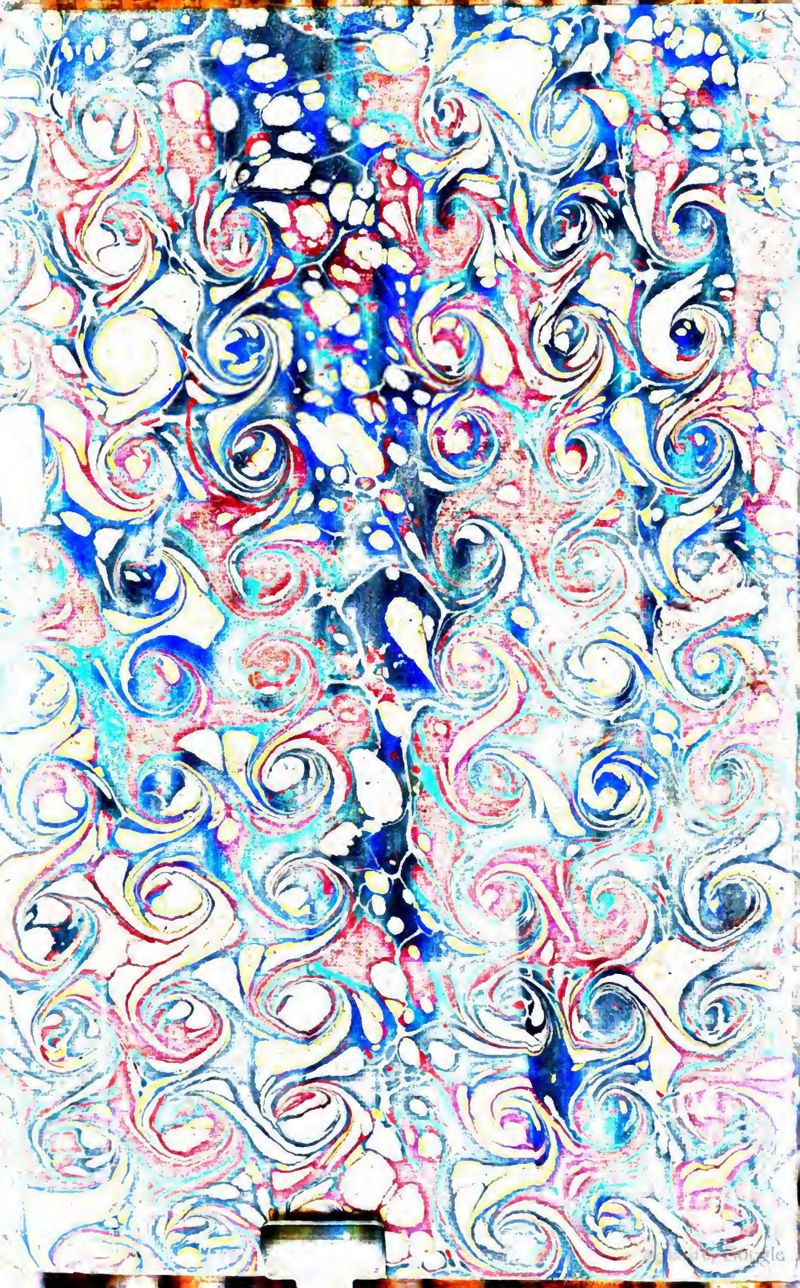
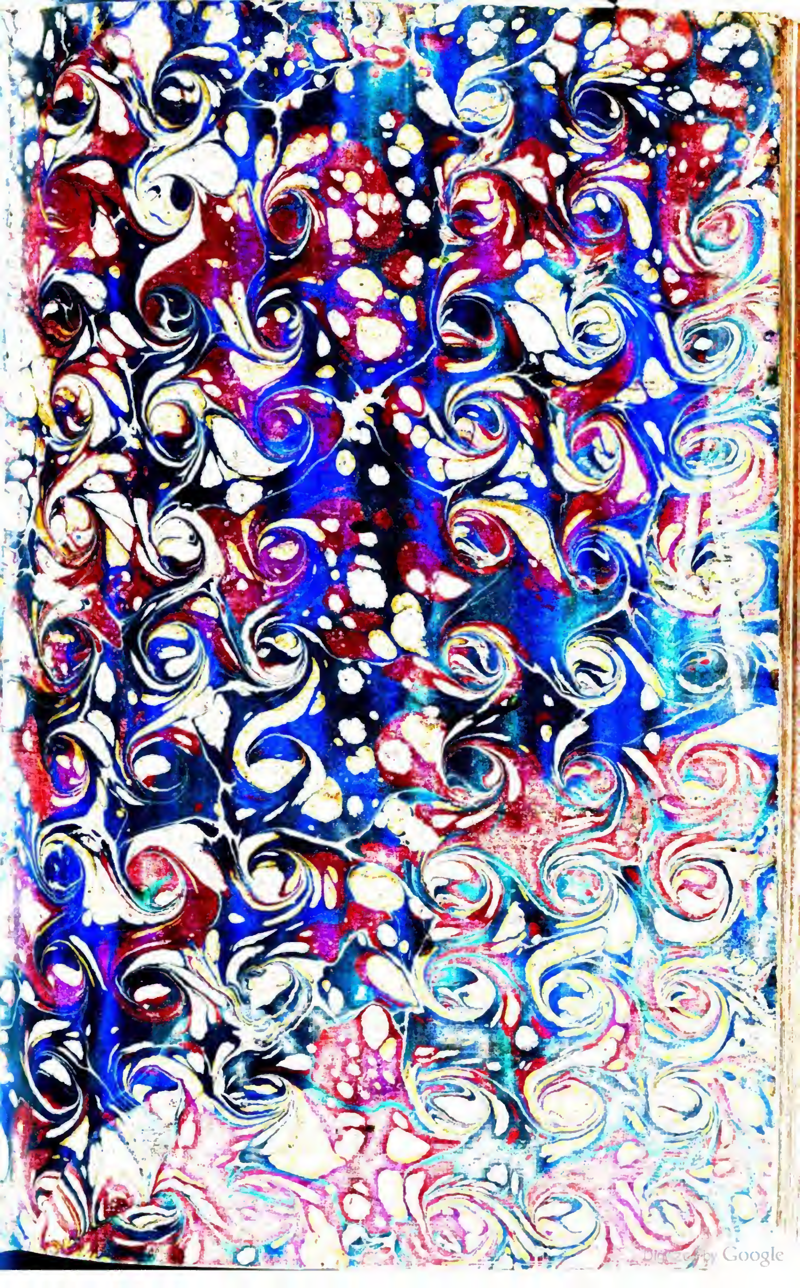




# SUPPLEMENT

## AU GRAND

## DICTIONAIRE HISTORIQUE,

### GENEALOGIQUE, GEOGRAPHIQUE, &c.

DE

## M. LOUIS MORERI,

Pour servir à la derniere Edition de l'an 1732. & aux précédentes.

TOME PREMIER.

A—L

# SUPPLEMENT

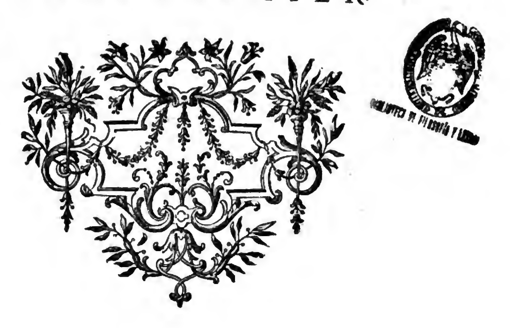
## AU GRAND DICTIONAIRE HISTORIQUE GENEALOGIQUE, GEOGRAPHIQUE, &c.

DE

## M. LOUIS MORERI,

Pour servir à la derniere Edition de l'an 1732. & aux précédentes.

TOME PREMIER.

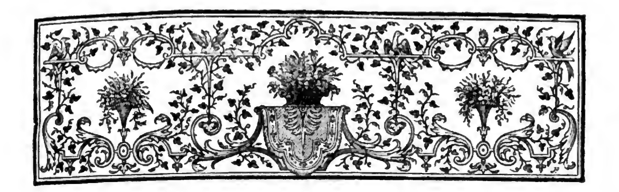


A PARIS,

Chez { La Veuve LEMERCIER, rue Saint Jacques, à Saint Ambroise.
JACQUES VINCENT, rue & vis-à-vis l'Eglise S. Severin, à l'Ange.
JEAN-BAPTISTE COIGNARD, & ANTOINE BOUDET, rue S. Jacques, à la Bible d'Or.

M. D. CC. XXXV.

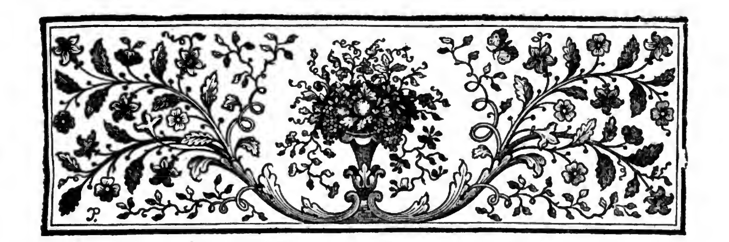
*AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.*



# AVERTISSEMENT.

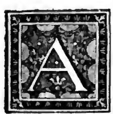
TOUT le monde connoît l'utilité des Dictionaires en général; & c'est pour cela que l'on en a fait sur presque toutes les sciences. Mais un Dictionaire Historique l'emporte sur tous les autres, parce que ses avantages sont beaucoup plus grands, & qu'il est utile, nous dirons même nécessaire, à toute sorte de Lecteurs, aux Savans comme à ceux qui veulent s'instruire. C'est par cette raison que tant de personnes distinguées dans la république des lettres se sont appliquées sérieusement à augmenter & à perfectionner LE GRAND DICTIONAIRE HISTORIQUE, qui retient toûjours le nom de Moreri, à cause de celui qui le premier en ébaucha le plan. Mais à quelque degré de perfection que cet important Ouvrage soit parvenu, quelque préference que l'on doive donner à l'Edition de 1732. sur toutes les précédentes, en particulier sur celle de Bâle dont l'Editeur a copié jusqu'aux fautes d'impression de l'édition de Paris 1725. quoique la moins exacte, il est aisé de sentir qu'il est encore facile d'augmenter & de corriger. Le Suplément que nous donnons aujourd'hui en sera une nouvelle preuve. On y trouvera abondamment l'un & l'autre, corrections & additions. Ces dernieres sont de deux sortes: additions aux articles que l'on trouvoit déja dans le Moreri, & articles nouveaux. Ceux-ci forment la plus grande partie de l'Ouvrage. L'histoire litteraire moderne y domine, parce que nous avons trouvé qu'elle étoit traitée trop superficiellement dans le Dictionaire Historique. C'est d'ailleurs la partie de l'histoire qui plaît davantage à un grand nombre de Lecteurs, & qui leur paroît la plus utile. Pour la rendre complette, autant qu'il a été en nous, outre les recherches presque sans nombre que nous avons faites dans le cours de différentes études auxquelles nous nous sommes appliqués, nous avons eu recours à beaucoup de personnes que nous avons cru en état de nous donner de nouvelles lumieres, d'éclaircir nos doutes, de lever nos difficultés. Messieurs Pocquet de Livoniere, Rattier de la Guitoniere, & du Mabaret nous ont communiqué une partie de leurs recherches sur les hommes illustres de l'Anjou; M. l'Abbé le Clerc, qui cultive les lettres avec succès à Lyon, nous a envoyé plusieurs remarques utiles; le R. P. Dom Poncet, Benedictin, qui travaille à l'Histoire litteraire de la France avec les Peres DD. Rivet & Colomb; le Pere Desmolets, bibliothecaire des Peres de l'Oratoire à

Paris, le Pere Baizé qui exerce le même emploi dans la maiſon de S. Charles de la Doctrine Chrétienne, & pluſieurs autres ſe ſont prêtés avec autant de zéle que de politeſſe à tout ce qui pouvoit concourir à l'enrichiſſement & à la perfection de notre Ouvrage. M. Mariette le fils nous a inſtruit en particulier de ce qui regarde les Peintres, les Sculpteurs & les Graveurs les plus célébres. M. Gallyot, Cenſeur Royal, qui a bien voulu donner ſes ſoins à l'examen de ce Supplément, nous a ſouvent auſſi donné des avis judicieux dont nous avons profité. Par ce détail il eſt facile de voir quelles précautions nous avons priſes pour ne nous pas égarer; trop heureux ſi nous y avons réuſſi! Ce Supplément a donc deux avantages: 1°. Il inſtruit d'une infinité de faits nouveaux dignes de piquer la curioſité de ceux qui n'aiment que des lectures qui les éclairent en les amuſant. 2°. C'eſt une ſuite néceſſaire des éditions du Moreri de 1725. & de 1732. & avec elle on a auſſi tout ce que l'édition de Baſle peut contenir d'intereſſant, dans ce qu'elle a ajoûté de nouveau: mais elle le contient d'une maniere plus utile, parce que nous n'en avons rien pris ſans l'avoir examiné. C'eſt une conduite que nous avons tenue auſſi par rapport aux différens mémoires que nous avons reçus: nous avons tout peſé, & tout vérifié, depeur d'adopter les erreurs des autres en nous conformant trop ſervilement à leurs recherches. Les Généalogies nouvelles ſont en petit nombre; mais le peu que nous en donnons eſt exactement conforme à la vérité. Nous les devons preſque toutes à M. le Houx de Lavau, qui a toûjours fait une étude ſinguliere de ces matieres: c'eſt lui encore qui a fourni la ſuite des Maiſons Royales, & quelques autres articles. Nous n'avons point donné d'article aux Auteurs vivans: on en ſent aiſément la raiſon; l'on ne peut en parler avec cette liberté qui eſt l'ame de la critique, & que le lecteur attend toûjours d'un Ecrivain qui veut plaire en inſtruiſant. C'eſt cette critique que nous avons pris pour notre flambeau: ſi malgré ſa lumiere nous nous ſommes quelquefois trompés, nous ſerons toûjours prêts de profiter des avis de ceux qui ſeront aſſez amis de la vérité pour nous redreſſer avec cette politeſſe & cette modération inſéparables de toute critique judicieuſe. Les additions que nous avons miſes à la fin du ſecond volume, ſont déja une preuve & de notre attention & de notre docilité.



# SUPPLEMENT
## AU
# DICTIONNAIRE HISTORIQUE, DE MORERI.





AD. (Edition de 1725.) Dutel, *lisez*, Duval.

AARON ou AHRON d'Alexandrie, Medecin, vivoit dans le VII. siécle : il écrivit en langue Syrienne un ouvrage de medecine divisé en trente traités, que Sergius augmenta de deux autres. Maserjawaih les traduisit depuis en arabe.* Pocock,*histor.Orient.* Abulfarag. Cet Aaron est le plus ancien auteur qui ait parlé de la petite verole. Il fleurissoit vers l'an 622. cela fait soupçonner que cette maladie est née en Egypte, & que les Arabes la prirent des Egyptiens, après en avoir conquis le royaume & la capitale. Il faut que ce mal fût encore tout nouveau ; car Ælius d'Amide n'en a rien dit, quoiqu'il n'ait vécu que dans le siécle anterieur à celui d'Aaron, & qu'il eût fait ses études à Alexandrie. Il paroît même que la petite verole n'étoit point encore connue chez les Grecs en 641. car Paul Æginete n'en parle point dans un ouvrage où il prétend n'avoir oublié aucune maladie. En 683. Maserjawaih, Juif de naissance, & medecin de Basora, compila les écrits d'Aaron, & les traduisit en arabe par ordre du calife Merwan. Rhasés qui fleurissoit vers l'an 900. né dans la Bactriane, appellée depuis Chorasan, & mort aveugle en 932. âgé de 80. ans, a traité au long de la petite verole, & ceux qui vinrent depuis ne firent presque que le copier: entr'autres Avicenne, Avenzoar & Averroës, contemporains d'Avicenne, mais nés tous deux en Espagne, au lieu que le premier étoit né à Bochara en 980. parlent de la petite verole, comme d'une maladie si commune de leur tems, qu'on regardoit comme un prodige d'en voir quelqu'un preservé. * Freind, *hist. de la medec. Ejusd. epistola.*

AARWANGEN, bourg considerable dans le canton de Berne. Il est situé sur le bord qui est à la droite de l'Are, & il étoit autrefois la résidence des barons de ce nom. Guillaume de Grunenberg le vendit à la ville de Berne l'an 1432. C'est presentement un bailliage.* Stumpf. *chron. l. 7.*

ABACUC (Edition de 1725.) Il y a un autre Abacuc qu'un Ange enleva lorsqu'il avoit preparé à dîner à ses moissonneurs,&c. *lisez*, qu'un Ange enleva & à qui il fit porter le dîner que cet homme avoit preparé pour ses moissonneurs.

ABAGAMEDRI. (Edition de 1725.) Zauguebar, *lisez*, Zanguebar.

ABAGES ou ABASGIENS, peuples de la Scythie, voisins des Saces, en deça du mont Imaüs. Ils furent convertis à la foi Chrétienne, sous le regne de l'Empereur Justinien, dans le VI. siécle. * Evagre, *l. 4. c. 22.* Justinien envoya à ces peuples Euphratas eunuque de son palais, pour leur défendre de plus outrager la nature, en coupant aux jeunes garçons ce qui fait qu'ils sont hommes. Ces jeunes gens étoient élevés ensuite aux principales charges. L'Empereur fit bâtir aussi une église dans leur pays sous l'invocation de la sainte Vierge, & y envoya des prêtres zelés & instruits * Evagre, *ibid.*

ABAILARD. (Editions de 1725. & de 1732.) Il se transporta à Lyon, où l'évêque Anselme faisoit des leçons de théologie, *lisez*, où l'écolâtre Anselme : car cet Anselme n'a jamais été évêque. *A la fin de l'article, en parlant des lettres d'*Abailard, *& d'*Heloïse, *on a ajoûté ce qui suit dans l'édition du Diction. histor. de 1732.* Depuis l'édition qu'André Duchesne donna de ces lettres en 1616. avec la préface apologetique de François d'Amboise, & la censure des docteurs de Paris, on les a réimprimées deux fois ; la premiere à Londres au commencement du siécle present, & la seconde à Paris en deux volumes *in 12.* en 1723. D. Gervaise, ancien abbé de la Trappe, encore vivant en 1733. a donné cette derniere édition qu'il a accompagnée d'une traduction françoise, mais fort paraphrasée. Il avoit déja donné en 1720. une vie détaillée d'Abailard & d'Heloïse en 2. vol. *in 12.* Il est bon au reste de remarquer que les lettres de ces deux personnes si celebres, telles qu'elles avoient paru en françois en 1695. à Cologne, sont très-differentes des veritables lettres d'Abailard & d'Heloïse. Celles-ci sont pleines de grands sentimens, même de religion. Les autres sont un pur roman, où l'on ne respire que l'amour le plus profane. Ce n'est non plus qu'une imitation de ce roman qui a été mise en vers françois par M. de Beauchamps, & qui a été imprimée en 1714. à Paris, sous le faux nom de *Lettres d'*Heloïse *&* d'Abailard.

ABBADIE ( Jacques) natif de Bearn, s'est rendu celebre parmi les Protestans par les emplois qu'il a remplis chez eux, & par ses ouvrages. Après avoir été Ministre en France il passa à Berlin, où il avoit un pareil emploi en 1684. Etant allé en Angleterre peu de tems après, il y fut Ministre de l'Eglise Françoise du palais de la Savoie à Londres. Après l'année 1700. il vint à Dublin en Irlande, où il passa environ dix ou douze ans. Il étoit doyen de Killaloé dans le même royaume, lorsqu'il mourut à *Maryboné* près de Londres en Angleterre, le 6. d'Octobre 1727. âgé de plus de 75. ans, ou de 69. ans, suivant quelques-uns. Le premier & le plus celebre de ses ouvrages est celui de *la verité de la Religion Chrétienne*, imprimé pour la premiere fois à Roterdam en 1684. & souvent réimprimé depuis dans les pays étrangers & en France. L'édition de 1688. est augmentée. Nous avons encore du même des *réflexions sur la présence réelle du Corps de J.C. dans l'Eucharistie*, comprises en plusieurs lettres, à la Haye 1685. *in 12.* & réimprimées en 1713. parmi un recueil de divers traités touchant l'Eucharistie, à Roterdam, *2. vol. in 8°.* Un *traité de la Divinité de J.C.* en 1689. on joint ordinairement cet ouvrage à celui de *la verité de la Religion Chrétienne; L'art de se connoître soi-même, ou la recherche des sources de la Morale*, en 1692. à Amsterdam, chez Vander-Plaart. Un philosophe de Paris ayant cru trouver dans cet ouvrage quelques principes dangereux, fit communiquer ses remarques à M. Abbadie, qui y répondit en peu de mots. Sa lettre datée de Londres le 10. de Janvier 1694. se trouve dans le recueil des pieces fugitives de l'abbé Archimbaud, *tom. 2. premiere partie. Défense de la nation Britannique, où les droits de Dieu, de la nature & de la societé sont clairement établis, au sujet de la révolution d'Angleterre*, ( lorsque Jacques II. fut détrôné) *contre l'auteur de l'avis important aux Réfugiés*, à Londres en 1692. *in 8°.* C'est M. Bayle qui étoit auteur de cet *Avis. La verité de la religion chrétienne reformée*, à Rotterdam en 1718. 2. vol. *in 8°.* Il y a bien de l'enthousiasme & du fanatisme dans cet ouvrage, où l'on ne reconnoît plus la solidité de l'auteur de la verité de la religion Chrétienne : Un volume de sermons contenant quatre ou cinq discours moraux, & une oraison funebre. On en a une édition contrefaite à Lyon en 1698. * *Memoires du tems.*

ABBAYE BLANCHE ( Edit. de 1725. & de 1732. ) fameux monastere dans l'isle de Marmoutier, *lisez* Nermoutier. *A la fin on dit* : que cette abbaye a pris le surnom de Blanche, parce que les moines portent des habits blancs quand ils sortent en public, *ajoûtez* que l'opinion la plus autorisée est que ce nom leur vient, parce qu'il y avoit avant eux des moines de Cîteaux, qui sont vêtus de blanc quand ils vont au chœur.

ABBE' ( Louise L') surnommée *la belle Cordiere*, étoit de Lyon, & a laissé son surnom à la rue où elle demeuroit. Elle fleurissoit dans le XVI. siécle. Elle avoit épousé un marchand qui negocioit en cables & en cordes ; pour elle elle cultivoit la poësie, & frequentoit les beaux esprits de son tems. Il n'y a point de louanges que les auteurs contemporains ne lui ayent données, au dedans & au dehors du royaume. Elle avoit un cabinet rempli de livres curieux, écrits en italien, en françois & en espagnol, & elle faisoit des vers en ces trois langues. Elle savoit aussi la langue latine. Jacques Pelletier, principal du college du Mans, qui l'avoit connue, en parle dans son ode à la louange de Lyon, & lui donne de grands éloges. Mais si elle en meritoit pour son esprit, on prétend qu'elle s'est rendue méprisable par ses mauvaises mœurs. Elle se livroit, dit-on, sans scrupule à la passion des gens d'esprit, sans autre interêt que celui de les satisfaire & de se contenter avec eux. Ses écrits furent imprimés à Lyon en 1555. par Jean de Tournes, sous ce titre, *Les œuvres de Louise l'Abbé Lyonnoise*, &c. On y estime particulierement son dialogue en prose, intitulé, *Debat de folie & d'amour*, dans une querelle qu'ils prirent ensemble en se disputant le pas à la porte du palais de Jupiter, qui avoit invité tous les dieux à un festin. Louise l'Abbé dédia à sa bonne amie Clemence de Bourges cette fiction poëtique qu'on a depuis tournée en tant de manieres, & que divers Poëtes ont voulu s'approprier. A la tête du recueil des œuvres de cette femme on voit quantité de vers françois, italiens, latins & grecs, que divers Poëtes firent à son honneur. * Le P. Colonia Jesuite, *hist. litt. de Lyon, tome II.*

ABBE' ( Pierre L' ) Jesuite, né à Clermont en Auvergne, est mort à Lyon dans le College de la Trinité, dont il avoit été Recteur, & dans lequel il avoit professé long-tems. Il a fait bien des poësies latines, dont il y en a peu de bonnes, entr'autres un recueil d'*éleges* ( Elogia ) imprimé à Grenoble *in fol.* en 1664. des devises, des dissertations historiques, &c. Le P. Colonia, aussi Jesuite, dit dans le *tome II. de son hist. litt. de Lyon*, qu'il ne tint pas au P. l'Abbé que notre siécle n'oubliât cette noble simplicité qui nous charme dans les ouvrages des anciens.

ABBON, ( Edit. de 1725. & de 1732. ) moine de S. Germain des Prez, fut un des disciples d'Aimond l'ancien: *lisez* d'Aimoin.

*A la fin d'*ABBON ou ALBON abbé de Fleuri, *on a cité* du Saussai : *il falloit dire* de la Saussaie, *Annal. Eccles. Aurelian.*

ABDALAH, fils de Zobeir, l'un des oncles du fameux imposteur Mahomet, & l'un des plus braves Musulmans de son siécle, mais à ce qu'on prétend, le seul d'entr'eux que l'histoire taxe d'avarice. La celebre ville de la Mecque ayant été attaquée de son tems, il la défendit si vigoureusement, qu'il força l'ennemi de se retirer. Abdalah ayant pris le titre de Calife, après cette heureuse expedition, & se voyant reconnu pour tel dans toute l'Arabie, signala d'abord son zele par le rétablissement du temple de la Mecque, dont l'enceinte venoit d'être ruinée en plusieurs endroits par ceux qu'il avoit contraints de se retirer. Il en forma un nouveau plan qu'il ne put executer qu'en partie à cause des guerres continuelles qu'il eut à soutenir. Hegiage l'un des generaux du calife Abdelmalec, l'assiegea de nouveau dans la ville de la Mecque où il se défendit pendant sept mois : il se retrancha à la fin dans le temple même, & y soutint un assaut de trois jours & trois nuits, pendant lesquels les illuminations ne cesserent point, & il fut tué le matin du quatriéme jour. Ainsi perit le dernier de ceux que Mahomet avoit jugé dignes de lui succeder, par les grandes esperances qu'il en avoit conçues. Cette espece de profanation que sa mort violente causa au lieu où elle étoit arrivée, fut depuis expiée par Hegiage même, qui en prit occasion de rétablir le temple, de l'orner de portiques, & de le mettre en l'état où il se voit aujourd'hui. L'ouvrage entier fut achevé l'an de l'hegire 76. trois ans après la mort d'Abdalah, c'est-à-dire vers l'an 800. de J. C. * Boulainvilliers, *vie de Mahomet, p. 74. 75. édit. de Londres.*

ABDALLA, general des Sarasins. *Cet article a été ainsi corrigé dans l'édition de 1732.* Ce general s'empara du royaume de Tolede vers l'an de Jesus-Christ 1009. & de l'hegire 400. Il épousa ensuite Therese princesse Catholique, & sœur

d'Alphonse V. roi de Leon. Cette princesse n'entra que malgré elle dans cette alliance si disproportionnée, & Abdalla n'en put jouir que par force. Il fut même contraint de la renvoyer à Leon, où elle se retira dans un Monastere qu'elle édifia le reste de ses jours par une vertu exemplaire. Peu de tems après cette retraite, Abdalla eut guerre avec Hissem & y perdit la bataille avec la couronne & la liberté. Il survêquit peu à cette disgrace. * Marmol, *l. 2. c. 28.*

ABECI, Maure d'Espagne. *Cet article se trouve ainsi corrigé dans l'édition de 1732.* Ce Maure se plaça sur le trône de Cordoue en l'absence d'Abdulmalic qui en étoit roi. Il fit beaucoup de mal, & occasionna une guerre considerable où tout ce qu'il y avoit d'illustre en Espagne entra, ce qui lui fit donner le nom de *la Guerre des grands.* * Marmol. *l. 2. c. 14.*

ABEILLE (Scipion) né à Riez en Provence, cultiva la chirurgie avec succès, & ne negligea pas la poësie pour laquelle il avoit un talent naturel. Quand il se fut instruit solidement dans sa profession, il s'appliqua d'abord à l'instruction des commençans, & ce fut en leur faveur qu'il fit une histoire abregée des os, qui lui fit beaucoup d'honneur. On y trouve des vers de sa façon que l'abbé Abeille, son frere, *dont nous parlerons dans l'article qui suit*, auroit avoués sans honte. Scipion Abeille fut ensuite chirurgien d'armée, & il fit en Allemagne deux campagnes en qualité de chirurgien major du régiment de Picardie. Etant de retour à Paris il y mourut le 9. de Decembre 1697. * Devaux, *Index funer. Chirurg. Parif. p. 78.*

ABEILLE (Gaspard) *frere du précedent*, sortit de bonne heure de son pays, & vint à Paris sans patron, & presque sans connoissance. Son merite le fit bientôt connoître, & ayant embrassé l'état Ecclesiastique, il eut le prieuré de Notre-Dame de la Merci. Il avoit un grand talent pour la poësie françoise, & ce fut presque l'unique qu'il cultiva. Il lui mérita une place à l'Academie Françoise, où il fut reçu le 11. d'Août 1704. après la mort de Charles Boileau, abbé de Beaulieu. Il a été secretaire general de la province de Normandie, & fut toujours attaché à M. le duc de Vendôme, & au maréchal de Luxembourg. M. le prince de Conti l'estimoit beaucoup & le menoit souvent avec lui à l'Isle-Adam. Il a fait pour M. de Luxembourg une ode sur la valeur qui a de grandes beautés, mais qui néanmoins a été assez vivement critiquée; elle est de 1714. Il a fait aussi une épître en vers à M. de Saci de l'Academie Françoise, sur l'amitié dont ce dernier a publié un excellent traité. Cette épitre est de 1704. Les autres pieces de l'abbé Abeille sont, *La constance* ou *Fermeté de courage*; Ode, à M. le Duc, prononcée dans l'Academie Françoise, le 1. de Mars 1708. *Epitre sur l'Esperance*, à M. le Prince de Conti, prononcée dans le même lieu en 1707; *Epitre sur le bonheur*, à M. Subtil auditeur des comptes, en 1713; *Les sciences*, Ode, à M. l'Abbé Bignon, en 1714; *La prudence*, Ode, à M. de Sillery, en 1715; *Ode contre les Stoïciens*, la même année. *Discours à sa reception à l'Academie Françoise*, en 1704. Toutes ces pieces se trouvent dans les recueils de l'Academie Françoise des années citées à chacune. L'abbé Abeille a donné aussi plusieurs tragedies: sçavoir, *Agerie*, qu'il donna lui-même au théatre, & qui manqua par une bouffonnerie du parterre; *Soliman & Hercule*, & la Comedie intitulée, *Crispin bel esprit*, qui ont été representées & imprimées sous le nom de *la Thillerie*, comedien. Enfin *Coriolan & Silanus* tragedies. Il a fait aussi celle de la mort de Caton, qui n'a été ni representée, ni imprimée. Il possedoit l'art poëtique à fond, & avoit bien étudié les poëtes Latins & François. Il a excellé aussi dans le Dramatique Lyrique, & il a fait en ce genre *Hezione & Ariane*, deux opera. Il est mort en 1718. le 22. de Mai, dans un âge très-avancé. * *Mem. du tems.* Titon du Tillet, *Parn. Franç. in fol. p. 564.* il n'y est parlé que des pieces de théatre de l'abbe Abeille.

ABELE (Christophle comte d') seigneur de Hœcking, &c. president du conseil Aulique de l'empereur Leopold, & ministre d'état, étoit Autrichien de naissance, & fils de Christophle Abele dont les ayeux furent annoblis par Charles V. l'an 1547. sous les regnes des empereurs Ferdinand III. & Leopold; il fut conseiller Aulique, membre de la chambre du commerce, & referendaire de l'Autriche interieure. L'an 1665. il fut créé chevalier de l'Empire sous le titre de seigneur de Hœcking; il obtint ensuite celui de baron, & enfin celui de comte. L'Empereur s'en est servi utilement dans les plus importantes affaires. L'an 1671. il fut un des juges des trois comtes Serini, Frangipani, & Tattenbach; il assista en qualité de commissaire à l'execution du dernier, faite à Grœtz le 1. Decembre 1671. L'an 1680. le président du conseil aulique ayant été cassé, on lui donna cette charge l'année suivante; mais il la ceda au mois de Mai 1683. au comte André de Rosenberg. Le 10. Janvier 1684. l'empereur l'envoya à la suite du duc de Lorraine à Presbourg, pour y publier un pardon general, & pour procurer le calme parmi les rebelles, en leur promettant la continuation de leurs privileges. Il mourut à Vienne le 12. d'Octobre 1685. Lorsqu'il étoit encore referendaire, il publia un livre *in fol.* pour soutenir les droits de la maison d'Autriche contre l'évêché de Bamberg.

ABELE (Mathias) de Lilienberg, docteur en droit & comte Palatin, *frere du précedent*, a été conseiller & historiographe de l'empereur. Il fut aussi membre d'une societé qui s'étoit formée autrefois pour la langue allemande. L'an 1667. & 1668. il publia divers ouvrages dont il s'est fait plusieurs éditions, & qui ont été traduits en anglois, en hollandois & en françois. L'empereur Leopold aimoit ce qui sortoit de sa plume.

ABELLI (Antoine) Dans les éditions du Dictionaire historique de 1725. & de 1732. *on dit que* François Abelli, *dont il est parlé à la fin de l'article d'Antoine*, fut abbé d'Ivri, & qu'il est different d'Abelli: *lisez* qu'il fut abbé de Livri, & qu'il étoit different d'Antoine.

ABELLI (Louis) (Editions de 1725. & de 1732.) *il faut dire* que ce prélat mourut en 1691. & *non* en 1681. comme on l'a dit.

ABENSPERG, en latin *Abusina*, ou *Aventinum*, ville & château considerable de la haute Baviere, sur la riviere d'Abenst, de laquelle ils ont pris leur nom. Le fameux comte Babon d'Abensperg & de Rohr, burgrave de Ratisbonne, a fait sa résidence dans cette ville & en a porté le nom. De ses fils sont descendus plusieurs familles illustres du Nordgow, de la Franconie, de la Carinthie, de la Baviere, & sur le Rhein, mais la plûpart sont éteintes. Eberhard doit avoir perpetué la famille d'Abensperg: c'est de lui que descendent les comtes de Roteneck & de Hippolstein. Le dernier d'entr'eux, Nicolas d'Abensperg, fut tué l'an 1485. par Christophle duc de Baviere, avec lequel il eut de grands differends. Albert de Baviere, frere de Christophle eut la plûpart de ses seigneuries, & en particulier celle d'Abensperg. Les comtes de Traun ont toûjours porté le titre d'Abensperg; ils font descendre leur branche de Wolffram, un des fils de Babon. Wolffram eut trois fils, *Conrad*, qui mourut archevêque de Salzbourg l'an 1147; *Wolffram* II. dont la branche s'éteignit à la troisiéme generation; & Otton. C'est de ce dernier qu'est descendu, dans la dixiéme generation, *Wolffgang*, pere de *Jean* & de *Michel*, qui ont donné naissance aux branches d'Eschelberg & de Meissau. Jean eut pour arriere-petit-fils, *Otton Bernard*, qui mourut l'an 1605. & laissa deux fils *qui continuerent la branche* d'Eschelberg. Celle de Meissau a été continuée par *Sigmond-Adam*, arriere-petit-fils de *Michel*, qui laissa trois fils, *Jean-Christophle*; *Ernefte*, & *Ehrenreich*. Le premier eut pour fils *Sigmond Gottfried*, qui mourut sans heritiers. *Erneste* étoit fort estimé par l'empereur Ferdinand III. à cause des grands services qu'il lui avoit rendus: il le fit comte de l'Empire, & après qu'Erneste eut acheté la baronie d'Egloff dans la Suabe, la diete de l'Empire tenue à Ulm l'an 1662. lui adjugea voix & seance parmi les comtes de la Suabe. Il eut pour successeur l'an 1667. son fils *Ferdinand Erneste*, qui mourut l'an 1685. & laissa son fils *Joseph* mineur, lequel étant mort l'an 1690. son cousin *Otton Ehrenreich* (fils du troisiéme fils de *Sigmond Adam*) comte d'Abensperg & de Traun lui succeda. Ce dernier a eu de grands emplois: il étoit chambellan de l'empereur, conseiller privé, land-Marschall de l'Autriche sous l'Ens, & chevalier de la Toison d'or. L'an 1709. après que l'électeur de Baviere eut été mis au ban de l'Em-

pire, on lui donna la ville & la seigneurie d'Abensperg; mais il fut obligé de la remettre à l'Electeur en vertu d'un article de la paix de Bade. Il mourut le 8. de Septembre de l'an 1715. * Aventin, *l. 2. p. 58. l. 5. p. 313.* Imhoff, *notit. Imper. l. 7. c. 16.* Zeiler, *Topog. Bavar.*

ABER, grand lac de la province de Loch-Aber dans l'Ecosse septentrionale: on l'appelle aussi Loch, ou Coch; c'est ce qui a donné le nom à la province. Il a quinze ou seize lieues de longueur, & il communique par un canal avec la mer d'Irlande. Il y a eu autrefois sur ce lac une ville assez forte, qui a été détruite par les Danois & les Normands. * Beverell, *Delic. de la Gr. Bret. p. 1261.*

ABER-FRAW, en latin, *Gadiva*, ville de l'isle d'Anglesey, vis-à-vis du pays de Galles en Angleterre. Elle étoit autrefois la résidence des rois Vendotiens, qui étoient aussi appellés *les rois d'Aber-Fravv.* On y voyoit autrefois de superbes palais, dont il ne reste aujourd'hui que des masures. * Cambden. Sanson.

ABIMELECH, roi de Gerare. *Il faut changer la fin de cet article, ainsi qu'on l'a fait en 1732.* Et ce prince, ou plutôt son fils, vint quelques années après accompagné de Phicol general de son armée, trouver ce patriarche, & faire alliance avec lui à Bersabée.

ABISSINIE (Edition de 1725.) Prêtre-Jean: *lisez* Prete-Jean. *Dans les citations, à la fin de l'article,* Ortelius Sanson, *lisez* Ortelius; Sanson. *Et au lieu d'* Arnaud, *perpetuité de la foi: lisez* Nicole.

ABLAVIUS Murena. (On dit dans l'Edition de 1725.) Valerien lui a adressé une lettre rapportée par Trebellius.* Pollion, *in Claudio: lisez* par Trebellius Pollion, *in Claudio c. 15.*

ABOURGIOVAL AL-MAGREDI. (Edition de 1725.) *lisez* ABOULGIOVAL, &c.

ABOULOLA AHMED, &c. (Edition de 1725.) mourut l'an 449. de l'hegire, *ajoutez*, 1057. de Jesus-Christ.

ABOY, bourg d'Irlande. (Edition de 1725.) *on cite à la fin* Baudrand, qui n'en parle point: *il faut citer* Mati.

ABRAHAM *à Sancta Clara*, de la famille des Megrelins, que l'empereur Ferdinand III. a annoblie, nâquit l'an 1642. à Krahenheimstatten, bourg de la Suabe. Il entra dans l'ordre des Augustins à l'âge de dix-huit ans, & a prêché pendant plus de quarante ans à Vienne en Autriche avec applaudissement. Il a fait un grand nombre d'écrits qui sont tous imprimés en allemand. Il mourut à Vienne le premier Decembre 1709. Il avoit passé par les charges les plus considerables de son Ordre.

ABRANTES (Editions de 1725. & de 1732.) *lisez ainsi l'article de*

GEORGES *bâtard* de Portugal, fut élevé par Jeanne infante de Portugal, sa tante, religieuse Dominicaine au monastere de Jesus à Aveiro, & après sa mort il fut amené à la cour à l'âge de dix ans, le 5. Juin 1490. fut nommé grand administrateur des ordes militaires de S. Jacques & d'Avis, le 12. Avril 1492. puis prieur de Crato. Le roi Jean II. son pere, après avoir perdu son fils unique, mort en 1491. vouloit lui laisser sa couronne, mais il fut traversé dans ce dessein par la reine Leonore sa femme, qui fit agir le roi d'Espagne pour empêcher à Rome sa légitimation, de sorte qu'il se contenta de le substituer à son cousin germain Emanuel, au cas que ce prince son successeur vînt à mourir sans enfans. Georges après la mort de son pere arrivée le 25. Octobre 1495. étant venu trouver le nouveau roi, en fut reçu avec tendresse, & obtint de lui le titre de duc de Coimbre avec les seigneuries des Tours-neuves, d'Aveiro, & de Monte-Mor, le 25. Mai 1500. Il mourut depuis l'an 1549. & avant l'an 1555. Ce fut en memoire de la reine Philippe de Lancastre, sa trisayeule, femme du roi *Jean* I. du nom, que sa posterité prit le surnom de *Lancastre*, ou *Alencastro* en Portugais.

Au XV. degré de cette Génealogie, *au lieu de* Tollez, *il faut lire* Tellez. *Plus bas au lieu de* Saaverden, *on faut écrire* Saavedra.

Au XVI. degré, *au lieu de* Tarsis, *lisez* Tursis.

*Dans la branche des ducs d'*ABRANTES, degré XVII. *il faut ajoûter, qu'* Augustin, que quelques-uns nomment *Constantin d'Alencastro*, duc d'Abrantes, mourut au mois de Fevrier 1720. âgé de 85. ans. Jean-Emanuel de Lancastre son second fils, chapelain major du monastere royal de l'Incarnation à Madrid, fut nommé à l'évêché de Malaga au mois de Novembre 1717. devint duc d'Abrantes en 1720. par la mort de son pere, étant déja duc de Linares, du chef de sa mere, & enfin fut pourvû de l'évêché de Cuença, suffragant de Tolede, en Mars 1721. & sacré à Madrid le 7. Septembre suivant par l'archevêque de Tolede, assisté des évêques d'Avila & de Sion.

*Branche des commandeurs de* CORUCHE, degré XIX. *on peut ajoûter*, que D. Rodrigue de Lancastre, gentilhomme de la chambre de l'i fant D. François, commandeur de Coruche dans l'ordre d'Avis, & Claveiro du même ordre, mourut à Lisbonne le 26. Juin 1723. laissant pour heritiere de sa maison Dona *Guiomare* de Lancastre Coutinho, sa fille unique, qui fut mariée au mois de Decembre suivant avec D. *Alfonse* de Noronha, frere du comte des Arcos.

*Marie-Anne* de Lancastre, tante de ce Rodrigue & veuve de *Louis-César* de Menezes autrefois gouverneur de la Baïe & du royaume d'Angola, mourut à Lisbonne le 12. Juin 1731.

*Marie* de Guadeloupe Portugal Alencastro Cardenas & Mantique, fille de *Georges* d'Alencastro XIII. du nom, duc d'Aveiro, & d'*Anne-Marie* Mantique Cardenas Lara, devint duchesse d'Aveiro, & des Tours-neuves, par la mort de son frere en 1665. & comtesse de Monte-Mor, marquise d'Elche, & duchesse de Maqueda de l'heritage de sa mere; ce dernier duché lui fut adjugé par sentence du 28. Septembre 1668. Ayant eu ordre de sortir de Portugal elle passa en Espagne où elle épousa *Emanuel-Ponce* de Leon, duc d'Arcos. Elle plaida contre Pierre régent, & depuis roi de Portugal, & contre le duc d'Abrantes, pour les biens de sa maison qui lui furent adjugés au mois d'Octobre 1679. à condition qu'elle iroit demeurer en Portugal. Elle resta veuve le 28. Novembre 1693. & mourut à Madrid vers le commencement de Fevrier 1715. âgée de 84. ans. Cette dame étoit une des plus vertueuses & des plus sçavantes femmes de l'Europe. Elle possédoit parfaitement les langues latine, grecque & hebraïque, de même que presque toutes les langues vivantes de l'Europe, & elle sçavoit à fond l'histoire sacrée & prophane. Un si grand mérite & de si belles qualités la firent regretter universellement. Elle laissa deux fils, l'un duc d'Arcos, & l'autre duc de Baños, & une fille veuve du duc d'Albe. Après sa mort il y eut un grand procès pour la succession au duché d'Aveiro, qui fut jugé à Lisbonne le 13. Fevrier 1720. en faveur du duc de Baños, contre les prétentions du Marquis de Gouvea, de la marquise d'Unham, du comte de Villanova & de Rodrigue d'Alencastre, commandeur de Coruche, & Claveiro de l'ordre d'Avis. * *Etat present de l'Espagne du feu abbé* de Veyrac *en 1718. Mem. du tems.*

ABRIL ou AVRIL, (Pierre-Simon) grammairien Espagnol, vivant en 1580. étoit né à Alcaral, village du diocèse de Tolede. Il enseigna les lettres grecques & latines avec applaudissement durant vingt-cinq ans. C'étoit un homme de bon sens, & il en a donné des marques en écrivant les preceptes en langue vulgaire, pour les rendre plus faciles & plus utiles aux Espagnols. On a de lui plusieurs grammaires, entr'autres une latine (*De arte Grammatica seu lingua latina, lib. IV. in 8°. Cæsar-Aug.* 1576.) Il a fait aussi un grand nombre de traductions d'auteurs Grecs & Latins en espagnol, particulierement de Demosthéne, de Ciceron, (*in 4°.* à Barcelonne 1600.) de Platon, d'Aristote, d'Esope, du tableau de Cebès, de Tacite, de Terence (*in 4°.* à Alcala 1588.) & de divers autres auteurs qu'on a coutume de faire voir aux jeunes gens. On croit qu'Abril mourut à la fin du XVI. siécle: ainsi l'on a eu tort de le nommer dans *les édit. de Moreri de* 1725. *&* de 1732. un Grammairien du XVII. siécle, & de mettre sa mort dans le XVIII. * Nicol. Anton. *Biblioth. Hisp. t. 2. pag. 192. 193.* Baillet, *Jugem. des sçav. édit.* in 4°. *t. 2. p. 572. & t. 3. page 198.*

ABSCHATZ, famille noble, celebre depuis le XII. siécle dans la Silesie, & dont les descendans ont été faits barons. Elle s'est partagée en trois branches; celle d'ABSCHATZ-REUTHE; celle d'ABSCHATZ-SOBOR, qui sont l'une & l'autre

dans la principauté de Glogau; & enfin celle d'ABSCHATZ-COMMERNING, dans la principauté de Leignitz. *George* d'Abschatz Commerning, conseiller du prince d'Oels l'an 1612. & *Jean-Erasme* d'Abschatz-Rauske, se sont rendus celebres dans le XVII. siécle.

ABSCHATZ (Jean Assmann baron d') de la famille précedente, seigneur de Mœrbitz &c. né le 4. Fevrier 1646. mort l'an 1699. le 22. Avril, posseda de grands emplois dans sa patrie, & fut deux fois deputé à l'empereur Leopold qui le fit baron. Il laissa trois fils, dont le premier *Wolff* Assmann fut pere de *Jean* Assmann. Il vivoit du tems de MM. Hoffmans Waldaw & de Lohenstein, les deux plus grands poëtes que la Silesie ait jamais eus, & leur merite lui donna de l'émulation. Il a traduit le *Pastor fid.* de Guarini, & a fait plusieurs pieces de poësie qui ont été imprimées ensemble à Leipsic l'an 1704.

ABULFEDA (Ismaël) roi & prince de Hamath, ville de Syrie, où il regna après son frere Ahmed qui fut déposé l'an de l'hegire 743. & de Jesus-Christ 1342. Abulfeda ne regna qui trois ans, & mourut l'an de Jesus-Christ 1345. âgé d'environ soixante-douze ans. Voici son nom entier, & toutes ses qualités, telles qu'elles sont dans un de ses ouvrages qui est en manuscrit dans la biliotheque du roi de France: *Almalic*, *Almuaid*, &c. c'est-à-dire, » le roi aidé » de Dieu, l'appui de la religion, le pere du rachat, Ismaël, » fils du très-excellent roi, lumiere de la foi, Ali, fils de » Mahmoud beauté de la religion, fils d'Omar, fils de » Scah, Inschah, ou *Empereur des Empereurs*, fils d'Ayoub, « prince ou sultan de Hamah » Abulfeda étoit donc de la maison des Ajoubites ou Jobites, dont Ayouba étoit le chef: maison qui a donné naissance au grand Saladin, & à d'autres capitaines fameux. Il est appellé roi, prince & sultan, parce qu'il étoit de race royale, & qu'il a lui-même regné en Syrie après son pere & son frere aîné, dans une étendue de pays dont la ville de Hamath, que plusieurs auteurs croient être Hammoth dans la Galilée, de la tribu de Nephtali, étoit la capitale. Abulfeda étoit un prince très-sçavant, principalement dans l'histoire & la géographie. Il a composé sur cette derniere un grand ouvrage intitulé: *Geographie universelle partagée en tables, selon les climats & les pays, avec les longitudes & les latitudes des villes, des lieux les plus celebres, & leurs descriptions, conformement aux idées des plus habiles geographes d'Orient, au nombre de plus de 60.* C'est sous ce titre que cet ouvrage écrit en arabe, & traduit en latin par Jean Gagnier, François, professeur des langues orientales à Oxford, a été imprimé à Londres en 1732. *in fol.* en arabe & en latin, avec des cartes geographiques & des notes critiques. M. Gagnier a profité du travail que le sçavant Guillaume Guise, qui avoit eu dessein de donner lui-même une édition d'Abulfeda, avoit déja fait sur cet ouvrage, lorsque la mort l'empêcha de le consommer. Il n'a pas negligé non plus les secours qu'il pouvoit tirer de Jean Grave, professeur d'astronomie dans l'université d'Oxford, qui avoit appris l'arabe dans l'Orient même, & traduit en latin toute la geographie d'Abulfeda, dont il avoit publié même quelques parties, sçavoir, en 1650. deux tables geographiques, l'une du persan Nassir Eddin, l'autre d'Ulugbeg, prince Tartare, petit-fils de Tamerlan. L'on a prétendu que le reste du travail de Grave sur Abulfeda avoit été perdu dans les desordres des guerres civiles qui occasionnerent le pillage du sçavant Anglois. Cependant il est certain que Grave a fait encore imprimer vers 1650. en Angleterre, une version latine avec l'arabe à côté, de la description de deux vastes pays nommés en arabe *Khuaresme & Mavvara-inbar*, autrement la *Transoxiane*, parce qu'ils sont situés au-delà du fleuve Oxus. Ce livre est devenu très-rare. Cette description de la Transoxiane a été réimprimée avec les deux tables dont on a parlé plus haut, par les soins de M. Hudson, si connu par son érudition orientale, dans le troisiéme volume *in* 4°. des petits Geographes Grecs, à Oxford, en 1712. Ce volume contient de plus la description de l'Arabie faite par Abulfeda, & traduite de l'arabe en latin par Grave, qui n'avoit pu faire imprimer sa traduction. On a donné une traduction françoise de cette description, revûe sur deux manuscrits, en 1717. *in* 12. à Paris, à la suite d'un ouvrage intitulé: *Voyage fait par ordre du roi Louis XIV. dans la Palestine, vers le grand Emir, chef des princes Arabes du desert*, lequel fut réimprimé la même année à Amsterdam, & l'année suivante à Londres, traduit en anglois, par M. Stroder, medecin de cette ville. Abulfeda est aussi auteur de la vie de Mahomet, que M. Gagnier a fait imprimer en arabe & en latin en 1723. à Oxford. Ce prince avoit encore composé la vie des premiers califes, successeurs de Mahomet, dont M. Gagnier nous promet pareillement une édition; un abregé de l'histoire universelle jusqu'à son tems, & quelques autres ouvrages. * Voyez *le Prospectus de l'édit. de la Geogr. Univ.* donné *in fol.* en 1728. & *les reflexions & remarques des auteurs du Mercure sur ce* Prospectus. *Merc. de Decembre* 1731. *part.* 1. Voyez l'article de GRAVE dans le Moreri.

## ACADEMIE FRANÇOISE.

*Noms des Academiciens morts depuis les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & 1732.*

Années de leur reception.

1687. François-Timoleon de Choisi, mort doyen le 2. Octobre 1724.

1688. Jean de la Chapelle, secretaire des commandemens du prince de Conti, mort le 29. Mai 1723. *& non au mois de Juillet, comme on l'a marqué dans la derniere édition.*

1693. Simon de la Loubere, ci-devant ambassadeur de France à Siam, mort à Toulouse le 26. Mars 1729.

1696. Claude Fleuri, prieur d'Argenteuil, confesseur du roi Louis XV. mort le 14. Juillet 1723.

1699. Jean-Baptiste-Henri de Trousset de Valincourt, secretaire general de la marine & des commandemens de S. A. S. M. le comte de Toulouse, mort le 5. Janvier 1730.

1701. Louis de Sacy, avocat au Conseil, mort le 26. Octobre 1727.
Nicolas de Malezieu, chancelier de Dombes, mort le 4. Mai 1727.
Jean-Galbert de Campistron, mort à Toulouse le 11. Mai 1723. *& non au mois de Juin.*

1708. Claude-François Fraguier, mort le 3. Mai 1728.

1710. Antoine-Houdart de la Motte, mort le 26. Decembre 1731.
Jean-Antoine de Mesmes, premier president au parlement de Paris, mort le 23. Août 1723.
Henri de Nesmond, archevêque de Toulouse, mort le 28. Mai 1727.
Henri-Charles du Cambout, duc de Coislin, pair de France, évêque de Metz, prince du saint Empire, commandeur des ordres du roi, premier aumônier de S. M. honoraire de l'academie des inscriptions & belles lettres, mort le 28. Novembre 1732.

1713. Bernard de la Monnoye, correcteur honoraire en la chambre des comptes de Dijon, mort le 15. Octobre 1728.

1715. Jacques Nompar de Caumont, duc de la Force, mort le 20. Juillet 1726.

1720. Henri-Emanuel de Roquette, mort le 4. Mars 1725.

1721. Jean Boivin, mort le 29. Octobre 1726.

1722. Guillaume du Bois, cardinal, principal ministre, mort le 10. Août 1723.

1723. Charles-Jean-Baptiste Fleuriau, comte de Morville, secretaire d'état, grand croix & secretaire de l'ordre militaire de S. Louis, depuis aussi ministre d'état, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, mort le 3. Fevrier 1732.

1729. Michel Poncet de la Riviere, évêque d'Angers, mort le 2. Août 1730.

1730. Jean-François Leriget de la Faye, seigneur de Condé, secretaire de la chambre & du cabinet du roi, & secretaire des commandemens de son altesse serenissime, le duc de Bourbon, mort le 11. Juillet 1731.

*Academiciens reçûs depuis l'année 1723, vivans en 1733.*

1723. Claude-François Houtteville, reçû à la place de feu *Guillaume* Massieu, le 25. Fevrier, & nommé le 27. Octobre suivant, abbé de l'abbaye de S. Vincent du Bourg sur mer, diocèse de Bourdeaux.
Philippe Nericault des Touches, de Rennes en Bretagne, chargé ci-devant des affaires de France à la cour d'Angleterre, reçu à la place de feu *Jean-Galbert* de Campistron, le 25. Août.
Joseph Thoulier d'Olivet, prêtre, ci devant Jesuite, reçu à la place de feu *Jean* de la Chapelle, le 25. Novembre.
Jacques Adam, secretaire des commandemens du prince de Conti mort en 1727. & auparavant son précepteur, reçû à la place de feu *Claude* Fleuri, le 2. Decembre.
Charles-Jean-François Henault, president en la premiere chambre des enquêtes du parlement de Paris, reçû à la place de feu *Guillaume* du Bois, cardinal, le 23. Decembre.
Pierre-Joseph Alari, prieur de Gournai sur Marne, reçû à la place de feu *Jean-Antoine* de Mesmes, le 30. Decembre.
1724. Antoine Portail, premier president au parlement de Paris, reçû à la place de feu *François* Timoleon de Choisi, le 28. Decembre.
1725. Pierre de Pardaillan de Gondrin d'Antin, évêque & duc de Langres, pair de France, abbé de Lire & de Montieramei, honoraire de l'academie des Inscriptions & belles lettres, reçû à la place de feu *Henri-Emanuel* de Roquette, le 30. Juin.
1726. Jean-Baptiste Mirabaud, secretaire ordinaire du duc d'Orleans, & précepteur des demoiselles de Beaujolois & de Chartres, reçû à la place de feu *Jacques* Nompar de Caumont, duc de la Force, le 28. Septembre.
1727. Paul-Hippolite de Beauvillier, duc de S. Aignan, pair de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur & lieutenant general des ville & citadelle du Havre de Grace, aussi gouverneur des villes & château de Loches & Beaulieu, brigadier des armées de S. M. ci-devant son ambassadeur extraordinaire en Espagne, & à present à Rome, reçû à la place de feu *Jean* Boivin, le 16. Janvier.
Jean Bouhier, ancien president à mortier au parlement de Dijon, reçû à la place de feu *Nicolas* de Malezieu, le 30. Juin.
Jean-Jacques Amelot de Chaillou, conseiller d'état, & intendant des finances, reçû à la place de feu *Henri* de Nesmond, archevêque de Toulouse, le 25. Août.
1728. Charles-Louis de Secondat, Baron de Montesquieu & de Labrede, president à mortier honoraire au parlement de Bourdeaux, reçû à la place de feu *Louis* de Sacy, le 24. Janvier.
Charles d'Orleans de Rothelin, prêtre, docteur en theologie de la faculté de Paris, abbé de Cormeilles, diocèse de Lisieux, reçû à la place de feu *Claude-François* Fraguier, le 28. Juin.
1729. Claude Sallier, lecteur & professeur royal en langue hebraïque, associé de l'Academie royale des Inscriptions & belles lettres, & l'un des gardes de la bibliotheque du roi, reçû à la place de feu *Simon* de la Loubere, le 30. Juin.
1730. Jacques Hardion, garde des livres du cabinet du roi, & membre de l'Academie royale des inscriptions & belles lettres, reçû à la place de feu *Michel* Poncet de la Riviere, évêque d'Angers, le 28. Septembre.
1731. Prosper Joliot de Crebillon, né au mois de Janvier 1674. avocat au Parlement, & receveur des amendes de la cour des aides de Paris, reçû à la place de feu *Jean-François* Leriget de la Faye, le 27. Septembre. Il fit son compliment de remerciment en vers.
1732. Michel Celse Roger de Rabutin, comte de Bussi, évêque & baron de Luçon, abbé de Bellevaux, diocèse de Nevers, & prieur de Notre-Dame de Lespau, diocèse d'Auxerre, ci-devant doyen de Tarascon, reçû à la place de feu *Antoine* Houdart de la Motte, le 6. Mars.
Jean Terrasson, ecclesiastique, lecteur & professeur en philosophie grecque & latine au college royal, & associé ordinaire de l'Academie royale des sciences de Paris pour la géometrie, fut reçû à la place de feu *Charles-Jean-Baptiste* Fleuriau de Morville, le 29. Mai.
1733. Jean-Baptiste Surian, évêque de Vence, sacré le 13. Juin 1728. ci-devant de la congregation de l'Oratoire, & celebre prédicateur, & nommé abbé de S. Vincent du Luc, ordre de S. Benoît, diocèse d'Oleron, au mois de Fevrier 1733. reçû à la place de feu *Henri-Charles* du Cambout, duc de Coislin, pair de France, évêque de Metz, le 26. Janvier, & reçû le 12. Mars suivant.

ACADEMIE DES SCIENCES, *Voyez* SCIENCES.

ACCOLTI, (Benoît) né à Florence, &c. (On a dit dans le Diction. histor. édit. de 1725. & de 1732.) que le pape Adrien VI. lui donna l'archevêché de Ravenne. Il est sûr que ce pape ne lui donna que l'évêché de Cremone. Accolti n'eut l'archevêché de Ravenne qu'après Pierre Accolti son oncle, qui le possedoit en 1524. & après la mort d'Adrien VI. arrivée en 1523.

ACCORAMBONI, (Joseph) né dans le diocèse de Spolette, le 24. de Septembre 1674. avocat consistorial, & secretaire de la congrégation d'Avignon & de Lorette, fut choisi par le pape Innocent XIII. pour son soudataire le 9. Mai 1721. & continué dans cet emploi par le pape Benoît XIII. le 29. Mai 1724. Il fut declaré archevêque de Philippi en Macedoine *in partibus Infidelium*, le 11. Septembre suivant, & sacré le 21. du même mois dans la chapelle du palais du Quirinal par ce nouveau pape, assisté des archevêques de Corinthe & d'Embrun. Benoît XIII. le choisit pour son auditeur le 12. Juin 1726. le déclara administrateur de l'évêché d'Osimo au mois de Fevrier 1727. & l'ayant designé évêque d'Imola dans la Romagne au mois de Mars 1728. il proposa pour lui cette église dans un consistoire le 12. Avril suivant. Il le créa cardinal de la sainte église Romaine le 20. Septembre de la même année 1728, & fit la fonction de lui donner le chapeau le 23. du même mois, & celle de lui fermer & ouvrir la bouche le 15 Novembre suivant, & lui assigna en même-tems le titre presbyteral de sainte Marie, au-delà du Pont, dont il prit possession le 18. Decembre de la même année.

ACCURSE. (François) *ôtez ce nom de baptême.* On ignore celui de ce celebre jurisconsulte.

ACCURSE, (Marie-Ange) On a dit dans les éditions de 1725. & de 1732.) que cet habile critique passa trente-trois ans à la cour de Charles-Quint. *Cela n'est pas exact.* Accurse étoit encore à Rome en 1525. & Charles cessa de regner en 1555. De plus, ce sçavant fit plusieurs voyages après l'an 1525. & il ne paroît pas qu'il se soit rendu auprès de l'empereur avant l'an 1534. Il n'est pas vrai non plus qu'il ait fait un livre *touchant l'invention de l'Imprimerie;* ni qu'on eût vû plusieurs autres ouvrages de sa façon si son fils Casimir avoit vêcu plus longtems; car on ignore quand Marie-Ange mourut, ni de combien d'années son fils lui a survécu.

ACCURSE. Il y a eu un Martyr de ce nom au commencement du XIII. siécle. Il étoit de l'ordre des Freres Mineurs, & il fut envoyé par S. François avec Berard, Pierre, Ajut & Othon, religieux du même ordre, à Maroc en Afrique pour prêcher la foi de Jesus-Christ aux Mahometans. Le roi de Maroc irrité de leur zele, leur fit trancher la tête l'an 1220. Alfonse II. roi de Portugal, fit rapporter leurs corps à Conimbre; & ce fut l'exemple de ces Saints qui toucha S. Antoine de Pade, & qui l'engagea de

passer de l'ordre des Chanoines reguliers dans celui des Freres Mineurs. * Bollandus. Blondel, *vies des Saints au 16. de Janvier, page 80.*

ACELDAMA. (Editions de 1725. & de 1732.) Ce champ fut acheté pour servir de sépulchre aux pauvres, *lisez* aux étrangers.

ACEPSIMAS, anachorete. (Dans l'édition de 1725.) *on cite* Theodoret, dans son histoire intitulée: *Philothée*, ou la *vie Monastique*; *lisez*, ou *de la vie Religieuse*.

ACHAB & SEDECIAS. (Edition de 1725. & de 1732.) *rege. lisez rege.*

ACHAIE. (Editions de 1725. & de 1732.) l'Astique, *lisez* l'Attique. *Et à la fin de l'article des* Prêtres d'Achaie, *corrigez ainsi la citation de M. de Tillemont.* Tillemont, *Memoires pour servir à l'hist. Ecclef. tome I.*

ACHART, ou AICADRE. (Dans l'édition de 1725. & dans celle de 1732.) *On renvoye à* AICAIRE: ce Saint ne se trouve en aucun endroit. *Il faut suppléer à cette omission.*

ACHART, (saint) ou mieux S. AICARD ou AICAIRE, étoit d'une famille noble de Poitou. A l'âge de dix-huit ans il renonça au monde pour se consacrer à Dieu dans l'abbaye de S. Jouin. Son pere & sa mere lui ayant donné quelques terres, il en fit un don à l'église de S. Pierre de Quinçai, où S. Philbert, abbé de Jumieges, venoit d'envoyer quelques Moines. Aicard s'y retira lui-même, & sa grande pieté l'y fit établir abbé. Sa réputation y attira plusieurs saints moines du pays. Ensuite S. Philbert le fit abbé de Jumieges, qui étoit alors composée de neuf cens moines, & de quinze cens domestiques. Aicard gouverna très-saintement une maison si nombreuse, & mourut en l'an 687. âgé de soixante-trois ans. * Bulteau, *hist. de l'ordre de S. Benoit, tome 1.* Blondel, *vies des SS. au 16. de Septembre.*

ACHELOUS. (Edition de 1725.) Le nom *d'Achelous*, ainsi qu'Eustache l'a remarqué: *mettez* ainsi que plusieurs auteurs l'ont remarqué.

ACHEM, ville capitale du royaume de même nom dans les Indes occidentales. (On a dit dans l'édition de 1725.) que le roi d'Achem a été sujet de celui de Pedir; mais qu'aujourd'hui Pedir & Pacem dépendent de lui. *Il faut dire seulement*, qu'aujourd'hui Pedir dépend de lui.

ACHERI. (Dom Luc d') *On a ainsi réformé dans l'édition de 1732. les fautes que l'on avoit commises en celle de 1725. en parlant des ouvrages de ce sçavant religieux.* En 1648. (& non 1647.) il publia en un volume *in fol.* les ouvrages du B. Lanfranc, archevêque de Cantorberi, avec la chronique du Bec; la vie du B. Helluin & des quatre premiers abbés du Bec; la vie de S. Augustin, apôtre d'Angleterre; & deux traités de l'Eucharistie, de Hugues évêque de Langres, & de Durand abbé de Troarn, contre Berenger, avec des notes. La même année 1648. il donna un catalogue des ouvrages ascetiques, ou traités spirituels des Peres, & de ceux des auteurs des derniers tems qui meritent d'être lûs. Dom Jacques Remi, de la même congrégation, en a donné une nouvelle édition augmentée en 1671. En 1651. dom d'Acheri fit imprimer les ouvrages du venerable Guibert, abbé de Nogent, en un vol. *in fol.* On a réimprimé son *Spicilege* en 1723. à Paris, en trois volumes *in fol.* par les soins de M. de la Barre, qui a donné un ordre aux pieces de ce recueil, & y a ajoûté quelques notes. Le pere d'Acheri est mort le 16. d'Avril (& non le 29.) 1685. *Ajoutez aux citations qui sont à la fin de son article:* D. le Cerf, *biblioth. des auteurs de la congrégat. de S. Maur, page 1. & suiv.*

ACHILLINI, (Jean-Philothée) que l'on fait passer pour un nom supposé, (dans le Dictionaire de Moreri) est le vrai nom du frere cadet d'Alexandre Achillini celebre philosophe Averroïste, mort au commencement du XVI. siécle. Jean-Philothée étoit ami de Merlin Cocaïe, qui a parlé de lui dans sa dix-septiéme Macaronée, & dans quelques-unes des suivantes. Il étoit de Boulogne & poëte lui-même. On a de lui un poëme italien intitulé, *Viridario*, le verger: il l'acheva en 1504. & il vivoit encore en 1536. Son poëme est très-rare. C'est le titre qu'il lui a donné qui a pu tromper ceux qui, comme Goldast, lui ont attribué le songe du Vergier. Ce fameux ouvrage, dont le vrai titre est *le songe du Vergier, du Clerc & du Chevalier*, fut écrit contre les entreprises de la cour de Rome, par l'ordre de Charles-quint, à qui il est dedié. Son auteur, dont on ne convient pas encore, l'écrivit en 1370. ou même en 1374. C'est à tort que l'on en a fait honneur à Philippe de Maizieres, ministre d'état du roi Charles V. Il y a beaucoup plus d'apparence que l'on doit cet ouvrage à Jean de Vertu, de la famille de ce nom, qui étoit comme on le croit, secretaire d'état en 1316. Le nom même de Jean-Philothée Achillini sous lequel il se déguisa, pour n'être pas connu de la cour de Rome, fait beaucoup d'allusion à son nom. Philothée veut dire *ami de Dieu*: c'est le titre que l'on donnoit à S. Jean; & Achillini vient d'Achilles, dont le courage, nommé en latin *virtus*, est très-connu. Ce qui appuie fortement cette conjecture, c'est que dans un manuscrit du songe du Vergier on trouve ces mots à la fin de la table du second livre, écrits de la même main qui a écrit le tout, *ci finit la table du second livre du songe de Vertus.* Sur le plat du livre en dehors, on lit aussi ces mots: *Le livre du songe de Vertus, premier & second livre*; mais ils sont d'une autre main que le manuscrit. On croit qu'il a été d'abord écrit en latin, ou du moins traduit en cette langue, presque aussitôt qu'il a été fait. Le livre appellé *Songe du vieil Pelerin*, qui est de Philippe de Maizieres, est très-differend de celui-ci; & on y reconnoît sensiblement deux mains qui ont travaillé separément, l'un à l'un & l'autre à l'autre. *Voyez* sur ce sujet ce que M. de la Monnoie en a dit *dans ses notes sur les jugemens des Sçavans de M. Baillet, tome 6. page 501. & suiv.* & *la dissertation* de M. B..... sur *cette matiere*, & qui se trouve dans la nouvelle édition *des preuves des libertés de l'église Gallicane*, in fol. *en 1732.* où l'on a réimprimé le songe du Vergier.

ACHMET EBN ARABSCHA, celebre historien Arabe, qui vivoit au commencement du XV. siécle. Il étoit Syrien, &, comme on le croit, né à Damas. Il a fait plusieurs voyages dans lesquels il s'est acquis l'estime de plusieurs personnes du premier rang par son érudition. Ce qui a encore plus contribué à le faire connoître est son histoire de *Timur* ou *Tamerlan*, dont il étoit contemporain. Cette histoire n'est point à l'avantage de celui qui en fait le sujet, aussi ne fut-elle publiée que trente-cinq ans après la mort de Tamerlan. Jacques Golius l'a fait imprimer en arabe à Leyde l'an 1636. mais la version & les notes qu'il avoit promises n'ont point vû le jour. P. Vattier en a donné une traduction françoise en 1658. & on en trouve plusieurs morceaux traduits dans le XV. siécle de l'histoire ecclesiastique de Hottinger. Achmet a écrit encore un autre ouvrage, qu'il a intitulé *Speculum doctrinæ*; il est en vers & non imprimé.

ACHMET EBN ZUR ALABEDIN, gentilhomme Persan, né à Hispahan, vivoit dans le XVII. siécle. Il a fait un livre fort travaillé en faveur de la religion Mahometane contre la religion Chrétienne à cette occasion. Acbar, grand mogol des Indes, ayant témoigné quelque penchant pour le Christianisme, en écrivit l'an 1595. à Mathias d'Albuquerque, vice-roi des Indes, le priant de lui envoyer quelques prêtres à Agra, où il tenoit sa cour. On lui envoya trois Jesuites, Jerôme Xavier, recteur du college de Goa; Emanuel Pigneiro, & Benoît de Gois. Le prince les reçut fort bien, il fit bâtir une église pour les Chrétiens, lui accorda de grands privileges, & après sa mort arrivée en 1604. ils furent confirmés par son successeur. Achar engagea aussi Xavier à publier deux ouvrages, une *histoire de Jesus-Christ*, que Louis de Dieu a traduite en latin, & publiée avec des remarques à Leyde en 1639. & *le miroir de la verité*, qui est une apologie du Christianisme contre le Mahometisme. C'est à ce dernier qu'Achmet opposa une réfutation très-vive, qu'il intitula *le brise miroir*. Deux auteurs y ont repliqué, Bonaventure Malvasia, Franciscain de Bologne, dont la réponse parut en 1628. sous ce titre: *Dilucidatio speculi verum monstrantis*; & Philippe Quadargnolo, aussi Franciscain, dont l'ouvrage fut publié en latin en 1631. & en arabe l'an 1637. sous le titre d'*Apologie pour la religion Chrétienne*. On envoya cet ouvrage en Orient, & on le fit distribuer parmi les Mahometans.

ACIDALIUS. On a dit (dans l'édition de 1725.) qu'il a fait des notes sur les panegyriques, *ajoûtez* anciens. Le livre singulier, *de Mulieribus quod homines non sint*, qu'on lui attribue, a été imprimé à Francfort en 1595. & l'on a beaucoup écrit contre. L'auteur en donnant cet ouvrage a voulu divertir le public; & faire voir en même-tems, comme il le dit lui-même, qu'il n'y a point de sujet extravagant, qu'on ne puisse appuyer d'autorité, & en particulier, comment s'y prennent les heretiques pour tordre les écritures.

ACILIUS, (Marius Acilius Aureolus) berger de la Dace, prit le parti des armes, & fit si bien son devoir, qu'il fut fait general de la cavalerie. L'an 260. il vainquit Ingenuus sous Gallien, & la même année, selon Pollion, ou 267. selon Zonare, il entreprit de se faire déclarer empereur, lorsqu'il étoit en Illyrie. L'an 262. il battit Marcien & le fit pétir avec ses enfans. L'armée entiere de Marcien passa dans le parti d'Acilius. L'année suivante, il fit la guerre au tyran Posthume, mais il lui fournit à dessein l'occasion de se sauver, afin que la guerre ne finît pas trop tôt. Vers la fin de l'année 267. il se déclara ouvertement contre Gallien, qui l'année suivante l'assiegea dans Milan. Acilius se voyant réduit à l'extremité, écrivit une fausse lettre sous le nom de *Gallien*. Cette lettre réussit, on trama une conspiration contre Gallien, & on l'assassina devant Milan. Lorsque Claude II. succeda à Gallien, Acilius brigua son alliance: mais Claude refusa la proposition qu'il lui en fit, continua à lui faire la guerre, & le fit prisonnier dans une bataille. Claude voulut s'opposer à la fureur des soldats, mais malgré lui Acilius en fut assommé. Cependant on lui érigea un tombeau, par les soins de Claude lui-même. * Trebell. Poll. *in 30. Tyran. & in vita Gallien. & Claud.* Zonar. Aurel. Vict. Zosim. *l. 1.*

ACINDINUS (Septimius) Le fait qui se passa sous le gouvernement de ce consul, qui étoit en même-tems gouverneur d'Antioche, & qui est rapporté dans l'édition du Moreri de 1725. mérite les éclaircissemens qu'on lui a donnés en celle de 1732. Il s'agit d'un homme qu'Acindinus avoit emprisonné, pour n'avoir pas payé une livre d'or, à laquelle il avoit été taxé, & qu'il avoit menacé de faire pendre, si cette taxe n'étoit payée dans un certain terme qui fut fixé. Un homme riche ayant appris l'extremité où celui-ci se trouvoit, & qu'il n'avoit pas de quoi payer, quoique le terme prescrit fût près, alla trouver la femme de ce prisonnier, qui étoit très-belle, & lui offrit la somme que l'on demandoit, pourvû qu'elle consentît à passer une nuit avec lui. Cette femme communiqua cette proposition à son mari, & lui déclara qu'elle étoit prête de l'accepter, s'il vouloit y consentir, lui qui étoit le veritable maître de son corps, & s'il vouloit bien racheter sa vie aux dépens de sa chasteté, dont il pouvoit, disoit-elle, disposer. Le mari y consentit, & lui ordonna même d'accepter ce parti, dans la pensée (quoique fausse) qu'il n'y auroit point d'adultere dans cette action, parce que sa femme ne s'y portoit point par débauche, mais par le seul motif de le délivrer de la prison & de la mort, & qu'elle n'agiroit d'ailleurs que de son consentement & même par son ordre. La femme alla donc trouver l'homme riche, & fit tout ce que celui-ci voulut, prêtant même en cette rencontre, comme dit S. Augustin, son corps à son mari, non par rapport aux desirs accoûtumés, mais par rapport à l'envie qu'il avoit de vivre. Il est nécessaire de remarquer que S. Augustin, dans le récit qu'il fait de cette histoire, n'approuve pas l'action de la femme, ni le consentement du mari; car l'un & l'autre étoient criminels, mais seulement qu'il fait regarder cette action comme moins criminelle que si elle eût été commise par débauche. Voyez sur cela la Bibliotheque raisonnée des ouvrages des Sçavans de l'Europe, *t. 3. part. 1. pag. 68.* On y justifie solidement S. Augustin contre les fausses imputations de M. Barbeyrac.

ACOSTA. (Uriel) *Il faut changer ainsi le commencement de son article, comme on l'a fait dans l'édition de 1732.* Ce gentilhomme Portugais, né à Porto vers la fin du XVI. siécle, fut élevé dans la religion Catholique, dont son pere faisoit profession, quoiqu'issu de l'une de ces familles Juives, qui avoient eté contraintes à recevoir le baptême. On l'appliqua à plusieurs sciences, entr'autres à la jurisprudence. Il avoit d'heureuses inclinations, & il témoigna d'abord qu'il n'avoit d'autre desir que celui de vivre en vrai Chrétien. Dans cette vûe il lût avec soin l'Evangile, les livres spirituels, & ceux qui traitoient des cas de conscience. Mais son esprit trop fertile en difficultés, fut bientôt livré à de grandes inquiétudes. Le remede eût été de recourir à la priere, & de proposer ses difficultés à des personnes judicieuses & éclairées: mais il n'en crut que son imagination échauffée, & se persuadant qu'il lui étoit impossible de s'acquitter exactement de son devoir; il pensa presque desesperer de son salut. Il avoit alors 22. ans, & il étudioit en droit, & trois ans après il obtint un benefice. Ce fut vers ce même tems, que passant d'une extrémité à l'autre, il chercha à s'assurer que ce que la foi nous apprend de la vie future, n'avoit rien de réel; & malheureusement pour lui, il réussit du moins à douter de la verité, jusqu'à ce qu'enfin il fut parvenu à s'étourdir entierement sur ce qui devoit le plus l'interesser. Cependant comme il ne vouloit point être sans religion, &c. *Le reste de cet article est bon.*

ACROPOLIS. Forteresse de la ville d'Athenes. On nomma, (a-t'on dit, dans l'édition de 1725.) l'ancienne ville Necropolis: *lisez* Acropolis, c'est-à-dire, citadelle.

ACRORION, (éditions de 1725. & de 1732.) en grec ακρων ορι. *lisez:* ἀκρώριον ὄρι.

ACSERA, Ville de la Natolie. (Editions de 1725. & de 1732.) *dans les citations, au lieu de* Jean Leuyencleau; *lisez* Leunclavius, *hist. des Turcs.*

ACTARD, autrement ATTARD & ECTARD, évêque de Nantes en Bretagne, élû sur la fin de l'an 843. Ce prélat eut de grands démêlés avec le comte Lambert, qui dominoit à Nantes depuis la mort du comte Renaud, & ne le pouvant plus souffrir, il l'obligea de quitter la ville l'an 849. en le desservant auprès du roi Charles *le Chauve*, & de Nominoë qui s'étoit rendu souverain en Bretagne. Mais l'année suivante, Nominoë qui se révolta cette année-là entierement contre Charles, se fit couronner roi, se rendit maître de Nantes, dont il ruina les portes & les murailles, chassa Actard lui-même, & fit sacrer en sa place Gislard, autrement Gisloard. Actard fut rétabli en 855. par Erispoë fils de Nominoë, & Gislard fut contraint de se retirer à Guertande, mais il retint dans son obédience la partie du diocèse qui forme aujourd'hui l'Archidiaconé de la Mée, malgré la sentence que les évêques avoient prononcée, qui le condamnoit à vivre enfermé dans les cloitres de S. Martin de Tours, mais qui ne fut point executée. Actard lui-même fit peu de séjour à Nantes. Salomon roi de Bretagne, successeur d'Erispoë, ne le laissa pas long-tems en repos, ce qui n'empêcha pas ce prélat d'être consideré & favorisé du pape & du roi de France. Il eut successivement l'administration de Chartres & de Terouane, fut honoré du *Pallium* dans le tems qu'il étoit évêque sans siége; & enfin fut transferé à Tours l'an 871. Hincmar de Reims, dit qu'il retint en même-tems les deux évêchés, celui de Nantes & celui de Tours, l'un en titre & l'autre en commande: mais Hincmar s'est trompé, & l'on voit par la chronique de Nantes qu'Actard ne retint que l'évêché de Tours. Ce prélat, au reste, est le premier évêque de Nantes, qui ait changé de siége. C'étoit un homme d'esprit, remuant, ambitieux, très-capable de conduite & de faire réussir une affaire importante: mais ces qualités qui auroient fait un bon ministre, ne formerent pas un bon évêque. Il réordonnoit ceux que Gislard avoit ordonnés. Le pape Nicolas I. à qui le roi Salomon en porta ses plaintes, répondit qu'il n'approuvoit pas cette conduite. Les Normands pillerent plusieurs fois la ville de Nantes, durant ces tems-là. Actard même fut mis aux fers, & courut risque de sa vie, parmi ces barbares. * Travers, *hist. abreg. des Ev. de Nantes, au t. 7. 2. part. des mem. de Litt. & d'Hist. p. 345. jusqu'à 349.*

ACTE. (Edition de 1725.) partie du poëme Dragmatique, *lisez* Dramatique.

ACTE de foi. (Edition de 1725.) *Relat. hist.* &c. *lisez* Dellon, *Relat. hist. de l'inquisition de Goa.*

ACTION *de Compagnie*; c'est une partie ou égale portion d'interêt, dont plusieurs jointes ensemble, composent le fonds capital d'une compagnie de commerce. Ainsi une compagnie qui a trois cens actions de mille livres chacune, doit avoir un fonds de trois cens mille livres, ce qui s'entend à proportion, si les actions sont reglées plus haut ou plus bas. On dit qu'une personne a six actions dans une compagnie, quand il contribue six mille livres au fonds capital, si chaque action est de mille livres. Les actions des compagnies de commerce haussent ou baissent suivant que ces compagnies prennent faveur ou perdent de leur crédit. Peu de chose peut causer l'augmentation ou la diminution des actions; il ne faut souvent qu'un faux bruit d'un naufrage, ou d'un heureux passage des vaisseaux, d'une rupture ou d'une paix prochaine entre les Puissances, &c.

ACTIONS des Indes en France. L'an 1718. on établit avec privilege & sous la protection du roi, une compagnie des Indes, qui devoit principalement faire son commerce dans la Loüisianne, & sur la riviere de Mississipi. On pouvoit avoir des actions de cette compagnie, (dont chacune étoit de cinq cens livres) pour de certains papiers dont le public étoit surchargé, & qui perdoient jusqu'à soixante & dix pour cent: la compagnie cependant les reçut en plein. La protection que le roi accorda à cette compagnie, avoit été obtenue par Jean Law, soutenu du crédit de feu M. le duc d'Orleans, alors régent du royaume. M. Law étoit Ecossois, de famille bourgeoise. Il avoit déja proposé aux gouvernemens d'Angleterre & de Hollande, de faire circuler du papier au lieu d'argent. Se trouvant à Paris, le duc Regent, connoissant son habileté dans les finances & sa pénetration, s'en servit pour rétablir celles de France. Law fit si bien que dans tout Paris on ne s'entretenoit que des grands avantages que l'on esperoit tirer de cette compagnie. C'est ce qui en fit augmenter le crédit si rapidement, & le prix des actions, que par un exemple inoui, & que la posterité aura peine à croire, elles monterent en moins de six mois jusqu'à dix-neuf mille pour cent. Presque tout le monde voulut être actionnaire, & l'on a vû des gens de rien, qui ont gagné en peu de jours un million & davantage. Mais à la fin, les billets de banque tomberent dans le discredit, & les actions eurent le même sort. Law qui avoit été l'inspecteur general de la compagnie des Indes fut renvoyé, & obligé de sortir du royaume. On trouve son portrait au naturel & celui de son systême dans le second volume des lettres Persanes, *pag. 292. & suiv.*

ACTIONS du Sud (d'Angleterre.) La fureur des actions n'étoit pas encore éteinte en France, lorsque la même manie s'empara des Anglois, & les fit négocier en actions de la mer du Sud. L'affaire commença à Londres comme à Paris, par des idées vagues & generales, sans que personne connût le moindre fondement du gain qu'on devoit faire. Les directeurs mirent tout en œuvre pour échauffer les esprits. Ils réussirent, & les actions monterent dans peu de mois jusqu'à mille pour cent. Ce fut là leur plus haut periode: elles tomberent peu après avec rapidité, & revinrent à leur ancien prix. Ces actions produisirent à peu près les mêmes effets que celles de Paris, avec cette difference, que lorsque les esprits furent plus tranquilles, on accusa les directeurs devant le parlement, & on les convainquit d'infidelité, de fausseté & de malversation: mais la plûpart s'étoient retirés hors du royaume. Leurs actions & leurs autres biens furent vendus publiquement, & employés à réparer en partie le dommage qu'ils avoient causé à toute la nation.

ACTIONS de Hollande. Dans le tems que les actions de France étoient presque anéanties, & que celles d'Angleterre étoient au plus haut point, dans le mois de Juin 1720. il s'éleva subitement à Roterdam une compagnie d'*assurance*, dont le fonds étoit de douze millions de souscriptions. Quoique son établissement fût fort ambigu, elle trouva néanmoins d'abord dans une seule matinée pour vingt-quatre millions de souscriptions. Il falloit même avoir de fortes recommandations pour être du nombre des souscripteurs. Ces actions prirent tellement faveur en naissant, que le lendemain de leur établissement elles se coucherent à cent quatre-vingt-six. A peine ce bruit fut-il répandu dans les villes de Hollande & dans les autres provinces, que chacun forma une compagnie semblable, & des actions plus ou moins considerables, selon leurs forces. Chacune de ces compagnies se proposa un plan particulier: l'une vouloit construire des vaisseaux; l'autre établir des manufactures; celle-ci aller à la découverte de quelques nouveaux pays, &c. mais la chûte du Sud en Angleterre, entraîna toutes ces nouvelles compagnies de Hollande, après avoir duré environ six mois seulement. La plûpart rendirent l'argent aux souscripteurs: celle de Roterdam & quelques autres, continuerent à un prix médiocre. Les actions d'Orient & d'Occident qui étoient montées les premieres à douze cens dix pour cent, & les dernieres à six cens, revinrent à leur ancien prix. Ce commerce avoit rempli la Hollande de desordres, & en particulier la ville d'Amsterdam. Dans les années 1634. 1635. 1636. 1637. on avoit negocié presque avec la même fureur en *Tulippes*, dans la plûpart des villes de Hollande.* *Mem. du tems. Lett. Pers. à l'endroit cité.*

ACTUARIUS, celebre medecin Grec. *On n'a parlé que de ses ouvrages dans le dictionaire Historique: on n'a rien dit de sa personne qui merite d'être connue.* Il pratiqua la medecine à Constantinople, & fut premier medecin de l'empereur, mais on ne peut assurer quel étoit cet empereur. Il composa ses six livres de la methode qu'on doit observer dans les cures, pour l'usage du grand chambellan, qui fut envoyé en ambassade dans le Nord. Jean-Albert Fabricius s'est trompé en prétendant que ce fut Actuarius lui-même qui fut chargé de cette ambassade. Il est le premier auteur Grec qui ait parlé ou donné la description des purgatifs doux, tels que sont la *casse*, la *manne*, le *sené*, les *mirabolans*, &c. Quoiqu'il ait eu connoissance de quelques medecins Arabes, cependant il ne traite d'aucune maladie dont ceux-ci ayent parlé. On ne sçait pas au juste en quel tems cet auteur a vêcu. Plusieurs le placent dans l'onziéme siécle; d'autres dans le XII. Lambecius le fait descendre jusqu'au commencement du XIV. mais les preuves sur lesquelles il se fonde, sont sans solidité. M. Freind les a bien réfutées dans son histoire de la medecine, *premiere part. p. 153.* Cet auteur croit qu'Actuarius a vêcu sur la fin du XIII. siécle, sous le pontificat de Nicolas III. qui mourut en 1280. & sous le regne de l'empereur Michel l'Ange.* *Voyez* Freind, *à l'endroit cité.*

ACUNA. (Christophle de) (Edition de 1725.) On a publié à Paris en 1682. une traduction françoise de la relation que ce Jesuite a faite de la riviere des Amazones. *Ajoûtez, comme en 1732.* que cette traduction est de Marin le Roi de Gomberville de l'academie françoise, & en quatre volumes *in-12.*

ACZIB, ou ECDIPPE, ville dans les confins de la tribu d'Aser, éloignée, selon Eusebe & S. Jerôme, de neuf milles de Ptolemaïs du côté de Tyr, & de douze, suivant l'Itineraire Jerosolimitain. Ce lieu s'appelle aujourd'hui *Zib*, Les Juifs disent que cette place fut les limites de la terre d'Israël, depuis le retour de Babylone, & que tout ce qui étoit au-delà, vers le septentrion, porta le nom de Galilée des nations. Aser ne put pas chasser les habitans d'Aczib.* *Juges, 1. 31. Josué, 19. 29.* Relandi *Palestina, l. 3.*

ADALARIC, duc d'une partie de la Gascogne. Ce prince étant encore fort jeune, lorsque Loup II. son pere, duc de Gascogne, fut pendu par ordre de Charlemagne, qu'il avoit trahi, & dont il avoit défait une partie de l'armée dans la vallée de Roncevaux, ne fut point enveloppé dans la disgrace de son pere. Charlemagne ayant confisqué le duché de Gascogne, donna en fief à Adalaric, pour son entretien la partie de ce duché la plus voisine des Pyrenées, entre autres la Bigorre, le Bearn, & la basse Navarre; c'étoit en 778. Adalaric n'en fut pas plus reconnoissant. Il fut à peine en âge de porter les armes, que soit pour venger la querelle de ses ancêtres, dépouillés du duché d'Aquitaine par la famille de Charlemagne, soit pour quel-

qu'autre motif que nous ignorons, il se mit à la tête de ses sujets, & commit diverses hostilités. Louis fils de Charlemagne, convoqua l'assemblée generale du royaume d'Aquitaine, dans le dessein de faire punir severement le coupable. Adalaric ayant éxigé & reçu des ôtages pour sa propre sûreté, avant que de comparoître, se trouva à l'assemblée, où il tâcha de justifier sa conduite. On eût bien voulu le punir selon qu'il le méritoit, mais la crainte qu'eut la diete, que les Gascons sujets de ce duc, ne fissent mourir les ôtages qu'on lui avoit donnés, le sauva, & il fut renvoyé absous & chargé même des presens du roi d'Aquitaine. C'étoit en 788. Deux ans après, Charlemagne mécontent de ce jugement, soumit l'affaire d'Adalaric à un nouvel examen à Wormes, dans une diete generale de la nation, & Adalaric qui y comparut, n'ayant pu répondre à tous les chefs d'accusations formés contre lui, fut proscrit & condamné à un éxil perpetuel. Les Gascons qui lui étoient fort attachés, irrités de cette condamnation, reprirent les armes, & Guillaume duc de Toulouse, ayant peu de tems après pacifié toutes choses, une des conditions de la paix fut le rétablissement d'Adalaric dans le duché de Gascogne. Ce duc demeura quelques années dans la fidelité qu'il devoit à Louis *le Débonnaire*; mais enfin, las de se contraindre, il excita encore ses sujets à la révolte. Louis informé du complot, lorsqu'il étoit prêt à éclater, se mit en marche à la tête de son armée, & arriva à Dax sur la frontiere de ces peuples. Les principaux d'entre les conjurés ayant refusé de venir le trouver, selon l'ordre qu'il leur en fit donner, avec assurance de leur pardonner, il s'avança dans le pays, où il ravagea tous les biens des rebelles & détruisit leurs habitations. Les Gascons à l'extremité demanderent pardon & l'obtinrent. Mais Adalaric attaqua Louis dans des défilés, pendant que ce prince repassoit les montagnes après son retour de Pampelune; cette attaque fut malheureuse; ses troupes rebelles furent ou mises en fuite ou tuées, & lui même périt dans ce combat, avec Centulle son second fils. D'autres disent qu'Adalaric fut pris & pendu sur le champ de bataille. Louis usa de clemence envers Scimin, fils aîné d'Adalaric, & envers Loup Centulle, son petit-fils, & leur accorda le duché de Gascogne, qu'ils partagerent entre eux. C'étoit l'an 812. * *Hist. gener. du Langued. par* DD. Vaisset, & de Vic, *Bened. l. 9. passim.*

ADALGISE, François de nation, moine du couvent de S. Theodoric du Mont-Or à Reims, fleurit vers l'an 1150. Il écrivit l'histoire des miracles de S. Theodoric, abbé de Reims, par l'ordre des PP. du couvent, ausquels il dédia son ouvrage qui se trouve dans les siécles Benedictins du P. Mabillon, *siécle 1. p. 622.* Voyez aussi Cave, *de script. Eccles.*

ADAM, (Jean) Jesuite. La traduction que ce pere fit des hymnes de l'église en vers françois, pour l'opposer à celles que M. de Saci avoit aussi traduites en vers, & que l'on a mises dans les heures, connues sous le nom d'*heures de Port-Royal*, fut critiquée: (c'est ainsi qu'on l'a dit dans les Editions du Dictionaire de 1725. & de 1732.) *ajoûtez* que cette critique qui est de Guillaume le Roi, abbé de Haute-Fontaine, sous le nom *de la Tour*, a été imprimée *in* 4°. à Paris en 1651.

ADAMI, ville de la tribu de Nephtali: quelques-uns lisent *Adami Nekeb*, en joignant le nom qui suit; mais les Talmudistes & les Septente en font deux villes. * *Josué*, *19. 33.* Relandi *Palest.*

ADAMI, (Tobie) celebre jurisconsulte d'Allemagne. Dès sa jeunesse il témoigna beaucoup de penchant pour l'étude, & l'an 1611. il voyagea en Grece, en Syrie, & dans la Palestine, & s'en retourna par Malte en Italie. Il s'arrêta pendant huit mois à Naples, pour profiter de la science & des talens de Campanella, qui y étoit prisonnier, & pour qui Adami avoit une estime singuliere. Campanella de son côté lui communiqua tout ce qu'il sçavoit, & lui remit plusieurs de ses manuscrits, afin qu'il les fît imprimer. Adami a publié en effet *Philosophia realis*, *Prodromus Philosophiæ Campanellæ, de Magia, lib. IV.* & plusieurs autres ouvrages de ce sçavant. Il fut ensuite conseiller à la cour du prince de Weimar & mourut le 29. Septembre 1643. * Witte, *Biogr.*

ADAMITES, heretiques, *voyez* PICARDS.

ADDISON, (Joseph) poëte Anglois, fils de Lancelot Addison, chapelain du roi d'Angleterre, & doyen de Litchfied, né en 1671. & mort en 1719. ne s'est pas seulement distingué par ses poësies & par ses autres ouvrages, mais encore par les négotiations qu'il a conduites en France pour la derniere paix. Il n'a écrit qu'en latin & en anglois, mais il a beaucoup écrit. Etant encore à Oxford, où il avoit été envoyé pour prendre le degré de Maître-ès-arts, il écrivit ses *poëmes latins*, qui furent publiés dans le recueil connu sous le titre de *Musa Anglicana*. Le poëme qu'il fit à l'honneur de Guillaume III. en 1695. lui valut de ce prince une pension de 300 livres sterling. Ses autres poësies sont: *la paix de Ryswich; la Résurrection*, description d'un tableau; Ode à M. Burnet, sur la *théorie sacrée de la terre*, que celui-ci avoit composée: Odes à M. Hannes. *La description du barometre*; *les Marionettes; le combat des grues & des pygmées*. Toutes ces poësies sont en latin, & ont été imprimées dans un vol. *in* 8°. chez Curl, avec les traductions de plusieurs de ces pieces, faites en anglois par differentes personnes: on trouve à la fin de ce recueil une dissertation latine de M. Addison sur les plus illustres poëtes Latins. On a du même auteur en anglois, les pieces suivantes: *Poëme sur la campagne de 1704; Caractere des poëtes Anglois; Poëme à M. Dryden sur ses traductions; Ode pour la fête de sainte Cecile; Traduction d'une partie du troisiéme livre de l'Eneide; Traduction de quelques livres des Metamorphoses; Poëme sur Myladi Manchester*; *Caton*, tragedie representée en 1712. Elle a été traduite en François, par M. Boyer, & imprimée à Amsterdam en 1713; *Lettres en vers à la princesse de Galles*, en lui envoyant la tragedie de Caton; *Lettre en vers au chevalier Kneller, sur le portrait du Roi George*, que Kneller avoit peint. Cette lettre a été traduite en beaux vers françois par Jean Delage, & imprimée dans la biblioth. Angl. *t. 6. 2. part. art. 6.* Delage est le même qui a donné en vers françois en 1717. *l'essai sur la critique*, imité de l'anglois, de M. Pope; *L'opera de Rosamonde*; le livre connu sous le nom de Frecholder, c'est-à-dire, *le sujet libre*, ou *celui qui possede un franc fief*, & quantité de feuilles volantes du *Babillard*, du *Spectateur*, du *Tuteur* ou *Curateur*; Poëme à l'honneur de Guillaume III; *Lettre écrite d'Italie en 1701. à Milord Halifax.* Les remarques sur *le Paradis perdu*, poëme anglois de Milton, tirées du Spectateur, nombre 267. sont de M. Addison, & se trouvent traduites en françois par M. Dupré aujourd'hui maître en la chambre des comptes de Paris, à la tête de l'excellente traduction du Paradis perdu, par le même M. Dupré. M. Addison a donné encore un quatriéme volume du *voyage d'Italie de Misson*, qui contient d'excellentes remarques, & beaucoup de traits d'érudition, qui sont toutes de M. Addison lui-même. * *Mem. du tems. Mercure de* Juin 1731. *premier volume. Biblioth. Angl. t. 6. prem. part. p. 213.*

ADELAIDE, fille de Raoul roi de Bourgogne, & femme de l'empereur Othon premier; *ajoûtez à l'article que l'on a donné de cette princesse en 1725. & 1732.* Qu'il y a bien des auteurs qui mettent sa naissance en 925. & lui donnent 75. ans de vie. C'est en particulier le sentiment du P. Betaut, Jesuite, auteur du livre intitulé: *Le Theologien dans les conversations*, à la fin duquel on trouve une histoire d'Adelaïde, écrite avec élegance, comme le reste de l'ouvrage. On a mis cette princesse au nombre des Saintes.

ADELAIDE, ou ALIX de France. (Editions de 1725. & de 1732.) *Dans les citations, au lieu de:* Orderic. Vitalis, *lisez* Orderic Vitalis: c'est le nom d'un même historien.

ADELARD, abbé de Corbie. (Il est dit dans les éditions de 1725. & 1732.) qu'il fut relegué l'an 815. dans l'abbaie d'Here: *il faut* 814. *On ajoûte*, que trois ans après il fut rappellé, il ne le fut que sept ans après. Voyez le *tome second des ann. de l'ordre de S. Benoit, page 421. & 464.*

ADHEMAR, (Edition de 1725.) cardinal, &c. Martin V. l'envoya, *dit-on*, Legat en Arragon, contre l'antipape Pierre de la Lune: *il faut dire:* Pierre de Lune.

ADLZREITER (Jean) de Tettenweiss, fameux historien, & jurisconsulte. Il étoit chancelier en Baviere, &

s'est rendu celebre par son livre intitulé: *Annales Bojica Gentis*, dans lequel il donne l'histoire de Baviere, depuis son commencement, jusqu'en 1550. c'est-à-dire, jusqu'à la mort de l'empereur Maximilien. Il y en a qui disent que Adlzreiter n'a fait que prêter son nom, & que le Jesuite Wassuss, ou Jean Ferreaux, Lorrain de nation, est le veritable auteur de ce livre; ce qui rend cette opinion vraisemblable, c'est que l'auteur interpréte mal toutes les démarches que Louis de Baviere a faites à l'égard du pape, quoique Aventinus & Herwartus ayent assez bien défendu ce prince. Adlzreiter a publié encore: *Assertio electoratus Bavarici pro Maximiliano, nec non tota Guillelmiana Bavarica stirpe, contra vindicias Palatinas Joan. Joachimi à Rusdorff*. * Leibnitz, *in præfat. ad Adlzreuter*. Gundling, *præf. ad Aventin*. Oldenburg, *ad instrum. pacis*.

ADON, Archevêque de Vienne en Dauphiné. Il mourut, (dit-on dans les Editions du Dictionaire de 1725. & de 1732.) le 16. de Decembre 874. *il faut* 875. La chronique d'Adon se trouve dans les bibliotheques des Peres, données par Laurent de la Barre, & Marguarin (& non Marguerin) de la Bigne.

ADORAM, ou HADORAM, fils de Joktan & petit-fils d'Heber. Les Septante le nomment Odorra. Bochart met les descendans d'Adoram dans l'Arabie, près du détroit d'Ormus & du golphe Persique. Pline y place les Drimates qu'on peut faire venir d'Adoram. Le dernier promontoire de l'Arabie vers la Perse est nommé *Chorodamum*, qui a aussi quelque conformité avec Adoram. D. Calmet croit qu'on peut mettre Adoram dans la Mesopotamie. Il se fonde sur ce que Polybe place une ville du nom de Dura dans la Mesopotamie, & Ammien une autre sur le Tygre dans l'Assyrie. * *Genes. 10. v. 27*. Calmet, *comm. sur la Gen*.

ADORAM, ou HADORAM, ou JORAM, fils de Tohu, roi de Hamath, fut envoyé par son pere pour féliciter David de la victoire qu'il avoit remportée sur Adarezer, roi de Soba, leur ennemi commun, & pour lui offrir des vases d'or, d'argent & de cuivre, que David accepta & qu'il consacra à Dieu. * II. *des Rois, 8. v. 9. 10. 11*. I. *Paralipom. 18. v. 10*.

ADORATION. C'est une des manieres d'élire les Papes: mais elle n'est pas ordinaire. L'élection par adoration se fait lorsque les cardinaux vont subitement, & comme entraînés par un mouvement extraordinaire à l'adoration d'un d'entre eux, & le proclament Pape. Il y a lieu de craindre, dans cette sorte d'élection, qui se fait par la voie de l'inspiration, que les premiers qui se levent n'entraînent les autres, & ne soient cause de l'élection d'un sujet auquel on n'auroit pas pensé. D'ailleurs, quand on ne seroit point entraîné sans réflexion, on se joint pour l'ordinaire volontairement aux premiers, de peur que si l'élection prévaut, on n'encoure la colere de l'élu. Lorsque le Pape est élu on le place sur l'autel, & les cardinaux se prosternent devant lui, ce qui s'appelle aussi *l'adoration du Pape*, quoique ce terme soit fort impropre, l'action des cardinaux n'étant qu'une action de respect. **Hist. des Concl.* Furet, *diction*.

ADRETS, (L'article du baron des ADRETS est renversé dans l'édition de 1725.) *Après ces mots*, il poussa ses exploits jusqu'en Provence, *il faut aller 12. lignes plus bas*: Il étoit transporté, &c. *& après ce mot* représailles, *il faut revenir à ce qu'on a laissé*. Tout cela est rétabli dans l'édition de 1732.

ADRIEN II. pape. *Il faut ôter ce qui est dit de cet article dans l'édition de 1725*. qu'Hincmar eut les yeux crevés, &c.

ADRIEN V. (Edition de 1725. dans les citations,) Martin. Polonus. *lisez* Martin Polonus. C'est un même auteur.

ADRIEN VI. *Ajoûtez* que ce pape jouit du pontificat de Rome, un an, huit mois & six jours.

ADRIEN (Ælius) empereur. (Edition de 1725.) Quadrat & Aristide lui presenterent des livres en faveur de la religion Chrétienne: *ajoûtez* qu'il ne reste plus que quelques fragmens de ces apologies.

ADRIEN, auteur du VI. siécle (Editions de 1725. & de 1732.) On dit que Cassiodore le cite dans ses lettres divines; *il faut dire*, dans ses leçons divines. *A la fin au Supplément*, *lieu de* Cassiod. *epist. divin. lisez* Cassiod. *lection, divin*.

ADRIEN, abbé du monastere de Nerid n.... fut établi abbé du monastere de S. Pierre de Cantorberi, vacant par la cession de Benoît de *Biscop*. C'est ainsi qu'on s'est exprimé en 1725. *mais il faut dire, comme en 1732*. Benoit Biscop.

ÆRSENS, (François) seigneur de Sommersdick & de Speyck, ministre d'état dans les Provinces-Unies des Pays Bas. Il etoit fils de Corneille Ærsens, secretaire d'état, & avoit été élevé en partie par les soins du celebre Duplessis Mornai. Dès qu'il fut en âge d'être employé, Jean Oldenbarnevelt, qui pouvoit tout alors dans les Provinces-Unies, l'envoya en France avec le caractere d'agent. Il y eut occasion de se lier avec les principaux ministres d'Henri IV. les Villeroi, les Silleri, les Roni, les Jeannin, &c. & il en fut generalement estimé. Il eut peu après le titre d'ambassadeur, & fut le premier de ce caractere qui parut à la cour de France, de la part des Provinces-Unies. Il fut encore employé à plusieurs affaires importantes dans les cours d'Allemagne & d'Italie. Il a été ambassadeur extraordinaire en France & en Angleterre, & a donné partout de grandes preuves de sa capacité: il est mort dans un âge fort avancé, & a laissé un fils, qui a été connu sous le nom de *M. de Sommersdick*. Ce fils a été commandant de Nimegue, & colonel d'un régiment de cavalerie. Il laissa deux fils, dont l'aîné (*François*) seigneur de la Plaat, se noya en passant d'Angleterre en Hollande, après avoir voyagé par toute l'Europe pendant huit ans. Le second étoit CORNEILLE de Sommersdick, colonel dans les troupes Hollandoises, & commandeur de Surinam, où il fut assassiné l'an 1688. par la garnison, qui s'étoit revoltée. Il a laissé plusieurs enfans. * Wiquefort, *ambass* Bayle, *dict. critique*.

ÆSTYES, ou ÆSSYÉS, peuples qui demeuroient entre le Weixel & le golfe de Finlande, où sont aujourd'hui la Prusse & la Livonie. Selon Tacite, leurs mœurs & leur habillement étoient les mêmes que chez les Suedois, & leur langue approchoit beaucoup de celle des Bretons. Ils parcouroient les mers, & étoient les seuls qui recueillissent l'ambre jaune. Emmeric, roi des Goths les subjuga par sa prudence, au rapport de Jornandés. Ils furent entierement exterminés dans la suite par les Sarmates. * Tacit. *in German*. Jorn. *de reb. Get. c. 25*. Cluvier, *Germ. antiq*.

ÆTES, ou ÆTA, roi de Colchide, fils du Soleil & de Persa, fille de l'Ocean, selon la fable. Il étoit pere de Medée, de Calciope & d'Absyrte. Phryxe, fils d'Athamas, lui donna la toison d'or à garder; mais Jason la lui enleva avec Medée sa fille, & le chassa de son royaume qu'il lui rendit, lorsqu'il fut fort âgé. * Apollon. & Valer. Flacc. *in Argon*.

ÆTIUS, auteur celebre de la fin du V. siécle, & du commencement du VI. a beaucoup écrit sur la chirurgie. Il étoit originaire d'Amida dans la Mesopotamie, & fit ses études à Alexandrie. Il y a tout lieu de croire qu'il étoit Chrétien, ce qui peut être la raison qui l'a fait confondre plusieurs fois avec l'Arien Aëtius d'Antioche, qui vivoit sous le regne de Julien. L'Aëtius dont nous parlons est appellé dans quelques manuscrits, *Comes obsequii*, c'est-à-dire, (chef de ceux qui étoient de la suite de l'empereur,) & peut-être de ses fourriers. Nous trouvons dans ses ouvrages plusieurs circonstances particulieres de la pharmacie des Egyptiens; & il paroît être le premier auteur Grec parmi les Chrétiens, qui nous ait donné quelques échantillons de ces remedes prétendus composés de paroles & de charmes, qui avoient si fort la vogue parmi les anciens Egyptiens. Il a recueilli une grande quantité de remedes, & en particulier de ceux qui avoient été en plus grande réputation; & il en tourne plusieurs en ridicule. Il est le premier, après Leonide, qui ait parlé des *Dracunculi*, sorte de vers qui s'engendrent le plus ordinairement aux jambes, & quelquefois dans les parties musculeuses des bras & des côtés. Aëtius n'a composé ses ouvrages que vers la fin du V. ou même au commencement du VI. siécle; car non-seulement il cite S. Cyrille d'Alexandrie, qui mourut l'an 444. mais encore Pierre, premier medecin de Theodoric. *Freind, *hist. de la Medecine, part. 1. p. 240. &c*.

AGAMEMNON, fils d'Atrée, &c. *Dans l'édition de 1725. on cite* Hesiodote *dans cet article : c'est* Herodote *qu'il faut lire.*

AGDE. *Concile d'*Agde. Une des marques du ménagement qu'Alaric, roi des Goths, eut, quoiqu'Arien, pour les Catholiques, est la liberté qu'il laissa aux évêques dans les états qu'il possedoit dans les Gaules, de s'assembler en Concile. Un des plus celebres est celui qu'ils tinrent à Agde dans l'Eglise de S. André, au commencement de Septembre de l'an 506. la vingt-deuxiéme année du regne d'Alaric. Tous les évêques qui y assisterent, ou en personne, au nombre de vingt-quatre ou vingt-cinq, ou par leurs députés au nombre de dix, étoient sujets de ce prince, d'où on peut juger aisément de l'étendue de sa domination dans les Gaules. S. Cesaire d'*Arles* présida à ce concile en qualité, sans doute, de vicaire du pape dans les Gaules; les métropolitains de Bourdeaux, d'Eause & de Bourges y assisterent en personne, & ceux de Narbonne & de Tours par procureur. Tous les évêques de la Narbonnoise premiere y souscrivirent aussi avec le prêtre Anilius, que Caprarius métropolitain de Narbonne y envoya à sa place. Les évêques étoient, Heraclien de *Toulouse*, Sophrone d'*Agde*, Sedat de *Nismes*, Materne de *Lodéve*, & Probatien d'*Usés*. On n'y voit pas la souscription de l'évêque de Beziers, dont le siége étoit peut-être vacant, à moins qu'il ne soit designé sous le nom de *Pierre*, évêque de *Palatio*, qui souscrivit à ce concile, & dont le nom du siége nous est inconnu. Il est fait mention en effet dans plusieurs chartes du XI. siécle, du lieu appellé *Palatio* au voisinage de Beziers. D'autres prétendent que ce Pierre étoit évêque de Limoges. On ne trouve pas non plus parmi les souscriptions de ce concile, celles des évêques de Carcassone, de Maguelonne & d'Elne, parce que ces villes n'étoient point encore alors épiscopales. Parmi les évêques de l'Aquitaine premiere qui assisterent à ce concile, on voit la souscription de Sabin d'*Albi*, & celle d'Optimus diacre, envoyé par Leontius de *Gevaudan*. Les prélats délibererent dans ce concile sur la discipline ecclesiastique, sur l'ordination des clercs & des évêques, & sur plusieurs autres matieres qui firent le sujet de quarante-huit canons, parmi lesquels on voit entr'autres l'origine des benefices ecclesiastiques. On regla la maniere d'administrer le batême aux Juifs qui se convertissoient à la foi, & l'on défendit aux Chrétiens d'assister à leurs festins; ce qui prouve que les Juifs étoient déja alors établis dans nos provinces. On a joint depuis aux quarante-huit canons du concile d'Agde, vingt-cinq autres que l'on croit tirés des conciles que l'on tint dans la suite. Les peres de ce concile après avoir ordonné par leur dernier canon que, conformément à l'ancienne discipline, on assembleroit tous les ans un concile, en indiquerent un à Toulouse pour l'année suivante; les évêques d'Espagne sujets d'Alaric devoient y être appellés; mais les troubles qui suivirent de près l'indiction de ce nouveau concile, en empêcherent sans doute la tenue. * Voyez *les édit. des Conc. du P.* Labbe, de Sirmond, &c. *L'hist. generale du Languedoc*, par les PP. Benedictins, *liv. 5. année 506.*

AGENS de change & de banque, sont des officiers établis dans plusieurs villes de commerce pour le faciliter entre les marchands. On les nomme aussi *Courtiers* à Paris, & en d'autres villes de France. Mais pour eux ils ne prennent plus ce nom, depuis qu'ils ont acquis par un arrêt le titre d'*Agent de Change & de Banque*. Ils furent créés à titre d'office par Charles IX. en Juin 1572. Le nombre en fut fixé par Henri IV. en 1595. Il a fort varié depuis. Ils font un corps qui élit ses syndics. En Provence on les appelle *Censals*. Leur droit est un quart pour cent, dont la moitié est payable par celui qui donne son argent, & l'autre par celui qui le reçoit, ou qui en fournit la valeur en lettres de change. Dans les villes où ils ne sont pas établis en titre d'office, ils sont choisis par les consuls, maire & échevins, devant lesquels ils prêtent le serment. Les Agens de change ne peuvent être banquiers, & ne peuvent porter bilan sur place. Ils doivent, par l'ordonnance de 1673. avoir un livre paraphé d'un consul, cotté & numeroté. * *Dictionaire de* Furetiere.

AGENS generaux du clergé : ce sont ceux qui sont chargés des affaires du clergé de l'église Gallicane. Il y en a deux : ils sont au conseil toutes les affaires de l'église. On les change de cinq ans en cinq ans, & à chaque assemblée du clergé, si elle le juge à propos. Les assemblées du clergé ayant été reglées sous Charles IX. on laissoit à la suite de la cour, après qu'elles étoient finies, des personnes qui prenoient soin des affaires, à qui on donnoit le nom de syndics; mais en 1595. on établit des agens fixes avec un pouvoir bien plus étendu; & on regla 1°. leurs gages; 2°. qu'ils seroient nommés alternativement par les provinces : sçavoir l'un par celles de Lyon, Sens, Ambrun, Reims, Vienne, Rouen, Tours; & l'autre par celles d'Auch, Arles, Narbonne, Bourges, Bourdeaux, Toulouse, Aix; 3°. que ceux que l'on nommeroit seroient actuellement prêtres, qu'ils posséderoient un benefice payant decimes dans la province. Les agens generaux ont droit de *committimus*. * *Diction. de* Furetiere.

AGENT est une personne au service d'un prince ou d'une république, qui veille sur les affaires de son maitre afin qu'elles soient expediées. Les agens n'ont point de lettres de créance, mais simplement de recommandation. On ne leur donne pas audience comme aux envoyés ou aux résidents, mais il faut qu'ils s'adressent à un secretaire d'état, ou à tel autre ministre chargé de certaines affaires : ils ne jouissent pas non plus du privilege que le droit des gens donne aux ambassadeurs, aux envoyés & aux résidents. * *Dictionaire de* Furetiere.

AGILE ou AILE, premier abbé de Rebais en Brie. (Dans les éditions du Dictionaire de 1725. & de 1732.) on dit qu'il étoit abbé vers l'an 642. sous le regne de Dagobert : *il falloit dire* sous Clovis II. Dagobert étoit mort le premier Janvier 638. *Cet article est aussi répeté à* AYLE.

AGILMAR, archevêque de Vienne, succeda (dit-on dans les éditions de 1725. & de 1732.) à Bernard en 852. *il faut lire* en 842.

AGLIBOLUS, faux dieu des Syriens. *Dans cet article de l'édition de 1725. on cite* les Carthes, peuples de Mesopotamie, *il faut lire* les Carrhes.

AGNATION : c'est, selon le droit Romain, le lien de consanguinité entre les mâles descendans de même pere; comme cognation est le lien de parentage entre les mâles & les femelles descendans du même pere. Il y avoit cette difference entre la cognation & l'agnation, que la premiere étoit le nom universel sous lequel toute la famille, & les *Agnati*-mêmes étoient renfermés, & que la seconde étoit une espece particuliere de cognation, qui ne comprenoit que les descendans par le sexe masculin. Par la loi des XII. Tables, les femmes étoient appellées à succeder avec les mâles, selon leur degré de proximité. La jurisprudence changea dans la suite, & par la loi *Voconia*, les femmes furent excluses du privilege de l'agnation, à moins qu'elles ne fussent dans le degré de consanguinité, c'est-à-dire, excepté la sœur de celui qui étoit mort *ab intestat*. De-là vient que les descendans en ligne masculine étoient seuls appellés *Agnati*; & en vertu de l'agnation ils succedoient à l'exclusion des descendans en ligne feminine. Justinien abolit cette distinction, & rétablit les femmes dans les droits de l'agnation. Les enfans adoptifs jouissoient aussi des prérogatives de l'agnation, que l'on appelloit civile à leur égard, par opposition à l'agnation naturelle. En France, dans la succession à la couronne, on suit l'agnation : mais la cognation a lieu en Espagne. * *Diction de* Furetiere.

AGNELLE, abbé. (Dans l'édit. du Diction. de 1725.) *en parlant d'un ouvrage de cet abbé, on dit que* l'édition ne nous en donne pas une grande idée, *on a voulu dire* l'éditeur, qui est Bacchini, abbé de sainte Marie *de Lucroma*, de la congrégation du Mont-Cassin, *dont nous parlerons plus bas.* Bacchini dit en effet qu'Agnelle ou Agnellus, étoit un homme sans esprit, un ignorant, un barbare, qui n'avoit nulle connoissance des choses qu'il vouloit écrire, ni de la langue en laquelle il écrivoit : son ouvrage (*Liber Pontificalis seu vitæ Pontificum Ravennatum*) est, continue-t'il, un amas confus de faussetés & de verités : les tems, les évenemens, & les personnes y sont entierement brouillées; c'est un tissu de

bagatelles & de narrations qui se détruisent quelquefois les unes les autres, & qui n'ont ordinairement aucune vraisemblance. Après ce portrait n'étoit-on pas en droit de demander à l'abbé Bacchini, pourquoi donc il avoit publié un si misérable ouvrage, & qu'il s'étoit donné tant de peine à l'orner de sçavantes dissertations, qui doivent plaire en effet aux amateurs des antiquités ecclesiastiques? Cependant le sçavant Louis-Antoine Muratori a publié de nouveau l'ouvrage d'Agnellus, dans le second volume de son vaste recueil des écrivains de l'histoire d'Italie, avec des observations. *Voyez* BACCHINI.

AGNE'S (sainte) *Dans l'edition de 1725. on a dit* que son corps étoit encore à Nomento, *il falloit se contenter de dire*, qu'on le croyoit. *Plus bas, on cite* Prudence, *l.* [illegible], *il faut* [illegible].

AGNI, (Thomas) *Dans l'édition de 1725. on dit* qu'il eut le patriarchat de Jerusalem, & l'évêché de S. Jean d'Acreunis, *lisez* de S. Jean d'Acre. Ces deux benefices étoient unis.

AGNOITES ou AGNOETES, secte d'Eutychiens. *On dit dans l'édition de 1725.* qu'Euloge patriarche d'Alexandrie, sur la fin du VI. siécle avoit envoyé à S. Gregoire un traité contre les Agnoïtes, dont ce pape approuve la doctrine: *il faut corriger comme en 1732.* & ce pape approuva la doctrine de ce traité; car il étoit très-opposé à celle des Agnoïtes, comme il le fait connoître par la réponse qu'il envoya à Euloge.

AGNUS DEI. *Dans les citations de cet article, édition de 1725. au lieu de* Walafrid. Strabon, *lisez* Walafrid Strabon: c'est un même auteur. *Au même endroit on lit* Sirmond, *dans ses notes sur Ennobius*, lisez *sur Ennodius.*

AGORANOMES, magistrats d'Athenes, qui avoient inspection sur les poids & mesures des denrées. *Les vers de la comedie de Plaute, (Captiv. scen. 2. act. 4.) que l'on cite dans cet article sont estropiés dans l'édition du Dictionaire de 1725. on les a ainsi rétablis en 1732.*

*Euge pe! edilitiones adilitias hic habet quidem,*
*Mirumque adeo est, ni hunc fecère sibi Aetols Agoranomum.*

AGREDA. (Marie d') *Ce qu'on a dit dans l'édition de 1725. du livre de cette religieuse Espagnole, est très-peu exact: on a parlé bien plus correctement en 1732.* Ce que nous allons dire éclaircira davantage ce fait. Après la mort de Marie d'Agreda, arrivée au mois de Mai 1665. à l'âge de soixante-trois ans, on trouva ses livres écrits de sa main, avec une attestation que tout ce qui y étoit contenu, lui avoit été revelé. Dans le dessein de les faire imprimer, on s'adressa à l'évêque de Tarragonne, ordinaire du lieu où étoit situé le monastere de cette religieuse, & sur sa permission ils furent imprimés en espagnol à Madrid en 1680. sous ce titre: *Mistica Ciudad de Dios, Milagro de su omnipotentia, y abysso de la gratia. Historia divina, &c.* c'est-à-dire: Mystique cité de Dieu, miracle de sa toute-puissance, & abime de sa grace. Histoire divine de la vie de la sainte Vierge, &c. On forma d'abord opposition à la publication de ces livres, on les accusa d'erreurs; on publia même que c'étoit l'ouvrage de l'évêque de Plaisance, autrefois Cordelier, qui vouloit par ce moyen autoriser la doctrine de Scot. L'inquisition d'Espagne ayant pris connoissance de cette contestation, ordonna que les livres seroient mis en sequestre, & nomma des theologiens pour les examiner. Leurs suffrages s'étant trouvés favorables, l'inquisition leva le sequestre, & permit l'impression de Madrid; ordonnant en outre qu'on reverroit, & qu'on corrigeroit quelques éditions qui se firent furtivement pendant le sequestre. Les Dominicains & ceux qui s'étoient declarés contre ces livres, s'adresserent à l'inquisition de Rome, qui en défendit la lecture par un decret du jeudi 26. de Juin 1681. sous le pape Innocent XI. On envoya ce decret à M. Mellini, nonce en Espagne, qui ayant commencé à le faire publier dans quelques endroits d'Espagne, apprit qu'on formoit de toute part opposition à ce decret. Le roi d'Espagne, sollicité par les Cordeliers, en écrivit au pape, & lui fit entendre que les livres de la mere d'Agreda pouvoient servir à l'édification des fideles, & en même-tems il ordonna à son ambassadeur de solliciter la suspension de ce decret. Les Cordeliers se joignirent à ce ministre, & ils remontrerent entr'autres que ce decret de l'inquisition de Rome nuiroit aux procédures que l'on faisoit alors pour la canonisation de cette religieuse. Le P. Diaz, cordelier Espagnol, fut chargé depuis de solliciter à Rome cette canonisation; & il y a eu sur ce sujet des mémoires presentés à Alexandre VIII. & à Innocent XII. Innocent XI. pressé par le roi d'Espagne & les Cordeliers, manda donc à son nonce de surseoir à la publication du decret dont on a parlé, dans les lieux où il n'avoit pas encore été publié, & il en écrivit sur cela un bref au roi d'Espagne, daté du 9. de Novembre 1681. En vertu de ce bref, l'inquisition d'Espagne ordonna la revision de ces livres, & les theologiens ayant donné leurs suffrages, & declaré qu'il n'y avoit ni heresie, ni erreur, ni scandale, ni mauvaise doctrine, elle en permit la lecture, du moins sur les terres & domaines de sa majesté Catholique. Cette permission augmenta le trouble au lieu de l'appaiser. Les uns s'attacherent au decret prohibitif de Rome, & les autres à la permission de l'inquisition d'Espagne, & au bref du pape, qui néanmoins n'en permet pas la lecture, mais qui suspend seulement la publication du decret de l'inquisition de Rome dans les lieux où il n'avoit pas été publié. Le procedé de l'inquisition d'Espagne déplût à Rome, & ce tribunal fut obligé de se justifier, en alleguant l'examen rigoureux qu'il prétendoit avoir fait faire des livres de Marie d'Agreda, & en prétendant qu'étant un tribunal souverain, independant de celui de Rome, il avoit pû agir malgré le decret de Rome, & que d'ailleurs il n'avoit pas passé les bornes de sa jurisdiction. Dom François-Bernard de Quiros, agent d'Espagne, eut ordre d'appuyer sur ce dernier point, ce qu'il fit dans un mémorial qu'il présenta au nom du roi, pour demander que le decret de l'inquisition d'Espagne fût maintenu & executé. Le pape renvoya ce mémorial à la congregation du S. office de Rome, avec ordre d'examiner à fond cette affaire. Mais celle du quietiste Molinos qui survint, fit oublier celle de Marie d'Agreda. Au commencement du pontificat d'Innocent XII. les Cordeliers recommençant à solliciter la canonisation de cette religieuse, demanderent que le pape permît la lecture de ses ouvrages à tous les fideles, & qu'on reçût ses révelations comme celles des saintes Hildegarde, Brigitte, Gertrude, Catherine de Sienne, Angele de Foligni, &c. & pour cet effet ils firent encore intervenir le roi d'Espagne. Mais Innocent XII. se contenta d'écrire à ce prince, qu'il avoit commis plusieurs personnes pour examiner tout ce qui regardoit Marie d'Agreda, & qu'après s'en être fait rendre compte, il ordonneroit ce qui seroit plus conforme à la gloire de Dieu. Ce bref est du 25. de Mars 1692. Cependant il n'y eut point de theologiens ni de cardinaux commis pour cette affaire, & le bruit contraire qui se répandit en France étoit faux. Au mois de Mai 1696. on deféra en Sorbonne le premier tome des ouvrages de Marie d'Agreda, desquels le pere Thomas Croset, Recolet de Marseille, avoit traduit en françois la premiere partie sur l'édition de Perpignan, & l'avoit fait imprimer à Marseille même en 1695. Les Cordeliers allarmés de cette nouvelle, firent de grands efforts pour s'opposer à la censure. Le general des Jesuites, Thyrsis Gonzalés écrivit en France afin qu'on fit tout ce que l'on pourroit pour parer ce coup. Mais la Sorbonne, après avoir fait examiner cet ouvrage par des deputés, en censura en 1697. plusieurs propositions qui en furent extraites. La traduction du pere Croset, fut faite à Bruxelles en 1717. en huit volumes *in 12.* & en trois volumes *in 4°.* elle contient les huit livres de l'ouvrage de Marie d'Agreda. Depuis, la congregation de l'index à Rome donna au mois de Mai 1729. la permission d'avoir & de lire le livre de la cité mystique de Dieu. * *Mem. du tems.* Phelyppeaux, *relat. du Quietisme, part. 1. p. 178. & suiv. Preface de la traduct. du P.* Croset.

AGRICOLA. (Rodolphe) *A la fin de son article dans les éditions de 1725. & de 1732. on cite* Philipp. Britann. *il faut* Philippus Bergomens.

AGRIPPA, dit Castor. *Dans l'édition de Moreri de 1725. on ne donne a cet auteur ecclesiastique du II. siécle qu'un ouvrage, sçavoir* celui qu'il écrivit contre les traités de l'heresiarque Basilides: *mais on a fort bien remarqué dans l'édition de 1732.* qu'Agrippa fit un second écrit contre Isidore, fils de Basilides, qui avoit encheri beaucoup sur les impietés de son pere. Ces deux ouvrages ne sont pas venus jusqu'à nous.

AGRIPPA. (Henri-Corneille) *Ajoutez à ce que l'on en a dit en 1725. & 1732.* 1°. Que le concile de Pise auquel il fut appellé, est le II. de ce nom, qui fut tenu contre le pape Jules II. 2°. Que son traité de la vanité & de l'incertitude des sciences a été traduit en françois par Turquet, dont la traduction a été imprimée plusieurs fois, & au commencement de ce siécle par Gueudeville, autrefois Benedictin, & maintenant apostat de la religion Catholique. 3°. Que le traducteur du petit traité du même Agrippa, *de la grandeur & excellence des femmes au-dessus des hommes*, imprimé en françois en 1713. à Paris, est de M. d'Arnaudin, neveu du docteur de ce nom, mort avant l'âge de vingt-huit ans; il étoit dans l'état ecclesiastique. Son oncle après avoir été long-tems curé de S. Martin à S. Denys, est mort chanoine du S. Sepulchre à Paris, le 29. ou le 30. d'Octobre 1727. au village de Montfermeil. 4°. Qu'Agrippa avoit promis un commentaire sur ses livres de la philosophie occulte; un traité de la Pyromachie, qu'il dit dans une lettre du 10. d'Octobre 1526. & dans la dédicace de son livre de la vanité des sciences, avoir fort avancé. Jean Roger, dans une lettre écrite à Agrippa en 1526. parle aussi d'un traité de la Steganographie de cet auteur. 5°. Celui à qui Agrippa écrivit sa lettre du 21. Octobre 1526. & dans laquelle il apprend plusieurs particularités sur sa personne & ses ouvrages, est Jean Chapelain, physicien ou medecin de François I. 6°. *Ajoutez à ceux qui ont parlé d'*Agrippa, J. G. Scelhorn, dans ses *Amœnitates litterariæ, tom. 2. pag. 513.* où l'on trouve bien des éclaircissemens sur le livre *De vanitate scientiarum.* Et *page 553. jusqu'à* 595. où Scelhorn entre dans un grand détail de ce qui regarde ce sçavant, & supplée à ce que Bayle n'en a point dit, ou à ce qu'il n'a touché que légerement. Voyez aussi l'article que le pere Niceron, Barnabite, a donné d'Agrippa, dans le *tome 17.* de ses curieux *Memoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres;* & les remarques de M. Goujet, chanoine de S. Jacques de l'Hôpital à Paris, que ce pere a inserées dans le *tome 20.* des mêmes mémoires.

AGUIRRE. (Joseph-Saëns d') *Corrigez & ajoutez ce qui suit, pour suppléer à l'article que l'on en a deja donné en 1725. & 1732.* Il nâquit à Lagrogno, ville d'Espagne, le 24. de Mars 1630. Le pape Innocent XI. lui donna le chapeau de cardinal en 1686. Il avoit écrit contre l'assemblée du clergé de France de 1682. touchant la puissance ecclesiastique & politique. Cet écrit étoit intitulé: *La défense de S. Pierre* &c. Celui *De libertatibus ecclesiæ Gallicanæ,* contre les quatre articles de la même assemblée, qui parut *in 4°.* en 1685. & qu'on lui avoit aussi attribué, n'est ni de lui, ni de M. Steyaërt, que l'on en avoit pareillement fait auteur. Cet ouvrage, très-violent contre les libertés de l'église Gallicane, est de M. Charlas, prêtre du diocèse de Pamiers, qui composa cet ouvrage secretement à Rome où il s'étoit retiré lors de l'affaire de la Regale. Voici l'épitaphe que le cardinal d'Aguirre composa pour lui-même peu de tems avant sa mort.

*Joseph Saëns de Aguirre, natione*
*Hispanus,*
*Patriâ Lucronensis, vitâ peccator,*
*Appellatione Monachus sancti Benedicti,*
*Studio Theologus;*
*Miseratione divinâ*
*S. R. E. Cardinalis titul. S. Mariæ super Minervam.*
*Protector regni Siciliæ.*
*Orate Deum pro eo.*
*Obiit die 19. Augusti, anno Domini 1699.*
Miserere mei, Domine, quia peccavi super numerum arenæ maris.

AGYLÆUS, (Henri) traducteur du *Nomo-Canon de Photius. Après ces mots de l'édit. du dict. de* 1725. Elle approche beaucoup du style des jurisconsultes, *ajoutez comme en 1732. au lieu des six ou sept lignes suivantes, celles-ci.* C'est cette version que M. Christophle Justel a fait réimprimer, lorsqu'il a donné le premier le texte grec du *Nomo-Canon*, avec les commentaires de Theodore Balsamon, & le texte de plusieurs autres traités sur les conciles œcumeniques, par Photius, Nile de Rhode, &c. *in 4°.* à Paris 1615. Henri Justel, fils de Christophle, a inseré de nouveau le *Nomo-Canon*, avec la version d'Agylée, dans sa bibliotheque du droit-canon ancien, donnée en 1661. *in folio.* Il y a joint les prolegomenes de Photius, &c.

AICHARD, Saxon. Ce religieux, *dit-on dans l'édition de* 1725. avança plusieurs propositions que Jean XXII. condamna en 1729. *C'est une erreur.* La bulle qui condamne ces propositions est, *comme on l'a remarqué en 1732.* du 27. de Mars 1329.

AICHSTET. *Ajoutez ce qui suit à ce qu'on a dit de cette ville dans le Dictionaire.*

*Evêques d'*AICHSTET.

| | Années de leur mort. |
|---|---|
| I. S. Guillebaud, depuis l'an 745. jusqu'en | 781 |
| II. Geroche, | 802 |
| III. Agane *ou* Agame, | 819 |
| IV. Adelunge, | 841 |
| V. Attin *ou* Altune, | 858 |
| VI. Otker, | 880. *ou* 881 |
| VII. Gotschalck, | 882 |
| VIII. Erichenbaud, un des descendans de Charlemagne, | 902 |
| IX. Udalfried, | 933 |
| X. Stargand, | 955 |
| XI. Reginald, | 989 |
| XII. Meingoff *ou* Megingaud, comte de Lechsmund, parent de l'empereur Henri II. | 1014 |
| XIII. Guntzo *ou* Gundaker, | 1019 |
| XIV. Walther, | 1021 |
| XV. Heribert, | 1042 |
| XVI. Gottsman, frere du précedent, | 1042 |
| XVII. Gebhard, comte de Calw *ou* de Tollnstein, & de Hisperg, | 1057 |
| XVIII. Gundaker II. | 1075 |
| XIX. Udalric I. | 1099 |
| XX. Eberhard, marggrave de Steinfurt, | 1111 |
| XXI. Udalric II. | 1125 |
| XXII. Gebhard II. comte de Hisperg, | 1149 |
| XXIII. Burckard, déposé en 1153. | |
| XXIV. Conrad de Marsperg *ou* Morspach, | 1171 |
| XXV. Egilolphe, qui resigna. | |
| XXVI. Otton, | 1196 |
| XXVII. Herdovic, comte de Sulzbach *ou* de Hisperg, | 1223 |
| XXVIII. Frederic de Havenstatt, | 1226 |
| XXIX. Henri de Zipplingen, | 1229 |
| XXX. Henri II. seigneur de Tischingen, | 1234 |
| XXXI. Henri III. de Ravensperg, | 1237 |
| XXXII. Frederic de Parsperg, | 1246 |
| XXXIII. Henri IV. duc de Wirtemberg, | 1259 |
| XXXIV. Engelhard *ou* Eckard, | 1261 |
| XXXV. Hildebrand de Mern, | 1279 |
| XXXVI. Reinbott de Mullnhard, | 1297 |
| XXXVII. Conrad de Pfeffenhausen, | 1305 |
| XXXVIII. Jean de Diepetheim, accepta un autre évêché en 1307. | |
| XXXIX. Philippe de Rothshausen, de l'ordre de Cîteaux, | 1322 |
| XL. Marquard de Haglen, | 1324 |
| XLI. Gebhard III. de Greisbach, | 1327 |
| XLII. Frederic II. landgrave de Leuchtenburg: le chapitre élût en sa place, contre la volonté du pape, Frederic, burgrave de Nuremberg. | |
| XLIII. Henri de Rheineck, | 1343 |

| | |
|---|---|
| XLIV. Albrecht de Hohenfels, | 1355 |
| XLV. Berthold, burgrave de Nuremberg, | 1365 |
| XLVI. Raban de Wilburgftetten, | 1383 |
| XLVII. Frideric IV. comte de Oetingen, | 1415 |
| XLVIII. Jean, baron de Heydeck, | 1429 |
| XLIX. Albrecht de Rechberg, | 1445 |
| L. Jean II. d'Aych, | 1464 |
| LI. Guillaume de la maifon de Reichenau, | 1496 |
| LII. Gabriel d'Eyb, | 1535 |
| LIII. Chriftophle de Pappenheim, | 1539 |
| LIV. Mauriee de Hutten, | 1552 |
| LV. Eberard de Hirnheim, | 1560 |
| LVI. Martin de Schaumberg, | 1590 |
| LVII. Gafpard de Seckendorf, | 1595 |
| LVIII. Jean-Conrad de Gemmingen, | 1612 |
| LIX. Jean-Chriftophle de Wefterftetten, | 1637 |
| LX. Marquard de Caftel, | 1685 |
| LXI. Jean-Euchaire de Caftel, | 1697 |
| LXII. Jean-Martin d'Eyb, | 1704 |
| LXIII. Jean-Antoine Knebel de Catzenelnbogue, élû le 9. Fevrier 1705. 27. Avril | 1725 |
| LXIV. François-Louis baron Schenck de Caftel, élû le 3. Juillet 1725. | |

Ces évêques ont pour vaffaux plufieurs gentilshommes, des princes & des comtes; leur jurifdiction ecclefiaftique s'étend par tout le Palatinat fuperieur & inferieur. L'évêché d'Aichftet a auffi plufieurs charges hereditaires.

*On a dit auffi dans l'édition du Dictionaire de 1732. qu'*Aichftet étoit fituée fur la riviere d'Atmul, *lifez* Altmul.

AIGLIER, (Bernard) cardinal, & François de nation. Il fut 1°. abbé de Savignac au diocèfe de Lyon, & enfuite abbé de la maifon des Benedictins dans l'ifle de S. Honoré. Charles d'Anjou le prit avec lui, lorfqu'il alla prendre poffeffion des royaumes de Naples & de Sicile. Ce prince le fit connoître à la cour de Rome, & Urbain IV. le fit abbé du Mont-Caffin. Aiglier répara les torts confiderables que ce monaftere avoit foufferts fous Frederic II. Conrad IV. & Manfred, & lui procura d'ailleurs de grands avantages. Il affembla un fynode general à S. Germain, où il fit plufieurs conftitutions très-utiles. Il y avoit quelques années qu'il étoit abbé du Mont-Caffin lorfque Clement IV. le fit cardinal, & l'envoya en qualité de légat en France contre les Albigeois. Il fut auffi envoyé à Conftantinople, pour y conclure une alliance contre les Sarafins. A fon retour il trouva que Charles, *dont on a parlé*, avoit fait quelques torts à l'abbaye du Mont-Caffin, & il s'appliqua à y remedier. Il mourut dans ce monaftere le 5. Avril 1282. Ce cardinal avoit de la pieté & de l'efprit. On a plufieurs écrits de fa façon, comme *de Collationibus: de Beneficiis & Officiis; In regulam S. Benedicti: Speculum monachorum.* * *Chron. Caffinenf. Chronolog. SS. Lerinenf.*

AILA, ville de l'Idumée. Elle eft appellée *Elath* dans le II. *liv. des Rois, ch. 16. v. 6.* & dans Jôfephe, *antiq. Jud. liv. 9. ch. 12.* où il dit que Razin prit Elath, fituée fur le bord de la mer Rouge; qu'il en fit tuer les habitans, & y établit une colonie de Syriens. D. Calmet dit que ce furent des *Iduméens*, mais il ne le prouve pas. Theodoret parlant de cette ville, dit qu'Aila eft fituée fur la mer Rouge; qu'elle étoit autrefois très-marchande, & que l'on avoit encore coutume de faire voile de fon port aux Indes. S. Jerôme donne la même fituation à cette ville, & il dit qu'alors les Romains y avoient une légion en garnifon. Eufebe dit qu'elle étoit éloignée de dix milles de la ville de Petra, du côté de l'orient. Il paroît par l'Ecriture que David & Salomon ont poffedé cette place, après que le premier eut taillé en pieces dix-huit mille Idumées. Ceux-ci l'ayant recouvrée, elle fut de nouveau fubjuguée par Azarias roi de Juda; mais enfin Razin l'enleva aux Juifs, qui n'en ont plus joui. Aila a été une ville épifcopale dans la troifiéme Paleftine, & Pierre fon évêque foufcrivit au premier concile de Nicée, entre les évêques de la Paleftine. Cette ville, chez les anciens géographes, eft nommée *Elanac*, * Theodoret, *Queft. 44. in l.IV. Reg. & in c. 49.* Jerem. S. Hieron. *ad cap. 47. Ezech.* Procop. *lib. 1. de bello Perfico, cap. 19.* II. *Paralip. ch. 8. v. 18.* II. *des Rois, ch. 18. v. 22.* Relandi, *Paleftina, lib. 3.*

AILLY, (Pierre d') *On a fait plufieurs fautes dans l'article que l'on a donné de ce cardinal en 1725. que l'on a corrigées ainfi en 1732.* 1°. Il étoit fils d'un boucher. 2°. C'étoit Urbain VI. & non Clement VII. qui étoit pape, lorfqu'en 1387. il fut choifi par l'univerfité de Paris pour examiner la punition que meritoit Jean de Montfon, *& non* de Moncon, Dominicain. 3°. Ce dernier n'étoit pas accufé feulement d'avoir avancé des propofitions trop hardies fur la conception de la Vierge, il en avoit avancé fur plufieurs autres matieres. 4°. D'Ailly fut archidiacre de Cambrai en 1391. & quelques années après évêque du Puy. 5°. Il mourut en 1419. ou 1420. *& non* en 1425. ni en 1426. comme beaucoup d'auteurs l'ont dit. 6°. *Dans les citations lifez* Monftrelet, *& non* Montrelet. Trithéme, Du Boulai, *& non* Tritheme du Boulai.

AIMOIN, religieux de l'abbaye de Fleuri fur Loire. *On dit à la fin de cet article en 1725. & 1732.* que ce qui eft à la fin de l'hiftoire que nous avons de ce religieux, n'eft qu'une compilation de quelqu'autre hiftoire; *il faut lire* de quelque autre hiftorien.

AIMON, évêque d'Halberftadt. Godefchalque, *lifez comme en 1732.* Gothefcalque.

AINSWORTH, (Henri) Anglois, celebre commentateur de l'Ecriture fainte, vivoit au commencement du XVII. fiécle. Il poffedoit parfaitement l'hebreu, tant celui de la Bible que celui des Rabins. Il s'eft donné beaucoup de peine pour expliquer les expreffions de l'Ecriture fainte par la confrontation de differens paffages. Il a fait imprimer en anglois des notes fur le Pentateuque, fur les Pfeaumes & fur le Cantique des Cantiques, qu'il a tirées pour la plûpart des anciennes verfions grecques & chaldaïques, & des écrits des Rabins. Il a publié outre cela quelques petites differtations, *De finceritate textus hebraici; de allegatione Rabbinorum: de Jahalom, &c.* Ses commentaires ont été traduits en flamand, & fes notes fur le Cantique des Cantiques, l'ont auffi été en allemand. On prétend que Lightfoot a pillé les ouvrages de cet auteur: mais on ne le prouve pas. * Voyez le Long, *Biblioth. Sacra, in fol. pag.* 599. Ce pere donne le titre de Brownifte, ou d'Indépendant à Henri Ainfworth: d'autres le donnent à un autre Anglois de même nom, qu'ils ont peut-être confondu avec le premier.

AIRARD, autrement ARRARD, ÆRARD, AGILARD, EILARD, ERRARD & EURARD, moine & abbé de S. Paul de Rome, fut nommé évêque de Nantes en Bretagne par le pape Leon IX. Il tint paifiblement ce fiége jufqu'à l'an 1072. que Hoël II. comte de Cornouailles & de Nantes, le clergé & le peuple le jugeant incapable de gouverner, & d'ailleurs nommé irrégulierement, écrivirent une lettre très-vive contre lui à Leon IX. le chafferent & mirent en fa place Quiriac, autrement *Werechus*, *Warochus*, & *Guerec*, fils du duc Alain Caignart, & frere d'Hoël II. Airard retint cependant la qualité d'évêque, & en faifoit les fonctions où il pouvoit. Quiriac élû en 1052. ne fut facré qu'en 1063. & il mourut l'an 1078. ou 1079. Il fonda le prieuré de Lanchaillou l'an 1076. dans la paroiffe de S. Donatien lès-Nantes. C'étoit un prélat ferme, & qui foutint plufieurs grandes affaires qui lui réuffirent la plûpart. Il étoit bon d'ailleurs, mais trop facile à donner aux moines le revenu des églifes paroiffiales. * *Hift. abregée des évêques de Nantes, par M.* Travers, *au tome 7. partie 2. des Memoires de litterature & d'hiftoire, chez* Simart.

AISNE, riviere, paffe à S. Menehould, (*dit-on en 1725.*) *lifez* fainte-Menehoult.

AITZEMA. (Leon-Van) *Corrigez ainfi ce qu'on a dit de fon hiftoire des Provinces-Unies, en 1725. & 1732.* On a deux éditions de cette hiftoire: la premiere en quinze volumes *in 4°.* imprimés l'un après l'autre, depuis 1621. jufqu'en 1625. La feconde en fept volumes *in fol.* publiés en 1669. & 1671. Cette hiftoire eft en flamand, & contient tout ce qui s'eft paffé depuis la ceffation de la tréve faite par les Hollandois avec les Efpagnols, par les foins de Henri IV. roi de France en 1707. & finit en 1669. Depuis on a

augmenté cette histoire de deux volumes, qui vont depuis 1669. jusqu'en 1697. Aitzema est mort à la Haye, le 23. de Fevrier 1669. Voici son épitaphe, qui est dans la grande église de la Haye.

*D. O. M.*
*Si pacem quaris libertatemque Viator,*
*Aut nusquam, aut tali sub lapide, invenies.*
*Leo ab* AITZEMA.
*Natus 1600. 19. Novembris:*
*Defunctus 23. Febru. 1669.*
*Hic pacem & lucem expectat.*

AIX, ville de France, &c. *En parlant des Eglises & maisons ecclesiastiques de cette ville, on a dit en 1725. & 1732.* l'église de S. Sauveur est encore paroisse. Il y en a deux autres.... avec un grand nombre de maisons ecclesiastiques. *Il falloit dire*, il y a trois autres paroisses, sainte Magdelaine, le Saint-Esprit, & S. Jean-Baptiste; avec un college occupé par les Jesuites, & plusieurs autres maisons ecclesiastiques. *Dans les citations*, Jean *Scholiastique* Pitton, *lisez* Jean *Scholastique* Pitton.

ALAMANNI, (Luigi *ou* Louis) d'une maison illustre de Florence, de la faction des *Paleschi* qui tenoit pour les Medicis, contre les *Poppolani* partisans de la liberté, nâquit en 1495. & entra fort avant dans la faveur de Jules de Medicis, qui fut depuis pape sous le nom de *Clement* VII. Une injure qu'il prétendoit avoir reçûe l'ayant éloigné de Medicis, lui servit de motif pour entrer dans une conjuration formée contre lui; mais qui fut bientôt découverte & dissipée. Le frere d'Alamanni & Jacques Diacette son ami, furent décapités: pour lui, il se sauva avec *Bondelmonte*, & se retira à Venise, & delà en France. Florence ayant été encore la victime de la confederation formée à Barcelone entre l'empereur & le pape, & de la paix faite le 5. d'Août 1529. à Cambrai entre l'empereur & François I. Alamanni qui avoit sacrifié ses soins, son tems, & près de quarante mille écus pour secourir sa patrie, succomba avec elle, & fut relegué en Provence. François I. qui connoissoit son esprit & sa vertu, le tira bientôt de cet exil, lui donna le collier de S. Michel, avec un emploi considerable chez Catherine de Medicis, depuis reine de France, & en 1544. il l'envoya en ambassade vers Charles V. Après la mort de François I. Alamanni se retira en Provence, où la poësie avoit déja fait, & où elle fit encore ses délices. Il avoit dedié ses Elegies & ses Eclogues à François I. Le recueil fut imprimé à Lyon en 1532. sous ce titre: *Opere Toscane, &c.* Les vers de ce recueil ne sont pas rimés, & l'auteur prétend dans sa preface qu'il a eu raison d'en user ainsi. Le Trissino en avoit donné le premier l'exemple. Le poëme *de diluvio Romano*, où Alamanni décrit l'inondation du Tibre arrivée en 1531. est preferé par plusieurs beaux esprits à la seconde ode d'Horace. M. Bianchini prétend que ses satires sont d'un style trop élevé: ses hymnes sont des imitations heureuses de Pindare; sa *Coltivazione* rappelle Homere & Virgile; & ses épigrammes sont fort dans le goût de Martial. En 1540. il entra dans l'academie des *Infiammati* de Padoue, & mourut à Amboise en 1556. laissant deux fils, dont l'un fut évêque de Mâcon. On rapporte qu'en haranguant Charles V. en 1544. ayant repeté plusieurs fois le mot *aquila*, l'empereur l'interrompit en récitant ces deux vers:

*Aquila, grifagna*
*Che per più divorar due berchi porta.*

Cette aigle, d'une humeur carnaciere,
Ne s'arme de deux becs crochus
Que pour dévorer beaucoup plus.

C'étoit la fin d'une épigramme satirique qu'Alamanni avoit faite contre Charles V. dans le tems des ravages que ce prince faisoit en Italie. Alamanni le sentit, & répliqua sur le champ: » Sire, puisque ces vers sont parvenus jusqu'à » V. M. je ne puis disconvenir de les avoir faits, mais j'é» crivois alors comme poëte, à qui la fiction étoit per» mise, & je parle aujourd'hui en ambassadeur à qui il n'est » pas permis de s'écarter de la verité. Je m'échapois dans » ce tems-là en jeune homme, à present je parle en vieil» lard. Je suivois le desespoir dont m'animoit l'état funeste » de ma patrie, aujourd'hui je suis tranquille & dépouillé » de toute passion. « Cette réponse désarma l'empereur & charma la cour. * *Bibliot. Ital. tom. 1. pag. 263. & suiv.*

ALAMINOS, (Antoine de) premier pilote sur l'escadre qui fit la découverte de l'Yucatan, sous la conduite de François Fernandés de Cordoue en 1517. Ce fut lui qui détermina Fernandés à tourner de ce côté-là, & l'on se trouva bien d'avoir suivi son avis. Dans le cours de cette navigation, Fernandés & Alaminos ayant debarqué à la Floride, une armée de Barbares tomba sur eux & sur ceux qui les accompagnoient: plusieurs y périrent; Alaminos y fut blessé à la gorge & regagna son vaisseau. Fernandés étant mort peu de jours après son retour dans l'isle Cuba, Alaminos fut continué dans ses fonctions de premier pilote sous Grijalva, & ensuite sous Fernand Cortés, qui furent chargés de continuer les découvertes. Il sauva par son adresse, son activité & sa hardiesse un vaisseau de ce dernier qu'il conduisoit à Seville en Espagne, où il arriva au mois d'Octobre 1519. Il y étoit envoyé de la part de Cortés. Dans ce voyage il passa le premier de tous le canal de Bahama, & osa s'abandonner aux courans dangereux de ce canal, ce qui sauva son vaisseau des mains de ceux qui le poursuivoient. Alaminos étoit un pilote habile & courageux: il avoit couru les mers dès sa jeunesse, & avoit acquis une grande experience. * *Histoire de S. Domingue, liv. 5. par le P.* de Charlevoix, Jesuite.

ALARIC I. de ce nom. *Dans les citations de l'édition de 1725.* Zotine, *lisez* Zosime.

ALAVIN, chef des Goths. (*Edition de 1725.*) Valence, *lisez* Valens.

ALBALATE, (André) évêque de Valence en Espagne. *On a dit en 1725.* qu'on trouvoit le précis des réglemens faits par ce prélat dans le premier livre de la troisiéme décade de l'histoire de Valence, écrite par Gaspard Escolona, *lisez* écrite en espagnol par Gaspard Escolano.

ALBANI. (Jean-François) *En 1725. on dit* qu'il étoit né à Perazzo, *lisez* à Pezaro.

ALBANI. Famille Romaine, originaire de la ville d'Urbin, dans l'état Ecclesiastique, doit son élevation au pape CLEMENT XI. qui en étoit sorti. Ce pontife nommé *Jean-François* Albani, étoit fils de CHARLES Albani, citoyen de la ville d'Urbin, & d'*Helene* Mosca, & étoit né à Pezaro, dans le duché d'Urbin, le 22. Juillet 1649. Il fut d'abord chanoine de S. Laurent *in Damaso*, vicaire de S. Pierre, & successivement gouverneur de Sabine, de Civitavecchia, de Rieti, & d'Orviette, d'où le pape Innocent IX. l'ayant rappellé à Rome, lui donna un canonicat de la Basilique de S. Pierre du Vatican, & ensuite la charge de secretaire des brefs. Il fut confirmé dans cette charge par Alexandre VIII. qui le créa cardinal diacre, du titre de S. Silvestre, le 13. Fevrier 1690. Il fut encore confirmé dans le secretariat des brefs en 1691. au commencement du pontificat d'Innocent XII. qui le déclara aussi protecteur de l'ordre des Chartreux, le 10. Avril 1696. & qui le commit sur la fin de Juin 1698. pour exercer la charge de préfet de la secretairerie des brefs. Enfin il fut élû pape, après quarante-cinq jours de conclave, le 23. Novembre 1700. Il n'accepta la papauté qu'au bout de trois jours de son élection, qu'il se rendit aux instances des cardinaux, & aux raisons de ceux qu'il avoit consultés, pour sçavoir s'il étoit obligé d'obéir. Il prit alors le nom de *Clement* XI. en mémoire de ce que son élection avoit été faite le jour que l'église celebre la fête de S. Clement, pape & martyr. Ensuite il fut sacré évêque le 30. de Novembre, dans l'église de S. Pierre, par le cardinal de Bouillon, doyen du sacré College, assisté de deux cardinaux évêques, d'un cardinal prêtre, & de trois cardinaux diacres, & il fut couronné dans la même église le 8. de Decembre suivant, avec les cérémonies accoutumées. Il déclara à son avenement qu'il vouloit executer rigoureusement la bulle, que son prédecesseur avoit faite contre le Nepotisme, sans prétendre néanmoins exclure ses parens des charges de l'Eglise, au cas qu'ils s'en rendissent dignes. Il mourut d'une inflammation de

de poulmon, en deux jours de maladie, mais après de longues infirmités, le 19. de Mars 1721. au matin, âgé de 71. ans, 7. mois & 28. jours, ayant siégé 20. ans, 3. mois, & 26. jours. Son corps fut mis en dépôt le 23. suivant au soir dans la chapelle du S. Sacrement de la basilique de S. Pierre, d'où les cardinaux Annibal, & Alexandre Albani, ses neveux, le firent transporter le 19. de Mars 1722. dans la chapelle de la Pieté, en la même basilique où ils firent celebrer le lendemain un service solemnel pour le repos de l'ame du défunt, auquel le sacré College assista. Le soir le corps fut mis dans le caveau, que le défunt avoit fait construire de son vivant pour sa sepulture avec cette simple inscription sur son tombeau: HIC JACET *Joannes Franciscus Albanus.* Ces deux cardinaux fonderent en même-tems un anniversaire pour le repos de son ame, à l'exemple des cardinaux François, & Antoine Barberin, neveux d'Urbain VIII. qui étoient les seuls, avant les cardinaux Albani, qui eussent fondé des prieres à perpetuité, pour les papes de leur nom. Clement XI. avoit fait la cérémonie de canoniser le pape *Pie* V. de l'ordre de S. Dominique; *André* d'Avellino, Theatin; *Felix* de Cantalice, Capucin; & *Catherine* de Bologne. *Voyez l'éloge de ce pape dans le dictionaire sous le nom de* CLEMENT XI. *Il s'est glissé dans la derniere édition une faute d'impression à son article, au lieu de* Pebaro, *lisez* Pezaro.

Clement XI. avoit eu un frere, *qui a continué la posterité de sa famille.* Il se nommoit HORACE Albani, & étoit né à Urbin le 4. Octobre 1663. Il fut aggregé avec ses fils à la noblesse de Venise par le grand conseil de cette République, le 12. de Decembre 1700. & il mourut à Rome le 23. de Janvier 1712. dans la 49. année de son âge. Ses funerailles furent celebrées le 25. avec beaucoup de pompe dans l'église de sainte Marie, *in Transtevere*, & son corps fut ensuite transporté dans celle de S. Sebastien, hors des murs, où le pape, son frere, faisoit construire alors une magnifique chapelle, pour ceux de sa famille. Horace Albani avoit été marié avec *Bernardine* Ondedei, fille d'*Octavien* Ondedei, comte de Vezelai en Nivernois, & de *Nicole-Charlotte* le Sage de Sainte Honorine. De cette alliance sont sortis *Annibal* Albani, cardinal, *mentionné ci-après dans un article separé; Jerôme* Albani, mort jeune; CHARLES Albani, marquis, puis prince de Soriano, qui suit; *Octavien* Albani, mort jeune; *Alexandre* Albani, aussi cardinal, *rapporté ci-après dans un article séparé; Helene* Albani, morte jeune; *Olympe* Albani, religieuse Carmelite sous le nom de sœur *Marie Grace de S. Clement*, dans le monastere de l'Incarnation, dit *des Barberines*, à Rome, où elle fit profession le 25. de Mars 1704. y ayant reçu le voile des mains du pape son oncle, le 25. de Mars de l'année précedente: elle mourut le premier d'Août 1732; & *Therese* Albani, morte en bas âge.

CHARLES Albani, marquis, puis prince de Soriano, né le 24. de Fevrier 1687. fut déclaré camerier d'honneur du pape son oncle, au mois de Novembre 1702. & depuis fait commandant de la premiere compagnie des chevaux legers de la garde de sa Sainteté, & chevalier de l'ordre de S. Etienne de Toscane. Le pape Innocent XIII. successeur de son oncle, le déclara prince du *Soglio*, ou du trône Pontifical, le 14. de Mai 1721. & érigea en même-tems en sa faveur la terre de Soriano en titre de principauté. Il fut proposé par le roi Très-Chrétien le 22. de Janvier 1722. pour être reçu chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, mais il n'accepta pas cet honneur, & renvoya le cordon, qui lui avoit été envoyé à Rome par un exprès, pour ne point donner de jalousie aux autres cours étrangeres. Il mourut à Rome le 2. de Juin 1724. de l'operation de la pierre, qui lui avoit été faite le 31. du mois précedent, dans la 38. année de son âge, & le soir du même jour son corps fut porté dans l'église de S. Sebastien hors des murs, où il fut inhumé dans la sepulture de sa famille. Il avoit été marié à la Stellata de Ferrare, le 11. Avril 1714. avec *Therese* Borromée, dotée de 100000. écus romains, seconde fille de *Charles* Borromée, comte d'Arone, chevalier de l'ordre de la Toison d'Or, ci-devant viceroi de Naples, & de *Camille* Barberin sa seconde femme. De cette alliance sont sortis *Helene* Albani, née le premier & baptisée le 2. d'Août 1716. mariée le 24. Juin 1731. avec *Michel-Ange* Gaëtani, prince de Caserte, & morte en couches à Rome le 29. d'Avril 1732. au soir, à l'âge de 15. ans, 8. mois & 29. jours. Elle fut inhumée le premier de Mai suivant, dans l'église de sainte Pudentiane des moines de Citeaux, dans la sepulture de la maison Gaëtani; *Horace* Albani, prince de Soriano, né le 21. & baptisé dans l'église de S. Marcel le 22. Septembre 1717. ayant eu pour parain le pape Clement XI. son grand oncle. Il a reçu le sacrement de Confirmation par les mains du pape Benoît XIII. le 14. de Mars 1728; *Julie-Auguste* Albani, née le 5. de Janvier 1719. baptisée dans l'église de S. Marcel, le 18. suivant, & tenue sur les fonts de baptême au nom du roi de Pologne, électeur de Saxe; *Jean-François Cajetan* Albani, né au mois de Fevrier 1720. baptisé le 3. de Mars suivant, & tenue sur les fonts au nom du duc de Toscane. Il a reçu le sacrement de Confirmation le 14. de Mars 1728; *Anne-Marie-Josephine* Albani, née le 5. & baptisée le 23. de Juillet 1721. ayant eu le roi de Portugal pour parain. Elle a été confirmée par le cardinal Albani de S. Clement son oncle le 8. de Juillet 1731; *Clement-François-Cajetan-Antoine-Prime Felicien-Gaspard-Balthasard Melchior* Albani, né le 9. & baptisé le 16. de Juin 1723. & tenu sur les fonts de baptême par Jacques Stuart III. du nom, & par Clementine Sobieska sa famme. Il mourut le 2. de Janvier 1724. au matin, & fut inhumé le soir du même jour dans l'église de S. Sebastien hors des murs; & *Charles-Pierre-Luc-Bernardin* Albani, né posthume le 18. & baptisé en l'église de S. Marcel le 19. Octobre 1724. ayant eu pour parain Alexandre cardinal Albani, son oncle.

ALBANI, (Annibal) cardinal du titre de saint Clement, camerlingue de l'église de Rome, évêque de Sabine, archiprêtre de la basilique de saint Pierre du Vatican, bailli d'Aquila, de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, &c. fils aîné d'HORACE Albani, & de *Bernardine* Ondedei, est né à Urbin le 15. d'Août 1682. Le pape Clement XI. son oncle, le fit chanoine de la basilique de S. Pierre au mois de Fevrier 1702. le commit le 16. Septembre 1704. pour exercer la charge de secretaire des brefs aux princes par interim, en l'absence d'Ulisse Joseph Gozzadini, titulaire de cette charge; le déclara le premier Août 1707. président de la chambre Apostolique, & le 31. Decembre suivant, clerc de la même chambre. Il le nomma le 22. de Juillet 1709. son nonce extraordinaire vers les couronnes, pour commencer sa nonciature par la cour de Vienne; mais l'empereur ne l'ayant pas voulu recevoir en cette qualité, mais seulement comme neveu du pape, sans autre caractere, de peur que les alliés ne prissent quelque ombrage, s'il venoit avec le titre de ministre, il partit de Rome le 21. de Septembre pour se rendre à Vienne, comme particulier, chargé néanmoins d'y négocier entre autres choses la restitution de Comachio. Il resta en cette cour jusqu'après le décès de l'empereur Joseph, & après avoir été honoré par l'imperatrice régente, du portrait du feu empereur son fils, estimé 25000. florins, il partit de Vienne le 20. de Juin 1711. d'où après avoir été trouver le roi de Pologne, électeur de Saxe, aux bains de Caresbaldt, il arriva *incognito* à Cologne le 25. de Juillet. Il se rendit delà à Francfort, chargé de veiller aux interêts du S. Siége, particulierement en ce qui regardoit Comachio, à la diete électorale, qui s'y tenoit pour l'élection d'un empereur. Les électeurs Catholiques, qui s'y trouverent en personne, ne le virent point à cause des contestations sur le cérémonial, ces princes ayant persisté dans leur refus de lui donner la main, qu'il prétendoit d'eux. Cela ne l'empêcha pas de paroître en public avec une nombreuse & magnifique livrée, en qualité de nonce extraordinaire; mais malgré cette déclaration, il ne put rien obtenir sur ses prétentions. Il partit de Francfort le 19. d'Octobre, pour aller attendre à Inspruck le nouvel empereur Charles VI. Il eut audience de lui le 21. de Novembre, & il en partit quelques jours après pour retourner à Rome. Pendant qu'il étoit à Urbin, où il s'étoit arrêté au retour de ce voyage, le pape son oncle le créa cardinal le 24. de Decem-

bre 1711. le nomma en même-tems archiprêtre de la basilique de S. Pierre, & lui donna l'abbaye de la Barbera dans la Marche. Il confirma aussi en sa faveur à la dignité d'archiprêtre de saint Pierre, la collation des canonicats, & de plusieurs autres benefices, avec toutes les prérogatives, dont avoient joui autrefois les cardinaux neveux, qui l'avoient possédée. Le nouveau cardinal qui reçut la barette à Urbin, des mains du cardinal Tanara, legat de ce duché, le premier de Janvier 1712. s'étant rendu à Rome, y fit son entrée, accompagné d'un nombreux cortege, le 10. suivant, & reçut le chapeau le 14. du même mois dans un consistoire public, auquel il s'étoit rendu en cavalcade, accompagné entre autres de 12. cardinaux, qui monterent à cheval pour lui faire honneur. Le pape qui lui donna dans le même tems la charge de secretaire des memoriaux, pour le mieux instruire des affaires, lui assigna le titre diaconal de S. Eustache, dont il prit possession dans l'église de ce nom, le 19. de Septembre de la même année, ayant été ordonné diacre le jour précedent. Depuis il quitta ce titre, & opta celui de sainte Marie *in Cosmedin*, le 8. de Juin 1716. Il fut déclaré camerlingue de l'église de Rome le 29. de Mars 1719. & prêta serment le même jour pour cette charge: passa dans l'ordre des Prêtres, & opta le titre de S. Clement le 6. de Juillet 1722. & fut pourvû au mois de Juillet 1724. de l'abbaye de sainte Sophie dans le royaume de Naples. Ayant quelque sujet de mécontentement contre le cardinal Nicolas Coscia, à cause de sa trop grande autorité, il se retira à Urbin. Il envoya même à Rome au mois de Decembre 1728. son auditeur, pour renoncer en son nom à sa charge de camerlingue, & présenter au pape Benoît XIII. un mémoire, par lequel il le supplioit d'accepter sa renonciation, & de lui donner en échange l'archevêché d'Urbin, avec la legation du même état; mais le pape ne la voulut pas recevoir, & lui fit écrire que sa demande ne seroit point agréée, & qu'il eût à revenir incessamment à Rome. Il n'y retourna après une assez longue absence, que le 15. de Mars 1729. Après le décès de Benoît XIII. en 1730. il fit pendant l'interregne les fonctions de sa charge de camerlingue, & il assista au conclave dans lequel Clement XII. a été élû. Il opta dans le premier consistoire tenu par ce nouveau pontife le 24. de Juillet 1730. l'évêché de Sabine, qui fut proposé pour lui dans ce consistoire, avec la retenue de son titre de S. Clement, par le cardinal Vicaire. Il fut sacré le 15. d'Août suivant, dans la chapelle du chœur du chapitre de S. Pierre du Vatican, par le cardinal Barberin; assisté des archevêques de Nicomedie, & de Nicosie, tous deux chanoines de la même Basilique, & il prit possession le 24. de Septembre de la même année de la place de protecteur de la confrerie des marchands de Savon, dans l'église de sainte Marie *in Vineis*.

ALBANI, (Alexandre) cardinal, diacre du titre de sainte Marie *in Cosmedin*, dernier fils de HORACE Albani, & de *Bernardine* Ondedei, est né à Urbin le 19. d'Octobre 1692. Il fut reçu chevalier de l'odre de S. Jean de Jerusalem, & le pape Clement XI. son oncle, lui donna au mois de Mars 1709. le titre de grand prieur d'Armenie. Il prit l'habit ecclesiastique le premier de Juin 1713. ayant reçu auparavant la tonsure; obtint du pape une pension de 300. écus romains sur l'évêché de Carpentras, au mois de Juillet 1714. fut nommé abbé de l'abbaye de S. Laurent *in Campo*, le 13. de Juillet 1717. déclaré prélat domestique le 23. Juin 1718. & secretaire des memoriaux au mois de Decembre suivant, à la place du cardinal Albani son frere, qui exerçoit cette charge, mis au nombre des prélats de la congrégation particuliere de l'Immunité ecclesiastique, le 30. de Mars 1719. & déclaré clerc de la chambre Apostolique au mois de Mai suivant. Ayant été nommé nonce extraordinaire vers l'empereur, il partit de Rome le 7. de Fevrier 1720. & arriva le 10. de Mars à Vienne, chargé de plusieurs presens pour la cour Imperiale, & entre autres d'un portrait de l'empereur Charles V. dans une boëte d'or enrichi de diamans. Il étoit aussi chargé de differentes négociations. La commanderie de Montefiascone de l'ordre de Malte, étant venue à vacquer, lui fut conferée par Clement XI. au mois de Decembre de la même année 1720. Le pape Innocent XIII. successeur immediat de son oncle, le créa cardinal le 16. de Juillet 1721. & lui donna le chapeau dans un consistoire public, le 19. du même mois. Il fit la ceremonie de lui fermer & ouvrir la bouche, & lui assigna le titre diaconal de S. Adrien, les 10. & 24. Septembre suivant. Il quitta ce titre & opta celui de sainte Marie *in Cosmedin*, qu'avoit auparavant son frere, le 3. Septembre 1722. reçut le soûdiaconat le 11. Mars 1724. & obtint au mois de Juin suivant l'abbaye de Nonantola de 7000. écus de revenu; fut déclaré le 12. Juin 1726. protecteur des clercs réguliers Mineurs, place dont il prit possession le 29. suivant, & un des protecteurs du college Germanique de Hongrie à Rome au mois de Juillet de la même année. Ayant été déclaré protecteur des églises & de la nation Savoyarde & Piémontoise, à la cour de Rome, il fit part au pape Clement XII. de sa nomination le 6. Août 1730. & il prit possession solemnelle de cet emploi, dans l'église du S. Suaire de cette nation à Rome le 3. de Mai 1731.

ALBERIC, moine & diacre du Mont Cassin, & ensuite cardinal, florissoit vers l'an 1057. Dans un synode tenu à Rome l'an 1059. ou 1079. sous Gregoire VII. contre Berenger, il fut chargé de disputer contre cet heretique, & il écrivit contre lui, dans l'espace d'une semaine, un traité touchant le corps de Jesus-Christ. Pierre diacre, dans les hommes illustres du Mont Cassin, cite ces autres ouvrages d'Alberic. *Lib. dictaminum & salutationum; hymni in S. Nicolaum: de Musica, dialogus: de Virginitate S. Mariæ; contra Henr. Imper. de electione R. Pontif. Hymni de Paschate, de Ascensione, de cruce, de die judicii, de pœnis inferni, de gaudio Paradisi, de assumpt. B. Mariæ, de S. Paulo, de S. Apollinare; Passio sancti Modesti, & sancti Cæsarei; vita sancti Dominici abbatis, S. Scholastica, & homilia in eamdem: de die Mortis: de Monachis: de Astronomia: de dialectica*, & quantité de lettres. J. B. Marus, dit que tous les ouvrages manuscrits de cet auteur sont à Florence dans la bibliotheque des freres Mineurs de la Sainte Croix. La vie de S. Dominique est au *tom. 2.* du recueil de Bollandus, qui confond Alberic cardinal, avec un autre Alberic, moine du Mont Cassin, qui vivoit vers l'an 1123. & qui a composé un livre de revelations. Possevin, Arnoul Wion & d'autres sont tombés dans la même erreur. * Petr. Diac. *de vir. illust. Cassinens. c. 21.*

ALBERICUS de la porte de Ravenne, (*à porta Ravennate*) jurisconsulte à Bologne, vivoit sur la fin du XII. siécle, & étoit disciple de Bulgare. Dans le commencement il disoit comme son maître, qu'un gendre après la mort de sa femme, si elle laisse des enfans, étoit obligé de restituer la dot de sa femme à son beau-pere; mais la mort de son épouse lui fit changer de sentiment, & il soutint depuis l'opinion contraire. Il aimoit fort le vin, & s'étant laissé enyvrer par ses auditeurs, on le porta à être caution, ce qui lui causa un grand préjudice. Ses leçons étoient fort goutées, & il avoit un grand nombre d'auditeurs. Il a fait des glosses latines sur le digeste & le code.

ALBERT, dit *le Grand*, sorti de la famille des comtes de Bolstad, *dit-on dans l'édition de 1725. lisez comme en 1732.* Bolstat.

ALBERT, (Leon-Baptiste) 1°. *C'est le même dont on a parlé plus bas en 1725. & 1732.* sous le nom de ALBERTI. 2°. *On a tort de dire* que cet Albert mit au jour à Amsterdam en 1643. un traité de la peinture en trois livres. Ce traité imprimé en 1643. n'est qu'une traduction de celui d'Alberti, qui étoit mort en 1485. ou même avant. *Ainsi à l'article* ALBERTI, *on n'a pas dû dire non plus que* cet auteur ne mourut qu'en 1540. *Voyez ce que nous disons plus bas au mot* ALBERTI.

ALBERONI, (Jules) cardinal, prêtre de l'église Romaine, du titre de saint Chrysogone, né à Plaisance le 31. de Mai 1664. doit toute son élevation à son propre merite, & à ses grands talens. Il étoit chanoine de l'église cathedrale du lieu de sa naissance, lorsqu'il accompagna en 1702. le comte Roncoveri, evêque du bourg saint Donnin, que le duc de Parme avoit

choisi pour son agent auprès du duc de Vendôme, general de l'armée de France en Lombardie. Ce fut dans cette occasion qu'il fut connu de ce prince qui le goûta si bien qu'il lui accorda toute sa confiance ; la faveur où il étoit auprès de ce general, engagea le duc de Parme à le charger de la commission de son agent auprès de lui, à la place de l'évêque du bourg Saint Donnin, après avoir été pourvû d'un canonicat de la cathedrale de Parme. Il exerça cette commission jusqu'en 1706. que le duc de Vendôme fut rappellé d'Italie, pour aller prendre le commandement de l'armée en Flandres. Il suivit ce prince en France, qui lui procura une pension du roi. Depuis, le duc de Vendôme étant passé en 1709. en Espagne, pour aller prendre le commandement des troupes des deux Couronnes, il l'y accompagna, & fut chargé par ce prince de parcourir plusieurs villes des royaumes de Valence & d'Aragon, pour tâcher de découvrir dans quelle disposition étoient les peuples, & afin de raffermir ceux qui pourroient chanceler. Il s'acquitta de cette commission à la satisfaction du duc, qui le produisit à la cour de Madrid, en le chargeant de diverses commissions, qui le firent connoître au roi Catholique. Mais il perdit ce prince, qui mourut à Vinaros entre ses bras, le 11. Juin 1712. & qui le fit dépositaire de ses dernieres volontés. Il partit ensuite pour la France, & s'étant rendu à Versailles, il y rendit compte au roi de l'état où le duc de Vendôme avoit laissé les affaires. Pendant qu'il étoit encore à Paris, le duc de Parme le nomma son envoyé extraordinaire à la cour d'Espagne, où il retourna en 1713. Le roi Catholique étant devenu veuf le 14. Fevrier 1714. Jules Alberoni travailla à remarier ce prince avec la princesse de Parme, & vint heureusement à bout de cette entreprise. La nouvelle reine étant arrivée en Espagne l'honora de sa confiance, & peu à peu porta le roi à se servir de lui dans le cabinet, où il ne fut pas long-tems à être écouté & à prendre le dessus. Cependant la reine faisoit solliciter pour lui à Rome un chapeau de cardinal, & ses instances furent enfin écoutées. Le pape Clement XI. le créa & le déclara cardinal le 12. Juillet 1717. Il fit de lui en cette occasion un magnifique éloge, & avoua que c'étoit à son zele & à ses soins que le S. Siege étoit redevable de l'accommodement du differend survenu entre les cours de Rome & de Madrid, au sujet des privileges de la nonciature, du secours de douze vaisseaux envoyés par l'Espagne aux Venitiens contre les Turcs, & de plusieurs autres importans services rendus à l'église, & au S. Siege en particulier. La nouvelle de sa promotion étant arrivée à Madrid, le roi Catholique le créa grand d'Espagne, & peu de tems après le declara son premier ministre. Il fut aussi nommé au commencement du mois de Novembre suivant à l'évêché de Malaga, qui fut même préconisé pour lui à Rome le 6. Decembre, mais il n'en prit point possession, ayant été nommé le 16. du même mois à l'archevêché de Seville. Ce cardinal commença à signaler son ministere par l'expédition de la Sardaigne, qui eut un succès favorable. En 1718. il engagea le roi Catholique à attaquer la Sicile. Les commencemens de cette entreprise furent heureux, & quoique la flotte d'Espagne eût été attaquée & détruite par celle d'Angleterre, les Espagnols ne laisserent pas de suivre leur entreprise ; mais la France & l'Angleterre s'étant déclarées pour l'empereur, le roi Catholique jugea à propos de faire la paix. Elle ne fut pas favorable au cardinal Alberoni. Il reçut le 5. Decembre 1719. par un secretaire d'état un décret du roi écrit de sa main, qui lui faisoit défense de se mêler du ministere, & de paroître au palais ni ailleurs devant leurs majestés, ni devant aucun prince de la maison royale, avec ordre de sortir de Madrid dans huit jours, & des terres de la domination d'Espagne dans trois semaines: le roi marquoit dans son decret qu'il avoit pris cette resolution pour ôter tout obstacle à la paix. Le cardinal obéit à ces ordres, & partit de Madrid le 12. du même mois pour se retirer en Italie par la voie de France. Cependant la cour d'Espagne fit prier celle de France, de vouloir accorder des passeports pour ce cardinal, & de lui en procurer aussi de la part des alliés de la France, ce qui lui fut non seulement accordé, mais même le chevalier de Marcieu, colonel du régiment royal des Vaisseaux, fut nommé pour aller le recevoir sur la frontiere, & pour l'accompagner dans son passage par la France. Il arriva le 9. Janvier 1720. au soir à Montpellier, d'où il partit le lendemain pour continuer sa route jusqu'à Antibes, où il s'embarqua pour se rendre à Sestri di Levante, dans le territoire de Genes, où il avoit resolu de faire son séjour. Il y débarqua le 5. Fevrier. Le 24. du même mois le doge de Genes reçut une lettre du pape, pour le prier du s'assurer de la personne du cardinal Alberoni. Il fit assembler sur le champ le petit conseil de la république, pour déliberer sur le contenu de cette lettre, à laquelle ayant eu égard, un colonel & 30. soldats furent envoyés la nuit suivante à Sestri, où étant arrivés le lendemain, ils investirent le palais du cardinal Alberoni, & le colonel lui déclara que c'étoit par ordre du gouvernement, à la requisition du pape qui en avoit été sollicité par le tribunal de l'Inquisition. Il lui notifia en même-tems qu'il eût à ne point sortir de son palais, où l'officier avoit ordre de le garder à vûe, & de ne le laisser écrire ni parler à personne. Cet arrêt fit du bruit, & on publia alors que ce cardinal devoit être conduit au château Saint-Ange, pour y être examiné au sujet des prétendues intelligences, qu'on disoit qu'il avoit entretenues avec les Turcs. Ce n'étoit pas la premiere fois qu'on lui avoit imputé ce crime. Le comte de Gallarsch, ambassadeur imperial à Rome, s'étant rendu à l'audience du pape en 1717. pour se plaindre de l'invasion de la Sardaigne, accusa publiquement le cardinal Alberoni, d'avoir negocié une alliance entre la cour d'Espagne & la Porte Ottomane, & distribua au sacré College un mémoire à ce sujet. Mais cette accusation n'avoit aucun fondement, & ne fut hazardée que pour rendre ce cardinal odieux. Son arrêt n'eut point de suite, & ne fut pas de longue durée. Le grand conseil de la république de Genes ayant examiné cette affaire, n'approuva pas la résolution qui avoit été prise dans cette occasion par le doge & le petit conseil, prétendant qu'elle étoit contre la bonne foi & l'hospitalité, puisque ce cardinal étoit venu à Sestri di Levante sur une galere de la république, qu'il avoit demandée, & qui lui avoit été envoyée. C'est pourquoi il fit lever au mois de Mars les gardes qui avoient été mis autour de son logis, & il fut remis en une entiere liberté. Le doge écrivit en même-tems une lettre pape, pour justifier la conduite de la république dans cette occasion : cette lettre portoit qu'ils avoient d'abord executé ce que le pape leur avoit demandé par un bref, & par les letres du cardinal Imperial, parce qu'elles marquoient qu'il étoit important pour la religion Catholique de mettre en sureté la personne du cardinal Alberoni, sur quoi on leur demandoit le secours du bras séculier ; mais qu'ayant sçu ensuite qu'il ne s'agissoit pas de religion, ils avoient cru qu'il auroit été contre le droit des gens, & contre l'hospitalité, de le retenir davantage. Après la mort de Clement XI. le cardinal Alberoni, à qui les cardinaux écrivirent une lettre d'invitation de se rendre au conclave avec un sauf-conduit, se rendit à Rome. Il y fit son entrée le 7. Avril 1721. au soir, au milieu d'une foule prodigieuse de peuple qui étoit sorti hors de la ville pour le voir, & le lendemain au soir il entra au conclave dans lequel Innocent XIII fut élu. Ce nouveau pape députa plusieurs cardinaux pour examiner la conduite du cardinal Alberoni, & pour lui faire son procès, s'ils y trouvoient lieu ; mais après un long examen, il ne fut trouvé coupable que de quelques irrégularités, pour lesquelles les cardinaux députés le condamnerent au mois de Mai 1722. à demeurer quatre ans durant dans un couvent, ce que le pape modera à une année. Il se retira chez les Jesuites de Rome. Le pape, dans un consistoire secret tenu le 20. Decembre 1723. déclara qu'après avoir fait examiner l'affaire du cardinal Alberoni, il avoit donné un bref pour sa décharge, dont il fit faire la lecture par le cardinal Olivieri, & qui fut generalement applaudi. Dans la suite, le pape ayant rendu public le consistoire tenu le 12. Janvier 1724. il lui donna le chapeau avec les ceremonies

ordinaires, & fit la fonction de lui fermer la bouche dans un consistoire secret le 9. de Fevrier suivant. Benoît XIII. fit celle de lui ouvrir la bouche dans son premier consistoire le 12. de Juin 1724. & lui assigna en même-tems le titre diaconal de S. Adrien *in Campo Vaccino*, dont il prit solemnellement possession le 17. de Decembre suivant. Il avoit été nommé en 1717. comme il a été remarqué, à l'évêché de Malaga, qui fut même preconisé pour lui à Rome; mais l'archevêché de Seville étant venu à vacquer dans le même-tems, il y fut nommé, de sorte qu'il renonça à l'evêché de Malaga. Cependant le pape Clement XI. sous divers prétextes, lui refusa des bulles pour l'archevêché de Seville, ce qui occasionna même une rupture entre la cour de Rome & celle de Madrid. Mais la disgrace du cardinal Alberoni étant survenue, sa nomination à l'archevêché de Seville fut révoquée; ainsi il se trouva alors sans évêché. Cependant la cour de Rome n'avoit point encore expédié de bulles pour l'évêché de Malaga, & avant que de les donner à celui qui étoit nommé, Benoît XIII. fit la ceremonie dans la chapelle de Sixte du palais du Vatican le 18. de Novembre 1725. de sacrer le cardinal Alberoni, en qualité d'évêque de Malaga, sa Sainteté étant assistée dans cette fonction de l'archevêque de Nazianze, son maître de chambre, & de l'archevêque d'Amasie, son premier maître des ceremonies pontificales. Le cardinal Alberoni quitta son titre diaconal de saint Adrien, & opta le 20. de Septembre 1728. le titre presbyteral de saint Chrysogone, dont il prit possession le 24. de Novembre suivant. Ce cardinal voulant laisser une memoire de lui dans le lieu de sa naissance, resolut d'y fonder à ses propres dépens un seminaire pour de pauvres écoliers. Il partit pour cet effet de Rome le 23. d'Août 1732. pour se rendre à Plaisance, où il fit commencer un bâtiment pour le seminaire qu'il avoit dessein d'établir; & après avoir eu audience de l'infant duc de Parme, & de la duchesse premiere douairiere de Parme, qui lui firent un accueil gracieux, & le traiterent avec beaucoup de distinction, il retourna à Rome, où il arriva le 15. de Novembre 1732. Il eut le 18. du même mois audience du pape. Il parut en 1719. une histoire de ce cardinal sous ce titre: *Histoire du cardinal Alberoni, depuis sa naissance jusqu'au commencement de l'année 1719. par M.* J. R.*** *traduite de l'espagnol, à la Haye, chez la veuve d'Adrien* Moetjens, 1719.

ALBERT, maison d'où sont sortis les ducs de LUINES & de CHAULNES. (Editions de 1725. & de 1732.)

I. Degré. *Il faut ajouter que Catherine* étant veuve de *Geoffroi* de Boudillon, se remaria avec *Michel* de Solas, écuyer. *Le nom du mari de* Louise sa sœur, *est* Clari, *& non* Blari.

II. Degré. *La mere de* Catherine de Malingris, femme de *Hugues* d'Albert, *n'étoit point* Cadix, *elle se nommoit* Antoinette de Cadris de Cayres. Le Laboureur, qui a rapporté cette genealogie *dans ses additions aux memoires de Castelnau*, date le contrat de mariage de *Hugues* d'Albert avec cette *Catherine*, du 10. de Novembre 1451.

III. Degré. *Au lieu de* Sarrat, *il faut écrire* Sarras, *& au lieu de* Fontarache, *lisez* Fontareche.

IV. Degré. *Au lieu de* Ribert, *lisez* Ribes.

V. Degré. HONORÉ d'Albert, *qui fait ce degré, merite que l'on parle de lui plus au long qu'il n'a été fait dans les précedentes éditions.* Il fut connu à la cour sous le nom du *capitaine Luynes*, & il servit d'abord dans l'isle de Corse, puis fut gentilhomme servant de la maison du roi, & capitaine d'une compagnie de gens de pié, au régiment entretenu de Sarlabous, par lettres du 17. de Juillet 1565. fait chevalier de l'ordre du roi en 1569. capitaine de Château-Dauphin en 1571. colonel des bandes Françoises & maitre de l'artillerie pour le roi en Languedoc, comme il paroît par des lettres du maréchal de Damville, en date du 29. Mars 1571. aussi capitaine & viguier du château, ville & viguerie de Beaucaire, qu'il avoit réduit à l'obéissance du roi en 1573. & enfin capitaine de deux cens hommes de pié, qu'il leva par ordre du 29. d'Octobre 1573. Il fut encore conseiller & chambellan ordinaire du duc d'Alençon. Son attachement pour ce prince le fit même soupçonner d'avoir eu part à un complot, que le duc d'Alençon & le roi de Navarre furent accusés d'avoir tramé contre le roi Charles IX. & comme complices duquel Joseph de Boniface, dit *le jeune la Molle*, & le comte Annibal Coconnas, Piémontois, favoris du duc d'Alençon, eurent la tête tranchée le 30. d'Avril 1574. Le capitaine Luines auroit couru risque d'avoir le même sort, s'il n'eût pris le parti de se retirer en Languedoc auprès du maréchal de Damville. Depuis, le capitaine Panier, exempt de la compagnie Ecossoise des gardes du corps, lui ayant reproché ce prétendu crime, il s'en purgea par la voie des armes, & par un combat en champ-clos, qu'il fit au bois de Vincennes, avec la permission du roi Henri III. & en sa presence & de toute sa cour, contre le capitaine Panier, qu'il tua. Le roi Henri III. par ses lettres du 10. de Mars 1577. le fit commandant du Pont-Saint-Esprit, & autres places remises en son obéissance dans les diocèses de Viviers & d'Usès. Il s'étoit rendu maître du Pont Saint-Esprit dès le mois de Decembre 1576. suivant l'ordre du roi qu'il avoit reçu secretement de s'assûrer de cette place, avec les troupes qu'il commandoit. Il avoit executé cette entreprise, de maniere que Guillaume de Montmorenci, seigneur de Thoré, qui étoit dans cette ville, eut peine à se sauver auprès du maréchal de Damville son frere, gouverneur de Languedoc, & chef du parti de ceux que l'on appelloit *Politiques*; ce que les Religionnaires ayant regardé comme une declaration de guerre, ils prirent les armes, & s'emparerent de plusieurs places peu avant la tenue des états de Blois. Cette action l'avoit brouillé avec le maréchal de Damville, qui prit le tems de son absence pour surprendre, comme il fit, le Pont Saint-Esprit, où tout ce qu'il y avoit fut pillé. Il se racommoda depuis avec ce maréchal, & revint à la cour en 1591. & presenta au roi Henri IV. son fils *Charles* d'Albert, qui étoit son filleul, & qui fut retenu par ce prince pour page de sa chambre. Etant tombé malade à Melun en s'en retournant, il y mourut & il fut enterré, après avoir fait son testament, le 6. de Fevrier 1592. Une des filles de cet HONORÉ d'Albert, fut mariée en premieres nôces à *Barthelemi* seigneur du Vernet, *& non* de Venet, *comme il s'est glissé par erreur.*

VIII. Degré. *Article de* LOUIS-JOSEPH comte d'Albert, *il faut ajouter, qu'il* est né le premier d'Avril 1672. qu'étant capitaine d'une compagnie de cavalerie dans le régiment Royal-Etranger, il se distingua à la bataille de Fleurus, & y fut dangereusement blessé le premier de Juillet 1690. Depuis, il fut fait mestre de camp du régiment Dauphin de dragons, servit la même année au siege de Namur, & au combat de Steinkerque. Ayant eu ordre en 1695. de se jetter dans Namur, qui étoit assiegée, après avoir demeuré quelques jours déguisé dans le camp des assiegeans, il passa la Meuse à la nage en presence de leur armée, & entra dans la ville, où il fut blessé à l'attaque d'un fort, que son régiment défendoit. Depuis, ayant été obligé de sortir de France, il se retira en Baviere, où l'électeur le fit son ministre, conseiller d'état, chambellan, lieutenant general de ses troupes, & son ministre à la cour de France. Il fut aussi en 1714. son envoyé extraordinaire à Madrid, où le roi d'Espagne lui accorda les entrées de la chambre. L'électeur de Baviere le fit encore son grand-écuyer en 1715. & l'électeur de Cologne son frere, lui donna la charge de grand-bailli de Liege, dans laquelle il fut installé le 2. d'Avril de la même année. S'étant mis en possession de la terre de Grimberghes, & autres biens de la succession du feu prince de Berghes son beau-frere, il prit le titre de prince de Grimberghes, & il fit son entrée publique en grande pompe avec *Magdelene-Marie-Honorine* de Berghes son épouse, dans leur terre de Grimberghes en qualité de prince & princesse de ce lieu, le 29. de Septembre 1729. Il a eu d'elle plusieurs enfans, dont il ne reste qu'une fille âgée de 13. à 14. ans en 1732.

VIII. Degré. *Il faut remarquer, que Jeanne-Marie-Therese* Colbert, veuve depuis le 5. Novembre 1712. de *Charles-Honoré* d'Albert, duc de Chevreuse, &c. est morte à Paris le 26. de Juin 1732. âgée de près de 82. ans.

IX. Degré. PAUL d'Albert, comte de Montfort, né le 5.

de Janvier 1703. *ajoutez qu*'il fut d'abord colonel d'un régiment d'infanterie, dont il donna sa démission au mois de Decembre 1721. & qu'il se retira en même-tems au seminaire de S. Sulpice à Paris, pour embrasser l'état ecclesiastique. Par la suite il devint vicaire general du diocèse de Meaux, & fut nommé abbé commendataire de l'abbaye de S. Victor de Cerisi, diocèse de Bayeux, au mois de Mars 1727. & évêque de Bayeux au mois de Fevrier 1729. Il voulut remettre alors son abbaye, mais il fut obligé de la conserver, le roi n'ayant pas voulu agréer sa démission. Il fut sacré le 25. Septembre de la même année, dans l'église des Dominicains du fauxbourg S. Germain, par l'archevêque de Rouen son métropolitain, assisté des évêques de Saintes & d'Avranches; & le 3. d'Octobre suivant il prêta serment de fidelité entre les mains du roi.

X. Degré. *Reformez cet article ainsi qu'il suit.*

X. CHARLES-PHILIPPE d'Albert, duc de Luynes & de Montfort, dit *Chevreuse*, pair de France, comte de Montfort, de Dunois, de Chaumont, de Tours & de Noyers, baron de Rochecourbon, Samblançay & Lucheux, seigneur de Coulomiers, Bonneuil, Ayrenes, &c. né le 30. Juillet 1695. porta un des honneurs à la pompe funebre du roi Louis XIV. en 1715. & fut fait au mois d'Août 1717. mestre de camp d'un régiment de cavalerie, à la tête duquel il fit la campagne d'Espagne en 1719. Il prêta serment & prit séance au parlement de Paris en qualité de pair le 26. Janvier 1723. Il fut marié deux fois, 1°. le 24. Fevrier 1710. avec *Louise Leontine-Jacqueline* de Bourbon, princesse titulaire de Neufchâtel, & de Vallengin en Suisse, morte à Paris en trois jours de maladie, le 11. Janvier 1721. dans la vingt-quatriéme année de son âge, fille de Louis-Henri *legitimé* de Bourbon-Soissons, prince titulaire de Neufchâtel & de Vallengin, comte & pair de Noyers, baron de Luzarches, & d'*Angelique-Cunegonde* de Montmorenci-Luxembourg: 2°. le 15. Janvier 1732. avec *Marie* Brulart, veuve de *Louis-Joseph* de Bethune, marquis de Charrost, colonel d'un régiment d'infanterie, & brigadier des armées du roi, tué à la bataille de Malplaquet le 11. Septembre 1709. Du premier mariage sont venus *Marie-Charles-Louis* d'Albert, duc de Monfort, né le 24. Avril 1717; *Elisabeth-Angelique* d'Albert, née le 28. Juillet 1715. morte le 2. Janvier 1722; & *Marie-Charlotte* d'Albert, née le 21. Septembre 1719. & morte le 11. Août 1721.

*Changemens à faire dans la branche des derniers ducs de* CHAULNES.

LOUIS-AUGUSTE d'Albert-d'Ailli, duc de Chaulnes, porta d'abord le titre de vidame d'Amiens, commença à servir en 1693. & fut fait au mois d'Octobre 1695. colonel d'un des cinquante nouveaux régimens d'infanterie qui furent créés alors, & qui furent reformés en 1697. après la paix de Riswick. Il eut au mois de Juillet 1701. le régiment de dragons, vacant par la mort du chevalier d'Albert son frere, & au mois de Fevrier 1702. il fut fait sous-lieutenant de la compagnie des chevaux-legers de la garde. Il obtint le 17. Septembre 1724. la charge de capitaine-lieutenant de cette compagnie, vacante par la mort du duc de Montfort son frere; il avoit été créé brigadier le 10. Fevrier précedent. Il fut fait maréchal de camp le 20. Juin 1708. & servit en cette qualité au combat d'Oudenarde au mois de Juillet suivant, & à la bataille de Malplaquet le 11. Septembre 1709. Le comté de Chaulnes ayant été érigé de nouveau en sa faveur en duché & pairie par lettres du mois d'Octobre 1711. il en prit alors le titre, & il fit le serment accoutumé & prit séance au parlement de Paris le premier de Decembre suivant. Il fut fait lieutenant-general des armées du roi le 8. Mars 1718. & chevalier des ordres de sa majesté le 3. Juin 1724. La charge de grand-bailli & gouverneur de la ville & citadelle d'Amiens, & de la ville de Corbie, lui fut donnée au mois d'Avril 1729. Son fils aîné *Louis-Marie*, vidame d'Amiens, étant mort à Chaulnes le 23. Novembre 1724. dans la vingtiéme année de son âge, CHARLES-FRANÇOIS d'Albert-d'Ailli, comte de Piquigny son second, prit alors le titre de vidame d'Amiens. Celui-ci fut fait colonel d'un régiment d'infanterie au mois de Decembre 1721. par la démission du comte de Montfort. Le duc de Chaulnes son pere, en le mariant, se démit en sa faveur de son duché-pairie au mois de Janvier 1729. Il prit alors le titre de duc de Piquigny. Il fut fait aussi capitaine-lieutenant de la compagnie des chevaux-legers par la démission de son pere, à qui le commandement en fut conservé pour six ans, & il fut reçû par le roi à la tête de cette compagnie, & prêta le serment de fidelité pour cette charge le 14. Avril de la même année 1729. Il mourut à Paris de la petite-verole le 14. Juillet 1731. dans la vingt-quatriéme année de son âge. Il avoit été marié le 20. Janvier 1729, avec *Marie-Sophie* de Courcillon, née le 5. Août 1713. fille & unique heritiere de feu *Philippe-Egon* marquis de Courcillon, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, brigadier des armées du roi, gouverneur & lieutenant-general pour sa majesté en la province de Touraine, & de *Françoise* de Pompadour sa veuve, dame du duché de la Valette. De ce mariage est venue *Marie-Therese* d'Albert-d'Ailli, née le 18. Novembre 1730. Par la mort du duc de Piquigny il ne restoit plus au duc de Chaulnes qu'un fils, qui étoit destiné à l'état ecclesiastique, qu'on lui fit quitter pour relever sa maison. La duchesse de Piquigny s'est remariée le 2. Septembre 1732. avec *Hercules-Meriadec* de Rohan, duc de Frontenay, dit *Rohan-Rohan*, pair de France, capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes de la garde du roi, lieutenant-general des armées de sa majesté, & gouverneur de Champagne & Brie, veuf d'*Anne-Genevieve* de Levis-Ventadour.

Il parut en 1731. un livre imprimé sous le titre de *Memoires de la mere & du fils*, dans lequel on donne une fausse origine à la maison d'Albert; c'est une fable qui fut composée dans les commencemens de la faveur du connétable de Luynes, pour le décrier auprès du roi Louis XIII. & pour dégouter ce prince de ce favori.

ALBERT de Sainte-Eugene, (Le P.) Augustin-Dechaussé, celebre antiquaire; étoit né à Paris d'une honnête famille, & s'appelloit dans le monde *François Durand*. Après avoir fait ses études d'humanité dans le college d'Harcourt, il fut envoyé dans le seminaire de Valogne en Normandie, par le celebre François de la Luthumiere son parent, prêtre d'une vertu singuliere, pour y être formé dans la pieté chrétienne. Il y fit un séjour de trois ans, & étant de retour à Paris, il renonça au monde, & entra dans l'ordre des religieux Augustins-Déchaussés, où il fit ses vœux dans le couvent de Paris. Ensuite ayant achevé ses études, il s'adonna avec la permission de ses superieurs à la connoissance des médailles antiques, & autres monumens de l'antiquité, pour lesquels il avoit un gout naturel, & qui fut encore excité par le commerce qu'il entretenoit avec les antiquaires. Il forma en peu d'années un cabinet des plus curieux, ayant ramassé une très-belle suite de medailles antiques, tant de l'empire Grec que de l'empire Romain, en grand & moyen bronze, & en argent & en or. Il l'enrichit de quantité de figures antiques en bronze & en marbre, comme de dieux domestiques, d'idoles, vases de sacrifices, sepulchres, urnes & lampes sepulchrales, corail, perles, terres sigillées, pierres gravées, & d'un nombre infini de coquillages de toutes especes. Il l'accompagna encore de plusieurs bons tableaux, de divers recueils de belles estampes, & de la plus grande partie des livres qui traitent des medailles & des monumens de l'antiquité. Le tems qu'il employa à ces diverses recherches ne l'empêcha point de remplir ses observances, & de s'acquitter des devoirs des charges de sa congrégation par lesquelles il passa, ayant exercé entr'autres celles de prieur de Saint-Germain en Laye, de procureur general en cour de Rome, & de prieur de la maison de Paris. Il mourut dans cette maison de l'opération de la taille, le 26. Mai 1725. âgé de soixante-onze ans accomplis, & de cinquante-trois de profession.

*Electeurs de* MAYENCE *du nom d'*ALBERT.

ALBERT I. fils d'ERNEST électeur de Saxe, fut élevé par Dictetic d'Ysenbourg, archevêque de Mayence, qui, près de mourir, le recommanda pour être son successeur. Il fut élû par le chapitre à l'âge de dix-huit ans, & Sixte

IV. confirma son élection. Il mourut deux ans après d'une fiévre maligne le premier Mai 1484.

ALBERT II. cardinal du titre de S. Chrysogone, prêtre, électeur & archevêque de Mayence & de Magdebourg, fils de JEAN électeur de Brandebourg, & frere de l'électeur *Joachim*, nâquit le 28. Juin 1490. & fut fait chanoine de Mayence & de Treves étant encore très-jeune. En 1513. le 31. Août il fut élû archevêque de Magdebourg, & administrateur de Halberstat. En 1514. il fut élû archevêque de Mayence par le chapitre, après la mort d'Uriel de Gemmingen, mais avec cette condition qu'il payeroit de ses deniers les frais du *Pallium*, parce que la bourse du chapitre étoit épuisée, ayant eu à soutenir la même dépense trois fois en peu de tems. Albert posseda les deux évêchés en même-tems, contre la disposition des canons, & il eut à souffrir de la part de Luther & de ses partisans, qui s'étendirent beaucoup sous son pontificat; il écrivit au premier pour le gagner; il s'efforça d'éloigner ses erreurs de son troupeau, mais ses efforts furent assés inutiles. Il aimoit les lettres & les sçavans, & il avoit lui-même étudié avec application; son talent particulier étoit l'éloquence. L'an 1506. il fonda avec son frere Joachim l'université de Francfort sur l'Oder. Il avoit dessein de faire un pareil établissement à Hall; il en avoit obtenu les privileges de Clement VII. en 1531. mais les troubles qui agiterent alors l'Allemagne en empêcherent l'execution. Il fut le premier qui reçut & protegea en Allemagne les Jesuites, dont la societé ne faisoit que de naître. Il mourut à Mayence le 24. Septembre 1545. * *Historiens d'Allemagne.*

ALBERT, baron de Bonsteten, Allemand, chapelain de l'empereur Maximilien I. & doyen des Hermites en Suisse, fleurit vers l'an 1491. Il composa la vie de Nicolas Tolentin, moine de l'ordre des Hermites, & on la trouve dans Surius. Albert a composé encore une histoire intitulée: *Austriaca*, qu'il dédia à Charles VIII. roi de France, & qui n'a point été imprimée, quoique Pierre Lambecius, & Daniel Nasselius ayent promis successivement de la publier. * Lambec. *Commentar. tom. 2.* Cave, *de Script. eccles.*

ALBERTI. (Leon-Baptiste) *On a parlé deux fois de cet auteur dans les dernieres éditions du Moreri*, 1°. *au mot* ALBERT. (Leon-Baptiste) 2°. *au mot* ALBERTI. (Leon-Baptiste) *mais ces deux articles, qui se contredisent en quelques points, sont fautifs l'un & l'autre.* C'étoit un gentilhomme Florentin, de la famille des Alberti, qui avoit une grande connoissance de la géometrie, de la perspective, de l'astrologie, de la musique, de la peinture, de la sculpture, de l'architecture, & des autres sciences de ce genre. Ses dix livres *De re ædificatoria*, ou de l'architecture, ont été imprimés à Florence en 1485. peu après sa mort, par les soins d'Ange Politien, qui a composé l'epître dédicatoire. On a réimprimé cet ouvrage plusieurs fois depuis, & il a été traduit en françois dans le XVI. siécle, par un nommé *Jean Martin.* Voyez les autres ouvrages de Leon-Baptiste Alberti dans la bibliotheque de Gesner. Son traité de la peinture en trois livres a aussi été imprimé en françois en 1643. à Amsterdam. *On a eu tort de dire dans le Moreri que* c'étoit Alberti lui-même qui avoit donné ce traité françois en 1643. *& avec Riccioli* qu'il étoit mort en 1540. puisqu'il n'étoit plus dès 1485. * Le Clerc, *bibliotheque du Richelet, &c.*

ALBERTIN, (Arnauld) évêque, *Tacensis*, lisez *Pacensis*: on a fait cette faute en 1725. & 1732.

ALBERTIS. *On a dit en 1725.* qu'il mourut dans le monastere de GrotaFerrata; c'est *Grotta Ferrata* qu'il faut lire.

ALBI, ville du haut Languedoc. *On s'est trompé en 1725. & 1732.* sur le tems de l'érection de cette ville en siége épiscopal. Ce fut en 1678. & par Innocent XI. qu'Albi fut érigé en archevêché, *& non* en 1673. par Innocent XII. *comme on l'avoit dit.*

ALBICUS, *dans les citations en 1725.* Merula Sanson, *lisez séparément* Merula. Sanson.

ALBIN, (Pierre) historien du XVI. siécle, né à Schneeberg dans la Misnie. Son vrai nom étoit *Weiss*, qu'il changea en celui d'*Albinus.* Il demeura d'abord à Francfort sur l'Oder, & eut ensuite à Wittemberg la charge de professeur en poësie, & le titre d'historiographe de l'électeur de Saxe. Enfin il fut appellé à Dresde pour y remplir l'emploi de secretaire & de regiftrateur de l'électeur. Il y donna une seconde édition de sa *Chronique de Misnie*, corrigée & augmentée. Il avoit publié la premiere l'an 1580. Ses autres écrits sont: les *histoires des Princes, des Armoiries, des Chapitres: de la noblesse des Villes, & de la langue de la Misnie; Familia Merovingia, Carolina, Beringia, Estensis: Quatuor Heneta. Progymnasmata nova sanct. histor. Specimen novantiqua Thuring. historia.* * Becman. Anhalt. *hist. pag.* 7.

ALBINOVANUS, (Pedo) poëte Latin. *En 1725. on n'a donné qu'une piéce à ce poëte, sçavoir* son élegie sur la mort de Drusus; *ajoutez comme en 1732.* qu'il nous reste une seconde piece de ce poëte, qui est une élegie sur la mort de Mecenas. Il est vrai que quelques critiques la trouvent trop foible pour être d'Albinovanus: mais cette raison n'est pas suffisante pour la lui ôter. On a une belle édition de ce poëte, donnée à Amsterdam en 1703. *in* 12. avec les notes de plusieurs sçavans; & la piece de Bembe, intitulé: *Ætna.*

ALBIZZI, (Antoine) gentilhomme de Florence, né l'an 1547. étudia d'abord la grammaire & la musique dans sa patrie, & fut envoyé ensuite à Venise, où il eut pour maître le celebre Sigonius, avec qui il alla à Padoue, & y étudia le droit sous Montagnan, Decien & Pancirolle. Il passa de-là à Pise & à Bologne, & revint l'an 1568. à Florence, où on l'obligea peu après d'expliquer les livres de la rhetorique d'Aristote, qu'Annibal Carus venoit de traduire en italien pour la grand-duchesse Jeanne, fille de l'empereur Ferdinand. Cette princesse l'envoya l'an 1576. vers l'empereur Maximilien; mais ce prince étant mort le 12. Octobre, Albizzi partit de Ratisbone pour Inspruck, d'où il alla à Rome avec l'archiduc André qui venoit d'être fait cardinal. Deux ans après il revint à Inspruck avec le même cardinal, qui l'employa jusqu'à sa mort arrivée seize ans après, dans plusieurs légations & d'autres affaires importantes. Une fiévre obstinée l'ayant attaqué en 1585. il se servit de la retraite que cette maladie l'obligeoit de garder pour se faire lire l'écriture sainte, plusieurs commentateurs, entr'autres Maldonat, Peirerius & de Ribera; & entre les peres, S. Augustin & S. Basile. Quand il fut un peu rétabli, il fit encore quelques voyages à Florence, à Inspruck & à Auguste, & publia dans cette derniere ville ses genealogies des rois & des princes, qu'il avoit composées dans la bibliotheque du château d'Ambras près d'Inspruck. Enfin, voyant qu'il n'étoit pas en sûreté à Auguste à cause de sa religion prétendue reformée, il passa l'an 1606. à Kempten, où il vécut encore vingt ans dans la retraite, occupé de la priere & de l'étude, & y mourut au mois de Juin 1626. On avoit affiché quelques jours auparavant aux portes des églises, dans les environs de Kempten, une citation qui le sommoit de comparoître dans l'espace de trois mois devant le tribunal de l'Inquisition pour y rendre compte de sa foi; & avant cette citation on l'avoit tenté plusieurs fois de reconnoître l'autorité de l'église Catholique, & la verité de ses dogmes. Mais toutes ces tentatives avoient été sans effet. Il s'étoit affermi dans ses préjugés en faveur de la religion Protestante pendant sa retraite à Kempten, où il avoit étudié l'écriture & les meilleurs commentateurs de son parti dans cet esprit, & avoit mis par écrit ses propres pensées sur les passages les plus difficiles, comme il paroît par ses *Exercitationes Theologicæ*; & son traité *De principiis doctrinæ Christianæ.* * Lambec. *lib. 2. Commentat. de bibliot. Vindob.* Elie Veiel, *in hist. & necessitat. reformat. Luther. ex script.* Georgii Princip. Anhalt. Tenzel.

ALBIZZI ou ALBICCI, (François) natif de Cezena ou Cesene, ville épiscopale dans la Romagne en Italie, suivit d'abord la profession d'avocat dans sa patrie, s'engagea dans le mariage, & eut plusieurs enfans. Quelque mauvais traitement qu'il reçut d'un gentilhomme pour qui il avoit plaidé, & dont il perdit le procès, l'ayant engagé à se retirer à Rome, il s'y avança en peu de tems par le crédit des Jesuites, avec qui il étoit fort lié. Il fut d'abord secretaire de quelque prélat, & obtint ensuite pour lui-même une prélature. Ce fut lui qui dressa la bulle contre l'*Augustinus* de Jansenius sous Urbain VIII. dans la fameuse affaire des cinq pro-

positions. Il devint assesseur du saint Office, & Innocent X. le promut au cardinalat en 1654. le 2. de Mars. Il étoit habile jurisconsulte, d'un naturel fort gai, mais si porté à la satire, qu'il ne menageoit pas même la cour de Rome, ni ceux à qui il devoit son élevation. Il mourut le 5. d'Octobre 1684. âgé de quatre-vingt-onze ans. On a de lui un *Traité de la jurisdiction des cardinaux dans l'église tutelaire de Rome*, à Rome 1668. * *Etat du siege de Rome, tome 1. page 45. Journal de* S. Amour. *Memoires du tems.*

ALBON, (Antoine) archevêque de Lyon dans le XVI. siecle. *Ajoutez ce qui suit à ce qu'on en a dit en 1725. & 1732.* Ce prélat étant abbé de l'Isle-Barbe, tira de cette abbaye le manuscrit de Rufin sur les Pseaumes, qu'il fit imprimer à ses dépens. On lui doit aussi une édition du poëte Ausone. Avant elle on n'avoit les ouvrages de ce poëte qu'imparfaits. Ce prélat faisoit lui-même des vers latins assez bons.

ALBURNUS, l'un de ces dieux particuliers qu'adoroient les Romains, & dont Tertullien parle dans son apologie, *chap. 5.* & dans ses livres contre Marcion, *chap. 18.* On ne sçait pas trop au reste ce que c'étoit, à moins qu'on ne dise que Marc-Emile, qui avoit une devotion singuliere pour les divinités étrangeres, comme le dit Tertullien au même endroit, ne voulût faire passer pour une divinité la seve des arbres, que les Latins appellent *Alburnum.* C'est cette humeur visqueuse qui leur tient lieu de sang, qui les nourrit, &c. Cet article est déja dans l'édition de 1732. mais on ne trouve que les deux premieres lignes dans celle de 1725.

ALBERT. (Charlotte d') *Editions de 1725. & 1732. Dans cet article effacez ces mots* dame d'Avesnes; *& retranchez la premiere alliance qu'on lui donne mal-à-propos.* Cette Charlotte n'a point eu d'autre mari que le duc de Valentinois: c'est *Louise* d'Albret sa sœur, dame d'Avesnes, *& non* d'Avranches, qui fut mariée le 9. Decembre 1495. avec *Charles* de Croi, prince de Chimai, & qui mourut le 21. de Septembre 1531. Charlotte d'Albret sa sœur, duchesse de Valentinois, mourut à la Motte-Feuilli en Berri le 11. de Mai 1514.

*Genealogie d'*ALBRET.

VII. Degré, *au lieu de* seigneurs d'Aurions, *il faut lire* Arrious.

XI. Degré. *Il s'est glissé une erreur de date à l'article de* Guillaume seigneur d'Orval, tué à la bataille de Rouvrai en Beausse, l'an 1419. Cette bataille fut donnée en 1429.

XII. Degré. *L'on donne à* Charles II. sire d'Albret, pour fils *naturel* Gilles, seigneur de Castelmoron; *en quoi l'on a suivi* David Blondel, *dans les Tables genealogiques de ses assertions contre* Chifflet: mais plusieurs autres auteurs, entr'autres M. de Marca, *dans son histoire de Bearn*; & le pere Galland de l'Oratoire, *dans ses Memoires de Navarre*, le font le dernier des fils de Charles II. & d'*Anne* d'Armagnac sa femme. Blondel a confondu ce seigneur de Castelmoron avec un autre Gilles *bâtard* d'Albret, vicomte de Maucor, Meillan, & veritablement fils *naturel* de Charles II. sire d'Albret. Celui-ci fut marié par contrat du dernier Fevrier 1472. avec *Marguerite* de Luxe, fille de *Jean* seigneur de Luxe, & de *Marie* de Peralte. Il ne paroît pas que ce Gilles *bâtard* d'Albret ait eu des enfans. Après sa mort sa femme se remaria avec *Jean* du Lyon, seigneur de Campet; elle resta veuve de ce dernier en 1493.

*Branche des Seigneurs d'*Orval.

XIII. Degré. *Au lieu de 1663. mettez 1463.*

*Jacques* d'Albret fut évêque de Nevers, *& non* d'Auxerre. Il mourut en 1539. *& non 1559. On dit ici, après d'autres*, le 12. Fevrier; *Jean Chenu dit* le 22. Avril.

Etienne *bâtard* d'Albret, tige des barons & comtes de Miossans, (en latin de *mille Sanctis*,) fut sénéchal de Foix. le premier chambellan de Jean d'Albret, roi de Navarre, qui lui donna la terre de Genis & de Motusdes le 20. Mai 1506. Il prit le titre de seigneur de Miossans à cause de sa femme; & il étoit en 1512. le premier des ambassadeurs de Catherine de Foix, reine de Navarre, pour le traité de confédération qu'elle fit avec le roi Louis XII. Alain le grand sire d'Albret, le nomma par son testament du premier Octobre 1522. pour l'un des executeurs, & le traite de son cher cousin. Il fut légitimé par lettres du roi François I. données à Paris au mois de Juin 1527. par lesquelles il est qualifié par le roi, Notre cher & bien amé cousin, chevalier, seigneur de Miossans, sénéchal de Foix, *fils naturel* de feu Gilles d'Albret, & de *Jeanne* le Sellier, ledit Gilles fils puîné de feu Charles, en son vivant sire d'Albret. * Voyez *la genealogie de cette maison dans les grands Officiers de la Couronne, troisiéme édition, tome 6. page 206.*

ALCE'E, poëte Lyrique. *Dans les citations de l'édition de 1725.* Lilia Greg. Gyrald. *lisez* Lilius Greg. Gyrald. *Au même endroit*, Suidas *in* . lisez *in Diction.*

ALCHYMIE. *Dans les citations de l'édition de 1725.* le P. Athanase. Kirker. *lisez de suite* le P. Athanase Kirker.

ALCIAT. (André) *Edition de 1725. ajoutez comme dans celle de 1732.* Cet auteur naquit à Milan le premier de Mai 1492. & fut sçavant dès sa jeunesse. *Au même endroit*; il mourut honoré de la dignité de comte Palatin par le pape III. *lisez* par le pape Paul III. Il avoit étudié le droit sous Jason du Maine à Pavie; *c'est* Jason *Mainus.*

ALCIONIUS ou ALCYONIUS. (Pierre) *On le fait* Italien de nation *dans l'édition de 1725.* Il étoit Venitien. *On ajoute* qu'il fut correcteur d'imprimerie à Venise; *cela est vrai; mais ce n'étoit pas chez* Alde Manuce. Il fut depuis professeur à Florence, & ensuite à Rome. Avant ce tems là, il avoit exercé la medecine, & après avoir été quelque tems medecin d'un couvent de religieuses à Venise, il prétendit à un emploi qu'il ne put obtenir, ce qui l'engagea à venir à Florence. Il y fut professeur en grec. Il quitta dans la suite ce poste pour chercher fortune à Rome, où il professa, *comme on l'a dit*; mais il y perdit tout ce qu'il avoit dans les troubles excités par les Colonnes. *Voyez* le reste de ce qui le regarde *dans l'édition du Dictionaire de 1725. ou de 1732.* Il mourut avant l'âge de quarante ans. * *Consultez sur* Alcionius *le journal de Venise 1710. tome 3.*

ALCMAN, poëte Grec lyrique. *Dans l'édition de 1725. il est dit*, qu'il étoit de Lacedomene ou de Sardes, *lisez* né à Sardes ville de Lydie, & élevé à Lacedomene où il demeura. Plutarque rapporte une épigramme qui confirme ce que nous disons, que ce poëte étoit Sardien.

*On a donné de suite dans le Dictionaire historique, édition de 1725. l'article d'un autre* ALCMAN, que l'on fait Messenien. Mais la plûpart des meilleurs critiques n'admettent qu'un poëte de ce nom, sçavoir le Sardien. *Voyez* Saumaise *sur Solin*, où il débrouille ces difficultés.

ALCOLEL. (Martin) *Editions de 1725. & de 1732.* Antoine Diana, *lisez* Antonin Diana.

ALDOBRANDINI, (Alexandre) né à Florence en 1674. fut fait clerc de la chambre apostolique au mois de Mai 1706. déclaré nonce apostolique à Naples le premier d'Août 1707. & sacré archevêque de Rhodes par le cardinal Paulucci, dans la basilique de S. Jean de Latran le 20. de Novembre suivant. Il exerçoit encore la nonciature de Naples, lorsqu'il fut nommé le 27. Septembre 1712. à celle de Venise. Il fit son entrée publique dans cette derniere ville le 5. Mai 1714. prit congé de la république le 16. Septembre 1720. & partit de Venise le même jour pour se rendre en Espagne avec le même caractere. Il arriva à Madrid le 7. Novembre de la même année, & eut le 9. suivant à l'Escurial sa premiere audience particuliere du roi & de la reine. Il n'eut sa premiere audience publique que le 8. Novembre 1721. & le 11. du même mois il fit, en qualité de légat, la fonction de suppléer les ceremonies du baptême à l'infante d'Espagne. Le pape Clement XII. le créa & déclara cardinal le 2. Octobre 1730. & le nomma légat de Ferrare le 11. Decembre suivant. Il reçut la barette à Seville des mains du roi d'Espagne, le 26. du même mois de Decembre. Il ne partit de Seville que le 18. Avril 1731. pour retourner à Rome, où il arriva le 2. Juillet suivant. Il fit son entrée publique par la porte du Peuple le 15. & reçut le chapeau dans un consistoire public le 19. du même mois. Le pape fit la fonction de lui fermer la bouche le 6. Août, & celle de la lui ouvrir le 3. Septembre, & lui assigna ensuite le

titre presbyteral des quatre saints Couronnés, dont il prit possession solemnelle le 19. du même mois de Septembre. Il fut mis en même-tems des congrégations des évêques & réguliers, de l'immunité, *de propaganda fide*, & de la consulte.

Il y a eu de la famille de ce cardinal, une des illustres de la ville de Florence, neuf cardinaux & un pape sous le nom de CLEMENT VIII. élu en 1592. & mort en 1605.

ALEXANDRE, (Jerôme) cardinal... *Dans l'édition de 1725. il est dit*, que sa famille étoit sortie de celle des comtes de Landri, &c. *ajoutez*, il le prétendoit lui-même; mais on lui a disputé cette origine, & il n'a pu la prouver. *On dit plus bas*, qu'il mourut par l'ignorance de son medecin, *ce fait n'est pas vrai*: il mourut parce qu'il avoit ruiné sa santé pour avoir trop pris de remedes, dont il n'avoit pas besoin. Il nous est resté de lui, *ajoute-t-on*, des poësies, des dialogues, &c. Toutes ces poësies ne consistent que dans une épigramme de vingt-deux vers latins; & dans son épitaphe, qui est en deux vers grecs. Feu M. de le Monnoie l'a traduite ainsi en vers françois:

*Je meurs, à la bonne heure: un favorable sort*
*Ne veut pas que je continue*
*A voir des choses dont la vûe*
*Est cent fois pire que la mort.*

On met sa mort au mois de Decembre 1631. D'autres la mettent au mois de Mars 1629. Ses principaux ouvrages sont, un commentaire sur les Institutions de Caïus; l'explication de deux antiques; un volume de vers italiens, & quelques poësies latines parmi celles des freres Amalthées, dans l'édition de 1627; un traité du double état de la religion en Ecosse; 3. livres des assertions Catholiques; la réfutation d'un auteur anonyme sur les proverbes suburbicaires.

ALEGRE de Casanate. (Marc-Antoine) *Edition de 1725. ajoutez comme dans celle de 1732.* que son *Paradisus Carmelitanus*, a été imprimé à Lyon en 1639.

ALEGRE, (Yves marquis d') prince titulaire d'Orange, baron de Flageac, Aubusson, Aurouze, comte de Champoix, baron de S. Cirgues, seigneur de Meilhaud, Tourzel, Montaigut, &c. maréchal de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur des ville & citadelle de Metz, & des pays Messin & Verdunois, commandant en chef dans les trois évêchés, sur les frontieres de Luxembourg, & sur les rivieres de la Sarre & Mozelle, *dont la genealogie est rapportée dans le Dictionaire*, fut fait colonel du regiment de dragons du roi en 1679. & brigadier d'armée le 10. de Mars 1690. Il se trouva la même année à la bataille de Fleurus, & en 1692. au combat de Steinkerque; il fut fait maréchal de camp le 30. Mars 1693. & servit les années suivantes en Allemagne jusqu'à la paix de Riswick; il fut créé chevalier de l'ordre militaire de S. Louis en 1700. & lieutenant-general des camps & armées du roi le 29. Janvier 1702. fut nommé au mois de Mars suivant pour servir en cette qualité dans l'armée de Flandres; se distingua à la journée de Nimegue le 10. Juin; fut nommé au mois d'Octobre commandant à Bonne, & le 28. Janvier 1703. il fit enlever les dragons du duc de Zell, qui étoient postés à Guimnich, bourg de l'électorat de Cologne, où il y eut un riche butin. Il soutint la même année le siége de Bonne, qui fut investie par les troupes Hollandoises le 25. Avril, & obligée de capituler le 15. Mai. Il eut après la mort du comte de Coignies, arrivée le 10. Octobre 1704. le commandement en chef des troupes qui s'assembloient sur la Mozelle. Il servit en Flandres en 1705. & il y fut fait prisonnier en combattant vaillamment, lorsque les lignes Françoises furent forcées par les Alliés près de Tillemont le 18. Juillet. Il fut conduit en Angleterre, d'où il ne revint que lorsque la paix fut faite avec cette couronne. Pendant son séjour en Angleterre, le gouvernement de S. Omer lui fut donné au mois de Septembre 1706. Le roi lui confera aussi la charge de lieutenant general au gouvernement du haut Languedoc le premier Janvier 1707. En 1712. étant de retour d'Angleterre, il servit au siege de Douai, qui fut pris le 8. Septembre; ensuite il commanda à celui de Bouchain, qui se rendit le 19. Octobre. Il fit en 1713. la campagne en Allemagne, & couvrit l'armée qui força le camp des Imperiaux près de Fribourg le 20. Septembre; fut nommé au mois de Mai 1720. commandant des troupes en Bretagne; conduisit la sainte Ampoule au sacre du roi Louis XV. à Reims le 25. Octobre 1722. fut fait au mois d'Octobre 1723. gouverneur & lieutenant-general pour le roi des villes, pays & évêchés de Metz & de Verdun, & gouverneur particulier de la ville & citadelle de Metz & de Moyenvic, & se demit en même-tems du gouvernement de S. Omer, qui fut donné au marquis de Maillebois son gendre, en faveur duquel il s'étoit déja démis depuis quelques années de la lieutenance generale de Languedoc. Il fut déclaré maréchal de France le 2. Fevrier 1724. & prêta serment pour cette dignité entre les mains du roi le 10. du même mois. La même année il fut fait commandant en chef en Bretagne, & présida à l'assemblée des états de cette province en qualité de commissaire du roi. Ayant été proposé le premier Janvier 1728. pour être chevalier des ordres de S. M. il en reçut la croix & le collier le 2. Fevrier suivant. Il est mort à Paris le 9. Mars 1733. âgé d'environ quatre-vingts ans. *Le premier mariage du maréchal d'Alegre & ses enfans sont rapportés dans sa genealogie, mais fort imparfaitement, c'est pourquoi on les répetera ici avec plus d'exactitude.* Le maréchal d'Alegre a été marié 1°. le 30. d'Août 1679. avec *Jeanne-Françoise* de Garaud, fille de *Georges* de Garaud de Durandi, chevalier, seigneur de Donneville, conseiller du roi en ses conseils d'état & privé, président à mortier en sa cour de parlement de Toulouse, & de *Marthe* de Caminade: elle est morte à Paris le 28. Mai 1723. dans la soixante-cinquiéme année de son âge, & a été inhumée le 30. à saint Sulpice sa paroisse: 2°. le 21. Août 1724. avec *Magdeleine* d'Anczeune de Caderousse, fille de *Jacques-Louis* d'Anczeune, marquis de Caderousse, du Tort, de Codoller, seigneur de S. Nazaire, S. Alexandre, Oreille, &c. & de *Magdeleine* d'Oraison, marquise d'Oraison, de Cadenet, baronne de Pievert, &c. Il n'a point eu d'enfans de cette derniere. Ceux qu'il a eus de la premiere sont *Marie-Therese-Delfine-Eustachie* d'Alegre, mariée à l'âge de quinze ans, le 11. de Janvier 1696. avec *Louis-François-Marie* le Tellier, marquis de Barbezieux, commandeur, chancelier & garde des sceaux des ordres du roi, secretaire d'état & des commandemens de S. M. restée veuve le 5. Janvier 1701. morte à Paris le 30. Octobre 1706. âgée d'environ vingt-six ans, & inhumée le 31. à S. Sulpice; *Emanuel-Yves-Joseph* d'Alegre, né le 26. Decembre 1685. appellé *le comte d'Alegre*, fait mestre-de-camp-lieutenant du regiment royal des Cravates, au mois de Fevrier 1703. mort à Paris le 9. Mai 1705. dans la vingtieme année de son âge, sans avoir été marié, & inhumé le 10. à S. Sulpice; *Elisabeth-Therese* d'Alegre, née le jour de Pâques 31. Mars 1687. morte le 16. Avril suivant, & enterrée le 27. à S. Sulpice; *Marie-Marguerite-Elisabeth* d'Alegre, née le 27. Avril 1688. mariée le 26. Janvier 1705. avec *Maximilien-Philippe-Joseph* de Boulogne, de Recourt, de Licques, de Lens, comte de Ruppelmonde, baron de Lieques & de Wisskerke, colonel d'un regiment d'infanterie Wallone au service du roi d'Espagne, âgé alors de 25. ans, fait brigadier des armées de S. M. C. en 1706. mort le 11. Decembre 1710. des blessures qu'il avoit reçûes le jour précedent à la prise de Brihuega en Espagne, ayant été fait maréchal de camp quatre jours avant sa mort. Sa veuve fut nommée le 27. Avril 1725. dame du palais de la reine; *Pierre-Louis* d'Alegre, né le 8. Mai 1689. mort le 28. Mars 1691. & inhumé le lendemain à S. Sulpice; *Marie-Emanuelle* d'Alegre, née le 31. Juillet 1692. mariée le 26. Janvier 1713. avec *Jean-Baptiste-François* Desmaretz, marquis de Maillebois, de Blevi & de Rouvrai, baron, gouverneur & grand-bailli de Châteauneuf en Thimerais, maître de la garde-de-robe du roi, brigadier de ses camps & armées, colonel du regiment de Touraine, fait lieutenant-general au gouvernement de la province de Languedoc en 1713. maréchal de camp en 1718. gouverneur des ville & château de S. Omer en 1723. chevalier des ordres de S. M. en 1724. & lieutenant-general de ses armées en 1731; *Marie-Felicité* d'Alegre, née le 21. Juillet 1693; & *Marguerite-Therese* d'Alegre, née le premier Fevrier 1700.

*Branche*

*Branche des seigneurs de* BEAUVOIR *de la maison d'*ALEGRE.

*Ajoutez ce qui suit.* JEAN d'Alegre, marquis de Beauvoir, mort à Paris le 31. Janvier 1692. âgé de trente-deux ans, & inhumé le lendemain à saint Eustache, laissa de *Marie-Magdeleine-Françoise* du Fresnoy, qui vivoit veuve de lui en 1710; *Claude-Catherine* d'Alegre, qui fut mariée le 23. Decembre 1710. avec *Henri* de Bullainvilliers, comte de S. Saire, sire de Leon, seigneur de Beaubecq, la Ville-Nesle, &c. veuf de *Marie-Anne* Hurault du Marais, & connu par le grand nombre de ses ouvrages; elle resta veuve de lui le 23. Janvier 1722. & elle mourut à Paris le premier Septembre 1723. dans la 42. année de son âge.

Le second fils de CLAUDE d'Alegre, marquis de Beauvoir, comte de la Creste, & de *Marie* Ligondez, qui fut connu sous le nom de *Chevalier d'Alegre*, & qui etant officier des galeres de France, fut fait capitaine de frégate le 21. Mai 1705. s'étoit marié à Marseille, & laissa pour enfans *Louis-Leonard* d'Alegre, nommé le 17 d'Octobre 1723. abbé commendataire de l'abbaye de Bourgueil en Vallee, diocèse d'Angers, qui fut préconisée & proposée pour lui à Rome le 20. Decembre suivant, & le 12. Janvier 1724. Il fut fait vicaire-general de Chartres au mois de Mars 1728; *Joseph* d'Alegre, capitaine réformé de dragons dans le regiment mestre de camp general; & *Ursule* d'Alegre, nommee le 12. Janvier 1715. abbesse de l'abbaye de S. Georges de Rennes, de l'ordre de S. Benoît.

ALEMAND,(Louis-Augustin) né à Grenoble en 1653. fut élevé dans la religion prétendue reformée, dont il a fait profession jusqu'en 1676. qu'il l'abjura. Il étoit alors docteur ès droits à Valence, & avocat en parlement à Grenoble. En 1693. il prit le degré de docteur en medecine à Aix, parce qu'on lui avoit fait esperer un emploi de medecin sur les vaisseaux, dont il n'eut point le brevet, ce qui le détermina à suivre le barreau à Grenoble, où il a eu souvent occasion de faire briller son esprit & sa connoissance des loix. Il a cultivé particulierement la langue françoise; & ce fut lui qui fit imprimer en 1690. à Paris, les *Remarques posthumes de M. de* Vaugelas, *sur la langue françoise.* Il les accompagna d'une préface, & de ses propres observations. Le pere Bouhours Jesuite, a attaqué cet ouvrage, & a traité ces remarques de fausses, dans ses derniers écrits; mais M. Alemand qui avoit promis de répondre à cette critique, n'a rien fait paroître sur ce sujet. Ses autres ouvrages sont: 1°. *Nouvelles observations*: ou *Guerre civile des François sur leur langue, &c.* volume *in* 12. à Paris 1688. C'étoit un essai d'un Dictionaire general & critique de tous les mots, de toutes les façons de parler, & toutes les regles de la langue françoise qui ont souffert quelque contradiction: il devoit être en deux volumes *in fol.* & il etoit presque achevé, mais l'impression en fut arrêtée par les mêmes raisons qui ont empêché la publication du dictionaire de Furetiere. 2°. *L'histoire monastique d'Irlande*, in 12. à Paris 1690. 3°. *Journal historique de l'Europe*, pour l'année 1694. à Paris, *in-douze*, quoique le titre porte à Strasbourg, parce que les auteurs de la Gazette, du Journal des sçavans & du Mercure, sur le plan desquels M. Alemand avoit commencé son Journal, & pretendoit le continuer, empêcherent qu'on n'expediât un privilege pour cet ouvrage. Il en fit un second volume pour l'année 1695. qu'il ne put faire imprimer, & l'ouvrage n'a pas eu d'autre suite. M. Alemand peut être encore vivant. * Le Clerc, *biblioth. du Richelet.*

ALETHIUS. (Latinus-Alcimus) *Dans l'édition du Dictionaire de 1725. on l'appelle seulement* ALCIMUS ALETHIUS. *Ajoutez* aussi que l'épigramme que le poëte Ausone lui a adressée, est la seconde de celles que ce poëte a faite à l'honneur des professeurs de Bourdeaux. On y voit qu'Alethius avoit composé une histoire de Julien l'*Apostat*, que nous n'avons plus:

*Vivent per omnem posterorum memoriam*
*Quos tu sacra fama dabas.*
*Et* JULIANUM *tu magis fama dabis*
*Quam sceptrum qua tenuit brevi.*

On croit qu'Alethius étoit d'Agenois. *Supplément.*

ALEU, ALLEU ou ALODES. Après la conquête des Gaules, les terres furent partagées à l'égard des particuliers en benefice: & en alodes ou aleus. Les benefices consistoient en terres que le prince donnoit aux gens de guerre ou à vie ou pour un tems fixe. Les aleus étoient des terres qu'on laissoit en proprieté aux anciens possesseurs. Dans les capitulaires de Charlemagne, de Louis *le Débonnaire*, & de Charles *le Chauve*, on trouve cette difference marquée. Cette prérogative des aleus sur les benefices dura jusqu'à la décadence de la seconde race. Les aleus changerent alors de nature. Les seigneurs féodaux contraignirent les possesseurs des allodiaux de les tenir d'eux à l'avenir. Ce changement arriva en Allemagne comme en France. Ainsi les *aleus* ou *alodes*, dans leur signification naturelle, n'etoient autre chose qu'une proprieté hereditaire; mais à present on ne se sert plus de ce mot qu'avec celui de *franc*; & alors il signifie une terre, seigneurie, ou heritage, soit noble, soit roturier, indépendant de tout seigneur, qui ne doit aucune charge, ni redevance, ni hommage, & qui n'est sujet à aucuns droits, ni devoirs seigneuriaux. Il est seulement sujet à la jurisdiction royale ou seigneuriale. Il ne reconnoît que le roi à cause de sa souveraineté: l'usurpation des seigneurs féodaux sur les biens allodiaux, alla si loin, que presque tous les aleus, ou furent assujettis, ou furent eux-mêmes convertis en fiefs. De là la maxime, *Nulle terre sans seigneur.* Sur ce fondement, la plûpart des docteurs François tiennent que le *franc aleu* étant un privilege & une occasion particuliere contre le droit commun, tout heritage est présumé tenu d'un fief, à moins que le *franc-aleu* ne soit prouvé par un titre spécial. La présomption generale est pour le seigneur, surtout quand son territoire est contigu & uniforme; ensorte qu'il ne s'y trouve point de terre en franc-aleu qui y soit enclavée. En ce cas, il faut que celui qui prétend posseder un franc-aleu, le justifie par un titre particulier. En quelque lieu, on distingue un franc-aleu noble, & un franc-aleu roturier. Le noble est celui qui est érigé en fief, où il y a justice censive, & fief mouvant de lui; le roturier est celui qui n'a ni l'un ni l'autre; il se partage *roturierement*, & l'autre *noblement.* * *Diction.* de Furet.

ALEXANDRE *de Paris*, ancien poëte François, qui vivoit du tems de Lambert-li-Cors au XII. siecle, fit avec lui le roman *d'Alexandre le Grand.* On y lit ces vers qui marquent quel étoit le langage de ces tems-la, l'idée qu'Alexandre de Paris s'étoit fait de la poësie, & qu'il avoit travaillé à son roman avec Lambert.

*Alexandre nos dit, qui de Bernei fut nés*
*Et de Paris refut ses surnoms appellés,*
*Qu'ici à ses siens vers ò li Lambert jettés.*

On dit que c'est de lui qu'est venu le nom de *vers Alexandrin*, espece de vers qui sont alternativement de douze & de treize syllabes; les masculins de douze, les feminins de treize. Mais cette poësie qui étoit en effet celle du poëme de la vie d'Alexandre, composé par Alexandre de Paris. Jean li Nivelois, Lambert li Cors & autres, ne fut point approuvée, & fut très-peu suivie. Du tems de Marot, ces vers étoient si peu connus, que lorsque ce poëte s'en servoit, il avertissoit au titre de sa piece. Baif & du Bartas en renouvellerent l'usage. Ronsard s'est vanté de les avoir mis en vogue. Cependant les poëmes heroïques étoient encore composés de vers de dix & de onze syllabes, qu'on nommoit *vers communs.* Les meilleurs poëtes s'apperçurent enfin que les vers alexandrins sont les plus propres pour les poëmes épiques, & pour la poësie la plus relevée. C'est pourquoi on les appelle vers heroïques. * Fauchet, *recueil l. 2. Diction. de* Furet.

ALEXANDRE (saint) I. de ce nom, pape.... *Dans l'édition de 1721. il est dit* qu'il succeda à S. Evariste sous le regne de Trajan: *mettez comme dans l'édition de 1732.* succeda à S. Evariste sous le regne de l'empereur Adrien, vers l'an 119. de Jesus-Christ.... il mourut l'an 119. *lisez* l'an 129. depuis Jesus-Christ

ALEXANDRE IV. *Dans les éditions de 1725. & de 1732. il est dit* qu'il fut élu pape le 21. Decembre 1254.

*lisez le* 12. *Dans les citations* Du Pin, biblioth. des auteurs ecclef. du III. siécle, *lisez* du XIII. siécle.

ALEXANDRE VII. *On a dit dans les éditions de* 1725. *& de* 1732. que ce pape avoit été mediateur de la paix de Munster. *C'est une erreur.* Il fut envoyé à l'assemblée de Munster, non pour y être mediateur de la paix, mais au contraire pour s'y opposer. Ce pape a intitulé le recueil de ses poësies: *Philomathi musæ juveniles*, parce qu'il les regardoit comme un amusement de sa jeunesse, & qu'il étoit de l'académie des *Philomathi* de Sienne. Ce fut lui qui confirma la bulle d'Innocent X. contre les cinq fameuses propositions, extraites de l'*Augustinus* de Jansenius, évêque d'Ypres.

ALEXANDRE VIII. *Edition de* 1725. *au lieu* de Réverendaire: *lisez* Referendaire. *Sano*: lisez *Sono*.

ALEXANDRE DE BOURGOGNE. *Dans les citations de l'édition de* 1725 *on lit*: Sainte Marthe & Anselme, *hist. geneal. de France*: il faut, *hist. genealog. de la maison de France*.

ALEXANDRE de Medicis, premier duc de Toscane. *A l'article de son éloge, sous le nom d'*ALEXANDRE, *il est dit* fils *naturel* de *Laurent* de Medicis duc d'Urbin: *& dans la genealogie de cette maison rapportée dans la suite de ce Dictionaire, on le fait* fils *naturel de Jules* de Medicis, pape sous le nom de CLEMENT VII. qui lui-même étoit *bâtard* de *Julien* de Medicis, tué dans la conjuration des Pazzi, le 26. d'Avril 1478. *Cette contrarieté pourroit passer pour une erreur*, si l'on n'étoit instruit qu'il est fort problématique duquel des deux ou du duc d'Urbin ou du pape Clement VII. cet Alexandre étoit véritablement fils. Tous les écrivains étrangers, & la plûpart des Florentins assûrent qu'Alexandre étoit fils de *Laurent* duc d'Urbin. Les lettres publiques & les actes disent la même chose. Il s'en trouve cependant, dont le sentiment est, que le pere d'Alexandre fut le pape Clement VII. & qu'il l'avoit eu d'une servante, n'étant encore que chevalier de S. Jean de Jerusalem. Scipion Admirato entre autres, rapporte l'avoir ainsi oui dire au grand duc Cosme premier. *Aux citations de l'edition de* 1725. *au lieu de* Villanay: *lisez* Villani.

ALEXANDRE POLYSTOR. *Edition de* 1725. *dites*: POLYHISTOR.

ALEXANDRE *ab Alexandro*, jurisconsulte. *On a parlé peu correctement de sa naissance dans l'édition de* 1725. Il nâquit à Naples en 1461. *Ajoutez ce qui suit*: Pancirole dit qu'il fut protonotaire du royaume de Naples, & qu'on le fit ensuite abbé commendataire de l'abbaye de Carbonne, de l'ordre de S. Basile, dans la Basilicate. Il mourut le 2. d'Octobre 1523. à l'âge de 62. ans *non* à Naples, *comme on l'a cru*, *mais* à Rome. Outre ses *Dies geniales*, on a encore de lui: *Dissertationes IV. de rebus admirandis quæ in Italia nuper contigerunt, id est, de somniis, de umbrarum figuris, de illusionibus Dæmonum, &c.* Ce livre qui est très-rare & qui montre l'extrême crédulité de son auteur, qui fut imprimé à Rome *in* 4°. sans date, & sans nom d'imprimeur.

ALEXANDRE, (Noël) Dominicain. *En parlant des ouvrages de cet habile homme, on a fait plusieurs fautes dans l'édition de* 1725. *que l'on a rectifiées, en celle de* 1732. Son histoire latine de l'ancien & du nouveau Testament, a été imprimée *in fol.* en 1725. *non en* 1713. Il a fait, *ajoute-t-on*, trois dissertations sur les œuvres & sur la personne de S. Thomas: *il faut dire*, où il fait l'éloge de S. Thomas d'Aquin, prouve que ce docteur est auteur de l'office du S. Sacrement; & ôte à Alexandre de Halès la qualité de maître ou précepteur de ce Saint, que l'opinion vulgaire lui donnoit. Ces dissertations ont été publiées à Paris en 1680. *in* 12. Son *institutio Concionatorum*, est de 1701. l'édition de 1702. est la seconde, elle est augmentée. En 1703. il donna une exposition litterale & morale de l'Evangile, selon les quatre Evangelistes, *in-fol.* & en 1710. un pareil volume sur les épîtres de S. Paul, & les sept épîtres Catholiques. Dès 1678. il avoit publié trois dissertations, l'une contre Blondel sur la superiorité des évêques au-dessus des prêtres, la seconde sur le celibat des ministres de l'église; la troisiéme, sur la vulgate. Le P. Alexandre est mort à Paris, dans le couvent de son ordre de la rue S. Jaques, le 21. d'Août 1724. un peu après minuit, dans sa 86. année. Il avoit perdu la vûe depuis plusieurs années. Ses obseques furent faites le lendemain 22. sur les dix heures du matin, avec un grand concours de personnes de differente profession. La faculté de theologie y assista en corps. Ce pere avoit été élû provincial de sa province, au chapitre tenu à Evreux en 1706. Le clergé de France, en consideration des services qu'il rendoit à l'eglise, lui avoit accordé une pension.

ALEXANDRIE. *Edition de* 1725. *à la fin de l'article*: du cycle & calendrier de la chronique d'Alexandrie: *on dit* que Jerôme Surita, confera à Rome avec Antigonius Augustinus: *lisez* avec Antonius Augustinus.

ALEXANDRE de NEUSTAIN. *Dans l'édition de* 1725. *il est dit* qu'il nâquit vers l'an 1506. *lisez* l'an 1506. *Ajoutez à ses ouvrages: Ant Argenterica pro Galeno, contre Argentero, medecin Italien*; la defense de cet ouvrage, &c. *A la fin, citez ainsi*, Teissier, *Eloges des hommes illustres, tirés de l'histoire de M. de Thou.*

ALEXIS, (S.) toute l'histoire de ce Saint est fabuleuse.

ALEXIS I. Comnene. *Dans les citations de l'édition de* 1725. *au lieu de* Nicephore Botaniate, *lisez* Botoniate.

ALEXIS II. Dans les citations de l'édition de 1725. *au lieu de* Bauduin, *Numism*, lisez Banduri.

ALFEN, (Guillaume Van) secretaire de la cour de Hollande, de Zelande & de Westfrise, nâquit l'an 1608. d'une famille consulaire, & parvint à la charge de secretaire le 20. de Septembre de l'an 1631. n'ayant pas encore 23. ans accomplis. Après avoir exercé sa charge avec beaucoup d'integrité & de distinction pendant 53. ans, il résigna l'an 1684. en faveur de son gendre Pierre Van Hurck. Alfen a ramassé un grand recueil de formules de toute sorte de requêtes, de mandemens, de conclusions, & d'autres écrits dont on a tous les jours occasion de se servir dans les differentes cours, & l'a publié sous le titre de *Popagay*: cet ouvrage avoit été réimprimé pour la cinquiéme fois l'an 1668. * S. Van Leeuw, *Batav. illust.*

ALFEN ou ALPHEN, ancien & grand bourg de Rheinland, dans le comté de Hollande. Il est situé entre Leide & Wœrde, & s'appelle en latin *Alfenum*, ou à cause d'*Alfenus Varus*, general Romain, selon quelques-uns, ou selon d'autres, à cause d'Albinus (Claudius) que l'empereur Commode envoya en France, & qui après avoir repoussé les Frisons qui avoient passé le Rhin, pouvoit avoir formé un camp à l'endroit où est aujourd'hui ce bourg. Ce dernier sentiment paroît plus probable, & il est vrai que la langue Hollandoise change presque toujours le B. en F. dans les mots qu'elle emprunte d'une autre langue: ainsi *Albiniana* ou *Albina*, a pu se changer en *Alfina* ou *Alfen*. Le dernier d'Avril 1426. Jacobe comtesse de Hollande, livra bataille à Philippe de Bourgogne près d'Alfen & le battit. * Alting, *Notit. German. inf. p. 1. p. 2.*

ALFINGER (N. *) Allemand, qui s'est rendu fameux dans les Indes Occidentales par ses cruautés. Les Velsers, riches marchands d'Augsbourg, qui avoient fait de grandes avances à l'empereur Charles-*Quint*, ayant oui parler du Veneuela, ou la petite Venise, dans les Indes Occidentales, comme d'un pays très-abondant en or, proposerent à ce prince de leur en abandonner le domaine à titre de dédommagement, & ils l'obtinrent à certaines conditions dont on convint de part & d'autre. Les conventions acceptées, ils envoyerent Alfinger, à qui ils conferent l'établissement de leur colonie, & ils lui donnerent pour lieutenant Barthelemi Sailler. Ces deux hommes arriverent à Coro ou Venezuela, vers le commencement de 1529. avec trois navires qui portoient quatre cens hommes de pié & quatre-vingts chevaux. Mais la cupidité les y perdit. Au lieu de travailler à gagner l'affection des peuples, & d'être occupés de la conversion de ces idolâtres, comme ils sembloient s'y être engagés, ils ne furent occupés qu'à amasser de l'or, & pour en avoir, il n'y eut point de cruautés qu'ils n'exercerent. Alfinger trouva enfin de la résistance; il fut battu en plusieurs rencontres,

& sa troupe fut en peu de tems considerablement diminuée. Il s'étoit répandu un bruit, que bien avant dans le pays, il y avoit une maison toute d'or; comme rien n'est plus crédule qu'une violente passion, Alfinger résolut de ne point s'arrêter qu'il n'eût ce prétendu trésor en sa puissance. Il lui falloit traverser de vastes pays, où il n'étoit pas assuré de trouver des vivres; ainsi en ayant amassé une grande provision, il en chargea un nombre d'Indiens, qu'il avoit fait enchaîner à peu près comme des galeriens, & chacun avec sa chaîne qui lui pendoit au cou, avoit à porter une charge qu'on n'auroit pas voulu donner à des mulets. Aussi le chagrin & l'épuisement en firent mourir la plûpart, & lorsque quelqu'un de ces malheureux étoit tombé sous le poids, pour ne point perdre de tems à détacher le collier qui le tenoit, & ne point faire arrêter les autres, on lui coupoit la tête sur le champ. Cependant la maison d'or ne parut point, & Alfinger, victime de sa cupidité, mourut dans cette malheureuse entreprise. Son lieutenant ne lui survécut pas long-tems, & le gouvernement de cette province, presque entierement dépeuplée, ayant été longtems sans être rempli par les Velsers, l'audience royal y pourvût, au moins par provision, & jusqu'à ce que l'empereur eût declaré sur cela sa volonté. * *Hist. de Saint-Domingue, l. 6. par le pere de* Charlevoix, Jesuite.

ALFONSE X. du nom, roi de Leon & de Castille. *On dit à la fin de son article, édition de 1725. qu'*il avoit eu d'une de ses maîtresses, *Henri* comte de Tristemare: *ajoutez*, c'est Henri II. roi de Castille, de qui Ferdinand *le Catholique* descendoit en droite ligne, quoique d'autres ayent fait sortir faussement ce prince de Pelage, premier roi des Asturies.

ALFONSE I. roi de Portugal.... (Edition de 1725.) mourut en sa soixante & seiziéme année: *ajoutez*, d'autres lui donnent quatre-vingt-onze ans.

ALFONSE III. roi de Portugal. *Dans l'édition de 1725. il est dit* qu'il usurpa les états de son frere Sanche II. *ajoutez*, qu'il fut appellé au royaume par les Portugais-mêmes, mécontens de la lâcheté de Sanche, & plus encore de l'humeur hautaine de la reine Alphonse.

ALFONSE ou ILDEFONSE II. comte de Provence. *Aux citations de l'édition de 1725. au lieu de* Bouchet, *hist. de Prov.* lisez Bouche.

ALFONSE infant de Castille, fils de JEAN II. roi de Castille & de Leon, né le 13. Novembre 1453. d'*Isabelle*, fille de *Jean* infant de Portugal, seconde femme de *Jean* II. Celui-ci étant mécontent de son fils aîné, eût bien voulu nommer Alfonse pour son successeur; mais ne l'ayant pu, il le déclara grand-maître de saint Jacques, & mourut en Juillet 1454. Henri IV. son fils aîné, lui succeda dans les deux royaumes, & fit élever à sa cour Alfonse & Isabelle sa sœur. Henri se trouvant impuissant, consentit que sa femme connût un autre homme, & la fille qui vint de ce commerce fut reconnue pour legitime, & par conséquent pour heritiere de la couronne, & la grande-maîtrise de saint Jacques fut donnée à Bertrand de la Cueva, avec qui la reine avoit eu ce commerce. Les grands de Castille indignés de ces honteux procedés, se soulevérent, ayant à leur tête Jean Pacheco, comte de Villena, & s'étant fait remettre le prince Alfonse en 1464. ils lui rendirent hommage comme au successeur légitime de la couronne. En 1465. ils s'assemblerent à Avila le 5. Juin, y déposerent Henri IV. & proclamerent Alfonse roi de Castille & de Leon. Plusieurs villes, entre autres celles de Burgos & de Tolede prirent le parti de ce dernier, quoique Rome se déclarât pour Henri; & les deux parties en vinrent aux mains le 20. Août 1467. près d'Olmedo, sur les frontieres de la vieille Castille & de Leon. Alfonse s'y trouva, & montra beaucoup de courage. Il est incertain de quel côté pancha la victoire. Peu après cette action la ville de Segovie, & la reine femme d'Henri, tomberent entre les mains d'Alfonse. Mais ce dernier ne profita pas de ce succès: la ville de Tolede se souleva contre lui, il perdit le château de Madrid; enfin étant en chemin pour assieger Tolede, il mourut le 5. Juillet 1468. dans le bourg de Cardenosa, assez près d'Avila. * Mariana, *hist. d'Espagne, liv. 23.* Turquet, *hist. d'Espagne, l. 20. 21.* Zurita, *l. 18. c. 16.*

*Supplement.*

ALFRED le philosophe. *Dans les citations de l'édition de 1725. au lieu de* Roger Bacon, *lisez* Roger Bacon.

ALGARDI, (Alexandre) de Bologne, s'appliqua pendant quelque tems à dessiner & à peindre dans l'école de Louis Carache. Ayant fait pendant ce tems connoissance avec Jules-César Conventi, sculpteur, il donna l'essort au talent naturel qu'il avoit pour la sculpture, sur-tout depuis que Louis Carache, après avoir vû quelques-uns de ses modeles, l'eût exhorté à suivre un art pour lequel il lui voyoit tant de talent. Les études qu'il fit à Mantoue sur les ouvrages de Jules Romain, & sur les tableaux des grands maîtres qui y étoient en abondance, avant qu'ils eussent été dissipés dans le fameux sac de cette ville, en 1630, acheverent de fortifier son goût. Etant venu à Rome en 1625. & y ayant trouvé le Dominiquain avec qui il lia amitié, celui-ci le fit connoître au cardinal Ludovisio, neveu de Gregoire XV. qui lui procura de grands ouvrages, capables de le faire connoître, & de lui acquerir beaucoup de gloire. Un des plus considerables qu'il fit à Rome, est ce beau bas relief, que le pape Innocent X. lui fit faire pour l'église de S. Pierre du Vatican, & dans lequel il a representé S. Leon, qui vient au-devant d'Attila. Le groupe de saint Paul décapité, qui est à Bologne, est encore un des plus excellens morceaux de sculpture qui soit sorti de ses mains. Il n'avoit pas moins de goût pour l'architecture, & ce fut sur ses desseins que fut bâtie la belle vigne Pamphile, surnommée *del bel respiro*, qui est hors de la porte S. Pancrace à Rome. Il mourut dans cette ville en 1654. âgé de 52. ans. * Bellori, *vies des peintres & sculpteurs, &c. en italien*, in 4°.

ALGEBRE, cette science est née en Orient, ainsi que le marque son nom qui est arabe, & qui signifie *rétablir & réparer*, parce que le but de cette science est de *réduire les termes de la comparaison à la forme desirée de l'équation;* c'est-à-dire, les parties au tout. Les anciens Persans en ont fort bien écrit, entr'autres le sçavant Coïa Nessir. Cardan dit que l'auteur de cette science, qui étoit Arabe, se nommoit Mahomet, fils de Moïse, & il le met au neuviéme rang des douze plus excellens hommes qu'il a choisis dans l'antiquité, pour la subtilité de leur esprit. Scriverius en attribue l'invention à Diophante auteur Grec, qui vivoit sous le regne d'Antonin, dans le II. siécle, & que la sçavante Hypacie a commenté. Cette science qui avoit été long-tems negligée depuis ses inventeurs, a été rétablie dans le XVII. siecle par *Viete*. Descartes a trouvé une autre methode qu'on prétend être autant au-dessus de celle de *Viette*, que celle-ci est au-dessus des autres. Wallis & quelques autres ont contesté à Descartes cette découverte, & l'ont attribuée à Harriot; mais M. Hudde, & le pere Prestet de l'Oratoire, en ont restitué la gloire à Descartes. * Lami, *entretiens sur les sciences. Diction. de* Furetiere. Chardin, *voyages en Perse, t. 2. p. 11. Dissertat. sur la vie & les ouvrages* d'Hypacie, *par M.* Goujet, *chanoine de S. Jacques l'Hôpital, p. 156. au t. 5. des Mem. de litterat. & d'hist. recueillis par le pere* Desmolets, *de l'Oratoire.*

ALGER, l'un des royaumes de Barbarie, connu autrefois sous le nom de *Mauritanie Césarienne*, est borné du levant au couchant, sur environ cent soixante lieues d'étendue par les royaumes de Tunis & de Fez. Sa largeur comprise entre la Mediterranée & le mont Atlas, est assez inégale, n'étant pas de plus de vingt lieues en quelques endroits, & en ayant jusqu'à cinquante en d'autres. Les Abduluates issus des Magaraos, souverains de la plus grande partie de l'Afrique, sont les plus anciens possesseurs de ce royaume, dont la mémoire soit venue jusqu'à nous. Ils en furent chassés par les Romains, y rentrerent à la faveur de l'irruption des Goths, & s'y maintinrent jusques au tems de l'invasion du calif Othman Ben Offan, qu'ils se retirerent avec une partie des peuples dans les deserts de la Libye. La puissance des Califes s'étant ensuite affoiblie, les Abduluates secouerent le joug & regnerent encore plus de trois cens ans. Ils furent ensuite assujettis par les Almoravides, qui furent dépossedés à leur tour par Abdoul-

Moumen, fondateur de la dynastie des Al-Mohades. Ces derniers occuperent le trône jusques vers la fin du XIII. siecle, que Gamarazan Ben Zein se souleva & s'empara du royaume qu'il laissa à ses enfans. Ceux-ci quitterent alors le nom d'Abduluates, & prirent celui de Beni-Zeynez. Ils eurent de grandes guerres à soutenir contre leurs voisins. Plusieurs de ces princes furent pris ou chassés par les rois de Fez, quelques autres furent dépossedés par les rois de Tunis: mais malgré ces disgraces, cette famille se maintenoit sur le trône depuis cent quatre-vingts ans, lorsque le fameux Oroufch, surnommé *Barberousse*, ayant fait étrangler Selim, qui lui avoit donné retraite dans Alger, s'empara de la monarchie. Ce royaume est assez fertile mais mal cultivé. Il est habité par environ quinze mille familles Turques, & par plusieurs millions de Maures, dont les uns sont noirs, d'autres blancs, & la plûpart mulâtres. Le grand-seigneur, qui en qualité d'Imam, y est reconnu pour souverain, y envoyoit autrefois un Pacha; mais cet officier se rendant trop absolu, les Turcs du pays ne lui laisserent qu'un vain titre, & confererent toute l'autorité à un chef qu'ils élurent sous le nom de *Dey*. La Porte Ottomane a réuni depuis ces deux emplois, nommant toûjours pour son Pacha le Dey élu par la milice. Les revenus fixes & casuels de l'état montent ordinairement à près de sept cens mille piastres sevillanes. Ses troupes consistent en douze ou quinze mille Turcs de milice reglée, & en autant de Maures que l'on veut; mais les Turcs n'en font aucun cas, & campent & combattent toujours à part. Leur marine est plus considerable que leurs forces de terre, étant ordinairement de vingt-cinq à trente vaisseaux, montés de vingt jusqu'à cinquante & soixante pieces de canon. Les Algeriens courent toujours à l'abordage, & sont redoutables à l'arme blanche; mais leurs bâtimens étant foibles de bois, & montés d'une artillerie de petit calibre, ils ne peuvent soutenir le feu du canon. Tous ces vaisseaux, à l'exception de l'amiral qui est à l'état, appartiennent à differens particuliers. Les proprietaires ne peuvent les envoyer en course, qu'ils ne donnent caution, qu'en cas qu'ils soient pris ou qu'ils fassent naufrage, ils en remettront en mer d'autres de même force. * *Voyages du chevalier de* Clairac, *ingenieur ordinaire du roi.*

ALGER, capitale du royaume de ce nom, a été bâtie, suivant Marmol, sous celui de *Gezeir* ou de *Al-Gezeir Beni Mosgana*, qu'elle conserve encore aujourd'hui; c'est-à-dire, *isles* ou *les isles des descendans de Mosgana*, par des Bereberes de cette tribu. Il y a donc toute apparence que les écrivains qui la prennent pour l'ancienne *Russocora* de Ptolomée, & *Russucurium* de Pline, ne se trompent pas moins que ceux qui avoient cru que c'étoit *Julia Cæsarea*, bâtie par Juba roi de Mauritanie, à l'honneur de César. D'Herbelot, qui est de ce dernier sentiment, suppose pour l'appuyer que le nom *Gezair*, plurier de *Gezirah*, *isle*, lui vient par corruption du nom de cet empereur. Mais l'on convient maintenant que *Julia Cæsarea* étoit plus vers le couchant, & peut-être que *Russucurium* étoit bâtie dans le lieu où l'on voit encore des ruines dont on parlera. Alger est assise sur la rive occidentale d'une anse d'environ quinze milles d'ouverture sur moitié moins de profondeur, terminée du côté de l'orient par le cap *Metafuz* ou *Matifou*, & de l'autre par le cap Cassine. La figure de cette ville approche de celle d'un triangle. Un des côtés suit les sinuosités du rivage, & est défendu par une nombreuse artillerie. Les deux autres qui gagnent du terrain en se courbant en dehors, sont flanqués de tours quarrées de même hauteur que les murs, au pié desquels regne un fossé. La pointe la plus élevée de ce triangle, est coupée interieurement par une muraille qui forme une citadelle de cette partie de l'enceinte. Le tout ensemble a environ quinze cens toises de circuit. Ces fortifications sont l'ouvrage de Khaireddin, frere & successeur de Barberousse. Elles sont assises en amphiteâtre, sur la pente d'une montagne assez rude; & comme les maisons ne sont couvertes en ce pays que par des terrasses blanchies comme leurs murs, & qu'elles n'ont aucunes fenêtres sur la rue, cette ville ne paroit de loin qu'un amas confus de masures. L'on n'y voit plus ces fenêtres, ni ces corridors, qui formoient de loin un si bel aspect; & quoi que Marmol en ait dit, l'on doute que les Algeriens ayent jamais bâti dans ce goût. Toutes les maisons y sont d'une même architecture. Elles n'ont d'ouverture en dehors que la porte & quelques petites lucarnes. Le milieu du bâtiment est une cour quarrée, parée de carreaux de marbre blanc & noir. De petites colonnes gothiques de pierres ou de marbre soutiennent un corridor, qui tournant interieurement, sert de communication à quatre chambres, qui ne tirent ordinairement le jour que de leur porte, que l'on fait exprès grande & élevée. Ceux qui ont plus de logement ont plus d'une cour. Cette maniere de bâtir est en dedans gracieuse à la vûe & commode, en ce que ces habitations sont assez fraîches, & que l'on ne peut voir, à moins de monter sur la terrasse, ce qui se passe chez ses voisins. Barberousse ayant enlevé aux Espagnols le Pegnon, fort que le roi Ferdinand avoit fait bâtir sur un écueil éloigné de cent toises de la côte, les Turcs joignirent ce rocher à la ville par un mole construit des pierres que l'on tira des ruines de Metafuz, ville autrefois située sur le cap de ce nom. Ce mole & ce rocher forment le port; il est petit, peu profond & même peu sûr. L'on a bâti nouvellement sur l'écueil un fort voûté à l'épreuve de la bombe, dans lequel on voit une belle artillerie, tant au rez de chaussée qu'en deux étages. Il y a outre cela cinq ou six forteresses qui défendent l'accès de la ville ou la rade. L'on compte environ cent mille habitans dans Alger, entre lesquels sont douze mille soldats Turcs, un grand nombre d'esclaves Maures ou Chrétiens, & plus de cinq mille familles Juives. Cette ville déja celebre par la défaite de l'armée que l'empereur Charles V. y conduisit en personne, infestant la Méditerranée de ses courses, fut insultée en.... par Ruiter amiral de Hollande. L'an 1681. elle eut l'audace de déclarer la guerre à la France, & fut bombardée les deux années suivantes par l'armée navale, commandée par M. du Quesne; enfin ayant perdu la memoire de ce châtiment, le maréchal d'Etrées l'obligea en 1688. à faire une paix plus durable. * *Voyages du chevalier de* Clairac, *ingenieur ordinaire du roi.*

ALGERUS, prêtre, écrivain du XII. siecle. *Dans l'édition de 1725. il est dit*, qu'outre son ouvrage du sacrement du corps & du sang de Jesus-Christ, il en composa un: *De misericordia*, &c. *lisez, comme dans celle de 1732.* Outre ce premier ouvrage, Bellarmin dit qu'il a écrit sur la grace & le libre arbitre: il a fait aussi un traité, *De misericordia & judicio*, imprimé en 1717. dans le *Thesaur. anecdot.* des peres Martene & Durand, *tom. 5.*

ALI-BEG, premier interpréte de la Porte-Ottomane, dans le XVII. siecle, parloit dix-sept langues. Il étoit né Polonois, mais les Tartares l'ayant enlevé le vendirent aux Turcs, qui l'éleverent dans leur religion. Son vrai nom étoit Albert Bo-Bouski. On dit qu'il a contribué à l'ouvrage de M. Ricaut, sur l'état de la Turquie. Il a composé lui-même plusieurs ouvrages, comme *De Turcorum liturgia; De peregrinatione Meccana; De circumcisione; De ægrotorum visitatione, &c.* qui ont été publiés par M. Hyde. Il a fait aussi une version turque de la Bible, que l'on conserve à Leyde. * Spon, *voyage d'Italie.* Bayle, *dictionaire critique.*

ALICAIRES, *Alicaria*, on appelloit ainsi chez les Romains des femmes débauchées, qui se prostituoient au premier venu. On les nommoit *Alicariæ*, parce qu'elles se tenoient tout le jour à leurs portes, pour attirer ceux qu'elles pouvoient prendre, & qui par-là contribuoient d'une maniere honteuse à leur subsistance. On les appelloit aussi *prostibula*, parce qu'elles étoient toujours à la porte des *stabula*, ou des maisons infâmes qu'elles habitoient. Souvent elles se retiroient dans des petites chambres qui étoient auprès des portes, ce qui les fit aussi appeller *cellariæ.** Plaut. *in Panul. act. 1. scen. 2. v. 54.* Juven. *sat. 6.*

ALIGRE. *Aux éditions de 1725. & de 1732. ajoutez, ce qui suit.* Etienne d'Aligre (que l'on écrivoit autrefois *Haligre*) premier du nom, & le premier chancelier de France de sa famille, avoit d'abord été président au siége

présidial de Chartres, & avoit prêté serment pour cette charge au parlement de Paris le 4. Septembre 1587. Il étoit fils de Raoul Haligre, seigneur de Chouvilliers, & de *Jeanne* Lambert. Les grands services qu'il avoit rendus à l'état, & la réputation qu'il avoit d'être l'un des sçavans, & des plus hommes de bien de la robe, l'avoient fait destiner par le roi Henri IV. pour remplir un office de président au parlement de Bretagne, mais il fut depuis retenu par le roi Louis XIII. pour exercer une charge de conseiller ordinaire dans ses conseils d'état & de finances, & devint ensuite garde des sceaux & chancelier de France, charge qu'il exerça avec intégrité, & beaucoup de désinteressement. Des intrigues de cour lui firent ôter les sceaux en 1626. avec ordre de se retirer en sa maison de la Riviere au Perche, où il vécut le reste de ses jours en homme privé. *François* d'Aligre, deuxiéme fils d'Etienne d'Aligre II. du nom, chancelier de France, & de *Jeanne* Lhuillier d'Interville sa premiere femme, né le 24. Decembre 1620. fit profession dans l'ordre des chanoines réguliers de l'ordre de S. Augustin de la congrégation de France, dès sa plus tendre jeunesse, & obtint en 1643. sur la démission de *Michel* d'Aligre son frere, l'abbaye de saint Jacques de Provins, diocèse de Sens, qu'il posséda en régle. Il fut nommé en 1668. à l'évêché d'Avranches, mais il ne voulut point l'accepter. En 1672. son pere ayant été fait garde des sceaux, & ensuite chancelier de France, il sortit de sa retraite pour venir le soulager, & faire sous lui les fonctions de cette charge. Il donna dans cette occasion des preuves de sa capacité & de son zele pour la justice. Après la mort du chancelier son pere, il retourna dans son abbaye, où après avoir vécu dans une grande austerité, & occupé de toutes sortes de bonnes œuvres, il mourut le 21. Janvier 1712. dans la quatre-vingt-douziéme année de son âge. Il avoit fait plusieurs fondations pour le soulagement des pauvres, pour la commodité publique de la ville de Provins. Ce fut le 28. Septembre 1644. qu'*Etienne* d'Aligre, chevalier de Malte, frere du précédent, fut tué. *Charles* d'Aligre leur frere, abbé de S. Riquier en Ponthieu, diocèse d'Amiens, avoit été reçu conseiller au parlement de Paris le 21. Mai 1660. Il fut fait conseiller d'état ordinaire en 1672. & conseiller d'honneur au parlement, lorsque son pere fut nommé garde des sceaux. Il mourut le 20. Mai 1695. âgé d'environ soixante & cinq ans, & fut inhumé à S. Germain l'Auxerrois, dans la sepulture de sa famille. Il abandonnoit les revenus de son abbaye de S. Riquier de la valeur de 20000. livres, aux moines de cette maison, qui en bâtirent une belle église, & il n'en éxigeoit seulement que sa nourriture, quand il alloit sur les lieux, qui étoit une fois l'an. *Jean* d'Aligre, un autre de leurs freres, étoit âgé de soixante & dix-huit ans, lorsqu'il mourut le 15. Octobre 1710. étant né le 31. Mai 1632. *Marie* d'Aligre leur sœur, veuve en dernieres nôces du maréchal d'Estrades, mourut le 2. Fevrier 1724. âgé de quatre-vingt-onze ans, & fut inhumée à S. Germain l'Auxerrois.

III. Degré. *Au nom* de la mere de *Magdeleine* Blondeau, femme de *Michel* d'Aligre, *il faut lire* le Boults, *au lieu de* Boulez. *Catherine* Turgot de S. Clair, étant restée veuve de *Gilles* d'Aligre, seigneur de Boislandry le 12. Avril 1711. se remaria au mois de Decembre suivant, avec *Claude-Charles* Hatte de Chevilly, seigneur de Grigny, capitaine au régiment des gardes Françoises, créé brigadier des armées du roi le premier Fevrier 1719. fils aîné de *Claude* Hatte de Chevilly, seigneur de Grigny, lieutenant general des armées du roi, ci-devant commandant à Ypres, mort en sa terre de Grigny sur Orge, le 25. Septembre 1722. âgé de soixante & dix-neuf ans, dont il en avoit passé soixante & deux dans le service, & de *Jeanne-Marguerite* Bellotte; elle avoit eu de son premier mariage *Jeanne-Elisabeth* d'Aligre, née le 21. Septembre 1691. & morte le 2. Avril 1692.

IV. Degré. Etienne d'Aligre IV. du nom, seigneur de la Riviere, la Forêt, le Favril, Boislandry, Fretigny, Vieux-Château, &c. qui avoit été reçu conseiller au parlement de Paris, & commissaire aux requêtes du Palais le 7. Mai 1683. maître des requêtes le 10. Avril 1688. conseiller d'honneur au parlement en 1689. & enfin président à mortier, le 18. Novembre 1701. mourut d'apoplexie le 15. Juin 1725. à Aix-la-Chapelle, où il étoit allé pour prendre les eaux, dans la soixante & cinquiéme année de son âge, étant né le 3. Janvier 1660.

V. Degré. Etienne-Claude d'Aligre, seigneur de la Riviere, la Forêt, le Favril, Boislandry, Vieux-Château, &c. né le 26. Mai 1694. reçu conseiller au parlement & commissaire aux requêtes du Palais, le 30. Decembre 1716. obtint au mois d'Août 1724. la survivance de la charge de président à mortier, dont son pere étoit revêtu, & fut reçu en cette qualité au parlement le 29. Novembre suivant. Il fut installé au lieu & place de feu son pere, & prit séance au mois de Juin 1725. Il fut marié le 21. Fevrier 1726. avec *Marie-Louise-Adelaïde* Durey, fille de *Jean-Baptiste* Durey de Vieuxcours, seigneur de Mesnieres, Bourneville, &c. président au grand conseil, & auparavant trésorier general de l'extraordinaire des guerres, & cavalerie legere de France, tant deça que delà les monts, & de *Louise* le Gendre. De ce mariage sont venus *Etienne-François* d'Aligre, né le 27. Juillet 1727; *Etienne-Jean-Baptiste* d'Aligre, né le 16. Août 1729; *Marie-Magdeleine* d'Aligre, née le 27. Août 1731.

ALILAT ou ALITTA, nom d'une divinité des Arabes, que l'on croit être la lune. Les Arabes, dit Herodote, ne reconnoissent & n'adorent comme dieu que Dionysius, qu'ils appellent *Urotalt*, & *Uranie* qu'ils appellent *Alilat*. Et ailleurs en parlant de la religion des Perses: Ils sacrifient, dit-il, au soleil & à la lune, à la terre, à l'eau, au feu & aux vents, & autrefois ils n'offroient des sacrifices qu'à ces choses. Mais ils ont appris des Assyriens & des Arabes à sacrifier à Uranie. Or les Assyriens appellent Venus *Militta*, les Arabes l'appellent *Alitta*, & les Perses *Mithra*. * Herod. *l. 1. & 3.* Scaliger dérive le mot *Alilat* d'*Halilath*, mot arabe qui signifie *la lune naissante*. De-là les Latins ont tiré leur Lucine, qui n'est autre que Diane ou la lune; & les Juifs leur *Lilith*, ou leur démon nocturne, qu'ils croient ennemis des femmes en couches; c'est pourquoi, ils écrivent sur la muraille de la chambre où est l'accouchée. *Adam, Eve, hors d'ici Lilith.* * Selden. *de diis. Syris, c. 2. syntag. 2.* Jurieu, *hist. des dogmes, &c. part. 4. c. 5.*

ALLARD. (Gui) Il a donné l'histoire des trois illustres du Dauphiné, qui sont, François de Beaumont, *non de* Baufremont, *comme on a dit dans l'édition de 1725.* baron des Adrets; Charles Dupuy, seigneur de Montbrun, & Soffrey, *non* Joffrey Calignon.

ALLAZZI. (Leon) *On a dit dans l'édition de 1725.* que le pape Gregoire XV. l'envoya en Allemagne en 1612. pour faire transporter à Rome la bibliotheque d'Heidelberg: *lisez* la bibliotheque de l'électeur Palatin, dont l'électeur de Baviere avoit fait présent à Gregoire XV. & qui étoit à Heidelberg. Allazzi avant d'être chez le cardinal Barberin, demeura quelque tems chez le cardinal Bisceia, & ce fut après la mort de Lucas Holstenius, qu'il fut bibliothequaire du Vatican. *Ajoûtez* à ses ouvrages: *De Narthece Ecclesiæ veteris*, &c. *Symmiction*, lisez *Symmicta. Procs Diadochi paraphrasis, &c.* lisez *Procli. Excerpta varia Græcorum. Sophistarum, &c.* ôtez le point.

ALLEGORIE, c'est un discours qui, à le prendre dans son sens propre, ἄλλο ἀγορεύει, signifie autre chose que ce que l'on veut dire. L'usage des allegories s'est introduit fort tard dans le Paganisme; c'est-à-dire, lorsque les philosophes voulurent rendre raison des fables & des anciennes histoires des dieux. Il fallut faire accroire à ceux qui étoient choqués de ces absurdités, que les poëtes avoient pensé tout autre chose que ce qu'ils avoient dit. Ainsi parmi les Grecs on tourna l'histoire en allegorie, de peur que l'on ne crût que les dieux avoient été des hommes corrompus. Les Juifs ont beaucoup aimé les allegories, & les ont souvent employées dans la religion. Les premiers Chrétiens imiterent les Juifs, & interprétèrent souvent allegoriquement l'ancien & le nouveau Testament. Il n'y eut que ce qui regardoit les dogmes, ou du moins ce qui leur servoit de preuves, que l'on expliquât dans son sens propre; & quand

on s'est servi d'allegories en cette occasion, c'est que l'on ne pouvoit se méprendre au vrai sens exprimé sous ces figures. S. Clement d'Alexandrie & Origene sont pleins d'allegories : on en trouve aussi beaucoup dans S. Augustin. Les modernes ont été beaucoup plus réservés sur l'usage des allegories. * Huet, *Origenian. l. 2. chap. 2. quest. 13. dict.* de Furetiere.

ALLEMAGNE. *Dans la liste des sçavans d'Allemagne donnée dans l'édition de* 1725. Hermanus Contractus, *lisez* Hermannus. Marquardus, Freher, *lisez* Marquardus Freher. *Dans celle des auteurs qui ont parlé de l'Allemagne :* Ammien. Marcellin, *lisez* Ammien Marcellin. D'Avilla, *lisez* Davilla. Coch'æus Marianus, *lisez* Cochlæus. Marianus. & Masquard Freher. *lisez* Marquard.

ALLEN, ( Jean ) archevêque de Dublin en Irlande, étoit dans le parti du chevalier Skeffington & du comte d'Ossory, contre la famille des comtes de Kildare. Lorsque Thomas - Fiz Girald, jeune comte de la maison de Kildare, eut pris ouvertement les armes contre Henri VIII. roi d'Angleterre, & qu'il se fut rendu maître de Dublin, l'archevêque tâcha de passer en Angleterre pour demander du secours ; mais il tomba entre les mains des rebelles, qui l'amenerent d'abord à leur chef, & le lendemain il fut pendu nud en chemise & publiquement. On prétend que Kildare n'auroit pas pû empêcher cette action barbare, quand il l'auroit voulu. Après cette execution, on pria Dieu qu'il ne fit jamais misericorde à ceux qui y avoient eu part, ni à leur posterité ; que plûtôt il les plongeât dans un abîme de feu & de souffre, & qu'il leur fit sentir éternellement les plus vifs tourmens de l'enfer avec Pharaon, Neron, Herode, Judas, Dathan & Abiron. On prétend que tous ceux qui avoient eu part à une action si noire, moururent d'une maniere tragique. * De Larrey, *histoire d'Angleterre, tom. 1. page 322.*

ALLEN, ( Joseph ) ecclesiastique Anglois, Presbyterien zelé, né l'an 1633. dans Wiltschire, étudia à Oxford dans les colleges de Lincoln & du Corps-de-Christ. L'an 1655. il fut ajoint à M. Newton, ministre de Tounton ; mais en 1662. on les déposa à cause de leur non-conformité. Allen continuant de prêcher, il fut cité en 1663. & mis en prison à Ilchester, où on le retint un an entier. A peine fut-il en liberté, qu'il recommença ses prédications avec un nouveau zele, ce qui le fit emprisonner une seconde fois. Ces adversités & son application au travail ruinerent sa santé, il mourut l'an 1668. Il prêchoit quelquefois plusieurs fois par jour, & souvent jusqu'à dix & quatorze fois par semaine. Il a fait quelques écrits en anglois, un entr'autres intitulé : *Le guide assuré qui conduit au Ciel*, dont on dit que l'on a débité quatre-vingt-mille exemplaires. Il préparoit en latin une *Théologie naturelle*, qui n'a point paru. * *Histoire de sa vie en anglois & en allemand.*

ALLEN, ( Thomas ) mathematicien & antiquaire Anglois, né dans le comté de Strafford l'an 1542. fit ses études à Oxford dans le college de la Trinité, auquel il fut associé l'an 1564. Mais n'ayant pas voulu étudier en théologie, conformément aux statuts exprès de ce college, il en sortit & passa à Glocester-Hall, où il s'appliqua aux antiquités, à la philosophie, & sur-tout aux mathematiques. Il fit de grands progrès dans ces sciences ; & l'on dit que son amour pour ces sciences lui fit refuser un évêché, que le comte de Lycester lui avoit offert. Sa science dans les mathematiques étoit si profonde, qu'on le traita de sorcier, & que l'on prétendit que le comte de Lycester s'étoit servi de ses connoissances pour réussir dans le mariage qu'il meditoit avec la reine Elisabeth. Il étoit estimé de tous les grands hommes de son tems, comme de Savile, de Boldeley, de Cambden, de Spelman, de Selden, &c. Il a laissé plusieurs écrits, comme des commentaires sur le second & le troisiéme livre de Ptolomée : *De Astrorum judiciis* ; & quelques autres sur les mathematiques. Ces ouvrages ne sont point imprimés. Allen mourut l'an 1632. & une partie de sa bibliotheque a été incorporée à celle de Cottoman. * Wood, *hist. & antiq. Oxon.*

ALLIACO. ( Pierre ) *Edition de 1725. cherchez* ALLY, *Lisez* AILLY

ALLIER, riviere. *Edition de 1725.* Elle arrose Jeangeac, *lisez* Langeac.

ALLIX, ( Pierre ) né à Alençon, au diocèse de Séez, étoit habile dans les langues orientales & dans la théologie, mais suivant les principes de sa secte qui étoit Calviniste. Il fut ministre à Rouen, & ensuite à Charenton, où il travailla avec le ministre Claude à une nouvelle version de la bible ; ce qui donna occasion à quelques-uns de l'accuser de Socinianisme. Après la révocation de l'édit de Nantes en 1685. il passa en Angleterre, & fut fait chanoine de Windsor, & ensuite trésorier de l'église de Salisbury, où il est mort en 1717. Il a fait plusieurs ouvrages qui peuvent servir à l'intelligence de l'écriture sainte, comme des *Reflexions sur tous les livres de l'ancien & du nouveau Testament*, pour établir la verité de la religion Chrétienne, en françois *in* 8°. à Amsterdam en 1689. Deux ans auparavant, il avoit fait imprimer ses réflexions sur les cinq livres de Moïse, à Londres 1687. On a encore plusieurs autres éditions de ces réflexions complettes, & elles ont été traduites en allemand, & imprimées à Nuremberg en 1702. Le traducteur est André-Chrétien Eschenbach. Dissertation sur l'année & le mois de la naissance de J. C. en latin, à Londres en 1707. La clef de l'épître de S. Paul aux Romains, ou explication du verset 27. du chapitre III. en françois, à Amsterdam 1683. *in* 12. Dès 1672. il fit imprimer à Rouen le traité de *Ratramne*, autrement *Bertram, prêtre, du Corps & du Sang du Seigneur*, en latin & en françois, & y joignit un avertissement, où il prétend prouver par l'autorité de plusieurs papes, cardinaux & sçavans theologiens de l'église Romaine, que les sentimens de Ratramne sont contraires à ceux de cette église, & conformes aux opinions des Protestans. M. Boileau, chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, entreprit de prouver le contraire ; & dans cette vûe, il donna en 1686. une nouvelle traduction de l'ouvrage de Ratramne, avec des remarques & une préface dans laquelle il fait pié à pié les objections de M. Allix, & les réfute. M. Allix est encore auteur des *Remarques sur les anciennes églises du Piémont ou des Vaudois*, en anglois, *in* 4°. à Londres 1690 ; des remarques sur l'histoire ecclesiastique des anciennes églises des Albigeois, en anglois, à Londres *in* 4°. 1692. Il prend dans les premieres remarques la qualité de trésorier de l'église de Sarum en Angleterre ; d'un volume de sermons, imprimé à Roterdam ; d'un ouvrage fort estimé, contre les Sociniens, écrit en anglois, & intitulé : *Jugement de l'ancienne église Judaïque contre les Unitaires, en faveur de la sainte Trinité & de la divinité de J. C.* à Londres 1699. *in* 8°. & imprimé en allemand à Berlin en 1707. *in* 4° ; de deux dissertations latines sur le double avenement du Messie, en 1701. *in* 8°. à Londres ; de l'explication de quelques prophéties concernant le Messie, en 1707 ; d'une dissertation sur le *Trisagion, &c.* On lui a faussement attribué un ouvrage de M. le Cene sur la prédestination, dont Baile parle dans plusieurs de ses lettres de l'année 1684. En 1701. on reimprima à Amsterdam *in* 8°. la traduction de l'apologetique de Tertullien, par M. Giry de l'académie Françoise ; avec un abregé d'une dissertation de Pierre Allix, sur les ouvrages & la vie de Tertullien, ce qui marque que cet sçavant Protestant avoit fait une dissertation plus étendue sur ce sujet. M. l'abbé de Longuerue a aussi dans son cabinet des remarques latines du même, manuscrites sur la version arabe du Pentateuque, faite par Abousaid, & sur les notes de ce traducteur.* Joan. Albert. Fabricius, *in tract. de Scriptoribus pro verit. relig. Christ. passim.* Le Long, *biblioth. sacrée, & biblioth. des auteurs de l'histoire de France.* Baile, *lettres tome 1. & les notes de M.* des Maizeaux, *sur ces lettres.* D. Ceillier, *hist. des auteurs sacr. & eccles. tom. 2. art. de* Tertullien.

ALLORI, ( Alexandre ) de Florence, apprit le dessein & la peinture sous Ange Bronzin son oncle. Il avoit à peine dix-sept ans, lorsqu'il peignit un crucifix avec tant d'amour & de soin, qu'on put juger dès-lors du progrès qu'il devoit faire dans la peinture. Il étudia beaucoup d'après les ouvrages de Michel-Ange, & l'on estime sur-tout les portraits qu'il a peints. On y trouve, comme dans tout ce qui est sorti de son pinceau, une grande fraîcheur de cou-

leur. Il mourut en 1607. dans un âge très-avancé.* Borghini, *il reposo*, 1584. in 8°. *& réimprimé en 1730*. in 4°.

ALMAGESTE. *Edition de* 1725. C'est le systême du monde; *lisez comme dans celle de* 1732. C'est un ouvrage celebre, où Ptolomée avoit recueilli un grand nombre de problêmes des anciens, servant à la géometrie & à l'astronomie: il est intitulé en grec: *σύνταξις μεγίστη*; & c'est par l'addition de l'article arabe AL, que l'on a formé Almageste.

ALMANON ou ABDALLA III. septiéme calife de la maison des Abassides. *On n'a parlé que de ses victoires dans le Dictionaire historique, il est bon de le faire connoître par son amour pour les sciences.* Il acheva ce qu'Almansor son ayeul n'avoit qu'ébauché pour introduire les sciences dans ses états. Il tâcha de remplir ses bibliotheques des ouvrages des sçavans de tous les endroits de l'univers. Il obtint par ses sollicitations auprès des empereurs Grecs, des exemplaires de tous les livres de philosophie qui purent se trouver dans leur empire; & par ses caresses & ses bienfaits il attira chez lui les meilleurs traducteurs, à qui il commit le soin de traduire ces livres. Il récompensoit aussi ceux qui les lisoient, & une voie sûre pour obtenir ses faveurs étoit de s'appliquer aux sciences. Il assistoit souvent lui-même aux lectures, & aux disputes qui se faisoient sur toute sorte de matieres. Il fit construire des instrumens propres à faire des observations astronomiques; & il établit des astronomes dans les provinces de Bagdad, & sur le mont Casius près la ville de Damas. L'historien Arabe Abi-Osbaia rapporte qu'Almanon ayant vû en songe un vieillard qui lui dit qu'il étoit *Aristote*, il demanda à son reveil quel homme c'étoit qu'Aristote: on lui répondit que c'étoit l'un des plus grands philosophes qui eussent jamais été parmi les Grecs; & aussitôt il fit traduire en arabe tous les ouvrages de ce philosophe par le Chrétien Honaïn, à qui, dit-on, il donnoit toujours pour chaque livre autant d'or que l'ouvrage pesoit. Abdalla mourut vers l'an 840. de Jesus-Christ. * Voyez l'*histoire d'*Abulpharage; Freind, *hist. de la Medec. 2. part. page 8. & suiv.*

ALORGE, abbé de Lyre, sur la riviere de Rille, au diocèse d'Evreux, vivoit dans le XIV. siécle. N'ayant pas voulu prêter serment à Guillaume de Valen son évêque, comme tous les abbés du diocèse d'Evreux étoient obligés de faire au joyeux avénement de leurs évêques, ce prélat le déclara nommément & publiquement excommunié. Alorge voulut enfin se soustraire à cet usage; l'évêque ne se relâcha point, & l'abbé se lassant de se voir excommunié, donna procuration à son propre frere, Robert de Mouceaux, de satisfaire pour lui à ce que demandoit l'évêque. Cette procuration, qui fut acceptée, est datée du 13. de Septembre 1392. Au reste, il y avoit alors plusieurs divisions entre l'évêque d'Evreux & son chapitre: chacun entreprenoit sur les droits de l'un & de l'autre, & les guerres qui se renouvelloient en ce tems-là, fomentoient ces divisions.* Le Brasseur, *histoire civile & ecclesiast. du comté d'Evreux*.

ALSACE, (Philippe-Thomas de Henin Bossut, appellé le cardinal d') *voyez* HENIN BOSSUT.

ALSAHARAVIUS, medecin Arabe dans le XI. siécle, *est le même que* ALBUCASIS ou ALBUCASSIS, *dont il a été parlé dans le Dictionaire historique, où voyez* ALBUCASSIS. M. Freind, *dans son hist. de la Medec. 2. part. page 67.* a donné les preuves qui montrent que Alsaharavius & Albucasis sont la même personne.

ALSELSE ou ALSITZ. *Alisontia.* Ausone fait, *dit-on, dans l'édition de* 1725. mention de cette riviere des Pays-bas: *ajoutez* que Freher prétend que l'*Alisontia* d'Ausone n'est ni Alb, ni Alsitz, mais celle que l'on nomme aujourd'hui Elitz. *Voyez* les notes sur l'Ausone, *ad usum Delphini. Auson. idill.* 10.

ALTHANN, (Michel-Frederic comte d') cardinal-prêtre du titre de sainte Sabine, évêque de Vaccia en Hongrie, conseiller intime actuel d'état de l'empereur, &c. est né à Glatz en Bohême le 20. de Juillet 1682. Il fut d'abord chanoine des églises cathedrales d'Olmutz & de Breslau, & ayant été nommé par l'empereur pour aller remplir à Rome la charge d'auditeur de Rote pour la nation Germanique, il partit de Vienne pour s'y rendre le 11. de Juin 1714. Il soutint, selon la coutume; des theses de droit canonique dans la salle du palais de la chancellerie apostolique le 18. Fevrier 1715. Depuis étant de retour en Allemagne, l'empereur le nomma au mois de Fevrier 1718. à l'évêché de Vaccia, & le déclara en même-tems conseiller d'état du royaume de Hongrie, à la noblesse duquel la maison d'Althann étoit aggregée depuis plus d'un siécle. Il fut sacré à Vienne le 25. Juillet de la même année, dans la chapelle du palais de la Favorite en presence de la cour Imperiale, par l'évêque de Vienne, assisté des évêques de Neutra & de Leithmarisch. Le pape Clement XI. le créa & déclara cardinal le 29. Novembre 1719. & la barette lui ayant été envoyée à Vienne, il la reçut en céremonie des mains de l'empereur le 18. Fevrier 1720. S. M. I. le déclara le 18. Mars son conseiller intime actuel d'état, & le 21. du même mois il prêta serment en cette qualité. Il se rendit ensuite à Rome, où il fit son entrée le 18. d'Août 1720. avec une magnificence extraordinaire, & un cortege très-nombreux de ses carosses & de ceux qui avoient été envoyés à sa rencontre. Il étoit dans celui du cardinal Paulucci, secretaire d'état, qui étoit allé le prendre à Aquatraversa, & six heyducques marchoient aux portieres de ce carosse, marque de distinction qui lui fut accordée en faveur du caractere de ministre de l'empereur, dont il étoit revêtu; & non à cause de sa dignité de cardinal. Le 22. du même mois il reçut le chapeau dans un consistoire public avec les céremonies accoutumées; le 26. il fut introduit à l'audience du pape, à qui il presenta ses lettres de créance en qualité de ministre, chargé des affaires de l'empereur à la cour de Rome, & le 28. le cardinal Giudice lui remit tous les papiers concernant le ministere des affaires de S. M. I. Le pape fit le 16. de Septembre la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche, & ensuite lui assigna le titre de sainte Sabine. Ce fut sur les instances réiterées & pressantes qu'il fit de la part de l'empereur, que l'église épiscopale de Vienne en Autriche fut érigée en titre d'archevêché dans une congrégation consistoriale tenue à cet effet par le pape le 6. Mars 1721. Après la mort de Clement XI. il assista au conclave dans lequel fut élu Innocent XIII. à l'audience duquel il se rendit le 29. de Juillet accompagné d'un nombreux cortege, & lui presenta ses nouvelles lettres de créance qu'il avoit reçues de Vienne, pour continuer à prendre le soin des affaires de S. M. I. auprès de sa Sainteté. L'empereur l'ayant choisi pour être viceroi de Naples au lieu & place du prince Borghese, lui dépêche de Vienne le 30. Avril 1722. un courier pour lui en porter la nouvelle & le decret, qu'il reçut le 10. Mai. Il se rendit en ceremonie le 10. Juin suivant au palais du Quirinal, où les cardinaux étoient assemblés & ayant été introduit dans la salle de la congrégation, il fut embrassé par le pape, entre les mains duquel il fit ensuite le serment pour l'investiture du royaume de Naples, en vertu d'une procuration de l'empereur, qui l'avoit choisi pour cette fonction, après quoi il prit congé de sa Sainteté, pour aller prendre possession de la viceroyauté de Naples. Il y arriva le 22. du même mois de Juin, & le lendemain le prince Borghese, dernier viceroi, lui remit le gouvernement dans l'assemblée du conseil collateral. Lui & les comtes d'Althann ses freres, & leurs descendans en perpetuité, furent aggregés à la noblesse du royaume de Naples par l'assemblée des nobles du quartier de la Montagne le 8. d'Avril 1724. Après avoir gouverné ce royaume pendant six années un mois & 7. jours, il fut relevé par le marquis d'Almenara, & partit de Naples le 31. Juillet 1728. au soir, ayant été salué à son départ par le canon des châteaux & des vaisseaux qui étoient dans le port. Il se rendit à Rome, où il séjourna jusqu'au 5. d'Avril 1729. qu'il en partit pour se rendre à son évêché de Vaccia,

ALTIERI, famille Romaine, dont étoit le pape Clement X. qui fut élû le 29. Avril 1670. & qui mourut le 22. Juillet 1676. Ce pape n'ayant plus de parens mâles de son nom lorsqu'il fut élevé sur le saint Siége, & étant cependant curieux de le perpetuer & de le transmettre à la posterité, adopta le cardinal Paluzzo-Paluzzi-Albertoni, Romain, qui prit le nom d'*Altieri*. Ce cardinal qui avoit été auditeur general de la chambre apostolique, & gouverneur de Lu-

rette, avoit été honoré de la pourpre romaine par le pape Alexandre VII. le 15. Fevrier 1666. avec le titre de Eusebe. Il eut depuis celui des douze apôtres, obtint l'évêché de Montefiascone, & fut sacré le 2. Mai 1666. dans l'église des religieuses de S. Silvestre à Rome par le cardinal Carpegna, assisté de l'archevêque de Corinthe, & de l'évêque d'Albengue. Il passa de cet évêché à celui de Lodi, & depuis son adoption fut fait archevêque de Ravenne, dont il reçut le *Pallium* le 6. Juillet 1670. légat d'Avignon, de la Romagne & d'Urbin en la même année 1670. & prefet de la signature des brefs, protecteur de l'ordre des Dominicains, & de N. D. de Lorette, abbé de l'abbaye des Trois-Fontaines-lès-Rome, & camerlingue de la S. E. R. en 1671. ayant succedé à toutes ces charges par la mort du cardinal Antoine Barberin. Il fut encore declaré en 1673. cardinal-patron & sur-intendant de tout l'état Ecclésiastique. Il fut aussi depuis préfet de la congrégation *De propaganda fide*, abbé de S. Pierre del-Olmo dans le Milanès, & protecteur de differens ordres & de plusieurs églises. Il opta l'évêché de Sabine le 28. Fevrier 1689. puis celui de Palestine le 8. Août 1691. fut fait archiprêtre de la basilique du S. Jean de Latran au mois de Septembre 1693. & étant devenu sous doyen, il opta l'évêché de Porto le 27. Janvier 1698. Il mourut subitement à Rome la nuit du 29. Juin suivant, & fut enterré dans l'église de sainte Marie *in Campitello*, dans la belle & magnifique chapelle qu'il y avoit fait bâtir. Ce cardinal avoit pour frere *Ange* Palluzzi, qui prit aussi le nom d'*Altieri*, qu'il a transmis à sa postérité. Celui-ci après avoir passé la plus grande partie de sa vie dans la retraite & dans les exercices de pieté, mourut à Rome le 10. Novembre 1706. au soir, âgé de quatre-vingt-deux ans, & fut inhumé avec son frere le cardinal Altieri. Il avoit épousé une fille de la famille de Parabianca, de laquelle il eut GASPARD Altieri, qui suit; *Tarquinie* Paluzzi-Altieri, mariée le 21. Fevrier 1672. avec *Gilles* Colonne, duc de Carbogniano, prince d'Anticoli, & morte le 3. Decembre de la même année; & *Louise* Paluzzi-Altieri, mariée en 1671. avec *Dominique* Orsini *ou* des Ursins, duc de Gravina, & morte le 22. Juillet 1678. âgée de 23. ans.

GASPARD Paluzzi-Altieri mourut à Venise le 9. Avril 1720. ayant disposé de ses biens par son testament en faveur de la chambre apostolique, le pape ne jugea pas à propos que la chambre acceptât ce legs universel, & il le remit aux enfans du défunt, à la charge de payer les dettes; mais comme elles montoient à trois cens mille écus, & que les biens n'alloient qu'à soixante-dix mille, ceux-ci représenterent au pape qu'il leur étoit impossible d'accepter cette succession à ces conditions. Gaspard Altieri avoit été marié avec *Laure* Altieri, niéce du pape Clement X. Elle mourut à Rome au mois de Mars 1720. ayant eu pour enfans entr'autres cinq fils: 1. *Emile* Altieri, prince de Monterano, mort à Rome le 6. Août 1721. au matin, après avoir souffert l'opération de la fistule, dans la cinquante-huitiéme année de son âge, & inhumé dans l'église de sainte Marie *in Capitello*. Ce seigneur fut fort regretté à cause de ses belles qualités, qui lui avoient acquis une estime generale. Il avoit été marié au mois d'Avril 1697. avec *Constance* Chigi, fille d'*Augustin* Chigi, & de *Marie-Virginie* Borghese: il la laissa veuve & mere de *Marie-Virginie* Altieri, qui a été mariée à Rome le 6. Juillet 1732. avec *Philippe* Lanti de la Rouere; 2. *Laurent* Altieri, né à Rome le 9. Juin 1671. créé cardinal de la S. E. R. diacre du titre de S. Nicolas *in Carcere*, par le pape Alexandre VIII. le 13. Novembre 1690. & déclaré légat d'Urbin par le pape Innocent XII. le 24. Septembre 1696. Il laissa la diaconie de saint Nicolas *in Carcere*, & passa à celle de sainte Agathe des Goths le 14. Novembre 1718. Il quitta ce dernier titre & opta le 24. Juillet 1730. celui de sainte Marie *in Via Lata*, le premier de l'ordre des cardinaux diacres, dont il prit possession le 3. d'Août suivant; 3. *Antoine* Altieri, mort jeune; 4. *Jean-Baptiste* Altieri, né à Rome le 6. d'Août 1673. qui étant clerc de la chambre apostolique, dont il devint doyen, fut fait president des chemins le 27. d'Avril 1713. Le pape Benoît XIII. lui donna à son avenement au saint Siege le titre d'archevêque de Tyr, qu'il proposa pour lui dans son premier consistoire le 12. Juin 1724. Ayant été ensuite ordonné prêtre le 12. Juillet, il fut sacré le 16. du même mois dans la chapelle de Quirinal par le pape même, assisté des archevêques de Myre & de Naziance, & il fut déclaré évêque assistant au trône le 15. d'Août suivant. Il fut le premier que Benoît XIII. créa cardinal de la S. E. R. le 11. Septembre de la même année 1724. Il fit la ceremonie de lui donner le chapeau dans un consistoire public le 16. suivant, & celle de lui fermer la bouche le 27. du même mois, & de la lui ouvrir le 20. de Novembre, & lui assigna ensuite le titre presbyteral de S. Matthieu *in Merulana*; 5. *Jerôme* Altieri, prince Romain, auquel *D. Ange* Altieri son ayeul laissa tous ses biens, & qui a été marié en 1721. avec *Marie-Magdeleine* Borromée, fille de *Charles* Borromée, comte d'Arone, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, commissaire-general de l'empereur en Italie, & ci-devant viceroi de Naples, & de *Camille* Barberin, sa seconde femme, de laquelle il a eu *Emile-Charles-Marc-François-Marie-Joseph-Ange-Paschal-Gaspard* Altieri, baptisé à Rome le 26. Avril 1723; *Vincent-Marie-François-Joseph-Balthasar* Altieri, né à Rome le 27. Novembre 1724. & baptisé le surlendemain par le pape Benoît XIII; *Jean-Baptiste-Ange Silvestre* Altieri, né à Rome le 31. Decembre 1725. & baptisé le lendemain; *Therese-Marie-Anne-Louise-Gertrude* Altieri, née à Rome le 14. & baptisée le 15. d'Octobre 1728; & *Marie-Louise-Anne-Françoise-Lutgarde-Gertrude* Altieri, née à Rome le 2. & baptisée le 3. Juin 1731.

ALVARE'S. (Emmanuel) *Edition de 1725.* Il a composé une Grammaire: *ajoutez* que c'est une Grammaire latine, & qu'elle a été imprimée en 1599. avec des commentaires. *Cet art. d'*ALVARES *est mal à propos repeté à la colonne suivante.*

AMALARIUS, diacre de l'église de Metz. *Edition de 1725.* Les raisons du P. Sirmond ne convainquirent pas D. Constantin, *lisez* Cajetan. *Plus bas*, Honoré prêtre d'Autun, *lisez* Honoré d'Autun.

AMALTHE'E, trois freres de ce nom poëtes. *Ajoutez à ce qu'on en a dit dans l'édition de 1725.* que Jean-Baptiste Amalthée passa la plus grande partie de sa vie à Rome; que Paul IV. ou Pie IV. le députa au concile de Trente, & qu'il mourut à Rome en 1574. Grævius a fait imprimer à Amsterdam 1685. les poësies latines de trois freres avec leur éloge. On trouve aussi des vers italiens de Jean-Baptiste Amalthée en differens recueils.

AMANAS, ou isles Turques, au nord de l'isle Espagnole dans l'Amerique. Ce sont les isles les plus orientales, & elles ont des salines naturelles, dont les Anglois de la Bermude & de la Jamaïque tirent un grand profit. * Charlevoix, *histoire de l'isle de S. Domingue, l. 1.*

AMAND, (Marc-Antoine de Gerard) écuyer sieur de S. Amand. *C'est ainsi qu'il faut écrire* le nom de cet académicien, qui nous apprend lui-même que sa famille portoit le nom de Gerard. *Corrigez sur cette remarque ce qu'on a dit dans l'édition de 1732. & ce qui avoit été mal dit en 1725. sur son extraction*; qu'à la vérité ce poëte a passé long-tems pour fils d'un gentilhomme-verier: mais qu'il nous apprend lui-même dans une de ses épîtres dédicatoires, que son pere avoit été chef d'escadre pendant vingt-deux ans au service d'Elisabeth reine d'Angleterre. S. Amant nâquit à Rouen; entra à l'académie Françoise en 1634. & mourut sur la fin de 1660. âgé de soixante-sept ans. *Dans les citations*, Rostrau, *lisez* Rosteau.

AMARANTHE, (ordre de l') en Suede, a été fondé par la reine Christine l'an 1635. à l'honneur de D. Antoine Pimentel, ambassadeur d'Espagne, qui fut aussi le premier qu'elle en favorisa. Les marques de l'ordre étoient un ruban de couleur de feu, auquel étoit attachée une bague émaillée, & deux *A* entrelassés en chiffre. La devise de cet ordre étoit, *Semper idem*, & les chevaliers en le recevant, juroient, lorsqu'ils n'étoient pas encore mariés, de vivre dans le celibat; ceux qui étoient mariés juroient de ne point passer à de secondes nôces. * Besold. *Thesaur. pract. Anonym. v. de la reine Christine.*

AMARITON, (Jean) avocat au parlement de Paris, étoit d'une famille de Nonette, petite ville en la Limagne d'Auvergne

d'Auvergne, qui rapportoit son origine à un Pierre Amariton, qui fut chancelier de Jean, duc de Berri & d'Auvergne, frere du roi Charles V. Il fit ses études en l'université de Paris sous quatre celebres professeurs; ayant appris la langue latine sous Grenet, la rhetorique sous Omer Talon, la logique sous Pierre de la Ramée, & la morale sous Philaret. Il professa ensuite lui-même un cours de philosophie au college de Presles en 1550. Depuis il quitta cette profession pour s'appliquer à l'étude du droit, & s'en alla à Toulouse, où il lia une étroite amitié avec le celebre docteur Jacques Cujas; & ayant acquis dans cette université une grande connoissance du droit, il l'enseigna publiquement; & devint même collegue de Cujas. A son retour à Paris, il se fit recevoir avocat au Parlement, prit le parti du barreau, & fut principalement employé aux consultations. Il fut du nombre de ceux qui comme bons serviteurs du roi, furent emprisonnés par les Ligueurs en 1589. avant le meurtre du roi Henri III. & il y mourut en 1590. à la levée du second siége, en l'absence de ses fils & de son gendre qui avoient suivi le parlement à Tours, de sorte que ses livres & ses papiers furent entierement perdus & dissipés avec ses meubles qui furent pillés. On a cependant de lui des commentaires sur les épîtres de Ciceron, & sur les épîtres d'Horace, imprimés à Paris en 1553. & des notes sur les XXXIX. titres d'Ulpian, imprimées à Toulouse en 1554. Antoine Loysel, dans son *dialogue des Avocats*, *pag.* 546. après avoir parlé de Loiseau pere & fils, & donné la preference au fils, ajoute que la même chose se pouvoit dire de deux qu'il ne pouvoit oublier, maîtres Jean Amariton, & Nicolas Bergeron, le premier pour avoir été son régent: « Tous deux, dit-il, doctes aux bonnes lettres & en droit, « mais non si bons avocats, au moins pour le regard de la « plaidoirie, en laquelle les Amaritons paroissent plus que « ne faisoit leur pere. » Jean Amariton avoit épousé *Marie* Mesmin, fille de *Pierre* Mesmin, procureur au parlement de Paris, & de *Catherine* le Royer. Il en laissa JEAN Amariton, qui suit; *Susanne* Amariton, au jour de son décès veuve de *Claude* Voile, procureur au parlement de Paris, & inhumée à S. Sulpice le 14. de Novembre 1642; & *Antoine* Amariton, avocat au parlement de Paris, qui vivoit le 9. Avril 1607. avec *Catherine* de Champlais sa femme, tante maternelle du maréchal de la Meilleraye, & fille de *François* de Champlais, seigneur de Courcelles au Maine, & de *Jeanne* de Beaumont, de laquelle il laissa *Louis* Amariton, qui embrassa l'état ecclesiastique, & qui vivoit en 1652. s'employant à prêcher.

JEAN Amariton, seigneur de Fresneau près de Limours, avocat au parlement de Paris, fils aîné de JEAN Amariton, *dont on vient de parler*, est mentionné, ainsi qu'*Antoine* Amariton son frere, non-seulement dans une liste des avocats de l'année 1599. trouvée dans les papiers d'Antoine Loysel, mais encore dans le recueil des arrêts de leur tems fait par Peleus & autres auteurs. Il épousa en secondes nôces *Marie* d'Espinay, restée veuve le 2. Decembre 1612. de *Philippe* Hardy, marchand bourgeois de Paris, & morte le 15. Juillet 1631. Il avoit eu d'une premiere femme *Claude* Amariton, qui étoit mariée 1°. dès 1721. avec *Adrien* Portail, conseiller au parlement de Paris, vivant encore en 1629: 2°. avant 1639. avec *Jacques-Hector* de Marle, seigneur de Beaubourg & de Clotomont, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, & président au grand-conseil. Elle mourut avant ce dernier, & fut inhumée en l'église de S. Gervais à Paris, le 11. de Novembre 1643. ayant laissé posterité de ses deux maris.

AMASEUS, secretaire du pape Jules II. *Il est dit dans l'édition de* 1725. qu'il étoit mort dès 1552. cependant d'autres reculent sa mort à l'an 1558.

AMASIAS ou AMATSIA, prêtre Idolâtre de la ville de Bethel sous Jeroboam II. persécuta le prophéte Amos que Dieu avoit envoyé pour avertir les Samaritains de se convertir, ou de s'attendre à être emmenés captifs. Amasias fit un crime à Amos de la liberté avec laquelle il parla, & voulut la faire passer dans l'esprit du roi pour un attentat digne de punition. Il tenta de persuader au prophéte de se retirer dans le royaume de Juda, & de ne plus tenir les discours qu'il tenoit. Mais Amos continua de prêcher avec la même liberté, & prédit à Amasias la prostitution de sa femme, la mort de ses enfans, sa captivité & celle du peuple. Ceux qui ont dit qu'Osée, fils d'Amasias, attenta sur la vie du prophéte, l'ont dit sans preuves. * *Amos*, *chap.* 7. Calmet, *sur Amos*.

AMATO, (Michel d') docteur en droit & en théologie, protonotaire apostolique, & l'un des confreres de la congrégation érigée à Naples sous le titre *des Missions apostoliques*, est auteur de plusieurs ouvrages écrits en latin, dans lesquels on trouve beaucoup d'érudition ecclesiastique. En 1707. il fut fait premier chapelain de l'église royale du Château-neuf, & ensuite pénitencier, theologien & examinateur pour la cour du chapelain majeur du royaume. En cette qualité il eut charge en 1719. de faire la visite de toutes les églises & chapelles royales, & il fut employé par les vicerois en diverses commissions par rapport à la jurisdiction du prince. Il est mort à Naples le 15. Novembre 1729. âgé seulement de quarante-sept ans. C'étoit un homme fort éclairé & habile dans la litterature. Ses ouvrages sont, 1°. *Une dissertation historique, dogmatique & morale sur l'espece de beaume que l'on doit employer pour faire le S. Chrême*, à Naples *in* 8°. 1722. Cette dissertation fut réimprimée la même année & au même lieu, avec des augmentations. 2°. *Une dissertation historique, philologique & morale, sur l'usage où etoient plusieurs fideles, au rapport de Socrate*, hist. ecclef. liv. 5, ch. 22. *de manger des oiseaux aussi-bien que des poissons pendant le jeûne qui précedoit la fête de Pâque; parce que*, dit Socrate, *les oiseaux ont été faits des eaux, selon le témoignage de Moïse*. Cette dissertation de Michel d'Amato a été imprimée à Naples en 1723. *in* 8°. 3°. *Quatre dissertations historiques & dogmatiques récitées dans une assemblée de gens de lettres, en* 1728. La premiere sur ce sujet: *Pourquoi dans le symbole de Nicée & dans celui de Constantinople, on a omis l'article de la descente de J. C. aux enfers*; la seconde, *sur la situation de l'enfer*; la troisiéme, où il examine comment Jesus Christ s'est comporté dans l'institution de l'Eucharistie dans la derniere cene, & s'il s'est servi d'un ou de plusieurs calices; la quatriéme, sur l'usage où étoient les premiers fideles de recevoir l'Eucharistie dans leurs mains. Ces quatre dissertations ont été imprimées à Naples en 1728. *in* 4°. Tous ces ouvrages sont écrits en latin. * *Bibl. italique*, *tome* 7, *pag.* 165, 166.

AMAURI, dit de Chartres. Ses disciples furent condamnés, *dit-on dans l'édition de* 1725. dans un concile tenu à Paris l'an 1710. *lisez* 1209.

AMAUTAS, philosophes du Perou, sous le regne des *Yncas*. On croit que ce fut l'Ynca *Roca* qui fonda le premier des écoles à Cuzce, afin que les Amautas y enseignassent les sciences aux princes & aux gentilshommes; car il croyoit que la science ne devoit être que pour la noblesse. Le devoir des *Amautas* étoit d'apprendre à leurs disciples les ceremonies & les préceptes de leur religion; la raison, le fondement & l'explication des loix; la politique & la milice; l'histoire & la chronologie; la poësie même, la philosophie, la musique & l'astrologie. Ils composoient facilement des comedies & des tragedies qu'ils representoient devant leurs rois & les seigneurs de la cour aux fêtes solemnelles. Les sujets de leurs tragedies étoient des actions militaires, les triomphes de leurs rois, ou d'autres hommes illustres. Dans les comedies ils parloient de l'agriculture, des affaires domestiques, & des divers événemens de la vie humaine. On n'y voyoit rien de sale, de rampant, tout y étoit grave, honnête & sentencieux. Les acteurs étoient des personnes qualifiées; & quand la piéce étoit jouée, ils revenoient s'asseoir à leurs places, chacun selon sa dignité. Ceux qui avoient mieux joué leur rôle recevoient pour prix des joyaux, ou d'autres presens considerables. La poësie des *Amautas* étoit composée de vers courts ou longs, où ils observoient la mesure des syllabes. On dit qu'ils n'avoient pas encore l'usage de l'écriture; & qu'ils se servoient de signes ou d'instrumens sensibles, pour faire sentir ce qu'ils vouloient dire dans les sciences qu'ils apprenoient. * Garcilasso de la Vega, *histoire des Yncas*, *livre* 2. & *livre* 4.

AMAZONES. *Dans l'édition de* 1725. *il est dit* que ces femmes guerrieres habitoient près du fleuve Thermodon dans la Cappadoce : *lisez* non dans la Cappadoce, mais dans la Scythie, où il y avoit aussi un fleuve de même nom proche du Tanaïs.

AMBOISE. *Il faut corriger ainsi les fautes que l'on a faites aux articles de* FRANÇOIS, *d'*ADRIEN, *& de* JACQUES d'Amboise, *dans les éditions de* 1725. *& de* 1732. *mais beaucoup moindres en* 1732. FRANÇOIS étoit fils de Jean d'Amboise, chirurgien des rois Charles IX. & Henri III. Il étudia au college de Navarre, où il professa ensuite les humanités pendant quatre ans. Il fut elû procureur de la nation de France en 1572. & conseiller d'état sous Henri III. Il mourut en 1620. Quelques-uns de ses ouvrages furent publiés sous le nom de *Theophime* Picard. Le petit traité du concile qui se trouve avec les œuvres d'Abaillard, est celui de Sens, où les œuvres de ce dernier furent condamnées.

ADRIEN frere puîné de *François*, fit aussi ses humanités, sa philosophie & sa theologie au college de Navarre ; & il étoit de cette maison quand il fut élû recteur de l'université de Paris en 1579. Il devint ensuite prédicateur, &c.

JACQUES, troisiéme frere des deux précedens, après avoir exercé quelque tems la chirurgie avec beaucoup de réputation, étudia en médecine, y prit des degrés, fut fait docteur & medecin du roi. Pendant son cours de medecine on le fit recteur de l'université de Paris. Il nous reste de lui deux harangues latines qu'il prononça pendant son rectorat en 1594. Il est mort le 30. d'Août 1606. selon le journal de Henri IV. de Claude de l'Etoile : d'autres mettent sa mort le 5. du même mois. *Voyez* sur Jean d'Amboise & ses trois fils l'*Index funereus Chirurg. Parisf.* de feu M. Devaux, celebre chirurgien de Paris, *pag.* 30. *& suiv.*

AMBOURNAI, bourg près, *dit-on dans les éditions de* 1725. *& de* 1732. de Bourg en Bresse : il en est à plus de trois lieues.

AMBROISE le Camaldule, né à Portico, ville, &c. *On s'est trompé dans l'édition de* 1725. Portico est un bourg de la Romagne, au-dessus de Forli, près de l'Apennin. Ambroise étoit de la famille des Traversari de Ravenne. Il se fit Camaldule à l'âge, *non* de quatorze ans, *mais* de vingt-deux ans & quatorze jours. Il avoit aussi plus de cinquante-quatre ans quand il mourut : on lui en donne soixante-un & vingt-sept jours. Ange Florentin, Camaldule, a donné l'histoire de sa vie dans le dernier livre de celle de son ordre.

AMBUBAIES, femmes impudiques, &c. *Il faut corriger ainsi dans les éditions de* 1725. *& de* 1732. le premier mot du vers d'Horace cité dans cet article, *Ambubarum*, lisez *Ambubajarum*.

AMELINE, (Claude) Parisien, fils d'un procureur au châtelet, & de dame Anne Thevenin, suivit d'abord le barreau & plaida quelques causes. Ensuite dégouté du monde il entra dans la congrégation de l'Oratoire le 29. Avril 1660. & ayant été envoyé à Saumur après son institution, pour y faire sa theologie, il y connut le P. Mallebranche, & se lia d'amitié avec lui. Il fut élevé au sacerdoce en 1663. & vers le même-tems il fut fait, malgré lui, grand-chantre de l'eglise de Paris. Mais cette dignité ne donnant presque aucune matiere à son zele, il la permuta avec M. Joli pour celle de grand archidiacre, qui lui donnoit le droit d'inspection sur une grande partie des curés du diocèse. Il a donné deux ouvrages au public ; le premier est intitulé : *Traité de la volonté, de ses principales actions, de ses passions & de ses égaremens*, in 12. à Paris 1684. chez Dezprez. C'étoit un fruit de ses liaisons avec le pere Mallebranche. Bayle a mal-à-propos attribué cet ouvrage dans ses nouvelles de la république des lettres à M. Nicole : il est vrai que l'on y trouve la solidité de ce judicieux auteur. Le second ouvrage de M. Ameline est contre le Quiétisme, il est intitulé : *Traité de l'amour du souverain bien, &c.* à Paris, chez Leonard, *in* 12. Cet auteur mourut au mois de Septembre 1706. âgé de soixante-dix-sept ans, laissant après lui une grande odeur de pieté, & une solide réputation de bonne doctrine.* *Memoires du tems.* Bayle, *république des lettres, Janvier* 1685. *pag.* 115.

AMELOT, (Michel) marquis de Gournay, baron de Brunelles, conseiller ordinaire du roi en ses conseils d'état & privé, & président du bureau du conseil de commerce, s'est rendu celebre par les diverses ambassades, qu'il a remplies, dans lesquelles, comme dans tous les autres emplois, dont il fut honoré, il donna des marques & des preuves de sa grande capacité, de sa probité, de son attachement au service de son prince, & de son zele pour le bien public. Il fut d'abord reçû conseiller au parlement de Paris le 14. Decembre 1674. & ensuite pourvû d'un état & office de maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, par lettres du 25. Août 1677. auquel il fut reçu le 31. du même mois. Depuis il fut choisi au mois de Janvier 1682. pour aller à Venise en qualité d'ambassadeur extraordinaire de France. Il y fit son entrée le 23. Septembre de la même année, & le lendemain il eut sa premiere audience publique du doge, & du senat. Il remplissoit encore cette ambassade, lorsqu'il fut nommé au mois d'Octobre 1684. pour passer en Portugal avec le même caractere d'ambassadeur. S'étant rendu à Lisbonne, il y fit son entrée le 19. Decembre 1685. & il eut le même jour sa premiere audience publique du roi de Portugal. A son retour de cette ambassade il passa en 1688. à celle de Suisse, d'où il n'obtint son rappel que sur la fin de l'année 1697. Pendant son sejour en Suisse, le roi lui accorda des lettres de maître des requêtes honoraire, qui furent données à Versailles le 29. Mars 1693. & registrées au parlement de Paris le 26. Mai suivant. Il avoit été nommé au mois d'Août 1695. conseiller d'état, de semestre. Il fut fait encore au mois de Septembre 1699. directeur du commerce. Il fut nommé au mois de Mars 1705. pour aller relever en Espagne le duc de Gramont, en qualité d'ambassadeur extraordinaire. Il resta dans cette cour jusqu'au mois d'Août 1709. ayant été rappellé pour venir prendre sa place au conseil d'état, dont il étoit devenu ordinaire depuis le mois de Juin précedent. Son habileté & sa prudence le firent encore choisir par le roi en 1714. pour l'envoyer à Rome sans aucun caractere, mais cependant chargé de ses ordres secrets, pour une négociation particuliere. Il partit de Paris pour cet effet le 10. Decembre 1714. & étant arrivé à Rome le 9. Janvier 1715. au soir, il eut le 12. sa premiere audience du pape. Pendant le cours de sa négociation, il reçut la nuit du 3. Septembre 1715. un courier dépêché de France, avec des ordres exprès de prendre congé du pape, & de partir incessamment sans s'arrêter sur la route. Le lendemain il rendit compte au pape dans une audience qu'il obtint de lui des ordres qu'il avoit reçus, & lui fit part en même-tems de l'état perilleux où étoit le roi, ce qui changeoit toutes les mesures prises touchant la négociation, dont il étoit chargé. Ensuite de quoi il partit le 5. du même mois pour s'en retourner en France, où il fut fait dans le même-tems conseiller au conseil des affaires étrangeres établi nouvellement. Il fut un des conseillers d'état, qui, comme invités, assisterent au sacre du roi Louis XV. à Reims le 25. Octobre 1722. Ce magistrat mourut à Paris le 21. Juin 1724. âgé de 69. ans & 5. mois, & fut inhumé à S. Nicolas des Champs, dans la sepulture de sa famille. Cette famille de AMELOT, qui est originaire de la ville d'Orleans, a produit un très-grand nombre de magistrats, qui ont exercé avec distinction les charges dont ils ont été revêtus. Elle a donné un archevêque à l'église de Tours, & elle s'est alliée non-seulement avec les principales familles de la robe, mais même avec quelques unes des grandes maisons du royaume, c'est ce qu'on verra dans la genealogie qui suit.

I. JACQUES Amelot, seigneur de Carnetin, vint d'Orleans s'habituer à Paris, où il suivit le barreau en qualité d'avocat au parlement, sous le regne de François premier. Il se rendit celebre dans sa profession, & fut fort employé. Il est fait mention de lui dans le dialogue des avocats de Loysel, *p.* 515. *&* 522 Il ne vivoit plus en 1569. Il avoit épousé *Jeanne* Vialart, sœur d'*Antoine* Vialart, archevêque de Bourges, mort en 1576. & fille de *Jean* Vialart, avocat au parlement de Paris, puis président au parlement de Rouen, & de *Jeanne* Poncet, sa seconde femme. Il en laissa JEAN Ame-

lot, seigneur de Carnetin, qui suit; *Jacques* Amelot, prieur de S. Martin des Champs à Paris, l'an 1580; & *Charles* Amelot, avocat au parlement, qui fut pourvû d'un office de correcteur en la chambre des comptes de Paris, par lettres du 26. Juillet 1579. dont il fit le serment le 3. Août suivant. Il fut ensuite institué maître ordinaire en la même chambre, par autres lettres du 27. Avril 1585. & il fut reçu en cette charge le 21. Octobre suivant. Il mourut le 28. Août 1628. âgé de 78. ans, & fut inhumé à saint Nicolas des Champs. Il avoit été marié le 16. Fevrier 1579. avec *Marie* le Maître, fille de *Jean* le Maître, alors avocat, & depuis président au parlement de Paris, & de *Nicole* Habert: elle mourut le 16. Janvier 1630. âgée de 69. ans, & fut inhumée avec son mari, qui avoit eu d'elle *Charles* Amelot, seigneur de Laumoïean, conseiller du roi en tous ses conseils, premier maître d'hôtel ordinaire de sa majesté, grand-maître enquêteur & general réformateur des eaux & forêts de France au département de Champagne, mort sur la paroisse de saint Paul à Paris, le 12. Octobre 1653. & inhumé le lendemain au soir à S. Nicolas des Champs. Il ne paroît pas qu'il ait laissé d'enfans.

II. Jean Amelot, seigneur de Carnetin, avocat au parlement de Paris, est mentionné par Loysel dans son dialogue des avocats, *page 537.* & encore plus particulierement *page 549.* Après avoir suivi le bareau pendant plusieurs années, il fut pourvû d'un office de maître des requêtes par lettres données à Paris le 15. Juillet 1573. prêta serment pour raison de cet office entre les mains du chancelier Biragne, le 18. du même mois, & fut ensuite reçu au parlement en cette qualité le 2. Août suivant, & au grand conseil, le 18. du même mois. Il exerçoit encore cette charge en 1580. depuis il la quitta pour être president aux enquêtes du parlement de Paris. Il est enterré à saint Nicolas des Champs, dans la chapelle de Notre-Dame de Pitié, où sa veuve & ses trois fils lui firent dresser un épitaphe en latin, qui s'y voit encore. Il avoit épousé *Marie* de Saint-Germain, fille de *Jean* de Saint-Germain, bourgeois de Paris, & d'*Agnès* Hervieu. Elle se remaria par contrat du mois de Septembre 1601. avec *Michel* Marillac, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, qui fut depuis garde des sceaux de France. Jean Amelot avoit eu d'elle Jacques Amelot, seigneur de Carnetin, qui suit; Jean Amelot, seigneur de Gournai, qui a formé une branche, *qui sera rapportée ci-après:* Denys Amelot, seigneur de Chaillou, &c. qui a aussi fait une branche, *qui sera pareillement rapportée après celles de ses freres:* & une fille mariée avec *Jacques* Prevost, seigneur de Saint-Cyr, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, dont elle fut la premiere femme.

III. Jacques Amelot, seigneur de Carnetin, Mauregard-Amelot & le Mesnil, reçu conseiller au parlement de Paris le 17. Decembre 1597. & president en la premiere chambre des requêtes du palais le 19. Mars 1608. fut marié avec *Charlotte* Girard, fille de *Nicolas* Girard, seigneur du Tillay en France, surintendant general des maisons & affaires du connétable de Montmorenci, & auparavant conseiller du roi, trésorier des ligues Suisses, & de *Lucrece* de Merle, & en eut Jacques Amelot, seigneur, marquis de Mauregard, qui suit; *Marie* Amelot, baptisée le 5. Fevrier 1609. mariée le 2. Mars 1628. avec *César* d'Aumont, marquis de Clairvaux & de Nolay, vicomte de la Guerche, gouverneur de Touraine, & senéchal de Chatelleraud, restée veuve le 20. Avril 1661. morte à Paris le 22. Octobre 1675. dans la soixante-septiéme année de son âge, & inhumée le 23. à saint Sulpice; *Charlotte* Amelot, baptisée le 31. Octobre 1610. morte en bas âge; *Charlotte* Amelot, baptisée le 17. Mai 1612; *Elisabeth* Amelot, baptisée le 29. Juillet 1613; *Charles* Amelot, baptisé le 20. Août 1614; & *Anne* Amelot, baptisée le 4. Septembre 1620. mariée le 8. Mai 1638. avec *Charles* Maignart, seigneur de Bernieres, la Riviere-Bourdet, Bostieres, Betquetot, &c. conseiller & commissaire aux requêtes du palais du parlement de Paris, puis maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, & ensuite conseiller d'état ordinaire. Elle mourut à Paris le 12. Juillet 1653. dans la trente-troisiéme année de son âge, & le 15. du même mois son corps fut transporté à Rouen, pour être inhumé aux Capucins, dans la sépulture de la famille de son mari.

IV. Jacques Amelot, seigneur, marquis de Mauregard-Amelot, le Mesnil-Madame-Rance, la Planchette, Carnetin, Beaulieu, Nanteuil-lès-Meaux, &c. baptisé le 23. Juin 1602. fut reçu conseiller au parlement de Paris le 2. Juillet 1627. ensuite maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, le 8. Janvier 1633. aussi president au grand conseil, & enfin conseiller ordinaire du roi en tous ses conseils, & premier president en sa cour des aides de Paris le 9. Fevrier 1643. Ayant été pourvû de cette charge par lettres du 29. Janvier précedent, il obtint ses lettres d'honneur, & resigna cette derniere charge en faveur de son fils aîné le 29. Fevrier 1668. & il mourut à Paris le 11. Avril de la même année, dans la soixante-sixiéme année de son âge. Son corps fut transporté le lendemain, de saint André des Arcs sa paroisse, à saint Nicolas des Champs, où il fut inhumé dans la cave de la chapelle de sa famille. Il avoit été marié le 29. Avril 1632. avec *Elisabeth* du Pré, fille de *Barthelemi* du Pré, conseiller-notaire & secretaire du roi, maison, couronne de France & de ses finances, & tresorier general de France à Moulins, & d'*Elisabeth* Martin. Elle mourut dans le couvent des Feuillentines, où elle s'étoit retirée le 22. Novembre 1690. & elle fut enterrée le lendemain auprès de son mari, qui avoit eu d'elle *Jacques-Charles* Amelot, marquis de Mauregard, du Mesnil-Amelot, la Planchette, &c. & baptisé le 27. Avril 1633. qui fut reçu conseiller au grand-conseil à l'âge de vingt-un ans, & ensuite pourvû en survivance de son pere de l'état & office de premier president en la cour des aides, par lettres données à Compiegne le 25. Août 1656, en l'exercice de laquelle charge il n'entra que le 29. Fevrier 1668. Il mourut le 6. Janvier 1671. dans la trente-septiéme année de son âge, sans avoir été marié, & fut transporté le 8. de saint André des Arcs sa paroisse, à saint Nicolas des Champs, lieu de sa sépulture; *César* Amelot, mort jeune, & enterré dans la sépulture de la famille le 12. Août 1652; & *Charles* Amelot, marquis de Combronde & de Mauregard-Amelot, baron de Salvert, seigneur du Mesnil, la Planchette, &c. conseiller du roi en tous ses conseils, president en la troisiéme chambre des enquêtes du parlement de Paris, baptisé le 31. Octobre 1644. Celui-ci étoit en 1668. conseiller-aumônier du roi, & abbé commendataire de l'abbaye d'Hermieres, diocèse de Paris. Il fut reçu conseiller au parlement de Paris en la troisiéme chambre des enquêtes le 17. Fevrier 1673. & president en la même chambre le 17. Mars 1687. Il renonça à ses benefices, & se maria par contrat du 27. Octobre 1692. avec *Antoinette* de Brion, fille de *Jean* de Brion, marquis de Combronde, baron de Salvert, conseiller au parlement de Paris, & d'*Anne-Marie* de la Barde; mais il mourut sans enfans, dans son château de Salvert en Auvergne, le 5. Novembre 1726. âgé de quatre-vingt-deux ans, & en lui finit cette branche. Son corps fut apporté à Paris, & inhumé le 25. du même mois de Novembre à S. Nicolas des Champs.

III. Jean Amelot, seigneur de Gournay & de Neuvy, second fils de Jean Amelot, seigneur de Carnetin, president aux enquêtes, & de *Marie* de S. Germain, fut reçu conseiller au parlement de Paris le 8. Mai 1598. puis maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, le 4. Juin 1605. & étoit aussi en 1610. conseiller du roi en ses conseils d'état & privé, & president en son grand-conseil. Il obtint des lettres de maître des requêtes honoraire le 28. Septembre 1626. & resigna alors sa charge. Il fut inhumé à S. Nicolas des Champs le 19. Octobre 1644. Il avoit épousé *Catherine* de Creil, inhumée avec lui le 28. Septembre 1647. fille de *Jean* de Creil, seigneur de Gournay & de Neuvy-sur-Aironde, conseiller-notaire & secretaire du roi, maison, couronne de France, & d'*Adrienne* Gamyn. De ce mariage vinrent dix enfans, qui sont *Marie* Amelot, baptisée le 4. Fevrier 1611. mariée par

contrat du 15. Octobre 1627. avec *Antoine* Nicolaï, seigneur de Goussainville & d'Ivor, premier president en la chambre des comptes de Paris, restée veuve le premier Mars 1656. morte à Paris, sur la paroisse saint Paul, le 25. Juin 1683. dans la soixante-treiziéme année de son âge, & inhumée le 26 à saint Merri; *Catherine* Amelot, baptisée le 3. Septembre 1612; *Charles* Amelot, baptisé le 11. Novembre 1613. mort en bas âge; *Anne* Amelot, baptisée le 16. Janvier 1616; *Jean* Amelot, baptisé le 20. Octobre 1617. mort jeune; *Marguerite* Amelot, baptisée le 23. Janvier 1619. mariée avec *Guillaume* Briçonnet, seigneur de Milmont, Leveville, Auteuil, Autouillet, Garencieres & Quinquempoix, successivement conseiller au parlement de Paris, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, restée veuve le 3. Fevrier 1674. morte le 23. Fevrier 1684. âgé de soixante-cinq ans & un mois, & inhumée le 25. à S. Germain l'Auxerrois; Charles Amelot, seigneur de Gournay, &c. qui suit; *Elisabeth* Amelot, baptisée le 2. Juin 1623; *Michel* Amelot, baptisé le 18. Août 1624. reçu conseiller au parlement de Paris le 17. Janvier 1648. nommé abbé commendataire de l'abbaye du Guay de Launay, diocèse du Mans, en 1656. pourvû aussi de celle de S. Calés & d'Evron, dans le même diocèse du Mans. Il fut nommé à l'evêché de Lavaur le 5. Janvier 1671. & donna alors sa démission de l'abbaye de S. Calés. Il fut transferé à l'archevêché de Tours le 14. Janvier 1673. à cause duquel il prêta serment de fidelité au roi le 14. Octobre suivant. Il mourut à Tours le 17. Fevrier 1687. dans la soixante-troisiéme année de son âge; & *Therese* Amelot, baptisée le 5. Octobre 1625.

IV. Charles Amelot, seigneur de Gournay, de Neuvy, & de Brunelles, baptisé le 8. Juin 1620. fut reçu conseiller au parlement de Paris le 5. Fevrier 1638. maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi le 16. Mars 1645. & depuis aussi president au grand-conseil & il obtint ses lettres d'honneur en qualité de maître des requêtes en 1655. Il mourut à Paris le 12. Fevrier 1671. dans la cinquante-uniéme année de son âge, & fut inhumé le 13. à S. Nicolas des Champs. Il avoit épousé *Marie* Lyonne, morte âgée de 70. ans, six mois, le 24. Juin 1702. & inhumée auprès de lui, fille de *Jacques* Lyonne, seigneur de Cueilly & de Livri, conseiller secretaire du roi, grand-audiencier de France, & de *Marie* de Grieu. De ce mariage vinrent Michel Amelot, marquis de Gournay, &c. qui suit; *Charles* Amelot, licentié en théologie de la faculté de Paris, abbé & baron d'Evron, nommé à cette abbaye sur la démission de l'archevêque de Tours son oncle, au mois d'Août 1681. aussi conseiller & aumônier ordinaire du roi, mort à Paris le 10. Mars 1694. & inhumé le lendemain à saint Nicolas des Champs; *Jean-Jacques* Amelot; reçu chevalier de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, au grand prieuré de France, le 24. Septembre 1668. mort jeune; & *Catherine* Amelot de Gournay, mariée le 28. Octobre 1680. avec *Louis-Claude* de Haussonville de Nettancourt, comte de Vaubecourt, lieutenant-general pour le roi au gouvernement du Verdunois & pays Messin, gouverneur de Châlons en Champagne, lieutenant-general des armées de sa majesté, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, & gouverneur de Verceil, dont elle resta veuve en 1705. sans enfans. Elle mourut d'une fiévre maligne à Paris le 16. Avril 1710. âgée de 54. ans, & elle fut enterrée le 17. à S. Nicolas des Champs.

V. Michel Amelot, marquis de Gournay, baron de Brunelles, conseiller d'état ordinaire, &c. mort le 21. Juin 1724. est celui dont l'éloge a donné lieu de rapporter cette genealogie. Il avoit épousé au mois de Juin 1679. *Catherine* le Pelletier de la Houssaye, morte le 16. Mai 1703. dans la quarante-troisiéme année de son âge, & inhumée le lendemain à S. Nicolas des Champs, fille de *Nicolas* le Pelletier, seigneur de la Houssaye & du Château-Poissi, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, & de *Catherine* le Picart de Perigny. De ce mariage vinrent Charles-Michel Amelot, marquis de Gournai; qui suit; *Ours-Victor* Amelot, seigneur de Brunelles, qui fut tué à la chasse le 6. Septembre 1707. à l'âge de seize ans, & qui fut inhumé le 10. suivant à S. Nicolas des Champs; une fille religieuse de la Visitation de Sainte-Marie au fauxbourg S. Jacques à Paris, où elle fit profession au mois de Mai 1698; & *Marie-Anne-Ursule* Amelot, mariée le 3. Mars 1712. avec *Henri-Charles* de Saulx, comte de Tavannes, son cousin issu de germain du côté maternel, lieutenant general au gouvernement de Bourgogne, grand-bailli de Dijon, capitaine-lieutenant de la compagnie des chevaux-legers d'Anjou, puis de celle des gendarmes Flamans, mestre de camp de cavalerie, & créé brigadier des armées du roi le premier Fevrier 1719.

VI. Charles-Michel Amelot, marquis de Gournay, fut d'abord conseiller au châtelet de Paris, puis reçu au grand-conseil en 1703. maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi le 8. Mai 1707. & enfin président à mortier au parlement de Paris le 18. Janvier 1712. Il mourut subitement à Paris le 25. Decembre 1730. sur les deux heures du matin, âgé d'environ cinquante ans, & fut inhumé à S. Nicolas des Champs. Il avoit été marié le 25. Octobre 1708. avec *Marguerite-Pelagie* Danycan, fille de *Noel* Danycan de Lespine, conseiller-secretaire du roi maison, couronne de France & de ses finances, chevalier de l'ordre de S. Michel, maître ordinaire en la chambre des comptes de Paris, seigneur du Plessis, Silly, Oisseri, &c. & de *Marguerite* Chantoiseau. De ce mariage vintent *Michelle-Catherine* Amelot, mariée le 27 Decembre 1725. avec *Joseph-Antoine* Crozat, marquis de Tugny, lecteur du cabinet du roi, & maître des requêtes ordinaire de l'hôtel de sa majesté, puis reçu president en la quatriéme chambre des enquêtes du parlement de Paris, le 13. Mai 1726; *Michel-Marie-Noel* Amelot, né le 12. Decembre 1713; & *Charles-Marie-Michel* Amelot, né le 13. Janvier 1715. mort le 19. du même mois, & enterré le 21. à S. Nicolas des Champs.

III. Denys Amelot, seigneur de Chaillou, Beaulieu, &c. troisiéme fils de Jean Amelot, seigneur de Carnetin, président aux enquêtes, & de *Marie* de Saint-Germain, fut d'abord conseiller au grand-conseil, puis reçu maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, le 13. Novembre 1610. Il fut envoyé intendant à Limoges en 1616. & en Saintonge, Aulnis, Poitou & la Rochelle en 1623. & étant doyen des maîtres des requêtes, il resigna sa charge en 1651. & fut retenu alors conseiller d'état ordinaire. Il fut inhumé à S. Nicolas des Champs, dans la sépulture de sa famille, le 8. Fevrier 1655. Il avoit été marié 1°. le 12. Septembre 1604. avec *Marguerite* du Drac, vivante en 1646. fille d'*Adrien* du Drac, seigneur de Mareuil, conseiller au parlement de Paris, & de *Marie* le Prevost: 2°. avec *Louise* de l'Hospital, veuve de *Henri* de Vaudetar, baron de Persan, seigneur de Pouilly, & fille de *Louis* de l'Hospital, marquis de Vitri, chevalier des ordres du roi, capitaine de ses gardes du corps, lieutenant-general au gouvernement de Brie, bailli & gouverneur de Meaux, capitaine de Fontainebleau, & de *Françoise* de Brichanteau de Nangis. Il eut de la premiere, *Marie* Amelot, mariée avec *Charles* de Beon de Luxembourg, marquis de Bouteville, maréchal des camps & armées du roi, dont elle resta veuve en 1671. Elle mourut à Paris, paroisse S. Gervais, le 15. Janvier 1702. âgée d'environ 97. ans, & fut inhumée le 18. à S. Nicolas des Champs; Jean-Baptiste Amelot, vicomte de Bisseuil, qui suit; & Jacques Amelot, seigneur de Chaillou, *qui sera mentionné avec sa posterité, après celle de son frere.*

IV. Jean-Baptiste Amelot, vicomte de Bisseuil, reçu conseiller au grand-conseil le 22. Novembre 1635. & maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi le 21. Fevrier 1642. obtint ses lettres d'honneur le 8. Avril 1664. Il mourut à Paris en sa belle maison, vieille rue du Temple, qu'il avoit fait bâtir, le 15. Avril 1688. âgé de 76. ans, & il fut inhumé le 17. à saint Nicolas des Champs. Il avoit épousé *Charlotte* Brulart, veuve de *Louis* Frere, premier president au parlement de Dauphiné, & fille de *Denys* Brulart, marquis de la Borde, baron de Sombernon & de Lanteнay, seigneur de Rouvres-sur-Aube, president au

parlement de Dijon, & de *Marie* Massol. Elle mourut subitement le 6. Janvier 1688. & fut inhumée le 8. à S. Nicolas des Champs. Jean-Baptiste Amelot avoit eu d'elle *Marguerite* Amelot, née le 15. & baptisée le 16. Mai 1646. laquelle vivoit au mois de Janvier 1659; *Marie-Jacqueline* Amelot, née le 2. & baptisée le 3. Mars 1649. morte à deux ans & demie, & inhumée aux Blancs-Manteaux, le 12. Septembre 1651; *Jeanne* Amelot, baptisée le 8. Août 1653. religieuse en l'abbaye de S. Antoine des Champs à Paris; *Denys-Nicolas-Anne* Amelot, baptisé le vingt-sept Août 1655. mort à onze mois, & enterré aux Blancs-Manteaux le 6. Août 1656; *Marguerite-Françoise* Amelot, mariée au mois de Mai 1676. avec *Charles* de Bourgoing, seigneur, marquis de Faulin, Coulanges-Sur-Yone, Charantonet, Chanleurier, Luci & Licheret, dont elle vivoit veuve le 14. Juillet 1699; & *Charlotte-Angelique* Amelot, mariée le 12. Mai 1687. avec *Jean-Baptiste* du Deffend, marquis de la Lande, colonel d'un regiment de dragons, depuis successivement brigadier, maréchal de camp en 1696. & lieutenant-general des armées du roi, le 10. Fevrier 1704. gouverneur du Neuf-Brisac, le premier Juin suivant, aussi lieutenant general au gouvernement de l'Orleanois, & chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, mort veuf en 1728. dans la 77. année de son âge.

IV. Jacques Amelot, seigneur de Chaillou, second fils de Denys Amelot, seigneur de Chaillou, doyen des maîtres des requêtes, & de *Marguerite* du Drac sa premiere femme, fut reçu conseiller au grand-conseil au mois de Decembre 1642. & maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, par la résignation de son pere, le 10. Juillet 1651. Il mourut à Paris, étant conseiller d'état ordinaire, & doyen des maîtres des requêtes le 19. Decembre 1699. âgé de 82. ans, & fut inhumé le 21. à S. Nicolas des Champs. Il avoit été marié le 15. Juin 1655. avec *Marie-Valance* Lescuyer, fille unique de *Pierre* Lescuyer, seigneur de Chaumontel, conseiller-secretaire du roi maison couronne de France & de ses finances, & de *Louise* Godefroi. Elle mourut fort âgée le 26. Septembre 1714. dans le couvent des filles de la Visitation Sainte-Marie du fauxbourg S. Jacques à Paris, où elle s'étoit retirée, & où elle fut inhumée le 28. De ce mariage vint Denys-Jean-Michel Amelot, qui suit.

V. Denys-Jean-Michel Amelot, seigneur de Chaillou, de Châtillon sur Indre, & des Pruneaux, né le 15. Janvier 1666. reçu conseiller au Parlement de Paris, & commissaire aux requêtes du Palais le 11. Avril 1687. puis maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, le 10. Avril 1690. fut pourvû au mois de Mai 1708. d'une des six charges d'intendant de commerce, nouvellement créées, & qui furent supprimées au mois de Decembre 1715. Il avoit été marié le 21. Avril 1688. avec *Philberte* de Barillon d'Amoncourt, née le premier Novembre 1664. fille aînée de *Paul* de Barillon d'Amoncourt, conseiller d'état ordinaire, & ambassadeur extraordinaire en Angleterre, marquis de Branges, seigneur de Manci, & de *Marie-Magdeleine* Mangot. Il en a eu Jean-Jacques Amelot, seigneur de Chaillou, qui suit: *Valence* Amelot, baptisée le 22. Septembre 1690. morte le 14. Mai 1694. & inhumée le 15. à S. Nicolas des Champs; *Marie-Philberte* Amelot, née la nuit du 6. au 7. Mars 1692. baptisée le même jour, & mariée au mois d'Octobre 1715. avec *Henri-Hubert* d'Estampes, marquis de Valençay; *Magdeleine-Bonne* Amelot, née & baptisée le 5. Juin 1693; & *Michel-Denys* Amelot, né & baptisé le 20. Mai 1696.

VI. Jean-Jacques Amelot, seigneur de Chaillou, né le 30. Avril 1689. & baptisé le lendemain, reçu avocat general aux requêtes de l'hôtel du roi, au mois de Janvier 1709. puis maître des requêtes ordinaires du même hôtel, le 17. Decembre 1712. fut nommé au mois de Juillet 1720. intendant à la Rochelle, & pourvû au mois de Juin 1716. d'une charge d'intendant des finances, avec rang de conseiller d'état ordinaire. Il fut reçu l'un des quarante de l'Académie Françoise, le 25. Août 1727. Il avoit épousé en premieres nôces au mois de Mai 1716. *Anne-Marie-Pauline-Gertrude* Bombarda, fille de feu *Jean-Paul* Bombarda, Romain de nation, seigneur de Sainte-Gertrude, Machelin, &c. conseiller de la chambre des finances, & trésorier general de l'électeur duc de Baviere, & de *Gertrude* Cloots. Elle mourut du poulmon, le 4. Mai 1719. âgée de 22. ans, & fut inhumée le 5. à saint Nicolas des Champs. Il en a eu une fille, née peu de tems avant la mort de sa mere. Il s'est remarié le 26. Fevrier 1726. avec *Anne* de Vougny, fille de *Jan-Marie* de Vougny, conseiller du roi en ses conseils, secretaire du conseil d'état, direction & finances, & d'*Anne* Mousle.

AMELOT DE LA HOUSSAIE. (Abraham-Nicolas) *Il a fait plusieurs autres ouvrages que ceux dont on a parlé à son article, dans le Dictionnaire historique. Ceux dont on n'a rien dit*, sont: *Relation du conclave de Clement X. en 1670.* in 12. à Paris 1676. *Histoire du gouvernement de Venise, avec un supplément, contenant l'histoire, & quelques piéces, du differend de la République avec Paul V.* à Paris *in* 8°. deux vol. 1676. & 1677. *Le prince de Nicolas Machiavel*, traduit de l'italien, avec des remarques, à Amsterdam 1684. *in* 12. *Traité des Benefices*, traduit de l'italien de *Fra Paolo*, ou plûtôt de *Fra Fulgentio*, compagnon de Fra Paolo, *in* 12. à Amsterdam 1684. *La morale de Tacite: avec un discours critique des traducteurs, ou commentateurs modernes de Tacite*, à Paris 1686. *in* 12. Il faut remarquer aussi qu'il n'a traduit que les six premiers livres de Tacite: *Memoires de la minorité de Louis XIV. in* 12. 1690. à Villefranche, ou plûtôt en Hollande. Ce ne sont presque que les memoires de la Rochefoucault, rajustés avec une nouvelle préface & des notes: *Recueil des traités de paix, faits par les rois de France, depuis 1435. jusqu'en 1690.* à Paris 1690. six vol. *in* 4°. *Homelies theologiques & Morales de feu M. de Palafox, sur la Passion de J. C.* traduites de l'Espagnol, à Paris *in* 12. 1691. *Préliminaire des traités de Paix*, in 12. 1697. en Hollande. En 1722. on a imprimé sous son nom des *memoires historiques, politiques, critiques & litteraires*, deux vol. *in* 12. à Amsterdam, réimprimés à Lyon en 1723. sous la même date. Mais bien des gens doutent que ces memoires qui péchent en beaucoup d'endroits contre la verité de l'histoire, soient de M. Amelot. Ce sont tout au plus quelques remarques détachées, que l'on a recueillies de ses papiers, & que l'on a extrêmement amplifiées. On doit encore à M. de la Houssaie, la traduction Françoise du livre attribué à Marc Velserus, celebre jurisconsulte, intitulé: *Squittinio della liberta Veneta*: (examen de la liberté de Venise avec des remarques, à Paris 1677.) *in* 12. * Le Clerc, *bibliotheque du* Richelet, &c.

AMELOTTE, (Denys) docteur de Sorbonne, & prêtre de l'Oratoire, *dont on a déja parlé dans le Dictionaire historique*. Sa traduction françoise du nouveau Testament a été souvent imprimée avec des notes & sans notes en differens tems & en diverses formes. On peut en voir le détail dans la *Bibliotheque sacrée* du P. le Long, *p. 337. édit. in fol.* Dans l'épître dédicatoire à M. de Perefixe, archevêque de Paris, le P. Amelotte se laissa aller à bien des vivacités contre MM. de Port-Royal, peut-être pour se venger en particulier de M. Nicole, qui en 1661. avoit écrit contre son traité *in* 4°. des souscriptions, en faveur du formulaire. L'ouvrage de M. Nicole est intitulé: *Idée generale de l'esprit & du livre du P. Amelotte.* C'est un écrit *in* 4°. Cependant cette épître dédicatoire fut supprimée dans l'édition *in* 4°. de 1688. & le libraire en substitua une autre aussi à M. de Harlai, archevêque de Paris. M. Simon dans sa bibliotheque critique, donnée sous le nom de *S. Jore*, t. 3. art. 17. rapporte les raisons de cette suppression, mais peut-être avec trop de partialité, elles ont été adoptées par l'auteur de la bibliotheque du Richelet. Outre cet ouvrage du P. Amelotte, & les autres *dont on a parlé à son article dans le Dictionaire*, on a encore de ce Pere *une harmonie* ou *concorde des quatre Evangelistes*, en françois, *in* 12. à Paris 1669. & en latin à Paris 1670. *Il faut corriger sur ce que l'on vient de dire, ce que l'on avoit mal exprimé dans le Dictionaire, à l'article*

*du P.* AMELOTTE, *depuis ces mots*, M. Nicole choqué, &c. *jusqu'à la fin. Ajoûtez encore aux ouvrages de ce pere*, *la vie de sœur Marguerite du S. Sacrement*, Carmelite du monastere de Beaune, entreprise par ordre exprès de la reine Anne d'Autriche, à qui elle est dediée. Cette vie souffrit beaucoup de contradictions, & elle ne put être publiée qu'après que Louis d'Attichy, évêque d'Autun, eut verifié lui-même tous les faits sur les lieux & eut approuvé l'ouvrage; *Le petit office du S. Enfant Jesus*; *Défense des constitutions d'Innocent X. & d'Alexandre VII. &c.* in 4°. Il avoit divisé cet ouvrage en trois parties: la premiere parut en 1660. les deux autres sont demeurées manuscrites.

AMERBACH. (Jean) *Son article dans l'édition de 1725. n'est point correct, on l'a donné ainsi en 1732.* C'étoit un sçavant imprimeur, natif de Reutlingue en Souabe, mais qui s'établit à Basle dans le XV. siécle. Il donna au public divers auteurs, entre lesquels il corrigea lui-même avec soin les œuvres de S. Augustin, qui furent imprimées pour la premiere fois en 1506. Ayant ensuite commencé une édition des œuvres de S. Jerôme, & la mort l'ayant empêché de l'achever, il en commit le soin à ses trois fils *Boniface*, *Bruno* & *Basile*, qu'il avoit eus de *Barbe* Uttemberg sa femme, & qui executerent sa volonté. Ce fut lui & Jean Petri son associé, qui pour perfectionner leur art, appellerent à Basle Jean Froben & Adam Petri. C'est à Jean Amerbach que l'on est redevable des nouveaux caracteres dont on s'est servi depuis son tems dans l'Imprimerie.

AMERBACH, (Boniface) fils de JEAN Amerbach, imprimeur établi à Basle. *Ajoûtez à ce qu'on en a dit dans les éditions de 1725. & de 1732.* qu'il fut cinq fois recteur de l'université de Basle, trois fois pendant qu'il étoit professeur en droit, charge qu'il a exercée pendant trente ans depuis l'an 1525. & deux fois depuis que de frequens maux d'yeux & de tête l'eurent obligé de la résigner. En qualité de syndic de la ville, il a rendu de très-grands services à sa patrie par ses conseils, & il merita également les titres d'homme de probité, de bon citoyen, de jurisconsulte & d'antiquaire. Il avoit été dirigé dans ses études par le sçavant Erasme, qui l'institua son heritier universel, comme on le voit par le testament de ce grand homme, qui est dans le cabinet de la bibliotheque de Basle. Amerbach en usa en homme qui n'avoit d'autre interêt que celui d'augmenter la gloire de son bienfaiteur; car non-seulement il executa très-fidélement les intentions d'Erasme, il fit même de magnifiques présens à plusieurs amis que ce sçavant avoit oubliés, comme Henri Glarean, Simon Grynæus & quelques autres. Il fit aussi plusieurs fondations pour des jeunes gens qui se destinent à l'étude, ou à quelque métier, ou pour doter des filles, à condition que ces dons seroient faits au nom d'Erasme, comme cela se pratique encore aujourd'hui. Il n'oublia que lui-même dans toutes ces distributions. La bibliotheque de Basle conserve un grand nombre de ses manuscrits, & entre ses écrits imprimés, qui sont en très-petit nombre, on estime avec raison sa lettre sur la ville de Basle, inserée dans l'édition latine de la topographie de Munster, & son épitaphe d'Erasme. Il a eu un fils nommé BASILE, qui suit.

AMERBACH, (Basile) fils du précedent, né à Bâle l'an 1534. après avoir fait ses humanités, & pris le degré de docteur en philosophie, s'appliqua à l'étude du droit sous les yeux de son pere, & de son beau-frere Huldric Iselin, qui étoit aussi un celebre jurisconsulte. Il passa ensuite à Bologne, où il prit le degré de docteur en droit. De retour à Bâle en 1562. on lui donna la place de son beau-frere, qui avoit succedé à Boniface Amerbach. Basile succeda aux autres charges de son pere. Il fut comme lui syndic de la ville, & cinq fois recteur de l'université. Deux ans avant sa mort, accablé d'infirmités, il quitta sa chaire de professeur, & mourut de phtisie le 26. Avril 1591. Il n'eut d'*Esterie* Rudin, fille de *Jacques* Rudin, tribun de la ville de Basle, qu'un fils nommé *Bonifaciole*, qui mourut jeune, & a fini en sa personne la famille des Amerbachs. De *Faustine*, sœur de *Basile*, & femme d'ISELIN, est descendue la famille des ISELINS de Bâle. Basile Amerbach a rendu de très-grands services à la ville & à l'université. On y conserve encore ses consultations, & plusieurs lettres qu'il a écrites à divers sçavans, ou qui lui sont adressées. Il augmenta considerablement le cabinet de médailles & de peintures, & la bibliotheque que Boniface avoit commencée. *Louis* Iselin, neveu de *Basile*, a aussi fort enrichi ce cabinet; & ses heritiers l'ont vendu à un magistrat de Bâle, qui en a gratifié la bibliotheque de cette université. Amerbach a fait aussi quatre établissemens pour le soulagement des pauvres, & un fonds pour l'entretien d'un regent d'une nouvelle classe, que l'on appelle l'*Amerbachienne*, dans le grand college de Bâle.

AMERIQUE. *Dans la liste des auteurs qui parlent de l'*AMERIQUE, *cités dans l'édition de 1725. corrigez ainsi*, Jean de Laët, *Amer. desc.* lisez *Ind. occid. descript.* Jean de Laerce, *lisez* Jean de Laët, *Réponses à Grotius*. Ajoûtez. Anton. de Solis, *hist. de la conquête du Mexique*.

AMIRAUX de France. *Dans l'édition de 1725. à la fin de l'article de* FRANÇOIS de Vendôme, duc de Beaufort, *on lit* & mourut le 18. Novembre 1683. *c'est une transposition: ces mots doivent être placés à la fin de l'article du* comte de Vermandois.

AMMIRATO, (Scipion) nâquit à Lecce, ville de la terre d'Otrante dans le royaume de Naples, le 27. Septembre 1531. d'une famille noble & illustre. Il commença ses études à Poggiardo, & les continua à Brindes. Il alla ensuite à Naples en 1547. pour y faire son droit: mais quoiqu'il demeurât quatre ans dans cette ville, son peu de goût pour cette étude & son amour pour les belles lettres empêcherent qu'il ne réussît dans le droit. Une maladie considerable l'ayant obligé de revenir à Lecce, il trouva son pere fort irrité de son peu de progrès dans l'étude du droit, & dès qu'il fut convalescent, il le renvoya à Naples. Ammirato n'y eut pas plus de goût que la premiere fois, pour l'étude que l'on vouloit qu'il embrassât; il y continua celle des belles lettres, s'y fit des admirateurs & des envieux, & revint à Lecce, d'où il fut obligé de sortir encore peu de tems après, à l'occasion d'une satire contre les principaux de cette ville, dont on l'accusa d'être auteur, quoiqu'il en fût innocent. Ammirato se retira à Venise, revint à Lecce quand les soupçons que l'on avoit jettés sur lui eurent été dissipés; & ayant été peu de tems après son retour à Barri, il fut député par cette ville à Naples pour quelques affaires, dont l'heureux succès le fit connoître & estimer. Dominé alors par des desirs d'ambition, il prit pour les faire réussir, l'état qui devroit en être le moins susceptible; il entra dans le clergé, prit les ordres sacrés, & l'évêque de Lecce lui confera un canonicat. Ce prélat l'envoya ensuite à Rome pour ses interêts particuliers; mais Ammirato ne fit pas un long séjour dans cette ville, il retourna à Venise, & y demeura quelque tems chez Alexandre Contarini, d'où après quelques autres courses, il résolut d'aller encore à Rome pour complimenter Marcel Cervini sur son election au souverain pontificat. C'est Marcel II. qui fut élu en 1555. mais la mort prompte de ce pape qui ne siégea que vingt-un jours, retarda ce voyage qu'Ammirato ne fit qu'après l'élection de Paul IV. Ce voyage lui fut fort désavantageux. La niece du nouveau pape avec qui il étoit allé à Rome, se prévint contre lui & l'obligea de se retirer. Ammirato irrité de ce que tout ce qu'il entreprenoit pour sa fortune lui réussissoit si mal, revint au lieu où son devoir l'appelloit, je veux dire, à son canonicat de Lecce qu'il commença enfin à desservir. Il y passa quatre années pendant lesquelles il travailla à former une académie, à laquelle il donna le nom d'académie *de transformati*. Après ce terme, s'étant attaché au marquis de Capoue qui étoit auprès de la reine Christine de Suede, il conçut de nouveaux projets qui ne réussirent point, ce qui l'obligea de rentrer dans sa premiere tranquillité. Enfin il se determina à retourner à Naples, y étudia le droit pendant six mois, entra ensuite chez differens seigneurs successivement en qualité de secretaire, revint à Lecce qui l'envoya à Rome présenter au pape Pie IV. quelques requêtes qui regardoient le bien de la ville, fut à son retour appellé à Naples pour y écrire l'histoire de ce royaume, y alla, y reçut bien des mécontentemens, & en sortit très-résolu de n'y jamais retourner. Enfin après avoir été en-

core à Rome, & parcourut une partie de l'Italie, il alla à Florence & résolut de s'y fixer. En effet, le grand duc l'engagea à l'histoire même de Florence, & quand son ouvrage fut achevé, on lui confera un canonicat de la cathedrale. Ce fut dans cette ville qu'il composa la plûpart des ouvrages que nous avons de lui, & il y mourut le 30. Janvier 1600. dans sa soixante-neuvieme année. Ses ouvrages sont, 1. *Historie Fiorentine*, in fol. 2. vol. 1600. 2. *Il dedaltone, dialogo, del poeta*, A Naples, *in* 8°. 1560. 3. Les argumens en vers italiens des chants de Roland le furieux de l'Arioste. 4. *Discorsi sopra Cornelio Tacito*, in 4°. à Florence 1598. & réimprimé plusieurs fois depuis. 5. *Delle famiglie nobili Napoletane*. 2. vol. *in fol.* à Florence. 6. *Discorsi delle famiglie Paladina*, in 4°. 1605. 7. *Albero esloria della famiglia de Conti Guidi coll' aggiunte di Scip. Ammirato il Giovane*, in fol. 1640. 8. *Delle famiglie Fiorentine*. 9. *Vescovi de fiesole*, *&c.* 10. *Orationi à diversi Principi*. 11. *Opusculi varii. Rime varie. Poesie spirituals*. 12. *Annotazioni sopra la seconda parte de finetti di Bernardino Rota*, *&c.* 13. *Il Rota, o vero dell' imprese*. 14. *Della segretezza*. Ses opuscules en trois volumes *in* 4°. qui contiennent plusieurs des ouvrages précedens. * *Sa vie par Dominique* de Angelis, dans *le vite de Letterati Salentini*, *parte* 1.

AMMIRATO, (Scipion) le jeune, *voyez* BIANCO. (Christophe del)

AMONTON. (Guillaume) *Ajoutez à son article de l'édition de* 1725. *ce qu'on lit dans celle de* 1732. Il nâquit le 31. d'Août 1663. Il n'avoit que vingt-quatre ans quand il presenta à l'academie des sciences de Paris un nouvel hygrometre qui en fut fort approuvé. Il est mort le 11. d'Octobre 1705. On trouve plusieurs pieces de cet academicien dans les memoires de l'academie des Sciences, dont il étoit membre, & dans les journaux des Sçavans de 1688.

AMPOULE. *Dans l'édition de* 1725. *on cite à cet article* le Rude de Plaute, *lisez* le Rudens. Greg. de Tours avec la note du P. Ruinart, *lisez* avec les notes.

AMSFORD. (Nicolas) *Edition de* 1725 *lisez* AMSDORF.

AMYNTAS. *Edition de* 1725. est le nom de &c. Dejotarus, *est mal mis dans cet article pour* Dejotarus.

AMYOT, (Jacques) évêque d'Auxerre, &c. *Cet article est beaucoup mieux dans l'édition de* 1732. *que dans celle de* 1725. *Dans cette derniere corrigez & ajoutez ce qui suit:* Guillaume Bochetel sieur de Sassy, *lisez* Guillaume de Sassy Boucherel, &c. *Traca en Thrace*, lisez *Trica dans la Thessalie. On ajoute* que François I. donna l'abbaye de Bellozanne à Amyot, à cause de sa traduction des amours de Theagene & de Chariclée. *Mais il n'y a pas d'apparence que ce récit soit veritable.* Vatable mourut le 16. Mars 1647. avant Pâques, & François I. tomba dangereusement malade vers le milieu du même mois; ce prince n'étoit donc pas en état de recevoir des mains d'Amyot la traduction de ce roman, encore moins de donner au traducteur une abbaye à peine vacante. Il est certain d'ailleurs que cette traduction n'a paru que sous Henri II. & qu'elle n'a été imprimée qu'en 1549. Amyot a traduit aussi les amours pastorales de Daphnis & de Chloé, écrites en grec par Longus; sept livres de Diodore de Sicile, &c.

AMYS, (Pierre) sieur de Ponceau, est auteur d'un petit traité imprimé à Angers en 1667. sous ce titre: *Discours de la noblesse qui s'acquerre par la pourpre des parlemens de ce royaume.* Il apprend dans ce discours que son pere, Salomon Amys, d'Olivet près Château-Gontier en Anjou, conseiller au parlement de Bretagne; & Zacharie Amys de la Gruïardiere son oncle, conseiller au même parlement, furent tous deux si zelés pour le service du roi, que les Ligueurs brûlerent la maison d'Olivet où demeuroit alors Guillaume Amys, pere de Zacharie & de Salomon. Cette perte & celle de la charge de Salomon, qui mourut sans en revêtir son fils, laisserent Pierre Amys sans biens, & l'obligerent de prendre le parti des armes. Son merite le fit connoître & l'avança. Il fut secretaire d'ambassade au traité de paix fait à Munster le 24. d'Octobre 1648. entre l'empereur & le roi Très-Chrétien, & les électeurs, princes & états du saint Empire. Pierre Amys a eu plusieurs enfans, dont l'aîné (nommé aussi *Pierre* Amys) s'est fait Jesuite, & s'est appliqué particulierement à la theologie. Il a continué les dogmes theologiques du P. Petau, & on le regarde comme un des premiers fondateurs des memoires pour servir à l'histoire des sciences & des beaux arts, que l'on a commencé à imprimer à Trevoux au mois de Janvier 1701.

Il y a eu avant ces Amys un autre JEAN Amys, notaire & secretaire du roi Louis XII. qui écrivit par ordre de Gui de Rochefort, alors chancelier de France, le procès verbal de l'hommage fait par Philippe archiduc d'Autriche au roi Louis XII. à cause des pairie & comté de Flandres, & des comtés d'Artois & de Charolois, l'an 1499. Ce procès verbal se trouve dans Seissel, *hist. de Louis XII. pag.* 180. *in* 4°. Paris 1615. *& à la page* 664. *du tome* 1. *de son ceremonial de France; & dans les recherches de* Pasquier, *liv.* 6. *chap.* 3. *pag.* 495. *de l'édition* in folio de Paris 1643. Pasquier nomme l'auteur Avis: c'étoit leur vrai nom, qu'ils changerent par pure fantaisie, & non pour se déguiser. Il y a eu Jean & Jacques Avis, qui étoient medecins, comme on le voit par ces vers que l'on lit dans de vieilles tapisseries:

*Qu'en dites-vous, Monsieur Avis,*
*Ai-je la fiévre & le frisson?*
*Gueris êtes à mon avis,*
*Puisque vous trouvez le bon.*

* *Memoires du tems.* Pasquier, *loco cit.* Le Long, *Biblioth. de la France*, *page* 616.

ANACHIL, divinités des Egyptiens. *Dans l'édition de* 1725. *on cite* Girardi, *lisez* Gyraldi.

ANACLET. *A la fin de cet article édition de* 1725. *on fait mal-à-propos deux personnes d'*Isidorus Mercator. *Plus bas au lieu de* 77. *lisez* 78.

ANACOANA, reine de Maguana dans l'isle Espagnole, femme de Carnabo; qui étoit le plus puissant monarque de l'isle, & celui qui sentoit mieux son souverain. Elle étoit sœur aussi de Behechio, roi de Xaragua dans la même isle, lors de sa découverte au commencement du XVI. siécle. C'étoit une femme d'un genie beaucoup au-dessus de son sexe & de sa nation; elle estimoit & aimoit même les Espagnols, & souhaitoit fort de les avoir pour voisins, afin de pouvoir traiter avec eux. D. Barthelemi Colombe, frere de Christophe Colombe; qui n'ignoroit pas cette inclination, en profita. Anacoana étoit alors chez son frere Behechio, chez qui elle s'étoit retirée depuis la mort de son mari, & quand elle eut appris que les Espagnols marchoient vers Xaragua, elle détermina son frere, qui leur étoit d'ailleurs fort opposé, à se soumettre à eux & à leur payer tribut. Les Espagnols furent bien reçûs en effet à Xaragua. D. Barthelemi persuada au cacique Behechio qu'il y avoit pour lui de grands avantages à se soumettre; il le prevint par beaucoup de témoignages d'estime & d'amitié; & au défaut d'un tribut d'or, n'y ayant point de ce métal dans les terres de Behechio, on convint à l'amiable d'une certaine quantité de cotton & de vivres, & toutes choses se passerent avec beaucoup de tranquillité. Behechio recueillit en peu de tems de quoi payer le premier tribut, & envoya un exprès à D. Barthelemi pour l'en avertir. Celui-ci ayant reçu cette nouvelle, fit partir un bâtiment pour Xaragua, où il se rendit lui-même par terre, & y fut reçu avec beaucoup de politesse & d'appareil. Le cacique & sa sœur visiterent le vaisseau avec beaucoup d'empressement, & comme c'étoit le premier qui paroissoit sur cette côte, ils ne pouvoient se lasser de l'admirer. En le renvoyant ils le chargerent de cotton & de cassave au-delà de ce qui avoit été stipulé. Les Espagnols les saluerent d'une décharge d'artillerie, qui d'abord leur causa beaucoup de frayeur, mais ayant vû que les Castillans ne faisoient qu'en rire, ils se rassurerent. Behechio mourut vers l'an 1503. & comme aucun de ses enfans ne lui avoit survêcu, son royaume passa à sa sœur Anacoana. Elle n'avoit plus alors la même inclination pour les Espagnols, parce que ceux-ci n'avoient payé ses bienfaits & ses attentions pour eux, que de la plus noire ingratitude. Il y eut entre eux plusieurs actes d'hostilités; & quoiqu'elles n'eussent pas eu de suite, les Espagnols qui vou-

loient perdre cette princesse, la firent passer pour une rebelle, & manderent à Ovando, gouverneur general, qu'elle meditoit quelque mauvais dessein, & qu'il n'y avoit pas de tems à perdre, si on ne vouloit pas en être prévenu. Ovando, sur cette nouvelle, accourt de San-Domingo à Xaragua à la tête de trois cens hommes de pié, & de soixante-dix chevaux. Anacoana qui croyoit que sa demarche étoit celle d'un ami, manda tous ses vasseaux pour venir avec elle au-devant du general Espagnol; & dès qu'elle sçut qu'il approchoit, elle se mit en marche accompagnée de toute cette noblesse, composée d'environ 300. hommes, & d'un peuple infini, tous dansant à la maniere du pays & faisant retentir l'air de leurs chants. Après les premiers complimens, Ovando fut conduit parmi les acclamations continuelles au palais de la reine, où il trouva dans une salle très-spacieuse un grand festin preparé, & après le repas il y eut des danses & des jeux de toute sorte. La fête dura plusieurs jours, & la trahison en fut la fin de la part des Espagnols. Ovando invita pour le Dimanche suivant la reine de Xaragua à une fête qu'il vouloit, disoit-il, lui donner à la maniere d'Espagne, & Anacoana s'y rendit avec toute sa noblesse, & un nombre infini d'entre le peuple qui voulut être témoin de ce spectacle. La salle où toute la cour Indienne étoit assemblée, donnoit sur la place où la fête se devoit celebrer. Les Espagnols après s'être fait un peu attendre, parurent enfin en ordre de bataille. L'infanterie marchoit la premiere, & à mesure qu'elle arriva sur la place, elle en occupa toutes les avenues. La cavalerie vint ensuite ayant Ovando à la tête, & s'avança jusqu'à la maison de la reine qu'elle investit. Cela fait, tous les cavaliers mirent le sabre à la main, & un moment après les fantassins firent main basse sur la multitude qui remplissoit la place, en même-tems que les cavaliers mirent pié à terre, & entrerent dans la maison de la reine. Les Caciques, ses vassaux, furent attachés à des poteaux, on mit ensuite le feu à la maison, & tous ces malheureux y furent bientôt reduits en cendres. Anacoana fut conduite liée & garottée à San-Domingo, où elle fut déclarée rebelle; on lui fit son procès, & soit qu'elle eût été convaincue ou non d'avoir tramé quelque conspiration, elle fut condamnée à être pendue, & executée publiquement. Les historiens moins passionnés qu'Oviedo qui a justifié toutes les cruautés de sa nation, ont parlé de cette action comme d'une barbarie sans exemple, & l'on en porta le même jugement à la cour d'Espagne. * *Histoire de l'isle Espagnole ou de S. Domingue, par le P.* de Charlevoix, Jesuite, *tome 1.*

ANASTASE I. de ce nom, patriarche d'Antioche. *Dans son article de l'édition du Dictionaire de* 1725. Titelman, *lisez* Tilman.

ANASTASE le bibliothecaire. *Edition du Dictionaire de* 1725. *ajoutez à son article,* MM. Bianchini & Muratori ont donné de nouveau les vies des papes de cet auteur: le premier à Rome en 1718. & 1723. Le second dans son grand recueil des écrivains d'Italie en 1723. Anastase est encore auteur de *l'histoire miscellanée*, attribuée autrefois à Paul diacre.

ANCHIETA, (Joseph) Jesuite, *est mal nommé dans l'édition du Dictionaire de* 1725. AHCHIETA.

ANCILLON. (David) *Son article est bon dans l'édition du Moreri de* 1732. *corrigez ce qui suit dans celle de* 1725. David nâquit le 18. *non* le 17. de Mars 1617. *Ajoutez à ses ouvrages*, l'apologie de Luther; les larmes de S. Paul, sermon; Relation de la conference qu'il eut avec M. Bedacier, évêque.

ANCILLON. (Charles) *Edition du Dictionaire de* 1725. *après ces mots*, & en agréant son pere pour ministre, *lisez* il donna à Berlin en 1690. l'*Histoire de l'établissement des François refugiés dans les états de Brandebourg*. Il est mort le 5. Juillet 1715. âgé de cinquante-six ans. *Ajoutez à ses ouvrages*, 1°. *l'Histoire de Soliman II. empereur des Turcs*, à Berlin 1706. *in* 8°. M. Bayle a fait sur cette histoire, des remarques que l'on trouve *page* 1109. *du troisiéme volume de ses lettres, de l'édition de M.* Desmaizeaux. 2°. *Discours sur la vie de feu M. Ancillon* (son pere) *& ses dernieres heures*, à Bâle, 1698. 3°. *Reflexions politiques par lesquelles on fait voir que la persécution des Reformés est contre les veritables interêts de la France.* On a eu tort d'attribuer cet ouvrage à feu M. Gatien de Courtils de Sandras. 4°. *La France interessée à rétablir l'édit de Nantes.* 5°. *Dissertation sur l'usage de mettre la premiere pierre au fondement des édifices publics.* 6°. *Le dernier triomphe de Frederic-Guillaume électeur de Brandebourg*, ou, *Dissertation sur la statue équestre érigée sur le pont-neuf de Berlin.* 7°. *Traité des Eunuques.* 8°. *Histoire de la vie & de la mort de M.* Lischeid.

ANCONE, ville de l'état ecclesiastique. *Editions du Moreri de* 1725. *&* de 1732. *ajoutez à la fin de cet article avant les citations*, que le pape Clement XII. a declaré le port de cette ville maritime franc. L'édit en fut publié à Rome par ordre du cardinal camerlingue, le 16. de Fevrier 1732.

ANDRE', (Tobie) né à Braunfels le 19. Octobre 1604. & fils du prédicateur du comte de Solms-Braunfels. *Ajoutez à ce qu'on en a dit dans les éditions du Moreri de* 1725. *& de* 1732. qu'il a été bibliothécaire de l'academie, & qu'il a donné deux ouvrages latins en faveur du systême de M. Descartes, dont il enseignoit la philosophie; sçavoir, *Methodi Cartesianæ assertio opposita Jacobi Revy præfat. methodi Carthesianæ considerationi theologicæ*, en 1653. & la même année: *Brevis replicatio brevi explicationi mentis humanæ Henrici regii reposita.*

ANDRE', (Jean-Valentin) fils de Jean-André, abbé de Konigsbrunn, né en 1586. fut d'abord diacre de Vaghingen, ensuite surintendant de Calwe. Eberard III. duc de Wurtemberg le prit depuis pour son chapelain, & enfin il devint successivement abbé de Bebenhausen & d'Adelberg. Eberard III. en fit tant de cas, qu'il voulut que toutes les églises de son duché se conformassent au plan que cet abbé avoit donné dans son *Idea disciplinæ Christianæ.* Il mourut le 27. Juin 1654. Ses ouvrages sont: *Selenienæ augustalia; Mythologia Christiana; De curiositatis perniciesyntagma; De restitutione reipublicæ Christianæ & literariæ Theophilus; Menippus; Peregrinus in patria*; *Fama Andreana reflorescens.*

ANDRE', (Valere) sçavant de Desschel. *Dans les éditions du Dictionaire de* 1725. *& de* 1732. *on dit* que ce sçavant mourut peu après 1643. il est certain qu'il vivoit encore en 1652. M. Huet, ancien évêque d'Avranches, dit qu'il le vit, & qu'il fit cette année amitié avec lui à Louvain. * Huetii *Comm. de reb. ad eum pertin. pag.* 137.

ANDREWS, (Lancelot) theologien Anglois, prit ses degrés academiques à Cambrige, fut ordonné prêtre de l'eglise Anglicane, & entra comme chapelain auprès du comte de Huntington. Après avoir desservi plusieurs églises on lui offrit les évêchés d'Ely & de Salisbury qu'il refusa; mais sur de nouvelles instances, il accepta successivement ceux de Cicester, d'Ely & de Winchester: il eut de plus le titre d'aumônier & de conseiller privé des rois Jacques & Charles, mais il ne se mêla jamais des affaires civiles & politiques. Il avoit beaucoup de zele, & s'élevoit autant qu'il étoit en lui contre les vices de son tems, & en particulier contre l'usure, la simonie & le sacrilege. Il aimoit les gens de lettres, & leur faisoit du bien quand il le pouvoit, sans qu'ils le sollicitassent. On dit qu'il sçavoit quinze langues, & il passoit pour avoir beaucoup d'érudition. Il travailloit extrêmement ses sermons, & ils n'ont pas peu contribué à sa réputation. Le roi Charles en fit publier un recueil, qui fut reçu avec un grand applaudissement. Cependant on prétend aujourd'hui qu'il ne meritoit pas cette réputation, que son éloquence étoit fausse, & qu'il donnoit dans des puerilités & des jeux de mots indignes de la chaire. Andrews passoit aussi pour un bon casuiste. Il mourut le 25. Septembre 1626. âgé de 71. ans, sans jamais avoir été marié. Voici les titres de ses écrits latins: *Conciones quadam de usuris & decimis; Respons. ad P. Molinæi epistolas: Tortura furti.* Il a fait en anglois: *Discours sur les vœux, opposé à deux sentimens judaïsants de M. Trask; Reponse au cardinal du Perron, servant de défense pour Casaubon; 96. Sermons; Réfutation de Bellarmin; Explication du Décalogue: Sermons sur la priere Dominicale, &c.*

ANDROCYDE

ANDROCYDE. Edition du Dictionaire de 1725. *vi-num*, lisez *venenum*.

ANDROMEDE. *Edition du Dictionaire de* 1725. ce monstre auquel on exposa, *ajoutez* Andromede, & auquel Persée l'enleva.

ANDRONIC, Grec de Thessalonique : *Edition du Moreri de 1725. après ces mots*, qu'à parler en public: *ajoutez* il mourut en 1478. ou 1479.

ANEAU (Barthelemi) ou L'ANEAU, en latin *Annlus*, est un sçavant du XVI. siécle, qui étudia à Bourges sa patrie, sous le fameux Lutherien Melchior Volmar, sous lequel il fit de grands progrès dans les langues grecques & latine, & dans la poësie. La réputation que ses talens lui acquirent, engagerent quelques échevins de Lyon qui étoient de son pays, à lui offrir une chaire dans le college de la Trinité, nouvellement fondé à Lyon. Aneau l'accepta avec joie, & il professa la rhetorique pendant environ trente ans dans ce college avec beaucoup de distinction. Il en fut fait principal en 1542. Pendant qu'il étoit professeur, il fit imprimer un recueil de ses poësies, qui est devenu fort rare. Ce recueil intitulé *Picta Poesis*, contient des vers grecs & latins, qui servent d'explication, & comme d'ame à une centaine d'emblêmes, la plûpart assez ingenieuses. On y trouve aussi quelques poësies sur d'autres sujets, comme sur quelques évenemens arrivés de son tems à Lyon. Claude Mignault, de Dijon, (en latin *Claudius Minos*) loue beaucoup Barthelemi Aneau dans son commentaire sur les emblêmes d'Alciat. Ce sçavant homme finit sa vie d'une maniere bien tragique; comme il étoit zelé Lutherien, & qu'il dogmatisoit sans cesse, il se fit des ennemis puissans. Cependant on le laissa en paix jusqu'en 1565. mais cette année-là, le jour de la fête du Saint Sacrement, quelqu'un ayant lancé une pierre d'une fenêtre du college, pendant que la procession passoit, contre le Saint Sacrement & le prêtre qui le portoit, on le rendit responsable de cette impieté : le peuple s'émut, & étant entré dans le college, il massacra Barthelemi Aneau. Le college fut fermé dès le lendemain, & peu de tems après on en confia la direction aux Jesuites. On trouve encore d'un Barthelemi ANEAU de Bourges, qui est apparemment le même *dont nous parlons*, la piece suivante : *Lyon Marchand*, satire françoise sur la comparaison de Paris, Rouen, Lyon, Orleans, & sur les choses memorables arrivées depuis l'an 1524. à Lyon 1542. *in* 8°. Le P. Colonia ne parle point de cet ouvrage. * *Hist. litt. de Lyon, par le* P. Colonia, Jesuite, *tom.* 2. Le Long, *biblioth. hist. de la France, pag.* 775.

ANGE de Sainte Rosalie, (le Pere) prêtre religieux de la congrégation des Augustins Déchaussés, étoit né à Blois au mois de Janvier 1655. & se nommoit dans le monde *François Raffard*. Il prit l'habit de religieux dans le couvent de sa congrégation à Paris, au mois de Fevrier 1671. & il y fit profession le 22. Fevrier de l'année suivante. Par la suite il remplit les premieres charges de sa province, & de sa congrégation, & après avoir prêché avec succès plusieurs Avents & Carêmes, il renonça à toute autre occupation, pour s'appliquer entierement à l'étude des génealogies, pour laquelle il avoit toujours eu un goût particulier. Il en composa plusieurs, dont quelques-unes se trouvent dans les deux dernieres éditions du Dictionaire de Moreri. Après la mort d'Honoré Caille du Fourny, qui avoit donné en 1712. une nouvelle édition des grands officiers de la couronne, le P. Ange fut choisi pour continuer ce travail. On le fit revenir pour cet effet de la province du Roussillon, où il avoit été envoyé depuis quelques années par ses superieurs; & à son retour à Paris on lui remit les memoires du feu P. Anselme, son confrere, & ceux d'Honoré Caille du Fourny. Il travailloit sans relâche pour donner au public une nouvelle édition de cet ouvrage en six volumes *in fol*. Les deux premiers tomes étoient déja sous presse, lorsque ce pere mourut subitement en moins de deux heures de tems, dans le couvent de sa congrégation à Paris, le 4. de Janvier 1726. âgé de soixante & onze ans, & de profession cinquante-quatre. Il y fut enterré le lendemain sur les cinq heures du soir. Il étoit auteur de l'état de la France, qui parut en 1722. en cinq volumes *in* 12. Il avoit associé à son grand ouvrage le P. Simplicien, son confrere, qui l'a continué & qui en a donné neuf volumes *in fol*. au lieu de six qui avoient été annoncés d'abord.

ANGELI, (Sebastien) Dominicain. *Dans les Editions du Moreri de 1725. & de 1732. il est dit* qu'il fut provincial de la province de Rome en 1611. *lisez* 1511. Il ne fut confesseur de la bienheureuse Colombe de Rieti que jusqu'en 1478. *lisez* 1498.

ANGELI. (Pierre) *Edition du Dictionaire de* 1725. Il mourut en 1596. âgé de 78. ans, *lisez* 79. *Voyez* son oraison funebre parmi les proses florentines de Carlo-Dati.

ANGELIS, (Etienne de) condisciple du Mengoli, sous le celebre *Bonaventura* Cavalieri, le plus grand geometre du XVII. siécle en Italie, fut d'abord religieux de l'ordre des Jesuates; mais cet ordre ayant été supprimé en 1668. il vécut dans son particulier, n'usant de sa liberté que pour étudier les mathematiques avec plus d'ardeur. Il avoit beaucoup de goût & de genie pour ces sciences; qu'il a professées publiquement à Padoue, avec un grand applaudissement, & sur lesquelles il a composé un grand nombre d'ouvrages, entre autres: *Problemata geometrica 60. circa conos, spheras, &c. de infinitis parabolis, de infinitisque solidis, &c. de infinitis parabolis liber V. opusculum Geometricum : Miscellaneum hyperbolicum & parabolicum, &c. Miscellaneum Geometricum, in quatuor partes divisum ; De infinitorum spiritualium spatiorum mensura ; De superficie ungula, &c. tractatus geometrici : De infinitarum Cochlearum mensuris ac centris gravitatis : Accessio ad stereometriam & Mechanicam, &c. De infinitis spiralibus inversis, &c.* N'étant pas content de quelques raisons que le pere Riccioli avoit rapportées dans son nouvel almageste, pour réfuter le sentiment de Copernic touchant le mouvement de la terre, il fit quelques considerations contre ces raisons, qu'il renferma dans deux dialogues qui ont aussi été imprimées. Manfredi y répondit, & le P. de Angelis repliqua par de nouvelles considerations, à qui il donna encore la forme du dialogue. Il répondit aussi par de troisiémes considerations au sçavant Borelli, qui étant encore professeur à Pise, avoit attaqué ce qu'il avoit dit dans ses premieres considerations contre les sentimens ou les raisons de Riccioli. Enfin il ajouta de quatriémes considerations pour refuter ce que Diego Zerilli avoit répondu en faveur de Borelli. Ces quatre considerations font sept dialogues, qui sont écrits en bons termes, & d'une maniere fort nette. On a encore de lui cinq autres dialogues sur la gravité de l'air. Il avoit composé plus de la moitié de ces ouvrages avant l'âge de quarante ans, & l'on trouve néanmoins dans tous de la solidité & de la diction. Il vivoit encore à Padoue en 1678. * *Relation manuscrite sur quelques sçavans d'Italie, par le* P. Poisson, de l'Oratoire de France. *Bibliotheque d'Italie, tom. IX. pag.* 191.

ANGENNES, maison. *Ce qui en a été rapporté dans les précedentes éditions, est si défectueux, que l'on a jugé à propos d'en donner ici une notion plus claire & plus exacte.* Cette maison a tiré son nom de la terre d'Angennes, qui est située dans la paroisse de Brezolles, au pays de Thimerais dans le Perche, & qui releve de la terre de Seon. Elle est connue dès le commencement du XIV. siécle, mais l'on n'en peut suivre la filiation que depuis ROBERT d'Angennes, seigneur de Rambouillet & de Marolles, qui se trouve mentionné dans les registres du parlement. Le nom de sa femme est inconnu; mais il eut trois fils, dont l'aîné HUGUES seigneur d'Angennes, écuyer, échanson du duc de Touraine, l'an 1388. ne laissa qu'un fils qui fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. & une fille, qui fut mariée deux fois; le second nommé *Jean* d'Angennes, dit *Sapin*, huissier d'armes, châtelain du Pont de Poissi, puis garde & capitaine des châtel & ville de Nogent-le-Roi, mourut sans posterité après l'an 1399; & enfin le troisiéme nommé REGNAULT d'Angennes, *qui continua la posterité.* Celui-ci fut seigneur de Rambouillet, & par acquisition, de la Loupe. Il brilla beaucoup sous le regne du roi Charles VI. dont il fut d'abord premier valet trenchant, &

ensuite son chambellan ; ce prince l'employa en plusieurs affaires importantes, & lui fit faire plusieurs voyages, tant en Flandres qu'en Allemagne, & autres lieux, & pour reconnoître ces services, il lui donna quelques pensions, & lui fit d'autres gratifications. Il étoit dès l'an 1392. garde & capitaine du château du Louvre à Paris, & en 1404. premier chambellan, & capitaine des gardes de Louis, duc de Guienne, dauphin de Viennois, dont il avoit été gouverneur. En 1413. les factieux de Paris, après avoir fait son fils prisonnier, l'arrêterent lui-même avec plusieurs seigneurs de la cour, pour s'emparer du château du Louvre. Après avoir recouvré sa liberté, il fut rétabli dans sa charge de capitaine de ce château, qu'il remit en 1415. au duc de Guienne, dont il reçut la même année une gratification, en considération de ses bons services, *& de ce qu'il l'avoit enseigné au fait de la jouxte, & avoit été le premier contre qui il s'étoit essayé & avoit jouxté.* Il avoit épousé *Anne* d'Angelliers, du pays Auxerrois. Il en eut Jean I. qui suit ; & *Louis* d'Angennes, écuyer d'honneur, puis pannetier du duc de Guienne, dauphin de Viennois en 1414. & 1415. Il y a apparence que Louis mourut sans posterité.

Jean d'Angennes premier du nom, surnommé *Sapin*, comme son oncle, & seigneur de Rambouillet & de la Loupe, étoit pannetier du roi dès l'an 1402. depuis il fut chambellan du roi & du duc de Guienne, & fait gouverneur de Dauphiné, par lettres du 26. Juillet 1410. Il fut envoyé la même année par le duc de Guienne au concile de Constance, vers le pape & l'empereur. Il défendit en 1417. la ville de Cherbourg en Normandie, contre les Anglois durant dix mois, & la rendit par une composition honorable. Il fut soupçonné d'avoir reçu de l'argent du roi d'Angleterre, à qui il avoit promis de ne point porter les armes contre lui ; les historiens disent que ce prince l'ayant trouvé dans Rouen, lorsqu'il prit cette ville, lui fit couper la tête. Il avoit épousé *Jeanne* de Courttemblay, dame de la châtellenie de Ponçay. Il en eut celui qui suit ;

Jean d'Angennes II. du nom, aussi surnommé *Sapin*, chevalier, seigneur de Rambouillet & de la Loupe, écuyer d'honneur du roi Charles VII. prit d'assaut la ville de Mantes sur les Anglois, & en fut fait gouverneur vers l'an 1442. Il fut aussi depuis gouverneur de la ville d'Angoulême & du pays d'Angoûmois, conjointement avec Pierre Boisseau, & vivoit encore le 16. d'Août 1474. Il laissa de *Philippe* de Bellay sa femme, tante de *Guillaume* & de *Martin* du Bellay, celebres dans l'histoire de France, & de *Jean* cardinal du Bellay, *Charles* d'Angennes, seigneur de Rambouillet & de la Loupe, mort le 10. de Fevrier 1514. qui avoit été marié le 10. Juillet 1491. avec *Marguerite* de Coësmes de Lucé, de laquelle il eut entre autres enfans deux fils qui laisserent posterité. L'aîné fut Jacques d'Angennes, seigneur de Rambouillet, de la Villeneuve, de Maintenon, de Meslai, de la Moutonniere, du tiers d'Angeville, de Poigny, de Montlouet, du Fargis, &c. chevalier de l'ordre du roi, favori de François premier, capitaine de ses gardes du corps, & depuis des rois Henri II. François II. & Charles IX. lieutenant general de leurs armées, & gouverneur de Metz. Il fut envoyé de la part du roi vers les princes d'Allemagne en 1561. & il mourut en 1562. Il avoit été marié en 1526. avec *Isabeau* Cotereau, qui eut en dot les terres & seigneuries de Maintenon, de Meslai, de Nogent-le-Roi, & de Montlouet. Elle étoit fille & heritiere de *Jean* Cotereau, tresorier & sur-intendant des finances de France, & de *Marie* Turin. De ce mariage sortirent douze enfans, neuf fils, dont cinq furent mariés, & firent autant de branches. & trois filles, dont deux furent aussi mariées, & laisserent pareillement posterité. Ces neuf fils furent, 1. *Jacques* d'Angennes II. du nom, seigneur de Rambouillet, écuyer tranchant du roi, puis chevalier de son ordre, & capitaine d'une compagnie de trente lances fournies de ses ordonnances, mort en 1568. sans alliance ; 2. *Charles* d'Angennes, cardinal de Rambouillet, du titre de sainte Euphemie. Il étoit né le 30. d'Octobre 1530. Il fut nommé à l'évêché du Mans par le roi Charles IX. à la recommandation de la reine mere Catherine de Medicis, en prit possession le 12. d'Octobre 1559. & fit son entrée le 2. Octobre 1560. Il se trouva à la conclusion du concile de Trente en 1563. fut envoyé par le roi en ambassade auprès du pape Pie V. qui le créa cardinal en 1570. fut le seul des cardinaux de France, qui assista en 1572. au conclave, pour l'élection de Gregoire XIII. auprès duquel il resta en qualité d'ambassadeur de France : assista, & souscrivit en 1583. à un concile de la province de Tours, & se trouva encore en 1585. au conclave pour l'élection de Sixte V. qui lui donna le gouvernement de Cornero. Il y mourut le 23. Mars 1587. âgé de 56. ans, 4. mois & 24. jours, non sans soupçon d'avoir été empoisonné, & il y fut inhumé dans l'église des Cordeliers Observantins, où l'on voit son épitaphe. Ce fut sous son épiscopat que les Religionnaires prirent la ville du Mans, & pillerent l'église cathedrale de S. Julien. Quelques-uns ont prétendu qu'il avoit contribué à ces désordres par sa négligence, & peut-être même par son avarice, mais les soins qu'il prit de réparer ces maux, sont suffisans pour le laver de ces reproches ; 3. *Renaud* d'Angennes, dit *le jeune Rambouillet*, cornette du seigneur de Damville. Il fut tué à une escarmouche devant Fossan en Piémont ; *vaillant jeune homme*, dit Brantôme, *qui entra si avant dans la porte, qu'il y fut tué* ; 4. *Nicolas* d'Angennes, seigneur de Rambouillet, de la Villeneuve, & de la Moutonniere, fut d'abord lieutenant d'une compagnie de trente lances, sous Jacques d'Angennes son frere, & l'un des gentilshommes servants, & grand maréchal des logis de la maison du roi. Le roi Charles IX. l'envoya au commencement de l'année 1566. en Angleterre, avec le caractere de son ambassadeur extraordinaire, & pour porter le collier de son ordre, pour deux seigneurs Anglois, au choix de la reine Elisabeth. Le duc de Norfolck, & le comte de Leycester, ayant été nommés, il fit la ceremonie de leur donner le collier dans le palais de Westminster, & il reçut lui-même ensuite celui de S. Georges, dans un chapitre tenu à Windsor. Depuis il fut gentilhomme de la chambre, capitaine des gardes, & chambellan ordinaire du roi Henri III. qui le fit chevalier de l'ordre du Saint-Esprit le 31. Decembre 1580. Il étoit aussi dans le même-tems capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, & il eut le 21. Fevrier 1582. le gouvernement de la ville de Metz & du pays Messin. Il fut encore pourvû au mois de Janvier 1587. de la charge de capitaine de la seconde compagnie des gentilshommes de la maison du roi, & travailla à Blois en 1589. avec le seigneur de Rosni, à réconcilier le roi Henri III. avec le roi de Navarre, depuis Henri IV. Il vivoit encore le 5. Fevrier 1611. âgé de 81. ans. Ce seigneur, qui eut beaucoup de part dans l'estime du roi Henri III. étoit sçavant dans les belles lettres, & avoit une grande connoissance des affaires. Le président de Thou, & Davila, parlent avantageusement de lui. Il avoit été marié avec *Julienne* dame d'Arquenay, de Champfleuri, de Bignon, & de Maisoncelles, fille unique & heritiere de *Claude* seigneur d'Arquenay, vidame du Mans, & de *Magdeleine* de Bourgneuf de Cucé. Il en eut *Magdeleine* d'Angennes, morte sans enfans de *Pierre* du Bellay, marquis de Thouarcée, gouverneur d'Anjou, & de *Louis* de Barbançon, seigneur de Cany & de Varennes, ses deux maris ; & *Charles* d'Angennes, marquis de Rambouillet & de Pisani, baron de Talmont, seigneur d'Arquenay, vidame & sénéchal du Mans. Celui-ci fut d'abord capitaine de la seconde compagnie des cent gentilshommes de la maison du roi, en survivance de son pere, avec lequel il en donna sa démission au mois de Janvier 1611. Il fut depuis maître de la garderobe du roi, fait chevalier de ses ordres le 31. Decembre 1619. conseiller d'état, & colonel general de l'infanterie italienne. En 1620. maréchal des camps & armées du roi, & son ambassadeur extraordinaire en Piémont, & en Espagne en 1627. où il moyenna la paix entre sa majesté Catholique & le duc de Savoye. Il mourut à Paris le 26. Fevrier 1652. âgé de 75. ans, ayant été marié le 26. Janvier 1600. avec *Catherine* de Vivonne, fille unique de *Jean*, marquis de Pisani, seigneur de saint Gouard, chevalier des ordres du roi, & son ambassadeur à

Rome, & de *Julie* Savelli, dame Romaine. Elle mourut le 27. Decembre 1665. & fut inhumée le 28. aux Carmelites du fauxbourg S. Jacques à Paris. De ce mariage vinrent *Leon-Pompée* d'Angennes, marquis de Pisani, tué à la bataille de Nortlingue en Allemagne en 1645. à l'âge de 30. ans; un second fils, appellé *le Vidame du Mans*, mort de peste en 1631. à l'âge de sept ans; *Clarice-Diane* d'Angennes, abbesse d'Hieres, morte le 9. Mars 1670; *Isabelle-Louise* d'Angennes, abbesse de S. Etienne de Reims, benite le 9. Septembre 1657. & morte en 1707. dans un âge fort avancé; *Charlotte-Catherine* d'Angennes, abbesse d'Hieres après sa sœur, & morte le 21. Mai 1691. dans la soixante-neuviéme année de son âge, & la cinquante-trois de sa profession; *Julie-Lucie* d'Angennes, marquise de Rambouillet & de Pisani, duchesse de Montausier, gouvernante du dauphin, fils du roi Louis XIV. & dame d'honneur de la reine Marie-Therese d'Autriche. Ce fut une dame d'un merite singulier, & de beaucoup d'esprit. Son nom se voit souvent dans les lettres de Voiture, & dans les ouvrages des plus celebres auteurs du XVII. siécle. Elle avoit été mariée le 13. Juillet 1645. avec *Charles* de Sainte-Maure, duc de Montausier, pair de France, chevalier des ordres du roi, & gouverneur de M. le dauphin. Elle mourut à Paris le 15. Novembre 1671. âgée de 64. ans, & elle fut inhumée aux Carmelites de la rue S. Jacques, auprès de sa mere; & *Angelique-Clarice* d'Angennes, premiere femme de *François Adhemar* de Monteil, comte de Grignan, chevalier des ordres du roi & son lieutenant-general au gouvernement de Provence, avec lequel elle avoit été mariée le 27. Avril 1658. Elle mourut à Paris le 22. Decembre 1664. & fut inhumée aussi aux Carmelites, près de sa mere; 5. *Claude* d'Angennes, né au château de Rambouillet le 26. Août 1538. fit ses premieres études & sa philosophie à Paris, & alla pour le droit à Bourges & à Padoue. Après avoir parcouru l'Italie il revint en France, & fut reçu conseiller clerc au parlement de Paris, le 8. Fevrier 1565. Trois ans après le roi l'envoya à Florence, vers Cosme de Medicis, duc de Toscane, & fut si satisfait de sa négociation, qu'il le fit conseiller d'état. Il fut aussi envoyé à Rome auprès du pape Pie V. & en 1577. il fut nommé président en la cinquiéme chambre des enquêtes, & peu de tems après évêque & comte de Noyon, pair de France. Il prit possession de cet évêché par procureur le 24. Novembre 1578. fut sacré dans la chapelle de l'évêché de Paris, par Pierre de Gondi évêque, & fit son entrée publique à Noyon le 8. Fevrier 1579. Il gouverna ce diocèse avec tant de sagesse, que saint Charles Borromée, cardinal, fait son éloge dans une de ses lettres. Il assista en 1583. à un concile tenu à Reims, & deux ans après à l'assemblée generale du clergé tenue à Paris, où il défendit en presence du roi avec beaucoup d'éloquence les libertés de l'église Gallicane. Après la mort du cardinal de Rambouillet son frere, il fut transferé à l'évêché du Mans, y fit son entrée le 3. Avril 1588. fut député par le clergé aux états qui se tenoient à Blois, & envoyé par le roi Henri III. à Rome, pour donner avis au pape Sixte V. de la mort du cardinal & du duc de Guise. Il fit encore un voyage en Italie en 1593. avec le duc de Nevers, pour rendre au nom du roi Henri IV. l'obédience au Saint-Siége; harangua le roi au nom du clergé au château de Folembray le 24. Janvier 1596. Il établit au Mans un seminaire de prêtres de la congregation de l'Oratoire, & mourut dans cette ville le 15. Mai 1601. François de la Guesle, archevêque de Tours, fit ses obseques; Philippe Cospeau, évêque d'Aire, y prononça son oraison funebre, & il fut enterré dans le chœur de son église cathedrale du Mans, où l'on voit son épitaphe sur une tombe de cuivre; 6. *Louis* d'Angennes, marquis de Maintenon, baron de Meslai, seigneur de Moutonniere, &c. chevalier des ordres du roi du 31. Decembre 1581. conseiller d'état, grand-maréchal des logis, ambassadeur extraordinaire en Espagne, & capitaine de cinquante hommes d'armes, vivoit le 15. Mai 1601. âgé de 65. ans. Il avoit été marié avec *Françoise* d'O, fille de *Jean* marquis d'O & de Maillebois, capitaine de la garde Ecossoise du roi, & d'*Helene* d'Illiers. Leurs enfans furent, 1. Charles d'Angennes, marquis de Maintenon, qui suit; 2. *Jacques* d'Angennes, évêque de Bayeux, sacré en 1607. & qui prit possession le 20. Juillet 1608. Il assista à l'assemblée generale du clergé tenue à Paris en 1625. benit l'église des Carmelites de Caen le 18. Mars 1626. & mourut en son prieuré de Monstiers le 14. Mai 1647. âgé de 70. ans. Son corps fut transporté & enterré à Maintenon le 6. Juin suivant; 3. *Louis* d'Angennes, tué au siége de l'Ecluse en 1604; 4. *Henri* d'Angennes, dit *le chevalier de Maintenon*, prieur & seigneur de Monstiers; 5. *Jean* d'Angennes, seigneur de Bretoncelles, mort sans enfans en 1624. de *Marie* Brulart, & de *Françoise* de Pommereuil de Moulin-Chapelle ses deux femmes; & 6. *Louise-Isabelle* d'Angennes, morte le 25. Novembre 1666. âgée de 79. ans, étant veuve sans enfans d'*Antoine* d'Aumont, comte de Châteauroux, marquis de Nolay, baron de Chappes, chevalier des ordres du roi, & gouverneur du Boulonnois.

Charles d'Angennes, marquis de Maintenon, baron de Meslay, seigneur du Parc & de la Moutonniere, fut marié en 1607. avec *Françoise-Julie* de Rochefort, dame de Blainville, de Salvert & de S. Gervais, morte veuve dans son château de S. Gervais en Auvergne, le 27. Octobre 1647. Il en eut entr'autres enfans *Louis* d'Angennes de Rochefort de Salvert, marquis de Maintenon & de Meslay, seigneur du Moutier, du tiers d'Angeville, de la Villeneuve, de la Moutonniere, de Blainville & de S. Gervais, bailli & capitaine de la ville de Chartres l'an 1655. qui mourut avant l'an 1657. Il avoit épousé en 1640. *Marie* le Clerc du Tremblay, fille de *Charles* le Clerc, seigneur du Tremblay, chevalier de l'ordre du roi, capitaine & gouverneur du château de la Bastille à Paris, & de *Françoise* d'Allenas sa premiere femme. Elle mourut à Paris le 5. Janvier 1702. après 44. ans de viduité, & dans la 77. année de son âge, ayant eu pour fils aîné Charles-François d'Angennes, marquis de Maintenon, qui fit le voyage de l'Amerique, où il avoit une sœur mariée. Il y fut gouverneur de l'isle de Marie-Galande depuis 1679. jusqu'au premier Janvier 1686. Ce fut lui qui vendit le marquisat de Maintenon à Françoise d'Aubigné, dame d'atours de madame la dauphine, ayeule du roi Louis XV. Il mourut avant le mois d'Avril 1691. Il avoit épousé *Catherine* Giraud, fille de *N.* Giraud, seigneur du Poyet de Poinci, capitaine de milice de l'isle de S. Christophe, qui avoit été annobli pour sa valeur en 1666. Elle vivoit encore à la Martinique avec ses enfans en 1701. Elle passa depuis en France avec eux, & elle mourut à Paris le 17. Mai 1718. Les enfans sortis de ce mariage, tous nés à la Martinique, sont *Catherine-Françoise* & *Catherine-Louise* d'Angennes, toutes deux religieuses en l'abbaye de saint Sulpice près de Rennes en Bretagne, de l'ordre de S. Benoît, l'une desquelles fut nommée abbesse de S. Laurent de Bourges du même ordre, au mois de Decembre 1725; *Marie-Elisabeth* d'Angennes, mariée avant l'an 1718. avec *Charles-François* de Riencourt, marquis d'Orival, mestre de camp du régiment de dragons de la reine, créé brigadier des armées du roi le premier Fevrier 1719; & Gabriel-Charles-François d'Angennes, seigneur de Sisonne, dit *le marquis d'Angennes*; né en 1686. reçu page du roi dans sa petite-écurie le premier Juin 1701. puis capitaine d'infanterie dans le régiment royal de la Marine l'an 1704. & ensuite colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, réformé après la paix en 1714. Il fut marié le 20. Mars 1712. avec *Françoise* de Mailli, fille d'*André* de Mailli, seigneur du Breuil, receveur general des finances à Tours, & de *Françoise* des Chiens. Il n'en a qu'un fils unique nommé *Hervé* d'Angennes, le seul mâle qui reste avec son pere de la maison d'Angennes; toutes les autres branches étant entierement éteintes.

Les autres fils de Jacques d'Angennes, seigneur de Rambouillet & de la Villeneuve, &c. sont 7. François d'Angennes, seigneur de Montlouet, chambellan de François duc d'Alençon, & favori de la reine Catherine de Medicis, maréchal des camps & armées du roi, son ambassadeur en Suisse, & gouverneur de Nogent, qui épousa *Magdeleine* de Broullart, dame de Montjay, & de Lizi-sur-Ourques, & fit la *branche des seigneurs de* Montlouet *& de* Lizi, qui a fini à ses petits-enfans, 8. Jean d'Angennes, seigneur de Poigny & de Boisoreau, guidon de la compagnie du vi-

comte d'Auchi l'an 1569. depuis capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, envoyé vers le pape Gregoire XIII. en 1575. fait chevalier des ordres du roi le 31. Decembre 1585. & ambassadeur auprès du roi de Navarre, vers le duc de Savoye & en Allemagne. Il mourut en 1593. De son mariage avec *Magdeleine* Thierry, dame de Boisoreau & de Pont-Rouaut, morte au mois de Decembre 1632. fille aînée de *François* Thierry, seigneur de Boisoreau en Bretagne, chevalier de l'ordre du roi, & lieutenant au gouvernement de Rennes, & de *Françoise* du Puydufou, il laissa plusieurs filles & un fils. Celui-ci nommé JACQUES d'Angennes, seigneur de Poigny & de Boisoreau, conseiller du roi en ses conseils d'état & privé, fut envoyé ambassadeur en Angleterre en 1634. Il y mourut près de la ville de Londres le 7. du mois de Janvier 1637. dans la cinquantiéme année de son âge. Il avoit été marié le 10. Octobre 1618. avec *Elisabeth* de Brouilly, veuve de *David* de Poix, seigneur de Sechelles, & morte le 12. Juillet 1630. mere de CHARLES d'Angennes, marquis de Poigny, né le 27. Novembre 1619. & mort le 17. Juillet 1666. Celui-ci avoit été marié avec *Françoise* Faucon de Ris, dame de Blancafort en Berri, morte en 1660. & en laissa JOSEPH d'Angennes, marquis de Poigny, comte de Concressault, seigneur de Blancafort, &c. guidon, puis enseigne des gendarmes de la garde du roi, mort à Paris le 19. Mars 1687. âgé de 34. ans, qui avoit été marié 1°. en 1678. avec *Anne-Marie-Therese* de Lomenie, morte le 7. Mars 1680. à l'âge de 23. ans, fille de *Louis-Henri* de Lomenie, comte de Brienne, secretaire d'état, & de *Henriette* Bouthillier de Chavigny: 2°. avec *Marie* de Chastillon, remariée le 30. Août 1696. avec *Augustin-Louis* Florimond Fraguier, comte de Dannemarie, seigneur de Batilli, de Grange-sur-Aube, &c. Elle étoit fille de *François* de Chastillon, seigneur de Boisrogues, de la Rambaudiere, &c. & de *Magdeleine* Honoré. De ce second mariage étoit sortie *Marguerite* d'Angennes, née le 21. Août 1685. mariée le 5. Juillet 1703. avec *Joseph* marquis de la Hautonniere au Maine, & morte sans enfans le 11. Août 1709. Du premier mariage étoit venu *Charles* d'Angennes, marquis de Poigny, appellé *le comte d'Angennes*, né le 27. Septembre 1679. Il fut fait colonel du régiment royal la Marine au mois de Janvier 1700. & brigadier des armées du roi le 20. Juin 1708. fut blessé au combat d'Oudenarde le 11. Juillet suivant, & fut tué à la bataille de Malplaquet près de Mons le 11. Septembre 1709. sans laisser de posterité: ainsi cette branche finit en sa personne. Il avoit été marié le 20. Fevrier 1702. avec *Henriette-Magdeleine* des Marets, fille de *Jean-Baptiste* des Marets, seigneur de Vaubourg, conseiller d'état ordinaire, & de *Marie-Magdeleine* Voisin; 9. PHILIPPE d'Angennes, seigneur du Fargis, gentilhomme de la chambre du roi Henri III. chambellan du duc d'Alençon, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur du Maine & du Perche, fut tué pour le service du roi au siége de Laval en 1590. Il avoit épousé *Jeanne* de Hallwin, dame d'honneur de la reine mere Catherine de Medicis: il en eut *Charles* d'Angennes, seigneur du Fargis, connu sous ce nom dans l'histoire du roi Louis XIII. sous le regne duquel il fut employé aux affaires, ayant été conseiller d'état, maréchal des camps & armées du roi, & ambassadeur en Espagne pendant les années 1620. 1621. 1622. & 1624. Ce fut lui qui fit le traité de Monçon avec l'Espagne en 1626. Il fut desavoué dans cette occasion pour n'avoir pas suivi les instructions du pere Joseph Capucin; & il fut obligé de faire réformer ce traité sur un autre projet qui lui fut envoyé. Il avoit épousé *Magdeleine* de Silly, comtesse de la Rochepot, dame d'atours de la reine Anne d'Autriche, dont elle eut la confiance, ce qui causa sa disgrace, & l'obligea de sortir de France. Elle mourut à Louvain au commencement du mois de Septembre 1639. Charles d'Angennes, seigneur du Fargis son mari, eut d'elle *Charles* d'Angennes, comte de la Rochepot, tué à l'attaque des lignes d'Arras, le 2. Août 1640. dans la vingt-septiéme année de son âge, étant né le 9. Novembre 1613. Il ne fut point marié; *Marie* d'Angennes, morte jeune; & *Henriette* d'Angennes, religieuse à Port-Royal des Champs, dont elle fut deux fois abbesse. Elle mourut le 3. Juin 1691. âgée de 73. ans.

Il y a encore eu de cette maison les seigneurs de la LOUPE, de VAUX au Maine, & de FONTAINE-RIANT près de Séez, tous descendus du mariage de DENYS d'Angennes, seigneur de la Loupe, second fils de CHARLES d'Angennes, seigneur de Rambouillet, & de *Marguerite* de Coësmes, avec *Jacqueline* de Silly, dame de Gasprée, de Sainte-Colombe, & de Billion; mais les uns & les autres sont entierement éteints.

ANGERS. *Noms des trente premiers Académiciens de l'Académie royale d'*ANGERS, *avec les noms de leurs successeurs au-dessous de chacun.*

| | Années de leur élection. |
|---|---|
| HENRI Arnaud, évêque d'Angers, | |
| Michel le Pelletier, évêque d'Angers, installé le | Mars 1693 |
| Michel Poncet de la Riviere, évêque d'Angers, élu le | 17. Novembre 1706 |
| Salomon de la Tullaye, chevalier, seigneur de Varennes en Anjou, | 1. Mars 1731 |
| M. Bechamel, marquis de Nointel, intendant de la generalité. | |
| M. le Gendre, conseiller du roi en ses conseils, intendant de la generalité, | 19. Avril 1719 |
| M. de Beaumont d'Autichamp, lieutenant de roi, & commandant dans les villes & château d'Angers. | |
| M. Boylesve de Goismard, conseiller au présidial, | 4. Juin 1692 |
| M. Goureau de la Blanchardiere fils, conseiller honoraire au presidial, | 19. Avril 1714 |
| M. l'abbé d'Autichamp, docteur de Sorbonne, & doyen de l'église d'Angers, | 12. Juin 1720 |
| M. de Bautru, comte de Serrant, ci-devant chancelier de Monsieur, frere unique du roi Louis XIV. | |
| M. Amys du Ponceau, subdelegué de M. l'intendant, | 19. Avril 1714 |
| M. Roustille de Valleray, | 13. Fevrier 1715 |
| M. Arnaud de Pomponne, abbé de Chaumes. | |
| M. de Longueil, chevalier, seigneur de la Devançaye, | 8. Avril 1699 |
| M. le Normant du Hardas, correcteur de la chambre des comptes de Bretagne, | 27. Mars 1726 |
| M. l'abbé Menage. | |
| M. Leger, docteur de Sorbonne, chanoine de l'église d'Angers, & abbé de Bellozane, | Mars 1693 |
| M. Guerin de la Piverdiere, ancien échevin, | 9. Août 1729 |
| M. Arraud, doyen de la faculté de théologie, archidiacre & chanoine de l'église d'Angers, & conseiller au presidial. | |
| M. Babin, docteur en théologie, maître-école & chanoine de l'église d'Angers, | 18. Avril 1688 |
| M. l'abbé le Peletier, celebre par ses traductions. | |
| M. Decourt, abbé de S. Georges sur Loire, & de S. Serge-lès-Angers, | 20. Decembre 1700 |
| M. Heard de Boissimon, prêtre, qui a composé plusieurs livres pleins de science & de pieté. | |
| M. Raynaud, prêtre de la congrégation de l'Oratoire, | 14. Mai 1694 |

| | |
|---|---|
| M. Coquereau de Boisbernier, avocat du roi au présidial, | 16. Mars 1719 |
| M. Gohin, premier président du présidial, | |
| M. Martineau, archidiacre & chanoine de l'église d'Angers, abbé de saint Maur, | 17. Novembre 1706 |
| M. Destriché, chanoine de l'église royale & collegiale de S. Lau-lès-Angers, | 20. Decembre 1719 |
| M. de Gesté de la Bruneriere, ci-devant colonel d'un régiment. | |
| M. Le Gouvello, trésorier & chanoine de l'église d'Angers, & grand-vicaire de M. l'évêque, | 22. Decembre 1700 |
| M. Bernier, docteur en medecine, & voyageur. | |
| M. Hunauld, docteur en medecine, | 1. Decembre 1688 |
| M. Pordhic, marquis de Vesins, | 14. Mai 1689 |
| M. Louet de Longchamps, ci-devant conseiller au presidial, | 27. Mars 1726 |
| M. Charlot, échevin perpetuel, & ci-devant maire de la ville d'Angers. | |
| M. l'abbé Louet, | 28. Mars 1708 |
| M. de la Bigotiere de Perchambault, prêtre conseiller honoraire au présidial. | |
| M. de la Bigotiere de Perchambault, fils du précedent, conseiller au parlement de Bretagne, | 22. Fevrier 1696 |
| M. Boylesve, chevalier, seigneur de la Maurosiere, | 15. Janvier 1728 |
| M. Verdier, conseiller honoraire au présidial, échevin perpetuel & professeur de droit François. | |
| M. de Miribel d'Antichamp, lieutenant de roi, commandant des ville & château d'Angers, | 14. Mai 1689 |
| M. Goureau, conseiller honoraire au présidial, & échevin perpetuel. | |
| M. Arthaud, administrateur de l'Hôtel-Dieu, | 9. Decembre 1693 |
| M. Janneaux, avocat du roi au présidial, | 23. Juillet 1704 |
| M. de Roye, docteur professeur de droit dans l'Université d'Angers. | |
| M. Constantin de la Lorie grand prevôt d'Anjou, | 27. Novembre 1686 |
| M. Guinoiseau de la Sauvagere, conseiller honoraire au présidial. | |
| M. Clavel, docteur de Sorbonne, chanoine theologal de l'église d'Angers, | 7. Decembre 1695 |
| M. Moreau-Duplessis, conseiller au presidial & échevin perpetuel. | |
| M. François, marquis du Bellay, | 22. Decembre 1694 |
| M. du Tremblier de la Varennes, chanoine de l'église d'Angers, | 19. Avril 1714 |
| M. Roustille de Vallerai, chanoine de l'église d'Angers, | 16. Mars 1729 |
| M. Grandet, conseiller au présidial & échevin perpetuel, qui est décedé le dernier de la premiere nomination en 1730. | |
| M. Pocquet de Livoniere, conseiller au présidial, & ensuite professeur de droit François. | |
| M. Doublard, premier avocat du roi au présidial, | 3. Juillet 1726 |
| M. Martineau, premier avocat du roi au présidial. | |
| M. Voisin, docteur agregé à la faculté de droit, | 19. Avril 1714 |
| M. Vaultier, docteur en theologie & chanoine de l'église collegiale de S. Pierre, | 20. Decembre 1730 |
| M. Martineau de Princé, prevôt d'Anjou. | |
| M. Cupif de Teildras, conseiller au présidial & échevin perpetuel, | 5. Août 1686 |
| M. Gilly, ministre converti, | 31. Decembre 1687 |
| M. Pocquet de Livoniere fils, docteur agregé, après son pere professeur de droit François, | 19. Avril 1714 |
| M. de Launay, avocat en parlement, professeur royal du droit François à Paris. | |
| M. Lezineau, professeur en droit à Angers, | 9. Decembre 1693 |
| M. Grezil de la Veronniere, conseiller au présidial, | 19. Avril 1714 |
| M. l'abbé Poncet de la Riviere, chanoine de l'église d'Angers, ci-devant recteur de l'université, & neveu de M. l'évêque, | 18. Fevrier 1728 |
| M. Pettineau des Noulis, premier échevin, ci-devant président de la prevôté d'Angers. | |
| M. de Vaugirault, grand-archidiacre d'Angers, dont il est devenu évêque en 1730. | 19. Avril 1714 |
| M. Frain du Tremblai, ci-devant conseiller au présidial. | |
| M. Gilly fils, doyen de l'église royale & collegiale de S. Lau-lès-Angers, | 27. Mars 1726 |
| M. Nivard, avocat en parlement. | |
| M. Courdil, ministre converti, | Mars 1693 |
| M. de Contades, major des Gardes-Françoises, lieutenant general des armées du roi, & grand-croix de l'ordre militaire de S. Louis, | 3. Mai 1714. |
| M. Blouin de la Piquetiere, très-sçavant dans l'histoire. | |
| M. Hunauld fils, docteur en medecine, | 22. Decembre 1700 |
| M. Potier-Dubois, major du château d'Angers, | 16. Mars 1729 |
| M. Daburon, avocat au présidial & docteur agregé. | |
| M. Basourdi, premier avocat du roi au présidial, | 22. Decembre 1694 |
| M. Dupont, avocat au présidial & procureur de l'Hôtel de Ville, | 11. Mars 1722 |
| M. Toublanc, conseiller à la prevôté & administrateur de l'Hôtel-Dieu, | 27. Mars 1726 |
| M. Breiller de la Villare, gentilhomme. | |
| M. Audouin de la Blanchardiere, lieutenant-general de police & président de la prevôté, | 21. Juillet 1717 |
| M. Saudubois de la Chaliniere, penitencier & chanoine de l'église d'Angers, docteur & ancien professeur de theologie, | 1. Fevrier 1730 |

ANGERS. (ville) *Reformez ainsi les fautes que l'on a faites dans cet article, dans les dernieres édit. du Moreri.* 1°. Il n'y a point de cour de monnoies à Angers; *on a eu tort de dire le contraire.* 2°. Ce reste d'amphitéâtre & ces autres antiquités que l'on apporte pour preuves de son ancienneté, sont chimeriques. 3°. *On détermine mal ce qu'on y appelle la cité;* ce qu'on nomme ainsi n'est qu'une petite partie de

celle de la ville bâtie sur la colline 4°. *Le maître d'école*, *lisez* le maître-école, qui n'est point nommé chefcier, *comme on l'a dit*. 5°. *Au lieu de dire*, l'abbé de S. Florent de Saumur est grand-vicaire né, *dites*, le prieur claustral de S. Florent *le Vieux* 6°. On ne compte à Angers que six collegiales, il y en a sept; *on a oublié* celle de S. Jean-Baptiste, qui est la quatriéme. 7°. *On dit* que dans chacune il y a douze chanoines, il n'y en a que dix dans les églises de S. Laud, de S. Martin & de S. Pierre. 8°. L'abbé de Toussaints est chanoine-né de S. Maurice, *lisez* de S. Maurille. 9°. Le chapitre de S. Maimbœuf a été réuni à la congrégation de S. Sulpice. 10°. *Ce qu'on dit ensuite des quatre chanoines de* &c. *n'est pas vrai*. 11°. Le college de la porte de Fer ne subsiste plus. 12°. Les lettres patentes de Louis XV. pour rétablir la monnoie à Angers n'ont point eu d'effet. *Voyez* sur l'academie d'Angers *le Mercure de Decembre 1686. & celui de Janvier 1687.*

ANGLETERRE. Editions du Dictionaire de 1725. & de 1732. ajoûtez ce qui suit aux bâtards du roi CHARLES II.

XII. Degré, Jacques *Fitz-roi, duc de Montmouth*; (Voyez son éloge sous le nom de MONTMOUTH.) Anne *Scot sa veuve, duchesse de* Buccleugh, *se remaria en 1688. avec* Charles *lord Convvallis, dont elle eut un fils & deux filles; elle mourut à Londres après une longue maladie, le 17. Fevrier 1732. dans la quatre-vingt-cinquiéme année de son âge, ayant eu de son premier mariage* Charles *Scot, comte de Doncaster, né le 14. Août 1672. & mort le 9. Fevrier 1674;* Jacques *Scot, comte de Dalkeith*, mentionné-ci-après; Anne *Scot, née le 17. Fevrier 1676. & morte le 22. Août 1685;* Henri *Scot, comte de Delorraine*, dont il sera parlé après son frere aîné; François *Scot, né le 28. Mars 1678. & mort le 14. Decembre 1679; &* une fille *troisiéme femme de* Charles *Paulet, duc de Bolton, morte veuve à Londres le 10. Mars 1730. Le duc de Montmouth laissa aussi un fils* naturel, *surnommé* Crofts, *mort brigadier general des armées de la grande-Bretagne sur l'établissement d'Irlande, le 27. Mars 1732.*

JACQUES Scot, comte de Dalkeith en Ecosse, né le 23. Mai 1674. vivoit en 1696. & mourut avant 1720. Il avoit épousé en 1693. *Henriette* Hide, fille de *Laurent*, comte de Rochester, morte à Londres sur les trois heures du matin le 10. Juin 1730. & inhumée le 14. suivant au soir dans l'église de l'abbaye de Westminster, de laquelle il laissa *Jacques* Scot, comte de Dalkeith, qui prit le titre de duc de Buccleugh, à la mort de la duchesse de Montmouth son ayeule, au mois de Fevrier 1732. Il avoit été marié le 16. Avril 1720. avec *Henriette* de Douglas, sœur du duc de Queensbury & Dover. Il avoit acheté cette dame aux dépens de son sang, s'étant battu le 7. précedent au sujet de la recherche qu'il faisoit d'elle, contre le duc de Douglas, ayant chacun un second. Il avoit reçu dans ce combat une blessure à la main gauche en parant un coup de son adversaire, mais heureusement l'épée avoit rencontré un bouton du juste-au-corps, sur quoi les seconds les avoient séparés, & depuis ils s'étoient réconciliés. Cette dame mourut de la petite-vérole à Abbo-Langley dans le comté de Hertford, sur les cinq heures du matin le 11. Septembre 1729. laissant deux fils, l'aîné appellé *le marquis de Dalkeith*, né au mois d'Avril 1723; & le second *Jacques* lord Scot, né à Londres le 23. Fevrier 1727. Le duc de Buccleugh leur pere les fit immatriculer le 29. Avril 1732. dans le college d'Eaton près de Windsor, pour y faire leurs études.

*Henri* Scot de Goldyland, le plus jeune des fils du duc de Montmouth, né le 5. Septembre 1677. fut créé comte de Delorraine, vicomte de l'Hermitage, & baron Scot de Goldyland en Ecosse au mois d'Avril 1706. un des seize pairs d'Ecosse, ayant séance au Parlement de la grande Bretagne, gentilhomme de la chambre du lit du roi, ayant eu cette charge au mois d'Avril 1718. le roi n'étant alors que prince de Galles; créé major general de ses armées le 19. Avril 1727. colonel d'un régiment de cavalerie en Irlande, & chevalier de l'ordre du Bain du 7. Juin 1725. Il mourut en sa terre de Leadwel dans le comté d'Oxford le 4. Janvier 1731. d'une apoplexie, dont il fut attaqué en montant en carosse pour retourner à Londres, & dont l'accès lui dura plus de quarante-huit heures. Il avoit été marié le 25. Mars 1726. avec *Marie* Howard, alors une des filles d'honneur de la princesse de Galles, & auparavant gouvernante du duc de Cumberland, & fille du colonel *Philippe* Howard; elle fut nommée au mois de Mai 1731. gouvernante des princesses Marie & Louise. Il en laissa un fils en bas âge, appellé *le vicomte de l'Hermitage*, & qui ayant succedé par sa mort à ses titres & à ses biens, devint comte de Delorraine.

*Il faut ajoûter* à l'article de CHARLES *Fitz-Charles, baron de Darmouth, comte de Plimouth, &c. le second des fils naturels du roi* CHARLES II. *que* Brigide *Osburne sa veuve, fille de* Thomas *comte de Damby, depuis duc de Leeds, se remaria avec le docteur* Bisse, *évêque d'Herford, & qu'elle mourut le 20. Mai 1718.*

CHARLES Fitz-Roi, fils aîné *naturel* du roi CHARLES II. & de *Barbe* Villiers sa maitresse, duchesse de Cleveland, fut fait chevalier de l'ordre de la Jarretiere en 1672. & baron de Newberie, comte de Chichester & duc de Southampton en 1675. Il prit le titre de *duc de Cleveland*, après la mort de sa mere en 1709. & mourut à Londres après une longue maladie, dans un âge avancé le 20. Septembre 1730. Il fut inhumé le 14. Novembre suivant dans l'abbaye de Westminster. Il avoit épousé en premieres nôces *Marie* fille de *Henri* Wood, morte sans enfans. Il laissa d'une seconde femme un fils unique, nommé *Guillaume* Fitz-Roi, comte de Chichester, devenu duc de Cleveland & Southampton par la mort de son pere, n'étant alors âgé que d'environ 29. ans & non encore marié; & quelques filles, dont l'aînée, nommée *Grace* Fitz-Roi, fut mariée le 17. Septembre 1725. avec *Henri* Vane. Le duc de Cleveland & Southampton son frere, fut marié le 2. Fevrier 1732. avec *Henriette* Finck, fille de *Daniel* Finck, comte de Winchelsex & de Nottingham, vicomte de Maidstone, mort le 12. Janvier 1730. La duchesse douairiere de Cleveland leur mere, se remaria au mois de Fevrier 1732. avec *Philippe* Southcot, fils d'*Edouard* Southcot, chevalier baronnet, & cousin-germain maternel du duc de Nortfolck, qu'elle avantagea considerablement par son contrat de mariage. *Charles* Fitz-Roi, second fils du feu duc de Cleveland, étoit mort de la petite-verole à Paris au mois d'Août 1723. d'où son corps fut transporté en Angleterre & inhumé le 10. Octobre suivant dans l'abbaye de Westminster.

HENRI Fitz-Roi, second fils *naturel* du roi CHARLES II. & de *Barbe* Villiers, duchesse de Cleveland, fut créé baron de Sudburi, vicomte d'Ipswick, & comte d'Ewston en 1672. duc de Grafton en 1675. & chevalier de l'ordre de la Jarretiere en 1680. Il fut blessé à mort au siége de Corck en Irlande, au commencement du mois d'Octobre 1690. en combattant pour le service du roi Guillaume, & mourut peu après de ses blessures. Il avoit été marié le 16. Novembre 1679. avec *Isabelle* Bennet, fille unique de *Henri*, comte d'Arlington, & d'*Isabelle* de Nassau-Bewerwaert. Elle se remaria avec *Thomas* Hanmer, chevalier baronnet, membre du parlement pour le comté de Suffolck, & elle mourut à Londres le 18. Fevrier 1723. ayant eu de son premier mariage *Charles* Fitz-Roi, duc de Grafton, comte d'Ewston, vicomte d'Ipswick, &c. né au mois de Novembre 1683. élu chevalier de l'ordre de la Jarretiere le 7. Avril 1721. & installé le 25. Mai suivant, depuis viceroi d'Irlande, & nommé en Avril 1724. lord-chambelland de la maison du roi, prêta serment pour cette charge à son retour d'Irlande le 27. Mai suivant. Il fut nommé au mois de Juin 1725. un des seigneurs justiciers établis pour gouverner le royaume pendant l'absence du roi. Il avoit été marié le 11. Mai 1713. avec une sœur du duc de Beauford, fille du feu marquis de Worcester, de la maison de Sommerset, issue par bâtardise des rois d'Angleterre, de la race des Plantegenest. Elle mourut à Londres le 20. Août 1726. sur le midi, d'un accident d'apoplexie dont elle avoit été attaquée le 14. précedent, laissant trois fils & trois filles, dont la derniere étoit née au mois de Juillet précedent.

GEORGES Fitz-Roi, troisiéme & dernier fils *naturel* du roi CHARLES II. & de la duchesse de Cleveland, fut créé comte & duc de Northumberland, vicomte de Falmouth, & baron de Pontefrach en 1675. & chevalier de l'ordre de la Jarretiere en 1684. La reine Anne le fit capitaine de la se-

conde compagnie de ses gardes à cheval au mois de Janvier 1712. & le déclara conseiller de son conseil privé le 28. Août 1713. Ce seigneur ayant favorisé l'élection faite le 6. Fevrier 1715. à Windsor, dont il avoit été gouverneur, en faveur de deux personnes du parti des Toris, pour membres du prochain parlement, nonobstant l'opposition du duc de Kent, alors gouverneur de ce lieu, fut privé de sa charge de capitaine des gardes du corps par le roi Georges I. qui lui fit dire qu'il n'avoit plus besoin de son service. Il mourut à Epsom le 9. Juillet 1716. âgé de 50. ans, & fut inhumé dans la chapelle du roi Henri VII. à Westminster. Il avoit été marié en 1686. avec *Catherine* fille de *Roberte* Wheatley de Brecknall, veuve de *Thomas* Lucy de Cherleote, & morte à Londres le 6. Juin 1714. Il n'en eut point d'enfans.

*Barbe* Villiers, duchesse de Cleveland, qui avoit fait beaucoup de bruit par sa beauté, étoit fille de *Guillaume* Villiers, comte de Grandison en Irlande, & femme de *Roger* Palmer, comte de Castlemain. Elle fut d'abord créée baronne de Nonsuch, puis comtesse de Southampton, & enfin duchesse de Cleveland. Elle mourut à Londres le 3. Octobre 1709. âgée de 72. ans. Outre les trois ducs de Cleveland, de Grafton & de Northumberland, elle eut encore du roi CHARLES II. les comtesses de Sussex & de Lichtfiel, & deux autres filles religieuses en France.

*Marie* Tudor, fille *naturelle* du roi CHARLES II. & d'une comédienne nommée *Davies*, fut mariée 1°. le 28. Août 1687. avec *François* Radeliff, comte de Derwentwater: 2°. avec un colonel Anglois nommé *Rook*, se retira en France, & embrassa la religion Catholique, dans laquelle elle mourut à Paris le 12. Novembre 1726. âgée d'environ 60. ans. Le comte de Derwentwater son fils, avoit été décapité sur la place de la Tour de Londres pour crime de haute trahison, ayant été pris à Preston les armes à la main contre le roi Georges I. le 26. Novembre 1715.

*Charles* Beauclerc, autre fils *naturel* du roi CHARLES II. & d'*Eleonore* Gwin comédienne, morte en 1687. fut fait baron de Headington, & comte de Burford en 1676. duc de S. Albans en 1684. capitaine de la compagnie des gentilshommes-pensionnaires, lieutenant de roi & garde des Rôles du comté de Berck, & chevalier compagnon du très-noble ordre de la Jarretiere. Le roi Guillaume le nomma au mois de Decembre 1697. pour aller en France en qualité de son envoyé extraordinaire, pour complimenter le roi sur le mariage du duc de Bourgogne. La reine Anne le priva au mois de Janvier 1712. de sa charge de capitaine des gentilshommes-pensionnaires, mais le roi Georges son successeur l'y rétablit le premier Octobre 1714. & le nomma le 11. Avril 1718. à l'ordre de la Jarretiere, dont il fut installé chevalier le 11. Mai suivant. Il mourut à Bath le 20. Mai 1726. Son corps fut transporté le 28. suivant à Londres, & le 31. au soir il fut inhumé en grande pompe dans l'abbaye de Westminster. Il avoit épousé en 1694. *Diane* Vere, fille aînée d'*Auberi* Vere, le vingtiéme & dernier comte d'Oxford de cette maison. Elle fut faite au mois de Novembre 1714. dame d'honneur de la princesse de Galles, qui devint reine en 1727. Le duc de S. Albans son mari laissa d'elle sept fils, CHARLES, comte de Burford, puis duc de S. Albans, qui suit; *Guillaume* Beauclerc, membre du parlement pour la ville de Chichester, capitaine d'une compagnie dans le regiment des gardes bleues, qu'il résigna au lord *Georges* son frere au mois de Septembre 1728. Il fut fait vice-chambellan de la maison de la reine le 26. Novembre de la même année. Il est mort à Bath le 6. Mars 1733. dans la trente-deuxiéme année de son âge. Il avoit épousé *Charlotte* la plus jeune des filles de *Jean* Warden, chevalier baronnet de Hollypont, dans le comté de Berck; *Vere* Beauclerc, capitaine & commandant un vaisseau de guerre du roi, & élû le 11. Juin 1726. membre du parlement pour le bourg du nouveau Windsor à la place de son frere aîné devenu duc de S. Albans, ayant été representé à cette élection à cause de son absence par le lord *Guillaume* son frere. Il fut nommé le 13. Mai 1732. un des commissaires de la marine; *Henri* Beauclerc, qui servit en qualité de volontaire au siége de Gibraltar en 1727. Il fut fait capitaine dans un regiment de cavalerie au mois d'Octobre de la même année, & lieutenant de la compagnie des gentilshommes-pensionnaires au mois de Fevrier 1728. Il fut marié le 2. Mai 1729. avec une fille du colonel *Phillips*, gouverneur des provinces d'Anapolis & de la nouvelle Ecosse, & commandant des forces Angloises à Plaisance; *Georges* Beauclerc, fait capitaine d'une compagnie dans le regiment des gardes bleues par la résignation du lord *Guillaume* son frere au mois de Septembre 1728; *Sidney* Beauclerc, nommé garde des registres de la Tour de Londres au mois de Septembre 1730; & *Jacques* Beauclerc, qui fit ses études dans le college de Christ à Oxford, & qui prit les ordres sacrés au mois d'Avril 1732.

CHARLES Beauclerc, duc de S. Albans, comte de Burford, baron de Headington, porta du vivant de son pere le titre de comte de Burford, & fut membre du parlement pour Windsor. Il fut créé chevalier de l'ordre des Bains le 7. Juin 1725. succeda en 1726. aux titres & biens de son pere, fut nommé au lieu de lui au mois de Mars 1727. lieutenant de roi & garde des Rôles du comté de Berk, & prêta serment pour cette charge le 2. Mai suivant. Il fut fait grand-écuyer de la reine au mois d'Août de la même année. Etant aussi garde des regîtres de la haute-cour de la chancellerie, il fut nommé au mois de Decembre 1728. coffrer ou tresorier de la maison du roi, & au mois de Juin 1730. gouverneur du château de Windsor, connétable & gardien des parcs, forêts & garennes du roi, lieutenant dudit château & forêts. Il a eu de sa femme fille aînée de *Jean* Warden, chevalier baronnet de Hollypont dans le comté de Berck; *Georges* Beauclerc, comte de Burford, né à Londres au mois de Juillet 1730. & baptisé le premier Août suivant, ayant eu pour parains & maraine le roi & la reine d'Angleterre, & le duc de Richemond.

CHARLES Lenox, aussi fils *naturel* de CHARLES II. & de *Louise-Renée* de Penencouet de Keroualle, duchesse de Portsmouth, étoit né à Londres le 11. Juillet 1672. Il fut crée duc de Richmond, comte de March & de Danteley, baron de Settrington, & de Torbolton en 1675. & chevalier de l'ordre de la Jarretiere en 1681. Le roi son pere le fit aussi grand-maître de son écurie, & grand-amiral d'Ecosse; mais ce prince étant mort le 16. Fevrier 1685. il passa en France avec sa mere, y fut naturalisé la même année & y resta, faisant profession de la religion Catholique jusqu'en 1692. qu'il repassa en Angleterre, il gagna les bonnes graces du roi Guillaume III. il le suivit en Flandres, & se trouva la même année au combat de Steinkerke, & en 1693. à la bataille de Nerwinde. Il fut depuis gentilhomme de la chambre du roi Georges I. & mourut à sa terre de Groodwort, près de Chichester, dans le comté de Sussex le 8. Juin 1723. Son corps fut transporté à Londres & inhumé le 21. suivant dans l'abbaye royale de Westminster dans la chapelle du roi Henri VII. Il avoit été marié le 10. Janvier 1693. avec *Anne* Brudnell, veuve de *Henri* baron de Bellassis, de Worlabi, & fille de *Georges* lord Brudnell, fils de *Robert* Brudnell, comte de Cardignan, & d'*Anne* vicomtesse de Saveil. Elle mourut à Londres le 20. Decembre 1722. Le duc de Richmond en eut CHARLES, duc de Richmond, qui suit; *Louise* Lenox, dame d'honneur de la princesse de Galles, mariée au mois de Fevrier 1711. avec *Jacques* comte de Berkley, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, & vice-amiral d'Angleterre, & morte de la petite verole à Londres le 26. Janvier 1717. après avoir fait une fausse couche le 22. précedent; & *Anne* Lenox, née le 4. Juillet 1703. mariée le 4. Mars 1723. avec *Guillaume-Anne* Keppel, comte d'Albemarle, chevalier de l'ordre des Bains, aide de camp, & gentilhomme de la chambre du roi d'Angleterre.

CHARLES Lenox, duc de Richmond, comte de March & de Danreley, baron de Settrington & de Torbolton, né à Londres le 29. Mai 1701. fut fait capitaine dans le regiment royal des gardes bleues de cavalerie au mois d'Août 1722. aussi aide-de-camp du roi, créé chevalier de l'ordre du Bain le 7. Juin 1725. & de l'ordre de la Jarretiere le 8. Juin 1726; demanda le 22. Mars 1727. la permission d'aller servir en qualité de volontaire à Gibraltar, assiégé par les Espagnols

mais le roi ne voulut pas qu'il fît ce voyage. Il fut fait gentilhomme de la chambre du roi au mois d'Octobre de la même année; il résigna le 2. Fevrier 1731. son poste d'aide de camp, & sa commission de capitaine dans le regiment des gardes bleues, ne conservant que sa place de gentilhomme de la chambre. Il fut marié à la Haye le 4. Decembre 1719. avec *Sara* de Cadogan, née le 18. Septembre 1701. fille aînée de *Guillaume* comte de Cadogan, baron de Reading & de Oakley, chevalier de l'ordre du Chardon, ou de S. André d'Ecosse, colonel du premier regiment des gardes à pié, general de l'infanterie de la partie du Sud de la Grande-Bretagne, gouverneur de l'isle de Wight, membre du conseil privé du roi, & maître de sa petite-garderobe. Elle fut nommée en Fevrier 1724. dame d'honneur de la princesse de Galles, depuis reine de la Grande-Bretagne. De ce mariage, qui ne fut consommé qu'au mois de Juin 1722. sont sortis *Caroline Georgine* Lenox, née au mois de Fevrier 1723 qui a eu pour parain le roi George I. & pour maraine la princesse de Galles, à present reine d'Angleterre; un fils né & mort incontinent après au mois de Septembre 1724; *Louise-Marguerite* Lenox, née le 28. Novembre 1725. baptisée le 19. Decembre suivant, & morte le 28. Mai 1729. à Paris, d'où son corps fut transporté en Angleterre, & inhumé dans l'abbaye de Westminster; *Anne* Lenox, née au mois de Mai 1727. & morte le 24. Novembre suivant; un fils, appellé *comte de March*, né à Londres le 9. Octobre 1730. & mort le 15. Novembre suivant; & une fille, née à Londres le 18. Octobre 1731. & baptisée le 11. Novembre suivant, ayant eu pour parain le roi, & pour maraines la princesse royale d'Angleterre & la comtesse de Tankerville.

Il faut ajouter parmi les enfans *naturels* du même roi CHARLES II. Benedicte *Fitz-Roi, religieuse professe du monastere des Benedictines Angloises de la ville de Pontoise, puis prieure perpetuelle de l'Hôtel-Dieu de saint Nicolas de la même ville de Pontoise, ordre de saint Augustin, diocèse de Rouen, nommée à ce prieuré par le roi sur la presentation du duc de Bouillon, comme engagiste du domaine de Pontoise, au mois de Novembre 1720.*

XII. Degré. JACQUES II. roi de la Grande-Bretagne, eut entr'autres deux maîtresses, desquelles il laissa des enfans *naturels*. La premiere fut *Arabelle* Churchill, sœur de *Jean* Churchill, duc de Marleborough, & fille de *Winston* Churchill de Wootton-Basset, de la province de Wiltz, clerc de la table verte, & membre de la societé royale de Londres, & d'*Elisabeth* Drack, de la province de Devon. Elle se maria depuis avec *Charles* Godfrey, colonel Anglois, & elle mourut en son appartement au palais de Whitehall le 15. Mai 1730. âgée de plus de 90. ans; la seconde maîtresse du roi JACQUES II. étoit *Catherine* Sidley, qui fut créée baronne d'Arlington, & comtesse de Dorchester. De la premiere sont nés Jacques *Fitz-James, duc de Berwick*, dont il sera parlé ci-après; & Henri *Fitz-James duc d'Albemarle, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, qui passa en France avec le roi son pere, & qui mourut à Bagnols en Languedoc, après une longue maladie le 17. Decembre 1702. à l'âge de 30. ans & sans posterité. Il venoit d'être fait lieutenant general des armées navales de France. Il avoit été marié au mois de Juillet 1700. avec* Marie-Gabrielle *d'Audibert de Lussan, fille de* Jean *d'Audibert, comte de Lussan, chevalier des ordres du roi, baron de Valerose, seigneur de Brignon, Senillac, Nozieres, Segriez, &c. & de* Marie-Françoise *de Raymond.*

De *Catherine* Sidley vinrent deux filles; Henriette *Fitz-Roi, morte subitement d'une attaque d'apoplexie le 14. Avril 1730. étant veuve de* Henri *lord Waldegrave, contrôleur de la maison du roi Jacques* II. *qu'il suivit en France: où il mourut; elle en eut* Jacques *comte de Waldegrave, nommé le 8. d'Août 1730. ambassadeur extraordinaire & plenipotentiaire du roi de la Grande-Bretagne George* II. *à la cour de France, où il eut sa premiere audience le 19. Septembre de la même année 1730: &* Catherine *Fitz-James, mariée* 1°. *avec* Thomas *baron de Rabi:* 2°. *en 1699. avec* Jacques *comte d'Angresay: & 3°. au mois de Mars 1706. avec* Jean *de Bughingham.*

JACQUES Fitz-James, duc de Berwick, de Fitz-James, de Liria, & de Xerica; pair de France & d'Angleterre, grand d'Espagne de la premiere classe, chevalier des ordres du roi Très-Chrétien, de la Toison d'Or, & de la Jarretiere, maréchal de France, gouverneur du haut & bas Limosin, & de la ville de Strasbourg, né en 1671. commença à servir en Hongrie, où il se trouva en 1686. au siége & à la prise de Bude, & où il fut blessé à la bataille que les Imperiaux gagnerent contre les Turcs. A son retour en Angleterre, le roi son pere le créa duc de Berwick, comte de Timnouth & baron de Bosworth au mois de Mars 1687. & lui donna deux regimens, l'un d'infanterie & l'autre de cavalerie, avec le gouvernement de Portsmouth. Il le fit aussi chevalier de l'ordre de la Jarretiere en 1688. Le roi ayant été obligé de se réfugier en France, il l'y suivit, passa ensuite en Irlande avec le titre de general d'armée, & de commandant dans ce royaume en l'absence du lord Tirconnel, qui en étoit viceroi, se trouva en 1690. au siege de Londonderi, & à la bataille de la Boyne, où il eut un cheval tué sous lui, & étant repassé en France, servit au siege de Mons, & se trouva au combat de Leuze en 1691. ainsi qu'au combat de Steinkerque en 1692. Le roi Très-Chrétien le fit lieutenant general de ses armées le 30. Mars 1693. il se trouva la même année à la sanglante bataille de Nerwinde, dans laquelle il fut fait prisonnier, & ayant été échangé contre le duc d'Ormond, il servit au siege de Charleroi. Il continua de servir en Flandres jusqu'à la paix de Riswick, s'étant encore trouvé au siege d'Ath, en 1697. Ses services furent récompensés le 27. Août de la même année, d'une pension de douze mille livres, qui fut augmentée au mois de Mars 1703. jusqu'à vingt mille livres, le roi lui donna le 4. Mai 1698. un des regimens Irlandois, qui furent formés des troupes du roi Jacques II. il n'étoit composé que d'un bataillon, mais en 1703. il fut augmenté d'un second bataillon. La guerre s'étant rallumée à l'occasion de la succession d'Espagne; il servit en Flandres pendant les campagnes de 1701. 1702. & 1703. & obtint des lettres de naturalité le 17. Decembre 1703. après quoi il eut le commandement general des troupes Françoises, que l'on fit passer en Espagne, où il se rendit maître pendant la campagne de 1704. des villes & forteresses de Salvatierra, Segura, Castelblanco, Portalegro, Castel-David, & autres places, de la plûpart desquelles il fit raser les fortifications. Il avoit été déclaré grand d'Espagne, au mois de Fevrier de la même année. Ayant été rappellé d'Espagne, il fut envoyé en 1705. en Languedoc en qualité de commandant de cette province, où il dissipa les fanatiques & rétablit la tranquillité en moins de six mois. Après cette expedition il fut chargé de faire le siege de Nice en Provence. Il se rendit maître de la ville le 14. Novembre 1705. & du château & de la citadelle le 4. Janvier suivant, & soumit ensuite tout le comté: fut créé maréchal de France par lettres du 15. Fevrier 1706. & déclaré seulement le 17. fut nommé le même jour pour aller commander en Espagne les troupes qui devoient agir contre le Portugal, le roi d'Espagne l'ayant fait demander au roi le jour précedent, par le duc d'Albe, son ambassadeur en France. S'étant rendu en Espagne, il prit la ville de Carthagene, le 17. Novembre 1706. gagna la bataille d'Almansa le 25. Avril 1707. & servit ensuite au siege de Lerida sous le duc d'Orleans. Le roi d'Espagne voulant reconnoître de si importans services, lui donna le 10. Octobre de la même année, en titre de duché, les villes de Liria & Xerica, avec la grandesse de la premiere classe, tant pour lui que pour l'un de ses enfans à son choix, & l'honora aussi du collier de la Toison d'Or. Le roi Très-Chrétien lui donna pareillement le 24. Novembre de la même année le gouvernement du haut & bas Limosin, vacant par la mort du comte d'Auvergne, & il en prêta le serment à son retour d'Espagne le 17. Avril 1708. & en même-tems celui de la charge de maréchal de France. S'étant rendu au mois de Mai suivant à Strasbourg, il en tira les troupes qui y étoient, & les conduisit à l'armée de Flandres, commandée par le duc de Bourgogne, sous les ordres duquel il servit cette campagne. Il fut choisi au mois de

de Mars 1709. pour commander l'armée en Dauphiné, où par son habileté & sa vigilance, il fit échouer les desseins que le duc de Savoye & ses alliés avoient formé sur cette province. En l'année 1710. il fit le commencement de la campagne en Flandres avec le maréchal de Villars, & passa de là en Dauphiné, pour y prendre le commandement de l'armée. Le roi par ses lettres patentes du mois de Mai 1710. registrées au parlement de Paris le 23. du même mois, érigea en sa faveur, & après lui en faveur du fils aîné de son second mariage & de ses descendans, & à leur défaut en faveur de ses autres enfans puînés mâles, la terre de Warti, près de Clermont en Beauvoisis, en titre de duché & pairie, sous le nom de *Fitz-James*. Il prêta serment & prit séance au parlement en cette qualité de duc & pair le 11. Decembre de la même année. Il commanda encore l'armée Françoise en Dauphiné, pendant les campagnes de 1711. & 1712. & à peine étoit-il arrivé à la cour, de retour de la derniere, qu'il fut envoyé en Catalogne, où ayant passé le Ter avec une armée de vingt mille hommes, il fit lever le 3. Janvier 1713. le blocus de Girone, qui subsistoit depuis plus de huit mois. En 1714. ayant été déclaré generalissime des troupes Françoises, destinées pour faire le siége de Barcelone, il partit en poste de Paris le 23. Juin pour se rendre au camp devant cette place. Il arriva à Perpignan le 30. ayant reçu en chemin à Montpellier par un courier de Madrid, les patentes de generalissime des armées d'Espagne, & se rendit devant Barcelone le 7. Juillet. Il y fit ouvrir la tranchée la nuit du 12. au 13. du même mois, & après 62. jours de tranchée ouverte, il prit cette ville à discretion le 12. Septembre, ce qui fut suivi de la réduction du château de Cardonne. En 1719. il fut nommé conseiller au conseil de régence, & la guerre ayant été résolue contre l'Espagne, il fut declaré general de l'armée du roi, qui fut assemblée pour attaquer cette couronne. Il prit pendant cette campagne les villes de Fontarabie & de S. Sebastien, dont il fit les siéges en personne, & le château d'Urgel, après la réduction duquel il se rendit devant Roses le 23. Octobre pour en faire aussi le siége; mais le convoi qui lui venoit par mer ayant été dispersé par la tempête, il fut obligé d'abandonner cette entreprise. Il fut fait en 1721. commandant en chef dans les provinces de Guyenne, Bearn, Navarre, pays de Foix, Roussillon, Limosin, Auvergne, Bourbonnois, Forez, & partie du Vivarais; nommé le 2. Fevrier 1724. à l'ordre du S. Esprit, dont il reçut la croix le 3. Juin suivant; & enfin pourvû du gouvernement de la ville de Strasbourg au mois d'Août 1730. Il a été marié deux fois: 1°. le 26. Mars 1695. avec *Honorée* de Burck, veuve de milord *Patrix* Sarsfield, comte de Lucan, tué à la bataille de Nerwinde en 1693. & fille du comte de Clanrikard, & d'*Helene* Clancarti. Elle mourut à Pezenas en Languedoc le 16. Janvier 1698: 2°. le 18. Avril 1700. avec *Anne* Burkeley, fille de *Henri* Burkeley, & de *Sophie* Stuart, dame d'honneur de la reine d'Angleterre. Il a eu de la premiere JACQUES-FRANÇOIS Fitz-James, duc de Liria, qui suit. De la seconde treize enfans, 1. *Jacques* Fitz-James, duc de Fitz-James, pair de France, né le 15. Novembre 1702. gouverneur du haut & bas Limosin, & mestre de camp d'un régiment d'infanterie, mort à Paris le 13. Octobre 1721. dans la dix-neuviéme année de son âge, sans enfans de *Victoire-Felicité* de Durfort, fille de *Jean* de Durfort, duc de Duras, lieutenant-general des armées du roi, chevalier de ses ordres, & commandant dans la haute & basse Guyenne, & d'*Angelique-Victoire* de Bournonville, qu'il avoit épousée le 10. Avril 1720. Elle a été remariée le 23. Avril 1727. avec *Louis-Marie-Augustin* d'Aumont de Rochebaron, duc d'Aumont, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roi; 2. *François* Fitz-James, né le 9. Janvier 1709. qui fut duc de Fitz-James, après la mort de son frere aîné, & aussi gouverneur du haut & bas Limosin, en survivance du maréchal son pere, mais ayant embrassé l'état ecclesiastique en 1727. il renonça à ces dignités, & fut nommé abbé commendataire de l'abbaye de saint Victor à Paris, de l'ordre de saint Augustin, au mois de Mai 1728; 3. *Henri* Fitz-James, né le 8. Septembre 1711. gouverneur du haut & bas Limosin, & mestre de camp au régiment d'infanterie Irlandois; 4. *Charles* Fitz-James, né le 4. Novembre 1712. appellé l'abbé de Berwick, mort à Paris le 3. Juin 1731. ayant eu une artere piquée sous la langue dans une saignée qui lui fut faire pour une esquinancie. Il étoit dans la dix-neuviéme année de son âge; 5. *Edouard* Fitz-James, né le 17. Octobre 1715; 6. & 7. deux autres fils, morts jeunes; 8. *Henriette* Fitz-James, née le 16. Septembre 1705. & mariée le 7. Novembre 1722. avec *Jean-Baptiste-Louis* de Clermont d'Amboise, marquis de Renel & de Monglat, comte de Chiverny, baron de Rupt, seigneur de Delain, bailli & gouverneur de Chaumont en Bassigny, colonel du régiment de Santerre infanterie. Elle fut nommée dame du palais de la reine au mois de Mai 1728; 9. *Laure* Fitz-James, mariée le 11. Mars 1732. avec *Joachim-Louis* de Montaigu, marquis de Bouzols, lieutenant-general pour le roi en la province de la haute Auvergne, & nommé depuis son mariage gouverneur de Brouage; 10. *Sophie* Fitz-James; 11. *Emilie* Fitz-James; 12. & 13. deux autres filles mortes jeunes. *Voyez aussi son article dans le Dictionaire, au mot* FITZ-JAMES.

JACQUES-FRANÇOIS Fitz-James, duc de Liria & de Xerica, grand-d'Espagne de la premiere classe, comte de Tinmouth, baron de Bosworth, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, & des ordres Russiens de saint André, & de saint Alexandre, grand alcade & premier régent perpetuel de la cité de saint Philippe, chambellan du roi d'Espagne, mestre de camp general de ses armées, &c. fils de JACQUES Fitz-James, duc de Berwick, & d'*Honorée* de Burck de Clanrikard sa premiere femme, est né le 19. Octobre 1696. Il porta d'abord le titre de lord, comte de Tinmouth, & fit sa premiere campagne à l'âge de 16. ans, sous le maréchal duc de Berwick son pere, en Dauphiné en 1711. Il l'accompagna au siége de Barcelone en 1714. & ayant apporté à Madrid le 22. Septembre, le détail de la prise de cette place, il fut honoré le 29. suivant, du collier de la Toison d'or. Son pere s'étant démis en sa faveur des duchés de Liria & de Xerica, il prit possession des honneurs de la grandesse au mois d'Octobre 1716. & se qualifia alors duc de Liria. Il fut fait au mois de Fevrier 1718. colonel d'un régiment d'infanterie Irlandoise. Depuis il essuya quelque disgrace sous le ministere du cardinal Alberoni, qui le fit releguer de la cour; mais ce cardinal ayant été lui-même disgracié au commencement de Decembre 1719. il fut rappellé, & étant colonel du régiment d'infanterie de Limmerick, & brigadier des armées du roi Catholique, il fut fait maréchal de camp au mois de Fevrier 1724. Le roi d'Espagne le nomma au mois de Decembre 1726. son ambassadeur extraordinaire & plenipotentiaire à la cour de Russie. Il se rendit en Moscovie par l'Italie, & arriva à Vienne le 16. Mai 1727. d'où il se rendit à Peterbourg, où il eut sa premiere audience du jeune Czar le 30. Decembre suivant. Il suivit ce monarque à Moscou, où il reçut le cordon de l'ordre de S. André le 28. Mars 1728. & y donna le 27. Juin de la même année à l'occasion des doubles mariages entre les couronnes d'Espagne & de Portugal, une fête des plus somptueuses, à laquelle le Czar assista avec toute sa cour. Après la mort du jeune Czar, arrivée la nuit du 29. au 30. Janvier 1730. la duchesse de Curlande ayant été reconnue pour souveraine de toute la Russie, il prit d'elle son audience de congé à Moscou le 10. Novembre de la même année 1730. & partit de Moscou le 30. suivant, après avoir été régalé par cette princesse d'un diamant de grand prix. Il passa par la Pologne, s'arrêta quelques jours à Varsovie, & arriva à Vienne le 23. Janvier 1731. où en qualité de ministre plénipotentiaire du roi d'Espagne auprès de l'empereur, il signa le 22. Juillet suivant, au nom de son prince, un traité avec sa majesté Imperiale, & le roi de la Grande-Bretagne, Georges II. Après avoir séjourné deux ans en cette cour, il fut rappellé, & eut son audience de congé de l'empereur le 29. Janvier 1733. & reçut au nom de sa majesté Imperiale, un diamant de quatre à cinq mille écus. Il partit de Vienne le cinq Fevrier suivant, pour retourner en Espagne. Sa

majesté Catholique l'avoit déclaré lieutenant-general de ses armées au mois de Decembre 1732. Il a été marié le 31. Decembre 1716. avec *Catherine* de Portugal-Colomb, fille de *Pierre-Emmanuel-Nugno* de Portugal-Colomb, duc de Veraguas & de la Vega, grand-d'Espagne, chevalier de la Toison d'or, & de *Therese-Marine* de Ayala & de Toledo. Il a eu de ce mariage *Jacques* Fitz-James, né le 31. Octobre 1717. & mort peu après; *Jacques* Fitz-James, né le 28. Decembre 1718. qui arriva avec ses deux freres puînés de Madrid à Paris, pour y faire leurs études & leurs exercices, le 24. Octobre 1730. & qui se rendit à Vienne auprès de son pere le 4. Janvier 1732; *Pierre* Fitz-James, né le 17. Novembre 1720; *Catherine*, Fitz-James, née le 21. Août 1722; *Bonaventure* Fitz-James, né le 21. Avril 1724; & *Marie* Fitz-James, née le 3. Mai 1725.

Degré XIII. *Ajoutez à l'article de* JACQUES-FRANÇOIS-EDOUARD, qui se qualifie Jacques III. & que les Anglois appellent le *Prétendant*, & les autres cours, *le chevalier de S. Georges*, que la princesse son épouse, poussée par de mauvais conseils le quitta, & se retira dans le monastere des religieuses de sainte Cecile à Rome, le 14. Novembre 1725. Le prince son mari, après l'avoir visitée pour la premiere fois depuis sa retraite, le 28. Septembre 1726. quitta Rome le 2. Octobre suivant pour se rendre à Boulogne, où il arriva le 9. du même mois, y ayant envoyé auparavant ses deux fils. La réconciliation de ce prince & de la princesse sa femme, ayant été faite par l'entremise des cardinaux Imperiali & Alberoni, la princesse partit de Rome le 8. Juillet 1727. pour se rendre à Boulogne auprès de son mari. Dans le même-tems, le prince ayant appris la mort de George I. roi d'Angleterre, quitta inopinément l'Italie, pour se rendre en lieu, où il fût plus à portée de l'Angleterre, en cas qu'il y fût arrivé quelque révolution, qui lui eût pu être favorable; mais rien n'ayant remué, il se retira à Avignon, où après avoir resté quelque tems, il prit le parti de retourner en Italie, & arriva à Boulogne le 7. Janvier 1728. ayant passé par Turin & par Milan *incognito*, il retourna à Rome le 6. Fevrier 1729. & la princesse sa femme le 5. Juin suivant. Le prince leur fils aîné, s'y étoit rendu le 29. Avril. Depuis ce tems-là, ils ont continué d'y faire leur residence. Ils n'ont eu que deux fils, qui sont *Charles-Casimir-Louis-Philippe-Sylvestre* Stuart, que l'on appelle à Rome *le prince de Galles*, né en cette ville le 31. Decembre 1720. & baptisé le même jour par l'évêque de Montefiascone; & *Henri-Benoît-Marie-Afride-Joseph-Jean-François-Hermenegilde-Louis-Thomas* Stuart, né à Rome sur les six heures du matin le 6. Mars 1725. & baptisé le même jour par le pape Benoît XIII. Le prince son pere lui donna en naissant le titre de *duc d'Yorck*.

*Branche royale d'*ANGLETERRE *de la race de* BRUNSWICK HANNOVER.

*Ajoutez ce qui suit à ce qui est dit dans le Dictionaire de Moreri.*

*Maximilien-Guillaume* duc de Brunwick-Lunebourg-Hannover, frere de GEORGES I. roi d'Angleterre, embrassa la religion Catholique, & fut colonel d'un régiment Imperial de cuirassiers, & créé par l'empereur Charles VI. chevalier de l'ordre de la Toison d'or, le 23. Novembre 1721. Il avoit été autrefois general de l'armée des Venitiens contre les Turcs. Il mourut à Vienne en Autriche, d'une attaque d'apoplexie le 27. Juillet 1726. à quatre heures & demie du matin, dans la soixantiéme année de son âge, étant né le 13. Decembre 1666. Il ne fut point marié.

Plus bas. *Ernest-Auguste* duc de Brunswick-Lunebourg, évêque & prince d'Osnabruck & duc d'Yorck, autre frere de GEORGES I. roi d'Angleterre, & qui avoit été installé chevalier de l'ordre de la Jarretiere le 11. Mai 1718. à Windsor par procureur, ayant été nommé à cet ordre au mois de Decembre 1716. par le roi son frere, pendant son séjour à Hannover, mourut à Osnabruck le 14. Août 1728. sur les deux heures & demie du matin, après huit jours de maladie, dans la cinquante-quatriéme année de son âge, étant né le 17. Septembre 1674. Son corps fut transporté la nuit du 24. au 25. Octobre suivant à Hannover, pour y être inhumé dans la sépulture de sa maison.

XX. GEORGES-LOUIS duc de Brunswick-Lunebourg, à Hannover, électeur de l'Empire & premier du nom, roi de la Grande-Bretagne & d'Irlande, fut appellé à la succession de cette couronne par un acte du parlement du royaume du 23. Mars 1701. comme le plus proche heritier de la ligne Protestante, & fut proclamé roi immédiatement après le decès de la reine Anne, le 12. Août 1714. Ce prince qui étoit dans ses états en Allemagne, ayant débarqué à Grenwick le 29. Septembre, fit son entrée à Londres le premier Octobre & fut couronné le 31. du même mois, dans l'église de l'abbaye de Westminster par l'archevêque de Cantorberi. Il fit d'abord de grands changemens dans les charges, dont tous ceux du parti des Thorys, ou Anglicans rigides furent exclus, & il remit en place tous les anciens ministres, qui avoient été éloignés des affaires, & même privés de leurs emplois, dans les dernieres années du précedent regne. Les commencemens du sien furent agités de troubles, fomentés par quelques seigneurs mécontens. La populace se souleva à differentes fois dans plusieurs villes & lieux du royaume, & commit de grands desordres. La ville de Londres même ne fut pas exempte de ces mouvemens populaires, qui furent suivis d'une révolte ouverte en Ecosse, où les montagnards commencerent à prendre les armes au mois d'Août 1715. Le comte de Marr, qui avoit été destitué de sa charge de secretaire d'état pour l'Ecosse, se mit à la tête des mécontens, & fut joint par plusieurs autres seigneurs. Le roi George fit marcher contre eux ses troupes sous les ordres du general duc d'Argile. Il y eut encore un autre soulevement dans le comté de Northumberland en Angleterre, où plusieurs seigneurs prirent aussi les armes, & entrerent au nombre d'environ cinq mille hommes dans le comté de Lancastre. Mais le general Wils ayant assemblé un corps de troupes, marcha contre eux, les attaqua & les bloqua dans Preston le 25. Novembre, & ayant été joint le lendemain par le general Carpenter avec quelques troupes, il les obligea de se rendre tous à discretion. Ce fut dans cette occasion que furent pris entre autres les comtes de Dervenwater & le vicomte de Kenmure, ausquels il en coûta la tête. Il y eut dans le même-tems une bataille en Ecosse. Elle fut donnée près de Dumblain le 24. Novembre: l'action ne fut point décisive, & les deux partis s'attribuerent la victoire. Cependant depuis cette affaire, les troupes du roi s'emparerent de diverses places sur les rebelles, dont le parti ne put se relever de l'échec qu'il avoit souffert à Preston. L'arrivée du prince Prétendant, qui débarqua en Ecosse le 5. Janvier 1716. ne fut pas capable de rétablir leurs affaires, au contraire elles allerent depuis de plus en plus en décadence, & le duc d'Argile s'étant mis en marche le 9. Fevrier avec une armée composée de dix mille hommes de trouples reglées, outre les milices, avec deux ou trois milles pionniers, pour aller faire le siége de la ville de Perth, les rebelles lui en épargnerent la peine, l'ayant abandonnée à son approche, & les autres villes & lieux qu'ils occupoient; la plûpart de leurs chefs se retirerent dans les montagnes, & le reste se dispersa, desorte que le prince Prétendant se voyant ainsi abandonnné, fut contraint de prendre le parti de la retraite. Il s'embarqua le 15. Fevrier 1716. avec le comte de Marr, & quelques autres seigneurs. La rebellion d'Ecosse étant presque éteinte, le duc d'Argile chargea le general de Cadogan, d'achever de soumettre ce qui restoit de mécontens, ce qu'il fit heureusement, & la tranquillité fut rétablie dans le royaume. Il en coûta la vie à quelques-uns de ceux qui avoient été pris les armes à la main, tant à Preston, qu'à Dumblain, mais le roi Georges fit grace à la plus grande partie: ce prince voyant les troubles entierement finis, s'embarqua le 18. Juillet pour aller visiter ses états en Allemagne, d'où il ne fut de retour à Londres, que le 30. Janvier 1717. Il déclara au parlement le 26. Juillet de la même année, qu'il avoit trouvé à propos de faire expédier un acte de pardon general, pour achever de réunir les esprits. En execution de cet ordre, la plûpart des prisonniers pour cause de

rebellion furent élargis. Ce prince pendant son dernier séjour en Allemagne, avoit fait ménager un traité d'alliance avec la France, & les Etats Generaux des Provinces-Unies des Pays-Bas. Il fut signé à la Haye en son nom par son ministre en cette cour le 4. Janvier 1717. En conséquence de ce traité, le prince Pretendant, refugié à Avignon, fut obligé d'en sortir le 6. Fevrier suivant, avec tous ceux de sa suite, & de se retirer en Italie. Le roi Georges entreprit en 1718. conjointement avec le duc d'Orleans, régent en France, de pacifier les differends d'entre les cours de Vienne & de Madrid. Ses ministres signerent pour cet effet à Londres le 2. Août, conjointement avec ceux de Vienne & de France, un traité que l'on appella de la quadruple alliance, parce que les Hollandois étoient invités d'y acceder. Pendant les négociations de ce traité, pour y donner plus de poids, le roi Georges jugea à propos d'armer une flotte de vingt-six vaisseaux, qu'il fit passer dans la Mediterranée, où elle attaqua le 12. Août, à douze milles de Syracuse, dans les mers de Sicile, la flotte Espagnole, qui fut entierement defaite. Cette hostilité fut suivie d'une déclaration de guerre contre l'Espagne, qui fut publiée à Londres le 28. Decembre. L'Espagne de son côté avoit donné des ordres à tous ses sujets de traiter les Anglois en ennemis. Elle arma au commencement de 1719. une flotte pour transporter quelques troupes, & des armes en Ecosse; mais cette flotte ayant mis à la voile pour cette expédition, fut dispersée par la tempête, & contrainte de relâcher en Espagne fort maltraitée, desorte qu'il n'y eut que deux fregattes qui arriverent en Ecosse, avec environ 300. Espagnols. Le roi d'Angleterre, qui s'étoit précautionné contre toute entreprise, en faisant venir de Hollande des troupes auxiliaires, partit de Londres le 22. Mai pour se rendre à Gravesend, où il s'embarqua le même jour pour passer en Allemagne, d'où il ne revint à Londres que le 25. Novembre. Pendant son absence, ses troupes au nombre de plus de huit mille hommes, attaquerent le 21. Juin un corps de montagnards Ecossois d'environ 1640. hommes, & de trois cens Espagnols qui avoient débarqué; les Montagnards & les Espagnols, après un rude combat, furent défaits, ce qui obligea les Espagnols à se rendre à discretion. Les Anglois envoyerent ensuite sur les côtes d'Espagne une flotte chargée de 4500. hommes de troupes de débarquement sous l'escorte de cinq vaisseaux de guerre. Cette escadre entra dans la baye de Vigos en Galice le 10. Octobre, & les troupes ayant été débarquées, elles s'emparerent d'abord de la ville, ensuite de la citadelle, qui se rendit par capitulation, prirent aussi Pontvedra, & s'étant ensuite rembarquées mirent à la voile le 27. du même mois pour retourner en Angleterre. Ce fut la fin de cette guerre, le roi d'Espagne ayant pris le parti d'accepter le traité de la quadruple alliance, que son ambassadeur signa pour lui à la Haye le 17. Fevrier 1720. Le roi Georges rétablit au mois de Mai 1725. l'ancien ordre des chevaliers de l'ordre de Bath ou du Bain, qui étoit comme éteint. Ce prince étant parti de Londres le 14. Juin 1727. pour se rendre dans ses états d'Allemagne, qu'il visitoit tous les ans, fut attaqué en chemin le 21. suivant d'une violente colique, suivie d'une léthargie, dont il mourut le lendemain 22. sur les deux heures du matin à Osnabruck, âgé de 67. ans & 25. jours, étant né le 28. Mai 1660. & dans la treiziéme année de son regne en Angleterre. On remarqua à l'occasion de sa mort arrivée le Dimanche, & dans la treiziéme année de son regne, que le roi Guillaume & la reine Anne, ses prédécesseurs, etoient pareillement morts un Dimanche, & dans la treiziéme année de leur regne. On observa encore comme une circonstance remarquable, qu'il étoit décedé dans le même appartement, & au même endroit où il étoit né en 1660. son pere étant alors évêque d'Osnabruck. Son corps fut transporté la nuit du 3. au 4. Septembre suivant, d'Osnabruck à Hannover, où il fut inhumé le 9. dans le tombeau de la maison électorale d'Hannover. Le roi Georges I. avoit été marié le 21. Novembre 1682. avec *Sophie-Dorothée* de Brunswick-Lunebourg, duchesse de Zell, sa cousine, dont il se fit séparer par sentence du consistoire d'Hannover, du 28. Decembre 1694. Elle mourut subitement au château d'Ahlen, la nuit du 13. au 14. Novembre 1726. âgée de 60. ans & 9. mois. De cette alliance sont venus Georges-Auguste, qui suit; & *Sophie-Dorothée* de Brunswick-Lunebourg-Hannover, née le 16. Mars 1687. mariée le 14. Novembre 1706. avec *Frederic-Guillaume* roi de Prusse, margrave de Brandebourg, électeur du S. Empire Romain.

XXI. Georges-Auguste II. du nom, roi de la Grande-Bretagne & d'Irlande, duc de Brunswick-Lunebourg-Hannover, électeur du S. Empire Romain, né le 30. Octobre 1683. fut créé chevalier de l'ordre de la Jarretiere au mois d'Avril 1706. par la reine Anne, qui le fit duc de Cambridge & pair d'Angleterre au mois d'Octobre suivant. Le roi son pere étant parvenu à la couronne, le mena avec lui en Angleterre, & le déclara à son arrivée prince de Galles. Il prit séance dans le conseil le 3. Octobre 1714. & le roi ayant resolu d'aller visiter ses états d'Allemagne, l'établit au mois de Juillet 1716. régent du royaume en son absence. Depuis il survint une brouillerie entre eux. Le prince n'ayant pas trouvé bon, & s'étant plaint de ce que le duc de Newcastle avoit été parain avec le roi, du prince son fils nouvellement né, reçut le lendemain un ordre du roi, signé de sa main, qui lui ordonnoit de demeurer dans ses appartemens, sur quoi le prince écrivit le 13. Decembre 1717. une lettre au roi, qui n'en ayant pas été content, lui envoya ordonner par le vice-chambellan de sortir du palais de Saint James, à quoi le prince obéit sur le champ. Il se retira sans garde chez le lord Grantham, où la princesse sa femme se rendit peu de tems après. Le 21. Janvier 1718. le roi fit présenter au prince les conditions qu'il éxigeoit de lui pour faire sa paix, lui donnant jusqu'au 23. pour y répondre; mais le prince envoya le 22. au roi sa réponse, avec une lettre très-soumise & respectueuse, déclarant néanmoins qu'il ne pouvoit avec honneur faire ce qu'on lui demandoit. Cette affaire ne fut accommodée que le 4. Mai 1720. que le roi se réconcilia avec le prince, qui après lui avoir fait ses soumissions, fut rétabli dans ses honneurs comme auparavant. La nouvelle de la mort du roi son pere, étant arrivée à Londres, le 25. Juin 1727. après midi, les seigneurs du conseils le déclarerent roi de la Grande-Bretagne & d'Irlande, & le lendemain 26. il fut proclamé en cette qualité dans toutes les places publiques à Londres. Il fut couronné avec la reine sa femme, le 22. Octobre suivant dans l'eglise de l'abbaye de Westminster par l'archevêque de Cantorberi. Il entra, comme le feu roi son pere, dans les vûes des autres souverains, pour la pacification de l'Europe, & son ministre signa à Madrid le 6. Mars 1728. l'acte, qui regloit toutes les difficultés qui avoient suspendu jusqu'alors l'ouverture du congrès indiqué à Soissons, où il envoya ensuite ses ambassadeurs: il ne fut rien conclu dans ce congrès; mais son ambassadeur à Seville y signa en son nom le 9. Novembre 1729. un traité de paix, d'union, d'amitié & d'alliance défensive avec les couronnes de France & d'Espagne, auquel traité les Hollandois accederent le 21. du même mois. L'empereur n'étant pas content de ce traité, qui avoit été fait sans sa participation, le roi d'Angleterre après de longues négociations, fit un traité de paix particulier avec sa majesté Imperiale, qui fut signé à Vienne le 16. Mars 1731. Il en conclut encore un autre à Vienne le 22. Juillet suivant, tant avec l'empereur qu'avec le roi d'Espagne, pour l'execution des engagemens pris par les précedens, en faveur de D. Carlos infant d'Espagne, par rapport à la succession des états de Toscane & de Parme, ensuite de quoi il envoya dans la Mediterranée une escadre de douze vaisseaux de ligne, & de quelques autres bâtimens, laquelle ayant joint la flotte d'Espagne, servit à introduire dans les places de Toscane les troupes Espagnoles, dont on étoit convenu par les traités. Le roi Georges II. a été marié le 12. Septembre 1705. avec *Guillelmine-Dorothée-Charlotte* de Brandebourg-Anspach, née le 11. Mars 1683. fille de *Jean-Frederic* margrave de Brandebourg-Anspach, & d'*Eleonore-Erdmuth-Louise* de Saxe-Eysenach. Elle arriva d'Allemagne à Londres avec ses deux filles aînées le 24. Octobre 1714. & fut régente du royaume pendant les voyages du roi en

Allemagne en 1729. & 1732. Elle a eu pour enfans Frederic-Louis, qui suit; un autre fils venu mort à Londres, le 20. Novembre 1716; *Georges-Guillaume*, né à Londres au palais de Saint James, sur les six heures du soir, le 13. Novembre 1717. & baptisé le 9. Decembre suivant, par l'archevêque de Cantorberi, ayant eu pour parains le roi son ayeul, & le duc de Newcastle, & pour maraine la duchesse de Saint-Albans; il mourut au palais de Kinsington sur les sept heures du soir le 17. Fevrier 1718. & fut inhumé le 23. suivant dans la chapelle d'Henri VII. à Westminster; *Guillaume-Auguste*, duc de Cumberland, né à Londres, entre six & sept heures du soir, le 26. Avril 1721. baptisé dans la chapelle du château de Saint James, le 13. Mai suivant, & tenu sur les fonts au nom du roi & de la reine de Prusse, & du duc d'Yorck, évêque d'Osnabruck. Il fut nommé chevalier de l'ordre du Bain le 7. Juin 1725. & installé le 28. suivant; créé baron de l'isle d'Alderney, vicomte de Trematon dans le comté de Cornwall, comte de Kinnington, dans le comté de Surrey, marquis de Berkhamstead, dans le comté de Herford, & duc de Cumberland le 26. Juillet 1726. & élu chevalier de l'ordre de la Jarretiere le 29. Mai 1730. & installé dans cette chevalerie le 29. Juin suivant; *Anne*, princesse royale d'Angleterre, née en Allemagne le 13. Novembre 1709; *Amelie-Sophie*, née à Hannover le 12. Juillet 1711; *Elisabeth-Caroline*, née le 16. Juin 1713. en Allemagne; *Marie*, née à Londres le 16. Mars 1723. & baptisée le 28. suivant dans la chapelle du palais de Leicester; & *Louise*, née à Londres entre les quatre & cinq heures du soir, le 29. Decembre 1724. & baptisée le 13. Janvier 1725.

XXII. Frederic-Louis prince de Galles, & prince électoral de Brunswick-Lunebourg-Hannover, né en Allemagne le 31. Janvier 1707. fut declaré duc de Glocester par le roi son ayeul, au mois de Janvier 1718. & fut installé le 11. Mai suivant à Windsor par procureur, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, auquel il avoit été nommé dès le mois de Decembre 1716. Il fut créé le 26. Juillet 1726. baron de Snandon & de Renfrew, dans le comté de Kaërnarvon; vicomte de Lanceston, dans le comté de Cornwall; comte d'Eltham, dans le comté de Kent; marquis de l'isle de Esly, & duc d'Edimbourg; & depuis encore duc de Cornwall & de Rothsaye; seigneur des Isles, & grand-maître d'Ecosse. Il partit secretement de Hannover, suivant les ordres du roi son pere, le 5. Decembre 1728. sur les trois heures du matin pour se rendre en Angleterre, où ayant debarqué le 14. suivant, il arriva le lendemain au soir à Londres. Il fut appellé au conseil, & y prit séance à côté du roi le 29. du même mois. Il fut ensuite créé prince de Galles & comte de Chester, par lettres patentes passées sous le grand-sceau le 18. Janvier 1729. & il fut introduit dans la chambre des pairs du parlement, & après avoir prêté les sermens requis, y prit sa place à la droite du trô e, le premier Fevrier suivant.

ANGLURE. *Editions du Diction. de* 1725. *& de* 1732.

Degré XIII. à la fin, ajoutez que *Jean-Henri* d'Anglure de Bourlemont, abbé de S. Pierre au Mont, diocèse de Metz, & de S. Vincent de Metz, est mort dans son château de Bourlemont en Champagne le 19. Juillet 1732. âgé de 69. ans. Il avoit été autrefois agent general du clergé de France, grand-archidiacre & vicaire general de Bourdeaux, & chancelier de l'université de cette ville.

ANGOVILLE, (Nicolas Druel d') d'une famille noble de Normandie, abbé de Notre-Dame du Val, de l'ordre de S. Augustin, diocèse de Bayeux, introduisit la réforme dans cette abbaye, qu'il gouverna en qualité tant de commendataire que de régulier, près de soixante années. Il avoit eu beaucoup de liaison & de relation avec Armand-Jean Bouthillier de Rancé, abbé de la Trappe; & c'est de lui, dont il est parlé dans la vie de celui-ci, sous le nom de ce gentilhomme retiré du service & de la cour, pour se consacrer au rétablissement de son abbaye. Anne de Gonzagne, princesse Palatine, morte en 1684. & mere de la princesse de Condé morte en 1723. l'avoit choisi & nommé pour executeur de son testament. Ce pieux abbé mourut dans son abbaye le 7. Septembre 1720. âgé de 92. ans. Il avoit eu une sœur, morte en réputation de sainteté dans l'ordre de la Visitation. * *Merc. de Paris, mois de Septembre* 1720. *page* 181.

ANGUIEN. *Dans l'édition du Dictionaire de* 1732. *on attribue mal-à-propos dans cet article* la victoire de Cerisolles de l'anné 1544. à François de Bourbon, qui avoit épousé *Marie* de Luxembourg, comtesse de S. Paul, dame d'Anguien. Ce François de Bourbon étoit comte de Vendôme, & étoit mort dès le 3. Octobre 1495. à l'âge de 25. ans. Ce fut son petit-fils François de Bourbon, comte d'Anguien, frere puîné d'*Antoine* de Bourbon, roi de Navarre, qui remporta cette victoire le 14. Avril 1544. & qui fut tué malheureusement le 23. Fevrier 1545. sans avoir été marié.

ANGUIER (François & Michel) freres, très-habiles sculpteurs & dessinateurs, tous deux nés à Eu dans la paroisse de S. Jean, d'un pere menuisier; & morts à Paris, le premier le 8. Août 1669. & le second le 11. Juillet 1686. Ils montrerent l'un & l'autre dès l'enfance qu'ils étoient nés pour la sculpture & le dessin. Un bourgeois de la ville d'Eu, fort honnête homme, ayant connu leurs inclinations à de petites figures de bois ou de pierre qu'ils travailloient dans leur enfance avec leurs couteaux, les prit chez lui, & quelques années après les fit placer à Paris chez un maître où ils pussent se perfectionner. Après s'y être formés de plus en plus pendant quelque tems, ils allerent à Rome, où ils firent encore de plus grands progrès, & acheverent de perfectionner ce goût que l'on admire dans leurs ouvrages. De retour à Paris ils y acquirent bientôt une si grande réputation, qu'ils furent employés pour les plus grands morceaux de sculpture, tels que le grand crucifix de marbre qui tient lieu de tableau à l'autel de l'église de Sorbonne. Tous les ornemens & les bas reliefs de la porte S. Denys; les deux figures de la porte S. Antoine; dans l'église des Celestins le tombeau du duc de Rohan, & l'obelisque du duc de Longueville; tous les ornemens de l'autel de l'église du Val-de-Grace, & sur le même autel l'enfant Jesus dans la crêche, avec la sainte Vierge & S. Joseph, & quantité d'autres. Ils furent tous deux inhumés dans l'église de S. Roch; sous une tombe de marbre blanc, avec cette épitaphe:

*Dans sa concavité ce funeste tombeau*
*Tient les os renfermés de l'un & l'autre frere:*
*Il leur étoit aisé d'en avoir un plus beau,*
*Si de leurs propres mains ils l'eussent voulu faire:*
*Mais il importe peu de loger noblement,*
*Ce qu'après le trépas le corps laisse de reste;*
*Et pourvu que ce corps quittant le logement,*
*L'ame trouve le sien dans le séjour celeste.*

* *Mercure de France, mois de Mai* 1731.

ANHALT. *Editions du Dictionaire de* 1725. *& de* 1732. *corrigez & ajoutez ce qui suit.*

Degré IV. vers la fin. *Jeanne-Charlotte*, née princesse d'Anhalt-Dessau, restée veuve le 19. Decembre 1711. de *Philippe-Guillaume*, margrave de Brandebourg-Schwedt, devint abbesse de l'abbaye imperiale & seculiere de Herford en Westphalie, le premier Decembre 1728. par la mort de Charlotte-Sophie de Courlande, dont elle étoit coadjutrice depuis quelques années. Elle fut confirmée par l'empereur dans cette dignité, qui lui donne le titre & le rang de princesse de l'empire, le 4. Fevrier 1729. & elle fut intronisée & prit possession de cette abbaye avec de grandes ceremonies le 10. Octobre suivant.

Degré V. Guillaume-Gustave, qui suit; *effacez ces deux derniers mots, & ajoutez* prince hereditaire d'Anhalt, né le 20. Juin 1699. declaré par le roi de Prusse au mois de Juin 1722. major general de ses armées, dont il le fit lieutenant general au mois de Juillet 1732; *Leopold-Maximilien*, qui fut declaré en même-tems que son frere major general des armées du roi de Prusse, fut fait chanoine de Magdebourg au mois de Fevrier 1730; *Maurice* prince d'Anhalt, un de leurs freres, *qui a été omis*, est né le 31. Octobre 1712. & a été declaré par le roi de Prusse au mois de Juin 1731. lieutenant-colonel du regiment du prince d'Anhalt-Dessau son pere; *Eugene* prince d'Anhalt leur frere est colonel com-

mandant un regiment au service du roi de Prusse, qui lui donna au mois de Juillet 1732. un regiment vacant par la mort du general Dockum; *Louise* d'Anhalt leur sœur, qui étoit mariée avec *Victor-Frederic*, prince regnant d'Anhalt-Bernbourg, mourut en couches à Bernbourg le 29. Juillet 1732. âgée de 23. ans, étant née le 21. Août 1709. *Il faut ajouter à leurs autres sœurs rapportées dans la genealogie*, Henriette-Amelie, princesse d'Anhalt, née le 7. Decembre 1720.

*Branche de* BERNBOURG.

V. CHARLES-FREDERIC prince d'Anhalt-Bernbourg, chef de cette branche, mourut à Bernbourg lieu de sa résidence, le 22. Avril 1721. dans la cinquante-troisiéme année de son âge, étant né le 13. Juillet 1668. *Frederique-Henriette* d'Anhalt de Bernbourg, sa derniere fille de son premier mariage, qui avoit été mariée le 9. Decembre 1721. à *Leopold* prince d'Anhalt-Cothen, mourut à Cothen le 4. Avril 1723. dans la vingt-uniéme année de son âge. *Charles-Frederic* prince d'Anhalt-Bernbourg, avoit épousé en secondes nôces *Guillelmine-Charlotte* de Buszlerin, laquelle en consideration de cette alliance fut élevée par l'empereur à la dignité de comtesse de Ballenstaedt. Il en laissa deux fils, sçavoir *Frederic*, né le 13. Mars 1713. avant le mariage de sa mere; & *Charles-Leopold*, né le 2. Juin 1717. depuis le mariage. Ils obtinrent l'un & l'autre de l'empereur au mois de Septembre 1723. le titre des comtes de Barenvels; mais sans pouvoir prétendre aucune part à la succession de feu leur pere, dont l'heredité des fiefs devoit appartenir en total aux enfans de son premier mariage authentique avec *Sophie-Albertine*, née comtesse de Solms-Sonnevald, morte le 12. Juin 1708. ainsi qu'il avoit été jugé par plusieurs decrets du conseil aulique de l'Empire, qui confirmoient la validité du testament de VICTOR-AMEDE'E d'Anhalt-Bernbourg, leur ayeul paternel. *Victor-Frederic* prince regnant d'Anhalt-Bernbourg, né le 20. Septembre 1700. resté fils unique du premier mariage du prince CHARLES-FREDERIC son pere, succeda à ses états par sa mort le 22. Avril 1721. Il fut marié, 1°. avec *Louise* d'Anhalt, morte à Bernbourg la nuit du 29. au 30. Juillet 1732. vers le minuit âgée de 23. ans, fille de *Leopold* prince d'Anhalt-Dessau, & d'*Anne-Louise* Follen; & 2°. le 23. Mai 1733. avec *Sophie-Frederique-Albertine* de Brandebourg, née le 21. Avril 1712. seconde fille de feu *Albert-Frederic* margrave de Brandebourg-Schwed, mort le 21. Juin 1731. & de *Marie-Dorothée*, née duchesse de Courlande, sa veuve. Du premier mariage est venue *Sophie-Louise* d'Anhalt, née le 29. Juin 1732.

VI. Du mariage de VICTOR-AMEDE'E-ADOLPHE prince d'Anhalt-Bernbourg, avec *Julienne-Louise*, née comtesse d'Isembourg, sont venus entr'autres un fils, & une fille nommée *Louise-Amelie* d'Anhalt, née le premier Septembre 1721. Il y a apparence que *Victoire-Charlotte* d'Anhalt-Schaumbourg, qui a été mariée à Schaumbourg le 26. Avril 1732. avec *Frederic-Chrétien* margrave de Brandebourg-Culmbach, est fille du prince Victor-Amedée Adolphe.

Un prince d'Anhalt-Bernbourg, major general d'un régiment imperial, fut tué dans une rencontre devant Palerme en Sicile, le 29. Avril 1720.

*Branche d'*ANHALT-COTHEN.

V. LEOPOLD prince d'Anhalt-Cothen, est mort à sa résidence de Cothen en Saxe, le 19. Novembre 1728. âgé de 34. ans, étant né le 29. Novembre 1694. Il avoit été marié 1°. le 10. Decembre 1721. avec *Frederique-Henriette* d'Anhalt-Bernbourg, morte à Cothen le 4. Avril 1723. dans la vingt-uniéme année de son âge: 2°. avec *Charlotte-Frederique-Amelie*, née le 30. Novembre 1702. fille de feu *Frederic-Guillaume-Adolphe*, prince de Nassau-Siegen-Wilhembourg, & d'*Elisabeth-Julienne-Françoise* de Hesse-Hombourg. Cette seconde femme s'est remariée au mois d'Avril 1730. avec le comte régent de Schaumbourg-la-Lippe. Du premier mariage du prince *Leopold* étoit sortie *Gisele-Henriette* d'Anhalt, née le 21. Decembre 1722. & morte à Warmsdorf le 16. Decembre 1728. Du second il avoit eu *Emmanuel-Louis* prince hereditaire d'Anhalt-Cothen, né en Decembre 1726. & mort au mois d'Août 1728. Il étoit fils unique.

V. LOUIS-AUGUSTE prince regent d'Anhalt-Cothen, né le 9. Juin 1697. est devenu chef de cette branche, & en a recueilli les biens par la mort de *Leopold* son frere aîné sans enfans, en 1728. Il a épousé 1°. à Dresde le 13. Janvier 1722. la fille du colonel Voutenau, qui en consideration de ce mariage fut créée comtesse de l'Empire par l'empereur: 2°. *Christine-Jeanne-Amelie*, née comtesse de Promnitz, morte d'une fiévre continue à Cothen le 20. Fevrier 1732: 3°. le 20. Novembre 1732. *Anne-Frederique*, seconde fille du comte de Promnitz, à Sorau dans la basse Lusace. Du second mariage sont venus *Frederic-Auguste* d'Anhalt, né le premier Novembre 1727. & mort à Cothen le 26. Janvier 1729. étant alors fils unique, & le cinquiéme des morts de cette maison en moins d'une demi-année; *Charles-Georges-Lebrecht* d'Anhalt, né à Cothen sur les dix heures du soir le 15. Août 1730; & *Frederic-Armand* d'Anhalt, né à Cothen le 2. Octobre 1731.

*Branche d'*ANHALT-ZERBST.

IV. *Ajoutez* que *Sophie* de Saxe-Hall, princesse douairiere d'Anhalt-Zerbst, est morte à Zerbst le 31. Mars 1724. dans la soixante-dixiéme année de son âge, étant née le 23. Juin 1654.

*Branche d'*ANHALT-DORNBOURG.

IV. *Ajoutez* que *Chrétien-Auguste* prince d'Anhalt-Dornbourg, né le 29. Novembre 1690. major general & colonel d'un regiment d'infanterie au service du roi de Prusse, a été marié à Schelen au mois de Decembre 1727. avec *Jeanne-Elisabeth*, née le 24. Octobre 1712. fille de feu *Chrétien-Auguste*, duc de Holstein, évêque & prince de Lubeck, & d'*Albertine-Frederique* de Bade-Doutlach.

ANICET. *Edition du Dictionaire de* 1725. fut pape l'an 158. de J. C. *lisez* l'an 150. Il mourut en 168. *lisez* 161.

ANICIUS. *Même édition.* La famille des Anciens, *lisez* des Aniciens.

ANICUS Probus, *Même édition. lisez* ANICIUS PROBUS.

ANJOU. *Même édition.* La Vienne, riviere, *n'est point dans l'Anjou, comme on le dit*, elle se décharge dans la Loire un peu avant que d'entrer dans cette province.

ANNAT, (François) Jesuite. *Edition du Dictionaire de* 1725. *Cet article est plus correct dans l'édition de* 1732.

ANNAT. (N.) *Edition du Dictionaire de* 1725. *& de* 1732. Son nom de baptême étoit *Pierre*. On a donné une nouvelle édition de l'ouvrage de ce general de la Doctrine Chrétienne, intitulé: *Apparat methodique pour la Theologie positive*, en 1705. à Paris, en deux volumes *in* 4°.

ANNE, reine de la Grande-Bretagne, fille de JACQUES II. & de sa premiere femme *Anne* Hyde. Elle naquit en 1665. & fut toujours élevée dans la religion Protestante par les soins de Charles II. quoiqu'elle descendît d'un pere & d'une mere Catholiques. En 1669. on l'envoya en France à cause d'une incommodité qu'elle avoit aux yeux, & le feu roi Louis XIV. tâcha toujours de porter son pere à la marier à un prince qui fut Catholique & dans les interêts de la France. On proposa même les ducs de Savoye & de Modene, & Jacques II. s'engagea par un traité secret à lui faire épouser quelque prince Catholique, & à prendre soin lui-même de l'éducation de ses enfans; mais Charles continua d'élever la princesse dans la religion Protestante, & elle fut mariée avec le prince *Georges* de Danemarck en 1683. La princesse Anne quitta la cour d'Angleterre, lorsque le prince d'Orange fut entré dans ce royaume, & n'y revint qu'après le couronnement du roi Guillaume & de la reine, & à leur sollicitation. Le roi Guillaume étant mort au commencement de 1702. elle se trouva la plus proche heritiere de la couronne, & fut proclamée reine le 8. Mars de la même année. Dès le mois de Mai suivant elle déclara la guerre contre la France, contre la succession d'Espagne, en vertu de l'alliance que le roi Guillaume avoit faite avec l'empereur & avec les Etats generaux, & créa le comte de Malborough general des troupes Angloises qui servoient hors de l'Angleterre. La guerre avec la France dura jusqu'en 1711. & fut fort animée. Mais les Whigs, qui avoient été pendant tout ce tems-là les plus forts dans le parlement, ayant été

exclus du ministere, & les Thorys ayant pris leurs places, la face des affaires changea sous eux, & l'Angleterre commença à prêter l'oreille aux propositions de paix que la France lui fit en particulier. Après plusieurs négociations, le congrès d'Utrecht s'ouvrit, & la paix se fit à l'avantage de la France en 1713. à Utrecht, entre la France, l'Espagne & les Alliés. Il n'y eut que l'empereur qui continua encore la guerre pendant quelque tems. On fit dissoudre le parlement d'Angleterre en 1713. & il s'en assembla un nouveau le 16. Fevrier 1714. Plusieurs autres révolutions qui arriverent dans le même-tems en Angleterre, firent soupçonner à la reine Anne qu'elle étoit mal conseillée. Elle en tomba malade, & mourut le premier Août 1714. La réunion réelle de l'Angleterre avec l'Ecosse est un des évenemens les plus considerables de son regne; il arriva en 1706. L'Ecosse obtint alors des places & des voix dans le parlement. La reine Anne ne laissa point d'enfans de son mariage, ceux qu'elle avoit eus étant presque tous morts dès le berceau. * Voyez *les histoires mod. d'Angleterre.*

ANNIUS DE VITERBE. *Dans l'édition du Dictionaire de* 1725. *au lieu de* Fabius Pictor, *lisez* Quintus Pictor. *Cette faute se trouve aussi dans celle de* 1732. Frontin, *lisez* Antonin le pieux, *& ajoutez* Properce. *Ce n'est point* en latin *mais* en Italien, que Sansovin a traduit ces mauvaises pieces d'Annius de Viterbe; *& c'est en* 1585. *& non en* 1383. qu'il les a fait imprimer.

ANSELLE ou ANCEAU, chanoine de l'église de Paris, qui se croisa dans l'expedition qui fut résolue au concile de Clermont en Auvergne en 1095. sous le pape Urbain II. C'étoit pour le recouvrement de la Terre-Sainte. Après la prise de Jerusalem, Godefroi de Bouillon en ayant été élû roi, Anselle fut nommé grand-chantre de l'église collegiale du S. Sepulchre de Jerusalem; mais comme il le marque dans une de ses lettres à Gallon évêque, & à Etienne archidiacre de Paris, il n'oublia point ses anciens confreres, & il s'informoit de leurs nouvelles à tous ceux qui pouvoient lui en apprendre. Il y avoit déja 24. ans qu'il s'étoit éloigné d'eux, lorsqu'ayant obtenu de la veuve de David roi de Georgie, une portion de la vraie Croix que cette princesse, qui s'étoit retirée avec des religieuses, avoit eue de son mari, il l'envoya au chapitre de Notre-Dame de Paris, par un nommé Anselme, qui lui avoit rendu des lettres de la part dudit chapitre, auquel il paroit que cet Anselme étoit attaché. Ce fut le 30. Juillet de l'an 1109. que ce précieux dépôt arriva à S. Cloud. Ce qui montre qu'Anselle avoit quitté le chapitre de Notre-Dame avant l'an 1095. que se tint le concile de Clermont, dont on a parlé plus haut, puisqu'il dit lui-même dans la lettre par laquelle il donnoit avis de ce présent, & dont il chargea Anselme, qu'*il y avoit deja vingt-quatre ans qu'il étoit separé du corps de l'Eglise de Paris*, & des chanoines à qui il écrit, & dont il dit *qu'il avoit été nourri & enseigné avec eux.* Quoi qu'il en soit, ce riche présent fut porté le premier Dimanche d'Août à l'église de Paris dans une procession solemnelle, où assisterent les évêques de Meaux & de Senlis. Les chanoines de Paris, en remerciant Anselle du sacré tresor dont il avoit gratifié leur église, lui demanderent pour quelle raison & par quelle necessité cette partie de la vraie Croix avoit été separée, ce qui engagea Anselle à leur donner ses conjectures sur cette question. Mais il se servit de l'occasion de cette seconde lettre pour leur envoyer encore par Bernard chantre de sainte Genevieve, une croix faite de la pierre du S. Sepulchre de notre Seigneur. Mais on ne sçait ce qu'est devenue cette croix: elle n'est point en l'église de Notre-Dame, & l'on conjecture qu'elle s'étoit perdue par les chemins de Jerusalem à Paris. Ce récit est tiré des deux lettres d'Anselle, que l'on garde dans les archives de l'église de Notre-Dame, & que M. Grancolas a inserées, traduites en françois, dans le *tome 1. page 378. & suivantes* de son *Histoire de l'Eglise, de la Ville & de l'Université de Paris*, qui a été supprimée.

ANSELME DE LA VIERGE MARIE, (Le pere) Augustin-Déchaussé. *Edition du Dictionaire de* 1725. *& de* 1732. *Il faut ajouter à son éloge*, qu'il étoit né à Paris en 1625. & qu'il s'appelloit dans le monde *Pierre Guibours.* Il fit profession dans le couvent de sa congrégation à Paris le 31. Mars 1644. à l'âge d'environ dix-huit ans. Il mourut dans la même maison le 17. Janvier 1694. âgé de 69. ans, dont il en avoit passé cinquante dans son ordre. Ses ouvrages imprimés sont, *Le palais de l'honneur*, qu'il donna en 1663. & qui contient en abregé les genealogies des maisons de Lorraine & de Savoye, & de quelques autres maisons illustres de France; *L'origine & explication des armes, devises & tournois; l'institution des ordres Militaires; les ceremonies observées aux baptêmes des enfans de France, au sacre des Rois, & au couronnement des Reines de France; quelques entrées solemnelles & pompes funebres, avec un traité du blason. Le palais de la gloire*, qui contient par ordre alphabetique les genealogies historiques de plusieurs grandes maisons de France & de l'Europe, & qui parut en 1684. & l'*Histoire genealogique & chronologique de la maison royale de France, & des grands Officiers de la Couronne*, imprimée à Paris en 1674. en deux vol. *in* 4°. C'est son principal ouvrage. Il l'avoit entrepris par les conseils d'Honoré Caille du Fourny, auditeur des comptes à Paris, son ami, qui l'avoit beaucoup secondé dans son travail. Cet ouvrage fut si bien rendu public, que son auteur s'engagea à le revoir, à le corriger & à l'augmenter. Il avoit dessein d'y joindre l'histoire genealogique des anciens ducs, comtes & barons du royaume, sur laquelle il avoit déja travaillé, mais il mourut avant d'avoir pu executer son projet; & dans les derniers jours de sa vie il remit à Honoré Caille du Fourny tous ses mémoires. Celui-ci après avoir remanié & augmenté tout l'ouvrage, en donna une seconde édition en deux vol. *in fol.* en 1712. Feu le P. Ange, aussi Augustin-Dechaussé, en entreprit en 1725. une troisiéme édition; mais étant mort dans le tems que les deux premiers volumes étoient encore sous presse, elle a été continuée, & vient d'être achevée en neuf volumes *in folio*, avec les armes gravées à chaque article, par le P. Simplicien du même ordre.

ANSIDEI, (Marc-Antoine) cardinal, prêtre de la sainte église Romaine du titre de S. Augustin, évêque de Perouse, naquit à Perouse le premier Septembre 1671. & étant secretaire de la congregation du concile, il fut nommé à un canonicat de la basilique de S. Pierre du Vatican le 24. Fevrier 1717. & déclaré assesseur de la congrégation du saint office le 30. Decembre de la même année. Il étoit aussi votant de la signature de grace, lorsqu'il fut déclaré archevêque de Damiette par le pape Benoît XIII. qui proposa pour lui ce titre dans son premier consistoire le 12. Juin 1724. & qui le sacra le 9. Juillet suivant dans la chapelle du Quirinal, étant assisté des archevêques de Nazianze & d'Iconie. Il le déclara aussi évêque assistant au trône le 8. Septembre de la même année. L'évêché de Perouse auquel il avoit été nommé au mois de Novembre 1726. fut proposé pour lui dans un consistoire le 16. Decembre suivant. Le pape l'avoit créé cardinal le 9. du même mois de Decembre 1726. mais il fut reservé *in petto*, & il ne fut déclaré que le 30. Avril 1728. Il reçut la barette le même jour, & le chapeau le 4. Mai suivant. Le pape fit la ceremonie de lui fermer & ouvrir la bouche le 10. du même mois, & lui assigna ensuite le titre de S. Pierre *in Montorio*, qu'il laissa le 6. Juillet 1729. en optant celui de S. Augustin, dont il prit possession par procureur le 17. Août suivant. Ce cardinal mourut à Rome à neuf heures du matin le 14. Fevrier 1730. dans la cinquante-neuviéme année de son âge; & la quatriéme de son cardinalat. Il fut enterré le 15. au soir dans son église titulaire de S. Augustin, où ses obseques avoient été celebrées dans la matinée du même jour, avec l'assistance du pape & du sacré college.

ANSTRUDE. *Editions du Dictionaire de* 1725. *& de* 1732. *aux citations, au lieu de* Fredegaire, *lisez* le continuateur de Fredegaire.

ANTELMI ou ANTHELMI. (Joseph) Voyez *son article dans le Dictionaire de l'édition de* 1732. *& non dans celui de* 1725. *& corrigez en* 1732. Virgile *pour* Vigile. *Ajoutez* que ce chanoine de Frejus est mort à Pamiers à l'âge de 49 ans, *& non de* 40. *comme il est dit dans l'édition de* 1732. le 21. Juin 1697. Son frere, aujourd'hui évêque de Grasse, a fait imprimer les ouvrages de *Joseph* qu'il a trouvés en état d'é-

tre publiés, sçavoir une dissertation où il soutient qu'il n'y a eu qu'un S. Eucher qui a été évêque de Lyon; & le concile de Riés en 1285.

ANTHOINE, (Nicolas) fameux impie, qui fut brûlé à Genève l'an 1632. pour avoir embrassé le Judaïsme. Il étoit né à Brieu en Lorraine, de parens Catholiques qui le firent élever avec soin, & l'envoyerent à Luxembourg, où il étudia pendant cinq ans dans le college de cette ville. De-là il passa à Pont-à-Mousson, à Treves & à Cologne, où il continua ses études sous la direction des Jesuites. Etant retourné chez son pere à l'âge de 20. ans, il commença à donner des marques de son mauvais génie, par ses irrésolutions & ses doutes en fait de religion, qui le conduisirent enfin à embrasser la secte Protestante à Metz, sous la conduite du ministre Paul Ferri, contre qui le sçavant Bossuet a écrit son premier ouvrage de controverse. De Metz on l'envoya à Sedan, & de-là à Genève, pour étudier en theologie. Il s'attacha particulierement à la lecture de l'ancien Testament, & trouvant dans le nouveau plusieurs difficultés, au lieu de les examiner avec un esprit docile, & d'en chercher l'explication dans la tradition, il s'égara dans ses vaines pensées, conçut dès-lors le dessein d'embrasser le Judaïsme, & l'éxecuta peu de tems après. Pour en faire plus librement profession, il quitta Genève & retourna à Metz, où il se découvrit aux Juifs de cette ville, & demanda d'être admis dans leurs synagogues. Ceux-ci le refuserent de peur de s'attirer quelque affaire fâcheuse, & lui conseillerent d'aller trouver les Juifs d'Amsterdam ou de Venise. Anthoine choisit les derniers: il alla à Venise, & demanda d'être circoncis; mais ne l'ayant pu être, parce que le Senat avoit défendu aux Juifs de circoncire ceux qui n'étoient pas nés Juifs, il s'en alla à Padoue, où il ne put obtenir encore ce qu'il demandoit. On lui dit seulement qu'il seroit sauvé sans faire profession ouverte du Judaïsme, pourvû qu'il demeurât fidéle à Dieu en son cœur. Anthoine parut content de cet avis, & retourna à Genève où M. Diodati, ministre & professeur de cette ville, lui confia l'instruction de ses enfans. Anthoine feignit de continuer ses études de theologie, & fut pendant quelque tems regent de la premiere classe. Ensuite il disputa la chaire de philosophie qu'il ne put obtenir; & pendant tout ce tems-là il vécut au dehors en Chrétien, mais en particulier il vivoit & communioit à la maniere des Juifs. Enfin ennuyé de son état, il demanda un témoinage à l'église de Genève qui le lui accorda, & il alla au synode de Bourgogne assemblé à Gex, pour y être admis au ministere. Le synode l'admit en effet, après qu'il eut promis de suivre la doctrine de l'ancien & du nouveau Testament, & de se conformer à la discipline & à la confession de foi des églises réformées de France, & il le nomma à l'église de Divonne dans le pays de Gex. Quelque tems après, le seigneur de ce lieu-là s'apperçut qu'Anthoine ne parloit jamais de Jesus-Christ ni dans ses prieres, ni dans ses sermons; qu'il ne prenoit son texte que dans l'ancien Testament, & qu'il appliquoit à d'autres personnes les passages de l'ancien Testament, que les Chrétiens appliquent à Jesus-Christ. Cela fit naître de grands soupçons contre lui. Anthoine en eut avis, & la peur qui le saisit à cette nouvelle fut si grande, qu'elle le fit tomber dans un accès de folie au mois de Fevrier 1632. Dans cet accès il se dévoila entierement; il déclama avec fureur contre le Christianisme; il s'emporta contre la personne de J. C. & vomit mille blasphêmes contre le nouveau Testament, & la doctrine qui fait le fondement de la religion Chrétienne. Les magistrats de Genève le firent mettre dans l'Hôpital, où il fut traité avec soin par des medecins, & visité par des ministres. Son esprit se calma peu à peu; il cessa de parler injurieusement de la religion Chrétienne, mais il continua de soutenir fortement le Judaïsme. On le mit en prison; les ministres le visiterent souvent, & tâcherent de le ramener de ses égaremens, mais ce fut inutilement. Paul Ferry, qui étoit alors ministre à Genève, écrivit à son sujet aux ministres & aux professeurs de Genève, & interceda pour lui, rejettant ses égaremens sur l'extrême mélancholie auquel il assure l'avoir toujours vû livré. Cette lettre qui est du 30. Mars 1632. est fort sensée. Anthoine l'avoit déja prévenu par trois requêtes qu'il avoit présentées au conseil de Genève aussitôt après son emprisonnement, mais elles gâterent ses affaires au lieu de les accommoder. Il parle dans ces requêtes en vrai fanatique, & néanmoins il y implore avec instance la compassion de ses juges. Dans les differens interrogatoires qu'il subit & qui commencerent le 11. Avril de la même année, il déclara nettement qu'il étoit Juif, & qu'il désiroit de mourir tel; qu'il croyoit qu'il y avoit un homme nommé Jesus-Christ, mais qu'il ne croyoit point qu'il fût Dieu, ni Fils de Dieu, ni le Messie; qu'il ignoroit s'il avoit été crucifié; qu'il rejettoit le nouveau Testament, & autres blasphêmes semblables. Comme on lui eut montré une confession qu'il avoit écrite de sa propre main, qui contenoit une profession de foi toute differente, il avoua que cet écrit étoit de sa main; mais il ajouta qu'on l'avoit forcé à écrire cette profession, & il désavoua la doctrine qui y étoit contenue. On tâcha de dissiper ses tenebres, & de le rappeller de ses égaremens; on eut la patience d'écouter les réponses qu'il donnoit aux solides objections que l'on faisoit contre ses erreurs; mais tout cela fut inutile. Son procès étant donc instruit, il fut condamné le 20. d'Avril à être *lié & mené en la place de plein palais, pour là être attaché à un poteau sur un bucher, & etranglé, façon accoutumée, & en après son corps brûlé, & réduit en cendres, &c.* Cette sentence fut executée le même jour. En voici le motif: » Que Nicolas Anthoine oubliant toute » crainte de Dieu, auroit commis crime d'apostasie, & de » leze-majesté divine au premier chef, ayant combattu la » sainte Trinité, renié notre Seigneur & Sauveur Jesus-» Christ, blasphêmé son saint Nom, renoncé son baptême » pour embrasser le Judaïsme & la circoncision, & se seroit » parjuré. « La lettre de M. Ferry, dont on a parlé, fit une si vive impression sur l'esprit des ministres de Genève, qu'ils allerent en corps au conseil, pour supplier les magistrats de vouloir bien differer l'execution de leur sentence; mais ils ne furent point écoutés. On a trouvé parmi les papiers de Nicolas Anthoine plusieurs petits ouvrages de sa composition; quelques passages de l'ancien Testament avec une priere; une autre priere qu'il faisoit le soir avant que de se coucher, & une troisiéme qu'il faisoit après ses sermons; une petite feuille contenant onze objections philosophiques contre la doctrine de la Trinité; un long écrit dans lequel il fait une confession de foi en douze articles avec les preuves. Il envoya cet écrit au conseil étant prisonnier, & le signa le jour même de son execution. Il contient tous les blasphêmes que nous avons rapportés plus haut, & en ajoute d'autres. Il y a à la fin de cet écrit plusieurs explications de passages de l'ancien Testament, données conformément à cette doctrine impie. Nicolas Anthoine avoit travaillé à une concordance de l'ancien Testament qu'il n'a point achevée, & dont on ne croit pas qu'il soit rien resté. * *Bibl. Angl. 2. part. 1. p. 237. & suiv. Hist. de Geneve, par* Spon, *edit. de 1730.* in 4°. *to. 1. p. 495.*

ANTHOT, (Antoine de saint) écuyer, seigneur de Masoncle, *dont l'éloge est tiré de l'histoire du Calvinisme par* Maimbourg, *& rapportée sous le nom de* SAINT ANTHOT, *dans le Dictionaire de l'édition de 1732. est mal nommé* Nicolas de SAINT ANTHORST *dans celle de 1725.* Il étoit fils de *Nicolas* de S. Anthot, écuyer, seigneur de S. Anthot, près de Semur en Auxois, & de *Sebastienne* de Thyard, fille d'*Etienne* de Thyard, seigneur de Bissy, docteur ès droits, lieutenant general au baillage de Mâconnois, puis premier président au parlement de Dole. Il fut d'abord conseiller au parlement de Dijon en 1542. puis president au parlement de Rouen, où il fut reçû le 27. Mars 1549. sans appeller les gens du roi, sans examen, ni information de vie & de mœurs. Quatre ans après il fut pourvû de l'état & office de premier president au même parlement de Rouen par lettres du 11. Juin 1553. & y fut reçu le 21. du même mois, après avoir fait serment que le roi lui avoit donné l'office *proprio motu.* Il étoit fort zelé pour la religion Catholique, comme il paroît par une mercuriale qui est inserée dans les registres du parlement de Rouen, & dans laquelle il se plaint du progrès de la nouvelle religion, & sur-tout de ce qu'elle s'étendoit jusques dans la compagnie, dont plusieurs, dit-il, étoient suspects. Il proposa même

de faire apporter le bras de S. Antoine, pour faire jurer sur cette relique tous les officiers de la cour, qu'ils reveleroient ceux qu'ils connoissoient entachés d'heresie. Cependant quelques historiens ont écrit que ce magistrat, quoique Catholique, fut soupçonné de favoriser les Religionaires, & qu'il fut du nombre de ceux qui furent executés à mort après la prise de Rouen en 1562. en quoi ils ont suivi l'auteur du recueil des choses mémorables avenues en France depuis le regne de Henri II. jusqu'à l'an 1596. Mais cet historien, l'un des plus passionnés écrivains du parti Huguenot, n'a avancé faussement que le president de S. Anthot avoit été pendu & étranglé par la populace mutinée, que pour rendre les Catholiques d'autant plus odieux; car il est très-certain qu'il ne mourut que vers le commencement de l'année 1565. de mort naturelle & dans son lit: comme il fut enterré de nuit & sans ceremonies, ainsi qu'il l'avoit ordonné par son testament, on crut alors à Rouen, & le peuple tient encore aujourd'hui pour certain par tradition, qu'il mourut Huguenot. Le celebre Guillaume Budé, seigneur de Marly, maitre des requêtes, avoit voulu être inhumé de cette façon dans sa chapelle, en l'église de S. Nicolas des Champs, ce qui l'avoit aussi rendu suspect, mais il ne fut pas pour cela déclaré heretique. Le president de S. Anthot avoit été marié avec *Chrétienne* Moreau, fille du sieur d'Alliré, de laquelle il ne laissa que trois filles: *Guillemette* de S. Anthot l'aînée, épousa *François* d'Availles, seigneur de Fontenailles, & eut de lui *Chrétienne* d'Availles, femme de *Hugues*, seigneur de Chargy, & mere de *Simon*, seigneur de Chargy, & de *Marguerite* de Chargi, mariée avec *Antoine* de Grandval, seigneur de Fraizé, qui fut capitaine au régiment d'Enghien. La seconde, *Charlotte* de S. Anthot, fut femme de *Barnabé* de Gelan, baron de Teviré en Bourgogne; & la troisiéme nommée *Cassandre* de S. Anthot, fut mariée le 25. Fevrier 1575. avec *Nicolas* de Vallerot, seigneur de Maisoncelle, gentilhomme ordinaire du duc de Guise, & en eut *Simon* de Vallerot, seigneur de Bussillon & de Masoncle, capitaine de cent hommes de pié pour le service du roi Henri IV. qui fut marié le 21. Octobre 1607. avec *Claude* de Mont-Richard, fille d'*Antoine* de Mont-Richard, écuyer, seigneur de Flamerant, & de Boncourt-le-Bois. De cette alliance vinrent deux fils: le premier, *Gilbert* de Vallerot, seigneur de Masoncle & du Petit-Bois, capitaine au regiment d'Uxelle, ne laissa de *Louise* de Montmorillon sa femme, que *Claude* de Vallerot, mariée le 10. Mars 1680. avec *Louis* de Jandelincourt, seigneur de S. Baussant. Le second, *Claude* de Vallerot, seigneur de Flamerant, de Sensey, de Chassaut & d'Isome, lieutenant colonel commandant le regiment d'Epernon, fut marié 1°. le 17. Juin 1639. avec *Anne-Lucrece* de Vidard, fille de *Ponthus* de Vidard, seigneur de Seneyer: & 2°. le 24. Juillet 1646. avec *Marthe* de Tisserand. Il eut de celle-ci *Huguette* de Vallerot, mariée le premier Juin 1676. avec *Claude-Gustave* comte des Salles, marquis de Rotté, mestre de camp au service de France, qui en a eu des enfans. Les armes de S. Anthot sont d'argent à la fasce d'azur accompagnée en chef d'un lion leopardé de sable, & en pointe d'une merlette de même. * *Memoires de* Castelnau, *tome 1. page 240. édition de Bruxelles 1731. Histoire de la maison des Salles, preuves, page 134. imprimée à Nanci, 1726. Histoire du Parlement de Rouen, manuscrite, &c.*

ANTICOSTIE, isle. *Aux citations de l'édition du Dictionaire de* 1725. *au lieu de* Le baron Hontan, *lisez* Le baron de la Hontan.

ANTIMOINE. *Il faut ajoûter ce qui suit à ce que l'on en a dit dans le Dictionaire.* Les chymistes ayant trouvé le moyen de préparer l'antimoine, commencerent dans le XVI. siécle à s'en servir, comme d'un purgatif. Mais la faculté de Medecine de Paris condamna aussitôt cet usage, & déclara par un decret solemnel, que l'antimoine avoit une qualité venimeuse, qu'aucune préparation ne pouvoit corriger. En 1566. le parlement rendit un arrêt, par lequel il fit défense de se servir d'antimoine, & cet arrêt fut executé avec tant de rigueur, que Paulmier, celebre medecin de Paris, fut chassé de la faculté en 1609. pour s'être servi d'antimoine & d'autres remedes chymiques. Les medecins voyant néanmoins que les Empiriques s'en servoient utilement en plusieurs maladies, ce qui leur acqueroit beaucoup de réputation, craignirent de perdre euxmêmes leur crédit; & pour éviter cet inconvenient, plusieurs commencerent à employer eux-mêmes ce remede, & pour en autoriser l'usage, ils trouverent moyen de le faire mettre au rang des médicamens purgatifs, dans l'antidotaire, qui fut fait en 1637. par l'ordre de la faculté de Paris. Comme c'étoit une espece de révocation de l'ancien decret, il y eut beaucoup de medecins qui ne firent plus difficulté d'employer l'antimoine. On soutint même dans des theses, qu'il étoit très-salutaire, & en 1650. plusieurs entre les plus celebres, s'étant aussi déclarés en sa faveur, l'usage de ce remede devint très-commun. On écrivit pour l'autoriser; on répondit à ceux qui le décrioient, & la dispute s'échauffa si fort, que pour l'appaiser, on fut obligé d'avoir recours au parlement, qui ordonna que la faculté de medecine s'assembleroit pour déliberer sur ce sujet. En execution de l'arrêt, les docteurs s'étant assemblés au nombre de 102. le 29. Mars 1666. il s'en trouva quatre-vingtdouze pour l'antimoine, & suivant leur avis la faculté fit un decret, par lequel elle en approuva l'usage. Le dixiéme d'Avril suivant, la cour conformément à ce decret, donna un arrêt, par lequel elle permit aux docteurs en medecine de se servir de ce remede, pour la cure des maladies, d'en écrire, d'en disputer, & fit défenses à toutes personnes de ne s'en servir que par leurs avis. Un de ceux qui écrivit avec plus de chaleur contre l'antimoine avant ces décisions, fut Jacques Perreau, dans son livre intitulé: *Le rabbat-joie de l'antimoine.* L'épître dédicatoire seule de cet ouvrage, est remplie de traits satiriques & d'invectives très-piquantes, en particulier contre M. Jean Chartier, & Eusebe Renaudot, fils de Theophraste Renaudot, premier auteur des Gazettes en France. Plusieurs medecins écrivirent à Perreau, pour le feliciter de son zele contre l'antimoine. Le celebre Gui Patin entr'autres lui adressa une lettre, dans laquelle il traite l'antimoine de poison plus à craindre que le venin du serpent. C'est cependant aujourd'hui l'un des plus communs & des plus accredités remedes de la medecine. * *Observations curieuses sur toutes les parties de la physique, tom. 3. Journ. des sçav. du 7. Juin 1666. & mois de Fevrier 1731.*

ANTIOCHE. *Dans la liste des patriarches d'*ANTIOCHE, *donnée dans l'édition du Dictionaire de 1725. ajoûtez* à Pierre *le Foulon heretique*: qu'il fut chassé d'Antioche par un nommé *Jean* évêque d'Apamée, qui s'empara du patriarchat.

ANTIOCHUS Hierax. *Dans l'édition du Dictionaire de 1725. il est dit*, qu'il étoit fils d'Antiochus le Dieu: *lisez* d'Antiochus surnommé *le Dieu* par les Milesiens.

ANTIOCHUS. III. *Edition du Diction. de 1725.* Après la mort de Philopater, *lisez* après la mort de Philopator.

ANTIPAPES. *Edition du Dictionaire de 1725.* Art. XVII. Silvestre, dit III. & Jean, dit XX. que Benoît VIII. avoit subrogés, &c. *lisez* que Benoît IX. avoit eus pour ennemis, & à qui il abandonna le siége, en le quittant luimême volontairement.

XVIII. Nicolas XI. *lisez* Nicolas II.

XIX. Henri, *ajoûtez* IV.

XXVI. Boniface, *ajoûtez* IX.

XXVII. Martin, *ajoûtez* V.

XXVIII. Amedée, *ajoûtez* VIII.

ANTOINE DE PALERME. *Edition du Dictionaire de* 1725. De la famille de *Beccatelli*, lisez *Beccadelli*. Philippe, duc de Milan, *lisez* Philippe Marie. *Ajoûtez* Antoine reçut la couronne poëtique, non en 1449. comme le dit Toppi, mais en 1433. Il mourut le sixiéme de Janvier 1471. âgé de 78. ans, & fut enterré à Naples dans l'église de saint Dominique. On imprima à Venise en 1553. cinq livres d'épîtres de cet auteur. On a aussi de lui un recueil d'apophthegmes, & de quelques faits memorables d'Alfonse d'Arragon.

ANTOINE GALATEE. *Edition du Dictionaire de* 1725. Themestius, *lisez* Themistius.

ANTOINE de Godis. *Dans les éditions du Dictionaire de 1725. & de 1732. on confond* Henri-Antoine de Godis, qui vivoit dans le XVI. siecle, avec Antoine de Godis qui vivoit dans le XIV. *Voyez* GODIS.

ANTRE

ANTRE. *Edition du Dictionaire de 1725.* Vibius. Sequester, *lisez* Vibius Sequester.

APOCALYPSE; (chevaliers de l') c'est ainsi que se nommerent les membres d'une societé de fanatiques, qui se forma à Rome en 1694. Augustin Gabrino, natif de Brescia, leur chef, se fit appeller le prince du nombre septenaire, & le monarque de la Ste Trinité. Ces fanatiques disoient que leur dessein étoit de défendre l'église Catholique contre l'antechrist, qui seroit adoré dans peu. Les armes de cette societé étoient un sabre & un bâton de commandement placés en sautoir; une étoile rayonnante, & les trois noms des anges *Gabriel, Michael & Raphael.* Plusieurs des chevaliers portoient ces armes sur leurs habits & sur leurs manteaux. Leur nombre s'est accru jusqu'à 80. La plûpart étoient des artisans, qui ne travailloient jamais que l'épée au côté. Ils avoient des sentimens fort dangereux, & ils disoient entr'autres qu'une femme, pourvû qu'elle ne refusât rien à son mari, pouvoit bien se livrer à d'autres, & qu'en échange, un mari, sur-tout s'il étoit de leur ordre, avoit la liberté de renvoyer sa femme lorsqu'il en seroit dégoûté. Ils étoient avec cela fort charitables envers les pauvres, & tous ceux qui étoient dans quelque necessité. L'an 1694. le jour des Rameaux, Augustin Gabrino étant dans l'église pendant qu'on chantoit l'antienne, *Qui est ce roi de gloire?* courut à ces mots l'épée nue à la main, au milieu des ecclesiastiques, & cria à haute voix: *C'est moi qui suis ce roi de gloire.* Là-dessus on le conduisit au lieu où l'on renferme les fous. Peu après un autre de ces fanatiques, qui étoit bucheron, découvrit tout ce qu'il sçavoit de la conduite & de la doctrine de cette secte, surquoi on en emprisonna encore une trentaine, & le reste se dissipa. * *Mercure historique.*

APOCAUCHUS, Grec, qui d'un commencement très-obscur, & d'une fortune au-dessous de la mediocre, s'éleva aux premieres dignités de l'empire à Constantinople, sous les empereurs Andronic & Cantacuzene. Cet homme commença par être sous-commis dans les finances, mais par la subtilité de son genie, ses intrigues & les richesses qu'il trouva moyen d'amasser, il parvint jusqu'à pouvoir affermer lui-même quelques revenus de l'empire, & sous le regne d'Andronic il devint le chef *des publicains.* Peu à peu s'insinuant dans les bonnes graces d'Andronic, petit-fils du premier, il fut successivement questeur, gouverneur de la cour & de l'empire, & enfin grand duc, & tout ce que pouvoit être un homme au-dessous de l'empereur. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que le prince qui l'élevoit si haut, & qui se servoit de lui dans ces grands emplois, loin de l'estimer, ne le regardoit que comme un miserable, & une ame vile & meprisable. Apocauchus abusa tant enfin de son crédit, qu'on lui imputa la plus grande partie des calamités publiques, & qu'il fut assassiné par plusieurs prisonniers l'an 1345. Il y a eu dans le siecle précedent un autre *Apocauchus*, homme de lettres, à qui le celebre medecin Grec, Actuarius a dédié ses six livres de la maniere de traiter les cures. Fabricus & Lambecius, deux sçavans hommes de ce siecle (le XVIII.) les ont confondus en interprétant mal deux passages tirés de l'histoire de Jean Cantacuzene, *l. 3. n. 36. & 10.* * *Voyez* Cantacuzene, & les autres écrivains de *l'hist. Byzantine*; & Freind, *hist. de la Medec. premiere part. pag. 152. & suiv.*

APOLLONE, diacre & martyr, à qui Pallade donne le nom de moine, souffrit pour la foi de Jesus-Christ, dans la persécution que l'empereur Galere & son neveu Maximien renouvellerent dans les provinces d'Orient, sur la fin de l'an 305. Il fut pris & mis en prison dans la ville d'Antinoüs en Egypte, lorsqu'il alloit exhorter les fideles à souffrir constamment la persécution, & à donner leur vie avec joie pour Jesus-Christ. Pendant sa prison, un nommé Philemon, fameux joueur de flute, vint l'insulter & le charger d'injures, à quoi Apollone ne répondit que ces paroles: « Mon fils, Dieu veuille avoir pitié de vous, & ne vous « impute point ces discours à péché. » La douceur de cette réponse, & plus encore la grace qui s'empara dans ce moment du cœur de Philemon, le changea tout d'un coup en un autre homme; il s'écria: « Je suis Chrétien, » aussitôt il alla trouver le juge Arien, à qui il fit le même aveu. Comme Philemon aimoit à railler, le juge crut d'abord que c'étoit un jeu, mais quand il s'apperçut qu'il parloit sérieusement, & qu'il soutenoit avec constance ce qu'il avoit avancé, il le traita de fou d'abord, employa ensuite les caresses, puis les menaces pour le faire changer, mais tout fut inutile. Arien ayant sçu que c'étoit ensuite des discours d'Apollone, que ce changement s'étoit fait dans Philemon, il fit venir le premier & le traita de séducteur; Apollone dit: « Plût « à Dieu que vous qui êtes mon juge, & que tous les assistans qui m'entendent puissiez tous suivre l'erreur dont « vous m'accusez. » Arien l'ayant entendu parler ainsi, le condamna à être brûlé avec Philemon. Lorsqu'ils furent au milieu du feu, Apollone dit: « Seigneur, ne livrez pas aux « bêtes ceux qui vous confessent; mais faites éclater votre « puissance. » Alors un nuage plein de rosée les environna, & éteignit le feu. Le juge & le peuple étonnés, s'écrierent: « Le Dieu des Chrétiens est grand & unique; « c'est le seul immortel. » Cet évenement ayant été sçu à Alexandrie, le prefet envoya prendre Arien & les deux Martyrs, & les fit conduire à Alexandrie. Pendant le chemin, Apollone fortifioit Arien dans la foi, & parloit avec tant de force & d'onction de la religion Chrétienne, que leurs gardes se confesserent Chrétiens à leur arrivée. Le préfet encore plus irrité, & voyant qu'il ne pouvoit les faire changer, les fit tous noyer dans la mer. On les mit dans un même tombeau après leur mort, & il se fit un grand nombre de miracles par leur intercession. * D. Th. Ruinart, *act. sinc. des Mart.* Rufin, *de vitis Patr. cap. 19.* Pallade, *hist. Lauf.* D. Ceillier, *hist. des auteurs sacrés & ecclesiastiques, tom. 4.*

APOLLONIUS COLLATIUS. *Editions du Dictionaire de 1725. & de 1732.* Jean de Gaigni ou Gannai, *lisez* Jean de Ganay.

APPENZEL. *Edition du Dictionaire de 1725.* L'an 408. *lisez* 1408. &c. 425. *lisez* 1425.

APROSIO. (Angelico) *Ajoutez à l'article que l'on a donné de cet habile religieux Augustin, dans le Dictionaire historique,* qu'il a professé la rhetorique dans son ordre à Venise. Il exerçoit cet emploi lorsque le cavalier Fra Thomazo Stigliano, fit imprimer une critique fort vive de l'Adonis du cavalier Marin, sous ce titre: *Locchiale contra il poëma del adone.* Aprosio, quoique religieux, entreprit la défense de ce poëme, l'un des plus remplis d'une morale anti-chrétienne; & dans cette défense il se déguisa sous le nom de *Sapricio Saprici.* Cette critique de l'ouvrage de Stigliano fut suivie d'une autre contre le même, sous le nom de, *raglio critico*; enfin d'une troisiéme intitulée: *Farsa poetica di Sapricio Saprici.* C'est le meilleur ouvrage d'Aprosio. Ce demêlé a donné lieu à plusieurs autres écrits. Aprosio a encore écrit: *Della patria di A. Persio. Le Vigilie del capricorno. Notte tumultuarie di Paolo Genari. Athena Italica sive de viris clarissimis qui Italiam ingenio & scriptis illustrarunt. La Polyanthea Italiana. L'antichita di Vintimiglia. Gli otii estivi.* Ce pere étoit sçavant, d'une humeur aisée & commode; peu scrupuleux sur la nature de ses ouvrages & sur les devoirs de l'état religieux. Il avoit une bibliotheque de plus de cinq mille volumes. * *Rel. manusc. concernant quelques sçavans d'Italie, par le P.* Poisson, *de l'Oratoire.*

APULE'E. (Lucius Saturantius-Apuleïus) *Edition du Dictionaire de 1725.* Les autres traités sont: *Oratio de Magia.* Effacez ces mots, & lisez *liber de mundo.* Plus bas, *De Deo Socratis lib. 1. Florida.* lisez *liber inscriptus*, Florida.

AQUAVIVA, (François d') d'Aragon, cardinal, évêque de Sabine, protecteur & chargé des affaires de la couronne d'Espagne, à la cour de Rome, abbé de l'abbaye de Haute-Fontaine, dite du Parc en Sicile, député des congrégations du concile, de la propagation de la foi, de la Consulte, & de la fabrique, protecteur de l'Hospice apostolique de S. Michel *à ripa grande*, du monastere de sainte Cecile, de l'oratoire de l'université de Vascellari *in Trastevere*, des Scripteurs & Copistes, &c. second fils de Josias d'Aquaviva d'Aragon, duc d'Atri, mort en 1679. & de *Françoise* Caraccioli, des princes de la Tortella, morte en 1715. naquit à Naples le 14. Octobre 1665. & étant

clerc de la chambre apostolique, il fut désigné nonce vers les cantons Suisses Catholiques au mois d'Octobre 1697. mais cette nomination n'eut point lieu, le pape Innocent XII. l'ayant choisi pour son maître de chambre le 29. Novembre suivant. Il lui donna en même-tems le gouvernement de Viterbe, & proposa pour lui dans un consistoire l'archevêché de Larisse *in partibus infidelium* le 2. Decembre de la même année. Il le déclara le 9. Mars 1700. nonce apostolique ordinaire à la cour d'Espagne. Il remplissoit encore cette place, lorsqu'il fut créé cardinal, par le pape Clement XI. le 17. Mai 1706. A son retour d'Espagne à Rome, il reçut le chapeau dans un consistoire public le 24. Mars 1707. & le pape ayant fait la fonction le 8. Juin suivant dans un consistoire secret de lui fermer & ouvrir la bouche, lui assigna le titre de S. Barthelemi en l'isle, qu'il laissa depuis pour opter celui de sainte Cecile. Il fut déclaré au mois d'Avril 1713. protecteur de la couronne d'Espagne, avec 2000. écus de pension assignée sur l'archevêché de Lima au Perou, & le 17. Juillet 1714. il reçut à Rome les ordres du roi Catholique Philippe V. pour aller à Parme faire la demande solemnelle en son nom d'Elisabeth Farnese, princesse de Parme. Il assista le 16. Septembre suivant à la cérémonie de ses épousailles, & l'accompagna ensuite jusqu'à Genes. Le roi d'Espagne le chargea au mois de Juillet 1716. du soin des affaires de sa couronne à Rome, & le nomma à l'évêché de Cordoue. Il passa dans l'ordre des cardinaux évêques, & opta l'évêché de Sabine le 26. Juin 1724. Il mourut à Rome dans le palais d'Espagne, le 19. Janvier 1725. vers les deux heures après minuit, d'une goutte remontée, âgé de 59. ans deux mois, 25. jours, & de son cardinalat 18. ans, 7. mois 23. jours. Son corps fut porté à l'église des religieuses de sainte Cecile, *in Trastevere*, commanderie, dont il étoit titulaire, & dans laquelle il s'étoit fait construire un tombeau de son vivant. Ses obseques y furent celebrées le 11. avec beaucoup de magnificence, & le pape y assista avec le sacré college, & la prélature Romaine. Ce fut dans cette occasion que Benoît XIII. déclara que dorénavant il y auroit chapelle pontificale aux funerailles des cardinaux. Le cardinal Aquaviva avoit eu pour frere aîné JEAN-JERÔME d'Aquaviva d'Aragon, duc d'Atri, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'or, &c. qui mourut à Rome le 13. Août 1709. à l'âge de 45. ans, ayant eu entr'autres enfans d'*Eleonore-Cecile* Spinelli sa seconde femme, morte le 24. Mars 1710. *Dominique* d'Aquaviva d'Aragon, duc d'Atri, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, & capitaine de la compagnie Italienne des gardes du corps du roi d'Espagne, que le cardinal d'Aquaviva son oncle institua son heritier universel, à la charge de diverses pensions, & de quelques legs spécifiés dans son testament; TROJAN d'Aquaviva d'Aragon, cardinal, *mentionné ci-après dans un article separé*: *Isabelle* d'Aquaviva d'Aragon d'Atri, mariée à Rome le 18. Fevrier 1727. avec *Philippe* Strozzi, fille du prince de Forano; une autre fille religieuse dans le monastere des Barberines à Rome, &c. *Voyez* AQUAVIVA *dans le Dictionaire*.

AQUAVIVA, (Trojan d') d'Aragon, fils puîné de JEAN-JERÔME d'Aquaviva d'Aragon, duc d'Atri, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'Or, & d'*Eleonore-Cecile* Spinelli, sa seconde femme, prit le parti de la Prélature, & fut fait gouverneur d'Ancone le 3. Juillet 1721. Il fut ordonné prêtre par l'évêque de Cavaillon, dans l'église de S. André du noviciat des Jesuites à Rome le 18. Avril 1729. & celebra le lendemain sa premiere messe dans l'église des religieuses Barberines. Il se rendit ensuite à Benevent auprès du pape Benoît XIII. qui l'ayant déclaré évêque de Philippopoli en Macedoine, fit le 3. Mai la fonction de le sacrer dans l'église metropolitaine, en présence de toute sa maison & de vingt-quatre évêques, après quoi il prit possession de la charge de maître de chambre de sa Sainteté, qui lui avoit été destinée dès le mois de Mars précedent. Il l'exerça peu de tems, Benoît XIII. l'ayant déclaré majordôme des sacrés palais apostoliques, le 6. Juillet de la même année 1729. il fut continué dans cette charge par le pape Clement XII. qui proposa pour lui dans un consistoire le 14. Août 1730. le titre archiépiscopal de Larisse, *in partibus infidelium*. Il le créa, & déclara cardinal de la sainte église Romaine, le premier Octobre 1732. & lui donna le même jour la barette avec les formalités accoutumées. Il fit la fonction dans un consistoire secret, de lui fermer & ouvrir la bouche, le 17. Novembre suivant, & lui assigna en même-tems le titre de S. Quirique, & de sainte Julitte. Il fut mis ensuite dans les congrégations du concile, du consistoire, de la consulte, & de la fabrique. Il se démit du titre des SS. Quirique & Julitte, & opta le 19. Janvier 1733. celui de sainte Cecile *in Trastevere*, par la vacance du cardinal Gui Bentivoglio, dont il prit possession & du monastere des religieuses Benedictines le 25. suivant.

AQUILANO, (Seraphino d') poëte Italien du XV. siecle, a été nommé le premier poëte pour l'éclogue, comme nous l'apprend le *Vincioli*, académicien de Perouse. On voit dans la *raccolta di poeti Napolitani non piu ancora stampate*, imprimée à Naples en 1701. qu'après la chute de la poësie, arrivée dans le XV. siécle en Italie; ce fut dans ce royaume qu'elle se releva par les soins de Seraphino d'Aquilano & de Sannazar, tous deux Neapolitains. * *Biblioth. Ital. t. 1. p. 246. aux notes*.

AQUILE'E. *Edition du Dictionaire de 1725*. Eglise, &c. Theodoret de *Tyr*, *lisez* Theodoret de *Cyr*. CONCILE d'AQUILE'E. *Après ces mots*, & pour demander la celebration d'un concile à Alexandrie, *ajoutez* qu'on écrivit une seconde lettre aux empereurs pour leur demander de réprimer l'insolence d'Ursicia. *Plus bas*, Theodore de Niem: *lisez* Thierri de *Niem*. *Aux citations*, Bini: *lisez* Binius.

AQUIN, (Philippe d') c'étoit un Rabbin, qui avant que d'avoir embrassé le Christianisme, se nommoit Rabbi Mordacai ou Mardochée. Il nâquit à Carpentras. Son penchant pour la religion Chrétienne, l'ayant fait chasser d'Avignon, il vint au royaume de Naples, se fit baptiser à Aquino, & reçût le nom de Philippe; ce qui l'a fait appeller *Philippe d'Aquin*, nom sous lequel il s'est rendu celebre. Il vint à Paris vers l'an 1610. avec sa famille, & pour la faire subsister, il enseigna l'hebreu. Il est mort dans cette ville environ l'an 1650. On a de lui plusieurs ouvrages. Le plus considerable est son dictionaire hebreu Rabbinique & Talmudiste, qu'il acheva en 1629. Le fameux Guy Michel le Gay, ou le Geay, si connu par sa polyglotte, engagea Philippe d'Aquin à l'aider dans cet ouvrage, & à se charger de l'impression & de la correction des textes hebreux & chaldeens. Philippe d'Aquin eut un fils, qui nâquit à Avignon, professa quelque tems le Judaïsme, & se fit baptiser avec son pere. Il est connu sous le nom de *Louis d'Aquin*. Il fut comme Philippe pensionaire du Clergé de France. A son exemple, il s'appliqua à la science Rabbinique, & aux langues orientales, dans lesquelles il devint très-habile. Il nous a laissé plusieurs ouvrages, entr'autres des commentaires sur Job & sur Esther, avec des notes, imprimées à Paris, *in 4°.* en 1624. & plusieurs ouvrages pleins de rabbinisme. * Le Long, *dissert. hist. sur les bibles Polyglottes*. Bougerel, *mem. pour servir à l'histoire des Juifs de Provence, dans les mem. de litt. & d'hist. t. 2. part. 2.*

AQUINO, (Ladislas) *Edition du Diction. de 1725*. servit l'Eglise en 1581. *lisez comme dans celle de 1732*. en 1571.

AQUITAINE, troisiéme partie de l'ancienne Gaule, &c. *Edition du Dictionaire de 1725. vers la fin de cet article, avant les citations, on cite* la bibliotheque du P. Labbe, *il faut dire*, la bibliotheque des manuscrits donnée par le P. Labbe... Jean Bouchet: *lisez* du Bouchet... Les dix livres de l'Aquitaine d'Antoine Dadin de Haute-Serre, sont en latin.... Abraham Mounin, ajoûta en 1644. &c. *lisez* 1544.

ARACIEL, (Manuel Perez de) & RADA, archevêque de l'église métropolitaine de Saragoce, & auparavant évêque de Leon, se fit connoître par sa grande vertu, par sa science & par son extrême charité envers les pauvres, qualités qui lui attirerent la veneration universelle, & qui le firent regarder comme un des plus grands, & des plus accomplis prélats de l'Espagne. Il mourut à Saragoce le 27. Septembre 1726. âgé de près de 80. ans.

ARAGISE, duc de Benevent. *Editions du Dictionaire de 1725. & de 1732*. En 784. Charlemagne, &c. *lisez* en 787. Aragise mourut vers l'an 788. *lisez* en 788.

ARAGON, royaume d'Espagne, &c. *Edition du Dictionnaire de* 1725. Philippe les a privés, &c. *lisez* Philippe V. les a privés, &c.

ARATUS, poëte de Soli ou Soles, &c. *Ajoutez à ce qu'on en a dit dans l'édition du Dictionnaire de* 1725. que Ciceron encore fort jeune, traduisit en vers latins les *Phenomenes* de ce poëte. Aratus vivoit du tems de Ptolomée Philadelphe roi d'Egypte, & il passa la plus grande partie de sa vie à la cour d'Antigonus Gonatas, roi de Macedoine. Quintilien fait entendre qu'Aratus n'ayant pas voulu faire le poëte dans la matiere qu'il traitoit, s'étoit restreint à la versification. La meilleure édition de ses poësies est celle que Grotius a donnée avec un commentaire *in* 4°. en 1600. *Plus bas.* Les deux Cratés: *lisez* Craté *simplement, & effacez* les deux.

ARBOUZE. (Marguerite de Veny d') *Ajoutez ce qui suit à ce qu'on a dit de cette religieuse dans l'édition de ce Dictionnaire de* 1725. Elle mourut à Sevi, en revenant du berri, âgée de 46. ans, dont elle en avoit passé 37. en religion. Jean Ferrage son confesseur, & M. l'abbé Fleuri, auteur de l'histoire ecclesiastique, ont écrit sa vie. La derniere a été imprimée à Paris en 1685. *in* 8°.

ARCADIENS. C'est le nom d'une societé de sçavans en Italie, dont le but est de contribuer au rétablissement des belles lettres, & sur-tout à la perfection de la poësie italienne. Ils se conduisent tous en bergers d'Arcadie, & chacun prend à sa nomination le nom de quelque berger de l'Arcadie ancienne: leur gouvernement est démocratique. Ils élisent tous les quatre ans un president qu'ils choisissent d'entre eux. On l'appelle *Custos* ou *le Gardien*, & il se choisit tous les ans douze assesseurs, qui decident avec lui sur toutes les affaires qui se présentent dans la societé. Cependant ils ont la liberté d'annuller leurs decisions, s'ils le veulent. Leur residence est proprement à Rome, où ils commencerent à établir cette societé le 15. Octobre 1690. Cette academie se forma par les soins de quatorze personnes que le goût des sciences & des belles lettres avoit souvent rassemblées chez la reine Christine de Suede. Cette princesse, quoique morte, en fut nommée la protectrice. Ce fut en 1696. qu'ils formerent leurs loix. Ils n'en firent que dix, que M. Gravina, l'un des fondateurs, fut chargé de rediger dans la langue & le stile des douze tables, avec la sanction penale, *Si quis adversus H. L. &c.* La rogation de ces loix en fut faite dans le même stile, & le tout fut gravé sur deux belles tables de marbre, qui sont exposées dans le *Serbatajo*, salle qui sert d'archives à l'academie. C'est-là que se voient aussi les portraits des *Arcadi* les plus distingués; à la tête desquels fut mis le pape Clement XI. dont le nom academique ou pastoral étoit *Alnano Melleo*. Dès qu'un ouvrage a été lû dans l'academie, on le met dans le *Serbatajo*. La septieme loi des Arcadiens défend de rien mettre qui sente le libertinage dans les ouvrages qu'on doit leur lire. Les armes de cette societé sont la flute pastorale, nommée *Syrinx*, couronnée de pin & de laurier. L'Arcadie s'est mise sous la protection de Jesus-Christ naissant, dont elle celebre la fête à la premiere assemblée de chaque année. Les Arcadiens de Rome ont leurs colonies dans toutes les bonnes villes d'Italie. Ils en avoient produit vingt dès l'an 1713. chacune de ces colonies a aussi son *Vice-Custos*, & elles portent des noms differens dans les lieux où elles sont. *La Forzata* est le nom des colonies d'Aretio & de Macerata. *L'Animosa* est celui des academies de Venise, de Bologne & de Ferrare; celle de Sienne s'appelle *Physico-Critica;* celle de Pise a pris le titre d'*Alphaja;* celle du pays de Ravenne, qui n'est composée que d'ecclesiastiques, porte le nom de *Camaldulensis, &c.* Toutes ces academies s'assemblent chacune sept fois par an, ou dans un bois, ou dans un jardin, ou dans quelque prairie. La societé de Rome s'assembla d'abord sur le mont Palatin: mais aujourd'hui elle tient ses assemblées dans le jardin du prince Salviati. Dans les six premieres, on lit les ouvrages des Arcadiens Romains, & les cardinaux & les dames font lire leurs ouvrages par d'autres. Dans la septieme on fait lire par une personne chargée de cet emploi, les ouvrages que les colonies ont envoyés à la societé de Rome. Celui qui prétend entrer dans cette societé doit avoir plus de vingt-quatre ans, & s'être déja acquis de la réputation par son sçavoir: il doit être noble d'extraction ou par son merite. On exige des dames qu'elles se soient appliquées à la poësie. Il y a cinq manieres de recevoir les nouveaux membres dans la societé. 1. *L'acclamation*, où les academiciens donnent leurs suffrages de vive voix: cette maniere s'observe à la reception des cardinaux, des princes, des ambassadeurs. 2. L'enrollement, *Annoverazione*, qui est pour les dames & pour les colonies. 3. *La représentation*, lorsque les colleges où l'on éleve la noblesse, presentent quelques-uns de leurs éleves pour être reçus. 4. *La surrogation*, lorsque pour remplacer un academicien mort, on procede à l'élection d'un autre. 5. Enfin *la destination*, quand on donne un nom Arcadien à quelqu'un, avec la promesse solennelle de lui donner la premiere place vacante. Les Arcadiens comptent par olympiades, qu'on annonce tous les quatre ans, & qu'on celebre par des divertissemens d'esprit. On écrit les vies des Arcadiens après leur mort. Jean Marius de Crescembeni en a déja donné deux volumes en 1708. & 1710. sous le titre de *Vite de gli Arcadi illustri*. Le 13. Avril 1711. les fastes d'Arcadie portoient 1195. academiciens morts depuis leur institution. Dans ces fastes les jours de ces morts sont nommés fâcheux, *mesti giorni*. * Crescembeni, *loco citato. Biblioth. ital. tom. 1. p. 223. & suiv.*

ARCADIUS, évêque en Afrique. *A la fin de son article, édition de* 1725. *on cite* Victor d'Utique, *lisez* Victor de Vite.

ARCHELAUS, roi de Macedoine, &c. *Edition du Dictionaire de* 1725. *à la fin de l'article*, on met cette mort après Theodore, *lisez* après Diodore.

ARCHELAUS, petit-fils du roi d'Egypte. *Edition du Dictionaire de* 1725. qu'il prodigua à Calicula, *lisez* à Caligula.

ARCHAIMBAUD, (Benoît) né à Lyon le 11. Juillet 1643. fit ses humanités au college des Jesuites, où il eut pour regent le pere de la Chaise, depuis confesseur du roi, qui eut toujours pour lui une grande affection. Ce pere lui en donna même des marques depuis que M. Archaimbaud fut entré dans la congrégation de l'Oratoire le 2. de Novembre 1660. Après son année d'*institution*, il fit sa philosophie au Mans, sa theologie scholastique à Saumur; & après avoir pendant trois années étudié la positive en la maison de S. Magloire à Paris, il y fut ordonné prêtre le 26. Mai 1668. Il professa ensuite la philosophie à Toulon, & de-là à Nantes où il exerça cet emploi pendant quatre ans. Comme il s'étoit appliqué en même-tems à l'étude de la theologie, on le jugea capable de l'enseigner, & on l'envoya pour cet effet à Riom en Auvergne, où il l'enseigna réellement en 1674. & 1676. Il avoit embrassé la doctrine de S. Thomas dans toute son étendue, & l'ayant fait soutenir dans des theses publiques, deux Cordeliers, docteurs de Paris, les censurerent, & les deferérent au roi, comme contenant la doctrine des cinq fameuses propositions. Il étoit sûr néanmoins que le pere Archaimbaud en condamnoit formellement quatre dans ces theses: mais on n'écouta alors que la dénonciation qui en fut faite, & en conséquence, le professeur reçut une lettre de cachet qui le confinoit dans la maison de Montmorenci, près de Paris, avec défense d'enseigner dans toute l'étendue du royaume. Mais le roi ayant été informé de la fausseté de la dénonciation, le P. Archaimbaud obtint sa liberté, & celle d'enseigner comme auparavant. On le fit superieur à Vienne, où il acquit l'estime de M. de Villars, qui en étoit archevêque, & lorsque ses six années de superiorité furent finies, ce prélat obtint qu'il demeureroit encore à Vienne. En 1685. il fut employé dans les missions celebres, que le feu roi Louis XIV. fit faire dans le diocèse de Montpellier: mais une colique nephrétique l'ayant obligé au bout d'un mois d'abandonner cet exercice fatiguant, il se retira à Lyon où il fut superieur en 1686. & il y mourut en 1688. le 23. d'Août. On y imprima l'année suivante 1689. chez Certe, un ouvrage qu'il eût été à souhaiter qu'il eût poussé plus loin: il est intitulé: *Abregé historique du droit canon, contenant des remarques sur le decret de Gratien, avec des dissertations.* * *Memoires du tems.*

ARCHEVESCHE'S. Liste des archevêchés & des évêchés de la Chrétienté. *On la trouvera sous le titre* EVESCHE'S.

ARCHIDAME I. *Aux citations de l'édition de* 1725. *lisez ainsi :* Pausanias *in Laconicis & Messeniacis.*

ARCHIDIACRES. *A l'article que l'on a donné des archidiacres, dans les dernieres éditions du Dictionaire de Moreri, on n'a rien dit du droit* de dépouille ou de funerailles, *dont les archidiacres veulent jouir.* Ils prétendent que lorsqu'un curé de leur archidiaconé est mort, ils ont droit d'avoir son lit, son breviaire, son surplis, son bonnet carré, & une année du revenu de la cure, qu'ils appellent l'année du dépost : dans d'autres endroits ils prennent aussi le cheval du defunt. L'époque de ce droit de *dépouille* ou de *funerailles*, ne remonte pas plus haut, selon M. Thiers, *dans son traité de la dépouille des curés*, que l'année 1433. En cette année Nicolas Fraillon, archidiacre de Paris, demanda *le meilleur lit* du feu curé de Fontenai en France, *garni de draps & de couverture, avec ses surplis & aumuce ; ou sinon, & au lieu d'iceux, la somme de dix livres tournois, ou telle autre somme qui seroit arbitrée, qu'ils pourroient bien valoir.* Mais par une sentence des requêtes du palais du 20. d'Octobre de l'an 1434. il ne lui fut adjugé que la *somme de soixante sols parisis.* Voilà à quoi se reduisoit le droit de dépouilles des archidiacres de Paris dans son origine : mais depuis on l'a étendu bien plus loin. En 1474. François Hallé, archidiacre de Paris, demandoit *le meilleur lit garni de draps & de couvertures, surplis, aumuce, breviaire & ceinture d'argent*, demeurés lors du decès du curé de Belloy. En 1481. le même ajoûta un *oreiller* aux meubles que l'on vient de nommer, & le tout lui fut adjugé par une sentence des requêtes du palais du 26. Mai 1481. En 1623. les mêmes archidiacres commencerent à ajouter à ce droit, qui se fortifioit de plus en plus par la possession, *la bonne robe* du defunt, son *bonnet carré*, & son *mulet :* ce ne fut non plus qu'en cette année, qu'ils appellerent ce droit le droit *de funerailles.* En 1644. Antoine de Verthamon, archidiacre de Josas en l'église de Paris, changea le *mulet* de ses prédecesseurs en *cheval*, & leur *ceinture d'argent* en *ceinture d'or ;* il ajoûta aussi *tous les meubles, la fontaine & autres choses appartenantes aux curés.* Depuis ce tems-là, il s'en est trouvé qui ont encore augmenté leurs droits, & d'autres qui les ont moderés d'eux-mêmes. M. Thiers, dans le traité dont nous avons parlé plus haut, & qui a été imprimé à Paris en 1683. avec approbation & privilege du roi, prétend que ce droit est une pure exaction, & qu'il est contraire aux canons des conciles, aux decrets des papes, aux libertés de l'église Gallicane, aux ordonnances de nos rois, aux loix & aux coutumes generales du royaume, & aux arrêts du parlement. C'est ce qu'il prouve dans le cours de son livre.

ARCHINTO, famille illustre dans le duché de Milan, que quelques-uns font venir d'*Archite*, qui descendoit des rois Lombards. On trouve dès le XII. siécle un Anselme & un Manfredi Archinto, qui ont fondé l'abbaye de Clairval. Cette famille a produit d'autres personnages celebres. *Joseph* Archinto, fils de *Beltramole*, étoit conservateur à Milan, lorsque cette ville recouvra sa liberté après le gouvernement des Visconti ; il contribua beaucoup à reduire la ville de Côme sous la domination des Milanois, & fut fort avant dans les bonnes graces de François Sfortia, & de son fils Galeasse. JERÔME Archinto, fils de JEAN-AMBROISE, fut créé conseiller de Milan par Charles V. & le fameux jurisconsulte Alciat lui dédia son *Traité des poids & des mesures.* FRANÇOIS Archinto, fils de *Barthelemi*, fut fait chevalier par François II. duc de Milan, qui lui donna aussi le gouvernement de la province de Chiavenne, & de quelques endroits voisins. *Jean-Baptiste* Archinto, fils de *Christophe*, fut envoyé à Marseille par les Milanois en 1538. pour se plaindre de leur part à Charles V. de la mauvaise conduite & de l'insolence des soldats Espagnols. ALEXANDRE son frere obtint des charges considerables de ce prince, avec le titre de comte & baron de l'Empire, & la ville & le comté de Blandrata, dont il eut la haute-justice. *Horace*, fils d'*Alexandre*, eut un fils nommé *Octave*, qui fut créé comte de Barate par Philippe III. roi d'Espagne ; & sa posterité a toujours conservé ce titre. CHARLES Archinto, autre fils d'*Alexandre*, fut pere des comtes de Tenare & des seigneurs d'Herba. Son fils *Philippe*, & *Charles* son petit-fils, ont été tous deux conseillers à Milan, & le dernier fut fait chevalier de la Toison d'or par Charles II. roi d'Espagne en 1700. Son pere *Philippe* reçut du même le titre de prince. Cette famille a eu aussi plusieurs personnes qui ont été celebres dans l'église. *Philippe* Archinto fut évêque de Saluces, & ayant été elevé à l'archevêché de Milan, il ceda le premier à son neveu *Christophe* Archinto, qui mourut avant que de prendre possession de ce siege, comme Philippe mourut avant que de monter sur celui de Milan. Christophe eut cinq freres, dont quatre entrerent dans l'etat ecclesiastique : sçavoir, *Romule*, qui mourut évêque de Novarre ; *Pamphile*, qui fut protonotaire apostolique, & commandeur de l'abbaye de Fertemate, & mourut fort jeune ; *Philippe*, qui fut évêque de Côme ; *Aurele*, qui fut chanoine regulier de l'église collegiale *della Scala* à Milan, protonotaire apostolique, & administrateur de l'abbaye de sainte Marie des Allemands à Bologne ; *Horace*, le cinquiéme, eut un fils nommé *Aurele*, qui fut referendaire des signatures, & mourut évêque de Côme. *On a parlé de* Joseph ARCHINTO, cardinal, *à son article dans le Dictionaire de Moreri.* * Imhoff, *geneal. Ital. & Hispan. pag.* 140. *&c.*

ARCIES ou ARCY, sur Aube, petite ville ou bourg en Champagne, &c. *Il faut ajouter à ce qui en est dit dans le Dictionaire de Moreri*, que ce lieu après avoir souffert vers l'an 1720. un incendie, qui l'avoit totalement ruiné, avoit été entierement rétabli & mieux bâti qu'il n'avoit jamais été, par les soins & les liberalités de Pierre Grassin, baron de ce lieu, & d'Yenville sur Aube, seigneur châtelain de Mormant, Lardy, &c. directeur general des monnoyes de France ; mais il fut presque entierement détruit pour la seconde fois par un nouvel incendie general, qui survint le 26. Avril 1727.

ARCONS, (César d') natif de Viviers en Gascogne, & avocat au parlement de Bourdeaux, mort en 1681. Cet auteur, quoiqu'avocat, n'a écrit que sur des matieres de physique & sur l'écriture sainte. Dès 1655. il donna un traité pour expliquer le *Flux & le reflux de la mer, & les longitudes*, in 8°. à Rouen ; & en 1668. il publia à Bourdeaux, *in* 4°. un plus grand nombre de traités de physique, où il tient le milieu entre Aristote & Descartes. Ce recueil porte le titre general d'*Oeuvres de César d'Arcons.* Etant venu à Paris la même année 1668. il entra bien avant dans la confiance du nonce Bargellini, qui travailloit alors à la paix que le pape Clement IX. eut la gloire de donner à l'église de France, troublée à l'occasion des disputes agitées au sujet de l'*Augustinus* de Jansenius. César d'Arcons eut à ce sujet plusieurs conferences avec le nonce qui l'écoutoit volontiers, & il a laissé dans un memoire le détail de ces conferences. Ses ouvrages sur l'écriture sont trois dissertations françoises, imprimées à Bruxelles *in* 4°. en 1680. la premiere sur la dispute entre S. Pierre & S. Paul ; la seconde sur l'endroit du second chapitre de S. Jean, où Jesus-Christ établit S. Pierre son vicaire sur la terre ; la troisiéme, sur quelques difficultés que l'on peut former au sujet de quelques textes des évangelistes touchant la genealogie de Jesus-Christ. * Le Long, *Biblioth. sacra, edit.* in fol. *pag.* 163. Le Clerc, *Biblioth. du Richelet.*

ARCUDIUS. (Pierre) *Edition du Dictionaire de* 1725. *ajoutez que* son traité *De concordia, &c.* a paru en 1672. *in* 4°. *comme il est dit dans celle de* 1732.

ARCUDIUS. (Antoine) *Ajoutez à son article des éditions de* 1725. *& de* 1732. que son *Parterre de prieres*, a été imprimé *in* 4°. à Rome en 1598.

ARCY. (Grottes d') *Edition du Dictionaire de* 1725. *à la fin du premier* alinea, *au lieu de* M. Huguens de Zulichem, *lisez* Huygens de Zuylichem. *A la fin de cet article ajoutez comme on l'a fait dans l'édition de* 1732. Quoique cette description des grottes d'Arcy soit étendue & détaillée, ceux qui sont curieux de ces matieres, feront bien de voir une description des mêmes grottes par feu M. de Clugny, lieutenant general au bailliage de Dijon, qui avoit été envoyé

pour faire l'examen de ces grottes par M. Colbert. On trouve dans sa description des differences importantes qui ne se trouvent point dans celle-ci. La description de M. de Cugny se trouve *dans le second volume des Memoires de litterature & d'histoire, recueillis par le* P. Desmolets de l'Oratoire.

ARDEMBOURG,( Jean) *Edition du Dictionaire de* 1725. &c. par ce que Jean Nyderia extrait, &c. *lisez comme dans celle de* 1732. & ce que Jean Nyder a extrait, &c.

ARDENNES, ( l'abbaye d' ) à une petite lieue de Caen en Normandie, de l'ordre de Prémontré, a été fondée au commencement du XII. siécle, & eut pour premier abbé Gilbert, disciple de S. Norbert, fondateur de l'ordre. Philippe de Harcourt, alors évêque de Bayeux, contemporain de cet abbé, fit, dit-on, des biens considerables à cette maison naissante. C'étoit alors une vraie solitude, à cause des grands bois dont elle étoit environnée, ce qui lui a fait donner le nom d'Ardennes, de l'ancien mot gaulois *Arden*, qui signifie *forêt*. C'est aujourd'hui un lieu fort agreable, élevé sur une petite colline, avec des vûes charmantes. Les bâtimens de cette abbaye sont solides, commodes & spacieux. Cette maison a eu entre ses abbés Marguarin de la Bigne, de qui nous avons une édition du grand recueil intitulé: *La Bibliotheque des Peres*, que l'on a bien augmentée & perfectionnée depuis lui. On dit qu'il étoit de Vire. * Huet, *origine de Caen, chap. 22. Mercure de France, Juin 1730. page 1300.*

ARDERN, ( Jean) chirurgien Anglois, qui faisoit une figure assez considerable en son tems. Il nous apprend lui-même qu'il a demeuré à Newark depuis l'an 1349. que la peste commença ses ravages en Angleterre, jusqu'en 1370. qu'il vint à Londres, où sa réputation l'avoit précedé depuis long-tems. Il nous dit aussi qu'il pratiquoit deja avant que Henri comte de Derby, fût fait duc de Lancastre en 1350. Il y en a qui croient qu'il a été chirurgien de Henri IV. roi d'Angleterre, ce qui n'est pas sûr. Il a laissé un assez gros volume sur la medecine & la chirurgie, qui est encore manuscrit en Angleterre. Il paroît qu'il est le premier qui ait ranimé l'art de la chirurgie dans ce royaume. Il inventa un nouvel instrument pour donner des clysteres, & il recommande beaucoup cette sorte de remedes. Jean Read traduisit en 1588. tout ce que l'on trouve dans l'ouvrage d'Ardern touchant la *Fistule à l'anus*. * Freind, *hist. de la Medecine, écrite en anglois, & traduite en françois par* Coulet, *troisiéme partie.*

ARDINGHELLE, ( Nicolas ) cardinal Florentin, étoit fort versé dans le droit, & dans les langues grecque & latine. Il demeuroit chez le cardinal Farnese; mais celui-ci ayant été élevé au souverain pontificat en 1534. sous le nom de Paul III. il fut fait secretaire du cardinal Alexandre Farnese, neveu de ce pape, qui lui procura plusieurs benefices. Paul III. l'envoya vers le roi de France François I. en qualité de nonce, dans le dessein de concerter une réconciliation entre ce prince & Charles V. Ardinghelle s'acquitta de cette commission en homme habile, & à son retour il accompagna le cardinal Alexandre en Espagne, où ce prélat alloit en qualité de légat du S. Siege. Alexandre ne fit jamais rien d'important sans ses conseils. Ils allerent aussi en France & en Allemagne. Peu après qu'Ardinghelle fut revenu à Rome, il fut fait cardinal, & il mourut trois ans après le 23. Août 1547. âgé de 45. ans. On a de lui plusieurs petits traités de litterature ausquels il n'a point mis son nom; & des harangues latines & italiennes prononcées dans ses ambassades; des poësies, & un livre touchant sa négociation pour faire la paix entre Charles V. & François I. *De negociatione sua pro pace ineunda inter Carolum V. & Franciscum I.* * Pocciant, *de script. Florent.*

ARENA. ( Antoine ) *Edition du Dictionaire de* 1725. *reformez cet article, ainsi qu'on l'a fait dans celle de* 1732. Il étoit né à Souliers, *non* Solieres. Il n'a jamais été appellé ni *Sablon*, ni *de la Sable*. Il etudia sous Alciat à Avignon en 1519. & il cultivoit la poësie en étudiant le droit. Sa description en vers de la guerre de Charles V. en Provence a été imprimée en 1537. & néanmoins est très-rare. Plus bas on lit *Folengus*, lisez *Folengi*.

ARENTS, ( Thomas ) poëte Flamand, né à Amsterdam le 6. Juin 1652. Il étoit de basse extraction. Son pere étoit de Kempen, & sa mere de Cologne. Il étoit courtier & gagnoit beaucoup à ce metier. La poësie faisoit ses delices & son amusement. Il avoit du goût pour ce genre d'écrire, & il a beaucoup travaillé sur des sujets tirés de la Bible. On a de lui onze ou douze piéces de theâtre, soit tragiques, soit comiques. Il fut reçu dans la societé qui a pour devise, que rien n'est difficile à ceux qui veulent: *Nil volentibus arduum.* * *Diction. Holland.*

ARETIN. ( Pierre ) *Reformez ainsi cet article dans l'édition de* 1725. *sur celui de celle de* 1732. Il étoit fils *naturel* de Louis Bacci, gentilhomme d'Arezzo. Il mourut à Venise en 1556. âgé de 66. ans. *Outre les ouvrages cités dans son article de l'édition de* 1725. on a encore de lui les vies de la sainte Vierge, de sainte Catherine de Sienne, de saint Thomas d'Aquin, &c. mais il n'est pas vrai qu'il ait publié ces vies sous un autre nom que celui de *Pietro Aretino*. Ce ne fut que long-tems après sa mort que les libraires, craignant qu'un nom si diffamé ne rebutât, le changerent en celui de *Paternio Etiro*, qui est l'anagramme du sien.

ARGOLI ou ARGOLUS, ( André ) celebre mathematicien. *On en a parlé dans le Dictionaire*; *ajoûtez* qu'il nâquit en 1572. & qu'il mourut après l'an 1653. âgé de plus de 80. ans. Ajoûtez aussi à ses ouvrages *Primi mobilis tabulæ*; imprimées à Padoue en 2. vol. *in* 4°. en 1644. le portrait de l'auteur est à la tête, & il y est marqué qu'il avoit alors 72. ans. Observations sur la comete de 1653. en latin; il les fit imprimer lui-même cette année-là. Il avoit un fils, *dont nous parlons dans l'article suivant.*

ARGOLI, ( Jean ) fils du précedent, fut élevé avec soin par son pere; mais son inclination le porta à la poësie. N'ayant pas encore 17. ans, & voyant l'estime que l'on faisoit du poëme de l'Adonis du cavalier Marin, il conçut le dessein de l'imiter. Il se renferma chez lui pendant sept mois, sans vouloir recevoir aucune visite, & après ce terme il publia un poëme divisé en douze chants, qu'il nomma l'*Endymion*, & qu'il dédia au prince Philippe Colonne. Ce poëme fut imprimé à Terni en Ombrie l'an 1626. *in* 4°. & acquit beaucoup de réputation à son auteur. Depuis ce tems-là il exerça souvent sa plume dans le même genre d'écrire. Outre son Endymion, on a de lui trois livres d'épigrammes; un livre d'élegies; d'autres petits poëmes sur les épousailles de la ville de Venise avec Neptune, & sur divers autres sujets. Ces poësies sont latines. Il a fait plusieurs pieces en vers italiens, sçavoir la discorde de Petrone; des Sonnets; des Madrigaux; une Idylle sur la soie, & quelques Metamorphoses pastorales. Jean Argoli florissoit sous le pape Urbain VIII. * Baillet, *Enfans celebres par leurs études, art. 64. & Jugemens des Sçavans, tome 5. page 168. de l'édit.* in 4°.

ARGONNE,(Dom Bonaventure d' *& non* D. Noël *comme il est marqué dans les éditions de* 1725. *& de* 1732.) *Dans celle de* 1725. *ajoutez* que son mélange de litterature & d'histoire, imprimé sous le nom de *Vigneul Marville*, est en 3. vol. *in* 12. le premier fut imprimé en 1699. & le second en 1701. Le troisiéme a paru plus tard. On a fait une quatriéme édition de cet ouvrage en 1725. & le dernier volume contient bien des remarques nouvelles qui sont de l'éditeur. D. d'Argonne est encore auteur de l'*Education de Moncade*, in 12. 1691. La seconde édition de la lecture des Peres de l'église, qui est fort augmentée, est de M. Pelhestre. *Voyez* PELESTRE ou PELHESTRE.

ARGOUX,( Gabriel) natif du Vivarès, avocat celebre au parlement de Paris, fut lié avec les sçavans de son tems, & particulierement avec feu M. l'abbé Fleuri, auteur d'une histoire ecclesiastique si estimée. Le petit ouvrage de cet abbé qui a pour titre: *Histoire du Droit François*, engagea M. Argoux à composer une *Institution au Droit François*, dont on fit pendant sa vie deux éditions à Paris, l'une en 1692. & la seconde en 1699. en 2. volumes *in* 12. M. Argoux s'étoit déja fait connoître par ses *Memoires touchant le comté de Neufchâtel, où l'on voit ce qui s'est passé entre madame la duchesse de Longueville, & madame la duchesse de Nemours, pour la succession de la souveraineté*, à Paris *in* 4°. 1674. Ce celebre avocat est mort au commencement de

ce siécle ( le XVIII. ) & depuis sa mort MM. Bretonnier & Barbier, ses confreres, ont donné une nouvelle édition en 1710. de l'*Institution au Droit François*, avec des augmentations. On a encore réimprimé cet ouvrage en 1730. avec de nouvelles corrections & augmentations. * *Mem. du tems.*

ARGUES, ( Gerard des ) qui, selon M. de la Hire, a été un des plus excellens géometres du siecle dernier, étoit né à Lyon en 1593. & le celebre Descartes l'a toujours compté au rang de ses plus fideles amis. M. des Argues qui étoit d'une famille ancienne, qui fut éteinte avec lui, & que son esprit faisoit rechercher avec empressement, goûta ce grand homme dès qu'il l'eût connu; il l'introduisit auprès du cardinal de Richelieu, & le servit en toute rencontre de son crédit & de sa plume; il le défendit entr'autres contre les écrits de M. de Fermat, conseiller à Toulouse, & contre ceux du P. Bourdin Jesuite; & les ouvrages qu'il fit à cette occasion sont autant estimés en eux-mêmes, qu'ils font d'honneur à Descartes. Durant la retraite de celui-ci en Hollande, il ne manqua aucune occasion de lui faire connoître combien il l'estimoit, & il l'assista de tout son pouvoir. Il lui a survécu de plus d'onze années; & sur la fin de sa vie, il se retira entierement du grand monde, qu'il avoit peu cultivé en tout tems, & il passa le reste de ses jours à méditer sur les mathematiques, & à cultiver le peu de bien qu'il avoit à Condrieu dans le Lyonnois. Il mourut à Lyon même en 1661. ou 1662. Ses principaux ouvrages sont un *Traité de la perspective*, in fol. en 1636. un *Traité des sections coniques*, en 1639. la même année que M. Pascal, âgé seulement de seize ans, donna un traité sous le même titre & sur la même matiere, dans lequel le jeune auteur allegue M. des Argues. *Un traité de la maniere de poser l'essieu aux cadrans solaires: La pratique du trait, & preuves pour la coupe des pierres dans l'architecture.* Ces deux derniers ouvrages ont été imprimés à Paris en 1643. *De la maniere de graver en taille-douce à l'eau forte*; & ce qu'il a fait pour défendre son ami M. Descartes, contre M. de Fermat & le P. Bourdin. Tous ces écrits sont traités avec solidité, & avec un agrément de stile que l'on trouve peu dans les ouvrages des mathematiciens. Il excelloit sur-tout dans les méchaniques; & il a été d'un grand secours aux ouvriers de Lyon, à qui il communiquoit ses desseins & ses lumieres, sans autre interêt que celui d'être utile. * Voyez *la vie de Descartes par M.* Baillet, *& les lettres de ce philosophe*; & *l'hist. litt. de Lyon, par le P.* Colonia, Jesuite, *tome 2.*

ARGYROPULE. ( Jean ) Edition de 1725. *lisez* ARGYROPYLE. Il mourut sur la fin du XV. siécle, *lisez* vers l'an 1474.

ARIENS modernes. *Edition de* 1725. George Blandrata, *lisez* George Blandrat. Valentinus Gentilis, *lisez* Valentin Gentilis. Gregoire de Paul, *lisez* Gregoire Pauli. Saucin, *lisez* Socin. Lucas Sternbergius, *lisez* Luc Sternbergius.

ARISTIDE, celebre orateur Payen, fils d'Eudæmon philosophe & prêtre de Jupiter, né à *Hadriani*, ville de cette partie de la Mysie, qui est voisine du mont Olympe, l'an de Rome 882. de l'ere Chrétienne 129. la douziéme année de l'empire d'Adrien sous le second consulat de *Juventius* & de *Marcellus*. Il eut le prénom d'*Ælius*, ensorte qu'il se nommoit Ælius Aristide, peut-être à cause de l'empereur Adrien qui portoit ce nom, & il y joignit le surnom de *Theodore* ( ou *Dieu-donné*, ) en memoire d'une guerison qu'il avoit reçue, & qu'il crut surnaturelle. Il eut pour premier maître dans la litterature Alexandre de Cotiée, celebre grammairien en Phrygie, dont parle l'empereur Marc-Antonin. Il reçut à Athenes les premiers préceptes de l'éloquence dans l'école d'Herode Atticus, fameux rheteur, d'où il vint à Pergame prendre les leçons de l'orateur Aristocle, pour passer ensuite à Smyrne, & y continuer ses études de rhetorique sous Polémon. Après s'être formé à l'éloquence sous de si grands maîtres, il se mit à voyager. Il parcourut toute l'Egypte, visita la Syrie, la Palestine, la Judée, où il trouva encore des Juifs, malgré les édits rigoureux d'Adrien contre cette nation. Il alla à Cnide, & dans l'isle de Cos, & étant tombé dangereusement malade peu de tems après qu'il fut de retour dans sa patrie l'an 159. de J. C. & la trente-uniéme de son âge; il languit pendant treize ans, ce qui ne l'empêcha pas de parcourir encore plusieurs villes, de se charger de diverses fonctions, & de composer & prononcer des discours publics. Ses amis alloient quelquefois l'entendre déclamer dans son lit, & l'on prétend qu'ils s'en retournoient toujours fort satisfaits de ses pieces. Enfin ayant recouvré sa santé vers l'an 173. de Jesus-Christ, à l'âge de 44. ou 45. ans, il fit le voyage de Corinthe, où il assista aux jeux Isthmiques, & y harangua avec succès. L'année suivante il harangua publiquement à Smyrne l'empereur Marc-Aurele, & il étoit encore deux ans après dans cette ville lorsqu'elle fut ruinée par un tremblement de terre. Aristide en écrivit à l'empereur en termes si touchans, que ce prince donna tous les ordres necessaires pour rétablir cette ville, & les habitans pleins de reconnoissance y érigerent une statue à l'honneur d'Aristide. Cet orateur mourut dans sa patrie à l'âge de 60. ans, quoique d'autres lui donnent dix ans de plus, & prétendent qu'il est mort à Smyrne. Les ouvrages d'Aristide sont tous dans le genre oratoire. Ce sont des hymnes en prose à l'honneur des dieux & des heros; des panegyriques ou des éloges d'empereurs Romains, de grands capitaines Grecs, de villes celebres telles que Rome, Athenes, Smyrne & quelques autres; ce sont des oraisons funebres, des apologies, des harangues où l'on soutient le pour & le contre, &c. La meilleure édition de ces ouvrages est celle que Samuel Jebb, Anglois, docteur en medecine, nous a donnée en 2. vol. *in* 4°. en grec & en latin, à Oxford en 1730. avec les anciennes scholies, les notes & les corrections de divers sçavans, les prolegomenes de Sopater, & ses propres observations. Le texte grec a été revû sur plusieurs excellens manuscrits. Le premier volume de cette édition avoit paru dès 1722. & le second n'a été publié qu'en 1730. * Voyez *la vie d'*Aristide, *par M.* Jebb, *dans la nouvelle édition des œuvres de cet orateur. Journal des Sçavans, Mai 1731.*

ARIOSTE. ( Louis ) *Edition de* 1725. Les plus celebres de ses comedies sont, *lisez* il a fait cinq comedies, sçavoir, &c. *la Lena*, lisez *la Lena.* Il y en a qui reculent sa mort au 6. de Juin 1534.

ARKEL, ( Corneille-Van ) ministre Remontrant 1°. à la Brille, ensuite à Delft, nâquit à Amsterdam, le 3. Octobre 1670. Dans son enfance il passa avec son pere & sa mere à Roterdam, & y commença l'étude des langues & des sciences dans le college d'Erasme. Il fut envoyé ensuite à Amsterdam pour s'y perfectionner dans les langues & dans la philosophie, & pour y étudier la theologie. Il en prit des leçons des celebres Jean le Clerc, & Philippe Van-Limborch, si connus par leur érudition. Ses études finies, il ne tarda pas à être appellé à desservir successivement les églises de la Brille, de Delft & de Roterdam. Il avoit tous les talens d'un prédicateur, de la voix, du geste, de l'éloquence, du zele. Il aimoit beaucoup les antiquités, & prenoit tant de plaisir à la poësie qu'il s'y exerçoit tous les matins, & qu'il étoit en liaison avec presque tous les poëtes de son tems. Il avoit d'ailleurs des manieres douces & aimables, ce qui l'a toujours fait rechercher & estimer dans la societé. Il est mort le 29. Septembre 1724. Il travailloit alors à un commentaire sur *Coripe* l'Africain; & l'on juge par les materiaux de ce travail qui se sont trouvés parmi ses papiers, qu'il étoit très-propre à éclaircir ce poëte. On doit à ses soins la belle édition du *Zodiacus vitæ* de Marcel Palingenius, dont le vrai nom est *Pier-Angelo Manzolli*, donnée à Roterdam en 1722. Cet ouvrage a été traduit en notre langue par M. de la Monnerie. Dès 1701. il avoit donné au public au même lieu *Hadriani Junii Homani, medici, animadversa, ejusdemque de comâ commentarius, &c.* * *Mem. du tems.* Facciolari, *lett. à M. Heumann, en 1725.*

ARMAND, ( Ignace ) Jesuite, &c. *Après ces mots de l'édition de* 1725. il contribua au rétablissement de sa compagnie en France, *ajoutez*: Le P. Cotton de la même societé, & confesseur du roi Henri IV. avoit déja demandé ce rétablissement à ce prince. Sa demande avoit été appuyée par les sieurs de Villeroi, Silleri & la Varenne, ensorte que Henri IV. étoit tout disposé à faire cette grace aux Jesuites. Le P. Armand lui en réïtera la demande, lorsque

ce prince passa par Metz, & Henri lui promit que ses desirs seroient bientôt accomplis. En effet il en fit dresser l'édit au mois de Septembre 1603.

ARMENIENS. *Edition de* 1725. *Alinea qui commence par ces mots :* A l'égard de la réunion des Armeniens à l'église Romaine, &c. *il est dit* l'an 1036. Maxime, &c. *lisez* 1136. ou 1137. Maxime, &c.

ARMES, est une terre de Nivernois, &c. *Edition du Dictionaire de* 1725. *il est dit* que JEAN d'Armes mourut vers l'an 1495. *lisez* en 1490.

ARMOGASTE. *Editions du Dictionaire de* 1725. *& de* 1732. *il est dit*, que ce celebre confesseur de la divinité de Jesus-Christ, étoit évêque, selon les uns, & selon d'autres comte en Afrique. Il n'étoit ni l'un ni l'autre. Le terme de *Comes bona confessionis*, que Victor de Vite a employé en parlant d'Armogaste dans sa belle histoire de la persécution des Vandales, signifie seulement que ce saint homme mourut : *cum bona confessione : après avoir confessé la foi de Jesus-Christ*. Il est certain qu'aucun auteur digne de foi sur cet article, ne lui a donné le titre d'évêque, ni celui de comte : & ce n'est que sur l'expression de Victor de Vite qu'Adon, Usuard & les autres auteurs de martyrologes lui ont attribué, en doutant, l'une ou l'autre de ces deux qualités. * *Voyez* Victor de Vite, *hist. persecut. Vand. l.* 1. *c.* 14. (*non c.* 4.) & les notes de D. Thierri Ruinart, sur cet endroit.

ARNAULD, ancienne famille, &c. *Edition du Dictionaire de* 1725. Une fille de cette maison, &c. *Effacez ces lignes jusqu'à* Henri, &c. *elles ne contiennent rien que de faux.* HENRI Arnauld, *dont on parle après ces lignes*, n'étoit pas non plus, *comme on le dit*, gouverneur de la ville & château d'Hermant : *mais* capitaine châtelain de la ville d'Hermant : *effacez la date* 1480. *Plus bas il est dit*, qu'Antoine Arnauld fut correcteur des comptes, *lisez* auditeur en la chambre des comptes de Paris. Il mourut en cette ville, *non en* 1591. *mais en* 1585. On ignore son âge. Sa premiere femme s'appelloit *Marguerite* Meusnier, (*non* Mosnier) & elle étoit parente du chancelier du Bourg, sans en porter le nom, *comme on le dit. Il n'est pas vrai* qu'elle fut sœur d'*Anne* du Bourg, &c. Sa seconde femme se nommoit seulement *Anne* Forget, & elle étoit fille de *Jean* Forget, procureur du roi au siege présidial d'Auvergne. Il en eut sept enfans mâles, & quatre filles. *David* Arnauld, l'un d'eux, *ne fut pas* capitaine : *mais* contrôleur general des restes ; son frere *Benjamin* fut tué au siege de Gergeau ; *Claude*, troisiéme frere, fut trésorier de France à Paris, où il mourut, selon le journal de Henri IV. par Pierre de l'Etoille, le 21. de Mai, âgé de 29. ans, moins neuf jours, *& non en* 1602. âgé de 27. ans, *comme on l'avoit dit.* Il étoit commis de M. de Rosni. « C'étoit, dit de l'Etoille, un jeune homme de bon esprit, de grande esperance, « fort aimé de son maître. Il étoit sur le point de l'accom« pagner en Angleterre où le roi Henri IV. l'envoyoit, & il « avoit déja dressé pour cet effet une partie de son équipage. *Louis Arnauld general des finances à Riom*, n'a point existé. ANTOINE Arnauld, l'aîné des sept freres, nâquit à Paris en 1560. *non vers l'an* 1550. *Tout ce qu'on rapporte de Henri IV. à son égard, est faux : aussi bien que ce que l'on ajoute*, qu'il fut redevable à son éloquence de l'alliance qu'il fit avec *Catherine* Marion ; la famille des Arnaulds, valoit bien celle des Marions. Ce que l'on dit encore de la cause ou de l'occasion particuliere de son mariage, est imaginaire. *On a réformé tous ces défauts dans l'article d'*ANTOINE Arnauld, *dans l'édition de* 1732. *Mais il y faut corriger encore cette faute* : Henri IV. *dit-on*, le vouloit entendre dans une cause où il s'agissoit de la peine des calomniateurs : *lisez* dans laquelle il s'agissoit d'un fait important, sçavoir : si la nommée Domenchin, dont le fils avoit été assassiné, & qui avoit accusé de ce meurtre le nommé *Bellanger*, chez qui ce jeune homme demeuroit, étoit calomniatrice. L'innocence de Bellanger étoit devenue certaine par la découverte de l'assassin. Cependant le premier avoit eu la question avant cette découverte, & Robert qui plaidoit pour lui, prétendoit que la Domenchin qui l'avoit accusé faussement, devoit être condamnée à reparation d'honneur, à des dédommagemens & aux dépens. Arnauld soutenoit au contraire, que l'accusation n'avoit point été téméraire, la cour ayant sur ses griefs condamné l'accusé à la question ; & qu'ainsi elle ne pouvoit être jugée calomniatrice. Arnauld gagna sur les conclusions & le plaidoyer de M. Servin, avocat general. A l'égard du fameux plaidoyer d'Antoine Arnauld contre les Jesuites, *ajoutez* que le P. Richeome fit contre ce plaidoyer, *la verité défendue pour la religion Catholique en la cause des Jesuites*, il y prit le nom *de François des Montagnes*. Ce celebre avocat mourut le 29. Decembre 1619. âgé de 59. ans quatre mois & vingt-deux jours. Il avoit été baptisé à S. André des Arcs le 6. d'Août 1560. & il a été enterré à S. Merri. Ainsi son âge de 103. ans est chimerique. *Catherine* Marion qu'il épousa en 1585. cette demoiselle n'ayant encore que douze ans & quelques mois, étoit fille de *Simon* Marion, alors avocat au parlement de Paris, puis président aux enquêtes en 1596. & avocat general du même parlement en 1597. Il en eut 20. enfans, dont il n'en restoit plus que dix lors de son décès. Dans l'épitaphe que M. le Maître son petit-fils & son filleul lui dressa, *on a oublié cette seconde strophe, que l'on a rétablie en* 1732.

*Ses discours aux Heros dispenserent la gloire,*
*Par lui la verité triompha puissamment,*
*Des princes & des rois il fut l'étonnement,*
*Et les eut pour témoins d'une illustre victoire.*

ARNAULD d'ANDILLI. (Robert) *Edition du Dictionaire de* 1725. Il mourut âgé de 86. ans, *lisez* de 85. ans & cinq mois. *Ajoutez*, il laissa de son mariage avec *Catherine* le Fevre de la Boderie six filles, & trois fils, dont le troisiéme fut *Henri* sieur de Lusanci.

ARNAULD, (Henri) fils d'Antoine avocat au parlement, nâquit à Paris en 1597. &c. *Ajoutez à son article des éditions du Dictionaire de* 1725. *& de* 1732. *ce qui suit.* Après la mort de M. de Gournay, évêque de Toul, arrivée à Nanci le 14. de Septembre 1637. les chanoines assemblés capitulairement, élurent Henri Arnauld, qui étoit alors doyen de leur Eglise, & abbé de S. Nicolas d'Angers. Il avoit pris possession de cette abbaye le 20. Janvier 1624. L'élection du chapitre de Toul n'eut point de lieu, le roi Louis XIII. la désaprouva par cette seule raison que le chapitre ne lui en avoit pas donné avis. Mais à la recommendation du P. Joseph du Tremblai, capucin, M. Arnauld obtint enfin le brevet du roi pour cet évêché. Il ne put néanmoins en prendre possession ; le pape s'obstina à refuser les bulles, sans cependant y nommer d'autre personne, pour ne pas déplaire au roi. Ainsi le siége vaqua depuis le 14. Septembre 1637. jusqu'en Avril 1641. Le roi ayant alors revoqué le brevet donné à M. Arnauld nomma Paul de Fiesque, qui eut ses bulles. M. Arnauld fut nommé depuis à l'évêché d'Angers le 30. Janvier 1649. & il se rendit dans son diocèse le 15. Novembre 1650. Il mourut à Angers, en odeur de piété, le 8. Janvier 1692. âgé de cinquante-neuf ans. Avant que d'être abbé de S. Nicolas, on avoit voulu le marier à la veuve du président le Feron, & l'on dit même qu'ils furent fiancés. Il n'a jamais été coadjuteur d'Angers, comme on le dit dans le *Menagiana, tom.* 2. *pag.* 41. Le P. de Bonrecueil, prêtre de l'Oratoire (encore vivant en 1733.) a donné un memoire sur la vie & la mort de ce prélat, imprimé dans la seconde *part. du troisiéme volume des Memoires de litt. & d'hist. recueillis par le P.* Desmolets, bibliothecaire de la maison de l'Oratoire de Paris. *Voyez* aussi plusieurs lettres de M. Arnauld le docteur, *tome sixiéme.*

ARNAULD. (Antoine) *Edition du Dictionaire* de 1725. Ce ne fut pas en 1636. qu'il soutint sa these appellée tentative, mais le 14. Novembre 1635. Il y proposa les sentimens sur la grace qu'il a toujours soutenus depuis. L'ecclesiastique de saint Sulpice, qui donna occasion aux deux lettres de ce docteur à un seigneur de la cour, s'appelloit Picoté ; & ce seigneur étoit M. le duc de Liancour. La premiere des deux propositions extraites de la seconde lettre, commence ainsi : *Les Peres nous montrent un juste, &c.* & non, *l'écriture nous montre, &c.* Pour ce qui regarde le livre de la perpetuité de la foi, il faut donner à

M. Nicole presque tout ce que l'on attribue ici à M. Arnauld. Il est certain que c'est le premier qui est auteur de ce grand ouvrage. *Voyez ce qu'on en a dit dans l'édition du Dictionaire de 1732. Il faut aussi consulter cette édition* sur la liste des ouvrages de M. Arnauld; on y fait connoître ceux qui sont entierement de M. Nicole, ou de ces deux amis ensemble. Celui qui apporta le cœur de M. Arnauld à Port-Royal fut M. Guelphe, qui avoit été son secretaire pendant plus de vingt ans, & qui après la mort de ce docteur, se retira à Paris sous le nom de M. *François*, & y mourut le 27. Juillet 1720. chez les Benedictines de la Ville-l'Evêque, où il a été enterré. On a imprimé à la fin de la vie de M. Arnauld, par le P. Quesnel de l'Oratoire, le discours que M. Guelphe prononça, dit-on, le 9. Novembre 1694. lorsqu'il présenta le cœur de M. Arnauld à madame Racine, alors abbesse de Port-Royal des champs. Mais on croit que ce fut M. Ernest Ruth-Dans, celebre Flamand, qui prononça ce discours, ce qui lui convenoit étant prêtre & accompagnant M. Guelphe qui n'avoit aucuns ordres. *On dit* que les difficultés proposées à M. Steyaërt, de M. Arnauld, sont en onze parties, *dites* en neuf: la huitiéme n'est pas sur l'autorité des decrets de l'inquisition, *comme on le dit encore*; c'est la neuviéme qui traite de cette matiere; la huitiéme est principalement sur la lecture de l'écriture sainte. Les deux premiers volumes de la morale pratique, ne sont point de M. Arnauld, mais en partie de MM. Varet, le Maître & Sebastien-Joseph du Cambout de Pontchâteau, *duquel nous donnerons un article en son lieu.... Concordia libertatis & Gratia, &c.* Ce n'est pas-là le titre de l'ouvrage de M. Arnauld sur cette matiere, & ce qu'on en dit est encore moins vrai: c'est une dissertation latine, *De libertate*, qui est à la page 261. du premier tome des écrits de ce docteur sur la grace generale, dont la plûpart sont contre le sistême de M. Nicole. *Ajoutez* qu'en 1727. on a imprimé en Hollande en huit volumes *in* 12. toutes les lettres de M. Arnauld, que l'on a pu recueillir, avec plusieurs autres écrits du même qui n'avoient point encore paru, ou que l'on donne ici plus exactement.

*Catalogue des ouvrages d'Antoine* ARNAULD, *omis dans la liste qu'on en a donnée dans les éditions du Dictionaire de Moreri des années 1725. & 1732.*

Considerations sur une censure prétendue de la faculté de Paris de l'an 1560. touchant la grace & le libre arbitre. Elles se trouvent dans un recueil de plusieurs ouvrages sur la grace, qui a été donné, comme on le croit, en 1645. par M. le Maître de Saci.

Lettre d'un docteur en Theologie, sur un livre intitulé: *Sentimens sinceres & charitables, par* François Irenée.

*In decretum Romanæ inquisitionis de authoritate principum Apostolorum Petri & Pauli notationes.* Ce decret de l'inquisition est du 25. Janvier 1647. Les notes de M. Arnauld sont de la même année. Elles ont été traduites en François.

Reflexions sur un decret de Rome, contre les deux catechismes de la grace (celui de M. Feydeau, & celui du P. l'Hermite, Jesuite) en 1651. *in* 4°.

Explication veritable de ce même decret. A Paris.

Apologie pour les SS. PP. de l'église, contre les erreurs qui leur sont imputées par le sieur de la Motte, *in* 4°. M. Arnauld fit cet ouvrage en 1650. chez M. Hamelin.

*Propositiones Theologicæ duæ, de quibus hodie maxime disputatur, clarissime demonstratæ.* Avec M. Nicole, *in* 4°. 1656.

*Antonii Arnaldi responsio ad Holdenum.* En 1656. avec M. Nicole. Cette lettre est differente d'une autre lettre latine de M. Arnauld au même Henri Holden. Celle qui est intitulée *Responsio*, répond à une lettre latine de ce docteur, que l'on dit avoir été composée par M. Bureau, ecclesiastique de Louvain. M. Arnauld a eu part à la troisiéme & aux 9. 11. 12. 13. 14. & quinziéme lettres provinciales. La dissertation sur l'amour de Dieu, qui se trouve dans la premiere édition latine de ces lettres, avec les notes de Wendrock, (c'est-à-dire M. Nicole) fut faite en françois par M. Arnauld, contre le P. Sirmond. M. Nicole ne fit que la traduire en latin.

Cas proposé par un docteur touchant la signature de la constitution d'Alexandre VII. & du formulaire du clergé du 17. Mars 1657.

Reflexions d'un docteur sur l'avis de M. l'Evêque d'Aleth, sur le cas précedent. *Ces deux écrits sont dans la liste donnée dans le Moreri, mais ils sont mal énoncés dans l'édition de 1732.*

Memoire où l'on fait voir que si la constitution d'Alexandre VII. étoit enregistrée au parlement, cela emporteroit une inquisition plus rigoureuse, *in* 4°. 1657. *avec M. Nicole*

Troisiéme écrit des curés de Paris, contre l'apologie des Casuistes en 1658. *avec MM. Nicole & Pascal*

Censure de l'apologie des casuistes, par M. l'évêque d'Orleans, du 14. Juin 1658. Elle est de MM. Arnauld & Nicole.

Censure du même ouvrage par M. Arnauld, évêque d'Angers du 11. Novembre 1658. Elle est de MM. Arnauld le docteur, & de Saci.

Septiéme écrit des curés de Paris, ou, journal de ce qui s'est passé à Paris & dans les provinces au sujet de l'apologie des casuistes en 1659. *avec M. Pascal.*

Censure de l'apologie des casuistes, par M. l'évêque de Soissons, le 23. Octobre 1659.

Huitiéme écrit des curés de Paris, *avec M. Nicole.*

Neuviéme écrit des curés de Paris: M. Arnauld en a fait la premiere partie.

Dixiéme écrit des curés de Paris, *avec M. Nicole.*

La traduction du Messel en langue vulgaire, autorisée par l'écriture sainte, & par les SS. PP. & docteurs de l'église, par les decrets des conciles & des papes, & par l'usage de l'église Gallicane, *in* 4°. 1661. *avec M. de Voisin.*

De la signature du formulaire, composé le 6. Juin 1661. chez madame Angrand.

Lettre de la mere Agnès Arnauld, abbesse de Port-Royal, au roi, en Mai 1661. *avec M. Nicole.*

Lettre de la mere Angelique à la reine mere. *Les mêmes.*

Lettre écrite au roi par M. l'évêque d'Angers sur la signature du formulaire du 6. Juillet 1661. *Les mêmes.*

Réponse de M. d'Angers à la lettre de M. de Lionne, le 21. d'Août 1661. *Les mêmes.*

Premiere lettre de la mere Magdeleine de Ligni, abbesse de Port-Royal à M. de Contes, doyen de Notre-Dame de Paris, & grand-vicaire, du 16. Octobre 1661. *avec MM. Nicole & de Saci.*

Deuxiéme lettre de la même du 28. Decembre. *Les mêmes.*

Seconde lettre de M. d'Angers au roi, sur le formulaire. *Arnauld & Nicole.*

Examen de la lettre circulaire de l'assemblée du 2. Octobre 1663.

Résolution de cette difficulté, s'il suffit de n'avoir point lû Jansenius, pour en pouvoir signer la condamnation, du premier Juillet 1664. *avec M. de la Lane.*

M. Arnauld a eu quelque part au traité de la foi humaine de M. Nicole: mais il n'est pas auteur de toute la quatriéme partie.

Reflexions sur une déclaration de M. l'archevêque de Paris, aux religieuses de Port-Royal, *avec M. Nicole*, en 1664.

Apologie pour les religieuses de Port Royal. Les préfaces sont, dit-on, de M. Nicole, qui a eu part aussi au reste, excepté à la quatriéme partie que l'on attribue à M. Arnauld. On convient néanmoins que la discussion de la dispute entre S. Cyrille & Theodoret est de M. Nicole, outre les pieces qui font partie de cette apologie, & ausquelles il a eu part, comme on l'a dit. M. de Sainte Marthe y a aussi travaillé, selon l'opinion commune.

Mandement de M. l'évêque d'Aleth, du premier Juin 1665. *avec M. Nicole.*

Mandement de M. d'Angers sur la signature du formulaire, du 8. Juillet 1665.

Lettre circulaire des quatre évêques, sur le bref donné contre leur mandement du 25. Avril 1667.

Lettre

Lettre des quatre évêques au pape, en 1668.

Défense de cette lettre contre la réponse du P. Maimbourg, Jesuite, sous le nom d'un theologien domestique d'un grand prélat, en 1668. *manuscrite.*

Lettre pastorale de M. l'évêque d'Aleth, sur un bref subreptice qui condamne le Rituel dressé pour l'usage de son diocèse, le 20. Juillet 1668. *manuscrite.*

Lettres en huit volumes *in* 12. (à Nanci,) c'est-à-dire, en Hollande 1727. Ce recueil contient aussi plusieurs écrits de M. Arnauld, qui n'avoient point encore été publiés.

Ecrits sur la Grace generale, recueillis en deux volumes *in* 12. & imprimés en 1715. avec des prefaces de l'éditeur.

De la necessité de la foi en Jesus-Christ pour être sauvé. Cet ouvrage fut fait dès 1641. contre la Mothe le Vayer, qui avoit parlé très-peu correctement des vertus des Payens dans un ouvrage sur cette matiere. Mais la réfutation de M. Arnauld ne parut qu'en 1701. en deux volumes *in* 12. à Paris, par les soins de M. Dupin, qui y fit des additions & des corrections, & qui en a composé la preface.

*Analytica synopsis doctrina libri S. Augustini, de correptione & gratiâ*: à Paris 1644. & comme elle étoit devenue fort rare, D. François Gesvres, Benedictin de la congrégation de S. Maur, l'a fait réimprimer à la fin de sa *Defensio Arnaldina*, à Anvers 1700.

L'innocence opprimée dans les filles de l'Enfance, en Hollande 1688. *in douze.* Seconde édition en 1718. augmentée.

Lettres de M. Arnauld imprimées & produites par M^e Jean Gontin, prêtre Dauphinois, curé de S. Hilaire de Senlis, pour servir au procès pendant à la Tournelle pour François Deslyons, sieur de Theuville, &c. Ces lettres ont paru *in folio*, & ne se trouvent point dans le recueil en huit volumes de celles de M. Arnauld. M. Deslyons, doyen de Senlis, a voulu y répondre par treize autres lettres en forme de factum, imprimées *in folio.*

Ecrit contre le sentiment de M. de Choiseul, évêque de Tournai, que l'attrition sans amour de Dieu suffit avec le sacrement. M. Arnauld ne voulut point faire imprimer cet écrit pendant la vie de M. de Choiseul; & après la mort de ce prélat, il fut pris en 1703. avec les papiers du P. Quesnel, qui en étoit possesseur.

Lettre d'un chanoine à un évêque, pour répondre à une lettre de quelques évêques imprimée en 1680. dressée par M. l'archevêque de Paris, & adressée au roi. La réponse de M. Arnauld parut aussi en 1680.

Réponse à un écrit de M. le Moine, doyen du chapitre de Vitrey en Bretagne, contre Descartes. *Cette réponse est demeurée manuscrite.*

En 1681. M. Arnauld prit le soin de faire imprimer le petit traité de la Regale, fait par ordre de M. de Pamiers, les ordonnances & autres pieces sur ce sujet; & la relation composée par M. du Vaucel, de ce qui s'étoit passé dans les diocèses d'Aleth & de Pamiers sur ce sujet. Le tout a été imprimé à Bruxelles *in* 12.

Considerations sur les affaires de l'église, au sujet de la Regale. M. Arnauld fit cet ouvrage à Delft en 1681.

Justification du livre du renversement de la morale des Calvinistes, contre les ministres le Blanc & Merlat en 1682.

La seconde partie de l'appendix, qui est à la fin du second volume de l'*Amor pœnitens*, de M. de Neercassel, évêque de Castorie, dans la seconde édition. M. Arnauld fit cet appendix en 1683.

Le prince d'Orange, nouvel Absalom, nouvel Herode, nouveau Cromwel. M. Arnauld fit cet écrit en 1688. lorsque ce prince eut envahi la couronne d'Angleterre. Il l'envoya manuscrit à M. de la Reynie, alors lieutenant general de Police, qui en parla au roi, & le roi ordonna qu'on l'imprimât. On en envoya ensuite des exemplaires dans toutes les cours de l'Europe. M. Arnauld fit vers le même-tems un second écrit contre le prince d'Orange, mais celui-ci ne fut point imprimé.

On croit aussi que M. Arnauld a eu part à l'apologie de M. de S. Cyran en deux parties, dont le fonds est de M. le Maistre. C'est un volume *in* 4°.

A l'égard de la *Morale pratique*, en huit volumes *in* 12. il n'est auteur que des six derniers. Les deux premiers sont l'ouvrage commun de MM. de Pontchâteau, de Claude de Sainte-Marthe, & de M. Baudri de S. Gilles d'Asson. La premiere préface est de M. Varet; la seconde de M. de Pontchâteau seul.

M. Arnauld a travaillé aussi aux factums contre Madame de Nemours, pour Madame de Longueville, avec M. Nicole, en 1671. pour la succession de Neufchâtel en Suisse.

Les titres de l'ouvrage de M. Sinnich, docteur de Louvain, intitulé: *Trias sanctorum Patrum de Gratia Christi*, *&c.* sont de M. Arnauld.

*Dans l'édition du Dictionaire historique de l'an 1732. on a eu soin de marquer dans plusieurs ouvrages, qui sont réellement de M.* Arnauld, *les noms de ceux qui l'avoient aidé dans ce travail; mais on l'a oublié à l'égard des suivants.*

1°. La seconde apologie de Jansenius a été composée avec M. le Maître, & l'on imprimoit cette piece à mesure que lui & M. Arnauld la composoient. Elle fut faite dans un lieu d'autant plus incommode, que la chambre où ils étoient enfermés pour cela n'étoit separée que par une cloison, d'une autre chambre où residoit une personne de qui ils avoient interêt de se cacher; ce qui les obligeoit à parler si bas, que M. Arnauld en eut la voix presque éteinte pendant long-tems.

2°. La logique ou l'art de penser, est aussi de M. Nicole en partie. *Voyez* l'histoire de cet ouvrage dans l'histoire de la vie & des ouvrages de M. Nicole, premiere partie.

3°. M. Nicole a eu part à la seconde lettre de M. Arnauld à un seigneur de la cour; au livre intitulé: *Vera S. Thomæ, de gratia sufficiente & efficaci, doctrina dilucide explanata*, en 1656; à celui qui a pour titre: *Dissertatio theologica quadripartita super illa propositione, Defuit Petro tentato, &c*; à la lettre latine à Henri Holden, en 1656; à l'écrit intitulé; *Nouvelle heresie des Jesuites, soutenue publiquement dans le college de Clermont*: au memoire pour les religieuses de Port-Royal, en 1665; à la défense du nouveau Testament de Mons, contre le P. Maimbourg; au premier volume de la nouvelle défense contre M. Mallet.

4°. M. le Maître a travaillé aussi à la premiere lettre apologetique à un évêque, en 1656.

*Catalogue des ouvrages que l'on attribue faussement à M.* ARNAULD, *dans la liste que l'on a donnée de ses écrits dans le même Dictionaire de Moreri de 1725. & de 1732. avec les noms de leurs auteurs.*

Reflexions du sieur du Bois, sur plusieurs endroits du livre de la Penitence, par le pere Petau. Cet écrit qui est de l'an 1644. est de M. Hermant, chanoine de Beauvais.

Réponse au livre de M. Abra de Raconis, évêque de Lavaur, contre la fréquente Communion, 1644. Les auteurs sont M. le Maître, & M. de la Barde, qui en a fait la seconde partie.

Replique à l'anatomie du même prélat. *Les mêmes auteurs.*

Défense des prélats approbateurs du livre de la frequente Communion, 1646. L'auteur est M. Hermant.

Défense de la censure donnée par M. l'archevêque de Paris, contre le Jansenisme confondu du P. Brisacier, Jesuite, 1652. L'auteur est Etienne de Lombard, sieur du Trouillas.

Trois lettres au P. Annat, sur son livre intitulé: *Jansenius à Thomistis damnatus*, 1653. Ces lettres sont de M. de la Lane, abbé de Val-Croissant.

Défense de la Constitution du pape Innocent X. en 1655. *Le même M.* de la Lane.

Défense de la proposition de M. Arnauld touchant le droit, contre la premiere lettre de M. Chamillard, docteur de Sorbonne, 1656. L'auteur est M. Nicole.

Réponse d'un docteur en theologie au même. Elle est du pere Toussaint Desmares, de l'Oratoire.

Refutation de la seconde lettre de M. Chamillard. Elle est de M. Nicole.

Difficultés proposées aux docteurs en theologie de la faculté de Paris, sur la reception du Formulaire. Elles sont de M. de la Lane.

Factum pour ceux qui ont imprimé les deux écrits des nullités contre le dernier mandement de M. de Paris, en 1653. *Le même M.* de la Lane.

Defense des libertés de l'église Gallicane, contre les theses des Jesuites, 1662. imprimée en 1664. L'auteur est M. Nicole, qui avoit fait cet ouvrage en 1662. Mais il fut alteré par une main étrangere qui l'avoit eu manuscrit; ce qui obligea M. Nicole de le desavouer. Voyez l'*histoire de la vie & des ouvrages de M. Nicole, premiere partie.*

Eclaircissemens de quelques difficultés touchant le fait de Jansenius, en 1664. L'auteur est M. de la Lane.

Les pernicieuses conséquences de la nouvelle heresie des Jesuites, contre le roi & contre l'état, en 1664. L'auteur est M. Nicole.

Remarques sur la bulle du pape contre les censures de la faculté de theologie de Paris contre Amadée Guimenius, (c'est-à-dire le pere de Moya, Jesuite,) & Vernant. L'auteur de ces remarques est M. Nicole, en 1666.

Factum pour les religieuses de Port-Royal, contre la dame de Crevecœur, en 1663. L'auteur est, dit-on, M. le Maitre: si cela est ce factum est donc anterieur à l'an 1663. M. le Maitre étant mort en 1658.

*Les autres noms des auteurs qui ont eu part à quelques ouvrages de M.* ARNAULD, *se lisent dans l'édition du Dictionaire de* 1732. *Voyez ci-après* NICOLE. (Pierre)

ARNAULD, (Catherine) *Ajoutez à son article de l'édition du Dictionaire de* 1725. qu'elle est morte le 19. Fevrier 1671. dans sa soixante-dix-huitiéme année.

ARNON, montagne dans la tribu de Gad, au pié de laquelle est une ville assez belle du côté le plus oriental de cette tribu. Il y a aussi, suivant Josephe, une colline de ce nom près de *Gaba de Benjamin.* C'est sur cette colline que Saül étoit assis lorsqu'il fit massacrer par Doëg 85. sacrificateurs, entre lesquels étoit le souverain pontife Abimelech: Josephe represente Saül dans un palais & sur son trône, au lieu que l'Ecriture dit qu'il étoit assis sous des arbres. * Sanson, *dans ses Cartes.* I. Reg. 22. v. 6. Joseph. *antiq. Jud. lib.* 6. *cap.* 14.

ARNOUL, archevêque de Reims. *Il est dit dans son article de l'édition de* 1725. que Hugues Capet écrivit contre lui au pape Leon VI. *ce fut* au pape Jean XV. Le pape, *ajoute-t-on*, envoya un legat en France qui rétablit Arnoul, qu'un concile tenu à Reims avoit déposé; *il faut éclaircir ainsi ce fait:* le pape condamna le procedé injuste du concile de Reims, & interdit tous les évêques qui y avoient assisté, excepté Seguin archevêque de Sens, & quelques autres qui n'avoient pas consenti à la déposition d'Arnoul. Il envoya pour legat en France Leon abbé de S. Boniface, qui assembla à Reims un autre concile, qui rétablit Arnoul l'an 992.

ARODON. *Editione du Dictionaire de* 1725. *& de* 1732. Son livre de préceptes pour les femmes est, *dit-on*, chargé d'observances pour la propreté du fond. *lisez* du corps.

ARONE ou ARONA. *Edition du Dictionaire de* 1725. *on cite* Guissano, *lisez* Juissano.

ARONDEL. *Même édition, on renvoie* à FILTZ-ALAN, *& non* à ARUNDEL, qu'il faut néanmoins chercher principalement.

ARPAJON. Cette maison, &c. *Editions du Dictionaire de* 1725. *& de* 1732. *il faut ajouter aux enfans de*

XIV. Louis marquis d'Arpajon, &c. & d'*Anne-Charlotte* Lebas de Montargis, *Anne-Claude* d'Arpajon, née le 4. Mars 1729. La genealogie de cette maison est rapportée plus au long & mieux circonstanciée dans la nouvelle édition des grands officiers de la couronne, *tome* 5. *à l'article* des DUCHE'S NON ENREGISTRE'S.

ARPINO, (Joseph) fameux peintre Romain, né en 1570. d'un pere pauvre & mauvais peintre. Il montra d'abord beaucoup de goût & de genie pour le dessein, & s'y appliqua avec beaucoup d'ardeur. Son pere qui ne pouvoit croire que son fils pût le surpasser, se moquoit quelquefois des peines qu'il se donnoit, mais il ne tarda pas à s'appercevoir qu'il ne les avoit pas prises en vain. Joseph ayant été admis dans la compagnie des peintres qui travailloient pour le palais du pape Gregoire XIII. tout jeune qu'il fût, il réussit si heureusement dans les pieces qu'on lui avoit données à faire, qu'il fut comblé de louanges, aimé & recherché des plus habiles. Sa réputation alla si loin, que quelque tems après le senat de Rome l'employa à un grand ouvrage pour le Capitole. Arpino reçut cent écus d'or en commençant, & quand l'ouvrage fut fini, on lui donna une récompense convenable. Clement VIII. l'aima beaucoup, & se plaisoit à converser avec lui. Il le combla de presens magnifiques, & le créa chevalier de S. Pierre. Il eut aussi l'estime du cardinal Aldobrandin, qui le mena à Paris en 1600. aux nôces de Henri IV. Arpino de retour à Rome y vécut encore longtems, & acheva un grand nombre de tableaux qui sont autant de monumens de la bonté de son goût, & de la beauté de son genie. * Sandrart, *Academ. part.* 2. *liv.* 2. *page* 185.

ARRAN. (Jacques Stuart, comte d') Ce comte fort connu dans l'histoire d'Angleterre, se trouvant sans biens, parce qu'il n'étoit pas l'aîné de sa famille, quitta de bonne heure sa patrie, & alla servir sous Eric XIV. roi de Suede, dans la guerre contre la Pologne & la Moscovie. Après quelques campagnes, revenant dans sa patrie, il la trouva dans une grande confusion, & s'insinua auprès d'Edmond d'Aubigni, comte de Lennox, & favori du roi. Sous une telle protection, il obtint d'abord une charge de capitaine aux gardes du jeune roi Jacques VI. & la tutelle de Jacques Hamilton, comte d'Arran, qui étoit imbecile, & dont il prit les titres dans la suite. L'an 1681. on se servit de lui pour accuser faussement, & livrer ensuite entre les mains du bourreau, Jacques comte de Morton, ci-devant regent du royaume. Après que le roi lui eut confirmé le titre de comte d'Arran, il osa disputer le pas au comte de Lennox son premier bienfaiteur. Il ne fut pas moins ingrat envers le comte de Merch, qui l'avoit secouru dans sa misere; il débaucha la comtesse de Merch, & après en avoir abusé il lui persuada de demander d'être separée de son mari sous pretexte d'impuissance, & ayant obtenu sa demande, il l'épousa. Quelque tems après s'étant reconcilié avec le comte de Lennox, à qui il ceda non seulement le pas, mais la charge même de capitaine aux gardes, ils gouvernerent l'un & l'autre le roi à leur gré, & s'attirerent la haine des grands, qui obtinrent l'exil du comte de Lennox, & l'emprisonnement de celui d'Arran. Ce dernier étant rentré en grace peu de tems après, il fut fait chancelier, & eut les gouvernemens des forts de Sterlin & d'Edimbourg, & la charge de prevôt de la ville. Peu après il fut lieutenant general de tout le royaume. Son pouvoir étant devenu excessif, on chercha à le perdre. Il découvrit la conjuration, il éloigna ou fit emprisonner ceux qu'il soupçonna en être les principaux auteurs: mais milord Maxwell & quelques autres ayant ramassé une petite armée, ils allerent en 1585. investir la ville de Sterlin, & forcerent le roi à congedier le comte, & à faire remplir ses charges par d'autres. Le comte se trouvant sans appui, se retira dans la province de Kyle, où il mena une vie privée; & selon quelques auteurs, il s'y adonna au brigandage. Lorsqu'en 1591. le jeune comte de Lennox & plusieurs autres obligerent le chancelier Jean Maitland à quitter la cour, le comte d'Arran fit tout ce qu'il put pour rentrer dans cette charge; mais ses ennemis empêcherent que le roi, qui étoit encore assez porté pour lui, ne la lui accordât. Peu de tems après ce comte fut tué par un cousin du feu comte de Morton, qui cherchoit à venger la mort de son cousin, & l'assassin porta la tête de celui qu'il avoit tué au bout d'une perche dans plusieurs villes du royaume, sans que personne s'y opposât; il en fut même loué, comme s'il eût remporté un triomphe qui eût été glorieux à toute la nation. * Cambden, *in vita Elizab. & in Britann.* De Thou, *hist. livre* 83. De Larrey, *hist. d'Angl. tome* 2. *page* 360. *&c.*

ARSENAL. *Edition du Dictionaire de* 1725. *Il est dit à la fin du catalogue des principaux Arsenaux de la Chrétienté*, que l'on n'a parlé que de quatre pour la France, *il falloit dire*, que de sept.

ART NOTOIRE. *Ajoutez à ce qui est dit dans l'édition de* 1725. de cette pratique superstitieuse, *après ces mots*, les Prophétes & les Apôtres, *ce qui suit:* selon la maniere prescrite dans le traité intitulé: *Ars notoria*, l'aspirant après les purifications, les prieres & les autres préparations or-

données, doit se servir d'un talisman d'or, ou de parchemin vierge, avec des caracteres gravés, & les noms de quelques anges. On met ce talisman sous l'oreille étant au lit. L'ange, dont le talisman porte le nom, revele pendant le sommeil, disent ceux qui ont assez de credulité pour se fier à de telles sotises, ce que l'on souhaite de sçavoir. Mais c'est un crime de se servir de ce moyen superstitieux & d'autant plus ridicule que l'effet en est purement imaginaire.

ARTA ou LARTA. *Edition du Dictionaire de* 1725. *aux citations*. Paleologne, *lisez* Paleologue.

ARTAPAN, *Artapanus*, auteur d'une histoire, &c. *Edition du Dictionaire de* 1725. *il est dit* d'après ce que S. Clement d'Alexandrie rapporte de cet historien fabuleux, que Necephrès surpris de voir Moïse, tomba en pamoison, & revint peu après à lui. *Lisez ainsi*, Artapan dit que Necephrès demanda à Moïse le nom du Dieu qui l'avoit envoyé; que Moïse le lui ayant dit à l'oreille, le roi tomba en défaillance, & que ce fut Moïse qui le fit revenir. *Plus bas*, même article, *Artapan*, lisez qu'il l'appelle mal-à-propos *Artaban*.

ARTEMISE II. du nom. *Même édition*, *il est dit* que Mausole mourut 351. ans avant Jesus-Christ, *lisez* 353.

ARTEMON ou ARTEMAS. *Même édition*. Eusebe, *lib. 5. hist. cap. 26.* lisez *cap. 28*.

ARTHAUD, (Guy) né à Angers au commencement du XVII. siécle, fut dès l'âge de seize ans, chanoine de l'église cathedrale de cette ville, & peu de tems après archidiacre d'Outre-Loire. Il s'appliqua singulierement à la theologie, & prit le bonnet de docteur. Il voyagea ensuite & le fit avec fruit. Enfin il prit la charge de conseiller au présidial d'Angers, après la mort de son frere qui en étoit revêtu. En 1642. il fut député par son chapitre avec Robert Constantin, aussi chanoine, pour aller demander à saint Maurice d'Agaune en Velay des reliques des Saints de la legion Thebéenne, & ils en apporterent de saint Victor. Le desir de ramener à l'église François Cupif, docteur de Sorbonne, qui avoit apostasié en 1637. lui fit aussi entreprendre le voyage de Hollande. Ce fut lui qui dans l'assemblée generale du clergé en 1655. fit censurer les libelles témeraires des religieux mendiants d'Angers, qui avoient osé se soustraire à la jurisdiction légitime des évêques. L'étude qu'il avoit faite de l'antiquité le lia avec les plus grands hommes de son tems, & les PP. le Cointe de l'Oratoire, de Sainte-Marthe Benedictin; & MM. de Launoy docteur de Navarre, & Maan chanoine de Tours, ont rendu justice à son merite, & profiterent de ses travaux. Ce fut aussi à ses frais que Jean le LOYER, géographe, *dont nous parlerons ailleurs*, entreprit des voyages dans l'Anjou, pour en faire la carte generale & celle de l'évêché, & ces deux cartes ont pris le nom de grande & de petite Arthaud. Etant devenu doyen de la faculté de theologie d'Angers, il fit augmenter de quarante écus le revenu d'un des professeurs. Quelque tems avant sa mort il quitta ses benefices & ses emplois, & se retira dans la solitude, où il mourut le 4. Mai 1688. * *Memoires du tems.*

ARTHONGATE. *Edition du Dictionaire de* 1725. Setrid, *lisez* Sedride.... roi d'Est-Angle, *lisez* d'Est-Anglie.

ARTHUS ou ARTUR, fils aîné d'Henri VII. roi d'Angleterre. La politique engagea son pere à lui faire épouser l'infante *Catherine*, fille de *Ferdinand* & d'*Isabelle*, roi de Castille & d'Aragon. L'infante apporta au prince en mariage deux cens mille ducats d'or, qui étoient une dote si considerable, qu'aucune princesse n'en avoit eu de pareille depuis plusieurs siecles. Le mariage fut celebré à Londres dans l'église de S. Paul le 14. Novembre 1501. & le lit ayant été beni le soir avec les ceremonies accoutumées, on se retira. Ce prince mourut le 2. Avril de l'année suivante 1502. âgé d'environ 16. ans; dix mois après, comme on vit que sa veuve n'étoit point enceinte, son frere Henri fut créé prince de Galles: ce fut le dernier prince qui monta sur le trône d'Angleterre après la mort d'Henri VII. & qui prit le nom d'Henri VIII. & fut cause dans la suite de la séparation de son royaume d'avec l'église Romaine. Il épousa la veuve de son frere, en prétendant que le mariage d'Artur avec cette princesse n'avoit point été consommé, ce qui est au moins douteux. * *Voyez* les historiens d'Angleterre. M. Marsolier, entr'autres, parle assez au long de ce fait dans son histoire de Henri VII. *liv. 4. tom. 2. sous l'année 1502. Supplément.*

ARTILLERIE. Les historiens ont fort varié pour fixer le tems auquel on a commencé à se servir de l'artillerie. Grand nombre l'ont placé bien au-dessous de sa veritable époque: Naucler n'en fixe l'usage qu'en 1354. Baronius en 1360. D'autres en 1380. *On a dit dans les éditions du Dictionaire de Moreri, même dans celle de* 1725. qu'avant l'an 1425. l'artillerie étoit inconnue en France. Mais selon Furetiere, dans son Dictionaire, le sçavant M. Du Cange avoit découvert dans la chambre des comptes de Paris, qu'on se servoit de l'artillerie en France dès l'an 1338. En effet, on voit dans les registres de cette chambre un compte de cette année 1338. où il est parlé de la dépense faite pour la poudre necessaire aux canons qui furent employés devant Puy-Guillaume, château en Auvergne. Ce titre n'est pas le seul qui atteste ce point d'histoire. On en trouve encore un dans les archives de l'hôtel de ville à Eu. Dans un livre nommé *le livre Rouge*, qui se trouve en deux volumes dans ces archives, on lit *vol. 1. pag. 97.* le détail d'une descente que les Anglois firent à Treport, village avec port sur la mer, qui n'est pas éloigné de la ville d'Eu, au mois de Mai 1340. & de quelle maniere ils furent repoussés. On y fait observer que l'artillerie dont on se servit dans cette occasion contribua beaucoup à ce succès; qu'on en faisoit alors un si grand cas, à cause de la nouveauté, que celui qui a décrit cette descente remarque comme un grand bonheur, que cette artillerie ne fut point endommagée. Cette ancienne artillerie se voit encore aujourd'hui à Eu. Elle consiste en deux grosses boëtes de fer qu'on chargeoit alors de cailloux ronds, au lieu de boulets de fer, comme on en usoit encore en 1354. même pour les mousquets, au rapport de Mezerai, qui dit que ce fut dans ce tems-là qu'on commença à s'en servir dans la guerre d'Italie. Ces mousquets étoient si gros, dit ce celebre historien, qu'il falloit deux hommes pour les porter, & on ne les tiroit que posés sur deux piés en fourchettes. * Capperon, *mem. sur l'hist. natur. civ. & ecclef. du comté d'Eu. Mercure de France, Septembre* 1730. Mezerai, *sur l'an* 1354. Voyez *dans le Dictionaire, article* ARTILLERIE, auquel celui-ci doit servir de supplément & de correction.

ARTUS ou ARTHUS, roi fabuleux, &c. *Edition du Dictionaire de* 1725. *aux citations*, Polydore, Virgile, *lisez* Polydore Virgile. C'est un même auteur.

ARVALES. *Même édition*. conserverent le nombre *de freres Arvales*, lisez, le nom de, &c.

ARVIRAGUS. *Editions du Dictionaire de* 1725. *& de* 1732. l'an 177. *lisez* l'an 77.

ARUNDEL. *Edition du Dictionaire de* 1725. Humfride de Prideaux, *ôtez* de.

ARUNTIUS ou ARRUNTIUS NEPOS. (Lucius) *Même édition*. Aruntius le consulte, *lisez* le jurisconsulte.

ASCETES. *Même édition*. Tertullien dit dans son livre *du manteau court*, lisez *du manteau* (de Pallio.)

ASCONIUS PEDIANUS le jeune. *Même édition*, effacez *le jeune*. Ce grammairien vivoit, *dit-on*, sous l'empire d'Auguste, *ajoutez* & sous celui de ses successeurs, & il mourut vers le commencement du regne de Neron, âgé, comme on le croit, de 85. ans. Il avoit connu Virgile n'étant encore que dans sa premiere jeunesse. *Effacez ensuite depuis ces mots*, Quelques auteurs, &c. *jusqu'à ceux ci*, la vie de Virgile, &c. *& au lieu de ces mots*, cela désigne, &c. *jusqu'à ceux-ci*, la famille ASCONIA, *mettez ce qui suit:* Il y en a qui appellent cet Asconius, *le jeune*, parce qu'ils en comptent un autre qu'ils ne sçavent où placer. L'opinion de ceux qui n'en admettent qu'un paroît la mieux fondée. Les anciens n'en ont connu qu'un en effet. A l'égard de l'âge de 85. ans qu'on lui donne, on ne se fonde que sur la chronique d'Eusebe ou de S. Jerôme: mais cette chronique en voulant ajuster les faits, tels qu'elle vouloit les donner, a mis la mort de ce grammairien la septiéme année de l'empire de Domitien, au lieu qu'elle n'arriva que la huitiéme de celui de Neron. *Dans les citations lisez ainsi celles de Pline & de Quintilien:* Pline, *liv. 7. chap. 48. hist. nat.* Quintil. *liv. 1. chap. 7.*

ASHMOLE, (Elie) appellé aussi le *Mecuriophile Anglois*, né à Lichfield d'une famille noble, & élevé à Oxford eut une grande reputation vers le milieu du XVII. siecle. Determiné à quitter Oxford pendant les troubles qui agitoient l'Angleterre sous Cromwel, il vint à Londres, où il se mêla parmi les avocats du Temple. Après le retablissement de Charles II. il obtint la charge de *Heraut royal*, avec celle d'Antiquaire. Il excella dans la connoissance des medailles, dont il avoit amassé un très-grand nombre; des statues & des inscriptions antiques. Il étoit aussi fort versé dans la chimie & dans les mathematiques. Il a publié en anglois: *Le théâtre chimique Britannique; Le chemin au bonheur; Les statuts de l'ordre de la Jarretiere*. C'est de lui que le *Musæum Ashmoleanum* d'Oxford a tiré son nom, parce qu'il l'avoit orné d'un grand nombre de pieces rares & curieuses. Ce *Musée* est un grand édifice élevé aux dépens de l'université d'Oxford en 1683. Il renferme l'école de la philosophie naturelle, le théâtre de chimie est ce qu'on appelle proprement *Musæum Ashmoleanum*, qui occupe la partie superieure du bâtiment. On y montre aux étrangers plusieurs curiosités, comme le portrait d'un homme parvenu à l'âge de 152. ans, le berceau de fer de Henri VI. plusieurs antiquités égyptiennes, greques & romaines. La salle du milieu est destinée à l'histoire naturelle, & aux leçons du professeur en Chimie. Il y a une salle où est une belle bibliotheque, &c. Après la mort d'Ashmole, M. Lister & quelques autres ont aussi augmenté ce cabinet considerablement. * Wood, *Antiq. Oxon.*

ASIARQUES, souverains pontifes chez les Payens en Asie. Ils étoient choisis par distinction pour faire celebrer à leurs dépens les jeux solemnels & publics. Les Asiarques de la ville d'Ephese empêcherent saint Paul, qu'ils estimoient, d'aller se presenter au theâtre pendant la sedition de l'orfevre Demetrius. * *Act. Apost.* 19. 31. Calmet, *sur les Actes*.

ASMONE'E ou ASSAMONE'E. *Edition du Dictionaire de* 1725. avant Jesus-Christ 34. *lisez* 65.

ASNOIS, bourg de France dans la province de Nivernois. Il est situé à deux lieues de Clamecy, à trois lieues de Vezelay, & à quatre de Corbigny, à l'extremité d'une plaine terminée par un château, qui a été autrefois fortifié, & qui, par le moyen de la colline sur laquelle il est bâti, domine sur une longue étendue de prairies arrosées de la riviere d'Yone, & entrecoupées de bocages qui en rendent la vûe fort agréable. Il y a outre cela un autre château dans le gros du bourg. Du premier de ces châteaux, qui de tout tems a été décoré du titre de *Pôté*, dependent les bourgades d'Amazy, de Saligny, de Chevanne, de Bidon, &c. Ce mot *Pôté*, dont l'*é* est masculin, vient du latin *potestas & potentia*, & signifie un territoire de seigneurie comprenant plusieurs familles & villages, qui d'ancienneté étoient de condition servile ou adscriptices, & que l'on appelloit *Gentes potestatis*, ainsi que le rapporte Gui Coquille dans son commentaire sur la coutume de Nivernois, *chap.* 1. de justice & droit d'icelle, *article* 7. Ce titre de *Pôté* n'est pas commun en France. On ne connoit gueres que trois terres qui en soient en possession. Ces lieux sont la Pôté de la Magdeleine de Vezelay, la Pôté d'Asnois, & la Pôté de Sully sur Loire. L'état de servitude subsista dans la Pôté d'Asnois jusqu'au commencement du XIV. siécle. La chartre par laquelle le sire d'Asnois affranchit ses sujets, en accordant le droit de bourgeoisie aux lieux dépendans de la Pôté & du pays d'Asnois, comme porte l'acte, est de l'année 1304. & fut confirmée par le roi Philippe *le Bel*. Asnois est traité de ville par cette chartre, & a été depuis encore long-tems sur le même pié, comme il paroît par un titre du 21. Mai 1439. concernant le marché qui se tenoit alors tous les lundis dans cette ville d'Asnois. Il ne reste plus aucuns vestiges des murailles qui doivent lui avoir servi anciennement d'enceinte; ce lieu, comme bien d'autres, ayant été ruiné par les guerres tant civiles qu'etrangeres, & par les frequens incendies qu'il a soufferts. Il en essuya un très-violent en 1661. qui y consuma 160. maisons. Il y eut encore en 1718. quinze maisons incendiées. Tous ces fâcheux accidens l'ont réduit à un état de dépérissement, dont il a peine à revenir. Cette terre a été possedée autrefois par des seigneurs de l'ancienne maison de S. Verain. On trouve un JEAN de S. Verain, qualifié seigneur d'Asnois, par une quittance datée du 10. Septembre 1383. c'est d'eux dont on disoit anciennement: *les sires d'Asnois, la fleur de la noblesse de Nivernois*. Son fils *Jean* de S. Verain, vendit la terre d'Asnois par contrat du 5. Juin 1405. à JEAN de Beaujeu, dit *du Colombier*, chevalier, conseiller & chambellan du roi, & du duc de Berry, & seigneur de Moncoquier en Bourbonnois, son beau-frere, qui avoit épousé *Jeanne* de S. Verain, sa sœur, laquelle fit son testament le 7. Septembre 1419. par lequel elle choisit pour sa sépulture l'église paroissiale de S. Loup d'Asnois. PIERRE de Beaujeu, dit *du Colombier*, leur fils, fut seigneur de Moncoquier & d'Asnois, & testa le 13. Juillet 1462. BENOIT de Beaujeu, dit *du Colombier*, chevalier, fils aîné de celui-ci, étant devenu par sa mort seigneur d'Asnois, fit la foi & hommage au comte de Nevers pour raison de cette terre, le premier Septembre 1462. Il la vendit du consentement de ses freres & sœurs par contrats des 21. Mai & 12. Juin 1469. à PIERRE de Digoine, chevalier, seigneur de Thianges, se reservant toutefois le châtel & maison de ce lieu. La portion de la terre d'Asnois vendue à *Pierre* de Digoine passa à titre de succession dans la maison de Damas, & fut acquise par contrat du 18. Novembre 1487. par *Jeanne* de Corbigny, & entra depuis dans la maison de Blanchefort, par le mariage de *Leonarde* de Cleves sa petite-fille, en 1556. avec PIERRE de Blanchefort, seigneur de Château du Bois. *Adrien* de Blanchefort leur fils, réunit à cette portion le château & le surplus de la terre d'Asnois, en épousant en 1583. *Henriette* de Salazar, dame en partie d'Asnois, dont le grand pere *Louis* de Salazar, chevalier, seigneur de Montagnes, avoit épousé *Catherine* de Moncoquier, dame du château d'Asnois. Depuis ce tems-là la terre d'Asnois a appartenu en entier à la maison de Blanchefort, qui la possede encore actuellement en 1733. *Voyez* BLANCHEFORT, *dans le Dictionaire, édition de* 1732.

ASPHAR. *Edition du Dictionaire de* 1725. avant Jesus-Christ 164. *lisez* 195.

ASPHENEZ. *Même édition.* Avant Jesus-Christ 606. *lisez* 637.

ASROUN. *Même édition, aux citations.* d'Herdelot, *lisez* d'Herbelot.

ASTALLI. (Astald) *Même édition.* 1144. *lisez* 1143.

ASTARAC ou ESTARAC. *Louis* de la Valette, *Louis* de Nogaret, lisez *Jean*, dit *de la Valette*.

ASTE, (Marcel d') exerca d'abord la charge de commissaire des armes de l'etat ecclesiastique, & la vice-legation de la Romagne; & étant auditeur du cardinal de Medicis, il fut choisi par le pape Alexandre VIII. pour son auditeur, au mois d'Octobre 1689. Le pape Innocent XII. le nomma nonce ordinaire vers les Cantons Suisses Catholiques au mois de Novembre 1691. & ayant obtenu son rappel au mois de Mai 1695. il fut fait à son retour secretaire de la congrégation des évêques & des réguliers le 3. Septembre suivant, votant de la signature de grace en Mars 1696. & depuis aussi president de la légation d'Urbin. Innocent XII. le créa cardinal le 14. Novembre 1699. lui donna l'évêché d'Ancône au mois de Decembre suivant, & le nomma légat d'Urbin au mois de Mars 1700. Il fut déchargé de cet emploi par le pape Clement XI. sur ses instances reiterées au mois d'Avril 1703. & il mourut en 1707.

ASTYANAX, fils unique d'*Hector* & d'*Andromaque*, &c. *Edition du Diction. de* 1725. avant J. C. 1209. *lisez* 1240.

ASTYMDUS. *Même édition.* Jocuste, *lisez* Jocaste.

ASYLE. *Même édition, dans les citations*, Rabbi. Salomon. Jarchi, *lisez* Rabbi Salomon Jarchi. C'est une seule personne.

ATELLA. *Même édition.* Robert Guischard, *lisez* Guiscard.

ATHENAGORAS. *Même édition vers la fin*, Suffridius Petri, *lisez* Suffridus Petri. Felt. *lisez* Fell. Gui Caussart. *lisez* Gui Gaussart. Sous le titre *de vrai, &c.* lisez *du vrai & parfait amour, &c.* Martin Fumée, *ajoutez*, seigneur de Genillé. Cet auteur donne ce traité du vrai & parfait amour, faussement attribué au philosophe Chrétien Athenagore, comme un ouvrage traduit réellement du grec, quoiqu'il

fait sûr qu'il n'ait jamais existé avant ce prétendu traducteur.

ATHENEE. *Edition du Dictionaire de* 1725. *il est dit* que ce grammairien Grec a fleuri sous Marc Aurele & sous Commode, *lisez* Marc Aurele, & au-delà même de Severe. *Larons*, lisez *Laraace*.

ATHIAS, (Joseph) Juif, imprimeur d'Amsterdam, donna en 1661. & 1667. deux excellentes éditions de la bible Hebraïque. Les Etats Generaux par un decret du 10. Juin 1667. l'honorerent d'une chaîne d'or & d'une medaille, pour lui témoigner combien l'on étoit satisfait de son travail. Le Rabin Nathan avoit le premier divisé les chapitres par versets; mais Athias fit deux changemens à l'ancienne maniere. 1°. Au lieu que les versets n'étoient marqués que cinq en cinq, il a marqué tous les versets. 2°. Il a marqué avec nos chiffres communs ces versets nouvellement distingués, & n'a laissé les lettres hebraïques, qui servent de chiffre, qu'à chaque cinquiéme verset comme elles y etoient auparavant. Jean Leusden estimoit beaucoup ces éditions d'Athias, qui mourut en 1700. Il a aussi imprimé la Bible en espagnol, en allemand, & en anglois. * Prideaux, *hist. des Juifs*, *tom.* 2. Le Long, *biblioth. sacra*.

ATHOS. (le Mont) *Edition du Dictionaire de* 1725. *aux citations*; Jean Comnene, *lisez* Commene.

ATTALE III. roi de Pergame. *Même édition dans les citations*. Plutarch. *in apophtegm. in Demetrio & in Tiber. in Graccho*. Effacez *in Graccho*.

ATTIGNY. *Même édition*. Il est dit que ce bourg est celebre par les assemblées qui y ont été tenues par les VIII. & IX. siécles: *lisez* dans les VIII. & IX. siécles.

CONCILE D'ATTIGNY.

*Même édition*. Louis *le Debonaire* fut touché d'avoir fait mourir son neveu Bernard, roi d'Italie: *lisez* d'avoir fait crever les yeux à Bernard, roi d'Italie, qui en mourut peu de tems après.

ATTIQUE. *Même édition*. HIPPOTHOONTIDE. Oeum. Deceleicum. & LEONTIDE: Oeum. Ceramieum: *lisez l'un & l'autre ainsi*: Oeum Deceleicum. Oeum Ceramicum, *sans point*.

AUBENTON, (Guillaume d') Jesuite celebre, mort le 7. d'Août 1723. à Madrid en Espagne, âgé de 76. ans. Il étoit depuis quelques années confesseur du roi d'Espagne, & il avoit été auparavant assistant du general de son ordre, après avoir passé par les principaux emplois. On a de lui quatre oraisons funebres, qu'il a prononcées, sçavoir: *De Thomas de Bragelone, premier président du parlement de Mets*. A Mets 168. *in* 4°. *De Louis de Bourbon, prince de Condé II. du nom, premier prince du sang*. A Paris 1687. *in* 4°. *De Charles IV. dernier duc de Lorraine*, mort en 1690. *De Louis Dauphin de France*, prononcée à Rome le 28. Septembre 1711. & imprimée au même lieu en 1712. *in* 8°. Le P. d'Aubenton est encore auteur de la *vie du Bienheureux François Regis*, Jesuite, imprimée à Paris en 1716. *in* 4°. & réimprimée l'année suivante avec quelques corrections à Lyon, *in* 12. & d'une lettre sur la condamnation faite à Rome des reflexions du pere Quesnel, sur le nouveau Testament. Cette lettre est écrite de Rome, le 9. Septembre 1713. au P. Croiset, Jesuite, & n'a été imprimée qu'en 1716. *in* 4°. avec quelques notes. Il faut rendre cette justice au P. d'Aubenton, qu'étant en Espagne, il vit avec peine les abus qui s'etoient introduits dans l'état ecclésiastique & monastique de ce royaume, & qu'il conçut le dessein d'y remedier autant qu'il étoit en lui. Il s'en ouvrit à D. de Macanas, alors procureur general des conseils d'Espagne, & homme de beaucoup d'esprit, qui entra volontiers dans son projet, & dressa sur ses vues un memoire fort instructif. Le tribunal de l'inquisition en fut informé, & commença à agir, quoique secretement, contre les promoteurs de cette tentative, qui échoua. D. de Macanas, qui craignoit les poursuites de l'inquisition, se retira en France: le Pere d'Aubenton quitta aussi pour quelque tems la cour & le royaume d'Espagne; & d'un autre côté, le cardinal Giudice grand inquisiteur, eut ordre de sortir d'Espagne. D. de Macanas est encore en France. * *Memoires du tems*.

AUBERI, (N.) frere du celebre *Antoine* Auberi, avocat au conseil, si connu par son histoire des Cardinaux, & par ses autres ouvrages, fut le guide des premieres études de ce frere, qu'il surpassoit de beaucoup en âge. Il embrassa l'état ecclesiastique, & s'y conduisit avec pieté. Il ne manquoit pas aussi de quelque sçavoir; mais il n'avoit pas puisé sa science dans des auteurs du premier rang, & il s'étoit fait un merite de s'élever contre les *Jansenistes*. Il fut successivement chanoine de saint Jacques de l'Hôpital, du saint Sepulchre, & de la sainte Chapelle de Paris. Ce fut M. le premier president de Lamoignon, dont il étoit confesseur, qui lui procura ce dernier canonicat. C'est lui que M. Despreaux a voulu désigner dans ces vers du quatriéme chant de son Lutrin, vers 169. &c.

*Alain tousse, & se leve, Alain ce sçavant homme,*
*Qui de Bauni vingt fois a lû toute la somme:*
*Qui possede Abely, qui sçait tout Raconis,*
*Et même entend, dit-on, le latin d'Akempis, &c.*

Il mourut dans un âge avancé. * Brossette, *notes sur le lutrin de Boileau*. Niceron, *mem. tom. XIII. dans l'éloge de M.* Auberi, *l'avocat*.

AUBERI (Antoine) *On a fait dans cet article plusieurs fautes dans l'édition de Moreri de* 1725. *au commencement*: Leon IX. vivoit dans l'onziéme siecle: *lisez* au milieu de l'onziéme siecle. 2°. L'histoire du cardinal de Richelieu, donnée par Auberi, fut imprimée par Bertier, qui fit les difficultés *dont il est parlé dans cet article. Vers la fin il est dit* que dès l'an 1668. trois auteurs écrivirent contre le livre d'Auberi, *des justes prétentions du roi de France sur l'Empire*: *lisez* dès l'an 1668. plusieurs auteurs écrivirent contre ce traité; Henri Kipping à Breme, Nicolas Martini à Francfort, un troisiéme dont on ignore le nom, à Nuremberg, & un quatriéme la même année 1668. Tous ces ouvrages sont en latin. Le lieu où le dernier a été imprimé, n'est point marqué. Mais le plus terrible adversaire qu'eut Auberi, fut Louis du May, chevalier seigneur des Salettes, (*non* de la Salette) &c. Son *histoire du cardinal de Mazarin*, a été imprimée en 1695. Auberi alloit presque tous les jours chez le sçavant M. Dupuis, sur les six heures du soir; & quand cet habile homme fut mort, il alla chez M. de Thou & M. de Villevault.

AUBERT, (Pierre) avocat, né à Lyon le 9. Fevrier 1642. montra dès l'enfance une grande avidité pour les livres & pour la lecture, & beaucoup d'esprit naturel. Dès l'âge de 16. à 17. ans, il fit un petit roman, à qui il donna le titre de *Retour de l'isle d'amour*, & dont il avoit conçu l'idée en lisant un autre roman intitulé: *Le voyage de l'isle d'amour*. Son dessein n'étoit pas de rendre cette piece publique, mais étant venu à Paris pour s'y former dans l'usage du monde, & y prendre le goût de la belle litterature, son pere la fit imprimer, & on la lut avec quelque sorte de plaisir. De retour dans sa patrie, il amassa une nombreuse bibliotheque, s'appliqua à l'étude du droit, & prit le parti du barreau. Il plaida avec éclat & avec succès, mais sa santé délicate l'obligea de se renfermer dans les consultations, on eut souvent recours à ses lumieres. Il fit pendant plusieurs années la fonction de procureur du roi dans la jurisdiction de la conservation des privileges des foires de Lyon. En 1700. la ville de Lyon le choisit pour un de ses échevins, & il a toujours été très-attaché à la maison de Villeroi. Il fut nommé quelque tems après procureur du roi de la police de la ville de Lyon, & il a exercé cette charge, de même que celle de juge de l'archevêché & du comté de Lyon, jusqu'à sa mort arrivée le 18. Fevrier 1733. à l'âge de 91. ans. Il a laissé sa bibliotheque à la ville de Lyon, à condition qu'elle seroit publique, & M. Brosset, avocat au présidial de Lyon, a été nommé bibliothecaire. M. Aubert a donné en 1710. un recueil de factums de differens avocats, en deux volumes *in* 4°. Ce recueil a été imprimé à Lyon. Il a donné aussi en 1728. une nouvelle édition du Dictionaire de Richelet, avec des additions d'histoire, de grammaire, de critique & de jurisprudence, en trois volumes *in fol.* à Lyon chez Duplain. On trouve à la tête une espece de bibliotheque des auteurs cités dans le Dictionaire, qui est du Sieur le C... de la com-

munauté de S. Sulpice à Lyon. M. Aubert étoit de l'academie royale des sciences de la ville de Lyon, & outre les ouvrages sortis de sa plume, que l'on vient de nommer, on trouve encore plusieurs dissertations de sa composition, dans differens journaux. * *Memoires du tems. Mercure de France, Mars & Mai 1733.*

AUBERT, (Noël Aubert de Versé,) *Voyez* VERSE'.

AUBERY, (Jacques) sieur de Moncreau en Anjou, celebre avocat au parlement de Paris. Henri II. ayant évoqué à soi par une déclaration du 17. Mars 1550. de la cause des habitans de Cabrieres & de Merindol, poursuivis par le parlement de Provence; & ayant commis la grand'chambre du parlement de Paris, pour juger l'affaire au fonds, & les appellations interjettées, chargea Aubery d'occuper pour ceux de Cabrieres & de Merindol. Le roi laissa toute liberté aux juges, & Aubery gagna cette affaire. Le chancelier de l'Hôpital en a fait une relation en vers, qu'il a adressée au chancelier Olivier, & que l'on trouve au livre second des épîtres du premier. La harangue qu'Aubery fit en cette occasion fut imprimée à Leyde en 1619. par les soins de Daniel Heinsius, & Louis Aubery la fit imprimer à Paris en 1645. sous le titre d'*Histoire de l'execution de Cabrieres & de Merindol, &c.* Jacques Aubery n'a laissé qu'une fille. Son frere aîné *Pierre* Aubery sieur de Maurier, eut un fils nommé *Jean* Aubery, mort en 1585. qui laissa pour fils BENJAMIN Aubery, qui suit. * Ancillon, *Memoires, p. 310.*

AUBERY, (Benjamin) petit-neveu du précedent, & fils de JEAN Aubery, excité par l'exemple de son grand-oncle, & par la réputation qu'il s'étoit acquise, abandonna la résolution qu'il avoit prise d'abord de vivre en homme privé: il se mit en état de posseder des charges, & passa en effet en Hollande avec le titre d'ambassadeur de la cour de France. Sa sincerité & son amour pour la paix l'y firent estimer de tous les partis, & l'amiral de Coligny lui donna son amitié. Cependant on le calomnia auprès des princes du sang, à qui l'on fit entendre qu'il avoit mal parlé d'eux, & fait enlever plusieurs vaisseaux chargés d'armes, qui leur étoient destinés, avec quelques officiers résolus d'entrer à leur service. Cette calomnie fut crue, & pour punir celui que l'on jugea coupable, on fit brûler le château de la Fontaine d'Ange, auprès de Châtellerault qui lui appartenoit. La reine mere l'ayant appris lui donna deux mille écus, & augmenta ses gages annuels de mille écus, pendant son ambassade en Hollande. Il fit un voyage en Angleterre, où il réussit dans plusieurs négociations, dont il avoit été chargé. Quoiqu'attaché à la religion Pretendue Reformée, il ne fit pas difficulté de faire la fonction de parrain, au nom du roi son maître, lorsqu'en 1623. on baptisa à la Haye un prince de l'électeur Palatin exilé. Il est mort en 1636. dans sa maison de Maurier. Il avoit eu de sa femme morte en 1720. plusieurs enfans, dont quatre fils, desquels il confia l'éducation à Benjamin Prioli, qui les emmena avec lui à l'académie de Leyde. Benjamin Aubery leur laissa aussi après sa mort quelques conseils par rapport à la conduite qu'ils devoient tenir dans les affaires publiques. Louis Aubery en a inséré une partie dans ses *memoires pour servir à l'histoire de la Hollande.* * Ancillon, *Memoires, pag. 313.*

AUBERY, (Louis) sieur du Maurier, & fils du précedent, accompagna son pere dans un âge fort tendre en Hollande, d'où il passa à Berlin, en Pologne, & à Rome. Etant revenu à Paris, il acquit la faveur de la reine mere. Mais voyant qu'il ne parvenoit à aucun emploi, il quitta la cour après la mort du cardinal de Richelieu, & se retira au Maurier, pour y vivre dans le repos. Il a toujours été Catholique, quoique son pere n'ait jamais cessé d'être Protestant, & cependant il a toujours été vexé par ceux qui auroient dû l'estimer à cause de sa religion. Il avoit d'étroites liaisons avec plusieurs sçavans Protestans, & il étoit ennemi de toute vexation, pour le fait de religion. Il est mort en 1687. & ne laissa qu'une fille. En 1682. il avoit publié des *memoires, pour servir à l'histoire de la Hollande*, qui sont fort estimés. Il avoit eu dessein d'écrire l'histoire des dernieres années de Louis XIII. & d'y tracer les portraits des princes & des ministres de ce tems-là, mais cet ouvrage n'a pas été achevé. * Ancillon, *Memoires, p. 310.*

AUBERY, (Jacques) homme habile, qui en 1582. publia à Bâle les caracteres de Theophraste. * Ancillon, *Memoires, p. 310.*

AUBERY, (Jean) medecin: en latin, *Albericus*, on a de lui un livre intitulé: *l'Antidote d'amour*, dédié à du Laurent professeur royal à Montpellier, sous lequel il avoit étudié. Ce livre fut réimprimé en 1663. à Delft. * Ancillon, *Memoires, p. 310.*

AUBERY, (N.) conseiller d'état & maître des requêtes, intendant de la justice dans les provinces d'Anjou, de Touraine & du Maine, étoit un homme habile, estimé des sçavans, & en commerce de lettres avec du Plessis-Mornai. * Ancillon. *Memoires, p. 310.*

AUBESPINE. *Editions du Dictionaire de Moreri de 1725. & de 1732. ajoutez aux degrés ci après marqués.*

IV. FRANÇOIS de l'Aubespine, marquis d'Hauterive, &c. *Charlotte* de l'Aubespine, marquise de Ruffec, seconde & derniere femme de *Claude* de S. Simon, duc de S. Simon, pair de France, chevalier des ordres du roi, &c. dont elle étoit restée veuve le 3. Mai 1693. mourut à Paris le 6. Octobre 1725. dans la quatre-vingt cinquiéme année de son âge; *Marie-Anne* de l'Aubespine sa sœur, veuve de *Louis* de Harlay, marquis de Champvalon, fut cornette des chevaux-legers de la garde du roi, qui fut tué au combat de Seneff, le 11. Août 1674. est morte à Paris le 16. Mars 1729. âgée de 87. ans, & a été enterrée dans l'église de S. Gervais sa paroisse.

VI. LOUIS-FRANÇOIS de l'Aubespine, neveu de ces deux dames, seigneur de Varize, Sivry, Bazoches, &c. en Dunois, appellé *le marquis de l'Aubespine*, né à Paris le 25. Septembre 1666. a eu de son mariage avec *Marie-Françoise* de Beauvillier S. Aignan, deux fils, qui sont *Charles-François*, appellé *le comte de l'Aubespine*, né au château de Varize sur Conge, près de Châteaudun, diocèse de Chartres, le 27 Septembre 1719. & baptisé pour les ceremonies dans l'eglise paroissiale du même lieu, le 15. Octobre suivant; & *François-Joseph-Honorat*, dit *le chevalier de l'Aubespine*, né le 22. Avril 1722.

VI. ETIENNE-CLAUDE de l'Aubespine, marquis de Verderonne, &c. *Ajoutez*, que *Marie-Anne* de Fettard, heritiere de Beaucourt, sa veuve en 1690. est morte à Paris le 5. Novembre 1727. âgée de 63. ans.

AUBIN, (Jean de Saint) mal nommé SAINT ALBIN *dans le Dictionaire historique de l'édition de Bâle*, étoit de Bourbon, & d'une famille noble. Il nâquit en 1587. & entra dans la societé des Jesuites en 1601. Il y a professé pendant plusieurs années la rhetorique, & s'est appliqué aussi à la prédication, & à la composition. Il mourut à Lyon l'an 1660. On a de lui une paraphrase en vers françois, du livre de Job & de l'Ecclesiaste, & une histoire ecclesiastique de la ville de Lyon, qui a été publiée *in fol.* à Lyon en 1666. après la mort de l'auteur, par les soins du P. Menestrier son confrere. * Sotwel, *bib. script. societ. Jes.* Langlet, *methode pour étudier l'hist. tom. 4. in 4°. pag. 223.*

AUBRIOT. (Hugues) *Editions du Moreri de 1725. & de 1732. On dit de* JEAN Aubriot de la famille de *Hugues*, qu'il étoit évêque de Châlon sur Sone depuis l'an 1342. jusqu'en 1350. *lisez* il étoit évêque de Châlon sur Saone en 1350. *Dans les citations de l'edition de 1725. on lit* Nicoles Gliles, *& de celle de 1732.* Ncolas Ghiles, *lisez* Nicole Gilles.

*Continuation de la branche des seigneurs marquis de* MIREMONT, *devenus les aînes de la maison d'*AUBUSSON, *par l'extinction de la branche des comtes de la* FEUILLADE, *ducs de* ROUANNE's.

XV. JACQUES d'AUBUSSON, baron de Miremont près de Perigueux, autrefois capitaine d'infanterie, fils de JEAN d'Aubusson, seigneur de Miremont, & de *Louise* d'Aubusson de Castel-Nouvel, devint chef du nom & armes de sa maison, & comte de la Feuillade, vicomte d'Aubusson, baron de la Borne, & premier baron de la Marche, baron de Peruffe, seigneur de Fellerins d'Ahun, Chenerailles, Jarnage & Drouilles, par la mort du dernier maréchal duc de la Feuillade, arrivée le 25 Janvier 1725. la substi-

tution faite par le premier maréchal duc de la Feuillade, le 29. Juin 1687. s'étant trouvée ouverte à son profit par la mort de son pere, qui y avoit été appellé. Il mourut dans ses terres en 1727. Depuis le mariage de son fils, il avoit été marié par contrat du 19. Janvier 1697. avec *Françoise* de Chapt, fille d'*André-Jacques* de Chapt de Rastignac, seigneur de Firbeix, de Goupiac & de la Gloudie en Perigord, & d'*Anne* du Bari. De cette alliance sont venus *Godefroi*; *Louis-Jean*; & *Nicolas* d'Aubusson, morts en bas âge; HUBERT-FRANÇOIS d'Aubusson, comte de la Feuillade, qui suit; *Catherine* d'Aubusson, mariée le premier Fevrier 1720. avec *Jean* de Serval de la Vergne, seigneur de Berzé en Sarladois; *Anne* d'Aubusson, mariée le 4. Fevrier 1720. avec *Pierre* de la Tour seigneur du Roc en Sarladois; *Louise* d'Aubusson, morte jeune; autre *Anne* d'Aubusson, mariée en 1724. avec ...... des Champs, seigneur de Prellat; & *Elisabeth* d'Aubusson, religieuse Benedictine dans le monastere de Bugnes.

XVI. HUBERT-FRANÇOIS vicomte d'Aubusson, comte de la Feuillade, baron de la Borne, & de Perusse, premier baron de la Marche, seigneur de Felletins, d'Ahun, Chenerailles, Jarnage & Drouilles, seigneur du duché de Rouannés, marquis de Boisy, & de Cervieres en Forez, &c. né le 22. Août 1707. reçu page du roi en sa grande écurie le 8. Mai 1723. & chevalier des ordres de Notre-Dame du Montcarmel & de S. Lazare de Jerusalem, le 6. Decembre 1724. fut institué légataire universel par le dernier maréchal duc de la Feuillade, mort le 29. Janvier 1725. en vertu du testament duquel il herita du duché de Rouannés, du marquisat de Boisy, de quatre châtellenies, & de deux autres terres, non substituées à son pere, le tout de la valeur de 35200. l. de revenu en 1687. Il succeda en 1727. par la mort de son pere, aux biens substitués de la Marche. Il fut fait au mois d'Avril 1725. mestre de camp du regiment royal Piémont cavalerie, & il fut accordé le 11. du même mois avec *Marie-Victoire* de Prie, âgée de 7. à 8. ans, étant née le 28. Novembre 1717. fille de *Louis* marquis de Prie, chevalier des ordres du roi, lieutenant general pour sa majesté au gouvernement de Languedoc, gouverneur de Bourbon Lanci, & d'*Agnès* Berthelot de Pleneuf, dame du palais de la reine. Depuis, ce futur mariage ayant été rompu, il fut marié le 28. Avril 1727. avec *Catherine-Scholastique* Bazin de Beson, née le 10. Fevrier 1706. fille de *Jacques* Bazin, seigneur de Besons, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, grand-croix de l'ordre de S. Louis, & gouverneur de Cambrai, & de *Marie-Marguerite* le Meneftrel. Il en a eu *Jean-François-Marie* d'Aubusson, né le 30. Janvier 1728. & mort peu après: *Louis-Gabriel* d'Aubusson, né le 3. Août 1729; *Louise-Anne-Gabrielle* d'Aubusson, née le 31. Janvier 1731.

AUBUSSON, (François vicomte d') duc de la Feuillade, pair & maréchal de France, &c. *Editions du Dictionaire de 1725. & de 1732. ajoutez ce qui suit:* FRANÇOIS d'Aubusson, premier maréchal de la Feuillade, par contrat du 29. Juin 1687. confirmé par lettres patentes du roi du mois de Juillet suivant, registrées au parlement de Paris le 4. du même mois, au châtelet le 12. suivant, & au greffe de l'Hôtel de ville le 7. Août de la même année, fit une donation à Louis d'Aubusson, son fils, depuis duc de la Feuillade, & maréchal de France, du comté de la Feuillade, du vicomté d'Aubusson, de la baronie de la Borne, qui est la premiere du comté de la Marche, de la châtellenie de Felletins dans la même province, & de la baronie de Perusse en Poitou, toutes terres de l'ancien domaine de la maison d'Aubusson, avec les châtellenies d'Ahun, de Chenerailles, de Jarnage, & de Drouilles, situées aussi dans la Marche, & échangées avec le roi pour la terre & seigneurie de S. Cyr, près de Versailles, par contrat du 14. Juin 1686. le tout alors de la valeur de 22000. livres de rente. Cette donation faite sous la condition d'une substitution graduelle & perpetuelle, de mâle en mâle, l'ordre de primogeniture gardé, & à la charge par le possesseur des terres substituées, d'entretenir le monument élevé par le donateur au roi Louis XIV. dans la place surnommée *des Victoires* à Paris, avec les ornemens dont il étoit environné, d'en faire les réparations & autres dépenses nécessaires, & de faire redorer la statue du roi de 25. en 25. ans, si les Prevôt des Marchands & Echevins de la ville de Paris le jugeoient à propos. Le donateur au défaut de sa posterité masculine, appella à cette substitution aux mêmes charges & conditions, les descendans en ligne masculine de GUI d'Aubusson, séparés de la branche, dont il étoit descendu dès l'an 1420. & dont JEAN d'Aubusson, marquis de Miremont, & JACQUES d'Aubusson, son fils, étoient les aînés. Au défaut de feu JACQUES d'Aubusson, marquis de Miremont, & du nouveau comte de la Feuillade, son fils, la substitution regardoit GEORGES d'Aubusson, seigneur de Peraut, cousin issu de Germain du marquis de Miremont. Il vivoit encore en 1725. lors de l'ouverture de la substitution, mais il n'avoit point d'enfans; ainsi au défaut du comte de la Feuillade & de ses enfans mâles, la substitution passeroit à ANDRÉ-JOSEPH d'Aubusson, seigneur de Castel-Nouvel, marquis de S. Paul. Ce seigneur connu sous le nom de *Marquis d'Aubusson*, fut reçu page du roi en sa grande écurie, le premier Janvier 1693. fut ensuite capitaine dans le régiment de cavalerie de la Feuillade, dont il fut fait mestre de camp au mois de Fevrier 1702. le roi le créa brigadier le 30. Janvier 1709. & maréchal de ses camps & armées le premier Fevrier 1719. *& non maréchal de France, comme il est dit dans les éditions du Dictionaire de 1725. & de 1732.* Il a été marié à l'âge d'environ 30. ans, le 4. Juin 1708. avec *Jeanne-Baptiste-Elisabeth-Charlote* de Vernou de Bonneuil, âgée alors de 16. ans, fille unique de feu *Jean-Baptiste-Gaston* de Vernou, seigneur marquis de Melzeard, seigneur de Mizay, Ponthieu, Marconnay, &c. & d'*Elisabeth* de Sainte Maure de Jonsac. Il en avoit en 1725. *André-Joseph* d'Aubusson; & un autre fils. Au défaut des mâles de cette branche, il appella celle des seigneurs de BANSON, separée de la tige, commune avant l'an 1350. Quant à cette branche de Banson, il n'en restoit en 1725. qu'un seul mâle, qui étoit *François* d'Aubusson, appellé aussi en dernier lieu à la substitution de 1687. & qui n'avoit point d'enfans mâles. *Voyez* la genealogie de cette maison, *rapportée dans le cinquiéme tome des grands Officiers de la couronne 3. édit. p. 318.* Enfin au défaut de mâles du nom & de la maison d'AUBUSSON en ligne masculine, (les filles & leur posterité étant exclues, comme aussi les mâles engagés dans les ordres sacrés, ou dans la religion de Malte) il faisoit don des terres substituées à la ville de Paris, sous la charge portée par la substitution.

Louis d'Aubusson duc de la Feuillade, pair & maréchal de France, fils unique de l'auteur de la donation, & substitution, *dont il est parlé dans l'article qui suit;* étant mort sans aucune posterité, la substitution s'est trouvée ouverte au profit de JACQUES d'Aubusson, marquis de Miremont, JEAN d'Aubusson son pere, appellé à cette substitution, étant alors decedé.

AUBUSSON, (Louis vicomte d') duc de Rouannés, pair & maréchal de France, comte de la Feuillade, marquis de Boisy & de Cervieres, baron de la Borne, & premier baron de la Marche, &c. fils unique de FRANÇOIS d'Aubusson, duc de Rouannés-la-Feuillade, aussi pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Dauphiné, mort le 19. Septembre 1691. & de *Charlote* Gouffier de Boisy, sa femme, nâquit le 30. Mai 1673. & fut baptisé pour les ceremonies le 18. Novembre 1674. Il servit en qualité de mestre de camp d'un regiment de cavalerie en 1689. & fut fait gouverneur de Dauphiné, au lieu & place du feu maréchal son pere, le 11. Octobre 1691. Son regiment ayant été réformé en 1697. le roi lui en donna un autre au mois de Mai 1701. vacant par la mort de François-Nicolas de la Tournelle, & le créa brigadier le 29. Janvier 1702. Ayant demandé alors à aller servir dans l'armée d'Italie, il fut déclaré maréchal de camp le 18. du mois de Fevrier suivant, peu de jours après son départ pour l'Italie; fut fait chevalier de l'ordre militaire de S. Louis en 1703. & nommé le 29. du mois de Novembre de la même année, pour commander les troupes en Savoye, & en Dauphiné; & lieutenant general des armées du roi le 25. Janvier 1704. Il commanda la même

année un corps d'armée en Savoye & en Piemont, où il prit la ville & le château de Suse, & s'empara ensuite de tout le Val d'Aouft, fermant par-là le passage de la Suisse au duc de Savoye; fut établi le 13. Fevrier 1705. lieutenant general, commandant pour le roi dans le comté de Nice, prit ensuite la place de Villefranche, les forts de Montalban & de S. Hospice, & la ville de Nice, & défit la même année un corps de cavalerie Allemande & Piémontoise, à Setto à deux lieues de Turin, ce qui obligea le duc de Savoye d'abandonner Chivas, & de se retirer à Turin. En 1706. il fut chargé de faire le siege de Turin, qu'il entreprit au mois de Mai après de grands préparatifs. Le succès n'en fut pas heureux. Ses lignes de circonvallation ayant été attaquées & forcées le 7. Septembre, il fut obligé de lever le siege; fut nommé au mois de Decembre 1715. ambassadeur extraordinaire à Rome, mais il n'accepta pas cet emploi. Il obtint le 2. Septembre 1716. l'enregistrement au parlement de Paris des lettres d'érection en pairie du duché de Rouannés, obtenues par feu son pere au mois d'Avril 1667. & prêta serment, & prit séance au parlement en qualité de pair de France le 29. Novembre suivant; se démit du gouvernement de Dauphiné en faveur du duc de Chartres, depuis duc d'Orleans le 27. Août 1719. fut declaré maréchal de France le 2. Fevrier 1724. & prêta serment pour cette dignité le 10. du même mois. Il mourut au château de Marly, la nuit du 28. au 29. Janvier 1725. en trois ou quatre jours de maladie d'une fistule gangrennée au fondement, dans la cinquante-deuxiéme année de son âge. Son corps fut apporté à Paris, & inhumé le 30. dans l'église des Theatins. Par sa mort sans enfans, le titre de duché & pairie de la Feuillade, qui avoit été transmis sur l'ancien duché de Rouannés, demeura éteint & supprimé.

AUDEBERT. (Germain) *Editions du Diction. de* 1725. *& de* 1732. *on le dit* president en l'élection d'Orleans: il n'a été qu'élu en l'élection, quoiqu'il ait présidé plusieurs fois au siege de l'élection.

AUDIFFRET, (Hercule) general de la congrégation de la doctrine Chrétienne, a été un des bons orateurs de son tems. Il nâquit à Carpentras le 15. Mai 1603. Il trouva l'éloquence de ses compatriotes peu naturelle, peu proportionnée à la chaire, & plus propre à des dissertations, qu'à des discours de morale; il tâcha de leur donner un meilleur goût, & montrant lui-même qu'il en avoit, il s'étudia à proportionner son stile & ses mouvemens à ce qu'il disoit, & il apprit à ses successeurs le chemin à la veritable éloquence. Il mourut le 16. Avril 1659. On a imprimé après sa mort des ouvrages de pieté en trois volumes, qui contiennent seulement des pieces faites à la hâte, & que l'auteur n'avoit pas sans doute destinées à l'impression. Le pere le Long cite dans sa *Biblioth. sacrée* ses questions spirituelles & curieuses sur les Pseaumes, *in* 12. en 1668. L'oraison funebre qu'il prononça aux obseques de Marguerite de Montmorenci, princesse de Condé, & une autre faite à la louange du duc de Candale, sont deux pieces assez estimées. Le P. Audiffret étoit oncle & maître de M. Flechier, depuis évêque de Nismes: mais le disciple a bien surpassé le maître en éloquence.* *Mem. de Trevoux, Novemb.* 1711. *Mem. du tems.*

AUDIGUIER, (Vital d') né dans le diocèse de Rhodés, & selon quelques-uns, à Naïac, près de Villefranche de Rouergue est auteur de plusieurs ouvrages, dont la plûpart sont peu connus aujourd'hui. On a de lui 1°. *La philosophie soldade.* 2°. *Le vrai & ancien usage des duels.* in 8°. à Paris 1617. Cet ouvrage est dédié à Louis XIII. & le but de l'auteur est d'y faire voir l'injustice des duels ordinaires, & de porter le roi à les rétablir tels qu'ils se pratiquoient autrefois, pour causes très-graves, & avec permission expresse du souverain. 3°. Quantité de pieces de vers françois, tant dans *le nouveau recueil des plus beaux vers de ce tems*, in 8°. à Paris 1609. que dans le recueil intitulé: *Les œuvres poëtiques du sieur d'Audiguier*, en deux volumes *in* 8°. le premier à Paris en 1613. le second dans la même ville en 1614. Dans les délices de la poësie françoise, *in* 8°. à Paris 1615. on y trouve page 951. une *ode sur le trépas de M. François de* Corneillan, évêque de Rhodés; dans les memoires de l'abbé de Morolles, page 37. on trouve un sonnet de d'Audiguier. 4°. *Relations de Marc d'Obregon, traduites de l'espagnol*, à Paris *in* 8°. 1618. 5°. *Traduction de six nouvelles écrites en espagnol*, par Miguel Cervantes. On en a une seconde édition *in* 8°. en 1640. 6°. *Traité de la conversion de la Magdelaine, traduit de l'espagnol*, in 8°. à Paris 1619. 7°. *Les amours de Lysandre & de Caliste, histoire tragique de notre tems*, c'est-à-dire du regne de Henri IV. *in* 12. à Lyon 1622. 8°. *Les amours d'Aristandre & de Cléonice*, in 8°. à Paris 1625. C'est le dernier ouvrage d'Audiguier: Sorel dans sa bibliotheque françoise, parle encore de plusieurs autres fruits de la plume de cet auteur, entr'autres de deux romans, l'un intitule: *La Flavie*, & l'autre: *La Minerve*, & d'une traduction du traité de la perfection Chrétienne de Rodriguès, Jesuite Espagnol. Mais pour ce dernier, il n'est pas sûr que d'Audiguier l'ait fait. On trouve encore de lui six lettres, & une autre piece, dans le recueil intitulé: *Le bouquet des plus belles fleurs de l'éloquence, cueilli dans les jardins des sieurs du Perron, Coëffeteau, du Vair, Bertaud, Malherbe, d'Audiguier, &c.* à Paris *in* 8°. 1625. Cet auteur étoit noble, & avoit servi long-tems dans les armées de France. Son humeur guerriere domine dans tous ses écrits. Il fut assassiné, on ne sçait en quelle occasion, ni en quelle annee: on croit que ce fut vers l'an 1630.

AUDIGUIER, (P..D..) neveu du precedent, & nommé en son tems d'*Audiguier le jeune*. L'abbé de Marolles, dans ses Memoires, *page* 41. nous apprend qu'en 1619. lui & quelques autres de ses amis, du nombre desquels étoit d'Audiguier, composerent une espece d'académie, où chacun apportoit & lisoit ses productions, & où l'on discouroit sur la langue françoise, & sur quelques matieres de belles lettres. On a de d'Audiguier le jeune, une piece intitulée: l'*Eromene*; *la vie de Lazarille de Tormes, traduite de l'espagnol*, imprimée plusieurs fois. On lui donne aussi la traduction françoise d'un roman italien, intitulé: *Stratonice*; cependant M. Pelisson, *dans son hist. de l'Academie Françoise, tome* 1. *pag.* 273. *édit.* in 12. *de* 1730. dit que l'on croit que cette traduction étoit de Claude de Malleville, de l'academie Françoise; mais que cet academicien la donna à d'Audiguier.

AUDIGUIER, (Henri d') sieur du Mazet, avocat en parlement & au conseil. On lui donne les ouvrages suivans: 1. *Le Censeu. censuré*, adressé au sieur de Sandricourt, auteur d'un libelle intitulé: *Le Censeur du tems touchant les regences des reines-meres de nos rois*, en 1652. L'ouvrage de d'Audiguier est de Paris 1657. 2. *Lettres de requête civile pieces & memoires touchant la cause de la baronie d'Andres, pour la reine Anne d'Autriche, contre Charles-Hyppolite de Spinola, comte de Brouay*, à Paris 1662. 3. Recueil de plaidoyers, *in* 4°. 1660. On trouve aussi un recueil intitulé: *Plaidoyés & Opuscules de Henri d'Audiguier, sieur du Mazet, avocat en parlement*, in 4°. de 74. pag. à Paris 1657. il a donné aussi une nouvelle édition corrigée & autrement divisée des *amours de Theagene & de Chariclée*, de la traduction de Jean de Montlyard, à Paris 1622. *in* 8°. avec figures. Son nom étoit proprement Daudiguier, & il n'étoit pas parent des deux précedens. * *Voyez* outre les auteurs cités dans cet article, Baile, *dans son Dictionnaire, au mot* AUDIGUIER, & le Clerc, *Biblioth. du Richelet.*

AUDOENUS, autrement ALDOEUS, AUDINUS, & OYNUS, fut 1°. chapelain de Henri I. roi d'Angleterre & duc de Normandie, & ensuite évêque d'Evreux. Il étoit né à Bayeux, & avoit pour frere *Thurstan* ou *Thurstin*, archevêque d'Yorck, qui étoit en grande consideration en Angleterre. Ce fut à la faveur de ce frere & à son merite propre, qu'Audoënus dut son élevation. Ayant été quelque tems chapelain de Henri I. il fut appellé à l'évêché d'Evreux, au commencement de l'an 1113. Yves de Chartres lui écrivit sur sa promotion, comme à un ami avec qui il avoit de grandes liaisons, & à un homme qu'il jugeoit très-digne de l'épiscopat. Il lui écrivit une seconde lettre après qu'il eut été sacré, pour le feliciter & l'encourager à remplir dignement tous ses devoirs; mais Audoënus ne jouit pas long-tems en paix de son siege. Amauri de Montfort, quatriéme comte d'Evreux, voulant s'emparer de cette ville, que le roi d'Angleterre retenoit sous sa domination, l'assiegea

&

& ayant gagné celui qui la gardoit au nom de ce prince, il y entra & la laissa au pillage. Comme il soupçonnoit Audoënus d'avoir aigri contre lui le roi d'Angleterre, le prélat ne fut pas plus épargné que le reste des habitans, & peut-être y eût-il perdu la vie, s'il ne se fût sauvé par une prompte fuite. Il fut très-sensible aux maux que ce desordre causoit dans tout son diocèse; & ne pouvant y remedier, il rendoit tous les lieux où il alloit témoins de sa douleur. Il avoit un air triste & abbatu, il laissoit croître la barbe, & portoit dans tout son vêtement des marques sensibles de son accablement. Quelque tems après, (en 1120.) ayant appris qu'on alloit tenir un concile à Reims, en partie pour discuter les differends qui étoient entre le roi de France & celui d'Angleterre, il y vint aussi, & s'étant levé dans l'assemblée, il se plaignit avec amertume du comte Amauri, disant qu'il l'avoit chassé honteusement, qu'il avoit brulé son palais épiscopal, & en avoit enlevé tous les meubles. Le chapelain du comte l'entendant ainsi parler, se leva à son tour, & lui dit avec chaleur: » C'est votre mauvais conseil, & non pas » le comte Amauri qui est la cause que vous avez été chassé, » & que votre maison a été brulée. Il a recouvré avec hon» neur & par l'appui de ses amis, un bien qui lui apparte» noit légitimement, & que le roi d'Angleterre lui avoit » enlevé contre toute équité.... Que le saint concile voie » & juge qui d'Audoënus ou d'Amauri est coupable de » l'incendie qu'on nous reproche. « Ce differend excita une grande altercation dans le concile, & le prelat se retira de l'assemblée sans qu'on eut pensé à le satisfaire. Mais Amauri ayant fait sa paix avec le roi Henri en 1124. Audoënus qui pendant les troubles n'étoit venu à Evreux que par intervalle, s'y fixa, & travailla avec les secours qui lui furent procurés, à réparer les édifices, & sur-tout les églises qui avoient été ruinées par le feu. En 1128. il assista à un concile provincial tenu à Rouen, où le roi d'Angleterre fut present. En 1135. il assista à la mort de ce prince, & lui donna tous les secours spirituels qui lui étoient necessaires dans ces momens si précieux. Il persuada même à tous les grands de la province d'accompagner jusqu'à la mer le corps du roi, qui devoit être transporté en Angleterre. Environ cinq ans après, (en 1139.) il s'embarqua lui-même la semaine de Pâques pour passer en ce royaume, afin de rendre quelques services au nouveau roi, Etienne, neveu du défunt par sa mere. Mais peu de mois après qu'il fut arrivé dans cette isle, il tomba dans une maladie dont il mourut le 2. Juillet dans une communauté de chanoines reguliers, chez qui il fut inhumé. Le peuple & le clergé d'Evreux le regretterent pour sa science, sa vertu, sa douceur & ses liberalités. * Orderic-Vital, *lib. 13. ad ann. 1139.* Yves de Chartres, *epist. 223. 242.* Le Brasseur, *hist. civile & eccles. du comté d'Evreux.*

AUDRAN, (Gerard) né à Lyon, fils de CLAUDE Audran graveur, après avoir appris les premiers élemens de la gravure sous son pere, alla à Rome en 1666. Il s'y appliqua, pendant environ deux ans qu'il y demeura, à dessiner les ouvrages de Raphaël & des plus grands maîtres, pour se perfectionner dans la partie du dessein. Il revint ensuite à Paris, où après avoir mis au jour quelques planches qui firent connoître la superiorité de ses talens, il fut choisi par M. le Brun pour graver pour le feu roi Louis XIV. les grandes planches des batailles d'Alexandre, peintes par M. le Brun lui-même. Cet ouvrage suffiroit seul pour éterniser la memoire de Gerard Audran, mais il en a fait beaucoup d'autres qu'on ne cessera point d'estimer, tant que le bon goût regnera parmi les hommes. La plûpart sont d'après le Poussin, MM. Mignard, le Brun, & autres grands maîtres. Il mourut à Paris en 1703. âgé de 63. ans. Il avoit allié à ses rares talens une probité très-exacte, & une pieté qui a toujours paru solide. Il eut un frere plus jeune que lui nommé CLAUDE, qui nâquit aussi à Lyon, & qui suivant le penchant qu'il avoit pour le dessein, vint à Paris, où il étudia sous Charles le Brun, qui l'employa dans plusieurs ouvrages faits pour Louis XIV. Il auroit fait de très-grands progrès, si la mort ne l'eût enlevé à l'âge de 43. ans, en 1684. Il étoit alors professeur dans l'academie de peinture de Paris. *Gerard* & *Claude* ont laissé trois neveux de leur nom: l'un, nommé *Claude* Audran, encore vivant, s'est appliqué à la peinture, & excelle principalement dans les grotesques & les ornemens. Les deux autres, *Benoit* & *Jean*, ont appris la gravure sous Gerard Audran leur oncle, & s'y sont beaucoup distingués. Benoît est mort en 1721. Jean vit encore. * *Memoires du tems.*

AVE-MARIA, nom d'un couvent de religieuses de sainte Claire à Paris, appellées ainsi parce qu'elles se servent de ces paroles de la salutation angelique pour saluer les personnes qui veulent leur parler. Elles menent une vie très-austere; ne mangent jamais de viande, ne portent point de linge; sont couchées très-durement & presque de bout, marchent nuds-piés, se relevent à minuit pour prier, gardent un silence perpétuel, ne vivent que des aumônes des fidéles, & n'ont d'autre ressource dans leur pauvreté que la Providence. Elles furent établies en l'an 1484. & succederent aux religieuses du tiers ordre de S. François, que Louis XI. avoit unies l'an 1461. avec des femmes veuves nommées *Beguines*, fondées par S. Louis. Charlotte de Savoye, femme de Louis XI. a fait bâtir ensuite l'église & le monastere des filles; & Charles VIII. son fils fit bâtir le cloître des moines, habité aujourd'hui par des Cordeliers. L'église de l'*Ave-Maria* fut dediée par Denys du Moulin, évêque de Paris, qui mourut en 1447. & fut enterré dans le chœur de la cathedrale.

AVENTIN. (Jean) *Edition du Dictionaire de* 1725. Il conduisit les annales de Baviere jusqu'à l'année 1533. *lisez* jusqu'à l'année 1508. quoiqu'il ait encore vécu jusqu'en 1534. il ne mit pas la derniere main à cet ouvrage, qui n'a été publié qu'après sa mort en 1554. &c. La congrégation de l'Index l'a mis entre les livres que l'on devoit lire avec précaution.

AVER, (Lambert) étoit, selon les uns, de Bamberg en Franconie; selon d'autres, de Rothembourg. Saechin, historien des Jesuites, ledit de cette derniere ville, &c. *Voyez son article dans les éditions du Dictionaire de* 1725. *& de* 1732.

AVERANI, (Benoît) né à Florence le 19. Juillet 1645. s'appliqua à la lecture des poëtes Italiens & à l'arithmetique presque dès son enfance, & avant que de commencer l'étude de la langue latine. Après avoir appris la grammaire chez lui, il étudia la rhetorique sous le P. Vincent Glaria, Jesuite. Ce pere avoit quelque talent pour la poësie, mais son disciple le surpassa de beaucoup; & pour s'y perfectionner encore plus, il lut avec application les anciens poëtes & les orateurs. Il aimoit toujours à recourir aux sources, ce qui est une marque de son bon goût, & de la justesse de son esprit; & quand il s'appliqua à la philosophie après son cours de rhetorique, il la puisa dans Platon qu'il estimoit beaucoup, & dans Aristote. Il passa de ces études à celles de la jurisprudence, de la géometrie, de l'astronomie & de la méchanique, qu'il apprit sans maître. Il embrassa de plus l'étude de la morale, & rechercha avec soin les sentimens de toutes les sectes sur cette partie de la philosophie. Il méprisoit celle des Cyniques, estimoit peu celle d'Aristote, & préferoit celle des Stoïciens. Quand il eut pris le degré de docteur en droit, il s'attacha entierement aux belles lettres; & pour être plus en état d'y faire du progrès, il étudia la langue grecque qu'il avoit negligée jusques-là. Il y réussit si bien, quoiqu'il l'eût appris sans maître, qu'il se rendit capable de l'enseigner aux autres; & en 1676. il fut fait professeur en cette langue à Pise. Avant que d'avoir cette chaire, il traduisit en grec *Salluste*, & *Cornelius Celsus*, & fit des vers en cette langue, qui sont assez bien tournés. Depuis qu'il eut commencé à professer, il expliqua les meilleurs auteurs Grecs, entr'autres l'anthologie, sur laquelle on trouve parmi ses œuvres jusqu'à 86. dissertations; les tragedies d'Euripide, sur lesquelles il en a laissé 26. & Thucidide, sur lequel nous en avons 58. Peu d'années après il devint professeur des belles lettres, & fit des leçons sur Tite-Live, Virgile, & Ciceron, ce qui a produit 31. dissertations sur le premier, 45. sur le second, & 92. sur le troisiéme. Ces dissertations se trouvent parmi ses œuvres. Il avoit une memoire excellente, aimoit bien les beaux vers, & en recitoit volontiers quand il étoit seul. Quoiqu'il n'eût pas étudié à

dessein la theologie, il avoit cependant lû plusieurs ouvrages des Peres, & les avoit bien entendus. L'anatomie & la medecine, l'architecture & la peinture lui étoient encore plus familieres. Il étoit fort Stoïcien dans ses sentimens & dans sa conduite, & il prefera toujours sa patrie aux plus grands avantages qu'on ait pu lui offrir. Il n'a jamais été marié, & il a fait sur le mépris de l'amour, qu'il étendoit jusqu'à la fuite entiere des femmes, une très-belle élegie, qu'on peut comparer aux meilleures pieces des anciens. Il est mort le 28. Decembre 1707. dans sa soixante-treizieme année. On a recueilli ses ouvrages en trois volumes *in fol.* à Florence en 1717. Ils renferment les dissertations dont nous avons parlé, ses lettres & ses poësies. On a encore de lui des dissertations italiennes, imprimées à Ravenne en 1707. sur le quatrieme sonnet de Petrarque, recitées dans l'academie *della Crusca*, dont il étoit membre. Il étoit aussi de celle des Arcadiens de Rome. * Crescembeni, *vita de gli Arcadi*, *part. 2.* Niceron, *Mem. tome 2. page 196.*

AVESNES ou AVENNES, (Burchard d') mari de *Marguerite* fille de BAUDOUIN, premier empereur de Constantinople, comte de Flandres, de Hainaut & de Namur. Il étoit d'une famille illustre des Pays-Bas, & fut élevé à la cour dès son bas âge. Il étudia en droit avec tant de succès, qu'on lui confia à Orleans la chaire du droit civil. En consideration de Philippe d'Alsace, comte de Flandres, il fut fait archi-doyen de Laon, chanoine & tresorier du chapitre de Tournai. Pour jouir avec plus de sûreté de ces benefices ecclesiastiques, il prit le sous-diaconat à Orleans à l'insçu de sa famille; & pour lui cacher davantage cette démarche, il revint en Flandres en habit de cavalier. Quelque tems après, se laissant entraîner par son inclination pour les armes, il renonça à l'état ecclesiastique, & fit un voyage en Angleterre, où Richard I. le créa chevalier. Baudouin, qui devint empereur dans la suite, avant que de passer en Asie, le chargea de prendre soin de *Jeanne* & de *Marguerite* ses deux filles, aussi-bien que de son pays. Avesnes amassa de grandes richesses dans ce gouvernement, & il sçut si bien profiter de la jeunesse de Marguerite & du libre accès qu'il avoit auprès d'elle, qu'il gagna son cœur & en profita; il eut ensuite la permission de Mechtilde & des états de Flandres, de l'épouser publiquement en 1212. Il en eut deux fils, *Jean* & *Baudouin*. Peu après la conclusion de ce mariage, on découvrit qu'il étoit engagé dans les ordres sacrés, ce qui irrita si fort la comtesse Jeanne, sœur de Marguerite, qu'elle chercha mille moyens de faire de la peine à Avesnes. Celui-ci voulant mettre fin à cette persecution, alla à Rome, & demanda au pape Innocent III. l'absolution pour le passé, & une dispense à l'égard de son mariage. Le pape lui refusa le dernier, & ne lui accorda le premier qu'à condition qu'il iroit au Levant pour servir une année contre les Infidelles. Avesnes s'y soumit, fit un voyage dans la Terre-Sainte, revint en Flandres & continua de vivre avec Marguerite, malgré toutes les défenses du pape. Le concile de Latran le mit pour cette raison au ban jusqu'à ce qu'il eût repris l'état ecclesiastique, & remis Marguerite entre les mains de sa sœur. Peu après, Avesnes mourut en revenant de Rome. On dit qu'il avoit obtenu une dispense; d'autres prétendent qu'il fut tué en chemin. La plûpart des auteurs assurent que Jeanne le fit arrêter à Gand, & décapiter dans le château de Rupelmonde. Marguerite épousa ensuite *Guillaume* de Dompierre, & déclara bâtards les deux fils qu'elle avoit eus de *Burchard* d'Avesnes. Cependant l'aîné soutint sa prétention au comté de Hainaut, & épousa *Adelaïde*, sœur de *Guillaume* empereur & comte de Hollande, dont il eut un fils, JEAN II. qui obtint le comté de Hollande. *Jean* I. causa bien des chagrins à sa mere, & mourut en 1257. *Baudouin*, second fils de BURCHARD d'Avesnes, reçut un appanage, & le titre de seigneur de Beaumont. Il mourut en 1280. * *Annales de Flandres par* Sueyro, *tome 1. livre 8.*

AUGE, sorte de supplice usité chez les anciens Perses. On mettoit le criminel à la renverse dans une *auge*, & après l'avoir lié par les pieds & par les mains aux quatre coins, on le couvroit d'une autre auge, à la reserve de la tête qui sortoit par un trou fait exprès. Dans cette posture on lui donnoit la nourriture necessaire, jusqu'à ce que les vers qui s'engendroient de ses excremens, lui eussent ôté la vie en rongeant ses entrailles, ce qui alloit ordinairement à vingt jours, pendant lesquels il souffroit des douleurs incroyables. C'est de ce supplice que l'eunuque Mithridate fut puni par les ordres d'Artaxerxès. * Prideaux, *hist. des Juifs*, *tome 2. page 2.*

AUGSBOURG, *voyez* AUSBOURG.

AUGURELLUS. (Jean Aurelius) Paul Jove a dit de lui qu'il avoit un grand genie dans un petit corps. Voyez *le reste de son article dans les éditions du Dictionaire de* 1725. *& de* 1732. *Aux citations*, Jules Cesar. Scaliger, *lisez* Jules Cesar Scaliger, *sans point après* Cesar.

AUGUSTIN, (Saint) évêque d'Hyppone, &c. *A la fin de son article, avant les citations, ajoutez à ce qui en est dit dans le Dictionaire de Moreri, ce qui suit.* La question de la découverte du corps de ce pere de l'église, au sujet du dépôt trouvé le premier Octobre 1695. dans l'église de S. Pierre *in Cœlo aureo* de Pavie, sur lequel étoient gravés ces seuls mots *Corpus Augustini*, fut decidée le 16. Juillet 1728. par François Pertusa i, évêque de Pavie, en vertu d'une commission du pape Benoît XIII. Ce prelat, après avoir celebré une Messe du S. Esprit, prononça solemnellement une sentence portant, que » le dépôt en question étoit le corps » de S. Augustin, évêque d'Hyppone & docteur de l'église, » & qu'il devoit être exposé à la veneration publique; » ce qui fut fait en presence du P. Fulgence Bellelli, general de tout l'ordre de S. Augustin, auquel la commission du pape étoit adressée. Le 19. du même mois de Juillet 1728. cette sentence de reconnoissance fut lûe publiquement par l'archidiacre à haute voix dans l'église du Dôme de Pavie, en presence de l'évêque, du magistrat, de la ville en corps, & d'un nombre infini de peuple; après quoi on celebra solemnellement la Messe, & on chanta le *Te Deum* au son de toutes les cloches, & au bruit de plusieurs décharges de l'artillerie. Cette ceremonie fut terminée le soir par des illuminations par toute la ville, & par diverses machines d'artifices qui furent tirées au tour de l'église. Cette décision fut soutenue depuis par plusieurs écrits; mais il en parut en même-tems d'autres qui l'attaquoient, & la combattoient fortement.

AUGUSTIN. (Antoine) *Edition du Dictionaire de* 1725. En 1544. Jules III. *lisez* en 1554. Jules III. &c. *Plus bas*, Le pere Paul, *lisez* Frapaolo. *Aux citations*, André Scot, *lisez* André Schott.

AUGUSTINS, ordres religieux, &c. *Edition du Dictionaire de* 1725. *Alinea.* La congrégation de France jetta ses premiers fondemens, &c. Elle s'établit en Barbarie l'an 1641. par le P. Archange, de la maison d'Etampes Valençai, *lisez* de la maison d'Etampes, de la branche d'AUTRY, qui mourut *non en* 1642. *mais en* 1645. *Il faut ajouter à la fin de cet article les* AUGUSTINS DE PARIS. Ces religieux ont trois maisons dans cette ville: celle des GRANDS-AUGUSTINS, près le Pont-Neuf; celle des PETITS-AUGUSTINS, près l'abbaye de saint Germain des Prés, dans la rue de leur nom; & celle des AUGUSTINS-DE'CHAUSSE'S, dits *Petits-Peres*, près la place des Victoires.

Les GRANDS-AUGUSTINS furent les premiers qui furent établis à Paris. Ils y étoient déja en 1259. Ils logerent d'abord au quartier de S. Eustache, dans la rue que l'on appelle *des Vieux-Augustins.* Ensuite on leur donna une maison à l'endroit où est le Pont-Neuf, & où étoient des religieux très-austeres, nommés *les Sachetes.* Dans l'histoire de l'université par du Boulay, *tome 3.* parlant de l'accord qui fut fait en 1259. entre l'université & les Jacobins ou Dominicains, il est dit que les autres religieux les précederoient, entre lesquels, ajoûte-t-on, sont les *Augustins* & les *Cisterciens.* Ainsi les Augustins étoient déja admis dans l'université & du corps de cette académie. Le couvent des Augustins de Paris n'est d'aucune province; il est comme celui de Rome, immédiatement soumis au general; il sert de college à toutes les provinces de cet ordre en France. Leur église a été bâtie à plusieurs reprises. Charles V. a le plus contribué à cet édifice: elle ne fut pourtant dediée qu'en 1453. par Guillaume Chartier, évêque de Paris. Cette

église a été plusieurs fois choisie pour les assemblées de l'ordre du Saint-Esprit, & elle l'est encore ordinairement pour les assemblées du clergé de France. Le parlement a tenu aussi plusieurs fois ses séances dans ce couvent. Les états generaux du royaume s'y assembloient autrefois. La derniere chambre de Justice y a tenu ses audiences.

Les PETITS-AUGUSTINS ont été établis à Paris en 1605. ou 1606. à cette occasion. Marguerite de Valois, petite-fille de FRANÇOIS I. qui fut mariée à HENRI IV. étant revenue en 1605. à Paris, où elle n'avoit point paru depuis plus de vingt ans, fit venir d'Avignon des religieux de la nouvelle réforme des hermites de S. Augustin, & les logea dans l'enceinte de son hôtel, qui s'étendoit jusques vers la Charité, au fauxbourg S. Germain. Elle fit bâtir une église pour les prêtres, sous le nom *de la sainte Trinité*; & une chapelle appellée *la chapelle des Louanges*, pour les freres qui devoient chanter deux à deux, le jour & la nuit sans interruption, des hymnes & des cantiques. Elle dota aussi ces religieux de 6000. livres de rente. Ces religieux s'étant retirés en 1612. parce que la reine se plaignoit de ce qu'ils ne chantoient pas le plein chant, & de ce qu'ils ne pouvoient posseder des rentes sans violer leur institut, elle mit en leur place des Augustins-Déchaussés de la réforme de Bourges. L'église qu'ils ont aujourd'hui ne fut bâtie qu'en 1617. après la mort de la reine Marguerite. Elle fut dediée sous l'invocation de S. Nicolas de Tolentin.

Le couvent des AUGUSTINS-DE'CHAUSSE'S, dits *Petits-Peres*, est près de la place des Victoires. Ce furent ceux qui n'avoient pas été agréables à la reine Marguerite, & qui ayant été obligés de quitter la maison où elle les avoit établis, vinrent demeurer au fauxbourg de Montmartre où ils resterent dix ans. Mais en 1629. ils acheterent un terrain entre la porte Montmartre & celle de S. Honoré, & s'y bâtirent le couvent où ils sont aujourd'huy. Louis XIII. au retour de la prise de la Rochelle, y posa la premiere pierre, & voulut que la nouvelle église prît le nom de *Notre-Dame des Victoires*. Cette reforme d'Augustins-Déchaussés vient de Thomas de Jesus, Augustin Portugais, vers l'an 1565. L'église de ces religieux ayant été démolie dans la suite, on en rebâtit une autre en 1656. On les appelle *Petits-Peres*, parce que François Amet, & Matthieu de S. François, tous deux de très-petite stature, qui ont travaillé le plus à l'établissement de leur ordre, s'étant presentés dans l'antichambre du roi Louis XIII. ce prince demanda en les voyant qui étoient *ces petits Peres là*: ce nom leur est resté.

AVIGNON, sur le Rhône, &c. *Edition du Dictionaire de* 1725. Pierre de la Lune, *lisez* Pierre de Lune. *Plus bas*, Jacques d'Ossat, *lisez* Jacques de Ossa, ou plutôt, de Eusa. Arnaud de Vio, Anglicus Grimoaldi, *lisez* Arnaud de Via, Anglicus Grimoard.

AVITUS, (Alphius) poëte Latin, &c. *Même édition, aux citations.* Henri de Valois, *in not. ad excerpt. Dionis Coccei.* lisez Henri de Valois, *in not. ad excerpt. Dionis. Coccei.*

AVITUS, (Marcus Mœcilius) né en Auvergne, &c. *Editions du Dictionaire de* 1725. *& de* 1732. Il laissa un fils de même nom que lui, *dont on parle plus bas*, effacez ces derniers mots; car on n'en dit rien.

AVITUS, (Sextus Alcimus Ecdicius) fils du fameux *Isychius*, &c. *Edition du Dictionaire de* 1725. *ajoutez à la fin de son article, avant les citations*, que le P. Sirmond nous a donné ses œuvres *in* 8°. à Paris 1643.

AULISIO, (Dominique) fils d'*Antoine* Aulisio, né à Naples le 14. Janvier 1649. étudia le latin sous Floriani & Martena, où il eut pour condisciples le cardinal del Giudice, & le prince de Cellamare. Il fit des progrès si rapides qu'à l'âge de 19. ans il enseigna la rhetorique avec applaudissement & la poësie. On assure qu'il possedoit toutes les langues de l'Orient & de l'Occident, qu'il étoit en état de les parler & de les écrire, & qu'il les apprit sans maître. Il avoit également approfondi toutes les sciences, & cependant ayant perdu de bonne heure son pere & sa mere, il se vit pendant quelque tems dans la necessité, & chargé d'un jeune frere & de cinq sœurs. A l'âge de 26. ans il enseigna en qualité de professeur extraordinaire, sans aucuns gages. A 34. ans il obtint la chaire des Instituts, qui lui rendit cent ducats de Naples; à 40. ans il eut celle du Code, qui en vaut 140. Depuis sa quarante-sixieme année jusqu'à la fin de sa vie, il jouit de la principale chaire du droit civil, & de 1100. ducats de revenu. Il mourut le 29. Janvier 1717. âgé de 68. ans. Comme il avoit enseigné publiquement à Naples plus de vingt ans, il y avoit acquis selon l'usage, le titre de comte Palatin, & il fut enterré avec les honneurs dûs à cette qualité. Il avoit aussi gouverné pendant 23. ans, avec 25. ducats par mois, l'école de l'architecture militaire, par l'ordre de Charles II. Il vivoit très-solitairement, & n'avoit nulle ambition. Il étoit grand antiquaire, ami de Platon; & si attaché aux sentimens & aux écrits de ce philosophe, que son oncle maternel, *Leonardo di Capoa*, ayant écrit conformement aux sentimens de Descartes, il se souleva contre lui: mais au lieu de raisons, il ne fit que des vers satiriques, qui lui firent peu d'honneur à lui-même, & animerent contre lui tous les sçavans amis de son oncle. Aulisio voyant ce soulevement general, se retira de tout commerce, & renfermé dans son cabinet, il s'y appliqua à la composition de plusieurs ouvrages. Ceux que l'on connoît sont: *de Gymnasii constructione; de Mausolai architectura; de Harmonia Timaïca, & numeris medicis.* Ces trois traités sont contenus dans un *in* 4°. imprimé à Naples en 1694. *Commentarii juris civilis ad Tit. pandect.* trois volumes *in* 4°. *Delle Scuole sacre*, in 4°. en 1723. *Historia de ortu & progressu medicinæ, lib.* 8.* Sa vie audevant de son livre *delle Scuole sacre.*

AUMONT, maison noble, &c. *Ajoutez à ce qui en est dit dans les éditions de* 1725. *& de* 1732. *ce qui suit.*

XIII. LOUIS-MARIE-VICTOR d'Aumont & de Rochebaron, duc d'Aumont, &c. *Vers la fin*, lisez *Marie-Elisabeth-Fare* d'Aumont, qui étoit restée veuve le premier Mai 1723. de *Jacques-Louis* de Beringhen, chevalier des ordres du roi, & son premier écuyer, &c. mourut à Paris subitement la nuit du 17. au 18. Octobre 1728. âgée de 66. ans, & fut inhumée le 19. au soir chez les Feuillans, rue S. Honoré.

*Edition du Dictionaire de Moreri de* 1732.

XIV. LOUIS duc d'Aumont, pair de France, &c. *Vers la fin on lit*, *N.* d'Aumont, né, sans avoir été nommé, le 9. Decembre 1692. & mort le 5. Octobre 1701. *lisez ainsi*, *N.* d'Aumont, né le 9. Decembre 1692. & mort, sans avoir été nommé, le 5. Octobre 1701. *ce qu'il faut ajouter à celle de* 1725.

XVI. LOUIS-MARIE-AUGUSTIN d'Aumont de Rochebaron, duc d'Aumont, pair de France, marquis de Villequier, d'Isles & de Nollay, comte de Berzé, baron de Chappes, de Rochetaillé, Jonei, Estrabonne, Convez, Molinot, le Lis, la Mothe-sous-Sigi, &c. né le 28. Août 1709. le seul & unique mâle restant de sa maison, ayant été pourvû de la charge de premier gentilhomme de la chambre du roi, vacant par la mort de son pere, en préta le serment de fidelité le 13. Novembre 1723. & fut fait mestre de camp d'un regiment de cavalerie, par la démission du sieur de Bougard, au mois d'Août 1728. Il a été marié le 23. Avril 1727. avec *Victoire-Felicité* de Durfort de Duras, âgée alors de 21. ans & 3. mois, veuve de *Jacques* Fitz-James, duc de Fitz-James, pair de France, gouverneur du haut & bas Limosin, mort sans enfans le 13. Octobre 1721. & fille de *Jean* de Durfort, duc de Duras, lieutenant general des armées du roi, & d'*Angelique-Victoire* de Bournonville. Il en a eu *Louis* d'Aumont, marquis de Villequier, né & baptisé le 5. Avril 1729. & mort le premier Janvier 1731; une fille, née le 13. Fevrier 1731; & un fils né la nuit du 5. au 6. Août 1732.

AUNOY, (Marie-Catherine jumelle de Berneville, comtesse d') morte en 1705. a composé plusieurs ouvrages qui ont été assez goûtés de ceux qui n'aiment que les lectures frivoles, & les livres romanesques. Elle a publié entr'autres: les *Avantures d'Hyppolite comte de Duglas*, en 2. vol. *in* 12. *Memoires historiques de ce qui s'est passé de plus remarquable en Europe depuis* 1672. *jusqu'en* 1679. *tant aux guerres contre les Hollandois, qu'à la paix de Nimegue*, 2. volumes

*in* 12. à Paris en 1692. *Memoires d'Espagne: Histoire de Jean de Bourbon, prince de Carency, chambellan du roi Charles VI.* trois volumes *in* 12. à Paris 1697. Un historien ne peut faire presque aucun usage de ces ouvrages où la fable domine, & qui ne sont presque qu'un tissu de galanteries. On a encore de cette dame des contes nouveaux. Madame de Héere sa fille, s'est aussi, dit-on, distinguée par son esprit, comme on le voit dans ce madrigal:

*Dans la prose & les vers de l'aimable Héere,*
*Je le dis, comme je le croi :*
*La fille est semblable à la mere,*
*On y voit tout l'esprit de l'illustre d'Aunoy.*

* *Memoires du tems.* Titon du Tillet, *Parnasse François, édit.* in fol. *page 516.*

AURAT, DAURAT & DORAT, ( Jean ) *c'est ainsi qu'on l'appelle dans l'édition du Dictionaire de* 1725. Son vrai nom, *comme on l'a remarqué dans celle de* 1732. étoit *de Dorat.* Il tiroit ce nom de la ville nommée *le Dorat*, capitale de la basse Marche dans le Limosin: ainsi il faut toujours écrire *Dorat.* M. Teissier, & après lui M. Baillet, nous ont donné une liste de ses poësies, mais elle n'est point exacte; & il étoit difficile qu'elle le fût, ces poësies n'ayant jamais été imprimées que très-confusément & très-peu correctement. Il n'y en a qu'une édition, qui est de Paris, imprimée en 1586. *in* 8°. & *non* de Basle *in* 4°. L'on n'y trouve point la traduction que Dorat avoit fait de Phocylide, ni celle de l'Hyppolite d'Euripide, dont parle M. Baillet dans ses *jugemens des Sçavans. On trouve la remarque que nous venons de faire dans l'édition du Dictionaire de Moreri de l'année* 1732.

AURELIUS VICTOR, (Sextus) &c. *Edition du Dictionaire de* 1725. *dans les citations, on cite* Anne le Fevre, *ajoutez* qui fut depuis la celebre madame Dacier.

AUREOLE, est une espece de couronne rayonnée, &c. *Même édition.* Le pere Seguenot, *dont on parle dans cet article*, étoit prêtre de l'Oratoire. *Nous en donnons un article plus bas.* Plusieurs auteurs ont traité de l'*Aureole*, après saint Thomas; & ceux qui ont fait des commentaires sur les ouvrages de ce saint Docteur, se sont quelquefois un peu trop étendus sur cette matiere qui ne paroît pas au fonds avoir grande utilité.

AURIA, (Vincent) né à Palerme en Sicile le 5. Août 1625. d'une famille noble originaire de Genes, qui y porte le nom de *Doria.* Après ses premieres études il se donna à la jurisprudence, & fut reçû docteur en droit à Catane en 1652. Il fréquenta aussi le barreau, mais cet exercice lui ayant bientôt déplu, il l'abandonna & se livra aux belles lettres, qu'il a toujours cultivées depuis avec succès; éloigné de toute ambition, quoique sa fortune fût très-médiocre. Il n'avoit pas encore vingt ans lorsqu'il fut reçu dans l'académie des Raccesi de Palerme. Celle des Arcadiens de Rome le fit entrer dans son corps en 1705. Il est mort à Palerme le 6. Decembre 1710. âgé de 85. ans, sans avoir été marié. Il a beaucoup écrit, & tous ses ouvrages qui sont en italien, ont été imprimés de son vivant. Il y en a aussi quelques-uns en latin. Ils roulent, les uns & les autres, sur l'histoire & les antiquités. On peut en voir le catalogue dans les *Memoires du pere* Niceron, *tome 3. p.* 231. *& suivantes.* Voyez aussi les vies des Arcadiens, *tome* 3. La *Bibliotheca Sicula* de Mongitore, qui a donné des remarques & des additions à la *Sicilia inventrice* de Vincent Auria, dans l'édition de Palerme *in* 4°. 1704.

AURILLAC ou ORILLAC, &c. *Editions du Dictionaire de* 1725. *& de* 1732. On fait de cette ville une description plus avantageuse qu'elle ne merite. On lui fait aussi l'honneur très-gratuitement d'un grand commerce de tapisseries.

AVRILLOT, (Barbe) &c. *Edition du Dictionaire de* 1725. *ajoutez* qu'elle fut mariée le 24. Août 1582. avec *Pierre* Acarie, maître des comptes, &c.

AUSBOURG ou AUGSBOURG, ( L'évêché d' ) &c. *Après cet article, ajoutez ce qui suit aux précedentes éditions du Moreri.*

*Catalogue des évêques d'*AUSBOURG, *jusqu'en* 1714.

| | Années de leur mort. |
|---|---|
| I. Zosime ou Sosime, | 608 |
| II. Perwelfe, | 614 |
| III. Dagobert, | 630 |
| IV. Manmus, | 649 |
| V. Wichon, | 667 |
| VI. Brichon, | 687 |
| VII. Zaison, | 708 |
| VIII. Marcoman, | 738 |
| IX. Wicterpe, | 755 |
| X. Tosson, | 768 |
| XI. S. SIMPERT, duc de Lorraine, & fils de la sœur de Charlemagne, doit avoir uni l'évêché de Neubourg à celui d'Ausbourg, | 818 |
| XII. Hanton, | 864 |
| XIII. Nitgare, | 869 |
| XIV. Vodalman, | 876 |
| XV. Wigger ou Widegarde, | 887 |
| XVI. Lanton, | 887 |
| XVII. Adalberon, comte de Dillingen, | 909 |
| XVIII. Hilfin, | 923 |
| XIX. S. ULRIC, comte de Kybourg & de Dillingen, On lui attribue d'avoir procuré à l'évêché d'Ausbourg, de n'être point incommodé des rats, ensorte que l'on prétend que ceux qu'on y apporte crevent en arrivant dans le diocèse. | 973 |
| XX. Henri, comte de Gayssenhausen, | 981 |
| XXI. Etichon, comte d'Alttorff, | 988 |
| XXII. Luitholde, | 996 |
| XXIII. Gebhard I. comte d'Amerthal, | 1000 |
| XXIV. Sigfried I. | 1007 |
| XXV. Brunon, frere de l'empereur Henri II. | 1029 |
| XXVI. Eberhard I. | 1047 |
| XXVII. Henri II. | 1064 |
| XXVIII. Embriçon, comte de Leiningen, | 1077 |
| XXIX. Sigfried ou Sigfrid II. comte de Dornberg, | 1096 |
| XXX. Wigold: il avoit été élu en même-tems que le précedent, | 1089 |
| XXXI. Hermant, comte de Wittelsbach, | 1133 |
| XXXII. Walther I. comte Palatin de Tubingue, résigna en 1153. | |
| XXXIII. Conrard, comte de Lutzelstein, | 1167 |
| XXXIV. Hardevic, de Lierheym, | 1184 |
| XXXV. Udalschalque, dernier comte d'Eschenlohe, legua plusieurs terres, | 1202 |
| XXXVI. Hardevic II. | 1208 |
| XXXVII. Sigfrid III. de Rechberg, | 1227 |
| XXXVIII. Siboton, comte de Gundelfingue, résigna en 1252. | |
| XXXIX. Hartman, dernier comte de Kybourg & de Dillingue. Il a legué à l'évêché plusieurs seigneuries & terres, | 1286 |
| XL. Sigfrid IV. d'Elrichshausen, | 1288 |
| XLI. Wolfrad de Rodt, | 1300 |
| XLII. Degenhard, comte de Helfenstein & de Heidenhayme, | 1307 |
| XLIII. Frederic Speet de Vahingue, | 1330 |
| XLIV. Udalric II. de Schoneck, | 1336 |
| XLV. Henri III. de Schonneck: il résigna en 1348. | |
| XLVI. Marquard I. de Rondeck, résigna en 1368. | |
| XLVII. Walther II. de Hohenschlitz, | 1369 |
| XLVIII. Jean I. Schadland, résigna en 1372. | |
| XLIX. Burcard d'Ellerbach, | 1404 |
| L. Eberhard II. comte de Kirchberg, | 1411 |
| LI. LII. Anselme de Memmingue & Frederic II. de Graveneck, furent évêques en même-tems, depuis l'an 1412. jusqu'en 1420. que le pape les déposa, | |
| LIII. Pierre de Schaumberg, | 1469 |
| LIV. Jean II. de Wertenberg, | 1486 |
| LV. Frederic III. comte de Zolleren, | 1505 |

LVI. Henri IV. de Lichtenau, le dernier de sa race, 1517
LVII. Christophle de Stadion, 1543
LVIII. Otton, sénechal de Waldbourg, 1573
LIX. Jean Egolfe de Knœringue, 1575
LX. Marquard II. de Berg, 1591
LXI. Jean Otton de Gemmingue, 1598
LXII. Henri V. de Knœringue, 1646
Il acheta la seigneurie d'Ottilienberg avec les villes & les dixmes qui en dépendent, & l'incorpora à l'évêché.
LXIII. Sigismond-François, archiduc d'Autriche, resigna en 1665.
LXIV. Jean-Christophle baron de Freyberg, 1690
LXV. Alexandre Sigismond, pfalz-grave de Neubourg, remit en 1714. l'administration de son évêché à Jean-George de Schauffenberg, évêque de Constance, qui étoit son coadjuteur.

AUSIAS MARCH, étoit Catalan, & vivoit sous le pape Calixte III. au milieu du XV. siecle, environ 80. ans après la mort de Petrarque. Le Tassoni en parle comme d'un poëte distingué. Il a fait beaucoup de poësies en langue limosine ou provençale, qui ont été traduites en castillan; & il fut autant estimé de son tems, que Petrarque l'avoit été du sien. Il fut poëte *Laureat*, c'est-à-dire, couronné; mais on ne sçait en quel lieu, ni par quelle autorité il reçut la couronne poëtique.

AUSTREGISILE, archevêque de Bourges, &c. *Editions du Dictionaire de* 1725. *& de* 1732. Il fut, dit-on, abbé de saint Nisier, dont l'église étoit alors desservie par les religieux, &c. *lisez* dont l'église étoit dessors desservie par des clercs & des prêtres, non moines, comme elle l'a toujours été.

AUTELS. (Guillaume des) *Edition du Dictionaire de* 1725. Il nâquit à Moncevis, *lisez* à Monceniss.

AUTOMNE, (Bernard) avocat au parlement de Bourdeaux, y fit imprimer des paratitles sur le digeste en 1607. La même année il fit imprimer à Paris *Juvenal & Perse*, avec un commentaire latin assez ample, deux volumes *in* 8°. En 1611. il écrivit sur la *Pratique d'Imbert*; & l'année précedente, il avoit publié pour la premiere fois sa *Conference du Droit François avec le Droit Romain*, dont il fit faire une troisieme édition en 1629. *in fol.* n'étant alors âgé que de 44. ans. Il avoit aussi commenté la coûtume de Bourdeaux; cet auteur étoit d'Agen, ou du moins de l'Agenois, & non de Niort, comme plusieurs l'ont dit. * Le Clerc, *biblioth. du Richelet*.

AUTON. (Jean d') *Editions du Dictionaire de* 1725. *& de* 1732. *il est dit*, que l'on croyoit que ce religieux étoit mort en 1508. *on s'est trompé*, il mourut en 1523.

AUTRICHE. *Editions du Diction. de* 1725. *& de* 1732.

*BRANCHE DES ARCHIDUCS de* GRATS, *puis empereurs.*

XIII. LEOPOLD I. empereur, &c. *Vers la fin ajoutez* que *Marie-Elisabeth-Luce-Therese* archiduchesse d'Autriche; sœur de l'empereur Charles VI. née le 13. Decembre 1680. fut déclarée le 11. Decembre 1724. gouvernante des Pays-Bas Autrichiens, & partit de Vienne le 4. Septembre 1725. pour aller prendre possession de ce gouvernement. Elle fit son entrée publique à Bruxelles le 19. Octobre suivant, avec les mêmes ceremonies, qui furent observées en 1634. à celle du cardinal infant d'Espagne.

XIV. CHARLES VI. empereur regnant, &c. *Ajoutez* au nombre de ses enfans *Marie-Amelie-Caroline-Louise-Ludomine-Anne* archiduchesse d'Autriche, née à sept heures & demie du soir le 5. Avril 1724. morte entre sept & huit heures du matin le 19. Avril 1730. âgée de six ans & quatorze jours, & inhumée le 21. suivant dans l'église des Capucins du Neuf-Marché à Vienne, dans le tombeau de la maison d'Autriche.

AVIL (Saint) *Edition du Moreri de* 1725. Il se retira au monastere de Menan, *lisez* Mena.

AUZANET, (Barthelemi) celebre avocat consultant du parlement de Paris, grand-pere de M. de Brillac, premier president du parlement de Bretagne, s'est fait beaucoup estimer en son tems, & ses ouvrages sont encore très-recherchés aujourd'hui. Ils ont été recueillis en 1708. *in fol.* à Paris, & ce volume contient ses notes sur la coûtume de Paris, ses memoires, reflexions & arrêts. M. Auzanet étoit extrêmement versé dans la connoissance du droit françois, & les principales affaires se regloient ordinairement par ses conseils ou par son arbitrage: c'est à sa profonde connoissance du droit que M. Despreaux fait allusion dans ces deux vers de sa seconde épître:

*Croi moi, dût Auzanet t'assurer du succès,*
*Abbé, n'entreprends point même un juste procès.*

Quelques années avant sa mort, le feu roi Louis XIV. honora ce celebre avocat d'un brevet de conseiller d'état. Il mourut le 17. d'Avril de l'an 1693. âgé de 82. ans. * *Memoires du tems*. Brossette, *notes sur la seconde épître de M.* Boileau Despreaux.

AYLON, (Luc Vasqués d') Espagnol, auditeur royal, c'est-à-dire, conseiller du tribunal superieur, établi en 1509. à San-Domingo, & nommé l'*Audience-Royale*, s'est rendu celebre dans le XVI. siécle par ses expéditions dans le nouveau monde. Lorsqu'on eut appris en 1518. à San-Domingo que le roi Charles d'Autriche avoit pris possession de ses royaumes d'Espagne, ce fut lui qui fut député au nouveau roi pour le feliciter sur son avenement à la couronne. Comme cette députation n'étoit pas du goût de ceux qui avoient été envoyés en qualité de commissaires & d'administrateurs dans les Indes, le licentié Alphonse Zuazo, administrateur, retint d'Aylon & lui enleva tous ses papiers; Mais sa conduite fut blâmée, & lui-même fut rappellé. D'Aylon fut employé depuis dans d'autres négociations qui lui firent honneur. Velasqués gouverneur de Cuba, ayant fait un grand armement contre Fernand Cortés, qui s'étoit séparé de lui & avoit agi contre ses interêts, Luc Vasqués d'Aylon fut envoyé vers le premier pour tâcher de terminer ce different. N'ayant rien gagné sur l'esprit de Velasqués, il passa au Mexique avec Pamphile Narvaës general de la flotte de Velasqués, & voyant que Narvaës refusoit aussi toute voie d'accommodement, il lui fit intimer une défense sous peine de la vie de passer outre, sans avoir reçu les ordres de l'audience royale. Ce coup d'autorité commençoit à faire impression sur l'armée, & le general en craignit les suites. Pour les prévenir il fit embarquer Vasqués sur une caravelle qu'il envoyoit à l'isle Cuba; mais Vasqués engagea le patron de la caravelle à le mener droit à San-Domingo, où l'on fut très-surpris d'un tel attentat. Narvaës au reste fut défait & emprisonné, & encourut de plus la perte de son bien, & la disgrace de son prince. En 1520. Luc Vasqués d'Aylon fit une expédition dans la Floride d'où il enleva par trahison un assez grand nombre de sauvages, qui périrent presque tous sur mer, les uns de chagrin, les autres de maladie. Ceux qui arriverent jusques dans l'isle Espagnole y moururent presque aussitôt après leur arrivée. Cependant d'Aylon vanta si fort son expedition, qu'il obtint des provisions de gouverneur de la province de Chicora; & fier de cet honneur, il fit des dépenses qui le ruinerent. Quelques-uns même ont écrit qu'il périt dans un second voyage qu'il fit au même lieu où il avoit abordé la premiere fois; & il est certain que cette extrêmité de la Floride, qui est limitrophe de la Virginie, n'a jamais été établie par les Espagnols. * Le P. de Charlevoix, *hist. de l'isle de S. Domingue*, *tome* 1.

AYMA, (Jean d') jurisconsulte celebre, né à Bayonne, professa long tems le droit-canon à Poitiers, à Bourges & à Toulouse. Il fut collegue de Rebuffe dans cette derniere ville. D'Ayma a fait un commentaire latin sur le concordat, imprimé à Lyon en 1535. *in* 8°. Il mourut la même année. Dans son ouvrage sur le concordat imprimé pour la premiere fois avant 1536. il y soutient vivement le concordat. Le Clerc, *biblioth. du Richelet*.

AZEVEDO, (Louis de) Jesuite, nâquit en 1573. à Chaves, petite ville de Portugal, & entra dans la societé en 1589. Après qu'il y eut été pendant quelque tems recteur du college de Tayne, il fut envoyé avec quelques autres en Ethiopie en 1604. On dit qu'il y fut l'instrument

d'un grand nombre de converſions. Il mourut en 1634. Il a traduit en langue éthiopienne le nouveau Teſtament, un catechiſme & une grammaire. Il a fait auſſi imprimer quelques commentaires de Toler & de François de Ribera, tous deux Jeſuites, ſur les épîtres aux Romains & aux Hebreux. * Aleg. *Biblioth. ſcript. ſociet. Jeſu.*

AZPILCUETA, (Martin) il mourut à Rome âgé de 92. ans, *non de 94. comme il eſt dit dans les précedentes éditions du Moreri*, étant né le 13. Decembre 1493. & mort au mois de Juin 1586.

# BAA BAC



BAAHDIN MAHAMET GEBET AMELI, fameux docteur Perſan, auteur de l'abregé du droit civil & du droit canon, qu'on appelle la ſomme d'Abas, parce que ce fut par les ordres d'Abas *le Grand* qu'il le compoſa: cet abrégé eſt en vingt livres. Baahdin n'eſt proprement auteur que des cinq premiers livres: le reſte eſt de ſon diſciple. Mais le plan, la diviſion, & les longs argumens de tout l'ouvrage, ſont de lui. * Chardin, *voyage en Perſe, t. 3. p. 67.*

BAALIS ou BAALIA, roi des Ammonites, qui envoya Iſmaël, fils de Nathanias pour tuer Godolias fils d'Ahikam, gouverneur du peuple, de la part du roi de Babylone. * *Jeremie, chap. 40. v. 14.*

BAAN, (Jean de) fameux peintre, né à Harlem le 20. Fevrier 1633. perdit ſes parens à l'âge de trois ans, & fut élevé chez ſon oncle, Piemans de Leyde, qui peignoit dans le goût de Jean Breugel. Baan ayant encore perdu cet oncle en 1645. paſſa à Amſterdam, où il continua de s'appliquer à la peinture ſous Bakker, & de faire profiter les principes de cet art, que Piemans lui avoit donnés. Ses progrès lui firent des envieux, & lui attirerent bien des chagrins: mais de peur qu'il n'en fût abbattu, Bakker ſe déclara ſon protecteur, & le mena par-tout avec lui pour le faire connoître. Baan préfera Vandik à Rembraut, deux celebres peintres qui floriſſoient alors en Hollande, & il imita le premier. En 1660. il alla à la Haye & y fit les portraits des princes de Tarente, du comte de Horn, & d'autres grands ſeigneurs. Sa réputation paſſa la mer: Charles II. roi d'Angleterre le fit venir pour faire ſon portrait & celui de la reine (Catherine de Portugal.) De retour d'Angleterre, il peignit le duc de Zell, le grand duc de Toſcane, Corneille & Jean de Wit, deux fameux perſonnages des Pays-Bas; mais dans les révolutions arrivées en Hollande en 1672. ces deux magiſtrats ayant été maſſacrés par la populace, les rebelles demanderent à Baan les portraits de ces deux grands hommes, & comme il les avoit mis en ſureté, ſa maiſon fut fouillée, mais inutilement. La populace alla enſuite dans la maiſon de ville de Dordrecht, d'où elle arracha un autre portrait de Jean de Wit, qui avoit été peint encore par Baan. Ce tableau étoit de grandeur naturelle. Jean de Wit y paroiſſoit aſſis ſur un trophée d'armes, & s'appuyant d'un bras ſur la bouche d'un canon. Dans l'air on voyoit des enfans voltigeans qui le couronnoient de lauriers, & la renommée qui publioit ſes louanges. A ſa gauche étoit une femme & pluſieurs enfans, qui vuidoient une corne d'abondance à ſes pieds. De l'autre côté, dans l'éloignement, on appercevoit la priſe de Chattam, & pluſieurs vaiſſeaux de guerre brûlés. Ce beau monument, qui faiſoit autant d'honneur à Baan qu'au heros dont il repréſentoit les exploits, fut mis en pieces, au grand regret des amateurs de la peinture. La même année 1672. Baan fut invité par une lettre du duc de Luxembourg, pour lors gouverneur d'Utrecht, de ſe rendre à Zeiſt, près de cette ville, pour y peindre Louis XIV. qui étoit alors à Utrecht. Mais Baan n'oſant accepter cette propoſition ſans en avoir demandé avis au prince Valdeck, ce prince lui conſeilla de la refuſer de peur que la populace n'en prît ombrage, & qu'il ne pût ſauver ſa vie. Louis XIV. n'en eut pas moins d'eſtime pour Baan, & ce prince conſeilla au comte d'Avaux ſon ambaſſadeur en Hollande, de le conſulter dans l'achat des pieces qu'il avoit ordre de rechercher pour le cabinet de ſa majeſté: Frederic Guillaume, électeur de Brandebourg, offrit auſſi à Baan la qualité de ſon premier peintre, avec une penſion conſiderable; mais la femme de cet habile homme qui n'aimoit pas la cour, le porta à refuſer ces offres. Baan fut quelque tems après appellé à la cour de Friſe, où il fit les portraits du prince de Naſſau, & de la princeſſe ſa femme, ce qui anima un peintre de cette cour d'une telle haine contre lui, qu'il réſolut de le tuer. Pour cet effet il alla à la Haye, & n'ayant pû executer ſon deſſein dans la rue, parce que Baan étoit toûjours accompagné d'un gros chien, il ſe tranſporta en ſa maiſon, lui demanda à voir ſes tableaux, & pendant que Baan les lui montroit, il voulut le percer d'un coup de ſtylet, mais un ami de Baan étant entré dans le moment que l'aſſaſſin levoit la main, ce meurtrier effrayé s'enfuit, & on ne put s'en ſaiſir. De Baan eut un fils nommé JACQUES, qui s'exerça auſſi à la peinture, & qui mourut à l'âge de 27. ans. Le pere ne lui ſurvêquit que deux ans. * *Diction. Hollandois.*

BACCHINI, (Benoît) né le 31. Août 1651. à Borgo-San-Donino, ville du duché de Parme, fut élevé à Parme où ſon pere ſe retira en 1653. & y fit ſes humanités avec ſuccès au college des Jeſuites. A l'âge de 16. ans il entra dans l'ordre de S. Benoît, de la congrégation du Mont-Caſſin, dans lequel il eut divers emplois. Ange-Marie Arcioni, abbé de S. Benoît de Ferrare, le choiſit pour ſon ſecretaire, & Bacchini le ſuivit à Arezzo, à Veniſe, à Plaiſance, à Padoue & à Parme. Un avantage qu'il retira de ces voyages, fut de faire connoiſſance avec bien des ſçavans. Il prêchoit dans le même-tems dans ces differens lieux, & on l'écoutoit avec plaiſir. Mais quand il fut de retour à Parme en 1683. il quitta la chaire & les fonctions de ſecretaire, & ſe renferma dans le cabinet. En 1688. le duc de Parme voulant l'arrêter dans cette ville, le fit ſon theologien: mais une affaire qu'on lui ſuſcita en 1689. au ſujet du bien du monaſtere des religieuſes Benedictines de S. Alexandre, qu'il avoit réglé, l'obligea de ſortir de Parme cette même année. Le duc de Modene l'appella chez lui en 1691. & il y devint dans la ſuite conſulteur du ſaint Office. Il fut auſſi nommé profeſſeur en écriture ſainte à Boulogne, mais il y donna peu de leçons. Vers la fin de l'année 1696. il voyagea en differens endroits de l'Italie, pour viſiter la bibliotheque & les ſçavans. Le cardinal d'Aguirre voulut le retenir à Rome, & lui procurer une place de garde de la bibliotheque du Vatican, mais il revint à Modene où le duc le fit ſon bibliothecaire. En 1704. on l'élut prieur d'un monaſtere de la même ville. En 1711. il y fut fait abbé de S. Pierre. En 1713. il eut l'abbaye de S. Pierre de Reggio, où il demeura ſix ans. En 1719. il fut fait abbé de S. Colomban de Bobio. Le mauvais air de ce lieu l'obligea quelque tems après d'aller à Pliſance, d'où il paſſa à Padoue, & enſuite à Ferrare en 1720. & enfin à Boulogne, où il eſt mort le premier Septembre 1721. âgé de 70. ans. Bacchini a été l'un des ſçavans les plus celebres de ſon ſiécle: peu de gens l'égaloient en Italie, & l'on dit que perſonne ne l'a ſurpaſſé. Il n'y a aucun genre de litterature dans lequel il ne fût verſé; ſon ſçavoir étoit preſque univerſel & ſon goût exquis. Jeune, il fit admirer ſon éloquence dans les chaires d'Italie, & il ſeroit devenu l'un des premiers prédicateurs de ſon tems, ſi ſon peu de ſanté ne l'eût obligé d'abandonner ce miniſtere. Il étoit ſçavant dans les langues greque & hebraïque; il poſſedoit également la philoſophie ancienne & moderne, & joignoit à ces connoiſſances, celle des mathematiques. Il étoit très-verſé dans la chronologie, dans l'hiſtoire ancienne & dans celle du moyen âge; habile à déchiffrer & à diſcerner les

anciens caracteres, les diplomes, les manuscrits, les médailles, & il passoit d'ailleurs pour critique exact & penetrant. En 1705. il fonda à Modene une *académie de litterature ecclesiastique*, à laquelle il agrégea ceux des jeunes moines du monastere dont il étoit alors prieur, dont le genie lui paroissoit le plus élevé, & plus propre aux sciences. Entre une multitude d'amis illustres, que son merite lui avoit fait, M. le marquis Scipion Maffei, étoit un de ceux qui lui furent toûjours les plus chers. Ce sçavant marquis faisoit gloire de l'appeller *suo Maestro*. Les ouvrages de Bacchini sont: une oraison funebre, (en italien) de Marguerite de Medicis, duchesse de Parme, en 1679. Un panegyrique (italien) de saint Nicolas de Tolentin, en 1682. *Giornale de Letterati*, à Parme 1686. *in* 4°. C'est-là l'époque du commencement de ce journal, que Bacchini continua jusqu'à la fin de 1690. En 1692. il le reprit à Modene jusqu'à l'an 1697. que la mort du P. Roberti Carmelite, son assistant dans cet ouvrage, l'obligea de l'abandonner. Ce journal est en neuf volumes *in* 4°. fort minces; les cinq premiers imprimés à Parme, & les quatre autres à Modene. En 1688. il publia les ouvrages de la celebre *Cornelia Piscopia*, de l'ordre de saint Benoît *in* 8°. à Parme: & il mit au commencement une vie de l'auteur. La traduction italienne d'un ouvrage françois sur l'anatomie, à Parme 1688. *in* 12. & réimprimée en 1713. avec des additions de Jean Pellegrino Nuovelletti, chirurgien à Imola. *Clarissimo ac* ... *viro Ant. Maglabecchio &c. Benedictus Bacchinus*, à Parme 1688. C'est une dissertation latine sur une medaille qui portoit autour d'une tête nue: P.C. SCIPIO AFRICAN. que Bacchini prétendoit être antique, contre l'opinion vulgaire. On trouve cette dissertation séparément, dans son *journal de Parme* de l'an 1688. & dans *les nouv. de la rep. des lett. de Bayle, Janvier* 1689. *De sistrorum figuris ac differentiâ, dissertatio*, à Bologne, 1691. *in* 4°. On l'a aussi dans le *tom.* 7. *des antiquités Rom. de Gravius*, & séparément, de l'édition de Tollius, avec des notes & une dissertation de la façon de ce dernier, à Utrecht en 1696. *Anonymi dialogi tres: de constantiâ: de dignitate tuendâ: de amore erga rempublicam*, en 1691. *in* 12. à Modene. L'histoire du monastere de S. Benoît de Polirone, au duché de Mantoue, (en italien) 1696 *in* 4°. L'auteur en avoit promis un second volume qu'il n'a point donné. On trouve dans le premier bien des choses qui concernent l'histoire de la comtesse Mathilde, bienfaictrice de ce monastere. *De ecclesiastica hierarchia originibus, dissertatio*, à Modene, 1703. *in* 4°. M Dupin l'a réfuté dans *sa bibliotheque des auteurs ecclesiastiques* du XVIII. siecle; *Isidoris Clarii, ex monacho Parmensis monasterii, episcopi Fulginatis epistola ad amicos.... accedunt duo opuscula, &c.* à Modene 1705. *in* 4°. *Agnelli, qui & Andreas abbatis S. Mariæ ad Blachernas & sancti Bartholom. Ravennatis, liber pontificalis*, à Modene 1708. deux volumes *in* 4°. Bacchini a orné cette édition de plusieurs dissertations qui doivent plaire aux amateurs des antiquités ecclesiastiques. Ce sçavant a laissé plusieurs autres ouvrages, qui sont encore manuscrits, entr'autres: *Animadversiones in priora Ecclesiastica historia sæcula*; *Confutatione del libro del P. Germon*, (Jesuite) en faveur du feu P. Constant, Benedictin, de la congrégation de S. Maur. *Annotazioni sopra l'Ital. sacra dell' Ughello: Osservationi in proposito della Giurisprudenza de secoli bassi*; *Trattato della sincerita & falsita de piplomi. Raccolto di documenti spettanti all' istoria monastica, &c.* Bacchini étoit de l'académie *de Rossano*. * *Voyez* les memoires de sa vie, écrits par lui-même, en latin, & inserés dans *le trente-quatriéme volume du journal de Venise*, *p.* 296. *Bibliotheque Ital. t. VIII. p.* 158. & *suiv.* Niceron, *mem. t.* 12. *p.* 258. Ce dernier a omis quelques faits & quelques ouvrages qui se trouvent dans *la bibliotheque Ital.* entr'autres l'établissement d'une academie fait à Modene, par Bacchini.

BACCHUS, étoit fils de Jupiter, &c. *Edition du dictionnaire de* 1725. *aux citations*, Claude Minoë, *lisez* Claude Mignault.

BACCIUS, (André) medecin: *ajoûtez à ce qui est dit dans le Moreri*, qu'il fut premier medecin du pape Sixte V. Il avoit beaucoup d'érudition, & passoit pour bon philosophe. *Outre les éditions citées* de son traité *de Thermis*, on en a une de Padoue en 1711. *in fol.* Son histoire naturelle des vins a été imprimée à Rome en 1596. & en 1598. & à Francfort en 1607. Le traité *de Gemmis ac lapidibus pretiosis*, a paru à Francfort en 1603. *in* 8°. avec d'amples notes de Wolffgang Gabelchovere, & un traité *de generatione auri in locis subterraneis, &c.* & encore à Francfort en 1643. Ses prolegomenes *de venenis & antidotis*, furent publiés à Rome en 1586. *in* 4°. Outre ces ouvrages, on a encore de Baccius: *De Balneis oppidi Bergomatis Transcheri seorsim cum similis argumenti libris*; Bergomi 1583. *in* 4°. *De Monocerote seu unicornu, ejusque admirandis viribus & usu*, en italien, & traduit en latin, 1°: par André Marin, & imprimé à Venise en 1566. *in* 4°. 2°. par Wolffgang Gabelchovere, & publié à Stutgard en 1598. *in* 8°. *De magna bestia, ab antiquis Alce vocata; ejusque ungula pro epilepsia & consimilibus morbis abigendis; usu & viribus*, en italien, & traduit en latin par Gabelchovere à Stutgard en 1598. *Tabula simplicium medicamentorum*, à Rome 1577. *in* 4°. *Epistola ad Marcum Oddum de dignitate Theriacæ*, & une autre, *ad Antonium Portum, quanam ratio sit viperinæ carnis in theriaca*, dans l'ouvrage de Marc Oddus, *de componendis medicamentis*; *&c.* à Padoue 1583. *in* 4°. *Voyez* sur tous ces ouvrages Mangeti, *bibl. scriptor. medic. tom.* 1. *p.* 193. *&c.*

BACCIUS, ou de BACK, (Jacques) étoit aussi medecin à Roterdam sa patrie. On ne sçait rien de sa vie: Mangeti cite de lui les deux ouvrages suivans: Une lettre latine, où il traite plusieurs questions touchant la pierre & la gravelle: cette lettre se trouve dans le traité latin de la pierre de Jean Beverovicius, à Leyde 1638. *in* 12. *Dissertatio de corde, &c.* à Roterdam 1648. *in* 12. & à Leyde 1664. *in* 12. à Roterdam 1671. & avec les *exercitationes anatomicæ* de Guillaume Harvée, à Roterdam 1660. * *Voyez* Mangeti, *Biblioth. scriptor. medic. tom.* 1. *p.* 194.

BACHELIER, (Nicolas) de Toulouse, ou, selon d'autres, originaire de Lucques, sortit fort jeune de sa patrie; & passa à Rome, où ayant travaillé long-tems sous Michel Ange, il fit un progrès surprenant dans la sculpture & l'architecture. Etant à Toulouse sous le regne de François I. il établit dans cette ville le bon goût, & en bannit la maniere gothique qui y avoit été en usage jusqu'alors. Ses ouvrages de sculpture qui subsistent encore dans plusieurs églises de cette ville, se font toujours admirer, quoiqu'on les ait présentement dorés pour la plûpart: ce qui leur a ôté cette grace & cette délicatesse, que cet habile homme leur avoit données. Il travailloit encore en 1553. * Abcedario Pittorico, *p.* 329. Catel, *hist. de Toulouse.*

BACHELIER, (Pierre) sieur de Gentes, né à Reims le 7. Juin 1611. d'une honnête famille, s'est encore plus illustré par sa grande pieté que par sa naissance. Fils d'un pere vertueux, il en reçut une éducation chrétienne, qui ne germa qu'avec le tems, mais qui produisit des fruits admirables; lorsque Dieu les eut cultivés, & que le tems de sa misericorde eut éclaté. Sa jeunesse fut au moins inutile, & aux termes de l'Evangile elle fut criminelle, puisqu'elle ne fut occupée qu'aux plaisirs des compagnies, de la danse, de la musique, du jeu & de tout ce qui attire l'ame hors d'elle-même, la fixe à des objets perissables, & lui ôte le goût des biens spirituels. Le desir d'étudier en droit civil, & peut-être encore plus celui de voyager, l'attira à Toulouse où il demeura. Il alla ensuite à Besiers, où il eut plusieurs entretiens avec une sainte fille de son nom & de sa famille, dont l'exemple & les discours commencerent à lui donner quelques idées de pieté. Ce commencement de conversion dura peu. Il passa en Italie, & demeura un an à Rome, où il se lia particulierement avec le pere Simon Bachelier son oncle, general des Minimes, qui passoit pour avoir beaucoup de pieté & de vertu. Cette liaison lui fut peu avantageuse, & il ne remporta de ses voyages qu'un plus grand amour de lui-même & du monde. Il revint à Reims en 1635. Il s'y plongea dans la dissipation plus qu'il n'avoit fait auparavant: les jeux, les danses, les conversations enjouées furent presque son unique occupation pendant les sept premieres années qui suivirent son retour. Au bout de ce tems, la

grace qui a ses tems & ses momens, changea assez subitement son cœur: M. Bachelier connut le vrai, l'aima, se repentit d'avoir été si long-tems sans le connoître & sans le goûter. Il se livra au jeûne, à l'austerité-même, & sur-tout à un grand amour pour les pauvres & pour la pauvreté. Son humilité devint entiere, il méprisa souverainement les créatures, tout ce qui ne le portoit point à Dieu, tout ce qui le détournoit du vrai bien, & se méprisa sincerement lui-même. En 1650. Reims & la campagne des environs s'étant vûes affligées presque en même-tems par la guerre, la famine & la peste, la charité de M. Bachelier n'eut plus de bornes; il donna sans mesure son bien, ses soins & ses veilles, & exposa souvent sa propre vie pour soulager la misere d'autrui. Il animoit toutes ces œuvres exterieures par une priere continuelle, & par un amour ardent pour l'éternité, vers laquelle il s'avançoit à grands pas. Quoiqu'il n'eût aucune obligation de réciter le bréviaire, pendant trente années il se fit un devoir de ne jamais manquer à la récitation d'une seule heure canoniale, & il sortoit toujours de la priere plus penetré de ses miseres, & de la majesté de Dieu. Il visitoit aussi avec beaucoup de pieté les tombeaux des Saints; & s'il a eu du gout pour les pelerinages, ce gout ne venoit en lui ni de la curiosité, ni de l'envie de changer de place, mais du desir de s'animer à une plus grande ferveur par l'exemple de ceux qu'il alloit prier. Pendant sa derniere maladie il ne relâcha rien de ses austerités, & il mourut ainsi dans le sein de la penitence à Reims même, le 4. Mai 1672. dans sa soixante-uniéme année. Sa vie, dont le récit est très-édifiant, a été composée par D. Claude Bretagne, prieur de l'abbaye de S. Remi de Reims, de l'ordre de S. Benoît & de la réforme de S. Maur; & elle a été imprimée à Reims en 1680. *in* 8°.

BACHELIER DES MARETS. (Claude) *Voyez* MARETS.

BACHET. (Claude-Gaspard) *Dans l'édition du Diction. de* 1725. *on prétend*, qu'il avoit corrigé plus de huit mille fautes dans la traduction de Plutarque, par Amyot: *lisez* plus de deux mille. Il a tradui. Theophante: *lisez* Diophante. *En parlant d'*ETIENNE Bachet, *lisez ainsi*: Etienne Bachet, seigneur de Meziriac, president en la cour présidiale de Bresse, charge qu'il exerça pendant 57. ans. C'étoit un homme d'esprit, il mourut en Fevrier 1708. âgé de 81. ans: *effacez* laissant deux fils, &c.

BACKOU. *Edition du Dictionaire de* 1725. Suffragant de l'archevêché de Colocz, *lisez* suffragant de l'archevêché de Colocza.

BACKTISHUA, (George ou Gabriel) medecin Indien, & Chrétien, avoit une grande connoissance de la medecine, & des langues Persanne & Arabe. Almansor II. calife de la maison d'Abbas dans le VIII. siécle, se trouvant un jour fort mal, envoya chercher Backtishna, & se trouva bien de ses conseils. Ce prince se servit aussi de cette occasion pour lui faire traduire plusieurs livres de medecine. Backtishua demeuroit ordinairement à Jondisabur, ou Nisabur, capitale du royaume de Chorasan, bâtie environ l'an de Jesus-Christ 272. par Sapor roi de Perse, en l'honneur de la reine sa femme, qui étoit fille d'Aurelien, empereur Romain. Backtishua après avoir satisfait aux vœux d'Almansor, demeura encore quelque tems dans les états de ce prince, & lorsqu'il voulut retourner chez lui, Almansor le renvoya comblé d'honneurs, & lui fit un présent de dix mille écus d'or. George Backtishua eut un fils élevé dans la même profession; & peu après on vit trois ou quatre generations des Backtishua, qui tous étoient très-celebres par leur habileté & leur expérience dans la medecine: quelques-uns d'entr'eux traduisirent même plusieurs beaux traités en syriaque & en arabe. * *Histoire de la Medecine par M.* Freind, *part.* 2. *pag.* 5. *de la traduction faite sur l'anglois par* Coulet. Manget, *Biblioth. scriptor. Medic. tom.* 1. *in fol. pag.* 194.

BACON. (François) *Comme on a dit peu de chose de ce grand homme dans le Moreri, ce que nous ajoutons ici servira d'un supplément utile.* FRANÇOIS Bacon nâquit à Londres dans le palais d'Yorck le 22. Janvier 1560. de NICOLAS Bacon, chevalier & garde du grand sceau d'Angleterre sous la reine Elisabeth, & d'*Anne* Cock, fille d'*Antoine* Cock chevalier, & qui avoit été précepteur d'Edouard VI. François Bacon fut produit à la cour dès son enfance; & comme il avoit un genie peu commun que l'on cultivoit avec soin, la reine Elisabeth se plaisoit à s'entretenir avec lui. Un jour qu'elle lui demandoit quel âge il avoit, il lui répondit: *J'ai, Madame, deux ans de moins que l'heureux gouvernement de votre Majesté.* Le jeune Bacon fut envoyé de bonne heure dans l'université de Cambridge, au college de la Trinité; & quand il eut fait ses humanités & sa philosophie, son pere qui vouloit le former aux affaires, l'envoya à la suite du chevalier Powlet, ambassadeur extraordinaire à la cour de France. L'ambassadeur l'ayant chargé quelque tems après de quelque commission importante, Bacon alla en Angleterre, & après s'être bien acquité de ce dont il étoit chargé, il revint en France, y voyagea pendant quelque tems, & retourna en Angleterre après la mort de son pere. Il s'attacha d'abord au droit municipal d'Angleterre qu'il approfondit, & sur lequel il publia quelques traités, ce qui engagea la reine Elisabeth à le faire son conseiller sçavant extraordinaire. Bacon suivoit avec succès l'emploi d'avocat lorsqu'il fut recherché des grands, & en liaison étroite avec le comte d'Essex, au parti duquel il s'attacha, & à qui, dit-on, il s'efforça de faire gouter des conseils sages & salutaires. Cependant quoiqu'Elisabeth connût toute l'étendue de son merite, elle ne lui donna jamais que la survivance, sans gages, d'une charge de greffier dans la chambre étoilée. Il exerça cette charge pendant environ vingt ans sur ce pié-la, & n'en eut la pleine possession que sous Jacques I. Ce prince combla Bacon de charges & d'honneurs. Ce sçavant fut sous lui 1°. conseiller sçavant extraordinaire, comme il l'avoit été sous Elisabeth. 2°. Solliciteur general; ensuite procureur general, & successivement membre du conseil privé du roi, garde du grand sceau, & enfin grand chancelier d'Angleterre. Il fut fait aussi baron de Verulam, & ensuite vicomte de S. Alban. Bacon épousa une fille de *Benoît* Barnham, écuyer & alderman de Londres, dont il n'eut point d'enfans. M. de Rapin Thoyras, dans son *histoire d'Angleterre, tome* 7. *p.* 151. que Bacon peu satisfait de sa fortune, & encore moins scrupuleux sur les devoirs qu'exigeoient de lui sa dignité & la confiance que son prince avoit en lui, se laissa plusieurs fois corrompre par des présens; qu'il fut atteint & convaincu de cette prévarication par son propre aveu, & qu'en conséquence il fut dépouillé de sa dignité de chancelier, avec confiscation de ses biens, & déclaré indigne d'avoir jamais séance dans la chambre des seigneurs. Cependant Jacques Howel, qui fut depuis l'un des clercs du conseil privé de Charles I. écrivoit peu de tems après la mort de Bacon, dans une lettre qui a été publiée, que le chancelier étoit mort si pauvre, qu'à peine avoit-il laissé de quoi l'ensevelir; & il attribue cette pauvreté à son mépris pour les richesses, & à ses grandes liberalités. Si ses biens avoient été confisqués, il ne falloit pas chercher d'autres causes de la pauvreté où il mourut. Quoi qu'il en soit, Bacon mourut âgé de 66. ans, le 9. Avril 1626. cinq ans après qu'il se fut retiré de la cour, où qu'on l'eut forcé de s'en retirer, dans une maison du comte d'Arundel près de Londres. C'est au loisir des dernieres années de sa vie que nous sommes redevables de la plûpart des ouvrages que nous avons de lui, & qui, après avoir été publiés en partie séparément, ont été recueillis sur la fin du siécle passé en Hollande par Westein, des mains duquel ils ont passé dans le magazin de Huguetan, d'où ils ne sont sortis qu'en 1730. Ce recueil qui est en sept volumes *in fol.* contient les ouvrages suivans. 1. *De dignitate & augmentis scientiarum*; 2. *Novum organum scientiarum*; 3. Un *traité des vents*; 4. L'*histoire de la vie & de la mort*; c'est à-dire, de la durée & de la destruction tant des corps inanimés & des végetaux, que des animaux & de l'homme en particulier. 5. Ecrits sur la philosophie naturelle & universelle, publiés sur les manuscrits de l'auteur en 1653. par Isaac Gruter. 6. *Sylva sylvarum, sive historia naturalis.* C'est un recueil indigeste d'expériences physiques sur toute sorte de sujets. 7. *La nouvelle Atlantide*; c'est un voyage fabuleux qui a du rapport à l'histoire naturelle. Cet ouvrage est imparfait.

impatfait. 8. L'*Histoire d'Henri VII. roi d'Angleterre*; que l'auteur avoit publiée en anglois, & qu'il traduisit lui-même en latin. Cette histoire est trop flateuse. 9. Un *traité de la sagesse des Anciens*; c'est-à-dire, de celle que l'auteur trouvoit dans les fables du Paganisme. 10. *Sermones fideles, ethici, politici, œconomici: accedunt faber fortuna, colores boni & mali, &c.* Il y a bien des pensées judicieuses dans ces discours, & bien des traits d'histoire. 11. *Oeuvres posthumes philosophiques, politiques & theologiques*, publiées par Guillaume Rawley, chapelain de Bacon, & ensuite du roi Jacques I. & auteur de la vie de Bacon, qui est à la tête de ce recueil. Ces œuvres posthumes sont, une *histoire de la densité & de la rareté*, avec des recherches historiques sur le son, l'aiman, &c. Un éloge de la reine Elisabeth; une lettre au pere Fulgence; les portraits de Jules Cesar & d'Auguste; une confession de foi; un dialogue *de bello sacro*, ou des guerres de religion. Une dissertation, où l'on montre combien l'union de l'Ecosse avec l'Angleterre seroit avantageuse, & des reflexions sur la même matiere. Une harangue de l'auteur sur le même sujet. Pensées sur l'utilité d'envoyer des colonies en Irlande. Projet pour réduire les loix d'Angleterre en un corps & les corriger. Remarques sur les disputes de l'église Anglicane. Avis presentés au roi, touchant un legs fait par M. Sutton. Observations sur un libelle intitulé: *Des veritables causes des grands mouvemens qu'il y a dans un royaume.* Veritable relation de la conspiration de Roderic Lopès medecin, contre la reine Elisabeth: ce Lopès fut executé en 1594. avec ses complices. Apologie de François Bacon, contre certaines choses dont on le charge, par rapport à l'affaire du comte d'Essex, dont on sçait la fin tragique. Considerations sur la guerre contre l'Espagne. Plusieurs harangues, & quelques fragmens terminent le recueil des ouvrages de Bacon, dont on a promis de donner les lettres. * *Vie de Bacon, à la tête des Opuscules posthumes. Biblioth. univers. tome 15. Biblioth. des ouvrages des sçavans de l'Europe, tome 5. part. 1. art. 1.*

BACOUE. (Leon) *Ajoutez à ce qui en est dit dans le Moreri*, que ce fut en 1672. qu'il fut sacré évêque de Glandeve, où il succeda au Cordelier Ithier, qui fit tête aux Frondeurs durant les guerres civiles de la minorité du roi. En 1685. Bacoue fut transferé à l'évêché de Pamiers, où il mourut le 13. Janvier 1694. âgé d'environ 87. ans. La premiere édition de son poëme sur l'éducation d'un prince, qui fut la cause principale de sa promotion à l'épiscopat, n'est pas de Paris, ni de l'an 1685. mais de Toulouse en 1671. sous ce titre: *Leonis Bacovii Delphinus, seu de prima principis institutione libri 6. Tolosa*, 1671. *in* 4°. Il y en a qui donnent à ce prélat 94. ans de vie, & qui mettent sa mort le 13. Fevrier 1694. au lieu du 13. Janvier. M. Amelot de la Houssaie en parle dans ses *Memoires histor. polit. critiq. & litter. tom. 1. pag. 362. édit. de 1731.* Voyez aussi *le journ. des Sçavans du mois de Janvier 1686. &c.*

BACQUERRE. (Benoit de) On a de ce medecin, dont on ne sçait rien d'ailleurs, un ouvrage très-estimé, intitulé: *Senum medicus*, (le Medecin des vieillards) imprimé à Cologne en 1673. *in* 8°. * Manget, *Biblioth. script. medic.* in fol. *tom. 1. pag. 196.*

BACQUET. (Jean) *On dit à son article dans le Dictionaire de Moreri*, qu'il étoit mort avant l'an 1608. Loysel, dans son excellent dialogue des Avocats, qui se trouve parmi ses Opuscules *in* 4°. en parle comme d'un homme qui étoit deja mort lorsqu'il composoit ce dialogue en 1602. Pierre de l'Etoille, dans son journal de Henri IV. *tome* 1. met sa mort au mois d'Avril 1597. « Elle fut causée (dit il) » par le chagrin qu'il eut d'avoir vû rompre en place de » Greve son gendre Charpentier, lecteur & medecin en » l'université de Paris, fameux Ligueur. ». L'édition des œuvres de Bacquet, augmentées des remarques & de plusieurs questions de Claude de Ferriere, est de l'an 1688. *in fol.* à Paris.

BADE. Cette genealogie est corrigée en un grand nombre d'endroits dans l'*édition du Dictionaire historique de* 1732. qu'il faut consulter preferablement à toutes les éditions precedentes, & à celle de Bâle, qui n'a suivi que l'édition de Paris 1725. avec toutes ses fautes.

*Supplément.*

BADE ou BADEN. *Ajoutez ce qui suit aux derniers degrés de cette genealogie, des éditions du Dictionaire de 1725. & de 1732.*

*Branche de* BADE-BADEN, *aînée de la maison.*

*Il faut rectifier les chiffres des degrés à commencer au* XIII. Degré, *qui est marqué mal-à-propos du chiffre* XIV. *& ainsi des autres suivans.*

XVI. LOUIS-GUILLAUME margrave ou marquis de Bade Baden, qui a été connu sous le nom de *Prince de Bade*, & qui est mort le 4. Janvier 1707. avoit eu de *Françoise-Sybille-Auguste*, née duchesse de Saxe-Lawenbourg, morte le 19. Juillet 1733. *Leopold-Guillaume-Auguste* de Bade, né le 21. Novembre 1694. & mort le 15. Mai 1695; une fille née le 29. Août 1696. & morte le 7. Mars 1697; *Charles-Joseph* de Bade, né le 30. Septembre 1697. & mort au mois de Mars 1701; un autre fils, né au mois de Juin 1702. & mort en bas âge; GUILLAUME-GEORGES-BERNARD-SIBERT-PHILIPPE DE NERI marquis de Bade, qui suit; *Auguste-Marie-Jeanne* de Bade, née à Rastadt le 10. Novembre 1704. mariée par procureur le 18. Juin 1724. & en personne le 13. Juillet suivant avec *Louis* duc d'Orleans, de Chartres, de Valois & de Monpensier, premier prince du sang, pair, & colonel general de l'infanterie de France, chevalier des ordres du roi & de l'ordre de la Toison d'or, gouverneur du Dauphiné, grand-maître de l'ordre de N. D. du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jerusalem, &c. morte à Paris le 8. Août 1726. à six heures trois quarts du matin, âgée de vingt-un ans huit mois & vingt-huit jours, & inhumée le 16. suivant au soir dans l'église de l'abbaye royale du Val-de-Grace; & *Auguste-Guillaume-Georges-Sibert* de Bade, né le 14. Janvier 1706. élu doyen de l'église d'Augsbourg au mois de Decembre 1721.

XVII. GUILLAUME-GEORGES-BERNARD-SIBERT-PHILIPPE DE NERI prince, margrave de Bade-Baden, né à Aschaffenbourg, le 6. Septembre 1703. fut nommé chevalier de l'ordre de la Toison d'or par l'empereur le 29. Novembre 1731. & en reçut le collier à Crumau en Bohême par les mains du prince de Schwartzenberg son beau-pere, au mois d'Avril 1732. Il a été marié au mois de Novembre 1721. avec *Marie-Anne* princesse de Schwartzenberg, née le 25. Decembre 1706. fille d'*Adam-François-Charles* prince de Schwartzenberg, duc de Crumau, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, conseiller intime actuel d'état de l'empereur, grand-marechal de sa cour, & depuis son grand-écuyer, tué malheureusement à la chasse le 9. Juin 1732. dans la cinquante-deuxiéme année de son âge, & d'*Eleonore-Amelie-Magdeleine* de Lobkowitz. De cette alliance sortent *Elisabeth-Auguste-Françoise* margravine de Bade-Baden, née à Rastadt entre trois & quatre heures après midi, le 18. Mars 1726; & *Charles-Louis Damien Adam-Georges-François-Jean-Ignace-Xavier-Bernard* margrave hereditaire de Bade-Baden, né à Rastadt le 25. Août 1728.

*Branche de* BADE-DOURLACH, *cadette de cette maison.*

*Il faut aussi réformer les chiffres qui distinguent les degrés de cette branche, & au lieu de* XII. *commencer à les compter par le numero* XI.

XVI. FREDERIC-MAGNE margrave de Bade-Dourlach, mort le 25. Juin 1709. âgé de 62. ans, avoit eu d'*Auguste-Marie*, née duchesse de Holstein-Gottorp sa femme, onze enfans, dont six morts en bas âge. Les autres sont *Catherine* de Bade-Dourlach, née le 10. Octobre 1677. mariée le 19. Juin 1701. avec *Jean-Frederic* comte de Leiningen-Hattembourg; CHARLES-GUILLAUME margrave de Bade-Dourlach, qui suit; *Jeanne-Elisabeth* de Bade-Dourlach, née le 3. Octobre 1680. mariée le 16. Mai 1697. avec *Eberhard-Louis* duc de Wirtemberg-Sturgard; *Albertine-Frederique* de Bade-Dourlach, née le 3. Juillet 1682. mariée le 2. Septembre 1704. avec *Christian-Auguste* duc de Holstein-Schleswig, administrateur de l'évêché de Lubeck; & *Christophe* margrave de Bade-Dourlach, né le 28. Septembre 1684. qui servit les Hollandois, & qui se maria le premier Decembre 1711. avec *Marie-Christine-Felicité* de Leininghen-Heydesheim, née le 29. Decembre 1692. fille

de *Jean-Charles-Auguste* comte de Leininghen-Heydesheim, & de *Jeanne-Magdeleine* comtesse de Hanaw. Il est mort, & sa veuve s'est remariée au mois de Mars 1717. avec *Jean-Guillaume* duc de Saxe-Eysenach, veuf de trois femmes, ayant eu de son premier mari *Charles-Auguste-Jean-Reinhard* margrave de Bade-Dourlach, né le 14. Novembre 1712, *Charles-Guillaume-Eugene* margrave de Bade-Dourlach, né le 13. Novembre 1713; & *Christophe* margrave de Bade-Dourlach, né le 7. Juin 1717.

XVII. Charles-Guillaume margrave de Bade-Dourlach, né le 17. Juin 1679. general de l'artillerie, & maréchal de camp general des armées de l'empereur, succeda aux états de son pere en 1709. Il avoit été marié le 27. Juin 1697. avec *Magdeleine-Guillelmine*, née le 5. Novembre 1677. fille de *Guillaume-Louis* duc de Wirtemberg-Stutgard. Il en a eu *Charles-Magne*, né le 22. Janvier 1701. mort à Lausanne le 12. Janvier 1712; Frederic, qui suit; & *Auguste-Magdeleine*, née le 4. Novembre 1706. & morte le 25. Août 1709.

XVIII. Frederic margrave hereditaire de Bade-Dourlach, né le 7. Octobre 1703. créé par l'électeur Palatin chevalier de l'ordre de S. Hubert le 2. Fevrier 1724. & depuis fait sergent general, & colonel du cercle de Franconie, mourut à Dourlach le 26. Mars 1732. dans la vingt-neuviéme année de son âge. Il avoit été marié le 3. Juillet 1727. avec *Anne-Charlotte-Amelie*, née princesse de Nassau-Orange le 13. Octobre 1710. fille de feu *Jean-Guillaume-Frison* prince de Nassau-Dietz & d'Orange, stathouder des provinces de Frise, Groningue & des Omelandes, feltmaréchal des troupes des Etats-Generaux des Provinces-Unies, noyé malheureusement le 4. Juillet 1711. & de *Marie-Louise* landgravine de Hesse. Il en a laissé *Charles Frederic* margrave hereditaire de Bade-Dourlach, né le 22. Novembre 1728; & un autre fils né le 14. Janvier 1732.

BADIER, (D. Jean-Etienne) religieux Benedictin de la congrégation de S. Maur, né à Dol au mois de Mai 1650. se consacra à Dieu par la profession religieuse dans l'abbaye de S. Melaine de Rennes le 12. Août 1668. Il a professé pendant plusieurs années la philosophie & la theologie dans l'abbaye de S. Denys avec succès, & a passé par plusieurs charges de son ordre. Lorsqu'il étoit prieur de S. Julien de Tours, il publia en 1700. à Tours-même l'unique ouvrage que l'on connoisse de lui, intitulé: *De la sainteté de l'etat monastique, où l'on fait voir l'histoire de l'abbaye de Marmoutier, & de celle de l'église royale de S. Martin de Tours, pour servir de réponse à la vie de S. Martin, donnée par M.* Gervaise, *prévôt de l'église de S. Martin*, (& depuis évêque *in partibus*, frere de D. Gervaise, ancien abbé de la Trappe.) C'est un *in* 12. dans lequel il y a trop de vivacité monastique. D. Badier est mort à Corbie, dont il étoit prieur le 6. Juillet 1719. * D. le Cerf, *biblioth. hist. & critiq. des aut. de la congregation de S. Maur, &c.*

BADIUS. (Josse) *Ajoutez à son article des éditions du Dictionaire de* 1725. *& de* 1732. qu'il mourut âgé de 73. ans, l'an 1535. Il avoit été pendant six ou sept ans correcteur d'imprimerie chez Treschel à Lyon, avant que d'établir lui-même son imprimerie. *On a eu tort de dire* que jusqu'à lui on n'avoit eu en France que des caracteres gothiques; M. Chevillier que l'on cite, prouve qu'avant lui on avoit imprimé en France en caracteres ronds.

BADUERO ou BADOUARI, une des plus nobles & des plus anciennes familles de Venise. Elle descend des *Partecipati*, qui ont eu trois doges dans leur famille. Ange Partecipato ou *Partitiato* fut créé doge en 809. en consideration des services qu'il avoit rendus à la république contre Pepin roi de France. On lui attribue la fondation du palais à la place de S. Marc, la division de la ville en certains quartiers, & l'institution du *Pregadi*, & de *la Garantie criminelle*. Il mourut en 827. & eut pour successeur son fils Justinien Partecipato, qui gouvernoit déja avec son pere, du consentement du peuple. Jean Partecipato son frere lui succeda en 829. Les Venitiens se révolterent contre ce dernier, & l'obligerent de se retirer dans un couvent en 836. Il y eut néanmoins encore quatre personnes de cette famille, qui étoient des *Baduers*, qui furent doges. Ursus Baduero I. fut élu en 864. De son tems les Sarasins infesterent beaucoup les côtes de Dalmatie: il les battit, & pour récompense, Basile I. empereur Grec, lui donna le titre de *Protospataire*, dignité qui suit immédiatement celle de l'empereur. Il mourut en 881. Son fils Jean Baduero, qui lui succeda, eut de grands demêlés avec le comte de Comachio, qui avoit fait prisonnier le frere du doge. En 887. il se demit du gouvernement, qui fut donné à Petro Candiano I. En 912. Ursus Baduero II. fut fait doge. On assûre que ce fut sous lui que Rodolphe de Bourgogne, qui donnoit la loi en Italie, confirma aux Venitiens le droit de battre monnoye. C'étoit en 920. Il reçut aussi la dignité de *Protospataire*, de l'empereur Grec. Il se retira dans un couvent en 932. Petro Candiano II. lui succeda, & eut lui-même pour successeur Pierre Baduero, fils d'*Ursus* II. Le gouvernement de Pierre fut paisible. Il mourut en 942. On élut après lui Petro Candiano III. Depuis ce tems là il n'y a eu aucun Baduero qui ait été doge. Cette famille a néanmoins continué de posseder des charges honorables dans la république, & plusieurs ont été procurateurs de S. Marc, ambassadeurs & sénateurs. Jean-Andre' Baduero fut le premier qui se servit de grands vaisseaux dans un combat naval. Albert Baduero, qui fut ambassadeur de la république à Rome en 1590. se fit fort estimer, parce que le jour du couronnement de Gregoire XIV. il soutint que les ambassadeurs des têtes couronnées devoient avoir le pas sur les sénateurs Romains. Louis Baduero fut *Baile* de Venise à Constantinople, & y conclut avec Soliman II. par un ordre secret du conseil des dix, une paix, par laquelle on ceda toute la Morée aux Turcs. Ange Baduero, un des plus habiles sénateurs de son tems, fut accusé en 1607. d'entretenir une correspondance secrete avec Alphonse de la Cueva, ambassadeur d'Espagne. Il se défendit par un manifeste, & néanmoins ses biens furent confisqués, & on le condamna à perdre sa noblesse: on vouloit même le faire pendre: mais il s'étoit sauvé. Dans la suite sa sentence fut mitigée: on le condamna à un an de prison, & à une exclusion perpetuelle des charges. Jean Baduero, né à Florence, patriarche de Venise & primat de Dalmatie, fut fait cardinal par Clement XI. le 17. Mai 1706. & le mois suivant il fut fait évêque de Brescia. Il opta le titre de S. Marc le 11. Juillet 1712. Ce cardinal, qui étoit fort appliqué à ses fonctions pastorales, fut attaqué d'une pleuresie à son retour de la visite de son diocèse, dont il mourut à Brescia après sept jours de maladie, le 17. Mai 1714. âgé de 65. ans. * Morisini, *histor. Venet.* Bembi, *histor. Veneta. Palatii fasti* Ducal, &c.

BÆHR ou BERUS, (Oswald) medecin à Bâle, né dans le Tyrol environ l'an 1486. s'appliqua aux belles lettres, & regenta pendant quelque tems dans le college des Carmes à Strasbourg. Il étudia en même-tems la theologie & la medecine, & passa ensuite à Bâle, où après y avoir exercé la medecine, il en fut nommé professeur. Il fut fait recteur de l'université en 1529. & pour la seconde fois en 1532. L'université qui avoit beaucoup souffert des differends de religion, devint tranquille sous ce second rectorat; & Bæhr voyant qu'elle étoit en état de reprendre son premier lustre, fit afficher un programme contenant tout l'état de l'académie renouvellée, avec les fonctions & les noms des professeurs de chaque faculté. Le magistrat de Bâle le nomma ensuite medecin de la ville. Bæhr mourut Calviniste en 1568. âgé d'environ 82. ans. Il a écrit un commentaire latin sur l'apocalypse de S. Jean, cité par le P. le Long dans sa *Biblioth. sacrée, édit.* in fol. *page* 637. au mot BERUS. * Voyez cet auteur, & Urstif. *Chronic. Basil.*

BÆNGIUS, (Pierre) fils d'Eric Bængius ministre, nâquit à Helsingborg dans la Scandinavie en 1633. & fit ses études à Stregnes en Sudermanie, & ensuite à Upsal. Le colonel Sylver Sparre, informé de son merite & de sa bonne conduite, le choisit pour gouverneur de ses fils, avec lesquels Bængius fit un voyage en Danemarck; de là il passa en Allemagne & dans les Pays-Bas, & visita onze universités. Revenu de sa patrie on lui donna une chaire de theologie à Abo en Finlande. Il n'avoit encore que 32. ans. En

1682. Charles XI. roi de Suede, le nomma à l'évêché de Wyborg dans la Carelie. Bængius y fit des reglemens utiles pour son diocèse, & en particulier pour les écoles, & il établit une imprimerie. Il mourut en 1696. On a de ce prélat un commentaire latin sur l'épître de S. Paul aux Hebreux, imprimé à Abo en 1671. *in* 4°. La vie de saint Anschaire; *Historia Sueco-Gothica Ecclesiastica pars generalis*; un traité des Sacremens; *Catecheta Lutheranus*; *Disputationes variæ*; des oraisons funebres, & une chronologie sacrée. Tous ces ouvrages sont en latin. * Pippingy, *Memor. theolog. tom. 3*. Le Long, *biblioth. sacra*, *edit*. in fol. *pag.* 622. au mot Bangius.

BAIER, (Jean-Guillaume) fils d'un marchand de Nuremberg où il nâquit le 11. Novembre 1647. fut élevé avec soin, quoiqu'il eût perdu son pere deux mois avant sa naissance, & il fut créé maître-ès-arts dans l'université d'Altorf en 1667. En 1669. il passa à Jenne, où il prit beaucoup de goût aux leçons de Musæus. En 1673. il soutint des theses pour la licence en droit, prit le bonnet de docteur, & l'année suivante il fut chargé d'enseigner publiquement l'histoire ecclesiastique. En 1682. il fut choisi pour conferer avec l'évêque de Tina, qui cherchoit à réunir les Protestans avec les Catholiques. En 1694. il fut le premier recteur & professeur en theologie à Halle. L'année suivante on l'appella à Weimar pour y être conseiller du consistoire, chapelain du prince, pasteur de la ville & surintendant general. Il y arriva le 16. Juin, mais fort indisposé, & mourut le 11. d'Octobre. On a de lui, *Compendium theologiæ positivæ, homiletica, historica moralis & exegetica. Collatio doctrinæ pontificiorum & Protestantium. Collatio doctrinæ Quackerorum & Protestantium*. Il fut inhumé dans le même tombeau où l'on avoit mis Chrétien Baier, qui en 1530. avoit lû à la diete de l'Empire la confession d'Augsbourg devant Charles-*Quint*. Klessenius a fait son oraison funebre & l'épitaphe suivante :

*Jungitur*
*Baiero Baierus*
*Augustanæ confessionis, lector ille*
*Hic Doctor.*
*Ambo confessores Augusti.*
*Junguntur corpora*
*Animabus junctis.*

* Pippingy, *Memor theolog. pag.* 1614.

BAIF, (Lazare de) abbé de Charroux & de la Grenetiere, fut conseiller au parlement de Paris, & ensuite maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi. Il n'eut pas ces deux charges en même-tems, *comme on le fait entendre dans le Dictionaire historique, édition de* 1725. Il eut de François I. la charge de conseiller le 17. Novembre 1531. mais il n'y fut reçu que le 27. Mars 1533. à son retour de Venise où il avoit été envoyé, *non en* 1531. *mais en* 1530. Il fut dans la suite un des huit maîtres des requêtes qui assisterent aux funerailles de François I. le 22. Mai 1547.

BAIF, (Antoine de) fils *naturel* du précedent, nâquit à Venise en 1532. & *non en* 1531. *comme on l'a dit dans le Dictionaire historique; il faut corriger aussi ce qu'on a dit en* 1725. & 1732. de l'académie qu'il établit. Il fit cet établissement dans sa maison, & obtint pour son assemblée le titre d'*Académie Françoise*. Il eut pour cela des lettres patentes de Charles IX. données au fauxbourg S. Germain au mois de Novembre 1570. Ces lettres & les reglemens qui y sont joints, se trouvent dans du Boulay, *hist. univ. Paris. tom. 5. pag.* 714. & *suiv. Ajoutez* aux ouvrages de Baïf, dont on a parlé, *Etrennes de poesie françoise en vers mesurés*, in 4°. 1573.

BAIGNEUX LES JUIFS, bourg du bailliage de Châtillon sur Seine, &c. *Edition du Dictionaire de Moreri de* 1725. dont M. Boutheil'ier-Chavigny; & *édition de* 1732. dont M. de Bouthiller-Chavigni, *lisez* dont M. de Bouthillier-Chavigni.

BAIL, (Louis) docteur de la faculté de theologie de Paris, & sous-penitencier de l'église métropolitaine, étoit né à Abbeville en Picardie. On assure qu'il étoit Anglois d'origine. Il prit le bonnet de docteur en 1628. En 1651. il dédia à Jean-François de Gondi, premier archevêque de Paris, son livre de l'examen des ordinans, &c. (*De triplici examine ordinand. confess. & pænitent.*) *in* 8°. Il avoit donné dès 1645. une somme des conciles en latin, qui a été réimprimée en 1650. & enfin en 1672. en deux volumes *in fol.* à Paris. Elle est faite sur les collections de Merlin, de Joverius, de Binius, &c. & de plusieurs manuscrits. L'auteur semble vouloir diminuer à la fin de sa préface, l'idée que M. Pascal, auteur des lettres provinciales, avoit donnée des casuistes de la morale relâchée. Il est bon d'avertir que l'on trouve au commencement de l'ouvrage un traité : *De triplici verbo Dei*; c'est-à-dire, de l'écriture, de la tradition, & des conciles en general; & à la fin, les statuts synodaux du diocèse de Tulles en 1658. & ceux de Besançon en 1648. On a fait aussi deux éditions de sa theologie affective : la derniere est de 1671. chez Leonard à Paris, en deux volumes *in fol.* Il y avoit déja un an ou deux que l'auteur étoit mort. Il a fait encore une bibliotheque *in* 4°. des celebres prédicateurs, qui ont excellé depuis l'origine du monde, jusqu'au commencement du XVII. siécle. Cet ouvrage est de l'an 1666. & fut imprimé en latin sous ce titre singulier : *Sapientia foris prædicans*, (la sagesse parlant en public) non seulement l'auteur y donne succinctement l'histoire de la vie des plus celebres prédicateurs, il y montre aussi en quoi ils ont excellé dans la prédication, & rapporte les endroits qu'il a jugés les plus remarquables dans leurs discours. On a encore de M. Bail un traité : *De Beneficio crucis*, où il se montre très-opposé aux sentimens de Jansenius, sur la grace & la prédestination. Il fut choisi en 1661. après la retraite de M. Singlin, pour superieur des religieuses de Port-Royal de Paris & des Champs. * *Mem. du tems*. Salmon, *traité de l'étude des conc. p.* 268. & 617. Pontas, *table des auteurs qui est au-devant du Dict. des cas de consc.* Gibert, *jugem. des sçav. sur les aut. qui ont traité de l'éloquence, t. 3. p.* 70. & *suiv. Relat. de ce qui s'est passé à P.-R. depuis Avril* 1661. *jusqu'en Avril* 1662.

BAILLET, (Thibaut) de Paris, &c. *Edition du Dictionaire de Moreri de* 1725. *il est dit*, que Jean Baillet, frere de Thibaud, fut conseiller au parlement, puis aux requêtes du palais, *lisez* fut conseiller au parlement, & commissaire aux requêtes du palais.

BAILLET. (Adrien) *Ajoutez à la liste que l'on a donnée de ses ouvrages, dans les éditions du Dictionaire de* 1725. & *de* 1732. La *vie de Richer, docteur de Sorbonne*, composée en 1692. & imprimée après la mort de l'auteur, en 1714. *in* 12. *Histoire de Hollande, depuis la tréve conclue entre les sept Provinces & l'Espagne en* 1609. *jusqu'à la paix de Nimegue en* 1679. quatre volumes *in douze*, à Paris 1693. M. Baillet y prit le nom supposé de *Balthazar d'Hezenail de la Neuville* : anagramme de ces mots, *Adrien Baillet de la Neuville en Heze. Plan de l'ouvrage qui a pour titre : Jugemens des sçavans sur les principaux ouvrages des auteurs*, à M. de Fontfroide, *brochure in douze* de soixante & seize pages, à Paris 1694. & réimprimée au commencement du premier volume des *Jugemens des sçav. de l'édition de* 1722. in 4°. *Vie de S. Etienne de Grandmont*, in 12. *Maximes de S. Etienne de Grandmont*, en latin & en françois, avec une preface *in* 12. 1704. La *vie de Godefroi Hermant, docteur de la maison & societé de Sorbonne, chanoine de l'église de Beauvais*, in 12. à Amsterdam 1717. *Histoire des demêlés du pape Boniface VIII. avec Philippe* le Bel, *roi de France*, publiée par les soins du feu pere le Long, bibliothecaire des PP. de l'Oratoire de Paris, *in* 12. 1718. M. Baillet a laissé une suite manuscrite de ses jugemens des sçavans, & un catalogue raisonné de la bibliotheque de M. Lamoignon, en 32. volumes *in folio*. Son livre de *la conduite des ames*, parut sous le nom de *Duret de la Villeneuve* : & le privilege est accordé à *Claude Verforis*. Son abregé de la vie de Descartes a été traduit en italien par Paul Francone, marquis de Salcito, & imprimé à Bâle 1713. *in* 8°. Ses jugemens des sçavans furent attaqués par l'Anti-Baillet de Menage; & par des *reflexions envoyées à l'auteur*, in 12. à la Haye 1691. Elles ne sont pas du pere *Tellier*, Jesuite, comme le pere Niceron & d'autres l'ont dit, mais du pere *Boschet* de la même societé. La vie de Descartes fut attaquée par le même; sa critique est intitulée :

*Reflexions d'un académicien sur la vie*, &c. Le traité *de la devotion à la sainte Vierge*, a été aussi attaqué par deux petites pieces, l'une intitulée : *Memoire adressé à la Sorbonne, touchant*, &c. in 12. l'autre : *Lettre à M. Hideux, curé des Saints Innocens, sur son approbation au nouveau livre de la dévotion*, &c. à Liege 1694. *in* 12.

BAILLEUL, famille. *Il faut voir cet article dans l'édition du Dictionaire de Moreri de* 1732. *où il en est parlé plus exactement.*

BAILLI ou BAILLIF, (Roch) connu sous le nom de *la Riviere*, premier medecin du roi Henri IV. *Ajoutez ce qui suit à ce qu'on en trouve déja dans le Moreri.* Ce medecin étoit bon naturaliste, & avoit de son tems une réputation aussi étendue à cet égard, que l'avoit Rabelais. Il mourut à Paris le 5. Novembre 1605. pendant le voyage du roi en Dauphiné. Baptiste le Grain, connu par ses décades, qui avoit été son ami, & qui s'étoit souvent servi de son ministere, raconte de ce medecin (dans un journal manuscrit) un trait fort singulier. Lorsque la Riviere se sentit près de la mort, il fit venir tous ses serviteurs l'un après l'autre, & dit à l'un : » Tien, voilà deux cens écus » que je te donne, va-t'en, & que je ne te voye ja» mais; « à un autre il donna sa vaisselle d'argent, & ainsi distribua tous ses meubles avec la même condition, que chacun sortiroit à l'instant de sa maison. Quand il fut demeuré seul, & qu'il ne lui eut resté que le lit où il étoit couché, les medecins venant sçavoir de ses nouvelles, il les pria d'appeller ses gens. Ceux-ci lui répondirent qu'ils avoient trouvé la porte ouverte, & qu'ils n'avoient rencontré aucun domestique. Alors la Riviere leur dit : » Adieu, » messieurs, il est donc tems que je m'en aille aussi, puis» que mon bagage est parti, « & il mourut ainsi. Pierre de l'Etoille, dans son journal de Henri IV. dit que le proverbe, *telle vie, telle fin*, a failli dans la Riviere, & que ce medecin a été le bon larron que Dieu a regardé pour lui faire misericorde. *Ajoutez* à ses ouvrages : *Responsio ad quæstiones propositas à Medicis Parisiensibus*, à Paris 1579. *in* 8°. Son *Demosterion*, & non *Demonsterion*, fut imprimé en 1578. au même lieu, chez Pierre l'Huillier, *in* 8°.* P. de l'Etoille, *Journ. t.* 2. *p.* 87. Manget, *biblioth. script. Medic. t.* 1. *p.* 223. Le Grain, *loco cit.*

BAIUS ou BAY. (Michel) *Voyez* l'article de ce docteur dans *l'édition du Moreri de* 1732. son article y est plus exact.

BAKERE, (Pierre de) religieux de l'ordre de S. Dominique, &c. *Dans les éditions de Moreri de* 1725. & *de* 1732. il est dit que son livre intitulé : *De Christiana militia disciplina*, a été imprimé en 1362. *lisez* en 1562. *Plus bas il est fait mention d'un dialogue* contre les Jorognes, *lisez* contre les Yvrognes.

BAKHUIZEN, (Ludolphe) fils du secretaire de la ville d'Emden, où il nâquit le 18. Decembre 1631. alla à Amsterdam en 1650. après avoir servi de clerc à son pere pendant dix-huit ans, & y apprit le commerce sous M. Bartelot. Il excelloit dans l'écriture, & dans la regie des livres : mais son penchant qui l'entraînoit vers la peinture, lui fit quitter le commerce & renoncer à la fortune qu'il eût pu y faire. Quoiqu'il n'eût jamais appris le dessein, il y réussit si bien que dans peu il acquit une réputation assez grande, pour qu'on lui payât jusqu'à cent florins d'un de ses desseins. Il alloit aux chantiers pour y dessiner les vaisseaux que l'on y construisoit; & lorsqu'il y avoit quelque orage sur mer, il entroit dans une chaloupe, & se faisant conduire dans l'endroit où il pouvoit le mieux considerer les flots irrités, & le changement que les tempêtes produisent dans l'air & dans l'eau, il plaçoit sur une toile, étant de retour chez lui, les images qu'il venoit de contempler. En 1665. les bourguemestres d'Amsterdam lui firent peindre un grand tableau, où l'on voyoit une multitude de vaisseaux, de barques, de chalouppes, &c. Ils lui en payerent treize cens florins, & lui firent encore un present, & envoyerent ce tableau à Louis XIV. qui en fut très-content, & le fit placer au Louvre. Le roi de Prusse, le grand-duc de Florence, l'électeur de Saxe, & Pierre Czar de Moscovie, l'honorent plus d'une fois de leur visite, & choisirent de ses tableaux. Bakhuizen a fait aussi un assez grand nombre de planches gravées à l'eau forte. Il enseignoit à écrire, & il avoit trouvé une methode particuliere, dont il se servoit utilement pour faire réussir ses écoliers. Il aimoit aussi la poësie, & il étoit en relation avec les meilleurs poëtes Flamands. Comme c'est la coutume à Amsterdam de présenter un verre de vin à ceux qui ont assisté à quelque convoi, il prépara sur la fin de ses jours le vin qu'il destinoit à cet usage, lorsqu'on auroit fait son enterrement. Il mit pareillement dans plusieurs petits paquets, le salaire de ceux qui l'auroient porté au tombeau, & marqua les noms des peintres qui assisteroient au repas de ses funerailles, pour la dépense duquel il mit dans un paquet autant de florins qu'il avoit d'années. Prévoyance, comme l'on voit, bien digne d'un peintre & d'un poëte. Il mourut en 1702. âgé de plus de 71. ans. * Houbrak, *peintr. seconde partie.*

BALAMIO, (Ferdinand) Sicilien, fut medecin du pape Leon X. de qui il reçut de grandes marques d'estime. Il n'étoit pas moins instruit dans les belles lettres que dans la medecine, & il cultivoit la poësie, & l'érudition grecque avec beaucoup de succès. Il florissoit à Rome vers l'an 1555. Il a traduit du grec en latin, plusieurs opuscules de Galien, qui ont été imprimés séparément, & que l'on a réunis dans l'édition des œuvres de Galien, faite à Venise en 1586. *in fol.* Voyez pour ses autres ouvrages le *tome* 1. *de la bibliotheque Sicilienne d'Ant.* Mongitor; & Manget, *biblioth. scrípt. medior. tom.* 1. *p.* 223.

BALATRONS, *Balatrones*, &c. *Editions du Dictionaire de* 1725. & *de* 1732. *Ambabujarum collegia*, &c. lisez *Ambubajarum collegia*, &c.

BALBI, (Jean) *est mal-à propos nommé* BALAI, *dans le Dictionaire historique de l'édition de* 1732. *A la fin de son article il est dit*, que l'on croit que son livre intitulé : *Catholicon, seu summa Grammaticalis*, est le premier ouvrage sur lequel on a fait l'essai de l'imprimerie, *ajoutez* en tables gravées sur bois, & non en caracteres mobiles & séparés : le pseautier de 1457. le Durandus de 1459. sont anterieurs à l'édition du *Catholicon*, faite en ces caracteres mobiles en 1460. à Mayence *in fol.* par les soins des imprimeurs Gutemburgius, Gensfleichius & Fauste. * Chevillier, *de l'orig. de l'imprimerie, p.* 15. Maittaire, *annal. Typograph. tom.* 1. *p.* 35.

BALBOA, (Vasco Nunnès de) Castillan, celebre dans les expéditions que les Espagnols firent sur mer dans le XVI. siecle. Il avoit passé aux Indes fort jeune, & avoit eu un établissement considerable dans l'isle Espagnole à Salvatiero de la Savana; mais ses affaires s'étant dérangées, & craignant la poursuite de ses créanciers, il s'embarqua avec un capitaine Espagnol, nommé Enciso, & le servit utilement par ses conseils. Ce fut lui qui conseilla à ce capitaine de passer le fleuve Darien, où ils trouverent, comme il l'avoit annoncé, une bourgade, située sur un terrain fertile, & sous un ciel fort pur, & les Espagnols y jetterent les fondemens d'une ville qui fut nommée *Sainte-Marie l'ancienne du Darien*, parce qu'elle fut placée sur le bord du *Darien*. Elle a été la premiere ville, & le premier siege épiscopal du continent de l'Amerique; mais elle ne subsista pas long-tems. On y forma une espece de gouvernement républicain, sous l'autorité de deux alcaïdes, dont Balboa fut un, & d'un rigidor pour regler la police. Nicuessa, gouverneur de la Castille d'or, ayant été appellé pour gouverner la colonie du Darien, Balboa l'empêcha d'abord d'entrer à Sainte-Marie l'ancienne, & le lui ayant permis ensuite, il le protegea contre ceux qu'il avoit rendus ses adversaires par sa mauvaise conduite, & lui sauva même la vie. Mais Nicuessa s'exposa par de nouvelles imprudences, à de nouveaux malheurs, dont il fut la victime. Pour Balboa il attira à lui toute l'autorité dans sa colonie, & il devint si puissant qu'il fit emprisonner Enciso, sous prétexte qu'il avoit voulu usurper une charge dont le roi seul pouvoit lui donner les provisions. Il lui fit son procès, confisqua tous ses biens, & ne lui rendit la liberté qu'aux pressantes sollicitations des principaux habitans, & à condition qu'il s'embarqueroit pour la Castille, ou pour l'isle

Espagnole. Dans la suite il tâcha de se raccommoder avec Enciso; mais ce fut inutilement. Ce differend ne l'empêcha pas de s'appliquer à de nouvelles conquêtes. Il fit la guerre aux Indiens, & la fit avec succès, répandant partout la terreur de son nom, & ne donnant son amitié à ceux qui la recherchoient, qu'au prix de leur or; aussi en revint-il si chargé, qu'il envoya trois cens marcs d'or au roi d'Espagne pour son quint. Quelques années après il découvrit un trésor d'une autre espece, en faisant la découverte de la mer du Sud, & cette découverte le consola abondamment du jugement qu'Enciso venoit de faire rendre contre lui, & par lequel il avoit été condamné à indemniser Enciso même de toutes les pertes & de tous les frais qu'il lui avoit causés. La découverte de la mer du Sud lui coûta au reste bien des peines & de la dépense. Ce fut au commencement de Septembre 1513. qu'il s'embarqua pour cette action. Il lui fallut combattre sur la route une nombreuse armée de barbares, qui l'attaquerent vivement; & enfin il arriva sur une montagne que ses guides lui marquerent, & d'où il découvrit cette mer fameuse. Il la fit remarquer à tous ceux de sa suite, les anima à continuer leur chemin, jusqu'à ce qu'ils y fussent parvenus, & en prit possession le 29. du même mois, ce qui le porta à donner le nom de Saint Michel au golphe que cette mer formoit dans l'endroit où il étoit arrivé. Il s'y plongea jusqu'à la ceinture, tenant son épée élevée d'une main, & son bouclier de l'autre, & dans cette situation, adressant la parole aux Castillans & aux Indiens qui bordoient le rivage: » Vous m'êtes témoins, leur dit-il, que je prends possession » de cette mer pour la couronne de Castille, & je proteste » que je sçaurai bien, avec cette épée, lui en conserver le » domaine. « Il retourna peu de tems après à Sainte Marie, où il arriva le 14. Janvier 1514. chargé de grandes richesses en or & en perles. Son premier soin fut d'instruire de cette importante découverte le roi & les ministres, qui en furent également satisfaits, & le roi ordonna à l'évêque de Burgos, d'avoir soin que Balboa fût récompensé. Dans cet intervalle, on nomma D. Pedrarias Davilla pour gouverneur de la province de Darien, & à son arrivée à Sainte Marie, il fut bien surpris d'y trouver Balboa, avec une simple camisolle de cotton ou de canevas, sur sa chemise, un caleçon & des souliers de corde, faisant couvrir de feuilles une assez méchante case qui lui servoit de demeure ordinaire. Balboa reçu D. Pedrarias avec toutes les marques de distinction que demandoit sa qualité, & quoi qu'il eût pu chasser ce nouveau gouverneur sans aucune difficulté, & se rendre lui-même le maître absolu de toute la colonie qui se déclaroit ouvertement en sa faveur, il ne prit que le parti de la soumission, & le fit prendre aux autres. Mais D. Pedrarias ne le paya que d'ingratitude; il fit revivre le procès qu'il avoit avec Enciso, le fit mettre en prison, & ne lui accorda la liberté qu'après l'avoir condamné à une grosse amende. Cependant ils parurent se réconcilier quelque tems après; Balboa fut même nommé Adelantade, c'est-à-dire, lieutenant ou prefet de la mer du Sud, & des provinces de Panama & de Coyba, & le roi de Castille fit sçavoir à D. Pedrarias qu'il vouloit qu'il le traitât en toute occasion avec honneur & distinction, & qu'il suivît ses conseils. Rien n'étoit plus flateur pour Balboa; mais Pedrarias qui étoit un homme violent & ambitieux, jura la perte de Balboa, & le fit perir en effet. Il fit encore revivre les torts qu'il avoit causés à Enciso, il y ajoûta le crime de felonie, dont il le supposa coupable, & sans vouloir faire attention que le premier crime ne devoit plus être imputé, puisque le procès avoit été terminé, & que le second étoit faux, il fit couper la tête à Balboa en 1517. Il n'avoit encore que 42. ans. Le roi perdit en lui le plus grand sujet qu'il eût dans les Indes. * Le P. de Charlevoix, Jes. *hist. de S. Domingue*, *t. 1.*

BALDE DE UBALDIS, un des celebres jurisconsultes de son tems, &c. *Editions du Dictionaire de* 1725. *& de* 1732. *il est dit*, qu'il y eut une dispute entre lui & son collegue Bartole, *lisez*, & son collegue Accurse. *Plus bas*, comme le prétendoit Bartole, *lisez* comme le prétendoit Accurse.

BALDE, (Ange) étoit frere du précedent: *ajoûtez à ce qui en est dit dans le Moreri, ce qui suit.* Ange fut jurisconsulte comme son frere, avec qui il avoit étudié, & devint aussi habile que lui. On assure qu'il l'égaloit en science, & qu'il le surpassoit en jugement. Chassanée n'a pas fait difficulté de dire qu'il avoit l'esprit d'un ange, aussi bien que le nom. Ces deux freres étoient de Perouse, disciples de Barthole, & fils de François Ubaldi, celebre medecin. Ange mourut à Florence, le même jour que son frere, dont les uns mettent la mort en 1400. & les autres la reculent jusqu'en 1423. Il a laissé plusieurs gros volumes sur le droit. *Ange* II. du nom, son petit-fils, a enseigné à Padoue, a été avocat au consistoire du pape, & a écrit sur le digeste, le code, & les instituts, &c.

BALDINUCCI, (Philippe) étoit de Florence. Ayant acquis une grande connoissance dans les arts de peinture & de sculpture, & fait beaucoup de découvertes en étudiant les ouvrages des meilleurs maîtres, il se trouva en état de satisfaire le cardinal Leopold de Toscane, qui souhaita avoir une histoire complete des peintres. Baldinucci la fit remonter jusqu'à Cimabuë le restaurateur de la peinture, & il avoit dessein de la poursuivre jusqu'aux peintres qui vivoient à la fin du dernier siecle. Son projet ne fut executé qu'en partie. Il donna trois volumes de son vivant, & le reste qui n'étoit presque qu'ébauché, & où il se trouve de grands vuides, n'a été publié qu'après sa mort en 1702. & 1728. Ce qu'il a écrit est d'un stile très-pur, & exact pour les faits qui regardent les peintres de son pays. Il étoit de l'académie de la Crusca, & est mort âgé de 72. ans en 1696. * *Mem. du tems.*

BALDO, BALDI ou BALDIUS, étoit de Florence, & a été regardé, avec raison, comme un medecin habile. Il fut lecteur dans l'université de Rome, où il eut un canonicat, & acquit une grande réputation dans cette ville, & dans toute l'Italie. Il ambitiona l'honneur d'être medecin d'Innocent X. & il obtint cette place, qui dérangea sa santé, en dérangeant sa premiere maniere de vivre, que cette fonction l'empêchoit de suivre. Il en mourut quelques mois après. Ceux qui ont parlé de lui, louent beaucoup son esprit, sa science, sa prudence. Il a publié plusieurs ouvrages, qui soutiennent cette réputation, entre autres: *Prælectio de contagione pestifera*, à Rome en 1631. *in* 4°. *Disquisitio iatro-physica ad textum 23. Hippocr. de aëre, &c.* à Rome 1637. *in* 4°. *De loco affecto in pleuritide disceptationes, ac Renati Moreau de eadem re epistola exegetica*, à Paris, chez Cramoisi, 1640. *in* 8°. & à Rome en 1643. Relation (en italien) d'un miracle operé à Rome par l'intercession de S. Philippe de Neri, Janvier 1644. imprimée à Rome, la même année, *in* 4°. Après sa mort on a imprimé un discours italien, *del vero opobalsamo orientale*, qu'il avoit fait & qui a été imprimé à Rome en 1646. Les lettres 35. & 64. entre celles de Gabriel Naudé, sont adressées à Baldo. Il a laissé en manuscrit: *Historia morbi, & anatomica observatio circa corpus & cadaver. cardin. Bevilacqua cum multis dubiis inde enatis.* * Mangeti, *biblioth. script. medicor. t. 1. p. 223. 224.*

BALEN, (Matthias) né à Dordrecht le premier Octobre 1611. étoit habile dans les antiquités & dans l'histoire de sa patrie. En 1677. il donna au public une *description de la ville de Dordrecht*, qui est fort curieuse. Il faisoit aussi des vers flamands, qui étoient goûtés. Il est mort vers l'an 1680.

BALESDENS, (Jean) né à Paris, entra dans l'état ecclesiastique, & dès 1637. il étoit protonotaire apostolique & aumônier ordinaire du roi, ce que M. Pellisson, ni l'abbé d'Olivet son continuateur, ni le P. Niceron, n'ont point remarqué. Balesdens étoit en même-tems avocat au parlement & au conseil, & prieur de S. Germain d'Alluie. Il s'attacha au chancelier Seguier, ce qui lui donna à l'academie Françoise une place que son stile peu poli & peu châtié ne sembloit point meriter. Il y fut reçu après M. de Malleville, vers l'an 1647. Il mourut à Paris en 1675. Ses ouvrages sont: *Le miroir des pecheurs penitens*, traduit de l'italien, *in* 12. 1641. *Les fables d'Esope*, traduites en françois & accompagnées de maximes morales & politiques,

*in* 8°. 1644. *Exercice spirituel*, où le Chrétien apprend la maniere de bien employer le tems, *in* 12. 1645. *Lett. à MM. de l'academie*, pour les prier de lui préferer M. Pierre Corneille, *in* 8°. 1647. *Lett. à M. de l'Etoille*, sur la comedie des filoux, au-devant de cette comedie, 1648. Le procès de la jalousie, avec l'avis de M. Balesdens à M. le chancelier, *in* 12. 1661. Lettre sur la mort du P. Fronteau, religieux de sainte Genevieve, pag. 194. du recueil intitulé: *Jo. Front. Memoria*, *&c. in* 4°. 1663. Outre ces ouvrages, Balesdens a fait imprimer la logique latine de Thomas Murner, Cordelier Allemand, à Paris 1629. *in* 8°. avec des notes & des conjectures. Les scholies de Jean Gagney, sur les quatre Evangelistes, & les actes des Apôtres, en latin, en 1631. *in* 8°. Plusieurs opuscules de Jerôme Savonarole, sçavoir: *Triumphus crucis*, à Leyde 1633. *Expositio orat. Domin.* à Leyde, avec d'autres explications & prieres du même. *Meditationes in Psalmum L. &c* à Leyde. *Dialogues, seu solatium itineris mei*, à Leyde. *De simplicitate vitæ Christianæ*, à Leyde en 1637. Les autres sont tous de 1633. *Eruditorium confessorum*, du même, 1640. à Leyde. Les vies des saintes Dames, Vierges & Martyres de l'église, &c. à Paris 1635. *in* 8°. Cet ouvrage est de la composition de Balesdens. *G. Postelli, liber de Republ. & de Magistr. Atheniens.* 1635. *Rudimenta cognitionis Dei & sui*, par Pierre Seiguier, président à mortier, *in* 12. 1636. *Papyr. Masson. elogia varia*, in 8°. deux volumes 1638. *S. Gregorii Turonensis opera pia*, 1640. *in* 12. deux volumes. Le transport du Dauphiné, fait à la maison & couronne de France, par Humbert, &c. 1639. Epîtres de sainte Catherine de Sienne, avec sa vie, 1644. Traité de l'eau-de-vie, par J. Bronaut, 1646. * *Histoire de l'acad. Franç. par M.* Pelisson, *avec les additions de M.* d'Olivet. Niceron, *mem. t.* 21.

BALSAC, & BALUE. Ce qui regarde ces deux maisons est bien plus correct *dans l'édition du Dictionaire historique de* 1732. que dans toutes les éditions précedentes, & que dans celle de Bâle. Nous renvoyons à cette édition de 1732. n'étant pas possible de donner ici les corrections, qui y seroient déplacées

BALUZE, (Jean) prêtre, un des ancêtres d'ETIENNE Baluze, étoit de Tulles, comme ce dernier, & s'est acquis tant de réputation par sa pieté, que, selon le témoignage d'Etienne de Baluze, l'on n'en parle à Tulles, que comme d'un Saint. Le même M. Baluze, rapporte de ce saint Prêtre un fait qu'il atteste comme certain, & qui merite d'autant plus d'être connu, qu'il est singulier, & que M. Baluze qui l'a fait connoître étoit entierement ennemi des fables. Il dit que JEAN Baluze, offrant un jour le sacrifice de la Messe dans l'Eglise paroissiale de S. Julien de Tulles, dans le tems que François I. se préparoit fortement à faire la guerre à l'Empereur Charles V. & que le bruit se répandoit que le premier devoit aller incessamment en Italie, il eut une révelation, dans laquelle il lui fut dit, que si François I. alloit en Italie, il y seroit fait prisonnier. Sur cette révelation, Jean Baluze vient à Paris, demande à parler au roi, déclare ce qu'il a à lui dire, & ayant été rejetté par les gardes comme un insensé, il s'en revient dans sa patrie. Le roi part, & l'année suivante il est fait prisonnier, comme tout le monde sçait. Quand il fut de retour en France, il entendit parler du voyage de Jean Baluze, & du motif qui l'avoit porté à venir. Aussi-tôt il écrit aux syndics de Tulles pour en sçavoir des nouvelles, & conseiller au saint Prêtre de revenir à la cour. Mais Jean Baluze étoit mort peu de tems auparavant. Il est enterré dans l'église de saint Julien de Tulles, dans le tombeau de sa famille. * Baluze, *hist. Tutel. l. p.* 241.

BALUZE, (Antoine) de la même famille que le précedent, s'est rendu celebre dans le siecle dernier, par les négociations importantes dont il a été chargé, & dont il s'est acquité avec honneur. Il fut d'abord attaché à Louis XIII. & lorsque la princesse Marie Gonzague, alla en Pologne pour épouser le roi Ladislas IV. il eut l'honneur de l'accompagner. Jean Casimir, successeur de Ladislas, lequel étoit mort peu de tems après son mariage, le retint auprès de lui, & s'en servit utilement dans plusieurs negociations importantes & difficiles. Ayant été obligé de passer par la Suede en 1655. pour rendre service au roi Casimir, qui étoit obligé de se retirer en Silesie, il fut arrêté & détenu prisonnier pendant cinq jours: mais il répondit avec tant de prudence & de sagacité, toutes les fois qu'il fut interrogé, qu'on le relâcha, & que le roi lui accorda même un sauf-conduit, afin qu'il pût continuer librement son chemin. Le roi de Pologne étant revenu en 1656. dans son royaume, Antoine Baluze continua de lui rendre de grands services dans les affaires les plus épineuses, & il fut plusieurs fois en grand danger de sa vie, pour sauver les interêts de son prince. En 1658. le roi Casimir l'envoya vers Montecuculi, general des armées de l'empereur, pour lui conseiller entr'autres de faire le siege de Thornes en Prusse, qui fut en effet assiegée & prise en peu de tems. Antoine Baluze est mort à Paris le 12. Septembre 1681. Il a laissé un fils, *Jean Casimir*, né à Varsovie en 1648. tenu sur les fonts de baptême par le roi Casimir, & qui ne s'est pas fait moins d'honneur que son pere, dans ce royaume. * Baluze, *histor. Tutel. l.* 3. *p.* 299. *& suiv.*

BALUZE. (Etienne) Il y a sept volumes de ses *Miscellanea*, *& non* six seulement, *comme on l'a dit dans le Moreri, édition de* 1725. Ce sçavant s'est appliqué particulierement à revoir les ouvrages de S. Cyprien, qu'il a conferés avec plus de trente manuscrits. L'édition qu'il en préparoit a été publiée après sa mort, par les soins de D. Prudent Marand, Benedictin, de la congrégation de saint Maur, qui y a ajoûté une excellente preface, une vie du saint Docteur, & quelques notes, *in fol.* à Paris 1726. de l'imprimerie royale. L'histoire de Tulles, patrie de M. Baluze, est le dernier ouvrage de ce sçavant, imprimée de son vivant: elle est en latin *in* 4°. & non *in fol. comme on le dit dans le Moreri de Bâle, après l'édition de Paris de* 1725. Cette histoire parut en 1717. à Paris. Elle est dédiée à Jean Baluze, chanoine de Tulles, frere de l'auteur.

BANCHIERI, (Antoine) de Pistoïe, cardinal, né le 19. Mai 1667. fut d'abord referendaire de l'une & l'autre signature, protonotaire apostolique, du nombre des participans, & consulteur du saint office, puis vicaire general du Saint-Siege, vice-legat & surintendant general des armes de la ville d'Avignon, & de tout le comtat Venaissin, depuis le 31. Mai 1703. jusqu'au 8. Août 1706. qu'il quitta cette charge pour aller exercer à Rome celle de secretaire de la congrégation *de propaganda Fide*, à laquelle il avoit été nommé le 17. Mai précedent. Il passa de cette charge à celle d'assesseur du saint office le premier Août 1707. & de celle-ci à celle de secretaire de la congrégation de la consulte le 27. Septembre 1712. Il exerça cette derniere jusqu'au 18. Septembre 1724. que le pape Benoît XIII. le nomma gouverneur de la ville de Rome, & de son district. Il prit possession de cette charge & de celle de vice-camerlingue de l'etat ecclesiastique qui y est attachée, le 3. Octobre suivant. Comme cette charge conduit ordinairement à la pourpre, & qu'il n'étoit que simple clerc, il songea à se mettre dans les ordres. Il reçut successivement les mineurs, le soûdiaconat & le diaconat, les 13. 20. & 27. Janvier 1726. Le pape lui donna le prieuré de la Mirandole au mois de Juin 1727. Il l'avoit créé cardinal dès le 9. Decembre 1726. mais il l'avoit reservé *in petto*. Il ne fut declaré que le 30. Avril 1728. Il reçut le même jour la barette des mains du pape, qui lui assigna en même-tems une pension de cent écus d'or par mois, à prendre sur la chambre apostolique, jusqu'à ce qu'il fut pourvû de benefices. Il reçut le chapeau dans un consistoire public le 4. Mai, & sa Sainteté après avoir fait la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche le 10. du même mois, lui donna le titre diaconal de S. Nicolas *in carcere Tulliano*. Le pape Clement XII. le choisit pour son premier ministre & secretaire d'état le 12. Juillet 1730. jour de son exaltation; & le grand-maître de Malte lui envoya la croix de son ordre, qui lui fut portée par l'ambassadeur de la Religion le 18. du même mois de Juillet, ce qui se pratique ordinairement envers tous les secretaires d'état de la cour Romaine.

BANCOCK. *Edition du Dictionaire de* 1725. le chevalier de saint Chamont : *lisez* de saint Chaumont.

BANDELLA. (Matthieu) *Edition du Dictionaire de Moreri de* 1725. *& de* 1732. *il est dit*, qu'il traduisit l'histoire d'Hegesippe en italien : *ce fut* en latin. Il mit aussi en abregé les vies écrites par Plutarque, *& non* la vie de Plutarque. *Plus bas*, Boaisteau, *lisez* Boistuau.

BANDOLE. (Antoine de) *Dans les mêmes éditions*, on a mis 1710. *pour* 1610.

BANGIUS. (Thomas) *Mêmes éditions*, *ajoutez* qu'il étoit Lutherien.

BANZERUS, (Marc) né à Augsbourg l'an 1592. de George Banderus, orfevre & lapidaire, étudia en medecine, dont il prit le bonnet de docteur à Bâle en 1606. Il fut reçu en 1619. dans le college de medecine à Augsbourg, & il y exerça son art pendant plusieurs années. Son attachement opiniâtre à la secte de Luther, l'obligea d'abandonner sa patrie, & de fuir de ville en ville. Il mourut dans celle de Wirtemberg, où il eut une chaire de professeur en medecine, l'an 1664. âgé de 74. ans. On a de lui un traité des remedes, qui est estimé ; il est intitulé : *Fabrica receptarum*, *&c.* & a été imprimé à Augsbourg en 1622. *in* 8°. * Mangeti, *biblioth. scriptor. Medicor. tom.* 1. *p.* 229.

BAR, (Denys de) fils de JEAN de Bar, seigneur de Baugy, lequel fut conseiller des rois Charles VII. & Louis XI. & très-estimé de ces princes, étoit d'une famille noble du Berri. Denys ayant embrassé l'état ecclesiastique, fut d'abord chanoine de Bourges, ensuite archidiacre de Narbonne, & protonotaire du S. Siege. Guillaume du Varie son beau-frere, demanda pour lui l'évêché de Lodeves au pape Paul II. avec qui il avoit été très-uni, mais ayant appris que la nouvelle de la mort de l'évêque de Lodeves n'étoit pas réelle, comme on le lui avoit mandé, le pape donna à Denys l'évêché de S. Papoul, qui vacqua dans ce tems-là. Quelques années après il fut transferé à l'évêché de Tulles en Limousin ; où il fit son entrée le 25. Mars 1472. Il paroît qu'on eut lieu d'être content de son gouvernement : mais il quitta son église en 1495. pour retourner à saint Papoul qu'il gouverna jusqu'en 1517. qu'il mourut. Il fut enterré à Bourges, où on lit cette épitaphe sur son tombeau.

*Præsul erat sancti Papuli. Dionysius illi*
*Nomen, & à Barro nobilitatis honos.*
*At decus hoc magnis quod cum virtutibus artes*
*Unà omnes secum victor ab hoste tulit.*
*Qui si forte polos nondum tenet, Altitonantem*
*Propter eum precibus sollicitate piis.*

Ce prélat étoit très-sçavant, comme on le voit par cette épitaphe : cependant on ne connoît qu'un ouvrage de sa composition, qu'il fit l'an 1500. en faveur de l'astronomie judiciaire, & qui se trouve manuscrit dans la bibliotheque des Augustins du Fauxbourg saint Germain à Paris. Cet ouvrage est latin, & n'a point été imprimé. M. Baluze en rapporte quelques morceaux dans son histoire de Tulles, page 235. * *Voyez* cette histoire, *p.* 225. *&* 234. *& suiv.*

BAR ou BARROIS, pays entre la Lorraine, &c. *Edition du Dictionaire de Moreri de* 1725. *Alinea* THIERRI I. leur fils, &c. qui furent *Philippe*, mort au voyage de Hongrie en 1366. *lisez* en 1396.

BAR, (Louis de) cardinal, duc de Bar, &c. *Même édition*, *il est dit* qu'Alexandre V. lui changea son titre : *lisez* le pape le mit au rang des cardinaux prêtres, & lui changea son titre de sainte Agathe, pour celui des douze Apôtres. *Plus bas*. Ce cardinal fut évêque de Port : *lisez* de Porto.

BARACHIAS. *Même édition*. Dans ses centons ecclesiastiques : *lisez* dans ses canons ecclesiastiques.

BARANZANO. (Redemptus) *Dans le Dictionaire historique des éditions de* 1725. *& de* 1732. *il est dit* que ce clerc regulier Barnabite nâquit à Verceil, *c'est une faute* : il vint au monde à Sarravale, bourg du diocèse de Verceil, en 1590. *Ce ne fut pas en* 1623. qu'il mourut, mais le 23. Decembre 1622. Au mois de Juin précedent, François Bacon, chancelier d'Angleterre, lui avoit écrit une assez longue lettre latine, où l'on voit la maniere de philosopher que ce sçavant & Baranzano vouloient introduire. On trouve cette lettre dans le *tome* 3. *des Memoires du pere* Niceron, Barnabite, qui a donné un article curieux de son confrere. En parlant des ouvrages de Baranzano, on en cite un sous ce titre : *De novis opinionibus physicis*, *seu corpus philosophiæ*. Il falloit dire : *Nova opiniones physicæ*, *seu tomus* 1. *secunda partis summa philosophiæ Anneciensis*, à Lyon 1619. *in* 8°. Ajoutez à cet ouvrage & à son *Uranoscopia*, dont on a parlé, *Campus philosophicus*, à Lyon 1620. Quelques ouvrages de devotion sur la maniere de se confesser, & sur celle de mediter la passion de J. C. Une dissertation sur une fontaine de la Roche en Savoye.

BARATHIER, (Barthelemi) fameux jurisconsulte du XV. siécle, natif de Plaisance. Il enseignoit à Pavie & à Ferrare le droit feudal romain, & celui des Lombards. Il mit ce dernier en meilleur ordre, & envoya son travail à Philippe-Marie duc de Milan, qui le fit mettre dans la bibliotheque de Pavie, & ordonna aux professeurs de cette ville, d'expliquer Barathier dans leurs leçons. Le manuscrit de ce sçavant est passé en France avec la bibliotheque où il étoit conservé, sous le regne de Louis XII. Nicolas Rigault fit imprimer le livre de Barathier à Paris en 1612. sous ce titre : *De feudis liber singularis*. Jean Schilter l'a fait réimprimer en 1695. *in* 4°. à Strasbourg, sous son vrai titre, qui est : *Libellus feudorum reformatus*. Le P. Niceron a oublié cet ouvrage parmi ceux dont Nicolas Rigault a donné les éditions. * Jason, *in præludiis feudorum*. Pancirolli, *l.* 2. *c.* 101. Schilter, *in præfat. ad Mincuccium*. Niceron, *mem. t.* 21.

BARATON. Voyez cette famille *dans l'édition de Moreri de* 1732.

BARBARIGO, (Jean-François) Venitien, cardinal prêtre, évêque de Padoue, né le 29. Avril 1658. fut d'abord primicier de l'eglise ducale de saint Marc à Venise, puis évêque de Veronne en 1698. d'où il fut transferé à l'évêché de Brescia, qui fut proposé pour lui à Rome le 9. Juillet 1714. Le pape Clement XI. le créa cardinal de la sainte Eglise Romaine, le 9. Novembre 1719. mais le réserva *in petto*, & ne le déclara que le 30. Septembre 1720. Il reçut la barette à Brescia, le 5. Novembre suivant, & s'étant rendu à Rome, le pape fit la ceremonie de lui donner le chapeau dans un consistoire public, le 2. Janvier 1721. & celle de lui fermer & ouvrir la bouche dans un même consistoire, le 16. du même mois, ensuite de quoi il lui assigna le titre presbyteral de S. Marcellin, & saint Pierre, dont il prit possession le 9. Fevrier suivant. Il fut fait aussi des congrégations des évêques & réguliers, des Rites, des Indulgences & saintes reliques, de la visite & de l'indice, & protecteur de l'église de sainte Anne de la nation Bresciane. Il fut transferé de l'évêché de Brescia à celui de Padoue, qui fut proposé pour lui à Rome par le pape, le 20. Janvier 1723. Il y fit son entrée, & en prit possession le 18. Juin suivant. Il mourut à Padoue le 26. Janvier 1730. sur les dix heures du soir, âgé de 71. ans, 8. mois & 29. jours & de cardinalat 10. ans, un mois & 29. jours.

Il y a deux autres cardinaux BARBARIGO, *qui sont mentionnés dans le Dictionaire*, *où en parlant du second*, nommé *Marc-Antoine* BARBARIGO, *l'on finit son article*, *par dire qu'on prétend* qu'il a fait plusieurs miracles après sa mort, & même pendant sa vie, dont on a tiré des extraits autentiques, pour travailler à sa beatification ; *mais cela regarde le premier*, nommé *Gregoire* BARBARIGO, cardinal, évêque de Padoue, mort le 19. Juin 1697. en opinion generale de sainteté. Le corps de celui-ci, en vertu d'un decret de la congrégation des Rites, dans laquelle on traitoit de sa béatification, fut exhumé le 27. Mai 1725. & transferé dans un nouveau tombeau, qui lui avoit été préparé par les ordres de la même congregation, dans l'église cathedrale de Padoue. Son cercueil ayant été ouvert auparavant, on publia que son corps avoit été trouvé sain, & entier, quoiqu'il y eût 28. ans qu'il fut enterré, de quoi on dressa un procès verbal de reconnoissance en presence du cardinal *Jean-François* Barbarigo, évêque de Padoue, neveu du defunt, du chapitre de son église, & de plusieurs

medecins & chirurgiens appellés à cet effet.

BARBARO, (François) fils de *Candiano* Barbaro, fut disciple de Chrysoloras, & se rendit habile dans les langues grecque & latine. Son merite le fit élever aux charges les plus distinguées de la république de Venise, & il s'acquit une grande réputation de valeur, en défendant la ville de Brescia où il commandoit. Il en soutint le siege contre toutes les forces du duc de Milan commandées par Picinin, qu'il obligea de se retirer après trois ans de resistance. Il a écrit en latin un traité *De re uxoria*, que Claude Joli, chanoine & chantre de Notre-Dame de Paris, a traduit en françois, & fait imprimer à Paris en 1667. *in* 12. sous ce titre: *De l'état du mariage*, &c. Le traité latin de Barbaro a été imprimé plusieurs fois, & principalement en 1639. à Amsterdam *in* 12. Cet auteur traduisit aussi du grec de Plutarque les vies d'Aristide & de Caton, & laissa quelques lettres & quelques harangues. Il étoit grand ami de Philelphe, & mourut procurateur de saint Marc en 1454. Zacharie I. son grand-oncle, eut un fils nommé *Ermolao* I. qui fut évêque de Trevise & ensuite de Verone, après avoir été protonotaire apostolique. Cet Ermolao mourut le 12. Mars 1471. & laissa quelques ouvrages qui n'ont point été imprimés, comme la vie de S. Athanase en latin, avec l'histoire de la translation de son corps à Venise, & des sermons. Il est different d'un autre *Ermolao* Barbaro, qui eut aussi pour pere un autre Zacharie Barbaro de la même famille, *& dont on a parlé dans le Dictionaire historique du Moreri*. Le P. Niceron en a donné un article plus détaillé, avec une liste de tous ses ouvrages, d'après le journal de Venise, *tome 28. dans les tomes 14. & 20. de ses Memoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres.* Il y parle aussi de FRANÇOIS Barbaro, *qui vient de faire le sujet de cet article.*

BARBAZAN, (Arnaud Guilhem ou Guillaume) *Dans l'édit. du Dictionaire de 1725. il est dit que* la maison de Faudoas porte encore dans ses armes les trois fleurs de lys de France, sans brisure, parce que Barbazan ne laissa point, &c. *lisez comme dans celle de* 1732. parce que Arnaud Guilhem de Barbazan, quoiqu'ayant une fille, appella à sa succession BERAUD de Faudoas, son neveu, fils aîné de sa sœur, nommée *Oudine*, mariée à *Louis* de Faudoas, &c.

BARBENTANE, bourg à cinq lieues au-dessous d'Avignon, &c. *Editions du Dictionaire de* 1725. *& de* 1732. *lisez* bourg à cinq quarts de lieues d'Avignon, &c.

BARBERIN, (François), cardinal, sous-doyen du sacré college, évêque d'Ostie & de Veletri, fils aîné de MAFÉE Barberin, prince de Palestrine, mort le 26. Novembre 1685. & d'*Olimpe* Giustiniani, morte le 27. Decembre 1729. âgée d'environ 92. ans, est né à Rome le 13. Novembre 1662. Le pape Alexandre VIII. le nomma auditeur general de la chambre apostolique, au mois de Fevrier 1690. & le créa cardinal le 13. Novembre de la même année. Le pape Innocent XIII. le fit legat de la Romagne au mois de Decembre 1693. & préfet de la congrégation *de propaganda fide*, au mois de Juillet 1698. Il quitta le titre de saint Bernard, & opta celui de sainte Praxede le 11. Mai 1718. laissa ce dernier titre, & passa à l'évêché de Palestrine, qui fut proposé pour lui à Rome dans un consistoire le 3. Mars 1721. ensuite de quoi il fut sacré par le cardinal Paulucci. Il assista au concile provincial tenu à Rome dans saint Jean de Latran, par le pape Benoît XIII. en 1725. Etant devenu sous-doyen du sacré college, par la mort du cardinal Paulucci, les évêchés d'Ostie & de Veletri unis, furent proposés pour lui dans un consistoire, (à cause de l'absence du cardinal Pignatelli, doyen) le premier Juillet 1726. reçut en cette qualité le *Pallium*, des mains du pape, dans l'église de Sainte Marie Majeure, le 25. du même mois, fut déclaré préfet de la congrégation des évêques & réguliers, le 12. Juin 1726. & ayant été fait l'un des inquisiteurs generaux de la congrégation du S. Office, il prit possession de cette place le 13. Août de la même année 1726. Il encourut la disgrace de l'empereur en 1728. pour avoir marié sa niéce sans la participation, & sans le consentement de sa majesté Imperiale, mais le cardinal Cienfuegos, ministre Imperial à Rome, se rendit chez lui, & chez le prince & la princesse de Palestrine sa niece, au mois d'Août 1730. pour leur faire sçavoir que l'empereur les avoit remis en grace, & que les ordres étoient donnés pour la levée du sequestre de leurs fiefs, dans le royaume de Naples.

BARBERIN, (Cornelie Constance) heritiere de sa maison, étant fille unique de feu URBAIN Barberin, prince de Palestrine, mort le 28. Septembre 1722. & de *Therese* Boncompagnon, des ducs de Sora, sa veuve, qui étoit sa troisiéme femme, est née à Rome au mois de Decembre 1716. Elle fut mariée le 19. Mai 1728. (par dispense du pape, n'ayant pas encore douze ans accomplis) avec *Jules-César* Colonne, duc de Basanello, alors exempt des gardes du corps du roi d'Espagne, & second fils de *François-Marie* Colonne, prince de Carbognano. Ce fut le cardinal Barberin son oncle, qui fit ce mariage, malgré les oppositions réiterées de la mere, qui la vouloit marier à D. Paulin, fils du prince Borghese.

BARBERIN, (Mafée) marquis de Corese, fils *naturel* de feu URBAIN Barberin, prince de Palestrine, mort le 28. Septembre 1722. prétendit heriter des biens de son pere en vertu d'un bref du pape Urbain VIII. qui appelloit à la succession des biens de sa maison, au défaut d'enfans légitimes, les mâles illegitimes, *etiam ex damnato coitu*; c'est pourquoi il entra en procès avec le cardinal *François* Barberin son oncle, mais depuis il se desista de ses prétentions, & fut obligé de se contenter de quelques pensions.

BARBEYRAC. (Jean) *Ajoutez à ses ouvrages*: la traduction avec des notes du traité de M. Bynckershoëk, intitulé: *Le Juge competent des Ambassadeurs, tant pour le civil que pour le criminel*, en 1723; la traduction, avec un préface & des notes, du traité de Grotius *de jure belli & pacis*, en 1724. deux volumes *in* 4°. La défense du droit de la compagnie Hollandoise des Indes Orientales, contre les prétentions des habitans des Pays-Bas Autrichiens, en 1725. Traité de la morale des Peres, contre l'*Apologie de la morale des Peres* de D. Ceillier, Benedictin de la congrégation de S. Vannes, *in* 4°. 1728. l'ouvrage de D. Ceillier, qui attaque les faux principes avancés par M. Barbeyrac, dans sa préface de la traduction de Puffendorf, est un volume *in* 4°. qui a paru dès 1718. dix ans avant sa prétendue refutation.

BARBIER d'AUCOUR, (Jean) avocat au parlement, & de l'académie Françoise, étoit de Langres, né sans biens & d'une famille qui ne se trouvoit pas en état de le faire avancer dans les études; mais son genie naturel & son application constante suppléerent à ce défaut. Il quitta Langres à l'âge de 14. ans, vint à Dijon où il fit sa philosophie, logeant chez M. Joli de Blaizi, président à mortier, qui le prit chez lui. Ses deux années finies, il vint à Paris où il se mit en qualité de repétiteur dans le college de Lisieux, & en même-tems il étudia en droit, & se fit passer avocat en parlement. Alors il commença à fréquenter le barreau; & les gens du métier qui ont vû ses factums, avouent que c'étoient des modeles, & que s'il eût voulu plaider, il eût été l'ornement du barreau. Mais étant demeuré court après cinq ou six lignes de son premier plaidoyer, il prit cet accident, qui peut arriver à des orateurs consommés dans leur art, pour une raison qui l'engageoit à ne plus plaider, ce qu'il executa pour lors. M. Colbert ayant été informé de son merite, le mit en 1677. en qualité de précepteur auprès de M. d'Ormoy son fils, qui fut depuis M. de Blainville. Vers l'an 1680. ce ministre lui donna une commission de contrôleur des bâtimens du roi, & il fut élu en 1683. pour succeder à M. de Mezerai dans l'académie Françoise. M. Colbert étant mort peu de tems après, M. d'Aucour se trouva alors, à sa commission près, qui n'étoit ni fort considerable, ni fort bien payée, aussi pauvre qu'il avoit été jusqu'en 1677. Vers l'an 1689. il entra dans un parti pour les bois de Normandie, dont il ne recueillit que des procès; ce qui l'engagea à se mettre chez M. de la Meilleraye en qualité de gouverneur. Comme ses gages étoient fort modiques, il tenta de rentrer dans le barreau, il se hazarda de nouveau à plaider, il le fit avec succès; mais il mourut peu de tems après, le 13. Septembre 1694. d'une inflammation de poitrine dans sa cinquante-troisiéme année. Il a beaucoup écrit contre les Jesuites, avec

lesquels

lesquels il s'étoit brouillé presque aussi tôt après son arrivée à Paris. En voici le sujet. Les Jesuites du college ayant exposé, selon leur usage, en 1665. des tableaux énigmatiques dans leur église, pour être expliqués par les assistans, M. d'Aucour s'y trouva, y parla un peu librement, & le Jesuite qui présidoit à cet exercice l'ayant averti de mesurer ses paroles, parce qu'ils étoient dans un lieu saint, il répondit: *Si locus est sacrus, quare exponitis?* Ce terme impropre de *sacrus* ne lui eut pas plûtôt échappé, qu'il fut repeté par mille bouches; & le sobriquet d'*Avocat sacrus* lui en demeura. Cette petite avanture ne contribua pas peu à lui faire employer plutôt sa plume contre les Jesuites, qu'à l'exercer sur d'autres sujets. Ses ouvrages sont, 1. *L'Onguent pour la brûlure*, piece d'environ dix huit cens vers, en 1664. C'est une satire contre la morale des mauvais casuistes. 2. Apologie de l'ouvrage précedent, sous le titre de *Lettre d'un Avocat à un de ses amis*, en 1664. 3. Réponse à la lettre de M. Racine contre M. Nicole, en 1666. 4. *Sentimens de Cleanthe sur les entretiens d'Ariste & d'Eugene*, en 1671. & 1672. deux volumes. Cette critique délicate & ingénieuse, vive & solide, est contre le pere Bouhours, Jesuite. On en a fait plusieurs éditions. La derniere donnée par M. l'abbé.....est de Paris 1730. c'est la quatriéme édition. On y a joint les deux factums de d'Aucour pour Jacques le Brun, accusé faussement d'avoir assassiné la dame Mazel, dont il étoit domestique. Ces deux factums, qui ont eu l'approbation generale du public, meritoient d'être réimprimés. Le pere Bouhours fit ce qu'il put pour faire supprimer les *sentimens de Cleanthe*, mais il n'y réussit pas. 5. *Apollon vendeur de mithridate*, satire en vers contre M. Racine, en 1676. Richard Simon l'a fait réimprimer à la fin du second tome de sa Bibliotheque critique donnée sous le nom de *Sain-Jore*. 6. Discours sur le rétablissement de la santé du roi en 1687. 7. Remarques sur deux discours prononcés à l'academie Françoise, sur le rétablissement de la santé du roi, en 1688. Ces deux discours sont, celui de l'abbé Tallemant le jeune, & celui de M. d'Aucour lui-même. 8. La prise de Philisbourg, Ode, dans le recueil de l'academie Françoise, année 1689. 9. On lui attribue les trois lettres à M. Chamillard, docteur de Sorbonne, dans l'affaire des religieuses de Port-Royal, sur le formulaire en 1665. & les deux à M. Gaudin, official de Paris, sur le même sujet, en 1666. Un factum fait en 1666. contre M. de Perefixe, archevêque de Paris, pour M. de Verthamon. Une lettre en vers libres, sur le retranchement des fêtes, contre un mandement du même archevêque, en 1666. Une autre en vers libres contre le même, sur la condamnation du nouveau Testament imprimé à Mons en 1668. Il a beaucoup travaillé au dictionaire de l'académie Françoise; & outre ses factums pour Jacques le Brun, il y a encore de lui plusieurs autres factums & memoires. La réponse à l'ingenieuse critique de la princesse de Cleves, que le P. le Long lui attribue, est de l'abbé de Charnes, auteur de la vie de Tasse. * *Hist. de l'academie Françoise.* Niceron, *Mem. tome 13. Préface de la nouv. édit. des sentimens de Cleanthe, en 1730. La Bibliotheque Jansenisle, attribuée au P. C.*

BARBIER, (Louis) connu sous le nom d'*Abbé de la Riviere*, étoit natif de Montfort-l'Amaury, petite ville à huit lieues de Paris. Il fut professeur de philosophie au college du Plessis à Paris, & ensuite aumônier de M. Habert, évêque de Cahors, premier aumônier de Gaston duc d'Orleans, qui le mit auprès de ce prince. L'abbé de la Riviere entra si habillement dans toutes les inclinations de son maître, qu'il devint lui-même le maître absolu de son cœur & de son esprit. Mais il ne se servit des secrets que ce prince lui confioit, que pour le trahir, en les découvrant au cardinal Mazarin. Pour récompense, il obtint successivement plusieurs abbayes, entr'autres celle de S. Benoît sur Loire, & enfin l'évêché de Langres en 1655. ce qui le rendit duc & pair de France. C'est de lui dont M. Boileau a dit:

*Le sort burlesque en ce siecle de fer,*
*D'un pedant, quand il veut, sçait faire un duc & pair.*

L'abbé de la Riviere sçavoit parfaitement son *Rabelais*. Gaston lui fit obtenir la nomination au cardinalat mais la duchesse de Chevreuse, la fit revoquer pour la donner au coadjuteur de Paris, appellé depuis *le cardinal de Retz*. La Riviere mourut à Paris en 1670. * Boileau, *Sat. 1.* Brossette, *notes sur cette satire.* Amelot de la Houssaye, *Memoires histor. polit. crit. & litter. to. 1.*

BARCELONE. *Voyez* la genealogie des comtes de Barcelone *dans l'édition du Dictionaire historique de 1732. Les corrections qu'on y a faites sont en trop grand nombre, pour pouvoir être placées ici.*

BARCKSHAY, (Achace) prince de Transsylvanie, fameux dans le siecle dernier, par les honneurs où il a été élevé, & par les malheurs où il se vit plongé dans la suite, & qui terminerent sa vie. On dit qu'il étoit de basse naissance, & que dans sa jeunesse il avoit été occupé à chauffer les fourneaux de poiles au service de Georges Ragotzy, prince de Transsylvanie. Quoi qu'il en soit, les agrémens de son esprit & sa bonne conduite l'éleverent aux premieres dignités. Georges Ragotzy II. le fit gouverneur de Cavansebes & de Jugos, juge suprême & président de la Transsylvanie. Ce prince lui donna de plus sa confiance, l'envoya en ambassade auprès d'Ali Bassa, & suivit son conseil en entreprenant la malheureuse expedition de Pologne. En 1658. Ragotzy ayant cedé le gouvernement à François Redey; & changé peu après de résolution, les états lui députerent Barckshay, pour lui representer ce qu'il avoit fait & l'engager à tenir sa premiere résolution: mais Ragotzy le fit arrêter, & engagea les états à se remettre sous sa dépendance, & Redey à renoncer au gouvernement. Barckshay ne perdit pas néanmoins la faveur du prince. Ragotzy l'envoya même avec plusieurs autres au grand-visir, dans le tems de la guerre du Turc avec ce prince; mais il trahit les interêts de son maître, & il obtint, par de gros presens qu'il fit au grand-visir, d'être lui-même declaré prince de Transsylvanie. Après qu'il l'eut obtenu, le grand-visir pénetra avec son armée dans les états de Ragotzy, & força les états assemblés à Schesbourg, de prêter serment de fidelité à Barckshay. Quelques tems après Ragotzy ayant eu quelques avantages sur le traître, celui-ci s'enfuit à Temeswar chez les Turcs, qui le reçurent avec joie. Mais ce bon accueil dura peu: les Turcs s'imaginerent que Barckshay étoit d'intelligence avec Ragotzy, & le mirent en prison. Le vaivode de Valachie s'étant uni peu après avec Ragotzy, les Turcs s'apperçurent que leur soupçon étoit mal fondé; ils délivrerent le prisonnier, & resolurent de le remettre par la force en possession de la Transsylvanie. Barckshay se presenta donc de nouveau à la tête d'une puissante armée, prit la porte de fer en 1659. battit Ragotzy en bataille rangée, & soumit les villes de Weissembourg & de Dornebourg. Ragotzy fortifié par les secours que lui avoient donnés les vaivodes de Valachie & de Moldavie, assiegea à son tour son ennemi dans Hermanstatt & lui causa une telle frayeur, qu'il offrit de ceder cette ville & Deva, pourvû qu'on lui laissât la seigneurie d'Ormenyes avec ses dépendances. Ragotzy y consentit: mais les assiegés qui attendoient de nouveaux secours du Turc, refuserent leur consentement. Ce secours vint en effet, & mit en fuite Ragotzy, qui mourut d'une blessure le 17. Mai 1660. Keminy, un de ses generaux, ne laissa gueres plus tranquille Barckshay, qui convint enfin avec son adversaire que chacun s'en tiendroit à ce que les états resoudroient à la diete de Kegen. Keminy y fut élu prince de Transsylvanie, & l'on promit quelques seigneuries à son competiteur, qui feignit d'en être content, pendant qu'en secret il écrivit aux Turcs d'attaquer Keminy. En attendant celui-ci profita de son élection: Barckshay fut mis en prison, & son frere André fut pendu à Gœrgœny. Le premier sortit de sa prison, sous prétexte d'être transporté à Kovar, mais il fut tué en chemin dans un village nommé Kepa, le 12. Mai 1661. Il avoit fait mettre cette inscription sur ses monnoyes: *De profundis clamavi ad te, Domine*; & de l'autre côté: *Domine, salva nos, perimus* * Gualdo Priorato, *vita di Leopoldo.* De Simeonibus, *de bello Pannico.*

BARCLAI. (Guillaume) *Editions de Moreri des années 1725. & 1732. il est dit* qu'il mourut vers l'an 1605. *lisez* vers la fin de l'an 1605.

BARCLAI, (Jean) *Ajoutez à ce qui en est dit dans le Dictionnaire de Moreri*, que son *Argenis*, roman allegorique, a été traduit en françois en 1623 ; en anglois en 1625. par Hengelmill ; en italien par Francisco Bona, en 1625 ; en espagnol, par Joseph Pellicier de Salas, en 1626 ; la même année en allemand, par Martin Opitius. En 1732. M. l'abbé Josse, chanoine de Chartres, a donné du même ouvrage une traduction très-estimée en françois. Il a traduit en vers ce qu'il y a de poësie dans cet ouvrage, & sa traduction l'emporte de beaucoup sur l'original. Elle est en trois volumes *in* 12. & a été imprimée à Chartres.

BARCOS, (Martin de) abbé de S. Cyran, après la mort de Jean de Verger de Hauranne, son oncle. *Comme on n'a rien dit dans le Dictionaire de Moreri des ouvrages de ce Theologien, qui sont cependant en assez grand nombre, nous en allons donner ici une liste, avec les années de leur édition.*

*Catalogue des ouvrages de M.* DE BARCOS.

Censure du *Prædestinatus* du P. Sirmond Jesuite, sous le nom du sieur Auvrai, *in* 8°. 1643. réimprimée en 1645. dans un recueil d'écrits touchant la grace.

Réponse à un *Extrait de quelques propositions de Jansenius & de ses sectateurs, condamnées par le concile.* (de Trente) *& par les papes Pie V. & Gregoire XIII.* Ce qui est en caractere italique est le titre de l'écrit auquel M. de Barcos répondit en 1644. Cette réponse se trouve aussi imprimée dans le recueil de divers ouvrages touchant la grace, qui parut en 1645.

Traité de l'autorité de S. Pierre & de S. Paul, qui reside dans le pape, successeur de ces deux apôtres, *in* 4°. 1645. M. de Barcos fit cet écrit & les deux suivans, pour justifier cette proposition : *Que S. Pierre & S. Paul sont deux chefs de l'église qui n'en font qu'un*, qu'il avoit inserée dans la préface du livre de la fréquente Communion de M. Arnauld, sans l'avis de ce docteur.

La grandeur de l'église Romaine établie sur l'autorité de S. Pierre & de S. Paul, est justifiée par la doctrine des papes, *in* 4°. 1645. M. Nicole fit contre cet ouvrage des reflexions solides, dès 1645. même, qui n'ont point été imprimées.

*Epistola ad Innocentium X.* sur le même sujet. M. de Barcos soumet au pape, par cette lettre, son traité de la grandeur de l'église Romaine, 1645. *in* 4°.

Eclaircissement de quelques objections que l'on a formées contre le livre de la grandeur de l'église Romaine, *in* 4°. 1646. contre le P. D. Pierre de S Joseph, Feuillant.

*Quæ sit autoritas sancti Augustini in Ecclesia*, contre l'apparat du sieur Percyret, 1650. M. Guillebert, docteur de Sorbonne a travaillé à cet ouvrage avec M. de Barcos.

Lettre à l'abbesse & aux religieuses du Port-Royal, pour les consoler, en 1661.

Réponse au pere Ferrier Jesuite, sur son idée du Jansenisme, du 24. Mars 1663.

Seconde réponse au même, du premier Avril.

La simple verité opposée à la fausse idée du Jansenisme, 1664.

Explication de la question de fait touchant les cinq propositions, 1666.

Sentimens de l'abbé Phileremе sur l'oraison Dominicale, *in* 12. à Cologne, 1696. & selon un autre frontispice qui porte à Anvers, *les sentimens de M. de Saint Cyran, sur l'oraison Dominicale* ; M. de Barcos avoit fait cet écrit dès 1665. contre un autre de la mere Catherine-Agnès de S. Paul Arnauld, abbesse du Port-Royal ; d'autres disent de la sœur Jacqueline de Sainte-Euphemie Pascal, dont il n'approuvoit pas les sentimens sur l'oraison mentale. Ce fut ce qui donna occasion au traité de l'oraison de M. Nicole, qui ne put gouter l'écrit de M. de Barcos. *Voyez* l'histoire de la vie & des ouvrages de M. Nicole, & la lettre 122. de M. Arnauld du 20. Decembre 1665. Il ne faut pas confondre l'écrit de M. de Barcos, avec un autre qui a été écrit en latin par D. Lardenois, Celestin, sous ce titre : *Phileremi Palæologi monachi, de oratione Dominica liber*, & que M. le Roi, abbé de Haute-Fontaine, a fait imprimer en françois.

De la foi, de l'esperance & de la charité, ou explication du Symbole, de l'oraison Dominicale & du Decalogue, deux volumes *in* 12. imprimés après la mort de l'auteur, arrivée le 22. Août 1678. & plusieurs fois réimprimés depuis. On en a une bonne édition chez Seneuze, à Chaalons en 1691.

Exposition de la foi de l'église Romaine touchant la grace & la prédestination, *in* 8°. & *in* 12. plusieurs fois réimprimée. Ce fut M. Pavillon, évêque d'Alet, qui engagea M. de Barcos à composer cet ouvrage, que feu M. le cardinal de Noailles a condamné en 1696. On a écrit contre l'ordonnance pastorale de ce prélat. *Voyez* le recueil des pieces sur cette affaire, imprimé *in* 8°. à Cologne, ou plutôt en Hollande en 1700. avec l'écrit de M. de Barcos, qui avoit paru pour la premiere fois à Mons en 1696.

Il est sûr aussi que M. de Barcos a eu beaucoup de part au *Petrus Aurelius*, de M. de S. Cyran, son oncle, sur-tout pour la latinité.

BARDE, (Leonor de la) frere de *Denys* de la Barde, évêque de S. Brieux, & de *Jean* de la Barde, marquis de Marolles, ambassadeur en Suisse sous Louis XIV. entra à l'âge de vingt ans dans la congrégation de l'Oratoire. C'étoit en 1627. L'année suivante il professa la philosophie à Marines & ensuite à Troies, d'où il alla en 1635. enseigner la theologie à Saumur. On l'appella en 1640. pour commencer les conferences de theologie morale au Seminaire de S. Magloire à Paris. Le pere Bourgoing son general dit, en écrivant à M. de Chavigni, que ce pere étoit pour les sciences un des plus éminens personnages de son tems. Il fut ami de Descartes, & lui fit plusieurs difficultés sur ses méditations metaphysiques, que ce grand philosophe trouva si solides, qu'il y eut égard. Le pere de la Barde fut un des premiers qui suivit cette philosophie. Il fut aussi un des approbateurs *de la fréquente Communion* de M. Arnauld, & on lui attribue la seconde partie de la réponse à l'*Examen & jugement de ce livre*, composé par Abra de Raconis, évêque de Lavaur. Cette réponse est de l'an 1644. M. Denys de la Barde ayant été nommé évêque de S. Brieux, resigna à Leonor son frere le canonicat de l'église metropolitaine de Paris qu'il possedoit. Leonor de la Barde accepta ce benefice. L'évêque de S. Brieux étoit aussi pour le parti de M. Arnauld, & parla en sa faveur dans les assemblées qui se tinrent en Sorbonne contre ce docteur, comme on le voit par une lettre de celui-ci à ce prélat. C'est la seconde du tome premier.

*Dans la famille du même nom*, dont Leonor & Denys étoient, *edition du Dictionaire de* 1725. *corrigez ce qui suit, comme on l'a fait dans celle de* 1732. *Antoinette* le Comte, dame Montauglan, *lisez* dame de Montauglan... *Noel-François* Brion de la Barde épousa le 22. Août 1714. *Marie-Agnès* de Pommereu, fille de *Jean-Baptiste* de la Bretesche, maître des requêtes, & de *Marie-Michelle* Bernard.* *Mem. du tems.*

BARDET, (Pierre) *Editions du Moreri de* 1725. *& de* 1732. avocat, né à Montagut ou Montegut, en Bourbonnois le 15. Decembre 1581. *lisez* 1591.

BARILLON, (Henri de) évêque de Luçon, qui a fleuri dans le XVII. siecle, où il s'est rendu recommandable par toutes les vertus qui font les saints évêques. Il étoit sorti de l'illustre famille des Barillons, originaire d'Auvergne, & considerable dès le tems de Louis XI. par sa noblesse, & par les grandes terres qu'elle possedoit dans cette province. Cette famille vint s'établir à Paris sous le regne de François I. & pendant la faveur du chancelier du Prat, né dans la même province, qui se fit honneur d'entrer dans son alliance, en faisant épouser sa niece *Claude* du Prat à *Jean* de Barillon, seigneur de la ville de Murat dans la haute Auvergne. *Henri* de Barillon eut pour pere JEAN-JACQUES de Barillon, président au parlement de Paris, & pour mere *Bonne* Fayet, fille du president Fayet, l'un & l'autre encore plus distingués par une pieté solide, que par les grands biens qu'ils possedoient. Il nâquit le 4. Mars 1639. & dès le berceau il fut destiné à l'épée en qualité de chevalier de Malte. Il fit une partie de ses études chez les peres de l'Oratoire à Juilli au diocèse de Meaux, & les continua dans le college des Grassins à Paris, sous la conduite de M. Coqueret, docteur de Sorbonne. Au sortir du college il vint demeurer avec M. de Morangis son oncle paternel, conseiller d'état & directeur des finances ; & ayant fait quelque-tems après

une retraite à S. Magloire, il resolut de quitter l'épée, & d'entrer dans l'état ecclesiastique, ce qu'il executa presque aussitôt. Son oncle qui en eut beaucoup de joie, le mena le jour qu'il en prit l'habit, à M. Vincent, instituteur de la congrégation des prêtres de la Mission, qui mourut deux mois après, & pour qui M. de Barillon a toujours conservé une grande veneration. Il fit sa licence avec tant d'éclat, qu'on se faisoit un plaisir de le venir entendre en foule toutes les fois qu'il soutenoit ou qu'il disputoit : aussi avant que d'entreprendre ce cours d'études, avoit-il déja lû avec application la plûpart des Peres & des auteurs ecclesiastiques, & fait des recueils très-amples de leurs ouvrages. Ce fut vers ce tems-là qu'il forma une étroite liaison avec plusieurs abbés, qui ne se sont pas moins distingués par leur pieté que par leurs talens, tels que M. le Camus, depuis évêque de Grenoble; M. de Rancé, reformateur de l'abbaye de la Trappe, &c. Quoique M. de Barillon ne fût jamais venu à la cour, que ces abbés avoient frequentée, sa vertu y parut un meilleur titre pour meriter un évêché, que l'assiduité d'un courtisan : ensorte que Nicolas Colbert, évêque de Luçon, ayant fait proposer au roi de donner cet evêché, dont il se démettoit, à l'abbé de Barillon, Louis XIV. n'hesita pas à le lui accorder. A la premiere nouvelle que M. de Barillon eut du simple dessein que l'on avoit de l'elever à l'épiscopat, il alla se cacher dans le fond de la Bourgogne; & lorsqu'il eut appris sa nomination, il passa les jours & les nuits à gemir devant Dieu, ne pouvant se resoudre à se charger d'un fardeau qui lui paroissoit au-dessus de ses forces. Il se soumit néanmoins, après bien des instances & des consultations. Il se démit en même-tems d'un prieuré qu'il avoit à Boulogne, que M. de Rancé lui avoit resigné, lorsqu'il se retira du siecle pour établir & embrasser la réforme de la Trappe, & il prit deux résolutions qu'il a observées inviolablement. La premiere, de faire tout expedier gratuitement dans son secretariat. La seconde, de regler si bien les dépenses de sa maison, que le revenu de son patrimoine y pût suffire, & qu'il fût en état de consacrer celui de son evêché en entier à l'assistance des pauvres, & aux autres necessités de son diocèse. Dès qu'il fut arrivé dans son evêché, il continua tout le bien que M. Colbert n'avoit pû achever, & en particulier le seminaire que ce digne prelat avoit commencé. Il en établit un autre petit dans sa ville épiscopale, pour élever dans la pieté ceux qui seroient jugés dignes d'entrer dans le clergé. Il choisit des regens propres à les instruire; il fit des reglemens qui marquoient l'étendue de sa sagesse & de sa penetration. Il examinoit souvent par lui-même s'ils étoient observés. La seconde année depuis son arrivée à Luçon, il établit des conferences ecclesiastiques sur l'Ecriture sainte & sur les matieres de doctrine qui sont le plus d'usage dans la conduite des peuples & dans l'administration des Sacremens. Ces conferences n'ont point discontinué jusqu'à sa mort, & on lit encore tous les jours avec une grande utilité les resultats si solides & si lumineux que l'on en a donnés au public, & qu'il lisoit auparavant avec beaucoup d'application. Il assistoit lui-même régulierement à la conference qui se tenoit chaque mois dans le canton de Luçon. Tous les deux ans il assembloit toutes celles du diocèse, & se rendoit en personne dans les lieux où elles se devoient tenir. Non-seulement il faisoit exactement la visite de tout son diocèse, il visitoit encore fréquemment chaque paroisse en particulier, & y instruisoit par lui-même avec solidité & avec onction; terminoit les procès, vuidoit les differends, soulageoit ceux qui avoient besoin de secours, & prenoit une connoissance exacte de tout ce qui pouvoit l'instruire de la conduite, & des necessités des ministres & des peuples. Il tenoit aussi des synodes tous les deux ans, & quelquefois plus souvent; & il ne publioit jamais une ordonnance, qu'il n'en eût conferé auparavant avec les plus habiles & les plus pieux de ses ecclesiastiques, & qu'il ne fût presque assuré qu'elle seroit exactement observée : » Etant persuadé, disoit-il, qu'il faut être très-circonspect à » ne point multiplier les ordonnances, sur-tout lorsque l'op-» position que l'on trouve à les faire garder, ne sert qu'à » faire des prévaricateurs. « Comme y il avoit dans son diocèse un grand nombre de personnes de la R. P. R. il n'a jamais rien omis de tout ce qui pouvoit contribuer à les ramener à l'église. Ce fut dans ce dessein qu'il établit une maison de nouvelles Catholiques à Luçon, à qui il a legué par son testament une somme de dix mille livres, pour être employée à élever des maitresses d'école pour le diocèse. Car l'éducation de la jeunesse faisoit un de ses soins particuliers, sur-tout celle des enfans des Protestans ou des nouveaux Catholiques. Il en avoit une liste exacte contenant les enfans de l'un & de l'autre sexe depuis l'âge de sept ans jusqu'à celui de vingt-cinq, & il ne négligeoit rien de tout ce qui pouvoit en faire des enfans veritablement Chrétiens, & des hommes parfaits en Jesus-Christ. Ses aumônes étoient si abondantes, qu'il les repandoit avec une sainte profusion, non seulement dans son diocèse, mais encore à Paris & jusques dans les Indes, pour la subsistance des Missionnaires. Il envoyoit aussi des sommes considerables en Angleterre & en Irlande, pendant que M. de Barillon son frere y étoit ambassadeur extraordinaire. Il a établi dans son diocèse deux hôpitaux generaux, l'un à Luçon & l'autre à Montaigu ou Montagut, & un troisieme aux Sables-d'Olonne. Malgré cette application aux devoirs de son état & aux fonctions exterieures, il étoit homme de priere, mortifié, appliqué à la lecture spirituelle, & sur-tout à l'etude de l'écriture sainte; il jeûnoit souvent avec austerité, & dans tout il se proposoit S. Charles Borromée pour modele, & s'efforçoit de l'imiter. Il a eu aussi un soin particulier d'attirer dans son diocèse le plus de bons ouvriers qu'il lui a été possible, afin qu'ils portassent avec lui le poids de l'épiscopat; & c'est par toutes ces peines & ces differentes voies dictées par la sagesse, qu'il avoit rendu son diocèse si florissant. Il est peu venu à Paris, dans l'espace de vingt-sept ans qu'a duré son épiscopat, & il n'y est jamais venu que par necessité. La colique nephretique par laquelle il a plu à Dieu de l'exercer pendant plus de quatorze ans, l'obligea de faire en 1699. le dernier voyage qu'il ait fait dans cette ville, où il a terminé ses jours. Il y vint plein de la pensée que se feroit le lieu où le Seigneur l'appelleroit à lui; & la plûpart des livres qu'il apporta avec lui de Luçon traitoient de la mort, & des dispositions pour bien mourir. S'etant determiné à l'opération de la pierre, il s'y disposa par une confession generale, & il remit son testament entre les mains de son confesseur. Le 5. Mai 1699. il se traîna avec bien de la peine à sa chapelle, où il entendit la Messe & reçut la Communion. Au sortir de cette action il se renferma pendant deux heures avec un ecclesiastique, pour s'entretenir de Dieu & de l'éternité. Le 6. du même mois on fit l'opération qui fut prompte & heureuse : mais il se fit la nuit du 6. au 7. une revolution si subite, qu'on n'eut le tems que de lui administrer l'Extrême-Onction, & il passa à une meilleure vie un moment après. Ses obseques se firent dans la maison de l'Institution des Peres de l'Oratoire à Paris, où il avoit desiré d'être enterré, s'il mouroit à Paris, parce qu'il y avoit reçû autrefois la consécration épiscopale : son cœur a été porté à Luçon pour être mis dans la cathedrale. En 1700. M. Dupuy, ci-devant chanoine de S. Jacques de l'Hôpital à Paris, & alors archidiacre, theologal & chanoine de Luçon, fit imprimer à Rouen (le titre porte à Delft) un abregé de la vie de ce vertueux prélat, d'où nous avons tiré ce qui est rapporté dans cet article. Il y a joint des *Resolutions pour bien vivre : des pensées chrétiennes sur les maladies : des reflexions sur la mort, sur la maniere de s'y préparer, & des consolations contre ses frayeurs*, par le même prélat. *Voyez* aussi son oraison funebre, prononcée par M. Dupuy.

BARLET ou BARLETA, (Gabriel) religieux de l'ordre de S. Dominique, &c. *Editions du Moreri de 1725. & de 1732. il est dit* que le pere Theophyle Rainaud, Jesuite, a relu quelques endroits de son ouvrage, *lisez*, a relevé quelques endroits de son ouvrage.

BARNES, (Jean) Peu d'auteurs ont parlé exactement de cet écrivain. Il étoit Anglois de nation, & fit ses études à Louvain avec beaucoup de succès. Il y eut pour condisciples les doctes Calenus & Fromond, & devint aussi habile qu'eux dans la science de l'écriture & des conciles. Il entra jeune dans l'ordre des Benedictins Anglois près de Douai, de

crainte de l'inquisition dont il étoit menacé à Louvain. La même crainte lui fit abandonner dans la suite cette maison, parce que les superieurs le soupçonnerent d'avoir de mauvais sentimens. Il se refugia à Paris, où il trouva l'appui & la protection de plusieurs personnes constituées en dignité, & se procura l'amitié de quelques sçavans. Il y fit imprimer en 1625. un livre contre les reservations mentales en latin: *Dissertatio contra æquivocationes*: on l'imprima en françois la même année & au même lieu. L'approbation de la faculté de theologie de Paris porte, que Jean Barnés étoit *Docteur ès arts de la sacrée Theologie, professeur de la Mission Angloise, & premier assistant de la congrégation d'Espagne.* Cette approbation est datée du 13. Juillet 1624. & l'épitre dédicatoire au pape Urbain VIII. datée de Paris le 13. Janvier 1625. ce qui montre que le pere Theophile Raynaud, qui a écrit contre ce livre en 1627. sous le nom d'*Emonerius*, s'est trompé quand il a dit que Barnés fut amené à Rome & mis en prison, sous le pontificat de Paul V. Cet ouvrage fit du bruit: mais celui qu'il intitula *Catholico-Romanus pacificus*, & qui se trouve dans le *Fasciculus rerum expetendarum & fugiendarum*, de l'édition de Londres, en fit encore plus; & il est certain qu'il y a trop de vivacité. Le pape irrité avec raison, écrivit au roi de France, & demanda à ce prince & au cardinal de Richelieu qu'on envoyât l'auteur à Rome avec ses ouvrages. Barnés fut arrêté par le chevalier du Guet chez le prince de Portugal le 5. Decembre 1626. Il composoit alors une réponse au livre intitulé: *Apostolatus Benedictinorum in Anglia*. Il fut conduit d'abord de Paris à Cambrai, où il fut mis en prison. De Cambrai on le mena à Grivolde, demeure ordinaire des anciens comtes de Flandres, à deux lieues de Bruxelles, sur le canal qui conduit à Malines. Barnés fut encore enfermé dans ce lieu, mais il s'en sauva avec le tems par le moyen d'un cordon qu'il avoit fait avec des cordes de basse-de-viole, car il touchoit de cet instrument, & comme le lieu où il étoit étoit humide, il feignoit que ses cordes se rompoient souvent, & il en faisoit amas pour son dessein. Il étoit déja sur le port à Anvers prêt à s'embarquer sur un vaisseau Hollandois lorsqu'il fut reconnu. On se saisit de lui, on le reconduisit dans sa prison de Grivolde où il fut très-serré: enfin on le transfera par ordre du pape à Rome. Il y fut mis dans les prisons de l'Inquisition, où il mourut après plus de trente ans de prison. M. le garde des sceaux de Marillac fit chercher par tout ses ouvrages, jusques dans la maison des Benedictins Anglois au fauxbourg S. Jacques à Paris, mais ses recherches furent inutiles, & le pape qui les desiroit ne put les avoir. * *Memoires du tems.*

BARO. (Balthasar) *Editions du Moreri de 1725. & de 1732.* On met sa mort en 1639. il ne mourut qu'en 1650. *Edition de 1725. à la fin de son article*, 1535. *lisez* 1635. *Ajoutez aux deux éditions ce qui suit.* Outre sa conclusion & derniere partie de l'Astrée qui parut en 1627. on a de lui neuf pieces de theâtre, qui ont été imprimées: *Celinde*, en 1629. *Clorise*, pastorale, en 1632. *Parthenie*, tragedie, en 1642. *Clarimonde*, tragedie, en 1643. *Le Prince fugitif*, poëme dramatique, en 1649. *Cariste*, poëme dramatique, en 1651. *Rosemonde*, tragedie, en 1651. *L'amante vindicative*, poëme dramatique, en 1652. Plus, une *Ode sur la mort du maréchal de Schomberg*; & une autre pour le cardinal de Richelieu.

BARON. (Eguinard) *Ajoutez à son article des précedentes éditions du Moreri*, qu'il avoit enseigné le droit à Angers avant que d'aller à Bourges. Il étoit à Poitiers en 1542. & ce fut de cette ville, le 23. Decembre, qu'il data l'épître dedicatoire de l'*Oeconomie du Digeste*. Il alla de-là professer à Angers, & ensuite il se fixa à Bourges.

BARON, (François) consul de France en Syrie, puis directeur general du commerce aux Indes Orientales, né à Marseille le 4. Novembre 1620. étoit d'une ancienne famille de la même ville, originaire de Côme dans le duché de Milan. Après avoir étudié avec succès & s'être fait estimer dans son pays par sa politesse, il entreprit de voyager, vit une partie de l'Italie, séjourna à la cour de Turin, & passa ensuite en Egypte dans le tems de la rupture des Turcs avec la république de Venise, & durant le siege de Candie. Il étoit au Caire en 1659. lorsque M. de Bermond consul, & le corps de la nation Françoise établie en ce pays, le députerent à la cour de France pour des affaires importantes concernant le commerce. Après cette députation, dont ceux qui l'avoient employé durent être très-satisfaits, il revint à Marseille, où quelque tems après il fut un peu enveloppé dans la disgrace de M. de Glandevez, seigneur de Niozelle, son intime ami, qui fut accusé d'être le principal auteur des troubles qui agitoient alors la ville de Marseille. Ce gentilhomme fut jugé avec rigueur & condamné, mais il s'étoit retiré; & M. Baron, quoique persuadé de l'innocence de cet ami, & encore plus de la sienne propre, jugea à propos de se retirer aussi lui-même pour quelque tems. Sa retraite ne dura pas. En 1661. le roi informé de son merite & de sa capacité, le nomma au consulat d'Alep, l'un des plus importans de tout le Levant. M. Picquet, qui a été depuis évêque de Babylone, occupoit alors cette place, & donna à M. Baron des avis qui lui furent très-utiles pour rétablir le commerce qui étoit presque ruiné dans ce pays, par les abus qui s'y étoient introduits, & par l'avidité insatiable des gouverneurs. Mais il lui conseilla, avant que de rien entreprendre, de faire un voyage à Constantinople sous le bon plaisir du roi, pour obtenir du grand-seigneur les commandemens & les ordres necessaires pour le rétablissement qu'il projettoit. M. Baron entreprit ce long voyage à ses depens, & revint à Alep chargé de tous les ordres necessaires avec lesquels en moins d'une année, il remit presque toutes les affaires dans un si bon ordre, qu'à la fin de 1662. M. Colbert qui étoit parvenu au ministere après la mort du cardinal Mazarin, & qui avoit de grandes vûes pour l'augmentation du commerce du Levant, le consulta sur ce sujet. Ce ministre eut lieu d'en être satisfait; & M. Baron exerça pendant neuf ans de suite le consulat d'Alep avec beaucoup d'honneur, & de profit pour le commerce de la nation. Sur la fin de l'année 1670. M. Colbert très-content des biens que M. Baron avoit procurés à Alep & dans toutes ses dependances, voulut procurer les mêmes avantages au commerce de la compagnie des Indes Orientales, & en consequence il parla au roi de M. Baron, & sa majesté donna à celui-ci des ordres pour se rendre à Surate, ville maritime des états du grand-Mogol, où il arriva vers la fin de l'année 1671. Son administration dura douze ou treize ans, pendant lesquels il fit du bien à tous ceux à qui il eut lieu d'en faire, & il le fit d'une maniere obligeante & plus agréable que les bienfaits même, qu'il multiplioit autant qu'il etoit en lui. En 1674. les Hollandois ayant entrepris le siege de la ville maritime de S. Thomé, où les François avoient un établissement considerable, M. Baron fit armer à ses dépens deux bons vaisseaux, chargés de toute sorte de munitions, s'embarqua sur l'un de ces vaisseaux, & entra dans le port de S. Thomé à la vûe des ennemis qui furent victorieux à cause de leur grand nombre, mais qui respecterent M. Baron jusques dans les conditions de paix qui furent acceptées. Ce fut peu de tems après cette expédition de S. Thomé que M. Baron, de retour à Surate le 26. Août 1675. eut une attaque de paralysie qui altera extrêmement sa santé, mais qui ne fit qu'augmenter la pieté dont il faisoit profession, & dont il connoissoit la necessité & les devoirs. Il ne fit plus que languir depuis, & enfin étant tombé dans une fievre lente sur la fin de l'année 1683. il mourut à Surate le 30. Decembre de la même année. C'étoit un homme doux, aimable, très-propre à rendre service, & toujours disposé à le faire, aimant l'église, & ne se contentant pas de l'édifier par ses exemples, s'il ne la servoit pas par quelques bonnes œuvres. Ce fut ce qui l'engagea à se prêter avec tant de zele aux recherches que M. Nicole, auteur de la *Perpetuité de la foi de l'église Catholique touchant l'Eucharistie*, faussement attribuée à M. Arnauld, desiroit que l'on fît pour avoir des témoignages juridiques des principales églises Orientales sur le dogme de la transsubstantiation. M. de Nointel, alors ambassadeur à la Porte, procura tous ceux qu'il put recueillir de l'église patriarchale de Constantinople; & M. Baron travailla de son côté à s'assurer de la doctrine de toutes les églises Syriennes sur le même dogme. On voit dans le livre de la *Perpetuité de la Foi*, plusieurs pieces

qu'il a fournies, & l'on en garde quelques autres dans la bibliotheque de l'abbaye de S. Germain des Prés à Paris, qui n'y ont point été employées, peut-être parce qu'elles sont arrivées trop tard, & que l'ouvrage étoit déja imprimé. M. Baron s'attacha aussi à bien traiter & à secourir de tout ce qu'il put les Chrétiens du Levant, & en particulier les Missionnaires qui travailloient avec zele à la conversion des Idolâtres. C'est le témoignage que lui a rendu le pape Clement IX. dans un bref daté de Rome le 24. Août 1669. & adressé au roi de France Louis XIV. en faveur de M. Baron. Sa memoire est en grande veneration dans tout le pays, & les Gentils même & les Mahometans vont faire des prieres sur son tombeau, ne pouvant oublier ses bienfaits & sa droiture.

Comme il n'a jamais été marié, il n'a laissé que des freres & des neveux. Deux de ses freres sont morts religieux de l'observance de S. François: le troisieme, après s'être distingué dans la congrégation de l'Oratoire par son érudition & par son éloquence, est mort depuis 1700. dans le prieuré-cure de S. Quentin de Boullié, au diocése de la Rochelle.

A l'égard de ses neveux, fils de PIERRE Baron, son autre frere, mort à Alep, & de dame *N.* de Lieutaud, ils étoient au nombre de cinq; sçavoir, *Joseph* Baron, mort jeune en 1674; *Jean-Pierre* Baron, qui après avoir fait le voyage des Indes, étoit entré dans la marine & mourut à Marseille dans un âge peu avancé en 1684; *François* Baron, qui entra fort jeune dans l'ordre de Malte où il mourut, après s'y être signalé par sa bravoure en plusieurs occasions considerables, sous le grand-maître Raimond Perellos; *Jean* Baron, qui entra de bonne heure dans la congrégation de l'Oratoire, puis fut chanoine de l'église collegiale de S. Martin de Marseille, ensuite de la cathedrale, & mourut en 1720. dans le tems de la derniere contagion; enfin *Jean-Baptiste* Baron, qui après avoir embrassé l'état ecclesiastique entra dans l'ordre de Malte, & est mort religieux prêtre de cet ordre, le 20. Novembre 1724. * *Eloge de M.* Baron. *Mercure de France, Juin & Juillet 1730. Mem. du tems, &c. Histoire de la vie & des ouvrages de M.* Nicole. *Vie de François* Picquet, *par M.* Anthelmi, *évêque de Grasse.*

BARON, (Michel) celebre comedien, étoit fils d'un marchand Mercier d'Issoudun en Berri, dont le vrai nom étoit *Boyron*, & qui fut lui-même comedien par une rencontre assez imprevûe. Etant à la foire de Bourges, où son pere l'avoit envoyé pour y vendre quelques marchandises, il fut si charmé de quelques pieces qu'il vit representer dans cette ville, qu'il demanda aux comediens de le recevoir parmi eux, & qu'il les suivit à Paris, où l'on dit qu'il se fit admirer de ceux qui frequentoient les spectacles. Il fut la victime de sa profession; car en jouant dans la tragedie du *Cid* le rôle du comte de Gormes, & voulant pousser avec son pié l'épée de D. Diegue qu'il avoit jettée à bas, cette épée lui entra dans la jambe, le blessa, & il en mourut quelques jours après. MICHEL Baron son fils, qui n'avoit alors que huit ans, & qui etoit né à Paris, sur la paroisse saint Sauveur, après avoir été quelque tems en pension à Villejuif chez un de ses oncles, entra dans la troupe des *Comédiens de M. le Dauphin*, assemblée par la demoiselle Raisin, & s'y fit estimer. Moliere qui le connut, l'attira ensuite à lui: mais Baron le quitta quelque tems après, pour voyager avec des comediens qui couroient la France. Las de ces courses il revint trouver Moliere, & depuis ce tems-là il continua pendant plusieurs années à jouer sur le theâtre, où il plût beaucoup à ceux qui y assistoient, tant à Paris qu'à la cour. Il réussissoit également dans le comique & dans le tragique. En 1691. soit desir de mener une vie moins éloignée de la sainteté du Christianisme qu'il professoit, soit par quelqu'autre motif, il quitta le theâtre; & content d'une pension de trois mille livres dont le feu roi Louis XIV. l'avoit gratifié peu de tems auparavant, il vécut pendant près de trente ans en homme privé. Mais dans le tems que l'on s'y attendoit le moins, & qu'il devoit le plus être occupé de l'éternité, on le vit en 1720. reparoître sur le theâtre, & s'y nourrir encore des applaudissemens des spectateurs. Un asthme violent & les autres infirmités de la vieillesse l'obligerent au mois de Septembre 1729. de quitter de nouveau une profession, qu'il avoit abandonnée autrefois volontairement. Il ne vécut que jusqu'au 22. Decembre suivant, qu'il mourut à Paris âgé de 77. ans. Il avoit reçu la veille les Sacremens de l'Eglise, & il fut inhumé dans l'église de saint Benoît. On a representé & imprimé sous son nom quelques pieces de theâtre, dont il n'étoit que le pere adoptif, sçavoir: l'*Homme à bonne fortune*, en prose & en vers; representée en 1686. *La Coquette & la Fausse Prude*, en prose, en 1687. l'*Andrienne*, en vers imitée de Terence, en 1704. *Les Enlevemens*, en prose. *Le rendez-vous des Thuilleries. Les Adelphes* de Terence; *le Jaloux*, & *l'Ecole des Peres.* Quelques-unes n'ont point été imprimées. Il a fait de plus quelques morceaux de poësie; où l'on dit qu'il y a beaucoup de délicatesse, mais qui n'ont point été imprimées. * Grimarest, *dans la vie de Moliere, & sur-tout M.* Titon du Tillet, *dans son parnasse Franç.* in fol. *parlent amplement de ce comedien.* Maupoint, *Biblioth. des theâtres, page 107.*

BARONIO, (Bonaventure) Irlandois de nation, entra dans l'ordre de S. François, & après avoir enseigné la philosophie & la theologie en France pendant quelque tems, il fut envoyé en Italie, où il a toujours demeuré depuis. Il étoit neveu du celebre Luc Vadingue, qui a écrit en latin les annales de l'ordre de S. François. Baronio a enseigné à Pise avec la réputation d'un homme sçavant, mais plus versé dans la scholastique que dans l'étude des Peres. On a de lui plusieurs volumes *in folio*, qui contiennent seulement des traités de philosophie & de theologie; il y suit les opinions & les sentimens de Scot. On a imprimé aussi de ce religieux des panegyriques latins, sur des sujets sacrés & prophanes, comme l'indique ce titre: *Bonav. Baronii Panegyrici sacro-prophani*, à Rome en 1643. *in* 12. Baronio réussissoit aussi dans la poësie, & l'on a souvent lû de ses pieces avec plaisir en Italie. Les belles lettres lui étoient presque aussi familieres que la philosophie & la theologie de l'école. Il vivoit encore en 1678. * *Relat. manusc. des sçavans d'Italie, par le P.* Poisson, *de l'Orat.* Brochard, *Musaeum selectum, p. 129.*

BARREAUX. (Jacques Vallée, seigneur des) *Dans l'édition du Moreri de 1725. il est dit* fils de *Barbe* Dolu, *lisez* Dolu. Il eut pour sœur *Marie* Vallée, alliée à *Pierre* Violle, seigneur de Guermande, *lisez* Guermante.

BARRELIER, (Jacques) né à Paris en 1606. d'une famille honnête, excella dès sa jeunesse dans les langues grecque & latine. Après sa philosophie il étudia en medecine, prit le degré de licentié, & ayant refusé celui de docteur, il quitta le siecle, & entra dans l'ordre de S. Dominique en 1635. En 1646. il fut élû assistant du general de son ordre, avec lequel il parcourut toute la France, & ensuite il visita l'Espagne & l'Italie. Il demeura vingt trois ans à Rome, où après les études convenables à sa profession, il s'appliquoit à la botanique, qui avoit toujours fait plus que ses amusemens, depuis qu'il étoit entré chez les Dominicains. Il recueillit un grand nombre de coquillages & de plantes au milieu de ses voyages, & il en a dessiné beaucoup, ou qui étoient inconnues, ou que l'on avoit fait connoître fort imparfaitement. Pour conserver le fruit de ses études, & les rendre utiles aux autres, il entreprit une histoire generale des plantes, qu'il devoit donner sous ce titre; *Hortus mundi*, ou, *Orbis Botanicus.* Mais pendant qu'il travailloit sérieusement à cet ouvrage, il mourut en 1673. à Paris, où il étoit revenu l'année précedente. Il fut étouffé d'un asthme qu'il avoit contracté pendant son voyage. On a perdu avec lui la description qu'il avoit faite de ses voyages, ses observations sur les plantes, les coquillages, les insectes, &c. & les lettres que plusieurs sçavans lui avoient écrites. Ce qu'on a pu recueillir de son ouvrage sur les plantes, Antoine Jussieu, celebre medecin, l'a publié à Paris *in folio* en 1714. sous ce titre: *Plantæ per Galliam, Hispaniam & Italiam observatæ, & iconibus æneis exhibitæ, à R. P. Jacobo Barrelier; opus posthumum, &c.* M. de Jussieu a donné au commencement de cet ouvrage, dont il fait une grande estime, un abregé de la vie de l'auteur. * *Voyez* cette vie qui est curieuse, &c. Mangeti, *biblioth. scriptor. medic.* in fol. *tom. 1. pag. 237. & suiv.*

BARRES. (Jean des) *Edition du Moreri de 1725. il est dit* qu'il fit hommage pour la terre de Dongy, *lisez* Donzy. *Plus bas il est dit*, qu'il fut envoyé avec Pierre Galeret,

maître des requêtes, &c. *lisez* avec Pierre Galart, maître des arbalêtriers..

BARRIN. (Jean) L'abbé de Marolles qui parle de cet auteur dans son *Dénombrement*, dit qu'il étoit de Rennes, & fils du doyen du parlement de cette ville. Il crut se faire dans sa jeunesse une prompte réputation, par des poësies licentieuses, pour lesquelles il n'avoit malheureusement que trop de talent. Il donna entr'autres une traduction des *épitres d'Ovide en vers françois*, qui fut imprimée *in* 12. en 1676. à Rouen, avec une pareille traduction des *élegies amoureuses* du même poëte. Ces traductions ont plusieurs fois été reimprimées depuis. L'abbé de Marolles fait entendre qu'il avoit fait un plus grand nombre de poësies de cette nature, & la premiere partie de l'Astrée, après M. d'Urfé. Mais M. Barrin ayant enfin reconnu la honte de ces occupations, & Dieu lui ayant ouvert les yeux sur le danger de ses poësies licentieuses, il les regarda toujours depuis comme les pechés de sa jeunesse, & il leur donna des larmes sinceres. On dit qu'il prêcha avec applaudissement pendant plusieurs années. Il fut fait grand-chantre & chanoine de Nantes, & le jour même qu'il fut ordonné prêtre à l'âge d'environ 63. ans, le 24. Mars 1703. il fut fait grand-vicaire de l'évêque de Nantes. L'année suivante il fit imprimer à Rennes, *in* 12. la *Vie de Françoise d'Amboise, Duchesse de Bretagne, fondatrice des anciennes Carmelites de Bretagne*. Il mourut le 7. Septembre 1718. âgé au moins de 78. ans. * *Memoires du tems.*

BARRY, (Paul de) Jesuite, né à Leucate, au diocèse de Narbonne en 1587. mourut le 28. Juillet 1661. Il a fait imprimer un assez grand nombre d'ouvrages de pieté, qui ne sont gueres connus aujourd'hui, que par les censures que plusieurs ont essuyées. Le plus fameux est celui qui a pour titre : *Le paradis ouvert à Philagie, par cent dévotions à la Mere de Dieu*, in 12. imprimé à Lyon en 1636. & plusieurs autres fois depuis. Voyez ce qu'en dit M. Pascal, dans ses lettres au Provincial. Les autres ouvrages de ce Jesuite sont rapportés dans la bibliotheque des écrivains de la societé par Sotwel. Paul de Barry a été confondu *dans les dernieres éditions du Moreri* avec René Barry; & on a donné au premier la rhetorique françoise, & les actions sur la rhetorique françoise, qui appartiennent au second, *dont nous parlons dans l'article suivant.*

BARRY, (René) étoit Parisien, & prenoit le titre de conseiller & historiographe du roi. Cependant il a peu travaillé sur notre histoire, & l'on ne connoît de lui qu'un abregé de la vie de Louis XIII. qui se trouve dans l'ouvrage intitulé : *Les triomphes de Louis le Juste*, in fol. 1649. Les ouvrages de René Barry roulent sur l'art oratoire, la logique & la morale. On faisoit quelque usage autrefois de sa rhetorique françoise, imprimée *in* 4°. chez Pierre le Petit en 1653. & qui a été plusieurs fois réimprimée *in douze* : mais on ne s'en sert plus depuis long-tems : on a sur cette matiere des ouvrages infiniment meilleurs & plus dignes d'être étudiés. Dans l'édition de 1665. en deux volumes *in* 12. le premier est intitulé : *La Rhetorique françoise* ; & le second : *Les secrets de notre langue*. Sa *Logique*, qui est *in* 12. dedié au celebre M. Cotelier, ami de l'auteur, & imprimée à Paris en 1660. avec un discours préliminaire sur la philosophie ; sa *Morale*, imprimée *in* 4°. en 1663. & sa *Physique* en trois volumes *in* 12. publiée en 1671. avec sa *Metaphysique*, ne sont gueres plus recherchées. Cependant on y trouve de très-bonnes choses, & plusieurs de ceux qui ont écrit sur ces matieres, en ont sçu profiter. Le titre general de sa logique est celui-ci : *La fine philosophie, accommodée à l'intelligence des Dames*. Les moins connus des ouvrages de René Barry sont ses *Conversations*, imprimées en deux volumes *in* 4°. en 1675. & sa methode pour bien prononcer un discours & le bien animer, qui a paru *in* 12. en 1679. à Paris chez Thierri. * *Memoires du tems*. Le Long, *biblioth. de la France*. Gibert, *jugemens des sçavans sur les auteurs qui ont traité de la rhetorique, tom. 3. page* 120. &c.

BARTAS. (Guillaume de Sallufte du) *Dans son article des éditions précedentes du Moreri, il est dit* que Ronsard fit present à ce poëte d'une plume d'or, après la lecture de son ouvrage de la création. Ce fait ne peut être vrai : Ronsard n'estimoit point du Bartas, comme il l'a fait voir dans le sonnet à Dorat :

*Ils ont menti, Dorat, ceux*
*Qui le veulent dire*, &c.

BARTH. (Jean) Tout le monde a entendu parler de ce fameux personnage, dont le nom a été si long-tems redoutable sur la mer, pendant le regne de Louis XIV. Jean Barth étoit de Dunkerque. De simple pêcheur s'étant fait connoître par ses actions, aussi hardies que singulieres, sans protecteur & sans autre appui que lui-même, après avoir passé par tous les degrés de la marine, il devint chef d'escadre. Il étoit de haute taille, robuste, bien fait de corps, quoique d'un air grossier. Il parloit peu & mal, du reste il étoit très-propre pour une action hardie, mais incapable d'un projet un peu étendu. En 1691. Barth, après une expédition heureuse dans laquelle il eut part, obtint du roi une gratification de mille ecus, & fut reçu à la cour avec beaucoup d'honneur. Tout le monde souhaitoit de le voir à cause de sa réputation, & c'étoit le chevalier de Forbin, connu depuis sous le nom du comte de Forbin, qui l'introduisoit partout. Les plaisans disoient à cette occasion : *Allons voir le chevalier de Forbin, qui mene l'ours*. Jean Barth s'étoit trouvé dans plusieurs expéditions considerables avec M. de Forbin ; & en 1689. étant l'un & l'autre capitaines d'une fregate, ils furent pris & envoyés prisonniers à Plimouth, d'où ils se sauverent au bout de peu de jours. Barth avoit une vigueur si infatigable, que quoiqu'ils n'eussent que deux avirons, un long & un petit, ils arriverent sur les côtes de Bretagne, après avoir fait soixante & quatre lieues dans moins de quarante-huit heures. En 1694. les Hollandois ayant pris une flotte marchande destinée pour la France, & composée de cent cinq vaisseaux, tant Suedois, que Danois & Dantzicquois, Jean Barth leur donna la chasse entre le Texel & la Meuse, & s'attachant à l'amiral Hollandois, quoique monté de cinquante huit pieces de canon, il l'aborda, en prit quelques autres avec le reste de son escadre, & delivra la flotte marchande, qu'il escorta jusqu'aux lieux où elle devoit arriver. Deux ans après, c'est-à-dire, en 1696. Jean Barth causa encore une perte considérable aux Hollandois, en se rendant maître d'une partie de leur flotte qu'il rencontra à six lieues de Flie. Son escadre étoit composée de huit vaisseaux de guerre & de quelques armateurs, & la flotte Hollandoise de deux cens vaisseaux marchands, escortée de quelques frégates. Barth l'attaqua avec vigueur, aborda lui-même le commandant, prit trente vaisseaux marchands, & quatre du convoi, sans avoir souffert que très-peu de perte. Il n'en profita pas néanmoins : ayant rencontré presque aussitôt douze autres vaisseaux de guerre Hollandois, convoyant une flotte qui alloit au Nord sous les ordres du capitaine Menard, il fut contraint de mettre le feu à sa prise pour l'empêcher de retomber entre les mains des ennemis. Il ne se sauva lui-même qu'à force de voiles de la poursuite de quelques autres vaisseaux qui arrivoient sur lui. * *Mem. du comte de* Forbin, *t.* 1. *Suite de l'hist. de France de* Mezerai, *in* 4°. *pag.* 487. 493. *Mem. du tems.*

BARTHIUS ou BARTH. (Gaspard) *Dans les précedentes éditions du Moreri, il est dit*, qu'un de ses ancêtres se signala dans la guerre des Vandales, à la suite de l'empereur Louis *le Débonnaire*, l'an 829. (C'étoit Charles II. qui regnoit en 859.) Louis *le Debonnaire* mourut en 840.

BARTHOLIN. (Gaspard) *Réformez ainsi son article qui se trouve dans les éditions précedentes du Moreri*. Ce celebre medecin de Coppenhague nâquit le 12. Fevrier 1585. à Malmoé ou Malmuyen en Scandinavie, où son pere *Bartholé-Gaspard* Bartholin étoit ministre Lutherien. Dès l'âge de 11. ans on l'entendit prononcer des harangues grecques & latines en vers & en prose. Il fit ses études à Rostock & à Wirtemberg, & voyagea ensuite en Allemagne, en France & dans les Pays-Bas. Faute d'argent il fit presque tous ces voyages à pié. En 1607. il alla à Bâle pour y entendre les leçons des medecins. En 1608. il passa en Italie, & refusa une chaire d'anatomie à Naples. De retour en France, on lui offrit une place de professeur en grec à Sedan, qu'il refusa

encore. Il repassa pour la troisiéme fois en Italie, s'arrêta à Padoue, & s'y appliqua à l'anatomie & à la medecine pratique. Il traversa ensuite le Tyrol, & revint à Bâle, où il fut créé docteur en medecine en 1610. De Bâle il alla à Wittemberg & dans le Holstein, dans le dessein de faire de nouvelles courses, mais on l'arrêta à Coppenhague où il fut fait professeur de la langue latine. En 1613. on lui donna la chaire de medecine. Après l'avoir occupée onze ans, étant tombé dans une maladie violente, il promit à Dieu de ne plus s'occuper qu'à l'étude de la theologie s'il recouvroit la santé. Il guerit & tint sa promesse. Il fut fait même professeur en theologie le 12. de Mars 1624. Peu de tems avant sa mort le roi lui fit composer quelques abregés pour les colleges, & lui procura un canonicat de Roschild. Il mourut d'une colique le 13. de Juillet 1629. à Sora où il étoit allé conduire son fils aîné. On a de lui : *Problematum Philosophicorum & medicorum nobiliorum & rariorum, miscellanea observationes*, en 1611. in 4°. *Opuscula quatuor singularia, de inquorum, de lapide nephritico, de pygmæis, de studio medico.* Hafniæ 1623. & 1663. *Anatomica institutiones*, &c. en 1611. & réimprimées plusieurs fois depuis. *Controversia anatomica*, &c. en 1631. *Syntagma medicum & chirurgicum de cauteriis*, &c. 1642. *Enchiridion physicum*, 1625. *Systema physicum*, 1628. *Manuductio ad veram phycologiam ex sacr. litter. De natura theologia. De partutionibus scriptura sacra. Benedictio Aaronis*, in 12. 1631.* Brochmandi, *orat. de vit. & mor. Gasp. Barthol.* Mangeri, *Biblioth. script. medic. t. 1. p. 238. & suiv.* Le Long, *Biblioth. sacra.*

BARTHOLIN, (Barthole) fils aîné du précedent, né à Coppenhague le 21. Septembre 1714. fut fait professeur en eloquence dans le lieu de sa naissance, en 1645. & ensuite antiquaire de Frederic III. roi de Danemarck. Il mourut le 29. Janvier 1690. & laissa les écrits suivans : *Commentarius de penula antiquorum. De philosophia studio, theologis, jurisc. medic. orator. & philosop. necessario. Oratio in obitum Christiani IV.* &c.* Barthol. *de script. Danorum.*

BARTHOLIN, (Thomas) deuxiéme fils de GASPARD. *Ajoutez à l'article qu'on lui a donné dans le Dictionaire de Moreri*, qu'il nâquit le 20. Octobre 1616. En 1637. il alla à Leyde, où il profita des lumieres de Saumaise, de Vossius, de Heinsius, de Boxhornius & de Golius. Celui-ci lui apprit l'arabe. De Leyde il alla en France, s'arrêta à Paris & à Montpellier, passa en Italie, & demeura trois ans à Padoue. Il y fut fait professeur de la nation Allemande ; & François de Loredano le fit recevoir de l'académie des *Inconnus* à Venise. Il parcourut ensuite toute l'Italie, & fit un voyage à Malte. Il a donné le récit de ce voyage dans un traité intitulé : *Consilium de peregrinatione medica.* En 1645. il fut créé docteur en medecine à Bâle, & en 1646. étant retourné dans sa patrie il y fut fait professeur des mathematiques en 1647. L'année suivante il eut la chaire d'anatomie ; & en 1654. il fut declaré doyen perpetuel du college des Medecins. En 1661. après avoir obtenu le titre de professeur extraordinaire, il se retira à la campagne avec une nombreuse bibliotheque, qu'il eut le malheur de voir reduire en cendres, avec sa maison en 1670. Il fit sur ce sujet une dissertation qu'il adressa à ses fils. Pour le dédommager, Christian V. lui accorda le titre & les émolumens de medecin du roi, augmenta ses gages, & déclara sa terre de Hogestatt, exempte d'impôts. L'université de Coppenhague lui donna l'emploi d'inspecteur suprême de la bibliotheque, & en 1675. le roi le fit assesseur du haut conseil de Danemarck. Il mourut en 1680. le 4. Decembre, & laissa cinq fils & trois filles. *Gaspard* l'un de ses fils, lui succeda dans la chaire d'anatomie ; un autre fut conseiller secretaire du roi, & professeur des antiquités ; *Jean* fut professeur en theologie ; *Christophe* obtint la chaire des mathematiques ; & THOMAS *dont nous parlerons plus bas*, fut professeur en histoire ; *Marguerite*, une de ses filles, s'acquit une grande réputation par les poësies qu'elle fit dans sa langue maternelle, &c. *Wormii orat. in excess. Barthol.* Barthol. *de script. Danor.* &c. Voyez le catalogue de ses ouvrages qui sont en grand nombre, dans la *Bibliotheque des auteurs des livres de Medecine, par* Mangeti, *t. 1. in fol.* Cet auteur met la mort de Bartholin en 1665. & ne lui donne que quarante-neuf ans de vie.

BARTHOLIN, (Thomas) fils du précedent, né en 1659. suivit son goût pour la jurisprudence. Il étudia dans les universités de Coppenhague, de Leyde, d'Oxford, de Londres, de Paris & de Liptic. Revenu dans sa patrie, il eut les charges de professeur en histoire & en droit, une place d'assesseur au consistoire, & les titres de secretaire, d'antiquaire & d'archiviste du roi. Il mourut en 1690. le 5. Novembre. Ses ouvrages sont : *De Holgero Dano. De Longobardis. De ordinis Danebrogici à Christiano Vinstauratt origine. De causis mortis à Danis Gentilibus contempta. Antiquit. Danic. libri 3.* Il avoit aussi commencé une histoire ecclesiastique du Nord, qu'il n'a point achevée.* Hanæi *orat. erudit. parent.* Molleri *nota ad Barth. Biblioth. Sept.*

BARTHOLIN, (Albert) quatriéme fils de GASPARD, fut recteur du college de Friedrichsbourg en Séelande, mais la foiblesse de sa santé le fit renoncer à cet emploi. Depuis il passa ses jours auprès de son frere Thomas. Il mourut le 17. Mai 1663. dans sa quarante-septiéme année. Il a fait un traité *De scriptis Danorum*, que Moller a fait imprimer dans sa *Bibliotheca Septentrionis eruditi*, avec des augmentations & des remarques.* Voyez Moller, *in præf. Biblioth. citata.*

BARTHOLIN, (Jacques) cinquiéme fils de GASPARD, étoit très-versé dans les langues orientales, & mourut fort jeune à Heidelberg en 1653. Il venoit d'être nommé professeur à Sora. Il a publié, *la fontaine de Sapience, & le livre illustre*, deux ouvrages de Rabins, qui furent imprimés à Amsterdam en 1652.* Barthol. *de script. Danorum*, &c.

BARTHOLIN, (Erasme) frere des précedens, né à Rothschild le 18. Août 1625. voyagea depuis 1646. jusqu'en 1657. & parcourut l'Angleterre, la France, l'Italie, l'Allemagne & les Pays-Bas. Il demeura trois ans à Leyde, & dix-huit mois à Padoue : il fut vicesyndic & conseiller de la nation Allemande. Il y prit le degré de docteur en medecine en 1654. Revenu dans sa patrie, il y fut fait professeur en geometrie, & en medecine, & assesseur du consistoire & du haut conseil. Ses principaux écrits sont : *Principia matheseos universalis seu introductio in Geometriam Cartesii* ; *Heliodori Larissæi opticorum, l. 2. Gr. & Lat. De nivis figura dissertatio.* * Beughem, *in biblioth. Medic.*

BARTHOLIN, (Ivare) né à Middelfahrt, ville de Danemarck, dans l'isle de Fyonie, professeur en langue latine à Coppenhague en 1658. & 1662. Il fut aussi pasteur à Stegh dans l'isle de Mœne, mais ayant omis l'exorcisme dans la liturgie du baptême, & refusé d'épouser une personne à qui il s'étoit promis, on le déposa, & il fut mis aux arrêts dans le couvent de Sora : Frederic II. le fit élargir & lui donna l'inspection de ce couvent & d'un autre. Il mourut dans ce dernier à Ringstett, le 28. Septembre 1682. Il a écrit : *Hypomnensis de extrem-univers. Dei judicio & præpar. Christiana in instantem mundi finem.* * Barthol. *de script. Danor.*

BARTOLI. (Daniel) *Editions précedentes de Moreri : ajoutez à son article* la date de sa mort, arrivée en 1685. Il étoit âgé de 77. ans. Ses principaux ouvrages, après l'histoire de sa Societé, sont : *La Poverta contenta*, à Rome en 1649. &c.

BARTOLOCCI, (Jule) surnommé *de Celeno*, parce qu'il étoit né à Celeno dans l'Abruzze au royaume de Naples en 1613. Il entra dans l'ordre de Citeaux en 1632. & prit le nom de *Jule de Ste Anastasie.* Il étoit très-habile dans la langue hebraïque, & dans la philologie, ausquelles il s'étoit appliqué avec ardeur dès sa jeunesse. Depuis 1651. jusqu'en 1687. il occupa avec distinction une chaire de professeur de la langue hebraïque & de la rabinique, au college des Neophytes & des Transmarins à Rome. Il étoit aussi *Scriptor Hebraicus* de la bibliotheque du Vatican, & abbé de saint Bernard des Réformés de Citeaux, & de saint Sebastien aux Catacombes. Il mourut d'apoplexie le premier Novembre 1687. Il a donné au public une excellente bibliotheque Rabinique, sous ce titre : *Bibliotheca magna Rabbinica de scriptoribus & scriptis hebraicis*, en hebreu & en latin, quatre volumes *in fol.* imprimés à Rome, le premier en 1675. le second en 1678. le troisiéme en 1683. & le quatriéme en 1693. Ce dernier a été publié par les soins de D. Charles

Joseph Imbonati, de l'ordre des Feuillans, qui avoit été son écolier. On trouve dans cette bibliotheque plusieurs dissertations très-utiles pour l'intelligence de l'écriture sainte, & des usages des Hebreux. Le quatriéme volume parle des écrivains Latins qui ont écrit contre les Juifs, ou *de re hebraïca*. Imbonati a ajouté depuis un cinquiéme volume, qui a paru en 1694. sous le titre de *Bibliotheca latino-hebraica*, in fol. Bartholocci a laissé aussi : *Annotationes in librum Tobia*, in fol. * Imbonati, *Biblioth. lat. hebr.* Le Long, *bibl. sacra*, in fol. *pag.* 827. Wolfii, *biblioth. hebr.* Jo. Alb. Fabricius, *de scriptoribus de verit. relig. Christ. pag.* 606. & 633.

BARZIZIIS, (Christophe de) fils de *Gasparin* de Barziziis, celebre orateur de Venise, fut premier professeur de medecine dans l'université de Padoue, & fleurit vers l'an 1532. On a de lui : *Janua ad omne opus practicum medicinæ*, 1518. in 4°. *Introductorium cum practica commentariorum ad Nonum Rhasis*. 1494. in fol. *De febrium cognitione & cura*. 1517. in 4°. *De Balneis, &c.* * Mangeti, *biblioth. script. medic.* in fol. *t.* 1. *p.* 245.

BASHIRE, ou BASIRE, ou BAZIRE, (Isaac) Anglois, né dans l'isle de Gersey, au commencement du XVII. siecle, étudia à Cambridge, & y fut créé docteur en theologie en 1640. Vers le même tems on le fit chapelain du roi, & ensuite archidiacre de Northumberland. Durant les troubles d'Angleterre, il se retira à Oxford où il prêcha souvent devant le roi, auquel il fut toujours fidele. Sa Majesté ayant été contrainte de ceder en 1646. Bashire alla dans le Levant, où il tâcha de faire goûter aux Grecs la doctrine & la forme de l'église Gallicane. Dans la Morée, il prêcha deux fois en grec dans une assemblée d'évêques & de prêtres de la nation, à la sollicitation du metropolitain d'Achaïe. Il passa de-là en Syrie, s'arrêta à Alep, & fit connoissance avec le patriarche d'Antioche. Il continua sa route, & alla dans la Palestine; il fut bien reçu dans Jerusalem par le clergé des Grecs & des Latins. Il quitta la Palestine pour passer dans la Mesopotamie, d'où il vint à Constantinople en 1653. Résolu de retourner dans sa patrie, il prit sa route par la Transsylvanie, où il fut reçu favorablement du prince Ragotzy II. qui lui offrit la chaire de professeur en theologie. Mais Bashire ayant appris que Charles II. avoit été rétabli sur le trône d'Angleterre, il y retourna & on lui rendit son archidiaconat de Northumberland : on y ajouta une prébende de Durham. Il posseda ces deux charges jusqu'à sa mort arrivée le 12. d'Octobre 1676. On a de lui, *le sacrilege cité & condamné par S. Paul;* (Rome 2. 22.) *la relation de ses voyages & de ses travaux, pour la propagation de la doctrine Anglicane parmi les Grecs*, adressée au chevalier Richard Brown. *Histoire du Presbyterat d'Angleterre & d'Ecosse*. Sermon funebre à l'occasion de l'évêque Cosin. Ses ouvrages sont en anglois. On n'a qu'un seul écrit en latin de sa composition, intitulé : *Diatriba de antiqua Ecclesia Britannica libertate*. * *Fasti Oxonienses*. Th. Smith, *vita J. Cosini*.

BASINE, fille de CHILPERIC I. roi de France & d'*Andouere*, après avoir vû tuer son frere Clovis, qui fut assassiné secretement à Noisi, au de-là de la Marne, par les ordres de la cruelle Fredegonde, fut deshonorée par les gens de cette indigne princesse, & envoyée à Poitiers, où elle prit l'habit de religieuse sous l'abbesse Sainte Radegonde, dans le monastere de Sainte Croix, en 580. Basine parut d'abord supporter son état avec patience, mais en 589. Leubouere ayant succedé à Agnès, qui n'avoit été que peu de tems abbesse après sainte Radegonde, Chrodielde, fille du roi Cherebert, qui étoit religieuse dans ce monastere, fit jurer à plusieurs de ses compagnes d'accuser leur abbesse de plusieurs crimes, afin de la chasser & d'avoir sa place. Elle attira Basine dans son parti, & ces révoltées sortirent au nombre de quarante au moins, malgré l'évêque Merouée, & s'en allerent à Tours, à pié, & sans manger. Etant arrivées dans cette ville, très-lasses, & presque épuisées de fatigue, elles s'adresserent à l'évêque S. Gregoire, & Chrodielde lui dit : « Je vous supplie, » saint évêque, de vouloir bien garder & nourrir ces filles, » que l'abbesse de Poitiers a très-mal traitées, pendant que » j'irai trouver les rois nos parens, pour leur exposer ce » que nous souffrons. ». Saint Gregoire la reprit avec douceur, touchant cette fuite scandaleuse, & lui conseilla de s'adresser à l'évêque Merouée, pour corriger Leubouere, si elle étoit coupable; mais Chrodielde resista aux sages avis du prélat, & consentit seulement de demeurer à Tours le reste de l'hiver. L'été suivant, elle alla trouver seule le roi Gontran, à qui elle persuada ce qu'elle voulut, & ce prince ordonna une assemblée d'évêques, pour prendre connoissance de ce different. Chrodielde revint à Tours pour les attendre, mais elle y trouva les desordres bien multipliés. Plusieurs des religieuses, compagnes de sa révolte, s'y étoient mariées, & avoient renoncé à leurs vœux. Chrodielde elle-même, ayant attendu vainement pendant quelque tems, l'arrivée des évêques, revint avec le reste de ses compagnes, à Poitiers, & ayant assemblé une troupe de voleurs & de scelerats, elles s'emparerent de l'église de saint Hilaire, où les évêques de Bourdeaux, d'Angoulême, de Perigueux, & de Poitiers, vinrent les trouver, pour les exhorter à finir ce scandale, & à retourner à leur monastere, & sur leur refus opiniâtre, ils les dénoncerent excommuniées. Mais les séditieux que ces filles avoient assemblés, fondirent sur les évêques, & le reste du clergé qui les accompagnoit, les frapperent rudement, & en blesserent griévement plusieurs. Ensuite Chrodielde fit administrer les biens du monastere par des gens violents, & déterminés au crime, & fit menacer Leubouere de la jetter par-dessus les murailles, lorsqu'elle seroit rentrée dans Sainte Croix. Le roi Childebert, informé de ces desordres, écrivit à Maccon, comte de Poitiers, d'arrêter ces violences. Pendant ce tems-là, Leubouere fut tirée par violence hors du monastere, & mise sous sûre garde auprès de Basine, & le monastere de Sainte Croix fut pillé. Il y eut des gens blessés & tués dans ce tumulte, qui eût été beaucoup plus loin, si le comte Maccon n'étoit venu avec main-forte, n'avoit dissipé les scelerats que ces religieuses révoltées avoient pris pour défenseurs, & n'avoit puni severement ceux dont on put se saisir. On trouva moyen de sauver Leubouere, que Chrodielde avoit commandé de tuer. Enfin la sédition étant appaisée, les évêques assemblés à Poitiers, écouterent les plaintes de Chrodielde, & après un mûr examen, ils les jugerent sans fondement, & declarerent Leubouere innocente. Basine & les autres se réconcilierent avec elle, & Chrodielde n'ayant point voulu la reconnoître pour abbesse, Childebert lui donna la jouissance d'une terre, où elle se retira. Comme Basine & ses autres complices, étoient toujours excommuniées, Childebert, & *non* Clotaire, *comme on l'a dit dans les précedentes éditions de Moreri*, demanda dans le concile de Metz, tenu en 590. qu'on levât l'excommunication, ce qui fut accordé, & Chrodielde même, quoique toujours opiniâtre, eut part à cette faveur. * Mezerai, *hist. de France*, *t.* 1. in 4°. *pag.* 85. &c. D. Montfaucon, *Monum. de la monar. Franç. t.* 1. *p.* 81. 124. 125. Fleuri, *hist. Ecclesf. l.* 35. *n.* 5. & *suiv.*

BASLE, sur le Rhin, ville de Suisse, &c. *Edition du Moreri de* 1725. Rodolphe comte de Harpsbourg, &c. *lisez* comte de Hasbourg. *Plus bas dans la même édition, & dans celle de* 1732. *il est dit*, que Justinien, le plus ancien évêque de Bâle, dont nous ayons connoissance, se trouva l'an 346. au concile de Cologne. *Il n'y a point eu de concile de Cologne en cette année.*

CONCILE GENERAL DE BASLE.

Le concile general de Constance, &c. *Dans les mêmes éditions, il est dit* que Martin V. présida au concile de Constance, lorsqu'il fut transferé à Sienne : cela est faux : il n'y assista pas.

BASNAGE, (Antoine) fils aîné de BENJAMIN, &c. *Edition du Dictionnaire de Moreri de* 1725. & *de* 1732. SAMUEL Basnage, sieur de Rottemanville, *lisez* sieur de Flottemanville.

BASNAGE, sieur de Beauval, (Jacques) &c. *Aux mêmes éditions ajoutez la date de sa mort*, arrivée le 22. Septembre 1723.

BASSELIN

BASSELIN, (Olivier) foulon de Vaudevire, qui est un bourg sur la riviere de Vire en basse Normandie, passe pour être l'inventeur de ces sortes de chansons, que l'on appelle aujourd'hui *Vaudevilles*, & que l'on nommoit alors *Vaudevire*, du nom du bourg où demeuroit Basselin. Peut-être aussi que ces sortes de chansons tirent leur nom de *Vaudevilles*, de ce qu'on les chantoit dans le Vau ou la vallée de Vire, où les gens de cet endroit s'assembloient pour danser & se réjouir. Voici ce qu'en dit *la Fresnaye* Vauquelin, *dans le sonnet 10. pag. 706.*

*Je croi que quelquefois cherchant ses avantures;*
*Ayant en Thessalie été pastre Apollon,*
*Qu'il veut se promener jusqu'aux monts de Belon:*
*Et jusqu'au Vau de Vire, & jusqu'aux Veaux de Bures,*
*Et y auroit laissé......*
*& les beaux Veaux de Vire,*
*Et mille chansons belles.......*
*Mais les guerres helas! les ont mises à fin,*
*Si les bons chevaliers d'Olivier Basselin,*
*N'en font à l'avenir ouir quelques nouvelles.*

Les Vaudevilles sont fort en usage parmi les François; & ils s'en servent dans une infinité d'occasions differentes, surtout pour la satire; ce qui a fait dire à M. Boileau, Despreaux, dans son art poëtique, chant second:

*Le François né malin forma le* Vaudeville;
*Agréable indiscret qui conduit par le chant,*
*Passe de bouche en bouche, & s'accroit en marchant;*
*La liberté Françoise en ses vers se déploie:*
*Cet enfant de plaisir veut naitre dans la joie.*

BASSOMPIERRE. *Editions du Moreri de* 1725. *& de* 1732. *ajoutez à la genealogie de cette maison ce qui suit. Corrigez les chiffres des trois derniers degrés, & au lieu de* X. XI. *&* XII. *mettez* XI. XII. *&* XIII.

XII. CHARLES de Bassompierre, baron de Dompmartin, laissa de *Henriette* d'Haraucourt-Chambley, outre trois filles religieuses dans le monastere de la Visitation de Notre-Dame à Nanci, dont une vivoit encore en 1730. deux fils, sçavoir, ANNE-FRANÇOIS-JOSEPH marquis de Bassompierre, qui suit; & *Charles-Louis* marquis de Bassompierre, general des armées de l'empereur, qui fut fait maréchal de Lorraine, & grand bailli de Vosges par le duc Leopold en 1698. & qui avoit épousé *Marie-Louise* de Beauvau, vivante veuve en 1733. fille de *Louis* marquis de Beauvau, seigneur de Fleville, de Faims, &c. conseiller d'état, & capitaine des gardes-du-corps du duc de Lorraine, & de *Charlotte* de Florainville sa premiere femme. De ce mariage vint *François-Louis* marquis de Bassompierre, mort jeune à Paris le 14. Octobre 1714. & inhumé le lendemain à saint Sulpice.

XIII. ANNE-FRANÇOIS-JOSEPH marquis de Bassompierre, seigneur du Chastelet, terre dont il fit hommage au duc de Lorraine, le 16. Janvier 1665. Il presenta une requête au parlement de Metz le 8. Juillet 1681. sur l'opposition formée à son aveu touchant son droit de buffet. Il fut colonel d'un regiment au service de l'empereur, servit dans les guerres de Hongrie, & se signala en 1694. dans le camp de Varadin, pendant que l'armée imperiale étoit assiegée par les Turcs. Il ne vivoit plus en 1733. Il avoit épousé *Catherine-Diane* de Beauvau, fille de *Louis* marquis de Beauvau, seigneur de Flaville, de Faims, &c. conseiller d'état, & capitaine des gardes-du-corps du duc de Lorraine, & d'*Anne* de Ligny sa seconde femme. Elle se remaria en secondes nôces avec *Charles-François* de Stainville, comte de Couvonges, conseiller d'état, & grand-maître d'hôtel du duc de Lorraine: & en troisiémes avec *Eugene* comte de Rouercke, & vivoit encore en 1733. ayant eu de son premier mari ANNE-FRANÇOIS-JOSEPH II. du nom marquis de Bassompierre, qui suit; une fille mariée avec *François Joseph* de Choiseul, marquis de Stainville, envoyé extraordinaire du duc de Lorraine à la cour de France; & *Louise-Lucie* de Bassompierre, mariée le 12. Mars 1713. avec *François-*



*Emmanuel* de Ligny-du-Plessis, enseigne de la compagnie des gendarmes d'Orleans.

XIV. ANNE-FRANÇOIS-JOSEPH II. du nom marquis de Bassompierre, ci-devant capitaine dans le regiment du roi infanterie, fut marié à Paris à l'âge de quarante ans le 3. Juin 1733. avec *Marie-Eleonor* d'Oglethorp, âgée de 38. ans, fille de feu *Theophile* d'Oglethorp, chevalier Banneret, seigneur de Westbroock, & Deanhold, en Godalming dans le comté de Surry, grand-écuyer des rois d'Angleterre Charles II. & Jacques II. & major general de leurs armées, & de feue *Eleonor* Wal de Rathkenny.

*Remarquez ici, à l'occasion de ce mariage, qu'il est parlé de la famille d'*OGLETHORP *dans le Dictionaire, à l'article de* BETHISY-MEZIERES; *qui se trouve sous le nom de* MEZIERES; *mais ce qui en est rapporté est très-fautif, & d'après des memoires peu exacts. Les noms de* SUTTAN *&* *de* JOTTON, *dont le premier se trouve dans l'édition de* 1725. *& le second dans celle de* 1732. *sont des noms corrompus, & qui ont été mis au lieu de celui de* SUTTON; *qui cependant n'appartient point à la maison d'*OGLETHORP: *ainsi c'est mal-à-propos que l'on avance que le* lord LEXINTON est chef de cette famille. « Les d'OGLETHORP n'ont jamais » eu d'autre nom que celui d'OGLETHORP, qui est le nom » d'une seigneurie qu'ils possedent de tems immémorial » avec celles de BRAMHAM & de CLIFFORD, & qui sont » situées près de Tadcaster, dans la partie occidentale du » comté d'Yorck. THEOPHILE d'Oglethorp, pere de la dame » de Bassompierre, après avoir été sous les regnes de Charles II. & Jacques II. grand-écuyer, colonel du vieux regi» ment de Hollande, & major general des armées d'Angle» terre, fut lieutenant de roi du comté de Surry, & député » au parlement pour Morpeth dans le comté de Northum» berland, & pour Haslemere, dans le comté de Surry. Il » mourut le 10. Avril 1702. dans la cinquante-deuxiéme » année de son âge, & fut inhumé dans l'eglise de S. James » à Londres, où l'on voit son épitaphe, qui porte qu'il ti» roit son origine du vicomte d'Yorck sous Guillaume *le* » *Conquerant*. Il étoit second fils de SUTTON d'Ogle» thorp, écuyer seigneur d'Oglethorp, Bramham & Clif» ford, & de *Françoise* Matthew ou Matthieu, qui n'étoit » que petite fille du celebre *Tobie* Matthew, d'une famille » noble de la principauté de Galles, archevêque d'Yorck, » mort le 29. Mars 1628. âgé de 82. ans. THEOPHILE Ogle» thorp étoit petit-fils de GUILLAUME Oglethorp d'Ogle» thorp, & de *Susanne* Sutton, fille de *Guillaume* Sutton de » Averham dans le comté de Nottingham, chevalier, & sœur » de *Robert* Sutton, qui fut créé lord baron de Lexinton de » Averham, le 21. Novembre 1645. par le roi Charles I. » C'est cette alliance qui a donné lieu de confondre les SUT» TON avec les OGLETHORP, qui sont deux familles diffe» rentes. JEAN Oglethorp d'Oglethorp cinquiéme ayeul de » THEOPHILE, avoit épousé *Jeanne* Manners, fille de *Robert* » Manners *ou* Mannours, seigneur de Erhall; & d'*Eleonor* » Roos, auteurs de la maison des comtes & ducs de Rut» land, barons de Roos. *Eleonor* Wal de Rathkenny, femme » de *Theophile* Oglethorp, morte à Londres le premier de » Juillet 1732. âgée d'environ 70. ans, & inhumée auprès » de lui, étoit fille & heritiere de *Richard* Wal, écuyer, sei» gneur de Rathkenny dans le comté de Tipperary au royau» me d'Irlande, qui remontoit son origine jusqu'à RICHARD » seigneur de Val-Dery, venu en Angleterre avec Guillau» me *le Conquerant*, au rapport de Hollinghead, historien » Anglois. EDOUARD de Val *ou* Wal, un des descendans de » ce RICHARD, accompagna le roi Henri II. à la conquête » de l'Irlande, & s'établit dans cette isle, où ce prince lui » donna la terre de Rathkenny, qui a été possedée par ses » descendans jusqu'à *Eleonor* Wal. THOMAS Wal, de cette » famille, fut fait chevalier de la Jarretiere sous le regne » d'Edouard III. instituteur de cet ordre. Des enfans sortis » du mariage de THEOPHILE d'Oglethorp avec *Eleonor* » Wal de Rathkenny, il restoit en 1733. *Anne-Henriette* » d'Oglethorp, non mariée; *Eleonore* d'Oglethorp, restée » veuve le 24. Avril 1721. d'*Eugene-Marie* de Bethizy, » marquis de Mezieres, lieutenant general des armées du » roi, gouverneur des ville & citadelle d'Amiens & de

» Corbie, grand-bailli d'Amiens, commandant pour sa » majesté dans les provinces de Picardie, Champagne, Artois, Soissonois, Cambresis & Hainaut, avec lequel elle » avoit été mariée le 5. Mars 1707; *Marie-Eleonor* d'Oglethorp, marquise de Bassompierre, *qui a donné lieu à cet article: Françoise-Charlotte* d'Oglethorp, mariée à » Paris en 1719. avec *Joseph-François* de Bellegarde, marquis des Marches, fils aîné de *Jean-François* de Bellegarde, » marquis d'Entremonts & des Marches, ambassadeur du » duc de Savoye, alors roi de Sicile, à la cour de France en » 1716; & *Jacques-Edouard* Oglethorp d'Oglethorp, seul » mâle restant & heritier de sa maison, âgé de 36. ans, & » non marié en 1733 membre du parlement de la grande-Bretagne pour Haslemere, & député par le parlement » pour l'établissement de la nouvelle Georgie en Amerique, » autrefois lieutenant de la premiere compagnie des gardes-du-corps à pié de la reine Anne.

« Les armes d'OGLETORP sont d'argent à un chevron de » sable, accompagné de trois hures de sanglier arrachées » aussi de sable. Devise, *Fidelis & Fortis*. * Extrait d'une » preuve autentique dressée & certifiée par les membres du » college des herauts d'armes d'Angleterre.

*Il y a encore une branche de la maison de* BASSOMPIERRE *qui subsiste, & qui a été formée par celui qui suit.*

XII. GASTON-JEAN-BAPTISTE marquis de Bassompierre, seigneur de Removille, Sauvigni, Baudricourt, &c. grand-bailli de Vosges, & sergent de bataille des armées du roi, troisiéme fils de GEORGES-AFRICAIN de Bassompierre, & de *Henriette* de Tornielle, fut marié avec *Anne* Raulin, qui vivoit veuve de lui en 1712. Il avoit eu d'elle FRANÇOIS marquis de Bassompierre, qui suit; *Henri-Dominique* de Bassompierre, marquis de Removille, chambellan du duc de Lorraine, & enseigne de la compagnie des chevaux-legers de sa garde, mort sans avoir été marié; JEAN-CLAUDE marquis de Bassompierre, *qui a continué la posterité: Leopold-Charles* de Bassompierre, chambellan du duc de Lorraine, enseigne de vaisseaux au service de France, mort à Toulon sans alliance; deux filles, mortes jeunes; *Catherine* de Bassompierre, & *Françoise-Therese* de Bassompierre de Removille, mariée à Paris à l'âge de 28. ans, le 15. Juin 1712. avec *Jean-Baptiste Louis* Picon, chevalier, vicomte d'Andrezel, seigneur de la Motte S. Merry, conseiller du roi en ses conseils, ci-devant intendant des armées de sa majesté, secretaire du cabinet & maître d'hôtel du roi, & secretaire des commandemens du Dauphin mort en 1711. depuis intendant de justice, police & finances & des troupes en Roussillon en 1716. & ensuite ambassadeur ordinaire du roi à la Porte-Otthomane en 1724. mort à Constantinople le 26. Mars 1727. âgé de 64. ans, la laissant veuve avec deux fils & une fille.

XIII. FRANÇOIS marquis de Bassompierre, seigneur de Sauvigni, chambellan du duc de Lorraine, étant ancien capitaine de cavalerie dans le regiment de Rothembourg au service de France, fut fait mestre de camp par brevet du premier Mars 1705. & mourut de la petite verole à Paris en 1714. Il avoit épousé *Marie-Magdeleine-Bonne* comtesse du Hamal, ci-devant chanoinesse de Maubeuge, de laquelle il laissa *Anne-Marie* de Bassompierre, fille unique mariée au château de Sauvigni en Lorraine le 25. Fevrier 1728. avec *Charles-Marie* de Choiseul-Beaupré, appellé *le comte de Choiseul*, baron d'Is & de Meury, seigneur de Daillecourt, lieutenant general au gouvernement de Champagne, mestre de camp de cavalerie, & guidon de la compagnie des gendarmes d'Orleans, dont il fut fait depuis enseigne, & ensuite soûlieutenant de la compagnie des gendarmes Ecossois au mois d'Août 1733.

XIII. JEAN-CLAUDE marquis de Bassompierre & de Removille, commandant des chevaux-legers de la garde du duc de Lorraine, & l'un de ses chambellans, troisiéme fils de GASTON-JEAN-BAPTISTE de Bassompierre, & d'*Anne* Raulin, fut marié en 1711. avec *Jeanne* de Nettancourt, fille d'honneur de la duchesse de Lorraine, & fille d'*Edmond* de Nettancourt-Bettancourt, seigneur de Condé, & de *Marie* Joly. Il en a eu *Leopold-Clement* marquis de Bassompierre, âgé de quinze ans en 1730. & enseigne colonel du regiment des gardes du duc de Lorraine; *Anne-Marie-Louise-Ursule*, & *Henriette* de Bassompierre.

BASTIDE, (D. Philippe) Benedictin de la congrégation de saint Maur, né à saint Benoît du Sault, diocèse de Bourges, fit profession à Vendôme le 18. Mai 1643. dans la vingt-troisiéme année de son âge. On a de lui une dissertation latine *in 4°.* intitulée: *De ordinis Benedictini Gallicana propagatione*, contre le P. le Cointe de l'Oratoire, qui avoit enlevé à l'ordre de saint Benoît plusieurs hommes illustres qu'il revendique, & avoit prétendu que la regle de saint Benoît n'avoit point été observée dans les Gaules avant le VIII. siecle. Le P. le Cointe a refuté cette dissertation dans le cinquiéme tome de ses annales, ce qui engagea le P. Bastide à publier une seconde dissertation sur le même sujet, beaucoup plus ample que la premiere, & qu'il fit imprimer *in 4°.* à Auxerre en 1683. Le P. Mabillon a inseré la premiere dans la seconde partie du III. siecle Benedictin. La seconde fut accompagnée d'une autre dissertation du P. Bastide, sur l'authenticité des privileges, donations, & autres chartes des monasteres, que le P. le Cointe avoit attaquées. D. Bastide mourut dans l'abbaye de saint Denys en France, le 23. Octobre 1690. Il avoit eu une dispute avec le sçavant P. Mabillon, sur ce que celui-ci avoit retranché quelques Saints dans le grand recueil des actes des Saints de l'ordre de saint Benoît, & les avoit mis au rang des douteux. Le P. Bastide s'en plaignit au P. Mabillon lui-même, dans une lettre qu'il lui écrivit à ce sujet, & à laquelle le P. Mabillon fit une replique très-judicieuse, dans laquelle il prouve que la verité doit être l'ame de l'histoire, & que les ordres religieux se font plus de tort, en prétendant s'illustrer par des faits douteux, ou des attributions des Saints, qui n'ont point été de leur ordre, qu'en se contentant de la simple verité. D. Bastide, moins éclairé en cela que le P. Mabillon, au lieu de profiter des solides maximes de son confrere, présenta contre lui une requête au chapitre general en 1677. afin qu'on obligeât ce sçavant religieux à se retracter. Mais cette requête n'eut point son effet. * D. le Cerf, *biblioth. de la congrég. de saint Maur, à la Haye* 1726. Voyez la lettre du P. Mabillon, citée dans cet article: elle est *pag.* 433. *du premier volume des œuvres posthumes des PP.* Mabillon & Ruinart, *in 4°.*

BASTIDE, (Louis) prêtre, prédicateur ordinaire du roi, professeur en droit, ancien promoteur general du feu cardinal de Bonzi, s'est fait connoître dans le siecle dernier & au commencement de celui-ci, par plusieurs ouvrages sur la religion qui sont estimés. Un des plus connus est sa réponse au livre de Jurieu, intitulé: *De l'accomplissement des Prophéties*. Cette réponse est en deux volumes, qui ont paru en 1706. à Paris. Le premier a pour titre: *L'incrédulité des Deïstes confondue par J. C.* Le second est intitulé: *L'accomplissement des Prophéties que M. Jurieu ne croit pas encore accomplies, & l'apologie de l'église Romaine contre les écrits de cet heretique.* On a aussi de cet auteur plusieurs panegyriques, dont feu M. Flechier, évêque de Nismes, grand connoisseur en ces sortes de matieres, faisoit cas: entr'autres un panegyrique de S. Jerôme, en 1686. & un de S. Hilaire de Poitiers, en 1705. M. Flechier a écrit plusieurs lettres à cet abbé, que l'on trouve dans le recueil des lettres de ce prélat en deux volumes *in 12.* * *Voyez* la lettre trente-septiéme du premier volume, & les lettres 211. & 312. du second volume.

BASTILICA ou BASTELICA, est une terre de l'isle de Corse, dont Sampietro d'Onane, &c. *Edition de Moreri de* 1725. *lisez* dont Sampietro d'Ornane, &c.

BATES, (Guillaume) docteur en theologie & prédicateur fameux parmi les Presbyteriens Anglois, nâquit en 1625. Il étoit pasteur à Dustans dans la partie meridionale de l'Angleterre; mais en 1699. il fut deposé par l'acte de conformité, & mourut à Hackney en 1699. On dit qu'il étoit un des plus éloquens orateurs de son tems, & versé dans toute sorte de sciences. Son style étoit net & coulant, & il avoit la conversation très-aisée & fort agreable. Il suivoit en tout les sentimens de l'heretique Calvin, mais il étoit moderé dans la dispute & dans les principes. Tous ses

ouvrages ont été recueillis après sa mort à Londres en un volume *in fol.* excepté ses *Vitæ selectæ eruditorum virorum*, qui ont été imprimées au même lieu en 1681. *in* 4°. Les principaux de ceux que l'on a recueillis & qui sont en anglois, sont : *Reflexions sur l'existence de Dieu, & sur l'immortalité de l'ame, avec un discours de la divinité de J. C. L'harmonie des attributs divins dans la redemption des hommes par J. C. Les quatre fins ; Le souverain bonheur ; Sermons, &c.* * *Memoires du tems.*

BATHELIER, (Jacques le) sieur d'Aviron, avocat au presidial d'Evreux, s'est rendu celebre dans le XVI. siecle par sa science dans la jurisprudence. Henri III. roi de France, ayant nommé des commissaires en 1586. pour examiner quelques difficultés faites sur plusieurs articles de la coutume de Normandie ; ces articles arrêtés & signés par ceux à qui le roi avoit donné cette commission, furent lûs & publiés à l'audience du bailliage d'Evreux le samedi 22. Avril. Le lundi 9. Juin on assembla le clergé, la noblesse & le tiers état au bailliage, afin de déliberer sur quelques articles mis en surséance par les commissaires, sur les remontrances qui leur avoient été faites, & tout fut reglé comme il convenoit. Cette réforme de la coutume du pays & duché de Normandie donna occasion à M. le Bathelier de composer des commentaires sur cette coutume, qui furent fort applaudis. Le sieur Groulard, premier president au parlement de Normandie, les ayant vûs manuscrits en fut charmé ; & quelques années après il les fit imprimer sans y mettre le nom de l'auteur. Ce silence fut mal interpreté : on crut que Groulard vouloit se faire honneur d'un bien qui n'étoit pas à lui : on le lui reprocha ; mais il répondit que l'ouvrage faisoit assez connoître l'auteur : *Ce livre est tant beau*, dit-il, *qu'il ne peut être l'œuvre que de Jacques le Bathelier, ne connu sous autre nom.* * Le Brasseur, *hist. d'Evreux.*

BATRACHOMYOMACHIE, &c. *Dans les éditions du Moreri de* 1725. *& de* 1732. *il est dit* que M. Perrault, dans son parallele des anciens & des modernes, donne toujours la préférence aux modernes, *il faut lire* qu'il la donne ordinairement ; car il est quelquefois assez judicieux pour préferer les maîtres aux disciples.

BATTAGLINI, (Marc) né à Rimini le 25. Mars 1645. d'une famille noble, étudia à Cesene sous d'habiles professeurs, & après sa rhetorique, s'y appliqua à l'étude du droit canon & civil, & s'y fit recevoir docteur à l'âge de 16. ans. Il alla ensuite à Rome, où Gaspard de Carpegna, alors auditeur de Rote, l'engagea à s'appliquer aux affaires de ce tribunal, & l'employa à quelques négociations. Mais l'air de Rome lui étant contraire il en sortit, & exerça pendant cinq ans à Ancône la charge de lieutenant civil de cette ville. Ensuite il fut successivement gouverneur des villes de Cento, de Comacchio, de San-Giovanni dans la Marche d'Ancône, d'Assise, de Terni, de Narni & de Fabriano. Le pape Alexandre VIII. le nomma à l'évêché de Nocera dans l'Ombrie, & il en prit possession le 25. Mars 1690. Clement XI. le choisit en 1703. pour faire la visite de quelques évêchés ; Battaglini y employa deux ans, après lesquels le même pape le fit prélat assistant, & lui donna l'abbaye de S. Benoît de Gualdo. Il le transfera à l'évêché de Cesene en 1716. mais quinze mois après ce prélat mourut à San-Mauro, dans le voisinage de Rimini, le 19. Septembre 1717. âgé de 71. ans. Il a composé en italien le Legiste philosophe, imprimé à Rome en 1680. Une histoire universelle des conciles generaux & particuliers, *in fol.* à Venise en 1686. Les annales du Sacerdoce & de l'Empire, en quatre volumes *in folio*, à Venise en 1701. 1704. 1709. & 1711. Des instructions aux curés, pour expliquer la parole de Dieu à leurs peuples. Des exercices spirituels pour une neuvaine. Dans son histoire des conciles, il ne parle que de 475. * *Voyez* ce que M. Salmon, bibliothecaire de Sorbonne, dit de cette histoire, dans son excellent traité de l'étude des conciles, *page* 272. *& suiv.* Voyez aussi sur la vie & les ouvrages de Battaglini, le journal de Venise, *tome* 29. & les *Memoires du pere* Niceron, *tome* 19.

BATTO, fils de Changi roi des Tartares, &c. *Editions du Moreri de* 1725. *& de* 1732. *aux citations*, Bousin, *lisez* Bonfinius.

BATTUS, (Barthelemi) natif d'Alost en Flandres, &c. *Editions du Moreri de* 1725. *& de* 1732. *ajoutez à ce qu'on a dit de son fils* LEVINUS BATTUS, qu'il enseigna publiquement les mathematiques dans l'université de Rostoch, jusqu'à ce que la guerre & la peste l'ayant obligé d'abandonner sa patrie en 1565. il se retira en Italie, & prit le degré de docteur en medecine à Venise. Revenu dans son pays il fut pendant 25. ans professeur en medecine dans l'université de Rostoch. Il mourut dans cette ville au mois d'Avril 1591. âgé de 46. ans. On a de lui plusieurs lettres sur differents sujets de medecine, que l'on a inserées dans les *Miscellanea* de Henri Smethius, imprimés en 1611. *in octavo.* CONRAD BATTUS son fils, mourut par accident. *Voyez ce qu'on en a dit dans le Dictionaire à cet article.* * Mangeti, *biblioth. script. medic. tom.* 1. *pag.* 246.

BAUDELOT, (Charles-César) nâquit à Paris le 29. Novembre 1648. de JACQUES Baudelot, commissaire au châtelet, & de *Marguerite* Haslé, sœur du celebre M. Haslé, docteur de Sorbonne & grand theologien, que M. de Buzenval, évêque de Beauvais, avoit mis à la tête de son séminaire. Il fit ses premieres études à Beauvais, & les acheva à Paris, où il eut pour précepteur M. l'abbé Danet, auteur des Dictionaires. Son goût le porta à la medecine ; les affaires de sa famille l'engagerent à prendre le parti du droit, & il se fit recevoir avocat au parlement, suivit le barreau, & plaida même avec quelque distinction. Un procès où sa mere avoit interêt, ayant été porté à Dijon, il y alla pour le solliciter ; & pour se délasser des fatigues de la procedure, il parcourut les bibliotheques & les cabinets, & visita les sçavans. Il y acheta même un petit cabinet de livres, de figures & de medailles, qu'il fit transporter à Paris, & qui a toujours fait depuis ses plus cheres delices. Il publia sur ce sujet un livre, qu'il lui plut d'intituler : *De l'utilité des voyages.* Il y est traité des medailles, des inscriptions, des statues, des talismans, des bas reliefs, &c. Il fut imprimé en 1686. en deux volumes *in* 12. à Paris, & l'a été plusieurs fois depuis dans les pays étrangers. On l'a réimprimé à Rouen en 1727. avec des corrections & des augmentations. Ce livre a été aussi traduit en anglois & imprimé à Londres en 1692. *in* 8°. Cet ouvrage le lia avec les plus celebres antiquaires d'Angleterre, de Hollande & d'Allemagne, & lui procura des lettres d'association à l'académie des *Ricovrati* de Padoue. Son altesse royale madame, confia à ses soins son précieux cabinet de médailles d'or & de pierres gravées ; & l'academie des belles lettres le choisit en 1705. pour être un de ses membres. Il mourut d'une hydropisie de poitrine le 27. Juin 1722. dans la soixante-quatorziéme année de son âge. Outre son traité *De l'utilite des voyages*, il a donné encore les ouvrages suivans : 1. *Lettre au P. Chamillard, Jesuite, sur quatre médailles de Mariniana, de Posthume, de Mamée & de Pacatianus*, inserée dans les *Lettres écrites à M. Baudelot par le P. Chamillard, Jesuite, sur quelques médailles curieuses de son cabinet*, en 1697. *in* 12. à Paris. 2. *Réponse à M. Galland, sur plusieurs questions d'antiquité, entr'autres sur une dissertation publiée au sujet du Gallien d'or du cabinet du roi*, à Paris en 1698. *in* 12. La dissertation attaquée est de l'abbé de Vallemont. 3. *Histoire de Ptolemée Auletes, &c.* à Paris en 1698. *in* 12. 4. *Lettre à M. Lister, de la societé royale de Londres, sur une pierre énorme trouvée dans le corps d'un cheval, mort à trente ans au service des religieuses d'Argenteuil.* 5. *Panegyrique de Louis le Grand*, écrit en latin par M. Mezzabarba, & traduit en françois, à Paris en 1703. *in* 4°. avec le texte latin, une traduction italienne de M. Mezzabarba, & la traduction françoise de M. Baudelot. 6. Trois lettres sur une prétendue médaille d'Alexandre, publiée par M. de Vallemont, à Paris en 1704. *in* 12. quoiqu'elles paroissent datées de Luxembourg. 7. *Portraits d'hommes & de femmes illustres*, à Paris en 1710. *in* 4°. C'est une traduction d'un ouvrage de Fulvius Ursinus, qu'il a fait imprimer pour le seul usage de Madame. 8. *Explication d'une pierre gravée du cabinet de M. le comte de Pontchartrain*, à Paris *in* 12. 1710. 9. *Description des bas reliefs anciens trouvés depuis peu dans l'église cathedrale de Paris*, imprimée dans cette ville en 1711. *in* 4°. On en voit un extrait dans l'histoire de l'aca-

demie des belles lettres, *tome 3.* 10. *Fête d'Athenes, représentée sur une cornaline antique du cabinet du roi*, à Paris en 1712. *in 4°.* 11. *Lettre sur le prétendu Solon des pierres gravées, &c.* à Paris en 1717. *in 4°.* Il y en a un abregé dans le *tome 3. des Memoires de l'académie des belles lettres.* On trouve dans les mêmes memoires les pieces suivantes de M. Baudelot : 1. Explication d'un endroit du X. livre de l'Odyssée, où Homere décrit la demeure des Lestrygons, *tome 1.* 2. Epoque de la nudité des Athletes dans les jeux de la Grece, *tome 1.* 3. Remarque sur un sceau antique de l'empereur Gordien III. *tome 1.* 4. Des chars representés sur les médailles consulaires, *tome 1.* 5. Remarques sur une cornaline du cabinet du roi, qu'on appelle le *cachet de Michel-Ange, tome 1.* 6. Explication d'un passage de Trebellius Pollio, sur des baudriers constellés, *tome 2.* 7. De la guerre des Atheniens, contre les peuples de l'isle atlantique, *tome 5.* * Voyez *son éloge dans les memoires de l'académie des belles lettres, tome 5.*

BAUDOIN ou BAUDOUIN, (Benoît) né à Amiens, étoit bachelier en theologie, & habile dans les belles lettres. Son traité de la chaussure des anciens qu'il fit imprimer à Paris en 1615. *in octavo*, sous ce titre : *Benedicti Balduini Ambiani, calceus antiquus & mysticus*, & qui a été réimprimé en 1667. avec d'autres traités à Amsterdam, lui acquit beaucoup de réputation. La ville de Troye le demanda pour être principal de son collège, & pendant tout le tems qu'il y demeura, il y fut fort consideré. De retour à Amiens, il acheta la charge de maître de l'Hôtel-Dieu de cette ville, où il est mort. Il n'est pas sûr, *comme on l'a dit jusqu'à présent dans le Moreri*, qu'il fut fils d'un cordonnier, encore moins qu'il ait été cordonnier lui-même, & qu'il ait fait son traité de la chaussure des anciens pour faire honneur à son premier métier. Les preuves que l'on prétend tirer de cet ouvrage pour appuyer cette opinion, ne la prouvent nullement ; & tout ce qu'on en peut conclure c'est que Baudouin qui avoit fait beaucoup de collections, qui étoient le fruit de ses lectures, en avoit tiré tout ce qui regardoit la matiere singuliere de la chaussure des anciens, & qu'il se plaît à badiner sur ce sujet qu'il avoit entrepris de traiter, & sur le rapport éloigné qu'il avoit avec le métier exercé par les cordonniers. La Morliere qui vivoit de son tems, & qui parle de lui dans ses antiquités de la ville d'Amiens, ne dit rien non plus qui puisse appuyer le préjugé que nous avons rapporté. Cet auteur nous apprend que Benoît Baudouin avoit traduit & fait imprimer les tragedies de Seneque. * La Morliere, *au livre cité ci-dessus.*

BAUDOUIN. (François) *Editions du Dictionaire de 1725. & de 1732. ajoutez à son article* qu'il enseigna le droit à Bourges pendant sept ans, depuis la fin de 1538. jusqu'à la fin de 1545. *& non* 1555. *comme on l'a dit.* Il alla ensuite en Allemagne, &c. On met sa mort le 11. Novembre 1572. D'autres la placent le 19. Octobre 1573.

BAUDOUIN, (Jean) de l'academie Françoise. *Dans les mêmes éditions il est dit* qu'il mourut vers l'an 1650. *lisez* l'an 1650. *otez* vers. Il mourut à Paris. *Voyez* la liste de ses ouvrages & de ses traductions, qui sont en grand nombre, dans l'*Histoire de l'academie Françoise, avec les remarques de M.* d'Olivet, *page 381. & suiv. de l'édition* in 12. *tome 1.* Il est bon seulement de remarquer ici que l'*histoire Negropontique*, de l'an 1631. est pleine de fautes, & qu'on en a donné une meilleure en 1731. à Paris.

BAUDRAND, (Michel-Antoine) auteur du Dictionaire géographique, étoit fils d'*Etienne* Baudrand, &c.... premier substitut du procureur general de la cour des aydes de Paris, & de *Françoise* Caul, &c. *Ajoutez à son article des éditions du Moreri de 1725. & de 1732.* que l'édition de son dictionaire de l'an 1705. est de D. Gelé, Benedictin de la congrégation de S. Maur ; mais on estime mieux l'édition que Baudrand lui-même a donnée.

BAUDRAND. (Henri) *Mêmes éditions.* Le prieuré pour lequel il permuta la cure de S. Sulpice de Paris, n'est point saint Martin de Tours, mais S. Côme-lès-Tours. Son pere Baudrand de la Combe, sieur de Montreal, n'étoit point écuyer, ni d'une famille noble, *comme il est dit dans l'édition du Dictionaire de* 1725. Enfin, il mourut *non* à Beaune, *ni* au mois de Novembre, *mais* dans une maison de campagne qui lui appartenoit, située aux environs de Beaune en Gâtinois, le 18. Octobre 1699.

BAUDRI, (Antoine) sieur de S. Gilles d'Asson, gentilhomme de Poitou, recommandable par son esprit & par sa noblesse, le fut encore plus par sa grande pieté & son amour pour la pénitence. Après s'être égaré pendant quelque tems dans les routes du monde, touché par la lecture de quelques ouvrages de pieté, & par la retraite d'un de ses amis, il quitta lui-même un prieuré qu'il avoit, sur lequel il ne se retint qu'une pension, & vint se cacher au siécle dans la solitude de Port-Royal des Champs, près de Paris. L'amour de la pauvreté, qui fut son don particulier, l'engagea même dans la suite à renoncer à la pension qu'il s'étoit reservée. Il prit soin pendant plusieurs années d'une des fermes de la maison qu'il avoit choisie pour sa retraite ; & pour lui être encore plus utile, il apprit le métier de menuisier & en fit usage. Le desir d'une plus grande solitude le porta à vouloir se retirer dans l'abbaye de S. Cyran ; mais quelques obstacles ayant empêché l'execution de son dessein, il demeura dans sa premiere retraite. Lors de la dispersion des solitaires en 1661. il devint le compagnon de MM. de Sainte-Marthe & de Pontchateau, & ils demeurerent ensemble, sans être connus que d'un petit nombre d'amis, dans la rue Bafroi, au fauxbourg Saint-Antoine, proche Pincour. Ce fût là que M. Baudri mourut, après 21. ans de retraite & de pénitence, au mois de Novembre 1668. quelques jours après que M. de Saci fut sorti de la Bastille, ce qui arriva le dernier d'Octobre de la même année. Ainsi le necrologe de Port-Royal se trompe sûrement, en mettant la mort de M. Baudri au 30. Decembre 1665. M. Dupin s'est trompé aussi dans sa table des auteurs ecclesiastiques, en nommant ce gentilhomme *Dalson sieur de S. Gilles*, & en mettant sa mort le 30. Decembre 1668. Antoine Baudri fut enterré à sainte Marguerite, & son cœur fut porté à Port-Royal des Champs. On lui attribue communément les écrits suivans : Placet pour les abbesse, prieure & religieuses de Port-Royal, contre M. l'archevêque de Paris, en 1664. Lettre à la sœur Magdelene de Sainte-Meltide, (sœur de M. Thomas du Fossé) qui avoit signé le formulaire & qui retracta sa signature. Cette lettre est encore de 1664. Lettre à la mere Dorothée, mise abbesse de Port-Royal par M. l'archevêque de Paris, en 1667. Lettre au P. Annat, Jesuite, touchant un écrit qui a pour titre : *La bonne foi des Jansenistes*, du 15. Janvier 1657. Il a eu part aussi aux deux premiers volumes de *la morale-pratique des Jesuites*, avec MM. de Pontchateau, Claude de Sainte-Marthe, & Varet.* *Mem. du tems. Necrolog. de Port-Royal, p. 496.*

BAUDRICOURT, (Jean) seigneur de Baudricourt, de Choiseuil, &c. *Edition du Moreri de 1725. lisez* BAUDRICOURT, (Jean) seigneur de Choiseul, &c. *Alaïde* de Chambly, *lisez* Chambley.

Ce maréchal étoit petit-fils de LIEBAULT de Baudricourt, &c. marié à *Erard* d Guyneuvich, *lisez* de Guynewich.

ROBERT seigneur de Baudricourt & de Blaise, &c. avoit épousé 3°. *Marguerite*, alliée à *Geofroi* de S. Belin, &c. dont *N.* de S. Belin, qui n'eut point d'enfans ; & *Catherine* de S. Belin, &c. *lisez* dont deux filles, une qui n'eut point d'enfans ; & l'autre *Catherine* de S. Belin.

BAUGE', maison, &c. *Même édition.* Ce dernier, que Vignier, Severt & d'autres font fils de *Blandin* de Baugé, &c. *lisez* que Vignier fait fils, &c.. *N.* de Châlons, &c. comte de Châlons, &c. *écrivez N.* de Chalon, &c. comte de Chalon, &c..... veuve de *Josserand* I. du nom, seigneur de Briançon, &c. *lisez* seigneur de Brancion, &c.... la Chartreuse de Poleteine en Bresse, *lisez* la Chartreuse de Poleteins en Bresse.... *Hugues*, seigneur de S. Trivier & de Gusery, &c. *lisez* & de Cusery, &c.... RAINAUD IV. du nom sire de Baugé, &c. & y mourut, ayant fait son testament le 18. Juin 1249. *lisez* ayant fait son testament le 18. Août 1249.

BAUGE', (Etienne de) évêque de Mâcon en 1172. &c. *Même édition*, & frere de *Humbert*, archidiacre, puis évêque d'Autun, *ajoutez* & ensuite archevêque de Lyon.

BAUHIN, famille illustre de France, dont on écrit aussi le nom BAUYN. *Ce que l'on va rapporter de ceux de cette*

*famille qui se sont rendus recommandables, doit servir de supplément à ce qu'on en a deja dit dans le Moreri.* Thomas Bauyn, conseiller en la grand-chambre à Paris, vécut en 1344. & fut présent lorsque le roi Philippe fit enregistrer au parlement la confirmation de l'université de Paris le 21. Mai 1345. Cette famille a toujours été florissante depuis, sur-tout dans la robbe. Elle est maintenant divisée en trois branches, dont l'une est à Paris, la seconde à Dijon, & la troisiéme à Bâle en Suisse.

BAUHIN, (Jean) né à Amiens le 24. Août 1505. ou 1506. s'appliqua à la medecine & à la chirurgie. Il exerçoit cette derniere avec succès dès l'âge de 18. ans; & la réputation qu'il acquit peu de tems après, de n'être pas moins habile dans la medecine, engagea plusieurs princes à le consulter, & la reine Catherine de Navarre à lui donner le titre de son medecin. Ses liaisons avec les nouveaux heretiques, & le peu d'étude qu'il avoit fait de la religion, le porterent à renoncer à la vraie religion, pour suivre les erreurs de son tems. Vers l'an 1532. il passa en Angleterre où il exerça la medecine avec éclat pendant trois ans, au bout desquels il revint à Paris, & s'y maria âgé de 29. ans. Comme il se mêla d'y dogmatiser, & de proteger ouvertement les fauteurs des nouvelles opinions, il fut mis en prison sous le regne de François I. & condamné à être brûlé; mais la reine Marguerite, sœur de ce prince, obtint sa grace & sa liberté, & le fit même son medecin & son chirurgien ordinaire. Quelque tems après ne se croyant pas en sureté en France malgré cette protection, il se retira d'abord dans la forêt d'Ardenne, puis à Anvers où il exerça la medecine. La crainte de l'inquisition Espagnole le fit encore sortir de ce pays pour passer en Allemagne. Enfin il fixa sa demeure à Bâle, où il fut d'abord correcteur de l'imprimerie de Froben; mais croyant trouver plus de ressource dans l'exercice de la medecine, il en fit profession, se fit estimer, & la faculté le nomma assesseur & ensuite doyen de son college. Il mourut âgé de 71. ans: laissant deux fils, *dont on va parler.*

BAUHIN, (Jean) fils du précedent, étudia aussi la medecine; mais s'étant également appliqué à l'éloquence, il fut élû professeur de rhetorique à Bâle l'an 1566. Quatre ans après Ulric duc de Wirtemberg, lui offrit la charge de son medecin que Bauhin accepta, & qu'il exerça pendant plus de 40. ans à Montbeliard. Il mourut en 1613. Ses ouvrages sont: *De aquis medicatis, nova methodus, & de fossilibus, stirpibus, injectis; Historia fontis, balneique Bollensis; Historia luporum aliquot rabidorum; De plantis à divis sanctisque nomen habentibus; De plantis absynthii nomen habentibus; Historia plantarum universalis.*

BAUHIN, (Gaspard) frere du précedent, nâquit à Bâle le 17. Janvier 1560. A l'âge de seize ans il commença d'étudier la medecine. En 1577. il alla à Padoue, & s'y appliqua à la botanique & à l'anatomie. Il visita ensuite l'Université de Montpellier, & les plus celebres écoles d'Allemagne. De retour à Bâle en 1580. il prit le degré de docteur, & la faculté de medecine le chargea de donner des leçons en particulier d'anatomie & de botanique. En 1582. il eut la chaire de professeur en grec, & en 1588. celle de professeur d'anatomie & de botanique. En 1596. Frederic duc de Wirtemberg lui donna le titre de son medecin. Il fut medecin de la ville en 1614. & il passa en cette année à la profession de la medecine-pratique. Il fut quatre fois recteur de l'université, & huit fois doyen de sa faculté. Il n'eut qu'un fils du second lit, qui suit. Il mourut en 1624. le 5. Decembre. Ses ouvrages sont: *Theatrum Anatomicum; Institut. anatomica: De hermaphroditis & monstrosis partubus: Phytopinax, id est, enumeratio plantarum; Pinax theatri Botanici; Prodromus theatri Botanici; Catalogus plantarum circa Basileam nascentium; Animadversiones in historiam plantarum; De lapide bezoar, &c.*

BAUHIN, (Jean-Gaspard) fils unique du précedent, nâquit le 12. Mars 1606. Il se voua à la medecine à l'exemple de ses ancêtres, & comme eux il y reussit. Il voyagea en France, en Hollande & en Angleterre, & après ses courses il fut fait docteur dans sa patrie. En 1629. on lui donna la chaire de professeur en anatomie & en botanique, & trente ans après il eut celle de la medecine-pratique. Frederic margrave de Bade-Dourlach, le nomma son medecin en 1640. Leopold-Frederic duc de Wirtemberg, lui donna le même titre en 1648. & enfin le feu roi Louis XIV. roi de France, l'honora du titre de conseiller & de son medecin en 1659. Il fut professeur en medecine pendant cinquante-cinq ans, cinq fois recteur de l'université, & dix-neuf fois doyen de la faculté. Il eut sept fils, dont quatre furent docteurs en medecine, & trois ministres de la religion. Il mit la derniere main au théâtre botanique que son pere avoit commencé, & en publia le premier volume. Il mourut en 1685. le 14. Juillet, âgé de 79. ans.

BAUHIN, (Jerôme) troisiéme fils du précedent, né le 26. Fevrier 1637. étudia aussi en medecine, prit le degré de docteur, & après avoir parcouru la France & l'Italie, il fut élû professeur en medecine à Bâle en 1660. Il a donné une nouvelle édition du *Tabernamontanus.* Il a laissé deux fils, 1. *Jean-Gaspard*, né le 22. Juin 1665. qui a exercé la medecine à Monbeliard, a eu le titre de medecin du duc de Wirtemberg, & est mort le 19 Juin 1705; 2. *Jean-Louis*, licentié en droit, conseiller à Bâle, vivant encore en 1732. Jerôme leur pere est mort en 1667. n'ayant encore que 30. ans.

BAUHIN, (Frederic) frere du précedent, & sixiéme fils de Jean-Gaspard, fut aussi un très-bon medecin. Sibylle, duchesse douairiere de Wirtemberg, le prit pour son medecin. Il mourut âgé de 41. ans. * Mangeti, *Biblioth. script. medic. tom. 1. pag. 248. & suiv.* Vanderlinden, *de script. medic.*

BAVIERE. *Edition du Dictionaire de Moreri de 1725. & de 1732. ajoûtez ce qui suit à ce qui y est dit de cette maison.*

## SUITE DES ELECTEURS PALATINS.

XII. Frederic V. du nom, dit *le Patient & le Constant*, duc de Baviere, &c. *Ajoûtez* que *Benedicte-Henriette-Philippe* de Baviere, comtesse Palatine du Rhin, qui avoit été mariée avec *Jean-Frederic* duc de Brunswick-Hannover, dont elle étoit restée veuve le 27. Decembre 1679. & qui s'étoit retirée à Paris, ou elle avoit son logement dans le palais de Luxembourg, est morte subitement sur le midi le 12. Août 1730. en sa maison de campagne au village d'Asnieres près de Paris, âgée de 78. ans & vingt jours, étant née le 23. Juillet 1652.

## BRANCHE DES DERNIERS ELECTEURS *Palatins, sortis des ducs de* NEUBOURG.

XII. Philippe Guillaume duc de Baviere, de Neubourg, &c. *Ajoutez* que 6. *François-Louis* de Baviere-Neubourg, archevêque de Mayence, électeur & archichancelier du S. Empire Romain dans la Germanie, administrateur de la grande maitrise militaire en Prusse, grand-maître de l'ordre Teutonique en Germanie & en Italie, évêque & prince de Vorms & de Breslau, prevôt & seigneur d'Elvangen, administrateur de Prum, &c. né le 24. Juillet 1664. avoit été élu évêque de Breslau le 30. Janvier 1683. prevôt d'Elvangen en 1694. évêque de Vorms le 12. Juillet de la même année, & grand-maître de l'ordre Teutonique le 13. du même mois de Juillet 1694. coadjuteur de Mayence le 5. Novembre 1710. & archevêque, électeur de Treves le 20. Fevrier 1716. qu'il fit son entrée publique à Mayence le 25. Novembre 1727. & prit possession le lendemain de la coadjutorerie. Il succeda à cet électorat par la mort du titulaire le 30. Janvier 1729. fit son entrée à Mayence le 6. Avril suivant, & prit le lendemain possession actuelle de cette dignité. Il fut inauguré en qualité de seigneur éventuel de l'électorat du Rhin le 11. Juin 1730. à Dusseldorf avec beaucoup de solemnité par les états du pays, les corps de magistrature & autres officiers civils; mais il mourut à Breslau, dans sa résidence épiscopale le 18. Avril 1732. après dix jours d'une violente maladie, causée par une attaque d'apoplexie, dans la soixante-huitiéme année de son âge. Il fut inhumé dans l'église collegiale de S. Jean à Breslau, en une chapelle qu'il y avoit fait bâtir, ayant ordonné que l'on ne mit point d'autre inscription sur sa sépulture que ces seuls mots: *Ci gît* François-Louis *le pecheur, priez pour lui.*

Il étoit frere puîné d'*Alexandre-Sigismond* de Baviere-Neubourg, évêque d'Augsbourg, actuellement vivant en 1733. qui est né le 16. Avril 1663. Il fut élu coadjuteur d'Augsbourg en 1681 & succeda à cet évêché en 1690. par la mort du titulaire. Depuis il fut frustré de l'administration du spirituel & du temporel de cet évêché à cause de ses indispositions, mais il fut remis en possession de l'un & de l'autre par un decret du 14. Fevrier 1718. rendu par une congrégation particuliere tenue à Rome. L'évêque de Constance, qui avoit été élu son coadjuteur, & qui jouissoit du revenu de cet évêché, n'oublia rien pour se maintenir en possession; mais les témoignages que l'on rendit du rétablissement de la santé du prince de Neubourg, & le credit de l'empereur, son neveu, lui firent gagner son procès. Il reçut ensuite de l'empereur, par ses plenipotentiaires à Vienne, l'investiture du temporel de cet évêché le 28. Juillet 1719.

*BRANCHE DE SULTZBACH, ISSUE DE celle de* NEUBOURG.

XIII. THEODORE duc de Baviere, comte Palatin du Rhin, regnant à Sultzbach, fut nommé par l'empereur chevalier de l'ordre de la Toison d'or le 29. Novembre 1731. Il mourut à Dinckelspiel le 11. Juillet 1732. dans la soixante-quatorziéme année de son âge, étant né le 14. Fevrier 1659. Il avoit eu de feue *Marie-Eleonore-Amelie* de Hesse-Rothembourg, morte le 27. Janvier 1720. entr'autres JOSEPH-CHARLES-EMANUEL-AUGUSTE, qui suit; JEAN-CHRISTIAN, *dont il sera mentionné après son frere*; *Marie-Anne* de Baviere-Sultzbach, née le 7. Juin 1693. religieuse aux Carmelites-Déchaussées à Cologne l'an 1725; *Christine-Françoise* de Baviere, palatine de Sultzbach, née le 16. Mai 1696. princesse & abbesse de Thorn, laquelle fut encore élue le 15. Octobre 1726. princesse & abbesse du noble chapitre d'Essen, dont elle étoit chanoinesse capitulaire, &c.

XIV. JOSEPH-CHARLES-EMANUEL-AUGUSTE de Baviere, comte Palatin du Rhin, hereditaire de Sultzbach, né le 2. Novembre 1694. colonel d'un régiment de Cuirassiers au service de l'empereur, & du régiment de grenadiers de la garde de l'électeur, comte Palatin du Rhin son beau-pere, mourut d'une fiévre chaude en son château d'Oggersheim, à une lieue de Manheim, entre cinq & six heures du matin, le 18. Juillet 1729. dans la trente-cinquiéme année de son âge, & fut inhumé avec feue sa femme dans l'église des Carmes à Heydelberg, lieu de la sepulture de la maison Palatine. Il avoit été marié le 2. Mai 1717. avec *Sophie-Elisabeth-Auguste*, fille unique de *Charles-Philippe* électeur, comte Palatin du Rhin, duc de Baviere, de Neubourg, de Julliers & de Bergh, & de feue *Louise-Charlotte*, née princesse de Radziwil, sa premiere femme. Elle mourut en couches à Manheim sur les quatre heures du soir, le 30. Janvier 1728. dans la trente-cinquiéme année de son âge, ayant eu pour enfans *Charles-François-Philippe-Theodore-Joseph-Antoine* de Baviere-Sultzbach, né le 17. Mars 1718. mort de la petite-verole à Manheim le 31. Mars 1724; un fils né à six mois de terme à Heydelberg, le 7. Mai 1719. & mort le même jour après avoir été baptisé; un autre fils, né aussi à six mois à Heydelberg à cinq heures du matin, le 8. Novembre 1719. mort incontinent après, ayant été baptisé; *Marie-Elisabeth-Auguste-Louise-Innocente-Caroline-Eulalie*, née à Manheim le 17. Janvier 1721. & morte en bas âge; *Amalie-Marie-Anne*, née à Schwertzinghen le 22. Janvier 1722; *Anne-Louise*, née le 12. Juin 1723; *Françoise-Dorothée-Christine*, née à Schwertzinghen le 15. Juin 1724; *Charles-Philippe-Auguste*, né à Manheim entre trois & quatre heures du matin, le 24. Novembre 1725. & mort de convulsions au même lieu le 6. Mai 1727; & un autre enfant mâle venu mort au monde le 29. Janvier 1728.

XIV. JEAN-CHRISTIAN duc de Baviere, comte Palatin du Rhin, régent de Sultzbach, second fils de THEODORE prince de Sultzbach, étoit né le 23. Janvier 1700. devint prince hereditaire de Sultzbach par la mort de son frere aîné sans enfans mâles, le 18. Juillet 1729. & succeda à son pere en 1732. Il mourut à Sultzbach le 20. Juillet 1733. à trois heures du matin dans la trente-quatriéme année de son âge. Il avoit été marié 1°. le 15. Fevrier 1722. avec *Henriette* de la Tour, marquise de Berg-op-zoom, morte de la petite-verole à Hipolstein, à cinq heures après midi, le 28. Juillet 1728. dans la vingtiéme année de son âge, étant née le 11. Octobre 1708. & fille unique de *François-Egon* de la Tour, dit *le prince d'Auvergne*, marquis de Berg-op-zoom, mort le 26. Juillet 1710. & de *Marie-Anne* de Ligne, née duchesse d'Aremberg, sa veuve: & 2°. par procureur à Turin le 20. Decembre 1730. avec *Eleonore-Philippine* de Hesse-Rheinfels-Rotenbourg, née le 18. Octobre 1712. sœur de la reine de Sardaigne & de la duchesse de Bourbon, & fille d'*Ernest-Leopold* landgrave de Hesse-Rheinfels-Rotenbourg, & d'*Eleonore-Marie-Anne*, née comtesse de Lowenstein. Elle fit son entrée à Manheim le 11. Janvier 1731. Du premier mariage est venu *Charles-Philippe* duc de Baviere, comte Palatin du Rhin & de Sultzbach, marquis de Berg-op-zoom, fils unique, né le 11. Decembre 1724. qui est élevé à Bruxelles, auprès de *Marie-Henriette* de Caretto de Grana sa bisayeule maternelle, veuve de *Philippe-Charles-François* de Ligne, duc d'Aremberg & d'Arschot, prince du saint Empire, chevalier de la Toison d'or. L'électeur comte Palatin du Rhin le créa chevalier de son ordre de S. Hubert le 2. Fevrier 1731. & il succeda à son pere en 1733.

*BRANCHE DES DUCS DE KLEBOURG, dont sont issus les derniers ducs des* DEUX-PONTS.

Cette branche est finie en la personne de GUSTAVE-SAMUEL-LEOPOLD duc de Baviere, comte Palatin du Rhin à Deux-Ponts, qui est mort subitement à sa résidence de Deux-Ponts le 17. Septembre 1731. sans laisser de posterité. Après sa mort ses états furent mis en sequestre par l'empereur, qui nomma des commissaires pour examiner les droits de Charles-Philippe électeur comte Palatin du Rhin, & de Christian prince de Birckenfeld, lieutenant general au service de France, qui tous deux prétendent à la succession de cet état. Les François occuperent les biens dépendans du comté de Pilth, & mirent garnison dans la petite ville de Bergzabern, qui fait partie de ce comté, ainsi qu'à Langenkandel, pour les garder jusqu'à la décision de cette affaire, qui n'est point encore jugée en 1733.

*BRANCHE DE BISCHWELLER, puis de* BIRCKENFELD.

XII. CHRISTIAN II. duc de Baviere, comte Palatin du Rhin, prince de Birckenfeld & de Bischweller, &c. *Ajoûtez ce qui suit à son article.* Etant entré au service de France, il fut fait colonel d'un régiment d'infanterie sous le nom d'Alsace, servit en Flandres en 1676. en qualité de brigadier, fut fait maréchal de camp le 25. Fevrier 1677. & servit la même année aux sieges de Valenciennes & de Cambrai, & en 1678. à la bataille de S. Denys, où il fut blessé d'un coup de mousquet à l'oreille. Le roi le fit lieutenant general de ses armées le 24. Août 1688. Il mourut au mois de Mai 1717. âgé de 80. ans.

XIII. CHRISTIAN III. duc de Baviere, comte Palatin du Rhin, prince de Birckenfeld, fils unique du précedent, & né le 7. Novembre 1674. s'attacha au service de la France comme son pere, fut fait par sa démission colonel du régiment d'infanterie d'Alsace, servit en 1697. au siege de Barcelone, où il blessa & prit un officier ennemi dans une sortie, fut fait la même année brigadier, & maréchal de camp le 23. Decembre 1702. nommé au mois de Fevrier 1703. pour servir en cette qualité dans l'armée de Flandres; fait lieutenant general des armées du roi le 26. Octobre 1704. servit en Flandres en 1705. & se trouva à la retraite de l'armée, lorsque les lignes furent forcées. Il continua de servir les campagnes suivantes dans le même pays. Ce prince étant venu en France après une absence de près de dix ans, fut présenté au roi à Versailles par le duc de Bourbon le 8. Avril 1726. C'est lui qui réclame la succession du duché des Deux-Ponts. Il a épousé le 21. Septembre 1719. *Caroline* de Nassau-Sarbruck, née le 12. Août 1704. fille unique de *Louis-Craton* comte de Nassau-Sarbruck,

lieutenant general des armées du roi de France, & colonel du regiment royal Allemand, & de *Philippine-Henriette*, née comtesse de Hohenlohe. Ayant accompagné son mari en France, elle fut presentée à la reine par la duchesse de Ventadour le 9. Avril 1726. Ils ont eu pour enfans *Christine-Caroline* de Baviere, née le 9. Mars 1721; *Christian* IV. prince hereditaire de Birckenfeld, né le 6. Septembre 1722; & *Frederic* prince de Birckenfeld, né le 27. Fevrier 1724.

*BRANCHE DE GELNHAUSEN, issue de celle de* BISCHWEILERS.

Cette branche consiste en trois freres, qui sont cousins-germains du prince de Birckenfeld CHRISTIAN III.

Ces trois freres sont FREDERIC-BERNARD prince de Birckenfeld-Gelnhausen, né le 6. Mars 1697. colonel d'un regiment d'infanterie au service de l'électeur Palatin, créé chevalier de l'ordre de S. Hubert le 2. Fevrier 1729; *Jean* prince de Birckenfeld, né le 24. Mai 1698. lieutenant colonel d'un regiment de cavalerie au service de l'empereur, & créé chevalier de l'ordre de S. Hubert le 2. Fevrier 1731; & *Guillaume* prince de Birckenfeld, né le 4. Janvier 1701. qui ayant obtenu une compagnie dans le regiment Palatin du prince son frere aîné, monta sa premiere garde à Dusseldorff en qualité de capitaine le 24. Janvier 1725. Il entra en 1729. au service de l'empereur, qui lui donna une compagnie de cuirassiers, avec le rang de major. L'électeur Palatin le fit chevalier de son ordre de S. Hubert le 2. Fevrier 1731. La mere de ces trois princes mourut en 1725. vers le commencement du mois d'Avril.

*BRANCHE DES DUCS DE BAVIERE à* MUNICH.

XI. FERDINAND-MARIE-FRANÇOIS-IGNACE-WOLFGAND duc de Baviere, électeur, &c. *Ajoutez* que son fils *Joseph-Clement* de Baviere, né le 5. Decembre 1671. reçut au baptême, outre ces deux noms, ceux de *Cajetan-François-Antoine-Gaspard-Melchior-Jean-Baptiste-Nicolas*. Ses titres étoient archevêque de Cologne, électeur & archichancelier du S. empire Romain en Italie, legat né du S. Siege Romain, évêque & prince de Hildesheim, de Ratisbonne & de Liege, administrateur de la prevôté de Berchtolsgaden, duc des deux Bavieres, du haut Palatinat, Westphalie, Enghern & Bouillon, comte Palatin du Rhin, landgrave de Leuchtemberg, marquis de Franchimont, comte de Looz & Horn, &c. Il fut élu évêque de Ratisbonne en 1685. & archevêque de Cologne & électeur le 10. Juillet 1688. sept jours après la mort de *Maximilien-Henri* de Baviere son cousin, auquel il succeda en cet électorat, ainsi qu'en la prevôté & principauté de Berchtolsgaden. Il fut encore élu le 28. Janvier 1694. coadjuteur de l'évêché de Hildesheim, dont il devint titulaire le 13. Août 1702. par la mort de *Joseph-Edmond* baron de Brabeck; & le 20. Avril de la même année 1694. évêque & prince de Liege à la place de *Jean-Louis* d'Elderen, mort le premier Fevrier précedent. S'étant déclaré contre l'empereur, ainsi que l'électeur duc de Baviere son frere, dans la guerre pour la succession d'Espagne, il fut mis au ban de l'empire le 29. Avril 1706. & après la perte de ses états il se retira dans les Pays-Bas & ensuite en France; prit les Ordres sacrés, celebra sa premiere Messe à Lille dans l'Oratoire des Jesuites avec une grande pompe, le premier Janvier 1707. fut sacré le premier Mai suivant aussi à Lille dans l'église collegiale de S. Pierre par l'archevêque duc de Cambrai, assisté des évêques d'Arras, d'Ypres, de S. Omer & de Namur, en présence de l'électeur duc de Baviere son frere, & reçut le 11. Juillet de la même année dans l'église des Dominicaines de l'Abbiette le *Pallium* des mains du même archevêque de Cambrai. Il fut rétabli dans tous ses états par le traité de paix fait à Bade en 1714. résigna son évêché de Ratisbonne le 26. Mars 1716. à *Clement-Auguste* de Baviere son neveu, & reçut de l'empereur, par ses plenipotentiaires, l'investiture du temporel de l'archevêché de Cologne, des évêchés d'Hildesheim & de Liege, & de la prevôté de Berchtolsgaden, le 20. Avril 1717. Il mourut à Bonn vers les huit heures du soir, le 12. Novembre 1723. après une maladie de langueur de plusieurs mois, dans la cinquante-deuxiéme année de son âge. Ses entrailles furent apportées le 8. Decembre à Lille en Flandres, où elles furent inhumées en l'église des religieuses Dominicaines de l'Abbiette, dans une chapelle qu'il avoit fait bâtir sur le modele de celle de Lorette, & son corps fut transporté le 3. Janvier 1724. à Cologne, où il fut enterré le lendemain dans l'église métropolitaine. *Plus bas, même article, ajoutez* qu'*Iolande-Beatrix* de Baviere, sœur de celui *dont on vient de parler*, étoit restée veuve sans enfans de *Ferdinand* de Medicis, prince de Toscane, le 31. Octobre 1713. & fut depuis gouvernante de la ville & état de Sienne. Elle mourut à Florence, sur les deux heures du matin, le 30. Mai 1731. âgée de 58. ans, 4. mois & 7. jours, ayant institué par son testament *Ferdinand* duc de Baviere, son neveu, son heritier universel.

XII. MAXIMILIEN-MARIE-EMANUEL-CAJETAN-LOUIS-FRANÇOIS-IGNACE ANTOINE-JOSEPH-FELIX-NICOLAS-PIE duc de la haute & basse Baviere & du haut Palatinat, comte Palatin du Rhin, grand échanson & électeur du saint Empire Romain, landgrave de Leichtenberg, &c. *Ajoutez à ce qui est dit de ce prince dans le Moreri*, qu'après avoir été rétabli dans ses états, il reçut à Vienne de l'empereur, par ses plénipotentiaires, l'investiture de son électorat & de la dignité de grand-échanson de l'Empire qui y est attachée, du duché de la haute & basse Baviere, du haut Palatinat & du langraviat de Leichtenberg le 19. Mai 1717. & du même empereur, en qualité de roi de Bohême, celle des fiefs & domaines qu'il possedoit dans le royaume de Bohéme, le 2. Août suivant. Ce prince étant tombé griévement malade le 11. Janvier 1726. languit jusqu'au 26. Fevrier suivant, qu'il mourut à Munich à sept heures du soir, dans la soixante-quatriéme année de son âge, ayant joui de la paix & residé dans ses états pendant seulement les dix dernieres années de sa vie. Son corps fut porté le 2. Mars suivant dans l'église des Theatins, où il fut déposé dans le caveau de la maison électorale, auprès de celui du feu électeur son pere. *Therese-Cunegonde* Sobieski sa veuve, qui étoit sa seconde femme, se retira à Venise, où elle arriva le 20. Juillet 1727. Elle y mourut à deux heures & demie du matin le 11. Mars 1730. après quatre semaines de maladie, causée par une violente colique, âgée de 54. ans. Son corps fut transporté à Munich, où il fut inhumé dans la sépulture électorale. Des neuf enfans qu'ils ont eus ensemble, cinq seulement leur ont survêcu; sçavoir *Marie-Anne-Caroline-Josephe* de Baviere, née à Bruxelles le 4. Août 1696. sur les deux heures après midi, & baptisée le 11. Novembre suivant dans la chapelle du palais par l'archevêque de Malines, ayant eu pour parain Charles II. roi d'Espagne. Elle est religieuse dans le monastere des Recollectines pénitentes de S. Jacques à Munich, de l'ordre de sainte Claire, où elle prit l'habit le 29. Octobre 1719. sous le nom de sœur *Therese-Emmanuelle du cœur de Jesus*; CHARLES-ALBERT, &c. électeur, duc de Baviere, qui suit; *Ferdinand-Marie* duc de Baviere, comte Palatin du Rhin, né à Bruxelles la nuit du 5. au 6. Août 1699. qui se trouva à Rome, sous le nom emprunté de *comte de Schevvabeck*, le 24. Decembre à l'ouverture de la Porte-Sainte de la basilique de S. Pierre, pour le Jubilé de l'année sainte. *Son mariage & ses enfans sont rapportés à l'article de son pere, dans le Dictionnaire de Moreri. Il faut seulement ajouter une fille* nommée *Marie-Therese* de Baviere, née le 22. Juillet 1723; *Clement-Auguste* de Baviere, archevêque & électeur de Cologne, *mentionné ci-après dans un article séparé*; & *Jean-Theodore* duc de Baviere, né à Munich le 3. Septembre 1703. qui fut élu évêque de Ratisbonne, sur la démission pure & simple de *Clement-Auguste* son frere, le 29. Juillet 1719. & coadjuteur de l'évêché de Freisingue le 19. Novembre 1723. dont il devint titulaire le 21. Fevrier 1727. par la mort de Jean-François Ecker de Kapfing. Il celebra sa premiere Messe à Munich le jour de Pâques 9. Avril 1730. fut sacré le premier Octobre suivant dans l'église cathedrale de Munster par l'électeur archevêque de Cologne son frere, assisté des évêques suffragans de Hildesheim, de Munster, de Paderborn & d'Osnabruck, & le 15. du même

prit possession solemnelle de son évêché de Freisingue. MAXIMILIEN-MARIE-EMANUEL,&c. électeur duc de Baviere, &c. *avoit eu d'*Agnès-Françoise le Louchier, *native de Tournai, veuve de* Ferdinand d'Arco, *comte du Saint-Empire, morte à Paris le 4. Fevrier 1717. un fils* naturel *nommé* Emanuel-François-Joseph, *qui a d'abord été chevalier de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, & connu sous le nom du* chevalier de Baviere. *Il a pris depuis celui de* comte de Baviere, *& est entré au service de France, où il a été fait colonel d'un regiment d'infanterie, appellé* Royal-Baviere, *& créé au mois de Janvier 1709. Il a été fait brigadier des armées du roi le premier Fevrier 1719. Ayant accompagné en Espagne la princesse* de Beaujolois, le roi Catholique *le créa grand-d'Espagne, & il prit possession de cette dignité à Madrid le 14. Mars 1723.*

XIII. CHARLES-ALBERT-CAJETAN-JEAN-JOSEPH-GEORGES duc de la haute & basse Baviere & du haut Palatinat, comte Palatin du Rhin, électeur & grand-échanson du S. Empire Romain, landgrave de Leichtenberg, &c. né à Bruxelles le 6. Août 1697. N'étant encore que prince électoral, arriva à Rome sous le nom de *comte de Haltz*, avec le duc *Ferdinand* son frere, le 23. Decembre 1724. assista le lendemain à la ceremonie de l'ouverture du Jubilé de l'année sainte, & le 28. suivant il eut une audience particuliere du pape. Il vint en France avec ses trois freres en 1725. & se trouva avec eux à Fontainebleau à la ceremonie du mariage du roi le 5. Septembre. Il partit de Paris le 22. Octobre, après y avoir sejourné environ six semaines. Il passa à la cour de Bruxelles, & de-là en Hollande, d'où il se rendit en Baviere. Il succeda à la dignité électorale, & aux états de sa maison, par la mort de son pere en 1726. reçut en ceremonie à Munich le serment de fidelité & d'hommage des états de la haute & basse Baviere le 13. Mai 1727. & ayant érigé un nouvel ordre de chevalerie sous la protection de S. Georges martyr, sous la tutelle & pour la défense de l'immaculée Conception de la bienheureuse Marie Vierge, qui fut confirmé par une bulle du pape; il en celebra l'institution avec beaucoup de magnificence dans l'église de Notre-Dame à Munich le 25. Avril 1729. jour de la fête de S. Georges. De son mariage avec *Marie-Amelie-Joseph-Anne-Therese-Cordule* archiduchesse d'Autriche, née le 22. Octobre 1701. qu'il a épousée le 5. Octobre 1722. sont venus *Marie-Antoinette-Walburge* de Baviere, née au château de Nimphenberg à trois heures du matin, le 19. Juillet 1724; *Therese-Benoite-Marie-Barbe-Antoinette-Walburge-Nicole-Felicité* de Baviere, née à Munich le 6. Decembre 1725. à huit heures du matin; *Maximilien-Joseph-Leopold-Ferdinand-Marie-Antoine-Philippe de Neri-François Xavier-François de Paule-Jean Nepomucene-Alexandre-Ignace-Henri Adam* prince électoral de Baviere, né à Munich, sur les deux heures après midi, le 28. Mars 1727; & *Joseph-Louis-François de Paule-Georges-Benoit-Marie* duc de Baviere, né dans le palais de Nimphenberg, entre quatre & cinq heures du matin, le 25. Août 1728.

*BRANCHE DE LOWENSTEIN-ROCHEFORT, à* WERTHEIM.

VI. FERDINAND-CHARLES comte de Lowenstein-Rochefort, &c. Ce n'étoit point *Philippe-Eberard* prince & abbé de Morbach, &c. qui avoit les abbayes de saint Jean des Prés, & de saint Vincent de Laon: c'étoit son frere *Jean-Ernest* comte de Lowenstein-Wertheim, né en 1667. qui étant chanoine capitulaire & écolâtre de Strasbourg, & chanoine domicellaire de Cologne, fut nommé par le roi très-Chrétien abbé commendataire des abbayes de S. Jean des Prés, ordre de S. Augustin, diocèse de S. Malo, & de S. Vincent de Laon, ordre de S. Benoît, sur la résignation du cardinal de Furstemberg son oncle, le 15. Avril & 15. Août 1702. Depuis étant grand-doyen de Strasbourg & chanoine capitulaire de Cologne, l'empereur le nomma en 1713. à l'évêché de Tournai. Il en prit possession par procureur le 5. Septembre de la même année, & en personne le 27. Mars 1714. Il fut aussi élu abbé & prince de Stavelo, & de Malmedi en Ardennes, dans les diocèses de Liege & de Cologne en 1715. & il mourut à Aix-la-Chapelle, le 28. Juillet 1731. à l'âge de soixante-quatre ans.

BAVIERE, (Clement-Auguste duc de) archevêque de Cologne, électeur & archichancelier du Saint-Empire Romain en Italie, évêque & prince de Munster, de Paderborn, d'Hildesheim & d'Osnabrug, &c. né à Bruxelles le 16. Août 1700. fut élu coadjuteur de l'évêché de Ratisbonne le 19. Decembre 1715. en vertu d'un bref d'éligibilité du 4. précedent, & en devint titulaire par la résignation faite en sa faveur par *Joseph-Clement* de Baviere, archevêque, électeur de Cologne son oncle, le 26. Mars 1716. Il s'en démit lui-même en faveur du duc *Jean-Theodore* son frere, le 29. Juillet 1719. après avoir été élu évêque de Paderborn le 24. & de Munster le 26. Mars précedent. Il étoit alors à Rome, où ayant reçu la nouvelle de son élection à ces deux évêchés, il en partit le 26. Avril pour retourner en Baviere. Il fit son entrée publique à Munster le 14. Decembre de la même année 1719. Il fut aussi élu coadjuteur de l'archevêché de Cologne le 9. Mai 1722. & fit son entrée à Cologne en cette qualité le 15. Decembre suivant. Il succeda à cet archevêché, & à la dignité électorale par la mort de son oncle le 12. Novembre 1723. & fut encore élu & proclamé évêque & prince de Hildesheim, au lieu de lui, le 8. Fevrier 1724. Ayant été ordonné prêtre dans le château de Suabe en Baviere par l'évêque de Freisingue le 4. Mars 1725. il celebra sa premiere messe le 3. Avril suivant dans l'église des Jesuites de Munich, en presence de toute la famille électorale de Baviere, & d'un grand nombre de seigneurs & de peuple; fit son entrée publique à Bonn avec beaucoup de magnificence le 15. Mai; reçut de l'empereur, par ses plenipotentiaires, l'investiture de son électorat de Cologne, & de l'évêché d'Hildesheim le 31. Août, & fut élu prevôt de l'église collegiale de S. Paul de Liege le 20. Septembre de la même année 1725. S'étant rendu à Viterbe en Italie, il y fut sacré le 9. Novembre 1727. en grande ceremonie dans l'église de Notre-Dame de la Quercia, par le pape Benoît XIII. assisté de quatre prelats Romains, en presence d'*Iolande-Beatrix* de Baviere, princesse douairiere de Toscane, sa tante. Il fut encore élu évêque & prince d'Osnabrug le 3. Novembre 1728. & s'étant rendu à Mergentheim, il y fit le 16. Juillet 1732. sa profession dans l'ordre Teutonique, dont il fut créé chevalier, & le lendemain il fut élu & proclamé avec les ceremonies ordinaires grand-maître de cet ordre au lieu & place de feu *François-Louis* de Baviere-Neubourg, électeur de Mayence.

BAUME-LE-BLANC, (Gilles de la) doyen de Tours, puis évêque de Nantes, prit possession de cet évêché le 12. Juin de l'an 1668. & s'en démit l'an 1677. ou 1678. Il s'en repentit presque aussitôt, ce qui arrêta quelque tems les bulles de Gilles-Jean-François de Beauvau son successeur, & forma une contestation entre lui-même & son chapitre, celui-ci ayant voulu prendre la regie, & M. de la Baume ayant voulu la retenir. Ce prelat eut encore une contestation avec les curés de son diocèse pour le droit de procuration; & il fut reglé par arrêt du conseil, qu'il ne pouvoit demander ce droit quand il ne visitoit point. Il établit aussi par un mandement du premier Fevrier 1671. l'adoration perpetuelle du très-saint Sacrement de l'Autel dans le diocèse de Nantes, par l'attribution qu'il fit de chaque mois à plusieurs paroisses, qui se succedant les unes aux autres, remplissent tous les mois, tous les jours & toutes les heures. M. de la Baume-le-Blanc mourut dans les premieres années du XVIII. siecle. * *Hist. abregée des évêques de Nantes, par M.* Travers, *au tome 7. des Mem. de litterature & d'hist. page 240. chez* Simart.

BAYARD. (Pierre du Terrail) *Edition du Dictionaire de 1725. lisez* BAYARD. (Pierre du Terrail de)

BAYLE. (Pierre) *Edition du Dictionaire de 1732.* Il fut quelque tems à Coper, *lisez* à Copet, ville proche de Geneve. *Ajoutez à ses ouvrages déja cités dans le Moreri ceux qui suivent*; sçavoir, trois volumes de lettres publiées d'abord en 1714. à Roterdam, par les soins du sieur Marchand, libraire de Paris, refugié en Hollande; & depuis dans un état infiniment meilleur en 1729. par M. des Maizeaux, membre de la societé royale de Londres, avec des remarques

remarques utiles de ce judicieux éditeur. En 1727. & depuis, on a réimprimé en quatre volumes *in folio*, les œuvres diverses de Bayle. En 1730. on a donné une nouvelle édition de son dictionaire. Le sieur le C.... prêtre de la communauté de S. Sulpice, & actuellement à Lyon, a donné en 1732. à L.... (sous le titre de la Haye) une lettre critique de 456. *pages*, sur ce dictionaire, qu'il a promis de faire suivre de plusieurs autres. En la même année 1732. on a donné une nouvelle édition en deux volumes *in douze*, de la vie de Bayle, composée par M. des Maizeaux, qui est fort curieuse. On y a joint l'ordonnance de M. de la Reynie, lieutenant de Police de Paris, qui condamne la critique generale de l'histoire du Calvinisme du pere Maimbourg, à être lacerée & jettée au feu par l'executeur de la haute justice; & les actes du consistoire de l'église Wallone de Roterdam, (de l'an 1697.) concernant le dictionaire historique & critique du même M. Bayle. Ces actes n'avoient point encore été imprimés.

BAYLE, (François) sçavant medecin, &c. *Ajoutez à ses ouvrages déja cités dans le Moreri, ceux qui suivent;* sçavoir, *Dissertationes medicæ tres*, in fol. à Toulouse 1678. *Systema generale philosophiæ*, 1669. *in* 8°. *Tractatus de apoplexia*, à Toulouse en 1676. *in* 12. & à la Haye en 1678. *Dissertationes physicæ*, à la Haye en 1678. *in* 12. *Dissertatio de experientia & ratione conjungendâ in physicâ, medicinâ & chirurgia*, à la Haye en 1678. *Problemata physica & medica*, à la Haye en 1678. *in* 12. *Dissertatio quæstiones nonnullas physicas & medicas explanans*, à Toulouse en 1688. *in* 12. *Opuscula*, à Toulouse en 1701. *in* 4°. Ce sçavant & habile medecin étoit de l'academie des Jeux Floraux de Toulouse. * Mangeti, *Biblioth. script. medic. tom. 1. pag. 253. & suiv.*

BAYRO. (Pierre de) medecin de grande réputation, né à Turin en 1468. fut l'ami des pauvres & leur bienfaiteur. Son habileté dans son art le fit rechercher des grands & des princes même, qui lui accorderent leur confiance & leur estime. Il professa la medecine pendant plusieurs années dans sa patrie, & eut des disciples illustres. Charles II. duc de Savoye, lui accorda aussi le titre de son premier medecin. Il mourut en 1558. âgé de 90. ans. Il a fait les ouvrages suivans: *De pestilentia ejusque curatione, &c.* en 1507. & 1513. à Paris. *Lexipyreta perpetua quæstionis & annexorum solutio*, à Turin en 1512. in fol. *De medendis humani corporis malis enchyridion*, à Basle en 1563. & réimprimé plusieurs fois depuis. * Mangeti, *Biblioth. script. medic.* in fol. *tom. 1. pag. 254.*

BAZAS, sur la Beuve, &c. *Edition du Moreri de* 1725. Sidoine, Apollinaire, *lisez* Sidoine Apollinaire, *sans virgule. Plus bas*, Arnauldt de Pontac, *lisez* Arnauld de Pontac.

BAZIN, (Claude) seigneur de Bezons, &c. *Même édition, à la fin. Susanne* Bazin, mariée, &c. mort le 4. Juin 1699. *lisez* morte le 4. Juin 1699.

BAZIN, (Jacques) comte de Bezons, maréchal de France, &c. *Edition du Moreri de* 1732. & eut le commandement l'année suivante, *lisez* & eut le même commandement, &c. *Ajoutez ce qui suit à ce qui est dit de ce maréchal dans les précedentes éditions du Dictionaire.* Le maréchal de Bezons assista au sacre du roi à Reims le 25. Octobre 1722. ayant été un des deux maréchaux de France qui y furent invités. Il fut nommé le 2. Fevrier 1724. chevalier des ordres du roi, dont il reçut la croix & le collier le 3. Juin suivant. Il est mort à Paris le 22. Mai 1733. dans la quatre-vingt-huitieme année de son âge, & a été inhumé dans l'église de S. Côme, lieu de la sépulture de ses ancêtres. Les enfans sortis de son mariage avec *Marie-Marguerite* le Menestrel de Hauguel, fille d'*Antoine* le Menestrel de Hauguel, grand-audiencier de France, & de *Marguerite* Berbier du Metz, sont *Marie-Susanne* Bazin de Bezons, née le 23. Fevrier 1695. mariée au mois de Janvier 1716. avec *Jean-Hector* de Fay, marquis de la Tour-Maubourg, seigneur de Fay, Sainte-Sigolaine, Labatie, Clessy, Chassy, &c. brigadier des armées du roi, inspecteur general d'infanterie, veuf de *Marie-Anne-Lucie-Therese* de la Vieuville. Elle est morte le 19. Juin 1726. dans la trente-unieme année de son âge; *Marie-Marguerite* Bazin de Bezons, née le 2. Novembre 1696. mariée avec *Jean-Claude* de Lastic, marquis de Saint-Jal, vicomte de Beaumont, seigneur de Chambouline, Gabriac, &c. mestre de camp de cavalerie, & morte le 22. Mars 1722. dans la vingt-sixieme année de son âge; *Jeanne-Louise* Bazin de Bezons, née le 3. Septembre 1698. morte religieuse du monastere de Bon-Secours, ordre de saint Benoît à Paris, au mois de Decembre 1723. dans la vingt-sixieme année de son âge; LOUIS-GABRIEL Bazin, marquis de Bezons, qui suit; *Armand* Bazin de Bezons, né le 30. Mars 1701. qui fut nommé abbé commendataire de l'abbaye royale de S. Jouin les Marnes, ordre de S. Benoît, diocèse de Poitiers, le 6. Novembre 1717. & de celle de Notre-Dame de la Grace, du même ordre, diocèse de Carcassonne, au mois d'Octobre 1721. Il est aussi prieur commendataire des prieurés de S. Dié & de S. Gaurier, & titulaire de la chapelle de S. Louis dans l'église cathedrale d'Avranches, & il fut député de la province de Rouen à l'assemblée generale du clergé, tenue à Paris en 1725. Le roi l'a nommé au mois de Mars 1730. à l'évêché de Carcassonne, qui a été préconisé & proposé pour lui à Rome les 18. Juillet & 18. Decembre suivans. Il a été sacré le 14. Janvier 1731. dans l'église des Theatins à Paris, par l'évêque de Châlons sur Marne, assisté des evêques de Tarbes & de Beauvais, & le 21. du même mois il a prêté serment de fidelité entre les mains du roi dans la chapelle du château de Marli; il s'est demis de l'abbaye de S. Jouin, lorsqu'il a été élevé à l'épiscopat; *Catherine-Scholastique* Bazin de Bezons, née le 10. Fevrier 1706. & mariée le 28. Avril 1727. avec *Hubert-François* vicomte d'Aubusson, comte de la Feuillade, seigneur du duché de Rouanés, marquis de Boisy & de Cervieres, &c. mestre de camp du regiment royal Piemont cavalerie; & *Jacques-Etienne* Bazin de Bezons, né le 13. Decembre 1709. capitaine au regiment Dauphin étranger cavalerie.

LOUIS-GABRIEL Bazin, marquis de Bezons, né le premier Janvier 1700. fut fait mestre de camp d'un regiment de cavalerie, par la démission du marquis de Livri, au mois de Mars 1718. & du regiment Dauphin étranger aussi cavalerie le 29. Mai 1719. & pourvu en survivance du maréchal son pere, du gouvernement de la ville & citadelle de Cambrai au mois de Janvier 1721. Il a été marié le 8. Novembre 1723. avec *Marie-Anne* Besnard de Maisons, fille de *Jacques* Besnard, seigneur de Maisons, ci-devant maître d'hôtel du roi, & de *Marie-Magdeleine* de Sabine de la Quieze, & en a eu *Jacques-Gabriel* Bazin de Bezons, né le 21. Octobre 1725; *Marie-Magdeleine* Bazin de Bezons, née le 28. Novembre 1726; *Françoise-Gabrielle-Jacqueline* Bazin de Bezons, née le 7. Septembre 1728; & *Louise-Josephe* Bazin de Bezons, née le 25. Janvier 1732.

BAZIN, (Armand) de Bezons, archevêque de Rouen, primat de Normandie, & conseiller au conseil de régence, frere du maréchal de Bezons, obtint en 1671. l'abbaye de Notre-Dame de Ressons, ordre de Premontré, diocèse de Rouen, fut fait agent general du clergé de France en 1680. & reçut le bonnet de docteur en theologie de la faculté de Paris de la maison & societé de Sorbonne, le 17. Decembre 1682. Il fut nommé au mois d'Août 1685. à l'évêché d'Aire, suffragant d'Auch, qui ne fut préconisé & proposé pour lui à Rome par le cardinal César d'Estrées, que les 5. & 12. Octobre 1693. ensuite de quoi il fut sacré le 22. Novembre suivant dans l'église des religieuses de la Ville-Levêque à Paris, par l'archevêque duc de Reims, assisté des évêques de Tarbes & de Bazas, & prêta le serment de fidelité entre les mains du roi le 25. du même mois de Novembre. Il fut transferé le 29. Mars 1698. à l'archevêché de Bourdeaux, qui fut préconisé & proposé pour lui à Rome par le cardinal de Bouillon les 21. Juillet & 15. Septembre suivans, & pour cette raison il prêta un nouveau serment de fidelité entre les mains du roi dans la chapelle du château de Fontainebleau le 19. Octobre de la même année. Il prit possession de cet archevêché le 18. Janvier 1699. après avoir reçu le *Pallium* au mois de Decembre précedent. Il fut député de la province de Bourdeaux à l'assemblée generale du clergé de France, qui fut ouverte dans le couvent des Grands-Augustins à Paris le 25. Mai 1705. & l'abbaye de Notre-Dame de la Grace-Dieu, diocèse de Carcassonne, lui fut donnée le 14. Août de la même année. Il fut encore

député de sa province à l'assemblée du clergé de 1707. à celle de 1710. à celle tenue extraordinairement en 1711. & enfin à celle de 1715. dont il fut l'un des huit presidens. Sa capacité dans les affaires ecclesiastiques le fit choisir pour être du conseil de conscience, qui fut établi au mois de Septembre 1715. après la mort du roi Louis XIV. Il fut aussi depuis admis dans le conseil de régence, & chargé de la direction des œconomats. L'abbaye d'Evron, ordre de saint Benoît, diocèse du Mans, lui fut aussi donnée au mois de Decembre 1718. & il fut nommé le 23. Avril 1719. à l'archevêché de Rouen, que le pape proposa lui-même pour lui dans un consistoire le 18. Septembre suivant. Il en preta le serment de fidelité entre les mains du roi en presence du duc d'Orleans régent le 10. Decembre de la même année, & il mourut dans son château de Gaillon le 8. Octobre 1721. âgé de 66. ans. Son corps fut apporté à Paris, & inhumé dans l'église paroissiale de S. Côme, lieu de la sepulture de sa famille. Ce prélat étoit frere de *Marie* Bazin de Bezons, prieure perpétuelle des religieuses de Bon-Secours, ordre de S. Benoit, rue de Charonne, fauxbourg S. Antoine à Paris, morte le 6. Août 1729. âgée de 71. ans.

BAZIN, (Denys) Parisien, est un de ceux que M. Baillet auroit pu placer au rang des enfans devenus celebres par leurs études. Après ses humanités il prit le parti de la medecine, & ce fut son seul merite qui lui acquit le titre de docteur en 1628. n'ayant encore qu'environ 22. ans. En 1631. il fut nommé lecteur & professeur du roi au college royal à Paris, & il fit son discours d'entrée le 26. Novembre de la même année. Mais son application trop grande & trop continuelle à l'étude abregea ses jours. Il mourut à Paris âgé de 26. à 27. ans, ayant déja acquis & merité une grande réputation. Il étoit fils de SIMON Bazin, doyen de la faculté de medecine de Paris, dont il étoit docteur, & qui mourut en 1642. sur la paroisse de S. Eustache: petit-fils de GUILLAUME Bazin, aussi docteur en medecine & très-habile; & frere de N. Bazin, religieux Dominiquain de la maison des Dominicains reformés, rue S. Honoré, theologien & prédicateur celebre, qui avoit été aumônier de la reine, mere du roi Louis XIV. * *Le College Royal de France, &c. p. 92.*

BEAUCAIRE de Peguillon, (François) en latin *Belcarius. On a fait plusieurs fautes & plusieurs omissions dans les éditions du Moreri de 1725. & de 1732. en parlant de cet historien.* 1°. *Il est dit* qu'il prononça une harangue au concile de Trente, *ajoutez* au sujet de la bataille d'Evreux en 1562. Il composa cette harangue en une nuit. 2°. Qu'il quitta l'évêché de Mets en faveur du cardinal Louis de Lorraine, *lisez* en faveur de Louis cardinal de Guise, frere du cardinal Charles de Lorraine. 3°. Le château où il se retira se nommoit *la Chresse*, selon quelques-uns, non *la Chrête*. 4°. *On ajoute* que son dessein étoit de continuer l'histoire de son tems, qu'il avoit déja conduite depuis l'an 1462. jusqu'en 1567. *ajoutez* qu'il l'a continua en effet. Cette histoire commence, *non* à l'an 1462. *mais* à l'an 1461. & va jusqu'en 1580. En voici le titre: *Rerum Gallicarum commentarii, ab anno Christi 1461 ad annum 1580.* On a aussi quelques poësies de ce prélat. Quand il eut quitté l'évêché de Mets, il obtint les abbayes de Reginy, de saint Germain d'Auxerre & de saint Cyran. Il fut enterré à Anda en Bourbonnois. Son traité sur la sanctification des enfans mort-nés, touche un point de controverse entre les Calvinistes & nous; il est intitulé: *Ant-apologia contra apologiam Metensium, ministrorum nomine scriptam pro eversione sanctificationis Calviniana.* La seconde édition est de Paris 1567. On y trouve un autre traité sur le même sujet. * *Voyez* D. Calmet, *hist. de Lorraine.* Baillet, *Satyres person. quatrième entretien.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France, &c.*

BEAUCHATEAU, (François-Matthieu Chastelet de) poëte François. M. Titon du Tillet, dans son parnasse françois *in folio*, ne donne point ses noms de baptême, & ne l'appelle que Beauchâteau, qui n'étoit qu'un surnom. Il le dit aussi né en 1646. en quoi il se trompe. Il vint au monde le lundi 8. Mai 1645. Dans les registres des Baptêmes de la paroisse de saint Sauveur à Paris, il est dit fils *de noble homme* FRANÇOIS *Chastelet, Comédien ordinaire du Roi, & de demoiselle Magdeleine du Bouget, sa femme.* L'un & l'autre avoient beaucoup d'esprit, si on en croit l'épigramme suivante du sieur de Beys, à l'honneur du petit de Beauchateau.

*De son maître Apollon en naissant il apprit,*
*Du pere & de la mere il possede l'esprit,*
*Il a comme eux la mémoire féconde,*
*Sur le théâtre royal ils se font bien valoir;*
*Mais ce petit se fait mieux voir*
*Sur le théâtre du monde.*

Loret, dans sa gazette en vers, dit aussi:

*Pere & mere d'un fils qui joliment écrit,*
*Et dont en son enfance on admire la verve,*
*Je crois, quand Apollon eût epousé Minerve,*
*Qu'ils n'eussent pu tous deux faire un si bel esprit.*

Le petit de Beauchateau ne monta point sur le théatre. Poëte dès son enfance, il composoit des vers dès l'âge de sept à huit ans sur toute sorte de sujets & presque sur le champ, & parloit en même-tems plusieurs langues. La reine mere de Louis XIV. le cardinal Mazarin, le chancelier Seguier, & les premieres personnes de la cour l'enfermoient souvent dans leurs cabinets, où ils lui donnoient des sujets differens pour exercer son genie poëtique, & il n'en sortoit jamais qu'il n'eût satisfait ceux qui avoient voulu l'éprouver, beaucoup au delà de leur attente. Il n'avoit pas encore douze ans accomplis, lorsqu'on donna un recueil de ses poësies au public. C'est un volume *in* 4°. imprimé en 1657. à Paris, & dedié au roi. Il est intitulé: *La lyre du jeune Apollon, ou la muse naissante du petit de Beauchateau.* Il y fait l'éloge d'un grand nombre de personnes illustres de son tems, & chaque eloge est accompagné du portrait en taille douce de la personne qu'il celebre dans ses vers. Le celebre Maynard a orné ce recueil d'une belle preface, & l'on y trouve aussi le portrait du jeune auteur, & les éloges que les plus beaux esprits de ce tems-là se sont empressés de lui donner. M. Baillet lui a donné place dans son traité *des enfans devenus celebres par leurs études;* mais il n'en dit que deux mots. Il meritoit un plus long article; car outre qu'il entendoit bien le latin avant l'âge de dix ans, & que deslors il parloit facilement l'italien & l'espagnol, il avoit aussi dès cet âge étudié parfaitement les cartes de geographie; il n'ignoroit aucun terme de la philosophie, & raisonnoit fort juste. La reine de Suede informée de ses talens extraordinaires voulut le voir, & ne put se lasser de l'admirer. M. Titon du Tillet dit qu'à l'âge de quatorze ans le petit de Beauchateau passa en Angleterre avec un ecclesiastique qui changea de religion, & que Cromwel, pour lors protecteur de la république d'Angleterre, le retint quelque tems à sa cour, & admira ses talens qui avoient déja tant surpris en France. Mais Cromwel étant mort le 13. Septembre 1658. & le petit de Beauchateau n'ayant alors que treize ans & trois mois; il faut qu'il soit venu au plûtard à treize ans en Angleterre, s'il est vrai qu'il y fit quelque séjour. Le même auteur ajoute que ce jeune poëte passa ensuite en Perse avec le même François qui l'avoit engagé à quitter son pays, & que depuis ce tems-là on n'a eu aucune nouvelle de lui. Ce qui est vrai, c'est que peu de tems après que sa muse naissante eut été donnée au public, on ne sçut plus en France ce qu'il devint, & qu'on ignore le lieu & le tems de sa mort. Claude de Saint Marthe, un des derniers confesseurs de Port-Royal des Champs, prétend donner l'histoire de ce jeune poëte dans ses lettres sur differens sujets de morale & de pieté, lettre 59. écrite à M. Baillet, *tome 2.* Mais tout ce qu'il dit regarde un frere du petit de Beauchateau, dont les avantures sont encore plus singulieres, & *dont nous allons parler.*

BEAUCHATEAU, (Hyppolite Chastelet de) Parisien frere du precedent, &, comme on le croit plus jeune que lui de quelques années, nâquit aussi avec beaucoup de talens naturels, dont il a fait presque toute sa vie un assez mauvais usage. Il entra jeune dans la congregation de la Doctrine Chrétienne. L'acte de son engagement est du 4. Mars 1666. Ses superieurs le chargerent peu après de quelques classes de grammaire & d'humanités, qu'il remplit avec beaucoup de facilité & quelque succès. Mais plein de feu, & emporté sur-tout par une vanité démesurée, il s'égara. Tout jeune qu'il étoit, n'ayant presque aucune tein-

ture de la science ecclesiastique, & ayant seulement reçu la tonsure clericale, il voulut prêcher; & sa facilité naturelle jointe à un dehors de pieté seduisant, en imposa à M. l'évêque d'Autun, qui lui fournit lui-même plusieurs occasions de paroître. Ce prelat se declara son protecteur, & lui permit de prêcher un Carême à Vezelay en Bourgogne. Beauchateau se fit écouter: il fut même applaudi, mais l'orgueil lui fit perdre la tête: il enfanta mille chimeres qui le porterent enfin à sortir vers la fin de 1672. de la congrégation de la DoctrineChrétienne.Il demeura néanmoins dans l'état ecclesiastique, & voulut continuer l'exercice de la prédication: mais sa mauvaise conduite lui fit perdre en peu de tems la protection de M. l'évêque d'Autun, qui étoit toute sa ressource. Il en chercha ensuite quelqu'autre qu'il put tromper, & après plusieurs épreuves inutiles, il vint à l'abbaye de Haute-Fontaine, près de saint Dizier en Champagne, sous prétexte de consulter M. le Roi, qui en étoit abbé, & dont il connoissoit les lumieres & l'experience. M. le Roi le retint quelque tems chez lui: & comme il sentit bien que le jeune homme avoit plus besoin de faire penitence que de la prêcher aux autres, il lui conseilla un genre de vie plus convenable à son état & à sa jeunesse, il lui parla si fortement des devoirs de la vie chrétienne, que s'il ne fût point touché, il feignit au moins de l'être. Il dit à M. le Roi qu'il alloit se retirer à la Trappe, il en prit en effet le chemin. Mais il a paru par la suite qu'il jouoit la comedie. Il ne resta que peu de tems à la Trappe, & l'on apprit en 1675. qu'il venoit de passer à Londres en Angleterre, où pour s'acquérir quelque credit il prit un nom d'importance,& s'appella de *Lusanci*. Il dit qu'il étoit parent de M. de Pomponne, parce qu'il avoit sçu qu'en effet il y en avoit un qui portoit ce nom. Il assura de plus qu'il étoit licentié en theologie; qu'il avoit travaillé avec M. Arnauld, dont il se disoit le frere, au grand ouvrage de la perpetuité de la foi, que l'on croyoit être en effet de ce docteur, quoiqu'il soit de Monsieur Nicole; mais qu'ayant remarqué de la mauvaise foi dans ce docteur, il en avoit pris de l'horreur pour la religion Romaine, & avoit resolu de l'abandonner, parce qu'elle n'étoit, disoit-il, soutenue que par le mensonge. Comme il n'y a point de fourbes qui ne trouvent des duppes, le prétendu Lusanci fut bien reçu; il fit son abjuration le 11. Juillet 1675. dans l'église de la Savoye, & prononça dans cette ceremonie un discours qui ne manque ni d'esprit, ni d'éloquence, mais où il n'y a nulle solidité. Il a été imprimé la même année à Londres, chez Moïse Pitt, *in* 4°. & *in* 8°. L'*in* 4°. est dedié à l'évêque d'Oxford. M. de Rouvigni, l'envoyé de France, lui ouvrit sa maison, & le recevoit presque tous les jours à sa table. Il prêcha ensuite devant le roi, & toute la cour en parut satisfaite. Un Jesuite, sous qui Beauchateau avoit étudié à Paris, voulut lui persuader de retourner à la religion Catholique, & d'entrer dans leur societé. Beauchateau écouta sa proposition, parut y consentir, & exigea préalablement quelque somme d'argent; mais cette somme lui ayant été refusée, sa conversion feinte s'éclipsa. Le Jesuite imprudent, & desavoué sans doute par ses confreres, alla un soir le trouver dans sa chambre, & le poignard sous la gorge, l'obligea de retracter par écrit son sermon d'abjuration; & voulut même le contraindre, mais en vain, de sortir d'Angleterre en quinze jours, & de monter sur un vaisseau qui alloit à la Rochelle. Cette affaire ayant fait beaucoup de bruit, le roi fit publier un édit par lequel il prend le faux Lusanci sous sa protection, & promet deux mille livres de France à celui qui découvriroit le Jesuite & ses complices. Ces recherches furent inutiles.Tout cela se passoit en 1675. Depuis ce tems-là Beauchateau déclama vivement dans ses discours contre l'église Catholique. On voulut lui donner une prébende dans l'abbaye de Westminster, mais un Capucin apostat l'attrappa. Le faux Lusanci n'y perdit rien: on le plaça avantageusement à Oxford: on le fit diacre de l'église Anglicane & maître-ès-arts de l'université; on voulut même lui donner plusieurs benefices qu'il refusa, mais on lui fit tout le bien qu'on put lui faire. En 1677. sur la fin, ayant été tenté par un homme d'esprit qui alla le trouver sans se faire connoître à lui, sur les malheureux engagemens qu'il avoit pris, il se mit à louer beaucoup la religion Catholique, tous les ouvrages du Port-Royal en particulier; & lorsque la personne voulut lui faire connoître l'abîme où il s'étoit precipité, il soupira, & répondit, en haussant les épaules & d'un air triste, qu'on l'avoit tellement engagé par les bienfaits, qu'il lui étoit presque impossible de s'en retirer. Comme il venoit de publier un volume *in* 12. contre le concile de Trente, qu'il avoit dedié à l'évêque de Londres, la même personne voulut lui en faire quelques reproches; à quoi il repondit que de la maniere dont il avoit écrit, il étoit plus pour le concile que contre, & qu'il ne l'avoit écrit en anglois qu'afin qu'il ne fit point de tort en France. Nous ignorons ce qu'Hippolite de Beauchateau est devenu depuis. On assure qu'il est mort Socinien. On ajoute qu'il a été ministre à Harwick; & qu'il est encore auteur d'un abregé de la vie de Frederic duc de Schomberg, maréchal de France, imprimé en 1690. sous le nom de *Lusanci*, *in* 12. à Amsterdam.* *Mem. du tems. V.* les ouvrages cités dans ces deux art.

BEAUCLERC, (Charles de) seigneur d'Acheres, &c. *Editions du Dictionaire de Moreri des années* 1725. *&* 1732. *aux citations*, Fauvelet. Du Toc. *lisez* Fauvelet du Toc. *sans point après* Fauvelet.

BEAUGENDRE, (D. Antoine) né à Paris en 1628. mais originaire de Caudebec en Normandie, embrassa la reforme de saint Maur en 1646. & fit profession le 11. Septembre 1647. Son merite l'éleva depuis à la superiorité, où il s'est acquis l'estime de tous ceux qui sçavent rendre justice au merite, à la vertu, à la douceur des mœurs, aux manieres aimables & prévenantes, & à toutes les qualités qui peuvent rendre un gouvernement aimable, & qui étoient réunies dans le pere Beaugendre. En 1693. dechargé de la superiorité, il vint dans l'abbaye de S. Germain des Prés à Paris; dont il fut fait bibliothecaire, & où il s'occupa sur la fin de ses jours à revoir les ouvrages d'Hildebert évêque du Mans, mort archevêque de Tours en 1132. & de Marbodus évêque de Rennes, mort en 1125. dont il nous a donné une nouvelle édition avec des notes & des observations en un volume *in fol.* à Paris 1708. On y trouve les notes sur Hildebert de M. Loyauté, avocat au parlement de Paris. En 1700. le pere Beaugendre avoit donné la vie de M. Joli, chanoine & instituteur des religieuses Hospitalieres de Dijon, volume *in* 8°. à Paris. Il y a à la fin un éloge funebre de M. Joli, en forme de prose quarrée. D. Beaugendre est mort le 16. d'Août 1708. âgé de 80. ans. * D. le Cerf, *Biblioth. histor. & critiq. des auteurs de la congrég. de S. Maur.*

BEAUMONT le vicomte. *Guillaume* de Beaumont mourut le 31. Août 1240. *non* le 2. Septembre 1246. *comme il est dit dans les éditions du Moreri des années* 1725. *&* 1732. Il fut enterré dans sa cathedrale du Mans, & non à S. Denys, comme le dit Rigor.

BEAUPUIS, (Charles Walon de) bachelier en theologie, né à Beauvais d'une famille très-honnête, s'est distingué dans l'état ecclesiastique par sa pieté, sa science & ses emplois. Il a eu quelque part à l'établissement du premier seminaire de France à Bazas, où il s'est fait beaucoup estimer. Il n'avoit que 23. ans lorsque M. Manguelein, de Beauvais, son directeur, l'engagea de suivre avec lui M. Litolphi Maroni à Bazas. Il partit pour cette ville le 16. de Septembre 1644. & y arriva le 2. d'Octobre suivant. Il y demeura jusqu'à la mort du prelat, arrivée à Toulouse le 22. Mai 1645. Il revint à Paris, & fut chargé peu de tems après de la direction des écoles que MM. de Port-Royal avoient établies à Paris, dans le cul-de-sac de la rue d'Enfer. Il eut ensuite la direction de celles que l'on plaça à Vaumurier près du Port-Royal des Champs, où il eut pour éleves le fils de M. de Chevreuse, le fils aîné de M. de Bernieres, & MM. de Tillemont & Thomas du Fossé, qui sont devenus depuis si celebres par leurs écrits. M. Lancelot, depuis moine à S. Cyran, y enseignoit les mathematiques, & MM. Nicole & Coustel les belles lettres. Ces écoles ayant été entierement dissipées en 1650. par des ordres superieurs, M. de Beaupuis fut appellé à Beauvais par son évêque, (Nicolas Choart de Buzenval) qui l'obligea de recevoir la prêtrise, & le chargea de la conduite de quelques maisons religieuses, sçavoir des Ursulines de Beauvais & de celles de Clermont. M. de Beaupuis

avant que d'accepter cette charge, fit promettre à M. Buzenval qu'il ne lui donneroit jamais aucun benefice ; & ce ne fut qu'à cette condition qu'il accepta cette direction. Le prelat le lui promit, & au lieu d'un benefice, il fit M. de Beaupuis superieur du grand seminaire qu'il avoit établi à Beauvais suivant les vues d'Augustin Pothier son prédecesseur. Nicolas Levesque qui venoit de mourir, avoit été le premier superieur de ce seminaire. La mort de M. de Buzenval arrivée le 21. Juillet 1679. & le changement de gouvernement qui suivit cette mort ayant rendu la liberté à M. de Beaupuis, il passa les trente dernieres années de sa vie à Beauvais dans la retraite & dans la penitence, uniquement occupé des pensées de l'éternité, & ne sortant de sa chambre que pour assister à tous les offices de sa paroisse. Il mourut en 1709. âgé d'environ 87. ans, estimé de tous ceux qui l'ont connu, comme l'un des plus saints prêtres, des plus sages & des plus évangeliques du dernier siecle. M. le Nain de Tillemont qui l'avoit toujours honoré comme son pere spirituel, avoit voulu avoir la consolation de mourir entre ses bras. M. de Beaupuis est auteur d'un recueil de traités de pieté, imprimé à Paris chez G. Desprez en 1699. *in* 12. sous le titre de *Nouveaux essais de morale, contenant plusieurs traités sur differens sujets*; sçavoir : Veritable idée de l'excellence & de la dignité du Christianisme, &c. Verités chrétiennes & capitales, &c. Discours sur le compte que nous avons à rendre à Dieu ; Ecrit contre le luxe & la vanité des habits ; Ecrit touchant les modes ; La veritable maniere d'elever les enfans chrétiennement ; Lettre sur le même sujet, du 16. Janvier 1667 ; Extrait d'un écrit sur le même sujet ; Ecrit touchant la corruption des noms de Saints qu'on a reçus au baptême ; Extraits de deux sermons, l'un pour le jour de la Circoncision, l'autre pour le jour de l'Annonciation. Nous avons vû encore de M. de Beaupuis une courte paraphrase manuscrite de l'oraison Dominicale en latin, & un memoire aussi manuscrit, contenant *quelques particularités remarquables des dernieres années* de la vie de M. l'évêque de Bazas. *Voyez* LITOLPHI MARONI. * *Memoires du tems. Vie de Buzenval, par* Mezanguy, *p. 67. & suiv.*

BEAUVAU, (Jean) évêque d'Angers. *Il est dit dans les éditions de Moreri de* 1725. *& de* 1732. qu'il étoit chanoine dans cette ville en 1447. mais on le dit sans preuves, & on a omis de nommer les autres benefices qu'il possedoit. Il étoit protonotaire apostolique, abbé commendataire de Mont-Majour, de la Fontaine-Daniel en Anjou, & chanoine de Notre-Dame en Anjou. *Plus bas il est dit*, qu'il eut une fâcheuse affaire avec son chapitre, pour avoir fait arrêter un de ses chapelains, *lisez* pour avoir fait arrêter prisonnier un chapelain de la cathedrale, contre les privileges du chapitre, qui se prétendoit exempt de la jurisdiction épiscopale.... le cardinal de la Balue, *lisez* le cardinal Jean Balue.... Paul II. qui le déposa, &c. *lisez aussi* Paul II. ayant déposé Jean Beauvau le 5. Juin 1465. ce prelat se retira en Bretagne. Il fut rétabli sur son siege en 1472. & il mourut au château d'Eventard près Angers le 23. Avril 1479.

BEAUVAU, (Gabriel de) évêque de Nantes. Il étoit de l'illustre famille de Beauvau, de la branche des seigneurs de Rivarennes & de Montgorger, fils de Louis de Beauvau, seigneur des Aulnois, de Bugny & de Rivarennes, & de *Charlotte* de Brillouet, fille unique de *Jacques*, seigneur de Riparfons, & de *Guionne* Bataton. Gabriel prit possession de l'évêché de Nantes le 11. Juin de l'an 1636. & mourut à Grammont-les-Tours l'an 1667. ou peu après, & non en 1678. *comme on l'a dit dans la genealogie de* BEAUVAU, *à la branche des seigneurs de* RIVARENNES, *rapportée dans le Moreri*. Nous avons sous le nom de ce prelat, qui mourut dans un âge fort avancé, un propre de l'an 1639. & des statuts synodaux de differentes années, dont il n'y a qu'une partie qui soit imprimée. Ce fut lui qui établit les conferences dans le diocèse & le seminaire de Nantes l'an 1642. sur un fond & dans la maison de Malvoisines, appartenans au clergé. Il donna à son seminaire un bon réglement qui fut imprimé l'an 1658.

BEAUVAU, (Gilles-Jean-François de) neveu du précedent, & fils de FRANÇOIS marquis de Beauvau, seigneur de Rivarennes, & de *Louise* de la Baume-le-Blanc, fille de *Jean* de la Baume-le-Blanc, seigneur de la Valliere, fut nommé évêque de Nantes en 1677. mais il ne prit possession de cet évêché que le 2. Septembre 1679. & mourut à Nantes le 7. Septembre 1717. Ce prelat fit des statuts l'an 1682. tirés pour la plûpart de ceux de M. de la Baume son prédecesseur. En 1689. il donna son approbation à l'excellent catechisme composé par M. de la Noë-Menard, prêtre, directeur du seminaire de Nantes, & il enjoignit de s'en servir dans tout le diocèse. Ce prelat tint son synode pour la seconde fois l'an 1700. & c'est le dernier qu'on a tenu à Nantes, quoique ce fût l'usage, avant M. de Beauvau, de l'assembler tous les ans le jeudi d'après la Pentecôte. * *Histoire abregée des évêques de Nantes, par M.* Travers, *au tome 7. partie 2. des Mem. de litter. & d'hist. chez* Simart.

BEAUVILLIER, maison ducale, *dont il est parlé fort succinctement dans le Dictionaire de Moreri ; les curieux de genealogies trouveront celle de cette maison dans la nouvelle édition des grands officiers de la Couronne, t. 4. p. 701. où elle est rapportée fort au long d'après M.* Clairambault, *genealogiste des ordres du roi. On se contentera de rapporter ici les derniers degrés, pour faire connoître l'état present de cette maison.*

FRANÇOIS de Beauvillier, septiéme comte de sa famille, & premier duc de S. Aignan, pair de France, seigneur des terres & baronies de la Ferté-Hubert, la Salle-les-Clery, Lucé en Beauce, & des terres & châtellenies des Aix-Damgillon, Seri, Humbligny, Chemeri, la Grange-Montigny, haut & bas Foule, Chanterennes & Neufores, vicomte de Valognes, conseiller du roi en tous ses conseils, chevalier de ses ordres, premier gentilhomme de sa chambre, lieutenant general de ses armées ; gouverneur & lieutenant general pour sa majesté des ville & citadelle du Havre de Grace, Harfleur, Montivilliers & Fecamp, & des ville & château de Loches, Beaulieu & pays en dépendants, l'un des quarante de l'académie Françoise, membre de celle de Padoue, & protecteur de l'academie royale d'Arles, étoit fils d'HONORAT de Beauvillier, comte de S. Aignan, baron de la Ferté-Hubert, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, mestre de camp general de la cavalerie legere de France, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, conseiller aux conseils d'état & privé, & lieutenant general au gouvernement des pays & duché de Berri, mort à Paris le 22. Fevrier 1622. dans la quarante-troisiéme année de son âge, & de *Jacqueline* de la Grange de Montigny, morte le 8. Juin 1632. Il fut baptisé à S. Aignan en Berri le 30. Octobre 1610. & reçut le nom de *François*, à cause de la devotion particuliere de ses pere & mere envers ce Saint & l'ordre des Capucins, dont ils lui firent porter l'habit jusqu'à l'âge de sept ans. Il servit en 1634. & 1635. en qualité de capitaine d'une compagnie de chevaux-legers, dans l'armée commandée par le cardinal de la Valette en Allemagne ; se trouva aux combats de Steimbrug & de Vaudevranges, reçut dans ce dernier une blessure considerable au visage, & se signala extrêmement à la retraite de Mayence, où il soutint par sa valeur & par sa prudence avec 400. chevaux qu'il commandoit, les efforts de plus de 4000. chevaux ennemis, étant resté seul de tous les commandans à la tête de son escadron ; servit en 1636. au siege de Dole en Franche-Comté, où il fut blessé à la cuisse, & à la reprise de Corbie en Picardie, à celui de Landrecies, & d'autres places en Flandres en 1637. fit la campagne de 1639. en qualité de mestre de camp de cavalerie sous le maréchal de Chastillon, & ayant été mis à la Bastille avec le marquis de Grancey, de Praslain & de Breauté, à cause du mauvais succès de la bataille de Thionville, dont on vouloit les rendre responsables, il n'en sortit avec eux que le 28. Janvier 1640. il entra en 1644. au service de Gaston fils de France, duc d'Orleans, qui le fit capitaine de ses gardes du corps le 2. Mars ; fut nommé conseiller d'état par lettres du 17. du même mois, & maréchal de camp le 11. Mai suivant, & servit la même année en cette qualité au siege de Gravelines, où il fut fort blessé. La guerre civile s'étant allumée en France en 1648. il prit le parti de la cour, & il lui amena au commencement de 1649. à S. Germain en Laye, où elle s'étoit retirée, quatre cens gentilshommes de ses amis. Il quitta la même année la maison du duc d'Orleans, parce que ce prince

lui vouloit du mal de ce qu'il avoit pris le parti du duc d'Enguien, depuis prince de Condé, contre un de ses gardes, auquel ce prince avoit cassé le bâton pour lui avoir refusé l'entrée chez son altesse royale. Il traita ensuite avec Roger du Plessis, marquis de Liancourt, d'une charge de premier gentilhomme de la chambre du roi, qu'il acheta 500000. liv. dont la reine régente lui fit donner 60000. livres, avec un brevet de retenue de 300000. livres. Les provisions de cette charge lui furent expediées le 2. Decembre 1649. & ses services y sont enoncés. Il fut nommé par lettres patentes du premier Fevrier 1650. pour commander en Berri pendant la prison du prince de Condé, qui en étoit gouverneur, se saisit de la ville de Bourges, de sa tour, & du fort de Baugi, & par-là remit la province dans son devoir; fut fait le 12. Septembre de la même année lieutenant general de l'armée destinée pour reprimer la rebellion du duc de Bouillon & du prince de Marsillac en Guienne; & servit encore aux sieges de Château-Portien en 1653. où il fut blessé d'un coup de mousquet à l'épaule, & à ceux de Sainte-Menehou, & de Montmedi en 1657. Il avoit eu en 1655. une rencontre singuliere, dans laquelle il donna des marques de sa presence d'esprit, de son courage & de son adresse en soutenant & repoussant lui seul les efforts de quatre hommes, qui l'attaquerent l'épée à la main dans l'avenue de sa maison, & dont il en mit trois sur la place, & mit le quatrieme en fuite. Le parlement de Paris rendit un arrêt autentique en sa faveur contre ces assassins. Il donna la démission de sa charge de premier gentilhomme de la chambre du roi, en faveur du comte de Seri son fils aîné, le 21. Fevrier 1657. fut commis par lettres du roi du 15. Fevrier 1659. pour commander à S. Aignan, & pourvû les 30. Avril & 24. Mai 1661. du gouvernement de Touraine, & de la ville & château de Tours, dont il paya 150000. livres aux heritiers du marquis d'Aumont dernier titulaire. Il s'en demit la même année en faveur du marquis de Dangeau. Le roi lui donna encore le gouvernement des villes & château de Loches & de Beaulieu le 12. Août de la même année 1661. le fit chevalier de ses ordres le 31. Decembre suivant; & pour reconnoître ses longs services, & ceux de ses prédecesseurs, érigea le comté de S. Aignan avec ses annexes en titre de duché & pairie, pour lui & ses successeurs mâles, par lettres du mois de Decembre 1663. regîtrées en parlement le 15. du même mois, où il prêta serment & prit seance le même jour. Il avoit été reçu la même année à l'academie Françoise. Il fut fait le premier Août 1664. gouverneur & lieutenant general de la ville & citadelle du Havre de Grace & forts en dépendants, moyennant 300000. livres qu'il paya au duc de Navailles, qui avoit eu ordre de se défaire de ce gouvernement. Il donna sa démission de son duché & pairie en faveur du seul fils qui lui restât, le 17. Fevrier 1679. & le roi, par brevet du 19. du même mois, lui accorda & à la duchesse sa femme, la jouissance leur vie durant des honneurs du Louvre; & par autre brevet du 5. Mars suivant, la retenue de cinquante mille écus sur son gouvernement du Havre. Il mourut à Paris après cinq jours de fievre, le 16. Juin 1687. âgé d'environ 79. ans, & son corps fut porté le 7. Août suivant à S. Aignan, où il fut inhumé dans l'église des Capucins, lieu de la sepulture de sa maison. Il avoit épousé 1°. *Antoinette* Servien, fille de *Nicolas* Servien, seigneur de Montigny, conseiller du roi en ses conseils d'état & privé, & tresorier de ses parties casuelles, & de *Marie* Groulart de la Cour. Leur contrat de mariage est du premier Janvier 1633. & leurs fiançailles du 2. Juin suivant. Elle mourut à Paris le 22. Janvier 1680. âgée de 63. ans, & son corps fut transporté le 26. Decembre suivant à S. Aignan: 2°. *Françoise* Geré de Rancé, fille de feu *Jacques* Geré, & de feue *Claude* de Nevers. Ce mariage fut celebré clandestinement dans la chapelle du château de la Ferté-Saint-Aignan, diocèse d'Orleans, le 9. Juillet 1680. Cette dame avoit été mise par sa mere dès l'âge de quinze ans auprès de la feue duchesse de S. Aignan, pour des raisons de famille particulieres, sous le nom de *Demoiselle de Lucé*. Elle étoit née Damoiselle, & étoit dame de la terre de Rancé, près de Châtillon-sur-Indre, & elle avoit pour armes *de gueules à lion un passant d'azur sur un chef d'or*. Se trouvant dans le neuvieme mois de sa grossesse, le duc son mari écrivit une lettre au roi en date du 15. Mars 1681. par laquelle il declaroit à sa majesté son mariage, qu'il avoit tenu secret jusqu'alors; leur mariage fût même celebré de nouveau pour plus grande sûreté dans l'église de S. Sulpice à Paris, le 26. du même mois de Mars 1681. Cette dame mourut à Paris le 4. Avril 1728. dans la quatre-vingt-sixieme année de son âge, & elle fut inhumée dans l'église des Carmes Dechaussés. Du premier mariage vinrent *François* de Beauvillier, comte de Seri, né à Paris à six heures du soir le 4. Octobre 1637. & baptisé le 8. suivant à S. Jean en Greve. Il fut fait mestre de camp d'un regiment d'infanterie le 18. Août 1650. & capitaine d'une compagnie de chevaux-legers de quatre-vingt-dix maîtres, le dernier du même mois, & premier gentilhomme de la chambre du roi par la démission de son pere le 21. Fevrier 1657. dont il prêta serment le lendemain. Il servit la même année au siege de Montmedi, fit la campagne de 1663. dans l'armée de l'empereur, en qualité de volontaire; passa en Hongrie en 1664. eut un cheval tué sous lui au combat de Quermen, & reçut un coup de fleche au bras à celui de saint Gothard; fut fait colonel du regiment d'Auvergne infanterie, le 26. Septembre 1665. & mourut à Paris le premier Octobre 1666. âgé de vingt-neuf ans. Son corps fut porté à S. Aignan; *Pierre* de Beauvillier, chevalier de S. Aignan, né le 14. Août 1641. & baptisé à S. Aignan le 29. Septembre 1642. abbé commendataire de l'abbaye de Ferrieres; qui s'étant engagé dans une querelle des seigneurs de la Frete, ses cousins-germains, contre le prince de Chalais, fut l'un des huit combattans du duel dont elle fut suivie le 20. Janvier 1662. à Chaillot, ce qui l'obligea de sortir de France. Il alla servir contre les Turcs en Hongrie, où il fut tué le 25. Juillet 1664. au combat de Gothard au passage de la riviere de Raab, après s'être enveloppé de son drapeau pour le défendre jusqu'à la mort; deux autres fils, morts en bas âge; PAUL de Beauvillier, duc de S. Aignan, qui suit; *Anne* de Beauvillier, baptisée à S. Jean en Greve à Paris le 28. Avril 1634. religieuse professe de Citeaux, abbesse de l'abbaye de Beauvoir, du même ordre, diocèse de Bourges par bulles du 27. Août 1653. Elle en prit possession par procureur le 6. Mars 1655. & depuis fut nommée abbesse de l'abbaye de Notre-Dame de Romorentin, diocèse d'Orleans, par brevet du 7. Juin 1662. elle mourut en 1668; *Gabrielle* de Beauvillier, baptisée à S. Jean en Greve le 28. Avril 1635. morte jeune; *Elisabeth* de Beauvillier, baptisée au même lieu le 20. Août 1636. religieuse professe à saint Aignan, nommée en 1653. coadjutrice de l'abbaye de la Joie près de Nemours, dont elle eut les bulles en 1656. puis abbesse du Lieu-Notre-Dame, près de Romorentin, par brevet du 14. Mai 1668. après la mort de sa sœur aînée: elle mourut en 1704; *Gabrielle* de Beauvillier, née le premier Fevrier 1643. & baptisée à S. Sulpice à Paris le 11. Mai 1644. religieuse professe de l'ordre de Citeaux dans l'abbaye de Beauvoir, dont elle fut nommée abbesse sur la démission de sa sœur aînée, par brevet du 30. Octobre 1664. Elle fut benîte par l'abbé de Citeaux le 21. Mars 1671. & après avoir dissipé les biens du monastere, elle se démit volontairement de sa dignité abbatiale en 1676. & mourut le 24. Mai 1694; *Anne-Catherine* de Beauvillier, religieuse professe du monastere des Bernardines de Notre-Dame des Anges-les-Saint-Aignan, nommée abbesse de Nidoiseau, ordre de S. Augustin, diocèse d'Angers, au mois d'Avril 1684. benite par l'évêque d'Angers le 15. Novembre 1685. & morte en 1700; *Anne* de Beauvillier, ondoyée à S. Aignan le premier Janvier 1652. & baptisée le 26. Novembre 1655. religieuse professe du monastere de S. Aignan, puis coadjutrice de l'abbaye de la Joie près de Nemours, ordre de Cîteaux, diocèse de Sens, dont elle devint titulaire par la démission d'*Elisabeth* sa sœur, en 1669. Elle s'en demit en 1688. & se retira aux Bernardines d'Argenteuil; & *Marie-Antoinette* de Beauvillier, mariée en la paroisse de saint Sulpice à Paris, le 11. Janvier 1678. avec *Louis* Sanguin, marquis de Livri, premier maître d'hôtel du roi. Elle eut en dot par son contrat du 10. du même mois 150000. livres à prendre sur le gouvernement du Havre de Grace;

resta veuve le 6. Novembre 1723. mourut à Paris le 13. Novembre 1729. âgée de 76. ans, & fut inhumée le 15. à S. Sulpice. Du second mariage du duc de S. Aignan sortent *François-Honorat-Antoine* de Beauvillier S. Aignan, né à Paris le 6. & baptisé à S. Sulpice le 10. Octobre 1682. nommé abbé commendataire de l'abbaye de S. Germer de Fleix, ordre de S. Benoît, diocèse de Beauvais, au mois de Mai 1701. ordonné prêtre le 18. Decembre 1706. reçu docteur en theologie de la faculté de Paris le 31. Mars 1708. institué vicaire general de l'évêque d'Orleans au mois d'Août 1709. & nommé le premier Avril 1713. à l'évêché de Beauvais, comté & pairie de France, qui fut préconisé pour lui à Rome le 30. Août suivant. Il fut sacré le premier Octobre de la même année à Paris dans la chapelle de l'archevêché par le cardinal de Noailles, assisté des évêques d'Orleans & de Chartres, prêta serment & prit séance au parlement en qualité de pair de France le 22. Fevrier 1714. fut député de la province de Reims à l'assemblée generale du clergé tenue à Paris en 1715. & fit ses fonctions de pair au sacre du roi Louis XV. le 25. Octobre 1722. ayant mieux aimé remplir celles qui sont attachées à la dignité de comte de Beauvais, que de monter à la place de l'évêque duc de Langres, qui étoit absent, & qui fut representé par l'évêque de Châlons. Il se démit au mois de Fevrier 1728. de son évêché, sur lequel il se reserva une pension de 12000. livres, & l'abbaye de S. Victor de Marseille, ordre de saint Benoît, d'environ 35000. livres de revenu, lui fut donnée en même-tems. Il s'étoit démis de celle de S. Germer de Fleix, lorsqu'il fut élevé à l'épiscopat en 1713; Paul-Hyppolite de Beauvillier, duc de S. Aignan, *dont il sera parlé & de sa posterité après* Paul duc de Beauvillier, son frere aîné; & *Marie-Françoise* de Beauvillier, née à Paris à sept heures & un quart du matin le jour de Pâques 6. Avril 1681. & baptisée le lendemain à S. Sulpice, mariée 1°. dans l'église de Vaucresson près de Versailles, le 10. Janvier 1703. avec *Jean-François* de Marillac, colonel du regiment de Languedoc, brigadier des armées du roi, & gouverneur de Bethune, tué à la bataille d'Hochstet le 13. Août 1704: & 2°. dans la chapelle des Ursulines de la rue sainte Avoye à Paris le 12. Mai 1710. avec *Louis-François* de l'Aubespine, seigneur de Varize, Sivry, Bazoches, &c.

Paul de Beauvillier, duc de saint Aignan, sous le nom de Beauvillier, pair de France, grand d'Espagne de la premiere classe, comte de Montresor, Chaumont, de Busançois, & de Palluau, seigneur & baron de la Ferté-Hubert, de la Salle-les-Cleri, Lussays en Beauce, &c. premier gentilhomme de la chambre du roi, chevalier de ses ordres, chef du conseil royal des finances, ministre d'état, gouverneur des princes enfans de France, premier gentilhomme de leur chambre, & surintendant de leur maison, gouverneur & lieutenant-general des ville & citadelle du Havre de Grace, & pays en dépendants, & des villes & château de Loches, & Beaulieu, étoit né à saint Aignan, & y fut baptisé dans l'église collegiale & paroissiale le 24. Octobre 1648. Il fut d'abord destiné à l'état ecclesiastique, & fut pourvû de l'abbaye de saint Pierre de Châlon, & ensuite de celle de saint Paul de Ferrieres. Il s'en demit après la mort du comte de Seri, son frere aîné; prit alors le titre de *Comte de S. Aignan*; fut pourvû de la charge de premier gentilhomme de la chambre du roi, sur la demission de son pere le 10. Decembre 1666. & en prêta serment le lendemain; alla au mois de Decembre 1671. à Londres en qualité d'envoyé extraordinaire du roi, pour complimenter de sa part le roi d'Angleterre, sur la mort de la duchesse d'Orleans sa sœur; & fut fait en 1672. mestre de camp d'un regiment de cavalerie, & créé brigadier des armées du roi le 25. Fevrier 1677. Son pere s'étant démis en sa faveur de son duché pairie le 17. Fevrier 1679. Il prêta serment, & prit seance au parlement le 2. Mars suivant, ayant pris le titre de *Duc de Beauvillier*, pour laisser à son pere celui de duc de saint Aignan. Le roi le nomma chef de son conseil royal des finances, au lieu & place du feu maréchal de Villeroi, le 6. Decembre 1685. le pourvût après la mort de son pere du gouvernement du Havre de Grace, & de ses dépendances, & de celui de Loches, & Beaulieu le 20. Juin 1687. & fit expedier dans le même tems en sa faveur des provisions de la charge de grand-arpenteur de France, qu'avoit feu son pere, qui n'en avoit point joui. Il fut choisi au mois de Septembre 1688. pour accompagner le dauphin dans sa premiere campagne, pour le servir en qualité de premier gentilhomme de sa chambre, ordonner le reste de son service, & lui donner ses conseils; fut reçu chevalier des ordres du roi, le 31. Decembre suivant; & nommé gouverneur de la personne du duc de Bourgogne, premier gentilhomme de sa chambre, & maître de sa garderobe, le 16. Août 1689. gouverneur de la personne, surintendant de la maison & premier gentilhomme de la chambre du duc d'Anjou, depuis roi d'Espagne, le 25. Août 1690. & du duc de Berri, le 24. Août 1693. Il avoit été declaré ministre d'état au mois de Juillet 1691. Il accompagna au mois de Decembre 1700. le roi d'Espagne, & les princes ses freres jusques sur les frontieres d'Espagne. Le roi Catholique le déclara grand d'Espagne de la premiere classe, le 26. Avril 1701. & ce titre fut confirmé, & mis pour lui & ses successeurs sur le comté de Busançois les 3. Juin, 24. Septembre & 14. Octobre de la même année, ce qui fut autorisé par un brevet du roi Louis XIV. du 19. Decembre suivant, & par lettres patentes du mois de Fevrier 1702. registrées en la chambre des comptes de Paris, le 14. du même mois. Il se démit de son duché pairie en faveur de *Paul-Hyppolite* de Beauvillier son frere, le 2. Decembre 1706. & lui fit en même-tems donation, du consentement de sa femme, de la somme de cinq cens mille livres, prix de la terre de saint Aignan, & il obtint le 15. du même mois un brevet du roi pour jouir lui & sa femme, des honneurs du Louvre, nonobstant sa démission. Il mourut en sa maison de Vaucresson, près de Versailles, après une longue maladie, le 31. Août 1714. âgé d'environ 66. ans. Son corps fut porté dans l'église des Benedictines de Montargis, où il fut inhumé. Il avoit été marié le 21. Janvier 1671. avec *Henriette-Louise* Colbert, seconde fille de *Jean-Baptiste* Colbert, marquis de Seignelai, de Châteauneuf-sur-Cher, & de Blainville, baron de Monetau, Cheni, Ormoi, Sceaux, Linieres, &c. ministre & secretaire d'état, contrôleur general des finances, commandeur & grand-tresorier des ordres du roi, surintendant & ordonnateur general des bâtimens de sa majesté, arts & manufactures de France, & de *Marie* Charron. Elle fut nommée dame du palais de la reine Marie-Therese d'Autriche le 26. Avril 1680. Elle est morte en Septembre 1733. De ce mariage vinrent *Louis* de Beauvillier, comte de S. Aignan, né à Versailles le 10. Janvier 1690. filleul du duc de Bourgogne, & mort au même lieu de la petite verole le 2. Decembre 1705. dans la seiziéme année de son âge; un fils né au mois d'Avril 1691. destiné à l'ordre de Malte, & mort le 19. Fevrier 1695; *Paul-Jean-Baptiste* de Beauvillier, comte de Seri, né à Versailles le 10. Août 1692. & mort aussi de la petite verole au même lieu le 25. Novembre 1705. dans la quatorziéme année de son âge; *Jean-Baptiste-Joseph* de Beauvillier, né à Versailles le 9. Août 1693. & mort en 1694; *Marie-Françoise* de Beauvillier, née en 1672. & morte au mois d'Octobre 1674; *Marie-Antoinette* de Beauvillier, née à S. Germain en Laye le 29. Janvier 1679. religieuse professe aux Benedictines de Montargis, au mois d'Octobre 1696. & prieure perpetuelle de ce monastere; *Marie-Genevieve* de Beauvillier, née à saint Germain en Laye le 16. Mars 1680. religieuse aux Benedictines de Montargis, sous le nom de sœur *Marie-Anne de Jesus*; *Marie-Louise* de Beauvillier, née à Paris le 9. Août 1681. religieuse avec ses sœurs sous le nom de *Sainte Scholastique*, morte le 9. Avril 1717: *Marie-Therese* de Beauvillier, née le 22. Octobre 1683. religieuse professe aux Benedictines de Montargis, sous le nom de *Sainte Gertrude*, puis prieure perpetuelle des Benedictines de Champ-Benoît, transferées à Provins; *Marie-Henriette* de Beauvillier, née à Versailles le 14. Avril 1685. mariée par dispense le 19. Decembre 1703. dans la paroisse de saint Nicolas des Champs à Paris, avec *Louis* de Rochechouart, duc de Mortemart, pair de France, prince de Tonnay-Charente, son cousin-germain, colonel d'un regiment d'in-

fanterie, fait brigadier des armées du roi le 20. Juin 1708. premier gentilhomme de la chambre du roi, par la démission du duc de Beauvillier, son beau-pere, au mois de Fevrier 1710. & maréchal de camp, le 2. Juillet suivant. Elle mourut à Paris le 4. Septembre 1718. dans la trente-quatriéme année de son âge, & fut inhumée le 6. à saint Sulpice; *Marie Paule* de Beauvillier, née à Versailles le 9. Avril 1686. religieuse aux Benedictines de Montargis, sous le nom de sœur de *l'Enfant Jesus*; *Marie* de Beauvillier, née à Versailles le 19. Septembre 1687. religieuse dans le même monastere, sous le nom de sœur *des Seraphins*, morte; & *Marie-Françoise* de Beauvillier, née à Paris le 24. Septembre 1688. religieuse au même lieu, sous le nom de *Sainte Cecile*, morte au mois de Janvier 1716.

Paul-Hyppolite de Beauvillier, duc de Saint Aignan, pair de France, comte de Montresor, baron de la Ferté Saint Aignan, de la Salle les Cleri, & de Chemeri, chevalier des ordres du roi, brigadier de ses armées, gouverneur & lieutenant-general du Havre de Grace, & pays en dépendants, gouverneur des ville & château de Loches, & Beaulieu, bailli d'epée du pays de Caux, actuellement (en 1733.) ambassadeur extraordinaire à Rome, & l'un des quarante de l'academie Françoise, & honoraire de celle des Inscriptions & belles lettres, né à Paris le 25. Novembre 1684. & baptisé le 27. suivant à S. Sulpice, fut d'abord destiné pour être chevalier de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, dans lequel il fut admis de minorité en 1686. Il étoit à Malte sur le point de faire ses vœux, lorsque le duc de Beauvillier, son frere, qui venoit de perdre ses deux fils; le rappella à Paris. Il lui acheta un régiment de cavalerie, dont il fut fait mestre de camp, par commission du 15. Novembre 1706. & lui fit donation de son duché pairie, le 2. Decembre de la même année. Il prit alors le titre de duc de S. Aignan; resta prisonnier au combat d'Oudenarde, le 11. Juillet 1708. fut blessé à la bataille de Malplaquet, le 11. Septembre 1709. prêta serment, & prit séance au parlement de Paris en qualité de pair de France, le 22. Janvier 1711. & fut fait premier gentilhomme de la chambre du duc de Berri, au mois de Mars suivant. Ayant été nommé pour aller complimenter la nouvelle Reine d'Espagne à son passage en France, il partit de Paris au mois de Novembre 1714. pour aller attendre à Pau cette princesse, & l'accompagner ensuite jusqu'à Madrid, où il resta. Il fut déclaré au mois de Mai 1715. ambassadeur extraordinaire auprès du roi d'Espagne, & en cette qualité il tint sur les fonts de baptême au nom du roi Très-Chrétien, l'infant D. Philippe, le 25. Août 1716. fut créé brigadier des armées du roi le premier Juillet 1717. & vendit son régiment au mois d'Octobre suivant; il fut nommé au mois de Juillet 1718. plenipotentiaire pour les négociations au sujet de la tranquillité de l'Europe. Etant resté à Madrid pour quelques jours, après avoir pris congé de la cour, & sa personne étant suspecte aux ministres, il reçut ordre le 12. Decembre 1718. de sortir de Madrid dans vingt-quatre heures, & dans douze jours des états d'Espagne. Comme il étoit dix heures du soir lorsque cet ordre lui fut notifié, il demanda jusqu'au lendemain pour achever de mettre ordre à ses affaires domestiques, avec assurance qu'il seroit sorti de Madrid dans les vingt-quatre heures; mais le lendemain 13. sur les sept heures du matin un detachement des gardes du corps, commandé par un exempt, l'alla prendre dans son hôtel, & le conduisit hors de la ville. Etant arrivé à Paris la nuit du 5. au 6. Janvier 1719. il fut déclaré conseiller au conseil de régence, & il y prit séance le 22. du même mois. Il eut l'agrément au mois d'Avril suivant pour acheter du duc de Mortemart le gouvernement du Havre, pour lequel il prêta serment le 23. Septembre. Il fut reçu chevalier des ordres du roi le 3. Juin 1724. & l'un des quarante de l'academie Françoise le 16. Janvier 1727. & nommé au mois d'Octobre 1730. à l'ambassade de Rome; prit congé du roi à Versailles le 16. Novembre 1731. avant son depart; s'embarqua à Marseille le 24. Novembre suivant, & après une longue navigation, ayant été obligé de s'arrêter dans plusieurs ports à cause des vents contraires, arriva enfin à Rome le 13. Mars 1732. avec sa femme & trois de ses fils. Il fut élu le 23. Decembre de la même année par l'academie des Inscriptions & belles lettres, pour remplir la place d'honoraire, vacante dans cette compagnie par la mort du duc de Coislin, évêque de Metz. Ce seigneur a été marié dans l'église de S. Eustache à Paris, le 22. Janvier 1707. avec *Marie-Genevieve* de Montlezun de Besmaux, dame de Pomeuse, de Lumigny, la Malmaison, Guerard, Villeneuve la Hurée, &c. & fille unique de feu *Jean-Baptiste-François* de Montlezun, marquis de Besmaux, mestre de camp de cavalerie, premier cornette des chevaux legers de la garde ordinaire du roi, & de feue *Marguerite-Genevieve* Colbert de Villacerf. Il en a eu *Paul-François* de Beauvillier, comte de S. Aignan, né à Versailles le 16. Août 1710; *Paul-Louis*, dit *le Marquis de Beauvillier*, né à Versailles le 8. Novembre 1711; *Paul-Hyppolite* de Beauvillier, marquis de la Ferté S. Aignan, né à Versailles le 26. Novembre 1712; *Paul-Louis-Victor* de Beauvillier, comte de Montresor, né à Versailles le 24. Octobre 1714; *Paul François-Honorat* de Beauvillier, né à Paris le 7. Janvier 1724. reçu chevalier de Malte de minorité en 1727; *Marie-Genevieve* de Beauvillier, née à Versailles le 27. Janvier 1709; *Marie-Paule-Françoise* de Beauvillier, née à Paris le 5. Juillet 1720; *Marie-Anne-Paule-Antoinette* de Beauvillier, demoiselle de Chemeri, née à Paris le 26. Juillet 1721; & une quatriéme fille, aussi née à Paris au mois de Decembre 1729.

BEAUVILLIER, (Marie de) fille de *Claude* de Beauvillier, &c. *Editions du Dictionaire de Moreri de 1725. & de 1732. aux citations.* Jacquet. Bouette de Blemur, &c. *lisez* Jacqueline Bouette de Blemur, &c.

BEAUXAMIS. (Thomas) *Mêmes éditions*, natif de Melun, theologien de Paris, &c. *lisez* natif de Paris, & docteur de Sorbonne.

BEBELE, (Henri) natif de Justingen en Souabe, où son pere étoit laboureur. Ses études finies il alla à Cracovie en 1495. Il s'appliqua à l'étude des langues, à la jurisprudence & surtout à la poësie à Tubingue. Maximilien I. empereur, le couronna poëte en 1501. Dès 1497. il étoit professeur à Tubingue, & y expliqua les anciens orateurs & historiens. Ce fut lui qui introduisit le premier en Allemagne le goût pour la pureté de la langue latine. Il la possedoit assez bien pour son tems, comme on le voit par ses ouvrages, qui sont: un discours *de Germaniæ Laudibus*, qu'il adressa à l'empereur en 1501. *De Germanorum antiquitate, imperio, gestis, victoriis. Apologia pro imperat. Germanic. dignitate, contra Leonard. Justinianum*, qu'il publia en 1508. Le traité où il prouve: *Germanos indigenas esse*; & celui qui traite *de Laudibus Suevorum*. On trouve ces traités dans le premier tome *script. rer. Germanic.* de Simon Scharde, & dans les *politic. imper.* de Goldaste. Bebele a encore écrit en latin trois livres de contes fort libres; un recueil de proverbes allemands, avec leur explication; plusieurs poësies. Ces derniers ouvrages ont été imprimés dans un même volume *in* 4°. en 1512. à Strasbourg sous le titre de: *Opuscula Bebeliana.* Il a aussi donné deux autres traités, l'un *de magistratibus Roman.* L'autre, *de proditione ducis Mediolanensis.* * Lycost. Coccinius, *ap. Crusium in ann. Suev. l. 9. c. 10.* Adam, *vita Philosoph.* Warthon, *in append. ad Guil. Cave hist.*

BEBELE, (Balthazar) docteur & professeur en theologie à Wittemberg, pasteur & surintendant general, né à Strasbourg en 1632. & mort d'apoplexie le 2. d'Octobre 1686. âgé de 54. ans. Il avoit été aussi pasteur & professeur de theologie, & des antiquités sacrées à Strasbourg. Il a écrit sur l'histoire: *Historia ecclesiæ antidiluvianæ. Historia ecclesiæ Noachicæ. Antiquitates ecclesiæ trium priorum secul.* du même sur le IV. siecle: *Antiquitates Evangelicæ, Judaicæ, Germaniæ prim.* & plusieurs traités de controverse, entre autres, *Polemosophia victrix*, contre MM. de Walembourg. *De Remonstrantium scepticismo.* * Pipping, *Memoriæ Theologorum.* Witte, *Diarium.*

BECHER, (Jean-Joachim) docteur & professeur en medecine à Mayence, medecin des électeurs de Mayence, & de Baviere, nâquit à Spire en 1645. Son pere qui mou

eut à l'âge de 37. ans, parloit & écrivoit facilement à vingt-huit ans l'hebreu, le chaldéen, le samaritain, le syriaque, l'arabe, le grec, le latin, l'alleman, le flaman & l'italien. Jean-Joachim son fils, se tourna du côté des mathematiques, de la medecine, & sur-tout de la chimie, après avoir étudié la philosophie & un peu de theologie. Il apprit aussi divers métiers, dont les usages & les privileges l'engagerent à étudier la politique & le droit. Il fit quantité d'experiences de physique & de chimie, qui lui acquirent beaucoup de réputation. Ayant été appellé à Vienne il y contribua beaucoup à l'établissement de plusieurs manufactures, d'une chambre de commerce, & d'une compagnie des Indes. Mais l'envie lui ayant fait des ennemis, il erra pendant dix ans, au bout desquels il vint à Harlem, où il inventa une machine, par le moyen de laquelle on devidoit une grande quantité de soie fine en peu de tems, & avec peu de monde. Obligé de sortir encore de cette ville, il passa en Angleterre où il mourut, à Londres ou à Cornouailles, en 1685. il a fait un grand nombre d'ouvrages, dont on peut voir la liste dans Witte, *in Diar.* Pasch. *de invent. c. 2.* Hennin. *in annot. ad Tollii itinerar. &c.*

BECHET, (Antoine) chanoine d'Uzès, né à Clermont en Auvergne, & mort en 1722. âgé de 73. ans, s'est appliqué à l'étude de l'histoire, & s'est fait un nom dans ce genre d'écrire. C'est à lui que l'on est redevable de l'*histoire du ministere du cardinal Martinusius, archevêque de Strigonie, primat & régent du royaume de Hongrie*, dans le XVI. siecle, imprimée *in 12.* en 1715. à Paris; & des lettres d'Auger de Guiselin, seigneur de Busbec, ambassadeur de l'empereur Rodolphe II. auprès de Henri III. roi de France, écrites à l'empereur son maître, & traduites de l'original latin. Cette traduction n'a été imprimée qu'après la mort du traducteur, dans la seconde partie du tome onziéme *des mem. de Litter. & d'hist.* publiés à Paris, chez Simart, en 1732. *in 12.* * *Mem. du tems.* Voyez le *recueil cité dans cet article, p. 243. & 388.*

BECKER, (Daniel) né à Konigsberg en Pologne en 1627. étoit fils de Daniel Becker docteur & professeur en medecine, premier medecin de l'électeur de Brandebourg. Il s'appliqua, comme son pere, à la medecine, & prit le degré de docteur à Strasbourg en 1652. L'année suivante il fut fait professeur public & ordinaire à Konigsberg; & en 1663. l'électeur de Brandebourg le fit conseiller & son premier medecin. Il mourut à Konigsberg en 1670. âgé de 43. ans. Il a composé les ouvrages suivans: *Medicus microcosmus*, à Rostoch 1622. à Leyde 1633. avec des augmentations considerables; à Londres 1660. *De cultrivoro Prussiaco*, à Konigsberg 1636. à Leyde 1638. *Historia morbi academici Regiomontani*, à Leyde 1649. *De unguento armario*, dans le *Theatrum sympatheticum*, à Nuremberg 1662. *Commentarius de theriaca*, à Konigsberg, 1649. Mangeti, *Biblioth. script. medic. tom. 1.* in fol. *pag. 257. 258.*

BECKER ou BEKKER, (Balthasar) né dans la Frise en 1634. le 20. Mars, n'eut que son pere pour precepteur jusqu'à l'âge de seize ans. Il étudia ensuite pendant quatre ans & six mois dans les academies de Groningue & de Franecker. Il étudia dans cette derniere lorsqu'il fut appellé pour être prédicateur à Oosterlitten. Il quitta ce poste pour un autre pareil qu'on lui offrit à Franecker, où il fut enveloppé dans les disputes sur le Cartésianisme. Il eut en peu de tems un si grand nombre d'ennemis, qu'il fut contraint de quitter son poste. Il fut depuis successivement pasteur à Iœnen & à Wesp, deux lieux peu considerables, & ministre de camp dans un régiment. Il fut mieux partagé dans la suite, ayant été ministre à Amsterdam, où il mourut le 11. Juin 1698. Il y avoit environ six ans qu'il y avoit été suspendu de ses fonctions à l'occasion de son livre intitulé: *Le monde enchanté*, qui est un de ses ouvrages qui lui a causé le plus de peines. Son dessein est de prouver qu'il n'y a jamais eu de possedés, ni de sorciers qui ayent fait pacte avec le diable, & que celui-ci ne peut jamais inspirer de mauvaises pensées, ni tenter les hommes. On ne put jamais obliger l'auteur non-seulement à rétracter ces sentimens, mais même à ne les point défendre. Il a été refuté par quantité d'écrits composés en flamand, & par le suivant publié en françois: *Idée generale de la theologie payenne, servant de réfutation au systême de M. Bekker, touchant l'existence ou l'operation des démons*; ou *Traité historique des dieux du Paganisme, par M. B....* à Amsterdam 1699. Les autres ouvrages de Becker sont: *Recherches sur les cometes*, in 8°. 1683. *Admonitio de philosophia Cartesiana*, Amsterdam 1693. *La saine theologie; Explicatio prophetæ Danielis*, Amsterdam 1688. in 4°. *La doctrine des églises reformées des Pays-Bas.* Son *Monde enchanté* fut imprimé d'abord en flamand à Leeuwarden en 1691. & 1693. en deux volumes *in 12.* & ensuite à Amsterdam, avec des augmentations. On l'imprima au même lieu traduit en françois en 1694. en 4. volumes *in 12.* C'est la meilleure édition. A l'occasion de la déposition de Becker, on frappa une médaille representant un diable habillé en ministre & monté sur un âne, portant une baniere pour marque que c'est un monument de triomphe que le diable a remporté dans les synodes où le ministre avoit été deposé. Il courut aussi une explication fort satirique de cette medaille. * *Memoires du tems.* Bayle, *lettres, tome 2. en plusieurs endroits, dans l'édition de M. des Maizeaux.*

BECQUET, (Antoine) Parisien, s'est consacré de bonne heure à Dieu dans l'ordre des Celestins, où il a été bibliothecaire de la maison de Paris pendant plus de quarante ans. C'étoit un homme de goût, très-versé dans la connoissance des livres & des auteurs, & qui écrivoit purement en latin & en françois. Il est mort à Paris le 20. Janvier 1730. âgé de 76. ans. Il a donné au public l'histoire de la congregation des Celestins de France, avec les éloges historiques des hommes de son ordre, illustres par leurs vertus ou par leurs écrits. Cet ouvrage imprimé *in 4°.* à Paris, chez Delaune en 1719. est écrit en latin. Le P. Becquet l'a commencé par la vie de S. Celestin. En 1721. il a donné en françois un mémoire intitulé: *Supplément & remarques critiques sur le vingt-troisiéme chapitre du sixiéme tome de l'histoire des ordres monastiques & militaires, par le pere* Heliot, où il est parlé de l'ordre des Celestins. Ce memoire releve les fautes du pere Heliot, & donne plusieurs éclaircissemens sur la vie de S. Celestin, & l'histoire de son ordre. Il est imprimé dans les memoires de Trevoux, mois de Mai 1721. Dans le mois de Septembre des mêmes memoires de la même année, le pere Becquet a donné la suite de *ses remarques critiques*, pour relever les fautes où M. Baillet, dans ses vies des Saints, & M. l'abbe Fleuri, dans son histoire ecclesiastique, sont tombés au sujet de S. Celestin. M. Baillet fait naître ce Saint en 1221. il nâquit en 1215. Il le conduit dans la solitude à l'âge de 20. ans, il n'en avoit que 17. Il le fait mourir âgé de 75. ans, il devoit dire 81. M. Fleuri a commis les mêmes fautes. On dit que le pere Becquet a travaillé aussi sur le martyrologe Romain, & qu'il l'a illustré de notes historiques, critiques & astronomiques: mais cet ouvrage, s'il est achevé, n'est point imprimé. * *Memoires du tems.*

BEDE ou BEDA, (Noël) docteur de la faculté de theologie de Paris, &c. *Editions du Moreri de 1725. & de 1732. aux citations*, Jacobus Laternus, *lisez* Jacobus Latomus.

BEECKMAM, (Isaac) recteur ou principal de la ville de Dordrecht, fut un des plus intimes amis du celebre Descartes, avec qui il fit connoissance par une occasion assez singuliere. Dans le tems que ce dernier portoit les armes en Hollande, avant apperçu dans la ville de Breda que chacun lisoit un problême de mathematiques que l'on avoit affiché par les rues en langue flamande, il demanda à M. Beeckman, qui le lisoit, mais qu'il ne connoissoit pas, qu'il voulût bien le lui expliquer en latin. Ce sçavant surpris de voir un jeune cadet lui faire cette demande, lui dit qu'il étoit prêt de le satisfaire, pourvû qu'il lui promît de lui apporter la solution de ce problême: *Descartes le promet & tient parole.* S'étant informé du nom & de la demeure de Beeckman, il va le trouver le lendemain, lui expose ses reflexions sur le problême, & lui parle avec tant de solidité & de lumiere que le mathematicien de profession avoua que l'officier lui apprenoit ce qu'il ignoroit. Dès-lors ils se promirent une amitié réciproque, & d'entretenir un commerce de lettres reglé. Leurs relations durerent depuis 1617. jusqu'en 1636. ou 1637. c'est-à-dire, jusqu'à la mort de Beeckman. Ce fut aux sollicitations de cet ami que M. Descartes fit son traité

de

de la musique en 1618. mais qui n'a été imprimé que longtems après, & seulement depuis la mort de l'auteur. M. Beeckman voulut néanmoins s'en faire honneur du vivant même de M. Descartes; & profitant de l'absence de ce philosophe, il tâcha de faire croire d'abord que cet ouvrage étoit de lui; il avoua qu'ensuite il étoit de Descartes, mais comme l'ouvrage d'un écolier qui avoit été conduit & dirigé par son maître, & que c'étoit lui (Beeckman) qui avoit été ce maître. M. Descartes se crut obligé de rabattre un peu la vanité du vieux mathematicien; mais il lui conserva, ou du moins, il lui rendit peu après son amitié. Beeckman avoit composé un traité, qu'il avoit intitulé: *Mathematico-physique*, que le philosophe François n'estimoit pas autant que le faisoit son propre auteur; & il lui en dit en toute occasion son avis avec liberté. Il paroît néanmoins que le sçavoir de ce mathematicien Hollandois l'avoit fait distinguer parmi les habiles gens de sa province, puisque les étrangers qui voyageoient le mettoient au nombre de ceux qu'ils devoient visiter. * Voyez *la vie de Descartes*, in 4°. *par M.* Baillet, *tome 1. en plusieurs endroits*, & *tome 2. page 547*.

BEGARELLI, (Antoine) de Modene, surnommé par le Vasari *il Modona*, n'ayant eu d'autre guide que la seule nature, s'est distingué par ses ouvrages de sculpture de terre cuite, que l'on admire encore à present dans plusieurs églises de Modene: on y admire entr'autres dans celle de sainte Marguerite des Recollets, un Christ dans le tombeau, aussi admirable pour la disposition que pour la beauté des expressions. Cet artiste vivoit en même-tems que le Correggе, & l'on prétend que celui-ci eut recours à ses modeles pour peindre la fameuse coupole de Parme. On dit aussi que Michel Ange, à la vûe de quelques-uns des ouvrages de Begarelli, ne put s'empêcher de crier: » Si cette terre » devenoit marbre, je craindrois pour les statues antiques; *Se questa terra diventasse marmo guai alle statue antiche*. Il mourut à Modene en 1555. * Vidriani, *vies des peintres de Modene*. Abcedario Pittorico, *p. 74*.

BEGAT. (Jean) *Ajoutez ce qui suit à son article*. Il étoit fils d'un avocat du roi au bailliage de Châtillon sur Seine, & nâquit à Dijon vers l'an 1523. Il s'appliqua de bonne heure aux langues, aux belles lettres & ensuite au droit. Il fut reçu avocat au parlement de Dijon en 1547. & s'y distingua par ses plaidoyers. Les élûs des trois états de la province le députerent le 7. Fevrier 1552. à la cour, pour y solliciter la révocation d'une déclaration du roi, par laquelle les Francs-Comtois étoient reputés *Aubains* en France. Il obtint un arrêt le 18. Avril 1553. par lequel il fut ordonné qu'il ne feroit rien innové sur cet article à l'égard des peuples du comté de Bourgogne. Pendant son sejour à Paris le roi le pourvut d'une charge de conseiller-clerc au parlement, quoique marié, & que cette charge eût été supprimée; & les élûs des états écrivirent au cardinal de Lorraine & au garde des sceaux, pour lui faire avoir des lettres de dispense, qu'il obtint. En 1554. il fut député par le parlement de Paris, pour porter les plaintes de la compagnie contre Lazare Morin, procureur general, qui s'absentoit sans le congé du corps, & il fut écouté: Morin reçut ordre de se défaire de sa charge. Begat fut encore député dans plusieurs autres occasions importantes où il réussit également, particulierement lorsqu'on voulut réformer la coutume de la province; car alors on suivit presque toujours & en tout ses avis, comme les plus judicieux. En 1571. le roi rétablit en sa faveur la charge de quatrieme president au parlement de Dijon: mais il en jouit peu, étant mort le 21. Juin 1572. âgé de 49. ans. L'apologie dont on a dit un mot à l'article de Begat, *dans le Dictionaire historique*, est intitulé: *Remontrances de l'assemblée des trois états du duché de Bourgogne au roi Charles IX*. Ses autres ouvrages, dont on n'a rien dit, sont: *Commentarii rerum Burgundicarum à primis Burgundiæ regibus usque ad Carolum ducem, qui apud Nanceium occisus est, anno 1476. Autore Joanne-Agno Begatio. Tractatus duo: 1. De retractatu Gentilitio. 2. De censu, reditu & emphyteusi, Lugduni 1652*. Plusieurs décisions du parlement de Dijon, qui ont été recueillies par Begat, & inserées dans la coutume de Bourgogne, de l'edition de M. le president Bouhier. * *Voyez* l'éloge de Begat à la tête de cette coutume. Tuisan, *vies des jurisconsultes*, &c.

BEGER, (Laurent) fils d'un tanneur, né à Heydelberg le 19. Avril 1653. suivit son penchant pour les lettres, & devint très-habile. Il étudia la theologie par complaisance pour son pere, & par goût il se livra à l'étude du droit dès que celui-ci fut mort. Il n'avoit que 24. ans lorsqu'en 1677. Charles-Louis, électeur Palatin, le choisit pour son bibliothecaire, & garde des raretés & des antiquités de son cabinet. Beger conserva ces deux charges jusqu'en 1685. que Charles, fils & successeur de Charles-Louis, étant mort, la bibliotheque passa au landgrave de Hesse-Cassel, & le cabinet à l'électeur de Brandebourg. Celui-ci, qui étoit Frederic-Guillaume, s'attacha Beger, & lui donna la dignité de conseiller, avec la garde de sa bibliotheque & de ses médailles. Beger jouit de ces emplois sous son successeur, & il en étoit revêtu lorsqu'il mourut à Berlin le 21. Avril 1705. dans sa cinquante-deuxieme année. Il avoit été membre de la societé de Berlin dès la formation de cette societé. Il a laissé un assez grand nombre d'ouvrages, sçavoir: *Considération sur le mariage, par Daphnæus Arcuarius*, en allemand. L'auteur y autorise la polygamie: ce qu'il fit pour faire plaisir à l'électeur Charles-Louis, qui dégoûté de sa femme, étoit devenu amoureux de la barone de Degenfeld. Mais ensuite pour se justifier dans l'esprit de l'électeur Charles, fils de Charles-Louis, il refuta son ouvrage. Cette refutation n'a point été imprimée. *Thesaurus ex thesauro Palatino selectus*, à Heydelberg en 1685. in fol. *Observationes in numismata quædam antiqua*, en 1691. *in* 4°. *Spicilegium antiquitatis*, en 1692. in folio. *Thesaurus reg. elect. Brandeburgicus selectus*, en 1696. in folio. *Meleagrides & Ætolia*, &c. en 1696. *in* 4°. *Cranaë insula Laconica*, &c. en 1696. *in* 4°. *Contemplatio gemmarum quarumdam*, &c. en 1697. *in* 4°. *Bellum & excidium Trojanum illustratum*, en 1699. *in* 4°. *Reg. & imperat. Roman. numismata*, en 1700. in fol. *De nummis Cretensium serpentiferis*, &c. en 1702. in fol. *Colloquium de trigesimis primis thesauri antiq. Græc. vol.* en 1702. *Lucernæ veterum sepulchrales iconicæ*, &c. en 1702. *Numismata Pontific. Roman. aliorumque rariora*, &c. en 1703. in fol. * *Mem. du tems*.

BEIERLINCK. (Laurent) *Reformez ainsi cet article, qui se trouve mal-à-propos dans le Dictionaire de Moreri, au mot* BERERLINCK. Beierlinck fut chanoine & archidiacre d'Anvers, où il nâquit en 1578. étudia les humanités & la philosophie sous les Jesuites dans sa patrie, & la theologie à Louvain. Il prit le degré de docteur en theologie dans cette faculté, & y eut un benefice qu'il quitta en 1605. pour se rendre aux vœux de Jean le Mire, évêque d'Angers, qui le mit à la tête de son seminaire. Il devint dans la suite chanoine & archidiacre. Il mourut le 22. Juin 1627. âgé de 49. ans. Malgré ses occupations & le peu de durée de sa vie, il a trouvé le secret de composer bien des volumes, entr'autres l'immense *Farrago*, intitulé: *Magnum theatrum vitæ humanæ*, en sept volumes *in fol. Biblia sacra variarum translationum*, en trois volumes *in fol.* à Anvers en 1616. avec des prefaces. *Opus chronographicum, ab an. 1570. usque ad an. 1612. Chronici Opmerii auctuarium. Promptuarium morale super Evang. totius anni. Commune Sanctorum*, en trois volumes. * Swertii, *Athenæ Belg.* Le Long, *Biblioth. sacra*, in fol. *part. 1. pag. 270*.

BEISSIER, (Jacques) écuyer, chirurgien major des camps & armées du roi Louis XIV. a donné de très-grandes preuves de sa profonde capacité dans la chirurgie, par le succès d'un nombre infini d'opérations les plus difficiles & les plus périlleuses. C'est ce que l'on a vû non seulement dans ce royaume, dans les armées du roi où il a servi si utilement pendant plus de trente campagnes; dans les cours étrangeres où il a été souvent appellé, mais aussi près de la personne du feu roi (Louis XIV.) où il a répondu parfaitement à la confiance que ce prince avoit en lui, en contribuant deux fois par ses soins & ses avis salutaires à sa parfaite guerison. C'est le témoignage que Louis XIV. en rend lui-même dans les lettres de noblesse qu'il lui accorda: *Pour lui donner*, dit ce prince, *de nouvelles marques de notre estime & de notre bienveillance qui puissent passer à ses descen-*

*dans . . . , & à cause des signalés services qu'il nous a rendus.* Ces lettres sont du mois de Fevrier 1712. Long-tems auparavant, c'est-à-dire, en 1673. le roi avoit déja gratifié M. Beissier de la charge de chirurgien major de ses camps & armées, & ce prince voulut toujours l'avoir auprès de lui dans toutes ses campagnes. Il lui commit aussi le soin de la santé de monseigneur le Dauphin & de M. le duc de Bourgogne, lorsque ces princes commanderent l'armée royale. Toute la cour & toute la ville lui applaudirent lorsque par ses soins assidus, sa prudence & la sagesse de ses conseils, il eut arraché Louis XIV. à cette maladie fâcheuse & opiniâtre qui avoit fait craindre pour ses jours, & en felicitant ce prince sur sa convalescence, on benit aussi la main qui lui avoit procuré un secours si salutaire. On fit plusieurs pieces de poësie à l'honneur de M. Beissier, entr'autres ces deux vers qui expriment si bien son caractere, ses talens & ses services :

*Ars te docta, pii mores, meditatio magnum :*
*Te charum Lodoï, lux reparata facit.*

M. Beissier étoit né au bourg de S. André de Rosans dans le Dauphiné, & avoit cultivé dans le commencement son genie & ses talens pour la chirurgie sous Martin d'Alencé, qui étoit très-habile dans son art. Il avoit été chirurgien major d'armée en Flandre, avant que de venir à Paris, où sa réputation l'avoit déja précedé. Il est mort dans cette ville le 15. Juin 1712. âgé de 91. ans. Sa mort fut très-subite, mais non imprévûe : il y avoit long-tems qu'il en étoit occupé, & qu'il s'y préparoit par de bonnes œuvres. Il avoit un grand amour pour les pauvres, à qui il donnoit abondamment. Dans l'année 1709. si féconde en calamités de toute espece, il vendit son équipage & en donna le prix pour soulager les miserables. Il avoit épousé *N.*..... de Laleu, de qui il a laissé deux enfans. L'aîné *Jacques-Nicolas* Beissier, mort il y a quelques années, étoit docteur en theologie, commandeur des ordres royaux & militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel, & de S. Lazare de Jerusalem, & abbé de S. Clement de Mets, & de Breuil-Herbaux au diocèse de Luçon; le second qui vit encore, a été d'abord conseiller au châtelet, & ensuite auditeur en la chambre des comptes de Paris, charge dont il a revêtu son fils aîné, & maintenant l'unique, depuis la mort du cadet arrivée à la fin de Septembre 1731. * *Memoires du tems.* Devaux, *Index funerarius Chirurg. pag.* 94. On trouve à la fin les lettres de noblesse accordées à M. Beissier.

BEITHARIDES ou EBN-BAITHAR ou ABENBITER, fameux medecin & botaniste Arabe, né à Malaga en Espagne, vivoit dans le douziéme siecle. Il quitta sa patrie pour se perfectionner dans la medecine, passa au Levant, parcourut l'Asie & l'Afrique, & à son retour des Indes il alla au grand Caire, & entra au service de Saladin, dont il acquit l'estime. Après la mort de ce sultan il revint en Espagne, où il composa plusieurs ouvrages, entr'autres: *De medicamentis simplicibus: de virtutibus herbarum : de venenis & metallis, &c.* qui lui acquirent une grande réputation. Bochart a profité de son histoire *des Plantes*, par ce qu'il y est fait mention des proprietés d'un grand nombre d'animaux. Il mourut à Malca, dans la cinq cent quatre-vingt-quatorzieme année de l'hegire, l'an 1197. de Jesus-Christ. Hottinger s'est trompé en mettant sa mort l'an 1216. de Jesus-Christ; & Golius, en la reculant jusqu'en 1248. & la faisant arriver à Damas. * Leo Afric. *in biblioth. Hotting.* Golius, *in præfat. ad Lexic. arab.*

BEK, (David) peintre celebre, né à Delft le 25. Mai 1621. fut disciple du chevalier Antoine Vandik, peintre du roi d'Angleterre, & fut estimé de presque toutes les puissances de l'Europe. Charles I. roi d'Angleterre l'honora de sa faveur, & il enseigna le dessein aux princes ses fils, au duc de Glocester & au prince Robert. Il passa ensuite successivement au service des rois de France & de Danemarck, & à celui de Christine reine de Suede, qui l'envoya en Italie, en Espagne, en France, en Angleterre, en Danemarck, & dans toutes les cours d'Allemagne, pour faire les portraits des rois & des princes. Il y fit aussi celui de Christine, & on assure qu'il reçût neuf chaînes d'or avec des medailles tant de cette princesse, que des autres rois & princes dont il fit les portraits. La maniere de peindre de Bek étoit fort vîte & dégagée, ce qui fit que Charles I. roi d'Angleterre, lui dit un jour : *Je crois que vous peindrez en vous promenant à cheval.* Les peintres de Rome honorerent Bek du titre de *Sceptre d'or.* Faisant voyage en Allemagne, il fut attaqué d'une maladie subite, qui le fit tomber dans une si grande foiblesse qu'on le crut mort. On le deshabilla, & on le coucha sur la paille dans une chambre où deux de ses laquais vuidoient bouteille. L'un d'eux dit à l'autre qu'ils feroient bien de donner un peu de vin à leur maître mort, puisqu'il ne l'avoit pas haï pendant sa vie. Là-dessus un d'eux lui ayant presenté un verre plein à la bouche, l'odeur mit les esprits en mouvement, Bek ouvre la bouche, & avale quelque goute. Le laquais, quoique très-surpris, redouble la dose, & le prétendu mort revient de son évanouissement. Il vécut encore quelques années depuis cet évenement, & il mourut à la Haye, dans un voyage qu'il étoit allé faire en Hollande avec la permission de Christine, en 1656. * Honbraken, *vies des peintres, tome* 2.

BELA III. du nom, roi de Hongrie, &c. *Dans les éditions du Moreri de* 1725. *& de* 1732. *il est dit* qu'il succeda à son frere ETIENNE II. *lisez* ETIENNE III.

BELENUS. C'est le nom que les Gaulois donnoient à Apollon, & sous lequel ils honoroient cette prétendue divinité. Ce mot est *Celte*, & signifie *blond, jaune.* Les Gaulois avoient consacré à leur Belenus une herbe que nos medecins appellent *Jusquiame*, & ils la nommoient *Belinuncia*, nom qui s'est conservé jusqu'à nous. Car les Espagnols l'appellent encore *Velenno*, & les Hongrois *Beleud.* On croit que les Druides se servoient de cette herbe dans leurs prestiges, & leurs prétendues prédictions. Les mêmes Druides, qui étoient generalement les seuls prêtres des Gaulois, étoient par un titre special les ministres de *Belenus ;* & en cette qualité ils avoient coutume de prendre un nom qu'ils mettoient après celui de leur famille. C'étoit du moins l'usage au tems d'Ausone, qui nous apprend cette particularité. Il y en a qui font venir le mot *Belenus*, du grec *βέλος*, qui signifie une fleche; & l'herbe *Belinuncia* ou *Beleninum*, parce qu'elle servoit à frotter les fleches. On honoroit aussi Apollon dans Aquilée, sous le nom de *Belenus* ou *Belis*, comme on le voit dans Herodien & dans Jules Capitolin. *Voyez sur les autres étymologies du terme* BELENUS, *l'article du Dictionaire de Moreri où il en est parlé, & auquel celui ci doit servir de supplément :* D. Martin, *religion des Gaulois, liv.* 2. Ausone, *in professor. Carm.* 194. *&* 200. *& les notes de l'éditeur de l'*Ausone, *ad usum Delphini*, sur ces deux endroits, *pag.* 140. *&* 150.

BELEY, ville. *Editions du Moreri de* 1725. *& de* 1732. *arrangez ainsi les dignités du chapitre :* le doyen, l'archidiacre, l'archiprêtre & le primicier. *Plus bas on nomme* saint Anselme *pour* saint Anthelme, évêque de cette ville.

BELHOMME, (Dom Humbert) né à Bar-le-Duc le 23. Decembre 1653. fit profession de la regle de S. Benoit dans la congrégation de S. Vanne & de S. Hydulphe le 19. Novembre 1671. Ses progrès dans les études le firent destiner par ses superieurs à enseigner la philosophie & la theologie aux jeunes religieux de son ordre dans l'abbaye de saint Mihiel. Pendant qu'il s'en acquittoit avec succès, le cardinal de Retz qui faisoit son séjour en Lorraine, informé de son esprit & de son sçavoir, conçût pour lui de l'estime, & voulut qu'il eût part aux conferences qu'il tenoit sur les matieres de philosophie & de theologie, tantôt dans son château de Commerci, tantôt dans l'abbaye de saint Mihiel, avec D. Henri Hennezon, qui en étoit abbé; avec D. Robert Desgabets & D. Hilarion Mônier, trois des plus beaux esprits de leur siecle. D. Belhomme, s'adonna ensuite à la prédication, & prêcha avec beaucoup d'applaudissement dans les cathedrales de Strasbourg, de Toul & ailleurs. Il eut même l'honneur de prêcher le premier la parole de verité dans l'église de Strasbourg, depuis que cette ville ayant été rendue au roi, l'erreur commença à y perdre credit. L'an 1699. Leopold I. duc de Lorraine, étant rentré dans ses états, fit D. Belhomme un des membres de son conseil de conscience.

Il le consulta souvent sur d'autres matieres importantes, & lui offrit une place dans son conseil d'état; mais dom Belhomme s'excusa de l'accepter, sur son âge avancé. Il succeda en 1705. à D. Alliot dans l'abbaye de Moyenmontier, dont il avoit été coadjuteur quelques années auparavant. Cette abbaye, qu'il gouverna pendant vingt-deux ans, lui est redevable de la magnificence de ses bâtimens, & de sa riche bibliotheque, la plus nombreuse & la mieux choisie de toutes celles que l'on trouve en Lorraine. Il y a même un grand nombre de manuscrits très-anciens; un entr'autres du regne de Childeric II. qui contient les épîtres de S. Jerôme; d'autres où on lit des homelies d'Eusebe d'Emese, & de Remi moine, qui n'ont pas encore vû le jour, & que l'on a eu soin de communiquer au R. P. dom Martenne, pour les inserer dans ses recueils. D. Belhomme fut six fois superieur general de sa congrégation, & il s'est toujours fait aimer & estimer de ses confreres par la douceur, l'égalité & la fermeté de son gouvernement. En 1724. il fit imprimer à Strasbourg l'histoire de son abbaye en latin en un volume *in* 4°. Les Bollandistes qui avoient eu avis de ses recherches sur les anciennes vies de S. Hydulphe, fondateur de son abbaye & archevêque de Treves, les lui demanderent avant qu'il les eut mis sous la presse, & les firent imprimer dans leurs notes sur la vie de ce Saint, à l'onzieme de Juillet. Cette histoire, quoique particuliere, est néanmoins très-interessante, parce qu'on y trouve plusieurs choses qui regardent les anciens ducs d'Alsace, les maires du palais ancêtres de Charlemagne, les ducs de Lorraine, les comtes de Vaudemont, les guerres des rois de France en ce pays, les églises de Treves, de Toul, & même de Grade à l'occasion de Fortunat l'un de ses patriarches, à qui Charlemagne donna l'abbaye de Moyenmontier en commende. L'an 1700. D. Belhomme fit imprimer à Naples, en latin, des remarques sur quelques décisions de la Rote, concernant les abbayes de S. Mihiel & de Senones. Son nom ne paroît point à la tête de cet écrit, qui est un *in* 4°. mais celui de Dominique Doyen, alors avocat en parlement, & depuis conseiller au conseil souverain d'Alsace. On a encore de D. Belhomme un petit ouvrage françois touchant l'habilité des Benedictins reformés à posseder les benefices perpétuels de leur ordre, imprimé à Toul sans nom d'auteur, ni d'imprimeur. Il mourut le 12. Decembre 1727. C'étoit un homme rare, né pour les grandes affaires, d'un esprit superieur. * *Memoire manuscrit de* D. Ceillier, *coadjuteur de l'abbaye de Flavigni en Lorraine.*

BELIN-CHASNEY, (Claude) avocat du roi au bailliage d'Amont, étoit de Gy, petite ville à quatre lieues de Besançon. Il florissoit dans le XVI. siecle, & il s'attacha au cardinal de Granvelle, qui aimoit les gens de probité & de sçavoir. Belin ajoutoit à ces bonnes qualités un empressement à servir le cardinal, & une fermeté dans ses entreprises qui ne pouvoient déplaire. Granvelle par reconnoissance, & pour rendre service à l'état, voulut lui faire donner la charge de president au parlement de Dole; mais n'ayant pas réussi, il parla de Belin au duc d'Albe, & lui conseilla de l'employer. Le duc l'employa en effet quelque tems après. Il l'appella en Flandres pour le procès du comte d'Egmond, & des autres seigneurs qu'on y avoit fait arrêter. Belin en remercia le cardinal, qui étoit alors à Rome, & qui dans la réponse qu'il lui fit, datée du 30. Septembre 1567. lui donna de bons avis sur la maniere dont il devoit se conduire dans l'affaire dont on le chargeoit. Belin en avoit un peu besoin. C'étoit un homme de bon sens à la verité, & grand jurisconsulte, mais il n'étoit jamais sorti de sa province. Il se trouva assez embarrassé à la petite cour de Bruxelles. On l'y reçut d'abord avec beaucoup d'honneur, on lui donna séance en qualité de conseiller; mais quelques jours après on ne l'employa plus que comme fiscal avec Vargas & Delrio. Au lieu de dissimuler, il se plaignit avec hauteur, & en écrivit avec vivacité au cardinal, qui étant infiniment plus habile que lui en politique, blâma sa conduite & ses discours. La réponse de ce prélat, qui est très-longue, mais très-sensée, est datée de Rome le 23. Decembre 1567. Elle toucha d'abord Belin jusqu'au vif; mais peu à peu ce genie dur & turbulent, au lieu de profiter de ces sages avis, retomba dans ses premieres habitudes, continua à mêler le nom de ses amis dans ses inimitiés particulieres, & ne put jamais apprendre à apprivoiser sa haine, ni à moderer ses sentimens. Aussi ne poussa-t'il pas sa fortune, comme il le pouvoit faire. On le renvoya en Bourgogne avec une charge de conseiller; & le voyant absolument incorrigible, le cardinal rompit tout commerce avec lui. * Boisot, *projet de la vie du cardinal de Granvelle, tome 4. des Mem. de litterat. & d'hist. part. 4.*

BELLAISE, (Dom Julien) Benedictin de la congrégation de S. Maur, né à S. Symphorien, village au diocèse d'Avranches, fit profession le premier de Mai 1663. âgé de 22. ans. On l'associa dans la suite au pere le Nourri & au pere Duchesne, pour revoir les œuvres de S. Ambroise, que ces deux religieux avoient déja commencé à examiner; mais D. le Nourri ayant eu peu de tems après d'autres associés, D. Bellaise libre de ce travail, s'engagea dans un autre. Il entreprit de recueillir tous les conciles de Normandie, & d'en donner une édition exacte. Il deterra à cet effet tout ce qu'il pût trouver de manuscrits, recueillit les pieces déja imprimées, & ayant entre les mains les memoires de M. Duchesne, bibliothecaire de M. Colbert, archevêque de Rouen, qui avoit aussi entrepris une collection des conciles de Normandie: il travailloit fortement à mettre le tout en ordre & à l'enrichir de notes, lorsqu'il mourut dans l'abbaye de S. Ouen le 26. Mars 1711. Le pere Bessin a continué son travail, & en a publié le fruit en 1717. *in folio*, à Rouen. * D. le Cerf, *Biblioth. hist. & crit. des auteurs de la congrégat. de S. Maur.* Salmon, *traité de l'étude des Conciles, page 244.*

BELLAY, (Jean du) cardinal. *On a mal rangé la suite des sieges épiscopaux qu'il a occupés, dans l'édition du Dictionaire de Moreri de l'an 1725. & on a omis les dates. Il faut lire ainsi:* Il fut évêque de Bayonne, ensuite de Paris en 1532. après François Poncher; puis de Limoges en 1541. archevêque de Bourdeaux en 1544. & évêque du Mans en 1546. *& non* en 1548. *comme il est dit dans l'édition du Moreri de 1732.* après la mort de son frere, René du Bellay. Ses poësies consistent dans un livre d'élegies, un d'épigrammes, un troisieme d'odes; le tout imprimé *in* 8°. chez Robert Etienne en 1546. à la suite de trois livres d'odes de Salmon Macrin.

BELLAY. (Joachim du) *Ajoutez à son article des éditions de Moreri de* 1725. *& de* 1732. que ses poësies latines furent imprimées de son vivant, sous ce titre: *Joachim Bellaii Andini poëmatum libri IV. quibus continentur elegia, varia epigrammata, amores, tumuli*, à Paris, chez Federic Morel en 1558. *in* 4°. & après sa mort on imprima chez le même en 1569. son recueil de vers latins sur les hommes illustres de son tems, intitulé: *Xenia, seu illustrium quorumdam hominum allusiones;* avec une élegie à Jean Morel, *in* 4°. Ces poësies ont été recueillies dans l'édition de 1592. à Rouen, qui est la plus complette. Du Bellay mourut *non* le 2. Janvier 1559. âgé de 37. ans, *comme il est dit dans l'édition du Moreri de 1725. mais* le premier Janvier 1560. que l'on comptoit alors 1559. avant Pâques, suivant le calendrier françois, & il étoit âgé seulement de trente-cinq ans.

BELLAY, (Eustache du) évêque de Paris, étoit de la noble famille du BELLAY, neveu de *Jean* de Beaumont, évêque de Paris, mort en 1492. & du cardinal *Jean* du Bellay, à qui Eustache succeda dans le même siege le 15. Novembre 1551. Il ne prêta serment au roi qu'en 1557. Jean du Bellay lui avoit resigné cet évêché avec l'agrément du prince, lorsqu'il se retira à Rome. Eustache avoit été élevé par les soins de *Louis* du Bellay, son oncle paternel, archidiacre de Paris, qui l'avoit fait étudier dans l'université de cette ville; & avant que d'en être évêque, il avoit été lui-même archidiacre, curé & archiprêtre de S. Severin. Il fit en 1559. d'excellens statuts, qui ont été adoptés par ses successeurs. Après avoir celebré les obseques de Henri II. il alla au concile de Trente avec plusieurs autres prélats, & se distingua dans cette celebre assemblée, où il fut plus de deux ans, par son sçavoir & par son zele. Le concile ayant été enfin terminé en Decembre 1563. Eusta-

che du Bellay revint à Paris, & après s'y être démis de son évêché en faveur de Guillaume Viole, conseiller au parlement, que Charles IX. voulut bien nommer pour remplir cette place, il se retira au Bellay en Anjou où il mourut en 1565. Son corps fut porté à Gizeux dans la même province, où se trouvent plusieurs tombeaux de ses ancêtres. M. Grancolas, dans son *histoire de l'église, de la ville & de l'université de Paris*, s'est trompé en mettant la mort d'Eustache du Bellay l'an 1563. * Grancolas, *histoire citée, page 324. du tome 2. Memoires du tems.*

BELLE, (Etienne de la) né à Florence en 1610. fut destiné par ses parens à l'orfevrie, & ce fut pendant le tems qu'il apprenoit les premiers principes de cet art, qu'ayant vû des estampes de Jacques Callot, il commença à prendre du goût pour cette façon de dessiner. Ses premiers essais déterminerent ses parens à le mettre auprès d'un peintre de Florence qui excelloit dans le même genre. C'étoit Cartagallina. La Belle sorti d'auprès de lui, entra chez César Dandini dans le dessein d'y apprendre à peindre. Mais son genie naturel le forçant à reprendre sa premiere maniere de dessiner, il ne s'occupa plus que de tout ce qui pouvoit le perfectionner dans ce genre. Le prince Laurent de Medicis se déclara son protecteur. La Belle continua à graver avec tant de succès dans le même goût de Callot, qu'il seroit difficile de décider lequel des deux a le mieux réussi dans ce genre. Il vint en France, où il demeura longtems, toujours occupé à graver ses propres productions. Il entreprit durant ce séjour un voyage en Hollande, dans la seule vûe de connoître ceux qui s'y distinguoient dans les arts. Dans la suite il retourna à Florence, & il y fut choisi pour montrer à dessiner au prince Cosme, depuis grand-duc. Il est mort dans cette ville chargé de gloire, âgé de 54. ans. * *Memoires du tems.*

BELLEAU. (Remi) *Ajoutez à ses poësies*, l'Ecclesiaste de Salomon, mis en vers françois; l'*Innocence prisonniere*, & *La verité fugitive*, poëmes que Florent Chrétien a traduits en latin. Un autre poëme en style macaronique, intitulé: *Dictamen metrificum de bello Huguenotico & Restrorum pigliamine ad sodales.* Comme l'épitaphe que lui avoit dressée Ronsard, & qui étoit sur son tombeau, ne s'y peut plus lire maintenant, on ne sera pas fâché de la trouver ici:

*Ne taillez, mains industrieuses,*
*Des pierres pour couvrir Belleau;*
*Lui-même a bâti son tombeau*
*Dedans ses pierres précieuses.*

Baïf lui en consacra une autre en ces termes:

*O qualem capsula virum tegit!*
*Probus, suavis, comis ille Bellaquaeus;*
*Prudensque, doctusque, elegansque.*

*Ajoutez aux citations*, M. Titon du Tillet, *dans son parnasse françois*, in fol. *pag.* 137. 138.

BELLE'E, (Theodore) de Raguse, docteur en medecine né d'une famille illustre, eut un esprit très-subtil, & brilla au milieu des sçavans de son tems. Il enseigna la medecine dans l'université de Padoue avec beaucoup de succès, & y demeura pendant bien des années. Cette longue absence & le bruit de sa mort donnerent occasion à sa femme de passer à de secondes nôces, ce qui causa beaucoup de chagrin à Bellée. Car étant retourné dans sa patrie, & s'étant enquis expressément, avant que d'entrer dans la ville, dans quelle situation étoient sa femme & ses enfans, & ayant appris que la premiere s'étoit remariée, il n'entra point dans la ville, & s'en retourna en detestant sa maison paternelle, dans la ville de Padoue, où il mourut vers l'an 1600. Il a donné un commentaire sur les aphorismes d'Hippocrate, qui a été imprimé en latin en 1571. *in* 4°. & qui devoit être suivi d'un ou de plusieurs autres qui n'ont point paru. * Mangeti, *Biblioth. scriptor. medicor.* in fol. *tom.* 1. *pag.* 274.

BELLEGARDE. (Octave) *Dans les éditions du Moreri de* 1725. *& de* 1732. *il est dit* que cet archevêque de Sens fut le premier approbateur du livre *De la fréquente Communion*, de M. Arnauld, *lisez* qu'il fut un des premiers approbateurs... *On cite* M. Fay dans ses nouvelles remarques sur Virgile, *lisez* M. l'abbé Faydit.... *Il est dit* que cet abbé attribue l'ouvrage intitulé: *Augustinus docens Catholicos & vincens Pelagianos*, non à M. de Bellegarde, mais au pere du Juannet, de l'Oratoire: *ajoutez* que cet ouvrage est en effet de ce pere, qui se nommoit *Honoré* Colin du Juannet. *Voyez ci-après au mot* JUANNET.

BELLEMERE. (Gilles de) C'étoit un grand jurisconsulte, qui avoit commencé par professer le droit à Angers où il fut aussi archidiacre. C'est ce qu'il dit lui-même dans le recueil de ses décisions, *conseil* 3. Il fut ensuite auditeur de Rote, & il y a lieu de croire que ses décisions ont été composées par l'avis des maîtres du sacré palais, en 1374. 1375. & 1377. On en a le recueil imprimé en gothique à Lyon en 1508. On y donne à l'auteur les titres d'auditeur du palais apostolique, & d'évêque d'Avignon. Il a eu le siege du Puy, & a été honoré de la pourpre. * *Memoires manuscrits.*

BELLERE DU TRONCHAY, (Louise-Agnès de) *voyez* TRONCHAY. (Louise-Agnès de Bellere du)

BELLE-VUE. (Armand de) On le fait en 1327. *dans les éditions du Moreri de* 1725. *& de* 1732. maître du sacré palais, *il faut lire* lecteur du sacré palais; le titre de maître n'étoit point encore en usage alors.

BELLIEVRE, (Claude de) de la noble famille de ce nom, originaire de Lyon, nâquit en cette ville même vers l'an 1487. Il étoit fils de Barthelemi de Bellievre, qui fut longtems secretaire & intendant de la maison du cardinal de Bourbon, archevêque de Lyon. Claude se signala dans la magistrature. Il fut plusieurs fois conseiller-échevin de Lyon, & rendit de grands services à sa patrie. Ce fut pour les récompenser que le roi François I. lui donna en 1541. la charge de premier president du Dauphiné, qu'il exerça encore sous Henri II. L'amour de sa patrie le rappella sur la fin de sa vie à Lyon, où il fut comblé d'honneurs; & quoiqu'il eût refusé de rentrer dans le consulat, on ne décidoit plus rien d'important sans son avis, qu'on alloit lui demander dans sa maison. Ce fut pendant cette retraite qu'il composa son *Lugdunum priscum*, qui n'a jamais été imprimé, mais qui avoit été communiqué à Guillaume, qui en a profité pour la composition de ses *Memoires pour l'histoire de Lyon*, imprimés en 1574. sans faire aucune mention de l'auteur de ce manuscrit. Le goût que Claude de Bellievre avoit pour l'antiquité lui fit rassembler dans le jardin de sa maison quantité d'inscriptions romaines, dont le nombre fut fort augmenté par le president Nicolas de l'Ange son beau-frere; ce qui a fait appeller ce jardin, *le jardin des antiques*. Ce sont les peres Trinitaires qui occupent aujourd'hui cette maison. Claude de Bellievre mourut en 1557. & fut enterré à Lyon dans l'église de saint Pierre *le Vieux*, où ses deux fils, Pompone & Jean, firent graver cette épitaphe, qui est aujourd'hui à demi effacée:

*D. O. M. Hic situs est Claudius Bellevrius V. C. Delphin. Senatus preses prior, cujus innocentia hominum invidiam provocavit & superavit. Vixit annos 70. menses 8. dies 7. Joannes & Pomponius patri optimo pos. an. 1557.*

On trouve encore un Claude de Bellievre de Lyon, dans le XIII. siecle, qui a fait en 1269. le traité suivant: *Tractatus de bellis & inductis quae fuerunt inter canonicos sancti Joannis Lugdunensis, & canonicos S. Justi, desumptus ex monasteriis Athenorum bibliotheca.* Le pere Menestrier, a fait imprimer ce traité dans son histoire de Lyon, *in fol.* 1696. * Le P. Colonia, Jesuite, *hist. litt. de Lyon, tome* 2. Le Long, *biblioth. hist. de la France, page* 71.

BELLIN. (Jean) *Dans l'édition du Moreri de* 1725. *il est dit* que l'Aristote étoit de ses amis, *lisez* que l'Arioste étoit de ses amis.

BELLINI, (Laurent) né à Florence l'an 1643. d'une honnête famille, étudia la philosophie à Pise, & ensuite les mathematiques sous le celebre Alexandre Marchetti. Il apprit la physique sous Olive, & la méchanique sous Borelli, & les progrès qu'il fit dans ces sciences furent si rapides,

qu'à l'âge d'environ vingt ans on lui donna à Pise une chaire de philosophie, qu'il remplit avec dignité. Il passa peu de tems après à une chaire d'anatomie que le grand-duc lui procura, & qui fut érigée en sa faveur en chaire ordinaire, au lieu qu'elle n'étoit auparavant qu'extraordinaire. Ce prince se faisoit un plaisir d'assister aux leçons de ce sçavant homme. Bellini après avoir rempli ce poste pendant près de 30. ans, fut appellé à Florence à l'âge de 50. ans. Il y exerça la medecine avec beaucoup de succès, & parvint à être premier medecin du grand-duc Cosme III. Lancisi medecin de Clement XI. le fit aussi nommer premier consulteur des consultations pour la santé de ce pape. Il est mort à Florence le 8. Janvier 1703. âgé de 60. ans. Il avoit eu entre ses correspondans, le celebre Archibald Pitcarn, medecin Ecossois, qui lui dédia ses dissertations de medecine, & qui lut publiquement les ouvrages de ce sçavant dans l'université d'Ecosse, où Pitcarn étoit professeur après l'avoir été à Leyde. Les ouvrages de Bellini sont: *Exercitatio anatomica de structura & usu renum*, à Florence en 1662. *in* 4°. à Strasbourg en 1664. *in* 8°. à Amsterdam en 1665. *in* 12. *Gustûs organum novissimè deprehensum, præmissis ad faciliorem intellig. quibusdam de saporibus*, à Bologne en 1665. *in* 12. & dans la bibliotheque anatomique de Mangeti. *Gratiarum actio ad seren. Hetrur. principem. Quadam anatomica in epistola ad seren. Ferdinand. II. & propositio mechanica*, à Pise en 1670. *in* 12. *De urinis & pulsibus, de missione sanguinis, de febribus, de morbis capitis & pectoris*, à Bologne en 1683. *in* 4°. à Francfort & à Lipsic en 1685. *Opuscula aliquot de urinis, de motu cordis, de motu bilis, de missione sanguinis, &c.* en 1695. *in* 12. *Consideratio nova de natura & modo respirationis*, dans le second volume des Ephemerides des curieux de la nature, *observation* 77. Il avoit promis un traité *De lapillatione, de nutritione & augmentatione; De generatione seminum ex plantis & animalibus, atque generatione fœtuum ex seminibus;* mais cet ouvrage n'a jamais paru, s'il a été composé. Bellini étoit de l'academie des *Arcadi*. * Mozzi, *vite degli Arcadi, tom.* 2. Mangeti, *Biblioth. script. medicor.* in fol. *tom.* 1. *pag.* 275. Bayle, *lett. édit. de* Desmaizeaux, *tome* 2. *pages* 631. 632. Niceron, *memoires, tome* 5.

BELLOCQ, (Pierre) Parisien, valet de chambre du feu roi (Louis XIV.) porte-manteau de la reine Marie-Therese, & ensuite de madame la duchesse de Bourgogne, depuis dauphine de France, étoit poëte François, & a fait quelques pieces assez estimées. Celles qui lui ont fait le plus d'honneur sont: *Les petits-Maîtres*, satire; *Les Nouvellistes*, satire; & le poëme sur l'hôtel des Invalides, dedié à M. Mansart, surintendant des bâtimens du roi. Dans plusieurs recueils de poësie on trouve d'autres pieces de Bellocq, entr'autres celle-ci dans le recueil de la Haye 1715. en deux volumes: *L'alliance de la Sagesse & de la Jeunesse*, idylle; une épître en vers de trois syllabes, &c. Il avoit écrit contre la satire des femmes de M. Boileau, qui pour toute réponse, le plaça peu honorablement dans son épître dixiéme, vers 36. mais Bellocq lui ayant fait faire des excuses, il ôta son nom & y substitua celui de Perrin. Ce poëte est mort au château du Louvre le 4. Octobre 1704. âgé de 59. ans. Louis XIV. le consideroit, & sa physionomie riante & gracieuse sembloit donner de nouvelles graces à son esprit, & le faisoit rechercher dans les compagnies. C'étoit d'ailleurs un homme très-poli, qui connoissoit la cour, & qui n'y avoit pris que des manieres qui plaisent. * Brossette, *notes sur l'endroit cité de Boileau.* Titon du Tillet, *Parnasse françois*, in fol. *page* 501.

BELLOSTE, (Augustin) chirurgien major des hôpitaux de l'armée du roi de France en Italie, ensuite premier chirurgien de feue madame douairiere de Savoye, est auteur d'un livre très-estimé de ceux qui sçavent la chirurgie, & fort utile à ceux qui veulent la sçavoir. Ce livre est intitulé: *Le Chirurgien de l'Hôpital*, & a été imprimé à Paris en 1695. pour la premiere fois. On en fit une nouvelle édition en 1705. & depuis on l'a traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. On en a fait aussi cinq éditions en Hollande. L'auteur en donna un second volume en 1725. à Paris chez d'Houri. Il y a joint un systême nouveau sur les effets méchaniques du mercure, & un récit de plusieurs guerisons operées par le moyen de ce mineral préparé. M. Belloste a fait sur la fin de ses jours la découverte d'un nouvel organe dans le corps humain. Son habileté dans son art fut le fruit d'une longue experience & d'un travail assidu. Il avoit l'esprit orné; il aimoit les lettres & les cultivoit avec soin. Il est mort à Turin le 15. Juillet 1730. âgé de 80. ans. Il a laissé un fils qui est heritier du secret de la composition des pillules mercuriales, dont il est parlé amplement dans le Chirurgien de l'hôpital. * *Merc. de France, Fevrier* 1731. Mangeti, *biblioth. scriptor. medicor.* in fol. *tom.* 1. *pag.* 279.

BELOT. (N.) *Dans les éditions du Moreri on a oublié son nom de baptême & sa patrie.* Il se nommoit *Jean*, & étoit de Blois.

BENARD, (Dom Laurent) né à Nevers en 1573. docteur de Sorbonne, & prieur du college de Clugni à Paris, est un de ceux qui a le plus travaillé pour accelerer la réforme des abbayes de France. Comme il étoit fort estimé du cardinal de Retz, il se servit de sa protection pour obtenir du roi Louis XIII. l'introduction de la réforme dans le monastere des Blancs-Manteaux de Paris, qui de-là se répandit dans toutes les provinces du royaume. Il embrassa lui-même la réforme le jour même de sa mort, qui arriva au college de Clugni le 21. Avril 1620. En 1616. il avoit fait imprimer des *Paraneses chrétiennes ou instructions monastiques*, (au nombre de 28.) *sur la regle de saint Benoît.* La même année: l'*Esprit de la regle de S. Benoît, en quoi il consiste, & des moyens pour l'acquerir;* avec la traduction des *Dialogues de S. Gregoire*. En 1618. il fit imprimer l'*Eloge Benedictin;* & le *Memorial de la vie religieuse*, qui fait un troisieme volume de *Paraneses chrétiennes.* L'ouvrage est dedié à Henriette-Catherine de Joyeuse, duchesse de Guise. En 1719. il publia. *La police reguliere tirée de la regle de S. Benoît.* * *Mem. du tems.* D. le Cerf, *dans sa biblioth. des auteurs de la congrégation de S. Maur.*

BENCE, (Jean) un des premiers prêtres de la congrégation de l'Oratoire de France, étoit de Rouen, & de la maison & societé de Sorbonne dès 1600. Il se joignit à M. de Berulle, & fut avec lui un des instituteurs & des premiers appuis de la congrégation de l'Oratoire de Jesus en France. Après avoir communiqué pendant cinq ans ses lumieres sur l'Ecriture sainte à ses nouveaux confreres; M. de Berulle l'envoya en Bourgogne pour y travailler aux nouveaux établissemens qui s'offroient de toute part, comme à Langres, à Dijon, à Cahors, à Beaume, à Mâcon, à Lyon, à Clermont, à Riom, & à Notre-Dame de Graces en Forès. Il demeura plus ordinairement à Lyon, où il édifia beaucoup par sa grande pieté, & il y fut très-utile pour la conduite du seminaire de cette ville que M. le cardinal de Marquemont venoit de confier aux prêtres de l'Oratoire. Ce fut dans la même ville, & en faveur des ecclesiastiques élevés dans ce seminaire, que le pere Bence composa les deux ouvrages suivans sur les Evangiles, & les Epîtres des Apôtres 1. *Manuale in quatuor Evangelia*, in douze à Lyon, 1626. & 1682. 2. *Manuale in omnes D. Pauli epistolas, & in septem Epistolas canonicas*, à Lyon 1628. 1638. 1683. deux volumes *in* 12. Le pere Bence mourut le 24. Avril 1642. âgé de 74. ans. * *Memoires du tems.*

BENCI ou BENCIO, (François) Jesuite, &c. *Ajoutez à son article de l'édition du Moreri de* 1725. que son poëme intitulé: *Quinque Martyres è societate Jesu in India*, a été imprimé à Lyon *in* 8°. en 1590. & à Ingolstad en 1599. avec ses discours & ses autres poësies.

BENETOT, (Dom Jacques-Maur) né à Rouen en 1613. se consacra à Dieu dans l'abbaye du Bec en Normandie le 28. Septembre 1632. C'étoit un réligieux sçavant, instruit dans les belles lettres, habile dans la langue hebraïque, & à qui le sçavant D. Luc d'Acheri est redevable de la découverte d'un grand nombre d'ouvrages d'auteurs ascetiques, dont le catalogue fut imprimé en 1648. & reimprimé avec des augmentations en 1671. sur les memoires de D. Benetot. Ce religieux est encore auteur de la petite histoire de S. Jean de Laon, qu'on voit à la fin du Guibert de Nogent, dont le pere d'Acheri a donné une édition, à laquelle il

joignit les ouvrages d'Herman de Couci sur les avis de D. Benetot, qui est mort à S. Allyre de Clermont en Auvergne, le 17. Juillet 1664. * D. le Cerf, *Biblioth. des auteurs de la congregation de S. Maur.*

BENETTI, (Jean-Dominique) fils d'un citoyen de Ferrare où il nâquit le 3. Fevrier 1653. prit le degré de docteur en medecine en 1680. & fut choisi en 1687. pour premier medecin de l'hôpital de sainte Anne. Les grands & les sçavans ont honoré son merite, & la ville de Fano l'appella pour y être premier medecin. Ferdinand-Charles duc de Mantoue, le combla aussi de biens & d'honneurs, & il a occupé pendant du tems la premiere chaire de medecine-pratique à Ferrare, où il n'est mort que depuis peu. Il a fait imprimer en latin un corps de medecine-morale divisé en deux parties. La premiere contient des remarques sur les douze canons medico-moraux des dispenses de Jean Baftarini, medecin de Ferrare; & autant d'explications sur le jeûne de Carême. La seconde renferme un *Appendix* sur la Messe, & sur les heures Canoniales; une Addition pour les curés-confesseurs de religieuses, & les medecins. Il y traite aussi de la penitence, de la priere, &c. Cet ouvrage a été imprimé à Mantoue en 1718. * *Voyez* sur les écrits non imprimés de Benetti, la *Biblioth. des auteurs de Medecine*, *par* Mangeti, *in fol. tome 1. pag. 281. 282.*

BENI. (Paul) *Dans l'édition du dictionaire de Moreri de 1725. il est dit* natif de Gubio ou Ugubio, *il faut lire* natif de Candie, & elevé dès sa jeunesse à Gubio, dans le duché d'Urbin, &c..... On lui refusa la permission de publier un commentaire sur le festin de Pluton, à cause, *dit-on*, de l'obscurité de la matiere, *lisez* à cause de l'obscenité de la matiere..... *Ajoutez* que ses commentaires sur la poëtique & la rhetorique d'Aristote ont été imprimés à Venise, *in folio*, en 1625.

BENOIST. (René) *Dans les éditions du Moreri des années 1725. & 1732. il est dit* qu'il fit un acte de soumission en 1584. *ce ne fut* qu'en 1591.

BENOIST, moine & abbé de sainte Croix de Kemperlé, & frere de Quiriac évêque de Nantes, tint aussi le siege de cette ville, sans quitter le gouvernement de son abbaye. Il fut sacré évêque l'an 1081. & se démit l'an 1111. Il obtint du pape Urbain II. un privilege pour l'église de Nantes, & l'abbaye de Kemperlé. Sous son pontificat il y eut deux conciles à Nantes: le premier dans l'église de S. Laurent en 1105. par l'archevêque de Tours; le second l'an 1107. auquel Gerard d'Angoulême, légat du S. Siege, présida. Il n'en reste aucun canon. Mais dans celui de 1105. on remarque que l'évêque Benoît, du consentement du clergé, de la noblesse & du peuple, remit à ceux qui étant confessés, visiteroient l'église de Doulon au jour anniversaire de sa dédicace, la septiéme partie des penitences qui leur auroient été imposées. Hildebert du Mans fit à l'occasion de cet évêque-abbé les vers suivans:

*Ars asino submisit equam, mixturaque mulum*
*Lascivam sobolem prodigiosa dedit:*
*Sic tibi mixtus honor, sic ex abbate, simulque*
*Præsule, nescio quis dicitur esse gradus.*

Benoît étoit actif, laborieux, aimoit le bien; mais il donnoit en toutes rencontres & sans ménagement aux moines, les autels ou les églises avec leurs dîmes, ce qui étoit contraire aux regles & aux vrais interêts des églises. *Voyez* QUIRIAC. * *Hist. abregée des évêq. de Nantes, au tome 7. des Mem. de litterat. & d'hist. 2. part. page 358.*

*PAPES DE CE NOM.*

BENOIST XII. religieux de l'ordre de Cîteaux, &c. *Dans les éditions du Moreri des années 1725. & 1732. il est dit* qu'il refusa de voir ses proches, *cela n'est pas vrai:* il les vit, mais il refusa de leur donner au-delà de ce qu'ils avoient dépensé pour le venir voir, & de ce qui pouvoit leur en couter pour s'en retourner.

BENOIST XIII. antipape, dit *Pierre de Luna* ou *de la Lune*, en Espagne, &c. *Edition du Moreri de 1725. aux citations, au lieu de* Theodore de Niem, *lisez* Thierri de Niem.

BENSERADE. (Isaac de) *Dans l'édition du Moreri de l'an 1725. il est dit* originaire de Normandie, issu de Paul de Benserade, seigneur de Chepy, &c. *lisez* né à Lions, petite ville de la haute Normandie, en 1612. Sa noblesse n'a rien de sûr, & on le croit fils d'un procureur de Gisors... Vignacourt, *lisez* Vignancourt. *Réformez aussi cet article dans les deux dernieres éditions du Moreri.* Le fameux sonnet sur Job, qui fit tant de bruit alors, étoit de Benserade, qui l'avoit accompagné d'une paraphrase en vers sur les neuf leçons qu'on lit dans l'office des Morts. Il a été imprimé à Paris en 1638. On ajoute que le prince de Conti prit son parti contre le sonnet d'Uranie: on croit que ce fut le pere du prince de Condé, pere du prince de Conti. Ce qu'on dit de sa mort n'est point exact. Voici le fait. Benserade ayant pris la résolution de se faire tailler, se fit saigner d'abord par précaution. Mais le chirurgien lui piqua l'artere & il en mourut le 19. Octobre 1690. âgé de 78. ans.... On avoit dit plus haut que le cardinal de Richelieu le fit élever avec soin. Cela n'est pas exact. Ce cardinal ne lui donna qu'une pension de 600. livres au sortir de ses études. Ce fut tout le soin qu'il en prit. Cette pension fut éteinte par la mort de ce cardinal, comme on le voit par ces vers de Benserade:

*Ci gît, oui gît, par la morbleu*
*Le cardinal de Richelieu,*
*Et ce qui cause mon ennui*
*Ma pension avecque lui.*

* *Voyez* sur Benserade le discours que l'on a mis à la tête du recueil de la plûpart de ses poësies donné en 1697. en deux volumes. *Outre ce qu'on en a déja dit dans le Moreri, surtout de l'édition de 1732. consultez aussi M.* Titon du Tillet, *Parnasse françois*, in fol. *article 150.* On trouve une lettre de Benserade au nom de l'academie Françoise à M. Bayle, pour le remercier de ses nouvelles de la république des lettres, *dans le recueil des lettres de Bayle, édition de* M. Desmaizeaux, *tome 1. page 242.* Celle de Benserade est du 18. Mai 1685.

BENTIVOGLIO, (Guy) cardinal, &c. *Il est dit dans l'édition du Moreri de 1725.* que le pape Urbain VII. ne trouva jamais d'ami plus fidele, &c. *lisez* que le pape Urbain VIII. &c.

BENTIVOGLIO, (Corneille) d'Aragon, cardinal prêtre du titre de sainte Cecile, chargé des affaires du roi d'Espagne Philippe V. à la cour de Rome, étoit né à Ferrare le 27. Mars 1668. Il fut fait successivement gouverneur de Montalto le 2. Decembre 1698. clerc de la chambre apostolique au mois d'Octobre 1706. & commissaire des armes de l'état ecclesiastique le premier Août 1707. Ensuite ayant été declaré nonce ordinaire à la cour de France le 24. Octobre 1711. il fut fait archevêque de Carthage le 16. Mars 1712. & sacré le 3. Avril suivant par le cardinal Paulucci, après quoi il partit de Rome pour se rendre en France, où il eut sa premiere audience particuliere du roi à Fontainebleau le 19. Juillet de la même année 1712. Il fit son entrée publique à Paris, le 23. Octobre suivant, & il eut le 25. sa premiere audience publique du roi à Versailles, ayant été accompagné dans l'une & l'autre fonction par le comte d'Harcourt de la maison de Lorraine. Après avoir rempli le tems de sa nonciature à la satisfaction réciproque des deux cours, il obtint son audience de congé du roi le 26. Septembre 1719. & partit de Paris le 16. Octobre pour retourner en Italie. Avant qu'il y fut arrivé le pape Clement XI. le créa cardinal le 29. Novembre. Il fit son entrée publique à Rome en cette qualité le 21. Janvier 1720. & ayant été dispensé de la cavalcade ordinaire, il reçut le chapeau le 25. du même mois dans un consistoire public. Le pape le déclara au mois de Mars suivant légat de la Romagne, & le 15. Avril de la même année, après avoir fait la ceremonie de lui fermer & ouvrir la bouche dans un consistoire secret, il lui assigna le titre de S. Jerôme des Esclavons, qu'il quitta depuis pour opter celui de sainte Cecile. Le roi d'Espagne l'ayant déclaré son ministre à la cour de Rome, il quitta la legation de la Romagne, & se rendit à Rome le 13. Septembre 1726. pour y prendre soin des affaires de

sa majesté Catholique, dont il étoit encore chargé lorsqu'il mourut d'une inflammation de poitrine en cinq jours de maladie dans le palais d'Espagne à Rome le 30. Decembre 1732. sur les quatre heures du matin, âgé de 64. ans, neuf mois & trois jours, & de cardinalat treize ans, un mois & un jour. Son corps, après avoir été ouvert & embaumé, fut transporté le premier Janvier 1733. au soir en l'église des religieuses de sainte Cecile *in Trastevere*, dont il étoit titulaire, & où il fut inhumé le lendemain après la celebration de ses obseques, ausquelles les cardinaux au nombre de vingt-six assisterent avec toute la prélature. Le cardinal Bentivoglio étoit frere du marquis *Louis* Bentivoglio d'Aragon, auquel le roi d'Espagne accorda au mois d'Octobre 1730. pour lui & pour ses successeurs, les honneurs & traitemens de grand d'Espagne qu'il avoit ci-devant accordés à son fils aîné, mort sans enfans mâles. Ce fils aîné étoit *Hippolyte* Bentivoglio d'Aragon, noble Venitien, patrice de Ferrare, & grand d'Espagne, titre dont il fut honoré quelques mois avant sa mort arrivée à Mantoue au mois de Novembre 1729. à l'âge de 35. ans. Il avoit épousé *Marie-Anne* Gonzague, princesse du Saint-Empire Romain; il la laissa grosse de quelques mois, & mere d'une fille âgée de deux ans. Elle étoit accouchée à Rome la nuit du 27. au 28. Fevrier précedent de *Philippe-Ascagne-Romain-François* Bentivoglio, à qui on supléa les ceremonies du baptême le 17. Mars suivant dans le palais d'Espagne par le cardinal Belluga, protecteur de cette couronne avec un grand appareil & beaucoup de pompe, ayant été présenté & nommé aux noms du roi & de la reine d'Espagne regnants; mais cet enfant mourut à l'âge de 7. mois & 11. jours. Les autres enfans du marquis Louis Bentivoglio, frere aîné du cardinal, sont *Gui* Bentivoglio & Aragon, camerier d'honneur du pape, qui fut chargé au mois de Decembre 1727. de porter la barette en Espagne au cardinal d'Astorga, archevêque de Tolede, & qui fut déclaré le 6. Juin 1729. prélat domestique, & referendaire de l'une & de l'autre signature, mais qui depuis la mort de son frere aîné a quitté la prélature, & a été institué par le cardinal Bentivoglio son oncle, pour son heritier; & une fille mariée au senateur Albergati à Bologne.

BENTIUS, (Hugues) de Sienne en Italie. *Ajoutez ce qui suit à ce qui en est dit dans le Moreri.* Bentius fut professeur en medecine 1°. à Ferrare & ensuite à Parme. Il passoit pour un des plus habiles de son tems dans sa profession, & pour un excellent philosophe. Il n'étoit pas moins theologien, comme on assure qu'il le fit connoître en plusieurs occasions. Il est mort à Rome en 1448. Il a écrit sur les aphorismes d'Hippocrate & les commentaires de Galien; cet ouvrage a été imprimé à Venise en 1498. *in fol.* & plusieurs autres fois depuis. On a encore de lui: *Consilia saluberrima ad omnes egritudines, &c.* en 1518. in fol. *In tres libros Microtechni Galeni expositio*, en 1523. in fol. *In primi canonis Avicennæ fer. primam expositio*, en 1523. *Super quarta fer. primi Avicennæ, &c.* en 1517. *In quarti canonis Avicennæ fer. primam expositio*, en 1523. *Excerpta de Balneis.* Tous ces ouvrages ont été imprimés à Venise. * Mangeti, *Biblioth. script. medic.* in fol. *tom. 1. pag. 284.*

BENZONI, (Rutilio) Romain, évêque de Lorette & de Recanati, a fait en latin des dissertations & des commentaires sur le cantique *Magnificat*, la Salutation angelique, & le Pseaume XXXVI. *in fol.* à Venise en 1606. & à Douai en 1626. Le miroir des évêques de Venise, en 1596. & six livres sur le Jubilé, en 1599. Le pere le Long dit que ce prélat est mort en 1603. c'est une faute, il n'est mort qu'en 1613. le 31. Janvier. * Prosper Mendozi, *Biblioth. Roman.* Le Long, *Bibliot. sacra, edit.* in fol. *pag. 634.*

BERAULT. (Nicolas) *Il est dit à son article du Moreri des éditions de 1725. & de 1732. qu'on ne le disoit* d'Orleans, que parce qu'il y avoit professé long-tems le droit. Mais 1°. il y a lieu de croire qu'il étoit veritablement né à Orleans, ou auprès. Il s'appelloit lui-même *Beraldus Aurelius*, Berault d'Orleans. Nicolas Bourbon l'ancien, qui étoit son ami, lui donne le même titre. Le pere le Long, dans sa *Bibliotheque sacrée*, l'appelle aussi *Aurelius*. 2°. Il n'a professé que les belles lettres. 3°. Il vivoit encore en 1539. 4°. Les notes sur le *Nutricia* de Politien, ne sont point de lui. Mais il faut ajouter à ses ouvrages, *Enarratio Psalmorum* LXXI. & CXXX. imprimée *in 4°.* à Paris en 1529.

BERAULT, (Michel) pasteur & professeur en theologie à Montauban vers la fin du XVI. siecle & le commencement du XVII. entra en conference à Mante en 1593. avec le cardinal du Perron, & écrivit ensuite contre ce prélat le traité intitulé: *Brieve & claire défense de la vocation des ministres de l'Evangile.* Il fut accusé dans le synode tenu à Charenton le premier Septembre 1631. de s'être mêlé des affaires d'état, & d'avoir dit dans un ouvrage exprès, que les ministres pouvoient porter les armes & répandre le sang. Galland qui formoit cette accusation de la part du roi, demanda au nom de sa majesté, que Berault fût censuré par le synode, & que ses écrits fussent supprimés. L'accusé avoua qu'il étoit l'auteur de l'ouvrage où l'on reprenoit ces maximes, mais qu'il n'avoit jamais eu la pensée d'insinuer aux ecclesiastiques qu'ils pouvoient prendre les armes, & fit sur cela & sur le reste de son livre une déclaration conforme à la regle & aux usages du royaume. Le synode content de cette déclaration députa au roi pour engager sa majesté à révoquer l'arrêt qui privoit le coupable de ses emplois, & le condamnoit à ne plus servir dans la province. Le roi leur accorda cette grace, & permit même à Berault de prendre séance dans l'assemblée. * Aymon, *Synod. Nation. de France, tom. 2. pag. 456. &c.*

BERAULT, (Claude) professeur royal en langue syriaque à Paris, a succedé à M. d'Herbelot au college royal. Il mourut en 1705. C'est lui qui a donné le Stace *ad usum Delphini*, à Paris en 1685. deux volumes *in 4°.*

BERCHEM, (Nicolas) de Harlem, a eu le talent de peindre dans un haut degré de perfection, les animaux & le paysage. Presque tous ses tableaux representent des sujets champêtres, où l'on reconnoît parfaitement bien la nature du pays où il vivoit & qu'il imitoit. Son pinceau est d'une franchise étonnante, & qui dessine & prononce sçavamment tout ce qu'il veut exprimer. Berchem a aussi gravé quelques planches avec le même esprit & dans le même goût que ses tableaux, qui tiennent place dans les cabinets parmi ce qu'il y a de plus excellent. Il mourut en 1683. âgé de 60. ans. * *Memoires du tems.*

BERE. (Louis) *Ajoutez ce qui suit à son article.* Bere étoit d'une famille ancienne & distinguée à Bâle, où il nâquit sur la fin du XV. siecle, fut élevé avec soin & envoyé à Paris où il fit de bonnes études. Il y prit les degrés de maître-ès-arts, & de docteur en theologie, & de retour en sa patrie on l'aggregea en 1513. à la faculté de theologie. Il en fut fait doyen l'année suivante, & recteur de l'université. Il se vit peu de tems après à la tête du chapitre de l'église de saint Pierre, & vicaire du chancelier de l'université. Dans la dispute de Bade au sujet de la religion en 1526. Il fut un des quatre presidens; & lorsque la secte des Protestans fut devenue dominante à Bâle, il se retira avec Erasme, Glarean & plusieus autres à Fribourg, où il fut très-estimé. Le chapitre s'y retira aussi, ensorte qu'il fut toujours à la tête des chanoines, & il eut de plus la charge d'*Ecolâtre*. Il y mourut le 14. Avril de l'an 1554. Il avoit fait imprimer à Bâle en 1551. *in8°.* les écrits suivans: *De Christiana preparat. ad mortem. Quorumdam Psalmorum expositio.* L'examen (en latin) de cette question: Si un Chrétien peut fuir en tems de peste. * *Mem. du tems.* Simler, *in Epitome*, (& non pas *in Epistola*, comme il est dit dans les éditions precedentes du Moreri.) *Biblioth. Germ.* Melch. Adam, *in vit. Medic. Germ.*

BERENGER. (Raymond) *Il est dit à la fin de cet article de l'édition du Moreri de* 1725. que Berenger marquis du Guast, *il faut lire* du Gua, fut tué à la défense de S. Venant en 1710. *Ce fait est faux:* ce Berenger mourut en Dauphiné, vers le commencement de Mars 1727. âgé de plus de 80. ans. Son fils *Charles* comte de Berenger, colonel du regiment de Bugey, épousa en 1708. *Magdeleine-Anne* de Surbeck, fille de *Jean-Jacques* de Surbeck, colonel d'un regiment de Suisse, & lieutenant general des armées du roi, qui fut tué au siege de Saint Venant en 1710. le 24. Septembre.

BERENGER, archidiacre d'Angers. *Il est dit dans les éditions du Moreri de* 1725. *& de* 1732. qu'il fut bien reçu par Eusebe Brunon, évêque d'Angers, lorsqu'il alla dans cette ville au sortir de Tours. *On s'est trompé*, Eusebe n'étoit point encore alors évêque d'Angers, *comme on l'a dit après MM.* Baillet, Dupin, *&c.* c'étoit Hubert de Vendôme qui gouvernoit alors ce diocèse. *Ajoutez* que Berenger est enterré dans le cloître de S. Martin de Tours.

BERETTI-LANDI, (Laurent-Verzuzo) marquis de Castelletto-Scazzozo, comte de Cereto, chevalier de l'ordre de S. Jacques, gentilhomme de la clef d'or du roi d'Espagne Philippe V. son ambassadeur extraordinaire & plenipotentiaire au congrès de Cambrai, & nommé en dernier lieu ambassadeur ordinaire à Venise. *L'éloge de ce ministre se trouve dans le Moreri des éditions de* 1725. *& de* 1732. *mais comme il n'est pas complet, & qu'on a oublié d'y joindre dans l'édition de* 1732. *la suite qui se trouve aux additions du second volume de celle de* 1725. *on a cru devoir le refondre en entier, & le donner ici de nouveau.*

La famille de BERETTI est originaire de Pavie. Les ancêtres du marquis BERETTI-LANDI, *dont il est ici question*, ont été seigneurs de Frescaruolo, & ont possedé le fief qu'on nomme encore aujourd'hui *la Tour de Beretti*, dans le territoire de la Lomeline. Ils ont été nommés tantôt *Veretti*, tantôt *Beretti*, à cause de la langue espagnole qui prononce également le B. par l'V. Une branche de cette famille s'établit à Plaisance, & s'y allia avec les meilleures familles de ce pays, tels que sont les *Landi*, les *Palavicini*, les *Anguisciola*, les *Scotti*, & autres; c'est de cette branche qu'étoit sorti le marquis BERETTI-LANDI, il étoit fils de MUTIO Beretti, qui s'étoit rendu celebre parmi les sçavans, & il étoit né à Plaisance dans les états du duc de Parme. Il fut élevé à la cour de Mantoue en qualité de page du dernier duc Ferdinand-Charles de Gonzague, & il s'appliqua pendant sa jeunesse à l'étude des belles lettres & de la philosophie, dont il soutint des theses avec succès, en présence de plusieurs princes d'Italie. Le duc de Mantoue le fit ensuite son secretaire pour les lettres de complimens; le mena avec lui en Hongrie pendant deux campagnes, & à son retour du siege de Bellegrade le fit son secretaire d'état. Il parvint ensuite au poste de premier ministre de ce prince, de la part duquel il fut successivement envoyé à la cour imperiale, vers la république de Venise, auprès de la reine de Pologne, duchesse de Lorraine, & vers quelques autres princes d'Allemagne, & en 1699. à Modene à l'occasion du mariage de la princesse de Hannover avec le roi des Romains. Il fut encore dépêché en 1701. auprès du pape Clement XI. pour les interêts de Mantoue, lorsque la guerre commença entre les couronnes de France & d'Espagne, & la maison d'Autriche. Il passa en 1702. du consentement & avec l'approbation du duc son maître, au service de Philippe V. roi d'Espagne, qui le fit au mois de Juillet de la même année conseiller au conseil d'état de Milan, & chevalier de l'ordre militaire de S. Jacques. Sa majesté Catholique l'envoya de là vers les cantons Suisses & les Grisons, avec le caractere de son ambassadeur. Il conclut au mois de Decembre 1705. un traité d'alliance entre sa majesté Catholique & les Cantons Catholiques, & ce traité ayant été ratifié en 1706. il le fit publier avec toutes les ceremonies accoutumées dans la ville de Lucerne. Il sçut si bien ménager les esprits de cette nation, tant parmi les Catholiques que parmi les Protestans, qu'il conserva toujours les uns & les autres en bonne intelligence avec le roi Philippe V. & qu'il rendit inutiles tous les efforts du comte de Trautmansdorf, ambassadeur imperial, qui n'oublia rien pour les engager à reconnoître l'archiduc pour roi d'Espagne. Il continua d'exercer cette ambassade jusqu'à ce qu'ayant été nommé par sa majesté Catholique au mois d'Avril 1716. pour passer en Hollande avec le même caractere, à la place du marquis de Mirabella, il quitta la Suisse pour se rendre à la Haye, où il arriva le 8. Octobre de la même année 1716. Il s'opposa fortement en 1718. à l'acceptation du traité de la quadruple alliance pour laquelle l'Empereur, la France & l'Angleterre firent tous leurs efforts; mais la necessité des affaires ayant engagé depuis le roi d'Espagne d'accepter lui-même ce traité sous de nouvelles conditions avantageuses qui lui furent faites, le marquis Beretti-Landi fut choisi pour le signer au nom de sa majesté, en qualité de son plenipotentiaire, ce qu'il fit le 17. Fevrier 1720. avec les ministres de l'Empereur, de la France, de l'Angleterre & de la cour de Turin, tous assemblés pour cet effet à la Haye. Il resta en Hollande jusqu'au tems que les ministres des puissances interessées à la quadruple alliance s'étant rendus à Cambrai, il s'y rendit aussi en qualité de second plénipotentiaire du roi d'Espagne, & se trouva le 26. Janvier 1724. à l'ouverture du congrès, qui y avoit été convoqué pour la pacification de l'Europe. Après la séparation infructueuse de cette assemblée, avant que de se rendre à Venise, où il avoit été nommé & designé pour ambassadeur dès le mois de Juin 1722. il vint de Cambrai à Bruxelles pour y attendre ses instructions; mais le roi Catholique jugea à propos que ce ministre, avant son départ, terminât ce qui concernoit au Pays-Bays le quatorziéme article du traité de Vienne. Pendant qu'il travailloit à cette negociation, il fut chargé de complimenter de la part du roi d'Espagne, en qualité de son ambassadeur, l'archiduchesse gouvernante des Pays-Bas Autrichiens, sur son heureuse arrivée à Bruxelles. Il s'acquitta de cette fonction le 10. Octobre 1725. s'étant rendu pour cet effet à l'audience de cette princesse sur les six heures & demie du soir dans son carosse de parade, suivi de trois autres, dans lesquels étoient ses gentilshommes tous en habit de fête, & précedé de vingt-quatre valets de pié avec une riche & magnifique livrée, ayant chacun un flambeau de cire blanche à la main. Deux jours après cette audience il tomba malade, & malgré les remontrances des medecins qui lui firent entendre qu'il ne lui falloit qu'un peu de tranquillité & de repos pour se tirer d'affaire, il voulut continuer à voir ses lettres & à expedier ses dépêches; un de ses secretaires ayant pris la liberté de lui representer le tort qu'il se faisoit. » Je » ne veux point négliger les affaires de mon maître, lui » répondit-il, & je veux mourir en ambassadeur, afin de » témoigner au roi, à la reine, & à tout le monde, le » zele & l'attachement inviolable avec lequel je soutien- » drai les interêts de leurs majestés jusqu'au dernier soupir » de ma vie. « En effet, il mourut dans ces sentimens le 27. du même mois d'Octobre 1725. sur les cinq heures du soir, après environ quinze jours de maladie, à l'âge de 74. ans, & sans avoir été marié. Le 29. suivant au soir il fut inhumé avec une grande pompe funebre dans l'église des religieux Recollets de la ville de Bruxelles, où le lendemain dans la matinée on lui fit des funerailles magnifiques, ausquelles toute la noblesse assista. Ce ministre qui aimoit beaucoup l'étude des belles lettres, les cultiva toujours autant que ses grandes occupations le lui purent permettre; c'est ce qui avoit engagé l'academie de la Crusca de Florence de l'aggreger à son corps en 1722. avec de grandes démonstrations d'estime pour sa personne.

BERGER, (Claude) fils de *Claude* Berger, docteur en medecine de la faculté de Paris, nâquit le 20. Janvier 1679. & suivit la profession de son pere. Etant sur les bancs de la faculté il soutint une these contre l'usage du tabac, dont le style & l'érudition furent generalement estimées, & les préceptes fort peu suivis. Cette these le fit connoître à M. Fagon qui étoit déja son allié sans trop le connoître, & qui devint son protecteur. M. Berger travailla long-tems à l'étude des plantes sous M. de Tournefort, qui le fit entrer en qualité de son éleve dans l'academie des sciences, lorsqu'elle se renouvella en 1699. Il fut ensuite éleve de M. Homberg. Ayant été reçu docteur en medecine, il en professa un cours avec beaucoup de succès aux écoles de Paris; & lorsqu'il perdit son pere en 1705. il eut la confiance & la pratique de presque tous ceux que son pere voyoit en qualité de medecin. Enfin, M. Fagon qui avoit la chaire de professeur en chimie au Jardin-Royal & qui ne pouvoit l'occuper, en chargea en 1709. M. Berger, qui l'occupa plusieurs années par commission, & qui en eut ensuite la survivance. Mais la complexion délicate dont il étoit succomba à ses differens travaux; son poulmon fut attaqué, & il mourut le 22. Mai 1712. * *Son éloge par M.* de Fontenelle, *dans l'hist. de l'academie des Sciences.*

BERGIER.

BERGIER. (Nicolas) *Ajoutez à son article*, que les habitans de Reims le firent leur syndic, & qu'ils le députerent souvent à Paris pour les affaires de la ville. Son *Histoire des grands chemins de l'empire Romain*, fut imprimée en 1622. *in* 4°. & elle a été réimprimée avec quelques notes à Bruxelles en deux volumes *in* 4°. en 1729. On a attribué cette édition à M. Bourguignon, appellé autrement d'*Anville*, dans *le dixiéme volume, partie* 1. *des Memoires du pere* Niceron; mais on s'est trompé. Cette histoire a été traduite en latin par Henri-Chrétien Henninius, professeur en medecine, & imprimée *dans le dixiéme volume des antiquités Romaines de* Grævius. Le pere Bacchini, Benedictin de la congregation du Mont-Cassin, l'a aussi traduite & fait imprimer en italien. *Ajoutez aux ouvrages de* Bergier: *Le dessein de l'histoire & des antiquités de Reims, avec diverses curieuses remarques touchant l'établissement des peuples, & la fondation des villes de France*, à Reims en 1635. *in* 4°. C'est *Jean* Bergier, fils de l'auteur, & qui a été procureur au presidial de Reims, qui a fait imprimer cette histoire, dont une partie est demeurée manuscrite; car Bergier en a fait seize livres, & on n'en a que deux qui soient imprimes. * *Voyez* le pere Niceron, *dans ses Memoires, tome 6. page 396. & suiv.*

BERINGHEN, (Jacques-Louis de) comte de Châteauneuf & du Plessis-Bertrand, seigneur d'Arminvilliers, chevalier des ordres du roi, premier écuyer de sa majesté, & gouverneur des citadelles de Marseille, nâquit à Paris le 20. Octobre 1651. *On a parlé de sa famille à l'article de* BERINGHEN, *dans les dernieres éditions du Dictionaire de Moreri.* Il faisoit ses caravanes à Malte lorsque la mort de son frere aîné qui fut tué devant Besançon, à la tête du regiment Dauphin qu'il commandoit, lui fit quitter l'ordre de Malte. Le feu roi lui donna un regiment de cavalerie, puis le guidon des gendarmes de Bourgogne. Après la paix de Nimegue, sa majesté lui accorda la survivance & l'exercice de la charge de premier écuyer, dont son pere étoit pourvû dès le tems de Louis XIII. M. le Premier fut gouté de ce prince, qui lui donna toujours les plus tendres marques d'estime & de bienveillance. Il le fit chevalier de l'ordre du Saint Esprit à la premiere promotion, quoique M. de Beringhen le pere, qui vivoit encore, le fût de la promotion précedente. En 1688. il fut envoyé au-devant de la reigne d'Angleterre qui se refugioit en France; & lorsque la guerre recommença, il suivit le roi qui prit lui-même le commandement de ses armées. Sa majesté le donna ensuite à Monseigneur, comme une personne de confiance sûre; lorsque ce prince alla commander en Flandres. En 1707. il fut pris & enlevé le 24. Mars sur le pont de Séve par un petit détachement de quelques officiers ennemis qui s'étoient avancés jusqu'aux portes de Paris, & qui crurent enlever Monseigneur. Dès qu'on eût appris cette nouvelle, on donna des ordres si précis & si prompts, pour arrêter les suites de cet enlevement, que M. le Premier fût repris à quelques lieues de Ham; & loin de demander la punition de ceux qui avoient osé commettre une action si indigne, il demanda leur pardon avec tant d'instance qu'il l'obtint. Pendant la derniere regence, M. le Premier fut d'abord nommé à la premiere place de conseiller dans le conseil du dedans du royaume, & on lui donna ensuite en particulier la direction generale des ponts & chaussées. M. de Beringhen joignit à cette grande capacité, une grande connoissance de la sculpture, de la peinture & de la gravure. Il avoit un goût sûr, qui a été admiré des le Brun, des Girardons, des Mansart, des le Notre; & Louis XIV. en étoit si convaincu, que lorsque ces grands hommes lui faisoient voir quelque chose de leur façon qui lui plaisoit, il leur disoit que cela lui paroissoit beau, & que M. le Premier en seroit, sans doute, bien content. C'est ce goût exquis & cette vaste étendue de connoissances qui firent admettre M. de Beringhen dans l'academie des belles lettres au rang des honoraires. Il avoit joint à un cabinet d'excellens livres, le plus ample & le plus beau recueil d'estampes que l'on connoisse, & qui est à present dans la bibliotheque du roi; & il s'est toujours montré le protecteur & l'ami même des gens de lettres Il avoit d'ailleurs un grand amour pour les pauvres, & ses charités à cet égard n'avoient d'autres bornes que son pouvoir. Sa constance & sa pieté se sont particulierement signalées dans les douleurs aigues de sa derniere maladie, qui a duré près d'un an, & dont il est mort le premier Mai 1723. au milieu de sa soixante-douziéme année. FRANÇOIS de Beringhen un de ses fils, est depuis 1726. évêque du Puy; *Lidie* de Beringhen une de ses filles, fut mariée le 22. Novembre 1722. avec *Hubert* de Courtavel, &c *Voyez le reste dans le Dictionaire historique des éditions de* 1725. *& de* 1732. *à l'article de* BERINGHEN (Henri). * *Son éloge dans les Memoires de l'academie des inscriptions & belles lettres, tome* 5. *Memoires du tems.*

BERKHEIDEN, (Job-Van) fameux peintre, natif de Harlem. Son pere l'avoit destiné à être libraire; mais le goût du fils pour la peinture l'emporta sur cette destination. Les progrès qu'il y fit donnerent de l'émulation à *Gerard* son frere, qui entreprit de l'imiter, & qui devint aussi un bon peintre. Job s'exerça à peindre des païsages & à imiter la nature. Gerard peignit des villes agréables, des perspectives, des palais, des églises, &c. Après un assez long séjour en Hollande, ils allerent tous deux en Allemagne, & s'arrêterent à Cologne, & ensuite à Heydelberg où ils firent chacun un tableau dans lequel ils representerent la chasse de l'électeur Palatin, & y mirent les portraits de l'électeur, de son grand veneur, & des principaux de sa cour à cheval avec tant de ressemblance, qu'ils surprirent agréablement ceux qui virent ces deux pieces. N'osant pas neanmoins les presenter à l'électeur, ils les placerent dans une galerie par où il devoit passer. Le prince les admira en effet, en voulut connoître les auteurs, & lorsqu'il les eut vûs, il les reçut avec beaucoup de politesse, leur paya largement leur travail, & les honora encore chacun d'une medaille d'or. Ils revinrent quelque tems après en Hollande. Job mourut en 1695. & *Gerard* âgé de 70. ans, étant tombé dans un canal, s'y noya. Vondel, poëte Flamand, a fait un poëme ou il d'écrit un tableau dans lequel Job a representé le *Heeregracht*, lieu agréable d'Amsterdam, bordé de larges canaux, &c. * *Memoires du tems.*

BERMUDES. *Edition du Moreri de* 1725. L'isle de sainte George, *lisez* l'isle de saint George.

BERNARD, maître-école d'Angers, florissoit dans le XI. siécle. Il fut le premier des disciples de saint Fulbert, évêque de Chartres; qui vint régenter à Angers en qualité de maître-école; & ce fut l'évêque Hubert de Vendôme qui l'y appella, comme son diocesain. Robert, surnommé l'*Angevin*, abbé de Cormery en 1054. étoit frere de Bernard. Ce dernier professa particulierement la philosophie, dont il avoit fait une étude singuliere; & il a composé un traité, divisé en vingt-deux chapitres, des miracles de sainte Foi, vierge & martyre, dont l'abbaye de Conques, au diocèse de Rhodès, possedoit le corps. Il dédia cet ouvrage à Fulbert de Chartres, & il fit un voyage exprès à Conques, pour s'informer de ces miracles. Il y ajouta toutes les recherches qu'il put faire pour n'être pas trompé, & il n'a rien dit que ce qu'il a cru veritable après cet examen exact & serieux. Cependant M. Baillet dit que cette relation n'a pas grande autorité; mais il y a lieu de croire qu'il ne l'avoit pas bien examinée. On la trouve dans le pere Mabillon, *tome* 4. *des Annales Benedictines, page* 214. On croit que ce Bernard est le même qui fut chapelain de Geoffroi Martel, comte d'Anjou. Vers l'an 1020. il alla avec plusieurs autres Angevins, visiter l'église de Notre-Dame de Puy-en-Vellay, & il fit une relation de son voyage. On croit qu'il mourut vers l'an 1054. au moins ne se trouve-t'il pas nommé entre ceux qui se trouverent cette année à la dédicace de l'église de Cormery, dont son frere étoit abbé, & qui fut faite par Eusebe Brunon, évêque d'Angers. * *Annal. Benedict. tom.* 4. *pag.* 214. *Gallia Christiana, tom.* 4. *pag.* 289. Baillet, *Table critique des Vies des Saints, au* 6. *d'Octobre.*

BERNARD, surnommé *le Tresorier*, sans doute parce qu'il étoit revêtu de quelque emploi qui lui donnoit ce titre, est un auteur du XIII. siecle, qui ne nous est connu aujourd'hui que par une *Histoire de la conquête de la Terre-Sainte*, que M. Muratori a tirée de la poussiere, & a fait

imprimer dans le septiéme volume de son recueil *des Ecrivains d'Italie*. Cette histoire commence à l'an 1095. & finit vers l'an 1220. L'auteur l'avoit écrite en françois, & le sire de Joinville en parle dans sa vie de S. Louis, sans en nommer l'auteur. Cet original est perdu ou caché encore dans le coin de quelque bibliotheque; & M. Muratori ne nous en a donné que la traduction latine faite vers l'an 1320. par François Pipin de Boulogne, religieux de l'ordre des Freres Prêcheurs, qui a ajouté plusieurs choses à l'ouvrage de Bernard. *Voyez* PIPIN. * Muratori, *Préface de l'ouvrage cité dans cet article.*

BERNARD d'Utrecht, &c. *Edition du Moreri de 1725. aux citations*, Honoratus Æduus, *lisez* Honoré d'Autun.

BERNARD. (Saint) *Dans l'édition de 1725. du Moreri corrigez aussi ce qu'on a dit sur celle des œuvres de ce Saint.* En 1641. Jacques Merlon Horstius nous donna une assez ample édition des ouvrages de S. Bernard *in fol.* Depuis le sçavant dom Mabillon, religieux Benedictin de la congrégation de saint Maur, nous en a donné une nouvelle en 1667. en neuf volumes *in* 8°. & en deux volumes *in folio*, qui ont été réimprimés en 1690. *in fol.* seulement, & en 1719. aussi *in fol.* à Paris, avec des corrections, des notes & quelques dissertations. La derniere de ces trois éditions des Benedictins est la plus exacte & la plus ample. M. Bourgoin de Villefore a donné une excellente vie de S. Bernard, qui a été imprimée *in* 4°. à Paris.

BERNARD, (Etienne) &c. *Edition du Dictionaire de Moreri de 1725. aux citations, il est dit* Voyez les autres auteurs par Louis Jacob, *lisez* cités par Louis Jacob.

BERNARD, (Petit) ou BERNARD SALOMON, peintre & fameux graveur en bois, né à Lyon, étoit en réputation au milieu du XVI. siecle. On l'appelloit *le petit Bernard* à cause de sa stature. Son vrai nom étoit apparemment *Bernard Salomon*: il est ainsi nommé dans l'avis au lecteur d'un livre intitulé: *Hymne du tems & de ses parties*, imprimé à Lyon en 1560. par *Jean de Tournes*. Il a gravé en bois des figures de la Bible, les métamorphoses d'Ovide, & quantité d'autres ouvrages. * *Traité manuscrit de la gravure en bois par* Papillon.

BERNARD, (Samuel) peintre, & professeur dans l'Academie royale de peinture à Paris, est né en cette ville & s'y est rendu celebre principalement par ses ouvrages peints en mignature, & dans la maniere que les Italiens nomment *à guazze*. On a de sa main un grand nombre de petits portraits & de tableaux d'histoire & des païsages, qu'il copioit avec beaucoup d'exactitude & de goût d'après des tableaux originaux de grands maîtres. Il a gravé l'histoire d'Attila, que Raphaël a peinte au Vatican; & quelques autres pieces qui ne lui font gueres moins d'honneur que ses peintures. Cet habile homme est mort le 24. Juin 1687. âgé de 72. ans. * Abcedario Pittorico, *pag.* 386.

BERNARD, (Catherine) née à Rouen, de l'academie des *Ricovrati* de Padoue, vint s'établir à Paris, où elle fut en liaison avec les beaux esprits de son tems. Elle y mourut en 1712. Cette demoiselle a composé deux tragedies pour le théâtre françois: *Brutus*, qui a été imprimée en 1691. & *Leodamie*, qui a eu moins de succès que la premiere, & qui fut imprimée en 1690. On croit que M. de Fontenelle, qui estimoit beaucoup mademoiselle Bernard, a eu part à ces deux pieces. Madame la chanceliere de Pontchartrain, qui n'avoit pas moins d'affection pour elle & qui lui faisoit une pension, la détourna de travailler pour le theatre, & mademoiselle Bernard se rendit à ses avis. Elle sacrifia même dans les dernieres années de sa vie, quantité de pieces differentes en vers qu'elle avoit composées dans un âge plus jeune; & quoiqu'on lui offrît une somme considerable, elle ne voulut jamais les accorder à ceux qui les demandoient, parce qu'elle avoit laissé dans la plûpart des expressions & des sentimens peu conformes à la sainteté de notre religion, & à la pureté de la morale Chrétienne. On voit dans differens recueils de poësie, de très jolis vers de sa façon, entr'autres ceux adressés à madame la chanceliere; d'autres à madame la princesse de Conti, premiere douairiere; une fable très-ingenieuse à la fin de la grammaire françoise du pere Buffier, Jesuite, qui l'avoit connue particulierement, & qui en fait un bel éloge en cet endroit; une lettre en vers où elle fait le portrait de madame de Maintenon; l'épitaphe de madame d'Heudicour; une imitation du pseaume *Laudate Dominum de cœlis, &c.* Le pere Bouhours a fait imprimer dans son recueil de vers choisis le *Placet au Roi*, par lequel cette demoiselle demande à ce monarque de lui faire toucher les deux cens écus de pension qu'il lui faisoit. Il merite d'être rapporté ici.

*SIRE, deux cens écus sont-ils si necessaires*
*Au bonheur de l'Etat, au bien de vos affaires,*
*Que sans ma pension vous ne puissiez dompter*
*Les foibles Alliés & du Rhin & du Tage?*
*A vos armes, grand Roi, s'ils peuvent resister;*
*Si pour vaincre l'effort de leur injuste rage*
*Il falloit ces deux cens écus*
*Je ne les demanderois plus.*
*Ne pouvant au combat pour vous perdre la vie,*
*Je voudrois me creuser un illustre tombeau:*
*Et souffrant une mort d'un genre tout nouveau,*
*Mourir de faim pour la patrie.*
*Sire, sans ce secours tout suivra votre loi,*
*Et vous pouvez en croire Apollon sur sa foi.*
*Le sort n'a point pour vous démenti ses oracles.*
*Ah! puisqu'il vous promet miracles sur miracles,*
*Faites-moi vivre, & voir tout ce que je prévoi.*

Mademoiselle Bernard a remporté plusieurs fois le prix de poësie que l'académie Françoise distribue pour l'ordinaire tous les deux ans, & l'on trouve ses pieces dans les recueils de cette academie, de 1691. de 1693. & de 1697. Elle a aussi remporté trois fois les prix de l'académie des Jeux floriaux de Toulouse. Mademoiselle Bernard est enterrée à S. Paul. * *Grammaire françoise du pere* Buffier, *sur la fin. Parnasse françois, par M.* Titon, *pag.* 127. *& dans l'edition* in fol. *page* 542. *Memoires du tems.*

BERNARD. (Jacques) *Ajoutez ce qui suit à son article.* Il commença ses études à Genève, où il étudia la philosophie sous M. Couët, & la theologie sous MM. Turretin & Mestrezat. N'ayant encore que 21. ans il eut une chaire de pasteur en Dauphiné; mais en 1683. étant obligé de sortir du royaume, il passa à Geneve, & de-là à Lausane. Il se rendit ensuite en Hollande, où il fut employé dans la ville de Tergou. Après son mariage il vint à la Haye, où il donna des leçons particulieres de belles lettres, de philosophie & de mathematiques. En 1705. on l'appella à l'église Wallonne de Leyde, & en 1712. il eut la charge de professeur en philosophie dans la même ville. Il succeda à M. Bayle dans la composition des *Nouvelles de la république des Lettres*, qui étoient interrompues depuis dix ans quand il les continua en Janvier 1699. Il y travailla jusqu'en Decembre 1710. les recommença en 1716. & les continua jusqu'à sa mort arrivée à Leyde le 27. Avril 1718. dans sa soixantiéme année. M. Bernard a fait aussi la plus grande partie du *tome* 20. *de la Bibliotheque universelle de M.* le Clerc, & les volumes suivans jusqu'au 25. qui parut en 1693. & qui fut le dernier. On a encore de lui: *Recueil de traités de paix, &c. faits entre les Princes, depuis l'an de Jesus-Christ* 536. *jusqu'à present, avec des notes*, à la Haye en 1700. quatre volumes *in fol.* avec une preface à la tête. *Theatre des états de son altesse royale le duc de Savoye, traduit du latin en françois*, à la Haye en 1700. *in fol.* deux volumes. *Traité de la repentance tardive*, à Amsterdam en 1712. *in* 12. *Lettre au sujet de cet ouvrage, contre les Journalistes de Lipsic, dans le journal litteraire de la Haye, tome* 3. *pag.* 413. *De l'excellence de la Religion, avec quatre discours sur differens sujets*, à Amsterdam en 1714. deux volumes *in* 12. *Supplémens au Dictionaire de Moreri*, en 1716. à Amsterdam *in fol.* deux volumes, en comprenant le supplément qui avoit déja paru *in folio* à Paris, & que l'on a réimprimé en Hollande avec celui de M. Bernard, qui n'auroit composé sans cela qu'un volume. *Remarques sur differentes éditions des livres dans la république des lettres*; Novembre 1703. *Dissertation où l'on fait voir qu'une societé de vrais Chrétiens est propre à se maintenir, dans la république des lettres*, Juillet 1707.

Il a travaillé aussi à l'*Histoire abregée de l'Europe*, & aux premieres années des *lettres historiques*.* Voyez *Europe sçav. tome 4. Journ. litter. to. 10.* Niceron, *Mém. to. 1. & to. 10. partie 2.* où l'auteur dit que M. Bernard passe communément pour avoir fait la lettre que le titre feint lui être adressée, sous ce titre: *Lettre à M. Bernard, &c.* sur l'apologie de Freder. Aug. Gabillon, moine défroqué, à Amsterdam 1708. *in* 8°. & les *lettres de* Bayle, *en plusieurs endroits.*

BERNHARD, (Edouard) sçavant Anglois, né dans la province de Northampton le 2. Mai 1638. étudia à Londres dès l'âge de dix ans, & s'appliqua particulierement à la litterature orientale, & aux mathematiques qu'il étudia sous Wallis. En 1667. il fut fait procurateur de l'academie à Oxfort, & un an après il passa en Hollande pour examiner les manuscrits que Jos. Scaliger & Levin Warner avoient legués à la bibliotheque publique de Leyde. A son retour en Angleterre on lui offrit le vicariat de la chaire de professeur en astronomie, à la place de Wrennus, qui venoit d'être nommé inspecteur des bâtimens du roi, & en 1673. il eut cette chaire en premier. Il vint en France en 1676. avec les deux fils naturels que Charles II. avoit eus de la princesse de Cleveland; mais ne s'accommodant point de l'air de la cour, il revint en Angleterre environ un an après, & y pensa sérieusement à donner une édition de l'historien Joseph. Mais les notes sans nombre, & les longues dissertations dont il prétendoit accompagner cette édition, jointes au grand nombre de manuscrits qu'il consulta, ont empêché qu'il n'ait vû la fin de ce travail, & que le public n'en ait joui. Cependant il avoit pris des engagemens qui lui causerent du chagrin, parce qu'il ne put y satisfaire. Pour se dissiper il alla en Hollande en 1683. où il fit quelque séjour. En 1691. Pierre Mewelius, évêque de Winton, le nomma à la cure de Brightwell, ce qui ne l'empêcha point de travailler aux catalogues des manuscrits de la bibliotheque Bodleyenne & de quelques autres. Il retourna encore en Hollande en 1695. pour y acheter tout ce qu'il y trouveroit de bons & de rares manuscrits orientaux dans la bibliotheque de Golius, dont on devoit faire la vente. Apeine fut-il de retour en Angleterre qu'il y mourut le 12. Janvier 1696. Ses collections & ses manuscrits ont été joints à la bibliotheque Bodleyenne. Il a fait imprimer les traités suivans: *De mensuris & ponderibus. Orbis eruditi litteratura à charactere samarit. deducta. Canon præcipuarum è stellis fixis secundùm observata majorum.* Devotions particulieres en anglois. * Th. Smith, *vit. Bernh. annex. epist. Huntingdoni.*

BERNIA, BERNA ou BERNI. (François) *Dans l'édition du Moreri de* 1725. *il est dit* natif d'Amporrecchio, *il faut lire* natif de Bibiena dans la Toscane, ou selon d'autres, d'Amporrecchio, &c. *On met sa mort en* 1530. ou 1535. Elle arriva en 1538.... Baiardo, *lisez* Boiardo.

BERNIER. (Francois) *Ce qu'on en a dit dans le Dictionaire de Moreri des années* 1725. & 1732. *est fautif & trop peu détaillé.* Il étoit d'Angers, & fut reçu docteur en medecine à Montpellier. Comme il avoit du penchant pour voyager il le suivit, partit de France en 1654. & alla d'abord dans la Terre-Sainte, d'où il passa en Egypte. Il demeura plus d'un an au Caire, & s'étant rendu dans le Mogol, il demeura douze ans à la cour du prince qui le fit son medecin, & que Bernier accompagna dans plusieurs voyages. Il revint en France en 1670. passa en Angleterre en 1685. & mourut à Paris le 22. Septembre 1688. Il a donné l'*Histoire de la derniere révolution des états du grand-Mogol*, & des évenemens particuliers de ce qui s'y est passé après la guerre, avec une lettre à M. Colbert sur l'état de l'Indostan, deux volumes *in douze* en 1670. Une suite de ces memoires, *tome 3. & 4.* en 1671. & en 1699. On a réimprimé ces quatre volumes à Amsterdam sous le titre general de *Voyages de François Bernier, &c.* On en a une autre édition de 1710. au même lieu. Les autres ouvrages de ce voyageur concernent presque tous la philosophie: sçavoir, un *Abregé de la philosophie de Gassendi*, en huit vol. *in* 12. à Lyon en 1678. & en 1684. en sept volumes, au même lieu. *Doutes sur quelques-uns des chapitres de cet abregé*, en 1682. *Memoires sur le Quiétisme des Indes*, dans l'histoire des ouvrages des sçavans, Septembre 1688. *Diverses pieces envoyées pour étreines à madame de la Sabliere*, dans le journal des sçavans du 7. & du 14. Juin 1688. *Favilla ridiculi muris*, contre Jean-Baptiste Morin, l'astronome, qui avoit attaqué Gassendi, *in* 4°. en 1651. *Traité du libre & du volontaire*, à Amsterdam en 1685. *Arrêt donné en la grand-chambre du Parnasse, en faveur des maitres-ès-arts, medecins & professeurs de l'université de Stagyre, au pays des chimeres, pour le maintien de la doctrine d'Aristote.* M. Bernier a eu beaucoup de part à cet arrêt singulier qui fut imprimé en 1671. & que l'on trouve dans plusieurs éditions des œuvres de M. Boileau Despreaux, & dans le quatriéme tome du *Menagiana.* Requête des maîtres-ès-arts, professeurs & régens de l'université de Paris, presentée à la cour souveraine du Parnasse; ensemble l'arrêt intervenu sur ladite requête, sur le même sujet, en 1671. à Delphe, par la societé des imprimeurs ordinaires de la cour du Parnasse. Dans le Mercure de France, Decembre 1722. on trouve de Bernier un long fragment de lettre adressée à madame de la Sabliere, sur la division de la terre, par les differentes especes ou races d'hommes qui l'habitent.

BERNIER, (Jean) étoit de Blois, & fut comme le précedent, docteur en medecine. Il en exerça la profession pendant 22. ans dans sa patrie, jusqu'en 1674. qu'il vint à Paris où il eut peu de pratiques. Il prend néanmoins le titre de conseiller & de medecin ordinaire de Madame, douairiere d'Orleans. Il est mort le 18. Mai 1698. dans un âge avancé. On lui doit une *Histoire de Blois*, in 4°. en 1682. des *Essais de Medecine*, en 1689. & seconde édition en 1695. *in* 4°. Un *Anti-Menagiana*, contre le *Menagiana*, en 1693. Des *Reflexions, pensées & bons mots*, sous le nom du sieur *Pepinocourt*, & non *Popinocourt*, comme plusieurs l'ont écrit, *in* 12. en 1696. Enfin un *Jugement* & des *Nouvelles observations sur les œuvres de Rablais.* * Voyez la *Biblioth. Chartraine de* D. Liron. *Les Memoires du* P. Niceron, *tome 23. page 364. jusqu'à 373.*

BERNON, abbé de Clugni. *Dans les éditions du Moreri des années* 1725. & *de* 1732. *il est dit* qu'il fut abbé de de Gignac, *lisez* Gigny. Cet abbé mourut, *non en* 617. *mais en* 917.

BERNOULLI. (Jacques) *Ajoutez ce qui suit à ce qu'on a dit de ce sçavant dans le Moreri.* On estime beaucoup son *Ars conjectandi*, qui n'a paru qu'après sa mort. On l'a imprimé en 1713. *in* 4°. à Bâle, avec le traité de l'arithmetique des infinis. M. Bernoulli détermine dans son ouvrage & reduit au calcul les differens degrés de certitude ou de vraisemblance des conjectures qu'on peut former sur les choses qui semblent dépendre de ce qu'on nomme improprement le *hazard.*

BERNOULLI, (Nicolas) neveu de Jacques & fils de Jean, né à Bâle en Janvier 1695. fut élevé jusqu'à l'âge de plus de dix ans à Groningue, où son pere professoit les mathematiques. Dès l'âge de huit ans il parloit allemand, françois, flamand & latin. Il fut fait maître-ès-arts en 1711. après son cours d'humanités. Ensuite il s'attacha au droit, sans négliger les mathematiques dans lesquelles il avoit fait de si grands progrès sous les yeux & par les avis de son pere, qu'à l'âge de 17. ans il en donna des leçons, principalement à *Daniel* Bernoulli son frere, qui avoit une grande disposition pour ces sciences. Il fut licentié en droit en 1715. & peu après il alla en Italie, dont il parcourut les villes principales, & d'où il vint à Paris où il fit amitié avec MM. de Montmort & de Varignon. Une maladie subite l'obligea de retourner à Bâle; mais dès que sa santé fut rétablie il passa de nouveau en Italie, & il demeura deux ans à Venise chez M. Vezzius, noble Venitien, à qui il enseigna les mathematiques. Il revint à Bâle en 1722. & en 1723. il fut appellé à Berne, pour y enseigner publiquement la jurisprudence. Au bout de trois ans il fut appellé dans l'université naissante de Petersbourg, où il eut une chaire de professeur en mathematiques. Il arriva dans cette ville avec son frere Daniel qui y étoit aussi appellé, le 27. Octobre de l'an 1725. mais une fievre lente qui le consuma le mit au tombeau le 27. Juillet 1726. au grand regret de l'université de Petersbourg. On trouve quelques pieces de sa façon dans les actes de cette

universiré, & dans ceux de Lipsic. La Czarine voulut faire les frais de son enterrement. * *Memoires du tems.*

BEROALD ou BEROALDE, (Matthieu) de Paris, &c. *Ajoutez à ce qu'on a dit dans le Moreri de son fils* FRANÇOIS Beroalde, qu'il nâquit à Paris le 28. Avril 1558. *Ajoutez aussi à ses ouvrages* un recueil de la plûpart de ses poësies, qu'il publia en 1583. sous le titre d'*Apprehensions spirituelles.*

BEROALDE, (Philippe) né à Boulogne la Grasse. *Edition du Moreri de* 1725. *ajoutez* qu'il est mort âgé de 51. ans, 8. mois & 9. jours.

BEROALDE, (Philippe) neveu du précedent, &c. *Même édition, ajoutez* qu'il mourut en 1518.... Quant à la poësie des deux Beroaldes, l'ancien étoit fort mediocre versificateur; mais le neveu, au sentiment de quelques-uns, excelloit dans les vers lyriques, &c. Les vers épiques que l'on trouve dans les délices des poëtes Latins d'Italie sont de l'ancien, & peu estimables. Ils ne consistent qu'en deux pieces, dont Marot a traduit la seconde, sçavoir la *Lamentation sur le Vendredi-Saint.*

BEROSE. *Même édition.* Antiochus, surnommé *Sauveur*, lisez, *Soter* ou *Sauveur* ...... *Dans cette édition & celle de* 1732. *il est dit* qu'Annius de Viterbe a composé, sous le nom de Berose, un ouvrage plein de rêveries: il ne le composa pas, il le fit seulement imprimer. *Voyez* ANNIUS.

BERRET ou BERRETO. (Pierre) *Dans les éditions du Moreri des années* 1725. & 1732. *il est dit* évêque de Vason, *lisez* évêque de Grace & de Vaison.

BERRETTONI, (Nicolas) de Macerata de Monte-Feltro dans l'état d'Urbin. Il a été un des meilleurs éleves de Charles Meratti; & l'on ne peut assez regretter en voyant ce qu'il a peint dans les plafonds du palais Altieri, dans l'église de Notre-Dame de *Monte-Sancto*, & dans plusieurs autres endroits de Rome, qu'il soit mort dans un âge prématuré. Il n'avoit en effet que 44. ans lorsqu'il fut attaqué d'une fievre maligne dont il mourut en 1682. * Pascoli, *vies des peintres modernes en italien*, in 4°. 1730.

BERTHELIER, (Philibert) châtelain de Percy, château ou fort à deux lieues de Genève, bâti en 1220. par l'évêque Aimé de Granson. Ce fut l'évêque Jean de Savoye qui le fit châtelain en 1513. Berthelier voyant que ce prélat violoit les libertés & franchises de la ville de Genève se déclara contre lui, déchira les lettres de son office qu'il en avoit reçues, & depuis ce tems-là il fut toujours opposé & même avec chaleur à Jean de Savoye: il injuria un de ses officiers, & mit dans son parti une troupe de jeunes gens avec lesquels il courut pendant toute une nuit, criant contre cet homme & l'insultant de paroles. Cette affaire fit du bruit. L'évêque voulut faire arrêter Berthelier & ses complices. Berthelier s'enfuit à Fribourg où il trouva de la protection, & y ayant negocié une alliance de cette ville avec Genève, ceux de Fribourg lui obtinrent un sauf-conduit, avec lequel il se presenta au conseil épiscopal à Genève, & s'offrit d'y répondre aux accusations intentées contre lui. On le prit au mot: les accusations furent graves & en grand nombre: il eut assez d'adresse pour se justifier des plus odieuses, & diminuer tellement les autres, qu'on ne trouva pas de quoi le condamner. Le succès l'ayant rendu plus hardi, il parla de l'alliance qu'il meditoit de Fribourg avec Genève, on l'écouta; ses raisons parurent solides: mais un parti plus puissant s'y opposa très-fortement. Cependant le parti de Berthelier s'étant extrêmement fortifié, Charles III. duc de Savoye, lui fit proposer d'abandonner son dessein & de le faire quitter à ses partisans; mais n'ayant rien obtenu, il engagea l'évêque à le poursuivre en son nom comme criminel de sédition, d'impieté, de trahison, &c. Berthelier fut arrêté en 1519. & condamné, sans qu'on observât aucune des formalités de justice, à perdre la tête, ce qui fut executé. Après son supplice le bourreau prit la tête, & la portant à la main, monté sur un chariot, il la montra au peuple en criant: *Voici la tête du traître Berthelier, prenez-y tous exemple.* Cependant on ne l'avoit fait mourir, à ce qu'assurent les historiens, que parce qu'il avoit soutenu avec beaucoup de vigueur la liberté de sa patrie: c'est ce qui fit qu'on lui consacra ces deux vers en forme d'épitaphe:

*Quid mihi mors nocuit, virtus post fata virescit:*
*Nec cruce, nec sævi gladio perit illa tyranni.*

Il ne faut pas le confondre avec un autre PHILIBERT Berthelier, *dont on a parlé dans le Dictionaire historique de Moreri*, qui fut condamné à mort par contumace en 1555. & qui étoit un vrai libertin & un perdu de mœurs. C'étoit le fils de celui qui fait le sujet de cet article. * *Voyez* Spon, *Hist. de Genève, liv. 2. de l'édition de* 1730.

BERTHOLDE, BERNOLDE ou BERNALD, prêtre de Constance, &c. *Editions du Moreri des années* 1725. & 1732. *aux citations, au lieu de* Honorat *Ædnus*, lisez Honorius Augustod.

BERTIER, (Pierre) évêque de Montauban, &c. *Dans l'édition du Moreri de* 1725. *il est dit* qu'il fut coadjuteur de Jacques de Murviel, *lisez* Murviel. *Plus bas, alinea.* La famille de Bertier, &c. 2. *Bertrand* abbé de Lezal, *lisez* Lezat.... *Jean-Louis*, évêque de Montauban en 1620 *lisez* évêque de Rieux.... *Antoine-François*, mort le 29. Octobre 1605. *lisez* 1705.

BERTIN, (Claude) étoit dès 1612. un celebre docteur de la maison de Sorbonne, & fut la même année un des premiers membres de la congrégation de l'Oratoire de France. En 1611. il se signala en disputant par l'ordre de Richer, contre des theses que les Dominicains firent soutenir au mois de Mai de cette année, & dans lesquelles ils avoient enseigné l'infaillibilité des papes, & leur superiorité au-dessus des conciles generaux. Il prit le bonnet de docteur l'année suivante, & fut un de ceux que les docteurs Filesac & Duval députerent au celebre Richer, pour le porter à se démettre de lui-même du syndicat de la faculté. Mais Richer lui fit connoître l'artifice de ses ennemis, & lui conseilla de ne point entrer dans leurs intrigues. Bertin parut changer depuis de sentimens, & en 1613. étant déja de la congrégation de l'Oratoire, il fut député vers Richer pour l'engager à ne plus s'opposer, comme il fit toujours, à ce que les peres de l'Oratoire pussent être membres de la faculté de theologie de Paris. Il lui parla en cette occasion avec force, voulut lui faire peur de la reine-mere qui s'étoit déclarée fondatrice de la congrégation de l'Oratoire, & lui parla assez mal de son livre *De la puissance ecclesiastique & politique*, qu'il avoit approuvé auparavant. M. de Berulle employoit Claude Bertin dans les affaires les plus épineuses de sa congrégation, parce que celui-ci avoit un genie capable d'y réussir. Il l'envoya à Nantes en 1617. pour l'établissement d'un college; de-là auprès de l'évêque de Langres, qui donna son seminaire à cette nouvelle congrégation; & enfin à Nanci, où le duc de Lorraine appelloit les peres de l'Oratoire. Il y disputa au concours pour la cure de Notre-Dame, & il en prit possession en 1618. au nom de la congrégation. M. de Berulle l'envoya ensuite à Rome pour y prendre possession des six places que le roi Louis XIII. venoit de lui donner dans l'hôpital de S. Louis de cette ville, afin d'y travailler à réformer le clergé de cette église. Le pere Bertin s'y fit beaucoup d'honneur par sa prudence, sa probité & son érudition. Il y eut l'estime de tous les ambassadeurs de France, du sacré college, & en particulier du cardinal neveu (François Barberin) sous le pontificat d'Urbain VIII. Il eut beaucoup de voix pour le generalat à la mort du cardinal de Berulle, mais il ne fut point élu. Il revint à Paris en 1630. & y apporta le Pentateuque Samaritain que Pietro della Valle, celebre voyageur, son intime ami, prêtoit à sa recommandation au pere Morin de l'Oratoire, pour le collationner sur l'exemplaire apporté par le pere de Sancy, & que l'on conserve dans la bibliotheque de l'Oratoire de Paris. Claude Bertin fut fait assistant du general en 1641. & mourut en 1642. dans le cours d'une mission, étant alors superieur de la maison de S. Honoré. * *Memoires du tems.* Baillet, *vie de Richer, pag.* 72. 142. 199. *& suivantes.* Le Long, *biblioth. sacra*, in fol. *page* 84.

BERTIUS. (Pierre) *Ajoutez à ses ouvrages*, un traité en forme de lettre, de l'ordre & de l'usage d'une bibliotheque, imprimé en 1595. *in* 4°.

BERTRAND, famille, &c. *Edition du Moreri de* 1725.

VII. Robert Bertrand VI. du nom, &c. *Il est dit* que *Guillaume* Bertrand, évêque de Noyon, &c. mourut en Mai 1559. *lisez* mort le 19. Mai 1356.

BERTRAND ou BERTRANDI, (Pierre) cardinal. *Edition du Moreri de 1725. il est dit à la fin* que Guillaume Bertrand, évêque de Noyon, puis de Bayeux & de Beauvais, étoit frere de ce cardinal. MM. de Sainte-Marthe l'ont dit en effet, mais ils se sont trompés. *Voyez l'article précedent dans les éditions de 1725. & de 1732. du Moreri.*

BERTRANDIS, (Jean de) docteur ès loix & chanoine de S. Pierre de Genève, succeda dans l'épiscopat de cette ville à Guillaume de Lornai en 1409. Il prêta serment le 10. Janvier, & promit au chapitre & aux quatre syndics stipulans pour la communauté de maintenir les libertés, immunités & coutumes de la ville. En 1414. il se rendit au concile de Constance avec vingt-six personnes. Plusieurs auteurs ont dit qu'il y presida comme étant cardinal d'Ostie. Mais ils se sont trompés, & le confondent avec Jean de Brognier, qui étoit en effet cardinal évêque d'Ostie, & qui presida dans plusieurs sessions du concile en qualité de doyen des cardinaux & de vice-chancelier de l'église. Jean de Bertrandis alla de Constance en Arragon en 1415. pour accompagner avec d'autres prélats l'empereur Sigismond, qui entreprit ce voyage dans le dessein d'engager l'antipape Benoît à renoncer au pontificat, selon la résolution du concile. Il revint à Genève en 1416. avec le même empereur, & il fit du bien à cette ville, & en obtint de Sigismond. Ce fut ce prélat qui fit faire les halles nouvelles. Après avoir été environ dix ans évêque de Genève, il résigna son évêché au commencement de l'an 1419. & fut pourvû de l'archevêché de Tarentaise en Savoye. Il mourut en 1423. Il eut pour successeur dans le siege de Genève Jean de la Roche-Taillée. * *Histoire de Genève, par* Spon, *de l'édition de 1730.* in 4°. *avec des remarques historiques & critiques.* Lenfant, *hist. du conc. de Constance, tome 2. page 378.*

BERTRUDE, reine de France. *Dans son article des éditions du Moreri de 1725. & de 1732. elle est dite faussement* sœur de la reine Gomatrude; *il faut dire seulement* qu'elle étoit sœur de Brunulfe, &c. *& plus bas effacez ces mots* sa tante, *& lisez ainsi tout cet endroit:* Dagobert épousa Gomatrude sœur de Sichilde, belle-mere de Dagobert.

BERULLE. (Pierre) *Edition du Moreri de 1725. ajoutez comme dans celle de* 1732. qu'outre ses ouvrages imprimés *in fol.* & *in* 12. par les soins du pere Bourgoin, il a encore laissé manuscrit un grand nombre de lettres, memoires, actes, instructions & contrats faits au traité de mariage d'entre Henriette-Marie sœur de Louis XIII. & Charles I. roi de la Grande-Bretagne, ès années 1624 & 1625. en plusieurs volumes *in folio.* Aux citations on lit *vie de S. Habert*, ce qui ne signifie rien; il faut lire, *vie du cardinal de Berulle, par Habert* de Cerisy, *de l'academie Françoise*, in 4°.

BESLY. (Jean) *Ajoutez ce qui suit à ce qui en est dit dans le Moreri*: Il étoit né en 1572. Son histoire des comtes de Poitou & des ducs de Guienne, fut imprimée *in fol.* à Paris en 1647. L'auteur étoit mort dès le 18. Mai 1644. Le pere le Long dit en 1641. mais il se trompe. On a encore de cet auteur une chronique des évêques de Poitiers, imprimée *in* 4°. à Paris en 1647. Il avoit fait aussi dans sa jeunesse un commentaire sur les hymnes de Ronsard, qui n'a point paru. On trouve encore de lui le fragment d'une lettre à André du Chesne, écrite de Fontenai le 26. de Juin 1617. à la tête des œuvres d'Alain Chartier; une autre lettre à l'évêque de Poitiers, touchant une inscription de l'église cathedrale de cette ville, inserée dans les annales de Bouchet, imprimées à Poitiers en 1644. Une preface *ad Petri Tudebodi sacerd. Sivracensis histor. de Hierosolim. itinere*, dans le quatriéme tome des historiens de France de Duchesne; un sonnet sur l'histoire genealogique de la maison de France de MM. de Sainte-Marthe; des vers à la louange de M. Rapin. Blanchard dit que Besly avoit épousé *Catherine* Brisson.

BESSÉ, (Henri de) sieur de la Chapelle-Milon, inspecteur des beaux arts sous le marquis de Villacerf, est auteur de la relation des campagnes de Rocroi & de Fribourg en 1643. & 1644. Nous n'avons rien de meilleur en ce genre; & cette piece n'a rien au-dessus pour la simplicité & la grace du style historique. Elle a été imprimée *in douze* à Paris en 1673. Dans les memoires pour servir à l'histoire du prince de Condé, *in* 12. à Cologne 1693. avec les poësies du chevalier de Cailly, le voyage de Bachaumont & Chapelle, *in* 12. Dans le recueil des mêmes pieces augmentées de plusieurs autres, par M. de la Monnoye, en deux volumes *in* 12. 1714. & peut-être ailleurs. On a mal-à-propos donné cette piéce à Emmanuel Louillier, surnommé *Chapelle*, & à M. Jean de la Chapelle, de l'academie Françoise. Henri de Bessé fut fait contrôleur des bâtimens lorsque M. de Louvois fut nommé en 1683. surintendant des bâtimens, après la mort de M. Colbert. Il fut même chargé en même-tems de se trouver aux assemblées de l'academie royale des inscriptions & medailles, pour en écrire les déliberations, & il se trouva ainsi academicien, & secretaire de cette academie qui dépendoit alors de la surintendance des bâtimens, dont elle ne fut séparée qu'en 1701. M. de la Chapelle mourut en 1693. M. des Godets lui succeda dans l'emploi de contrôleur: *nous en parlerons dans un article separé.* * *Memoires du tems. Histoire de l'academie des Inscriptions au commencement du premier volume des Memoires de cette académie.*

BESSIN, (Dom Guillaume) religieux Benedictin, né à Glos-la-Ferriere au diocèse d'Evreux, le 27. Mars 1654. a fait profession dans l'abbaye de Jumieges le 27. Janvier 1674. & après le cours de ses études il a regenté avec succès la philosophie & la theologie dans plusieurs maisons de son ordre. Etant soûprieur de Bonnes-Nouvelles de Rouen, il fit imprimer en 1697. ses reflexions contre le systême du pere Lami de l'Oratoire, sur la Pâque, qui avoit déja eu plusieurs adversaires illustres. Le pere Bessin a encore travaillé à la nouvelle édition des œuvres de S. Gregoire *le Grand*, donnée par le pere de Sainte-Marthe; il a fait la critique des lettres de ce Saint, & les a enrichies de notes, & rangées selon l'ordre des tems. Il rend raison de ce changement dans une dissertation qu'on voit dans cette nouvelle édition, & à laquelle le pere de Sainte-Marthe a aussi travaillé. En 1717. le pere Bessin a publié à Rouen une nouvelle édition des conciles de Normandie, *in folio*, commencée & déja fort avancée par le pere Julien Bellaise, mort en 1710. Le P. Bessin est aussi auteur de l'épître dédicatoire au clergé de Normandie, qui est à la tête de cette collection. Cet habile Benedictin est mort dans le monastere de S. Ouen de Rouen le 18. Octobre 1726. * D. le Cerf, *Biblioth. histor. & critique des auteurs de la congrégat. de S. Maur. Défense de cette bibliotheque, contre la lettre de M.* Perdoux de la Perriere.

BESTIARII, étoient chez les Romains, ceux qui combattoient contre les bêtes feroces dans les amphiteâtres & les cirques, dont le pavé étoit couvert de sable. Il y en avoit de deux sortes; les uns étoient *volontaires*, & avoient pour but de gagner une somme d'argent; les autres y étoient *condamnés* pour leurs crimes. Les premiers furent réputés infâmes & incapables d'aucun emploi. Ces spectacles se donnoient le matin: l'après-midi étoit pour les autres gladiateurs. Il y en avoit qui se hazardoient d'attaquer même des lions sans armes. La maniere d'éviter leur fureur étoit differente: tantôt c'étoit par leur agilité, tantôt en jettant quelque lambeau d'habit sur la tête de l'animal: d'autres lui tenoient fortement la gueule fermée, ou y enfonçoient leur bras si avant, qu'il étoit hors d'état de se défendre. Plusieurs se servoient du feu pour s'en garantir. On a vû des femmes s'exposer à combattre ces bêtes feroces. On croit que ce sont les Atheniens qui ont introduit les premiers ces sortes de combats: il est cependant incertain si les malfaiteurs qu'ils condamnoient, étoient armées ou non. * Bulenger, *de Venat.* Cusalius, *de Rom. splend.*

BETHISAC. (Jean) *Ajoutez ce qui suit à son article qui se trouve dans le Moreri sous le nom de* BETISAC. Bethisac domestique, & l'un des principaux conseillers de Jean de France, duc de Berri, fut accusé avec deux autres domestiques de ce prince, de l'avoir porté à faire de grandes levées & exactions sur les peuples de la province de Languedoc, dont il étoit gouverneur; & d'avoir sous l'autorité & le nom de leur maître, commis de grandes violences, fait d'horribles pilleries, & mis l'argent du roi dans leurs cof-

fres, ce qui donna lieu à la pasquinade qui courut alors, & dont la memoire s'est conservée jusqu'à présent : *Tietac, de Bar & Bethisac, ont mis l'argent du roi au sac.* Bethisac porta la peine de ces excès, car le roi Charles VI. ayant nommé, pendant son séjour à Beziers, des commissaires pour informer contre les domestiques du duc de Berri son oncle, & s'étant trouvé plusieurs plaintes & charges contre lui, il fut arrêté prisonnier & ses papiers saisis ; mais ayant fait voir que toutes les sommes, dont on le rendoit responsable, avoient été remises entre les mains du duc de Berri, ou de ses trésoriers, & que ce prince les avoit dissipées en somptueux édifices, en réparations, en achats de joyaux, dont il étoit fort curieux, en l'acquisition des comtés d'Etampes & de Boulogne, & à enrichir ses domestiques, principalement Thibaut Portier son senéchal de Berri, Morinot de Toutzel, sire d'Alegre, un de ses chambellans, & plusieurs autres ses officiers qui étoient tous riches, le conseil du roi se trouva empêché de lui faire son procès pour raison du divertissement des finances, joint à ce que le duc de Berri envoya devers le roi le sire de Nantouillet, & Pierre Mespin, pour le réclamer comme son tresorier & domestique, & avouer tout ce qu'il avoit fait ; mais ceux qui avoient resolu sa perte, lui persuaderent d'avouer qu'il avoit erré dans plusieurs articles de la foi, sous prétexte qu'étant renvoyé à l'évêque, le duc son maître trouveroit mieux le moyen de le sauver ; & ayant été assez simple pour donner dans ce piege, il fut renvoyé à l'évêque de Beziers, qui lui fit son procès comme heretique & sodomite, & l'ayant abandonné au bras seculier, il fut brûlé tout vif, *ce qui fut,* dit Mezerai, *un feu de joie pour les peuples qu'il avoit horriblement tourmentés.* L'histoire ne dit point quel étoit ce Jean Bethisac, mais il est aisé de juger qu'il n'étoit pas homme de naissance, non plus que les deux autres notés par la pasquinade ci-dessus rapportée. Le premier designé sous le nom de *Tietac*, étoit un orfevre, qui étoit garde des joyaux du duc de Berri ; & le *de Bar* étoit physicien du duc, c'est-à-dire, son medecin : l'un & l'autre ont laissé une nombreuse & illustre posterité.* *Histoire de Berri, par* la Thaumassiere, *livre 1. page 32. Histoire de France par* Mezerai, *regne de* Charles VI.

BETHUNE. *Ajoutez ce qui suit à la genealogie de cette maison rapportée dans le Moreri.*

### BRANCHE DES DUCS DE SULLI.

XIV. Maximilien-François de Bethune III. du nom, &c. *Ajoutez* que *Marguerite-Louise* de Bethune, veuve en dernieres nôces de *Henri* de Daillon, duc du Lude, est morte à Paris le 25. Janvier 1726. âgée de 83. ans, & que son corps a été porté aux Carmelites de Pontoise, & son cœur aux filles de sainte Marie de S. Denys en France.

XVI. Maximilien-Henri de Bethune, duc de Sulli, pair de France, prince souverain d'Enrichemont & de Boisbelle, marquis de Conti, comte de Gien, vicomte de Meaux, Breteuil, &c. gouverneur des villes & châteaux de Gien & Mantes, lieutenant du roi au Vexin-François, & chevalier des ordres du roi, le dernier de sa branche, avoit été baptisé en la paroisse de S. Paul à Paris le 19. Juillet 1669. & avoit été reçu chevalier de l'ordre de S. Jean de Jerusalem. Il entra dans les Mousquetaires en 1684. où il servit deux ans, & fut ensuite lieutenant dans le regiment du roi, puis capitaine dans le regiment Royal en 1689. & mestre de camp d'un regiment de cavalerie en 1693. qui fut réformé après la paix de Riswick, avant laquelle il s'étoit trouvé en Allemagne aux sieges de Philisbourg, de Manheim & de Franckemberg ; & en Flandres aux sieges de Dixmude & d'Ath, & au bombardement de Bruxelles. Il fut fait au mois d'Octobre 1701. mestre de camp d'un regiment de cavalerie, vacant par la mort du marquis de Roquepine, & nommé brigadier des armées du roi le 23. Decembre 1702. Il s'étoit trouvé la même année en Italie au combat de la Vittoria, & à la bataille de Luzara. Il combattit encore à celle de Cassano en 1705. où il commanda la cavalerie. Il quitta le service l'année suivante, & étant devenu duc de Sulli, pair de France par la mort de son frere aîné le 24. Decembre 1712. il prêta serment & prit séance au parlement de Paris le 14. Fevrier 1713. Il fut aussi reçu chevalier des ordres du roi le 3. Juin 1724. Il mourut à Paris à cinq heures du matin, le 2. Fevrier 1729. dans la soixante-uniéme année de son âge, sans laisser d'enfans. Son corps fut transporté à Sulli, & son cœur aux filles de sainte Marie de S. Denys en France. Il avoit été marié par contrat du 14. Fevrier 1719. avec *Jeanne-Marie* Guyon, veuve depuis le premier Juin 1705. de *Louis-Nicolas* Fouquet, comte de Vaux, vicomte de Melun, marquis de Belle-Isle, & fille de *Jacques* Guyon, écuyer, seigneur du Chesnoy, de Champoulet, & en partie du canal de Briare, & de *Jeanne* Bouvier de la Motte. Après la mort du duc de Sulli, *dont on vient de parler*, il se trouva deux prétendans au titre du duché & pairie de Sulli : l'un fut Louis-Pierre-Maximilien de Bethune, marquis de Courville, appellé *le marquis de Bethune*, qui prit d'abord le titre de duc de Sulli, en ayant obtenu l'agrément du roi ; & l'autre Armand de Bethune, abbé d'Orval, grand-oncle du marquis de Bethune. Le premier fondoit son droit sur ce qu'il étoit descendu de mâle en mâle & d'aîné en aîné du premier mariage de François de Bethune, duc d'Orval, fils puîné de Maximilien de Bethune, marquis de Rosni, en faveur duquel la terre de Sulli avoit été érigée en duché & pairie par lettres du mois de Fevrier 1606. L'abbé de Bethune d'Orval au contraire ayant en sa faveur la qualité de mâle, la descendance de celui en faveur de qui le duché de Sulli avoit été érigé, & la proximité du sang avec le duc de Sulli dernier decedé, dont il étoit plus proche de deux degrés que le marquis de Bethune, & dont il étoit le seul heritier quant aux propres paternels, du nombre desquels étoit le duché de Sulli, soutenoit qu'il étoit capable de succeder au titre de duc & pair, d'autant plus que l'édit de 1711. concernant la succession aux duchés & pairies n'en excluoit que les filles. Cette affaire fut portée au conseil des dépêches, où elle fut jugée sur le rapport de Daniel-Charles Trudaine, maître des requêtes, par arrêt du 13. Mars 1730. par lequel le titre de duc & pair de France attaché à la terre du Sulli, fut déclaré dévolu à Louis-Pierre-Maximilien de Bethune, comme étant de la ligne aînée, à la charge de retirer cette terre des mains d'*Armand* de Bethune d'Orval sur le pié & aux charges, clauses & conditions portées par l'article VII. de l'édit du mois de Mai 1711. & cependant que le sieur d'Orval demeureroit saisi de cette terre jusqu'au jour du remboursement actuel.

Au moyen de cet arrêt Louis-Pierre-Maximilien de Bethune, chevalier de la toison d'or, est devenu duc de Sulli, pair de France, & il a prêté serment & pris séance au parlement de Paris en cette qualité le 19. Mars 1733. Il est né posthume en 1685. & après avoir servi en qualité de Mousquetaire du roi, il fut fait au mois de Juillet 1706. colonel du regiment d'infanterie de la reine, qu'il acheta du marquis de Chamarande, & à la tête duquel il fut blessé à la bataille de Malplaquet le 11. Septembre 1709. Il fut fait au mois de Mars 1711. premier gentilhomme de la chambre du duc de Berri, après la mort duquel ayant été chargé en 1714. de reporter à Madrid le collier de la Toison d'or qu'avoit ce prince, il en fut revêtu par le roi d'Espagne avec l'agrément du roi Très-Chrétien. *On ne répete point ici son mariage ni ses enfans, qui sont rapportés dans le Moreri.*

Armand de Bethune d'Orval, grand-oncle du nouveau duc de Sulli, étoit abbé commendataire des abbayes de Senenque, ordre de Cîteaux, diocèse de Cavaillon depuis le mois de Novembre 1680. de S. Pierre de Poultieres, ordre de S. Benoît, diocèse de Langres, du premier Novembre 1699. & de Blanche-Couronne, ordre de S. Benoît, diocèse de Nantes depuis 1716. Il se trouva le plus proche heritier du sang du duc de Sulli, mort le 2. Fevrier 1729. & comme tel son seul heritier quant aux propres paternels. Il disputa au marquis de Bethune son petit-neveu, le titre de duc & pair, mais il ne réussit pas, comme on vient de voir, dans ses prétentions à cet égard. Il remit ses abbayes entre les mains du roi purement & simplement le 8. Mai de l'année 1729. & se maria à l'âge d'environ 73. ans le 14. du même mois avec *Françoise* Aubery de Vatan, fille de feu *Jean* Aubery, seigneur marquis de Vatan, lieutenant de roi au

gouvernement de l'Orleanois & Blesois, & auparavant conseiller au grand-conseil, & de *Magdeleine-Louise* de Bailleul sa veuve : il en a eu *Maximilien-Antoine-Armand* de Bethune, né à l'hôtel de Sulli à Paris le 18. Août 1730. ARMAND de Bethune d'Orval est frere de *Nicole* de Bethune d'Orval, abbesse de l'abbaye de Notre-Dame du Val de Gif, ordre de saint Benoit, diocèse de Paris, à laquelle elle fut nommée le 15. Août 1686.

*BRANCHE DE BETHUNE, SELLES, & de* CHABRIS.

XIII. HIPPOLYTE de Bethune, comte de Selles, marquis de Chabris, &c. *Ajoutez que* 5. *François-Annibal* comte de Bethune, ancien chef d'escadre des armées navales, est mort à Paris le 19. Octobre 1732. On le disoit âgé de 105. ans; mais on ne faisoit pas attention qu'en lui donnant cet âge, on le faisoit naître deux ans avant le mariage de ses pere & mere, dont d'ailleurs il n'étoit que le six ou septiéme enfant, aussi n'avoit-il que 89. ou 90. ans, étant né seulement en 1643. *Réformez ce qui est dit* de 7. Louis marquis de Bethune & de Chabris, *ainsi qu'il suit.*

7. *Louis* de Bethune, marquis de Chabris & de Monismes, sire de Châtillon, filleul du roi Louis XIV. fut dans sa jeunesse abbé commendataire d'une abbaye du nom de Beaulieu; puis ayant renoncé à l'état ecclesiastique, il devint mestre de camp d'un regiment de cavalerie, & obtint en 1677. le gouvernement d'Ardres, & du comté de Guines, qu'il vendit en 1704. Il mourut à Paris le 28. Fevrier 1728. âgé de 84. ans, & fut inhumé le premier Mars à S. Sulpice. Il avoit été marié 1°. en 1677. avec *Elisabeth* le Marchand du Grippon, dame du Grippon & de la Lande-Dairou, morte à Paris le 17. Decembre 1704. âgée de 58. ans & inhumée à S. Sulpice. Elle étoit veuve d'*Edme-Leonard* de Razes, marquis de Monismes en Limosin, colonel du regiment de Champagne, brigadier des armées du roi, gouverneur de Vire & du mont S. Michel, mort de ses blessures à Utrecht en 1672. & fille heritiere de *Jacques* le Marchand, seigneur du Grippon & de Subligny, president en la cour des aydes de Rouen, & de *Susanne* de Vassi de Bressey, veuve de *Jacques* de Grimouville, seigneur de la Lande-Dairou, Hionville, &c: 2°. le 29. Juin 1707. avec *Marie-Therese* Martin, fille de *Jean-Louis* Martin, écuyer, seigneur d'Auzielle, ancien capitoul de Toulouse, fermier general des fermes unies du roi, & de *Marie-Magdeleine* de Mas. Il en eut *Maximilien-Louis* de Bethune, né à Paris le premier Septembre 1710. & baptisé le 6. suivant à saint Sulpice; & *Maximilien-Henri-Gabriel* de Bethune, né le 27. Novembre 1713. & baptisé le 29. suivant à S. Sulpice. Il avoit eu de sa premiere femme *Hippolyte* de Bethune, marquis de Chabris & Monismes, seigneur de la Lande-Dairou, du Grippon, &c. né à Paris le 25. & ondoyé en la paroisse de S. Roch le 27. Juillet 1682. & à qui on suppléa les ceremonies du baptême à S. Sulpice le 28. Janvier 1705. Il a été capitaine de cavalerie dans le regiment de Forsat, & s'est trouvé en cette qualité le 26. Août 1709. au combat de Rhumersheim dans la haute Alsace, où il se distingua. Il a été fait depuis mestre de camp de cavalerie, & reçu chevalier des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel, & de saint Lazare de Jerusalem le 4. Avril 1716.

***L'on repete ici en faveur de ceux qui ont l'édition de 1725. les corrections que l'on a faites dans la derniere édition sur les derniers degrés de cette branche de* BETHUNE SELLES.**

XIII. HYPPOLITE de Bethune avoit eu d'*Anne-Marie* de Beauvillier, outre sept garçons, plusieurs filles, dont deux ont été abbesses, l'une de Beaumont-les-Tours, & l'autre de Montreuil-les-Dames près de Laon. Elles sont toutes deux mortes; & deux autres mariées, l'une *Catherine* de Bethune, dame chanoinesse & comtesse de Remiremont, mariée en 1664. avec *Joseph-François* de Tertulle, marquis de la Roque, gouverneur des fort & château de S. André, & de Villeneuve-les-Avignon, & auparavant conseiller au parlement de Provence, & morte à Paris le 6. Novembre 1725. âgée de 85. ans, ayant passé toute sa viduité dans la retraite, & dans les exercices de pieté; & *Marie* de Bethune, mariée au mois d'Octobre 1667. avec *François* de Rouville, marquis de Mens, sous-lieutenant de la compagnie des gendarmes de la reine, puis gouverneur d'Ardres, *& non* d'Arras, *comme il est dit dans la derniere édition*, & du comté de Guines : elle en resta veuve le 28. Novembre 1677.

XIV. HENRI de Bethune, comte de Selles, a laissé de *Marie-Anne* Danvet des Marestz sa femme, Louis comte de Bethune, qui suit; *Anne-Marie* de Bethune, prieur de Grammont l'an 1708. & nommé abbé commendataire de l'abbaye de S. Aubin-les-Bois, diocèse de S. Brieu, le 6. Novembre 1717; *Marie-Henri*, dit *le Chevalier de Bethune*, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, fait lieutenant de vaisseau le 27. Novembre 1695. & capitaine de fregate le 21. Avril 1705. & capitaine de vaisseau au mois de Decembre 1707. & fait un des gentilshommes de la chambre de Louis duc d'Orleans, premier prince du sang en 1724; & *Marie-Paule* de Bethune, née le 24. Mai 1677. & reçue au nombre des Demoiselles de l'abbaye de S. Cyr, au mois de Juin 1689.

XV. Louis comte de Bethune, baptisé le 15. Juin 1663. fut fait capitaine de vaisseau en 1689. créé chevalier de l'ordre militaire de S. Louis en 1705. gratifié au mois de Septembre de la même année d'une pension de 1000. livres sur la marine; mis au nombre des capitaines de vaisseau à la haute-paye au mois de Novembre 1706. & nommé chef d'escadre des armées navales du roi le 28. Octobre 1720. Il obtint le 27. Mars 1728. l'expectative d'une place de commandeur de l'ordre de S. Louis. Il a été marié à Paris le 31. Mai 1708. avec *Marie-Therese* Pollet de la Combe, veuve de *Pierre* le Moine, chevalier, seigneur d'Iberville, capitaine de vaisseau, & chevalier de l'ordre de S. Louis, & en a eu *Marie-Armande* de Bethune, née à Paris le 24. Juillet 1709. & baptisée à S. Sulpice.

XIV. FRANÇOIS-GASTON marquis de Bethune, &c. *Ajoutez* que *Louise-Marie* de la Grange d'Arquien sa veuve, sœur de feue *Marie-Casimire* de la Grange d'Arquien, reine de Pologne, & dame-d'atour de la reine de France *Marie-Therese* d'Autriche, en survivance comtesse de Selles, de la Prevostiere, & de la Grange de Rere en Berri, gouvernante des ville & château de Romorentin, comtesse des Bordes, de S. Sulpice, Ouroüer, Montigny, S. Firmin, &c. mourut à Paris le 11. Novembre 1728. âgée de 94. ans. Elle fut inhumée le lendemain dans l'église des Capucines, où elle avoit ordonné par son testament que le corps de feu son mari seroit transporté de Selles où il étoit en depôt, pour y être réuni avec le sien dans un même caveau. Elle avoit eu pour enfans *Louis* marquis de Bethune, gouverneur des ville & château de Romorentin, capitaine de cavalerie dans le regiment de Momperous, puis mestre de camp à la suite du regiment du roi cavalerie, à la tête duquel il fut tué à la bataille d'Hochstet le 13. Août 1704. sans avoir été marié; LOUIS-MARIE-VICTOIRE comte de Bethune, qui suit; *Marie-Catherine* de Bethune, née en Pologne au mois d'Août 1677. mariée 1°. à Varsovie, dans l'église de S. Jean le 21. Mai 1690. par l'évêque de Posnanie, en presence du roi & de la reine de Pologne sa tante avec *Stanislas-Casimir* prince de Radziwil-K'eski, grand-maréchal de Lithuanie, neveu à cause de sa mere, du roi de Pologne: 2°. en 1692. avec le comte de Sapicha, petit-maréchal de Lithuanie, dont elle a eu des enfans, ausquels la marquise de Bethune leur ayeule, a fait plusieurs legs par son testament; & *Jeanne-Marie* de Bethune, mariée à Grodno le 6. Fevrier 1693. avec *Jean* comte de Jablonowiski, grand-enseigne de la couronne de Pologne, & palatin de Volhinie en 1694. & depuis de Russie, dont est venue une fille, à laquelle la marquise de Bethune son ayeule, a legué une somme de 60000. livres, & qui a été mariée à la cour de Chambord le 29. Octobre 1730. avec *Anne-Charles-Frederic* de la Tremoille, comte de Taillebourg, qui en consideration de cette alliance, a été fait duc de Chastelleraut.

XV. LOUIS-MARIE-VICTOIRE comte de Bethune, mestre de camp de cavalerie à brevet, fut créé brigadier des armées du roi le premier Fevrier 1719. & fait au mois de Septembre suivant mestre de camp d'un regiment de cava-

lerie vacant par la mort du marquis de Courcillon. Il a été marié 1°. le 18. Mars 1708. avec *Henriette* d'Harcourt de la Meilleraye, morte à Paris le 6. Août 1714. âgée de 27. ans, & inhumée à S. Sulpice, fille de *François* d'Harcourt, marquis de Beuvron, chevalier-commandeur des ordres du roi, lieutenant general de ses armées & au gouvernement de Normandie, gouverneur du vieux palais de Rouen, & d'*Angelique* de Fabert sa seconde femme, marquise de la Meilleraye & comtesse de l'Isle-Bonne : & 2°. par contrat du 17. Septembre 1715. avec *Marie-Françoise* Potier, fille de *François-Bernard* Potier, duc de Tresmes, pair de France, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de la chambre, gouverneur de Paris, grand-bailli de Valois, &c. & de *Magdeleine-Louise Genevieve* de Seiglieres de Boisfranc. De sa premiere femme il a eu *Marie-Casimire-Therese-Emanuelle* de Bethune, née & ondoyée à Paris le 14. Fevrier 1709. & à qui on a suppléé les ceremonies du baptême à saint Sulpice le 25. Mai suivant, mariée 1°. le cinq Mai 1727. avec *François* Rouxel de Medavy, marquis de Grancey, lieutenant general des armées du roi, & gouverneur de la ville & citadelle de Dunkerque, dont elle resta veuve sans enfans le 30. Juillet 1728 : & 2°. le 15. Octobre 1729. avec *Charles-Louis-Auguste* Fouquet, dit *le comte de Belle-Isle*, comte de Gisors, Andely, Vernon, Lyons, &c. maréchal des camps & armées du roi, mestre de camp general des dragons de France, gouverneur des ville & château de Huningue, & commandant pour le roi dans le pays des trois évêchés; *Louise-Marie-Françoise-Armande* de Bethune, née le 15. Janvier 1710. morte le 7. Juin 1711. & enterrée à S. Sulpice; *Françoise-Angelique* de Bethune, née le 28. Mai 1711. morte le 12. Mars 1714 & inhumée à S. Sulpice; *François-Marie-Cesaire* de Bethune, né à Paris le 21. & baptisé à S. Sulpice le 22. Juillet 1712; & un autre fils, né le 17. & ondoyé le 18. Septembre 1713.

*BRANCHE DE BETHUNE-CHAROST.*

XV. ARMAND de Bethune II. du nom, duc de Charost, pair de France, baron d'Ancenis, ancien baron, pair & président de la noblesse aux états de la province de Bretagne, chevalier des ordres du roi, ci-devant gouverneur de sa personne pendant les derniers six mois de sa minorité, lieutenant general de ses armées, capitaine de ses gardes du corps, lieutenant general au gouvernement de Picardie, Boulonnois, anciennes conquêtes de Hainault & pays reconquis, &c. est né le 25. Mars 1663. Il fut d'abord capitaine dans le regiment du Roi infanterie, puis nommé colonel du regiment de Brie le 5. Septembre 1684. & obtint en 1687. des lettres de provisions de la charge de lieutenant general des provinces de Picardie, Boulonnois, &c. Le roi lui donna au mois de Juillet 1690. le regiment de Vermandois, vacant par la mort du marquis de Soyecourt, & le créa brigadier le 30. Mars 1693. & maréchal de camp le 3. Janvier 1696. Son pere s'étant démis en sa faveur de son duché & pairie dès le 25. Novembre 1695. il prêta serment & prit seance au parlement de Paris le 16. Janvier 1698. Il fut fait lieutenant general des armées du roi le 23. Decembre 1702. & chevalier de l'ordre de saint Louis en 1704. La charge de capitaine des gardes du corps, que le duc de Bethune son ayeul avoit possedée autrefois, étant venue à vacquer par la mort du maréchal duc de Boufflers, lui fut donnée au mois de Septembre 1711. Il fut déclaré gouverneur du roi Louis XV. le 13. Août 1722. prêta serment pour cette charge le lendemain, & alla en cette qualité à la ceremonie de son sacre le 25. Octobre de la même année. S'étant démis de son duché & pairie en faveur de son fils, il obtint le 22 Mars 1724. un brevet du roi pour jouir lui & sa femme des honneurs de cette dignité leur vie durant. Il fut aussi reçu chevalier des ordres du roi le 3. Juin de la même année 1724. Son fils aîné *Louis-Joseph* de Bethune, marquis de Charost, né le 15. Juillet 1681. avoit été fait colonel d'un regiment d'infanterie sur la démission du duc d'Humieres en Fevrier 1702. Il fut fait prisonnier la même année avec son regiment à la prise d'assaut de la citadelle de Liege. Le roi le créa brigadier de ses armées le 20. Juin 1708. Il se trouva à la bataille de Malplaquet en Flandres le 11. Septembre 1709. dans laquelle ayant été blessé, & eu un cheval tué sous lui, il fut trouvé deux jours après parmi les morts, rendant encore les derniers soupirs. *Marie* Brulart sa veuve, se remaria le 15. Janvier 1732. avec *Charles-Philippe* d'Albert, duc de Luynes & de Montfort, pair de France. Elle avoit eu de son premier mari *Marie-Therese* de Bethune Charost, née le 7. Septembre 1709. morte avant sa huitiéme année.

XVI. PAUL-FRANÇOIS de Bethune, second fils d'ARMAND de Bethune II. du nom, & né le 9. Août 1682. porta d'abord le titre de marquis d'Ancenis, & fut fait mestre de camp du regiment de Bourgogne, appellé depuis Bretagne, par la démission du marquis de Puiguion au mois de Fevrier 1704. Il servit en Flandres en 1708. & resta prisonnier au combat d'Oudenarde le 11. Juillet de la même année. Il fut créé brigadier le 30. Mars 1710. & fait capitaine des gardes du corps du roi en survivance de son pere, au mois de Novembre 1715. Il obtint le 27. Septembre 1718. aussi en survivance de son pere, la lieutenance generale des provinces de Picardie, Boulonois, anciennes conquêtes du Hainault, Gravelines & pays reconquis, & les gouvernemens de Calais & de Douriens, pour lesquelles charges il prêta serment entre les mains du roi le 18. Octobre suivant. Il fut fait maréchal de camp des armées de sa majesté le premier Fevrier 1719. & son pere s'étant démis en sa faveur de son duché & pairie au mois de Mars 1724. il prêta serment au parlement & y prit seance le 19. Mars 1725. Il fut proposé le 2. Fevrier 1728. pour être reçu chevalier des ordres du roi, dont il reçut le collier le 16. Mai suivant. *Julie-Christine George* d'Entraigues, qu'il a épousée le 3. Avril 1709. fut nommée dame du palais de la reine le 27. Avril 1725. Il en a eu *Armand-Louis* de Bethune, marquis de Charost.

BETTINI, (Mario) Jesuite Italien, &c. *Dans l'édition du Moreri de 1725. il est dit* que la seconde partie de ses poësies est intitulée : *Extra Pelearum, lib. 4.* lisez *Eutrapeliarum, lib. 1.*

BUVEREGIUS. (Guillaume) *Même édition, ajoutez, comme dans celle de 1732.* que ses notes sur les Canons anciens ont été imprimées à Oxford en 1673. en deux volumes *in folio.*

BEVERIDE. (Guillaume) *Dans l'édition du Moreri de 1725. il est dit* qu'il vivoit dans les XVII. & XVIII. siecles, *lisez comme dans celle de 1732.* dans le XVII. siecle & au commencement du XVIII.

BEVERLAND, (Adrien) natif de Middelbourg en Zelande, fit ses humanités sous Isaac Vossius, & ensuite il s'appliqua au droit, & fut reçu docteur & avocat. Mais son esprit peu chaste lui fit produire des ouvrages qui le deshonorerent, entr'autres celui qui est intitulé : *De jure stolatæ virginitatis lucubratio academica* à Leyde en 1680. *in 8°.* & un autre plus infame encore, sous ce titre : *De prostibulis veterum*, qu'il brûla ensuite par le conseil de ses amis plus sages que lui, & qui n'a jamais été imprimé. Il en donna un autre la même année 1680. sur une matiere de doctrine, où il ne montra pas moins le libertinage de son esprit, & son ignorance dans la religion ; il a pour titre : *Peccatum originale κατ' ἐξοχὴν, seu nuncupatum philologicè, à Themidis alumno Eleutheropoli.* Cet ouvrage fit mettre son auteur en prison, & lui attira plusieurs réponses, entr'autres celle qui a pour titre : *Leonardi Ryssenii justa detestatio libelli Adrian. Beverl. de peccato origin.* in 8°. en 1680. Beverland racheta sa liberté à force d'argent, & en promettant de ne plus rien écrire en ce genre Mais pour se venger il fit une satire qu'il intitula : *Vox clamantis in deserto*, où il déchire le magistrat & les professeurs de Leyde, & dès qu'elle parut il passa en Angleterre, où avec quelque argent qu'il y reçut, il acheta des medailles & des coquilles & plus encore des tableaux & des estampes obscenes. Mais les liaisons qu'il eut avec Edouard Bernhard, curé de Brigthwel, *dont nous avons parlé ailleurs*, changerent un peu son esprit porté à l'obscenité ; il témoigna du regret du scandale que ses écrits avoient causé, & croyant le réparer

réparer, il donna un ouvrage intitulé : *De fornicatione cavenda, admonitio*, imprimé en 1698. *in* 8°. dans lequel il y a encore bien des endroits peu chastes. Beverland vivoit encore en 1712. mais il étoit tombé en delire. * *Memoires du tems.*

BEVEROVICIUS, (Jean) appellé en sa langue *Jean Van Bevervvick*, medecin. *Ce qu'on en a dit dans la derniere édition de Moreri ne suffit pas pour faire connoître cet auteur, comme il merite de l'être.* Né à Dordrecht le 17. Novembre 1594. de Barthelemi *Van Bevervvick*, issu de famille illustre du pays, & de *Marie* Vesal, parente du celebre medecin de ce nom, il apprit les langues grecque & latine sous Gerard-Jean Vossius, & à l'âge de seize ans il passa à Leyde, où il continua l'étude des belles lettres sous *Jean Baudius* & *Daniel Heinsius*. Il y étudia aussi la medecine sous *Pierre Pavv*, *Everard Vorstius* & *Jean Heurnius*. Quatre ans après il vint en France, & y demeura plusieurs années à y écouter les plus celebres medecins à Caen, à Paris & à Montpellier. Quand il en eut recueilli les fruits qu'il esperoit, il alla augmenter sa recolte à Padoue, où il suivit Roderic Fonseca, Sanctorius & Jean Sylvaticus. Ce fut en cette ville qu'il se fit recevoir docteur en philosophie & en medecine. Il passa ensuite à Boulogne, où il s'appliqua à la pratique sous les yeux de Bartoletti qu'il accompagna pendant quelque tems dans ses visites. Quand il voulut retourner dans sa patrie, il tâcha de rendre son voyage utile, en visitant sur sa route les plus fameux medecins de Bâle & de Louvain. Rendu à Dordrecht, son merite l'y fit bientôt élever aux premiers postes. En 1625. il fut nommé premier medecin de la ville & professeur en medecine. En 1627. on le fit president du conseil, & en 1629. bourguemestre. Enfin on l'éleva successivement aux charges de president de l'amirauté, & d'administrateur de l'hôpital des Orphelins. Il mourut le 19. Janvier 1647. dans sa cinquante-troisiéme année, & fut enterré dans la grande église de Dordrecht, où l'on mit cette épitaphe sur son tombeau.

*Lex hic medendi, sanitatis regula,*
*Salus salutis civium, vitæ artifex,*
*Mortis fugator sedulus, victor sua,*
*Scriptis superstes ipse post mortem sibi,*
*Dordrechti Apollo, & Esculapius jacet.*
*Defuncto lubens, mœrensque posuit*
*Daniel Heinsius.*

Nous avons beaucoup d'ouvrages de Beverovicius, comme, Une idée de la medecine des anciens, à Leyde en 1637. Un traité de la pierre, imprimé en 1638. & suivi de quelques lettres & consultations sur le même sujet ; Un éloge de la medecine ; *Αὐταρκεία, Batavia*, ou introduction à la medecine suffisante à la Hollande. Tous ces ouvrages sont en latin. Ce dernier est un fort petit volume, mais bien rempli. Le but de l'auteur est d'y prouver, que sans avoir recours à des remedes étrangers, la Hollande peut & doit se contenter de ceux qu'elle trouve chez elle, étant suffisants pour exercer la medecine utilement. Cet ouvrage a été imprimé en 1644. & 1663. *in* 12. à Leyde. Nicolas Bourbon l'ayant entendu lire en fut si charmé, que tout aveugle qu'il étoit, il composa & écrivit une épigramme latine à la louange de l'auteur. Beverovicius a composé aussi plusieurs ouvrages en flamand, & a recueilli les lettres de plusieurs sçavans sur une question qui a fait autrefois beaucoup de bruit en Hollande, sçavoir, Si le terme de la vie de chaque homme en particulier est fixé ou immuable, ou s'il peut être changé. Ces lettres furent imprimées à Dordrecht en 1634. *in* 8°. à Leyde en 1636. *in* 4°. augmentées. On y joignit une troisiéme partie dans l'édition qui en fut faite à Leyde en 1639. & en 1651. *Epistolica quæstiones cum doctorum responsis*, avec son éloge de la medecine, à Roterdam en 1644. Il y a bien des questions curieuses qui sont traitées dans le premier de ces deux ouvrages. * Valerii Andreæ, *biblioth. Belg.* Matthieu Van Balen, *descript. de Dordrecht.* Niceron, *Memoires pour servir à l'hist. des hommes illustres dans la république des lettres, tome 9.* Vigneuil-Marville, *Mélanges d'histoire & de litterature, tome 3. page 174. de la Supplément.*

*quatrieme édition, en 1725.* Mangeti, *biblioth. script. medic. tom. 1.* in fol. *pag. 298.*

BEUGHEM. (Corneille de) *Cet auteur n'est connu dans le Dictionaire historique de Moreri, que comme un collecteur d'écrits de medecine :* mais il est encore plus connu par plusieurs especes de journaux litteraires, qui ne répondent point aux titres qu'il leur a donnés pour l'ordinaire. Tel est celui qu'il a intitulé : la France sçavante, *Gallia erudita, critica, & experimentalis novissima, &c.* car ces expressions sont extrêmement exagerées pour une liste décharnée des ouvrages dont il est parlé dans les journaux de l'Europe, dont il a même oublié quelques-uns. Sa liste va jusqu'en 1700. On a encore de lui un catalogue des livres qui se sont imprimés depuis 1459. jusqu'en 1500. sous le titre d'*Incunabula Typographia, &c.* Ces sortes de catalogues sont utiles, quand ceux qui s'en mêlent ont le soin de remarquer les differences qui se trouvent entre les anciennes & les nouvelles éditions, ce qu'il y a d'ajouté ou de retranché, sans cela ils sont d'une mediocre utilité. Beughem étoit, dit-on, libraire à Emerick en Westphalie. L'édition de Vanderlinden de l'an 1662. rapportée *dans le Moreri de l'édition de* 1725. n'est ni la derniere, ni la meilleure, *comme on le dit :* il y en a eu une à Spire en 1688. *in* 4°. qui est meilleure, & comme on le voit, plus recente. A l'égard du catalogue des auteurs de medecine de Beughem, il fut imprimé à Amsterdam *in* 12. *non en* 1683. *mais en* 1681. & il commence sa liste depuis l'an 1651. *non depuis* 1650. sous ce titre : *Bibliographia medica & physica novissima perpetuò continuanda, sive conspectus primus catalogi librorum medicorum, chymicorum, anatom. chirurg. botanic. ut & physic. &c.*

BEURRE. (La Tour de) *Edition du Moreri de* 1732. aux citations, *Franc. Svvert. not. in Hieronym.* Magius *de Tintinnabulis* : il faut lire *Francis. Svvert. notis in Hieron. Magium de Tintinnab.*

BEURRIER, (Louis) de Chartres, religieux Celestin, frere du P. *Paul* Beurrier, abbé general des chanoines réguliers de sainte Geneviéve, de la congrégation de France, fit profession dans l'ordre des Celestins le 28. Avril 1613. & s'y distingua par sa pieté & par sa science. Il est mort à Vichi le 8. Avril 1645. Il a donné au public, 1. *L'histoire du monastere des Celestins de Paris*, en 1634. à Paris *in* 4°. 2. *Sommaire des vies des fondateurs & réformateurs des ordres religieux*, avec figures, à Paris en 1634. *in* 4°. 3. *Les analogies & antitheses de l'Incarnation du Fils de Dieu, & des actions les plus notables de sa vie, avec le peché d'Adam*, en 1632. à Paris *in* 8°. 4. *Isagoge, seu introductio ad scientiam de Sacramentis*, en 1631. *in* 16. à Paris. * Becquet, *Hist. Celest. Gall. congreg. p. 207. 208.*

BEUSTIUS. (Joachim) *Dans l'édition du Moreri de* 1725. *il est dit* qu'on trouve ses poësies dans le *tom. 1. delit. German.* lisez, on trouve quelques poësies de sa composition dans le recueil intitulé : *Delitiæ poëtarum German. tom 1. pag. 640.*

BEYS, (Gilles) fameux imprimeur, qui travailloit à Paris après le milieu du XVI. siecle. On remarque qu'il est le premier, après ceux qui imprimoient les ouvrages de Ramus, qui ait employé dans les livres sortis de sous sa presse, la distinction de l'j & de l'v consonnes, d'avec l'i & l'u voyelles. L'inventeur de cette distinction est le celebre Ramus ou la Ramée, qui commença à l'employer dans sa grammaire latine, dont la premiere édition est de 1557. Mais cette distinction ne se trouvoit que dans les ouvrages de ce sçavant professeur, imprimés depuis 1557. & aucun autre ne l'avoit imité. Ce fut Gilles Beys qui prit le premier l'essort, & qui commença à employer ces consonnes *Ramistes* dans l'édition qu'il fit en 1584. du commentaire latin de Claude Mignot, (dit *Minos*) sur les épîtres d'Horace. Il a eu beaucoup d'imitateurs. Gilles Beys mourut à Paris le 19. Avril 1593. Il avoit épousé *Magdeleine* Plantin, fille de Plantin d'Anvers. Il en eut un fils nommé *Adrien*, auquel on fit cette épitaphe burlesque :

*Ci git Beys qui sçavoit à merveille*
*Faire des vers & vuider la bouteille.*

* *Voyez* Papillon, *dissertat. sur l'j & l'v consonnes, au tome*

7. des *Mem. de litterat. & d'hist. part. 1.* La Caille, *hist. de l'Imprimerie.*

BEYS, (Charles de) poëte François, florissoit du tems de Scarron, de Guillaume Colletet, de Gabriel Gilbert, &c. & fut estimé des beaux esprits de son tems. Il vivoit encore vers le milieu du dernier siecle. Il est auteur de plusieurs pieces de theâtre, sçavoir: *Celine*, ou *les Freres rivaux*: *les Foux illustres*: *l'Hôpital des foux*: *le Jaloux sans sujet*: & *l'Amant liberal*, qui parut en 1635. Il a fait encore d'autres poësies, & l'on en trouve quelques-unes dans le tome troisiéme du recueil de poësies diverses dedié au prince de Conti. Scarron comparoit de Beys à Malherbe: mais la comparaison est un peu outrée, & éleve trop de Beys:

*Oui des Beys, oui des Malherbes*
*Doivent mettre leurs vers au jour, &c.*

Cette piece de Scarron finit ainsi:

*Quant à moi Beys, je te jure*
*Que mes yeux de lire goulus,*
*De tes vers déja deux fois lus,*
*Ne pouvoient quitter la lecture;*
*Et je ne te sçaurois cacher.*
*(Ce n'est pas pour le reprocher)*
*Qu'aux dépens de mes deux prunelles,*
*Ton livre où l'on voit tant de feu,*
*Qui te conte à faire si peu,*
*Me conte à lire six chandelles:*
*Je puis donc dire que le jeu,*
*En dépit du proverbe, autrement de l'adage,*
*Valoit bien la chandelle & même davantage.*

Scarron parle dans ces vers des *Oeuvres poëtiques* de Beys, que Gabriel Gilbert & Guillaume Colletet ont aussi loué. * *Voyez* leurs éloges dans le *tome 3. du recueil de poësies diverses, dedié au prince de Conti.* M. Titon du Tillet ne dit rien de Beys dans son *Parnasse François*, quoiqu'il y ait donné place à Gilbert, à Scarron, à Colletet & à bien d'autres qui lui étoient égaux. *Mem. du tems.* Maupoint, *biblioth. des Theâtres, pag. 68. & 325.*

BEZANS, pieces de monnoye. Outre ce qui en est dit *dans le Dictionaire, au mot* BEZANS, *on peut ajouter*, qu'il y a lieu de croire que l'on donnoit ce nom autrefois à toute sorte de monnoye d'or, quoiqu'elle ne fût pas de Constantinople ou de Byzance: comme dans la suite on donna le nom de *Florin* à toutes les especes d'or, quoiqu'elles ne fussent pas de Florence, où l'on pretendoit que le florin avoit pris son origine. Par cette solution, on leveroit la difficulté que l'on fait, s'il est à croire que nos rois offrissent une monnoye étrangere à leur sacre. Car il y avoit sous Hugues Capet & sous Robert des sous d'or, qui étoient sans doute appellés *Bezans*, si l'on donnoit ce dernier nom à toute monnoye d'or. Quoi qu'il en soit, les bezans ont eu longtems cours en France. Il en est parlé l'an 1148. sous Louis VII. sous Philippe *Auguste*, entre l'an 1187. & l'an 1201. Il est fait mention de bezans dans plusieurs articles d'un regiftre du tresor des chartes. Sous Philippe *le Hardi*, en 1282. par arrêt du parlement de la Pentecôte, le bezant que le comte de Soissons devoit payer chaque année à l'église de Notre-Dame de Soissons, fut évalué à huit sols tournois; ce qui sembleroit faire croire que cette monnoye n'avoit plus cours en France, puisque le parlement l'évalue & en fixe le prix. On ne peut douter cependant qu'elle n'eût cours encore sous Philippe *le Bel*: car dans un compte des baillis de France de l'an 1297. il y est parlé de bezant qui y est évalué à neuf sols. L'auteur du roman de la Rose, qui écrivoit sous ce prince, parle aussi du bezant en plus d'un endroit:

*Qui li donna quatre bezants*
*Se faut semblant ne fut prisans.*
*Mais une grande bourse pesans,*
*Toute facie de bezant.*

Dans un autre endroit l'auteur fait tenir ce langage à l'enfant de l'infame Venus:

*Ma mere est de moult grand prouesse,*
*Elle a pris mainte forteresse*
*Qui contoit plus de mil bezants,*
*Où je ne fusse ja presens.*

Les bezans que l'on demanda pour la rançon du roi saint Louis, étoient sans doute une monnoye des Sarrazins. Car il y a apparence que le soudan d'Egypte vouloit stipuler à une monnoye qui lui étoit connue. On en demanda pour la rançon de ce prince, ou plutôt pour celle des autres prisonniers, on en exigea, dis-je, huit cens mille, dont chacun devoit valoir dix sols. Cette monnoye avoit cours dans l'armée du roi.* Joinville, *Hist. de S. Louis.* Du Cange, *Dissertation 20. sur le sire de Joinville.* Le Blanc, *Traité histor. des monnoyes de France, pag. 157. & 176. édition d'Amsterdam, in 4°. de l'an 1692.*

BEZE, (Theodore de) ou BESZE, (comme il avoit coutume de signer au commencement, &c.) *Corrigez, & ajoutez ce qui suit à ce qui en est dit dans le Moreri.* Il fut entre les mains de Wolmar jusqu'à l'âge de douze ans, *lisez*, il fut entre les mains de Wolmar depuis l'âge de neuf ans & cinq mois, jusques dans sa dix-septiéme année, pendant lesquels Wolmar lui fit lire, &c. Vezelay, lieu de sa naissance, *n'est point* dans le duché de Bourgogne, *mais* dans le Nivernois. *En parlant de ses ouvrages, il est dit* qu'il continua les pseaumes de Marot, qui n'avoit traduit que les cinquante premiers. Marot avoit traduit cinquante pseaumes, mais non de suite: il les avoit choisis dans les cent cinquante, selon l'occasion ou selon sa volonté; & Beze traduisit ceux que Marot avoit laissés. *On ajoute* qu'il est étonnant que Beze ait souffert que les Etiennes ayent réimprimé en 1597. ses vers licentieux. Il faut néanmoins rendre cette justice à Beze, qu'après avoir embrassé la prétendue reforme, il avoit lui-même supprimé dans les éditions de ses vers les endroits licentieux qui se trouvoient dans la premiere, & qu'il y a lieu de croire qu'il ne fut pas le maître de celle des Etiennes.... *Plus bas il est rapporté* qu'après avoir perdu sa seconde femme dans un âge avancé. Ce n'étoit que sa premiere femme; & celle qu'il prit jeune fut sa seconde. Pierre de l'Etoille rapporte dans son journal du regne de Henri IV. qu'au mois de Decembre 1597. le Jesuite Dupuy, frere de M. Dupuy, conseiller de la cour, répandit le bruit à Paris que Beze étoit à Genève bon Catholique, & qu'il avoit abjuré la religion Protestante. Il ajoute que ce bruit fut autorisé par un écrit que les Jesuites publierent dans le même-tems, & qui commençoit par ces mots: *Geneva hæreseon mater & sentina, nunc tandem Beza extincto catholisat.* Beze ayant appris cette nouvelle s'en mocqua par un petit traité qu'il intitula: *Beza redivivus.* Il ne mourut en effet que le 23. Octobre vieux style, ou le 13. nouveau style de l'an 1605. âgé de 86. ans, trois mois & 19. jours. Beze a écrit deux petits traités singuliers sur la peste. Dans l'un il examine, *Sit-ne pestis contagiosa?* dans l'autre, *An & quatenus Christianis sit per secessionem vitanda?* à Genève en 1577. & encore ailleurs.

BIANCHINI, (François) *dont on n'a dit qu'un mot dans le Dictionaire de Moreri*, nâquit à Verone l'an 1662. le 13. Decembre, de *Gaspard* Bianchini, & de *Cornelie* Vaileti, d'une famille noble & ancienne de Bergame. On le mit à dix ans au college des Jesuites de Bologne, d'où après avoir déja fait de grands progrès dans les belles lettres & dans la philosophie, il vint à Padoue où il fit ses études de theologie, & reçut ensuite le doctorat, sans negliger les mathematiques pour lesquelles il avoit beaucoup de goût & de disposition. Il ne tarda pas à montrer cette inclination, par l'établissement qu'il fit à Verone de l'academie des *Aletofili* (ou amateurs de la verité) consacré specialement aux matieres de physique & aux mathematiques. Il fit à cette occasion un discours sur l'établissement de son academie, lequel fut fort applaudi. Etant allé à Rome en 1684. le cardinal Otthoboni qui connoissoit son merite, le choisit pour avoir soin de sa riche & nombreuse bibliotheque. Ce tresor donna lieu à celui qui le gardoit, de s'enrichir lui-même de tout ce que l'antiquité sacrée & prophane put lui fournir de plus utile & de plus recherché. Il fut ami de tous les sçavans de Rome,

& admis à leurs plus celebres academies, dans lesquelles il lut de sçavans discours, dont on trouve plusieurs dans le journal de Lipsic & ailleurs. Le cardinal Otthoboni ayant été élu pape sous le nom d'*Alexandre* VIII. M. Bianchini continua son emploi de bibliothecaire, & le nouveau pape lui confera un canonicat de sainte Marie, dite *la Rotonde*. Alexandre VIII. étant mort, le cardinal Pierre Otthoboni son neveu, chargea le sçavant chanoine de ce qui concerne les matieres des saintes congrégations, & lui donna un canonicat dans l'église des saints Laurent & Damase. Clement XI. le trouvant dans ces occupations, voulut l'avoir pour son camerier d'honneur, & le fit à la fois chanoine de sainte Marie-Majeure, soûdiacre de la chapelle pontificale & secretaire *dell' Aqua Paola*. Il lui marqua encore plus singulierement son estime à l'occasion des controverses sur la reforme du calendrier, pour laquelle on établit une congrégation composée des plus habiles gens de l'Italie, dont le cardinal de Noris fut le chef, & M. Bianchini le secretaire. Il fut chargé aussi de former une ligne meridionale dans l'église de sainte Marie des Anges, & il y reussit. Quelques années après il en tira une autre à Colorno; & ensuite, à l'exemple de M. Cassini qui avoit tracé une meridienne pour la France, il entreprit d'en faire autant pour l'Italie, & employa huit années entieres en observations que la mort l'empêcha de mettre au jour. Elle arriva le 2. de Mars 1729. dans la soixante-septiéme année de son âge, après avoir été également estimé sous Innocent XIII. & Benoît XIII. qu'il l'avoit été sous leurs prédecesseurs. En 1705. le 7. Juillet, les conservateurs de Rome lui avoient donné des lettres très-honorables de citoyen Romain. La maladie qui causa sa mort fut une hydropisie, occasionnée par une chute qu'il fit en voulant reconnoître des décombres du palais des empereurs dans les jardins Farneses. Innocent XIII. l'avoit fait referendaire de l'une & de l'autre signature, & son prélat domestique. Innocent avoit vêcu trop peu pour augmenter ses dignités & recompenser son merite. Outre les dissertations de ce sçavant Italien, *dont on a parlé dans les cinq ou six lignes du Dictionaire de Moreri qui le regardent*, l'on a encore de lui: 1. *Une histoire generale prouvée par des monumens, & ornée de figures representant les symboles des anciens*, en italien, à Rome en 1697. *in* 4°. 2. *Une lettre à monseigneur Aquaviva, camerier d'Innocent* XIII. *sur un marbre trouvé à Antium*, en italien, à Rome en 1698. *in* 4°. 3. *La solution du problême paschal*, en latin, à Rome en 1703. *in fol.* 4. *Des reflexions pour le transport de la colonne Antonine*. Un factum en faveur de l'église de S. Laurent *in Damaso*, au sujet des fonts baptismaux; des memoires italiens concernant la cité d'Urbin; l'éloge de sa patrie; un recueil d'inscriptions sepulchrales des esclaves, des affranchis, & des officiers de la maison d'Auguste, *in fol.* à Rome en 1727. 5. *Une édition des vies des Papes, par Anastase le* Bibliothecaire, *avec les vies composées par* Guillaume, &c. trois volumes *in folio*, enrichis de quantité de notes & de dissertations, de préfaces, de prolégomenes & de variantes, où l'érudition n'est point épargnée. 6. On a aussi de M. Bianchini quelques poësies & quelques pieces d'éloquence, outre une vingtaine de dissertations sur des sujets particuliers, où l'on a lieu d'admirer son goût pour toute sorte de connoissances. Dès qu'on eut appris sa mort à Verone, il fut arrêté par un acte public qu'on lui érigeroit dans la cathedrale un buste en pierre avec une inscription au bas, tel qu'on en avoit élevé pour le cardinal de Noris. * *Memoires pour servir à l'histoire des sciences & des beaux arts, Juillet 1730. article 70. & Novembre, page 2078. Memoires du tems.*

BIANCO, (Christophe del) né à Montajone, château de Toscane, au commencement du XVII. siécle, ou à la fin du XVI. fut lié d'une étroite amitié avec le celebre Scipion Ammirato, mort chanoine de Florence. Celui-ci l'associa à ses études, & lui laissa par testament tout son bien, à condition qu'il prendroit son nom & ses armes. Bianco fut exact observateur de cette condition; & après la mort de son ami, il se fit appeller *Scipion Ammirato* le jeune. C'est le titre qu'il prend dans l'édition qu'il a donnée de l'histoire de Florence d'*Ammirato* l'ancien, avec ses additions. La premiere édition de cette histoire parut en 1600. chez les Juntes à Florence, en deux volumes *in fol.* Celle que Scipion Ammirato *le jeune* donna, parut en 1647. en trois volumes *in fol.* avec des additions considerables de sa façon sur la premiere partie, dont il composa deux volumes. Il en avoit fait de semblables sur la seconde partie, qui sont encore manuscrites. M. Mariette le fils, libraire & imprimeur à Paris, & homme de goût en a l'original, écrit de la main même de Bianco. Ce manuscrit avoit été apporté d'Italie par feu M. du Fay, capitaine aux gardes, qui l'avoit eu de la famille de l'auteur. Bianco a fait encore des additions à l'*Albero e storia della famiglia di Conti*, &c. de Guidi son ami. On ignore le tems de sa mort.

BICHI, (Vincent) Siennois, cardinal, prêtre de l'église Romaine, du titre de S. Pierre *in Montorio*, est né le 2. Fevrier 1668. Il étoit archevêque de Laodicée *in partibus Infidelium*, & nonce apostolique auprès des Cantons Suisses Catholiques, lorsqu'au mois de Septembre 1709. sur les fortes instances du cardinal Charles Bichi son oncle, il fut transferé à la nonciature de Portugal. Le prélat Lucini fut nommé en même-tems pour aller à Barcelone auprès de Charles archiduc d'Autriche, se disant roi d'Espagne. Ils partirent ensemble pour se rendre aux cours respectives, pour lesquelles ils étoient destinés. Le prélat Lucini qui n'étoit revêtu que du caractere d'internonce, ne put en cette qualité obtenir audience de la cour de Barcelone; & Vincent Bichi, sans s'arrêter en cette ville & sans rendre ses respects à cette cour, continua son voyage vers Lisbonne. Ce procedé déplut si fort à l'archiduc, qu'il en fit porter ses plaintes à Rome par le prince d'Avellino, & écrivit en même-tems au roi de Portugal, pour le prier de ne point donner audience au nonce Bichi. On répondit à Rome au prince d'Avellino que c'étoit sans ordre & à l'insçu du pape, que ce prélat avoit manqué à son devoir envers la cour de Barcelone: on lui dit même qu'on alloit le rappeller de Lisbonne, d'autant plus que cette cour là ne paroissoit pas contente de sa conduite. L'empereur Joseph étant venu à mourir en 1711. les plaintes contre Vincent Bichi cesserent de la part de l'archiduc devenu empereur, & le cardinal Charles Bichi menagea si bien l'affaire par rapport à la cour de Portugal, qu'on écrivit au roi que Vincent Bichi étoit un très-digne & très-vertueux prélat, en priant ce prince de ne pas ajouter foi aux accusations dont ses ennemis tâchoient de le noircir. Le roi de Portugal se contenta de ce témoignage, & Vincent Bichi sçut si bien s'introduire dans ses bonnes graces, que quelque-tems après le roi sollicita un chapeau de cardinal en sa faveur; mais le cardinal Bichi son oncle & son protecteur, étant venu à mourir le 7. Novembre 1718. les autres cardinaux représenterent au pape qu'il ne convenoit pas de donner le chapeau à un prélat qui avoit été accusé par des puissances si respectables. Après la mort du pape Clement XI. arrivée en 1721. la cour de Portugal reprit ses instances auprès d'Innocent XIII. son successeur, en faveur de Vincent Bichi, se fondant sur le témoignage que la cour de Rome même avoit donné de son merite & de sa probité. Innocent XIII. s'en excusa. On fit plus, Vincent Bichi fut rappellé, & Joseph Firrao fut envoyé à Lisbonne pour le relever; mais le roi de Portugal refusa de recevoir ce dernier; & quoique Vincent Bichi eût obtenu son audience de congé de lui au mois de Septembre 1721. il ne voulut point le laisser partir qu'on ne lui donnât des assurances qu'il seroit fait cardinal, surquoi il fut proposé dans une congrégation qui fut tenue à Rome, de rappeller Vincent Bichi sous peine d'encourir les censures ecclesiastiques; mais la mort d'Innocent XIII. rompit ces mesures. Benoît XIII. lui ayant succedé, on fit auprès de lui de nouvelles tentatives en faveur de Vincent Bichi. Ce pape étoit assez porté à contenter la cour de Lisbonne; mais la brigue des cardinaux qui lui étoient contraires l'ayant emporté, Vincent Bichi fut formellement exclus du cardinalat dans une congrégation particuliere tenue en presence du pape le 5. Mars 1728. ce qui fut confirmé le lendemain dans une autre congrégation. Le roi de Portugal ayant été informé de cette résolution, rompit tout commerce avec la cour de Rome & les états du pape, par

decret du 5. Juillet 1728. qui ne fut revoqué par un autre decret que le 21. Octobre 1731. après qu'on eut reçu à Lisbonne la nouvelle que le pape Clement XII. avoit créé & declaré cardinal Vincent Bichi le 24. précedent. Sa promotion mit fin au differend qui regnoit à son occasion depuis tant d'années entre les deux cours. Ce prélat, qui avoit quitté le Portugal avec la permission du roi, étoit arrivé en Italie le 26. Juin 1731. Il resta d'abord quelque-tems dans un lieu proche Livourne, & fit ensuite quelque sejour à Sienne sa patrie, d'où enfin il arriva à Rome le 8. Fevrier 1732. au soir, & alla descendre dans le palais du marquis Bichi son frere. Il fit son entrée publique à Rome le 17. du même mois par la porte du Peuple, d'où il se rendit par la longue rue du Cours au Vatican, où il fut admis à l'audience du pape, qui fit le 3. Mars la fonction dans un consistoire public de lui donner le chapeau, & le 31. suivant dans un consistoire secret celle de lui fermer & ouvrir la bouche, après quoi il lui assigna le titre de S. Pierre *in Montorio*. Le cardinal Bichi a eu pour freres *Alexandre* Bichi, marquis de Ruspoli, mort subitement à Sienne au mois d'Avril 1725. sans enfans de *Virginie* Bandini sa femme, fille d'*Alfonse* Bandini; & *François* marquis Bichi, ci-devant protonotaire apostolique participant, qui ayant quitté la prélature, fut marié le 8. Fevrier 1723. avec *Anne-Marie* Corsini niéce du pape Clement XII. & fille de *François-Marie* marquis Corsini, mort le 19. Avril 1723. de laquelle il a eu *Joseph-Marie-Matellus-Calixte-Ange-François-Gaspard* Bichi, né à Rome le 14. Octobre 1729.

BIDERMAN, (Jacques) Jesuite, &c. *Dans l'édition du Moreri de 1725. il est dit* natif de Chingen, *lisez* natif d'Ehingen.

BIDLOO, (Godefroi) medecin & poëte, né à Amsterdam de parens Mennonites, le 12. Mars 1649. se fit recevoir dès sa premiere jeunesse docteur en medecine & en anatomie, & dès 1688. il fut fait professeur en anatomie à la Haye. Il passa en 1694. à une chaire d'anatomie & de chirurgie à Leyde, & il mourut dans ce poste à Leyde au mois d'Avril 1713. âgé de 64. ans. Il avoit été aussi medecin de Guillaume III. roi d'Angleterre, & ce fut entre ses bras que ce prince mourut en 1702. Ses occupations ne l'ont pas empêché de composer les ouvrages suivans: *Anatomia humani corporis*, avec de très-belles figures de Lairesse, *in fol.* à Amsterdam en 1685. *Dissertatio de antiquitate anatomes*, à Leyde en 1694. *Oratio in funere Pauli Hermanni, medic. doctor.* à Leyde en 1695. *Vindiciæ quarumdam delineationum anatomicarum, &c.* contre le celebre Frederic Ruysch. Lettre à Antoine Leeuwenhoëk, sur les animaux que l'on trouve quelquefois dans le foie des brebis & de quelques autres animaux, en flamand, à Delft en 1698. *Gulielmus Cowper*, (chirurgien de Londres) *criminis litterarii citatus coram tribunali societatis Britanno-regiæ*, à Leyde en 1700. Cowper s'étoit approprié l'anatomie de Bidloo, & la fit imprimer sous son nom & avec son propre portrait. Voilà le crime dont Bidloo l'accuse & qu'il prouve. *Exercitationum anatomico-chirurgicarum decades duæ*, à Leyde en 1708. Ecrit sur la derniere maladie de Guillaume III. roi d'Angleterre. Les lettres des apôtres martyrs, ces lettres imaginaires sont en vers hollandois, & ont été imprimées en 1698. à Amsterdam *in* 4°. Bidloo cultivoit aussi la poësie latine; & en 1719. c'est-à-dire depuis sa mort on a recueilli ses poësies hollandoises à Leyde. Il n'a laissé qu'un fils nommé comme lui *Godefroi*, qui est docteur en droit, & fiscal de la milice des états de Hollande. *Nicolas* Bidloo, medecin du Czar Pierre I. étoit son neveu, fils de son frere *Lambert* Bidloo apothicaire à Amsterdam & homme sçavant, qui a fait aussi beaucoup de pieces de poësie. * Niceron, *memoires, tom. 7. & to. 10. part. 2.*

BIENNE', (Jean) celebre imprimeur de Paris, peut aussi bien tenir sa place dans un dictionaire historique, que les Moreles & les Turnebes, qu'il a égalés par la beauté des caracteres qu'il a employés, la correction des livres qu'il a imprimés, & la bonté des ouvrages qui sont sortis de dessous sa presse. M. Maittaire ne l'a point oublié dans ses vies des plus celebres imprimeurs de Paris; & il prétend que ses impressions grecques & latines ne le cedent point à celles d'aucun des meilleurs imprimeurs. Voyez dans cet auteur le catalogue des impressions les plus celebres de Jean Bienné. Cet imprimeur mourut malheureusement à Paris le 15. Fevrier 1588. & fut enterré à S. Hilaire. Scevole de Sainte-Marthe a fait cette épigramme sur sa mort.

*Per vim, perque dolos fatali conditus urnâ*
*Mortuus hic jaceo, qui Bene natus eram.*
*Mortis causa venus; nam cæco armavit ab æstu.*
*In me rivalis corda manusque feri.*
*O fati ambiguas leges! quæ cuncta propagans*
*Vita aliis causa est, fit mihi causa necis.*

BIESIUS. (Nicolas) *Ajoutez ce qui suit à son article.* Ce medecin étant à Valence en Espagne, s'attacha aux ducs de Calabre. Il étoit à Louvain dans le tems des troubles des Pays-Bas, & il servit utilement dans l'université auprès du duc d'Albe. Il mourut à la cour de l'empereur, *non en* 1572. *mais en* 1573. âgée de 57. ans. *Ajoutez à ses ouvrages*, six livres de *medicine Theoretique*, en 1558. *in* 4°. Un livre *De methodo medicinæ*, 1594. *in* 8°. Ses commentaires latins sur Galien ont été imprimés à Anvers en 1560. *in* 8°. Son traité *De natura*, a paru au même lieu en 1573. 1593. & 1613. *in* 8°. * Manget, *dans la Biblioth. des auteurs de medec. to. 1. pag. 309.* Voyez ci-dessous BIEZ. (Nicolas).

BIEZ. (Oudard de) *Edition de Moreri de 1725. lisez par tout, comme on l'a mis dans celle de* 1732. du Biez.

BIEZ, (Nicolas) est le même que BIESIUS ci-dessus. *Son article est deux fois dans le dictionaire historique de Moreri: il faut s'en tenir à celui qui est au mot* BIEZ, *qui est plus détaillé, & y ajouter ce que nous venons de dire au mot* BIESIUS.

BIGNON, ancienne famille originaire d'Anjou, &c. *Editions du Moreri des années* 1725. *&* 1732. *ajoutez & corrigez ce qui suit.*

1. JERÔME Bignon III. du nom, conseiller d'état ordinaire, intendant de la generalité de Picardie, & ancien prevôt des marchands de la ville de Paris, mourut sans posterité le 5. Decembre 1725. âgé de 68. ans, & fut inhumé à S. Nicolas du Chardonnet, dans la sepulture de sa famille; ayant institué son legataire universel pour l'usufruit Louis Bignon son frere, ci-devant capitaine aux gardes; & pour propriété Armand-Jerôme Bignon son neveu, second fils de feu Armand-Roland Bignon de Blanzy son frere. *Ajoutez à l'édition du Moreri de 1725.* que son épouse se nommoit *Françoise-Marthe* Billard.

2. LOUIS Bignon, ci-devant capitaine aux gardes, & inspecteur general d'infanterie, institué legataire universel, quant à l'usufruit, par Jerôme Bignon son frere, mourut à sa maison de Ville-Pinte le 11. Septembre 1730. dans la soixante-douziéme année de son âge. Il avoit épousé une damoiselle de la maison de Grolée, de laquelle il laissa un fils, mort peu après son pere sans avoir été marié.

4. ARMAND-ROLAND Bignon, seigneur de Blanzy, dernier frere des précedents, conseiller d'état ordinaire & intendant de la generalité de Paris, mourut le 20. Fevrier 1724. âgé de 58. ans, & fut inhumé à S. Nicolas du Chardonnet. *Ajoutez à l'édition du Moreri de* 1725. qu'il avoit épousé *Agnès-Françoise* Hebert, &c. & que *N.* Bignon, alliée le 16. Avril 1721. à *Charles-Nicolas* Romé, &c. se nomme *Louise*. JERÔME Bignon, IV. du nom, seigneur de Blanzy, fils aîné du précedent, a été nommé au mois de Juin 1726. à l'intendance de la Rochelle qu'il remplit depuis ce tems: il a été marié le 27. Août 1724. avec *Helene-Elisabeth* Moreau, fille de *Jean* Moreau, seigneur de Plancy, baron de S. Just, contrôleur general de la grande chancellerie de France, & d'*Anne* Gouault sa seconde femme: il n'a point encore d'enfans. Il a un frere puîné nommé *Armand-Jerôme* Bignon, chevalier de Malte, né le 27. Octobre 1711. pourvû de la charge d'avocat general au grand conseil le 19. Août 1729. & reçu le 2. Septembre suivant.

THIERRI Bignon, second fils de JERÔME Bignon I. du nom, &c. *Ajoutez* que *Marie-Anne-Françoise* Bignon, femme de *Michel-François* de Verthamon, premier prési-

dent au grand conseil, commandeur des ordres du roi, avec qui elle avoit été mariée le 7. Novembre 1678. mourut d'une hydropisie de poitrine le 26. Decembre 1730. dans la soixante-dixiéme année de son âge, ayant perdu de son vivant deux fils & une fille qu'elle avoit eus de son mariage; de sorte que ne laissant aucune posterité, elle eut pour heritiers du côté paternel *Jean-Paul* Bignon, abbé de S. Quentin en l'Isle, son cousin-germain, seul restant des quatre freres (*Edition du Moreri de* 1725. *au lieu* de doyen de saint Germain l'Auxerrois, *lisez* ancien doyen de saint Germain l'Auxerrois) & du côté maternel *Guillaume-François* Joli de Fleuri, procureur general au parlement de Paris, aussi son cousin-germain. Cette dame étant restée proprietaire de la belle bibliotheque de Thierri Bignon son pere, premier president au grand-conseil, par la mort de ses deux fils ausquels elle étoit substituée, en disposa par son testament en faveur de *Guillaume-François-Louis* Joli de Fleuri, fils aîné du procureur general, lui ayant de plus legué une somme de 100000. livres. Il a été reçu à l'âge de 22. ans avocat general au parlement de Paris le 12. Decembre 1731. après avoir exercé avec applaudissement pendant deux ans la charge de substitut du procureur general. *Marie-Anne-Françoise* Bignon avoit de la litterature, elle possedoit la langue latine & assez bien la langue greeque.

BIGNON (Rolland) pere du celebre Jerôme Bignon qui a été avocat general du parlement de Paris, conseiller d'état, bibliothecaire du roi, étoit lui-même un homme très-sçavant, & qui voulut être le seul précepteur de ce fils, qui s'acquit un si grand nom dès sa plus tendre jeunesse par son érudition. Content du seul rang d'avocat au parlement de Paris; il n'ambitionna jamais d'autre titre pendant toute sa vie; mais il devint par sa vertu le censeur tacite de l'ambition de ceux qui tâchoient de s'élever aux premieres magistratures avec moins de merite que lui. Son fils n'eut pas besoin d'aller ailleurs pour chercher un modele d'une rare probité, ni d'une autre école pour apprendre les langues, les humanités, l'éloquence, la philosophie, les mathematiques, l'histoire, la jurisprudence, & la theologie même. Rolland Bignon avoit étudié le droit à Angers & à Toulouse, & dans cette derniere ville il avoit pris avec soin les leçons de Roalder & de Maran, fameux jurisconsultes. Lorsque le premier se fut retiré dans l'université de Cahors, il ne dédaigna de remplir sa place en qualité de docteur regent; & pendant une année qu'il enseigna à Toulouse, il dicta d'excellens paratitles sur les cinq livres *des Decretales*, qui sont encore entre les mains de sa famille. Il parut depuis dans le barreau & ensuite dans les consultations, où il continua à faire connoître sa probité, la justesse de son esprit, & la profondeur de ses connoissances. Il y joignit, ce qui est infiniment plus estimable, les vertus qui font le Chrétien. Ce grand homme étoit né à S. Denys d'Anjou le premier Mars 1559. & il mourut après le commencement du XVII. siécle. Il avoit épousé *Catherine* d'Ogier, fille de *Christophe* d'Ogier, avocat au parlement, & qui fut mere de *Jerôme* Bignon. * *Memoires manuscrits.* Baillet, *Enfans devenus celebres par leurs études, tome 6. Desjugemens des sçavans de* M. Baillet, *in* 4°. *pag.* 142. 143. Gouthiere, *de arbitate toleranda, ad Ann. Robertum, pag.* 9. *& suiv.*

BIGNON (Jerôme) I. du nom, avocat general du parlement de Paris, &c. fils du précedent. *Dans l'édition du Moreri, de* 1725. *il est dit* qu'à l'âge de dix ans il publia sa *Chrorographie*, &c. lisez sa *Chorographie* &c. *Après ces mots* ce fut le septiéme d'Avril de l'année 1656. *ajoutez* dans sa soixante-sixiéme année. *Dans l'édition du Moreri de* 1732. *il y a une transposition de mots dans cet endroit, qui forme un très-mauvais sens : on y lit ainsi.* Ce fut le septiéme jour d'Avril de l'année 1656. Outre ses notes sur Marculphe, dont messieurs ses enfans accorderent aux empressemens du public en 1656. dans sa soixante-sixiéme année, une seconde édition considerablement augmentée; *il faut lire*: Ce fut le septiéme jour d'Avril de l'année 1656. dans la soixante-sixiéme année. Outre ses notes sur Marculphe, dont messieurs ses enfans accorderent aux empressemens du public en 1666. une seconde édition considerablement augmentée, &c.

BIGNY, famille considerable par ses alliances, &c. *Edition du Moreri de* 1725. *corrigez ce qui suit.*

II. Jean seigneur de Bigny, pannetier du roi, &c. & *Marguerite* de Bigny, alliée à *George* baron de Clerc, &c. *lisez* baron de Clere, &c.

*BARONS DE BOUEIX.*

VII. Philippe de Bigny, &c. épousa *Louise* de Bresme; &c. *lisez* épousa *Louise* de Brenne.

*SEIGNEURS DE BREVERANGES.*

VII. Gilbert de Bigny, &c. fille de *Philibert* seigneur d'Aigranont, &c. *lisez* fille de *Philibert* seigneur d'Aigremont.

*SEIGNEURS DE CHANDIEU, marquis de* Bigny.

VII. Claude de Bigny, &c. dont il eut *Maximilian* seigneur de Chandieu, qui épousa *Anne* de Bossue, &c. *lisez* qui épousa *Anne* de Bossuet, & non *Anne* de Bossut, *comme il est dit dans l'édition du Moreri de* 1732.

BIGOT. (Emeric) *Ajoutez ce qui suit* au sujet de la lettre de S. Chrysostome à Cesaire, que M. Bigot a fait imprimer. Pierre martyr avoit trouvé le premier cette lettre, mais en latin seulement, & l'avoit déposée dans la bibliotheque de Cranmer, archevêque de Cantorberi. M. Bigot crut rendre service à l'église en publiant cette lettre: mais l'impression en étant presque finie, M. Faur, docteur de Sorbonne, qui avoit donné son approbation en qualité de censeur, fit retirer & lacerer cette lettre qu'il crut être une piece supposée & contraire au dogme de la *Transsubstantiation*. Cependant cette lettre a été publiée depuis comme très-favorable à ce dogme, par le feu pere Hardouin Jesuite, en 1689. & par Etienne le Moine, Protestant, dans ses *Varia sacra*. Un theologien de l'église Anglicane ayant recouvré l'édition même que M. Bigot avoit voulu procurer, l'a publiée à Londres en 1686. Jacques Basnage a fait la même chose en 1687. M. Maffei l'a publiée de nouveau à Florence en 1721. On la trouve aussi dans les nouvelles litteraires latines de Lipsic, Janvier 1722. M. Bigot est mort à Rouen le 18. Decembre 1689. dans sa soixante-quatriéme année.

BIGOTTIERE, (Gui de la) fut un des premiers academiciens de l'academie d'Angers, c'est-à-dire, un des trente que le feu roi Louis XIV. choisit d'abord pour former ce corps. Il avoit été reçu conseiller au presidial d'Angers sa patrie, dès le 6. Mars 1721. & il quitta son office en 1650. sans cesser d'y être moins assidu, quoiqu'honoraire. Devenu veuf, il jugea à propos d'entrer dans l'état ecclesiastique, sans néanmoins changer de profession. Il étoit celebre pour les consultations & les arbitrages, & il étoit infatigable au travail. Il a eu pour fils

René de la Bigottiere, sieur de Perchambault, qui a été president au parlement de Bretagne, & qui n'est mort qu'en 1727. après s'être acquis & avoir eu pendant toute sa vie la réputation d'un magistrat très-éclairé & ami du vrai. Il étoit docteur de la faculté d'Angers, & il avoit approfondi la jurisprudence. C'étoit un philosophe d'inclination autant que d'étude, aussi attaché aux mœurs qu'à la probité des anciens. On a de lui la coutume de Bretagne avec des observations, dont la troisiéme édition a été faite à Rennes en 1713. en deux volumes, *in* 12. La premiere est de 1694. en un seul volume *in* 12. Institution au droit françois par rapport à la coutume de Bretagne, avec une dissertation sur le devoir des juges, à Rennes en 1693. *in* 4°. La même seconde édition augmentee, à Rennes en 1702. *in quarto.* * *Memoires du tems.*

BILE, (Erad *&* *non* Erard, comme plusieurs l'écrivent) Jesuite, Lorrain de nation, embrassa deux genres d'étude assez disparats, celui de la theologie morale, & celui des mathematiques. Il professa l'une & l'autre avec éclat, mais avec un succès different. Etant professeur des cas de conscience dans le college du Mont en la ville de Caen l'an 1644. il enseigna sur la simonie, & la jurisdiction du pape, plusieurs propositions qui furent censurées & qui lui attirerent plusieurs réfutations publiques. M. Cally, celebre phi-

losophe, écrivit contre ces relâchemens. L'auteur de la *Lettre d'un écolier étudiant en droit en l'université de Caen, à un avocat de Rouen*, imprimée *in* 4°. dénonça toute sa doctrine sur la simonie; & M. Dupré, de la congrégation de l'Oratoire, réfuta cette même doctrine, & celle que le pere Bile avoit enseignée touchant la jurisdiction du pape, dans un beau discours latin qu'il prononça en 1644. dans une assemblée generale de l'université de Caen, & qui a été imprimé *in* 4°. en 1645. avec le nom de l'orateur qui étoit aussi professeur royal dans cette université. *Voyez* CALLY & DUPRE'. Le pere Bile s'acquit une meilleure réputation par les mathematiques. Feu M. Huet, évêque d'Avranches, connoisseur en ces matieres & qui avoit pris ses leçons, dit qu'il avoit approfondi ces sciences, & qu'elles n'avoient rien eu d'impénetrable pour lui. Mais au milieu de la réputation que cette connoissance lui acqueroit, son zele pour la religion le porta à vouloir être missionnaire, il s'embarqua pour l'Amerique, fit naufrage & périt. * *Memoires du tems.* Huetii *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus, pag.* 34. Pascal, *douzième lettre provinciale.*

BILLAINE. (Louis) *Dans l'édition du Moreri de* 1725. *il est dit* qu'il mourut vers l'an 1681. *lisez* le 25. Août de l'an 1681.

BILLAUT, (Adam) autrement *Maître Adam*, menuisier de Nevers. *On en a parlé dans le dictionaire historique de Moreri*: mais on y méprise trop les vers de cet artisan qui ont été loués par un grand nombre de poëtes de son tems, & qui sont en effet quelquefois assez heureux. On l'appelloit communement *le Virgile au rabot*. Il nous a laissé les ouvrages suivans: ses *Chevilles*, à Paris en 1644. *in* 4°. son *Vilebrequin*, à Paris en 1663. *in* 12. son *Rabot*, &c. En 1638. il vint à Paris pour un procès; mais au lieu de plaider, il fit des vers au cardinal de Richelieu, qui lui donna une pension. * *Voyez* M. Titon du Tillet, *dans son Parn. françois*, in fol. *page* 275.

BILLETTES, (Gilles Filleau des) frere de M. de la Chaise, qui a fait l'histoire de S. Louis, & de l'abbé de S. Martin, si connu par la traduction de Dom Quichotte, nâquit à Poitiers en 1634. de *Nicolas* Filleau, écuyer. Etant venu à Paris de même que ses deux freres, il s'attacha comme eux à madame de Longueville, à M. le duc de Roannès, & à un certain nombre de personnes dont l'esprit & les lumieres ont égalé la pureté des mœurs. Né avec une entiere indifference pour la fortune, soutenu dans cette disposition par un grand fonds de pieté, il a toujours vêcu sans ambition, occupé de la lecture & des études où son goût le portoit, & encore plus des pratiques prescrites par le Christianisme. Une de ses journées les representoit toutes. Il étoit fort versé dans l'histoire, dans les genealogies des grandes maisons de l'Europe, & même dans la connoissance des livres. Il avoit dressé le catalogue d'une bibliotheque generale bien entendue, œconomisée & complette, pour qui n'eût voulu que bien sçavoir. Il possedoit sur-tout le détail des arts, de ce prodigieux nombre d'industries singulieres inconnues à tous ceux qui ne les exercent pas; & ce talent de M. des Billettes ayant été connu, l'academie des sciences le choisit pour être un de ses pensionnaires méchaniciens à son renouvellement en 1699. Il vivoit très-austerement, & néanmoins il poussa loin sa carriere. Le 10. Août 1720. il prédit sa mort pour le 15. suivant où elle arriva en effet. Il étoit âgé de 86. ans. Il s'étoit marié deux fois à des demoiselles du Poitou, dont il n'a point laissé d'enfans vivans. Depuis sa mort on a imprimé plusieurs morceaux de sa composition dans les memoires de l'academie des sciences. * *Son éloge par* M. de Fontenelle. *Voyez l'article de M. de la* CHAISE, *ci-après.*

BILLOUET, (Dom Philippe) religieux Benedictin de la congrégation de S. Maur, né à Rouen l'an 1684. fit profession dans l'abbaye de Notre-Dame de Lire en 1702. âgé de 18. ans. Distingué par son esprit & par la diversité de ses talens, il auroit pû enrichir l'église de plusieurs ouvrages utiles, si une ardeur extrême pour l'étude ne l'eût épuisé à la fleur de son âge. Il est mort le 2. de Mars 1720. âgé de trente-six ans. Il en avoit à peine vingt-huit, lorsqu'en 1712. il enseigna la langue hebraïque dans l'abbaye de S. Etienne de Caen, où il professa la rhetorique l'année suivante. M. Prousteau, professeur en droit de l'université d'Orleans, ayant legué sa bibliotheque par une donation entre-vifs aux Benedictins d'Orleans, à condition de la rendre publique, D. Billouet fut choisi pour bibliothecaire; & un de ses premiers soins fut de travailler à dresser le catalogue de cette bibliotheque qui a été continué & publié en 1721. par D. Meri. D. Billouet est mort à Orleans: il n'a publié aucun ouvrage. D. le Cerf, *dans sa Bibliotheque historique & critique des auteurs de la congrégation de S. Maur, lui* en attribue deux, dont l'un est de D. Meri; & le second de D. Mopinot. *Voyez* MERI (D.) & MOPINOT (D.). * D. le Cerf, *dans l'ouvrage cité. Lettre de D.* le Richoux de Norlas, (M. Perdoux de la Perriere) *sur la Bibliot. hist. & crit. des auteurs de la congregat. de S. Maur, page* 6. *& suiv. Reponse à cette lettre, sous le titre de* Défense, &c. *page* 16.

BILLY. (Jean) *Reformez ainsi son article rapporté dans le Moreri*, frere aîné de ceux qui suivent, & de toute sa famille, fut pourvu, *comme il est dit à l'article de* JACQUES, des abbayes de S. Michel en l'Herm & de Notre-Dame des Chatelliers. Il vêcut quelque tems d'une maniere peu conforme à la sainteté de son état; mais s'étant un jour trouvé dans un incendie causé par le feu du ciel, Dieu se servit de cet accident pour le toucher, il promit de changer de vie, & le Seigneur lui fit la grace d'executer sa promesse. Délivré du peril comme par miracle, il se démit de ses benefices entre les mains de *Jacques* son frere, qui étoit déja coupable néanmoins de la pluralité tant condamnée par les canons, & il se retira dans la Chartreuse de Bourg-Fontaine. Il y fit profession, & n'en sortit que pour être prieur du Mont-Dieu, & ensuite de Bourbon-lès-Gaillon. *Il est dit dans le Moreri*, qu'il vêcut jusqu'environ l'an 1600. mais il est sûr qu'il étoit mort dès 1585. comme on le voit par l'épître dédicatoire que Chatarde a mise à la tête de la version des lettres de saint Isidore de *Jacques* de Billy. Jean est aussi auteur des traductions qui suivent; *Traité des sectes & des heresies de notre tems*, &c. traduit du latin de Stanislas Hosius, évêque en Pologne, en 1561. *Dialogue de la perfection de charité*, &c. traduit du latin de Denys le Chartreux, ou Rickel, en 1570. *Homelie de S. Jean Chrysostome: Que personne n'est offensé de soi-même; avec deux sermons de S. Augustin, au jour de la décollation de S. Jean*, en 1571. *Le manuel du Chevalier Chrêtien*, traduit de Lanspergius, en 1571. *Petite table spirituelle*, du latin de Blosius, en 1572. *Miroir spirituel*, &c. traduit du même en 1576. *Histoire de Barlaam & de Josaphat*, traduite de saint Jean Damascene, avec la vie de ce Pere traduite du grec de Jean patriarche de Jerusalem; & une Homelie de S. Jean Chrysostome, de la comparaison du roi & du moine, en 1578. *Exhortation au peuple François, pour exercer les œuvres de misericorde envers les pauvres*, en 1572. Ce n'est point une traduction. Tous ces ouvrages ont été imprimés à Paris. Il reste encore des gentilshommes du nom de BILLY, dans la paroisse de Betz en Valois, entre Nanteuil & la Chartreuse de Bourg-Fontaine.

BILLY. (Jacques de) *Reformez ainsi son article rapporté dans le Moreri.* Il étoit né à Guise en Picardie l'an 1535. de Louis de Billy, qui descendoit de l'ancienne famille de Prunay au pays Chartrain, & qui étoit alors gouverneur de cette ville. Sa mere étoit *Marie* de Brichanteau. On l'envoya dès sa premiere jeunesse à Paris pour y faire ses études, & il y fit de grands progrès dans la langue latine. Ce ne fut que dans la suite qu'il approfondit la greque. On le rappella à l'âge de 18. ans, & on l'envoya à Orleans & ensuite à Poitiers pour y étudier en droit. Mais comme il n'aimoit pas cette étude, il perdit son tems. Après la mort de son pere & de sa mere, il suivit son penchant pour les belles lettres; & pour être moins distrait, il se retira à Lyon & ensuite à Avignon, où il s'appliqua serieusement au grec. Il y apprit aussi l'hebreu, qu'il étudia sous un Juif de cette ville. Il y avoit à peine deux ans qu'il étoit dans cette ville, lorsque *Jean* l'un de ses freres, qui avoit résolu de se faire Chartreux, lui écrivit que son dessein étoit de lui resigner les deux abbayes qu'il possedoit, celle de S. Michel en l'Herm,

& celle de Notre-Dame des Chatelliers. Jacques de Billy qui avoit déja l'abbaye de Ferrieres en Anjou, & le prieuré de Tauffigny en Touraine, eut d'abord le juste scrupule de se charger encore de ces deux benefices, mais il ne tarda pas à succomber. Ils lui causerent dans la suite bien des inquietudes, ayant eu beaucoup à souffrir dans les guerres civiles, pendant lesquelles l'abbaye de S. Michel fut entierement ruinée. De Billy qui étoit venu à Nantes, exposé lui-même à la fureur du soldat, se vit contraint de sortir de cette ville, & de mener pendant du tems une vie errante. Il perdit vers le même-tems quatre de ses freres, *Claude*, qui fut tué à la bataille de Jarnac; *Louis*, qui fut blessé à la défense de Poitiers & qui mourut de ses blessures; & deux autres qui furent tués à la bataille de Dreux, donnée le 19. Decembre 1562. *Jacques* se retira successivement à Laon, à Paris & à son prieuré de Tauffigny: mais la guerre qui recommença de nouveau ne lui permit pas de visiter son abbaye de S. Michel, comme il le desiroit. Malgré ces agitations continuelles, & quoiqu'il soit mort dans un âge fort peu avancé, son amour pour l'étude lui a fait encore trouver le tems de laisser au public beaucoup de monumens de son sçavoir. Il est mort à Paris, sur la paroisse de S. Severin, & dans la maison de Gilbert Genebrard son ami, le 25. Decembre (non le 22. Novembre, comme l'a dit M. Dupin,) de l'an 1581. Ses ouvrages sont: *Consolations & instructions salutaires de l'ame fidelle, extraites de saint Augustin, sur les Pseaumes*, à Paris en 1570. *in 8°. Recréations spirituelles, recueillies des morales de S. Gregoire pape, sur Job, &c.* en 1573. *Sonnets spirituels recueillis pour la plûpart des anciens theologiens, tant Grecs que Latins, commentés en prose, avec quelques autres petits traités poëtiques, &c.* en 1575. Ces sonnets sont traduits d'autant d'épigrammes latines, faites & commentées par lui-même, & imprimées sous le titre d'*Anthologia sacra, duo libri*, en 1578. *Six livres en vers du second avenement de Notre-Seigneur, avec un traité de S. Basile*, du Jugement dernier: plus, *les Quatrains sententiaux de S. Gregoire, évêque de Nazianze, avec une brieve & familiere exposition*, en 1576. *Anthologia sacra ex probatissimis utrinsque linguæ patribus collecta, atque octastichis comprehensa, &c. libri duo*, en 1575. *Locutionum græcarum volumen*, en 1578. Tous ces ouvrages ont été imprimés à Paris. Le dernier avoit déja paru à Genève en 1574. *in 12.* & ailleurs. *S. Gregorii Nazianzeni, opuscula quadam, Cyri Dadibrensis commentariis illustrata. latinè*, en 1575. *S. Gregorii Nazianzeni opera omnia, &c.* avec les commentaires de Nicetas, quelques explications de Pselle, &c. en 1569. *in fol.* seconde édition donnée en 1583. par les soins de Genebrard & de Jean Chatard, qui acheverent le travail que de Billy n'avoit pu finir. Les vers grecs de S. Gregoire sont en vers latins. *Interpretatio latina 18. priorum libri 1. S. Irenei adversùs hereses, capitum*, en 1575. *in fol.* dans l'édition des œuvres de ce Pere, donnée par Feuardent. *Isidori Pelusiota, epistola gracè & latinè*, les trois premiers livres seulement en 1585. in fol. *S. Joannis Damasceni opera*, en 1577. *in fol.* Ces derniers ouvrages sont tous de l'impression de Paris. Il a traduit aussi en latin quelques ouvrages de saint Chrysostome, & sa traduction se trouve dans une édition des œuvres de ce Pere, faite à Paris en 1581. & dans les suivantes. Dans l'histoire latine du college de Navarre, par M. de Launoi, *tome 1.* on trouve trois lettres de Jacques de Billy, dont les dates des deux dernieres sont fausses, étant posterieures à la mort de l'auteur.

BILLY, (Geoffroi de) *qu'on a mal-à-propos nommé* Georges, *dans les dernieres éditions du Dictionaire de Moreri, où il est dit aussi* religieux de l'abbaye de S. Denys, & abbé de S. Jean d'Amiens, étoit frere du précédent, & fut d'abord abbé de S. Vincent de Laon. Il fut ensuite nommé en 1600. évêque de cette ville, & mourut le 28. Mars 1612. Il a composé les traductions suivantes: *Prieres & méditations tant journales que generales, avec les exercitations de l'esprit à Dieu, &c.* traduites du latin de Louis Vivès, en 1570. *Le memorial de la vie Chrêtienne*, traduit de l'espagnol de Louis de Grenade, en 1575. *Manuel d'oraison, & spirituels exercices, &c.* traduit du même, en 1579. *Propos de Jesus-Christ à l'ame fidelle*, du latin de Lanspergius, en 1584. Ces ouvrages ont tous été imprimés à Paris. * *Voyez* sur ces auteurs les *Bibliotheques de* la Croix du Maine, *& de* du Verdier-Vauprivas; *Les Eloges de* Scevole de Sainte-Marthe; *Eloges de* M. de Thou *& de* M. Teissier. D. Liron, *dans sa Bibliotheque Chartraine*, en parle aussi, mais fort peu exactement. Baillet, *Jugem. des sçav. to. 2. & 3. de l'edit.* in 4°. *avec les notes de M. de la Monnoye.*

BINET, (Jean) fils d'*Olivier* Binet, juge d'Anjou, & neveu de *Jean* Binet, procureur du roi de Sicile, & de *Pierre* Binet chevalier, étoit gentilhomme, & fut fait professeur en droit à Angers en 1460. Il fut aimé & estimé de Charles VIII. roi de France, qui l'envoya en ambassade à Venise, & le crut capable de traiter d'affaires importantes à l'état. Jean Binet fut créé maire d'Angers en 1486. & le 27. Juin de l'année suivante, on choisit sa maison pour y celebrer les nôces de M. de Bourbon, connétable de France, avec madame de Vendôme. Charles VIII. lui fit aussi l'honneur de dîner chez lui en 1490. L'année suivante étant allé à Tours pour le service du roi, il y mourut le 18. Mai 1491. & fut inhumé aux Cordeliers. Le chancelier de France & sa femme, & quantité de personnes distinguées par leurs dignités & par leur noblesse voulurent se trouver à ses funerailles. * *Memoires manuscrits.*

BINET, (Etienne) *Il est dit dans le Moreri* qu'il publia ses essais des merveilles de la nature sous le nom de *François René*, lisez de *René François.*

BINKES, (Jacques) grand capitaine de mer, se rendit celebre principalement pendant la guerre de 1676. & 1677. où il commandoit sept vaisseaux, avec lesquels il fut envoyé en 1676. dans l'Amerique pour y agir contre les François. Il y fit plusieurs prises considerables sur eux, & la France fut obligée d'y envoyer l'amiral d'Etrées, pour tâcher de reprendre ce qu'on avoit perdu. Lorsque l'amiral arriva avec des forces superieures à celles des Hollandois, Binkes étoit avec sa flote devant l'isle de Tabago. L'attaque fut vive: les Hollandois resisterent avec courage; mais ils virent à la fin du combat cinq de leurs vaisseaux de guerre brûlés, & deux de munitions, outre un brûlot & un flagt qui eurent le même sort. Les François eurent aussi trois vaisseaux de guerre brûlés, entr'autres celui de l'amiral; deux autres furent pris, & deux endommagés. Pendant ce tems-là l'amiral d'Etrées avoit fait donner un assaut au fort de Tabago, d'où il fut repoussé avec perte. Ces mauvais succès l'obligerent de retourner en France. Il revint vers la fin de 1676. avec une flote plus forte, & se rendit maître du fort de Tabago; mais il dut plus cette conquête à un accident inopiné qu'à ses armes, quoiqu'il eût assez de valeur pour l'emporter. Une bombe tomba dans le magasin de poudre qui étoit dans le fort, & le fit sauter en l'air avec toute la garnison. Binkes étoit alors à table avec ses officiers, dans une salle au-dessus du magasin, & perdit ainsi la vie. * *Memoires du tems.*

BINS. (Anne de) *Edition du Moreri de* 1725. au lieu d'*apologia phytmica*, lisez *apologia Rhytmica.*

BIRAGUE. (René) *Dans les éditions du Moreri des années* 1725. *&* 1732. *il est dit* que CHARLES de Birague, un autre de ses parens, fut conseiller d'état, *il faut lire*, CHARLES de Birague son frere, fut &c.

BIRON. *Comme cette terre appartient à la maison de* GONTAULT, *qui la possede de tems immémorial, on en a rapporté la genealogie sous ce nom. Elle est tirée de l'histoire des grands officiers de la couronne de l'édition de 1712. Elle est traitée bien differemment, & beaucoup plus amplement dans la nouvelle édition de cet ouvrage tome IV. imprimée en 1728. Depuis elle a été encore refondue en entier, & donnée de nouveau plus exacte dans le septiéme volume du même ouvrage. Dans cette derniere, on fait descendre de cette maison de* GONTAULT, *celle de* HAUTEFORT, *dont la veritable origine avoit été inconnue jusqu'à present. On renvoie ceux qui sont curieux des genealogies, à cet ouvrage.*

V. JEAN de Gontault, baron de Biron, &c. *Edition du Moreri de* 1725. *il est dit* qu'il épousa *Renée-Anne* de Bonneval, dame de Chefboutonnée, *lisez* dame de Chefboutonne.....

& *Jeanne* de Gontault, mariée 1°. à *Pierre* Bouffart, *lisez* à *Pierre* Pouffart.

VI. Armand de Gontault, seigneur & baron de Biron, &c. *Edition du Moreri de 1732. au lieu* d'ayant eu d'*Hippolyte* de Lauzeries sa femme, *lisez* ayant eu d'*Hippolyte* de Lauzieres sa femme.

VII. Jean de Gontault, baron de Biron & de S. Blancart, &c. *Edition du Moreri de 1725.* Il épousa 1°. *Jacqueline* de Gontault, dame de Badafol, *lisez* dame de Badefol. *Dans l'édition de 1732. au lieu de* seigneur de Brisemberg, *lisez* seigneur de Brisembourg.

*On va rapporter ici les changemens arrivés dans cette maison depuis les deux dernieres éditions du Dictionaire de Moreri.*

VIII. François de Gontault, marquis de Biron, &c. Ajoûtez ce qui suit. *Louise* de Gontault de Biron, qui avoit été élevée fille d'honneur auprès la dauphine ayeule du roi Louis XV. & ensuite mariée à l'âge d'environ 22. ans le 19. Septembre 1684. avec *Joseph-Marie* de Lascaris, marquis d'Urfé & de Baugé, comte de Sommerive, &c. est restée veuve sans enfans le 13. Octobre 1724. Elle est dame d'honneur de Marie-Anne de Bourbon, legitimée de France, princesse douairiere de Conti; *Marie-Magdeleine-Agnès* de Gontault sa sœur, qui avoit aussi été fille d'honneur de la même dauphine, & qui fut mariée le 5. Juillet 1688. avec *Louis* de Louvet de Nogaret, marquis de Cauvisson, appellé *le marquis de Nogaret*, lieutenant general au haut Languedoc, colonel d'un regiment d'infanterie, tué à la bataille de Fleurus le premier Juillet 1690. sans posterité Fut faite au mois de Septembre 1696. dame du palais de la duchesse de Bourgogne, depuis dauphine. Elle mourut le 14. Août 1724. dans le monastere des filles de Sainte-Marie du fauxbourg S. Jacques à Paris, où elle s'étoit retirée quelques années auparavant. Elle étoit dans la soixante-onziéme année de son âge.

IX. Armand-Charles de Gontault, duc de Biron, pair de France, frere de ces deux dames, est né le 5. Août 1664. Il fut d'abord capitaine dans le regiment du roi, puis nommé colonel du regiment de la Marche le 5. Septembre 1684. & créé brigadier d'infanterie le 3. Janvier 1696. servit en Flandres la même année en cette qualité; fut fait maréchal de camp le 29. le Janvier 1702. fit cette année la la campagne en Allemagne, où il contribua à la prise de Neubourg sur le Rhin le 12. Octobre, & se trouva deux jours après à la bataille de Fridlingue; servit en Flandres en 1703. fut créé chevalier de S. Louis en 1704. & lieutenant general des armées du roi le 26. Octobre de la même année; fut blessé & fait prisonnier au combat d'Oudenarde le 11. Juillet 1708. servit en 1713. au siege de Landau, où commandant la tranchée il eut le 2. Juillet le bras gauche cassé d'un coup de fauconneau dans une sortie des assiegés: il fallut le lui couper le 20. Août suivant, & après la prise de cette place le gouvernement lui en fut donné. Après la mort du roi Louis XIV. il fut fait conseiller au nouveau conseil de guerre au mois de Septembre 1715. & après la suppression de ce conseil faite le 25. Septembre 1718. il demeura chargé en chef du détail de l'infanterie. Le duc d'Orleans régent, lui donna la charge de son premier écuyer le 9. Juin 1719. Il étoit aussi alors inspecteur general de l'infanterie avec 16000. livres d'appointemens. Le détail de l'infanterie, dont il étoit chargé depuis le commencement de la régence, ayant été réunie à la charge de secretaire d'état au département de la guerre, il fut fait conseiller au conseil de régence au mois d'Octobre 1721. & ayant obtenu l'érection de sa baronie de Biron en titre de duché & pairie, il prêta serment & prit séance au parlement de Paris le 22. Fevrier 1723. au lit de justice tenu pour la déclaration de la majorité du roi. Il a eu de son mariage avec *Marie-Antonine* Bautru, (*non* de Botru, *comme il est dit dans l'édition du Moreri de 1732.*) de Nogent, vingt-six enfans, dont plusieurs sont morts en bas âge. Les autres sont, François-Armand de Gontault, duc de Biron, qui suit; *Anne-Jules* de Gontault-Biron, marquis de Brisembourg, mort à Paris le 28. Novembre 1699. & enterré le 29. à saint Paul; *Jean-Louis* de Gontault de Biron, diacre chanoine de l'église métropolitaine de Paris, du 12. Decembre 1712. nommé abbé commendataire de l'abbaye de Moissac, ordre de S. Benoît, diocèse de Cahors, le 20. Janvier 1716. & de celle de Cadouin, ordre de Cîteaux, diocèse de Sarlat, le 17. Octobre 1723. cette derniere fut préconisée & proposée pour lui à Rome les 30. Juillet & premier Octobre 1727; *Louis-Antoine* de Gontault de Biron, reçu chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem de minorité au grand prieuré de France le 26. Avril 1702. depuis appellé *le comte de Biron*, premier écuyer du duc d'Orleans en survivance de son pere, & fait colonel du regiment royal Roussillon infanterie au mois de Juin 1729; *Charles-Armand* de Gontault, né le 19. Octobre 1703. nommé abbé commendataire de l'abbaye de Chaumont la Piscine en Rethelois, ordre de Prémontré, diocèse de Reims, le 17. Octobre 1723. mort à Paris le 5. Avril 1732. dans la vingt-neuviéme année de son âge; *Charles-Antonin* de Gontault, né le 30. Août 1705. mort en bas âge; *Charles-Antoine* de Gontault, marquis de Montferrand, né le 8. Octobre 1708; *Marguerite-Bathilde* de Gontault, religieuse professe de l'abbaye de Chelles, ordre de S. Benoît, diocèse de Paris, nommée en 1716. coadjutrice de l'abbaye de Notre-Dame de Saintes du même ordre, & morte au mois de Janvier 1724; *Magdeleine-Françoise* de Gontault de Biron, mariée à l'âge de 17. ans le 23. Decembre 1715. avec *Jean-Louis* Dusson, marquis de Bonac, lieutenant general pour le roi de la province & comté de Foix, ambassadeur à Constantinople, & depuis auprès des Cantons Suisses en 1727. & conseiller d'état-d'épée: *Judith-Charlotte* de Gontault de Biron, mariée le 7. Mai 1717. avec *Claude-Alexandre* comte de Bonneval, colonel d'un regiment imperial d'infanterie, & lieutenant general des armées de l'empereur; *Geneviéve* de Gontault de Biron, mariée le 11. Mars 1720. avec *Louis* comte de Gramont & de Lesparre, seigneur de la Motte-Vouzon, colonel du regiment de Piémont, brigadier des armées du roi, gouverneur de Ham, & fait chevalier des ordres du roi en 1728; *Marie-Antoinette-Victoire* de Gontault de Biron, mariée le 16. Juillet 1721. avec *Louis-Claude* de Grimoard de Beauvoir de Montlaur, marquis du Roure, cornette de la premiere compagnie des mousquetaires du roi; *Marie* de Gontault de Biron, née le 18. Mars 1702. morte en bas âge; *Marie-Charlotte-Armande* de Gontault, née le 20. Septembre 1707. & morte le 8. Octobre suivant; *Marie-Renée* de Gontault de Biron, mariée le 12. Decembre 1726. avec *Charles-Eleonor* Colbert, comte de Seignelay, lieutenant de roi au gouvernement de Berri; & *Charlotte-Antoinette* de Gontault, mariée le 7. Fevrier 1730. avec *Louis* de Bouschet, comte de Montsoreau, marquis de Sourches, prevôt de l'hôtel du roi, & grand prevôt de France, cornette des chevaux-legers de la garde du roi.

X. François-Armand de Gontault, duc de Biron, pair de France, par la démission de son pere, a pris le titre de *duc de Gontault*. Il fut fait mestre de camp d'un regiment de cavalerie de nouvelle levée le 22. Novembre 1705. & en obtint au mois d'Avril 1712. un autre sur la démission du marquis d'Harcourt; ce dernier fut réformé après la paix en 1714. Le duc de Gontault fut créé brigadier des armées du roi le premier Fevrier 1719. & fait mestre de camp du regiment d'Anjou de cavalerie au mois de Septembre suivant. Il s'en démit au mois de Juillet 1732. Il prêta serment & prit séance au parlement de Paris en qualité de pair de France, le 19. Mars 1733. Il a été marié le 30. Decembre 1715. avec *Marie-Adelaïde* de Gramont, nommée dame du palais de la reine le 27. Avril 1725. fille d'*Antoine* de Gramont, duc de Guiche, pair de France, lieutenant general des armées du roi, colonel du régiment de ses gardes Françoises, gouverneur de Bearn, ville & château de Bayonne, vice-président du conseil de guerre, depuis duc de Gramont, maréchal de France, & de *Marie-Christine* de Noailles. Il en a eu *Louise-Antonine* de Gontault de Biron, mariée le 25. Fevrier 1732. avec *François-Michel-César* le Tellier, marquis de Montmirel, capitaine-colonel de la compagnie des Cent-Suisses de la garde du roi.

Cette maison de Gontault avoit produit plusieurs branches, qui sont éteintes aujourd'hui pour la plûpart. Il y avoit entr'autres

entr'autres celles des seigneurs & comtes de CABRERÈS, dont étoit *Jacques Alain* de Gontault, qui avoit été capitaine de dragons, & qui après avoir quitté le service avoit embrassé l'état ecclesiastique, dans lequel il fut avancé par Louis-Antoine de Noailles, cardinal, archevêque de Paris, son parent, qui le fit superieur des Hermites du Mont-Valerien en 1702. & depuis aussi du monastere des Ursulines d'Argenteuil, & qui lui confera au mois de Septembre 1707. la dignité de chantre de l'église métropolitaine de Paris, dont il fut aussi reçu chanoine le 23. Avril 1708. Il fut élu & installé doyen de la même église le 5. Juillet 1717. & nommé abbé commendataire de l'abbaye de saint Ambroise de Bourges, de l'ordre de S. Augustin, le 23. Octobre 1717. & de celle de Lagni, ordre de S. Benoît, diocèse de Paris, le 8. Janvier 1721. Il mourut le 15. Decembre 1732. âgé d'environ 67. ans, & fut inhumé le lendemain à N. Dame. Il étoit fils de JEAN de Gontault IV. du nom, comte de Cabrerés, baron de Roussillon, seigneur de Vialole, &c. & de *Jeanne* d'Isarn de Fraissinet; & il avoit eu pour frere aîné *Antoine-François* de Gontault aussi IV. du nom, comte de Cabrerés, baron de Roussillon, gouverneur de la ville de Figeac en Querci, qui n'a point eu d'enfans de *Françoise* du Mas sa femme, auparavant veuve de *Pierre* du Buisson, marquis de Bournazel.

BIRON, (Charles de Gontault, duc de) pair, amiral & maréchal de France, &c. *Ajoutez à la fin de son article des éditions précedentes du Moreri*, qu'on trouve un détail très-circonstancié du procès fait à ce maréchal & de ses suites, dans le journal de Henri IV. par Pierre de l'Etoille aux mois de Juin & de Juillet 1602.

BIROTA ou BIROTUM, chariot à deux roues qu'on atteloit de trois mulets, & sur lequel on pouvoit charger environ le poids de deux cens livres. Constantin *le Grand* en ordonna l'usage pour la commodité du public, & fit défense d'y mettre plus de deux quintaux pesant. Lorsqu'on vouloit s'en servir pour transporter des personnes, il ne devoit y en avoir tout au plus que deux ou trois, selon l'ordre porté par Valentinien. * Pancirol. *notit. imper. Orient. cap. 6. Cod. Theodos.* De cursu publico.

BISCAINO, (Barthelemi) de Genes, apprit les premiers élemens du dessein sous son pere, qui le fit passer dans la suite dans l'école de Valere Castelli, le plus habile peintre qui fut pour lors à Genes. Le jeune homme profita très-bien des instructions qu'on lui donna. Il étoit en état de faire de ses talens un usage qui l'auroit mis au rang des premiers maitres, ainsi qu'on peut en juger par le peu que l'on trouve de ses tableaux, & les estampes de son genie qu'il a gravées, si la mort ne l'eût enlevé lorsqu'il avoit à peine vingt-cinq ans, durant une peste qui affligea la ville de Genes, & qui enleva lui, son pere & toute sa famille en 1657. * Soprani, *vies des Peintres de Genes, en italien* in 4°. *en 1674.*

BISSUS, (François) de Palerme en Sicile, étoit un excellent medecin & un habile philosophe. Sa réputation ne se borna point à la Sicile, elle se répandit dans toute l'Italie, & on le rechercha avec empressement. Ferdinand d'Avalos, gouverneur de Sicile, avoit une grande confiance dans ses avis, & il ne les suivit pas inutilement. Son merite a été si connu, qu'encore aujourd'hui, quand on veut dire en Sicile qu'un tel est un excellent medecin, on dit, *C'est un second Bissus*. En 1580. Marc-Antoine Colonne, viceroi de Sicile, le fit premier medecin de la Sicile & des isles adjacentes: Philippe II. roi d'Espagne, le confirma dans cette qualité en 1581. par des lettres patentes en forme, & en conséquence Bissus fit une entrée solemnelle à Palerme le 29. Novembre de la même année. Il fut conduit avec pompe dans toute la ville, accompagné des principaux de la noblesse & des magistrats à cheval. Bissus soûtint cette dignité avec honneur jusqu'à sa mort arrivée à Palerme le 20. Janvier 1598. Il avoit aussi étudié les belles lettres avec soin, & il avoit cultivé avec succès l'éloquence & la poësie. L'academie établie à Palerme eut souvent le plaisir d'entendre ses pieces en prose & en vers, & y applaudit toujours. Il fit même une comedie, qui fut representée aux dépens de la ville & par ordre des magistrats, dans le tems du Carnaval de l'an 1575. Il a publié quelques ouvrages: sçavoir, Une apologie au sujet de la guerison qu'il procura à Ferdinand d'Avalos, dont on a parlé; elle a été imprimée en latin à Palerme en 1571. *in* 4°. Une lettre latine sur l'érésipele, dans les *Responsiones apologeticæ Pauli Crino, &c.* imprimées à Messine en 1589. Cette lettre fut attaquée & défendue, comme on le voit dans le même recueil. Discours (latin) sur la mort de Ferdinand d'Avalos, dans le livre intitulé: *Rime de gli academici Accesi di Palermo*, livre 2. On trouve quelques-unes de ses poësies en langue toscane. Vie de Jean-Philippe Ingartias, en latin. * Mangeti *biblioth. script. medic.* in fol. *tom. pag.* 311. 312.



BIZACENE ou PROVINCE-BIZACENE, ancien pays d'Afrique, &c. *Edition du Moreri de* 1725. *aux citations*, au lieu de *Geographie d'Afrique, dans l'édition d'Optade*, M. Dupin, *lisez* M. Dupin, *dans l'édition d'Optat.*

BIZOT, (Pierre) étoit ecclesiastique & chanoine de saint Sauveur d'Erisson ou Herisson en Bourbonnois, & dans le diocèse de Bourges. Il a donné l'*Histoire métallique de la république de Hollande*, imprimée *in fol.* à Paris en 1687. réimprimée en 1689. & 1690. à Amsterdam en trois volumes *in* 8°. Cette histoire est curieuse. Feu M. Baluze possedoit un manuscrit de M. Bizot, qui contenoit des *Memoires touchant l'histoire des rois de France par les médailles.* Cet auteur mourut en 1696. âgé de 66. ans. * *Memoires du tems. Mercure galant, Juillet* 1696. *Catal. biblioth.* Baluz. *part.* 2. *pag.* 111.

BLACVOD, (Adam) Ecossois, né vers 1539. à Dumfermling, perdit son pere à l'âge de dix ans, & passa sous la tutele de Robert Reid son grand-oncle, évêque des isles Orcades, qui l'envoya à Paris, où il eut pour maitres Adrien Turnebe & Jean Daurat. Reid étant mort de la peste quelques années après à Dieppe en retournant en Ecosse, après avoir negocié en France le mariage de la reine Marie avec le prince François, alors dauphin, Blacvod alla faire un voyage en Ecosse; mais n'y ayant vû que du trouble, il revint promptement à Paris. La reine d'Ecosse l'aida de ses liberalités, & par ce moyen Blacvod s'appliqua plus facilement à l'étude. Il s'attacha à la philosophie, aux mathematiques & aux langues orientales. Il alla ensuite passer deux années à Toulouse, uniquement occupé de l'étude du droit, après quoi il revint pour enseigner la philosophie à Paris. Il y vit Jacques Beton, archevêque de Glascou, ambassadeur d'Ecosse en France: ce prélat conçut de l'amitié pour lui, & à sa sollicitation la reine d'Ecosse l'honora du titre de son conseiller, & lui donna une charge de conseiller au presidial de Poitiers, où elle étoit maitresse, cette ville ayant été engagée pour son douaire. Blacvod alla donc à Poitiers, s'y maria avec *Catherine* Courtinier, fille du procureur du roi de cette ville, dont il eut onze enfans, & s'y fit beaucoup estimer. Il fit quelques voyages en Angleterre, pendant la prison de la reine Marie; & lorsque le roi Jacques I. fut monté sur le trône, ce prince lui donna des marques de son estime. Blacvod mourut en 1613. âgé de 74. ans. Une de ses filles épousa 1°. *Jacques* Criton, celebre professeur des belles lettres à Paris: & en secondes nôces *François* de la Mothe le Vayer. Blacvod a fait les ouvrages suivans: *Caroli IX. pompa funebris versibus expressa*, à Paris en 1574. *De vinculo religionis & imperii & de conjunctionum insidiis, religionis fuco adumbratis*, en trois livres: les deux premiers en 1575. le troisieme vers 1615. mais sans date. *Adversus Georgii Buchanani dialogum de jure regni apud Scotos, apologia pro regibus, &c.* à Poitiers en 1581. & à Paris en 1588. *Martyre de Marie Stuart, reine d'Ecosse*, imprimé plusieurs fois. *Sanctarum precationum proœmia, &c.* à Poitiers en 1598. *Inauguratio Jacobi magnæ Britanniæ regis*, en vers. *In psalmum David* L. *meditatio*, à Poitiers en 1608. *Varii generis poemata*, à Poitiers en 1609. On a recueilli tous ces ouvrages en 1644. *in* 4°. C'est Gabriel Naudé qui a fait ce recueil, & qui a mis à la tête un éloge de l'auteur. * Voyez *cet éloge, & le pere* Niceron, *dans ses memoires, tome* 22.

BLACVOD, (Henri) étoit originaire d'Ecosse, dont le précedent étoit; mais il nâquit à Paris, fils de *Henri* Blacvod Ecossois, ancien docteur de la faculté de medecine de

Paris. Il s'appliqua, comme son pere, à la medecine & à la chirurgie, & eut une chaire de professeur royal au college Royal à Paris. Il fit son discours d'entrée le dernier de Fevrier 1624. Dès 1608. il avoit fait un autre discours qui fut très-applaudi, en l'honneur des licentiés en medecine. Il eut un grand nombre de disciples. Mais sa santé, son genie, son humeur plus portée à être courtisan qu'à professer la medecine, le porterent à se démettre de sa chaire en 1627. Il alla peu après à Rome, où il fut très-bien reçu du pape Urbain VIII. dont son pere avoit été medecin, lorsqu'il n'étoit que nonce à Paris. Il fut souvent consulté par les cardinaux & les ambassadeurs dans leurs maladies, & il en reçut beaucoup de gratifications. Mais il s'attira par-là l'envie des medecins de Rome, & il fut obligé d'en sortir plutôt qu'il n'en avoit eu le dessein. Il passa par Venise à son retour en France, & il ne s'y acquit pas moins de gloire qu'à Rome. Il se fixa à Paris, où il demeura quelques années. Enfin étant allé à Rouen pour quelques affaires, il y mourut presque subitement le 17. Septembre 1634. Il eut pour successeur dans sa chaire du college Royal *Jean* Berault, Parisien. * *Le college Royal de France, &c. pag. 87. & suiv.*

BLAEU, ou BLIAUAW, ou JANSSON. (Guillaume) *Dans l'édition du Moreri de* 1725. *il est dit* qu'il mourut le 18. Octobre 1638. *lisez* le 21. Octobre 1638..... Ses fils *Jean* & *Corneille* Blaeu ont achevé ce qu'il avoit commencé, *il falloit dire* Ses fils *Jean* & *Corneille* ont continué ce qu'il avoit commencé; & *Jean* étant demeuré seul après la mort de *Corneille*, acheva ce qui restoit à faire.

BLAINVILLE, (Antoine Moiteret ou Moitoiret de) né au village de Pichange, à quatre lieues de Dijon, étoit fils d'un notaire, & étant sorti de sa patrie pour chercher fortune en qualité d'architecte & de geometre, il fut arpenteur & jaugeur royal à Rouen, où il mourut en 1710. âgé d'environ 60. ans. Il a donné entr'autres ouvrages un *Nouveau traité du grand négoce de France*; un *Traité du jauge de la marine*; un autre *Du jauge universel, avec la methode de toiser les ouvrages de maçonnerie*, le tout compris dans un volume *in* 12. à Rouen en 1697. Il a donné de plus de *Nouveaux élemens de géometrie*, avec un *Traité d'arithmetique*, en 1700. *in* 12. &c. * L'abbé le Clerc, *bibliotheque du* Richelet.

BLAMPIN, (Thomas) né à Noyon en Picardie en 1640. &c. *A son article de l'édition du Moreri de* 1725. *ajoutez comme il est dit dans celle de* 1732. qu'il fit profession après son noviciat en l'abbaye de saint Remi de Reims le 19. Decembre 1685..... En 1708. il fut nommé visiteur de la province de Bourgogne. Il mourut le 13. Fevrier 1710. en sa soixante-dixiéme année, *non* en sa soixante-treiziéme.

BLANC. (N. le) *Ajoutez à son article son nom de batême*, qui est *François*, & que sa dissertation sur quelques monnoyes de Charlemagne, &c. parut en 1689. *in* 4°. à Paris chez Coignard; & qu'elle a été réimprimée à la fin du *Traité hist. des monnoyes*, de l'édit. d'Amsterdam en 1692. *in* 4°.

BLANCHARD, (Guillaume) avocat au parlement de Paris, étoit fils de *François* Blanchard, connu dans la république des lettres par les éloges des presidens à mortier du parlement de Paris, depuis l'an 1331. jusqu'en 1647. qu'ils ont été imprimés; & par les éloges des premiers presidens du même parlement qu'il a composés avec *Jean-Baptiste* de l'Hermite-Souliers, & qui ont paru en 1645. Guillaume ayant été reçu avocat en 1674. consacra les premieres années à la plaidoirie & fut très-employé. Ses talens superieurs le faisoient rechercher avec empressement; & comme il étoit extrêmement laborieux, non seulement il satisfaisoit à tout, il trouvoit même encore du tems pour se livrer à des recherches curieuses & utiles. C'est à elles que l'on doit une table chronologique, contenant un recueil en abregé des ordonnances, édits, déclarations & lettres patentes des rois de France, qui concernent la justice, la police & les finances, avec la date de leur enregistrement depuis 1115. jusqu'en 1688. imprimée en 1688. L'auteur en donna une seconde édition en 1715. en deux volumes *in fol.* sous le titre de *Compilation chronologique contenant un recueil des Ordonnances, &c.* Cet ouvrage est plein de recherches, & n'a pu être fait sans une vaste lecture & beaucoup de patience. M. Blanchard se préparoit à donner un supplément étendu à cette collection, lorsqu'il mourut épuisé par ses travaux & par ses veilles le 28. Septembre 1724. Il a aussi augmenté & continué les éloges des presidens à mortier & des premiers presidens, publiés par son pere; & composé une histoire, où il parle des chanceliers, des gardes des sceaux, des conseillers, des avocats & des procureurs generaux, depuis l'établissement du parlement jusqu'à present; & une histoire des maîtres des requêtes. Ces derniers fruits de la plume de M. Blanchard sont demeurés manuscrits entre les mains de M. son fils, avocat au parlement. *Guillaume* son pere étoit aussi bon genealogiste. * *Journal des sçavans, Fevrier 1725.* Le Long, *bibliotheque historique de la France.*

BLANCHE de Bourbon. *Dans l'édition du Moreri de* 1725. *il est dit* que Pierre *le Cruel* son mari la fit empoisonner; *ajoutez cette raison*, parce qu'il étoit irrité du parti que les grands du royaume avoient formé contre lui, pour le punir de ses cruautés.

BLANCHEFORT, maison. *Edition du Moreri de* 1725. *corrigez ce qui suit.*

I. Gui de Blanchefort, seigneur de Boislami, &c. *Charles*, abbé de S. Euvert d'Orleans, *lisez* abbé de S. Euverte d'Orleans.

V. François de Blanchefort, baron d'Asnois, &c. mariée à *Jean-Auguste* de Saugy, *lisez* mariée à *Jean-Auguste* de Changy.

VI. Roger de Blanchefort, baron d'Asnois, &c. *Jeanne* Rogeon, lisez *Jeanne-Rogeon*; Rogeon est un nom de baptême.

BLANDINE. *Même édition, au lieu de* nommé *Pontque*, lisez nommé *Pontique*.

BLAYE, ville, &c. *Dans la même édition il est dit* qu'Ausone en parle dans la douziéme de ses épîtres, *lisez* dans la dixiéme.

BLE', (Du) maison. *Dans les éditions du Moreri des années* 1725. & 1732. *ajoutez* que

XV. Nicolas du Blé, marquis d'Uxelles, maréchal de France, fut nommé le 23. Septembre 1726. ministre d'état, & qu'il prit séance en cette qualité dans le conseil d'état le 25. du même mois. Il assista toujours depuis dans les conseils du roi jusqu'au mois de Decembre 1729. qu'il quitta les affaires & prit le parti de la retraite. Il mourut à Paris le 10. Avril 1730. dans la soixante-dix-neuviéme année de son âge, étant né le 24. Janvier 1652. ayant fait son légataire universel Henri-Camille de Beringhen, premier écuyer du roi son neveu, à la mode de Bretagne.

BLEGNY, (Nicolas de) chirurgien de Paris, auteur de plusieurs ouvrages, fut encore plus fertile en projets. En voici quelques-uns. Voyant qu'on tenoit des conferences à Paris sur la philosophie & sur d'autres sciences, il voulut suivre cet exemple, & érigea chez lui une *Académie de nouvelles découvertes.* Il donnoit des leçons particulieres aux garçons-chirurgiens, sous le nom de *Cours de Chirurgie*; & aux garçons-apotiquaires, sous le nom de *Cours de Pharmacie.* Il s'avisa même de faire un *Cours de Perruques*, pour les garçons-perruquiers. On y étoit reçu moyennant une certaine somme d'argent. Il se mêloit aussi de la medecine, & vint jusqu'à prendre les qualités de *Conseiller, Medecin-Artiste ordinaire du Roi, & de Monsieur, & preposé par ordre de sa Majesté à la recherche & verification des nouvelles découvertes de Medecine.* En 1679. il entreprit une espece de journal intitulé: *Nouvelles découvertes dans toutes les parties de la Medecine.* Il le publioit tous les mois, & M. Theophile Bonnet, de Genève, docteur en medecine, le traduisoit en latin, & le faisoit imprimer à Genève, sous le titre de *Zodiacus Medico-Gallicus, &c.* Mais la maniere outrageante dont le sieur de Blegny traitoit plusieurs personnes de merite, donna lieu à un arrêt du conseil qui fit cesser ce journal en 1682. c'est-à-dire, après la quatriéme année. On donna néanmoins encore une cinquiéme année en 1683. qui fut aussi traduite en latin par Bonnet; mais le nom du sieur Blegny ne se trouve point aux journaux de cette année, ni à ceux de 1682. N'osant donc plus faire imprimer de journal en France, il jetta les yeux sur la Hollande, &

s'associa avec M. Gautier, medecin de Niort, qui demeuroit à Amsterdam. Il lui envoyoit des memoires, & c'est ce qui a produit le *Mercure sçavant*, dont le premier mois à paru en Fevrier 1684. à Amsterdam chez Henri Desbordes. Ce journal, dont il n'y eut que les mois de Janvier & de Fevrier, contenoit plusieurs petites pieces qui rouloient presque toutes sur la medecine. On y trouvoit aussi des chansons avec la musique, des poësies, & des nouvelles politiques. La medisance y regnoit encore plus que dans le *Journal de medecine*. Ce fut néanmoins cet ouvrage qui fit reprendre à M. Bayle la pensée qu'il avoit eue de donner un journal, & qu'il executa dès le mois de Mars de la même année 1684. sous le titre de *Nouvelles de la republique des lettres*. M. de Blegny ayant donné vers le même-tems une brochure intitulée: *Découverte du veritable remede anglois*, qui n'étoit proprement qu'une affiche raisonnée, où l'auteur ne découvroit rien de ce qu'il promettoit, feu M. Devaux, chirurgien juré de saint Côme, ancien prevôt, & qui avoit déja donné *le Medecin de soi-même*, (*voyez* DEVAUX.) attaqua cette brochure par un écrit qu'il publia en 1684. à Paris, sous le titre de *Découverte sans découverte*. Nous ne sçavons point que le sieur de Blegny ait repliqué. On connoît seulement encore de lui les deux ouvrages suivans: *La doctrine des rapports de Chirurgie*, en 1685. *in* 12. à Lyon: & *Le bon usage du Thé, du Caffé & du Chocolat, pour la préservation & pour la guerison des maladies*, à Paris chez l'auteur, en 1687. *in* 12. Nous ignorons le tems de sa mort. * *Vie de* Bayle, *par M.* Desmaizeaux, *tome* 1. *pag.* 101. & *suiv. de l'édit. de* 1732. Mangeti *Biblioth. script. medicor. tom.* 1. *pag.* 329. *Eloge historique de* M. Devaux, *par* M. Goujet, *chanoine de S. Jacques de l'Hôpital, dans le to.* 8. *part.* 1. *des Memoires de litter. & d'hist. recueillis par le* P. Desmolets, *de l'Oratoire*.

BLETTERENS. (Aynard de) *Dans les éditions du Moreri des années* 1725. & 1732. *il est dit* que ce fut Charles VIII. qui rendit sédentaire le parlement de Toulouse en 1443. *c'étoit* Charles VII. qui regnoit alors.

BLOIS, ville. *Dans les mêmes éditions il est dit* qu'elle est capitale du pays Blesois, avec titre de comté, presidial ou bailliage, *effacez* ou bailliage. *Ajoutez* qu'elle a eu pour évêque, après M. de Bertier qui en a été le premier, *Jean-François* de Caumartin, qui a gouverné ce diocèse depuis l'an 1719. jusqu'au jour de sa mort 30. d'Août 1733.

BLONDEL. (David) *Edition du Moreri de* 1725. *ajoutez comme en celle de* 1732: que les notes sur les annales de Baronius, publiées en 1675. sont très-peu de chose; & qu'on ne les croit pas de cet habile Protestant.

BLOSIUS ou DE BLOIS. (Louis) *Edition du Moreri de* 1725. *corrigez & ajoutez ce qui suit.* Il prit l'habit de religieux au monastere de Liessies, *lisez* de Liesse. Il fut fait coadjuteur de son abbé n'ayant encore que 24. ans. Un des plus celebres de ses ouvrages est le *Speculum Religiosorum*, que l'on fit imprimer après sa mort, sous le titre de *Dacryanus*, parce que Blosius y gemit beaucoup sur le relâchement introduit dans les maisons religieuses. On lui a substitué depuis le titre de *Speculum Religiosorum*, qui lui est plus convenable. On a une excellente traduction françoise de cet *Opuscule*, par M. de la Nauze, de l'academie des inscriptions & belles lettres, & de la societé royale de Londres, imprimée *in* 12. à Paris en 1726. On met la mort de Blosius en 1566. d'autres la placent en 1563.

BLOUNT. *On a dit quelque chose de cette famille d'Angleterre dans le Dictionaire historique de Moreri des éditions de* 1725. & *de* 1732. *ajoutez ce qui suit.*

HENRI Blount, né à Tittenharthger, dans le comté de Hertford le 15. Decembre 1602. fils de THOMAS Pope-Blount, écuyer. Il étudia les humanités dans l'école de S. Alban, fut reçu à l'âge de quatorze ans dans le college de la Trinité à Oxford, étudia ensuite le droit; après quoi il alla en Italie, & le 17. Mai 1634. il s'embarqua à Venise pour Constantinople. Il visita presque tout le Levant, & il a fait imprimer en anglois en 1636. le récit de son voyage, qui dura deux ans. De retour en Angleterre, il devint gentilhomme-pensionnaire du roi Charles I. & chevalier en 1639. Il abandonna ensuite le parti de son prince, pour se jetter dans la rebellion, & suivre le parti des Parlementaires qui le mirent du comité de vingt-une personnes, établi au mois de Janvier 1651. pour examiner ce qu'il y avoit à réformer dans les loix & dans l'administration de la justice. Il devint chef en 1655. d'un autre comité établi pour les affaires du commerce & de la navigation. Il ne mourut qu'en 1682. le 9. Octobre. Outre la relation de son voyage au Levant, on a de lui: *La promenade de la Bourse*, critique, en 1647. & une *Lettre à la louange du Tabac & du Caffé*, l'une & l'autre en anglois. Il fit aussi réimprimer en 1632. six comedies angloises de Jean Lylle, *in* 8°. à Londres. Il a laissé deux fils, THOMAS Pope-Blount, & CHARLES, *duquel on a parlé dans le Dictionaire historique de Moreri*.

THOMAS Pope-Blount, baronet, étoit l'aîné, & est fort connu par son ouvrage intitulé: *Censura celebriorum auctorum*, dont on a plusieurs éditions. La plus estimée est celle qui a été faite à Genève en 1710. *in* 4°. Il a aussi donné (en anglois) des remarques sur la poësie, avec les caracteres & la critique des poëtes les plus celebres anciens & modernes, à Londres en 1695. Une histoire naturelle, à Genève en 1692. & des essais sur divers sujets.

CHARLES Pope-Blount, il faut ajouter à ses ouvrages: *Récit historique des operations des anciens touchant l'état des ames après la mort*, en anglois en 1679. *La Diane des Ephésiens est grande*, ou *l'origine de l'idolatrie*, &c. en anglois en 1680. *De la liberté d'imprimer*, brochure en anglois. *Le roi Guillaume & la reine Marie, conquerans*, autre brochure en anglois en 1693. *Introduction abregée à la géographie, la chronologie, la politique, l'histoire*, &c. en anglois en 1684. Il n'a pas traduit en anglois la vie entiere d'Apollonius de Thyane, par Philostrate, *comme il est dit dans le Dictionaire historique de Moreri des éditions de* 1725. & *de* 1732. mais seulement les deux premiers livres. *Celui qu'on intitule dans le même Dictionaire*, les doutes de la raison, a pour titre dans l'anglois: *Les oracles de la raison*: cet ouvrage est plein d'impietés. * *Athenæ Oxonienses*, *tom.* 2. *pag.* 711. Niceron, *memoires*, &c. *tome* 23. &c.

BOBBA. (Marc-Antoine) *Edition du Moreri de* 1725. *à la fin de cet article il est dit* qu'Ascagne Bobba II. du nom, fut fait chevalier de l'Annonciade en 1618. *lisez* en 1638.

BOCACE. (Jean) *Même édition*, où il mourut l'an 1376. &c. *lisez* où il mourut le 21. Decembre 1375.

BOCCONI, (Sylvio Paul) originaire de Savone dans l'état de Genes, né à Palerme le 24. Avril 1633. s'appliqua avec beaucoup de soin à l'étude de la physique, & à découvrir les secrets les plus profonds de la nature. Tout étoit de son ressort, les pierres, les fossiles, les plantes: il en examinoit la varieté, les differences, les proprietés, la nature, les qualités. Il devint par son application un des plus habiles botanistes de l'Europe, & acquit un grand nom parmi les philosophes & les medecins de son tems, au milieu desquels il brilla. Il cultiva aussi les belles lettres, & il n'y a aucun genre d'érudition dont il n'ait voulu connoître. Mais lorsqu'on le cherchoit avec le plus d'empressement, & que sa réputation paroissoit très-étendue; il entra dans l'ordre de Citeaux, où il prit l'habit de religieux. Il y suivit néanmoins le même plan d'étude qu'il s'étoit prescrit, & il prit même de nouveaux soins pour faire encore de plus grands progrès dans la connoissance de la nature. Il parcourut à cet effet Malte, l'Italie, la Flandre, la Hollande, la France, l'Allemagne, la Pologne & plusieurs autres provinces: il visita les academies, il vit les sçavans & s'en fit des correspondans, il écouta leurs leçons; il profita de leurs entretiens. L'academie des curieux de la nature en Allemagne l'associa à son corps en 1696. L'empereur Leopold lui fit beaucoup d'accueil, & l'honora de quelques presens. Ferdinand II. grand-duc de Toscane, le choisit pour botaniste; & ce fut en cette qualité qu'il donna des leçons sur les simples dans l'academie de Padoue. Enfin après toutes ces courses il se retira dans un monastere de son ordre près de Palerme sa patrie; il s'y amusa à faire bâtir, & sans avoir beaucoup pensé à remplir les engagemens d'un état qu'il auroit mieux fait de ne point embrasser, ce sçavant mourut dans ce même monastere le 22. Decembre 1704. dans un âge très-avancé. Il a fait imprimer les ouvrages suivans: *Icones &*

*descriptiones variarum plantarum, Siciliæ, Melitæ, Galliæ & Italiæ, &c.* à Lyon en 1674. *in* 4°. & à Oxford en 1674. *Della pietra Belzuar, lettera familiare*, en 1669. *in* 4°. *Novitiato alla segretaria*, *&c.* à Genes *in* 12. sans date. *Osservazioni naturali*, *&c.* à Bologne en 1684. *in* 12. *Museo di piante rare*, *&c.* à Venise en 1697. *Museo di fisica, è di esperienza*, *&c.* à Venise en 1697. *Epistola Botanica*, dans le livre intitulé: *Bizarie Botaniche*, *&c.* à Naples en 1673. *in* 4°. *Recherches & observations naturelles touchant le corail, pierre étoilée, embrasement du mont Etna*, en françois à Paris en 1672. *in* 12. L'abbé Bourdelot répondit à ces recherches par une lettre, qui a été imprimée la même année à Paris. *Musæum experimentale physicum*, en allemand à Francfort en 1697. Lettre aux auteurs du journal des sçavans, touchant une gomme souveraine pour les blessures. *Observatio circa nonnullas plantas marinas imperfectas, &c.* dans l'*appendix* de la quatriéme année de la troisiéme décurie des Ephemerides des curieux de la nature. *De materia simili lithomargæ Agricolæ, aut agario minerali, &c.* dans la premiere & seconde centurie des mêmes Ephemerides, & dans la *Bibliotheca scriptorum medicorum* de Mangeti, *tom.* 1. M. de Jussieu prétend que Bocconi étoit un grand plagiaire, & que tout ce qu'il a publié a été pillé de côté & d'autre. * *Voyez* son éloge dans Mongitore, *Biblioth. Sicula*, & après lui Niceron, *dans ses memoires pour servir à l'histoire des hommes illustres, tome* 2. *pag.* 161. *tom.* 10. *part.* 1. *pag.* 85. *tome* 10. *part.* 2. *pag.* 292. *Journal des Sçav. du* 20. *Janvier* 1676. Mangeti, *Biblioth. script. medic.* in fol. *tom.* 1. *pag.* 332. *&c.*

BOCH, BOCHIUS ou BOCQUI, (Jean) &c. *Dans l'édition du Moreri de* 1725. *c'est à tort qu'il est dit* que les critiques des Pays-Bas lui donnent le titre de *Virgile Belgique*; c'est Valere André seulement qui dit qu'on pourroit lui donner ce titre.

BOCHART, famille originaire de Bourgogne. *Aux éditions du Moreri de* 1725. *& de* 1732. *corrigez & ajoutez ce qui suit.*

II. Jean Bochart I. du nom, est du nombre des conseillers-laïes au parlement de Paris, confirmés par lettres du roi Charles VIII. à son avenement à la couronne du 12. Septembre 1483. *Jacqueline* de Hacqueville sa femme, étoit fille de *Jacques* de Hacqueville, échevin de la ville de Paris, & de *Gillette* Hennequin.

III. Jean Bochart II. du nom, avocat au parlement de Paris, &c. *Antoine* Bochart, *que l'on qualifie* conseiller au parlement, mais dont le nom ne se trouve pas dans les catalogues des conseillers, n'étoit point fils de Jean Bochart II. du nom, c'étoit son frere. Il paroît même qu'il étoit son aîné. Il étoit comme lui avocat au parlement, & on les trouve l'un & l'autre au nombre des avocats plaidans au parlement dans une liste du 4. Fevrier 1524. *Antoine* Bochart étoit seigneur de Farinvilliers & d'Ons-en-Brai. *Claude* Bochart, sa fille, & de *Françoise* Gayant sa premiere femme, fut mariée par contrat du 26. Mars 1548. avec *François* de la Porte, avocat au parlement de Paris, & en eut *Susanne* de la Porte, mere du cardinal de Richelieu. *Catherine*, une des filles de Jean Bochart II. du nom, fut femme d'*Antoine* Minard, *& non pas* Maynard, president au parlement, qui fut assassiné en revenant de l'audience de relevée au palais, le 12. Decembre 1559.

IV. Jean Bochart III. du nom, seigneur de Champigny, &c. *Edition du Moreri de* 1725. au lieu de *Denyse*, femme de *Jacques* de Bouville, seigneur de Muz, *lisez* femme de *Jacques* de Rouville, seigneur de Muez... *Catherine*, femme de *Jean* Luillier, seigneur de Chalandre, *lisez* femme de *Jean* Lhillier, seigneur de Chalandas: *cette faute se trouve aussi dans celle de* 1732.... & *Louise*, femme du sieur de l'Hospitau, *lisez* femme de *Jean*. de Brion, seigneur de l'Hospitau.

V. Jean Bochart IV. du nom, conseiller au parlement, maître des requêtes, puis conseiller au grand conseil, *lisez* puis conseiller d'état ordinaire en 1596. *Cette faute se trouve dans les deux dernieres éditions du Moreri. Dans celle de* 1725. *corrigez ce qui suit:* Jean qui a fait la branche des seigneurs de Mourmoulin, *lisez* des Seigneurs de Marmoulin.... *Marie*, femme du sieur de Lugnieres, puis du sieur de Prouville, lisez *Marie*, femme en premieres noces de *Guillaume* Gomer, seigneur de Cuignieres: & en secondes de *Pierre* de Prouville, sergent major de la citadelle d'Amiens.

VI. Jean Bochart V. du nom, premier president au parlement de Paris, &c. & *N.* Bochart, religieuse, lisez *Marie* Bochart, religieuse à Variville en Beauvoisis.

VIII. Jean Bochart VII. du nom, conseiller du roi au grand conseil, &c. *Ajoutez* que 4. *Henri* Bochart, abbé d'Auberive, &c. mourut à Lille le 11. Février 1731. dans la quatre-vingt-uniéme année de son âge; & que *Marguerite* Bochart de Champigny sa sœur, veuve de *Jean-Paul* de Bournel, marquis de Namps & de Mouchy, mourut à Paris en l'hôtel de la tresorerie de la sainte-Chapelle, le 19. Octobre 1724. âgée de 85. ans, & fut inhumée en la basse sainte-Chapelle.

IX. Jean Bochart VIII. du nom, (*Corrigez ainsi cet article.*) seigneur de Champigny & de Noroy, nommé en 1686. intendant de justice, police, finances & marine en Canada, Accadie, isles & terre ferme de l'Amerique, en fut rappellé, & nommé au mois de Mai 1701. intendant de la marine au Havre de Grace; il y mourut au mois de Decembre 1720. ayant été marié avec *Marie-Magdeleine* Chaspoux, dame de Verneuil & du Plessis-Savari, morte en 1718. fille de *Jacques* Chaspoux, seigneur de Verneuil, tresorier de France à Tours, & d'*Ester* d'Archambault. De ce mariage vinrent *Jean-Alfonse* Bochart de Champigny, prêtre, chanoine & chantre de la sainte-Chapelle du Palais à Paris, mort le 15. Novembre 1723. âgé de 47. ans; *Magdeleine* & *Françoise* Bochart; Charles-Jacques Bochart, seigneur de Champigny, qui suit; *Guillaume* Bochart; *Marie* Bochart; & *Jean-Paul* Bochart de Champigny, qui entra dans le régiment des gardes Françoises en 1709. où il fut successivement enseigne, sous-lieutenant, lieutenant en 1712. & enfin capitaine en 1720. & chevalier de l'ordre militaire de S. Louis. Il a été marié le 27. Juin 1729. avec *Anne-Genevieve* de Meuves, veuve de *Pierre* de Turmenies, maître de la chambre aux deniers du roi, mort le 18. Septembre 1726. & en a eu *Frederic* Bochart de Champigny, né le 13. Juillet 1730: & une fille, née le 17. Juillet 1732.

X. Jacques-Charles Bochart, seigneur de Champigny, de Noroy & de Poinci, enseigne, puis lieutenant de vaisseau au mois de Decembre 1702. chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, fait capitaine de fregate le 25. Novembre 1712. puis gouverneur de la Martinique, & créé capitaine de vaisseau au mois de Mars 1727. avoit été marié le 27. Mai 1706. avec *Marie-Magdeleine* de Boisseret, fille de *Louis* de Boisseret, marquis de Sainte-Marie, & de *Catherine* de Longvilliers. Elle mourut à Paris le 26. Mai 1716. à l'âge de 34. ans, & fut inhumée aux Blancs-Manteaux, ayant laissé cinq enfans.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE SARON.*

VII. François Bochart, dit *de Champigny*, &c. *Ajoutez* que 4. *N.* chevalier de Malte, qui mourut à Gigery en 1664. ayant été mangé par les Maures, se nommoit *Honoré* Bochart.

VIII. Jean Bochart, seigneur de Saron, &c. *Ajoutez* que *Marie* Cazet de Vautorte, veuve de *Jean* Bochart, seigneur de Saron, mort sous-doyen du parlement de Paris le 20. Août 1709. dans la quatre-vingt-uniéme année de son âge, mourut le 8. Septembre 1723. âgée de 85. ans, & fut inhumée aux Blancs-Manteaux avec son mari.

IX. Etienne Bochart, seigneur de Saron, fils aîné du précédent, reçu conseiller au parlement de Paris, le 10. Decembre 1692. & president en la premiere chambre des enquêtes le 12. Août 1704. avoit été marié le 13. Août 1697. avec *Jeanne-Philiberte* Camus de Pontcarré, fille de *Nicolas* Camus, seigneur de Pontcarré, conseiller d'honneur au parlement de Paris, & de *Marguerite-Helene* Durand. Elle mourut le premier Mai 1711. dans la quarante-uniéme année de son âge, & fut inhumée aux Blancs-Manteaux, ayant laissé Jean-Baptiste Bochart, seigneur de Saron, qui

suit; & *Elie* Bochart de Saron, reçu conseiller au parlement de Paris en la premiere chambre des enquêtes le 18. Août 1724.

X. JEAN-BAPTISTE Bochart, seigneur de Saron, reçu conseiller au parlement de Paris, à la premiere chambre des enquêtes, le 16. Avril 1723. & president en la même chambre le 20. Janvier 1731. mort le 22. Mai suivant dans la vingt-neuviéme année de son âge, & inhumé aux Blancs-Manteaux, avoit été marié le 15. Mai 1729. avec *Marie-Anne* Brayer, fille aînée de *Gaspard* Brayer, mort doyen du parlement de Paris, & d'*Elisabeth* de Chennevieres. Il en a laissé un fils.

BOCQUILLOT, (Lazare-André) né au commencement d'Avril de l'an 1649. à Avalon, ville du diocèse d'Autun, fit ses études avec succès chez les Jesuites de Dijon, & alla ensuite étudier en droit à Bourges. De retour à Avalon, il plaida pendant quelque tems au bailliage de cette ville, où on ne l'entendoit pas avec moins de plaisir, qu'on le recevoit avec joie dans les meilleures compagnies, dont il faisoit l'agrément par son esprit & ses belles manieres. Mais ayant connu le neant du monde lorsque tout paroissoit concourir à l'y attacher, il le quitta, prit le parti de l'église, & peu de tems après, resolu de travailler à la conversion des Infideles, il sortit d'Avalon avant l'an 1672. pour aller à Constantinople chercher quelque moyen de s'engager dans les Missions étrangeres. Son dessein n'ayant pas réussi, il revint dans sa patrie, & s'enferma dans une Chartreuse pour y travailler à son propre salut. Après y avoir fait quelque séjour il vint à Paris, où il s'appliqua sérieusement aux études qui pouvoient le plus l'instruire & l'édifier. En 1674. il reçut l'ordre de prêtrise, & fut ensuite pourvû de la cure de Chastelux au diocèse d'Autun, qu'il ne quitta qu'en 1683. à cause d'une surdité dont il fut attaqué alors. Etant venu à Paris pour consulter sur cette incommodité, M. Hamont lui conseilla un régime qui lui parut très-utile; & pour le mieux observer il se retira à Port-Royal des Champs, d'où il ne sortit que sur la fin de 1686. son évêque l'ayant rappellé pour lui conferer la theologale de l'église collegiale de S. Lazare d'Avalon. Cependant le prélat ayant disposé de ce benefice en faveur d'un autre, donna à M. Bocquillot un canonicat de l'église collegiale de Montreal, à l'extremité du diocèse d'Autun, & lui fit une pension de 150. liv. Enfin en 1693. il lui donna un canonicat de l'église d'Avalon, & M. Bocquillot se fixa dans ce poste, où il est mort le 22. Septembre 1728. dans sa quatre-vingtiéme année. C'étoit un homme respectable par sa candeur, sa simplicité, la droiture de son cœur & une pieté solide. Il étoit de bon conseil, sage, prudent & ami de la verité. Il a été toute sa vie en relation avec des personnes d'un merite distingué, qui ne refusoient pas de se soumettre à ses lumieres. Ses occupations se sont bornées à la priere & à l'étude. Sur la fin de sa vie il ne lisoit presque plus que ce qui pouvoit le disposer à mourir plus chrétiennement. Il avoit même plusieurs années auparavant donné sa bibliotheque, qui étoit bien choisie & assez considerable, aux peres de la Doctrine Chrétienne, qui gouvernent le college d'Avalon, moyennant une modique pension viagere. Le public a reçu avec joie, & lit avec utilité les ouvrages qui sont sortis de sa plume, sçavoir: 1. *Des homelies ou instructions familieres sur les Commandemens de Dieu & de l'Eglise*, en 1688. *in* 12. 2. *Homelies ou Instructions familieres sur les sacremens*, in. 12. *Sur l'oraison Dominicale & la salutation Angelique*, en 1690. *in* 12. *Sur les fêtes de quelques Saints. Pour les Vestures & Professions religieuses*, en 1694. *Sur les jeux innocens & sur les jeux défendus*, en 1702. 3. *Courtes instructions pour l'administration & le bon usage des Sacremens, &c.* en 1697. Ces ouvrages ont été imprimés à Paris. M. Bocquillot avoit prononcé une partie de ses homelies à Port-Royal pour l'instruction des domestiques en particulier, dont il s'étoit principalement chargé pendant le séjour qu'il y fit, & à Chastelux dont il avoit été curé. 4. Lettre du 8. Mai 1697. *sur la maniere dont on enterroit autrefois les Prêtres*, dans le journal des sçavans du 8. Juillet 1697. M. Bocquillot recommanda, avant de mourir, qu'on l'enterrât conformément à cette ancienne maniere, c'est-à-dire, les piés étendus du côté de l'autel, ou vers l'orient. Il soutenoit avec le sçavant pere Mabillon, dont il avoit été ami, qu'on avoit changé mal-à-propos depuis un siecle ce rit ancien. 5. *Regle touchant la Liturgie*, en 1699. Cet opuscule n'étoit donné que pour servir d'introduction à l'ouvrage suivant. 6. *Traité historique de la Liturgie sacrée*, ou, *de la Messe*, à Paris *in* 8°. en 1701. Cet ouvrage est excellent. 7. *Nouvelle histoire du chevalier Bayart, & de plusieurs choses memorables arrivées en France, en Italie, en Espagne, &c. sous Charles* VIII. *Louis* XI. *& François* I. *depuis l'an 1489. jusqu'en 1524.* M. Bocquillot fit imprimer cette histoire, où il y a bien de l'extraordinaire, en 1702. à Paris, & se cacha sous le nom de *Prieur de Lonval*. 8. *Dissertation sur les tombeaux de Quarrée, village de Bourgogne dans le diocèse d'Autun*, à Lyon en 1724. *in* 8°. Quelques écrits ayant paru ensuite sur le même sujet, M. Bocquillot en réfuta un par une brochure qui parut en 1726. Il a eu dans cette dispute pour apologiste ou pour défenseur, M. le Bœuf, chanoine d'Auxerre, dont on trouve la dissertation dans la continuation *des Memoires de litterature & d'histoire, to. 3. part. 1.* M. Bocquillot avoit eu une autre dispute avec feu M. Paris, auteur des *Pseaumes paraphrasés en prieres, &c.* sur cette question: *Si des auteurs devoient retirer quelque profit des ouvrages qu'ils composoient sur la theologie ou sur la morale.* M. Bocquillot soutint la négative, & M. Paris l'affirmative. Les écrits qui furent faits de part & d'autre ne sont point imprimés. Ce qui donna occasion à cette dispute fut un avertissement que M. Bocquillot mit à la tête d'un des volumes de ses homelies, où il déclamoit contre les ecclesiastiques auteurs, qui par les traités qu'ils font avec les libraires, rendent leurs livres beaucoup plus chers. Le sçavant chanoine avoit encore composé un Breviaire à l'usage des laïcs, & un Rituel pour le diocèse d'Autun: mais ces deux ouvrages sont encore manuscrits. L'impression du premier a été commencée & non achevée. * Niceron, *Mem. pour l'hist. des hommes illustres dans la républ. des lettres. tome 8. & 10. Mem. manuscrits.* Dupin, *biblioth. des auteurs ecclesiast. du XVIII. siecle.*

BODIN. (Jean) *Corrigez & ajoutez ce qui suit à ce qui en est dit dans le Moreri.* Son commentaire sur les livres de la chasse, ou les Cynegetiques d'Oppien, avec sa traduction de ces livres en vers latins, parut en 1555. *in* 4°. chez Vascosan. On a accusé Bodin d'avoir pillé Turnebe, qui travailloit alors sur Oppien; mais cette accusation ne paroît pas fondée. Bodin a pris au plus, quelques corrections de Turnebe. L'ouvrage du premier qui a fait plus de bruit est son *Colloquium* ἑπταπλομερές, &c. C'est un livre très-dangereux. On le voit manuscrit dans la bibliotheque du roi de Prusse. *Il est dit dans le Moreri*, que Henri III. pour complaire à Bodin, fit emprisonner Jean de Serre, *lisez* Michel de la Serre. *Edition du Moreri de 1725.* qu'il avoit épousée en 1576. retiré à Laon. Il persuada en 1587. &c. *lisez* & qu'il avoit épousée en 1576. Retiré à Laon, il persuada en 1587. &c. *A la fin de l'article on avance* que comme il mourut pauvre, Cujas tourna son nom en anagramme, &c. *il faut lire*, comme il étoit pauvre; car cette anagramme fut faite avant la mort de Bodin.

BODIN. (Constantin) *Edition du Moreri de 1725. au lieu de* Nicephore Botaniate, *lisez* Nicephore Botoniate.

BODLEY. (Thomas) *Même édition, ajoutez* que M. Hyde a fait imprimer le catalogue augmenté de la bibliotheque Bodleïenne, à Londres en 1674. *in fol.*

BOECE, *Boëtius.* (Anicius Manlius Torquatus Severinus) &c. *Même édition, ajoutez* que ce philosophe Chrétien ne souffrit pas seulement la prison, mais divers genres de supplices très-cruels. On a une bonne traduction françoise de Boëce en prose & en vers, par le P. Regnier, chanoine régulier de sainte Genevieve, *in* 12. à Paris en 1676.... *Aux citations* Honoratus *Æduus*, *lisez* Honorius Augustod. ou Honoré d'Autun. *Ajoutez ce qui suit aux deux dernieres éditions du Moreri.* L'abbé Gervaise, frere de l'ancien abbé de la Trappe, a donné une histoire de Boëce en françois, avec une analyse de ses ouvrages en 1715. *in* 12. à Paris. Il y a joint quelques dissertations, entr'autres sur Fauste de Riés, qui sont d'un Jesuite.

BOECLER, ( Jean-Henri ) conseiller de l'empereur & de l'électeur de Mayence, historiographe de Suede, & professeur en histoire à Strasbourg, né en 1610. à Cronheim en Franconie, sçavoit les langues grecque, latine & hebraïque, & l'histoire. En 1631. ou 1632. il fut fait professeur en éloquence à Strasbourg, & en 1640. chanoine de saint Thomas. La reine Christine de Suede l'appella à Upsal en 1648. pour y être professeur en éloquence, & en 1649. il devint son historiographe. L'interêt de sa santé ayant obligé Boëcler de quitter la Suede, Christine lui conserva ce titre & une pension de huit cens écus. Dès qu'il fut de retour à Strasbourg, on le fit professeur en histoire. L'électeur de Mayence le nomma son conseiller en 1662. En 1663. l'empereur lui fit le même honneur, lui donna le titre de comte Palatin, & voulut que ce titre fût hereditaire & passât aux aînés de sa famille. Louis XIV. lui donna aussi des marques de son attention. Il mourut en 1692. Nous avons de lui des commentaires latins sur Tacite, Pline, Cornelius Nepos, Herodien, Manilius, Terence, Velleïus Paterculus, &c. *Notitia imperii Rom. De auspicio regio liber.* Un nouveau Testament grec; des leçons sur Polybe; un traité de l'amnistie, une histoire du IX. & du X. siécle. *Bellum Sueco-Danicum.* Trois volumes *in* 4°. fort épais, de dissertations academiques en latin, dans lesquelles on trouve plusieurs des écrits dont on vient de parler, & beaucoup d'autres dissertations utiles pour l'histoire, la litterature & la politique.

BOETIE. ( Etienne de la ) *Edition du Moreri de* 1725. *ajoutez* que l'édition que Montagne a donnée des ouvrages de ce magistrat, fut publiée à Paris en 1571. *in* 8°.

BOHEME, grand pays d'Allemagne, &c. *Même édition.* Les heretiques & les sectateurs de Jean Hus, &c. *lisez* Les Wiclefistes, & les sectateurs de Jean Hus, &c. *& non pas* les Wictefistes, *comme il est dit dans l'édition du Moreri de* 1732.

Succession chronologique des ducs & rois de BOHEME.

*Edition du Moreri de* 1725. *corrigez ce qui suit.*
916. S. Venceslas II. martyr..... 16. *lisez* 22.
932. *lisez* 938. Boleslas I. dit *le Cruel*... 35. *lisez* 29.

ROIS.

1140. Ladislas III.... 35. *lisez* 34.
1196. Przemislas *ou* Ottocare I.... 22. *lisez* 35.

*Les villes principales de la* BOHEME *propre.*

Budoveis, Egre, Glatz, &c. *Avant les citations, après ces mots* & quelques autres, *ajoutez dans la même édition*, car on compte plus de cent villes dans le royaume de Bohême, entre lesquelles il y en a près de quarante appellées villes royales.

BOHEMIENS, sortes d'imposteurs qui se mêlent de dire ce qu'on appelle la *bonne avanture. Il en est parlé dans le Moreri : mais le fait qui suit qu'on n'y lit qu'en partie, merite d'être rapporté plus au long.* Ce fut en 1427. que parut pour la premiere fois à Paris une troupe de ces imposteurs, que le vulgaire appelle communément *Bohémiens* ou *Egyptiens*. Ceux-ci se disoient de la basse Egypte, convertis d'abord à la foi Chrétienne, puis retombés dans le Mahométisme, & enfin relevés & reçus à la pénitence par le pape Martin V. qui leur avoit ordonné, disoient-ils, de courir par le monde pendant sept ans sans se coucher sur aucun lit. Après cinq ans de courses, vraies ou fausses, ils arriverent à Paris un Dimanche 17. Août 1427. au nombre de douze : un duc, un comte, & dix hommes à cheval. Le reste de la troupe qui étoit de cent vingt hommes, en comptant les femmes & les enfans, n'arriva que douze jours après. Les magistrats défendirent à ces derniers d'entrer dans la ville, & ils furent logés au village de la Chapelle, sur le chemin de saint Denys. Leur figure & leurs habillemens étoient singuliers. Les hommes avoient le teint noir, les cheveux crêpus, les oreilles percées & garnies de boucles d'argent. Les femmes, outre leur visage noir qu'elles laissoient tout à découvert, avoient deux longues tresses de cheveux qui retomboient sur leurs épaules. Leur vêtement étoit une méchante robbe liée d'une corde, & par-dessus une espece de corset d'une étoffe très-grossiere. La nouveauté du spectacle excita la curiosité du peuple; & comme la plûpart de ces Bohémiens prétendoient reveler le passé & dévoiler l'avenir en regardant dans la main, quantité de gens du bas peuple allerent les consulter en laissant regarder le dedans de leurs mains. Mais ces séducteurs vuidoient la bourse de ces dupes en les amusant par leurs discours artificieux. Ils jettoient souvent la division dans les ménages en parlant mal à une femme de son mari, & au mari de sa femme. L'évêque de Paris ( Jean de la Rochetaillée ) averti de ce desordre alla lui-même au village de la Chapelle, & y fit prêcher un religieux, qui par son ordre excommunia tous ceux qui avoient montré leurs mains aux Egyptiens & ajouté foi à leurs prédictions. En sorte que cette troupe de vagabonds ne gagnant plus rien quitta le pays après environ dix jours de séjour. * Du Breuil, *Antiq. de Paris.* Du Boulai, *hist. de l'Université de Paris, tome 4. pag. 364. & suiv. jusqu'à 369.* Lobineau, *histoire de Paris, tome 2. page 805.*

BOHN, ( Jean ) medecin celebre, né à Lipsic le 20. Juillet 1640. commença ses études dans sa patrie, d'où il passa à Iene en 1658. Il revint l'année suivante. En 1663. il fit un voyage en Danemarck, en Hollande, en Angleterre, en France, & s'en retourna chez lui par la Suisse en 1665. Il prit le degré de docteur en 1666. & obtint la chaire d'anatomie en 1668. En 1690. il fut fait medecin de la ville de Lipsic, & en 1691. il eut la chaire de therapeutique. Il fut doyen de sa faculté en 1700. & mourut le 19. Decembre 1718. Il a donné plusieurs ouvrages, comme : *Circulus anatomicus. De officio medici duplici, clinici, ac forensis. De renuntiatione vulnerum. De aëris influxu. De alcali & acidi insufficientia ad principia corporum naturalium :* & plusieurs autres, dont on peut voir la liste dans la bibliotheque des medecins & auteurs de livres de medecine, *in fol. tome 1. page 343. & suiv.*

BOIARDO, ( Matteo Maria) de Ferrare, comte de Scandiano au territoire de Reggio dans le Modenois, commandant de la ville & citadelle de Reggio, fut extrêmement versé dans la poësie grecque & latine, dont il emprunta sa veine & son tour. Il ne prit des Provençaux que sa matiere & le nom de *Paladin*. L'*Orlando innamorato*, poëme épique, est son plus celebre ouvrage, mais un assez mechant modele pour le poëme épique. La premiere édition parut à Venise en 1500. *in fol.* Il y en a eu plusieurs autres depuis. A l'imitation d'Homere dans l'Iliade, il choisit pour sujet de son poëme le siege de Paris, qu'il substitue à celui de Troye. *Angelique* y tient la place d'*Helene*, & les *Negromantiens* tiennent celle des divinités. Les noms de *Mandricard*, de *Sacripant*, de *Gradasse*, d'*Agramant*, *&c.* qu'il a donnés aux heros de son roman, étoient les noms de famille de quelques paysans ses sujets, selon Castelvetro. M. Gravina lui trouve des expressions basses & des nombres foibles, & il n'a pas tort : cependant on prétend qu'il a pu servir de guide à l'Arioste, qui l'a passé de bien loin. Boïardo a fait d'autres poësies & des traductions de *Lucien*, d'*Herodote*, d'*Apulée*, *&c.* Ses églogues, au nombre de dix, qui sont les seuls vers latins qu'on ait de lui, furent fort applaudies. On ne les publia qu'après sa mort, à Reggio *in* 4°. l'an 1500. Elles sont peu connues. Sa comedie en cinq actes, intitulée : *il Timone*, dont le sujet est tiré de Lucien, l'est encore moins. M. de la Monnoie dit qu'il ne croit pas que Boïardo ait passé l'an 1490. mais les auteurs de la bibliotheque italique mettent sa mort en 1494. Ils ajoutent que M. le comte Crispi de Ferrare a plusieurs manuscrits considerables de cet auteur. Merlin Coccaie, sur la fin de son ouvrage maccaronique, a dit, parlant de Boïardo :

*Maximè Boïardus, dictusque Maria Matheus,*
*Plus sentimento facili, quam carmine dives.*

On ne peut nier cependant qu'il n'eût du talent pour la poësie lyrique, autant qu'on en peut juger par quelques sonnets qui restent de lui, & qui sont d'un style beaucoup plus châtié que celui de son *Orlando innamorato*. M. Louis-Antoine Muratori a fait imprimer dans le *tome 9.* de son grand recueil des écrivains de l'histoire d'Italie, à Milan en 1726.

une chronique des empereurs Romains, depuis Charlemagne jusqu'à Othon, c'est-à-dire, jusque vers l'an 1298. traduite en italien du latin de Ricobaldi de Ferrare, par Mattheo-Maria Boïardo; mais ce sçavant éditeur croit que l'original de Ricobaldi n'a jamais existé, & que l'ouvrage italien est l'entiere production de Boïardo. *Voyez* RICOBALDI. * Rapin, *Reflexions sur la poëtique, part. 2.* Baillet, *Jugemens des Sçavans, tom. 3. pag. 186. & tome 4. page 352. édition de Paris* in 4°. *Bibliotheque italique, to. 1. pag. 243. 244.* Gravina, *della Rag. poet.* à Rome en 1708. Castelverto, *Commentaire sur la poëtique d'Aristote, page 22. édition de Basle.*

BOILEAU. (Gilles) *Ajoutez à ce qu'on en a dit dans l'édition du Moreri de 1725. ce qui suit, tel qu'on l'a écrit dans celle de 1732.* Il étoit payeur des rentes de l'hôtel de Ville, & il fut dans la suite contrôleur de l'argenterie du roi. *Effacez* le titre d'avocat au parlement. Ses deux dissertations contre Menage & Costar, ont été imprimées à Paris en 1655. *in 8°. Ajoutez à ses autres ouvrages*: un *Avis à M. Menage, sur son eglogue intitulée*, Christine, *avec un remerciment à M. Costar*, in 4°. 1656. Une réponse au même M. Costar, en 1659. Traduction françoise des vies des philosophes, écrites en grec par Diogene Laërce, en 1668. Son premier ouvrage est le tableau de Cebès; avec une petite piece en prose, intitulée, *La belle mélancholie*. Il étoit frere de M. Boileau Despreaux; & il est mort l'an 1669. âgé de 38. ans. *Effacez* qu'il mourut intendant des menus plaisirs du roi.

BOILEAU. (Jacques) *Ajoutez à ses ouvrages*: Une dissertation latine sur la necessité de la contrition, pour obtenir la rémission de ses pechés dans le Sacrement de penitence, en 1686. L'édition des lettres choisies de S. Gregoire *le Grand*, traduites par M. de Gondrin, archevêque de Sens. A l'égard du recueil des pieces contre Vernant, & Amadée Guimenius, (c'est-à-dire, Thomas de Moya, Jesuite,) M. Boileau n'est auteur que des considerations respectueuses sur le bref d'Alexandre VII. qui font partie de ce recueil. L'abbé Boileau est mort âgé de 82. ans. Au sujet de son histoire latine. *De l'usage de la flagellation*, il est bon de remarquer que cet ouvrage s'est attiré plusieurs critiques. La premiere qui parut six mois après l'impression de l'histoire, qui est de l'an 1700. a pour titre: *Lettre de M.D. L.C. P.D.B. sur le livre intitulé, &c.* in 12. sans nom de ville ni d'imprimeur. On la donne au pere du Cerceau, Jesuite, M. Boileau entreprit de se justifier par une réplique qui est demeurée manuscrite, & qui avoit pour titre: *Historia flagellantium vindicata, &c.* M. Thiers fit en 1703. une critique beaucoup plus considerable de cette histoire des Flagellans: c'est un gros volume *in douze*, dont M. Laurent Blondel, laïc, fort jeune alors, & si connu depuis par ses vies des Saints, imprimées *in folio* chez Desprez, recueillit la plûpart des materiaux que M. Thiers mit en œuvre. En 1701. cette histoire fut mise en françois par un anonyme, & imprimée en Hollande; & M. Boileau fit quelques remarques qu'il publia en 1702. où il releve plusieurs bévûes du traducteur, & quelques endroits qu'il avoit traduits d'une maniere fort indecente. On a donné en 1732. à Paris, une nouvelle édition de cette traduction, avec quelques corrections, & une préface historique, qui est de M. l'abbé G.... Provençal, connu par d'autres écrits. *Ajoûtez encore* que le traité de l'abbé Boileau en faveur de la pluralité des benefices, a été réfuté du vivant de l'auteur, par M. Vivant, aujourd'hui grand-chantre de l'église de Paris; & par feu M. Lambert docteur de Sorbonne, qui s'est fait connoître par sa grande pieté, & par beaucoup d'ouvrages utiles aux fidéles, & même aux ecclesiastiques. * Voyez *la Préface historique déja citée*: Archimbaud, *pièces fugitiv. tom. 3.* Niceron, *Mem. tom. 12. & 20.*

BOILEAU (Nicolas) S^r Despreaux. *Ajoutez à ses ouvrages*: Dialogue sur les heros de Roman. Reflexions critiques sur quelques passages de Longin (qu'il a traduit en françois, comme tout le monde sçait.) En 1717. on a réimprime tous les ouvrages de ce celebre poëte, avec des notes utiles de M. Brossette, directeur de l'hôpital de Lyon, & de l'academie de cette ville; & l'on s'est conformé à cette édition dans presque toutes les autres qui ont été faites depuis. On a aussi sa vie par M. Desmaizeaux, imprimée en Hollande *in 12.* La douziéme satire sur l'equivoque, *dont il est parlé dans le Moreri*, est réellement de M. Boileau, qui l'avoit fait imprimer en 1710. avec une préface apologetique.

BOIS, (Jean du) né au Mans, étudioit à Angers vers le milieu du XIII. siecle, & devint maître-école de cette ville, dans un tems où cette place ne se conferoit qu'à des professeurs en droit. Il étoit en même-tems chanoine de la cathedrale de la même ville, & fut un des douze électeurs qui élûrent l'évêque Guillaume le Maire. Le siege de Dol en Bretagne ayant vacqué l'an 1311. du Bois y fut élevé par élection. Il assista en cette qualité à l'assemblée des états de Bretagne tenus à Rennes sous Jean III. duc de Bretagne, l'an 1315. les neuf évêques de la province y reconnurent solemnellement le duc pour leur prince, & avouerent que la garde & protection de l'église lui appartenoit privativement à tout autre; qu'il devoit avoir la régale des évêchés jusqu'à la nomination des nouveaux; & que les appellations des jurisdictions temporelles des évêques & des chapitres relevoient au parlement de Bretagne, & de-là immédiatement au S. Siege. Jean du Bois mourut le 25. Janvier 1323. & fut inhumé dans sa cathedrale. Dans son épiphe il est qualifié de *in parlamento regis advocatus*. En 1340. le siege de Dol commença à être occupé par un *Henri* du Bois, que l'on croit avoir été neveu de JEAN. * Maan, *la métrop. de Tours, page 82.* D. Lobineau, *hist. de Bretagne, tome 1. page 298. tome 2. page 464.* Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.*

BOIS, (Jean du) en latin, *à Bosco*, ou *Boscius*, nâquit à Paris vers le milieu du XVI. siecle. Après avoir fait ses études, il entra à Lyon dans l'ordre des Celestins, où il fit profession, & demeura plusieurs années. Il paroît qu'il alla à Rome en 1595. puisqu'il obtint cette année, du pape Clement VIII. un bref daté du 12. Juin, qui confirme tous les privileges de l'ordre des Celestins. De retour en France, il publia en 1605. *in 8°. la bibliotheque de Fleury*, (*Floriacensis vetus bibliotheca*, *&c.*) c'est une collection qui contient plusieurs pieces utiles, surtout pour l'histoire de l'ordre de S. Benoît. Du Bois se fit connoître aussi dans le même-tems par son talent pour la prédication. Mais ensuite dégoûté de son ordre, il obtint de Paul V. la permission d'en sortir, & le cardinal Seraphin Olivier qui lui avoit obtenu cette permission, l'adopta en quelque maniere, en lui faisant prendre son nom d'*Olivier* que du Bois ajoûta toujours depuis au sien, & en lui procurant l'abbaye de Beaulieu en Argone, & le titre de prédicateur du roi Henri IV. Le cardinal Olivier étant mort à Rome en 1609. du Bois qui étoit depuis quelque tems dans cette ville & qui se disposoit à revenir en France, y fit encore quelque séjour pour faire l'oraison funebre de son patron, qu'il prononça le 10. Mars de la même année. Ce discours qui est en latin fut imprimé à Rome *in 4°.* en 1610. & il se trouve, mais tronqué, à la tête des œuvres du cardinal Olivier. Revenu en France, du Bois s'appliqua plus que jamais à la prédication; mais son trop de vivacité fit tort à ses discours, & lui suscita des affaires fâcheuses. Les Jesuites contre qui il s'étoit élevé avec beaucoup de force en plusieurs occasions, & surtout dans un sermon prêché le jour de la Trinité de l'année 1610. dans l'église de saint Eustache, en porterent leurs plaintes à la Reine, qui témoigna son mécontentement au pere du Bois. Celui-ci tâcha de se justifier par un petit discours qu'il adressa *aux bons François*, mais qui fut pris pour une satire encore plus vive que le discours dont on s'étoit plaint. Le medecin Duret lui en ayant fait des reproches, & l'ayant traité d'apostat, du Bois écrivit à cette occasion une lettre fort vive, qui fut suivie d'une autre en réponse à une que le pere Commolet Jesuite lui avoit écrite sur le même sujet. Il en écrivit une troisiéme en latin, au cardinal Bellarmin, qu'il ne menagea pas plus que ses autres confreres. Ainsi au lieu d'appaiser ceux qu'il avoit aigris, il les souleva encore plus contre lui, & on l'obligea à une rétractation publique qui se trouve dans une *oraison funebre du roi Henri IV.* qu'il prononça dans l'église de S. Leu à Paris le 23. Juin 1610. Après ce desaveu, qu'il a néanmoins toujours nié, on lui permit de retourner à la cour, d'où il fut envoyé peu de

tems après à Rome en qualité d'agent extraordinaire du roi Louis XIII. auprès du pape Paul V. Mais avant que de partir il fit une réponse à la lettre que le Pere Cotton Jesuite donna au mois de Juillet 1610. sous ce titre : *Lettre declaratoire de la doctrine des Jesuites, conforme aux decrets du concile de Trente, adressée à la reine mere du roi, regente en France.* La reine voulant les accorder, les engagea à conferer ensemble : mais ils se separerent encore plus ennemis. Du Bois arriva à Rome le 10. Novembre 1611. & dès le lendemain un capitaine des sbires le vint enlever, & le conduisit au château saint Ange, où il demeura jusqu'à sa mort. On croit que ceux qu'il avoit offensés en France étoient les seuls auteurs de sa détention. Du Bois en accusoit particulierement le cardinal Bellarmin, Jesuite, de qui il avoit reçu en effet plusieurs lettres où ce cardinal lui déclaroit qu'il le regarderoit toujours comme son ennemi, jusqu'à ce qu'il eût retracté tout ce qu'il avoit avancé publiquement contre son ordre, & quand il vit ce cardinal mort en 1621. il crut qu'on le mettroit en liberté, mais il se trompa. En France ses amis présenterent aussi plusieurs requêtes pour le faire relâcher, mais elles furent inutiles. Du Bois mourut au château Saint Ange, après environ quinze ans de prison, le 28. Août 1626. Son oraison funebre de Henri IV. a été imprimée à Paris en 1610. *in* 8°. sous ce titre : *Le portrait royal de Henri le Grand.* Du Bois étoit fort entêté de la pierre philosophale, & cet entêtement ridicule lui a souvent fait faire des dépenses immoderées, qui l'ont plus d'une fois mis à l'étroit. * Becquet, *hist. Celest. Gall. Congr. p. 196. 197. Journ. de Henri IV. par P.* de l'Etoille, *t. 2. Merc. franç. de l'an 1608. 1611. 1612.* Niceron, *mem. t. 16.*

BOIS D'ANNEMETS, (Daniel sieur du) & non Bois d'ALMAY, comme plusieurs l'ont écrit. *Edition du Moreri de 1725. ajoutez ce qui suit à son article.* Il est auteur des memoires imprimés en 1667. à Leyde, sous ce titre : *Memoires d'un Favori de S. A. R. M. le duc d'Orleans.* Ils contiennent l'histoire de Gaston d'Orleans, depuis sa naissance en 1608. jusqu'en 1636. Ce que l'auteur y dit de M. Arnauld d'Andilly, a été réfuté par le pere Bougerel de l'Oratoire, dans une lettre écrite à ce sujet à M. Desmaizeaux, qui dans ses notes sur les lettres de Bayle, avoit adopté ce que dit le sieur du Bois d'Annemets. Cette lettre a été imprimée dans la bibliotheque raisonnée des sçavans de l'Europe, tome 5. & 6. avec une lettre de M. Desmaizeaux, où ce sçavant se rétracte. Le pere le Long dit que ces memoires d'un Favori ont été publiés par le Sieur Algay de Martignac, mort en 1696.

BOIS, (Simon du) en latin *Bosius*, &c. *Edition du Moreri de 1725.* avoit appris les langues sous Jean d'Aurat, *lisez* sous Jean Dorat. *Ajoutez à cette edition ainsi qu'à celle de 1732.* que Du Bois mourut âgé d'environ 45. ans.

BOIS. (Philippe Goibaud sieur du) *Même édition : corrigez & ajoutez ce qui suit à cet article.* Il étoit de Poitiers, & avoit commencé par être maître à danser. Il fut produit en cette qualité auprès de Louis-Joseph de Lorraine, duc de Guise, qui le goûta si bien qu'il ne voulut point avoir d'autre gouverneur. Ce prince mourut en 1671. M. du Bois qui ne s'étoit mis à apprendre le latin qu'à 30. ans, y fit de si grands progrès sous la direction de MM. de Port-Royal, qu'il devint un des plus habiles de son tems ; & surtout un excellent traducteur. *Ajoutez à ses ouvrages* les traductions des deux livres de S. Augustin, de la predestination des Saints, & du don de la perseverance ; du traité *de catechisand. rudibus* ; & de ceux de la continence, de la temperance, de la patience, & contre le mensonge. On lui donne encore une réponse à la lettre de M. Racine contre M. Nicole. Le discours sur les pensées de M. Pascal, & celui sur les preuves des livres de Moïse, que d'autres donnent à M. de la Chaise : *Voyez* FILLEAU DE LA CHAISE. M. du Bois mourut âgé de 68. ans. Il avoit été reçu à l'academie françoise le 12. Novembre 1693.

BOIS. (Gerard du) *Même édition, ajoutez ce qui suit à son article.* Le Pere du Bois travailla à l'édition du dernier volume de l'histoire ecclesiastique du pere le Cointe de l'Oratoire, & le fit imprimer en 1683. au Louvre, avec une préface contenant la vie du pere le Cointe. Ayant été choisi par M. de Harlay, archevêque de Paris, pour écrire l'histoire de l'Eglise de Paris, il y travailla avec assiduité, & donna le premier volume *in fol.* en 1690. Ce volume va jusqu'à l'an 1108. Le second ne parut que 14. ans après, parce que le P. du Bois l'avoit laissé très-imparfait. On le doit aux soins du pere de la Ripe & du pere Desmolets, bibliothecaire de l'Oratoire. Ce dernier est auteur de l'épître dédicatoire & de la préface. Ce second volume qui fut publié en 1710. finit à l'an 1364. Le pere du Bois mourut dans sa soixante & sixiéme année.

BOIS, (Philippe du) nâquit à *Chouain*, village du diocèse de Coëte, vers l'an 1636. Il entra dans l'état ecclesiastique, & prit le degré de docteur en Sorbonne. Il fut depuis clerc de la chapelle du roi, & principal du college de Maître-Gervais à Paris. Il y souffrit de violentes oppositions de la part des boursiers, & il fut contraint enfin, par le grand aumônier de France, d'abandonner cette place. Il fut aussi chargé, pendant plusieurs années, du soin de la bibliotheque de M. le Tellier, archevêque de Reims, & c'est lui qui en a donné le catalogue (sous le titre de *bibliotheca Telleriana*, &c. in fol. 1693.) que d'autres ont attribué à M. Clement de la bibliotheque du roi. Ce catalogue est très-recherché. M. de Montausier employa aussi Philippe du Bois à travailler aux éditions des auteurs que l'on a fait imprimer à l'usage de M. le Dauphin, & du Bois a donné *Tibulle, Catulle & Properce*, en deux volumes *in* 4°. 1685. Il y a exprimé son nom en latin, par celui de *Sylvius*. Il paroîtra au reste assez étonnant qu'un docteur de Sorbonne se soit amusé à interpréter, & à commenter trois poëtes qui tiennent un des premiers rangs entre les auteurs lascifs de l'antiquité. En 1677. il avoit beaucoup contribué à l'édition de quelques ouvrages d'un genre bien different : c'est-à-dire, des œuvres theologiques du Jesuite Maldonat, imprimés en latin en trois tomes *in folio*. Il en a fait aussi, sous le nom du libraire Pralard, l'épître dédicatoire à l'archevêque de Reims, dans laquelle il entreprend de justifier l'auteur sur tout ce qui lui avoit été reproché autrefois par les theologiens de Paris, tant sur ses mœurs que sur sa doctrine. Il en use de même dans la préface. Cette épître dédicatoire & cette préface ne se trouvent point dans plusieurs exemplaires. Philippe du Bois est mort chanoine de S. Etienne d'Egrès à Paris le 17. Fevrier 1703. âgé de 67. ans. * Huet, *orig. de Caën, pag. 410.* Niceron, *memoires, &c. tom. 16.*

BOIS DE LA PIERRE, (Louise-Marie) de Lanfernat, dame de Courteilles le Guerin, du Teil, le Chammoteux, &c. terres en Normandie, & femme de *François* de l'Omosne, seigneur de Bois de la Pierre, exempt des gardes du corps du roi, chevalier de S. Louis, née au château de Courteilles le 4. Decembre 1663. suivit quelques tems la religion Prétendue Réformée, que ses parens professoient, & dans laquelle ils l'avoient élevée ; mais ceux-ci en ayant fait abjuration, elle imita leur exemple, avec madame de Courteilles sa sœur, qui est aujourd'hui religieuse de Fontevraud, dans le monastere de Chaise-Dieu. Elles eurent depuis un frere qui fut tué à l'armée. Madame de Bois de la Pierre y perdit aussi son mari, à la bataille de Malplaquay en 1709. Touchée de cette perte, & ne voulant point passer à de secondes nôces, elle partagea tout son tems entre la priere & l'étude, & ce commerce agréable qu'elle a entretenu jusqu'à sa mort, avec un petit nombre choisi de personnes vertueuses & éclairées. Elle avoit tout ce qui étoit necessaire pour y briller. A un esprit solide capable des choses les plus relevées, & rempli des lumieres que peut donner une longue application, elle joignoit beaucoup de talent pour la poësie, qu'elle avoit cultivée dès sa plus tendre jeunesse, & elle écrivoit en prose avec une facilité, une élegance & une précision digne des meilleurs écrivains. On la consultoit sur toutes sortes d'ouvrages, & elle donnoit sur tous des avis pleins de justesse. Elle en a composé elle-même plusieurs, qui meriteroient de voir le jour, sçavoir : *l'histoire du monastere de Chaise-Dieu*, dont elle étoit voisine ; *l'histoire de l'ancienne maison de Laigle*, dans laquelle elle a renfermé sa genealogie, avec toutes

toutes les preuves qu'elle avoit recueillies des provinces de Bourgogne & de Champagne, où il y a encore des branches de la maison de LANFERNAT, laquelle est originaire de Brie. Elle a de plus rassemblé plusieurs memoires pour servir à l'histoire de Normandie, dans lesquels on trouve bien des choses curieuses, concernant les comtes d'Evreux, les ducs d'Alençon, les comtes de Mortain, de Mortaigne, de Ponthieu, de Breteuil, &c. Elle étoit aussi en relation avec beaucoup de personnes de lettres d'un merite distingué, entre autres le pere de Montfaucon Benedictin, à qui elle a communiqué bien des choses pour ses *Monumens de la monarchie Françoise:* M. de Fontenelle, & plusieurs autres membres des differentes academies du royaume. Elle avoit fourni aussi bien des memoires au feu pere Simplicien, de l'ordre des Augustins, dits *Petits-Peres*, pour l'*histoire genealogique de la maison royale de France.* On a trouvé plusieurs lettres dans son cabinet, que ces sçavans lui avoient écrites; & quantité d'autres de l'abbé Tallemant, le dernier mort, dont elle étoit niéce. Ce qui est encore plus estimable; elle a conservé toujours beaucoup de pieté & de religion, depuis qu'elle étoit entrée dans l'église Catholique; & elle est morte dans les mêmes sentimens, après une longue maladie, le 14. Septembre 1730. dans le même lieu où elle avoit pris naissance. * *Eloge de madame* de Bois de la Pierre, *dans le mercure de France, Fevrier 1731.*

BOISOT. (Jean-Baptiste) *Dans l'édition du Moreri de 1725. il est dit* né en 1636. il nâquit en 1638. & mourut âgé de 56. ans le 4. Decembre 1694. *Ajoutez ce qui suit à son article de cette édition.* On a de ce sçavant abbé une lettre sur un monstre né à deux lieues de Bezançon, dans le journal des sçavans du 2. Mars 1688. Une autre à l'abbé Nicaise sur la glaciere de Bezançon, journal des sçavans du 22. Juillet & 9. Septembre 1686. Une autre sur un fait singulier de chirurgie, *ibid.* 15. Mars, & 6. Septembre 1688. Nouvelles de la république des lettres, Avril 1688. Lettre à M. de Scuderi, contenant un extrait du traité de l'Eucharistie, de M. Pellisson, journal des sçavans, 14. & 21. Juin 1694. Son projet de l'histoire du cardinal de Granvelle, a été donné en partie dans l'histoire litteraire de l'Europe, Janvier, Fevrier & Mars 1726. & en entier dans la continuation des memoires de litterature & d'histoire recueillis par le pere Desmolets de l'Oratoire, premiere partie, où l'on trouve aussi une lettre sur la mort de M. Boisot.

BOISROBERT. (François Metel de) *Il est dit à la fin de son article des éditions du Moreri de* 1725. *& de* 1732. que la plûpart des contes du Sieur d'Ouville son frere, sont tirés de Beroalde & du moyen de parvenir, *lisez* sont tirés du moyen de parvenir, qui est un ouvrage plein d'indécences, composé par Beroalde, sieur de Verville. *Voyez* BEROALDE. *Ajoutez aux citations* M. Titon du Tillet, *parnasse françois*, in fol.

BOISSAT. (Pierre de) *Comme le peu que l'on a dit de ce sçavant dans l'édition du Moreri de* 1725. *ne suffit pas pour le faire connoître, & qu'il est d'ailleurs peu exact, nous croyons que l'on verra ici son article avec plaisir.* Pierre de Boissat nâquit en 1603. à Vienne en Dauphiné de *Pierre* de Boissat, vice-bailli de Viennois, & lieutenant-civil & criminel de Vienne, & de *Marie* Athaut. Né avec un esprit propre aux sciences, il fit ses études d'humanités avec un grand succès, & donna de bonne heure des marques d'un talent singulier pour la poësie latine. Il ne réussit pas moins dans la philosophie & dans toutes les sciences qu'il embrassa, ce qui lui fit donner dans sa province le nom de *Boissat l'esprit.* L'esperance de le voir succeder à l'abbaye d'André Valadier son parent abbé de S. Arnoul de Metz, porta sa famille à lui faire prendre d'abord l'habit ecclesiastique. Mais il le quitta bientôt pour suivre le connétable de Lesdiguieres qui marchoit contre les Huguenots du Vivarais. C'étoit en 1622. M. de Boissat ayant témoigné beaucoup de bravoure en cette occasion, il ne voulut plus quitter l'épée, & après avoir fait un voyage à Malte, Henri de Montmorenci, gouverneur du Languedoc, le retint auprès de sa personne. Mais le connétable de Lesdiguieres ayant invité en 1625. la noblesse du Dauphiné à secourir le duc de Savoye contre les Genois, de Boissat prit congé du duc de Montmorenci, se rendit auprès du connétable, & se distingua de nouveau dans cette expédition. Il n'y combattit pas avec moins de force de la plume, que de l'épée; car voyant que les Genois décrioient la conduite du soldat François, il arrêta le cours de leurs libelles par une apologie en latin qu'il adressa au pape Urbain VIII. Chorier qui a écrit la vie de Boissat, ne nous dit point si cette piece a été imprimée. Il se trouva en 1627. à la défense de l'isle de Ré; en 1628. au siege de la Rochelle; & à son retour il revint joindre à Paris Gaston duc d'Orleans, à qui il s'étoit attaché depuis peu. De Boissat animoit les conferences que les sçavans tenoient chez ce prince, & entre autres discours qu'il y récita, on en nomme deux, le premier *sur l'amour des corps*, & le second *sur le rien.* Ce fut-là aussi qu'il fit connoissance avec nos meilleurs écrivains de ce tems-là, Baudoin, Faret, Theophile, Bourbon, Balzac, dont il ne quitta la compagnie que lorsque Gaston, en se retirant de France, l'emmena avec lui en Lorraine, en Flandres & en Allemagne, & le fit gentilhomme de sa chambre pendant son séjour à Nanci. Après la bataille de Nortlingue, ce prince reconcilié avec le roi, revint à Paris & retint toujours auprès de lui M. de Boissat qui fut reçu en 1634. à l'académie Françoise, qui ne faisoit que de naître. Environ deux ans après, le desir de revoir ses parens le fit retourner dans sa patrie, où quelque tems après, ayant tenu à Grenoble quelques propos libres à madame la comtesse du Sault, dans un bal où il se trouva déguisé en femme, cette dame s'en offensa si fort, qu'elle se porta dès le lendemain à une vengeance qui donna bien du chagrin à M. Boissat, mais qui seize mois après fut suivie d'un accommodement fort honorable pour lui, dont l'acte solemnel est inseré dans l'histoire de l'academie Françoise, par M. Pellisson. Après cet accident, M. de Boissat se confina pour toujours à Vienne, où profitant de son loisir & des reflexions que ses disgraces lui avoient fait faire, il opposa à ses adversités le secours efficace d'une dévotion solide que la grace lui fit embrasser pour le reste de ses jours. Il poussa même l'esprit de penitence jusqu'à de certains signes exterieurs, toujours louables quand la pieté est éclairée, mais qui ne sont pas toujours necessaires. Il negligeoit ses cheveux, se laissoit croître la barbe, ne portoit que des habits grossiers, attroupoit & catechisoit les enfans dans les carrefours, faisoit de fréquens pelerinages à pied. On raconte que la reine Christine de Suede passant par Vienne en 1656. les principaux de la ville prierent M. de Boissat, qui étoit connu de cette princesse par ses poësies, de marcher à leur tête pour la complimenter; & que s'étant presenté devant elle avec cet exterieur que nous venons de décrire, il lui fit un sermon pathetique sur les jugemens de Dieu & sur le mépris du monde. Christine rentrée depuis peu dans le sein de l'église, mais toujours femme & princesse, souffrit impatiemment qu'au lieu des louanges qu'elle attendoit, l'orateur se fût jetté sur une matiere si serieuse; & quand de Boissat se fut retiré: *Ce n'est point là*, dit-elle, *ce Boissat que je connois: c'est un prêcheur qui emprunte son nom:* & elle ne voulut plus le voir. Quelque tems après l'académie d'Avignon le mit au nombre de ses membres; & Gaspard Lascaris, vice-legat de cette ville, le fit comte Palatin. Il mourut le 28. Mars 1662. âgé de 58. ans. Il avoit épousé après l'accident dont nous avons parlé, *Clémence* de Gessans, niece d'un grand-maître de Malte, dont il eut deux enfans, un fils nommé *André-Ignace-Joseph*, qui fut tué à sa premiere campagne; & une fille nommée *Marie-Françoise-Gertrude*, mariée en Savoye au comte de Saint-Maurice. Outre les deux ouvrages françois que M. de Boissat a publiés sous son nom, & qui sont des monumens de sa pieté, sçavoir: 1°. Une *relation des miracles de Notre-Dame de l'Ozier*, avec des vers à la louange de la sainte Vierge en grec, en latin, en espagnol, en italien & en françois. 2°. Une *morale Chrétienne.* On a encore de lui en françois, 1°. l'*Histoire Negrepontique*, contenant la *vie & les amours d'Alexandre Castriot*, arriere-neveu de Scanderberg, à Paris *in octavo*, en 1631.

1°. Les *fables d'Esope, illustrées de discours moraux, philosophiques & politiques*, à Paris *in* 8°. en 1633. Ces deux ouvrages ont paru sous le nom de *Baudouin* son ami, parce que M. de Boissat ne les trouvoit pas assez graves pour lui. Ces deux ouvrages sont peu de chose : mais on doit regretter la perte, ou du moins l'extrême rareté de ses compositions latines de prose & de vers, qui furent imprimées *in fol.* peu de tems avant sa mort, comme on le conjecture, & dont on ne connoît qu'un exemplaire qui est dans la bibliotheque des Jesuites de Lyon ; encore est-il mutilé, sans frontispice, sans preface, & avec plusieurs feuillets de manque dans le corps du volume. On y trouve en prose les relations des expéditions où M. de Boissat s'étoit trouvé, comme le siege du Poussin, petite ville du Vivarais ; son voyage de Malte, vers la fin de l'an 1622 ; l'expédition de Genes par le duc de Lesdiguieres en 1625 ; la descente des Anglois dans l'isle de Ré ; & le siege de la Rochelle en 1627 ; la prise de cette ville en 1628 ; l'attaque de Bois-le-Duc en 1629 ; la prise de la Lorraine en six livres. Pour les vers, la piece la plus considerable est un poëme épique sur la défaite des Sarasins par Charles Martel, poëme que M. Baillet a confondu avec le Charles Martel en vers françois de M. de Saint-Garde, aumônier du roi. Les autres pieces sont une paraphrase des Instituts de Justinien, des Sylves, des Elegies, des Heroïdes, des Metamorphoses sacrées, des Epigrammes, &c. le tout en vers latins. Pierre de Boissat, vice-bailli de Viennois, &c. mourut en 1613. *& non en 1616. comme il est dit dans les deux dernieres éditions du Moreri.* *Pellisson, *hist. de l'académie françoise, pag. 183. 202. 388. de l'édition* in 12. *de 1730.* D'Olivet, *continuation de l'hist. de l'acad. françoise, pag. 87. & suiv. édit.* in 12. Niceron, *mem. pour servir à l'hist. des hommes illustres dans la républ. des lettres, tome 13. pag. 382. & suiv.* Baillet, *jugem. des sçav. édit.* in 4°. *de 1722. tome 5. page 255.* Chorier, *vita p. Boissatii*, Gratianop. 1680. *in* 12. Gui Allard, *biblioth. du Dauphiné.* Le Clerc, *biblioth. des auteurs cités dans Richelet, mais fautive sur l'article de* Boissat, à qui il donne le traité *de la prouesse & réputation des anciens Allobroges*, qui est de son pere. M. Baillet a eu tort aussi d'en faire un poëte François.

BOISTARD ou BOESTARD, (Evroul, & depuis son entrée en religion, Dom Claude) étoit fils du receveur des traites à Ingrandes en Anjou. Il entra dans la congrégation de saint Maur, & y fit ses vœux le 19. Decembre 1640. dans l'abbaye de S. Augustin de Limoges, qui est le berceau de cette congrégation. Peu après on l'envoya faire ses études chez les Jesuites de Toulon, qui étoient obligés de nourrir & d'instruire dans les lettres six Benedictins, en reconnoissance de ce que la congrégation de S. Maur avoit consenti à la réunion de plusieurs prieurés à leur college. La grande capacité de D. Boëstard ne tarda pas à le faire choisir pour superieur, & il le fut successivement de plusieurs maisons, qui toutes se louerent de la douceur & de l'attention de son gouvernement. La province de Gascogne le députa en 1660. au chapitre general à Marmoutier près de Tours. En 1675. il fut élu prieur de S. Germain des Prés, & grand-vicaire du fauxbourg Saint-Germain. Il fut même pendant quelque tems le seul grand-vicaire de l'archevêché de Paris, après la promotion de M. du Plessis Gesté de la Brunetiere à l'évêché de Saintes en 1676. En 1681. il fut élû assistant du general, & enfin superieur même general de sa congrégation en 1687. après la mort de dom Benoît Brachet. Il s'acquitta de cet emploi avec beaucoup de sagesse & de prudence, & quoiqu'il fût chargé de bien des affaires importantes, il sçut y réussir & contenter toutes les maisons de sa congrégation. Se voyant âgé & infirme, il se démit en 1699. & l'on élut en sa place D. Simon Bougis, mais celui-ci qui craignoit toute élevation, ayant pris la fuite, D. Boëstard fut obligé de reprendre sa place jusqu'en 1705. qu'il la quitta une seconde fois, & qu'il eut la consolation de la voir remplie par D. Bougis qui se vit contraint de l'accepter. D. Boëstard mourut quatre ans après, en 1709. le 29. Mars, âgé de quatre-vingt-dix ans. * *Mem. du tems.* D. Bouillard, *hist. de l'abbaye de S. Germain des Prés.*

BOISY, seigneurie, &c. *Cet article est faux tel qu'on le rapporte dans l'édition du Moreri de 1725.* Les Budé, seigneurs de Verace, ne sont point d'assez grande maison pour avoir des titres affectés à leurs aînés. Ils descendent d'un fils du celebre Guillaume Budé, mort en 1540. lequel après la mort de son pere, passa à Genève à cause de la religion. Il n'y a point eu de chevalier de l'ordre du roi de cette famille : il n'y en avoit point au moins en 1536. tems auquel se passa l'action dont on parle dans l'article de Boisy. Le Boisy, dont parle Mezerai, n'étoit nullement un Budé.... qui commandoit avec Montjan, *lisez* avec Montejan.

BOIVIN, (Louis) avocat au parlement, & pensionnaire de l'académie des inscriptions & belles lettres, nâquit le 20. Mars 1649. à Montreuil l'Argilé, petite ville de la haute Normandie dans le diocèse de Lizieux. Louis Boivin son pere étoit un des meilleurs avocats du pays, & *Marie* Vattier sa mere, étoit sœur du fameux *Pierre* Vattier, professeur royal en langue arabique. Louis Boivin le fils après avoir commencé ses études dans sa patrie, fut envoyé à Rouen à l'âge de quinze ans, pour y faire sa seconde & sa rhetorique, qu'il fit au college des Jesuites. Il se distingua au-dessus de tous ses compagnons d'étude, non seulement par les grands progrès qu'il fit dans ses humanités, mais de plus par de petites pieces qu'il faisoit en particulier, principalement sur la mort de sa mere qu'il perdit de bonne heure, & dont il se fit une loi de se rappeller le souvenir chaque année. La derniere piece en ce genre que l'on ait trouvée parmi ses papiers est intitulée : *Lettre à mon pere & à ma mere dans le ciel.* C'est la sixieme des pieces de cette sorte, & l'unique qui soit adressée aussi à son pere, qu'il avoit perdu en effet quelques années après sa mere. Louis Boivin âgé seulement de 22. ans, lorsqu'il se vit entierement orphelin, revint à Paris où il avoit déja fait deux voyages ; le premier pour mettre dans la bibliotheque du roi le manuscrit de la traduction latine de toutes les œuvres d'Avicenne, faite par M. Vattier ; le second pour y faire sa philosophie au college du Plessis, sous le celebre Paul Conade. De la philosophie il passa à l'étude de la theologie, de la jurisprudence & même de la medecine, & dans le même tems il s'appliquoit aux belles lettres comme si c'eût été son unique étude. Il faisoit alors des vers françois par milliers, aussi les faisoit-il mal : ils étoient pleins d'une vaine enflure, d'un brillant faux & obscur. M. Chapelain qui n'appercevoit pas ces défauts dans ses propres ouvrages, les sentit dans ceux du jeune Boivin, & il lui donna le sage conseil qu'il auroit dû suivre le premier, de ne plus faire de vers. M. Boivin qui croyoit les siens bons, fut si touché de cette décision, qu'il en tomba malade, & pour soulager sa douleur, il composa un discours qui n'est point imprimé, intitulé : *Flux de mélancolie.* On y trouve beaucoup de saillies & de naïveté. Voici le portrait que l'auteur y fait de lui-même. » Mon humeur, dit-il, est » sauvage & retirée, fort approchante de l'oiseau de Minerve ; franche jusqu'à la rusticité ; fiere jusqu'à l'indépendance ; flottante & incertaine jusqu'à ne me déterminer à quoi que ce soit ; entreprenante jusqu'à vouloir tout sçavoir & tout pratiquer ; présomptueuse jusqu'à faire vertu d'ambition ; cachant si peu mes défauts, » que souvent j'en fais vanité, & rarement m'imaginai-je » qu'ils n'ayent pas quelque chose d'heroïque. « C'étoit dans sa vingt-trois ou sa vingt-quatriéme année, que M. Boivin se dépeignoit ainsi ; & quelques traits que l'âge & les travaux ayent donné lieu d'ajouter à cette peinture, elle s'est toujours trouvée d'une parfaite ressemblance. Cependant il a été recherché avec empressement à cause de son érudition, & plusieurs magistrats illustres se faisoient un plaisir de revoir avec lui les auteurs des bons siecles. M. Bignon, avocat general, & ensuite conseiller d'état, lui avoit assigné des heures fixes, où ils relisoient ensemble les endroits choisis des poëtes & des orateurs Grecs : M. le Pelletier revoyoit de même avec lui les poëtes & les orateurs Latins ; & pour le posseder plus intimement, il le logea chez lui, & M. Boivin y fut d'une grande utilité à MM. ses fils. Quand M. le Pelletier entreprit avec M. le chancelier le Tellier, de faire refleurir l'étude dans la fa-

culté de Droit, ce fut M. Boivin qui fut choisi pour annoncer publiquement la réforme projettée; ce qu'il fit par trois theses solemnelles. Il demeura ensuite pendant quelque tems chez M. Bignon, premier president du grand-conseil, & au bout de dix-huit mois, il se réunit dans une maison particuliere avec M. Boivin le cadet son frere, qu'il avoit fait venir à Paris, depuis quelque tems, *& dont nous parlerons dans l'article suivant.* Il voulut aussi faire quelque acquisition en Normandie: il en fit une en effet qui l'engagea dans plusieurs procès ruineux; dans un entre autres qu'il eut contre l'abbaye de la Trappe, pour une redevance de vingt-quatre sols seulement, dont il ne vouloit pas que son fief de la Coypeliere fût chargé. Il fut condamné, & ces vingt-quatre sols de rente lui couterent de plus douze années de procedures & de sollicitations, & douze mille livres de frais. Ce caractere difficile se fit sentir dans les assemblées particulieres de l'académie, où il vouloit toujours que l'on fût de son sentiment, & le vouloit souvent avec aigreur, quoique son cœur désavouât le fiel apparent de ses expressions. Ses ouvrages imprimés se réduisent aux dissertations suivantes, que l'on trouve dans les memoires de l'académie des belles lettres, sçavoir dans le tome deux: *L'histoire de Zarine & de Stryangée; dissertation sur un fragment de Diodore de Sicile: explication d'un endroit difficile de Denys d'Halicarnasse: chronologie de Denys d'Halicarnasse: restitution chronologique d'un endroit de Censorin; époque de Rome, selon Denys d'Halicarnasse.* Dans le tome 4. *Dissertation sur Jeroboam Jesoz, treiziéme roi d'Israel.* Il y a aussi plusieurs morceaux de lui dans l'histoire de ladite académie, & il en a laissé plusieurs autres qui ne sont point imprimés. Il avoit commencé à faire rouler sous la presse trois petits poëmes chronologiques françois, dont on n'a point achevé l'impression, & qui devoient être suivis de presque tout l'Evangile en vers françois, qui est demeuré aussi parmi ses papiers. Il avoit promis pendant trente ans une édition grecque & latine de l'historien Joseph, & il avoit fort avancé ce travail, mais on ne l'a point fini jusqu'à present. M. Boivin est mort le 22. Avril 1724. âgé de 75. ans, un mois & deux jours. * *Son éloge dans l'hist. de l'academ. des inscript. & belles lett. t. 5.*

BOIVIN, (Jean) garde de la bibliotheque du roi de France, de l'académie françoise, pensionnaire de celle des inscriptions & belles lettres, honoraire de celle de la Crusca, professeur royal en langue grecque, étoit né aux Andelis en Normandie, de Louis Boivin, avocat, & de *Marie* Vattier, sœur du fameux *Pierre* Vattier, professeur royal en langue arabique, un des plus sçavans hommes du dernier siécle. Jean Boivin fut instruit dans les lettres, presque dès son enfance, par Louis Boivin son frere, avocat au parlement, & pensionnaire de l'académie des belles lettres, qui le fit venir de bonne heure à Paris. Il n'eut pas lieu de s'en repentir; Jean Boivin avoit de si belles dispositions pour les sciences, & il les cultiva avec tant de soin, qu'à dix-huit ans il étoit déja homme de lettres, & recherché comme tel. Il a demeuré pendant plusieurs années chez M. le Pelletier ministre, qui estimoit beaucoup son érudition & la douceur de ses mœurs. Car le caractere de son esprit étoit fort différent de celui de son aîné. Il a eu toujours des amis illustres parmi les personnes de condition, & parmi les gens de lettres, que sa science profonde, & ses manieres lui avoient fait, & que sa probité constante, modeste & officieuse, sçut également lui conserver. M. l'abbé de Louvois lui donna des marques efficaces de l'estime qu'il avoit pour lui, en lui assignant une pension considérable. Il lui avoit destiné en 1714. la premiere place de garde de la bibliotheque du roi, vacante par la mort de M. Clement, qui rapportoit le double du revenu de la seconde place, qu'il remplissoit depuis dix-huit ans; mais elle fut donnée à M. l'abbé de Targni, qui l'exerce actuellement avec beaucoup de capacité. M. Boivin fut reçu à l'académie françoise le 29. Mars 1721. à la place de feu M. Huet, ancien évêque d'Avranches; & après la mort de son frere, arrivée le 22. Avril 1724. il eut le titre d'académicien pensionnaire, de l'académie des belles lettres, au lieu de celui d'associé. Il est mort à Paris le 29. Octobre 1726. âgé d'environ 65. ans. Il avoit épousé une niece de M. le Hay, garde des estampes de sa majesté, & mari de la celebre mademoiselle Cheron. Les ouvrages imprimés de M. Boivin, sont: une *traduction en vers françois du* Santolius pœnitens, *en* 1606. *traduction latine d'onze livres de l'histoire Byzantine de* Nicephore Gregoras, en 1702. *remarque sur le traité de* Longin du sublime, parmi les œuvres de M. Despreaux. *Apologie d'Homere & Bouclier d'Achille*, en 1715. dans la dispute de madame Dacier avec M. de la Motte & ses partisans, au sujet d'Homere; les *vies de M. le Pelletier, ministre d'état, & de M. Pithou*, en latin *in* 4°. la premiere en 1716. & la seconde en 1711. *La Batrachomyomachie*, ou le combat des rats & des grenouilles d'Homere, en vers françois, en 1717. Des poësies grecques; entre autres un éloge de madame Dacier, & une piece de vers dans la même langue à l'honneur de M. Daguesseau, lorsqu'il fut nommé chancelier; un épithalame, sur une partie de jeu, &c. On retrouve presque toute la douceur d'Anacréon dans ses poësies grecques. *Oedipe*, tragedie de Sophocle, & *les Oiseaux*, comédie d'Aristophane, en prose françoise, mêlée de vers dans la même langue, avec des prefaces historiques & critiques, & un dialogue sur la comedie des oiseaux, adressé à M. de Valincour, volume *in* 12. à Paris 1729. On trouve aussi de ce sçavant plusieurs dissertations sur différens points d'histoire & de litterature, dans les memoires de l'académie des belles lettres, entre autres le commencement d'une histoire de la bibliotheque du roi, qu'il avoit dessein de continuer jusqu'à notre tems, &c. * *Memoires du tems. Discours prononcé par M. l'abbé* du Boz, *à la reception de M.* Boivin, *à l'academ. franç. Eloge de M.* Boivin l'aîné, *par M. de* Boz. *Mem. de litt. & d'hist. chez Simart, tom. 3. part. 2.* Titon du Tillet, *parn. franç. édit.* in fol. *p.* 610.

BOIZARD, (Jean) conseiller en la cour des Monnoies, fut chargé en 1663. & en 1664. par la cour de France, d'instruire & de juger des Monnoies. Cette commission l'ayant porté à chercher lui-même les moyens de s'instruire, il étudia en cette matiere, & en fit un court écrit pour son usage. Mais cet écrit qu'il communiqua, s'étant répandu, il en prévint quelque édition fautive, en le faisant imprimer lui-même, mais considérablement augmenté, sous ce titre: *Traité des Monnoies, de leurs circonstances & dépendances*, 2. vol. *in* 12. à Paris. La premiere édition est de 1692. la seconde de 1696. la troisieme de 1711. & la quatriéme de 1723. Les dernieres éditions sont augmentées de l'explication des termes qui sont en usage dans les monnoies, & d'un traité pour l'instruction des monnoyeurs & des negotians en matiere d'or & d'argent. Cet ouvrage est fort estimé. L'auteur est mort vers la fin du XVII. siecle. * *Memoires du tems.*

BOLLANDUS. (Jean) *Edition du Moreri de 1725. ajoûtez & corrigez ce qui suit*: le pere Henschenius mourut, *non en* Septembre 1680. *mais au commencement de* 1683. En 1709. l'on eut, *non* les 5. *mais* les 6. premiers mois du grand recueil que l'on a toujours appellé des Bollandistes. Le pere Papebroch mourut le 29. Juin 1714. Depuis le dernier volume du mois de Juin, on a donné quatre volumes du mois de Juillet. Le quatriéme fut publié par les peres du Sollier, Piney, Cuper & Bosch. Il finit au dix-neuviéme de Juillet. Il parut en 1728.

BOLOGNE, (Jean de) ayant quitté la ville de Douai sa patrie, où il avoit commencé à apprendre les premiers élemens de la sculpture, vint à Rome dans le dessein de s'y perfectionner en étudiant les monumens antiques & modernes, qui ornent cette ville. Il lui arriva une avanture singuliere, qui contribua beaucoup à lui donner de l'émulation. Il avoit fait un modele de terre, qu'il avoit terminé avec tout le soin dont il pouvoit être capable. Il le porta à Michel Ange pour en avoir son avis. Ce grand sculpteur le brisa dès qu'il l'eût vû, en lui disant qu'il falloit commencer à apprendre à ébaucher, avant que de vouloir finir. De Bologne touché de cet avis, redoubla son étude, & parvint à être un des premiers sculpteurs de l'Italie. Il choisit Florence pour sa demeure, & y continua jusqu'à sa mort à y produire une infinité d'excellens morceaux de sculpture,

au nombre desquels est ce fameux groupe de marbre, qui represente l'enlevement d'une Sabine, que l'on voit dans la place publique de cette ville. Il a fait aussi quantité de modeles de petites figures, qui ont été executées en bronze, & qui sont l'ornement des principaux cabinets de l'Europe. On ne doit pas omettre que le cheval sur lequel on a mis depuis la statue de Henri IV. placée au milieu du Pont-Neuf à Paris, est de ce fameux sculpteur. Il mourut à Florence vers le commencement du XVII. siecle. * Baldinucci, *notizie de' profess. del disegno.* in 4°. 1688.

BOLOGNE, dite LA GRASSE, *Bononia*, ville d'Italie, &c. *Edition du Moreri de 1725. ajoutez*, qu'outre les académies celebres qui sont établies dans cette ville, feu M. le comte *Louis-Ferdinand* de Marsilly, a été le principal auteur d'une nouvelle académie, qui fut établie dans la même ville en 1712. sous le titre : *d'institut des sciences & des arts.* Voyez INSTITUT, &c. & l'article de M. de MARSILLY.

BOLOMIER, (Guillaume) surnommé *Fabius*, étoit chancelier de Savoye, & premier ministre d'état du duc, dans le XV. siecle. Ce fut lui qui fonda le couvent de sainte Claire à Genève en 1443. Cette maison a été changée depuis en un hôpital, & on lit encore cette inscription sur une des portes : *Patronus noster miles Guilliermus Bolomerius Fabius in anno 1443. nos funditus instauravit.* Trois ans après cette fondation, c'est-à-dire en 1446. Guillaume Bolomier fut jetté vif dans le lac de Genève à Thonon, avec une pierre au cou, pour avoir faussement accusé de trahison le seigneur de Varembon. *Voyez* cette histoire plus au long dans Guichenon, *histoire de Savoye*, *pag.* 508. Roset dit que le college de Genève fut bâti en 1558. au lieu où étoient les Hutins de Bolomier. Il y a apparence qu'on les appelloit ainsi, parce qu'il avoit des possessions près du couvent de sainte Claire, & qu'il prit de-là occasion de faire rebâtir ce couvent. *Voyez* aussi le second volume de *l'histoire de Genève*, de la derniere édition avec des remarques en 1730.

BOLSEC. (Jerôme) *Edition du Moreri de 1725. ajoutez à son article ce qui suit.* Bolsec remporta plusieurs avantages sur Calvin, en attaquant le livre de l'*institution*, composé par cet heresiarque. Il lui reprocha surtout les frequentes corrections qu'il avoit faites à cet ouvrage, d'où il inferoit que Calvin n'avoit point de principes assurés, parce qu'il s'étoit écarté de la verité. Le cardinal de Richelieu employa depuis avec avantage les raisonnemens de Bolsec.

BOMBE, grosse boule de fer, &c. *Dans les éditions précédentes du Moreri, il est dit vers la fin de cet article*, que l'ingenieur qui les jetta étoit un Anglois nommé *Malfus* : il s'appelloit *Malthus.*

BOMBERG. (Daniel) *Edition du Moreri de 1725. ajoutez* qu'il mourut vers le milieu du XVI. siecle, & que Postel dans son alphabet des douze langues, dit qu'il l'avoit connu à Venise, & il l'appelle *vir ad rem christianam ornandam natus.*

BOMMEL. (Jean de) *A son article des éditions du Moreri de 1725. & de 1732. ajoutez*, qu'il étoit ainsi nommé du lieu où il avoit pris naissance, qui est un village dans le Brabant. Il mourut en Decembre 1477.

BONA, (Jean) cardinal, &c. *Edition du Moreri de 1725. ajoutez* : que sur ce qu'il manqua d'être élu pape, on fit cette pasquinade : *Papa Bona sa rebbe solecismo*, sur laquelle le pere Daugiers, Jesuite, fit l'épigramme latine que l'on rapporte. Presque tous les ouvrages du cardinal Bona ont été traduits en françois ; celui intitulé : *Le chemin du ciel*, l'a été en dernier lieu par M. Gyot, conseiller à Rouen, frere de M. l'abbé Desfontaines. Celui des *principes de la vie chrétienne*, un des plus solides ouvrages de morale, qui ait paru dans le dernier siécle, a été traduit par M. Cousin de l'académie françoise, & en 1728. par M. Goujet, chanoine de S. Jacques l'Hôpital à Paris, volume *in* 12. chez Mariette. La voie abregée pour aller au ciel a été mise en françois vers le même tems. Voyez *les memoires du pere* Niceron, *t.* 3. & 10. *t.* & 2. *part.* Le cardinal Bona mourut dans sa soixante-cinquiéme année, *non* dans sa soixante-troisiéme.

BONADE (François) *Dans le Moreri, il est dit* né à Xaintes : *il faut dire seulement*, né en Saintonge. On ne sçait pas le lieu.

BONARELLI, (Gui Ubaldo) &c. *Edition du Moreri de 1725. ajoutez* né à Urbin.

BONCOMPAGNO, (Jacques) cardinal, fils de Hugues Boncompagno III. duc de Sora, lequel est mort au mois d'Octobre 1676. & de *Dona-Marie* Ruffo, fille de *François-Marie*, second duc de Bagnara : Jacques étoit né le 5. Mai 1652. & il est mort subitement à Rome le 24. Mars 1731. dans sa soixante-dix-neuviéme année. Le pape Innocent XII. le fit cardinal dans le consistoire du 12. Decembre 1695. & dans un des consistoires suivans, il lui donna le titre de sainte Marie *in via lata.* Ce cardinal étoit archevêque de Bologne & évêque d'Albano. Il avoit séance dans les congregations des évêques & reguliers, du concile & de la visite apostolique. * *Mem. du tems.*

BONELLO ou BONELLI, (Michel) cardinal, &c. *Dans les éditions précédentes du Moreri au lieu de*, & la qualité qu'il avoit eue du cardinal d'Alexandrin, *lisez* & la qualité qu'il avoit eue du cardinal Alexandrin.

BONET, (Theophile) second fils de THEOPHILE Bonet, fameux par ses ouvrages de medecine, fut très-soigneux de recueillir ses observations, &c. *Ajoutez ce qui suit à son article de l'édition du Moreri de 1725.* En 1687. il publia un ouvrage de medecine, auquel il donna le titre de *Labyrinthi medici extricati.* En 1682. il avoit donné le *Mercurius compitalitius.* L'essai de son *Sepulcretum* ou *anatomia practica*, in fol. 1. vol. parut *in* 8°. en 1675. sous le titre de : *Prodromus anatomiæ practicæ.* Bonet a donné encore une traduction latine de l'ouvrage françois de Theodore Turquet de Mayerne, *de Arthritide* : une autre traduction latine d'une partie de la physique de M. Rohault. Il faut consulter sur MM. Bonet, *la bibliotheque des aut. de medec. par M.* Mangeti, *in fol. t. p.* 352. *& suiv.*

BONGARS. (Jacques) *Ajoutez à son article de la même édition*, que l'on assure qu'il fit afficher à Rome sa réponse à la bulle de Sixte V. contre le roi de Navarre & le prince de Condé. Cette réponse a été imprimée en 1587. sous le titre de : *Opposition du roi de Navarre, &c.* Outre les lettres latines de Bongars, nous avons encore de lui des lettres françoises, au nombre de trente-quatre, imprimées dans un petit recueil intitulé : *Le secretaire sans fard, ou recueil de diverses lettres de J. Bongars, avec une instruction à lui donnée par feu M. le maréchal de Bouillon, en 1680.* à Paris. On donne la traduction françoise des lettres latines de Bongars, imprimées avec le latin en deux volumes *in* 12. chez le Petit, à l'abbé de Brianville. On a encore de Bongars le recueil des historiens des Croisades, sous le titre de : *Gesta Dei per Francos*, in fol. à Hanovre en 1611.

BONICHON, (François) prêtre de l'Oratoire, enseigna les humanités avec succès dans cette congregation, & fut ensuite pourvû de la cure de S. Michel du Tertre, à la porte de la maison que l'Oratoire occupe à Angers. C'étoit un pasteur vigilant, & très-attentif aux besoins de ses ouailles, qu'il nourrissoit avec soin de la parole de Dieu, & par l'aumône. Lorsque M. Henri Arnauld fut nommé à l'évêché d'Angers, le pere Bonichon composa un ouvrage très-recherché & très-rare, intitulé : *Pompa episcopalis*, où il traite des ceremonies que les évêques d'Angers observent lorsqu'ils font leur entrée dans leur ville épiscopale. La seconde année de l'épiscopat de M. Arnauld, les religieux Mendians s'étant soulevés contre l'autorité épiscopale, par écrit & de fait, le pere Bonichon prit la défense de cette autorité dans un ouvrage qu'il fit sur ce sujet, & qui n'est ni moins estimé, ni moins recherché que le premier. L'assemblée du Clergé de 1655. condamnoit dans le même tems les rebelles, & servoit d'appui à l'ouvrage du pere Bonichon, qui défendoit avec la même force, le pouvoir des évêques pour la mission des prédicateurs & l'approbation des confesseurs. Ce pere mourut à Angers le 14. Novembre 1662. & M. Arnauld voulut officier pontificalement à son enterrement. * *Memoires du tems.*

BONIFACE VIII. pape. *Dans les éditions du Moreri des années 1725. & 1732. il est dit* : Depuis ce pape ayant érigé, &c. *il faut lire.* De plus ce pape ayant érigé, &c. car

ce fait est anterieur au précédent. *Dans celle de 1725. au lieu de* Bernard Seiffer, *lisez* Bernard Saiffer.

BONIFACIO, (Balthasar) fils d'un jurisconsulte de même nom, nâquit, comme on le croit, à Crême, ville de l'état de Venise, vers l'an 1584. Il alla à l'âge de 13. ans à Padoue pour y faire ses études, & il y fut reçu docteur en droit à l'âge de 18. ans. Il en avoit environ 20. quand il fut fait professeur en droit dans le college de Rovigo, où il débuta par les institutes de Justinien. Il accompagna ensuite en Allemagne le nonce Jerôme Portia, en qualité de son secretaire, & on le chargea lui-même d'affaires importantes. Il revint par Rome, & se rendit à Venise, où il posseda successivement differentes dignités, entre autres l'archiprêtré de Rovigo. Le trois Octobre il fut nommé professeur en humanités grecques & latines à Padoue: mais il refusa ce poste. Il fut appellé en 1620. à Venise, pour y former une academie destinée à élever la jeune noblesse, & il y expliqua les institutes du droit civil. Le pape Urbain VIII. lui donna l'archidiaconé de Trevise, que Bonifacio remplit avec le grand vicariat de ce diocèse, sous quatre évêques. Il contribua beaucoup à l'érection d'une nouvelle académie pour la noblesse Venitienne qui se fit à Padoue par un decret du senat de Venise en 1636. & & dont Bonifacio fut le premier directeur. Il forma encore une academie semblable à Trevise. En 1653. le 24. Novembre, il fut nommé à l'évêché de *Capo d'Istria*, qu'il remplit pendant six ans. Il mourut en 1659. âgé de 75. ans. Ce prelat a beaucoup écrit en vers & en prose. * Voyez la liste de ses ouvrages dans *les Memoires pour servir à l'hist. des hommes illustres, dans la republique des lettres, par le P.* Niceron, *tom. 16. & 20.*

BONJU, (Jacques) président aux enquêtes du parlement de Bretagne, né à Château-Neuf en Anjou le 25. Juillet 1515. C'étoit un magistrat habile, & d'un bon esprit. Il étoit jurisconsulte profond, philosophe excellent, & même si bon poëte, si on en croit le chancelier de l'Hôpital, que l'on pouvoit comparer ses poësies à celles des poëtes du tems d'Auguste. Il parloit la langue latine avec facilité, & avec agrément, & la langue françoise avec plus de politesse que l'on n'en trouve dans les auteurs de son tems. Ses poësies lui procurerent l'entrée dans la cour de Catherine de Medicis, reine de France, qui le fit maître des requêtes de son hôtel & chef de son conseil. Ce fut aussi à la sollicitation de cette reine, que Bonju fut pourvû de la charge de président aux enquêtes du parlement de Bretagne. Il s'en acquitta en juge éclairé & integre, jusqu'à sa mort arrivée en 1588. Il gâta neanmoins ses bonnes qualités par son attachement opinâtre à la pierre philosophale, dont l'étude si peu convenable à un homme sensé, est indecente à un magistrat. La Croix du Maine, & après lui le pere le Long, citent de ce président un discours de toutes les choses memorables qui ont été faites par les rois de France, jusqu'au regne de Henri III. Le pere le Long appelle l'auteur *Bonju*, & met sa mort en 1578. Il se trompe dans l'un & dans l'autre. Jacques Bonju eut un fils, nommé *Theophraste*, qui suit.

BONJU. (Theophraste) se fit beaucoup estimer par ses grands talens. Il s'insinua à la cour de Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV. & suivit cette princesse lorsqu'elle alla épouser le duc de Bar. Le cardinal du Perron qui connoissoit le grand talent que Theophraste Bonju avoit pour les sciences, le demanda à Catherine de Bourbon, qui le lui accorda; & Theophraste, après avoir fait de grands progrès sous ce cardinal, dans l'étude de l'écriture sainte & de la theologie, servit utilement ce grand homme dans les controverses qu'il entreprit de vive voix & par écrit. Après la mort de ce cardinal, arrivée en 1618. Theophraste se retira dans la maison de son pere, où il s'appliqua à traduire Aristote en françois. * *Mem. manusc.*

BONNECORSE, (N. de) poëte François & Latin. Il étoit de Marseille, où il est mort en 1706. après avoir exercé pendant plusieurs années la charge de consul de la nation Françoise au grand Caire, & à Seide en Phenicie. Il avoit du talent pour la poësie, & dès 1667. on imprima plusieurs pieces de lui en vers latins & en vers françois. M. & mademoiselle de Scuderi, M. de la Fontaine, & M. Pelisson, étoient de ses amis. Pendant son sejour au grand Caire, il composa entr'autres pieces, *La montre d'amour*; qu'il envoya à M. de Scuderi, qui le fit imprimer à Paris en 1666. C'est un ouvrage mêlé de prose & de vers. M. BoileauDespreaux l'ayant placé quelques années après parmi les livres qui servent au combat des Chanoines, dans le cinquiéme chant du Lutrin, M. de Bonnecorse en fut piqué, & étant venu à Paris il en parla à M. Bernier, le celebre abbreviateur de Gassendi, & le pria de porter ses plaintes à M. Despreaux. Mais soit que M. Bernier n'en ait rien dit à celui-ci, soit que M. Despreaux n'ait eu aucun égard aux plaintes de M. de Bonnecorse, *la montre* demeura toujours en sa place, & M. de Bonnecorse, encore plus irrité, composa contre M. Despreaux un poëme satirique, qu'il intitula: *le Lutrigot*. Ce poëme fut imprimé à Marseille, & l'auteur en envoya le premier exemplaire à M. de Vivonne. M. Despreaux pour toute vengeance, fit cette épigramme en 1686.

> *Venez Pradon & Bonnecorse,*
> *Grands écrivains de même force;*
> *De vos vers recevoir le prix:*
> *Venez prendre dans mes écrits,*
> *La place que vos noms demandent;*
> *Liniere & Perrin vous attendent.*

En 1720. on a donné un recueil des poësies de M. de Bonnecorse, à Leyde *in* 12. *La montre d'amour* y est retouchée, & *le Lutrigot* y est augmenté de plus de huit cens vers: mais cette édition est pleine de fautes. * Voyez *la pref. de l'édit. nouv. des poesies de* Bonnecorse. *Les notes de M.* Boissette, *sur la sat. 7. de M.* Boileau, *& sur l'ép. 9. du même.*

BONNECOURCY ou BONNACOURCY, (Jean de) &c. *Dans les deux précédentes éditions de Moreri, il y a erreur dans le fait qui y est rapporté sous le nom de* BONNECOURCY, *prétendu religieux Cordelier, que l'on suppose avoir fait amende honorable, pour avoir soutenu des erreurs dans sa these de tentative. Sur ce fait on renvoie le lecteur à* Bouchel, *dans le recueil des decrets de l'église Gallicane.* Voici ce qui est rapporté *dans ce recueil, livre 2. page 324.* » Aujourd'hui, entre dix & onze heures, les prelats & » le clergé de France assemblés au palais sur le fait de l'é» glise, ont été amenés maistre Claude Sanceloupe, né » du pays d'Aragon; & un chevaucheur du pape Benedic, » qui fut né de Castille, en deux tombereaux, chacun d'eux » vestus d'une tunique de toile pinte, où étoit en brief, effi» giée la maniere des mauvaises bulles dont est mention » le 21. de May ci-dessus, & les armes dudit Benedic ren» versées, & autres choses & mitres de papiers en leures » testes, ou avoit escriture du fait. Depuis le Louvre où » étoient prisonniers, avec plusieurs autres prelats de ce » royaume & autres gens d'église, qui avoient favorisé » aux dites bulles, comme l'on dit, jusques à la cour du » palais, en moulte grande compagnie de gens à trompes: » & là ont estés eschaffaudés publiquement, & puis rame» nés audit Louvre par la maniere susdite. » Ceci est rapporté par Bouchel comme arrivé en l'an 1408. sous Charles VI. Le crime des dénommés dans cette histoire, étoit d'avoir soutenu & publié en France des bulles pour l'obédience de Pierre de la Lune, anti-pape sous le nom de *Benoît* XIII. Ce qui est en tout contraire à ce qui est rapporté dans le Moreri, & ce qui prouve la fausseté de l'histoire de Bonnecourcy.

BONNEFOI. (Ennemond) *Dans le Moreri il est dit* qu'il fut sur le point d'être enveloppé dans le massacre de la S. Barthelemi avec Scaliger: ce dernier étoit sûrement à Lausanne en Suisse.

BONNEFONS. (Jean) *A son article de l'édition de 1725. du Moreri, ajoutez & corrigez ce qui suit.* Bonnefons né l'an 1554. à Clermont en Auvergne, fut en 1584. lieutenant general à Bar sur Seine, &c.... sa *Pancharie*; lisez *Pancharis*.... Jacques Pinon, *lisez* Jean Pinon, conseiller au parlement de Paris.... On parle des poësies françoises

de Bonnefons : ce poëte n'en a jamais donné en cette langue, au moins n'en connoit-on point. Ce qui a pu tromper, c'est que Gilles Durant a traduit la *Pancharis* de Bonnefons en vers françois, & que cette traduction a été imprimée avec l'original latin. Bonnefons laissa cinq enfans. Un d'entr'eux, nommé *Jean*, fut aussi poëte Latin, & publia, du vivant même de son pere, des especes de sylves heroïques. On a aussi de lui des vers ïambes latins, paraphrasés par lui-même en vers françois, sur la mort du maréchal d'Ancre, sous le titre de l'*Evanouissement de Conchini*. M. Titon du Tillet a donné place à Jean Bonnefons le pere, *dans son Parnasse françois*, *in fol.* mais il y est tombé dans plusieurs fautes, que nous avons reprises ici.

BONNET ou BONET de Lates, medecin Juif, inventa un anneau astronomique, par le moyen duquel il pouvoit tous les jours découvrir la hauteur du soleil & des étoiles, & dire de jour & de nuit quelle heure il étoit. Il expliqua en latin dans un ouvrage entier, les qualités & l'utilité de son anneau. Il dédia ce livre au pape Alexandre VI. avec ce titre : *De annuli astronomici utilitate*. Il fut imprimé à Paris en 1506. L'auteur s'excuse par ce distique sur sa mauvaise latinité :

*Parce precor, rudibus quæ sunt errata latine,*
*Lex hebræa mihi est, lingua latina minus.*

* Jean-Christophe Wolfiis, *Biblioth. hebræa*, *tom. 1.*

BONNET, (Jean) frere convers de l'ordre de S. Benoît, de la réforme de S. Maur, né à Clermont en Auvergne en 1643. profès en 1669. le premier Octobre, mort à Chezal-Benoît le 26. Avril 1692. est auteur d'un livre intitulé : *Les proprietés & qualités des Eaux minerales*, in 12. à Clermont en 1689. * D. le Cerf, *dans sa Biblioth. des auteurs de la congrég. de S. Maur. Défense de cette Biblioth.*

BONNET, (Dom Simon) né au Puy-en-Velai, fit profession dans la congrégation de S. Maur à Toulouse le 11. Mai 1671. Après avoir professé la philosophie & la theologie pendant onze ans, il fut prieur en plusieurs maisons de son ordre. Etant en 1696. prieur de S. Germer de Flei, il conçut le projet du livre intitulé : *Biblia maxima Patrum*, qui est un precis de tout ce que les saints Peres ont écrit de plus beau & de plus fort sur l'Ecriture. Il a travaillé à cet ouvrage jusqu'à sa mort arrivée à Rouen en 1705. âgé de 53 ans. On dit que d'autres religieux sont chargés de continuer ce travail. * D. le Cerf, *dans sa Biblioth. des auteurs de la congrégat. de S. Maur.*

BONNEVAL, nom d'une ancienne maison de Limosin, que l'on a toujours regardée comme une des meilleures noblesses de la province, où l'on disoit anciennement *richesse d'Escars, noblesse de Bonneval*. Elle possede de tems immémorial la terre de BONNEVAL, qui est située à sept lieues de Limoges, & dont elle tire son nom. Cette terre est fort considerable, tant en revenus qu'en droits seigneuriaux. Elle est composée d'un gros château, d'un grand & beau parc, d'un bourg fermé & de soixante villages. La maison de BONNEVAL possede encore dans la même province, depuis le XIV. siécle, la terre de Blanchefort, qui lui a été apportée par une fille de la maison de Comborn. Elle a toujours contracté des alliances avec les meilleures maisons de Limosin & des provinces voisines ; & par une alliance directe avec la maison de Foix, elle se trouve alliée à la plûpart des maisons souveraines de l'Europe. Ses armes sont *d'azur à un lion d'or armé & lampassé de gueules, suports deux grifons d'or.*

On trouve dans le XI. siécle un GERAUD de Bonneval, qui par lettres de 1055. abandonna à *Adalfrede* ou *Alfrede* abbé, & aux moines de l'abbaye de Solignac, au diocèse de Limoges, une borderie ou ferme, appellée en latin *Mansum Monthilii*. Un vieil écrit de la famille porte qu'un ROGER de Bonneval fut marié dans le courant du XIII. siécle avec *Anne* de Lestrange ; mais faute de titres, on ne peut assurer s'il fût pere de celui qui suit.

I. JEAN seigneur de Bonneval I. du nom, est celui par qui du Bouchet commence la filiation de cette maison. Il lui donne pour femme vers l'an 1300. *Alix* d'Aixe, (en latin *de Axia*) qui pouvoit être fille d'*Aimeric* d'Aixe, chevalier seigneur en partie de Montbrun, & d'*Agnès* fille d'*Andouin* Bechade damoiseau, qui avoient été mariés vers l'an 1270. De cette alliance vinrent JEAN II. qui suit ; *Aimeric* ; & *Rodolfe* de Bonneval, dont on ne connoît que les noms ; *Aude* de Bonneval, morte fille avant l'an 1366. Du Bouchet met au nombre des enfans de JEAN I. *Antoinette*, que d'autres nomment *Marguerite* de Bonneval, qui étoit veuve en 1356. de *Gui* Foucaut II. du nom, seigneur de S. Germain, qui ne vivoit plus en 1368. On trouve encore une *Mathée* de Bonneval, femme, l'an 1316. de *Gui* seigneur de Beynac en Perigord.

II. JEAN II. du nom seigneur de Bonneval, chevalier, fut capitaine d'une compagnie de gendarmes deservie au service du roi en ses guerres, ès parties de Saintonge, & ès pays de Limosin & de Perigord, & lieux voisins deçà la Dordogne, tant sous le gouvernement d'Audebert, sire de Sassenage, que sous celui de M. Regnaut de Pons, sire de Montfort, chevalier, capitaine general pour le roi par deçà la Dordogne, suivant divers mandemens des tresoriers du roi à Paris, au receveur de Poitou & Saintonge, en date des 6. Novembre 1338. 29. Avril 1343. & 29. Avril 1353. & plusieurs quittances de lui pour ses gages & ceux de deux écuyers de sa compagnie, datées des 16. Mai 1334. 17. Septembre & 16. Mars 1354. & scellées tant d'un grand que d'un petit sceau de ses armes. On lui donne pour femme *Eude* de Tranchelyon, de laquelle il eut 1. JEAN III. du nom, qui suit ; 2. AIMERIC de Bonneval, *qui sera mentionné après son frere* ; 3. *Rodolfe* de Bonneval, qui acquit partie de la terre de Blanchefort de JEAN III. son frere aîné & de sa femme, & qui transigea avec lui pour raison de certains heritages, le 4. Septembre 1376. Il vivoit en 1372. & suivit comme ses freres le parti du roi d'Angleterre. Il avoit épousé *Aude* de la Marche, qui vivoit encore en 1401. mere de *Bernard* de Bonneval, qui, par acte du 25. Fevrier 1399. fit donation à Jean de Bonneval IV. du nom, son cousin-germain, de partie de la terre & seigneurie de Blanchefort, qui lui appartenoit comme heritier de feu son pere ; 4 BERNARD de Bonneval, évêque de Limoges, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé* ; 5. *Guillaume* de Bonneval, abbé de saint Laumer de Blois l'an 1401 ; 6. *Agnès* de Bonneval, religieuse ; 7. *Denyse* de Bonneval, femme de *Jean* de Boherne ; 8. *Marie* de Bonneval, femme de *Guillaume* de Pallent ; 9. *Helis* de Bonneval, femme de *Robert* de Prothie de Ladignar ; & 10. *Marguerite* de Bonneval, femme d'*Alexandre* Tison, seigneur du Chiset.

III. JEAN III. du nom seigneur de Bonneval, chevalier, tint avec *Aimeric* & *Rodolfe* de Bonneval, ses freres, le parti du roi d'Angleterre ; & quoique par le traité de Bretigny du 28. Octobre 1360. ils fussent devenus ses vassaux & ses sujets, ils furent néanmoins déclarés en France ennemis & rebelles, & leurs biens meubles furent donnés au connétable Bertrand du Guesclin, qui, étant à Poitiers, en fit don le 9. Août 1372. à son ami Pierre de la Roche-Rousse, écuyer de Bretagne, ce qui fut confirmé par arrêt du mois de Mars 1373. mais peu après les trois freres rentrerent en l'obéissance du roi Charles V. comme il paroît par les lettres de rémission & d'abolition qui leur furent accordées dans la même année 1373. JEAN III. fut marié avec *Alix* de Brenne, nommée *de Brenno* dans les titres latins, & en eut *Jean* de Bonneval ; & trois autres fils, qui moururent jeunes ; & deux filles, l'une nommée *Marie* de Bonneval, qui vivoit veuve de *Henri* le Bard le 16. Juillet 1399. mere de plusieurs enfans ; & l'autre *Helips* de Bonneval, qui fut mariée par contrat du 4. Novembre 1377. avec noble *Bertrand* de Maumont, seigneur de Gimel.

III. AIMERIC de Bonneval, second fils de JEAN II. du nom, seigneur de Bonneval, & d'*Eude* de Tranchelyon sa femme, suivit avec ses freres, depuis le traité de Bretigny, *comme il a été dit*, le parti du roi d'Angleterre, & rentra avec eux sous l'obéissance du roi Charles V. en 1373. Il épousa *Sibylle* de Comborn, dame de Blanchefort, fille de *Guichard* de Comborn, seigneur de Treignac, & d'*Isabelle* dame de Blanchefort, & vendit avec elle à *Rodolfe* de Bonneval son frere, une partie de la terre de Blanchefort. Après sa mort, *Sibylle* de Comborn sa veuve, fit le 25. Fevrier 1399. donation de ce qui lui restoit dans cette terre à JEAN de Bon-

neval son fils aîné, pour la joindre à l'autre partie, qui lui fut donnée par acte du même jour par *Bernard* de Bonneval son cousin-germain, proprietaire de cette partie en qualité d'heritier de feu son pere, qui l'avoit acquise. Des enfans qu'Aimeric de Bonneval put avoir de *Sibylle* de Comborn, on ne connoît que Jean IV. de Bonneval, qui suit.

IV. Jean IV. du nom seigneur de Bonneval & de Blanchefort, succeda en la terre de Bonneval préferablement aux filles de Jean III. seigneur de Bonneval, ses cousines; & il réunit en sa personne celle de Blanchefort, au moyen des donations qui lui en furent faites tant par sa mere, que par Bernard de Bonneval son cousin. Il fit diverses acquisitions dans cette terre, d'Aimeric Chat seigneur des Ages, pour en jouir de la maniere & aux mêmes droits qu'en avoit joui ci-devant la maison de Comborn. Par le contrat de cette acquisition en date du 11. Decembre 1404. Il est qualifié *noble & puissant seigneur & chevalier*. Lui & Jean de Comborn, seigneur de Treignac; Louis de Pierre-Buffiere; Louis de Chasteauneuf, seigneur de Peyrac; & le seigneur des Cars damoiseau, firent un traité le 12. Mars 1417. pour tout le pays de Limosin, avec le lieutenant de la vicomté de Limoges au nom du prince & seigneur vicomte de Limoges, pour l'entiere destruction du château d'Ayen appartenant au vicomte de Limoges. Par cet acte il est encore qualifié *noble & puissant homme & chevalier*. Raimond Froid damoiseau se voyant persecuté par certaines personnes puissantes dans les biens qu'il possedoit en Limosin, pour se faire un protecteur capable de le garantir de ces vexations, fit par acte du 2. Octobre 1422. une donation entre-vifs de ses biens à *noble & puissant seigneur Jean de Bonneval, seigneur de Bonneval & de Blanchefort, à cause de sa bonne réputation, de sa probité & de sa grande noblesse, dont & de tout il dit avoir connoissance*. Jean de Bonneval fit son testament le 9. Novembre 1430. par lequel il déclara *Dausine* de Montvert sa femme, maitresse de tous ses enfans & biens; institua son fils aîné son heritier universel à la charge de substitution; fit des legs à tous ses autres enfans tant mâles que femelles, & nomma sa femme son executrice testamentaire, conjointement avec Trouillard de Montvert son frere-germain. Elle étoit fille d'*Audebert* seigneur de Montvert & de Magnac, chevalier notable du pays de Guienne. Cette dame étant veuve transigea avec Etienne du Mas, capitaine du château de Sadran, faisant pour l'évêque de Limoges, au sujet des droits de sa terre de Blanchefort, par acte en date du 13. Janvier 1443. par lequel il est dit, que *ses hommes de Blanchefort ne seront point obligés à contribuer aux fortifications de l'église de la Grolliere, quoiqu'ils en soient paroissiens, que de leur bon gré; qu'on ne pourra les tailler ni cotter pour les réparations, s'ils n'ont du bien en cette paroisse; & qu'on ne pourra la faire sans qu'elle soit appellée, ou le capitaine de son château; & il lui est permis de retirer ses hardes & effets en cette église, sans être obligée à rien*. Elle passa aussi un compromis le 23. Juin 1444. avec Pierre Costaing, abbé de Vigeois, au sujet de leurs droits respectifs sur une borderie située en la paroisse de Vigeois. Par ces deux actes elle est qualifiée *noble, haute & puissante dame madame*. Ses enfans furent 1. Bernard seigneur de Bonneval, qui suit; 2. Guillaume de Bonneval, *qui a fait la branche des seigneurs de* Montvert *& de* Magnac, *qui sera rapportée ci-après*; 3. Hugues de Bonneval, *tige de la branche des seigneurs de* Chastain, *&c. aussi rapportée en son rang*; 4. *Gabriel* de Bonneval, seigneur du Teil, & de Rochebrune en la Marche, qui plaidoit au parlement de Paris conjointement avec *Guillaume* de Bonneval son frere, contre l'évêque de Limoges en 1443. & 1447. Bernard de Bonneval son frere aîné le nomma par son testament du 14. Octobre 1480. pour l'un de ses executeurs testamentaires. Il fut marié avec *Jeanne* Mouvine, & n'en eut point d'enfans. Après sa mort, *Jean & Antoine* de Bonneval, dits *de Montvert*, ses neveux, s'emparerent de sa succession; mais elle fut depuis adjugée à *Antoine* seigneur de Bonneval, & à *Foucaud* de Bonneval freres, aussi ses neveux; 5. *Guillot* de Bonneval, mentionné dans le testament de son pere de l'an 1430. & dans les donations faites à *Guillaume & Hugues* de Bonneval ses freres, par Trouillard de Montvert leur oncle, en 1449; 6. *Godefroi* de Bonneval, mentionné pareillement dans le testament de son pere, & dans un acte du 3. Fevrier 1449. par lequel *Guillaume & Hugues* de Bonneval ses freres, à la priere de Trouillard de Montvert leur oncle, s'obligent de lui payer la somme de 250. livres d'or, bon & de poids; 7. *Pierre* de Bonneval, moine de l'ordre de S. Benoît, qui fut nommé le 12. Mars 1441. abbé de l'abbaye de S. Allire du même ordre, au diocèse de Clermont, dont les bulles lui furent accordées par le pape le 20. Janvier 1442. tant à cause qu'il étoit doué de bonnes mœurs, que parce qu'il étoit procréé de très-noble race. Il fut présent à une transaction passée entre *Guillaume & Hugues* de Bonneval ses freres, & leurs femmes, le 9. Mai 1448. & à la donation qui leur fut faite par Trouillard de Montvert leur oncle, le 3. Fevrier 1449. Il avoit transigé le 22. Juin précedent, en qualité d'abbé de S. Allire, avec Jacques de Comborn, évêque de Clermont, pour raison de la dixme des terres labourables & des vignes de la paroisse de S. Casse; 8. *Christine* de Bonneval, femme l'an 1443. de *Gerand* de S. Aignan, chevalier, seigneur de la Gastine & de Confolent, avec lequel elle vendit la terre de Mimol, près de Château-Chervix en Limosin, paroisse de Mensac, à *Foucaud* de Bonneval, seigneur de la Roque, son neveu, le 21. Avril 1479; 9. *Alliette* de Bonneval, qui n'est connue que par le testament de son pere, où elle est mentionnée; & 10. *Marguerite* de Bonneval, femme l'an 1445. d'*Antoine* Rochedragon, seigneur de Puymalsenhac. Quelques-uns mettent encore au nombre des enfans de Jean de Bonneval IV. du nom, *Jeanne* de Bonneval, femme en 1430. de *Jean* Foucault, seigneur de S. Germain-Beaupré, mort sans posterité. Dans le même-tems vivoit *Olivier* de Bonneval, qui acquit la terre de Meysac, en la paroisse de Libersac en Limosin, d'Antoine de Meysac, par contrat du 24. Fevrier 1445. C'est le seul titre que l'on trouve de lui. Cette terre de Meysac appartint depuis à *Foucaud* de Bonneval, fils puîné de Bernard; mais on ignore à quel titre.

V. Bernard de Bonneval, seigneur de Bonneval & de Blanchefort, rendit hommage pour lui & ses heritiers & successeurs, à noble, excellent & illustre prince M. Jean de Bretagne, comte de Penthievre & de Perigord, vicomte de Limoges, à cause de sa terre & seigneurie de Bonneval, par acte du 25. Avril 1441. dans lequel il est traité de *noble & puissant seigneur monsieur & chevalier*. Il fut present comme témoin, au contrat de mariage de Guillaume de Bretagne, comte de Penthievre & de Perigord, vicomte de Limoges, avec Isabeau de la Tour de Montgascon, le 8. Juin 1444. & il fut un des seigneurs que ce même Guillaume de Bretagne ordonna par son testament pour tuteurs à Françoise de Bretagne, sa fille & son heritiere. Dans une plaidoirie qui fut faite pour lui au parlement de Paris le 24. Mars 1457. son avocat dit dans ses défenses, qu'il étoit *notable chevalier, & bien renommé; qu'entre ses autres terres on comptoit la châtellenie de Blanchefort, où il avoit tout droit de justice: & qu'il y avoit plusieurs terres & heritages tenus de lui à foi & hommage*. Le P. Daniel, dans son histoire de France sous le regne de Charles VII. rapporte que Bernard de Bonneval défendit Paris pour les Anglois, avec Jean de Luxembourg, & le seigneur de l'Isle-Adam. Il fit son testament le 14. Octobre 1480. par lequel il déclare sa femme maitresse de tous ses enfans, & son executrice testamentaire conjointement avec *Gabriel* de Bonneval son frere; institue son fils aîné son heritier universel; fait un legs au cadet; & legue à ses quatre filles cinq livres une fois payées, lorsqu'elles seront payées de ce qui leur resteroit dû de leurs dots. Il avoit été marié par contrat du 16. Fevrier 1432. avec *Marguerite* de Pierrebuffiere, fille de *Jean* de Pierrebuffiere, & de *Marguerite* de Preuilly. De cette alliance vinrent Antoine seigneur de Bonneval, qui suit; Foucaud de Bonneval, seigneur de la Roque, &c. *qui a fait la branche des seigneurs de la* Roque-Meysac, *&c. rapportée ci-après*; *Jeanne* de Bonneval, mariée par contrat du 12. Janvier 1459. avec *Jean* de Lestairie, seigneur du Saillant en Limosin; & trois autres filles, mariées suivant le testament de leur pere, mais qui sont inconnues. *On trouve dans le même-tems* Giron, *bâtard de Bonneval, homme d'armes de la compagnie de trente*

*lances de l'ordonnance du roi à la mode d'Italie, sous la charge d'Antoine de Bonneval, suivant les montres des 16. Mai, 28. Novembre & 19. Mars 1489.*

VI. ANTOINE de Bonneval, chevalier seigneur de Bonneval, de Coussac, de Blanchefort & du Teil, étoit en 1470. premier chambellan de Gaston de Foix, roi de Navarre & comte de Foix. Il fut aussi conseiller & chambellan des rois Louis XI. Charles VIII. & Louis XII. Le premier lui accorda une pension de 1200. livres, qui lui fut continuée par son successeur, comme il paroît par plusieurs de ses quittances des 22. Mai 1473. 20. Decembre 1477. 7. Mars 1497. &c. Il fut sous les mêmes regnes capitaine des châteaux de Perpignan, Puicerda, Collioure, Bellegarde, la Roque, & autres lieux en dépendans, suivant diverses quittances qu'il donna en cette qualité tant pour ses gages, que pour ceux des hommes d'armes des garnisons de ces places les 14. Juillet, 5. Septembre & 25. Novembre 1474. 22. Fevrier 1488. 10. Mai 1489. & 24. Juillet 1494. De plus, il eut la charge d'une compagnie de trente lances de l'ordonnance du roi à la mode d'Italie, & d'une autre compagnie de cent hommes d'armes. On a encore plusieurs montres & revûes de ces compagnies datées des 10. Fevrier 1487. 7. Mai, 22. Août & 7. Decembre 1488. 16. Mai, 28. Novembre & 19. Mars 1489. 5. Novembre & 5. Fevrier 1490. &c. & plusieurs de ses quittances pour ses gages, en qualité de capitaine de ces compagnies datées des 20. Janvier 1490. 18. Janvier 1491. & 9. Fevrier 1491. Comme aussi une information du 13. Mai 1496. faite à sa requête, au sujet de certains outrages faits à un archer de sa compagnie. Il étoit revêtu de l'office de juge & viguier de la ville, terre, & jurisdiction du pariage de S. Yriex pour le roi, & les doyen, chanoines & chapitre du même lieu; & avoit pour lieutenant-general qui exerçoit la justice de ce lieu en son nom, Etienne Tenant, licentié en loix, comme il paroît par une enquête faite en cette jurisdiction le 11. Septembre 1486. Cette charge de viguier est la même chose que celle de prevôt & de bailli d'épée; & l'on trouve plusieurs seigneurs de bonne maison, qui ont été titulaires de pareilles charges qui se trouvoient à leur bienséance, tant par le profit qu'ils en pouvoient tirer, que par l'autorité qu'elles leur donnoient. Antoine de Bonneval fut fait depuis gouverneur & sénéchal du haut & bas Limosin, & on le trouve qualifié tel par plusieurs titres, entr'autres par un arrêt du parlement de Bourdeaux du 14. Juin 1497. & par un contrat d'acquisition par lui faite du 19. Septembre 1500. Il avoit acquis le bourg & paroisse de Coussac, dans la châtellenie de Segur, de Jean d'Albret, roi de Navarre, par contrat du 15. Septembre 1486. Ce prince, qui s'étoit réservé dans cette vente la faculté de rachat de dix ans, s'en désista, & en fit don entre-vifs non-révocable & à jamais, tant à *Antoine* de Bonneval qu'à *Germain* de Bonneval son fils aîné, en consideration de leurs bons & agréables services, par acte du 22. Septembre 1496. ANTOINE de Bonneval, qui ne discontinua point de servir toute sa vie, fut chargé par commission du roi Louis XII. du 15. Août 1504. dans laquelle il le qualifie *son conseiller & maître d'hôtel ordinaire*, de faire la montre de la compagnie des gens de guerre des ordonnances étant sous la charge du seigneur de Chastillon, qui étoient logés en Limosin, avec pouvoir d'étendre leur logement en une autre garnison, comme bon lui sembleroit, & d'appeller avec lui un notaire, pour informer de certain meurtre commis dans la ville de Tulles en la personne de deux hommes d'armes & archers de cette compagnie. Enfin ce seigneur, qui fut toujours en grande consideration, comblé d'honneurs & de biens considerables que lui avoient merité les importans services qu'il avoit rendus à l'état sans discontinuer pendant trois regnes consecutifs, mourut dans son château de Bonneval le 18. Septembre 1505. dans un âge avancé, après avoir testé le 12. Juillet précedent. Il avoit épousé *Marguerite* de Foix, seconde fille de *Matthieu* de Foix, comte de Cominges, seigneur de Serrieres, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, & gouverneur de Dauphiné pour le roi Charles VII. & de *Catherine* de Coaraze sa seconde femme, vicomtesse de Carmain, dame de Noailles, de Coaraze, d'Appel, & de S. Felix. Elle étoit cousine-germaine de Gaston de Foix IV. du nom, roi de Navarre, comte de Foix & de Bigorre, seigneur de Bearn, qui, desirant l'accomplissement de ce mariage qu'il avoit proposé, commit de l'avis de ses comtes par mandement donné à Peralte le 8. Septembre 1470. son conseiller maître Matthieu d'Artigalaube, docteur en droit canon, & électeur de Palme, pour traiter & conclure ce mariage, lui donnant plein pouvoir & libre faculté de promettre une somme de deniers ou la valeur, à prendre & payer ainsi qu'il verroit bon être; & d'y obliger tous ces biens, cens, rentes & revenus. En même-tems ANTOINE de Bonneval, qui étoit occupé au service de ce prince dans son royaume de Navarre, ne pouvant honnêtement quitter & aller en personne pour traiter de son mariage, donna procuration à cet effet au même d'Artigalaube, par acte passé à Peralte, en présence du roi de Navarre & des seigneurs de sa cour, le 18. du même mois de Septembre 1470. signé de lui, & scellé de son sceau en cire rouge. En conséquence de ces pouvoirs les articles du mariage furent signés le 5. Novembre 1471. & le contrat fut passé au château de S. Felix le 20. Decembre suivant. Il y fut stipulé entr'autres, que les enfans à naître de ce mariage heriteroient en tous les biens & seigneuries du futur, les mâles préferés aux femelles; Qu'il seroit constitué à la future par sa mere 9000. réaux d'or; qu'ANTOINE de Bonneval payeroit pour la dot de *Jeanne*, sœur aînée de sa future épouse, 5000. réaux d'or au nom de sa mere, à Jean de Foix son mari, seigneur d'Andoux & comte de Carmain, qui lui en donneroit sa reconnoissance; Que toutes les terres de la dame de Coaraze appartiendroient en entier aux futurs époux après le décès de cette dame, & de Jean vicomte de Carmain, seigneur de Noailles, d'Appel, de Coaraze & de S. Felix, son second mari; Qu'au cas qu'ANTOINE de Bonneval vînt à survivre à *Marguerite* de Foix sans enfans, il seroit cherché si dans la parenté de dame Catherine de Coaraze, il n'y auroit aucune fille convenable & propre à marier avec *Antoine* de Bonneval, & que si l'on pouvoit avoir dispense il seroit tenu de l'épouser, afin que la maison ne vînt à se perdre; Qu'après la solemnité du mariage les vassaux de la terre & seigneurie de Coaraze feroient serment d'obéissance aux futurs mariés; & que leurs enfans seroient tenus de porter les noms & les armes de Coaraze, après le decès du vicomte de Carmain. Depuis cette alliance les descendans d'ANTOINE de Bonneval furent toujours traités de cousins par les rois & reines de Navarre, jusqu'à la reine Jeanne d'Albret, mere du roi Henri IV. *Marguerite* de Foix fit son testament le 13. Avril 1508. par lequel elle ordonna sa sépulture dans l'église de Coussac, devant le grand-autel, où feu Antoine de Bonneval son mari, étoit enterré. Leurs enfans furent, 1. GERMAIN seigneur de Bonneval, qui suit; 2. FOUCAUD de Bonneval, successivement évêque de Limoges, de Soissons, de Bazas & de Perigueux, *qui sera mentionné ci-après dans un article séparé*; 3. *Jean* de Bonneval, chevalier de l'ordre de Rhodes, auquel son pere par son testament donne la somme de 100. livres. une fois payée. Sa mere lui reproche dans son testament de l'avoir abandonnée en ses travaux & necessités, de ne lui avoir voulu faire aucun plaisir ni ses contentemens, & d'avoir desemparé & cependant lui legue 100. livres tournois une fois payées, & deplus 10. livres aussi une fois payées. Il fut commandeur de la Chaut, du temple de Magnac & de Maisonisse, que *Germain* de Bonneval son frere lui fit avoir par le moyen du grand-maître de Rhodes, qui avoit été grand-prieur d'Auvergne, & qui étoit son ami. Il passa procuration à Foucaud de Bonneval l'un de ses freres, pour raison des deux premieres commanderies, le 27. Janvier 1509; 4. CHARLES de Bonneval, moine de l'ordre de S. Benoît, & évêque de Sarlat, *qui sera mentionné ci-après dans un article séparé*; 5. JEAN de Bonneval le jeune, seigneur du Teil, puis de Bonneval, *qui continua la posterité, comme il se verra ci-après*; 6. *Guillaume* de Bonneval, archidiacre de Comminges & abbé de Feuillens en 1499. & 1500. qui pouvoit être mort avant ses pere & mere, qui ne font aucune mention de lui dans leurs testamens; 7. *Geofroi* de Bonneval, protonotaire du Saint-Siege apostolique, auquel son pere

pere

pere legua 500. liv. une fois payées, & sa mere 100. reaux & 5. livres aussi une fois payées. Il plaidoit en 1509. contre l'heritier de feu son pere, prétendant avoir un supplément de légitime; mais depuis, Germain de Bonneval son frere, qui l'avoit entretenu aux études, lui fit donner par le roi l'abbaye d'Obasine, ordre de Cîteaux, diocèse de Limoges, & ensuite celle de S. Augustin, ordre de S. Benoît, même diocèse, dont il étoit titulaire en 1527. Il reduisit en 1534. du consentement des moines de ce monastere dans un chapitre general, leur nombre à dix, & donna procuration le 19. Decembre 1551. à Jean Rebuffier, pour recevoir en son nom les revenus de son abbaye. *Il eut un fils* naturel *nommé* Antoine *de Bonneval, seigneur de Lort*, qui a laissé posterité rapportée ci-après; 8. *Gabrielle* de Bonneval, mariée avec *François* Cothet, seigneur des Biards & de la Penchennerie. Elle mourut avant ses pere & mere, qui par leurs testamens firent des legs à *Marguerite, Françoise & Gabrielle* Cothet, ses trois filles; 9. *Françoise* de Bonneval, femme de *Jean* Chauvet, seigneur des Brosses: elle eut en dot 3000. livres. Son pere lui laissa par son testament 20. sols tournois, & sa mere 100. reaux d'or, & 5. livres au-delà de sa légitime; & 10. *Antoinette* de Bonneval, femme de *Pierre* de Gaing, seigneur de Linars, senéchal de Perigord. Son pere, outre les 3000. livres qu'elle avoit eues en dot, lui legua 20. sols tournois, & sa mere 100. reaux d'or pour supplément de légitime, & 5. livres. Elle fit son testament le 24. Avril 1542. par lequel elle institua pour son heritier universel noble *Foucaud* de Gaing son fils. Elle est qualifiée par cet acte *dame de Linars & de la Plaigne, paroisse de Noailles, jurisdiction d'Exideuil en Perigord.*

VII. GERMAIN de Bonneval, chevalier, conseiller & chambellan ordinaire du roi, gouverneur & senéchal du haut & bas Limosin, seigneur de Bonneval, de Coussac & de Blanchefort, baron de Coaraze, Appel, S. Felix, Agenis, Morasfelle, Mervelles, Monclés, Chefboutonne & de Bury, etoit en 1490. un des enfans d'honneur & un des échansons du roi Charles VIII. à 240. livres de gages. Il fut retenu l'un des cent gentilshommes de son hôtel au lieu & place de Foucaud de Pierrebussiere, le premier Juillet 1493. & on le trouve employé en cette qualité dans les rôles de la maison du roi des années 1494. 1495. & 1496. Il accompagna le roi Charles VIII. à la conquête du royaume de Naples, & combattit auprès de sa personne à la bataille de Fornoue le 6. Juillet 1495. Il étoit un des sept jeunes gentilshommes qu'il avoit retenus près de lui à cette journée, vétus & habillés comme lui. Il avoit une pension de 1000. livres par an, comme il paroît par une de ses quittances pour deux années, datées du premier Mars 1497. Elle fut depuis augmentée jusqu'à 1600. livres, suivant ses quittances des 4. Mars 1499. & 2. Juin 1502. & plusieurs autres des années suivantes. Par la suite elle fut encore augmentée jusqu'à 2000. livres, ce qui est justifié par plusieurs quittances des premier Septembre 1515. 8. Novembre 1520. &c. On le trouve déja qualifié *conseiller, chambellan du roi, & gouverneur & senéchal de pays de Limosin*, par une de ses quittances du 30. Avril 1498. & il rendit en cette qualité une ordonnance le 24. Fevrier 1503. Il avoit succedé dans ce gouvernement à son pere, auquel il l'avoit fait donner, *lui ayant voulu faire cet honneur que de le préferer à lui-même*, comme portent des écritures données au conseil du roi par une de ses filles en 1527. par lesquelles on voit que du vivant même de son pere, il étoit déja en grand honneur & credit à la cour. Son pere l'institua & le nomma son heritier universel, avec charge de substitution en faveur de tous ses enfans, les mâles preferés aux femelles, tant par son testament du 13. Avril 1505. que par un autre acte du 18. Août suivant. Sa mere le nomma pareillement son heritier universel par son testament du 13. Avril 1508. Il transigea le 15. Avril 1509. avec Gaston de Foix, pour raisons de certains arrêts rendus par le parlement de Grenoble au profit du même Gaston de Foix, contre les rois & princes de Navarre, comme vicomtes de Bearn, au sujet de la baronie de Coaraze. Jean d'Albret, roi de Navarre, ayant pris des lettres de rescision au parlement de Bourdeaux le 23. Octobre 1500. contre la vente & donation de la terre & baronie de Coussac, qu'il avoit ci-devant faite à *Antoine* & *Germain* de Bonneval pere & fils, le dernier presenta requête à ce prince & son conseil, par laquelle il exposoit que son pere & lui, lui avoient rendus & à ses predecesseurs, de grands services pour les maintenir en leur royaume de Navarre; qu'ils y avoient employé de grosses sommes du leur, que son pere avoit dépensé plus de 100000. livres du sien, pour réduire ce royaume en leur obéissance, & lui plus de 6000. livres; qu'ils y avoient exposé leurs vies & leurs biens, & qu'enfin lui-même leur avoit donné parole par écrit de ne point retirer cette terre. Cette affaire n'ayant point été terminée du regne du roi Jean, le roi Henri II. du nom son successeur, en consideration des bons & agréables services que Germain de Bonneval, qu'il traite de cousin, lui avoit faits & lui faisoit de jour en jour dans son royaume de Navarre, au recouvrement duquel il étoit actuellement occupé en personne, & aussi en reconnoissance de ceux qu'il avoit reçûs de feu *Antoine* de Bonneval, qu'il appelle pareillement son cousin, se desista des lettres de rescision prises par le roi Jean, & de toutes les procédures faites pour raison de ce par lui & ses auteurs, & d'abondant confirma par acte du 15. Septembre 1521. la vente de la paroisse de Coussac, & des villages de Laz, paroisse de Meysac; de Combrailles & Dezés, paroisse de Royere; & en fit une nouvelle donation à Germain de Bonneval, qui lui en fit hommage le 16. du même mois de Septembre. GERMAIN de Bonneval ayant depuis suivi le roi François I. en Italie, fut tué à la malheureuse journée de Pavie le 25. Fevrier 1524. après avoir été en grande autorité & credit sous les regnes de Charles VIII. Louis XII. & François I. C'est de lui, dont il est parlé dans le distique suivant:

*Chastillon, Bourdillon & Bonneval,*
*gouvernent le sang royal.*

Les historiens ont écrit que sans sa mort arrivée à Pavie, il auroit mis d'éminentes dignités dans sa maison. Des écritures produites au conseil du roi par *Renée* de Bonneval sa seconde fille, contre ses oncles en 1527. portent *qu'il étoit en son vivant homme de grand sens & de grande vertu, tellement qu'il étoit en grosse representation envers les rois & reines de France, tant du tems du roi Charles* VIII. *& Louis* XII. *que aussi du roi François* I. *lors regnant, à cause de quoi il avoit eu plusieurs bienfaits de ces rois, tant qu'il avoit été constitué gouverneur de Limosin, & lui avoient été faits plusieurs grands dons en or & en argent, & qu'enfin il avoit obtenu plusieurs biens & graces pour ses freres.* Il avoit été marié par contrat passé à Chefboutonne en Poitou le 24. Août 1505. avec *Jeanne* de Beaumont, fille unique & heritiere d'*Antoine* de Beaumont, & de *Marie* de Graville, seigneur & dame de Chefboutonne & de Bury. Ils se firent une donation mutuelle le 4. Fevrier 1513. *Jeanne* de Beaumont étant devenue veuve, transigea avec ses beaux-freres le 3. Avril 1525. Depuis elle plaida contre eux, comme il paroît entr'autres par un arrêt du grand conseil du 18. Juin 1527. Son mari ne laissa d'elle que deux filles, *Anne* de Bonneval, dame proprietaire en partie de Bonneval, Blanchefort & Chefboutonne, mariée par contrat passé au château de Bonneval le 10. Mai 1519. avec *Jean* de Gontault, seigneur baron de Biron, seigneur de Montaut, de Carbonniere, Montferrand, Puybeton, Clarenx, &c. capitaine de cent hommes d'armes, gentilhomme de la chambre du roi, & gouverneur de S. Quentin. Elle fit son testament le 18. Avril 1538. De ce mariage sont descendus les barons & ducs de Biron jusqu'à présent; & *Renée* de Bonneval, laquelle fut remise à la dame sa mere par arrêt du parlement de Bourdeaux du 28. Août 1525. obtenu par le seigneur de Biron & sa femme, contre leurs oncles freres de feu leur pere. Elle étoit encore mineure & sous la tutele de sa mere le 27. Mars 1526. & plaidoit au conseil du roi contre ses oncles, sous l'autorité de Jacques de Genouillac son curateur, grand-écuyer du roi, en 1527. Depuis, elle fut dame d'honneur de Renée de France, fille du roi Louis XII. dont elle étoit parente par Marguerite de Foix son ayeule.

VII. Jean de Bonneval le jeune, seigneur du Theil, & depuis aussi seigneur de Bonneval & de Blanchefort, cinquieme fils d'Antoine seigneur de Bonneval, & de *Marguerite* de Foix, devint l'aîné de sa maison par la mort de *Germain* de Bonneval son frere aîné sans enfans mâles; ses autres freres, qui étoient aussi ses aînés, ayant embrassé l'état ecclesiastique ou la religion de S. Jean de Jerusalem, son pere par son testament du 12. Juillet 1505. lui legua son château & terre de Theil au pays de la Marche, & tout ce qui en dépendoit, avec une somme de 1000. livres une fois payée pour meubler son château, & pour recouvrer deux villages qu'il avoit vendus pour l'avancement de Germain de Bonneval son fils aîné. Il lui donna de plus trois metairies & quelques autres heritages. Sa mere, par son testament du 13. Avril 1508. attendu qu'il étoit homme du monde & qu'il avoit peu de biens, lui legua 300. reaux d'or une fois payés. *Germain* de Bonneval son frere aîné, qui avoit un grand crédit, lui fit avoir d'abord le guidon de la compagnie de Renti, dont il fut ensuite porte-enseigne, & enfin il lui fit donner par le roi cette compagnie en chef. Depuis, lui continuant sa bonne volonté, il obtint pour lui le gouvernement de Lodi de-là les Monts. Il vendit même pour l'entretenir honorablement dans le service, plusieurs terres & biens du chef de sa femme; c'est ce qu'on apprend par les écritures faites en 1527. pour *Renée* de Bonneval sa niéce, *dont on a déja fait ci-devant mention*. On a beaucoup de quittances de ce Jean de Bonneval pour ses gages, en qualité de capitaine d'une compagnie de cinquante lances fournies des ordonnances, depuis l'an 1515. jusqu'en 1547. Il étoit aussi dès 1526. conseiller & chambellan du roi. Après la mort de *Germain* de Bonneval son frere aîné, lui & ses freres les évêques de Soissons & de Sarlat, transigerent avec sa veuve, en qualité de tutrice de sa fille puinée, & avec le seigneur de Biron à cause de sa femme, pour raison de leurs prétentions à la substitution des terres de Bonneval & de Blanchefort le 3. Avril 1525. Depuis il forma la demande en ouverture de substitution contre ses niéces, comme il paroît par un arrêt du grand conseil du 27. Mars 1526. Cette affaire ayant été portée au parlement de Paris, il intervint arrêt le 12. Juillet 1544. par lequel la substitution des terres de Bonneval & de Blanchefort fut declarée ouverte à son profit; mais Renée de Bonneval sa niéce, obtint des lettres contre toute la procédure qui avoit été faite jusqu'alors, de sorte qu'il ne vit point la fin de ce procès. Il fit son testament le 13. Mars 1547. & mourut peu après, ayant institué *Gabriel* de Bonneval son fils, son heritier universel à titre de substitution graduelle & perpétuelle. Jean de Bonneval avoit commencé à porter les armes sous le roi Louis XII. & avoit continué à servir toute sa vie avec beaucoup de distinction sous François I. Il avoit été fait prisonnier à la bataille de Pavie, où son frere aîné fut tué; & il avoit été envoyé en Provence en qualité de lieutenant de roi conjointement avec le comte de Tende, lorsque l'empereur Charles V. y entra avec son armée, & vint mettre le siege devant Marseille en 1536. Il donna des marques dans cette occasion d'un sage & prévoyant capitaine, & contribua beaucoup par sa bonne conduite à sauver cette province. Martin du Bellay dans ses memoires, & Nostradamus dans sa chronique de Provence, parlent de lui fort au long & très-avantageusement. Il avoit été marié par contrat du 25. Octobre 1526. avec *Françoise* de Varye, veuve de *François* Brachet, seigneur de Salignac, de Montaigut, le Blanc, Fonbussiet, &c. & fille de *Guillaume* de Varye, seigneur de l'Isle-Savary, & d'*Isabeau* Frotier. Elle transigea avec *René* Brachet son fils, le premier Juillet 1530. & testa au château de Bonneval le 12. Août 1560. ayant eu de son second mariage Gabriel de Bonneval, qui suit; & *Louise* de Bonneval, qui fut mariée avec *Gilbert* d'Hautefort, lieutenant d'une compagnie de cinquante hommes d'armes des ordonnances, sous la charge du seigneur de Curton. Elle eut en dot la somme de 20000. livres, pour restant du payement de laquelle sa mere abandonna à Jean seigneur d'Hautefort, pere de Gilbert, par acte passé au château de Coussac le 11. Octobre 1548. la terre & seigneurie du Theil, située dans la province de la Marche, qui n'avoit été auparavant donnée au seigneur d'Hautefort par son contrat de mariage qu'à titre de rachat pour 400. livres de rente. Françoise de Varye, en consideration des services qu'elle avoit reçûs de Louise de Bonneval sa fille, & qu'elle esperoit en recevoir par la suite, lui fit donation d'une somme de 2000. livres tournois par acte du 9. Septembre 1549. Louise de Bonneval mourut avant sa mere, qui, par son testament de l'an 1560. attendu qu'elle avoit été suffisamment dotée par son pere, ne laissa à ses heritiers, pour tout ce qu'ils pourroient prétendre dans sa succession, que la somme de 9. sols.

VIII. Gabriel de Bonneval, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, & capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, seigneur de Bonneval, de Coussac, de Blanchefort, de Salagnac, de Masseret, &c. fut institué heritier universel par ses pere & mere par leurs testamens des 13. Mars 1547. & 12. Août 1560. Ayant été assigné pardevant l'évêque de Limoges pour l'hommage de sa terre de Blanchefort, il comparut par procureur dans la salle épiscopale le 29. Juin 1563. & declara n'avoir aucun titre concernant l'hommage requis, cette terre ayant été adjugée par arrêt à feu son pere, après avoir été tenue auparavant pendant long-tems par le seigneur de Biron. Il eut avis par une lettre du seigneur de Biron du 2. Juillet 1563. que pour ses vertus & merites, le roi, & autres chevaliers de son ordre l'avoient choisi & élu pour être associé à l'ordre, & qu'il avoit reçu un pouvoir pour lui donner le collier, le priant pour cet effet de se rendre chez lui à Chefboutonne. Il obtint le 31. Août 1564. un arrêt contre Jean de Gontault, seigneur de Biron, tuteur de ses enfans mineurs, & de feue Anne de Bonneval sa femme; & aussi contre Armand de Gontault leur fils aîné, par lequel la substitution faite par Antoine de Bonneval son ayeul, de ses terres de Bonneval, Coussac & Blanchefort, fut confirmée & déclarée lui appartenir. En vertu de cet arrêt, qui termina tous les procès qui duroient depuis près de quarante ans pour raison de cette substitution, il rentra en possession de ces terres qui étoient l'ancien domaine de sa maison; mais il n'en put recouvrer les titres, dont la plus grande partie fut retenue par les seigneurs de Biron, quoiqu'ils eussent promis par une transaction de 1564. de les remettre. Jeanne d'Albret, reine de Navarre, par une lettre qu'elle lui écrivit de Pau le 18. Decembre 1566. signée *votre cousine Jeanne*, le prie de vouloir s'employer & de prêter la main au vice-senéchal de Brives, pour faire executer une commission qu'elle avoit envoyée contre certaines gens qui tyranisoient & vexoient ses sujets & officiers de ses pays de Perigord & de Limosin. Il testa le 25. Novembre 1587. le 16. Août 1589. & encore les 6. & 7. Août 1590. & mourut peu après ce dernier testament. Il avoit été marié par contrat du 14. Janvier 1557. avec *Jeanne* d'Anglure, fille de *René* d'Anglure, chevalier, seigneur de Bourlemont, & d'*Antoinette* d'Aspremont, princesse d'Amblise, comtesse de Forêt, dame de Busancy. Brantome parle d'elle avec éloge dans la vie de Leon Strozzi, prieur de Capoue, & dit qu'elle fut mariée dans la maison de Bonneval, grande maison du Limosin. Elle avoit été élevée auprès de la reine Catherine de Medicis en qualité d'une de ses filles d'honneur. Elle fut depuis son mariage l'une de ses dames d'honneur, & on la trouve qualifiée telle par un acte du 8. Juin 1568. Elle vivoit encore le 14. Mai 1601. ayant eu pour enfans Horace de Bonneval, seigneur de Montaigut, qui suit; *François* de Bonneval, seigneur de Blanchefort, l'un des gentilshommes de la chambre de Henri roi de Navarre, par lettres données à Pau le 6. Octobre 1583. Il devint l'aîné de sa maison par la mort d'Horace son frere; mais étant affecté d'une maladie incurable, son pere par ses differens testamens, ordonna qu'il seroit nourri & entretenu dans sa maison par son heritier universel, voulant qu'il ne pût demander autre chose; Henri seigneur de Bonneval, *qui continua la posterité*; *Isabeau* de Bonneval, qui fut accordée dès son bas âge par traité du 8. Juin 1568. avec *Hector* de Pontbriant, fils de *François* de Pontbriant, chevalier de l'ordre du roi, son gouverneur & senéchal du haut & bas Limosin, seigneur de Montreal, Chapdeville & Vertillac. Il ne paroît pas que

ce mariage ait été accompli ; *Diane* de Bonneval, mariée par contrat du 17. Septembre 1583. avec *François* Barthon, seigneur de Lubignac, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, fils unique de *Pierre* Barthon, seigneur vicomte de Montbas, & d'*Anne* de Naillac. Elle eut en dot la somme de 2000. livres, moyennant quoi elle renonça aux successions futures de ses pere & mere en faveur d'Horace de Bonneval son frere ; *Elisabeth* de Bonneval, qui peut être la même qu'*Isabeau*, *dont on vient de parler*, fut mariée par contrat du 21. Fevrier 1592. avec *Gabriel* Chauvet, gentilhomme de la chambre du roi, seigneur de Fredaygue, d'Assier, Chapssac & Valleran ; & *Jeanne* de Bonneval, mariée du consentement de sa mere & de son frere, par contrat du 14. Mai 1601. avec *Julien* de Freysinges & S. Salvadour, écuyer, seigneur de Bort & Casiliac, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, guidon & depuis enseigne de la compagnie d'ordonnance du duc de Mayenne, habitant au château de Casiliac, paroisse de S. Salvadour, qui transigea à cause d'elle avec Henri de Bonneval son beau-frere, le 11. Fevrier 1605. Etant veuve, elle testa au château de Casiliac le 9. Fevrier 1650.

IX. Horace de Bonneval, seigneur de Montaigut & de Salagnac, chambellan ordinaire & gentilhomme de la chambre de monsieur frere du roi, duc d'Alençon depuis 1576. jusqu'en 1583. ensuite gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, successivement enseigne & lieutenant d'une compagnie de cinquante hommes d'armes des ordonnances sous la charge du maréchal d'Aumont, fit son testament le 14. Avril 1587. par lequel il institua sa fille, qui étoit en bas âge, son heritiere universelle, & lui substitua en cas de mort *Henri* de Bonneval son second frere. Il fut tué la même année aux barricades de Tours, dans la guerre des Religionaires à l'âge de 23. ans. Il avoit été marié par contrat du 21. Juillet 1583. en consequence de sa procuration du 18. Janvier 1582. avec *Marguerite* de Neuville, fille aînée d'*Antoine* de Neuville, chevalier de l'ordre du roi, conseiller en ses conseils d'état & privé, baron de Magnac, seigneur de Neuville, de Morliniere, Lagny & Argental, & de *Claude* du Bellay. Elle mourut avant lui, n'ayant laissé qu'un fille nommée *Marie* de Bonneval, dame de Salagnac, Magnac, &c. qui fut mariée par contrat du 12. Mars 1599. avec *François* de Salagnac, seigneur & baron de la Mothe-Fenelon, Masseuil, Montaigut, S. Julien, baron de Loubert, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, qui transigea à cause d'elle le 11. Janvier 1608. avec Henri seigneur de Bonneval son oncle, pour raison de la restitution de la dot de sa mere, & de la garantie de la terre de Salagnac. Il étoit fils de *Jean* de Salagnac, chevalier, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, & d'*Anne* de Pellegrue de Cassanel. De ce mariage sont sortis les autres seigneurs & marquis de Salagnac, de Magnac & de la Mothe-Fenelon.

IX. Henri de Bonneval I. du nom, surnommé *la grand-Barbe*, chevalier, seigneur de Bonneval, de Coussac, de Blanchefort & de Salagnac, baron de las-Tours, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, troisiéme fils de *Gabriel* de Bonneval, & de *Jeanne* d'Anglure sa femme, fut institué heritier universel par son pere, après la mort d'Horace de Bonneval son frere aîné, à cause de la maladie incurable de François de Bonneval son autre frere. Il obtint du roi Henri IV. par brevet du 3. Août 1589. une gratification de 1200. écus sols avec les interêts, en consideration des longs, fideles & agréables services que son pere lui avoit rendus, & de ceux que lui-même lui rendoit en personne, & afin qu'il fût en état & qu'il eût moyen de les continuer, par autre brevet du 18. Novembre 1603. il lui fut accordé pour lui seul la permission de chasser à toutes sortes de chasses, tant dans ses terres que dans celles appartenantes au roi, & de tirer à l'arquebuse & autrement, nonobstant toutes les défenses à ce contraires. Sous la minorité du roi Louis XIII. il eut commission pour la levée d'un regiment de dix compagnies d'infanterie par lettres patentes registrées au greffe de la senechaussée d'Userche le 30. Octobre 1615. La même année ayant appris qu'un des députés du bas Limosin à l'assemblée des états generaux du royaume, qui se tenoient à Paris dans le couvent des grands Augustins, avoit médit & mal parlé de lui, il s'en vengea avec éclat, en rompant un bâton sur les épaules de ce député dans la salle même de l'assemblée. Cette affaire fit grand bruit & fut poussée par celui qui avoit été insulté ; mais le roi, à la priere de plusieurs, & en consideration de ce qu'Henri de Bonneval l'avoit bien servi dans la guerre civile, & même avoit levé un regiment à ses dépens pour son service, lui accorda des lettres de grace de cet attentat le 11. Juillet 1618. Ayant negligé de les faire verifier, il en obtint de nouvelles datées du premier Juillet 1620. & adressantes au parlement de Bourdeaux, pour raison de la surannation des premieres. Il avoit vendu par contrat du 13. Janvier précedent la terre de Salagnac à Jean de Rochefort, capitaine de cinquante hommes d'armes, baron de saint Angel, & à Gabrielle de Bourzolle sa femme, pour le prix & somme de 32000. livres par ordonnance du duc de Ventadour, pair de France, gouverneur & lieutenant general en Limosin, en date du 20. Fevrier 1637. Il fut chargé du commandement des troupes qui furent employées à réduire la ville d'Userche à l'obéissance dûe au roi & à faire cesser la révolte que le lieutenant general du lieu y avoit fomentée. Enfin il mourut le dernier Decembre 1642. suivant l'inventaire fait après son decès les 21. Janvier & 26. Fevrier 1643. après avoir testé dès le 29. Janvier 1635. Il avoit été marié en premieres noces par contrat du 2. Juillet 1592. du consentement de sa mere, avec *Marie* de Pons, dame de Montjouan, fille puînée de *Jean* de Pons, seigneur de Plassac, de Prunge, de Chabannet & de Langon, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur & lieutenant general pour sa majesté ès pays de Saintonge & Engoumois en l'absence du roi de Navarre, & mort en 1589. & de *Catherine* de Montjouan sa femme. Elle transigea avec Anne de Pons, dame de Pierrebuffiere sa sœur aînée, pour raison de la succession de leurs pere & mere le 25. Novembre 1602. Son mari s'étant fait instruire dans la religion Catholique, & l'ayant ensuite embrassée, elle, qui faisoit profession de la religion Protestante, forma sa demande en séparation, à l'occasion de laquelle le roi ordonna par ses lettres patentes du 11. Fevrier 1613. qu'il seroit nommé des parens de part & d'autre pour regler leurs contestations, qui étoient pendantes en la chambre de l'édit à Nerac. Ces lettres furent signifiées à Marie de Pons à la Rochelle, en la maison du nommé Jacques Martin, ministre de la parole de Dieu, le 10. Avril de la même année 1613. Elle mourut au mois de Mars 1622. après avoir fait son testament le 14. du même mois, par lequel elle déclare être de la religion Protestante ; donne à l'église des Reformés à S. Yrier, 40. livres à chaque fête de Noël à perpetuité, mais rachetables par son heritier moyennant 500. livres ; fait des legs à ses enfans puînés ; donne au sieur de Chaumont qui avoit été son page, la somme de 1200. livres ; fait d'autres legs à ses filles de chambre & à ses autres domestiques ; & nomme son fils aîné heritier avec substitution en faveur du puîné. Henri de Bonneval resta peu de tems veuf, s'étant remarié en la même année 1622. avec *Jeanne* de Las-Tours, dame dudit lieu, veuve de *Gabriel* d'Abzac, seigneur marquis de la Douze, chevalier de l'ordre du roi. Elle signa au contrat de mariage d'*Isabelle* de Bonneval sa belle-fille, le 28. Septembre 1622. Elle fit son testament au château de Bonneval le premier Mars 1637. & le déposa le 4. suivant entre les mains d'un notaire. Entr'autres dispositions elle veut que son très-cher époux ne puisse être inquieté pour raison des échanges ou ventes faites dans la terre de Las-Tours, & de plus lui donne la somme de 8000. livres. Elle mourut avant lui, n'en ayant point eu d'enfans. Il eut de sa premiere femme Henri II. comte de Bonneval, qui suit ; *Charles* de Bonneval, auquel sa mere par son testament du 14. Mars 1622. legua la somme de 12000. livres payable par son heritier, lorsqu'il seroit majeur, le substituant en même-tems à son frere aîné. Il mourut avant l'an 1635 ; *Anne* de Bonneval, mariée par contrat du 5. Fevrier 1613. avec *René* de Lestrange, seigneur de Mont-Vert & de Magnac, capitaine de cinquante hommes d'armes. Sa mere par son testament lui legue, ou-

tre sa dot 300. livres. Elle est aussi mentionnée dans le testament de son pere de l'an 1635. & elle fut presente à l'inventaire fait après son decès le 26. Fevrier 1643; *Isabelle* de Bonneval, à laquelle sa mere legua par son testament la somme de 15000. livres payable lorsqu'elle seroit mariée. Elle épousa par contrat passé au château de Las-Tours, du 28. Septembre 1622. *Pierre* de Deolx, seigneur de Chambon, & du Verger-Buisson, fils de *Baltasar* de Deolx, seigneur de Chambon, & de feue *Beatrix* dame du Vigneaux, & elle mourut avant l'an 1635. ayant laissé une fille, au nom de laquelle son pere, en qualité de tuteur, assista à l'inventaire fait après le decès du seigneur de Bonneval le 26. Fevrier 1643. & transigea avec le comte de Bonneval son beau-frere, pour raison de la dot de feue sa femme le 11. Fevrier 1646; & *Marguerite* de Bonneval, à laquelle sa mere donna par son testament la somme de six mille livres, payable lorsqu'elle seroit mariée. Elle est aussi nommée au testament de son pere. Elle épousa 1°. par contrat du 17. Septembre 1626. *Louis* de Pery, seigneur de la Chaussie, dont elle n'eut point d'enfans: & 2°. *Antoine* Pasquet, seigneur de Savignac. Elle fut presente à l'inventaire fait après le decès de son pere au château de Bonneval le 26. Fevrier 1643.

X. Henri de Bonneval II. du nom, chevalier comte de Bonneval, seigneur de Blanchefort, de Coussac, Châteaurocher, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, premier chambellan de son Altesse royale le duc d'Orleans, & capitaine de 50. hommes d'armes, fut le premier de sa maison qui prit le titre de comte. Sa mere l'institua son heritier par son testament du 14. Mars 1622. mais son pere par le sien du 29. Janvier 1635. déclare que par son contrat de mariage il lui avoit fait des avantages, qu'il avoit eus depuis lieu de révoquer, & au lieu de lui, institue son petit-fils son heritier universel. Il eut une commission du roi, donnée au comté de S. Jean de Maurienne le 4. Juillet 1630. pour lever une compagnie d'ordonnance de cinquante hommes montés & armés à la legere; fut fait premier chambellan de Gaston, frere unique du roi, par brevet du 22. Juillet 1631. & obtint un mandement du trésorier de l'épargne, en date du 31. Decembre 1632. de la somme de cinq cens livres, faisant partie de celle de quinze cens livres pour sa pension de l'année 1632. à lui ordonnée par le roi. Pendant les troubles de Guienne de l'année 1649. le parlement de Bourdeaux lui écrivit une lettre le 4. Août, par laquelle attendu le rang, que lui donnoit sa naissance, & comme étant une des personnes de la province des plus interessées dans sa conservation, & des mieux intentionnés pour le service du roi, il étoit prié de se rendre à Bourdeaux avec toute la diligence, qui lui seroit possible, & que demandoit son zele pour les interêts du roi, & pour ceux de son pays, dans une necessité pressante. L'année suivante il eut un differend avec le seigneur de Pompadour, lieutenant general au gouvernement de Limosin, dont les suites pouvant causer du desordre, & troubler le repos de la province, le roi lui écrivit une lettre le 16. Mai 1650. pour lui donner avis qu'il avoit chargé l'évêque de Limoges de prendre connoissance de cette mesintelligence, & de s'entremettre pour la faire cesser, lui ordonnant de faire entendre à l'évêque le sujet de ses plaintes contre le seigneur de Pompadour, & de se conformer à ce qu'il verroit bon être pour les accorder ensemble, & cependant sa majesté lui défendoit toutes voies de fait. Il eut ordre & commission du duc d'Orleans le 12. Fevrier 1652. de faire saisir & arrêter dans les bureaux de recette de la province de Limosin, jusqu'à la somme de cent mille livres, pour être employée aux dépenses qu'il convenoit de faire pour la levée & subsistance des troupes, qui étoient sous son commandement. En consequence de cette commission, il tendit une ordonnance pour la levée de cette somme, par laquelle il est qualifié Henri *comte de Bonneval, chevalier des ordres du roi, chambellan de Son A. R. colonel de deux regimens d'infanterie, & de cavalerie, lieutenant general des troupes de Son A. R. pour le service du roi.* Comme il avoit toujours suivi le parti des princes durant les guerres civiles, & qu'il avoit été fort attaché à leurs interêts, il accepta l'amnistie accordée par le roi, & en prit acte au parlement de Bourdeaux le 29. Novembre 1652. Il mourut le 28. Juillet 1656. après avoir testé les 5. Mai 1646. premier Mai 1647. & 15. Septembre 1653. Son inventaire fut fait le 3. Octobre suivant. Il avoit été marié 1°. le 10. Juillet 1624. par contrat du 6. Mars 1623. avec *Elisabeth* de S. Matthieu, fille unique, & seule heritiere de *Charles* Vigier, dit *de S. Matthieu*, vicomte de S. Matthieu, seigneur de Châteaurocher, Forge, Sainte Souline, Rhingere, Boismenard, la Gisardiere & Montournois, assassiné en 1616. & d'*Isabeau* Doyneau sa femme, fille de *Joseph* Doyneau, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Sainte Neomaye, l'Isle & Sainte Souline, & de *Louise* de Clermont d'Amboise. Elle mourut en 1635. après avoir testé le 5. Mai 1634. Henri de Bonneval, après avoir fait des sommations respectueuses à son pere, qui étoit opposant au second mariage qu'il vouloit contracter, attendu le tort qu'il feroit aux enfans du premier mariage, épousa en secondes noces par contrat du 19. Janvier 1641. *Marguerite-Françoise* Chabot, fille de feu *Charles* Chabot, seigneur de Charroux, & de Vitré, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & de *Françoise-Bernard* de Montessus, dame de Vitré, de Soixans & la Vezure. Jacques Chabot, comte de Charny, son frere, par son testament du 13. Août 1644. l'institua son heritiere universelle, à la charge de faire porter par un de ses enfans les noms & armes de Chabot. Elle testa elle-même le 27. Octobre 1654. & mourut la même année. Du premier mariage sortirent 1. Jean-François marquis de Bonneval, qui suit; 2. *Pierre* de Bonneval, vicomte de Châteaurochet, auquel son pere par son testament du 15. Septembre 1653. déclare avoir promis la somme de 15000. livres en le mariant, & lui donne de plus 6000. livres. Il donna quittance à son frere aîné de la somme de 36000. livres, le 3. Novembre 1658. & vivoit encore le 14. Mai 1660. suivant une sentence rendue contre lui en la senechaussée de Limoges. Il avoit été marié par contrat du 9. Fevrier 1652. avec *Catherine* d'Escars, damoiselle de Segur, fille de *François* comte d'Escars, seigneur de la Motte, & de *Françoise* de Veyrieres, dame de la Renaudie. Etant restée veuve sans enfans, elle transigea avec le marquis de Bonneval, son beau-frere, pour raison de ses conventions matrimoniales, le 19. Mai 1667; & 3. *Isabeau* de Bonneval, mariée par contrat du dix-neuf Mars 1646. avec *Jacques* d'Anlezy, chevalier gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, seigneur de Chaselles, Montagues, Clameret, Crieuzat, & Versizit, demeurant audit Versizit, paroisse de Burté, pays d'Auxois, diocèse d'Autun. Du second mariage vinrent 1. *Jean-François* de Bonneval, comte de Charny, que sa mere par son testament de l'an 1654. institua son heritier universel à titre de substitution en faveur de ses autres enfans. Il fut reçu chevalier de l'ordre & religion de saint Jean de Jerusalem, en vertu d'un bref du grand maître du 3. Janvier 1662. après avoir fait ses preuves le 8. Fevrier 1661. Il obtint un congé de trois ans pour faire ses vœux, par un bref du grand maître du huit Mars 1684. mais depuis il quitta la croix pour se marier, & prit alors le titre de *marquis de Bonneval*. Etant gouverneur du Pont de Cé, il mourut à Paris le 24. Mai 1691. & fut inhumé le lendemain à S. Nicolas du Chardonnet, sa paroisse. Il avoit été marié par contrat du 28. Juillet 1687. avec *Françoise-Charlotte* de Maigret, fille de feu *Pierre* de Maigret, écuyer sieur de Neufville, & de *Marie-Claude* Helyot, sa veuve, alors femme en secondes noces de *Philippe* du Chesne, écuyer, sieur de la Folie. Il en eut *Marie-Anne* de Bonneval, née le 2. & ondoyée le 6. Juin 1689. & baptisée pour les ceremonies en l'église de saint Sulpice à Paris le 30. Août 1690. qui a été mariée avec *Leonard* de la Saigne, seigneur de S. Georges; & *Claude* de Bonneval, morte jeune. Leur mere *Françoise Charlotte* de Maigret, se remaria avec *Philippe-Etienne* Ray, sieur de Busseil, commissaire des guerres; 2. *Joseph* de Bonneval, auquel sa mere par son testament laissa ainsi qu'à ses deux cadets une somme de 8000. liv. Il ceda ses droits au comte de Charny, son frere, & se fit religieux; 3. *Louis* de Bonne-

val, qui se fit frere Mineur à Montignac le Comte en Perigord, après avoir testé le 12. Janvier 1667. & cedé ses droits au comte de Chirny, son frere; 4. *Charles* de Bonneval, mort jeune depuis sa mere; 5. *Anne-Marguerite* de Bonneval, à laquelle sa mere legua par son testament la somme de 10000. livres, & qui fut mariée par contrat du 13. Fevrier 1657. avec *Nicolas* de la Saigne, seigneur de S. Georges, qui donna quittance au marquis de Bonneval, son beau-frere, de la somme de 2300. livres restant de la dot de sa femme, le 29. Août 1660. De ce mariage vinrent plusieurs enfans; 6. *Anne* de Bonneval, à laquelle sa mere par son testament ordonne, ainsi qu'à ses trois autres sœurs puînées d'être religieuses, leur léguant pour cet effet la somme de 6000. livres à chacune, & au cas qu'elles ne soient pas religieuses 3000. livres seulement. Elles furent néanmoins toutes mariées, à l'exception d'une. *Anne* de Bonneval épousa *Philibert* de Jouslineau, seigneur de Fayat; 7. *Marguerite* de Bonneval, mariée avec *Jean* de Fontanges, seigneur de Chambon; 8. *Françoise* de Bonneval, religieuse à Dijon, après avoir cede ses droits à *Jeanne* sa sœur; & 9. *Jeanne* de Bonneval, mariée par contrat du 30. Août 1672. avec *Philibert* Beaune de Bernard de Montessus, comte de Bellevestre, gouverneur des ville & château de Beaune en Bourgogne, morte en couches d'un fils, mort peu de tems après elle, qu'elle avoit institué son heritier par son testament du 30. Septembre 1674. avec substitution en faveur de son mari, qui épousa en secondes noces le vingt-un Mars mil six cent soixante-dix-sept, *Françoise* de Choiseul Lanques, dont il eut *Claude* de Bernard de Montessus, comte de Bellevestre, qui comme heritier de son pere, se prétendit créancier de grosses sommes de la maison de Bonneval.

XI. Jean-François de Bonneval, seigneur de Bonneval, Coussac, Blanchefort, Penthenie, Cloué, Châteaurocher, Rhingere, la Gisardiere, le Boismenard, Montournois, Sainte Souline, &c. fut connu sous le nom de *Marquis de Bonneval*. Jeanne de Las Tours, dame de Bonneval, sa grande belle-mere, & sa maraine, lui legua par son testament du premier Mars 1637. les terres de Penthenie, & du Chambon, pour la valeur de 10000. livres. Henri de Bonneval I. du nom, son ayeul, l'institua son heritier universel en tous ses biens meubles, & immeubles, par son testament du 29. Janvier 1635. Sa mere par le sien du 5. Mai 1634. l'avoit pareillement insti ué heritier universel. Son pere au contraire l'exhereda par son testament du 15. Septembre 1653. & neanmoins par un codicille du 28. Juillet 1656. il lui donna & legua la somme de 45000. liv. payable dans trois ans du jour de son decès, & cependant les interêts à dix deniers pour livre annuellement. Il fut capitaine d'une compagnie de chevaux legers dans le regiment mestre de camp general, & il obtint en cette qualité un decret de prise de corps contre vingt cavaliers deserteurs le 8. Avril 1656. & des lettres d'état à cause de son service actuel dans sa charge le 10. Avril 1657. Il comparut par procureur les trois & quatre Septembre mil six cent soixante-quatorze, tant à la senechaussée d'Userche, qu'au présidial de Limoges, au sujet de la convocation du ban & arriere-ban de la province de Limosin, & attendu que la châtellenie de Blanchefort n'avoit point été mise & appellée dans son rang & ordre dans la nomination des fiefs & châtellenies de la senechaussée d'Userche, il s'opposa formellement à la clôture du rôle ou catalogue, & requit que cette châtellenie fût mise & qualifiée dans le rôle pour seconde dérivant de la vicomté de Comborn, d'où elle avoit été originairement détachée, comme le premier membre en dépendant, en faveur d'Assalit de Comborn, seigneur de Blanchefort, frere germain d'Archambaud, vicomte de Comborn depuis l'an 1200. Il fit une pareille opposition pour sa terre & châtellenie de Bonneval, qui devant avoir le quatriéme rang au ban du Limosin, avoit été de beaucoup reculée dans le rôle, ce qui étant préjudiciable à l'ancienneté du rang de sa maison, justifié par les rôles des anciennes convocations faites il y avoit plus de 200. ans; il demanda que le rôle fût réformé, & que sa châtellenie de Bonneval fût remise en son ancien rang. Il aliena & vendit toutes les terres qui lui étoient venues du chef de sa mere, & ne laissa dans sa maison que les terres de Bonneval, & de Blanchefort, encore les laissa-t-il fort chargées de dettes. Il mourut à la Reole en Limosin le 19. Juin 1682. âgé de 52. ans. Il avoit été marié à Paris le 14. Janvier 1670. par contrat du 11. précedent, avec *Claude* Monceaux, fille unique & seule heritiere de *Pierre* de Monceaux, seigneur de Breau & du Bois au Roux, conseiller ordinaire du roi en ses conseils, grand audiencier de France, & secretaire de sa majesté, maison couronne de France & de ses finances, & de *Claude* de Moucy. Elle mourut à Paris après 37. ans de veuvage, le 4. Septembre 1719. & elle fut inhumée le lendemain dans la chapelle du sepulchre des Cordeliers du grand couvent, conformement à son testament du 31. Août précédent. De ce mariage sont sortis, Cesar-Phoebus marquis de Bonneval, qui suit; *Marc-Antoine* comte de Bonneval, capitaine dans le regiment de dragons de Silly, l'an 1697. mort à Paris le 7. Fevrier 1705. & inhumé le lendemain à S. André des Arcs, n'ayant point laissé d'enfans de *Louise-Françoise* de Mondefert, qu'il avoit épousée en 1699. & laquelle s'est remariée avec *Louis* le Grand, sieur de la Girardiere, ancien capitaine de cavalerie; & *Claude-Alexandre*, connu d'abord sous le nom de *Chevalier*, & ensuite de *Comte de Bonneval*, qui commença à servir dans la marine dès l'âge de 10. ans, & fut fait enseigne de vaisseau à l'âge de 11. ans en 1691. Il quitta le service de la marine, & obtint une sous-lieutenance dans le regiment des gardes Françoises en 1698. Ensuite il fut fait colonel du regiment de Labour infanterie, par commission du 22. Juin 1701. & servit à la tête de ce regiment dans les armées d'Italie jusqu'en 1706. Il passa depuis au service de l'empereur, qui le fit d'abord general de bataille, & depuis lui donna un regiment d'infanterie composé de 2300. hommes, le déclara conseiller de son conseil aulique de guerre, & le fit general d'artillerie de ses armées. Etant venu faire un voyage en France, il y fut marié le 7. Mai 1717. avec *Judith-Charlotte* de Gontault de Biron, fille de *Charles-Armand* de Gontault, seigneur & depuis duc de Biron, pair de France, lieutenant general des armées du roi, & gouverneur de Lando, & de *Marie-Antonine* de Bautru & de Nogent. Il n'en n'a point eu d'enfans, mais il a eu un fils *naturel* appellé *le comte de la Tour*, colonel au service de l'empereur.

XII. Cesar-Phoebus de Bonneval, chevalier, seigneur marquis de Bonneval, Coussac, Blanchefort, Penthenie, Montoiron, Sainte Neomaye, l'Isle de la Roche-Pichet, le Plessis-Pichet, la Lande, Lezignem, le Pavillon, Mamarteau, & autres places, brigadier des armées du roi, & chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, né à Paris le 22. Fevrier 1671. & baptisé à S. Eustache le 12. Mars suivant, eut pour parain Cesar-Phoebus d'Albret, maréchal de France, & pour maraine Claude de Moucy, son ayeule maternelle. Il fut fait en 1689. cornette dans le regiment du roi de dragons; se trouva en cette qualité à la bataille de Fleurus en 1690. & aux combats de Leuse, & de Steinkerke en 1691. & 1692. eut en 1693. une compagnie de cavalerie dans le regiment du duc de la Feuillade; se trouva la même année à la bataille de Nerwinde, après laquelle il devint second capitaine de ce regiment par la mort de tous ses anciens, tués à cette bataille; fut fait mestre de camp, lieutenant du regiment royal des cuirassiers, par commission du 17. Fevrier 1697. & la guerre s'étant renouvellée à l'occasion de la couronne d'Espagne, il alla servir en Italie à la tête de ce regiment. Il fut fait brigadier general des armées du roi, par lettres du 4. Fevrier 1704. En 1705. se trouvant l'ancien brigadier de l'armée commandée par le duc de Vendôme, il monta la premiere tranchée au siege de Chivas, avec les 15. premiers & plus anciens escadrons de l'armée, & eut dans cette occasion son cheval emporté sous lui d'un coup de canon. Il se trouva à un combat de cavalerie près de la Sture, où l'arriere-garde du duc de Savoye fut attaquée à la retraite qu'il fit de Chivas à Turin, & défit avec le regiment des cuirassiers, & le surplus de sa brigade, un regiment de dragons ennemi, dont plus de 200. furent tués, & 300. faits prisonniers. Le chevalier de Pastoris leur

colonel se rendit à lui, & demeura son prisonnier. Le 7. Septembre 1706. il se trouva à l'attaque des lignes de Turin, où sa brigade & son regiment furent fort maltraités par le feu de l'infanterie ennemie. Il eut dans cette action trois chevaux tués sous lui, & sa personne percée de plusieurs coups. Il y demeura prisonnier. Il y perdit de plus tous ses équipages, & plus de 40000. livres en vaisselle d'argent, & autres effets. Le roi en considération de ce qu'il avoit rempli ses devoirs en cette occasion, lui accorda une gratification de deux mille écus. En 1707. il fut obligé de se charger de l'échange des prisonniers faits après la levée du siege de Turin, & qui se montoient à plus de 8000. Il emprunta sur son crédit des sommes considerables, tant pour leur subsistance, que pour leur retour en France après leur échange. Ayant jugé à propos en 1710. de se retirer du service, il travailla depuis ce tems-là à rétablir les affaires de sa maison, qui étoient fort dérangées. Il retira les terres de Bonneval, & de Blanchefort, en payant aux créanciers la somme de 300000. livres, & acquit de plus diverses autres terres & seigneuries. Il s'appliqua aussi à rechercher les titres dispersés de sa maison, & en rassembla avec soin tout ce qu'il en peut recouvrer. C'est sur ces titres que la présente généalogie a été dressée. Le marquis de Bonneval a été marié le 13. Mars 1700. par contrat du 9. précedent, avec *Marie-Angelique* d'Hautefort, fille de *Gilles* marquis d'Hautefort & de Surville, comte de Montignac, & de Beaufort, baron de Thenon, & de Segur, seigneur de la Mothe, Sarcolles, le Menil, Templeux, Bellefile, Hauterive, &c. conseiller du roi en ses conseils, lieutenant general de ses armées, grand & premier écuyer de la reine, & de *Marthe* d'Estourmel, dame d'Estourmel, de Templeux, du Menil & de Surville. De ce mariage sont venus, Cesar-Phoebus-François comte de Bonneval, qui suit; & *Marie-Marthe-Françoise* de Bonneval, née au mois d'Octobre 1701. & mariée le 28. Avril 1720. par contrat du 26. précedent, avec *Louis* de Talaru, chevalier, marquis de Chalmazel, brigadier des armées du roi, gouverneur des villes & châteaux de Sarbourg & de Palsbourg, baron de Brunsac, seigneur de Meiles, Montperoux, le Pavillon, le Chauffin, Chalemas, Bessenay, & autres places, veuf de *Marie-Angelique* d'Harcourt de Beuvron.

XIII. Cesar-Phoebus-François comte de Bonneval, né le 25. Novembre 1703. à Paris, & baptisé le 23. Decembre suivant à S. Sulpice, fut fait à l'âge de 15. ans lieutenant dans le regiment de Toulouse cavalerie, par brevet du 16. Janvier 1719. & capitaine dans le même regiment par commission du 7. Avril suivant, & depuis mestre de camp du regiment d'infanterie de Poitou, quatorziéme regiment de France, composé de deux bataillons, faisant 34. compagnies, par autre commission du 19. Fevrier 1723. Il fut marié le 4. Decembre 1724. par contrat du jour précedent avec *Marie* de Beynac, fille de *Gui* de Beynac, marquis dudit lieu, premier baron de Perigord, seigneur de Commarque, Montgaillard, &c. & de défunte *Marie* de la Marthonie, dame dudit lieu, Brussac, Puibellard, &c. Il n'y a point eu d'enfans de ce mariage jusqu'en 1733.

*BRANCHE DES SEIGNEURS de la* Roque, Meysac, Rochebrune, Mimol, *&c.*

VI. Foucaud de Bonneval, damoiseau, seigneur de la Roque, Meysac, Rochebrune & Mimol, second fils de Bernard seigneur de Bonneval, & de Blanchefort, & de *Marguerite* de Pierrebuffiere, forma cette branche. Il étoit en 1473. & 1474. un des gentilshommes de la maison du roi Louis XI. acquit par contrat du 21. Avril 1479. de Geraud de S. Aignan, seigneur de la Gastine, & de Confolant, & Christine de Bonneval, sa femme, sa tante, le lieu de Mimol en Limosin, paroisse de Mensac; obtint conjointement avec Antoine de Bonneval, son frere aîné, des lettres royaux le 18. Juillet 1480. & le 4. Mai 1486. au sujet de la succession de Gabriel de Bonneval leur oncle, contre Jean & Antoine de Bonneval, dits *de Mont-Vert*, leurs cousins, qui avoient envahi cette succession; & enfin partagea avec son même frere le 14. Mai 1487. cette succession, qui leur avoit été adjugée, ayant eu pour sa part la terre de Rochebrune en la Marche. Il fut d'abord homme d'armes, & ensuite lieutenant de la compagnie de 30. lances de l'ordonnance du roi à la mode d'Italie, sous la charge & conduite d'Antoine de Bonneval son frere, suivant les rôles de plusieurs montres & revûes des années 1487. 1488. 1490. & 1491. &c. Antoine de Bonneval son frere, le nomma executeur de son testament, conjointement avec sa femme, lui passa procuration le 18. Août 1505. à l'effet d'assigner à Germain de Bonneval, son fils, des terres pour établir le douaire de sa future épouse, & pour lui donner moyen d'entretenir son état. Foucaud de Bonneval avoit été marié par contrat du 17. Août 1477. avec *Gabrielle* de Lestrange, fille de *Mondon* de Lestrange, chevalier, seigneur d'Augheac & de Durat, & de défunte *Marguerite* de Durat sa femme. De cette alliance vinrent, *Jean* de Bonneval, homme d'armes de la compagnie de 40. lances des ordonnances du roi, sous la charge de Jean de Bonneval, son cousin-germain, suivant une montre de cette compagnie, faite à Montmorillon en Poitou, le 13. Août 1531. depuis homme d'armes de la compagnie du connétable de Montmorency; en 1545. & 1548. Foucaud de Bonneval II. du nom, seigneur de Meysac, qui suit; *Antoine* de Bonneval, archer de la même compagnie de 40. lances du seigneur Jean de Bonneval, l'an 1531. puis homme d'armes de celle du connétable de Montmorenci; *Gabrielle*, & *Marguerite* de Bonneval, religieuses à S. Pardoux en 1498.

VII. Foucaud de Bonneval II. du nom, écuyer, seigneur de Meysac & de Mimol, fut pareillement comme ses freres archer de la compagnie de 40. lances des ordonnances du roi, sous la charge du seigneur de Bonneval son cousin, l'an 1531. & épousa par contrat du 18. Octobre 1545. *Marie* Brachet, fille de *Gui* Brachet, seigneur de Peyrusse, & de *Catherine* d'Aubusson. Il en eut Jean de Bonneval I. du nom, qui suit.

VIII. Jean de Bonneval I. du nom, seigneur de Meysac, de Rochebrune, & de Mimol, testa en 1587. & laissa de *Magdeleine* Rousseau, sa femme, *Jean* de Bonneval II. du nom, seigneur de Meysac, Rochebrune & Mimol, mort sans posterité; & *Magdeleine* de Bonneval, légataire de son pere, pour 3000. livres, & de sa mere pour 1000. liv. elle fut mariée avec *Jean* Michel, seigneur de Boulange.

*BRANCHE DES SEIGNEURS de* Mont-Vert, *& de* Magnac.

V. Guillaume de Bonneval, dit *de Mont-Vert*, chevalier seigneur par indivis des châteaux, lieux & places de Mont-Vert, & de Magnac, étoit second fils de Jean IV. du nom seigneur de Bonneval, & de Blanchefort, & de *Dauphine* de Mont-Vert, sa femme. Il fut marié avec *Marguerite* de la Garde, fille aînée de *Guichard* de la Garde, chevalier, seigneur de Malleret, & de *Catherine* de Chaslus. En faveur de cette alliance, Trouillard de Mont-Vert, son oncle maternel, seigneur de Magnac, Ayguëperse sur Cher, & de Chastain, lui promit une somme de 500. écus d'or, & lui fit don pour cela le 15. Janvier 1440. du château & ville de Magnac, avec réserve d'usufruit. *Hugues* de Bonneval, son frere puîné, ayant épousé la sœur de sa femme, ils transigerent ensemble pour raison des droits de leurs femmes en presence, & du consentement & volonté de leur mere, & de Trouillard de Mont-Vert leur oncle, les 9. Mai & 8. Juin 1448. & convinrent d'être communs en biens de succession & d'heritages, & même d'acquisition. Trouillard de Mont-Vert, qui n'avoit point d'enfans, en consideration de ce qu'à sa priere, & à son commandement *Guillaume* & *Hugues* de Bonneval, ses neveux avoient cedé & abandonné à *Bernard* de Bonneval, leur frere germain, & leur aîné leurs legitimes, & toutes leurs prétentions sur les biens de feu leur pere, & aussi en faveur des services que lesdits freres ses neveux, lui avoient rendus, & qu'il espetoit en recevoir encore à l'avenir, & de ce qu'ils avoient promis, & s'étoient obligés en se mariant de porter les noms & armes de *Mont Vert*, à la difference que *Guillaume* y devoit ajouter un lambel du vivant

de son oncle, & après son décès porter les armes pleines, & que *Hugues* y porteroit difference, leur fit par acte du 3. Fevrier 1449. une donation entre-vifs, & irrévocable de tous & chacuns ses biens pour en jouir entre eux par indivis, s'en réservant seulement l'usufruit sa vie durant. Cette donation fut insinuée le 12. Juin 1454. *Marie* de Chaslus, dite *de Chastain*, femme de Trouillard de Mont-Vert, fit en même-tems donation par acte du 7. Mars 1449. à *Marguerite* & *Marie* de la Garde, ses nieces, en faveur de leur mariage avec les neveux de son mari, des châtels & châtellenies de Mallemort, & de Montaigut, & cette derniere donation fut insinuée au bailliage de S. Pierre le Moûtier, le 9. Avril 1451. Guillaume de Bonneval, & Gabriel de Bonneval l'un de ses freres, furent long-tems en procès contre Gabriel de Montbrun, évêque de Limoges, qui conjointement avec le procureur du roi, obtint défaut contre eux, par arrêt du parlement du 28. Mai 1443. On trouve l'origine & la cause de leurs démêlés dans une plaidoirie faite au parlement le 5. Mai 1447. entre l'évêque de Limoges, & le nommé Pierre Boissiere, demandeurs d'une part, & Guillaume & Gabriel de Bonneval, défendeurs d'autre part. L'avocat de l'évêque alleguoit pour lui, qu'*il étoit seigneur de S. Junien, & du lieu de Sadran, où il avoit toute justice & jurisdiction, que Pierre Boissiere étoit son sujet; qu'il y avoit 9. à 10. ans que les défendeurs, accompagnés de bien vingt compagnons de guerre, s'étoient transportés de nuit au lieu de Sadran, en l'hôtel de Pierre Boissiere, l'avoient battu, & pris ses biens, l'avoient emmené à Magnac, & tenu prisonnier quinze semaines, & l'avoient ensuite rançonné*; à quoi l'avocat des défendeurs répliquoit pour eux, *qu'ils étoient bien nobles gens, & de bonne & ancienne maison: qu'ils avoient bien servi le roi au fait de ses guerres, & y avoient frayé beaucoup du leur; qu'ils n'avoient fait oncques déplaisir à l'évêque de Limoges, mais qu'à cause de certains procès que M. Trouillard de Mont-Vert, chevalier, leur oncle avoit contre lui, il avoit fait cette poursuite contre eux.* Il ajoûtoit, qu'*il y avoit 10. à 12. ans que* Guillaume *de Bonneval venant des frontieres du lieu des Sables, où il avoit demeuré sept ans, ayant avec lui un valet & un page, étoit venu loger au fauxbourgs de S. Junien, où étoit lors l'évêque de Limoges, & s'étoit logé devant les Cordeliers; que le matin pendant qu'il étoit allé ouïr la messe, les gens de l'évêque étoient venus armés, & en bâtons en son hôtel, s'étoient saisis de ses chevaux, & de ses meubles, & les avoient portés à l'évêque, après quoi* Guillaume *de Bonneval étoit allé à Bonneval devers son frere* Gabriel, *& avoient avisé ensemble de quelle maniere il se dédommageroit; que pour cet effet ils étoient allés en plein jour à Sadran, y avoient pris des bêtes, & Pierre Boissiere, avoient emmené le tout au lieu de Chastain, & que Boissiere avoit été mis en chambre sans être autrement emprisonné.* L'arrêt qui intervint sur cette plaidoirie, appointa, & ordonna que les parties mettroient devers la cour ce que bon leur sembleroit. Guillaume de Bonneval, qui étoit un homme entreprenant, avoit eu encore une autre affaire, dont voici l'occasion. Giraudon des Ages, gentilhomme, ayant voulu faire fortifier & emparer un lieu dont il étoit seigneur, Geraud de saint Aignan, qui avoit joignant ce lieu-là un village, ne le trouva pas bon, & en porta ses plaintes à Guillaume de Bonneval son beau-pere, qui avec certain nombre de gens d'armes, se transporta en l'hôtel de Giraudon des Ages, où tout ce qui se trouva fut pillé, & lui emmené prisonnier à Corbestin, & fort battu, ainsi que Raoul des Ages son fils aîné. Depuis Guillaume de Bonneval ayant été mis en procès pour raison de ce traitement, par Giraudon des Ages, il le maltraita de nouveau de telle sorte, qu'il en mourut au bout de trois jours, sur quoi Brunissende d'Ussel, sa veuve, tant en son nom que comme ayant le bail de ses enfans, intenta procès à Poitiers en 1433. contre Guillaume de Bonneval, Hugues de Bonneval son frere, & Giraud de S. Aignan, leur beau-frere, qui furent emprisonnés, & ensuite élargis, après avoir obtenu des lettres de rémission de ce cas, & fait accord avec la veuve du défunt, & Raoul des Ages son fils aîné, moyennant la somme de cinq reaux d'or, & dix livres de rente. Cette affaire fut renouvellée long-tems après par Antoine des Ages, écuyer fils puîné de feu Giraudon, sous prétexte que les lettres de rémission n'étoient pas encore enterinées. Cette nouvelle poursuite fut faite à l'instigation de l'évêque de Limoges, ennemi déclaré de Guillaume de Bonneval, & qui cherchoit à le perdre. Tout le détail de cette affaire s'apprend par l'exposé de divers plaidoyers faits au parlement à cette occasion, & par les arrêts prononcés sur iceux les 25. Mai & 13. Juillet 1447. & le 20. Juillet 1451. on n'en trouve point le dénouement. Guillaume de Bonneval eut pour enfans de *Marguerite* de la Garde, sa femme, *Antoine* de Bonneval, dite *de Mont-Vert*, seigneur de Mont-Vert, & de Magnac, qui en qualité d'heritier de ses feus pere & mere, transigea le 6. Janvier 1471. avec Jacques de la Garde, chevalier, seigneur de Malleret, Doutregnac, & de Maltronye, son oncle maternel, pour raison d'un procès, qui s'étoit mû entre leurs prédecesseurs réciproques. Il mourut sans posterité de *Catherine* de Lestrange, sa femme, auparavant veuve de *Renaud* de Lubertis; *Jean* de Bonneval, dit *de Mont-Vert*, seigneur de Mont-Vert, & de Magnac, après la mort de son frere aîné sans enfans, fut marié avec *Gabrielle* de Lestrange, sœur de la femme de son frere, mais il n'en laissa point non plus d'enfans; *Fleurette* de Bonneval, dite *de Mont-Vert*, mariée avant le premier Mai 1476. avec *François* du Mont, seigneur de la Chassagne, qui donna quittance de la dot de sa femme le 7. Fevrier 1478; & *Agnette* de Bonneval, dite *de Mont-Vert*, mariée, par contrat du 28. Octobre 1479. avec *Bertrand* de la Chassaigne, écuyer, fils de noble homme *Ponchot* de la Chassaigne, écuyer, seigneur de Mardoigne, dont elle eut *Catherine* de la Roche la Chassaigne, qui fut mariée par contrat du 13. Novembre 1516. avec *Gui* de Lestrange, seigneur de Durat, auquel elle apporta les terres de Mont-Vert, de Magnac & de Montaigut.

## *BRANCHE DES SEIGNEURS de* CHASTAIN.

V. Hugues de Bonneval, troisiéme fils de Jean IV. du nom seigneur de Bonneval, & de Blanchefort, & de *Dauphine* de Mont-Vert, est nommé dans le testament de son pere du 9. Novembre 1430. Il prit le surnom de *Mont-Vert*, ainsi que *Guillaume* de Bonneval son frere, & fut seigneur par indivis avec lui de Mont-Vert, de Magnac, d'Aigueperse sur Cher, de Malemort, de Montaigut, & de Chastain, en vertu des donations qui leur furent faites par Trouillard de Mont-Vert leur oncle maternel, & par Marie de Chaslus, dite *de Chastain*, sa femme, dont ils avoient tous deux épousé les nieces. Hugues de Bonneval, tant pour lui que pour Guillaume de Bonneval son frere, fit hommage le 27. Janvier 1456. pour raison des châteaux, lieux & places de Mont-Vert, & de Magnac, & de leurs appartenances à Jacques d'Armagnac, comte de la Marche, de Pardiac, & de Castres, à cause de sa Châtellenie de Feltin, & en fournit le dénombrement les 5. & 16. Mars suivant. Lui & son frere Guillaume, transigerent avec Bernard & Gabriel de Bonneval leurs freres, pour raison des meubles délaissés par Trouillard de Mont-Vert leur oncle, le 9. Juillet 1458 Hugues de Bonneval ne vivoit plus le 6. Janvier 1471. *Marie* de la Garde sa veuve, qui étoit fille puînée de *Guichard* de la Garde, & de *Catherine* de Chaslus, transigea en qualité de tutrice de ses enfans le 4. Septembre 1476. assista Catherine de Bonneval, sa fille, à son contrat de mariage le 6. Janvier 1486. & mourut en 1494. laissant Trouillard de Bonneval, seigneur de Chastain, qui suit; *Louis* de Bonneval, écuyer seigneur du château de Montaigut, qui assista au contrat de mariage de sa sœur *Catherine* en 1486. & qui fut présent à l'accord fait entre son frere aîné, & *Christine*, son autre sœur, en 1494; *Christine* de Bonneval, laquelle étant nouvellement veuve de *Jean* de la Boixiere, écuyer, transigea avec son frere pour le restant de sa dot, le vingt-huit Juin 1494; & *Catherine* de Bonneval, mariée par contrat du 6. Janvier 1486. avec noble homme *Jean* d'Aubeyrac, écuyer, seigneur dudit lieu.

VI. Trouillard de Bonneval, chevalier, seigneur de

Chastain en Combrailles, diocèse de Limoges, & d'Aiguepersse sur Cher, étoit encore mineur & sous la tutele de sa mere en 1476. Il fut depuis homme d'armes sous la charge & dans la compagnie d'Antoine seigneur de Bonneval son cousin-germain, capitaine pour le roi de cent lances, & passa procuration en cette qualité le 11. Mai 1486. à Foucaud de Bonneval, & à Guillaume de Saillant, lieutenant de cette compagnie, pour plaider & actioner en son nom, même pour raison de sa charge d'homme d'armes. Il fit une fondation dans l'église paroissiale de Fayolle le premier Mars 1494. & reçut diverses foi & hommages pour raison des fiefs & heritages, situés au lieu de Monteil de la Tour, en la paroisse de Chastain, à cause de son châtel & châtellenie de Chastain, les 3. Fevrier 1486. 11. Mai 1495. 12. Octobre & 28. Novembre 1496. Il fut marié avec *Marguerite* de Cezat, nommée dans un acte du 28. Juin 1494. de laquelle il eut *Jacques* de Bonneval, qui fit une vente de certains biens, qui fut ratifiée par son pere le 18. Mars 1493; GUILLAUME de Bonneval, seigneur de Chastain, qui suit; & *Catherine* de Bonneval, mariée avec *Antoine* de Chasteau-Baudau, écuyer, seigneur de Chaux, qui assista au contrat de mariage de son beau-frere en 1507.

VII. GUILLAUME de Bonneval, écuyer, seigneur de Chastain & de Gaschart, fit une donation à son fils aîné, qui étoit aux études, le 22. Août 1515. & reçut aveu de fiefs relevans de lui au mois de Novembre 1519. Il avoit été marié par contrat du 27. Decembre 1507. avec *Magdeleine* de Cezat, fille de *Dinet* de Cezat, chevalier, seigneur de Beaussson; & de *Marguerite* de Merges. Etant veuve elle reçut tant pour elle que pour ses enfans, une reconnoissance de fiefs le 12. Avril 1526. & elle fit une foi & hommage pour son fils aîné le 14. Juillet 1543. Les enfans de GUILLAUME de Bonneval & de *Magdeleine* de Cezat, furent JEAN de Bonneval, seigneur de Chastain, qui suit; *Antoine* de Bonneval, vivant en 1526. & 1538; *Pierre* de Bonneval, prieur de S. Pierre d'Abbeville, d'Arfeuille & de Chastain, qui en qualité de tuteur de ses neveux, reçut differentes quittances de leur mere, à cause de son douaire qu'elle prenoit sur la terre de Chastain, les 12. Juillet 1569. 3. Juillet 1570. & 20. Decembre 1572; & *Anne* de Bonneval, qui étoit femme en 1538. d'*Antoine* Sonade, écuyer.

VIII. JEAN de Bonneval, écuyer, seigneur de Chastain, obtint des lettres en chancellerie contre Antoine Sonade son beau-frere & sa femme, le 14. Septembre 1538. & vivoit encore le 3. Mai 1557. comme il paroit par un contrat de reconnoissance passé ce jour-là à son profit. Il fut marié avec *Marie* de Malleret, fille de *René* de Malleret, écuyer, seigneur de Lussac, laquelle étoit veuve de lui le 3. Octobre 1558. suivant un transport qui lui fut fait le même jour. Elle étoit remariée en 1572. avec *Jacques* de S. Yriex, écuyer, seigneur du Mas, & elle vivoit encore avec lui en 1584. ayant eu de son premier mari FRANÇOIS de Bonneval, écuyer, seigneur de Chastain, qui suit; & *Louis* de Bonneval, qui vivoit en 1558.

IX. FRANÇOIS de Bonneval I. du nom, chevalier, seigneur de Chastain, fut marié du consentement de sa mere par contrat du 3. Avril 1584. avec *Marguerite* de la Porte, fille de feu noble *Pierre* de la Porte, & de *Gilberte* le Grouin, & petite-fille de *Philippe* de la Porte, écuyer, seigneur de Jurigny en Berri, paroisse de S. Pierre du Bolt, qui ratifia son contrat de mariage le 23. du même mois d'Avril 1584. Etant restée veuve, elle renonça à la succession de son mari par acte du 6. Novembre 1592. fit créer une tutele à ses enfans, & fit faire inventaire des titres & biens de feu son mari le 18. Mai 1599. Elle se remaria par contrat du 6. Avril 1606. avec *Annet* d'Hoiron, écuyer, sieur de Luignieres, & elle mourut en 1617. ayant eu pour enfans de son premier mari FRANÇOIS de Bonneval II. du nom, seigneur de Chastain, qui suit; JEAN de Bonneval, seigneur de Jurigny, *dont la posterité sera rapportée après celle de son frere aîné*; *Annet* de Bonneval, écuyer, seigneur de Varenne & & de Rougnac, qui fut marié 1°. par contrat du 13. Fevrier 1619. avec *Eucharifte* de Meschatin: 2°. par contrat du 11. Juillet 1634. avec *Gilberte* de Gouzolles, & qui forma la branche des seigneurs de Varenne près de Montluçon en Bourbonnois, qui est éteinte; *Gabrielle* de Bonneval, mariée avec *René* de Massé, écuyer, seigneur de Montaigut; qui fit partage à cause d'elle le 8. Octobre 1621. Cette Gabrielle étant veuve de lui, vendit par contrat du 31. Mai 1643. à Gaspard de Bonneval son neveu, la part & portion de la terre de Chastain, qui lui étoit échue par le partage de 1621; & *Marie* de Bonneval, femme l'an 1621. de *Gilbert* de Lestang, écuyer, seigneur de Bord & de Boueix, demeurant audit lieu de Bord, paroisse de Nouant, laquelle étant veuve de lui transigea avec Jean de Bonneval, seigneur de Jurigny, son frere, pour raison de la succession de leur mere le 24. Juin 1625.

X. FRANÇOIS de Bonneval II. du nom, écuyer, seigneur de Chastain, fit un premier partage & accord avec ses deux freres le 16. Juin 1618. & un second avec les mêmes & ses deux beaux-freres, à cause de leurs femmes ses sœurs, le 8. Octobre 1621. Il mourut le premier Fevrier 1642. Il avoit été marié par contrat du 4. Avril 1612. avec *Gabrielle* de Bard, de la province de Bourbonnois, qui fut élue tutrice de ses enfans mineurs le 13. Mars 1642. & qui transigea avec son fils aîné majeur, au sujet de ses conventions matrimoniales, le 21. Août de la même année 1642. Les enfans de FRANÇOIS de Bonneval & de *Gabrielle* de Bard, furent GASPARD de Bonneval, seigneur de Chastain, qui suit; *Gilbert* de Bonneval mineur, & mis sous la tutele de sa mere en 1642; *François* de Bonneval aussi mineur en 1642. & marié depuis avec *Françoise* de Aages; mais il ne paroit pas qu'il ait laissé posterité; *Antoine* de Bonneval, batisé en la paroisse de Chastain le 20. Janvier 1634. & mis sous la tutele de sa mere en 1642; *Marie* de Bonneval, mariée avec *Louis* de Verdalle, écuyer, présent à l'acte de tutele de ses beaux freres & belles-sœurs en 1642; *Helene* de Bonneval; & *Annette* de Bonneval, toutes deux mineures en 1642.

XI. GASPARD de Bonneval, chevalier, seigneur de Chastain, fut fait capitaine d'une compagnie d'infanterie par commission du 18. Août 1639. & fit son testament le 19. Mars 1678. par lequel il déclaroit qu'il vouloit être enterré sans magnificence ni pompe dans l'église de Chastain; qu'il fût appellé à son service funebre le plus grand nombre de prêtres que faire se pourroit; & qu'il fût dit & celebré dans la même église, par le curé-prieur de Chastain, un annuel pour le repos de son ame; leguoit à cette église la somme de 400. livres pour satisfaire à un legs fait par son pere qu'il n'avoit pas acquité; & enfin instituoit son fils aîné son heritier universel en tous ses biens, aux charges portées par son testament. Il avoit été marié par contrat du 20. Juin 1632. avec *Jeanne* de la Breuille, fille de *François* de la Breuille, chevalier, seigneur de l'Angle, en la paroisse de S. Amant-le-Petit, province de Poitou, diocèse de Limoges, baron de Laron, & de *Gabrielle* de Fontanges de Chambon. De ce mariage vinrent LOUIS de Bonneval, seigneur de Chastain & de l'Angle, qui suit; & MELCHIOR de Bonneval, seigneur des Roches & de Chastain, *qui a laissé posterité rapportée après celle de son frere*.

XII. LOUIS de Bonneval, chevalier, seigneur de Chastain & de l'Angle, institué heritier universel de son pere, fut marié par contrat du 15. Fevrier 1684. avec *Antoinette* de Fontanges, fille de *Jean Annet* de Fontanges, seigneur de Marcch...l, & de *Marguerite* de Villelume, du diocèse de Clermont, & vendit du consentement de ses créanciers par contrat du 2. Juillet 1688. à Melchior de Bonneval, seigneur des Roches son frere puîné, sa terre & châtellenie de Chastain, qui étoit saisie reellement sur lui. Lui & sa femme passerent procuration le 24. Mars 1718. à Louis de Verdalle, écuyer, seigneur de Lonroux & de la Chaussade, demeurant à Lonroux, pour passer & signer en leur nom le contrat de mariage d'HUGUES MARCIEN-GABRIEL de Bonneval leur fils aîné, qui suit; outre lequel ils eurent encore *Jean* de Bonneval, qui fut lieutenant dans le regiment de Poitou; & une fille non mariée.

XIII. HUGUES-MARCIEN-GABRIEL de Bonneval, chevalier, seigneur de l'Angle, fut marié du consentement de ses pere & mere, par contrat du 28. Mars 1718. avec *Marguerite* d'Audebert, fille de *Jean-Pierre* d'Audebert, écuyer, seigneur

gneur de la Martinie, & d'*Antoinette* de Lanthonie ses pere & mere, demeurans au lieu de Landebertie, paroisse de Pui d'Arnac en Limosin vicomte de Turenne. Elle mourut en 1729. laissant un fils & une fille. Son mari a passé à de secondes nôces.

XII. Melchior de Bonneval, chevalier, seigneur des Roches, de Chastain, de la Salle, de Vievre & du Rousset, fils puiné de Gaspard de Bonneval, seigneur de Chastain, & de *Jeanne* de la Breuille, acquit de son frere aîné la terre & seigneurie de Chastain, par contrat du 2. Juillet 1688. & mourut avant l'année 1706. Il avoit été marié par contrat du 11. Janvier 1680. avec *Antoinette* de la Croix, fille de *François* de la Croix, chevalier, seigneur de la Cour de la Chassaigne, du Ponnay & de Chevagne, conseiller du roi & premier president, tresorier general de France au bureau des finances de la generalité de Moulins, & d'*Elisabeth* de Chamborant de la Claviere, au jour de son decès, femme en secondes nôces de *Louis* Marefchal, chevalier, seigneur de Franchesse, brigadier des gendarmes de la garde du roi. De ce mariage sont venus *Jean-Louis* de Bonneval, chevalier, seigneur de Chastain, qui partagea les successions de ses pere & mere, avec ses frere & sœur, le 21. Avril 1723. & qui fut present au contrat de mariage de sa seconde sœur en 1725; *Gabriel* de Bonneval, vivant en 1723. & 1725; *Catherine* de Bonneval, mariée avec l'assistance de sa mere par contrat du 8. Octobre 1706. avec *Pierre* de Saint-Martin, chevalier, seigneur de Martinet, de Baignac, de Sauzay & de Villemessant; & *Marie* de Bonneval, qui fit partage avec ses freres le 21. Avril 1723. & qui épousa par contrat du 30. Decembre 1725. *Roger* le Borgne, chevalier, seigneur du lac d'Arcomps & de la Touratte, demeurant en la paroisse d'Arcomps, province de Bourbonnois, veuf de *Marguerite* du Rioux, & fils de *Gilbert* le Borgne, chevalier, seigneur des mêmes lieux, & de *Gabrielle* Badin.

### *BRANCHE DES SEIGNEURS de* JURIGNY.

X. Jean de Bonneval, écuyer, seigneur de Jurigny en Berri, second fils de François de Bonneval II. du nom, seigneur de Chastain, & de *Marguerite* de la Porte-Jurigny sa femme, transigea après la mort de sa mere avec le seigneur de Liguieres son beau-pere le 12. Juin 1617. ceda ses droits sur la terre de Chastain à son frere aîné, qui lui remit en contre-échange ce qui lui pouvoit appartenir dans la seigneurie de Jurigny le 16. Juin 1618. & fit partage avec ses autres freres & sœurs le 18. Octobre 1621. Il fut marié 1°. par contrat du 14. Septembre 1619. avec *Françoise* le Groing, fille de *François* le Groing, écuyer, seigneur de Laages, & d'*Anne* de Vernage: 2°. (après la mort de celle-ci arrivée en 1625.) avec *Antoinette* le Carlier, laquelle étant veuve & tutrice de ses enfans, transigea le 17. Septembre 1637. sur le partage des biens de la succession de feu son mari avec Gilbert le Groing, écuyer, seigneur de Laages-Molat, au nom & comme tuteur des enfans de Jean de Bonneval & de sa premiere femme, qui étoit René' de Bonneval, seigneur de Jurigny, qui suit; *Gilbert* de Bonneval, écuyer; seigneur de Saint-Marian, auquel Jeanne de Las-Tours, dame de Bonneval & de Blanchefort, dont il étoit page, fit un legs de 400. livres par son testament du premier Mars 1637. & qui de l'avis de son tuteur fit partage avec son frere aîné des acquisitions faites par leurs pere & mere le 27. Mai 1648; & *Claude* de Bonneval, écuyer, sieur de Merveranges, qui fut present au contrat de mariage d'Armand de Bonneval son neveu en 1678.

XI. René' de Bonneval, écuyer, seigneur de Jurigny, épousa *Marguerite* de Laise, fille de *Jean* de Laise, écuyer, seigneur du Pleix, & d'*Anne* de Predasque, & transigea à cause d'elle avec Charles de Laise, écuyer, seigneur du Pleix, son beau-frere, le 5. Septembre 1655. De ce mariage vint Armand de Bonneval, qui suit.

XII. Armand de Bonneval, écuyer, seigneur du Riaux & de Jurigny en Berri, vivoit encore en 1731. étant resté veuf avant 1715. de *Claude* de Laise, avec laquelle il avoit été marié par contrat du 18. Juillet 1678. Elle étoit fille de *Gilbert* de Laise, écuyer, seigneur du Riaux, paroisse de Marian, & de *Françoise* du Puy, & il en a eu trois fils & une fille, qui sont 1. Claude de Bonneval, écuyer, seigneur de Jurigny, qui suit; 2. *Jean* de Bonneval, écuyer, seigneur du Riaux, lieutenant de cavalerie dans le régiment royal des Cuirassiers en 1707. & mort en 1730. Il avoit été marié à Arras par contrat du 15. Fevrier 1721. avec *Perrine* de Beaufort, fille d'*Albert-François* de Beaufort, écuyer, seigneur de Monchy en Lisbourg, de la province d'Artois, demeurant ordinairement à Pontigny en Bretagne, & de feue *Louise* de Dequenique, de laquelle il n'a laissé que *Louise-Françoise-Elisabeth* de Bonneval, née le premier Janvier 1722. & batisée le lendemain dans l'église de S. Nicolas en Lattre en la cité d'Arras; & *Jeanne-Anne-Charlotte* de Bonneval, née & batisée le 23. Mars 1724; 3. *Charles* de Bonneval, écuyer, seigneur des fiefs de la Roche & de la Giraudrie, lieutenant dans le régiment des Cuirassiers du roi, qui fut marié du consentement de son pere par contrat des 15. Fevrier & 20. Mars 1727. avec *Marie* Bertrand, fille de feu *Jean* Bertrand, chevalier, seigneur de Poligny, & de *Gabrielle* d'Aiguirande sa veuve, demeurante au Bourget, paroisse de Poligny. De ce mariage est venu *Armand* de Bonneval, né le 16. Octobre 1730. ondoyé le lendemain à Notre-Dame de Poligny, diocèse de Bourges; & à qui on suppléa les ceremonies du batême, le 14. Novembre suivant; & 4. *Jeanne* de Bonneval, fille majeure en 1715.

XIII. Claude de Bonneval, écuyer, seigneur de Jurigny, fut d'abord lieutenant dans le régiment de Rouergue infanterie, d'où il fut tiré par César Phœbus marquis de Bonneval, chef de sa maison, mestre de camp du regiment des Cuirassiers du roi, & brigadier general de ses armées, qui le fit passer en 1707. dans son regiment avec ses deux freres, & leur donna à chacun une lieutenance. Claude de Bonneval ne vivoit plus en 1731. Il avoit été marié par contrat du 29. Janvier 1715. avec *Louise* du Cret, fille de *Jacques* du Cret, écuyer, seigneur de Ponay, paroisse de Tazille & Felty alternativement, & de *Magdeleine* de Ponard. Il en laissa *Armand* de Bonneval, batisé le 27. Novembre 1715; & *Jacques* de Bonneval, batisé le 28. Novembre 1718.

### *BRANCHE LEGITIMÉE DE BONNEVAL.*

VIII. Antoine de Bonneval, écuyer, seigneur de Lort, en la paroisse de Condat en Limosin, étoit fils *naturel* de Geoffroi de Bonneval, protonotaire du Saint-Siege apostolique, abbé de saint Augustin de Limoges, & de *Jeanne* de Favards. Il assista au contrat de mariage d'*Horace*, fils aîné de Gabriel seigneur de Bonneval, le 21. Juillet 1583. fut fait capitaine du château de Masseret, appartenant au roi de Navarre en 1585. & fut légitimé du consentement de *Henri* de Bonneval, seigneur de Bonneval, de Coussac & de Blanchefort, par lettres du roi du mois d'Avril 1599. registrées en la chambre des comptes de Paris le 15. Juin suivant. Il testa au château de Lort en 1600. étant veuf alors de *Françoise* de la Tour. On lui donne aussi pour femme *Louise* de Bouhiac ou Bouchat. Il eut pour fils Jean, qui suit.

XI. Jean de Bonneval, écuyer, seigneur du Merle, fait capitaine du château de Masseret par la démission de son pere le 2. Fevrier 1601. fit son testament au lieu du Merle, en faveur & au profit de sa femme & de ses enfans, le 26. Fevrier 1633. Il avoit été marié en 1610. avec *Marthe* du Leyris, fille de *Pierre* du Leyris, *aliàs* le Gris, seigneur de Peyramond. Il en eut François, sieur du Merle, qui suit; *Charles*, & *Henri* de Bonneval, légataires de leur pere en 1633; *Louise*, *Jeanne*, & autre *Jeanne* de Bonneval, aussi légataires de leur pere en 1633.

X. François de Bonneval, écuyer, sieur de Lort & du Merle, institué légataire par son pere en 1633. & heritier de sa mere en 1650. fut marié par contrat passé à Moissenes le 17. Mai 1657. avec *Marie* du Mas; & ayant produit ses titres de noblesse pardevant Henri Daguesseau, intendant en Limosin, il fut renvoyé au conseil où il fut reconnu noble, & maintenu dans la possession des prérogatives de la noblesse par arrêt du 31. Août 1667. Il avoit reconnu par

contrat passé devant les notaires de Paris, le 9. Mai de la même année 1667. que son ayeul étoit fils *naturel* de Geofroi de Bonneval, abbé de S. Augustin, & que c'étoit par grace qu'on avoit souffert qu'il eût pris le nom & les armes de Bonneval; mais qu'étant juste de mettre de la difference entre lui & les seigneurs légitimes de la maison de Bonneval, il s'obligeoit tant pour lui que pour ses enfans & successeurs, de se dire & qualifier *de Bonneval de Lort*, sans pouvoir se nommer *de Bonneval* seulement, ni diviser ce nom d'avec celui *de Lort*; comme aussi que lui & les siens seroient tenus de mettre dans leurs armes la barre acquise, ainsi que les bâtards des maisons de qualité avoient accoutumé de faire, consentant en cas de contravention par lui ou les siens, d'être déchus de la grace de la légitimation & des privileges qu'ils en pouvoient tirer, même d'être reputés comme étrangers de la famille: ce qui fut accepté par *Jean-François* de Bonneval, seigneur de Blanchefort, alors chef du nom & armes de la maison de Bonneval. Ce contrat fut homologué au siége de la ville d'Userche le 22. Mars 1668. & en la senéchaussée de Limosin le 29. Mai suivant. * *Memoires manuscrits des Generalités. Mem. du comte de* Boulainvilliers. *Mem. manuscrits de du* Bouchet. *Hist. de S. Martial de Limoges, tome 3. pages 675. & 681. Hist. de la maison de la Tour, par* Baluze, *tome 2. pages 654. 655. & 656. Hist. de la maison de Chastillon, par* Duchesne, *liv. 5. chap. 8. page 271. Hist. des grands officiers de la couronne, troisiéme édition, tome 2. page 232.* C. *tome 3. page 372.* C. *tome 4. page 125.* C. *tome 5. page 352.* A. *page 574.* A. *Gall. Christ. edit. nov. tome 2. page 292.* E. *page 327.* B. *page 534.* A. *page 536.* E. *page 537.* E. *page 569.* E. *page 573.* D. *page 581.* C. *page 620.* A. *page 1483.* E. *page 1523.* C. *Biblioth. du P.* Labbe, *tome 2. page 760. Comment. de* Montluc, *chez Clousier, année 1661. tome 2. page 541. Mem. de Martin du* Bellay. *Chron. de Provence de* Nostradamus. Brantome, *dans la vie de Leon* Strozzi. *Hist. de France, par le P.* Daniel, *édit. de 1722. tom 4. page 404. col. 2. Archives du trésor de l'évêché de Limoges. Invent. des titres du comté de Perigord, & vicomté de Limoges. Registres du parlement de Paris. Cabinet de M.* Clairambault. *Titres domestiques, &c.*

BONNEVAL, (Bernard de) quatrieme fils de Jean II. du nom seigneur de Bonneval, & d'*Eude* de Tranchelyon sa femme, fut d'abord, suivant du Bouchet, chanoine de Boulogne en Italie, auditeur du cardinal Gilles Albertnotus, & succeda en 1367. en l'évêché d'Arimini, suffragant de Ravenne, à Gerard Portal. Ensuite il fut évêque de Nimes en Languedoc, d'où il fut transferé à l'évêché de Limoges après la mort d'Aimeric de Cathi. Il prit possession de cette église par procureur le 27. Janvier 1390. & fit son entrée solemnelle à Limoges le 15. Octobre 1391. On apprend sa translation du siege de Nimes à celui de Limoges, par un acte capitulaire du 3. Mai 1395. par lequel il est traité de persécuteur de l'église. Il est fait mention de lui dans les titres de Chanteuges, autrefois abbaye, en date du 6. Decembre 1398. Il mourut en 1403. & fut inhumé dans la chapelle de son église cathedrale de saint Etienne. Il brisa *ses armes d'une bordure dentelée d'argent, & de gueules portant pour cimier un lion tenant un drapeau, sur lequel étoit écrit S. P. Q. R.* Jean de Bonneval son heritier plaidoit en 1404. au parlement de Paris, contre l'évêque de Limoges son successeur.

BONNEVAL, (Foucaud de) second fils d'Antoine seigneur de Bonneval, de Coussac, Blanchefort & du Teil, gouverneur & senéchal du Limosin, & de *Marguerite* de Foix; ayant été destiné à l'état ecclesiastique, fut d'abord chanoine de Narbonne, protonotaire du Saint-Siege apostolique, conseiller & aumônier ordinaire du roi, & prieur de Leirac. Il obtint à la recommandation du roi Louis XII. des bulles du pape Jules II. en date du 19. Decembre 1503. pour l'abbaye de Solignac, ordre de S. Benoît, diocèse de Limoges, vacante par la mort de Boson Joussineau, arrivée le 17. Septembre précedent; mais il n'en prit jamais possession, Pierre Barthon de Montbas son concurrent, nommé par l'évêque de Limoges son frere, l'ayant emporté sur lui. Son pere par son testament du 12. Juillet 1505. veut qu'il reste d'église, qu'il aime & aide ses freres, & lui legue 100. livres une fois payées; & sa mere par le sien du 13. Avril 1508. lui donne quelques pieces d'argenterie, avec 100. reaux d'or, & la somme de 5. livres. Après la mort de Jean Barthon de Montbas, evêque de Limoges, arrivée le 10. Septembre 1510. le roi Louis XII. écrivit à Jean seigneur d'Hautefort, une lettre datée à Blois du 14. Septembre 1510. par laquelle il lui mande d'employer son crédit pour que son conseiller & aumônier ordinaire messire Foucaud de Bonneval, cousin de la reine son épouse, fût élu évêque de Limoges, le priant de se trouver à Limoges le jour de l'élection, & d'accompagner le seigneur de la Tremoille, son conseiller & chambellan ordinaire, qu'il envoyoit exprès pour cette affaire. Foucaud de Bonneval, quoiqu'appuyé d'une aussi forte recommandation, ne fut élu que par une partie du chapitre, dont la meilleure partie élut en même-tems Guillaume Barthon de Montbas. Il obtint cependant des bulles du pape, & tint le siege environ quatre ans, & les forteresses de Sadran & de S. Junien: mais il eut de grands procès à soutenir contre Guillaume Barthon de Montbas son concurrent. Pour terminer leurs differends, ils se desisterent l'un & l'autre de leurs prétentions réciproques, & furent nommés à d'autres évêchés. Foucaud de Bonneval eut en 1514. celui de Soissons, & autres benefices de valeur de 15000. livres de revenu, qui lui furent procurés par le crédit de Germain de Bonneval son frere aîné, pour le dédommager des grands frais qu'il avoit été obligé de faire dans la poursuite de l'évêché de Limoges, pour le payement des bulles duquel Germain de Bonneval avoit été dans la necessité de vendre la terre de Bury, venant du chef de sa femme. Foucaud de Bonneval étoit aussi dès 1522. abbé de Benevent, ordre de saint Augustin, diocèse de Limoges. Après la mort de Germain de Bonneval son frere aîné, il demanda les biens dont son pere avoit été saisi en vertu de la disposition contenue dans son contrat de mariage de l'an 1471. & parce qu'il étoit d'église, il subrogea Jean de Bonneval son frere à ses droits & prétentions dans les biens substitués, par transaction du 11. Mai 1526. & par autre du 2. Septembre 1529. Il étoit alors évêque de Bazas. Il permuta cet évêché & son prieuré de Leirac avec Jean de Plas pour l'évêché de Perigueux, où il fit son entrée le premier Janvier 1532. Il fit son testament le 17. Juillet 1540. par lequel il donne à son abbaye de Benevent la somme de 550. liv. pour la fondation d'un obit, & il mourut la même année. Il fut inhumé, suivant MM. de Sainte-Marthe, dans l'église de Perigueux devant le grand-autel, ainsi qu'il l'avoit ordonné par son testament; cependant dans quelques extraits du calendrier de l'église de Limoges inserés dans la bibliotheque du P. Labbe, *t. 2. p. 760.* on lit ce qui suit: *XII. Calend. Julii. Hic fiat anniversarium R. in Christo P. & D. D. Fulcaudi de Bonnavalle, Petragoric. Episcopi & Prioris de Benevento, & distribuantur quinque libræ supra ejus tumulum in capella S. Martialis.*

BONNEVAL, (Charles de) quatriéme fils d'Antoine de Bonneval, seigneur dudit lieu, &c. gouverneur & senéchal de Limosin, & de *Marguerite* de Foix, fut d'abord religieux de l'ordre de S. Benoît. Son pere par son testament de l'année 1505. lui donna une somme de 300. livres une fois payée pour s'avancer dans la religion; & sa mere par le sien de l'année 1508. lui legua 100. livres tournois une fois payée & 5. livres. Depuis, Germain de Bonneval son frere, lui fit avoir le prieuré de la Faye près de S. Yriex, & autres benefices, & ensuite lui procura l'évêché de Sarlat, par l'abdication d'Armand de Gontault de Biron. Cette église fut proposée pour lui à Rome dans un consistoire, par le pape Leon X. le 9. Septembre 1519. & il en prit possession le 6. Novembre suivant. Il mourut au mois de Novembre 1527.

BONNIVARD, (Jean-Aimé de) prieur de S. Victor de Genève, & commendataire des abbayes de Pignerol & de Payerne, mort au mois de Decembre 1524. Il avoit ordonné par son testament qu'on brisât après sa mort cinq piéces d'artillerie qu'il avoit fait faire pour employer à la guerre contre le baron de Viry, & que de la moitié on en fît des cloches pour S. Victor: mais les heritiers accorderent cette artillerie aux syndics pour la défense de la ville, à condition

que ceux-ci feroient faire les cloches ordonnées par le testateur. Jean-Aimé de Bonnivard eut pour successeur dans son prieuré de saint Victor de Genève son neveu FRANÇOIS de Bonnivard, qui suit.

BONNIVARD, (François de) est auteur d'une chronique de Genève assez curieuse. C'étoit un jeune homme plus resolu que prudent. Il n'étoit point de Genève, & il paroît par son testament qu'il étoit fils de Louis de Bonnivard, seigneur de Lunes, qui est une famille de Savoye. François de Bonnivard étoit bourgeois des Ligues, & fort affectionné pour la ville de Genève. Il fut accusé faussement d'avoir trempé dans quelque trahison, pour laquelle on fit mourir deux jeunes gens qui en étoient aussi innocens que lui. Cette accusation pensa le perdre étant à Turin à son retour de Rome en 1518. mais il se retira promptement à Genève, & la même année il fut reçu bourgeois de Fribourg. Cette qualité le porta à favoriser avec encore plus de zele l'alliance que Berthelier, *dont on a parlé ailleurs*, (*voyez* BERTHELIER.) ménageoit entre Genève & Fribourg. Le duc de Savoye voulut en vain le détacher de ce parti, il le trouva inebranlable. En 1519. craignant la colere du duc, à qui Genève avoit fermé les portes, & à qui elle donna ensuite entrée malgré elle, il s'enfuit & tomba au pays de Vaud entre les mains de deux faux amis qui le livrerent au duc, lequel le fit mener à Gex & de-là à Grolée, où il le tint deux ans prisonnier. L'ayant aussi dépouillé de son benefice, il le donna à l'abbé de Montheron, un des deux traîtres qui avoient livré de Bonnivard entre ses mains. Leonard Tournebonne le posseda après Montheron: mais sous ce dernier, de Bonnivard obtint de Pierre de la Baume, évêque de Genève, d'être réintegré dans la possession de son prieuré: ce qui fut fait à l'égard de ce qui étoit dans le territoire de Genève. Pour les biens qui en dépendoient & qui étoient enclavés dans les terres de Savoye, de Bonnivard s'en rendit maître par violence. Cette action lui couta: il fut assiegé dans son château de Cartigny, & n'ayant pu s'y maintenir longtems, il se vit presque sans revenus. Cependant comme il étoit zelé pour les interêts de la ville de Genève, & qu'il avoit promis d'annexer son prieuré à l'hôpital *pestilentiel*, elle le soutint dans son adversité & lui fit une pension. Le duc irrité tâcha de l'attirer dans ses terres, & pour l'y engager il lui donna un sauf-conduit. De Bonnivard qui y alloit de bonne foi, s'en servit, & alla à Seyssel pour y voir sa mere qui étoit malade & fort âgée. Il voulut aller de-là à Lausanne, mais il fut arrêté sur le Mont-Jura & mené à Chillon, où il demeura six ans & demi prisonnier. C'étoit en 1530. On assure néanmoins que le duc n'avoit point donné ordre de le prendre, mais il consentit à sa détention quand il eut été pris. Les deux premieres années il eut assez de liberté dans sa prison: mais après ce tems-là, le duc étant venu à Chillon, le fit mettre dans une cave plus basse que le lac, où il passa le reste de sa captivité. Les Bernois l'en tirerent quand ils prirent le pays de Vaud. Ce fut au mois de Mars de l'an 1536. Nous ignorons le tems de sa mort. * Voyez Spon, *dans son histoire de Genève, tome 1.* in 4°. *de l'édition de 1730.*

BONONIA. (Jean) *Edition du Moreri de 1725. il faudroit dire plutôt* JEAN DE BOULOGNE Gery.... *ajoutez*, c'est-à-dire, le pere Quesnel de l'Oratoire, qui s'est caché sous ce nom, dans son apologie des censures de Louvain & de Douay. Dans l'an 1588. contre Lessius, *lisez* des années 1587. & 1588. sur les matieres de la grace, *page 50. 51. &c.*

BONZES. *Dans les précedentes éditions du Moreri, aux citations, au lieu de* Pierre Matthæus. *lisez* Pierre Maffeus. *Dans celle de 1725. au lieu de* S. François Xavier, *aux Epitres*, lisez *Lettres de* S. François Xavier.

BOOT ou BOODT, dit BOETIUS, (Anselme) medecin de l'empereur. *Aux mêmes editions ajoutez* Rodolphe II. Ce medecin est mort après 1634.

BOOT, (Richard) medecin des états d'Irlande, &c. *Aux mêmes éditions ajoutez*, que d'autres l'appellent GERARD BOATE. La traduction françoise de son histoire naturelle du royaume d'Irlande a été publiée en 1666.

BORCHOLD, (Jean) celebre Jurisconsulte du XVI. siecle, né à Lunebourg, après avoir commencé ses études dans la maison paternelle, fut envoyé à Wittemberg, où il se perfectionna dans les belles lettres, & s'appliqua à la jurisprudence; il resolut ensuite de se conformer à la coûtume des enfans de famille d'Allemagne, qui dans leur jeunesse parcourent plusieurs païs pour en apprendre les mœurs, & étudier dans differentes universités. Borchold vint donc en France, & se rendit le disciple du celebre Cujas qu'il écouta pendant cinq ans. Il en employa encore cinq autres pour prendre les leçons des autres jurisconsultes qui enseignoient alors avec le plus de réputation en differentes villes du royaume. Il revint enfin dans sa patrie, l'esprit orné de beaucoup de connoissances utiles. Quelque tems après ceux de Rostoch l'appellerent chez eux pour être conseiller dans leur université, & y donner des leçons publiques sur le droit. Borchold ne tarda pas à avoir un grand nombre d'auditeurs, & à être consulté de toute part, & l'on peut dire qu'il fit refleurir l'academie de Rostoch. Ce fut à peu près dans le même-tems que l'on en établit une à Helmstad, que le duc Jules fonda, & qui par cette raison fut appellée l'*Academie Julienne*. Le fondateur resolu d'y faire venir Borchold, lui écrivit une lettre aussi pressante que pleine de marques d'estime, & ce celebre jurisconsulte ayant demandé à la république de Rostoch la permission de se retirer, elle lui fut accordée, quoiqu'avec regret, & il se rendit aux vœux du prince. Borchold s'acquit autant de gloire à Helmstad, qu'il en avoit eu à Rostoch: il y enseigna avec le même applaudissement, il y eut toute la faveur du prince, & l'amitié de tous ceux qui le connurent, & l'on remit souvent entre ses mains de longs differends, qu'il concilia toujours au gré des contendans. Après deux ans de séjour à Helmstad, il tomba dans une maladie dangereuse, & on le perdit après environ trois mois de langueur. Il n'étoit âgé que de soixante & deux ans & quelques mois. Il a fait des commentaires sur plusieurs titres principaux du droit, comme sur les conventions ou traités, sur l'usure, les transactions, les acquêts, les fermens, &c. Il a aussi illustré les institutes du droit. Il a laissé plusieurs autres ouvrages manuscrits. * *Vita Joan.* Borcholdi, *à Joan. Casselio*, dans le tome 2. des *amœnitat. litterar. de* Selhorne.

BORELLI. (Jean-Alphonse) *Dans l'article que l'on a donné de ce celebre philosophe & mathematicien, dans le Dictionnaire de Moreri, on le dit* né à Naples. Cependant le pere Poisson de l'Oratoire qui l'a connu particulierement à Rome, dit deux fois dans sa relation manuscrite des sçavans d'Italie, qu'il étoit Sicilien, & qu'il n'avoit rien de ces insulaires que le nom. *Il faut ajouter aussi* qu'il étoit fils de *Michel-Alphonse* Borelli, qui servoit dans les troupes du roi d'Espagne Philippe III. & que ce qui l'obligea de quitter Florence pour se retirer à Rome, fut parce qu'il avoit trempé dans la révolte de Messine. Il étoit dans sa soixante-douzieme année quand il mourut, dans la maison des clercs reguliers de saint Pantaleon à Rome, appellés *des écoles pieuses*. Il s'y étoit retiré depuis deux ans, & pendant tout ce tems, il avoit vécu avec eux, comme s'il eût été de leur corps, & il s'étoit appliqué à enseigner les mathematiques à leurs jeunes religieux. Les ouvrages de cet habile homme, *dont on n'a point parlé dans le Moreri*, sont: *La causa delle febbri maligne*, en 1649. *in 12. Euclides restitutus, seu prisca geometria elementa facilius contexta*, à Pise en 1658. *in 4°.* Cette premiere édition a été suivie de quelques autres. La troisieme est de 1679. & a été faite par les soins d'Alexandre Falconieri, disciple de Borelli. *Apollonii Pergæi conicorum libri 5. 6. & 7. paraphraste Abelphato Asfahanensi, nunc primum editi: additur in calce Archimedis assumptorum liber, cum notis, &c.* à Florence en 1661. *in folio.* La traduction est d'Abraham Echellensis, sçavant Maronite: les notes & la reversion de tout l'ouvrage sont de Borelli. *Theorica mediceorum planetarum ex causis physicis deducta*, à Florence en 1666. *in 4°.* Quelque effort qu'il fasse dans cet ouvrage pour n'y pas paroître du sentiment de monsieur Descartes, on ne voit pas trop en quoi il differe de ce grand homme sur le systême qui est avancé dans son écrit. C'est même ce qu'on ne peut s'empêcher de reconnoître dans tous ses ouvrages, où il fait voir, malgré

lui, qu'il a beaucoup emprunté de ce celebre philosophe, & que ce qu'il ajoute de nouveau ne se soutient pas si bien. *De vi percussionis, liber*, à Boulogne en 1667. *in* 4°. Ce livre est plein de recherches & d'observations très-curieuses: il a été réimprimé en 1686. avec deux autres ouvrages du même auteur, sçavoir: *De motu animalium*, & *de motionibus naturalibus*. Le premier de ces deux traités est le seul des ouvrages de Borelli, *dont on ait parlé jusqu'ici dans le Dictionaire de Moreri*. Il est divisé en deux parties, dont la premiere a paru à Rome en 1680. *in* 4°. & la seconde au même lieu en 1681. & l'une & l'autre à Leyde en 1685. & à Genève la même année dans la bibliotheque anatomique de Mangeti; & enfin en 1711. à Leyde avec les méditations mathematiques de Jean Bernoulli. A l'égard de celui qui est intitulé: *De motionibus naturalibus à gravitate pendentibus*, il a été imprimé d'abord en 1670. *in* 4°. & réimprimé en 1686. *comme on l'a dit*, avec le traité *De vi percussionis*, à Leyde *in* 4°. avec les réponses de Borelli aux remarques qu'Etienne *de Angelis* avoit faites sur l'écrit touchant la force de percussion. *Osservatione intorno alla virtu ineguali degli occhi*, dans le journal de Rome de l'an 1669. Borelli y prétend que l'œil gauche voit ordinairement les objets plus distinctement que le droit. Cet écrit a été traduit en françois, & imprimé dans la quatrieme conference de Jean-Baptiste Denys, du premier Novembre 1672. *Meteorologia Ætnea, sive historia & meteorologia incendii Ætnei anni 1669.* avec une réponse au pere Honoré Fabri, qui avoit attaqué son livre *De vi percussionis*, in 4°. en 1670. L'incendie causé par les volcans du mont Ætna, dont il est parlé dans le premier de ces deux ouvrages, commença vers le mois de Mars 1669. & dura cinq mois, pendant lesquels on ne voyoit pleuvoir dans tous les environs qu'un nombre prodigieux de pierres & de cailloux, & l'on ne respiroit qu'un air plein de feu & de flammes. M. Borelli fait dans cet ouvrage la description de cet incendie, & l'accompagne de quantité d'observations physiques, aussi importantes que curieuses. *Osservatione dell'Ecclissi lunare, fatta in Roma da Gio Alph. Borelli, la sera degli 11. Gennaro 1675.* inserée dans le journal de Rome 1675. page 34. *Elementa conica Apollonii Pergæi, & Archimedis opera nova, & breviori methodo demonstrata*, à Rome en 1679. *in* 12. à la suite de la troisieme édition de son Euclide revû, qui parut cette année. *De renum usu judicium*, avec l'ouvrage de Laurent Bellini, *de structura renum*, à Strasbourg en 1663. *in* 8°. * *Relation manuscr. des sçav. d'Italie, par le P.* Poisson, de l'Oratoire. *Eloge de* Borelli, à la tête du livre, *de motu animalium*. Niceron, *memoires, tome* 18.

BORGHESE, maison, &c. *Aux deux précedentes éditions du Moreri, ajoutez ce qui suit.*

VI. MARC-ANTOINE Borghese, prince de Sulmone & de Rossano, &c. Etant allé prendre l'air de la campagne à Pratica, une de ses terres, y mourut le 22. Mai 1729. sur les 11. heures du soir, âgé de 69. ans & 2. jours. Son corps fut transporté à Rome le lendemain au soir, & inhumé le 24. au matin en l'église de Sainte-Marie Majeure, dans la chapelle de sa famille. *Flaminie-Marie* Spinola, sa veuve, mourut à Rome le 27. Août 1731. vers une heure après midi, d'une apoplexie, dont elle avoit été attaquée la nuit du 25. précedent. Elle étoit âgée d'environ 60. ans, son corps fut inhumé le 29. auprès de celui de son mari, qui avoit eu d'elle pour enfans, *Flaminie-Marie-Françoise* Borghese, née le 18. Avril 1692. mariée le 7. Janvier 1717. avec *Balthasar-Erba* Odescalchi, duc de Bracciano, & morte le 6. Novembre 1718. au soir, après être accouchée de deux enfans, dans la vingt-septieme année de son âge; CAMILLE-ANTOINE-FRANÇOIS-JOSEPH-BALTHASAR Borghese, qui suit; *Marie-Victoire-Therese* Borghese, née le 23. Mars 1695. mariée le 12. Juin 1719. avec...... Caraffa, duc de Trojano; *Leonore-Marie-Françoise* Borghese, née le 26. Mars 1696; *François* Borghese, cardinal, *dont il sera parlé ci-après; Jacques* Borghese, né le 2. Juin 1698; *Marie-Magdeleine* Borghese, mariée par procureur à Naples le 10. Decembre 1721. avec le duc de Bracciano, veuf de sa sœur aînée, & morte à Côme dans le Milanés, de la petite verole, & en couches à quatre mois de terme, le 10. Octobre 1731. à l'âge de 32. ans; *Paul* Borghese; & *Olympie* Borghese, mariée à Rome le 24. Août 1727. avec *Benoît* Pamfile, duc de Carpinetto.

VII. CAMILLE-ANTOINE-FRANÇOIS-JOSEPH-BALTHASAR Borghese, né le 7. Avril 1693. prince de Sulmone & de Rossano, fut marié le 4. Novembre 1723. avec *Agnès* Colonne, fille de feu *Philippe-Alexandre* Colonne, duc de Tagliacoti, prince de Palliano, grand-d'Espagne, grand connétable hereditaire du royaume de Naples, & d'*Olympie* Pamfile: il en a eu *Eleonore-Anne-Marie-Therese* Borghese, née à Rome le 24. Août 1724. baptisée le 16. Octobre, & tenue sur les fonts par le duc de Gravina au nom de l'empereur; *Flaminie-Anne-Therese-Gertrude-Marie-Angelique-Jeanne* Borghese, née à Rome le 14. Mars 1726. morte le 14. Mars 1732. & inhumée le lendemain au soir dans la basilique de Sainte-Marie Majeure dans la sépulture de sa maison; *Marie-Victoire-Gertrude* Borghese, née à Rome le 19. Juin 1729; *Marc-Antoine-François-Nicolas-Gaetan-Antoine-Corneille-Cyprien-Joseph-Vincent-Gaspard-Balthasar-Melchior* Borghese, né à Rome à six heures du matin le 16. Septembre 1730. & baptisé le 18. du même mois; *Livie-Marie-Anne-Therese-Gertrude-Lutgarde-Elisabeth-Helene* Borghese, née à Rome le 22. Septembre 1731; *Jean-Baptiste-François-Louis-Leopold-Ferdinand-Janvier-Nicolas-Antoine-Gaspard-Balthasar-Melchior-Michel-Archange* Borghese, né à Rome le 17. Janvier 1733. au matin, & baptisé le même jour dans l'église paroissiale de S. Laurent *in Lucina*.

BORGHESE, (François) second fils de MARC-ANTOINE Borghese, prince de Sulmone & de Rossano, mort le 22. Mai 1729. & de *Flaminie-Marie* Spinola, morte le 27. Août 1731. est né à Rome le 20. Juin 1697. Il prit l'habit ecclesiastique, & reçut le doctorat le 4. Avril 1721. & fut fait protonotaire apostolique au mois de Janvier 1724. & déclaré prélat domestique du palais apostolique le 7. Septembre de la même année. Le pape Benoît XIII. le nomma son maître de chambre le 26. Janvier 1728. lui confera les quatre mineurs le 29. du même mois, & tout de suite le soûdiaconat, le diaconat & la prêtrise, les 8. 19. & 25. Fevrier, & proposa pour lui dans un consistoire l'archevêché de Trajanople, *in partibus Infidelium*, le 8. Mars suivant. Il avoit celebré sa premiere messe le jour précedent dans la basilique de Sainte-Marie Majeure, & il fut sacré le 30. du même mois, dans la chapelle de S. Pie au Vatican, par sa Sainteté, assistée des évêques de Cirene & de Costanze. Il fut mis au mois de Mai de la même année 1728. au nombre des examinateurs des évêques. Benoît XIII. lui donna la charge de majordome du sacré palais apostolique le 23. Mars 1729. & le créa cardinal de la sainte église Romaine le 6. Juillet suivant. Il reçut le chapeau dans un consistoire public le 9. du même mois, & le pape ayant fait la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche le 3. Août, lui assigna le titre presbyteral de S. Pierre *in Montorio*, dont il prit possession le 17. Decembre de la même année 1729. Il laissa ce titre, & opta celui de S. Sylvestre *in Capite*, le 3. Mars 1732. Il prit solemnellement possession de ce dernier le 15. Avril suivant.

BORGHESE, (Paul Guidotto) peintre & poëte Italien, &c. *Ajoutez a cet article de l'édition du Moreri de l'année* 1725. qu'il mourut vers le milieu du XVII. siecle; que sa *Jerusalem ruinée* n'a point été imprimée; qu'il s'étoit assujetti dans tout cet ouvrage aux mêmes rimes de la *Jerusalem delivrée*; ce qui faisoit un bout rimé d'une belle longueur.

BORGHESE ou BORGESE, (Jean) naquit dans un village du territoire d'Ommelande, contrée des Provinces-Unies des Pays-Bas proche de Groningue, l'an 1618. Il étoit fils d'un ministre du lieu, qui devint dans la suite principal du college de Groningue, & après avoir fait ses humanités dans sa patrie, il alla étudier en medecine à Angers, où il prit le degré de docteur en 1645. Il revint ensuite à Groningue, où il exerça la medecine avec honneur, & l'année suivante (1646.) il fut fait professeur de mathematiques. Il avoit eu beaucoup d'inclination pour elles dès sa jeunesse, & il y étoit devenu si habile, qu'ayant perdu la vûe dans une maladie en 1646. ou 1647. il continua de les

enseigner publiquement, & avec tant de facilité & d'application, qu'il remplissoit quelquefois dans un même jour les chaires de plusieurs professeurs. Il tomba en léthargie & mourut à Groningue en 1652. n'étant encore que dans sa trente-quatriéme année. Il a traduit en latin le traité *de arthritide*, écrit en grec par Demetrius Pepagomenus, & que Frederic Jarnot avoit déja mis en françois. La traduction de Borgese a été imprimée à S. Omer en 1639. *in* 8°. Il a traduit aussi en latin le premier livre de Laurent Joubert, contre les erreurs du vulgaire, *qui défigurent la dignité de la medecine & les medecins.* * Mangeti, *biblioth. script. medic. in fol. t. 1. p. 371.*

BORGIA, maison, &c. *Dans les éditions précedentes du Moreri il est dit*, qu'Alexandre VI. avoit eu quatre fils & une fille de *Vanosa*, ou, selon d'autres, de *Julie* Farnese, *effacez*, de *Vanosa*, *& ces mots*, ou selon d'autres.

BORGIA, (Jean de) dit *le jeune*, cardinal, *dans le Dictionaire il est dit* archevêque de Valence: *il falloit dire* archevêque de Montreal en Italie.

BORGIA, (Gaspard de) fils de FRANÇOIS duc de Gandia, nâquit en 1584. & s'appliqua aux études dès sa jeunesse. Il fut créé docteur en theologie à Alcala, & y fut doyen. On lui donna ensuite un canonicat à Tolede. Paul V. le créa cardinal. Il a été archevêque de Seville & de Tolede, & pendant quelque tems il fut aussi viceroi de Naples. Dans son ambassade à Rome, il édifia beaucoup par sa pieté, & son amour pour la retraite. On assure qu'il employa tous les ans dix mille écus d'or en aumônes; cette attention & cette charité pour les pauvres lui meriterent le titre glorieux de *pere des pauvres*, préferable à tous ceux qui viennent des dignités humaines. Il mourut à Madrid au mois de Novembre 1645. * Imhoff. *Genealog. Hispan. famil. pag. 28.* Ciaconius, *histor. pontif. & cardinal. tom. 4. pag. 430.*

BORRHAUS, (Martin) professeur en theologie à Bâle, connu d'abord sous le nom de *Cellarius*, nâquit à Stutgart dans le duché de Wirtemberg en 1499. & apprit l'hebreu sous le celebre Capnion, *dit* Reuchlin. Il prit le degré de maître-ès-arts à Heidelberg, & passa ensuite à Wirtemberg où il lia amitié avec Melanchthon, qu'il avoit déja vû à Tubingue. Mais la connoissance qu'il acquit de Marc Stubner, l'éloigna des sentimens de son ami, & le fit tomber dans des erreurs encore plus grossieres. Il devint Anabatiste. Luther qui vouloit le gagner de nouveau à son parti, eut inutilement quelques conferences avec lui, en 1522. Cellarius demeura engagé dans ses sentimens extravagans, & étant passé en Prusse en 1525. il y fut mis en prison par ordre du duc. On ne sçait pas quand il en sortit: mais il est sur qu'il étoit à Bâle en 1536. qu'il n'étoit plus Anabatiste, & qu'il étoit revenu au Calvinisme. C'est ainsi qu'il alloit d'heresie en heresie. Il quitta alors le nom de *Cellarius*, pour prendre celui de *Borrhaus*, se maria, & exerça le métier de Vitrier pour subsister. Mais de cet artisan, on en fit bientôt un professeur en éloquence en 1542. & en 1546. un maître en theologie, digne de succeder au fameux Carlostad. Il acquit même le degré de docteur en 1549. Etoit-il en état de remplir tous ces postes? Ceux de son parti le disent: ses ouvrages le prouvent en partie. Il a donné des notes sur les politiques d'Aristote, un commentaire sur sa rhetorique, & un autre traité pour servir d'éclaircissement à sa logique. On a encore de lui *μιχῶα mathematica: phrases Biblica*, in 8°. à Haguenau 1527. des commentaires latins sur plusieurs livres de l'écriture sainte: sçavoir, sur les cinq livres de Moyse, *in fol.* à Bâle 1555. sur Josué, les Juges, Samuel, & les livres des Rois, *in fol.* à Bâle 1557. sur Job, *in fol.* à Bâle 1564. & avant ce tems-là à Strasbourg en 1532. sur l'Ecclesiaste, *in fol.* à Bâle 1539. 1564. sur Isaïe, à Bâle, *in fol.* 1561. sur l'Apocalypse, *in fol.* à Bâle 1561. & à Zurich, 1600. Borrhaus mourut de la peste le 11. d'Octobre 1564. Il sçavoit l'hebreu, le chaldaïque & le syriaque. Il a legué sa bibliotheque à l'université de Bâle, parce qu'il n'avoit point d'enfans. Il s'étoit opposé autant qu'il l'avoit pû, à l'impression des œuvres de Castellion, & sur-tout de son traité de la prédestination.

BORRIC. (Joseph-François) *Edition de ce Dictionaire de 1725. ajoutez à la fin de cet article*, qu'il est mort âgé de 79. ans.

BORRICHIUS. (Olaüs) *Dans l'édition de ce Dictionaire de 1725. on met* sa mort le 13. Octobre 1690. *d'autres* la reculent jusqu'en 1691. *On ajoute dans cette édition & dans celle de 1732.* qu'il donna 263000. écus pour l'entretien de pauvres étudians: il donna seulement 26300. liv. M. Manget a parlé très au long de Borrichius dans sa bibliotheque des auteurs d'ouvrages de medecine, *tom. 1. in fol. p. 371. & suiv.*

BORROME'E. Maison, &c. *Dans l'édition de 1725. de ce Dictionaire, corrigez ce qui suit.*

IV. JEAN Borromée, comte d'Arone & d'Angiere, &c. 7. *Hyppolite*, alliée à *Claude* de Savoye, marquis de Raconie, *lisez* de Raconi.

XI. CHARLES Borromée, comte d'Arone, &c. viceroi de Naples, &c. *Jeanne* est dite morte en couches le 14. Juillet 1719. *lisez* 1679.

BORROME'E, (Frederic) cardinal. *Même édition l'on met* sa mort en 1631. il mourut en 1632. *Aux citations*, Giusano: *lisez* Giussano. *Ajoutez à cette édition & à celle de 1732. que* la vie de S. Charles, composée par cet auteur, a été traduite en françois par le pere Choiseault de l'Oratoire.

BORROME'E, (Frederic) II. du nom. *Edition du Dictionaire de 1725. au lieu de le dire* patriarche tutelaire d'Alexandrie: *dites* patriarche titulaire d'Alexandrie.

BORSELE, (Wolfard de) seigneur de la Vere, &c. *Même édition, corrigez ce qui suit.*

II. HENRI Borsele, seigneur de la Vere, &c. alliée à *Louis* de Bruges, seigneur de la Gruthude: *lisez* de la Gruthuse.

BOS. (Lambert) Le nom de ce sçavant est plus connu en France par sa belle édition de l'ancien Testament, de la version grecque des Septante, avec les variantes, qui parut en 2. vol. *in* 4°. à Franequer en 1709. que par ses autres ouvrages. Ces derniers sont: *Thoma magistri Ecloga cum notis. Exercitationes philologica quibus novi federis loca nonnulla è prophanis, maxime auctoribus Gracis illustrantur*, in 8°. à Franequer en 1700. seconde édition fort augmentée en 1713. à Franequer. *Mysterii ellypseos Graca expositi specimen. Antiquitatum Gracarum descriptio. Animadversiones ad scriptores quosdam Gracos.* La grammaire grecque de Vellerus avec des additions, &c. Ce sçavant étoit né à Vorkum, dans les Pays-bas, & fils du recteur du college de cette ville. Il a été long-tems professeur de la langue grecque à Franequer, où il est mort le 3. Janvier 1717. * *Memoires du tems.*

BOSC, (Nicolas) ou DU BOIS, chancelier de France, originaire de Normandie. *Dans l'édition de 1725. il est dit* qu'il étoit d'une famille noble, qui, au commencement du XIII. siécle, avoit donné un chancelier à l'Ecosse sous les regnes de Guillaume *le Lion*, & d'Alexandre III. son fils; & que celui-ci étoit aussi évêque de Dublin. *Tout cela est faux. Il faut commencer ainsi cet article, comme dans celle de 1732.* Nicolas du Bosc, chancelier de France, originaire de Normandie, fut chanoine de Rouen, puis évêque de Bayeux en 1374. & en cette qualité, *&c.*

BOSC, (Jean du) seigneur d'Esmendreville, &c. *Dans le Moreri il est dit*, qu'il fut executé avec le Ministre Marlstat, *lisez* avec le Ministre Marlorat.... *Dans l'édit. de 1725. de ce Diction. on lit que Catherine Guerin*, sa seconde femme, se remaria à *Robert du Tour*, lisez *à Robert du Four.*

BOSC. (Pierre) *Dans l'édition de 1725. de ce Dictionaire il est dit* que ses sermons sont en deux volumes: il y en a trois, qui ont été imprimés *in* 8°. à Roterdam en 1699. Ces discours roulent sur les trois premiers chapitres de l'épitre de S. Paul aux Ephesiens. *Ajoutez* que sa vie composée par son gendre, a été imprimée en 1693. *& aux deux dernieres éditions du Moreri*, que l'auteur y a joint des memoires, des harangues, des dissertations, des lettres & des vers de Pierre du Bosc.

BOSC, (Jacques du) Cordelier qui a écrit contre les partisans de M. Jansenius, évêque d'Ypres, & qui s'est attiré de fortes réponses. *Ajoutez à son article*, qu'il étoit Normand, selon le dénombrement de l'abbé de Marolles.. Il quitta les Cordeliers, vers l'an 1630, étant déja prêtre

& bachelier de Sorbonne. Il donna son livre intitulé, *l'honnête femme*, vers l'an 1633. & vers 1640. il rentra dans son ordre. * *Hist. du Jansen. du pere* Gerberon, *Bened.*

BOSCAN. ( Jean de ) *Dans l'edition de 1725. du Moreri, il est dit* qu'il profita des entretiens d'André Mauger: *lisez* d'André Navagero.

BOSIUS, ( Jean-André ) né à Lipsic le 17. Juin 1626. fils d'un Jouaillier, après avoir étudié dans sa patrie, à Wirtemberg, & à Strasbourg, fut fait en 1656. professeur en histoire à Jene, où il établit en 1674. la societé nommée *societas disquirentium*, il y mourut en 1676. Il sçavoit outre le grec, le latin & l'allemand, les langues italienne, françoise, espagnole & angloise. On a de lui, *Cornelius Nepos*, avec des notes, & la vie d'Agricola par Tacite avec des notes. *De comparanda notitia scriptor. Ecclesf. Introductio in notitiam rer. public. Isagoge in prudent. & eloquent civilem. Lucas de Linda emendatus. Diatribe de Pontifice Mag. veter. Roman.* &c. Il avoit eu dessein de donner une édition de l'histoire Byzantine & de Joseph.

BOSPHORE CIMMERIN, &c. *Edition de 1725. de ce Dictionaire*, lisez BOSPHORE CIMMERIEN.

BOSQUET, ( François ) évêque de Lodeve, &c. *Dans ce Dictionaire on met* sa naissance vers l'an 1613. *il falloit la mettre* en l'an 1600. au plûtard, & lui donner, *non* 63. ans de vie, *mais* 76. au moins. *Ajoutez à ses ouvrages, cités dans l'édition de 1725. de ce Dictionaire*, la vie de saint Fulcran, évêque de Lodeve, un discours sur la Régale; *Specimen iconis historiæ cardinalis Mazarini.* Le *pugio fidei*, qu'il tira de la bibliotheque du college de Foix, n'est pas de Raymond Martinius: mais de Raymond Martin.

BOSSE, ( Abraham ) de Tours, excellent graveur à l'eau-forte, qui a vécu dans le siecle dernier, fut choisi pour donner des leçons de perspective dans l'academie de peinture, lors de son établissement, mais il s'y conduisit d'une maniere si peu mesurée, qu'il fut obligé d'en sortir. Comme il excelloit dans son art, il eût été à souhaiter qu'il s'y fût fixé: avec les connoissances qu'il avoit de l'architecture & de la perspective, il eût acquis encore plus de réputation & eût été plus utile. On voit quantité d'estampes qu'il a gravées, qui sont très-agréables, parce qu'il avoit le talent d'allier le travail du burin avec celui de l'eau-forte, d'une maniere singuliere. C'est lui qui a mis au jour les livres du sieur Desargues, sur la coupe des pierres, la perspective & la gnomonique; ce qui lui a coûté beaucoup de soin & de dépense. On a d'Abraham Bosse un traité de la maniere de dessiner les ordres d'architecture, à Paris en 1684. *in fol.* & un traité particulier de l'art de la gravure, à Paris en 1645. *in* 8°. où il est entré dans un très-grand détail de la pratique manuelle de cet art; ce qui n'avoit point encore été traité avant lui. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres dixiéme entretien. Abcedario pittorico, p.* 51.

BOSSU. ( René le ) *Ajoûtez à son article des deux dernieres édit. de ce Diction.* que son traité du poëme épique fut imprimé pour la premiere fois à Paris en 1675. On en a donné une sixiéme & derniere édition à la Haye en 1714. avec un discours de l'éditeur & un memoire historique touchant la vie & les ouvrages du pere le Bossu, par le pere le Courayer, chanoine régulier de sainte Genevieve, si connu depuis par ses ouvrages sur les ordinations des Anglois.

BOSSUET. ( J.Benigne ) *Editions de ce Dictionaire des années 1725. & 1732. ajoûtez aux ouvrages de ce sçavant prélat, ceux qui ont été donnés depuis sa mort*, la plûpart par les soins de M. Bossuet, évêque de Troies, digne neveu de cette grande lumiere de l'église. Ces ouvrages sont: 1. *Elevations à Dieu sur tous les mysteres de la Religion Chrétienne, 2. vol.* in 12. à Paris, en 1727. Cet ouvrage où l'on trouve en bien des endroits le sublime joint à l'onction la plus tendre, avoit été imprimé en partie dès l'an 1708. ou 1709. chez Cot: mais il n'a paru qu'en 1728. chez Mariette. 2. *Meditations sur l'évangile*, quatre volumes *in* 12. à Paris en 1731. Quoique cet ouvrage ne soit pas fini, on y reconnoît le genie vaste & profond de M. Bossuet, principalement dans le troisieme volume où il traite de l'Eucharistie, autant en controversiste habile, qu'en homme éclairé sur la morale. 3. Traité du libre arbitre & de la concupiscence, *in* 12. en 1731. Ces trois ouvrages sont precedés chacun d'un mandement de M. Bossuet, évêque de Troies qui atteste qu'ils sont de son digne oncle; qui en fait voir l'utilité, & la pureté dans la doctrine & dans la morale, & en recommande la lecture. *Defensio declarationis celeberrimæ quam de potestate ecclesiastica sanxit clerus Gallicanus 19. Martii 1682. ab illust. ac Rev. J. B. Bossuet, Meld. Episc. ex speciali jussu Ludov. mag. Christ. Reg. scripta & elaborata, nunc primum in lucem edita summoque studio ad fidem autographi codicis exacta*, à Luxembourg en 1730. *in* 4°. deux volumes. On a réimprimé aussi depuis peu la plus grande partie des traités dogmatiques & moraux de ce prélat. Sa lettre sur l'adoration de la croix est adressée au frere Armand Climaque, moine de la Trappe, nouveau converti; mais qui retourna depuis à la secte des Protestans, & qui est mort maître d'école à Genève.* *Voyez* l'inst. past. de M. de Troies, contre les aut. des *mem. de Trev.* 1733.

BOSSULUS. ( Matthieu ) *Dans les mêmes editions il est dit* né à Paris. Il nâquit à S. Denys, petite ville près de Paris.

BOSWORTH. *Dans l'edition de 1725. du Moreri, la bataille de ce nom est mise au* 22. Août 1584. Elle fut donnée le 22. Août 1485.

BOTTONI, ( Dominique ) né à Lentini, ville de Sicile, le 6. Octobre 1641. de *Nicolas* Bottoni, philosophe & medecin habile, fut élevé à Messine dès l'âge de 6. ans. Il y fit ses humanités, & y étudia ensuite la philosophie dans le college des Jesuites, & la medecine, sous Pierre Castelli, Romain, qui enseignoit alors à Messine. Il fut fait docteur en 1658. ayant déja acquis beaucoup de réputation, qu'il augmenta chaque jour par son habileté & son application continuelle au travail. Simon Carrafa, archevêque de Messine, le fit son medecin, & ce prélat n'avoit recours qu'à ses avis. Il fut imité par beaucoup d'autres grands qui appellerent souvent Bottoni dans leurs maladies, pour se remettre entre ses mains. Plusieurs princes, tant dans l'état que dans l'église, lui accorderent à l'envi les titres de leur medecin, & attacherent à cet honneur des pensions ou des récompenses proportionnées à son merite. Le comte de S. Etienne, viceroi de Sicile, se l'attacha pareillement en cette qualité, & lorsque ce prince fut fait viceroi de Naples, il voulut que Bottoni le suivît. Il ne tarda pas à le faire premier medecin du royaume de Naples, & comme les privileges de ce royaume ne souffrent point un étranger dans cette place, on donna le titre à un autre, mais Bottoni en eut réellement l'exercice & les émolumens. Il fut en même-tems medecin de l'hôpital royal de saint Jacques, & il trouva encore le tems d'enseigner publiquement la philosophie pendant quatre ans, dans l'université de Naples. Après plusieurs années de séjour dans cette ville, se sentant attaqué de la goute, il obtint son congé du viceroi, & la permission de revenir à Messine, où il continua d'exercer sa profession avec la qualité de medecin de l'hôpital royal de Messine, que le roi Catholique Charles II. lui avoit donnée en 1692. avec des appointemens considerables. Son merite lui avoit donné une place dans la societé royale de Londres dès l'an 1697. Il est mort vers l'an 1731. On a de lui: *Pyrologia topographica*, à Naples en 1692. *in* 4°. *Idea historicophysica de magno trinacriæ terræ motu. Historia medica febris Rheumaticæ maligna, &c.* à Messine en 1712. &c.* Manget, *biblioth. script. medic.* in fol. *t. p.* 441. *&c.*

BOVADILLA, ( Dom François de ) commandeur de l'ordre de Calatrava, fut envoyé en 1500. en qualité de gouverneur general dans les Indes par le roi Catholique Ferdinand & la reine Isabelle. Mais ce prince & cette princesse eurent lieu de se repentir de leur choix. Bovadilla qui étoit pauvre, parut interessé, emporté, ambitieux. Sa qualité de gouverneur general des isles & terre ferme du nouveau monde, l'aveugla si fort dès son arrivée à saint Domingue, qu'il traita tout le monde avec hauteur. Ayant sommé D. Diegue Colomb, frere de Christophle, de lui livrer la citadelle de S. Domingue, dont il avoit la garde, & celui-ci l'ayant refusé, il s'en empara à force ouverte. Christophe Colomb accourut à cette nouvelle au secours de son frere, & Bovadilla, sans avoir égard à sa qualité, ni

aux grands services qu'il avoit rendus à l'Espagne, lui fit mettre les fers aux piés, de même qu'à D. Diegue, & à D. Barthelemi Colomb, freres de Christophle. Pendant que Bovadilla traitoit si indignement des hommes à qui l'etat étoit si redevable, il agissoit envers des criminels reels, avec la douceur & la bonte qu'il eût été convenable d'employer envers les premiers. Il publia une amnistie en faveur de tous ceux qui étoient coupables de revolte, & il renvoya en Espagne, comme criminels, les Colombes innocens, avec les pieces de leur procès. Ferdinand & Isabelle furent indignes de ce procede : ils donnerent des ordres surs pour mettre ces illustres prisonniers en liberté, & pour leur faire rendre les honneurs qui leur étoient dûs; ils leur firent tenir mille écus pour se rendre de Cadix, où ils étoient déja, à Grenade où la Cour se trouvoit alors; ils les y accueillirent avec des marques de distinctions extraordinaires; ils désavouerent & annullerent tout ce qui avoit été fait contre eux, & promirent de les dédommager & de les venger. Bovadilla fut révoque,& D. Nicolas Ovando, commandeur de Larez, de l'ordre d'Alcantara, fut envoyé en sa place. Bovadilla reçut avec chagrin son successeur, & il se trouva tout-à-coup absolument abandonne. On le traita néanmoins avec honneur jusqu'à son départ, qui arriva peu après, & qui fut la derniere action de sa vie : car la flotte sur laquelle il étoit monté ayant fait naufrage, il y perit avec plusieurs autres. C'étoit en 1502. vingt & un navires, tous chargés d'or, perirent en cette occasion. * Le pere de Charlevoix, Jesuite, *histoire de S. Domingue, tom. 1.*

BOUCHEL. (Laurent) *Dans les deux dernieres éditions de ce Dictionaire, il est dit* mort vers l'an 1629. ou 1630. Il est mort le 29. Avril 1629.

BOUCHER, (Nicolas) évêque de Verdun, &c. *Aux mêmes éditions, corrigez ce qui suit :* le chanoine que le chapitre de Verdun lui donna pour concurrent dans l'épiscopat, se nommoit Jean de Remberviller : *non* Jean de Rembervilliers. Le bref de Sixte V. en vertu duquel Boucher prit possession, *n'est pas* du sixième de Mai, *mais* du quinzieme de Mars. *Ajoutez* que son apologie, intitulée : *Virdunensis episcopatus, &c.* fut imprimée à Verdun, & que ce prélat mourut âgé de 63. ans, cinq mois & cinq jours, selon le pere Calmet, dans son histoire de Lorraine, tome 3. pag. 120.

BOUCHER, (Jean) Parisien, &c. *A son article de l'édition de 1725. de ce Dictionaire, ajoûtez* que son livre séditieux, intitule : *De justa Henrici III. abdicatione*, fut imprimé à Paris en 1589. & à Lyon en 1590. Cette seconde édition est augmentée de douze chapitres. Dans le premier de ces douze, l'auteur se vante d'avoir composé son livre du vivant même de Henri III.... & d'appeller Martyrs ceux que le duc de Mayence, &c. *lisez* le duc de Mayenne, &c. * *Voyez* ce que le journal de Henri IV. par Pierre de l'Etoille, dit de Boucher.

BOUCHERAT, (Louis) &c. *Editions de 1725. & de 1732. de ce Diction. au lieu de* comte de Ghessi, & Ghelly, *lisez* comte de Chessi; *plus bas ajoutez* que *Catherine* Boucherat, mariée en secondes nôces avec *Antoine* Bailllon, seigneur de Morangis, maître des requêtes, dont elle étoit restée veuve le 19. Mai 1686. mourut en son château de Morangis le 15. Mars 1733. âgée de plus de 80. ans; & qu'*Anne-Louise-Françoise-Marie* Boucherat, qui avoit été mariée le 20. Decembre 1670. avec *Nicolas-Auguste* de Harlay, comte de Cely, dont elle étoit restée veuve le premier Avril 1704. mourut à Paris le 23. Novembre 1730. dans la soixante-quatorzieme année de son âge, & fut inhumée à saint Gervais dans la chapelle du feu chancelier son pere.

BOUCHET. (Jean) *Mêmes éditions, ajoutez* que Jean Bouchet est mort en 1550. & qu'on a une bonne édition de ses annales d'Aquitaine, à Poitiers en 1640.

BOUCICAUT ou JEAN LE MEINGRE, dit *Boucicaut* II. du nom, &c. *Edition de 1725. de ce Dictionaire :* & des Gibeliens, *lisez* & des Gibelins.

BOUDIER, (René) écuyer, sieur de la Jousseliniere, issu de l'ancienne famille de Soule dans le Courentin, étoit né à Alençon l'an 1634. Son pere RENÉ Boudier, étoit gentilhomme d'extraction, capitaine au regiment de Grancey, & fut tué au siege d'Arras en 1642. sous le regne de Louis XIII. René Boudier le fils, a été un de ceux qui, de nos jours, a le plus cultivé les belles lettres & l'histoire. Il fut envoyé à l'âge de trois ans à Mante sur Seine, chez sa grand-mere maternelle qui y demeuroit; & il prit une si grande affection pour cette ville qu'il s'y est établi, & qu'il y est mort âgé d'environ 90. ans le 16. Novembre 1723. Dès l'âge de 15. ans il possedoit déja le grec, le latin & l'espagnol, ausquels il joignit dans la suite l'italien, & faisoit ses amusemens de la poësie françoise. Il a composé dès cet âge plusieurs piéces en ce genre, dont il n'a pas rougi dans un âge plus avancé, & que ses amis n'ont pas jugé être indignes du public. Il n'avoit pas moins de goût pour la musique & pour la peinture, & il possedoit presque toutes les délicatesses de l'une & de l'autre. Mais il faisoit son occupation principale de l'étude de l'histoire & de celle des belles lettres. Né avec un esprit aisé; ami de l'application, & capable de la soutenir long-tems, il n'est pas étonnant qu'il ait pu faire tant de recherches, & composer des ouvrages sur tant de sujets differens, quand on pense sur-tout qu'il a poussé sa carriere jusqu'à l'âge de 90. ans, & qu'il a toujours vécu sans ambition. Il étudioit tous les jours depuis quatre heures du matin jusqu'à midi, & souvent il reprenoit l'étude après le dîner. L'amour qu'il avoit pour son cabinet lui a fait refuser tous les emplois, même les plus honorables, qui auroient pu flatter l'ambition d'un homme moins ami des muses & des belles connoissances que l'on acquerre par une étude assidue. Cependant M. Boudier content de les acquerir pour lui-même, & pour quelques amis à qui il faisoit volontiers part de ses découvertes & de ses recherches, n'a jamais voulu permettre l'impression de ses ouvrages. Mais on espere que le public n'en sera pas toujours privé. Son *Histoire Romaine, depuis la fondation de Rome jusqu'à la mort de César Auguste*, est approuvée par un censeur royal depuis le 23. Janvier 1729. & l'on en attend incessamment l'impression. Cette histoire paroît faite avec soin : l'auteur lui avoit d'abord donné ce titre : *Tite-Live rétabli; ou, les Annales de la république Romaine, depuis la fondation de Rome jusqu'à la mort de César Auguste.* On lui a substitué le titre plus simple d'*Histoire Romaine depuis, &c.* Cet ouvrage sera orné de plusieurs tables utiles; sçavoir, d'une des noms des Romains & des familles Romaines contenus dans cette histoire; d'une des surnoms; d'une des peuples, régions, villes, montagnes, lacs, &c. d'une des rois, princes, capitaines & autres; enfin d'une des divinités, des sacerdoces, des magistratures, &c. M. Boudier a laissé encore manuscrits un traité fort ample sur les médailles, avec un grand nombre de médailles gravées; un abregé de l'histoire de France; quelques opuscules sur les anciennes monnoyes de France; une grammaire latine; un traité de la géographie ancienne pour l'intelligence de l'histoire, & un dictionaire geographique; des remarques sur les difficultés de la langue françoise; une traduction des centons tirés de Virgile par la celebre Proba Falconia, & plusieurs autres, principalement des dissertations sur quelques médailles, ou quelques points d'histoire à l'occasion de ces médailles; car sur ce point, il étoit consulté sans cesse & de toutes les parties du royaume. Il a laissé de plus, quantité de poësies diverses, qui consistent en odes, sonnets, épigrammes, satires, quatrains; en traductions de quelques vers d'Horace, de Juvenal, de Buchanan; & en une paraphrase de l'Ecclesiaste de Salomon, dont les douze chapitres sont mis en douze chants. Quinze jours avant sa mort il a fait encore quelques piéces en ce genre, où l'on trouve du feu & même de la délicatesse. En general ses poësies manquent d'un certain naturel, & même quelquefois d'une certaine pureté d'expression, que l'on desireroit y trouver, & qui caractérisent les pieces des grands maîtres. Le genre dans lequel il réussissoit le mieux étoit l'épigramme. M. Boudier a toujours refusé d'être de l'academie de Caen, quoiqu'il en ait été souvent sollicité par M. Foucault, chef de cette academie, & alors intendant de Caen. Il ne s'est rendu qu'une fois aux sollicitations de feu M. le duc d'Orleans, regent, qui avoit voulu le voir, & qui fut charmé de sa conversation. Voici l'épitaphe que ce sçavant s'est dressé lui-même:

*Je suis gentilhomme Normand,*
*D'une ancienne & pauvre noblesse,*
*Vivant de peu tranquillement*
*Dans une honorable paresse.*
*Sans cesse le livre à la main,*
*J'étois plus serieux que triste:*
*Moins François que Grec & Romain,*
*Antiquaire, Archimedaulliste,*
*J'étois poete, historien,*
*Et maintenant je ne suis rien.*

* *Mem. du tem.* Depuis la composition de cet article nous en avons trouvé un autre *dans le Parnasse françois de M.* Titon du Tillet, *in fol. p. 588.* Il est curieux, quoiqu'il ne dise rien de plus que ce qui est ici. On y prétend seulement que M. Boudier ne vint à Mante qu'à l'âge de sept ou huit ans & avec madame sa mere.

BOUFFLERS est le surnom d'une des plus nobles & des plus anciennes maisons de la province de Picardie, &c. *Dans l'édition de ce Dictionaire de 1725. corrigez ce qui suit.*

IX. Aleaume II. du nom seigneur de Boufflers, &c. *Vers la fin*, qui de *Jeanne* de Biez, *lisez* qui de *Jeanne* du Biez.

XI. Jacques I. du nom, chevalier, seigneur de Boufflers & de Cagny, &c. alliée à *Guillaume* d'Ostouë, seigneur de Chanleu, &c. *lisez* alliée à *Guillaume* d'Ostove, seigneur de Chanleu, &c.

XVII. Louis-François de Boufflers, duc de Boufflers, *dont l'article est apporté ci-après.* Louis-François-Gombert, comte de Ponches, né le 12. Juillet 1720. *lisez* né le 12. Juillet 1700.... *Catherine-Berthe*, née le 21. Septembre 1702. mariée le 22. *ajoûtez* d'Avril 1717.

XVIII. Joseph-Marie duc de Boufflers, pair de France, comte de Ponches & d'Estauges, gouverneur & lieutenant general au gouvernement de Flandres & du Hainault, gouverneur & souverain bailli des ville, citadelle & châtellenie de Lille, gouverneur & grand bailli de Beauvais, & lieutenant de roi du Beauvoisis, né le 22. Mai 1706. obtint au mois de Mars 1711. à l'âge de 5. ans le gouvernement de Flandres & de Lille, avec un regiment d'infanterie, au lieu & place de feu son frere aîné. Ce regiment fut réformé en 1714. après la paix. Ayant atteint l'âge de dix ans, il préta serment de fidelité entre les mains du roi en présence du duc d'Orleans, régent, pour le gouvernement general de la Flandres-Françoise, & de la lieutenance de roi du Beauvoisis, le 26. Mai 1716. Il fut fait mestre de camp d'un autre regiment d'infanterie par commission du premier Decembre 1720. d'un autre, ci-devant Solre, par commission du 24. Mai 1721. & enfin de celui du Bourbonnois, par autre commission du premier Juillet 1727. Le gouvernement de Dunkerque fut réuni en sa faveur au gouvernement general de Flandres le 12. Novembre 1728. Lorsqu'il eut atteint l'âge de vingt-cinq ans accomplis, il fit serment & prit séance au parlement de Paris, en qualité de pair de France, le 22. Mai 1731. Il a eu de *Magdeleine Angelique* de Neufville de Villeroi sa femme, *Josephe-Eulalie* de Boufflers, née à Paris le 4. Septembre 1727; *Charles-Josephe* de Boufflers, né à Paris le 16. Août 1731. *Ceci doit servir de supplément à cet article des deux dernieres éditions de ce Dictionaire.*

Dans ces deux éditions, il est dit qu'en faveur du maréchal de Boufflers, *Cagny, &c.* fut érigé sous le nom de *Boufflers* en duché-pairie, *effacez* pairie.

BOUFFLERS, (Louis-François duc de) pair & maréchal de France, chevalier des trois ordres du roi & de la Toison d'or, capitaine des gardes du corps de sa majesté, gouverneur hereditaire & grand bailli de la ville de Beauvais & pays Beauvoisis, gouverneur & lieutenant general des provinces de Flandres & de Hainault, gouverneur particulier & souverain bailli des ville, citadelle & châtellenie de Lille, general des armées du roi, & auparavant gouverneur des duchés de Lorraine, de Bar, de Luxembourg & de la province de la Saare, colonel general des dragons de France, colonel du regiment des gardes Françoises, étoit né le 10. Janvier 1644. Il prit d'abord le titre de *chevalier de Boufflers*, & ensuite celui de *marquis* après la mort de son frere aîné en 1672. Depuis il a été connu & s'est rendu celebre sous le nom de *Maréchal* & de *Duc de Boufflers.* Il entra dans le regiment des Gardes en 1663. en qualité de cadet, se trouva la même année au siege de Marsal en Lorraine, & alla en 1664. à l'expedition de Gigeri en Afrique; il fut fait sous-lieutenant aux gardes en 1666. se distingua aux sieges de Tournai, de Douai, de Lille & des autres places qui furent conquises en 1667. & obtint en 1668. la charge d'aide-major dans le regiment des gardes. Les marques qu'il donnoit de ses talens pour la guerre & pour la conduite des troupes, sa vigilance & son application à ne rien omettre de tout ce qui étoit necessaire au bien du service, le firent choisir en 1669. pour être colonel du regiment royal de dragons, qu'il acheta 110000. livres du comte de Lauzun, & qu'il revendit depuis 120000. livres au marquis d'Alegre. Il servit en 1670. à la tête de ce regiment sous le maréchal de Crequi à la conquête de la Lorraine. Il fut fait au mois de Fevrier 1672. lieutenant general au gouvernement de l'isle de France, & grand bailli de Beauvais & de Beauvoisis, au lieu de feu son frere aîné. Au mois de Janvier 1679. il vendit 7000. liv. la lieutenance generale au comte du Charmel. Lorsque ces charges lui furent données, il étoit au pays de Cologne avec des troupes destinées pour la guerre de Hollande, qui commença la même année. Il se trouva à tous les sieges & à toutes les entreprises que le maréchal de Turenne forma. Il demeura à Utrecht pendant l'hiver sous les ordres du maréchal de Luxembourg, & se signala au combat donné pour le secours de Woërden, où il reçut une grande blessure. Il passa en Allemagne en 1673. eut de l'aveu du maréchal de Turenne la meilleure part en 1674. au gain de la bataille d'Ensheim, où il fut encore blessé après avoir soutenu avec deux regimens de dragons & quelque infanterie qu'il commandoit, les plus grands efforts de l'armée ennemie; il fut fait brigadier de dragons au mois de Mai 1675. & commanda la même année l'arriere-garde de l'armée Françoise, lorsqu'elle se retira après la mort du maréchal de Turenne, en présence de l'armée ennemie. M. de Boufflers avoit dans cette occasion soutenu toujours avec succès diverses attaques des ennemis, & les avoit repoussés avec perte de leur part, quoique le corps qu'il commandoit fût de beaucoup inferieur à celui qui l'attaqua. Il se signala ensuite au combat d'Altenheim, & fut encore chargé de l'arriere-garde de l'armée par le prince de Condé, qui en étoit venu prendre le commandement lorsqu'elle se retira des environs de Strasbourg. Il servit encore en Allemagne en 1676. sous le maréchal de Luxembourg, & en 1677. sous les ordres du maréchal de Crequi, & il se trouva à la défaite du prince d'Eysenach sous le fort de Kell, & à la prise de Fribourg, dont le commandement d'abord lui fut donné. Il avoit été fait maréchal de camp dès le 25. Fevrier de la même année. Il continua de servir tout l'hiver, & enleva plusieurs quartiers des troupes imperiales dans les montagnes de Suabe. En 1678. il se trouva à la défaite des ennemis à Rheinsfeld, à Seckingen & à Offembourg; & le marquis de Ranes ayant été tué au combat de Seckingen, il obtint la charge de colonel general des dragons vacante par sa mort; il en paya aux heritiers du défunt 150000. livres, & le roi lui accorda un brevet de retenue de pareille somme. Il la vendit depuis 400000. livres au comte de Teilé, lorsqu'il fut fait colonel des gardes Françoises. Ce fut lui qui, la même année 1678. commanda les troupes à l'attaque du fort de Kell, qui fut emporté d'assaut en plein jour. La paix ayant été conclue à Nimegue en 1678. il fut envoyé l'année suivante avec un corps d'armée en Dauphiné pour l'affaire de Cazal, dont on négocioit l'acquisition, qui n'ayant été terminée qu'en 1681. il alla prendre possession de cette place au mois de Septembre. Il fut fait ensuite lieutenant general des armées du roi, & fut envoyé en 1682. avec un corps d'armée sur les frontieres d'Espagne, où il obligea les habitans de Fontarabie de faire les satisfactions que le roi éxigeoit d'eux, pour quelques insultes qu'ils avoient faites aux François. En 1683. il eut sous les ordres du dauphin, le commandement de toute la cavalerie qui avoit eu ordre de camper sur la Saone. De-là il passa en Flandres, où il eut le commandement d'un corps d'armée, avec

avec ordre d'investir Courtray, au siege duquel il servit utilement, ainsi qu'au bombardement d'Oudenarde. Pendant le siege de Luxembourg en 1684. il commanda un corps d'armée entre Sambre & Meuse, pour observer & arrêter les troupes qui s'assembloient sous Namur. En 1685. il eut ordre d'assembler une armée à Bayonne, pour une affaire qui n'eut pas de suite; il resta en Guienne, & y commanda pendant cette année & la suivante, avec la même autorité que le gouverneur de la province. Le roi lui donna au mois d'Août 1686. le gouvernement de la ville & province de Luxembourg, & du comté de Chiny, avec 12000. livres par an comme lieutenant general dans le pays, & 20000. livres comme gouverneur particulier de la ville de Luxembourg. Au mois de Juillet 1687. après la mort du maréchal de Crequi, il fut pourvû de celui de Lorraine, & de la province de la Sarre, & du commandement en chef dans les trois Evêchés, & dans les villes, places, forteresses & pays situés entre l'Alsace, le comté de Bourgogne, la Champagne, le Haynault, le pays de Liege, le duché de Limbourg, le pays de Juliers, les électorats de Cologne, de Trèves & de Mayence, & le palatinat du Rhin. Ce gouvernement étoit de 75000. livres de rente. En 1688. il commanda un camp sur la Sarre. Le roi lui donna au mois d'Août un regiment de cavalerie à lever, & au mois d'Octobre un d'infanterie aussi à lever. Depuis il se démit de ce dernier avec la permission de sa majesté, en faveur du comte de Boufflers son neveu, après la mort duquel ce regiment lui fut donné une seconde fois. Au mois de Septembre il eut le commandement d'un corps d'armée avec lequel il prit la ville de Worms, celles de Keyserslauter, de Creustnach, de Bacarach, d'Openheim & autres du Palatinat du Rhin, & mit garnison dans la ville & citadelle de Mayence. Il prit encore les villes de Bingen, d'Oberkircke & plusieurs autres, & bombarda la ville de Coblents. Le roi le nomma le 2. Decembre de la même année pour être chevalier de ses ordres. Au mois de Fevrier 1689. il servit de lieutenant general sous le maréchal de Duras dans l'armée d'Allemagne, ensuite il commanda un corps de troupes séparé, avec lequel il prit plusieurs postes & châteaux dans le pays de Liege, emporta d'assaut la ville & château de Cokum dans le pays de Treves, chassa les ennemis de tous les quartiers qu'ils occupoient aux environs, & fit ensuite une retraite très-honorable avec un corps de cinq ou six mille hommes, devant une armée de plus de seize mille, composée des troupes de Brandebourg. Au mois de Septembre il servit sous le maréchal de Lorges, dont l'armée fut composée des troupes qui étoient sous son commandement. Au mois d'Avril 1690. il fut fait general de l'armée de la Moselle, dont il envoya fort à propos un détachement au maréchal de Luxembourg, par où il contribua beaucoup au gain de la bataille de Fleurus; & quoique ce détachement eût fort affoibli son armée, il ne laissa pas d'arrêter les entreprises du landgrave de Hesse, & des autres generaux Allemans qui cherchoient à profiter de cette conjoncture. Au mois de Novembre il fut nommé pour commander en Flandres pendant l'hiver depuis la Meuse jusqu'à la mer. Il passa devant les ennemis le canal de Bruges & celui du Sas de Gand, alla au-delà de Louvain & jusqu'aux portes de Mastrick, & mit sous contribution tout le pays de Waës, qui n'y avoit jamais été soumis. Au mois de Mars 1691. il servit de lieutenant general sous le roi, investir la ville de Mons, servit à ce siege, & fut blessé à l'attaque de l'ouvrage à corne après y être entré. Au mois d'Avril il fut fait general de l'armée de la Moselle, alla bombarder Liege à la vûe des ennemis, quoiqu'ils eussent plus de troupes que lui; & dans le cours de la même campagne, le landgrave de Hesse, & les generaux de Brandebourg & de Liege étant entrés dans le Luxembourg avec une armée de vingt mille hommes pour en occuper plusieurs postes, il les obligea avec sept mille hommes au plus d'en sortir, poussa leur arriere-garde; & ayant été ensuite fortifié de quelques troupes, alla achever le reste de la campage aux portes de Liege & de Huy, malgré les armées ennemies qu'il avoit obligé de se retirer derriere ces places. La campagne finie il reprit au mois de Novembre le commandement en Flandres pendant l'hiver, depuis la Meuse jusqu'à la mer. Etant venu faire un tour à la cour; le roi fit la ceremonie le 2. Fevrier 1692. dans la chapelle du château de Versailles, de lui donner la croix & le collier de ses ordres, qu'il n'avoit pû recevoir jusqu'alors à cause de son absence continuelle pour le service de sa majesté, qui le mit aussi le 4. du même mois de Fevrier en possession de la charge de colonel du regiment des gardes Françoises, qu'il lui avoit donnée à la mort du maréchal duc de la Feuillade, aux heritiers duquel il paya 260000. livres de brevet de retenue, le roi lui en ayant accordé en même-tems un de pareille somme. Au mois de Mars suivant il fut déclaré general de l'armée de la Moselle, avec laquelle il investit Namur de là Meuse à la Meuse, & eut le commandement de ce quartier pendant le siége. Il fut choisi pour commander le corps que l'on opposa au roi Guillaume, lorsque pendant le siege du château de Namur, il voulut passer la Sambre pour essayer de le secourir. Après la prise de cette place il commanda une armée séparée, dont il amena au maréchal duc de Luxembourg une partie, avec laquelle il contribua beaucoup à l'avantage que les François eurent dans le combat de Steinkerque; ensuite il fit échouer les desseins des Alliés sur les places maritimes de France, chassa des environs de Liege les troupes de Neubourg & de Munster, qui vouloient penetrer dans le pays de Luxembourg, repassa la Meuse, chassa les ennemis des villes de S. Tron, Tongres & de plusieurs autres; fit une course au-delà du Jecker, soumit plusieurs pays à la contribution, & vint enfin bombarder Charleroi, par où il finit cette longue campagne. Il commanda pendant l'hiver en Flandres, depuis la Moselle jusqu'à la mer, ayant sous lui plusieurs officiers generaux, & differens postes. Pendant cet hyver, qui fut très-rude, il reprit la ville de Furnes, que les Alliés avoient fortifiée, après l'avoir occupée pendant la campagne. Le 27. Mars 1693. le roi voulant reconnoître ses signalés & continuels services, l'éleva à la dignité de maréchal de France, & au mois d'Avril suivant le fit chevalier de son nouvel ordre de S. Louis, & le nomma general de l'armée de la Moselle. Il servit la même année sous le dauphin en Allemagne; fut encore nommé au mois d'Avril 1694. general de l'armée de la Moselle; eut au mois de Septembre le gouvernement de la Flandre Françoise & de la ville de Lille, vacant par la mort du maréchal duc d'Humieres, & fut nommé au mois d'Octobre pour commander en Flandre pendant l'hiver, depuis la Meuse jusqu'à la mer. En 1695. il se jetta dans Namur avec une partie des troupes de l'armée de la Moselle qu'il commandoit, & en soutint le siége pendant soixante-trois jours contre les forces rassemblées d'Angleterre, de Hollande, d'Espagne & d'Allemagne, commandées en personne par le roi d'Angleterre Guillaume III. l'électeur de Baviere, & le landgrave de Hesse. Il ne rendit cette place qu'à l'extrémité & après avoir soutenu quatre assauts generaux, tant au corps de la ville qu'à celui du château. Il fut arrêté prisonnier en sortant de la place contre la capitulation, & fut conduit à Mastrick; mais il fut renvoyé quinze jours après. Le roi en consideration de la belle & vigoureuse défense qu'il venoit de faire, érigea le comté de Cagny en Beauvoisis avec quelques autres terres voisines en duché sous le nom de Boufflers, pour lui & ses descendans mâles, par lettres patentes données à Fontainebleau au mois de Septembre 1695. registrées au parlement de Paris le 16. Novembre suivant, & en la chambre des comptes le 7. Janvier 1696. Il fut chargé au mois de Fevrier 1696. de faire assembler un corps de troupes, qui devoit soutenir les partisans que Jacques II. roi de la grande-Bretagne avoit en Angleterre; mais ce projet n'ayant point eu d'effet, il fut déclaré au mois d'Avril general de l'armée de la Meuse, avec laquelle quoique très-inferieure à celle des Alliés, il couvrit la frontiere, & fit échouer les desseins qu'ils avoient formés sur les villes de Dinant & de Charleville. Il fut pourvû au mois de Novembre de la même année du nouveau gouvernement hereditaire de la ville de Beauvais, & il commanda en Flandres pendant l'hiver. En 1697. il eut le commandement de l'armée de la Meuse. Dans le commencement de la campagne, son armée & celle du maréchal duc de Villeroi, empêcherent les Alliés d'inquiéter le maréchal de Catinat, qui faisoit le siége

d'Ath ; & après la prise de cette place, s'étant avancé avec son armée près de Bruxelles, il eut par ordre du roi plusieurs conferences particulieres avec le comte de Portland, confident du roi Guillaume, qui furent suivies peu de tems après du traité de Riswick. Il fut nommé au mois de Mai 1698. pour commander sous le duc de Bourgogne l'armée qui fut assemblée auprès de Compiegne pendant l'été, pour l'instruction de ce prince. Après la mort de Charles II. roi d'Espagne, il eut ordre de se rendre à Lille, capitale de son gouvernement, & de s'assurer des places des Pays-bas Espagnols qui étoient occupés par les Hollandois, ce qu'il executa heureusement de concert avec l'électeur de Baviere, ayant introduit en une même nuit, qui fut celle du 6. Fevrier 1701. des troupes Françoises dans les villes de Luxembourg, Namur, Charleroi, Mons, Ath, Oudenarde, Nieuport & Ostende. Il se tendit ensuite à Bruxelles pour commander dans tous les Pays-bas Espagnols, conjointement avec le marquis de Bedmar, general pour le roi d'Espagne; fut déclaré le 9. Mars 1702. general de l'armée de Flandres, & des troupes qui devoient servir dans la Gueldre Espagnole & dans l'électorat de Cologne, sous les ordres du duc de Bourgogne; tint long-tems en respect l'armée des Hollandois, & l'ayant poussée jusques sous les murailles de Nimegue, où elle reçut un grand échec, la réduisit à se tenir sur la défensive le reste de la campagne. En 1703. il eut le commandement d'une des deux armées qui furent formées en Flandres, & ayant joint près d'Anvers le marquis de Bedmar, ils sortirent ensemble des lignes, & attaquerent le 30. Juin à Eckeren l'armée Hollandoise, qui fut battue & mise en déroute avec une perte considerable. En reconnoissance de cet important service, le roi d'Espagne lui envoya au mois de Septembre le collier de l'ordre de la Toison d'or, qu'il reçut par les mains du duc de Berri à Versailles le 15. Janvier 1704. Le roi lui donna au mois d'Octobre de la même année la charge de capitaine d'une compagnie de ses gardes du corps, vacante par la mort du maréchal duc de Duras, à la charge de payer à sa succession la somme de 500000. livres, dont il avoit un brevet de retenue; & sa majesté lui accorda en même-tems un brevet de retenue de pareille somme sur cette charge, pour laquelle il prêta serment le 10. Decembre suivant. En l'année 1708. la ville de Lille en Flandres étant menacé d'un siege, il s'offrit d'aller défendre cette capitale de son gouvernement, & en ayant obtenu la permission, il partit le 27. Juillet de Fontainebleau où étoit la cour, menant avec lui les marquis de Surville & de la Frezeliere qui étoient hors du service, & pour lesquels il avoit sollicité & obtenu du roi la permission de servir comme ils avoient fait avant leur disgrace. Etant arrivé à Lille, il y fit toutes les dispositions necessaires pour une vigoureuse défense. Cette place fut investie le douze Août & attaquée avec des forces & une artillerie formidable. Il y soutint une infinité d'assauts particuliers à chaque ouvrage,& entr'autres sept au chemin couvert; mais la place n'étant plus soutenable à cause de la grandeur des brêches,& les assigeans étant sur le point de donner un assaut general, il rendit la ville par une capitulation honorable le 25. Octobre, ce qu'il ne fit cependant que sur les ordres réiterés du roi; ensuite de quoi il se renferma dans la citadelle avec le peu de munitions qui lui étoient restées. Il la défendit jusqu'au 11. Decembre, ne s'étant même encore résolu à la rendre que sur les ordres pareillement réiterés du roi. Il obtint une capitulation des plus honorables. Le roi pour le récompenser, lui accorda les grandes entrées de premier gentilhomme de la chambre, & lui donna la survivance du gouvernement de Flandres pour son fils aîné, par lettres du 18. Decembre 1708. & l'honora de plus de la dignité de pair de France, dont le titre fut uni à son duché de Boufflers par lettres patentes du même mois de Decembre, qui furent verifiées & registrées au parlement de Paris le 19. Mars 1709. ensuite de quoi il fit le serment & prit seance en qualité de pair de France. Il appaisa par sa presence au mois d'Août suivant, une émotion populaire à Paris survenue à l'occasion de la cherté du pain; & le bruit s'étant répandu peu de jours après d'une prochaine action en Flandres, dont le succès ne pouvoit être de maniere ou d'autre, que très-important à l'état, il s'offrit de se rendre à l'armée & d'y servir sous le maréchal de Villars, quoiqu'il eût sur lui l'ancienneté, ce qu'ayant fait, il se trouva à la sanglante bataille de Malplaquet, qui fut donnée le 11. Septembre. Il y commanda l'aîle droite, où il eut toujours l'avantage, ayant repoussé à diverses reprises avec un grand carnage les troupes qui l'attaquerent, lesquelles ne purent jamais pénetrer dans ses retranchemens. Le maréchal de Villars qui commandoit l'aîle gauche ayant été obligé de se retirer à cause d'une blessure au dessous du genouil qu'il avoit reçue, le maréchal de Boufflers fit encore charger six fois les ennemis; mais les voyant maîtres d'un bois, par où ils pénétroient dans le centre de l'armée Françoise, il leur abandonna le champ de bataille, & il fit sa retraite en si bon ordre, que les ennemis ne jugerent pas à propos de le poursuivre. Il revint ensuite à la cour, & ayant perdu son fils aîné le 22. Mars 1711. il obtint pour son puîné âgé de cinq ans, & le seul qui lui restât, le gouvernement de la Flandre Françoise & de la ville de Lille, avec le regiment d'infanterie dont le défunt étoit colonel. Il mourut à Fontainebleau le 22. Août de la même année 1711. âgé de soixante-sept ans, sept mois & 12. jours. Son corps fut apporté à Paris, & inhumé le 26. du même mois sur les dix heures du soir dans l'église paroissiale de saint Paul. Son cœur fut porté à Boufflers. Le 17. Decembre suivant son service fut celebré avec un grand appareil de deuil dans l'église des Minimes de la Place-Royale, où son oraison funebre fut prononcée par le pere de la Rue, Jesuite, en presence d'une illustre & nombreuse assemblée.

*L'on ne répetera point ici le mariage ni les enfans du maréchal de Boufflers, que l'on peut voir dans la genealogie qui est inserée dans ce Dictionaire : l'on fera seulement remarquer, que Catherine-Charlotte* de Gramont sa veuve, a été nommée dame d'honneur de la reine le 27. Avril 1725; que *Charlotte-Julie* de Boufflers l'une de ses filles, qui étoit nommée coadjutrice de l'abbaye d'Avenai, diocèse de Reims, en est devenue titulaire par la mort de sa tante au mois de Decembre 1720; & que *Marie-Josephine* de Boufflers, qui avoit épousé *François-Camille* de Neufville-Villeroi, marquis, puis duc d'Alincourt, a été nommée l'une des dames du palais de la reine le 27. Juin 1726. & qu'elle est devenue veuve le 26. Decembre 1732.

BOUILLART, (Dom Jacques) de Meulent au diocèse de Chartres, né en 1669. profès dans l'ordre de S. Benoit, de la congrégation de S. Maur, le premier Septembre 1687. & mort dans l'abbaye de S. Germain des Prés le 11. Decembre 1726. a publié en 1718. le vrai martyrologe d'Usuard, moine Benedictin du tems de Charles *le Chauve*, sur l'original même d'Usuard, que l'on conserve dans l'abbaye de S. Germain des Prés. Ce martyrologe est précedé d'une préface, dans laquelle le pere Bouillart réfute le pere Solier Jesuite, qui a donné en 1714. le martyrologe d'Usuard, & qui prétend que le manuscrit de S. Germain des Prés n'est point l'original d'Usuard. Dom Bouillart a encore composé l'histoire de l'abbaye de S. Germain des Prés, imprimée à Paris, chez Dupui, en 1723. *in fol.* Voyez *l'article de M. du* MOULINET, abbé des Thuilleries * Dom le Cerf, *Bibliotheque historique & critique des auteurs de la congrégation de S. Maur.*

BOUILLAUD ou BOULLIAUD. (Ismaël) *Ajoutez à ses ouvrages rapportés dans l'édition de ce Dictionaire de 1725.* deux lettres à Albert Portner, sur la mort du celebre philosophe Gassendi, dans le recueil intitulé: *Lessus mortualis.* M. Bouillaud est mort dans sa quatre-vingt-neuviéme année.

BOVILLES ou BOVELLES. (Charles) *Ajoutez à ce qu'on a dit de cet auteur dans les deux dernieres éditions du Moreri*, qu'il étoit né à Soyecourt au diocèse d'Amiens. Il a été professeur en theologie à Noyon. Il vivoit encore en 1547.

BOULAINVILLIERS, (Henri de) comte de S. Saire, la Villenesle, Citrye, &c. étoit d'une illustre & ancienne maison, originaire de Picardie, fils de FRANÇOIS de Boulainvilliers, comte de S. Saire, & de *Susanne* de Manneville. Il nâquit à S. Saire le 21. Octobre 1658. il fit ses

études dans l'academie de Juilli avec beaucoup de succès, & ayant heureusement rencontré parmi MM. de l'Oratoire, qui enseignent dans cette maison, un maître très-habile dans l'histoire, & principalement dans celle des souverains de l'Europe, il prit pour cette étude un goût singulier, qu'il a conservé toute sa vie, & il y fit de grands progrès. Il brilla aussi dans ses exercices. Il avoit choisi la profession des armes, comme la plus convenable à un homme de qualité; mais ayant perdu son pere, qui avoit fait dans les dernieres années de sa vie un mauvais mariage, & qui laissa les affaires de sa maison fort embarrassées, il se vit obligé de quitter le service pour se donner aux soins necessaires, dans des conjonctures aussi fâcheuses. Il n'en conserva pas moins le goût de l'étude, & il y donnoit tout le tems qu'il pouvoit avoir de libre: il lisoit avec reflexion, & souvent il mettoit par écrit ses remarques & ses pensées, ce qui composa par la suite un recueil utile qu'il mit en ordre, quand il fut moins accablé d'affaires. C'est le fonds où il a puisé le reste de ses jours, & qui lui a été si utile pour les ouvrages qu'il a faits, mais qu'il n'eut jamais dessein de faire imprimer. Il ne travailloit, à ce qu'il disoit lui-même, que pour son instruction & pour celle de ses enfans; aussi retouchoit-il souvent ce qu'il avoit écrit, suivant les nouvelles connoissances qu'il acqueroit. Son inclination & son goût le plus marqué le porterent à l'étude de l'histoire de France; il a cherché à développer le caractere des princes, leurs vertus, leurs inclinations, les anciens droits des souverains & leurs accroissemens, les mœurs & les usages que l'on remarque dans les differens siecles, l'état des peuples, & sur-tout de celui de la noblesse; comment les anciennes maisons ont perdu leurs honneurs, droits & prérogatives, par leur inattention, à conserver les anciens usages; & au contraire, comment & en quel tems plusieurs familles, qui n'avoient pas l'avantage de la noblesse par leur naissance, y sont parvenues. De quelle maniere enfin le service militaire se faisoit par le devoir feodal; comment les troupes soudoyées ont été établies, & comment les impositions ont été rendues ordinaires & depuis augmentées. Les principaux ouvrages du comte de Boulainvilliers, sont: un abregé des memoires des generalités du royaume, qu'il avoit faits pour l'instruction de ses enfans: il y avoit joint une preface, qu'il a placée depuis à la tête d'une histoire qui contient l'établissement des François dans les Gaules, leur premier gouvernement, leurs loix, leurs usages. L'histoire abregée des rois de la premiere race, les changemens qui arriverent lors de l'établissement de la seconde race, l'histoire des princes qui ont regné, & enfin l'établissement de la troisieme race. Il a composé un second volume de l'histoire des assemblées de la nation, anciennement connus sous le nom de parlement, & depuis sous celui d'états generaux, jusqu'à la fin du regne de Louis XI. lequel contient quatorze lettres. On avoit voulu l'engager à revoir les journaux des vies des rois de France, depuis Louis IX. jusqu'à Henri IV. composés par Aubery, & corrigés par Pean; mais il n'a revû que ceux de S. Louis & de Philippe *le Hardi*, ausquels il a joint quelques notes, avec une préface critique à la tête du journal de la vie de S. Louis. Il a aussi dans les derniers tems composé quelques dissertations pour éclaircir differens points de l'histoire. Un de ses premiers ouvrages a été un abregé de l'histoire universelle, pour l'instruction de ses enfans; le premier volume contient l'histoire de la création du premier âge, du déluge, du second âge, de l'Egypte & des patriarches jusqu'à l'Exode; le second volume contient l'histoire de l'ancienne Grece, des dieux du Paganisme, l'établissement des royaumes & états; l'histoire de Troye, sa ruine & les établissemens qui se firent en Italie, en Afrique & en d'autres contrées de l'Europe; cet ouvrage est accompagné de beaucoup de tables chronologiques. La complaisance du comte de Boulainvilliers pour plusieurs amies d'une grande distinction, l'avoit engagé autant que son goût, à des ouvrages d'astrologie judiciaire. Il a travaillé à trouver les principes d'une science aussi vaine qu'elle est ancienne. Quoiqu'il eût connu l'incertitude des pronostics, il ne laissoit pas néanmoins de s'y amuser quand on l'en pressoit; mais plusieurs jours avant sa mort il brûla tout ce qu'il avoit entre ses mains sur cette science. Il est resté entre celles de ses amis, des institutions astrologiques, suivant les experiences des anciens & des modernes les plus habiles qui ont écrit sur cette matiere. Entre ses ouvrages particuliers, on ne doit pas oublier son histoire de l'apogee du soleil, dans laquelle, suivant les principes de l'astrologie, il rend compte du commencement, de l'agrandissement & de la decadence des monarchies: cet ouvrage ingenieux n'est pas achevé. Un autre écrit d'une espece differente, est un essai de metaphysique, suivant les principes d'un philosophe moderne; il rend compte dans l'avertissement, qu'en 1704. les œuvres posthumes de cet auteur écrites en latin, lui tomberent entre les mains, qu'il tâcha de rendre en langue commune, & de réduire à des expressions ordinaires des principes absurdes, afin qu'étant mieux connus il fût plus facile de les refuter; à quoi il exhorte de plus habiles metaphysiciens qu'il ne peut être, & il assure que cela ne leur sera pas difficile. Le dernier ouvrage du comte de Boulainvilliers a été une vie de Mahomet, qui ne va que jusqu'à l'égire; la mort a interrompu son travail. Comme il ne sçavoit pas l'arabe, il s'est servi de la traduction latine & du sçavant commentaire de l'abbé Maracci sur l'Alcoran. Il a tiré ses idées & ses expressions des versets de l'Alcoran qui y sont rapportés. Son genie élevé lui a fait imiter leur entousiasme. Cet ouvrage, qu'il a laissé imparfait, a été imprimé à Londres *in* 8° en 1730. & depuis *in* 12. en Hollande en 2. volumes. Tout ce qui est imprimé sous le nom du comte de Boulainvilliers, n'est pas sorti de sa plume. Ses ouvrages qu'il communiquoit volontiers à ses amis, ont été copiés dans des tems differens, & plusieurs avant qu'il les eût retouchés. De-là vient que les éditions qui en ont été faites tant en Angleterre qu'en Hollande & ailleurs, sont toutes défectueuses. La réputation qu'il s'étoit acquise a même fait mettre sous son nom plusieurs traités qu'il n'a ni composés ni revûs. Plusieurs de ses écrits ont donné lieu de croire qu'il avoit beaucoup donné à la liberté de penser. Il est sûr cependant qu'il a passé toute sa vie dans une liaison étroite avec les seigneurs de la cour qui ont eu le plus de réputation de pieté. On sçait même qu'il est mort entre les bras du P. de la Borde de l'Oratoire, qui assura le curé de S. Eustache qui lui administra les Sacremens, qu'il n'avoit jamais vû une personne plus disposée & mieux préparée pour les recevoir; il les reçut en effet avec beaucoup de connoissance & de marques de pieté, & expira à une heure après midi le 23. Janvier 1722. dans la soixante-quatrieme année de son âge: il fut inhumé dans l'église de de S. Eustache. Le pere Desmolets, bibliothequaire de l'Oratoire, a fait imprimer dans le *tome IX. des memoires de litterature & d'histoire*, une dissertation du comte de Boulainvilliers, sur la noblesse Françoise, tirée d'une préface qu'il avoit composée pour mettre à la tête de l'histoire genealogique de sa maison: il y a aussi inseré une lettre d'un conseiller au parlement de Rouen, qui est de l'abbé de Trianon, dans laquelle ce sçavant abbé refute avec beaucoup de force & de solidité les principes du comte de Boulainvilliers sur la noblesse. Henri de Boulainvilliers avoit été marié 1°. avec *Marie-Anne-Henriette* Hurault, morte en 1696. Elle étoit fille de *Charles* Hurault, comte du Marais, seigneur de Roinville-Reveil, Châteaupers, maréchal des camps & armées du roi, & d'*Anne* Berrier: 2°. le 23. Decembre 1710. avec *Claude-Catherine* d'Alegre, morte à Paris sans enfans le premier Septembre 1723. dans la quarante-deuxieme année de son âge; elle est aussi inhumée à S. Eustache: elle étoit fille de *Jean* d'Alegre, marquis de Beauvoir, & de *Marie-Magdeleine* du Fresnoy. Le comte de Boulainvilliers a eu de sa premiere femme, *Henri-Etienne* de Boulainvilliers, capitaine de cavalerie dans le regiment royal, tué à la bataille de Malplaquet le 11. Septembre 1709. servant en qualité de mousquetaire dans la premiere compagnie, & n'ayant pas encore vingt ans; *Ovide-Henri* de Boulainvilliers destiné à l'état ecclesiastique, mort en 1709. avant son frere, âgé de 17. ans & 6. mois; *Marie-Henriette* de Boulainvilliers, née à Paris le premier Novembre 1693. mariée le 14. Septembre 1721. avec *François* de la Fontaine-Solare, marquis de la Boissiere, capitaine

au régiment de Bretagne, & chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, morte à Paris le 4. Mars 1729. dans la trente-sixieme année de son âge, & inhumée à S. Eustache : elle a laissé *Marie-Louise-Gabrielle* de la Fontaine-Solare, née le 15. Juin 1722 ; & *Susanne* de Boulainvilliers, mariée avec *Gabriel-Bernard* comte de Rieux, baron & seigneur de Liviniere, reçu conseiller au parlement de Paris le 31. Août 1714. & president de la deuxieme chambre des enquêtes le 7. Janvier 1727. Il y a de ce mariage un fils, & une fille, *Anne-Gabrielle-Henriette-Bernard*, mariée à l'âge de 12. ans le 17. Août 1733. avec *Charles-Pierre-Gaston* de Levis de Lomagne, marquis de Mirepoix, maréchal hereditaire de la Foy, comte de Terrides, vicomte de Grinoix, baron de Monfoureault, colonel du regiment de Saintonge.

BOULAY, (César Egasse du) natif de S. Ellier ou Helier, (corruption du mot *Hilaire.*) *Ajoutez à ce qu'on a dit de cet auteur, éditions de 1725. & de 1732.* qu'il répondit en 1667. à la censure que la faculté de theologie de Paris avoit faite de son histoire de l'université, la même année. La réponse est intitulée : *Nota ad censuram.* Du Boulay faisoit des vers latins assez bien : on trouve du feu & de la latinité dans ce qu'il a fait en ce genre, sur-tout dans une élegie qu'il fit contre un envieux de sa gloire, qui avoit cherché à le déprimer ; cette piece est intitulée : *Ad Zoilosycophantam, sive Buleistarum obtrectatorem.* L'auteur travailloit alors à son histoire de l'université, comme il le dit dans cette élegie :

*Linque senescentem, indigno nec pulvere plenum,*
*Utilibus studiis continuare dies :*
*Hunc sine conversas ad publica commoda curas*
*Conferre, & matris fata referre suæ.*
*Talibus intentum, scribentem talia fratrem*
*Laudat, amat, matri qui studet esse pius, &c.*

Il a eu un parent, nommé Pierre-Egasse du Boulay, professeur en humanités au college de Navarre, qui a donné quelques ouvrages, entr'autres : *Gemma poëtarum, ex Ovidio, Catullo, Propertio & Tibullo*, in 8°. à Paris, chez Thibout, en 1662. dedié à Nicolas de Bailleul de Château-Gontier.

BOULENGER. (Jules-César) *Dans ce Dictionnaire il est dit* qu'il se fit Jesuite assez jeune, vers 1585. Cela est faux : il avoit 30. ans ou environ quand il prit ce parti en 1586. Il régenta avec le fameux pere Jacques Sirmond. Il demeura douze ans dans la societé, & y professa pendant huit. Il en sortit : & 22. à 23. ans après il y rentra en 1620. Il mourut, *non* à Tournon, *mais* à Cahors au mois d'Août 1628. plus que septuagenaire. Son traité du theâtre, qui est écrit en latin, a été imprimé en 1603.

BOULJANUS. C'est, selon le pere de Longueval, Jesuite, dans son histoire de l'église Gallicane, *tome 1. p. 193.* le nom d'une fausse divinité, honorée à Nantes en Bretagne, où elle avoit un temple fameux, qui fut abattu, comme on le croit, vers l'an 319. sous le regne & par l'autorité du grand Constantin. [ Il y a quelque tems, dit le pere de Longueval, que l'on trouva à Nantes une inscription à l'honneur de cette divinité, conçue en ces termes : *Numini augustor. Deo Bouljano M. Gemel Secundus & C. sedat. florus actor. Vicarior. Portens. Tribunal. C. M. Locis ex stipe conlata posuerunt.* Cette inscription a beaucoup exercé les sçavans de nos jours. Nous croyons, ajoute-t'il, que ce dieu Bouljanus, n'est autre que ce dieu Janus des Latins, au nom duquel on ajoûte le mot celtique *Boul*, qui signifie *orbis.* ] Ainsi *Bouljanus* sera le *Janus* du monde. On assure en effet, qu'une ancienne figure de ce faux dieu, le representoit à trois faces, pour signifier sans doute, les trois parties du monde qui étoient alors connues. *Boul*, signifie encore en bas Breton un globe : mais ces conjectures sont peu fondées. Ce dieu Bouljanus est imaginaire, & l'inscription n'est pas absolument telle que le pere de Longueval l'a rapportée. Au lieu de *Numini*, il faut lire *Numinibus : Vol. Jano*, au lieu de *Bouljano ; Secudus*, au lieu de *Secundus ; Vicanor.* au lieu de *Vicarior ; CM.* au lieu de *C. M.* Ainsi il faut interpreter *Deo. Vol. Jano.* par ces mots, *Deo volente Jano.* sous le bon plaisir du dieu Janus. Voici en deux mots tout le mystere de cette inscription. Elle fut faite pour apprendre à la posterité que les habitans de Nantes consacrerent leur tribunal aux dieux des empereurs, c'est-à-dire, à Jupiter & à Apollon, &c. mais après avoir invoqué Janus selon la coutume payenne, afin que leur offrande passât par lui aux dieux de l'empire. *Voyez* une explication de cette inscription par M. Travers, prêtre, docteur de Nantes, dans les *Mem. de litt. & d'hist. recueillis par le pere* Desmolets, *de l'Oratoire, t. 5. part. 1.* L'inscription dont nous parlons y est ainsi traduite : *Aux dieux des empereurs : de l'agrément du dieu Janus. M. Gemelius Secundus, & C. Sedatius Florus, de l'argent contribué ont bâti dans la place du commerce le tribunal des affaires des habitans du port.*

BOULOGNE sur mer. *On en a donné un article dans le Dictionaire, & l'on a parlé de ses comtes*, dont le pere le Quien, sçavant Dominiquain, a donné une histoire exacte, dans le *tome 10. prem. part. des mem. de litter. & d'hist.* chez Simart. *Nous allons ajoûter ici, d'après* ce sçavant, le catalogue des senéchaux du Boulonnois, depuis que le comté de Boulogne fut réuni à la couronne. Ce fut Louis XI. qui fit cette réunion l'an 1478. Le comté étoit alors entre les mains de Bertrand de la Tour, comte d'Auvergne, à qui Louis XI. lui-même l'avoit fait restituer après la mort de Charles, surnommé *le Hardi* & *le Justicier*, qui ne laissa qu'une fille en mourant. Mais Louis ayant consideré l'importance qu'il y avoit de réunir pour toujours le Boulonnois à la couronne, & d'empêcher qu'il ne tombât encore, comme il étoit déja arrivé, entre les mains d'un prince qui fut en état de se joindre aux ennemis de la France, en traita avec le comte Bertrand, à qui il donna en échange la Jugerie de Lauraguais & ses appartenances en titre de comté, avec certains revenus à Carcassonne, à Beziers & dans la senéchaussée de Toulouse. L'acte de cession fut passé à Montferrand en Auvergne l'an 1477. & l'année suivante le roi donna commission à Guillaume Gama, avocat en sa cour, de recevoir en son nom l'investiture du comté de Boulogne, pardevant le senéchal, bailli & homme de fief de son château d'Arras. Ce prince voulut aussi que la sainte Vierge, qui étoit déja honorée à Boulogne d'un culte particulier depuis plusieurs siecles, fût reconnue pour la seule souveraine de la ville & du Boulonnois, & il se déclara son vassal par le relief d'un cœur d'or, du poids de treize marcs, que lui & chacun de ses successeurs rois de France, lui payeroient en lui faisant hommage du comté de Boulogne. Il en fit expédier les lettres patentes à Hesdin, au mois d'Avril 1478. après Pâques, lesquelles furent enregistrées en la cour de parlement le 18. Août de la même année. Le 18. Avril précedent, le roi étant à Arras donna d'autres lettres patentes pour l'érection de la senéchaussée du Boulonnois, & voulut qu'elle ne fût plus responsable *ne à la couronne d'Artois, né à un autre quelconque justice, sauf à notre cour de parlement, &c.*

*SENECHAUX DU BOULONNOIS.*

Le premier capitaine ou gouverneur & senéchal que le roi Louis XI. établit après avoir réuni le comté de Boulogne à la couronne fut

I. Philippe des Querdes ou des Cordes, seigneur de Crevecœur en Beauvoisis. Il fut fait depuis maréchal de France, accompagna le roi Charles VIII. dans son voyage d'Italie, se distingua par sa valeur, & mourut à Bresle auprès de Lyon l'an 1494. âgé de 76. ans.

II. François de Crequi, seigneur de Dourier, dont les lettres patentes furent expediées le 16. Janvier 1493. ou 1494. sous son gouvernement, *les coutumes, usages & stiles de la senéchaussée & comté de Boulogne furent redigés par écrit, interpretés & accordés par les praticiens, coutumiers & gens de bien ;* & signées par le gouverneur, les abbés de Notre-Dame & de S. Wlmer, pour les gens d'église ; quatre nobles pour le corps de la noblesse, & trois autres personnes pour les villes.

III. Le bâtard de *Cardonne*, qui avoit été capitaine du château d'Arras, & avoit aidé Philippe de Crevecœur à défendre la ville de Boulogne contre Henri VII. roi d'Angleterre, qui l'avoit assiegée en 1488.

IV. Le sieur Roullet.

V. Antoine de la Fayette, Auvergnac, seigneur de Pontgiboust & autres lieux, & maître d'artillerie. Il succeda à

Roussel en 1515. fut disgracié pour une émotion populaire, arrivée à Montreuil, que l'on mit sur son compte, & mourut en 1531.

VI. Louis de la Fayette succeda à *Antoine* en Septembre 1522. & fut aussi disgracié pour avoir donné occasion à quelque division entre les garnisons de Boulogne & de Montreuil.

VII. OUDARD du Biez, chambellan du roi, nommé au mois de Juin 1523. il fut depuis maréchal de France. De son tems, Henri VIII. roi d'Angleterre, ayant assiegé en 1544. Boulogne & Montreuil en même-tems, du Biez s'enferma dans Montreuil pour la défendre, & mit dans Boulogne Jacques de Coucy, seigneur de Vervins, son gendre, qui lassé d'une résistance de près de deux mois, livra la ville aux Anglois, qui ne la restituerent qu'en 1550. à Henri II. Pendant ces six ans les sieurs de FOUQUESOL & DUCHESNE exercerent la charge de Sénéchal, par la commission du maréchal du Biez.

Les gouverneurs de Boulogne sous les Anglois, furent

I. EDOUARD Seimur, duc de Sommers, en Septembre 1544. le vicomte de Lisle, & milord Dudley, gouvernerent sous lui. II. Le comte de *Bedford*, en Mai 1545. III. Le comte de *Surrey*, fils du duc de Nortfolk. IV. Milord *Grey*, en Septembre 1546. V. Le comte *Huntington*, en 1548. VI. Milord *Clinton*, en 1549.

Dès que Henri II. eut recouvré la ville de Boulogne, il nomma pour sénéchal & gouverneur,

VIII. JEAN de Monchy, chevalier, seigneur de Senerpont: sous ce gouverneur en 1552. Henri II. ordonna un présidial pour Boulogne, avec sept conseillers & un greffe des appellations pour la sénéchaussée, mais cet ordre ne put être executé, faute de fonds pour fournir aux appointemens des officiers.

IX. ANTOINE de Monchy, fils de *Jean*.

X. LOUIS de Lannoy, seigneur de Morvillers, chevalier des ordres du roi, qui reçut sa commission en 1567. mais il fut obligé de se retirer sept mois après, à cause des desordres qu'il avoit faits dans la ville pour y introduire la religion Prétendue Réformée.

Le roi Charles IX. mit en sa place

XI. FRANÇOIS de Chaumeil, seigneur de Caillac, qui mourut à Boulogne en 1576.

XII. JEAN d'Estrées, baron de Doudeanville en Boulonnois.

XIII. ANTOINE d'Estrées son fils, qui étoit aussi gouverneur de la Fere, & qui le fut de Paris & de l'Isle de France, grand maître de l'artillerie, &c.

XIV. JEAN-LOUIS de Nogaret, duc d'Epernon, qui mit pour gouverneur sous lui, Roger Raymond du Bernet, qui fut tué à Naples en 1591. & enterré à Boulogne.

XV. JACQUES de Goth, seigneur & marquis de Rouillac, capitaine des gendarmes, grand sénéchal de Guienne, fut aussi gouverneur de Boulogne, sous le duc d'Epernon en 1591.

XVI. Sous le même duc en 1596. MICHEL de Patras de Compagne, sénéchal du Boulonnois, fut aussi pourvû du gouvernement. Il fut tué la même année dans une expedition qu'il fit dans le voisinage de S. Omer.

XVII. Son frere GEORGES-BERTRAND de Patras, gouverneur de Bourg en Bresse, fut après lui gouverneur & sénéchal du Boulonnois. Il obtint du roi que la charge de sénéchal passât à son neveu.

XVIII. Son frere ANTOINE de Compagne sénéchal, qui en eut les provisions le 28. Decembre 1617. en fit sa démission en faveur de

XIX. FRANÇOIS de Patras son fils, en 1649.

XX. EMMANUEL de Patras, surnommé *Desmarets*, fils de *François*, fut pourvû de la charge de sénéchal hereditaire du Boulonnois, le 23. Decembre 1694. C'est aujourd'hui le sieur MELICE-FRANÇOIS de Patras.

Le successeur de BERTRAND-GEORGES de Patras, au gouvernement de Boulogne, fut le sieur de *Mesme*, qui gouvernoit en 1619. sous le duc d'Epernon. Après le sieur de Mesme, le duc d'Epernon y mit le sieur de la *Touche*, qui commandoit en 1620. En 1622. CESAR-GEORGES de Monchy, chevalier marquis d'Hocquincourt, fut fait gouverneur en chef de Boulogne & du Boulonnois. Il eut pour successeur ANTOINE d'Aumont, marquis de Nolay, baron de Châtres, &c. qui mourut à Paris le 13. Avril 1613. Son neveu ANTOINE d'Aumont, sieur de Villequiers, qui fut depuis duc & pair, maréchal de France, & gouverneur de Paris, lui succeda. LOUIS-MARIE-VICTOR d'Aumont, duc & pair de France, son fils, eut la survivance du gouvernement de Boulogne, & mourut en 1669. le 11. Janvier. Son fils Louis duc d'Aumont, mort à Paris le 6. Avril 1723. a eu la même charge, qu'il laissa à son fils, LOUIS-MARIE duc d'Aumont, qui ne lui a survêcu que six mois, étant mort la même année le 5. Novembre âgé de 32. ans. LOUIS-FRANÇOIS d'Aumont, marquis de Châtres, duc d'Humieres, &c. est aujourd'hui gouverneur de Boulogne, depuis la mort de *Louis-Marie* son neveu. * *Abregé de l'histoire de la ville de Boulogne, sur mer, & de ses comtes, par le pere le* Quien, *bibliothecaire des Dominiquains, rue saint Honoré*, à Paris, *au t. 10. des mem. de litt. & d'hist. prem. partie.* Ce pere a donné aussi dans le même recueil, *tome 8. seconde partie*, une bonne dissertation sur le *portus Iccius*.

BOUQUIN, (Pierre) *Ajoutez à son article* qu'il étoit né à Bourges.

BOURBON. *Ajoutez ce qui suit à la genealogie de cette maison rapportée dans ce Dictionaire.*

*BRANCHE DE BOURBON-CONDÉ, sortie de celle de* VENDOSME.

XI. HENRI de Bourbon II. du nom, prince de Condé, &c. *Dans ce Dictionaire il est dit* que ce prince eut trois fils morts jeunes, 1. LOUIS, &c. *il falloit dire*, outre trois fils morts jeunes, il eut 1. LOUIS, &c.

XIV. LOUIS duc de Bourbon, prince du sang, &c. *Ajoutez* que 2. *Charles* de Bourbon, comte de Charolois, pair de France, chevalier des ordres du roi, & gouverneur de Touraine, né à Versailles le 19. Juin 1700. prit séance au parlement, en qualité de prince du sang, le 2. Septembre 1715. & qu'il partit de son propre mouvement secretement de Chantilli le 29. Avril 1717. pour aller faire la campagne en Hongrie, en qualité de volontaire, dans l'armée Imperiale contre les Turcs. Il y donna des marques de valeur au passage du Danube; au siege de Bellegrade, où le 12. Juillet il se trouva exposé au plus grand feu d'un des forts des assiegés, & à leur défaite le 16. Août, ayant accompagné par tout le prince Eugene de Savoye, generalissime de l'armée Impériale. Après cette campagne il alla voyager en Italie, d'où il se rendit en Baviere; & après avoir fait un long séjour à la cour électorale de Munich, il arriva à Chantilli le 4. Mai 1720. d'où il se rendit le lendemain à Paris, & parut le même jour chez le roi, & chez le duc d'Orleans régent. Il fut admis le 16. Juin suivant dans le conseil de régence. Il avoit été pourvû au mois de Septembre 1720. pendant son séjour à Munich, du gouvernement de la province de Touraine, en survivance du marquis de Dangeau, auquel il succeda par sa mort arrivée le 9. Septembre 1720. Il en préta le serment de fidelité entre les mains du roi, en présence du duc d'Orleans régent, le 29. Juin 1721. Il représenta le comte de Toulouse à la céremonie du sacre du roi Louis XV. le 25. Octobre 1722. & fut fait chevalier des ordres du roi dans l'église de Reims le 27. du même mois d'Octobre 1722; *que* 3. *Louis* de Bourbon, comte de Clermont, né à Versailles à quatre heures du matin le 15. Juin 1709. & à qui on suppléa les ceremonies du Batême à Paris, dans la chapelle du palais des Thuilleries, le 15. Novembre 1717. sur les sept heures du soir, ayant eu pour parain & maraine le roi & la duchesse de Berri, reçut par les mains du cardinal de Noailles, archevêque de Paris, le sacrement de Confirmation le 16. & la tonsure clericale le 18. du même mois de Novembre. Il obtint le 29. Janvier 1718. l'abbaye du Bec-Hellouin, ordre de S. Benoît, diocèse de Rouen; & le 4. Mars suivant celle de S. Claude en Franche-Comté, du même ordre, diocèse de Lyon; & le 23. Decembre 1720. la coadjutorerie de celles de Marmoutier, aussi ordre de S.

Benoît, diocèse de Tours, & de Chalis, ordre de Cîteaux, diocèse de Senlis, desquelles il devint titulaire par la mort de Jules de Lionne le 5. Juin 1721. celle de Cercamp, ordre de Citeaux, diocèse d'Amiens, lui fut encore donnée le 17. Octobre 1723. Il assista au sacre du roi, & y representa le comte de Flandres le 25. Octobre 1722. & ayant été proposé le 2. Fevrier 1724. pour être chevalier des ordres du roi, il en reçut la croix & le collier le 3. Juin suivant; *que 7. Marie-Anne* de Bourbon, damoiselle de Clermont, fut designée surintendante de la maison de la reine le 16. Avril 1725. & elle préta serment entre les mains du roi pour cette charge le 31. Mai suivant; *que 8. Henriette-Louise-Marie-Françoise-Gabrielle* de Bourbon, damoiselle de Vermandois, née le 15. Janvier 1703. reçut le 14. Janvier 1727. dans l'abbaye de Beaumont lès-Tours les ceremonies du Batême par les mains de l'archevêque de Tours, qui la tint aussi sur les fonts, au nom & comme procureur du duc de Bourbon son frere, avec l'abbesse de cette abbaye, & qu'ensuite elle reçut le sacrement de Confirmation & la Communion des mains du même prélat, après quoi elle prit l'habit de religion dans ce monastere, où elle fit profession l'année suivante. Louis duc de Bourbon, mort le 4. Mars 1710. *a aussi laissé une fille* naturelle, *nommée* Louise-Charlotte *de Bourbon*, *& appellée* la damoiselle de Dampierre, *batisée en la paroisse de S. Severin le 17. Août 1700. laquelle a été legitimée, & depuis mariée le 29. Août 1726. avec* Nicolas *de Changy, baron de Roussillon, marquis d'Aigrevaux, comte de Musigny, Sonlange & Longecour, seigneur de Cussy, Hanneau, &c. & mestre de camp de cavalerie.*

XV. Louis-Henri, aujourd'hui duc de Bourbon, pair & grand-maître de France, & des mines & minieres du royaume, chevalier des ordres du roi, lieutenant general de ses armées du 8. Mars 1718. gouverneur de Bourgogne & de Bresse, &c. *Voyez son article dans le Dictionnaire sous le nom de* LOUIS, *parmi les princes de la maison de* Bourbon *qui ont porté ce nom. Ajoutez à cet article*, que ce prince qui avoit été nommé & déclaré principal ministre le 2. Decembre 1723. en a rempli toutes les fonctions jusqu'au 11. Juin 1726. Le duc de Bourbon a été marié en secondes nôces par procureur à Rothembourg sur la Fulde, en Allemagne, le 27. Juin 1728. avec *Charlotte* de Hesse-Rhinfels, née le 18. Août 1714. troisiéme fille d'*Ernest-Leopold* landgrave de Hesse-Rhinfels-Rothembourg, & d'*Eleonore-Marie-Anne*, née comtesse de Lowenstein. Cette princesse étant partie de Rothembourg le 2. Juillet suivant, arriva le 22. à Notre-Dame de l'Epine, village à deux lieues au-delà de Châlons sur Marne, où elle fut reçue par M. le Duc, & s'étant rendus ensemble au château de Sarri, maison de campagne de l'évêque de Châlons, ce prelat leur donna la benediction nuptiale.

## *BRANCHE DE BOURBON-CONTI, sortie de celle de* Condé.

XIII. François-Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, &c. *Ajoutez* que sa veuve *Marie-Therese* de Bourbon, mourut en son hôtel à Paris le 22. Fevrier 1732. âgée de soixante-six ans & vingt-un jours, après avoir perdu la vûe quelques années auparavant. Elle fut inhumée le 28. suivant sans aucune pompe, ainsi qu'elle l'avoit ordonné par son testament, dans le chœur de l'eglise de saint André des Arcs, lieu de la sépulture de la maison de Bourbon-Conty.

XIV. Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, duc de Mercœur, pair de France, comte de la Marche, d'Alais, de Beaumont-sur-Oise & de Pezenas, châtelain de l'Isle-Adam, marquis de Graville, de Portes & de Mardogne, vicomte de Teyrargues, seigneur de Fere en Tardenois, &c. chevalier des ordres du roi, lieutenant general de ses armées, & gouverneur du haut & bas Poitou, étoit né à Paris à sept heures du matin le 10. Novembre 1695. Il fut batisé pour les ceremonies dans la chapelle du château de Versailles, par le cardinal de Coislin, grand-aumônier de France, le 3. Juin 1704. & fut tenu sur les fonts par le roi Louis XIV. & par Marie-Eleonore d'Est Modene, reine douairiere de la Grande-Bretagne. Il porta le titre de comte de la Marche jusqu'à la mort de son pere, fut reçu chevalier des ordres du roi le premier Janvier 1711. & prit séance au parlement de Paris en qualité de prince du sang le 8. du même mois; il fit sa premiere campagne dans l'armée du Rhin sous le maréchal duc de Villars en 1713. servit au siege de Landau, & se trouva à l'attaque du camp retranché des Imperiaux près de Fribourg où ils furent forcés, & ensuite à la prise de Fribourg le premier Novembre de la même année. Il fut admis dans le conseil de régence & y prit place le 4. Avril 1717. & fut pourvû de la charge de gouverneur & lieutenant general pour le roi du haut & bas Poitou, pays Châtelleraudois & Loudunois, sur la démission du marquis de la Vieuville, par lettres du 29. du même mois d'Avril 1717. Ayant été fait lieutenant general des armées du roi le premier Janvier 1719. il partit de Paris le 10. Mai suivant pour aller faire la campagne en Roussillon contre l'Espagne. Il eut le commandement de la cavalerie, & servit en qualité de lieutenant general au siege de Fontarabie pendant le mois de Juin, & à celui de la ville & du château de S. Sebastien, pendant les mois de Juillet & d'Août. Il assista au sacre du roi, & y representa le comte de Champagne, le 25. Octobre 1722. Ce prince mourut en son hôtel à Paris, d'une fluxion de poitrine en huit jours de maladie, le 4. Mai 1727. à cinq heures du matin, âgé de trente-un ans, cinq mois & vingt-trois jours, après avoir fait son testament deux jours avant sa mort. Son corps fut porté le 16. du même mois sur les dix heures du soir en pompe & en ceremonie à S. André des Arcs sa paroisse, où il fut inhumé dans le caveau de sa maison. Il avoit été marié dans la chapelle du château de Versailles le 9. Juillet 1713. avec *Louise-Elisabeth* de Bourbon, fille de *Louis* de Bourbon, pair & grand-maître de France, gouverneur de Bourgogne & de Bresse, mort le 4. Mars 1710. & de *Louise* de Bourbon, *légitimée de France*. Il en eut le comte de la Marche, né à Paris un peu après minuit, le 28. Mars 1715. & ondoyé le même jour, mort le premier Août 1717. & inhumé le 2. aux Carmelites du fauxbourg saint Jacques à Paris; Louis-François de Bourbon, prince de Conti, qui suit; *Louis-Armand* de Bourbon, duc de Mercœur, né & ondoyé le 19. Août 1720. & à qui on suppléa les ceremonies du batême le 12. Mai 1722. mort le même jour à l'hôtel de Conti à Paris, & enterré le lendemain aux Carmelites du fauxbourg S. Jacques; le comte d'Alais, né le 5. Fevrier 1722. aussi mort à l'hôtel de Conti le 7. Août 1730. au matin, âgé de huit ans, six mois & deux jours, & inhumé le 8. au soir à S. André des Arcs; & une fille, née à Paris le 20. Juin 1726.

XV. Louis-François de Bourbon, prince de Conti, duc de Mercœur, pair de France, comte de la Marche, d'Alais, de Beaumont-sur-Oise & de Pezenas, châtelain de l'Isle-Adam, marquis de Graville, de Portes & de Mardogne, vicomte de Teyrargues, seigneur de Fere en Tardenois, gouverneur & lieutenant general pour le roi du haut & bas Poitou, pays Châtelleraudois & Loudunois, né à Paris le 13. Août 1717. & ondoyé le même jour; reçut le supplement des ceremonies du batême dans la chapelle du château des Thuilleries, par les mains de l'évêque de Metz, duc de Coislin, pair de France, premier aumônier du roi, le 23. Avril 1721. & eut pour parain le roi Louis XV. & pour maraine la duchesse douairiere d'Orleans. Ayant été pourvû après la mort de son pere du gouvernement du haut & bas Poitou, il en prêta le serment de fidelité entre les mains du roi à Versailles le 30. Juin 1727. Le roi lui donna au mois de Janvier 1733. un regiment de cavalerie vacant par la mort du duc d'Alincourt. Il a été marié le 22. Janvier 1732. avec *Louise-Diane* d'Orleans, damoiselle de Chartres, derniere fille de Philippe, petit-fils de France, duc d'Orleans, de Valois, de Chartres, de Nemours & de Montpensier, chevalier des ordres du roi & de l'ordre de la Toison d'or, principal ministre, & auparavant regent en France, mort le 2. Decembre 1723. & de *Françoise-Marie* de Bourbon, *légitimée de France*.

*MARQUIS DE MALAUSE, BASTARDS de* BOURBON.

XII. LOUIS de Bourbon, marquis de Malause, &c. *Ajoutez* que *Armand* de Bourbon, marquis de Miremont, qui se retira en Angleterre à cause de la religion, mourut à Londres dans son appartement du palais de Sommerset, le 23. Fevrier 1732. vers les dix heures du soir, dans la soixante-dix-septiéme année de son âge, étant né le 12. Juillet 1655. & qu'il fut enterré le 29. suivant avec beaucoup de pompe dans l'église Protestante de la Savoye, auprès du feu lord Feversham, de la maison de Duras, son oncle maternel. Il étoit un des plus anciens lieutenans generaux des armées d'Angleterre. Le roi & la reine de cet état marquerent beaucoup d'attention pour lui pendant sa maladie, ne s'étant passé aucun jour sans envoyer s'informer de l'état de sa santé; que *Charlotte* de Bourbon, damoiselle de Malause sa sœur, née le 4. Avril 1659. & refugiée pareillement en Angleterre pour le fait de la religion, mourut aussi à Londres dans son appartement du palais de Sommerset, le 25. Octobre 1732. au soir, dans la soixante-quatorziéme année de son âge. La couronne d'Angleterre lui faisoit une pension de de 500. livres sterling.

XIII. GUI-HENRI de Bourbon III. du nom, marquis de Malause, comte de la Case, vicomte de Lavedan, baron de Chaudes-Aigues, né le 3. Juin 1654. frere aîné *de celui dont on vient de parler*, fit abjuration à Paris de la religion Protestante le 12. Août 1678. Il servit d'abord sous le vicomte de Turenne son grand-oncle maternel, & ensuite sous plusieurs autres generaux; fut colonel du regiment de Rouergue infanterie, & fut fait brigadier des armées du roi le 24. Août 1688. Ses infirmités l'obligeant de quitter le service, il vendit son regiment au marquis de Canillac au mois de Fevrier 1692. Il mourut dans son château de la Case en Albigeois, diocèse de Castres, d'une hidropisie de poulmon, après trente-cinq jours de maladie, à l'âge de cinquante-deux ans, le 18. Août 1706. Il avoit été marié 1°. avec *Marie-Hyacinthe* Mitte de Chevrieres de S. Chaumont, morte en couches à la Bruyere, diocèse de Lavaur, au mois de Mai 1691. fille d'*Armand-Jean* Mitte, seigneur de Chevrieres, marquis de S. Chaumont, comte de Miolans, & de *Gasparde* de la Porte-d'Offin: 2°. en 1692. avec *Marie-Louise-Françoise* Berenger de Montmouton, fille de *Charles* Berenger, marquis de Montmouton, & de *Louise* de Castelnau de Clermont-Lodéve. Il a eu de la premiere, *Marie-Genevieve-Henriette-Gertrude* de Bourbon de Malause, marquise de Monpezat, dame de Bruguieres, née à la Bruyere, dans le diocèse de Lavaur, au mois de Mai 1691. & mariée à Paris dans la chapelle de l'hôtel de Lauzun, en la paroisse de S. Sulpice, le 31. Janvier 1715. avec *Ferdinand-Joseph* de Poitiers de Rye & d'Anglure, comte de Poitiers & de Neufchastel, marquis de Coublans, baron & seigneur de Vadans, la Ferté, Balançon, Ougney, Montrambert, Montrond, Lods, Cicon, Scey, Châteauvieux, Châteauneuf en Vennes, l'isle Loos, &c. mort de la petite-verole à Paris le 29. Octobre de la même année, âgé de dix-neuf ans & demi, la laissant grosse d'une fille, née le 25. Decembre suivant. Elle est dame d'accompagnement de la duchesse douairiere d'Orleans. Du second mariage sont venus LOUIS-AUGUSTE de Bourbon, marquis de Malause, qui suit; *Armand* de Bourbon, chevalier de Malause, qui assista au mariage de la comtesse de Poitiers sa sœur, en 1715; & un troisiéme fils.

XIV. LOUIS-AUGUSTE de Bourbon, marquis de Malause, comte de la Case, vicomte de Lavedan, baron de Chaudes-Aigues en Languedoc, seigneur de Favars en Limosin, né en 1694. fut fait colonel du regiment d'infanterie d'Agenois le premier Fevrier 1719. & a été marié à Paris le 15. Mars 1729. avec *Marie-Christine* de Manibam, fille aînée de *Gaspard-Joseph* de Maniban, marquis de Maniban & de Campagne, baron de Casaubon & de Busca, premier president au parlement de Toulouse, & de *Jeanne-Christine* de Lamoignon de Baville. Ce seigneur ayant été obligé de quitter le service à cause de ses infirmités, il ceda avec l'agrément du roi son regiment au comte de Malause son frere.

Les barons de BASIAN, au diocèse d'Auch, du nom de Bourbon, qui subsistent encore, sont cadets des marquis de Malause, & descendent de *Gaston* de Bourbon, seigneur de Basian, quatriéme fils de CHARLES bâtard de Bourbon, baron de Chaudes-Aigues, & de *Louise* du Lion, heritiere de Malause. *Voyez* cette branche dans la nouvelle *Histoire de la maison de France & des grands officiers de la couronne, tome 1. p. 373.*

*COMTES DE BUSSET, BASTARDS de* BOURBON.

XIII. LOUIS de Bourbon, comte de Busset, &c. fut tué au siege de Fribourg la nuit du 10. au 11. Novembre 1677. *Ajoutez* que sa veuve *Magdeleine* de Betmonder, s'est mariée en secondes nôces en la paroisse de S. Sulpice à Paris à l'âge de trente-cinq ans le 20. Juin 1689. avec *Louis-Joseph* comte de Rochechouart, chef de la branche des seigneurs de Bastiment, âgé de quarante ans, & veuf de *Marie* d'Escars. Ce mariage fut déclaré nul par sentence de l'official de Paris du 25. Janvier 1696. fondé sur la compaternité qui étoit entre les parties; à cause que la dame de Busset avoit tenu sur les fonts de baptême un fils du comte de Rochechouart le 8. Avril 1680. ayant de plus déclaré que lors de la celebration de leur mariage, ils étoient convenus entre eux de ne le point consommer, qu'auparavant les affaires qu'ils avoient réciproquement ne fussent terminées. Cette dame mourut dans son château de Chaslus en Limosin le 30. Juillet 1724. âgée de 70. ans, ayant eu pour enfans LOUIS de Bourbon, comte de Busset, qui suit; *Antoine-Françoise* de Bourbon, comte de Chaslus; *Magdeleine* de Bourbon-Busset, mariée le premier Octobre 1703. avec *Nicolas* de Queleu d'Estuer de Caussade, prince de Carency, comte de la Vauguyon & de Broutay, marquis de S. Megrin, baron de Thoneins en Agenois, dont elle resta veuve le 8. Janvier 1725; & *Marie* de Bourbon, morte en bas âge.

XIV. LOUIS de Bourbon II. du nom, comte de Busset, baron de Chaslus & de Vezigneul, mourut en son château de Busset le 14. Avril 1724. Il avoit été marié le 5. Fevrier 1710. avec *Marie-Anne* de Gouffier, fille de *Jean-Timoleon* de Gouffier, marquis de Thois, & de *Henriette-Mauricette* de Penancoët de Querouaille. Il en laissa une fille, née au mois de Decembre 1720; & un fils, né le 26. Août 1722.

BOURBON, (Nicolas) *On a fait plusieurs fautes en parlant de ce poëte dans l'édition de ce Dictionaire de 1725.* 1°. *On* dit que Nicolas Bourbon, poëte Latin, vivoit sous le regne de François I. en 1530. Il étoit né en 1503. & il vivoit encore en 1550. 2°. Ses huit livres d'épigrammes ne sont pas intitulés *Nenia*, mais *Nugæ*; le titre entier est: *Nicolai Borbonii Vindoperani Lingonensis nugarum libri octo.* (Ajoutez à cette édition & à celle de 1732.) que la premiere edition est de l'an 1533. chez Vascosan, à Paris *in* 8°. On les fit réimprimer, revûes & corrigées par l'auteur, à Basle en 1540. On les donna au même lieu chez Patisson en 1577. revûes & corrigées par Joseph Scaliger. En 1604. *in fol.* à Paris chez Orry, avec des commentaires & des observations de plusieurs sçavans. Jean Passerat y ajouta ses commentaires, & les publia ainsi en 1608. L'estime que l'on a toujours faite de ces poësies engagea, vers la fin du dernier siecle, à les faire réimprimer à l'usage de M. le Dauphin avec une interprétation latine & des notes. Philippe du Bois fut chargé de ce travail, & publia son édition en 1685. en deux volumes *in* 4°. Malgré tant d'éditions, feu M. l'abbé Brochard les publia encore de nouveau avec ses corrections en 1723. *in* 4°. à Paris chez Urbain Coustelier. Son dialogue en vers latins, *In Franc. Valesii regis obitum, inque Henrici ejus filii adventum*, fut imprimé en 1548. à Paris chez Vascosan, avec quelques autres poësies du même; & l'année suivante, Vascosan imprima encore l'épithalame que ce poëte avoit fait à l'honneur d'Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, & de Jeanne princesse de Navarre sa femme.

BOURBON, (Nicolas) poëte Grec & Latin. *Quoiqu'on l'ait dit dans le Moreri* natif de Bar-sur-Aube: il est presque sûr qu'il étoit aussi de Vandœuvre, comme son grand-oncle. Il semble le dire assez clairement lui-même en signant au bas de plusieurs de ses poësies, *Borbonius Vindoperanus.* (*Ajoutez ce qui suit à son article.*) Il fut nommé professeur royal en 1611. à la place de Criton mort le premier Avril de cette année. Il quitta cette chaire en 1620. pour se retirer dans la congrégation de l'Oratoire. En 1623. il fut reçu chanoine de Langres. On croit qu'il avoit eu auparavant un pareil benefice à Orleans, mais qu'il le remplit peu de tems. En 1637. le cardinal de Richelieu l'admit dans l'académie Françoise, à la place de Bardin qui venoit de mourir. Bourbon n'avoit point sollicité cette place, & l'académie Françoise ne fit pas difficulté de le recevoir, quoiqu'attaché à l'Oratoire, parce qu'elle ne consideroit cette congrégation que comme un corps composé d'ecclesiastiques seculiers. Il mourut le 7. Août 1644. en la maison des peres de l'Oratoire de la rue S. Honoré. Il étoit âgé de 70. ans. Il fut brouillé avec Balsac, & écrivit à ce sujet, *non* une lettre latine seulement, *comme on l'a dit*, mais trois lettres latines qui ont été rassemblées sous ce titre: *Apologetica commentationes ad Phyllarchum.* La seconde seulement est intitulée: *Andrada*, parce qu'elle étoit adressée à M. Guyet, prieur de S. Andrade près de Bourdeaux: elle est de l'an 1630. Outre les poësies de Bourbon, *dont on a parlé*, on trouve une piece de sa façon à la tête du livre de M. de Berulle sur *les Grandeurs de Jesus*, imprimée en 1623. Bourbon y signe *Presbyter congregationis Oratorii Domini Jesu.* Plusieurs lettres & vers au-devant & à la suite des voyages de Charles Ogier écrits en latin, & imprimés chez le Petit en 1656. *in* 8°. Quelques préfaces, & une traduction latine (le grec à côté) du premier livre de S. Cyrille d'Alexandrie, contre Julien, à la fin du recueil du plus grand nombre de ses poësies latines, imprimées, *non* en 1633. *comme on l'a dit dans l'édition de 1732. mais en* 1630. *in* 12. à Paris. La traduction du livre de S. Cyrille avoit paru seule *in fol.* dès l'an 1619.

BOURCHET, (Pierre) fanatique Anglois. Il s'étoit mis en tête, qu'il étoit permis de tuer ceux qui s'opposent à la doctrine de l'évangile. Conduit par cette imagination aussi impie que folle, il voulut tuer un conseiller de la reine Elisabeth, grand ennemi des Puritains; mais il prit pour lui un pilote nommé Hawkins, qu'il blessa dangereusement. La reine voulut faire punir Bourchet de mort sur le champ, sans formalité; mais on conseilla à Elisabeth de commettre auparavant quelqu'un pour l'engager à revenir de son erreur. Bourchet feignit de la reconnoître & de s'en repentir, mais y étant retombé peu après avec plus d'opiniâtreté qu'auparavant, on le traita comme fou, & on l'enferma dans la tour de Londres. Il y avoit peu de tems qu'il y étoit enfermé, lorsqu'étant assis auprès du feu avec ses gardes, il en tua un avec un tison. Cette derniere action lui valut la mort: il eut le poing coupé, & fut étranglé ensuite. C'étoit en 1573. Lorsqu'on voulut executer sa sentence, il se défendit des mains contre le bourreau, sans proferer un seul mot. * M. de Larrey, *hist. d'Anglet. tom. 2. p. 265.*

BOURDAILLE, (Michel) docteur en theologie de la faculté de Paris, de la maison & societé de Sorbonne, & vicaire general de la Rochelle, est auteur de plusieurs ouvrages. Le premier & le plus connu, est sa *theologie morale de S. Augustin*, in 12. à Paris chez Desprès en 1686. Ce livre a fait du bruit; M. Arnauld en a refuté une proposition, qui se trouve *pag.* 582. dans deux lettres à M. le Feron, chanoine de Chartres, un des approbateurs de cet ouvrage. Elles ont été imprimées en 1700. avec un avertissement qui est du pere Quesnel. Avant ce tems-là, un anonyme avoit attaqué cette proposition dans un écrit, où il la mit sans fondement sur le compte de tous les disciples de saint Augustin, quoique M. Bourdaille en ait été désavoué sur ce point. Ce écrit a pour titre: *Morale relâchée des prétendus disciples de saint Augustin, &c.* à Liege: & réimprimée en 1700. en France, sous ce titre: *Morale corrompue des prétendus disciples de S. Augustin, dénoncée à l'assemblée du clergé de France.* Les deux lettres de M. Arnauld sont datées l'une du 8. Decembre 1687. & l'autre du même mois. Celle-ci est une réponse à M. le Feron. Sur la dénonciation de cette proposition, M. Hideux, un autre des approbateurs du livre, declara qu'il l'avoit desaprouvée, & qu'il n'avoit donné son approbation qu'à condition qu'elle seroit retranchée. M. Bourdaille est encore auteur des ouvrages suivans: *Exposition du cantique des cantiques, tirée des Peres & des auteurs ecclesiastiques*, en françois, *in* 12. en 1689. *Theologie morale de l'Evangile, comprise dans les huit beatitudes, & dans les deux commandemens d'aimer Dieu & le prochain*, à Paris en 1691. *De la part que Dieu a dans la conduite des hommes*, parmi les écrits de M. Nicole, sur la grace generale, *tome 2. page* 597. Dans la theologie morale de l'évangile, M. Bourdaille prend le titre de *Chanoine dignitaire de l'église cathedrale de la Rochelle.* Cet auteur est mort au mois d'Avril 1694. * *Mem. du tems. Lettres de M.* Arnauld, *tome 5. page 182. jusqu'à 228.* On y trouve celle de M. Hideux, les deux lettres de M. Arnauld & l'avertissement *dont nous venons de parler dans cet article.*

BOURDEILLE, nom d'une des plus illustres maisons de Guienne & de la province du Perigord. Elle étoit déja connue dès le XI. siécle; *mais l'on ne rapportera ici que la branche des comtes de* MASTAS, *qui est la seule de cette maison qui soit aujourd'hui connue.*

I. CLAUDE de Bourdeille, baron de Mastas, d'Aumaigne & de Beaulieu, seigneur de S. Amant en Puisaye, de Tacheonville, & Laideville au pays Chartrain, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi, fils puîné d'*André* vicomte & baron de Bourdeille, d'Archiac, de Mastas, la Tour-Blanche, &c. chevalier de l'ordre du roi, & capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, conseiller en son conseil privé & d'état, & son senéchal, & gouverneur de Perigord, & de *Jaquette* de Montberon, dame heritiere des baronies d'Archiac, Mastas, Sertonville, Donnerac, &c. fut institué heritier particulier par la dame sa mere, qui lui donna & legua par son testament & codicille des 22. Avril 1594. & 29. Avril 1595. la terre & baronie de Mastas en Perigord. Il se trouva dans toutes les guerres de son tems, & étant mestre de camp d'un regiment de pié François & pensionnaire du roi, il servit au siege de Royan en Saintonge, où après s'être trouvé à la premiere attaque, il fut blessé à la seconde d'abord d'un coup du pique au bras, & ensuite d'un coup de canon dont il mourut sur le champ, le 9. Mai 1622. à l'âge de 48. ans. Il avoit été marié par contrat du 22. Avril 1602. avec *Marguerite* du Breuil, dame en partie de S. Amant en Puysaye, fille de *Gilles* du Breuil, seigneur de Theon, & de *Charlotte* de Rochechouart, dame de S. Amant. Elle se remaria avec *Aloph* Rouault, baron de Thiembrune en Picardie, seigneur de Neufville & de Gambais, & testa les 24. Juin & 6. Août 1648. ayant eu de son premier mari les huit enfans suivans: 1. *Claude* de Bourdeille, comte de Mastas, mort jeune sans alliance; 2. *Henri-Sicaire* de Bourdeille, comte de Mastas, batisé le 24. Juillet 1610. qui fut fait capitaine d'une nouvelle compagnie au regiment des gardes en 1635. & qui fut tué la même année au passage du pont de Brai-sur-Seine à l'âge de 25. ans. Il avoit épousé par contrat du 9. Janvier 1625. *Claude* Rouault, qui se remaria le 29. Août 1638. avec *Henri* le Veneur, comte de Tillieres & de Carouges, fille d'*Aloph* Rouault, seigneur de Thiembrune, de Neufville & de Gambais, & de *Claude* Chabot de Jarnac sa premiere femme. Il en laissa un fils mort jeune; & *Renée* de Bourdeille, chanoinesse & dame de Remiremont, puis mariée avec *Charles* de Bouillonné, seigneur de la Boutonniere, Mireville, Malnoyer, Gauliere, &c. & morte en 1689. laissant un fils, mort sans posterité en 1719; 3. *François* de Bourdeille, seigneur de S. Amant, comte de Mastas, qui fut fait capitaine au regiment des gardes au lieu & place de feu son frere aîné en 1635. & qui menant les enfans perdus au combat & déroute de Quiers en Piémont en 1639. fut blessé au visage d'un coup de mousquet, dont il mourut un mois après à Briançon, âgé de 26. à 27. ans, & sans avoir été marié: son corps fut porté en l'église de S. Amant en Puysaye, où sa mere, par son testament, ordonna qu'il fût élevé un tombeau à sa memoire; 4. BARTHELEMI de Bourdeille,

Bourdeille, seigneur de Tachainville, qui suit; 5. *Charles* de Bourdeille, marquis dudit lieu & d'Archiac, baron de la Tour-Blanche & de la Feuillade, comte de Mastas, seigneur de Brantosme, S. Pardoux, la Riviere, des Maisons nobles de Perigueux, &c. qui fut fait capitaine au régiment des gardes, à la place de Barthelemi de Bourdeille son frere, tué devant Turin en 1640. ayant été le quatriéme de ses freres qui eut le commandement de la même compagnie, dont il se démit en 1645. après la mort de François Sicaire, marquis de Bourdeille son cousin germain, arrivée en 1672. Il prétendit recueillir les substitutions faites en faveur des aînés de sa maison, mais il mourut à Paris le 14. Juillet 1674. & fut inhumé le 16. aux Carmes-Déchaussés. Il avoit épousé au mois d'Avril 1641. *Catherine* de Nouveau, morte le 14. Juillet 1689. âgée d'environ 60. ans, & enterrée le lendemain auprès de son mari, fille d'*Arnoul* de Nouveau, seigneur de Fremont, tresorier des parties casuelles & maître des couriers, surintendant & contrôleur general des postes de France, & de *Charlotte* Barthelemi sa premiere femme. De ce mariage ne vint que *Louise* de Bourdeille, batisée le 2. Octobre 1642. & morte sans alliance; 6. *Marguerite* de Bourdeille, l'une des filles d'honneur de la reine mere Marie de Medicis, & mariée par contrat du premier Juillet 1624. avec *Jacques* de Broc, chevalier, baron de S. Mars, Lizardiere, Chemiré, &c. frere de *Pierre* de Broc de S. Mars, évêque d'Auxerre; 7. *Louise* de Bourdeille, batisée le 6. Janvier 1615. morte fille; & 8. *Marie* de Bourdeille, aussi morte fille en 1687.

II. Barthelemi de Bourdeille, chevalier, comte de Mastas, seigneur baron de Tachainville, batisé le 18. Avril 1613. étoit premier capitaine, & major d'un régiment de cavalerie pour le service du roi, lorsqu'il fut fait capitaine au régiment des gardes, à la place du feu seigneur de S. Amand son frere en 1639. Il fut tué au siege de Turin au mois de Juin 1640. Il avoit été marié par contrat du 7. Mars 1639. avec *Anne* de Coutance, fille d'*Hardouin* de Coutance, seigneur de Baillou, & de la Selle-Guenant en Vendômois, chevalier de l'ordre du roi, commandant ès-ville & château de Nantes pour sa majesté, sous la charge du duc de Montbason, & de *Marie* du Bois, de laquelle vint celui qui suit.

III. Claude de Bourdeille, chevalier, marquis dudit lieu & d'Archiac, comte de Mastas, baron de la Tour-Blanche, seigneur des Maisons-nobles de Perigueux, &c. né posthume au village de S. Martin de Chenu, au diocèse d'Angers, le 16. Juillet 1640. & batisé pour les ceremonies à Paris en la paroisse de S. Jean en Grève le 13. Septembre 1650. Ayant demandé au roi la permission d'aller servir en qualité de volontaire sur ses vaisseaux destinés pour l'expedition de Gigeri en Afrique, sa majesté lui fit expedier un ordre adressant au duc de Vendôme le 29. Avril 1664. pour le faire recevoir à bord de l'un de ces vaisseaux. Le roi en consideration des services par lui rendus en plusieurs occasions & emplois de guerre, le fit aide de ses camps & armées par brevet du 20. Avril 1672. & lui ordonna par une lettre de cachet du même jour d'aller servir en cette charge dans son armée, qui devoit être commandée en chef par le duc d'Orleans. Il mourut subitement d'une attaque d'apoplexie à Blois, en allant de Paris à sa terre de Mastas, le 14. Novembre 1704. dans la soixante-cinquiéme année de son âge. Il avoit été marié 1°. par contrat du 18. Novembre 1670. avec *Entrope-Celine* Colbert, morte sans posterité à Paris le 28. Mai 1675. & inhumée le lendemain à S. Nicolas des Champs, fille de *Charles* Colbert, seigneur du Terron, marquis de Bourbonne & de Torcenay, conseiller ordinaire du roi en tous ses conseils, intendant general des armées navales de sa majesté en toutes les côtes du Ponant, commissaire départi pour l'execution de ses ordres ès gouvernemens de Brouage, la Rochelle, pays d'Aunis, isles & côtes adjacentes, & de *Magdelaine* Hennequin: 2°. le 16. Mai 1681. avec *Marie* Boutet, veuve de *Pierre* Olivier, écuyer, seigneur de Prelabbé, conseiller du roi en ses conseils, tresorier general de son argenterie, mort le 14. Octobre 1680. & fille de *Claude* Boutet, conseiller secretaire du roi maison couronne de France, & de *Gabrielle* Doujat. Elle mourut au Pasti en Anjou au mois de Novembre 1709. De ce dernier mariage sont venus Henri marquis de Bourdeille, qui suit; & *Françoise* de Bourdeille, mariée par contrat du 6. Mars 1712. avec *Gabriel* de la Cropte de Beauvaix, chevalier, comte de Chanterac en Perigord.

IV. Henri marquis de Bourdeille, chevalier, comte de Mastas, seigneur du Pasti en Anjou, né à Paris le 7. Octobre 1682. Après avoir servi avec distinction pendant cinq années en qualité de mousquetaire du roi dans la seconde compagnie, il obtint du commandant de cette compagnie son congé absolu le 5. Novembre 1703. Le roi lui ayant donné une enseigne dans son regiment des gardes Françoises, dont depuis il fut fait sous-lieutenant, il quitta le service, & fut marié par contrat du 26. Fevrier 1713. avec *Marie-Susanne* Prevost de Sanzac, dame de Saveilles, & de Touchimbert en Angoumois, fille de *François* Prevost, seigneur de Saveilles, & de *Susanne* Chiton. Il en a eu *Henri-Joseph* de Bourdeille, né le 2. Mars 1715. qui a été fait lieutenant de cavalerie à la suite du regiment de Cayeu, par brevet du 6. Juillet 1723. gentilhomme de la chambre du duc d'Orleans aux appointemens de 4000. livres par brevet du 13. Decembre 1732. & cornette de la compagnie de Segur dans le regiment de cavalerie d'Orleans, par autre brevet du premier Juin 1733; *Marie-Susanne* de Bourdeille née le 28. Août 1717; *Henri-Joseph* de Bourdeille, né le 7. Decembre 1720. clerc tonsuré du 26. Juin 1730; & *Marie-Susanne* de Bourdeille de Mastas, née le 27. Avril 1733.

BOURDEILLE, (Pierre de) connu sous le nom de Brantôme, *dont il y a un article dans le Dictionaire*, fut d'abord abbé commendataire de l'abbaye de Brantôme, de l'ordre de S. Benoît, dans le diocèse de Perigueux. Il en prit possession le 15. Juillet 1558. la tint sous son nom jusqu'en 1583. & ensuite la conserva jusqu'à sa mort, sous le nom de plusieurs confidenciaires. Il fut seigneur & baron de Richemont, chevalier de l'ordre & gentilhomme de la chambre des rois Charles IX. & Henri III. & chambellan du duc d'Alençon, qu'il suivit dans ses expeditions de Flandres. Il mourut le 5. Juillet 1614. dans un âge avancé, & fut inhumé dans la chapelle de son château de Richemont en Perigord, qu'il avoit fait construire. *Il est dit dans le Dictionaire* frere de *François* de Bourdeille, évêque de Perigueux, mort le 24. Octobre 1600. *mais il n'étoit que son cousin-germain*; ce prélat étant fils de *Gabriel* de Bourdeille, seigneur de Bernardieres & de *Claire* de Pontbriant, comme l'ont remarqué les auteurs du nouveau *Gallia Christiana*, d'après Charles d'Hoziet. Il mourut sous Louis XIII. en 1614. âgé de 87. ans; *& non* sous Henri IV. vers l'an 1600. *comme il est dit dans les précedentes éditions de ce Dictionaire.*

BOURDEILLE, (Claude de) comte de Montresor, conseiller du roi en ses conseils, abbé commendataire des abbayes de Brantôme & de Launoi, petit-neveu de Pierre de Bourdeille, seigneur & abbé de Brantôme, *dont on vient de parler*, s'est rendu, ainsi que lui, celebre par ses écrits. Il étoit fils puîné de Henri vicomte & baron de Bourdeille, marquis d'Archiac, seigneur de la Tour-Blanche, conseiller du roi en ses conseils d'état & privé, chevalier de ses ordres, capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, senechal & gouverneur de Perigord, mort le 14. Mars 1641. & de *Magdelaine* de la Chastre. Il se donna dès son enfance à Gaston duc d'Orleans, qui par la suite lui confia plusieurs affaires d'importance. Il suivit ce prince dans toutes ses disgraces, tant au-dedans qu'au dehors du royaume. En 1636. le duc d'Orleans s'étant uni avec le comte de Soissons, pour former un parti contre l'autorité du cardinal de Richelieu; le comte de Montresor & Henri d'Escars, sieur de S. Ybar son cousin, furent choisis par ces princes pour la conduite de cette affaire; mais le duc d'Orleans ayant fait bientôt après son accommodement sans la participation de Montresor, & sans avoir stipulé sa sûreté; celui-ci, pour se mettre à couvert du ressentiment du cardinal de Richelieu, voulut se retirer en Angleterre, à quoi le duc d'Orleans n'ayant pas voulu consentir, il prit le parti de se retirer dans une maison à la campagne, où il passa quelques

années dans la solitude, pour éviter les persécutions du cardinal ministre, dont il n'auroit pû se garantir, s'il eût vécu autrement. En 1642. le duc d'Orleans s'étant engagé avec le duc de Bouillon, & le marquis de S. Mars, grand écuyer de France, dans un nouveau complot contre le cardinal de Richelieu, fit revenir auprès de lui Montresor, pour se servir de ses conseils dans cette occasion délicate: mais cette intrigue ne tarda pas à être découverte, & le marquis de S. Mars fut arrêté. Dans cette fâcheuse circonstance, le duc d'Orleans craignant que le séjour du comte de Montresor en France ne lui fût préjudiciable il lui fit commander de sortir du royaume. Ce seigneur se retira en Angleterre. Pendant son absence on fit differentes procédures contre lui. Il fut crié à son de trompe, & ses biens furent arrêtés. Après la mort de Louis XIII. il revint en France, & ayant trouvé le duc d'Orleans, pour lequel il s'étoit sacrifié, fort changé à son égard, par les mauvais offices qu'on lui avoit rendus auprès de ce prince, il prit le parti de vendre sa charge de chef de sa venerie, & se retira après avoir été vingt-deux ans à son service. La liaison en laquelle il étoit avec le duc de Beaufort fut cause, après que ce prince eut été arrêté, qu'on l'exila de Paris le 3. Septembre 1643. Il obtint son rappel, & la liberté de revenir à la cour au mois d'Avril 1644. & après avoir été rendre ses respects à la reine régente & au cardinal Mazarin, à l'occasion de cette grace, il retourna chez lui; & pendant le sejour qu'il y fit, il vit de tems en tems la duchesse de Chevreuse qui étoit releguée à Tours. Etant ensuite revenu à Paris pour mettre ordre à ses affaires, & les ayant reglées par la vente d'une partie de son bien, il passa en Hollande, où il apprit au commencement de la campagne de 1645. la mort du comte de la Chastre son parent, & six semaines après celle de la comtesse sa femme, & qu'ils l'avoient nommé l'un des tuteurs de leurs enfans; de sorte qu'il fut obligé de revenir à Paris pour les affaires de cette famille. Comme il étoit sur le point de retourner en Hollande en 1646. la duchesse de Chevreuse, qui s'étoit retirée hors du royaume pour conserver sa liberté qu'elle avoit manqué de perdre, lui fit remettre secretement ses pierreries pour quelques jours seulement. La cour en ayant été informée, le fit arrêter aussitôt dans sa maison à Paris par le prevôt de l'isle, & le fit conduire à la Bastille, où il fut interrogé à diverses fois par le lieutenant criminel. Il fut ensuite transferé au château de Vincennes où il fut d'abord traité durement, ayant été quatre mois entiers sans entendre la Messe, & sans sortir de sa chambre. Enfin il ne sortit de prison qu'au bout de quatorze mois en 1647. Il fut redevable de sa liberté à la maison de Guise, & sur-tout aux sollicitations pressantes & réïterées de Marie de Lorraine, damoiselle de Guise, qui l'affectionnoit beaucoup. Quelques jours après sa sortie de Vincennes il se rendit à Amiens, pour y saluer la reine & le cardinal Mazarin, dont il fut fort bien reçû; mais le cardinal ne put jamais gagner sur lui, quelque instance qu'il lui fit, de se racommoder avec l'abbé de la Riviere, qui par ses intrigues lui avoit fait perdre la confiance du duc d'Orleans, & qui lui avoit suscité toutes les disgraces qui lui étoient arrivées. Comme il jugea que la résolution qu'il avoit prise à cet égard seroit toujours un obstacle à sa fortune, il prit le parti de quitter la cour peu à peu. Il vécut ensuite dans la retraite, & ne se mêla plus d'aucune affaire. Il mourut à Paris le 2. Juillet 1663. On a de lui des mémoires contenant la retraite du duc d'Orleans en Flandres, sa reception à Bruxelles, les intrigues à la cour de France pendant son séjour en Flandres, & son retour en France; & un discours touchant sa prison, & les raisons pour lesquelles il a quitté le duc d'Orleans. Ces pieces sont inserées dans deux petits volumes *in*-12. sous le nom de *Montresor*, dans lesquels on a recueilli diverses autres piéces curieuses concernant l'histoire de ces tems-la; & entr'autres une relation des choses particulieres de la cour pendant la faveur de M. le grand-écuyer marquis de S. Mars, faite par Louis d'Astarac, seigneur de Fontrailles, marquis de Marestang, senéchal d'Armagnac, mort le 15. Juillet 1677. Le comte de Montresor avoit eu pour frere aîné *François-Sicaire* marquis de Bourdeille & d'Archiac, conseiller du roi en ses conseils d'état & privé, capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, senechal & gouverneur de Perigord, qui mourut à Paris le 8. Mai 1672. sans avoir été marié.

BOURDELIN, (Claude) fils du précedent, &c. *Edition de ce dictionaire de 1725. ajoutez* qu'il nâquit à Senlis.

BOURDELIN, (François) fils & frere de MM. Bourdelin, *dont il est parlé dans le dictionaire historique*, étoit né à Senlis le 15. Juillet 1668. Il laissa son pere & son frere se livrer aux sciences, qui leur ont procuré à l'un & à l'autre une place dans l'académie royale des sciences de Paris, & prit pour son partage l'étude des langues étrangeres, & celle des interêts des princes, des mœurs & des usages des differens peuples. Les voyages que M. Bourdelin le pere faisoit faire chaque année à ses enfans pendant les vacance dans les plus belles provinces du royaume, & même en Angleterre & en Hollande, fortifioient extrêmement le penchant de M. Bourdelin le fils, pour les études dont on vient de parler; & quoique son pere en eût voulu faire un excellent chymiste, ou du moins un habile avocat, il fallut ceder à l'inclination du fils. François Bourdelin avoit déja appris, sans qu'on s'en doutât, l'italien, l'espagnol, l'anglois, l'allemand, & même un peu d'arabe, d'histoire & de politique, lorsque M. de Bonrepos fut nommé ambassadeur en Dannemarck. M. Bourdelin qui avoit pris des mesures auprès de cet ambassadeur & qui avoit été agréé pour secretaire de l'ambassade, obtint avec peine le consentement de son pere, sur les instances que lui firent à ce sujet MM. Racine & du Hamel. Il partit donc, & resta près de dix-huit mois à Copenhague. A son retour son pere qui le crut dégouté de cette occupation, parce qu'il étoit revenu de ce voyage avec une extinction de voix presque entiere, & une pâleur mortelle, lui acheta une charge de conseiller au châtelet. M. Bourdelin la prit, mais il étoit attentif à remplir tous les vuides de cette charge, par des conferences sur les belles lettres, & l'étude de l'antiquité: ce qui lui procura une place d'éleve dans l'academie des belles lettres lors de son renouvellement. Après la mort de M. son pere, il passa sept ou huit ans à Versailles occupé à travailler auprès de M. de Pontchartrain, principalement à traduire les dépêches qui étoient en langue étrangere; & après ce terme il prit une charge de gentilhomme ordinaire, dans l'esperance de pouvoir être envoyé dans quelque cour étrangere. La mort de M. son frere, premier medecin de madame la Dauphine, l'ayant frustré de cette esperance, il se maria, & acheta une terre dont il jouit peu, étant mort le 24. Mai 1717. âgé d'environ 49. ans. Il avoit été declaré veteran de l'academie des inscriptions dès 1705. Il n'a donné qu'une description de quelques anciens monumens trouvés dans les pays étrangers, particulierement de la colonne d'*Antonin Pie*, découverte à Rome en 1704. Il avoit entrepris deux ouvrages, qu'il n'a tout au plus qu'ébauchés: le premier étoit une explication de toutes les médailles modernes frappées depuis deux ou trois siécles; le second une traduction du systême intellectuel de l'univers publié en anglois par Cudwort, professeur à Cambrige. * *Son eloge par M.* de Boze, *dans le tome 3. des Mem. de l'academie des inscriptions & belles lettres.*

BOURDELOT. (Jean) *Dans l'édition du Moreri de 1725. il est dit qu'*il laissa une traduction de Lucien & d'Heliodore, avec des commentaires & des notes sur Petrone, *lisez* il donna en 1615. des notes sur Lucien; & sur Heliodore en 1619. Il laissa en mourant des notes sur Petrone, avec des commentaires sur le même auteur, qui ont été imprimés en 1663.

BOURDELOT, (Pierre Bonnet) medecin ordinaire du feu roi Louis XIV. & premier medecin de madame la duchesse de Bourgogne, mort en 1709. âgé de 54. ans. Son nom de famille étoit *Bonnet*; mais Jean Bourdelot, dont on a des notes sur Petrone, ayant laissé à l'abbé Michon, fils de sa sœur, une très-belle bibliotheque & sa succession, à condition qu'il porteroit le nom de *Bourdelot*, celui-ci fit pareillement son heritier, & avec la même condition, Pierre Bonnet aussi son neveu, & fils de sa sœur. Pierre Bonnet Bourdelot étoit habile medecin, comme il paroit par le choix que Louis XIV. en fit pour être son medecin ordinaire, & par

celui de madame la duchesse de Bourgogne, qui le fit son premier medecin. C'étoit aussi un sçavant versé dans la literature. On a de lui des notes utiles sur la *Bibliotheque choisie de M. Colomiés*, dans la nouvelle édition de cette bibliotheque, donnée à Paris en 1731. Il a laissé un *Catalogue* manuscrit très-ample *de tous les livres de Medecine imprimés, avec une critique abregée & la vie des auteurs.* On lui donne aussi avec fondement tout ce que l'on trouve de bon dans deux ouvrages qui ont paru sous le nom de M. *Bonnet* son frere, payeur des gages du parlement, mort en 1723. Le premier intitulé: *Histoire de la Musique*, in 12. à Paris en 1715. Le second qui a pour titre: *Histoire de la Danse sacrée & prophane, avec un supplément de l'histoire de la Musique, & le parallele de la Poesie & de la Peinture.* Il y a bien des traits dangereux dans ce dernier ouvrage. M. Bonnet qui le donna comme étant de lui, & qui mourut lorsqu'on venoit d'en achever l'impression, dit, *page 159.* que *Theodore de Beze* étoit son grand-oncle maternel, & qu'il avoit vû une lettre de ce fameux heretique écrite à sa grand-mere, dans laquelle il lui conseilloit de demeurer *dans la religion Romaine:* & ajoutoit que pour lui il avoit eu des raisons pour embrasser le parti Protestant. La publication de cette lettre eût été plus utile à la religion qu'une histoire de la danse. * *Mem. du tems. Preface de la nouvelle édition de la bibliotheque choisie de* Colomiés.

BOURDIGNE' ou BORDIGNE', (Charles) poëte François, né à Angers, florissoit dans cette ville l'an 1531. selon la Croix du Maine. On lui donnoit la qualité de *messire Charles Bordigné, prêtre.* Il a composé en vers un livre intitulé: *la Légende de maitre Pierre Faifeu, ou les gestes & dits joyeux de maitre Pierre Faifeu, écolier d'Angers.* Cet ouvrage est divisé en 49. chapitres. Il est écrit avec assez d'esprit. On l'a réimprimé en 1723. à Paris, chez Coutelier, avec les poësies de Jean Molinet, chanoine de Valenciennes, mort en 1507. quelque tems avant Bourdigné. * Titon du Tillet, *Parnasse françois*, in fol. *p. 110. La préface des poesies de* Bourdigné, *de l'édition de 1723.*

BOURDIGNE', (Jean de) historien d'Anjou, s'est donné beaucoup de peine pour faire connoître cette province, & il n'y a reussi que fort médiocrement. Son histoire est intitulé: *Histoire aggrégative des annales & chroniques d'Anjou & du Maine, contenans le commencement & origine, avec partie des chevaleureux & martiaux gestes des magnanimes Princes, Consuls, Comtes & Ducs d'Anjou*, in folio, à Angers en 1529. Cette histoire est dediée à Louise de Savoye, mere de François I. De Bourdigné étoit prêtre & docteur en l'un & l'autre droit. Quelques années après, c'est-à-dire, en 1533. il fut pouvû d'un canonicat de l'église d'Angers, & en prit possession le 16. Novembre. Il y a bien des fables dans son histoire, & le peu qu'il dit des évêques d'Angers est fort peu exact. Du reste on peut lire son ouvrage avec profit, & il y a debrouillé bien des particularités concernant l'histoire d'Anjou & du Maine. Cet auteur est mort le 19. Avril 1555. D'autres avancent sa mort à l'an 1546. parce que son successeur dans le canonicat qu'il possedoit, prit possession de ce benefice le 3. Mai de cette année: mais ce n'est qu'une conjecture, & nous croyons la premiere date certaine. * *Memoires manuscrits.* Le Long, *biblioth. histor. de la France, page 767.*

BOURDIN, (Gilles) *Ajoutez à son article de l'édition de 1725.* que ses commentaires sur le poëte Grec Aristophane, se trouvent dans la belle édition que le sçavant M. Kuster, a donnée de ce poëte en 1710. à Amsterdam, *in fol.* (*& dans celle de 1732.*) que Bourdin avoit aussi recueilli des explications de plusieurs Pseaumes, citées par le pere le Long, dans sa *bibliotheque sacrée*, in fol. *page 648.*

BOURDIN, (Jacques) seigneur de Villaine, &c. *Ajoutez à ce qui est dit dans cet article de* Nicolas Bourdin, mort en 1676. qu'il étoit de l'academie de l'abbé d'Aubignac, & qu'on a de lui quelques poësies, & quelques ouvrages de mathematiques, entr'autres: *Remarques de Jean-Baptiste Morin, sur le commentaire du Centiloque de Ptolomée, mis en lumiere par* Nicolas Bourdin, *pour servir de fanal aux esprits studieux de l'astrologie*, à Paris en 1654. *in quarto.*



BOURG, (Antoine du) chancelier de France: *ajoutez à son article de l'édition de 1725.* qu'il suivit d'abord le barreau au parlement de Paris. *On le fait gratuitement dans cette édition* conseiller au grand-conseil, *il ne l'a point été:* mais il eut la charge de lieutenant civil au châtelet de Paris, *dont on ne parle point, puis* celle de maître des requêtes.

I. ANNE du Bourg, seigneur de Saillans, &c. *Dans les deux editions précédentes du Moreri il est dit* qu'il fut châtelain.... du Druc en Auvergne, *lisez* du Drac en Auvergne.

II. ANTOINE du Bourg, baron de Saillans, &c. *Jean-Baptiste*, abbé d'Olivens, *lisez* d'Olivet.

IV. LOUIS du Bourg, baron de Saillans, &c. eut pour fille unique *Catherine*, &c. mariée en 1597. *lisez* le 21. Juillet 1616.

*SEIGNEURS DE SEILLOUS & de* MALAUZAT.

II. ETIENNE du Bourg, &c..... épousa *N. lisez* épousa *Jeanne* Thominas.... d'*Anne* de Serrier, *lisez* d'*Anne* de Seriet.

III. ANTOINE du Bourg, épousa *Jeanne* Thominas, *lisez* épousa *Isabelle* Seriet, fille d'*Amable*, seigneur de Palerne & de S. Ignat, & de *Jeanne* Robertet.

*Effacez* IV. ANTOINE du Bourg II. du nom, *& les trois lignes suivantes; & au lieu de* V. *qui suit, lisez:*

IV. ANTOINE du Bourg II. du nom, *& non* III. seigneur de Malauzat, lieutenant criminel en la senéchaussée d'Auvergne à Riom, épousa par contrat du 29. Janvier 1570. *Gaillarde*, &c.

V. *& non* VI. JACQUES du Bourg, seigneur de Chariol, &c. mariée à *Eustache* Picot, baron de Somputt, *lisez* baron de Sompuis, *& non* Sompuits, *comme il est dit dans l'édition du Dictionaire de 1732.*

VI. *& non* VII. CHARLES du Bourg, seigneur de Blives, &c. avoit épousé *Jeanne* d'Argillieres, *lisez* avoit épousé *Jeanne* d'Argilliers.

BOURGANEUF. *Dans les deux précedentes éditions de ce Dictionaire, il est dit* que quelques-uns mettent cette petite ville dans le Poitou, *c'est mal-à-propos:* elle est dans la Marche, à deux lieues de S. Leonard & à six de Limoges.

BOURGEOIS. (Jean) *Ajoutez ce qui suit à ce qui en est dit dans les éditions de 1725. & de 1732. de ce Dictionaire.* Ce docteur étoit du diocèse d'Amiens. Après son voyage de Rome, dont on a parlé, il se retira au monastere de Port-Royal des Champs, & il y passa plusieurs années en differentes occasions. En 1669. lorsque la paix eut été accordée à l'église, il y vint fixer sa demeure, & y exerça gratuitement l'office de confesseur des religieuses & des domestiques. Il n'en sortit qu'en 1679. en conséquence des ordres du roi. Peu après il se démit de son abbaye de la Merci-Dieu, ordre de Cîteaux, au diocèse de Poitiers, afin de s'occuper de Dieu avec plus de liberté. Le necrologe de Port-Royal dit qu'il mourut le 29. Octobre 1687. Son épitaphe marque le 23. Elle est sur son tombeau dans l'abbaye de la Merci-Dieu, en ces termes:

Sub umbra illius quem desideraveram sedi. *Cant. Cant. 2.*

*Sub imagine crucifixi jacet venerabilis dominus M. Joannes* BOURGEOIS, *Ambianus, in sacra Facultate Parisiensi Doctor Theologus, hujus cœnobii Abbas commendatarius, qui vivens ac moriens sibi hunc titulum posuit & tumulum elegit. Anno reparatæ salutis 1687. ætatis suæ 83. administrationis vero 23. Die 23. Octobris.* Requiescat in pace.

La relation du voyage que M. Bourgeois fit à Rome en 1645. & 1646. pour l'affaire du livre de la fréquente Communion de M. Arnauld, ne fut imprimée qu'en 1695. En 1649. ce docteur avoit eu part avec M. de la Lane, abbé de Val-Croissant, à l'écrit intitulé: *Conditiones propositæ ad examen de gratia doctrinæ*, qui a été traduit en françois. On croit que la traduction est toute de M. Bourgeois.

BOURGES. (Clemence de) *Ajoutez ce qui suit à ce qui en est dit dans le Moreri.* Clemence de Bourges, Lyonnoise, n'étoit point inferieure à Louise l'Abé' son amie, *dont nous*

*avons parlé*, en genie pour la poësie, & en talent pour la musique; mais elle lui étoit fort superieure en noblesse & en vertu. Elle eut l'honneur d'entretenir nos rois, & de jouer des instrumens en leur presence dans les diverses fêtes qu'on leur donna à Lyon. Du Verdier la nomme dans sa *Bibliotheque, page 218.* la perle des demoiselles Lyonnoises de son tems; de Rubys l'appelle dans son histoire, *une perle vraiment orientale.* Elle fut promise en mariage & fiancée à *Jean* du Peyrat, fils d'un lieutenant general à Lyon, & depuis lieutenant de roi dans la province. Mais ce jeune homme qui étoit capitaine de chevaux legers, ayant été tué en combattant contre les Protestans de Beaurepaire en Dauphiné, Clemence en mourut de douleur à la fleur de son âge. On la porta en terre le visage découvert, & la tête couronnée de fleurs pour marque de sa virginité. Les meilleurs poëtes de son tems, ceux sur-tout qui vivoient dans le Lyonnois, consacrerent à l'envie des pieces de poësie à sa memoire. Le jeune du Peyrat en avoit fait aussi plusieurs à sa louange avant la campagne où il fut tué. Clemence mourut vers le milieu du XVI. siecle. *Voyez* du Verdier-Vauprivas, *Bibliotheque françoise*: & les autres auteurs cités dans cet article; le pere Colonia, Jesuite, *hist. litter. de Lyon, tome 2.*

BOURGOGNE. *Dans l'alinea.* Pour parler presentement du gouvernement civil par rapport à la justice, &c. *Edition de ce Dictionaire de 1725. vers le milieu*, les marquisats de Bantange, &c. *lisez* les marquisats de Bautange.

BOURGOING, (François) troisieme general de l'Oratoire de France. *Dans les deux précedentes éditions du Moreri*, sa mort est mise au 26. Septembre 1662. Elle arriva le 26. Octobre de cette année. *Ajoutez* que le pere Bourgoing étoit alors âgé de 78. ans *& que* le celebre Benigne Bossuet, évêque de Meaux, prononça son oraison funebre.

BOURGUEIL, (Etienne de) né à Bourgueil en Anjou en 1260. de parens de basse condition, s'éleva par son merite jusqu'à la dignité d'archevêque de Tours. Il excelloit dans le droit qu'il professa à Angers, sous l'épiscopat de Nicolas Gellan. Guillaume le Maire, successeur de Gellan, le fit son official. Bourgueil fut aussi chanoine d'Angers en 1291. chantre en 1313. & archidiacre d'Outre-Loire dans la même église. Enfin il fut archevêque de Tours après la mort de Charles de la Haye. Ce fut le chapitre qui le choisit, & Jean XII. confirma cette élection. Ce prélat fonda le college de Tours à Paris, situé rue Serpente. Il assista à l'assemblée qui se tint à Paris en 1329. & qui fut continuée à Vincennes au sujet de la jurisdiction spirituelle & temporelle, sous le roi Philippe de Valois, qui y avoit pour avocat le seigneur Pierre de Cugnieres, chevalier. Ce prélat mourut le 10. Mars 1334. ou 1336. à Tours.* Maan. *Metropol. Turon.* Fleuri, *hist. ecclesf.* in 4°. *t. 19. p. 452. & suiv.*

BOURRET, (Jean) prêtre de l'Oratoire, né dans le diocèse de Riés en Provence, & mort à Montpellier le 20. Mars 1726. entra dans la congrégation de l'Oratoire étant déja prêtre, & s'y distingua par sa science & par sa pieté. Il étoit prévenu en faveur de la science moyenne lorsqu'il entra chez les peres de l'Oratoire; mais ayant lû à fond les peres de l'église, & sur-tout S. Augustin, il changea entierement de sentiment, & devint un profond theologien. Ses superieurs l'engagerent à professer la theologie au seminaire d'Arles, ce qu'il fit pendant plusieurs années avec beaucoup de fruit & de réputation. M. de Mailly, alors archevêque de cette ville, & ensuite de Reims & cardinal, le consultoit dans les matieres doctrinales, & eut toujours pour lui beaucoup d'estime & de considération. Il ne fut pas moins estimé de plusieurs autres prélats, qui connoissoient sa capacité & sa vertu. Depuis qu'il eut cessé de professer il n'eut plus d'autre occupation que l'étude & la priere qui faisoient ses delices. Il a composé des ouvrages solides & utiles sur la religion, dont quelques-uns ont été imprimés. Il y en a plusieurs sur les contestations qui agitent l'église depuis 1713. On trouve aussi de lui, dans les *Mem. de litterature & d'histoire recueillis par le pere* Desmolets, *de l'Oratoire, tome 3. part. 1.* une dissertation utile & solide sur la confession sacramentelle, imprimée sans nom d'auteur. * *Voyez* les memoires cités, *pag. 176. & 204.*

BOURSAULT, (Edme) *Ajoutez ce qui suit à ce qui en est dit dans le Moreri.* Boursault né à Mussy-l'Evêque, petite ville de Bourgogne entre Bar-sur-Seine & Châtillon, au mois d'Octobre 1638. d'une des premieres familles de ce lieu, sans aucune connoissance de la langue latine, ni de la grecque, se distingua d'assez bonne heure par son esprit, & par la politesse de son stile. Quand il vint à Paris en 1651. il ne parloit encore que Franc-Bourguignon, & ne sçavoit que grossierement la langue françoise. Mais il ne lui fallut que peu de mois pour se tirer de cette barbarie, & il parvint en moins de deux ans à pénetrer toutes les beautés & les délicatesses même de cette langue. Quelqu'un ayant parlé de lui à Louis XIV. ce prince ordonna à Boursault de faire quelque ouvrage qui put servir à l'éducation de M. le Dauphin, & cet ordre produisit le livre qui a pour titre: *La veritable étude des Souverains.* Cet ouvrage parut en 1671. Louis XIV. en fut si content qu'il se le fit lire plusieurs fois, & si M. Boursault eût sçu la langue latine, il eût été choisi pour sous-précepteur de M. le Dauphin. Il se consola de l'ignorance de cette langue, par les progrès qu'il fit dans la françoise, dans laquelle il travailla avec beaucoup de succès en prose & en vers. Etant secretaire des commandemens de la duchesse d'Angoulême, veuve d'un fils du roi Charles IX. on l'engagea à faire une gazette en vers, qu'il entreprit, & qui plût fort à la cour. Le roi, que cette gazette divertissoit, donna à l'auteur une pension de 2000. livres, avec bouche à cour, & lui ordonna de continuer son travail, & de lui en montrer les fruits toutes les semaines. Boursault y fut exact, mais y ayant mécontenté l'ordre de saint François en general, & en particulier les Capucins, on lui imposa silence. Les Capucins même, par le crédit du confesseur de la reine, qui étoit un cordelier Espagnol, obtinrent qu'on envoyeroit Boursault à la Bastille, & qu'on lui ôteroit le privilege de sa gazette. Mais il n'y eut que le second qui fut executé. Le premier ordre fut revoqué à la priere de M. le prince, à qui Boursault avoit eu la liberté, avec la permission du roi, d'écrire une lettre en vers sur ce sujet. Il obtint même dans la suite un autre privilege, pour une nouvelle gazette à peu près semblable à la premiere, sous le titre de *Muse enjouée*: & il la donna tous les mois, pour le divertissement de M. le Dauphin. Des raisons d'état firent encore supprimer cette gazette, le prince d'Orange y ayant été fort maltraité, dans le tems que l'on commençoit à parler de paix. Boursault fut ensuite receveur des tailles à Montluçon, où il continua à écrire, sur-tout en vers, comme il avoit fait à Paris. Il y est mort le 15. Septembre 1701. âgé de 63. ans. Il a laissé trois enfans, deux fils, l'un Theatin, qui s'est rendu celebre par son talent pour la prédication, & qui est mort à Paris le 14. Mars 1733. âgé de 61. ans, & l'autre qui a été capitaine d'infanterie, & une fille religieuse. Boursault a fait plusieurs pieces de theâtre, qui ont été jouées & imprimées, sçavoir: *Le mort vivant*, comedie en trois actes; *les Cadenats*, comedie en un acte; *le Medecin volant*, comedie en un acte; *les Nicandres*, ou *les Menteurs qui ne mentent point*, comedie en cinq actes; *le portrait du peintre, ou la critique de l'école des Femmes*, comedie en un acte; *les yeux de Philis changés en astres*, pastorale en trois actes; *la Satire des Satires*, comedie en un acte. Un trait que M. Despreaux lâcha contre Boursault dans sa septieme satire pour venger Moliere des coups qu'il lui avoit portés, a donné occasion à cette piece. M. Despreaux empêcha qu'elle ne fût jouée. Mais Boursault la fit imprimer avec une preface assez vive qui plût cependant à M. Despreaux, à cause de la justesse des reflexions, ensorte que ce grand poëte se repentit dès-lors d'avoit attaqué Boursault, & quelques années après, c'est-à-dire, en 1685. ayant eu occasion de le connoître de plus près & d'éprouver son merite, & sur-tout sa generosité & son bon cœur, il devint son ami, ôta son nom de ses satires, où il ne tenoit pas auparavant une place honorable, & depuis ce tems-la ils se sont toujours donné des preuves mutuelles d'une sincere affection. On a encore de M. Boursault, *Germanicus*, tragedie en cinq actes; *Marie Stuart*, tragedie en cinq actes; *la Comedie sans titre*, en cinq actes. Il l'avoit d'abord donnée sous ce titre: *le Mercure galant*, & sous le nom de *Poisson*: & ce fut sur les plaintes

de M. Vizé, qui faisoit alors le Mercure, que le titre fut changé; *Meleagre*, tragedie en cinq actes. C'est plûtôt un opera. *La fête de la Seine*, divertissement en musique, en deux scenes; *Phaëton*, comedie en cinq actes; *les mots à la mode*, comedie; *les fables d'Esope*, comedie en cinq actes; *Esope à la cour*, comedie heroique en cinq actes. Toutes ces pieces de théâtre ont été imprimées d'abord séparément, & recueillies ensuite. La meilleure édition, & la plus ample de ce recueil, est celle qui fut faite à Paris en 1725. en trois volumes, *in* 12. On voit à la tête la lettre du pere Caffaro Theatin, en faveur des spectacles. Cette lettre a été réfutée par plusieurs écrits fort solides, entre autres par les maximes de M. Bossuet sur la comedie. M. Boursault a fait aussi quelques vers pieux, entre autres les *Litanies de la sainte Vierge*, imprimées en 1667. On a aussi de lui 1. Des *lettres de respect, d'obligation & d'amour*, connues sous le nom de *Lettres* à Babet, imprimées en 1666. *in* 12. & plusieurs autres fois depuis. 2. Des *nouvelles lettres, accompagnées de fables, de contes, d'épigrammes, de remarques, de bons mots*, &c. à Paris en 1697. & réimprimées plusieurs fois depuis & fort augmentées. 3. *Artemise & Poliante*, nouvelle, à Paris en 1670. 4. *Le marquis de Chavigni, nouvelle historique*, à Paris en 1670. 5. *Le prince de Condé*, nouvelle historique, à Paris 1675. & 1681. 6. *Ne pas croire ce que l'on voit*, roman en deux volumes *in* 12.* *Théâtre de Boursault, édition de 1725. dans l'avertissement.* Niceron, *memoires pour servir à l'histoire des hommes illustres, tom.* 14. Titon du Tillet, *parn. Franç.* in fol. *p.* 481.

BOURZEIS. (Amable de) *Ajoutez cette anecdote à l'article que l'on a donné de ce sçavant academicien, dans le Dictionaire historique.* La paix de 1661. & l'entrée de la reine à Paris, que le roi avoit été recevoir à saint Jean du Luz donnerent occasion à quantité de pieces d'éloquence & de poësies, où l'on n'épargna pas les louanges du cardinal Mazarin, dont les soins s'étoient terminés à une heureuse paix. M. de Bourzeis déja presque sexagenaire, qui pensoit alors un peu moins solidement, qu'il n'a pensé dans la suite, se mit aussi sur les rangs, & envoya au cardinal un grand éloge, dont il esperoit, dit-on, quelque récompense, & peut-être même un évêché. Mais au lieu d'un benefice, le cardinal se contenta de lui écrire ce billet:

MONSIEUR,

» Je vous suis obligé des louanges que vous donnez à » ce que je puis avoir contribué à ce grand ouvrage de la » paix & du mariage du roi; mais vous voulez bien que » je vous dise, que c'est exposer ma modestie à une trop » grande épreuve, que de relever mes foibles soins avec » autant d'art & d'éloquence. Aidez-moi plûtôt à remercier » Dieu de la grace qu'il m'a faite de se servir de moi, » comme d'un petit & chetif instrument, pour faire éclater » davantage sa puissance & sa gloire. Cette marque d'af» fection me touche plus que vos éloges, & répond » mieux aussi à l'estime que je fais de votre vertu; vous ne » me la devez pas refuser, étant comme je suis, &c.

*Ajoutez aussi aux ouvrages de M.* de Bourzeis, *les suivans qu'on a omis à son article.*

*Augurium epithalamium in nuptiis DD. Thaddæi Barberini, & Annæ Columnæ*, à Rome en 1629. *in* 8°. Cet écrit est rapporté par Leon Allatius, dans ses *apes urbanæ.* M. d'Olivet l'a oublié dans la liste des ouvrages de M. Bourzeis, dans sa nouvelle édition de l'*histoire de l'academie Françoise*, par M. Pellisson.

Lettre d'un abbé à un évêque sur la conformité de saint Augustin avec le concile de Trente, touchant la possibilité des commandemens divins, à Paris en 1649. *in* 4°.

Lettre d'un abbé à un president, sur la conformité de S. Augustin, avec le Concile de Trente, touchant la maniere dont les justes peuvent délaisser Dieu, & être ensuite delaissés de lui, à Paris *in* 4°. en 1649.

Conferences de deux theologiens Molinistes sur un libelle faussement intitulé: *Les sentimens de S. Augustin & de toute l'Eglise*, à Paris *in* 4°. en 1650.

Apologie du concile de Trente & de S. Augustin, contre les nouvelles opinions du censeur latin de la lettre françoise d'un abbé à un évêque, à Paris en 1650.

Contre l'adversaire du concile de Trente & de saint Augustin, dialogue premier, où l'on découvre les contradictions étranges des dogmes théologiques du pere Petau, à Paris en 1650.

*Propositiones de gratia in Sorbona facultate prope diem examinanda*, in 4°. en 1649.

*In easdem propositiones notationes*, 1649.

*Quinque propositionum de gratia vera & catholica expositio juxta mentem sancti Augustini discipulorum*, en 1649. M. l'abbé d'Olivet a oublié ces trois derniers écrits dans la liste qu'il a donnée des ouvrages de M. Bourzeis, dans la nouvelle édition de l'*histoire de l'academie Françoise* de M. Pellisson. Le même, dans la même liste, donne deux ouvrages à M. de Bourzeis, dont le premier, sçavoir: l'apologie pour les Saints Peres de l'Eglise, défenseurs de la grace de Jesus-Christ, est de M. Arnauld, le docteur. A l'égard du second, sçavoir: *Historica & chronica synopsis controversiæ Gotteschalcanæ*, qui est au-devant du tome second des *Vindiciæ prædestinationis & gratiæ*, du président Mauguin, D. le Cerf, *dans sa bibliotheque historique & critique des auteurs de la congrégation de S. Maur*, attribue cette piece, & tout ce qui est renfermé dans les deux volumes donnés sous le nom de Gilbert Mauguin, au pere dom Robert Quatremaires de la congrégation de S. Maur. Tous les manuscrits de M. Bourzeis, & sa vie composée par un de ses neveux, sont encore entre les mains de M. de la Fautriere, conseiller au Parlement. * *Memoires du tems.*

BOUSMARD, (Nicolas) natif de Siny-le-franc, près de Longwy, chanoine de Verdun, archidiacre d'Argonne, & grand prevôt de Montfaucon, fut élu évêque de Verdun après Nicolas Pseaume, mort le 10. Août 1575. Malgré le chapitre qui avoit élu Simon Cumin un de ses membres, Bousmard en prit possession le 21. Mai 1576. en vertu des bulles qu'il reçut du pape, & des lettres de faveur du duc de Lorraine. Les chanoines firent leurs protestations, ausquelles on n'eut aucun égard, & ils convinrent que s'il se présentoit au chœur, on continueroit le service, mais sans orgue ni musique; qu'on ne lui présenteroit ni le texte ni l'encens, que tous les chanoines sortiroient du chœur dès qu'il seroit arrivé en son siege épiscopal, & que les chapelains qui resteroient ne lui demanderoient point de benedictions. Ils le poursuivirent au conseil de l'Empire, où il fut ordonné que l'élu par le chapitre seroit maintenu, & qu'on supplieroit le legat du pape de le faire confirmer par sa sainteté. Mais le pape soutint M. de Bousmard, & M. Cumin fut obligé à la fin de renoncer à son élection. L'empereur investit aussi M. de Bousmard en 1577. & les chanoines furent forcés de le reconnoître. Ce prélat étoit sçavant, surtout dans l'histoire & dans la connoissance de l'antiquité. Il fut employé dans des ambassades importantes, pour la religion. Son gouvernement fut assez traversé par differentes affaires qu'il eut en la cour de Rome, & au conseil imperial, contre le duc de Lorraine son bienfaicteur. Il eut aussi de vifs démêlés avec son chapitre, auquel il attribuoit certains écrits faits à son désavantage, & envoyé au conseil imperial. Il mourut le 10. Avril 1584. âgé de 72. ans. Il eut pour successeur dans l'évêché de Verdun *Charles* cardinal de Vaudemont. * D. Calmet, *hist. de Lorraine*, *to.* 3. *pag.* 115. & *suiv.*

BOUTARD, (François) prieur de Château-Renard, abbé du Bois-Groland, poëte Latin, né à Troyes en Champagne, & mort à Paris le 9. Mars 1729. âgé de 75. ans, étudia dans sa jeunesse chez les peres de l'Oratoire de Troyes, où il fit de bonnes humanités. Se croyant né poëte, il fit à l'âge d'environ 20. ans une ode en vers françois, qui ne réussit point. Le jeune Boutard n'en conclud point qu'il n'étoit pas regardé favorablement des Muses, il prétendit seulement qu'il n'avoit pas fait l'application qu'il devoit de son talent pour la poësie. Il tenta donc de faire des vers latins, & il s'attacha au genre lyrique, voulant, disoit-il, faire revivre Horace en sa personne. Il disoit qu'il ressembloit à ce poëte par la figure, par les yeux mêmes, par les manieres. S'il en fût demeuré-là, on l'eût laissé jouir en paix de cette ressemblance méchanique: mais il préten-

doit qu'il n'étoit pas moins l'heritier de son genie : *Venusini pectinis heres*, & qu'il prêtoit même des graces à ce celebre poëte. Le public n'en a pas jugé si favorablement. Ce n'est pas qu'il n'y ait de l'esprit, de la poësie, & même de la pensée, dans la plûpart des odes de M. Boutard : mais il y a encore plus de l'obscurité dans les pensées, & peu de délicatesse dans les expressions. S'étant fait connoître de bonne heure à feu M. Bossuet, évêque de Meaux, par une ode dont il accompagna un pâté, que mademoiselle de Môléon envoyoit à ce prélat, le jour de sa fête; ce sçavant évêque, protecteur de tous ceux qui aimoient les sciences & les arts, engagea l'abbé Boutard à travailler sur quelque autre sujet, & lui promit de presenter sa piece au roi. Il lui tint parole : M. Boutard ayant fait une ode nouvelle, M. Bossuet la présenta à Louis XIV. qui demanda au prelat, si l'auteur de cette piece étoit prêtre. Non, dit l'évêque de Meaux, mais il desire de l'être. Le roi fit donner aussitôt à M. Boutard la somme de mille livres, pour lui donner le moyen de faire son seminaire à Meaux, & quand il eut pris les ordres sacrés, ce prince convertit cette somme de mille livres en une pension de même revenu qu'il appliqua à perpetuité à l'academie des belles lettres, & c'est en ce sens que l'abbé Boutard a été regardé comme membre de cette academie. Depuis cette marque de bonté que Louis XIV. donna à M. Boutard, celui-ci se crut appellé à chanter toutes les maisons de plaisance de ce monarque, comme Fontainebleau, Versailles, Marli, &c. & celles des autres princes de France; à orner de ses vers toutes les statues, & tous les autres monumens érigés à l'honneur du roi, à celebrer les naissances de tous les princes & de toutes les princesses; à publier les évenemens les plus remarquables du regne de son bienfaicteur, & c'est ce qui a produit un assez grand nombre d'odes latines, qui ont été imprimées séparément en differens tems. Aussi prenoit-il ordinairement le titre de poëte de la maison royale : *Vates Borbonidum*. Plusieurs de ces piéces ont été traduites en vers françois : comme celle, *in equestrem statuam Lud. M. positam in urbe, anno* 1699. 1700. traduite par le sieur de Bellocq, valet de chambre du roi, & porte-manteau de madame la duchesse de Bourgogne : celle à M. de Courcillon de Dangeau, grand-maître de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel & de saint Lazare de Jerusalem, traduite par feu l'abbé du Jarri. L'abbé Boutard étoit commandeur de cet ordre. Celle adressée à M. Bossuet, pour l'engager à continuer d'écrire en faveur de la religion; celle qui contient la description de Meudon, traduite par l'abbé du Jarri, *in* 4°. 1703. La description de Marli & de Trianon, ont été traduites en italien; la premiere, par Annibal Adami, Romain; la seconde par C. de la Salles, academicien *della Crusca*. Celle de Trianon a été mise en vers françois par mademoiselle Cheron. On la trouve dans le recueil de vers choisis donné par le pere Bouhours. Il y a aussi quelques hymnes de l'abbé Boutard, trois sur S. André, quatre pour S. Clement, pape & martyr, &c. Une ode sur le sacre de Louis XV. La description de la riviere de Marli en vers françois, dans le recueil du pere Bouhours. Une piece en vers latins à l'honneur de mademoiselle Cheron, traduite en vers françois par M. de Senecé, &c. L'abbé Boutard a aussi traduit en latin : 1°. la relation du Quiétisme, écrite en françois par M. Bossuet; 2°. l'histoire des Variations des églises Protestantes, ouvrage du même prélat. Ces traductions sont encore manuscrites. La derniere étoit prête à être imprimée, quand le traducteur mourut. M. Carsilier avocat au parlement de Paris, devoit l'orner d'une ode latine très-élegante, où le poëte faisoit certainement un portrait trop flateur de l'abbé Boutard; 3°. une traduction françoise de la préface latine, qui est au-devant de l'édition des pseaumes, donnée par M. Bossuet. Cette traduction n'est pas non plus imprimée. 4°. Il a souvent dit qu'on l'avoit engagé dès l'âge de vingt-deux ans de traduire en françois les *historiæ Augustæ scriptores* : mais on ne sçait de lui qu'une dissertation succinte sur ces auteurs. Après sa mort on a trouvé parmi ses papiers un memoire signé, & dont copie avoit été présentée en 1728. au roi (Louis XV.) dans lequel, après avoir exposé les services qu'il avoit rendus, dit-il, à *l'Eglise, à l'état & à la Religion*, & qui se réduisent à ce *qu'on a dit dans cet article*, il demande des biens temporels, & se plaint amerement de son indigence. Il avoit cependant quatre benefices au moins, outre la pension de mille livres, *dont on a parlé*, & qui lui a toujours été exactement payée. * *Mem. du tems.*

BOUTEROUE, (Claude) *dont on a dit un mot dans le Dictionaire, en parlant du medecin* MICHEL BOUTEROUE, étoit Parisien, & conseiller de la cour des Monnoyes. Il a fait un ouvrage très-estimé, & qui est devenu rare, intitulé : *Recherches curieuses des monnoyes de France, depuis le commencement de la Monarchie*, à Paris *in fol.* 1666. avec figures. L'auteur est mort après l'an 1674.

BOUTHILLIER, (Claude) seigneur de Pons sur Seine, &c. *Dans l'édition de ce Dictionaire de 1725. corrigez ce qui suit.*

CLAUDE le Bouthillier son fils aîné, &c. est mort, *non* le 21. Mai, *mais* le 13. Mars 1652. Il mourut à Paris. *Charlotte*, sœur de *Henri*, fut mariée en premieres nôces à *René* de Faudoas, *non* Faudouas.

BOUTHILLIER, (Henri le) de Rancé, frere du celebre abbé de la Trappe, étoit né le 7. Octobre 1634. & fut reçu chevalier de l'ordre de S. Jean de Jerusalem au grand prieuré de France le 18. Mai 1681. Il avoit servi dès sa jeunesse sur les galeres de France, dont après avoir passé par les degrés d'enseigne, lieutenant & capitaine, il fut fait chef d'escadre en 1701. & enfin lieutenant general au mois de Septembre 1718. charge qui fut créée en sa faveur, pour récompense de ses longs services, & dont il se démit en 1720. Il mourut le 14. Mars 1726. dans la quatre-vingt-douziéme année de son âge.

BOUTHILLIER, (Armand-Victor) comte de Chavigny, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, de la promotion du 6. Fevrier 1694. & capitaine de vaisseaux du roi, fils aîné d'ARMAND-LEON Bouthillier, comte de Chavigny, & d'*Elisabeth* Bossuet, morte le 7. Mai 1717. & *non* le 17. *comme il est dit dans l'édition de ce Dictionaire de* 1725. mourut à Paris le 6. Août 1729. à trois heures après midi, âgé d'environ soixante & dix ans, & fut inhumé le lendemain à S. Paul. Il avoit été marié le 20. Novembre 1703. avec *Lucie* de Godde de Varenne, fille de *François* de Godde de Varennes, seigneur de la Perriere, gouverneur des villes & pays de Landrecies, & de *Lucie* le Clerc de Sautray. Il en laissa un fils, âgé alors de 10. ans; & deux filles, dont l'aînée étoit alors âgée de 18. ans.

BOUTHILLIER, (Louis) marquis de Pont-sur-Seine, autrefois colonel du regiment de Quercy infanterie, troisiéme fils d'ARMAND LEON Bouthillier, & d'*Elisabeth* Bossuet, fut institué par la maréchale de Clerembault, sa tante, morte en 1722. pour son principal légataire, & en eut de gros biens. Il avoit été marié le 9. Juillet 1709. avec *Antoinette* le Gouz, fille de *Benoit* le Gouz-Maillard, seigneur de S. Seine, Villeferi, Arnay, &c. second président au parlement de Dijon, & d'*Anne* Berthier. Il n'en avoit en 1729. qu'un fils unique, âgé alors d'environ 14. ans, & appellé le *marquis de Pont*. Il a été fait au mois de Mai 1732. colonel du regiment de Cambresis.

BOUTHILLIER, (Denys-François) de Chavigny, quatrieme fils d'ARMAND LEON Bouthillier, comte de Chavigny, & d'*Elisabeth* Bossuet, fut d'abord chanoine de l'église metropolitaine de Tours, & connu sous le nom d'*abbé de Pont*; il obtint l'abbaye de Bassefontainte, de l'ordre de Premontré, diocèse de Troyes, au mois de Novembre 1687. & fut reçu docteur en theologie de la faculté de Paris, de la maison & societé de Sorbonne, le 10. Avril 1692. l'évêque de Troyes, son oncle, le fit son vicaire general, & archidiacre de Sesanne dans son église. Il fut nommé à l'évêché de Troyes, & à l'abbaye d'Oigny, ordre de saint Augustin, diocèse d'Autun, sur la démission de son oncle au mois d'Avril 1697. & après avoir été préconisé, & proposé à Rome pour cette église par le cardinal de Bouillon, les premier Juillet 1697. & 10. Mars 1698. Il fut sacré le 20. Avril suivant, dans la chapelle du seminaire de S. Sulpice à Paris, par l'archevêque de Sens, assisté des évêques de Châlon Sur-Saone, & de Frejus. Le roi lui donna encore

l'abbaye de Mortemer qu'il remit dans la suite lorsqu'il eut été pourvû de celle de Vauluisant. Il fut transferé à l'archevêché de Sens en 1716. Il assista aux assemblées generales du clergé de France tenues en 1700. 1705. 1710. 1713. & 1714. 1723. 1725. 1730. & à l'assemblée extraordinaire, tenue en 1727. à l'abbaye saint Germain des Prez qui censura les livres du pere le Courayer. Au commencement de l'assemblée de 1700. il harangua la reine d'Angleterre, & fit les harangues de clôture des assemblées de 1710. & 1723. il se trouva à la ceremonie du sacre du roi en 1722. Ce prélat jouissoit d'une grande consideration que sa capacité, ses talens & sa sagesse dans le gouvernement lui avoient attirées. Il mourut à Sens, regretté universellement, le 9. Novembre 1730. âgé d'environ 65. ans, dans la 33. année de son épiscopat. La surveille de sa mort il declara en presence du S. Sacrement, & de tous ses chanoines, » qu'il acceptoit avec une soumission aveugle tou» tes les décisions de l'église catholique, apostolique & ro» maine, & que s'il avoit trouvé des dispositions contraires » dans quelques esprits, il les avoit tolerés pour le bien de » la paix, mais qu'il ne les avoit jamais approuvés. Il exhorta son chapitre à demeurer uni dans les sentimens de paix, & de soumission à la Bulle *Unigenitus*, laquelle il avoit acceptée dans l'assemblée de 1714. & publiée dans le diocèse de Troyes.

BOUTHILLIER, (Elisabeth-Marguerite) de Chavigny, sœur des precedens, & religieuse de l'ordre de Citeaux, dans l'abbaye des Clairets, diocèse de Chartres, fut nommée abbesse de ce monastere le 26. Mai 1708. & elle y mourut le premier Septembre 1729. dans la 62. année de son âge.

BOUTHILLIER, (Jacques-Leon le) de Chavigni, marquis de Beaujeu, seigneur de Sens, Neuilly, la Chapellotte, Gissy les Nobles, Argi, Micheri, &c. troisiéme fils de Leon, le Bouthillier, comte de Chavigny, ministre & secretaire d'état, & d'*Anne* Phelipeaux de Villesavin, fut reçû conseiller au parlement de Paris, le 23. Juillet 1661. & s'étant démis de sa charge au mois de Decembre 1684. Il fut reçu conseiller honoraire le 19. Janvier 1685. Il mourut à Paris le 2. Novembre 1712. âgé d'environ 72. ans, & fut inhumé le lendemain à S. Paul. Il avoit été marié 1°. le 26. Juillet 1668. avec *Catherine-Charlotte* Terrat, morte le 14. Fevrier 1671. dans la vingt-quatriéme année de son âge, fille de *Jean* Terrat, seigneur de Chantosme, tresorier general des maison & finances de Gaston Jean-Baptiste, fils de France duc d'Orleans, & de *Françoise* Huart: 2°. avec *Françoise-Louise* de Mesgrigny, (*& non de* Megriny, *comme il est dit dans l'édition du Moreri de* 1725.) morte le 15. Janvier 1729. dans la 69. année de son âge, fille de *Jean-François* de Mesgrigny, marquis de Vendœuvre, grand-ecuyer tranchant, & porte-cornette blanche de France, & de *Françoise-Henriette* du Mesnil-Simon, dame de Beaujeu, & de Neuilly. De la premiere vinrent *Jean-Baptiste-Leon* Bouthillier de Chavigny, né le 10. Mai 1669. capitaine dans le regiment Dauphin, & tué au siege de Mayence en 1689; & *Anne* Bouthillier de Chavigny, née le 26. Juin 1670. & morte le 4. Juillet suivant. De la seconde sortirent *François-Leon* Bouthillier de Chavigny, marquis de Beaujeu, qui après avoir servi 4. ans dans le regiment royal la Marine, dont le comte d'Angennes son parent étoit colonel, fut fait colonel, d'un regiment d'infanterie, sur la demission du marquis de Gassion, & qui étant allé à Versailles pour remercier le roi de l'agrement que sa majesté lui avoit accordé, pour traiter de ce regiment y tomba malade, & y mourut en 36. heures de tems, au mois d'Avril 1709. dans la 20. année de son âge; *Charles-Leon* Bouthillier de Chavigny, marquis de Beaujeu, batisé en l'église paroissiale de Sens, le 23. Janvier 1691. qui étoit destiné à l'église, mais qui après la mort de son aîné, embrassa le parti des armes, & obtint le regiment du défunt, à condition de servir deux années dans les mousquetaires. Il se défit de son regiment, & passa à la Martinique, où il mourut le 7. Decembre 1714. âgé de 23. ans, 10. mois & 14. jours; *Claude-Leon* Bouthillier de Chavigny, mineur, & sous la tutelle de sa mere, en 1717; *Louis-Leon* Bouthillier de Chavigny, reçu chevalier de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, de minorité à l'âge de trois mois & demi, en vertu d'un bref de dispense du 24. Août 1698. Il étoit aussi sous la tutelle de sa mere en 1717. Il est en l'année 1732. marquis de Beaujeu, & capitaine dans le regiment du roi; & *Gabrielle* de Chavigny.

BOUTHILLIER, (François) de Chavigny frere puîné du précedent docteur en theologie de la faculté de Paris de la maison & societé de Sorbonne, du 7. Juin 1666. conseiller & aumônier du roi, abbé commendataire des abbayes d'Oigny, ordre de S. Augustin, diocèse d'Autun, & de Selliers, ordre de Citeaux, diocèse de Troyes, & prieur des prieurés de Beaumont en Auge; de Pont sur Seine, de Choisi au Bac, de Laumont près de Compiegne, de Marnay, &c. fut nommé le 2. Fevrier 1676. à l'évêché de Rennes, qui fut proposé pour lui à Rome le 22. Juin suivant, mais quoiqu'il en eût obtenu les bulles, il en donna sa démission au mois de Juillet de la même année. Depuis il fut nommé à l'évêché de Troyes le 17. Octobre 1678. & sacré le dimanche de *Quasimodo* de l'année 1679. dans l'église de l'Institution de l'Oratoire à Paris, par l'archevêque de Sens, son metropolitain. Il se démit de cet évêché; & de son abbaye d'Oigny, en faveur de *Denys-François* Bouthillier de Chavigny son neveu, au mois d'Avril 1697. Il fut appellé par le duc d'Orleans au mois de Septembre 1715. après la mort du roi Louis XIV. pour être du conseil de regence, & l'abbaye de Vauluisant, vacante par la mort de l'archevêque de Sens; son neveu, lui fut donnée au mois de Novembre 1730. Il mourut à Paris le 15. Septembre 1731. dans la quatre-vingt-dixiéme année de son âge, & fut inhumé en l'église de S. Côme, dans la sepulture de sa famille.

BOUTHILLIER, (Marie) de Chavigny, duchesse de Choiseul, sœur des deux derniers, *ci-dessus mentionnés*, mourut à Paris le 11. Juin 1728. âgée de 82. ans, & fut inhumée le lendemain dans l'église des religieuses de sainte Marie, rue S. Antoine.

BOUTHRAIS ou BOTHRAIS, (Raoul) en latin, *Rodolphus Boterëus*, nâquit à Châteaudun, vers l'an 1550. mais il étoit originaire de Chartres. Il étudia à Vendôme, en même-tems que Henri IV. C'étoit un habile homme, qui étoit jurisconsulte, poëte, historien, & qui avoit acquis sur-tout une assez grande connoissance de l'histoire de France, dont il avoit fait une étude particuliere, & sur laquelle il a donné plusieurs ouvrages, dans lesquels il se qualifie avocat au grand conseil, *advocatus in magno Franciæ consilio*. En 1605. il fit imprimer un livre des armes du grand conseil: en 1610. deux volumes concernant l'histoire des villes: en 1624. une histoire particuliere de la ville de Chartres en latin. En 1627, une description de Châteaudun en vers latins. En 1615. il donna en latin *in* 8°. à Paris les differens éloges anciens & modernes d'Orleans, lesquels ont été données en françois en 1640. *in*-4°. à Orleans même. En 1610. une histoire latine de ce qui s'est passé de plus considerable dans la France, & presque dans tout le monde, depuis 1594. jusqu'en 1610. deux volumes *in* 8°. c'est peu de chose. Le voyage de Louis XIII. aux Pyrenées & ailleurs, en 1620. C'est un *in* 8°. qu'il donna en 1621. En 1611. il fit imprimer à Paris chez Rolin Thierry, un poëme latin sur la ville de Paris, dont M. Moreau de Mautour, de l'academie des belles lettres, a repris plusieurs endroits dans ses observations critiques sur quelques singularités de Paris, imprimées dans le *cinquiéme volume, premiere partie, des memoires de litterature & d'histoire, chez* Simart. Bouthrais parle aussi dans ce poëme de Fontainebleau, & d'autres lieux. En 1626. & 1627. on fit imprimer en latin les éloges de Louis Servin, de Nicolas de Verdun, premier président, & de Nicolas de Hacqueville, tirés de Bouthrais. En 1624. il avoit fait imprimer l'abregé de la vie de Nicolas Brulart, *in* 8°. en latin. En 1626. il donna une défense pour le roi Très-Chrétien, contre un libelle intitulé: *Admonitio G. G. R.* Cette défense est encore en latin: en 1632. il publia en françois, *le veritable recit de ce qui s'est passé au second voyage du roi* (Louis XIII.) fait en 1622. En 1611. il fit paroître en latin la vie de Henri IV. deux abregés de la vie du même prince, traduite du

françois de Pierre Matthieu, & de d'Aubigné, & des vers chronologiques de la vie du même prince. Cette vie fait la premiere partie du troisiéme volume des annales de France de cet auteur, &c. * Le Long, *biblioth. de la France, en plusieurs endroits*. Lenglet, *Methode pour étudier l'hist.* in 4°. *Observations de M. de* Mautour, *citées dans cet article*.

BOUTON, (François) Jesuite a passé une vingtaine d'années dans les missions du Levant, où il fut en prison pendant longtems & souffrit beaucoup dans cette captivité. A son retour de Constantinople, ayant fait naufrage sur les côtes de la Calabre, il gagna la terre à la nage. Mais il fut pris pour un corsaire d'Afrique, & il couroit risque de sa vie, si ses patentes qu'il avoit eues de ses superieurs, & qu'il avoit eu la précaution de prendre avec lui ne l'eussent fait connoître pour ce qu'il étoit. Etant revenu à Lyon, où il avoit déja demeuré, il y travailla pendant douze ans à un Lexicon hebraïque fort ample, qu'il eut la patience de transcrire de sa main jusqu'à six fois. Il composa cet ouvrage en latin sous ce titre: *Clavis scripturæ sacræ, seu Dictionarium hebraïcum, in quo latinis vocibus subjiciuntur voces hebrææ respondentes, collectum ex sacris litteris, & ex collatione vulgatæ latinæ editionis cum hebræa*: volume *in fol.* que l'on conserve manuscrit dans le college de la Trinité à Lyon. Le pere Bouton a fait encore plusieurs autres ouvrages qui sont aussi demeurés manuscrits jusqu'à present, comme une *Theologie spirituelle*, partagée en six livres; & une *Traduction du* grec de *S. Dorothée*. Il avoit de plus fort avancé un grand *Dictionaire syriaque*, dans le même gout que celui qu'il a achevé pour l'hebreu, lorsqu'animé du zele de secourir ceux qui furent attaqués de la peste en 1628. où ce mal funeste fit tant de ravages à Lyon, il mourut dans cet exercice de charité le 7. Octobre 1628. âgé de 50. ans. Ce pere étoit de Franche-Comté. Il y a eu encore un autre FRANÇOIS Bouton, aussi Jesuite, mort en 1658. de qui nous avons une *Relation de l'établissement des François dans l'isle de la Martinique, l'une des Antilles, depuis l'an 1635.* in 8°. à Paris, chez Cramoisy, 1640. * Theoph. Raynaud, *Mantissa ad indic. SS. Lugd.* Stowel, *Biblioth. script. societ. Jesu.* Le P. Colonia, Jesuite, *Hist. litter. de Lyon.*, *tome 2. page 751.* Le Long, *Biblioth. de la France, page 821.*

BOUTREUX, (Jacques) sieur d'Etiau. *Ajoutez ce qui suit à ce qui en est dit dans ce Dictionaire.* Boutreux né au Pont de Cée en Anjou, a défendu dans le siécle dernier l'autorité royale, contre les maximes de Charles Miron, évêque d'Angers. On a de lui deux ouvrages contre ce prélat: le premier est un *Examen des cahiers*: c'est-à-dire, des piéces que Charles Miron avoit fait imprimer dans son palais épiscopal contre Pierre Garande, archidiacre d'Angers. Le second est intitulé: *De la puissance royale sur la police de l'Eglise, contre les maximes de M. l'évêque d'Angers*, à Paris *in* 8°. 1625. Dans quelques exemplaires, ce livre est imprimé sous le nom de N. *Syette*, chanoine d'Angers. Jacques Boutreux est mort vers 1682. Il étoit très-sçavant, même dans les mathematiques, & ne prenoit aucun soin de sa santé ni de son bien même: aussi est-il mort endetté, quoiqu'il ne fit point de dépenses inutiles. Il avoit pour sœur uterine *Renée* Gaultier, qui avoit beaucoup d'esprit, & qui étoit en commerce de lettres avec la plûpart des beaux esprits de son siécle. Elle épousa *Pierre-Charlot* des Bottelaurieres, & passe pour une des fondatrices de la maison de laProvidence d'Angers. Il est bon de remarquer que Claude Menard, prêtre, écrivit contre le traité de Boutreux, *de la puissance royale*, une plainte apologetique pour M. l'évêque d'Angers, que ce prélat fit imprimer chez lui, & distribuer publiquement, & que le chapitre d'Angers répondit en 1626. à cette plainte. Dans l'approbation donnée à cette réponse & datée du 5. Septembre 1626. les docteurs soussignés disent que cet ouvrage a été mis entre leurs mains par M. Syette, chanoine d'Angers & procureur du chapitre: mais on ne dit pas qu'il en soit l'auteur, ni que ce soit Jacques Boutreux. * *Mem. du tems.* Le Long, *Biblioth. hist. de la France, pag. 132. & 201.*

BOUVERI, (Gabriel) évêque d'Angers, & né dans ce diocèse, étoit neveu par sa mere du chancelier Poyet, & frere d'un maître des requêtes du roi. Il prit possession de l'évêché d'Angers, par procureur, le 15. Juin 1540. & eut aussi les abbayes de S. Nicolas de la même ville, & de S. Cyprien de Poitiers. Comme les erreurs de Luther & des autres Sectaires faisoient beaucoup de progrès de son tems en France, & en particulier dans son diocèse, il tint plusieurs synodes, où il fit d'excellens reglemens pour préserver son peuple de ces doctrines empoisonnées. Il agit aussi avec severité contre plusieurs apostats qui les enseignoient, entr'autres contre Jean Babu, Cordelier, & un prêtre nommé Jean Rousseau, qui furent brûlés l'un & l'autre par sentence du presidial d'Angers. Neanmoins les heretiques se rendirent maîtres de cette ville en 1562. & y commirent de grands desordres, sur-tout depuis le 6. d'Avril jusqu'au 19. suivant. Bouveri partit au mois de Septembre de la même année pour se rendre au concile de Trente, où il assista à la XXIV. & XXV. session. Frapaolo dit qu'il fut le premier à opiner pour la residence des évêques; & quand il fut de retour dans son diocèse il ordonna en synode cette residence pour ses curés. C'étoit en 1564. L'année suivante il reçut Charles IX. à Angers. Ce prélat mourut dans son abbaye de saint Nicolas le 10. Fevrier 1572. C'est à lui à qui Jean Bodin a dedié sa traduction françoise des quatre livres d'Oppien, *de Venatione*. Bouveri a donné lui-même quelques ouvrages, outre ses statuts que l'on trouve dans le recueil de ceux d'Angers de l'an 1680. sçavoir, un catechisme, & la methode pour recevoir les sacremens par Jean Gerson, avec une longue préface; le guide des Curés, & une traduction françoise du Pastoral de S. Gregoire. * Frapaolo, *hist. du conc. de Trente, liv. 7 vers le milieu.* L'ancien *Gallia Christ. tom. 2. pag. 147. &c.*

BOUVETTE, (Michel de) fils de MICHEL de Bouvette, conseiller d'état des serenissimes ducs Antoine & Charles, & d'*Anne* le Pougnant, seigneur de Heillecourt, Romesmont, Lupcourt, &c. surintendant de Christine de Danemarck, duchesse douairiere de Lorraine & Milan, au comté de Blamont & seigneuries de Deneuvre, conseiller, secretaire d'état, & president de la chambre des comptes de Lorraine. On dit que sa famille est originaire des comtes de Bouvette, de la cité d'Ast en Piémont; en consequence de quoi il fut declaré gentilhomme par lettres patentes du premier de Mars 1610. Il avoit épousé *Agnès* de Beaufort, dont il eut 1. *Claude* de Bouvette, seigneur de Heillecourt, conseiller, secretaire d'état de son altesse, regiftrateur de ses patentes, auditeur des comtes de Lorraine, marié en 1601. à *Barbe* de Rennel, fille aînée de *Balthasar* Chevalier, seigneur de Brin, &c. conseiller d'état, president de Lorraine, & chancelier du duc de Mercœur; 2. *Charles* de Bouvette, chevalier, seigneur de Romesmont, chambellan du duc Henri, chevalier de l'ordre de S. Etienne en Toscane. Il fonda & bâtit avec sa femme le couvent des religieuses Biercelines de Nanci, où ils furent inhumés; 3. *Françoise* de Bouvette, qui épousa 1°. *Louis-Henri* de Seichamps, chevalier: 2°. *Jean-Baptiste* de Bernier, gentilhomme de son altesse de Lorraine; 4. *Alix* de Bouvette, seconde femme de *François-Alix* de Veroncourt, conseiller, secretaire d'état, garde du tresor des chartes de Lorraine; 5. *Christine* de Bouvette, mariée 1°. à *Louis* de Stainville, écuyer d'écurie de son altesse, & gouverneur de Gondrecourt: 2°. à *Antoine* de Choiseul, chevalier, seigneur d'Ische, conseiller d'état, bailli du Baffigni, gouverneur de la Motte, &c.

BOUVETTE, (Jean de) neveu du president de même nom, & fils de *Richard* écuyer, entra chez les Jesuites dans sa jeunesse, & fut provincial de la province de Champagne.

BOUX, (Guillaume le) évêque de Perigueux, nâquit dans la paroisse de Souzé en Anjou près Saumur, (MM. de Sainte-Marthe disent dans le bourg de Pernai,) le 30. Juin 1621. Son pere qui étoit négociant, lui fit faire ses études à Saumur, quoi qu'en disent encore MM. de Sainte-Marthe, qui le prétendent né d'une famille obscure & pauvre, (*ex plebeia & paupere familia natus.*) Ses talens pour l'étude & sur-tout pour l'éloquence, engagerent ses regens à lui conseiller d'entrer dans la congregation de l'Oratoire. M. le Boux y regentant la rhetorique à Riom en Auvergne, fit à l'âge de 22. ans l'oraison funebre de Louis XIII. Il fut successivement curé de Souzé & de Parne, & ayant ensuite été prêcher

prêcher à Paris, il y fut si gouté que M. de Harlai, alors archevêque de Rouen, l'engagea à prêcher un Avent & un Carême dans sa cathedrale. Le Carême suivant il prêcha devant le roi, & fut fort applaudi. Etant à Saumur à l'ouverture d'un Jubilé, il y fit un sermon sur les Indulgences si solide & si plein de force, qu'un député des ministres Protestans qui avoit été envoyé pour l'entendre, s'en retourna convaincu que les indulgences étoient en soi fondées sur l'Ecriture, & le récit que ce député fit du sermon au ministre même de Saumur, entraîna aussi celui-ci dans la même conviction. Pendant la fronde, M. le Boux prêcha avec zele à Paris, sur l'obéissance qui est dûe au roi, & ses discours ne furent pas inutiles. Ce zele lui procura en 1658. l'évêché d'Acqs, qu'il posseda pendant dix ans; & durant ce tems-là il prêcha à Bourdeaux & ailleurs. En 1665. il fut nommé à l'évêché de Mâcon, mais il n'en prit pas possession, & le roi lui donna celui de Perigueux en 1667. Ce furent ses amis qui demanderent pour lui cet évêché, & qui se servirent alors de ce froid jeu de mots, que *M. le Boux étoit né gueux, qu'il avoit vécu gueux, & qu'il vouloit Perigueux.* Il établit des conférences dans ce diocèse, dont on a recueilli les résultats en trois volumes *in* 12. Il transfera dans la ville sa cathedrale, qui étoit située auparavant dans la cité, & il y unit la collegiale de S. Front, en transferant son chapitre dans cette collegiale. Il fonda des places gratuites dans son seminaire pour de pauvres ecclesiastiques, & dans le couvent de Notre-Dame pour de pauvres filles. Enfin après plusieurs autres fondations, il mourut le 6. d'Août 1693. après 37. ans d'épiscopat. Une des plus grandes croix de ce prélat a été de voir à Perigueux, un de ses neveux, devenu comédien, monter sur le theâtre dans la même ville. M. le Boux eut pour successeur dans l'évêché de Perigueux Daniel de Francheville.* *Mem. manuscrits. Gallia Christiana*, de MM. de Sainte-Marthe, *tome 2. de la nouvelle édition, page 1487.*

BOYER, (Abel) François refugié. Il étoit né à Castres. Après avoir commencé ses études à Puy-Laurens, il sortit de France à l'occasion de la révocation de l'édit de Nantes, & alla à Genève, où il continua ses études qu'il acheva à Franeker. Il se retira en Angleterre en 1689. & il apprit si bien la langue angloise, qu'il la possedoit mieux que beaucoup de naturels du pays, même très-habiles: c'est ce qui fait que l'on recherche son Dictionaire anglois & françois, dont il y a eu plusieurs éditions *in* 4°. & sa Grammaire angloise, qui a aussi été imprimée plusieurs fois. Il s'est fait encore plus connoître par son ouvrage intitulé: *l'Etat politique de la Grande-Bretagne*, qu'il publia tous les mois depuis l'année 1710. & qui a été très-bien reçu du public. Il y a des pieces très-curieuses, & qu'on chercheroit inutilement ailleurs. Ses autres ouvrages sont: l'*Histoire du roi Guillaume*, en anglois; l'*Histoire de la reine Anne*; *Caton*, tragedie de M. Addisson, traduite de l'anglois en 1713. &c. M. Boyer est mort à Chelsey le 16. Novembre 1729. âgé d'environ 65. ans. Il n'y avoit que quelques heures qu'il avoit cessé d'écrire lorsqu'il expira; car quoiqu'il ne fût pas ennemi des plaisirs, il étoit encore plus ami du travail, & il le supportoit longtems sans se lasser. Voyez la *Bibliotheque raisonnée des sçavans de l'Europe, tome 2. partie 2.* Bayle, *lettres, tome 1. page 310. de l'édit. de M.* Desmaiseaux.

BOYER, (Claude) *Edition du Dictionaire de 1725. ajoutez* qu'il a fait vingt-deux pieces de theâtre, entr'autres *Judith*: *Jephté*, &c. un recueil de poësies chrétiennes, imprimé *in* 8°. à Paris en 1695. & des poësies diverses en feuilles volantes, & dans les recueils de son tems.* *Voyez* M. l'Abbé d'Olivet, *dans sa continuat. de l'hist. de l'acad. Franç. & M.* Titon du Tillet, *Parn. Franç.* in fol.

BOYSLEVE, (Marin) de la Maurosiere, conseiller du roi & son lieutenant general sur le fait de la justice en son pays & duché d'Anjou, nâquit à Angers en 1564. Il fut pourvû de bonne heure de la charge de premier conseiller au presidial d'Angers, où il montra son attachement pour Henri III. & sa haine contre la ligue. Après la mort de Guy Lerat, toute la province le demanda & l'obtint pour remplir la charge de lieutenant general que celui-ci avoit possedée. Il y rendit de grands services à l'etat, & ne contribua pas peu à maintenir l'Anjou sous l'obéissance du roi. Henri IV. voulant reconnoître son zele, adressa une commission à Antoine de Sulli, gouverneur d'Anjou, pour donner l'accolade à Boysleve & le faire chevalier, ce qui fut executé le 5. d'Août 1597. L'année suivante le même prince lui accorda le droit d'ajouter aux armes de sa famille *trois fleurs-de-lys d'or en chef*, pour lui & sa posterité. Ce magistrat mourut en 1604. n'étant âgé que de 40. ans. Michel de la Rochemaillet l'a mis au nombre des hommes illustres dont il nous a donné les éloges. La famille de Boysleve remonte jusqu'à Etienne Boysleve, chevalier & prevôt de Paris en 1235. Marin Boysleve est l'auteur d'une branche des Boysleves connue en Anjou sous le nom *des Maurosiers*, qui a les prérogatives de chevalerie, & le droit de mettre *trois fleurs-de-lys* à l'écusson de leurs armes.* *Mem. manusc.* Joinville, *page 107. de ses observat. sur l'hist. de S. Louis.*

BRA, (Henri de) *Ajoutez ce qui suit à son article des éditions précedentes de ce Dictionaire.* De Bra, né à Doccom dans la Frise en 1555. fut créé docteur en medecine à Basle en 1580. à l'âge de 25. ans. Il exerça sa profession pendant deux ans à Leuwarden, ville de Frise, d'où il alla à Campen, & huit ans après il revint dans sa patrie, où il continua de se faire estimer & rechercher par son application & son habileté. On a de lui, *Catalogus medicamentorum simplicium adversùs epilepsiam, &c.* à Leuwarden en 1603. Il a donné de semblables catalogues de simples bons contre l'hydropisie, à Leyde en 1590. contre la pierre, à Franeker en 1589. contre la peste, à Arnhem en 1605. contre les poisons & la maniere d'y remedier, à Leuwarden en 1603. sur une maladie particuliere à la Frise, en 1595. *in octavo.* * Manget, *Biblioth. script. medic.* in fol. *tom. 1. pag. 457.*

BRACELLI, (Jacques) natif de Sarzane, ville de Toscane, soumise à la république de Gènes. *Ajoutez à son article de l'édition de ce Diction. de* 1725. qu'il mourut l'an 1460. & à ses ouvrages, 1°. des lettres latines imprimées à Paris en 1520. *in quarto*; 2°. un petit traité, *De præcipuis Genuensis urbis familiis*, imprimé pour la premiere fois dans l'*Iter italicum*, qui fait partie du *Musæum italicum* du pere Mabillon, *page 225. de l'édition de 1724.*

BRADWARDIN, (Thomas) surnommé *le Docteur profond*, professeur en l'université d'Oxford, chancelier de Londres, & depuis archevêque de Cantorberi, florissoit dans le XIV. siecle. Il étoit de Hartfeld dans le diocèse de Chicester, où il nâquit en 1290. & il fut élevé dans un college d'Oxford. Stratford archevêque de Cantorberi, l'ayant fait venir à la cour, il fut confesseur du roi Edouard III. qu'il suivit en France, où ce prince porta la guerre; & plusieurs attribuerent l'heureux succès de ses armes aux prieres & à la sainteté de vie de Bradwardin. Stratford étant mort en 1348. le chapitre de Cantorberi l'élut pour remplir le siége épiscopal de cette ville, mais il le ceda à Jean Ufford, que le roi & le pape avoient proposé, & ce ne fut qu'après la mort d'Ufford arrivée la même année, qu'il fut sacré archevêque de Cantorberi; mais il mourut à Londres environ quarante jours après sa consécration. Bradwardin n'a point été Dominicain, comme Altamura le prétend. On a plusieurs ouvrages de ce prelat: le plus considerable est celui qui est intitulé: *de la cause de Dieu contre Pelage*; en latin, *De causa Dei contra Pelagium*, à Londres *in fol.* en 1618. par les soins de Henri Savill. On voit par cet ouvrage que Bradwardin possedoit parfaitement les matieres de la grace. On a tiré de la preface de son ouvrage une longue priere où l'on etablit les droits de Dieu sur le cœur de l'homme. On trouve cette priere en françois à la fin des *Entretiens de Dieu-donné & de Romain*, sur la prédestination & la grace, en 1688. *in 12.* Les autres ouvrages de Bradwardin sont une géometrie & une arithmetique speculatives, en latin; & un traité des proportions, aussi en latin. Baleus cite plusieurs autres ouvrages de ce prelat, qui ne sont que manuscrits. * Cave, *Script. eccles. sæcul. Wiclef. &c.* Baleus, *Cent. V. Entretiens de Dieu donné, &c.* Richard Simon, *Bibliotheque critique, tome 2. page 88.*

*CONCILES DE BRAGUE.*

*Il est bon de faire remarquer ici, en faveur de ceux qui n'ont pas l'édition du Moreri de 1732.* que les meilleurs criti-

ques regardent comme supposés, le concile que l'on dit s'être tenu à Brague vers l'an 408. & celui de l'an 675. & que le premier concile veritable de Brague est celui de l'an 563.

BRAMANTE, né à Castello-Duranti dans le territoire d'Urbino, fameux architecte, né de parens pauvres, mais qui eurent soin de son éducation, apprit le dessein sous Bartholomeo, dit *Fra Carnovale*. Mais son goût le porta beaucoup plus à l'architecture qu'à la peinture. Il passa à Milan où il profita beaucoup sous Cesar Cesarini. En 1500. il alla à Rome & à Naples, où il visita ce qu'il y a de plus curieux en architecture. Dans cette derniere ville il fit bâtir le couvent des Freres *della Pace*. Ce coup d'essai lui fit honneur. Jules II. l'appella à Rome en 1503. où il bâtit l'église de *S. Pietro Montorio*, & ferma la place qui étoit alors entre le palais & le Belvedere. Il commença aussi le grand bâtiment de l'église de S. Pierre de la même ville. Sa mort arrivée en 1514. l'empêcha de porter cet ouvrage à sa perfection, & l'on en remit la conduite à Michel-Ange Buonarotti. * Sandrat, *Acad. part. 2. page 89*. De Lamare, *dans sa vie de* Guill. Philander, fait un grand éloge de Bramante, *p. 27. & suiv.*

BRANCACIO, famille, &c. établie en France depuis plus de 300. ans, & connue sous le nom de BRANCAS. *Ajoutez & corrigez ce qui suit dans la genealogie de cette maison, rapportée dans ce Dictionaire.*

I. BUFILE de Brancas fut le premier qui passa en France, &c. On met au nombre des enfans sortis de son mariage avec *Mariette* de Amorosis une fille, nommée *Alisette*. Cette *Alisette* étoit bâtarde, & seulement fille *naturelle* de Bufile de Brancas, qui fait mention d'elle dans son testament du 15. Janvier 1416. Elle étoit alors mariée avec *Louis* de Passis, citoyen d'Avignon, & fils d'*Agulfe* de Passis.

*Continuation des seigneurs marquis* DE CERESTE, *aînés de la maison de* BRANCAS.

IX. HENRI de Brancas de Forcalquier, marquis de Cereste, baron du Castellet, &c. grand senéchal de Forcalquier, obtint l'érection de sa baronie de Cereste en titre de marquisat, & de sa seigneurie de Castelet en titre de baronie, par lettres du mois de Janvier 1674. & mourut à Pernes dans le Comtat, le 25. Janvier 1700. Il avoit été marié le 28. Avril 1671. avec *Dorothée* de Cheilus de S. Jean, fille de *Spirit* de Cheilus, seigneur de S. Jean, conseigneur de Venasque & de S. Dizier, & de *Jeanne* du Chastellier. Elle fut maraine de son petit-fils le 29. Septembre 1710. & elle vivoit encore en 1733. De ce mariage vinrent 1. Louis de Brancas, marquis de Cereste, qui suit; 2. *François-Elzear* de Brancas, mort capitaine de cavalerie en Italie; 3. *Esprit-Joseph* de Brancas, colonel d'un régiment d'infanterie portant son nom, mort à Paris le 30. Novembre 1709. âgé de 27. ans, & inhumé le même jour au soir à S. Sulpice; 4. *Henri-Ignace* de Brancas, du diocèse de Carpentras, qui a été pourvû de l'abbaye de saint Gildas-aux-Bois, ordre de S. Benoît, diocèse de Nantes, le 3. Avril 1706. & qui a été depuis fait aumônier du roi. Il fut reçu docteur en theologie de la faculté de Paris le 16 Mai 1710. a encore obtenu l'abbaye de Chambre-Fontaine, ordre de Premontré, diocèse de Meaux, le 14. Mai 1712. & a été nommé le 15. Août 1714. à l'évêché de Lisieux, qui a été préconisé & proposé pour lui à Rome les premier Octobre & 19. Novembre suivans, ensuite de quoi il a été sacré le 13. Janvier 1715. dans l'église du Noviciat des Jesuites à Paris, par l'archevêque de Rouen, assisté des évêques d'Autun & de Seez, & il a prêté serment de fidelité entre les mains du roi le 18. du même mois; 5. *Paul-Esprit* de Brancas, cornette de cavalerie dans le regiment de Berri, tué en 1707. à la bataille d'Almanza en Espagne; 6. *Jean-Baptiste-Antoine* de Brancas, du diocèse de Carpentras, nommé aumônier du roi au mois de Septembre 1717. & abbé commendataire de l'abbaye de S. Pere de Melun, dans le fauxbourg de S. Liene, ordre de S. Benoît diocèse de Sens, le 6. Novembre suivant. Il fut reçu agent general du clergé dans une assemblée des évêques tenue à Paris le premier Août 1720. ayant été élû par la province de Reims pour remplir cette place. Il fut aussi doyen de l'église cathedrale de Lisieux, & le roi le nomma au mois d'Avril 1725. à l'évêché de la Rochelle, qui fut préconisé & proposé pour lui à Rome les 23. Juillet & 5. Septembre suivans. Il fut sacré le 18. Octobre de la même année dans l'église du Noviciat des Jesuites à Paris, par l'évêque de Strasbourg, cardinal de Rohan, assisté des évêques de Lisieux & de Châlons, & il prêta serment de fidelité entre les mains du roi dans la chapelle du château de Fontainebleau le 28. du même mois. Il a été transferé au mois de Juin 1729. à l'archevêché d'Aix en Provence, qui a été préconisé & proposé pour lui à Rome les 3. & 17. Août suivant, & a prêté un nouveau serment de fidelité entre les mains du roi à Versailles le 4. Septembre; l'abbaye de Montmorel, ordre de S. Augustin, diocèse d'Avranches, lui fut aussi donnée au mois d'Octobre de la même année. Il a assisté en qualité de député de sa province, à l'assemblée generale du clergé de France tenue à Paris en 1730; 7. *Busile-Hyacinthe-Toussaints* de Brancas, comte de Cereste, reçu chevalier des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jerusalem, le 19. Juin 1717. capitaine de cavalerie, puis mestre de camp à la suite du régiment royal Allemand, qui ayant été nommé ministre plénipotentiaire à la cour de Suede au mois d'Avril 1725. partit de Paris pour s'y rendre le 20. Juillet suivant, étant arrivé à Stockholm le 18. Septembre. Après avoir remis le 22. ses lettres de créance, il eut sa premiere audience du roi & de la reine de Suede le 24. du même mois. Il quitta cette cour & arriva à Paris sur la fin de Novembre 1727. ayant été nommé le 31. Août précedent l'un des ambassadeurs extraordinaires & ministres plénipotentiaires au futur congrès de Cambrai. Ce congrès ayant été transferé à Soissons, il s'y rendit & se trouva à l'ouverture qui en fut faite le 14. Juin 1728. Il fut fait au mois de Septembre 1729. capitaine-lieutenant de la compagnie des chevaux-legers d'Anjou, qu'il acheta du marquis de Menou; 8. *Jeanne-Marie* de Brancas, religieuse en l'abbaye de sainte-Croix à Apt, morte; 9. *Anne-Therese* de Brancas, mariée avec *Pierre-Balthasar* de Fogasse, marquis de la Bastie, qui fut nommé dès 1716. envoyé extraordinaire du roi à Florence, où il ne s'est rendu qu'en 1725; 10. *Marie-Therese* de Brancas, mariée avec *François* de Cantelme des Rolands, marquis de Reillanette; 11. *Renée-Elisabeth* de Brancas, morte religieuse du monastere de sainte Elisabeth, à l'Isle au Comtat; 12. *Henriette-Dorothée* de Brancas, mariée en 1717. avec un seigneur de la maison d'Agoult, marquis de Chanouse; & 13. *Henriette-Marie* de Brancas, religieuse au monastere de sainte Elisabeth à l'Isle au Comtat.

X. LOUIS, dit *le marquis de Brancas*, des comtes de Forcalquier, marquis de Cereste, comte de Roubion, baron du Castellet-de-Villars, seigneur de saint Dizier, de Venasque, de Vitrolles, de Montjustin, de Juvisy, &c. premier Chrétien par la grace de Dieu, & de S. Pierre, prince souverain titulaire de Nisaro dans l'Archipel, grand-d'Espagne de la premiere classe, chevalier des ordres du roi, & de l'ordre de la Toison d'or, commandeur de l'ordre de saint Louis, conseiller d'état ordinaire d'épée, lieutenant general des armées du roi, & au gouvernement de Provence, & gouverneur du Neuf-Brisac, ondoyé le 19. & batisé le 20. Janvier 1672. commença à servir dans les Mousquetaires en 1689. fit la campagne de 1690. auprès du dauphin en Allemagne, suivit le roi au siége de Mons en 1691. puis entra dans la marine en 1692. y servit pendant sept ans sur les vaisseaux ou sur les galeres, tant en qualité d'enseigne que de lieutenant, descendit à terre avec les troupes de débarquement aux siéges de Roses, de Palamos & de Barcelone en 1694. 1695. & 1697. Il quitta le service maritime pour entrer dans celui de terre, & fut fait colonel du régiment d'Orleans infanterie le 15. Juillet 1699. entra en 1702. dans Keiserwert avant le siége, pendant lequel il fut blessé, y commanda une sortie avec tant de succès, qu'il fut fait brigadier le 4. Juin par une promotion particuliere, & en reçut le brevet avant la reddition de la place où il en fit les fonctions; acheva cette campagne en Flandres sous le duc de Bourgogne; fit celle de 1703. sous le maréchal de Villeroi, fut envoyé avec un détachement de l'armée, commandée

par le marquis de Pracontal, pour joindre le maréchal de Tallard devant Landau; passa ensuite en Espagne, & suivit le roi Catholique à la campagne de Portugal; fut fait maréchal de camp le 26. Octobre 1704. & fut déraché en 1705. avec un corps de troupes pour le siége de Gibraltar, dont le succès ne fut pas heureux; en 1706. pour le siege de Barcelone, dont l'evenement ne fut pas non plus favorable; & en 1707. pour joindre l'armée Espagnole sur les frontieres de Portugal, où il fut chargé par le marquis de Bay, de la conduite du siege de Ciudad-Rodrigo, qui fut emporté d'assaut. Il fut nommé à la fin de la même année envoyé extraordinaire du roi à Madrid, & fait commandeur de l'ordre militaire de S. Louis, avec une pension de 3000. livres le 8. Mai 1709. & lieutenant general des armées du roi le 29. Mars 1710. Il servit en cette qualité pendant la même année dans l'armée de Roussillon, qu'il commanda pendant le voyage que le duc de Noailles, qui en étoit general, fit en Espagne. Il fut fait le 12. Fevrier 1711. gouverneur de Gironne, dont il soutint le blocus en 1712. durant huit mois & cinq jours. Le roi d'Espagne, pour récompenser ses services, le nomma au mois de Fevrier 1713. chevalier de l'ordre de la Toison d'or, dont il reçut le collier à Madrid le 26. Novembre suivant. Il fut nommé en 1714. ambassadeur extraordinaire en Espagne; conseiller au conseil du dedans du royaume au mois de Septembre 1715. & chargé alors de la direction generale des haras du royaume, qui lui fut conservée après la suppression des conseils; obtint le 3. Mai 1718. la lieutenance generale de Provence, avec un brevet de retenue de 200000. livres sur cette charge; & le 3. Avril 1719. l'expectative d'une place de conseiller d'état ordinaire d'epée; tint les états de Provence en 1720. & fut envoyé en 1721. en cette province pour appaiser les troubles que la contagion y avoit causés. Il fut reçu chevalier des ordres du roi le 3. Juin 1724. & ayant été nommé ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire en Espagne le 2. Novembre 1727. après la réconciliation des deux cours, il prit congé du roi à Versailles le 5. Avril 1728. arriva à Madrid accompagné de son fils aîné le premier Juin suivant, & eut le 3. du même mois sa premiere audience du roi, de la reine, du prince des Asturies & des infants. Pendant son sejour en Espagne, le gouvernement du Neuf-Brisac en Alsace lui fut donné au mois de Janvier 1729. & le roi d'Espagne lui ayant accordé la grandesse de la premiere classe le 15. Fevrier 1730. il en prit possession en se couvrant devant le roi pour la premiere fois le 14. Mai suivant à Soto de Roma, près de Grenade, ayant eu pour parain dans cette fonction, suivant l'usage d'Espagne, le duc del Arco. Il essuya quelques mois après une grande maladie, dont étant rechappé, & ayant obtenu son rappel, il eut à Seville son audience de congé du roi & de la reine le 10. Septembre de la même année 1730. partit de Madrid le 17. Octobre pour retourner en France, & étant arrivé à Paris le 24. Novembre, eut l'honneur de saluer le roi à Versailles le 3. Decembre suivant. Ce seigneur a été marié à Paris le 31. Janvier 1696. avec *Elisabeth Charlote-Candide* de Brancas, fille de *Louis-François* de Brancas, duc de Villars, pair de France, & de *Louise-Catherine* de Fautereau de Menieres sa troisiéme femme. Il en a eu *Cesar-Antoine* de Brancas, né le 24. & baptisé le 28. Octobre 1697. mort le 7. Juin 1698; *Louis-Henri* de Brancas, né le 12. & baptisé le 16. Septembre 1698. mort en bas âge; *Marguerite-Candide* de Brancas, née le 20. & batisée le 21. Septembre 1699. vivante en 1715; *Susanne-Dorothée* de Brancas, née le 6. & baptisée le 7. Septembre 1700. morte le 15. Juillet 1701; *Françoise-Gabrielle* de Brancas, née le 2. & baptisée le 3. Septembre 1703. mariée le 30. Mai 1723. avec *François-Louis* le Tellier, marquis de Louvois, seigneur de Merville, Arci, Villacoubley, &c. lieutenant general pour le roi en survivance, des provinces de Bearn & de Navarre, capitaine dans le regiment royal des Cravates cavalerie, morte en couches le 26. Octobre 1724. dans la vingt-uniéme année de son âge, & inhumée le 28. dans l'église des Capucines de la place de Vendôme; *Louis-Basile* de Brancas, comte de Forcalquier, né le 28. & baptisé le 29. Septembre 1710. lieutenant general pour le roi en survivance au gouvernement de Provence, & fait capitaine d'une compagnie de cavalerie dans le regiment de Noailles au mois de Septembre 1727; *Charles-François* de Brancas, né & baptisé le 24. Fevrier 1715. appellé *le marquis de Cereste*; & *Louis-Paul* de Brancas, né le 25. & baptisé le 26. Mai 1718. reçu de minorité chevalier de l'ordre de S. Jean de Jerusalem.

## *MARQUIS DE COURBONS, COMTES de* ROCHEFORT.

IX. ANDRE'-JOSEPH de Brancas, fils d'HONORE' de Brancas de Forcalquier, baron de Cereste, & de *Françoise* de Cambis sa seconde femme, fut marquis de Courbons, comte de Rochefort, seigneur de S. Roman, premier procureur du pays de Provence en 1690. & mourut le 6. du mois de Juin 1709. à Beaucaire dont il étoit gouverneur depuis 1697. Il avoit été marié 1°. le 5. Août 1683. avec *Ursule* de Porcelets, morte au mois de Decembre 1706. fille de *Henri* de Porcelets, marquis d'Urbaye, & de *Louise* d'Albenas: & 2°. avec *Louise* d'Escadier, veuve de noble *Pierre* de Larche, de Beaucaire en Languedoc, de laquelle il n'a point eu d'enfans. De la premiere sont venus *André-Louis* de Brancas, marquis de Courbons, comte de Rochefort, seigneur de S. Roman, gouverneur de Beaucaire après son pere en 1709. & marié en 1707. avec *Jeanne* de Tache, fille de noble *Marc Antoine* de Tache, seigneur du Devet, & de *Magdeleine* de Roux; & *Henri-Antoine-Thomas* de Brancas, chevalier de Malte, capitaine de cavalerie dans le regiment de Berri, puis colonel d'un regiment d'infanterie de son nom, à la tête duquel il se distingua à la défense de la ville d'Aire sous le marquis de Goëzbriant, lieutenant general, en récompense de quoi le roi lui donna au mois de Novembre 1710. après sa sortie de cette place, le regiment d'Aunis aussi d'infanterie. Il fut créé brigadier des armées du roi le 3. Avril 1721.

## *BARONS DE VILLENEUVE.*

VIII. FRANÇOIS de Brancas, baron de Vitrolles & de Villeneuve en Provence, troisiéme fils de HENRI de Brancas de Forcalquier, baron de Cereste, & de *Renée* d'Oraison, mourut le 3. Septembre 1666. à Avignon, d'où son corps fut porté à Villeneuve, & inhumé dans une chapelle que sa veuve y fit bâtir sous le titre de Notre Dame des sept douleurs, suivant qu'il l'avoit ordonné par son testament. Il avoit épousé par contrat du 30. Octobre 1647. *Helene* Aymon, fille de *Gaspard* Aymon, & de *Marguerite* Bonneau. Elle mourut le 13. Octobre 1684. De ce mariage vinrent, outre deux fils morts sans alliance, HENRI de Brancas, baron de Villeneuve, qui suit; *Marie-Marguerite* de Brancas mariée le 17. Avril 1668. avec *Alexandre* de Villeneuve, baron de Vence, & morte à Avignon en 1713; deux autres filles mortes en bas âge; & *Anne-Gabrielle* de Brancas, née le 18. Janvier 1666. & mariée le 19. Decembre 1687. avec *François* Quenin de Suares, seigneur d'Aulain & de Poët.

IX. HENRI de Brancas, baron de Villeneuve, né le 9. Juillet 1659. viguier en 1692. & premier consul d'Avignon en 1701. consul de la ville d'Aix en 1705. mourut le 10. Fevrier 1716. & fut inhumé dans la chapelle des Brancas, aux Dominicains d'Avignon. Il avoit été marié le 18. Novembre 1681. avec *Louise* de Porcelets, dame de Laudun, fille de *Henri* de Porcelets, marquis d'Ubaye, & de *Louise* d'Albenas. De cette alliance sont venus dix-sept enfans, huit garçons & neuf filles, quatre des garçons sont morts jeunes. Ceux qui restent sont *Louis-Toussaints* de Brancas, baron de Villeneuve, ci-devant capitaine des gardes de la reine seconde douairiere d'Espagne; *Henri-Cesar-Raimond-Hyacinthe* de Brancas, baron de Lascours, né le 31. Mai 1698; *Joseph-Laurent-Vincent* de Brancas, né le 5. Avril 1700. chanoine de la Sainte-Chapelle du Palais à Paris, & fait aumônier du roi au mois de Mai 1731; & *André-François* de Brancas de Boisdallon, né le 12. Juin 1702. Des neuf filles, quatre sont religieuses, deux sont

mortes jeunes, & deux ont été mariées : l'une *Helene-Therese* de Brancas, née le 14. Octobre 1682. a épousé au mois de Mars 1710. *Justin* d'Astier, baron de Montfaucon; & l'autre a épousé *Pierre* de Bunaud de Lubieres, seigneur de Roquemartine, d'Aureille & du Breuil, conseiller au parlement de Provence.

*DUCS DE VILLARS-BRANCAS, Pairs de France.*

VIII. Louis de Brancas, duc de Villars, pair de France, marquis de Maubec, baron d'Oise, &c. né le 14. & ondoyé le 18. Fevrier 1663. & baptisé pour les ceremonies le premier Mars suivant, ayant eu pour parain le roi, & pour maraine la damoiselle de Montpensier, fut fait colonel du regiment de Luxembourg infanterie, par commission du 26. Septembre 1684. & servit pendant quelques années. Il se demit de son duché & pairie en faveur de son fils aîné le 14. Decembre 1709. & se retira en l'abbaye du Bec en Normandie le 29. Septembre 1721. Il y resta jusqu'au mois d'Octobre 1731. qu'il quitta cette retraite pour venir faire sa residence dans la maison de l'Institution de l'Oratoire à Paris. *Marie* de Brancas sa femme, qui avoit été dame d'honneur de Charlotte-Elisabeth de Baviere, duchesse douairiere d'Orleans, mourut à Paris en son appartement du palais royal, le 27. Août 1731. âgée d'environ 70. ans. Il a eu d'elle Louis-Antoine de Brancas, duc de Villars, qui suit; & *Marie-Joseph* de Brancas, marquis d'Oise né le 18. Octobre 1687. qui fut fait colonel d'un regiment d'infanterie de Brancas par la démission de son frere au mois de Juillet 1709. Il fut reformé après la paix d'Utrecht en 1714. & fut fait capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes d'Orleans au mois de Juillet 1715. brigadier des armées du roi le premier Fevrier 1719. & inspecteur general de cavalerie au mois de Janvier 1725.

IX. Louis-Antoine de Brancas, duc de Villars, pair de France par la démission de son pere en 1709. marquis de Maubec & d'Apilly, comte de Lauraguais, baron d'Oise, seigneur de l'Isle-Champtercier, chevalier des ordres du roi, né le 12. Août 1682. fut fait colonel d'un regiment d'infanterie de nouvelle levée en 1701. servit en Flandres en 1708. & 1709. en qualité d'aide de camp auprès du duc de Bourgogne, eut au mois de Juillet de la même année 1709. le regiment d'Orleanois, qui fut reformé en 1714. & ayant obtenu le 2. Septembre 1716. des lettres patentes de surannation pour la pairie de son duché de Villars, lesquelles furent verifiées & registrées au parlement de Paris le 5. du même mois, il y prêta le serment & y prit seance le 7. suivant. Il fut reçu chevalier des ordres du roi le 3. Juin 1724. & il se démit au mois de Juillet 1731. de son duché pairie en faveur de son fils. Il fut marié dans la chapelle du château de Sceaux le 17. Decembre 1709. avec *Marie-Angelique* Fremin de Moras, fille majeure de feu *Guillaume* Fremin, comte de Moras, président à mortier au parlement de Metz, & de *Marie-Angelique* Cadeau. Il en a eu *Adelaide-Louise-Candide* de Brancas, née en 1710. & mariée le 6. Fevrier 1730. avec *Claude-Gustave-Chrétien* des Salles, marquis de Bullegneville, capitaine de cavalerie, & gouverneur de la ville & du château de Vaucouleurs; une autre fille née & ondoyée le 14. Avril 1713. morte sans être nommée le 22. Avril 1715. âgée de 2. ans, & inhumée le lendemain à S. Sulpice; & *Louis* de Brancas, duc de Lauraguais, pair de France, né le 5. & baptisé le 7. Mars 1714. en faveur duquel son pere s'est démis de son duché & pairie au mois de Juillet 1731. Il a été marié le 27. Août de la même année 1731. avec *Adelaïde-Genevieve-Felicité* d'O, fille mineure de *Gabriel-Simon* marquis d'O, colonel du regiment de Toulouse infanterie, & de feue *Anne-Louise* de Madaillan de Lesparre de Lassay, dont il a *Louis-Leon Felicité* de Brancas, né le 3. Juillet 1733.

BRAND, (Gerard) né à Amsterdam le 25. Juillet 1626. s'est rendu habile dans les humanités, dans les langues grecque & hebraïque, dans la philosophie & dans la theologie. Après avoir été ministre à Nieukoop, où il épousa une fille du celebre Gaspard Barlæus, il fut appellé en cette qualité à Amsterdam en 1667. On a de lui une *Histoire de la réformation des Pays-Bas*, écrite en flamand, qui dans son commencement n'étoit qu'un *in* 12. & qui par les éditions qu'on y a faites est devenu un gros ouvrage en 4. vol. *in* 4°. qui parurent en 1674. Henri Ruil, pasteur d'Amsterdam écrivit contre cette histoire en 1675. & Brand répondit en 1676. Il mourut à Rotterdam en 1685. pendant un voyage. Son histoire a été traduite en françois.

BRAND. (Theodore) *Ajoutez ce qui suit à son article des éditions précedentes de Moreri.* Brand, bourguemaître de Bâle, où il nâquit en 1488. fut destiné à la chirurgie par son pere qui exerçoit cette profession : mais il s'engagea dans les troupes Suisses, avec lesquelles il passa en Italie, où il signala son courage. Revenu à Bâle, & ayant quitté le service, il eut la charge de conseiller, fut le premier scholarque, & fit beaucoup de bien à la ville & à l'université dont il se déclara protecteur. En 1539. on le fit tribun du peuple & bourguemaître en 1544. Il mourut en 1558. le 4. Octobre. Il a eu un fils, Bernard Brand, qui après avoir fait aussi quelques campagnes, fut conseiller & ensuite tribun à Bâle, où il est mort de la peste le 15. Juillet 1594.

BRANDANO, autrement *Bartolomeo Caroli*, paysan extraordinaire de Sienne, né en 1488. Après avoir passé une partie de sa vie dans le libertinage; il prit le parti de la pénitence, se dit inspiré, & courut le monde sous le nom ridicule de *Pazzo di Christo*, (le fou de Christ.) On dit qu'il prédisoit aux princes diverses révolutions qui arrivoient alors, ou qui sont arrivées depuis. C'est à lui entr'autres qu'on attribue la prophétie du sac de Rome, lorsqu'ayant été mis dans un sac & jetté dans le Tibre par ordre de Clement VII. il en sortit d'une façon extraordinaire; & s'étant aussitôt presenté au pape, il lui dit ces paroles : *Voi avete messo nel sacco me, è Dio mettera in sacco voi* : « Vous m'avez mis dans un sac, & Dieu vous mettra aussi en sac. » Il mourut en 1554. & l'on dit que ce fut en odeur de sainteté. Jerôme Gigli de Sienne, licentié en droit dans l'université de cette ville, membre de la Crusca, &c. vivant en 1730. a donné au public, en italien, la vie & les propheties de ce Brandano. * Voyez *cette vie citée : & la Biblioth. italienne, tome 7. page 146.*

BRANDEBOURG. *Corrigez & ajoutez ce qui suit à cette genealogie.*

*BRANCHE AISNE'E DE BRANDEBOURG.*

X. Frederic-Guillaume électeur de Brandebourg, &c. *Ajoutez* que *Jeanne-Charlotte* d'Anhalt Dessau, restée veuve le 19. Decembre 1711. de *Philippe-Guillaume* margrave de Brandebourg-Schwedt, oncle du roi de Prusse actuellement regnant, devint abbesse de l'abbaye imperiale & seculiere de Herford en Westphalie, le premier Decembre 1728. par la mort de la derniere titulaire, dont elle étoit coadjutrice. Elle fut confirmée par l'empereur dans cette dignité, qui lui donne le titre & le rang de princesse de l'Empire, le 4. Fevrier 1729. & elle fut intronisée & prit possession le 10. Octobre suivant. Cette princesse a deux fils & une fille : celle-ci nommée *Henriette-Marie*, née le 2. Mars 1702. Hubners, dans ses *Tables genealogiques*, l'a dit morte le 3. Juin 1708. *ce qui a été suivi par les éditeurs du Dictionaire, mais c'est une erreur qu'il faut rectifier.* Cette princesse fut mariée le 8. Decembre 1716. avec *Frederic-Louis* prince hereditaire de Wirtemberg-Stutgard, dont elle est restée veuve le 23. Novembre 1731; 2. *Albert-Frederic* margrave de Brandebourg-Schwedt, aussi oncle du roi de Prusse actuellement regnant, & grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jerusalem dans la Marche de Brandebourg, Saxe, Pomeranie & Vandalie, stadhouder du duché de Pomeranie, colonel d'un regiment d'infanterie, & d'un autre de cavalerie au service de l'électeur de Brandebourg roi de Prusse; aussi colonel d'un regiment d'infanterie au service des Etats-Generaux des Provinces-Unies, mourut à Frederichfelde, d'une attaque d'apoplexie sur les deux heures après midi, le 21. Juin 1731. dans la soixantiéme année de son âge, étant né le 14. Janvier 1672. Il laissa de *Marie-Dorothée*, fille de *Frederic-Casimir* duc de Courlande,

qu'il avoit épousée le 3. Octobre 1703. *Charles* margrave de Brandebourg, né le 10. Juillet 1705. qui fut fait colonel du régiment infanterie Prussienne, vacant par la mort de son pere, & qui fut élu à Sonnenbourg aussi en sa place grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jerusalem dans la Marche de Brandebourg, Saxe, Poméranie & Vandalie, le 15. Août 1731; *Frederic* margrave de Brandebourg, né le 13. Août 1710. qui prêta serment le 11. Janvier 1730. dans l'assemblée des Etats-Generaux des Provinces-Unies à la Haye, en qualité de capitaine dans le régiment d'infanterie de son pere, dans lequel les Etats lui avoient accordé une compagnie. Après la mort du margrave son pere, les Etats de Hollande & Westfrise disposerent en sa faveur de ce régiment au mois de Septembre 1731; *Frederic-Guillaume* margrave de Brandebourg, né la nuit du 28. au 29. Mars 1714. qui fut nommé immédiatement après la mort de son pere, capitaine de la premiere compagnie du régiment d'infanterie qui fut donné à son frere aîné; *Anne-Sophie-Charlotte* de Brandebourg, femme de *Guillaume-Henri* duc de Saxe Eysenach, née le 22. Decembre 1706. & mariée le 3. Juin 1723; & *Frederique-Sophie* de Brandebourg, née le 21. Avril 1712. & mariée à Postdam le 23. Mai 1733. avec *Victor-Frederic*, prince rég nt d'Anhalt Bernbourg, veuf de *Louise* d'Anhalt-Dessau; une autre de leurs filles nommée *Sophie-Louise*, & née le 11. Mai 1709. mourut sans alliance le 22. Fevrier 1726. dans la dix-septiéme année de son âge, & fut inhumée le 25. dans la principale église de Berlin.

XII. Frederic-Guillaume, actuellement électeur, margrave de Brandebourg & roi de Prusse, &c. *Ajoutez au nombre de ses enfans* deux Fils, *Frederic-Henri-Louis*, né le 18. & batisé le 20. Janvier 1726; & *Auguste-Ferdinand*, né à Berlin entre onze heures & midi, le 23. Mai 1730; & une fille *Anne-Amelie*, née le 11. Novembre 1723. Voici les alliances des trois premieres filles de ce prince. 1. *Frederique Auguste-Sophie-Guillelmine* princesse royale de Prusse, née le 3. Juillet 1709. fut mariée le 20. Novembre 1731. à Berlin, avec *Frederic-Guillaume* margrave de Brandebourg, prince hereditaire de Bareith, né le 10. Mai 1711; 2. *Frederique-Louise*, née le 28. Septembre 1714. fut mariée à Berlin le 30. Mai 1729. avec *Charles-Frederic-Guillaume* margrave de Brandebourg-Anspach, né le 12. Mai 1712; & 3. *Philippine-Charlotte*, née le 13. Mars 1716. fut fiancée à Berlin le 19. Mai 1730. avec *Charles* prince hereditaire de Brunswich-Lunebourg-Beveren, né le premier Août 1713. qui l'épousa en personne à Berlin le 2. Juillet 1733.

XIII. Charles-Frederic prince royal de Prusse & électoral de Brandebourg, frere de ces princesses, né le 24. Janvier 1712. encourut la disgrace du roi son pere, vers le commencement de Septembre 1730. pour avoir pris la résolution, à l'instigation de certaines personnes, de quitter les états de son pere, & de se retirer dans une cour étrangere, à cause de quoi il fut envoyé sous bonne garde à Custrin sur l'Oder. Mais le roi son pere par un motif d'amour paternel, & ayant égard à une lettre d'intercession de l'empereur des plus pressantes, comme aussi aux instances de plusieurs autres puissances, voulut bien lui pardonner sa faute & le recevoir en grace, ce qui fut executé le 19. Novembre de la même année 1730. après que le prince eut souscrit aux conditions qui lui furent imposées. Ce prince, après une absence de la cour de près de quinze mois, y parut pour la premiere fois le 22. Novembre 1731. pendant les nôces de la princesse de Bareith sa sœur, où il n'étoit point attendu, le roi son pere l'ayant fait venir de Custrin (où il faisoit sa residence depuis sa disgrace) sans en rien communiquer à personne. Le 28. du même mois de Novembre, à la priere de tous les generaux & colonels de l'armée qui étoient à la cour, ayant à leur tête le prince d'Anhalt, il fut réintegré par le roi dans le service militaire, l'uniforme & le porte-épée lui ayant été rendus. Le roi lui donna même un régiment, & le déclara general-major de ses armées. Il fut fiancé à Berlin le 10. Mars 1732. avec *Elisabeth-Christine* de Brunswick, née le 8. Novembre 1715. fille aînée de *Ferdinand-Albert* duc de Brunswick-Lunebourg-Beveren, & d'*Antoinette-Amelie* de Brunswick-Lunebourg Wolfembuttel-Blanckenberg, sœur de l'imperatrice regnante. Il l'épousa en personne au château de Saltzdahl, le 12. Juin 1733. en présence de la cour Prussienne, & de celles de Wolfembuttel & de Beveren.

*BRANCHE DE BAREITH.*

Cette branche s'est éteinte en la personne de

X. Georges-Guillaume margrave de Brandebourg, regent de Bareith, grand-maitre de l'artillerie de l'Empire, mort à Bareith le 18. Decembre 1726. au matin, d'une apoplexie, dont il avoit été attaqué le jour precedent, dans la quarante-neuviéme année de son âge, etant né le 16. Novembre 1678. Il ne laissa d'*Elisabeth-Sophie*, née duchesse de Saxe-Weissenfels sa femme, que *Christine-Sophie-Willelmine* de Brandebourg, née le 6. Janvier 1701. ainsi sa succession passa dans la branche de Culmbach. Ce prince étoit frere de *Christine Everhardine* de Brandebourg-Bareith, née le 29. Decembre 1671. & mariée le 10. Janvier 1693. avec *Frederic-Auguste*, électeur du S. Empire Romain, duc de Saxe, roi de Pologne, & grand duc de Lithuanie. Elle mourut subitement d'une atteinte d'apoplexie, en son château de Pretsch en Saxe, sur les dix heures du matin, le 5. Septembre 1727. dans la cinquante-sixiéme année de son âge.

*BRANCHE DE CULMBACH,*
*à présent de* Bareith, *depuis 1726.*

VIII. Georges-Albert, fils de Christian marquis de Brandebourg Bareith, &c. *Ajoutez* que *Charles-Auguste* margrave de Brandebourg-Culmbach, surnommé *le Vieux*, né le 18 Mars 1663. fut déclaré Stadhouder, ou gouverneur pour le roi de Danemarck des duchés de Schleswig, & de Holstein, le 30. Novembre 1730.

IX. Christian Henri, prince de Culmbach, &c. *Ajoutez* que *Frederic Ernest* margrave de Brandebourg Culmbach, né le 15. Decembre 1703. qui s'étant rendu à Copenhague, fut fait lieutenant-colonel d'un régiment au service du roi de Danemarck, au mois de Fevrier 1725. & colonel du nouveau regiment de Jutlande au mois de Septembre 1728. Il fut fait encore depuis chevalier de l'ordre de l'Elephant, & gouverneur de Gottorp, pour sa majesté Danoise. Il a été marié à Brunswick le 26. Decembre 1731. avec *Christine-Sophie*, fille d'*Ernest Ferdinand* duc de Brunswick-Beveren, & d'*Eleonore-Charlotte* de Courlande; & que *Frederic-Chretien* margrave de Brandebourg-Culmbach, né posthume le 17. Juillet 1708. qui s'étant aussi rendu à la Cour de Danemarck, avec son frere aîné, fut fait capitaine d'une compagnie d'infanterie au service de cette couronne, au mois de Fevrier 1725. lieutenant-colonel d'un regiment à la place de son frere, au mois de Septembre 1728. & chevalier de l'ordre de l'élephant le 6. Juin 1731. Il s'est marié le 26. Avril 1732. avec *Victoire-Charlotte* d'Anhalt, Schaumbourg. Ces princes ont été attirés à la cour de Danemarck par *Sophie-Magdeleine* de Brandebourg-Culmbach, leur sœur, née le 28. Novembre 1700. qui fut mariée au château de Pretsch en Saxe, residence de la reine de Pologne sa cousine, le 7. Août 1721. avec *Christian-Frederic*, alors prince royal, puis en 1730. VI. du nom, roi de Danemarck, & de Norwege; *Sophie-Caroline* de Brandebourg Culmbach, leur autre sœur, née le 31. Mars 1707. fut mariée au mois de Decembre 1723. avec le prince d'Ostfrise.

X. Georges-Frederic-Charles margrave de Brandebourg-Culmbach, né le 19. Juin 1688. succeda dans les états de Bareith, par la mort du margrave Georges-Guillaume, arrivée le 18. Decembre 1726. sans posterité masculine, & s'étant rendu de Rothembourg à Bareith, sur l'invitation, qui lui avoit été faite par une députation, il y fut proclamé le 22. du même mois de Decembre 1726. & prit la regence du pays. Il a eu de *Dorothée* de Holstein Sonderbourg, née le 24. Novembre 1685. qu'il a épousée le 17. Avril 1709. *Sophie-Christine-Louise* de

Brandebourg Bareith, née le 4. Janvier 1710. & mariée à Francfort le 11. Avril 1731. avec *Alexandre-Ferdinand* prince hereditaire de la Tour, & Tassis; & FREDERIC-GUILLAUME margrave de Brandebourg, prince hereditaire de Bareith, qui suit; *Guillaume-Ernest*, né le 25. Juillet 1712. qui voyageant en France, eut audience du roi & de toute la famille royale le 11. Août 1732. & qui étant de retour en Allemagne, fut fait en 1733. colonel d'un regiment imperial, par la démission du margrave son pere; *Sophie-Charlotte-Albertine*, née le 27. Juillet 1713; & *Sophie-Guillelmine* de Brandebourg-Bareith, née le 8. Juillet 1714.

XI. FREDERIC-GUILLAUME margrave de Brandebourg, prince hereditaire de Bareith, né le 10. Mai 1711. ayant achevé ses études à Geneve, en partit le 21. Novembre 1730. après y avoir reçu le nouvel ordre de chevalerie, que le margrave de Bareith son pere avoit créé depuis peu, sous le nom de l'ordre de la sincerité. Il se rendit en France en sortant de Geneve, & après avoir fait un sejour de plusieurs mois à Paris, étant sur le point de retourner dans les états de son pere, il prit congé de la cour de France le 6. Mars 1731. ayant été introduit chez le roi par un introducteur des ambassadeurs, & presenté par le cardinal de Fleuri. Le roi de Prusse lui donna le 6. Août de la même année un regiment de dragons à son service. Il fut marié le 20. Novembre suivant à Berlin, avec *Frederique-Auguste-Sophie-Guillelmine*, princesse royale de Prusse, fille aînée de *Frederic-Guillaume*, roi de Prusse, margrave de Brandebourg, électeur du saint Empire Romain, & de *Sophie-Dorothée* de Brunswick-Hannover. De cette alliance est venue *Elisabeth-Sophie-Frederique* de Brandebourg-Bareith, née le premier Septembre 1732.

*BRANCHE D'ANSPACH MODERNE.*

X. GUILLAUME-FREDERIC margrave de Brandebourg-Anspach, mourut d'une attaque d'apoplexie, en son château de Lecheimbach, le 7. Janvier 1727. âgé de 37. ans accomplis, étant né le 7. Janvier 1686. Il avoit été marié le 28. Août 1709. avec *Christine-Charlote* de Wirtemberg, sa cousine, morte le 27. Decembre 1729. dans la trente-sixiéme année de son âge, étant née le 20. Août 1694. fille de *Frederic-Charles* duc de Wirtemberg-Stuttgard, & d'*Eleonore* de Brandebourg-Anspach. Il en laissa CHARLES-FREDERIC-GUILLAUME, qui suit; & *Eleonore-Willelmine-Charlote* de Brandebourg Anspach, née le 27. Août 1713.

XI. CHARLES-FREDERIC-GUILLAUME margrave de Brandebourg-Anspach, né le 12. Mai 1712. succeda au mois de Janvier 1723. aux états de son pere, qui avoit nommé pour son tuteur le landgrave de Hesse-Darmstadt, son executeur testamentaire, mais le roi de Prusse, comme chef de la maison de Brandebourg, se fit declarer tuteur de ce prince, pour avoir la garde & la régie de ses états, malgré les prétentions des états de Franconie, des évêques de Bamberg, de Wurtzbourg, & d'Eichstet, & du grand-maître de l'ordre Teutonique. Le roi de Prusse lui confera son ordre de l'Aigle noire, au mois de Juin 1727. & il fut marié à Berlin le 30. Mai 1729. avec *Frederique-Louise*, seconde fille de FREDERIC GUILLAUME, roi de Prusse, margrave de Brandebourg, électeur du S. Empire Romain, & de *Sophie-Dorothée* de Brunswick-Hannover. Il en a eu un fils, né le 7. Avril 1733. vers les 6. heures du soir. Ce prince est neveu de *Guillelmine-Charlote* de Brandebourg-Anspach, femme de *George-Auguste* II. du nom, roi de la grande Bretagne, duc de Brunswick-Lunebourg-Hannover, électeur du S. Empire Romain. Il avoit encore pour tante *Dorothée-Frederique* de Brandebourg-Anspach, qui avoit été mariée le 30. Août 1699. avec *Jean* Reinhart, comte de Hanau-Lichtemberg, & qui est morte à Hanau, en quatre jours de tems, d'un mal de poitrine, le 13. Mars 1731. au matin, dans la cinquante-cinquiéme année de son âge, étant née le 12. Août 1676.

BRANDI, (Hyacinthe) chevalier, peintre celebre, né à Poli dans les états du pape, a été un des meilleurs disciples de Lanfranc. Les belles peintures, dont il a orné tant d'églises, & de palais, principalement à Rome, rendent temoignage à son habileté & à son goût. On trouve dans tout ce qui est sorti de son pinceau, beaucoup de noblesse dans l'invention, & une grande facilité dans l'execution. Brandi est mort à Rome en 1691. âgé de 68. ans. * *Abcedario pittorico. p. 184.*

BRANDMULLER. (Jean) *Ajoutez à son article des deux précedentes éditions de ce Dictionaire*, qu'il étoit fils d'un Cordier, & grand partisan d'Æcolampade, & de sa doctrine heretique; & qu'il mourut, *non* en 1586. *mais* en 1596. âgé de 63. ans. Il s'étoit appliqué à la medecine & à la jurisprudence, de même qu'à la theologie: mais celle-ci fut son étude principale, & il la professa publiquement à Bâle pendant bien des années. Il avoit été fait aussi professeur en hebreu en 1581. Dès 1576. le magistrat de Bâle le gratifia de la Bourgeoisie, pour lui & sa posterité. Il avoit été, avant ce tems-là, ministre de plusieurs églises de sa secte. *Ajoutez aussi à ses ouvrages* des dialogues qu'il a fait imprimer en allemand.

BRANDMULLER, (Jacques) fils du précedent, né en 1565. fut maître-ès-arts en 1585. & deux ans après professeur en poëtique. En 1589. il fut appellé au diaconat de l'église d'Oberweiller, qu'il a exercé pendant plus de quarante ans. Il professa l'hebreu en la place de Buxtorf, pendant que celui-ci étoit allé en Westphalie sa patrie: & il mourut en 1629. Il a publié les ouvrages suivans: *Analysis typica librorum veteris & novi Testamenti*, 3. vol. *in* 4°. à Bâle en 1621. & 1622. Les deux premiers volumes sont de Moyse Phlacher: Brandmuller n'est auteur que de ce qu'on trouve dans cet ouvrage sur les épîtres & sur l'apocalypse. Il étoit Calviniste.

BRANDMULLER, (Jacques) petit-fils du précedent, s'appliqua particulierement au droit, & devint un habile jurisconsulte. Né à Bâle en Septembre 1617. il y fit une partie de ses études, & l'autre à Montbeliard. Après avoir reçu en 1634. le degré de maître-ès-arts, il s'attacha à l'etude du droit, sans negliger celle de la philologie & de la philosophie. Suivant la coutume, assez ordinaire de sa nation, il voyagea & parcourut la France, l'Angleterre, la Hollande & l'Allemagne, où il vit les sçavans les plus connus, avec qui il entretint depuis un commerce de lettres, surtout avec Saumaise. Il fut reçu docteur en droit en 1649. & en 1652. il obtint la chaire des instituts à Bâle, & 14. ans après celle des Pandectes. Il fut deux fois recteur de l'université. Sa classe étoit très frequentée, & sa réputation attira à Bâle un très-grand nombre d'étudians, parmi lesquels il vint beaucoup d'étrangers: son humeur agréable, sa politesse & sa conversation aisée, y contribuerent sans doute beaucoup. Il joignoit à une grande connoissance du droit, une science non moins profonde des antiquités romaines, & des belles lettres; & il faisoit des vers si facilement, qu'on assure qu'il ne lui en coûtoit pas plus d'écrire en ce genre qu'en prose. Il est aisé de comprendre qu'avec tant de facilité, il n'atteignoit pas le sublime de la poësie. Il étoit même quelquefois fort obscur quand il vouloit s'y élever. Du reste, il sçavoit s'accommoder dans ses leçons, ce qui étoit le plus essentiel, à la portée de chaque esprit, & il excelloit à concilier des loix qui paroissoient se contredire. Il mourut au mois de Septembre 1677. sans avoir presque jamais été malade. Il a publié: *Disputationes de lege. Disputationes varii argumenti. Manuductio ad jus Canonicum & civile. Dubia juridica. Scotani examen jurid. contract. emend.* &c. *Voyez* son oraison funebre, prononcée en latin par Sebastien Feschius.

BRASSER ou BRASSEUR. (Philippe) *Dans l'édition de 1725. de ce Dictionaire, il est dit* de Hainaut en Flandres, *il falloit dire*, de Mons en Hainaut.

BRAUCIUS, (Nicolas) évêque de Sarsine, né à Raguse, fut élevé au cardinalat par Clement VIII. à cause de sa science. Ayant été accusé, sans fondement, de quelque crime auprès de Paul V. ce pape le fit enfermer au château S. Ange, où il souffrit beaucoup, jusqu'à la mort de Paul arrivée en 1621. Il se consola en écrivant les vies de quelques saints en vers latins. Gregoire XV. lui rendit la liberté & il retourna à son évêché, qu'il quitta quelque tems après

pour se retirer à Raguse, où il mourut en 1632.

BREBEUF. (Guillaume) *Dans l'édition du Moreri de 1725. il est dit*, qu'il a fait deux pieces de poësie burlesque; sçavoir, *le septiéme livre de l'Eneide*, & *le Lucain travesti*; lisez & *le premier livre de Lucain*, l'un & l'autre *travestis*... *Aux citations* Rostreau, *lisez* Rosteau. *Ajoutez à cette édition & à celle de 1732.* Titon du Tillet, *Parn. François edit.* in fol.

BREBICIUS, Espagnol, &c. *Aux citations de l'édition de 1725. de ce Dictionaire.* * M. Mahudet, *lisez* M. Mahudel.

BREGY, (Charlotte Saumaise de Chazan) étoit niece du sçavant *Claude* Saumaise, qui fut honoré en 1645. d'un brevet de conseiller d'état. Elle épousa M. de Flecelles, comte de Bregy, lieutenant general des armées du roi, conseiller d'état d'épée, envoyé extraordinaire en Pologne, & depuis ambassadeur en Suede. Cette dame avoit beaucoup d'esprit, & nous avons d'elle un recueil de lettres & de poësies qui ont été imprimées à Leyde. Elle étoit en commerce de lettres avec les plus beaux esprits de son tems, & l'on voit par son recueil qu'elle a écrit, même plusieurs fois, aux têtes couronnées, comme à la reine Anne d'Autriche, à la reine d'Angleterre, & à la reine de Suede. Elle étoit dame d'honneur de la premiere. Benserade lui a adressé une épître en vers. Cette dame est morte à Paris le 3. Avril 1693. âgée de 74. ans, & a été inhumée à S. Gervais, où l'on voit son épitaphe, conjointement avec celui de son mari. M. Titon du Tillet, lui a donné place dans son *parnasse François*, in fol. *article* 160.

BREREWOOD, (Edouard) ou BRIRWOOD, mathematicien & antiquaire Anglois, fils de *Robert* Brerewood, qui fut trois fois major de Chester en Angleterre, où Edouard nâquit en 1565. commença ses études à Oxford & en 1590. il y prit le degré de maître-ès-arts. En 1596. il fut choisi pour être premier professeur en astronomie dans le college de Gresham à Londres. Il étoit consulté de toute part, comme un des plus profonds mathematiciens, & il répondoit exactement à toutes les lettres qu'on lui écrivoit. Il a toujours mené une vie retirée, & appliquée à l'étude. Il n'a rien fait imprimer de son vivant, mais après sa mort arrivée à Londres le 7. Novembre 1613. son neveu publia plusieurs de ses ouvrages: le plus connu est celui qui a pour titre: *Recherches sur la diversité des langues & des religions, dans les principales parties du monde*, à Londres en 1622. il a été plusieurs fois imprimé depuis en anglois, & traduit en françois par Jean de la montagne, imprimé à Paris en 1640. *in* 8°. & à Saumur en 1663. & en latin par un autre. Les autres ouvrages de Brerewood sont: *De ponderibus & pretiis veterum Nummorum, &c.* à Londres en 1614. & dans les *Critici sacri. Elementa logica*, à Londres en 1614. & plusieurs fois depuis. *Tractatus quidam logici*, &c. à Oxford en 1628. premier *traité du Sabat*, en Anglois en 1630. second traité en 1632. *Tractatus de meteoris & de oculo*, en 1631. *Commentarii in Ethica Aristotelis*, en 1640. *Le gouvernement patriarchal de l'ancienne Eglise*, &c. en anglois en 1641. & en latin en 1687. avec deux opuscules d'Usserius. * Wood, *Athenæ Oxonienses, tom. 1. p. 390. Memoires litteraires*, imprimés chez Levier à la Haye en 1716. *p. 191.* Cet auteur se trompe, en disant que Bretewood a composé ses recherches sur les langues en latin: l'original de cet ouvrage est en anglois: la traduction latine est même très-imparfaite. *Voyez* sur ce sujet une lettre de Christophe Arnold à Job Ludolf, à la suite de la vie de ce dernier.

BRESLAY, (Pierre) chantre de l'église d'Angers, étoit d'une famille distinguée, dont on peut voir la genealogie dans la vie de M. Menage, donnée par l'abbé Menage, page 472. Pierre étoit un homme sçavant pour son tems, & l'on a de lui un recueil rempli de beaucoup d'érudition, imprimé à Paris en 1574. sous le titre d'*Anthologie*, ou *recueil de plusieurs discours notables, tirés de divers bons auteurs Grecs & Latins.* Cet ouvrage est dedié à Pierre Mariau, abbé de S. Serge proche les murs de la ville d'Angers, & chanoine de Paris. Il fut réimprimé en 1575. avec quelques legers changemens, par les soins de Jean Coureau d'Amiens, qui en changea aussi le titre. Pierre Breslay fut secretaire du concile de Tours, continué à Angers, à cause de la peste en 1583. Ce fleau ayant aussi attaqué la Ville d'Angers, Breslay en mourut âgé seulement de trente ans. René Breslay, son frere cadet, eut sa chantrerie, & fut ensuite évêque de Troyes. *Memoires manuscrits.*

BRESSE, Province de France, &c. *Dans l'édition de 1725. de ce Dictionaire, il est dit* qu'elle fut soumise autrefois à divers seigneurs, & principalement aux sires de Bagé, *lisez* de Baugé, (*cette faute se trouve plusieurs fois répetée dans cet article, de même que dans celui de* BRESSE CHALLONOISE) de Colligny, de Villars, de Montrevel, *lisez* de Montluel... Elle (la maison de Savoye) ne fut pas troublée dans sa possession, avant l'an 1335. *lisez* avant l'an 1535.

C'est à Bourg en Bresse qu'est le bailliage, *ajoûtez à cette édition & à celle de* 1732. & siége presidial.

BRESSE CHALLONOISE, pays du bailliage de Châlon, &c. *Edition du Moreri de* 1725. les marquisats de Bantange, *lisez* les marquisats de Bantange.... mais elles n'ont pas droit de nommer les lûs, *lisez* de nommer les élûs.

BRESSUIRE. *Même édition*, petite riviere, *lisez* petite ville.

BRET. (Cardin le) *Dans l'édition de 1725. de ce Dictionaire il est dit* que sa maison est ancienne, & originaire de Dauphiné, *effacez ces mots*..... Pierre Cardin le Bret, &c. épousa Marie Veydeau, &c. dont il eut.... & *N.* le Bret, *lisez Marie* le Bret.... CARDIN le Bret épousa..... 2°. en Mai 1708. *N.* le Feron, *lisez* le 12. Mai 1708. *Marguerite-Charlote-Genevieve* le Feron.... 4°. en Juillet 1712. *N.* de la Brisse, lisez *Marguerite-Henriette* de la Brisse, fille de... & de *N.* Barillon, *lisez Bonne* Barillon.

BRETAGNE, (D. Claude) né à Semur en Auxois, au diocèse d'Autun, en 1625. embrassa la réforme de saint Maur en 1643. & s'y est toujours distingué par la beauté de son esprit, la politesse de ses manieres, l'agrément de ses conversations, & une pieté sincere, éclairée, & solide. En 1680. il publia la vie de M. Bachelier de Gentes, à Reims *in* 8°. En 1689. des meditations chrétiennes en un volume *in* 4°. sur les principaux points de la vie religieuse, réimprimées *in* 8°. en 1696. En 1691. on imprima à Paris un livre qu'il a composé des constitutions, pour les filles de S. Joseph, établies dans le fauxbourg S. Germain. On a encore du pere Bretagne un petit ouvrage intitulé: *Les merveilles de N. D. de Bethléem de Ferrieres*, & une relation de ce qui s'est passé dans la procession du corps de S. Remi. D. Claude Bretagne est mort au monastere de Bonnes-Nouvelles de Rouen, le 23. Juillet 1694. étant visiteur de la province de Normandie. * D. le Cerf, *biblioth. hist. & crit. des auteurs de la congr. de S. Maur. Défense de cette Bibliotheque, p. 16.*

BRETONNIER, (Barthelemi-Joseph) né à Montrotier, à quatre lieues de Lyon, fit la profession d'avocat au parlement de Paris avec distinction; nous avons de lui des observations sur les plaidoyers de M. Henrys, qui sont fort estimées; il a aussi fait un recueil des principales questions qui se jugent differemment dans les differens tribunaux, volume *in* 12. à Paris en 1718. Il y a à la tête une preface très-judicieuse & pleine de faits, dont la connoissance est utile. L'on peut juger par ces deux ouvrages, qu'il étoit de son tems l'auteur le mieux instruit des usages des pays de Droit Ecrit. Il mourut à Paris en 1727. âgé de 69. ans ou environ. * Voyez *l'histoire litteraire de la ville de Lyon, par le pere* Colonia, *tom. 2. p. 821. & M.* Gibert, *dans ses jugemens des sçavans, sur les Rhetoriciens, tom. 3. p. 292. 293.*

BRETTEVILLE, (Etienne du Bois) plus connu sous le nom d'*abbé de Bretteville*, qui étoit celui de sa naissance, vint au monde au mois d'Octobre de l'an 1650. Bretteville-Sur-Bordel, où il nâquit d'une famille noble, est à trois lieues de Caen. Après avoir achevé ses études, il se fit Jesuite en 1667. & abandonna cet état en 1678. Il s'appliqua depuis avec succès à l'instruction des jeunes ec-

clesiastiques, qui se destinoient au ministere de la prédication. Mais ses travaux ne furent pas longs; une mort prématurée en coupa le cours à l'âge de 38. ans. C'étoit au mois de Decembre 1688. Il avoit donné pendant sa vie des *Essais de sermons pour le Carême & tous les Dimanches de l'année*, à Paris *in* 8°. quatre volumes. On en a fait une seconde édition en 1688. Une troisiéme en 1691. & une quatriéme en 1703. Ces essais ne sont pas tous de la façon de M. de Bretteville; il les a tirés pour la plûpart de nos meilleurs predicateurs. Feu M. l'abbé du Jarri en a donné une suite qui est fort inferieure. Il y a aussi de M. de Bretteville des *Essais de panegyrique*, in 8°. & un traité intitulé: *l'Eloquence de la chaire & du barreau, selon les principes les plus solides de la rhetorique sacrée & profane*, en 1689. *in* 12. après la mort de l'auteur. Ce titre promet plus qu'on ne donne; & M. Gibert, celebre professeur de rhetorique, au college Mazarin, fait assez peu de cas de cet ouvrage dans ses *Jugemens des sçavans, sur les maîtres d'éloquence, tom. 3. p. 255. & suiv.* * Voyez *les origines de la ville de Caen, par feu M.* Huet, *ancien évêque d'Avranches, p.* 403.

BREUL, (Jacques du) *non* DU BREUIL, *comme on lit dans l'édition de* 1732. *de ce Dictionaire. Ajoutez à l'article de cette édition & de celle de* 1725. la date de sa naissance. Il nâquit à Paris le 17. Septembre 1528. L'édition du S. Isidore, qu'il a donnée, est celui de Seville.

BREZE', maison considerable, &c. *Dans l'édition de ce Dictionaire de* 1725. *corrigez ce qui suit.*

II. GEOFFROI de Brezé, seigneur de la Varenne, &c. alliée à *Guillaume* d'Escherbaye, *lisez* alliée à *Guillaume* d'Escherbage.

IV. PIERRE de Brezé, I. du nom, &c. à *Bertrand* de Beauveau, seigneur de Pereigni, *lisez* seigneur de Precigni.

BRIAU, (André) fut premier medecin de Louis XII. roi de France, & échevin de Lyon en 1518. & 1519. Il fut un des membres de l'illustre academie de Fourviere ou de l'Angelique, établie dans la même ville, & on le regardoit comme un des Mecenes de son tems. En effet, outre qu'il étoit très-sçavant lui-même, il aimoit beaucoup les gens de lettres, & les appuyoit, autant qu'il étoit en lui, de son crédit & de sa protection. Le celebre Symphorien Champier, lui a adressé plusieurs de ses ouvrages, dans lesquels il lui donne les plus grands éloges. Ce Briau eut une fille, mariée à *Noel* Neyret, dont les descendans donnerent leur nom à la rue *Neyret* à Lyon. * Le pere Colonia, *Jes. hist. litt. de Lyon, to.* 2.

BRIÇONNET. *Corrigez & ajoutez ce qui suit à la genealogie de cette famille, rapportée dans le Moreri.*

VII. ALEXANDRE Briçonnet, seigneur de Glatigny, &c. 4. *Clemence*, mariée à *Denys* Maréchal, *est dite dans ce Dictionaire*, morte en 1691. elle n'est morte qu'en 1698.

### *SEIGNEURS DE LA CHAUSSE'E, Marquis d'*OYSONVILLE.

VIII. FRANÇOIS-BERNARD Briçonnet, seigneur de la Chaussée, &c. & *Paule-Louise-Marie* Briçonnet, qui avoit épousé *Jean-Baptiste* Frezeau, marquis de la Frezeliere, lieutenant-general de l'artillerie de France, & lieutenant-general des armées du roi, dont elle étoit restée veuve le 19. Octobre 1711. mourut dans son château de Germiny en Poitou, le 23. Janvier 1726. âgée d'environ 56. ans.

IX. FRANÇOIS-BERNARD Briçonnet, marquis d'Oysonville, seigneur de Congerville & de Gaudreville en Beauce, & du Bouchet en Anjou, après avoir été capitaine de cavalerie dans le regiment colonel general, fut fait colonel d'un regiment d'infanterie, & mourut en sa terre du Bouchet, après une maladie de plusieurs années, le 2. Juillet 1716. âgé de 39. ans, laissant de *Marie-Magdeleine* de Seve, dame de Gomerville, vivante en 1732. *Paul-Gui* Briçonnet, seigneur, marquis d'Oysonville, Congerville & Gaudreville, née à Paris le 5. Septembre 1701. lieutenant, puis en 1729. capitaine au regiment du roi infanterie; *Charles-Bernard* briçonnet, appellé *le chevalier d'Oysonville*, né au château du Bouchet en Anjou, au mois de Juillet 1711. reçu lieutenant dans le regiment du roi infanterie en 1728; *Genevieve-Claudine* Briçonnet d'Oysonville, née à Paris au mois de Juillet 1712; & *Claude-Henri*, dit *le chevalier Briçonnet*, né au Bouchet au mois de Juin 1713.

### *SEIGNEURS DE LEVEVILLE & de* MILLEMONT.

X. GUILLAUME Briçonnet, comte de Millemont, &c. dont il eut entre autres enfans, FRANÇOIS-GUILLAUME, qui suit; & *Alexandre-Jacques* Briçonnet, né le 18. Juillet 1705. qui a été reçu conseiller au Parlement de Paris, en la quatriéme chambre des Enquêtes, le 7. Decembre 1725. puis maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, le 12. Janvier 1731.

XI. FRANÇOIS-GUILLAUME Briçonnet, comte d'Auteuil, qui avoit été reçu conseiller au parlement de Paris, & commissaire aux requêtes du Palais, en la seconde chambre, le 16. Decembre 1718. a été reçu president en la troisiéme chambre des Enquêtes, le 7. Janvier 1727. *Marie-Cecile* Moufle de Champigny, sa femme, étant morte sans enfans, le 15. Mai 1728. dans la vingt-deuxiéme année de son âge, il s'est remarié le 13. Septembre de la même année 1728. avec *Elisabeth* Lambert d'Herbigny, fille de *Pierre-Charles* Lambert d'Herbigny, marquis de Thibouville, conseiller d'état, & de *Louise-Françoise-Armande* d'Estrades.

### *SEIGNEURS DE LESSAY & de* FEUCHEROLLES.

VIII. GUILLAUME Briçonnet, seigneur de Feucherolles, & de Launay, &c. est mort le 30. Juin 1702. *Anne* du Poncel, sa femme, morte le 15. Mars 1696. & inhumée le 17. en l'église des Jacobins, rue S. Honoré. Elle laissa en mourant trois fils & une fille, qui sont *Pierre Gabriel*, seigneur de Feucherolles; *Charles*, prêtre de la paroisse de S. Paul; *Henri*, chanoine regulier de S. Victor à Paris; & *Marie-Anne* Briçonnet, mariée depuis le decès de sa mere, avec *Charles* de Biencourt, seigneur de Poutrincourt, morte veuve de lui à Paris le 13. Juillet 1725. âgée de 75. ans, & inhumée le 14. aux Jacobins de la rue S. Honoré.

BRIÇONNET, (Guillaume) évêque de Meaux. *Substituez cet article à celui qui est déja dans le Moreri.* Il étoit d'une famille illustre dans l'épée & dans la robbe, *dont on peut voir la genealogie dans le Dictionaire historique de Moreri, surtout de l'édition de* 1732. On l'appella d'abord *le comte de Montbrun*, & c'étoit le nom qu'il portoit lorsqu'il fit ses études à Paris au college de Navarre. Il y eut pour regent Louis Pinelle, qui fut évêque de Meaux immediatement avant lui. Briçonnet ayant embrassé dans la suite l'état ecclesiastique, il fut fait évêque de Lodeve, & comme il porta sur le siege épiscopal un grand amour pour l'étude, qui avoit toujours fait ses delices, il fit venir auprès de lui le celebre Josse Clicthou, avec lequel il se renfermoit souvent dans son cabinet, pour y profiter des lumieres de cet habile homme. Il fut aimé du roi Louis XII. qui crut pouvoir le dispenser de la résidence, pour l'attirer auprès de sa personne, & dans le differend qui s'éleva entre ce prince & le pape Jule II. Briçonnet fut envoyé à Rome en 1507. & il y servit utilement son prince. Il ne fut pas moins cher à François I. qui l'employa dans quelques négociations auprès du pape Leon X. en 1516. quelques jours après qu'il eut pris possession de l'évêché de Meaux. L'année précedente, il avoit uni l'abbaye de saint Germain des Prés, dont il étoit pourvû, à la congrégation de Chezal-Benoît. De retour en France en 1518. il tint successivement plusieurs synodes, où il fit d'excellens reglemens, pour réformer les abus sans nombre qu'il trouva dans son diocèse, & arrêter autant qu'il seroit en lui, les suites funestes, que la dépravation des mœurs, même des ecclesiastiques, entraînoit après soi. Dans la même vûe, il attira auprès de lui tout ce qu'il put trouver d'habiles gens: entre autres Guillaume Farel, Jacques Fabri, ou le Fevre, surnommé d'*Etapes*, Gerard Roussel, & François Vatable,

Vatable. Le prélat les employa dans son diocèse, profita de leurs lumieres, & faisoit beaucoup de cas de leur sçavoir. Mais Farel abusa de l'autorité qui lui fut confiée. Il s'en servit pour répandre les opinions des novateurs, qui faisoient beaucoup de progrès en France en ce tems-là, & sur-tout à Meaux. Guillaume Briçonnet s'y opposa, & Farel fut obligé de se retirer en Suisse, où il continua à donner dans de nouveaux excès. Après sa fuite l'évêque assembla son synode en 1523. & il y condamna hautement les impiétés de Luther. Il publia en même-tems un mandement, où il enseigna les verités contraires à ces erreurs, & il fit la visite de son diocèse, pour confirmer dans la foi ceux qui étoient ébranlés, & faire revenir de l'erreur ceux qui y étoient malheureusement engagés. Il ne s'opposa pas avec moins de force à l'esprit d'indépendance que les religieux de son diocèse, & surtout les Cordeliers, affectoient publiquement. Il les obligea de ne plus prêcher, ni confesser, sans avoir reçu de lui leur mission, & il défendit aux Cordeliers en particulier d'en user autrement, ni de representer dans l'église ni ailleurs des images de saint François stigmatisé. Comme ils n'obéirent point à ces ordres, il les interdit. Cette double défense & cet interdit furent autant de crimes aux yeux de ceux qui y étoient interessés. Pour s'en venger, ils accuserent le prélat d'heresie, & d'être fauteur des heretiques, & le traduisirent au parlement, où le prélat fut ajourné devant deux conseillers de la cour. C'étoient Jacques Menager & André Verjus. On ignore ce qui se passa dans l'interrogatoire : mais il est sûr que le prélat retourna dans son diocèse au mois de Novembre de la même année 1525. qu'il y continua à montrer son zele contre l'heresie, & à s'opposer à l'esprit d'indépendance des moines, & de ceux des ecclesiastiques qui les suivoient dans leurs égaremens. Il s'employa aussi avec zele à la délivrance de ceux que les Cordeliers avoient enveloppés dans les accusations intentées faussement contre lui, & qui gemissoient, la plûpart innocemment, dans de dures prisons. Le Fevre d'Estaples, quoique toujours très-Catholique, se vit obligé de fuir pour éviter la persécution, & il se retira à Blois en 1526. Guillaume Briçonnet fit venir en la place de ceux qu'il avoit perdus, Martial Mazurier, principal du college de saint Michel à Paris & celebre prédicateur; Michel & Arnaud Roussel; Pierre Caroli, chanoine de Sens, & peut-être quelques autres. Il eut soin de répandre dans son diocèse la traduction françoise des saints Evangiles, donnée par Jacques le Fevre, & ce zele lui suscita de nouveaux embarras. Le parlement supprima cette traduction pour un tems, & ordonna que le prélat subiroit un nouvel interrogatoire sur ce sujet devant les mêmes commissaires. Il obéit volontiers, il rendit compte de sa foi, & le même parlement en fit connoître la pureté par l'arrêt qu'il rendit en conséquence, & qui doit fermer la bouche à tous ceux qui, sans examen, ont accusé ce prélat d'heresie. Il mourut plusieurs années après dans son château d'Aimans, près de Montereau-faut-Yonne, le 24. Janvier 1534. & fut enterré dans l'église du même lieu. Il avoit assisté en 1528. au concile de la province de Sens, tenu à Paris. * *Memoires du tems. Hist. de l'église de Meaux*, *par* D. Toussaint du Plessis, *tome 1. liv. 4.*

BRIDIEU, (Antoine-Roger de) chanoine de Beauvais, & archidiacre du Beauvoisis, sous l'épiscopat de M. Nicolas Choart de Buzenval, & sous celui de M. de Janson son successeur, étoit du diocèse de Tours. Il étoit l'ami intime & le confident de M. de Buzenval. Il a composé l'éloge de ce prélat sous ce titre : *Les mœurs de Messire Nicolas Choart de Buzenval, évêque de Beauvais.* Cet écrit est de 1679. c'est-à-dire, de l'année même de la mort du prélat. M. Mezengui, auteur de la vie de M. de Buzenval, s'est servi de ce manuscrit pour composer son ouvrage. M. de Bridieu étant directeur des religieuses Benedictines de S. Martin de Borenc, près de Beaumont-sur-Oyse, composa un écrit beaucoup plus considérable sur la *réformation des Monasteres*, & en particulier sur l'utilité que les religieuses retireroient, selon lui, de n'avoir point de cellules séparées. Ce point est traité fort au long dans cet écrit, où l'on trouve beaucoup d'érudition ecclesiastique, mais il n'a point été imprimé. Plusieurs particuliers possedent d'autres manuscrits de cet auteur, entre autres quelques écrits de pieté, comme un long traité *de la vie de la foi, ou de la vie chrétienne :* un traité *de la grace de Dieu :* un autre où il examine les differents états de la vie de Jesus-Christ, & l'instruction que nous pouvons en retirer; plusieurs écrits sur la pénitence ; un écrit sur cette question : *Que doit faire un Chrétien, lorsqu'il a fait quelque faute ;* un autre, *de la maniere que les pénitens assistoient à la Messe dans l'Eglise primitive*, où l'on traite des dispositions à la Communion ; un autre, *Qu'il faut avoir toujours Jesus-Christ présent, comme notre modele ;* un autre où il examine *ce que c'est qu'un cœur tendre, & des differentes sortes de tendresses ;* un autre, *de la vieille créature par Adam, & de la nouvelle par Jesus-Christ.* Un traité general de morale, & des sermons, panegyriques, &c. Outre ces écrits, nous en avons encore un petit de 1691. intitulé : *Memoire de l'histoire de ma prison à Quimper.* Il partit pour cette ville le 21. Octobre 1687. après avoir écrit la veille à son évêque, à qui il avoit rendu compte de ses sentimens, par une autre lettre du 15. précedent. Ce fut pendant son séjour à Quimper, que Raoul Foy, chanoine de Beauvais, accusa plusieurs de ses confreres de conspiration contre l'état, & que sur cette accusation cinq furent conduits au château de Vincennes. M. de Bridieu fut aussi arrêté à Quimper le quatrieme Dimanche d'Octobre de l'an 1689. amené à la Bastille à Paris. Il y demeura cinq semaines moins un jour, & on ne lui rendit sa liberté que pour le renvoyer à Quimper. On crut sans doute avoir d'autres raisons pour prolonger son exil ; car la calomnie fut découverte, & le feu roi Louis XIV. en fut si indigné, qu'après avoir rendu la liberté aux autres chanoines captifs, il voulut qu'on fit le procès au calomniateur, qui en effet fut pendu en Greve le mercredi 12. Septembre 1691. Pendant le peu de tems que M. de Bridieu demeura à la Bastille, il contribua beaucoup à affermir dans la religion Catholique, un gentilhomme du bas Poitou, nommé M. *de Chaligny*, nouveau converti, qui étoit avec lui dans la même chambre. M. Arnauld, dans sa quatre cent trente-huitieme lettre, donne une autre raison de l'emprisonnement de M. de Bridieu à la Bastille ; mais celui-ci n'en apporte point d'autre que la calomnie du sieur Foy, *dans le memoire dont nous venons de parler*, & qui est une piece très-édifiante. M. de Bridieu, de retour à Beauvais, y passa encore plusieurs années, & y mourut le 15. Juin 1708. Il est inhumé dans la chapelle de S. Etienne, dite *du Crucifix*, derriere le chœur de la même église. M. Hamel, curé de Moui, au diocèse de Beauvais, a fait des vers contre ce vertueux chanoine, lors de son exil ; je ne sçai s'ils ont été imprimés. * *Mem. du tems.* Baillet, *vie de M.* Hermant, *page 122.* Mezengui, *idée de la vie & de l'esprit de M. de* Buzenval, *preface, page 5. & dans la vie, page 136. 137.* Arnauld, *lett. 371. t. 5. 438. t. 6.*

BRIE, (Germain de) en latin *Brixius. Ajoutez à ses ouvrages rapportés dans ce Dictionaire*, une traduction des huit premieres homelies de S. Jean Chrysostome sur l'épître de S. Paul aux Romains. *Corrigez ce qui suit dans l'édition de* 1725. Il mourut, *non* vers l'an 1550. *mais* en 1538. comme on le présume de son épitaphe, qui se trouve dans le recueil (*page 150.*) des épigrammes de Gilbert Ducher, *non* Bacher, (*Gilbertus Ducherius*) imprimé en 1538. chez Sebastien Gryphe, *in* 8°. Rabelais, chap. 21. de son quatrieme livre, parle de Brie.

BRIEUX, (Jacques Moisant de) *Ajoutez à son article* qu'il étoit de Caen, & qu'il mourut vers le milieu de l'an 1674. âgé d'environ 60. ans. Outre ses poësies, on a encore de lui un traité intitulé : *Origines de quelques coutumes anciennes, & de plusieurs façons de parler triviales*, à Caen en 1672. *in* 12. Il avoit été conseiller à Metz, & étant revenu à Caën, il y tint chez lui une academie de gens de lettres. Il eut l'honneur d'y recevoir M. le duc de Montausier. Il a laissé un fils qui a été ministre. * *Voyez* Huet, *Comment. de reb. ad eum pertin.*

BRILLON. (Pierre-Jacques) *Edition de ce Dictionaire de* 1725. *ajoutez à ses qualités celles* d'écuyer, d'ancien avocat au parlement de Paris, & de conseiller au conseil souverain de Dombes ; *& qu'en* 1727. il a donné une

nouvelle edition de son *Dictionaire des Arrêts*, augmenté des deux tiers, en six volumes *in folio.*

BRIQUET, (Magdeleine) fille d'*Etienne* Briquet, avocat general au parlement de Paris, mort le 16. Septembre 1645. & de *Marie* Bignon, quoiqu'unique heritiere d'un bien très-considerable, préfera à tous les avantages du siecle l'état religieux dans lequel elle entra, en faisant profession en 1660. dans le monastere de Port-Royal des Champs, où elle avoit été élevée dès l'âge de trois ans. Elle avoit beaucoup d'esprit, & son style est pur & plein d'énergie. Elle a écrit la relation d'une guerison subite, & qu'elle a toujours regardée comme miraculeuse, operée sur un de ses genoux, qui étoit attaqué depuis trois ans d'une loupe très-considerable. Cette relation se trouve à la fin de la vie de la mere Marie des Anges. On a encore d'elle la relation de quelques conferences de M. Chamillard, docteur de Sorbonne, avec quelques religieuses de Port-Royal; plusieurs lettres, & une relation fort ample de sa captivité en 1664. Elle avoit pris à sa profession le nom de Magdeleine de Sainte-Christine. M. de Saci étant mort, elle prit soin de recueillir ses lettres, elle les transcrivit, y mit des titres, en supprima les noms propres, & obtint les approbations necessaires. L'impression en étoit commencée, lorsque Dieu l'appella à lui le 30. Novembre 1689. à l'âge de 47. ans. * *Memoires du tems. Préface des lettres de M.* le Maître de Saci. *Necrol. de Port-Royal.*

BRIRWOOD ou BREREWOOD, (Edouard) mathematicien & antiquaire Anglois, *voyez* BREREWOOD.

BRISSE. (Nicolas) *Ajoutez* que d'autres l'appellent DE BRIS.

BRISSON. (Barnabé) *Ajoutez à son article*, que son ouvrage intitulé: *De formulis & solemnibus populi Romani verbis*, en huit livres, fut imprimé à Paris *in fol.* en 1583. *Au lieu de ces mots, qu'on lit dans l'édition de ce Dictionaire de* 1725. Le president improuvoit, *& le reste de cet article, lisez*: La ligue le choisit pour occuper la place du premier president Achilles de Harlay, qui étoit prisonnier à la Bastille. Mais avant que de se rendre aux desirs des ligueurs, il protesta qu'il n'acceptoit cette place que pour sauver sa vie, & qu'il desavouoit tout ce qu'il pouvoit faire de préjudiciable au service du roi: ce qui ne l'excusoit pas. Mais en 1591. le parlement ayant renvoyé absous un nommé Brigard, que les seize de Paris accusoient de favoriser le parti du roi, les plus emportés de cette faction, resolurent de s'en venger sur Brisson, & sur plusieurs autres. Ce magistrat fut arrêté le 15. Novembre, & conduit au petit Châtelet, où il fut pendu le même jour à une poutre de la chambre du conseil. *Ajoutez aussi à celle de 1732. ce qui suit.* En 1594. On punit de mort plusieurs des auteurs de ce supplice, & la cour resolut de faire faire un enterrement solemnel au défunt: mais cette résolution n'eut point lieu. Le corps du president Brisson repose dans l'eglise de sainte Croix de la Bretonnerie.

BRISSON, (Pierre) frere du précedent, vivoit en 1584. *& non pas seulement* en 1534. *comme il est dit dans ce Dict.*

BRISSOT, (Pierre) medecin. *Il est dit dans ce Dictionaire*, qu'on a de lui une apologie, de la maniere de saigner dans la pleuresie: *lisez* une apologie latine de la saignée dans la pleuresie. *Ajoutez qu*'outre l'édition de Bâle de 1529. il y en a eu deux à Paris, l'une en 1538. l'autre en 1622. Renée Moreau en a donné une troisieme avec ses reflexions, & un petit traité de sa composition sur le même sujet.

BRITO. (Diego de) *Au lieu* d'*Elisabeth* Carvatho, *comme il est dit dans l'édition de ce Diction. de 1725.* & d'*Elisabeth* Carvalo, *dans celle de 1732.* lisez *Elisabeth* Carvalho.

BRIVE LA GAILLARDE. *Il est dit dans ce Dictionaire*, que cette ville est à deux ou trois lieues de Tulles, & à cinq ou six de Sarlat: elle est à quatre lieues de Tulles, & à sept de Sarlat.

BRODEAU. (Victor) *Dans l'édition de ce Dictionaire de 1725. il est dit*, qu'il a donné commencement à la noblesse de sa famille: *cela est faux ...... On met la mort de* JULIEN Brodeau au 19. Avril 1635. *lisez* le 19. Avril 1653.... *Ajoutez à ce qu'on dit de* SIMON-JULIEN Brodeau, seigneur d'Oiseville, qu'il est auteur de la traduction de l'italien en françois, *Du divorce celeste*, composé par Ferrante Pallavicini. Cette traduction a été imprimée à Amsterdam, *in* 12. en 1696.

BRODEAU, (Victor) seigneur de Candé. *Dans ce Dictionaire il est rapporté* qu'il fut secretaire des commandemens d'Henri IV. alors roi de Navarre, pendant 38. ans: *cela ne se peut: lisez* pendant plusieurs années; car Henri IV. ne fut roi de Navarre que pendant 28.... *On ajoute qu*'il fut caution quand il fallut porter pour le sacre d'Henri IV. la sainte Ampoule de Reims à Chartres: il est sûr néanmoins qu'Henri IV. fut sacré avec la sainte Ampoule qui est à Tours dans le monastere de Marmoutier.

BRONZINO, ou le BRONZIN, (Ange) disciple du Pontorme, travailla à Florence sous ce grand maître, qui l'aimoit comme son propre fils, à cause de son habileté. Bronzino a fait plusieurs portraits, entre autres ceux des hommes illustres de la maison de Medicis, & quantité d'autres tableaux, où l'on peut voir qu'il a été un des meilleurs peintres de l'école de Florence. Son pinceau est très-moëlleux, gracieux & bien empâté. Bronzino florissoit l'an 1570. & il est mort âgé de 69. ans. Il eut pour éleve *Alexandre* Allori son neveu. * Felibien, *entret. sur les vies des peintres, cinquieme entret.* Abcedario Pittorico, *pag.* 69.

BROSSARD, (Sebastien) maître de la musique de la cathedrale de Strasbourg, ensuite de celle de Meaux, fut aussi chanoine de cette église, où il mourut le 10. Août 1730. âgé de plus de 70. ans. Il a été un des plus sçavans musiciens de ce siecle, & il n'y en a gueres qui ait mieux possedé les regles de son art, & qui en ait parlé & écrit avec plus de justesse. Il joignoit à ce talent une grande connoissance des mathematiques. Les principaux livres que nous avons de lui, sont: un *Dictionaire de musique*, qui contient une explication raisonnée des termes grecs, latins & italiens, relatifs à la musique: c'est un volume *in folio*, dont on a donné une seconde édition *in* 8°. Une *lettre en forme de dissertation à M.* de Moz, *sur sa nouvelle methode d'écrire le plainchant & la musique*, volume *in* 4°. en 1729. à Paris. M. Brossard joignoit la pratique à la theorie, & il a composé plusieurs morceaux de musique qui sont fort estimés, entre autres, son *Prodromus musicalis*, deux volumes *in folio*: un livre de motets à voix seule, avec la basse continue; un autre à une, deux & trois parties, avec instrumens; neuf leçons de tenebres, & un recueil d'airs à chanter. Il avoit rassemblé une nombreuse bibliotheque de musique, qu'il a donnée à Louis XIV. Sa majesté lui a accordé une pension de 1200. livres sur un benefice, & une de même somme sur le thresor royal pour sa niece. Son portrait a été gravé par Landry. M. Titon du Tillet lui a donné place dans son *Parnasse françois*, in fol. *article* 255.

BROSSE, (D. Louis-Gabriel) né à Auxerre en Bourgogne en 1619. fit profession de la regle de S. Benoît, dans l'abbaye de la sainte Trinité de Vendôme le 29. Mars 1637. âgé de 18. ans. Il est mort dans l'abbaye de saint Denys en France le premier Août 1685. âgé de 56. ans. Il n'a presque écrit qu'en vers françois. Nous avons en ce genre des hymnes sur differens sujets en 1650. Une description des tombeaux & mausolées des rois inhumés dans l'église de saint Denys, depuis le roi Dagobert jusqu'à Louis XIII. avec un abregé des faits les plus notables arrivés pendant leur regne, volume *in* 8°. à Paris en 1656. La vie de sainte Marguerite en 1669. En 1672. le triomphe de la grace sur la nature, en la vie de sainte Euphrosine, *in* 4°. Dès 1649. il avoit donné en prose une vie de cette sainte vierge, & patrone de l'abbaye de saint Jean de Reaulieu-lès-Compiegne, tirée des anciens auteurs, *in* 12. * Dupin, *table des auteurs ecclef.* D. le Cerf de la Vieuville, *dans sa biblioth. des auteurs de la congrégation de S. Maur.*

BROSSE, (Jean) seigneur de Sainte-Severe, &c. *Edition de ce Dictionaire de* 1725. & à la bataille d'Eupatay, *lisez* & à la bataille de Patay.

*SEIGNEURS DE BOUSSAC & de* SAINTE-SEVERE.

XII. JEAN de Brosse III. du nom, &c. vicomte de Bridiert, &c. *lisez* vicomte de Bridiers, &c.

XIII. RENE' de Brosse, dit *de* Bretagne, &c. 2°. *Jeanne* de Compeyet, &c. *lisez Jeanne* de Compeys, &c.

BROUE, (Pierre de la) évêque de Mirepoix, mort à Bellestat, village de son diocèse le 20. Septembre de l'an 1720. à l'âge de 77. ans, étoit alors un des plus anciens évêques de France. On sçait quelle part il a pris dans les contestations presentes de l'église. Il en a fait le récit en partie lui-même dans une longue *lettre à M. l'évêque de Valence*, où il rend compte à ce prélat de tout ce qui l'a conduit à l'acte d'appel qu'il interjetta de la bulle *Unigenitus*, avec trois autres prélats; le premier de Mars 1717. Cette lettre se trouve imprimée dans l'histoire du livre des reflexions morales. On y rapporte aussi plusieurs autres lettres de cet évêque, tant au sujet du corps de doctrine, que contre l'accommodement de 1720. Depuis sa mort on a imprimé à Paris, chez François Barois, un volume *in* 12. de ce prelat intitulé: *Défense de la Grace efficace par elle-même.* L'auteur y attaque principalement le pere Daniel, Jesuite, & M. de Fenelon, mort archevêque de Cambrai. On trouve le portrait du prélat à la tête de cet ouvrage, dans plusieurs exemplaires. * *Memoires du tems.*

BROUKHUSIUS, ou BROEKHUISEN. (Jean) *Ajoutez à son article ce qui suit.* Ce poëte Hollandois, est mort en 1708. outre ses poësies, dont on a parlé, on a de lui une excellente édition, *de Properce*, revûe sur de bons manuscrits, & accompagnée de notes & de trois *index*. Elle a paru à Amsterdam en 1702. *in* 4°. L'éditeur étoit un homme poli, de beaucoup d'érudition & de jugement. David Hoogstrat a donné depuis sa mort une nouvelle édition de ses poësies divisée en seize livres, à Amsterdam en 1711. *in* 4°. *Dans l'édition de ce Dictionaire de 1725. il est dit*, que Lotichius étoit en réputation dans le siecle passé, *lisez* dans le XVI. siecle.

BROUSSE. (Jacques) M. Dupin le nomme JEAN BROUSSE, & dans un autre endroit JEAN ROUSSE, & il en fait mal-à-propos deux auteurs. Il étoit d'Auvergne, & prédicateur celebre. Il prit des degrés en theologie de la faculté de Paris, fut fait docteur de la maison de Navarre en 1626. & le 18. Janvier de l'année suivante 1627. il prit possession d'un canonicat de l'église de S. Honoré. Il étoit déja connu par son merite & surtout par ses prédications, qu'il continua avec succès pendant un grand nombre d'années, tant à Paris, que dans plusieurs autres villes du royaume, & il n'a quitté la chaire que lorsque son âge avancé l'a empêché d'y monter. M. de Gondi, premier archevêque de Paris, mort en 1654. l'appelloit ordinairement le prédicateur apostolique. Il l'interdit néanmoins pour quelque tems, à l'occasion d'un sermon sur la grace, que M. Brousse avoit prêché. Celui-ci écrivit à ce sujet une lettre à ce prélat, qu'il rendit publique. Pendant les troubles civils qui agiterent la France, & Paris en particulier, en 1649. il ne cessa de faire paroître son zele pour le roi & les droits de sa couronne, soit en chaire, soit dans le particulier. Non-seulement il ne composa aucun écrit séditieux, comme l'en accuse le pere Bouhours, Jesuite, dans sa lettre à un seigneur de la cour; il se montra même toujours ennemi de ces libelles, & il fut alors presque le seul prédicateur dans Paris, qui fit prier Dieu publiquement pour sa majesté. Il fit plus: il se plaignit en Sorbonne le premier Fevrier 1651. dans une assemblée de la faculté, d'une proposition qui détruisoit également l'autorité du roi & les libertés de l'église Gallicane, & qui avoit passé dans une these en ces termes: *A Romani pontificis sententia numquam licita fuit appellatio*: c'est-à-dire, « il n'a jamais été permis d'appeller » d'un jugement du pape. » Il eut une vive contestation sur ce sujet, avec M. Hallier, qui étoit pour lors syndic, & qui avoit signé la these. Il demanda que cette proposition fût inserée dans les registres, & qu'il fût fait défenses au Syndic de n'en plus signer de pareilles. La même année 1651. M. Brousse ayant été député à Rome avec M. de la Lane, au sujet de l'affaire des cinq propositions, & pour en faire distinguer, dans une congregation publique, la diversité des sens. Il demanda le 28. Août de cette année, un congé au chapitre de S. Honoré, qui le lui accorda, inscrivit sa demande dans les registres, & convint qu'il seroit tenu pendant son absence, pour present à l'église, & même pour gagner les lods & ventes. Il demeura quatre mois à Rome, pendant lesquels il eut plusieurs fois audience du pape Innocent X. & il composa avec M. de la Lane, les requêtes & memoires qui étoient necessaires pour l'affaire qui avoit été le motif de leur voyage. Le 22. Mars 1652. il prit congé du pape qui l'appella son bon ami, & lui donna sa benediction, & il reprit aussitôt le chemin de France, n'ayant pû supporter plus long tems l'air de Rome, qui étoit entierement contraire à sa santé. M. Brousse vêcut encore plus de 20. ans, depuis son retour en France, & il mourut à Paris le 7. Novembre 1673. âgé d'environ 84. ans. M. Dupin & le pere le Long, se sont trompés en mettant sa mort indistinctement vers 1670. L'éditeur des lettres de M. Arnauld en a donné une sans date, qui est adressée à M. Brousse, & qu'il a rangée parmi celles de l'an 1674. Il auroit dû la mettre au plûtard en 1673. Jacques Brousse a fait encore d'autres ouvrages que ceux *dont nous avons déja parlé dans cet article*, sçavoir: Lettre à un de ses amis sur les calomnies avancées contre lui dans la lettre d'un Jesuite, (le pere Bouhours) à un seigneur de la cour, à Paris, datée du premier Août 1668. On la trouve separément & dans deux recueils, sçavoir dans le pere Bouhours convaincu de calomnies, &c. *pag.* 160. *in* 12. & dans un recueil de pieces imprimées *in* 8°. pour la défense du nouveau Testament de Mons, *pag.* 391. Le tableau de l'homme juste sur la vie de François de Montholon, conseiller d'état, representée en forme d'oraison funebre, *in* 8°. à Paris en 1628. Oraison funebre à la memoire immortelle de l'incomparable Louis *le Juste*, prononcée dans l'église de S. Honoré de Paris, à Paris en 1643. Vie du pere Ange de Joyeuse, Capucin, *in* 8°. à Paris en 1621. Vie de S. Vulphy, curé & patron de Rue, diocèse d'Amiens, *in* 12. à Paris en 1644. M. Dupin dans sa table des auteurs ecclesiastiques, lui attribue un *avis à M. Arnauld, docteur de Sorbonne, sur sa seconde lettre à un duc & pair*, en 1656. mais il reconnoît dans son histoire ecclesiastique du XVII. siecle, qu'il est de Jean Rousse, curé de S. Roch, qui adressa ces avis à ses paroissiens, sous ce titre: *Les avis de M. Jean Rousse, docteur de Sorbonne, curé* de S. Roch de Paris, *sur la seconde lettre de M. Arnauld*, in 4°. en 1655. & 1656. M. Dupin donne à M. Brousse quelques autres écrits, qui sont apparemment encore de M. Rousse curé de S. Roch, car M. Brousse n'a jamais possedé cette cure, comme l'avance encore M. Dupin, par méprise. Ces écrits sont: sommaire des déclarations des curés de Paris sur l'obligation des fidéles. Sommaire des déclarations des mêmes, sur le vrai sens des onze propositions, extraites du livre de *l'obligation des fideles de se confesser à leur curé.* M. Brousse fut un de ceux qui signerent les écrits des curés de Paris, contre l'apologie des Casuistes du pere Pirot, Jesuite. * *Mem. du tems.* Dupin, *table des auteurs ecclesiastiques.* Le Long, *biblioth. hist. de la France.* De Launay, *hist. colleg. Navarr. t. 2. p. 834. hist. du Jansen. t. 1. & 2. Lettre de M.* Brousse, *contre celle à un seigneur de la cour. Journal de saint* Amour. Arnauld, *lett. t. 3. p. 18.*

BROWN, (Thomas) Anglois, fameux medecin & antiquaire, né à Londres, fut élevé dans le college de Pembrock à Oxford, où il reçut le degré de maître-ès-arts. Il sortit d'Angleterre en 1629. & s'appliqua particulierement à la medecine. Il fut créé docteur, & à son retour à Londres il exerça sa profession avec beaucoup d'honneur. Quelques tems après il fut membre honoraire du college de cette ville. Le roi Charles II. passant par Norwick, le créa chevalier en 1671. Il mourut en 1680. à Nordwic, où il avoit demeuré long-tems. Il a fait plusieurs ouvrages que l'on a recueillis en 1686. en un volume *in fol.* qui a été imprimé à Londres. Ce volume est divisé en quatre parties. On trouve dans la premiere un traité fort curieux contre les erreurs vulgaires, intitulé par cette raison: *Pseudodoxia Epidemica.* L'auteur y entre dans un grand détail de ces erreurs; il en fait voir l'origine & l'absurdité, & il les combat. Chrétien Knowius, baron de Rosenroth, l'a traduit en allemand. Son fameux ouvrage intitulé: *Religio Medici*, (la Religion du Medecin) suit ce premier traité, & compose la seconde par-

tie de ce volume. Tout le monde sçait que ce dernier ouvrage a souvent fait douter de la religion de son auteur, qui a néanmoins été toujours attaché à l'église Anglicane. Brown composa cet ouvrage en anglois; & il a été traduit en allemand, en françois & en latin. La version latine est de Jean Merry-Weather. On en a une édition de Strasbourg, en 1652. *in* 8°. La traduction françoise a paru en 1668. *in douze*, sous ce titre: *Religion du Medecin touchant son opinion accordante avec le pur service divin d'Angleterre.* Kenelme Digby & Livin-Nicolas de Moltker ont orné cet ouvrage de leurs notes. La troisiéme partie du recueil des œuvres de Brown contient deux dissertations, l'une sur quarante-cinq urnes sepulchrales trouvées en Angleterre, d'où il prend occasion de traiter de la maniere de brûler les morts, &c. L'autre est intitulée: *Hortus Cyri*, & traite de plusieurs choses concernant l'histoire naturelle. Enfin on trouve dans la quatrieme partie plusieurs petits traités, que l'archevêque Thomas Thenison a pris soin de recueillir & de publier. Ils roulent sur les plantes, dont il est parlé dans l'Ecriture; sur les poissons que Jesus-Christ mangea après sa Resurrection avec ses Apôtres; sur les guirlandes des anciens, &c. En 1712. M. Brigstocke donna encore quelques ouvrages anecdotes de Brown, où il est traité des antiquités de l'église cathedrale de Nordwic; des urnes trouvées à Brampton, &c. * *Mem. du tems.* Wood, *Athen. Oxon.* Manget, *biblioth. script. medic.* in fol. *tom.* 1. *pag.* 483.

BRUCÆUS. (Henri) *Ajoutez* à ses ouvrages: *De scorbuto propositiones*, à Rostoch en 1589. & en dernier lieu à Amsterdam en 1720. *in* 8°. *Epistola de variis rebus & argumentis medicis*, dans les miscellanès de Smetius, à Francfort en 1611. *in* 8°.

BRUERE, (Etienne de la) évêque de Nantes en Bretagne, mort l'an 1226. Ce prelat eut de grands demêlés avec Pierre Mauclerc, duc de Bretagne. Nous avons de cet évêque de longs statuts synodaux, qui meritent d'être lûs. Ils nous apprennent que le curé étoit appellé à tous les testamens des laïcs; qu'on jeûnoit les jours de S. Marc & des Rogations; que les bans de mariage ne se publioient jamais les jours de fête, mais le Dimanche, & qu'on ne dispensoit d'aucun; qu'il falloit avoir atteint quatorze ans pour recevoir l'Extrême-Onction; qu'on exhortoit les malades à détester leurs pechés, non par la crainte des peines dont ils sont punis, mais parce qu'ils offensent Dieu qui est notre Pere, notre Créateur & notre Redempteur; & que lorsque le malade ne pouvoit communier sous une grande espece, on le communioit sous une plus petite avec du vin. Ces statuts obligent les curés à se confesser une fois l'an à leur évêque, comme à leur propre prêtre, ou à son penitencier. Ils punissent l'yvresse de surprise dans un clerc, de sept jours de jeûne au pain & à l'eau; celle de négligence, de quinze jours; celle d'inadvertence de quarante jours. On y recommande les pénitences canoniques de trois & de sept ans, & même de toute la vie pour les plus grands crimes. Ces reglemens ou statuts meritent d'être lûs en leur entier. * *Hist. abregée des évêques de Nantes, par M.* Travers, *prêtre, au to.* 7. *des Mem. de litter. & d'hist.* 2. *part. page* 367. *Les Statuts* d'Etienne de la Bruere.

BRUEYS, (David-Augustin) nâquit à Aix, selon quelques-uns, ou, selon d'autres, à Narbonne, où son pere, né à Montpellier, étoit directeur de la monnoye. Sa famille, originaire du Dauphiné, est ancienne, & descend de PIERRE Brueys, annobli par les lettres de Louis XI. du 3. Septembre 1481. Il fut élevé dans la religion Protestante que ses parens professoient, & destiné au barreau. Mais son goût pour l'étude de la theologie l'emporta sur celle du droit, quoiqu'il eût été reçu avocat. En 1682. déja devenu un des premiers du consistoire de Montpellier, il composa & fit imprimer une *Réponse au livre* (*de M.* Bossuet, alors évêque *de Condom*,) intitulé; *Exposition de la Doctrine de l'Eglise, &c.* M. Brueys y prend le titre d'*Avocat de Montpellier.* Cet ouvrage a été imprimé à Genève & à Amsterdam. Peu de tems après il donna des Entretiens sur l'Eucharistie, où il attaque la presence réelle. Le public possedoit à peine cet ouvrage, lorsque Dieu dissipa les tenebres de l'auteur, & le fit rentrer dans le sein de l'église par le ministere même de M. Bossuet, qui pour toute replique avoit entrepris sa conversion. Comme M. Brueys avoit fait de fort bonnes etudes, le parti Protestant craignit sa plume, & se prépara à se défendre au cas qu'il fût attaqué. M. Brueys, après la mort de sa femme dont il avoit eu plusieurs enfans, étant entré dans l'état ecclesiastique, ne manqua pas en effet d'écrire en faveur de la verité. En 1683. peu de tems après son abjuration, il donna l'ouvrage intitulé: *Examen des raisons qui ont donné lieu à la separation des Protestans.* M. Jurieu y répondit la même année, sous le titre de *Suite du préservatif contre le changement de Religion, ou, Reflexions sur l'adoucissement des Dogmes & des Cultes de l'Eglise Romaine, proposé par M. Brueys*, à la Haye *in* 12. Jacques Le fant, qui n'avoit alors que 23. ans, si connu depuis par ses histoires des conciles de Pise, de Constance & de Basle, &c. fit aussi sur l'*Examen* de M. Brueys des *Considerations generales*, qui parurent en 1684. à Roterdam *in* 12. M. de Larroque, fils de M. de Larroque ministre de Rouen, se déclara pareillement en 1684. contre l'*Examen*, par l'ouvrage intitulé: *Le Proselyte abusé, ou fausses vûes de M. Brueys sans l'Examen de la séparation des Protestans.* Comme M. Brueys avoit l'avantage de défendre une bonne cause, le soulevement de ses adversaires ne fit que l'animer davantage au combat. En 1685. il donna à Paris, *in* 12. la *Défense du culte exterieur de l'Eglise Catholique*, pour montrer en particulier les défauts qui se trouvent dans le service public de la religion pretendue réformée. Il refute aussi dans cet ouvrage deux réponses faites à l'*Examen des raisons qui ont donné lieu à la séparation des Protestans.* En 1686. il fit imprimer à Paris, *in* 12. une *Réponse aux plaintes des Protestans contre les moyens que l'on emploie en France pour les réunir à l'Eglise, & où l'on réfute les calomnies qui sont contenues dans le livre intitulé:* La politique du Clergé de France, *& dans les autres libelles de cette nature.* Il donna la même année, au même lieu, un *Traité de l'Eucharistie, où, sans entrer dans la controverse, on prouve la réalité par des verités avouées de part & d'autre*, in 12. L'année suivante 1687. il fit paroître un *Traité de l'Eglise, où l'on montre que les principes des Calvinistes se contredisent.* L'auteur y refute en particulier les ministres Claude & Jurieu. En 1692. il publia à Paris l'*Histoire du fanatisme de notre tems, & le dessein que l'on avoit de soulever en France les mécontens des Calvinistes.* Il donna une suite de cette histoire en 1709. & la fin parut en 1713. Avant ces deux continuations, il avoit fait imprimer en 1700. un *Traité de la sainte Messe.* Les assemblées seditieuses des fanatiques, & les sollicitations de M. de Barillon, intendant de Languedoc, lui donnerent lieu de faire imprimer en 1709. un traité de l'obeïssance des Chrétiens aux puissances temporelles. Il fonde cette obeïssance sur ces trois principes: Que dans les choses que Dieu a commandées expressément, il faut lui obeir sans exception, quoique les puissances temporelles le défendissent; Qu'on doit obéir à celles-ci dans tout ce qui n'est point contraire aux loix de Dieu; enfin, que dans le refus que l'on fait d'obéir aux loix des princes, lorsqu'elles sont contraires à celles de Dieu, il faut souffrir sans murmure & sans revolte tous les maux ausquels ce refus expose. M. Brueys se délassoit de ses ouvrages sérieux, par d'autres productions d'un genre bien different, mais qui ne demandoient pas moins de genie, ni peut-être moins d'application. En 1684. il donna une paraphrase en vers françois, de l'art poëtique d'Horace, à Paris, *in* 12. &, ce qui paroîtra encore plus singulier pour un homme de son caractere, il a été longtems en societé avec le sieur Palaprat par rapport à plusieurs pieces de theâtre, dont l'objet ne fut d'abord que d'entrer à la comedie sans payer. Le premier fruit de leur societé fut le *Concert ridicule*, comedie en prose en un acte. Le choix & la disposition du sujet sont de Palaprat; mais la piece fut écrite par l'abbé Brueys, & representée pour la premiere fois le 14. Septembre 1689. Leur second ouvrage est *le Secret revelé*, comedie en prose en un acte, representée le 9. Septembre 1690. Le plan & la scene des deux yvrognes sont de l'abbé Brueys: ils travaillerent ensemble au reste de la piece. *Le Grondeur*, comedie en prose en trois actes, parut le 3. Fevrier 1691.

l'abbé Brueys imagina le sujet & fit la piece en cinq actes; mais ayant eté obligé alors de faire un voyage dans sa province, il laissa Palaprat le seul maître de cette piece, & celui-ci la reduisit à trois actes. *Le Muet*, imitation de l'Eunuque de Terence, comedie en cinq actes en prose, parut au mois de Juin 1691. L'idée du muet substitué à un *Eunuque*, est de Palaprat. La *Fable* & l'*Esquisse* sont de l'abbé Brueys, qui a beaucoup imité de Terence: le style & la disposition du reste sont l'ouvrage des deux. L'*Important de Cour*, comedie en prose en cinq actes, representée en 1694. Ce fut Raisin qui donna le sujet: la piece est entiere de l'abbé Brueys. Les *Empyriques*, comédie en prose en cinq actes, representée en 1698. Elle est aussi toute entiere de l'abbé Brueys. Il paroît encore par la préface du *Grondeur*, page 190. du tome 1. des *Oeuvres de Palaprat*, édition de 1712. que cet abbé a eu part à deux petites comédies dont parle Palaprat, & qui n'ont pas été representées, sçavoir: l'*Annonce du Grondeur*, & *le derriere du Theâtre*. M. Brueys n'a mis son nom à aucune de ces pieces: mais il y en a d'autres qui se trouvent dans le même recueil qui sont de lui, & qui ne portent point le nom de Palaprat, sçavoir: l'*Avocat patelin*, comedie en prose en trois actes, imitée d'après *le Patelin*, piece du tems de Charles VIII. On l'a imprimée aussi séparement en 1715. L'*Opiniâtre*, comédie en vers en trois actes, representée le 19. Mai 1722. Cette piece n'est point imprimée. *Asba, prince Tartare*, tragédie, qui n'a été ni jouée, ni imprimée. *Gabine*, tragédie Chretienne, representée en 1699. & imprimée la même année, *in* 12. à Paris. Les amours du feu roi ayant été jouées en Angleterre, ce prince voulut faire jouer aussi celle du roi Guillaume, & M. de Torci chargea de la piece l'abbé Brueys qui la composa & en fut bien payé: mais quoiqu'applaudie, elle ne fut pas representée, parce que celui qui en étoit l'objet, mourut sur ces entrefaites. Le sujet de la tragédie de Gabinie, & une partie du fonds de cette piece, sont tirés d'une tragédie latine, intitulée, *Susanna*, faite par Adrien Jourdain, Jesuite, imprimée à Paris par Marbre-Cramoisy, en 1654. M. Brueys est mort à Montpellier le 25. Novembre 1723. âgé de 84. ans. Il étoit beau-frere de M. Barbeyrac, professeur à Groningue. On a imprimé depuis sa mort par les soins de M. Sidobre son neveu & celebre medecin, un *Traité du légitime usage de la raison, principalement dans les objets de la foi*, à Paris en 1727. chez Coignard fils, *in* 18. L'auteur s'y propose de faire voir que les fanatiques, les heretiques, les libertins, &c. ne tombent dans l'erreur que parce qu'ils ne font point le légitime usage que les hommes sont obligés de faire de leur raison sur les objets de la foi, & que les Catholiques seuls font ce légitime usage. * *Mem. du tems. Notes de M.* Desmaizeaux, *sur les lettres de* Bayle, *tome 1. & 2. Mem. de Trevoux, Juillet 1727. page 1356. Préface des pieces qui composent le recueil de* Palaprat. *Mercures de France, Mai 1722. vol. 1. p. 140. Juin 1722. page 187. Juillet même année, pag. 87. 88.* Titon du Tillet, *Parnasse françois, édit.* In fol. *pag.* 592.

BRULART. *Corrigez & ajoutez ce qui suit à cette genealogie, rapportée dans ce Dictionaire.*

IV. PIERRE Brulart III. du nom, seigneur de Berni, &c. *Ajoutez* que *Noël* Brulart, seigneur de Vaux; qui vivoit en 1710. est mort à Paris le 7. Mars 1714. âgé de 96. ans, & qu'il a été inhumé à S. Sulpice; & que *Pierre* Brulart son frere, seigneur du Haultmé, capitaine d'une galere pour le roi, avoit été inhumé aux Blancs-Manteaux dès le 23. Novembre 1658.

VII. LOUIS Brulart, marquis de Sillery, &c. *Ajoutez* que 8. *Marie-Catherine* Brulart, qui avoit épousé *Jean-Baptiste* de Rochefort-d'Ailly, &c. est morte au mois de Novembre 1717; que 9. *Jeanne-Andrée-Charlotte* Brulart, mariée avec *Gabriel* de Langan, marquis de Bois-Fevrier, mourut veuve à Paris le 21. Octobre 1710. âgée de 63. ans; & que 10. *Gabrielle-Françoise* Brulart, veuve de *Louis* de Thibergeau, marquis de la Mothe au Maine, est aussi morte à Paris le 27. Juin 1732. dans la quatre-vingt-troisiéme année de son âge.

VIII. ROGER Brulart, marquis de Puisieux & de Sillery, &c. *Ajoutez* que *Claude* Godet, dame de Renneville, &c. sa femme, mourut à Huningue d'hidropisie le 14. Mai 1698. âgée de 32. à 33. ans. 4. *Anne-Claude*, mariée le ...; Decembre 1703. *lisez* mariée au mois de Juillet 1705.

VIII. CARLOMAN-PHILOGENE Brulart, comte de Sillery; qui avoit été premier écuyer de François-Louis de Bourbon, prince de Conti, mort en 1709. *Ajoutez* qu'il obtint le 31. Mars 1719. le gouvernement d'Epernay de 2000. livres de rente, vacant par la mort du marquis de Puisieux son frere; avec une pension de 5000. livres sur le revenu du gouvernement d'Huningue, & qu'il est mort d'une fluxion de poitrine à Paris le 27. Novembre 1727. âgé de 71. ans; & *qu'il* avoit épousé au mois d'Août 1697. *Louise* Bigot, fille d'*Antoine* Bigot, auditeur en la chambre des comptes de Paris, & de *Louise* Renard. *Marie* Brulart, sortie de ce mariage, *est dite* née le 30. Octobre 1697. *dans l'édition de ce Dictionaire de 1732. lisez comme dans celle de 1725.* née le 30. Octobre 1707.

IX. LOUIS-PHILOGENE Brulart, marquis de Puisieux & de Sillery, &c. *Ajoutez qu'*il a eu de son mariage avec *Charlotte-Felicité* le Tellier, une fille née le 5. Novembre 1725. laquelle est morte.

### *BRANCHE DES SEIGNEURS DE CROSNE & de la* BORDE.

VII. NICOLAS Brulart, marquis de la Borde, &c. *Ajoutez* que *Marie* Brulart, qui avoit épousé *Louis-Joseph* de Bethune, marquis de Charost, qui fut tué à la bataille de Malplaquet le 11 Septembre 1709. s'est remariée le 15. Janvier 1732. avec *Charles-Philippe* d'Albert, duc de Luynes & de Montfort, pair de France, veuf de *Louise-Leontine-Jacqueline* de Bourbon-Soissons.

### *SEIGNEURS DU CROSNE, ET MARQUIS de* GENLIS.

VI. FLORIMOND Brulart, marquis de Genlis, &c. 9. *Hardouin* Brulart, que l'on appelloit *le Commandeur de Genlis*, *&c.* mort en 1699. *lisez* mort à Montpellier le 30. Avril 1699.

VII. PIERRE Brulart, marquis de Genlis, y faisant sa residence, diocèse de Noyon. *Ajoutez qu'*étant resté seul de neuf freres qu'ils étoient, renonça à l'état ecclesiastique, & se démit en 1701. de l'abbaye de sainte Elisabeth de Genlis, de l'ordre de Premontré, qu'il possedoit depuis 1669. Il mourut dans son château de Genlis, diocèse de Noyon, le 18. Janvier 1733. dans la quatre-vingt-cinquiéme année de son âge, ayant eu d'*Anne-Claude* Brulart de Puisieux sa femme, deux fils, dont un est mort; celui qui reste est

VIII. PIERRE Brulart, marquis de Genlis, âgé d'environ 27. ans en 1733. qui a été marié au mois de Novembre 1726. avec une fille d'*Emanuel-Joseph* de Hallencourt marquis de Drosmenil, ci-devant capitaine-lieutenant de la compagnie des chevaux legers dauphins, & de *Louise* de Proisy de Morfontaine, de laquelle il n'a eu jusqu'à present que deux filles, qui n'ont pas vécu.

BRULART de Sillery, (Fabio) fils de Louis Brulart marquis de Silleri, *dont on a rapporté la genealogie dans le Dictionaire historique*, & de *Catherine-Elisabeth* de la Rochefoucault, nâquit au château de Pressigny en Touraine le 25. Octobre 1655. Après avoir fait ses humanités dans la province, il vint à Paris où il fit sa philosophie au college de la Marche: de-là il passa aux écoles de Sorbonne, & reçut le bonnet de docteur à l'âge de 26. ans. Il s'appliqua en même-tems à l'étude du grec & de l'hebreu, pour ne rien negliger de ce qui lui paroissoit necessaire à une plus parfaite intelligence de l'Ecriture-Sainte & des Peres de l'Eglise. Il se délassoit de cette étude profonde par de petites poësies qui lui échapoient de tems en tems; & dans lesquelles on trouve pour l'ordinaire un tour aisé & délicat, & beaucoup de naturel. Le pere Bouhours, Jesuite, en a fait imprimer deux dans son recueil des vers choisis: la premiere sur la paix; & la seconde adressée à M. de Segrais. Dans un autre recueil imprimé en 1711. à la Haye, on trouve de ce prélat une ode sur l'amitié. La prédication partagea en-

core les soins de M. de Sillery, & il ne lui manqua qu'un tempérament plus robuste pour briller long-tems dans ce saint exercice. En 1685. il fut député du second ordre à l'assemblée du clergé; & en 1689. il fut nommé d'abord à l'évêché d'Avranches, & ensuite à celui de Soissons, où il eut le plaisir de trouver une académie naissante, qui formée sur le plan & sous les yeux de l'académie Françoise, cultivoit l'amour des lettres, & la pureté du langage. Il en ranima plus d'une fois les exercices par sa presence, & dans le séjour qu'il faisoit à Soissons, il lui donnoit tout le tems que ses devoirs n'absorboient point. L'assemblée du clergé qui se tint en 1695. à S. Germain en Laye, le choisit pour y haranguer le roi d'Angleterre Jacques II. qui avoit été obligé de se retirer en France, & cette harangue fut si applaudie qu'elle fut aussitôt traduite en plusieurs langues, & envoyée de tous côtés. En 1700. on vit paroître sous le titre de *Reflexions sur l'Eloquence*, deux lettres que M. l'évêque de Soissons avoit écrites au pere Lami, Benedictin, qui, dans son livre *De la connoissance de soi-même*, avoit un peu maltraité la rhetorique du college, & n'avoit gueres parlé plus favorablement de l'éloquence de la chaire & de celle du barreau. Ces deux lettres qui avoient été publiées sans l'aveu de M. de Sillery, ont été réimprimés en 1710. avec les reflexions de M. Arnauld sur l'éloquence, & quelques autres pieces sur la même matiere, par les soins du pere Bouhours, Jesuite; & en 1730. dans un *Recueil de divers traités sur l'éloquence & sur la poësie*, imprimé en Hollande en deux volumes *in* 12. par les soins de M. Bruzen de la Martiniere. M. de Sillery fut reçu à l'académie des inscriptions en qualité d'académicien honoraire, quand il plut au roi d'augmenter cette societé par un nouveau reglement, & en 1705. il succeda à M. Pavillon à l'académie Françoise. Le discours qu'il y prononça le jour de sa reception est un tissu de remarques ingenieuses sur le *Genie des Langues*, & *sur le caractere de l'Eloquence & de la Poesie*. Il a plusieurs fois aussi entretenu l'académie des belles lettres de ses recherches de litterature, par exemple, sur un bas relief de marbre antique, qui est vraisemblablement le dessus d'un tombeau que le peuple appelle à Soissons *le trou de l'oracle d'Isis*; sur les sepultures des premiers Chrétiens dans les Gaules: c'est encore à ce prélat que cette académie doit le dessein de deux colonnes milliaires, ornées d'inscriptions qui ont occasionné de sçavantes dissertations. Il a laissé manuscrites des poësies latines & françoises de toutes les especes; & *Divers traités de morale*; des *traductions des plus beaux endroits des Peres*; un *Commentaire* sur quelques épitres de S. Paul, & sur celle de S. Clement pape aux Corinthiens; des sermons & des homelies. Il a établi dans son diocèse des écoles, des séminaires & des hôpitaux. Plus de la moitié de son revenu étoit ordinairement employé au soulagement des pauvres, & dans des années de disette il a contracté lui-même des dettes pour les secourir. Il est mort le 20. Novembre 1714. dans sa soixante-uniéme année. * *Mem. du tems. Son éloge par M.* de Boze, *dans les Mem. de l'acad. des inscriptions & belles lettres, tome* 3.

BRUMANI, (Sigismond) étoit de Cremone. Il apprit parfaitement les langues grecque & latine dans sa patrie, & il alla en 1555. étudier la philosophie & la medecine à Padoue. Il avoit beaucoup d'inclination pour ces sciences, & il y fit de très-grands progrès. Il lut les anciens medecins avec reflexion, & il retourna dans sa patrie honoré du titre de docteur, & veritablement docte. Il y fut aggregé au college des physiciens: mais un an après il fut appellé à Rome, où le pape Clement VIII. le fit son premier medecin; il le fut aussi de tout l'état ecclésiastique, & il montra par son habileté & par ses soins qu'il étoit digne de ces honneurs. On les augmenta du titre de citoyen Romain, & en 1567. il fut associé au college de cette ville. Clement VIII. avoit une grande confiance en lui, & le regardoit comme un de ses meilleurs amis. Il avoit fait plusieurs ouvrages que l'on croit perdus: entr'autres; de la maniere de composer la theriaque, deux livres des éloges de la medecine; deux autres de la generation & de la corruption: ces ouvrages étoient en latin. Brumani étoit d'une famille noble, & qui a été illustrée par les dignités où plusieurs personnes de cette famille ont été élevées: *César* Brumani fut un des abbreviateurs de Rome; *Matthieu* Brumani, chanoine regulier de S. Jean de Latran, a été ensuite évêque de Melfi: il étoit theologien & jurisconsulte, & il a fait quelques traités des droits & de l'origine des revenus ecclesiastiques; sur la validité & l'invalidité des mariages, &c. * Mangeti, *Biblioth. script. medic.* in fol. *tom.* 1. *p.* 487. Arisius, *de Cremonens. scriptor. &c.*

BRUMMER, (Frederic) né à Lipsic en 1641. de parens riches, orna son esprit de la connoissance des langues grecque & latine, & s'appliqua ensuite à l'étude du droit, sur lequel il soutint des theses *De locatione & conductione*, en 1664. mais trouvant plus d'agrémens dans l'étude des belles lettres, il tourna dans la suite de ce côté-là sa principale application; & pour s'y perfectionner par la connoissance des sçavans, il voyagea en Hollande, en Angleterre & en France; étant à Paris en 1668. il y publia un commentaire *Ad leg. Cinciam*, qu'il dédia & qu'il presenta à M. Colbert, alors ministre d'état. Ce commentaire a été imprimé en 1668. à Paris *in* 4°. Mais comme il s'en retournoit la même année, la voiture dans laquelle il étoit ayant été renversée dans l'eau entre Paris & Lyon, il fut noyé à la fleur de son âge: c'étoit le 3. Decembre. Outre son commentaire *Ad leg. Cinciam*, on a encore de lui: *Exercitatio historico-philologica de Scabinis antiquis medii avi & recentioribus Declamatio contra otium. Exercitatio de locatione & conductione.* Il étoit grand ami de Reinesius, celebre antiquaire, à la louange duquel il a fait quelques pieces. Tous les ouvrages de Brummer ont été publiés *in octavo*, en 1712. par George Beyer, professeur en droit à Wittemberg. * *Voyez* sa préface.

BRUN, (Jean) Jesuite, né en 1660. dans le diocèse d'Alais, ne merite pas proprement le nom d'auteur, quoiqu'il eût été très-capable de l'être. On ne sçait de lui qu'une brochure, imprimée en 1718. à Bruxelles, si on en croit le titre; elle est intitulée: *Les cent une Propositions extraites du livre des Reflexions morales du P. Quesnel, sur le nouveau Testament, qualifiées en détail.* L'auteur mourut l'année suivante 1719. le 12. Juin à Turin, le neuviéme jour de son arrivée en cette ville, où il avoit suivi le P. Joseph de Gallifet, Jesuite, aujourd'hui assistant de France, & connu en particulier par un ouvrage, intitulé: *De cultu sacro-sancti cordis Dei ac Domini nostri Jesu Christi, in variis Christiani orbis provinciis jam propagato, Roma, apud Joan. Mariam Salvioni*, 1726. Le pere Brun étoit poëte, & après sa mort il fut loué magnifiquement en vers latins par un professeur du college de Turin, qui monta en chaire exprès. M. le president de la Tourette a traduit cet éloge en vers françois. Le P. Brun étoit un des plus anciens academiciens de Lyon, & il a enseigné dans cette ville pendant plus de vingt ans la rhetorique, la philosophie, les mathematiques & la theologie. Il étoit moins versé dans cette derniere science; le tems qu'il avoit donné aux autres, l'avoit empêché d'approfondir celle-ci. Le P. Colonia, Jesuite, a parlé de ce pere dans son *Hist. litter. de Lyon*, quoiqu'il n'appartînt à son sujet que parce que le P. Brun avoit professé dans cette ville. * *Mem. du tems.*

BRUN, (Pierre le) prêtre de l'Oratoire. *Il faut ajouter à ce qu'on en a dit dans le Dictionaire de Moreri*, que son grand ouvrage sur les liturgies a été plusieurs fois attaqué, & par differens auteurs. Deux ans après l'impression du premier volume, il parut contre, un écrit intitulé: *Lettre d'un curé du diocèse de Paris, à l'auteur du Journal de Trevoux, sur le sacrifice de la Messe*: ce qui engagea le pere de l'Oratoire à repondre par une lettre du 23. Juin 1718. *in* 8°. à Paris chez Delaulne, dans laquelle il avance cette proposition: *Que la consecration exceptée, & l'union du corps mystique bien entendue, les fidéles prient, offrent & sacrifient conjointement avec le Prêtre, parce qu'ils concourent tous en leur maniere au Sacrifice.* Comme c'étoit cette doctrine que le curé avoit attaquée principalement dans sa lettre, c'est aussi le point principal sur lequel le pere le Brun s'étend dans sa réplique. La dissertation dixieme du troisieme volume a excité une dispute plus longue & plus vive. Le pere le Brun y ayant soutenu que l'on ne devoit point reformer la liturgie

des Armeniens, dans laquelle on trouve la priere de l'invocation pour le changement du pain & du vin après les paroles de Jesus-Christ, & dans laquelle il est marqué en termes formels, que le changement n'est fait qu'après cette invocation ; & conformément à cette liturgie, le pere le Brun ayant soutenu que la forme essentielle de la consécration exige l'invocation ou la priere jointes ensemble : le pere Bougeant, Jesuite, fit imprimer en 1727. un petit ouvrage contre ce sentiment, qu'il intitula : *Réfutation de la dissertation du pere le Brun, sur la forme de la consécration de l'Eucharistie, adressée à l'auteur*, à Paris chez d'Houri, 1727. in 12. Le pere le Brun répondit par un ouvrage de 345. pages *in* 8°. intitulé : *Defense de l'ancien sentiment sur la forme de la consécration de l'Eucharistie, en réponse à la réfutation, &c.* à Paris chez Delaune, 1727. Cet écrit est approuvé de trente-neuf docteurs ; cependant cette défense donna lieu à de nouveaux orages. Les journalistes de Trevoux l'attaquerent dans leurs memoires du mois de Mars 1728. à l'article des nouvelles litteraires, ce qui obligea le pere le Brun à répliquer par un petit écrit de 27. pages, intitulé : *Lettre qui découvre l'illusion des journalistes de Trevoux, dans le jugement qu'ils ont porté de la défense de l'ancien sentiment, qui joint la priere de l'invocation aux paroles de Jesus-Christ, pour la consécration de l'Eucharistie* : ou *Défense du pere le Brun de l'Oratoire, & des Docteurs qui ont approuvé son ouvrage.* Cette lettre est datée du 29. Mars 1728. mais elle n'a pas été rendue publique, quoiqu'imprimée, & il s'en est échappé très-peu d'exemplaires. Feu M. Tournely, à qui le pere le Brun la montra, craignant qu'elle ne fût cause d'une guerre ouverte, lui conseilla de la supprimer, & le pere le Brun se rendit à ses avis. Mais ce silence n'arrêta point la dispute : ce qui avoit choqué le pere le Brun dans les memoires de Trevoux du mois de Mars 1728. fut appuyé & confirmé de nouveau par un écrit, qui fut imprimé à Paris la même année 1728. sous ce titre : *Apologie des anciens Docteurs de la Faculté de Theologie de Paris, Claude de Saintes & Nicolas Isambert, contre une lettre du pere le Brun de l'Oratoire, inserée dans les Memoires de Trevoux de Juillet 1728. sur la forme de la consécration de l'Eucharistie, par M. P. T. H. Ch. R. Pr. D. D.* à Paris, chez Chaubert. Le pere le Brun s'étant vû attaqué de nouveau, commença à distribuer sa lettre, qu'il avoit presque entierement supprimée jusqu'alors, & voulant répondre plus amplement, il entreprit sur ce sujet un nouvel ouvrage qu'il avoit déja bien avancé lorsqu'il tomba dangereusement malade d'une fluxion de poitrine, dont il mourut le 6. Janvier 1729. Comme on avoit voulu faire condamner à Rome son sentiment sur la forme de la consecration, & qu'il y eut même quelques memoires présentés contre lui, le pere le Brun répondit principalement à un, dans lequel le prélat Romain, qui en étoit auteur, s'étoit plaint sur-tout de ce que le livre étoit écrit en françois, soutenant qu'on ne devoit point mettre le peuple à portée d'entrer dans ces disputes. Le pere le Brun, dans sa réponse, fit voir que les Protestans écrivant en langue vulgaire, on ne pouvoit se dispenser de suivre la même methode. *Il faut ajouter encore aux écrits du* P. le Brun : Une dissertation sur les jumeaux de Vitri, dans un des journaux des sçavans ; & une lettre à M. Thomassin de Mazaugues, president au Parlement de Provence, sur les differentes leçons de ce passage du chapitre X. de la premiere épître de saint Paul aux Corinthiens : *Quiconque mangera ce pain ou boira ce calice, &c.* Cette lettre, à laquelle le pere Fournier de la Doctrine Chrétienne a donné lieu, par une conference qu'il eut en Angleterre avec un ministre, se trouve dans les *Memoires de litterature & d'histoire*, chez Simart, *tom. 8. part. 1.* Le pere le Brun a laissé manuscrit des dissertations sur l'histoire ecclesiastique ; & un ouvrage sur le formulaire à l'occasion des cinq fameuses Propositions.* *Biblioth. franç. ou Hist. litter. de la France, tome 13. part. 2. art. 3.* Cet article contient un memoire très-curieux sur la vie & les ouvrages du pere le Brun. En 1733. M. Brayer chanoine de Troyes a donné une *nouvelle Dissertation* in 8°. contre le sentiment du pere le Brun, sur les paroles de la consecration.

BRUN, ( Jean-Baptiste le ) connu aussi par le surnom de *Desmarettes*, né à Rouen, fils de *Bonaventure* le Brun, libraire, fut élevé en partie dans le monastere de Port-Royal des Champs, & il conserva toujours une étroite liaison avec les solitaires & les amis de cette maison. Content du degré d'acolyte, il ne voulut jamais s'engager dans les ordres sacrés, & il a passé la plus grande partie de sa vie à rendre service à differens diocèses, & en particulier à celui d'Orleans, & à composer des ouvrages également utiles & solides. Il s'étoit acquis la confiance de M. Colbert, archevêque de Rouen, & du cardinal de Coislin, évêque d'Orleans, autant par ses lumieres, qui étoient fort étendues, que par sa prudence & par la solidité de sa pieté. Il a contribué dans ces diocèses, sur-tout dans celui d'Orleans, à differens établissemens. Les troubles de l'église dans lesquels il s'est trouvé impliqué l'ont plus d'une fois retiré du repos qu'il s'étoit promis. Il est mort à Orleans dans un âge très-avancé, le 19. Mars 1731. Outre les breviaires d'Orleans & de Nevers dont il est connu pour être l'auteur, ou au moins pour y avoir eu la part principale, c'est encore à lui que l'on doit 1. la seconde édition de l'ouvrage latin de Jean évêque d'Avranches, & ensuite archevêque de Rouen, sur les offices ecclesiastiques, qui parut en 1679. *in* 8°. à Rouen : la premiere édition est de Jean Provost. 2. L'édition des ouvrages de S. Paulin, enrichis de notes, de variantes & de dissertations, entr'autres une sur S. Victrice, *in* 4°. à Paris en 1685. 3. On lui attribue la vie de saint Paulin en françois *in* 8°. avec des éclaircissemens & des remarques, en 1686. & les lettres du même saint aussi traduites en françois, mais ce fut le pere Frassen, Cordelier, qui fit imprimer ces deux ouvrages. Il n'est pas néanmoins le traducteur des lettres : cette traduction est de Claude de Santeuil de S. Magloire, frere du poëte ; & elle a été revûe par M. Pelhestre, laïc, qui demeuroit chez les Cordeliers du grand couvent. 4. La concorde des livres des Rois & des Paralipomenes, ouvrage latin, auquel il travailla conjointement avec M. le Tourneux, & sous les yeux de cet écrivain à Paris *in* 4°. 1691. 5. Voyages liturgiques de France, ou recherches faites en diverses villes du royaume sur cette matiere, sous le nom du sieur de *Moleon*, in 8°. à Paris en 1718. Le goût que M. le Brun Desmarettes a toujours eu pour les Rites & les anciens usages des églises de France, l'avoit engagé à visiter la plus grande partie de ces mêmes églises & des cathedrales les plus celebres, & il s'est attaché à marquer les pratiques particulieres qu'il y a vûes, & que l'on trouve en détail dans ces voyages liturgiques. Le même auteur avoit promis une vie détaillée de S. Jerôme, qui n'a point paru. Il avoit travaillé pendant longtems à une nouvelle édition du martyrologe d'Usuard, qui devoit être accompagnée de notes utiles ; mais presque tous ses papiers ayant été saisis lorsqu'il fut mis à la Bastille où il demeura cinq ans, il ne jugea pas à propos de recommencer son travail lorsqu'il en fut sorti. Une partie de ses notes passa dans l'édition du même martyrologe, que le pere Solier, Jesuite, a donnée. On a fait esperer aussi de M. le Brun, une nouvelle édition de l'ouvrage de feu M. Bosquillon, chanoine d'Avalon, sur les liturgies : mais ce qu'on doit demander avec plus d'empressement est l'édition des œuvres de Lactance qu'il avoit entreprise, & qu'il avoit revûe avec soin sur tous les manuscrits. Elle étoit achevée entierement quand il mourut, & elle a passé entre les mains de M. le Brun son frere, libraire à Rouen. * *Memoires du tems, Europe sçavante, Octobre 1718. art. 1.*

BRUNI, ( Antoine ) celebre poëte Italien, &c. *Editions du Moreri de 1725. & de 1732. aux citations*, Nicol. Toppin, *lisez* Nicol. Toppi.

BRUNN ou BRUNNER, ( Jean Conrad Von ) fameux medecin Suisse, né à Diessenhofen près de Schaffouse le 16. Janvier 1653. fut envoyé dès l'âge de 16. ans à Strasbourg où il étudia la medecine pendant quatre ans. Il y fut reçu docteur en 1672. Les theses qu'il soutint alors furent sur un monstre à deux têtes, dont il venoit de faire la dissection. Il passa ensuite à Paris, où il écouta les plus habiles en medecine & en anatomie, & fit amitié avec eux, entr'autres avec MM. Dionis, Bourdelot & du Vernay. Il travailla longtems avec ce dernier le jour & la nuit sur l'anatomie. En

quittant Paris il alla en Angleterre, où il se lia avec Henri Oldenbourg, secretaire de la societe royale, avec Willis, Lower & plusieurs autres. En Hollande il vit en particulier Schwammerdam & Ruysch. Il retourna ensuite en Allemagne, où il fut recherché d'abord avec empressement. La societé des curieux de la nature le reçut dans son corps en 1685. sous le nom d'*Herophilus*. En 1687. il fut fait professeur en medecine à Heidelberg, où il publia son traité *De experimentis circa pancreas*; quelques dissertations, *de Glandulis duodeni, de Glandula pituitaria, de Pleuro-peripneumonia, &c.* Spanheim voulut l'attirer à Leyde en 1696. mais il n'y alla pas. En 1711. Jean-Guillaume, électeur palatin, l'annoblit, & lui donna la seigneurie de Hammerstein dans le pays de Bergue. En 1720. le canton de Schaffouse le gratifia de la Bourgeoisie lui & sa posterité. En 1688. pendant la guerre du Palatinat il se retira dans sa patrie, d'où l'électeur Jean-Guillaume le rapella à Dusseldorp en 1695. & lui donna le titre de son premier medecin. Depuis ce tems-là il fut appellé en differentes occasions auprès de Charles landgrave de Hesse-Cassel; de François-Louis électeur de Tréves; du roi d'Angleterre, alors prince de Galles; du roi de Prusse; de l'électeur de Mayence; de Frederic roi de Suede; de Frederic roi de Danemarck; de l'électeur de Cologne, de celui de Baviere & de plusieurs autres. Il mourut à Manheim le 2. Octobre 1727. âgé de 74. ans, huit mois & vingt-six jours. Il avoit été marié en 1678. & avoit eu dix enfans, dont quelques-uns sont morts avant lui. JEAN-ULRIC, son cinquieme fils, est aujourd'hui conseiller de regence de guerre & de justice, auprès de l'électeur palatin. * Manget, *Biblioth. script. medic.* in fol. *tom. 1. pag. 489. & suiv. & pag. 586.*

BRUNETTO LATINI, & quelquefois LATINO, en françois BRUNET LATIN, est un de nos plus anciens traducteurs. Il étoit de Florence, où il nâquit un peu après le commencement du XIII. siecle. Au milieu des troubles dont les factions des Guelphes & des Gibelins agitoient toute l'Italie, il ranima le goût des lettres. Orateur, poëte, historien, philosophe & theologien même, il forma une école de laquelle sortirent entr'autres Guido-Cavalcanti & le fameux Dante. Il enseigna à ses citoyens, non seulement l'art de bien parler, mais encore celui de bien gouverner. Secretaire de la république, il eut une très-grande part au gouvernement, & fut chargé de plusieurs ambassades. Enfin obligé de sortir de Florence avec tous les Guelphes, du parti desquels il étoit, après la défaite de l'armée des Florentins par le comte Jourdain, general de Mainfroi, il se réfugia en France en 1260. s'établit à Paris, & y composa plusieurs ouvrages, entr'autres le livre intitulé: *Tresor*. Comme cet ouvrage, dont il y a plusieurs manuscrits dans la bibliotheque du roi de France, n'a jamais été imprimé, beaucoup d'auteurs en ont parlé sans l'avoir vû, & les uns ont prétendu qu'il étoit écrit en italien, d'autres en langue provençale; cependant il est certain qu'il est écrit en françois, tel qu'on le parloit du tems de S. Louis. La plûpart veulent que ce soit un Dictionaire pour la langue, ou un traité des louanges de la langue françoise; mais c'est sûrement une espece de cours de philosophie, où, sous la division de philosophie en theorique & pratique, Brunet traite de Dieu, de la cosmographie, de la géographie, de l'histoire sacrée & prophane, de la proprieté des choses naturelles, de la morale, de la rhetorique & de la politique. Cet ouvrage est donc en forme d'encyclopedie, dont après Pline, cet auteur donna le modele, & dans le goût duquel nous avons le Proprietaire de Barthelemi de Granville, nommé de son tems le Pline des Moines, le *Redactorium morale* de Pierre Berchoire, & plusieurs autres aujourd'hui le rebut des bibliotheques. L'ouvrage de Brunetto n'est presque qu'une traduction françoise de plusieurs endroits de differens auteurs. Après la mort de Mainfroi tué dans la bataille que gagna sur lui Charles d'Anjou en 1266. Brunetto revint à Florence, & y finit ses jours en 1295. Sa famille persista toujours dans son attachement pour le duc d'Anjou, & un de ses descendans accorda à un des fils de Brunet le lambel fleurdelisé dont la maison d'Anjou brisoit ses armes. Brunetto a traduit aussi en françois les morales d'Aristote. * *Remarques de M.* Falconnet *sur nos premiers traducteurs François, au tom. 7. des Memoires de l'academie des inscriptions & belles lettres, page 295.*

BRUNO, (Saint) fondateur de l'ordre des Chartreux, &c. *Editions de 1725. & de 1732. de ce Dictionaire, il est dit qu'*Urbain II. l'appella en Italie vers l'an 1086. *lisez* vers l'an 1089..... le P. Theodore Petreius, *lisez* Theodore de Camp.

BRUNON, (Eusebe) évêque d'Angers, succeda dans le siege épiscopal de cette ville, à Hubert de Vendôme, mort en 1047. Il assista en 1049. au concile que le pape Leon IX. convoqua à Reims, dans lequel l'archevêque de cette ville fut accusé de simonie. Le pape commit à Brunon l'examen de cette affaire, mais après une conference secrette avec Brunon & plusieurs autres prelats, l'archevêque prouva son innocence. L'évêque de Langres, accusé du même crime, ayant pris la fuite, Brunon fut encore commis par le pape, avec l'évêque de Senlis, pour le faire chercher & le citer. L'an 1060. & selon le pere Labbe, l'an 1062. plusieurs évêques s'étant assemblés à Angers pour la dédicace de l'église de S. Sauveur, y condamnerent conjointement avec Brunon, les erreurs de Berenger, le premier qui ait osé dire que le Sacrement de l'Eucharistie, n'étoit que la figure du corps de Jesus-Christ. Ces prelats lui firent signer une formule de foi, conforme à la doctrine de l'église, sur laquelle il s'étoit déja expliqué catholiquement dans un concile tenu à Tours en 1054. M. l'abbé Fleuri ne dit pas un mot de l'assemblée d'Angers, & de la nouvelle rétractation qu'y fit Berenger. On la trouve dans une lettre de Brunon, qui contient aussi l'apologie de Berenger, son archidiacre, mais non celle de son erreur. Cependant on a prétendu que ce prélat l'avoit favorisé sur ce point, & M. Fleuri dit qu'il s'étoit retracté en 1062. Ce que nous venons de dire, detruit ce sentiment, & le sçavant M. de Roye, celebre jurisconsulte, a justifié Brunon de ce reproche d'heresie, dans son livre, *de vita & haresi Berengarii*, dont nous parlerons à l'article de ce sçavant Angevin. Brunon eut aussi des demêlés avec Raoul, chassé de l'archevêché de Tours pour son incontinence. On croit qu'en 1070. il alla au monastere d'Agaune en Vallays, & qu'il en apporta le chef de S. Innocent, l'un des compagnons de S. Maurice. Il est mort le 27. Août 1081. Marbodus a fait son épitaphe qu'on trouve parmi ses œuvres imprimées avec celles de Hildebert du Mans, en 1708. *in fol.* par les soins de D. Beaugendre. * Fleuri, *hist. eccles. t. 13. p. 386.* in 4°. Marbodus *à l'endroit cité.* De Roye, *au l. cité.* Labbe, *nova biblioth. manuscr. tom. 1. pag. 287.*

BRUNSFELS, (Cotton) né à Mayence, demeura dans sa jeunesse chez les Chartreux qui sont hors de cette ville, & quand il les eut quittés, il s'appliqua au ministere de la prédication. Il avoit une voix belle & sonore: mais l'ayant perdue dans une maladie, il quitta la chaire, & alla à Strasbourg, où on lui donna le gouvernement du college. Il demeura neuf ans dans cette place, & pendant ce tems-là, il s'appliqua avec tant d'ardeur à l'étude de la medecine, qu'il fut créé docteur à Bâle en 1530. On l'appella peu de tems après à Berne, où il mourut en 1534. après s'y être acquis une grande reputation. Il a donné en latin un catalogue des medecins illustres, à Strasbourg, en 1530. *in 4°. Herbarum vivæ icones ad naturæ imitationem effigiatæ.... cum appendice de usu & admiratione simplicium*, en trois volumes *in fol* à Strasbourg en 1532. 1537. & 1539. *Novi Herbarii tom. secundus*, avec douze opuscules sur la botanique dans ce même volume, qui parut aussi *in fol.* en 1536. * Mangeti, *biblioth. script. medic. t. 1.* in fol. *p. 518. 519.*

BRUNSWICK. *Ajoutez ce qui suit à cette genealogie rapportée dans ce Dictionaire.*

*BRANCHE DE DANNEBERG, à présent* WOLFEMBUTTEL, *sortie de celle de* LUNEBOURG.

XIX. ANTOINE-ULRIC duc de Brunswick, &c. *Elisabeth-Eleonore* de Brunswick-Lunebourg-Wolfembuttel, sœur des deux princes qui suivent, & veuve en dernieres nôces de *Bernard* duc de Saxe-Meinengen, mourut à Meinengen le 15. Mars 1729. dans la soixante-onzième année de son âge, étant née le 30. Septembre 1658.

XX.

XX. AUGUSTE-GUILLAUME duc de Brunswick, de Lunebourg & de Wolfembuttel, &c. chef de toute la maison de Brunswick, mourut d'une aposthume à Wolfembuttel, lieu de sa residence, le 23. Mars 1731. âgé de 69. ans & quinze jours, étant ne le 8. Mars 1662. & il fut inhumé le 25. Mai suivant avec une grande pompe dans la chapelle du château de Brunswick. Comme il ne laissa point d'enfans, sa succession & ses états passerent à celui qui suit.

## *RAMEAU SORTI DE LA BRANCHE DE* WOLFEMBUTTEL, *dit* BLANCKENBERG.

XX. LOUIS-RODOLPHE duc de Brunswick-Lunebourg & de Blanckenberg, né le 22. Juillet 1671. devint duc de Brunswick & de Wolfembuttel par la mort du duc AUGUSTE-GUILLAUME son frere, le 23. Mars 1731. Comme il n'a que deux filles, qui sont l'imperatrice regnante, & la duchesse de Brunswick-Beveren, les états de Brunswick & de Wolfembuttel regardent, après sa mort, ses cousins de la branche de Beveren.

## *AUTRE RAMEAU DIT DE BEVEREN, sorti de la branche de* WOLFEMBUTTEL.

XX. FERDINAND-ALBERT duc de Brunswick-Lunebourg-Beveren, né le 19. Mai 1680. étant major general des armées de l'empereur, & colonel d'un régiment d'infanterie à son service, fut pourvû en 1715. du gouvernement de Comore en Hongrie, dont il fut mis en possession le 16. Janvier 1716. Le roi de Danemarck le nomma chevalier de son ordre de l'Elephant le 16. Avril 1727. Il est heritier présomptif des états de Brunswick & de Wolfembuttel. *Comme dans les deux dernieres éditions de ce Dictionaire on a confondu des enfans de son frere avec les siens, & que d'ailleurs il en a encore eu d'autres depuis la derniere édition, on va donner ici les uns & les autres suivant l'ordre de leur naissance.* Enfans sortis du mariage de ce prince avec *Antoinette-Amelie* de Brunswick-Wolfembuttel, sœur de l'imperatrice regnante, qu'il a épousée le 15. Octobre 1712. CHARLES de Brunswick-Lunebourg, prince hereditaire de Beveren, qui suit; *Antoine-Ulric* de Brunswick-Beveren, né le 28. Août 1714. qui s'est rendu à Petersbourg à la cour de la souveraine de Russie, où il arriva le 11. Fevrier 1733. & où il fut réçu avec de très-grands honneurs & beaucoup de distinction; *Elisabeth-Christine* de Brunswick, princesse de Beveren, née le 8. Novembre 1715. fiancée à Berlin le 10. Mars 1732. & mariée le 12. Juin 1733. avec *Charles-Frederic* prince royal de Prusse & electoral de Brandebourg; *Auguste* de Brunswick Beveren, né le 23. Novembre 1719. & mort le 26. Mars 1720; un autre fils, né le 12. Janvier 1721; *Christine-Amelie* de Brunswick-Beveren, née le 12. Fevrier 1722; *Frederic-Guillaume* de Brunswick-Beveren, né à Wolfembuttel le 17. Janvier 1731; & *Frederic-François* de Brunswick-Beveren, né à Brunswick le 8. Juin 1732.

XXI. CHARLES de Brunswick-Lunebourg, prince hereditaire de Beveren, né le premier Août 1713. fut élevé par l'empereur au grade de colonel actuel imperial au mois de Novembre 1730. & épousa à Berlin le 2. Juillet 1733. *Philippine Charlotte*, troisieme fille de *Frederic Guillaume* roi de Prusse, electeur du saint Empire Romain, margrave de Brandebourg, & de *Sophie-Dorothée* de Brunswick-Lunebourg-Hannover, qui lui avoit été fiancée dès le 19. Mai 1730.

## *NOUVELLE BRANCHE DE BRUNSWICK-* BEVEREN.

XX. ERNEST-FERDINAND duc de Brunswick-Lunebourg-Beveren, frere puîné de Ferdinand-Albert duc regnant de Beveren, commence cette branche. Il est né le 4. Mars 1682. a été elû prevôt de l'église de S. Blaise & de S. Cyriaque de Brunswick, au lieu du feu duc *Ferdinand Christian* son frere jumeau en 1706. & a été fait grand-maître de l'artillerie de l'Empire, à la place du feu margrave de Brandebourg-Bareith, au mois de Juin 1727. Il a épousé *Eleonore-Charlotte* de Courlande, née le 11. Juin 1686. fille de *Frederic-Casimir* duc de Courlande, & de *Sophie-Amelie* de Nassau-Siegen sa premiere femme, & en a eu *Auguste-Guillaume* de Brunswick-Beveren, né le 10. Octobre 1715; *Christine-Sophie* de Brunswick-Beveren, mariée à Brunswick le 26. Decembre 1731. avec *Frederic-Ernest* margrave de Brandebourg-Culmbach, chevalier de l'ordre de l'Elephant, & gouverneur de Gottorp pour le roi de Danemarck; un fils, né la nuit du premier au 2. Janvier 1721; une fille, née la nuit du 2. au 3. Juin 1724; *Frederic-Auguste* de Brunswick, né le 3. Août 1726. & mort à une heure du matin le 30. Mars 1729; *Frederic-Charles-Ferdinand*, né le 5. Avril 1729; & *Jean-Antoine* de Brunswick-Beveren, né à Brunswick le 16. Fevrier 1731. au soir.

## *BRANCHE DE ZELL SORTIE DE CELLE de* LUNEBOURG.

XVIII. GEORGES duc de Brunswick-Zell, &c. *Ajoutez* que *Benedicte-Henriette-Philippe* de Baviere, comtesse Palatine du Rhin, restée veuve en 1679. de *Jean-Frederic* de Brunswick-Lunebourg, duc de Hannover, &c. est morte subitement en sa maison de campagne au village d'Asnieres, près de Paris le 12. Août 1730. sur le midi, âgée de 78. ans & 20. jours, étant née le 23. Juillet 1652. Cette princesse, qui avoit fait son séjour pendant plusieurs années en Italie à la cour du duc de Modene son gendre, s'étoit retirée en dernier lieu en France, & faisoit sa residence ordinaire au palais du Luxembourg à Paris depuis le 4. Novembre 1720.

*Pour ce qui concerne les changemens arrivés dans la branche électorale de* BRUNSWICK-HANNOVER, *voyez à* ANGLETERRE, *dans ce Supplément.*

BRUSONI, (François) poëte Latin, étoit Italien de naissance, de la ville de Legnago, dans le domaine de Venise. Il a eu la qualité de comte Palatin, & de poëte *Laureat*, c'est-à-dire, *couronné*. (*Voyez l'explication de ce mot à l'article* LAUREAT.) Il a fait en vers latins un ouvrage intitulé: *Prognosticon*, que l'on ne croit point imprimé. En 1589. il en a paru un autre imprimé, touchant la ville & le pays de Rovigo en Italie, dans le domaine de Venise. Rovigo est la capitale de la Polesine. Il n'y a que peu d'années que cet ouvrage, qui est aussi en vers latins, a été réimprimé de nouveau à Trevise. * *Voyez* M. Maffei, dans sa *Verona illustrata*, au volume *De gli scrittori Veronesi*, *l. 3. p. 105. edit.* in folio.

BRUYERE, (Jean de la) si connu par ses *Caracteres*, étoit né dans un village proche de Dourdan, & descendoit, dit-on, d'un fameux ligueur, qui, dans le tems des barricades de Paris, exerça la charge de lieutenant-civil. Il acheta une charge de tresorier de France à Caën; mais à peine la possedoit-il, que feu M. Bossuet, évêque de Meaux, le mit auprès de feu M. le duc, pour lui enseigner l'histoire; & il y passa le reste de ses jours en qualité d'homme de lettres, & non pas en qualité de gentilhomme ordinaire, comme plusieurs l'ont dit, avec mille écus de pension. Il fut reçû à l'academie Françoise le 15. Juin 1693. Quatre jours avant sa mort, étant à Paris & en compagnie, il s'apperçut tout-à-coup qu'il devenoit absolument sourd. Point de douleur cependant. Il s'en retourna à Versailles, où il avoit son logement à l'hôtel de Condé, & une apoplexie d'un quart-d'heure l'emporta le 10. Mai 1696. âgé de 57. ans. M. l'abbé d'Olivet s'est trompé en ne lui en donnant que 52. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit, fort philosophe, craignant toute sorte d'ambition, & qui ne songeoit qu'à vivre tranquille avec des amis & des livres. Il a fait imprimer *les caracteres de Theophraste, traduits du grec, avec les caracteres ou les mœurs de ce siecle.* La premiere édition est de Paris, *in* 12. en 1687. & elle a été reimprimée plus de vingt fois depuis. Toutes ces éditions sont augmentées de beaucoup depuis la seconde inclusivement, pour la seconde partie de l'ouvrage seulement. La meilleure édition est celle qui se fit immediatement après la mort de l'auteur. On trouve bien de l'esprit, du jugement & de la délicatesse dans la plûpart des caracteres & des reflexions qui forment la seconde partie de cet ouvrage. Cependant D. Noël d'Argonne, Chartreux, n'en a pas trop bien parlé dans ses *Mélanges de litterature &*

*d'histoire*, imprimés sous le nom de Vigneuil Marville. M. Pierre Coste en a pris la défense contre ce dernier dans le livre intitulé : *Defense de M. de la Bruyere & de ses caracteres, contre les accusations & les objections de M. Vigneuil Marville*, à Amsterdam en 1702. *in douze*. On a joint cet ouvrage à l'edition des *Caracteres*, faite à Amsterdam en 1720. On trouva parmi les papiers de M. de la Bruyere des *Dialogues sur le Quiétisme*, qu'il n'avoit qu'ébauchés, & que M. Dupin, docteur de Sorbonne, acheva & fit imprimer *in* 12. en 1699. à Paris. M. Boileau a fait ces vers pour mettre au bas d'un portrait de M. de la Bruyere, à la tête du livre des caracteres :

*Tout esprit orgueilleux qui s'aime,*
*Par mes leçons se voit gueri :*
*Et dans mon livre si cheri,*
*Apprend à se haïr soi-même.*

* *Mem. du tems. Suite de l'histoire de l'academie Françoise.*

BUCHANAN. (George) *Corrigez & ajoutez ce qui suit à cet article de l'edition de ce Dictionaire de 1725.* Il nâquit à Killerne, paroisse du duché de Lennox, dans les provinces meridionales de l'Ecosse. Il fut envoyé à Paris à l'âge de quatorze ans. Quelque tems après qu'il fut retourné en sa patrie, il alla étudier la dialectique dans l'université de saint André, sous Jean Mair d'Hadington, dit *Major*, & le suivit quelques mois après à Paris, où Buchanan régenta la grammaire au college de sainte Barbe pendant deux ans & demi, malgré les miseres qui l'accabloient & qu'il a décrites si naïvement dans l'elegie *Ite leves nugæ*. En 1529. il entra auprès du comte de Cassils en qualité de son gouverneur ; & en 1534. étant retourné pour la seconde fois en Ecosse avec son eleve, Jacques V. jetta les yeux sur lui, deux ans après, pour lui confier l'education de Jacques Stuart son fils *naturel*. Mais s'étant fait quelques affaires par ses vers satiriques, il se retira de la cour, & ayant été decouvert, il fut mis en prison en 1539. Il y trouva moyen de s'échapper & de se réfugier en Angleterre, d'où il passa en France, où André Govea l'attira à Bourdeaux. Il étoit à Paris en 1547. *comme on l'a dit*, mais il ne régenta point en chef au college du Cardinal le Moine : il y fit seulement des leçons en la place d'un professeur, & uniquement pendant une partie de l'année. Ce fut en 1549. qu'il fut arrêté à Coïmbre, où il demeura en prison un an & demi. En 1563. il retourna pour la derniere fois en Ecosse. Il mourut âgé *non* de 76. ans, *mais* de 77. ans. *Ajoutez ce qui suit aux deux précedentes editions*. On a recueilli tous les ouvrages de Buchanan en deux volumes *in fol.* à Edimbourg en 1715. & en deux volumes *in* 4°. à Leyde en 1725. par les soins de MM. Raddimann & Burmann. *Lisez aussi la citation de Scaliger, rapportée dans l'édition de ce Dictionaire de 1725.* Scaliger le pere, *in Iambis, ubi & lactea vena parentem cultissimum appellat Buchananum.*

BUCKINGHAM, (Jean Sheffield) duc de Buckingham & Normamby, étoit un courtisan aimable de la cour de Charles II. roi de la Grande-Bretagne. Il aimoit les belles lettres & les beaux arts, & il a fait quelques ouvrages d'esprit qui ont été l'admiration de toute l'Angleterre. Sa comedie du *Rehearsal*, est une critique fine & délicate des pieces de theâtre de M. Dryden, & de quelques autres poëtes de ce tems-là. Les gens de lettres, polis & spirituels, étoient toujours bien venus chez lui ; & comme il etoit favori du roi Charles, rien ne l'empêchoit de satisfaire le genereux penchant qu'il avoit à leur faire du bien. Il fit donner au sçavant Clifford la direction de la Chartreuse de Londres, & l'engagea à publier son *Traité de la raison humaine*. Cet ouvrage parut en 1674. dedié au duc son bienfaiteur, & l'auteur mourut en 1677. Lorsque le parlement d'Angleterre eut condamné la proclamation où Charles II. accordoit à ses sujets la liberté de conscience, le duc de Buckingham s'éleva contre cette condamnation, anima le roi à soutenir ce qu'il avoit fait, & fit en anglois un petit ouvrage qui fut imprimé en 1685. dont le but principal est de prouver la tolerance. La fortune de ce duc changea extrêmement dans la suite : dominé par son humeur aisée & nonchalante, on abusa de sa facilité, & son bien fut tellement dissipé, que d'un des plus riches seigneurs d'Angleterre, il devint un des plus pauvres. Son *Temple de la Mort*, poëme anglois, fait à l'imitation de l'ouvrage de M. Habert de l'academie Françoise, qui porte le même titre en françois ; & son *Essai sur la poesie*, qui est aussi en vers anglois, ont eu une approbation generale. Il donna aussi le caractere du roi Charles II. que l'on trouve traduit en françois dans le *Mélange curieux des meilleures pieces attribuées à M. de S. Evremond, tome 1. page 193.* de l'edition d'Amsterdam 1726. M. le duc de Buckingham mourut le 24. Fevrier 1720. Trois ans après on publia un recueil de ses ouvrages en deux volumes *in* 4°. On voit dans l'eglise collegiale de Westminster son mausolée avec l'épitaphe suivante, qui sent fort le deïste.

*Pro Rege sæpe, pro Republica semper :*
*Dubius, sed non improbus vixi.*
*Incertus morior, non perturbatus :*
*Humanum est nescire & errare.*
*Deo confido omnipotenti benevolentissimo.*
*Ens Entium miserere mei.*
*Catharina* BUCKINGHAMIÆ *ducissa mœrens extrui curavit, anno* M DCC XXII.

* *Vie de* S. Evremond, *par* Desmaizeaux. *Notes de ce dernier sur les lettres de* Bayle, *tome* 3.

BUDDEUS, (Jean-François) un des plus féconds écrivains du dernier siecle & de celui-ci, nâquit & vécut dans le sein de l'heresie, qu'il professa jusqu'à sa mort. Il étoit d'Anclam ville de Pomeranie, où il vint au monde le 25. Juin 1667. On assure qu'avant l'âge de vingt ans il sçavoit déja l'hebreu, le chaldéen, le syrien, les humanités, & qu'il avoit lû plusieurs fois toute la Bible dans sa langue originale. Il n'avoit pas encore cet âge accompli lorsqu'il fut fait maître-ès-arts en 1687. & il publia à cette occasion une dissertation sur les symboles de l'Eucharistie. Son érudition peu commune le fit recevoir en 1689. adjoint de la faculté de philosophie. Il alla ensuite à Jenne, où il fit des leçons aux etudians. Il fut appellé en 1692. à Cobourg en qualité de professeur en langues grecque & latine ; & en 1693. l'électeur de Brandebourg *Frederic*, depuis roi de Prusse, lui donna la place de professeur de morale & de politique dans l'université de Hall, que ce prince venoit de fonder. Douze ans après Buddeus retourna à Jenne en 1705. pour y professer la theologie, ce qu'il a fait jusqu'à sa mort arrivée le 19. Novembre 1729. âgé de 62. ans. En 1714. il fut fait conseiller ecclesiastique du duc de Hildbourgshausen. Il a possedé encore d'autres charges. Il a composé un très-grand nombre d'ecrits, qui ont eté imprimes, dont on peut voir le catalogue dans la *Bibliotheque Germanique, tome* 22. & dans le 21. des *memoires du pere* Niceron.

BUDE, Brachmane. *Editions du Moreri de* 1725. *& de* 1732. *lisez* BUDDES. *On ajoute qu*'il vivoit dans le II. siecle, *lisez* dans le III. siecle.

BUDE'. (Guillaume) *Dans l'édition du Dictionaire de* 1725, *il est dit* fils d'un grand audiencier en la chancellerie, *lisez* fils de *Jean* Budé.... secretaire du roi & audiencier en la chancellerie de France. *Ajoutez, en parlant des charges de* Guillaume Budé *qu*'il avoit ete elû prevôt des marchands de Paris le 16. du mois d'Août 1522. & que le 21. il fut reçu dans la charge de maître des requêtes. Il mourut le 24 Août 1540..... Jean seigneur de Verace, *lisez* de Veracé. *Dans cette édition & dans celle de* 1732. *il est dit* que l'on a recueilli les œuvres de Budé en 1557. à Bâle, avec une preface de Cœlius Fecundus Curion, *lisez* Cœlius Secundus Curion. *Ajoutez aux citations de celle de* 1725. qu'on trouve un memoire sur la vie de Guillaume Budé, dans le *tome* 5. *des Memoires de l'academie des inscriptions & belles lettres.* Il est de M. Boivin le cadet.

BUEIL, maison. *Corrigez ce qui suit à cet article des éditions précedentes du Moreri.*

III. JEAN III. du nom sire de Bueil, seigneur de Montresor, &c. *Hardouin*, évêque d'Angers, mort en 1418. *lisez* mort le 19. Janvier de l'an 1438. *Voyez ci-après l'article de ce prélat.*

BEUIL, (Hardouin de) de la noble famille de ce nom, *dont on peut voir la genealogie dans ce Dictionaire*, succeda dans l'évêché d'Angers à Miles de Dormans, qui fut dans la suite chancelier de France. Hardouin gouverna cette église pendant 66. ans, & assista à plusieurs assemblées tenues de son tems pour differens sujets. Il se touva entre autres à une assemblée du clergé convoquée par le roi Charles VI. en 1394. pour l'extinction du schisme qui ne finit que dans le concile de Constance, par l'élection de Martin V. à un lit de justice que le même prince tint le 26. Decembre 1407. pour déclarer que son fils aîné, & les fils aînés des rois ses successeurs, seroient appellés & reputés rois dès le jour du decès de leurs peres, en quelque bas âge qu'ils se trouvassent alors; en 1408. à une assemblée tenue à Chartres, où l'on dressa treize articles de la paix qui fut solemnellement jurée entre les maisons d'Orleans & de Bourgogne, & qui fut très-mal gardée: il ne put se trouver au concile de Pise, commencé en 1409. & il n'y assista que par procureur. En 1412. il reçut le roi Charles VI. à Angers. En 1417. il y fit les funerailles de Louis II. roi de Naples & de Sicile, duc d'Anjou, dont il fut un des executeurs testamentaires. Il n'assista non plus que par député au III. concile de Nantes, tenu par Philippe de Coëtivi, archevêque de Tours, en 1431. Ce prélat a fondé à Angers un college qui porte encore aujourd'hui son nom. Il mourut le 19. Janvier 1438. âgé de plus de 90. ans. On trouve dans le quatrieme tome du *Thesaurus anecdot.* des peres Martenne & Durand, un synode de ce prélat, avec une longue preface & dix-neuf canons, datés du 12. Juin 1423. du château de Chalonnes qu'il avoit fait bâtir, & qui est détruit. Il y défend sur-tout le jeu des cartes, que la Hire avoit inventé en 1392. pour recréer Charles VI. dans sa phrenesie. * *Mem. manuscrits.*

BUGNOT, (D. Louis-Gabriel) né à S. Dizier en Champagne, de parens nobles, abandonna le monde pour se retirer dans la congrégation de S. Maur, où il fit profession le 28. Mars 1636. Il étoit bon poëte, habile rhetoricien, & parloit la langue grecque, avec autant de facilité que la latine. Il est mort dans l'abbaye de Notre-Dame de Bernai, dont il étoit prieur, le 21. Septembre 1673. En 1669. le pere Bugnot publia le second volume de l'Argenis de Barclay, sans le commenter, ainsi qu'avoit fait l'éditeur du premier volume: mais il a eu soin de rendre la narration de Barclay plus agréable, par grand nombre de vers qu'il y a inserés par forme de liaison; & à la fin de ce second volume, il y a deux éclogues de sa composition. En 1662. il publia en vers latins la vie & la regle de S. Benoît; & l'année suivante les éloges des plus grands Saints de cet ordre, aussi en vers latins. Il y a eu une seconde édition de ces deux ouvrages en 1665. Il avoit fait beaucoup d'ouvrages, qui sont perdus. * D. le Cerf, *biblioth. hist. & crit. des auteurs de la congrégation de S. Maur. Defense de cette bibliotheque, page 16.*

BULGARIE. *Edition du Dictionaire de 1725. alinea:* On ne dit point quel fut le sujet de cette guerre, &c. *On ne compte que* vingt-deux rois de Bulgarie: *il falloit dire* vingt-quatre, en comptant Asparuch.

BULL. (George) *Corrigez & ajoutez ce qui suit à cet article des deux précedentes éditions de ce Dictionaire*, & les continua à Fiverton, *lisez* à Tiverton..... *Il est dit* qu'à quatorze ans il fut jugé digne d'être envoyé dans l'université d'Oxford: *il faut dire* qu'il fut jugé digne d'être admis dans cette université. En 1658. on lui donna une cure: *ajoutez* que c'étoit celle de *Suddington Sainte Marie.* En 1686. il obtint un benefice, &c. *c'étoit* en 1685. & ce fut en 1686. qu'il fut fait archidiacre de Landoff.... Le roi Guillaume III. lui donna, ajoute-t'on, l'évêché de S. David. *C'est encore une faute: ce fut* la reine Anne qui lui donna cet évêché en 1705. Bull mourut le 17. Fevrier 1710. dans sa soixante-seizieme année. Sa *Defensio fidei Nicenæ*, parut en 1685. & en 1688. *non en* 1694. mais en 1694. parut son *Judicium ecclesiæ Catholicæ, &c.* Ce fut en 1713. que la vie de ce prélat parut à Londres. *Ajoutez aux citations* La bibliotheque Angloise, *tome 1. part. 1. page 250.*

BULLIOUD, (Symphorien) de Lyon, d'une famille feconde en gens de lettres, eut pour pere Guillaume Bullioud, docteur ès loix, juge ordinaire de l'église de Lyon, homme très-habile, qui mourut le 24. Decembre 1498. & pour mere *Catherine* Varinier, fille de Jean seigneur de Tanay. Symphorien se distingua aussi dans le XVI. siecle par son esprit, & par les dignités où il fut élevé. Après avoir été chanoine de saint Just à Lyon, & conseiller clerc au parlement de Paris, il fut successivement évêque de Glandeves, de Bazas & de Soissons. Lorsqu'il eut été élevé à l'épiscopat, il resigna sa charge de conseiller à Maurice Bullioud son cousin, celui-là même à qui Benoît de Court (*Benedictus Curtius*) dédia en 1538. son livre des arrêts d'amour, (*arresta amorum*). Maurice Bullioud fut aussi prieur de saint Samson d'Orleans, & doyen de l'église de saint Marcel à Paris, & mourut le 27. Mai 1541. comme on le voit par son épitaphe, qui est dans la chapelle de Longueil, dans l'église des Cordeliers. Symphorien étant évêque de Glandeves, Louis XII. l'envoya à Milan en qualité de gouverneur en 1509. La même année il l'envoya à Rome en qualité de son ambassadeur, & il y demeura jusqu'en 1512. Il paroît qu'il assista encore en 1512. au II. concile de Pise, lorsque celui-ci eut été transferé à Lyon: mais la même année il renonça solemnellement à ce concile dans celui de Latran à Rome, où il fut envoyé avec les évêques de Lizieux, de Châlons-sur-Saone, d'Amiens, & d'Angoulême. Ces évêques firent leur renonciation au concile de Pise, & souscrivirent à celui de Latran, au nom de l'église Gallicane. Vers le même-tems, Symphorien Bullioud fut fait un des douze aumôniers de la chapelle du roi: la charge de grand-aumônier n'avoit point encore été créée: elle ne le fut que sous François I. Ce dernier prince nomma Bullioud grand-maître de son oratoire, le transfera à l'évêché de Bazas vers 1516. & le fit conseiller d'état. Bullioud permuta en 1528. avec Foucaud de Bonneval, évêque de Soissons, & ce fut le dernier siege qu'il remplit: il n'y siegea que cinq ans, quatre mois & huit jours. Il mourut dans cette ville le 5. Janvier 1533. C'est à tort qu'on le trouve nommé dans nos historiens *Bouillond*, *de Bouillon*, *Bouliaud* & *Bruaud*, & que quelques-uns l'ont fait évêque de Laon. On a de lui des statuts synodaux en latin, imprimés *in* 4°. & *in* 8°. à Paris en 1532. Le pere le Long en parle dans sa bibliotheque historique de la France. Symphorien Bullioud aimoit les sçavans, & l'on prétend que ce fut lui qui fit connoître Henri-Corneille Agrippa à la cour de France, qui étoit à Lyon pour lors. Agrippa vint dans cette ville en 1524. On a fait cette épitaphe pour Bullioud:

*Pax populi, clerique decus, patriæque patronus,*
*Symphorianus, amor Galliæ & urbis, obit.*
*Quisquis ades, memorare precor, dilecte viator,*
*Mors quod certa, brevis gloria, vita vapor.*

* *Symphorianus* de Bullioud, *Lugd. olim episcop. Glandat. Vasat. & Suession. &c.* Le pere Colonia, Jesuite, *hist. litt. de Lyon.* Cet auteur n'a point fait usage de l'ouvrage que nous venons de citer, qui est très-détaillé & exact.

BULLIOUD, (Pierre) procureur general au parlement de Dombes, & procureur du roi dans le presidial de Lyon, étoit parent du précedent, & un personnage très-sçavant. Il y a eu peu de personnes de son siecle qui ayent mieux sçu que lui les langues sçavantes, & surtout l'hebraïque, la syriaque, la grecque & la latine. Genebrard qui avoit été son maître à Paris, l'estimoit beaucoup. Le pere Colonia dit que Bullioud étant à Lyon en 1589. y vit Genebrard, *pour lors archevêque d'Aix*, & qu'il eut l'honneur de dîner à dîner à ce prélat, avec le cardinal Cajetan, le pere Bellarmin, depuis cardinal, le celebre Franciscain Panigarolle, depuis évêque d'Ast, & plusieurs sçavans de la ville de Lyon. Ce festin fut appellé le *festin d'Agathon ou des sept sages de la Grece.* Mais ce fait n'a pu arriver en 1589. si l'on dit que Genebrard étoit archevêque d'Aix: car il n'eut cet archevêché qu'en 1592. & il n'en prit possession que le 9. Septembre 1593. Pierre Bullioud mourut en 1593. à Paris, où il avoit été député vers Henri IV. par le consulat, dont il étoit premier échevin. Il fut enterré dans l'église de S. Germain l'Auxerrois, & dans le tombeau du chancelier Bellievre, dont il étoit proche parent. Les prin-

cipaux ouvrages qu'il a laissés sont : *La fleur des explications anciennes & nouvelles sur les quatre Evangelistes*, in 4°. à Lyon en 1596. & 1628. Un discours prononcé dans sa jeunesse le jour de S. Thomas, à la création des échevins de Lyon, & plusieurs autres qui sont encore manuscrits, comme un commentaire latin sur les actes des Apôtres, & sur toutes les épîtres de S. Paul. Une version françoise des cens benedictions hebraïques du Talmud; des notes sur le *Commonitorium* de Vincent de Lerins, &c. * Le pere Colonia, *hist. litteraire de Lyon*. Le pere le Long, *bibliotheque sacrée, seconde partie*.

BULLIOUD, (Pierre) Jesuite, fils du précedent, nâquit à Lyon au commencement du XVII. siecle, ou à la fin du XVI. Il a fait des notes sur la vie de saint Trivier, & l'histoire de *Symphorien* Bullioud son parent, *dont on a parlé plus haut*. Ce dernier ouvrage est intitulé : *Symphorianus de Bullioud, Lugdunensis, olim episcopus Glandatensis, Vasatensis, & Suessionensis, è tenebris historia eductus in lucem*, à Lyon en 1645. *in* 4°. Le pere Colonia ne cite point cet ouvrage dans son *histoire litteraire de Lyon :* mais il donne au pere Bullioud des memoires manuscrits latins sur l'histoire sacrée & profane de la ville de Lyon, & il remarque que l'auteur n'y fait paroître aucun goût pour la saine critique. * Le pere Colonia, *hist. litteraire de Lyon*. Le Long, *biblioth. des historiens de France, page* 189.

BULTEAU. (Louis) *Ajoutez ce qui suit à cet article de l'édition de ce Dictionaire de* 1725. *La défense des sentimens de Lactance sur l'usure*, est contre Servatius Gallæus, ministre Protestant en Zelande. Ce ne fut pas en 1688. mais en 1668. qu'il fit imprimer la *Défense des droits de l'abbaye de S. Germain des Prés*, traduite du latin de D. Robert *Quatremaires* non *Quatremaistres*. Il est bon de remarquer que Bulteau n'a point fait connoître que cette traduction fut de lui, ni même que ce fut une traduction. Ajoutez à ses ouvrages, *le faux dépôt, ou réfutation de quelques erreurs populaires touchant l'usure*, in 12. à Lyon en 1674. & la traduction de l'épître dédicatoire, qui est à la tête du premier volume de la derniere édition des œuvres de S. Augustin, telle qu'elle fut presentée à Louis XIV. Cet auteur est mort en l'abbaye de S. Germain des Prés, à Paris ; *non le* 6. *comme il est dit dans l'édition de* 1725. *ni le* 22. *comme il est avancé dans celle de* 1732. *mais* le 13. Avril 1693. âgé de 68. ans. *Ajoutez aux citations de cet article*, La bibliotheque historique & critique des auteurs de la congrégation de S. Maur, par D. le Cerf.

BULYOVSZKI, (Michel) étoit de l'ancienne & illustre famille de ce nom en Hongrie, où il nâquit dans le comté d'Owar, autrement dit de Turocz, dans la Hongrie superieure. Après avoir fait ses premieres études dans sa patrie, on l'envoya en Allemagne, où il étudia dans les universités de Wittemberg, de Tubing & de Strasbourg. La Hongrie n'a gueres porté de sçavant plus accompli : outre les langues sçavantes, la grecque & la latine, il possedoit parfaitement le hongrois, l'allemand & le bohémien, & il devint theologien, jurisconsulte, philosophe, mathematicien, & même poëte : il sçavoit de plus la musique, & jouoit des instrumens avec goût. L'invasion des Turcs & la persécution des Protestans, lui ayant ôté l'esperance de retourner en sa patrie, il se fixa en Allemagne, & eut d'abord l'emploi de recteur à Oringen, ville du comté de Hohenloë ou Holach. Il fut ensuite appellé à Stutgard, siege des ducs de Wittemberg, & on lui donna la place de recteur du college Ducal. Frederic *le Grand*, marquis de Bade-Dourlach, l'enleva à ce college pour le mettre à la tête de celui de Dourlach, que Bulyovszki rétablit dans son premier lustre, & qu'il rendit un des plus florissans de l'Allemagne. Son goût pour la musique le porta à travailler à sa perfection, & on lui doit en ce genre plusieurs idées nouvelles, & plusieurs inventions utiles & agréables, entre autres celle d'un instrument à plusieurs tons en forme d'épinette, qui plut beaucoup à l'empereur Leopold, à qui il eut l'honneur de le presenter. Bulyovszki en a fait une description, & en a montré les proprietés & les avantages dans un traité qu'il a fait exprès sur ce sujet en langue allemande. Ce sçavant vivoit encore en 1711. mais il étoit déja dans un âge assez avancé. Dès 1680. il avoit publié à Strasbourg le traité dont nous venons de parler, *in* 12. Il donna à Oringen en 1693. *Hohenloici Gymnasii hodegus calendariographus*, &c. in 8°. Ce calendrier est utile, & montre beaucoup d'érudition dans son auteur. C'est à ses soins que l'on doit aussi une table utile de quatre monarchies, & plusieurs cartes philosophiques qui ont été bien reçues. Frederic marquis de Bade-Dourlach, l'engagea à donner un abregé des politiques de Juste-Lipse, qui a été imprimé en 1705. à Dourlach, sous ce titre : *Speculum librorum politicorum Justi-Lipsii, in quo illi exteriore quâdam suâ specie apparent*, in 12. On a fait l'éloge de l'auteur dans ces vers latins :

> BULYOVSZKI *Hungarico generoso sanguine cretus,*
> *Ingenio pollens, eloquioque valens :*
> *Musicus excellens, cumulatus laude poeta,*
> *Philosophus præstans, theologusque pius,*
> *Juris item gnarus, quavis & doctor in arte,*
> *Clarus apud claros nomine reque viros.*

Ces vers sont de David Czvittinger, qui a donné un article de Bulyovszki dans son *Specimen Hungariæ litteratæ*, in 4°. *pag.* 91. *& suiv.*

BUNEL. (Pierre) *Dans l'article qu'on lui a donné dans l'édition de ce Dictionaire de* 1725. *on dit plusieurs fois* Lazare Baiff, *c'est* Lazare Baïf.

BUONSALOZZO, ou BONSOLAS, ou BONREPOS, ancienne maison de Bernardins de l'ordre de Citeaux, située à quelques lieues de Florence, sur le panchant du Mont-Senario, est devenue celebre au commencement de ce siecle, par la réforme de l'abbaye de Notre-Dame de la Trappe, qui y a été introduite. Sur la fin de l'an 1704. Côme III. grand-duc de Toscane, distingué par sa pieté, & attentif à la faire fleurir dans ses états, ayant appris qu'elle regnoit dans toute sa faveur dans la celebre abbaye de Notre-Dame de la Trappe, au diocèse de Sées, forma le dessein d'établir la même réforme dans le monastere de Buonsalozzo. Il en fit faire la proposition au reverend pere abbé de la Trappe, qui pour seconder les pieux desseins de ce prince, envoya neuf religieux du chœur, avec quatre novices, quatre convers & un oblat. Le chef de cette colonie étoit dom Malachie Garnerin, natif de Chambery, religieux d'un grand merite, & fort habile en la conduite des ames. Il étoit accompagné entre autres du frere Arsene, connu dans le monde sous le nom du *comte de Rosemberg*, frere aîné du marquis de Janson, & dont la vie & les sentimens ont été imprimés. Toute la bande étoit conduite, & fut presentée au grand-duc par Pierre-Augustin Villeneuve de Cazeau, d'Angers, chevalier des ordres de saint Lazare & de Notre-Dame du Mont-Carmel, petit-neveu du celebre abbé Menage, & qui est mort à Paris au mois de Mars 1731. étant depuis peu de tems chanoine de S. Jacques l'Hôpital. Il s'étoit fait donner cette commission pour avoir occasion de voyager. Ces religieux partirent de la Trappe au milieu de l'hiver, & se rendirent à Marseille au commencement de l'année 1705. pour s'embarquer sur la galere que son altesse y devoit envoyer pour les conduire à Livourne. Ils furent obligés de séjourner environ un mois à Marseille, pour attendre cette galere, & ce séjour ne servit qu'à faire remarquer leur pieté & leur modestie. Ils arriverent enfin en Toscane, & le grand-duc les reçut à Pise avec beaucoup de bonté & de marques d'estime. Il les arrêta peu, & ils s'empresserent de se retirer à Buonsalozzo, qui leur étoit destiné. Deux ans & demi après, on y envoya encore de la Trappe deux excellens religieux, dom Jacques Sauvalle, François de nation, & frere Alexis d'Avia, de Boulogne en Italie, neveu du cardinal d'Avia. Dom Malachie Garnerin, après avoir eu la consolation de voir sa pieuse colonie établie solidement, & l'avoir toujours gouvernée avec autant de lumiere que de prudence & de pieté, mourut au même lieu le 12. Août 1709. Dom Jacques Sauvalle lui succeda dans le gouvernement de la maison. Le frere d'Avia y fut fait prêtre, & ensuite on le fit abbé de Casemare, nouvelle colonie de Buonsalozzo : mais il se démit de cette charge peu après, & revint en

France. On dit qu'en 1718. il y avoit à Buonsalozzo près de cinquante religieux, tant de chœur que convers. Mais dom Jacques Sauvalle s'étant aussi déchargé du poids de son abbaye, les Italiens s'en rendirent maîtres, & voulurent vivre à leur mode. Alors presque tous les François aimerent mieux ceder, & la plûpart revinrent en France, où plusieurs vivent encore. Dom Jacques Sauvalle est à Morimond, un autre est prieur à Septfond. Il y en a sept ou huit qui sont rentrés à la Trappe. On dit que la colonie de Florence se rétablit maintenant sous le bon gouvernement de dom Charles Bertaud, abbé; mais comme cette maison ne releve point de l'abbaye de la Trappe, il n'y a plus de relation entre ces deux monasteres. Il y a actuellement un religieux de Buonsalozzo, nommé dom Malachie d'Inguimbert, qui est un des plus grands ornemens d'Italie pour sa science. Il est confesseur & bibliothecaire du pape, archevêque de Theodosie, & a donné déja plusieurs ouvrages fort estimés, en latin, en italien & même en françois, entre autres: *Specimen catholicæ veritatis*, à Pistoie en 1721. La vie de M. Rancé en latin, imprimée à Rome. En 1724. on fit venir le pere d'Inguimbert à Rome, pour y écrire la vie de Clement XI. * *Memoires du tems. Préface de la vie & de la mort du frere* Colomban, *religieux profès de l'abbaye de* Buonsalozzo, *nommé dans le monde* Adrien Demiannay, né à Abbeville en Picardie. *Celle du frere* Arsenne de Janson, &c.

BURANA, (Jean-François) de Veronne: *Ajoutez aux ouvrages de cet auteur, dont on a parlé dans le Dictionaire;* un traité de la musique, traduit en latin, du grec d'Aristide Quintilien. Dans un manuscrit de cet ouvrage qui n'a point été imprimé, (au moins n'en connoît-on aucune édition) il est dit que l'auteur l'avoit fait à la priere de Franchini Gafori, & qu'il l'avoit achevé le 15. d'Avril de l'an 1494. Meibomius a donné une édition du même auteur, mais faite sur un méchant exemplaire. Il faut aussi remarquer que la traduction que Burana a faite de quelques traités d'Aristote, n'est que de la logique de ce philosophe, qu'il a accompagnée d'un commentaire. L'édition s'en est faite à Paris en 1533. Ce qu'il a traduit de l'hebreu d'Averroès est un abregé ou *compendium* sur les livres d'Aristote, qu'on appelle *priora resolutoria*. L'édition en a paru à Venise en 1539. avec une traduction latine de Burana, faite de l'hebreu d'Alubides Rosades, qui est une exposition de cet auteur, sur les *Posteriora resolutoria* d'Aristote. On trouve ces deux vers à la louange de Burana, à la fin du second livre d'un poëme intitulé: *Benacus*.

*Et Logicos callens gryphos, atque ore trilingui*
*Illustrans Sophiæ fontes Burana propago.*

* *Voyez* outre les auteurs cités à l'article BURANA, dans le Dictionaire historique, *Verona illustrata*, du marquis Scipion Maffei, *in fol. liv. 3. pag. 126. in vol. de gli Scrittori Veronesi.*

BURCHARD, LII. évêque de Meaux, étoit chanoine de l'église de Sens, lorsqu'il monta sur le siege de Meaux l'an 1120. avant Pâques. Il étoit en liaison fort étroite avec Thomas, prieur de S. Victor de Paris, & apparemment fort connu & estimé de S. Bernard, puisque ce saint Abbé, écrivant à Henri, archevêque de Sens, le felicite de ce qu'il se gouvernoit suivant les avis de ce prélat. Du tems de Burchard la vie commune des clercs fut remise en vigueur dans plusieurs monasteres, où l'on vit revivre avec édification l'esprit de la primitive église, & ce vertueux prélat, fit tout ce qu'il put pour animer & soutenir cette ferveur. Les monasteres de Jouarre & de Rebais, ayant commencé sous son pontificat à se prétendre exemts de l'ordinaire, Burchard s'opposa à cette prétention, dont il se plaignit au pape Honorius II. & sur son exposé, ce pape lui confirma vers l'an 1128. tout droit de Jurisdiction épiscopale sur l'abbé, les moines, le clergé & le peuple de Rebais. Mais ces disputes ne finirent pas par cette confirmation. Burchard après avoir vécu & gouverné avec beaucoup d'édification & de zele, mourut le 3. ou le 4. Janvier 1134. & fut enterré à S. Victor de Paris, auprès du prieur Thomas de Villeneuve, qui avoit été assassiné l'année précedente, proche de Gournai sur Marne, par les neveux de Thibaud, archidiacre de Paris. Burchard eut pour successeur Manassés II. neveu de Manassés I. * D. Duplessis, *hist. de l'église de Meaux, t. 1. liv. 1. & 2.*

BURCHARD, archevêque de Lyon, au commencement du XI. siecle. *Dans l'article que l'on a donné à ce prélat dans ce Dictionaire, il est dit* que plusieurs croient qu'il y a eu deux archevêques de Lyon de ce nom. *Ajoutez* que ceux qui sont de ce sentiment ont raison. Il y a eu en effet deux *Burchard* archevêques de Lyon: le premier étoit frere de Conrad, & eut pour successeur Amblard; le second étoit fils de ce prince, & succeda à Amblard. * *Voyez le peré* Colonia, Jesuite, *dans son hist. litt. de Lyon.*

BURDIN ou BOURDIN. (Maurice) *Edition de ce Dictionaire de 1725.* Gelase II. successeur de Paschal: *lisez* de Pascal II. *& plus bas*, Calixte II. successeur de Gelase: *lisez* de Gelase II.

BUREAU, (Jean) seigneur de Monglat, &c. *Dans cet article de l'édition du Moreri de 1725. on donne mal-à-propos le titre* d'écuyer à *Simon* Bureau, bourgeois de Paris.... *Nicolas* de la Balue, lisez *Nicolas* Balue.

BURGI, BURGO ou BURGIUS, (Alexandre) Italien, &c. *Dans l'édition de ce Dictionaire de 1725. il est dit* qu'il vivoit au commencement du XVII. siécle, *lisez* il fleurissoit dans le XVI. siecle.

BURGIUS, (Jean) né à *Calatagirone*, ville de Sicile, de famille noble & distinguée par les charges, s'appliqua d'abord à la medecine, où il fit de si grands progrès, qu'il fut regardé comme un des premiers medecins de son tems. Parvenu à la dignité de patrice ou de juré, il gouverna plusieurs fois en cette qualité sa ville natale. Il fut syndic de cette ville en 1446. & la même année il fut envoyé en ambassade à Caïette, vers le roi Alphonse, qui y étoit alors. Ce prince étant tombé malade pendant que Burgius étoit auprès de lui, & ayant recouvré la santé par ses soins & les remedes qu'il lui fit prendre, il lui fit plusieurs présens & accorda par reconnoissance des faveurs considerables à la patrie de ce medecin. Burgius étant entré quelques tems après dans l'état ecclesiastique, Alphonse se déclara son protecteur, lui donna une abbaye, & demanda pour lui au pape Nicolas V. l'évêché *de Siponto*, appellé aussi depuis sa translation, *Manfredonia*. Burgius fut sacré le 12. Avril 1449. mais en 1458. selon Ughelli, ou en 1464. selon d'autres, à la priere de Ferdinand roi de Naples, il fut transferé à l'évêché de Mozare, suffragant de Palerme, & eut l'abbaye de sainte Anne *de Portella*. Enfin Paul II. que Burgius avoit gueri d'une maladie dangereuse, lui donna l'archevêché même de Palerme en 1467. Quelque tems auparavant il avoit été envoyé en ambassade à Tarascon, auprès de Jean roi de Sicile, pour engager ce prince à autoriser & à confirmer plusieurs reglemens qui avoient été faits dans la derniere assemblée generale des états, où ce prélat avoit aussi assisté. Sur la fin de ses jours il se retira à *Calatagirone* sa patrie, où il mourut le 16. Janvier 1469. & non 1446. comme on le voit dans l'épitaphe qui est sur son tombeau, & que Jean Vega, viceroi de Sicile, lui fit construire en 1553. On dit que l'on trouva alors le corps de Burgius tout entier. Ce prélat a écrit plusieurs ouvrages sur la medecine, qui sont demeurés manuscrits. *Voyez* Manget dans sa *bibliotheque des auteurs de livres de medecine, t. 1. p. 542. & suiv.* Il y releve plusieurs fautes que differens auteurs ont commises, en parlant de Burgius.

BURGKMAIR, (N.*) fameux graveur en bois, contemporain d'Albert Durer, a gravé en bois de camaïeu ou de clair-obscur, plusieurs années avant Ugo de Carpo, que les Italiens font inventeur de cette sorte de gravure. * *Traité manuscrit de la gravure en bois, par* M. Papillon.

BURGUILLOS, (Thomas) Castillan de nation, poëte très-estimé en Espagne. Il fleurissoit sous le regne de Philippe IV. qui aimoit beaucoup lui-même la poësie & les poëtes. Cependant il a passé sa vie dans l'obscurité d'un college, & il n'a jamais été élevé plus haut qu'à une place inferieure dans l'université d'Alcala, ou dans celle de Salamanque: mais ses poësies lui ont fait un grand nom. Il y

en a de sacrées & de prophanes qui sont fort recherchées par ceux qui entendent la langue espagnole, & qui ont du goût pour la poësie. Sa piece intitulée *la Gatomachie*, ou le combat des chats, est une des plus estimées. C'est une satire de la cour de Philippe IV. & en particulier de la conduite & des mœurs de ce prince. Cette imprudence, a-t-on, couté très-cher au poëte. On dit qu'il mourut vers le milieu du dernier siecle.

BURLEY. (Gautier) *Edition de ce Dictionaire de 1725. ajoutez* que son histoire de la vie des philosophes a paru en 1603. sous le nom d'*Antoine à Sala* à Casal, *in* 4°.

BURLUGAY, (Jean) prêtre, docteur en theologie de la maison de Navarre, né à Paris le 3. Octobre 1624. s'est rendu recommandable par sa pieté & par sa science sous Louis-Henri de Gondrin, archevêque de Sens. Ce prélat lui avoit donné sa confiance, & le fit superieur de son séminaire & ensuite son théologal. Le chapitre de Sens le choisit aussi, à cause de sa vertu & de sa rare prudence, pour être un des gouverneurs du grand hôpital. M. Burlugay convenoit d'autant mieux à cet emploi, qu'il étoit lui-même ami zelé de la pauvreté & des pauvres. C'est à lui que l'on est redevable du Breviaire de Sens donné en 1702. mais qui a été si perfectionné depuis, que l'on peut dire que celui qui se récite aujourd'hui est nouveau. Il mourut fort regretté, & sur-tout des pauvres, le 17. Janvier 1702. âgé de 78. ans, sous l'épiscopat de M. de la Hoguette, qui en fit l'éloge peu de jours après chez M. le président de Lamoignon, où ce prélat dînoit avec le pere Bourdaloue Jesuite, celebre prédicateur, & quelques autres. M. Burlugay fut enterré dans le cimetiere destiné à la sépulture des pauvres, comme il l'avoit ordonné. Il avoit été curé de S. Jean des Troux, & ensuite de Magni, l'un & l'autre près de Port-Royal des Champs, avant que d'aller à Sens. Etant dans cette premiere cure, il s'appliqua beaucoup à l'étude de l'histoire ecclesiastique avec M. le Nain de Tillemont & M. Thomas du Fossé, qui demeurerent avec lui pendant quelque tems à la fin de 1660. & en 1661. Ils faisoient conjointement leurs remarques pour éclaircir les difficultés qui se rencontroient dans cette lecture, & M. de Tillemont s'en est servi utilement dans ses *Memoires pour l'histoire Ecclesiastique*. M. Burlugay se fit aussi connoître en ce tems-là à l'occasion des disputes arrivées au sujet du Formulaire d'Alexandre VII. M. de Perefixe, archevêque de Paris, ayant voulu obliger ce docteur à signer le Formulaire, celui-ci écrivit une profession de foi sur les cinq Propositions, dans laquelle il expliqua la soumission qu'il croyoit que l'on devoit à la définition des dogmes, & le respect qui étoit dû aux jugemens qui décident des questions de fait. Il présenta cette déclaration à M. Gaudin, alors official de Paris, le 16. Octobre 1666. mais dès le même jour cet official rendit une sentence d'interdiction contre M. Burlugay. Ce jugement occasionna quelques écrits qui furent rendus publics, entr'autres: la *Lettre d'un Docteur Sorbonne à M. Gaudin Official, sur la Sentence qu'il a rendue le 16. Octobre contre M. Burlugay, Curé des Troux, sur le sujet du Formulaire*, elle est datée du 19. Octobre. M. Burlugay étoit lié d'amitié avec M. Claude de Sainte-Marthe, sur la mort duquel il a écrit une lettre historique & fort édifiante. Elle est du 11. Decembre 1690. & adressée à dom Claude Lancelot. Il examine dans la même lettre si S. Gregoire *le Grand* est auteur de l'ouvrage sur les *Rois*, qui se trouve parmi les œuvres de ce Pere, & il décide pour l'affirmative contre M. de Goussainville, qui a ôté cet ouvrage à ce S. Docteur dans l'édition qu'il a donnée de ses œuvres. * *Memoires du tems.*

BURNET, (Gilbert) évêque de Salisbury, né à Edimbourg en Ecosse le 13. Septembre 1643. étoit de l'ancienne & noble famille des *de Leyes*. Son pere, habile jurisconsulte, se trouvant sans emploi, parce qu'il étoit opposé à Cromwel, vaqua à l'éducation de son fils jusqu'à l'âge de dix ans, qu'il l'envoya à l'academie d'Aberdeen. Burnet y fut créé maître-ès-arts à l'âge de quatorze ans. Il s'appliqua ensuite à la jurisprudence pendant une année, d'où il passa à la theologie, & à dix-huit ans il prononça son sermon d'examen. On lui offrit dès-lors une église à Edimbourg, qu'il refusa. Après la mort de son pere il parcourut l'Angleterre, la Hollande & la France, & y vit les plus celebres d'entre les sçavans. A Amsterdam il étudia l'hebreu sous un Rabin. A Londres il fut reçu, lorsqu'il vint dans sa patrie, membre de la societé royale. En 1665. il se fit ordonner en Ecosse, & y prit possession de l'église de Salton. Il s'y appliqua particulierement à la prédication; & pour engager les évêques d'Ecosse à s'acquitter avec zele de leurs fonctions, il leur dressa sur ce sujet un memoire qui eut quelque succès. Il vivoit austerement & dans une grande retraite. L'étude & ses fonctions partageoient tout son tems. Mais ayant attribué à ce genre de vie une maladie dans laquelle il tomba au bout de deux ans, il le changea en partie. Il se traita mieux, & devint homme de societé. En 1669. il obtint la chaire de professeur en theologie à Glascow, & l'occupa pendant quatre ans & demie. Il se maria en 1672. avec une des filles du comte de Cassilis. Le refus qu'il fit alors d'un évêché, lui attira la disgrace du roi: on voulut s'assurer de sa personne, ce qui l'obligea de se démettre de sa chaire; mais peu après il obtint, malgré le roi même, la place de prédicateur dans la chapelle du *Greffe*; & il refusa l'évêché de Chichester, que ce prince lui offrit de nouveau. En 1685. la cour lui défendit de prêcher, & profitant la même année de la liberté qu'on lui laissoit par cette défense, il alla après la mort du roi Charles, en France & en Italie; il revint par la Suisse & l'Allemagne, & alla en Hollande, où le prince & la princesse d'Orange le reçurent dans leur conseil, & il contribua beaucoup à faire réussir les desseins du prince contre le roi Jacques & la religion Catholique. Il passa la mer avec le prince d'Orange en qualité de son chapelain, & en 1689. il eut l'évêché de Salisbury, où il établit une école & un seminaire. Il se chargea lui-même d'enseigner une heure chaque jour la theologie aux jeunes étudians de ce seminaire, & il n'abandonna cet établissement que lorsque l'université d'Oxford le contraignit de le quitter. En 1698. il fut nommé précepteur du duc de Glocester, & il mourut le 17. Mai 1715. âgé de 72. ans. Il avoit été marié trois fois. Ses ouvrages, qui sont en grand nombre, sont: *Dialogue entre un Conformiste & un non Conformiste*, en 1669. *Défense de la Constitution & des Loix d'Ecosse*, en 1673. *Le mystere d'iniquité dévoilé*, en 1673. *Examen d'un traité sur la verité de la Religion*, en 1674. *Les memoires du duc d'Hamilton*, en 1676. *Relation d'une conference avec Coleman*, en 1676. *Recueil de sermons & autres petits écrits, depuis 1678. jusqu'en 1706.* in 8°. trois vol. *Histoire de la réformation de l'église d'Angleterre*, en trois parties, qui ont paru séparément. Le docteur Loyd, depuis évêque de Vorcester, & le docteur Tillotson, ont eu part à cet ouvrage, où il y a bien de l'emportement contre l'église Romaine. Elle est en anglois comme tous les autres ouvrages dont on vient de parler; mais elle a été traduite en françois par Rosemond, & cette traduction a été imprimée plusieurs fois. Les autres ouvrages de Burnet sont un abregé de l'histoire de la Réforme, en 1682. Memoires touchant Jean Wilmet, comte de Rochester, en 1681. Vie de Matthieu Hale, en 1682. Examen des methodes du Clergé de France pour la conversion des Heretiques, en 1682. Histoire des droits des princes touchant la disposition des benefices, &c. en 1682. Cet ouvrage fut fait dans la dispute de la Régale. L'Utopie de Thomas Morus, traduite en anglois en 1688. Voyage de Suisse, d'Italie, &c. en 1686. & 1687. avec des additions. Critique de l'histoire des révolutions en matiere de religion, par Varillas, en 1686. Défense de cette critique, en 1687. Continuation de cette critique, en 1687. Lettre à M. Thevenot, sur l'histoire du divorce de Henri VIII. par l'abbé le Grand, en 1688. Nouvelle édition augmentée, en 1688. *Critique de l'histoire des Variations*, en 1689. *Le soin pastoral*, en 1692. & 1713. Quatre discours au clergé du diocèse de Salisbury, en 1694. Essai sur la vie de la feue reine d'Angleterre, en 1695. Remarque sur un livre intitulé: *Observations sur le docteur Burnet, & le docteur Tillotson, &c.* en 1696. Exposition du Catechisme de l'église Anglicane, en 1710. Sermons prêchés en differentes occasions; avec un essai pour un livre d'homelies, &c. en 1714. La nature & l'excellence de la religion Chrétienne, avec quelques autres pieces, en 1722.

L'histoire de son tems, &c. en 1724. *in fol.* On n'a encore donné que le premier volume, qui a été traduit deux fois en françois.* Voyez le Clerc, *Biblioth. anc. & nouv. tom. 3. Journ. litter. t. 6.* Niceron, *Mem. t. 6. & t. 10. 1. & 2. part.*

BURNET, (Thomas) theologien Anglois & maître de la Chartreuse. Il s'est fait un nom par son livre intitulé: *Telluris theoria sacra*, qui a été imprimé à Londres, à Amsterdam, à Francfort & à Hambourg. L'édition de Hambourg est une traduction en allemand. Erasme Warren attaqua cet ouvrage dans sa *Geologia*, à laquelle Burnet répondit, sous le titre de: *Responsio ad objectiones Erasmi Warren.* Il publia peu après: *Archæologia philosophica, sive doctrina antiqua de rerum originibus*, en deux livres. Cet auteur étoit fort versé dans la theologie des Juifs & des Payens; dans la philosophie des Grecs, dans l'histoire sainte & dans les antiquités. On dit qu'il n'avoit pas moins de modestie que de science. Il mourut dans un âge fort avancé, le 7. Septembre 1715.* *Nova litteraria Germanic. 1715.*

BURTON, (Guillaume) né à Londres en 1609. entra en 1625. dans le college de la Reine à Oxford, & trois ans après dans celui de Glocester. Il fut reçu bachelier en droit vers 1630. L'indigence où il se trouva quelques années après, le porta à aider Thomas Farnabe dans l'instruction des jeunes gens, que celui-ci avoit sous sa conduite, dans le comté de Kent. Son merite y éclata, & l'éleva à l'emploi de directeur de l'école de Kingston, sur la Tamise, près de Londres. Il mourut à Londres même le 27. de Decembre 1657. âgé de 48. ans. Il possedoit bien la langue grecque & les langues orientales. On a de lui un discours latin prononcé à l'occasion de la mort de Thomas Allen & à l'honneur de ce sçavant, en 1632. La premiere épître de saint Clement pape aux Corinthiens, traduite en anglois avec des notes, en 1647. Un discours latin sur l'origine & les progrès de la langue grecque, en 1657. *λείψανα veteris linguæ Persicæ, &c.* en 1657. Commentaire sur ce qui est dit de la Grande-Bretagne dans l'Itineraire d'Antonin, en anglois, en 1658. *in folio.* Tous ces ouvrages ont été imprimés à Londres. * Wood, *Histor. univers. Oxon.* Niceron, *Memoires, &c. tome 18.* Il y a eu un autre Anglois, nommé

BURTON, (Henri) de la secte des Independans, de qui nous avons les deux ouvrages suivans imprimés à Londres: *Jejunium Israeliticum, seu meditatio in cap. 7. Isaiæ*, in 4°. en 1628. *Septem phialæ, seu expositio 15. & 16. cap. Apocalypseos*, in 4°. en 1628.* *Voyez* le P. le Long, *biblioth. sacra*, in fol. *pag. 658.*

BUSSI, (Jean-Baptiste) né à Viterbe le 2. Avril 1657. fut d'abord internonce à Bruxelles, puis nommé nonce à Cologne au mois de Juin 1706. & archevêque de Tharse, dont le titre fut proposé pour lui à Rome le 25. du même mois. Il fut fait évêque d'Ancône le 3. Fevrier 1710. & créé cardinal de la sainte église Romaine par le pape Clement XI. le 18. Mai 1712. reservé alors *in petto*, & seulement declaré le 26. Septembre suivant. Il reçut le chapeau dans un consistoire public le 17. Novembre, & le pape fit la ceremonie de lui fermer la bouche le 21. du même mois, & celle de la lui ouvrir le 30. Janvier 1713. & lui assigna le titre de sainte Marie d'*Ara Cœli.* Il mourut à Rome, après une longue maladie, le 23. Decembre 1726. au soir âgé de 69. ans, huit mois & vingt-un jours, & de cardinalat quatorze ans, huit mois & cinq jours. Il fut inhumé le 26. suivant dans l'église de son titre après la celebration de ses obseques, ausquelles le pape assista avec le sacré college.

BUSSIERES, (Jean de) Jesuite, &c. *Dans ce Dictionaire il est dit* né dans le Beaujolois. M. Chorier qui l'avoit connu, dit dans sa vie de Pierre Boissat, qu'il étoit de Lyon. D'autres veulent qu'il fut de Beaujeu même. *Ajoutez à l'édition de 1725. que* ce Jesuite est mort le 26. Octobre 1678. *& aux citations, même de celle de 1732.* M. Titon du Tillet, *Parnasse françois*, in fol. *pag. 357.*

BUTINI, (Pierre) ministre, né à Genève le 8. Fevrier 1678. fils de *Dominique* Butini, ministre de l'église de Genève, mort en 1728. âgé d'environ 86. ans, fut mis au rang des ministres dès l'an 1698. & fut appellé successivement à l'eglise Françoise de Lipsic, & à l'eglise Walonne de Londres. Il n'accepta pas la derniere à cause de son peu de santé, & se contenta d'une église de la campagne près de Genève. Il y gagna la dyssenterie en assistant un de ses paroissiens attaqué de cette maladie, & il en mourut en 1706. En 1708. on a imprimé deux volumes de ses *Sermons*, & en 1710. une *Histoire de la vie de Jesus Christ*, dont le commencement n'est presque qu'une traduction de l'harmonie de M. le Clerc. Butini n'avoit pas destiné ces ouvrages à l'impression. Il avoit composé un commentaire sur S. Matthieu, qui est demeuré manuscrit. Il avoit un frere nommé *Jean Robert*, qui mourut à 33. ans, de qui on a une dissertation sur un endroit du premier livre de César, où il est dit que *les Helvetiens voulant passer dans les Gaules, César s'opposa à leur passage, par le moyen d'une muraille qu'il fit faire depuis le lac Léman jusqu'au mont Jura.* On a imprimé cette dissertation dans les *Memoires de Trévoux, Juillet 1713.* & dans l'*Histoire de Genève de la derniere edition, tome. 2.* Butini y fait voir que cette muraille, ou plûtôt ce retranchement étoit placé au bord du Rhone du côté de Genève, & non depuis la petite ville de Nion en Suisse jusqu'à la montagne voisine, puisqu'en se postant de cette maniere, César auroit violé toutes les regles de la guerre; mais qu'en admettant l'autre, on voyoit pourquoi cet habile general avoit rompu le pont, comme il est rapporté dans ses commentaires.

BUTLER, (Samuel) fameux poëte Anglois, né l'an 1612. à Strensham, dans le comté de Worcester, fut secretaire d'un juge de paix dans sa patrie, après avoir étudié quelques années à Cambridge. Il s'appliqua principalement à l'histoire & à la poësie, & y joignit pour se délasser, la musique & la peinture. Après avoir quitté son premier poste, il entra successivement au service d'Elisabeth comtesse de Kent, où il fit amitié avec le sçavant Selden; & chez Samuel Luke, qui remplissoit alors des postes considerables à l'armée. Ce fut chez ce dernier qu'il composa son poëme d'*Hudibras*, qui est en anglois divisé en trois chants, & qui a été imprimé plusieurs fois, & en dernier lieu à Londres en 1710. Ce poëme est une satire vive & & piquante contre la rebellion de Cromwel & des Presbyteriens. L'auteur y a employé le style burlesque. Butler fut, après le rétablissement du roi Charles II. secretaire de Richard comte de Carbury, gouverneur de la principauté de Galles, qui lui donna la charge de sénéchal de la cour de justice de *Ludlovv.* Il n'est pas sûr qu'il ait été secretaire de George duc de Buckingham. Il mourut en 1680. âgé de 68. ans, & fut enterré à Londres, dans le cimetiere de l'église de S. Paul. Outre son poëme d'Hudibras, il a fait encore *Mola asinaria*, ou le fardeau pesant mis sur les épaules des Anglois, à Londres en 1659. *in 4°.* en anglois: c'est une piece d'une feuille. Deux lettres, l'une de Jean Audland Quaker à Guillaume Pryn; & l'autre de Pryn à Audland en 1672. *in fol.* en anglois. On lui attribue aussi un petit poëme anglois sur le voleur du Vall, mais il n'est pas sûr qu'il en soit auteur.* Wood, *Athenæ Oxon. La préface d'Hudibras.*

BUTTERFIELD, (N.) ingenieur du roi pour les instrumens de mathematiques, qu'il construisoit avec une justesse admirable. Il excelloit sur-tout dans les grands quarts de cercles. Il mourut à Paris le 28. de Mars 1724. âgé de 89. ans.

BUZANVAL, (Nicolas Choart de) *Tout ce qu'on dit dans l'édition de ce Dictionaire de 1725. depuis ces mots*, Augustin Potier.... étant mort en 1650. *jusqu'à ceux-ci*, *Nicolas* n'eut pas plûtôt reçu ses bulles, *doit être corrigé ainsi*, *Augustin* Potier.... ayant fait peu de tems avant sa mort, une demission pure & simple de l'évêché de Beauvais entre les mains du roi, *Nicolas* Choart y fut nommé, &c. Il n'eut pas plûtôt reçu ses bulles, &c.* *Voyez* Mezangui, *Idée de la vie de M. de Buzanval.*

BYNÆUS, (Antoine) né à Utrecht le 6. Août 1654. fut un des plus celebres disciples de Grævius, sous qui il apprit le grec, le latin, l'histoire & les antiquités. Son discours sur un songe allegorique, dans lequel il introduit Mercure qui prend connoissance des differends entre les sçavans, lui fit honneur. Il le prononça le 11. Decembre 1670. à Utrecht. Il étudia depuis l'hebreu, le chaldéen & le syriaque; s'appliqua à la theologie, & gouverna succes-

fivement plusieurs églises de sa secte. Il mourut à Deventer le 8. Novembre 1698. C'étoit un homme très-sçavant. Il a composé un grand nombre d'ouvrages qui sont encore manuscrits, excepté ceux-ci : *De calceis Hebræorum : Christus crucifixus* ; *Explicatio historiæ Evangelicæ de nativitate Christi* ; Quelques sermons en flamand.

# CAB



CAAB, poëte distingué parmi les Arabes, étoit aussi un des rabbins, parmi ceux qui avoient embrassé le Judaïsme. Mahomet le haïssoit, & il fit la guerre aux tribus Arabes qui professoient le Judaïsme, dans le dessein de se saisir de lui, & de le faire mourir, pour se venger d'un poëme satirique contre sa secte & ses impostures particulieres. Caab échappa pendant quelque tems à sa fureur, mais lorsque Mahomet fut devenu maître de l'Arabie, craignant de tomber entre ses mains, il se reconcilia avec lui, en se faisant Mahometan, & dans tous les endroits de son poëme, où il avoit mis le nom de cet imposteur, il mit celui d'Abubeker. Comme ces bassesses ne gagnoient pas encore le cœur de Mahomet, Caab le prit par l'endroit le plus foible, en faisant un poëme à l'honneur d'une de ses maîtresses, qu'il aimoit éperduement. Ce moyen criminel lui réussit auprès d'un homme, que mille desordres avoient fait monter au degré où il étoit parvenu. Mahomet lui donna son amitié, & le considera depuis ce tems-là, comme un de ses plus chers favoris. Il lui donna même le manteau qu'il portoit, & que Moawias acheta dans la suite, quand il parvint à l'empire Depuis ce tems là, lui & tous ses successeurs de la maison d'Omnia, le porterent dans les occasions de marques. On dit que Caab a eu grande part à l'alcoran, ouvrage si fecond en impietés & en reveries. * Prideaux, *vie de Mahomet*, *p. 99*.

CAANTHUS, selon la fable, étoit fils de l'Ocean, & frere de Melice. Celle-ci ayant été enlevée par Apollon, Caanthus, que son pere envoya pour chercher sa sœur, alla trouver ce dieu prétendu, lui redemanda celle qu'il tenoit injustement en sa puissance, & n'ayant pu l'obtenir, il mit le feu, de dépit, au bois Ismenien. Mais Apollon, en fureur, lui décocha une fléche, dont il le tua. Pausanias, livre 9. de sa description de la Grece, dit que l'on voyoit son tombeau près du temple d'Apollon Ismenien, dans la Béotie. Apollon eut deux enfans de Melie, selon la même fable, Tenerus & Ismenus : il donna au premier l'art de prédire l'avenir, & pour faire honneur à l'autre, il voulut qu'un fleuve portât son nom ; c'est le fleuve que l'on nommoit auparavant *Ladon*.

CABALE, endroit dans la Sicile, &c. *Edition de ce Dictionaire de* 1725. Zonara, *lisez* Zonaras.

CABALLO, (François) de Bresse en Italie, fut un medecin très-celebre à la fin du XV. siecle, & au commencement du XVI. Il professa la medecine à Padoue avec beaucoup de réputation. Il mourut à Bresse même dans un âge très-avancé l'an 1540. ou environ. On a de lui un livre où il traite de l'animal qui entre dans la theriaque. Il se trouve avec les conseils d'Antoine Cermisoni, imprimé à Venise en 1503. *in fol.* & il a été souvent réimprimé depuis dans d'autres collections. La derniere édition est de Nuremberg en 1652. *in fol.* avec les ouvrages choisis de medecine de Barthelemi Montagnana. * *Voyez* Manget, *biblioth. script. medic. libro tertio tom. 2. pag. 1. & 2.*

CABASILAS. (Nicolas) *Ajoutez à ses ouvrages rapportés dans ce Dictionaire*, une exposition sur la vision d'Ezechiel des quatre animaux ; une autre sur celle du même prophéte, d'un champ plein d'ossemens secs ; une autre sur les quatre Evangiles. *Voyez* ce qu'en dit le pere le Long dans *sa bibliotheque sacrée*, in fol. *pag. 660. Edition de ce Dictionaire de* 1725. avec les notes de Sommaise, *lisez* avec les notes de Saumaise.

CABASSUT. (Jean) *Edition de ce Dictionaire de* 1725. *ajoutez* qu'il nâquit à Aix en Provence ; qu'il entra dès l'âge de 16. ans dans la congrégation de l'Oratoire ; qu'il fut professeur en droit canon à Avignon ; & qu'il mourut à Aix le 25. Septembre 1685. âgé de 81. ans ; que sa *Theorie & pratique du droit canonique*, *&c.* est un ouvrage latin, dont les meilleures éditions sont celles de 1696. & de 1698. preferables à la premiere, qui est de 1675. & à la derniere qui fut donnée à Rouen en 1703. *Ajoutez aussi à celle de 1732. ce qui suit.* Il a fait imprimer encore une *notice des conciles* en latin, qui a paru à Lyon en 1667. & pour la seconde fois en 1670. *in 8°.* Il y donne en effet une notice des conciles, il en explique les canons ; & dit quelque chose sur les rits anciens & nouveaux de l'église & sur les principales parties de l'histoire de l'église. Il augmenta dans la suite cet ouvrage, & le fit imprimer *in fol.* en 1685. à Lyon sous ce titre : *Historiarum*, *Conciliorum & Canonum invicem collatorum veterumque Ecclesiæ rituum ab ipsis Ecclesiæ Christi incunabulis ad nostra usque tempora*, *notitia Ecclesiastica.* Il y a inseré des dissertations utiles, & qu'on ne lira pas sans profit. Mais il faut avoir aussi l'edition de 1670. où l'on trouve quelques dissertations qui ne sont point dans celle que nous citons, comme la dissertation sur les empêchemens dirimens des ordres.

CABESTAN. *Edition de ce Dictionaire de* 1725. Petraque parle, &c. *lisez* Petrarque parle, &c.

CABIRES. *Même edition. Alinea* Le mot de Cabires, &c. M. Hyde en parle dans son histoire : *ajoutez* de la religion des anciens Perses : autrement on ne sçait de quelle histoire on veut parler.

CABOCHIENS. Parti de mutins & de rebelles, qui fit beaucoup de desordres en France au commencement du XV. siecle : il n'etoit presque composé que de bouchers. Il prit son nom de Simon Caboche, valet de boucherie, qui gagnoit sa vie à écorcher des bêtes, & qui fut un des principaux de ces révoltés. Ce qui est etonnant, c'est qu'ils furent ensuite employés par l'autorite seculiere, & que loin de réprimer leur insolence, on la fortifia par le pouvoir dont on les revêtit. Voici ce qu'en dit le moine de saint Denys dans son histoire de Charles VI. [ On trouva, dit-il, fort étrange que le comte de S. Pol, gouverneur de Paris, au lieu de cultiver l'affection des plus considerables familles, & de rechercher l'amitié des plus honnêtes gens de la ville, cherchât des créatures dans les familles les plus abjectes, & jusques dans la boucherie de Paris. On fut surpris qu'il n'eut point de honte de partager son emploi avec les trois fils d'un boucher du roi, nommés les *le Goix*. C'étoient, continue le moine de S. Denys, des gens sans merite, & qui n'avoient d'autre consideration auprès de lui, que celles d'avoir témoigné dans la guerre précedente, qu'ils etoient : *Bouchers* d'inclination, comme de naissance ; qu'ils aimoient le carnage ; & qu'il n'y en avoit point de plus propres à faire une sedition. Ce ne fut que pour ce sujet, dit toujours le même historien, que le comte de S. Pol leur donna, & à quelques autres du même caractere, un commandement absolu, dont il leur fit expedier des lettres du roi, sur un corps de cinq cens compagnons bouchers & écorcheurs, dont il leur abandonna le choix. Cela déplût aux gens de qualité ; ils furent offensés qu'on soudoiât cette canaille aux depens de la ville, sous le nom de *Milice royale*, & que non-seulement il leur fût permis de marcher en armes par les rues, mais encore qu'ils eussent charge de remarquer ceux du parti d'Orleans, c'est-à-dire, de faire insulte à qui ils voudroient, & que ce fût à eux de s'entremettre des interêts de la ville Paris, & de rapporter aux conseils du roi, les requêtes des particuliers & des bourgeois. ] Ainsi parle le moine de S. Denys. Ces Cabochiens ou Bouchers firent aussi de grands ravages à Boulogne en Picardie.

CABRERA, ( Dom Bernard de ) ministre d'état sous le regne de Pierre IV. roi d'Arragon, fut très-utile à ce prince, tant qu'il demeura auprès de lui, mais l'envie de ceux qui ne l'aimoient pas, l'obligea enfin de se retirer dans un monastere. Pierre IV. s'apperçut bientôt de la perte qu'il avoit faite, & dans le dessein de la réparer, il alla lui-même, tirer Cabrera de sa solitude. C'étoit en 1349. Plusieurs années après, ce même prince eut la foiblesse d'écouter les calomnies des envieux de son ministre, qui le firent passer pour un traître dans son esprit, & de lui faire trancher la tête le 26. Juillet 1364. Son regret trop tardif, suivit de près cette execution. Il reconnut qu'on l'avoit trompé, & pleura en vain une perte qu'il ne pouvoit plus réparer. Tout ce qu'il put faire, fut de déclarer dans son testament, que Cabrera avoit été fait mourir injustement, & d'ordonner que son petit-fils seroit rétabli dans les biens de son grand-pere, qui avoient été confisqués, & qu'on lui accorderoit d'autres marques de distinction. * Mariana, *hist. d'Espagne, liv. 19. c. 15. &c.*

CABRERA, (Bernard de) favori de Martin, roi de Sicile, neveu de Jean I. roi d'Arragon, fut d'un grand secours par sa valeur & par sa prudence à Martin, & ce fut à lui que ce prince dût d'avoir été reconnu generalement roi de Sicile en 1386. Par reconnoissance, Martin le fit président de ce royaume. Mais il abusa de son autorité, & lorsque le trône de Sicile vaqua en 1410. il l'ambitionna, & pour y parvenir, il voulut engager la veuve de Martin, Blanche, fille de Charles III. roi de Navarre, à l'épouser. Cette reine l'ayant refusé, il l'assiegea dans le château de Syracuse, & quoiqu'il eût été forcé de lever le siege peu de tems après, il continua ses hostilités à Palerme, jusqu'en 1412. qu'il fut pris & enfermé d'abord dans une citerne dessechée, d'où il fut transferé dans une haute tour, que l'on environna peu après d'un filet, dans lequel Cabrera tomba en voulant s'évader. On l'y laissa pendant un jour suspendu en l'air, & en spectacle au peuple. Ferdinand, infant de Castille, successeur de Martin, lui fit grace, à condition qu'il sortiroit incessamment de la Sicile, ce qui fut executé. Il mourut peu après son exil. * Mariana, *histoire d'Esp. l. 18. 19. 20.* Laurant. Valla, *de Ferdinand, l. 2.*

CABREUIL. (Barthelemi) chirurgien François, étoit de Montpellier ou du diocèse. Il fut chirurgien du roi Henri IV. & du connétable de Montmorenci. Il est mort avant le milieu du XVII. siecle. Il possedoit fort bien l'anatomie, sur laquelle il a donné plusieurs ouvrages, entre autres: *Alphabeton anatomicum, id est, anatomes elenchus accuratissimus, &c.* à Genève chez Jacques Chouet, en 1604. *in 4°. Observationes, variæ*; avec les observations de plusieurs autres anatomistes habiles, imprimées à Francfort en 1668. *in 4°.* On trouve aussi dans le même recueil le *Collegium anatomicum*, du même, & plusieurs autres opuscules sur l'anatomie, dans un autre recueil de cette espece, imprimé à Hanovre en 1654. *in 8°.* * *Voyez* Manget, *biblioth. scriptor. Medicor. l. 3. p. 2.* in fol.

CÆPOLLA, ( Barthelemi ) natif de Verone, fut un des plus sçavans jurisconsultes du XV. siecle. Il avoit étudié la jurisprudence à Bologne, sous Ange Aretin, & Paul de Castres. Il y reçut le bonnet de docteur en 1446. & dans les feries suivantes il expliqua l'*adsitium edictum*, avec beaucoup d'applaudissement. Son érudition lui valut une chaire à Padoue, la qualité de noble, & le titre de comte palatin. Cependant les *cautions* ingenieuses qu'il avoit inventées, lui firent perdre la réputation d'homme franc & conscientieux. On croit qu'il mourut à Padoue en 1477.

CÆSALPINI, ( André ) né à Arezzo en Italie, a professé long-tems la medecine dans l'université de Pise. Il a été premier medecin du pape Clement VIII. Il étoit fort attaché à la philosophie des Peripatéticiens, qu'il avoit beaucoup étudiée. Il est mort à Rome en 1603. Il a donné: *Speculum artis medicæ Hippocraticum*, qui a été imprimé plusieurs fois. C'est un ouvrage estimé. On a encore de ce medecin, *de Plantis, lib. 16.* à Florence en 1583. *in 4°. Appendix ad libros de Plantis*, à Rome en 1603. *De Metallicis libri tres*, à Nuremberg en 1602. *Quæstionum medicarum libri duo : de medicamentis libri duo*, à Venise en 1593. *in quarto*, chez les Jontes. * Manget, *Biblioth. script. medic. t. 2. p. 2.*

CAEN. ( Academies de ) *On a parlé de la ville de Caen en Normandie dans le Dictionaire historique ; il est juste que nous la fassions ici connoitre par un endroit qui lui est le plus honorable*, c'est-à dire, *par son amour pour les lettres.* Rien ne le fait mieux connoitre, cet amour, que les differens établissemens que l'on y a faits pour exciter à l'etude & animer ceux qui s'y appliqueroient: telles sont l'academie des belles lettres, qui subsiste encore ; celle de physique qui n'a pas eu une si longue durée, & l'institution du *Palinod*: Voici l'origine de l'

ACADEMIE DES BELLES LETTRES. M. Mosant de Brieux, *dont nous avons parlé au mot* BRIEUX, a donné commencement à cette academie à l'occasion suivante. C'est une ancienne coutume à Caen, comme dans la plûpart des autres villes, que les honnêtes gens sans emploi s'assemblent en quelque place de la ville pour se voir & s'entretenir des affaires publiques, & des leurs particulieres. Le carrefour de S. Pierre a toujours été à Caen le lieu de ce rendés-vous. Le concours y étoit plus grand au lundi, jour auquel la poste, qui depuis est devenue plus fréquente, apportoit les lettres & la gazette. Plusieurs personnes curieuses se trouvant dans cette place pour avoir le plaisir de cette lecture, & la rigueur du tems les incommodant quelquefois, M. Brieux qui, après avoir brillé à Mets par son esprit lorsqu'il y étoit conseiller, cultivoit solidement les muses à Caen depuis qu'il s'y étoit retiré, offrit à ces messieurs sa maison, qui étoit située dans la même place. On l'accepta, & la commodité du lieu faisoit qu'après la lecture de la gazette & le débit des nouvelles, on passoit volontiers à des conversations sçavantes. On y prit gout, les gens d'esprit aimerent à s'y trouver. M. de Brieux en particulier en étoit charmé: il proposa de donner une forme à ces assemblées, & d'en faire une compagnie. On y consentit: les permissions furent demandées aux superieurs & obtenues. Le lieu fut fixé dans la même maison de M. de Brieux, & le tems fut marqué au lundi au soir depuis cinq heures jusqu'à sept. On doit dire à l'honneur de cette academie qu'elle étoit composée alors de sujets éminents en science, & il eût été difficile de faire un meilleur choix. Les principaux étoient, outre M. de Brieux, Nicolas du Moutier, sieur de la Motte, qui fut dans la suite lieutenant-general au bailliage de Caen, Jacques Paulmier de Grentemesnil, si connu par sa vaste litterature; Jacques Graindorge, sieur de Premont, si recommandable par sa vertu, la douceur de ses mœurs, & la lumiere de son esprit; Jacques Savari, un des poëtes les plus délicats de son tems, & qui faisoit des vers avec une extrême facilité; Antoine Halley, dont le merite est connu de quiconque cultive les lettres; Philippe le Sueur, sieur de Petiville, conseiller au parlement de Rouen; Antoine de Garaby, sieur de la Luzerne, poëte Latin; Louis Touroude, de qui nous avons une excellente géographie de la Grece; Regnauld de Segrais, poëte François d'un merite distingué; Pierre-Daniel Huet, mort ancien évêque d'Avranches, qui a réuni tant de talens differens dans sa personne; & plusieurs autres hommes illustres, dont la plûpart ont eu des successeurs qui ont fait aussi beaucoup d'honneur à la république des lettres. Après la mort de M. de Brieux qui arriva en 1674. M. de Matignon, lieutenant de roi de la province, qui faisoit alors sa demeure à Caen, & qui occupoit la même maison de M. de Brieux, l'offrit à l'academie. Elle s'en servit pendant quelque tems. Elle pensa même alors à obtenir des lettres patentes pour rendre son établissement plus solide, & à créer des officiers, à l'exemple de l'academie Françoise de Paris. Mais ces desseins n'eurent point d'effet, & peut-être même se seroit-elle dissipée enfin par les changemens qui survinrent, & par la mort de M. de Matignon, si M. de Segrais, l'un des membres de ce corps, n'eût pris soin de sa conservation en lui fournissant une demeure très-propre & très-convenable. Après la mort de M. de Segrais, M. Foucauld, intendant de la generalité de Caen, desirant faire revivre le goût & l'amour des lettres dans la principale ville de son département, employa son credit pour le rétablissement de cette academie, & la fit

ériger en compagnie reglée par des lettres patentes données au mois de Janvier de l'année 1705.

Cette academie des belles lettres s'étant renfermée dans l'étendue de ce terme, les matieres de physique & de mathematiques n'y furent point admises. C'est ce qui engagea quelques membres de ce corps qui avoient du goût pour ces dernieres sciences, d'ériger, à l'occasion de la comete de 1664. une petite academie particuliere, qui tint ses assemblées chez M. Huet, qui a été dans la suite évêque d'Avranches. On destina à ces assemblées l'après-dînée du jeudi de chaque semaine; & comme l'on s'appliquoit principalement à l'anatomie, on s'assembloit extraordinairement quand il se presentoit quelque sujet rare à dissequer. On cultivoit aussi l'astronomie, la chimie, la botanique, & on ne negligeoit aucune partie de la physique. Ces exercices se continuerent jusqu'en 1667. avec un grand succès. M. Chamillard, intendant de la generalité de Caen, protegea cette academie, & desira de lui donner une autre forme. M. Colbert approuva son dessein, & voulut que ces exercices, qui n'étoient pas sans dépense, se fissent aux frais du roi. Il chargea M. Huet d'assurer la compagnie d'une pension annuelle, dont il avança une année. Mais cette societé, que l'esprit d'interêt affoiblit insensiblement, se dissipa entierement en 1676. à la mort de M. de Graindorge, chez qui elle tenoit ses séances, depuis que M. Huet avoit été obligé de quitter Caen tout-à-fait.

La premiere institution du PALINOD fut en l'année 1527. Son origine vient de la dévotion particuliere que les Normands ont toujours eue envers la sainte Vierge, & principalement envers la fête de la Conception, qui pour cela a été nommée *la fête aux Normands*. L'université la solemnisoit à Caen dans l'église des peres Cordeliers, avec beaucoup de ceremonie. En 1527. Jean le Mercier, sieur de S. Germain, celebre avocat, rendant à son tour les pains-benits, ajouta aux solemnités ordinaires une invitation aux poëtes, pour celebrer en ce jour l'*Immaculée Conception de la Vierge*, à l'imitation du Puy qui étoit auparavant érigé à Rouen. Mais ce qui ne se faisoit alors que par des liberalités fortuites, fut ensuite établi en divers tems par des fondations perpetuelles, de gens zelés pour l'honneur de la Mere de Dieu, & amateurs de la poësie. Cette pieuse institution étant déchue par le tems, Jacques le Maître, sieur de Savigny, chanoine d'Avranches, & principal du college du Bois à Caen, prit soin de la rétablir.

CAEN a aussi une université celebre dont Henri VI. roi d'Angleterre, est regardé comme le fondateur, comme on le voit par ses lettres patentes données à Rouen au mois de Janvier 1431. La publication en fut faite par l'official de Bayeux. Henri n'y établit alors que les facultés du droit canon & du droit civil. Ses lettres furent verifiées au parlement de Paris le 12. Novembre 1433. malgré l'opposition de l'université de Paris, qui offroit d'enseigner le droit civil. Par de nouvelles lettres données à Rouen le 15. Fevrier 1436. Henri ajouta les facultés de theologie & des arts; & l'année suivante il établit la faculté de medecine, par d'autres lettres données en Angleterre. Le pape Eugene IV. confirma ses établissemens par ses bulles données à Bologne le 30. Mai 1437.& le 19. Mai 1439. Charles VII. roi de France, ayant conquis la Normandie, usurpée par les Anglois, & s'étant rendu maître de Caen en l'année 1450. les habitans presenterent requête à ce prince, par laquelle ils lui demanderent, comme à leur roi légitime une nouvelle érection de leur université. En conséquence, Charles donna des lettres patentes à Econché le 30. Juillet 1450. par lesquelles il permet provisionnellement la continuation des exercices des facultés, à la reserve de celles des loix; & en 1452. il ôta cette restriction, & fit expedier des lettres de nouvelle création & fondation de l'université dans toutes ses facultés. Il y confirme aussi le bailli de Caen dans la charge de conservateur des privileges royaux de ladite université, en restreignant toutefois les droits accordés par les Anglois. Les grandes écoles où se font les assemblées, les actes & les lectures publiques, sont un present de Marie de Cleves, mere de Louis XII. par ses lettres données à Blois au mois de Mars 1476. * Consultez les *Origines de Caen*, *par feu* M. Huet, ancien évêque d'Avranches, *sur-tout la seconde édition de cet ouvrage, qui est beaucoup plus exacte & plus ample que la premiere. La vie de ce prélat composée par lui-même*, sous le titre de *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*; & les *Lettres de M.* de Moisant de Brieux, &c.

CAFFA, (Melchior) plus connu sous le nom de *Maltois*, du nom de sa patrie, nâquit en 1631. Etant entré dans l'école du Bernin, il se rendit si habile sculpteur, qu'il devint bientôt le rival de son maître. L'on voit dans plusieurs églises de Rome des morceaux de sculpture, qui sont autant de preuves de sa capacité. La groupe de S. Thomas de Villeneuve, donnant l'aumône aux pauvres, qui est dans l'église des Augustins de cette ville, est un de ses principaux ouvrages, quoique demeuré imparfait par sa mort arrivée en 1687. Il fut achevé par Hercule Ferratha. Le Maltois étoit excellent dessinateur, & d'un genie des plus feconds. * *Mem. du tems.*

CAGNATI. (Marsile) *Suppléez cet article à celui qui est déja dans le Moreri.* Cagnati étoit de Verone, & fut premier lecteur en medecine à Rome, dans le XVI. siecle, sous les papes Clement VIII. & Paul V. Il avoit étudié à Padoue sous Zabarella. Il avoit beaucoup de litterature, & il a été consideré comme le premier de son tems dans sa profession. Ayant été appellé à Rome à cause de son merite, on l'engagea à y enseigner la philosophie & la medecine, dans le college de cette ville, & on lui donna des appointemens considerables. Comme il possedoit parfaitement le grec & le latin, & qu'il avoit lû avec attention les meilleurs historiens qui ont écrit en ces deux langues, il s'exprimoit lui-même avec politesse, & il semoit ses leçons de quantité de traits d'histoire, qui réveilloient l'attention & qui lui concilioient l'estime & l'application de ses auditeurs. Il disoit qu'il en usoit ainsi, principalement pour diminuer la secheresse de ses leçons, surtout quand il n'expliquoit encore que les principes des sciences qu'il enseignoit, & quand il avoit affaire à de jeunes gens, à qui il faut faire goûter ce qu'on leur apprend, en s'attirant leur amitié, & en fixant leur attention. Cagnati a écrit deux livres, où il traite de la maniere de se conserver la santé: dans l'un, il parle de la nourriture & de la regle qu'on doit garder, soit en la prenant, soit dans la qualité des viandes: dans le second, il traite de l'exercice qu'il faut prendre, & des bornes, comme de l'étendue, qu'on doit lui donner. Ces deux livres ont été imprimés à Rome en 1591. & à Padoue en 1605. Il a écrit encore sur les inondations du Tybre, sur la bonté de l'air de Rome pour la santé, sur les maladies épidemiques, sur le vingt-quatriéme aphorisme d'Hippocrate, qu'il prétend n'avoir point encore été entendu jusqu'à l'explication qu'il lui donne, & de la maniere dont on procede à Rome, dans la guerison des fievres. L'érudition profonde de Cagnati paroît dans ses quatres livres d'observations diverses, qui parurent à Rome en 1587. & que Gruter a inserés dans son recueil des critiques. Le pere Labbe, dans sa bibliotheque des manuscrits, parle d'un cinquiéme livre desdites observations, mais qui n'a point encore été imprimé. Ce fut Cagnati qui fit l'oraison funebre de Jean-Baptiste Ferrari, Jesuite, professeur de l'écriture sainte dans le college Romain. Vanderlinden dans son traité *De scriptoribus medicis*, dit aussi que Cagnati avoit fait un traité: *de ligno Sancto;* un autre, *De morte causâ partûs*: & un autre de differentes choses (*Enarrationum liber.*) Ces traités ont été recueillis & imprimés *in* 4°. en 1603. avec plusieurs autres du même. La plûpart de ces opuscules avoient déja paru separément. Draudius lui attribue: *Nuove efemeridi de' pianeti e altri corpi celesti*, à Rome en 1604. * Maffei, *Verona illustrata*, *in fol.* dans le liv. 4. *de gli scrittori Veronesi.* Manget, *bibl. script. medic. tom. 2. pag. 3.*

CAGNOLI, (Belmonte) connu sous le nom de *l'abbé Cagnoli*, &c. *Edition de ce Dictionaire de 1725. ajoutez* qu'il est mort vers le milieu du XVII. siecle. *Aux citations* le Maire, *lisez* le Mire.

CAHAIGNES, (Jacques de) étoit de Caen, fils de Pierre de Cahaignes medecin, originaire de la paroisse de Mathieu-

Il perdit son pere fort jeune, mais il tâcha de le faire revivre dans sa personne par sa science & ses talens. Il étudia & prit les degrés de medecine dans l'université de Caen, dont il fut recteur. Il avoit pris des leçons de Julien le Paumier, celebre medecin. Il fut aussi professeur royal dans cette faculté. Il ne se maria point. Il pratiqua la medecine, & il fut élu échevin de Caen. Sur l'entrée de sa vieillesse, il se retira de ses emplois pour se donner tout entier à la composition. Il commença par quelques petits ouvrages. Il composa & recita les oraisons funebres de Jean Rouxel & de Nicolas Michel, professeurs royaux en éloquence. Il ramassa & publia les poësies latines du même Rouxel. La seconde édition parut à Caen avec ses oraisons en 1636. *in* 8°. Il traduisit de latin en françois le livre de Julien le Paumier sur le cidre, & un autre du même auteur sur le mal venerien. Lorsqu'il se préparoit à publier la paraphrase de la physiologie de Fernel, qu'il avoit faite, il conçut le dessein de composer les éloges des illustres de Caen, & quitta tout pour s'appliquer à cet ouvrage. Il n'en a publié que la premiere centurie: elle est en latin, & parut à Caën en 1583. & en 1609. *in* 4°. Il y fait paroître beaucoup de candeur, de probité & d'amour pour sa patrie. Son style est trop diffus & languissant; il sort souvent de son sujet pour se jetter dans des moralités communes, & sa diction quoiqu'aisée, n'est pas d'une pureté assez exacte. Il n'a parlé dans cette centurie que de ceux qu'il avoit connus, & les a arrangés selon le tems de leur mort. Il eût rendu le même devoir aux autres dans les centuries suivantes, si leurs heritiers avoient répondu à l'invitation qu'il leur avoit faite de lui fournir les instructions necessaires. Cahaignes a fait encore un discours latin sur les proprietés de la fontaine d'Hebrecrevon de S. Gilles en Côtentin, à Caen en 1612. & un anonyme ayant attaqué son discours, il y répondit, & cette réponse a été imprimée en latin à Rouen en 1614. M. Huet ne parle point de ces deux écrits dans ses *Origines de Caen*.

CAHAIGNES, (Etienne) proche parent du précedent, étoit aussi de Caen, & suivit pareillement la profession de medecin. Il alla de bonne heure étudier à Leyde en Hollande; & à son départ, Jacques, *dont on a parlé dans l'article précedent*, le chargea d'une lettre pour Joseph Scaliger, & d'une bourse pour le même, en broderie d'or, faite à Caen qui étoit alors en réputation pour ces sortes d'ouvrages. Scaliger en remercia Jacques Cahaignes, par une belle lettre que l'on voit dans le recueil des épîtres de ce sçavant, qui par son sçavoir soutenoit dans un pays étranger l'honneur du nom François. Etienne Cahaignes dit à son retour, que dans le moment qu'il donnoit cette bourse à Scaliger, la princesse d'Orange étant survenue, celui-ci lui en fit present. Cahaignes prit affection pour Scaliger; & comme il s'exerçoit quelquefois à la peinture, il fit le portrait de ce sçavant qui fut trouvé très-ressemblant. Il eut la douleur de le voir mourir, & il fut un de ceux que l'on choisit pour porter un des coins du drap mortuaire dont on couvrit le cercueil: les trois autres étoient encore un François & deux Hollandois, & l'on avoit fait ce choix pour marquer le lieu de la naissance de Scaliger & celui de sa mort. Cahaignes à son retour, entra dans la faculté de medecine où il brilla. M. Huet dit dans les memoires de sa vie, qu'il l'eut pour son ami & son medecin, & il le loue beaucoup pour son esprit & l'étendue de ses connoissances. * *Voyez* sur Jacques & Etienne Cahaignes, M. Huet, ancien évêque d'Avranches, dans ses *Origines de Caen*, & dans les memoires de sa vie écrits en latin. Sur Jacques seulement, *voyez* de plus le Long, dans deux endroits de la *Bibliotheque des historiens de France*, &c.

CAHORS, ville. *Ajoutez à l'édition du Dictionaire de 1725.* qu'elle étoit autrefois évêché suffragant de Bourges; mais qu'à present elle releve d'Albi, depuis l'érection de cette église en métropole.

CAJACS. C'est le nom que l'on a donné à un corps de deux cens gentilshommes, pour le service de la marine, qui fut établi en 1668. Il doit son origine à M. de Cajac fils de M. Camin, seigneur de Ham & de Cajac, qui fit cet établissement avec la permission du roi. Il en fut fait commandant, & eut pour lieutenant M. le marquis de la Roche-Courbon. Les Cajacs furent aussi appellés *les Vermandois*; parce que Louis, duc de Vermandois, prince legitimé de France, étoit alors amiral. Cette compagnie fut éteinte à l'occasion d'un démêlé qu'eût M. de Cajac avec un des principaux officiers de la marine. Les Cajacs furent dispersés, & le roi Louis XIV. ne voulut point remplacer les officiers qui mouroient; ainsi cette compagnie tomba presque aussi-tôt qu'elle fut formée. Il en est parle dans l'histoire de la ville de Rochefort, imprimée en 1733. *in* 4°. *pages 189. 190.*

CAJADO. (Henri) *Ajoutez à l'édition du Moreri de 1725.* qu'il mourut à Rome en 1508. selon l'opinion la mieux fondée. On prétend que ce fut à force de boire.

CAILLY. (Jean de) *Ajoutez à son article des éditions de 1725. & de 1732. de ce Dictionaire*, qu'il fut chevalier de l'ordre de S. Michel en 1656. Son petit recueil de poësies, où il a pris le nom de d'*Aceilly*, fut imprimé à Paris en 1667. *in* 12. chez Cramoisy. On le réimprima en 1708. à Amsterdam *in* 8°. avec plusieurs autres pieces, telles que le voyage de Bachaumont & de la Chapelle; & dans le recueil de pieces choisies, tant en prose qu'en vers, que M. de la Monnoie publia à Paris, sous le titre d'*Amsterdam*, en deux volumes *in* 12. en 1714. M. Titon du Tillet a donné place au chevalier de Cailly dans son *Parnasse françois* in folio.

CAIROALDE, d'autres disent CARIVALDE; Felix évêque d'Auvergne étant mort, le clergé & le peuple demanderent Prix ou Preject pour leur évêque, comme étant un homme de sainte vie, qui avoit gouverné successivement avec édification & avec fruit la paroisse d'Yssoire, & un monastere de la même province. Mais Cairoalde acheta l'épiscopat à prix d'argent: il étoit alors archidiacre de cette église. C'étoit en 674. Cet usurpateur simoniaque mourut quarante jours après. Un ancien auteur anonyme qui a écrit un livre des églises & des autels de la ville de Clermont en Auvergne, marque, *Ecclesia sancti Galli, ubi altare sanctæ Mariæ, ubi requiescunt sanctus Gallus & sanctus Urbicus, & sanctus Gerivaldus.* M. Savaron croit que ce Gerivald est le même que Cairoalde; mais outre que la difference de ces deux noms est assez grande, la vie de Cairoalde ne nous porte pas à croire qu'on lui ait donné la qualité de saint après sa mort. Le pere de Longueval, Jesuite, a fait la même remarque & la même reflexion dans son histoire de l'église Gallicane, *livre 10. page 101. du tome 4.*

CAIUS AGRIPPA. *Corrigez ce qui est dit à la fin de cet article dans l'édition de 1725. de ce Dictionaire*, que le cardinal de Noris publia à Pise un livre de dissertations, &c. *lisez* le cardinal Noris publia en 1681. à Venise plusieurs dissertations latines, entre lesquelles il y en a une sur la vie de ces deux princes.

CAIUS, (Jean) nâquit en 1510. à Nordwick, *non* à Norfolc, *comme on l'a dit dans les trois ou quatre lignes que l'on a rapportées sur ce medecin Anglois, dans le Dictionaire de Moreri.* Il étudia la medecine à Padoue en Italie sous Jean-Baptiste Montanus. Lorsqu'il fut revenu en Angleterre, il y prit à Cambridge le degré de docteur en medecine, & il fut successivement medecin du roi Edouard VI. de la reine Marie & de la reine Elisabeth. Il fit rebâtir presque en entier à ses dépens le college de Gonnevil à Cambridge, où il avoit fait ses premieres études, & il le dota d'amples revenus. Ce fut-là qu'il mourut en 1573. âgé de 63. ans. Il a donné au public deux livres de la maniere de proceder dans les cures des maladies, selon les principes de Galien & de Montanus de Verone, *in* 8°. en 1544. à Bâle, plusieurs écrits de Galien qui n'avoient point encore paru, & quelques autres du même, revûs, corrigés & enrichis de notes, à Bâle en 1544. *in* 4°. Son traité de la maniere de guerir les maladies, a été réimprimé avec plusieurs autres traités de sa composition & quelques traductions, en 1556. *in* 8°. à Louvain. Ce recueil contient aussi l'ouvrage d'Hippocrate, des remedes. Treize ans avant sa mort il donna à Londres un livre touchant les chiens d'Angleterre; avec l'histoire des animaux, & des plantes rares, &c

un traité où il rend compte de tous ses ouvrages, en 1570. *in* 4°. Le traité des chiens anglois a été réimprimé en 1685. à Nuremberg, avec la cynographie ou description du chien de Paullini, *in* 4°. * *Voyez* M. Manget, *biblioth. scriptor. medic. lib. 3. tom. 2. pag. 3. & 4.* Il y a eu un autre medecin nommé

CAIUS, (Bernardin) dont Manget parle au même endroit. Celui-ci étoit de Venise, & posterieur à Jean Caïus, quoiqu'à peu près du même tems. Il a donné des traités *De alimentis*, en 1608. *in* 4°. *De sanguinis effusione*, en 1607. *in* 4°. *De vesicantium usu*, en 1606. *Bernardini Paterni explanationes in primam Fenn primi Canonis Avicennæ*, en 1596. *in quarto*. Tous ces ouvrages ont été imprimés à Venise.

CALBROIS, (le chevalier) *voyez* PRETI.

CALAIS ou CARILEF, (Saint) celebre dans le VI. siecle, étoit originaire d'Auvergne. Ses parens le firent élever dans la pieté au monastere de Menat, dans la même province, sur la petite riviere de la Sioule. C'étoit une école celebre en ce siecle-là. Calais y embrassa la vie monastique, & y lia une étroite amitié avec saint Avit, qui y étoit alors religieux. Le desir de mener une vie plus parfaite, leur fit prendre la resolution de se retirer ailleurs. Ils allerent d'abord à Mici, monastere gouverné par S. Mesmin, qui les fit ordonner prêtres par l'évêque d'Orleans. Se trouvans encore trop exposés à la vûe des hommes à Mici, ils se retirerent dans les forêts du Perche. Ce fut là qu'ils se séparerent: S. Avite, different de celui qui a été abbé de Mici, fonda un monastere dans le Dunois: saint Calais s'avança dans le Maine, & s'arrêta dans un lieu abandonné, sur la riviere d'Anisle. Il s'y bâtit un monastere qui a pris son nom. C'est par erreur que MM. de Sainte-Marthe ont dit que ce lieu a été ainsi nommé à cause de S. Chalettic, évêque de Chartres. S. Calais s'y associa plusieurs moines, & le monastere devint celebre en peu de tems. Le roi Childebert voulut les en chasser; mais ce prince frappé de Dieu, demanda excuse au Saint, qui se servit de cette occasion pour lui faire connoître ses devoirs. Il l'exhorta à ne jamais oublier qu'il étoit homme; qu'il commandoit à des hommes & à des Chrétiens comme lui; & que tout roi qu'il étoit sur la terre, il avoit un maître & un juge dans le ciel. S. Calais mourut le premier de Juillet: on ne sçait en quelle année. On voit par la vie de S. Aldric du Mans, qu'au IX. siecle on produisit au procès contre les moines d'Anisle, un acte sous le nom de saint Calais, qui fut reconnu pour authentique. Par cet acte, S. Calais, en reconnoissance de ce que S. Innocent, évêque du Mans, avoit consenti qu'il demeurât dans les terres de son église, soumet son monastere & ses biens à perpetuité à la disposition de l'évêque. On produisit aussi un second acte, par lequel il oblige son monastere à payer certaines redevances à l'évêque & à l'église du Mans, & entr'autres *deux bouteilles de bon vin aux chanoines de cette église*, c'est-à-dire, apparemment aux clercs qui étoient inscrits dans le canon ou la matricule de l'église. Ce double acte, de l'authenticité desquels l'on peut légitimement douter, n'ont pas empêché dans la suite l'église du Mans de perdre son procès quand elle a voulu les faire valoir.* Voyez *l'histoire de l'église Gallicane, par le pere* de Longueval, Jesuite, *tome 2. sous l'année 534.* Mabillon, *Analecta, tom. 3. pag. 76. jusqu'à 88. de l'édition* in 8°. On y trouve toute l'histoire de S. Calais, les deux actes dont on vient de parler, & un troisiéme du roi Childebert pour confirmer les demandes du saint abbé.

CALAMIS, graveur & statuaire celebre dans l'antiquité. Il étoit Athenien. Ses ouvrages ont été fort estimés: mais Ciceron le mettoit beaucoup au-dessous de Praxitele & même de Myron. Pausanias, dans son premier livre de la description de la Grece, dit que de son tems l'on voyoit devant la grande porte d'un temple de l'Attique, une statue d'Apollon faite par Leocharès; & une autre du même dieu (prétendu) faite par Calamis, sous le titre de *Liberateur*: » Ce titre vient, dit-on, ajoute Pausanias, de ce que la peste » ayant affligé les Atheniens durant la guerre du Peloponnese, il les en délivra par le moyen d'un oracle rendu à » Delphes.

CALANO, (Maurice) de Ferrare, philosophe & medecin très-celebre, obtint d'abord par son merite la chaire ordinaire de medecine dans l'université de sa patrie. Il succeda dans la suite à Galeotte Becalée dans la premiere chaire de philosophie. On le chargea aussi de donner des leçons d'anatomie; il eut toujours un grand nombre de disciples; il réussit dans ces differens genres d'occupations. Il a beaucoup écrit, mais il n'a fait imprimer qu'un traité latin, *Des proprietés individuelles*, à Ferrare en 1645.* Manget, *bibl. script. medic. lib. 3. pag. 4.*

CALANO, (Prosper) *dont on a parlé dans ce Dictionaire*, étoit un medecin celebre de Sarzane, dans le duché de Toscane, & un homme fort sçavant, comme il le fit connoître à Rome d'abord, & ensuite à Bologne, où il professa. Il étoit encore dans cette derniere ville en 1524. On a de lui une paraphrase latine sur le livre de Galien: *De inæquali intemperie*, imprimé à Lyon chez Gryphe en 1538. *in* 8°. On y a joint plusieurs autres traités de medecine, comme un commentaire *De tuenda valetudine*, &c.* Manget, *biblioth. script. medic. tom. 2. lib. 3.*

CALAURE'E, isle celebre par l'exil de l'orateur Demosthene. Elle est située dans la Grece. Les Corinthiens, dans le tems qu'ils adoroient les faux dieux, prétendoient que du commencement elle étoit consacrée à Apollon, c'est-à-dire, dans le tems que Neptune, selon eux, possedoit Delphes; mais que dans la suite ces dieux firent un échange, de sorte que Neptune eut l'isle de Calaurée, & Apollon la ville de Delphes. Ils citent même à ce sujet un oracle, dit Pausanias dans sa *Description de la Grece, l. 2.* qui dit que Calaurée, Delos, Pytho & Tenare devoient toujours être le séjour de quelque divinité. Du tems du même Pausanias, on voyoit à Calaurée un temple de Neptune fort celebre, & dont la prêtresse devoit être vierge, & ne quittoit jamais son ministere que lorsqu'elle vouloit se marier. Demosthene fut exilé dans cette isle, & il y mourut. On montroit son tombeau dans le même temple, & on lui rendoit de grands honneurs. C'étoit la calomnie qui l'avoit fait exiler. * *Voyez* Pausanias, *au livre cité.*

CALCAGNINI. (Louis-Celio) *Ajoutez à son article donné dans ce Dictionaire*, cette inscription à son honneur qui se lit dans la bibliotheque des Dominicains de Ferrare, dans laquelle il a été inhumé. *Cum Cœlius Calcagninus nihil magis optaverit, quàm de omnibus pro fortuna captu, optime mereri, decedens Bibliothecam in qua maximam partem ætatis egit, in suorum civium gratiam publicavit, & in ea se condi mandavit. Tu, quisquis es, rogo, ut hominis B. M. manibus Deum propitium preceris. Ex diuturno studio imprimis hoc didicit, mortalia contemnere, & ignorantiam suam non ignorare. C.* Sur la porte de la même bibliotheque on lit ces paroles: *Index tumuli Cœlii Calcagnini, qui ibidem sepeliri voluit, ubi semper vixit.* Ce sçavant a beaucoup écrit, entr'autres: *Epistolicarum quæstionum & epistolarum famil. lib. 16. De rebus Ægyptiacis commentatio. Disquisitiones aliquot in libros officiorum Ciceronis.* Il n'aimoit pas cet ouvrage de Ciceron, & il l'attaqua sans raison & avec vivacité. Majoraggio en prit la défense avec beaucoup de force: *De talorum, tesserarum, & calculorum ludis. De re nautica.* Trois livres de vers latins, imprimés avec ceux de Jean-Baptiste Pigna & de Louis Areoste, à Venise en 1553. *in* 8°. On trouve presque tous les ouvrages de ce sçavant dans le recueil qui en fut fait à Bâle chez Froben, en 1544. *in folio.*

CALCEOLARI, (François) celebre botaniste, étoit de Verone, & a été celebre dans le XVI. siecle. Il fut lié d'amitié avec Matthiole & Aldrovande: le même goût & les mêmes études avoient formé cette liaison. Calceolari est un des premiers qui se soient appliqués à rechercher & à recueillir une grande varieté de plantes, de mineraux, d'animaux desséchés, de drogues rares & autres curiosités, pour s'en former un cabinet. François Belli de Vicenze lui donne de grandes louanges, dans son voyage de l'an 1632. Matthiole & Aldrovande n'en parlent pas avec moins d'éloges dans leurs ouvrages. Calceolari entreprit avec le dernier un voyage en 1554. au mont Baldo, qui étoit alors l'école la plus celebre des botanistes, à cause de sa fertilité

pour les plantes. Il a fait une description de ce voyage, & des plantes qu'il y a trouvées. Elle a été imprimée en 1571. sous ce titre : *Iter Baldi*. Cette relation a paru de nouveau dans le *Compendium Petri-Andreæ Matthioli de plantis omnibus*, *&c.* qui est de Calceolari, & qui a été publié à Venise en 1586. *in* 4°. Il a donné de plus le cabinet commencé par Benoît Ceruto, décrit & achevé par André Chiocco. Cet ouvrage est très-curieux : il a été imprimé à Verone en 1622. *in fol.* Avant 1571. il avoit donné une lettre, où il fait l'apologie de la Teriaque qu'il distribuoit, & qui étoit regardée comme la meilleure que l'on eût en ce tems-là. Manget ne parle point de cette lettre dans sa *Bibliotheque des Medecins & des auteurs des livres de medecine*, *où il a donné un article à* CALCEOLARI, *tome* 2. in fol. *page* 4. M. le marquis Scipion Maffei lui en a aussi donné un dans sa *Verona illustrata*, *lib.* 4. *de gli Scrittori Veronesi.*

CALDARON, ( Jacques ) de Palerme, vint au monde le premier de Janvier 1651. Appliqué aux sciences dès la premiere jeunesse, il a acquis une érudition peu commune, & s'est fait un grand nom. Philosophe, medecin, apoticquaire, chimiste très-habile, il s'est fait rechercher avec empressement pour toutes ces connoissances, & il s'est attiré une estime universelle. Rien ne lui étoit caché dans la botanique, soit pour la nature des plantes, soit pour leurs proprietés. Le premier medecin de Sicile le chargea des emplois de lecteur, recognitteur & examinateur general de la Sicile & des isles adjacentes. Il vivoit encore en 1730. mais fort avancé en âge. Il a donné les ouvrages suivans : *Della natura, qualita è virtu della terra di Baida, &c. Del modo come è fatta la china china, &c. Epista botanica*, dans les *Bizarrie botaniche* de Nicolo Gervasi, à Naples en 1673. *Pretia simplicium ac compositorum medicaminum*, *&c.* à Palerme en 1697. *in* 4°. *Examen & Oedipus aromatariorum*. Ce dernier ouvrage n'étoit point encore imprimé en 1730.

CALDERINUS, ( Domitius *& non* Dominique, comme le dit M. Baillet dans ses *Jugemens des Sçavans.* ) *On a parlé de celebre grammairien & poete dans le Dictionaire historique de Moreri ; mais on y a fait plusieurs fautes. On y dit* après Paul Jove, qu'il nâquit à Caldiero : mais il vint au monde à Torri, sur le lac, dans le dioecèse de Verone. *On ajoute* qu'il mourut en 1447. dans son pays : sa mort arriva à Rome. On fit plusieurs épigrammes sur cette mort, dans l'une desquelles il est nommé le *Restaurateur des lettres.* Il n'avoit pas 24. ans accomplis lorsque Paul II. l'appella à Rome, & le fit professeur des belles lettres dans cette ville. Il continua cet emploi sous Sixte IV. qui l'honora de plus d'une charge de secretaire apostolique. Il alla à Avignon avec le cardinal Julien de la Rouere, qui y fut envoyé pour appaiser une sédition du peuple. Le merite de Calderinus & son amour propre lui firent beaucoup d'envieux. Ange Politien l'a maltraité dans plusieurs de ses ouvrages, quoiqu'il en ait parlé dans d'autres avec éloge. Il se chargea même de faire son épitaphe, qui fait honneur à Calderinus : elle est en six vers latins, que nous rapportons ici :

*Hunc Domiti siccis tumulum qui transit ocellis,*
*Vel Phœbo ignarus, vel male gratus homo est.*
*Intulit hic vatum cæcis pia lumina chartis ;*
*Obstrusum ad Musas hic patefecit iter.*
*Hunc Verona tulit, docti patria illa Catulli ;*
*Huic lethum, atque urnam Roma dedit juveni.*

Calderinus a donné un ample commentaire sur Martial, qui a été imprimé à Venise *in fol.* en 1474. Un autre sur Juvenal, qui a paru à Rome la même année ; avec une défense contre le grammairien Brothée, c'est-à-dire, *Angelo Sabini*. On a de ses notes sur Virgile, dans l'édition de ce poëte de l'an 1492. Il a travaillé de même sur les Metamorphoses d'Ovide, sur Perse & sur Catulle. Il a commenté l'*Ibis*, & les Sylves de Stace : le premier commentaire a paru à Venise en 1485. le second à Brescia en 1476. avec deux dissertations, dont l'une regarde les heroïdes d'Ovide ; & l'autre les endroits les plus difficiles de Properce. Il avoit presque achevé avant sa mort des commentaires sur les lettres de Ciceron à Atticus, sur Suetone, & sur Silius Italicus. Il a laissé de plus un recueil d'observations en trois livres ; & plusieurs autres ouvrages, & cependant l'auteur n'avoit que trente ans lorsqu'il mourut. Ceux qui voudront connoître plus à fond ce qui regarde les travaux litteraires de ce sçavant, doivent consulter la *Verona illustrata* du marquis Scipion Maffei, au livre 3. *De gli scrittori Veronesi. Ce que nous venons de rapporter suffira pour faire connoitre* CALDERINUS, *en le rapprochant de ce que l'on en a dit dans le Dictionaire de Moreri, auquel cet article servira de supplément.*

CALDERINUS, ( Domitius ) jurisconsulte habile, vivoit au commencement du XVI. siecle. Il étoit de Verone ; & les uns l'appellent *Calderino Mirani* ; les autres *Moscardo Cesare Mirani Calderini*. Il a fait plusieurs ouvrages, entr'autres un Dictionaire latin à l'usage des classes. M. Maffei en parle aussi dans son cinquieme livre *De scrittori Veronesi*, page 234. de l'édit. *in folio*, de la *Verona illustrata*.

CALDERON, ( Pierre ) *Ajoutez à son article de l'édition de Moreri de 1725.* que l'on a recueilli toutes les pieces comiques de ce poëte Espagnol, en 1689. à Madrid, en neuf volumes *in* 4°.

CALENDES. ( Les freres des ) On a donné ce nom en Allemagne à une societé que l'on croit née vers le XII. siécle ; qui s'assembloit tous les premiers jours du mois, & qui regloit les fêtes, les aumônes, les jours de jeûnes, &c. pour tout le mois. Cette societé fut répandue dans la Thuringe, en Saxe, en Westphalie, en Misnie, en Pomeranie, en France. Elle fut abolie à cause des abus qui s'y introduisirent. C'étoit dans le XVI. siecle. * Feller. *Orat. de fratr. Calend.*

CALIGNON. ( Soffrey de ) *Substituez cette article à celui qui se trouve déja dans le Moreri.* Calignon a souvent été employé dans differentes négociations pendant les troubles des heretiques en France. Le sieur d'Aubigné en parle en plusieurs endroits de ses histoires, & le représente comme un homme de tête, & que l'on consultoit volontiers. Il avoit été secretaire de M. de Lesdiguieres, & ministre de la religion prétendue réformée ; avant que d'être fait chancelier de Navarre. Il étoit très-habile pour les affaires : c'est lui qui a rédigé l'édit de Nantes. Il mourut à Paris âgé de 56. ans, au mois de Septembre 1606. toujours attaché jusqu'à la mort aux erreurs des Protestans : » Il fut, dit Pierre » de l'Etoille, regretté des uns & des autres, qui le tenoient » pour un des plus hommes de bien de ce siecle, & des plus » dignes & entiers en sa charge. « Henri IV. au refus de M. de Thou, avoit fait choix de lui pour l'envoyer à Loudun, & y traiter avec les notables du parti Protestant. Comme Calignon étoit de la même religion, étant arrivé à Loudun le 21. Juillet 1596. ceux de l'assemblée trouverent mauvais qu'il se fût chargé de cette négociation. Ils l'écouterent néanmoins ; & s'il ne réussit pas pour lors, non plus que dans une seconde députation qui suivit de près, ses travaux qu'il continua toujours pour le bien de la paix, réussirent enfin par l'édit de Nantes. * *Voyez* ces faits plus détaillés dans l'*Histoire de l'Edit de Nantes* ; dans celle *du Calvinisme*, *par* Soulier, *liv.* 7. les *Memoires pour servir à l'histoire de France* ; *to.* 2. *page* 232. le *Journal de Henri IV. par* Pierre de l'Etoille, *tome* 2. *page* 125. les 2. *&* 3. *tomes des histoires du sieur d'*Aubigné.

CALIGULA. ( Caïus Julius César Germanicus ) Tibere, par son testament, lui avoit donné, *dit-on dans le Dictionaire historique*, (*ajoutez* l'an 36.) pour collegue Tiberius Nero Gemellus, âgé seulement de 28. ans, *lisez* âgé seulement de 16. ou 17. ans. *Alinea* Caïus tint seulement le consulat pendant deux mois, &c. Ces actions arriverent l'an 37. de Jesus-Christ, *lisez* l'an 38. & 39. de Jesus-Christ.

CALIXTE, ( Frederic-Ulric ) premier professeur en theologie à Helmstat ; conseiller au consistoire du prince de Wolfembuttel, & abbé de Konigslutter ; étoit fils de *George* Calixte, *dont on a parlé dans le Dictionaire*. Il nâquit à Helmstat le 8. Mars 1622. & après avoir professé la medecine pendant plusieurs années, tant à Helmstat qu'à Lipsie, où il passa en 1640. & où il étoit lorsque les Suedois affligerent cette ville, il abandonna cette profession pour s'appliquer à la theologie, & fut créé docteur. Après l'an 1650. n'ayant point encore cette qualité, il parcourut la haute Saxe, la Bohême, l'Autriche, la Hongrie, l'Italie & la France. Inno-

cent X. & plusieurs cardinaux lui firent beaucoup d'accueil à Rome. Il mourut le 13. Janvier 1701. âgé de 79. ans. On a de lui plusieurs ouvrages de controverse dans les principes de sa secte. * Caroli, *in Mem. Eccl. sæc. XVII.*

CALLICLE'S, celebre statuaire, étoit de Megare, & fils de Thiocosme qui avoit fait cette belle statue de Jupiter, que l'on admiroit à Megare. Calliclés fit celle de Diagoras, qui avoit remporté la palme au combat du Ceste, & cet ouvrage attiroit l'admiration de tous ceux qui le voyoient. Pausanias en parle avec beaucoup d'estime dans sa *Description de la Grece, livre 6.* au commencement de la *2. part. chap. 6.*

CALLICRATE. C'étoit un Grec qui eut une grande autorité dans l'Achaïe sa patrie, dont il devint le traître. Il la réduisit sous la puissance des Romains, après que Persée, roi de Macedoine, eut été vaincu par eux l'an de Rome 580. dans la CLI. olympiade, l'an du monde 3810. 174. ans avant Jesus-Christ. Après que Persée eut été défait, les Romains envoyerent dans le Peloponnese dix commissaires, selon Pausanias; car Polybe & Tite-Live disent qu'il n'en vint que deux, pour y regler toutes choses conformément aux vûes du sénat. Dès qu'ils furent en Grece, Callicrate leur fit la cour, & en engagea un à prendre séance dans le conseil d'Achaïe. Il lui suggera aussi tout ce qu'il y devoit dire, entr'autres d'accuser les generaux des Achéens d'avoir été d'intelligence avec Persée, & de lui avoir fourni du secours contre les Romains. Xenias, un de ces generaux, s'éleva contre cette accusation, & ne craignit pas de prendre le sénat de Rome pour juge de son innocence. Le commissaire y consentit. Xenias, ou Xenon, selon Pausanias, & mille autres Achéens furent cités à Rome. Ils y allerent, & à peine y furent-ils arrivés qu'on les mit en prison, & qu'ils furent distribués dans toutes les villes d'Etrurie. Les Achéens envoyerent envain députés sur députés pour obtenir leur grace ou leur jugement. La plûpart périrent de misere; & au bout de dix-sept ans il n'en restoit plus que trois cens à qui on rendit la liberté. Pendant ce tems-là Callicracte vit croître son pouvoir à un point qu'il décidoit de tout avec une pleine autorité. Mais son ambition & sa tyrannie lui firent beaucoup d'ennemis. Il passoit pour le plus méchant homme qu'il y eut dans la Grece. Enfin s'étant chargé d'aller à Rome de la part des Achéens pour y poursuivre la condamnation de vingt-quatre Spartiates, qui étoient ceux qui avoient le plus de part aux affaires de Sparte, & que Dieus de Megalopolis avoit accusé de mettre le trouble & la dissention dans Sparte, il tomba malade à Rhodes & y mourut. On ne peut pas dire, ajoute Pausanias, si au cas qu'il fût allé jusqu'à Rome, il eût servi les Achéens, ou s'il n'eût point tramé quelque nouvelle intrigue contre eux. Il mourut autant méprisé des Romains à qui il avoit vendu sa patrie, que détesté des Grecs qu'il avoit trahis d'une maniere si éloignée de toute probité. * Pausanias, *description de la Grece, livre 7.*

CALLIERES, (François de) chevalier, seigneur de Rochelay & Gigny, a sçu allier la politique avec les muses, & se distinguer par la diversité de ses talens, dans l'état & dans la république des lettres. Il étoit conseiller du roi en ses conseils, secretaire du cabinet de sa majesté, & il avoit été plénipotentiaire de France à la paix de Riswick, où il se fit beaucoup d'honneur. Avant ce tems-là Louis XIV. l'avoit employé en diverses négociations en Savoye, en Baviere & en Pologne. Il fut reçu à l'academie Françoise en 1689. à la place de Philippe Quinaut mort en 1688. & l'on trouve plusieurs de ses discours dans les recueils de cette academie. Il est mort le 7. Fevrier 1717. Ses emplois & ses reflexions particulieres lui ayant donné lieu d'approfondir plusieurs parties interessantes de la politique, il a fait part au public de ses lumieres. C'est ce qui a produit les *Traités de la maniere de négocier avec les Souverains, de l'utilité des négociations, du choix des Ambassadeurs, & des qualités necessaires pour reussir dans ces emplois,* volume *in* 12. imprimé à Paris en 1716. & la même année à Amsterdam. L'année suivante au commencement, il publia un traité, *de la science du monde & des connoissances utiles à la conduite de la vie,* in 12. à Paris. Cet ouvrage est en forme de dialogue. Il est très-propre à former un parfaitement honnête homme, non-seulement, selon le monde, mais même selon Dieu. On trouve à la fin quatre pieces en vers françois par M. de Callieres, dont les trois premieres contiennent les éloges de quelques poëtes François & de quelques dames illustres des derniers tems. M. de Callieres avoit du goût pour la poësie françoise & les quatre pieces dont nous venons de parler, ne sont pas les seules qu'il ait données en ce genre. On a de lui une épître au roi en vers françois, *in* 8°. & l'on trouve plusieurs autres de ses poësies dans les ouvrages suivans, qui sont de sa composition; sçavoir: *les mots à la mode*; *la maniere de parler de la cour, ou suite des mots à la mode*; *l'histoire poëtique, ou la guerre nouvellement déclarée entre les anciens & les modernes*; *les bons mots & les bons contes*; un traité *du bon & du mauvais usage, & des façons de parler bourgeoises.* Plusieurs de ses ouvrages ont été réimprimés en Hollande. On a encore de M. de Callieres, un *panegyrique historique du roi Louis XIV.* in 4°. à Paris en 1688. Il étoit fils de *Jean* de Callieres, auteur de *la vie du courtisan prédestiné*, ou du *duc de Joyeuse, Capucin*, & de *l'histoire de Jacques de Matignon, maréchal de France* mort en 1597. * *Memoires du tems.*

CALLIMAQUE, poëte Grec. *Ajoutez à la fin de son article de l'édition de ce Dictionaire de* 1725. que c'est sans preuve & sans autorité que plusieurs modernes ont avancé que ce poëte a été bibliothecaire du roi Ptolomée, dans Alexandrie, & qu'il avoit composé huit cens ouvrages.

CALLIMAQUE EXPERIENS, (Philippe) étoit natif de San-Geminiano, bourg de Toscane. Ceux qui l'ont fait Florentin, & qui ont mis ce bourg dans les états de Florence, *comme on l'avoit avancé dans l'édition du Dictionaire de l'an* 1725. *& dans l'édition de Bâle*, se sont trompés.

CALLIMAQUE, (Dominique) natif de Sienne, vivoit à Rome, sous le Pontificat de Paul II. Après avoir rempli divers postes en differens endroits, & principalement à Rome, il retourna à Sienne, où il fut préposé avec plusieurs autres au gouvernement de cette ville. Mais sa sincerité & les remontrances qu'il fit à quelques-uns de ceux qui gouvernoient, de ce qu'ils songeoient plus à leurs interêts personnels, qu'à ceux du peuple, lui occasionnerent plusieurs chagrins, & furent même cause de sa déposition. Il aimoit les antiquités, & il en avoit fait une étude assez assidue.

CALLIMAQUE, (Monteverde) né à Mazzara en Sicile, florissoit en 1477. Il fut très-lié avec Calderino, que son érudition faisoit alors considerer à Rome. Il a fait plusieurs ouvrages, comme: *De laudibus Siciliæ*; *Epistolæ familiares*, & quelques autres.

CALLIMAQUE, (Angelo) on croit qu'il étoit de Messine. Il s'appliqua à la poësie latine, & composa en cette langue un poëme à la louange du cardinal Pierre Isuaglia, archevêque de Reggio en Calabre: ce qui l'a engagé à l'intituler *Rhegina.* On a aussi de lui une lettre écrite à ce cardinal, qu'il mit à la tête des œuvres astronomiques de Gabriel Pirovano, Milanois, dont il lui fit présent, & qui a été imprimée dans le second tome du journal de Venise, *page* 380.

CALLIPATIRA. *Aux citations de l'édition de ce Dictionaire de* 1725. *au lieu de* Cœl. Ruodig. *& dans celle de* 1732. *au lieu de* Cœl. Rodig. *lisez* Cœl. Rhodigin.

CALLISTINS ou CALLIXTINS. *On lit dans l'édition de Moreri de* 1725. & Requesane leur chef, &c. *& dans celle de* 1732. Roquesane leur chef, &c. *lisez* Rocquesane leur chef.

CALLY, (Pierre) professeur royal d'éloquence, & de philosophie à Caën, fut d'abord ami de M. Huet, mort ancien évêque d'Avranches, & lui fut d'un grand secours dans ses études. Mais dans la suite il se brouilla avec ce prélat, à l'occasion du Cartésianisme dont M. Cally, se déclara un zelé partisan, & contre lequel M. Huet s'avisa d'écrire. Il étoit fort bon philosophe, & le duc de Montausier le chargea de donner à l'usage de M. le Dauphin une édition de l'ouvrage de Boëce, *De consolatione philosophiæ*, qui parut avec d'amples notes en 1680. *in* 4°.

Long-tems auparavant, & dès 1644. il avoit publié un écrit intitulé : *Doctrine heretique & schismatique touchant la primauté du pape ; enseignée par les Jesuites, dans leur college de Caën.* M. Cally eut peut-être dû s'en tenir à écrire sur ces matieres, & sur la philosophie qu'il avoit renfermée toute entiere, dit M. Huet, dans un grand ouvrage. Mais il voulut écrire sur l'Eucharistie, & avança des principes que l'on a trouvés trop hardis, sur la transubstantiation, dans son livre qui a pour titre : *Durand commenté, ou l'accord de la philosophie avec la theologie, touchant la transubstantiation.* Cet ouvrage fut imprimé en 1700. *in* 12. sans nom de lieu, ni d'auteur, ni d'imprimeur. M. de Bayeux l'a censuré dans un synode tenu en 1701. & a obligé l'auteur à se retracter. La censure comprend en particulier dix-sept propositions, extraites du livre, que l'on peut lire dans l'ordonnance de M. de Bayeux, & dans les nouvelles de la république des lettres, année 1701. *pag.* 352. 463. & 591. * *Voyez* l'histoire des ouvrages des sçavans, par Basnage de Beauval, *tome 17. pag. 435. Huetii commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, pag. 228. & 386. *Mem. du tems, & les journ. cités dans cet article.*

CALMET. (Dom Augustin) *Quoique nous ne parlions pas des vivans dans ce Supplément, nous ne pouvons nous dispenser de parler de ce sçavant religieux, puisqu'on lui a déja donné un article dans le Dictionaire, mais trop superficiel pour le faire connoitre.* Le pere Calmet, religieux Benedictin de la congrégation de saint Vanne & de S. Hydulphe, est né à Mesnil la Horgne, à une lieue de Commerci, au diocèse de Toul, le 26. Fevrier 1672. Il fit ses premieres études au monastere de Breuil, proche Commerci, & ensuite il alla étudier en rhetorique dans l'université de Pont-à-Mousson. Il prit l'habit de Benedictin dans l'abbaye de S. Mansuy proche de la ville de Toul, le 17. Octobre 1688. & y fit profession le 23. du même mois de l'année suivante 1689. Il commença aussi-tôt après son noviciat à étudier la langue grecque, & il s'appliqua à la langue hebraïque, dans l'abbaye de Munster en Alsace, où il etudioit en theologie. On le chargea d'enseigner la philosophie & la theologie aux jeunes religieux de son ordre dans l'abbaye de Moyen-Moutier, depuis 1698. jusqu'en 1704. qu'il fut renvoyé dans l'abbaye de Munster, où il continua, dans une academie de jeunes theologiens, ses commentaires sur l'écriture sainte, qu'il avoit commencés quelques années auparavant. En 1706. il fut envoyé à Paris, où par les conseils du feu P. Mabillon, Benedictin de la congrégation de S. Maur, & de M. Duguet, mort à la fin d'Octobre 1733. il se détermina de faire imprimer ses commentaires en françois, plûtôt qu'en latin. Le premier volume parut en 1707. à Paris chez Pierre Emeri, & les autres furent imprimés de suite, jusqu'en 1716. en 24. vol. *in* 4°. qui ont été réimprimés depuis en huit volumes *in folio* à Paris. On a traduit ce commentaire avec les dissertations qui s'y trouvent, en latin, & on a imprimé le tout à Venise. La traduction des préfaces & des dissertations, est du pere Mansi de Luques, de la congrégation de la Mere de Dieu, le reste est d'un pere Sommalque de Venise. En 1709. il répondit à deux lettres critiques que M. l'abbé Fourmont avoit publiées contre les premiers volumes de ses commentaires. M. Fourmont prétendoit y avoir trouvé un grand nombre de fautes préjudiciables à la verité, & contraires au veritable sens des écritures, & à la saine critique. Il promettoit une suite de ces lettres, comme il le dit dans une espece de memoire qu'il presenta au clergé de France, & qui a été imprimé. Mais apparemment que la réponse du pere Calmet l'arrêta. En 1718. ce sçavant Benedictin donna en deux volumes *in* 4°. une *histoire de l'ancien & du nouveau Testament, & des Juifs, pour servir*, dit-on, *d'introduction à l'histoire ecclesiastique de M. l'abbé Fleuri ;* quoiqu'elle n'ait pas d'autre rapport avec cette histoire, sinon, en ce que l'ancienne alliance a été avant la nouvelle. On a réimprimé cette histoire, qui est fort bien faite, en sept volumes *in* 12. en 1729. De retour en Lorraine, il composa son dictionaire historique, critique & chronologique de la Bible, dans l'abbaye de Moyen-Moutier, & cet ouvrage parut en 1722. à Paris en deux volumes *in fol.* avec quantité de figures. L'auteur en donna un supplément en 1728. qui est aussi en deux volumes *in folio* & chargé de figures. On trouve à la tête de ce dictionaire une bibliotheque sacrée, ou catalogue des meilleurs livres que l'on peut lire, pour acquerir l'intelligence de l'écriture. Ce n'est presque qu'un abregé de la bibliotheque sacrée, composée en latin par le pere le Long de l'Oratoire, & imprimée *in fol.* en 1723. On a réimprimé ces quatre *in fol.* en quatre volumes *in* 4°. à Geneve en 1729. & 1730. & l'on en a supprimé les figures comme étant la plûpart inutiles, & souvent d'imagination, comme on l'a fait voir dans le projet de souscription de l'édition de Geneve, inseré dans la *biblioth. Ital. to. 3. art. 9.* & dans la réfutation de la réponse qui a été publiée par les libraires de Paris, contre ce projet. Cette réfutation se trouve dans la *biblioth. Ital. to. 4.* On la donne comme le projet à l'abbé G.... Le dictionaire & le supplément ont été traduits en latin à Luques, à Venise & à Augsbourg. On les a aussi imprimés en flamand, ou en hollandois. En 1720. on fit un corps des dissertations, & des préfaces qui se trouvoient éparses dans le grand commentaire du pere Calmet, & on imprima ce recueil en trois volumes *in* 4°. il avoit déja paru en trois volumes *in* 8°. à Avignon ; mais le pere Calmet ajouta à l'édition de Paris 19. dissertations, qui n'avoient point encore été imprimées. En 1728. il publia à Nanci chez Cusson : *l'hist. ecclesiast. & civ. de Lorraine, avec des cartes geographiques, des plans, & des pieces justificatives*, en trois vol. *in folio*. Mais il est certain que l'auteur n'a pas eu toute la liberté dont il eût dû jouir, pour composer cette histoire, & qu'on l'a obligé à des retranchemens essentiels. Du reste, cette histoire qui est bien écrite ne laisse pas d'être curieuse. Il en a fait un abregé à l'usage des princes de Lorraine, qui est encore manuscrit. Les autres ouvrages du pere Calmet, sont : *La vie de Jesus-Christ, tirée de l'histoire de l'ancien & du nouveau Testament*, qui a été imprimée à Paris *in* 12. en 1720. & depuis en Hollande, & à Nanci. Dissertations sur les anciens chiffres ; sur la nature des perles ; sur quelques jambes d'étain trouvées à Leomont, proche Luneville. Elles ont été inserées dans *les memoires de Trevoux. Dissertation sur les grands chemins de Lorraine*, imprimée à Nancy, & traduite en anglois, & imprimée en Angleterre ; *Abregé chronologique de l'histoire sacrée & profane, depuis le commencement du monde jusqu'à present*, à Nancy en 1726. Ce n'est que l'essai d'une histoire universelle, sacrée & prophane, que l'on imprime à Strasbourg, & qui doit contenir six volumes *in* 4°. Le P. Calmet a encore parmi ses ouvrages manuscrits, des notes sur les pieces justificatives de l'histoire de Lorraine, & des dissertations sur les sujets suivans : *sur les seigneurs voués des églises ; sur la noblesse de Lorraine ; sur les anciennes monnoyes de Lorraine ; sur l'origine des dixmes ecclesiastiques ; sur l'ancienne jurisprudence de la Lorraine ; tableaux, ou l'histoire de l'ancien & du nouveau Testament*, en deux volumes *in* 4°. *histoire de l'abbaye de Munster en Alsace ; histoire de l'abbaye de Senones ; histoire de l'abbaye de saint Leopold de Nancy ; histoire du prieuré de Lay ; liste des écrivains & des autres hommes illustres, qui se sont distingués dans les arts, dans la Lorraine & dans la province ecclesiastique de Treves.* Ce Benedictin fut fait prieur titulaire de S. Clou de Lay en 1715. par la démission de M. François-Philippe Morel. Il fut nommé abbé de saint Leopold de Nancy en 1718. Il en étoit abbé pour la seconde fois, lorsqu'il fut élu abbé de Senones le 9. Juillet 1728. Le pape Benoît XIII. lui a offert un titre épiscopal *in partibus*, qu'il s'est excusé d'accepter. Il est actuellement président de sa congrégation pour la seconde fois. * *Extrait en partie d'un memoire qui a été fourni. Biblioth. Ital. aux endroits cités, & t. 4. & 5. aux nouvell. litt.*

CALOVIUS, (Abraham) nâquit à Manengen en Prusse, le 16. Avril 1612. *Il est le même Abraham* CALOVIUS, *dont il est parlé dans le Dictionaire.* Ce sçavant Lutherien possedoit bien le grec & les langues orientales, & fut recteur du college de Dantzig en 1643. à la place de Botsaccus. Il a eu beaucoup de disputes avec plusieurs theologiens de son tems : ce qui a produit bien des écrits de part & d'autre. En

1650. il fut nommé professeur en theologie à Wittemberg; & mourut le 20. Fevrier 1686. On compte entre ses principaux ouvrages : un traité contre Bergius, *sur la sainte Cene*, comme s'expriment les pretendus réformés. *Historia syncretistica. Socinianismus profligatus. Systema locorum theologicorum. Consideratio Arminianismi. Criticus sacer Biblicus de S. Scripturæ autoritate, canone, lingua, originali fontium puritate, ac versionibus latina Vulgata & Græcis*, in 4°. à Wittemberg en 1673. *Discussio infallibilitatis novæ chronologiæ biblicæ Christiani Revii*, in 4°. à Wittemberg en 1670. *Biblia vet. & N. T. illustrata, seu commentarius locupletissimus in vetus & N. T. &c.* Il y réfute souvent les notes de Grotius. Cet ouvrage est en quatre volumes *in fol.* & a été imprimé à Francfort sur le Mein en 1672. & 1676. *Nota in universa biblia Germanica, &c.* trois volumes *in fol.* en allemand à Wittemberg en 1681. & beaucoup d'autres traités particuliers sur l'écriture sainte, dont on peut voir l'énumeration dans la bibliotheque sacrée du pere le Long, *in fol. p.* 662. &c. Calovius a beaucoup écrit aussi sur la metaphysique & sur la philosophie. *Voyez* Pipping. *Memor. Theologor.* Il fut très rigide Lutherien & comme le chef d'une secte de Lutheriens, qu'on appelle *Caloviens*, opposés aux Callixtins ou Lutheriens mitigés, sectateurs de Calixte.

CALPRENEDE. (Gautier de Costes seigneur de la) *On en parle deux fois dans le Dictionaire de l'édition de* 1725. *& de celle de* 1732. *au mot* CALPRENEDE, *& au mot* COSTES. *Il faut s'en tenir à ce qui est dit au mot* COSTES, *où l'on en parle plus au long, & beaucoup plus exactement.*

CALPURNIUS ou CALPHURNIUS, Sicilien. *Edition de ce Dictionaire de* 1725. *aux citations*, Jul. Cæs. Scalig. *hypercritic. sev.* lisez *hypercritic. sive* 10. 6. *poet. &c.*

CALVAIRE. Pelerinage fameux près de Paris, *voyez* CHARPENTIER, (Hubert) & HERMITES.

CALVAIRE, (la congrégation de N. D. du) est un ordre de religieuses, qui suivent la regle de S. Benoît. Ces religieuses furent fondées premierement à Poitiers par Antoinette d'Orleans, de la maison de Longueville. Le pape Paul V. & le roi Louis XIII. confirmerent cet ordre en 1617. & le 25. Octobre Antoinette d'Orleans prit possession d'un couvent nouvellement bâti à Poitiers, avec 24. religieuses de l'ordre de Fontevrauld, qu'elle avoit tirées de la maison d'Encloître, à deux lieues, ou environ de Poitiers. Antoinette mourut le 25. Avril 1618. & en 1620. Marie de Medicis fit venir de ces religieuses à Paris, & les établit proche le palais d'Orleans du Luxembourg, qu'elle avoit fait bâtir. Leur couvent du Calvaire au Marais ne fut bâti que l'an 1638. par les soins du fameux pere Joseph Capucin, confesseur & agent du cardinal de Richelieu. C'est dans cette maison que réside la generale.* Voyez *la vie du pere Joseph*, par l'abbé Richard; le pere Helyot, *dans son hist. des ordres monastiques; abregé de la vie de Marie-Catherine-Antoinette* de Gondy, *superieure generale du Calvaire*, in 12. à Paris en 1717. un an après la mort de cette religieuse, arrivée en 1716. L'auteur de cette vie est Ambroise Lallouette, *voyez* LALLOUETTE (Ambroise); Grancolas, *hist. de l'égl. ville & univ. de Paris, tom. 2. pag.* 375. 376.

CALVERT, (Thomas) oncle du suivant, né à Yorck, vers le commencement du XVII. siecle, fut chapelain de Th. Burder & de plusieurs autres. Lorsque Charles II. fut rétabli, il fut démis de sa charge à cause qu'il étoit *non conformiste*. Il avoit eu beaucoup de goût pour les livres des Rabbins, & les avoit bien lûs. On a de lui un ouvrage intitulé *Mel cœli*, qui contient une explication du chapitre 53. d'Isaïe, en anglois, *in* 4°. à Londres en 1637. Il est mort en 1679. âgé de 73. ans.

CALVERT, (Jacques) presbyterien Anglois, né à Yorck, ayant été suspendu de ses fonctions pour n'avoir pas voulu se conformer, mena presque toujours depuis une vie retirée. En 1675. il fut fait chapelain de Guillaume Strickland & gouverneur de ses enfans. Il eut dans la suite le même emploi auprès de Guillaume Midleton, & mourut au mois de Decembre 1698. C'étoit un homme doux & moderé, qui haïssoit les disputes, surtout celles de religion, & qui a contribué à les appaiser dans sa patrie autant qu'il a été en lui. Il croyoit qu'il falloit entendre historiquement & à la lettre la prophétie du temple d'Ezechiel, & que les dix tribus étoient revenues dans leur patrie avec les deux autres sous les rois de Perse. Il a écrit sur ce sujet un traité intitulé, *Nepthali, ou Napthali, sive colluctationes theologicæ de reditu* 10. *tribuum*, in 4°. à Londres en 1672. Il a fait encore *de mensuris sacris Ezechielis*, & il avoit dessein de publier des commentaires sur tout le prophéte Ezechiel, qu'il n'a pas publiés.* *Voyez* sur l'oncle & le neveu la bibliotheque sacrée du pere le Long, *in fol. pag.* 662.

CALVISIUS. (Sethus) *Ajoutez à son article ce qui suit.* Cet auteur étoit Lutherien, il nâquit en 1556. d'un pauvre paysan, & mourut en 1615. *Outre les éditions citées de sa chronologie*, on en a une de l'an 1650. & une autre de 1685. l'une & l'autre à Francfort, & plusieurs autres. *Ajoutez à ces ouvrages* un pseautier en vers allemands, imprimé à Lipsic, *in* 8°. en 1618. une lettre latine à Jean Keppler, sur l'an de la naissance de Jesus-Christ, *in* 4°. à Lipsic en 1613. l'explication des deux difficultés, proposées par Elie Reusnerus, sur l'an de la naissance de Jesus-Christ & le tems de son ministere. * *Voyez* le pere le Long, *biblioth. sacrée*, in fol. *p.* 663.

CALVO. (Boniface) *Edition de ce dictionaire de* 1725. *aux citations*, Loprani, *lisez* Soprani.

CALVUS à Solonia, (Michel) Espagnol, docteur en medecine, & en philosophie, fut très-estimé de ses contemporains, au milieu desquels il brilla par son érudition. Il mourut en 1575. à Avila sa patrie, où on lui érigea un magnifique mausolée qui fut renversé dans le tremblement de terre qui arriva en Espagne en 1693. On a de lui : *Conclusiones super Porphyrii ad prædicamenta Aristotelis introductione*, à Venise en 1575. *in* 8°. avec une apologie du même des prédicamens d'Aristote, contre Jerôme Baudouin. Il a laissé manuscrit un traité de la fiévre tierce. * Manget, *biblioth. script. medic.* in fol. *lib.* 3. *pag.* 6.

CAMALDOLI, ordre religieux, &c. *Edition de ce Dict. de* 1725. au lieu de *Campo Moldoli*, lisez *Campo Maldoli*.... Il y a un monastere de cet ordre auprès de Gros-Bois dans le voisinage de Paris, *lisez* à environ quatre lieues de Paris.

CAMANUSALI, medecin de Baldach, ou Bagdet, qui vivoit au plûtard, peu de tems avant la prise de cette ville par les Tartares en 1258. Il a écrit sur les maladies des yeux, & a ramassé tout ce que les Arabes, les Chaldéens, les Juifs, & les Indiens ont dit sur ce sujet. * Freind, *hist. de la medec. prem partie.*

CAMASSEI ou CAMACEE, (André) peintre, né à Bevagna à treize milles de Spolette. Il étoit disciple du Dominicain, & le fut ensuite d'André Sacchi, éleve de l'Albane. Camassei avoit un pinceau agréable, & répandoit beaucoup de noblesse & de richesse dans ses compositions. Il auroit été seulement à souhaiter qu'il y eût mis un peu plus de feu. Il a peint à Rome dans les principales églises. Il est mort dans cette ville en 1649. * *Abecedario pittorico, p.* 62. Felibien, *entret. sur les vies des peintres*, IX. *entret.*

CAMBASSI, (l'aveugle de) *voyez* GONNELLI.

CAMBOUT, (du) maison. *Ajoutez ce qui suit à cette geneal.*

X. PIERRE-CESAR du Cambout.... épousa *Marie* Seguier, *lisez Magdeleine* Seguier. *Plus bas*, le dernier de ses enfans fut *Charles-Cesar* du Cambout, chevalier de Malte, *ajoutez* non profès.

XI. ARMAND du Cambout, duc de Coislin, &c. *Henri-Charles* du Cambout, duc de Coislin, évêque de Metz, prince du S. Empire, est mort à Paris, à la fin de Novembre 1732. Ce prélat étoit pair de France, commandeur des ordres du roi, premier aumônier de sa majesté, & l'un des quarante de l'academie Françoise. Il avoit de très-grandes qualités, qui l'ont rendu très-cher à son peuple, & qui l'ont fait regretter de toute la France. Rigide observateur de l'ordre public & de la discipline ecclesiastique, il a reformé dans son diocèse, & partout où son pouvoir s'est étendu, des abus sans nombre : & par son exemple mieux encore que par ses reglemens, il renouvella dans la pieté & son clergé & son peuple. Les œuvres de sa charité ont été immenses. Il joignoit à ces vertus un goût sûr, un jugement très-sain, & beaucoup d'amour pour les lettres, qu'il a cultivées, autant que ses occupations ont pû le lui permettre.

Il avoit succedé en 1710. à l'academie Françoise, à *Pierre* du Cambout, duc de Coislin, pair de France; & il a eu pour successeur dans cette academie, *Jean-Baptiste* Surian, évêque de Vence, auparavant prêtre de l'Oratoire.

*SEIGNEURS DU BEC, AY, marquis du* CAMBOUT.

XII. JACQUES marquis du Cambout, comte de Karcheil, &c. Ajoutez qu'*Anne-François-Guillaume*, évêque de Tarbes, &c. est mort en 1728.

CAMBOUT DE PONT-CHASTEAU, (Sebastien-Joseph du) *voyez* PONT-CHASTEAU.

CAMBRAY, sur l'Escaut, &c. *Edition de ce Dictionaire de 1725. aux citations.* Gazez, *lisez* Gazet..... Arnoul Resse de Douai, *lisez* Arnoul Raisse de Douai... *Edition de 1732. aux citations on a mis* Jean Charpentier, *au lieu de* Jean le Carpentier.

CAMDEN. (Guillaume) *Dans l'édition de 1725. de ce Dictionaire, il est dit* que le recueil des historiens de sa nation fut imprimé en Allemagne en 1603. *lisez* à Francfort en 1603. *Ajoutez à cette édition & à celle de 1732.* qu'on trouve sur Camden des éclaircissemens utiles, *dans les memoires litteraires de la grande Bretagne, tome 11.*

CAMERARIUS. (Barthelemi) *dans les précedentes éditions du Moreri, il est dit* qu'il donna quatre dialogues de la prédestination, &c. *lisez* de la predication, (*de praedicatione*) in 4°. à Pise en 1556. Il a donné separément les traités *du Jeûne, de la Priere & de l'aumône*, au même lieu en 1556. *in* 4°.

CAMERARIUS, en allemand CAMMER MEISTER. (Joachim) *Dans l'edition du Dictionaire de Moreri de 1725. il est dit* qu'il a traduit les œuvres d'Herodote, &c. *lisez ainsi tout cet endroit*: il a traduit quelque partie de Demosthene, de Xenophon, d'Homere, de Lucien, de Galien, de Dion Chrysostome, d'Aristide, *& non, comme on l'a dit*, d'Herodote, d'Euclide, de Theocrite, de Sophocle, de Theodoret, de Nicephore. Ce ne sont point non plus les œuvres de ces auteurs qu'il a traduites, mais quelque partie de chacune, & le tout rassemblé ne feroit pas un juste volume *in* 12. *Aux citations de cette édition & de celle de 1732. on lit* Jeremias Sohnius, *lisez* Jeremias Somius.

CAMERARIUS, (Philippe) troisième fils du précedent, né en 1537. s'appliqua particulierement au droit sous Jean Sturm, & François Hotman, qui enseignoient à Strasbourg. Il acheva son cours de droit à Padoue, où il arriva le 23. Octobre 1563. & passa ensuite à Ferrare, où il resta pendant un an. Il séjourna depuis quelques mois à Boulogne, & arriva à Rome en 1565. Il y entendit le fameux Muret, & comme il se disposoit à s'en retourner à Ferrare avec le chevalier de Cornbourg, son cousin, & son compagnon de voyage, ils furent arrêtés, & transferés le soir même à l'inquisition. On ne sçait de quoi on les accusoit: mais on ne put les trouver coupables. On voulut ensuite les engager à quitter leurs erreurs, & à embrasser la religion Catholique, mais n'ayant pu leur faire abandonner la confession d'Augsbourg, on les renvoya après deux mois de prison. Les Protestans ont avancé sur les causes, & les suites de cet emprisonnement, bien des contes qu'ils ont ornés le plus qu'ils ont pu, selon leur coutume, pour attaquer la religion Romaine, & la rendre odieuse à ceux qui ne la connoissent point. Camerarius revint à Nuremberg le 16. Janvier 1566. & en 1569. il reçut le bonnet de docteur en droit à Bâle. En 1573. la republique de Nuremberg lui donna le titre de son conseiller, & peu de tems après le landgrave de Hesse lui accorda la même charge. En 1581. il fut le premier vice-chancelier de la nouvelle université d'Altorff. Sur la fin de ses jours, il fit ses trois centuries intitulées: *Horæ subcisivæ*, qui ont été traduites en françois, en italien & en allemand. La meilleure édition en latin, est celle de Francfort en 1624. trois volumes *in* 4°. On en a une de 1658. au même lieu. Il avoit commencé une quatriéme centurie, lorsqu'il mourut le 22. Juin 1624. âgé de 87. ans.

CAMERARIUS, (Louis) petit-fils de Joachim, & fils d'un autre Joachim, né à Nuremberg le 22. Janvier 1573. s'appliqua aussi à la jurisprudence, & fut créé docteur en droit à Bâle en 1597. L'année suivante, Frederic IV. electeur Palatin, le nomma son conseiller, & en 1600. on lui donna le titre de conseiller aulique. Il assista plusieurs fois aux dietes de Ratisbonne, & après la mort de Frederic, Jean comte palatin des deux Ponts, administrateur de l'électorat, le nomma conseiller privé. Il a été envoyé plusieurs fois, tant auprès de l'empereur Rodolphe II. que de l'empereur Matthias, au nom des princes & des états de l'empire, pour des affaires importantes dont il s'acquitta toujours bien. En 1613. on lui donna la prélature du couvent de Rechenbach, dans le haut Palatinat. Il assista pendant plus de vingt ans aux dietes de l'Empire & du cercle, en qualité de deputé de l'Electeur Palatin. En 1620. il fut chancelier des princes & des états de Silesie, & il a souvent été envoyé en ambassade aux empereurs, aux rois, aux électeurs & à divers princes. Gustave Adolphe, roi de Suede, l'envoya à la Haye en 1625. en qualité de son conseiller privé & de son ambassadeur ordinaire auprès des états Generaux, & il y demeura dix-sept ans, c'est-à-dire, jusqu'à la mort de Gustave. En 1638. il se retira à Leyde, & en 1642. à Groningue, où il demeura environ dix ans. Enfin en 1651. il vint avec toute sa famille à Heidelberg, où il mourut le 4. Octobre de la même année. On lui attribue quelques-uns des ecrits qui parurent pendant les troubles de Bohême & du Palatinat, entre autres: *Considerationes ad Cancellarium Hispanicum adjectæ. Epistola selecta, &c.* * Freher, *in theatr.* Puffendorf, *de reb. Suecic. l. 1. sect. 27.*

CAMERARIUS, ou plutôt CHALMERS. (Guillaume) *On a dit à son article dans le Dictionaire historique*, qu'il étoit docteur en theologie de la faculté de Paris. Il ne l'étoit pas en 1627. quand il entra dans l'Oratoire, & il n'a pu l'être depuis. Il ne prend lui-même que la qualité de docteur en theologie & en droit canon, degrés qu'il avoit pris à Anvers ou à Nantes, depuis son entrée dans l'Oratoire. Il a ecrit sur la promotion physique, &c. *lisez* sur la prémotion physique. Sa dissertation theologique sur cette question, *Si on peut absoudre un homme qui n'a plus de connoissance, &c.* n'est pas de 1648. *mais* de 1638. Outre cet ecrit, & ceux *dont il est parlé dans les éditions precedentes du Dictionaire historique ajoutez* 1°. *Disputationes theologicæ.* 1. *De discrimine peccati venialis, & mortalis.* 2. *De perfecta observatione legis divinæ.* 3. *De perfectione bonorum operum baptisatorum, sive renatorum, ubi de impossibilitate, & incompossibilitate bonitatis & malitiæ in eodem actu.* 4. *De bonitate actûs attritionis; opposita disputationibus Roberti Baronis ministri & Professoris Neubredonensis*, à Paris en 1639. *in* 8°. 2°. *Dissertatio theologica de electione Angelorum & hominum ad gloriam, & de exclusione eorumdem ab eadem*, à Rennes en 1641. *in* 12. 3°. *Disputationes philosophicæ*, in fol. à Paris en 1630. * *Mem. manusc.*

CAMERARIUS, (Elie-Rodolphe) medecin celebre, l'ornement de l'université de Tubingue, fut premier professeur en medecine à Wittemberg, & premier medecin & conseiller du prince de Wittemberg. Il mourut le 7. Juin 1695. dans sa quarante-quatriéme année. On a de lui: *Observatio de Ischuria ad 22. dies non lethali.* * *Voyez* Manget, *biblioth. script. medic. l. 3.*

CAMILLE, (Jule) nommé autrement *Delminium*, d'une petite ville de Dalmatie, où son pere étoit né, vint au monde dans le territoire de Forli, & enseigna la logique à Bologne, peu après le commencement du XVI. siecle. Il étoit fort versé dans les langues orientales, dans la cabale, & dans la philosophie des Egyptiens, de Pythagore & de Platon. Mais il sçavoit peu le grec. Ce fut lui qui composa le discours que Jean-Baptiste Pallavicini, évêque de Cavaillon prononça, & qui lui obtint la liberté de son frere auprès de François I. Camille voulant fournir des materiaux & des idées à ceux qui aimeroient l'éloquence, tira de ceux qui y ont été habiles, ou qui en ont traité, & de Ciceron en particulier, tout ce qu'il jugea propre à son dessein, & le disposa sur autant de feuillets de papier qu'il arrangea dans un très-grand nombre de tiroirs, dont il avoit fait garnir une grande machine de bois, faite en amphitheâtre. Il la fit transporter en France, & la presenta à

François I. qui loua son dessein, l'exhorta de le continuer, & lui donna 500. ducats pour l'y engager. Mais il mourut sans avoir pu conduire ce projet à sa perfection, quoiqu'il eût travaillé 40. ans à le remplir, & qu'il y eût dépensé, dit-on, 1500. ducats. François Patrice, Thomas Porcacchi, & quelques autres, ont fait imprimer après sa mort, ce qu'ils ont pu tirer de ses écrits, sur ce sujet. On a de lui entre autres, *idea del theatro*, un poëme latin adressé à Bembe, un discours pour répondre à ceux qui prétendoient que tout son dessein, dans le projet dont on vient de parler, étoit d'amuser quelques princes, & d'en tirer de l'argent, & plusieurs autres écrits en italien, & qui ont été recueillis en deux volumes à Venise en 1567. Camillus étoit mort vers l'an 1550. Ses poësies latines se trouvent dans les *delitia poëtarum Italorum.* * Ghilini, *Theatrum.* Gaddius, *de scriptorib. non ecclef.*

CAMOENS, (Louis) *A son article de l'édition de 1725. de ce Dictionaire, au lieu de ces mots*: il resolut de passer dans les Indes: *lisez* il suivit Verasco de Gama, qu'Emmanuel II. roi de Portugal, envoya l'an 1497. dans les Indes Occidentales, avec une flotte, pour ouvrir par l'Ocean une nouvelle route vers les Indes Occidentales. Camoëns choisit ce voyage pour sujet de son poëme des *Lusiades*, ou de la conquête des Indes par les Portugais. Il a écrit ce poëme en partie sur la mer Atlantique, & en partie sur la mer Adriatique. *Voyez* ce que M. Arouet de Voltaire dit de ce poëte dans son *essai sur la poesie épique.*

CAMPANELLA, (Thomas) *Dans l'edition de 1725. de ce Dictionaire il est dit* qu'il étoit de Stila, *lisez* Stilo. Il nâquit le 5. Septembre 1568. Il est faux qu'il fut mis à l'inquisition, *comme on le dit*: il fut mis en prison à Naples, où on le retint 27. ans. Campanella mourut à Paris le 13. Mai 1639. dans la maison des Dominicains de la rue saint Honoré. Il avoit 71. ans.

CAMPANI, (Matthieu & Joseph) ces deux freres, nés dans le diocèse de Spolette, ont été très-habiles dans les mechaniques, & se sont illustrés à Rome & dans toute l'Europe, dans le siecle dernier (le XVII.) Le plus celebre des deux étoit l'aîné Matthieu. Il étoit curé dans la ville de Rome, &, à ce que l'on prétend, fort exact aux devoirs de son état. Il ne regardoit les mechaniques & la physique pour lesquelles il avoit beaucoup de goût, que comme ses récréations. Mais il y a lieu de croire qu'il les prolongeoit, ou qu'il les répetoit souvent; car il devint très-habile dans ces sciences. Son frere Joseph qui lui devoit une partie de ce qu'il sçavoit, executoit aussi très-delicatement & avec beaucoup de justesse, ce que son frere avoit conçu, mais comme leurs inventions passoient souvent sous le nom commun de l'un & de l'autre, il est difficile de distinguer ce qui appartient à chacun deux en particulier. Matthieu avoit même tant de modestie, qu'il faisoit passer sous des noms étrangers des inventions qui lui eussent fait beaucoup d'honneur, si on l'en eût connu pour auteur. Il a appris dans un écrit estimé la maniere de bien tailler les verres de lunettes, & Joseph son cadet les tailloit en effet, avec tant de délicatesse que M. Huygens en a fait l'eloge dans une lettre qu'il a écrite à Matthieu Campani. Ce dernier est aussi auteur des pendules muettes, appellées ainsi, parce que le mouvement ne fait aucun bruit. Il y ajoûta cette lanterne, que l'on a employée depuis dans ce qui est connu sous le nom *de lanterne Magique*, par le moyen de laquelle, sans jetter les yeux sur la montre, où l'on ne peut rien observer pendant la nuit, l'heure paroît peinte fort nettement sur un drap. Il inventa aussi le dessein d'une pendule double, par le moyen de laquelle il a corrigé cette inégalité de vibration, à laquelle M. Huygens avoit déja remedié en partie, par la figure cycloïde qu'il leur faisoit faire. Campani a expliqué son dessein dans un ecrit qui a été rendu public. En 1668. il imagina un autre dessein touchant les pendules: c'étoit non-seulement de les suspendre, ensorte que malgre les mouvemens d'un vaisseau on y eût pu s'en servir, & les retenir immobiles, sans que les vibrations de la pendule reçussent aucune alteration, mais aussi de les garantir de l'action de l'air, qui, par les changemens ausquels il est sujet, en cause beaucoup dans les horloges: car celles-ci avancent ou reculent, selon que l'air est plus sec ou plus humide. Pour obvier à cet inconvenient, il avoit enfermé sa pendule dans une boëte de cristal, si bien fermée que l'air n'y pouvoit entrer, & par-là il pensoit que l'on pouvoit s'en servir pour trouver les longitudes dans les longs voyages sur mer. Il est certain en effet, que le froid ou le chaud agissent tellement sur l'acier, qu'il l'épaissit ou le resserre d'une maniere sensible. C'est ce qui fit que les Hollandois, dans le passage qu'ils essayerent de trouver par la mer Glaciale, pour aller aux Indes, ne purent se servir de leurs horloges, dont le froid avoit arrêté les mouvemens, & comme gelé les ressorts. M. Campani est encore l'inventeur de ces objectifs de cent cinquante palmes, (chaque palme valant les trois quarts du pied romain) dont il est parlé dans un ouvrage latin de M. François Bianchini, sur de nouveaux phenomenes de la planette de Venus, &c. imprimé à Rome en 1728. Les freres Campani vivoient encore en 1678. * *Relation manuscrite des sçavans d'Italie, par le pere* Poisson *de l'Oratoire de France. Biblioth. Ital. t. 7. p. 83. & suiv.*

CAMPANUS, (Jean-Antoine) *Dans l'édition de 1725. de ce Dictionaire, il est dit qu*'il fut évêque de Teramo dans l'Abrousse: *lisez* dans l'Abruzze ulterieure... *qu*'il nâquit au village de Gavello près de Capoue: *lisez* de Cavelli, près de Galluzzo, château du district de Capoue.... à l'évêché de Trame, *lisez* à l'évêché de Teramo.... Michel Fernus *lisez* Michel Ferno. *Aux citations* Charlier, *origine de l'imprimerie*, *lisez* Chevillier, *origine de l'imprimerie.... Ajoutez à cette édition & à celle de 1732. que* le pere Niceron a donné un article à Campanus dans *le t. 2. de ses memoires, pour servir à l'hist. des hommes illust. dans la répub. des lettr.*

CAMPIAN. (Edme ou Edmond) *Ajoutez à son article*, que son traité qui contient dix raisons pour prouver la verité orthodoxe, a été traduit en françois. Les opuscules de ce Jesuite; (*Opuscula, scilicet rationes redditæ academicis, orationes, epistolæ, &c.*) ont été imprimés ensemble à Pont-à-Mousson en 1622. à Pise en 1618. à Milan en 1625. & à Anvers en 1631. Le pere Paul Bombino, de la même societé, a donné l'histoire de la vie de son confrere, qui est fort rare. Elle est intitulée: *Vita & Martyrium Edmundi Campiani, Martyris Angli è societate Jesu.* Nous ne connoissons pas la premiere édition, mais seulement celle qui parut à Mantoue en 1620. *in* 8°. & que l'auteur regarde comme preferable. On y trouve à la fin en parallele Dieu, la sainte Vierge & le pere Campian, par ces paroles: *Deo laus B. Q. V. M. M. & Beatissimo nostrorum Martyrum Anglorum principi Edmundo Campiano.* M. Thiers se souleva contre une expression à peu près semblable, qu'on lisoit sur la porte des Cordeliers de Rheims: *Jesu Christo sanctoque Francisco, utrique crucifixo.* Le pere Bombino est plus exact dans le souhait qu'il fait dans ces vers, à la fin de la même vie de son confrere:

*Una sit merces operi, beate ô*
*Martyrum princeps mihi, Campiane,*
*Pectus intactum. Titulis ad unum*
*Insere nostris.*

CAMPIGNY, (Charles) né à Orleans l'an 1569. fut pourvû, après ses études qu'il fit à Bourges chez les Jesuites, d'un canonicat & du doyenné de l'église cathedrale d'Orleans; mais ayant préferé la vie monastique à cette dignité, il fit profession chez les Celestins en 1589 à l'âge de 20. ans. Il étoit déja souperieur à 26. ans, & quelques années après ses superieurs lui ayant ordonné de revoir *la somme de la foi Catholique*, écrite en latin par le pere Crespet de la même congrégation; il examina cet ouvrage, le corrigea, l'augmenta, l'orna d'épitres préliminaires, & le fit paroître en cet état à Lyon en 1598. *in fol.* Il passa depuis par differentes charges de son ordre, & en 1606. il fut envoyé à Rome pour quelques affaires de sa congrégation, qu'il termina à son avantage. En 1613. on voulut l'élire general, mais certaines idées de réforme qu'il proposa ayant déplu, on le déposa du provincialat, & il y eut une assemblée generale convoquée exprès, dans laquelle on confirma la sentence de son exclusion. Campigny rebuté par ce soulevement, & chagrin de ne pouvoir

pas rétabli dans son ordre cette premiere régularité, dont il regrettoit la perte, il entra dans la nouvelle congrégation des Benedictins, dits de S. Maur, & il y mourut à Paris dans la maison des Blancs-Manteaux en 1633. Outre l'édition de la somme du P. Crespet, on a du P. Campigny le Breviaire des Celestins de la congrégation de France, rétabli conformément aux vûes du concile de Trente, à Lyon en 1592. *La verité du differend qui est entre le pere Placidus & le pere Melanius*, c'est-à-dire, entre lui-même & les autres superieurs de la congrégation des Celestins. *Le guidon de la vie spirituelle, par les peres Celestins du noviciat de Paris*. C'est un ouvrage fait principalement pour l'instruction des novices, à Paris en 1615. *in* 12. *L'anatypophile Benedictin*, à Paris en 1615. *in* 12. Les docteurs de la faculté de theologie de Paris ayant cru voir dans cet ouvrage l'ordre de S. Benoît maltraité injurieusement, l'ont censuré. Enfin on attribue au pere Campigny une apologie latine, faite pour lui-même, & imprimée en 1619. *in* 4°. sous ce titre: *Apologetica innocentia oppressa, & reformationis ablegata propugnatio*; elle est adressée au pape Paul V. à qui l'auteur donne le titre de *Monarque universel de l'église*, & paroît imprimée à Anvers avec ce titre, par Denys de Montaigu, abbé de Valserein, &c. Si tout ce qui est rapporté dans cet ouvrage est vrai, la justice de la cause du P. Campigny est évidente, & l'injustice de ceux qui l'ont condamné, manifeste. * Becquet, *hist. Celest. Gallic. congr. p.* 192.

CAMPISTRON, (Jean-Galbert) secretaire general des galeres & des commandemens de monseigneur le duc de Vendôme, chevalier de l'ordre militaire de saint Jacques, commandeur de Chimene, & marquis de Penango dans le Montferrat, a sçu allier les armes avec les muses, & se distinguer dans l'agréable amusement de la poësie, comme dans le pénible métier de la guerre. Il étoit né à Toulouse en 1656. avec un esprit aisé & naturel, qu'il eut soin d'orner par l'étude des belles lettres, & par une lecture assez profonde des anciens auteurs profanes. Il suivoit toujours monseigneur le duc de Vendôme dans les armées, & l'amusoit agréablement dans ses momens de loisir, de même que les principaux officiers, qui l'écoutoient comme un oracle, pour tout ce qui regardoit le bel esprit & la litterature. Il avoit aussi l'honneur d'être admis à la cour de madame la dauphine de Baviere, & il a passé presque toute sa vie, soit à la cour, soit à la guerre, avec tout ce que la France a eu de plus consideré par les dignités ou par la naissance. Il s'est appliqué particulierement au genre tragique; & c'est la diction seule qui l'abbaisse en ce genre audessous de M. Racine, à qui ses pieces ne cedent point d'ailleurs pour la regularité de conduite. M. Campistron a toujours trop negligé le style de la poësie, qui fait la perfection des ouvrages en vers. Il manque encore, au jugement des connoisseurs, ces beautés de détail, ces expressions heureuses qui font l'ame de la poësie. Ses tragedies sont: *Virginie*, *Arminius*, *Andronic*, *Alcibiade*, *Phocion*, *Adrien* & *Tiridate*; il a fait aussi *le Jaloux desabusé*, comedie. Ces huit pieces se trouvent réunies pour la premiere fois dans la huitieme édition du theâtre de l'auteur, faite *in* 12. en 1715. à Paris. M. Campistron a fait encore trois pieces pour le theâtre de l'opera, *Acis & Galathée*, pastorale heroïque en 1687. *Achille*, tragedie mise en musique en 1688. *Alcide* ou *le triomphe d'Hercule*, tragedie en musique en 1693. On a fait neuf éditions de ses œuvres dramatiques à Paris pendant sa vie, sans compter celles qui ont été faites en Hollande, & la plûpart de ses pieces ont été traduites en des langues etrangeres. Virginie, fut composée dans la jeunesse de l'auteur; Arminius, qui passe pour une de ses meilleures pieces, a été traduite presque de mot à mot en italien par un gentilhomme du pays qui en a fait un opera, lequel fut representé devant le grand-duc de Toscane; Alcibiade a essuié plusieurs critiques, qui ne sont point à mepriser; Phocion fut peu goutée; Tiridate peut aller de pair avec Arminius. Campistron se retira à Toulouse après la mort de M. de Vendôme arrivée à Vinaroz en Espagne le 11. Juin 1712. Il avoit été confirmé *mainteneur* lorsqu'en 1694. les Jeux Floraux furent convertis en academie. Il y fut aussi capitoul en 1701. & il y épousa en 1710. mademoiselle de Casaubon de Maniban, sœur de feu M. de Maniban, évêque de Mirepoix. Il est mort d'apoplexie dans la même ville le 11. Mai 1723. Il avoit été reçu à l'academie Françoise au mois de Juin 1701. à la place de M. de Segrais, & non en 1711. comme il est dit dans le *Parnasse françois* de M. Titon, *in fol.* * Titon, *Descript. du Parnasse françois, page* 133. *& page* 584. *de l'édition* in fol. *Eloge de M.* Campistron, *par M.* Ranchin Lavergne, *dans le recueil des Jeux-Floraux de* 1723. *Biblioth. françoise, tome* 3. *page* 46. *Nouvelliste du Parnasse, lettres* 18. *&* 26. *Préface de la huitieme édition du theâtre de* Campistron.

CAMPOLONGO, (Emilio) professeur en medecine à Padoue. *Ajoutez à son article qu*'il nâquit en 1550. & qu'il mourut âgé de 54. ans. *Dans la liste de ses ouvrages ajoutez*: *Tractus de vermibus*; *De uteri affectibus*, *deque morbis cutaneis*. C'est un recueil de traités sur ces matieres, qui a été imprimé à Paris en 1634. *in* 4°. avec la Medecine-Pratique de Fabricius d'Aquapendente. *Theoremata de humana perfectione*, à Padoue en 1573. *in* 4°. *Nova cognoscendi morbos methodus, &c.* à Wittemberg en 1601. *in* 8°. *Methodi medicinales duæ*, effacez *Methodus consultandi*. * *Voyez* Manget, *biblioth. scriptorum medicorum*, in folio, *lib.* 3. *pag.* 25.

CAMPS, (François de) abbé de Notre-Dame de Signy, ordre de Cîteaux, diocèse de Reims, mort à Paris le 15. Août 1723. âgé de 82. ans, étoit d'Amiens en Picardie, fils d'un Quincaillier de cette ville, qui tenoit aussi hôtellerie, & qui fut employé dans la suite pour ouvrir & fermer une des portes de la ville. Il nâquit le 31. Janvier 1643. & ayant été amené à Paris à l'âge de huit à neuf ans, par sa mere devenue veuve, il fut placé chez les Dominicains du fauxbourg S. Germain pour y servir les Messes. M. Serroni, qui avoit été du même ordre, qui étoit alors évêque d'Orange, & qui demeuroit dans cette maison, ayant été fait évêque de Mende deux ou trois ans après l'entrée du petit *de Camps* chez les Dominicains, le prit à son service, & peu après le plaça en qualité de petit clerc chez M. le Moine notaire, où M. de Camps demeura cinq ou six ans. Celui-ci qui l'y avoit placé l'en retira pour le reprendre à son service en qualité de son sous-secretaire, & ensuite il le fit son secretaire en chef. Depuis ce tems-là M. Serroni se déclarant ouvertement son protecteur, l'envoya à Rome pour obtenir un indult du pape qui lui accordât la faculté de conferer en commende quatre benefices consistoriaux dépendans de l'abbaye de la Chaise-Dieu. Il donna à M. de Camps le prieuré de Florac, lui fit avoir peu après l'abbaye de S. Marcel, & quelques autres benefices. En 1679. M. Serroni étant parvenu à l'archevêché d'Alby, engagea le pere Leon, évêque de Glandève à demander M. de Camps pour son coadjuteur, & en 1682. il le fit députer du second ordre pour assister à l'assemblée du clergé de cette année, & il y prit la qualité de coadjuteur designé de Glandève, comme on le voit par les actes de cette assemblée, qui le nomma à la sollicitation de M. d'Alby, pour lire les pieces qu'il falloit examiner dans le bureau qui fut établi pour juger si la conduite qu'avoit tenue feu M. l'archevêque de Toulouse, contre feu M. Caulet, évêque de Pamiers, étoit canonique. Pour rendre cette designation efficace, M. Serroni fit proposer M. de Camps au roi par le pere de la Chaise pour coadjuteur de Glandève, & sa majesté y consentit. En 1685. M. l'abbé de Bourlemont, qui avoit été nommé à l'évêché de Pamiers, ayant fait sa démission, M. Serroni demanda & obtint cet évêché pour M. de Camps au mois de Novembre de la même année; mais celui-ci ne put jamais obtenir ses bulles de Rome. On peut voir les raisons de ce refus dans les *lettres de M. Arnauld*, en particulier dans le *tome* 7. Pour le dédommager on lui donna l'abbaye de Signy, qu'il a gardée jusqu'à sa mort. L'abbé de Camps étoit assez versé dans la connoissance des medailles, & il avoit fait une étude particuliere de l'histoire de France. Dès 1677. il se fit connoître par une *Dissertation sur une medaille d'Antonin Caracalla*, à Paris; & comme il étoit riche en medailles, il engagea M. Vaillant à publier les plus importantes avec des explications, ce qui produisit le livre intitulé: *Selectiora numismata in ære maximi*

*moduli, &c.* à Paris en 1693. *in* 4°. Les ouvrages de M. de Camps sur l'histoire de France imprimés sont : *De la garde des rois de France & de son ancienneté ; Histoire des filles de la maison de France & autres princesses, qui ont été données en mariage à des princes Heretiques ou Payens ; Du titre de* Très-Chrétien, *donné aux rois de France, & aux princes issus de leur sang par mâles, depuis le baptême de Clovis* I. *Réponse à la réfutation du P.* Daniel, *Jesuite, contre la dissertation sur le titre de* Très-Chrétien, *donné aux rois de France ; De la noblesse de la race royale des François ; Observations critiques sur la carte géographique qui est au commencement de l'histoire de France du P.* Daniel, *Jesuite, imprimée en 1696. Que la dignité imperiale a été attachée à la couronne de France depuis Clovis ; que les rois de la premiere & de la seconde race ont pris le titre d'*Empereurs, *& qu'il leur a été donné par leurs sujets & par les étrangers ; Des rois & des princes du sang de France qui ont vû leurs petits-fils & arriere-petits-fils ; Dissertation sur les dignités hereditaires attachés aux terres titrées ; Origine des armoiries & des surnoms en France ; Réponse à la lettre du P.* Daniel, *Jesuite, sur le titre de* Très-Chrétien, *&c. Que Robert* le Fort, *n'étoit point Saxon d'origine, mais prince du sang des François ; Dissertation historique du sacre & couronnement des rois de France, depuis Pepin jusqu'à Louis* le Grand *inclusivement ; Dissertation sur l'heredité des grands fiefs ; Dissertation sur les cinq mariages de Robert, surnommé* le Pieux, *roi de France ; De la souveraineté de la couronne de France sur les royaumes de Bourgogne transjurane & d'Arles.* Toutes ces pieces se trouvent répandues dans les Mercures de Paris des années 1719. 1720. 1722. & 1723. M. l'abbé de Camps en a laissé un bien plus grand nombre manuscrites, dont on peut voir la liste dans la *Biblioth. des histor. de France du P.* le Long ; & dans la *Bibliotheque françoise, tome 3. page 111.* * *Lettre manuscrite touchant M. l'abbé* de Camps, *du 31. Mars 1690. Recueil imprimé de pieces, actes, &c. touchant le même.*

CAMUS, (Jean-Pierre) Parisien, &c. *Corrigez ce qui suit dans l'édition de 1725.*

I. Il descendoit de NICOLAS Camus écuyer, seigneur de Marcilly, capitaine & gouverneur d'Auxonne, *lisez* maire d'Auxonne, *& non* maître d'Auxonne, *comme il est dit dans l'édition de 1732.*

III. JEAN Camus, baron de Bagnols, &c. 1. ANTOINE Camus, seigneur de Rivery, *lisez* seigneur de Riviere.

IV. GEOFFROI Camus, seigneur de Pontcarré, &c. alliée à *Elie* Laisné, seigneur de la Margrie, *lisez* seigneur de Marguerie.

CAMUS, (Antoine le) chevalier, seigneur de Jambeville, &c. *Dans cet article de l'édition de 1725. de ce Dictionaire,* CHARLES le Camus *est dit* conseiller au sénat de Milan, *lisez* docteur en medecine.

CAMUS, (Etienne le) évêque & prince de Grenoble & cardinal. Ce prélat nâquit à Paris le 24. Novembre 1632. Il prit le bonnet de docteur dans la faculté de theologie de Paris le 4. Avril 1650. Après avoir été aumônier du roi pendant plusieurs années, il fut nommé à l'évêché de Grenoble le 6. Janvier 1671. Son sacre se fit aux Chartreux de Paris le 24. Août. Il fit son entrée à Grenoble & prit possession de l'évêché le 4. Novembre suivant. Enfin Innocent XI. plein d'estime pour sa vertu le créa cardinal le 2. Septembre 1686. & lui envoya la calotte. La vie de ce cardinal eut ses nuages pendant le séjour qu'il fit à la cour. Il aima le monde & en fut aimé. Cependant il a souvent dit depuis avec simplicité, qu'on avoit dit plus de mal de lui, quoiqu'il en eût trop fait ; comme il a dit aussi avec humilité, qu'on disoit plus de bien de lui qu'il n'en faisoit, & que c'étoit une espece de compensation. Il avoit bien changé de conduite, & il pensoit très-sérieusement à une retraite profonde, lorsqu'il apprit que le roi (Louis XIV.) l'avoit nommé à l'évêché de Grenoble. A cette nouvelle il déclara qu'il alloit remercier sa majesté, & qu'il ne vouloit plus penser qu'à vivre le reste de ses jours dans une pénitence laborieuse. Ses amis informés de son dessein, convinrent avec lui du besoin qu'il avoit de faire pénitence ; mais on lui representa avec tant de force que l'évêché de Grenoble pouvoit lui en fournir des moyens aussi continuels qu'efficaces, qu'il se rendit à ces avis. Il se prépara à son sacre par la priere & l'austerité. Cette sainte ceremonie achevée, il ne tarda pas à se rendre dans son diocèse, où il commença à donner gratuitement aux sujets les plus dignes qu'il put trouver les charges de sa justice, quoiqu'on lui en eût offert vingt mille francs. Il fit faire aussi une mission, où il prêcha lui-même avec un zele qui penetroit les cœurs, principalement lorsqu'il parloit de la necessité de faire pénitence. Son visage en feu, sa voix tonnante, la force avec laquelle il se frappoit la poitrine, l'ardeur qu'il avoit pour se mortifier lui-même, faisoient la plus vive impression sur ceux qui l'entendoient. Très-pénitent lui-même il étoit toujours revêtu d'un rude cilice, & ne couchoit que sur la paille. Il se relevoit souvent les nuits pour prier. Il ne mangeoit que des légumes, & jeûnoit selon la regle de S. Benoît, quoiqu'il ne se fût pas astreint par vœu à ce genre de vie. Il se levoit à deux heures du matin, selon la même regle ; disoit son breviaire, lisoit l'Ecriture-Sainte, & à cinq heures il alloit lui-même reveiller un domestique, qui reveilloit ensuite les autres. Il faisoit la priere commune à cinq heures & demie, récitoit Prime à six heures, & disoit la Messe ensuite. Il se retiroit après dans son cabinet jusqu'à neuf heures qu'il donnoit audience. Il dînoit à onze heures avec tous ceux de sa maison. Ses aumôniers étoient auprès de lui, & à une autre table son maître d'hôtel & les autres domestiques. Un des laquais faisoit la lecture. Le cuisinier ne servoit au prélat que des légumes, & la moitié d'un demi-setier de vin ; l'autre moitié étoit pour sa collation. On servoit de la viande aux autres. Il se couchoit à huit heures. M. le cardinal d'Estrées lui ayant fait ordonner par le pape Innocent XI. de manger du poisson, il se soumit, & continua jusqu'à ce que ses infirmités l'eussent obligé de manger gras cinq ans avant sa mort. Tous les ans il employoit trois mois à faire la visite d'une partie de son diocèse, sans être rebutté par les montagnes qu'il lui falloit passer, ni par les autres difficultés des chemins. Il prêchoit dans ces visites avec le même zele qu'à Grenoble. Il terminoit autant qu'il pouvoit les differends. Il visitoit ainsi cent paroisses chaque année, & en trois ans il les visitoit toutes, & le plus souvent à pié. Il ne se servoit d'un cheval que pour les lieux les plus éloignés. Il faisoit aussi d'abondantes aumônes, outre tout le revenu de son évêché dont il ne reservoit rien. Il a fait imprimer à Grenoble l'édit du cardinal Carpegne, vicaire du pape, contre le luxe des femmes ; & ce fut par son ordre que M. Genet, évêque de Vaison, composa l'excellent ouvrage connu sous le nom de *Theologie morale de Grenoble.* On a de lui-même une dissertation imprimée à Grenoble pour soutenir *la Virginité de la sainte Vierge*, contre un auteur qui avoit osé la nier : c'est un *in* 12. On a encore de lui plusieurs lettres à ses curés pour les instruire de la maniere dont ils devoient parler aux Protestans & se conduire envers eux, & sur d'autres sujets ; & un excellent recueil d'ordonnances synodales, imprimées à Paris en 1690. Il a fait un très-grand nombre de fondations, entr'autres celles de deux séminaires : le premier dans la ville, pour les ecclesiastiques que l'on destine aux saints ordres : le second dans un village proche de Grenoble, pour former les jeunes gens qu'on jugeoit propres à être élevés pour le clergé. Ce pieux prélat est mort le 12. Septembre 1707. & ce sont les pauvres, qu'il avoit tant aimés pendant sa vie, qui furent ses heritiers après sa mort. * *Abregé de la vie de M.* le Camus, *par* Ambroise Lallouette, *prêtre. Vie de M.* de Rancé, *par* Marsollier. *Mem. du tems.*

CAMUS, (N. le) de Messons, de l'academie des *Ricovrati* de Padoue, femme d'un conseiller d'état, morte au commencement du XVIII. siecle, a brillé par son esprit, & par son talent pour la poësie françoise. On trouve plusieurs de ses pieces dans le recueil du sieur de Vertron, en deux volumes, à l'honneur des dames. On en voit deux aussi dans le recueil de vers choisis donné par le P. Bouhours, sçavoir celle qui est intitulé : *à Urane ;* & l'épitaphe de M. le duc de Saint-Aignan. M. Titon du Tillet a donné place à cette dame dans son *Parnasse françois*, in fol. *page 489.* C'est elle qui est designée sous le nom de *Cleon*, dans *le cercle des femmes sçavantes*, piece en vers françois, par J. de la Forge.

CAMUSAT, ( Jean ) imprimeur. *Ajoutez à son article de l'édition de ce Dictionnaire de 1725.* qu'il est mort en 1639.

CAMUSAT. ( Nicolas ) *Ajoutez à son article des precedentes éditions de ce Dictionnaire*, que les *Miscellanées* de ce chanoine ont été imprimées à Troyes en 1644. *in* 8°. sous ce titre: *Melanges historiques, ou recueil de plusieurs actes, traités & lettres missives, depuis l'an 1390. jusqu'à l'an 1580. avec une addition contenant les Memoires militaires du sieur* de Mergey, *la légation Orientale du sieur* de Petremol, *& la legation de Suede & de Danemarck du sieur* Richer. A l'egard de son recueil des *Antiquites ecclesiastiques de Troyes*, on peut dire que c'est une excellente collection, qui doit être recherchée par ceux qui s'appliquent à l'étude de la discipline ecclesiastique qui a fort varié en France, selon les tems & les lieux. On y trouve aussi le catalogue des évêques de Troyes, avec des notes succintes. M. Camusat y parle aussi du prévôt ( *Prapositus* ) de cette cathedrale, qui présidoit à tous les chanoines, dignité considerable & d'un grand pouvoir, qui fut supprimée entierement en l'année 1167. Depuis ce tems-la le doyen a toujours presidé aux chanoines.

CAMUSAT, ( Denys-François ) petit-neveu du précedent, nâquit à Besançon, où son pere exerce encore avec honneur la profession d'avocat. Il apporta en naissant une inclination vive pour les belles lettres qui se declara dès la plus tendre jeunesse, & qu'il eut soin de cultiver. Il n'avoit que 23. ou 24. ans, lorsqu'en 1721. il fit imprimer à Besançon *in* 8°. un essai de l'*Histoire des Journaux imprimes en France*, dont on ne tira qu'un très-petit nombre d'exemplaires, & qui fut assez applaudi. On y trouve en effet bien des recherches; & si le style en est trop negligé & trop diffus, on est dédommagé par les faits qu'on y apprend. Les deux tiers de cet ouvrage sont employés à parler des Journaux des sçavans. L'auteur devoit s'étendre à peu près de même sur les autres journaux litteraires, & en particulier sur les memoires de Trevoux, qu'il avoit dessein d'attaquer avec force. Mais la continuation de cette histoire des journaux n'a jamais paru, & il est sûr que l'auteur ne l'a point achevée. La préface a été entre les mains de plusieurs personnes, qui sur la lecture qu'ils en ont faite, ont applaudi à cette entreprise. Mais M. Camusat étoit d'un genie à ne pouvoir se fixer long-tems sur un même ouvrage; & d'ailleurs la necessité de subsister, & un peu trop d'amour pour un certain faste qui ne convenoit point à la situation de ses affaires, l'engageoient sans cesse dans de nouveaux projets qu'il commençoit, dont il tiroit quelque lucre, & qu'il ne finissoit point. Etant venu à Paris peu de tems après qu'il eut fait imprimer son essai de l'histoire des journaux, il travailla avec plusieurs personnes aux *Memoires historiques & critiques*, imprimés en 1722. à Amsterdam chez Bernard, en trois volumes *in* 12. M. le maréchal d'Estrées le choisit quelque tems après pour avoir soin de sa nombreuse bibliotheque, & l'envoya en Hollande pour y faire quelque emplette considerable. Ce fut vers le même tems que M. Camusat fit les quatre premiers volumes de la *Bibliotheque françoise*, ou *Histoire litteraire de la France*, qu'il remplit de quantité de pieces fugitives qui ne lui couterent d'autre soin que ce luide les recueillir, & dont plusieurs déplurent à quelques personnes. Ce journal, dont il y a actuellement seize volumes faisant trente-deux parties, a été continué par differentes personnes de lettres, & se continue encore. De retour à Paris, il fit deux fautes très-considerables il quitta le poste qu'il avoit chez M. d'Estrées, & il se maria sans trouver presqu'aucun avantage du côté de la fortune. Il ajouta une troisieme faute aux deux premieres, ce fut de tendre à une charge d'avocat au conseil, qu'il fut obligé d'abandonner peu après faute de payement. Dans cet intervalle il cherchoit à se soutenir par la composition de quelques ouvrages. Il donna en 1726. à Paris, des *Mélanges de litterature & d'histoire, tirés des lettres manuscrites de M. Chapelain*, in 12. *Critique de la charlatanerie, divisée en plusieurs discours en forme de panegyrique*, in 12. en 1726. à Paris. Il entreprit aussi un nouveau Journal, dont on n'a eu que deux mois, qui furent imprimés non à Nanci, comme porte le titre, mais à Sainte-Menehoult, sous le titre de *Bibliotheque des livres nouveaux*; le troisieme volume a été arrêté au milieu de l'impression, & ce journal n'a pas eu d'autre suite. M. Camusat ayant recouvré un manuscrit de la *Bibliotheque* de Ciaconius, il le fit imprimer avec des notes fort amples sur un petit nombre d'articles de cette bibliotheque; & cet ouvrage, qui est très-peu de chose, parut *in folio*, à Paris en 1731. dédié à M. le cardinal de Fleuri, sous ce titre fastueux, qui promet beaucoup plus qu'on ne donne: *Bibliotheca libros & scriptores ferme cunctos ab initio mundi, ad annum 1583. ordine alphabetico complectens auctore fratre Francisco* Ciaconio, *ordin. Prædicator. Doctore Theolog. nunc primum in lucem prodit studio, & cum observationibus Francisci-Dionysii* Camusat, *Vesontini.* Une nouvelle édition du theâtre de M. Racine, avec un Discours préliminaire sur le theâtre ancien & moderne. Depuis sa seconde retraite en Hollande, il a donné une nouvelle édition des poësies de M. l'abbé de Chaulieu, & de M. le marquis de la Fare (en 1731.) avec une préface adressée à M. d'Orville, professeur en histoire & en belles lettres à Amsterdam, dans laquelle il s'attache à faire connoître ceux qui ont été comme ces deux poëtes, Epicuriens dans leurs vers, & prétend justifier le caractere de ces poësies: *Critique desinteressée des Journaux litteraires & des ouvrages des sçavans*, en 1730. trois petits volumes qui n'ont pas eu de suite. Comme cette critique fut attaquée plusieurs fois dans *le nouvelliste du Parnasse* de M. l'abbé des Fontaines, M. Camusat répondit dans le *cinquième volume, seconde partie, des Lettres sérieuses & badines*; & M. des Fontaines répliqua dans le nouvelliste. Ces deux auteurs sembloient s'être jurés une guerre continuelle, qui ne finit que par la mort de M. Camusat arrivée à Amsterdam le 22. Octobre 1732. n'ayant pas encore quarante ans. Il venoit de donner au public les *Memoires historiques & critiques sur divers points de l'histoire de France, &c. par* Mezeray, *avec un discours préliminaire*, à Amsterdam en 1732. deux volumes *in* 12. Il a laissé manuscrite une vie de M. le chancelier de l'Hôpital, qu'il devoit dédier à M. Herault, lieutenant de police. Il avoit longtems amusé le public de deux projets qui n'ont eu aucune execution, celui d'un Dictionaire historique & critique, qui devoit être aussi ample que celui de Bayle; & celui d'une nouvelle édition de Diodore de Sicile. * *Mem. du tems.*

CANDACE. *Editions précedentes du Moreri, alinea.* L'Eunuque de Candace, &c. S. Dorothée ajoute, &c. *lisez* le faux Dorothée ajoute, &c.

CANDIDUS DECEMBER. *Edition de ce Dictionaire de 1725. ajoutez* qu'il mourut en 1477.

CANEVARI, (Demetrio) medecin, &c. *Editions précedentes de ce Dictionaire, ajoutez à* ses ouvrages: *Morborum omnium arte curandorum.... plenissima methodus*, à Venise en 1605. *in* 8°. *De primis naturâ factorum principiis commentarius, &c.* en 1626. * Manget, *biblioth. scriptor. medicor. lib. 3.*

CANINI, ( Jean-Ange & Marc-Antoine ) freres, Romains, connus pour leur goût pour l'antiquité. *Substituez cet article à celui qu'ils ont deja dans le Moreri.* Jean-Ange Canini, disciple du Dominicain, joignoit à ce goût pour l'antiquité plusieurs autres talens: il étoit peintre, mais assez mauvais; il étoit plus habile à dessiner les pierres gravées qu'il touchoit avec esprit & avec legereté. Il avoit sur-tout l'art de conserver la finesse des airs de tête. Il fut écrit dans le catalogue des peintres Romains en 1650. Il vint en France à la suite du cardinal Chigi, legat du S. Siege, à qui son frere étoit aussi attaché, & il eut l'honneur de connoître M. Colbert, qui selon la maxime des grands ministres, protegeoit les lettres & les beaux arts. Canini lui communiqua le dessein d'un ouvrage qu'il avoit déja ébauché, qui devoit contenir les *Images des heros & des grands hommes de l'antiquité, dessinées sur des médailles, des pierres antiques & autres anciens monumens.* Le ministre applaudit au dessein, & pour animer Canini à le remplir, il l'engagea à offrir son ouvrage à Louis XIV. Canini revenu à Rome pensa tout de bon à remplir un engagement si honorable; mais la mort l'enleva peu de tems après. Marc-Antoine Canini son frere, habile sculpteur, se chargea de ce qui restoit à faire, & publia ce recueil

en italien en 1669. On l'a réimprimé en françois en 1731. à Amsterdam *in* 4°. Les figures de l'édition italienne furent gravées par Etienne Picart le Romain, & Guillaume Valet, deux des plus habiles maitres du siecle passé qui se trouverent à Rome, lorsque Canini entreprit de publier son livre. Ces figures sont accompagnées d'une explication curieuse, & qui fait connoitre la capacité des deux freres Canini dans l'histoire & la mythologie. Le traducteur François de cet ouvrage est M. de Chevrieres. On a joint le texte italien à la traduction françoise. Il y a cent cinq figures. Il y a aussi des remarques du traducteur dans cette édition françoise. * *Voyez* la nouvelle édition du *livre* cité dans cet article. Le nouvelliste du Parnasse, lettre 47. *Abcedario pittorico, page 223*. La table de l'abbé Titi.

CANISIUS. (Henri) *Edition de ce Dictionaire de 1725. ajoutez* que l'on a réimprimé ses *Lectiones antiquæ*, en 1725. en sept volumes *in folio*, chez les Westeins, par les soins de Jacques Basnage, qui a augmenté ce recueil, & l'a enrichi de sçavantes préfaces & de notes utiles. Il y a aussi quelques notes & variantes du sçavant M. Capperonier, actuellement professeur en langue grecque au college Royal.

CANONS des Apôtres. *Dans le Dictionaire historique de Moreri. Alinea.* Cette suite de faits en justifiant le respect, &c. *à la fin on cite mal le passage du cardinal Humbert*. On dit : *Les Peres mettent les Canons des apocryphes, à l'exception de cinquante articles, &c.* il faut lire : *Les Peres mettent les Canons des Apôtres au rang des apocryphes, à l'exception &c.* Voici le passage original, tiré de Gratien : *Apostolorum Canones numerant Patres inter apocrypha, exceptis quinquaginta articulis, quæ decreverunt orthodoxæ fidei adjungenda. Alinea*, Suivant cela, Isidore les condamne aussi dans le passage, &c. *On ajoute que* ces Canons furent allegués pour la premiere fois en France dans l'affaire de Prétextat en 577. *C'est une faute* : C'étoit pour la seconde fois qu'ils avoient été allegués : on s'en servit la premiere, dans l'affaire de Contumeliosus, évêque de Riez, en 532. ou 533. *Parmi les Latins*, ajoute-t'on, *ces Canons n'ont pas toujours eu le même sort : le cardinal Humbert les a rejettés ; le pape Gelase les a mis au nombre des apocryphes.* Il semble, selon ce récit, que Gelase vivoit après Humbert, ce qui est faux. Gelase vivoit à la fin du V. siecle, & le cardinal Humbert écrivoit au milieu du XI. Il falloit donc commencer par Gelase. *Ajoutez aux citations*, Dom Remi Ceillier, *dans son excellente histoire des Auteurs sacrés & ecclesiastiques, dont on a déja plusieurs volumes* in 4°. Salmon *bibliothecaire de Sorbonne, dans sa methode pour l'étude des Conciles.* Brunet, avocat au parlement de Paris, *dans son histoire du Droit canonique & du gouvernement de l'Eglise, chap. 2.*

CANOPE, ville d'Egypte, &c. *A la fin de cet article de l'édition de ce Dictionaire de 1725. il est dit* que l'on a cru que c'étoit la patrie du poëte Claudien, mais que ce poëte étoit de Vienne en Dauphiné. *Lisez ainsi*, on a cru que cette ville étoit la patrie du poëte Claudien, & c'est l'opinion la plus commune, & qui paroît la mieux autorisée : mais d'autres croient qu'il étoit de Vienne en Dauphiné, parce qu'ils le confondent sans doute avec Claudien Mamert.

CANTABRES ou CANTABRIENS, &c. *Edition de ce Dictionaire de 1725. dans les vers de* Silius Italicus, *cités dans cet article*, il y a plusieurs fautes : *Merus* pour *Mirus*, *pervertere* pour *præverteres* dans le dernier vers après le mot *fita*, il faut effacer *est*.

CANTARINI, (Simon) peintre fameux, dit *le Pezarese*, parce qu'il étoit de Pesaro, ville du duché d'Urbin, où il nâquit l'an 1612. Son pere refusant de seconder son penchant à la peinture, s'y opposant même autant qu'il étoit en lui, un de ses amis le mena à Venise pour lui faire apprendre le dessein. Cantarini ne fut pas longtems sans y faire de grands progrès ; ce que son pere ayant appris il le rappella dans son pays, & le mit sous Claude Ridolfi, peintre de Verone. Quelque tems après Cantarini ayant vû un tableau du Guide, fameux peintre de Boulogne, il ne put se lasser de l'admirer, & dès-lors il résolut d'imiter un si grand modele. Il partit presque aussitôt pour Bologne, où par son application constante & son étude assidue, il devint non seulement l'imitateur du Guide, mais son égal & son émule. La jalousie les divisa bientôt. Le Pezarese ne put supporter de voir qu'on attribuât ses ouvrages à son maitre. Il quitta son école, & oubliant ce qu'il lui devoit, il en vint à une extrêmité qui lui fit perdre à lui-même ses protecteurs, & l'auroit réduit aux dernieres extrêmités s'il n'eût trouvé un ami qui voulut bien le secourir dans cette adversité. Quelque tems après il partit pour Rome où il étudia les ouvrages de Raphaël & l'antique ; après quoi étant retourné à Boulogne, il ouvrit école, & fit quantité d'ouvrages admitables. Au milieu de la gloire qui l'accompagnoit dans cette ville, il alla à Mantoue pour faire le portrait du prince ; mais n'ayant pû y réussir, il en conçut un tel déplaisir, qu'étant arrivé à Verone il y mourut l'an 1648. * *Abcedario pittorico, page 394.*

CANTIQUES. *A la fin de cet article, dans les éditions du Dictionaire historique de Moreri, il est dit* que S. Clement d'Alexandrie rapporte un cantique du martyr Athenogene : cette citation ne peut être vraie. S. Basile, posterieur assurement à S. Clement d'Alexandrie, est le seul des anciens qui parle d'Athenogene, dont le tems nous est inconnu. Ce S. docteur nous apprend qu'Athenogene avoit des disciples, & qu'étant près d'être consommé par le feu, il composa un hymne ou cantique, qu'il leur laissa comme un gage de son amitié. Nous n'avons plus ce cantique : mais on voit par S. Basile, qu'Athenogene y pensoit sainement de la divinité du Saint-Esprit. Le pere Goard attribue un autre hymne à Athenogene, dont S. Basile parle au même endroit, & que le peuple avoit accoutumé de chanter le soir parmi les prieres d'actions de graces : mais ce Saint avoue lui-même qu'il n'en connoissoit point l'auteur. * S. Basile, *libro de Spiritu sancto, cap. 29.* Goard, *ad Euchólog. Græcor. pag. 32.* D. Ceillier, *Histoire des auteurs sacrés & ecclesiast. tome 4. pag. 85. & 86.*

CAPELLA, ou MARCIANUS MINEUS FELIX CAPELLA. *Edition de ce Dictionaire de 1725. ajoutez* que cet auteur vivoit vers l'an 1490. Il est cité par le philosophe Boëce sous Thedoric. Son ouvrage est intitulé : *De nuptiis philologiæ & Mercurii, & de septem artibus liberalibus*. Il a paru avec des notes & des corrections de Grotius qui les fit à l'âge de quatorze ans, en 1599. *in* 8°. La premiere édition de cet auteur, que l'on croit Africain, est de Venise, & non de Vicence, en 1499. On le trouve aussi parmi les anciens écrivains sur la musique, recueillis par Marc Meibomius, & imprimés à Amsterdam en 1652. *in* 4°. avec des notes.

CAPELLE ou CAPELLI, (Marc-Antoine) Cordelier, l'un des sept écrivains contre l'interdit de Venise par le pape Paul V. *Ajoutez à ce qu'on en a dit dans les dernieres éditions de ce Dictionaire, que* cet auteur étoit né à Este dans le Padouan, vers le milieu du XVI. siecle, & qu'il est mort à Rome en 1625. M. Dupin qui en parle dans sa *bibliotheque des auteurs Ecclesiastiques du XVII. siecle, tome 1.* n'a point connu le lieu de la naissance de ce Franciscain, ni cette date de sa mort.

CAPILUPI. (Lelio) *Ajoutez qu'*HYPPOLITE son frere, *dont il est parlé dans le même article de l'édition de ce Diction. de 1725.* est mort le 3. Janvier 1580. âgé de 62. ans & 15. jours.... Alexandre Roff d'Alcerden en Ecosse, & Pierre Augespera de Paumarico, &c. *lisez* Alexandre Roff d'Aberdeen en Ecosse, & Pierre-Ange Spera de Paumarico. *Ajoutez à cette édition & à celle de 1732. que* le poëme de Capilupi sur la vie des Moines, composé des vers de Virgile, (*Cento Virgilianus de vita Monachorum quos vulgo appellant*) se trouve dans un recueil intitulé : *Varia Doctorum piorumque virorum de corrupto Ecclesiæ statu, poëmata*, à Bâle en 1556. *in* 8°. C'est un recueil de pieces très-satiriques, & pour la plûpart fort éloignés du vrai.

CAPORALI. (César) *Edition de ce Dictionaire de 1725. ajoutez* qu'il mourut en 1601. dans sa soixante-onziéme année, (*& non* dans sa dix-septiéme année, *comme il est dit dans celle de 1732.*) 22. ans avant le pontificat d'Urbain VIII. & non sur la fin de ce pontificat, comme l'a dit M. Baillet, dans ses *Jugemens des Sçavans.*

CAPPEL, famille. *Edition de ce Dictionaire de 1725.* duquel nâquit JACQUES, conseiller & avocat du roi en 1536.

*lisez* en 1534.... qui eut de *Marguerite* d'Aimery, lisez *Marguerite* Aimery.

CAPPEL, (Jacques) *Même édition.* Avocat du roi au parlement de Paris sous François I. en 1540. *lisez* reçu en cet office le 4. Fevrier 1534. *Ajoutez qu*'il mourut en 1541.

CAPPEL, (Louis) né le 14. Octobre 1585. &c. *Même édition.* L'ouvrage de M. Simon qu'on intitule *Bibliotheca Orientalis*, a pour titre: *Antiquitates Ecclesiæ Orientalis.*

CAPPEL, (Jean) etoit fils du sçavant LOUIS Cappel, celebre ministre à Saumur & professeur en theologie en 1655. *dont il est parlé dans le Dictionaire.* Mais le fils fut beaucoup plus heureux que son pere, puisque Dieu lui fit la grace de connoître la verité, que celui-ci a combattue jusqu'à la mort. Jean Cappel n'étoit encore qu'écolier, lorsqu'il osa disputer publiquement contre son pere même, & qu'il entreprit de lui prouver qu'il s'écartoit entierement de la doctrine des peres de l'Eglise, dont il prouva qu'il tronquoit & falsifioit les passages. Le pere indigné lui defendit avec chaleur l'entrée de son école, & le fils ne disputa plus avec lui que dans le particulier; mais il le fit toujours avec tant de force, que son pere le chassa même de sa maison. Jean Cappel trouva un azile chez dame Marguerite Blacvault, veuve d'un president de la senéchaussée, qui etoit riche & sans enfans. Cette dame le retira chez elle, & fournit abondamment à ses besoins. Jean Cappel instruit de la vraie theologie par le pere Thomas, Irlandois, prêtre de l'Oratoire, & professeur à Notre-Dame des Ardilliers de Saumur, & plus encore éclairé par la grace, fit abjuration du Calvinisme dans l'eglise même des Ardilliers, entre les mains du pere Morin superieur de la maison, qui en avoit reçu la commission de messire Henri Arnauld, évêque d'Angers. Le feu roi Louis XIV. obligea Louis Cappel de faire à son fils une pension proportionnée à son bien, & ce prince en ajouta une de 800. livres. Jean Cappel a passé sa vie dans l'etude & en homme privé, mais il n'a rien donné au public. Il eut de *Jeanne* Philippeaux sa femme, un enfant dont Henri Arnauld fut parain en 1666. * *Memoires manuscrits.*

CAPRA, (Michel) de Nicosie, & par privilege reputé de Messine, fut un philosophe & un medecin très-habile. L'envie ayant excité contre lui ceux qui étoient jaloux de sa gloire, & se voyant persecuté par la calomnie dans sa patrie, il l'abandonna & vint habiter tantôt à Palerme & tantôt à Messine. Il s'acquit une grande réputation dans ces deux villes. Jean d'Autriche le choisit pour son medecin, & l'engagea à entrer en cette qualité de medecin dans la flote Espagnole, qui fut armée en ce tems la pour le fameux combat des isles Hechinades. Capra mourut en 1593. il a donné au public *Traité du siege de l'ame & de l'esprit, selon les principes d'Aristote, contre Galien*, à Palerme en 1589. in 4°. Un *Traité de l'immortalité de l'ame, contre Epicure, Lucrece & les Pythagoriciens*, à Palerme en 1589. Sur une maladie épidemique qui affligea la Sicile, en 1591. à Messine en 1593. *in* 4°. Ces ouvrages sont écrits en latin. * *Voyez* Manget, *Biblioth. scriptor. medic. lib. 3. pag. 28.*

CAPUGNANO, (Zuanino *ou* Jean de) ainsi nommé, parce qu'il étoit né proche de Capugnano, village auprès de Boulogne, sans goût pour la peinture; il se crut neanmoins appellé à peindre, & s'imagina avoir les talens necessaires pour réussir dans cet art, quoique son métier fût seulement d'imprimer des portes, des fenêtres, armoiries, lambris, &c. Non seulement on ne louoit pas ses ouvrages, souvent même on les méprisoit; cependant cet homme qui n'étoit propre tout au plus qu'à barbouiller quelques planchers ou quelques murailles, entreprit de peindre des images de Saints, & surtout de la sainte Vierge. Le nonce de Boulogne l'ayant appris & connoissant son ignorance, lui défendit ces sortes d'ouvrages. Leonello Spada, disciple des Carraches, feignant d'entrer dans la peine que lui causa cette defense, lui dit que le nonce n'avoit eu intention seulement que de lui défendre de peindre ces sortes d'images pour les vendre, mais qu'il n'avoit pas eu le dessein de l'empêcher d'en faire par devotion, & lui conseilla de peindre une Vierge, & de mettre ces paroles au bas: Capugnano a fait cette belle Vierge par devotion; *Joannes de Capugnano fecit istam bellam Madonninam devotionis gratiâ.* Capugnano suivit son conseil, & augmenta les occasions que l'on avoit de se mocquer de lui sans qu'il s'en apperçut. Il eut même la simplicité de se plaindre aux Carraches de ce que personne ne se presentoit pour être son disciple, pendant qu'ils en avoient beaucoup plus qu'ils ne pouvoient en enseigner. Les Carraches se jouants de sa simplicité, lui dirent qu'il étoit facile de le contenter, & qu'ils lui donneroient eux-mêmes un disciple, dont il auroit lieu d'être content, & ils lui donnerent Leonello même, qui étant déja très-habile, fit croire au bout de quelques jours à Capugnano qu'il lui devoit cet habileté. Mais il ne continua pas long-tems un jeu qui ne pouvoit durer. Capugnano étant allé à quelques lieues de la ville pour barbouiller dans quelque maison de païsan, Leonello prit ce tems pour peindre une tête de Lucrece, & la peignit en maître; & quand il eut fini il la laissa sur le chevalet, ferma la porte de l'appartement de Capugnano, & écrivit au-dessus de la serrure quelques traits satiriques contre ce barbouilleur presomptueux. Comme c'étoit au-dehors de la maison, tous ceux qui passoient s'arrêtoient pour en rire; & lorsque Capugnano revint, il fut surpris de voir tant de monde s'arrêter & rire au-devant de sa porte. Il s'y arrêta comme les autres, mais ayant vû ce dont il s'agissoit, il entra dans une grande colere, arracha ce qui étoit l'objet de tant de risées, le porta chez les Carraches, & en accusa Leonello. Ceux-ci disculperent leur disciple, mais pour appaiser Capugnano, ils allerent avec lui en son logis, où celui-ci n'eut pas plutôt mis le pied qu'appercevant cette tête de Lucrece, dont on vient de parler, il fut si étonné de la beauté de cet ouvrage, que s'imaginant que c'étoit un fruit des préceptes qu'il avoit donnés à Leonello, il s'écria qu'il oublioit tous les outrages qu'il venoit de recevoir en faveur d'un ouvrage si exquis, qu'il ne croyoit pas Leonello auteur du libelle qui avoit été affiché à sa porte, & qu'il pouvoit revenir travailler chez lui: mais les Carraches le détromperent, & en lui faisant connoître sa présomption, le ren lirent très-confus & le quitterent. * *Abced. pittor. p.* 420.

CARACCIOLI. Maison des plus illustres, &c. *Edition de ce Dictionaire de 1725. alinea.* De la premiere, dite de *Rossi*, ont été, &c. qui subsistent dans la personne d'ASCANIO Caraccioli, &c. *lisez* d'ASCANIO Caraccioli, &c.... marquis de sant'Ermo, &c. *où vous trouverez cette faute dans cet article*, *lisez* marquis de sant'Eramo.

*Alinea.* De la seconde branche de la maison de Caraccioli, &c. marquis de Macchia Godemer, &c. *lisez* marquis de Macchia Godena, &c..... 5. Les marquis de Bucchionico, &c. *lisez* de Bucchianico, &c. Ducs de Cesenza..... duc de Celenze, &c. *lisez* Ducs de Celenza.... duc de Celenze, &c...., est né en 1686. *lisez* en 1696..... Volturata, Servirana, *où vous les trouverez dans cet article, lisez* Volturata, Cervirana, & *non* Volturana, *comme il est dit une fois dans l'édition de* 1732.

CARACCIOLI. (Jean-Antoine) *Ajoutez aux ouvrages de ce prélat apostat, rapportés dans ce Dictionaire*: une lettre écrite à Corneille Muis, évêque de Bironte, fameux prédicateur, pour la justification de Gabriel de Lorge, comte de Montgommery, sur ce qu'il avoit eu le malheur de blesser à mort Henri II. roi de France, après s'être long-tems excusé de joûter contre lui. La lettre est datée de Paris le 14. Juillet 1559. & se trouve dans le premier tome des *épitres des princes, recueillies par Ruscelli*, & qui a été traduit en françois par François de Bellefocêt, & imprimé à Paris en 1572. *in* 4°. On a encore une autre épitre de Caraccioli, imprimée sans nom de lieu *in* 8°. l'an 1561. qui commence par ces mots: « Antoine, évêque & ministre du « saint Evangile, à l'église de Dieu, qui est à Troyes, » & aux fideles en Jesus-Christ » *Voyez* Nicolas Camusat, dans son catalogue des évêques de Troyes, qui se trouve avec son recueil des *antiquités ecclesiastiques* de ce diocèse. Beze, celebre Protestant, parle aussi de ce prélat, devenu heretique, dans son *hist. ecclesiast. tom.* 1. & il en fait une peinture fort peu avantageuse. *Voyez* la bibliotheque choisie de Colomiers, édition de 1731.

CARACCIOLI, (Innico) Napolitain, des ducs de Martina, né le 9. Juillet 1642. après avoir été inquisiteur ge-

neral du saint Siege apostolique à Malte, fut fait secretaire de la congrégation des évêques reguliers, en Fevrier 1690. & évêque d'Aversa au royaume de Naples le 23. Fevrier 1697. Le pape Clement XI. le crea cardinal de la sainte Eglise Romaine, le 29. Mai 1715. mais le reserva alors *in petto*, & ne le déclara que le 16. Decembre suivant. S'étant rendu à Rome, il y fit son entrée publique le 8. Mars 1716. & reçut le chapeau dans un consistoire public le 12. du même mois. Le pape ayant fait ensuite la ceremonie de lui fermer & ouvrir la bouche, lui assigna le titre presbyteral de saint Thomas *in Parione*. Ce cardinal, malgré son grand âge, se rendit de son évêché à Rome le 18. Mai 1730. & entra le 21. au conclave, dans lequel Clement XII. fut élu, & à la sortie de ce conclave, il se retira dans le monastere des Benedictins du Mont-Vierge, où il mourut après une longue maladie, le 6. Septembre de la même année 1730. âgé de 88. ans, 1. mois & 27. jours, ayant 15. ans, 3. mois, 9. jours de cardinalat. Son corps fut porté à l'église de sainte Agathe, où ses funerailles furent celebrées le 7. dans la matinée, & d'où le soir il fut transporté en l'église de Notre-Dame de la Victoire des Carmes déchaussés, où il resta en dépôt jusqu'au 11. Septembre 1732. qu'il fut transporté à Aversa, conformément à son testament.

CARACCIOLI, (Nicolas) de la même maison que le précedent, mais d'une autre branche, nâquit le 8. Novembre 1656. du mariage de PHILIPPE Caraccioli V. seigneur, & premier prince de Ville-Sainte, avec *Zenobie* Guidice, sœur du cardinal *François* Giudice, mort le 10. Octobre 1725. Il fut successivement gouverneur de la ville & marche d'Ancone, nommé nonce à Florence le 14. Avril 1700. & archevêque de Thessalonique, mis dans la congrégation du bon gouvernement, en Decembre 1701. fait archevêque de Capoue le 20. Avril 1703. vicegerent de Rome, le 27. Septembre 1712. & nommé le 7. Avril 1714. pour exercer par *interim* la charge de vicaire de Rome, & de son district, vacante par la mort du cardinal Carpegne, du vivant duquel il en faisoit déja les fonctions à cause de la maladie de ce cardinal. Le pape Clement XI. le créa cardinal de la sainte Eglise Romaine le 16. Decembre 1715. & lui donna le chapeau dans un consistoire public, avec les ceremonies accoutumées le 19. du même mois. Le titre presbyteral de saint Martin des Monts, lui fut assigné le 5. Fevrier 1716. nonobstant sa promotion au cardinalat, il continua d'exercer la charge de vicegerent, jusqu'au 15. Avril 1717. qu'il fut nommé pour faire par *interim* les fonctions de celle de vicaire de Rome, qu'il exerça jusqu'au 31. Octobre suivant, le cardinal Paraciani, qui en avoit été pourvû, étant arrivé ce jour-là pour en prendre possession. Le cardinal Caraccioli, qui étoit des congrégations des évêques & des reguliers, des Rits, de l'immunité, de l'examen des évêques, & de la visite apostolique, mourut à Capoue le 7. Fevrier 1728. âgé de 69. ans, trois mois moins 6. jours, ayant douze ans, un mois, dix-sept jours de cardinalat.

CARAZOLE, favori de Jeanne, seconde du nom, reine de Navarre. On l'appelle JOANNIN CARAZOLE *dans le Dictionaire de Moreri*: mais Pogge qui en parle dans son traité *de varietate fortunæ*, lib. 3. pag. 103. le nomme, *Octinus Carazzolus*. Cet auteur ajoute, que ce fut lui qui le chargea d'assassiner Jean Caraccioli, grand senechal du royaume de Naples, qui avoit profité de la passion de la reine à son égard, pour augmenter sa puissance & dominer dans le royaume. Il le tua la nuit même que Caraccioli celebroit les nôces de sa fille, qu'il avoit mariée au fils de Jacques Candola, l'homme le plus riche & le plus puissant de son tems, dont Caraccioli cherchoit à s'appuyer pour se soutenir contre les ennemis que son ambition lui avoit attirés. Voyez la fin tragique que Carazole eut lui-même, *à son article dans le Dictionaire historique, auquel ce que nous venons de rapporter, servira de supplément.*

CARBONNEL, (Jean de) secretaire du roi, avoit des dispositions très-heureuses pour la poësie françoise, & il les signala en diverses rencontres dans le public, qui reçut ses productions avec plaisir. A ce titre il entra dans l'academie établie dans la ville de Caën, où il étoit né le 15. Decembre 1622. Il fut choisi secretaire de cette academie, lorsqu'elle voulut se rétablir après la mort de M. Moisant de Brieux, à qui elle devoit son origine, & qui l'avoit logée si long-tems dans sa propre maison. Mais le zele de M. de Carbonnel pour la religion Protestante, dans laquelle il étoit né, lui ayant attiré quelques disgraces, lorsqu'elle fut proscrite en France, il obtint la permission de se retirer en Hollande. Il y mourut le 24. Fevrier 1702. âgé de près de 80. ans. * Huet, *origines de Caen, de la seconde edition, pag. 410.*

CARCAVI, (Pierre de) sçavant du dernier siécle, & l'ami des gens de lettres, étoit de Lyon. Il fut d'abord conseiller au parlement de Toulouse, & le confident des études de M. de Fermat, son confrere, au même parlement & habile mathematicien, qui le fit à sa mort dépositaire de ses écrits. Comme il avoit aussi étudié les mathematiques pour lesquelles il avoit du goût, il se rendit le correspondant du celebre M. Descartes, à Paris, après la mort du pere Mersenne, Minime, & l'on trouve plusieurs de ses lettres parmi celles du premier. Leur connoissance avoit commencé dès l'an 1646. mais leur correspondance ne fut liée qu'en 1649. M. de Carcavi avoit quitté dès-lors le parlement de Toulouse, pour venir s'établir à Paris, où il fut conseiller au grand conseil, & garde de la bibliotheque du roi, jusqu'à la mort de M. Colbert. Il y devint ami particulier de M. Pascal, & de M. de Roberval, tous deux grands mathematiciens, & le premier plus connu encore, comme on le sçait, par ses lettres provinciales. Ils se communiquoient mutuellement leurs lumieres. Mais M. de Carcavi ayant pris avec trop de chaleur le parti de M. de Roberval, qui ne cherchoit qu'à chicaner M. Descartes, ce dernier le fit remercier de sa correspondance par M. Clerselier, & rompit commerce avec lui. Une autre raison le determina encore à cette conduite, c'est qu'il ne trouvoit pas dans M. de Carcavi la même profondeur dans les mathematiques, ni les mêmes egards pour lui, qu'il avoit trouvés dans le pere Mersenne. M. de Carcavi entra en 1645. dans la dispute qui s'éleva entre les plus celebres mathematiciens de ce tems-là, sur la quadrature du cercle, & il donna comme eux ses démonstrations, pour en montrer l'impossibilité. Il avoit une grande connoissance des livres, & avoit étudié les antiquités & les medailles. Il est parlé de lui avec mépris, mais sans raison, dans deux ou trois endroits d'un livre singulier, où il est appellé par dérision, sans doute, *Caricavi*. Ce livre a pour titre: le *Reveil matin, fait par M. Bertrand pour reveiller les prétendus sçavans mathematiciens de l'academie royale de Paris*, in 8°. à Hambourg en 1674. *imprimé par Bertrand, libraire ordinaire de l'academie de Bertrand, avec privilege de Bertrand.* M. Carcavi est mort en 1684. Il a laissé un fils, nommé *Charles-Alexandre*, qui étoit abbé, & qui est mort à Paris en Fevrier 1723. * Baillet, *vie de* Descartes, in 4°. *en plusieurs endroits, &c.*

CARDAN, (Facio) docteur en medecine & en droit civil, pere du fameux *Jerôme* Cardan, s'est fait aussi connoître dans la république des lettres. Il nâquit à Milan l'an 1444. d'*Antoine* Cardan, & fut associé au college des jurisconsultes de cette ville, où il fut professeur des instituts. Il étoit aussi habile mathematicien, & l'on a de lui en ce genre un ouvrage intitulé: *Prospectiva communis D. Joannis archiepiscopi Cantuariensis F. ordinis Minorum, ad unguem castigata per eximium artium, & medicinæ, & juris utriusque doctorem ac mathematicum peritissimum D. Facium Cardanum Mediolanensem in venerabili collegio jurisperitorum Mediolani residentem.* Barthelemi Corte, qui dit que cet ouvrage a été imprimé, ne marque ni l'année, ni la forme de l'édition. Facio Cardan mourut le 29. Août 1524. âgé de 80. ans, & fut enterré dans l'église de saint Marc, où on lit cette épitaphe:

*Facius Cardanus jure con.*
*Mors fuit id quod vixi, vitam mors dedit ipsa;*
*Mens æterna manet, gloria, tuta quies.*
*Obiit anno 1524. IV. Cal. Septem. Ætatis 80.*
*Heronymus Cardanus medicus*
*Parenti posterisque V. P.*

CARDAN

CARDAN. ( Jerôme ) *Dans son article de l'édition de ce Dictionaire de 1725. il est dit* que son pere étoit avocat. *C'est une faute* : il étoit docteur en medecine & en droit civil, & canonique & professeur des instituts. *Ajoutez* que Jerôme Cardan eut pension du pape Gregoire XIII. & qu'il mourut âgé de 75. ans. C'est Charles Spon qui a recueilli ses ouvrages. * *Voyez* outre les auteurs déja cités à son article, le pere Niceron, *dans ses memoires, &c. t. 14.* & Manget, *biblioth. scriptor. medic. l. 3.*

CARDAN, ( Jean-Baptiste ) fils aîné de *Jerôme* Cardan, né le 14. Mai 1534. fut aussi docteur en medecine, mais il ne put exercer long-tems cette profession, étant mort très-jeune, & ayant passé la plus grande partie de sa jeunesse dans la débauche. La passion de l'amour qui le devoroit, fut la source de tous ses maux. Elle lui fit épouser une jeune fille, sans biens, dont il se dégouta peu de tems après, & qu'il empoisonna pour s'en défaire. Son crime fut connu, on le mit en prison le 17. Fevrier 1560. & non 1563. comme quelques-uns l'ont dit, & on le condamna à avoir la tête tranchée. Cette sentence fut executée dans la prison le 13. Avril suivant, ou le 7. selon quelques-uns. Il étoit dans sa vingt-sixiéme année. Ce fut à cette occasion que Jerôme Cardan, son pere, fit son livre, *de utilitate ex adversis capienda* ( de l'utilité qu'on doit retirer des adversités) qui fut écrit l'an 1560. Jean-Baptiste Cardan a laissé lui-même deux ouvrages de sa composition, qui ont été imprimés; le premier, *de fulgure*, se trouve à la fin du second volume des ouvrages de son pere, à Lyon en 1663. *in fol.* & dans une édition de quelques ouvrages du même, faite dès 1570. à Bâle, *in fol.* La seconde, *de abstinentia ab usu ciborum fœtidorum libellus*, est inserée à la fin du livre de son pere, *de utilitate ex adversis capienda*, à Bâle, *in 8°.* * Le P. Niceron, *mem. tome 14.* Hieron. Cardan, *de utilitate ex advers.*

CARDI, ( Louis ) dit *le Cigoli*, parce qu'il étoit de Cigoli, dans le territoire de Toscane, étoit né en 1559. C'est un des peintres les plus celebres qu'ait produit l'Italie. Il avoit étudié d'après les ouvrages d'*André del Sarte*, & fut disciple d'Alexandre Allori. Le Cigoli parcourut la Lombardie, & étudia principalement les ouvrages du Corregge. Quand il fut revenu dans sa patrie, il fit usage de ses études. Le pape Clement VIII. l'appella à Rome, & il commença de peindre dans l'eglise de saint Pierre du Vatican, l'histoire de saint Pierre, qui guerit un estropié à la porte du temple; mais étant retourné à Florence, quelques peintres mal intentionnés, profiterent de son absence pour décrier son ouvrage. Ils firent courir le bruit qu'il s'étoit servi pour la disposition generale de son tableau, de l'estampe d'un ancien peintre Flamand: & pour appuyer cette calomnie, ils répandirent dans Rome des épreuves de cette planche, qu'ils avoient eu la malice de graver en secret. Le Cigoli de retour à Rome, en conçut un tel dépit qu'il effaça ce qu'il avoit fait, & ce ne fut que sous le pontificat de Paul V. qu'il se determina à peindre pour la seconde fois, le même tableau, qui lui fit tant d'honneur, que le grand maître de Malte, ( Adolphe de Vignacourt ) à la sollicitation du pape, le déclara chevalier. Il remplit Rome & Florence de quantité de tableaux à l'huile & à fraisque, tous egalement dignes de sa réputation. Il tomba malade, pendant qu'il travailloit à Rome dans l'eglise de sainte Marie Majeure, & comme il n'avoit pas coûtume de se servir de medecins dans ses maladies, il refusa encore leur secours dans celle-ci, se conduisit selon sa volonté, & mourut en 1613. âgé de 54. ans. Il a fait un livre de prospective qui se trouve manuscrit dans la bibliotheque du grand duc. Le Cigoli eut pour disciple Dominique Feti de Rome, qui mourut âgé de 35. ans, & dont il y a des ouvrages dans le cabinet du roi de France. * *Abcedario pittorico, pag. 288.* Felibien, *entretiens sur les vies des peintres, sixiéme entretien.*

CARDINAL *Edition de ce Dictionaire de 1725.* Achilée, *lisez* Achillée.

Dans la suite le pape donna le titre de *Cardinal* à d'autres évêques, sous Alexandre III. en 1160. *lisez* sous Alexandre II. en 1060.

*Dans la liste des Cardinaux de cette édition, corrigez & ajoutez ce qui suit.*

ALEXANDRE III. *Quatriéme promotion en* 1178.

25. Arduin, chanoine regulier de la congrégation de saint Pridian, *lisez* saint Fridian.

GREGOIRE IX. *Premiere promotion en* 1227.

4. Senibalde, *lisez* Sinibalde.

*Seconde promotion en* 1228.

6. Jacques de Vitry, &c. il fut chanoine régulier de sainte Marie d'Oignier, *lisez* de sainte Marie d'Oignies.

URBAIN IV. *Premiere promotion en* 1261.

3. Raoul de Chevrieres, *lisez* Raoul de Chevriers.

GREGOIRE X. *Premiere promotion en* 1274. lisez *en* 1272.

BENOIST XI. *dit* XII. *Promotion en* 1337.

2. Bertrand de d'Eux, *lisez* Bertrand d'Eux.

CLEMENT VI. *Premiere promotion en* 1342.

9. Bernard de la Tour d'Auvergne, *effacez* d'Auvergne.

GREGOIRE XI. *Premiere promotion en* 1371.

10. Jean de la Tour d'Auvergne, *effacez* d'Auvergne.

*Seconde promotion en* 1375.

17. Gui de Malesec, *ajoutez* ou Maillesec.

URBAIN VI. *Premiere promotion en* 1378.

3. Thomas Firignan, &c. & sainte Achillée, *lisez* & saint Achillée.

11. Agapet Colonne, &c. du titre de saint Prisque, *lisez* du titre de sainte Prisque.

13. Barthelemi Mezavaca, *lisez* Mezzavacca.

23. Eleazar de Sabran, &c. du titre de saint Balbine, *lisez* du titre de sainte Balbine.

*Quatriéme promotion en* 1384.

51. Ange, Anne Napolitain, *lisez* Ange-Anne Napolitain... *Voyez* ANGE, lisez *voyez* ANNE.

JEAN XXII. dit XXIII. *Premiere promotion en* 1411.

10. Robert Halan, Anglois, évêque de Salisbery, *lisez* de Salisbury.

MARTIN III. dit V. *Seconde promotion en* 1426.

7. Antoine Cassino, Lorentin, *lisez* Siennois.

EUGENE IV. *Troisiéme promotion en* 1439.

5. Jean des comtes de Taliacot, &c. sainte Achillée, *lisez* saint Achillée.

13. Sbigné Olesnici, &c. sainte Aquilée, *lisez* saint Aquilée.

FELIX IV. *dit* V. Premiere promotion en 1440.

1. *Louis de la Palu de Varenbon*, lisez *de Varembon*.

Seconde promotion en 1440.

11. *Jean*, *Gruenvalder*, lisez *Jean Gruenvalder* sans virgule.

Quatriéme promotion en 1444.

23. *Guillaume de l'Estang*, lisez *Guillaume Huin, natif d'Estaing, ou de l'Estang diocèse de Verdun.*

NICOLAS V. *Seconde promotion en* 1449.

4. Alain Coëtivy, *lisez* Alain de Coëtivy.

CALIXTE III. *Premiere promotion en* 1456.

1. Jean Louis Mila, &c. évêque de Sigovie, *lisez* évêque de Segovie.

*Seconde promotion en* 1456.

8. Richard Ollivier de Longueil, *lisez* Richard Ollivier, natif du lieu de Longueil.

PAUL II. *Premiere promotion en* 1464.

5. Jean de la Balue, *lisez* Jean Balue.

*Seconde promotion en* 1468.

10. Jean-Michaëli, *lisez* Jean-Michiele.

SIXTE IV. *Troisiéme promotion en* 1476.

13. Pierre Ferrix, &c, *Voyez* FORRIX, lisez *voyez* FERRIX.

*Quatriéme promotion en* 1477.

16. Christophe de la Rouere, &c. *lisez par tout* de la Rovere.

*Huitiéme promotion en* 1484.

34. Ascagne-Marie Sforce, &c. du titre de sainte Vite, *lisez* de saint Vite.

ALEXANDRE VI. *Huitiéme promotion en* 1500.

27. Pierre Isuaglie, *lisez* Isuaglies, *ou* di Suaglio, & *après* archevêque de Reggio, *ajoutez* & ensuite de Messine.

LEON X. *Cinquiéme promotion en* 1517.

14. André de Valle, &c. puis de saint Prisque, *lisez* puis de sainte Prisque.

16. Jean-Baptifte Pallavicini, &c. du titre de fainte Apollinaire, *lifez* de faint Apollinaire.
23. Ferdinand Ponzetta, *lifez* Ferdinand Ponzeta.
25. François Armelliny, *lifez* François Armellino.

ADRIAN VI. *Promotion en* 1523.

1. Guillaume Enckenvoirt, *lifez* Guillaume Enckenvoërt.

CLEMENT VII. *Dixieme promotion en* 1531.

25. Alfonfe Manrique de Lara, *lifez* Alfonfe Mantiquez de Lara.

PIE IV. *Seconde promotion en* 1561.

6. Staniflat Hofius, *lifez* Staniflas Hofius.

*Quatriéme promotion en* 1165. lifez *en* 1565.

PIE V. *Premiere promotion en* 1566.

1. Michel Bonne'li, *lifez* Michel Bonelli.

*Troifiéme promotion en* 1570.

19. Hierôme Rufticuci, *lifez* Hierôme Rufticuccio.

*Troifiéme promotion en* 1568. lifez en 1586.

CLEMENT VIII. *Quatriéme promotion en* 1598.

23. Bernard de Sandovel de Roxas, *lifez* Bernard de Sandoval de Roxas.

*Sixiéme promotion en* 1604.

48. Hierôme Aucchio, *lifez* Hierôme Agucchio.

PAUL V. *Seconde promotion en* 1605.

5. Jean Garcias Mellini, &c. en marge il y a 1692. *lifez* 1608.
8. Marcellanti, Romain, *lifez* Marcel Lanti, Romain.

*Sixiéme promotion en* 1515.

33. Robert, Ubaldini, Florentin, évêque de Monte-Palciano, *lifez* évêque de Monte Pulciano.

URBAIN VIII. *Quatriéme promotion en* 1627.

19. Martius Ginetti, de Velitri, *lifez* de Veletri.

INNOCENT X. *Quatriéme promotion en* 1647.

13. Fabrica Savelli, *lifez* Fabrice Savelli.

*Sixiéme promotion en* 1652.

21. Jean-François-Paul de Gondy, *ajoutez* de Retz.

ALEXANDRE VII. *Quatriéme promotion en* 1664.

23. Angelo Celbus, *lifez* Angelo Celfi.

INNOCENT XI. *Premiere promotion en* 1681.

14. Jean-François Ginetti, &c. treforier general du pape, *lifez* treforier general de la chambre apoftolique.

ALEXANDRE VIII. *Seconde promotion en* 1690.

9. Jofeph René Imperiali, &c. cardinal du titre de S. Georges *in Velabro*, ajoutez puis de S. Laurent *in Lucina*
12. François de Giudici, *lifez* François Giudice.

INNOCENT XII. *Premiere promotion en* 1695.

2. Jean Boncompagnon, *lifez* Jacques Boncompagnon...... *ajoutez à la fin* puis évêque d'Albano.

CLEMENT XI. *Septieme promotion en* 1712.

26. Wolfgand Annibal, baron de Strottenbach, &c. viceroi de Nabes, *lifez* viceroi de Naples.
28. Nuno d'Acunha, *lifez* Nunno da Cunha d'Attayde.

*Onziéme promotion en* 1715.

52. Jean Patricii, *lifez* Jean Patrizi.

*Corrigez & ajoutez ce qui fuit aux deux précedentes éditions de ce Dictionaire.*

CLEMENT VII. Cinquiéme promotion en 1385.

23. *Pierre de Thuvey*, lifez *Pierre de Thurey.*

FELIX IV. *dit* V. Quatriéme promotion en 1444.

20. *Louis de la Palu de Varembon, &c. il fut fait cardinal dans la feconde promotion en* 1440.

SIXTE IV. *Premiere promotion en* 1491. lifez *en* 1471.

CLEMENT XI. *Treiziéme promotion en* 1717. *& non en* 1617. comme il eft dit dans l'édition de 1732.

57. Emeric Czacki, &c. *Ajoutez* qu'il eft mort le 28. Août 1732. *Voyez* CSAKI.

*Quatorziéme promotion en* 1719.

59. Cornelio Bentivoglio, &c. *Ajoutez* qu'il eft mort le 30. Decembre 1732.

*Quinziéme promotion en* 1720.

68. Charles Borgia, &c. *Ajoutez* qu'il eft mort au château royal de faint Ildephonfe le 8. Août 1733. dans la foixante-onziéme annee de fon âge, étant né à Gandie duché de fa famille le 30. Avril 1663.

*Ajoutez ce qui fuit à la fin de cette lifte des Cardinaux.*

BENOIST XIII. élu le 29. Mai 1724. *Années de leur mort.*

*Premiere promotion le* 11. *Septembre* 1724.

1. Jean-Baptifte Altieri, Romain, doyen de la chambre apoftolique, prefident des chemins, archevêque de Tyr, ne le 6. Août 1673. cardinal, prêtre du titre de faint Matthieu, *in Merulana.* Voyez ALTIERI, *dans ce Supplement.*

2. Alexandre Falconieri, Romain, gouverneur de Rome, & auditeur de la Rote, né le 8. Fevrier 1657. cardinal diacre du titre de fainte Marie de l'Echelle. *Voyez* FALCONIERI *dans ce Supplément.*

*Seconde promotion le* 20. *Novembre* 1724.

3. Vincent Petra, Napolitain, archevêque de Damas, fecretaire de la congregation des evêques & reguliers, votant de la fignature de grace, confulteur du faint office, & dataire de la penitencerie, né le 23. Novembre 1662. cardinal, prêtre, du titre de S. Onufre, puis prefet de la congregation *de propaganda Fide*, & grand-penitencier de l'eglife Romaine. *Voyez* PETRA *dans ce Supplément.*

*Troifiéme promotion le* 20. *Decembre* 1724.

4. Profper Marefofchi, de Macerata, archevêque de Cefarée, chanoine de S. Pierre du Vatican, auditeur du pape, né le 29. Septembre 1653. cardinal prêtre du titre de S. Chrifogon, puis de S. Calixte, & enfin de S. Silveftre *in Capite*, vicaire general de Rome. *Voyez* MAREFOSCHI *dans ce Supplement.* 1732.

5. Auguftin Pipia, d'Orefta en Sardaigne, general de l'ordre de S. Dominique, né le premier Octobre 1660. cardinal, prêtre du titre de S. Sixte le Vieux, puis de fainte Marie fur la Minerve, évêque d'Ofimo. *Voyez* PIPIA *dans ce Supplément.* 1730.

*Quatriéme promotion le* 11. *Juin* 1724.

6. Nicolas Cofcia, Beneventin, né le 15. Janvier 1682. archevêque de Trajanople, & fecretaire des memoriaux, cardinal prêtre du titre de fainte Marie *in Dominica*, confident intime du pape Benoît XIII. fon coadjuteur & futur fucceffeur en l'archevêché de Benevent, &c. *Voyez* COSCIA *dans ce Supplément.*

7. Nicolas Giudice, Napolitain, né le 16. Juin 1660. protonotaire apoftolique participant, & major-dome du facré palais, cardinal, diacre du titre de fainte Marie aux Martyrs, dite *la Rotonde*, protecteur de la couronne de Sicile, & de tout l'ordre des Carmes. *Voyez* GIUDICE *dans ce Supplément.*

*Cinquiéme promotion le* 11. *Septembre* 1726.

8. André-Hercules de Fleury, François, né à Lodève le 23. Juin 1653. ancien evêque de Frejus, precepteur du roi Louis XV. abbé des abbayes de Tournus, diocèfe de Chalon fur Saone, & de faint Etienne de Caen, diocèfe de Bayeux, l'un des quarante de l'académie Françoife, honoraire de celles des fciences & des infcriptions & belles lettres, miniftre d'etat, grand-aumônier de la reine, cardinal de la fainte églife Romaine, furintendant general des poftes, couriers & relais de France, provifeur de la maifon & focieté de Sorbonne, & fuperieur de celle de Navarre.

*Sixiéme promotion le* 9. *Novembre* 1726.

9. Nicolas-Marie Lercari, Genois, né le 9. Decembre 1675. gouverneur de Benevent, maître de la chambre du pape Benoît XIII. puis fon premier miniftre & fecretaire d'etat, archevêque de Nazianze, cardinal prêtre du titre de faint Jean & faint Paul. *Voyez* LERCARI *dans ce Supplément.*

10. Laurent Cozza, natif de S. Laurent de la Grotte dans le diocèfe de Montefiafcone, religieux Mineur de l'étroite obfervance de S. François, fucceffi-

vement professeur en theologie, gardien de la Terre-Sainte, & ministre general de son ordre, cardinal prêtre du titre de S. Laurent *in Pane & Perna*, puis de sainte Marie *in Ara Cœli*. Voyez COZZA *dans ce Supplement*. 1729. *Année de leur mort.*

*Les sept suivans furent reservés* in petto, *& déclarés à diverses reprises.*

11. Ange-Marie Quirini, noble Venitien, né le 30. Mars 1680. moine Benedictin de la congrégation du Mont-Cassin, puis archevêque de Corfou, & ensuite evêque de Brescia, cardinal (declaré le 26. Novembre 1727.) prêtre du titre de S. Augustin, & ensuite de S. Marc, bibliothecaire du Vatican. *Voyez* QUIRINI *dans ce Supplement*.

12. François-Antoine Fini, de Minervino, né le 6. Mai 1669. archi-prêtre de Benevent, puis successivement évêque d'Avellino & Frigenti unis, évêque assistant au trône, archevêque de Damas *in partibus*, maître de chambre du pape Benoît XIII. dont il étoit ancien domestique, cardinal (déclaré le 26. Janvier 1728.) prêtre du titre de sainte Marie *in Via*, puis de S. Sixte le Vieux. *Voyez* FINI *dans ce Supplement*.

13. Marc-Antoine Ansidei, Perousin, secretaire de la congregation du concile, puis assesseur de celle du S. office, votant de la signature de grace, chanoine de la basilique de S. Pierre du Vatican, archevêque de Damiete, évêque assistant au trône, & enfin evêque de Perouse, cardinal (declaré le 30. Avril 1728.) prêtre du titre de S. Pierre *in Montorio*, puis de S. Augustin. *Voyez* ANSIDEI *dans ce Supplement*. 1730.

14. Prosper Lambertini, Bolonois, né le 31. Mars 1675. chanoine de la basilique de S. Pierre du Vatican, secretaire de la congrégation du concile, votant de la signature de grace, consulteur du S. office, promoteur de la foi, avocat consistorial & canoniste de la penitencerie, archevêque de Theodosie, évêque assistant au trône, & enfin évêque d'Ancône, cardinal (declaré le 30. Avril 1728.) prêtre du titre de sainte Croix en Jerusalem, & archevêque de Bologne. *Voyez* LAMBERTINI *dans ce Supplement*.

15. Gregoire Selleri, de Muggione dans le territoire de Perouse, religieux de l'ordre de S. Dominique, professeur en theologie, secretaire de la congrégation de l'index, puis maître du facré palais, cardinal (declaré le 30. Avril 1728.) prêtre du titre de S. Augustin. *Voyez* SELLERI *dans ce Supplement*. 1729.

16. Antoine Banchieri, de Pistoïe, né le 19. Mai 1667. referendaire de l'une & l'autre signature, protonotaire apostolique participant, consulteur du S. office, puis successivement vice-legat d'Avignon, & du comtat Venaissin, secretaire de la congrégation *de propaganda Fide*, assesseur du S. office, secretaire de la congrégation de la consulte, & gouverneur de Rome & de son district, vice-camerlingue, cardinal (declaré le 30. Avril 1728.) diacre du titre de saint Nicolas *in carcere Tulliano*, secretaire d'état du pape Clement XII. Ce cardinal est mort le 16. Septembre 1733. à Pistoïe sa patrie, où il s'étoit rendu de Rome pour le rétablissement de sa santé en prenant son air natal : il étoit dans la soixante-septiéme année de son âge. Il a été inhumé dans l'église des Jesuites de Pistoïe, lieu de la sépulture de sa famille. *Voyez* BANCHIERI *dans ce Supplement*. 1733.

17. Charles Collicola, de Spolette, president des vivres à Rome, clerc de la chambre apostolique, maître de chambre du pape Clement XI. puis tresorier general de la chambre apostolique, cardinal diacre du titre de sainte Marie *in porticu Campitelli*, (declaré le 30. Janvier 1728.) *Voyez* COLLICOLA *dans ce Supplement*.

*Septiéme promotion le 26. Novembre 1727.*

18. Diegue d'Astorga & Cespedes, Espagnol, né en 1666. d'abord inquisiteur de Murci, puis nommé évêque de Barcelone au mois de Decembre 1715. *Année de leur mort.* inquisiteur general d'Espagne au mois de Mars 1720. & archevêque de Tolede, primat d'Espagne le 16. Juin suivant, cardinal à la nomination du roi Catholique.

19. Sigismond, des comtes des Kollonitsch, Allemand, né le 28. Mai 1677. évêque de Vaccia en Hongrie, puis évêque & ensuite premier archevêque de Vienne en Autriche, prince du S. Empire Romain, cardinal à la nomination de l'empereur, prêtre du titre de S. Marcellin & de S. Pierre. *Voyez* KOLLONITSCH *dans ce Supplement*.

20. Philippe-Joseph-Louis-Bonaventure comte de Sinzendorff, Allemand, né à Paris le 14. Juillet 1699. chanoine de Cologne, de Saltzbourg & d'Olmuts, abbé de Perschwar, évêque de Javarin, cardinal (à la nomination du roi de Pologne) prêtre du titre de sainte Marie sur la Minerve, évêque & prince de Breslau. *Voyez* SINZENDORFF *dans ce Supplément*.

21. Jean de Motta & Silva, Portugais, né le 14. Août 1685. chanoine theologal de l'eglise patriarchale de Lisbonne, cardinal, à la nomination du roi de Portugal, dont il est favori. Ayant appris la nouvelle de sa promotion, ce prince lui fit de beaux presens & lui envoya entr'autres quatre corbeilles, dans chacune desquelles il y avoit mille pieces d'or. Il lui assigna aussi une pension de 40000. cruzades sur la ferme du tabac.

*Huitiéme promotion le 30. Avril 1728.*

22. Vincent-Louis Gotti, Milanois, religieux de l'ordre de S. Dominique, né le 7. Septembre 1664. patriarche de Jerusalem, cardinal prêtre du titre de S. Pancrace. *Voyez* GOTTI *dans ce Supplément*.

23. Leandre Porzia, de la province de Frioul, né le 22. Decembre 1673. moine Benedictin de la congrégation du Mont-Cassin, consulteur du S. office, abbé regulier de S. Paul hors les murs à Rome, puis évêque de Bergame, cardinal prêtre du titre de saint Jerôme des Esclavons, puis de celui de S. Calixte. *Voyez* PORZIA *dans ce Supplément*.

*Neuviéme promotion le 20. Septembre 1728.*

24. Pierre-Louis Caraffa, Napolitain, né le 4. Juillet 1677. successivement gouverneur d'Ancone, clerc de la chambre apostolique, consulteur du saint office, nonce apostolique à Florence, archevêque de Larisse *in partibus Infidelium*, secretaire de la congrégation *de propaganda Fide*, puis de celle des évêques & des reguliers, cardinal prêtre du titre de S. Laurent *in Pane & Perna*. Voyez CARAFFA *dans ce Supplément*.

25. Joseph Accoramboni, né dans le diocèse de Spolette le 24. Septembre 1674. avocat consistorial, secretaire de la congrégation d'Avignon & de Lorette, soûdataire des papes Innocent XIII. & Benoît XIII. auditeur de ce dernier, archevêque de Philippi en Macedoine, administrateur de l'évêché d'Osimo, & enfin évêque d'Imola, cardinal prêtre de sainte Marie Transpontine. *Voyez* ACCORAMBONI *dans ce Supplément*.

*Dixiéme promotion le 23. Mars 1729.*

26. Camille Cibo, né à Massa de Carrara, le 25. Avril 1681. successivement clerc de la chambre apostolique, president des vivres, auditeur general de la même chambre apostolique, patriarche de Constantinople, majordome du palais apostolique sous le pontificat de Benoît XIII. & cardinal prêtre du titre de saint Etienne *in Monte Cœlio*, puis de sainte Marie du peuple, &c. *Voyez* CIBO *dans ce Supplément*.

*Onziéme promotion le 6. Juillet 1729.*

27. François Borghese, Romain, né le 20. Juin

1697. successivement protonotaire apostolique, prélat domestique du palais, maître de chambre, & ensuite majordome du pape Benoît XIII. archevêque de Trajanople, & enfin cardinal prêtre du titre de S. Pierre *in Montorio*, puis de S. Sylvestre *in Capite*. Voyez BORGHESE *dans ce Supplément*. *Année de leur mort.*

28. Vincent Ferrerio, né à Nice le 13. Avril 1681. religieux de l'ordre de S. Dominique, évêque d'Alexandrie de la Paille, dans l'état de Milan, cardinal prêtre du titre de sainte Marie *in Via*, & évêque de Verceil. *Voyez* FERRERIO *dans ce Supplément*.

*Douzième & derniere promotion de Benoît* XIII. *du* 8. *Fevrier* 1730.

29. Alaman Salviati, Florentin, né en 1668. protonotaire du S. Siege apostolique, nonce extraordinaire en France pour porter les langes benis au duc de Bretagne en 1708. vice-legat d'Avignon, & président de la légation d'Urbin, cardinal prêtre du titre de sainte Marie d'*Ara Cœli*, prefet de la signature de justice, protecteur de la congrégation de Valombreuse, &c. *Voyez* SALVIATI *dans ce Supplément*. 1733.

CLEMENT XII. élû le 12. Juillet 1730.

*Premiere promotion le* 14. *Août* 1730.

1. Nerée-Marie Corsini, Florentin, né le 19. Mai 1685. neveu du pape Clement XII. secretaire des mémoriaux, & protonotaire apostolique participant surnumeraire, créé cardinal, & reservé *in petto*, déclaré le 11. Decembre 1730. *Voyez* CORSINI *dans ce Supplément*.

*Seconde promotion le* 2. *Octobre* 1730.

2. Alexandre Aldobrandini, Florentin, né le premier Mai 1667. archevêque de Rhodes, nonce ordinaire en Espagne, puis cardinal prêtre du titre des quatre Saints couronnés, legat de Ferrare. *Voyez* ALDOBRANDINI *dans ce Supplément*.

3. Jerôme Grimaldi, Genois, né le 15. Novembre 1674. successivement internonce à Bruxelles, nonce en Pologne & à Vienne, archevêque d'Esse, cardinal prêtre du titre de sainte Balbine, legat de Bologne. *Voyez* GRIMALDI *dans ce Supplément*.

4. Barthelemi Massei, né à Monte-Pulciano en Toscane le 2. Janvier 1663. successivement chanoine de sainte Marie-Majeure, & de saint Pierre du Vatican, échanson du pape Clement XI. prélat domestique & son maître de chambre, archevêque d'Athenes, nonce extraordinaire & ordinaire en France, cardinal prêtre du titre de S. Augustin, legat de la Romagne, & évêque d'Ancone. *Voyez* MASSEI *dans ce Supplément*.

5. Barthelemi Ruspoli, Romain, né le 25. Août 1697. successivement secretaire des memoriaux & de la congrégation *de propaganda Fide*, cardinal diacre du titre de S. Côme & S. Damien, grand-prieur de Rome de l'ordre de S. Jean de Jerusalem. *Voyez* RUSPOLI *dans ce Supplément*.

*Troisiéme promotion du* 24. *Septembre* 1731.

6. Vincent Bichi, Siennois, né le 2. Fevrier 1668. successivement nonce en Suisse & en Portugal, archevêque de Laodicée, cardinal prêtre du titre de S. Pierre *in Montorio*. Voyez BICHI *dans ce Supplément*.

7. Sinibalde Doria, Genois, né le 21. Octobre 1664. successivement referendaire de l'une & l'autre signature, vice-legat d'Avignon, archevêque de Patras, dataire de la penitencerie, maître de chambre des papes Innocent XIII. & Clement XII. archevêque de Benevent, & cardinal prêtre du titre de S. Jerôme des Esclavons.

8. Joseph Firrao, Napolitain, des princes de Sainte-Agathe, né dans le diocèse de Bisignano, fief de sa famille, le 12. Juillet 1677. successivement nonce à Lucerne & à Lisbonne, archevêque de Nicée, évêque d'Aversa, cardinal prêtre du titre de S. Thomas *in Parione*. Il a été fait secretaire d'état le 4. Octobre 1733. *Voyez* FIRRAO *dans ce Supplément*. *Année de leur mort.*

9. Antoine-Xavier Gentili, Romain, né le 9. Janvier 1681. successivement lieutenant de l'auditeur de la chambre apostolique, referendaire de l'une & l'autre signature, consulteur du saint office, votant de la signature de grace, chanoine de sainte Marie-Majeure, archevêque de Petra *in partibus*, secretaire des congrégations du concile & des évêques & reguliers, cardinal prêtre du titre de saint Etienne *in monte Celio*. Voyez GENTILI *dans ce Supplément*.

10. Jean-Antoine Guadagni, Florentin, neveu du pape Clement XII. né le 14. Septembre 1674. religieux des Carmes-Dechaussés, provincial de sa province, puis évêque d'Arezzo en Toscane, cardinal prêtre du titre de saint Martin aux Monts, vicaire general de Rome & de son district. *Voyez* GUADAGNI *dans ce Supplément*.

*Quatriéme promotion du premier Octobre* 1732.

11. Trojan d'Aquaviva, des ducs d'Atri, Napolitain, successivement gouverneur d'Ancone, maître de chambre du pape Benoît XIII. évêque de Philippopoli en Macedoine, majordome du palais apostolique, archevêque de Larisse, cardinal prêtre du titre des SS. Quirique & Julitte, puis de sainte Cecile *in Trastevere*. Voyez AQUAVIVA *dans ce Supplément*.

12. Agabite Mosca, natif de Pezaro dans le duché d'Urbin, parent de la famille des Albani, successivement chanoine de S. Pierre du Vatican, vice-legat de la Romagne, gouverneur de Lorette, président, puis clerc de la chambre apostolique, cardinal diacre du titre de S. Georges *in Velabro*. Voyez MOSCA *dans ce Supplément*.

*Cinquiéme promotion du* 2. *Mars* 1733.

13. Dominique Riviera, d'Urbin, successivement secretaire des chiffres, de la congrégation consistoriale, de celle des eaux, du college des cardinaux, & de la consulte, chanoine de S. Pierre du Vatican, & archiviste du château S. Ange, cardinal prêtre du titre de S. Quirique & sainte Julitte. *Voyez* RIVIERA *dans ce Supplément*.

*Sixiéme promotion du* 28. *Septembre* 1733.

14. Marcel Passeri, d'Ariano dans le royaume de Naples. Le pape Clement XII. dont il étoit auditeur pendant qu'il n'étoit que cardinal, le choisit pour remplir la même charge auprès de lui, lorsqu'il fut élevé à la papauté, & le fit dataire de la penitencerie. Il fut nommé archevêque de Nazianze en Cappadoce *in partibus Infidelium*, le 5. Mars 1731. & sacré le 11. suivant dans l'église des Theatins à Rome, par le cardinal Cienfuegos, assisté des archevêques de Patras & d'Athenes. Il fut déclaré le 31. du même mois, évêque assistant au trône. Clement XII. ayant égard aux longs services qu'il lui avoit rendus pendant 30. années avec beaucoup de fidelité, le créa cardinal de l'ordre des prêtres, & fit la ceremonie de lui donner le chapeau le premier Octobre 1733.

15. Jean-Baptiste Spinola, Genois, protonotaire apostolique, consulteur du saint office, clerc de la chambre apostolique & president des prisons, ensuite fait secretaire de la congrégation de la consulte le 18. Septembre 1724. puis declaré par le pape Benoît XIII. gouverneur de Rome & de son district, & en cette qualité vice-camerlingue de l'église Romaine, le 15. Fevrier 1728. continué dans

cette charge par Clement XII. & enfin créé cardinal de l'ordre des diacres. Il reçut le chapeau le premier octobre 1731.

CARDONE ou CARDONA. (Jean-Baptiste) *Dans son article de l'édition de ce Dictionaire de 1725. on lui donne* l'évêché d'Elne dans le Roussillon, *lisez* l'évêché d'Elne, ville du Roussillon, dont le siege a été transferé en 1604. à Perpignan, par le pape Clement VIII.

CARDONE, (Jean-François) seigneur d'Asai, &c. *Même édition aux citations*, le chevalier L'hermite. Souliers, *lisez* Jean-Baptiste de l'Hermite Souliers.

CARDOSO, (Georges) Portugais, &c. Même édition *Agiologio Dusitano*, lisez *Agiologio Lusitano*.

CAREL, (Jacques) sieur de Sainte-Garde, qui prend le titre de conseiller & aumônier du roi, dans un de ses ouvrages, étoit né à Rouen d'une famille honnête. Il avoit de l'érudition & de l'esprit, & il brilla en son tems dans la prédication. Etant en Espagne auprès de M. l'Archevêque d'Embrun, qui y étoit en qualité d'ambassadeur, il composa un poëme françois, pour lequel il obtint privilege au mois d'Octobre 1666. & qui a été imprimé vers ce tems-là. Il a pour titre : *Les Sarrasins chassés de France*, & le heros de ce poëme est Childebrand, frere de Charles-Martel. M. Boileau Despreaux l'a blâmé dans ces deux vers de son art poëtique, chant troisieme :

*O le plaisant projet d'un poëte ignorant,*
*Qui de tant de heros va choisir Childebrand!*

Après quoi il ajoute cette réflexion :

*D'un seul nom quelquefois le son dur & bizare,*
*Rend un poëme entier ou burlesque ou barbare.*

M. Carel, qui s'est déguisé sous le nom de *Lerac*, anagramme du sien, se voyant taillé sur le choix & sur le nom de son heros, publia *la défense des beaux esprits de ce tems, contre un satirique*, à Paris en 1675. *in* 12. petit ouvrage rempli d'injures contre M. Despreaux, & dans lequel l'auteur, qui y prend encore le nom de *Lerac*, s'efforçoit de justifier son choix par la conformité qu'il trouvoit entre le nom de Childebrand, & celui d'Achille ; ce qui étoit tomber dans un autre ridicule. * Voyez le *Carpentariana*, *pag.* 460. *& les notes de M.* Brossette, *sur les œuvres de M.* Boileau Despreaux, *t.* 2. *de l'édit.* in 12. *pag.* 125.

CARETENE, reine d'une partie de la France, mere de Gondebaut, roi des Bourguignons Vandales, & veuve du roi Gunderic, pere de ce dernier. Cette pieuse reine étoit Catholique, suivoit les sages conseils d'Avitus, archevêque de Vienne, & calmoit autant qu'elle pouvoit les fureurs de son fils Gondebaut. Elle sauva de ses mains la jeune Clotilde, dont il avoit fait perir le pere nommé Chilperic, & les deux oncles, sçavoir Gondegisile & Gondomar, & elle l'éleva avec soin dans sa cour, dont elle avoit fait un monastere. Caretene fit construite dans Lyon l'église de l'Archange S. Michel, où elle fut ensuite enterrée, & elle fit bâtir auprès de cette église un monastere de religieuses, où elle se retira, & où elle prit le voile. Son épitaphe en 26. vers latins, nous apprend qu'elle menoit une vie fort austere, qu'elle mit sa joie à élever ses petits-fils dans la veritable religion, au nombre desquels étoient Clotilde & Sigismond, & qu'elle mourut le seiziéme jour de Septembre, sous le consulat de Messala, c'est-à-dire, l'an 506. âgée de plus de 50. ans. * *Hist. litter. de Lyon*, *du P.* Colonia, *t.* 1. 2. *part. VI. siecle.*

CARIE, province de l'Asie mineure. *Edition de ce Dictionaire de* 1725. *aux citations* : Pompenius Mela, *lisez* Pomponius Mela.

CARILLO, (Alphonse) cardinal, &c. *Même édition.* se retira au concile de Constance, *lisez* entra dans le parti & dans les vues du concile de Constance.

CARILLO ou CARRILLO, (Alphonse) archevêque de Tolede, fils de Lope de Vasquez de Acunha, qui s'étoit retiré du Portugal dans la Castille, étant entré dans l'état ecclesiastique, trouva moyen de s'y avancer. En 1434. comme il étoit prêt de sortir de Bâle, où il étoit alors pour se rendre à Rome, son oncle Alphonse Carillo, cardinal, qui assistoit au concile de Bâle, mourut, & cette mort valut l'évêché de Figuenza au neveu, nonobstant sa jeunesse. En 1446. il parvint à l'archevêché de Tolede. En 1480. Sixte V. le nomma son nonce en Espagne, ce qui déplût au roi Ferdinand, parce que Carillo parloit mal de la reine Isabelle, & qu'il avoit coutume de dire, qu'il réduiroit cette princesse à la quenouille, aussi facilement qu'il lui avoit fait donner le sceptre. Carillo étoit d'un esprit vif, & plus propre aux fonctions politiques ou militaires ; qu'à celles de prélat. Il eut deux fils naturels *Troylo* & *Lope*. Sur la fin de sa vie il se retira dans un couvent de Franciscains, qu'il avoit fondé à ses dépens à Alcala de Henares. Il mourut le premier Juillet 1482. Il avoit été fort attaché à l'alchimie, & il y dépensa vainement beaucoup de bien. Troylo son fils, eut aussi un fils nommé *Alphonse* ; qui fut connétable de Navarre, & fondateur de la maison des marquis *de Falces de Peralta*. * Mariana, *hist. d'Espag. l.* 21. *c.* 6. *&c.*

CARION, petite ville d'Espagne dans le royaume de Leon. Elle est bâtie sur une petite montagne, & n'a qu'une grande rue, où demeurent quelques marchands. A la sortie on passe un grand pont, & de-là on entre dans une plaine, où il y a seulement un hôpital, isolé de toute part, que l'on nomme le grand Cavalier. Les pelerins de S. Jacques y vont recevoir un morceau de pain, comme dans tous les autres hôpitaux de cette route. * Thom. Corneille, *diction. geograph.*

CARITI, (Bernard de) après avoir été chanoine & archidiacre d'Eu dans le diocèse de Rouen, fut fait évêque d'Evreux en 1376. après Guillaume d'Estouteville. En 1377. voulant faire porter avec lui le poids de l'épiscopat, dont on l'avoit chargé, & dont il sentoit toute la pesanteur, il se déchargea d'une partie de ses soins sur des grands vicaires qu'il établit le premier dans son diocèse au synode de Mars. En 1378. le neuviéme Decembre, il assista au parlement solemnel qui fut tenu à Paris, pour juger le comte de Bretagne. Il fut aussi député avec les évêques de Bayeux & de Lizieux, pour aller au-devant de l'empereur Charles IV. qui venoit trouver le roi de France Charles V. dans l'abbaye de saint Denys, où il fut reçu avec une grande magnificence. Cariti, très-zelé pour le bien temporel de son diocèse, comme il l'étoit sans doute pour le spirituel, qui est infiniment plus important, contribua de tout ce qu'il put donner, pour réparer les ruines de la ville d'Evreux ; & fit faire un emploi exact des fonds que Charles V. mort en 1380. avoit laissés pour cet effet. Ce prélat avoit d'abord été dans le parti du comte d'Evreux ; mais la conduite indigne, & les excès détestables de ce prince le firent changer, & il se jetta du côté du roi. On garde dans les archives du chapitre d'Evreux, quelques-unes de ses lettres, écrites en 1380. On en trouve aussi dans les actes du parlement de Paris, du même tems. La même année il se trouva aux états tenus après la mort de Charles V. pour la majorité du roi Charles VI. son fils. Il mourut au mois d'Août de l'an 1383. & fut inhumé proche du grand autel de l'église cathedrale d'Evreux. Il eut pour successeur Philippe de Moulins. * Le Brasseur, *hist. du comté d'Evreux.*

CARLAT, (le) bourg & châtellenie du comté de Foix, sur les frontieres du haut Languedoc & de Conserans, entre Pamiers & Rieux. Ce bourg est devenu fameux, pour avoir donné la naissance au celebre PIERRE Bayle.

CARLEVAL, (Thomas) celebre jurisconsulte Espagnol, dans le XVI. siecle & au commencement du XVII. Il étoit d'une famille noble, originaire du Milanois, mais qui s'étoit établie à Baëça dans l'Andalousie. Bernardin Carleval son oncle avoit été un des premiers professeurs de l'université établie à Baëça. Thomas Carleval y enseigna lui-même les belles lettres en 1594. n'étant alors âgé que de 20. ans. Il y fit d'excellens écoliers, qui se distinguerent ensuite dans les universités de Salamanque & d'Alcala. On voulut l'engager à professer la theologie dans l'université de sa patrie ; mais entraîné par l'amour qu'il avoit pour la jurisprudence, il refusa d'adherer aux vûes de ceux qui le sollicitoient. Il quitta Baëça pour aller à Salamanque étudier en droit sous

les professeurs les plus illustres d'Espagne, & il y prit des degrés. Cette étude ne l'empêcha pas cependant de continuer celle des belles lettres, & de donner même quelque application à la theologie qu'il avoit un peu cultivée dès sa jeunesse. Aussi prit-il dans ses écrits les qualités de professeurs des belles lettres, de philosophe, de theologien & de jurisconsulte. Il auroit pû ajouter celle d'avocat, puisqu'il paroit par ses ouvrages qu'il en a fait profession pendant quelques années. Il fut honoré ensuite d'une place de conseiller au conseil souverain de justice du royaume de Naples. Un de ses ouvrages les plus celebres est son gros traité des jugemens, intitulé: *D. Thomæ Carlevallii Hispani, patricii Baccensis, disputationes juris variæ de judiciis*; c'est-à-dire: Differentes questions de droit sur les Jugemens. Cet ouvrage a été imprimé plusieurs fois; la meilleure édition est celle de Genève en 1729. elle est en deux volumes *in folio*. On y a joint un *Traité des devoirs des Juges*, qui est aussi de Carleval, quoiqu'il ne porte pas son nom. * *Journal des sçavans, mois de Juin* 1731.

CARLOWITZ, (Christophle de) Rothenhauss, chevalier du S. Empire, conseiller de l'empereur & de l'électeur de Saxe, naquit le 7. Decembre 1507. & fit ses études à Lipsic, sous Pierre Mosellanus en 1522. Il devint habile dans la connoissance de la langue latine, & dans la jurisprudence, & il est fort loué par Melanchthon pour sa probité, & la régularité de sa conduite. En 1539. il fut appellé à la cour de Saxe par les ducs George & Henri, & il y fut en qualité de conseiller & de capitaine de Zærbigk. L'électeur Maurice s'en servit dans les mêmes emplois, & l'envoya à la diete de Ratisbonne en 1546. Maurice étant mort en 1553. l'électeur Auguste nomma Carlowitz son conseiller privé. Il fit paroître une grande prudence en 1547. dans la guerre de Smalcade, où il fut plusieurs fois exposé aux plus grands dangers. Plusieurs princes se servirent de ses conseils. Les empereurs Charles V. Ferdinand I. Maximilien II. & Rodolphe II. le chargerent souvent de commissions importantes, dont il s'acquitta toujours avec fidelité, & avec tout le succès qu'il fut en son pouvoir de leur procurer. Il s'est trouvé à treize campagnes, où il acquit par sa valeur le titre de chevalier du S. Empire en 1552. Il mourut le 8. Janvier 1578. âgé de 71. ans. On a de lui: *Consilium pro republica ad imperatorem scriptum contra Hispanicum tyrannidem ex occasione exercitus Auriaci.* Joachim Camerarius contribua aussi à cet ouvrage, que l'on trouve dans les *Polit. imper.* de Goldaste. * Salius, *vie de* Carlowitz. Melch. Adam, *vita jurisconf.* Freher, *theatr. viror. erudit. claror.* Pekenstein, *theatr. Saxon.*

CARMAGNOLE, (François) a été dans le XV. siecle, un des plus tristes exemples de la varieté, de ce que l'on appelle la fortune. *On a rapporté quelque chose de son histoire dans le Dictionaire historique de Moreri, mais trop en bref & trop peu exactement.* Carmagnole, ainsi nommé du lieu de sa naissance, Carminiola ou Carmagnole, ville de Piémont en Italie, étoit d'une famille très-obscure. Réduit à garder les pourceaux; pendant qu'il étoit occupé à ce vil emploi, un cavalier l'enleva, & l'emmena à Milan, où il lui fit porter les armes. François qui avoit naturellement du courage, & un cœur élevé, prit goût à ce nouvel état, s'y signala en plusieurs rencontres sous differens capitaines, & s'acquit la réputation d'un brave soldat. Cette valeur fut cause de son élevation. Le duc de Milan étant mort, & son aîné qui lui avoit succedé ayant été tué en trahison, Philippe Visconti, frere de celui-ci, qui étoit pour lors absent, accourut pour se faire reconnoître duc de Milan, & arrêter par sa présence la sédition que plusieurs ambitieux, qui vouloient lui enlever cet heritage, avoient causée. François zelé pour son prince, trouvant la ville occupée par le parti ennemi, la force, y entre, fait fuire ceux qui étoient pour les usurpateurs, & remet la ville entre les mains de Philippe. Une action si genereuse, qui avoit été précedée de tant d'autres marques de valeur, merita à François le commandement general des armées du duché de Milan. Il fit voir qu'il en étoit digne, en continuant de servir son prince avec le même zele. Il attaqua Parme, Brescia, Bergame & Cremone, & plusieurs autres villes & forteresses, qu'il soumit à l'obéissance de Philippe. Un grand amour pour la justice, un grand ordre dans la discipline militaire, une fermeté entiere pour punir ceux qui la violoient, soutenoient son zele & son courage, & leur donnoient un nouvel éclat. Un seul vice, dit-on, le ternissoit, c'étoit la colere. François s'y laissoit aller souvent. Tous les historiens lui ont justement reproché ce defaut. D'ailleurs il usoit bien de son credit & de son autorité, mais ils lui firent des ennemis: on prévint Philippe contre lui; François fut dépouillé du commandement que son merite lui avoit acquis; il souffrit cette injustice sans aigreur, mais craignant pour sa propre vie, il se retira chez les Venitiens qui le reçurent avec plaisir. Venise avoit alors quelque sujet de plainte contre le duc Philippe, qui étoit en guerre avec les Florentins; François profita de l'occasion; il conseilla aux Venitiens de prendre parti pour ceux-ci. Son avis fut gouté, & lui-même fut declaré general de l'armée. Philippe vit donc marcher contre lui, celui-là même de qui il tenoit l'heritage de ses peres; & ce qu'il y eut de plus triste pour ce prince, c'est que François défit son armée, & l'obligea à demander la paix aux Venitiens. François retourna plein de gloire à Venise: mais il eut un fort bien different après une seconde bataille, qui fut livrée quelque tems après sur mer. La flotte des Venitiens fut battue: c'en fut assez pour que l'on oubliât tous les services que François avoit rendus à la république: on l'accusa d'avoir été de quelque intelligence avec l'ennemi; & de n'avoir pas envoyé tous les secours que les Venitiens avoient demandés. Sur cette double accusation, il fut ramené à Venise, & condamné à avoir la tête tranchée. On le mena au supplice la bouche fermée, de peur qu'il ne se plaignît de l'injustice, ou qu'il ne revelât même ce qu'on vouloit ignorer. C'étoit en 1422. On croit qu'il s'étoit attiré la haine des grands en les accusant souvent d'orgueil dans la paix, & de lâcheté dans la guerre. * *Voyez* Poggo, *l. 3. de varietate fortunæ*; & tous les historiens qu'il cite.

CARMAGNOLE, (André) né à Corignac au diocèse de Frejus le 9. Mars 1619. entra à Aix dans la congrégation de l'Oratoire, le 27. Janvier 1637. Après avoir enseigné les belles lettres à Marseille & à Baune, il fut ordonné prêtre le 19. Mars 1643. par M. de Neuchese, évêque de Châlons sur Saone. Ayant ensuite étudié la theologie à Saumur, il s'adonna à la prédication. Il fut fait superieur à Beaune en 1649. & s'y acquit tant d'estime par sa pieté, que pour l'y retenir on l'obligea d'accepter la theologale du chapitre, & l'emploi du superieur de l'hôpital. Il en exerça les fonctions pendant vingt ans avec beaucoup de zele & d'edification. En 1669. il fut fait superieur de la maison de Rouen, puis de Notre-Dame des Vertus, & enfin procureur general, visiteur & assistant. Il fut chargé par l'assemblée de 1684. de faire un corps des statuts des précedentes assemblées. Ce recueil a été imprimé à Paris, chez Roulland. Le pere Carmagnole fut ensuite superieur de la maison de S. Honoré, où il mourut le 5. Decembre 1688. âgé de 70. ans. * *Mem. du tems.*

CARMAIN, château. *Edition de ce Dictionaire de 1725. aux citations*, Pierre de Vaux-Cernay moine, *lisez* Pierre, moine des Vaux-de-Cernay.

CARMEL, ou NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL, ordre militaire. *Même édition.* Le duc de Chartres est aujourd'hui grand-maître de cet ordre: *lisez* M. le duc d'Orleans, n'étant encore que duc de Chartres, fut fait grand-maître de cet ordre en 1721.

CARMES DE'CHAUSSE'S. *Dans les deux précedentes éditions de ce Dictionaire, il est dit* que sainte Therese rétablit cet ordre dans sa premiere austerité, vers l'an 1540. *lisez* en 1562.

CARNAVAL. C'est ainsi que l'on nomme le tems qui précede le Carême ou le Mercredi des Cendres. C'est par abus un tems de réjouissance toute prophane, auquel les vrais fideles ne prennent de part, que par leurs gemissemens & de plus frequentes prieres. De tous les Carnavals il n'y en a point où la dissipation & la joie mondaine se montrent avec plus d'éclat qu'à Venise. Pour en

jouir plus long-tems, on les fait commencer ordinairement la seconde ferie de Noël, à moins que les chefs du conseil des dix, n'en retardent l'ouverture. Ailleurs on ne commence proprement le Carnaval, qu'après la fête des Rois, quoique souvent l'on anticipe de beaucoup les divertissemens. L'ouverture du Carnaval étant une fois faite à Venise, on ne voit par toute la ville, & particulierement sur la place de S. Marc, que des personnes des deux sexes masquées, qui courent de côté & d'autre, ou qui s'arrêtent pour regarder les bâteleurs de toute sorte, qui s'y trouvent en foule. En même tems on dresse plusieurs theâtres, où l'on joue des operas & des comedies. Les jeux de la bassette sont aussi extrêmement frequentés. On compte à chaque Carnaval de Venise, plus de trente mille étrangers, que la curiosité y attire. Comme quelques ambassadeurs Turcs avoient remarqué ces étranges dissipations; aussi déraisonnables, que contraires à l'esprit du Christianisme, dans les diverses cours Chrétiennes, où ils avoient été, & qu'ils n'entendoient pas la langue du pays, on dit qu'ils crurent que les Chrétiens tomboient tous les ans dans une espece de délire, dont ils guerissoient, lorsqu'on semoit une espece de cendre sur leurs têtes. Mais il y a apparence que ce n'est-là qu'un conte. Les cours Protestantes commencerent aussi vers la fin du XVII. siecle, de celebrer le Carnaval. Ce mot de Carnaval vient de l'italien *carne*, viande; & d'*avallare*, qui signifie descendre, parce que dans ce tems-là, on approche du carême, où l'usage de la viande est défendu chez les Catholiques. Il y en a qui appellent le Carnaval en latin, *Carnis levamen*; ou *Carnis privium*. & en espagnol on designe ce tems par les mots, *Carnes bollendas*. * Busbeq. *in epist. Turcic.* S. Didier, *ville & republ. de Venise.* Misson, *voyage d'Italie.* Du Cange, *Glossarium.*

CARNEAU, (Etienne) moine Celestin, né à Chartres, celebre par son érudition & par ses écrits, fit profession dans l'ordre des Celestins le 3. Decembre 1630. & s'occupa le reste de ses jours des devoirs de son état, & de l'etude des belles lettres; principalement de la poësie latine & françoise. Il possedoit de plus le grec, l'italien & l'espagnol. *On a parlé dans le Dictionaire, article* CARNEAU, *du jugement que plusieurs de MM. de l'academie Françoise ont porté de ses poesies.* Ce jugement est très-avantageux au pere Carneau de qui on a les ouvrages suivans. 1. *L'œconomie du petit monde*; ou *les merveilles de Dieu dans le corps humain.* Ce poëme a été imprimé plusieurs fois à Paris. 2. *La naissance du fils de Dieu en notre chair, cantique spirituel*, à Paris en 1643. *in 4°.* 3. *Le sage indifferent, stances*, dans le livre intitulé, *Le stoïque Chrétien*, in 12. à Paris en 1645: p. 73. 4. *Stances chrétiennes sur l'anagramme de* Christine, reine de Suede, à Paris en 1656. *in 4°.* 5. *La stimmimachie*, en 1658. *in 8°.* à Paris. C'est un poëme partie historique, partie burlesque, adressé à la faculté de medecine; au sujet des disputes à l'occasion de l'usage de l'antimoine. 6. *Les verités divines, contenues dans la messe qui se chante à la fête du très-Saint Sacrement*, à Paris en 1666. *in 24.* 7. Les vers françois sur les quatre fins de l'homme, qu'on lit dans le cloître des Recollets de Paris, sont aussi du pere Carneau. Ils sont environ de l'an 1657. Ce pere a fait encore quantité de sonnets, d'épitaphes, de paraphrases, de pseaumes, d'hymnes & de cantiques, & un poëme de trois mille vers françois, sur la correction & la grace, dans le sentiment de S. Augustin. Ce poëme est encore manuscrit. Le celebre Arnauld d'Andilli à qui l'auteur l'avoit envoyé, le lut avec plaisir, & y fit peu de changemens, & le renvoya au pere Carneau en 1654: avec une lettre, où il loue beaucoup cet ouvrage que l'on trouve dans la bibliotheque des Celestins de Paris. En 1663; le pere Carneau donna en prose la vie de la femme du celebre voyageur *Pietro della Vallée*, sous ce titre: *Le panegyrique de la femme forte, Moani Gioerida Babylonienne*, à Paris *in 12.* *Le pseautier du courtisan converti*, que l'on trouve dans la bibliotheque des Celestins de Paris, est encore de lui. Le pere Becquet, qui a eu l'intendance de cette bibliotheque a fait imprimer dans son histoire latine des Celestins de la congrégation de France, *in 4°.* p. 218. une longue ode latine du pere Carneau à l'honneur du bienheureux Pierre de Luxembourg, & quelques épigrammes latines du même, aussi bien que quelques pieces du même genre faites à sa louange. Le pere Carneau est mort le 17. Septembre 1671. à Paris. *On peut voir dans le Dictionaire l'épitaphe latine & françoise, qu'il s'étoit dressée lui-même.* * Voyez *l'histoire des Celestins, citée dans cet article.*

CARNIOLE, province d'Allemagne, &c. *Dans l'édition de ce Dictionaire de 1725. il est dit*, que ses autres villes sont Cillei, comté, Mersburg: *lisez* Cillei qui est comté, Mersburg, &c.

CAROLI, (Pierre) né à Rosay en Brie, dans le diocèse de Meaux, fut docteur en theologie de la faculté de Paris, & prieur de Sorbonne. Mais ayant embrassé les erreurs & le parti des prétendus Reformés, il fut ministre à Neufchâtel, où il se maria. C'étoit vers l'an 1535. Il étoit pasteur à Lauzane en 1536. mais après y avoir demeuré sept ou huit mois, il rentra dans l'Eglise Catholique, & fit abjuration en France entre les mains du cardinal de Tournon. Il fut appellé peu de tems après à Metz, pour tâcher de ramener à la verité, ceux qu'il avoit auparavant suivis dans leurs erreurs. On croit qu'il mourut en allant à Rome. Les Protestans ont dit beaucoup de mal de lui.

CAROLI, (Philippe) professeur en rhetorique dans l'université d'Altdorff pendant treize ans, étoit né à Neubourg dans le Palatinat, d'une famille heretique, mais il entra dans la suite dans l'église Catholique. Il étoit bon critique & philologue habile. Il mourut en 1639. On a de lui: *Variæ lectiones: Novarum lectionum prodromus: Animadversiones in Aul. Gell. & Q. Curt. Oratio de criticis. Antiquitates Romanæ ecclesiast. civil. militar. & œconom. Triga solæcismorum politicorum, &c.* * Witte, *in Diario, &c.*

CAROLINS. *Dans l'édition de ce Dictionaire de 1725. il est dit* que les livres Carolins furent portés au pape Adrien I. par Engilbert, abbé de S. Riquier, *lisez* par Angilbert abbé de Centule.

CARPENTIER DE CRECY, famille noble, originaire du Cambresis, qui remonte son origine aux anciens seigneurs de GOUY ou GOY, fort renommés dès l'an 1036. dans les archives des abbayes de S. Vaast d'Arras, du Mont saint Eloi, de Honnecourt, du Mont saint Martin, &c. BARTHELEMI & RENAUD Carpentier, issus de ROGER sire de GOUY, l'un des combattans du tournois d'Anchin en l'année 1096. sont connus par les dons qu'ils firent à l'abbaye de Vaucelles près de Cambrai, comme il paroît par les archives de cette abbaye de l'an 1160. *Siger & Godefroi* Carpentier, freres, descendus de RENAUD, formerent deux branches, dont plusieurs autres sont sorties. GODEFROI Carpentier, sire de Daniel & d'Avesnes-les-Obert, fit du bien à l'abbaye de Vaucelles en l'année 1180. Quelques-uns de ses descendans se retirerent en Angleterre & en Hollande, où ils prirent des armes differentes de celles de leurs prédecesseurs. Quant à SIGER Carpentier, il fut seigneur de Vannes & un des plus renommés chevaliers de son tems, & fit don des dîmes d'Atiche à l'abbaye de Cisoing en l'an 1265: Il se maria avec *Berthe* dame en Arquenghem, de laquelle il eut un fils nommé ANSEAU Carpentier, seigneur de Vannes & d'Attiche, dont les descendans se maintinrent avec honneur & distinction dans la Flandres jusqu'au XV. siecle, que GUILLAUME Carpentier, l'un d'eux, chevalier, seigneur de Vannes & d'Attiche, gouverneur de Therouenne, se retira en France avec *Renette* de Vaignonville sa femme. *Colinet* Carpentier, un de leurs fils, s'établit dans le Nivernois, & fut seigneur de Crecy dans cette province, au moyen de l'alliance qu'il fit avec *Jeanne* de Savigny, à laquelle cette terre fut donnée en dot par son contrat de mariage du 15. Janvier 1463. Il fut institué par *Jacques* Carpentier, chevalier, seigneur d'Aumont & de Berttier, son cousin-germain, pour seul & universel heritier de tous ses biens par testament du 15. Octobre 1479. à la charge de prendre ses armes. Pour satisfaire à cette clause, Colinet Carpentier porta depuis au lieu d'*un chevron d'or*, qu'il avoit dans ses armes, *d'azur à une etoile d'or accompagnée de trois croissants d'argent, deux en chef & un en pointe.* Ce qui a été executé également par tous ses descendans, dont il subsiste encore

en la presente année 1733. trois branches, qui sont celle des seigneurs de CHANGI; celle des seigneurs des THUILLERIES, & celle de GILBERT Carpentier, chevalier, seigneur de Crecy & autres lieux, seul restant de sa branche, etant fils unique de JEAN-FRANÇOIS Carpentier II. du nom, chevalier, seigneur de Crecy, & de *Marguerite* de la Souche de S. Augustin, qui porte les mêmes armes ci devant designées, écartelées de celles de la Souche de S. Augustin, de Moncoquier, & de Folle ses mere, ayeule & bisayeule, & qui a été marié le 23. Fevrier 1724. avec *Louise* Thoynard, fille de feu *Barthelemi* Thoynard, écuyer, seigneur, d'Ambron, Trovigny, &c. & de *Magdeleine-Nicole* Guymont, de laquelle il a eu *Gilbert* Carpentier de Crecy, né le 18. Mars 1726; *Claude* Carpentier de Crecy, né le 7. Novembre 1727; *Charles-François* Carpentier de Crecy, né le 22. Janvier 1732. & mort le mois suivant; *Marguerite* Carpentier de Crecy, née le 3. Janvier 1725; & *Marie* Carpentier de Crecy, née le 15. Novembre 1729.* *Hist. de Cambrais & du Cambresis, part. 3. vol. 2. pag. 369. & suiv. Histoire des grands officiers de la Couronne, tome 9. page 470.*

CARPZOV, (David-Benoît) frere aîné des deux suivans, & Lutherien comme eux, vivoit encore en 1655. & a donné une dissertation latine sur le vêtement sacré des grands-prêtres des Hebreux, *in 4°.* à Iene en 1655. * *Voyez* le P. le Long, *Biblioth. sacra*, in fol. *pag. 668.*

CARPZOV, (Jean-Benoît) né le 22. Juin 1607. à Rochlitz, vint à Wittemberg en 1623. & y fut maître-ès-arts en 1627. En 1633. il fut diacre dans l'église de S. Thomas à Lipsie, & archidiacre en 1643. On lui donna la chaire de theologie en 1646. & il fut créé docteur en 1651. Il mourut le 27. Octobre 1657. Les principaux de ses ouvrages sont: *Specimen theologiæ Chemnitianæ in duobus locis de Deo & Christo; systematis theologici, &c. partes duæ. Isagoge in libros ecclesiarum Lutheranarum symbolicos. De Ninivitarum pœnitentia*, à Lipsie en 1640. *in 4°. ad Johan. 16. 8. 11.* à Lipsie en 1654. * Witte, *in Diar. Biogr. & in Memor. theolog.*

CARPZOV, (Jean-Benoît) second fils du précedent, né à Lipsie le 24. Avril 1639. après avoir parcouru les principales villes de l'Allemagne pour se former dans l'etude sous les meilleurs maîtres, fut fait ministre de l'église de S. Nicolas de Lipsie en 1662. archidiacre en 1674. & pasteur dans l'église de S. Thomas en 1679. Il fut en même-tems professeur en morale en 1665. des langues orientales en 1668. & en theologie en 1684. Il mourut le 23. 1699. On a de lui beaucoup de dissertations singulieres concernant l'Ecriture-Sainte, dont on peut voir la liste dans la *Bibliotheque sacrée* du pere le Long, de l'Oratoire, *edition* in folio, *page 668.*

CARPZOV, (Frederic-Benoît) frere du précedent, nâquit aussi à Lipsie le premier de Janvier 1649. & fut auteur dès sa premiere jeunesse; car pendant le cours de ses études il publia une *Dissertation sur la quatrième Eclogue de Virgile*; & sur la question *Si, selon le sentiment d'Eusebe, il y est parlé de la naissance de Jesus-Christ.* Il suivit toujours depuis son penchant pour les belles lettres, & quoiqu'il se fût engagé dans le commerce lorsqu'il eut épousé Anne Elisabeth Jæger, fille d'un marchand de Lipsie, il ne cessa point de les cultiver. Il fut en correspondance avec les sçavans les plus distingués de l'Europe, & c'est à ses soins que l'on doit l'édition des *Inscriptions de Reinesius*; & les nouvelles éditions des ouvrages suivans: *Quæstiones Alnetanæ*, de M. Huet, évêque d'Avranches. *Erythræi pinacotheca. Joach. Camerarii vita philosoph. Melanchthonis, Georgii principis Anhaltini, & Eobani Hessi.* Il a aussi beaucoup contribué à l'edition des œuvres de Julien l'*Apostat*, de la revision de M. Spanheim. Les poësies & les harangues de Pierre Petit; de M. Huet; de Brouckhousius; de Franciscus; de J. George Grævius; de Perizonius, ont été uniquement réimprimées par ses soins. Il contribua encore beaucoup par sa correspondance aux *Acta Eruditorum* de Lipsie, que Otton Mencke commença en 1682. Il fut fait conseiller à Lipsie en 1680. & en 1693. Il fut nommé édile de cette ville. Il mourut le 20. Mai 1699. * Junckeri *epistola de obitu Carpzovii*

CARRARIA, famille, étoit une des premieres de Padoue, & fut souvent vexée par Galeas Visconti. Lorsque Padoue avoit ses rois particuliers, la domination fut accordée à ceux de la famille Carraria, qui étoit distinguée entre les autres par son merite & par sa noblesse. FRANÇOIS *l'ancien* fut le premier de cette famille, qui fut élevé à cette dignité. Ses grandes qualités brillerent également dans la paix & dans la guerre. Le fameux Petrarque le loue souvent dans ses ouvrages. Carraria se croyant outragé par les Venitiens, fit alliance avec les Hongrois & les Genois, & tous ensemble ils se liguerent contre la république. François prit quelques villes, & l'on prétend que si ses avis eussent été suivis, les Venitiens ne se fussent point relevés après cette guerre. La paix ayant été faite, François déclara la guerre à Antoine qui dominoit dans Verone, le chassa, & fut cause que le gouvernement de cette ville tomba entre les mains de Galeas Visconti en 1397. Cependant les Venitiens ayant reparé les pertes qu'ils avoient faites dans la derniere guerre, & cherchant à se venger, se liguerent contre François avec le duc de Milan. La guerre fut vive: le combat fut opiniâtre, mais François, dont l'armée étoit beaucoup plus foible, succomba. Les Venitiens reprirent ce qu'il leur avoit enlevé, & perdit même Padoue, fut fait captif & conduit dans une prison à Monza, ville du duché de Milan, où il mourut âgé de soixante ans. Son corps fut porté à Padoue le 21. Novembre de l'an 1393. François avoit un fils qui avoit le même nom, & que l'on appelle *François* Carraria *le jeune*. Il s'étoit retiré à Florence, lorsqu'il commença à s'appercevoir des maux où son pere alloit être envelopé. Dès que ce prince eut appris qu'il avoit perdu Padoue, & que son pere étoit captif, il marcha contre les victorieux avec les troupes des Florentins, battit le duc de Milan, & rentra victorieux dans Padoue. Il chercha à s'y maintenir par la paix, & l'on consentit à le laisser paisible possesseur d'une ville qu'il avoit recouvrée par sa valeur. Jean Galeas Visconti étant mort, quelques années après, François voulut étendre sa domination: il attaqua Verone & la prit en 1404. Il tourna ensuite ses armes contre les Vicentins, ce qui irrita beaucoup les Venitiens contre lui, parce que ceux de Vicence, étoient sous leur protection. Ils envoyerent prier François de se desister de son entreprise; les menaces suivirent les prieres: enfin voyant que Carraria s'obstinoit à attaquer les alliés de la république, ils vinrent au secours de ceux-ci: Carraria fut vaincu, il perdit Verone & & la liberté en 1405. & peu après les Venitiens le firent étrangler le 7. Janvier 1406. Ils prétendirent venger par sa mort non seulement leurs propres injures, mais aussi la mort des fils d'Antoine qui avoit dominé dans Verone, que Carraria avoit fait, dit-on, empoisonner après qu'il se fut emparé de cette ville. *Voyez* la plupart des historiens d'Italie qui ont détaillé tous ces faits. On les trouve plus abregés, mais clairement exposés dans l'ouvrage de Pogge, intitulé: *De varietate fortunæ, lib. 2.*

CARREL, (L. J.) prêtre, docteur en theologie; né à Ceisel en Bugey, s'est fait connoître dans le dernier siecle & au commencement de celui-ci par plusieurs ouvrages, dont quelques-uns ont fait du bruit. Un des plus connus est celui qu'il a intitulé; *La pratique des Billets*, dans lequel il entreprend de refuter le traité *De la pratique des Billets & de l'Usure*, que M. le Coreur, docteur en theologie, avoit publié, & où il s'efforçoit de justifier cette espece d'usure par l'autorité de l'exemple des Hebreux, & par celle des anciens Patriarches. M. Steyaërt a dit de cet ouvrage de M. le Coreur, que personne ne l'avoit approuvé, & qu'il ne devoit être approuvé de personne. La refutation de M. Carrel est un petit *in 12.* qui a été imprimé à Rouen en 1698. M. Carrel a fait encore *La Science ecclesiastique suffisante à elle-même*; ouvrage où il s'eleve avec un peu trop de chaleur contre l'étude des sciences prophanes. C'est un *in 12.* imprimé à Lyon en 1700. Il a donné aussi un *Avis à l'auteur de la vie de messire Jean d'Aranthon d'Alex, évêque de Geneve*, écrite par dom le Masson, general des Chartreux. Il examine dans cet avis, imprimé *in 12.* à Bruxelles en 1700. si M. d'Aranthon n'a pas été favorable aux defenseurs de la doctrine de saint Augustin & de saint Thomas,

Thomas, touchant la prédestination gratuite & la grace efficace, & il conclut à l'affirmative. On trouve aussi dans cet avis plusieurs particularités touchant M. Nicole, qui avoit vû M. d'Aranthon dans un voyage qu'il fit à Annecy en 1676. & à qui le pere le Masson suppose *page 270.* une conversation ridicule avec ce pieux prélat, aussi éloignée de la verité que du caractere des deux conversans. Le témoignage de l'abbé de la Perouse, sur qui l'écrivain Chartreux se fonde, est indigne de toute créance. On a encore de M. Carrel, dans le trente-deuxiéme *Journal des Sçavans*, de 1702. l'explication d'un passage de S. Jerôme, qui se trouve dans la préface de la version des Pseaumes adressée à Sophronius. Cette explication est contre D. Martianay, Benedictin, éditeur des ouvrages de S. Jerôme. Ce Benedictin répondit dans le trente-troisiéme Journal. Cette dispute produisit encore de M. Carrel une dissertation sur un passage du second livre de S. Jerôme contre Jovinien. Dom Coustant ayant rejetté la leçon de M. Carrel, dans sa *Défense des anciens manuscrits*, contre le pere Germon, Jesuite, l'abbé Carrel prit la défense de ses remarques dans une dissertation qui parut à Paris en 1707. chez Huguier. Ayant été consulté la même année par M. Paris, directeur & professeur d'Annecy, sur quelques *Propositions concernant principalement la révelation & la certitude du Texte sacré*, il donna son *Avis sur ces propositions*, & les fit suivre de trois lettres sur le même sujet: la premiere du 30. Septembre 1707. la seconde du 30. Novembre suivant, la troisiéme du 21. Decembre de la même année. L'avis & les deux premieres lettres ont été imprimées dans l'*Hist. des ouvrages des sçav.* de Basnage, mois de Mai 1708. La troisiéme lettre se trouve dans le mois d'Août suivant du même Journal. M. Carrel y prend beaucoup la défense des principes avancés par M. Holden dans son *Analysis fidei*. Ce sçavant étoit en relation avec l'abbé Nicaise de Dijon, qui l'estimoit beaucoup, & à qui il a adressé les deux curieuses lettres sur sa vie & ses ouvrages, qui ont été imprimées dans les *Nouvelles de la république des lettres*, mois d'Octobre 1703. * *Mem. du tems.*

CARRET, (Louis) Juif & medecin, qui a embrassé la religion Chrétienne, étoit nommé *Theodore le Sacrificateur*, avant sa conversion. Il dit qu'étant à Florence il fut sollicité en songe à embrasser la religion Chrétienne; & c'est ce qui lui donna lieu de composer un ouvrage qu'il intitula: *Les Visions divines*, en forme de lettre adressée à ses enfans & à tous les Juifs. Il y rend compte de son changement, & tâche de persuader ceux pour qui il écrit de l'imiter. Cette lettre a été imprimée à Paris en 1554. en hebreu avec une version latine d'Angele Caninius. On l'a réimprimée en 1622. à la fin de la Synagogue Judaïque de Buxtorff, à Hanov. * *Voyez* J. Chr. Wolfii, *Bibliotheca hebraica.*

CARRIERE, (François) religieux des peres conventuels de S. François. *Ajoutez à son article qu*'il étoit d'Apt, & docteur en theologie. Il mourut en 1665. *& non* en 1585. *On a eu tort de citer* la Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, qui étoient morts longtems avant ce religieux. Ce Franciscain a fait un commentaire litteral sur toute l'Ecriture, qui a été imprimé en latin à Lyon en 1663. *& non* en 1585. * Le Long, *Biblioth. sacr.* in fol. *pag. 669.*

CARRIERE, (Louis de) prêtre de l'Oratoire de la congrégation de France, étoit d'Angers, & est mort à Paris en 1717. Il a fait une espece de *Commentaire litteral* en françois sur toute l'Ecriture-Sainte, qui a été imprimé en vingt-quatre vol. *in 12.* à Paris, depuis 1701. jusqu'en 1716. Ce commentaire ne consiste presque que dans plusieurs mots inserés dans le texte, pour le rendre plus clair & plus intelligible. * Le Long, *Biblioth. sacr.* in fol. *pag. 669.*

CARTARI, (Jules) jurisconsulte Italien, né à Orvieto en 1558. d'une famille noble & ancienne, étoit fils de Flaminius Cartari, auditeur de la Rote de Genes & grand-jurisconsulte. Jules fut très-estimé des papes Paul V. Gregoire XV. & Urbain VIII. sous lesquels il fut revêtu de plusieurs emplois honorables. Il mourut senateur Romain en 1633. Son fils Charles fit imprimer ses ouvrages après sa mort; ils contiennent: *Decisiones fori Archiepiscopalis Mediolanensis; Tractatus de foro competenti adversùs judices aliosque ecclesiasticam jurisdictionem perturbantes.* * *Acta erudit.* 1713. *pag. 505.*



CARTARI, (Charles) fils du précedent, né à Boulogne en 1614. s'appliqua aussi à la jurisprudence, & ayant reçu le bonnet de docteur à Rome en 1633. Urbain VIII. le chargea en 1638. de l'inspection des archives du S. Siege après Jean-Baptiste Confalonieri. Innocent XII. qui vouloit faire plaisir à Fabretti, lui donna cette place dans la suite, & en ôta Cartari sous prétexte qu'il étoit trop âgé pour la remplir avec soin; ce qui n'étoit qu'un faux prétexte, puisque Fabretti avoit alors lui-même plus de 70. ans. Cartari fut aussi avocat au consistoire, & mourut en 1697. Cette derniere charge lui a donné lieu de publier une liste de tous ceux qui l'avoient occupée avant lui: *Syllabus Advocatorum Consistorialium.* Ses autres ouvrages sont: *Pallade Bombina; Vita di Vicenzi Armani da Gubbio; la Rosa d'oro; Judicium de opere Joan. Laurent. Duchesini; Demonstrata impiorum insania; Memorie della citta di Commacchio.* * *Acta erudit.* 1713. *pag. 505.*

CARTARI, (Antoine-Etienne) fils de Charles, nâquit en 1651. Il avoit de grandes dispositions pour l'étude, mais son application excessive avança ses jours. Il mourut en 1685. Il a publié *Prodromus Gentilitius* & *Europa Gentilitia, tom. 1.* Il a laissé la suite de cet ouvrage qui est encore manuscrite. * *Acta erudit.* 1713. *pag. 505.*

CASATI, (Paul) Jesuite, d'une famille distinguée à Plaisance où il nâquit en 1617. a professé avec honneur les mathematiques, & ensuite la theologie à Rome. Il fut un de ceux qui contribuerent le plus à la conversion de la reine Christine de Suede à la religion Catholique. Il fit exprès un voyage dans ce royaume & par les ordres de son general Gosvin Nikel, & conformement aux desirs de Christine, qui avoit demandé deux Jesuites pour entrer en conference avec elle. Il revint en Italie en 1652. & comme il avoit beaucoup de talent pour le gouvernement, il fut superieur de plusieurs maisons de sa société. Il a occupé aussi pendant trente ans la premiere dignité de l'université de Parme. Deux duchesses de Parme l'ont choisi pour leur confesseur; & malgré ces differentes occupations il a encore trouvé assez de tems pour composer les ouvrages suivans: *Vacuum proscriptum*, à Genes en 1649. *Terra machinis mota*, à Rome en 1655. *Fabrica & uso del compasso di proportione*, à Bologne en 1664. *Oratione funebri nelle esequie di don Paolo Conti, duca di Poli*, à Parme en 1666. *La tromba parlante*, à Parme en 1673. *Le ceneri dell'olympio ventilate*, à Parme en 1677. *Mechanicorum libri octo*, à Lyon en 1684. *in 4°. De igne dissertationes physica*, en deux parties; la premiere à Venise en 1686. la seconde à Parme en 1695. *Hydrostatica dissertationes*, à Parme en 1695. *De Angelis, disputationes theologica*, à Plaisance en 1703. *Optica disputationes*, à Parme en 1705. *Problemata ab anonymo geometra, Lugd. Batav. proposita, à Paulo Casato explicata*, à Parme en 1676. *in 12.* Casati est mort à Parme le 22. Decembre 1707. âgé de 91. ans & un mois. * *Voyez* son eloge dans les *Memoires de Trevoux 1708. mois d'Août.* Niceron, *Memoires &c. tome 1. page 175. & 10. part. 2. page 299.*

CASAUBON. (Isaac) *Dans l'édition de ce Dictionaire de 1725. il est dit* né le 18. Fevrier 1559. *lisez* le 8.

CASAUBON. (Meric) *Même édition, ajoutez qu*'il mourut le 14. Juillet de l'an 1671.

CASE. (Jean de la) *Même édition, ajoutez qu*'il étoit gentilhomme Florentin, & qu'il nâquit à Florence même en 1503. *Voyez*, outre les auteurs cités à la fin de cet article, la *Bibliotheque italique, tomes 1. & 2.*

CASENEUVE, (Pierre de) prêtre, né à Toulouse le dernier d'Octobre 1591. y eut une prebende dans l'église de S. Etienne, & mourut le dernier d'Octobre 1652. Il est auteur des *Origines* ou *Etymologies françoises*, imprimées à la suite du *Dictionaire étymologique* de M. Menage en 1694. On a encore de lui des *Instructions pour le Franc-Aleu de la province de Languedoc*, in fol. *in 4°.* en 1641. à Toulouse; réimprimées au même lieu *in fol.* en 1645. sous ce titre: *Le Franc-Aleu de la province de Languedoc établi & défendu*, augmenté d'un second livre contenant un traité de l'origine, de l'antiquité & des privileges des états generaux de cette

province, avec un recueil de chartes & privileges; *la Catalogne Françoise, où il est traité des droits du Roi sur les comtes de Barcelone & de Roussillon, & sur les autres terres de la principauté de Catalogne*, à Toulouse en 1644. *in* 4°. *L'Origine des Jeux Fleuraux de Toulouse*; cet ouvrage n'a paru qu'après la mort de l'auteur, à Toulouse en 1669. par les soins de F. Fornier, qui y a joint la vie de Pierre de Caseneuve par Bernard Medon. Caseneuve a laissé plusieurs autres ouvrages manuscrits. * *Memoires du tems*. Le Long, *Biblioth. histor. de la France*.

CASIMIR IV. roi de Pologne. *Dans l'édition de ce Dictionaire de 1725. il est dit* que Ladislas V. frere de ce prince, fut tué en 1144. *lisez* en 1444.

. CASIMIR (Jean) V. *Dans cette même édition il est dit vers la fin de cet article qu*'il s'étoit trouvé à dix-sept ou dix-huit batailles, *lisez* à vingt-deux.

CASSAGNES, (Jacques) docteur en theologie, prieur de S. Etienne, garde de la bibliotheque du roi de France, reçu à l'academie Françoise en 1661. à la place de saint Amant, étoit né & fut elevé à Nimes dans le sein d'une famille opulente. Il étoit fils de *Michel* Cassagnes, maître des requêtes du duc d'Orleans, puis tresorier du domaine de la senéchaussée de Nimes. Il vint jeune à Paris où il prêcha, & se delassa de ses prédications par des poësies françoises. Une ode imprimée à Paris en 1660. *in* 4°. qu'il fit à la louange de l'academie Françoise, lui en ouvrit les portes à l'âge de vingt-sept ans; & un de ses poëmes publié *in fol.* en 1661. & dans lequel il introduit Henri IV. donnant des instructions à Louis XIV. lui acquit l'estime de M. Colbert qui lui procura une pension de la cour, le fit garde de la bibliotheque du roi, & le nomma ensuite un des quatre premiers academiciens dont l'academie des Inscriptions fut d'abord composée. M. Boileau a blâmé son talent pour la chaire, en joignant son nom à celui de l'abbé Cotin dans sa troisiéme satire; & ce trait empêcha l'abbé Cassagnes de prêcher à la cour, où il devoit paroître après avoir été, dit-on, applaudi à Paris. Il craignit de trouver les courtisans, qui auroient lû la satire de M. Boileau, disposés à le condamner sans même l'entendre. Il fut même si mortifié du trait satirique que le poëte avoit lancé contre lui, que s'imaginant qu'il avoit perdu toute l'estime du public, il s'appliqua à la regagner en publiant ouvrages sur ouvrages, ce qui, joint au chagrin qu'il ne pouvoit chasser de son cœur ambitieux, dérangea sa tête, & obligea ses parens à le mettre dans la maison de S. Lazare, où il mourut le 19. Mai 1679. âgé seulement de 46. ans. Outre l'ode & le poëme, dont nous avons parlé, on a encore de l'abbé Cassagnes, une *Ode sur la naissance de* M. le Dauphin, en 1662. *in* 4°. Une autre *sur les conquêtes du Roi en Flandres*, en 1667. Une autre *sur la paix des Pyrenées*, dans le tome 3. page 277. du *Recueil de poesies Chrétiennes & diverses*, en trois vol. *Des pensées Chrétiennes* en vers françois, dans le même recueil, tome 1. page 219. Un *Poëme sur la conquête de la Franche-Comté*, in fol. en 1668. Un autre *sur la guerre de Hollande*, in fol. en 1672. & plusieurs autres dans les recueils de poësies de son tems. Il a fait en prose la *Préface sur les œuvres de Balzac*, édition de Paris, *in fol.* en 1665. *L'Oraison funebre de M. de Perefixe, archevêque de Paris*, en 1671. Un *Traité de morale sur la valeur*, à Paris *in* 12. en 1674. Il a traduit en françois les trois livres *de Oratore*, sous ce titre: *la Rhetorique de Ciceron*, &c. à Paris *in* 12. en 1674. & l'*Histoire de la guerre des Romains*, par Salluste, à Paris en 1675. Cette traduction est precedée d'une preface très-longue, où l'abbé Cassagnes traite de l'art historique, & y donne son jugement sur les ouvrages de Salluste. * *Memoires du tems*. M. l'abbé d'Olivet, *continuation de l'histoire de l'academie Françoise*. Brossette, *notes sur la troisiéme satire de M.* Despreaux. Titon du Tillet, *Parnasse François*, in fol. *page* 362. Cet auteur donne 64. ans à l'abbé Cassagnes, & 46. dans le même article: il faut s'en tenir à la derniere date.

CASSANDRE. (François) Deux choses ont fait connoître particulierement cet auteur, sa traduction de la rhetorique d'Aristote, qui est très-bien faite, & la premiere satire de M. Despreaux, où il est parlé de lui sous le nom de *Damon*. La traduction de la rhetorique d'Aristote, parut en 1654. *in* 4°. à Paris, mais l'auteur n'en étant pas content, il la revit avec soin plusieurs années après, & la publia en 1675. avec une lettre que M. d'Ablancour lui avoit écrite. On l'a réimprimée encore en 1698. à Amsterdam, & en 1718. à la Haye. Cette derniere édition est la meilleure. Les autres ouvrages de Cassandre sont: les *paralleles historiques*, les derniers volumes de M. de Thou traduits en françois, que M. du Ryer avoit laissés à traduire. Cet auteur sçavoit bien le grec & le latin, & faisoit assez bien des vers françois: mais son humeur bourue & farouche, qui le rendoit incapable de toute societé, lui fit perdre tous les avantages que son merite eût pu lui acquerir; de sorte qu'il vécut d'une maniere très-obscure & très-miserable. Cette situation l'avoit rendu si chagrin, qu'étant prêt de mourir, on eut bien de la peine à lui faire comprendre, qu'il devoit aimer Dieu, & comme on lui en montroit l'obligation, il répondit par une impieté. Il mourut en 1695. * Brossette, *note sur la premiere satire de M.* Boileau. Baillet, *jugemens des sçavans*, in 4°. *tome* 3. &c.

CASSERIUS. (Jule) *Ajoutez* qu'il mourut en 1616. *non* après Aquapendente, *comme on l'a dit dans les deux précedentes editions de ce Dictionaire*, mais du vivant même de ce medecin, qui avoit été son maître, & dont il eut en 1609. la chaire de professeur de chirurgie & d'anatomie dans l'université de Padoue, que celui-ci quitta à cause de sa vieillesse. *On a mal rapporté aussi les ouvrages de Casserius*: en voici les titres: *Pentæsthesejon, hoc est, de quinque sensibus liber*, &c. à Venise en 1609. *in fol.* & à Francfort en 1609. 1610. 1622. aussi *in fol. De vocis auditûsque organis, historia anatomica*, &c. à Ferrare en 1600. & à Venise en 1601. *in fol.* C'est un seul & même ouvrage: & l'on a eu tort d'en faire deux, dans les éditions précedentes du Dictionaire historique. *Tabulæ anatomicæ* 78. à Amsterdam en 1645. *in fol. Tabulæ de formato fœtu* 1645. *in fol.* à Amsterdam avec les ouvrages d'Adrien Spigelius. * *Voyez* Manget, *biblioth. script. medic. l.* 3.

CASSIEN, (saint) martyr. *Dans les deux précedentes éditions de ce Dictionaire, il est dit*, fut pris en 365. *lisez* vers l'an 360.

CASSIEN. (Jean) *Dans l'édit. du Dictionaire de* 1725. *on met en doute*, si cet auteur n'a pas parlé de la grace chrétienne avec exactitude: cela est néanmoins certain. Sa treiziéme conference contient bien des propositions Semipelagiennes, ce qui donna occasion à S. Prosper d'écrire contre lui le livre qu'il intitula: *Adversùs collatorem*. Ces sentimens n'empêchent point qu'on ne doive respecter la memoire de Cassien, & lire ses autres conferences, où l'on trouve une saine doctrine, jointe à une haute spiritualité; ses conferences & ses institutions ont été traduites en françois par M. Fontaine, laïc, sous le nom de *Saligny*. En 1722. on a donné à Francfort *in fol.* une bonne édition de tous les ouvrages de Cassien, avec les commentaires d'Alard Gaze, moine de saint Vaast d'Arras, & de nouvelles notes. * Fleuri, *hist. eccles. l.* 26. *p.* 190. 191. *de l'édit.* in 4°. *t.* 6.

CASSIODORE, (Magnus Aurelius) senateur, &c. *Dans les deux précedentes éditions de ce Dictionaire, il est dit* qu'il mourut âgé de plus de 90. ans; *il faut dire*, de plus de 93. Il dit lui-même qu'étant âgé de 93. ans il a écrit sur l'ortographe; *anno ætatis* 93. *scripsi de orthographia*.

CASTELLUS, (Edmond) Anglois, très-versé dans les langues orientales, fut docteur en theologie, chapelain du roi, & le premier professeur en langue Arabe, après que Thomas Adam, Baronet & alderman de la ville de Londres, eut fondé cette chaire. Castellus avoit beaucoup de modestie. Il eut avec Samuel Clarck la meilleure part au grand ouvrage des polyglottes d'Angleterre, qui ont été publiées sous le seul nom de Walton. La traduction latine de la version syriaque des fragmens de Daniel, de Tobie, de Judith, des Machabées, &c. la traduction latine de la version éthiopique du Cantique des Cantiques, & les réflexions sur la version éthiopique des Pseaumes, du Cantique & du Nouveau Testament; les remarques sur le Pen-

téteuque famaritain, &c. font de Caftellus. On a outre cela, de ce fçavant, un dictionaire de fept langues, (Lexicon hepta-glotton) auquel il travailla pendant 17. ans, durant 16. à 18. heures chaque jour. Sa fanté en fut très-alterée, il en perdit prefque entierement la vûe, & il lui en coûta beaucoup. Pour furcroît d'infortune il en perdit trois cens exemplaires & fa bibliotheque, dans l'incendie de Londres, avec une quantité confiderable de meubles. Il fut obligé de plus de vendre une terre de 100. livres fterling de revenu, & d'emprunter encore 1000. liv. fterling; Charles II. lui donna un canonicat de Cantorberi, & malgré la vente de fa terre, fon emprunt & ce benefice, il ne put acquitter les dépenfes qu'il avoit faites pour fon *Lexicon*, & il eut le chagrin de fe voir confiner en prifon par fes créanciers. Sa harangue inaugurale qu'il prononça, quand il prit poffeffion de la chaire de profeffeur en arabe, a été imprimée. Il mourut en 1685.* *Praef. Lexici hepta-gl.* Le Neve, *in fast. &c.*

CASTIGLION, (Balthazar) *dont on a déja dit quelques mots dans le Dictionaire, fous le nom de* CASTIGLIONI ou CASTELLAN (Balthazar) étoit fils de *Chriftophe* Caftiglion, qui fervit dans les guerres d'Italie, fous François de Gonzague, prince de Mantoue, & qui mourut en 1499. & de *Louife* de Gonzague. Il nâquit le huitiéme des ides de Decembre 1478. & ne tarda pas à faire connoître fon efprit, & fes grandes qualités. Son livre du courtifan lui fit une réputation immortelle. Il ne fe fit pas moins connoître & eftimer par fes poëfies latines, & Scaliger ne fait pas difficulté de le mettre au-deffus de Properce. Selon lui il a le fublime des penfées de Lucain, & la délicateffe de Virgile. Le peu de poëfies italiennes que l'on a de lui, mais qui ne roulent que fur fes amours, ne font pas, dit-on, inferieures aux latines. Caftiglion brilla auffi dans les emplois militaires & dans les negociations. Il fut employé en plufieurs ambaffades importantes auprès des rois & des papes. Une des principales, fut celle dont il fut chargé auprès de Louis XII. roi de France en 1512. & depuis auprès du pape Leon X. de la part de Frederic, prince de Mantoue. Le roi d'Angleterre lui donna l'ordre de la Jarretiere, & en 1513. le duc d'Urbin lui fit donation du château appellé *Nubilaria Castrum*, près de Peroufe. Le marquis de Mantoue, après lui avoir accordé de grandes exemptions, lui donna auffi le commandement d'une compagnie de cavalerie. Caftiglion avoit époufé la celebre *Hippolyte* Torella, fille du comte Guy, & de *Françoife* Bentivoglio; elle eft celebre par fes poëfies, & l'on a d'elle une élegie à fon mari, dans le recueil intitulé: *Carmina quinque illustrium poetarum.* Elle mourut jeune en 1520. Caftiglion en eut *Camille*, qui fe rendit illuftre dans la fuite. Pour Balthazar, il fut envoyé après la mort de fa femme, par Clement VII. auprès de Charles V. qui le nomma à l'évêché d'Avila, & le choifit avec deux ou trois autres, pour être fpectateur & juge du combat fingulier auquel ce prince avoit défié François premier. Caftiglion mourut de la fiévre à Tolede, & non à Carpentras, comme le dit Paul Jove, en 1529. Son corps fut transferé à Mantoue, par les foins de fa mere, & inhumé dans l'églife de Notre-Dame des Graces, dans un tombeau de marbre avec cette infcription latine de Bembo:

*Balthafari Caftilioni Mantuano, omnibus naturae dotibus, plurimis bonis artibus ornato, Graecis litteris erudito in Latinis & hetrufcis etiam poetae. Oppido Nubilaria in Pifauren. ob virt. milit. donato. Duabus obitis legationibus Britannica, & Romana, Hifpanienfem cùm ageret, ac res Clement. VII. pontif. Max. procuraret, quatuorque libros de inftituenda regum familia perfcripfiffet, Poftremoque Carolus V. imperator epifcopum Abulae creari mandaffet, Toleti vita functo, magni apud omnes gentes nominis. Qui vixit an. L. Men. II. D. I. Aloyfia Gonzaga contra votum fuperftes fil. B. M. P. an. D. M. D. XXIX.*

* *Voyez* le livre *de Origine, rebus geftis ac privilegiis gentis Caftiloneae. Matth. Caftilioneus J. C. commentaria, Venetiis*, en 1596. in 4°.

CASTIGLIONE (Lupus de) *Edition de 1725. Supplément. & de 1732. de ce Dictionaire, lifez* (Lapus de).

CASTIGLIONE. (Chriftophe) *Dans l'édition de ce Dictionaire de 1725. fon article eft repeté deux fois 1°. p. 215. col. 1. 2°. col. 2.* il faut *coudre ces deux articles enfemble, comme on l'a fait dans celle de 1732.* parce que le fecond fupplée à ce que le premier ne dit pas.

CASTIGLIONE, (Jean-Benoît) furnommé *Benedette*, peintre celebre, étoit de Genes. Il apprit les principes de la peinture de Jean-Baptifte Paggi, qu'il quitta pour entrer chez Jean-André Ferrari, & dans la fuite il s'attacha à Antoine Vandich, qui travailloit alors à Genes. Porté au deffein & à la peinture, par ces trois habiles maîtres, il devint lui-même très-habile dans l'un & dans l'autre. Quoiqu'il ne fe fût borné à aucun genre, & qu'il ait traité également les fujets de l'hiftoire facrée & prophane, le portrait & le païfage; il eft pourtant vrai de dire, qu'il paroît fuperieur à lui-même, lorfqu'il a repréfenté dans fes tableaux, des animaux. Il a gravé avec beaucoup d'efprit, & une maniere tout-à-fait pittorefque, plufieurs fujets de fon imagination. Il étoit d'une humeur inquiete, & ne pouvoit demeurer long-tems dans un même lieu; c'eft pourquoi il a travaillé à Rome, à Naples, à Venife, à Mantoue, à Parme, & en plufieurs autres villes, où il a fait quantité de tableaux. Il y en a plufieurs à Paris. Sa maniere eft affez particuliere, & il paroit dans fon coloris quelque chofe de petillant, qui touche les yeux. Une fievre qui furvint pendant une attaque de goute, dont il a été fort tourmenté, l'emporta à Mantoue, après le milieu du XVII. fiecle. Il eut pour diciples Salvator, fon frere, & François fon fils. * *Abcedario pittorico, p. 239.* Felibien, *entret. fur les vies des peintres, fept. entre.*

CASTIGLIONE, (Pierre-Marie) fils de François, celebre medecin à Milan, fit connoître l'étendue de fon genie, dès l'âge de 24. ans, en publiant une réponfe folide à ce que Louis Septalius avoit écrit touchant les perles. Cette réponfe parut à Milan en 1618. *in* 4°. Quatre ans après, il fit imprimer *in* 8°. un autre ouvrage intitulé: *Admiranda naturalia ad renum calculos curandos.* En 1629. il donna un traité *de fale ejufque viribus.* Ces ouvrages ont été imprimés à Milan. Il mourut d'une fievre maligne à l'âge de 35. ans, le 27. Octobre 1629. * Manget, *Biblioth. fcrip. medicor. l. 3.*

CASTIGLIONE DIPISCARRIA, ou DIPISCALA. *Edition de ce Dictionaire de 1725. lifez* DI PISCARIA, ou DI PISCALA.

CASTIGLIONE, (Dom Jofeph-Antoine) noble Milanois, comte Palatin, & chanoine de la bafilique de faint Etienne *Maggiora* de Milan, s'eft diftingué par fes poëfies, & par fon érudition litteraire, à la fin du fiecle dernier, & au commencement de celui-ci (le XVIII.) Il étoit de l'academie des *Faticofi* & de celle de la *Crufca*, un des principaux fondateurs, & le fecond vice-gardien de la colonie des *Arcadi*, érigée à Milan le 2. Mai 1704. Son nom academique étoit, *Nigeno Saurideo.* Il étoit imitateur de Petrarque. On ne pouvoit rien ajoûter à la facilité & à l'urbanité de fes mœurs. La réputation qu'il s'acquit dans la belle litterature, fes liaifons particulieres avec les plus grands hommes du fiecle, le rendirent illuftre en Italie. Il mourut d'apoplexie au mois de Fevrier 1720. étant encore à la fleur de fon âge. Le marquis Orfi & le comte Pettufati, confervent une partie de fes poëfies en manufcrit. On a imprimé de fon vivant une réfutation du fupplément du comte Bellencini, au livre de M. Maffei, intitulé: *La Scienza Cavallerefche.* La réfutation de Caftiglione eft intitulée: *Dodici conclufioni Chriftiane, morali, legali, e Cavallerefche, foftenute contro i vani puntigli del' volgo*, dalla commune doctrina degli fcrittori dell' onore, à Milan en 1715. On a encore de lui, *il correggiano* (le courtifan). * *Biblioth. Ital. tom. 4*

CASTOR. Illuftre chronographe, &c. *Il y a plufieurs chofes à remarquer fur ce qu'on a dit de cet auteur ancien, dans les éditions de ce Dictionaire des années 1725. & 1732. 1°. On cite* à fon fujet, *Aufonii profeffores, Carmine 23.* au lieu de *Carmine 22. Quod Caftor cunctis de Regibus ambiguis, &c. verfu 7°. edit. ad ufum Delph. 2°. On le*

*confond* avec Castor, gendre de Dejotarus un des Tetrarques de la Galatie, qui vivoit près d'un siecle avant le chronographe. 3°. *On a tort de douter*, si c'est encore le même, qu'un rheteur que l'on dit avoir professé à Marseille, & avoir écrit plusieurs traités sur l'eloquence & sur les preceptes de la rhetorique. Car 1°. le gendre de Dejotarus vivoit du tems de Ciceron & de Cesar, & le chronographe au plûtard sous Ptolémée Evergete, puisque ses écrits sont cités par Apollodore, qui florissoit alors, vers l'an de Rome 625. 2°. On place le Rheteur sous Tibere, éloigné du chronographe d'environ 200. ans, & d'environ un siécle du gendre de Dejotarus. 3°. Ce Rheteur n'a jamais existé: au moins n'en trouve-t'on aucune preuve, pas même aucune trace. Le P. Hardouin, Jesuite, s'est trompé, lorsqu'il a avancé, qu'Antoine Castor, celebre Botaniste & medecin, qui vivoit encore du tems de Pline l'*Ancien*, âgé de plus de cent ans, ait été le même que le gendre de Dejotarus, quoiqu'il soit constant que Dejotarus ait fait mourir son gendre plus de 60. ans avant le tems de Pline.* Voyez *les notes du pere* Hardouin *sur Pline*. Baillet, *jugemens des sçav. tom. 1. edit. de 1722.* in 4°. *p. 161.* Ausone, *loco citato. Hist. litter. de la France, t. 1 p. 150. &c.*

CASTRES, ville de France, &c. *Edition de ce Dictionaire de 1725.* Bouffile de Juges, *lisez* Bonfile de Juge...... sœur d'Alain d'Albert, *lisez* sœur d'Alain d'Albret, *& ajoutez* qu'il devint comte de Castres, par la donation que lui fit son beau-frere Bonfile de Juge en 1494..... Americ Natalis, *lisez* Aimeric Natalis.... Antoine de Vese, &c. *lisez* Antoine de Vesc, &c.

CASTRUCCIO CASTRACANI. *Ce qu'on a dit de ce celebre tyran de Lucques, dans les éditions du Dictionaire historique de 1725. & de 1732. est trop superficiel & trop fautif, pour ne pas exiger un autre article.* Il étoit de la famille des ANTELMINELLI ou des INTELMINELLI, ainsi que le nomme Jean Villani, qui est très-ancienne à Lucques, & qui subsistoit encore du tems de Machiaval, c'est à dire, dans le XVI. siecle. Plusieurs branches partageoient cette maison, de celle des CASTRACANI sortirent deux freres, *François* & GHERI: c'est de ce dernier que nâquit *Castruccio*, au mois de Mars 1281. L'Italie se trouvant alors partagée entre les factions des Guelfes & des Gibelins, les parens de Castruccio, qui tenoient à la derniere, furent obligés de se retirer avec lui à Ancône, où ils moururent peu de tems après. Castruccio, qui avoit alors 20. ans, voyant qu'étant du parti Gibelin, il ne pouvoit retourner à Lucques, ni rentrer dans ses biens, passa en Angleterre auprès d'un de ses parens, qui y étoit établi, & s'insinua dans la faveur d'Edouard. Mais ayant tué, quelque tems après, un seigneur de la cour avec qui il avoit eu un different, & de qui il avoit reçu un soufflet, il se retira en Flandres où il prit parti dans l'armée de Philippe *le Bel*. Il se signala en plusieurs rencontres, & fit connoître dès-lors cette capacité dans l'art militaire, qui l'éleva si haut dans la suite. Philippe le traita honorablement, & Castruccio, couvert de gloire & comblé des bienfaits de ce prince, retourna en Italie en 1313. Il alla, non pas à Lucques où les Guelphes étoient les maîtres, mais à Pise, qui servoit alors de retraite aux Gibelins chassés de Lucques. Huguccione de Faggiola, natif d'Arezzo, & de la faction Gibeline, ayant enfin, après plusieurs tentatives forcé la ville de Lucques à faire un accommodement, un des articles du traité fut, que la maison des *Intelminelli* seroit rétablie dans ses biens: ainsi Castruccio rentra dans sa patrie: mais les Guelphes refusant de lui rendre ses biens, il prit de si justes mesures avec Huguccione, que les Gibelins entrerent dans la ville en 1314. & forcerent les Guelphes à en sortir. Castruccio devint cher au peuple par une conduite sage & prudente, & Huguccione qui l'avoit irrité par ses cruautés, ayant été chassé, il fut élu gouverneur. Ses conquêtes augmenterent beaucoup dans la suite, & il ravagea l'Italie, autant qu'il fut en lui. Il s'allia avec l'empereur Louis de Baviere, contre le pape Jean XXII. Robert roi de Naples, & les Florentins. Louis de Baviere lui donna l'investiture de Lucques, sous le titre *de Duché*, & lui donna encore le titre de *senateur de Rome*. Jean Cajetan des Ursins, cardinal, alors legat en Italie, voulut l'arrêter dans ses conquêtes, & n'y ayant pas réussi, il l'excommunia, ce qui ne fit qu'augmenter le mal, qui ne finit que par la mort de Castruccio, arrivée le troisiéme de Decembre de l'an 1328. Comme on craignoit qu'à cette nouvelle, Pise ne se revoltât, on la tint cachée jusqu'au dixiéme Decembre, afin de prendre des mesures convenables. Castruccio avoit été marié, & il eut de sa femme quatre fils & cinq filles. Plusieurs auteurs nous ont donné la vie de ce capitaine, sçavoir, Machiavel, dont l'ouvrage a été traduit en françois: mais cet historien a rempli de fables le sujet qu'il avoit entrepris de traiter. M. l'abbé Sallier, de l'academie Françoise, & de celle des inscriptions & belles lettres, a refuté solidement les plus considerables, dans un memoire sur ce sujet, inseré dans le *tom. 7. des mem. de l'acad. des inscript. & belles lettr. pag. 320. & suiv.* Alde Manuce *le Jeune*, a donné en italien une vie beaucoup plus exacte de Castruccio. Elle a été imprimée à Lucques, & non à Rome en 1590. On a une troisiéme vie de Castruccio en latin, par Nicolas Tegrimo, auteur contemporain. Elle se trouve dans le *tom. XI. du recueil des écrivains de l'histoire d'Italie*, donné par Louis Antoine Muratori.

CATANIA, (François) étoit de Palerme, & ayant pris le degré de docteur en medecine, il fit voir par son zele à secourir les malades & son habileté à les traiter, qu'il étoit très-digne de ce titre. Les uns l'ont cru de *Vicari*, d'autres de *Ciminna*, parce qu'il a exercé fort long-tems sa profession dans ces deux endroits, & qu'il se maria dans le second en 1627. mais il est sur qu'il étoit de Palerme. Il revint dans cette ville après la mort de sa femme, & celle de Gabriel son fils, qui avoit été archiprêtre de Vicari, & ensuite de Ciminna. Peu après son retour, Catania s'engagea lui-même dans le sacerdoce: mais il demeura peu dans cet état; & il mourut à Palerme âgé de 90. ans, vers l'an 1688. Il a été inhumé dans l'eglise de la maison professe des Jesuites. On ne connoît de lui qu'un ouvrage, intitulé: *Quæstio de medicamento purgante*, imprimé à Palerme en 1648. *in* 4°. Manget, *biblioth. script. medic. lib. 3. p. 45.*

CATANUTI, (Nicolas) étoit de Catane, & s'acquit un grand nom par sa connoissance des plantes, & de la pharmacie. Il étoit apotiquaire & excellent physicien. Son goût pour ces sciences, & son application à sa profession, ne l'empêcherent pas de cultiver les belles lettres, & d'y faire tant de progrès, qu'il a été regardé comme un des plus illustres academiciens de Catane. Il florissoit en 1658. En 1650. il fit imprimer *in* 4°. à Catane, l'ouvrage intitulé: *Isagogicon sive facilis introductio ad universam pharmaceuticæ artis praxim*; & en 1658. il donna un recueil de ses poesies italiennes en deux parties, à Catane *in* 4°.* Manger, *biblioth. script. medic. l. 3. p. 45.*

CATELLAN, (Jean de) seigneur de la Masquere, conseiller au parlement de Toulouse, jurisconsulte celebre dans le dernier siecle (le XVII.) il avoit été reçu conseiller en 1644. & il est mort en 1700. âgé de 82. ans. On connoît les *Arrêts remarquables du parlement de Toulouse*, qu'il avoit recueillis, & qui ont été donnés au public en 1705. à Toulouse en deux volumes *in* 4°. par les soins de son neveu, François de Catellan, president de la premiere chambre des Enquêtes du même parlement. Le pere de *Jean*, étoit aussi conseiller, & mourut doyen du parlement de Toulouse.

CATERUS, (N.) d'Anvers, d'une maison connue dans le pays, principalement par la pieté, fut docteur en theologie de la faculté de Louvain, & il résidoit ordinairement à Alcmaër en Hollande. Ce fut de là qu'il envoya en 1640. des objections fort solides, sur quelques endroits de la troisieme, de la cinquiéme & de la sixiéme meditation de M. Descartes, qui ayant été communiquées à ce celebre philosophe, en furent approuvées. Elles ont été imprimées dans ses meditations metaphysiques. Mais l'auteur n'y est pas nommé, parce que sa modestie le porta à prier M. Descartes de ne le point faire connoître. Caterus étoit plus âgé alors que M. Descartes, d'environ cinq ans, & il avoit pour frere puiné un Jesuite, qui se signaloit par la prédication en Flandre, pendant que lui de son côté, travailloit en Hollande à la conversion des heretiques. Il étoit aussi bon

theologien que philosophe. * Baillet, *vie de Descartes* in 4°. *l. 6. p. 111. 112.*

CATON. (Valerius) *C'est sans fondement que dans le Dictionaire historique de Moreri, on donne encore à ce poëte le prenom* MARCUS. Suetone qui en parle dans ses illustres Grammairiens, ne lui donne que celui de VALERE. On ne trouve aussi que celui-la dans l'édition de la piece intitulée *Dira*, qui nous reste de ce poëte, donnée séparement par Christophe Arnold, à Leyde *in* 12. en 1652. & non 1632. comme le disent les sçavans auteurs de l'histoire litteraire de la France; ni à la tête de cette même piece inserée dans le *Corpus poëtarum* de Londres, pag. 1688. Ce n'est pas moins sans raison que M. Baillet dans ses jugemens des sçavans, explique le terme *Dira*, qui est le titre de cette piece, par celui de *furies*, au lieu de celui d'*imprecations*. Il est certain que le sujet de ce petit poëme, est le chagrin que Caton avoit de quitter malgré lui son pays & sa chere Lydie, & il s'y emporte avec imprécation, contre ce qu'il appelle le sort, qui le jettoit dans ces malheurs: aussi dans Suetone est-il marqué que cette piece portoit dans son origine le titre d'*indignatio*. Voici ce qui avoit donné lieu à cette retraite forcée. Caton étoit né dans la Gaule Narbonoise, selon l'opinion la plus commune, & il assure lui-même qu'il étoit né libre. Mais étant encore jeune & déja orphelin, il s'éleva dans son pays une guerre civile, du tems de Sylla, dans laquelle il se trouva dépouillé de tous ses biens, & ce qui étoit plus triste pour lui, forcé de se bannir lui-même de sa patrie. Il se retira à Rome, & y ouvrit une école publique, où il eut un grand nombre de disciples, même parmi la noblesse, *Docuit multos & nobiles*, dit Suetone: & il s'y acquit la réputation d'un maître habile principalement pour ceux qui vouloient étudier la poëtique. Il passoit aussi pour un bon grammairien. Ses qualités sont exprimées en peu de mots dans ces deux vers de son ami Marcus Furius Bibaculus, qui étoit poëte aussi:

*Cato Grammaticus, Latina syren,*
*Qui solus legit ac facit poetas.*

Sa profession le mit d'abord à son aise. Il acheta même une maison de campagne près de Tusculum. Mais ses affaires ayant été ensuite dérangées, on ne sçait à quelle occasion, il fut obligé de la vendre pour satisfaire en partie ses créanciers, qui étoient en grand nombre. Depuis ce moment, il vêcut & fut logé pauvrement. Il paroît même par Bibaculus, qu'il manqua souvent du necessaire, mais qu'il supporta cet état avec beaucoup de constance. Il parvint jusqu'à une extrême vieillesse, & mourut plus de 20. ans avant le commencement de l'ere Chrétienne. Outre ces *Dira* dont nous avons parlé, & qui est le seul de ses ouvrages, qui soit parvenu jusqu'à nous, Suetone dit qu'il avoit fait plusieurs traités de Grammaire, *Grammaticos libellos*, & deux poëmes, l'un intitulé *Lydia*, & l'autre *Diana*. Il en avoit fait encore quelques autres, comme il paroît par ces deux premiers vers des *Dira*:

*Battare Cycneas repetamus carmine voces;*
*Divisas iterum sedes & rura canamus.*

A l'égard des *Dira*, on les a long-tems attribuées à Virgile, entre les catalectes duquel cette piece a été plusieurs fois imprimée. On les trouve cependant sous le nom de CATON dès 1590. dans un recueil d'anciennes épigrammes & autres poësies, imprimé cette année-la à Paris, *in* 12. * Suetone, *de illustrib. Grammat. pag. 7. édit. Casaub.* in 4°. *Hist. litter. de la France, par* D. Rivet, *Bened. de la congrég. de S. Maur, & autres, t. 1. p. 88. & suiv.* Baillet, *jugem. des sçav. t. 4. édit. de 1722.* in 4°. *p. 54.*

CATS, (Jacques) fils d'un conseiller de Browershaven en Zeelande, dans l'isle de Schouwen, où il nâquit le 10. Novembre 1577. alla étudier le droit à Leyde après son cours de philosophie, & vint ensuite à Orleans, où il prit le bonnet de docteur en droit. Après quelque séjour à Paris, il alla à la Haye, où il s'appliqua sans relâche à la jurisprudence; il plaida quelques causes dans sa patrie & ailleurs. Etant tombé dans une maladie qui le rendit étique, il changea d'air par le conseil des medecins, alla en Angleterre, où il visita les academies de Cambridge & d'Oxford, & repassa en Hollande, ayant toujours la fievre. Un vieux alchimiste l'en délivra enfin. Sa santé étant revenue, il reprit la profession d'avocat, & se fixa à Middelbourg, où il acquit une grande réputation. Il cultivoit la poësie dans ses heures de loisir, & surtout lorsqu'il étoit dans l'agréable maison de campagne, qu'il avoit près de Middelbourg, & qu'il perdit en 1621. par l'inondation que l'on fut obligé d'attirer sur toute la campagne de Zeelande, pour couper le passage à l'ennemi. Les états ayant dans le même tems declaré sa terre confisquée, parce qu'il l'avoit achetée du parti ennemi, il alla à la Haye pour défendre ses interêts contre cette déclaration, & pendant qu'il étoit dans cette ville, il fut fait professeur en droit civil à Leyde. La ville de Middelbourg lui ayant dans le même tems offert l'emploi de pensionaire, il l'accepta préferablement à celui de Leyde. La ville de Dordrecht lui fit peu après le même honneur, qu'il accepta. Il fut envoyé en 1627. en Angleterre, pour les interêts des Etats, qui eurent lieu d'être contents de sa negociation. Le roi Charles ayant eu lieu de connoître son merite dans cette occasion, il le fit chevalier de S. Georges. En 1634. Cats fut nommé pensionnaire de Hollande & de Westfrise, & en 1648. on l'élit garde du sceau des Etats, & du comté de Hollande & de Westfrise, & stadhouder des fiefs. Sur la fin de ses jours il resigna tous ses emplois, & résolut d'achever sa vie dans la tranquillité & le repos: mais on l'en tira pendant la regence de Cromwel, pour l'envoyer en ambassade en Angleterre, avec plusieurs autres; Cats avoit alors 74. ans. Son voyage fut inutile pour les Etats, & il eut ordre de revenir avec ceux qui l'avoient accompagné. Il mourut dans sa campagne de Sorgulie: le 12. Septembre 1660. âgé de 82. ans, 9. mois & 13. jours. Dans le repos dont il jouit pendant les dernieres années de sa vie, qu'il passa dans cette campagne, il composa plusieurs poëmes flamands, qui ont été imprimés. En 1726. on a donné une édition complette de toutes ses œuvres en Hollande, en deux volumes *in fol.* On trouve un de ses ouvrages en vers flamands, traduit en vers latins, dans le recueil intitulé, *Gasparis Barlei & Cornelii Boys faces augusta, &c.* à Dordrecht en 1643. *in* 12. La maison de Sorguliet plût si fort à Guillaume III. roi d'Angleterre, qu'il l'acheta après la mort de Cats. * *Dict. flam.*

CAVAGNES. (Arnaud de) C'est ainsi qu'il faut lire, & non CAVAGNE, (Arnaud) *comme il est dit dans l'édition de ce Dictionaire de 1725. Ajoutez* qu'il fut pendu le 27. Octobre 1572.

CAVALIERI, (Bonaventure) natif de Milan. *On a eu tort dans les deux dernieres éditions de ce Dictionaire, de le dire* Jesuite: il étoit de l'ordre des Jesuates, ou des Hieronymites, qui a été supprimé par le pape Clement IX. Cavalieri étoit disciple du celebre Galilei & du pere Castelli. Il fut pendant quelques années premier professeur en mathematiques dans l'université de Bologne. Il avoit pour ami intime le celebre Toricelli, qui mourut le 25. Octobre 1647. Cavalieri ne lui survêquit que jusqu'au 3. Decembre suivant. Il est le premier, dit M. de Fontenelle, qui dans sa geometrie des indivisibles, imprimée à Bologne (en latin) en 1635. ouvrage original & très-ingenieux, ait fondé volontairement & par choix, tout un systême geometrique, sur les idées de l'infini. La meilleure édition de l'ouvrage de Cavalieri est celle de Bologne en 1653. donnée par un de ses disciples. Le maître est regardé en Italie, comme l'inventeur des premiers principes du calcul des infiniment petits. * M. de Fontenelle, *élemens de la geometrie de l'infini. Biblioth. Ital. t. 9.*

CAVALIERI, (Jean-Michel) natif de Bergame, religieux Dominicain, Vincent Orsini, &c. *Edition de ce Dictionaire de 1725. lisez* s'étant trouvé compagnon d'études de Vincent Orsini, depuis cardinal, & ensuite pape, à Boulogne, &c. *Sans ces corrections on dit tout le contraire de ce qu'on veut dire.*

CAUCHON. (Pierre) *Dans cette même édition il est dit* qu'il y en a qui le prétendent Anglois: *ajoutez* mal-à-propos.

CAVE, (Guillaume) sçavant theologien Anglois, fort versé dans les antiquités ecclesiastiques, fit ses premieres études à Cambridge, & par son merite il devint docteur en theologie & chapelain du roi Charles II. Il eut dans la suite une cure à *Islington* près de Londres, & enfin en 1684. il fut chanoine à Windsor. Il a passé presque toute sa vie dans l'étude, & son érudition étoit fort étendue. On l'a accusé sans raison de socinianisme : il a toujours été bon Anglican, excepté qu'il a eu en tout tems beaucoup plus de respect pour les peres de l'église, que n'en ont ceux qui vivent dans le schisme ou dans l'heresie. Ce respect venoit de ce qu'il les avoit lûs assiduement, & avec moins de faux préjugés que ceux des communions séparées de l'église en apportent en les lisant. Il mourut fort âgé le 4. Août 1713. Son ouvrage principal, & que l'on recherche avec plus d'ardeur, est son histoire litteraire des auteurs ecclesiastiques, écrite en latin, & dont les éditions les plus complettes sont celles de Genève *in fol.* en 1705. & 1720. Cave avoit donné d'abord deux essais de cet ouvrage ; l'un intitulé : *Tabula Scriptorum Ecclesiasticorum* : l'autre : *Cartophilax Ecclesiasticus*, à Lipsic en 1687. *in* 8°. A la fin de l'histoire litteraire on trouve trois dissertations de l'auteur contre Jean le Clerc, la premiere sur les écrivains ecclesiastiques, dont on ignore le tems auquel ils ont vêcu. La seconde sur les livres & offices ecclesiastiques des Grecs. La troisiéme sur l'Arianisme d'Eusebe de Césarée. M. Cave a fait en anglois les ouvrages suivans : le Christianisme primitif ; les Antiquités apostoliques, que l'on trouve aussi avec la vie de Jesus-Christ par Taylor ; les Antiquités ecclesiastiques & des Peres des premiers tems ; le gouvernement de l'ancienne église par des évêques, des metropolitains & des patriarches. Le Christianisme primitif a été imprimé en 1673. *in* 8°. à Londres, & en 1689. à Londres. Il a été traduit en françois & imprimé en Hollande. Les Antiquités apostoliques ont paru *in fol.* à Londres en 1684. En 1682. M. Cave donna l'histoire de la vie, des actions, de la mort & du martyre de ceux qui vivoient du tems des apôtres, ou immédiatement après eux, en anglois *in fol.* à Londres ; & en 1687. il publia au même lieu & dans la même langue, l'histoire & la vie des Peres de l'église qui ont vêcu au quatriéme siécle, avec une description de l'état du Paganisme sous les premiers empereurs Chrétiens. Quelques-uns de ces ouvrages ont été traduits en françois. * *Mem. du tems.*

CAVEDONE, (Jacques) de Sassalo dans l'état de Modene, se voyant chassé de la maison de son pere, on ne sçait pour quelle raison, entra dans l'école des Caraches à Bologne. Il y apprit à dessiner le nud avec cette fierté qui caractérise les ouvrages de ses maîtres ; & ayant passé dans la suite à Venise, il puisa dans les ouvrages de Titien cette force de coloris qui les rend si admirables. S'étant approprié ces deux parties, si necessaires pour former un grand peintre, il fit pendant quelque tems des tableaux qui étonnerent tous les premiers peintres de Bologne. Le Guide, tout habile qu'il étoit, ne put s'empêcher de demander au Cavedone des enseignemens, & il devint en quelque façon son disciple : il le mena avec lui à Rome. Le Cavedone n'y resta pas long-tems : il revint à Bologne, continua de travailler avec succès, & fut presque toujours employé dans de grands ouvrages, ce qui fait qu'on voit peu de ses tableaux à Paris & ailleurs. Son nom n'en est pas moins estimé en Italie, quoiqu'il faille se renfermer dans les ouvrages qu'il a faits dans le tems de sa grande maniere ; car ses derniers tableaux sont fort inferieurs aux premiers : trop sensible à la perte de sa femme & de son fils, il n'eut plus cette vivacité, & ce genie particulier qui avoient fait estimer jusqu'alors ses productions. Il mourut d'une chûte dans un âge avancé l'an 1660. la même année que l'Albane.* Malvasia, *vies des peintres de Bologne.*

CAVELIER, (Jean) libraire & imprimeur du roi & de l'université de Caen, où il étoit né le 28. Octobre 1624. fut homme de lettres, & composa plusieurs ouvrages sur les antiquités Romaines. Comme il soutenoit sa profession avec dignité, on l'appella aux charges municipales, & on l'élut échevin. L'amour qu'il avoit pour l'étude le porta enfin à quitter l'imprimerie, qu'il abandonna aux soins de son fils. Il mourut le premier Juillet de l'an 1701. dans la soixante-dix-septiéme année de son âge. M. Pierre-Daniel Huet, mort ancien évêque d'Avranches, en parle avec éloge dans ses *Origines de Caen*, *page 410. de la 2. edition.*

CAULET, (François-Etienne de) *Dans les deux dernieres éditions de ce Dictionaire il est dit qu*'il eut étant jeune, des liaisons avec M. Olier, curé de S. Sulpice, *lisez* qui fut depuis curé de S. Sulpice.... *On ajoute* que M. de Caulet fut superieur du séminaire de saint Sulpice, *cela est faux* ; il demeura seulement en 1642. avec M. Olier qui méditoit alors la fondation de ce séminaire, qui est de l'an 1644. Il n'en fut point superieur, ayant été fait évêque en 1644. même.

CAULIAC. (Gui de) Il fut, *dit-on dans les mêmes éditions*, medecin du pape Urbain V. & du pape Clement VI. *lisez* du pape Clement VI. & du pape Urbain V.

CAVOYE. (Louis Doger, marquis de) *Edition de 1725. de ce Dictionaire*, *lisez* (Louis d'Oger, marquis de) *Ajoutez à la fin*, Sa veuve mourut le 31. Mars 1729. âgée d'environ 88. ans.

CAUVIGNY, (François de) sieur de Colomby *ou* Coulomby, comme on le lit dans une piece de l'auteur intitulée : *Plainte de la belle Calliston* ; ou Collombi, comme on le voit à la tête de sa traduction de Justin. *Suppléez par cet article à celui qu'il a déja dans ce Dictionaire.* Ce sçavant étoit de Caen en Normandie, parent de Malherbe, dont il fut disciple & sectateur : & l'un des premiers membres de l'academie Françoise. Il avoit aussi une charge à la cour qui n'avoit point été avant lui, & qui n'a point été depuis ; car il se qualifioit *Orateur du roi pour les discours d'Etat* ; & c'étoit en cette qualité qu'il recevoit douze cens écus tous les ans. Il recevoit encore d'autres bienfaits de la cour. Sur la fin de ses jours il prit l'habit ecclesiastique, mais il n'entra point dans le sacerdoce. Il mourut à l'âge de 60. ans vers le milieu du XVII. siécle ; mais on ne sçait en quelle année. On croit que ce fut en 1648. On l'a accusé d'avoir beaucoup d'ambition & de vanité. Malherbe disoit de lui qu'*il avoit fort bon esprit, mais qu'il n'avoit pas le genie à la poësie.* Ses ouvrages sont : 1. La traduction d'une partie du I. livre des annales de Tacite, avec des observations politiques, topographiques & historiques, à Paris *in* 8°. en 1613. 2. Réfutation de l'astrologie judiciaire, à Paris en 1614. L'histoire de Justin, traduite en françois par le commandement du roi, à Tours *in* 8°. en 1616. Tannegui le Fevre estimoit cette traduction, & il en a donné une édition retouchée par lui avec des notes, à Saumur en 1672. 4. Plainte de la belle Caliston au grand Aristarque, durant sa captivité : c'est un poëme d'environ trois cens vers, qui a été publié à Paris en 1616. 5. Lettre à M. le Chancelier en 1624. 6. Trois autres lettres dans le recueil de Faret : la premiere, Discours de consolation au president Jeannin ; la seconde, lettre d'état sur le sujet de la main-levée du temporel des Ecclesiastiques de Bearn ; la troisiéme au Roi, sur l'utilité de lire l'histoire, en 1627. 7. De l'autorité des Rois, premier discours & le seul qui ait paru, *in* 4°. en 1631. 8. Poësies diverses dans les recueils de son tems. * *Histoire de l'acad. Françoise, par* Pelisson, *édition de M. l'abbé* d'Olivet, *tome 1.* in 12. *pag. 266. 289. & 396.* Huet, *Origines de Caen*, *2. édition, p. 369.*

CECCANO, (Thibaud de) issu de la famille des comtes de TERRACINE dans la Campagne de Rome. A l'âge de dix-neuf ans il entra dans l'ordre de Cîteaux, & devint dans la suite abbé de *Fosdinuovo*. En 1274. il accompagna Gregoire X. au concile de Lyon, & ce pape lui donna alors le chapeau de cardinal. Ceccano a rendu de grands services au Saint Siege, & il eut en particulier beaucoup de part à l'élection de Rodolphe I. pour empereur des Romains. Il fut lié d'amitié avec S. Thomas d'Aquin, qui mourut entre ses bras dans le couvent de Fosdinuovo en 1274. Pour lui, il mourut en 1279. *Jordan* de Ceccano, qui a été aussi cardinal, sortoit de cette même famille des comtes de Terracine. * *Catalog. Abbat. Fossa-Nova.* Ughelli, *Ital. sacr.*

CECCANO, (Annibald) cardinal de la création de Jean XXII. en 1327. *On en a parlé dans le Dictionaire historique à l'article* ANNIBAUD Ceccan. *Ajoutons ici quelques circonstances aussi curieuses qu'interessantes que l'on a omises*,

*& que nous fournissent les historiens contemporains.* Ceccano étoit à Rome dans le tems que le fameux Nicolas Gabrini, dit *de Rienzi*, tribun du peuple, y exerçoit un pouvoir qui alloit jusqu'à la tyrannie, & qui fut porté plus loin dans la suite. C'étoit aussi le tems du Jubilé, ou de l'année Sainte, & c'étoit pour empêcher les desordres pendant ce tems-là, que Clement VI. avoit envoyé Ceccano à Rome. Ce cardinal légat n'omit rien pour empêcher le tumulte & le desordre. Les arrêter entierement dans une affluence extraordinaire de gens de toute nation, étoit chose impossible. Il fit ce qu'il put. Mais comme malgré ses précautions le desordre augmentoit chaque jour, il multiplia extrêmement les dispenses qu'il avoit pouvoir de donner par rapport au nombre de jours limité que les étrangers devoient employer à faire leurs stations. Ces dispenses mécontenterent le peuple superstitieux & peu instruit. Il éclata de la maniere suivante. Le légat avoit fait pratiquer hors de son palais des écuries, où il y avoit un chameau qui attiroit la curiosité de la populace. Cet animal ayant été harcelé, le palfrenier s'irrita, on en vint aux injures, puis aux coups : les gens du légat chasserent le peuple, celui-ci s'ameuta, brisa les portes, fit voler les pierres de toutes parts sur les fenêtres du palais en criant, *à l'heretique*. Bientôt la fureur fournit toute sorte d'armes, & le palais fut comme assiegé par la foule. Ceccano voulut se montrer sur un balcon, on ne le respecta point ; il connut le risque & se retira ; Jean de Lucca, commandeur du Saint-Esprit, vint avec une troupe de cavaliers, & appaisa le tumulte qui fut mis sur le compte de Gabrini qui haïssoit Ceccano, & qui ne cherchoit qu'à étendre sa puissance à la faveur des troubles. Le légat revenu de cette premiere frayeur, voulut quelques jours après faire ses stations : il se mit en chemin avec un grand équipage & un nombreux cortege ; & comme il alloit à l'église du Saint-Esprit au bruit des trompettes, on tira sur lui d'une fenêtre grillée deux fleches, dont il ne fut point blessé. On investit la maison d'où elles étoient parties ; il ne s'y trouva personne & toute la vengeance que l'on put tirer de cet attentat, fut de la faire démolir & raser. Ce crime fut encore mis sur le compte de Gabrini : Ceccano douta si peu qu'il en fût coupable, qu'il l'accusa par ses lettres auprès du pape en lui envoyant le fer d'une des deux fleches ; qu'il excommunia de nouveau Rienzi & ses complices, le qualifia de *Patarin*, nom d'heresie infamant & odieux, cassa & annulla tout ce que le tribun avoit fait pendant son gouvernement, le chargea des plus horribles malédictions, le déclara déchu & incapable de toute charge ou dignité, & lui interdit l'eau & le feu. Gabrini, dit *Rienzi*, coupable ou non de cet attentat, vit bien qu'il n'y avoit plus de sûreté pour lui à Rome, & il se sauva dans les caravanes des pelerins qui s'en retournoient. Ceccano qui ignoroit sa fuite, n'en craignoit pas moins quelque nouvelle entreprise. Il redoubla les précautions qu'il poussa jusqu'au ridicule. Il ne paroissoit jamais en public sans porter une calotte de fer sous son chapeau, & une cuirasse sous sa soutane. Et cependant il ne se contraignoit point quand il parloit du peuple Romain, qu'on lui entendit souvent traiter de gueux & de glorieux : ce qui ne servoit encore qu'à irriter ce peuple contre lui. Pour tirer Ceccano de la situation fâcheuse où il se trouvoit, le pape lui donna, au refus du cardinal Gui de Boulogne qui s'en étoit excusé, la légation de Naples pour traiter avec le roi de Hongrie, dont le retour dans les états de Naples, avoit rallumé la guerre plus vivement que jamais. Annibald partit de Rome : mais à peine eut-il passé par la seigneurie de Ceccano, par Mont-Cassin & S. Germain, que s'étant arrêté à une lieue de-là dans un château, il y fut empoisonné par du vin que l'on mêla parmi les autres rafraichissemens qui lui furent presentés. Il en mourut dès le lendemain 17. Juillet 1350. Fortifiocca, qui a rapporté presque tous les faits qui sont dans cet article, prétend qu'il mourut d'indigestion. Mais outre qu'il le prétend sans preuves solides, il est certain que cet auteur ne paroît point favorable à Ceccano. * *Vita di Cola di* Rienzi, *tribuno del popolo Romano scritta in lingua volgare Romana di quella èra da Tamao Fortifiocca, &c.* Du Cerceau, *Histoire de la conjuration de Gabrini, dit* Rienzi, *liv. 9.*

CECCARELLI, ( Alphonse ) de Bevagna ville d'Ombrie, est auteur de l'histoire italienne de la maison de Monaldeschi, qu'il fit imprimer à Ascoli en 1580. Elle est pleine de fables. Ceccarelli en remplissoit tous ses ouvrages : il falsifioit tout. Etoit-ce à dessein ou par ignorance ? Il paroît que c'étoit à dessein, puisque le pape Gregoire XIII. le traita pour ce sujet en criminel, le fit mettre en prison, & le jugea digne de souffrir le dernier supplice, ce qui fut éxecuté. * *Voyez* Leo Allatius ; & M. L. Ant. Muratori, *tom. 12. scriptor. rer. Ital. pag. 527.*

CECCI ou CECCUS. ( François ) *Dans l'édition de 1725, de ce Dictionaire, il est dit* qu'il fut brulé à Bologne l'an 1327. *lisez* l'an 1527.

CECILE, duchesse d'Yorck, & mere d'Edouard IV. Jamais princesse n'a vû plus de gloire dans sa maison, ni plus de desastre. Elle vit regner quatre de ses descendans, Edouard IV. & Richard III. ses deux fils ; Edouard V. son petit-fils, & Elisabeth femme de Henri, sa petite-fille. Mais elle en vit perir un pareil nombre qui s'égorgerent les uns les autres. Edouard IV. fit mourir son frere le duc de Clarence ; Richard fit massacrer ses deux neveux, fils de son frere Edouard, & fut tué lui-même à la bataille de Besvorth, que Henri gagna contre lui. Cecile mourut fort âgée en 1495. & fut enterrée à Foderingham auprès de son mari. * De Larrey, *Hist. d'Angl. tome 2. page 45.*

CECILE, sœur du roi de Suede Eric XIV. & femme du prince de Bade. Cette princesse fut mere d'*Edouard Fortune*, dont elle accoucha en Angleterre, où elle étoit allée avec le prince son mari pour y voir la reine Elisabeth. Ce fut cette reine qui tint l'enfant sur les fonts, & qui assigna au pere & à la mere une pension sur ses domaines qui leur fut exactement payée. * De Larrey, *Hist. d'Angl. tome 2. p. 45.*

CELLARIUS, ( Balthasar ) né à Rottleben dans le comté de Schwartsbourg en 1614. vint à Gera en 1630. fut créé maître-ès-arts en 1636. à Jene où il étoit depuis 1632. & où il donna des leçons particulieres sur le droit. Il y étudia aussi la theologie à laquelle il continua de s'appliquer à Wittemberg, & en 1646. on le fit pasteur à Brunswig. En 1648. il alla à Helmstett, où il fut fait professeur en theologie & surintendant general des églises, & quelque tems après abbé de Marienthal. Il mourut en 1671. Ses ouvrages sont : *Politica ; Libellus de consequentia ; Epitome philosophica theologia ; Tabula ethica ; Tabula physica*, & plusieurs theses. * Witt. *Memor. theol.* & Diar. Biogr.

CELLARIUS. ( Christophe ) *Edition de ce Dictionaire de 1725. ajoutez* qu'il nâquit le 22. Novembre de l'an 1638. *On dit qu'*il fut recteur du college de Cizen, *lisez* de Zeits. Le pere Niceron, Barnabite, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres, tome 5.* a donné un article à Cellarius, & une liste de tous les ouvrages de ce sçavant. Nous y renvoyons. Nous dirons seulement ici, que l'on ne peut trop lire sa géographie ancienne dont voici le titre : *Notitia orbis antiqui, sive Geographia plenior ab ortu rerum publicarum ad Constantinorum tempora orbis terrarum faciem declarans*, deux volumes *in 4°.* à Lipsic, & depuis à Cambridge, en 1730.

CELLOT, ( Louis ) natif de Paris, entra dans la societé des Jesuites l'an 1605. âgé de dix sept ans. Après avoir été recteur à Roumois & à la Fleche, il fut provincial de son ordre en France. Il mourut à Paris le 20. Octobre 1658, âgé de 70. ans. Il étoit habile dans le grec, & theologien. Ceux de sa societé ayant été attaqués par Petrus Aurelius, ( Jean du Verger de Hauranne, abbé de S. Cyran, ) & par M. Hallier, sur la hierarchie ecclesiastique, le pere Cellot entreprit de faire un ouvrage complet sur cette matiere, qu'il fit paroître *in folio* en 1641, sous ce titre : *De Hierarchia & Hierarchicis.* Cet ouvrage fut imprimé à Rouen sur une simple permission, & déferé à l'assemblée de la faculté de theologie de Paris du premier Fevrier 1641. où l'on nomma des députés pour l'examiner. Dans une autre assemblée du 3. Avril de la même année on résolut de censurer cet ouvrage, & nommément plusieurs propositions qui en avoient été extraites : mais lorsque cette censure étoit prête à paroître, le cardinal de Richelieu fit terminer cette affaire dans des conferences de plusieurs docteurs nommés à cet

esser avec le Jesuite accusé qui retracta plusieurs propositions, en adoucit d'autres, donna un sens catholique à quelques-unes, & avoua que les autres lui étoient échapées. Il donna cette déclaration signée de lui le 22. Mai, & elle parut aussitôt imprimée. Cependant son livre fut mis à Rome à l'*Index* des livres defendus jusqu'à ce qu'il fut corrigé, par un decret du 22. Janvier 1642. & le 12. Avril, l'assemblée generale du clergé qui se tenoit à Mante, le condamna aussi comme contenant une doctrine nouvelle, téméraire, fausse, pernicieuse, séditieuse, &c. Cette condamnation n'empêcha pas le pere Cellot de soutenir les mêmes sentimens qui venoient d'être condamnés, dans son livre intitulé: *Horarum subcisivarum liber singularis*, qui parut en 1646. & où il attaque le traité de la Hierarchie ecclesiastique de M. Hallier, son adversaire. Il y donne dans cet ouvrage une histoire de sa retractation contraire à la verité, ce qui obligea la faculté de theologie de Paris de publier cette rétractation en 1648. Quelque tems après que les *Heures subcisives* de ce pere furent publiées, M. Hamon, medecin, donna sous le nom supposé d'*Alype de Sainte Croix*, une apologie latine du pere Cellot en trois livres, adressée à l'auteur même: mais cette apologie est une critique delicate & solide; c'est un volume *in* 8°. qui parut en 1648. sans nom de ville ni d'imprimeur. Au reste, le pere Cellot écrivoit bien en latin, & ne manquoit ni de lecture, ni d'érudition. Il a encore donné une histoire de Gothescalque en latin, *in folio* à Paris en 1655. avec un *Appendice*. Le premier concile de Douzy, tenu en 871. avec des notes, *in* 4°. à Paris en 1656. avec quelques ouvrages de Hincmar, & un recueil de quelques opuscules des auteurs du moyen âge. Enfin, on a de lui des poësies latines. * Alegambe, *Biblioth. scriptor. societ. Jesu*. Dupin, *Hist. ecclesiast. du XVII. siecle, tome 1. à la fin pages 663. 667. 672. 673. 674*. Salmon, *Traité de l'étude des Conciles, au catalogue des auteurs*.

CELSUS ou CELSE. (Aurelius-Cornelius, ou, selon M. Mahudel qui s'écarte en cela de l'opinion commune, Aulus-Cornelius) *Suppléez par cet article à celui qu'il a déja dans le Moreri sous le nom de* CELSUS (Cornelius). Ce sçavant étoit de la famille Patricienne Cornelia, & vécut sous les regnes d'Auguste, de Tibere & de Caligula. Il écrivoit du tems des deux derniers empereurs; mais à n'envisager que ses ouvrages, on ne peut dire précisement de quelle profession il étoit. Il a écrit en effet de la rhetorique, de l'art militaire, de l'agriculture & de la medecine si pertinemment, qu'il semble qu'on auroit autant de raison de dire qu'il étoit orateur ou homme de guerre que medecin. Cependant on croit qu'après s'être successivement appliqué à plusieurs choses, il avoit consacré les dernieres années de sa vie, & le tems de la plus grande maturité de l'âge à la medecine. Pline, en plusieurs endroits de son ouvrage, lui donne la qualité de medecin, & parle de ses opérations, sur-tout dans le *livre 20*. où il dit qu'il faisoit appliquer pour la goute des racines de guimauve cuites dans du vin. On ne peut douter non plus que Celse n'ait travaillé de son fonds sur la medecine, & ceux qui ne le veulent faire passer que pour simple traducteur en ce genre, se sont trompés. Il suffit de lire ce qu'il a écrit sur cette matiere pour en être convaincu. Il ne nous reste de ce qu'il avoit composé sur l'éloquence, qu'un abregé de rhetorique qu'il avoit fait, non pour instruire des personnes qui ne sçavoient rien, mais pour servir de memoire à un homme déja instruit. Sixtus à Popma Phrysius l'a fait imprimer à Cologne en 1569. Nous avons perdu ce qu'il avoit écrit sur l'agriculture. Columelle qui travailla quelques années après sur le même sujet, nous apprend que cet ouvrage de Celse étoit divisé en cinq livres & très-estimé. A l'égard de son ouvrage sur la medecine, il a paru admirable à tous ceux qui l'ont lû, & le grammairien, l'historien & l'antiquaire y trouvent dequoi se satisfaire, comme le medecin & le physicien. Cet ouvrage parut pour la premiere fois à Florence en 1478. Trois ans après on le donna à Milan: il fut publié deux fois à Venise sur la fin du même siecle, & on l'a souvent réimprimé depuis. Vanderlinden en donna une nouvelle édition en 1657. avec de nouvelles corrections. Almeloveen l'a donné depuis en 1713. Malgré tant d'éditions, l'ouvrage est encore très-alteré dans les marques des poids & des mesures, dans les noms des plantes & dans le tour des phrases. M. Freind, dans son histoire de la medecine, dit que le principal merite de Celse consiste dans la partie chirurgique de ses écrits, & que l'on voit aussi que les applications exterieures font le gros de son livre. * *Reflexions sur le caractere, les ouvrages & les éditions de* Celse, le medecin, *par M.* Mahudel, *dans les Memoires de l'académie des Inscriptions & belles Lettres, tome 7. page 97. & suiv.* Gibert, *Jugem. des sçav. sur les maitres d'éloquence, tome 2. page 111. & suiv.* Freind, *Hist. de la medec.* in 4°. *page 28.*

CELTES PROTUTIUS. *Dans l'édition de 1725. de ce Dictionaire, il est dit* que l'on a une édition des poësies de cet auteur fai e à Nuremberg en 1502. *il falloit dire* une édition d'une partie de ses poësies; car nous en avons un autre recueil imprimé en 1513. à Strasbourg, qui ne contient aucune des pieces du premier.

CENTURIES de Magdebourg. *Dans la même édition il est dit* que ce corps d'histoire ecclesiastique parut en 1559. & en 1560. *lisez* en 1552. & en 1574. Ceux qui y ont travaillé sont Matthias Flaccius, surnommé *Illyricus*; Jean Wigand, Mathieu le Juge, *non* le Judin; Basile Faber, Nicolas Gallus, André Corvin, *non* Corvin, & Thomas Holthher.

CEPEDE, (Jean de la) sieur d'Aigalades, premier président de la chambre des comptes & aides de Provence. Ce fut un des plus grands magistrats de son siecle, & il se distingua autant par sa solide pieté que par son profond sçavoir. Il mourut environ l'an 1623. & ne laissa qu'une fille de son mariage avec *Magdeleine* de Brancas, qui fut mariée avec *Henri* de Simiane, sieur de la Coste. Cette branche de la maison de SIMIANE demeure à Aix, & porte aussi le nom *de la Cepede*. Le celebre poëte Malherbe étoit fort ami du président de la Cepede, & il en parle avec éloge en plusieurs endroits de ses ouvrages; il fit aussi un sonnet à la louange d'un ouvrage que ce magistrat fit en vers françois, & qu'il intitula: *Theorémes spirituels sur la Vie & la Passion de notre Seigneur Jesus-Christ*. Dans la seconde partie de ces theorémes spirituels, on trouve quelques poësies françoises de M. de Villeneuve, seigneur de la Garde du Freinet & de la Motte, villages situés au diocèse de Fréjus; & quelques autres d'Arnauld de Villeneuve son frere, marquis des Arcs, qui avoit été un des gentilshommes ordinaires de Henri III. * *Voyez* la lettre de Malherbe à M. de Villeneuve, seigneur de la Garde, dans les *Mem. de litter. & d'hist. recueillis par le pere* Desmolets, *de l'Orat. tome 1. part. 1. Notes du pere* Bougerel, *de l'Orat. sur cette lettre*. Autre lettre de Malherbe à madame la princesse de Conti, sur la mort du chevalier de Guise, parmi les œuvres de Malherbe.

CERATINUS, (Jacques) mort le 20. Avril 1530. *Edition de ce Dictionaire de 1725. ajoutez* & non 1539. comme l'a dit M. Baillet dans ses Jugemens des sçavans.

CERCEAU, (Jean-Antoine du) Jesuite, né à Paris l'an 1670. entra de bonne heure dans la Compagnie de Jesus, où il se distingua par son esprit. Né avec du goût pour la poësie, il s'y livra dès sa jeunesse, autant que son genie ennemi de toute contrainte & naturellement inconstant, le lui put permettre. Il publia dès 1705. un recueil qui a été réimprimé en 1723. chez les freres Barbou, de ses poësies latines, à Paris, chez Boudot, & ce recueil fut assez goûté. On crut y appercevoir une heureuse versification, & une latinité assez recherchée. Mais ayant bientôt quitté les muses latines, trop sérieuses pour lui, il s'abandonna entierement à son genie qui le portoit à une poësie familiere & naïve, mais quelquefois trop rampante & trop negligée. Il a voulu imiter Marot; mais le modele est infiniment au-dessus de la copie. Cependant le pere du Cerceau ne passera point absolument pour un poëte meprisable, il amuse souvent avec agrément, & quelquefois avec utilité. Il a donné dans les mercures des *Reflexions sur la poesie françoise*, que l'on a réunies & réimprimées en Hollande en 1730. dans un *Recueil de divers traités sur l'éloquence & la poesie*, en deux volumes. Ces reflexions sont une espece de poëtique qu'il

qui n'a pas été goutée de tout le monde. On a encore de lui un petit *Traité contre l'histoire des Flagellans*, que l'abbé Boileau, de la Sainte-Chapelle, fit imprimer en latin en 1700. Les *Lettres d'un abbé à Eudoxe*, in 12. en 1648. sur l'apologie des provinciales par dom Petitdidier, Benedictin de la congrégation de saint Vannes, mort évêque de Macra. Quelques autres poësies en toute sorte de genres imprimées en différens recueils, & d'autres encore manuscrites: une oraison funebre de feu monseigneur le Dauphin, prononcée à Bourges; l'histoire de la derniere révolution de Perse, qui a duré tant d'années, & qui n'a fini qu'en 1727. Cette histoire est en deux volumes, imprimée à Paris chez Briasson, en 1728. A l'égard des poësies françoises du pere du Cereeau, on les a recueillies plusieurs fois à Paris, & imprimées chez Etienne. La quatriéme & derniere édition est de 1733. en deux volumes; mais la seconde n'en renferme qu'un petit nombre dans lesquelles se trouve la piece intitulée: *Gregoire, ou les incommodités de la grandeur*, qui a été representée plusieurs fois. Ce poëte a laissé plusieurs ouvrages commencés, mais trop imparfaits pour esperer que quelqu'un voulût les achever. C'étoit son génie; tant qu'une certaine impetuosité d'imagination duroit, il employoit les jours & les nuits à travailler; dès que cette imagination un peu caprieieuse se refroidissoit, il abandonnoit tous ses desseins & les oublioit entierement. C'est ainsi qu'il a commencé des commentaires françois sur Horace, sur les lettres de Pline, sur les dialogues de Ciceron de la nature des dieux, &c. Il a poussé plus loin des ouvrages d'un moindre projet, entr'autres un *Essai sur le caractere du stile poëtique*; & un *Traité de la perspective*; car quelquefois il vouloit être mathematicien: mais il avoit presque fini l'*Histoire de la conjuration de Nicolas Gabrini, dit de Rienzi*, tyran de Rome en 1347. Le pere Brumoy a mis la derniere main à cet ouvrage, & l'a fait imprimer en 1733. C'est à la fin de ce gros vol. *in* 12. que se trouve le petit nombre de poësies du P. du Cerveau, nouvellement imprimées. La plûpart des pieces que les pensionnaires du college de Louis le Grand jouent chaque année sont de lui. On trouve aussi plusieurs de ses pieces dans les memoires de Trevoux ausquels il a travaillé pendant plusieurs années, entr'autres une explication d'un endroit d'Horace, qui l'a engagé à entrer dans ce que la musique ancienne a de plus profond. Voyez en particulier les mois de Janvier & de Février 1729. Il y attaque principalement M. Burette, de l'académie des belles Lettres, qui avoit donné quelques dissertations sur la musique des anciens, dans les premiers volumes des *Memoires de ladite Académie*. Ce sçavant académicien a répondu solidement à la critique du pere du Cereeau, dans le *tome 8. des mêmes Memoires*. Ce Jesuite est mort le 4. Juillet 1730. à Veret, maison du duc de Mazarin, près de Tours, au retour d'un voyage qu'il venoit de faire. Il fut enterré dans l'église même de Veret. * *Merc. de France, Septembre 1730. Mem. du tems. Lettre manuscrite. Mem. histor. & critiq. Octobre 1722.* Preface de *la Conjuration de Gabrini*.

CERDA. (Joseph de la) *Dans l'édition de ce Dictionaire de 1725. l'on dit qu*'on lui donna l'évêché d'Almerie en 1657. *lisez* en 1637.

CERDON, évêque d'Alexandrie, &c. *Même édition, aux citations*, Pap. *lisez* Pagi.

CEREALIS, oncle de l'empereur Gratien, dans le IV. siecle. *On a dit dans le Dictionaire historique* que Cerealis fit proclamer Auguste Valentinien cadet de Gratien. Il semble par ce récit que Cerealis fut le premier ou le principal moteur de l'élection de son neveu. Ammien Marcellin qui raconte exactement ce fait, dit seulement que le jeune prince fut élû d'un commun consentement, & que Cerealis profitant de cette bonne disposition, envoya aussitôt chercher son neveu, & le conduisit au camp, où il fut proclamé Auguste. Cela arriva en 375. Valentinien n'avoit alors que quatre ans, & non quatorze, comme plusieurs l'ont dit, ni même neuf ou dix, comme l'a avancé l'historien Socrate. Ce qui a trompé ce dernier, selon M. de Valois, c'est qu'il a cru que Valentinien étoit né en 366. & qu'il a confondu ce prince avec un autre Valentinien, fils de Valens.* Socrat. *lib. 4. histor. cap. 10.* De Valois, *notes sur cet endroit de* Socrate. Ammien Marcellin, *lib. 30.* Le pere Pagi, *sur l'an 366. nombre 6.*

CERE'S, fille de Saturne & d'Ops, &c. *Edition de 1725. Alinea.* Cerès est mere de Proserpine, &c. *vers la fin, au lieu de* Teptolemus fils de Celé, *lisez* Triptolemus.

CERF, (Jean-Laurent le) écuyer sieur de la Vieuville de Freneuse, garde des sceaux du parlement de Normandie, né à Rouen en 1674. d'une noble & ancienne famille, & mort le 10. Novembre 1707. âgé seulement de trente-trois ans. Il étoit d'une famille originaire de Ponteau de Mer, & issue d'un Pierre le Cerf capitaine des côtes sous Charles VII. qui fut annobli par ce prince en 1449. Jean-Laurent le Cerf fit ses études avec beaucoup de succès sous le celebre pere Tournemine, Jesuite; & après sa philosophie, il étudia en droit à Caen. En 1696. il fut pourvû de la charge de garde des sceaux du parlement de Normandie créée en 1449. & dont Laurent le Cerf de la Vieuville son pere avoit été revêtu en 1671. Quoique Jean-Laurent le Cerf ait peu vécu, il avoit beaucoup appris, & c'étoit son ardeur immoderée pour l'étude qui l'avoit épuisé, & qui l'enleva enfin à la fleur de son âge. Il a donné au public, 1. l'explication du quatre cens trente-cinq & du quatre cens trente-sixiéme vers du quatriéme livre de l'éneïde de Virgile, avec les pensées de M. du Tot de Ferrare, conseiller au parlement de Normandie, touchant deux endroits considerables de la pharsale de Lucain; & un éloge abregé de M. du Tot, inseré dans les mémoires de Trevoux de Juillet 1702. Ces vers de Virgile dont M. le Cerf donne une explication fort ingenieuse, sont ceux-ci.

*Nate tua funera mater*
*Produxi, pressive oculos, aut vulnera lavi.*

2. Dissertation où l'on prouve qu'Alexandre *le Grand* n'est pas mort empoisonné; & remarques sur Ausone & Catulle, dans *le Mercure de Trevoux, Septembre & Octobre 1708.* 3. L'abbé Raguenet ayant publié en 1702. un parallele des Italiens & des François en ce qui regarde la musique & les opera, où il avoit donné la préference aux Italiens, M. le Cerf prit en 1704. la défense du goût des François dans un écrit intitulé: *Comparaison de la Musique italienne & de la Musique françoise*, à Bruxelles *in* 12. Cet ouvrage est d'un stile vif, & l'auteur y soutient avec feu l'honneur de sa patrie. Cette dispute s'échauffa encore davantage. L'abbé Raguenet répondit en 1705. & prit la *Défense du parallele des Italiens & des François, en ce qui regarde la Musique & les Opera*, à Paris *in* 12. Le journal des sçavans qui avoit parlé d'abord avantageusement de l'ouvrage de M. de la Vieuville, loua beaucoup cette réponse, & lança plusieurs traits contre le défenseur de la musique françoise. M. de la Vieuville fit remarquer avec vivacité cette contradiction dans la réplique qu'il fit à l'abbé Raguenet, c'est-à-dire, dans deux nouveaux volumes qu'il ajouta au premier intitulé: *Comparaison de la Musique italienne & de la Musique françoise*, à Bruxelles en 1705. *in* 12. en trois parties. La premiere partie porte le titre de *Seconde édition*; mais elle n'a de nouveau qu'un nouveau titre; il n'y a que les deux autres parties qui ayent paru alors pour la premiere fois. Le journal des sçavans passant les bornes d'un extrait, les tourna en ridicule & augmenta ses premieres contradictions. M. de la Vieuville piqué au vif, répondit aux journalistes avec encore moins de ménagement dans l'écrit intitulé: *L'art de décrier ce qu'on n'entend point: ou le medecin musicien; Exposition de la mauvaise foi d'un extrait du journal de Paris*, à Bruxelles en 1706. brochure *in douze*. Le medecin *musicien* est M. Andri, que M. de la Vieuville accusoit d'être auteur de l'extrait de son livre. Le journaliste parla aussi de cette brochure, & fit quelque réparation à l'auteur. M. de la Vieuville faisoit aussi des vers françois, & l'on a de lui quelques pieces en ce genre qui ont été goutées. En 1698. il adressa au pere Bouhours,

Jesuite, avec qui il étoit très-lié, une belle épître en vers françois, sur le rétablissement de la santé de ce Pere. Elle n'a point été imprimée. C'est lui encore qui est auteur de cette épitaphe du pere Bouhours, qui a couru dans le tems de la mort de ce pere.

*Ci gît Bouhours. Que la Cour & la Ville*
*Viennent reverer tour à tour*
*Le tombeau d'un auteur habile*
*Qui polit la Ville & la Cour.*

* Eloge de M. le Cerf de la Vieuville de Freneuse, par dom Philippe le Cerf de la Vieuville, Benedictin de la congrégation de S. Maur, & auteur de la *Bibliotheque historique & critique des auteurs de sa congrégation. Dans le Mercure d'Avril 1726.*

CERISANTE. (Marc Duncan, surnommé) *Edition de ce Dictionaire de 1725. au lieu de* le marquis de Vigean, *lisez* du Vigean. Cerisante mourut en 1648. *ajoutez* le 28. ou le 29. Février. Quelques-unes de ses odes, &c. *lisez* Les deux odes qui nous restent de lui, & que l'on trouve dans les lettres de Balzac, & dans le *Menagiana* de l'édition de M. de la Monnoie en 1715. *tome 2.* approchent assez du caractere de celles d'Horace.

CERLE, (Jean) grand-vicaire de Pamiers, &c. *Ajoutez à son article*, que les mêmes motifs qui le firent condamner par le parlement de Toulouse à avoir la tête tranchée, le firent aussi condamner à faire amende honorable & aux galeres pour toute sa vie, par jugement souverain & en dernier ressort de l'intendant de Marseille le 12. Février 1689. Mais il fut jugé par contumace. Il étoit âgé de 58. ans quand il mourut.

CERMENATI, (Jean de) notaire & syndic de la ville de Milan, florissoit au commencement du XIV. siecle & vivoit encore vers l'an 1330. Selon Raphaël Fagnani dans ses annales manuscrites, la famille de Cermenati étoit noble & très-ancienne à Milan,& l'emploi qu'il y exerçoit, loin de le dégrader, l'honoroit, étant ordinaire avant lui & depuis de le voir possedé par des personnes nobles. Jean de Cermenati étoit homme de lettres, & sur-tout historien. L'empereur Henri VII. ayant fait son entrée à Milan en 1308. Cermenati en prit occasion de décrire en latin assez élegant l'histoire de cette ville, son origine, sa situation, le génie de ses habitans, & ce que les Milanois ont fait de plus remarquable sous le regne de cet empereur depuis 1307. jusqu'en 1313. Il ne dit rien dont il n'ait été témoin oculaire. Louis-Antoine Muratori ayant eu communication de cet ouvrage, l'a fait imprimer dans le *tome 2. page 31. & suiv.* de ses *Anecdota*, ou pieces tirées de la bibliotheque Ambrosienne imprimées à Milan en 1698. *in 4°.* Cet ouvrage de Cermenati contient bien des particularités sur cette partie de l'histoire de l'empereur Henri VII. que l'on chercheroit inutilement ailleurs. Comme le manuscrit sur lequel M. Muratori avoit donné cette histoire n'étoit pas complet, en ayant découvert un autre entier depuis son édition, il a donné le supplement de cette histoire dans le *to. 4.* de son même recueil, *page 211.* Il en a publié une nouvelle édition complette depuis ce tems-là dans le *tome 9.* de son grand recueil *in fol.* des écrivains de l'histoire d'Italie de 1726. à Milan. * Voyez *l'ouvrage cité, page 27. & suivantes.* Picinelli, *Athenæum litterat. Mediolan. pag. 293.*

CERMISONI, (Antonio) de Padoue, fut professeur ordinaire dans sa patrie, & le plus celebre medecin qu'on y vit alors. Il a été le précepteur du celebre Jerôme Savonarole. C'est au moins l'opinion du sçavant M. Manget, dans sa *Bibliotheque des Medecins & des auteurs des livres de medecine*; mais si ce sentiment est vrai, Cermisoni n'eut pas longtems Savonarole sous sa discipline, puisqu'il mourut en 1458. & que son disciple n'étoit né qu'en 1452. Il est vrai qu'il y en a qui reculent la mort de Cermisoni jusqu'en 1467. On a de lui des conseils de medecine en latin, au nombre de cent cinquante-trois, contre presque toutes les maladies, imprimés à Venise *in fol.* en 1503. avec quelques autres opuscules de medecine : on les avoit imprimés au même lieu dès 1497. avec les ouvrages choisis de Barthelemi Montagnana, *in fol.* & on en a fait encore d'autres éditions posterieures à celle de 1503.

CERNUNNOS, noms que les Gaulois donnoient à leurs dieux Cornus : car ces peuples avoient de ces prétendues divinités, de même que les Grecs & les Romains. Le terme *Cernunnos* est un ancien mot celte, composé de *cern* corn, & d'*ynne* ou *onn* qui signifie une *lance*. Cette signification jointe à la forme des cornes, qu'on donnoit à *Cernunnos*, & qui étoient toujours de daims, de cerfs & d'élans, fait présumer que les Gaulois invoquoient principalement ce prétendu dieu dans l'exercice de la chasse des bêtes fauves, qui étoit chez eux très-frequent, noble, mais perilleux. Quelques sçavans d'Allemagne ont prétendu que *Cernunnos* est *Bacchus*, & ils se fondent sur les cornes de Cernunnos même, qu'on sçait avoir été données à Bacchus. Pour fortifier leur conjecture, ils disent que ce mot vient de l'allemand *Hornung*, qui, selon eux, approche de celui de Cernunnos, & qui signifie le mois de Février, qui étoit le tems où les Celtes se reposant de leurs travaux, buvoient plus largement, & faisoient plus d'honneur à Bacchus. Ils disent encore que le mot *Cernunnos* approche de l'anglois *cuurun, cuurnuf*, qui est la cervoise ou bierre des Gaulois. qui s'en servoient à la place de vin, & qu'ainsi Cernunnos peut signifier le dieu de la Cervoise. Mais la premiere étymologie paroît la plus certaine, & est la mieux autorisée. * D. Martin, *relig. des Gaulois, l. 2.*

CERQUOZZI, (Michel-Ange) Romain, surnommé *des batailles*, parce qu'il excelloit à peindre ces sortes de sujets, n'avoit pas moins de talens pour peindre les fleurs, les fruits & les animaux, qu'il a représentés avec une verité & une fermeté de touche qui lui est particuliere. Après avoir été quelque tems, dans sa jeunesse, sous la discipline d'un peintre Flamand, nommé Jacques d'Asé, il eut occasion de connoitre Pierre Paul de Cotrone, surnommé *il Gobbo de' Frutti*, parce qu'il étoit bossu, & qu'il peignoit les fruits dans la plus grande perfection. Ce fut dans cette derniere école que Cerquozzi se perfectionna. Il mourut à Rome en 1660. âgé de 58. * Pascoli, *vies des peintres modernes*, en italien, *in 4°.* 1730.

CERRONI, (Jean) fut gouverneur de Rome en 1350. après que le fameux Nicolas Gabrini, dit *Rienzi*, tribun du peuple Romain & son tyran, eut été emprisonné, sous le pape Clement VI. Cerroni étoit un simple bourgeois de Rome, mais d'une famille ancienne & considerable dans la bourgeoisie; d'un âge d'ailleurs & d'une probité qui le rendoient respectable à tous les citoyens, & digne d'occuper sa Place, par une autre voie que par celle d'une conjuration. Car voici comment il fut élû. Comme les désordres alloient toujours en croissant pendant l'année sainte ou le jubilé de ce tems-la, à cause de la multitude extraordinaire d'étrangers qui accouroient à Rome, & qu'il n'y avoit point de chef qui fut capable de s'y opposer; une confrerie de la Vierge, composée de ce qu'il y avoit de plus honnêtes gens dans la ville, entreprit de s'en donner un. Le lendemain de Noël 1350. les confreres s'assemblerent dans l'église de sainte Marie Majeure, & ayant appellé à leurs délibetations la plus saine partie du peuple, ils conclurent que l'unique remede aux maux présens, étoit de se choisir un chef, pour commander avec une autorité absolue dans la ville, & ce fut Cerroni qu'on élut d'une voix unanime. Dès que l'élection fut faite, on le mena en grande pompe, mais sans tumulte & sans armes, au palais du Capitole, où commandoit Jacques Savelli, après en avoir chassé le vicaire du pape. On lui signifia que l'on vouloit qu'il rendît le Capitole, & voyant bien qu'il n'étoit pas en état de résister, il se retira. Cerroni y entra & fit sonner la cloche du Capitole, qu'on n'avoit point entendue depuis le gouvernement de Gabrini. A ce son, tout le reste du peuple accourut sans armes. Les grands au contraire, croyant que Gabrini étoit en liberté, accoururent bien accompagnés & bien armés. Ils demanderent ce que vouloient dire tous ces mouvemens. Tout le peuple s'écria, qu'il avoit choisi pour chef Jean Cerroni, afin de gou-

vernet la ville selon les loix de l'équité. La noblesse effrayée y souscrivit malgré elle : mais Cerroni voulut avoir encore l'agrément du vicaire du pape, qui le donna volontiers, après avoir exigé de Cerroni qu'il fit serment de fidelité à l'église, & qu'il jurât d'obéir ponctuellement à tous les ordres du pape, qui residoit encore à Avignon. Tout ceci se passa le jour de saint Etienne au matin, & fut terminé avant midi, au grand contentement du peuple. Cerroni étoit d'un esprit juste, d'un cœur droit, d'une humeur pacifique, ennemi de la violence, exempt de tout vice, & d'autant plus solidement vertueux, que sa nouvelle grandeur n'altera point sa vertu. Il gouverna le peuple avec beaucoup de douceur & de paix, sans qu'il y eut, durant tout le tems qu'il fut en charge, ni division au-dedans, ni guerre au-dehors, à la reserve d'une excursion qu'on fut obligé de faire sur le territoire de Jean de Vic, gouverneur de Viterbe. Cerroni gouverna le peuple pendant près de vingt mois : mais ce qui auroit dû affermir son autorité, fut ce qui la ruina. Le peuple naturellement inquiet & factieux, accoutumé aux scenes sanglantes, & aux fêtes extraordinaires de son tribun, s'ennuya d'une forme de gouvernement aussi unie & aussi moderée que celle qu'avoit établi Cerroni. Celui-ci s'en apperçut : il n'étoit plus obéi, ses ordres étoient souvent meprisés : on manquoit au respect qui lui étoit dû ; les grands l'insultoient impunément. Il se lassa à son tour d'avoir affaire à une multitude si volage & si indocile ; & prenant occasion d'une insulte que lui avoit fait Luc Savelli, sans que le peuple en eût témoigné le moindre ressentiment, il l'assembla pour se démettre de sa charge. Les uns vouloient qu'on le prit au mot, les autres furent d'avis de le conserver en place & de le venger : Raynaud des Ursins, qui étoit à la tête de ce dernier parti, prit les armes & chassa de Rome Luc Savelli & ses partisans. Mais ceux-ci y rentrerent bientôt à main armée. Cerroni pour les reprimer demanda main-forte, & alla lui-même dans les differens quartiers solliciter le peuple, qu'il ne put jamais rallier. Cette nouvelle affaire acheva de le dégoûter : il s'assura de tout ce qu'il put recueillir de ses biens, & surtout des six mille florins qu'on lui avoit donnés sur les revenus de l'Etat ecclesiastique, pour soutenir sa dignité, & sortit de Rome au mois de Septembre 1352. Peu après il acheta un château dans l'Abruzze, où il finit ses jours dans le repos & le contentement d'une vie privée. * *Voyez* Mathieu Villani, *dans son histoire : & le liv. 10. de la conjuration de* Gabrini, *par le P.* du Cerceau, *Jesuite.*

CESARINI, (Virginio) de Rome, &c. *Edition de ce Dictionaire de* 1725. *Livea* Ursini, *lisez* *Livia* Ursini.

CHABANNES. *Il s'est glissé jusqu'à present une erreur dans cette genealogie, branche des seigneurs de* CURTON, VI. *degré, où Louise* de Pompadour, seconde femme de *Joachim* de Chabannes, seigneur de Curton, *est dite, d'après la seconde édition des grands officiers de la couronne de 1712.* fille de *Geofroi* seigneur de Pompadour, & d'*Elisabeth* vicomtesse de Comborn. Elle étoit fille d'*Antoine* seigneur de Pompadour, vicomte de Comborn, baron de Treignac, conseiller & chambellan, & de *Catherine* de la Tour d'Oliergues. Son contrat de mariage est du 28. Janvier 1726.

*Suite de la branche des Seigneurs, marquis de* CURTON, *aînés de la maison de Chabannes.*

IX. CHRISTOPHE de Chabannes, marquis de Curton, comte de Rochefort, eut de *Gabrielle-Françoise* de Rivoire du Palais, sa femme, HENRI, marquis de Curton, qui suit ; *Gilbert* de Chabannes, dit *le comte de Curton*, capitaine de carabiniers, mort sans posterité depuis 1712 ; *Pierre* de Chabannes de Curton, seigneur de Paulagnac, prêtre du diocèse de Clermont, nommé abbé de l'abbaye de saint Pierre de Vienne, ordre de saint Benoît le 22. Avril 1713. vivant en 1733 ; *Jean*, dit *le chevalier de Chabannes*, reçu page du roi en sa grande-écurie le premier Janvier 1681. puis capitaine au regiment du roi infanterie, & tué au combat de Steinkerque en 1692 ; *Françoise* de Chabannes, prieure, puis abbesse du monastere de la Vassin, (*Vallis sana*) ordre de Citeaux, diocèse de Clermont, morte le 20. Janvier 1690. après avoir gouverné sagement cette maison pendant trente ans ; *Elisabeth* de Chabannes de Curton, qui fut mise à l'âge de six ans dans le monastere de la Vassin, où elle prit l'habit à l'âge de dix ans, & dont après la mort de sa sœur elle fut instituée abbesse, sur la nomination du roi, par bulles du pape Innocent XII. du 11. Janvier 1691. Elle mourut le 8. Fevrier 1730 ; & une troisieme fille religieuse dans le même monastere de la Vassin.

X. HENRI de Chabannes, marquis de Curton, comte de Rochefort, baron de Riom, d'Auriere & de Madic, seigneur de S. Angeau, se distingua à la bataille de Senef en 1674. & en plusieurs autres occasions. Il mourut à Paris le 16. Mai 1714. âgé de 60. ans, & fut inhumé le lendemain à S. Sulpice. Il avoit été marié 1°. le 25. Avril 1680. avec *Gabrielle* de Monlezun, morte au château de Rochefort en Auvergne, fille de *François* de Monlezun, seigneur de Besmaux & du Bosc, gouverneur du château de la Bastille à Paris, & du fort de Notre-Dame de la Garde à Marseille ; & de *Marguerite* de Peyrolles de Veillonnay : & 2°. en 1709. avec *Catherine Gasparde* de Scorailles de Roussille, veuve de *Sebastien* de Rosmadec, marquis de Molac & de Sacé, comte des Chapelles & de Guebriant, lieutenant-general au gouvernement de Bretagne, gouverneur des ville & château de Nantes, & tour de Pillemil, mestre de camp d'un regiment de cavalerie, & brigadier des armées du roi, mort le 3. Novembre 1700. & fille de *Jean-Rigaud* de Scorailles, comte de Roussille, marquis de Cropiere & de S. Jovery, & d'*Aimée-Leonore* de Plas. Du premier mariage sont venus JACQUES, marquis de Curton, qui suit ; *Antoine*, dit *le comte de Chabannes*, autrefois colonel du regiment de Costentin, qui fut reformé après la paix d'Utrecht en 1714 ; *Jean*, dit *le chevalier de Chabannes*, major du regiment royal des Cravates, qui a épousé au mois de Novembre 1731. *Marie* de Roquefeuil ; *Françoise-Gabrielle* de Chabannes de Curton, mariée le 2. Juillet 1696. avec *Jean-Paul* de Rochechouart de Barbasan-d'Astarac, marquis de Faudoas & de Fontrailles, duquel étant restée veuve le 29. Septembre suivant, elle se retira au couvent des religieuses Benedictines de Montargis, où elle prit l'habit de religion le 11. Octobre 1701 & fit profession le 29. Octobre 1702 ; & deux autres filles, l'une abbesse de la Vassin, morte, & l'autre prieure du monastere de sainte Colombe à Vienne, vivante en 1732.

XI. JACQUES de Chabannes, marquis de Curton, comte de Rochefort, &c. fut fait mestre de camp du regiment d'Anjou cavalerie, par commission du 11. Mai 1704. puis du regiment royal des Cravates en 1707. & brigadier des armées du roi le premier Fevrier 1719. Il commanda la même année la cavalerie dans l'armée du roi en Roussillon. Il avoit été marié en 1705. avec *Marie-Charlotte* Glucq, veuve depuis le 26. Mars 1691. de *Jacques* de Vassan, seigneur de la Tournelle, avocat general en la chambre des comptes de Paris, & fille de *Jean-Baptiste* Glucq, seigneur de S. Port, Bossise-la-Bertrand, &c. conseiller, secretaire du roi & de ses finances, & de *Charlotte* Julienne. Elle mourut à Paris sans posteri é le 15. Janvier 1724. dans la quarante-sixieme année de son âge, n'ayant eu qu'un fils nommé *Henri* de Chabannes, mort à 20. mois le 20. Juillet 1708.

*Autres branches de la maison de* CHABANNES, *qui subsistent, & qui ne sont point rapportées dans le Dictionaire.*

*BRANCHE DES COMTES DE SAIGNES.*

VII. FRANÇOIS de Chabannes, comte de Saignes, seigneur de Bois-l'Ami, de Nozerolles, de Tinieres, de la Jaille & de la Roche, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de 50. hommes d'armes de ses ordonnances, & conseiller d'état, fils de JOACHIM de Chabannes, seigneur de Curton, & de *Charlotte* de Vienne, sa quatrieme femme, étoit sous la tutelle de sa mere en 1561. Son pere lui avoit fait donation le 26. Septembre 1554. de plusieurs terres, entre autres de celles qui lui venoient de la maison de Blanchefort, à la charge de porter les noms & armes de cette maison, avec substitution perpétuelle en faveur des mâles

d'ainé en aîné, à l'exclusion des filles qui seroient dotées selon leur qualité. Il fut marié le 18. Septembre 1570. par contrat du 6. précedent avec *Valentine* d'Armes, fille unique & seule heritiere de *François* d'Armes, seigneur du Verger & de Trussy-l'Orgueilleux, & de *Diane-Jeanne* de Berno. Il en eut FRANÇOIS de Chabannes II. du nom, comte de Saignes, qui suit; JACQUES de Chabannes, seigneur du Verger, *qui a fait une branche rapportée ci-après;* JOACHIM de Chabannes, seigneur de Trussy, *qui sera aussi mentionné ci-après, avec ses enfans; Edme* de Chabannes, seigneur de Sainte-Colombe, mort Capucin; & *Gilberte* de Chabannes, mariée par contrat du 12. Mai 1612. avec *Claude* de la Riviere en Nivernois, & morte le 27. Août 1614. âgée de 19. ans.

VIII. FRANÇOIS de Chabannes II. du nom, comte de Saignes, seigneur de Bois-l'Amy, &c. chevalier de l'ordre du roi, capitaine de 50. hommes d'armes de ses ordonnances, fut marié 1°. par contrat du 7. Fevrier 1595. avec *Serene* de Crevant, fille de *François*, seigneur de Bauché, & de *Claude* de la Marthonie: & 2°. par contrat du 2. Octobre 1602. avec *Helene* de Daillon, fille de *Gui*, comte du Lude, chevalier des ordres du roi, & de *Jacqueline* de la Fayette, dame de Pontgibault. Il eut de cette derniere FRANÇOIS III. comte de Saignes, qui suit; & ANSELME de Chabannes, seigneur de Nozerolles, *dont la posterité sera rapportée après celle de son frere.*

IX. FRANÇOIS de Chabannes III. du nom, comte de Saignes, seigneur de Bois-l'Amy, de Nozerolles, &c. épousa 1°. le 19. Juillet 1630. *Anne* Dauvet, fille de *Jean*, seigneur de Rieux, & de *Jeanne* du Puy-Vatan: & 2°. *Marie* de Cluys, sœur de *Joseph* de Cluys, chevalier, seigneur de la Douge, laquelle se remaria à l'âge de 30. ans, le 21. Septembre 1678. avec *Guillaume* de Bouillyé des Portes, comte de Treby, ayant eu de son premier mari *Joseph* de Chabannes, comte de Saignes, seigneur de Bois-l'Amy, mort en 1688. à l'âge de vingt ans, étant mousquetaire; & *Magdeleine* de Chabannes, religieuse à Blessac.

IX. ANSELME de Chabannes, seigneur de Nozerolles, fils puîné de FRANÇOIS de Chabannes II. du nom, comte de Saignes, & d'*Helene* de Daillon du Lude, sa seconde femme, mourut au mois d'Août 1683. Il avoit été marié par contrat du 7. Fevrier 1644. avec *Gabrielle* de Lestrange, fille de *René*, baron de Maignac en la Marche, & d'*Anne* de Bonneval. Il en eut entre autres FRANÇOIS de Chabannes, seigneur de Nozerolles, qui suit; ANNE-MARIE de Chabannes, seigneur de Mariol, *qui sera mentionné après son frere;* & *Pierre* de Chabannes, lieutenant dans le regiment de Normandie en 1689.

X. FRANÇOIS de Chabannes, seigneur de Nozerolles & de Bois-l'Amy, fut marié le 9. Fevrier 1683. avec *Marguerite* de la Marche, fille de *Silvain*, seigneur de Peguillon, & de *Marguerite* d'Arnac, & ne vivoit plus en 1698. ayant laissé d'elle LOUIS de Chabannes, seigneur de Nozerolles, qui suit; *François* de Chabannes de Nozerolles; & *Gabriel* de Chabannes, mort sans posterité.

XI. LOUIS de Chabannes, seigneur de Nozerolles, fut marié le 8. Septembre 1717. avec *Leonarde-Françoise* Galand, dame de la Vareine, & en eut *Leonard* de Chabannes, tonsuré en 1732; autre *Leonard* de Chabannes, mort jeune; & *Marie-Françoise* de Chabannes, née le 3. Septembre 1727.

X. ANNE-MARIE de Chabannes, seigneur de Mariol en Bourbonnois, par la donation que lui en fit François de Chabannes III. du nom, comte de Saignes, son oncle, en date du 29. Novembre 1669. confirmée le 3. Juillet 1670. étoit second fils d'ANSELME de Chabannes, & de *Gabrielle* de Lestrange, & fut marié par contrat du 18. Fevrier 1681. avec *Henriette* Coëffier, fille de *Jean* Coëffier, seigneur de la Mothe-Mazurier & de Morette, procureur du roi en la generalité de Moulins, & de *Marie* Maréchal. Il en a eu *Gilbert-Honoré* de Chabannes, né & batisé en la paroisse de saint Cir de Mariol, diocèse de Clermont, le 30. Decembre 1682. reçu page du roi de sa grande écurie au mois d'Avril 1700. fait capitaine de dragons en 1705. & depuis mestre de camp de cavalerie, exempt des gardes du corps du roi, & chevalier de l'ordre militaire de saint Louis; *Claude-Marie* de Chabannes, enseigne de vaisseau, tué au siege de Bethune en 1709; *Joseph* de Chabannes, baptisé le 19. Mars 1690. fait enseigne de vaisseau le 25. Novembre 1712. & lieutenant le 30. Septembre 1731; *Annet-Marie*, & *François* de Chabannes, morts jeunes, l'un des deux ayant été enseigne de vaisseau; *Henriette* de Chabannes, née le 18. Novembre 1671. reçue au nombre des damoiselles de S. Cir au mois de Septembre 1689. & depuis mariée avec *Pierre* Feydeau; *Marguerite* de Chabannes, morte fille.

## *SEIGNEURS DU VERGER, & de SAINTE-COLOMBE.*

VIII. JACQUES de Chabannes, chevalier de l'ordre du roi, seigneur du Verger & de Sainte-Colombe, second fils de FRANÇOIS de Chabannes I. du nom, comte de Saignes, & de *Valentine* d'Armes, épousa par contrat du 23. Août 1610. *Gabrielle* Babute, fille de *Leonard* Babute, seigneur de la Bruyere, gentilhomme ordinaire de la maison du roi, & d'*Anne* de la Porte, & en eut seize enfans, entre autres FRANÇOIS de Chabannes, seigneur du Verger, qui suit; *Claude* de Chabannes, religieux Benedictin, prieur de Melun; *Joachim* de Chabannes, seigneur de Sainte-Colombe, qui vivoit en 1669; *Louis* de Chabannes, seigneur de Vaux; *Pierre* de Chabannes, seigneur de Chaillou, vivant en 1645; *Marie* de Chabannes, vivante en 1645; *Gabrielle* de Chabannes, religieuse au Reconfort; & *Antoinette* de Chabannes.

XI. FRANÇOIS de Chabannes, seigneur du Verger, de Sainte-Colombe, des Bois & de Chandon, fut marié par contrat du 12. Fevrier 1645. avec *Antoinette* Monnot, fille d'*André* Monnot, seigneur des Fontaines en Brie, & d'*Elisabeth* Duchon, de laquelle vinrent HUBERT, seigneur du Verger, qui suit; *Henri-Gaston* de Chabannes, chevalier de l'ordre de Malte, qui se maria & mourut sans posterité; *René* de Chabannes; *Gabrielle* de Chabannes; *Antoinette* & *Marie* de Chabannes, religieuses Benedictines à Saint-Fargeau.

X. HUBERT de Chabannes, seigneur du Verger, fut tué par un accident, & avoit été marié par contrat du 29. Août 1678. avec *Marie* de Charry, fille de *Samuel* de Charry, seigneur de Vrée, & de *Jeanne* du Puy, dame de Ligny. Il en eut PAUL, seigneur du Puy, qui suit; *Gabriel* de Chabannes, mort jeune au service du roi, & autres enfans morts jeunes ou sans alliance.

XI. PAUL de Chabannes, seigneur du Puy & de Vrée, a été marié par contrat du premier Juillet 1715. avec *Marie-Magdeleine* Sallonier, dame d'Epiry, fille unique de *Guillaume* Sallonier, seigneur de Rozimont, & de *Charlotte-Françoise* Dollet, & en a eu *Gabriel-Jacques* de Chabannes, mort en bas âge; *Charlotte-Césarde* de Chabannes, née le 25. Octobre 1718; *Louis-Jacques* de Chabannes, né le 29. Novembre 1719; *Claude-François* de Chabannes, né le 16. Janvier 1721; *Guillaume-Hubert* de Chabannes, né le 29. Août 1723; *Pierre-Paul* de Chabannes, né le 28. Octobre 1726; & *Louis-Antoine* de Chabannes, né le 27. Juillet 1730.

## *SEIGNEURS DE TRUSSY L'ORGUEILLEUX.*

VIII. JOACHIM de Chabannes, seigneur de Trussy-l'Orgueilleux, & chevalier de l'ordre du roi l'an 1610. troisiéme fils de FRANÇOIS de Chabannes I. du nom, comte de Saignes, & de *Valentine* d'Armes, épousa *Gilberte* de Bourbon, fille de *Jean* de Bourbon-Busset, seigneur de la Mothe-Feuilly en Berry & du Montet, & d'*Eucharisse* de la Brosse-Morlet, & en eut *Joachim* de Chabannes, seigneur de Trussy; *François* de Chabannes, seigneur de la Mothe-Feuilly, tué au siege de Dole, pere d'un fils, seigneur de la Mothe-Feuilly en 1650; *Gabriel* de Chabannes, seigneur de Sarragosse & de Faye, élevé page du duc d'Hallwyn en 1632. & marié en 1646. avec *Julienne*, fille de *Jacques* de S. Aubin, seigneur de Sarragosse, qui le rendit pere

de trois fils & d'une fille, qui vivoient en 1657; *Louis* de Chabannes, seigneur de Seanve, qui se maria à Moulins, & mourut sans enfans; *Jeanne* de Chabannes, mariée en 1620. avec *Isaac* de Saconnin, premier baron de Bourbonnois, baron de Brezolles, qui ne vivoit plus en 1655; & trois autres filles religieuses.

### *BRANCHE DES SEIGNEURS ET COMTES de* PIONZAC.

VII. GABRIEL de Chabannes, vicomte de Savigny, seigneur de Nozerolles & de Vernieres, gentilhomme servant le duc d'Anjou l'an 1570. depuis gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & premier échanson de la reine, dernier fils de JOACHIM de Chabannes, seigneur de Curton, comte de Rochefort, & de *Charlotte* de Vienne sa quatriéme femme, fit partage de la succession de ses pere & mere le 11. Octobre 1581. fut détaché de la taxe de l'arriere-ban par ordonnance du lieutenant au bailliage de Bourges du 10. Juillet 1588. en conséquence des lettres à lui accordées par le roi le 27. Avril précedent, par lesquelles il est qualifié chevalier de l'ordre, & vivoit encore le 12. Mars 1598. Il eut pour femme *Gabrielle* d'Apchon, fille de *Gabriel* seigneur d'Apchon, & de *Françoise* de la Jaille, & laissa d'elle JACQUES de Chabannes, comte de Pionzac, qui suit; & *Charlotte* de Chabannes, mariée par contrat du 28. Mars 1598. avec *Pierre* de Cordebeuf de Beauverger, seigneur de Montgon en Auvergne.

VIII. JACQUES de Chabannes, comte de Pionzac, vicomte de Savigny, lieutenant pour le roi en Bourbonnois, pourvû de cette charge par lettres du 23. Août 1650. ne vivoit plus le 17. Août 1652. Il avoit épousé par contrat du 9. Mars 1604. *Charlotte* de Chazeron, dame de Pionzac, fille de *Gilbert* seigneur de Chazeron, chevalier des ordres du roi, & de *Gabrielle* de S. Nectaire. Il eut d'elle GILBERT, comte de Pionzac, qui suit; *Jacques* de Chabannes, seigneur du Mont, qui épousa *Marguerite*, fille de *Jean* de Guise, seigneur du Tanquett, laquelle le rendit pere de *Gabriel* de Chabannes, chanoine à Verjesan près de Billom, en Auvergne; *Gabriel* de Chabannes, seigneur de Preaux, mort sans avoir été marié; & *Gabrielle* de Chabannes, mariée par contrat du 9. Novembre 1632. avec *Annet*, seigneur de la Rochebriant.

IX. GILBERT de Chabannes, comte de Pionzac, vicomte de Savigny, lieutenant de la compagnie des gendarmes du roi sous la charge du comte de S. Geran, depuis mestre de camp, fut fait maréchal des camps & armées du roi par brevet du 23. Août 1650. & lieutenant general du pays de Bourbonnois le 19. Octobre 1651. & fut tué au siege de Mouron. Il avoit épousé par contrat du 24. Mai 1637. *Marie* de Champfeu, fille de *Gilbert* de Champfeu, seigneur d'Uriage, tresorier de France en la generalité de Bourbonnois, & de *Marie* d'Aubigny de Gensac. Elle se remaria avec *Edouard* de Montmorin, seigneur dudit lieu, la Chassagne, &c. ayant eu de son premier mari GILBERT de Chabannes, comte de Pionzac, qui suit; THOMAS de Chabannes, seigneur de Belarbre, *qui sera mentionné après son frere ainé; Gilberte* de Chabannes, religieuse à Notre-Dame de Riom; *Susanne* de Chabannes, religieuse à l'Esclache, morte; & *Marie* de Chabannes, religieuse au prieuré de Marsat.

X. GILBERT de Chabannes II. du nom, comte de Pionzac, seigneur de Preaux, vicomte de Savigny, né le 16. & batisé le 18. Juillet 1646. Etant capitaine au régiment de Navarre, dans lequel il avoit commencé à servir en qualité de soûlieutenant, il fit hommage au roi pour sa terre de Pionzac & autres mouvantes du duché d'Auvergne, le 31. Juillet 1669. & 15 Decembre 1683. Depuis, étant commandant du second bataillon du même régiment, il fut chevalier de l'ordre militaire de S. Louis le 20. Janvier 1703. se trouva à la bataille d'Hochstet le 13. Août 1704. & y demeura prisonnier avec le régiment de Navarre, dont il étoit alors lieutenant colonel; fut fait brigadier le 19. Septembre de la même année, & colonel du régiment de Navarre au mois d'Avril 1706. obtint au mois de Janvier 1709. le gouvernement de l'isle & citadelle d'Oleron, & se démit alors du regiment de Navarre, dont il tira 112000. livres de récompense. Il eut aussi un brevet de maréchal de camp des armées du roi. Il mourut à Paris le 20. Janvier 1720. dans la soixante-quatorzieme année de son âge, & fut inhumé le lendemain à S. Sulpice. Il avoit été marié par contrat du 30. Juin 1681. avec *Anne-Françoise* de Lutzelbourg, dite *de Luxembourg*, fille d'*Antoine* de Lutzelbourg, dit *de Luxembourg*, seigneur d'Imling en Alsace, & de *Marie-Magdeleine* de Schellemberg. De ce mariage sont sortis GASPARD-GILBERT de Chabannes, comte de Pionzac, qui suit; *François-Antoine*, dit *le comte de Chabannes*, seigneur de la Palice, terre sortie depuis longtems de sa maison, qu'il racheta en 1731. de Gilles Brunet d'Evry, maître des requêtes, ci-devant intendant à Moulins. Il fut reçu chevalier des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jerusalem le 17. Decembre 1701. & depuis de l'ordre militaire de saint Louis, fut blessé à la bataille d'Hochstet en 1704. & entra en 1707. dans le regiment des gardes Françoises, où après avoir passé par les grades d'enseigne, de soûlieutenant & de lieutenant, il fut fait capitaine en 1716. & reçu major du même regiment le 17. Janvier 1730. Il a épousé *Marie-Claude* Cahouet de Beauvais, veuve d'*Olivier* le Fevre d'Ormesson, seigneur du Cheré, maître des requêtes & intendant en Franche-Comté, mort en 1718. & fille de *Claude* Cahouet de Beauvais, seigneur des Ormes, premier président des trésoriers de France à Orleans, & de *Marie* Fontaine des Montées; *Thomas* de Chabannes, batisé le 6. Decembre 1688. qui a été capitaine dans le regiment de Navarre, puis mestre de camp à la suite du même regiment, & qui commanda en Hongrie un regiment de cuirassiers pour l'électeur duc de Baviere. Etant revenu en France, il fut fait brigadier des armées du roi le 30. Juin 1720. & reçu chevalier des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jerusalem le 27. Août 1722; *Charles-Antoine* de Chabannes, capitaine dans le regiment royal des Cravates, puis dans le regiment colonel general de la cavalerie, & reçu chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare le 24. Avril 1725; *Marguerite* de Chabannes, religieuse, morte au monastere de la Magdeleine de Trenel à Paris, au mois d'Octobre 1730; & *Anne-Joseph* de Chabannes, née le 16. Octobre 1690. & batisée le 17. suivant en la paroisse de Pionzac, diocèse de Clermont, reçûe au nombre des damoiselles de S. Cir au mois de Janvier 1699. & mariée en 1707. avec *Anne* de la Queilhe, seigneur de Pramenoux.

X. GASPARD-GILBERT de Chabannes, comte de Pionzac, seigneur de Vaumiers, de Trizac & d'Apchon, premier baron de la haute Auvergne, sénéchal d'Auvergne, né & batisé dans la paroisse du Fayet, diocèse de Clermont, le 7. Septembre 1685. fut reçu page du roi en sa petite écurie le premier Janvier 1703. & entra en 1719. en qualité de soûlieutenant dans le regiment des gardes Françoises, dont il fut fait lieutenant en 1720. & capitaine en 1721. & aussi chevalier de l'ordre militaire de S. Louis. Il épousa au mois d'Avril 1708. *Philiberte* d'Apchon, fille de *Claude-Eleonore* marquis d'Apchon, & de *Philiberte* de S. André, & en a eu *Gilbert-Gaspard* de Chabannes, né le 3. Fevrier 1714. fait enseigne au regiment des Gardes en 1730; *Jean-Baptiste* de Chabannes, fait gentilhomme à drapeau au même regiment en 1730. & enseigne en 1731; *Joseph* de Chabannes, tonsuré en 1731. nommé prieur de Nantua, de l'ordre de Cluni, en 1732; & un quatrieme fils mort jeune.

X. THOMAS, dit *le comte de Chabannes*, seigneur de Belarbre, second fils de GILBERT de Chabannes I. du nom, comte de Pionzac, & de *Marie* de Champfeu, fut capitaine dans le regiment de Normandie, & commanda le ban & arriere-ban en Auvergne en 1696. Il fut marié en 1695. avec *Amable* Boyer, fille de *Jacques* Boyer, seigneur de Saunat, baron de Chamiane & du Cerf, seigneur de saint Genest, & de *Marie* de Blot, & en a eu *Jacques-Louis* de Chabannes, seigneur du Cerf, baron de Chamiane, né en 1697. capitaine au régiment de Bourbonnois en 1729; *Joseph-Gaspard* de Chabannes, né en 1701. nommé abbé

de Valricher, ordre de Citeaux, diocèse de Bayeux, le 17. Octobre 1723. prieur de Sorbonne en 1724. docteur en 1726. vicaire general d'Aire la même année; puis archidiacre de l'église d'Aire, vicaire general de Tours en 1730. & nommé agent general du clergé de France le 2. Août 1732; *Marie-Jacqueline* de Chabannes, nommée abbesse de Bonlieu en Forêt, ordre de Citeaux, diocèse de Lyon, au mois de Juin 1725; & *Gilberte* de Chabannes, abbesse de S. Pierre de Beaumont, ordre de S. Benoît, diocèse de Clermont, en 1732.

CHABLAIS, province de Savoye. *Edition de ce Diction. de 1725*... le Foncigny au midi: *lisez* le Foucigny au midi.

CHADUC, (Louis) étoit d'une bonne famille de la ville de Riom en Auvergne. Après le cours de ses premieres études, ses parens l'envoyerent à Bourges, où il fut pendant cinq ans, disciple du celebre jurisconsulte Cujas. De retour à Riom, il fut pourvû en 1594. d'une charge de conseiller au présidial, dont il fit les fonctions pendant 44. ans, avec une grande réputation de capacité & d'integrité. Il cultivoit en même-tems son talent pour la poësie, & donnoit à son goût pour l'antiquité, tout ce qu'il pouvoit ôter à des occupations plus serieuses. Il n'épargna ni soin, ni travail, ni dépenses pour le satisfaire. Une bibliotheque nombreuse & choisie, plusieurs suites de médailles de tout metal, & de toute grandeur, ne firent qu'exciter sa curiosité. Elle fut jusqu'à ce point, qu'il abandonna pour un tems son pays, sa famille, les devoirs de sa charge, pour parcourir l'Italie, visiter Rome, & repaître ses yeux de la vûe de tous les monumens que les tems ont épargnés. Il fut accueilli des sçavans les plus distingués de l'Italie, entre autres du cardinal Bellarmin, & il entretint avec eux après son retour un commerce de lettres agréable. Il dressa aussi une relation de son voyage, & le fruit principal qu'il retira de ses courses, fur un grand nombre de manuscrits, de livres rares, de médailles, de marbres antiques, & plus de deux mille pierres gravées, dont il enrichit son cabinet. Il conçut peu de tems après, le dessein de faire connoître toutes ces richesses au public. Pour cet effet, il fit graver en taille douce toutes les pierres, & les rangea sous quinze classes differentes, dont il fit autant de chapitres; chaque chapitre est précedé d'une courte préface, après laquelle il explique toutes les lettres & tous les caracteres qui sont gravés sur chaque pierre. Il composa aussi vingt differentes tables fort étendues & fort détaillées, qui fournissent la matiere d'un traité complet de tout ce qui concerne les pierres gravées. Il composa aussi un traité *de Annulis*, que l'on dit très-curieux. Mais ces ouvrages n'ont point encore été imprimés; les maladies frequentes de l'auteur en ont empêché en partie. Le traité *de Annulis* qui pouvoit être publié, ne l'a point été, parce que M. Chaduc se voyant prévenu par Jean Kirchmann, qui donna un traité sur le même sujet, lorsqu'il alloit confier le sien à l'impression, renferma le sien avec ses autres papiers. Monsieur Chaduc est mort à Riom le 19. Septembre 1638. âgé de 74. ans. Toutes les curiosités qu'il avoit amassées, après avoir passé successivement entre les mains de M. le president de Mesmes, qui les avoit achetées, & de M. Gaston de France, duc d'Orleans, à qui ce magistrat les avoit cedées, sont maintenant dans le cabinet du roi. M. Chaduc est cité avec éloge dans le commentaire de M. Savaron, sur Sidoine Apollinaire. M. Tristan n'en parle pas avec moins d'estime dans ses commentaires historiques. Jerôme Bignon étoit lié particulierement avec lui. François Petau, conseiller au parlement de Paris, & le pere Sirmond, Jesuite, avoient pour lui une estime singuliere. Les Jesuites ont fait son éloge *dans les memoires de Trevoux du mois de Mars 1727. pag. 413. & suivantes.*

CHAFFAUT, (Pierre Proufilt du) évêque de Nantes en Bretagne, homme du premier merite, fut élû l'an 1477. Les differends du duc de Bretagne avec les évêques pour divers droits, &c. finirent sous son épiscopat. Ce prélat mourut l'an 1487. le 12. Novembre. On voit son tombeau dans la cathedrale de Nantes, avec ce reste d'épitaphe: *Pierre prélat prudent, précieux près Dieu, ayant prins*.... Nous avons sous son nom un missel sans date, ni nom d'imprimeur, dans lequel la rubrique du Vendredi-Saint ordonne au prêtre assistant de se communier & tous les assistans: *Communicet se & omnes.* La benediction du raisin est prescrite au jour de S. Sixte, le 6. Août, après la secrete de la Messe, ce qui prouve que le mot secrete, vient plûtôt du verbe *secerno*, que du substantif *secretum*, comme l'a prouvé M. Bossuet, évêque de Meaux. Nous avons encore de Pierre de Chaffaut un breviaire imprimé *Venetiis*, c'est-à-dire, en cet endroit, à Vannes l'an 1480. & non à Venise. On remarque dans ce breviaire beaucoup de choses singulieres, & en particulier les chiffres arabes, dont on croit communément que l'usage est beaucoup plus récent en France. Enfin on a de ce prélat des statuts synodaux, qui ne cedent en rien à ceux de ses prédecesseurs. * *Hist. arbr. des évêques de Nantes, par M.* Travers, *au t. 7. des mem. de litt. & d'hist. chez* Simart, *second. part.*

CHAGAS. (Antoine de) *Il est bon d'ajouter à ce qu'on en a déja dit dans le Dictionaire, que* ce S.religieux, missionaire de l'ordre de S.François, mort le 20. Octobre 1682. a refusé par humilité l'évêché de Lamego, en Portugal, auquel il avoit été nommé; *& qu'en* 1701. on a donné une nouvelle édition de ses œuvres spirituelles, en portugais, divisées en deux parties. Elles ont été imprimées à Lisbonne *in* 4°. Les personnes de pieté qui entendent cette langue, goutent beaucoup ces traits de spiritualité.

CHAISE, (Jean Filleau de la) plus connu sous ce premier nom, que sous celui de FILLEAU, qui étoit néanmoins son nom de famille, étoit fils de NICOLAS Filleau écuyer, & d'une dame qui étoit d'une bonne noblesse de Poitou. L'ayeul paternel de *Nicolas* Filleau, étoit sorti de la ville d'Orleans avec sa famille, dans le tems que les Calvinistes, y étoient les plus forts. Il se déroba à leur persécution, qu'il s'étoit attirée par son zele pour la religion Catholique, & il abandonna tout ce qu'il avoit de bien dans l'Orléannois. Le pere de M. de la Chaise, établi à Poitiers, entra dans les affaires du roi, & y fit une fortune assez considerable, quoique légitime. Il eut trois garçons & deux filles, tous cinq nés à Poitiers. Les deux filles ont été mariées dans deux des meilleures maisons de la haute & basse Marche. Les deux freres de M. de la Chaise, qui étoient ses cadets, ont été M. des Billettes, & de S. Martin, le premier qui est mort le 10. Août 1720. âgé de 86. ans, étoit pensionaire méchanicien de l'academie royale des sciences à Paris, le second s'est fait connoître par la traduction de Dom Quichote. Les trois freres avoient des mœurs irréprochables, de l'amour pour les sciences; & tous trois étant venus vivre à Paris, ils s'attacherent à madame de Longueville, à M. le duc de Roanés, & à un certain nombre de personnes, dont l'esprit, les lumieres & la pieté, n'ont pas été contestées. M. le duc de Montausier ayant prié M. de Sacy d'écrire la vie de S. Louis, celui-ci engagea M. de Tillemont à l'aider dans ce travail, & à lui en dresser des memoires. M. de Tillemont y consentit, & employa plus de deux ans à y travailler, mais M. de Sacy étant mort en 1684. sans avoir achevé cette vie, M. de la Chaise l'entreprit sur les mêmes memoires de M. de Tillemont. Cette histoire fut imprimée à Paris chez Coignard en 1688. en deux volumes *in* 4°. & la même année à Bruxelles, en deux volumes *in* 12. Le premier volume contient aussi l'histoire de Philippe Auguste. Cette histoire quoiqu'écrite d'un stile un peu lâche, fut reçue d'abord avec tant d'empressement que le libraire fut obligé, les premiers jours de la vente, de mettre des gardes chez lui, de peur que l'affluence des acheteurs ne lui fût nuisible. Cependant cet ouvrage n'étoit plus dans l'état où l'auteur l'avoit mis. Sur le bruit qui s'étoit répandu avant l'impression, que cette histoire se ressentoit beaucoup des liaisons de l'auteur, dont on a parlé au commencement de cet article; & sur la dénonciation qu'une personne à qui M. de la Chaise avoit lû lui-même son ouvrage, Louis XIV. voulut qu'il fût soumis de nouveau à l'examen, & l'on y fit tant de retranchemens que l'auteur lui-même ne voulut plus l'adopter. On fit encore plus: une personne distinguée par sa qualité, engagea l'abbé de Choisy à donner une autre histoire de S. Louis, qui fut composée en moins de trois semaines, & dont

l'impression fut assez prompte, pour être rendue publique dès le commencement ou environ de 1689. La nouveauté, le crédit de ceux qui appuyoient ce nouvel ouvrage, d'ailleurs très-superficiel, un style leger & agréable, qui caracterise tous les ouvrages de M. de Choisy, tout cela fit tomber entierement l'histoire de M. de la Chaise, que l'on recherche neanmoins aujourd'hui & qui est devenue rare. Quelques personnes qui ont connu M. de la Chaise, disent que ce fut lui qui recueillit les pensées de M. Paschal, & qui les fit imprimer, & on le fait auteur du *discours sur les preuves des livres de Moyse*, qui est imprimé avec ces pensées, quoique M. l'abbé d'Olivet dans sa continuation de l'histoire de l'académie Françoise, donne ce discours à Philippe Goibaud du Bois, traducteur habile de plusieurs ouvrages de S. Augustin & de Ciceron. M. de la Chaise est mort en 1693. * *Memoires du tems. Eloge de M.* des Billettes, *par M.* de Fontenelle. Le P. le Long, *Biblioth. hist. de la France. Vie de M. de* Tillemont, *par M.* Tronchay, *chan. de Laval.*

CHAIZE-DIEU, monastere celebre de religieuses de l'ordre de Fontevraud, dans le diocèse d'Evreux. Ce monastere, nommé dans les chartes *Casa Dei*, fut fondé dans le XII. siecle, par l'ancienne maison de l'Aigle. Il est situé à deux lieues de Verneuil, de Breteuil, & de l'Aigle, au milieu de ces trois villes. Il est très-distingué dans l'ordre de Fontevraud, & encore aujourd'hui, il est composé de soixante dames de chœur, de la premiere noblesse des quatre diocèses qui l'environnent. Madame de Lanfernat, veuve de M. de l'Omosne, seigneur de Bois de la Pierre, &c. a écrit l'histoire de ce monastere avec beaucoup d'exactitude & de délicatesse. Mais cet ouvrage est encore manuscrit, de même que les autres qu'a composé cette dame illustre, morte le 14. Septembre 1730. *Voyez* BOIS DE LA PIERRE.

CHAIZE, (François de la) nâquit dans le château d'Aix en Forêt le 25. Août 1624. de messire *Georges* d'Aix, seigneur de la Chaize, chevalier de l'ordre de S. Michel, gentilhomme distingué par ses services, & de *Renée* de Rochefort, issue d'une des meilleures maisons de la province. Il fut le second de douze enfans, & après avoir étudié chez les Jesuites à Roanne, dans un college qu'un de ses parents avoit fondé, il entra dans cette societé dès qu'il eut fini sa rhetorique. Il étoit petit-neveu du fameux pere Cotton; & il avoit actuellement un autre oncle dans cette compagnie. Il fit sa philosophie à Lyon avec beaucoup de succès, & on lui fit faire en même-tems un cours de mathématiques & de belles lettres, sous le pere d'Aix son oncle. Ce cours fini il professa les humanités pendant quelques années, après lesquelles il étudia en theologie, & lorsqu'il eut fait ses derniers vœux à Rodez; il revint à Lyon où il remplit avec distinction la chaire de philosophie du college de sa societé. Les Jesuites de Lyon voulurent l'engager à faire imprimer ses cahiers: mais il consentit seulement à en donner un abregé, qui a paru en deux petits volumes *in-fol.* en forme de theses. Il passa ensuite à une chaire de theologie, sur laquelle on vouloit obtenir de lui un pareil abregé, lorsqu'il fut nommé recteur de la maison de Grenoble. Il fit peu de séjour dans cette ville. M. de Villeroi, alors archevêque de Lyon, qui l'estimoit, le redemanda & l'obtint au bout de quelques mois. Le pere de la Chaize revenu à Lyon, y gouverna les deux colleges successivement, & il fut ensuite provincial de cette province. Il étoit dans cet emploi lorsque le feu roi Louis XIV. le choisit pour son confesseur à la place du pere Ferrier. Tout ce que le pere de la Chaize a fait dans ce poste si délicat est assez connu. Il y entra en 1675. & le conserva jusqu'à sa mort arrivée le 20. Janvier 1709. âgé de 85. ans. En 1701. le feu roi le nomma entre les premiers sujets dont il plût à sa majesté d'augmenter l'académie des Inscriptions & belles Lettres. Ce choix fut applaudi. Le pere de la Chaize avoit étudié les médailles & l'histoire avec assez d'application & de goût, & il étoit en relation avec bien des sçavans qui faisoient honneur à son merite. M. Vaillant lui a dedié son livre de l'histoire des rois de Syrie par medailles; & M. Spon lui a adressé la relation de ses voyages. * *Voyez* son éloge dans les *Memoires de l'académie des Inscript. & belles Lett. tome 1. page 373. Memoires* dits *de Trevoux, mois d'Août 1709. page 1306.*

CHALCIDIUS, celebre philosophe Platonicien, vivoit, comme on le croit, au second ou au troisiéme siecle de l'église. Il a donné un commentaire estimé sur le Timé de Platon, que Meursius a fait imprimer *in-4°.* & que Jean Alb. Fabricius a donné de nouveau à la fin du second volume des œuvres de saint Hyppolite, avec de nouvelles notes, &c. à Hambourg en 1718. *in-folio.* Ce sçavant Allemand prétend que Chalcidius étoit Chrétien, & il n'est pas le seul qui soit de son avis. M. Colomiers dans ses notes sur les dialogues des poëtes de Gyraldi, l'a même fait diacre de l'église de Carthage. C'étoit bien assez de le faire Chrétien. D'autres assurent aussi que l'*Osius* à qui ce philosophe a dedié son commentaire, étoit le celebre évêque de Cordoue de ce nom. Mais ils le disent sans preuves. A l'égard du christianisme de Chalcidius, les raisons qu'on en apporte paroissent plus que foibles. Il y en a de fortes au contraire, qui semblent faire prononcer pour le paganisme de cet auteur. En effet, il adopte la metempsycose, l'éternité du monde, & les autres erreurs de son maître Platon. Il ne parle qu'en doutant, de l'inspiration de Moïse. Il est vrai qu'il rapporte ce que le Juif & le Chrétien ont pensé; mais il en parle avec indifference, sans se déclarer plûtôt pour l'un que pour l'autre, il ne paroît decidé que lorsqu'il parle des erreurs enseignées dans le Paganisme. * *Voyez* sur ce sujet le sçavant Fabricius dans l'endroit que nous venons de citer; & une dissertation particuliere sur le même sujet dans *le premier volume des Mem. de litterature & d'histoire, recueillis par le P.* Desmolets, de l'Oratoire, *partie 1.* Cette dissertation est de M. Goujet, chanoine de S. Jacques l'Hôpital. Les preuves qu'on y apporte contre le christianisme de Chalcidius, ont paru décisives aux Journalistes des sçavans. *Voyez* le mois d'Avril 1726.

CHALES. (Claude-François Millet de) *Ce qu'on a dit de ce sçavant mathematicien dans le Moreri, ne satisfait point, & demande qu'on y supplée.* Cet habile homme nâquit à Chamberi en 1621. d'une famille distinguée en Savoye, & entra chez les Jesuites où il s'appliqua particulierement aux mathematiques. Le feu roi Louis XIV. instruit de sa capacité le nomma professeur royal d'hydrographie à Marseille. Il enseigna aussi les mathematiques pendant plusieurs années dans le college de la Trinité possedé par les Jesuites à Lyon. Après s'y être acquis une grande réputation, ses superieurs, on ne sçait par quelle idée, le chargerent d'enseigner la theologie dans le même college. Ce n'étoit nullement le fait du pere de Chales; & d'un excellent mathematicien, on l'obligeoit à être un médiocre theologien. Charles Emmanuel II. duc de Savoye, l'ayant sçu en témoigna son étonnement, & dit qu'on devoit laisser vieillir un tel homme dans la science où il excelloit. On suivit le judicieux conseil de ce prince. Le pere de Chales reprit les mathematiques, & fut appellé à Paris pour les y enseigner, ce qu'il fit pendant plusieurs années. Enfin s'étant rendu à Turin sur les ordres de ceux qui l'y demandoient, il mourut en cette ville en 1678. Le pere Ferrero, celebre orateur, y prononça publiquement son oraison funebre. Nous avons du pere de Chales, 1°. un cours complet de mathematiques, imprimé pour la premiere fois en 1674. à Lyon en trois volumes *in-fol.* On en fit au même lieu une seconde édition en 1680. augmentée d'un volume, sous ce titre: *Claudii-Francisci Millet de Chales, cursus seu mundus mathematicus.* Ce fut le pere Amé Varcin qui en fut l'éditeur, & l'on ajouta à cette édition plusieurs traités importans, que l'archevêque de Tarentaise, frere du pere de Chales, avoit trouvés parmi les papiers de celui-ci. 2. Son traité de la navigation, & ses recherches sur le centre de la gravité, sont les deux morceaux que les connoisseurs estiment le plus. Il est bon de remarquer que l'on trouve à la tête du recueil de ses ouvrages de l'édition de 1680. une histoire abregée des progrès qu'ont fait les mathematiques depuis Thalès *le Milesien* jusqu'à nous, avec le caractere des plus celebres mathematiciens qui ont fleuri durant le même tems. * *Le pere* Lami, de l'Oratoire, *Entretiens sur les sciences, sixiéme entretien, pag. 232. & 233. dans l'édition*

*de 1694. Le pere* Colonia, Jesuite, *Hist. litter. de Lyon, tome 2. pag. 731. & 732.*

CHALON sur Saone. *Aux citations des deux éditions précedentes de ce Dictionaire, au lieu de* Pierre de S. Julien Ballevre, *lisez* Balleure... Claude Petri, *lisez* Claude Perry... *A la seconde ligne de l'article des* CONCILES *de cette ville, on dit* S. Pacien, évêque de Lyon, *au lieu de* S. Patient. S. Pacien étoit évêque de Barcelone.

CHALVET, (Hyacinthe de) Dominicain. Il étoit fils d'un president du parlement de Languedoc, & petit-fils de MATTHIEU de Chalvet, president du même parlement, *dont on a parlé dans le Dictionaire historique. On y a dit aussi quelque chose de* HYACINTHE, *mais trop en abregé.* Ce pere nâquit le 14. Septembre 1605. à Toulouse. Il fut reçu étant fort jeune, dans le couvent des Freres-Prêcheurs de cette ville. Il s'appliqua aussi-tôt à l'étude de la théologie & à la prédication, & remplit avec éclat plusieurs des principales chaires du royaume. Il vint à Caen pour la même fonction en 1644. & il y travailla à la reforme du couvent que ceux de son ordre ont dans cette ville. En 1647. il se chargea de la direction de la conscience du comte de Remorantin, & de celle de quatre mille hommes que ce comte menoit au secours de la ville de Candie, assiegée par les Turcs. Il y demeura environ un an, en partit au commencement de Septembre 1648. pour aller visiter les saints lieux, & à son retour il fut pris par les Infidéles, & ne sortit de captivité qu'en 1650. Il passa par Rome & revint à Toulouse la même année. Ce fut-là qu'il fit imprimer le premier tome de son *Theologus Ecclesiastes*, (c'est-à-dire, le Theologien Prédicateur.) La demeure de Lyon lui ayant paru plus commode pour la continuation de l'impression de cet ouvrage, il s'y transporta & y fit imprimer les quatre tomes suivans depuis 1653. jusqu'en 1656. qu'il alla demeurer au Noviciat de son ordre à Paris. Ni ces voyages, ni ces travaux n'interrompirent point son assiduité à la prédication. Mais se voulant enfin fixer, il choisit pour sa retraite la ville de Caen, où il prit le titre de *Docteur* en 1659. & y fit imprimer le sixiéme volume de son grand ouvrage. Ce fut M. Huet, son ami, depuis évêque d'Avranches, qui engagea les libraires de Caen à imprimer ce sixiéme volume. La chaire royale de theologie de l'université de cette ville étant venu à vacquer en 1662. il la disputa, l'obtint, & la remplit pendant quatorze ans avec un grand concours d'auditeurs. Mais ayant eu plusieurs affaires dans son couvent, il se vit contraint d'en sortir & de demeurer au college des arts dans la même ville. Il rentra néanmoins quelques années après dans son couvent; & se sentant affoibli, il se retira dans son pays en 1681. c'est-à-dire à Toulouse, où il mourut l'an 1683. âgé de 78. ans: d'autres lui donnent 80. ans. Ce Pere étoit très-zelé pour la doctrine de saint Thomas, qu'il avoit bien étudiée. On a encore de lui un ouvrage sur les grandeurs de S. Joseph; & un autre sur les avantages de l'ordre de S. Dominique. * *Voyez* les origines de Caen, par M. Huet, *chap. 24. de la seconde édition;* le même, dans les mémoires latins sur sa propre vie, (*Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*,) page 212.

CHAMACE', (Hercule-Girard de) ambassadeur du roi de France, dans les cours du Nord, sous le regne de Louis XIII. Il étoit fils de *Jacques* Girard de Chamacé, président au parlement de Bretagne, & d'*Adrienne* le Guiger. Il prit d'abord le parti des armes, & après quelques années de service, il revint en Anjou sa patrie, où il épousa *Jeanne* de Maillé-Brezé, qu'il perdit après deux ans de ce mariage. Il fut si frappé de cette mort, qu'il en demeura perclus de tous ses membres pendant trois ans. Ayant recouvré sa santé au bout de ce terme, il se mit à voyager, & il visita les cours de tous les princes de l'Europe. Revenu de ces voyages volontaires, le roi Louis XIII. lui en fit faire d'autres, en l'honorant de plusieurs ambassades importantes en Suede, en Danemarck & en Pologne. Il avoit l'esprit souple, insinuant, adroit, agréable & complaisant. Il étoit plein de ressources dans les affaires qui paroissoient desesperées, & s'est toujours fait autant estimer des princes vers qui il a été envoyé, que du roi son maître qui l'employoit très-volontiers. Ce fut lui qui engagea Gustave Adolphe, roi de Suede, à la guerre d'Allemagne, quoiqu'il n'y eût eu aucune apparence qu'il eût pû l'y determiner. Il étudioit longtems les caracteres de ceux avec qui il avoit affaire, avant que de leur parler des sujets de sa légation, & il ne s'ouvroit que lorsqu'il étoit presque certain de réussir. Il fut aussi envoyé vers les princes confederés d'Allemagne & en Hollande, & toujours avec succès. Il fut tué au siege de Breda le premier Septembre 1637. d'un coup de mousquet, pendant qu'il consideroit les travaux des ennemis. Par son testament du 7. Mai 1621. il avoit ordonné que son corps fût transporté à Champigné en Anjou, auprès de celui de sa femme: ce qui fut executé. * *Mem. manuscrits.*

CHAMBELLAN DE FRANCE. (Grand) *Edition de ce Dictionaire de 1725. ajoutez ce qui suit à la fin de la liste des* Chambellans de France.

XL. Emmanuel-Theodose de la Tour, duc de Bouillon, fut nommé grand-chambellan de France au mois de Septembre 1715. sur la démission du duc de Bouillon son pere. Il mourut en 1730.

XLI. Frederic-Maurice-Casimir de la Tour, prince de Turenne, fut reçu grand-chambellan de France en survivance du duc d'Albret son pere, dont il prêta serment le 3. Mai 1717. Il mourut le premier Octobre 1723.

XLII. Charles-Godefroi de la Tour, duc de Bouillon, fut pourvû de la charge de grand-chambellan de France par la démission de son pere, & en prêta le serment le 26. Août 1728.

CHAMBRE DES COMPTES. *Dans la même édition il est dit* que les contrôleurs sont de robbe longue, *lisez* les correcteurs.

CHAMBRE APOSTOLIQUE. *Même édition, au lieu d'*un autre prefet *della Crassia*, lisez *della Grassia*.

CHAMBRE. (Marin Cureau de la) *Voyez son article dans le Dictionaire, & ajoutez ce qui suit à l'edition de 1725.* Les ouvrages de cet habile medecin sont: *Nouvelles pensées sur les causes de la lumiere, du débordement du Nil, & de l'amour d'inclination*, in-4°. en 1634. *Nouvelles conjectures sur la digestion*, in-4°. en 1636. *Les caracteres des passions*, en cinq volumes *in-4°.* depuis 1640. jusqu'en 1662. *Traité de la connoissance des animaux*, en 1648. *Nouvelles observations & conjectures sur l'Iris*, en 1650. Ces ouvrages ont été imprimés à Paris. *Observations de Philalethe*, sur un livre intitulé: *Optatus Gallus*, à la fin des œuvres posthumes de Guy Coquille, en 1650. *Discours sur les principes de la Chiromance*, in-8. en 1653. *Novæ methodi pro explanandis Hippocrate & Aristotele specimen*, en 1655. avec le premier livre de la physique d'Aristote, traduit en françois. *Traité de la lumiere*, en 1657. *L'art de connoitre les hommes*, en trois parties imprimées separement, la premiere en 1659. la seconde en 1664. la troisiéme en 1666. *Recueil des Epitres, Lettres & Préfaces de* M. de la Chambre, *in-12.* en 1664. *Discours sur les causes du debordement du Nil, avec un discours de la nature divine, &c.* en 1665. *Discours*, (fait à l'académie Françoise en 1635.) où il est prouvé *que les François sont les plus capables de tous les peuples de la perfection de l'Eloquence*, en 1686. PIERRE Cureau de la Chambre, *dont on a parlé dans le Dictionaire*, étoit fils de l'académicien. *On dit* qu'il appelloit le P. Bouhours, Jesuite, l'*Empereur des Muses*, c'est une faute qui se trouve aussi dans l'édition de 1732. il faut lire l'*empeseur des Muses*, parce qu'il trouvoit peu de naturel dans le stile & même dans les pensées de ce Jesuite, bel esprit. *Ajoutez aux deux dernieres éditions ce qui suit*, Pierre Cureau de la Chambre avoit promis de recueillir en deux volumes *in folio* tous les ouvrages de son pere, mais il ne l'a pas fait. Il devoit même y faire entrer plusieurs traités non imprimés de son vivant, & qui ne l'ont pas été depuis, entr'autres la *Traduction* entiere de *huit livres de la Physique d'Aristote*, dont on n'a imprimé que le premier.

CHAMP de Mars, *Edition de ce Dictionaire de 1725. à la fin.* Gal. Maximin, *lisez* Maximin, fils de la sœur de Galerius.

CHAMPAGNE. *Même édition. Dans la succession chronologique & genealogique des comtes de* CHAMPAGNE, *corrigez ce qui suit.*

VII.

VIII. Henri II. du nom, dit *le Jeune*, &c. mariée à *Hugues* de Lusignen I. du nom, *lisez* mariée à *Hugues* de Lesignem I. du nom, &c.

IX. Thibaut VI. du nom, dit *le Posthume*, &c. *Gertrude* comtesse de Dosebourg, &c. lisez *Gertrude* comtesse d'Albourg, &c.... en Novembre 1270. *lisez* le 4. Decembre 1270.

X. Henri III. du nom, surnommé *le Gros*, &c. le 16. Août 1384. *lisez* le 16. Août 1284.

*COMTES DE BLOIS.*

VIII. Louis, comte de Blois & de Chartres, &c. le 14. Avril 1205. *lisez* le 14. Août 1204.

CHAMPAIGNE. (Philippe) *Dans cet article, après avoir parlé de l'an 1659. on dit* qu'il se trouva depuis à l'établissement de l'academie royale des Peintres: il faut ôter *depuis*; car cet établissement fut fait dès l'an 1648. par conséquent environ onze ans avant 1659.

CHAMPIER. (Symphorien) *Substituez cet article à celui qu'il a déja dans le Moreri.* Ce sçavant étoit de Lyon, & fut échevin de cette ville en 1520. & une seconde fois en 1533. Avant son premier consulat il s'étoit déja fait une grande réputation en enseignant & en pratiquant la medecine dans sa patrie. Antoine, duc de Lorraine & de Calabre, partant avec Louis XII. roi de France, pour la guerre d'Italie, le prit pour son premier medecin, & le combla de biens & d'honneurs. Champier de son côté n'abandonna pas le duc dans toutes les occasions dangereuses où ce prince se trouva exposé; il combattit avec lui en plusieurs rencontres, & donna lieu de faire admirer autant sa valeur, que l'on estimoit sa science. Pour le récompenser de cette fidelité, le duc le fit chevalier de sa main, & depuis ce tems-là Champier mit à la tête de ses ouvrages le titre d'*Eques auratus*; (chevalier aux éperons dorés.) Champier épousa *Marguerite* du Terrail, de la maison du chevalier Bayard, & il se faisoit un grand honneur de cette alliance. Il fut aggregé le 9. Octobre 1515. à l'université de Pavie, & ce fut lui qui jetta les premiers fondemens du college des medecins à Lyon, qui ne prit néanmoins une forme stable que plusieurs années après sa mort; aussi prend-il le titre d'aggregé au college des medecins de Lyon, *Aggregator Lugdunensis.* Ce fut lui encore qui, par ses soins & par son crédit, fit établir le college de la sainte Trinité dans la même ville. Il étoit en liaison avec la plûpart des sçavans de son tems, tant étrangers que François, & il en a été comblé d'éloges. Il a fait un grand nombre d'ouvrages avant & depuis son voyage d'Italie. Les meilleurs sont ceux qui traitent de la medecine, ou de quelque partie de la physique. Il étoit assez mauvais historien. On compte entre ses ouvrages, les suivans: *Hortus Gallicus pro Gallis in Gallia scriptus, in Gallos in Galliâ omnium agritudinum remedia reperire doces, nec medicaminibus egere peregrinis*, in 8°. à Lyon en 1533. *Campus Elysius Galliæ amœnitate refertus, in quo quidquid apud Indos, Arabes & Pœnos reperitur apud Gallos posse reperiri*, à Lyon *in* 8°. en 1533. *De Gallis summis Pontificibus*: avec son trophée françois, *in fol.* en 1507. *Ecclesia Lugdunensis hierarchia, quæ est Franciæ prima sedes*, in fol. en 1537. Le même traduit par Leonard de Ville, (c'est-à-dire par Champier lui-même) *in* 4°. en 1545. Cet ouvrage est plein de fables. *Des Evêques & Comtes de Toul*, jusqu'en 1509. Cette histoire est imprimée dans la chronique du royaume d'Austrasie, par le même, *in fol.* en 1509. *Descriptio expeditionis in Genuenses à Ludovico XII. anno 1506. facta* avec son trophée des François, *in fol.* en 1507. *Les triomphes de Louis XII. contenant l'origine & la déclinaison des Venitiens, & leur défaite à Agnadel*, in 4°. en 1509. Tous ces ouvrages ont été imprimés à Lyon. *Regum Francorum Genealogia*, avec son trophée des François; *Les Genealogies des Gaules & des Rois de France, & celle des Ducs de Savoye, avec la chronique des Ducs de Savoye*, par le même, *in fol.* à Paris en 1516. *Genealogia Lotharingorum principum*, in fol. en 1537. *De Monarchia Gallorum, & de triplici ejus imperio*, à Paris *in* 8°. en 1537. *De Viris illustribus ac heroibus Galliæ*, avec son traité de la monarchie des François, *in* 8°. en 1537. *La vie du capitaine Bayard & gentilhomme de Dauphiné*, in 4°. à Paris en 1525. & *in* 8°. en 1526. à Lyon en 1602. La même en latin à Bâle en 1550. Cette histoire est un vrai roman. *Petit livre du royaume des Allobroges*, dit depuis *de Bourgogne* ou *Viennois*, in 8°. à Lyon en 1529. *De origine & commendatione civitatis Lugdunensis*, in fol. à Lyon en 1507. Le même avec d'autres pieces, *in fol.* en 1537. à Lyon chez Treschel. *Diversa gesta Lotharingorum, & de situ & singularibus Lotharingiæ*, in 8°. *Le recueil ou chronique des histoires du royaume d'Austrasie; &c.* à Lyon *in fol.* en 1509. *Le fondement & origine des titres de noblesse, & des états de tous les nobles*, avec la maniére de faire les rois d'armes, heraults, &c. *Le secret de l'art de l'armoirie, &c.* in 12. à Paris en 1535. à Lyon en 1537. *De antiquitate domus Turnonensis*, in fol. à Lyon en 1527. *Pretiosa margarita de medici atque agri officio*, dedié à André Briau, premier medecin de Louis XII. Champier se nommoit en latin *Campegius* ou *Camperius*. * Le pere Colonia, Jesuite, *Hist. litter. de Lyon, to. 2.* Le Long, *Biblioth. hist. de la France*

CHAMPIER, (Claude) fils du précedent, sieur de la Faverge; Corcelles & la Bastie, écrivit à l'âge de dix-huit ans un livre curieux sur les singularités des Gaules, imprimé à Paris chez Janot en 1538. & à Lyon par Rigaud en 1556. On a encore de lui un catalogue des trois Gaules Celtique, Belgique & Aquitanique, *in* 8°. à Paris en 1560. *in* 16. & à Lyon en 1573. Le pere Colonia ne parle pas de cet ouvrage. Claude Champier étoit Lyonnois. * *Voyez* les auteurs cités ci-dessus.

CHAMPIER, (Jean Bruyerin) neveu de Symphorien Champier, étoit medecin & du college des medecins de Lyon. On a de lui un livre *De re cibaria*; & des traductions de plusieurs livres d'Avicenne. * Le pere Colonia, Jesuite, *Hist. litteraire de Lyon, tom. 2.*

CHAMPLAIN. (Samuel de) *Dans l'édition de ce Dictionaire de 1725. il est dit* qu'il a reconnu tous les ponts de Canada, *lisez* tous les ports. *Aux citations*, Lascerbot, *lisez* Lescarbot.

CHAMPS, (Gilles des) étoit Normand de nation. Il a été regardé comme l'un des plus celebres theologiens de son tems, & son merite l'a élevé aux premieres dignités de l'eglise. Il fut recteur du college de Navarre à Paris. Le roi Charles VI. le choisit pour son confesseur, & l'employa dans plusieurs negotiations pour l'extinction du fameux schisme d'Avignon. Ce prince l'employa entr'autres dans la grande ambassade qui fut envoyée à Benoit XIII. en 1395. pour engager ce pape à ceder le pontificat. Il fut aussi envoyé en Allemagne, pour donner avis à l'empereur Wenceslas de cette ambassade. Gilles des Champs fut évêque de Coutances en Normandie, & le pape Jean XXIII. l'éleva au cardinalat le 6. Juin de l'an 1411. mais il n'est pas vrai qu'il ait été évêque de Senlis, comme presque tous les auteurs l'ont avancé; il ne se trouve point en effet dans les catalogues les plus exacts des évêques de cette ville. * *Hist. du college de Navarre, par M.* de Launoy. Lenfant, *Hist. du concile de Pise. Mem. manuscrit sur les évêques de Senlis.*

CHAMPS. (Etienne de) *Edition de ce Dictionaire de 1725.* lisez (Etienne Agard de) Agard étoit le nom de famille de ce Jesuite.... Libert Froidmont, *lisez* Libert Fromont.

CHANCELIER. *Même édition, dans la liste des* Chanceliers *&* Gardes des Sceaux, *corrigez & ajoutez ce qui suit.*

XIX. Algrin, que d'autres nomment Jean Algrin, *lisez* Algrin, chanoine d'Estampes & chapelain du roi, &c.

XXVIII. Pierre Barbette, *lisez* Pierre Barbet.

LXXII. Guillaume Juvenel des Ursins, *lisez* Guillaume Jouvenel des Ursins.

LXXV. Guillaume de Rochefort, chevalier, seigneur de Pleuvant, *lisez* chevalier, seigneur de Pleuvaut; *cette faute à corriger se trouve plus bas article* LXXVII. *& non* XXXVII. *comme on le lit dans l'édition de 1732.*

LXXVIII. Jean de Gannay, *lisez* Jean de Ganay.

* 10. Etienne Ponchet, *lisez* Etienne Poncher.

* 27. Joseph-Jean-Baptiste Fleuriau d'Armenonville, secretaire d'état, reçut les sceaux le 28. Fevrier 1722. & les remit au roi le 15. Août 1727.

*28. Germain-Louis Chauvelin, président au parlement de Paris, fut nommé garde des sceaux de France le 17. Août 1727. & en prêta le serment le lendemain. La charge de secretaire d'état avec le département des affaires étrangeres lui fut donnée le 19. du même mois.

CHANCEREL, (Bernard) Cordelier, predicateur celebre dans le dernier siecle, étoit de Caen, & nous n'avons de lui imprimé que le poëme latin intitulé: *Triumphalis Fratrum Mendicantium unionis applausus.* Il a laissé des recueils latins de sermons qu'il avoit prêchés, & plusieurs autres ouvrages. La prédication étoit son talent principal. Il fut docteur en theologie de la faculté de Paris. Il enseigna la theologie à Naples, & il fut employé dans le gouvernement de son ordre. Il fut provincial & neuf ans gardien du couvent de Caen, à la décoration duquel il travailla utilement. Il mourut le 3. Novembre de l'année 1671. dans le couvent des filles de sainte Claire de Rouen, dont il étoit confesseur. * *Voyez* les origines de Caen, par Pierre-Daniel Huet, mort ancien évêque d'Avranches, *pag. 388. de la seconde édition.*

CHANDIEU, (Antoine de) étoit sorti d'une famille du Forêts, noble & ancienne. Il est parlé des barons de CHANDIEU dans l'histoire de France. La mere de celui-ci s'appelloit *Chabot.* Dans sa jeunesse il embrassa la religion pretendue reformée, quitta l'étude de la jurisprudence qu'il avoit commencée, & s'appliqua à la theologie. Il fut ministre de sa secte à Paris dès l'âge de vingt ans. Il n'en avoit pas encore vingt-deux, lorsque le crime d'heresie le fit mettre en prison: mais Antoine roi de Navarre, le délivra, & en 1562. Chandieu presida au troisiéme synode national des Protestans convoqué à Orleans. Il quitta la France après l'an 1583. & se retira à Genève, où il fut reçu au nombre des ministres ordinaires de cette ville. Pendant les guerres civiles de France, le roi de Navarre l'appella auprès de lui, & Chandieu y demeura trois ans. Il se trouva à la bataille de Coutras & à quelques autres. Mais las des fatigues de la guerre il retourna à Genève, où il mourut en 1591. Ses descendans sont encore dans le pays de Vaux, & sur-tout à Lausanne, où ils tiennent un rang honorable entre les familles nobles de ce pays-là. Il a fait imprimer en latin & en françois un assez grand nombre d'écrits theologiques, où il prend le nom de *Sadeel*, qui, en hebreu signifie *Champ de Dieu.* Il y attaque dans presque tous, les dogmes & les pratiques de l'église Catholique, dont il se montre un zelé adversaire. On lui attribue aussi un poëme intitulé: *La métamorphose de Ronsard en prêtre*, ou *Temple de Ronsard*, où il accuse ce poëte d'Atheisme. Ronsard répondit par sa piece intitulée: *Les miseres du tems*, & Chandieu répliqua par un autre poëme. * Teissier, *Eloges, tom. 2.* Aymon, *Synodes nationaux, t. 1. p. 170.* Jacob Lectius, *in Orat. p. 28.*

CHANDOS, (Jean) fut un des capitaines les plus illustres qui ait été au service d'Edouard III. roi d'Angleterre. Il fut fait chevalier de la Jarretiere à la premiere promotion que fit ce prince, qui le déclara son lieutenant general dans toutes les terres qu'il possedoit hors de l'Angleterre. Il fit prisonnier le fameux Bertrand du Guesclin, à la bataille qui fut donnée en Bretagne l'an 1364. contre Charles de Blois qui y fut tué, & Jean de Montfort. Après le traité de Bretigni en 1360. dont le premier article accorde aux Anglois la Saintonge en deça & au-delà de la Charante, il survint plusieurs obstacles au sujet de quelques fiefs, entr'autres de celui de Belleville en Poitou, tenu par le sire de Clisson; de celui de Jarnac possedé par le sire de Craon, & de celui de Rochefort qui n'étoit alors qu'une châtellenie, appartenant à Guichard d'Angle ou d'Angoulême, gentilhomme d'une famille illustre de Gascogne, que Mezerai appelle *un hardi capitaine.* Ces contestations firent de la peine aux parties interessées; mais afin de les terminer promptement, les rois de France & d'Angleterre laisserent le soin de les terminer au maréchal de Boucicaut, & à Jean Chandos, qui les reglerent en effet dès 1361. Par cet accord, Rochefort fut laissé aux Anglois. L'année suivante Edouard III. érigea le duché de Guienne en principauté, sous le nom de principauté d'Aquitaine, en faveur d'Edouard prince de Galles son fils. Le jeune prince tenoit sa cour à Bourdeaux: elle étoit magnifique, & Jean Chandos qui avoit la qualité de son connetable & de son senechal en Poitou, y brilloit avec Guichard d'Angle. En 1369. ces deux derniers firent la guerre en Poitou pour les Anglois; le combat fut livré devant Lussac, il fut rude, & Jean Chandos y fut tué. Voici son épitaphe, que les historiens nous ont conservée.

*Je Jean* CHANDOS, *des Anglois Capitaine,*
*Fort Chevalier, de Poitou Senéchal,*
*Après avoir fait guerre très lointaine*
*Au Roi François tant à pied qu'à cheval,*
*Je prins Bertrand de Guesquin en un val.*
*Les Poitevins près Lussac me defirent,*
*A Mortemer mon corps enterrer firent*
*En un cercueil élevé tout de neuf,*
*L'an mil trois cent avec soixante & neuf.*

* Du Tillet, *Recueil des traités de Paix.* Larrey, *Hist. d'Angleterre.* Mezérai, *Hist. de France. Hist. de la ville de Rochefort, pag. 23. & suiv.*

CHANDOUX, (N. de) philosophe & chimiste, qui s'est rendu fameux dans le siecle dernier par son éloquence, par la facilité avec laquelle il en imposa longtems aux plus grands génies, & par sa mort funeste. Il faisoit profession de la medecine, & exerçoit particulierement la chimie. C'étoit un de ces génies libres qui parurent en assez grand nombre du tems du cardinal de Richelieu, & qui entreprirent de secouer le joug de la scholastique. Il n'avoit pas moins d'éloignement pour la philosophie d'Aristote que Bacon, Mersenne, Gassendi & Hobbes. Ceux-ci pouvoient avoir plus de capacité, plus de force & plus d'etendue d'esprit; mais il avoit plus de facilité pour s'exprimer, & autant d'ardeur qu'eux pour se frayer un chemin nouveau, & se passer de guide dans la recherche des principes d'une philosophie nouvelle. Il sçut prévenir en sa faveur l'esprit de plusieurs personnes de considération, & le talent qu'il avoit de s'expliquer avec beaucoup d'art & de grace, lui avoit procuré un accès libre & familier auprès des grands. Un jour, plein d'ardeur pour faire connoître ses principes, il accepta une conference chez le nonce du pape, qui étoit, non le cardinal Barberin, comme plusieurs l'ont dit, mais M. de Bagni, qui fut créé cardinal au mois de Decembre 1629. Le nonce y invita beaucoup de personnes de distinction. Le cardinal de Berulle, M. Descartes, & le pere Mersenne, Minime, s'y trouverent; l'assemblée étoit illustre & nombreuse. Chandoux y parla longtems & avec tant de force & d'éloquence qu'il eut un applaudissement presque general. M. Descartes seul garda le silence. Le cardinal de Berulle le remarqua, & lorsque Chandoux fut parti, il pressa cet illustre philosophe de lui dire pourquoi il ne s'étoit pas joint au concert de louanges que toute l'assemblée avoit fait retentir en faveur de Chandoux. M. Descartes s'en excusa, mais enfin vivement sollicité, il fit connoître ce que l'art de bien raisonner peut sur des esprits, qui, quoiqu'éclairés, n'ont pas assez approfondi les matieres que l'on traite en leur présence. Il réfuta ce qu'avoit avancé Chandoux, & l'on convint que l'on s'étoit laissé abuser. Chandoux neanmoins continua à voir les grands, & à en être favorablement reçu: il se jetta de plus en plus dans les exercices de la chimie, & il abusa de ce que cette science peut raisonnablement apprendre. Il s'enfonça dans une chimie qui, par l'alteration & la falsification des métaux tendoit à mettre le desordre dans le commerce de la vie. La France étoit alors remplie de gens qui avoient voulu profiter des troubles du royaume, pour ruiner la police des loix qui regardoient la fabrique & l'usage des monnoies, & l'impunité y avoit introduit une licence qui alloit à la ruine de l'état. Louis XIII. pour la réprimer établit dans l'Arsenal à Paris une chambre de justice, par des lettres patentes données à S. Germain le 14. Juin 1631. Chandoux y fut accusé & convaincu d'avoir fait de la fausse monnoie; & il fut condamné à être pendu en la place de Grève, sans que les Protestans, que son éloquence lui avoit gagnés, voulussent le servir pour l'arracher au supplice. * *Voyez* principalement

la vie de Descartes, *par M.* Baillet, *édit.* in 4°. *part.* 1. *pag.* 160. 161. 162. 163. 230. *&* 231.

CHANTEAU, (Antoine) de la famille de Caumartin, cousin-germain de M. de Caumartin, conseiller d'état, a retracé dans le siecle dernier la vie de ces anciens pénitens, dont la vie a été si sainte & la mort si précieuse aux yeux du Seigneur. Il avoit été revêtu d'abord d'une charge d'auditeur des comptes, dont il s'étoit démis vers l'âge de quarante ans. C'étoit un homme bienfait de sa personne, d'un esprit vif & pénetrant, d'un caractere enjoué, ardent & zélé pour ses amis, mais plongé dans le crime & dans la débauche, & se faisant gloire de ne rien croire de ce que la religion enseigne de plus respectable. Madame Chanteau sa mere, qui avoit beaucoup de pieté, prioit Dieu sans cesse pour la conversion de ce fils, & le Seigneur exauça enfin ses vœux. M. Chanteau entraîné malgré lui à un des sermons que M. Feuillet, chanoine de S. Cloud, prêchoit en 1661. à S. Nicolas des Champs à Paris, & dont le sujet fut ce jour-la *la fausse pénitence*, en fut pénetré si vivement, qu'il ne put retenir ni ses soupirs, ni ses larmes. Après le sermon il alla trouver un gentilhommme de ses amis, nouveau pénitent, nommé M. *Boisbondeau*, à qui il découvrit ce qui se passoit dans son cœur, & lui demanda un confesseur. M. Boisbondeau lui donna un religieux, qui fit faire une confession generale à M. Chanteau, & lui accorda l'absolution & la communion; mais M. Feuillet qu'il consulta peu de tems après, blâmant cette précipitation, le remit dans la voie de la pénitence, lui fit sonder de nouveau son cœur, & le conduisant lui-même dans une route que ce nouveau pénitent ignoroit, il lui fit lire assiduement le nouveau Testament, lui apprit à prier, à s'humilier, à racheter ses pechés par le jeûne & par l'aumône, & l'assista continuellement de ses avis. Dieu benit le zele de M. Feuillet: M. Chanteau écouta le chanoine comme un prophéte qui lui parloit de la part de Dieu, & il eut toujours pour ses avis la docilité d'un enfant. Celui-ci lui donna un reglement de vie conforme à ses besoins, & proportionné aux fautes dont il s'étoit rendu coupable, & il le mena au ciel par la voie étroite qui seule conduit au salut. M. Chanteau y marcha constamment tout le reste de sa vie. Humble, mortifié, plein d'austerité pour lui-même, pendant qu'il étoit bienfaisant envers tout le monde, il passoit les jours & les nuits dans le jeûne, dans la priere, dans la retraite & dans les larmes d'une sainte componction. Il répandoit d'abondantes aumônes, & faisoit au ciel cette sainte violence qui le ravit. Il mourut ainsi dans les bras de la pénitence en 1667. le 23. Mai âgé de quarante-sept ans. On ne peut trop lire l'histoire de sa conversion & de sa pénitence, que M. Feuillet a laissée par écrit, & qui a été imprimée après la mort de ce chanoine. Les lettres que celui-ci écrivoit à M. Chanteau & celles de ce dernier, font voir toute la sagesse de l'un & la profonde humilité de l'autre. Le sermon fut la fausse pénitence, qui avoit été l'occasion de la conversion de M. Chanteau, se trouve aussi imprimé dans les dernieres éditions de l'histoire de cette conversion. M. Chanteau a été enterré dans l'église de S. Nicolas des Champs, dans la chapelle de Choisi. Son convoi fut une espece de triomphe. Une foule innombrable de peuple voulut en être le témoin, & chacun louoit hautement les vertus de ce saint homme. *Voyez* FEUILLET. * *Histoire de la conversion de M.* Chanteau, *par M.* Feuillet, *chanoine de S. Cloud.*

CHANTECLERC. (Charles de) *Edition de ce Dictionaire de 1725. au lieu de dire* il fut general de la province de Touraine, *lisez* François I. le fit lieutenant general & juge ordinaire du bailliage de Tours, & ensuite il lui donna une charge de conseiller au parlement de Paris, auquel il fut reçû le 2. Juillet 1541. *Charles*, son second fils, fut reçu maitre des requêtes le 20. Juin 1578. *& non* 1598.

CHANTELOU, (Dom Claude) religieux Benedictin de la congrégation de saint Maur. *Substituez cet article à celui qu'il a déja dans le Moreri sous le nom de* CHANTELOUP, Chantelou nâquit en Anjou, sur la paroisse de Vion, qui est le siege de l'archiprêtré de la Fleche. Il entra fort jeune dans l'ordre de Fontevrault, mais il y demeura peu de tems & en sortit avec cinq autres, qui firent comme lui profession de la regle de S. Benoît dans l'abbaye de Notre-Dame de la Dorade à Toulouse le 7. Fevrier 1639. Dom le Cerf, dans sa *bibliotheque des auteurs de la congrégation de saint Maur*, dit que ce fut en 1640. dans la maison de S. Louis de la même ville. Jeanne de Bourbon, abbesse de Fontevrault, prétendit les obliger de rentrer dans son ordre; l'affaire fut portée en justice, & il intervint arrêt du conseil qui permit au general de la congrégation de saint Maur de retenir ces six religieux. Dom Chantelou se distingua bientôt par son érudition; il embrassa particulierement l'étude de l'histoire, des genealogies & de la critique; & ce n'est pas sans raison que le pere Mabillon l'a appellé un religieux plein d'une érudition variée, *Vir multigenâ eruditione plenus*. Il aida beaucoup dom Luc d'Acheri dans son édition du *Spicilege*, & pour les quatre premiers tomes de la *Bibliotheque ascetique*, dont on a cinq volumes *in* 4°. Ayant été chargé de donner une nouvelle édition des ouvrages de S. Bernard, il s'y appliqua avec soin, mais il ne put donner que les sermons de ce Pere, *de Sanctis & de Tempore*, en un volume *in* 4°. qui parut en 1662. Le pere Mabillon a achevé ce que la mort précipitée de dom Chantelou ne lui permit pas de continuer. Ce dernier a donné encore en 1664. les *Regles de saint Basile*, in 8°. en latin, avec deux discours sur l'institut religieux. En 1726. on a publié sous le nom d'un frere convers Benedictin, une carte Benedictine, dont ce pere est auteur, & pour l'impression de laquelle il avoit obtenu le privilege lors de sa mort arrivée subitement à Paris, dans l'abbaye de S. Germain des Prés, le 28. Novembre 1664. âgé de 47. ans. Il a laissé manuscrites l'histoire de l'abbaye de Mont-Majour d'Arles, & celle de saint André d'Avignon: il avoit aussi commencé celle de Marmoutier, & celle de S. Florent en Anjou; cette derniere a été achevée par dom Jean Guignes, Angevin, & habile antiquaire. Dom le Cerf a oublié plusieurs des circonstances que nous avons rapportées dans cet article, de même que ces deux dernieres histoires & la carte Benedictine. * *Mem. du tems.* D. le Cerf, *biblioth. des auteurs de la congrégation de S. Maur*, *pag.* 58. *& suiv.*

CHANTEREAU LE FEVRE, (Louis) &c. *Dans l'édition de ce Dictionaire de 1725. il est dit* qu'il a fait imprimer un traité touchant le mariage d'Ausbert & de Blirilde, *lisez* d'Ansbert, &c. *& ajoutez à cette édition & à celle de 1732.* que ce traité est intitulé: *Discours historique concernant le mariage* d'Ansbert *& de* Blithilde, *prétendue fille de* Clothaire I. *ou* II. à Paris, chez Vitré, en 1647. *in* 4°. Cet ouvrage contient bien des recherches curieuses.

CHANTRE, (Gilles le) François de nation, étoit ecclesiastique & non laïc. Il fut avec Guillaume de Hildernissen, Carme Allemand, évangeliste d'une nouvelle secte qui s'éleva en Picardie en 1412. Leurs sectateurs prirent le titre de *Hommes d'intelligence.* Le Chantre se disoit le Sauveur des hommes, & se vantoit que les fideles verroient un jour Jesus-Christ par son moyen, comme ils verront le Pere par Jesus-Christ. Il enseignoit que le diable & les damnés seroient un jour sauvés; & il blâmoit la chasteté, les jeûnes, la pénitence, & toutes les autres vertus sans lesquelles on ne peut être sauvé. Il débitoit encore d'autres impietés semblables. On ne sçait s'il mourut dans ce funeste état: pour son compagnon, on l'obligea de retracter publiquement ses erreurs dans les lieux où il les avoit semées, comme à Bruxelles, à Cambrai, à S. Quentin, &c. * Mezerai, *Hist. de France du XV. siécle.*

CHANUT. (Martial) *Ajoutez à ses ouvrages* la traduction françoise de la grande apologie de S. Justin martyr, imprimée en 1670. sous le nom de *Fondet*, à Paris, & réimprimée depuis au même lieu sous le nom du traducteur: ce changement de nom a fait tomber le sçavant J. Albert Fabricius dans une méprise, en regardant cette double édition comme deux traductions de deux auteurs differens. Cette méprise est dans sa bibliotheque des auteurs qui ont écrit pour & contre la verité de la religion.

CHAOS, selon les poëtes, &c. *Alinea.* L'ancien interpréte de la Bible, &c. *Editions de ce Dictionaire de 1725. & de 1732. au lieu de* Faustus de Rhegio, &c. *lisez* Fauste de Riés.

CHAPELAIN, (Jean) conseiller du roi en ses conseils, l'un des premiers membres de l'academie Françoise, fils de *Sebastien* Chapelain, notaire au châtelet, & de *Jeanne* Corbiere, fille de *Michel* Corbiere, qui étoit ami particulier de Ronsard. Jean Chapelain nâquit à Paris en 1595. le 4. Decembre, étudia dès son enfance sous le celebre Federic Morel, doyen des lecteurs du roi, & sous Nicolas Bourbon, excellent poëte Latin, & qui fut un des academiciens nommés par le cardinal de Richelieu. Au sortir des classes, Chapelain entra chez le marquis de la Trousse, grand-prevôt de France, qui lui confia d'abord l'éducation de ses enfans, & ensuite l'administration de ses affaires. Il y demeura dix-sept ans entiers, & ce fut pendant ce tems-la qu'il traduisit de l'espagnol le roman intitulé: *Guzman d'Alfarache*, supposé qu'il en soit le traducteur, comme on le croit. Il fit aussi une étude particuliere de la poëtique, & l'on vit qu'il entendoit cette matiere, lorsqu'il donna sa *lettre* ou son *discours*, où il donne son opinion *sur le poëme d'Adonis du chevalier Marino*, à la tête de ce poëme, à Paris *in folio* en 1623. Le succès de cette piece lui fit croire qu'il étoit appellé à faire un poëme épique. Mais il eut lieu d'éprouver que l'on peut sçavoir parfaitement les regles de l'art poëtique, sans être poëte. Il prit pour sujet de son poëme *Jeanne d'Arc*, ou *la Pucelle d'Orleans*, ou autrement *la France délivrée*. Il avoit 34. ans quand il mit la main à l'œuvre, & il fut plus de vingt ans à l'achever. Le plan fait d'abord en prose parut beau; on trouva l'ouvrage insupportable en vers. Il fut publié sous ce titre: *La Pucelle, ou la France délivrée, poëme heroïque*, à Paris, *in folio*, en 1656. Il n'y eut que les douze premiers chants qui parurent, c'est-à-dire, que l'on n'eut que la moitié de l'ouvrage, pour lequel la prévention fut d'abord victorieuse. Mais on ne tarda pas à ne plus s'imaginer y voir des beautés qui n'y étoient pas, & on y apperçut les défauts sans nombre qui y étoient. *Voyez ce qu'on a dit de ce poëme dans le Dictionaire de Moreri, à l'article de* CHAPELAIN, (Jean) Parisien, *où l'on ne s'arrête presque qu'à cet ouvrage.* Le mépris du public pour la Pucelle, n'a pas empêché le celebre M. Huet, évêque d'Avranches, d'en faire un pompeux éloge, & de prétendre que pour la constitution de la fable, & pour les vertus essentielles de l'Epopée, ce poëme vaut infiniment. Au reste, Chapelain fut le mieux renté de tous les beaux esprits de son tems. Il eut des pensions considerables du roi, des cardinaux de Richelieu & Mazarin, & de M. le duc de Longueville: & il faut avouer qu'en lui supprimant la qualité de poëte, on ne peut lui refuser celles de sçavant, d'homme de probité, & d'ami bienfaisant. Il étoit doux, complaisant, officieux, sincere, & quand en 1662. Louis XIV. voulut faire des gratifications à tout ce qu'il y avoit de sçavans celebres en France, & ailleurs dans l'Europe, ce fut sur-tout à M. Chapelain que s'adressa M. Colbert pour avoir la liste de ces sçavans, dont il y eut soixante *gratifiés*, sçavoir, quinze étrangers, & quarante-cinq François. Chapelain mourut le 22. Fevrier 1674. & fut enterré à S. Merri, à Paris, où il se lit une inscription latine en son honneur. Outre *la Pucelle* & la lettre ou discours *dont nous avons parlé*, on a encore de lui: une *paraphrase sur le* Miserere, en vers, en 1636. Une *ode au cardinal de Richelieu*, en 1637. Une autre *pour la naissance de M. le comte de Dunois*, en 1646. Une autre *pour M. le duc d'Anguien*, en 1646. Une autre *pour M. le cardinal de Mazarin*, en 1647. *La couronne imperiale*, pour la guirlande de Julie, dans l'*Huetiana*, art. 44. Un *dialogue sur la lecture des vieux romans*, dans les *mem. de litter. & d'hist. recueillis par le pere* Desmolets, *de l'Oratoire, tome 6.* On conserve de lui plusieurs recueils de ses lettres, dont le sieur Camusat a tiré en 1726. un très-petit volume de *mélanges de litterat. & d'hist.* in 12. On a aussi les douze derniers chants de la Pucelle, que M. Huet estime beaucoup, mais dont feu M. Flechier, qui les avoit lûs, ne porte pas un jugement si favorable. * Voyez l'*histoire de l'academie Françoise, par* Pelisson, *& sur-tout sa continuation par M.* d'Olivet; Baillet, *jugem. des sçav. édit. de M.* de la Monnoie, *tom. 5. Silloges epistol. à viris illustr. script. pag. 328.* les *mélanges de* Vigneuil Marville; la *préface des mélanges de litterature tirés des lettres manuscrites de M.* Chapelain; Huetii, *comment. de rebus ad eum pertinentibus, pag. 162. &c.* l'*Huetiana*, & le *Menagiana, tom. 1. pag. 125.* le *parallele de l'Iliade d'Homere, avec la Pucelle de* Chapelain, *attribué à M.* Vanef, *à la fin du chef-d'œuvre d'un inconnu qui est de M.* de Themiseuil; Titon du Tillet, *parnasse François*, in fol. *pag. 334.*

CHAPELE MILON, *voyez* BESSE'.

CHAPELLE, (Jean de la) né à Bourges en 1655. vint dès sa jeunesse à Paris, où après avoir travaillé quelque tems dans les affaires, il acheta la charge de receveur general des finances de la Rochelle. Cet emploi ne l'empêcha pas de cultiver les belles lettres, & M. le prince de Conti ayant connu son merite, le fit secretaire de ses commandemens. Ce prince l'envoya en Suisse pour ses affaires, & le feu roi ayant été informé de sa capacité, l'employa aussi quelque tems dans le même pays. La Chapelle a fait connoître en effet son sçavoir dans la politique & dans la connoissance des interêts des princes, dans un ouvrage qui fut imprimé en 1703. à Paris, sous le titre de Bâle, en huit volumes *in* 12. sous ce titre: *Lettres d'un Suisse à un François, sur les interêts des princes & des nations de l'Europe, dans la guerre presente de 1700.* Ces lettres se publioient tous les mois, & ces huit volumes en sont le recueil. M. de la Chapelle étoit aussi historien, orateur & poëte, & il a donné quelque ouvrage dans tous ces genres. Dans le premier on a de lui des *Memoires historiques sur la vie d'Armand de Bourbon, prince de Conti*, imprimés avec la pompe funebre de ce prince, en 1699. *in* 4°. à Paris. Comme orateur, on a de lui diverses harangues qu'il a prononcées à l'academie Françoise, où il avoit été reçu en 1688. & dont il a été doyen, & dans quelques autres rencontres. Comme poëte, il a donné les amours de Catulle & de Tibulle, ouvrage mêlé de prose & de vers, mais peu digne d'un poëte Chrétien, dont on a plusieurs éditions; plusieurs tragedies, sçavoir: *Zaïde, Telephonte, Cléopatre;* une comedie en prose intitulée: *Les carosses d'Orleans;* une épître en vers à M. le prince de Conti, *sur la mort du prince son pere, arrivée en 1685.* & quelques autres poësies. En 1686. on joua à Guenegaud *Ajax*, tragedie de sa composition, qui n'a point été imprimée. M. de la Chapelle est mort à Paris le 29. Mai 1723. âgé de 68. ans, & fut inhumé dans l'église de saint Gervais. * M. Titon du Tillet, *Parnasse françois, édition* in fol. Lenglet du Fresnoy, *methode pour étudier l'histoire, édit.* in 4°. *tome 4.* &c. *Biblioth. des theâtres, pag. 5. & 6.*

CHAPELLE. (Claude-Emmanuel Louillier) *Edition de ce Dictionaire de 1725. lisez* (Claude-Emmanuel Luillier) *Ajoutez aux citations* M. Titon du Tillet, *Parnasse françois, édit.* in fol. Il y est parlé au long de Chapelle.

CHAPUIS. (Claude) *Substituez cet article à celui qui est déja dans le Moreri.* La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, parlent de ce poëte François, & s'expliquent mal sur son sujet; le premier en fait deux hommes, & il se trompe. Claude Chapuis étoit Tourangeau, & peut-être d'Amboise. Il fut valet de chambre de François I. & ensuite garde de ses livres. Il eut des voix pour être doyen de Rouen en 1536. mais le chantre de cette église ayant été fait doyen en 1537. il eut sa place. Il eut l'honneur de haranguer Henri II. lorsque ce prince fit son entrée solemnelle à Rouen en 1550. On ne sçait pas précisément le tems de sa mort. Il vivoit encore en 1555. comme on le voit par des vers que Charles Fontaine lui adressa cette année. D'ailleurs il prit soin des études de Gabriel Chapuis son neveu, qui n'étoit né qu'en 1546. Chapuis a composé divers ouvrages en vers, comme: un discours de la cour, un poëme de la fuite de Charles V. empereur, devant le roi François I. sous ce titre: *l'Aigle qui fait la poule devant le Cocq.* * *Voyez* la Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas.

CHAPUZEAU, (Samuel) de la religion prétendue réformée, fut autrefois précepteur de Guillaume III. roi de la Grande-Bretagne, & depuis il fut gouverneur des pages auprès de George duc de Brunswick-Lunebourg. Il demeura dans cet emploi jusqu'à sa mort arrivée à Zell le

31. Août 1701. Trois jours avant sa mort, il composa un sonnet, où il se plaignoit d'être en même-tems vieux, aveugle & pauvre. Il est le premier qui ait mis en ordre les voyages de Tavernier, & qui les ait fait imprimer *in* 4°. en 1675. en françois. M. Jurieu ayant pris vivement la défense des Hollandois qui y sont attaqués, dans son libelle intitulé: *L'esprit de M.* Arnauld; Chapuzeau répondit en 1691. par l'écrit qui a pour titre: *Défense du sieur* Samuel Chapuzeau, *contre l'esprit de M.* Arnauld. Il y fait voir entre autres, que les endroits dont les Hollandois se plaignoient, n'étoient point de lui, mais de Tavernier même. Cette défense est écrite avec vivacité. L'auteur donna en 1694. un *dessein d'un nouveau Dictionaire historique, geographique & philologique*, &c. à Cell, *in folio*, & il y avoit dès-lors plus de 15. ans qu'il travailloit à remplir ce dessein: cependant il est mort sans avoir pu donner ce Dictionaire au public. Il s'est plaint que Louis Moreri avoit beaucoup profité de son manuscrit pour son propre Dictionaire. Dès l'an 1656. Chapuzeau donna un éloge de la ville de Lyon, qui fut imprimé dans cette ville *in* 4°. sous ce titre: *Lyon dans sa splendeur, ou description de la ville de Lyon.* Il a donné encore une relation de Savoye, l'Europe vivante, &c. Enfin il étoit poëte, & on a de lui plusieurs tragedies, & comedies, sçavoir: *Pythias & Damon, l'academie des femmes, le Colin Maillard, Armetzard, & le Riche mécontent.* * Bayle, *lettr. avec les notes de M.* Des Maizeaux. *Biblioth. des théâtres, p. 267. Hist. des ouv. des sçav. mois de Nov. 1694. p. 142.*

CHARDIN, (Jean) fils d'un jouaillier de Paris, y vint au monde le 16. Novembre 1643. Il se mit à voyager dès 1664. & revint pour la premiere fois en 1670. Il avoit passé la plus grande partie de cet intervalle en Perse. De retour à Paris, il y fit imprimer *le couronnement de Soleïman III. roi de Perse, en l'an 1666. & ce qui s'est passé de plus memorable dans les deux premieres annees de son regne*, en 1671. *in* 12. Quinze ans après, étant à Londres, il y publia le livre suivant: *Journal du voyage du chevalier Jean* Chardin, *en Perse & aux Indes Orientales, &c.* premiere partie, contenant le voyage de Perse en 1671. 1672. & 1673. *in fol.* à Londres en 1686. Ce premier ouvrage a été réimprimé la même année à Amsterdam, & à Lyon en deux volumes *in* 12. & dans le recueil complet de ses voyages en dix volumes *in* 12. à Amsterdam en 1711. & la même année en trois volumes *in* 4°. On trouve dans le premier volume de ce recueil *in* 12. la *relation de la religion des Mingreliens*, de D. Joseph Marie Zampi, prefet des Theatins missionnaires en Mingrelie. Les deux suivans avec une partie de celui-ci, contiennent ce qui est dans *l'in fol.* dont nous venons de parler, mais plus entier & plus parfait. Ces trois premiers volumes ont été traduits en anglois, en flamand & en allemand. Le quatrieme & les suivans, comprennent le second voyage que Chardin fit en Perse depuis 1671. jusqu'en 1677. & l'on y trouve une description complette de la Perse, de sa religion, de ses usages, de ses mœurs, &c. Jean Chardin étant arrivé à Londres le 14. Avril 1681. le 24. du même mois le roi Charles II. lui *confera de sa main la dignité de chevalier.* Le même jour, Chardin épousa une demoiselle née à Rouen, mais réfugiée en Angleterre, & Calviniste comme lui. Il faisoit commerce de bijoux, & il mourut à Londres le 5. Janvier 1713. Outre le recueil de ses voyages, qui est estimé, il avoit promis une geographie persane, un abregé de l'histoire de Perse, tirée des auteurs Persans, & des notes sur divers endroits de l'écriture sainte, dont l'intelligence dépend de la connoissance des pays Orientaux: mais ces ouvrages n'ont point été imprimés. * *Memoires du tems.* Le Clerc, *biblioth. du* Richelet. *Préface de la derniere édit. des voyages de* Chardin, *in* 12. *en* 10. *vol.*

CHARDON, (Gervais) docteur en theologie, & chantre de S. Maurille d'Angers, étoit fils d'un maréchal de Froidefonds dans le Maine. N'ayant pas de biens, il fut obligé de se mettre auprès de quelques jeunes gens en qualité de précepteur, afin de trouver dans cet emploi de quoi subsister & achever ses études. Henri Arnauld, alors évêque d'Angers, ayant été informé de son merite, le chargea d'enseigner la philosophie à S. Nicolas de la même ville. M. Chardon la professa pendant quatre ans, & ayant poursuivi ensuite, par le conseil du même prélat, & obtenu la theologale contre Alexandre Garande, grand archidiacre, que M. Arnauld jugeoit incapable de cet emploi, il professa la theologie pendant dix-huit ans avec beaucoup de succès. Mais ayant pris part aux contestations qui agitoient l'Eglise en son tems, il fut exilé le 9. Juillet 1676. à Riom en Auvergne, où il vêcut encore dix ans & quelques mois. Sa candeur, l'estime singuliere qu'en faisoit l'évêque d'Angers, & l'opinion que l'on avoit de sa science, lui firent une si grande réputation pendant cet exil, qu'on le consultoit de toute part. Il fut si fidele dans ses liens, qu'il ne découcha jamais hors de Riom, lors même que de violens orages le surprenoient un peu loin de cette ville. Il avoit coutume de dire, qu'il falloit regarder les disgraces comme on regarde une pluie violente qu'on laisse tomber tranquillement: & que pour lui, il n'avoit commencé d'être Chrétien, que depuis qu'il étoit Auvergnat. Il se plaignoit d'avoir prêché avant que d'avoir goûté, disoit-il encore, les verités qu'il avoit enseignées. Quoiqu'il eût un neveu qui se destinoit à l'état ecclesiastique, il ne voulut pas lui résigner son benefice, parce qu'il ne crut pas sa vocation assez legitime, ou du moins assez désinteressée. Il mourut dans le lieu de son exil le 21. Decembre 1686. âgé de 66. ans, & les chanoines de S. Amable l'enterrerent dans le caveau destiné à leur sepulture, avec les mêmes cerémonies qu'ils observent à l'inhumation de leur doyen, & firent les frais des funerailles. Il a laissé une theologie manuscrite en quatre volumes, dans lesquels il emploie principalement l'autorité de S. Augustin, dont il possedoit bien la doctrine. Il n'étudia presque que les ouvrages de ce Pere pendant tout le tems de son exil, & il étudioit tous les jours, & souvent pendant huit heures de suite, après midi. * *Memoires du tems. Lettres manuscr. de l'an 1686. & de 1687. sur la mort de M.* Chardon, *écrites à Riom à M.* Arnauld, *évêque d'Angers & à d'autres.* On les trouve dans *la bibliotheque des PP. de la doctrine Chrétienne de* S. Charles *à Paris.*

CHARIBERT, CHAREBERT ou ARIBERT, roi d'Aquitaine. *Dans ce dictionaire* sa mort *est mise* en 629. *il faut la placer* en 630.

CHARITE'. (Filles de la) *Dans cet article au lieu de* Clement IX. *il faut lire* Alexandre VII.

*Les corrections & augmentations qui suivent sous le nom de* CHARLES, *regardent seulement l'édition de ce dictionaire de 1725.*

*EMPEREURS.*

CHARLES VI. empereur, fils d'*Eleonore-Magdeleine-Therese* de Baviere, Palatin: *lisez* Palatine de Neufbourg. *Après avoir dit qu'*il a été élû roi de Hongrie, *ajoutez* & de Bohême le 5. Septembre 1723.... *Ajoutez* à ses enfans, *Marie-Therese Walburge*, archiduchesse d'Autriche, née le 13. Mai 1717; *Marie-Anne-Eleonore Wilhelmine*, archiduchesse d'Autriche, née le 14. Septembre 1714; & *Marie-Amelie-Caroline-Louise-Ludomille-Anne*, archiduchesse d'Autriche, née le 5. Avril 1724. & morte le 19. Avril 1730.

*ROIS ET PRINCES DE FRANCE du nom de* CHARLES.

CHARLES II. dit *le Chauve*, roi de France, &c. fille de *Wolfe*, lisez *Welfe.*

CHARLES IV. du nom, dit *le Bel*, &c. *On dit* qu'il tomba malade & qu'il mourut en 1328. Sa maladie & sa mort arriverent en 1327. c'est-à-dire, qu'il tomba malade la veille de Noël 1327. & qu'il mourut le premier Fevrier 1327. ou 1328. avant Pâques.

CHARLES V. roi de France, dit *le Sage* & *l'éloquent*, &c. Humbert ne fit point de démission, mais une donation.... Henri comte de Transtemare: *lisez* Trastamare.

CHARLES VIII. *On met* sa mort en 1497. Elle arriva à Amboise en 1498.

*PRINCES DU SANG DE FRANCE.*

CHARLES MARTEL. *Alpaïde* n'étoit point sa seconde femme, mais sa concubine.

CHARLES DE FRANCE, duc de Berri. Jean Favre Versois : *lisez* Jordain Faure, dit *Versois*.

*DUCS DE BOURBON.*

CHARLES DE BOURBON, duc de Vendôme. *On met* sa mort en 1537. elle arriva en 1536.

*DUCS ET COMTES D'ALENÇON.*

CHARLES DE VALOIS II. du nom, duc d'Alençon. *On dit* qu'il se trouva au sacre du roi son frere en 1528. *C'étoit* en 1328.

CHARLES IV. duc d'Alençon. *On dit* qu'il mourut le 11. Fevrier : *c'étoit* le 11. Avril.

*ROIS DE NAPLES ET COMTES de Provence.*

CHARLES DE FRANCE premier du nom, roi de Naples. Il reçut la couronne des mains de Raoul, cardinal de Chevrieres : *lisez* de Raoul de Grosparmi, cardinal, évêque d'Albane, ancien évêque d'Evreux.... & de Melisinde Lusignan : *lisez* Lezignem.... Il mourut le 7. Juillet : *lisez* le 7. Janvier.

CHARLES II. dit *le Boiteux*.... fut couronné à Realte, *lisez* à Rieti.

CHARLES III. roi de Naples, &c. dit *de la Paix & le Petit*.... petit-fils de *Jean* duc de Duras, fils de *Charles*, dit *le Boiteux*, &c. il fut tué l'an 1586. *lisez* 1386.

CHARLES D'ANJOU, prince de Tarente.... mourut à Angers le 9. Mars 1404. *lisez* le 19. Mai 1404.

CHARLES D'ANJOU, comte du Maine, mourut le 16. Avril : *lisez* le 10.

CHARLES IV.... roi de Naples, &c. Son testament est du 10. Decembre 1481. & il mourut le lendemain. *Jeanne* de Lorraine sa femme ne mourut pas dans le même tems, *comme on l'a dit*, elle étoit morte dès le 25. Janvier 1480. Le tombeau de Charles se voit dans l'église de S. Sauveur d'Aix.

*ROIS DE NAVARRE.*

CHARLES II. dit *le Mauvais*, roi de Navarre.... il fut couronné environ l'an 1349. ce fut au mois de Juin 1350.

*ROIS DE SUEDE.*

CHARLES XI. roi de Suede.... & celle de Lunden en Shronen, *lisez* en Schonen.

CHARLES XII. roi de Suede. *Alinea* Le roi de Suede, débarrassé de cette expedition, &c. *On dit* que la victoire que ce prince remporta à Nerva contre les Moscovites, lui coûta douze mille hommes : elle ne lui en couta que quinze cens.

Cette action déconcerta tous les projets du roi de Pologne, &c. & ensuite de celui de Dunamunde.... hors le fort de Dunamunde, *lisez* Dunemunde.

Dès le commencement de la campagne, &c. pillerent le bagage d'Ogiski, *lisez* Oginski.

Ainsi la Lithuanie, sur laquelle le roi Auguste, &c. les autres vers l'Ukranie, *lisez* l'Ukraine.

Pendant que les troupes Suedoises se rafraîchissoient, &c. & Jabloniowski, *lisez* Jablonowski.

Dès que le traité eût été signé par les commissaires le 24. Septembre, *ajoutez* de l'an 1706.

Toute l'Europe apprit avec surprise le prompt succès de cette importante négociation, &c. *A la fin de cet alinea, après ces mots*, & par la rapidité de ses conquêtes, *ajoutez* Charles resta en Saxe jusqu'au mois de Septembre 1707. qu'il retourna en Pologne, dans le dessein d'en chasser entierement les Moscovites. Après plusieurs combats, il les obligea en 1708. d'abandonner la Pologne. Il les poursuivit même jusqu'en Moscovie ; mais s'étant engagé trop avant, il perdit la bataille le 8. Juillet 1709. près de Pultowa. Il fut blessé au pied, & perdit 8000. hommes le 11. du même mois, &c.

*DUCS DE LORRAINE.*

CHARLES de France premier du nom, duc de Lorraine. *On dit qu'il* fut créé duc de Lorraine en 957. *Ce fut* en 977.

CHARLES III. fils de FRANÇOIS duc de Lorraine. *On met* sa naissance le 18. Fevrier 1343. *lisez* 1543.

CHARLES I. cardinal de Lorraine ; *on le dit* archevêque de Lyon, & d'Alby : il n'a été ni l'un ni l'autre. *Cette faute se trouve aussi dans l'édition de 1732.*

*DUCS DE MANTOUE.*

CHARLES DE GONZAGUE premier du nom, duc de Mantoue, la paix de Quiras, *lisez* de Queiras.

CHARLES de Flavigni. *Ajoutez aux deux précedentes éditions de ce dictionaire*, seigneur de Juilli, *& supprimez ce qu'on a dit* qu'il avoit pris le nom de Flavigni du lieu de sa naissance. *On a tort aussi de citer à la fin de cet article* Paradin & Chassaneu, qui sont morts avant Charles. *Voyez* la premiere édition de l'ouvrage de celui-ci, qui est de l'an 1592.

CHARLEVAL, (Jean-Louis, *édition de ce dictionaire de* 1725. *lisez* Charles, &c.) *Ce qui est dit dans cette édition & dans celle de* 1732. de l'origine de sa famille & de son établissement en France, *est faux. Ajoutez* qu'il est mort en 1688.

CHARLIER, dit Gerson. *Corrigez ce qui suit conformément à l'édition de ce dictionaire de l'an 1732.* Il nâquit dans la Champagne, près de Reims, *lisez* il nâquit au diocèse de Reims, près de Rhétel, dans un village nommé *Gerson*, d'où il prit son surnom. Sa mere s'appelloit *Elisabeth* la Chardeniere Dailly : *lisez partout* d'Ailly.... Il s'arrêta quelque tems en Allemagne : *lisez* à Rathemberg en Baviere.... Il fut enterré à Lyon dans l'église de saint Laurent, près de S. Paul : *lisez* Il fut enterré dans l'église de S. Paul de Lyon, où l'on mit sur son tombeau ces paroles qu'il répetoit souvent : *Faites penitence & croyez à l'évangile*.... L'édition des ouvrages de Gerson, procurée par les soins de feu M. Dupin, a été donnée à Amsterdam sous le titre d'*Anvers* en 1706. *A la fin de son article on cite* Jean du Bouchet : c'est Jean Bouchet, qui est different de Jean du Bouchet.

CHARMEL, (Louis de Ligny, comte du) *voyez* LIGNY.

CHARMIS, medecin de Marseille. *Suppleez cet article à celui qu'il a déja dans le Moreri.* Charmis quitta les Gaules, où il s'étoit déja acquis quelque nom, & vint à Rome sous l'empire de Neron, peu de tems après la mort de Jesus-Christ, dans le dessein de briller sur un plus grand théâtre : il se distingua en effet entre les autres medecins en renversant leurs systêmes. Il condamnoit entre autres les bains chauds, & ordonnoit à ses malades des bains d'eau froide, même pendant les plus grandes rigueurs de l'hiver. » J'ai vû moi-même, dit à cette occasion Pline l'historien qui vivoit du tems de Charmis, j'ai vû des vieillards, hommes consulaires, se soumettre aveuglement » aux bizarres ordonnances de ce medecin, & se faire gloire » de prendre des bains froids dans la plus grande rigueur de » l'hiver. Seneque, ajoute Pline, s'en faisoit lui-même, » avec toute sa sagesse, une espece d'honneur. « Charmis, malgré ces bizarreries, amassa néanmoins de grands biens dans sa profession, à ce qu'il paroît encore par Pline, & il faisoit payer bien cher les soins qu'il prenoit de ses malades. On assure que pour avoir sollicité un homme de province pendant une maladie & une rechute qui la suivit, il en tira deux cens mille sesterces, ou vingt mille livres de notre monnoie. On ne connoît aucun écrit de ce medecin. * Pline, *liv. 29. hist. litter. de la France, tom. 1.*

CHARMUS, poëte de Syracuse. C'étoit un homme de plaisirs & qui avoit coûtume dans les festins, où il se trouvoit souvent, de chanter les mets qu'on y servoit. Ce fut pour cette raison que Clearque, disciple d'Aristote, ayant recueilli ces poësies, donna à ce recueil le titre de *Dipnologie*, c'est-à-dire, *discours de table*. Athenée rapporte que les habitans de Messine firent beaucoup d'honneur & d'amitié à Charmus, à cause des agrémens de son esprit. * Ragusæ, *elog. Siculor. &c.*

CHARON, (Louis le) dit CHARONDAS. *Ajoutez aux deux précedentes éditions de ce Dictionaire*, la date de sa mort arrivée en 1617. *On a eu tort de citer* Fischard *à la fin, cette citation est fausse.*

CHARPENTIER, (François) doyen de l'academie Françoise. *Ajoutez à ses ouvrages rapportes dans l'édition de ce Dictionaire de 1725. les poesies suivantes. Louis*, eclogue royale, en 1663. Ode au roi en 1667. version en vers du pseaume XIX. & du L. On a encore de lui, *outre ce qu'on a déja dit de ses ouvrages à son article*, un panegyrique du feu roi, (Louis XIV.) sur la paix en 1679. *Le voyage du Vallon tranquille*, nouvelle historique, en 1673. *Un discours de l'excellence & de l'utilité des exercices academiques*, en 1695. M. Charpentier a procuré aussi l'édition de plusieurs ouvrages ausquels il a eu part. *Voyez* sur cela le *Carpentariana ou Remarques sur differens sujets, attribuées à M. Charpentier*, in 12. à Paris en 1724. La traduction de la *Cyropedie* de Xenophon, est de l'an 1659. *non* 1658. On en a donné une belle édition à Amsterdam en 1661. On trouve à la fin de cette traduction *l'éloge d'Agesilaüs*, qui est encore de M. Charpentier.

CHARPENTIER, (Hubert) prêtre, licentié en theologie de la maison de Sorbonne, étoit de Meaux, & s'est rendu recommandable dans le siecle dernier par sa grande pieté, & par trois établissemens celebres qui subsistent encore. Son amour singulier pour Jesus-Christ crucifié, & la persuasion où il étoit qu'il n'y a pas de devotion plus solide que celle des Fidéles pour Jesus-Christ en croix, ont donné lieu à ces établissemens, & au nom de *Prêtres du Calvaire*, que M. Charpentier & ses associés ont pris. La premiere maison de cette nouvelle societé fut établie sur la montagne de Betharam en Bearn, & le dessein de M. Charpentier fut de contribuer par-là à rétablir dans ce pays la pieté & l'exercice de la religion Catholique, que les guerres & les heresies y avoient presque entierement aboli. Louis XIII. approuva ce dessein, & confirma cet établissement par ses lettres patentes données à Monceaux au mois d'Août 1633. M. Charpentier eut aussi la consolation de voir que Dieu benit ses travaux en ce lieu, & qu'il y fit éclater sa puissance & sa misericorde par plusieurs miracles, dont M. de Marca, alors president au parlement de Navarre, & depuis archevêque de Toulouse, & nommé ensuite à l'archevêché de Paris, nous a laissé le récit, dans le livre intitulé : *Les merveilles operées en la Chapelle du Calvaire de Betharam*, ou, *Histoire de N. D. de Betharam dans le Bearn*, à Barcelone en 1648. *in* 8°. Louis XIV. informé & touché de ces merveilles, dont il avoit fait faire l'examen, desira de voir un pareil établissement sur le Mont Valerien près de Paris, & donna plein pouvoir de le former à M. Charpentier, à qui il accorda à cet effet des lettres patentes, pour lui servir de titre & à sa communauté, au mois de Fevrier 1650. Ces lettres furent enregistrées au parlement le 13. Decembre de la même année. Les lettres patentes de Louis XIII. peuvent aussi être regardées comme un premier titre de cette maison, puisque ce prince, en établissant la communauté de M. Charpentier à Betharam, lui permit de s'établir également dans tout son royaume, & desira même qu'il vînt s'établir particulierement sur le Mont-Valerien, ainsi qu'il est porté par ces mêmes lettres. M. de Gondi, premier archevêque de Paris, s'étoit uni en cela avec Louis XIII. & dès le 12. Septembre 1634. il avoit donné une permission en forme à M. Charpentier *de faire construire & bâtir une Chapelle sur ledit Mont-Valerien, & d'être Superieur d'icelle : comme aussi de choisir des Prêtres jusqu'au nombre de treize au plus, pour être associés avec lui, &c.* On fit des reglemens en 1638. qui furent également approuvés, & confirmés ensuite par les lettres patentes de 1650. verifiées en parlement. Le troisiéme établissement de M. Charpentier fut Notre-Dame de Garaison, à l'extrémité du diocèse d'Auch, du côté des Monts-Pyrenées. C'est aussi un fameux pelerinage, dont la chapelle est desservie par un certain nombre d'ecclesiastiques, qui ont titre de *Chapelains*. M. Charpentier mourut à Paris le 10. Decembre 1650. âgé de 89. ans. Il avoit été ami particulier de M. du Verger de Hauranne, abbé de S. Cyran, & de tout Port-Royal. Sa maison du Mont-Valerien fut troublée environ dix ans après sa mort ; par les religieux Dominicains de la rue S. Honoré à Paris ; qui, munis d'un ordre du roi du 8. Avril 1661. qu'ils firent valoir, quoiqu'il eût été revoqué le lendemain, & fortifiés ensuite d'une ordonnance du cardinal de Rets, archevêque de Paris, mais donnée à Liege, hors du royaume, le 14. Fevrier 1662. vinrent prendre possession de la maison du Mont-Valerien le 17. Mars 1662. en chasserent ceux qui y étoient, & s'y établirent. Mais ces religieux en furent exclus peu de tems après, & la maison rétablie sur le pied où elle étoit auparavant, & telle qu'elle subsiste encore aujourd'hui. Le cœur de M. Charpentier fut porté à Betharam, & son corps au Mont-Valerien, où il repose au milieu de la nef. On ne sera pas fâché de voir ici son épitaphe.

*Adjacet huic altari sacro*
*Qui super manum Domini cecidit,*
*Qui semper abscondi voluit*
*HUBERTUS CARPENTARIUS,*
*Meldensis Sacerdos, Sorbonæ socius.*
*Ubique, ex necessaria dilectione officiosus hospes,*
*Nullibi ex voluntaria paupertate peculiaris Dominus.*
*Domos tamen duas ad Pyrenæos erexit,*
*Quæ suo vicissim institutore ægre caruerunt.*
*Timuit nempe Garaizonensi, cum ditesceret,*
*Deinde Betharanensem pauperiorem ei prætulit;*
*Hanc postea amplificatam reliquit.*
*Tandem illustrissimo Archiepiscopo Parisiensi primo*
JOANNE-FRANCISCO GONDIO,
*Novum se dedit hujus loci cultorem :*
*Transtulit, quasi ex Judæa, Calvariæ locum ;*
*Et in eo crucem exaltavit.*
*Sapientem egit architectum*
*Qui in monte fundamenta posuit.*
*Christo confixus hic commori debuerat,*
*Sed nihil interfuit ubi decederet è vita :*
*Et in ipso votivæ solitudinis exilio*
*Ne relictum sibi voluit esse desiderium sui.*
*Lutetia obiit in Presbyterio sancti Joannis *,*
*In ejus quem diu amaverat pastoris sinu,*
*In unius Dei conspectu quem semper coluerat.*
*Dignus planè immortali memoriâ*
*Qui nec vixit sibi, nec sibi mortuus est,*
*Qui quamdiu servavit animam, collaboravit Evangelio ;*
*Et quando afflavit, oravit.*
*Annos natus 89. die 16. Decembris 1650.*

* Chez M. Loysel, Curé de S. Jean en Greve.

* *Mem. du tems. Titres des Prêtres du Calvaire*, in 4°. *Hist. de la ville de Paris par* Felibien, *tome 2. à la fin. Le lys du Val de Garaison*, par Molinier, *en* 1646. *&c. Factum pour les Hermites du Mont Valerien, par M.* Varet.

CHARPENTIER, (René) sculpteur ordinaire du roi, de l'académie royale de peinture & de sculpture, après s'être distingué dans son art, est mort à Paris le 15. Mai 1723. n'étant âgé que de 43. ans. Il joignoit à beaucoup d'habileté, une grande probité & une pieté singuliere. Entre les ouvrages publics qu'il a faits à Paris, on estime particuliérement ce qu'il a fait dans l'église de S. Roch, sa paroisse sous la chapelle de la Vierge ; le tombeau de M. le comte de Rangony, prince Italien ; l'autel du chœur au-dessous de la chasse de S. Roch, & la rose qui est au-dessus du sanctuaire, & qu'il fit seulement quatorze heures avant que de mourir. M. le duc d'Antin & M. de Côte, qui l'avoient chargé de tout le nouveau bâtiment de cette paroisse, ordonnerent que l'on suivroit ses desseins pour la sculpture du chœur. M. Charpentier sçavoit le dessein en perfection ; il peignoit même, & l'on a trouvé chez lui après sa mort des tableaux de sa façon. M. de Côte a envoyé ses desseins à l'academie de peinture & sculpture. * *Mem. du tems. Mercure de Septembre 1723.*

CHARTIER, (Alain) *Dans l'édition de ce Dictionaire de 1725. il est dit qu'*André du Chesne a avoué que l'histoire des rois Charles VI. & Charles VII. qu'il avoit attribuée à

Chartier, est de Berri, premier heraut de Charles VII. *Ajoutez que* du Chesne s'est encore trompé en cela, cette histoire n'étant pas de Berri, mais de Gilles de Bouvier.

CHARTREUX, ordre religieux, &c. *Dans les deux precedentes éditions de ce Dictionaire, on met* la naissance de saint Bruno en 1086. il nâquit deux ans plutôt, en 1084. *Ajoutez à la fin de la* TABLE CHRONOLOGIQUE *des generaux des Chartreux*, que l'avant dernier general des Chartreux étoit Ambroise Crollet, élu en 1730. mort au mois de Janvier 1731. dans le septiéme mois de son generalat. Celui qui est actuellement general est dom Richard, élû general le 3. Fevrier 1732. Il étoit alors prieur de la Chartreuse de Castres en Languedoc, & visiteur de la province d'Aquitaine.

CHASSENEUZ. (Barthelemi de) *Suppléez cet article à celui qu'il a déja dans le Moreri.* Chasseneuz, nommé aussi *Chassanée*, en latin *à Chassaneo*, seigneur de Prelay, en la paroisse de Broye, près d'Autun, maître des requêtes de Charles d'Amboise, docteur en l'université de Pavie, né à Issy-l'Evêque, bourg à une demi-lieue de la ville d'Autun, au mois d'Août 1480. Après ses premieres études qu'il fit à Corbigny, petite ville du Nivernois, il alla étudier en droit à Dole sous Jean de la Madelaine, de-là à Poitiers, & ensuite à Turin, où il étudia sous Claude Seyssel. La réputation de ceux qui professoient à Pavie l'y ayant attiré, il y demeura jusqu'à ce que la peste l'eut obligé d'en sortir, & il y revint dès que la contagion fut dissipée. En 1501. Charles d'Amboise ayant été envoyé par Louis XII. dans le Milanois pour y commander, établit Robert de Pardines capitaine de justice dans la ville de Milan, & Chasseneuz fut choisi pour assesseur de ce magistrat. Charles d'Amboise le fit aussi son maître des requêtes, quoiqu'il n'eût encore que vingt-un ans, & l'année suivante il reçut à Pavie le bonnet de docteur. Il suivit Charles d'Amboise au siege de Boulogne, qui fut prise en 1506. & il demeura quelque tems auprès du pape Jules II. pour solliciter en particulier un chapeau de cardinal, qu'il obtint pour Louis d'Amboise frere de Charles, évêque d'Autun & d'Alby. Revenu de Boulogne en 1507. il épousa *Petronille* Languet, veuve de *Pierre* Sevre, avocat du roi au bailliage d'Autun & de Mont-Cenis, & peu de tems après étant venu à Paris, Gui de Rochefort, chancelier de France, lui fit d'abord expedier des lettres de maître des requêtes honoraire; mais ce chancelier étant mort trop promptement pour Chasseneuz, il fut obligé de retourner chez lui, réduit à y faire la profession de simple avocat. En 1508. il eut la charge d'avocat du roi au bailliage d'Autun & de Mont-Cenis; en 1531. il fut pourvû de celle de conseiller au parlement de Paris, & en 1532. il eut celle de premier ou plutôt de seul president au parlement de Provence; car alors il n'y en avoit point d'autre. Il étoit dans cette place lorsque le parlement d'Aix rendit le celebre arrêt du 18. Novembre 1540. par lequel plusieurs heretiques, particulierement de Cabrieres & de Merindol, furent condamnés au feu par contumace, leurs femmes & leurs enfans bannis du royaume, leurs biens confisqués, &c. Chasseneuz, ennemi de ces violences, voulut empêcher que cet arrêt fût rendu; & n'ayant pu y reussir, il en arrêta au moins l'execution tant qu'il vécut: mais après sa mort cet arrêt eut son effet. Chasseneuz mourut vers le milieu du mois d'Avril 1541. Il a laissé un garçon & deux filles, l'une nommée *Anne*, & l'autre *Philipote*, qui eut la seigneurie de Prelay, laquelle fut vendue le 15. Octobre 1603. au president Jeannin, pour être unie à sa baronie de Montjeu, dont elle fait maintenant partie. Les ouvrages de Chasseneuz sont 1. Un commentaire latin sur les coutumes de Bourgogne & de presque toute la France, volume *in folio* imprimé cinq fois pendant la vie de l'auteur, & plus de quinze depuis. La derniere édition fut donnée *in* 4°. à Paris en 1717. & M. le president Bouhier a mis à la tête l'éloge de l'auteur. 2. *Catalogus gloriæ mundi*, in fol. à Lyon en 1529. & réimprimé plusieurs fois depuis. Cet ouvrage fut fait à l'occasion de quelques questions de préséance agitées entre certains officiers. 3. *Consilia*, à Lyon *in fol.* en 1531. Ce sont des consultations sur differentes matieres de droit. 4. *Epitaphes des rois de France depuis Pharamond jusqu'à François* I. *en vers, avec leurs effigies.* Item, *Barth. Chassanei in eosdem reges disticha & carmina latina*, in 12. à Bourdeaux sans date. 5. On lui a encore obligation de l'édition donnée en 1517. & 1518. des commentaires d'*Alberic à Rosate*, quoique dans cette édition l'honneur en soit donné à Jean Thierri de Langres. * *Son éloge par le president* Bouhier, *au devant des commentaires sur les coutumes de Bourgogne, édition de 1717.* Niceron, *Memoires, tome 3. & tome 10.*

CHASTELAIN, (Claude) chanoine de l'église de Paris, sa patrie, a été un des hommes les plus singuliers de l'Europe dans son genre. L'abbé Menage qui connoissoit toute l'étendue de son genie, & son grand sçavoir en toutes sortes de matieres, disoit de lui que son siecle ne l'avoit pas compris, *Castellanum suum sæculum non intellexit.* La science dans laquelle M. Chastelain excelloit principalement étoit celle des liturgies, des rits & des ceremonies de l'église. Il avoit voyagé dans toute l'Italie, la France & l'Allemagne, & par tout il avoit étudié avec soin les usages de chaque église en particulier. Il connoissoit tout ce qu'il y avoit de curieux dans les lieux où il passoit, & souvent il en instruisoit même les gens du pays. M. Deserre, ami particulier & le conseil de M. le cardinal de Bouillon, & qui avoit été dix-sept fois à Rome, disoit que M. l'abbé Chastelain lui avoit plus fait voir de curiosités, & lui avoit appris plus de choses pendant son séjour en Italie, qu'il n'en avoit sçu pendant ses dix-sept voyages. M. de Harlay, archevêque de Paris, qui connoissoit le talent particulier du sçavant chanoine pour les liturgies & les rits, le choisit pour être à la tête d'une commission dont le but étoit de faire les livres d'église à l'usage du diocèse. M. Chastelain en composa jusqu'au chant des hymnes, des proses, des antiennes & des répons, mieux que n'auroit pû faire l'homme le plus versé dans la note. A l'exemple de M. de Harlay, plusieurs autres evêques le prierent de vouloir bien aussi se charger de revoir, de corriger, de diminuer ou d'augmenter dans les breviaires & autres livres de leurs diocèses, ce qu'il jugeroit à propos. Il le fit & reçut toujours de justes applaudissemens de son travail. Il rendit les mêmes services à plusieurs ordres religieux, dont il a fait lui-même les offices propres. Il a mis au jour un *Dictionaire hagyologique*, qui est inseré dans celui des étymologies de la langue françoise de M. Menage. En 1697. il donna la vie de S. Chaumont *in* 12. à Paris. En 1705. parut son *Martyrologe Romain, traduit en françois, avec deux additions à chaque jour des Saints qui ne sont point en ce Martyrologe, placé selon l'ordre des siecles: la premiere, de ceux de France: la seconde, de ceux des autres pays, & des notes sur chaque jour.* Il n'a donné que les deux premiers mois de l'année, en un volume *in* 4°. qu'il dédia au roi, & qui fut imprimé à Paris chez Frederic Leonard. En 1709. cet ouvrage fut suivi d'un *Martyrologe universel*, contenant le texte du martyrologe Romain, traduit en françois, avec deux additions à chaque jour, des Saints qui ne s'y trouvent point: l'une des Saints de France, l'autre des Saints des autres nations. Il y a joint un catalogue des Saints dont on ne trouve point le jour. C'est un volume *in* 4°. Ce genre d'étude avoit lié M. Chastelain avec les Jesuites qui recueillent les actes des Saints, dont la collection avoit été commencée par le pere Bollandus; & ils lui ont dedié un des volumes de cette vaste collection. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits entr'autres un *Journal de sa vie*, qui est proprement une histoire exacte & curieuse des plus grands évenemens de son tems. Dix ans avant sa mort, voulant vacquer encore plus librement à l'étude il resigna son canonicat à M. Etienne-Marie Chastelain son neveu, qui le possede encore. Il mourut âgé de soixante-treize ans le 20. Mars de l'an 1712. Il descendoit d'une famille noble originaire du Beaujolois. M. son pere, secretaire du conseil d'état, avoit marié une de ses filles à M. le marquis de Termes, cousin-germain de M. de Montespan. On ne sera pas fâché de lire ici l'épitaphe de M. Chastelain, qui a été gravée dans le lieu de sa sepulture dans l'église de Paris, & que l'on a imprimée depuis la voici.

*Hic*

*Hic jacet*
Claudius Chastelain, *Parisinus*,
*Ecclesiæ Parisiensis Canonicus Presbyter.*
*Vir ingenio, doctrinâ, pietate magnus.*
*Animi modestiâ, & morum candore parvulus.*
*Antiquitatibus ac Ritibus Ecclesiasticis*
*Peritissimus.*
*Rei propriæ nescius*
*Dilexit imprimis decorem domûs Dei.*
*Veri ubique sagax indagator*
*Linguæ patriæ origines percalluit.*
*Sanctorum Acta*
*Edito in lucem insigni Martyrologio,*
*Illustravit.*
*Quod sine fictione didicerat, sine invidia communicans,*
*Consulentibus se satisfecit semper,*
*Et ex incertis certos dimisit;*
*Regni propè totius, sacris in rebus*
*Oraculum.*
*Exhaustis labore viribus, obviam Christo praivit*
*Dominica Palmarum, die 20. Martii, anno Domini*
*M. DCC. XII.*

*HOC grati animi monumentum carissimo Patruo Stephanus-Maria* Chastelain, *Ecclesiæ Parisiensis Canonicus, posuit.*

* *Memoires du tems.*

CHASTEIGNER, (Louis) seigneur d'Abain & de la Rochepozay, &c. Henri-Louis nâquit, *non* à Rome, *comme on le dit dans cet article*, *mais* à Tivoli. *Ajoutez* à ses ouvrages: *Meuble des axiomes de philosophie & de theologie; Exercitationes in Genesim*, in 4°. en 1628. *Exercitat. in Exod. in libros Numer. Josue & Judicum*, in 4°. en 1629. *Exercitat. in IV. lib. Regum*, en 1626. *In libr. Job.* en 1628. Ces ouvrages ont été imprimés à Poitiers. *In Proph. major. & minor.* à Paris en 1630. *In IV. Evang.* à Paris en 1626. *In Acta Apostolor.* à Paris en 1626. Tous ces ouvrages sur la Bible ont été recueillis *in folio*, à Poitiers, en 1640. On a encore de cet évêque de Poitiers des remarques françoises sur l'évangile selon S. Matthieu, *in* 4°. en 1623. & *Nomenclator sanct. R. E. Cardinal.* à Toulouse en 1614. c'est l'ouvrage que l'on a mal intitulé dans le Moreri: *Nomenclatura Cardinalium.* * Le Long, *biblioth. sacr.* in fol. *pag.* 670.

CHATEL, (Pierre du) dit en latin *Castellanus. Dans l'édition de ce Dictionaire de 1725. il est dit* fils d'un gentilhomme Wallon, *lisez* fils de *Quentin* du Chatel, de la ville de Langres, & d'une naissance obscure. *Ajoutez* que ce fut le roi Henri II. qui, après la mort de François I. le nomma grand-aumônier de France le 25. Novembre 1548. Il fut nommé évêque d'Orleans en 1551. stile nouveau. Des deux oraisons funebres prononcées par ce prélat, l'une a été prononcée à Notre-Dame de Paris, & l'autre à saint Denys en France.

CHATELET, (Paul Hay, seigneur du) de l'ancienne famille de Hay en Bretagne, &c. *Ajoutez à ses ouvrages rapportés dans le Moreri*, l'histoire de Bertrand du Guesclin, connétable de France, &c. à Paris *in fol.* en 1666. Les *avis aux absens de la Cour*, qui étoient alors à Bruxelles avec la reine mere Marie de Medicis, & Monsieur, frere unique du roi: cette piece est d'environ cent cinquante vers françois. *Factum pour Messire François de Montmorenci, comte de Lux & de Boutteville; & Messire François de Rosmadec, comte des Chapelles*, in folio de huit pages. Ce factum fut trouvé également éloquent & hardi. M. le cardinal de Richelieu en ayant fait des reproches à M. du Chatelet, & lui ayant dit que cette piece étoit faite pour condamner la justice du roi: *Pardonnez-moi*, repliqua M. du Chatelet, *c'est pour justifier sa misericorde, s'il a la bonté d'en user envers un des plus vaillans hommes de son royaume. Sa Satire contre la vie de la cour*, a été attribuée à Theophile, parce qu'elle se trouve mal-à-propos, sous le nom de ce poëte dans les recueils de Sercy, *tome* 1. *page* 87. Sa *Prose impie contre les deux freres Marillacs*, se trouve dans le journal du cardinal de Richelieu. Cette prose est en latin & rimée.
*Supplément.*

Il y a encore de lui une autre satire contre un magistrat, sous le nom de ***. *Sa préface du Recueil de diverses pieces pour servir à l'histoire*, parut *in folio* à Paris en 1635. Les *Observations sur la vie & la condamnation du maréchal de Marillac*, sont de 1633. *in* 4°. à Paris. M. du Chatelet est mort le 6. Avril 1636. âgé seulement de quarante-trois ans & cinq mois.

CHATILLON, (Jerôme) conseiller du roi & president en la cour du parlement de Dombes, & en la senechaussée & siege presidial à Lyon. Ce magistrat aimoit les belles lettres & ceux qui les cultivoient. Il a fait lui-même quelques ouvrages, dont parle du Verdier de Vauprivas dans sa bibliotheque. Henri Etienne, établi à Geneve, lui dédia en 1576. son traité *De latinitate falsò suspecta*; & en 1582. il lui dédia encore une lettre de Claude Miralier, bailli de Viennois, qu'il imprima alors, & que ce sçavant qui étoit lui-même en relation avec Jerôme Chatillon, avoit écrite à ce magistrat touchant les mots que les Juifs pouvoient avoir laissés aux François pendant leur sejour en ce royaume. Elle est imprimée à la suite du livre que Henri Etienne a intitulé: *Hypomeses de lingua Gallica.* Antoine de Harsy dedia aussi à Jerôme Chatillon l'édition qu'il donna à Lyon en 1574. des œuvres poëtiques de Mellin de S. Gelais. On a réimprimé cette dédicace dans l'édition de ce poëte à Paris en 1719. Cette épître dédicatoire est proprement un éloge de la poësie. Mellin de S. Gelais étoit mort quand cette édition parut.

CHAUCHEMER, (François) religieux de l'ordre de S. Dominique, exprovincial de son ordre pour la province de Paris, a été un des bons prédicateurs de nos jours. Il eut l'honneur de prêcher plusieurs fois devant le roi, & il fut toujours applaudi. On a imprimé plusieurs fois ses *Sermons sur les Mysteres de Notre-Seigneur, & les Fêtes de la sainte Vierge*, en un volume *in* 12. & les *Traités de pieté sur les avantages de la mort chrétienne*, en deux volumes. Il a laissé un plus grand nombre de sermons manuscrits. Le P. le Long, dans sa bibliotheque des historiens de France, & M. Desmaiseaux, dans ses notes sur les lettres de Bayle, l'appellent *Cauchemer*: c'est une faute. Ce pere a eu une dispute avec feu M. l'abbé Gastaud, d'Aix, à l'occasion suivante. Marie-Angelique Charlier, femme de M. Tiquet, conseiller au parlement de Paris, ayant été décapitée en 1699. pour avoir attenté à la vie de son mari, l'abbé Gastaud se divertit à faire son *Oraison funebre.* C'étoit une espece de badinage qui plût beaucoup. Mais le pere Chauchemer ne put souffrir qu'on plaisantât sur un sujet si grave & si serieux. Il fit dans une courte lettre la *Critique* de cette piece, & publia de plus un *Discours moral & chrétien* sur le même sujet. L'abbé Gastaud répondit à la critique & donna aussi dans la même piece une critique particuliere du discours moral & chretien. On a un recueil de ces petits ouvrages imprimé à Paris en 1699. *in* 8°. Le pere Chauchemer est mort à Paris le 6. Janvier 1713. & a été enterré le 7. aux Jacobins de la rue S. Jacques. * Voyez la *Biblioth. des hist. de France, par le P.* le Long, *nombre* 17475. Desmaizeaux, *notes sur les lettres de* Bayle, *tome* 2. *page* 770.

CHAULIEU, (Guillaume Amfrye de) abbé d'Aumale, prieur de saint Georges en l'isle d'Olleron, de Poitiers, de Renel & de S. Etienne, seigneur de Fontenay, né au château dudit lieu, dans le Vexin-Normand, en 1639. Il étoit fils de *Jacques Amfrye* de Chaulieu, maître des comptes à Rouen, avec brevet de conseiller d'état. C'étoit un homme d'un commerce aimable, & dont les poësies sont ingenieuses, faciles, origi nales; à la morale près qui est celle d'Epicure. Le grand duc de Vendôme, generalissime de nos armées, & M. le grand-prieur de Malte, son frere, l'honoroient d'une singuliere amitié, & ils vivoient familierement avec lui. L'abbé de Chaulieu étoit éleve du fameux Claude-Emmanuel Luillier, surnommé *Chapelle*: & ses poësies representent fidelement le genie & le caractere de son maître, il en avoit sur-tout retenu l'usage fréquent des rimes redoublées, qui donne une si belle harmonie à la poësie, quand elles sont sagement employées. C'est ce que l'abbé de Chaulieu a reconnu lui-même, comme il le témoigne dans ces vers, où feignant de voir Chapelle dans les Champs

Elysées, imaginés par les poëtes, au milieu de Catulle & d'Ovide, il s'exprime ainsi:

*Chapelle au milieu d'eux, ce maître qui m'apprit*
*Au son harmonieux des rimes redoublées,*
*L'art de charmer l'oreille & d'amuser l'esprit*
*Par la diversité de cent nobles pensées.*

L'abbé de Chaulieu ayant voulu être de l'academie Françoise, engagea feu M. le duc à sollicitet en sa faveur après la mort de M. Perrault; mais le jour même de l'élection, M. de Tourreil, alors directeur de l'academie, voulant anéantir la brigue de cet abbé, déclara que M. le president de Lamoignon se mettoit sur les rangs. Comme toute la compagnie connoissoit le merite singulier de ce magistrat, elle se réunit en sa faveur; mais M. le president de Lamoignon ayant remercié, ce fut M. le cardinal de Rohan qui fut élû. L'abbé de Chaulieu est mort à Paris le 27. Juin de l'an 1720. âgé de 84. ans. En 1724. on a fait imprimer *in* 8°. à Amsterdam (ou plutôt à Lyon) un recueil de quelques unes de ses poësies françoises, ausquelles on a joint un petit nombre de pieces de même genre de M. le marquis de la Fare, avec qui M. de Chaulieu avoit été très-étroitement uni. Il y a bien des maximes dangereuses dans ces poësies. On trouve trois pieces du premier dans le *tome 7. des Mem. de litterature & d'histoire, recueillis par le pere* Desmolets, qui ne sont point dans le recueil *dont on vient de parler*. Il y en a aussi plusieurs dans les mercures, sur tout dans ceux qui ont été donnés depuis la mort de l'abbé de Chaulieu, comme dans celui de Mai 1723. Le sieur Rousseau lui a écrit quelques épîtres en vers. En 1731. M. Camusat, mort à Amsterdam après le milieu du mois d'Octobre 1732. dans un âge fort jeune, & connu déja depuis plusieurs années par differens ouvrages de litterature, a donné une nouvelle édition des poësies de l'abbé de Chaulieu & de M. de la Fare, *in* 12. à la Haye. Il a augmenté cette édition d'une lettre en forme de preface, à M. d'Orville, professeur en histoire à Amsterdam, dans laquelle il parle de ceux des poëtes de la nation Françoise qui ont consacré leur lyre à chanter la volupté, tout ce qui la fait naître, ou qui sert à l'entretenir. Mais l'édition la plus complette des poësies de M. de Chaulieu & de M. de la Fare, est celle qui a paru en 1733. en deux volumes *in* 8°. sous le titre d'*Amsterdam*. Cette édition a été faite par les soins de M. de L... qui avoit été fort lié avec l'abbé de Chaulieu.* *Mem. du tems. Continuation de l'histoire de l'academie Françoise, par M.* d'Olivet, *tome 2. édition* in 12. *page 35. Histoire litteraire de l'Europe, tome 1. p. 339. Le Parnasse François de* M. Titon, *pag. 142. & 146. édition* in 12. *& page 567. de l'édition* in fol. *Bibliotheque raisonnée des ouvrages des sçavans de l'Europe, mois de Janvier, Fevrier & Mars 1732. article 1.*

CHAUMONT, (Paul-Philippe de) de l'ancienne maison de Chaumont, *rapporté dans le Moreri*, qui a pris son nom de *Chaumont*, petite ville de France dans le Vexin-François, étoit fils de *Jean* de Chaumont, seigneur de Bois-Garnier, garde des livres du cabinet du roi, conseiller d'état ordinaire, & mort le 2. Août 1667. âgé de 84. ans. Paul-Philippe embrassa l'état ecclesiastique, & succeda à son pere dans la charge de garde des livres du cabinet; il y joignit celle de lecteur du roi. Il donna sa jeunesse au ministere de la prédication, & fut reçû à l'academie Françoise en 1654. Le feu roi Louis XIV. le nomma à l'évêché d'Acqs en 1671. Il eut aussi l'abbaye de saint Vincent du Bourg, ordre de saint Augustin, au diocèse de Bourdeaux. M. de Chaumont se démit de l'évêché d'Acqs en 1684. Alors, de retour à Paris, & maître de se livrer plus que jamais à l'étude qu'il avoit toujours aimée, il composa deux volumes, dont le style ne répond pas moins à sa qualité d'academicien, que le sujet de son caractere d'évêque; ils ont pour titre: *Reflexions sur le Christianisme enseigné dans l'Eglise Catholique.* Ils furent imprimés à Paris en 1693. *in*-12. chez Barbin. L'auteur mourut dans la même ville le 24. Mars 1697. Ce fut monsieur Cousin, president en la cour des monnoyes, qui lui succeda dans l'academie Françoise. Jean de Chaumont, pere de ce prélat, s'étoit aussi appliqué beaucoup à la theologie, quoique conseiller d'état, il a donné plusieurs ouvrages en ce genre, entre autres: *La chaine de diamans, ou la chaine Eucharistique, faite du texte des Peres, sur ces paroles, Ceci est mon corps*, à Paris en 1644. *in* 8°. * *Memoires du tems.* Pelisson, *hist. de l'acad. Franç.*

CHAUSSE. Plusieurs compagnies qui formerent à Venise, &c. *Aux citations de l'édition de ce Dictionaire de 1725. au lieu de* Mennenius, *lisez* Menenius.

CHAUVEAU, (Sebastien) né en 1635. au bourg de Gohier en Anjou, a été un de ces hommes, qui, sans naissance & sans titres éclatans, ont eu un merite personnel & singulier qui les a fait estimer & aimer, & leur a acquis, même après leur mort, une veneration particuliere. A l'âge de 16. ans il vint à Paris sans argent, & y étant entré chez un de ses oncles qui étoit procureur, il y travailla avec assiduité, & se rendit capable d'entrer quelques années après auprès de M. le duc d'Uzès en qualité de secretaire. Il y fit paroître tant de capacité pour les affaires, que la duchesse d'Uzès crut devoir en faire un present à M. le duc de Montausier son frere, pour le servir en la même qualité de secretaire. Ce duc qui aimoit les gens de merite & les appuyoit de son crédit, eut beaucoup d'affection pour M. Chauveau, qui de son côté se fit admirer à la cour par sa rare modestie & son grand désinteressement. Il ne rougissoit pas d'être connu pour le fils d'un paysan, & il ne cherchoit point les occasions de faire paroître son merite. Quand son oncle fut mort, il partagea la succession entre ses parens, & ne voulut rien retenir pour lui. Lorsque madame de Montespan fut chargée de la conduite des enfans de France, il entra à son service, ce qui le fit connoître de Louis XIV. qui le chargea de regler la maison de feu M. le duc de Bourgogne, lorsque ce prince se maria, & il lui donna une charge de contrôleur de sa maison. Ce fut madame la dauphine qui le demanda. Il passa delà au service de la reine. M. Chauveau sçut dans tous ces emplois s'acquerir l'estime & la bienveillance de tout le monde: mais un Dimanche gras, ayant entendu le sermon, ce qui lui arrivoit rarement, il fut ému: il y retourna le lendemain, il y reçut de nouvelles impressions qui le conduisirent à des reflexions serieuses: le jour des Cendres suivant, il prit congé de la cour pour n'y rentrer jamais, & choisit pour sa retraite la maison de l'institution des Peres de l'Oratoire à Paris, au-dessus des Chartreux. Là, livré au jeûne le plus rigoureux, il ne vécut pendant plusieurs années que d'un potage aux féves, qu'il mangeoit le matin, & d'un peu de pain & d'eau, qu'il prenoit le soir. Il ne couchoit d'ailleurs que sur une paillasse, se levoit tous les jours avant quatre heures du matin, même en hiver, se chauffoit très-rarement, quelque froid qu'il fit, prioit beaucoup, ne sortoit presque jamais, & faisoit d'abondantes aumônes. Ce ne fut que malgré lui, & par les ordres de ceux à qui il avoit donné sa confiance, que trois ou quatre ans avant sa mort il consentit à manger de la viande la plus commune, quelques jours de chaque semaine. Il étoit logé & vêtu pauvrement, & plus il approchoit de sa fin, plus il se dépouilloit de tout & de lui-même. Il a rétabli les affaires de bien des familles, qui auroient peri sans les secours qu'il leur procura: il a fondé plusieurs écoles à la campagne, pour l'instruction de la jeunesse: il faisoit apprendre des métiers à des enfans de l'un & de l'autre sexe, qui étoient sans bien; il donnoit des livres à ceux qui étoient en état d'en profiter. Lui-même lisoit assiduement l'Ecriture Sainte, & sans d'autre étude que la meditation & la pratique des verités qu'elle contient il en avoit acquis l'intelligence. Il avoit une si grande horreur des désordres publics, qu'il fit un jour presenter un placet au roi, contre l'indecence des ajustemens, & l'immodeste contenance des dames dans l'église. Il écrivit aussi plusieurs fois à M. l'archevêque de Paris, pour lui donner avis des irrégularités qui se commettent dans les églises & dans la plûpart des paroisses. Il disoit la verité à tout le monde, même aux grands, avec beaucoup de liberté, & il étoit aussi austere pour les autres, par rapport à la conduite des mœurs, que pour lui-même. Il n'a été malade

que deux jours, de la maladie qui l'enleva de ce monde le 5. Fevrier 1725. à l'âge de 91. ans, après vingt-huit ans de retraite & de pénitence. M. le comte de la Riviere, qui a été pendant douze ans le compagnon de sa solitude, a écrit sa vie, qui n'a jamais été imprimée. Elle est adressée à M. d'Harouy, ci-devant intendant pour le roi dans les provinces de Champagne & de Franche-Comté. *Nous avons tiré de ce petit écrit, composé avec beaucoup d'élegance, & d'un memoire qui nous a été envoyé d'Angers, ce que nous venons de rapporter.*

CHEFFONTAINE, (Christophe) en breton *Penfentenion*, & en latin *à Capite fontium. Le peu que l'on a dit de ce celebre auteur dans le Dictionnaire historique, manque d'exactitude, ce qui nous oblige à en donner un article nouveau.* Il étoit originaire de l'evêché de Leon en Bretagne, issu de la maison de Esmorus par son pere, & de celle de Esnegues, par la dame de Coëtguis sa mere, toutes deux maisons nobles & anciennes de Bretagne. Christophe eut de la pieté dès son bas âge, & voulant la mettre en sureté dans la retraite, il entra dans l'ordre de saint François, dit *des Cordeliers*, où il y avoit de la ferveur, & prit l'habit de cet ordre dans un couvent près de la ville de Morlaix. Peu de tems après sa profession on l'envoya pour étudier à Paris, où il fit de grands progrès dans les humanités, dans la philosophie & dans la theologie. Avec cette moisson il retourna à son premier monastere, où on le chargea peu après de prêcher à Morlaix, à S. Paul de Leon & ailleurs. Il s'acquitta de ce ministere avec tant d'applaudissement, que depuis ce tems-là on voulut l'entendre dans les principales villes du royaume, & entre autres à Paris, où il eut plusieurs stations dans les églises les plus considerables. Il fut élu successivement gardien de plusieurs couvents de son ordre, & provincial de la province de Bretagne en 1562. Il se fit admirer par sa sagesse, sa science & son eloquence au chapitre general tenu à Valladolid en Espagne l'an 1565. Il fut ensuite custode de la province de Bretagne, & pendant qu'il exerçoit cet emploi, étant allé au couvent d'*Ara-Cœli* à Rome, il y enseigna la theologie, ce qui ne l'empêchoit pas de prêcher assez souvent. Le chapitre de son ordre s'y tint en l'année 1571. & Cheffontaine y fut élu general. Il étoit le cinquante-cinquieme. Il gouverna pendant huit ans avec beaucoup de sagesse & de prudence, & fit de frequents voyages pour visiter les differentes maisons de son ordre, y maintenir la regle, & y corriger les abus qu'il trouvoit. Son generalat fini, le pape Gregoire XIII. le créa la même année, c'est-à-dire en 1579. & non en 1586. *comme on l'a dit dans le Dictionnaire historique après M. Dupin*, archevêque de Cesarée, pour exercer les fonctions de l'épiscopat dans le diocèse de Sens, en l'absence de l'evêque, le cardinal de Pellevé, qui residoit ordinairement à Rome. Cheffontaine s'acquitta de ses fonctions en veritable évêque, & fit dans le diocèse qui lui étoit confié, une residence presque continuelle, jusqu'au mois de Septembre de l'an 1686. qu'il entreprit de faire un voyage en Flandres. Il parcourut presque toute cette province, & partout on lui faisoit de grands honneurs; car le bruit de son merite n'étoit ignoré de personne. Etant à Anvers il ramena à la foi Catholique par ses prédications un grand nombre d'heretiques, & affermit dans la verité beaucoup de Catholiques qui ne l'étoient que de nom. Ces heureux succès lui firent des envieux: on l'accusa d'avoir lui-même des sentimens peu orthodoxes, & il y en eut qui écrivirent au legat du pape à Liege, que la doctrine qu'il prêchoit étoit contraire à celle de l'église Romaine. Cheffontaine informé de ces dénonciations calomnieuses, se retira à Rome, où il se rendit au commencement de l'an 1587. sous le pontificat de Sixte-*Quint*. Il s'y défendit contre les accusations de ses ennemis, encore plus par la patience que par des apologies en forme; & comme on ne prouvoit point ce que l'on avançoit contre lui, il se contentoit d'assurer le pape & les cardinaux de sa catholicité, & de prier pour ceux qui le calomnioient. Il vit cinq papes pendant son séjour à Rome, sçavoir Sixte V. qui siegeoit quand il y arriva, Urbain VII. Gregoire XIV. Innocent IX. & Clement VIII. qui fut élu pape le 30. Janvier 1592. Ces changemens si frequents en moins de cinq années, empêcherent que Cheffontaine ne fit approuver sa doctrine solemnellement par le Saint-Siege, comme il le desiroit; mais les marques de bienveillance qu'il reçut de tous, firent assez connoître qu'on faisoit peu de cas des accusations de ses delateurs. Il logeoit dans le couvent de saint Pierre *in Montorio*, & ce fut-là que le Seigneur l'appella à lui le 26. Mai de l'an 1595. Il ne mourut donc point a Sens vers l'an 1590. *comme on l'a dit dans le Dictionnaire historique.* Il étoit âgé de soixante-trois ans. On voulut faire porter son corps au couvent d'*Ara-Cœli*, mais il fut enterré dans celui où il étoit mort, entre la sacristie & le grand autel. Ce prelat a employé pendant bien des années onze heures chaque jour à l'étude. Il sçavoit le grec, l'hebreu, le latin, l'espagnol, l'italien & le françois, outre sa langue vulgaire, qui étoit le bas-breton. Il étoit bon philosophe pour son tems, & avoit bien étudié la theologie positive & la scolastique. Il a fait un assez grand nombre d'ouvrages. Voici les titres de ceux que nous connoissons. 1. *La défense de la foi de nos ancêtres*, premier livre, imprimé à Paris, & dedié à son frere aîné, seigneur de Esmorus, senéchal & premier magistrat de la ville de S. Paul de Leon. 2. Traduction latine de cet ouvrage, sous ce titre: *Fides majorum nostrorum defensio.* Cette traduction a été imprimée à Anvers, à Venise & en Espagne: & quelques auteurs l'ont traduit en italien, en flamand & en allemand. 3. *Second livre de la défense de la foi que nos ancêtres ont eue de la présence réelle du Corps de Notre-Seigneur Jesus-Christ au sacrement de l'Autel*, à Paris. Il a aussi traduit ce second livre en latin: & cette traduction dédiée au pape Gregoire XIII. a été imprimée à Rome. 4. *Chrétienne confutation du point d'honneur, sur lequel la noblesse fonde ses monomachies & querelles, & deux dialogues du point d'honneur*, à Paris. Il a traduit aussi cet ouvrage en latin, sous ce titre: *Confutatio puncti quod dicunt honoris*, à Cologne. 5. *Réponse familiere à une epitre contre le liberal arbitre, & le merite des bonnes œuvres*, à Paris en 1568. 6. *Perpetua Virginis Mariæ ac Joseph sponsi ejusdem Virginis catholicâ defensio.* 7. Un dialogue intitulé: *Hyperapistes, sive, propugnator libri perpetuæ virginis, &c.* à Lyon. 8. Un supplement contenant les privileges concedés de nouveau, & qui ont été omis dans le recueil des monumens de l'ordre de saint François, intitulé: *Monumenta ordinis Minorum.* 9. *Compendium privilegiorum fratrum Minorum & aliorum fratrum Mendicantium, & determinationum multarum quæstionum super regulam sancti Francisci à sancto Bonavent. editam.* Cheffontaine composa cet ouvrage par ordre du pere François des Anges, autrefois ministre general de l'ordre. 10. *Nova illustratio fidei adversùs impios, atheos, & omne genus infidelium conscripta*, avec deux discours du même sur la Vierge, à Paris. 11. *Nova illustratio fidei adversùs improbos*, en quatre dialogues. 12. *Varii tractatus.* 13. Les 3. 4. 5. livres de la défense de la foi de nos ancêtres. 14. *De Sanctorum invocatione.* 15. *De indulgentia & de Jubileo.* 16. *De veteri celebrandi Missam ritu.* Ce petit traité fait partie de celui qui est marqué n°. 19. 16. *De certis capitibus decreti à concilio Tridentino facti.* 17. *De la philosophie chrétienne.* 18. Un traité sur ces paroles du symbole: *Credo ecclesiam.* 19. *De necessaria theologia scholastica correctione.* 20. De la vertu des paroles, par lesquelles se fait la consécration du saint Sacrement. Dès 1585. Cheffontaine prêchant l'Avent à Paris, avança dans un de ses sermons, que la consécration de l'Eucharistie ne pouvoit se faire par la seule prononciation des quatre mots: *Ceci est mon Corps*, prononcés materiellement, & qu'il falloit y joindre la benediction & la priere, par laquelle le prêtre demande à Dieu de convertir le pain & le vin au Corps & au Sang de Jesus-Christ: *ut nobis Corpus & Sanguis fiat dilectissimi Filii tui, &c.* Il ajouta néanmoins qu'il se soumettoit sur cela à la détermination de l'église Catholique, Apostolique & Romaine. Cette addition n'empêcha point que cette proposition ne fit du bruit, & Cheffontaine se crut obligé de la défendre dans plusieurs de ses ouvrages, entre autres dans les deux derniers *que nous venons de rapporter.* Il en a laissé plusieurs autres qui sont demeurés manuscrits jusqu'à present. * *Extrait d'un ancien memoire*

*manuscrit sur la vie & les ouvrages de* Cheffontaine, *redigé par plusieurs personnes de sa famille. Lettre de M.* Simon, *tome 2. du recueil de ses lettres, de l'édition d'Amsterdam 1730. pag. 100. & suiv.*

CHEKE, (Jean) né à Cambridge en 1514. & mort à Londres le 13. Septembre 1557. à l'âge de quarante ans, est un sçavant *dont on a parlé dans le Moreri, sans y marquer les dates que nous venons de rapporter, & sans presque rien dire de ses ouvrages, que nous allons énoncer.* Deux homelies de saint Chrysostome en latin, en 1543. Homelies du même sur la Providence, en latin en 1547. *Joannis Cheki Angli de pronuntiatione græca potissimum linguæ, disputationes cum Stephano Wintoniensi episcopo septem contrariis epistolis comprehensæ, magnâ quâdam & elegantiâ & eruditione refertæ. Le mal des séditions*, où l'on fait voir combien elles sont préjudiciables à un état, en anglois, à Londres en 1549. & réimprimé plusieurs fois depuis. Lettre de consolation à Pierre Martyr, sur la mort de Martin Bucer, écrite en 1550. dans la vie de Cheke, par Strype. *Leo imperator, de bellico apparatu, J. Cheko interprete*, à Bâle en 1554. *in* 18. Traité de la superstition, imprimé à la fin de sa vie par Jean Strype, à Londres en 1705. M. Cheke a laissé plusieurs autres ouvrages qui ne sont encore que manuscrits. Il fut enterré à Londres dans l'église de saint Alban, avec cette épitaphe :

*Doctrinæ lumen* CHOECUS, *vitæque magister,*
*Aurea naturæ fabrica morte jacet.*
*Non erat è multis unus, sed præstitit unus*
*Omnibus, & patriæ flos erat ille suæ.*
*Gemma Britanna fuit, tam magnum nulla tulerunt,*
*Tempora thesaurum, tempora nulla ferent.*

* Voyez *outre sa vie par M.* Strype, Balée, *& les memoires litter. de la Grande-Bretagne, tome 7. pag. 96. & suiv. & tome 15. page 277.* où l'on montre contre le pere Anastase, Picpuce, qu'il a eu tort dans son *histoire du Socinianisme*, imprimée en françois en 1723. à Paris, de traiter le chevalier Jean Cheke de *libertin de profession.*

CHEMIN, (Catherine du) *voyez* GIRARDON.

CHEMINAIS, (Timoleon) Jésuite, celebre prédicateur, nâquit à Châteaudun, en 1650. & entra jeune chez les Jesuites, où il brilla par son esprit. Il professa pendant quelque tems les humanités & la rhetorique à Orleans; mais comme il avoit du talent pour la prédication, on lui fit embrasser dans la suite ce genre d'occupations, dans lequel il acquit en peu de tems une grande réputation. Paris & la cour l'ont entendu avec beaucoup de satisfaction. Il mourut à la fleur de son âge le 15. Septembre 1689. âgé de 39. ans. On dit que lorsque ses infirmités lui eurent interdit entierement la chaire, il alloit tous les Dimanches, autant qu'il le pouvoit, instruire les pauvres de la campagne. Le pere Bretonneau son confrere, connu lui-même par ses prédications, fit imprimer deux volumes de sermons du pere Cheminais en 1690. & on les a réimprimés plusieurs fois depuis. Le même éditeur en donna l'année suivante un troisieme, & enfin en 1729. un quatrieme & un cinquieme à Paris *in* 12. On a encore du pere Cheminais des *Sentimens de pieté*, imprimés en 1691. *in* 12. dans lesquels il y a plus de brillant que l'on ne doit en trouver dans des ouvrages qui ne doivent interesser que le cœur. Le pere Cheminais étoit entré dans la famille du celebre M. Nicole, par *Catherine* Cheminais sa sœur, qui épousa en 1679. *Jacques* Nicole, écuyer, conseiller du roi, président & lieutenant-general au bailliage & siege présidial de Chartres, maire de la ville, & subdelegué de M. l'intendant d'Orleans à Chartres, mort président honoraire, & fils de *Claude* Nicole, dit *le president Nicole*, de qui nous avons deux volumes de poësies françoises. * *Mem. du tems.*

CHERBOURG, &c. *Edition de ce dictionaire de 1725.* Elle est dans le Coutantin, *lisez* dans le Costentin.

CHERON, (Elisabeth-Sophie) mariée ensuite à M. le Hay, ingenieur du roi, mais toujours plus connue sous son premier nom, s'est rendue celebre par son talent pour la peinture. *Comme on en a suffisamment parlé à son article dans le Dictionaire, nous ajouterons ici seulement la liste de ses ouvrages*, dont la plûpart consistent en poësies, dans lesquelles elle réussissoit aussi. 1. *Essai des Pseaumes & Cantiques, mis en vers, & enrichis de figures*, à Paris en 1693. *in* 8°. Mademoiselle Cheron avoit appris l'hebreu pour mieux entrer dans le sens des pseaumes & cantiques qu'elle vouloit traduire. Les figures sont de Louis Cheron son frere. 2. *Le cantique d'Habacuc & le pseaume 103. traduits en vers françois, avec des estampes qui en représentent le sujet*, à Paris en 1717. *in* 4°. C'est M. le Hay qui a fait imprimer cet ouvrage de sa femme, qu'il avoit perdue dès le 3. Septembre 1711. 3. Traduction de l'ode latine de l'abbé Boutard, contenant la description de Trianon. Cette traduction est en vers françois, & parut en 1696. On la trouve aussi dans le recueil de vers choisis, donné par le pere Bouhours. 4. *Les cerises renversées*, poëme heroïque en trois chants, avec la *Batrachomyomachie d'Homere, en vers françois*, par feu M. Boivin le cadet, à Paris en 1717. *in* 8°. 5. *Livre à dessiner, composé de têtes tirées des plus beaux ouvrages* de Raphaël, gravé par M. le Hay, en 1706. *in folio*, à Paris. La préface est de mademoiselle le Hay. M. l'abbé Bosquillon a fait ces quatre vers pour mettre au bas d'un portrait de mademoiselle Cheron.

*De deux talents exquis l'assemblage nouveau,*
*Rendra toujours Cheron l'ornement de la France,*
*Rien ne peut de sa plume égaler l'excellence,*
*Que les graces de son pinceau.*

L'abbé Boutard a fait aussi une ode latine pour celebrer les ouvrages & les talens de cette demoiselle. Elle a été traduite en vers françois par M. de Senecé. * *Son éloge, par M. de* Fermelhuis, *docteur en medecine.* De Piles, *abregé de la vie des peintres, 2. édition.* Niceron, *memoires tome 14.* Titon du Tillet, *Parnasse françois*, in fol. *page* 540.

CHESNE. (André du) *Comme presque tout ce qu'on a dit des ouvrages de cet historien, excepté de ses genealogies, & de quelques autres, n'est point exact dans l'édition du Dictionaire historique de l'an 1725. il est utile de rectifier ici ces défauts, par une autre liste de ceux sur lesquels on s'est mal exprimé.* Ces ouvrages sont : *Les antiquités & recherches des villes de France*; une *histoire des cardinaux François.* Du Chesne commença ce dernier ouvrage & son fils l'acheva en partie; car on n'en a publié que deux volumes, & il devoit y en avoir quatre. En 1633. il fit imprimer le projet de son *recueil des historiens de France*, & en 1636. il donna les deux premiers volumes *in folio* de ce recueil, depuis *l'origine de la nation jusqu'à Hugues Capet.* Le troisieme & le quatrieme, *depuis Charles Martel, jusqu'au tems de Philippe Auguste*, étoient sous presse lorsque ce sçavant homme fut écrasé par une charette le 30. Mai 1640. en allant à sa maison de campagne à Verriere. Il n'étoit âgé que de 54. ans. Son fils François du Chesne, fit achever l'impression du troisieme & du quatrieme volume de sa collection, & en publia un cinquieme *des historiens, depuis Philippe* Auguste, *jusqu'à Philippe* le Bel. Il donna aussi une nouvelle édition de l'*histoire des Papes*, composée par son pere; l'*histoire des chanceliers & gardes des sceaux de France*, qu'André du Chesne avoit laissé manuscrite; la *vie de l'abbé Suger, &c.* On doit aussi à André plusieurs éditions d'auteurs anciens & modernes, comme des *lettres d'Heloïse & d'Abaillard*; de celle d'*Etienne Pasquier, &c.* Pour FRANçois du Chesne, il étoit avocat au conseil.

CHETARDIE, (Joachim Trotti de la) né à la Chetardie, château situé dans l'Angoumois, mais du diocèse de Limoges, a été curé de S. Sulpice à Paris, où il est mort le 29. Juillet 1714. âgé de 79. ans. Il étoit bachelier de Sorbonne, & avoit été nommé à l'évêché de Poitiers en 1702. mais il le refusa par humilité. Quoique fort appliqué à ses devoirs de pasteur, il a trouvé encore le tems d'écrire, & l'on a de lui plusieurs ouvrages qui ont eu de la réputation : les plus connus sont ses *Homelies pour tous les Dimanches de l'année*, quatre volumes *in* 12. en françois; & en latin, deux volumes *in* 4°. Il fit d'abord paroître la plûpart de ses homelies *in* 4°. en françois séparément, & l'on en

trouve plusieurs de l'année 1706. imprimées ainsi chez Mazieres. La même année il en donna une en latin dans la même forme & au même lieu, sur *la correction fraternelle*, qu'il donna aussi peu après en françois. Le *catechisme de Bourges*, en cinq volumes *in* 12. *Explication de l'Apocalypse, par l'histoire ecclesiastique, pour prévenir les Catholiques & les nouveaux convertis, contre la fausse interprétation des ministres*, à Bourges chez Toubeau en 1692. *in* 8°. & *in* 4°. à Paris chez Giffard, avec figures, en 1701. A la fin de l'ouvrage on trouve la vie de quelques empereurs, qui ont persecuté l'église; & la vie de Constantin & de sainte Helene, qui lui ont rendu la paix. *Retraites pour les ecclesiastiques*, deux volumes *in* 12. *Preuves sommaires de la croyance de l'église*, &c.

CHETARDIE, (le chevalier de la) neveu du précedent, étoit un homme d'esprit, poli, & qui avoit un grand usage du monde. On remarque toutes ces qualités dans deux petits ouvrages qu'il a donnés aux public, le premier est une *instruction à un jeune seigneur*, in 12. imprimé pour la seconde fois en 1687. Le second est une *instruction pour une princesse*, in 12. en 1684. on l'a réimprimé en 1697. à Amsterdam chez Schelte, avec le traité *de l'éducation des filles*, par M. de Fenelon, archevêque de Cambrai. Le chevalier de la Chetardie est mort vers 1700. * *Memoires du tems*.

CHEVALIER, (Antoine-Rodolphe le) Calviniste, natif de la paroisse de Montchamps près de Vire en Normandie. Il avoit appris la langue hebraïque à Paris, sous le celebre Vatable, & étant passé en Angleterre, il y fut domestique de la reine Elizabeth, à qui il apprit la langue françoise. Il alla ensuite en Allemagne, où il épousa la fille de Tremellius, & cette alliance lui donna moyen de se perfectionner dans la langue hebraïque, dans laquelle il a été un des plus habiles de son tems. Il fut appellé à Strasbourg en 1559. & delà il passa à Genève, où il enseigna l'hebreu, & augmenta le *Thresor* ou *Dictionaire* de cette langue, qu'avoit composé Sanctés Pagninus. L'amour de la patrie le rappella à Caën, & la guerre civile l'en chassa. Il y revint quand la paix le lui permit, & la déplorable journée de S. Barthelemi, le fit fuir à l'isle de Grenesay; où il mourut en 1572. âgé de 65. ans. Il a traduit du syriaque en latin le *Targum hierosolymitanum*, & le Pentateuque du faux Jonathas, & l'épître de S. Paul aux Galates. Deux ans après sa mort, c'est-à-dire, en 1574. on a imprimé ses *Rudimenta hebraica lingua*, à Wittemberg *in* 4°. Il avoit aussi entrepris une édition de la bible en quatre langues: mais il n'a pas achevé cet ouvrage. Il a laissé un fils qui s'est retiré en Angleterre. * Voyez *l'histoire de M.* de Thou; *les origines de M.* Huet, *seconde édit. pag.* 417. Le Long, *bibliotheca sacra*, *édit.* in fol. *pag.* 3. 36. 108. 304. 549. Baillet, *jugemens des sçavans*, *avec les notes de M.* de la Monnoie, *t.* 2. in 4°. *pag.* 638.

CHEVALIER. (Robert) *Dans ce dictionaire, il est dit* que lui & son frere ont traduit Horace en françois: *lisez* en vers françois.

CHEVAUX LEGERS. *Dans l'édition de ce dictionaire de* 1725. *il est dit*, composée de 240. maîtres: *lisez* qu'elle est composée pour l'ordinaire de 200. maîtres.

CHEVELUS. *Même édition.* Journandes... Decebalde: *lisez* Jornandés... & Decebale.

CHEVILLIER, (André) docteur de la maison & societé de Sorbonne, & bibliothecaire de la même maison, nâquit à Pontoise, petite ville dans l'isle de France, en 1636. de parens peu accommodés des biens de la fortune. Un de ses oncles, curé de Veaux, au diocèse de Rouen, prit soin de son éducation, & le forma lui-même à l'étude. Il l'envoya ensuite à Paris où il prit des degrés en theologie. M. Chevillier parut en licence avec tant de distinction, que M. l'abbé de Brienne qui étoit de la même licence, & qui a été depuis évêque de Coutances, lui ceda, pour faire honneur à son merite, le premier lieu de licence, & en fit même les frais. M. Chevillier fut reçû de la maison & societé de Sorbonne en 1658. Sa pieté étoit égale à sa science qui étoit profonde. On sçait qu'il s'est souvent dépouillé lui-même pour revêtir les pauvres. Lorsqu'il eut été nommé bibliothecaire de la maison de Sorbonne, il se servit de la facilité d'etudier que cette place lui donnoit, pour se livrer à une application presque continuelle. C'est à cette application que nous devons les ouvrages suivans qu'il a donnés au public. 1. *Origine de l'imprimerie de Paris, dissertation historique & critique*, à Paris en 1694. *in* 4°. Cet ouvrage est souvent cité dans les *Annales Typographici* de M. Maittaire, qui sont beaucoup plus amples & plus utiles. 2. *Le grand Canon de l'Eglise Grecque*, composé par André de Jerusalem, archevêque de Candie, & traduit en françois à Paris en 1699. *in* 12. C'est plus une paraphrase qu'une traduction. Elle est dédiée à madame de Miramion, que le traducteur estimoit beaucoup & qu'il connoissoit particulierement. Il alloit même prêcher & confesser quelquefois dans la communauté que cette dame a établie. 3. Il avoit publié dès 1664. une dissertation latine sur le concile de Chalcedoine touchant les formules de foi, à Paris chez Trichard, *in* 4°. Il la dédia à M. l'abbé de Brienne, en reconnoissance de l'attention que cet abbé avoit eue pour lui, & *dont nous venons de parler*. Il a eu aussi quelque part au catalogue des livres condamnés & défendus qui parut en 1685. & qui fut mis à la suite du mandement de feu M. de Harlay, archevêque de Paris, du premier Septembre 1685. Il est mort le 8. Avril 1700. âgé de 64. * *Mem. du tems.*

CHEVREAU, (Urbain) *Edition de ce dictionaire de* 1725. né à Loudun le 12. Mai, *lisez* le 20. Avril. Il mourut dans sa quatre-vingt-huitiéme année. *Il faut rectifier ainsi ce qu'on a dit de ses ouvrages.* Il a donné au public le *Tableau de la fortune*, en 1651. L'*Histoire du Monde*, en 1686. Cet ouvrage a été réimprimé plusieurs fois *in* 12. La plus belle édition est celle qui est *in* 4°. *Les considerations fortuites*, &c.

CHEZAL BENOIST. *Même édition.* André, religieux de l'ordre de Vallombreux, *lisez* de Valombreuse.

CHAPIA, province de la nouvelle Espagne, &c. *Même édition*, lisez CHIAPA.

CHIARI, (Joseph) né à Rome en 1654. a fait durant le cours de sa vie un grand nombre d'ouvrages de peintures dans les églises & les palais de Rome, qui lui ont acquis un grand nom parmi ceux de sa profession. Il avoit étudié sous Charles Maratti. Il est mort à Rome en 1727. âgé de 73. ans, d'une attaque d'apoplexie. * Pascoli, *vies des Peintres, Sculpteurs, &c.* en italien, *in* 4°. en 1730.

CHIGI. *Dans l'édition de ce dictionaire de* 1725. *on appelle* le fils de MARIO Chigi *Fabio*, lisez *Flavio*. AUGUSTIN Chigi...., épousa en 1655. *non* en 1656. *ni* en 1659. *comme il est dit dans celle de* 1732. *Marie-Virginie* Borghese, & mourut âgé de 75. ans, *non de* 73.

CHILDEBERT étoit fils de Grimoald, &c. *Dans cet article de l'édition de ce dictionaire de* 1725. la mort de Sigebert est mise en 656. elle arriva en 650. Crimoald fit accroire; *lisez* Grimoald.

CHILI, grand pays de l'Amerique meridionale, &c. *Même édition aux citations*, Lischot, *lisez* Linschot.

CHILLINGWORTH, (Guillaume) Anglois, né à Oxford au mois d'Octobre 1602. & aggregé au college de la Trinité en 1628. s'est fait un nom en Angleterre par un livre où il traite cette proposition: *Que la religion des Protestans est une route sûre pour parvenir au salut.* Cependant il ne paroît pas qu'il ait été lui-même fort constant dans ses principes. Il étoit né Protestant, & il se fit Catholique Romain. Après ce changement il alla à Douai, où il mit par écrit les motifs de sa conversion; ensuite il revint dans sa patrie, environ six mois après l'avoir quittée, abandonna la religion Catholique, réfuta les raisons qui l'avoient engagé à la suivre, & depuis il n'eut proprement aucune religion; car à l'égard de l'église Anglicane, il déclara qu'il ne pouvoit en conscience souscrire à la confession de cette église. Il n'approuvoit pas entr'autres le Symbole attribué à saint Athanase. Cependant il souscrivit le 20. Juillet 1638. les trente-neuf articles de l'église Anglicane, & dans cette souscription il prend les titres de clerc & de maître-ès-arts. Il avoit refusé auparavant cette signature: mais il la fit cette seconde fois pour être revêtu de la chancellerie de Salisbury, & de la prebende de Brixworth, dans la province de

Northampton. Il oppofoit la raifon à la foi, & il toleroit toutes les fectes fans en condamner aucune. Il eut de fortes difputes les derniers jours de fa vie avec un miniftre Prefbyterien très-rigide, nommé Cheynel, qui le trouva par hazard à Chicefter, où Chillingwort avoit été fait prifonnier pour la caufe du roi pendant les guerres civiles d'Angleterre. Cheynel voulut envain l'engager à changer de fentiment; Chillingwort l'écouta avec affez de patience, lui répondit avec douceur, mais demeura dans fon déïfme. Quand il fut mort, ce qui arriva vers la fin de Janvier 1644. Cheynel refufa de l'enterrer; maifon permit à d'autres de l'inhumer dans un cloître. Alors Cheynel prenant un exemplaire du livre du défunt, *dont nous avons parlé plus haut*, voulut l'enterrer avec lui, & s'approchant de la foffe tenant ce livre à la main, il l'apoftropha ainfi: » Va-t'en, maudit » livre, qui a féduit un fi grand nombre d'ames précieu» fes. Va-t'en, livre infâme, va-t'en dans le lieu de la pour» riture, afin que tu puiffes pourrir avec ton auteur, & voir » la corruption. « Après avoir prononcé ces paroles, le miniftre enthoufiafte jetta le livre dans la foffe. C'eft Cheynel lui-même qui rapporte ces faits dans un livre fort rare qu'il a intitulé *Chillingvvorti noviffima*. Chillingwort a fait plufieurs ouvrages qui ont été imprimés féparément, & que l'on a fait réimprimer en Angleterre en 1717. ou 1718. Son traité: *Que la religion des Proteftans, &c.* a été imprimé en 1637. Il y attaque principalemement le Jefuite Wilfon. Cet ouvrage a fouvent été réimprimé depuis la premiere édition, & attira à l'auteur beaucoup de réponfes qui furent publiées exprès, ou données en paffant dans d'autres ouvrages. Ce que Chillingwort a fait pour réfuter les raifons qui l'avoient porté à embraffer la religion Catholique n'a point été imprimé. * Voyez *Chillingvvorti noviffima*: & la *Biblioth. Angl. tome 3. part. 2. page 549. tome 6. part. 1. page 278. tome 14. part. 2. page 441*. M. Defmaizeaux, *Relation hiftor. & crit. de la vie & des écrits de Guillaume Chillingvvort*, en anglois.

CHILPERIC II. *Tout ce qu'on a dit dans cet article depuis ces mots*, Chilperic fut battu, &c. *jufqu'à la fin, doit être ainfi rectifié.* Chilperic fut encore battu au combat de Soiffons l'an 718. Il mourut à Noyon fur la fin de l'automne de l'an 720. en la cinquiéme année de fon regne, & y fut enterré. Charles Martel, qui étoit habile politique, lui avoit oppofé un Clotaire qui mourut en 718.

CHOISEUL, maifon qui tire fon nom de la terre de Choifeul en Baffigny. Elle eft une des plus grandes & des plus confiderables de la province de Champagne. L'opinion du pere Jacques Vignier, Jefuite, touchant l'origine de cette maifon eft, qu'elle eft defcendue avec les comtes & vicomtes de Baffigny, & les feigneurs de Clémont & d'Aigremont, d'un *Hugues*, comte de Baffigny & de Bologne-fur-Marne, qui vivoit environ l'an 937. fous le regne de Louis IV. furnommé d'*Outremer*, & qui fit du bien avec *Gertrude* fa femme, & *Gotzelin* fon fils, abbé de S. Geomes, à ce monaftere. L'abbé le Laboureur, qui a auffi traité de l'origine de cette maifon dans une genealogie qu'il en a dreffée, eftime contre le fentiment du pere Vignier, qu'elle eft fortie des anciens comtes de Langres, fondé fur ce que les feigneurs de Choifeul étoient les premiers vaffaux du comté de Langres, & que les principaux fiefs des provinces étoient des partages des comtes donnés à des enfans puînés des comtes. D'ailleurs, RAYNIER de Choifeul, le premier de ce nom, dont on trouve des titres, ayant confenti en qualité de feigneur de fief de Renaud comte de la Ferté, chevalier, à la donation faite par celui-ci & par Bertrude fa femme, à l'abbaye de Molefme, du prefbytere, de la dixme & du four d'un lieu appellé *Vacna Silva*, qu'il tenoit de ce Raynier, l'abbé le Laboureur infere de là que Raynier de Choifeul étoit de famille comtale, & de même race que Renaud de la Ferté, parce que cette qualité de feigneur de fief fuppofe que fuivant la coutume de ce tems-là, il n'y avoit que les puînés qui tinffent leurs partages en fief de leurs aînés, & qui fuffent leurs principaux vaffaux. Quoi qu'il en foit de l'origine de cette maifon, elle a cet avantage que plus on remonte dans les fiecles paffés, plus on y trouve d'illuftration & de grandeur. Ses armes font d'*azur à une croix d'or, cantonnée de dix-huit billettes de même, pofées en chef cinq & cinq & en pointe quatre & quatre.* On voit par les fépultures de l'abbaye de Morimond, que les aînés de la maifon de Choifeul portoient *vingt billettes*, & que quelques cadets n'en portoient que dix-huit; d'autres *un croiffant de gueules fur le milieu de la croix*: & enfin d'autres *une rofe de même chef.* Il feroit trop long de rapporter ici la genealogie entiere de cette maifon, qui a produit un grand nombre de branches, dont plufieurs fubfiftent encore aujourd'hui avec honneur. On fe contentera d'en donner feulement un précis, pour faire connoître les differentes branches qui en font forties.

RAYNIER feigneur de Choifeul, qui a donné origine à cette maifon, étoit le premier vaffal du comté de Langres, fuivant du Chefne, dès l'an 1060. Il donna pour le falut de fon ame & de celles de fes prédeceffeurs, l'églife de faint Gengoul de Varennes à l'abbaye de Molefme, du confentement d'*Hermengarde* fa femme & de fes enfans, ce qui fut depuis confirmé par lettres de Renaud, évêque de Langres, de l'an 1084. Son fils fut

ROGER feigneur de Choifeul, qui confirma les donations faites par fon pere à Molefme, tant devant qu'après fon voyage de Jerufalem, où il alla avec les autres feigneurs de France à la premiere croifade de l'an 1095. Celui-ci fut pere de *Raynard* I. du nom feigneur de Choifeul, qui, à l'exemple de fes prédeceffeurs, fit auffi du bien à l'églife de Molefme en 1157. Sa femme eft nommée *Haviz* dans les titres. Il en eut *Fouques* feigneur de Choifeul, qui vivoit en 1178. & 1182. avec *Alais* fa femme; *Raynard* II. feigneur de Choifeul leur fils, vivoit en 1203. & 1210. & mourut avant le mois de Juin 1218. ayant laiffé un fils unique, qui fut *Raynard* III. fire de Choifeul, qui s'obligea en 1235. avec le duc de Bourgogne, & les comtes de Bar, de S. Paul, de Macon, de Grandpré, de Roucy & de Soiffons, aux conventions du mariage de Blanche, fille de Thibaut, comte de Champagne & roi de Navarre, avec Jean fils de Pierre, duc de Bretagne. Il fut marié avec *Alix* de Dreux, dame de Salins & de Traves, veuve de *Gautier* de Bourgogne, dit *de Vienne*, fire de Salins, frere d'*Etienne* II. comte de Bourgogne, mari d'*Agnès* de Dreux, fœur d'*Alix*, toutes deux filles de *Robert* II. comte de Dreux, de Nevers & de Braine, & de *Ioland* de Coucy, & petite-fille de *Robert* comte de Dreux, quatrieme fils du roi Louis *le Gros* VI. du nom, & d'*Alix* de Savoye. *Raynard* III. affigna en 1221. à *Alix* de Dreux fa femme, pour fon douaire, la moitié de la feigneurie & le château de Choifeul. Il eut d'elle entr'autres enfans JEAN I. fire de Choifeul, qui fuit; & ROBERT de Choifeul, fire de Traves, qui fit une branche, *dont on parlera en fon rang*.

JEAN I. fire de Choifeul, chevalier, qualifié ainfi par un titre de 1239. fe rendit caution du traité de mariage arrêté au mois d'Octobre 1249. entre Marguerite fille de Thibaut, roi de Navarre, comte de Champagne, & Ferri II. fils de Matthieu, duc de Lorraine, & s'obligea à deux cens marcs d'argent pour les conventions. Il s'engagea par fes lettres du mardi d'après la fête de Notre-Dame de la mi-Août 1253. de faire la guerre pour Hugues, comte Palatin de Bourgogne, & Alix fa femme, contre le comte de Champagne, après la mort duquel il fit accord avec Marguerite de Bourbon fa veuve, & Thibaud fon fils, au mois de Juillet 1255. à la charge de le garantir des demandes qui lui pourroient être faites pour raifon de ce qu'il avoit pris pendant que la guerre avoit duré. Il eut encore guerre avec Thibaud, comte de Bar, fon coufin-germain; mais par l'entremife de Henri, comte de Vaudemont, & des fires d'Afpremont & de Boullemont, il termina fes differends avec lui en 1271. Il avoit été marié avec *Berthemette*, furnommée *Alix*, dame heritiere d'Aigremont. Il en eut *Jean* II. fire de Choifeul & d'Aigremont. Celui-ci foutint une guerre contre Ferri, duc de Lorraine, le fit fon prifonnier, & par traité du jeudi d'après la fête de S. Pierre & S. Paul 1282. l'obligea de lui payer pour fa rançon une fomme de deux mille livres. Robert II. duc de Bourgogne, qui l'avoit fait fon connétable, le nomma l'un des executeurs de fon teftament au mois de Mars 1297. & il fut l'un des feigneurs qui

appoſerent leurs ſceaux au codicille que ce prince fit à Arras au mois de Septembre 1302. Il mourut au mois de Mars 1308. & fut inhumé dans l'abbaye de Morimond. Il avoit épousé *Alix*, surnommée de *Nanteuil* dans son épitaphe qui se voit a Morimond, & par laquelle on apprend qu'elle mourut au mois d'Août 1318. De cette alliance vinrent entr'autres enfans JEAN III. sire de Choiseul, qui suit; & RENIER de Choiseul, seigneur d'Aigremont, chef d'une nombreuse posterité, *dont on fera mention ci-après.*

JEAN III. sire de Choiseul, s'associa au mois de Novembre 1314. avec plusieurs grands seigneurs, tant de Champagne que de Bourgogne, & se ligua ensuite avec eux contre le roi Philippe *le Bel*, pour la conservation de leurs privileges. Il mourut au mois de Juillet 1336. & fut inhumé à Morimond avec *Alix* de Grancey sa femme, morte au mois d'Avril 1320. Il en avoit eu, outre quelques filles, plusieurs fils, dont il n'y eut que *Gui* sire de Choiseul & de Montaiguillon, qui laissa posterité. Ce fut lui qui vendit au mois de Decembre 1362. avec permission du roi, aux abbé & moines de Morimond, la garde gardienne de cette abbaye, qui lui appartenoit hereditairement, pour le prix de deux mille florins d'or de Florence, dont il lui convenoit payer grande somme tant pour le rachat de la forteresse de Joinville, dont il étoit pleige, & pour ses ôtages en la ville de Metz, que pour des donations faites à ce monastere du tems de ses freres. Il mourut le 9. Mars 1365. & *Jeanne* de Joigny sa femme étoit morte le 15. Octobre 1364. Elle étoit fille de *Jean*, seigneur des Noyers, comte de Joigny, seigneur de Montaiguillon, & de *Jeanne* de Joinville. Deux de leurs fils laisserent posterité, sçavoir, AME' sire de Choiseul, qui suit; & GIRARD de Choiseul, baron de Clémont, *duquel sont descendus les barons de* CLE'MONT *& de* LANQUES, *les seigneurs de* PRECIGNY, *&c. dont on parlera plus bas.*

AME' sire de Choiseul, de Noyers en partie, de Montaiguillon, &c. conseiller & chambellan de Jean duc de Bourgogne, & gouverneur pour ce prince, de Noyers ayant été fait prisonnier par les Anglois devant Calais, fut retiré de leurs mains par le même duc de Bourgogne, qui paya deux mille francs pour sa rançon. Il vivoit encore le 5. Octobre 1419. & avoit épousé *Claude* de Grancey, dame de Chassenay, veuve de *Philippe* de Chauvirey, seigneur de Bussieres, & fille de *Robert* de Grancey, seigneur de Chassenay, & de *Jeanne* de Beaujeu. Elle mourut le dernier Decembre 1439. remariée en troisiémes nôces avec *Jean* de Mello, chevalier. Amé de Choiseul, ne laissa d'elle que *Jeanne* dame de Choiseul & de Montaiguillon, qui porta ces terres en mariage en 1420. à *Etienne* sire d'Anglure, chevalier, chambellan de Henri roi d'Angleterre, *soi-disant alors* roi de France, duquel étant restée veuve elle épousa en secondes nôces *Jean* de Blaisy, & en troisiémes *Jacques* de Louan.

*BRANCHE DES BARONS DE CLE'MONT.*

Cette branche a été formée par GIRARD de Choiseul, fils puîné de GUI sire de Choiseul, & de *Jeanne* de Joigny, du vivant desquels il épousa *Roline* de Clémont, fille & heritiere de *Gui* baron de Clémont en Bassigny, & de *Marguerite* de Vieuchâtel, *dit* de Moolain. Elle étoit remariée l'an 1418. avec *Pierre* dit *Gallehaut* de Choiseul, seigneur d'Aigremont, & avoit eu de son premier mari *Louis* de Choiseul, baron de Clémont, qui étoit marié l'an 1412. avec *Isabelle*, fille & heritiere de *Jean* seigneur de Lanques: celle-ci étoit aussi remariée en 1418. avec *Jean* de Gand, écuyer, & étoit mere de *Guillaume* de Choiseul, baron de Clémont & de Lanques, seigneur de l'Isle en Rignat, de Montaiguillon, &c. lieutenant de Louis de Laval, seigneur de Chastillon, au gouvernement de Champagne en 1467. Il mourut le 5. Mai 1479. Il avoit été marié deux fois, la premiere avec *Jeanne* du Chastelet, morte le jour de saint Vincent de l'an 1461. fille d'*Erard* du Chastelet, seigneur de Deuilly, & de *Jeanne* de S. Eullien, dame de Bullegneville: & la seconde par contrat du 10. Mars 1464. avec *Jeanne* de Bournonville, dame d'Estrée au Pont & de Forestrée en Tierache, veuve de *Raoul* de la Bove, seigneur de Silly, & fille d'*Antoine* seigneur de Bournonville, de Sonnevelle, &c. & de *Peronne* Blondel. Du premier mariage sortirent entr'autres deux fils, PIERRE de Choiseul, baron de Clémont, qui suit; & PHILBERT de Choiseul, seigneur de Lanques, *qui a fait la branche des barons & marquis de* LANQUES, *dont on fera mention ci-après.*

PIERRE de Choiseul, baron de Clémont & de Montaiguillon, premier chambellan de François II. duc de Bretagne, mourut le 4. Avril 1505. & fut inhumé à Clémont. Il avoit été marié le 9. Septembre 1482. avec *Antoinette* Jouvenel des Ursins, morte le 17. Octobre 1515. & inhumée avec lui, fille de *Michel* Jouvenel des Ursins, écuyer, seigneur de la Chapelle-Gautier & de Doue en Brie, bailli de Troyes, & d'*Ioland* de Montberon. Il en eut entr'autres enfans *François* de Choiseul, baron de Clémont, mort le 12. Novembre 1560. dont l'arriere-petit-fils *René* de Choiseul, baron de Clémont, seigneur d'Andeloncourt, Perusse, Bussieres, &c. comte de Martigny, mourut le 25. Novembre 1621. au camp devant Juliers, commandant une compagnie de cent chevaux-legers pour les états de Hollande, sans laisser de posterité.

*BRANCHE DES BARONS ET MARQUIS de* LANQUES.

PHILBERT de Choiseul, seigneur de Lanques, d'Aigremont & de Meuvy, commença cette branche. Il étoit fils puîné de GUILLAUME de Choiseul, baron de Clemont & de Lanques, & de *Jeanne* du Chastelet sa premiere femme, & il eut la terre de Lanques par le partage qu'il fit avec *Pierre* de Choiseul son frere aîné, le 14. Fevrier 1479. Il fut successivement conseiller & chambellan du roi Charles VIII. & capitaine des ville, château, terres & appartenances de Noyers l'an 1486. gouverneur d'Arras, lieutenant pour le roi au pays de Florenee l'an 1491. & au gouvernement de Bourgogne l'an 1493. capitaine & gouverneur de Langres, conseiller, chambellan du roi Louis XII. & capitaine de quarante lances fournies de ses ordonnances l'an 1500. Il mourut le 4. Août 1504. & fut inhumé à Lanques avec *Louise* de Suilly sa femme, morte le 4. Avril 1499. avec laquelle il avoit été marié par contrat du 19. Fevrier 1487. Elle étoit fille de *Guillaume* de Suilly, seigneur de Voulon, & de *Marguerite* de Beaujeu, & niéce à cause de sa mere d'*Anne* de Beaujeu, qui lui constitua en dote, avec *Jean* seigneur de Baudricourt son mari, maréchal de France & gouverneur de Bourgogne, la somme de deux mille écus d'or, & lui donna une partie de ce qui lui appartenoit aux meubles laissés par le décès de *Louis* seigneur de Beauvau son premier mari, senéchal de Provence, avec la seigneurie de Soullieres en Barrois. De ce mariage vinrent six fils & quatre filles. Des six fils il n'y eut qu'ANTOINE de Choiseul, baron de Lanques, & de la Ferté sur Amance, chevalier de l'ordre du roi, qui fut marié. Sa femme fut *Anne* de Ray, barone de la Ferté sur Amance, fille de *Claude* baron de Ray en Franche-Comté, & de *Jeanne* de Roussillon. Il en eut un grand nombre d'enfans, tant fils que filles; mais des premiers il n'y en eut que deux qui eurent posterité, sçavoir JEAN de Choiseul, baron de Lanques, qui suit; & *François* de Choiseul, seigneur de Precigny, Verecourt, Chamarande & d'Autreville, chevalier de l'ordre du roi en 1564. mais celle de ce dernier ne subsiste plus.

JEAN de Choiseul, seigneur & baron de la Ferté, de Lanques & d'Autreville, écuyer d'écurie du roi, & capitaine de trois cens chevaux-legers pour son service l'an 1556. puis gentilhomme ordinaire de sa chambre, chevalier de son ordre, lieutenant de la compagnie de cinquante lances de René de Lorraine, marquis d'Elbeuf, & ensuite capitaine de cinquante hommes d'armes, mort en 1564. avoit été marié par contrat du quinze Decembre 1556. avec *Antoinette* de Vergy, barone de Fontvens, veuve de *Henri* de Pontaillier, baron & seigneur de Flagey, gentilhomme ordinaire de la chambre de l'empereur Charles V. & fille de *Claude* de Vergy, baron de Champlite, Fontvens

& Morey, comte de Gruyere, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, maréchal & gouverneur du comte de Bourgogne, & de *Philberte* de Vienne. De ce mariage sortit un fils unique, qui fut *Antoine* de Choiseul, seigneur & baron de Lanques, la Ferté sur Amance, Fontvens & Amplepuis en Beaujolois, qui vivoit en 1583. avec *Philippe* de Choiseul sa femme, fille de *Nicolas* de Choiseul, seigneur d'Iche, & de *Renée* de Lutzelbourg : il en eut entr'autres *David* de Choiseul, seigneur & baron de Lanques, la Ferté sur Amance, Fontvens, &c. colonel d'infanterie pour le service du roi, & capitaine au regiment de Phalzbourg, mort à Vezel en 1621. Celui-ci avoit été marié par contrat du 21. Mars 1600. avec *Anne* de Villermin, fille de *Claude* de Villermin, seigneur de Lanferecourt, & d'*Antoinette* de Chastenoy, & en laissa *Cleriadus* de Choiseul I. du nom, marquis de Lanques, baron de la Ferté sur Amance, de Fontvens, &c. mestre de camp du régiment de cavalerie du prince de Condé, & maréchal des camps & armées du roi, qui fut marié par contrat du 27. Août 1649. avec *Anne* de Verrieres, comtesse de Possesse, fille unique de *Nicolas* de Verrieres, seigneur de Vauchonvilliers & Vaux-Suzenay, & de *Louise* d'Averhoult, dame de la Lobbe. Il en eut *Cleriadus* de Choiseul II. du nom, marquis de Lanques, baron de la Ferté & de Fontvens, mestre de camp du régiment de Bourbon cavalerie, mort à Paris sans posterité le 8. Mai 1692. & inhumé à S. Paul, ayant été marié en la même paroisse le 2. précedent, six jours avant sa mort, avec *Philiberte* de Saintrailles, qui se remaria le 25 Mai 1707. avec *Alexandre* d'Illiers de Balsac, marquis d'Entragues, seigneur de Gié, Malesherbes, Mareousis; *Victor-Amé* de Choiseul, marquis de Lanques, & chef du nom & armes de sa maison par la mort de son frere aîné, au lieu duquel il fut fait aussi mestre de camp du régiment de Bourbon cavalerie, qu'il vendit le 14. Mars 1701. à François Emmanuel de Royer de S. Micaud, ses infirmités l'obligeant de quitter le service. Il a été marié avec *Anne* de la Fitte de Pelapore, dite *de Peleport*, & en a une fille née en 1706. ou 1707; *Françoise* de Choiseul de Lanques, mariée le 21. Mars 1677. avec *Marie-Beaune* Bernard de Montessus, seigneur de Bellenceufvre; *Beatrix* de Choiseul, religieuse à la Congrégation à Grai; *Louise-Catherine*; & *Gabrielle* de Choiseul, mortes filles.

### *BRANCHE DES PREMIERS SEIGNEURS d'*AIGREMONT*, de laquelle sont sortis plusieurs autres.*

RENIER de Choiseul, fils puîné de JEAN II. sire de Choiseul & d'Aigremont, & d'*Alix* sa femme, fut seigneur d'Aigremont par le partage qu'il fit avec ses freres, le 14. Juin 1310. Il épousa *Isabelle* de Grancey, veuve de *Jean* sire de Bourlemont, morte le jour de S. André 1335. & inhumé à Morimond, & il en eut *Renier* de Choiseul II. du nom, seigneur d'Aigremont, de Fresnoy, &c. mort au mois de Janvier 1339. & enterré à Morimond. Celui-ci avoit épousé *Isabeau* de Lor, veuve de *Jean* de Conflans, seigneur de Vieil-Maison & de Vezilly, morte en 1347. & inhumée à Morimond. *Renier* de Choiseul III. du nom, leur fils aîné, seigneur d'Aigremont & de Fresnoy, vivoit encore en 1369. & avoit épousé *Isabelle* de Salme, dame de Chery, fille de *Guillaume* comte de Salme, & de *Catherine* dame de Provins & de Chery. Il en eut RENAUD, seigneur d'Aigremont, qui suit; & PIERRE, dit *Gallehaut* de Choiseul, seigneur d'Aigremont, d'Arnoncourt, & de Fresnoy, *dont la posterité sera rapportée après celle de son frere aîné.*

RENAUD de Choiseul, seigneur d'Aigremont, de Maulonne, de Chery, étoit tuteur de ses enfans en 1386. & vivoit encore le 27. Janvier 1390. On ignoroit le nom de sa femme; mais il eut deux fils, l'aîné *Jean* de Choiseul, seigneur d'Aigremont, dont le petit-fils ne laissa qu'une fille, mariée dans la maison d'Anglure, où elle porta la terre de Rimaucourt; & le cadet *Guillaume* de Choiseul, seigneur d'Esclances, Maulonne & Chery en Thierache. Celui-ci, mort en 1432. laissa de *Catherine* de Clémont, *Huet* de Choiseul d'Aigremont, seigneur d'Esclances & de Maulonne, pere d'un fils *naturel*, qui fit la branche des seigneurs de BROUVILLIERS, qui subsista peu; & HENRI de Choiseul, seigneur de Chery, qui fit la branche des seigneurs d'ICHÉ, qui subsistoit encore en 1670. en la personne de CHARLES-HENRI de Choiseul, seigneur d'Iché, gouverneur de Foug en Barrois pour le service du duc de Lorraine, & auparavant capitaine dans le régiment d'Ourche cavalerie, qui étoit petit-fils d'*Antoine* de Choiseul III. du nom, seigneur d'Iché, capitaine des gardes de Charles III. duc de Lorraine, gouverneur, pour ce prince, de la Mothe, & bailli de Bassigny, qui fut tué le 21. Juin 1634. au siege de la Mothe en Lorraine, qu'il défendoit contre l'armée du roi Louis XIII. commandée par le maréchal de la Force. Après sa mort, un de ses freres, nommé *Christophe* de Choiseul, Capucin, qui s'est rendu celebre sous le nom de *pere Eustache*, acheva de défendre cette place pendant encore plus d'un mois, ne l'ayant rendue que le 28. Juillet.

### *BRANCHE DES DERNIERS SEIGNEURS & barons d'*AIGREMONT.

Cette branche fut commencée par PIERRE de Choiseul, dit *Gallehaut*, I. du nom, seigneur d'Aigremont, d'Arnoncourt & de Fresnoy, fils puîné de RENIER de Choiseul III. du nom, seigneur d'Aigremont & de Fresnoy, & d'*Isabelle* de Salme. Il mourut le jour de S. Hilaire de l'année 1401. & fut enterré à Morimond, où se voit son épitaphe. Il avoit été marié 1°. avec *Marguerite* de Pailley, qui lui laissa deux fils qui moururent jeunes : & 2°. avec *Alips* de Choiseul, veuve de *Girard* de Dinteville, & fille de *Gui* sire de Choiseul, & de *Jeanne* de Noyers. Il eut de celle-ci *Pierre*, dit *Gallehaut* de Choiseul II. du nom, seigneur d'Aigremont, de Fresnoy & de Doncourt, mort le 12. Janvier 1465. qui avoit épousé 1°. *Roline* de Clémont, veuve de *Girard* de Choiseul, de laquelle il n'eut point d'enfans : & 2°. *Richard* d'Oiselet, morte le 14. Decembre 1497. & enterrée à Morimond auprès de son mari, fille de *Jean* sire d'Oiselet, & de *Marguerite* de Vergy. De cette derniere vinrent JEAN de Choiseul, seigneur d'Aigremont, qui suit; & PIERRE de Choiseul, seigneur de Doncourt & de Fresnoy, *qui fit la branche rapportée ci-après en son rang.*

JEAN de Choiseul, seigneur d'Aigremont & de Meuze, mort le 17. Août 1485. avoit épousé *Isabeau* de Choiseul, fille de *Guillaume* de Choiseul, seigneur de Clémont, & de *Jeanne* du Chastelet, laquelle étoit remariée en 1497. avec *Thibaut* de Thuillieres, seigneur dudit lieu. Il en laissa *Pierre* de Choiseul III. du nom, seigneur baron d'Aigremont & de Meuse, qui mourut le 15. de Septembre 1527. laissant d'*Anne* de S. Amadour, dame de Beaupré, & de Dom-Julien, sa femme, fille de *Jean* de S. Amadour, seigneur de Beaupré, & de *Marguerite* de Ville, entr'autres enfans PHILBERT de Choiseul, baron d'Aigremont, qui suit; RENÉ de Choiseul, baron de Meuse & de Beaupré, *qui fit branche, ainsi qu'on le verra ci-après.*

PHILBERT de Choiseul, baron d'Aigremont & d'Ambonville, chevalier de l'ordre du roi, vivoit encore le 12. Août 1569. & laissa d'*Antoinette* de Foucher de Faverieux, sa femme, *Philbert* de Choiseul II. du nom, seigneur & baron d'Aigremont & de Spoix, chevalier de l'ordre du roi, & lieutenant de 50. hommes d'armes de ses ordonnances, l'an 1588. dont la posterité finit en la personne de son petit-fils, qui fut religieux de l'ordre de Cluni; & *François* de Choiseul, baron d'Ambonville & d'Aillancourt, aussi chevalier de l'ordre, & lieutenant de 50. hommes d'armes de ses ordonnances, l'an 1588. qui commença la branche des barons d'AMBONVILLE, qui finit à ces arrieres-petits-fils, qui étoient six freres, dont l'aîné fut marié. Il se nomma *Alexandre* de Choiseul, baron d'Ambonville, & fut connu sous le titre de *Comte de Choiseul*. Il avoit épousé *Marie-Anne* de Bologne, se disant des Capisucchi de la ville de Bologne en Italie, fille de *Claude* de Bologne, seigneur de Bonnecourt, gouverneur de Nogent le Roy, & de *Jeanne* de S. Belin. Elle mourut veuve de lui à Langres, le 7. Avril 1725. dans la soixante-dix-huitiéme année de son âge, n'ayant point eu d'enfans.

*BRANCHE DES BARONS DE BEAUPRE'.*

Elle a été formée par RENE' de Choiseul, baron de Meuze & de Beaupré, chevalier de l'ordre du roi & gouverneur de Coiffi, second fils de PIERRE de Choiseul III. du nom, baron d'Aigremont & de Meuze, & d'*Anne* de S. Amadour, dame de Beaupré. Il fut marié avec *Mahaud*, fille & heritiere de *Laurent* seigneur de Francieres, & d'*Antoinette* d'Anneville ou d'Ancienville, & en eut entr'autres enfans CHRE'TIEN de Choiseul, baron de Beaupré, qui suit; MAXIMILIEN de Choiseul, baron de Meuvy & de Meuze, *qui a fait la branche des barons & marquis de* MEUZE, *de laquelle on fera mention ci-après:* & JEAN de Choiseul, baron de Francieres & de Meuvy, *qui a fait la branche des barons & marquis de* FRANCIERES, *dont on parlera pareillement ci-après.*

CHRE'TIEN de Choiseul, seigneur & baron de Beaupré, mourut le 3. Mai 1593. en défendant le château de Montéclair pour le service du roi Henri IV. contre la Ligue. Il étoit veuf le 7. Decembre 1588. d'*Antoinette* de Dinteville, fille de *Guillaume* de Dinteville, seigneur d'Eschenets, de Polizi, &c. chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, capitaine de cinquante hommes d'armes, bailli de Troyes, gouverneur de Bassigny, & de *Louise* de Rochechouart, & il s'étoit remarié par contrat du 10. Decembre 1591. avec *Françoise* d'Anglure, fille de *Jean* d'Anglure, seigneur & marquis de Coublans, baron de Meuze, & de *Catherine* d'Autry, dame de Villemenaut. De la premiere nâquit LOUIS-FRANÇOIS de Choiseul, baron de Beaupré, qui suit. De la seconde vint ANTOINE de Choiseul, seigneur de Daillecourt, &c. qui eut aussi posterité, *dont mention sera faite en son rang.*

LOUIS-FRANÇOIS de Choiseul, seigneur & baron de Beaupré, Polizi & Fresnel, fut marié par contrat du 25. Mars 1610. avec *Claude* de Brauback, fille de *Guillaume* Martzelf, baron de Brauback & du S. Empire Romain, seigneur de Dilling, & de *Marguerite* de Wiltz. Il en eut sept fils & cinq filles, qui furent 1. *Charles* de Choiseul, qui se maria 1°. en Flandres, avec *Chrétienne* d'Auneux de Warlu, morte sans enfans, fille de *Jacques* d'Auneux, & de *Christine* de Tenremonde: & 2°. avec *Anne* le Brunet, mere de *Charles-Joseph* de Choiseul-Beaupré, âgé de dix-huit ans en 1695. appellé *le Baron de Choiseul*, colonel d'infanterie, marié en 1712. avec *Claire-Magdeleine* de Choiseul-Beaupré, sa cousine du deux au troisiéme degré, fille de *François-Joseph* comte de Choiseul, capitaine de vaisseau & gouverneur de l'isle de S. Domingue, & de *Nicole* de Stainville; & d'une fille religieuse; 2. *Maximilien* de Choiseul, tué au siege de Spire en 1644. étant cornette de la compagnie de cavalerie du seigneur de Francieres son parent; 3. Louis de Choiseul, baron de Beaupré, qui suit; 4. FRANÇOIS-ALBERT de Choiseul, seigneur de Fremestroff, *qui eut posterité, rapportée ci-après:* 5. *Chrétien* de Choiseul, enseigne colonel du regiment de Batilly, tué en Allemagne; 6. *Henri* de Choiseul religieux à Morimond, mort abbé de Villiers, en Lorraine; 7. *Etienne* de Choiseul, seigneur de Fremainville, chevalier de Malte, capitaine & major de cavalerie, puis grand-prevôt de Remiremont, mort le premier Octobre 1688; 8. *Marguerite* de Choiseul, dame & chanoinesse de Poussey, mariée avec *François* seigneur de Saint Leonard, capitaine au regiment de Picardie; 7. *Jeanne* de Choiseul, mariée 1°. avec *Jean* de Rozen, gentilhomme Suedois, colonel d'un regiment entretenu pour le service du roi, maréchal de ses camps & armées, & gouverneur de Taunes en Alsace, tué à la bataille de Rethel le 15. Decembre 1650: 2°. avec un gentilhomme Saxon; nommé *Splanch*; 10. *Barbe* de Choiseul, mariée avec *Walther* de Synotte, Irlandois, colonel d'un regiment entretenu pour le service de France; 11. *Chrétienne* de Choiseul, mariée avec *Charles* baron de Stainville, seigneur de Demange en Barrois, colonel d'infanterie pour le service du duc de Lorraine; & 12. *Gabrielle* de Choiseul, morte jeune.

LOUIS de Choiseul, baron de Beaupré, successivement enseigne des mousquetaires de la garde du duc de Lorraine, capitaine d'infanterie, major de cavalerie, & lieutenant d'une compagnie de chevaux-legers pour le service du même prince, fut marié 1°. par contrat du 3. Juillet 1646. avec *Claire-Henriette* de Mauleon la Bastide, fille de *François* de Mauleon la Bastide, seigneur d'Outtigny, S. Eloff & Sassigny, maréchal de camp des troupes de Lorraine, tué à la bataille de Paphaut dans le Palatinat, & de *Catherine* de Salles: & 2°. le 24. Mars 1679. avec *Catherine* de la Barre, fille de *Jacques* de la Barre, écuyer, seigneur de Suzemont, & de *Jeanne* Pinquet. De la premiere vinrent FRANÇOIS-JOSEPH de Choiseul, baron de Beaupré, qui suit; *Henriette-Louise* de Choiseul, religieuse à sainte Claire de Mirecourt; & *Charlotte* de Choiseul, mariée au mois d'Octobre 1679. avec *François* de Saucieres, baron de Tenances. De la seconde femme sont venus *Antoine* de Choiseul, colonel d'un regiment d'infanterie, mort en 1727. laissant de sa femme du nom de *Maginville*, sept enfans en bas âge; *Hyacinthe* de Choiseul, chanoine de S. Omer, âgé de quatorze ans, en 1696; *Nicolas-Martial* de Choiseul, connu d'abord sous le titre de *chevalier de Choiseul-Beaupré*, puis sous celui de *marquis de Praslin*, après avoir épousé *Marie-Françoise* de Choiseul, heritiere de Praslin, veuve de *Jean-Baptiste* de Choiseul, marquis de Praslin, comte d'Hôtel, lieutenant general au gouvernement de Champagne & des armées du roi, & gouverneur de Troyes, mort le 13. Octobre 1705. Il fut fait enseigne au mois de Decembre 1702. lieutenant le 21. Avril 1705. & capitaine de vaisseaux du roi le 25. Novembre 1712; & *Françoise-Christine* de Choiseul, née le 16. Juillet 1683. reçue damoiselle à S. Cir au mois de Novembre 1695.

FRANÇOIS-JOSEPH de Choiseul, baron de Beaupré, dit *le comte de Choiseul*, se trouva au bombardement d'Alger où il fut fait prisonnier, & exposé à la décharge des canons François, d'où il fut tiré & sauvé par un corsaire Algerien, nommé *Hali*, qui le reconnut. Ce corsaire, qui avoit été pris autrefois par un vaisseau François, sur lequel le comte de Choiseul servoit en qualité d'enseigne, avoit obtenu ensuite sa liberté par le moyen du comte, qui fut fait capitaine de vaisseau du roi le 21. Avril 1705. & chevalier de l'ordre militaire de S. Louis. Il fut aussi depuis gouverneur de l'isle de S. Domingue, d'où retournant en France, il fut tué sur un vaisseau François, commandé par Nicolas-François Hennequin, capitaine de vaisseau, & qui fut attaqué par un vaisseau ennemi & pris après un rude combat. Il avoit été marié avec *Nicole* de Stainville sa cousine-germaine, fille de *Charles* baron de Stainville, seigneur de Demange en Barrois, & de *Chrétienne* de Choiseul. Elle mourut de maladie à saint Domingue quelque tems avant que le comte son mari en partit. Ils ont eu pour enfans FRANÇOIS-JOSEPH de Choiseul, marquis de Stainville, qui suit; *Nicole* ou *Claire-Magdeleine* de Choiseul, mariée avec *Charles* de Choiseul-Beaupré, dit *le baron de Choiseul*, colonel d'infanterie; & *Marie-Anne* de Choiseul, femme en 1714. de *François* du Hamel, seigneur de S. Remi, Husson & Nauroix, capitaine dans le regiment royal des carabiniers.

FRANÇOIS-JOSEPH de Choiseul, marquis de Stainville, baron de Beaupré, fut institué heritier universel par Etienne comte de Stainville son oncle maternel, conseiller d'état de l'empereur, maréchal de camp general de ses armées, gouverneur general de la principauté de Transylvanie, & colonel d'un regiment imperial de cuirassiers, mort le 20. Octobre 1710. à la charge de porter son nom & ses armes. Le duc de Lorraine l'ayant nommé son envoyé extraordinaire à la cour de la Grande-Bretagne, il arriva à Londres le 23. Mars 1725. & en repartit le 11. Juin suivant pour retourner en Lorraine, s'étant acquis pendant le peu de tems qu'il demeura à Londres, l'estime generale de la cour, des seigneurs & dames, & des personnes de distinction. L'année suivante il vint en France pour y resider en la même qualité d'envoyé extraordinaire; & il eut sa premiere audience publique du roi & de la reine à Fontainebleau le 6. Novembre 1726. Le duc de Lorraine le nomma aussi pour son ministre plenipotentiaire au congrès de Soissons, & le choisit pour aller complimenter de sa part Georges II. roi de la Grande-Bretagne, sur son avenement à la couronne. Il

passa pour cet effet en Angleterre, où il eut sa premiere audience du roi & de la reine le premier Juin 1728. & son audience de congé le 17. suivant. Il a épousé de Bassompierre, fille d'*Anne-François-Joseph* marquis de Bassompierre, & de *Catherine* de Beauveau, & il en a un fils & deux filles.

### *BRANCHE DES SEIGNEURS DE FREMESTROFF, & de* FREMANVILLE.

FRANÇOIS-ALBERT de Choiseul, seigneur de Fremestroff en Allemagne, quatriéme fils de LOUIS-FRANÇOIS de Choiseul, baron de Beaupré, & de *Claude* de Brauback, fut marié le 15. Août 1664. avec *Marie* de Lorraine-Moy, *fille naturelle* de François de Lorraine, évêque & comte de Verdun, & de *Jeanne-Marguerite* de Chonville, & en laissa *Jean-René* de Choiseul, seigneur de Fremanville, capitaine dans le regiment d'Agenois, puis lieutenant colonel des gardes du duc de Lorraine, qui s'est marié en 1707. avec de Silly de Jeandelincourt; *Anne-Claude* de Choiseul, religieuse à sainte Glossinde de Metz; & *Marie-Henriette* de Choiseul, baptisée en la paroisse de Fremestroff le 3. Juin 1675. reçue au nombre des damoiselles de S. Cir au mois de Juin 1686. puis mariée avec le nommé *François* de Lupré de la Foud, dont elle étoit separée en 1719.

### *BRANCHE DES SEIGNEURS DAILLECOURT; marquis de* BEAUPRÉ.

ANTOINE de Choiseul de Beaupré, seigneur de Daillecourt, de Bourdon & de Joncherry, capitaine & major commandant dans le regiment de cavalerie du duc d'Orleans, fils de CHRÉTIEN de Choiseul, baron de Beaupré, & de *Françoise* d'Anglure sa seconde femme, fut blessé & fait prisonnier à la bataille de Lens le 26. Août 1648. & mourut de ses blessures. Il avoit été marié par contrat du 12. Fevrier 1627. avec *Marie* de Ravenel, fille de *Jacques* de Ravenel, marquis de Sablonnieres, Verdelot, Vindey & de Monstier en l'Isle, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, & lieutenant de la compagnie des gendarmes du comte de Vaudemont, & de *Claude* de Gennes. De cette alliance vint un fils unique, qui suit.

JACQUES-FRANÇOIS de Choiseul, dit *le marquis de Beaupré*, seigneur de Daillecourt, Bourdon & Joncherry, lieutenant general pour le roi au gouvernement de Champagne departement de Bassigny, maréchal de ses camps & armées, inspecteur general de la cavalerie dans le Haynault, & gouverneur des ville & château de Dinant; fut fait en 1648. à l'âge de quinze ans capitaine au regiment de cavalerie du duc d'Orleans, après la bataille de Lens, à laquelle il s'étoit trouvé avec son pere, dont la compagnie lui fut donnée. Il étoit en 1659. premier capitaine & major de ce regiment. Il fut depuis mestre de camp d'un regiment de cavalerie, créé brigadier en 1675. pourvû le 24. Decembre 1680. de la troisiéme lieutenance generale au gouvernement de la province de Champagne dans le département de Vitri, saint Dizier, Joinville, sainte Menehoult, Chaumont, Bar-sur-Aube, Nogent, Vezelay, &c. vacante par la mort du marquis de Bourbonne, & fait maréchal de camp en 1683. Il mourut en 1686. ayant été marié par contrat du premier Juillet 1659. avec *Anne-Marie* du Chasteler de Fresnieres, sa cousine au quatriéme degré, morte en l'abbaye des religieuses de Poulangy le 6. Mai 1705. âgée de 61. ans, fille de *Laurent* du Chastelet, seigneur de Fresnieres & de Levigny, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & de *Catherine* Favier sa seconde femme. Ils ont eu pour enfans ANTOINE-CLERIADUS comte de Choiseul, qui suit; *François-Joseph* de Choiseul, né le 23. Septembre 1665. reçu chevalier de l'ordre de S. Jean de Jerusalem au grand-prieuré de Champagne en 1684. capitaine dans le regiment des cuirassiers, tué à la bataille de Nerwinde le 29. Juillet 1693; *Charles-Marie* de Choiseul, né au diocèse de Langres le 6. Fevrier 1672. nommé abbé commendataire de l'abbaye de Notre-Dame de Launoy, diocèse de Beauvais, au mois de Mai 1681. reçu chanoine de l'église metropolitaine de Paris au mois de Septembre 1698. mort le 24. Janvier 1699. à l'âge de vingt-sept ans, & inhumé dans la même église; *Gabriel* de Choiseul, né le 4. Fevrier 1684. capitaine des grenadiers du regiment d'Agenois, fait prisonnier à la bataille d'Hochstet le 13. Août 1704. & mort quelques jours après; *Gabriel-Florent* de Choiseul Beaupré, né en 1685. nommé abbé commendataire de l'abbaye de Notre-Dame de Tironneau, ordre de Citeaux, diocèse du Mans, le 23. Decembre 1706. & de celle de sainte Colombe, ordre de S. Benoît, diocèse de Sens le 31. Mars 1714. aussi aumônier du roi. Il fut nommé à l'évêché de S. Papoul au mois de Mai 1716. & sacré le 17. Juillet 1718. dans la chapelle des Minimes de la Place-Royale à Paris; par l'ancien évêque de Troyes, assisté des évêques de S. Omer & de Lavaur, après quoi il prêta serment entre les mains du roi en présence du duc d'Orleans régent, le 24. du même mois. Il harangua le roi à Versailles à la tête des deputés des états de la province de Languedoc le 17. Août 1722. & assista le 25. Octobre suivant au sacre du roi, ayant été un des quatre prelats qui chanterent les Litanies avant la ceremonie du sacre. Il assista aussi à l'assemblée generale du Clergé tenue à Paris en 1723. en qualité de député de la province de Toulouse, & il fut transferé le 17. Octobre de la même année à l'évêché de Mende, en Gevaudan, qui fut préconisé & proposé pour lui à Rome par le cardinal Otthoboni les 20. Decembre 1723. & 11. Septembre 1724. ensuite de quoi il prêta un nouveau serment de fidelité entre les mains du roi dans la chapelle du château de Fontainebleau; le 31. Octobre suivant. Il assista encore à l'assemblée generale du Clergé de France, tenue aussi à Paris en 1725. étant l'un des deputés de la province d'Albi; *Catherine* de Choiseul, née le 22. Août 1660. mariée avec *Sebastien* de Sommiette, comte d'Ampilly, & restée veuve de lui en 1720; *Antoinette* de Choiseul, née le 26. Septembre 1661. religieuse de l'ordre de S. Dominique à Toul, depuis nommée par le roi prieure du monastere de Prouille, du même ordre, diocèse de S. Papoul, morte le 5. Janvier 1723; *Anne-Germaine* de Choiseul, née le 20. Janvier 1663. religieuse Ursuline à Bar-sur-Aube; *Françoise-Charlotte* de Choiseul, née le 4. Juillet 1670. religieuse Carmelite à Chaumont en Bassigny; *Gabrielle-Marguerite-Charlotte* de Choiseul; damoiselle de Beaupré, née le 3. Octobre 1672; *Françoise-Elisabeth-Gabrielle* de Choiseul, née le 7. Janvier 1676. chanoinesse à Poulangi; & *Françoise-Christine* de Choiseul, née le 26. Mars 1680. mariée le 24. Mars 1678. avec *Louis* de Ludres, comte d'Afrique, seigneur de Richard-Mesnil & de Messin, chambellan du duc de Lorraine.

ANTOINE-CLERIADUS comte de Choiseul, marquis de Beaupré, seigneur de Daillecourt, &c. lieutenant general au gouvernement de Champagne, bailli de Chaumont & de Vitri, & lieutenant general des armées du roi, né le 16. Mars 1664. obtint en 1686. les charges de lieutenant general au gouvernement de Champagne, & de bailli de Chaumont & de Vitri, vacantes par la mort de son pere, fut capitaine dans le regiment du roi, puis colonel de celui d'Agenois en Octobre 1692. major de l'armée du roi en Normandie en 1695. créé brigadier le 23. Decembre 1702. maréchal de camp le 26. Octobre 1704. & chevalier de l'ordre militaire de S. Louis en 1705. repoussa les ennemis près d'Offembourg le 17. Septembre 1707. passa ensuite en Catalogne, servit au siege de la ville & du château de Lerida au mois de Novembre de la même année, & à celui de Tortose au mois de Juillet 1708. & fut fait lieutenant general des armées du roi le 8. Mars 1718. Il mourut en son château de Daillecourt en Champagne le 19. Mai 1726. dans la soixante-troisiéme année de son âge. Il avoit été marié à Paris dans la chapelle de l'hôtel Boucherat, paroisse de S. Gervais, le 29. Juin 1695. avec *Anne-Françoise* de Barillon de Morangis, fille de feu *Antoine* de Barillon, seigneur de Morangis, de Montigny, Louans, &c. maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, intendant de justice à Metz & pays Messin, & dans les generalités d'Alençon, de Caen & d'Orleans, & de *Catherine-Marie* Boucherat, fille du chancelier de France de ce nom.

Il en laissa Charles-Marie marquis de Choiseul-Beaupré, qui suit; *Claude-Antoine* de Choiseul, né dans le diocèse de Langres le 8. Septembre 1698. successivement chanoine de saint Michel de Castelnaudary, député de la province de Toulouse à l'assemblée generale du clergé de 1723. vicaire general de l'évêque de Mende son oncle; fait aumônier du roi au mois de Juillet 1728. député de la province d'Albi à l'assemblée generale du clergé de 1730. & nommé au mois de Juin de la même année abbé commendataire de l'abbaye de Notre-Dame de Bolbonne, ordre de Cîteaux, diocèse de Mirepoix, & le 28. Août 1733. évêque & comte de Châlons, pair de France; *Antoine-Cleriadus* de Choiseul, nommé l'*abbé de Beaupré*, né le 28. Septembre 1706. pourvû au mois de Juin 1730. d'une pension de mille livres sur l'abbaye de Bolbonne; lorsqu'elle fut donnée à son frere.

Charles-Marie marquis de Choiseul-Beaupré, baron d'Is & de Meuvi, seigneur de Daillecourt, &c. né le premier Novembre 1697. a été d'abord capitaine dans le régiment d'Orleans cavalerie, & fut fait lieutenant general au gouvernement de Champagne dans le département de Chaumont & de Vitri en survivance de son pere le 31. Juillet 1721. & reçu chevalier des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de saint Lazare de Jerusalem le 11. Fevrier 1724. Depuis il a été fait mestre de camp de cavalerie, guidon & ensuite enseigne de la compagnie des gendarmes d'Orleans, puis soûlieutenant de celle des gendarmes Ecossois au mois d'Août 1733. Il a été marié dans la chapelle du château de Sauvigny en Lorraine le 25. Fevrier 1728. avec *Anne-Marie* de Bassompierre, fille unique & heritiere de *François* marquis de Bassompierre, seigneur de Sauvigny, mestre de camp de cavalerie & brigadier des armées du roi, & de *Marie-Magdeleine-Bonne* comtesse du Hamal. Il en a eu *Marie-Gabrielle-Florent-Christophe* de Choiseul, née à Nanci en Lorraine le 7. Decembre 1728; *Jacques-Renaud* de Choiseul, comte de Sauvigny, né à Nanci le 5. Octobre 1732; & *Claude-Antoine* de Choiseul, né pareillement à Nanci le 6. Octobre 1733.

## *BRANCHE DES MARQUIS DE MEUSE.*

Cette branche descend de Maximilien de Choiseul, second fils de René de Choiseul, baron de Meuze & de Beaupré, & de *Mahaud* dame de Francieres. Il fut baron de Meuvy & de Meuze, seigneur de Sorcy & de Germiny en Lorraine. *Maximilien* de Choiseul II. du nom, son petit-fils, marquis de Meuze, baron de Meuvy, seigneur comte de Sorcy & de Germiny, colonel d'infanterie, fut fait en 1698. premier gentilhomme de la chambre du duc de Lorraine, son conseiller d'état & grand-bailli de S. Mihel. Il mourut au mois de Mai 1701. Il avoit été marié le 11. Fevrier 1673. avec *Jeanne* Labbé, fille de *Claude* Labbé, seigneur de Perceil, S. Gregoire, Barthelmont, &c. prevôt de Nanci, president en la chambre des comptes de Nanci, secretaire des commandemens & finances du duc de Lorraine, surintendant des postes des duchés de Lorraine & de Barrois, & president en la cour des monnoyes de Paris, & de *Marguerite* Diez. De cette alliance sont issus *Charles* de Choiseul, marquis de Meuze, capitaine dans le régiment royal Piémont cavalerie, puis mestre de camp d'un régiment de cavalerie qu'il acheta du comte de Horn au mois de Decembre 1702. Il fut tué à la bataille de Spire ou de la petite Hollande, le 15. Novembre 1703. sans avoir été marié; Henri-Louis de Choiseul, marquis de Meuze, qui suit; & *Catherine* de Choiseul, mariée en 1701. avec *Claude* de Fussey, marquis de Menesserre.

Henri-Louis de Choiseul, marquis de Meuze, comte de Sorcy en Lorraine, fait colonel du régiment d'Agenois par la démission du comte de Choiseul-Beaupré sur la fin de l'année 1704. fut blessé dangereusement au combat de Denain sur la Scarpe le 24. Juillet 1712. & le régiment d'infanterie du comte de Tourville, tué dans cette action, lui fut donné peu de jours après. Il fut créé brigadier des armées du roi le premier Fevrier 1719. Il a été marié au mois de Decembre 1711. avec *Françoise-Henriée-Julie* de Zurlauben, fille de feu *Beat-Joseph* de Zurlauben, comte de du Val de Villé, baron de Gestellembourg, colonel d'un régiment Allemand, & lieutenant-general des armées du roi, tué à la bataille d'Hochstet en 1704. & de feue *Julie* de Sainte-Maure.

Il y a encore de cette branche les seigneurs de Boncourt, qui descendent d'un fils *naturel* de l'ayeul du marquis de Meuze d'aujourd'hui, qui fut legitimé & declaré noble par lettres patentes du duc de Lorraine, de l'an 1664. sous le nom de *Louis* de Bressoncourt, fils *naturel* de *François* de Choiseul, baron de Meuze, & de *Catherine* de Saucerobe. Sa posterité a retenu le nom de *Bressoncourt*, & ne porte point celui de Choiseul.

## *BRANCHE DES SEIGNEURS DE FRANCIERES.*

Jean de Choiseul, baron de Francieres, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi, & gouverneur de Langres, qui commença cette branche, étoit troisieme fils de René de Choiseul, baron de Beaupré, & de *Mahaud* de Francieres. Il fut marié par contrat du 20. Août 1607. avec *Anne* de Sautour, dame d'Irouer, de Montigny & de Villeneuve sur Vigenne, veuve de *Jean* de Rochefort, seigneur de la Croisette, & fille de *François* de Sautour, souverain de Montreuil, & de *Roberte* de Vienne Clervaut. Il en eut *Louis* de Choiseul, marquis de Francieres, baron de Meuvy & de Voncourt, seigneur d'Irouer, Bethon, Juvandé & Sainte-Vertus, mestre de camp d'un regiment d'infanterie, & capitaine d'une compagnie de chevaux-legers dans le regiment du prince de Condé, puis bailli & gouverneur de Langres, & lieutenant general des armées du roi, l'an 1658. qui avoit épousé par contrat du 27. Janvier 1632. *Catherine* de Nicey, fille d'*Etienne* de Nicey, seigneur de Romilly sur Seine, Fontainebeton, Vaujonnieres, Juvandé, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & de *Claire* de Bragelongne, duquel mariage vinrent Claude de Choiseul, marquis de Francieres, qui suit; *François* de Choiseul, prieur de Randonvilliers, mort à Paris, & inhumé à saint Nicolas des Champs le 23. Avril 1671; *Louis* de Choiseul, mort jeune; *Gabrielle* de Choiseul, mariée avec *Charles-Emmanuel* de Pra de Balaisseau, seigneur de Peseux, dont des enfans; *Marie* de Choiseul-Francieres, nommée coadjutrice de l'abbaye de S. Pierre de Poulengi, ordre de S. Benoît, diocèse de Langres en 1657. dont elle devint abbesse en 1678. & dont elle se démit en 1715; & *Catherine* de Choiseul-Francieres, nommée abbesse du monastere de Bémont, ordre de Cîteaux, diocèse de Langres en 1667. & morte le 24. Septembre 1707. après avoir gouverné 40. ans.

Claude de Choiseul, marquis de Francieres, seigneur d'Irouer & de Fontainebeton; conseiller du roi en tous ses conseils d'état & privé, chevalier de ses trois ordres, doyen des maréchaux de France, gouverneur & grand-bailli de Langres, & gouverneur de la ville de Valenciennes, porta le titre de *comte de Choiseul*, jusqu'à ce qu'il fut honoré du bâton de maréchal de France, ayant joint alors le titre de sa dignité à son nom. Il commença à servir en 1649. donna des marques de son courage & de sa valeur au combat de Vitri sur Seine, & fut fait mestre de camp d'un regiment de cavalerie en 1653. Il étoit gouverneur de la ville de Langres, en survivance de son pere, dès l'an 1658. & depuis il fut créé brigadier de cavalerie avant la paix des Pyrenées. Il fut un de ceux qui se distinguerent le plus au combat de Saint-Gothard en Hongrie, contre les Turcs en 1664. Il se trouva en 1664. à la réduction des villes de Tournay, de Douay & de Lille, & à la défaite du corps de cavalerie ennemi, commandé par le comte de Marchin, où il eut la meilleure part. Le roi le fit maréchal de camp en 1669. & le nomma pour aller servir en Candie, en cette qualité dans le corps de troupes Françoises qui y fut envoyé. Dans la sortie que les François firent sur les Turcs le 25. Juin, il commandoit le corps de reserve, & il eut dans le combat un cheval tué sous lui. Il suivit en 1672. le roi en Hollande, où il servit au siege d'Orsoy sur le Rhin, ensuite duquel il se saisit avec un corps de cava-

lerie du château d'Ulm, & fit la garnison au nombre de cent cinquante hommes prisonniere de guerre. Il se trouva en 1674. au combat de Senef, & servit en 1675. sous les maréchaux de Crequi & de Rochefort. En 1676. il fut fait lieutenant-general, servit sous le maréchal de Luxembourg, ayant le commandement de l'arriere-garde de l'armée, & se rendit maître de la ville de Deux-Ponts. Il servit au siege de Fribourg en 1677. & au combat de Rhinfeld en 1678. Il servit encore en 1679. sous le maréchal de Crequi, contre l'électeur de Brandebourg, & il se trouva au combat proche Minden, & à l'attaque des ennemis sous cette place, où ils furent forcés. L'électeur de Cologne le demanda au roi en 1682. pour être general de ses troupes contre les Liegeois, qu'il obligea de rentrer sous l'obéissance de ce prince. Le roi lui donna en 1684. le gouvernement de S. Omer, & le nomma le 2. Decembre 1688. pour être chevalier de ses ordres, dont il reçut la croix & le collier au mois de Janvier 1689. Il fut choisi la même année pour faire tête à l'électeur de Baviere sur le haut Rhin, se trouva à la réduction de quelques places, & continua de servir en 1690. sous le maréchal de Lorges, & en 1692. sous le maréchal de Bellefonds, le long des côtes de Normandie. Ses longs services furent recompensés le 27. Mars 1693. du bâton de maréchal de France, & le lendemain il prêta serment entre les mains du roi pour cette dignité. Il fut fait aussi chevalier de l'ordre de S. Louis au mois d'Avril suivant, & ensuite il alla commander l'armée sur le Rhin, conjointement avec le maréchal de Lorges. Il fut choisi au mois d'Avril 1694. pour commander les troupes sur les côtes de Normandie, & au mois de Mars 1696. pour commander en chef l'armée du roi sur le Rhin. Il eut le même commandement en 1697. le gouvernement de Valenciennes, vacant par la mort du maréchal de Marchin, lui fut donné au mois de Septembre 1706. à la place de celui de S. Omer, qu'il remit. Il devint au mois de Mai 1707. doyen des maréchaux de France, par la mort du vieux maréchal d'Estrées. Il mourut à Paris le 15. Mars 1711. âgé de 78. ans, deux mois & quinze jours, & fut inhumé dans l'église des religieux Pénitens de Picpus. Il avoit été marié par contrat du 5. Mai 1658. avec *Catherine-Alphonsine* de Renti, fille de *Gaston-Jean-Baptiste* de Renty, baron de Landelles, capitaine de cavalerie, mort en réputation de sainteté, & d'*Elisabeth* de Balsac. Elle étoit morte sans enfans dans son château de la Roue le 17. Octobre 1710. âgée de 74. ans, étant séparée depuis très-long-tems d'avec son mari.

### *BRANCHE DES SEIGNEURS DE CHEVIGNY.*

Pierre, dit *Gallehaut* de Choiseul, second fils de Pierre de Choiseul II. du nom, seigneur d'Aigremont, & de *Richarde* d'Oyselet, sa seconde femme, forma cette branche, qui en a produit encore plusieurs autres. Il fut seigneur de Doncourt & de Fresnoy, & mourut le 6. Fevrier 1510. Il avoit épousé par contrat du premier Juillet 1479. *Catherine* du Plessis, dame de Chevigny en Auxois, fille de *Thibaut* du Plessis, seigneur de Barberi, de Praslin, de Chevigny, &c. premier chambellan de Charles, duc de Bourgogne, & d'*Antoinette* de Jaucourt. De ce mariage vinrent entr'autres enfans deux fils, qui firent branche, l'aîné Jean de Choiseul, seigneur de Chevigny, qui suit; & le troisiéme Nicolas de Choiseul, seigneur de Praslin, &c. *qui sera mentionné en son rang*.

Jean de Choiseul, seigneur de Chevigny, de Doncourt, de Fresnoy & de Ravenefontaine, vivoit au mois de Juin 1533. ayant été marié par contrat du 4. Mai 1504. avec *Anne* de Choiseul, de la branche des seigneurs de Lanques, de laquelle il eut trois fils & sept filles. *Marceau* de Choiseul, l'aîné des fils, seigneur de Chevigny & de Doncourt, mort le 23. Mars 1595. avoit épousé par contrat du 28. Mars 1539. *Jeanne* de Brancion, dame de la Meure. De ce mariage vint entre autres enfans *François* de Choiseul I. du nom, seigneur de Chevigny & de Fresnoy, chevalier de l'ordre du roi, & fait gentilhomme de sa chambre le 5. Janvier 1609. qui avoit épousé par contrat du 7. Fevrier 1578. *Françoise* d'Esguilly, fille & heritiere de *Jacques* seigneur d'Esguilly & de Chassy, & de *Claude* de Chastelus, de laquelle il eut Jacques de Choiseul, comte de Chevigny, qui suit; *Claude-Alexandre* de Choiseul, baron d'Esguilly, capitaine au régiment de Navarre, tué au siege de Negrepelice en 1622. Il avoit été institué heritier par son ayeul maternel, par son testament du 16. Decembre 1602. à la charge de porter, lui & ses descendans, les nom & armes d'Esguilly; mais n'ayant laissé qu'une fille, la substitution portée par le même testament, se trouva ouverte au profit de Jean de Choiseul, son frere puîné, *de la posterité duquel on parlera dans la suite*.

Jacques de Choiseul, comte de Chevigny, seigneur baron de Chassy, le Chemin, les Bordes & Montaulier en Nivernois, fut marié le 9. Mai 1617. avec *Magdeleine* de Malain, baronne de Lux, fille d'*Edme* de Malain, baron de Lux, chevalier des ordres du roi, maréchal de camp general de ses armées, & lieutenant au gouvernement de Bourgogne & Bresse, & d'*Angelique* de Malain, dame de Missery. Il en eut trois filles & un fils, qui suit.

François de Choiseul II. du nom, comte de Chevigny, marquis de Riviere, baron de Giri & de Lux, seigneur de Bouconville, Chassi, le Chemin, les Bordes, Champs, & Montaulier, aide major du régiment des gardes Françoises, y fut fait lieutenant en 1656. mais il ne fut point reçu en cette qualité, & conserva son aide majorité. Il fut marié le 31. Janvier 1665. avec *Paule* de la Riviere, fille unique d'*Humbert* baron de la Riviere en Nivernois, & de *Claude* de Pradine, à condition que les enfans qui naîtroient de ce mariage, joindroient à leur nom celui de la Riviere. Il vivoit encore avec elle au mois de Mars 1691. & en avoit eu 1. Hubert de Choiseul la Riviere, dit *le marquis de Choiseul*, qui suit; 2. *François-Eleonor* de Choiseul, comte de Chevigny, mort à Paris le 6. Novembre 1710. âgé de 36. ans & inhumé à saint Sulpice, qui avoit été marié le 17. Decembre 1704. avec *Renée-Minerve* de Chanlecy de Pleuvault, fille de *Jean-François* de Chanlecy, marquis de Pleuvault en Bourgogne, premier gentilhomme de la chambre de Philippe, fils de France, duc d'Orleans, & chevalier d'honneur du parlement de Bourgogne, & de *Renée* de Servent, de laquelle il laissa *Louis-Joseph* de Choiseul, mort en 1719; *Huberte-Renée* de Choiseul, née en 1708; & *Marie-Minerve* de Choiseul, née à Paris le 27. Juillet 1710. morte jeune; 3. *Charles* de Choiseul, chanoine & comte de Lyon, mort le 15. Octobre 1722. à l'âge de 45. ans; 4. *Charles-Sebastien* de Choiseul, né le 29. Juin 1684. reçu chevalier de l'ordre de S. Jean de Jerusalem au grand prieuré de France, le 5. Octobre 1687. lieutenant de vaisseaux; 5. *Edme* de Choiseul de Chevigny, aussi chevalier de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, tué le 3. Octobre 1700. dans un combat de quatre galeres de la religion, contre une sultane ou gros vaisseau Turc, dans les mers de Barbarie; 6. un troisiéme chevalier de Malte, tué à la bataille de Spire le 13. Novembre 1703. étant capitaine dans le régiment du roi infanterie; 7. *Catherine* de Choiseul-Chevigny, mariée avec *Louis-Armand-Marie* de Saulx-Tavannes, marquis de Mirebel, baron de la Marche, seigneur de Chambole, & morte au mois d'Octobre 1720; & 8. *Angelique-Françoise* de Choiseul, religieuse de la Visitation à Autun.

Hubert de Choiseul la Riviere, dit *le marquis de Choiseul*, seigneur & comte de la Riviere, Chevigny & Couloutre, vicomte de Bouconville, baron de Lux, seigneur de Giri, Chassi, &c. fut fait mestre de camp du régiment de la reine cavalerie, au commencement de l'année 1691. & brigadier des armées du roi le 23. Decembre 1702. Ses incommodités l'obligerent de quitter le service en 1706. Il mourut à Paris la nuit du 9. au 10. Juin 1727. âgé d'environ 63. ans, après avoir été taillé de la pierre le 7. Mai précedent. Il avoit été marié 1°. le 20. Mars 1691. avec *Marie* de Lambertye, morte sans enfans le 26. Novembre 1710. âgée de 43. ans, & inhumée à S. Sulpice, fille de *Jean-François* comte de Lambertye en Perigord, baron châtelain de Mialet, & de *Marie-d'Aydie* de Riberac: & 2°. le 28. Avril 1711. avec *Henriette-Louise* de Beauveau,

fille de *Gabriel-Louis* de Beauveau, marquis de Montgauger, comte de Criffé, & de *Marie-Angelique* de S. André. De cette seconde alliance sont venus, Cesar-Gabriel de Choiseul, qui suit; & *Gabriel-Hubert* de Choiseul, mort en bas âge.

Cesar-Gabriel de Choiseul la Riviere, dit *le marquis de Choiseul*, seigneur & comte de la Riviere, &c. né le 14. Août 1712. a été marié le 30. Avril 1732. avec *Marie* de Champagne, fille & unique heritiere de feu *René* Brandelis de Champagne, marquis de Villaines, & de la Varenne, baron de sainte Susanne & de la Fleche St Romain, seigneur de la Chardiniere, Mesnil-Samson, &c. & *Catherine-Therese* le Royer.

*BRANCHE DES SEIGNEURS & comtes d'*Esguilly.

Jean de Choiseul d'Esguilly, troisiéme fils de François de Choiseul premier du nom, seigneur de Chevigny, & de *Françoise* d'Esguilly, devint baron d'Esguilly, seigneur de Martroi, de Torci & de Bussieres, tant par la mort de *Claude-Alexandre* de Choiseul, son frere, tué en 1622. auquel il avoit été substitué par son ayeul maternel, que par le partage fait avec son frere aîné en 1624. Il fut capitaine dans le regiment du marquis de Montespan, & chevalier de l'ordre du roi, & testa le dix-huitiéme Juillet 1642. Il avoit été marié par contrat du quinziéme Septembre 1622. avec *Anne* de Frasnay, fille d'*Edme* de Frasnay, seigneur & baron d'Anisi, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, & de *Marguerite* de Vouhet, dame de Villeneuve. Il en eut *Jacques* de Choiseul d'Esguilly, Laine, seigneur de Villars de Montreuillon, par *Anne* Brachet sa femme, fille de *Gilles* Brachet, seigneur de Villars, & d'*Aimée* de la Grange d'Arquien, qu'il épousa le 4. Juillet 1655. & de laquelle il n'eut que trois filles; *Jacques* de Choiseul d'Esguilly, ecclesiastique; *Charles* de Choiseul d'Esguilly, du diocèse d'Autun, reçu chevalier de Malte, au grand prieuré de Champagne le 13. Juin 1640; *Jean* de Choiseul d'Esguilly, aussi reçu chevalier de Malte au grand-prieuré de Champagne le 13. Juin 1640. commandeur de la Romagne près de Dijon, qui devint en 1703. par droit d'ancienneté, grand hospitalier de sa Religion, dans le même grand prieuré; François-Leonor de Choiseul, comte d'Esguilly, qui suit; Antoine de Choiseul, seigneur de Bussieres, *dont la posterité sera traitée après celle de son frere*; une fille mariée au seigneur de Savigny, du nom de la Motte Saugy; & deux autres religieuses.

François-Leonor de Choiseul d'Esguilly, comte d'Esguilly, seigneur de Martroi, de Sivri en Montagne, de Faulangi, de Bussieres lès Saulieu, de Sauceau, de Blancé, de la Tour de Créance, capitaine dans le regiment colonel general de la cavalerie, & maréchal de bataille, fit son testament le 19. Decembre 1697. & un codicille le 3. Juillet 1700. Il avoit été marié 1°. depuis l'an 1653. avec *Françoise* de Malain, dame de Voudenay, veuve de *Georges* de S. Belin, comte de Bielle, & fille de *Jean* de Malain, baron de Voudenay, & de *Denyse-Eleonore* de Chauffin: & 2°. par contrat du 10. Mars 1688. avec *Eleonore* Thibault, fille de *François* Thibault, sieur de Jussey, gentilhomme de la venerie du roi, & de *Jeanne* Brouhot. Du premier mariage vinrent *François* de Choiseul, comte d'Esguilly en Autunois, reçu page de la grande écurie du roi en 1668. aide de camp du comte du Plessis-Praslin en Allemagne en 1672. capitaine de cavalerie dans le regiment de Foix en 1673. puis dans celui de Biron, & ensuite dans celui de S. Germain Beaupré; mort du pourpre à Nanci au commencement de l'année 1675. à l'âge de 20. ans; deux autres fils morts jeunes; *Jeanne-Charlotte* de Choiseul d'Esguilly, mariée en 1678. avec *Edme-Nicolas* de Guierche de Groison, comte de Beaujeu, colonel de dragons; & une autre fille religieuse. Du second mariage sont sortis Charles de Choiseul, comte d'Esguilly, qui suit; deux filles mortes religieuses; *Magdeleine-Françoise* de Choiseul d'Esguilly, née à Dijon le 5. Mars 1690. reçue au nombre des demoiselles de l'abbaye royale de S. Cir au mois d'Octobre 1706.

Charles de Choiseul d'Esguilly, comte d'Esguilly, né le 25. Août 1692. fut institué heritier universel par son pere le 3. Juillet 1700. & reçu page du roi en sa grande écurie, au mois de Juin 1705. Il a été depuis capitaine de cavalerie dans le regiment royal Roussillon.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE BUSSIERES, sortis des seigneurs d'*Esguilly, *dont ils retiennent aussi le nom.*

Antoine de Choiseul, sixiéme fils de Jean de Choiseul, baron d'Esguilly, & d'*Anne* de Frasnay, fut baron d'Argoulois, seigneur de Bussieres, & connu sous le nom de *baron d'Esguilly*. Il fut gouverneur de Château-Chinon, & lieutenant de la compagnie des chevaux-legers du maréchal du Plessis-Praslin. Il avoit épousé depuis l'an 1655. *Marie* de Pernes, fille de *Louis* de Pernes, seigneur de Rochefort sur Armanson, Vibrac, Monetoy & S. Germain, & de *Claude* Maréchal, dame d'Espinac. Il en laissa *Jean-Edme* de Choiseul, dit *le marquis d'Esguilly*, seigneur de Bussieres, Mont-Sauge, &c. capitaine de cavalerie dans le regiment royal Piémont, qui fut marié le 9. Avril 1687. avec *Marie-Catherine* de Beaumont, fille de *Henri* de Beaumont, seigneur d'Auge, & de Boirache, & de *Marie* Aymar, dame de Lauron, de laquelle il a eu *François-Bernard-Cesar* de Choiseul d'Esguilly, seigneur de Bussieres, appellé *le marquis de Choiseul*, capitaine de cavalerie dans le regiment de Choiseul, & ensuite dans celui de royal Roussillon; & *Marie* de Choiseul, mariée par contrat du 30. Novembre 1722. avec *Charles-Antoine* de Clugny, seigneur de Lesperviere, Clomon, Vieil-Enfant, Gigny, Lampagny, &c.

*BRANCHE DES SEIGNEURS & marquis de* Praslin.

Nicolas de Choiseul, tige de cette branche, étoit second fils de Pierre, dit *Galehaut* de Choiseul, seigneur de Doncourt, & de Fresnoy, & de *Catherine* du Plessis. Il eut les terres & seigneuries de Praslin, du Plessis Saint Jean, Barberey, &c. par la donation que lui en fit *Jeanne* du Plessis, sa tante maternelle, veuve sans enfans de *Ferri* de Grancey, & de *Mathelin* de Balathier, ses deux maris. Il mourut le 31. Août 1537. ayant été marié par contrat du 4. Mai 1504. avec *Alix* de Choiseul, de la branche des seigneurs de Lanques, de laquelle il laissa *Ferri* de Choiseul premier du nom, seigneur de Praslin, du Plessis S. Jean, Barberey, S. Supplix, baron de Chitri, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, & capitaine de cinquante lances de ses ordonnances, qui fut blessé à mort à la bataille de Jarnac, en 1569. en combattant pour le service du roi, & qui mourut peu après de ses blessures, dans la trente-huitiéme année de son âge, ayant eu d'*Anne* de Bethune, dame d'Hôtel, de Ravigny, de Longeville, & de Treny, vicomtesse de Chavignon, quart comtesse de Soissons sa femme, Charles de Choiseul, marquis de Praslin, qui suit; *Gilles* de Choiseul, vicomte d'Hôtel, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, suivant une quittance pour ses gages en cette qualité du 14. Juillet 1586; & Ferri de Choiseul II. du nom, *tige des comtes du* Plessis, *& d'*Hôtel, *dont mention sera faite à leur rang.*

Charles de Choiseul, marquis de Praslin, & de Chaource, quart comte de Soissons, vicomte & châtelain d'Hôtel, baron de Chitri, vicomte de Chavignon, seigneur du Plessis S. Jean, &c. conseiller du roi en ses conseils d'état & privé, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, & de la premiere & plus ancienne compagnie Françoise de ses gardes du corps, son lieutenant general au gouvernement de Champagne, entre les rivieres de Seine & Yonne, bailli & gouverneur de Troyes, chevalier des ordres du roi, maréchal de France, gouverneur & lieutenant general de Saintonge, Engoumois, pays d'Aunis &

la Rochelle, commença à servir au siege de la Fere en 1580. sous le marechal de Matignon ; fut ensuite capitaine de gens de pié, & de cinquante chevaux legers en 1584. eut la conduite d'un regiment d'infanterie aux sieges de Montsegur, & de Castillon en Guienne, contre les Religionaires, & suivit le roi Henri III. en qualité de capitaine d'une compagnie de gendarmes au siege de Paris en 1589. après la mort funeste de ce prince, il continua ses services au roi Henri IV. son successeur, qui le commit pour commander en Champagne, entre les pays d'Outre-Seine & Yonne, le pourvût de la charge de capitaine de la premiere compagnie des gardes du corps, de celle de bailli, & gouverneur de Troyes, & d'une compagnie de 50. hommes de ses ordonnances, & le fit chevalier de ses ordres à la promotion du 7. Janvier 1595. Il servit depuis en plusieurs occasions, fut créé maréchal de France par le roi Louis XIII. le 24. Octobre 1619. & obtint le gouvernement de Saintonge, d'Engoumois & d'Aunis, au mois d'Août 1622. Il mourut le premier Fevrier 1626. âgé de 63. ans, après avoir eu en diverses fois le commandement de neuf armées, affiegé & remis sous l'obéissance cinquante-trois villes des rebelles, s'être trouvé à quarante-sept, tant batailles, que combats, & avoir reçu vingt-deux blessures, pendant l'espace de 45. ans de service. Il fut enterré dans l'église de S. Pierre de Troyes, où l'on voit son tombeau, sur lequel son éloge funebre est gravé. Il avoit été marié par contrat du 7. Septembre 1591. avec *Claude* de Cazillac, fille de *François* baron de Cazillac & de Sessac, seigneur de Milhars, & de Noailles, chevalier des ordres du roi, conseiller en ses conseils d'état & privé, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, gentilhomme ordinaire de sa chambre, & maréchal de ses camps & armées, & de *Claude* de Dinteville, dame d'Eschenets, & de Polizi. De cette alliance vinrent *Roger* de Choiseul, marquis de Praslin, mestre de camp general de la cavalerie legere de France, maréchal des camps & armées du roi, & son lieutenant general au gouvernement de Champagne, qui se trouva à presque toutes les expeditions militaires du roi Louis XIII. mais qui s'étant battu en duel contre le marquis de Vardes en 1626. nonobstant les nouvelles déclarations rendues contre les duellistes, fut privé des charges de lieutenant general en Champagne, & de bailli de Troyes, au rapport du president de Gramond, *dans son hist. de France, liv. 16.* Depuis il obtint son pardon du roi, & il fut fait mestre de camp de la cavalerie legere, ayant acheté cette charge du marquis de Sourdis. Il se trouva au siege & à la bataille de Thionville au mois de Juin 1639. après laquelle il fut arrêté prisonnier & mis à la Bastille, avec les comtes de Grancey, & de S. Aignan, sur ce qu'on prétendoit, dit le comte de Bussi Rabutin, dans ses mémoires, les rendre responsables de la lâcheté de leurs troupes. Il n'obtint sa liberté, ainsi que les autres, que le 28. Janvier 1640. Depuis il fut tué pour le service du roi à la bataille de la Marphée près de Sedan, le 6. Juillet 1641. sans avoir été marié. Si l'on en vouloit croire l'auteur de la vie de frere Jean Baptiste, solitaire inconnu, que l'on a prétendu faire passer pour Antoine de Bourbon, comte de Moret, tué à la bataille de Castelnaudary en 1632. ce marquis de Praslin, qui a toujours été réputé avoir été tué à la bataille de Sedan, ne mourut que long-tems après, Hermite à Coiffi; François de Choiseul, marquis de Praslin, qui suit; *Catherine Blanche* de Choiseul, mariée le 27. Mai 1610. avec *Jacques* d'Estampes, marquis de la Ferté Imbaut, & de Mauni, conseiller & premier chambellan d'affaires du duc d'Orleans, depuis maréchal de France, & chevalier des ordres du roi : elle fut premiere dame d'honneur de Marguerite de Lorraine, duchesse d'Orleans, & mourut le 17. Octobre 1673. âgée de 74. ans; *Claude* de Choiseul de Praslin, abbesse de Notre Dame de Troyes, morte le 4. Août 1667. âgée de 65. ans; *Anne* de Choiseul-Praslin, qui fut mise dans le monastere de Notre-Dame de Troyes, à l'âge de 22. mois, au mois de Septembre 1609. Elle y prit l'habit le 7. Novembre 1610. fit profession le 7. Novembre 1623. fut élue coadjutrice de sa sœur en 1627. & benite abbesse le 29. Septembre 1667. & mourut dans son abbaye le 29. Août 1688. dans la quatre-vingt-uniéme année de son âge; *Françoise* de Choiseul, mariée en 1629. avec *Alexandre* de Canonville, marquis de Raffetot, & morte veuve de lui, le 5. Mai 1686; & *Elisabeth* de Choiseul, mariée le 23. Fevrier 1642. avec *Henri* de Guenegaud, marquis de Plancy & de Guercheville, comte de Rieux & de Montbrison, vicomte de Semoine, baron de S. Just, du Bouchet, & de Valgrand, seigneur du Plessis & de Fresne, trésorier de l'épargne, puis secretaire d'état, & commandeur & garde des sceaux des ordres du roi; restée veuve de lui le 16. Mars 1676. & morte le 10. Août 1677. âgée de 67. ans.

François de Choiseul, marquis de Praslin, baron de Chaource, seigneur de Pargny, Villiers, Merderet, Lantages, Bouilli, Souligny, les Granges, & Vallieres, mestre de camp d'un regiment de cavalerie en 1642. second lieutenant general pour le roi au gouvernement de Champagne, par lettres du 20. Janvier 1648. gouverneur de Troyes, & maréchal des camps & armées du roi, mourut en son château de Praslin en Champagne, le 12. Decembre 1690. dans la soixante-dix huitiéme année de son âge. Il avoit été marié le 3. Fevier 1653. avec *Charlotte* d'Hautefort, fille d'honneur de la reine Anne d'Autriche, sous le nom de *demoiselle d'Escars*, fille de *Charles*, marquis d'Hautefort, comte de Montignac, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi, & de *Renée* du Belley, dame de la Flotte. Elle mourut à Praslin le 28. Fevrier 1712. âgée, à ce qu'on prétendoit de 102. ans, & ayant eu pour fille unique *Marie-Françoise* de Choiseul, marquise de Praslin, qui se fit enlever à l'âge de 26. ans, le 15. Decembre 1679. par *Louis-Armand* de Labadie de Sautour, capitaine de cavalerie, qu'elle épousa ensuite, & dont elle resta veuve sans enfans au mois de Novembre 1680. Elle fut mariée en secondes nôces au mois de Juillet 1683. avec *Jean Baptiste Gaston* de Choiseul, comte d'Hôtel, marquis de Praslin, à cause d'elle, lieutenant general au gouvernement de Champagne, & des armées du roi, & gouverneur de Troyes, duquel étant demeurée veuve le 23. Octobre 1705. elle se remaria en troisiémes nôces avec *Nicolas-Martial* de Choiseul, appellé *le chevalier de Choiseul-Beaupré*, & alors lieutenant & depuis capitaine de vaisseaux du roi, qui a pris depuis son mariage le titre de *marquis de Praslin.*

*BRANCHE DES COMTES DU PLESSIS, DUCS de Choiseul, pairs de France, sortis des marquis de Praslin.*

Ferri de Choiseul II. du nom, troisiéme fils de Ferri de Choiseul premier du nom, seigneur de Praslin, & d'*Anne* de Bethune, dame d'Hôtel, qui commença cette branche, fut d'abord destiné à l'état ecclesiastique, & il étoit en 1591. abbé de l'abbaye de S. Martin ès Aires de Troyes. Depuis il fut comte du Plessis & d'Hôtel, baron de Chitri, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, & épousa en 1593. *Magdeleine* Barthelemi, fille de *Guillaume* Barthelemy, seigneur de Beauverger, & de Gatiniere, conseiller au parlement de Paris, & de *Marie* Hennequin. Il en eut Cesar duc de Choiseul, pair de France, qui suit; *Gilles* de Choiseul, comte d'Hôtel, connu sous le titre de *comte de Choiseul*, reçu chevalier de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, au grand prieuré de France le 9. Fevrier 1618. & depuis lieutenant colonel de la cavalerie legere de France, & maréchal de camp des armées du roi, tué au siege de S. Ya en Piémont, le 29. Août 1644. sans avoir été marié; Ferri de Choiseul III. du nom, comte d'Hôtel, *de la posterité duquel il sera parlé après celle de son frere; Gilbert* de Choiseul du Plessis Praslin, docteur en theologie de la faculté de Paris, de la maison & société de Sorbonne, abbé commendataire des abbayes de Boullencourt, de Chantemerle, de S. Martin ès Aires de Troyes, & de Bassefontaine, qui fut nommé à l'évêché de Cominges le 23. Mai 1644. & sacré le 8. Avril 1645. dans l'église des Minimes de la Place-Royale à Paris, par l'Archevêque d'Auch, son métropolitain, assisté des évêques d'Aire & de Troyes, ensuite de quoi il se démit de ses trois abbayes, ne se ré-

servant que celle de S. Martin de Troyes. Il fit son entrée publique à Cominges le 9. Août de la même année 1646. assista à l'assemblée generale du Clergé de France, tenue à Paris en 1650. & ayant été nommé évêque de Tournay le 5. Janvier 1671. il prêta le serment de fidelité entre les mains du roi pour cette église le 15. Mars suivant. Il mourut à Paris le 3. Decembre 1689. âgé de 78. ans & fut inhumé le 3. Janvier suivant, dans l'église des Feuillans de la rue S. Honoré. *L'éloge de ce pieux & sçavant évêque est rapporté dans le Dictionaire sous le nom de* CHOISEUL. Ferri de Choiseul II. du nom, eut encore de *Magdeleine* Barthelemy, *Magdeleine* de Choiseul, mariée par contrat du 7. Juillet 1620. avec *Jean* de Cramesnil, dit *Malet de Graville*, seigneur de Valsemey, de Beumare, Culé, &c. comte de Drubec, restée veuve de lui avant l'an 1645. morte à Paris le 15. Janvier 1678. âgée de 78. ans, & inhumée à S. Sulpice; *Françoise* de Choiseul, religieuse à S. Etienne de Reims; & *Louise* de Choiseul du Plessis-Praslin, abbesse du Sauvoir sous Laon, morte le 15. Janvier 1676.

Cesar de Choiseul, duc de Choiseul, pair & maréchal de France, comte du Plessis-Praslin, vicomte de S. Jean, baron de Chaourse & de Chitri, bailli de Troyes, conseiller du roi en tous ses conseils d'état & privé, chevalier de ses ordres, general de ses armées, surintendant des maison & finances, & premier gentilhomme de la chambre de Philippe, fils de France, duc d'Orleans, & auparavant gouverneur de sa personne, & gouverneur de l'evêché & pays de Toul, fut baptisé en la paroisse de S. Jean en Grève à Paris le 12. Fevrier 1598. ayant eu pour parain Cesar, monsieur de Vendôme, fils naturel du roi Henri IV. Il mourut à Paris le 23. Decembre 1675. âgé de 78. ans. Voyez *son éloge dans le Dictionaire, sous le nom de* CHOISEUL. Il avoit été marié par contrat du 2. Août 1625. avec *Colombe* le Charron, fille de *Pierre* le Charron, seigneur de S. Ange, d'Ormeilles & de Blanchefort, tresorier de l'extraordinaire des guerres, & cavalerie legere de France, & de *Marguerite* Sauvat. Elle fut premiere dame d'honneur de Charlotte Elizabeth de Baviere, duchesse d'Orleans, & mourut subitement d'une attaque d'apoplexie à Paris, le 26. Janvier 1681. sur les onze heures de nuit, âgée de 78. ans. Elle fut inhumée avec son mari aux Feuillans de la rue S. Honoré. Leurs enfans furent *Charles* de Choiseul, comte du Plessis, maréchal de camp des armées du roi, qui fut tué le 15. Decembre 1650. à la bataille de Rethel, gagnée par son pere, sans avoir été marié; *Cesar*, dit *le comte de Choiseul*, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, abbé de S. Sauveur de Rhedon, tué à la bataille de Trancheron, autrement dite *de Crémone*, le 30. Juin 1648. dans la vingtiéme année de son âge; Alexandre de Choiseul, comte du Plessis-Praslin, qui suit; Auguste de Choiseul, *qui sera mentionné après son frere*; *Magdeleine-Françoise de* Choiseul, mariée le 11. Fevrier 1653. avec *Gaston-Jean Baptiste* de Maugiron, comte de Montleans, gouverneur des ville & château de Vienne & pays Viennois; restée veuve de lui sans enfans le 23. Janvier 1669. & morte à Paris le 14. Octobre 1698. âgée de 70. ans; & *Marie-Chrétienne* de Choiseul, religieuse professe à la Visitation de Melun, puis abbesse de Sauvoir sous Laon, après sa tante en 1676.

Alexandre de Choiseul, comte du Plessis-Praslin, premier gentilhomme de la chambre du duc d'Orleans, en survivance de son pere, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, & maréchal des camps & armées du roi, fut tué à l'âge de 38. ans ou environ le 14. Juin 1672. au siege d'Arnheim en Hollande, d'un coup de canon, qui fut le seul que l'on y tira. Il faisoit alors rétablir sur le Rhin un pont qui étoit nécessaire pour la prise de cette place. Il avoit été marié le 16. Juillet 1659. avec *Marie-Louise* de Bellenave, fille & heritiere de *Claude* le Loup, seigneur de Bellenave, colonel d'un régiment d'infanterie, tué à la bataille de Nortlingue en 1645. & de *Marie* de Guenegaud, sa seconde femme. Elle fut dame d'honneur de Charlotte-Elisabeth de Baviere, duchesse d'Orleans, & elle se remaria avec *René* de Gillier, marquis de Clerambault, de Puigareau, Marmande & Sigonnay, premier écuyer des duchesses d'Orleans, premiere & seconde douairiere, femmes de Philippe, duc d'Orleans. Elle mourut à Paris le 25. Septembre 1724. âgée de 84. ans, ayant eu de son premier mari un fils unique, qui suit.

Cesar-Auguste duc de Choiseul, pair de France, comte du Plessis-Praslin, vicomte de Saint Jean, premier gentilhomme de la chambre du duc d'Orleans en 1672. au lieu & place du feu maréchal de Choiseul, son ayeul, auquel il succeda en sa dignité de duc & pair, fut blessé mortellement à la tête d'un éclat de bombe, au siege de Luxembourg le 28. Mai 1684. à l'attaque & prise de l'ouvrage à corne, servant en qualité de volontaire. Il mourut peu de jours après de sa blessure, à l'âge de 20. ans, sans avoir été marié.

Auguste duc de Choiseul, pair de France, comte du Plessis-Praslin, vicomte de Saint Jean, chevalier des ordres du roi, lieutenant general de ses armées, ancien gouverneur & lieutenant general des ville, province, comté, & évêché de Toul, & ci-devant premier gentilhomme de la chambre du duc d'Orleans, frere unique du roi, quatrieme fils de Cesar duc de Choiseul, & de *Colombe* le Charron, fut d'abord chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, & abbé commendataire des abbayes de saint Sauveur de Rhedon, & de Bonneval, portant alors le nom de chevalier du Plessis-Praslin. Il commença à servir en qualité de colonel d'un regiment d'infanterie; eut en 1669. un brevet de maréchal de camp, pour aller servir en Candie; se trouva au siege d'Arnheim en Hollande en 1672. où son frere aîné ayant été tué, il prit alors le titre de *comte du Plessis*; investit avec un corps de troupes au mois de Juillet de la même année, Genep sur le Rhin, qui se rendit à son approche, & servit ensuite au siege de Grave; fit la campagne de 1673. sous le vicomte de Turenne, se trouva au combat de Sintzeim en 1674. & au siege de Dinant en 1675. fut créé lieutenant general des armées du roi le 25. Fevrier 1677. & servit la même année aux sieges de Valenciennes & de saint Omer, & à la bataille de Cassel; en 1678. aux sieges de Gand & d'Ypres, & en 1684. à celui de Luxembourg, où il perdit son neveu, par la mort duquel il devint duc & pair, & fut fait premier gentilhomme de la chambre du duc d'Orleans. Le roi le nomma le 2. Decembre 1688. chevalier de ses ordres, dont il reçut la croix & le collier le premier Janvier 1689. Il servit cette année-là, de même qu'en 1690. dans l'armée de Flandres, & se trouva à la bataille de Fleurus, donnée le premier Juillet, dans laquelle il commanda l'aîle droite de l'armée Françoise. Il fit encore la campagne de 1692. en Flandres; & commanda la maison du roi au combat de Steinkerque le 3. Août. Il fut envoyé en ôtage à Turin au mois de Septembre 1696. pour l'execution du traité de paix, fait avec le duc de Savoye, & n'en revint à Paris, qu'au mois de Janvier 1697. Il mourut à Paris le 12. Avril 1705. âgé de 68. ans, & son corps fut inhumé le lendemain aux Feuillans, rue saint Honoré. Il avoit été marié 1°. le 30. Juillet 1681. avec *Louise-Gabrielle* de la Baume le Blanc de la Valliere, morte le 7. Novembre 1698. à l'âge de 33. ans; & inhumée aux Feuillans, fille de *Jean-François* de la Baume le Blanc, marquis de la Valliere, baron de la Maisonfort, gouverneur & senechal de Bourbonnois, & de *Gabrielle* Glé de la Cotardaye, dame du palais de la reine Marie-Therese d'Antriche: & 2°. le 4. Mai 1699. avec *Marie* Bouthillier de Chavigny, veuve de *Nicolas* Brulart, seigneur, marquis de la Borde, Sombernon, de Memont, du Malain & du Mussey, premier president au parlement de Bourgogne, & fille de *Leon* Bouthillier, comte de Chavigny & du Busançois, ministre & secretaire d'état, commandeur & grand trésorier des ordres du roi, gouverneur des ville & citadelle d'Antibes, & du château de Vincennes, & d'*Anne* Phelypeaux de la Ville-Savin. Elle mourut à Paris le 11. Juin 1728. âgée de quatre-vingt-deux ans, & elle fut inhumée le 14. suivant dans l'église des religieuses de sainte Marie. Du premier mariage vinrent trois filles, mortes sans avoir été mariées.

*BRANCHE DES COMTES D'HOSTEL, sortis des Comtes du* PLESSIS.

FERRI de Choiseul III. du nom, troisiéme fils de FERRI II. du nom, comte du Plessis, & de *Magdeleine* Barthellemy, fut comte d'Hôtel, capitaine des gardes & premier gentilhomme de la chambre de Gaston duc d'Orleans, gouverneur de Bethune, & maréchal des camps & armées du roi, & épousa en 1629. *Gabrielle* de Boves de Contenant, fille de *Henri* de Boves, baron de Contenant, lieutenant de la compagnie des chevaux-legers du roi, & de *Philippe* de Chasteaubriant. Il en eut *Ferri* de Choiseul quatriéme comte d'Hôtel, aussi premier gentilhomme de la chambre de Gaston duc d'Orleans, qui mourut au mois de Novembre 1667. & qui avoit épousé *Françoise* Menardeau, dont il laissa entr'autres enfans *Jean-Baptiste-Gaston* de Choiseul, marquis de Praslin, à cause de sa femme, comte d'Hôtel, lieutenant general au gouvernement de Champagne, dans les bailliages de Langres, de Troyes & de Sens, gouverneur de la ville de Troyes, chevalier de l'ordre militaire de saint Louis, & lieutenant general des camps & armées du roi, qui fut baptisé en la paroisse de S. Sulpice à Paris le 22. Mai 1659. ayant eu pour parain & maraine le duc d'Orleans & mademoiselle de Montpensier sa fille aînée. Il fit sa premiere campagne en Allemagne sous le maréchal de Luxembourg en 1676. servit en Flandres l'année suivante, se distingua au mois de Mars à la prise de Valenciennes, où il entra des premiers l'épée à la main; se trouva au siege de S. Omer, & à la bataille de Cassel le 11. Avril; fut blessé dangereusement à la tête à celui d'Ipres en 1678. & servit en 1683. aux sieges de Courtrai & de Dixmude; étant capitaine dans le régiment du roi il fut fait mestre de camp d'un régiment de cavalerie par la démission du marquis d'Heudicourt en 1688. & fut pourvû en 1690. de la lieutenance generale de Champagne & du gouvernement de Troyes, au lieu de feu son beau-pere. Il servit la même année & les suivantes en Flandres, il se trouva à la bataille de Fleurus, aux combats de Luze & de Steinkerque, & à la bataille de Nerwinde; où son régiment souffrit beaucoup. Après cette bataille le roi lui donna le régiment royal Roussillon de cavalerie, & le créa brigadier le 28. Avril 1674. pour faire la campagne en Flandres en cette qualité. Il fut nommé en 1696. pour servir en Allemagne; & la guerre s'étant rallumée après la mort du roi d'Espagne Charles II. il fut nommé en 1701. pour aller servir en Italie. Il fut fait maréchal de camp le 29. Janvier 1702. & lieutenant general des armées du roi le 9. Fevrier suivant, pour s'être signalé extraordinairement le premier du même mois à la surprise de Cremone par les Allemans, & pour avoir contribué plus qu'aucun autre à la conservation de cette place par sa valeur & sa bonne conduite. Ensuite il fut fait gouverneur de Mantoue, & commandant des troupes Françoises & Espagnoles dans ce duché. Depuis il servit aux sieges de Verceil & de Verrue, & se trouva à la bataille de Cassano en Lombardie, qui fut donnée le 15. Août 1705. Il se signala beaucoup dans cette occasion à la tête de l'infanterie; & quoiqu'il eût eu d'abord une main fracassée d'un coup de fusil, il ne cessa pas de combattre avec avantage jusqu'à ce qu'il reçut un coup de mousquet au travers du corps qui lui offensoit la hanche. Il mourut de ses blessures dans le palais de Milan le 23. Octobre suivant, dans la quarante-septiéme année de son âge, après avoir souffert des douleurs incroyables pendant soixante jours avec une fermeté heroïque. Il avoit été marié au mois de Juillet 1683. avec *Marie-Françoise* de Choiseul, heritiere de Praslin, *dont il a été parlé ci-devant*. Il n'en laissa que *Charlote-Françoise* de Choiseul, marquise de Praslin, qui fut mariée au mois de Mai 1711. avec *Pierre* de Pont, seigneur comte de Rennepont, maréchal des camps & armées du roi, qui prit le titre de *marquis de Praslin*.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE TRAVES.*

Cette branche sortie & séparée des seigneurs de Choiseul dès la moitié du XIII. siecle, fut commencée par ROBERT de Choiseul, troisiéme fils de RAYNARD III. du nom sire de Choiseul, & d'*Alix* de Dreux. Il eut en partage du chef de sa mere les terres de Traves, de Secy-sur-Saonne, Grandville, Bouz-le-Châtel & autres. Sa posterité prit le surnom de *Traves*, suivant l'usage de ce tems-là, retenant toujours les armes pleines de Choiseul. Il étoit marié dès l'an 1247. & avoit déja des enfans d'*Isabelle* de Rougemont sa femme, fille de *Thibaut* sire de Rongemont, vicomte de Besançon, chevalier. Il vivoit encore en 1274. *Bernard*, sire de Traves son fils, étoit marié en 1272. avec *Marguerite* Gros de Brancion, heritiere de la plus illustre & plus ancienne maison de Bourgogne après celle des ducs. Il en eut deux fils, *Renaud*, sire de Traves, dont une des heritieres porta la terre de Traves dans la maison de Toulongeon, d'où elle a passé par une autre heritiere en celle de Clermont-d'Amboise; & *Pierre* de Traves, qui fut seigneur de la Porcheresse & de Diombes, & vivoit en 1305. Un des descendans de celui-ci aussi nommé *Pierre* de Traves II. du nom, seigneur de la Porcheresse, Diombes, Dracile-Fort Anïot, Montjallin & Tollay, vivoit encore en 1451. avec *Catherine* de Ragny sa femme, de laquelle il eut entr'autres enfans JACQUES de Traves, seigneur de la Porcheresse, *dont on va parler*; & LIEBAUT de Traves, seigneur de Dracile-Fort, qui fit la branche des seigneurs de ce nom, & de sainte Vruge ou Vriege, qui finit en la personne de son petit-fils, qui ne laissa que deux filles.

JACQUES de Traves, seigneur de la Porcheresse, épousa par contrat du 26. Août 1456. *Catherine* de Pocquieres, dame de Vauteau, fille de *Pierre* de Pocquieres, seigneur de Belabre en Poitou, & de *Marguerite* de Ternant. De ce mariage étoit descendu en ligne directe *Jean-Eleonor* de Choiseul de Traves, seigneur comte de Vauteau, de la Vesure, de Florette, de Savigny, de Blanzy & de la Forêt, qui fut élû député de la noblesse de Charolois vers l'intendant de Bourgogne par acte du 9. Janvier 1682. & qui avoit épousé par contrat du 30. Septembre 1669. *Claude* Cochard, fille de noble *François* Cochard, écuyer, seigneur de Chitri, & de *Marie* Verdier. De ce mariage étoit venu *François-Eleonor* de Choiseul de Traves, comte de Choiseul-Vauteau, né le 2. Mars 1673. & baptisé le 22. Mai suivant dans la paroisse de la Selle, diocèse d'Autun, qui fut reçû page du roi en sa petite-écurie au mois d'Avril 1690. & qui depuis fut capitaine de cavalerie dans le régiment de la reine. Il se trouva à la bataille de Fridlingue le 14. Octobre 1702. & il fut dépêché par le marquis, depuis le maréchal duc de Villars, son beau-frere, pour en porter la nouvelle à la cour, où étant arrivé le 17. suivant, le roi lui donna un regiment de cavalerie, vacant par la mort du chevalier de Seve tué dans cette bataille, avec permission de vendre sa compagnie dans le régiment de la reine. Il fut créé brigadier des armées du roi le 29. Janvier 1709. Son régiment ayant été licentié après la paix en 1714. il eut un brevet de mestre de camp réformé. Il mourut en 1718. Il avoit été marié le 11. Fevrier 1699. avec *Marie-Louise* de Villars, fille de *Pierre*, dit *le marquis de Villars*, baron de Masclas, de Sarras, de Revirant & d'Oriol, conseiller d'état-d'épée, lieutenant general des armées du roi, chevalier de ses ordres, & chevalier d'honneur de la duchesse de Chartres, & de *Marie* Gigault de Bellefonds. Il en laissa *Marie-Sophie-Eleonore* de Choiseul de Traves, mariée au mois de Juin 1721. avec *Charles-Joseph* d'Audigne, comte de Vezins.

CHOISEUL, (Gilbert) évêque de Tournay. *Ajoutez aux ouvrages de ce prelat* une traduction françoise des Pseaumes, des Cantiques & des Hymnes de l'Eglise, qui a été imprimée plusieurs fois. *Les avis salutaires de la Vierge à ses dévots indiscrets*, que ce prelat a approuvés & qui ont fait tant de bruit, sont originairement d'un jurisconsulte Allemand, nommé *Adam Windelfels*. Il fut traduit en latin sous ce titre: *Monita salutaria beatæ virginis Mariæ ad suos cultores indiscretos.* Le pere Gerberon le traduisit en françois, & le publia à Gand en 1673. On a fait des apologies de cet ouvrage.

CHOISY, (François-Timoleon de) prieur de saint Lô de Rouen, de S. Benoît du Sault & de S. Gelais, &c. *Ajoutez*

À

*à ses ouvrages*, des *Memoires sur le regne de Louis* XIV. *in* 12. qui n'ont paru que depuis la mort de l'auteur arrivée le 2. Octobre 1724. dans la quatre-vingt-unieme année de son âge. Il étoit alors le doyen de l'académie Françoise. Il n'y a qu'un volume de ses histoires de pieté & de morale, & non huit, comme on l'avoit dit; mais on a onze volumes *in quarto*, réimprimés en autant de volumes *in douze* de son *Histoire Ecclesiastique*, qu'il a finie à l'année 1715. A l'égard des *Dialogues sur l'immortalité de l'ame*, *&c.* que d'autres donnent à M. l'abbé de Dangeau, voici le dénouement de cette question. Le premier de ces quatre dialogues est de M. l'abbé de Dangeau; le second est du même & de l'abbé de Choisi; le troisiéme & le quatriéme ne sont que de ce dernier.

CHOPIN ou CHOPPIN. (René) *Dans ce Dictionaire il est dit* qu'il mourut le 30. Janvier 1606. Pierre de l'Etoile, qui étoit contemporain, dit qu'il fut enterré le samedi 4. Fevrier: ainsi il étoit mort apparemment le 2. ou le 3. du même mois. Il mourut d'une gangrene à la vessie. Il avoit été condamné à être exilé de Paris en 1594. à cause de son zele pour la ligue; mais son éxil n'eut point lieu. * *Voyez* de l'Etoille, *Journal de Henri* IV. *sur l'an* 1606.

CHOUET, (Jean Robert) un des meilleurs philosophes du siecle dernier & du commencement de celui ci, & un des plus celebres magistrats de la république de Genève, nâquit dans cette ville le 30. Septembre, vieux stile, 1642. Né avec un esprit penetrant, & un grand amour pour les sciences de raisonnement, on ne doit pas s'étonner que la philosophie ait fait son étude favorite. Dès 1661. il soutint des theses sur cette matiere avec beaucoup de succès sous M. Wis. Pendant l'année qu'il alla passer ensuite à Nîmes pour y prendre les leçons de M. Derodon, il en soûtint d'autres, sans president, sur toutes les parties de la philosophie. Quand celle de Descartes lui fut connue, il la saisit avec avidité, & en devint un zelé défenseur. Il étudia néanmoins pendant deux ans la theologie à Genève, & il eût poussé plus loin cette étude, si on ne l'eût excité à disputer en 1664. une chaire de philosophie vacante à Saumur. Tout jeune qu'il étoit, il eut de beaucoup l'avantage sur ses concurrens; & quoique ceux qu'il avoit vaincus dans la dispute tâchassent de l'emporter par la brigue, son merite en triompha dès qu'il fut connu à la cour, où l'on avoit commencé à prendre parti pour ses adversaires. M. Choüet fut le premier qui enseigna à Saumur la philosophie de Descartes, & sa réputation y attira un grand concours d'étudians de toutes les provinces voisines. Après cinq ans de sejour dans cette ville, il fut rappellé dans sa patrie pour y remplir la place de M. Wis. Il s'y rendit au mois de Juillet 1669. & commença peu après ses leçons avec un grand applaudissement. Il fut fait recteur en 1679. & en 1686. on le mit dans le conseil des vingt-cinq. Depuis ce tems-là il a été aussi utile à l'etat par ses lumieres & ses grands talens pour le gouvernement, qu'il l'avoit été par ses connoissances philosophiques à ceux qui avoient étudié sous lui. Le même esprit d'ordre, le même discernement qu'il avoit eu dans les sciences, il les porta dans ses nouvelles fonctions. Il devint non seulement un bon juge, mais un excellent homme d'état. Pendant neuf ans qu'il fut secretaire d'état, il s'appliqua à mettre en ordre les archives, & fit de belles recherches sur divers points de l'histoire de Genève, aussi-bien que sur la constitution de son gouvernement qu'il connoissoit à fond: ce qu'il composa là-dessus forme trois volumes *in folio*, qu'il presenta au conseil. On a aussi de lui un memoire succint sur la réformation de Genève; & des réponses à certaines questions que lui avoit faites mylord Townsend: mais rien n'est encore imprimé. Il a été plusieurs fois syndic, & a toujours été chargé des affaires les plus difficiles & les plus honorables. Pendant les brouilleries survenues en 1707. dans l'état de Genève, il s'est toujours comporté avec une sagesse & une prudence qui lui ont gagné les cœurs, & sa fermeté a achevé de ramener le calme que ses autres qualités avoient déja commencé à remettre dans l'etat. Il est mort le 17. Septembre 1731. âgé 89. ans. * *Voyez* son éloge dans la *Biblioth. Ital. tome* 12. *article* 8.

CHOUL. (Guillaume du) *Suppléez cet aticle à celui qu'il a déja dans le Moreri.* Guillaume du Choul, gentilhomme Lyonnois, conseiller du roi & bailli des montagnes de Dauphiné, est un des premiers François qui se soient appliqués à l'étude des médailles, des pierres gravées, des bas reliefs & autres monumens antiques. Sa maison paternelle lui fit naître cette inclination. Il étoit logé sur le haut de la montagne de Gourguillon, dans un lieu occupé aujourd'hui par les religieuses du Verbe incarné. On ne pouvoit creuser dans ce terrein sans y découvrir des inscriptions Romaines, des urnes, des lampes, des medailles, &c. Du Choul s'appliqua à déchifrer les medailles, à reconnoitre les usages des autres monumens, & recueillant les uns & les autres il s'en fit un cabinet qui lui attira quantité de gens de lettres & d'antiquaires avec qui il fit connoissance. Pour se perfectionner dans l'étude des antiquités, il entreprit le voyage d'Italie. & y recueillit ce qu'il trouva de plus rare. Il étudia avec soin les auteurs Grecs & Latins, & en 1556. il publia son bel ouvrage sur la religion des anciens Romains, qui rendit son nom celebre parmi les sçavans. Cet ouvrage est intitulé: *Discours de la religion des anciens Romains, illustré d'un grand nombre de medailles & de figures*, in fol. à Lyon, chez Roville, en 1556. Le pere Colonia, Jesuite, s'est trompé en mettant la premiere édition de cet ouvrage en 1580. Ce discours fut réimprimé en 1569. *in* 4°. & en 1580. aussi *in* 4°. sous ce titre, qui designe tout ce que contient ce recueil: *Discours de la Religion des anciens Romains, de leur Castrametation & discipline militaire, des bains & antiques exercitations grecques & romaines*, à Lyon. Les figures qui se voient dans ces ouvrages sont du petit Bernard. Ces traités de du Choul ont été traduits en latin, en italien & en espagnol. Le traducteur Espagnol est Balthasar Perès de Castillo, chanoine de Burgos. L'édition latine est d'Amsterdam, *in* 4°. en 1686. On en a une édition françoise faite à Vesel *in* 4°. en 1682. Les autres étrangers ont loué à l'envi Guillaume du Choul, sous le nom de *Caulius*: & nous avons entr'autres un hendecasyllabe de vingt-deux vers faits à sa louange, par Vouté *ou* Vulteius, dans lesquels le poëte explique tout ce que du Choul a fait dans ses ouvrages.* Strada, celebre antiquaire de Mantoue, *Abregé du tresor des antiquités.* Dolet, *dans ses Commentaires.* Le P. Colonia, *hist. litter. de Lyon*, *to.* 2.

CHOUL. (Jean du) *Ajoutez ce qui suit à ce qui en est déja dit dans le Moreri.* Jean du Choul, fils du précedent, & non son frere, comme le dit la Croix du Maine, fut aussi un homme sçavant, mais dans un genre different de celui de son pere. Il fut un habile physicien, un bon botaniste & un medecin estimé. Il avoit aussi de la litterature, & du goût pour la morale, & il a écrit dans tous ces genres, mais surtout dans le premier. Ses traités sont, sur la nature du chêne; sur le Montpilar, & les plantes rares qu'on y trouve; sur la methode qu'il faut garder pour conserver sa santé. Un dialogue de la fourmi, de la mouche, de l'araignée & du papillon. Le parallele des arts divins & humains. Deux endroits d'Horace éclaircis. Tous ces traités sont en latin, & furent imprimés la plûpart à Lyon chez Guillaume Roville, en 1555. On a encore de cet auteur un dialogue françois sur la vie champêtre, avec une épître sur la vie sobre. * Le pere Colonia, *Hist. litter. de Lyon*, *tome* 2. *Biblioth. de* du Verdier Vauprivas & de la Croix du Maine.

CHRAME ou CHRAMNE, fils de CLOTAIRE I. *Dans ce Dictionaire il est dit* que son pere ordonna de le brûler (à cause de sa revolte) dans une chaumiere, où il s'étoit retiré avec sa femme & ses enfans; *ajoutez* qu'on l'étendit auparavant sur un banc où il fut etranglé, & qu'ensuite on mit le feu à la chaumiere.

CHRETIEN, (Florent) en latin *Quintus Septimius Florens Christianus*, *&c.* Ce que l'on a de meilleur dans cet auteur, (*dit-on dans l'édition de ce Dictionaire de* 1725.) est une édition grecque & latine d'Aristophane avec des notes à Geneve en 1608. *in folio*: mais cette édition n'est ni de lui, ni de son fils CLAUDE. Ceux qui l'ont procurée ne suivirent point son intention, comme on en peut juger par la lettre de Claude à Joseph Scaliger, de Paris le 10. Septembre 1608. Claude s'y plaint, &c. *Ajoutez aux ouvrages*

*de* Chrétien, quelques poësies grecques & plusieurs poësies françoises, entr'autres quelques poëmes très-mordants imprimés contre Ronsard, à Orleans, sous le nom de *François de la Barronie, &c.*

CHRETIEN, (André) né à Ripen, ville de Danemarck, en 1551. professa la philosophie à Wittemberg, & fut fait docteur en medecine à Bâle. Dix ans après on lui donna une chaire de professeur en medecine à Haffn. Il l'occupa avec distinction pendant dix-sept ans. Après ce terme le roi l'appella à Sora, où il eut la préfecture qu'il exerça pendant cinq ans. Il y mourut d'une douleur de côté en 1606. âgé de 55. ans. On a de lui plusieurs ouvrages de medecine, dont il est parlé dans la *Bibliotheque des écrivains en medecine de* M. Manger, *tome 2.* in fol. *page 58.*

CHRETIEN, (Gervais) connu sous le nom de *Maitre-Gervais*, mais dont le nom de famille étoit CHRETIEN, nâquit dans la paroisse de Vandes, au territoire de Caen en Normandie. *On en a parlé dans ce Dictionaire historique à l'article* GERVAIS, *mais en quatre lignes qui ne le font pas assez connoitre.* Sa premiere occupation fut celle des gens de la campagne. On dit que le seigneur de Vandes voulant envoyer quelques levriers à Charles, dauphin, qui fut depuis Charles V. roi de France, surnommé *le Sage*, chargea Chrétien, encore fort jeune, de cette commission. Il s'en acquita fort bien : le dauphin lui trouva de l'esprit, lui proposa d'étudier à Paris, & le jeune homme ayant accepté le parti, le prince le fit recevoir au college de Navarre & paya sa pension. Chrétien fit de grands progrès dans la theologie & dans la medecine, & devint par son merite chanoine de Bayeux, chanoine de l'église de Paris, aumônier & physicien, c'est-à-dire, premier medecin du roi son bienfaicteur, & il acquit un grand crédit dans l'esprit de ce prince. Il fit un bon usage des grands biens que ces differentes professions lui avoient fait acquerir; & se souvenant de sa premiere condition, il fonda à Paris le college qui porte encore aujourd'hui le nom de *Maitre-Gervais*, pour l'éducation des pauvres écoliers de son pays. La date de cette fondation est de l'an 1370. Les bulles du pape, les lettres patentes du roi, & le decret de l'évêque de Paris qui la confirment sont de l'an 1374. Sur la fin de sa vie il fonda un obit pour le repos de son ame dans l'église de Notre-Dame de Paris, & il legua au chapitre un fonds d'une grosse terre pour en payer les honoraires, qui sont considerables. Cet obit s'acquitte le 10. de Mai. Ce fut le jour de la mort de Gervais Chrétien en l'année 1382. où l'on perdit aussi Oresme & Pinchar. * Voyez les *Origines de Caen, par* M. Huet, *seconde édition, pag. 334. Histor. univers. Paris.* par du Boulay.

CHRETIEN, (Pierre) natif de Poitou, vivoit après celui *dont on vient de parler*, & prit une route bien differente pour se faire un nom. Gervais Chrétien aima l'église, l'édifia & lui fut très-utile : Pierre Chrétien la persécuta par ses erreurs & la scandalisa par son opiniâtreté. L'historien Belleforêt nous apprend que ce ministre de la religion prétendue reformée tomba principalement dans l'erreur des Rebaptisans, & que pendant qu'il demeuroit à Caen, il fit tout ce qu'il put pour seduire cette ville. Il y fit un livre pour introduire dans son parti la réiteration du baptême, & cet ouvrage de tenebres fut si mal reçu, que les ministres de sa religion vinrent à Paris de toutes les provinces du royaume & même de Genève en 1558. pour condamner les erreurs de ce prédicant : ce qu'ils firent dans un synode qu'ils tinrent exprès, & où ils firent aussi quelques reglemens de discipline. * Belleforêt, *dans son hist.* Huet, *dans ses origines de Caen, &c.*

CHRISTIAN DE TROYES. *Edition de ce Dictionaire de 1725. aux citations*, Faucher.

CHRISTIERNE ou CHRISTIAN IV. que quelques uns nomment VI. roi de Danemarck. *Dans l'édition de ce Dictionaire de 1725. on met* sa mort le 28. Fevrier 1577. Elle arriva le 9. Mars.

CHRISTOPHE. (Saint) *Dans la même édition il est dit* que c'est son nom, qui signifie *Porte-Christ*, qui a donné lieu de le representer d'une hauteur si extraordinaire. Mais ce n'est pas là la raison de cette singularité. La veritable est la prévention où l'on étoit dans les siécles d'ignorance que l'on ne pouvoit mourir ni subitement, ni d'accident quand on avoit vû une image de ce Saint. C'est ce qu'un ancien poëte a exprimé par ce vers :

*Christophorum videas postea tutus eas.*

On faisoit donc cette statue fort haute, & on la plaçoit ou au portail des cathedrales, ou à l'entrée de l'église, afin que, chacun pût la voir plus commodément.

CHRISTOPHORSON. (Jean) *Edition de ce Dictionaire de 1725. aux citations* : Jean Curserius, *lisez* Curretius.

CHURCHILL, (Jean) *Même édition*, duc de Bridieuvater, *lisez* duc de Bridgwater. Le duc de Marleboroug avoit, &c. *A la fin de cet article on dit* qu'*Arabelle* Churchill, mere du duc de Berwick, maréchal de France, mourut en Mars 1515. *c'est une faute considerable.* Elle mourut au palais de Whitehalle le 15. Mai 1730. âgée de plus de 90. ans, étant alors veuve du colonel Godfrey.

CHYPRE. *Même édition* : Lusignan, *lisez par tout* Lesignem.

CHRYSOLORAS. (Emmanuel) *Dans la même édition il est dit* qu'il fut envoyé en Europe par l'empereur, *lisez* par Manuel Paleologue, empereur d'Orient, pere de Jean & grand-pere de Constantin. *Ajoutez* que Chrysoloras est mort le 13. ou le 14. Avril de l'an 1415.

CHYTRÆUS, (Nathanaël) étoit frere de David CHYTRÆUS, ministre Lutherien, *dont on a parlé dans ce Dictionaire historique.* Ce dernier s'appliqua à la theologie & à l'histoire, mais Nathaniel prit les belles lettres pour son partage. Il fut recteur de l'academie de Breme, & très-versé dans la lecture des poëtes. Poëte lui même, il donna plusieurs ouvrages en ce genre, qui ont eu l'approbation des connoisseurs de son tems, & sur-tout de ses compatriotes. On connoît peu ses poësies aujourd'hui, au moins en France. Il mourut avant son frere, en l'an 1598. âgé de cinquante-cinq ans. *Voyez* les mêmes auteurs qui ont parlé de David Chytræus.

CIA, femme d'Ordelaffy, tyran de Forly dans le XIV. siecle, étoit aussi brave & aussi courageuse que son mari. Au milieu des troubles qui agitoient alors l'Italie, Ordelaffy commandoit dans Forli, & Cia gouvernoit Cezene. C'étoient les deux places d'armes d'où ils bravoient leurs adversaires. Elles furent attaquées en même-tems. Ordelaffy écrivit à sa femme pour l'exhorter à se bien défendre : elle lui répondit : « Ayez soin de Forli, je répons de Cezene. » Elle autoit tenu parole malgré les forces du legat qui l'assiegeoit, si Ordelaffy n'eût encore écrit à Cia de faire décapiter Jean Zaganella, Jacques Bastardi, Palazzino & Bertoniccio, quatre Cezenois, qu'il soupçonnoit d'être Guelfes, c'est-à-dire, favorables au pape. Cia n'obéit point à cet ordre : elle trouva les quatre accusés innocens, & d'ailleurs elle craignit que leur mort ne causât quelque revolte : mais les interessés ayant sçû le danger qu'ils avoient couru, & craignant peut-être que leur innocence ne les rassurât pas contre un second ordre, se formerent un parti avec lequel ils forcerent Cia à se renfermer dans la Citadelle. Cette femme irritée, fit décapiter Scaraglino & Tumberri, deux confidens de son mari, qui lui avoient conseillé de ne point agir contre les quatre Cezenois, lorsqu'elle eut reçû l'ordre de les faire mourir. Le légat voyant qu'elle faisoit une forte resistance dans la citadelle, la fit miner; & Cia voyant qu'elle étoit prête à crouler, s'avisa d'y enfermer un grand nombre de Cezenois dont elle se défioit le plus. Le légat allant un jour visiter les travaux, fut surpris de voir plus de cinq cens femmes échevelées se jetter à ses pieds avec de grands cris, & demander grace pour leurs maris & leurs parens qui alloient perir sous les ruines de la citadelle. Le légat, c'étoit d'Albornos, sentit l'artifice & en profita pour presser la reddition de la place, qui en effet ne résista plus. Il sauva la vie à ceux qu'on avoit mis dans la tour, & Cia alla renfermer dans les fers son orgueil & sa fierté. * *Voyez* Fortifiocca, *dans sa vie de* Nicolas Gabrini, écrite en langue vulgaire romaine de ce tems là. Le pere du Cerceau, dans son *Histoire de la conjuration de Gabrini, à la fin du dixiéme livre.*

CIACONIUS, (Alfonse ou François Chacon,) connu sous le nom de CIACONIUS. *Ajoutez à ses ouvrages* sa bibliotheque, dont on a parlé avec beaucoup d'éloge tant qu'elle n'a été que manuscrite, & que l'on estime fort peu depuis qu'elle a été imprimée. Cet ouvrage, dont le titre promet en effet beaucoup plus qu'on ne donne, est intitulé: *Bibliotheca libros & scriptores ferme cunctos ab initio mundi ad an. 1583. ordine alphabetico complectens auct. fratre Franc. Ciaconio, ordin. Prædicat. Doct. Theolog. nunc primùm in lucem prodit studio & cum observat. Franc. Dionys. Camusat, Vesontini.* C'est un volume *in fol.* qui a paru en 1731. à Paris. M. Camusat qui en est l'éditeur, est mort à Amsterdam le 22. Octobre de l'an 1732. *Voyez* son article. Dans le même article de Ciaconius, on dit que ce fut François Moralès Cabrera qui publia son *Histoire des vies des Papes*: c'est une faute: ce fut le neveu même de Ciaconius qui publia cet ouvrage, que son oncle n'avoit pû achever.

CIAMPINI, (Jean-Justin) *Substituez cet article à celui qu'il a deja dans le Moreri.* Ciampini, docteur en droit, maître des brefs de grace, prefet des brefs de justice, & ensuite abbreviateur & secretaire du grand-parc, &c. né à Rome le 13. Avril 1633. abandonna l'étude du droit dans laquelle on l'avoit engagé d'abord dans le dessein d'en faire un avocat, & s'appliqua à celle de la pratique de la chancellerie apostolique. Il y réussit & il eut successivement les emplois, *dont on a parlé au commencement de cet article.* Ces occupations ne lui firent pas negliger l'étude des belles lettres & des sciences, pour lesquelles il avoit une forte inclination. Plusieurs sçavans de son tems parlent avec reconnoissance des secours qu'ils ont tirés de lui pour la composition de certains ouvrages. Il eut part aussi au journal des sçavans qui commença à paroître à Rome en 1668. & dont il forma le dessein avec Michel-Ange Ricci, qui fut depuis cardinal; Jean Luci, Salvator & François Serra, François Nazzari, Thomas de Giuli & Jean Pastrizzi. Ils convinrent de faire chacun les extraits des livres qui paroitroient, & de les communiquer à Nazzari & à Salvator Serra, pour leur donner la forme convenable; mais ce fut Nazzari qui fut peu de tems après chargé seul de ce travail. En 1675. Ciampini mécontent du changement d'imprimeur fait par Nazzari, forma une autre societé qui commença un nouveau journal, pendant que Nazzari continuoit aussi le sien. On peut voir le détail de ce qui regarde ce journal dans le pere Niceron, *tome 4.* de ses *Memoires*, *pages 197. & 198.* Ce fut encore par les soins de Ciampini qu'il se forma à Rome en 1671. une académie destinée à l'étude de l'histoire ecclesiastique, pour laquelle il avoit beaucoup de goût. En 1677. il établit encore, sous la protection de Christine de Suede, qui étoit alors à Rome, une académie de physique & de mathematiques, qui devint bientôt celebre. Il fut reçû le 27. Mai 1691. dans celle des Arcadiens, & il mourut le 12. Juillet 1698. âgé de 63. ans. Il a fait beaucoup d'ouvrages en italien & en latin, dans lesquels on trouve bien de l'érudition; mais il n'y a pas toujours assez d'ordre, & la diction n'en est pas toujours pure. Ces ouvrages sont 1. Un discours italien sur la comete de 1682. 2. Nouvelles inventions des tubes (di Tubi) optiques. 3. Conjectures sur l'usage des azymes dans l'église Latine, en latin. 4. Examen des vies des papes qui portent le nom d'Anastase *le Bibliothecaire*, en latin. Ciampini prétend que ces vies sont de plusieurs auteurs, & qu'il n'y a que celles de Gregoire IV. de Serge II. de Leon IV. de Benoît III. & de Nicolas I. qui soient d'Anastase. 5. Une lettre latine pour réformer un passage d'une lettre de Pie II. qu'il prétend avoir été alteré par M. de Launoi. 6. Un traité sur l'origine de ce qui reste de plus curieux dans les bâtimens de l'ancienne Rome, avec l'explication & les desseins de ces monumens, en latin, deux volumes *in folio.* 7. Dissertation où l'on examine si les papes ont porté autrefois la crosse, en latin. Ciampini est pour l'affirmative. 8. *De incombustibili lino, sive lapide amianto, &c.* 9. *De abbreviatorum de Parco majori antiquo statu, &c.* avec la suite de cet ouvrage, deux volumes *in folio.* 10. Un examen de deux emblêmes historiques, en latin. 11. *De vocis correctione in sermone VII. sancti Leonis, de Nativitate Domini.* 12. *De sacris ædificiis à Constantino Magno constructis*, in fol. 13. *Theatro de grandi discorso academico.* 14. Un traité latin sur les croix que l'on porte à la tête des processions. 15. *Abbreviatoris de curia, compendiaria notitia.* 16. *Explicatio duorum sarcophagorum ritum baptismi indicantium.* 17. *De S. Rom. ecclesiæ vicecancellario, ejusque munere.* Il a laissé encore plusieurs autres ouvrages manuscrits. * *Voyez* le recueil des éloges faits à la louange de Ciampini, donné par Ferdinand Fabiani. *La vie de ce sçavant, par* Vincent Leonio; Niceron, *mem. tome 4.*



CIBO. La maison de CIBO, &c. *Ajoutez ce qui suit à la fin de cette genealogie rapportée dans ce Dictionaire.*

XXVI. ALDERAN Cibo, dernier duc regent de Massa, & Carrara, frere du cardinal, *dont on va parler*, & qui avoit renoncé en sa faveur à ses droits hereditaires en 1715. mourut à Massa, lieu de sa résidence, le 18. Août 1731. âgé de 41. ans. Il avoit été marié avec une fille de *Camille* Gonzague, prince, comte de Novellare, & de *Mathilde* d'Est, des marquis de S. Martin. Il la laissa veuve avec une fille unique, heritiere de sa maison, née à Massa le 29. Juin 1725. au bout de dix ans de sterilité de sa mere, & promise & accordée en 1732. à *Eugene-Jean-François* de Savoye, comte de Soissons, colonel d'un regiment de cuirassiers au service de l'empereur, & chevalier de l'ordre de la Toison d'or, né le 23. Septembre 1714. *Voyez* CIBO *dans le Dictionaire.*

CIBO, (Camille) né à Massa de Carrara, domaine de sa maison, le 25. Avril 1681. & second fils de CHARLES Cibo, duc de Massa, & prince de Carrara, & de *Therese* Pamfile, prit le parti de la prélature romaine, & fut déclaré clerc de la chambre apostolique le premier Août 1707. & depuis aussi president des vivres. Etant devenu l'aîné de sa maison au mois de Novembre 1715. par la mort du prince de Massa, son frere aîné, & étant déja engagé dans les ordres sacrés, il ceda ses droits sur les états de sa maison à Alderano Cibo, son frere puîné, se réservant seulement dessus une pension de six cens écus. Il fut fait auditeur general de la chambre apostolique le 28. Janvier 1718. & nommé patriarche de Constantinople le 4. Fevrier suivant. Ce titre ayant été proposé pour lui dans un consistoire le 11. du même mois, il fut sacré le 15. suivant, dans l'église de sainte Marie du Peuple, à Rome, par le cardinal Paulucci. Le grand-maître de Malte lui envoya la croix de son ordre, qu'il reçut des mains du receveur de la Religion à Rome le 19. Août 1721. mais ayant pris la résolution sous le pontificat d'Innocent XIII. de se retirer des affaires du gouvernement, pour ne penser uniquement qu'à celle de son salut, il se démit au mois de Novembre de la même année 1721. de sa charge d'auditeur general de la chambre. Il conçut même le dessein d'aller passer le reste de ses jours dans l'hermitage de Spolette. Ce fut dans cette vûe qu'il vendit au mois de Mai 1723. tous ses équipages, & la plus grande partie de ses meubles. Cependant il reparut à la cour au commencement du pontificat de Benoît XIII. qui le déclara majordome du sacré palais apostolique le 10. Juillet 1725. Il en reçut la nouvelle à Castel-Gandolfe, par un exprès que le cardinal Pamfile son oncle, lui dépêcha, & s'étant rendu à Rome, il prit possession le 14. Septembre suivant, de la charge de primicier de la venerable archiconfrérie des saints Anges Gardiens, & le 29. Novembre de la même année, de sa nouvelle charge de majordome. Benoît XIII. le créa cardinal de la sainte église Romaine le 23. Mars 1729. & fit la fonction de lui donner le chapeau dans un consistoire public le 28. du même mois, & ensuite celle de lui fermer & ouvrir la bouche le même jour dans un consistoire secret, après quoi il lui assigna le titre de S. Etienne *in monte Celio*, dont il prit possession solemnelle le 8. Avril. Il prit pareillement solemnellement possession de la place de protecteur de l'église de S. Venant, & de la nation de Camerin, le 15. Mai de la même année. Après l'exaltation de Clement XII. il fut encore déclaré protecteur du college Clementin à Rome, & de l'université de Ferrare, au lieu du feu cardinal Pamfile son oncle, & prit possession de ces places les 23. & 30. Juillet 1730. Le même jour 30. la secretairerie d'état, lui

donna avis par un billet, que le pape lui avoit conferé le grand prieuré de Rome, de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, vacant par la mort du même cardinal Pamfile. Il en prit possession dans l'église prieurale de sainte Marie sur le mont Aventin, le 19. Fevrier 1731. Il avoit laissé son premier titre le 8. Janvier précedent, en optant celui de sainte Marie du Peuple. Le pape en lui donnant le grand prieuré de Rome de huit mille écus de revenu, l'avoit chargé d'une pension de deux mille écus, en faveur d'un commandeur de Malte. Il sollicita fortement la suppression de cette pension, mais n'ayant pu l'obtenir, il remit ce benefice entre les mains du pape, au mois de Juin de la même année 1731. Il parut à Rome au mois de Novembre suivant, un écrit en forme de lettre, imprimé, & venant de Genes, dans lequel on déduisoit les prétendues raisons qu'avoit eûes le cardinal Cibo, de renoncer au grand prieuré de Rome, & l'on vouloit justifier par-là sa conduite en cette occasion; mais ce libelle, dont l'auteur étoit inconnu, fut supprimé & brûlé par ordre du gouverneur de Rome, comme calomnieux & injurieux à la personne du cardinal Cibo.

CICHOCIUS. (Gaspard) *Aux citations de ce Dictionaire*, Simon, *Stlavotoscius*, effacez Simon, & lisez *Starovolscius*.

CIENFUEGOS, (Alvare) Jesuite Espagnol, né dans la terre de Aguerra, diocèse d'Oviedo dans les Asturies en Espagne, le 27. Fevrier 1657. embrassa le parti & les interêts de l'empereur Charles VI. lorsque ce prince passa en Catalogne, pour y faire valoir ses prétentions sur la monarchie d'Espagne, & il le suivit en Allemagne après qu'il eut été élu empereur. Ce fut à la nomination de ce prince, que le pape Clement XI. le créa cardinal de la sainte église Romaine le 30. Septembre 1720. Il y avoit longtems que l'empereur faisoit solliciter par ses ministres à Rome, un chapeau de cardinal pour ce pere, mais sa promotion avoit rencontré des difficultés, & avoit été retardée par rapport à un ouvrage qu'il avoit composé en deux gros volumes *in* 4°. sur le mystere de la Trinité, dans lequel des docteurs Romains prétendoient qu'il se rencontroit quelques propositions insoutenables. La barette lui ayant été envoyée à Vienne, où il étoit à la suite de la cour Imperiale, il la reçut le 6. Decembre des mains de l'empereur, qui immédiatement après sa promotion, lui donna le riche évêché de Catanée en Sicile, avec les revenus du comté de Mesuculi, dans le même royaume. Cet évêché fut proposé pour lui à Rome par le pape le 16. Janvier 1721. Le pape Innocent XIII. à l'élection duquel il se trouva, fit la ceremonie de lui donner le chapeau dans un consistoire public, le 10. Juin de la même année 1721. & celle de lui fermer & ouvrir la bouche le 16. suivant, & lui assigna en mêmetems le titre de S. Barthelemi en l'Isle. L'empereur le nomma le 30. Avril 1722. pour prendre le soin de ses affaires auprès du Saint-Siege en qualité de son ministre plénipotentiaire, & le déclara en même-tems son conseiller intime actuel d'état. Il en reçut le decret à Rome par un exprès le 10. Mai, & il prit publiquement ce caractere le 14. Juin suivant. Après avoir été sacré le 26. Mai dans la maison professe des Jesuites à Rome, par le cardinal d'Althan, évêque de Vaccia, assisté des archevêques de Fermo, & de Patrazzo, il prit possession de son évêché de Catanée par procureur le premier Octobre de la même année 1722. Il fut aussi nommé à l'archevêché de Montreal en Sicile, sur la démission du cardinal Giudice, & fut proposé à Rome par le pape pour cette église, le 21. Fevrier 1725. le *Pallium* lui ayant été accordé le 21. Mars suivant, il le reçut solemnellement des mains du pape le 25. du même mois, jour des Rameaux. Il fut déclaré protecteur de la nation Sicilienne, & de l'église de l'archiconfrerie de sainte Marie de Constantinople des nations Sicilienne & Maltoise, au lieu du feu cardinal Giudice, & prit possession de cette place le 8. Novembre de la même année 1725. Il est aussi comprotecteur d'Allemagne, & des royaumes & domaines hereditaires de l'empereur, & membre des congrégations du concile, des rites, de l'immunité, des évêques & reguliers, & de l'examen des évêques. Ayant été continué dans l'emploi de ministre plénipotentiaire de l'empereur, il se rendit en public à l'audience du pape, & lui présenta ses lettres de créance pour un nouveau terme de trois années, le 21. Août 1730. Ce cardinal a fait en espagnol une longue vie du bienheureux François de Borgia, imprimée *in fol.*

CIERMANS, (Jean) Jesuite, habile mathematicien, étoit de Bosleduc en Flandres, & contemporain de Descartes. Ce pere enseignoit avec réputation les mathematiques à Louvain, lorsque M. Descartes publia ses premiers ouvrages de philosophie: il les lut, y trouva de grandes lumieres, & fit proposer à l'auteur, sans se faire connoître, les doutes qu'il avoit sur quelques endroits. M. Descartes sçut de qui venoient ces objections, fut charmé de la politesse & de la solidité d'esprit du Jesuite, & en parla toujours depuis avec éloge. Les observations du pere Ciermans regardent en particulier les meteores, la geometrie de M. Descartes, & les couleurs de l'arc-en-ciel: M. Clerselier a traduit cet écrit du pere Ciermans avec la réponse de M. Descartes; l'un & l'autre se trouvent inserés dans le premier volume des lettres de ce dernier. Le pere Ciermans se dégoûta depuis de la profession des lettres humaines, & demanda à ses superieurs d'être envoyé à la Chine en qualité de missionnaire: on le lui permit, mais il mourut en Portugal l'an 1648. M. Baillet en parle en plusieurs endroits des deux parties de *la vie de M.* Descartes, de l'édition *in* 4°.

CIGNANI, (Charles) nâquit à Bologne l'an 1628. Il étudia d'abord les belles lettres avec succès, mais son penchant le portoit à la peinture, ce qui engagea son pere à prendre chez lui Jean-Baptiste Cairo de Casal, pour lui en donner les premiers enseignemens. Quand Cignani eut vaincu par son application les premieres difficultés de la peinture, il se rendit disciple de l'Albane, & il l'emporta bientôt pour le dessein sur les plus celebres de son tems. L'Albane qui connoissoit ses talens, l'employa jusqu'à sa mort dans les differens ouvrages de peinture dont il fut chargé. Le stile de Cignani étoit majestueux, & en mêmetems rempli de graces. C'étoit un composé parfait du Correggе, du Titien, & du Carrache. Il a été un des principaux & des premiers maîtres de l'Europe, & il n'y en a eu presque aucun de son tems qui ait reçu tant d'honneur. Lorsqu'il eut peint à Parme pour le duc Ranuce Farnese, cette belle chambre où il a represénté divers sujets de la fable, ce prince en fut si satisfait, que non content de le récompenser largement, il voulut lui donner le titre de comte, mais Cignani ne voulut point l'accepter pour lors. Il fut contraint de le prendre par la suite, y étant sollicité vivement par le duc François Farnese, parent de Ranuce. Le grand duc de Toscane, l'électeur Palatin & plusieurs autres princes, s'empresserent, comme à l'envi, de lui demander de ses ouvrages, qui se sont répandus dans les pays étrangers, où ils ont été reçus avec tout l'applaudissement qu'ils meritoient. De tous les travaux de ce grand peintre, aucun ne peut entrer en comparaison pour la grandeur de l'ordonnance, & l'excellence de l'execution, avec ce qu'il a peint dans la voûte du dôme de Notre-Dame du Feu à Forli, dans la Marche d'Ancône, que Cignani avoit choisi pour sa demeure, après avoir quitté Bologne. Comme il faisoit cet ouvrage uniquement pour s'attirer de la gloire, il y travailla presque sans relâche pendant près de vingt années, ne faisant pas difficulté d'effacer des morceaux entiers, & de les recommencer de nouveau, lorsqu'ils ne répondoient pas à la grandeur de ses idées. Il a fait d'excellens éleves, qui lui ont fait beaucoup d'honneur, & sa mémoire est en veneration dans tous les lieux, principalement où il a laissé des marques de son habileté. Il joignoit à ces talens beaucoup de politesse, de liberalité, d'integrité, & un amour bienfaisant pour le prochain. On peut voir l'arbre genealogique de sa famille, dressé par Jean-Baptiste Rossi, & imprimé à Boulogne l'an 1687. Il mourut le 6. Septembre 1719. âgé de 82. ans. * Pascoli, *vies des Peintres mod.* en italien en 1730. *in* 4°. *Abcedario pittorico, p.* 109.

CIGOLI, (le) *voyez* CARDI.

CILO. (Louis-Fabius-Septimus) *Dans l'édition de ce Dictionaire de 1725. il est dit* qu'il fut deux fois consul, la premiere en 92. *lisez* en l'an 192.

CIMBRIACUS. (Quintus Æmilianus) *Substituez cet article à celui qu'il a déja dans le Moreri.* Cimbriacus poëte Latin, a vêcu & est mort dans le XVI. siecle. Ceux qui le font vivre encore en 1515. comme M. Baillet & d'autres, se sont trompés. C'est encore une erreur de le faire Allemand: Sabellicus, elegie cinquieme, le place *in Cenomanis.*

*Cupidusque hunc plectra requiro*
*Cenomani multum sobria Cimbriaci.*

Or les *Cenomani* d'Italie sont les peuples de la Marche Trévisane, contigue au Frioul. Cimbriacus est un des personnages des dialogues de Petrus Hœdus, prêtre de Pordenone, bourg du Frioul, dont nous avons un ouvrage intitulé, *De amoris generibus*, ou *anteroticorum libri 3.* Le voisinage de Cimbriacus & de Pierre Hœdus, fit naître leur liaison. Ce qu'on voit de poësies du premier ne va pas à cinq cens vers, qui ont été imprimées, *non* à Francfort, *mais* à Vienne en Autriche & à Strasbourg, *in* 4°. Ce sont quatre plaintes funebres en mauvais hexametres, sur la mort de l'empereur Frederic III. arrivée en 1493. Jacques Spiegel les publia en 1514. plusieurs années après la mort de leur auteur. Les élegies, les épigrammes & autres pieces que Sabellicus, dans son dialogue *de reparatione linguæ latinæ*, a dit qu'on lisoit de lui ne couroient qu'en manuscrit, & n'ont point été imprimées. * M. de la Monnoie, *pag. 3. du second tom. du Menagiana & notes sur les jug. des sçav. de* M. Baillet, *t. 4. p. 322. 323.*

CINNA. (C. Helvius) *Substituez cet article à celui qu'il a déja dans le Moreri.* Cinna poëte Latin, vivant du tems des Triumvirs, avoit composé un poëme en vers hexametres intitulé, *Smyrna*, dans lequel il décrivoit l'amour incestueux de Myrrha. Plusieurs auteurs en ont fait mal-à-propos une tragedie, qu'ils ont appellée *la Smyrne de Cinna*, & n'ont pas fait attention que σμύρνα en grec, étoit la même chose que Myrrha, & que les vers que Servius & Priscien nous ont conservés dans cette piece, quoiqu'en petit nombre, suffisent pour faire voir que ce n'étoit pas une piece de théâtre. C'est avec aussi peu de fondement qu'on a fait Cinna auteur de trois autres poëmes dramatiques, qu'il a plû d'intituler *Telephe, Achille, & Xerxès*, une méprise du pere Briet, Jesuite, dans son livre *de poëtis Latinis*, a donné lieu à cette faute. Ayant lû ces mots dans le recueil d'anciennes épigrammes, donné par Pierre Pithou en 1590. *In commentarium L. Crassitii Grammatici in Smyrnam. C. Helvii Cinnæ:* & trompé par le point mis mal-à-propos après *Smyrnam*, il crut que Cinna étoit l'auteur, non-seulement de l'épigramme *Uni Crassitio*, qui étoit autant contre Cinna lui-même, que contre Crassitius, mais encore des quatre suivantes, dont la premiere a pour titre: *de Achille;* la seconde, *de Telepho;* les deux autres, *in Xerxem.* La faute du pere Briet a entraîné M. Baillet, & beaucoup d'autres, dans la même méprise. * Suetone, *dans son livre des illustres Grammairiens.* M. de la Monnoie, *notes* sur les *jugemens des sçavans de M.* Baillet, *t. 4. p. 57.*

CINQ-ARBRES. (Jean de) *Dans l'édition de ce dictionaire de 1725. il est dit* qu'après Jean le Mercier, son collegue, il étoit un des plus habiles de son tems dans la langue hebraïque. *Ajoutez* que Jean le Mercier avoit encore au-dessus de lui l'avantage d'être plus sçavant dans le grec & dans les autres sciences, quoique Jean Prevoteau, professeur au college de Montaigu, ait donné, mais sans fondement, la préference à Cinq-Arbres. Selon Colomiers sa mort est arrivée en 1587. *& non* en 1588. *comme il est rapporté dans cette édition.*

CINUS ou CYNUS, jurisconsulte celebre, étoit de Pistoie & d'une famille noble. Il a fleuri au XIV. siecle. Son commentaire sur le code fut achevé l'an 1313. Il écrivit aussi sur quelques parties du Digeste. La censure qu'il a faite si souvent des interprétes du droit canon, a été blâmée par le celebre Panorme, ou *Nicolas de Tudeschi.* Cinus mourut à Boulogne en 1336. Ceux de Pistoie lui firent cette épitaphe: *Cino eximio jurisconsulto Bartholi praeceptori dignissimo: Populus Pistoriensis B.M. posuit.* Il faisoit des vers italiens avec facilité, & l'on dit même avec élegance. On le compte parmi ceux qui ont commencé de donner des agrémens à la poësie lyrique Toscane.

CIOLEK, (Erasme) en latin *Vitellius*, né à Cracovie, entra fort avant dans les bonnes graces d'Alexandre, roi de Pologne, qui se servoit de ses conseils, dès le tems qu'il n'étoit que duc de Lithuanie. Etant monté sur le trône de Pologne, après Jean Albert son frere, il lui donna l'évêché de Ploczko en 1504. Il fut envoyé en ambassade auprès de l'empereur Maximilien premier, & à Rome auprès de Leon X. Sigismond premier, successeur d'Alexandre, le retint à son service, & ce prélat se trouva en 1518. à la diette d'Augsbourg, comme ambassadeur de son prince. Il y fit le 20. Août un discours très-pathétique, qui fut fort applaudi. Il a été imprimé à Augsbourg même en 1518. sous ce titre: *Oratio per R. P. Dominum Erasmum Vitellium episcopum Plocensem in celeberrimo Augustensi conventu, &c.* Ayant été envoyé à Rome par Sigismond, auprès de Leon X. pour des affaires secretes, il y mourut en 1521. On a encore de lui un traité de la victoire de Sigismond premier sur les Turcs. * Voss. *de hist. Lat. l. 3*

CIRC, (Hugues de saint) est ce poëte & historien Provençal, dont Jean de Nostradamus dit ignorer le nom, dans ses *vies des plus celebres & anciens poetes Provençaux. Eble de Ventadour*, dit-il, *raconta tout ceci* (c'est-à-dire ce qui regarde le poëte Bernard de Ventadour) *à un sçavant personnage de lors, duquel le nom est incogneu, &c.* C'étoit Hugues de saint Circ, qui a fait en effet la vie de Bernard de Ventadour, avec une grande partie de celle des autres poëtes Provençaux qui se trouvent dans deux manuscrits de la bibliotheque du roi. Hugues de saint Circ étoit poëte lui-même, & contemporain du dauphin d'Auvergne, de Savaric de Mauleon, d'Alfonse II. roi d'Arragon, mort en 1196. & de Pierre, fils & successeur de ce prince. C'est de lui dont Hugues de S. Cesaire, ou de S. Cezarie, dit avoir extrait une partie de ce qu'il a écrit, touchant les poëtes Provençaux: le Monge des isles d'or dit la même chose, & l'un & l'autre assurent avoir lû ses œuvres, quoique ni l'un ni l'autre ne les désignent que sous le titre de poëte Provençal, dont le nom leur est inconnu. Ce qu'a écrit Hugues de S. Circ est beaucoup plus exact, & serviroit à rectifier Jean de Nostradamus en bien des endroits, si ce qu'il a fait, étoit imprimé. * *Voyez* ce qu'en disent les Benedictins, historiens du Languedoc, dans le second volume de leur histoire, *pag. 518. & suiv.* l'endroit cité de Nostradamus est *la pag. 72.* dans l'édition *in* 12. de Lyon, en 1575.

CIRON. (Innocent) *Aux deux précedentes édit. de ce dict.* il a donné la cinquiéme composition des décrétales, avec des notes, &c. *Ajoutez* que cet ouvrage est en latin, & qu'il a été imprimé du vivant de l'auteur à Toulouse en 1645.

CIRON, (Gabriel de) chancelier de l'église & de l'université de Toulouse, fut, avec la dame de Mondonville, instituteur de la congrégation des filles de l'Enfance à Toulouse, aujourd'hui détruite. *Voyez* MONDONVILLE. Il étoit prêtre, & ce fut lui qui ayant été député du second ordre pour l'assemblée du Clergé de l'an 1656. proposa de faire imprimer aux dépens du Clergé, les instructions de saint Charles Borromée, aux confesseurs de son diocèse. Sa proposition fut goûtée & suivie, afin d'arrêter par-là, les desordres que causoit la morale relâchée, contre laquelle cette assemblée s'éleva avec tant de force. M. Godeau, évêque de Vence, dans une ordonnance pastorale, où il fait le récit de ces faits, appelle M. de Ciron, un *personnage de sçavoir & de pieté.* Ce fut entre ses mains que le grand prince, Armand de Conti, qui l'estimoit, mourut à Pezenas. Pendant la peste qui ravagea Toulouse l'espace de dix huit mois, M. de Ciron procura toute sorte de secours spirituels & temporels aux malades, & exposa un grand nombre de fois sa vie pour les secourir. Il survêcut à ce fleau, & après sa mort, il fut enterré, comme il l'avoit ordonné, sous la goutiere du porche de la grande église de Toulouse. Le pere Dumas, prêtre de la doctrine Chrétienne, lui a consacré un éloge magnifique, écrit en latin.

CISTEAUX, abbaye, &c. *Edition de ce dict. de 1732.* à quatre ou cinq lieues de Dijon, *lisez* à quatre lieues de Dijon.

*ABBÉS DE CISTEAUX.*

*Il faut corriger & ajouter ce qui suit, à la liste de ses abbés, rapportée dans l'édition de ce dictionnaire de 1725.*

1. S. Robert, mort le 17. Avril 1108. *c'est* 1110.

*Après* 3. S. Etienne *Harding*, on a oublié Wido, *qui gouverna deux ans, suivant* Robert du Mont, *& selon d'autres six mois; & seulement un mois suivant* Chifflet.

4. Raynard, *lisez* Raynald.

6. Lambert, *ajoutez* mort le 12. Juillet 1163.

9. Alexandre, mort le 29. Juillet 1175.

14. Pierre II. 27. Mai, *lisez* 27. Mars 1193.

15. Guy *Paré*, mourut *non en* 1199. *mais le* 30. Juillet 1206.

25. Jacques III. *lisez* Jean I.

29. Jean II. ajoutez *de Pontoise.*

32. Jean III. *de Rougemont*, lisez *de Chaudemaye.*

33. Jean IV. *mort en* 1371. *lisez* 1375.

42. Jacques V. *Teuley*, lisez *de Theuley.*

47. Louis I. *de Bassey*, lisez *de Baissey.*

48. Jerôme *de la Souchiere, cardinal*, ajoutez *élû le* 12. *Decembre* 1571. *abdiqua en* 1584.

54. Louis II. *Loppin*, ajoutez *élu le* 29. *Mars, & mort* le 6. Mai 1670.

55. Jean X. ajoutez *élu* le 20. Juin 1670. *mort* le 15. Janvier 1692.

56. Nicolas III. *Larcher*, ajoutez *élu* le 27. Mai 1692. *& mort* le 4. Mars 1712.

57. Edme II. *Perrot*, ajoutez *élu* le 20. Mai 1712. *mort* le 30. Janvier 1727.

*L'abbé de Citeaux, aujourd'hui vivant, qui est le cinquante-huitiéme ou le cinquante-neuviéme, est* Andoche *Pernot, élu le 21. Avril 1727. Il prit possession le 23. Octobre suivant, & fut beni le 9. Novembre de la même année, dans l'église de l'abbaye de Citeaux; il prêta serment entre les mains du roi le 25. Avril 1728. & prit séance au parlement de Dijon en qualité de premier conseiller ne, le 22. Novembre de la même année.*

CLAIR, (saint) premier évêque de Nantes en Bretagne. Le tems de son épiscopat n'est pas certain, mais on peut placer sa mission dans les Gaules, & celle du diacre Adeodat, qui l'accompagna, vers l'an 280. sous l'empire de Probus. Il est fort probable que S. Clair, missionaire d'Aquitaine, qui vivoit sur la fin du III. siecle, est le même que celui de Nantes, qui ayant été envoyé dans les Gaules, penetra jusqu'en Bretagne, & qu'il ne fut pas envoyé par S. Gratien de Tours, comme D. Lobineau l'a dit sans preuves dans son histoire de Bretagne, mais qu'il fut envoyé par le pape. On ignore si saint Clair reçut la couronne du martyre, comme quelques églises de Bretagne le prétendent. L'église de Tulle prétend avoir le corps de ce saint, dont on met la mort & le tombeau à Reguini, dans le diocèse de Vannes. * *Histoire abregée des évêques de Nantes, par M.* Travers, *prêtre du diocèse de Nantes même, dans le sept. vol. second. part. des mem. de litterat. & d'hist. chès Simart.*

CLAIRETS, (les) c'est une abbaye de filles de l'ordre de Citeaux, de la réforme de la Trappe, qui a été fondée par Geoffroi troisiéme comte du Perche, petit-fils de Rotrou second, fondateur de l'abbaye de la Trappe. Geoffroi n'ayant pû voir l'abbaye des Clairets entierement fondée & bâtie, selon son desir, parce que la mort le prévint, il en chargea sa femme, niece de Richard, roi d'Angleterre, & fille du duc de Saxe, qu'il avoit épousée en 1189. Cette princesse accomplit le vœu de son mari, & suivant le conseil de Guillaume, évêque de Chartres, son oncle, fils de Rotrou III. elle mit cette abbaye sous la direction de l'abbé de la Trappe. Guillaume fit la dédicace de l'église, affranchit les religieuses de toutes coûtumes, éxactions séculieres & peages, sur les choses qu'elles voudroient vendre ou acheter, & lorsque cette maison fut érigée en abbaye en 1221. Guillaume leur fit quelque donation. Dans la suite des tems, l'abbaye des Clairets étant tombée en commende, M. de Clairvaux la dirigea, jusqu'à ce que feu M. de Rancé, abbé & réformateur de la Trappe en fut chargé par ordre du chapitre general. Cet abbé y mit la réforme, autant que des filles peuvent porter la severité d'une telle régle; & depuis ce tems-là, les abbés ses successeurs, en ont toujours eu la conduite comme peres ou superieurs immédiats. * Marsolier, *vie de M. de* Rancé. D. Liron, *bibliotheque Chartraine.*

CLAMECI. *Substituez cet article à celui qui est déja dans le Moreri.* Clameci, petite ville qui fait partie du Nivernois. Elle n'est celebre que par son fauxbourg que l'on nomme *Bethléem.* C'est ce fauxbourg où est la residence de l'évêque de Bethléem *in partibus Infidelium.* Ce fauxbourg n'est du Nivernois que pour le temporel; mais il est sûr, quoique beaucoup d'auteurs ayent écrit le contraire, qu'il est entierement pour le spirituel de la jurisdiction de l'évêque d'Auxerre. Il n'y a aucun prêtre resident au benefice de Bethléem, aucun clergé n'y fait l'office que celui de Clameci. Le fermier de l'évêque qui occupe le bâtiment contigu à l'ancien cloître, fait ses Pâques à la paroisse de la ville de Clameci, qui est du diocèse d'Auxerre. On ne connoit point de titre épiscopal en France qui ait eu des évêques de plus de differens ordres que celui de Bethléem. Il y en a eu de Benedictins de differente filiation, de chanoines reguliers ou Augustins de plusieurs especes; de Dominicains, de Carmes, de Cordeliers, de religieux de saint François de toute sorte; il y en a eu même de l'ordre de Citeaux. Quelquefois aussi les évêques de Bethléem ont été tirés des chapitres d'Auxerre, de Sens ou de Nevers. Ces évêques n'ont jamais exercé les fonctions épiscopales dans Clameci, ou ailleurs dans le diocèse d'Auxerre, sans le consentement même de l'évêque d'Auxerre. Ainsi Bethléem n'est point, comme beaucoup le croient, un petit diocèse indépendant: il n'a ni clergé, ni diocèsains. Durand, évêque de Mende, qui écrivoit son *Rational des Offices divins* vers la fin du XIII. siecle, dit, en parlant de l'évêque de Bethléem, que quelque jour que ce prélat celebrât la Messe, & quelque Messe qu'il dît, même celle des Morts, il y récitoit le *Gloria in excelsis*, à cause que c'étoit dans son territoire (c'est-à-dire à Bethléem de Judée) que cet hymne ou cantique avoit d'abord été chanté par les Anges. Mais les évêques d'Auxerre ont retranché cet abus par leurs Statuts synodaux. * *Voyez* sur ce sujet une lettre de M. le Bœuf, chanoine d'Auxerre, *dans le Mercure de Janvier* 1725.

CLARE, *Edition de ce Dictionaire de* 1725. ville d'Irlande dans la Connarcie, *lisez* dans la Connacie.

CLARENINS, congrégation de l'ordre de S. François. *Dans la même édition il est dit qu'*elle a pris son nom de Clarence, *lisez* de Clarene, petite riviere de la Marche d'Ancône.

CLARK ou CLERICUS, (Samuel) Anglois très-versé dans les langues orientales, natif de Warwic, archi-imprimeur de l'université d'Oxford, & préfet de la bibliotheque Bodlejenne. Il vivoit vers le milieu du XVII. siecle, & a beaucoup contribué à la perfection de la Polyglotte d'Angleterre. Il prit un soin particulier de l'hebreu, du chaldaïque & du persan. Il est auteur de la traduction des Evangiles persans. Il avoit dessein de donner un septieme tome de la Polyglotte, & ce travail est fort avancé, mais il l'a abandonné faute de libraire qui voulut le mettre au jour. Il devoit y faire entrer le commentaire chaldéen de Buxtorf sur les versions chaldaïques; plusieurs versions arabes; un autre Targum d'Esther, &c. Il a écrit *Tractatus de Prosodia arabica*, à Oxford en 1661. Il mourut en 1669.* Walton, *in Prolegom.*

CLARK, (Samuel) ministre Presbyterien Anglois, exerça son ministere en plusieurs endroits avant que de l'exercer à Londres, où il vint en 1662. Il fut suspendu par l'acte d'uniformité. Il fut un des commissaires au traité *de la Savoye.* En 1660. il felicita Charles II. sur son rétablissement au nom des Presbyteriens. Il a publié en anglois un Martyrologe, avec les vies de vingt-deux theologiens, *in fol.* en 1651. Vies de plusieurs excellens hommes, &c. en 1683. Abregé de l'histoire ecclesiastique; abregé de la religion; la Vie de Jesus-Christ; un traité contre la tolerance; le droit des dixmes; description de l'Allemagne; description de la Hongrie; Description des dix-sept provinces des Pays-Bas;

Vies des generaux Anglois; Le devoir de tout homme qui souhaite d'être sauvé. Il est mort en 1682. le 25. Decembre. * *Diction. Anglois.*

CLARK, (Samuel) fils du précedent, suivit les sentimens de son pere, ce qui lui attira plusieurs persécutions, & lui fit perdre sous Cromwel une place qu'il avoit au college de Pembrock à Cambridge. Ayant été déposé il passa le reste de ses jours dans la retraite à Wiccomb, dans le comté de Buks. Il mourut le 24. Fevrier 1701. âgé de 74. ans. Il étoit versé dans l'Ecriture-sainte, & il a donné des annotations sur toute la Bible; Une concordance de la Bible; Un traité de l'autorité divine de l'Ecriture, & plusieurs autres sur le même sujet, tous écrits en anglois.

CLARKE, (Samuel) nâquit à Norwich au mois d'Octobre 1675. Après avoir étudié la grammaire dans cette ville, on l'envoya en 1691. au college de Caïus à Cambridge, où il poursuivit ses études. Ses écrits font connoître les grands progrès qu'il y fit, sur-tout dans la philosophie naturelle, les mathematiques, la theologie & la critique; & les emplois qu'il a possédés sont autant de témoignages de l'estime que sa patrie a eue pour son merite. Il étoit docteur; & a été en particulier docteur de l'église de saint Jacques à Westminster, & maître de l'hôpital de Wigmore à Leicester. Il a traité les matieres les plus abstraites avec une netteté & une précision qu'on ne peut trop louer, & on y remarque un sçavant judicieux & éclairé, qui possedoit en maître la matiere sur laquelle il écrivoit, & qui sçavoit se faire entendre des simples même. Outre sa langue naturelle il possedoit toute la dilicatesse du grec & du latin; & étoit fort versé dans la critique. Il prêchoit aussi & avec solidité. C'étoit d'ailleurs un homme doux, communicatif, qui a eu l'estime & la confiance des personnes les plus distinguées d'Angleterre, & qui a été également loué par les étrangers & par ses compatriotes. Il est mort un samedi 17. Mai 1729. dans sa cinquante-quatrieme année. Ses oûvrages sont écrits pour la plûpart en anglois, & le plus grand nombre a été traduit en françois. Voici ceux qui sont parvenus à notre connoissance. 1. *Discours concernant l'être & les attributs de Dieu, les obligations de la religion naturelle, la verité & la certitude de la revelation chrétienne, pour servir de réponse à Hobbes, à Spinosa, à l'auteur des oracles de la raison, &c. contenu en seize sermons prêchés dans l'église cathedrale de saint Paul* (à Londres) *en 1704. & 1705. à la lecture fondée par* Robert Boyle, *ecuyer*. Cet ouvrage a été traduit en françois, & reimprimé plusieurs fois avec des augmentations. Le traducteur est Pierre Ricotier, ministre ou pasteur de l'église Françoise de Menin. La derniere édition de cet ouvrage est en trois volumes *in* 8°. à Amsterdam en 1727. Elle est augmentée d'un discours concernant la connexité des propheties de l'ancien Testament, & de leur application à Jesus-Christ, &c. 2. Paraphrases sur les quatre Evangiles, avec le texte & des notes critiques. 3. Trois essais-pratiques sur le Baptême, la Confirmation & la Penitence, avec des exhortations à la jeunesse, &c. 4. Lettre à M. Dodwell sur l'immortalité de l'ame, pour répondre en particulier aux argumens contenus dans le *Discours épistolaire* de celui-ci contre cette immortalité; avec quatre autres lettres pour servir de réponse à l'auteur des *Remarques sur la terre écrite à M. Dodvvell*; & des *Reflexions sur* le livre intitulé: *Amyntor*, ou *Defense de la vie de Milton*. 5. Recueils d'écrits entre feu M. Leibnitz & le docteur Clarke en 1715. & 1716. sur la philosophie naturelle, la religion, &c. On y a ajouté des lettres écrites à M. Clarke, sur la liberté & la necessité, par un gentilhomme de l'université de Cambridge, avec les réponses du docteur Clarke. 6. Dix-sept sermons sur divers sujets interessants. 7. La doctrine de l'Ecriture sur la Trinité, en trois parties. 8. Lettre écrite au docteur Wels sur ses remarques. 9. Replique aux objections faites par Robert Nelson, & par un auteur anonyme, au traité intitulé: *La doctrine de l'Ecriture sur la Trinité*. 10. Trois lettres écrites à un ecclesiastique de la province. 11. Sermon au sujet d'une fondation d'une école de charité, prêché le 28. Avril 1725. dans l'église de S. Jacques de Westminster. 12. La physique de M. Rohaut, traduite en latin & enrichie de notes de M. Newton, & de M. Clarke qui en est le traducteur. On a une quatriéme édition de cette traduction, avec de nouvelles tables gravées & de nouvelles notes. 13. L'optique de M. Newton, traduite en latin. 14. Une édition des commentaires de César, avec des notes. 15. L'iliade d'Homere en grec & en latin avec des notes. M. Clarke est mort en achevant cet ouvrage; car il n'avoit donné jusqu'alors que la moitié de l'Iliade. 16. Lettre écrite à M. Hoadly au sujet de la contestation survenue sur la proportion de la vitesse, & de la force dans le mouvement des corps. 17. Observations sur la seconde défense du docteur Waterland. 18. Le plaidoyer modeste continué, ou réponse au même sur la Trinité. 19. Lettre à M. R. N. sur son argument sur l'Ecriture. 20. Lettre à l'auteur de *la doctrine veritable de l'Ecriture sur la Trinité, continuée & justifiée*. M. Clarke a laissé des sermons, & une explication du catechisme de l'église, que l'on a imprimée depuis sa mort. * *Mem. du tems. Mercure de France, Novembre 1729.*

CLARKSON, (David) né en 1621. dans la province d'Yorck, fut reçû ministre à l'âge de 26. ans, & desservit plusieurs églises jusqu'après le rétablissement de Charles II. Alors il se retira dans la solitude & y passa 18. ans dans l'étude, sur-tout dans celle des antiquités ecclésiastiques. En 1682. il fut appellé à gouverner une église non-conformiste de Londres, & il mourut dans cet emploi en 1687. Le docteur Bates prononça son oraison funebre, dans laquelle il le represente comme un sçavant du premier ordre, & un très-profond theologien: il n'y oublie point l'éloge de ses mœurs. Clarkson a été le maître de Tillotson. Il a écrit en anglois quelques ouvrages de controverse contre les Catholiques; & depuis sa mort on a imprimé de lui deux traités imparfaits: l'un sur l'état primitif de l'épiscopat; l'autre sur les liturgies: ils sont en anglois. Ils ont été traduits en françois & imprimés à Roterdam en 1716. Ils ont trouvé plusieurs adversaires qui ont taché de les réfuter; entr'autres le docteur Maurice & le docteur Comber. Alexandre Lauder, théologien Ecossois, prit la défense de Clarkson contre le premier.

CLAROMONTIUS, ou CLARAMONTIUS ou CLAIRMONT, (Scipion) nâquit à Cesene en 1565. & prenoit le titre de *Chevalier*. Il eut successivement une chaire de philosophie. 1°. à Perouse, 2° à Pise, 3°. dans sa patrie. Il prit enfin le parti de l'église & entra dans le sacerdoce. Ses écrits de mathematiques & de philosophie ont rendu son nom fameux. En voici la liste: *De conjectandis cujusque moribus, & latitantibus animi affectibus, lib. X. De atrabile; De ratione flatus; De methodo ad doctrinam spectante; Defensio sui ab oppugnationibus Liceti; De universo; De altitudine Caucasi; In Aristotelem de Iride; De coronas De cometa magna an. 1618. De tribus novis stellis quæ an. 1572. 1600. & 1604. comparuere; De sede cometarum; Anti-Tycho; De phasibus lunæ*, & plusieurs autres. On a aussi de lui quelques ouvrages historiques, comme l'histoire de Cesene, sa partie, en latin, & autres dont on peut voir le catalogue dans la chronique du P. Jean-Baptiste Riccioli, Jesuite habile. Elle est au-devant de son Almageste. Fortunius Licetus reprend avec force plusieurs des hypotheses de Claromontius. * *Voyez* Witte, *Diarium*, &c. Jacobili, *Bibliotheca Umbriæ; Specimen supplementorum Georgii-Hieronymi Welschi ad bibliothecam Gesnero-Simlero-Frisianam*, dans les *Amœnitates litterariæ* de Selhorn, *tom. 8. pag. 506.*

CLAUDE, (Saint) archevêque de Besançon, &c. *Edition de ce Dictionaire de 1725. & de 1732.* dans l'abbaye de S. Oyant, *lisez* de S. Oyan.

CLAUDE, (Saint) ville, &c. *Edition de ce Dictionaire de 1725.* On l'appelloit autrefois *S. Oyant*, lisez par-tout *saint Oyan. On ne compte* saint Oyan que pour le troisiéme abbé de S. Claude; il étoit le quatriéme. Avant que cette abbaye portât le nom de *Saint Claude*, elle avoit celui de *Condat*. Ce ne fut pas en 523. que saint Claude s'y retira, mais vers l'an 645. Il en fut fait abbé au bout de cinq ans, & la gouverna jusqu'en 696. qui fut l'année de sa mort & non 581.

CLAUDE de Lorraine, premier duc de Guise, &c. *Même édition*, marquis de Mayence, *lisez* marquis de Mayenne.

CLAUDE, (Jean) ministre, fils d'un ministre de Montbaziac, &c. *Ajoutez à ses ouvrages rapportés* dans l'édition du Moreri de 1725: *Les plaintes des Protestans cruellement opprimés dans le royaume de France en 1686. & en 1713.* En 1688. & 1689. on a donné cinq volumes de ses œuvres posthumes, à Amsterdam *in* 12. On lui a faussement attribué les *Réponses genereuses de quatre Protestans*, & la *Derniere exhortation de M. Claude à Charenton.* On s'est mal exprimé sur ses ouvrages au sujet *de la perpetuité de la Foi sur l'Eucharistie*, qui est de M. Nicole & non de M. Arnauld. *Il faut dire*: M. Claude étant venu à la cour, commença dans ce voyage un écrit qu'il acheva après son retour; c'est une réponse à deux traités differens, où l'on tachoit de persuader aux heretiques qu'il ne s'étoit fait aucune innovation dans l'église au sujet de l'Eucharistie, & au traité de M. Nicole que l'on nomme communement *la petite perpétuité de la Foi*, parce que ce n'est qu'un volume *in* 12. qui fut l'occasion du grand ouvrage qu'il entreprit ensuite sur ce sujet. En 1671. M. Claude publia en deux volumes une réponse au grand ouvrage de la perpetuité de la Foi. * *Voyez* ces faits détaillés dans la vie de M. Nicole, ou *continuation des Essais de morale, tome* 14. *contenant l'histoire de la vie & des ouvrages de M. Nicole*, à Luxembourg en 1733. & *la vie de* M. Claude, *par* Abel Rotholp de la Deveze.

CLAUSSE, (Côme) seigneur de Marchaumont en Picardie, &c. *Edition de ce Dictionaire de 1725. corrigez ce qui suit dans la genealogie de ce seigneur.*

*SEIGNEURS DE MARCHAUMONT & de* FLEURI.

II. CÔME Clausse, second fils de JEAN Clausse, &c. mariée à *François* de Salart, seigneur de Bovoron, *lisez* seigneur de Bouron.

III. HENRI Clausse, filleul du roi Henri II. &c. alliée.... 2°. à *Salomon* de Bethune, baron de Rosny, gouverneur de Nantes, *lisez* gouverneur de Mante....... qui épousa *Charles* d'Argougges, baron de Rans, *lisez* qui épousa *Charles* d'Argouges, baron de Ranes.

CLEA, fille de Leontis, est louée par Plutarque comme une fille sçavante. Cet historien lui a dedié son traité *des vertus des Femmes*, dans lequel il dit qu'elle avoit beaucoup de lecture & de connoissance des livres. Il ajoute que lorsqu'elle eut perdu sa mere Leontis *ou* Leontide, il eut avec elle un entretien où la philosophie fut mise en œuvre pour la consoler. C'est sur ce fondement que l'abbé Menage a donné place à Clea parmi ses *Femmes philosophes.* * Voyez *page* 18. de ce traité dans l'édition *in* 12. de Lyon de 1690. Ce même ouvrage se trouve avec la belle édition de Diogene Laërce, donnée en Hollande en deux volumes *in quarto.*

CLEÆCHME, sœur d'un celebre Lacedemonien; nommé *Autocharide.* Jamblique parle de cette femme avec éloge, comme d'une philosophe de la secte de Pythagore, qui s'étoit acquise une grande reputation par son esprit & par son sçavoir. Il l'associe avec les plus illustres de son sexe pour la science, & entre lesquelles elle tenoit un rang distingué. C'est, au reste, tout ce que nous en connoissons. M. Menage qui a recueilli avec quelque soin tout ce qui regarde les femmes philosophes de l'antiquité, n'a pas manqué de donner place dans son traité à Cleæchme: mais il n'en dit rien de plus que Jamblique. * *Historia mulierum philosopharum, scriptore Ægidio Menagio*, à Lyon *in* 12. *pag.* 115. & 116. Jamblicus.

CLEERS, (Hugues de) chevalier du comté d'Anjou, vivoit sous les regnes des rois Louis *le Gros* & Louis *le Jeune*, dans le XII. siecle. Il étoit d'Angers, & joignoit à une grande bravoure beaucoup d'amour pour les lettres; ce qui étoit fort rare dans un tems où la plus grande partie des officiers de guerre ne sçavoient pas même signer leur nom. Il fut envoyé en ambassade à Louis *le Gros*, par Foulques V. comte d'Anjou, qui fut depuis roi de Jerusalem, afin de rendre compte au roi de France des bonnes dispositions de son maitre à l'égard de ce prince. C'est que Louis *le Gros*, qui faisoit la guerre à Henri I. roi d'Angleterre, vouloit faire entrer le comte Foulques dans son parti. Foulques fit dire à Louis, par Hugues de Cleers, qu'il prendroit volontiers ses interêts, pourvû que ce prince lui rendit la dignité de grand-senéchal, que le comte pretendoit être hereditaire dans sa famille, à laquelle Louis l'avoit ôtée pour la donner à un seigneur de Garlande. Afin que Hugues de Cleers fût plus en état de négocier cette affaire avec le roi, Foulques lui montra un acte par lequel il prétendoit prouver que la dignité de senechal avoit été accordée par le roi Robert, fils de Hugues Capet, à Geoffroi comte d'Anjou, surnommé *Grisogonelle.* Il est certain que cet acte, que nous avons encore, contient plusieurs anachronismes, qui servoient mal à appuyer les prétentions du comte: mais ou l'on ne s'en apperçut pas à la cour, ou l'on voulut bien n'y pas faire d'attention. Hugues de Cleers trouva le roi à Vignori, entre Pontoise & Beaumont; & après lui avoir fait connoître les intentions de son maitre, le roi demanda avec le comte une conference, qui se tint en effet peu après dans la Beausse, entre Marche-noire & Bici. Là furent reconnus les droits du comte touchant la mairie & senéchaussée de France. En conséquence, Guilaume de Garlande, seigneur de Livry, alors senéchal de France, reconnut dans la même conference, qu'il devoit hommage au comte Foulques pour la senéchaussée, & depuis il se rendit aux ordres du comte. Hugues de Cleers, qui fait lui-meme ce recit plus au long dans l'écrit qu'il nous a laissé sur ce sujet, détaille dans le même endroit quel est l'hommage, & quels sont les services que celui qui exercera la charge de senéchal de France, rendra aux comtes d'Anjou, qui ne l'exerçant pas par eux-mêmes, en investissoient alors comme d'un fief dépendant d'eux, des seigneurs qui demeuroient d'ordinaire à la cour. Duchesne a fait imprimer l'écrit de Hugues, au *tome* 4. de ses *historiens de France.* Le pere Sirmond l'a donné parmi ses notes sur les lettres de Godefroi de Vendôme, à Paris en 1620. On le trouve encore ailleurs, mais la meilleure édition est celle qu'en a donné M. Baluze avec l'ecrit de Foulques, dont on a parlé, *pag.* 479. & *suiv. du tome* 4. de ses *Miscellanea*, sur un ancien manuscrit de la bibliotheque Colbertine. Il n'y a pas longtems que la famille des Cleers est éteinte. * Voyez la *Préface du tome* 4. des *Miscellanea* de Baluze; & l'écrit même de Hugues de Cleers; Mezerai, *Hist. de France*, in fol. *tom.* 1. *pag.* 216. Le Long, *Biblioth. histor. de la France, page* 578. Daniel, *Hist. de la milice de France, tome* 1. *page* 158.

CLEMENT I. (Saint) pape. *Dans l'édition de ce Dictionaire de 1725. on met* son martyre en 1201. *c'étoit* en 202.

CLEMENT IV. *Dans la même édition il est dit* que ce fut lui qui confirma l'investiture du royaume de Sicile en faveur de Charles, frere de S. Louis, & qui le couronna à Rome en 1266. *Il falloit dire*, ce fut lui qui donna à Charles, frere de S. Louis, l'investiture du royaume de Sicile, & qui le fit couronner en 1266. à Rome, où il envoya exprès plusieurs cardinaux. Pour lui, il demeura à Perouse pendant qu'ils étoient allés faire cette ceremonie.

CLEMENT V. *Dans cette édition & dans celle de* 1732. *corrigez & ajoutez ce qui suit*, nommé *Bertrand* de Goth ou de Goust, *lisez* ou de Gouth; & *ajoutez* fils de Beraut, seigneur de Gouth & de Villandrau. Il fut couronné le 24. *non* le 10. Novembre. Il tint le siege de Rome huit ans, dix mois & quinze jours; & fut enterré *non* à Uzés, *mais* à Uzette, au diocèse de Bazas près de Villandran, lieu de sa naissance. On dit que Philippe *le Bel* lui avoit promis de le faire élire pape, moyennant quatre choses qu'il lui demanda, dont il lui en déclara trois, se reservant à lui déclarer la quatriéme en tems & lieu: *il falloit dire* moyennant six choses, dont il lui en déclara cinq, se reservant à lui dire la sixiéme en tems & lieu.

CLEMENT VI. *Edition de ce Dictionaire de* 1725. nommé auparavant *Pierre* Rogier, étoit fils de *Guillaume* seigneur de Roziers, *non* Rozez. *On ajoute* qu'il fut pourvû d'un prieuré à Nismes, *lisez* du prieuré de S. Basle près de Nismes. Il fut fait cardinal *non* en 1338. *mais* le 18. Decembre 1337. *Aux citations*, Arnoul. Wion, *lisez* Arnoul Wion.

CLEMENT

CLEMENT X. *Dans l'édition de ce Dictionaire de 1725. il est dit* qu'il fut fait cardinal le 29. Avril 1670. Il le fut dès le 29. Novembre 1669. Le 29. Avril 1670. il fut élû pape.

CLEMENT XI. *Dans la même édition il est dit qu*'il nâquit dans la ville d'Urbin. Il vint au monde à Pesaro (*non* à Pebaro, *comme il est dit dans celle de 1732.*) dans le duché d'Urbin. *Ajoutez que* depuis sa mort on a recueilli ses discours, ses homelies, ses brefs, ses lettres, & son bullaire, en deux volumes *in fol.* à Rome, & à Francfort en 1729. Sa vie est au-devant de ce recueil.

CLEMENT XII. pape, nommé *Laurent* Corsini, d'une ancienne & illustre famille de Florence en Toscane, né le 7. Avril 1652. fut déclaré prefet du tribunal de la Grascia le 13. Fevrier 1690. puis nonce apostolique à la cour de Vienne le premier Avril suivant, & archevêque de Nicomedie le 10. du même mois; mais il n'alla pas à cette nonciature, l'empereur ayant persisté à ne point vouloir le recevoir en cette qualité, malgré les sollicitations & les instances qui lui furent faites pour l'engager à l'agréer. Depuis, étant clerc de la chambre apostolique, il en fut fait trésorier general au mois de Fevrier 1696. Le pape Clement XI. dont les memoires portent qu'il avoit été autrefois auditeur, le continua dans cette charge lorsqu'il fut élevé sur le Saint-Siege, & le créa cardinal le 17. Mai 1706. Il fit la fonction de lui donner le chapeau dans un consistoire public le 20. du même mois; & après avoir fait celle de lui fermer & ouvrir la bouche, il lui assigna le titre de sainte Susanne le 25. Juin suivant. Il quitta ce titre & opta celui de S. Pierre-ès-Liens le 14. Decembre 1720. fut nommé député de la congrégation du concile le 12. Juillet 1723. passa dans l'ordre des évêques & opta l'évêché de Frascati, qui fut proposé pour lui dans un consistoire le 19. Novembre 1725. & fut declaré le 18. Novembre 1726. prefet de la signature de justice au lieu & place du feu cardinal Bernardin Scotti. Il prit possession de cette charge le 28. du même mois. Après la mort de Benoît XIII. il fut élû pape & évêque de Rome au bout de quatre mois & sept jours de conclave le 12. Juillet 1730. étant alors âgé de soixante-dix-huit ans, trois mois & cinq jours. Son election avoit été arrêtée dès le jour précedent, mais il avoit prie le sacré college de la differer au lendemain 12. fête de saint Jean Gualbert, parent de sa famille, ce qui lui fut accordé; de sorte qu'il ne fut élû que ce jour-là sur le midi, d'une voix unanime par tous les cardinaux qui se trouverent dans le conclave au nombre de cinquante-trois, ensuite de quoi son élection fut publiée solemnellement par le cardinal premier diacre de la loge de saint Pierre avec les ceremonies accoutumées. Il prit le nom de Clement XII. en memoire du pape Clement XI. qui l'avoit élevé au cardinalat. Le 16. du même mois il fut couronné en la maniere accoutumée dans le basilique de S. Pierre du Vatican. Le lendemain il quitta le Vatican pour aller demeurer au Quirinal. Le peuple assemblé de toute part, crioit: *Vive le Pape Clement XII. justice des injustices du dernier ministere.* Il entendoit parler en particulier des affaires de Benevent, pour l'examen desquelles le nouveau pape a établi un tribunal extraordinaire. Le 19. Novembre suivant, s'étant rendu en cavalcade à S. Jean de Latran, il prit solemnellement possession de cette basilique avec beaucoup de pompe & toutes les ceremonies accoutumées. La veille de son couronnement, pour s'attirer l'amour du peuple Romain, il avoit fait publier un édit portant confirmation de l'abolition de la ferme du savon, qui avoit été suspendue par les cardinaux chefs d'ordre durant le dernier interregne. Il en fit publier un autre le lendemain pour le reglement du prix de l'huile. Il établit au mois de Juillet 1730. une congrégation criminelle composée des cardinaux & d'un secretaire, pour agir contre ceux qui avoient malversé sous le pontificat precedent. Il en établit aussi une civile par ordonnance du 12. Août suivant, composée du cardinal Camerlingue, de trois autres cardinaux, & de deux commissaires des finances pour la revision des comptes des dépenses faites durant le même pontificat. Il indiqua le 11. Septembre 1730. suivant la coutume, un Jubilé universel pour implorer l'assistance de Dieu pour le bon gouvernement de l'église Catholique commise à ses soins. Ce Jubilé fut ouvert à Rome le Dimanche 17. du même mois, & dura deux semaines.

CLEMENT. (Claude) *A son article de l'édition de ce Dictionaire de 1725. ajoutez* qu'il est mort en 1642.

CLEMENT. (Robert) *Ajoutez qu*'il mourut de maladie à Angers en 1214. . . . . *Garmont*, lisez par-tout *Gaurmand.*

CLEMENT, (Nicolas) étoit de Toul. Etant venu à Paris, il y fut lié avec les gens de lettres, & eut la premiere place de garde de la bibliotheque du roi, que M. l'abbé de Targny son successeur, possede aujourd'hui. Il est mort à Paris en 1712. On ne connoît de lui qu'un ouvrage imprimé; il a pour titre: *Défense de l'antiquité de la ville & du siege épiscopal de Toul*, contre la préface du livre intitulé: *Systême historique des Evêques de Toul, &c.* par l'abbé Riguet, grand-prevôt de l'église de S. Dié. M. Clement a pris dans sa défense le nom du sieur d'Antimon. Il y attaque aussi une dissertation du pere Benoît de Toul, Capucin, imprimée avec l'ouvrage de l'abbé Riguet, pour prouver que la ville de Toul est le siege épiscopal de Leucois. *Voyez* PICARD (Benoît). M. Clement a beaucoup travaillé au catalogue encore manuscrit des livres de la bibliotheque du roi de France, & a enrichi ce catalogue d'un grand nombre de notes. * *Mem. du tems.*

CLENARD. (Nicolas) *Dans l'édition de ce Dictionaire de 1725. on met dans la liste de ceux qui ont travaillé sur ce Grammairien*, René Goulu & Pierre Bert: *au lieu du premier, lisez* René Guillon Vendômois, qui avoit été au service du sçavant Budé: *& au lieu du second, lisez* Pierre Bertrand Merigon.

CLEOPHILUS, poëte Latin, *voyez* OCTAVIUS de Fano.

CLERC, (Nicolas le) que les auteurs Latins nomment *Clerici*, curé de S. André des Arcs à Paris, *& non* S. André des Arts, *comme il est dit dans l'édition de 1725. de ce Dictionaire. Ajoutez à son article de cette même édition*, qu'il fut depuis archidiacre & chanoine de Châlons, & qu'il mourut le 7. Septembre 1558. Il fut inhumé le lendemain dans son ancienne église de S. André des Arcs à Paris, dans la chapelle de sa famille. Il étoit fils de JEAN le Clerc, seigneur du Tremblay, conseiller au châtelet de Paris, & de *Catherine* de Vaudetar. Il avoit resigné sa cure de S. André des Arcs avant l'an 1546. à PIERRE le Clerc son neveu, docteur en decret, *comme on disoit alors*, & conservateur des privileges de l'université de Paris, qui mourut le 19. Juillet 1557.

CLERC. (Nicolas le *dit* de Juigné.) *Même édition, lisez* (Nicolas le) seigneur de Juigné.

CLERC. (Sebastien le) *Même édition*, vers la fin de cet article, *Dissertation sur le point de vûe*, lisez *Discours sur le point de vûe.*

CLERC. (Etienne le) *Dans cette même édition & dans celle de 1732. il est dit qu*'en 1643. Morus étant mort, le Clerc fut nommé en sa place, *lisez* Morus ayant quitté en 1643. sa chaire de professeur en grec, le Clerc fut nommé en sa place, &c. Morus ne mourut qu'en 1670.

CLERC, (Daniel le) sçavant medecin, né à Geneve le 4. Fevrier, vieux stile, de l'année 1652. d'*Etienne* le Clerc, qui avoit été medecin, professeur aux belles lettres & conseiller d'état, & de qui nous avons quelques *Dissertations philologiques.* Daniel fut l'aîné de deux autres freres, dont l'un est *Jean* le Clerc, si connu dans la république des lettres; & l'autre a pris le parti du commerce. Pour lui, il a suivi presque en tout le sort de son pere. Après ses premieres études il alla chercher de plus grands secours à Montpellier & à Paris, & prit le bonnet de docteur à Valence en 1672. Revenu dans sa patrie il s'y maria, & y exerça la medecine avec beaucoup de succès. Il excelloit sur-tout dans *la Diagnostique.* Il joignit à l'étude convenable à sa profession, celle de l'antiquité grecque & latine, sans en excepter celle des medailles, & il a fait de très-grands progrès dans toutes ces connoissances. Nous avons de lui la *Bibliotheque anatomique*, qu'il publia en latin conjointement avec M. Manget en 1681. en deux volumes *in folio*, qui ont été réimprimés en 1699. *L'histoire de la Medecine* vint ensuite: elle va jusqu'au tems de Galien inclusivement.

La premiere édition est de Geneve en 1696. On en a une autre beaucoup plus ample d'Amsterdam en 1702. Au commencement de 1704. M. le Clerc prit place, comme son pere, dans le conseil d'état; & dès lors il ne vit plus que très-peu de malades. En 1715. le roi de Sardaigne, alors roi de Sicile, étant à Thonon en Savoye, voulut le voir & le consulter sur la santé de la reine & de madame royale. La même année il publia son *Historia latorum lumbricorum*; c'étoit le resultat de plusieurs lettres qu'il avoit écrites sur les *vers plats* à M. Vallisnieri, professeur en medecine à Padoue. La seconde édition de son histoire de la medecine étant épuisée, on voulut l'engager à en donner une nouvelle avec une continuation jusqu'à nos jours; mais ses infirmités ne lui permettant pas de s'appliquer à un si grand travail, il se contenta de faire un supplément à quelques articles, & de tracer à la hâte un plan de continuation pour ceux qui voudroient l'entreprendre. Ce plan a été attaqué par le docteur Freind; & M. le Clerc s'est défendu sur quelques articles, & a passé condamnation sur d'autres. Sa réponse est dans un des derniers volumes de la *Bibliotheque ancienne & moderne*. C'est son dernier ouvrage imprimé. Il mourut le 8. Juin 1728. âgé de 76. ans & quelques mois. Sur la fin de ses jours il traduisit la *premiere satire de Perse*, sur laquelle il fit des notes. Cet ouvrage n'a point été publié. M. le Clerc avoit eu quatre garçons, dont les deux aînés sont morts, l'un major d'un regiment de cuirassiers; & le second, lieutenant de dragons: tous deux au service de l'empereur. Le troisiéme s'est destiné aux emplois civils; & le quatriéme est professeur des langues orientales à Geneve. * *Biblioth. ital. tome 4. art. 10.*

CLERCS REGULIERS THEATINS. *Dans ce Dictionaire il est dit* que Caraffe, qui avoit conservé l'évêché de Theate, fut élû superieur, *effacez* qui avoit &c.

CLERCS REGULIERS PAUVRES DE LA MERE DE DIEU, DES ECOLES PIEUSES. *Edition de ce Dictionaire de 1725.* Ce second établissement fut pourtant ébranlé l'an 1656. qui les remit, *lisez* Ce second établissement ayant été ébranlé, le pape Alexandre remit ces Clercs en 1656. dans leur premier état séculier, &c. Le cardinal François Diechristein les attira, &c. *lisez* le cardinal François de Dietrichstein.

CLEREMBAUT, famille. *Corrigez ce qui suit dans cette genealogie rapportée dans ce Dictionaire de l'édition de 1725.*

III. MACÉ Clerembaut, &c. & *Guillaume* Clerembaut, seigneur de la Presse, *lisez* seigneur de la Plesse.

VIII. JACQUES Clerembaut I. du nom, seigneur de Montreau, *lisez* seigneur de Montrevau.

IX. RENÉ Clerembaut, &c. de *Françoise* de Buril, *lisez* de *Françoise* de Beuil.

## CONCILES DE CLERMONT.

*Edition de ce Dictionaire de 1725. ajoutez après ces mots*, au rapport d'Hugues de Flavigni, qui en fait mention dans sa chronique, *que* Guillaume Camaleria fut déposé pour cause de simonie dans ce concile; & que Durand, abbé de la Chaise-Dieu, y fut élû en sa place évêque de Clermont.

CLERMONT DE VIVONNE. (Claude-Catherine de) *Ajoutez* que Jean d'Annebaut, son premier mari, lui laissa la baronie de Retz, qu'elle porta en mariage à Albert de Gondi son second mari, pour qui elle fut érigée en duché. On a oublié aussi de faire remarquer, en parlant des grands talents d'esprit de cette dame, que la reine Catherine de Medicis l'ayant chargée de répondre publiquement en latin aux ambassadeurs de Pologne qui venoient demander pour leur roi, le duc d'Anjou, qui fut depuis Henri III. elle s'en acquitta avec tant de noblesse & d'éloquence, qu'elle s'attira les applaudissemens de toute la cour & des Polonois.

CLERMONT en Anjou, maison. *Ajoutez & corrigez ce qui suit dans cette genealogie, rapportée dans le Moreri.*

## BRANCHE DE CLERMONT, MARQUIS de RENEL, *sortis de celle des seigneurs de* S. GEORGES.

VI. LOUIS de Clermont d'Amboise II. du nom, marquis de Renel, &c. *Edition de ce Dictionaire de 1732.* tué au siege de Chaunai, *lisez* au siege de Chauny.

VII. LOUIS de Clermont d'Amboise III. du nom, &c. *Même édition. Marie-Isabelle-Angelique-Magdeleine* de Clermont d'Amboise, &c. morte *effacez ce mot.* Cette dame est vivante & actuellement abbesse de saint Paul de Beauvais.

## BRANCHE DE SAINT AIGNAN.

VIII. GEORGES-HENRI de Clermont, seigneur de S. Aignan, Verdigny, &c. qui avoit été successivement capitaine dans le régiment mestre de camp general de la cavalerie, mestre de camp d'un régiment de cavalerie en 1689. brigadier le 3. Janvier 1696. & maréchal de camp le 29. Janvier 1702. & qui mourut à Mantoue au mois d'Avril suivant d'une blessure qu'il avoit reçûe dans une sortie pendant le blocus de cette place, laissa de *Marie-Magdeleine* Birault de Chizay sa femme, fille unique de *René* Birault, écuyer, seigneur de Riou, & de *Magdeleine* de Coulanges, GEORGES-JACQUES comte de Clermont, qui suit; une fille morte au Mans sans alliance en 1727; & *Louise-Françoise* de Clermont, née à Paris le 26. Mars 1701. non mariée.

IX. GEORGES-JACQUES, dit *le comte de Clermont*, seigneur, marquis de S. Aignan, Verdigny, &c, colonel du régiment d'Auvergne, inspecteur general d'infanterie, & chevalier de l'ordre militaire de saint Louis, fut marié le 14. Janvier 1728. avec *Louise-Diane-Françoise* de Clermont, fille de *Pierre-Gaspard* marquis de Clermont-Gallerande, chevalier des ordres du roi, brigadier de ses armées, premier écuyer du duc d'Orleans, & mestre de camp de son régiment de dragons, & de *Gabrielle-Françoise* d'O, dame d'atours de la duchesse d'Orleans.

## BRANCHE DE LOUDON ET GALLERANDE.

VIII. CHARLES-LEONOR marquis de Clermont, & de Gallerande, &c. *Ajoutez* que *Louis-Georges*, né en 1684. est connu sous le nom de *comte de Clermont*, & qu'il est colonel d'infanterie, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, & depuis 1724. gentilhomme de la chambre du duc d'Orleans.

IX. PIERRE-GASPARD marquis de Clermont-Gallerande, seigneur de Loudon, de Meru, &c. né en 1682. a été successivement mestre de camp d'un régiment de dragons de son nom, puis mestre de camp reformé dans le régiment royal, capitaine des gardes de feu Charles de France, duc de Berri, par lettres du 27. Janvier 1711. chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, brigadier des armées du roi à la promotion du premier Fevrier 1719. capitaine des gardes de Louis d'Orleans, duc de Chartres, gouverneur de Dauphiné en la même année 1719. reçû chevalier des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel, & de S. Lazare de Jerusalem le 22. Mars 1722. & institué bailli de Dole au mois de Mai suivant, au lieu & place du feu comte de Chiverny. Le duc de Chartres étant devenu duc d'Orleans, il fut fait son premier écuyer, & reçû chevalier des ordres du roi le 3. Juin 1724. & enfin nommé mestre de camp, lieutenant du régiment de dragons d'Orleans, au mois de Juillet 1726. *Gabrielle-Françoise* d'O sa femme, seconde fille de feu *Gabriel-Claude* d'O, marquis de Franconville, seigneur de Villers-Bassemont, Herbeville, Sainte-Colombe, lieutenant general des armées navales du roi, & commandeur de l'ordre militaire de S. Louis, & de *Marie-Anne* de la Vergne de Guilleragues, dame du palais de feue la dauphine derniere décédée, fut nommée le 17. Août 1719. dame d'accompagnement de Françoise-Marie de Bourbon, légitimée de France, duchesse d'Orleans, dont elle a été faite dame d'atours à la place de feue *Marie-Anne* d'O, marquise d'Espinay sa sœur aînée, au mois d'Avril 1727. Ils ont eu pour enfans entr'autres *Louis-Georges-Hippolite* de Clermont, mort à cinq ans le premier Janvier 1719; *Louise-Diane-Françoise* de Clermont, mariée le 14. Janvier 1728. avec *Georges-Jacques* de Clermont, marquis de S. Aignan, colonel du regiment d'Auvergne, inspecteur general d'infanterie, & chevalier de l'ordre de S. Louis; *Magdeleine-Gabrielle* de Clermont, morte en bas âge le 3. Mai 1719;

& un enfant né à six mois, au mois de Juillet 1728. & mort après avoir été ondoyé.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE S. GEORGES, marquis de* MONGLAT.

VI. FRANÇOIS-DE-PAULE de Clermont, marquis de Monglat, mestre de camp du regiment de Navarre, grand-maître de la garde-robe du roi & chevalier de ses ordres. *Ajoutez que* ce seigneur a composé des memoires contenant l'*histoire de la guerre entre la France & la maison d'Autriche, depuis 1635. jusqu'en 1660.* qui ont été donnés au public en 1726. en quatre volumes *in* 12. imprimés à Amsterdam.

VII. Louis de Clermont, marquis de Monglat, &c. *Ajoutez que Marie-Johanne* de Saumery, veuve de *Louis* de Clermont, comte de Chiverny, est morte le 18. Janvier 1727. âgé de 75. ans. *Voyez* MONGLAT.

*BRANCHE DES MARQUIS DE RENEL.*

VIII. Louis de Clermont-d'Amboise III. du nom, &c. *Ajoutez après ces mots* qui suit; *Louis-Juste* de Clermont-d'Amboise, connu sous le nom d'*abbé de Renel*, vivant en 1734.

IX. JEAN-BAPTISTE-Louis de Clermont-d'Amboise, marquis de Renel & de Monglat, comte de Chiverny, baron de Rupt, seigneur de Delain, bailli & gouverneur de Chaumont, grand-bailli de Provins, & colonel du regiment de Santerre infanterie, né posthume le 12. Octobre 1702. a été institué légataire universel par Louis de Clermont, comte de Chiverny, mort le 6. Mai 1722. & a servi en 1733. au siege de Kell, dont il apporta au roi la nouvelle de la réduction le 31. Octobre. Il a été marié le 7. Novembre 1722. avec *Henriette* Fitz-James, née le 16. Septembre 1705. & nommée dame du palais de la reine au mois de Mai 1728. fille de *Jacques* Fitz-James, duc de Berwick, de Fitz-James, de Liria & Xerica, pair de France & d'Angleterre, grand-d'Espagne, marechal de France, chevalier des ordres du roi & de ceux de la Jarretiere & de la Toison d'or, gouverneur du haut & bas Limosin, & d'*Anne* Buckley sa seconde femme. Il en a eu un fils né le 6. Juin 1728; & *Diane-Jacquette-Louise-Henriette* de Clermont-d'Amboise, née le 21. Mars 1733.

CLERMONT, (François de) évêque & comte de Noyon, pair de France, commandeur des ordres du roi, & l'un des quarante de l'académie Françoise, étoit fils de *François* de Clermont, comte de Tonnerre, & de *Marie* Viguier. Il succeda à l'academie Françoise à M. Barbier d'Aucour. Ce prélat, qui joignoit à une haute noblesse des qualités singulieres, s'étoit fait un point d'honneur de ne jamais donner de louanges aux personnes d'une naissance commune : ainsi, lorsqu'il prononça son remercîment à l'academie, il affecta de ne rien dire de M. d'Aucour. Mais M. l'abbé de Caumartin, mort depuis évêque de Blois, suppléa à ce silence, & l'academie fit entendre à M. de Clermont que s'il faisoit imprimer son discours, il y devoit inserer l'éloge de son prédecesseur. Le prélat se rendit à cet avis, & il fit par écrit ce qu'il n'avoit pas voulu faire de vive voix. C'est lui qui a fondé le prix de poësie que l'on doit distribuer tous les deux ans à l'academie Françoise. Il mourut le 15. Fevrier 1701. âgé de 72.

CLERSELIER. (Claude) *Suppléez cet article à celui qu'il a déja dans le Moreri.* Clerselier, avocat en parlement, fils de *Claude* Clerselier, secretaire du roi, & de *Marguerite* l'Empereur, nâquit le 21. Mars 1614. & fut marié dès l'âge de seize ans, le 5. Novembre 1630. avec *Anne* de Virlorieux âgée de vingt ans, fille du greffier en chef du domaine de Bourbonnois. Elle donna à M. Clerselier quatorze enfans, dont la plûpart moururent jeunes. Il maria deux de ses filles : la premiere nommée *Catherine*, à *Adrien* Chanut, seigneur de la Haye, mestre de camp d'un regiment de cavalerie : la seconde appellée *Geneviéve*, au celebre *Jacques* Rohault, d'une honnête famille de Picardie, & l'un des meilleurs physiciens du dernier siecle. Il y a eu une troisieme fille qui n'a point voulu prendre d'engagement, & un fils nommé *François* Clerselier-Desnoyers, qui s'est retiré du service, après avoir porté les armes pendant vingt ans en qualité de capitaine d'infanterie de dragons. Claude Clerselier; *qui fait le sujet principal de cet article*, étoit un homme d'une rare probité, qui ayant borné toutes ses vûes aux avantages d'une vie privée & tranquille, n'avoit point eu d'autre ambition que de rendre la vertu florissante dans sa famille, & de cultiver les sciences avec un nombre choisi d'excellens amis. Il étoit beau-frere de M. Chanut, qui étoit alors president des tresoriers de France en Auvergne, & qui fut depuis ambassadeur en Suede, plénipotentiaire en Allemagne, ambassadeur en Hollande, & conseiller d'état ordinaire. La passion que M. Clerselier avoit conçûe pour la philosophie & les écrits de M. Descartes, se communiqua tellement à la personne de ce philosophe, que tous les interêts de l'un devinrent ceux de l'autre. M. Descartes mit l'acquisition d'un tel ami au nombre des meilleures fortunes de sa vie. Il lui découvrit les secrets les plus intimes de son cœur. M. Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, ayant traduit en françois les *Meditations* latines de ce philosophe, M. Clerselier entreprit aussi de mettre en notre langue les objections faites à ces meditations & les réponses de M. Descartes; & en 1646. il fit imprimer sa traduction avec celle de M. le duc de Luynes. On a réimprimé depuis plusieurs fois ces traductions. La meilleure édition est celle de 1673. qui est dûe aux soins de René Fedé, natif de Châteaudun, docteur en medecine de la faculté d'Angers. M. Clerselier engagea M. Descartes à retoucher son traité des passions de l'ame, pour le mettre à la portée du commun; il défendit les opinions de ce philosophe dans des assemblées particulieres, indiquées à ce sujet contre M. de Roberval; & lorsque son ami fut mort en Danemarck, il s'interessa seize ou dix-sept ans après, pour le transport de son corps en France, & pour ses funerailles à sainte Geneviéve du Mont à Paris. Il fit plus, il composa cette belle inscription latine à l'honneur du défunt, que l'on lit encore aujourd'hui sur un marbre placé dans l'église de sainte Geneviéve, & que plusieurs attribuent faussement au pieux & sçavant pere Lallemand, chanoine regulier de la même congrégation, & chancelier de l'université de Paris. M. Clerselier avoit déja rendu un service encore plus considerable au public, en lui faisant part des meilleurs ouvrages posthumes de son ami, entr'autres du *Traité de l'homme*, avec celui *de la formation du fœtus*, en 1662. *in* 4°. du *Traité de la lumiere*, ou, *du monde*, en 1677. qui avoit déja paru d'une maniere fort défectueuse en 1664. de ses *Lettres*, en trois volumes *in* 4°. L'éditeur a orné ces ouvrages d'excellentes préfaces. Il ne rendit pas de moindres services à M. Rouhault son gendre : il l'aida beaucoup à donner à sa *Physique* l'ordre & la clarté que nous y admirons, & il l'enrichit de la belle preface qui se trouve à la tête. Christine, reine de Suede, voulut aussi l'engager à composer la vie de M. Descartes, & il faut avouer que personne n'étoit plus propre à nous donner un tel ouvrage : mais content de recueillir les materiaux qui pouvoient servir à cet édifice, il a laissé le soin à d'autres de l'élever. On sçait que le celebre Adrien Baillet s'en est chargé, & que nous jouissons de son travail. M. Clerselier mourut à Paris dans la réputation d'un des plus pieux philosophes de son tems, le 13. Avril 1684. âgé de soixante-dix ans, & fut enterré dans l'église de saint Barthelemi, dans la chapelle de sainte Catherine, où on voit son épitaphe. * *Voyez* la vie de M. Descartes, *in* 4°. par M. Baillet, &c.

CLEVES, pays d'Allemagne, &c. *Edition de ce Dictionnaire de 1725.* épousa *Mathilde* de Hesse, fille de *Marie* III. du nom, *lisez* fille de *Henri* III. du nom.

CLICTHOVE. (Josse) *Dans la même édition il est dit que* Louis Gaillard, de Paris, évêque de Chartres, &c. lui donna un canonicat dans son église; *lisez* Louis Guillard de Paris, évêque de Tournay, & alors évêque de Chartres, qui avoit été son disciple, lui donna un canonicat de l'église de Chartres avec la theologale.

CLISSON. (Olivier de) *Dans la même édition il est dit* qu'il fut connétable sous les rois Charles V. & Charles VI.

il ne le fut que sous Charles VI. *On ajoute* qu'à la bataille de Rosebec quarante mille des ennemis resterent sur la place : c'est quinze mille de trop ; il n'y en eut que vingt-cinq mille.

II. OLIVIER II. du nom sire de Clisson, *&c.* Amaury de Clisson, seigneur de la Blandinage, *lisez* de la Blandinaye. Isabeau dame de Ramefort, *&c.* Amaury de Clisson, seigneur de Ramefort, *lisez* dame de Remefort, seigneur de Remefort.

III. OLIVIER III. du nom sire de Clisson, *&c.* Jean seigneur de Bouville, *lisez* seigneur de Bouvillé, & de Mereheau, *lisez* & de Mirebeau, seigneur de Montenece, *lisez* seigneur de Montendre.

CLITOMAQUE. *Substituez cet article à celui qu'il y a déja dans le Moreri.* Clitomaque, athlete celebre, étoit de Thebes, & fils d'Hermocrate. Il fut fameux en son tems par les prix qu'il remporta aux differens jeux & combats de la Grece. Il remporta le prix aux jeux Isthmiques, & le même jour il fut encore vainqueur au Pugilat & au Pancrace. Ce dernier étoit une lutte composée, que les Grecs appelloient *ἀνακλινοπάλη*, & où l'on faisoit effort de tout son corps. Elle differoit du Pancrace. Clitomaque fut couronné trois fois à Delphes pour avoir eu l'avantage à ce combat du Pancrace. Aux jeux Olympiques il fut le second qui, après Theagene de Thase, eut en un même jour le prix du Pugilat & du Pancrace. Pausanias rapporte encore plusieurs autres victoires semblables que ce fameux athlete remporta. On trouve une epigramme à sa louange dans l'anthologie, *livre 4.* Elien, dans ses diverses histoires, loue son amour pour la pudeur, & dit qu'il avoit un très-grand soin de détourner la vûe de dessus tout objet qui pouvoit blesser l'honnêteté ; & que si dans un repas on disoit la moindre parole qui put la blesser, il se retiroit aussitôt. * Pausanias, *dans ses Eliaques, au livre 6.* Elien, *dans ses diverses histoires.* Paulmier, *dans ses observations sur les Eliaques.*

CLITOR, roi d'Arcadie. *Dans l'édition de ce Dictionaire de 1725. il est dit* qu'il succeda à son pere Azan, avec son frere Aleus, *lisez* avec Aleus son cousin-germain, fils d'*Aphidas*, frere d'Azan ; car Clitor étoit fils unique.

CLOPINEL, autrement JEAN DE MEUN. *Ajoutez à son article* qu'il n'a point été Dominicain, comme M. Baillet & plusieurs autres l'ont écrit, & en particulier dans *la derniere édition du Dictionaire de Moreri faite à Bâle* ; & que malgré la censure que le celebre Gerson & quelques autres ont faite du roman de la Rose commencé par Guillaume de Lorris, & continué par Clopinel, Jean de Montreuil, prevôt de l'Isle, ami de Gerson, en a pris la défense, & a exhorté à la prendre contre tous ceux qui condamneroient ce roman, qu'il appelle, on ignore sur quel fondement, un ouvrage profond & digne de toujours vivre : *Opus profundum & memoria percelebris.* Voyez ce jugement de Jean de Montreuil dans ses lettres, recueillies par dom Martenne, & imprimées dans le *tome 2. page 1419.* du *Thesaurus novissimus anecdot.* Martin le Franc, natif d'auprès d'Aumale, qui écrivit contre le roman de la Rose, le champion des dames, étoit prevôt & chanoine de Lausanne en Suisse ; & Jean Moulinet qui mit en prose ce roman, lequel est écrit en vers, étoit chanoine de Valenciennes, & florissoit vers l'an 1480. Son édition parut en 1591. à Paris. Il a mis ces quatre vers à la tête :

*C'est le Roman de la Rose*
*Moralisé clair & net,*
*Translaté de vers en prose*
*Par votre humble Moulinet.*

Clement Marot changea plusieurs termes dans ce roman pour le rendre plus intelligible, & Pasquier l'en a blâmé dans ses recherches & dans ses lettres. *Tout ce que les éditeurs du Dictionaire historique de Moreri de Bâle ont adopté* touchant le prétendu legs fait par Clopinel aux Jacobins, & la vengeance de ceux-ci sur le corps de leur prétendu confrere, est un conte. *On cite à la fin* Fauchet, *&c. in fol. page 589. il faut lire* Fauchet, *in 4°. folio 589.* * *Voyez* l'anti-Baillet de Menage, contre le monachisme de Clopinel.

CLUGNY, nom d'une ancienne famille de Bourgogne, originaire d'Autun, laquelle a produit plusieurs personnages qui se sont rendus recommandables par les charges & les dignités qu'ils ont possedées. *Substituez ce qui suit à ce qui est dit de cette famille dans le Moreri.*

GUILLAUME de Clugny, de la ville d'Autun, clerc, licentié en loix, fut d'abord bailli d'Auxois aux gages de cent quarante livres. Il exerça cet office sous le regne de Philippe de Rouvre, dernier duc de Bourgogne de la premiere race, & sous le roi Jean, qui fut duc après lui. Il le tenoit encore en 1365. & 1366. les comptes de sa recette en cette qualité de bailli, & receveur de l'Auxois pour les années 1364. 1365. & 1366. sont à la chambre des comptes de Dijon. Il étoit aussi conseiller de Jeanne d'Eu, comtesse d'Etampes & duchesse d'Athenes, à laquelle il fit la foi & hommage de la terre & de tout ce qu'il tenoit d'elle en fief ès villes, finages & territoires de la Croix de Domecy & de Beurrey-Baugay, le 3. Septembre 1368. Il fut depuis bailli de Dijon aux gages de cent quarante francs, & assista en cette qualité au parlement tenu à Beaune par Philippe *le Hardi*, duc de Bourgogne, le 8. Decembre après l'octave de saint André 1370. Il fut declaré exempt de payer le droit du scel de la chancellerie du duc, pour tous les acquêts d'heritages par lui faits & à faire, tant qu'il plairoit au duc, par lettres données à Montbar le 26. Octobre 1374. & suivant un compte pour l'année 1376. il reçut du duc de Bourgogne deux cens treize francs, en dédommagement & récompense des pertes qu'il avoit faites à son service. Il mourut le 22. Novembre 1386. & fut enterré dans l'église des Prêtres de l'Oratoire de Dijon, qui appartenoit alors aux religieux du Val-des-Choux, où l'on voit encore sa tombe, mais dont l'inscription est effacée en partie.

HENRI de Clugny, d'Autun, seigneur de Conforgien, & de Joursanval ou Jour-sans-Vaut, clerc, licentié ès loix, fut fait conseiller du grand-conseil du duc de Bourgogne par lettres données à Lille le 19. Novembre 1414. Il fut aussi avocat fiscal du duc aux bailliages d'Autun & de Montcenis ; alla au mois de Janvier 1426. avec Jean de Toulongeon, chevalier, capitaine general & maréchal de Bourgogne à Paroy-le-Monial & à Bourbon-Lancy, où étoient les seigneurs de Commarin, de Villers & de Traves, conseillers & chambellans du duc de Bourgogne, & Richard de Chancey, conseiller & second president du même duc pour le fait des abstinences de guerre prises avec le comte de Richemont & le comte de Clermont, & autres grandes matieres, & de-là se rendit avec le même seigneur de Traves à Moulins en Bourbonnois, auprès des comtes de Richemont & de Clermont. Il assista aux parlements de Beaune & de S. Laurent en 1427. & il mourut le 31. Mars 1452. Il avoit épousé *Pernette* Coullot, dame de Sagy, de laquelle il eut JEAN de Clugny, seigneur de Monthelon, qui suit ; FERRI de Clugny, évêque de Tournay, cardinal, *mentionné ci-après dans un article séparé* ; GUILLAUME de Clugny, évêque de Poitiers, *aussi mentionné ci-après dans un article séparé* : & HUGUES de Clugny, *dont il sera parlé ensuite de Jean* de Clugny son frere.

JEAN de Clugny, seigneur de Monthelon, fut juge des pays & comté de Charollois, maître des requêtes de l'hôtel du duc de Bourgogne, & son avocat fiscal aux bailliages d'Autun & de Montcenis. Il alla au mois de Mars 1455. en ambassade vers le roi de France Charles VII. où étoient déja le chancelier de Bourgogne, & le seigneur de Croy. Le duc de Bourgogne, Philippe *le Bon*, le retint ; & ordonna par ses lettres du dernier Juillet 1456. pour servir en son absence en l'état de conseiller & maître des requêtes auprès du comte de Charollois son fils, ayant le gouvernement de ses pays en son absence, pour raison de quoi il prêta serment entre les mains du chancelier de Bourgogne le 13. Août suivant. Il eut ordre le 24. Octobre de la même année de se rendre à la cour de France avec Jean de Croy, seigneur de Chimai, grand-bailli de Haynaut ; & Simon de Lalain, seigneur de Montigny, chambellans du duc, pour y traiter avec eux des affaires dont ils étoient chargés. Ce Jean de Clugny mourut avant l'an 1463. Il avoit été marié avec *Huguette* Porteret, de laquelle il laissa posterité, qui

s'est éteinte dans le quatorziéme siécle.

Hugues de Clugny, dernier fils de Henri de Clugny, seigneur de Conforgien, & de Joursanval; & de *Pernette* Coulot, fut seigneur de Conforgien & des Fours, conseiller & écuyer d'écurie du duc de Bourgogne, fait capitaine & garde du châtel de Rivau d'Autun le 8. Mai 1467. & institué bailli d'Autun & de Montcenis le 21. Mars 1467. avant Pâques. Il fut aussi lieutenant de Philippe de Savoye, gouverneur general de Bourgogne, & il avoit épousé *Louise* de Sainte-Croix, qui vivoit veuve de lui le 20 Juillet 1492. & le 7. Novembre 1514. Il en eut deux fils, *Claude* & *Louis* de Clugny, qui furent mariés & eurent posterité. Celle de *Claude* de Clugny se partagea en deux branches, l'une des seigneurs de Brouilliard, de Joursanval, Villargeaux, &c. & l'autre des seigneurs de Ranoy, des Fours, & de S. André, &c. l'une & l'autre ne subsistent plus. La premiere manqua en 1653. & la seconde en 1678.

Louis de Clugny, frere puîné de *Claude*, eut trois fils, qui formerent autant de branches. La premiere des seigneurs de Conforgien & de Travoisy, qui est éteinte; la seconde des seigneurs d'Alsy, de Grignon & de Darcey, qui est finie en 1724. & 1726; & la troisiéme des seigneurs de Montachon, de Blanoy, de Coulonges, de Thenissey, &c. qui subsiste en l'année 1733. en la personne de François de Clugny, seigneur de Thenissey, Coolombié, Chaudenet, d'Arcey, Gigny-la-Colonne, l'Eperviere, &c. batisé le 12. Octobre 1664. qui fut fait lieutenant au régiment mestre de camp general des dragons par brevet du 9. Juin 1686. & ensuite capitaine au même régiment par commission du 10. Août 1688. & qui servit jusqu'en 1696. qu'il remit sa compagnie à un de ses freres. Il fut marié par contrat du 12. Janvier 1694. avec *Marie-Anne-Louise* de Popillon, fille de *Jean* de Popillon, chevalier, seigneur de Darisole, Corcelles, &c. & de *Paule-Antoinette* de Hume de Cherisy. De ce mariage sont venus Charles-Antoine de Clugny, qui suit; *Antoinette* de Clugny, qui a été mariée le 15. Fevrier 1715. avec *Gilbert-Agathange* de Guerin, chevalier, baron de Lugeac en Auvergne, comte de Bueil, seigneur des Greses, des Roches, de Marsar, de la Tourette, & en partie de la Vaudieu; *Jeanne* de Clugny, morte religieuse au monastere de sainte Ursule à Flavigny; & *Celenie-Elisabeth* de Clugny, religieuse Benedictine à la Vaudieu en Auvergne.

Charles-Antoine de Clugny, chevalier, seigneur de l'Eperviere, de Darcey, Gigny-la-Colonne, Lampigny, &c. a été marié par contrat du 30. Novembre 1722. avec *Marie* de Choiseul, fille de *Jean-Edme* de Choiseul-d'Esguilly, seigneur de Bussieres, de Montsauge, &c. & de *Marie-Catherine* de Beaumont, & en a eu *Charles* de Clugny, né le 30. Août 1723. mort en bas âge; *Victor-François* de Clugny; *Charles* de Clugny, chevalier de Malte, reçû de minorité; *François* de Clugny; *Charles-François* de Clugny, aussi reçû chevalier de Malte de minorité; *Marie-Anne* de Clugny; *Marie-Anne-Françoise* de Clugny; & une troisieme fille.

Il y a encore eu de cette famille diverses autres branches, comme celle des seigneurs de Menesserre, & celle des seigneurs d'Alonne & de Champeguilon: elles sont toutes finies; mais il y en a une autre qui subsiste actuellement, & qui tire son origine de Jean de Clugny, citoyen d'Autun & licentié ès loix, lequel fut retenu & rétabli garde des sceaux aux contrats de la chancellerie de Bourgogne au siege d'Autun, par lettres du duc de Bourgogne du 18. Juillet 1400. & conseiller aux bailliages d'Autun & de Montcenis par autres lettres du 9. Decembre 1404. Ce *Jean* de Clugny avoit été marié par contrat du 6. Janvier 1382. avec *Guyote* de Beze: il en eut entr'autres enfans *Jean* de Clugny II. du nom, qui épousa *Philippe* de la Boutiere, & alla s'établir à Avalon. Ses descendans y ont rempli les premieres charges du bailliage, & depuis ont passé à Dijon, où ils ont donné d'abord deux lieutenans generaux au bailliage de cette ville. Le premier fut *Jean* de Clugny: il fut reçû à cette charge le 12. Fevrier 1653. & obtint un brevet de conseiller du roi en ses conseils d'état & privé, & de ses finances le 21. Avril 1654. Il mourut le 24. Decembre 1675. *Jacques* de Clugny son neveu, lieutenant-civil aux bailliage & chancellerie d'Avalon, fut reçû lieutenant general au bailliage de Dijon, en son lieu & place, le 29. Avril 1676. Il mourut au mois d'Octobre 1684. laissant de *Jeanne* Filsjean de Marlien sa femme, *Estienne* de Clugny, baron de Nuis-sur-Armançon, seigneur de Praslay, Villiers-les-Hauts, Meteuil, &c. né le 18. Mars 1664. qui fut reçû conseiller au parlement de Dijon le 11. Mai 1689. & qui après avoir exercé cet office pendant vingt-sept ans & plus, le resigna à son second fils, & obtint des lettres d'honoraire le 12. Août 1716. lesquelles furent verifiées le premier Decembre suivant. Il a été marié par contrat du 14. Juin 1688. avec *Christine* le Foul de Praslay, & en a eu *Marc-Antoine* de Clugny, né le 4. Avril 1689. doyen de l'église collegiale de S. Denys de Nuis-sous-Beaune, & reçû conseiller-clerc au parlement de Dijon le 7. Juin 1712; *Jeanne* de Clugny, née le 3. Avril 1690. religieuse Ursuline à Châtillon-sur-Seine, où elle fit profession le 11. Mai 1706; *Estienne* de Clugny, né le 8. Juillet 1691. reçû conseiller au parlement de Dijon, au lieu & par la résignation de son pere, le 28. Juillet 1716. & marié par contrat du 12. Mai 1724. avec *Claire-Ode* Gilbert de Voisins, fille de *Pierre* Gilbert de Voisins, comte de Crapado & de Loheac, commandant pour le roi en l'isle de la Guadeloupe, & de *Claire-Christine* du Lion, des seigneurs de Poinson en Bourgogne, dont un fils; *Jean-Claude* de Clugny, religieux profès de l'abbaye de Clairvaux le 7. Mai 1712. puis prieur de Fontenay & ensuite de Clairvaux, & vicaire general de l'ordre de Cîteaux; *Jean-Baptiste* de Clugny, né le 21. Decembre 1695. confrere de la congrégation de l'Oratoire, mort dans la maison de l'Institution à Paris le 20. Decembre 1716; & *Charles* de Clugny, né le 24. Octobre 1697. Jesuite depuis 1714. De cette branche étoient les seigneurs de Préjouan & d'Estaules, dont le dernier fut tué au siege de Toulon la nuit du deux au trois Août mil sept cent sept, étant lieutenant au regiment de Forêts, & âgé de vingt-un ans.

Armes de la famille de Clugny: d'*azur à deux clefs d'or addossées & posées en pal, les anneaux en lozange pometés & entrelassés. Cimier: Un casque de face, d'où sort une tête de daim à deux cornes herminées, portant sur le toupet une pome ronde sur laquelle est un lion assis. Supports deux daims à têtes contournées, aux ramures herminées.*

Auteurs qui ont parlé de la famille de Clugny. * Barthelemi Chassanée, *préface de son commentaire sur la Coutume de Bourgogne, page 25.* Le Saulnier, *Autun Chrétien, p. 90.* Munier, *Recherches & memoires d'Autun.* Gerson, imprimé à Paris en 1636. *Epitre dédicatoire.* Palliot, *Parlement de Bourgogne.* Louvain Geliot, *grand armoirial de France. Memoires de* Philippe de Comines, *livre 5. chap. 17.* Du Bouchet, *annales d'Aquitaine, édition de 1644. part. 4. page 289.* S. Julien de Balcures, *édition de 1580. page 328.* Le president de Thou, *Histor. sui temporis, lib. 45. p. 278. Mem. pour servir à l'hist. de France & de Bourgogne, par le P.* Astier, Benedictin, imprimés à Paris en 1729. Spon, *hist. de Genève, édition de 1685. page 300. & suiv. Mem. du baron de* Sirot, *tome 1. pag. 28. & 29.* De la Monnoye. Frison, *Gallia purpurata, lib. 4. pag. 527. Gallia Christiana, nova edit. tom. 2. pag. 1201. tom. 3. pag. 109. 235. 266. 398. tom. 4. p. 463.* Aubery, *hist. des Cardinaux.* Jean Cousin, *hist. de Tournay, Histoire genealogique de la maison de France, 3. édit. tome 1. page 252. C. &c.*

CLUGNY (Ferri de) d'Autun, évêque de Tournay, cardinal, prêtre du titre de S. Vital, second fils de Henri de Clugny, seigneur de Conforgien & de Joursanval, conseiller du grand-conseil du duc de Bourgogne, & de *Pernette* Coullot, dame de Sagy, fut docteur ès loix & en decret, chanoine & official d'Autun, conseiller du grand-conseil de Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, & maître des requêtes ordinaire de son hôtel. Ce prince le commit pour assister au nom des gens d'église, à la rédaction de la coutume du duché de Bourgogne, mais il n'y put vaquer, parce que le duc l'envoya en ambassade à Rome vers le pape Calixte III. avec Geoffroi de Thoisy, seigneur de Mimeure, & lui fit expedier pour cet effet à Utrecht un passeport & sauf-conduit

le 10. Août 1456. Depuis, il fut encore envoyé avec le duc de Cleves à Mantoue vers le pape Pie II. pour deliberer des moyens de faire la guerre au Turc, & pour rendre l'obédience au même pape au nom du duc son maître. Il obtint au mois d'Avril 1459. des lettres apostoliques du pape Pie II. contenant la ratification & confirmation du traité d'Arras, & de tout ce qui avoit été fait par le feu pape Eugene, & par ses successeurs prédecesseurs de Pie II. lesquelles il envoya à la chambre des comptes de Bourgogne, qui lui en donna acte le 21. Mai suivant. Le duc de Bourgogne ayant égard à ses bonnes qualités, & à ce qu'il étoit noble homme, son sujet, natif de sa ville d'Autun, dont ci-après il pourroit s'aider en ses affaires, en ambassades notables & autrement, & pour les bons & agréables services que déja il lui avoit faits en diverses ambassades & lointains voyages, desirant qu'il fût constitué en dignité de prélature, & ayant aussi égard à la supplication & requête qui sur ce lui avoit été faite par le duc de Cleves & le comte d'Etampes ses neveux, lui octroya le 26. Novembre de l'année 1459. un brevet pour être promû à l'évêché d'Autun ou à celui de Mâcon, le premier des deux qui viendroit à vacquer. Ferri de Clugny fut aussi lieutenant du chancelier de Bourgogne en la cour de la chancellerie de Bourgogne au siege d'Autun, comme il paroit par une commission qu'il décerna en cette qualité aux moines de saint Martin d'Autun le 2. Decembre de la même année 1459. Il fit un traité le 8. Novembre 1465. avec le chapitre de l'église cathedrale d'Autun, par lequel il lui fut permis de faire bâtir dans l'église cathedrale une chapelle pour sa sépulture, dans laquelle il fonda plusieurs Messes & anniversaires. Cette chapelle qu'il fit construire & pour laquelle il donna les ornemens necessaires, fut nommée *la Chapelle dorée*, & est encore appellée ainsi aujourd'hui. Dans le titre de cette fondation Ferri de Clugny est qualifié docteur ès droits, chanoine & abbé de saint Etienne de l'Etrier en l'église d'Autun, chanoine & archidiacre de Fauverney, en l'église de Besançon, & official d'Autun. Il étoit au mois de Janvier 1465. le troisiéme des ambassadeurs qui furent envoyés par le comte de Charollois vers le roi Louis XI. en la ville de Melun. Les deux premiers étoient le maréchal de Bourgogne & le bailli de S. Quentin, & le quatriéme maître Jean Carondelet. Ferri de Clugny, qui étoit aussi protonotaire du S. Siege apostolique, fut encore un des députés & commis sur le fait de la paix à Peronne en 1468. & à Senlis en 1473. Il disputa en 1468. le doyenné de l'église d'Amiens, mais il en fut débouté. La même année le chapitre de l'église cathedrale d'Auxerre, dont il étoit chanoine, en consideration des services qu'il rendoit à leur église, lui accorda le dernier Decembre, nonobstant son absence, la jouissance du gros de sa prébende. Il posseda aussi plusieurs abbayes en commende, entr'autres celle de saint Denys de Broqueroi, autrement dite de Mons en Hainault, ordre de S. Benoît, diocèse de Cambrai, qui lui fut conferée par le pape Paul II. le 19. Decembre 1469. & dont il se démit après l'avoir tenue trois ans & demi; celle de S. Pierre de Flavigny, du même ordre, diocèse d'Autun, qui lui fut accordée par le même pape en 1470. sous le titre d'administrateur perpetuel, & qu'il remit au bout de trois ans aux moines, avec la faculté de s'élire un abbé; celle de la Ferté sur Grosne, de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Châlon sur Saône, dont Paul II. lui accorda pareillement les bulles, qui furent fulminées par l'évêque de Tournay le 16. Decembre 1470. & par lesquelles il est qualifié prevôt de l'église collegiale de S. Barthelemi de Bethune, au diocèse d'Arras, & protonotaire du S. Siege; & enfin celle de Marchiennes, de l'ordre de S. Benoît au diocèse d'Arras, de laquelle il se démit en 1478. en retenant dessus une pension annuelle. Il fut aussi chanoine de Cambrai, & archidiacre d'Ardennes en l'église de Liege. Le duc Charles de Bourgogne, du conseil duquel il étoit chef en l'absence de son chancelier, l'institua pour chancelier de son ordre de la Toison d'or, par ses lettres données à Luxembourg en l'assemblée des chevaliers & compagnons de cet ordre, le 15. Septembre 1473. Peu après le pape Sixte IV. le nomma à l'évêché de Tournay du consentement du roi Louis XI. Il en fut mis en possession le 22. Mars 1474. & prêta le serment à l'église de Reims à cause de cet évêché le pénultiéme Mai 1476. Le duc Charles ayant érigé en 1474. une cour ou parlement à Malines pour les Pays-Bas, & s'en étant fait le chef, déclara son chancelier pour en être son lieutenant, & en son absence l'évêque de Tournay Ferri de Clugny. Cet établissement finit à la mort du duc en 1476. Ferri de Clugny, qui, à cause de son état de chef du grand conseil du duc en l'absence de son chancelier, jouissoit d'une pension de mille francs, du prix de trente-deux gros le franc monnoye de Flandres, qui étoit assignée sur les deniers de la recette de l'argentier du duc, obtint par brevet donné à Namur le 28. Août 1475. qu'elle seroit assignée à l'avenir sur le receveur de Flandres au quartier de Gand. Il fut créé cardinal du titre de S. Vital par le pape Sixte IV. le 15. Mai 1480. & batisa au mois de Janvier suivant, dans l'église collegiale de sainte Gudule a Bruxelles, Marguerite, fille de Maximilien archiduc d'Autriche, & de Marie de Bourgogne. Depuis, il alla à Rome pour y recevoir le chapeau. Il y mourut subitement le 7. Octobre 1483. après midi, & fut inhumé dans l'église de sainte Marie du Peuple. * Gollut, *Memoires de la Franche-Comté*, *pag.* 843. Robert, *Gall. Christ. pag.* 214. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. nov. edit. tom.* 3. *pag.* 109. 235. 266. *tom.* 4. *pag.* 463. 933. Frison, *Gall. purp. lib.* 4. *pag.* 527. Gazet, *Histoire ecclesiastique des Pays-Bas*. Coquille, *Libertés de l'Eglise de France*, *page* 5. *&c.*

CLUGNY, (Guillaume de) évêque de Poitiers, troisiéme fils de Henri de Clugny, seigneur de Conforgien, &c. & de *Pernette* Coullor, fut employé, ainsi que le cardinal de Clugny son frere, par Philippe *le Bon*, & Charles son fils, ducs de Bourgogne, dans leurs affaires les plus importantes. Il fut licentié en loix, & il étoit en 1454. chanoine & archidiacre d'Avalon, & en 1458. conseiller & maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du duc. Il fut aussi protonotaire du S. Siege apostolique, & en 1465. après la bataille de Monthlery le comte de Charollois l'envoya en Angleterre pour conclure une ligue contre la France. Pendant son séjour en Angleterre, le comte ayant perdu Isabelle de Bourbon sa seconde femme, ce fut lui qui fit les premieres propositions du mariage du comte avec Marguerite, sœur du roi Edouard IV. Il fut établi par commission du 13. Janvier 1468. tresorier general pour recevoir les aides, deniers des restes, & parties extraordinaires, & déclaré en mêmetems l'un des commis sur le fait des domaines & finances du duc. En 1470. il fut fait administrateur perpetuel de l'église & évêché de Terouenne, sur les revenus duquel il assigna deux cens livres de pension, de quarante gros monnoye de Flandres la livre, à Guillaume de Clugny, seigneur de Monthelon son neveu, par brevet du 7. Septembre de la même année. Il est qualifié par le contrat de mariage de son même neveu du 20. Janvier 1473. protonotaire du S. Siege apostolique & doyen d'Autun; & dans un autre acte du 19. Octobre 1474. conseiller du duc, & premier maître des requêtes en ordonnance de son hôtel, &c. Après la mort du duc Charles, il fut en grand danger de sa vie, ayant été arrêté à Gand par les Gantois, avec Guillaume Hugonet, chancelier de Bourgogne, & le seigneur d'Imbercourt, ausquels ces peuples firent trancher la tête. Depuis, le roi Louis XI. l'attira à son service, & le fit d'abord son conseiller, & chef de son conseil en l'absence du chancelier; qualité qu'il lui donne dans un passe-port accordé pour son neveu le 20. Juin 1478. Ensuite il fut fait chanoine de saint Gatien & de S. Martin de Tours, connétable ou abbé de l'abbaye de Bourgueil en Vallée, diocèse d'Angers; & enfin évêque de Poitiers, ayant été élû à la recommandation du roi au lieu & place de Jean du Bellay, mort le 3. Septembre 1479. Il fut envoyé le 3. Janvier suivant avec Jacques de Beaumont, seigneur de Bercoire, chambellan du roi & lieutenant de roi en Poitou, Anjou & Saintonge, pour traiter au nom du roi avec Jean de Brosse, comte de Penthievre, & Nicole de Bretagne sa femme, de la cession de leurs droits & prétentions sur le duché de Bretagne contre le duc François II. Il fut ensuite chargé avec Jean d'Oriolle, chancelier de France, de traiter avec Jean Allardel, évêque de Mar-

seille, ambassadeur de René d'Anjou, roi de Sicile & duc de Lorraine, touchant la vente que ce prince fit au roi Louis XI. de l'hommage de Châtel sur Mozelle le 15. Avril 1480. Après la mort du roi de Sicile il fut envoyé avec Guillaume Picard, bailli de Rouen, pour se mettre en possession, au nom du roi, du duché de Bar; mais d'autres affaires ne leur permettant pas de rester plus long-tems dans cette province, ils en laisserent le gouvernement à Louis du Pont, capitaine de cent lances armées, & aux seigneurs de Bosredon & de Livron, par leurs lettres données à Bar le 14. Août 1480. Guillaume de Clugny mourut à Tours peu de tems après dans la même année 1480. Du Bouchet, dans ses *Annales d'Aquitaine*, dit que sa trop grande colere lui causa la mort, & que ce fut pour quelques paroles que lui dit le roi, dont il conçut un si grand déplaisir qu'il en mourut la nuit suivante. Il ajoute que cet accident fut fort funeste, parce qu'il étoit homme docte & pieux & bon ecclesiastique. Suivant le même auteur, il avoit un grand pouvoir sur l'esprit du roi, & avoit eu la garde de son petit-seel: c'est ce qui a pû donner occasion à quelques-uns de le mettre au nombre des chanceliers de France. * *Gallia Christiana, nov. edit. tom. 2. pag. 1201. Hist. de France du P.* Daniel, *regne de Louis* XI. *&c.*

CLUGNY, (François de) prêtre de la congregation de l'Oratoire, s'est rendu recommandable dans le XVII. siécle par sa vie exemplaire & édifiante, & par un grand nombre d'ouvrages de dévotion qu'il a donnés au public. Il eut pour pere Gui de Clugny, seigneur de Coulombié, lieutenant de roi au gouvernement d'Aiguesmortes en Languedoc, & pour mere *Anne* de Conseil, fille de *François* de Conseil, seigneur de la Condamine, laquelle étant restée veuve, après avoir été quelque tems dame d'honneur d'Anne-Marie Martinozzi, princesse de Conti, quitta le monde & alla se rendre sœur converse dans le couvent des Carmelites de Beaune, où elle mourut dans la pratique des vertus chrétiennes. François de Clugny son fils, qui étoit né à Aiguesmortes le 4. Septembre 1637. entra dans l'Oratoire à Paris à l'âge de quatorze ans; & après avoir enseigné en divers colleges de cette congregation, il fut envoyé à Dijon en 1665. où il passa le reste de ses jours dans l'exercice des travaux apostoliques. Il y fit de grands fruits, soit par ses prédications, soit par ses catechismes publics, soit par la direction pour laquelle il avoit un talent particulier & qui lui attiroit la confiance d'un grand nombre de personnes. Malgré son humilité il fut obligé d'accepter pour trois années la superiorité de la maison de Dijon, mais on ne put jamais le faire consentir à la garder plus long-tems. Il assista en qualité de député de l'évêque de Langres, à la publication d'un avertissement pastoral du clergé de France à ceux de la religion prétendue réformée, qui fut faite par ordre du roi dans leur temple à Is sur Tille le 23. Octobre 1683. Avant qu'on eût procedé à cette lecture, il avoit prêché sur ce sujet dans l'église paroissiale du même lieu en présence d'un grand nombre de personnes qualifiées, qui s'y étoient rendues pour l'entendre. Il mourut à Dijon consommé de mortifications, de travaux spirituels & en réputation de sainteté le 21. Octobre 1694. dans la cinquante-septiéme année de son âge. Ses œuvres spirituelles en dix volumes sont *La dévotion des Pécheurs, par un pécheur*, imprimée à Lyon en 1685. *in* 12. Le *Manuel des Pécheurs*, à Dijon en 1687. *in* 12. La seconde partie imprimée à Lyon en 1696. est du pere Bourrée son confrere. *Sujets d'oraisons pour les Pécheurs, tirés des Epitres & des Evangiles de l'année*, cinq volumes: les trois premiers imprimés à Lyon en 1695. & les deux autres en 1696. *in* 12. Depuis la page 223. du quatriéme volume jusqu'à la fin du cinquiéme vol. c'est un supplément du pere Bourrée. *Suite des sujets d'oraisons pour les Pécheurs, sur les Saints & Saintes les plus remarquables de l'année*, à Lyon en 1696. deux volumes *in* 12. Tous ces volumes sont sans le nom de l'auteur, mais avec ce simple titre: *par un Pécheur*. * *Voyez* sa vie, imprimée à Lyon en 1698.

CLUTIN. (Renaud) *dans l'édition de ce Dictionaire de 1725. il est dit* que Henri Clutin, seigneur d'Oisel & de Villeparisis, mourut vers l'an 1571. *lisez* le 22. Juillet 1566. *Ajoutez*, Renaud mourut à Lyon dans un âge avancé, au mois de Novembre 1544.

CLUVIER. (Philippe) *Dans l'édition de ce Dictionaire de 1725. il est dit* que ce fut Joseph Voorstius qui publia l'introduction à la géographie de ce sçavant, après la mort de l'auteur: ce fut Scriverius, ami de Cluvier, qui rendit ce service au public. L'*Italia antiqua*, du même, ne parut aussi qu'après sa mort, par les soins de Daniel Heinsius. *Ajoutez qu*'en 1729. M. Bruzen de la Martiniere, si connu par son *Dictionaire géographique*, a donné une nouvelle édition de l'introduction de Cluvier, avec les notes de plusieurs sçavans & les siennes, *in* 4°.

COCCEIUS. (Jean Cock) *A son article de cette même édition, ajoutez qu*'il est mort le 5. Novembre 1669. âgé de 66. ans. Il a fait un grand nombre d'ouvrages qui ont été recueillis en 1675. & 1689. en huit volumes *in folio*. En 1706. on a encore donné deux autres volumes *in folio*. * *Voyez* Joncourt, *Entretiens sur les Cocceïens*, & le pere Niceron, *dans ses Memoires, tome 8*.

COCCEIUS, (Henri) ou de Cocceji, fameux jurisconsulte, né à Breme en Saxe le 25. Mars 1644. étudia en droit à Leyde, & après un court séjour qu'il vint faire dans sa patrie, il voyagea en Angleterre, en France & en Allemagne. Il se lia par-tout avec les sçavans les plus celebres, & il employoit tous les intervalles du repos à méditer sur leurs entretiens & à avancer dans la science du droit public & dans la philosophie. Etant à Heidelberg, l'électeur Charles-Louis lui offrit une chaire de professeur en droit naturel & des gens, qu'il accepta. Peu après, c'est-à-dire, en 1673. il épousa la fille unique de M. Samuel Howard, seigneur de Dirsheim, chancelier & conseiller privé du duc de Wittemberg. Plusieurs princes voulurent le tirer de Heidelberg, pour l'élever à d'autres emplois; mais Philippe-Guillaume, successeur de l'électeur Charles-Louis, mort en 1680. ne souffrit point qu'on le lui enlevât; & pour se l'attacher sans reserve, il le fit en 1682. conseiller privé d'état. Néanmoins les revolutions arrivées dans la maison électorale lui causerent tant de chagrin, qu'il demanda son congé en 1687. resolu d'accepter une chaire en droit que les états d'Utrecht lui offroient; mais l'électeur ne put se résoudre à perdre un homme qui lui étoit d'autant plus necessaire, que les affaires étoient plus en desordre. Les troupes de France ayant pris Heidelberg l'année suivante 1688. il en sortit & se rendit à Utrecht, où il fut reçû avec beaucoup de bienveillance. Cet accueil tempera un peu la douleur que lui causoit la perte qu'il avoit faite de sa bibliotheque à la prise d'Heidelberg. Il ne demeura à Utrecht que jusqu'en 1690. qu'il fut appellé par l'électeur de Brandebourg à Francfort sur l'Oder, où il remplit une chaire de professeur en droit, & où il fut souvent employé dans des affaires d'état des plus secrettes & des plus importantes. En consideration de ces services, l'empereur lui donna en 1713. la qualité de baron de l'Empire. Il est mort à Francfort le 18. Août 1719. dans sa soixante-seiziéme année. On a de ce sçavant les ouvrages suivans: *De possessione momentanea & lite vindiciarum*, in 4°. à Leyde en 1668. *De proportionibus*, à Heidelberg en 1671. *in* 4°. *Oratio, utrum armis magis an legibus respublica defendi possit, vel Romana defensa fuerit*, à Utrecht en 1689. *in* 4°. *Positiones paucula, &c.* dans la bibliotheque germanique, *tome 1. page 12*. elles sont sur le droit des gens. *Juris publici prudentia compendiose exhibita, &c.* en 1695. *in* 8°. *Dissertatio juridica de evocatione sacrorum*, en 1711. *in* 4°. *Hypomnemata juris ad seriem sac. imper. Justiniani*, en 1698. *in* 8°. *Autonomia juris Gentium*, en 1718. *Prodromus justitia Gentium, &c.* en 1719. *in* 4°. Ces ouvrages ont été imprimés à Francfort sur l'Oder. *Deductiones, consilia, responsa in causis illustrium, &c.* in fol. Cet ouvrage n'a paru qu'en 1725. après la mort de l'auteur. On a aussi recueilli ses theses en quatre volumes *in* 4°. * *Voyez* son éloge dans la *Biblioth. German.* ou *Histoire litter. de l'Allemagne, tome 1*.

COCCIUS, (Hulderic) professeur à Bâle, né en 1525. fut surnommé d'*Essig* du nom de son beau-pere. En 1546.

il fut créé maitre-ès-arts, & un peu après nommé professeur en grec. Il quitta cette chaire dans la suite pour celle de dialectique. En 1552. il fut pasteur dans l'église de S. Martin; & en 1562. on l'appella au ministere de celle de S. Pierre de Bâle. Deux ans après il fut fait professeur en theologie, & docteur en 1570. Il fut trois fois recteur de l'université, & mourut en 1585. Il a laissé les deux fils suivans

COCCIUS, (Samuel) fils du précedent, né à Bâle en 1548. fut professeur en logique, & ensuite il desservit successivement plusieurs églises de sa secte. Il mourut en 1626.

COCCIUS, (Thomas) frere de *Samuel*, prit le bonnet de docteur en medecine à Bâle en 1582. & fut ensuite professeur & œconome du college inferieur. Il obtint dans la suite la chaire de professeur en logique. Enfin il fut fait professeur en morale. Il est mort en 1610

COCHET de S. Vallier. (Melchior) *Ajoutez à son article de l'édition de ce Dictionaire de 1725.* que son traité de l'indult du parlement de Paris est en 2. vol. *in* 12. imprimés en 1703. *On dit que* M. Regnaudin avoit déja traité cette matiere legerement, *ajoutez*, dans ses notes sommaires sur l'indult en 1673.

COCHLEUS; (Jean) *Aux citations de cet article, même édition, au lieu de* Janus Jacobus Boissard. *lisez seulement* Jacobus Boissard.

COCONUCOS, *même édition*, contrée du royaume de Popayau, *lisez* de Popayan.

CODDE (Pierre) archevêque de Sebaste & vicaire general dans les provinces unies, étoit né à Amsterdam & entra jeune dans la congregation de l'Oratoire où il s'acquit beaucoup d'estime par les qualités de l'esprit & du cœur. Il étudia avec succès en theologie dans l'université de Louvain & il y enseigna la philosophie pendant quelque tems; mais afin de vaquer plus librement à l'étude, qui faisoit ses délices, il quitta la Flandres, & se retira en France, où il passa plusieurs années, tant à Paris, qu'à Orleans. Le pere Quesnel l'avoit connu en France sous le nom du pere Codde, lorsqu'il demeuroit à l'Oratoire, & il lui rend ce témoignage dans une lettre au cardinal Noris, que c'est un homme fort capable, qui a de la pieté & du zele, & qui est d'une douceur fort grande. M. de Neercassel, évêque de Castorie, le sixiéme vicaire Apostolique de la mission de Hollande, l'appella auprès de lui, & partagea avec lui les travaux de son ministere. M. de Neercassel étant mort en 1686. M. Codde fut choisi pour être son successeur dans le vicariat des provinces unies, & il fut ensuite sacré à Bruxelles archevêque de Sebaste. Il refusa à son sacre de signer le formulaire, & se montra dans la suite favorable aux nouvelles opinions. L'Archevêque d'Ancyre, vicaire apostolique du Mogol, étant venu en Hollande pour les affaires de sa mission, écrivit à Rome contre lui & s'y plaignit de sa conduite, ce qui fut appuyé de differens memoires où on accusoit M. Codde d'autoriser le Jansenisme en Hollande. Innocent XII. établit une congregation de dix cardinaux pour l'examen de cette affaire, où M. Codde fut cité pour y comparoître en personne & se justifier des erreurs qu'on lui imputoit. Pendant qu'il étoit en chemin pour Rome Innocent XII. mourut; & le prélat en y arrivant trouva sur le saint siége le cardinal Albano qui venoit d'être élu pape. Clement XI. le reçut avec bonté, & fit paroître une attention particuliere à lui donner des marques de la consideration qu'il avoit pour lui. Les cardinaux choisis pour l'examen de sa cause lui donnerent de frequentes audiences; le pape lui-même l'écoutoit souvent, & toujours favorablement. Le secretaire de la congregation communiqua à M. de Sebaste les chefs d'accusation qu'on lui imputoit; & le prélat employa près de six mois tant à y répondre, qu'à faire les écrits necessaires pour parvenir au jugement de son affaire. Enfin après plusieurs congregations tenues à son sujet, les cardinaux s'assemblerent de nouveau en presence du pape le 7. May 1702. & c'est dans cette congregation que M. de Sebaste fut suspendu de ses fonctions de vicaire apostolique, & M. Cock nommé, *par Interim*, à sa place en qualité de provicaire apostolique. Dans la suite M. de Sebaste eut ordre du pape de s'en retourner en Hollande; mais à peine y fut-il arrivé, qu'on apprit qu'il avoit été absolument déposé du vicariat par un decret du neuf Avril 1704. qui n'avoit été rendu public à Rome, qu'un mois après son départ. M. de Sebaste est resté en cet état jusqu'à sa mort arrivée le 18. Decembre 1710. à Utrecht. On l'enterra ensuite à Warmonde, bourg près de Leyde. Ce prélat n'étoit âgé que de soixante-deux ans & trois semaines. Ses ouvrages sont: Réponse au memoire sur l'état & le progrès du Jansenisme en Hollande, imprimée en latin en 1699. Déclaration & réponse sur le même sujet, donnée aux cardinaux en 1701. Trois memoires presentés au pape, en latin en 1701. Déclaration ou memoire sur la signature du formulaire, en latin, du 26. Juillet 1702. Premiere lettre aux Catholiques de Hollande, en latin, du 19. Mars 1704. Seconde lettre aux mêmes, du 20. Août suivant. Défense de l'archevêque de Sebaste, contre le decret de l'inquisition, du 5. Avril 1704. &c. * *Mem. du tems.*

CODURE. (Philippe) *Ajoutez le lieu de sa naissance.* Il nâquit à Annonay, en Vivarais, de parens de la religion prétendue reformée, & il fut lui-même ministre à Nismes, avant que d'entrer dans l'église Catholique. Son commentaire sur Job parut en 1651. Il est mort en 1660.

COEFFETEAU. (Nicolas) *substituez cet article à celui qui est dans les éditions de 1725. & de 1732.* Il nâquit à saint Calais dans le Maine, l'an 1574. Il prit en 1588. l'habit de religieux dans l'ordre de S. Dominique, où son merite l'éleva aux premieres charges; car il fut professeur en theologie, prieur & vicaire general: & dans un chapitre tenu à Rome en 1608. on le fit définiteur general de France. Il eut encore l'emploi de predicateur de la reine Marguerite de Valois. Son éloquence parut avec éclat, & dans ses sermons, & dans ses livres de l'histoire Romaine. Le roi Henri *le Grand* le choisit à la sollicitation du cardinal du Perron, pour répondre au livre du roi de la Grand-Bretagne. Il répondit depuis à celui du sieur du Plessis-Mornai sur l'Eucharistie; & le pape Gregoire XV. l'ayant choisi pour écrire contre Marc-Antoine de Dominis, il fit l'ouvrage intitulé: *Pro sacra monarchia ecclesiæ Catholicæ, adversùm rempublicam Marci Antonii de Dominis, libri quatuor apologetici*, à Paris *in folio* deux volumes, en 1623. Le public lui est obligé de divers autres ouvrages, comme sont la traduction de Florus, de l'histoire romaine, &c. MM. de Sainte-Marthe, ont dit que la reine mere de Louis XIII. lui donna les évêchés de Lombès & de Saintes; mais ils ne paroissent pas seulement lui avoir été offerts. En 1617. & non en 1647. comme on le trouve dans les mémoires du P. Niceron, *t. 3. p. 7.* il fut fait évêque de Dardanie *in partibus Infidelium*, administrateur & suffragant de l'évêché de Mets, & en 1621. le roi Louis XIII. le nomma à celui de Marseille; mais il mourut avant que d'en avoir pris possession, le 21. Avril 1623. âgé de 49. ans. Il est enterré dans l'église des religieux Dominicains du grand couvent de Paris, dans la chapelle de saint Thomas. Les ouvrages de Coëffeteau sont parfaitement bien écrits en notre langue, sçavans, solides & dignes d'être lûs par tous ceux qui se mêlent de controverse. On y peut remarquer la difference qu'il y a entre un habile homme qui traite les matieres de controverse avec dignité & avec majesté, & quantité de controversistes vulgaires, dont les ouvrages sont aussi méprisables que ceux de Coëffeteau sont dignes de louanges. Le pere Niceron a donné un catalogue des ouvrages de ce prélat dans le *tome 3. de ses memoires, &c.* Voyez aussi la *Bibliotheque des écrivains de l'ordre de S. Dominique, par le pere* Echard.

COETIVY, maison. *Même édition, corrigez ce qui suit.*

VII. Pregent V. du nom seigneur de Coëtivy, épousa *Catherine* de Rosmadic, *lisez* de Rosmadec.

IX. Alain III. du nom seigneur de Coëtivy, &c. fut tué au siege de S. James du Beauvron en 1426. *lisez* de Beuvron en 1425...... *Alain*, de Refuge, seigneur de Kesnasret, *lisez* seigneur de Kernasret.

*SEIGNEURS DE TAILLEBOURG.*

X. Olivier de Coëtivy, &c. sur les terres de Rozar ou de Royan, *comme il est dit dans l'édition de* 1732. *lisez* sur les terres de Ronay.

XI. Charles baron de Coëtivy, &c. mort en 1553. *lisez* elle mourut en 1553.

COETIVY. (Alain) *dans l'édition de ce Dictionaire de* 1725. Coëtivy *est dit* né en 1411. Il nâquit le 8. Novembre de l'an 1407. *De même*, ce fut en 1445. qu'il fut transferé de l'évêché de Dol à celui de Cornouailles; & en 1449. le 20. Decembre, *non* en 1448. qu'il fut élevé au cardinalat. Il mourut âgé de 68. ans, huit mois & quinze jours.

COEUR. (Jacques) *Dans cette même édition il est dit* que Geoffroi Cœur son fils, seigneur de la Chaussée, échanson de Louis XI. fut pere de *Germaine* Cœur, &c. *Ajoutez qu*'il eut une fille plus aînée que *Germaine*, nommée *Marie* Cœur, dame de Gironville, Boulancour & d'Angerville, mariée avec *Eustache* Luillier, seigneur de S. Mesmin, maître des comptes à Paris, &c. Entre les auteurs qui ont parlé plus en détail & plus exactement de Jacques Cœur, il faut lire la Thaumassiere dans son *histoire de Berri*, *page* 84. *&* après lui, le Laboureur, dans ses *additions aux memoires* de Castelnau.

COGITOSUS. *On met dans cet article*, sainte Brigitte, reine d'Ecosse en 321. cette Sainte vivoit à la fin du V. siecle. *Aux citations*, au lieu de *Art. lectiones.* lisez *Antiqua lectiones*, *&c.*

COHON, (Denys-Antoine) évêque de Nîmes, puis de Dol, né à Craon en Anjou le 4. Septembre 1595. fut destiné par son pere au commerce que celui-ci exerçoit, & ne reçut de ses parens qu'une éducation fort negligée. Mais Denys qui se sentoit du goût & de l'inclination pour l'étude, le quitta & alla se jetter entre les bras d'un de ses oncles, chanoine au Mans, qui l'envoya étudier à Angers. Cohon s'y appliqua à l'etude du droit, sur lequel il soûtint une these avec applaudissement. Ayant pris ensuite le parti de l'église, son oncle le fit etudier en Sorbonne, & lui resigna sa prebende. Cohon, après ses études de theologie, voulut prêcher & y réussit assez mal; la memoire lui manqua, & il fut obligé de descendre de chaire: c'étoit à Mont-Martre. Mais peu de tems après il répara ce défaut par un autre sermon que l'on trouva solide en lui-même & bien debité, & qui lui acquit dès-lors beaucoup de partisans. Il remplit bientôt les premieres chaires de Paris, avec un concours surprenant d'auditeurs. Il faut lui rendre cette justice, qu'il fut, avec le pere Lingende, Jesuite, un des premiers prédicateurs qui débarassa la chaire de cet étalage inutile & ridicule de citations d'auteurs profanes, que l'on affectoit de son tems, & qui leur substitua la solidité & l'onction de l'Ecriture-Sainte & des Peres de l'Eglise. Ce fut principalement cette nouvelle maniere de prêcher, si digne d'un si saint ministere, qui le fit rechercher de tous côtés. Prêchant un jour dans une église de Paris, & le cardinal de Richelieu n'ayant pû passer aux environs à cause de la multitude des carosses qui y étoient arrêtés, cette éminence manda deux jours après le zelé prédicateur, qui lui dit en l'abordant, qu'il s'estimoit plus heureux que l'Espagne & l'Allemagne, puisque lui simple particulier, l'avoit bien pû arrêter, ce que ces deux royaumes n'avoient pû faire. Cette saillie plût au ministre, & le 20. Novembre 1633. ce cardinal fit prêcher M. Cohon à la cour. Peu de tems après il lui donna l'évêché de Nîmes, & l'abbaye de S. Gilles au même diocèse. Le nouveau prélat trouva son troupeau investi par les heretiques, qui dès 1621. s'étoient rendus maîtres de la ville, en avoient chassé tous les religieux & presque tous les Catholiques, & démoli la cathedrale, & s'étoient emparés des charges de judicature & des emplois de ville. Pour remedier à ces desordres, Cohon usa d'une grande douceur, répandit de grandes liberalités, & employa la voie de l'instruction & sur-tout de la controverse; & afin de rendre ces moyens encore plus efficaces, étant à l'assemblée du Clergé en 1635. il obtint un arrêt du conseil qui lui donnoit entrée dans toutes les assemblées de l'hôtel de ville, dont le conseil étoit mi-parti de Protestans & de Catholiques. Cet arrêt fut bientôt suivi d'un second, qui rétablissoit les Catholiques dans la premiere place, & d'un troisiéme qui imposoit une taxe de soixante mille livres sur le diocèse de Nimes pour rebâtir la cathedrale. M. Cohon pourvût aussi à l'instruction de la jeunesse, rétablit plusieurs monasteres, & fonda un couvent d'Ursulines. Les Calvinistes souffrirent son zele impatiemment, & profitant de la mort du cardinal de Richelieu son protecteur, ils attenterent plusieurs fois à sa vie. M. Cohon ceda à leur fureur, & permuta avec l'évêché de Dol. Il avoit pris possession de ce dernier siege lorsqu'il fit l'oraison funebre de Louis XIII. en 1643. Ce fut lui aussi qui prêcha au sacre de Louis XIV. en 1654. Il eut beaucoup de crédit auprès du cardinal Mazarin, dont il s'attira la faveur, comme il avoit acquis celle du cardinal de Richelieu; & on le croit auteur de quelques pieces qui furent faites sous le ministere du premier & en sa faveur, entr'autres celles qui suivent: *Les sentimens d'un fidele sujet du Roi*, *sur l'arrêt du Parlement du* 29. *Decembre* 1651. *contre le cardinal Mazarin*, in 4°. Cette piece ne fait pas honneur à son auteur, qui y détruit les loix fondamentales de l'état, pour prendre le parti du cardinal. Lettre interceptée de Cohon, ci-devant évêque de Dol, contenant son intelligence avec le cardinal Mazarin, *in* 4° en 1649. On fit plusieurs écrits contre cette lettre, &c. On lui donne aussi des ordonnances synodales, imprimées à Nîmes *in* 8°. * *Mem. manuscrits.* Le Long, *Biblioth. histor. de la France*, *pag.* 103. 475. 490.

COIFFIER, dit Ruzé. (Antoine) *Corrigez ce qui suit dans sa genealogie rapportée dans l'édition de ce Dictionaire de* 1725.

III. Antoine Coiffier, dit Ruzé, &c. épousa le 10. Septembre, *lisez* le 30. Septembre ..... abbé de S. Servin de Tolose, *lisez* abbé de S. Sernin de Toulouse.

IV. Martin Ruzé, marquis d'Effiat, &c. épousa le 21. Juin, *lisez* le 27. Juin.

V. Antoine Ruzé, marquis d'Effiat, &c. morte le 21. Fevrier, *lisez* le 23. Fevrier.

COIGNET. (Matthieu) *Substituez cet article à celui qu'il a déja dans le Moreri de l'édition de* 1725. Coignet avocat au parlement de Paris l'an 1549. fut aussi maître des requêtes de la reine Catherine de Medicis, & procureur general au parlement de Savoye en 1559. Le roi François I. l'envoya en qualité de son ambassadeur auprès des Suisses & des Grisons. Son ambassade dura cinq ans. Il y en a néanmoins qui la renvoient au commencement du regne de Charles IX. & qui veulent que Coignet ne partit qu'en 1561. Dans l'état de la noblesse, au procès verbal de la coûtume de Paris du 22. Fevrier 1580. Coignet est qualifié conseiller du roi, & maître des requêtes de son hôtel, n'a gueres ambassadeur aux Suisses & Grisons, seigneur de la Thuillerie-lès-Dampmartin, & de Bregi en Mulcian en partie. Cependant son nom ne se trouve point dans l'histoire des maîtres des requêtes. Il mourut en 1586. à l'âge de 72. ans. La Croix du Maine, dans sa *Bibliotheque françoise*, dit qu'en 1583. il avoit publié deux ouvrages, l'un intitulé: *Instruction aux Princes de garder la foi promise*; & l'autre: *La philosophie Chrétienne.*

COINTE. (Charles le) *Même édition*, *ajoutez ce qui suit à son article.* Il nâquit le 4. de Novembre. Avant que d'être envoyé à Condom, il fut envoyé à Vendôme pour y enseigner la grammaire & les humanités; ensuite il professa la rhetorique pendant sept ans, à Nantes, à Angers & enfin à Condom. En 1643. M. Servien étant envoyé à Munster, demanda un pere de l'Oratoire pour être chapelain & confesseur de madame Servien. Le pere Bourgoin, alors general, lui offrit le pere le Cointe qui fut accepté, &c Ce pere demeuroit à Paris depuis l'an 1661. lorsqu'il mourut en 1681. Le dernier volume de ses annales latines de l'histoire ecclesiastique de France n'a paru qu'après sa mort, par les soins du pere du Bois son confrere. Il n'est pas vrai, comme on l'a dit, que ces annales n'ont jamais eu d'adversaires. Il est certain au contraire qu'elles ont engagé l'auteur dans plusieurs disputes avec les peres Dachery, Mabillon, Bastide, &c. Benedictins de la congréga-

tion de S. Maur ; avec le pere Chifflet, Jesuite, & d'autres sçavans. * *Voyez* l'éloge du pere le Cointe, par le pere Bougerel de l'Oratoire, *dans les Memoires du pere* Niceron, *tome 4. & tome 10.*

COINTEREL, (Matthieu) cardinal, fils d'*Hilaire* Cointerel, maréchal à Merannes en Anjou, & d'*Yvonne* Vivan, nâquit en 1519. & vint faire ses premieres études à Angers chez un de ses oncles maternels qui étoit chanoine de S. Maurille. Pendant le séjour qu'il fit dans cette ville, ayant fait rencontre d'un prince étranger qui consideroit avec application les clochers de la cathedrale dediée sous l'invocation de S. Maurice, il s'approcha de lui, lui fit considerer la hardiesse de l'architecture, & l'entretint des antiquités de la ville, ce qui plût tant à ce seigneur qu'il lui proposa de faire avec lui le voyage d'Italie. Cointerel accepta le parti, & étant arrivé à Venise il y tomba dangereusement malade. Le medecin qui le traita, nommé Buoncompagno, le fit, après sa guérison, précepteur de ses enfans, & le fit connoître à Hugues Buoncompagno son frere, professeur de droit à Boulogne, qui fut depuis pape sous le nom de Gregoire XIII. Hugues plaça Cointerel chez André de Boni son confrere, qui ayant été appellé peu de tems après à Rome par Paul III. y mena avec lui Cointerel. Buoncompagno les y joignit dès que Boni eut été fait referendaire de l'une & l'autre signature & secretaire des brefs. Ensuite Boni étant allé au concile de Trente, Cointerel eut ses emplois, & fut de plus auditeur de la légation du cardinal de S. Hyppolite en France, & du cardinal Alexandrin en Espagne. Buoncompagno étant devenu pape le fit dataire, & ensuite cardinal en 1583. Ce prélat a toûjours été estimé pour la pureté de ses mœurs, sa science & ses grandes liberalités. On a de lui un recueil estimé des minutes des dispenses accordées par Gregoire XIII. en des occasions importantes. Il mourut à Rome le 28. Novembre 1585. & fut enterré dans la chapelle qu'il avoit fait bâtir en l'église de S. Louis. Le pere Raimond, Jesuite, qui a fait son oraison funebre, a eu tort de le dire Manceau. * *Mem. manusc.*

COLIGNI, maison & toutes ses branches. *Voyez les corrections & additions faites à cet article, dans le Dictionaire historique de l'an 1732. Ajoûtez seulement ici ce qu'on ne trouve point ailleurs en parlant de*

II. GASPARD de Coligni II. du nom, *vers la fin*, que *François* de Coligni, marquis d'Andelot, entra dans la congrégation de l'Oratoire ; & qu'après la mort de son frere il se retira à Lenty, l'une de ses terres située en Bourgogne. Y étant tombé malade, il alla à Châtillon où il mourut en 1654. Il étoit fondateur du couvent des Carmelites de Chaumont en Bassigny, & bienfaiteur des Carmelites de Châtillon.

COLINES, (Simon de) en latin *Colinaeus*, fameux imprimeur François du XVI. siecle. En 1520. il épousa la veuve de Henri Etienne l'aîné. On croit qu'il avoit appris chez lui l'art de l'imprimerie. Il se servit d'abord de ses caractères, mais dans la suite il en fit faire de beaucoup plus beaux. Ce fut lui qui introduisit en France l'usage du caractere italique, avec lequel il imprima des ouvrages entiers : on préfere son italique à celui d'Alde Manuce qui en fut l'inventeur. Il a imprimé un grand nombre de livres en toute sorte de sciences. On peut en voir le catalogue dans l'histoire latine des imprimeurs de Paris les plus celebres, par M. Maittaire, à Londres en 1717. *in octavo.* Mais de Colines a imprimé peu de livres grecs : ceux qu'il a imprimés en cette langue sont d'une grande beauté : on l'accuse de n'avoir pas agi fidélement lorsqu'il imprima le nouveau Testament grec, & d'avoir omis le passage des trois témoins celestes que l'on trouve dans S. Jean, *chap. 5. v. 7.* Il est mort à Paris vers l'an 1547. Sa fille épousa M. Chaudier. * *Vita Simonis Colinai*, *par* Maittaire, dans son *Histoire des plus celebres Imprimeurs de Paris*, in 8°. en 1717 à Londres, *page 3. & suiv.*

COLLEGES. On appelle college, un lieu destiné pour enseigner les lettres, les sciences, les langues, &c. dans lequel d'ordinaire demeurent plusieurs professeurs ou régents. On trouve à Paris les colleges suivants, *dont il ne sera pas inutile de parler ici.*

COLLEGE des ALLEMANDS. Ce college commençoit rue Traversine, au-dessous de celui de Navarre, & finissoit à la rue S. Victor. On ignore entierement ce qui regarde sa fondation, que l'on rapporte à l'an 1353.

COLLEGE d'ARRAS. Nicolas le Caudrelier, abbé de S. Vaast d'Arras, ayant acheté tant de ses deniers, que de quelques legs & aumônes dont il étoit dépositaire, quelques terres & quelques rentes à Greunni, Bouchoire & la Chavate, avec une maison située à Paris rue des Meuriers, destina le tout à l'entretien de quelques pauvres écoliers de la ville ou du diocèse d'Arras. Il pria la communauté de saint Vaast de vouloir bien agréer cet emploi, à quoi elle consentit par ses lettres du 24. Novembre 1332. Les écoliers furent établis dans une maison située vers l'hôtel des ducs de Bourgogne, & les rues de la Chariere & du clos Bruneau. Ce college fut transporté depuis à la rue de S. Victor, vis-à-vis le seminaire des Bons-Enfans. Il est maintenant sans principal & sans boursiers.

COLLEGE d'AUBUSSON. Ce college, qui fleurissoit au commencement du XIV. siecle, ne subsiste plus aujourd'hui, & il est difficile même de marquer le lieu où il étoit situé.

COLLEGE de l'AVE' MARIA, ou d'HUBAND. Ce college fut fondé sur le territoire de sainte Geneviéve par Jean d'Huband, clerc, conseiller du roi & president à la chambre des enquêtes à Paris l'an 1339. Cette fondation étoit en faveur de six jeunes écoliers, d'un maître ou principal, & d'un chapelain. Jean d'Huband leur donna sa maison sur laquelle il fit mettre les images de la Vierge, de S. Jean-Baptiste, de S. Jean l'Evangeliste & des six enfans qu'il voulut être dévoués en particulier à la sainte Vierge. Ce fut pour la même raison qu'il fit écrire en lettres d'or sur la porte de ce college, ces mots de la salutation angelique, *Ave Maria*, comme le symbole des enfans qu'il vouloit y faire élever. On ne pouvoit les y garder que depuis l'âge de huit à neuf ans jusqu'à seize. Le fondateur ordonna qu'ils seroient tirés du village de Huband dans le Nivernois, ou des lieux circonvoisins ; & il institua pour gouverneurs & administrateurs perpetuels l'abbé de sainte Geneviéve, & le grand-maître du college de Navarre : mais la fondation n'a pas duré longtems en son entier, faute de revenu suffisant.

COLLEGE d'AUTUN. Pierre Bertrand, natif d'Annonay en Vivarais, évêque d'Autun, & depuis cardinal du titre de S. Clement, donna au mois d'Août 1337. la maison ou l'hôtel qu'il avoit à Paris, près de S. André des Arcs, pour servir à un college qui seroit appellé de son nom : *le College du Cardinal Bertrand* ou d'*Autun*. Pour l'augmenter, il acheta quelques maisons voisines de la sienne ; & pour l'exempter des droits seigneuriaux, il donna à l'abbaye de S. Germain des Prés, dans la censive de laquelle l'hôtel d'Autun se trouvoit situé, cent livres d'indemnité à cette abbaye. Il augmenta les revenus du nouveau college en 1341. pour suffire à l'entretien de quinze étudians, tant en philosophie & en theologie, qu'en droit-canon : tous nés dans les diocèses de Vienne, du Puy ou de Clermont. Après la mort du cardinal Bertrand, arrivée le 24. Juin 1349. son neveu, qui fut aussi cardinal du titre de sainte Susanne & évêque d'Ostie, travailla beaucoup à l'ornement du même college. Oudard de Moulins, president en la chambre des comptes, augmenta la fondation de trois bourses. Ce college subsiste encore.

COLLEGE de BAYEUX. Ce college, situé dans la rue de la Harpe, fut fondé en 1308. ou 1309. par Guillaume Bonnet, évêque de Bayeux, né dans le diocèse du Mans & élevé dans celui d'Angers. Les lettres de fondation sont de l'an 1308. ou 1307. avant Pâques. Le fondateur, par ces lettres, veut qu'il y ait dans ce college douze écoliers, dont six seront de l'évêché du Mans, & particulierement du Desert, à la nomination de l'évêque du Mans & de l'archidiacre de Passais ; & six de l'évêché d'Angers, à la nomination de l'évêque & du tresorier de ladite ville. Guillaume Bonnet donna pour cette fondation sa maison sise rue de la Harpe, avec une autre plus petite où il avoit commencé de demeurer ; *son manoir* de Gentilly, avec toutes les terres,

bois taillis & vignes, tant en-deça qu'au-de-là de l'eau, soixante-quinze livres parisis de rente qu'il avoit sur le tresor, quelques autres revenus qu'il avoit à Paris, ses livres de theologie & de droit-canon, & quelques meubles. Les bourses ne sont que de deux sols parisis par semaine; & si quelqu'un a quarante livres de revenu annuel, Bonnet veut qu'il vive à ses frais, si la communauté du college permet qu'il demeure dans la maison. Il confirma cette fondation par son testament, & y ajoûta le don de trois autres maisons qu'il avoit acquises à Paris. Robert Benoît, chanoine de Bayeux, son executeur testamentaire, dressa des statuts pour ce college le 30. Novembre 1315. & ajoûta quatre nouveaux boursiers aux douze anciens, & destina pour chacune des bourses nouvelles huit livres parisis de rente. Il ordonna qu'il n'y auroit tout au plus que deux écoliers de chacun des diocèses mentionnés qui pourroient étudier en medecine ou en droit-canon, de peur que le plus grand nombre n'abandonnât l'étude plus nécessaire de la theologie. En 1543. le 25. Août, Pierre Mathé & Jean Corbin, conseillers au parlement de Paris, vicaires députés par les évêques du Mans & d'Angers, pour visiter & reformer ce college, firent de nouveaux statuts où il n'est parlé que de douze boursiers. Le parlement par arrêt du 12. Juin 1551. reforma quelques articles de ces nouveaux statuts, & ordonna que l'élection du principal se feroit par les boursiers. Comme les tems d'étude avoient été tantôt prolongés à l'excès, tantôt trop diminués par ces differens statuts, il fut ordonné par une conclusion de l'université de Paris du 6. Fevrier 1716. que les boursiers aux arts, après deux ans de philosophie, se feroient passer maîtres; & que les theologiens, après trois ans d'études, subiroient le premier examen au mois d'Octobre, le second au mois de Novembre, & soûtiendroient la these appellée *Tentative*, avant le Carême de l'année suivante: ce reglement fut homologué au parlement le 19. du même mois. Les bourses de ce college ont été augmentées, & peuvent valoir aujourd'hui cent cinquante livres.

Collège de BEAUVAIS. Jean de Dormans, évêque de Beauvais, cardinal & chancelier de France, & est le fondateur de ce college. Sa charte de fondation est du 8. Mai 1370. & l'on y voit que son dessein est d'y entretenir quinze personnes nées dans la paroisse de Dormans, lieu de sa naissance, ou à leur défaut, dans quelques autres villages du diocèse de Soissons; c'est-à-dire, douze boursiers, un maître, un soûmaître & un procureur. En 1371. il fonda cinq autres bourses, & trois officiers pour le college. Enfin en 1372. il augmenta encore sa fondation de sept nouveaux boursiers, dont trois doivent être pris de Buisseul & d'Athis au diocèse de Reims, ce qui faisoit en tout vingt-quatre boursiers, dont un devoit être prêtre & religieux de l'abbaye de saint Jean des Vignes. Les premiers statuts portent que les boursiers vivroient en commun, qu'ils porteroient la tonsure & l'habit bleu ou violet. Après la mort du fondateur arrivée le 8. Novembre 1373. Milès de Dormans son neveu, évêque d'Angers, puis de Bayone & de Beauvais, chancelier de France, fit construire la chapelle du college avec l'argent que son oncle avoit laissé pour ce dessein. Le roi Charles V. posa la premiere pierre; & comme elle fut dediée sous l'invocation de S. Jean l'Evangeliste, la rue qui y répond en a pris le nom de *S. Jean de Beauvais*. Le même prélat, suivant toujours les intentions de son oncle, établit quatre chapelains avec deux clercs de chapelle, pour celebrer l'office & acquitter les Messes de fondation. Depuis ce tems-là, Jean-Richard du Chêne, chanoine de Reims & de Soissons, fonda deux bourses en 1450. pour deux écoliers de la châtellenie d'Arceis ou du Maignil-la-Comtesse, au diocèse de Troyes; & Jean Notin, procureur du college, en fonda deux autres avec un cinquiéme chapelain en 1501. Ils devoient être pris de la ville de Compiegne. Selon la disposition du cardinal de Dormans, après lui, son frere & son neveu, l'abbé de saint Jean des Vignes de Soissons devoit être patron & collateur de toutes les places du college, à charge de le visiter tous les ans à ses frais; mais Guillaume de Dormans frere de Milès, évêque de Meaux & depuis archevêque de Sens; sa mere & ses sœurs ayant dessein d'augmenter les revenus & les fondations du college, eurent avec l'abbé de S. Jean des Vignes plusieurs disputes sur la jurisdiction; qui furent terminées par un concordat homologué au parlement le 18. Mai 1389. confirmé par lettres patentes de la même année; & par une bulle de Clement VII. il fut reglé que la présentation de toutes les places du college appartiendroit à l'abbé de S. Jean des Vignes, & la collation à Guillaume de Dormans, & après lui à la cour de parlement, excepté celle de la bourse du religieux de S. Jean des Vignes, dont la collation est reservée à l'abbé. Ainsi ce college est demeuré sous la protection du parlement depuis la mort de Guillaume arrivée le 2. Octobre 1405. Le premier président, avec deux commissaires de la cour, ont l'intendance & l'adminstration du college, & ont fait en differens tems des reglemens fort sages. Ce college a été uni, quant à l'éxercice des classes, à celui de Presles qui est contigu, depuis 1597. jusqu'en 1699. que l'on a fait une muraille de séparation, pour laisser l'exercice en entier au college de Beauvais.

Collège de BOISSI. Il fut commencé en 1356. selon les vûes de Godefroi de Boissi-le-Sec, mort le 20. Août 1354. par son neveu Etienne Vidé de Boissi-le-Sec, chanoine de Laon, derriere S. André des Arcs. Ils étoient nés l'un & l'autre à Boissi-le-Sec, au diocèse de Chartres, de parens pauvres, & ils destinerent ce college pour y entretenir un principal & douze boursiers: sçavoir, trois en theologie, trois en droit, trois en philosophie & trois en grammaire; entre lesquels il y auroit un chapelain-prêtre. Tous devoient être issus de la famille des deux fondateurs, & à leur défaut, des pauvres de Boissi-le-Sec & des villages voisins; & enfin au défaut de ceux-la, de la paroisse de saint André des Arcs. Le chancelier de l'église de Paris, & le prieur des Chartreux de la même ville sont les visiteurs de ce college & les collateurs des bourses. Cette fondation a reçû plusieurs échecs, selon les tems. En 1503. Michel Chartier, qui en étoit le principal, remit les choses en meilleur état, & reçut des boursiers à proportion du revenu. Il renouvella tous les bâtimens en 1519. & y fit construire une chapelle. Le college étant tombé de nouveau en décadence, fut rétabli par Guillaume Hodey qui en avoit la principalité, & qui mourut à Paris en Fevrier 1717. âgé de 80. ans. Il a employé près de cinquante mille livres à rebâtir la maison. Il y a retabli les boursiers, & s'est appliqué à faire revivre les statuts anciens & nouveaux.

Collège de BONCOUR. Pierre de Becond, chevalier, seigneur de Flechinel, par ses lettres du 10. Decembre 1353. donna pour entretenir à Paris huit écoliers du diocèse de Teronanne, la maison qu'il avoit à Paris au mont sainte Geneviéve avec d'autres revenus, & laissa le gouvernement & l'entiere disposition du college aux abbés de S. Bertin à S. Omer, & du Mont S. Eloi dans l'évêché d'Arras. Ces deux abbés dresserent en 1357. des statuts pour ce nouveau college. Les boursiers ne pouvoient y demeurer que sept ans au plus. En 1568. François de Lierres, abbé de S. Bertin, & Pierre le Roi abbé du Mont S. Eloi, dresserent de nouveaux statuts. Le college a été rebâti par Pierre Galland, professeur royal, qui en étoit principal; & il a été uni en 1638. à celui de Navarre, avec lequel il communique.

Collège des BONS-ENFANS. Il fut appellé dans son origine l'*Hôpital des pauvres Ecoliers*, & fut fondé pour treize; par ceux qui avoient fondé l'église collegiale de saint Honoré, près de laquelle étoit le college. Les fondateurs fonderent dans cette église une prébende à la collation du doyen & du chapitre de S. Germain l'Auxerrois, à condition que celui qui en feroit pourvû prendroit soin du college en qualité de proviseur. C'étoit en l'an 1209. On lit dans la vie de S. Louis, écrite par Geoffroi de Beaulieu son confesseur, que ce prince avoit coutume d'appeller aux grandes fêtes plusieurs de ces écoliers pour chanter dans sa chapelle, & qu'il leur faisoit du bien. Jacques Cœur, tresorier general de France sous Charles VII. a été aussi le bienfaiteur de ce college, & peut-être le restaurateur. Il y fonda, dit-on, une chapelle du titre de *S. Clair*. Ce college a été

uni dans la suite au chapitre de S. Honoré; & après avoir été longtems sans exercice, il fut r'ouvert en 1611. sous la direction desdits chanoines, qui y établirent deux prêtres pour l'instruction de la jeunesse. Il y a eu encore un autre college dit *des Bons-Enfans*, près de S. Victor, qui est aujourd'hui un séminaire d'ecclesiastiques, sous la direction des prêtres de la Mission de S. Lazare.

Collège de BOURGOGNE. Ce college est ancien, du mois de Fevrier 1332. Il fut fondé par Pierre, ci-devant évêque d'Autun, & alors cardinal, & frere de Nicolas de Lyre, Cordelier. Ils ne furent en cela, avec Thomas de Savoye, chanoine de Paris, & Guillaume de Wading, autre Cordelier, que les executeurs du testament de Jeanne de Bourgogne, reine de France & de Navarre, comtesse d'Artois, &c. qui avoit ordonné que son hôtel de Nesle seroit vendu, & le prix employé à la fondation d'un college pour l'entretien de pauvres écoliers séculiers ou réguliers du comté de Bourgogne qui voudroient étudier à Paris. Il n'y eut d'abord que vingt boursiers séculiers, qui ne devoient étudier qu'en philosophie, & on comprit dans ce nombre le maître ou principal chargé d'enseigner la philosophie aux autres, & un chapelain pour dire la Messe. On laissa l'institution des uns & des autres au chancelier de l'église de Paris, & au gardien des Cordeliers. Le maître & le chapelain doivent être perpetuels. On établit depuis un second chapelain en 1607. Le nombre de vingt fut réduit à dix, à cause de la modicité des revenus. Par les reglemens de 1688. homologués au parlement & acceptés par les boursiers, le principal est chargé d'entretenir deux professeurs en philosophie. Ce college est situé dans la rue des Cordeliers.

College de CALVI, autrement *la petite Sorbonne*, parce qu'il reconnoissoit Robert de Sorbonne pour fondateur, à cause que la maison où il étoit bâti provenoit de ses liberalités. On y enseigna longtems les basses classes; mais enfin il a été abattu pour aggrandir la maison de Sorbonne & en bâtir l'église.

College de CAMBRAI. Il fut bâti en 1348. & on le connoît encore sous le nom de *College des trois Evêques*, parce qu'il y en eut trois qui contribuerent à sa fondation: sçavoir Hugues de Pomare, évêque de Langres, & puis d'Autun; Hugues d'Arci, évêque de Laon, ensuite d'Auxerre, puis archevêque de Reims; & Gui d'Aussonne, évêque de Cambrai & ensuite d'Autun. Les écoliers furent établis dans une maison sise vis-à-vis S. Jean de Latran, où ce college est encore. On y mit sept boursiers avec un principal & un chapelain. Ils devoient être pris, ceux de la portion de Hugues de Pomare, de l'évêché d'Autun; ceux de la portion de Hugues d'Arci, de l'évêché d'Auxerre, ou s'il ne s'en trouve point, de celui d'Autun; ceux de Gui, d'Avennes lieu de son origine, au diocèse de Cambrai. Ces bourses ont toujours été à la nomination du chancelier de l'université & le sont encore. Ce college sert aujourd'hui d'école à la faculté de droit, & Louis XIV. y a fondé en 1680. une chaire de droit françois. Louis XIII. avoit fait abattre une grande partie des bâtimens, pour faire place au college Royal.

College du CARDINAL LE MOINE. Il a pris son nom de Jean le Moine, cardinal, qui, étant à Paris en qualité de légat de Boniface VIII. fonda ce college dans la rue de S. Victor en 1302. Il en dressa lui-même les statuts que Boniface VIII. approuva. Son dessein étoit qu'il y eût dans ce college soixante artistes & quarante theologiens; & pour favoriser l'établissement d'un si grand nombre d'étudians, il consentit que ceux qui fonderoient des bourses en eussent la présentation. Il commença par fonder quatre artistes & deux theologiens, & en laissa, après lui, la nomination au doyen & au chapitre de S. Wulfran d'Abbeville, qui les prendront du diocèse d'Amiens, si cela se peut, sinon des diocèses voisins. Il établit pour maître Simon de Giberville, chanoine de Paris, & voulut que dans la suite l'élection de maître appartînt au chapitre de Paris. Il y établit dans la suite un chapelain, & défendit qu'aucun des écoliers de son college pût être recteur de l'université ou procureur de nation. Le cardinal Jean Cholet, & le chevalier Jean *de Gravibus*, fonderent dans la suite plusieurs autres bourses dans ce college; & par arrêt du parlement du 2. Avril 1545. le nombre des boursiers theologiens fut fixé à dix-huit, & celui des artistes à six.

College de CLERMONT. On nommoit ainsi autrefois le college de Louis *le Grand*, possedé par les Jesuites dans la rue S. Jaques. Il fut appellé *de Clermont*, parce qu'ayant été mis en possession du legs d'un évêque de cette ville, ils en acheterent une grande maison appellée *la cour de Langres*, dans la rue S. Jaques, qu'ils acquirent des sieurs Hennequin & Prevôt en 1563. & le 19. Fevrier 1564. avant Pâques, ils ouvrirent leur college pour l'instruction de la jeunesse. Les bienfaits que leur fit Louis XIV. & leur attachement à ce prince leur fit substituer dans la suite le nom de *College de Louis le Grand* à celui de *College de Clermont*, & mettre les armes de France au lieu d'un *nom de Jesus* qui y étoit auparavant. Ce college a été rebâti en 1628.

College de COCQUEREL. Il a pris ce nom de Nicole Cocquerel, natif de Montreuil-sur-Mer, qui avoit tenu de petites écoles dans ce lieu, situé dans la basse-cour de l'ancien hôtel de Bourgogne au Mont S. Hilaire; & de locataire il s'en étoit rendu proprietaire par subtilité. Il le vendit à Simon du Guast, qui eut pour successeur Robert du Guast son neveu. Nicole Cocquerel fut chanoine de Notre-Dame d'Amiens, & fit son testament à Paris le 7. Mars 1463. Ce college ne subsiste plus. Il y a seulement encore une maison dans la rue Charetiere, mais il n'y a ni principal, ni boursiers.

College de CORNOUAILLE. Son premier fondateur est Nicolas Galeran, clerc, Breton, dit *de la Greve*, qui, par son testament de l'an 1317. laissa des fonds pour cette fondation. Ses executeurs testamentaires établirent en conséquence cinq bourses pour des écoliers de l'évêché de Cornouaille, ou Quimper, ou des diocèses voisins, s'il ne s'en trouvoit pas de celui-ci. Jean de Guistri, chanoine des églises de Paris, de Nantes & de Quimper, en ajoûta quatre autres dans la suite, pour des écoliers du même diocèse; & il leur donna, pour les loger tous ensemble, une maison qu'il avoit achetée dans la rue du Plâtre. Les executeurs de son testament ajoûterent une dixiéme bourse, dont ils se reserverent la présentation pour la premiere fois seulement, après quoi elle appartiendroit, comme celles des neuf autres boursiers, à l'évêque de Paris.

College des DANOIS ou de DACE. Il étoit autrefois dans la rue de sainte Geneviéve, & ce lieu fait aujourd'hui partie du couvent des Carmes de la place Maubert, à qui il fut donné en 1386. & du college de Laon. Les Danois furent depuis transferés dans la rue Galande. On croit que ce qui donna lieu à la fondation de ce college, fut le commerce des chanoines réguliers de Paris avec ceux de Danemarck, à l'occasion de S. Guillaume d'Eschil.

College de DAIMVILLE, fondé pour douze écoliers ou boursiers, dont six du diocèse d'Arras & six de celui de Noyon, au choix & à la nomination du doyen & du chapitre de chacune de ces églises, reconnoît pour fondateur Michel de Daimville, archidiacre de l'église d'Arras, clerc, ou chapelain & conseiller du roi, & ses freres Gerard & Jean de Daimville, l'un évêque d'Arras, puis de Terouenne, & ensuite de Cambrai; le second chevalier & maître d'hôtel des rois Jean & Charles V. Cette fondation est de l'an 1380. Ce college est dans la rue de la Harpe. La visite & correction appartiennent au grand-pénitencier de l'église de Paris.

College des DIX-HUIT, ainsi appellé parce qu'on y entretenoit dix-huit pauvres écoliers. Il fut d'abord situé vis-à-vis l'Hôtel-Dieu, & dans la suite les écoliers furent transferés au-dessus de la rue de Sorbonne. Ce college a depuis été abattu & confondu dans le bâtiment de l'église de Sorbonne. Cependant les bourses subsistent & sont assez considerables. Sa fondation est de l'an 1268.

College des ECOSSOIS. Sa premiere fondation est de l'an 1326. & est dûe aux soins & aux frais de David, évêque de Morew en Ecosse. Les écoliers, au nombre de quatre, dont un theologien & trois artistes, furent placés

d'abord au college du cardinal le Moine, & les biens affectés à ce college. Y ayant eu sur cela des contestations quelques années après, il fut conclu que le college rendroit les terres acquises à Grisi, près de Brie-comte-Robert, à Jean évêque de Morew, & que les quatre écoliers Ecossois seroient congediés. C'étoit en 1333. Dans la suite ils furent établis dans la rue des Amandiers, & la maison où ils étoient porta long-tems le titre de *College des Ecossois*. En 1567. Marie Stuart, douairiere de France, & alors regente en Ecosse, fit une nouvelle fondation, en augmentant le nombre des étudians à qui elle donna des pensions annuelles, afin de former des ecclesiastiques propres à soûtenir ce qui restoit de la religion Catholique dans son royaume. Jacques de Bethune, archevêque de Glasgo en Ecosse, & ambassadeur en France, fortifia cette fondation & la rendit perpetuelle, en laissant à cet effet ses biens lorsqu'il mourut à Paris le 25. Avril 1603. Il laissa la direction de cette fondation aux prieurs des Chartreux de Paris; & les biens des écoliers de cette seconde fondation ayant été separés jusqu'en 1639. quoique les écoliers de l'une & de l'autre fondation demeurassent en même maison, ces deux fondations furent unies alors dans un seul & même college par une ordonnance de Jean-François de Gondi, archevêque de Paris, confirmée par lettres patentes de Louis XIII. du mois de Decembre, & verifiées en parlement le premier de Septembre 1640. En 1662. Robert Barclay, alors principal, plaça le college des Ecossois où il est aujourd'hui sur les anciens fossés de S. Victor.

College de FORTET. Il fut fondé en 1389. par Pierre Fortet, natif d'Aurillac, au diocèse de saint Flour en Auvergne; & chanoine de l'église de Paris, pour huit pauvres écoliers, dont quatre d'Aurillac ou du diocèse de saint Flour, & quatre de Paris, sous un principal. Les chanoines de l'église de Paris qu'il fit ses executeurs testamentaires & superieurs de ce college, placerent en 1397. ces écoliers dans le lieu où il est encore aujourd'hui, mais aggrandi des débris des hôtels de Marli & de Nevers. En 1556. Jean Beauchêne, grand-vicaire de l'église de Paris, ajouta trois bourses pour des écoliers du village de Courcelles, ou des enfans de chœur de Notre-Dame. En 1578. Nicolas Varin, qui avoit été principal de ce college, puis abbé de Brenne, en fonda deux autres.

College des GRASSINS, situé dans la rue des Amandiers, sur la censive de sainte Genevieve, reconnoît pour fondateur Pierre Grassin, natif de Sens, sieur d'Oblon, & conseiller au parlement de Paris. Il legua à cet effet la somme de trente mille livres par son testament du 16. Octobre 1569. & soixante autres mille livres au cas que son fils vint à mourir sans enfans, ce qui arriva. Le fils ajouta à ce legs la somme de douze mille livres. Thierri Grassin, avocat au parlement, executeur du testament de son frere & de celui de son neveu, eut soin que tout fût executé avec exactitude. Il donna lui-même deux mille huit cens cinquante livres de rente qu'il avoit sur l'Hôtel de ville, avec d'autres biens & sa bibliotheque. Ce college doit être composé d'un principal, d'un chapelain, de six grands boursiers étudians en theologie, de douze petits en humanités & philosophie, & d'un portier. Les bourses sont affectées aux pauvres écoliers de la ville & du diocèse de Sens, & à la collation de l'archevêque de la même ville. Les Irlandois établis dans ce college en 1696. ont été renvoyés au college des Lombards, par arrêt du parlement du 4. Mars 1710.

College de HARCOUR. Ce college, l'un des plus fameux de l'université de Paris, fut fondé en 1280. par Raoul d'Harcour, docteur en droit & chanoine de l'église de Paris, issu des comtes de Harcour en Normandie. Etant mort avant que d'avoir achevé l'execution de son dessein, Robert ou Raoul d'Harcour son frere, évêque de Coutances, y mit la derniere main & y ajouta du sien. Les boursiers doivent être, selon cette fondation, au nombre de vingt-huit: sçavoir seize étudians dans la faculté des arts, des diocèses d'Evreux, de Coutances, de Bayeux & de Rouen, & huit theologiens tirés des mêmes diocèses. Les autres, on pouvoit les prendre indifferemment dans les autres diocèses. On y établit aussi des officiers, & l'on y fit des reglemens fort utiles. La fondation fut augmentée dans la suite par Jean Boucard, évêque d'Avranches, confesseur & aumônier du roi Louis XI. qui donna, pour établir douze nouveaux boursiers grammairiens, la somme de quatre mille livres tournois, & sa fondation fut confirmée après sa mort par arrêt du parlement du 9. Juillet 1488. Ces douze boursiers furent reduits à six en 1536. à cause de la diminution des revenus. Godefroi Herbert, évêque de Coutances en 1509. établit quatorze autres boursiers artistes, qui furent réduits à onze en 1519. En 1535. une nouvelle acquisition donna lieu à la fondation d'un autre boursier artiste. Jean Rouxel, prêtre du diocèse de Coutances, en fonda aussi un pour sa famille, ou du moins de son diocèse en 1633. & les années suivantes, lequel après avoir fait ses études en grammairien & aux arts, entreroit parmi les theologiens Robert Pelerin, prêtre du même diocèse, en a fondé un autre en 1644. pour étudier en medecine ou en theologie, après avoir pris le degré de maître-ès arts; & il a été suivi en cela par plusieurs autres qui ont aussi fondé de nouvelles bourses dans ce college qui subsiste encore aujourd'hui avec éclat. On y a fait des reglemens fort utiles, surtout de 1703.

College de JUSTICE, est ainsi nommé de son fondateur Jean de Justice, chantre de Bayeux, chanoine de Notre-Dame de Paris & conseiller du roi, mort en 1353. Il est situé dans la rue de la Harpe. Sa fondation est de 1353.

College de LAON. Il fut fondé par Gui de Laon, chanoine de la ville de même nom, & tresorier de la Sainte-Chapelle de Paris; & par Raoul de Presles, clerc du roi, pour des écoliers des diocèses de Laon & de Soissons. La fondation est de 1354. Le mêlange des écoliers des deux diocèses ayant causé de la division, on fit deux colleges: l'un retint le titre de *College de Laon*; & l'autre prit celui de *College de Presles* ou *de Soissons*. Celui de Laon occupoit un corps de logis qui servit depuis à l'établissement du college de Beauvais. Cette division se fit en 1323. En 1327. le fondateur établit un principal, un chapelain & seize boursiers étudiants aux arts. En 1339. Gerard de Montaigu, avocat general du roi au parlement de Paris, ayant laissé aux boursiers sa maison appellée l'*Hôtel du Lion d'or*, ils y furent transferés en 1340. où ils sont encore. Plusieurs particuliers ont fondé encore de nouvelles bourses dans ce college, pour des étudiants en philosophie, en theologie, en droit, & même en medecine. Ils ont été diminués ou sont devenus en plus grand nombre, selon les tems. En 1615. on y comptoit dix grands boursiers & treize petits.

College de LISIEUX. On en rapporte l'origine à l'an 1336. Il commença d'abord par les liberalités de Gui de Harcour, évêque de Lisieux; en faveur de vingt-quatre pauvres écoliers, au choix des évêques ses successeurs. Ce college fut d'abord dans une maison empruntée sise rue des Prêtres-Saint-Severin; & dans la suite les fonds furent unis à un autre fondé par trois freres de la maison d'Estouteville, sur la Montagne de sainte Genevieve. La fondation étoit pour douze theologiens & vingt-quatre artiens. Mais il y a déja long-tems que la diminution des revenus a obligé de diminuer le nombre des bourses. La nomination des bourses appartient conjointement à l'évêque de Lisieux & à l'abbé de Fescamp, qui en sont les superieurs & les protecteurs. Les grands boursiers qui doivent être pris d'entre les petits, doivent être clercs & maîtres-ès-arts dans l'université de Paris.

College des LOMBARDS, fondé pour de pauvres écoliers d'Italie en 1334. par André Ghini de Florence, évêque d'Arras & puis de Tournay; François de l'Hôpital, bourgeois de Modene; Renier Jean, bourgeois de Pistoie, apoticaire à Paris; & Manuel de Rolland de Plaisance, chanoine de S. Marcel à Paris, s'engagerent d'y entretenir onze boursiers. L'évêque d'Arras leur donna sa maison située au Mont saint Hilaire. Ce college étoit encore occupé par des Italiens, ausquels s'étoient joints des Espagnols, lorsque S. Ignace de Loyola vint étudier à Paris. Mais il se trouva tout-à-fait ruiné, lorsque deux prêtres Irlandois, Malachie Kelly & Patrice Magin, le demanderent en 1681. au roi

Louis XIV. qui le leur accorda. Ils l'ont rebâti en entier, & il est maintenant habité par des Irlandois. Il n'y a plus d'exercice public de classes.

COLLEGE de MAISTRE-GERVAIS ou de NOTRE-DAME DE BAYEUX, qui doit son origine à Gervais-Chrétien, né à Vendes au diocèse de Bayeux, chanoine des églises de Paris & de Bayeux, & medecin du roi Charles V. Il fonda ce college en 1370. & Charles V. y ajouta deux bourses. Elles sont toutes à la nomination du grand aumônier de France, qui a droit de visite & de correction dans ce college. On y unit la même année les écoliers & les revenus du college de Robert Clement, fondé en 1349. & dont les fonds se trouvere it trop modiques. En 1699. toutes les bourses du college de Maître Gervais ont été supprimées, & le college est à present sous la direction de deux conseillers d'état, & de deux docteurs de Sorbonne. Il y a deux chapelles en titre de benefice, dont l'un des chapelains est procureur du college, & y fait les fonctions de principal.

COLLEGE du MANS. Il fut fondé par le cardinal Philippe de Luxembourg, évêque du Mans & de Terouanne en 1526. pour douze pauvres écoliers de son diocèse. Mais ayant été prevenu par la mort, ce fut Christophe de Chauvigné, chanoine du Mans, depuis évêque de Leon, & ses autres executeurs testamentaires qui mirent cette fondation en œuvre. Ils placerent ce college dans la rue de Reims, sur la montagne sainte Geneviève, & firent faire le bâtiment, qui contenoit trente-six chambres, pour loger les boursiers, les regens & les pensionnaires. C'est l'évêque du Mans qui nomme à toutes les bourses. Ce college, où l'exercice public étoit cessé dès 1613. ou 1615. fut acheté par les Jesuites du college de Clermont en 1682. & ces Peres l'ont presque entierement abatu depuis, pour y élever les édifices que l'on y voit à present. Les deniers de la vente furent employés à l'achat d'une autre maison qui porte encore le titre de *College du Mans*, & qui est située à l'entrée de la rue d'Enfer. Les bourses y sont assez avantageuses: mais il n'y a plus d'exercice d'humanités ni de philosophie. La vie commune y a seulement été rétablie en 1716. comme elle étoit dans son origine.

COLLEGE de LA MARCHE. Ce college est situé à Paris, où il est très connu & assez frequenté. Il a été bâti au lieu où étoit autrefois le college dit *de Constantinople*, parce qu'il avoit été fondé par un patriarche de cette ville nommé *Pierre*. Comme en 1362. ce college n'étoit plus occupé que par un boursier nommé *Jean* de Novarre, Jean de la Marche, ainsi appelé du lieu de sa naissance, le loua, à condition que le prix du loyer qui étoit de dix livres parisis par an, seroit employé aux réparations de la maison qui étoit presque entierement ruinée. La même année Guillaume de la Marche, neveu de Jean, entra dans les mêmes conditions du bail, lequel étoit de neuf ans, du consentement de l'université qui en fit expedier tous les actes necessaires. Ce Guillaume de la Marche est qualifié maitre-ès-arts, bachelier en droit & chanoine de Toul. Quand le bail fut fini, l'université donna le college à bail emphiteotique au même Guillaume de la Marche, qui s'obligea d'en rendre tous les ans vingt livres parisis, à condition que cette somme seroit distribuée à de pauvres écoliers conformément à l'intention du fondateur. Il ne restoit plus alors aucun boursier dans ce college qui consistoit en deux maisons dans la rue Sans-Bout, & une troisième appelée l'*Hôtel d'Amboise*, au bas de la place Maubert, assez près de la riviere. Les choses demeurerent en cet état jusqu'en 1420 Cette année au mois d'Avril mourut Guillaume de la Marche, qui fut enterré à S. Victor, & qui legua en mourant la meilleure partie de ses biens pour l'entretien d'un principal, d'un procureur & de six pauvres écoliers, dont quatre devoient être tirés de la Marche, lieu de sa naissance, & les deux autres de Rosieres près de Salins, où il avoit été curé. Après sa mort, un nommé Beuve, maitre-ès-arts, licentié en droit, natif de Vinville en Lorraine, au diocèse de Verdun, & son executeur testamentaire, achera de l'abbé & des religieux de S. Vincent de Senlis, la maison dont il se servit alors pour bâtir le nouveau college, qu'il appella du nom de son fondateur, le *College de la Marche*. Il fonda aussi lui-même six bourses & un chapelain, & assigna six sols parisis par semaine aux boursiers, & huit au chapelain. Jean de la Rochetaillée, patriarche de Constantinople, pour lors administrateur perpetuel de l'évêché de Paris, après la translation de Jean de Courtecuisse à Genève, ratifia la fondation de ce college, en confirma les statuts, & ordonna qu'en memoire des deux fondateurs, il porteroit le titre de *College de la Marche-Vinville*. Mais il n'est guere connu aujourd'hui que sous le premier nom. L'acte est de 1422. Beuve mourut dans ce college le 8. Avril 1432. & fut inhumé dans le chœur des Carmes de la place Maubert, où on lit son épitaphe. Depuis ce tems-là, en 1501. Nicolas Varin, principal dudit college de la Marche, y fonda encore deux bourses.

COLLEGE MAZARIN ou des QUATRE-NATIONS. Sa fondation est de l'an 1665. On l'appelle *Mazarin*, parce que c'est le cardinal de ce nom qui en forma le projet, & qui a laissé des fonds pour l'executer; & on le surnomme *des Quatre Nations*, parce que cette éminence voulut qu'on y entretint gratuitement soixante enfans de gentilshommes ou des principaux bourgeois des pays nouvellement conquis ou reunis à la couronne de France, & qu'on les élevât non seulement dans la pieté Chrétienne & dans les belles lettres, mais aussi dans les exercices convenables à leur naissance. Il fixa les lieux où on devoit choisir ces jeunes gens: sçavoir, Pignerolle & son territoire, l'Alsace & les pays d'Allemagne qui en sont proche, la Flandre & les autres provinces voisines, le Roussillon, Conflans & Sardaigne; & au défaut de Pignerolle, l'Etat-Ecclesiastique. L'université en agréant ce college mit ces conditions, qu'on n'y enseigneroit ni la theologie, ni la jurisprudence, ni la medecine; qu'il n'y auroit ni manege de chevaux, ni academie de gladiateurs; que le principal & le soûprieur seroient pris de l'université, &c.

COLLEGE MIGNON. Ce college fut fondé en 1343. par Jean Mignon, archidiacre de Blois dans l'église de Chartres, & maitre des comptes à Paris, pour douze écoliers de sa famille, autant qu'il se pourroit faire. Etant mort en 1348. ses executeurs testamentaires ne se presserent pas de faire executer sa fondation, ce qui fit que l'université en porta ses plaintes au roi Jean l'an 1353. & sur ses plaintes, les parties ouies, il fut ordonné que Robert Mignon frere du défunt, executeroit l'intention du testateur; & ensuite amortissant la maison & les revenus qui lui seront assignés, ce prince devint par-là fondateur de ce college, & s'en retint en consequence, & à ses successeurs après lui, la garde, visite, institution, destitution, &c. en réservant néanmoins aux parens la preference dans les bourses. Il y a eu depuis plusieurs autres changemens dans ce college, qui enfin a été donné aux religieux du college de Grandmont en 1584. en échange de leur couvent du bois de Vincennes. Il porte aujourd'hui par cette raison le titre de *College de Grandmont*.

COLLEGE de MONTAIGU. Il fut fondé à la fin de l'an 1314. selon les dispositions marquées dans le testament de Gilles Aicelin, archevêque de Rouen, & auparavant de Narbonne. Pierre de Montaigu, cardinal de Laon, contribua beaucoup à l'avancement de cette fondation. Le chevalier Louis de Montaigu son neveu, contesta d'abord les donations de son oncle, & enfin s'étant desisté de ses demandes, il consentit que ces donations appartinssent audit college, à condition qu'il porteroit le nom *de Montaigu*, au lieu de celui *des Aicelins*, & que les écoliers seroient du diocèse de Clermont. Philippe, ci-devant evêque d'Evreux & alors évêque de Noyon, dressa des statuts pour ce college, & après sa mort le chapitre de Paris en devint seul superieur. Le nombre des boursiers augmenta si considerablement dans la suite des tems dans ce college, que par un reglement de 1495. il est dit qu'il y en avoit quatre-vingt-huit. Un nommé Standone qui fit ce reglement, obtint que le prieur des Chartreux de Paris seroit présentateur des boursiers; & pour conservateurs il nomma le doyen, le chancelier & le pénitencier de l'eglise de Paris, dont le dernier auroit le droit d'instituer ceux que le prieur

auroit presentés. Il obtint aussi pour sa maison & ses écoliers des privileges considerables ; mais il assujettit ceux-ci à une vie extrêmement dure, au maigre, à des jeûnes très-fréquents, aux veilles & à la recitation de plusieurs offices, &c. Cet institut s'observe encore.

College de NARBONNE. Bernard de Farges, proche parent du pape Clement V. qui d'évêque d'Agen avoit été archevêque de Rouen, puis l'étoit devenu de Narbonne, fonda ce college en 1317. pour neuf pauvres écoliers de son dernier diocèse. Le pape Clement VI. y unit dans la suite le prieuré de Marcelle, qui a été donné depuis aux prêtres de la Doctrine-Chrétienne. Clement VI. avoit fait cette union par reconnoissance de ce qu'on lui avoit accordé pour lui-même une place de boursier, par grace, attendu qu'il n'étoit pas du diocèse de Narbonne. En 1382. il y avoit vingt boursiers dans ce college : mais le nombre en diminua beaucoup dans la suite. En 1599. l'exercice public des basses classes y fut introduit. A present il n'y a plus qu'un principal & un procureur, sans aucun boursier.

College de NAVARRE. Ce college est un des plus illustres tant par la qualité des fondateurs, que par la quantité des biens donnés pour sa fondation. Ce fut la reine Jeanne de Navarre qui le fonda en 1304. avec Philippe *le Bel* son mari. L'intention de la reine fut de faire élever dans ce nouveau college soixante-dix écoliers ; sçavoir, vingt étudians en grammaire, trente en philosophie, & vingt en theologie ; & qu'il y eût des maîtres & des professeurs convenables. Gilles de Pontoise, abbé de saint Denys, & Simon Festu, depuis évêque de Meaux, du nombre des executeurs testamentaires de la reine, vendirent l'hôtel de Navarre qu'elle avoit donné, & firent bâtir le college dans le même lieu où il est aujourd'hui sur le penchant de la montagne de sainte Genevieve. Jusqu'en 1404. ou environ il n'y eut d'étudians que les boursiers dans ce college ; mais vers cette année on commença à en admettre d'autres pour étudier la grammaire ; & peu à peu la porte fut ouverte aux philosophes & aux theologiens. Ce college fut ruiné pendant les troubles arrivés sous Charles VI. & il fut rétabli en 1464. par une ordonnance de Louis XI. Les écoliers étrangers, comme Ecossois & Espagnols, y ont été admis au nombre des boursiers, mais non les religieux Mendians. En 1635. Antoine Fayet, docteur en theologie, & ci-devant curé de S. Paul, y fonda six nouvelles bourses pour les enfans de chœur qu'il avoit lui-même fondés à S. Paul. En 1638. Louis XIII. y unit & incorpora les colleges de Boncour & de Tournay, afin qu'on y établit une communauté de docteurs en theologie à l'imitation de celle de Sorbonne. Louis XIV. y fonda en 1659. une chaire de theologie morale & de cas de conscience, avec neuf cens livres de gages par an. Si l'on veut être instruit plus particulierement de ce qui regarde ce college, & les grands hommes qui en sont sortis, il faut consulter l'excellente histoire que le sçavant M. de Launoi en a composée en latin.

College du PLESSIS. Ce college doit sa fondation à Geoffroi du Plessis-Balisson, qui y employa une partie de ses grands biens en 1322. c'est-à-dire, 1323. avant Pâques. Il donna à cette fin sa maison sise rue S. Jacques, & plusieurs revenus, pour y être établis quarante pauvres écoliers, dont vingt étudiants aux arts, dix en philosophie & dix en theologie ou en droit-canon. Il voulut que ce nouveau college portât le nom de S. Martin, & qu'il eût pour superieurs l'évêque d'Evreux son neveu, Alain évêque de S. Malo, & l'abbé de Marmoutier & leurs successeurs, avec le chancelier de l'église de Paris, & le maître particulier du college. Il se reserva la collation des chapelles pendant sa vie, & la laissa après sa mort aux maîtres & écoliers du college. Il voulut qu'on préferât dans le choix des sujets ceux de l'évêché de S. Malo où il avoit été baptisé, & des provinces de Reims, de Sens, de Rouen & de Tours ; il demanda que l'on eût une attention particuliere pour ceux d'Evreux, & qu'il y en eût toûjours six de S. Malo, ou du diocèse. Quelque tems après cette fondation, Geoffroi du Plessis se fit religieux à Marmoutier, où il mourut. On a fait en differens tems de nouveaux reglemens dans ce college qui fut réparé dans le siecle dernier & uni à la maison & société de Sorbonne. C'est aux soins de Charles Gobinet, principal de ce college, qu'on est redevable de le voir aussi grand & aussi bien bâti qu'il est à present. On commença en 1650. & le tout fut achevé en 1661.

College de PRESLES, nommé auparavant *de Soissons*. Il tire son nom de Raoul de Presles, clerc du roi Philippe *le Bel*, & fut fondé en même-tems que celui de Laon, dont on a parlé ; ils ne firent d'abord qu'un seul college ; mais ils furent divisés en 1323. Celui de Presles fut augmenté considerablement en 1455. par le principal Jean Panechair.

College de REIMS fut fondé en 1412. par Guy de Roye, archevêque de Reims, & ruiné par les Anglois en 1418. Charles VII. le rétablit en 1443. & y unit le college de Rethel qui en étoit proche, & qui avoit été fondé par Gauthier de Lannoys, pour y entretenir de pauvres écoliers du Rethelois, à la nomination de l'abbé de S. Denys de Reims, & du grand-prieur de S. Remi de la même ville. Ce college étoit alors ruiné, & la collation de quatre bourses qui y étoient fondées pour le comté de Porcien, étoit dévolue au roi. Charles VII. les unit au college de Reims, avec le college même de Rethel, & en donna l'entiere administration, superiorité & disposition des bourses à l'archevêque de Reims, tant celles du comté de Porcien, que celles du Rethelois. Malgré ces unions le college de Reims étoit tellement déchû dans la suite, qu'il n'y avoit plus de boursiers en 1720. & qu'il n'y restoit plus que deux officiers. Feu M. le cardinal de Mailly, archevêque de Reims, entreprit de le retablir ; & par les reglemens qu'il donna commission de faire, il est dit qu'il y aura un principal, un chapelain & sept boursiers, dont cinq du diocèse de Reims, un de la ville ou duché de Rethel, & un du comté de Porcien. On en joignit un huitiéme en réunissant en une deux bourses fondées par Jean Gerbais, docteur de Sorbonne, principal de ce college.

College de RETHEL. *Voyez* l'article précedent.

College ROYAL. Ce college, autrefois plus celebre qu'il ne l'est aujourd'hui, doit sa fondation aux liberalités de François I. & aux conseils de Guillaume Petit, Dominicain, son confesseur, & du sçavant Guillaume Budé, maître des requêtes. On voulut faire venir Erasme à Paris pour commencer cet établissement. François I. l'en fit solliciter, & lui fit offrir de sa part des gages assez considerables : mais ces tentatives furent inutiles. Lorsque la guerre d'Italie eut été finie par le traité de Cambrai, François I. songeant efficacement à cet établissement, institua en 1530. les professeurs royaux en langues grecque & hebraïque, avec deux cens écus d'or de gages. Il en ajoûta d'autres dans la suite, jusqu'au nombre de douze, sçavoir quatre pour les langues, deux pour les mathematiques, deux pour la philosophie, deux pour l'éloquence & autant pour la medecine, avec les mêmes appointemens. On voit par les lettres patentes de ce prince de l'an 1545. qu'il leur donna la qualité de conseillers du roi, le droit de *Committimus*, & les fit mettre sur l'état comme commensaux. Ainsi ces professeurs prêterent serment entre les mains du grand aumônier. Mais après la mort du cardinal Antoine Barberin, grand-aumônier de France, Louis XIV. donna la direction generale de ce college au secretaire d'état qui a la maison du roi dans son département, sans que le recteur de l'université s'en mêle. Les premiers professeurs en grec nommés par François I. furent Pierre Danès Parisien, & Jacques Tussain ou Toussain Champenois. Les professeurs en hebreu furent Paul le Canosse, Juif ; Agathius Guidacerius, Espagnol ; & François Vatable ou Vatblé, de Gamaches en Picardie. Pour les mathematiques, Martin Poblation Espagnol, & Oronce Finé Dauphinois Pour l'éloquence, Barthelemi Latomus, Allemand. Pour la medecine, Vidus ou Vidius, Florentin, auquel succeda Jacques Sylvius ou du Bois, d'Amiens. On ajoûta depuis à cette faculté deux autres chaires, l'une de chirurgie, érigée par Charles IX. & l'autre de botanique & d'anatomie par Henri IV. On ne voit point que François I. ait nommé des professeurs en philosophie. Sous Henri II. on trouve François Vicomercat, Milanois, à qui succeda le fameux Ramus, natif de Cuth en Vermandois, qui encourut

l'indignation de l'université de Paris, pour avoir écrit contre Aristote. Il fut banni à perpetuité, & l'on condamna ses livres au feu. Il fonda en 1568. une chaire de mathematiques au même college, de cinq cens livres de revenu. Il périt à la triste journée de saint Barthelemi en 1572. Depuis ce tems-là Henri III. fonda en 1587. une chaire de professeur en langue Arabe, qui fut remplie par Arnoul de Lisle, Allemand, & après lui par Etienne Hubert, d'Orleans. Louis XIII. en fonda une seconde, & une de droit-canon; & enfin Louis XIV. en a fondé une pour la langue syriaque, & une seconde de droit-canon. Après la mort de François I. Henri II. soutint le college Royal; mais comme il n'y avoit point encore de bâtimens, il fut ordonné que les professeurs donneroient leurs leçons dans les salles des colleges de Treguier & de Cambrai. Ce ne fut qu'en 1610. que l'on commença les bâtimens du nouveau college. La premiere pierre fut posée le 18. Août de cette année: mais cet édifice est demeuré imparfait jusqu'à present. Il y a encore maintenant dix-huit ou dix-neuf professeurs royaux: sçavoir, deux pour l'hebreu, deux pour le grec, deux pour l'arabe & le Syriaque, deux pour les mathematiques, deux pour le droit-canon, deux pour l'éloquence latine, deux en philosophie grecque & latine, & quatre ou cinq en medecine, chirurgie, pharmacie & botanique. Toutes ces chaires sont données par le roi. Il y a outre cela dans ce college un directeur; & l'on donne communément cette place à un homme de lettres. Elle est possedée actuellement par M. Lancelot, de l'academie des inscriptions & belles lettres, & qui a fait en particulier une étude profonde de notre histoire de France, & de ses antiquités. Il a succedé à M. l'abbé Clement.

College de SAINTE BARBE. Ce college a été très-celebre dès les premiers tems de son établissement. Jean Hubert, docteur & professeur en droit-canon, est le premier fondateur de ce college qu'il fit bâtir en 1430. & qu'il loua à des principaux amovibles qui entretenoient plusieurs regents & un plein exercice des classes. On y a vû jusqu'à quatorze professeurs à la fois, neuf d'humanités, un de grec & quatre de philosophie. Entre les principaux du college, on a vû le confesseur de Louis XI. Martin Magistri, qui fut depuis archevêque de Tours; & Antoine Gouvea, Portugais, sous lequel étudia S. Ignace de Loyola, nommé alors *Inigo*. La plus grande partie de cette maison étant tombée dans la dépendance de Robert du Guast, docteur regent en la faculté de droit-canon, & ancien curé de saint Hilaire, il resolut d'en affermir l'état en y fondant à perpetuité un principal, un procureur & un chapelain, tous trois prêtres, & nés dans les diocèses d'Evreux, de Rouen, de Paris & d'Autun; & quatre boursiers natifs, le premier de la Neuville-d'Aumont, diocèse de Beauvais; le second de la paroisse de S. Nicolas des Allieux-le-Roi près de Poissy; & les deux autres de la paroisse de S. Hilaire à Paris, tous de l'âge de dix ans ou environ, pour y étudier l'espace de dix ans au plus. Pour autoriser cette fondation, il obtint des lettres patentes en 1556. & nomma pour *speculateurs & réformateurs* un conseiller au parlement & docteur en droit; le chancelier de l'université de Paris, & le plus ancien docteur regent dans la faculté de droit. Le premier principal fut Robert Certain, curé de S. Hilaire, qui donna son nom au Puits-Certain qu'il avoit fait faire. Simon Menassier, docteur de Sorbonne, soûpenitencier & chapelain de l'église de Paris, chanoine de saint Honoré à Paris, & procureur de ce college, mort en 1732. y a fondé une autre bourse; & M. Seurat en a fondé une autre pour ceux de sa famille. Vers l'an 1636. Henri Bethou, chefcier de saint Etienne des Grès, chanoine de S. Benoit, principal de ce college, y fit bâtir trois corps de logis. Louis XIV. a maintenu la fondation de ce college contre plusieurs procedures qui lui furent suscitées. Les plus celebres professeurs de ce college ont été Jean-François Fernel, docteur en medecine, sçavant auteur, & premier medecin de Henri II. George Buchanan, si connu par ses ouvrages & par ses avantures; & Edmont Pourchot, ancien recteur de l'université de Paris, encore vivant en 1734. qui y a enseigné la langue hebraïque. Le siecle dernier M. Germain Gillot, docteur de Sorbonne, y rassembla quantité de pauvres écoliers qu'il faisoit subsister & instruire; & cette œuvre qui a fait de si grands biens à la France, qui a enfanté de si excellens sujets dans la pieté & dans les lettres, a été continuée par feu M. Thomas Durieux, docteur de Sorbonne & principal du college du Plessis; & subsiste encore dans le même college de sainte Barbe.

College de S. MICHEL, autrefois de CHANAC & de POMPADOUR, qui étoit, dit-on, le nom de la famille de Guillaume de Chanac du côté paternel. Deux Guillaumes de Chanac, *celui dont nous parlons*, & un autre qui a été évêque de Chartres & de Mende, & enfin cardinal, sont regardés avec le cardinal Bertrand, patriarche de Jerusalem, comme les fondateurs de ce college, & leurs fondations furent confirmées par le parlement en 1402. L'intention du premier fondateur étoit qu'il y eût dix ou douze boursiers, nés en Limosin, entretenus dans ce college; mais aujourd'hui il peut à peine fournir à la subsistance de six. Ce college est dans la rue de Bievre.

College de SE'ES. Il porte ce nom de Gregoire Langlois, évêque de Sées, qui par son testament ordonne la fondation de deux colleges, l'un à Paris & l'autre à Angers: le premier pour huit boursiers, dont quatre seroient du diocèse de Sées, & les quatre autres de celui du Mans, & en particulier de l'archidiaconé de Passais. On comprit dans le nombre des huit le principal & le chapelain. Cette fondation fut executée en 1427. par les soins de Jean Langlois, neveu du défunt. Il y a eu deux nouvelles bourses établies en 1634. Ce college subsiste, & les bourses y sont chacune de 250. livres.

College de SORBONNE. On en raporte l'origine à l'an 1250. Ce college fut très-petit dans son commencement. Robert de Sorbonne ou Sorbon, ainsi nommé du lieu de sa naissance auprès de Rethel en Champagne, en fut le premier auteur. Il étoit pour lors chanoine à Cambrai, & le fut ensuite à Paris. S. Louis l'ayant fait venir sur sa réputation, le goûta & lui donna son estime. Robert voulant faciliter à quelques pauvres clercs les moyens d'étudier en theologie, obtint pour les loger une maison située vis-à-vis le palais des Termes, dans une rue qui étoit entre celle des Massons & celle de Sorbonne, & qui a été bouchée depuis. Il en acquit bientôt plusieurs autres, de sorte qu'en peu d'années, tant par lui que par la liberalité de ses amis, il forma une communauté de seize pauvres écoliers. Par son testament de l'an 1270. il leur legua tous ses biens immeubles amortis. Robert associa à ces seize écoliers d'autres jeunes clercs en état de satisfaire à leur propre subsistance, qui étoient instruits avec les autres, & leur donna pour maîtres Guillaume de Saint-Amour, Eudes de Douay, & Laurent Langlois. On en appelloit alors les étudians, les pauvres maîtres étudians à Paris dans la faculté de theologie; & les docteurs, les pauvres maîtres de la maison de Sorbonne. Les biens de ce college ne consistoient encore en 1284. qu'en quelques maisons & terres, dont la valeur n'étoit pas bien considerable. Dans la suite ce college s'est accru considerablement sur-tout depuis que le cardinal de Richelieu l'a renouvellé & comblé de bienfaits. Henri IV. fonda deux chaires de theologie positive en 1598. Louis XIII. en fonda une de controverse en 1616. Les leçons theologiques se faisoient dans l'évêché, avant que d'avoir été transferées dans ces écoles de Sorbonne.

College de TOURS. Ce college fut fondé en 1334. par Etienne Bourgueil, archevêque de Tours, pour un principal & six écoliers de son diocèse. Il voulut que le principal fût élû par les boursiers, & que l'archevêque de Tours fût seul collateur des bourses. Aujourd'hui les revenus de ce college sont d'environ trois mille livres. Il est seigneur en partie de la paroisse de Grisi, près de Brie-comte-Robert, où il a moyenne & basse justice, qui lui a été conservée par les lettres patentes de Philippe VI. Henri II. Charles IX. & Louis XIII.

College de TREGUIER & de LEON. Le fondateur du premier est Guillaume de Coatmohan, grand-chantre de l'église de Treguier, docteur régent en droit de la faculté de Paris, &c. Son testament est du 20. Avril 1325. Le college fut fondé pour huit écoliers de la famille du fondateur, ou du diocèse de Treguier; & l'institution des boursiers

boursiers à sa famille. La fondation fut fort augmentée en 1412. par Olivier Doniou, docteur régent en droit à Paris, qui avoit été boursier dans ce college en 1384. D'autres l'ont augmentée encore depuis. Le college de Leon ayant été ruiné, celui de Treguier à qui l'emplacement fut donné le fit rebâtir vers l'an 1575. Mais depuis 1610. qu'on a commencé l'édifice du college Royal, les boursiers de celui de Treguier sont sans college en forme. L'état present est que par arrêt contradictoire du parlement du 5. Septembre 1684. le patronage de la charge de principal & de la moitié des bourses appartient à l'évêque de Treguier, & l'autre moitié au sieur de Robien, president à mortier au parlement de Bretagne. Il y a actuellement six boursiers & un principal, originaires du diocèse de Treguier, & deux boursiers de Leon au patronage du marquis de Kergroadez.

COLLEON, (Barthelemi) nommé autrement *Barthelemi de Bergame*, ou *Bartolo di Bergamo*, a été un general d'armée qui s'est acquis une grande réputation par son courage dans le XV. siecle. Les Venitiens lui donnerent le commandement de leur armée, & il leur rendit des services signalés pendant bien des années. Il avoit beaucoup de valeur, d'industrie & de prudence, & le pape Paul II. vit plusieurs fois des effets de son courage. Plusieurs auteurs le font Angevin, ce qui est confirmé par son épitaphe que l'on voit à côté du maître-autel de l'église de sainte Marie de Bergame. Cependant M. Amelot de la Houssaie, ou du moins l'auteur des *Memoires historiques, politiques & litteraires*, imprimées sous son nom, prétend qu'il étoit de Bergame, qu'il se nommoit *Bartolo di Bergamo* : que pour faire allusion à sa valeur il prit le nom de *Capoleone*, d'où l'on a fait par corruption *Coleone*, & pour armes *une tête de lion*, avec ces mots pour devise, *facies hominis, facies leonis*. Le palais de ce general qui mourut en 1475. le 5. Novembre, sert de prétoire & d'arsenal à la ville de Bergame. Peu de tems avant sa mort, le pape Sixte IV. lui écrivit au mois d'Avril 1475. pour le détourner de faire la guerre en Italie. Le pere Martenne a donné la lettre de ce pape, *in collect. nov. t. 2.*

COLLET, (Philibert) avocat au parlement de Dombes, né le 15. Fevrier 1646. à Châtillon-lès-Dombes, où son pere étoit notaire & procureur d'office, fit ses études à Lyon dans le college des Jesuites, & eut entr'autres pour professeurs les peres de la Chaise & Menestrier, qui le firent recevoir dans le noviciat de leur societé à Avignon. Il enseigna les basses classes à Dôle & à Roane, & à l'âge de 22. ans il quitta la compagnie, rentra dans le monde & se mit à voyager. Après avoir parcouru la France & l'Angleterre il se maria dans sa patrie, & épousa *Jeanne* Guichenon, fille d'un medecin du pays, en Fevrier 1676. Il la perdit peu d'années après à l'âge de trente-trois ans. Collet s'est beaucoup appliqué à l'étude & y a fait de grands progrès; mais il a eu souvent des opinions fort singulieres. Malgré la singularité de son caractere & son ridicule; car chez lui tout respiroit l'air antique, à la taille près qui étoit au-dessous de la médiocre, & très-dépourvûe de graces, on découvroit en lui un homme qui avoit beaucoup d'esprit & de science. Pour la religion, c'est autre chose : il n'en parloit pas avec le respect qu'elle demande, & il a passé long-tems pour n'en point avoir. Cependant ceux qui l'ont bien connu prétendent que les mauvais sentimens qu'il faisoit paroître étoient plutôt sur sa langue que dans son cœur. Ce qui est plus vrai, c'est que sa mort ne parut rien avoir que d'édifiant. Elle arriva à Châtillon-lès-Dombes le 31. Mars 1718. à midi & demi, à 76. ans commencés. Avant que de recevoir les derniers sacremens qu'il avoit desirés avec empressement, il dit qu'il demandoit pardon à Dieu, & à tous ceux dont il avoit interessé la réputation par des chansons ou par des billets satiriques. Son frere, qui lui servit de confesseur en cette occasion, lui demanda s'il ne se repentoit pas d'avoir composé ceux de ses livres, dont les sentimens étoient singuliers, & qui avoient eu des partisans : » Non, dit-il, je ne m'en repens » pas; car je les ai soumis à l'église, & je les soumets encore » à ses décisions. Ses ouvrages sont, 1. Un *Traité des Excommunications*, imprimé en 1683. *in* 12. à Dijon, chez Michard. C'est une histoire de l'excommunication de siecle en siecle. L'auteur étoit dans les censures lorsqu'il fit cet ouvrage, parce qu'il avoit empêché avec quelque violence qu'on enterrât une personne dans une chapelle de l'église paroissiale de Dombes, dont il étoit patron. Camille de Neufville, archevêque de Lyon, à qui l'ouvrage est dedié, leva les censures, ausquelles au reste Collet ne s'étoit point soumis, les prétendant nulles. 2. *Traité de l'Usure*, à Lyon en 1690. *in* 8°. sans nom d'imprimeur, ni de ville, ni d'auteur; & à Paris chez Guignard, en 1693. Collet fit ce traité pour défendre, contre quelques missionnaires, l'usage de la Bresse, de stipuler les interêts des sommes exigibles. Il avoit travaillé depuis à un second volume qui n'a pas paru. MM. Berroyer & de Lauriere ont mis le premier volume parmi les ouvrages qui expliquent les statuts de Bresse. 3. *Preface*, qui est à la tête du *Dictionaire mathematique* d'Ozanam, *in* 4°. chez Michalet, en 1691. 4. *Entretiens sur les dixmes, aumônes & autres liberalités faites à l'Eglise*, sans nom d'auteur, ni d'imprimeur, ni de ville, mais imprimés à Lyon *in* 12. & ensuite à Paris chez Guignard en 1693. L'ouvrage est dedié à M. l'avocat general Talon. L'auteur veut y prouver que les dixmes qui se payent aujourd'hui ne sont ni de droit divin, ni de droit ecclesiastique, mais de droit domanial. 5. *Historia rationis*, à Lyon *in* 12. en 1695. Ce sont en partie les theses de philosophie qu'il avoit soutenues à Lyon sous le pere de la Chaise, Jesuite, & qui avoient été imprimées dès-lors dans cette ville *in folio*. Collet étend les principes de ces theses, & les développe dans cette histoire latine, dont on n'a que la premiere partie. 6. *Entretiens sur la clôture des religieuses*, à Dijon en 1697. *in* 12. Collet y combat pour la liberté de la clôture, contre M. le cardinal le Camus, évêque de Grenoble, qui venoit de gagner son procès contre les dames religieuses de Montfleuri, qui ne vouloient point être gênées sur l'article. 7. *Deux lettres à M. Bonnet Bourdelot, sur l'histoire des plantes de M. Tournefort* M. Chomel, ou plutôt M. Pitton de Tournefort lui-même qui prit le nom de M. Chomel, qui étudioit alors sous lui, répondit à ces lettres dans le journal des sçavans de 1697. 8. *Deux lettres concernant la critique de l'histoire de Dombes*, in 4°. & au-devant des statuts de Bresse par Collet. Il s'y agit de la position géographique des Segusiens. L'auteur prouve qu'ils sont les mêmes que les Sebusiens. Le pere Menestrier y a répondu dans le journal des sçavans de 1697. 9. Commentaire sur les statuts de Bresse, à Lyon *in fol.* en 1698. 10. *Catalogue des plantes qui se trouvent à l'entour de Dijon*, in 12. en 1702. à Dijon. Collet a laissé plusieurs manuscrits entr'autres la *Critique de l'histoire de Bresse de Guichenon : Entretiens de table : Critique de quelques memoires de Trevoux : Histoire de Dombes : Histoire naturelle de Bresse : Georgiques ou Georgettes*, ce sont des dialogues satiriques contre un mandement de M. de S. George, archevêque de Lyon. Il est bon de remarquer que la plûpart de ceux qui ont parlé de Collet, l'ont fait Bourguignon, à cause de son long séjour à Dijon. Ils devoient le faire Bressan. * Papillon, *vie de Collet, au tome 3. premiere partie des memoires de litterature & d'histoire*, à Paris, chez Simart.

COLLETET. (Guillaume) *Edition de ce Dictionaire de 1725. ajoutez qu*'il a laissé un manuscrit de sa composition contenant les vies de cent trente poëtes François, depuis Helinand jusqu'à lui. Plusieurs personnes ont travaillé depuis quelque tems à mettre cet ouvrage en état de voir le jour. Mais le travail n'est pas fini. Colletet est mort le 11. Fevrier 1659. *non* le 19.

COLLETET, (François) fils de *Guillaume* Colletet qui étoit de l'academie Françoise, s'appliqua comme son pere, à la poësie, mais il y réussit beaucoup moins. Colletet le pere n'étoit pas un poëte aussi méprisable que plusieurs auteurs l'ont écrit; & Furetiere, qui se connoissoit en ouvrages d'esprit, donne un rang assez honorable à cet auteur dans sa *Nouvelle allegorique des troubles arrivés au royaume d'éloquence, p. 72.* seconde édition. Aussi n'est ce point de Guillaume Colletet, mais de François, dont M. Despreaux a parlé avec mépris dans ses satires. C'est aussi à Colletet le fils, & non au pere, comme plusieurs l'ont cru, qu'il faut donner les *Cantiques spirituels*, imprimés à Paris l'an 1660. contre lesquels le ministre Jurieu s'est soulevé avec tant de chaleur

par récrimination, à cause des railleries que quelques Catholiques avoient faites de certains airs des pseaumes de Clement Marot & de Theodore de Beze. On a encore de François Colletet quelques ouvrages en vers burlesques, entr'autres *Les tracas de la ville de Paris.* * Jurieu, *Hist. du Calvinisme & du Papisme mises en parallele, I. part. &c.* Menage, *Anti-Baillet, page 59. de l'édit. de Paris*, in 4°. M. de la Monnoye, *Notes sur les jugemens des sçavans de M. Baillet, tome 5.* Titon du Tillet, *Parnasse françois, édit.* in fol. *page 261.*

COLLICOLA, (Charles) né à Spolette le 31. Mai 1682. fut fait president des vivres à Rome au mois de Janvier 1715. & étant clerc de la chambre apostolique, il fut nommé le 13. Janvier 1717. pour exercer par *interim* la charge de secretaire de la congrégation *de propaganda Fide*, qui venoit de vacquer par la mort de son titulaire. Au mois de Mars suivant il fut déclaré vice-légat d'Avignon, ce qui n'eut point lieu, ayant été nommé le 10. Janvier 1718. pour exercer la charge de tresorier general de la chambre apostolique à la place du cardinal Patrizii, qui venoit d'être fait légat de Ferrare. Il prit possession en cette qualité le 14. Fevrier suivant de la charge de castellan du château S. Ange. Depuis il exerça par commission celle de maître de chambre du pape Clement XI. qui lui donna pour la seconde fois le 3. Fevrier 1721. la charge de tresorier general de la chambre apostolique, dont il prit possession le 8. du même mois, & dans laquelle il fut confirmé le 19. Mai suivant par le pape Innocent XIII. & continué en 1724. par le pape Benoît XIII. lors de son exaltation. Ce dernier le créa cardinal de la sainte église Romaine le 9. Decembre 1726. mais le reserva alors *in petto*, & ne le déclara que le 30. Avril 1728. lui assignant en même-tems une pension de cent écus d'or par mois à prendre sur la chambre apostolique, jusqu'à ce qu'il fut pourvû de benefices. Il reçut la barette le même jour, & le chapeau le 4. Mai. Le pape fit la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche le 10. du même mois, & lui assigna ensuite le titre diaconal de sainte Marie *in porticu Campitelli*. Ce cardinal mourut à Rome sur les dix heures & demie du soir le 19. Octobre 1730. d'une inflammation de poulmon, âgé de quarante-huit ans, quatre mois & dix-neuf jours, & dans la quatrieme année de son cardinalat. Sa maladie avoit été causée par une indigestion. Le corps de cette éminence fut porté le 29. au soir en l'église des Carmes à Monte-Santo, où le 21. ses obseques furent celebrées, ensuite desquelles il fut inhumé dans la chapelle de S. Jacques apôtre, & de S. François d'Assise, lieu de la sépulture de sa famille.

COLLIN. (Jacques) *Substituez cet article à celui qu'il a déja dans ce Dictionnaire de l'édition de 1725.* Collin, abbé de S. Ambroise de Bourges, d'Olivet & d'Issoudun dans le même diocèse, fut aumônier & secretaire des commandemens du roi François I. Il mourut en 1547. *& non en 1541. comme il est dit dans celle de 1732.* La Croix du Maine parle de quelques-uns de ses ouvrages dans sa *Bibliotheque*.

COLLIN, (Rodolphe) en allemand *Am Bubel*, fils d'un paysan du village de Gundlingen dans le canton de Lucerne, a passé par des états bien differens. Il étudia d'abord à Lucerne, à Bâle, à Vienne, à Milan. En 1522. il fut chanoine à Munster dans l'Argow. Deux ans après il vint à Zurich, changea de religion, & apprit le métier de cordier. Dans la même année il s'enrôla, & demeura en garnison à Waldshut où il étoit allé. En 1525. il porta les armes au service d'Ulric duc de Wittemberg. En 1526. il fut reçû bourgeois à Zurich, & y eut en même-tems une chaire de professeur en grec, & il ne laissoit pas dans les intervalles de son emploi, de faire valoir son métier. En 1528. il accompagna Zuingle à la dispute de Berne, & en 1529. à Marpurg. En 1530. la ville de Zurich le jugea digne d'être envoyé en députation vers la république de Venise. En 1531. il fut envoyé vers François I. au sujet du duc de Wirtemberg & il réussit dans sa négociation. Il mourut en 1578. Il composa lui-même son épitaphe. La voici :

*Gundelii natus, studiosus, Restio, Miles,*
*Mox Tiguri civis, deinde professor eram.*
*Octoginta sub hac annis fatalibus actis,*
*Collinus pater, condor in areola.*

Il a laissé un grand nombre d'ouvrages manuscrits, comme *Translatio Euripidis; Observationes Gramm. Histor. Rhetorologica, in Homer. Aristophan. Hesiod. Xenophont. Plutarch. Isocrat. Demosthen. Nonnum. Epicedia in obitum Bullingeri, Gesneri, Petri martyris, &c.* Il eut un fils nommé RODOLPHE, qui publia en vers latins, *de Malo ebrietatis; varia Epicedia, &c.* * *Miscellan. Tigurin.*

COLLIN, (François) fils de *François* Collin, assesseur en la prevôté d'Angers, & de *Julienne* Bonvoisin, nâquit à Saumur, d'une famille qui avoit eu plusieurs membres illustres dans la robbe. Il suivit le barreau pendant quelque tems, & se fit de la réputation au parlement de Paris. Ensuite il fut pourvû d'une charge de conseiller au parlement de Bretagne vers 1589. Sa vertu & son zele pour la justice & la religion se montrerent avec éclat & lui attirerent plusieurs persécutions. Il fut mis une fois en prison à cause de son attachement pour la religion Catholique, & pour son roi. Après sa délivrance, il quitta sa charge de conseiller à la sollicitation de sa mere, & prit celle de senéchal de la ville de Saumur, où il se fit aimer des Catholiques, & redouter des Calvinistes, dont il déconcerta souvent les projets, & rompit les mesures les mieux prises. Marin Boylesve, lieutenant general d'Angers, étant mort en 1604. l'hôtel de ville d'Angers le fit solliciter de penser à cette charge; mais Collin ayant sçû que Gui Lasnier son parent la desiroit, il ne fit aucune démarche pour s'en revêtir. Il quitta même celle de senéchal un an avant sa mort, qui arriva en 1607. en faveur de Jean Bourneau son gendre. * *Mem. manuscrits.*

COLLINS, (Antoine) sçavant Anglois dans le XVII. siecle. Il étoit né à Heston dans le comté de Middlessex, à dix milles de Londres, le 27. Juin 1676. Il fit ses premieres études dans le college d'Eton, & les acheva à Cambridge dans le college du roi. Sa pénétration, la justesse de son esprit & son goût pour les sciences le firent rechercher & estimer, autant que ses emplois le firent considerer. Il a long-tems exercé avec applaudissement la charge de magistrat dans la province d'Essex, & on y étoit si persuadé de sa bonne foi & de son désinteressement, qu'on lui confia l'administration des deniers de cette province. Il s'étoit formé une bibliotheque choisie qui étoit autant pour tous ceux qui vouloient y avoir recours que pour lui-même. Ce qui est très-rare, il fournissoit des livres à ceux-là même qui travailloient à le refuter, & il leur indiquoit la maniere de le combattre avec plus de force. Ses sentimens hardis & peu conformes à la doctrine commune, principalement sur la religion, donnoient souvent lieu à ces attaques. Il a été marié deux fois : la premiere le 22. Juillet 1698. avec la fille du chevalier Child, qui fut l'année suivante lord-maire de Londres; la seconde fois en 1724. avec la fille de M. Wrottesley, baronnet. M. Collins est mort le 13. Decembre 1729. Il est auteur du *Discours sur la liberté de penser, &c.* * *Biblioth. raisonnée des ouvrages des sçav. de l'Europe, t. 4. part. 1. p. 234. Critique désinteressée des journ. litter. t. 1. p. 244.*

COLLOREDO, famille. *A la fin de l'article que l'on a donné de cette famille dans le Dictionnaire, en parlant du cardinal* LEANDRE Colloredo *qui en étoit, il faut ajouter que ce* cardinal étoit versé dans les lettres & en commerce avec les sçavans. On trouve dans le premier volume des *œuvres posthumes* des peres Mabillon & Ruinart, dix ou douze de ses lettres, dont le plus grand nombre est adressé au pere Mabillon. Il y en a plusieurs au sujet de la dissertation de ce sçavant Benedictin sur le *culte des Saints inconnus*. Le cardinal Colloredo n'approuvoit pas tous les principes de cette lettre, & il eût souhaité que le pere Mabillon ne l'eût pas publiée. Mais il le servit en ami dans l'affaire que cette lettre lui suscita à Rome. Quand ce pere fut mort il en témoigna sa douleur à dom Thierri Ruinart. Sa lettre se trouve dans le même recueil.

COLLOT, (Germain) celebre chirurgien François sous Louis XI. est le premier des chirurgiens de la nation qui ait tenté l'operation de la pierre par le grand appareil. Avant lui ceux qui étoient attaqués de ce mal etoient obligés de se confier à des mains très-peu habiles; où s'ils étoient riches, ils appelloient des chirurgiens d'Italie. Collot ayant examiné avec attention de quelle maniere ces chirurgiens faisoient leur operation, voulut ôter à sa nation la honte de recourir à des étrangers dans cette maladie; & après s'être essayé souvent sur des cadavres, il tenta de faire cette operation sur un criminel condamné à mort. Il en demanda la permission à Louis XI. & supplia en même-tems ce prince d'accorder la vie à ce criminel au cas qu'elle ne lui fût point ôtée par l'operation. Louis XI. lui accorda ce qu'il demandoit: le criminel soutint courageusement l'operation, & par ce moyen il racheta sa vie, & ne fut plus tourmenté de la pierre. Collot, depuis ce premier succès, s'acquit une grande réputation. Le roi le récompensa largement, & il fut recherché avec empressement de tous ceux qui étoient attaqués de la pierre. Sa famille, hereditaire de son habileté, n'a cessé depuis lui jusqu'à nos jours de travailler avec le même succès, & de s'acquerir une réputation immortelle en rendant service au public dans le même art. * De Vaux, *Index funereus Chirurgorum*, *pag. 18. & 19.*

COLOGNE. (Conciles de) *Dans cet article il est dit qu'*Euphratus, évêque de cette ville, fut déposé dans le concile de l'an 246. Cet évêque se nommoit *Euphratas*.

COLOMB (Dom Barthelemi) frere du celebre Christophe Colomb. C'étoit un homme de bon esprit, renommé pour les cartes marines, & les spheres qu'il faisoit fort bien pour son tems. Il avoit passé d'Italie en Portugal avant son frere, dont même il avoit été le maître en cosmographie. Dom Ferdinand Colomb son neveu dit, que s'étant embarqué pour Londres, il fut pris par des corsaires qui le menerent dans un pays inconnu, où il fut réduit à la derniere misere; qu'il s'en tira en faisant des cartes de navigation, & qu'ayant amassé une somme d'argent il passa en Angleterre, presenta au roi une mappe-monde de sa façon, lui expliqua le projet que son frere avoit de penetrer dans l'Ocean beaucoup plus avant qu'on n'avoit encore fait, que ce prince le pria de faire venir Christophe, promettant de fournir à tous les frais de l'entreprise, mais que celui-ci ne put venir parce qu'il étoit deja engagé avec la couronne de Castille. Mais une partie de ce recit, & surtout cette proposition faite au roi d'Angleterre paroissent imaginaires. Quoi qu'il en soit, Barthelemi Colomb eut part aux liberalites que le roi de Castille fit à Christophe Colomb, & en 1493. ces deux freres & Diegue Colomb qui étoit le troisiéme, furent annoblis, & obtinrent des armoiries magnifiques. Dom Barthelemi partagea aussi avec Christophe les peines & les fatigues inseparables des longs voyages où ils s'engagerent l'un & l'autre. En 1494. Christophe le fit adelantade, c'est-à-dire, lieutenant ou prefet des Indes occidentales, & deux ans après dom Barthelemi fonda la ville de S. Domingue, qui fut d'abord nommée *la nouvelle Isabelle*, mais qui a toujours été plus connue sous le nom de *San Domingo*. Il y fit construire une bonne forteresse, en fit jetter les fondemens en sa presence, & ayant donné ses ordres pour presser les travaux, il entreprit un autre voyage dans la province de Xaragua, à la côte de l'ouest, pour soumettre ce peuple à l'autorité du roi de Castille. Il partit seulement à la tête de trois cens hommes, tous bien équippés, & sans trouver de resistance de la part de Behechio, roi de Xaragua. Ce Cacique s'engagea de payer, comme les autres, le tribut aux Espagnols. Cette affaire terminée, dom Barthelemi revint à Isabelle, où il trouva que l'on manquoit de tout, & que depuis son départ il étoit mort plus de trois cens personnes de maladies & de miseres; & pour surcroit d'infortune, les Indiens sujets de Guarionex se revolterent, & marcherent au nombre de quinze mille contre les Espagnols. Mais dom Barthelemi les défit aisément, en tua un grand nombre, fit prisonnier le Cacique Guarionex, & ne le relâcha qu'aux vives instances de ses sujets, & après leur avoit fait promettre de ne plus se révolter. Quelque tems après Guarionex s'enfuit avec quantité de ses sujets chez les Ciguayos, peuple assez aguerri, qui habitoit le cap Cabron, ce qui frustroit les Castillans du tribut imposé à ce Cacique. Dom Barthelemi n'eut pas plutôt appris cette fuite, qu'il fit la guerre aux Ciguayos qu'il défit; & ayant pris leur souverain nommé Mayobanex, il le fit mourir pour retenir, par cet exemple de severité, tous ces petits princes dans la soumission. Après plusieurs autres expeditions, dom Barthelemi s'engagea en 1502. dans de nouvelles découvertes avec son frere Christophe Colomb, & il découvrit entr'autres plusieurs mines d'or dans la province de Veragua. Il fut chargé de faire un établissement dans ce pays; & pour lever les obstacles qu'il y trouvoit, il enleva le Cacique du lieu dont la bourgade fut brûlée, & n'épargna ni soins ni travaux pour executer son dessein. Une révolte s'étant élevée dans la Jamaïque, il y courut, défit les rebelles & se saisit de leur chef. En fin après plusieurs autres voyages tant en Espagne, que dans l'isle Espagnole où le roi Ferdinand l'avoit envoyé, il mourut dans cette isle en 1514. Peu de tems auparavant Ferdinand lui avoit donné le gouvernement & la proprieté, sa vie durant, de la petite isle Mona, lui avoit assigné un département de deux cens Indiens, & lui avoit donné la charge de faire travailler aux mines qu'on pourroit trouver dans l'isle de Cuba: cette charge étoit très-lucrative. Ce prince eut un grand regret de sa mort, & il le témoigna à ses courtisans. * Le pere Charlevoix, Jesuite, *Hist. de l'isle de S. Domingue*, *tome 1.*

COLOMBAN, (Saint) *Edition de ce Dictionaire de 1725.* abbé de Luxeu, *lisez par tout* Luxeuil. *On ajoute qu'*il demeura plusieurs années sous la discipline de Congale, que l'on dit aussi fondateur de Banchor. Ce fut sous la discipline du S. abbé Commogel que Colomban demeura; & l'on dit qu'il y avoit alors à Banchor près de trois mille religieux.

COLOMBE, village, &c. *Même édition*, à trois lieues de Blanc en Berri, *lisez* du Blanc en Berri.

COLOMBIERE, (Claude de la) Jesuite celebre, étoit né à S. Symphorien, à trois lieues de Lyon, & fit ses études dans cette derniere ville. Etant entré chez les Jesuites, dont il embrassa l'institut, il y professa la rhetorique & s'y appliqua à la prédication. Il se fit estimer dans ce ministere & on l'écouta avec fruit pendant deux ans à la cour d'Angleterre. Ce pere a toujours passé pour un bon religieux, qui n'avoit pas moins de pieté que d'esprit. Il étoit en commerce de lettres avec le celebre Patru, & celui-ci en parloit comme d'un des hommes de son tems qui sçavoient mieux les finesses de notre langue. Ce Jesuite mourut en 1682. à Paray dans le duché de Bourgogne. On lit encore volontiers ses sermons, que l'on a entendus autrefois avec plaisir, & le cœur peut trouver de quoi profiter dans cette lecture. On en a quatre tomes imprimés plusieurs fois *in* 8°. par les Anissons; un cinquiéme tome contenant des reflexions morales, & les harangues latines qu'il prononça en professant la rhetorique à Lyon; un volume de lettres spirituelles *in* 12. avec une retraite. * *Préface des Sermons du pere* de la Colombiere. Le pere Colonia, Jesuite, *Histoire litteraire de Lyon*, *tome 2.*

COLOMBINO, (Jean) fondateur de l'ordre des Jesuates. Il étoit natif de Siene dans la Toscane. On dit qu'enflâmé par la lecture assidue de la vie de sainte Marie d'Egypte, il resolut d'imiter cette Sainte. Sa pénitence devint austere, sa retraite fut grande, sa pieté éclata; on voulut l'imiter, & en peu de tems on vit naître un ordre en 1354. dont les membres furent appellés *Jesuates*, parce qu'ils prononçoient souvent le nom de *Jesus*. Le pape Urbain V confirma cet ordre: mais en 1668. le pape Clement IX. l'abolit pour des raisons importantes que le tems avoit fait naître. * Bonanni, *De gli ordini religiosi*, in 8°.

COLOMIE'S. (Paul) *Edition de ce Dictionaire de 1725. ajoutez ce qui suit.* Après ses études il parcourut la France & la Hollande, y fit quelque sejour, & se retira ensuite en Angleterre. Son ouvrage intitulé: *Gallia orientalis*, a été reimprimé à Hambourg en 1709. avec ses autres opuscules, par les soins de Jean-Albert Fabricius. Sa *Bibliotheque choisie* a été donnée de nouveau en 1731. à Paris, plus exac-

tement & avec les notes de plusieurs sçavans, entr'autres de feu M. de la Monnoie. On y a joint la vie du pere Sirmond; l'*Exhortation aux Martyrs*, *traduite de Tertullien*: & des notes de M. de la Monnoie sur les ouvrages de M. Colomiés, de l'édition de Jean-Albert Fabricius. On a une édition de Lipsic en 1687. *in* 12. des opuscules suivans du même: *Paralipomena ad Guillelmum Cave*, *Chartophylax ecclesiast. De Photii scriptis dissertatio*; & *passio sancti Victoris Massiliensis*. Depuis sa mort on a donné en 1730. un de ses ouvrages posthumes intitulé: *Italia & Hispania orientalis*, dans le goût du *Gallia orientalis*, à Hambourg en 1730. *in* 4°. par les soins de Christophe Wolfius.

COLONEL. *Dans la suite chronologique des* Colonels generaux de l'infanterie Françoise, *de l'édition de ce Dictionaire de* 1725. *il faut corriger ce qui suit.*

VIII. Jean-Louis de la Valette, dit *de Nogaret*; c'est le contraire, il se nommoit Jean-Louis de Nogaret, dit *de la Valette*.

IX. *Lisez ainsi cet article*: Bernard de Nogaret de la Valette & de Foix, duc d'Epernon, fut colonel general par la démission de son pere en 1610. Il mourut à Paris le 25. Juillet 1691. Après sa mort Louis XIV. supprima cette charge par lettres données à Fontainebleau le 16. Juillet 1661. mais elle fut renouvellée par Louis XV. par commission seulement, en faveur de

X. Philippe duc de Chartres, depuis duc d'Orleans, qui en prêta serment entre les mains du roi le 15. Mai 1721. & qui, depuis, de son propre mouvement, en remit sa démission entre les mêmes mains au mois de Decembre 1730. & par-là elle est demeurée supprimée.

COLONNE, (Jean) de Rome, &c. *Dans l'édition de ce Dictionaire de* 1725. *il est dit qu'en* 1227. Alexandre IV. le fit archevêque de Messine en Sicile; ce ne fut qu'en 1257.

COLONNE, (Jacques) cardinal, &c. *Dans la même édition il est dit qu'il* mourut vers l'an 1318. ou 1320. *dites* Il mourut le 14. Août de l'an 1318.

COLONNE. (Prosper) *Dans la même édition il est dit* seigneur de Palliano, *au lieu de le dire* duc de Trajecto, & comte de Fondi.

COLONNE. (Fabrice) *Même édition*, *ajoutez qu'il* étoit duc de Palliano, de Tagliacotti, &c.

COLONNE. (Etienne) *C'est à tort qu'il est dit dans la même édition* pere de *Jules-Cesar* prince de Palestrine. *Prosper* étoit son parent, mais non son oncle.

COLONNE. (Marc-Antoine) *Dans la même édition il est dit* duc de Marsi, *au lieu de le dire* duc de Tagliacotti.

COLONNE, (Marc-Antoine) cardinal, &c. *Même édition*, *ajoutez qu'il* mourut le 13. Mars 1597.

COLONNE, (Frederic) *Même édition*, *lisez* duc de Tagliacotti, & *non* Tagliacozzo, prince de Butero, *non* de Botero.

COLONNE, *voyez* LAURENT.

COLVIUS, (André) de Dordrecht où il nâquit en 1594. & où il mourut le premier Juillet 1671. étant curateur & bibliothecaire de cette ville, y exerça l'emploi de ministre pendant quelque tems, après l'avoir exercé en differentes autres églises de sa secte. En 1620. il alla à Venise en qualité de chapelain de Jean Berk, ambassadeur de leurs Hautes-Puissances, & il y fit connoissance avec Fra Paolo, dont il traduisit en latin le traité italien sur l'inquisition. Cette traduction a été imprimée à Roterdam en 1651. Colvius fut lié avec beaucoup d'autres sçavans; & c'est à lui que Saumaise a adressé sa lettre sur le chapitre XI. de la premiere épître aux Corinthiens, imprimée à Leyde en 1644. & traduite en flamand en 1645. Colvius étoit de plus bon astronome, philosophe, poëte même tant en latin qu'en flamand. Il étoit curieux de toute sorte de raretés, comme on le voit par le catalogue de son cabinet qu'il fit imprimer en 1655. sous ce titre: *Catalogus Musæi Andreæ Colvii*. On trouve à la fin un poëme de Thomas Grafwirkel, à l'honneur de ce riche cabinet.

COLVIUS, (Nicolas) fils unique du précedent, né à Dordrecht le 9. Fevrier 1634. fut collegue de son pere en 1655. dans l'église Wallonne de Dordrecht. Il fut dans la suite ministre à Amsterdam pendant cinquante-cinq ans. En 1706. il fit un sermon pour l'année cinquantiéme de son ministere, sur le Pseaume LXXIII. verset 25. il a été imprimé avec ce titre: *Le Jubilé de M. Colvius*, à Amsterdam chez Desbordes. Il est mort le 17. Novembre 1717. âgé de 83. ans & neuf mois. Il avoit publiée en 1706. *in* 8°. un *Recueil des Reglemens du Synode des Eglises Wallonnes des Provinces-Unies des Pays-Bas.* * *Diction. Flamand.*

COLUMBI, (Jean) né à Manosque en Provence l'an 1592. entra de bonne heure chez les Jesuites, & passa la plus grande partie de sa vie à écrire. Il mourut à Lyon en 1678. âgé de plus de 80. ans. Presque tous ses ouvrages roulent sur des sujets historiques. On a de lui en ce genre, 1. L'histoire de Guillaume *le Jeune*, comte de Forcalquier, mort en 1207. en latin. 2. L'histoire des évêques de Sisteron, en quatre livres *in* 8°. à Lyon en 1663. en latin. 3. Une description de Manosque (*de Manuesca urbe Provinciæ*,) à la fin de son histoire des évêques de Valence & de Die, *in* 4°. à Lyon en 1638. 4. Histoire des évêques de Vaison en quatre livres, en latin, à Lyon en 1656. 5. L'histoire des évêques de Valence & de Die, en latin, *in* 4°. à Lyon en 1638. & 1652. & celle des évêques de Viviers aussi en latin, à Lyon en 1651. Tous ces ouvrages ont été recueillis & imprimés dans un même volume *in fol.* en 1668. à Lyon par Deville. On trouve encore dans le même recueil les ouvrages suivans, que l'auteur avoit fait imprimer séparément: sçavoir, Une apologie de Jean de Montluc, évêque de Valence; & un écrit intitulé: *Noctes Blancalandanæ*, parce qu'il le fit principalement pendant la nuit, durant le tems qu'il passa avec l'évêque de Lavaur dans l'abbaye de Blanc-Lande. C'est un essai de recherches sur quantité d'évêques, dont on n'avoit rien dit dans le *Gallia Christiana*, sur l'origine de l'ordre de S. Ruf; sur quelques abbayes de l'ordre de Prémontré; sur Odon de Chaponay, qu'il prétend avoir été évêque de Valence, &c. Le pere Columbi a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, entr'autres une suite des archevêques de Lyon, & une des évêques de Nimes; & un commentaire en douze volumes *in fol.* sur toute l'écriture. On n'en a imprimé que le premier volume *in fol.* à Lyon chez Deville en 1668. On trouve à la tête le livre d'Eusebe, *de locis Hebraicis.* * Le pere le Long, *Biblioth. hist. de la France, en plusieurs endroits.* Le même, *Biblioth. sacrée*, *page* 683. *de l'édition* in folio. Langlet, *Methode pour étudier l'histoire*, *tome* 4. *édition* in 4°. Le pere Colonia, Jesuite, *Hist. litter. de Lyon*, *tome* 2.

COLUMNA, (Jerôme) de Naples. *Substituez cet article à celui qu'il a deja dans le Moreri.* Columna descendoit du cardinal POMPEE Colonne, qui avoit été viceroi de Naples. Il joignoit à une grande érudition beaucoup de douceur & de bonté. Il fut très-lié avec Jean-Matthieu Aquaviva, duc d'Atri, qui passoit pour très-habile dans les sciences, & sur-tout dans l'astronomie & la musique. Columna se fit une bibliotheque nombreuse pour ce tems-la: elle étoit composée de deux mille cinq cens volumes, & ornée de statues antiques & de beaucoup de medailles qu'il amassa avec soin. Il n'étoit pas moins curieux en tableaux, & il vivoit avec magnificence. Il sçavoit bien le grec, le latin & l'hebreu; & lorsqu'il fut devenu veuf, il resolut de prendre les ordres sacrés. Il alloit s'y engager lorsqu'il mourut de la pierre en 1586. âgé de 54. ans. Il venoit d'être nommé évêque. Il a recueilli & expliqué les fragmens d'*Ennius*, qui ont été imprimés quatre ans après sa mort, par les soins de *Jean* son fils. *Pompée*, un autre de ses fils, a été honoré de quelques charges à la cour de Rome. *Fabius*, un troisiéme fils, a publié des notes sur l'histoire des plantes du Mexique, composée par *Jean Hernandès*: un traité des plantes les plus rares & les plus inconnues, & plusieurs autres ouvrages. De *Jerôme* leur pere, on a encore des poësies italiennes, & un recueil de proverbes qui est estimé. * Teissier, *Eloges*, &c. *tome* 2.

COLUTHUS. *Edition de ce Dictionaire de* 1725. *ajoutez que* ce poëte Grec vivoit sous l'empereur Adrien, & que son poëme de l'enlevement d'Helene est en vers heroïques. *Ce qu'on a dit que* Suidas l'a regardé plutôt comme un versificateur que comme un poëte, *n'est pas le sens de Suidas.* Le terme ἐποποιός, dont se sert cet auteur, ne signifie pas un

*versificateur*, mais *un poëte heroïque*; & Suidas a donné ce titre à Coluthus, parce que son poëme, *comme on l'a dit*, est en vers héroïques.

COMBEFIS. (François) *Edition de ce Dictionaire de 1725. ajoutez qu*'il nâquit au mois de Novembre 1605. & qu'il entra chez les Dominicains reformés de Bourdeaux le 14. Juillet 1625. étant dans sa vingtiéme année. Il y enseigna la philosophie, *mais non* la theologie qu'il enseigna d'abord à S. Maximin, & ensuite à Paris. Ce fut en 1656. qu'il eut une pension du Clergé. . . . Il publia en la même année le livre de saint Theodore d'Ancyre, *lisez* de saint Theodote d'Ancyre.

COMBORN, vicomté en Limosin, que l'on a toujours regardée comme la plus ancienne de cette province, & dont le chef-lieu est situé à dix lieues de Limoges, à quatre & demie de Tulles, à cinq de Turenne, & à trois & demie d'Userche. Aujourd'hui cette terre, qui étoit considerable & de grande étendue, est fort démembrée, & appartient à la maison de Lestairie du Saillant. Les vicomtes de Comborn ont toujours joui, pendant la vacance du siege épiscopal de Limoges, des revenus des châtellenies d'Allezat & de Voutezat appartenant à cette église, & ils en font alors exercer la justice, sans que le droit de régale ait aucun lieu à cet égard. Ils ont été maintenus & confirmés dans ce droit dès l'an 1278. par un arrêt rendu au parlement de la Toussaints, contre les officiers du roi Philippe III. du nom, surnommé *le Hardi*, qui prétendoient que la régale entiere devoit lui appartenir. Les anciens vicomtes de Comborn, dont la maison a été la plus illustre de toutes celles du Limosin, ont été dans leur tems très-puissans & en grande considération dans la Guienne, ayant possédé, outre cette vicomté, celle de Limoges même, & celle de Turenne & de Ventadour, comme on le verra dans la suite chronologique *que l'on va rapporter*.

I. Archambaud, surnommé *Jambe pourie*, est le premier que l'on trouve qualifié de vicomte de Comborn, & c'est de lui qu'est descendue la maison de ce nom, dont plusieurs autres grandes maisons ont tiré leur origine. Geoffroi, prieur de Vigeois, auteur du XII. siecle, qui a écrit une chronique, rapporte, en parlant de cet Archambaud, que du tems de l'empereur Othon, il avoit soutenu plusieurs combats; que la reine ayant été accusée d'adultere, il avoit entrepris sa défense avec vigueur, & qu'il avoit contraint ses accusateurs à prendre la fuite. Il ajoûte que le grand carnage qu'il faisoit de ses ennemis dans les combats l'avoit fait surnommer *le Boucher*. Il fut marié avec *Sulpicie*, fille de *Bernard* vicomte de Turenne, & fit conjointement avec elle une donation de quelques heritages à l'église de S. Martin de Tulles vers l'an 984. Il devint, à cause d'elle vicomte de Turenne, après la mort du vicomte *Bernard* son beau-pere, & celle du vicomte *Adhémar* son beau-frere. Il y a apparence que cette vicomte lui fut disputée, malgré le droit qu'il y avoit par sa femme, puisqu'au rapport du prieur de Vigeois, lorsqu'il fut sur le point d'entrer dans le château de Turenne qui étoit fortifié, les portes lui en furent fermées avec tant de violence qu'il fut blessé grievement au pié dont il demeura estropié, & c'est de-là que lui vint le surnom de *Jambepourie*. Quoi qu'il en soit, il resta maître de cette vicomte, qu'il transmit à ses descendans. Geoffroi de Vigeois lui donne pour femme la sœur de *Richard* duc de Normandie; mais les chartes, & les titres de son tems prouvent le contraire. Il eut pour fils celui qui suit.

II. Ebles vicomte de Comborn & de Turenne, épousa en premieres nôces *Beatrix*, que l'auteur des miracles de sainte Foi de Conches dit être sœur de *Richard* comte de Rouen. Il fit avec elle & *Guillaume* leur fils, un don de plusieurs heritages à l'église & aux moines de S. Pierre d'Userche, au mois d'Avril de l'année 1001. Il fit aussi un don au monastere de S. Martin de Tulles vers l'an 1020. en reconnoissance des services qu'il y avoit reçus, lorsqu'il fut transporté à Tulles après avoir été blessé dans un combat par Witard de la Roche. Il répudia sa premiere femme & se remaria avec une autre nommée *Petronille*, avec laquelle il donna en 1030. au monastere de S. Pierre d'Userche l'église de Belmont & toutes ses dépendances. Il eut de sa premiere femme Archambaud II. vicomte de Comborn, qui suit; Guillaume, qui fut témoin avec ses freres du don fait par son pere au monastere d'Userche en 1030. & qui fut vicomte de Turenne, au moyen de la donation que son pere lui fit de cette terre. Il donna l'origine aux vicomtes de Turenne de la maison de Comborn: *voyez* TURENNE, *dans le Dictionaire*: *Ebles* de Comborn, témoin en 1030; & *Robert* de Comborn, aussi témoin à la donation faite par son pere à Userche en 1030. Geoffroi de Vigeois écrit que ce dernier fut tué par *Archambaud* son frere.

III. Archambaud II. du nom vicomte de Comborn, voyant la prédilection que son pere avoit pour ses freres, en conçut une si forte jalousie, qu'il tua Robert l'un deux: Ce meurtre le fit chasser par son pere, & il fut contraint de prendre la fuite. Long-tems après il tua un chevalier, dont son pere avoit reçû autrefois dans un combat une blessure incurable. Cette action fut si agréable à son pere, que se rendant aux prieres de plusieurs de leurs amis, il fit la paix avec lui auprès de Tulles. Depuis, Archambaud fut tué d'un coup d'épée sous le regne de Henri I. roi de France. Il avoit épousé *Rotberge*, fille d'*Aiméri* II. du nom, vicomte de Rochechouart, laquelle fit conjointement avec ses trois fils une aumône à S. Martin de Tulles, pour l'ame de feu son mari le jour de sa sepulture, au mois de Fevrier, vers l'an 1059. Elle fit un autre don à la même église & aux moines de S. Martin de Tulles du consentement de son troisiéme fils en 1088. & vivoit encore en 1095. Ses enfans furent Archambaud III. vicomte de Comborn, qui suit; Ebles, qui fut vicomte de Ventadour, & qui fut chef de la maison de ce nom, dont les biens furent portés sur la fin du XII. siecle par *Blanche* de Ventadour, heritiere de sa maison, en celle de Levis-la-Voute, d'où ils ont passé en dernier lieu en celle de Rohan-Soubise; & Bernard, vicomte de Comborn, *qui suivra après* Archambaud *son frere*.

IV. Archambaud III. du nom vicomte de Comborn, donna en 1070. la chapelle de Geneste avec les heritages où elle étoit située, au monastere de S. Martin de Tulles. Il donna pareillement l'église de Meimac au monastere d'Userche le 3. Fevrier 1085. mourut à Userche en 1806. & fut inhumé dans le cimetiere du même monastere. Il avoit épousé *Ermengarde*, qui mourut avant lui, & dont il laissa le fils, qui suit.

V. Ebles II. du nom vicomte de Comborn, étoit en bas âge lorsqu'il perdit son pere, c'est pourquoi celui-ci en mourant le mit sous la tutelle de *Bernard* son oncle, jusqu'à ce qu'il fut en âge de porter les armes; mais lorsqu'il demanda à jouir de son bien, son oncle prit son tems & le chassa de chez lui. Cependant par le secours de quelques-uns de ses amis il entra en possession du château de Comborn. Depuis la femme de son oncle, dont il cherchoit l'occasion de se venger, étant tombée entre ses mains, il la deshonora publiquement, dans la vûe que son oncle ne manqueroit pas, après une pareille infamie de la répudier, ce qui n'arriva pas parce qu'elle étoit fille d'un seigneur fort puissant. Quelques jours après son oncle vint avec peu de monde jusqu'à la porte du château comme pour l'insulter: surquoi il se leva de table, & sans consulter personne, étant déja dans la chaleur du vin, il poursuivit son oncle avec ardeur; mais étant tombé dans une embuscade, il fut pris & tué sur la place. Il reconnut & détesta son crime en mourant, implora la misericorde de Dieu, s'arracha les cheveux & les jetta en l'air, voulant par-là temoigner au Seigneur son repentir. Le peuple vint en foule pendant quelques jours pour faire des prieres & offrir des oblations sur le lieu où il avoit été tué, ensuite de quoi son corps fut transporté à Tulles où il fut enterré. Tout ceci arriva vers la fin de l'automne, au rapport de Geoffroi de Vigeois; & Etienne Baluze présume que ce fut en l'année 1111. Quoi qu'il en soit, *Ebles* ne fut point marié.

IV. Bernard vicomte de Comborn, troisiéme fils d'Archambaud II. & de *Rotberge* de Rochechouart sa femme, fut destiné d'abord, suivant quelques-uns, à l'état de cleri-

cature ; & c'est ce qui engagea *Archambaud* son frere, de le preferer à *Ebles* son autre frere, pour lui confier la tutelle de son fils. Ses deux freres qui étoient ses aînés, & dont le premier eut la vicomté de Comborn, & l'autre celle de Ventadour, après avoir partagé également entre eux les autres heritages paternels, lui donnerent chacun vingt-cinq metairies, avec le patronage de l'église de Belmont. Il contribua par ses liberalités à la restauration du monastere de Tulles, ayant donné pour cet effet le 28. Decembre 1103. une partie d'un bois qui lui appartenoit. Il tua, *comme on l'a dit ci-dessus*, vers la fin de l'automne 1111. le vicomte *Ebles* son neveu, & devint par cet homicide vicomte de Comborn. Depuis, pour obtenir le pardon de ce meurtre, qu'il reconnut avoir fait volontairement, il fit en 1119. plusieurs dons aux monasteres de S. Martin de Tulles & de S. Pierre d'Userche, & resolut de faire les voyages de Jerusalem & de Rome. Il ne paroît pas qu'il ait executé cette résolution ; mais Geoffroi de Vigeois écrit qu'il se fit moine à Clugny, où il mourut. Il avoit épousé 1°. *Garcille*, fille de *Hugues* Garcin de Corso, laquelle fut deshonorée par le neveu de son mari : & 2°. *Petronille* de la Tour, avec laquelle il donna en aumône l'an 1112. aux moines de S. Martin de Tulles, pour un moine qu'ils avoient fait, la metairie de Bufilesc, située dans le lieu de Courciac en la paroisse de S. Gal. Du premier mariage vinrent ARCHAMBAUD IV. qui suit ; *Helie* de Comborn, vicomte, qui donna à S. Martin de Tulles la moitié de la Borderie de la Chenal, pour l'ame d'Aimeric, fils d'Etienne de Rofinac son cousin, qui avoit été tué pour son service, ainsi qu'il est porté par un acte d'environ l'an 1153 ; & *Beatrix* de Comborn.

V. ARCHAMBAUD IV. du nom vicomte de Comborn, surnommé *le Barbu* pour avoir porté une longue barbe jusqu'à sa vieillesse, consentit au don que le vicomte son pere & sa femme firent en 1112. au monastere de Tulles ; se trouva avec son pere à une assemblée qui fut faite en 1116. dans ce monastere, au sujet d'un differend survenu entre l'abbé d'Userche & le prieur de Ventadour, pour raison d'un heritage que son pere & lui avoient donné à ce prieur ; conseilla & autorisa un autre don que son pere fit à ce monastere le 18. Mai 1119. & donna lui-même en 1121. au même monastere un moine avec quelques heritages dans la paroisse de Camboline, pour l'ame d'Amaluin de Belchâtel, frere d'Elie de Malamort, qu'il avoit tué dans un combat. Il fit construire depuis l'an 1125. le château de Blanchefort sur le territoire de S. Pierre d'Userche, comme il est rapporté dans une ancienne histoire de ce monastere, qui se trouve dans son cartulaire. Il mourut depuis l'an 1137. & fut enterré à Tulles. Il avoit été marié avec *Humberge*, surnommée *Brunicende*, fille d'*Ademar* III. du nom, vicomte de Limoges, qui mourut moine à Clugny. Il en eut ADEMAR IV. du nom, vicomte de Limoges par l'adoption que fit de lui & de *Gui* son frere, leur ayeul maternel. Il fut chef des vicomtes de LIMOGES de la maison de Comborn. *Voyez* LIMOGES *dans le Dictionaire* : *Gui* de Comborn, aussi vicomte de Limoges, mort sans posterité ; ARCHAMBAUD V. vicomte de Comborn, qui suit ; *Pierre-Assalit* de Comborn, mort sans posterité ; *Helie* de Comborn, dont on ne connoît que le nom ; *Bernard* de Comborn, doyen de S. Irier l'an 1188 ; *Marie* de Comborn, abbesse de la Regle, ordre de S. Benoît, diocèse de Limoges, vers l'an 1165 ; *Beatrix* de Comborn, mariée 1°. avec *Gaucelin* de Pierrebuffiere ; & 2°. avec *Helie* Flamenc ; *Almodie* de Comborn, femme d'*Olivier* de las-Tours ; *Melisende* de Comborn, qui épousa *Hugues* de Chalon ; *Helene* de Comborn, mariée avec *Bertrand* de Cardaillac, qui vivoit en 1170 ; *Rotberge* de Comborn, femme de *Helie* de Peyre ; & *Huguette* de Comborn, mariée avec Dauphin comte d'Auvergne & de Clermont. Suivant quelques-uns, cette derniere étoit fille d'*Archambaud* V. & de *Jourdaine* de Perigord. Dans le même-tems vivoit *Jean* de Comborn, abbé de l'abbaye de Bonlieu, de l'ordre de Citeaux, diocèse de Limoges, qui fut témoin à une charte de Gui vicomte d'Aubusson, passée dans son château d'Aubusson le 13. Decembre 1174. Il acheva l'église & les cloîtres de son monastere, obtint plusieurs privileges & immunités des vicomtes de Brosse & de Limoges, & d'Archambaud IV. vicomte de Comborn & sa femme, & mourut en 1195.

VI. ARCHAMBAUD V. du nom vicomte de Comborn, donna en 1159. la terre de Chadabec à l'abbaye d'Obasine. Il avoit épousé *Jourdaine*, fille de *Boson* III. du nom comte de Perigord. Il accorda avec elle & *Archambaud* leur fils, à l'abbaye de Dalon, diocèse de Limoges, l'exemption des droits seigneuriaux dans toute leur terre, par acte expedié le 24. Novembre 1178. Ils donnerent le même privilege à l'abbaye de Bonlieu dans le même diocèse le 8. Mai 1184. Leurs enfans furent *Helie* vicomte de Comborn, qui confirma le 28 Mai 1178. le privilege accordé par ses pere & mere & par *Archambaud* son frere à l'abbaye de Dalon. Celui-ci épousa *Comtor*, fille de *Raimond* vicomte de Turenne ; mais il mourut sans enfans, & fut inhumé dans le chapitre de l'église de Tulles, devant le crucifix ; ARCHAMBAUD VI. vicomte de Comborn, qui suit ; *Pierre*, & *Raimond* de Comborn, religieux ; ASSALIT de Comborn, seigneur de Blanchefort, qui prit le nom de son appanage, suivant la coutume de ces tems-là, & ainsi qu'avoient fait les vicomtes de Turenne, de Ventadour & de Limoges, sortis de cette maison. Il donna l'origine à la maison de BLANCHEFORT. *Voyez* BLANCHEFORT *dans le Dictionaire* : *Assalide* de Comborn, mariée avec *Gui* I. du nom vicomte d'Aubusson ; *Claire* de Comborn, femme de *Pierre-Bernard* de la Porcherie ; *Dauphine* de Comborn, femme de *Raoul* de Scoraille ; *Garcille* de Comborn, mariée avec *Bertrand* de Malemort ; & *Perronelle* de Comborn, mariée avec *Gaubert* de Malemort.

VII. ARCHAMBAUD VI. du nom vicomte de Comborn, qui dès l'an 1178. avoit octroyé avec ses pere & mere l'immunité des droits seigneuriaux dans l'étendue de leur terre à l'abbaye de Dalon, lui accorda encore d'autres privileges le 8. Janvier 1196. Depuis s'étant croisé, il donna en 1209. plusieurs metairies à l'abbaye d'Obasine, & fonda la veille de S. Martin de l'année 1219. le monastere de Glandiers de l'ordre des Chartreux, entre son château de Comborn & celui de Pompadour, dans une vallée cachée & entourée de bois & de petites montagnes. Il jura l'obéissance au roi Louis IX. au mois de Mars 1229. envers & contre tous, à l'exception de l'évêque de Limoges, dont il se reconnut homme. Il avoit épousé *Guicharde*, fille de *Hugues* de Beaujeu, laquelle fut inhumée dans l'abbaye d'Obasine, du consentement des abbé & moines du monastere de Tulles, dont les vicomtes de Comborn & leurs femmes étoient paroissiens ; ce qu'Archambaud reconnut par ses lettres du mois de Mai 1221. qu'il leur accorda par forme d'indemnité & pour la conservation de leurs droits. Il fut aussi inhumé lui-même dans le chapitre de l'abbaye d'Obasine, où l'on voit son tombeau, & où suivant l'usage de l'ordre de Citeaux on enterroit les fondateurs. Il laissa pour enfans BERNARD II. vicomte de Comborn, qui suit ; GUICHARD de Comborn, seigneur de Treignac, *tige de la branche des seigneurs de ce nom rapportée ci-après* ; & *Luce* de Comborn, femme l'an 1240. de *Hugues* seigneur de Noailles, duquel étant veuve elle fit tant en son nom, que comme tutrice de ses enfans mineurs, un don au couvent de Brives le 29. Août 1253.

VIII. BERNARD II. du nom vicomte de Comborn, après avoir plaidé long-tems contre Humbert seigneur de Beaujeu, pour raison de ses prétentions sur la terre & baronie de Beaujeu & ses dépendances du chef de sa mere, transigea à l'amiable avec lui en presence de Hugues évêque de Clermont, & de Seguin évêque de Mâcon, au mois d'Octobre 1246. Il laissa de *Marguerite* de Turenne sa femme, ARCHAMBAUD VII. vicomte de Comborn, qui suit ; & *Helie* de Comborn, qui épousa *Marie* d'Aurillac, dont il ne paroît pas qu'il ait laissé posterité.

IX. ARCHAMBAUD VII. du nom vicomte de Comborn, mort en 1277. avoit épousé 1°. *Marie* de Limoges : & 2°. *Marguerite* de Pons, fille de *Geoffroi* seigneur de Pons & de Montignac, qui par lettres de 1257. assigna à Archambaud plusieurs bourgs & maisons seigneuriales pour le paye-

ment de la dot de sa fille. Du premier mariage sortirent Gui vicomte de Comborn, qui suit; & Bernard III. du nom vicomte de Comborn, *dont la posterité sera rapportée après celle de son frere*. Du second mariage vint *Soubeiranne* ou *Souveraine* de Comborn, qui fut mariée avec *Ranulfe* Hélie, seigneur de Pompadour, mort en 1316.

X. Gui comte de Comborn, vendit à Ebles Savary clerc, la métairie de l'Iloens dans la paroisse de la Graulière, par acte passé pardevant l'official de Limoges au mois d'Avril 1287. & fit hommage à l'évêque de Limoges, à cause de sa vicomté de Comborn & de plusieurs autres terres, en 1298. Il avoit épousé 1°. *Amelie*, fille d'*Eschivat* de Chabannois: 2°. suivant la chronique de saint Martial de Limoges sous l'année 1277. *Almodie*, fille de *Geofroi* de Thouars, & de *Marguerite* de Tounay. Il eut de cette derniere *Archambaud* VIII. du nom vicomte de Comborn, mort sans posterité; *Etienne* de Comborn, aussi mort sans enfans; *Eustache* vicomte de Comborn, qui fut le premier donataire entre-vifs avec *Bernard* son oncle du vicomté de Comborn, par acte du Mercredi après l'octave de la Purification de Notre-Dame de l'an 1298. Il mourut pareillement sans posterité; & *Marie* de Comborn, femme de *Guichard* de Comborn, seigneur de Treignac.

X. Bernard III. du nom vicomte de Comborn, second fils du vicomte Archambaud VIII. & de *Marie* de Limoges sa premiere femme, succeda à ses neveux dans la vicomté de Comborn, & vivoit encore en 1311. Il avoit épousé *Blanche* de Ventadour, de laquelle il eut Archambaud IX. qui suit; *Antoine* de Comborn, mort sans posterité; & *Gui* de Comborn, chanoine de Reims l'an 1357. qui peut être le même que *Gui* de Comborn, que quelques-uns mettent au nombre des doyens de l'église de Limoges en 1316. & qui est qualifié évêque de Limoges dans les actes des consistoires du 21. Avril 1346. mais qui apparemment ne prit point possession de cet évêché, son nom ne se trouvant point dans la suite des évêques de cette église. On met aussi au nombre des évêques & comtes de Noyon un *Gui* de Comborn, que les catalogues placent immédiatement après Bernard le Brun *ou* Brus, mort le 31. Octobre 1349. mais, ou son élection n'eut point lieu, ou il siegea bien peu de tems; puisqu'en la même année 1349. Firmin Cocquerel, chancelier de France, fut élû évêque de Noyon.

XI. Archambaud IX. du nom vicomte de Comborn, vivoit en 1350. On ignore le nom de sa femme; mais il eut pour enfans *Archambaud* X. du nom vicomte de Comborn, qui fut marié avec *Marie* de Chaslus, dame de Cors, & qui mourut sans posterité; & *Marthe* de Comborn, mariée avec *Ebles* vicomte de Ventadour.

*On trouve dans le XIV. siecle* Eustache de Comborn, femme de *Gui* seigneur de Chanac, & mere de *Galienne* de Chanac, mariée le 25. Juillet 1355. avec *Ranulfe* Helie II. du nom, seigneur de Pompadour; & *Bernard* de Comborn, qui épousa depuis 1340. *Marguerite* dame de Montausier, veuve de *Gui* de Sainte-Maure, chevalier, & fille unique & heritiere de *Foucaud* seigneur de Montausier, & de *Petronille* de Mosnac, dame de Jonsac, duquel mariage vint *Jeanne* de Comborn, mariée avant l'an 1364. avec *Pierre* de Mastas, dit *Martelet*, & morte sans enfans.

## *BRANCHE DES SEIGNEURS DE TREIGNAC.*

VIII. Guichard de Comborn, seigneur de Treignac, second fils d'Archambaud VI. du nom vicomte de Comborn, & de *Guicharde* de Beaujeu, vendit & ceda tous ses droits & prétentions du chef de sa mere dans la terre & baronie de Beaujeu & ses dépendances, à Humbert seigneur de Beaujeu, moyennant mille livres Viennoises, par traité du mois de Juillet 1248. passé en présence de Pierre, évêque d'Albanne; de frere Hugues, prêtre, cardinal du titre de sainte Sabine; & de Hugues, évêque de Clermont, & scellé de leurs sceaux. La femme de *Guichard* de Comborn est inconnue, mais il eut pour enfans Guichard de Comborn II. du nom, seigneur de Treignac, qui suit; *Beatrix* de Comborn, femme l'an 1319. de *Jourdain* de Blanchefort; & *Archambaud* de Comborn, seigneur de Puymohend, vivant en 1318. qui fut pere d'un autre *Archambaud* de Comborn, seigneur de Puymohend. Celui-ci, qui vivoit en 1369. eut de *Philippe* sa femme, un fils aussi nommé *Archambaud* de Comborn, & seigneur de Puymohend, qui vivoit en 1415. & dont la femme se trouve seulement nommée *Beatrix*. On ne leur connoit point de posterité.

IX. Guichard de Comborn II. du nom, seigneur de Treignac, fut marié 1°. suivant quelques-uns, avec *Isabelle* de Blanchefort, dame dudit lieu: & 2°. avec *Marie* de Comborn, fille de *Gui* vicomte de Comborn, & d'*Almodie* de Thouars sa seconde femme. Cette derniere, en qualité de dame de Treignac, approuva le lundi après la Pentecôte 1325. une vente faite par maître Boson de Corso, clerc, à Renaud de Corso son frere. On donne à Guichard pour fille aînée de sa premiere femme *Sibylle* de Comborn, mariée à *Emeric* de Bonneval, auquel elle porta la terre de Blanchefort, que leurs descendans possedent encore en 1734. Cette *Sibylle* de Comborn vivoit veuve le 25. Fevrier 1399. Suivant cette date, qui est celle d'une donation par elle faite à son fils, elle paroitroit être plutôt la petite-fille de Guichard II. que sa fille. *Voyez* BONNEVAL *dans ce Supplément*. Guichard II. eut de sa seconde femme Guichard III. seigneur de Comborn, qui suit; & *Souveraine* de Comborn, mariée avec *Renaud* de Born, seigneur d'Hautefort & de Thenon, qui donna en 1321. quittance à sa belle-mere de la dot de sa femme, qui étant veuve de lui, passa une reconnoissance en 1337.

X. Guichard de Comborn III. du nom, chevalier, seigneur de Treignac & de Chambaret, obtint de Charles de Blois, duc de Bretagne, vicomte de Limoges, & de Jeanne duchesse de Bretagne sa femme, qui le traitent de leur amé cousin, pour les bons services qu'il leur avoit rendus, la haute, moyenne & basse justice, mere & mixte impere aux lieux, villes & terres qu'il possedoit dans leur vicomté de Limoges. Les lettres de cette concession sont datées du 3. Fevrier 1345. & pour l'execution d'icelles, il obtint le 28. Juin 1346. une ordonnance du sénéchal & gouverneur de cette vicomté. Il fit un accord à Limoges avec Ranulphe Helie de Pompadour, chevalier, pour raison des revenus des métairies de la Cassieyre & de Castenet le 27. Novembre 1367. & vivoit encore en 1369. Il laissa de *Blanche* de Ventadour sa femme, le fils qui suit.

XI. Guichard de Comborn IV. du nom, chevalier, seigneur de Treignac, Chambaret, &c. vivoit en 1412. & mourut avant le premier Janvier 1415. Il avoit épousé *Louise* d'Anduze, fille de *Louis* d'Anduze, seigneur de la Voute, & de *Marguerite* d'Apchon. Elle se remaria avec *Jean* l'Archevêque, chevalier, seigneur de Soubise, & mourut veuve de lui avant l'an 1433. ayant eu de son premier mari Jean I. du nom vicomte de Comborn, qui suit; Jacques de Comborn, évêque de Clermont, *qui sera mentionné ci-après dans un article séparé*; *Marguerite* de Comborn, mariée par contrat du 4. Septembre 1412. avec *Renaud* d'Aubusson, damoiseau, seigneur de Monteil-au-Vicomte, de Peletanges & de Pontarion, dont elle vivoit veuve en 1433; & *Isabelle* de Comborn, mariée par contrat du 26. Janvier 1426. avec *Golfier* seigneur de Pompadour, de Cromieres, de Chanac, de Saillant, d'Arnhac, & de S. Cir-la-Roche, dont elle étoit veuve en 1441.

XII. Jean I. du nom vicomte de Comborn, seigneur de Treignac, de Chambaret, &c. conseiller & chambellan du roi Charles VII. l'an 1445. se qualifioit heritier de feu son pere le premier Janvier 1415. & se trouva à la tête des principaux seigneurs de Limosin, qui firent traité le 12. Mars 1417. pour tout leur pays avec le lieutenant de la vicomté de Limoges, stipulant au nom du vicomte de Limoges pour l'entiere démolition du château d'Ayen appartenant à ce prince. Il fut aussi l'un des seigneurs que Guillaume de Blois, dit *de Bretagne*, comte de Perigord, vicomte de Limoges, nomma en mourant en 1455. pour tuteurs de Françoise de Bretagne sa fille aînée, qu'il avoit instituée son heritiere universelle; & il assista le 26. Novembre 1456. au contrat de mariage d'Isabeau de la Tour, veuve du même Guillaume de Bretagne, avec Arnauld-Amanjeu d'Albret, sire d'Orval. Il avoit épousé *Jeanne* de Rochechouart, veuve de

*Foucaud* seigneur de la Rochefoucaud, & fille de *Geofroi* vicomte de Rochechouart, & de *Marguerite* Chenin, comme il paroît par un arrêt du roi Charles VII. rendu à sa requête en ces qualités le 3. Octobre 1445. De cette alliance vinrent JEAN II. vicomte de Comborn, qui suit; *Louis* de Comborn, protonotaire du S. Siege apostolique, abbé des abbayes de S. Allyre, diocèse de Clermont; de S. Augustin, diocèse de Limoges en 1470. de Conques, diocèse de Rhodès en 1474. & de Bourg-Deols, diocèse de Bourges en 1476. toutes quatre de l'ordre de saint Benoît. Son frere le nomma par son testament du 24. Août 1480. pour tuteur de ses enfans mineurs, & pour l'un de ses executeurs. Quelques-uns mettent sa mort en 1482. & d'autres en 1488; & *Catherine* de Comborn, femme l'an 1456. de *Jean* de Voluyre, baron de Ruffec en Angoumois.

XIII. JEAN II. du nom chevalier, vicomte de Comborn, baron de Treignac, seigneur de Chambaret, de Camboline, de Beaumont, de Rochefort, de S. Salvadour, &c. fit son testament le 24. Août 1480. par lequel il déclare vouloir être enterré dans l'église des Chartreux de Glandiers, auprès de son très-redouté seigneur & pere M. le vicomte de Comborn, duquel & de l'évêque de Clermont son oncle, il veut les testamens être accomplis; ordonne la fondation d'une Messe par chaque jour de la semaine; assigne le douaire de sa femme sur la terre de Chambaret; designe l'abbé de Bourg-Deols son frere, pour tuteur de leurs enfans mineurs; donne à *François* son fils, la seigneurie de Rochefort & ses dépendances, & trois cens livres de rente; à *Gilles* son autre fils, six cens livres de rente, le substituant à *François* en la terre de Rochefort, au cas que celui-ci soit d'église; les substitue aussi à son heritier en cas de mort sans enfans mâles; donne à la dame de Châteauneuf sa fille cent sols outre sa dot; & à ses autres filles à chacune mille écus, si elles se marient, & seulement dix livres de rente, si elles sont religieuses; fait son heritier universel *Amanjeu* son fils aîné, avec substitution en faveur de ses autres freres, & nomme ses executeurs son frere, & ses cousins-germains Antoine d'Aubusson, chevalier, seigneur de Monteil, & Jean seigneur de Pompadour. Il survêcut quelques années à ce testament, comme il paroît par un acte de reconnoissance faite par sa femme, tant pour elle que pour lui, le 12. Decembre 1485. mais il mourut avant le mois de Janvier 1488. Il avoit été marié par contrat du 24. Mai 1456. avec *Jeanne* de Maignelais, seconde fille de *Jean*, surnommé *Tristan*, seigneur de Maignelais, Montigny, Crevecœur & Coirel, & de *Marie* Jouy. Il eut d'elle AMANJEU vicomte de Comborn, qui suit; *François* de Comborn, seigneur de Chambaret & de Rochefort, mineur l'an 1480. qui s'étant marié avec *Louise* de Maumont; & voulant lui établir un douaire, en convint avec Antoine seigneur de Pompadour, par un accord fait entre eux le 28. Mai 1509. par lequel il ratifia la donation que *Amanjeu* son frere avoit faire de tous ses biens au seigneur de Pompadour. Il mourut sans posterité; *Gilles* de Comborn, mineur l'an 1480. mort depuis ses enfans; *Catherine* de Comborn, mariée avant l'an 1480. avec *Pierre* de Pierrebuffiere, seigneur & baron de Châteauneuf & de Peyrat; *Marguerite* de Comborn, mineure l'an 1480. mariée 1°. avec *Olivier* Meriehon, chevalier, seigneur d'Ure, auquel Amanjeu de Comborn fit vente de trente livres de rente pour la somme de cinq cens livres en 1493. & qui mourut sans enfans: & 2°. avec *Louis* de Montberon, écuyer, seigneur d'Auzances, de Gours & de la Gailliere, qui fit decreter la vicomté de Comborn pour les droits de sa femme, & en jouit quelque tems faute de payement de sa dot; mais Antoine seigneur de Pompadour, à qui Amanjeu de Comborn en avoit fait donation, la racheta de lui & de sa femme par contrat passé au château d'Auzances, près la ville de Poitiers, le 16. Mai 1509; autre *Marguerite* de Comborn, mineure l'an 1480. morte depuis sans alliance; *Louise* de Comborn, dame de Châteaubouchet, à laquelle Catherine de Châtelus, vicomtesse de Comborn, fut condamnée de payer la somme de mille écus d'or par arrêt du parlement de Bourdeaux de l'an 1506. qui lui adjugeoit la vicomté de Comborn; & une troisiéme *Marguerite* de Comborn, qui fut mariée 1°. en minorité par son frere aîné le 9. Mars 1489. avec *Louis* d'Estaing, damoiseau, seigneur de Val & de Vernine: & 2°. le 4. Juin 1499. avec *Jean* de Tersac, seigneur de Ligonés en Auvergne. Elle eut procès avec Antoine de Pompadour, auquel Amanjeu de Comborn son frere avoit fait donation de tous ses biens, se plaignant de n'avoir pas eu une legitime suffisante, sur quoi il fut convenu par un accord fait entre eux le 15. Septembre 1511. qu'il lui seroit encore donné trois mille cinq cens livres.

XIV. AMANJEU vicomte de Comborn, baron de Treignac, seigneur de Chambaret, de Beaumont & de Rochefort, fit hommage au roi pour toutes ces terres mouvantes de lui à cause de la couronne, le 24. Janvier 1488. se voyant lui & *François* son frere sans enfans, il fit une donation de sa vicomté de Comborn & de tous ses autres biens à Antoine seigneur de Pompadour son cousin, le 22. Mars 1508. & mourut sans posterité depuis 1515. Il avoit été marié 1°. par traité du 27. Janvier 1489. avec *Catherine* de Vivonne, veuve d'*Yon* du Fou, seigneur de Vigean en la Marche, dont il reconnut avoir reçu en dot la somme de six mille livres, outre le douaire de son premier mari & ses meubles, pourquoi il lui assigna cinq cens livres de rente sur la terre de Comborn, par acte du 25. Juillet 1492: & 2°. avec *Catherine* de Châtelus, veuve de *Jean* de Conighan, chevalier, à laquelle la vicomté de Comborn fut délivrée en 1506. par arrêt du parlement de Bourdeaux, à la charge de payer à ses belles sœurs leurs dots & autres dettes, pour à quoi satisfaire elle vendit la terre de la Motte-Frestineau & autres assises aux gouvernement de la Roche à elle appartenantes, & aux enfans de son premier mari & d'elle, pour la somme de six mille livres, à faculté de rachat dans trois ans, par contrat du 28. Decembre 1507. nonobstant quoi Amanjeu de Comborn son second mari, fit donation de sa vicomté de Comborn le 22. Mars 1508.

COMBORN, (Jacques de) évêque de Clermont, second fils de GUICHARD de Comborn IV. du nom, seigneur de Treignac, & de *Louise* d'Anduze, étoit en 1435. licentié en droit civil & canonique, chanoine & prevôt de l'église cathedrale de Clermont. Il fut aussi chanoine de l'église de S. Jean & comte de Lyon, & le chapitre de Clermont le députa à l'assemblée tenue à Bourges en 1438. pour la réception de la pragmatique-sanction. Il fut pourvû d'un office de conseiller-clerc au parlement de Paris par lettres du roi données à Limoges le 11. Mai 1442. & il y fut reçu le 3. Avril 1443. fut élû évêque de Clermont par le chapitre de cette église le 23. Decembre 1444. & confirmé par une bulle du pape Eugene IV. du 21. Mai 1445. en vertu de laquelle il prit possession de cet évêché par procureur le 19. Juillet suivant; fit en 1446. un accord avec son chapitre, & un autre avec l'abbé de la Chaise-Dieu, & les prieurs à lui soumis sur le fait de la visite; reçût la même année le serment d'obédience des habitans de Clermont, qui lui remirent les clefs de la ville; transigea avec l'abbé de S. Allyre pour raison de la dixme des terres labourables & des vignes de la paroisse de S. Casse le 22. Juin 1449. fut envoyé en 1451. par le roi Charles VII. avec l'évêque de Tulles pour signifier dans Lyon au cardinal d'Estouteville, légat du pape Nicolas V. la défense de faire aucune fonction de son ministere de légat avant que d'avoir obtenu l'agrément du roi; dressa & publia le 2. Decembre 1454. quelques statuts pour les prêtres hebdomadaires chargés de celebrer chaque jour le grand office de la Vierge dans l'église de saint Genest de Thiern; prêta le serment de fidelité au roi Louis XI. le 21. Novembre 1461. Ce prince lui envoya en 1463. des lettres, par lesquelles il demandoit aux trois états du pays d'Auvergne une somme de huit mille livres pour être employée à retirer les places qu'il avoit engagées au duc de Bourgogne. Il reçut encore des lettres du même roi en 1470. pour convoquer les états d'Auvergne. Enfin il mourut le 15. Fevrier 1474. dans la trentiéme année de son épiscopat, & fut inhumé en son église cathedrale, dans laquelle ce pieux prélat avoit fondé de son vivant douze anniversaires, sçavoir un pour chaque mois, & fait faire des colonnes de cuivre dans l'enceinte du maître-autel, avec un pulpitre pareillement de cuivre au milieu du chœur, &

& de grands vitrages dans la nef du côté du septentrion. Il avoit aussi fait construire le temple du S. Sepulchre, & fondé des places pour quelques vicaires dans la grande église. Ce fut par ses soins & à ses frais, que le couvent des Dominicains, qui avoit été ruiné par le feu, fut rétabli, & que les bâtimens des Freres Mineurs & des Carmes furent augmentés. Il est regardé comme bienfaiteur de la Chartreuse de Glandiers, où il avoit fondé en 1462. un anniversaire, ayant donné de plus à ce monastere quarante écus pour y bâtir une cellule, & trente-sept écus pour l'habillement des religieux, outre un calice d'argent. Pendant le long cours de son épiscopat il reçut un grand nombre d'hommages des vassaux de son église, qu'il fit rediger dans un livre exprès. Il fit faire aussi huit terriers qu'il fit transcrire en 1457.

*On trouve dans le même-tems deux autres prélats de la maison de Comborn, qui sont*

COMBORN, (Guichard de) moine de l'ordre de saint Benoît, abbé des monasteres de S. Pierre d'Userche & de Vigeois, diocèse de Limoges, & licentié en decrets. Il étoit profès du monastere de Tulles, dans lequel il passa la meilleure partie de sa jeunesse. Il se rendit recommandable par ses mœurs & la régularité de sa vie, ainsi que par la science des lettres. C'est pourquoi après la mort de Hugues d'Aubusson, évêque de Tulles, il fut élu sur la fin de Septembre 1454. par un tiers du chapitre pour lui succeder, mais les deux autres tiers ayant élû en même-tems Louis d'Aubusson frere du dernier mort, l'élection de ce dernier fut confirmée à Bourges le 2. Mai 1455. Guichard de Comborn appella de ce jugement à Rome, où il n'eut pas un meilleur succès, l'élection de son compétiteur ayant été confirmée de nouveau par le pape Calixte III. le 27. Decembre de la même année. Il ne laissa pas de soutenir pendant long-tems ses prétentions, pour lesquelles il plaidoit encore au parlement de Paris le 13. Août 1463. & il n'y renonça que le 22. Juillet 1465. moyennant une pension annuelle sa vie durant sur les revenus de cet évêché de trois cens livres monnoye courante, l'écu d'or valant vingt-sept sols six deniers.

COMBORN, (Pierre de) évêque d'Evreux, abbé des abbayes d'Obasine, de Beaulieu, & de S. Augustin diocèse de Limoges, est ainsi qualifié dans un acte d'échange du 19. Fevrier 1455. passé entre lui & les religieux du couvent d'Obasine d'une part, & Jean vicomte de Comborn, d'autre part. Il avoit été nommé à l'évêché d'Evreux par le pape Eugene IV. mais il eut pour compétiteur Guillaume de Floques, qui occupa ce siege pendant dix ans. Il obtint enfin contre lui un arrêt du parlement qui confirmoit sa nomination, & qui le renvoyoit en possession; mais sans dépens, ni restitution de fruits. En vertu de cet arrêt il prit possession d'abord par Guillaume de Canteleu, & ensuite par lui-même le 20. Septembre 1456. & il prêta le serment ordinaire au chapitre le 30. Janvier suivant. Il souscrivit à deux chartes de l'abbaye de la Croix en 1462. & 1463. & restitua le 10. Juin de la même année 1463. aux moines de l'abbaye de Cadouin leur S. Suaire qu'ils lui avoient confié. Suivant quelques-uns, il fut transferé dans le même-tems à l'évêché de S. Pons de Thomieres.

*On trouve au nombre des évêques qui assisterent au mois de Fevrier 1453. à la translation du corps de S. Martin en l'église de Tours un* PIERRE de Treignac, évêque de Tulles, qu'Etienne Baluze dit être de la maison de Comborn, & dont il pense que la promotion à l'évêché de Tulles n'eut point de lieu, pour avoir été faite contre la pragmatique-sanction, étant certain que Hugues d'Aubusson étoit alors sur le siege de cette église. Mais il se pourroit faire qu'il y auroit eu erreur de copiste dans le titre, & qu'au lieu d'*Ebroicensis*, on auroit mis *Tutelensis*, quoique ces deux mots soient bien differens. * *Chronique de* Geoffroi, *prieur de Vigeois, en latin. Hist. de Tulles* de Baluze, *en latin. Gallia Christ. nov. edit. tom. 1. & 2. Hist. des grands officiers de la couronne, derniere édition.* Du Bouchet. *Hist. de Berri, par le sieur* de la Thaumassiere. *Cabinet de* M. Clairambault, &c.

COMES. (Natalis) *Edition de ce Dictionaire de 1725. ajoutez qu'*on le croit mort en 1582. Il est sûr au moins qu'il vivoit encore en 1581. le 3. Decembre, comme on le voit par une de ses lettres qui porte cette date. Sa traduction des dipnosophistes d'Athénée n'est point estimée.

COMES. (Jean) *Aux citations des deux dernieres éditions de ce Dictionaire, au lieu de* Chassan, *lisez* Chazan.

COMIERS, (Claude) étoit né à Ambrun, où il fut chanoine de la cathedrale. Il fut aussi prevôt du chapitre de Tenant en Dauphiné, & eut les titres de docteur en theologie & de protonotaire apostolique. Etant devenu aveugle en 1690. il entra aux Quinze-Vingts de Paris, où il mourut entre 1694. & 1700. Il prenoit depuis la perte de sa vûe le titre d'*Aveugle-Royal*. Il avoit professé les mathematiques à Paris; il passoit aussi pour medecin, & même pour controversiste. Ses ouvrages sont: *Le Calendrier perpétuel & invariable, tant pour l'année civile que pour l'année ecclesiastique: La baguette justifiée*, en faveur du fameux Aymar; *L'homme artificiel anémoscope, prophète physique du tems: La medecine universelle, &c.* à Amsterdam en 1688. *Instruction pour réunir les églises prétendues reformées à l'église Romaine*, à Paris en 1678. *La pratique curieuse, ou les oracles des Sibylles*, en 1694. & en 1717. *La nature & les présages des cometes, &c.* en 1664. *La duplication du cube, la trisection de l'angle, & l'inscription de l'heptagone régulier dans le cercle*, en 1677. *in* 4°. à Paris. Il travailla de son tems aux journaux, pour ce qui regardoit les mathematiques. * Le Clerc, *biblioth. du* Richelet, *de l'édit.* in fol. 1728.

COMINGES, comté en Gascogne. *Substituez cet article à celui qui est déja dans le Moreri.* Ce pays a eu autrefois ses comtes particuliers, dont le plus ancien qui soit connu par les titres, fut un ANEVIUS, qui vivoit vers l'an 900. Il fut pere d'*Arnaud* I. du nom comte de Cominges, qui eut pour successeur en ce comté son fils *Raimond* I. du nom. Celui-ci fit une donation à l'église d'Auch en 980. dans laquelle il fait mention de son pere & de son ayeul. Il eut deux fils, l'un nommé *Bernard*, que l'on trouve qualifié comte de Cominges du vivant de son pere, & qui mourut avant lui sans posterité; & l'autre *Roger* I. du nom comte de Cominges, qui est nommé dans des actes de l'abbaye de Lezat des années 1010. & 1026. On trouve ensuite *Arnaud* II. du nom comte de Cominges, connu par des titres de l'an 1048. & 1063. mais on ne peut dire au juste s'il étoit fils de *Roger* I. On lui donne pour enfans, par conjecture seulement, *Roger* II. du nom; *Bernard-Arnaut*; & *Raimond-Arnaut*, qui tous trois prirent la qualité de comtes de Cominges. Ils vivoient vers l'an 1114. A ceux-ci succeda *Bernard* II. du nom, qualifié comte de Cominges par titres de l'an 1130. qui fonda les abbayes de Bonnefons & de Feuillans, de l'ordre de Citeaux, & qui fut tué en 1150. auprès de la ville de S. Gaudens. Il avoit épousé *Diaz*, fille de *Geoffroi* seigneur de Muret & de Samathan, & en avoit eu plusieurs enfans, l'un desquels nommé *Dodon*, & surnommé *Bernard* III. fut comte de Cominges. Il se trouve des actes de lui des années 1165. & 1173. Il se fit moine dans l'abbaye de Feuillans en 1181. suivant les archives de ce monastere. Il avoit été marié avec *Laurence*, fille de *Raimond* & de *Constance*, comte & comtesse de Toulouse, & en avoit eu BERNARD IV. du nom comte de Cominges, qui fit confirmer la fondation & les donations faites par ses ancêtres à l'abbaye de Feuillans par des bulles du pape, de 1187. & 1195. Ce fut lui qui soutint le siege de Toulouse, où il s'étoit renfermé avec le vieux comte Raimond, contre Simon comte de Montfort. Il se retira sur la fin de ses jours dans l'abbaye de Bolbone, où il prit l'habit monachal, & où il mourut: il y fut enterré vers l'an 1224. Il avoit été marié trois ou quatre fois. Sa premiere femme fut *Stephanie*, fille de *Centule* III. comte de Bigorre, & de *Matelle*, parente d'Alfonse II. roi d'Aragon: elle étoit veuve de *Pierre* vicomte d'Acqs, & vivoit en 1190. La seconde, *Contours*, fille d'*Arnaud-Guillaume* de la Barthe: il la repudia au mois de Novembre 1197. La troisieme, *Marie*, dame de Montpellier, fille de *Guillaume* seigneur de la même ville, & d'*Eudoxe*, sœur de *Theodose Comnene*, empereur de Constantinople. Le comte Bernard l'épousa par force, & ayant été séparée de lui, elle se remaria par traité du 15. Juin 1204. avec *Pierre* II. roi d'Aragon.

Elle mourut à Rome en 1219. & fut enterrée dans la basilique de saint Pierre. Enfin quelques auteurs donnent à BERNARD IV. comte de Cominges, une quatrieme femme, qu'ils nomment *Beatrix*. Il eut de sa premiere *Perenelle* de Cominges, comtesse de Bigorre, qui fut mariée 1°. vers l'an 1193. avec *Gaston*, surnommé *le Bon*, vicomte de Bearn: 2°. avec *Nuñez* Sange, comte de Cerdaigne: 3°. du vivant de son second mari, le 4. Novembre 1218. avec *Gui* de Montfort: 4°. avec *Aimeri* de Bançon: & 5°. vers l'an 1228. avec *Boson* de Mastas. Elle mourut vers la fin de l'année 1259. dans le monastere de l'Ecole-Dieu, où elle fut enterrée. *Bernard* IV. eut de sa seconde femme BERNARD V. comte de Cominges, qui suit; & *Dauphine* de Cominges, abbesse de l'Esclache, ordre de Cîteaux, diocèse de Clermont, en 1292. De sa troisieme femme vinrent *Mathilde* de Cominges, femme de *Sanche* de la Barthe, seigneur d'Aure; & *Peronne* de Cominges, mariée avec *Centule* II. comte d'Astarac, & morte sans posterité. On donne encore pour fils à BERNARD IV. comte de Cominges, *Arnaud-Roger*, moine de Bonnefons, puis évêque de Cominges, depuis l'an 1242. jusqu'environ l'an 1260. mais il n'est pas certain de quelle femme il étoit né.

BERNARD V. du nom comte de Cominges, prit part dans les guerres des Albigeois, non qu'il suivît leurs erreurs, mais à cause de la liaison qu'il avoit avec les comtes de Toulouse & de Foix. Il rendit hommage au roi Louis VIII. au camp d'Avignon, au mois d'Août 1226. & mourut subitement à Lantar en dînant le jour de S. André 1241. Il fut enterré dans l'abbaye de Bonnefons. Il avoit épousé 1°. *Cecile*, fille de *Raimond-Roger* comte de Foix: & 2°. *Therese*, qui fut mere d'une fille. De la premiere il eut BERNARD VI. comte de Cominges, qui suit; *Arnaud-Roger*, chanoine puis prevôt, & enfin élû évêque de Toulouse vers la fête de la Toussaints de l'année 1297. Il fut sacré à Rome par le pape le quatrieme Dimanche de Carême suivant, & mourut la même année en revenant de Rome; & *Mascarose*, que quelques-uns font fille de la seconde femme. Elle fut elle-même seconde femme de *Henri* II. du nom comte de Rhodez, & vicomte de Carlat, dont elle eut trois filles, deux desquelles furent mariées dans la maison d'Armagnac, & l'autre dans celle de la Tour en Auvergne.

BERNARD VI. comte de Cominges, qui se qualifioit par la grace de Dieu, ainsi que ses prédecesseurs, est le premier qui avoua tenir en foi & hommage lige du comte de Toulouse, tout ce qu'il avoit dans les diocèses de Cominges & de Conserans; quoique de tems immémorial lui & ses successeurs eussent tenu le tout en franc-aleu, sans reconnoissance d'aucunes personnes ecclesiastiques & laïques. Il mourut fort âgé le 5. Janvier 1304. & fut inhumé dans l'abbaye de Bonnefons. Il avoit été marié avec *Laure*, fille aînée de *Philippe* de Montfort, comte de Castres & de la Ferté-Aleps, & de *Jeanne* de Levis, & en avoit eu BERNARD VII. comte de Cominges, qui suit; PIERRE-RAIMOND, aussi comte de Cominges, *dont il sera parlé après son frere aîné*: *Gui* de Cominges, chevalier, seigneur de Figeac & de Biverre, conseigneur de Lombés, qui servoit en 1346. avec une compagnie d'ordonnance composée de chevaliers bacheliers, d'un écuyer banneret, de quatre-vingt-douze écuyers, de cent quarante sergens-lances, & de cinquante-sept arbalestriers, sous le commandement du comte d'Armagnac, lieutenant pour le roi ès parties de Languedoc. Il fut marié deux fois, mais il ne paroît pas qu'il ait eu d'enfans; *Arnaud-Roger* de Cominges, qui fut d'abord abbé, puis évêque de Lombés en 1317. d'où il fut transferé à l'evêché de Clermont le 18. Fevrier 1320. Il tint ce siege jusqu'en 1336; *Jean-Raimond* de Cominges, qui étant évêque de Maguelonne, fut transferé sur le siege de Toulouse, dont il fut ordonné le premier archevêque par bulles du pape Jean XXII. du 25. Juin 1317. Il tint un synode provincial au mois de Mai 1319. & fut créé cardinal du titre de sainte Rufine par le même pape le 18. Decembre 1327. Après la mort de ce pontife la thiare lui fut offerte, à condition qu'il n'iroit jamais à Rome, mais il la refusa. Il fonda à Toulouse un monastere de chanoinesses de S. Augustin qu'il dota richement, & il mourut à Avignon le 20. Novembre 1348. ou 1349. s'étant acquis la réputation d'un prélat sçavant, sage & liberal; *Simon* de Cominges, nommé à l'évêché de Maguelonne, lorsque son frere fut transferé à Toulouse: il mourut avant d'être sacré; *Cecile* de Cominges, femme d'*Amanieu*, comte d'Astarac; *Eleonore* de Cominges, mariée avec *Gaston* II. du nom, comte de Foix, vicomte de Bearn; & *Berengere* de Cominges, femme de *Geraud* d'Aure, vicomte de Larboust.

BERNARD VII. du nom comte de Cominges, fut fait chevalier par le roi Philippe *le Bel* le jour de la Pentecôte 1313. & mourut en 1335. ayant été marié 1°. avec *Capsuelle*, sœur de *Bernard* VI. comte d'Armagnac: 2°. avec *Marguerite* vicomtesse de Turenne, fille du vicomte *Raimond* VII. du nom: & 3°. avec *Mathe*, fille de *Bernard* IV. du nom, seigneur de l'Isle-Jourdain, & de *Marguerite* de Foix. Il n'eut des enfans que de cette derniere, qui furent *Cecile* de Cominges, femme de *Jacques* comte d'Urgel, fils d'*Alfonse* IV. roi d'Aragon; *Marguerite* de Cominges, promise à *Renaud* sire de Pons, & morte avant la celebration des nôces; *Jeanne* de Cominges, mariée en 1350. avec *Pierre-Raimond* II. du nom comte de Cominges, son cousin; *Alienor* de Cominges, mariée avec *Guillaume* de Beaufort, vicomte de Turenne; *Mathe*, & *Beatrix* de Cominges, destinées pour le cloître par leur pere; & *Jean* comte de Cominges, né posthume, qui succeda à son pere sous la tutelle de sa mere, & qui mourut en 1339. à l'âge de quatre ans.

PIERRE-RAIMOND I. du nom comte de Cominges, vicomte de Sediere, second fils du comte BERNARD VI. & de *Laure* de Montfort sa femme, fut fait chevalier avec son frere aîné à Paris le jour de la Pentecôte 1313. & après la mort de son neveu en 1339. s'empara du comté de Cominges au préjudice de ses niéces, prétendant que c'étoit un fief masculin, dont les filles étoient exclues, ce qui causa une guerre dans cette famille; mais le roi Philippe de Valois obligea le prétendant à se soumettre à son jugement, & cependant mit le comté de Cominges en sa main. Pierre-Raimond se voyant dangereusement malade, & ne laissant qu'un fils encore jeune, pour terminer cette contestation, ordonna par son testament du lundi après la Quasimodo 1339. que son fils fût marié avec *Jeanne* de Cominges sa niece. Il mourut vers l'an 1342. laissant de *Françoise* de Fezensac sa femme, PIERRE-RAIMOND II. comte de Cominges, qui suit; *Eleonore* de Cominges, qui fut mariée 1°. par contrat du premier Decembre 1352. avec le vicomte de Paillas: & 2°. avec *Galhard* de la Mothe, chevalier, fils aîné de *Bertrand* de la Mothe, chevalier, seigneur de Clermont en Condomois. Elle eut dix mille florins en dot, & institua Marguerite de Cominges sa niece pour son heritiere, par son testament du 3. Decembre 1396.

PIERRE-RAIMOND II. du nom comte de Cominges, seigneur de Serriere, eut d'abord une guerre à soutenir contre Mathe de l'Isle-Jourdain, veuve du comte son oncle, laquelle appuyée des armes de Bertrand de l'Isle-Jourdain son frere, lui disputoit le comté de Cominges pour ses filles, prétendant qu'elles y avoient plus de droit que lui; mais cette guerre fut terminée par le mariage de Pierre-Raimond, qui épousa en 1350. *Jeanne* de Cominges sa cousine-gemaine, & l'une des filles de la comtesse Mathe, & par ce moyen le comté de Cominges demeura dans cette maison. Le comte Pierre-Raimond servit le roi de France dans les guerres de son tems, comme il se voit par plusieurs de ses quittances pour ses gages des années 1350. 1355. & 1369. par lesquelles il est qualifié *par la grace de Dieu comte de Cominges*. Il fit son testament au château de Muret le vendredi après la fête de S. Luc 19. Octobre 1375. *Jeanne* de Cominges sa veuve, qui étoit tutrice de *Marguerite* sa fille en 1376. vivoit encore le 29. Août 1396. Elle avoit eu du comte PIERRE-RAIMOND II. trois filles, qui furent *Eleonore* de Cominges, mariée 1°. avec *Bertrand* II. du nom comte de l'Isle-Jourdain: & 2°. avec *Jean* II. comte de Boulogne & d'Auvergne, duquel elle eut *Jeanne* comtesse de Boulogne & d'Auvergne, qui épousa

1°. *Jean* de France duc de Berri : & 2°. *George* seigneur de la Tremoille, grand-chambellan de France ; MARGUERITE comtesse de Cominges, qui suit ; & *Agnès de* Cominges, morte fille avant l'an 1392.

MARGUERITE comtesse de Cominges, dame de Serriere, fut instituée par son pere, au défaut d'enfans mâles, son heritiere en son comté & en toutes ses terres par son testament du 19. Octobre 1375. Elle fut mariée trois fois. En premier lieu elle fut accordée par traité de l'an 1378. avec *Jean* III. du nom comte d'Armagnac, de Fezensac & de Rhodez, vicomte de Loumagne & d'Auvillars, auquel elle fit donation de son comté & de toutes ses dépendances par acte du 4. Juin 1385. en récompense de cent quarante-six mille francs d'or qu'elle lui devoit. Etant restée veuve de lui avec deux filles le 25. Juin 1391. elle se remaria avec *Jean* d'Armagnac II. du nom, comte de Pardiac, fils de *Geraud* d'Armagnac III. du nom, vicomte de Fezensaguet. Il n'avoit que dix-huit ou dix-neuf ans lorsqu'elle l'épousa, & s'en voyant méprisé à cause de sa grande jeunesse, il se retira vers son pere & y demeura quelque tems ; mais ayant appris que sa femme avoit établi le seigneur de Fontenelles son lieutenant en son comté de Cominges, il alla le trouver à Muret, & ne s'y sentant pas le plus fort, il retourna vers son pere, & vers le comte d'Armagnac (Bernard VII.) lui demander du secours. Le comte lui en promit. Surquoi il entra à main armée dans le comté de Cominges, & s'y rendit maître de quelques places, mais le comte d'Armagnac, contre la parole qu'il lui avoit donnée, s'étant joint à la comtesse de Cominges, & ayant arrêté le pere de ce jeune seigneur, il se retira au plus vîte en la ville de Puigasquet, d'où il se rendit depuis à Auch auprès du comte d'Armagnac pour tâcher de rentrer dans ses bonnes graces, & quoiqu'il se fût soumis à lui demander pardon, & même à lui crier *merci*, le comte le fit arrêter & le fit conduire au château de Lavardeux, & ensuite en celui de Brusson en Rouergue, où ce jeune seigneur demeura quelques années, & mourut de misere vers l'an 1403. après qu'on lui eut fait perdre la vûe avec un bassin ardent qu'on lui mit devant les yeux. La comtesse de Cominges, sa veuve, épousa en troisiémes nôces *Matthieu* de Grailly, dit *de Foix*, frere de *Jean* comte de Foix. Ils furent mariés dans l'église cathedrale de Pamiers, en presence d'un grand nombre de seigneurs de la maison de Cominges le 16. Juillet 1419. en conséquence d'une dispense du pape Martin V. donnée à Florence le 5. Mai précedent pour cause de consanguinité. Elle étoit sa cousine au troisiéme degré. Elle lui fit de grands avantages, & lui donna le comté de Cominges par son contrat de mariage en date du jour precedent de ses épousailles, mais il n'en eut pas plus d'égard pour elle. Il ne fut pas long-tems sans la mépriser & sans la maltraiter. Il la renferma même dans le château de Saverdun, où il la retint prisonniere pendant quinze ou seize ans. Elle en fit porter ses plaintes au roi Charles VII. qui se trouvant à Toulouse après avoir chassé de Guienne le reste des Anglois, envoya des gens la délivrer du château de Saverdun & la fit amener à Toulouse, où en reconnoissance du recouvrement de sa liberté, & en haine des mauvais traitemens qu'elle avoit reçûs de son mari, elle fit don au roi de son comté & de tous ses biens en 1442. Il y eut un traité entre le roi & *Matthieu* de Foix, par lequel ce dernier s'obligeoit de délivrer sa femme & de la remettre entre les mains du roi, auquel il ceda toutes ses prétentions au comté de Cominges, & aux autres terres qui lui appartenoient à cause de sa femme, renonçant au transport qu'elle lui en avoit fait par son contrat de mariage. *Marguerite* de Cominges mourut à Poitiers en 1443. âgée de 80. ans. Après sa mort *Matthieu* de Foix voulut faire revivre ses droits sur le comté de Cominges, & en fit plusieurs instances au roi, qui lui en laissa la jouissance sa vie durant, à condition que par sa mort il demeureroit pleinement au roi. Ce seigneur étant mort vers le commencement de l'année 1454. le roi dès ce moment entra en jouissance de ce comté.

Le roi Louis XI. étant parvenu à la couronne, fit don du comté de Cominges à Jean *bâtard* d'Armagnac, surnommé *de Lescun*, maréchal de France, gouverneur de Dauphiné, lieutenant general au duché de Guienne, son conseiller & premier chambellan, & chevalier de l'ordre de S. Michel, qui étant mort sans enfans mâles en 1473. ce comté fut donné par le même roi à ODET d'Aydie, sire de Lescun, gentilhomme Gascon, son conseiller & chambellan, chevalier de l'ordre de S. Michel, gouverneur, amiral & grand sénechal de Guienne, &c. pour lui & ses hoirs mâles, au défaut desquels le roi Louis XII. le réunit à la couronne par ses lettres données à Paris le 25. Août 1498. & verifiées en la chambre des comptes. Nonobstant cette réunion Hugues d'Amboise, seigneur d'Aubijou, qui avoit épousé une fille de Jean *bâtard* d'Armagnac ; Jean de Foix, vicomte de Lautrec ; & Louis de Gramont, aussi à cause de leurs femmes filles d'*Odet* d'Aydie, intenterent action au parlement de Bourdeaux pour le comté de Cominges, mais par arrêt du 22. Mars 1501. ils furent déboutés ; & depuis ce comté est du domaine de la couronne, à laquelle il fut réuni pour une seconde fois en 1532.

La maison de COMINGES avoit produit un grand nombre de branches, entr'autres celle des vicomtes de CONSERANS, qui a subsisté jusques dans le XV. siecle. De ceux-ci sortirent les vicomtes de BURNIQUEL, dont la branche n'étoit pas encore éteinte en 1669. Les seigneurs de MONTESPAN, de RAMEFORT, de PANASSAC, de DURFORT, &c. qui tous ont porté le surnom d'*Espagne*, étoient aussi sortis des vicomtes de CONSERANS. Les seigneurs de LESCURE & de SOLAN, étoient pareillement issus de la maison de COMINGES. Ils sont éteints. Les seigneurs de PUIGUILHEM, du surnom de *Cominges*, passoient pour être sortis des vicomtes de CONSERANS. Cette branche des seigneurs de PUIGUILHEM en forma trois autres. La premiere celle des seigneurs de SIEVRAS, qui subsistoit encore en 1698 ; la seconde des seigneurs de MANCIEUX, qui subsistoit pareillement en 1698 ; & la troisiéme des seigneurs de SAUBOLE, marquis de Vervins, dont étoit Louis de Cominges, marquis de Vervins, premier maître d'Hôtel du roi, son lieutenant au gouvernement de la ville de Metz, & mestre de camp d'un regiment d'infanterie, qui mourut à l'âge de 33. ans le 11. Novembre 1663. laissant de *Anne Dieu-donnée* Fabert sa femme, fille du maréchal de ce nom, pour fils unique *Louis-Joseph* de Cominges, marquis de Vervins, né posthume le 30. Avril 1664. qui vivoit en 1707. & depuis, étant le dernier de sa branche.

Les seigneurs barons de ROQUEFORT, du nom de *Cominges*, qui ont pris fin au commencement du XVII. siecle, prétendoient descendre des anciens comtes de Cominges. C'est de ces seigneurs de Roquefort qu'étoit sortie la branche des seigneurs de GUITAUT, qui ont été connus à la cour pendant le regne de Louis XIV. sous le titre de *Comtes de Cominges*, & qui ont donné deux chevaliers à l'ordre du S. Esprit. Le premier qui fut honoré du cordon de cet ordre fut *François* de Cominges, seigneur comte de Guitaut, conseiller du roi en ses conseils, & capitaine des gardes du corps de la reine mere régente Anne d'Autriche, qui ayant arrêté dans le Louvre par ordre de la reine les princes de Condé & de Conti, & le duc de Longueville, le 18. Janvier 1650. fut fait gouverneur, & lieutenant general pour le roi en la ville, château & pays de Saumur & haut Anjou le 3. Mai suivant, & chevalier des ordres de sa majesté le 31. Decembre 1661. Il mourut à Paris dans son appartement au Louvre d'une attaque d'apoplexie le 12. Mars 1663. âgé de 82. ans, sans avoir été marié, & fut inhumé le lendemain aux Recollets. Il laissa pour heritier *Gaston-Jean-Baptiste* de Cominges son neveu, seigneur de saint Fort, de Fleac & de la Reolle. Celui-ci, qui fut connu sous le nom de *Comte de Comminges*, commença à servir en 1638. en qualité de capitaine d'une compagnie de chevaux-légers, & fut envoyé en 1646. en Flandres vers les ducs d'Orleans & d'Enguien. Ce fut lui qui arrêta prisonnier le conseiller Broussel, à l'issue du *Te Deum* pour la bataille de Lens, le 26. Août 1648. Il fut fait maréchal de camp le 22. Avril 1649. & eut charge les 7. & 8. Juin suivant, de faire passer des armes aux officiers qui tenoient le parti du roi à Bourdeaux, lorsque les princes furent ar-

rêtés le 18. Janvier 1650. & conduits au bois de Vincennes: il fut chargé de leur garde, qu'il reçut ordre de remettre à de Bar le 20. du même mois; ensuite il fut envoyé à Saumur avec deux mille hommes de pié, pour obliger celui qui commandoit dans le château de lui remettre cette place, avec ordre en cas de refus de l'assieger dans les formes; mais ce commandant accepta les articles, qu'il lui accorda les premier & 18. Avril. Depuis, il fut encore chargé d'arrêter le comte du Dognon, & eut commission le 10. Juillet 1652. pour aller servir en qualité de lieutenant general des armées du roi en Guienne en l'absence du comte d'Harcourt. Il eut une pareille commission le 4. Octobre 1653. pour aller servir en Italie, d'où il passa en Catalogne, où il fut chargé par le prince de Conti le 24. Septembre 1654. d'investir Puicerda. Il fut nommé ambassadeur extraordinaire en Portugal le 10. Mai 1657, fit son entrée publique à Lisbonne le 16. Juillet suivant, & en revint au mois de Juillet 1659. Il fut fait aussi chevalier des ordres du roi le 31. Decembre 1661. capitaine des gardes du corps de la reine mere Anne d'Autriche, & gouverneur & lieutenant general pour le roi de la ville & château de Saumur & du haut pays d'Anjou, au lieu & place de son oncle. Ayant été nommé ambassadeur ordinaire en Angleterre avec un appointement de trente mille livres par an, il fit son entrée publique à Londres le 14. Avril 1663, & eut sa premiere audience publique le 17. du même mois & son audience de congé le 10. Decembre 1665. Il mourut à Paris le 25. Mars 1670. âgé de 57. ans, & fut inhumé le 26. à S. Roch sa paroisse. Il étoit fils de CHARLES de Cominges, seigneur de Fleac & de S. Foi, maître d'hôtel du roi & capitaine au regiment des Gardes, qui fut tué au siege de Pignerol en 1630. & de *Marie* du Guip. Il avoit été marié par contrat du 22. Mai 1643. avec *Sibylle-Angelique-Emelie* d'Amalbi, morte le 30. Janvier 1709. fille unique d'*André* d'Amalbi, conseiller au parlement de Bourdeaux, & de *Sibylle* des Aigues. Il en avoit eu *Louis*, dit *le Comte de Cominges*, seigneur de la Reole, &c. gouverneur & lieutenant general pour le roi des ville, château & pays de Saumur & du haut Anjou, au lieu & place de feu son pere en 1670. & mestre de camp d'un regiment de cavalerie en 1676. mort à Paris le 21. Mai 1712. âgé de 66. ans, sans avoir été marié, & inhumé le lendemain à S. Sulpice sa paroisse; *Philippe-Victor* de Cominges, baptisé à saint Roch à Paris le 23. Août 1653. reçû chevalier de l'ordre de S. Jean de Jerusalem en 1674. abbé commendataire de l'abbaye de Notre-Dame de Lauroux, ordre de Cîteaux, diocèse d'Angers, & capitaine de cavalerie, tué au service du roi en Allemagne en 1678; *François* de Cominges, né à Paris le 8. Avril 1660. reçû chevalier de l'ordre de S. Jean de Jerusalem au grand-prieuré de France le 29. Mars 1669. nommé abbé de Notre-Dame de Lauroux après son frere en 1678. Il servit en qualité de volontaire & fut blessé à l'expedition d'Alger en 1682. fut fait enseigne de vaisseau, puis capitaine de cavalerie, & servit en 1683. au siege de Courtrai, où il fut encore blessé. Depuis il fut commandeur de Chantraine & Vaillampont, grand-croix & grand-hospitalier de sa religion. Il mourut à Paris le 16. Juin 1732. dans la soixante-douziéme année de son âge; *Louise-Henriette* de Cominges, religieuse à la Visitation à Meaux, où elle fit profession en 1684; & *Anne* de Cominges, mariée en 1698. avec *Jean-Baptiste* le Comte, seigneur de la Tresne, premier president au parlement de Bourdeaux, morte veuve sans enfans à Paris le 23. Juin 1706. & enterrée à S. Roch.

COMMANDINO. (Frederic) *Ajoutez qu*'il est né l'an 1509. & qu'il mourut en 1575. le 3. Septembre dans sa soixante-sixiéme année. Commandino avoit étudié la medecine à Padoue, & il se fit recevoir docteur à Ferrare. Il enseigna les fortifications & la geographie à Gui Ubaldo, duc d'Urbin, & les mathematiques à François-Marie fils de ce prince. Marcel II. pape, le reçut à Rome avec beaucoup d'affection. Le pere Niceron, Barnabite, a donné une liste des ouvrages de ce sçavant dans le *tome 6. de ses Memoires des hommes illustres, &c.*

COMMELIN. (Jerôme) *Edition de ce Dictionaire de* 1725. Il mourut en 1597. *lisez* au commencement de 1598.

COMMODIANUS, auteur Chrétien, &c. *Même édition, ajoutez que* l'on a une belle édition de l'ouvrage de cet auteur, procurée par M. Davies en 1711. à Cambridge, à la fin de son édition de l'Octavius de *Minucius-Felix.*

COMPAGNUS, *voyez* DINUS.

COMTE, (Nicolas le) Parisien, entra dans l'ordre des Celestins le 28. Septembre 1639. & y composa plusieurs ouvrages qui sont fort connus. C'est à lui que l'on est redevable des *Fameux voyages de Pietro della Vallée, gentilhomme Romain*, traduits de l'italien, & imprimés à Paris chez Clouzier, en 1662. & 1664. Quatre volumes *in* 4°. de l'*Histoire nouvelle & curieuse des royaumes de Tunquin & de Lao*, traduits de l'italien du pere Marini, & imprimés à Paris en 1666. *in* 4°. Nicolas le Comte a donné encore le troisiéme volume de la traduction françoise de l'histoire des Juifs, que Louis Coulon, prêtre & docteur en theologie, avoit laissé manuscrite & imparfaite. Les deux premiers volumes étoient déja imprimés *in* 8°. Nicolas le Comte a achevé le troisiéme, l'a publié en 1665. & l'a dédié au reverend pere François Gervaise. Nicolas le Comte est mort le 10. Fevrier 1689. C'étoit un homme d'esprit, dont la conversation étoit agréable & utile, & qui écrivoit passablement bien. Ses lettres, qui sont entre les mains de ses amis, passent pour être d'un style très-naturel. Il possedoit bien l'italien. * *Gallia Celestin. congreg. histor. pag. 234.*

CONAN II. comte de Bretagne, &c. *Edition de ce Dictionaire de 1725*, fut empoisonné en 1067. *c'est une faute*, ce fut le 11. Decembre 1066. Son heritiere épousa Hoel, comte de Cornouaille & de Nantes, *lisez* & de Dol.

CONANTIUS. *Dans les éditions de 1725. & 1732. de ce Dictionaire, il est dit* que Gennade en parle, *c'est une faute, lisez* S. Isidore.

CONARDS. C'est le nom d'une ancienne compagnie qui subsistoit autrefois dans les villes d'Evreux & de Rouen, & qui y a fleuri pendant plus d'un siecle. M. Ducange, ou plutôt les peres Benedictins, éditeurs de la nouvelle édition du Glossaire de ce sçavant, en parlent assez au long sous le titre *Abbas Conardorum*. L'objet de cette compagnie étoit ridicule, & ressembloit assez à celle des foux, & à celle de la Mere-folle de Dijon. Le premier but cependant étoit de corriger les mœurs en riant; mais cette liberté ne demeura pas long-tems dans les bornes qu'elle s'étoit prescrites: les railleries devinrent si picquantes, le ridicule fut si outré, que l'autorité royale de concert avec l'ecclesiastique, détruisit cette compagnie. On appelloit le chef l'*Abbé des Conards ou des Cornards*. C'étoit la pluralité qui le choisissoit, & cette place étoit fort enviée, comme on le voit encore par ces deux vers de ce tems-là:

> Conards sont les *Busots*, & non les *Rabillis*,
> *O fortuna potens quàm variabilis!*

Les Busots & les Rabillis sont deux familles qui subsistent encore à Evreux ou dans le pays, & qui avoient fourni des abbés à la compagnie. Les Conards avoient droit de jurisdiction pendant le tems de leurs divertissemens, & ils la tenoient à Evreux, dans le lieu où se tenoit alors le bailliage. Ce lieu a changé depuis l'établissement du presidial. Tous les ans ils obtenoient un arrêt sur requête du parlement de Paris, avant l'etablissement de celui de Rouen, & de celui de Rouen depuis le XVI. siecle, pour exercer leurs facecties. Taillepied, dans son livre des *Antiquités & singularités de la ville de Rouen*, dit que dans cette ville les Conards avoient leur confrairie à Notre-Dame de Bonnes-Nouvelles, où ils avoient un bureau pour consulter de leurs affaires. « Ils ont succedé, dit-il, aux Coqueluchiers, » qui se presentoient les jours des Rogations en diversités » d'habits. Mais parce qu'on s'amusoit plutôt à les regarder » qu'à prier Dieu, cela fut reservé pour les Jours Gras, à ceux » qui jouent des faits vicieux, qu'on appelle vulgairement » *Conards* ou *Cornards*, auxquels par choix & election préside un abbé mitré, crossé & enrichi de perles, quand » solemnellement il est traîné en un chariot à quatre che-

» vaux le Dimanche Gras, & autres jours de bachanales. » A Evreux, on le menoit avec beaucoup moins de pompe: on le promenoit par toutes les rues de la ville, & dans tous les villages de la banlieue, monté sur un âne & habillé grotesquement. On chantoit aussi quelques chansons pendant cette marche, & il étoit suivi de sa compagnie. Voici quelques couplets, qui feront connoître le ridicule de ces chansons:

*De asino bono nostro*
*Meliori & optimo*
*Debemus* faire fête.

En revenant de Gravignaria
Un gros chardon *repertu in via*,
Il lui coupa la tête.

*Vir Monachus, in mense Julio*
*Egressus est è monasterio*,
C'est dom de la Bucaille.

*Egressus est sine licentiâ*
Pour aller voir Donna Venissia;
Et faire la ripaille.

Les couplets, comme on le voit par ceux-ci, regardoient des particuliers. Dans ceux-ci, Gravignaria c'est Gravigny, terre au bout du fauxbourg S. Leger d'Evreux. Dom de la Bucaille étoit un prieur de l'abbaye de S. Taurin, lequel au gré des Conards, rendoit des visites trop frequentes à la dame de Venise, pour lors prieure de l'abbaye de S. Sauveur de la même ville. Enfin la compagnie des Conards, dont la principale fête se celebroit le jour de S. Barnabé, fut abolie à cause des excès où elle s'étoit portée par sa demangeaison de faire de tout un sujet de satire, & d'attaquer la vertu même. En sa place, Paul de Capranic, nommé à l'évêché d'Evreux en 1420. frere du cardinal Dominique de Capranica, établit une confrairie dite *de saint Barnabé*, pour reparer, dit-il, *les crimes, malfaçons, excès & plusieurs autres cas inhumains* commis par cette compagnie des Conards, *au deshonneur & irréverence de Dieu notre Créateur, de S. Barnabé & de sainte Eglise*. * *Voyez* le Glossaire de la basse latinité par M. Ducange, augmenté d'un grand nombre d'articles nouveaux par plusieurs Benedictins de la congrégation de saint Maur, *tome 1. pages 24. & 25.* Taillepied, au livre cité dans cet article. Une lettre attribuée à M. le Bœuf, chanoine d'Auxerre, dans le *Mercure d'Avril 1725*. On apprendra encore beaucoup de particularités sur ce sujet dans un petit *in douze* imprimé à Rouen en 1587. sous ce titre, *Les triomphes de l'abbaye des Conards sous le Rêveur en décimes, Fagot, abbé des Conards, contenant les criées & proclamations faites depuis son avenement jusqu'à l'an present*: PLUS, *l'ingenieuse lessive qu'ils ont conardement montrée aux Jours-Gras en l'an 1540.* PLUS, *le Testament d'Ouinet de nouveau augmenté par le commandement dudit abbé, non encore vû*: PLUS, *la litanie, l'antienne & l'oraison faite en ladite maison abbatiale en l'an 1580.*

CONCEPTION, (La) dite de *la Vega*, ville épiscopale dans l'isle Espagnole. Ce n'étoit d'abord qu'une forteresse, que Christophle Colomb avoit fait bâtir en 1494. ou 1495. Elle devint dans la suite une grande ville, & le pape Jules II. l'érigea en évêché en 1511. Son premier évêque fut Alonse Mansa, licentié & chanoine de Salamanque; mais Isabelle reine de Castille étant morte avant que cette affaire fût consommée, les bulles ne furent point expediées, non plus que celles que l'on attendoit pour l'archevêché de Xaragua, & pour l'évêché de Larès de Guahaba, qui avoient été érigés dans le même-tems. Le roi Ferdinand reprit cette affaire dans la suite, & proposa un nouvel arrangement que le pape approuva. Il consistoit à supprimer la metropole de Xaragua, & à ériger San-Domingo, la Conception & S. Jean de Portoric en évêchés suffragans de Seville. Le licentié Mansa, qui avoit été nommé d'abord à l'évêché de la Conception, eut celui de S. Jean; le docteur Deza, neveu de l'archevêque de Seville, fut pourvû de celui de la Conception; & l'on mit à San-Domingo le pere Garcias de Padilla, Franciscain. Le roi se reserva la nomination des benefices & des dignités. L'évêché de la Conception fut uni en 1527. à celui de San Domingo, à cause de la modicité de leurs revenus, & par-là l'évêché de San-Domingo devint très-considerable. Mais en 1564. la ville de la Conception fut presque toute renversée par un tremblement de terre. On a formé de ses débris le village de la Vega, à deux lieues au sud-est de la ville. * Le pere de Charlevoix, Jesuite, *Hist. de l'isle de saint Domingue, tome 1.*

CONCILES. *Ajoutez les Conciles suivans, omis dans la table que l'on en a donnée dans ce Dictionaire de l'édition de 1725. & corrigez les fautes suivantes.*

SIXIEME SIECLE.

Concile II. de *Rome* sous Symmaque, l'an 501. *lisez* 500.
Concile III. de *Rome*, l'an 502. *lisez* l'an 501.
Concile IV. de *Rome*, l'an 503. *lisez* 502.
Concile V. de *Rome*, l'an 505. *lisez* 504.

*On a omis le* Concile VI. de *Rome* sous le même Symmaque. Il fut tenu l'an 504. contre les ravisseurs des biens ecclesiastiques. *Voyez* ROME.

SEPTIEME CONCILE.

Concile de *Reims* sous Sonnatius, l'an 630. *lisez* l'an 625. *Cette faute se trouve aussi dans l'édition de 1732. à laquelle il faut de même ajouter les trois Conciles qui suivent, après le* Concile III. de CONSTANTINOPLE, VI. general.

Concile national d'*Angleterre*, l'an 680. contre l'heresie des Monothélites.

Deux Conciles tenus à Rome la même année sous le pape Agathon: l'un sur les affaires de l'église d'Angleterre; le second de cent vingt-cinq évêques contre les Monothélites.

HUITIEME SIECLE.

Concile de *Verneuil*, l'an 755. *lisez* de *Vernon*. *Cette faute se trouve aussi dans l'édition de 1732.*

NEUVIEME SIECLE.

Concile de *Paris*, l'an 824. *lisez* l'an 825.
Concile de *Verneuil*, l'an 844. *lisez* de *Vernon*. *Cette faute se trouve aussi dans l'édition de 1732.*

*Ajoutez*, Concile de *Rome*, sous le pape Adrien II. en 868. contre Photius, patriarche de Constantinople.

TREIZIEME SIECLE.

*Ajoutez*, Concile de *Château-Gontier*, en 1231. sous le pape Honoré III. *Voyez* CHASTEAU-GONTIER.

Concile de *Château-Gontier* en 1253. sous Innocent IV. *Voyez* CHASTEAU-GONTIER.

QUINZIEME SIECLE.

Concile de *Constance*, depuis 1414. jusqu'en 1419. *lisez* 1418.

SEIZIEME SIECLE.

Concile II. de *Ravennes*, l'an 1503. *lisez* l'an 1583.
Concile de *Mexique*, l'an 1585. *lisez* l'an 1586.

DIX-SEPTIEME SIECLE.

Concile de *Bethléem* ou de *Jerusalem*, l'an 1672. *lisez* Concile de *Jerusalem*, mal nommé par quelques-uns Concile de *Bethléem*.

DIX-HUITIEME SIECLE.

Concile *Romain*, tenu dans la basilique de Latran l'an 1725. par le pape Benoît XIII. la premiere année de son pontificat, sur la discipline ecclesiastique. Les reglemens de ce Concile ont été imprimés. *Il faut ajouter ce concile aux deux précedentes éditions de ce Dictionaire.*

RECUEILS DE CONCILES.

*Dans l'édition de 1725. de ce Dictionaire, il est dit que* la premiere édition de la collection des Conciles de Merlin est de 1524. Elle parut, partie en 1523. partie en 1524. L'édition de Binius de 1618. *n'est pas de la derniere de ce collecteur, mais la seconde: elle n'est pas en* neuf volumes, *mais* en quatre, dont chacun, à la vérité, est divisé en deux. La troisiéme édition *est de 1636. & non de 1638.* en dix volumes à Paris. Celle des peres Labbe & Cossart est de 1672. *non* de 1670. Celle du pere Hardouin est de 1715. *Ajoutez aux citations de cette édition*, M. Salmont, dans son excellent *Traité de l'étude des Conciles*. Recueil des pieces concernant ce qui s'est fait contre l'édition du pere Har-

douin *in* 4°. en 1731. en Hollande. Brunet, avocat, *Histoire du Droit Canon*, in douze.

CONCORDAT, on entend ordinairement par ce nom, &c. *Edition de ce Dictionaire de 1725. aux citations*, Franc. Duarem, *de sacr. Ecclesiæ beneficiis*, lisez Duaren, *de sacris Ecclesiæ ministeriis.*

CONFLANS, ancienne maison originaire de Champagne, &c. *Il faut ajouter ce qui suit à cette genealogie rapportée dans ce Dictionaire. Dans l'édition de 1725. elle se trouve à la fin du II. tome.*

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE S. REMI, & d'ENNANCOURT.*

XVI. MICHEL de Conflans III. du nom, marquis d'Armentieres, &c. *Ajoutez* que *Diane-Gabrielle* de Jussac, veuve du marquis d'Armentieres, a été faite au mois d'Avril 1727. dame d'accompagnement de son altesse royale la duchesse douairiere d'Orleans; & que *Marie-Françoise* de Conflans, née le 19. Mars 1713. a été mariée le 13. Decembre 1728. avec *François-Charles* de Rochechouart-Clermont, marquis de Faudoas, né le 27. Août 1703. capitaine de cavalerie dans le regiment du roi, qui a été fait second cornette de la compagnie des chevaux-legers de Bretagne au mois d'Août 1733.

XVII. Louis de Conflans, marquis d'Armentieres, &c. *Ajoutez après le mot* prince, *qu*'il a été fait colonel du regiment d'Anjou infanterie au mois de Septembre 1727. & a été marié le 27. Avril 1733. avec Bouteroue-d'Aubigny, née au mois de Mai 1717. fille unique & seule heritiere de feu *Jean* Bouteroue-d'Aubigny, seigneur de Chanteloup, près d'Amboise en Touraine, ancien grand-maître des eaux & forêts de France au département de Touraine, Anjou & le Maine, & de feue *Marie-Françoise* de Rennemoulin.

*RAMEAU DES PRECEDENS.*

XVI. ALEXANDRE-PHILIPPE de Conflans, marquis de S. Remi, &c. *Ajoutez* qu'*Eustache*, né le 31. Mars 1719. chevalier de Malte de minorité, est mort au mois de Novembre 1725. dans la septiéme année de son âge; & que *Françoise* de Conflans sa sœur est morte de la rougeole au couvent de la Magdelene de Trenel à Paris, au mois d'Octobre 1729.

*SEIGNEURS DE FOUILLEUSE.*

XV. JEAN-FRANÇOIS de Conflans, fils puîné de MICHEL I. du nom, &c. *Ajoutez & reformez ainsi* ce qui regarde *Godefroi-Maurice* de Conflans, qui étoit né le 16. Septembre 1676. & qui avoit été baptisé sous condition le 2. Avril 1681. étant prêtre & vicaire general du diocèse de Soissons. L'abbaye d'Aiguebelle, ordre de Cîteaux, diocèse de saint Paul-trois-Châteaux lui fut donnée le 7. Avril 1708. après avoir prêché le sermon de la Cene devant le roi le Jeudi-Saint précedent. Il fut fait aussi prieur de Vesseaux, diocèse de Viviers, le 4. Juin 1713. & nommé à l'évêché du Puy-en-Velay le 8. Janvier 1721. Cette église ayant été préconisée & proposée pour lui à Rome les 28. Mai & 16. Juin suivans. Il fut sacré le 20. Juillet dans l'église du noviciat des Dominicains à Paris par l'archevêque de Tours, nommé à l'archevêché d'Albi, assisté des évêques de Viviers & de Blois, & le 24. Août de la même année il prêta serment de fidelité entre les mains du roi. Le pallium lui fut accordé par le pape le 20. Decembre 1724. Il mourut dans son diocèse le 14. Mars 1725. dans la quarante-neuviéme année de son âge, & la cinquiéme de son épiscopat.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE VEZILLY.*

XIII. JACOB de Conflans, baron de Vezilly, &c. *Dans l'edition de 1732. après ces mots* mort sans alliance en 1651. *ajoutez Charles. Plus bas, après ces mots* & d'*Antoinette de* Marimont, *rectifiez ainsi le reste de ce degré, qui est fautif dans les deux éditions précedentes*, dont il eut 1. HENRI-JACOB, seigneur de Fay-le-Sec, qui suit; 2. *Robert-Anne*, dit *le Comte de Conflans*, seigneur de Bestein, Henrivilie, &c. demeurant à la Main-Ferme, près de Rosoi en Thierache, capitaine de cavalerie dans le regiment de Furstemberg, tué au combat de Fleurus en 1690. qui avoit épousé *Anne-Charlotte* du Bouchel, de laquelle il eut plusieurs enfans, dont *Louis* de Conflans l'aîné, fut batisé le 25. Août 1679. dans la chapelle du vieux château de saint Germain-en-Laye par l'évêque de Condom, & fut tenu sur les fonts de batême par le Dauphin, & par la duchesse d'Orleans; 3. *Louis* de Conflans; 4. *Anne* de Conflans, fille d'honneur de Marguerite-Louise d'Orleans, grande duchesse de Toscane; & 5. *Henriette-Magdeleine* de Conflans, mariée avec *Denys* de la Motte-d'Isaut & de Guienne, premier capitaine commandant un bataillon du regiment de Picardie. HENRI-JACOB de Conflans, seigneur de Fay-le-Sec, appellé *le marquis de Conflans*, après avoir été élevé cadet dans les gardes du corps du roi, fut cornette dans la compagnie des chevaux-legers du baron d'Ennancourt son cousin, & mourut en 1724. Il avoit épousé *Marie* du Bouchet, qui vivoit en 1729. & de laquelle il laissa *Louis* de Conflans, mestre de camp de cavalerie reformé à la suite du regiment de Bretagne, vivant en 1729; *Robert* de Conflans; *Jacob* de Conflans, vivant en 1729. ayant épousé 1°. *Elisabeth* de Chalin, morte sans enfans: & 2°. *Angelique* de Monceaux, dont il a eu quatre filles; *Hubert* de Conflans, appellé *le Chevalier de Brienne*, fait en 1712. enseigne, & au mois de Mars 1727. lieutenant de vaisseau du roi; & une fille religieuse.

XIV. CHRISTOPHE de Conflans, dit *le Comte de Vezilly*, &c. *Louise-Césarie* de Conflans, mariée après en 1679. à *N.* de Proisy, &c. *lisez* à *Emmanuel* de Proisy, &c. *& ajoutez* qu'elle est morte en son château de Bouleuze en Champagne le 19. Juin 1733. dans la quatre-vingt-sixiéme année de son âge.

CONI, ville d'Italie. *Edition de ce Dictionaire de 1725. après le mot* Louis XIII. *ajoutez*, Coni fut encore attaquée sous le regne de Louis XIV. mais Vivien Labbé, sieur de Bullonde, lieutenant general, qui en faisoit le siege, ayant pris l'épouvante mal-à-propos, le leva fort brusquement le 29. Juin 1691.

CONNAN. (François de) *Dans cette même édition on donne mal-à-propos la qualité de* maître des comptes à son pere, *au lieu du titre* de sieur de Robestan. Ses commentaires sur le droit civil *n'ont point été dédiés au* chancelier Olivier, *mais au* chancelier de l'Hôpital.

CONNETABLE *Même édition, après ces mots*, pendant la ceremonie du sacre du roi Louis XIV. l'an 1654. *ajoutez* ce qui suit. Louis-Hector duc de Villars, pair & maréchal de France, fit la fonction de connétable au sacre du roi Louis XV. le 28. Octobre 1722. Cette charge fut supprimée après la mort du duc de Lesdiguieres, par un édit du roi Louis XIII. de l'an 1627. Mais nonobstant cette suppression, la jurisdiction du connétable ne laisse pas de subsister, & le siege en est établi à la table de Marbre au palais à Paris, sous le nom de *la Connétablie & Maréchaussée*. Cette jurisdiction est exercée au nom des maréchaux de France, qui étoient les lieutenans du connétable, dont les fonctions sont maintenant reunies à leurs charges.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES CONNETABLES.

*Dans la même édition corrigez & ajoutez ce qui suit.*

Adeline *ou* Aleaume sous Philippe I. &c. *lisez* Adel, Adelelme ou Aleaume, &c.

Matthieu I. de Montmorenci, depuis 1138. jusqu'en 1166. *lisez* jusqu'en 1160. qu'il mourut.

Simon seigneur de Neaufle, *ajoutez* le-Châtel.

Raoul I. du nom, *ajoutez* en 1174. & 1179.

Dreux de Melle, &c. depuis 1204. *lisez* depuis 1191.

Matthieu II. &c. fait connétable, *ajoutez* en 1218.

Amauri II. &c. *ajoutez* depuis 1231.

Humbert de Beaujeu, &c. *ajoutez* mort en 1285.

Raoul de Brienne IV. du nom, convaincu de leze-majesté, &c. *lisez* accusé. Il eut la tête tranchée, *non* en 1351. *mais* le 19. Novembre 1350.

Jacques de Bourbon I. &c. *ajoutez*, il s'étoit démis le 9. Mai 1356. de la charge de connétable en faveur de

Gautier VI. du nom, comte de Brienne, duc d'Athenes, mort à la bataille de Poitiers le 19. Septembre 1356.

Robert de Fiennes, &c. renonça à la charge en Septembre 1370. *non* en 1368.

Valeran de Luxembourg III. du nom, *ajoutez* mort le 19. Août 1413.

Charles I. du nom, &c. *ajoutez* après que ce connétable eut été chassé.

Jean Stuart, comte de Boucan & de Duglas, fut fait connétable par le roi Charles VII. le 4. Avril 1424. & fut tué à la bataille de Verneuil dans le Perche le 17. Août suivant.

Artus de Bretagne, &c. *ajoutez qu*'il fut créé connétable le 7. Mars 1425. & mourut le 26. Decembre 1458.

Louis de Luxembourg, &c. fut connétable jusqu'en 1475. *effacez* environ.

Jean II. duc de Bourbon, &c. *ajoutez*, fut connétable depuis le 22. Octobre 1483.

François I. à son avenement à la couronne pourvût de cette charge l'an 1515. Charles III. duc de Bourbon, *ajoutez*, qui sortit du royaume & qui fut tué au siege de Rome le 6. Mai 1527.

Anne duc de Montmorenci fut pourvû de cette charge, *ajoutez* le 10. Fevrier 1538.

François de Bonne, duc de Lesdiguieres, &c. *ajoutez* il mourut l'an 1626 âgé de 83. ans & demi.

CONNETABLIE, (La) est la jurisdiction dont le connétable & les maréchaux de France sont les chefs. Cette jurisdiction est appellée *Le siege general de la Connétablie & Maréchaussée de France à la Table de Marbre du Palais à Paris*. Elle se nomme *Connétablie & Maréchaussée de France*, parce que le connétable & les maréchaux de France en sont les chefs, qu'ils y président, & que les sentences y sont intitulées: *Les Connétables & Maréchaux de France, à tous ceux, &c.* On dit *le siege general*, parce qu'il n'y a que ce seul siege dans tout le royaume, ce qui fait que sa jurisdiction est generale & universelle dans toute la France. Enfin on dit *à la Table de Marbre du Palais à Paris*, parce qu'elle est la premiere des trois jurisdictions qui se tenoient anciennement sur la grande table de marbre qui étoit autrefois dans la grande salle du palais à Paris, vis-à-vis la grand'-chambre du parlement. On fait encore dans cet endroit des semonces & invitations pour les grandes ceremonies, ainsi qu'elles se faisoient anciennement lorsque la table de marbre subsistoit. C'étoit sur cette même table de marbre que se faisoient les grands festins & les repas de nôces de nos rois. Les deux autres jurisdictions qui se tenoient pareillement sur cette table de marbre sont l'Amirauté & les Eaux & Forêts. *Voyez* TABLE DE MARBRE. A présent la connétablie a son siege, & donne ses audiences au palais dans la gallerie des Prisonniers, près la Tournelle. Cette jurisdiction est militaire, civile, criminelle & de police, & est exercée par un lieutenant general, un lieutenant particulier, un procureur du roi qui est aussi avocat du roi, & un greffier en chef. Elle connoît, tant au civil qu'au criminel, de tous procès & differends qui peuvent naître entre tous gens de guerre & portans les armes, commissaires & contrôleurs des guerres, des payemens des gages, soldes & malversations des trésoriers & payeurs, des comptes qui se rendent entre les trésoriers & leurs commis, des obligations pour prêts de deniers, venditions de vivres, armes, chevaux, équipages, & toutes fournitures faites par munitionnaires, entrepreneurs, marchands & ouvriers pour tout ce qui concerne la guerre & les armées de tous crimes & délits commis par les gens de guerre ou portant les armes au camp, dans leur garnison ou sur la route; & aussi des actions personnels, contrats, billets, promesses & obligations faites entre eux pour ce qui la concerne; de la police & discipline dans toutes les compagnies de maréchaussée, de l'appel des jugemens des prevôts des maréchaux pour ce qui concerne leur compagnie; de tous crimes & délits commis par tous les gens de maréchaussée dans leurs fonctions, & des excès à eux faits & autres cas compris dans les douze articles fomentaux de cette jurisdiction arrêtés aux états tenus sous le roi Jean en l'année 1356. Tous les prevôts des maréchaux tant generaux que particuliers, leurs lieutenans, chevaliers du guet, assesseurs, procureurs du roi, commissaires-contrôleurs aux montres & greffiers, & tous autres officiers de toutes les autres maréchaussées du royaume se font recevoir & prêtent serment dans ce siege & y répondent de leurs fonctions. Tous les commissaires & contrôleurs des guerres, les trésoriers & payeurs des troupes, sont tenus d'y faire enregistrer leurs provisions, & de reconnoître cette jurisdiction tant en demandant qu'en défendant, pour ce qui est du fait de leurs charges, nonobstant leur *Committimus* aux requêtes du palais & attribution du scel du châtelet, & ils ont séance dans ce siege. On y juge aussi les contestations qui peuvent survenir entre les chevaliers de l'arquebuse pour la discipline de leurs compagnies, leurs exercices, les prix & autres cas, même sur l'appel des maires des villes à ce sujet. La connétablie se tient aussi chez le doyen des maréchaux de France qui représente le connétable; c'est chez lui & au jour qu'il indique, que s'assemblent les autres maréchaux de France pour juger sans appel tout ce qui regarde le point d'honneur, les differends & querelles qui peuvent survenir entre gens nobles & faisant profession des armes. Ils ont aussi pour ce même sujet des lieutenans répartis dans chaque province du royaume, qu'on appelle *Lieutenans du point d'honneur*, ils connoissent dans les provinces des mêmes cas que les maréchaux de France, avec cette difference qu'on peut appeller de leurs jugemens devant les maréchaux de France. Pour l'execution de leurs jugemens ils envoient des gardes de la connétablie qui se mettent en garnison chez les accusés, ou les conduisent en prison, & les executions se font aux dépens des accusés. Comme les officiers du siege de la connétablie sont de robe longue, & qu'ils ne peuvent aller à l'armée, ils y sont representés par un prevôt qu'on apelle *le Prevôt general de la Connétablie & Maréchaussée de France, camps & armées de sa Majesté*. Ce prevôt est reçû & prête serment au siege de la connétablie, comme les autres prevôt des maréchaux. Lorsqu'il y a guerre, il est ordinairement commis pour être dans un des camps de sa majesté; & lorsqu'il y a plusieurs corps d'armée, on y envoie de ses lieutenans qui sont prevôts dans ces armées; ils y sont pour maintenir l'ordre, punir les coupables, & mettre le prix aux vivres. Pendant que l'armée est assemblée, il juge en dernier ressort avec un conseil de guerre ordinairement composé de commissaires des guerres au nombre de sept, selon l'ordonnance criminelle de 1670. Mais lorsque les armées sont séparées, il est obligé d'apporter les procès qui ne sont point encore jugés au siege general de la connétablie pour y être jugés par les officiers de ce siege avec lui. Il a dans sa compagnie trois lieutenans; un assesseur, un procureur du roi, un greffier, quatre exempts & quarante-huit gardes y compris le trompette. Depuis la réforme generale des maréchaussées faite par édit du mois de Mars 1720. il n'y a plus à présent dans les provinces du royaume que trente départemens, dans chacun desquels il y a un prevôt general, & sous chaque prevôt un ou plusieurs lieutenans selon l'étendue du département, & sous chacun de ces prevôts & lieutenans, il y a d'espace en espace des brigades de cinq hommes chacune, qui sont commandées par un exempt, ou un brigadier, ou un soûbrigadier, & sont tous subordonnées au prevôt general du département. Dans ce nombre de prevôts generaux de chaque département n'est point compris le prevôt general de l'isle de France, qui réside ordinairement à Paris; il a ses lieutenans & exempts qui commandent des brigades qui sont répandues dans les environs de Paris; ni le prevôt general & les particuliers du gouvernement de Bourgogne, qui, à la réserve du prevôt general de Bourgogne qui est pourvû par le roi, sont tous à la nomination & disposition de M. le duc, comme gouverneur de cette province, qui leur donne des provisions. Il y a encore un prevôt general des monnoies à Paris & un à Lyon, qui sont aussi prevôts des marechaux. *Voyez* MARE'CHAUSSE'ES.

CONON ou CUNON, pape, natif de Thrace, &c. *Edition de ce Dictionaire de 1725. on donne dans cet article* la qualité d'archiprêtre à Pierre, *au lieu de celle d*'archidiacre.

CONRAD II. *Edition de ce Dictionaire de 1725.* fut couronné par le pape Jean XX. *lisez* Jean XIX.

CONRAD, étoit de la famille des Triciens, qui a été souveraine pendant plusieurs siecles à Foligno dans l'Ombrie, ou au moins depuis 1306. jusqu'en 1439. Le dernier des Ugoliens laissa trois enfans, qui avoient chacun les mêmes prétentions & les mêmes droits. Conrad, *dont nous parlons*, plus ambitieux que ses freres, & emporté par des passions plus vives, les fit, *dit-on*, mourir afin de regner seul. C'étoit le plus jeune. Les historiens ne s'accordent pas néanmoins à le rendre coupable de ce crime. Quoi qu'il en soit, il regna seul pendant près de trente ans dans Foligno, & se fit craindre & respecter par sa valeur & sa fermeté dans ses entreprises. Il fut toujours opposé au pape Martin V. & avoit pris contre lui le parti de Nicolas Fortebrachio. Après la mort de ce dernier, Conrad fut attaqué vivement, & il y a tout lieu de croire qu'il eût succombé, si François de Feltre, comte d'Urbin n'eût appaisé la colere du pape & n'eût arrêté le progrès de son armée. Conrad fit des pertes considerables dans cette occasion. Sous le pape Eugene, il fut tantôt ami & tantôt ennemi de Rome: aujourd'hui déclaré contre ce pape, demain cherchant à se réconcilier avec lui. Il fut la victime de son inconstance. Eugene ayant pris l'occasion que Conrad étoit sans secours, parce que ses troupes étoient employées contre les Venitiens, envoya attaquer Foligno, qui fut obligé de se rendre. Contad & son fils furent pris & envoyés à Sotiano, où peu après on les punit du dernier supplice. * *Voyez* le traité de Pogge, *de varietate fortuna*, *lib. 3.*

CONRAD LEONTORIUS, auteur du XVI. siecle, étoit de Mulbrun, & sçavant religieux de l'ordre de Citeaux. Dès l'an 1507. il publia à Bâle une édition de la glose ordinaire avec les postilles de Nicolas de Lira, qui est assez exacte pour ce tems-là, & qui fut depuis réimprimée à Lyon en 1520. Conrad avoit du goût pour la litterature tant profane qu'ecclesiastique, il paroit qu'il avoit lû les meilleurs écrivains de l'une & de l'autre. Parmi les lettres du sçavant Reuchlin on en trouve plusieurs de Leontorius. Ce dernier étoit ami particulier d'Amerbach, sçavant imprimeur de Bâle. Il écrivoit à Reuchlin en 1495. que cet imprimeur lui avoit fait présent d'un exemplaire de son livre *De verbo mirifico*, & que c'étoit le premier qui fut sorti de sa boutique. On trouve à la tête de l'ouvrage de Reuchlin *De arte Caballistica*, une lettre du même Conrad, où il fait l'eloge du premier. Elle est écrite de Spire en 1494. M. Dupin ne parle point de Conrad Leontorius dans sa *Bibliotheque des auteurs Ecclesiastiques*, comme l'a remarqué M. Simon, dans le premier volume de sa *Critique de cette bibliotheque*, *page 556. & suiv.*

CONRART, (Valentin) conseiller & secretaire du roi, étoit né à Paris en 1603. d'une famille originaire du Hainault. Cette famille étoit noble depuis long-tems; car dans le *Tresor de Borel*, *pag. 178.* il est dit que Jean Conrart, de qui descend Valentin, étoit l'un des écuyers du duc de Bourgogne l'an 1340. *C'est ce qu'on avoit oublié de dire à l'article de Valentin* CONRART, *dans ce Dictionaire.* Voici la liste de ses ouvrages que l'on n'y trouve pas non plus. *Epitre dédicatoire*, au-devant de la vie de Philippe de Mornay, à Leyde *in 4°.* en 1647. *Epitre en vers*, imprimée dans la premiere partie des épitres de Bois-Robert. *Balade*, en réponse à celle du *Gouteux sans pareil*, imprimée parmi les œuvres de Sarasin. *Préface* des traités posthumes de Gombauld. Imitation du Pseaume XCII. dans le *tome 1.* des *Poesies Chrétiennes & diverses*. Les *Pseaumes* (il n'y en a que cinquante-un) *retouchés sur l'ancienne version de Clément Marot*, à Charenton *in 12.* en 1677. *Lettres familieres à M. Felibien*, en 1681. *in 12.* *On n'a parlé que de ces deux derniers ouvrages dans ce Dictionaire.* M. Desmaizeaux, dans ses notes sur les lettres de Bayle, *lettre 134.* dit aussi que c'est aux soins de M. Conrart que l'on doit l'édition des œuvres de Balsac, imprimée à Paris en 1665. en deux volumes *in folio*. On dit que les livres du ministre Claude n'étoient plus si bien écrits depuis la mort de cet academicien, qui revoyoit ce qui sortoit de la plume de ce ministre Protestant. On a voulu lui attribuer aussi un *in 12.* qui parut en 1667. intitulé: *Traité de l'action de l'Orateur*, mais il est du ministre Michel le Faucheur. M. Contart étoit connu parmi les sçavans sous le nom de *Philandre*, & on lui a dédié sous ce nom plusieurs ouvrages, & écrit plusieurs lettres. Dans l'une de celles que M. Godeau, évêque de Vence, lui a adressées, il parle ainsi de ce sçavant:

*C'est Philandre dont l'ame a de toutes les Muses*
*Sans étude & sans art les richesses infuses.*

M. Conrart a retouché la version françoise du nouveau Testament du pere Amelot de l'Oratoire, au moins la premiere partie. Le poëte Liniere qui n'aimoit pas cet academicien, a fait contre lui cette épigramme:

*Conrart comment as-tu pu faire*
*Pour acquerir tant de renom?*
*Toi qui n'as, pauvre Secretaire,*
*Jamais imprimé que ton nom.*

Cet habile homme étoit en relation avec la plus grande partie des sçavans de son tems. Il avoit une liaison particuliere avec M. le Roi, abbé de Haute-Fontaine, auteur d'un grand nombre de traductions & d'autres ouvrages. Nous avons un recueil de lettres que ces deux amis se sont écrites pendant plusieurs années, & qui sont curieuses. Il y en a plusieurs où M. le Roy fait tous ses efforts pour engager M. Conrart à entrer dans la communion de l'église Catholique; les reponses du Protestant y sont jointes. Ces lettres ne sont point imprimées. * Pelisson, *Hist. de l'acad. Françoise*; & l'abbé d'Olivet son continuateur. *Notes sur les Lettres de Bayle*, *édition de M.* Desmaizeaux, *Lettre 134. tome 2. pag. 529.* Furetiere, au mot *Action*. M. de la Monnoie, *Notes sur la Bibliotheque choisie de Colomiés*. Vaugelas, *Remarques sur la langue françoise*. *Lettres de M.* Godeau, dans le recueil de Faret & ailleurs. *Bibliotheque critique de* Saint-Jorre, (Richard Simon) *tome 3. page 189.* Titon du Tillet, *Parnasse François*, *édit.* in fol. *page 352.*

CONSEILS du Roi. *Dans cet article de l'édition de ce Dictionaire de 1725. il est dit* Entre les vingt-un conseillers ordinaires, il y en a, &c. *lisez* entre les dix-huit conseillers, &c.

CONCILE GENERAL DE CONSTANCE.

*Dans la même édition il est dit que* ce Concile fut ouvert le 16. du mois, *lisez* le 5. du mois .... *que* la XLI. session commença le 11. Novembre, *lisez* le 8.

CONSTANCE, prêtre de l'église de Lyon où il étoit né, florissoit dans le V. siecle. Outre la vie de S. Germain d'Auxerre, qu'il composa à la priere de S. Patient archevêque de Lyon, & à celle de Censurius son frere, évêque d'Auxerre, & *dont on a parlé à l'article de* CONSTANCE, *dans ce Dictionaire*, ce saint prêtre avoit fait aussi une inscription en vers latins, qu'on grava à un des côtés du maître-Autel de l'église des Machabées, dite ensuite de *saint Just*, bâtie sous le pontificat de Patient. L'on n'a plus cette inscription. Sidonius Apollinaris la loue beaucoup dans sa dixieme lettre du second livre. Constance étoit lié d'amitié avec ce grand homme; & ce fut à ses sollicitations que Sidonius recueillit & publia les lettres qu'il avoit écrites à ses amis, & que nous avons encore, parmi lesquelles il y en a plusieurs qui sont adressées à Constance lui-même. Dans la premiere, qui est proprement une épitre dédicatoire, Sidonius l'appelle le *Protecteur des gens de lettres*, & loue beaucoup son goût & son discernement. On a donné aussi à Constance la qualité d'orateur, & même celle de rheteur: il est certain cependant qu'il ne fut jamais ni l'un ni l'autre de profession. Ce qu'il y a de vrai c'est que dans les importantes négociations dont il fut souvent chargé, il marqua toujours une grande superiorité de genie, & un vrai talent pour persuader les esprits. C'est ce que l'on vit particulierement dans le voyage qu'il fit en Auvergne, à la priere de son ami Sidonius. La ville capitale de cette province étant désolée par un long siege, par la désertion de la plûpart de ses habitans, & par la discorde qui regnoit entre les autres, Constance y alla, y rétablir la tranquillité, persuada

persuada aux citoyens de revenir, & remit tout dans l'ordre. *Voyez* sur ce fait la lettre seconde de Sidonius, livre 3. & l'*histoire litteraire de Lyon, par le pere* Colonia, Jesuite, *tome 1. part. 2. V. siécle.*

CONSTANCE, seigneur de la cour de Siam, &c. *Edition de ce Dictionaire de 1725. ajoutez*, né, *non* à Cephalonie, *mais* dans un village appellé *la Custode*, dans l'isle de Cephalonie. *Il est dit* fils du gouverneur de cette isle; mais feu M. le comte de Forbin, dans ses *Memoires*, qui l'avoit connu particulierement à Siam, le dit fils d'un cabaretier, & le represente sous des couleurs bien differentes de celles dont le peint le P. d'Orleans, Jesuite, historien de sa vie.

PAPES.

CONSTANTIN, pape. *Dans la même édition il est dit qu*'il tint le siege de Rome vingt jours, *lisez* vingt-trois jours.

CONSTANTIN, anti-pape. *Même édition.* Après l'élection canonique d'Etienne III. *lisez* d'Etienne IV.

*EMPEREURS.*

CONSTANTIN II. *Même édition*, dit *le Jeune*, (*Flavius Claudius Constantinus*, lisez *Flavius Julius Constantinus.*)

CONSTANTIN VII. surnommé *Porphyrogenete*, fils de Leon, &c. *Même édition.* Mursius a donné aussi, &c. *lisez* Meursius a donné aussi, &c.

CONSTANTIN. (Robert) *Même édition, ajoutez que* M. de Thou, qui lui donne 103. ans de vie, est plus croyable, que l'auteur des *Scaligerana secunda*, qui ne lui en donne que 75.

*SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES Patriarches de* CONSTANTINOPLE.

489. Flavien II. *Même édition*, *lisez* Flavite *ou* Fravire.

CONTARDI, (César) évêque de Nebio, &c. *Même édition, aux citations*, Ubio Folieta, *lisez* Huberto Foglieta.

CONTAT, (D. Jerôme-Joachim le) un des plus saints superieurs de la congrégation de S. Maur, & l'un des plus zelés pour l'observance réguliere, né au diocèse de Châlons en Champagne en 1607. & mort subitement dans l'abbaye de Bourgueil, diocèse d'Anjou, le 10. Novembre 1690. âgé de 83. ans, est auteur de plusieurs ouvrages de pieté, assez estimés. En 1653. il a donné à Rennes des *Exercices spirituels pour les Superieurs des familles religieuses.* En 1662. au même lieu, des *Exercices spirituels pour les religieux Benedictins.* Il y a eu trois éditions de cet ouvrage: la troisieme est de 1703. *in octavo.* En 1656. il donna l'image d'un superieur accompli dans la personne de saint Benoît, à Tours. En 1671. des *Conferences* ou *Exhortations monastiques, pour tous les Dimanches & toutes les Fêtes de l'année*, à Paris. Les méditations pour les superieurs & pour les religieux, ont été traduites en latin par dom François Mesget. * D. le Cerf, *biblioth. hist. & crit. des auteurs de la congregat. de S. Maur.*

CONTENSON. (Vincent) *Il faut rectifier ce qu'on a dit dans le Dictionaire historique du jour de sa mort & de son âge.* C'est le 27. Decembre 1674. & non le 26. qu'il est mort: il étoit âgé de 34. ans & non de 33. ainsi il falloit qu'il fut né en 1640. & non en 1641. C'est ce que l'on voit par son épitaphe, qui est dans l'église de Creil-sur-Oise, & qui merite d'être rapportée. La voici:

*HIC jacet Reverendus Pater Vincentius* CONTENSON, *Ordinis Prædicatorum. Ætate juvenis, vir doctrinâ, virtute senex, cui hoc in templo silentium mors imposuit quod gravis morbus imponere non potuit. Concionando mori debebat qui vivebat animarum zelo. Sensit se morientem, nascentem Christum cum prædicavit, nec tamen nativitas Domini mors fuit discipuli, nam dignus videbatur qui nasceretur cælo, cum dudum mortuus esset sæculo. Obiit Creolii ad Isaram, Diœces. Bellovac. die 27. Decemb. an. 1674. ætat. XXXIV. Ipse est autor* Theologiæ mentis & cordis. *Requiescat in pace.*

* *Memoires du tems.*
*Supplément.*

COP. (Guillaume) *Dans les deux précedentes éditions de ce Dictionaire, il est dit* ami de Revehin, *lisez* de Reuchlin.

COPPENHAGUE, ville en Danemarck. *Ajoutez à ce que l'on a dit de cette ville dans le Dictionaire historique*, que par un reglement nouveau de l'année 1733. très-ample & très-circonstancié, l'université de cette ville, qui est celebre, a maintenant & doit avoir quinze professeurs ordinaires: sçavoir, quatre en theologie, deux en droit, deux en medecine, un en histoire & en geographie, un en hebreu, un en grec, deux en mathematiques, & un en logique & en metaphysique.

CORAS, (Jean) conseiller au parlement de Toulouse, & chancelier de Navarre, a été l'un des plus sçavans jurisconsultes du XVI. siecle. *Nous redonnons son article, parce que celui qui est dans le Moreri est trop fautif, & trop superficiel dans ce qu'il y a de vrai.* Jean Coras étoit né à Toulouse l'an 1513. d'une famille ancienne originaire de Realmont en Albigeois. Il fit ses humanités à Toulouse, d'où il passa à l'étude du droit, dans laquelle il fit de si grands progrès, qu'il en donna des leçons publiques avant l'âge de 18. ans à Toulouse. Il ne faisoit qu'entrer dans sa dix-huitieme année lorsqu'il alla dans le même dessein à Angers, où il fut très-applaudi pendant un an qu'il y demeura: il se rendit ensuite à Orleans, où il recueillit de nouveaux lauriers. Il ne se fit pas moins connoître à Paris, où il professa les institutes de Justinien, & interpreta le droit-canonique. Il y merita l'estime du grand magistrat, Michel de l'Hôpital. De Paris, Coras avide de gloire passa en Italie, se fit admirer à Padoue, n'ayant encore que vingt-un ans; revint trois ans après à Toulouse, où il attendoit la vacance d'une chaire de professeur pour la disputer, lorsque Jacques de Tournon, évêque de Valence, voulant rétablir l'université de cette ville, l'appella en 1544. pour y professer. Coras y resta pendant quelques années, après quoi ses amis l'ayant attiré de nouveau en Italie, on lui donna une chaire de professeur à Ferrare, & il ne la quitta que lorsque l'université de Toulouse lui offrit une pareille place. On dit qu'il eut dans cette ville jusqu'à quatre mille écoliers qui prenoient ordinairement ses leçons. La reine de Navarre l'éleva à la dignité de son chancelier, & le roi Henri II. l'honora d'une charge de conseiller au parlement de Toulouse; & quoique son merite fût très-connu, il ne fut point dispensé de l'examen ordinaire. Coras fut un des premiers qui embrasserent la prétendue réforme, pour laquelle il se montra très-zelé, & qui lui causa bien des peines d'abord, & ensuite lui couta la vie. On prétend que lorsque les Calvinistes des bords de la Garonne complotterent de se saisir de Toulouse, il fut un des principaux auteurs de cette conjuration: ce qu'il y a de certain, c'est qu'après que l'entreprise eut échouée, Coras faillit à être enveloppé dans les sanglantes executions de justice que le parlement fit faire. Le baron de Fourquevaux, son bon ami, eut bien de la peine à le sauver de la fureur du peuple qui demandoit sa mort. Il fut seulement interdit par le parlement, avec tous les autres officiers suspects de la pretendue réforme; & ce ne fut qu'après trois arrêts du conseil que le parlement enregistra les lettres patentes qui les rétablissoit dans leurs charges. Peu de tems après les capitouls offensés de quelques termes injurieux que Coras avoit mis contre eux dans ses *Mélanges de Droit*, il fut convenu de se pourvoir contre lui au nom du syndic de la ville: cependant il ne paroît pas que l'instance en réparation d'injures ait été poursuivie. La guerre s'étant rallumée dans le royaume en 1568. les Religionaires se retirerent dans les villes de leur parti, & Coras se refugia à Realmont. Lui & les autres conseillers fugitifs ayant obtenu commission du prince de Condé pour dresser une chambre souveraine, on leur en fit un crime dans la suite, & ce fut une des principales causes de la mort de Coras. Dès qu'on eut appris à Toulouse l'action horrible de la saint Barthelemi en 1572. les Catholiques s'assemblerent, & resolurent de s'y saisir aussi des Religionaires. Coras fut emprisonné le 4. Septembre avec plusieurs autres: il fut interrogé, il se defendit, & il ne paroît pas que le parlement l'ait condamné. Mais le 4. Octobre suivant, quelques écoliers libertins, conduits par un nommé la

Tour, entrerent armés de haches & de coutelas dans la Conciergerie, on ne sçait par quel ordre, & faisant descendre les prisonniers les uns après les autres, ils les massacrerent aux pieds des degrés. Coras y perit avec deux de ses confreres, & ils furent pendus ensuite avec leurs robbes longues à l'orme de la cour du palais. Coras avoit fait son testament : il ne laissa qu'une fille appellée *Jeanne*. Il mourut âgé de 59. ans. Les differens ouvrages de ce sçavant homme, concernans l'interprétation du droit civil, ont été recueillis en deux volumes *in fol.* Le premier imprimé à Lyon en 1556. & le second au même lieu en 1558. On a outre cela de lui plusieurs autres ouvrages aussi de droit civil & canonique, imprimés séparément. On peut en voir le catalogue dans les *Memoires du pere* Niceron, *tome 13. art. 1.* * *Voyez* cet article, qui est de M. d'Aurier, avocat au parlement de Toulouse, qui l'a envoyé au pere Niceron; les *Prefaces* des ouvrages de Coras; les *Bibliotheques* de la Croix du Maine, & du Verdier-Vauprivas. M. de Thou, *histoire, liv. 22. 52.* Matthieu Wesenbecius, *Orat. de Joan. Corasio, &c.*

CORAS, (Jacques) proche parent du précedent, dont il a composé la vie en françois & en latin, *in* 4°. en 1673. avoit d'abord suivi le parti des armes, & fut cadet aux gardes; mais son pere craignant qu'il ne pérît dans quelque duel le rappella auprès de lui, & le détermina à étudier en theologie. Coras, qui étoit Calviniste alors, parvint à être ministre. Il en exerça les fonctions en plusieurs endroits, & en particulier auprès de M. de Turenne, avec qui il demeura pendant trois ans. Ayant entrepris de refuter les controverses du cardinal de Richelieu, Dieu lui ouvrit les yeux en lisant cet ouvrage; il abjura ses erreurs, & publia en 1677. l'histoire & les motifs de sa conversion, arrivée quatre ou cinq ans auparavant. Il étoit encore Calviniste, lorsqu'il donna en 1663. son poëme de *Jonas*, ou *Ninive pénitente*. Deux ans après, c'est-à-dire en 1665. il en donna un autre, intitulé : *David*, ou *la vertu couronnée*. Coras n'étoit pas un bon poëte. M. Despreaux, *satire V.* a dit du premier des poëmes de cet auteur :

*Le Jonas inconnu, seche dans la poussiere.*

* *Mem. du tems.*

CORBERON. (Nicolas de) *Substituez cet article à celui qu'il a déja dans le Moreri.* Nicolas de Corberon, chevalier, seigneur de Torvilliers, conseiller du roi en ses conseils, avocat general au parlement de Metz, & ensuite maître des requêtes ordinaires de l'hôtel de sa majesté, étoit un magistrat habile, qui avoit une grande connoissance du droit, & qui parloit sur le champ avec beaucoup de facilité & de noblesse. L'Ecriture-Sainte, les Peres, les Conciles & presque tous les anciens auteurs lui étoient aussi familiers, que ceux qui n'ont écrit que sur le droit; & cette érudition lui a été utile dans un grand nombre d'occasions, & lui a acquis un grand nom. Il étoit d'ailleurs d'une famille noble, qui tiroit son nom de la terre de Corberon, dont elle a été long-tems en possession. Cette terre est située en Bourgogne, entre Beaune & Bellegarde. La famille de Corberon s'est établie dans la suite en Champagne, où elle a été considerée comme une des meilleures de la province. Dans les années 1589. & 1590. lorsque les principales villes de Champagne furent entraînées dans le parti de la rebellion, sous le nom de *la Ligue*, NICOLAS de Corberon, ayeul de celui *dont nous parlons*, commissaire general des poudres & salpêtres de Champagne; *Claude* de Corberon, sieur de la Croix, capitaine de cent arquebusiers; & *Jean* de Corberon, tresorier de France de la même generalité de Champagne, intendant des armées du roi; & ses freres, demeurerent inviolablement attachés au service des rois Henri III. & Henri IV. Nicolas de Corberon, *dont nous parlons*, succeda dans la charge de lieutenant particulier au presidial de Troies, à NICOLAS de Corberon son pere, qui l'avoit exercée pendant trente-quatre ans. Il s'y acquit tant d'estime, qu'en 1634. Louis XIII. étant entré en possession de la Lorraine, le nomma à une charge de conseiller du conseil souverain qu'il forma alors à Nanci, & dont les charges furent données gratuitement. Il passa dans la suite au parlement de Metz, dont il fut avocat general. Il fut reçu dans cette derniere charge au mois de Septembre 1636. & l'on a imprimé *in* 4°. la plûpart des plaidoyers qu'il fit dans l'exercice de cette charge. Ils ont paru en 1693. à Paris, avec ceux d'Abel de Sainte-Marthe, avocat au parlement, & depuis conseiller du roi en son conseil d'état, & garde de la bibliotheque de sa majesté à Fontainebleau. On doit cette édition aux soins d'Abel de Sainte-Marthe, chevalier, seigneur de Corbeville, conseiller du roi en sa cour des aides, & aussi garde de la bibliotheque de sa majesté à Fontainebleau. M. de Corberon fut honoré d'un brevet de conseiller d'état, presque en même-tems qu'il fut reçu avocat general; & le 28. Fevrier 1642. il fut reçu à la charge de maître des requêtes, où il se distingua tellement qu'il fut chargé très-souvent des affaires du conseil les plus importantes. En 1644. on le choisit pour remplir la place d'intendant de justice, police & finance, dans les provinces de Limousin, Saintonge, la Marche, Angoumois & pays d'Aunis; & dans cette commission difficile, il se fit tant aimer, il fit tant de bien à ces provinces, qu'elles le comblerent de benedictions pendant sa vie, & après sa mort qui arriva le 19. Mai de l'an 1650. n'ayant encore que 41. ans. Il avoit épousé dame *Marie* le Bel, dont il n'eut que deux filles, dont la cadette a été superieure des religieuses de la Visitation de Troyes; & l'aînée a épousé M. *Abel* de Sainte-Marthe, éditeur des plaidoyers de Nicolas de Corberon. * *Voyez* la *Préface* de ces plaidoyers.

CORBICHON. (Jean) Ce ne fut pas en 1364. *comme il est dit dans ce Dictionaire, éditions de 1725. & de 1732.* mais en 1372. qu'il dédia sa traduction du traité *De rerum proprietatibus*. Cette traduction fut imprimée à Lyon *in fol.* en 1485. & à Paris en 1525.

CORBIGNI. *Dans les mêmes éditions il est dit que* le corps de S. Leonard fut transporté à Corbigni de Vaudevore, *lisez* de Vandœuvre. *On ajoute que* ce fut sur la fin du regne de Charles *le Chauve : c'est une faute*, ce fut l'an 880. trois ans après la mort de Charles *le Chauve*, arrivée en 877.

CORBIN, (Jacques) conseiller du roi en ses conseils, & avocat en parlement, puis maître des requêtes ordinaires de la reine Anne d'Autriche, est celui que M. Despreaux met au rang des mauvais poëtes, dont il dit dans son art poëtique, *chap. 4. vers 35. & 36.*

*On ne lit gueres plus Rampale & Menardiere,*
*Que Magnon, du Souhait*, Corbin *& la Morliere.*

Cet auteur étoit de S. Gauthier en Berri, sur les frontieres de la Guienne & du Poitou, & non de Bourges même, comme plusieurs l'ont dit. Il n'étoit pas ignorant, sur-tout dans les matieres de droit, sur lesquelles il a donné d'assez bons ouvrages, entr'autres, des *Resolutions des doutes de Droit & de Pratiques, discourues & mises en latin par Nicolaus Valla*, (Nicolas du Val, assassiné vers l'an 1570.) *jadis conseiller au parlement, & reduites en françois*, in octavo, à Lyon en 1608. Les *Décisions de Droit*, traduites avec quelques changemens & quelques additions, du latin de *Boëvius*, (Nicolas Boyer de Montpellier, mort en 1531. president au parlement de Bourdeaux) *in* 4°. en 1611. *Traité des droits de patronage, honorifique & autres*, deux volumes *in* 8°. en 1622. *Nouveau recueil des Edits, Ordonnances & Arrêts, de l'autorité, jurisdiction & connoissance des cours des Aides*, in 4°. en 1623. Le *Code de Louis* XIII. *in fol.* à Paris en 1628. Plusieurs plaidoyers, dont un *sur la benediction nuptiale*, in 8°. en 1630. & un autre sur une autre matiere, *in* 8°. en 1611. *Les Loix de la France*, in 4°. Il paroît que Corbin eût dû s'en tenir à ces sortes d'ouvrages, qui rouloient sur des matieres que son état l'avoit obligé d'approfondir davantage; mais il a voulu être auteur presque en tout genre, & il a assez mal réussi. Comme historien, il a donné l'*Histoire sacrée de l'Ordre des Chartreux, & du très-illustre S. Bruno leur patriarche*, in 4°. en 1659. selon le titre : mais réellement achevée d'imprimer le 12. Fevrier 1653. La vie de S. Bruno, qui accompagne cette histoire, est en vers françois & divisée en quatre chants. Comme homme de lettres, il a publié *La Jerusalem régnante, contenant la suite & la fin d'Armide & d'Hermine, à la fin du Torquato Tasso, avec les nouvelles amours de*

*Brâvemon & de Filamente, traduite de l'italien*, in douze à Paris en 1600. Corbin s'est jetté aussi dans les ouvrages de pieté, & il a donné en ce genre: *Les saintes voluptés de l'ame, contenant des oraisons sur tous les mysteres de la vie, miracles & passion de notre Seigneur Jesus-Christ*, in 12. à Lyon en 1603. *Les Panegyriques du très-Saint Sacrement de l'Autel*, au nombre de plus de deux cens. Plus, *le Triomphe de Jesus-Christ au très-Saint Sacrement, & l'histoire miraculeuse de l'institution de sa fête*, en un poëme heroïque. *La vie de sainte Geneviéve*, aussi en un poëme heroïque, & plusieurs autres pieces imprimées, à Paris en 1652. Enfin, Corbin a donné une *Traduction françoise de toute la Bible*, selon la Vulgate, entreprise par ordre de Louis XIII. & approuvée par les docteurs de Poitiers, huit volumes *in* 16. à Paris. Mais outre que cette bible est traduite trop litteralement, le stile en est dur & barbare. Le pere le Long cite encore de Corbin, des notes françoises sur la bible de la traduction des ministres de Genève, *in* 8°. à Paris en 1641. *Jacques* Corbin a eu un fils, avocat au parlement de Paris, qui plaida sa premiere cause à quatorze ans, & ne plaida pas mal pour son âge. *Voyez* MARTINET. Son pere avoit offert un tableau votif à Notre-Dame pour obtenir à ce fils un heureux succès dans sa plaidoirie, & mit ces deux vers au bas du tableau :

*Vierge au visage benin,*
*Faites grace au petit* Corbin.

* Brossette, notes sur les *Oeuvres de Boileau, sur l'épitre XI. vers* 36. & l'*Art poëtique, chant IV. vers* 35. & 36. Le Long, *biblioth. sacrée, édit.* in fol. *part.* 1. *p.* 331. *part.* 2. *page* 685. Le même, dans sa *biblioth. de France, pag.* 267. 587. 733. Le Clerc, *biblioth. du Richelet.*

CORDEMOI, (Geraud de) étoit Parisien, d'une famille noble & ancienne sortie d'Auvergne. Il s'attacha d'abord au barreau & avec succès, quoique sans goût. Entraîné par son penchant pour la philosophie, il choisit celle de Descartes, ce qui le fit connoître au sçavant Bossuet, évêque de Meaux, qui le mit auprès de M. le Dauphin en qualité de lecteur. Il avoit déja donné au public, *Le discernemens du corps & de l'ame, en six discours*, in 12. en 1666. Un *Discours physique de la parole*, in 12. en 1668. Une *Lettre à un sçavant religieux de la Compagnie de Jesus*, (c'étoit le P. Cossart) *pour montrer* 1°. *que le systême de M. Descartes, & son opinion touchant les bêtes, n'ont rien de dangereux.* 2°. *Que tout ce qu'il en a écrit semble être tiré de la Genese*, in 4°. en 1668. Ces ouvrages philosophiques lui avoient déja acquis à la cour la réputation d'un homme de merite, & il la soûtint dans le poste qui lui fut procuré. Son zele pour l'instruction du jeune prince, & le desir d'imiter M. Flechier, depuis évêque de Nismes, qui avoit entrepris une histoire de Theodose, l'engagea à travailler à celle de Charlemagne. M. Flechier, plus orateur que critique, eut bientôt fini son ouvrage. Mais M. de Cordemoi, qui ne vouloit rien dire que sur de bonnes preuves, s'engagea dans des discussions longues & épineuses, qui nous ont privés de ce qu'il avoit entrepris. Au lieu d'une histoire particuliere de Charlemagne, ses recherches nous ont procuré une *Histoire generale de France*, qui contient celle des deux premieres races de nos rois. Elle est en deux volumes *in fol.* Le premier parut en 1685. & le second en 1689. M. l'abbé de Cordemoi son fils, *dont nous parlerons à l'article suivant*, a eu part à ce second volume. Quoi qu'en dise le pere Daniel, cet auteur passera toûjours pour un bon historien : il écrit purement & noblement : il éclaircit beaucoup de faits équivoques ou douteux ; il en fait connoître d'autres qui n'étoient pas connus, ou qui l'étoient peu ; & tous ceux qui sont capables d'en juger lui rendent cette justice, que son histoire de France est tout ce que nous avons de plus sçavant & de plus débrouillé sur les tems obscurs de notre monarchie. M. de Cordemoi ne vit pas l'impression de cet ouvrage : il étoit mort dès le 8. Octobre 1684. Le 12. Decembre 1675. il avoit été reçu à l'académie Françoise à la place de *Jean* Ballesdens, avocat au parlement & au conseil. En 1691. on donna de lui *Divers traités de métaphysique, d'histoire & de politique*, in 12. On a réimprimé tous ses ouvrages, excepté son histoire de France, en 1702. *in* 4°. Ce recueil contient les six discours sur la distinction de l'ame & du corps. Le discours physique de la parole ; la lettre au pere Cossart ; deux petits traités de metaphysique, où l'auteur examine, 1°. ce qui fait le bonheur ou le malheur des esprits. 2°. Où il prouve que Dieu fait tout ce qu'il y a de réel dans les actions, sans nous ôter la liberté. La troisiéme partie de ce recueil renferme des observations sur l'histoire d'Herodote ; ce qu'on doit observer en écrivant l'histoire ; de la necessité de l'histoire, de son usage, &c. De la réformation d'un état ; des moyens de rendre un état heureux ; maximes tirées de l'histoire ; discours au roi, sur la mort de la reine. *Mem. du tems.* Huetii *Comment. de rebus ad eum pertinentibus, pag.* 295. 296. *Continuation de l'hist. de l'academ. Franç. de M.* Pellisson, *par l'abbé* Thoulier d'Olivet, *in* 12. *page* 239. *& suiv.* Baillet, *vie de Descartes*, in 4° *tome* 2. *page* 544.

CORDEMOI, (Louis-Geraud) fils du précedent, né le 7. Decembre 1651. docteur de Sorbonne, & abbé de Fenieres, ordre de Cîteaux, au diocèse de Clermont en Auvergne, a été aussi habile controversiste, que son pere avoit été profond philosophe. Plein de zele pour la conversion des heretiques, il a rapporté à cet objet presque tous ses travaux, & toutes ses occupations. Il fit dans ce dessein plusieurs missions laborieuses dans la Saintonge, & il a fait à Paris, pendant plusieurs années, des conferences publiques dans la même vûe, où les heretiques étoient bien venus à disputer, & dans lesquelles il resolvoit leurs difficultés avec solidité. Enfin, c'est où tendent presque tous les ouvrages qui sont sortis de sa plume. Nous connoissons entr'autres les suivans : *Traité de l'invocation des Saints*, in 12. à Paris, chez Coignard, en 1686. *Récit de la conference du diable avec Luther, traduit du latin, avec des remarques*, aussi à Paris chez le même, en 1681. *in octavo.* *Traité des saintes Images, prouvé par l'Ecriture & par la Tradition, contre les nouveaux Iconoclastes*, in douze. *Reflexions importantes sur la réponse des docteurs Lutheriens de Helmstad, à la question qui leur a été proposée par l'imperatrice* : Si l'on se peut sauver dans l'eglise Catholique ; *la conference du diable & de Luther, en latin, françois & allemand*, avec de nouvelles remarques ; & une *Dissertation sur le mariage des nouveaux réunis*, in 12. *Traité des saintes Reliques, prouvé par l'Ecriture & par la Tradition, contre les Protestans*, in 12. à Paris, chez Babuti, 1719. M. l'abbé de Cordemoi travailla aussi avec son pere à l'histoire de France de celui-ci ; & c'est lui qui a fait la fin du regne de Louis V. & ce qui suit de la seconde race, où finit cette histoire. Le feu roi Louis XIV. le chargea de la continuer après la mort de son pere. L'abbé de Cordemoi obéit ; mais son ouvrage, qui contient l'histoire de la troisieme race, depuis Hugues *Capet* jusqu'à la mort de Henri I. en 1060. est demeuré manuscrit. Cet auteur est mort à Paris le 7. Fevrier 1722. âgé de 71. ans & cinq mois. Le *Mercure du mois d'Avril suivant, page* 185. le dit abbé de Teniers ; & le pere le Long, dans sa *Bibliotheque de France*, le fait, *page* 339. abbé de Ferriere, & *page* 916. abbé de Fanieres : ils devoient tous dire, abbé de Fenieres. * *Mem. du tems.*

CORBVEIL, (François) dit *Villon. Corrigez & ajoutez ce qui suit à son article donné dans ce Dictionaire de l'édition de* 1725. Il paroît par ses œuvres qu'il nâquit à Paris, quoique l'épitaphe rapportée par le president Fauchet, mais certainement augmentée, dise le contraire. *Dans l'édition de* 1732. *il est dit que* le parlement le jugea sans appel : c'est le contraire ; il jugea son appel. *On ajoute dans celle de* 1725. *qu*'il avoit un genie propre pour le stile bas & comique. Ce n'est point là le caractere des poësies de Villon : c'est le simple, le naïf & le badin qui y regnent. *Ajoutez qu*'on a recueilli ses poësies, & qu'on les a imprimées en 1723. *in* 12. à Paris, chez feu Coutelier. C'en est la meilleure édition. M. Baillet n'a point donné d'article à ce poëte dans ses *Jugemens des sçavans sur les poetes François.*

CORDES. (Jean de) *Ajoutez à son article donné dans ce Dictionaire, que* le catalogue de sa bibliotheque est un volume *in* 4°. qui fut imprimé à Paris chez Vitré en 1643.

Il est estimé & recherché. On trouve à la tête le portrait de l'auteur, & son éloge en latin par Gabriel Naudé. La bibliotheque de M. de Cordes, après avoir été achetée par le cardinal Mazarin, fut vendue à l'encan pendant la guerre de Paris. Depuis, elle fut rachetée & mise avec les autres livres du cardinal au college Mazarin. C'est Naudé qui en a fait le catalogue. La dissertation sur saint Martial, par M. de Cordes, se trouve à la page 146. du premier tome de *la Vie de saint Martial, ou défense de l'Apostolat de saint Martial & autres, &c.* par Bonaventure de S. Amable, Carme-Déchaussé, *in fol.* & en latin, de la traduction de M. Bosquet, dans la seconde partie de son *Histoire de l'Eglise de France.* Elle se trouve encore dans le cinquième tome du mois de Janvier des Bollandistes. Sa traduction françoise de l'italien de Camille Portio, contenant l'histoire des troubles avenus au royaume de Naples, sous Ferdinand I. &c. est de Paris en 1617. *in* 8°. Sa traduction de l'histoire des differends entre le pape Paul V. & la république de Venise, écrite en italien par Fra-Paolo, est *in* 8°. de Paris en 1655. & 1688. Outre cela on lui doit l'édition d'un recueil d'ouvrages de Hincmar de Reims; du pape Nicolas I. & de quelques autres, à Paris en 1615. *in* 8°. Une édition des ouvrages de George Cassandre, *in fol.* à Paris en 1616. On lui attribue la traduction françoise du discours de Mariana, Jesuite, *Des grands défauts qui sont en la forme du gouvernement de sa Societé*, en 1625. *in* 8°. M. Colomiés, dans sa *Bibliotheque choisie*, dit qu'il a fait une dissertation touchant la Genealogie de Jesus-Christ, dont M. Naudé ne parle point. Il ajoute au même endroit qu'on trouve des vers latins de M. de Cordes sur la mort de Henri IV. dans un recueil de harangues funebres, à Hanow l'an 1613.

CORDES, (Denys de) de la famille de *Jean* de Cordes, *dont nous venons de parler dans l'article précedent*, originaire de Tournai, étoit né à Paris, de *Denys* de Cordes, avocat au parlement, & de *Marguerite* Chevalier. Il fut aussi versé dans les belles lettres que Jean de Cordes; & il eut singulierement en partage une haute pieté, dont il donna des marques sensibles dès le tems qu'il étudioit au college de Calvi à Paris. Son pere étant devenu son précepteur, après qu'il eut reçu les premieres teintures des sciences, il le rendit en peu d'années très-habile dans les langues grecque & hebraïque, dans la philosophie, l'histoire, les belles lettres, le droit canon, & la theologie même. Il porta toutes ces connoissances dans le barreau, qu'il fréquenta dès qu'il eût été reçu avocat. Il y parut en des causes celebres, & y acquit beaucoup de réputation. Son pere le retira de cet exercice, & le mit dans le châtelet, pour y exercer une charge de conseiller. Quoiqu'il eût plus de bien qu'il n'en falloit pour aspirer à une charge plus haute, *Denys* de Cordes se borna à remplir celle-ci avec exactitude, & à y devenir le modele d'un magistrat Chrétien. Il sçut accorder parfaitement les devoirs de la religion, avec les devoirs civils & domestiques, & se regla en tout sur les maximes de l'Evangile. Il étoit en même-tems le plus doux & le plus ferme juge qu'il y eut en France, & son integrité a toujours été hors d'atteinte. On rapporte qu'un homme ayant été condamné à mort pour avoir volé une somme assez legere, voulut en appeller au parlement; mais que lorsqu'il eut appris que M. de Cordes avoit été un de ses juges, il se soûmit à la peine qui lui avoit été imposée, en disant: *Qu'il se jugeoit digne de mort, puisqu'un si homme de bien l'avoit condamné, & qu'il ne vouloit plus appeller, mais seulement songer à bien mourir.* Cet excellent magistrat se chargea plus volontiers des affaires des pauvres que de celles des riches; il alloit aussi les visiter dans les prisons, & leur faisoit d'abondantes aumônes. Il les exhortoit lui-même à la patience, & à la résignation aux ordres du ciel, & il leur parloit avec tant de douceur & de bonté qu'il les pénetroit souvent jusqu'au cœur. Il a été fort uni avec M. Vincent, fondateur des Missionnaires, dits *Lazaristes*, aujourd'hui beatifié. Il l'assista de son crédit, de ses conseils & de son bien; & l'on peut dire que la maison de saint Lazare est en grande partie l'ouvrage de la charité & du zele de M. de Cordes. Ce pieux magistrat est mort à Paris au mois de Novembre de l'an 1642. & fut enterré dans l'église de saint Merri sa paroisse. Sa vie a été composée par Antoine Godeau, évêque de Grasse, & imprimée à Paris chez Vitré, en 1645. Elle est dediée, par une longue épitre, aux paroissiens de saint Merri.

CORDIER. (Mathurin) *Ajoutez ce qui suit à son article.* Cordier mourut Calviniste en 1565. âgé de 85. ans. Il étoit de Normandie. M. de Launoi, qui étoit aussi Normand, dit: *Mathurinus Corderius gente Normannus.* Ainsi dom Liron a raison de dire, dans sa *Bibliotheque Chartraine*, qu'il ne sçait en quel endroit du Perche cet auteur est né. Cordier a enseigné la grammaire au college de la Marche à Paris, pendant plusieurs années, & ensuite dans celui de Navarre. Ses ouvrages, *dont on ne parle point dans le Dictionaire*, sont un livre *De corrupto sermone, & de corrupti sermonis emendatione*, à Paris en 1536. & à Bâle en 1537. Dom Liron n'en dit rien. *Liber de quantitate syllabarum, & exempla de latino declinatu partium orationum;* encore oublié dans dom Liron: ce bibliothecaire Benedictin a aussi oublié les suivans: *Dicta sapientum cum latina interpretatione*, à Bâle en 1538. *Rudimenta grammaticæ de partium orationis declinatu, cum appendice; Colloquiorum seu dialogorum græcorum specimen; De syllabarum quantitate regulæ speciales, quas Despauterius in carmen non redegit; Conciones variæ XXVI. gallicæ*, chez Jean Girardin, en 1558. *Epitres chrétiennes*, à Lyon en 1557. *Sentences extraites de l'Ecriture-Sainte, pour l'instruction des enfans*, en 1551. *Hymnes spirituels*, à Lyon en 1552. Dom Liron ne parle que des ouvrages qui suivent: Les colloques de Mathurin Cordier, en latin, contenus en quatre livres, dont on a fait bien des éditions; les Distiques attribués à Caton, avec l'interprétation latine & françoise. Mais il devoit remarquer que ces distiques furent imprimés avec une interprétation latine seulement, à Paris en 1536. & qu'ensuite on imprima à Lyon en françois, des *Commentaires, & familiere exposition* des mêmes distiques. Le miroir de la jeunesse, pour Pierre & Jean Moines freres, à Poitiers en 1559. & à Paris en 1660. sous ce titre: *Le Miroir de la jeunesse pour la former aux bonnes mœurs & civilités de vie. Carmen paræneticum, ut ad Christum pueri accedant.* C'est peut-être ce que dom Liron cite sous le titre d'*Avertissement aux Ecoliers, pour éviter la corruption des mœurs. Principia latine loquendi & scribendi, sive selecta quædam ex Ciceronis epistolis ad pueros in latina lingua exercendos, cum interpretatione gallica*, à Paris en 1556. *in* 8°. M. de Launoi & dom Liron n'en parlent point. Le dernier lui donne plusieurs Exhortations & Remontrances en vers françois, au roi, & aux états de son royaume, imprimés à Genève en 1551. * De Launoi, *Histor. Colleg. Navarr. tom. 2. pag. 699.* Dom Liron, *Bibliotheque Chartraine, page 161. &c.*

On a eu plusieurs autres auteurs du nom de CORDIER entr'autres ANTOINE CORDIER, chanoine de Langres, auteur de la vie de S. Mamer, patron de la ville de Langres, imprimée *in octavo*, à Paris en 1650. chez Cramoisi. FRANÇOIS CORDIER, abbé des Maulets, mort en 1693. auteur d'une vie d'Anne des Anges, Carmelite-Déchaussée, morte en 1664. *in* 8°. à Paris en 1694. Il y a eu aussi un PIERRE CORDIER, docteur-ès-loix, que Louis XII. roi de France, envoya en ambassade vers les rois d'Ecosse, de Norwege, &c. & qui a laissé le récit de son ambassade en latin. Il est encore manuscrit.

CORENTIN. (Saint) *On cite à la fin de cet article* Morlain, *c'est* le pere Albert le Grand de Morlaix.

CORIOLAN, (Barthelemi) gentilhomme & chevalier Romain, qui se disoit descendre, de *Caius Marcius* Coriolanus, fameux capitaine Romain, si celebre dans l'histoire. Il apprit le dessein & l'art de la gravure en bois dans l'académie de Bologne, fondée par les Caraches. Il excelloit sur-tout à graver en bois de camaieu, ou clair-obscur, & il a surpassé les Goltius par la beauté de ses tailles, & la justesse de ses rentrées. L'on voit de ces gravûres datées avant l'an 1630. * Papillon, *traité manuscrit de la Gravure en bois.*

CORNARA PISCOPIA, ( Helena-Lucretia, *non* Lucretia-Helena ) *Ajoutez à son article donné dans ce Dictionaire*, *que* cette sçavante demoiselle nâquit à Venise le 5. Juin 1646. Ce fut Hyppolite Marchetti, prêtre de l'Oratoire, qui lui donna des leçons sur la theologie, dans laquelle elle fit de grands progrès. Elle a été agrégée à plusieurs académies, comme à celles des *Infecondi* de Rome, des *Intronati* de Sienne, &c. Elle avoit fait vœu de virginité dès l'âge de douze ans; mais dans la suite elle y ajoûta les vœux simples de religion en qualité d'*Oblate* de l'ordre de saint Benoît entre les mains de Corneille Codanini, abbé de saint George. La date de sa mort est certaine: elle arriva le 26. Juillet 1684. dans sa trente-huitiéme année. Elle fut enterrée, avec cette épitaphe, à sainte Justine de Padoue.

*Helena-Lucretia* CORNARÆ PISCOPIÆ, *Joan. Bapt. D. Marci Procurat. filia, quæ moribus & doctrinâ supra sexum, & laureâ ad memoriam posteritatis insignis, privatis votis coram Cornelio Codanino, abbate S. Georg. Majoris emissis, S. Benedicti institutum ab ineunte ætate complexa, & religiosè professa, in Monachorum conditorium, ut vivens optaverat, post acerba fata admissa est. Monachi H. M. P. P. an. Domini 1684.*

On a de cette sçavante les ouvrages suivans: *Lettera o vero colloquio di Christo nostro Redentore all' anima devota*; c'est une traduction de l'espagnol en italien, d'un ouvrage très connu du Chartreux Lanspergius, à Venise en 1673. *in* 4°. En 1688. on a donné tous les ouvrages de Cornara, *in* 8°. à Parme. L'éditeur est Benoît Bacchini, qui a mis à la tête une vie fort ample de cette sçavante. On y trouve un panegyrique italien de la république de Venise; la lettre de Lanspergius, *dont on vient de parler*: des éloges latins en stile lapidaire; des lettres latines & italiennes. *Voyez* aussi le pere Niceron, dans ses *Memoires*, *tome* 19. *& tome* 20.

CORNARO, ( Georges-Basile ) cardinal, de la famille des Cornaro. *Ajoutez ce qui suit à ce qui en est déja dit dans le Moreri*, *article* CORNARO, maison. *Georges-Basile* Cornaro étoit fils de FREDERIC Cornaro, & de *Cornelia* Contarini, l'un & l'autre de deux des plus illustres maisons de la république de Venise. Né le premier jour d'Août 1658. il fut reçu dès son bas âge dans l'ordre de Malte, & eut la dignité de grand-prieur de Chypre, hereditaire dans sa famille. Après avoir étudié les humanités à Verone, la philosophie & la jurisprudence à Padoue, il prit le bonnet de docteur en 1677. & alla aussitôt se delasser de ses études par des voyages utiles. A son retour il eut l'intendance de la marine en 1685. & fut destiné à l'ambassade de France. Mais étant entré alors dans l'état ecclesiastique, il alla à Rome, & y exerça plusieurs charges qui le conduisirent aux premieres dignités. En 1692. il fut envoyé ambassadeur auprès de Pierre II. roi de Portugal, & soutint son caractere comme il le devoit. Dès le commencement de son ambassade, il fut fait archevêque titulaire de Rhodes. A peine en fut-il revenu, que le pape Innocent XII. le fit cardinal le 22. Juillet 1697. & peu après il fut nommé à l'évêché de Padoue. Il est mort le 10. Août 1722. La nouvelle de sa mort ayant été sçue de JEAN Cornaro, doge de Venise, son frere aîné, qui étoit alors à l'extrémité, augmenta tellement l'état dangereux du malade, qu'il en mourut quatre jours après le cardinal. * Jacques Facciolati, *in funere Georg. cardin. Cornelii, laudat. funeb.* avec les autres harangues de Facciolati, à Padoue en 1729. *in octavo. Mem. de Trevoux*, *Octobre* 1730. *art.* 95.

CORNARO. ( Luigi, ou Louis ) *Ajoutez à ce qu'on en dit dans ce Dictionaire*, *article* CORNARO, maison, &c. *que* son traité des avantages de la vie sobre a été traduit en françois en 1646. par Sebastien Hardi, sous le titre de *Traité de la Sobrieté*. Ainsi la traduction qui a paru en 1701. sous le titre de *Conseils pour vivre long-tems*, n'est pas la premiere.

CORNEILLE. ( Pierre ) *On a eu tort de dire à son article qu*'il exerça longtems à Rouen la charge d'avocat general à la table de marbre: il ne l'exerça que peu de tems.

CORNETO ou CORNETANO, ( Jean ) ainsi appellé de *Corneto*, sa patrie, ville du patrimoine de saint Pierre, étoit né d'une mere noble de la famille des VITELLESI. Il fit ses premieres études dans son pays, & alla étudier ensuite le droit à Boulogne. Revenu dans sa partie, il prit le parti des armes sous Tartalia, qui passoit en ce tems-là pour un capitaine brave & experimenté. Corneto voyant que deux factions divisoient la ville de sa naissance, & que celle qui soutenoit le parti de la famille de sa mere étoit la plus foible, résolut de faire un coup d'éclat. Il prit avec lui un nombre de soldats, excita du tumulte dans la ville, défit, ou du moins affoiblit beaucoup le parti qu'il vouloit détruire; & le sien étant devenu plus fort, il domina. Ce fut-là le commencement de son élevation: il tint d'abord un des premiers rangs à Corneto; peu après Tartalia obligea le pape Martin V. à donner à Corneto une charge de protonotaire; & dans la suite celui-ci s'insinua si avant dans l'amitié du cardinal de Viterbe, qui fut pape après Martin V. qu'ils devinrent inséparables. Cette liaison n'empêcha pas Martin d'éloigner de Rome Corneto, qu'il regardoit comme un homme séditieux & ennemi du repos, & qu'il ne pouvoit souffrir à cause de ce genie entreprenant. Mais Eugene son successeur, le rappella, & le fit évêque de Recanati; & pour complaire en apparence à ceux qui n'aimoient pas à le voir si près de Rome, il lui donna la légation de la Marche-d'Ancône. Corneto s'en chargea: on se plaignit de lui dans cette province; les plaintes furent portées jusqu'à Rome, & il se vit obligé d'y comparoître pour se justifier. Il tourna cette affaire à son avantage: le pape qui l'aimoit, le crut & le renvoya dans la Marche-d'Ancône. Alors Corneto, que ce jugement avoit rendu plus fier, usa de son autorité avec plus de hauteur qu'auparavant, & fit bien des choses qui furent blâmées. Il accusa entr'autres un officier de distinction, nommé *Armeleo*, d'avoir tramé contre lui, & sur cette accusation, que l'on croit sans fondement, il le fit mourir. On prétend qu'il se vengea sur lui de la haine que lui avoit portée à lui-même le pape Martin V. protecteur d'Armeleo qui avoit rendu de grands services à ce pape. Il traita aussi inhumainement Pierre Gentilis, de la famille de Varanus, qui avoit commandé longtems à Camerino. Ces cruautés le firent haïr: les peuples de sa légation ne pouvant plus le supporter, se délivrerent de son joug, & se soumirent à l'obéissance de François de la famille des Conti. Corneto fut arrêté & délivré secretement peu après; mais il perdit une grande partie de son bien, & se vit contraint de s'enfuïr à Venise. Il vint encore trouver le pape, qui étoit pour lors à Florence, lui exposa ce qui venoit d'arriver, donna tout le tort à ceux qu'il avoit maltraités, & persuada si bien Eugene de son innocence prétendue, qu'il attira sa compassion, & de plus grandes marques de sa bienveillance. Ce pape le fit archevêque de Florence, & peu après patriarche d'Alexandrie; & comme Corneto ne pouvoit demeurer longtems en place, il persuada à Eugene de l'envoyer dans le royaume de Naples, afin de profiter de la dissension qui y regnoit pour soumettre ce royaume à l'obéissance du Saint-Siege. Corneto se mit en marche avec des troupes assez nombreuses; ravagea les premieres terres dans lesquelles il mit le pied, obligea Jacques Vicano à se rendre, le fit mourir, & s'empara de tout ce qu'il pût enlever. Il traita la ville de Præneste encore plus durement; après l'avoir tenue pendant quatre mois assiegée, il la prit, la fit raser, & envoya les citoyens à Rome. Il livra bataille à Antoine Pisano, qui s'étoit emparé de la plus grande partie de la Campagnie, le battit, le fit prisonnier & ensuite pendre. Après plusieurs autres expéditions semblables, Eugene pour le récompenser l'éleva au cardinalat en 1437. mais ses succès ne furent pas toujours les mêmes. Il étoit à peine parvenu à cette dignité, qu'il fut obligé d'abandonner une partie de ses conquêtes. Dans ces tristes conjonctures il abandonna son armée, monta secretement sur un vaisseau, s'enfuit à Venise, & alla trouver Eugene à Ferrare, où ce pape tenoit un Concile. Sa défaite, loin de le rendre plus timide, lui avoit donné encore plus de hardiesse. Il ajusta tellement son récit, qu'il fit croire qu'il n'avoit pas cessé de se conduire avec prudence & avec courage, & que s'il eût été secondé, ses prosperités eussent été beaucoup plus loin. A un homme si zelé pour les interêts du S. Siege,

que ne devoit-on pas? Aussi ce pape, aveuglé sur son sujet, lui donna-t'il la legation de tout l'état ecclesiastique. Cornero fit alliance avec les Venitiens & les Florentins, tourna toutes ses armes contre Contrade, souverain de Foligno, le prit & lui ôta la liberté. La citadelle de Spolette ne put tenir contre son ardeur de conquerir: il alloit même perdre les Florentins, & peut-être porter plus loin ses vûes ambitieuses, & son humeur entreprenante, lorsqu'on découvrit une partie de ses desseins. On mit tout en œuvre pour les traverser, & ce vainqueur de tant d'autres fut vaincu lui-même, & fait prisonnier par Antoine de Padoue. Il voulut se défendre; mais il reçut trois blessures, dont il mourut le huitiéme jour & non le vingtiéme, comme l'a dit Raynaldus, sous l'année 1440. *N°. XI.* On porta son corps pendant la nuit dans le temple de Minerve, & ce spectacle causa beaucoup plus de joie qu'il n'apporta de tristesse. On le transporta à Corneto dans la suite où on l'inhuma dans l'église cathedrale. Ciaconius dit qu'on y voit son épitaphe, & il la rapporte dans ses vies des papes, au *tome II.* Cet auteur s'est neanmoins trompé, quand il a dit que Corneto avoit été patriarche d'Aquilée: il ne l'a été que d'Alexandrie. Barthelemi Facio a fait la même faute dans son livre cinquiéme des actions du roi Alphonse. Celui qui a parlé le plus exactement de Jean Corneto, est le celebre Pogge Bracciolini, Florentin, dans un ouvrage fort curieux, où il traite de l'inconstance de ce que l'on appelle la fortune, *De varietate fortunæ.* C'est dans le livre troisieme de cet ouvrage, qui n'a été imprimé pour la premiere fois qu'en 1723. à Paris, sur un manuscrit de la bibliotheque Ottoboni, & par les soins de M. l'abbé Oliva, bibliothecaire de M. le cardinal de Rohan.

CORONELLI, (Vincent) de l'ordre de saint François de Paule, ou des Minimes, né à Venise, se fit religieux dès sa premiere jeunesse, & fut créé docteur à l'âge de 23. ans. Sa science dans les mathematiques l'ayant fait connoître au cardinal d'Estrées, cette éminence se servir de lui pour faire des globes pour le feu roi Louis XIV. Coronelli fit dans ce dessein quelque séjour à Paris. En 1685. la république de Venise le nomma son cosmographe, & quatre ans après son professeur public de géographie. Le pape Innocent XII. le fit définiteur general de son ordre, dont il fut élû general le 14. Mai 1702. Ce pere est mort à Venise en 1718. au mois de Decembre. Il a fondé une académie cosmographique, dont les membres prirent le nom d'*Argonautes.* Ses ouvrages sont: *Bibliotheca universalis ordine alphabetico disposita,* vol. 45. *absolvenda.* On n'en a imprimé que sept. *Accedunt tabular. an.* tomi 14. *Rerum locorumque præcipuorum qui in toto opere descripti sunt, icones oculis subjicientes. Theatrum belli,* 24. vol. *Atlas Venetus,* 13. vol. *Iter Anglicanum. Calendarium historicum regis Angliæ Guilielmi. Dux peregrinorum per urbem Venetiam. Peloponnesi descriptio. Epitome Cosmographica.* Il a publié plus de quatre cens Cartes géographiques. *Nomenclatura successorum sancti Francisci.* * *Nova litterar. Lips. 1719. p. 16.*

CORSINI, nom d'une ancienne & illustre famille de la ville de Florence en Toscane, qui a donné en dernier lieu un pape à l'église en la personne de LAURENT Corsini, cardinal, évêque de Frascati, qui a été élevé sur le S. Siege le 12. Juillet 1730. Il étoit le troisiéme cardinal de son nom, & neveu du cardinal NERE'E Corsini, mort le 19. Septembre 1678. *dont l'éloge est rapporté dans ce Dictionaire. Voyez* CLEMENT XII. *dans ce Supplément.* Le bienheureux ANDRE' Corsini, religieux de l'ordre des Carmes, & évêque de Fiesolé, mort en 1373. qui étoit de cette famille, fut canonisé par le pape Urbain VIII. en 1629. Le pape CLEMENT XII. a eu entr'autres pour freres & sœurs FRANÇOIS-MARIE marquis Corsini, qui suit; *Octavien* Corsini, doyen des clercs de la chambre apostolique, qui fut déclaré le 13. Fevrier 1690. préfet de l'Annone ou des Vivres, & qui mourut à Rome la nuit du 23. au 24. Avril 1696. laissant pour soixante-quatre mille écus de charges vacantes; deux filles, religieuses à Florence, dont l'une nommée *Marie-Rose* Corsini, & abbesse du monastere des Dominicaines de S. Jacques, mourut au commencement du mois d'Octobre 1733. âgée de 80. ans; & *Marie-Magdeleine* Corsini, mariée avec *Donat-Marie* marquis Guadagni, d'où est venu JEAN-ANTOINE Guadagni, évêque d'Arezzo, créé cardinal par le pape son oncle, le 24. Septembre 1731. *Voyez* GUADAGNI, *dans ce Supplement.*

FRANÇOIS-MARIE marquis Corsini, frere du pape CLEMENT XII. mourut à Rome le 19. Avril 1723. dans la soixante-dixiéme année de son âge, & fut inhumé dans l'église nationale des Florentins. Il a laissé pour enfans BARTHELEMI marquis Corsini, qui suit; NERE'E-MARIE Corsini, cardinal, *dont il sera parlé ci-après:* & *Anne-Marie* Corsini, qui a été mariée le 8. Fevrier 1723. avec *François* marquis Bichi, frere du cardinal *Vincent* Bichi.

BARTHELEMI marquis Corsini, grand-écuyer du grand duc de Toscane, ayant été appellé à Rome par le pape CLEMENT XII. son oncle, y arriva le 17. Juillet 1730. vers les onze heures de nuit, & le lendemain matin il fut admis à l'audience de sa Sainteté, qui l'avoit déclaré capitaine d'une des deux compagnies des chevaux-legers de sa garde. Lui & *Nerée-Marie* Corsini son frere, furent inscrits dans le livre d'or de la magistrature de Venise, en qualité de nobles Venitiens; & le premier fut de plus déclaré procurateur de S. Marc, & chevalier de l'Etole d'or, ce qui fut notifié au pape, leur oncle, par l'ambassadeur de Venise, dans l'audience qu'il eut le 28. Juillet pour le complimenter sur son exaltation. Il fut aussi aggrégé avec toute sa famille à la noblesse Genoise le 5. Août de la même année 1730. Le pape son oncle le créa duc de Sainte-Colombe, & le déclara prince du *Soglio,* par un bref du 23. Juin 1731. & il assista pour la premiere fois au trône pontifical en cette qualité à la chapelle tenue le 28. du même mois pour les premieres Vêpres de la fête de S. Pierre. Le roi d'Espagne le nomma au mois d'Octobre suivant grand-écuyer de l'infant dom Carlos, nouveau duc de Parme & de Plaisance, & grand-prince hereditaire de Toscane. La femme de BARTHELEMI Corsini, nommée *Victoire* Altoviti, s'étant rendue de Florence à Rome le 27. Mai 1731. alla le 29. suivant baiser les pieds du pape. De leur mariage est venu un fils, qui suit.

PHILIPPE marquis de Corsini, ci-devant envoyé extraordinaire du grand-duc de Toscane à la cour de France, & son ministre plénipotentiaire au Congrès de Cambrai, fut pourvû à son retour à Florence de la charge de capitaine des cuirassiers de la garde du grand duc, & en prit possession le 9. Octobre 1725. Il fut créé prince de Pitigliano par le pape son grand-oncle le 23. Juin 1731. Le même jour, la charge de capitaine d'une des deux compagnies des chevaux-legers de la garde lui fut donnée sur la démission de son pere, & il en fit les fonctions le 28. suivant à la cavalcade faite à l'occasion de la présentation de la haquenée pour le tribut ordinaire du royaume de Naples. Il fut fait gentilhomme de la chambre de l'infant dom Carlos, duc de Parme, au mois de Juin 1732. Il a été marié à Rome le 8. Janvier 1728. avec *Octavie* Strozzi, fille de *Laurent-François* Strozzi, prince de Forano, & de *Marie-Therese* Strozzi, heritiere de Forano, & en a eu un fils né à Florence au mois de Novembre 1730; & *Marie-Therese* Corsini, née à Rome le 30. Septembre 1732. & ondoyée à la maison, à laquelle les cerémonies du Baptême furent supplées avec un grand appareil & beaucoup de pompe le 3. Octobre suivant, dans l'église de sainte Agnès de la place Navonne, par le cardinal Guadagni, vicaire, ayant été tenu sur les fonts par le cardinal Corsini son grand-oncle, au nom du pape CLEMENT XII. son arriere-grand-oncle.

CORSINI, (Nerée-Marie) second fils de FRANÇOIS-MARIE marquis Corsini, mort en 1723. & neveu du pape CLEMENT XII. est né à Florence le 19. Mai 1685. Il fut nommé le 13. Juillet 1730. secretaire des mémoriaux par le pape son oncle, qui le 23. suivant lui donna le rochet en qualité de protonotaire apostolique participant surnumeraire. Il reçut ce jour-là la tonsure par les mains de Trajan-Aquaviva d'Arragon, archevêque de Philippopoli, & major-dome du sacré palais, en présence de sa Sainteté, qui lui donna au mois d'Octobre suivant la surintendance de la terre de sainte Felicité, & celle du port d'Anzio. Il avoit été créé cardinal de l'église Romaine le 14. Août pré-

cedent : mais il fut alors réservé *in petto*, & il ne fut déclaré que le 11. Decembre 1730. Il reçut le chapeau le 18. suivant dans un consistoire public ; & le pape, après avoir fait le fonction de lui fermer & ouvrir la bouche dans un consistoire secret le 8. Janvier 1731. lui assigna le titre de S. Adrien *in Campo-Vaccino*, de l'ordre des diacres, dont il prit solemnellement possession le 26. Fevrier suivant, immédiatement après avoir pris possession de la place de protecteur de l'archiconfrérie des Pelerins & Convalescens. Il avoit pris place dans la congrégation du saint Office, en qualité de député le 24. précedent. Il fut déclaré au mois de Septembre 1732. protecteur du college Germanique-Hongrois. Il l'étoit déja de tout l'ordre de S. Dominique. La charge de préfet de la signature de justice étant venue à vacquer par la mort du cardinal Alaman Salviati, il en fut revêtu le 28. Fevrier 1733. & en prit possession le 7. Mars suivant. Il reçut dans l'église de S. Jean & S. Paul les ordres mineurs le 25. Mai de la même année, & les ordres sacrés le lendemain par les mains du cardinal Guadagni, vicaire du pape.

CORTUSI. (Guillaume & Albriget) *Substituez cet article à celui qu'ils ont déja dans le Moreri.* On croit que c'étoit le pere & le fils, quoique d'autres pretendent qu'Albriget n'étoit que cousin de Guillaume. Ils étoient l'un & l'autre de Padoue, & vivoient dans le XIV. siecle du tems des empereurs Henri VIII. & Louis IV. Leur famille étoit une des premieres de la ville, & Guillaume étoit en 1336. assis entre les juges pour le gouvernement de sa patrie. Il n'étoit pas moins consideré à cause de sa science. Il a écrit en latin l'histoire de sa patrie depuis l'an 1256. & étant mort avant de l'avoir finie, Albriget Cortusi, son fils ou son neveu, l'acheva jusqu'à l'an 1364. Cette histoire a été donnée au public par Felix Osius, avec plusieurs autres historiens en 1636. Mais en 1728. M. Muratori en a donné une édition plus entiere & plus exacte dans le *tome 12.* de son recueil des écrivains de l'histoire d'Italie. Cette histoire des deux Cortusi a pour titre : *De novitatibus Paduæ & Lombardiæ.* Elle est très-curieuse.

CORVAISIER, (René) docteur & professeur en theologie, nâquit à Angers en 1580. Après ses humanités, il étudia en theologie & prit des degrés dans la faculté de Sorbonne, selon le conseil que lui en donna René Benoît, curé de saint Eustache à Paris, & mort en 1600. Il alla jusqu'au doctorat inclusivement, & il fut ensuite aumônier du roi. Mais soit dégoût pour la cour, soit par quelqu'autre motif plus chrétien, il revint à Angers, & se consacra au service de sa patrie. Il s'y fit aggreger à la faculté de theologie, & il professa cette science pendant trois ans. Ce fut lui qui fit les ouvertures des ecoles pendant ces trois années, & il prononça chaque fois une harangue, qui fut toujours écoutée avec applaudissement. Elles ont été imprimées toutes trois en 1619. & l'on y voit que Corvaisier avoit l'esprit net & facile, qu'il sçavoit le grec, & qu'il n'avoit pas négligé l'étude des belles lettres. En 1612. l'évêque de Maillezais en Poitou, dont le siege épiscopal fut transferé à la Rochelle l'an 1648. l'ayant engagé de prêcher le Carême dans la paroisse de la Chastaigneraie, où il y avoit beaucoup d'heretiques, un Catholique lui apporta un de leurs libelles qui paroissoit depuis peu, & que les sectaires vantoient beaucoup. Ce libelle étoit intitulé : *La chasse de la bête romaine.* L'auteur étoit un ministre nommé *George Thomson*, & il débitoit avec confiance dans son ouvrage mille calomnies sur les dogmes de l'église, dont il paroissoit fort ignorant. Corvaisier se contenta d'abord de le réfuter dans ses sermons ; mais ayant appris que Thomson débitoit par tout que le docteur Catholique n'osoit le réfuter par écrit, & n'étoit pas en état de lui répondre, Corvaisier fit une réponse en forme, qu'il intitula : *La chasse du loup cervier.* Ce titre bizare étoit conforme au goût de son tems, & d'ailleurs répondoit à celui du libelle qu'il réfutoit. Thomson y fit une réplique, que Corvaisier réfuta encore avec beaucoup de bon sens & d'érudition. Il dédia cette seconde réfutation au cardinal de Sourdis, archevêque de Bourdeaux, & l'on y voit une forte apologie des jeûnes & de la penitence. * *Mem. du tems.*

COSCIA, (Nicolas) de Benevent, ville du S. Siege, dans le royaume de Naples, né le 25. Janvier 1682. fut d'abord domestique commensal, & confident intime du cardinal Orsini, archevêque de Benevent, qui étant devenu pape sous le nom de BENOIST XIII. lui donna au mois de Juin 1724. la charge de secretaire des memoriaux, avec une abbaye de mille écus de rente, proposa pour lui dans un consistoire le 26. du même mois l'archevêché titulaire de Trajanople, le sacra le 1. Juillet dans la chapelle du château du Quirinal, étant assisté de l'archevêque d'Embrun, & de l'évêque de Gravina, & le déclara évêque assistant au trône le 15. Août de la même année 1724. Il le créa & déclara cardinal de la sainte Eglise Romaine le 11. Juin 1725. lui donna le chapeau avec les formalités accoutumées dans un consistoire public le 14. du même mois, & fit la cérémonie de lui fermer & ouvrir la bouche dans un même consistoire le 23. Juillet, après quoi il lui assigna le titre presbyteral de sainte Marie *in Dominica*, dite *la Navicella*, dont il prit possession solemnelle le 15. Septembre. Il fut aussi nommé le 2. Août 1725. pour être des congrégations des évêques & réguliers, du concile des immunités ecclesiastiques, de la consistoriale & de la consulte. Benoît XIII. le déclara le 5. Septembre son coadjuteur & futur successeur en l'archevêché de Benevent, & le 13. du même mois il reçut la croix de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, que le grand-maître de cet ordre lui avoit envoyée de Malte, avec les provisions d'une commanderie de six mille écus de revenu, l'ayant de plus honoré du titre de protecteur de son ordre. Il fut pareillement déclaré protecteur de tout l'ordre des religieux Mineurs conventuels au mois de Decembre, & prit possession de cette charge dans l'église des douze Apôtres le 10. Fevrier 1726. & dans celle de saint Thomas *in Parione* de la protection des écrivains & copistes. Il fut fait le 12. Juin suivant prefet de la congrégation de l'état d'Avignon. La grande autorité & le credit qu'il eut pendant tout le regne de Benoît XIII. qui lui avoit donné toute sa confiance, & qui se reposoit entierement sur lui du soin des affaires & du gouvernement, lui attirerent l'envie & la haine non seulement des grands, mais de tout le peuple de Rome & de l'état ecclesiastique. Après la mort du pape Benoît XIII. arrivée le 21. Fevrier 1730. il se retira dans le palais du marquis Abbati, d'où il fut obligé de se sauver le 24. du même mois de Fevrier pour éviter de tomber entre les mains de la populace, animée contre tous les Beneventins, & qui étoit accourue en foule à ce palais pour le chercher. Il se réfugia à Cisterne chez le prince de Caserte : mais le sacré college lui ayant écrit pour l'engager de revenir, il arriva à Rome le 27. Mars au soir, accompagné du prince de Caserte, avec une escorte de huit hommes armés, & fut conduit par les rues les moins frequentées pour éviter d'être insulté. Il se rendit au couvent des Carmes de la Transpontine, où les cardinaux, pour ne pas manquer au cérémonial, l'envoyerent complimenter le lendemain matin. Il entra ensuite au Conclave le 4. Avril après la conclusion duquel il eut ordre de rester au Vatican, d'où ayant obtenu la permission de se retirer chez lui, il se rendit le 28. Juillet au soir en chaise à porteurs environnée de dix-neuf valets bien armés à son palais sur les avenues duquel on fit patrouiller les sbires pour le garantir des avanies de la populace, qui étoit toujours fort animée contre lui. Il fit élever au-dessus de la porte de son palais les armes de l'empereur & du royaume de Bohême, pour lui servir de sauve-garde, & les cardinaux Allemands lui donnerent la visite. Cependant le pape Clement XII. exigea de lui sa démission pure & simple de son archevêché de Benevent, & lui fit défense de sortir de l'état Ecclesiastique, lui ayant seulement permis d'aller prendre l'air dans les fauxbourgs de Rome. La nouvelle s'étant répandue à Benevent vers la fin de Decembre 1730. qu'il avoit renoncé par ordre du pape à son archevêché, le peuple monta sur la tour de l'église métropolitaine, sonna premierement pour les morts, puis en signe de réjouissance, on y fit trois processions solemnelles : la premiere de la noblesse, la seconde des bourgeois & la troisieme du menu peuple, & le S. Sacrement y fut exposé pour rendre des

actions de graces. Quelques jours auparavant le peuple avoit couru tumultueusement au palais archiepiscopal, en avoit arraché les armes du cardinal Coscia, qui furent traînées dans les boues, & auroit brûlé le palais, si le commissaire apostolique ne l'eût empêché. Le cardinal Coscia, malgré les ordres qu'il avoit de ne point sortir de l'état Ecclesiastique, partit de Rome secretement le 31. Mars 1731. sur les sept heures du soir, avec une suite de quatre personnes seulement, & se retira à Naples où il arriva le 4. Avril. Depuis son évasion il parut à Rome le 25. Avril un decret portant qu'étant sorti de la cour sans la permission, & contre la volonté expresse du pape, en execution d'un ordre de *proprio motu* de sa Sainteté signé le 23. Avril 1731. la congregation de six cardinaux déleguée specialement le 24. du même mois, avoit déclaré le cardinal Coscia avoir encouru les peines de l'interdit de l'église, & de la privation de tous les privileges, immunités, indults, &c. à lui accordés par le Siege apostolique, avec retention en forme de sequestre de tous & chacuns les fruits, revenus & émolumens de tout office, & encore de toutes les pensions & fruits ecclesiastiques qu'il pouvoit avoir. Ce ne fut pas là la seule procédure qui fut faite contre lui à Rome. Il parut encore le 22. Août suivant, par ordre de la congrégation des cardinaux *Super nonnullis*, un autre decret portant suspension & inhibition au cardinal Coscia, de pouvoir exercer aucun acte de jurisdiction, soit spirituel, soit temporel, ni de rien éxiger sur les benefices, abbayes, &c. à lui conférées par le feu pape Benoît XIII. sous peine d'excommunication majeure encourue *ipso facto*, en cas de contravention, & reservée à sa Sainteté. Pendant qu'on procedoit ainsi à Rome contre lui, il jouissoit tranquillement à Naples des revenus de ses benefices situés dans ce royaume, dont le conseil de cet état lui avoit fait main-levée, parce que le nonce du pape n'avoit pas demandé le *Placet* royal pour le sequestre qu'il en avoit fait faire. Les secondes lettres executoriales de la congrégation *Super nonnullis* contre le cardinal Coscia, par lesquelles il étoit déclaré avoir encouru la peine de la privation de tous les fruits, revenus & émolumens de tout office, biens ecclesiastiques, pensions &c. furent publiées à Rome le 3. Octobre 1731. en vertu d'un ordre du pape du jour précedent. Le cardinal Coscia pendant son séjour à Naples, fit solliciter à Vienne par ses agents la protection de l'empereur, mais ce fut sans succès; ainsi voyant qu'il n'avoit rien à esperer de ce côté-la, il prit enfin le parti d'obéir au pape. Il partit pour cet effet de Naples les derniers jours du mois de Mars 1732. & arriva à Rome le 13. Avril de nuit. Il alla descendre au couvent de sainte Praxede, d'où il envoya aussitôt à la secretairerie d'état, pour faire sçavoir au pape qu'il étoit dans ce couvent à ses ordres. On lui signifia le 16. du même mois un ordre de ne point sortir, sous de rigoureuses peines, des appartemens qui lui étoient assignés dans ce couvent. Cependant la congrégation *Super nonnullis* établie contre les malversations du précedent gouvernement, se mit à travailler à son affaire, qui se trouvant en état, on commença à l'examiner, & à lui faire subir interrogatoire le 5. Juillet en presence des cardinaux chefs d'ordre, & ensuite on posa à la porte de son appartement une garde de douze soldats avec un officier à la tête pour empêcher qu'il ne parlât à personne tant que dureroit son examen. Cette garde ne fut levée que le 6. Octobre suivant, mais avec défense à lui de sortir du couvent, à peine de perdre tout son revenu & d'encourir l'indignation du pape. Cependant le 25. du même mois il obtint permission de sa Sainteté de sortir de tems en tems pour aller visiter quelques églises. On ne laissa pas de continuer d'instruire son procès, pour l'entiere décision duquel la congrégation *Super nonnullis* se rassembla le 27. Avril 1733. & après quelques jours de travail elle déclara le cardinal Coscia coupable des chefs dont il étoit accusé, & sujet aux peines portées par les constitutions apostoliques. La sentence rendue contre lui fut lue le 9. Mai 1733. devant le pape, siegeant dans son trône de justice, en presence des députés de la congrégation *Super nonnullis*, des cardinaux chefs d'ordre, & autres, & de toute la chambre secrete. Par cette Sentence le cardinal Coscia fut condamné à tenir prison pendant dix ans dans le donjon du château S. Ange; déclaré excommunié, sans pouvoir être absous par autre que par le pape, hors à l'article de la mort, avec injonction à lui de restituer les sommes prises, & les presens reçûs contre l'équité & la justice, avant que de pouvoir être relevé ou absous de cette excommunication; condamné de plus pour les autres profits illicites qu'il avoit faits, à payer la somme de cent mille ducats, argent du royaume de Naples, applicable à des usages pieux. La suspension à lui déja enjointe de tout usage & exercice de jurisdiction tant spirituelle que temporelle dans toutes ses abbayes & benefices à charge d'ames, singulierement dans celles de sainte Sophie, & de saint Marc *in Lamis*, fut renouvellée & confirmée par cette sentence, avec inhibition à lui de ne point troubler les administrateurs établis par sa Sainteté dans ces abbayes; & enfin par la plénitude du pouvoir dévolu au pape, & pour la gravité des crimes & délits commis par ce cardinal, il fut privé de voix active & passive pour l'élection prochaine d'un pape durant le tems de sa relégation au château Saint-Ange, avec défense expresse aux cardinaux & à leur college, de l'appeller en aucune maniere au conclave & de l'y admettre, de maniere que s'il en arrivoit autrement, l'élection faite par l'intervention de son suffrage seroit & demeuroit nulle de droit. Cette sentence fut communiquée le même jour après midi au cardinal condamné, qui fut conduit la nuit suivante dans un carosse de la cour au lieu de sa prison, avec un prêtre destiné à le servir, & un valet, le tout sous l'escorte de vingt cuirassiers à cheval, & de seize soldats à pié. Le pape déclara qu'il vouloit non seulement que cette sentence fût executée dans toute sa rigueur, mais encore que le cardinal Coscia subît toutes les peines portées par un décret précedent publié contre lui, pour être sorti de l'état Ecclesiastique sans permission, & pour n'être point revenu dans le terme de six mois, qui lui avoit été prescrit.

COSCIA, (Philippe) prêtre du diocèse de Benevent, frere du cardinal Coscia, fut fait par le pape Benoît XIII. dont il avoit été domestique comme le cardinal son frere, son camerier secret, & son vicaire general avec ample pouvoir dans son église de Benevent, qu'il retint nonobstant son exaltation sur le siege de Rome. Philippe Coscia fut aussi déclaré évêque titulaire de Targa en Afrique le 21. Mars 1725. & fut sacré le 8. Avril suivant dans la chapelle de Sixte du palais Vatican par le pape même, assisté des évêques de Giovenazzo & d'Oppido. Benoît XIII. le nomma au mois d'Avril 1729. pour être son auditeur; mais après la mort de ce pontife, il fut enveloppé dans la disgrace du cardinal son frere, depuis l'évasion duquel il eut ordre de se rendre au couvent de sainte Praxede, d'où il fut conduit prisonnier au château Saint-Ange le 26. Juin 1731. On lui signifia dans ce lieu le 9. Août suivant sa suspension *à Divinis*, & il y subit aussi plusieurs interrogatoires. Depuis le retour du cardinal son frere à Rome, il fut resserré plus étroitement qu'il ne l'étoit auparavant, par ordre de la congrégation *Super nonnullis*.

COSIN, (Jean) né à Norwich le 30. Novembre 1595. suivit d'abord la religion Anglicane dans laquelle il fut élevé, & fit ses études à Cambridge, où il eut une place dans le college. En 1616. les évêques d'Ely & de Lichfield l'ayant recherché pour être leur bibliothecaire, il accepta cette place chez le dernier, dont il devint ensuite le secretaire & qui lui donna la prêtrise. Après la mort de cet évêque en 1619. Cosin fut secretaire de celui de Durham, *Richard* Nell. Il fut depuis successivement archidiacre d'une partie de la province d'York, chanoine de la cathedrale de Durham, & ministre de la paroisse de Brangest. Il se trouva à une assemblée d'évêques en 1626. & peu après le roi Charles I. le chargea de faire des Heures à l'usage de l'église Anglicane, que Cosin publia en 1627. En 1634. il fut principal du college de saint Pierre à Cambridge; six ans après doyen de l'église cathedrale de Peterborough, en 1640. vice-chancelier de l'université de Cambridge; mais en 1643. Charles I. ayant eu le dessous, Cosin qui s'étoit déclaré pour ce prince contre le parlement, se retira à Paris, où

où il fut le directeur spirituel de ceux des domestiques de la reine d'Angleterre de la religion Protestante. Ce fut en ce tems-là qu'il eut une dispute avec Robinson, prieur des Benedictins Anglois, sur la validité des ordinations anglicanes, & il a fait quelques écrits sur ce sujet. Il composa aussi pendant son sejour à Paris, un traité sur la transubstantiation, qui a été imprimé à Londres peu de tems avant la mort de l'auteur, arrivée le 15. Janvier 1672. âgé de 77. ans. On a encore de lui une *Histoire du Canon des livres de l'Ecriture-Sainte*, en anglois. Un petit traité latin des sentimens & de la discipline de l'église Anglicane en 1707. avec la vie de l'auteur par Smith. A la fin de son *histoire du Canon, &c.* il se trouve une table chronologique des auteurs que le pere Labbe a critiquée par écrit. * *Vie de Cosin, par* Smith, à Londres en 1707. Le pere Niceron, *au tome 1. de ses Memoires, &c.* où il dit que l'ouvrage de Cosin sur la transubstantiation fut imprimé en 1675. peu avant la mort de l'auteur, qui étoit neanmoins arrivée dès 1672. ce qui est une erreur d'inadvertance que les *Editeurs du Dictionaire de Moreri imprimé* à Bâle, *ont fidelement copiée, comme ils ont copié une infinité d'autres fautes sans aucun examen.*

COSPEAN ou, dans son origine, COSPEAU, (Philippe de) natif du Hainaut, d'une famille noble, vint au monde en 1568. & fut disciple du celebre Juste Lipse. Etant venu à Paris, il étudia en philosophie & en theologie, & prit des degrés en Sorbonne. Il fut docteur en 1604. & évêque d'Aire en 1607. puis de Nantes & ensuite de Lisieux. C'étoit un excellent prédicateur, & on lui donne la gloire d'avoir purgé la chaire du fatras des citations prophanes, & de leur avoir substitué l'Ecriture-Sainte, & en particulier l'autorité de S. Paul, & celle de S. Augustin parmi les Peres. Il fut transferé d'Aire à Nantes le 17. Mars 1622. & de Nantes à Lisieux au commencement de 1636. & mourut en 1646. âgé de 78. ans. Il eut à son avenement à Nantes un differend assez vif avec son chapitre, pour les émolumens du sceau pendant la vacance. M. de Cospean les demandoit, le chapitre se les attribuoit, & fit imprimer à ce sujet un long Factum en 1622. sans se souvenir des differentes ordonnances de nos rois, qui défendent absolument aux évêques de faire profit de leur sceau, ni des memoires presentés par le clergé qui traitent de gains honteux & sordides les profits que quelques évêques faisoient de leur secretariat. Nous avons sous le nom de M. de Cospean, que plusieurs imprimés de son tems nomment aussi *Cospeau*, un propre de l'an 1622. & une instruction catechistique pour la communion. Etant évêque de Nantes, il prit la défense des peres de l'Oratoire, contre les Carmes, qui ne pouvant souffrir que M. de Berulle, instituteur de la congrégation de l'Oratoire en France, & ceux de cette congregation se fussent chargés de la direction des Carmelites, en avoient pris occasion de décrier M. de Berulle & les peres de l'Oratoire. La lettre de M. de Cospean a pour titre: *Reverend. Dom. Philipp. Cospeani Nannet. Episcop. ad illustrissim. Galliæ protectorem, pro Rever. Patr. Berullio, epist. apologetica*, en 1622. Cette lettre est approuvée des évêques de Poitiers & de Langres, outre l'approbation des docteurs de la faculté de Paris. Les Carmes ne demeurerent pas sans réponse à la lettre de ce prélat, & le P. de Morainvilliers de l'Oratoire, docteur de Sorbonne, répliqua sous ce titre: *Réponse à un libelle diffamatoire fait sous le nom de l'ami de la verité, contre la lettre de M. le Reverendissime évêque de Nantes, à Monseigneur le cardinal Bentivoglio.* Il y a eu encore d'autres écrits sur ce sujet. * *Histoire abregée des Evêques de Nantes, par M.* Travers, *au tome 7. des Mem. de litterat. & d'hist.* chez Simart, *part. 2. Factum du chapitre de Nantes. Les articles présentés au roi par le clergé de France, & agréés l'an 1574. L'Ordonnance de Blois & l'Edit de 1606. art. 17. par Henri* IV. *&c. Lettres de M.* Simon, *édition de M.* de la Martiniere, *tome 2. lettre 9.*

COSSE'. La maison des seigneurs de Cossé, &c. *Corrigez & ajoutez ce qui suit dans la genealogie de cette maison rapportée dans ce Dictionaire.*

II. RENE' de Cossé, seigneur de Brissac, &c. *Adrienne-Jeanne*, mariée à *Girard* seigneur de Basoges, *lisez* mariée à *René* Girard, seigneur de Basoges. (Girard est un nom de famille & non de baptême, comme il est marqué dans le Moreri.) .... 2°. à *Antoine* de Sully, lisez 2°. à *Antoine* de Silly. *Cette faute se trouve seulement dans l'édition de 1732.*

### *BRANCHE DES COMTES DE COSSE' puis des ducs de* BRISSAC.

VIII. CHARLES-TIMOLEON-LOUIS de Cossé, duc de Brissac, pair & grand-pannetier de France, baron de Lugny & de Montreuil-Belay, seigneur de Martigny, Briant, Bregné, Vaucrerien, la Lande, &c. qui avoit porté un des honneurs à la pompe funebre du roi Louis XIV. en 1715. & qui avoit prêté serment & pris séance au parlement le 6. Fevrier 1721. mourut à Paris, après une longue maladie, le 18. Avril 1732. âgé de trente-neuf ans, deux mois & dix-huit jours, & fut inhumé le 21. suivant avec ses ancêtres, dans l'église des Celestins. Il avoit été marié le 22. Octobre 1720. avec *Catherine-Magdeleine* Pecoil, née le 5. Mars 1707. fille unique & seule heritiere de *Claude* Pecoil, seigneur de Ville-Dieu, marquis de Septeme, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, mort le 14. Mai 1719. & de *Catherine-Marie* le Gendre. De ce mariage ne sont venues que deux filles, *Catherine Françoise-Charlotte* de Cossé de Brissac, accordée par contrat du mois de Mars 1733. avec *Armand-Louis* de Bethune, marquis de Charost; & *Anne-Françoise-Judith* de Cossé, née le 14. Juin 1726. & morte au mois de Mars 1729. Le duc de Brissac, *dont on vient de parler*, avoit pour freres *Emmanuel-Henri-Timoleon* de Cossé de Brissac, né le 12. Octobre 1698. prêtre du diocèse de Paris, docteur en theologie de la faculté de Paris de la maison royale de Navarre, abbé commendataire des abbayes de Notre-Dame de Fontfroide, ordre de Citeaux, diocèse de Narbonne du 6. Novembre 1717. & de saint Urbain, ordre de saint Benoît, diocèse de Chaalons en Champagne du 13. Avril 1732. prieur de S. Rambert en Forêt du 20. Juillet 1729. vicaire general du diocèse de Lyon & de la sainte Trinité de Fecamp, député de la province de Narbonne à l'assemblée generale du Clergé de France tenue en 1725. nommé aumônier du roi au mois de Novembre de la même année, & en 1730. conseiller du roi en ses conseils d'état & de finances, agent general du Clergé de France; JEAN PAUL-TIMOLEON de Cossé, duc de Brissac, jumeau du précedent, *mentionné ci-après; René-Hugues-Timoleon*, appellé *le Comte de Cossé*, reçu de minorité chevalier de l'ordre de Malte au grand-prieuré de France le 27. Mars 1705. depuis capitaine dans le regiment de cavalerie de Brissac, puis mestre de camp de ce regiment par la démission de son frere aîné au mois de Septembre 1727. & gratifié par le roi d'une pension de 3000. livres au mois de Mai 1732.

VIII. JEAN PAUL-TIMOLEON de Cossé, duc de Brissac, pair & grand-pannetier de France, né à Paris le 12. Octobre 1698. fut déclaré grand-pannetier au lieu du feu duc de Brissac son frere le 20. Avril 1732. & lui succeda au titre de duc & pair, conformément à l'édit de 1711. touchant les pairies, au moyen de la renonciation & désistement que fit en sa faveur l'abbé de Brissac son frere aîné. Il a été marié le 10. Juin 1732. avec *Marie-Josephe* Durci de Sauroi, fille de *Joseph* Durci de Sauroi, seigneur de Martigni-le-Comte, Damville, Montigni, &c. commandeur & tresorier de l'ordre royal & militaire de saint Louis, & tresorier general de l'extraordinaire des guerres & cavalerie legere de France, & de *Marie-Claire-Josephe* d'Estaing du Terrail, & en a eu un fils, né le 18. Avril 1733. nommé *Louis-Joseph-Timoleon* de Cossé, comte de Brissac.

COSSE'. (Philippe ou Phlibert) *Dans les éditions de ce Dictionaire de 1725. & de 1732. on lit plusieurs fois* Salmon Macrin, *il faut lire* Salmon Macrin. *Aux citations*, Louis Bourbon, *lisez* Nicolas Bourbon.

COSTA, (Jean a) fameux jurisconsulte François dans le le XVI. & dans le XVII. siecle, étoit natif de Cahors, & étudia les humanités dans sa patrie. Il demeura ensuite pendant cinq ans à Bourges, où il s'appliqua fortement à l'etude du

droit, après quoi il retourna à Cahors, où il fut fait professeur en droit en 1593. ou 1594. En 1599. il fut appellé à Toulouse, où il enseigna le droit pendant trente-un ans. On le rappella à Cahors en 1630. & il y mourut le 13. Août 1637. On estime son ouvrage sur les Instituts, écrit en latin, & dont on a une belle édition *in 4°.* à Leyde en 1719. On a encore de lui *Commentarius ad capit. cum Martinus de Constit. Commentarius ad Decretales, &c.* Jean d'Artegan son disciple, & premier professeur en droit à Orleans, nous a laissé sa vie.

COSTA, (André à) Jesuite de Plaisance: après avoir changé de religion, fut prédicateur Italien à Zurich en 1658. Il abandonna les Protestans en 1663. alla à Lucerne & fut secretaire d'un ambassadeur. Par une suite de son inconstance, il tenta de repasser à Zurich en 1665. mais son dessein ayant été découvert, on le fixa sur les galeres où on l'envoya, & on l'obligea de refuter les ouvrages qu'il avoit faits étant parmi les Protestans. Il a fait aussi imprimer un volume *in 8°.* de ses sermons; une harangue latine; un exposé des raisons qu'il prétendoit avoir eues d'abandonner la religion Catholique, &c. * *Mem. du tems.*

COTHURNO, (Barthelemi de) né aux environs de Genes, quitta ses biens, qui étoient considerables, pour entrer dans l'ordre de S. François, où il devint aussi celebre docteur que grand prédicateur. Son merite l'éleva jusqu'à l'archevêché de Genes, & ensuite jusqu'au cardinalat, où Urbain VI. le nomma le 16. Septembre de l'an 1378. Quelques années après, ce pape l'ayant soupçonné de quelque entreprise contre lui, le traita avec dureté. Charles de Durazzo les reconcilia, mais ce ne fut pas pour longtems. Les soupçons du pape se renouvellerent; il crut que Cothurno en vouloit à sa vie; il en eut quelques indices qu'il crut fondés, & pour prevenir ce qu'il craignoit, il fit prendre Cothurno à Luceria le 11. Janvier 1385. & lui fit donner la torture dans laquelle le cardinal avoua la conspiration. Après cet aveu le pape le fit noyer à Genes avec quatre autres cardinaux ses complices, au mois de Decembre de la même année. On dit qu'il avoit composé *Summa Theologica*; *Postilla sermonum sacrorum: Commentaria in Cantic. Canticor.* & quelques autres ouvrages. * Wading. *Annal. Minor.* Contelor. *Elench. cardinal.* Jongelin. *Elog. cardinal. ordin. Minor*

COTIN, (Charles) si maltraité dans les satyres de Boileau, & dans la scene de Trissotin & de Vadius, qui est la troisiéme du troisieme acte des femmes sçavantes de Moliere, étoit Parisien, poëte & prédicateur. Il prit possession d'un canonicat de Bayeux en 1650. mais n'y voulant pas resider, il le resigna en 1651. Il étoit conseiller & aumônier du roi, fut reçu à l'academie Françoise le 3. Mai 1655. & mourut en Janvier 1682. Il s'étoit, dit-on, attiré le mépris de M. Boileau & de Moliere, parce qu'il avoit conseillé durement & avec aigreur au premier, de consacrer ses talens à une autre espece de poësie que la satyre; & que dans les brouilleries survenues entre les deux freres Gilles Boileau & le poëte, il prenoit toujours le parti du premier, & n'oublioit rien pour susciter des chagrins domestiques au second. A l'égard de Moliere, on prétend que Cotin avoit voulu le mettre mal dans l'esprit de M. le duc de Montauzier, & qu'il avoit assuré ce seigneur que c'étoit lui que le comique avoit voulu jouer dans son Misantrope. Quoi qu'il en soit, l'abbé Cotin non seulement n'étoit pas ignorant, il étoit même assez versé dans la philosophie & dans la theologie; il sçavoit du grec, de l'hebreu, du syriaque; il étoit reçu & cheri dans les plus illustres compagnies, où l'on ne faisoit gueres accueil qu'au merite, chez madame de Guise, chez madame de Nemours, à l'hôtel de Rambouillet, chez mademoiselle de Montpensier. Il a prêché seize Carêmes dans les meilleurs chaires de Paris, & ses ouvrages en prose ont ordinairement un stile aisé, naif & même noble, qui sent son Parisien élevé avec soin. A l'égard de ses poësies, qui font le plus foible de ses ouvrages, il y a des choses très-spirituelles & bien tournées. Ses ouvrages sont: *Theoclée, ou la vraie philosophie des principes du monde*, in 4°. en 1646. *Recueil de Rondeaux*, in 12. en 1650. *Traité de l'ame immortelle*, in 4°. en 1655. *Poësies Chrétiennes*, in 8°. en 1657. *Oraison funebre pour messire Abel Servien*, in 4°. en 1659. Oeuvres mêlées, contenant Enigmes, Odes, &c. *in 12.* en 1659. *La Pastorale sacrée, ou paraphrase du Cantique des Cantiques*, in 12. en 1662. *Reflexions sur la conduite du Roi,* (Louis XIV.) *quand il prit le soin des affaires par lui-même*, in 4°. 1663. *Oeuvres galantes en prose & en vers*, in 12. *tome 1.* en 1663. *tome 2.* en 1665. *Odes Royales sur les Mariages des Princesses de Nemours*, in 8°. en 1665. Ces ouvrages ont été imprimés à Paris. *La Menagerie*, in 12. en 1666. C'est un libelle où l'auteur entasse injures sur injures, pour se venger de l'abbé Menage qui avoit fort méprisé le *Sonnet à la Princesse Uranie sur sa fiévre*, (c'est-à-dire, à mademoiselle de Longueville, depuis duchesse de Nemours) en présence de Mademoiselle, & de l'abbé Cotin même, sans sçavoir d'abord que ce sonnet étoit l'ouvrage de ce dernier. *La Critique desinteressée sur les satyres du tems*, in 8°. en 1666. Cette piece est contre M. Boileau. *Salomon, ou la politique royale*, en trois discours en prose, imprimés séparément & sans date. *Poësies diverses*, dans les recueils de son tems, principalement dans le *Recueil de Poesies diverses*, en trois volumes *in 12. tome 1. & tome 3.* * *Mem. du tems.* M. l'abbé d'Olivet, dans sa continuation de *l'histoire de l'academie Françoise de M.* Pellisson.

COTTON, (Robert) chevalier Anglois. *Ajoutez à son article ce qui suit.* Il y a quelques années qu'un heritier de la famille de M. Cotton fit à la couronne d'Angleterre une donation de la fameuse bibliotheque que ce sçavant Anglois avoit amassée, & de la maison où elle étoit placée, afin que le public pût en jouir. On a depuis jugé à propos de joindre cette bibliotheque à celle du roi, sous la garde & la direction du celebre M. Bentley, & de les placer l'une & l'autre dans une maison située dans le cloître de l'abbaye de Westminster. Mais le feu ayant pris le 3. Novembre 1731. à la cheminée d'une chambre au-dessous de la bibliotheque, fit tant de progrès pendant la nuit, avant qu'on s'en fût apperçu, qu'on eut bien de la peine à l'éteindre: quelques livres de la bibliotheque royale, & un bien plus grand nombre de manuscrits de la bibliotheque Cottonienne, qui étoit très-riche en ce genre, ont été entierement consumés. L'eau des pompes, dont on s'est servi pour éteindre le feu, a perdu de telle sorte ce que le feu avoit épargné, qu'on ne peut plus lire ceux qui sont restés. Entre le petit nombre de manuscrits que l'on a sauvés, il faut compter le plus ancien manuscrit grec de la Bible, que l'on connoisse aujourd'hui dans le monde. C'est ce qu'on appelle *le manuscrit Alexandrin*, parce qu'il fut donné au roi Jacques, ou à Charles I. par Lucaris, patriarche d'Alexandrie, & remis pour cet effet au chevalier Thomas Roe, alors ambassadeur d'Angleterre à la Porte. L'antiquité de ce manuscrit est au moins de treize cens ans; & plusieurs prétendent même qu'il est anterieur au concile de Laodicée, qui, vers le milieu du IV. siecle, fixa le *Canon Epistolaire*, & n'y comprit point les deux lettres de S. Clement qui se trouvent à la fin de ce manuscrit, comme faisant partie de la Bible, sans aucune marque qui les distingue du corps des livres sacrés. * *Mem. du tems. Nouvell. du Parn. lettre 49.* Cotelier, *notes sur les Epitres de S. Clement, dans son recueil des Peres des tems apostoliques.*

COUET, (Jacques) Parisien, qui a eu pour ayeul Philbert Couet, seigneur du Viviers, maître des requêtes de la reine, fut, dit-on, appellé en 1590. par des lettres patentes de Henri IV. datées de S. Denys le 17. Juillet, pour prêcher devant lui avec quelques autres pasteurs. Il n'accepta pas la vocation. Il fut pasteur à Bâle pendant quelque tems. Il eut de grands démêlés avec Antoine l'Escaille, ancien de l'église Françoise, au sujet de la justification, ce qui engagea Couet à publier sur cette matiere un ouvrage intitulé: *Apologia de nostra justificatione coram Deo.* En 1599. il se trouva à la conference de Nanci, à la sollicitation de la princesse Catherine de Navarre & de Bar, avec le sieur de la Touche, ministre de Poitou, pour conferer avec le pere Comelet Jesuite, & le pere Esprit Capucin. Couet mourut le 18. Janvier 1608. âgé de 62. ans. Il fut enterré dans l'église des Dominicains, où on lit encore son épitaphe,

dans lequel on fait passer son obstination pour les erreurs de la prétendue réforme, pour amour de la verité; & où l'on est presque tenté d'en faire un saint, quoiqu'ayant vécu & étant mort dans l'heresie & dans la revolte contre l'église. * *Mem. du tems.*

COUGHEN, (Jean) ministre Anglois, avoit une grande érudition, dont il ne se servit que pour s'aveugler davantage sur la religion. Il étoit bon pour le conseil, mais peu propre à donner dans ses écrits de l'ordre & de l'élegance à ses pensées. Comme il étoit du nombre de ces *chercheurs*, qui, sans avoir pris de parti en matiere de religion, sont toujours en haleine pour trouver la veritable, à laquelle il est très-rare qu'ils parviennent, parce qu'ils veulent tout soumettre à leurs raisonnemens, il n'est pas étonnant qu'il se soit attaché successivement à plusieurs sectes. L'Angleterre, comme on sçait, en est remplie, & son sein les renferme lui seul presque toutes. Celle des *Quakers* ou *Trembleurs*, qui s'y est élevée dans le dernier siecle, & qui devint en peu d'années si étendue jusques dans l'Amerique, attira aussi Coughen, & sa conversion au *Quakerisme* a quelque chose de singulier. Il apprit qu'une fille prophétisoit dans les assemblées des Trembleurs, avec une éloquence capable d'imposer; car dans cette secte de fanatiques, on prétendoit que l'esprit de prophetie se communiquoit journalierement à la multitude. Coughen charmé de cette découverte, se mêla dans la foule accourue pour entendre la prétendue prophéresse. Il en fut content, saisi même jusqu'à l'admiration, & son cœur étant plus touché que son esprit n'avoit été éclairé, il quitta un riche benefice qu'il possedoit, & se fit le disciple & l'amant de la jeune Trembleuse. Son attachement au *Quakerisme* ne survécut pas à sa passion qui s'éteignit bientôt. Il quitta la secte pour continuer dans son incertitude. Elle aboutit enfin à le faire auteur de la religion nouvelle des *Pacificateurs*, qui subsiste encore en Angleterre. Leur but est de concilier entre elles toutes les religions, & de montrer que les sectes ne different qu'en des disputes de mots, ou sur des articles peu importans, ce qui marque leur ignorance, ou leur extrême prévention. La peste qui ravagea la ville de Londres en 1665. enleva Coughen au monde & à ses incertitudes. * *Mem. du tems.* Le P. Cattou, Jesuite, *Hist. des Trembleurs, liv. 2.*

COULANT. La famille de COULANT en Berri, a produit plusieurs personnes illustres. EDON seigneur de Coulant, vivoit vers l'an 1356. & eut pour fils 1. GILBERT seigneur de Coulant, & de Châteauneuf-sur-Cher; 2. *Louis* de Coulant, qui fut amiral de France en 1423. & mourut en 1445. GILBERT laissa 1. CHARLES de Coulant, conseiller & gentilhomme de la chambre du roi, grand-maître des ceremonies, gouverneur de Mante & de Paris, qui en 1437. se trouva au siege de Montereau, & donna des preuves distinguées de sa valeur; 2. PHILIPPE de Coulant, maréchal de France, *dont il est fait mention dans l'article qui suit*; CHARLES de Coulant eut aussi deux fils, LOUIS & CHARLES. LOUIS fut gentilhomme de la chambre du roi, & juge de Berri: les seigneurs de COULANT & de BRECI en descendent. CHARLES eut pour fils *Bertrand*, qui fut pere de *François*: celui-ci vendit Châteauneuf-sur-Cher à un seigneur d'Urfé, de qui Claude de l'Aubespine, secretaire d'état, l'eut dans la suite.

COULANT, (Philippe de) maréchal de France, senéchal du Limosin, seigneur de Jalognes, la Croisette, &c. rendit de grands services à Charles VII. contre les Anglois, & fut créé maréchal de France en 1441. pendant le siege de Pontoise. Il suivit le dauphin lorsqu'en 1444. il alla au secours de Sigismond, duc d'Autriche, contre les Suisses. Le maréchal de Coulant commandoit à la bataille que le dauphin livra aux Suisses à S. Jacques près de Bâle, & dans laquelle il périt un grand nombre d'hommes des deux côtés. Les François furent victorieux, mais ayant été fort affoiblis, ils n'oserent pénetrer plus avant dans la Suisse. Après le retour de l'armée du Dauphin en France, le maréchal de Coulant donna d'autres preuves de sa valeur, en particulier à la reprise de la ville de Châtillon en 1453. Il mourut peu de tems après.

COULON, (Louis) prêtre né dans le Poitou en 1605. entra chez les Jesuites en 1620. & en sortit en 1640. ou environ. Il professa chez eux pendant quelque tems les humanités, & fit imprimer une interprétation interlinéaire de quelques parties d'Homere, avec des notes, à l'usage des classes. Depuis qu'il eut quitté la Societé, son occupation principale fut d'écrire, principalement sur l'histoire. On estime assez son *Traité historique des Rivieres de France*, ou *Description géographique & historique des cours & debordemens des Fleuves & des Rivieres de France, &c.* deux volumes *in* 8°. à Paris en 1644. Il a donné de plus, une nouvelle édition augmentée du *Trésor de l'histoire de France de Gille* Corrozet, *in* 8°. en 1645. L'*Histoire universelle du royaume de la Chine*, traduite de l'italien du pere Alvarés Semedo, Jesuite, *in* 4°. en 1645. L'*Introducteur en la Cosmographie*, composé, comme on le croit, par M. de Renti, & revû, corrigé & augmenté de plus des deux tiers par Coulon. Une traduction de l'histoire universelle de Turselin, Jesuite, continuée jusqu'en 1647. deux volumes *in* 8°. en 1647. Les *Voyages de Vincent le Blanc, rediges sur ses Memoires, par Pierre Bergeron, revûs, corrigés & augmentés par* Coulon, *in* 4°. en 1648. & 1658. La traduction des vies des papes de Platine; & de la continuation d'Onuphre de Ciaconius & autres, &c. avec une continuation faite par Coulon même jusqu'à Innocent X. *in* 4°. en 1651. Louis Coulon a donné lui-même une *Histoire des vies des Papes*, in 12. en 1656. & réimprimée plusieurs fois depuis avec des augmentations, dont plusieurs sont de differentes mains. On a aussi de lui une *Harmonie des IV. Evangelistes sur la Passion de notre Seigneur, avec des éclaircissemens*, in 12. en 1645. Un *Lexicon homericum*, in 8°. en 1643. & une *Histoire des Juifs*, en trois volumes *in* 12. Il n'y a que les deux premiers qui soient de Coulon; le troisieme qu'il n'avoit qu'ébauché lorsqu'il se sentit près de sa fin, a été achevé par le pere le Conte, Celestin, son ami. Ces trois volumes ont paru en 1665. & Coulon étoit mort vers la fin de 1664.* Le Long, *Biblioth. de la France*, & *Biblioth. sacrée.* Le Clerc, *Biblioth. du Richelet.*

COUPLET, (Claude-Antoine) né à Paris le 20. Avril 1642. fut destiné par son pere au barreau, & par la nature aux mathematiques, & principalement aux méchaniques. Celle-ci prévalut. Il fut reçu avocat & fit peu d'usage de cette profession. M. Buhot, cosmographe & ingenieur du roi, cultiva ses dispositions, & en 1665. il lui fit épouser sa belle-fille. M. Couplet n'avoit alors que vingt-quatre ans, & vers 1667. il entra à l'académie des sciences; on lui donna un logement à l'Observatoire, & la garde du cabinet des machines. En 1670. il acheta de M. Buhot la charge de professeur de mathematiques de la grande écurie; & dans le tems que le feu roi Louis XIV. fit faire à Versailles ces grandes conduites d'eau qui l'ont tant embelli, il s'instruisit à fond dans la science des eaux & des nivellemens. Il se servit de cette science pour faire venir des eaux dans quantité de maisons particulieres: mais ce qui immortalisera son nom à jamais, c'est qu'il en fit venir dans la ville de Coulanges *la Vineuse*, en Bourgogne, à trois lieues d'Auxerre. Cette ville, que le défaut d'eau désoloit & rendoit presque deserte, fut si transportée de joie de voir que M. Couplet lui avoit rendu un service si grand, que les plus fameux ingénieurs avoient avant lui tenté envain de lui rendre, qu'on chanta un *Te Deum* par reconnoissance, & que l'allegresse publique fit cent folies. La ville consacra à son bienfaiteur une inscription & une devise: l'inscription est ce distique latin:

*Non erat antè fluens populis sitientibus unda,*
*Ast dedit aeternas arte* COUPLETUS *aquas.*

La devise represente un Moïse qui tire de l'eau d'un rocher entouré de seps de vigne, avec ces mots: *Utile dulci.* M. Couplet donna aussi à Auxerre les moyens d'avoir de meilleure eau; & à Courson ceux de retrouver une source perdue. C'est dans ces sortes de fonctions, & dans celles qu'il devoit à l'académie & à sa charge, qu'il a passé une vie toujours occupée & toujours laborieuse. Il ne fit que languir les deux dernieres années de sa vie, & il employoit toujours à des prieres & à des discours édifians le peu qui lui restoit

d'usage de la parole. Il mourut le 25. Juillet 1722. âgé de 81. ans. Il étoit tresorier de l'académie, & a laissé un fils qui lui a succedé dignement dans cette place. * *Son éloge par* M. de Fontenelle, *dans l'histoire de l'académie des Sciences.*

COUR. (Didier de la) *On en a parlé au long dans le Dictionaire. Nous ajouterons seulement ici, que* l'on peut encore consulter, entre ceux qui ont parlé de ce pere & instituteur des congrégations de S. Vanne & de S. Maur, le voyage d'Alsace & de Lorraine écrit en latin par dom Thierri Ruinart, religieux Benedictin de la congrégation de S. Maur, imprimé dans le *tome 3.* des œuvres posthumes du pere Mabillon, &c. On y rapporte *pag. 429. & 430.* l'épitaphe suivante de dom de la Cour qui est sur son tombeau, au milieu du chœur du monastere de S. Vannes.

*Piæ memoriæ*

*R. P. D. Desiderii à Curia Lotharingi, Regulæ sanctissimi patris Benedicti Restauratoris eximii in Gallia, Lotharingia, Burgundia, Arduenna, Belgio, Cluniaco, &c. ab anno 1597. quo tam pium opus hoc incæpit, ubi tandem in pace sancta filiis relicta quievit 14. Novembris anno salutis 1623. ætatis 72. reformationis 27. Hoc honoris, amoris, & obsequii filialis æternum monumentum, hujus domus alumni ponebant 1634.*

Cette épitaphe se trouve aussi dans le premier volume *partie 2. page 97. & suiv.* du *voyage litteraire des PP. D.* Martenne *&* Durand, *Benedictins de la congrégation de saint Maur*, avec une longue lettre d'un disciple de dom de la Cour, qui contient un recit étendu de ses vertus. Dom Ruinart, dans la même description du voyage, *dont nous venons de parler*, dit qu'il vit & parcourut à Vanne plusieurs manuscrits, de la main même de dom de la Cour, entre lesquels se trouvent une méthode pour apprendre l'hebreu, & plusieurs autres monuments qui prouvent que ce saint reformateur n'avoit pas moins de penchant pour l'étude, que d'attrait pour la pieté. *Voyez* la page 431. du voyage cité.

COURCILLON, *voyez* DANGEAU.

COURDIL, (David) *voyez* GILLY.

COURT, (Benoît le) en latin *Benedictus Curtius*, né dans une petite ville du territoire de Lyon, nommé *saint Symphorien-le-Château*, fut homme d'esprit & jurisconsulte habile. On a de lui trois ouvrages d'un caractere fort different. Le premier est un commentaire latin sur les *Arrêts d'Amour*, donnés en françois par Martial d'Auvergne, *dit autrement* Martial de Paris, procureur au parlement & notaire au châtelet de Paris. Ces arrêts sont des pieces purement badines, & néanmoins le Court y a fait un commentaire sérieux, dans lequel il étale beaucoup d'érudition, & y développe plusieurs questions du droit civil, dont peu de personnes s'aviseront d'y aller chercher la solution. Les arrêts furent imprimés, pour la premiere fois ainsi commentés, en 1533. à Lyon chez Sebastien Gryphe, *in quarto*, & beaucoup d'autres fois depuis. Les arrêts avoient paru seuls plusieurs années avant cette premiere édition du commentaire. Le second ouvrage de Benoît le Court est: *Enchiridion juris utriusque terminorum*, à Lyon en 1543. Le troisiéme est l'histoire naturelle des jardins & des arbres: *Hortorum libri XXX. in quibus continetur arborum historia, &c.* à Lyon *in fol.* en 1560. * Niceron, *Mem. tom. 9. article de Martial d'Auvergne.* Le pere Colonia, Jesuite, *hist. litter. de Lyon, tome 2.*

COURTECUISSE. (Jean) *Dans ce Dictionaire il est dit qu'il* fit quelque tems les fonctions de chancelier, *ajoutez* de l'université de Paris.

COURTENAI, royale maison. *Ajoutez, à la fin de la branche des seigneurs de* CHEVILLON, *la seule de la maison de Courtenai, qui subsistoit lors des deux dernieres éditions de ce Dictionaire*, que cette branche s'est éteinte depuis par la mort de *Roger* de Courtenai, abbé des Eschalis, & de saint Pierre d'Auxerre, arrivée le 5. Mai 1733. à Paris en sa maison dans l'enclos de l'hôpital des Petites-Maisons, où il s'étoit retiré il y avoit quelques années. Il étoit âgé de 86. ans presque accomplis, étant né le 29. Mai 1647. Il a été le dernier mâle de cette maison. CHARLES-ROGER prince de Courtenai son neveu, étoit mort avant lui le 7. Mai 1730. sans posterité, dans la cinquante-neuvieme année de son âge, étant né le 21. Juillet 1671.

COURTILZ. (Gatien de) *Edition de ce Dictionaire de 1725. ajoutez que* son journal hebdomadaire a pour titre: *Mercure historique & politique.* On lui donne à tort les Memoires de Vordac: cet ouvrage est de deux auteurs differens: le premier volume est d'un prêtre du Languedoc, nommé *Cavard*; & le second de M. Olivier, chanoine de Milli dans le Gâtinois. Au lieu de dire les *Entretiens de Colbert & de Bavin*, lisez: *Entretiens de Colbert & de Bauyn sur la succession d'Espagne, &c.* Son *Histoire de la guerre de Hollande*, ne va que jusqu'en 1677. *non jusqu'en* 1684. Cet auteur a laissé, non imprimés, *comme il est dit dans ce Dictionaire*, mais manuscrits, les *Memoires du Maréchal Fabert*: ceux *de Tirconnel*; les *Anecdotes d'Angleterre*: les *Memoires d'un homme de Guerre. Il faut ajouter aux ouvrages* du sieur de Courtilz, *rapportés dans les deux dernieres editions de ce Dictionaire*, ceux qui suivent: *Réponse au livre intitulé: La conduite de la France depuis la Paix de Nimegue*, (dont il étoit lui-même l'auteur) en 1684. *in 12. Histoire des promesses illusoires depuis la Paix des Pyrenées*, en 1684. Les *Conquêtes amoureuses du grand Alcandre dans les Pays-Bas, &c.* en 1684. Les *Intrigues amoureuses de la France*, en 1684. Les *Conquêtes du Marquis de Grana dans les Pays-Bas*, en 1686. *Les Dames dans leur naturel, &c.* en 1686. *Le grand Alcandre frustré, ou les derniers efforts de l'amour & de la vertu*, en 1696. *Histoire du Maréchal de la Feuillade*, en 1713. *Vie du Chevalier de Rohan.* Ajoutez encore que le sieur de Courtilz épousa en troisiemes nôces, après sa sortie de la Bastille en 1711. la veuve d'Amable Auroi, libraire de Paris, & qu'il mourut l'année suivante chez M. de Billi, libraire, Quai des Augustins, gendre de ladite dame Auroi, encore vivante en 1734.

COURTOIS, (Jacques) dit *le Bourguignon*, du nom de sa patrie, étoit d'un village près de Besançon, où il nâquit en 1621. Il passa les premieres années de sa vie à l'armée, & la paix s'étant faite, il se vit obligé de suivre la profession de son pere, qui étoit un médiocre peintre. Ce fut en Italie qu'il acquit cet excellent goût qui a rendu ses ouvrages si recommandables. Il s'arrêta pendant quelque tems à Milan, de-là il passa à Verone, à Venise, à Bologne, à Florence, & enfin à Rome, & par tout il laissa des marques de son habileté dans son art. Il s'attacha sur-tout à peindre des sujets de batailles, qu'il représenta avec d'autant plus de verité, qu'il s'étoit rencontré à plusieurs. Il se maria avec la fille d'*Horace* Vajani, peintre Florentin, après la mort de laquelle il entra chez les Jesuites âgé de 37. ans en qualité de frere lai: il y continua d'exercer les grands talens qu'il avoit pour la peinture jusqu'à sa mort qui arriva en 1676. Il eut un frere, nommé *Guillaume*, qui s'appliqua aussi à la peinture, & qui fut disciple de Pierre de Cortone. Il a fait beaucoup d'ouvrages à Rome dans le même stile que son maître. Il mourut dans cette ville en 1679. âgé de 51. ans. * Pascoli, *vies des peintres modernes*, en italien, *in 4°.* en 1730.

COURTOT, (Jean) entra dans l'Oratoire vers 1632. C'étoit un esprit vif & bouillant, qui s'attira beaucoup d'affaires par ses vivacités. Son general, le pere Bourgoing, le relegua d'abord à Joyeuse, & ensuite lui donna un ordre d'exclusion, dont il appella à l'assemblée tenue en 1648. à S. Magloire à Paris. Courtot fut maintenu; mais ayant continué ses imprudences, le pere Bourgoing lui donna un second ordre d'exclusion, dont il appella pareillement à l'assemblée de 1651. qui ne reçut point ses plaintes, & à celle de 1652. qui le jugea exclu de l'Oratoire. Il fit alors imprimer un factum violent contre le pere Bourgoing & lui intenta procès, demandant qu'on lui assignât une pension alimentaire, mais il fut debouté de sa demande. Son factum a pour titre: *Requête présentée par M.* Courtot, *ci-devant Prêtre de l'Oratoire, à l'assemblée generale de ladite Congrégation, pour avoir d'elle une pension.* Dès 1651. il avoit fait un écrit pseudonyme intitulé: *Manuale Catholicorum ad devitandas ex mente Apostoli prophanas vocum novitates, &c.* in 18. Il y prend le nom d'*Alytophile*; & il adresse cet ouvrage par une

longue épître dédicatoire, à tous les évêques du monde Chrétien. Il le fit réimprimer avec des augmentations en 1663. *in* 8°. Ce livre fut condamné au feu par arrêt de la cour. En 1653. il fit encore imprimer une brochure *in* 4°. sous le titre de *Remontrance Chrétienne aux peres de l'Oratoire de la maison de Paris, sur leur prétendue réconciliation touchant la doctrine avec les Jesuites, par un Ecclesiastique de leurs amis.* Il avoit donné l'année précedente 1652. un écrit très-vif contre les Jesuites, sous le nom de *Jean Cordier*, dans lequel il prétendoit découvrir dans l'Ecriture & dans les Peres, des prophéties très-claires de la ruine prochaine de leur societé. Cet écrit, qui est en latin, a pour titre : *Proxima Gigantomachia spiritualis eversio, seu Jesuiticæ societatis brevis ruituræ angustia.* Et peu après il publia sous le même nom de *Jean Cordier*, Andomatunois, de l'ordre de S. Augustin, une apologie de Jansenius, où il invective à son ordinaire contre les Jesuites, & sous le nom d'*Alytophile* la lettre d'un ecclesiastique à un bachelier de ses amis, en 1663. pendant les disputes sur le *Formulaire.* L'année précedente 1662. il avoit fait imprimer la profession de foi de M. le Petit, curé de Herblai, près de Pontoise, sans l'aveu de ce curé & même contre son intention. Il mourut peu après l'an 1665.* *Mem. du tems.*

COURVILLE, (François-Arnaud de) colonel du régiment d'infanterie du Maine, & brigadier des armées du roi, étoit de Provence, & d'une famille noble. Il entra de bonne-heure dans le service, & dès sa premiere jeunesse il prit parti dans les Mousquetaires, où il ne se distingua pas moins par sa grande régularité & ses mœurs sages, que par sa bravoure. En 1690. la guerre ayant été déclarée au duc de Savoye, M. de la Hoguette, qui y fut envoyé en qualité de lieutenant general pour y commander, choisit M. de Courville pour son aide de camp, & il n'eut pas lieu de s'en repentir. M. de Courville montra dans toutes les rencontres beaucoup de valeur & d'exactitude. Il reçut un coup de mousquet dans le corps à la bataille de Malplaquet donnée le 4. Octobre 1693. & quelque tems après la fin de la campagne, il traita du gouvernement du fort de l'Ecluse, pour lequel sa majesté lui donna son agrément. Il obtint ensuite un régiment, & en 1697. il fut commandé pour servir au siege de Barcelone sous les ordres de M. de Vendôme. Sa troupe ayant été réformée après la paix, il profita du loisir où il se trouva pour frequenter un monde qui l'ennuya bientôt, & qui lui déplût tellement ensuite qu'il prit le bon & l'excellent parti d'aimer Dieu & de n'aimer que lui. Il s'appliqua à la lecture de l'Ecriture-Sainte, & à celles des meilleurs livres de pieté, il se lia avec ceux qui lui étoient utiles pour l'éclairer & le bien conduire, & retrancha sans éclat les inutilités qui usent le tems & les societés comme les occupations contagieuses. Il ne tarda pas, avec de si beaux commencemens, à aimer la penitence, & dès qu'il l'eut goûtée, il la porta jusqu'à l'austerité. Ses prieres devinrent vives & continuelles, ses aumônes frequentes & abondantes : il trouvoit beaucoup plus de délices dans les visites qu'il rendoit aux pauvres & aux prisonniers, qu'il n'en avoit senti au milieu des plaisirs du siecle. Cette pieté & ce genre de vie, loin de nuire à son courage & à sa valeur, fortifierent l'un & l'autre & les sanctifierent. La guerre ayant recommencé en 1702. il demanda & il obtint de servir en qualité de colonel en second à la suite du régiment de Provence, & il eut la consolation de trouver dans ce regiment quarante soldats, qui, sous le nom de *Freres*, avoient établi entr'eux une societé de dévotion aussi solide & éclairée qu'elle pouvoit l'être dans des personnes de leur état. On peut juger si M. de Courville sçut en profiter pour eux-mêmes & pour lui. S'il en fut édifié, il les édifia encore plus & il devint leur protecteur. Vers la fin de la campagne, après avoir reglé quelques affaires domestiques chez lui, il se retira dans la maison de Notre-Dame des Anges, à trois lieues de Marseille, où il vécut quelque tems dans une grande retraite & dans une grande pénitence. Il étoit alors dans sa quarantiéme année. Mais au lieu des douceurs qu'il goutoit dans cette retraite, ayant appris que le Fort Louis étoit bloqué, & que le regiment de Provence y étoit en garnison, il prit la poste, y demeura six semaines, & y fut témoin & participant de la victoire que les troupes de France y remporterent. Dès qu'il fut libre, il vint à Paris qu'il quitta encore en 1703. pour aller en Flandres avec le marquis de Seguiran son ami, colonel du regiment d'infanterie du Maine, & il y joignit la troupe qu'il devoit commander en second. M. de Seguiran ayant été tué peu après, les armes à la main, M. de Courville passa à la tête du premier bataillon, où il donna des marques extraordinaires de valeur. Il y reçut plusieurs blessures ; & comme il avançoit le bras gauche pour parer un coup de sabre qu'un officier alloit lui décharger sur la tête, il eut le poignet presque entierement coupé. Cette nouvelle blessure le mit entre les mains des ennemis : il fut pris & mené au comte de Tilly, general de leur cavalerie, qui le traita avec beaucoup de politesse, & le renvoya à Anvers sur sa parole dès qu'il fut capable de se servir d'une voiture. Les soldats qui l'avoient cru mort, ayant appris de ses nouvelles, le demanderent & l'obtinrent pour colonel du regiment du Maine, & M. de Courville vint en remercier sa majesté dès qu'il fut en état de se montrer à la cour. Au mois de Novembre 1703. il fut compris dans l'échange qui fut fait des prisonniers, & peu après le roi lui donna une pension, la croix de S. Louis, & une gratification d'argent comptant, & lui ordonna de passer en Espagne avec son regiment. M. de Courville partit pour ce royaume au commencement de Fevrier 1704. il y fit éclater, comme il avoit fait jusqu'alors, son courage & sa pieté ; il y reçut plusieurs blessures, & il revint à Paris au mois de Decembre 1705. Ses infirmités causées par ses fatigues, ses blessures, & peut-être ses austerités, l'obligerent au mois d'Août 1706. de prendre successivement les eaux de Barege & de Baniere, qui firent leur effet : il alla ensuite à Pau & à Bayonne, & après avoir fait une retraite utile dans la solitude de Notre-Dame de Guaraison, à dix lieues de Pau, il revint encore dans cette ville, en partit le 3. Mars 1707. repassa en Espagne, joignit l'armée le 16. Avril, & au camp de Montalegre il ajouta de nouvelles dispositions à son testament, comme s'il eût été persuadé que la campagne dût terminer ses jours. Le 24. du même mois d'Avril, jour de Pâques, M. le maréchal de Berwick, Commandant, l'ayant détaché avec des troupes pour s'emparer du château d'Ajora dans la nouvelle Castille, il y alla & força la garnison à capituler. Comme on travailloit aux articles, quelques soldats des troupes de France, sans égard à la foi, qui, dans de pareilles conjonctures, doit être inviolablement observée, pillerent quelques maisons du village ; cela fit du bruit ; les ennemis reprirent les armes, & M. de Courville, qui étoit à découvert, reçut un coup de mousquet qui lui cassa le bras gauche entre l'épaule & le coude. On le transporta le lendemain 25. Avril au château d'Almanza, où il fallu lui couper le bras, ce qui ne lui sauva pas la vie. Il la perdit le 9. de Mai suivant dans sa quarante-sixiéme année. Sa vie a été écrite d'un stile fort leger par M. le marquis de la Riviere, & imprimée à Paris chez Delespine, en 1719. *in* 18.

COUSIN, (Gilbert) *sur lequel on n'a dit que trois mots dans ce Dictionaire, merite d'être plus connu.* Il nâquit à Nozeret, ville de la Franche-Comté, le 21. Janvier 1506. de *Claude* Cousin magistrat de cette ville, & de *Jeanne* Daguet. S'étant tourné du côté de la jurisprudence, il alla l'étudier à Dole en 1526. mais dégouté de cette étude au bout de six mois, il s'appliqua à la theologie & embrassa l'état ecclesiastique ; & ayant connu Erasme, il entra chez lui pour lui servir de copiste. C'étoit en 1530. Erasme lui facilita la connoissance des langues grecque & latine, & celle des belles lettres ; & en 1535. Cousin fut nommé par René de Nassau, prince d'Orange, chanoine de S. Antoine de Nozeret. Il fut obligé alors de quitter Erasme, pour qui il a toujours témoigné une grande reconnoissance ; & lorsqu'il se fut établi à Nozeret, il rendit à la jeunesse les mêmes services qu'il avoit reçûs de ce grand homme, prit des pensionnaires chez lui, & les instruisit avec soin. En 1558. il fit un voyage en Italie à la suite de Claude la Baume, archevêque de Besançon : il fit quelque séjour à Padoue avec ce nouveau prélat, & revint ensuite à Nozeret. Etant devenu dans la suite suspect d'heresie, soit que ce soupçon

fut fondé ou non, Pie V. par un bref du 8. Juillet 1567. ordonna à l'archevêque de Besançon de le faire arrêter, & Cousin fut mis en effet dans les prisons de l'archevêché de cette ville, où il mourut la même année âgé de 61. ans. Ses écrits sont en assez grand nombre, & il y prend en latin le nom de *Gilbertus Cognatus*. On voit par plusieurs qu'il avoit cultivé la medecine, & n'avoit pas quitté pour toujours l'étude du droit. Dès 1562. on donna un recueil de la plus grande partie de ses écrits en trois volumes *in folio*, à Bâle; mais ces trois tomes ne font qu'un volume raisonnable. On trouve dans ce recueil plusieurs traductions d'auteurs profanes, & une d'un traité de grammaire attribué faussement à saint Basile; des discours latins sur differens sujets; des lettres; plusieurs traités historiques & critiques; des poësies latines; des écrits moraux, & quelques autres théologiques, &c. Le P. Niceron, *dans ses Memoires*, a rapporté les titres de chaque traité contenu dans ces trois volumes, avec les époques des éditions de ceux qui avoient déja été imprimés séparément. Il a rapporté aussi avec la même exactitude les titres des autres écrits de Gilbert Cousin, qui ne se trouvent point dans ce recueil en trois volumes. Cet article de Cousin, donné par le pere Niceron, est d'autant plus estimable, que ce pere l'a composé sur les ouvrages mêmes de celui dont il parle. * Voyez-le dans le *tome vingt-quatriéme* de ses memoires. *Nous n'avons presque fait que l'abreger.*

COUSTANT. ( Dom Pierre ) *Ajoutez à ses ouvrages*, le premier volume des lettres des papes, avec une préface & des notes, *in folio*, à Paris chez Coutelier en 1721. La critique & les tables des ouvrages attribués faussement à S. Augustin pour l'édition des ouvrages de ce saint docteur de l'église, donnée par les peres Benedictins de la congrégation de S. Maur. Son éloge qui se trouve dans le journal des sçavans, est de feu dom Simon Mopinot, qui fut chargé de continuer le recueil des lettres des papes. On s'est mal exprimé en parlant des *Vindiciæ veterum codicum*, de dom Coustant. Cet ouvrage fut fait pour défendre le pere Mabillon, au sujet des regles que ce sçavant avoit établies pour discerner les pieces veritables des supposées. *Ajoutez aussi qu'*après la mort de M. de Tillemont, M. le Nain apporta ses manuscrits à saint Germain des Prés, & pria le R. P. general de charger dom Coustant de la continuation des *Memoires pour servir à l'histoire Ecclesiastique*. Mais D. Coustant, après un examen serieux, ayant cru que le travail seroit au-dessus de ses forces, renvoya tous les papiers. *Voyez* MOPINOT. *Ajoutez de plus que* D. Coustant étoit né à Compiegne en 1654. qu'il avoit fait profession en l'abbaye de S. Remi de Reims le 17. Juin de l'an 1672. & qu'il est mort à Paris le 18. Octobre 1721. dans l'abbaye de saint Germain des Prés, dont il étoit doyen. En 1730. on a donné à Verone une nouvelle édition de saint Hilaire conforme à la sienne, mais augmentée de fragmens qui n'avoient point encore paru, & de beaucoup de variantes dûes aux soins & au travail du comte de Scipion Maffei.

COUSTEL, ( Pierre ) étoit de Beauvais, où il nâquit le 2. Octobre 1621. sur la paroisse de S. Sauveur. Après avoir fait sa philosophie à Paris, il régenta la seconde classe à Beauvais pendant plusieurs années avec distinction. Mais son humilité le porta à refuser même de recevoir la tonsure que son évêque vouloit lui conferer, afin de pouvoir le mettre en possession de quelque benefice. Il se retira dans la suite à Port-Royal, où il se chargea d'y enseigner avec M. Nicole & quelques autres, les humanités à plusieurs jeunes gens que l'on y avoit mis pour y être instruits dans la pieté & dans les lettres. M. Arnauld, évêque d'Angers, l'emmena avec lui à Rome. Ensuite il fut choisi pour précepteur des neveux de Guillaume Egon, prince de Furstemberg, cardinal. L'éducation qu'il procura à ces jeunes princes fut chrétienne & solide. Cette occupation l'engagea à composer un ouvrage utile, qui est intitulé: *Les regles de l'éducation des enfans, où il est parlé en détail de la maniere dont il se faut conduire pour leur inspirer les sentimens d'une solide pieté, & pour leur apprendre parfaitement les belles lettres.* Cet ouvrage a été imprimé à Paris chez Michallet en 1687. en deux volumes *in* 12. & l'auteur le dédia au cardinal de Furstemberg. Il est divisé en quatre livres, dont le premier traite de l'éducation des enfans en general, & de ce qu'elle demande des parens & des maîtres. Le second, des principaux devoirs des enfans envers Dieu, envers euxmêmes & à l'égard du prochain. Le troisieme, de la maniere d'enseigner les jeunes gens. Le quatriéme, des principaux devoirs des parens envers leurs enfans qui ont fini leurs études. Dès 1666. il publia à Paris une traduction françoise des paradoxes de Ciceron, avec des notes, chez Savreux, *in* 12. Il s'y cacha sous le nom de *du Clouset*, qui est l'anagramme du sien. Par la préface il paroît qu'il n'est que le réviseur & l'éditeur de la traduction, & qu'il n'est auteur que de la préface même & des notes. On croit en effet que la traduction venoit de M. le Maître de Saci. C'est ce qui a fait dire à M. Baillet, dans sa liste des auteurs déguisés, que *Clouset* ou *du Clouset*, signifie *Jean Coustel*, & Isaac le Maître conjointement: il devoit dire *Pierre* Coustel, & non *Jean*. Ce fut néanmoins M. Coustel qui demanda une permission d'imprimer, & il obtint deux privileges: dans l'un, qui est du 23. Novembre 1665. on lui permet aussi de faire imprimer une traduction de quelques moralités tirées des offices de Ciceron, & de quelques-unes de ses plus belles lettres; ensemble, de quelques lettres & extraits de Pline *le jeune*, de Valere-Maxime, de Seneque, de Tite-Live, d'Isocrate, de Ménandre, & autres poëtes Grecs. Dans le second privilege, qui est du 18. Fevrier 1666. on y ajoute une description de la Terre-Sainte, de la Grece, de l'Egypte, de l'Italie ancienne, de la France, de l'Espagne, & autres traités de géographie pour l'instruction de la jeunesse; le tout sous le nom de *du Clouset*. Mais de tous ces écrits énoncés dans ces privileges, il ne publia que les paradoxes de Ciceron, *comme on vient de le marquer*: les autres sont manuscrits entre les mains de M. Prevost son neveu, pieux laïc, résidant à Beauvais, qui est encore dépositaire des manuscrits suivans, dont son oncle avoit obtenu pareillement la permission pour les faire imprimer dès 1666. sçavoir, une nouvelle traduction en françois des offices de Ciceron avec des notes, & de quelques oraisons & autres traités du même orateur; une traduction de plusieurs comédies de Plaute, entr'autres celle des Captifs; & un traité intitulé: *Le bon Précepteur, ou la maniere dont il faut se conduire dans l'éducation des enfans.* Dans ce même-tems on imprima à Paris une traduction françoise de la comédie des Captifs de Plaute, avec un excellent avertissement: mais nous n'osons assurer que c'est celle de M. Coustel. Cet auteur a écrit aussi contre la lettre du pere Caffaro, Theatin, en faveur des spectacles, le petit ouvrage intitulé: *Sentimens de l'Eglise & des saints Peres, pour servir de décision sur la Comédie & les Comédiens, opposés à ceux de la lettre qui a paru sur ce sujet depuis quelques mois*, in 12. à Paris en 1694. Enfin après avoir passé plusieurs années au college des Grassins à Paris, où il avoit eu plusieurs jeunes enfans sous sa conduite, se voyant âgé, il se retira à Beauvais sa patrie, où il mena toujours une vie uniforme & édifiante. Il se levoit tous les jours à cinq heures du matin: il disoit ensuite son office, comme s'il eût été beneficier ou dans les ordres sacrés; il étudioit ensuite jusqu'à onze heures du matin, alloit à la Messe, dînoit, & après le repas il se remettoit à l'étude jusqu'à quatre heures du soir qu'il alloit faire quelques visites; il se retiroit vers les cinq heures, prioit & étudioit jusqu'au soir. Tel qui l'a vû un jour, l'avoit vû pendant toute sa vie. Une petite fievre lente le consomma peu à peu, & le fit sortir de ce monde le 16. Octobre 1704. âgé de 83. ans. Il a laissé beaucoup de manuscrits sur les humanités, la géographie, & la theologie même qu'il avoit bien étudiée; & il faut compter entre ces manuscrits ceux dont il avoit obtenu le privilege dès 1665. & 1666. *comme nous l'avons dit plus haut.* * *Mem. du tems.*

COUSTOU, ( Nicolas ) né à Lyon, neveu & éleve du celebre Antoine Coysevox, aussi Lyonnois, a été de nos jours un des membres les plus celebres de l'académie royale de Peinture & de Sculpture. Un des ouvrages qui lui a fait le plus d'honneur, est le groupe de marbre blanc, placé derriere le maître-Autel de l'église de Notre-Dame de Pa-

ris, communément appellé *le Vœu de Louis XIII*. On voit d'autres morceaux fortis de ses mains aux Invalides, à Versailles, à Marli & Trianon, que l'on admire avec raison, & qui le font regarder comme un des plus habiles sculpteurs de notre siecle. Le groupe de fleuves représentant la Seine & la Marne, dans le jardin des Thuilleries, & trois autres figures représentant des retours de chasses, dans le même jardin, sont encore de la main de ce grand maître. Lyon possede aussi deux statues de sa façon, celle en marbre de Louis XV. & une statue equestre de Louis XIV. Il étoit chancelier & recteur de l'academie de Peinture & de Sculpture, lorsqu'il mourut le premier de Mai 1733. âgé de 75. ans. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages qu'il n'a pû finir, & dont plusieurs seront achevés par M. son frere, dont tout Paris connoît aussi l'habileté. * *Mémoires du temps. Mercure de France, Juin 1733. vol. I.*

COUTURE, (N.) professeur de grande réputation dans l'université de Paris. Sa naissance est très-obscure. Il a souvent dit lui-même qu'il étoit né sur l'Ocean, que son pere, *Gilles* Couture, étoit un fort matelot des environs de Notre-Dame *de la Délivrande*, pelerinage fameux sur la côte de basse-Normandie; qu'il avoit une barque à lui dans laquelle il portoit tous les ans en Angleterre des toiles & autres marchandises semblables; que sa mere, impatiente d'avoir des nouvelles de son mari, pendant un de ses voyages qui avoit été plus long que de coutume, s'étoit embarquée, quoique grosse, & avoit accouché à son retour vers le détroit de Gibraltar, où un ouragan avoit porté le vaisseau qu'elle montoit. M. Couture ajoûtoit à ce récit qu'ayant perdu sa mere à l'âge de trois ans, & son pere s'étant remarié, sa belle-mere qui ne l'aimoit pas, l'avoit envoyé dans l'Amerique, & supposé qu'il s'étoit noyé; Que cependant un matelot de Cherbourg le reprit au fleuve de saint Laurent dix-huit mois après, & le ramena à son pere qui le confia à madame la marquise de Cauvigni, laquelle le fit elever. Voilà ce que M. Couture a souvent raconté plus au long; & cependant, comment accorder ce récit avec deux enquêtes trouvées jointes à ses lettres de tonsure & de maître-ès-arts, l'une de 1672. l'autre de 1696? Toutes deux sont à la requête même de M. Couture, qui expose dans la premiere au curé de Langrane, diocèse de Bayeux, qu'il étoit né le 11. Novembre 1651. de *Gilles* Couture, & de *Guillemette* Meriel sa premiere femme, au hameau de S. Aubin, dépendant de la paroisse de Langrane, qu'il avoit été baptisé trois jours après, mais que n'y ayant point alors de registres en regle, il n'avoit jamais pû y trouver la preuve de son baptême. L'enquête de 1696. confirme la premiere. Quoi qu'il en soit, il est certain que M. Couture fit ses humanites au college des Jesuites, & sa philosophie sous le celebre M. Cally. M. de Luc, gentilhomme qualifié des environs de Caen, lui confia à l'âge de vingt ans, l'education de ses deux fils; & peu après l'universite de la même ville lui déféra la place de régent de seconde au college des arts. La ville de Vernon l'enleva à celle de Caen pour lui donner la chaire de rhetorique, avec des appointemens considerables. Mais elle ne jouit pas long-tems de sa conquête. L'université de Paris lui donna la chaire de rhetorique au college de la Marche, où M. Couture a professé plus de vingt ans. Pendant ce long espace, il fut élû recteur de l'université; il fut connu à Paris de presque tous les amateurs des lettres; on l'appella au palais royal pour y travailler sur les principes de la rhetorique avec feu M. le duc d'Orleans, qui conserva toujours pour lui beaucoup d'estime & de bonté. Il entra dans un grand commerce de litterature, & d'amitié avec M. l'abbé Bignon, qui lui procura une chaire d'eloquence au college Royal, dont il fut ensuite nommé inspecteur; une des premieres places d'associés à l'académie des Inscriptions & belles Lettres; le titre de *Censeur Royal*, avec une pension sur le sceau. Il quitta le college de la Marche quand il eut été nommé à l'académie des Inscriptions, mais il eut toujours un très-grand nombre d'auditeurs au college Royal. On y voyoit quelquefois des professeurs même; les uns curieux de transporter dans leurs leçons ces traits d'une éloquence & d'une érudition peu commune, qui brilloient toujours dans les siennes; les autres charmés de prendre de lui ce ton de maître, qui souvent n'est pas la moindre partie de l'art d'enseigner. En 1689. il avoit remporté le prix du Palinod à Caen, par une ode allegorique sur l'immaculée Conception: elle est en vers françois. C'est la seule piece de ce genre que l'on connoisse de M. Couture: il en a fait plusieurs en vers latins. On en a imprimé quatre dans les *Selecta Carmina*, publiés en 1727. à Paris par les soins de M. Gaullier. La premiere a pour titre: *Via Lactea*; elle est de l'an 1683. selon l'éditeur de ce recueil, & de 1684. selon M. de Boz, dans l'éloge qu'il a fait de M. Couture. La derniere est de 1698. En 1693. il avoit donné la traduction latine du petit traité des Automates de Heron d'Alexandrie. Il est mort le 16. Août 1728. à l'âge de 77. ans presque accomplis. On trouve plusieurs dissertations de lui dans les mémoires de l'académie des Inscriptions & belles Lettres, sur les fastes & sur la vie privée des Romains, sur leurs veterans, & sur quelques endroits de Denys d'Halicarnasse, dont il avoit promis une traduction qu'il n'a point faite; enfin sur les céremonies de religion, pour lesquelles les Romains ont eu recours à la dictature. * *Voyez* son éloge dans le *tome 8.* des *Memoires de l'académie des Inscript. & belles Lett. pag. 405. & suiv.*

COYET, (Pierre-Jules) ministre d'état sous Charles Gustave & sous Charles IX. rois de Suede, étoit originaire du Brabant, d'où ses ayeux étoient passés en Suede pour cause de religion, sous le roi Eric XIV. Jules Coyet, un de ses ancêtres, s'est rendu celebre par la victoire qu'il remporta sur les Maures, près de la Goulette, en 1535. Il étoit chevalier de la Toison d'or, & général d'armée. Il passa ensuite au service du Czar *Michel Federowitz*, du consentement de Charles IX. roi de Suede, & rendit de grands services à la Moscovie contre la Pologne. A l'égard de Pierre-Jules, il naquit à Moscou en 1618. Après la mort de son pere, il entra au service de la reine Christine, qui le choisit pour son secretaire du cabinet. Charles Gustave, roi de Suede, l'envoya en Angleterre en 1654. avec le caractere d'ambassadeur extraordinaire, pour féliciter Cromwel sur le *Protectorat*. Cette ambassade lui valut la *Jarretiere*, qu'il porta toute sa vie. En 1658. il fut envoyé en ambassade en Danemarck avec Stenon Bielken, tresorier du royaume, & négocia si prudemment, que l'isle d'Huene tomba sous la domination des Suedois. Il fut aussi un des protecteurs du sçavant Samuel Puffendorff, & de son frere *Esaïe*; le premier fut gouverneur de son fils, & le dernier son secretaire. Coyet fut envoyé en ambassade en Hollande en 1662. en Angleterre en 1664. & derechef en Hollande en 1667. Dans cette derniere ambassade il travailla très-serieusement à la pacification de Breda, mais il n'en vit pas la conclusion, étant mort le 2. Juin de la même année. Charles Gustave près de mourir, lui avoit fait l'honneur de lui écrire de sa propre main, pour lui recommander le salut de son royaume. * Puffendorff, *in hist. Caroli Gustavi, &c. Spicileg. controverf.* Barbeyrac, *préface de la traduction du droit de la nature & des gens de M. Puffendorff.*

COYPEL, (Antoine) *Dans ce Dictionaire il est dit qu'il* fut choisi pour donner les desseins des medailles de l'histoire de Louis XIV. *il falloit dire* pour continuer. Car le celebre M. le Clerc, graveur, avoit déja fait plusieurs de ces desseins que l'on avoit approuvés.

COYSEVOX, (Antoine) sculpteur du roi de France, Espagnol d'origine, naquit à Lyon en 1640. Ses jeux furent dans son enfance une étude si solide des principes de la sculpture, qu'à l'âge de dix-sept ans il fut en état de venir travailler à Paris sous M. l'Erambert, & les autres maîtres qui étoient alors les plus celebres dans cet art. Le progrès qu'il y fit fut si rapide, qu'à l'âge de vingt-sept ans M. le cardinal de Furstemberg l'envoya en Allemagne, où il lui confia les ouvrages dont il vouloit décorer son superbe palais à Saverne. Pendant quatre années que M. Coysevox demeura en ce lieu, il laissa tant de monumens de grande capacité, qu'on ne sçait ce qu'on doit le plus admirer de son extrême habileté, & de sa surprenante diligence dans le travail. De retour en France en 1671. on y reconnut bientôt ce qu'il venoit de faire admirer en Allemagne, qu'il possedoit toutes les parties de son art, tant celles que doit

fournir la beauté du génie, que la dexterité dans l'execution. Outre l'exactitude de son dessein, ses compositions étoient heureuses dans ses bas reliefs, qui rassembloient l'art de la peinture & de la sculpture. La naïveté regnoit toujours dans ses expressions, & il répandoit des graces proportionnées au sujet qu'il avoit à traiter. Toujours noble dans les objets qui demandoient de la dignité, & fier dans ceux où il falloit exprimer de la force, par le choix des caracteres, celui des parties & des mouvemens des muscles qu'il rendoit toujours veritables par une exacte étude de l'anatomie. On ne doit point être surpris qu'après avoir donné tant de marques de sa capacité, il ait été employé à faire la moitie des figures & des ornemens en bronze & en marbre du grand escalier de Versailles. Le trophée de la Minerve, le buste de Louis XIV. la moitié des trophées de la grande galerie de Versailles, vingt-trois enfans sur la corniche ; & beaucoup d'autres dans les jardins de Versailles & ailleurs, sont ses ouvrages. Il fut reçû dans l'academie de Peinture & Sculpture en 1676. en qualité de professeur, sans le faire passer par d'autres degrés, & il a été recteur, directeur, & enfin chancelier perpetuel de cette academie. Il a fait plusieurs bustes de Louis XIV. celui de la reine Marie-Therese d'Autriche, de Monseigneur son fils, âgé de quinze ou seize ans ; ceux de messieurs les princes de Condé, de Turenne, du maréchal de Créqui, de M. Colbert, surintendant des finances ; quatre de M. le chancelier le Tellier, de M. de Louvois, ministre de la guerre ; de messieurs le Brun, Mansart, de Corte ; du celebre M. Arnauld d'Andilli, &c. Il a érigé plusieurs des mausolées, que l'on admire le plus à Paris. On voit dans plusieurs cours de l'Europe un nombre considerable de têtes d'empereurs, de grands capitaines, d'orateurs & de philosophes, copiées d'après l'antique. M. Coysevox conservoit beaucoup d'humilité au milieu de la gloire qui l'accompagnoit, & des louanges qu'il recevoit sans cesse de ses beaux ouvrages. Il étoit compatissant pour les pauvres, assidu aux exercices de la religion, exact à en remplir les devoirs. Quelqu'un le felicitant à la fin de sa vie sur son habileté : « Si j'en ai eu, répondit-il, c'est par quelques lu» mieres qu'il a plu à l'auteur de la nature de m'accorder, » pour m'en servir comme de moyens pour ma subsistance, » ce vain fantôme est prêt à disparoître aussi bien que ma » vie, & à se dissiper comme une fumée. » Il est mort dans ces sentimens, après de longues souffrances souffertes patiemment, âgé de quatre-vingts ans, en 1720. * *Eloge funebre de* M. Coysevox, *par M.* Fermelhuis, *imprimé en 1721.*

COZZA, ( Laurent ) né à S. Laurent de la Grotte, petit lieu dans le diocèse de Montefiascone, le 31. Mars 1654. entra dans l'ordre des religieux Mineurs de l'étroite observance de la regle de saint François, sous le nom de *frere François-Laurent de S. Laurent* ; & après avoir passé par les charges de professeur en theologie, de gardien de la Terre-Sainte, & de vice-commissaire, il fut élû ministre general le 15. Mai 1723. Il remplissoit encore ce poste lorsqu'il fut créé cardinal de la sainte Eglise Romaine le 9. Decembre 1726. par le pape Benoît XIII. qui fit le même jour la cérémonie de lui donner la barette. Il reçut le chapeau dans un consistoire public le 12. & sa sainteté fit la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche le 16. du même mois, & lui assigna le titre presbyteral de S. Laurent *in Pane & Perna.* Il fut mis en même-tems dans les congrégations du S. office, des évêques & réguliers, de la discipline réguliere & *de Propaganda Fide.* Il quitta son premier titre, & opta celui de sainte Marie *in Ara Cœli* le 20. Janvier 1727. Il mourut à Rome le 18. Janvier 1729. après midi, âgé de soixante-quatorze ans, neuf mois & dix-huit jours, & de cardinalat deux ans, un mois & neuf jours. Ses obseques furent celebrées le 20. dans la matinée avec l'assistance du pape, de vingt-deux cardinaux, de la prélature & autres dans l'église de S. Barthelemi en l'isle des Mineurs observans de S. François, dans le couvent desquels il faisoit sa residence, & le soir du même jour son corps y fut inhumé. Ce cardinal est auteur de plusieurs ouvrages de theologie, qu'il avoit donnés au public, & fait imprimer en neuf volumes avant sa promotion au cardinalat.

CRAMER, ( Jean-Jacques ) nâquit le 24. Janvier de l'an 1673. à Ellg dans le canton de Zurich, où son pere etoit Pasteur. Après ses premieres études il alla à Altorff écouter Wagenseil & Sturme, & fit ensuite un voyage en Hollande, où il visita les academies de Leyden & d'Utrecht. Il revint ensuite dans sa patrie, d'où il retourna à Altorff pour y trouver de quoi seconder davantage son goût pour les langues orientales, dans lesquelles il devint très-habile. Il parcourut ensuite l'Allemagne, la Hongrie, les Pays Bas, l'Angleterre & la France. Il étoit à Paris en 1696. lorsque le conseil de Zurich, lui offrit une chaire de professeur des langues orientales. Cramer exerçoit à peine cet emploi, que le prince de Nassau lui offrit celui de professeur en theologie aux langues orientales, & en histoire ecclesiastique dans l'academie de Herborn. Il accepta cette offre, & en passant à Bâle il prit le degré de docteur en theologie. Sa santé se trouvant extrêmement alterée dès 1698. il revint à Zurich cette même année pour y respirer l'air natal ; mais il n'y fit que languir, & il y mourut le 9. Fevrier de l'an 1702. Ses principaux ouvrages sont : *Exercitationes de ara exteriore templi secundi* : & *Theologia Israelis.* * *Nova litterat. Helvet. ad an. 1702.*

CRASSO. ( Laurent, ou Lorenzo Crasso ) *Dans son article il est dit* que ses *Eloges des hommes de lettres*, sont un ouvrage estimé pour l'exactitude. Ce jugement est faux Cet ouvrage est plein de fautes considerables, & les sçavans en font peu de cas.

CRASSOT, ( Jean ) *Dans son article il est dit* né à Troies en Champagne : il étoit de Langres. *On ajoute que* sa philosophie fut imprimée *in 4°.* à Paris en 1616. Sa logique est de 1617. & sa physique de 1618. l'une & l'autre *in octavo.*

CREECH, ( Thomas ) Anglois, connu par son érudition dans la philosophie & dans la philologie, & par ses talens pour la poësie angloise, étoit membre du college *de toutes les Ames* à Oxford, & traduisit en vers anglois les deux poëtes Latins Manilius & Lucrece. Il publia aussi le texte du dernier en 1695. & l'accompagna d'excellentes notes. On dit qu'il adoptoit tous les sentimens de ce poëte, & qu'à son exemple il faisoit profession de la philosophie d'Epicure. Ces sentimens si peu raisonnables ne l'empêcherent pas de travailler pendant trois ans à une édition des œuvres de saint Justin martyr, qu'il n'acheva point, la mélancholie ou le chagrin l'ayant porté à se pendre dans sa chambre en 1700.

CRESPET. ( Pierre ) *Substituez cet article à celui qu'il a deja dans le Moreri.* Crespet clerc de Sens, & ensuite religieux de l'ordre des Celestins, où il fit profession le 25. Janvier 1562. dans le couvent de Paris, s'est distingué par une pieté constante, & par une science peu commune dans un siecle où les belles lettres ne commençoient presque qu'à revivre. Sa sagesse & sa prudence l'ont fait estimer des citoyens & des grands même, dans les tems les plus difficiles, comme dans les années 1589. & 1590. où toute la France étoit dans le trouble. En 1590. il retira dans son monastere de Paris, dont il étoit superieur, les Minimes de Nigeon, que les approches de la guerre avoient obligés de fuir de chez eux, & il les nourrit comme ses propres freres pendant tout le tems qu'il les logea. Henri-Gaëtan, cardinal, légat en France de la part du pape Sixte V. dans le tems du siege de Paris, l'ayant emmené avec lui à Rome cette même année 1590. l'introduisit devant Gregoire XIV. qui voulut lui donner un évêché, que le pere Crespet refusa constamment : il se contenta de demander un bref qu'il obtint, pour confirmer les privileges & les usages de son ordre. De Rome il alla au royaume de Naples, & visita toutes les solitudes où il crut trouver plus de pieté & de ferveur ; & étant revenu en France au mois de Juillet 1592. il y mourut dans le Vivarès en 1594. âgé de cinquante-un ans. Malgré ses occupations, & les troubles dont toute la France fut agitée de son tems, il a beaucoup écrit soit en françois, soit en latin. Ses ouvrages latins sont, une *Somme de la Foi Catholique*, que le pere Campigny a revûe & fait imprimer en 1598. *Absolutissimi legis Evangelicæ pandectæ, figuris, prophetiis & S. Scripturæ testimoniis elucidati*, à Paris

Paris en 1566. Dans les prolegomenes de cet ouvrage, il est traité de l'autorité de l'Ecriture-Sainte, des oracles des Sibylles, & des quatre Evangelistes; mais cet ouvrage n'est point imprimé. Ceux qu'il a fait imprimer en françois sont: *La Pomme de grenade mystique*; ce titre bizarre annonce l'instruction d'une vierge Chrétienne. Cet ouvrage a été imprimé en 1585. & 1595. & à Rouen en 1605. *Le Jardin de plaisir & récreation spirituelle*: c'est un traité où l'on apprend les moyens de déraciner les vices, & de planter les vertus dans son ame, deux volumes *in* 8°. à Paris en 1587. & en 1602. nouvelle édition augmentée. On trouve à la fin du second volume un *Traité de l'excellence de la Virginité. Le triomphe de Jesus, & voyage de l'ame dévote au Calvaire*, à Paris en 1586. & 1588. augmenté. Il y en a une troisiéme édition à Lyon en 1594. & une quatriéme à Paris en 1599. *Le triomphe de Marie, Mere de Jesus*: c'est un recueil de Méditations sur les vertus de la sainte Vierge, à Paris en 1588. 1594. & 1606. *L'instruction de la Foi Chrétienne contre l'Alcoran*, traduite du latin du pape Pie II. & enrichie de notes, à Paris en 1589. *Trois livres du saint amour de Dieu, & du pernicieux amour de la chair & du monde*, à Paris en 1590. *Deux livres, de la haine de satan, & des malins esprits contre l'homme*, à Paris en 1590. *Le triomphe des Saints*: ce sont des discours pour leurs fetes, à Anvers en 1594. & à Paris en 1595. *Discours catholiques de l'origine, de l'essence, excellence, fin & immortalité de l'Ame*, à Paris en 1604. deux volumes *in octavo*. *Douze dialogues de la vertu*, traduits du toscan du pere Marcellini, de l'ordre des Freres Mineurs, à Paris en 1604. *in* 12. *Discours sur la vie & le martyre de sainte Catherine*, en vers heroïques françois. *Traité & panegyrique de l'état & excellence de la Virginité. Traité de la patience au saint Martyre*, traduit du latin de Tertullien, chez Jean Savine, à Sens en 1577. *in* 12. *L'histoire des Guerres de Flandres*, traduite de l'espagnol de dom Bernardin de Mendoze, à Paris en 1591. *in* 8°. Il a laissé plusieurs autres ouvrages manuscrits. * Becquet, *Histor. Celestin. Congregat. Gallican. pag.* 172. *&c.*

CREST. On a appellé dans le dernier siecle la Bergere de Crest, une fille nommée *Isabeau Vincent*, qui a fait beaucoup de bruit par ses pretendues prophéties. Son pere étoit cardeur de laine à Saou, au diocèse de Die, dans les montagnes du Dauphiné. Née dans la religion prétendue réformée on l'instruisit, elle fit abjuration, & parut profiter du soin que l'on eut de l'éclairer. Mais la misere l'ayant obligée de sortir de sa maison, elle se refugia chez un laboureur son parain, qui lui donna ses moutons à garder. Ce fut-là qu'un inconnu lui apprit le métier de prophétesse, qu'elle a fait depuis. Elle fit ses premiers essais dans des maisons obscures, où le voisinage étant assemblé, elle se jettoit sur un lit, & dans un sommeil contrefait elle prêchoit & prophétisoit à son aise. Tout son discours ne consistoit d'abord qu'en quelques paroles mal arrangées, où il n'y avoit ni suite, ni liaison: *Repentez-vous, mes freres, sortez de Babylone; c'est une idolâtrie d'aller à la Messe, &c.* Cependant on crioit par tout au miracle. Le ministre Jurieu, qui a adopté tant d'autres extravagances, se déclara aussi pour celle-ci. La Bergere, quoiqu'elle n'eût qu'environ seize ans, animée par la réputation qu'elle avoit acquise, enfla son stile, & joignit à quelques textes de l'Ecriture, qu'on lui avoit appris, des lambeaux de sermons & des railleries froides contre l'Eglise Romaine, ausquelles néanmoins les assistans applaudissoient. On donnoit ce spectacle aux personnes les plus apparentes de la contrée. On y apelloit les amis. Les uns y venoient par curiosité, & les autres par dévotion. Quand elle veilloit, elle ne parloit que le langage du pays: mais dans ses feints enthousiasmes, elle s'exprimoit en françois. Elle parloit quelquefois si vite, qu'il étoit impossible de comprendre ou de retenir ce qu'elle disoit, & que quatre bouches pouvoient à peine suffire à débiter tant de paroles. Sur la fin des periodes elle bégaïoit & cherchoit le fil de son discours, comme si la memoire lui eût manqué. Elle prenoit le ton & imitoit les gestes d'un ministre en chaire. Elle toussoit quelquefois & ne crachoit jamais. Tantôt elle élevoit sa voix & ses mains, tantôt elle s'appuyoit d'un bras sur le chevet & gesticuloit de l'autre. De tems en tems elle s'agitoit en parlant; & comme elle devenoit un peu rouge, tous les assistans s'écrioient: *Qu'elle est belle dans son extase!* Souvent elle haussoit le drap dont elle étoit couverte, de peur qu'il ne se passât rien contre la modestie. Surtout, elle n'ouvroit jamais les yeux, & malgré tous ces mouvemens elle contrefaisoit bien l'endormie. Le sieur Gerlan, avocat du Dauphiné, admirateur de cette fille, a donné une relation des graces imaginaires qu'il prétend que Dieu a répandues sur elle, & il y rapporte entr'autres une longue seance à laquelle il assista, & où il se dit bien des pauvretés que l'on écouta néanmoins sérieusement. M. Bouchu, intendant de la province, étant à Crest, peu de tems après cette séance, & en ayant eu avis, donna ordre qu'on lui amenât cette fille. Après plusieurs questions ausquelles elle satisfit, étant interrogée sur les discours qu'elle tenoit, elle répondit avec les apparences d'une grande simplicité, qui ne laissoit pas d'être affectée, qu'à la verité elle avoit oui dire qu'elle prophetisoit en dormant; mais qu'elle ne le croyoit pas, & ne le pouvoit pas sçavoir, puisqu'on ignore ce qu'on fait en dormant. On ne put tirer d'elle d'autre réponse. Cependant le maître chez qui elle demeuroit, & sur qui tomboit le principal soupçon de cette friponnerie, prit la fuite. Cette jeune fille fut conduite à l'Hôpital general de Grenoble, où elle a avoué qu'elle avoit été dressée à ce manege par un homme qu'elle n'a point nommé, mais dont elle a décrit la figure. Après cet aveu, on lui representa la honte de sa conduite, dont elle parut se repentir si sincerement, que sa vie a été même édifiante. * *Memoire sur la* Bergere de Crest, *adressé à* M. de Montausier, *par* M. Flechier, *évêque de Nîmes, page* 399. *du tome* 1. *des lettres de ce prélat.*

CRETIN. (Guillaume) *Le peu qu'on a dit de ce poëte, dans le Dictionaire historique, demande qu'on y supplée par ce nouvel article.* Son vrai nom étoit *du Bois*; il fut surnommé *Cretin*, qui signifie en notre langue *un petit panier*. On ne sçait d'où lui vint ce surnom. Il a vécu sous trois rois de France, Charles VIII. Louis XII. & François I. Il avoit la qualité de *Chroniqueur*, c'est-à-dire, *Historien du Roi*; & il fut chantre de la Sainte-Chapelle de Paris, & trésorier de celle de Vincennes. Les poëtes de son tems lui ont donné de grands éloges, entr'autres Clement Marot, qui lui a adressé son recueil d'épigrammes, & qui lui donne la qualité de *souverain poëte François*. Cependant on trouve trop de jeux de mots dans ses poësies, trop de pointes & d'équivoques, comme Rabelais l'a remarqué dans son *Pantagruel*, où il introduit Cretin sous le nom de *vieux Rominagrobis*. C'est à François Charbonnier, secretaire de François I. pour lors duc de Valois, & ami de Cretin, que nous sommes redevables de ses poësies. On les a imprimées plusieurs fois. La derniere édition est celle de Paris *in douze*, en 1724. chez Urbain Coustelier. Cette édition est augmentée de deux lettres à *Jehan Molinet*, chanoine de Valenciennes, & d'une réponse de ce dernier tirée de ses *Faits & dicts*, in fol. en 1531. à Paris. On trouve dans plusieurs bibliotheques des manuscrits des chroniques de France en vers, par Cretin. Ce poëte est mort en 1525. M. Baillet n'en a point parlé dans ses *Jugemens des Sçavans.*

CREYGHTON ou CHRICHTON, (Robert) étoit fils de Thomas Creygthon, d'une famille illustre, & de *Marguerite* Stuart, qui sortoit de la maison royale de ce nom. Il nâquit vers l'an 1593. à Dunkeld, ville de la partie septentrionale de l'Ecosse, fit ses premieres études à Westminster, & fut reçû en 1613. dans le college de la Trinité à Oxford, où il prit des degrés dans les arts. Il fut ensuite professeur de la langue grecque à Cambridge, & le 17. Decembre 1632. il prit possession de la dignité de trésorier de l'église cathedrale de Wells, qui lui fut conferée pendant la vacance du siege, par l'archevêque de Cantorberi. En 1637. il fut fait doyen de S. Burien dans le comté de Cornouaille, & vers le même tems il prit le degré de docteur en theologie, & eut encore un benefice dans le comté de Sommerset. Dans le tems des guerres civiles, fidele à son roi, il se retira auprès de lui à Oxford, & fut quelque tems son chapelain. Il accompagna Charles II. dans son exil.

& le servit aussi en qualité de chapelain à la Haye ; & lorsque ce prince eut été rétabli, il fut nommé successivement doyen de Wells, & évêque de cette ville & de Bath. Il fut sacré suivant le rit Anglican, le 19. Juin 1670. Il mourut le 21. Novembre 1672. âgé d'environ 79. ans. Son principal ouvrage est une édition grecque & latine de l'histoire du concile de Florence, par Sylvestre Sguropulus, qu'il publia l'an 1660. à la Haye *in folio*, & qu'il accompagna de notes. Leo Allatius y répondit par des Exercitations latines, qu'il publia en 1665. *in* 4°. à Rome: Creyghton répliqua, & la dispute n'alla pas plus loin. Ce prélat a donné aussi des sermons.* Voyez *Fasti Oxonienses, tom. 1. pag. 243.* M. Salmon, dans son catalogue des principaux auteurs des collections des Conciles, à la fin de son traité de l'*Etude des Conciles*; le pere Niceron, Barnabite, *au tome 23. de ses Memoires pour servir à l'histoire des hommes illustres.*

CRINAS. Pline l'historien met ce medecin au nombre de ceux qui passent pour auteurs de sectes particulieres dans la medecine. Il étoit de Marseille, & florissoit au tems de Demosthene le medecin, dès le commencement du regne de Neron, & même avant. Il alla à Rome sous ce prince & y fit connoître son nom, déja un peu celebre dans les Gaules. Pline dit que lorsqu'il paroissoit dans les rues de cette capitale du monde Chrétien, il étoit suivi d'une multitude de peuple, comme si ç'eût été un comédien qui alloit au théâtre, ou un athlete qui alloit au Cirque. Il avoit joint l'étude des mathematiques & de l'astrologie à celle de la medecine, & il se regloit sur le cours des astres dans tout ce qu'il ordonnoit à ses malades, jusqu'au boire & au manger. Il mourut fort riche, puisqu'il legua environ douze cens mille livres de notre monnoie pour les fortifications de Marseille, & qu'il en avoit dépensé presque autant pour faire fortifier d'autres villes. Il y avoit peu de tems que ce medecin étoit mort lorsque Pline écrivoit son histoire sous le regne de Vespasien, vers l'an 74.* Pline, en plusieurs endroits de son *Histoire naturelle*. L'*Histoire litteraire de la France, par quelques Benedictins de la Congrégation de saint Maur, tome 1.*

CRITIQUES DAUPHINS. *Ajoutez & corrigez ce qui suit, sur-tout dans l'édition de 1725. de ce Dictionaire.*

Le *Phedre*, donné par l'abbé Danet, prêtre de Coutances, a été publié de nouveau en 1726. revû, corrigé & augmenté par le pere Fabre, prêtre de l'Oratoire, continuateur de l'histoire Ecclesiastique de M. Fleuri.

Daniel *Crespin*, lisez *Crispin*. Cet auteur, qui étoit Suisse, outre le *Sallufte*, a donné l'*Ovide* en 1689.

Le pere Joseph Cantel, Jesuite, a donné le *Justin* en 1677. & le *Valere-Maxime* en 1679. *non en* 1670.

Ce n'est pas Jacques de Loeuvre qui a donné le *Plaute*, mais Pierre Danet.

Le *Manilius* de Michel la Faye ou du Faye, avec les notes de M. *Huet*, mort ancien évêque d'Avranches, a paru en 1679. Michel du Faye a donné aussi les œuvres de *Lucrece*, qui ont paru en 1680. M. Creech, poëte Anglois, parle fort mal de cette édition, dans celle qu'il a donnée du même auteur : *Editio candidis hujus abortum fecit an. 1680.* dit-il, (l'édition de cette souche avorta en 1680.) Il se trompe pour l'année, ce fut en 1679.

Le *Juvenal* & le *Perse* de Louis Despre's sont de 1684. Cet auteur a donné aussi *Horace* en 1691.

Le *Martial* de Vincent Collesson, professeur en l'un & l'autre droit, est de 1680.

Le *Tite-Live* de Doujat est de 1679.

Les *Panegyrici veteres* du pere Jacques de la Beaune sont de 1671. *non* de 1676.

L'*Aurelius-Victor* de madame Dacier, est de 1681. Son édition de *Dictys Cretensis*, est de 1680. Celle d'*Eutrope*, de 1683.

André Dacier son mari, de l'académie Françoise, a donné *Pompeius Festus*, & *Verrius Flaccus*, en 1681.

Philippe du Bois, qui a donné *Catulle*, &c. n'étoit point docteur de Sorbonne, mais il étoit de l'académie Françoise.

Le *Suetone* d'Augustin Babelon, a paru en 1684. de même que

Les *Oraisons de Ciceron* du pere Charles Merouville, Jesuite, qui sont en trois volumes.

L'editeur du *Tacite* ne se nommoit point *Pinchon*, c'étoit l'abbé Pichon, dont le nom de baptême étoit *Julien*. Son édition a paru en 1684.

Le pere Jean Hardouin, Jesuite, a donné le *Pline* le naturaliste, non en quatre volumes *in* 4°. mais en cinq, à Paris chez Muguet, en 1685. & en trois volumes *in folio*, corrigé & augmenté, à Paris en 1723. M. Crevier, celebre professeur au college de Beauvais, a relevé un grand nombre de fautes de cette édition, & sur-tout des notes, dans plusieurs lettres écrites en françois avec autant de délicatesse que de solidité. On trouve aussi une lettre contre cette édition dans le *tome 1. part. 1.* des *Memoires de litterature & d'histoire, recueillis par le* P. Desmolets de l'Oratoire, qui est lui-même auteur de cette lettre.

Le *Boece* est de Pierre Cally, & *non* Cailly, professeur à Caen, & a paru en 1680.

Jacques Proust, Jesuite, outre l'*Aulugelle*, a donné les livres de Cicéron, qui appartiennent à l'art oratoire, en 1682. à Paris, deux volumes.

*Ajoutez à ces Critiques Dauphins, & autres dont on a parlé dans le Dictionaire historique, à l'article auquel celui-ci sert de supplément.*

Pierre *Goduin*, professeur à Paris, qui a donné les *Commentaires de Jules-Cesar*, en 1678. Philippe Quartier, Jesuite, qui a publié les *Epitres familieres de Ciceron*, en 1685. Claude Berault, de qui on a le *Stace*, imprimé en 1685. en deux volumes. Etienne Chamillard, Jesuite, à qui on est redevable du *Prudence*, en 1687. Julien Fleuri, chanoine de Chartres, (*Voyez* FLEURI.) qui a donné ses soins à l'*Apulée*, dont on jouit depuis 1688. & à l'*Ausone*, qui n'a été publié qu'après sa mort par les soins de Jean-Baptiste Souchay, de l'académie des Inscriptions & belles Lettres, & professeur royal en éloquence, qui y a ajouté quelques notes, fait quelques corrections, & qui l'a orné d'une dissertation sur la vie & les ouvrages d'Ausone, volume *in* 4°. à Paris en 1730. François l'Honoré, Jesuite, qui a publié les *Ouvrages philosophiques de Ciceron*, en 1689. A l'égard de Jacques de Loeuvre, à qui plusieurs donnent les *Comédies de Plaute*, il faut remarquer 1°. Que cette édition est dûe à l'abbé Danet, *comme nous l'avons dit*. 2°. Que l'on confond souvent Douvrier & de Lœuvre, dont le nom latin est le même, *Operarius*; ce sont deux auteurs differens. De Lœuvre étoit de Coutances, prêtre & proviseur de la maison de la Charité de Notre-Dame. L'abbé de Marolles dit qu'il a été professeur en éloquence, & principal du college des Lombards. On a réellement de lui une édition de Plaute, mais ce n'est pas celle qui est *ad usum Delphini*. A l'égard de Douvrier, il se nommoit *Louis*: il étoit Languedocien, de famille noble, & excelloit dans les inscriptions & les devises. Camusat, dans ses *Mêlanges de litterature & d'histoire, tirés des lettres de* M. Chapelain, a confondu ces deux auteurs.

CRITON, (Jacques, professeur en langue grecque, &c. *Corrigez ceci à son article*. Il se nommoit *Georges*, & non *Jacques*. Il épousa la fille d'*Adam* Blacuod, *non* Blacudæus.

CROESE, (Gerard) nâquit à Amsterdam le 27. Avril 1642. Après avoir commencé ses études dans sa patrie, il alla les continuer à Leyde, où il étudia les belles lettres sous Jacques-Frederic Gronovius, & George Hornius; & la theologie sous Coccejus & Hornbeck. Lorsqu'il eut été mis au nombre des Proposans, il s'embarqua pour aller à Smyrne avec Ange de Ruyter, fils du fameux amiral de ce nom. A son retour il s'arrêta en Angleterre, où l'on vouloit le fixer à Norwich, mais il préfera le sejour de sa patrie, où il fut successivement ministre des troupes Hollandoises qui étoient en garnison à Ypres, & ministre du bourg d'Aiblas dans la Hollande meridionale, voisin de Dordrecht. Il fit sa demeure ordinaire dans cette ville, & il y mourut d'apoplexie le 10. Mai 1710. âgé de 68. ans. Il a écrit en latin une histoire des Quakers, depuis leur origine, en trois livres, imprimée à Amsterdam, *in* 8°. en 1695. Avant lui Robert Barclai avoir fait connoître les dogmes de cette secte, dont il étoit, dans un ouvrage intitulé : *Theologia*

veræ Christianæ apologia, à Amsterdam en 1676. in quarto, & qui a été traduit en françois. L'histoire composée par Croëse, a été traduite en anglois, & imprimée en cette langue à Londres en 1696. Un *Quaker* zelé pour sa secte, a prétendu en relever plusieurs fautes dans un livre fait exprès, intitulé : *Dilucidationes quædam valde necessariæ in Gerardi Croësii histor. Quakerian. edita à Philaletha*, à Amsterdam, en 1696. *in* 8°. Les autres ouvrages de Croëse sont : *Homerus Hebræus, sive historia Hebræorum ab Homero, hebraïcis nominibus ac sententiis conscripta, in Odyssea & Iliade, exposita & illustrata*, à Dordrecht en 1704. Un discours au synode de Leerdam, & quelques dissertations inserées dans la bibliotheque de Breme. * Niceron, *Mem. pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres, tome 6. page 247. tome 10. part. 1. page 168. 2. part. page 200.*

CROIX. (Filles de la) *Dans les éditions dernieres de ce Dictionaire, il est dit que* cet institut a commencé à Roye l'an 1265. Ce ne fut qu'en 1625. Il est venu de-là à Paris en 1643.

CROIX DE CASTRIES, (La) maison. *Corrigez & ajoutez ce qui suit dans cette genealogie rapportée dans ce Dictionaire.*

I. JEAN de la Croix, chevalier, &c. partie desquelles il tenoit à foi & hommage de Bertand de Goth, *lisez* de Bertrand de Goth. *Cette faute se trouve seulement dans l'édition de 1732.*

V. GUILLAUME de la Croix, baron de Castries, &c. dame de S. Aunez & de Frigaret, *lisez* & de Figaret.

VI. LOUIS de la Croix, baron de Castries, &c. *Guillaume*, seigneur de Fegaret, *lisez* seigneur de Figaret.

XI. RENE'-GASPARD de la Croix, marquis de Castries, &c. Réformez ainsi ce qui regarde *Armand-Pierre* de la Croix de Castries. Il fut successivement grand-archidiacre de l'église de Narbonne, reçu docteur en theologie de la faculté de Paris le 19. Mai 1695. nommé aumônier ordinaire de Marie-Adelaïde de Savoye, duchesse de Bourgogne, depuis dauphine, au mois de Decembre 1697. & abbé commendataire de l'abbaye de Valmagne, diocèse d'Agde, au mois de Septembre 1697. & de celle de S. Pierre du Monestier S. Chaffre, diocèse du Puy, le 31. Octobre 1701. fait premier aumônier de Marie-Louise-Elisabeth d'Orleans, duchesse de Berri, en 1711. refusa au mois de Janvier 1716. l'évêché de Troies, qui lui fut offert, & fut nommé le 29. Janvier 1717. à l'archevêché de Tours, & peu de jours après conseiller au conseil de conscience. Après que cet archevêché eut été proposé pour lui à Rome le 18. Septembre 1719. il fut sacré le 29. Octobre suivant dans la grande chapelle de l'archevêché de Paris par le cardinal de Noailles, assisté de l'évêque d'Alais, & de l'évêque de Vannes, nommé à l'évêché de Blois. Il ne prêta point serment de fidelité pour cette église, ni n'en prit pas possession, ayant été transferé peu de jours après son sacre à l'archevêché d'Albi, qui fut préconisé & proposé pour lui à Rome les 14. Janvier & 23. Septembre 1722. Le *Pallium* lui fut accordé le 7. Octobre suivant, & il prêta serment de fidelité entre les mains du roi, dans l'église de l'abbaye de S. Pierre de Reims, en presence du duc d'Orleans régent, le 24. du même mois. Il assista le lendemain au sacre de sa majesté, ayant été du nombre des prélats qui y furent invités. Il fut proposé le 2. Fevrier 1733. pour être prélat commandeur de l'ordre du S. Esprit, dont il reçut la croix & le cordon le 24. Mai suivant.

XII. JOSEPH-FRANÇOIS de la Croix, marquis de Castries, &c. *Ajoutez* baron de Castelnau, le Crez & Salezou, baron de Gourdieges, seigneur d'Espey, de S. Brès, Figaret, &c. baron des états du Languedoc, lieutenant pour le roi en la même province, gouverneur de la ville, citadelle, & diocèse de Montpellier, & de la ville & du port de Cette & forts en dépendans, senéchal de Montpellier, maréchal des camps & armées du roi, & chevalier d'honneur de la duchesse d'Orleans; *qu*'il fut fait chevalier des ordres du roi le 3. Juin 1724. *& qu*'il mourut à Paris le 24. Juin 1728. à cinq heures & demie du soir, âgé seulement de 65. ans & deux mois, suivant l'inscription mise sur son cercueil; *ainsi c'est mal à-propos que dans le Dictionaire on le dit* âgé de 70. ans lorsqu'il se remaria en 1722. *Marie-Françoise* de Levis sa veuve, l'a survécu de peu de tems, étant morte la nuit du premier au 2. Decembre 1728. âgée de 30. ans. Elle a été inhumée auprès de lui dans l'église paroissiale de S. Sulpice à Paris. De leur mariage sont venus *Armand-François* de la Croix, marquis de Castries, né le 18. Octobre 1725. qui a été pourvû après le decès de son pere du gouvernement de la ville, citadelle & diocèse de Montpellier en 1728; *Charles-Eugene-Gabriel* de la Croix, né le 25. Fevrier 1727; & *Louis-Augustin* de la Croix, posthume, né le 5. Octobre 1728.

CROIX CHEVRIERES. (La) *Corrigez & ajoutez ce qui suit dans la genealogie de ce nom rapportée dans ce Dictionaire.*

V. FELIX de la Croix, seigneur de Chevrieres, &c. entre autres le maréchal de Biez & Vervico, *lisez* & Vervins.

VIII. JEAN de la Croix IV. du nom, &c. & Conseigneux, de Cossei, *lisez ainsi* & conseigneur de Cossei. *Après ces mots*, vivant au commencement de 1725. *ajoutez que* ce prélat, qui avoit été sacré dans l'église de S. Sulpice à Paris le 25. Janvier 1688. mourut à Quebec la nuit du 25. au 26. Decembre 1727; *Marie-Barbe*, &c.... marquis Boulx, *lisez* Buons.... *Après* Provence, *ajoutez* syndic procureur de la noblesse du même pays, & gouverneur d'Apt; restée veuve de lui le 17. Août 1708. & morte à Apt le 26. Avril 1711. âgée de soixante-neuf ans.... *Avant* Prunier, mettez *Gabriel.*

IX. PIERRE-FELIX de la Croix de Chevrieres, comte de S. Vallier, &c. qui mourut à Grenoble le 26. Juin 1699. *Ajoutez qu*'il avoit épousé en 1675. *Jeanne* de Rouvroy, fille de *Pierre* de Rouvroy, seigneur du Puy, capitaine au régiment des Gardes, & maréchal des camps & armées du roi, & d'*Ursule-Marie* de Gonteri, gouvernante des filles d'honneur de la reine. Elle mourut en 1732. ayant eu pour enfans *Jean-Baptiste* de la Croix de Chevrieres, marquis de Saint-Vallier, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, mort à Paris, sans avoir été marié, le 4. Mars 1696. dans la vingtieme année de son âge, étant né le 21. Avril 1676; HENRI-BERNARD, marquis de S. Vallier, qui suit; *Jeanne-Therese* de la Croix-Chevrieres, née le 19. Fevrier 1680. elle, ou une autre de ses sœurs, fut mariée en 1702. avec *François* Prunier, seigneur de Lemps, Agnieres, la Cluse & Maubourg, dont des enfans; *Anne-Pierre-Felix* de la Croix de Chevrieres, né le 25. Octobre 1681; *Marie-Antoinette* de la Croix-Chevrieres, née le 26. Novembre 1682. & morte le 4. Septembre 1684; *Paul-François-Xavier* de la Croix de Chevrieres, dit *le chevalier de Saint-Vallier*, né le 18. Avril 1689. reçu chevalier des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel, & de S. Lazare de Jerusalem, le 4. Janvier 1716. aussi chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, & fait colonel du régiment de Bretagne infanterie en 1720; & une fille mariée en 1712. avec le seigneur de Montgontier, du nom de Bocsozel.

X. HENRI-BERNARD de la Croix de Chevrieres, marquis de S. Vallier, né le 5. Mai 1678. a été colonel d'un régiment d'infanterie, qui fut reformé en 1714. après la paix d'Utrecht. Il est chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, & a été marié le 20. Juillet 1712. avec *Denyse-Renée* de Louviers, fille de *François* de Louviers, seigneur de Vauchamp, Cherchamp, le Toul, S. Meri, Mongimont, &c. écuyer ordinaire du roi, & de *Marie-Elisabeth* de Louviers. De ce mariage sont venus plusieurs enfans.

CROIX-DU-MAINE. (François de la) *Dans le Dictionaire historique, éditions de 1725. & de 1732. on le dit* sieur de la Croix-du-Maine; mais l'on s'est trompé. Son nom de famille étoit *Grudé*. Il ne l'a pourtant pris nulle part, & s'est contenté de le designer par la lettre initiale *G.* uniquement à la tête du discours presenté l'an 1579. à René de Voyer, vicomte de Paulmy. Cet écrit, *dont on n'a rien dit dans le Dictionaire historique*, est daté le 27. Novembre 1579. & fut imprimé la même année au Mans *in* 4°. L'auteur y donne un très-long catalogue de quantité d'ouvrages, qu'il dit avoir composés : il n'avoit cependant alors que vingt-sept ans: on n'a rien vû des écrits qu'il y annonce, & l'on a

toujours été persuadé que ce n'étoit qu'une fanfaronade. Comme il avoit une petite terre dans le Maine, près de Conneré, qui s'appelloit *La Croix*, il aima mieux se faire appeller *La Croix du Maine*, qui est le seul nom sous lequel il soit connu. Outre sa *Bibliotheque*, dont on a parlé dans le Dictionaire, & le *Discours* que nous venons de citer, l'on a encore de la Croix du Maine 1. un petit volume *in* 4°. imprimé à Paris en 1583. sous ce titre; *Desseins ou projets du sieur de la Croix du Maine présentés au très-Chrétien roi de France & de Pologne Henri III. du nom, pour dresser une bibliotheque parfaite, &c.* 2. Une longue épitaphe latine du poëte du Monin, qui fut assassiné à Paris la nuit du Mercredi 5. Novembre 1586. La Croix du Maine eut le même sort à Tours, le parlement y séant vers l'an 1592. quoique le pere Niceron, dans ses *Memoires, tome* 24. & plusieurs autres avant lui, disent qu'on ignore le tems, le lieu & le genre de sa mort.

CROMWEL. (Olivier) *Dans les dernieres éditions de ce Dictionaire on met* sa naissance en 1599. il nâquit en 1603. *On ajoute qu*'il mourut le 15. Septembre de l'an 1658. Ce fut le 13. La pensée du celebre M. Pascal sur cette mort, merite d'être rapportée. » Cromwel, dit-il, alloit ravager » toute la Chrétienté: la famille royale étoit perdue, & la » sienne à jamais puissante, sans un petit grain de sable qui » se mit dans son uretere. Rome même alloit trembler sous » lui. Mais ce petit gravier, qui n'étoit rien ailleurs, mis » en cet endroit, le voilà mort, sa famille abbaissée, & le » roi rétabli.

CROPIDLO, (Jean) duc d'Opelein, *Opolium*, en Silesie, évêque d'Uladislaw en Pologne, se trouva au concile de Constance, où il avoit à sa suite vingt-deux personnes. Cet évêque eut bien des traverses. Il avoit été auparavant évêque de Posnanie, à la recommandation de Louis roi de Hongrie & de Pologne, que le pape Urbain VI. vouloit retenir dans son obédience. L'archevêque étant mort en 1389. Boniface IX. établit Cropidlo dans cet archevêché contre le gré du chapitre, & sans l'agrément de Ladislas, pour lors roi de Pologne. Ce prince irrité de ce mépris, fit arrêter Cropidlo, le dépouilla de tous ses biens & le bannit. Après quelques années d'exil, le roi lui permit de retourner à son évêché d'Uladislaw. Ce prélat avoit gagné les bonnes graces d'Alexandre Witoud, grand-duc de Lithuanie, à qui il étoit principalement agréable par ses bons mots. On dit qu'un jour que Ladislas régaloit Sigismond, après que la conversation eut été égayée par le vin, Cropidlo dit en pleine table: » Si Dieu m'avoit donné le pou- » voir de semer des rois, je ne semerois point de LADISLAS » & de SIGISMONDS, mais je semerois bien des WITOUDS. « Il eut une fâcheuse avanture en 1411. Les ducs d'Opelein ses freres, ayant saisi quelques marchandises qui appartenoient aux citoyens de Breslaw, ces derniers s'en vengerent, en retenant Cropidlo prisonnier dans la maison de ville pendant un an entier. Il demeura à Constance pendant tout le concile, & mourut en 1421. * Matt. Hanck. *De Siles. indigen. erudit. cap.* 22. Lenfant, *Hist. du Concile de Constance, tome* 2. *page* 385. *derniere édition.*

CRUCEIUS. (Emeri) *Ajoutez à son article* que son édition de Stace a paru en 1618. & qu'il refuta Gronovius en 1639.

CRUSSOL. La genealogie de cette maison, *qui est rapportée dans les deux dernieres éditions du Dictionaire est fort défectueuse, c'est pourquoi l'on renvoie pour cet article à l'hi*stoire des grands officiers de la couronne de la derniere édition, aux pairs de France, *tome III. page* 762. où elle est traitée plus amplement que dans l'édition de 1712. *L'on se contentera ici de corriger les fautes qui se trouvent dans les deux dernieres éditions de ce Dictionaire, & de marquer les changemens arrivés depuis ces éditions dans cette maison, dont on n'a point fait mention dans l'édition de* 1732.

V. LOUIS de Crussol, seigneur de Crussol, &c. le 15. Août de l'an 1473. ou 1483. *effacez* ou 1483. Il est certain qu'il mourut en 1473.

VI. JACQUES sire de Crussol, &c. grand-pannetier de France en 1575. *effacez* en 1575. Ce Jacques sire de Crussol ne vivoit plus au mois d'Octobre 1525.

VII. CHARLES de Crussol, &c. & mourut vers l'an 1546. *effacez* vers, & *ajoutez* le 11. Mars 1546...... Ce n'est point *Jean* seigneur de Baudisner, qui fut tué au massacre de la S. Barthelemi; ce fut *Galliot* son frere. Jean étoit mort en 1562.... femme de *François* de Cardillac, *lisez* François de Cardaillac, *& ajoutez* seigneur de Peyte.

IX. EMANUEL de Crussol I. de ce nom, &c. fille de *Jacques*, dit *Bertrand*, effacez *Jacques* dit .... & de *Françoise-Louise*, rayez *Françoise-Louise*, & substituez *Marguerite*.... 2°. *Marguerite* de Chaseron, fille de *Pierre*, marquis de Flageac, *lisez* 2°. *Marguerite* de Flageac, veuve de *Christophe* comte d'Apchier, & fille de *Pierre* baron de Flageac..... mort en Octobre 1704. laissant posterité de *Charlote* de Vernon, *lisez* mort le 8. Octobre 1674. laissant posterité de *Charlote* de Vernou. *Ajoutez que* du mariage de *Louis* marquis de Crussol, avec *Charlote* de Vernou, il n'étoit sorti que *Charles-Emmanuel*, dit *le marquis de Crussol*, qui fut tué dans une occasion en Allemagne le 30. Octobre 1674. à l'âge de 22. ans.... 4. *Alexandre-Galliot*, marquis de Montsalez, &c. ajoutez *qui a fait la branche des marquis de* MONTSALEZ, *rapportée ci-après dans ce Supplement*..... mort en Avril 1695. *lisez* morte en Avril 1695.... *Ajoutez que* des deux filles qu'*Armand* de Crussol, dit *le comte d'Usez*, eut d'*Elisabeth* de Vairat de Paulian, l'une seulement ondoyée, fut inhumée en l'église de S. Sulpice à Paris le 29. Novembre 1655. & l'autre nommée *Marguerite* de Crussol, mourut âgée d'environ treize ans, le 25. Avril 1670. & fut inhumée dans la même église. Leur fils, nommé *François* de Crussol, connu sous le titre de *comte d'Usez*, marquis de Cuysieux, & baron de Paulian, fut marié à l'âge de vingt-cinq ans, le 17. Mai 1685. avec *Anne-Radegonde* de Mauroy, veuve de *Jean-Armand* de Voyer, seigneur, marquis de Paulmy, gouverneur de Châtelleraud & pays Châtelleraudois, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, & brigadier des armées du roi, mort en 1674. & fille de *Seraphin* de Mauroy, seigneur de Saint-Ouen & de Germigny, conseiller d'état & intendant des finances, & d'*Anne* Fremin. Elle mourut veuve du comte d'Usez, sans avoir eu d'enfans de lui, le 20. Decembre 1719. dans un âge fort avancé.

X. FRANÇOIS de Crussol, duc d'Usez, &c. 4. *Marguerite-Anne*, mariée à *N.* marquis de Murviel, *effacez ces mots, & lisez ensuite* 4. *Marguerite*, &c. *au lieu de* 5. *Marguerite*, &c.... 7. *Rose*, lisez 6. *Marie-Rose* de Crussol, mariée 1°. le 10. Janvier 1668. par contrat du jour précedent avec *François-Joseph* de Porcellet, comte de Laudun, marquis de Servies: & 2°. avec *Charles* marquis de Murviel, baron des états & lieutenant de roi de la province de Languedoc, restée veuve de lui au mois d'Octobre 1713. & morte à Beziers au mois d'Août 1723.

XI. EMANUEL de Crussol II. du nom, &c. 5. *François* comte d'Usez, &c. *Il faut réformer cet article de* François comte d'Usez, *ainsi qu'il suit. François-Charles* de Crussol, marquis de Montauzier, appellé *le comte d'Usez*, qui fut fait en 1697. mestre de camp d'un régiment de cavalerie. Il servit sur la fin de Janvier 1704. à la reprise de plusieurs postes en Italie, & eut dans cette occasion un cheval tué sous lui; fut fait brigadier le 10. Fevrier de la même année; enleva aux Imperiaux un magasin de grains à sainte Euphemie à deux milles de Bresse, le 10. Janvier 1705. servit depuis 1706. en Allemagne, en Flandres & en Espagne, & fut blessé en differentes occasions, fut fait maréchal de camp le 20. Mars 1709. & lieutenant general des armées du roi le premier Octobre 1718. nommé le premier Mai 1719. capitaine des gardes du corps de feue la duchesse de Berri, & au mois d'Octobre 1724. gouverneur de l'isle d'Olleron. Il a été marié 1°. le 27. Decembre 1705. avec *Charlote-Magdeleine* Pasquier de Franclieu des Bergeries, veuve de *Nicolas* Hamelin, seigneur de Chaiges, fermier general des fermes-unies du roi, mort le 4. Janvier 1702. & fille de *François-Michel* Pasquier de Franclieu, seigneur des Bergeries & de Franclieu, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, lieutenant de roi de la ville de Condé, & brigadier des armées du roi, & de *Charlote* de Chamoy. Elle mourut en couches le 31. Mars 1713. âgée de 38. ans.

Le comte d'Usez a épousé en secondes nôces *Marie-Anne-Françoise* Commeau, veuve de *Pierre* de Bailleul, marquis de S. Maclou, capitaine au regiment des gardes Françoises, & fille de *François* Commeau, correcteur en la chambre des comptes de Paris, & de *Marie-Felix* Hourlier. Du premier mariage sont venus *Louis-Charles* de Crussol, marquis de Montauzier, né le 28. Octobre 1706. ci-devant mestre de camp du regiment de Bourbon cavalerie par commission du 20. Avril 1717; de Crussol, comte de Salles, capitaine, puis mestre de camp du regiment de Bourbon, par commission du premier Octobre 1730. sur la démission de son frere; & *Charles-Hyacinthe* de Crussol, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem.

XII. Jean-Charles de Crussol, comte d'Usez, pair de France, *lisez* premier pair de France, *& ajoutez qu'il* fut pourvû du gouvernement general des provinces d'Engoumois & Saintonge, & du gouvernement particulier des villes & châteaux de Saintes & d'Engoulême, & fait colonel du regiment de Crussol, après la mort de son frere aîné, au mois d'Août 1693. *& qu'il* servit depuis à la tête de ce regiment jusqu'au mois de Decembre 1702. qu'il le vendit avec l'agrément du roi, ayant été obligé de quitter le service par une chute de cheval qu'il avoit faite pendant la campagne au camp de Haguenaw. Il prit séance & prêta serment au parlement de Paris en qualité de pair de France le 14. Mai 1706. porta les honneurs à la pompe funebre du roi Louis XIV. en 1715. & ayant été proposé le 2. Fevrier 1724. pour être chevalier des ordres du roi, il en reçut la croix & le grand collier le 3. Juin suivant. Il eut de sa premiere femme *Marguerite* de Crussol, née en 1696. morte en bas âge; *Anne-Charlote* de Crussol, morte dans le couvent des filles sainte Marie du fauxbourg S. Jacques le 15. Mars 1706; & un fils mort en naissant le 23. Juillet 1700: & de sa seconde femme (*Anne-Marguerite* de Bullion, fille de *Charles-Denys*, &c. & de *Marie-Anne* Rouillé, *& non* de Nouillé, *comme il est dit dans ce Dictionaire.*) Charles-Emanuel, duc d'Usez, qui suit; *Anne-Marie-Louise* de Crussol, née le cinq Août mil sept cent huit, & morte peu après; *Anne-Louise-Hortense*, & *Anne-Marie-Antoinette* de Crussol, jumelles, nées le 25. Juillet mil sept cent neuf, & mortes six semaines après; *Louis-Emanuel* de Crussol, appellé d'abord *le comte d'Apchier*, puis *le marquis de Florensac*, né à Usez le 14. Mars 1711; *François-Alexandre* de Crussol, appellé *le marquis d'Acier*, né à Usez le 21. Septembre 1712. & mort le 21. Decembre 1714; *Anne-Julie-Françoise* de Crussol-d'Usez, née à Paris le 11. Decembre 1713. & mariée le 19. Fevrier 1732. avec *Louis-César* de la Baume-le-Blanc de la Valliere, duc de Vaujours, pair de France, gouverneur & sénéchal de la province de Bourbonnois en survivance, & colonel d'un régiment d'infanterie; & *Anne-Charlote-Emilie* de Crussol, née le 13. Mai 1717. & morte à quinze mois.

XII. Charles-Emanuel de Crussol de S. Sulpice, duc d'Usez, premier pair de France, baron de Florensac. *Ajoutez ce qui suit à son article.* Charles-Emanuel, né le 11. Janvier 1707. porta d'abord le titre de *comte de Crussol*, & ayant été pourvû en survivance des gouvernemens de son pere, il prêta serment de fidelité entre les mains du roi le 29. Septembre 1720. Son pere s'étant démis en sa faveur de son duché-pairie, il prit le titre de *duc de Crussol*, au commencement de l'année de 1725. fut fait colonel du regiment de Medoc infanterie au mois de Janvier 1729. fut député des états de la province de Languedoc pour la noblesse, & eut en cette qualité audience du roi le 16. Août de la même année 1729. Il a été marié le 4. Janvier 1725. avec *Emilie* de la Rochefoucaud, fille de *François* duc de la Rochefoucaud, pair de France, chevalier des ordres du roi, & grand-maître de sa garde-robe, & de *Magdeleine-Charlote* le Tellier de Louvois, & en a eu *François-Emanuel* de Crussol, né le premier Janvier 1728; *Charles-Emanuel* de Crussol, né le 29. Decembre 1730. admis chanoine de Strasbourg au mois de Septembre 1732; & *Emilie* de Crussol, née le 16. Octobre 1732.

*BRANCHE DES MARQUIS DE FLORENSAC.*

XI. Louis de Crussol, second fils de François, duc d'Usez, &c. à *Armand-Louis* de Wignerot, comte d'Agenois, *ajoutez* duc d'Aiguillon, pair de France.

XII. François-Emanuel de Crussol, &c. *Ajoutez* dit *le marquis de Crussol*, ... mort de la petite-verole le 27. Septembre 1719. âgé de vingt-cinq ans moins dix jours, étant né le 7. Octobre 1694. Il a laissé de *Marguerite* Colbert de Villacerf sa femme, *Pierre-Emanuel* de Crussol, comte de Lestrange & de Leully, baron de Privas, né le 16. Avril 1717; & *Marie-Anne* de Crussol, née le 14. Mars 1719.

*BRANCHE DES MARQUIS DE S. SULPICE.*
*Il faut la réformer ainsi qu'il suit.*

X. Jacques-Christophe de Crussol, marquis de S. Sulpice, mort au mois de Juillet 1680. second fils d'Emanuel de Crussol, duc d'Usez, pair de France, & de *Claude* d'Ebrard de S. Sulpice sa premiere femme, avoit épousé en 1637. *Louise* d'Amboise, fille de *François* d'Amboise, comte d'Aubijoux, baron de Casaubon, colonel des légionaires de Languedoc, & de *Louise* de Levis, & sœur de *François-Jacques* d'Amboise, comte d'Aubijoux, dont elle fut heritiere. De ce mariage vinrent Emanuel-Charles, marquis de S. Sulpice, qui suit; *François-Jacques* de Crussol, comte d'Amboise, mort en 1673. qui avoit épousé la veuve de *René* de la Tour-Gouvernet, comte de Marennes, fille de *Jacques* de Baudan, tresorier de France à Montpellier, & de *Violande* de Vignolles: elle mourut en 1717; *François* de Crussol de S. Sulpice, ecclesiastique, mort vers l'an 1712; Alexandre-Galliot de Crussol, comte d'Amboise, *dont la posterité sera rapportée après celle de son frere aîné*; un autre fils, sénéchal de Toulouse, mort sans posterité; *Georges* de Crussol, seigneur de Montmaur, mort au mois de Juillet 1691; *Anne-Henriette* de Crussol, mariée avec *Jean-François* de Bossuejouls, marquis de Roquelaure en Rouergue, & morte en 1683; & trois autres filles religieuses, ou mortes jeunes.

XI. Emanuel-Charles de Crussol, marquis de S. Sulpice, mort à Albi au mois de Mai 1694. avoit épousé *Charlote* Ciron, morte en 1726. fille de *Jean-Baptiste* Ciron, président au parlement de Toulouse, & en avoit eu deux enfans morts au berceau; *Joseph*, dit *le marquis de Crussol*, né en 1679. mort à Paris en 1692; *Etienne* de Crussol, comte de Monsfort, puis marquis de S. Sulpice, seigneur de Castelnau, la Bastide, Graulhet, &c. baron des états de Languedoc, né en 1685. d'abord officier dans le regiment du roi, puis colonel d'un regiment d'infanterie, ci-devant la Chastre, par commission du 4. Fevrier 1702. mort le 9. Juin de la même année des blessures qu'il avoit reçues le 22. Mai précedent, dans une sortie au siege de Keiserwert, sans avoir été marié; Philippe-Emanuel, marquis de S. Sulpice, qui suit; *Diane-Marie* de Crussol, mariée le 7. Fevrier 1692. avec *Jean Gaspard* de Coriolis, marquis de Marignane en Provence, gouverneur des isles de Portecros & du Levant, capitaine puis mestre de camp de cavalerie, & successivement brigadier, maréchal de camp, & lieutenant general des armées du roi. Elle mourut à Montpellier au mois de Juillet 1707; *Louise-Marie*; *Marguerite*; & *Charlote* de Crussol, cette derniere née en 1682. deux d'elles ont été religieuses, l'une à Albi, & l'autre à Toulouse.

XII. Philippe-Emanuel de Crussol, marquis de S. Sulpice par la mort de son frere, dont il obtint le regiment au mois de Juin 1702. étant entré quelques jours auparavant dans les Mousquetaires. Il quitta le service & se démit de son regiment au mois de Mars 1708. Il fut marié le 5. Mai 1715. avec *Louise-Antoinette* d'Estaing, fille de *François* comte d'Estaing, lieutenant general des armées du roi, & au gouvernement des pays Messin & Verdunois, gouverneur de Chalons en Champagne, & de Douay en Flandres, & en dernier lieu chevalier des ordres de sa majesté, & de *Marie* de Nettancourt de Haussonville de Vaubecourt. De ce mariage sont venus deux fils & deux filles.

XI. Alexandre-Galliot de Crussol, comte d'Amboise, seigneur de Montmaur, Valmaison, &c. sénechal, & gouverneur de Toulouse & pays Albigeois, quatrieme fils de Jacques-Christophe de Crussol, marquis de S. Sulpice, & de *Louise* d'Amboise, prit le titre de *comte d'Amboise*, ayant été appellé par le testament de sa mere au nom, armes & biens de cette maison. Il mourut le 7. Avril 1703. Il avoit épousé 1°. une fille de la maison de Montal de Coteuse, dame de Velan en Auvergne, morte sans enfans en 1694: & 2°. par contrat du premier Juin 1694. *Charlote-Gabrielle* de Timbrune de Valence, fille de *Jean-Emanuel* de Timbrune, marquis de Valence, & de *Charlote-Renée* de la Roche-fontenilles. De cette derniere, outre deux fils & une fille morts en bas âge, sont issus Jean-Emanuel comte d'Amboise-d'Aubijoux, qui suit; & *François* de Crussol de saint Sulpice, né le 24. Janvier 1702. qui s'étant engagé dans les ordres sacrés en 1724. forma contre le duc d'Usez la demande de la jouissance de quatre baronies d'environ douze mille livres de rente, leguées par Antoine Ebrard de S. Sulpice, un de leurs grands-oncles maternels, évêque de Cahors, à un ecclesiastique de leur famille lorsqu'il y en auroit un, & à son défaut à l'aîné de la maison. Mais il fut débouté de sa demande par sentence des requêtes du palais du parlement de Paris du 24. Janvier 1727. qui jugea que le demandeur se trouvant à la quatriéme generation, & les biens en question étant situés en pays de droit écrit, la substitution n'avoit plus lieu. Il fut pourvû de l'abbaye de Charroux, ordre de saint Benoît diocèse de Poitiers, au mois d'Août 1727.

XII. Jean-Emanuel de Crussol-d'Usez, comte d'Amboise-d'Aubijoux, né le 25. Janvier 1699. capitaine dans le regiment du Maine infanterie, fut marié le 24. Juin 1725. avec *Anne-Marthe-Louise* Maboul de Fors, fille de feu *Louis* Maboul, seigneur-patron de Grip, marquis de Fors, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, mort le 24. Decembre 1721. & d'*Anne-Marthe* de Catheu de Fors, & en a eu *Anne-Emanuel-François-Georges* de Crussol-d'Usez-d'Amboise-d'Aubijoux, né le 30. Mai 1726.

*BRANCHE DES MARQUIS DE MONTSALEZ.*

X. Alexandre-Galliot de Crussol de Balaguier, marquis de Montsalez, seigneur de la Brosse en Saintonge, quatrieme fils d'Emanuel de Crussol, duc d'Usez, pair de France, & de *Claude* d'Ebrard de S. Sulpice sa premiere femme, fut dans sa jeunesse chevalier de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, & mourut vers le commencement du mois de Juillet 1680. Il avoit été marié le 6. Avril 1647. avec *Rose* d'Escars, dame de Caubon, Taleane, S. Jerau, Castelnau, &c. fille de *Jacques* d'Escars, marquis de Merville, baron de Roquebrou, & de *Magdeleine* de Bourbon-Malause. Elle mourut à Paris le 22. Fevrier 1696. âgée d'environ 70. ans, & fut inhumée le lendemain à saint Sulpice, ayant eu pour enfans Emanuel, marquis de Montsalez, qui suit; *Louis* de Crussol, dit *le comte d'Usez*, né le 18. Juin 1653. mort le 28. Octobre 1712. sans posterité. Il avoit été marié le 26. Octobre 1697. avec *Judith* d'Aumale, veuve de *Jean* de Maubert, seigneur de Boisgibaut, & fille de *Louis* d'Aumale, seigneur de Perthe & de Gondreville, & de *Jeanne* de Pas-Feuquieres; une fille morte à sept mois & demi, à Paris & enterrée à S. Sulpice le 25. Août 1655; & *Marie-Felice* de Crussol, née à Paris le 27. Août 1656. mariée 1°. avec *François-Auguste* de Pontac, seigneur de Salles en Guienne, mort au mois de Janvier 1694. sans enfans: & 2°. en 1700. avec *Louis* de Pardaillan, dit *le comte de Gondrin*, comte de Cere, & de Beaumont-Roquefort, senechal des Lannes & de Bayonne, veuf de *Jeanne-Marie-Joseph* de Baylens de Poyanne.

XI. Emanuel de Crussol de Balaguier, marquis de Montsalez, mourut vers l'an 1713. & laissa de *Marie-Magdeleine* Fouquet, morte le 7. Septembre 1720. fille de *Nicolas* Fouquet, vicomte de Vaux, marquis de Belle-Isle en mer, ancien procureur general au parlement de Paris, ministre d'état & surintendant des finances, & de *Marie-Magdeleine* de Castille sa seconde femme, qu'il avoit épousée au mois de Juin 1683. Louis-Alexandre, marquis de Montsalez; qui suit; & *Marie-Magdeleine* de Crussol de Montsalez, mariée par contrat du 28. Juin 1707. avec *Thomas* marquis d'Escars, seigneur de la Motte, Aucanville, S. Cezert, Puisegur, Belle-Serre, Beauvais, Lussac, Taillekavat & S. Geraud.

XII. Louis-Alexandre de Crussol, marquis de Montsalez, fut marié au mois de Mai 1715. avec une fille de *Charles-Barthelemi* de la Tour, dit *du Pin de Bourlon*, marquis de Gouvernet en Dauphiné, & de Senevion en Quercy, seigneur de Chonas, Vaugry & Marennes, baron des baronies d'Aix & d'Obbevires, senéchal de Valentinois & Diois, mort au mois de Decembre 1702. & de *Louise-Emelie* de Goussé de la Roche-Allart, & en a eu *Louis* de Crussol, marquis de Montsalez, mort de la petite-verole au college des Jesuites à Paris le 6. Septembre 1728. à l'âge de douze ans; & un autre fils.

CSAKI DE KERESZTSZEGS, (Emeric, des comtes) Hongrois, seigneur perpetuel de la terre de Scepuse, cardinal prêtre de la sainte église Romaine, du titre de S. Eusebe, archevêque de Colocza & de Bath, unis, administrateur de l'évêché du grand Waradin & de la prevôté de Presbourg, abbé de S. Gothard, comte souverain & perpetuel des comtés de Bath & de Bisar, conseiller actuel-intime d'état de l'empereur, &c. étoit né dans la terre de Scepuse en Hongrie le 28. Octobre 1672. d'une des plus anciennes familles de ce royaume. Il fut d'abord chanoine de l'église d'Agria, & ensuite nommé à l'évêché du grand Waradin, dont il fut sacré évêque le 5. Août 1702. Depuis il eut encore l'archevêché de Colocza, avec lequel il retint l'évêché de Waradin, & la prevôté de Presbourg sous le titre d'*administrateur*. Le pape Clement XI. le créa cardinal le 12. Juillet 1717. mais il ne le déclara que le premier Octobre suivant; & la barette lui ayant été envoyée de Rome, il la reçut le 24. Avril 1718. dans l'église des Augustins-Déchaussés à Vienne, des mains de l'empereur, avec les ceremonies accoutumées. Après la mort de Clement XI. il se rendit à Rome, & se trouva au conclave, dans lequel Innocent XIII. fut élû. Ce nouveau pape fit la fonction de lui donner le chapeau dans un consistoire public le 10. Juin 1721. & celle de lui fermer & ouvrir la bouche le 16. suivant, & lui assigna ensuite le titre presbyteral de saint Eusebe du Mont-Esquilin, dont il prit possession solemnelle le 22. du même mois dans l'église de ce nom, desservie par des religieux Celestins, & le lendemain il prit la route d'Allemagne pour se rendre à son archevêché en Hongrie. Il avoit été déclaré le 21. précedent membre des congrégations des évêques & réguliers, *de propaganda Fide*, de l'Indice, des Indulgences & saintes Reliques. L'empereur lui donna au mois de Juillet 1723. la riche abbaye de saint Gothard, de trente mille florins de revenu. Il mourut en Hongrie le 28. Août 1732. âgé de cinquante-neuf ans, dix mois, & de cardinalat quinze ans, un mois & seize jours. Il venoit d'achever la visite de son diocèse de Waradin, où il voulut, avant que d'en partir, laisser à la posterité un monument éternel de son zele, en faisant reconstruire au grand Waradin l'église collegiale, à present cathedrale, dediée à l'Assomption de la Vierge, & que les Turcs avoient ci-devant rasée & détruite jusqu'aux fondemens par deux fois. Le 5. Août avant sa mort, fête de Notre-Dame des Anges, & jour anniversaire de son sacre, il avoit fait en personne la fonction solemnelle de benir & poser la premiere pierre de ce nouveau bâtiment.

CTESIAS. *Edition de 1725. de ce Dictionaire, ajoutez que* dans ces derniers tems on a fait plusieurs dissertations où l'on examine si sa chronologie est préferable à celle d'Herodote. M. l'abbé Seguin est pour Ctesias, dans une dissertation sur l'empire des Assyriens, qui se trouve dans le *tome 1.* des *Memoires de litterature & d'histoire recueillis par le pere* Desmolets, de l'Oratoire. Quelques journaux ont donné mal-à-propos cette dissertation à M. Freret. Mais on trouve une réponse de ce sçavant académicien en faveur du même Ctesias, contre M. Goujet, chanoine de S. Jacques l'Hôpital, qui prend parti pour Herodote, &

a repliqué à M. Freret. Toutes ces pieces sont dans les mêmes *Memoires*, *tome 1. I. & II. partie.*

CUJAS. (Jacques) *Dans l'édition de 1725. il est dit qu'il* eut lieu de se plaindre de ce que Toulouse lui refusa une chaire pour en honorer un autre beaucoup moins capable que lui. On veut parler d'Etienne Forcadel : mais on ne devoit pas tant le rabbaisser ; ce n'étoit point un compétiteur à mépriser. Voici l'épitaphe que Pierre Pithou a consacrée à la memoire de Cujas.

*Tholosa illius dum quondam Palladia fuit*
*Alumno subcinericio, haredique ex asse posthumo :*
*Romani juris à Summis conditoribus interpreti primo*
*Et ultimo :*
*Cui quidquid pura naturaque lucis & scientia*
*Undecunque accessit, atas sua debet, postera etiam,*
*Si qua legum cura manet, debitura est.*
*V. P. Pithaus P. F. Doctori de se benè, de litteris omnibus merito,*
*M. P.*
*Vale*, CUJACI, *nos te ordine quem Deus & natura jusserit, Cuncti sequemur.*
*Decessit IV. non. Octob. annos nat. P. M. LXVIII.*
*CI) I) XC.*
CUJACI, *Themidisque vides commune sepulchrum, Conduntur simul hic qui periere simul.*

CUMBERLAND, (Richard) fils d'un bon bourgeois de Londres, nâquit dans cette ville en 1632. En sortant de l'école de S. Paul, où il avoit fait ses premieres études, il entra dans le college de la Magdeleine à Cambridge, où il se fit des connoissances utiles qui se firent un devoir de l'avancer. Le chevalier Jean Norwich le nomma à l'église de Brampton, qu'il quitta dans la suite pour remplir celle de Stamford, qui lui fut procurée par son protecteur le chevalier Orland Bridgeman, garde des sceaux sous le roi Charles II. Pendant qu'il étoit curé, l'université de Cambridge le pria de soutenir des theses dans un acte public, ce qu'il fit en 1680. Il en soutint deux : dans l'une il prétendoit prouver que Jesus-Christ n'avoit donné aucune jurisdiction à saint Pierre sur les autres Apôtres : dans la seconde, que c'étoit faire schisme que de se séparer de l'église Anglicane. Excessivement zelé pour la religion Protestante, Cumberland déclamoit à son aise sous Charles II. contre la religion Catholique, à qui il lui plaisoit d'imputer tout ce qu'elle n'enseigne point, & ce qu'elle réprouve même. Mais il fallut se moderer à l'avenement du roi Jacques à la couronne, parce que ce prince favorisoit la religion Catholique qu'il professoit. Malheureusement la révolution empêcha que son regne ne fût long. Guillaume III. en s'emparant du trône, rendit l'esprit aux Protestans, & le docteur Cumberland crut devoir réparer le tems où il avoit été forcé de garder une espece de silence, en augmentant ses déclamations calomnieuses contre l'église Romaine. Naturellement timide & pacifique, il n'y avoit que sur cette matiere qu'il ne pouvoit se contenir. Telle est la force des préjugés. Son zele, soutenu d'ailleurs d'un merite réel, lui merita l'évêché de Peterboroug qu'il conserva jusqu'à sa mort arrivée en 1719. âgé de 87. ans. Quatre ans avant qu'il mourut il voulut étudier la langue coptique, afin de pouvoir entendre le nouveau Testament que le docteur Wilkins avoit publié dans cette langue, & il y réussit. Nous n'avons de lui que trois ouvrages : le premier est une disquisition philosophique sur les loix de la nature, dans laquelle il refute Hobbes avec beaucoup de solidité ; cet ouvrage est intitulé : *De legibus naturæ disquisitio philosophica*, à Londres en 1672. *in* 4°. Il est dedié au chevalier Bridgeman. Cet ouvrage est excellent en son genre, mais les raisonnemens y sont trop abstraits, & le stile y est trop contraint. Le second ouvrage de Cumberland est un traité *Des poids & des mesures des Juifs.* M. Bernard, professeur en anatomie à Oxford, ayant critiqué quelques passages de ce livre dans son traité *De ponderibus*, &c. M. Cumberland entreprit de justifier ses calculs : mais comme il n'aimoit pas les disputes, il supprima ce qu'il avoit écrit sur ce sujet. Le troisiéme est intitulé : *l'Histoire Phenicienne de Sanchoniaton*, traduite du premier livre de la préparation évangelique d'Eusebe, avec une continuation de cette histoire tirée de la table d'Eratosthene *le Cyrenéen*, avec des remarques historiques & chronologiques, &c. Cet ouvrage, qui est en anglois, n'a paru qu'après la mort de l'auteur en 1720. *in* 8°. à Londres, par les soins de M. S. Payne, maître-ès-arts, & chapelain de l'auteur. C'est peu de chose, quoiqu'on y trouve de l'érudition. Il avoit composé un autre ouvrage sous ce titre : *Origines antiquissimæ*. C'est un recueil de dissertations qu'il finit en 1702. & qui est prêt à être imprimé. * *Vie* de Cumberland, *à la tête de son histoire Phénicienne. Biblioth. Angl. tome 8. II. part. page 496. Memoires litteraires de la Grande-Bretagne, tome 4. page 238.*

CUNITZ, (Marie) fille aînée d'un docteur en medecine, nâquit en Silesie au commencement du XVII. siecle, & fut élevée avec tant de soin, qu'elle parvint à entendre l'allemand, le polonois, le françois, l'italien, le latin, le grec & l'hebreu. Elle apprit avec un succès égal l'histoire, la medecine, les mathematiques, & cultiva la peinture, la poësie, la musique, les Instrumens ; mais elle fit sa principale occupation de l'astronomie, & donna dans les horoscopes & dans l'astrologie. Elle se fit estimer des plus habiles astronomes de son tems ; elle leur communiqua ses lumieres & profita des leurs, sur-tout de celles d'*Elie* de Lewen, docteur en medecine, qui l'épousa vers l'an 1630. La guerre d'Allemagne ayant pénetré quelque tems après dans la Silesie, notre couple astronomique se retira en Pologne, où il fut reçû avec bonté dans un couvent de filles, où deux abbesses consecutives l'entretinrent honorablement. Ce fut dans cette retraite que Marie Cunitz composa ses tables astronomiques, qui furent imprimées en 1650. à Oels en Silesie, sous le titre de *Urania propitia*, avec une introduction en latin & en allemand, le tout dedié à l'empereur Ferdinand. Cet ouvrage a été réimprimé quatre ans après. M. de Lewen, mari de cette sçavante, l'avoit revû & en avoit fait la préface. Marie Cunitz mourut à Pitschen le 22. Août 1664. étant veuve. * *Voyez* la *Biblioth. Germanique tome 3. page 163. Mercure de Fevrier 1728.*

CUPER, (Gisbert *& non* Gilbert, *comme on l'a dit dans les dernieres éditions de ce Dictionaire.*) *Substituez cet article à celui qui est dans le Moreri.* Cuper nâquit le 14. Septembre 1644. à Hemmen, petit bourg situé dans cette partie du duché de Gueldres, qu'on appelle *le Betau*. Après avoir fait ses premieres études dans la maison de son pere, il alla à Nimegue, où il fit sa rhetorique, un cours de philosophie, un autre de mathematiques & d'histoire, un troisiéme de jurisprudence, & un quatriéme de theologie. Mais comme il avoit plus de goût pour les belles lettres, il s'y appliqua plus particulierement, & au sortir de Nimegue il alla en prendre des leçons à Leyde, sous le celebre Gronovius le pere. Il vint ensuite à Paris, & ayant été nommé pour remplir une chaire de professeur en histoire à Deventer dans le tems qu'il se disposoit à partir pour l'Italie, il alla occuper ce nouveau poste, quoiqu'il n'eût encore qu'environ vingt-cinq ans. Il passa dans la suite de cette chaire aux premieres magistratures de la ville, & fut chargé plusieurs fois de commissions importantes par les états de Overissel. Quand le feu roi eut permis à l'academie des Inscriptions d'ajouter à la classe des académiciens honoraires quelques étrangers celebres par leur érudition, M. Cuper fut choisi aussitôt. Il étoit déja depuis longtems en relation avec plusieurs academiciens. Ce sçavant est mort à Deventer le 22. Novembre 1716. dans sa soixante-treiziéme année. Ses ouvrages sont : trois livres d'*Observations sur differents auteurs Grecs & Latins*, in 12. à Utrecht en 1670. Un volume *in* 4°. en trois parties, dont la premiere intitulée *Harpocrates*, contient toute la mythologie de cette divinité Egyptienne ; La seconde est un recueil de divers monumens antiques qui n'avoient point encore été publiés ; & la troisieme est une dissertation qui lui avoit été adressée sur les *Mélanephores*, espece de prêtres qui portoient des vêtements noirs. Ce recueil a été imprimé à Utrecht en 1676. Un quatrieme livre d'*Observations*, à Deventer en 1678. L'explication du fameux monument de l'apotheose d'Homere, *in quarto*, à Amsterdam en 1683.

On trouve à la fin de ce volume quantité de monumens antiques, & un discours sur l'utilité que les souverains pourroient tirer de cette sorte d'étude. Notes sur le traité de Lactance *De mortibus persecutorum*, à la fin de l'édition de ce traité faite à Abo, capitale de Finlande, en 1692. par le soins de M. Columbus Suedois. Ces notes ont été réimprimées avec des augmentations dans l'édition du même traité faite à Utrecht en 1692. La préface de cette édition, qui est un excellent morceau, est aussi de M. Cuper. Une histoire des trois Gordiens, en 1697. Tous ces ouvrages sont en latin. M. Cuper en avoit achevé un autre lorsqu'il mourut, où il explique toutes les médailles, les marbres, les pierres gravées, & autres monumens où l'on voit des élephans représentés. Il a laissé aussi des augmentations pour tous ses autres ouvrages; des dissertations sur la géographie d'Homere, sur les douze rois de Rome, les Therapeutes de Philon, des recueils d'inscriptions, &c. Son éloge, par M. de Boze, dans le *tome 3. des Mem. de l'académie des Inscriptions.*

CURIEUX. On appelloit ainsi certains contrôleurs qui avoient l'œil sur les voitures publiques, & en general sur tout ce qui regardoit le service de l'empereur. * Fleuri, *hist. ecclesiast. liv.* 11. n°. 52. D. Ceilliet, *hist. des aut. sacrés & ecclesiast. tome 4. page 625.*

CURION. (Cœlius-Secundus) *Suppléez cet article à celui qui est dans ce Dictionaire.* Curion le dernier de vingt-trois enfans de Jacques-Troter Curion, de famille noble, nâquit le premier de Mai 1503. à San-Chiriaco dans le Piémont. Il fut élevé à Moncallier jusqu'à la mort de son pere, après laquelle il alla à Turin, où il s'appliqua pendant quelques années à l'éloquence, à la poësie, à l'histoire, & au droit-civil qu'il étudia sous François Sfondrate, qui fut depuis cardinal. Le bruit que faisoient les livres de Luther & de Zuingle l'ayant frappé, exciterent sa curiosité. Quoiqu'il eût à peine vingt ans, & qu'il n'eût aucuns principes de theologie, il chercha ces livres, les lut, en adopta les sentimens, & resolut de passer en Allemagne pour les professer avec liberté. Il partit avec deux jeunes gens engagés dans les mêmes opinions, & prirent leur route par le Val-d'Aoste. Fiers de leur pretendue science theologique, ils declamoient en chemin avec une grande liberté contre ceux qui ne pensoient pas comme eux, & n'examinoient point devant qui ils s'entretenoient. Leur imprudence leur couta la liberté: l'évêque d'Yvrée les fit enfermer dans le château de Capriano; mais deux mois après, Curion, qui avoit des amis parmi la noblesse du pays, obtint sa liberté; & l'évêque, après l'avoir averti d'être plus sage, l'envoya à l'abbaye voisine de S. Benigne. Curion ne paya cette attention que par un sacrilege: il vola & dispersa des reliques de S. Agapet & de S Tiburce que l'on conservoit dans cette abbaye, & mit en leur place une Bible qu'il avoit tirée de la bibliotheque, avec cette inscription: *Hac est arca fœderis, ex qua verè sciscitari oracula liceat, & in qua vera sunt Sanctorum reliquia.* La crainte d'être découvert le fit passer peu après à Milan, d'où il alla à Rome, & parcourut la plûpart des villes d'Italie. Il revint ensuite à Milan, où il séjourna plusieurs années, & se fit beaucoup estimer par son esprit & par sa science. Il s'y maria en 1530. fort avantageusement, & après cet établissement il se retira avec sa femme à Casal, capitale du Montferrat. Il y avoit déja quelques années qu'il y demeuroit, lorsqu'il prit la resolution de retourner dans sa patrie, & de faire rendre compte du bien de ses parens, dont l'unique sœur qui lui restoit s'étoit emparée. Mais la crainte d'être pris comme heretique, que sa sœur augmenta beaucoup, le chassa bientôt. Il ne se retira cependant qu'à Ramoni, près de Moncallier, & peut-être y feroit-il demeuré en sûreté, sans le chagrin qu'il donna à un Dominicain, à qui il fit voir publiquement que plusieurs opinions monstrueuses qu'il avoit attribuées à Luther, & qu'il avoit prétendu démontrer par ses ouvrages, n'avoient rien de réel, & que cet heretique avoit même enseigné le contraire. Ce religieux indigné de la confusion qu'il avoit soufferte, & des mauvais traitemens de la populace qui s'étoit jettée sur lui, en porta ses plaintes à l'inquisiteur de Turin, & Curion fut arrêté & gardé à vûe. Mais ayant trouvé moyen de se sauver pendant la nuit, il se rendit à Salo dans le duché de Milan, de-là à Pavie, d'où le pape l'obligea de sortir trois ans après, ensuite à Venise, à Ferrare, à Lausane en Suisse, où il fut fait principal du college; & enfin à Bâle où il passa en 1547. y professa pendant vingt-deux ans l'éloquence & les belles lettres, & y mourut le 24. Novembre 1569. dans sa soixante & septieme année. Il a fait un assez grand nombre d'écrits en latin, dont une partie a été imprimée en un volume *in* 8°. à Bâle en 1544. sous le titre d'*Opuscules.* On lui attribue d'avoir recueilli toutes les pasquinades qui se trouvent dans le recueil intitulé: *Pasquillorum, tomi duo, &c.* à Bâle en 1544. *in* 8°. *Forum Romanum*, in fol. qui n'est autre que le trésor de la langue latine de Henri Etienne. Il a donné aussi des scholies & des notes sur plusieurs ouvrages de Cicéron, sur Juvenal, sur Perse, sur Tite-Live, &c. Celui de ces ouvrages, qui a fait le plus de bruit, est son traité de l'*Etendue du bienheureux royaume de Dieu.* (De amplitudine beati regni Dei, libri duo.) en 1554. *in octavo.* Il le fait si étendu, qu'il prétend que le nombre des élûs surpasse infiniment celui des réprouvés; ce qui est entierement contraire à la parole de Dieu. Pierre-Paul Vergerio l'attaqua, & Curion fit son apologie, qui n'est pas plus orthodoxe. Le pere Niceron, Barnabite, a donné une liste exacte des écrits de Curion, dans le *tome* 21. de ses *Memoires pour servir à l'histoire des hommes illustres, &c.* Nous y renvoyons. * *Voyez* aussi Selhorn, dans ses *Amœnitates litteraria, tom.* 12. & 14. Mais il est bon de dire un mot des enfans de Curion qui se sont distingués par leur science. COELIUS-HORACE Curion, né l'an 1534. à Casal, fut reçu à Pise docteur en philosophie & en medecine à l'âge de vingt ans; passa en Allemagne où il fut bien venu à la cour des empereurs Ferdinand & Maximilien, & mourut à trente ans le 15. Fevrier 1544. Il a traduit de l'italien en latin les discours de Marsilio Andreasio, *De amplitudine misericordia Dei*; trois sermons de Bernardin Ochin *De officio Christiani principis, &c*; COELIUS-AUGUSTIN Curion, né à Salo dans le Milanès l'an 1538. fait professeur d'éloquence à Bâle en 1565. & mort le 24. Octobre 1567. dans sa vingt-neuvieme année, a composé *Hyeroglificorum libri duo*, à la suite de ceux de Pierius Valerianus. *Saracenica historia libri tres*, avec plusieurs pieces sur le même sujet, à Francfort en 1596. *in fol.* LEON Curion, né aussi à Salo le 13. Janvier 1536. passa une partie de sa vie en Pologne, où il fut employé dans le service & dans les négociations. Il revint à Bâle en 1567. s'y maria, & y mourut le 6. Octobre 1601. âgé de 65. ans; *Marguerite* l'une de ses filles, épousa *Jean* Buxtorf, professeur à Bâle; VIOLANTE Curion, née à Céva, dans le Piemont, le 8. Novembre 1532. fut élevée à Lausane depuis l'âge de dix ans, & mariée à Bâle en 1553. à *Jerôme* Zanchius, qui y étoit professeur en theologie: elle mourut en 1556; ANGELIQUE Curion, née à Lausane le 15. Septembre 1543. sçut les langues allemande, italienne, françoise & latine, & eut une grande connoissance des belles lettres. Elle mourut le 31. Juillet 1564. On trouve trois de ses lettres dans les *Amœnitates litteraria* de Selhorn, *tome* 14.

CURTI. (Guillaume) *A son article il est dit qu*'il fonda une bibliotheque chez les Bernardins de Paris. *C'est trop dire.* Il augmenta seulement la bibliotheque qui y étoit, & y fonda un revenu pour l'entretien de seize écoliers en theologie.

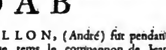
CURTIUS, (Benedictus) *voyez* COURT. (Benoît)

CUSA. (Nicolas de) *On en a parlé dans ce Dictionaire au mot* NICOLAS DE CUSA. *Une vie nouvelle de ce cardinal, que le pere* Gaspard Hartzeim, Jesuite, *a donnée à Tréves en* 1730. *en latin, nous donne lieu d'ajouter ici quelques circonstances, & de reformer quelques fautes.* Le nom du pere Cusa étoit *Jean* Crebs; celui de sa mere, *Catherine* Roëmers. Le nom de *Cusa* est, *comme on l'a dit*, celui du lieu de sa naissance, village situé sur la Moselle, dans le diocèse de Tréves. Il nâquit en 1401. Le desir de s'avancer dans les sciences le porta à parcourir dans sa jeunesse les plus celebres universités de l'Allemagne & de l'Italie. Il prit le degré de docteur en droit dans celle de Padoue à l'âge de vingt-trois ans. *Les auteurs des Memoires* de Trevoux, *en donnant*

*donnant l'extrait de la vie de ce cardinal, reprochent à Moreri d'avoir dit qu*'il est difficile de decider si Nicolas de Cusa a été chanoine regulier, ou Dominicain. Ils devoient citer l'édition de Moreri; car il n'y a rien dans celle de 1732. qui ait pû donner lieu à cette accusation. Les auteurs de ces memoires sont mieux fondés à relever *ce que l'on a dit dans le Moreri*, que Cusa avoit été doyen de S. Florent de Constance: il est certain que ce fut de S. Florent de Coblentz. Il étoit entré auparavant chez les chanoines reguliers de Tartemberg, qui suivoient la regle de S. Augustin. De S. Florent de Coblentz il passa à l'archidiaconé de Liege, & il étoit revêtu de cette dignité lorsqu'il assista au concile de Bâle en 1431. Il entra d'abord dans les sentimens de ceux des membres du concile qui furent opposés au pape Eugene, & il leur adressa un ouvrage *sur l'union qui doit regner entre les Catholiques*. Il presenta aussi à ce concile un projet de reformation du calendrier qui fut applaudi. Il se réunit ensuite avec ceux qui suivirent le parti d'Eugene, & ce pape l'envoya en Grece avec le patriarche de Tarentaise, pour traiter de la réunion des deux églises. Il l'envoya ensuite à une assemblée tenue à Nuremberg par l'empereur, les princes d'Allemagne, les ambassadeurs de France & ceux d'Espagne, dans laquelle il fut decidé que tous ces princes garderoient la neutralité entre le concile de Bâle & le pape Eugene. Cusa se trouva encore à l'assemblée de Francfort, dont le resultat fut à peu près le même. Plusieurs monasteres dûrent pareillement à son zele la reforme qui y fut établie. Lorsqu'Eugene eut réuni sous son obedience l'Allemagne, & une grande partie de l'Occident, Cusa se retira à Liege où il fit un commentaire sur le commencement de la Genese. Nicolas V. l'éleva au cardinalat en 1448. *comme on l'a dit dans le Dictionaire historique. On ajoute dans cet article que* le prelat qui pretendoit à l'évêché de Brixen dans le Tirol, auquel le pape nomma Cusa, se nommoit *Wismer*; le pere Hartzeim le nomme *Leonard Corsmer. On ajoute que* l'archiduc d'Autriche, Sigismond, voulut soutenir l'élection de Corsmer faite par le chapitre, & qu'il fit Cusa prisonnier. *Les auteurs des Memoires de* Trevoux *disent que* c'est une faute, & que ce ne fut point en cette occasion que Sigismond se porta à cet excès; *& quelques pages après ils le mettent sur le compte* d'Alphonse d'Autriche; *& à la fin de leur extrait sur celui* de Sigismond. *Il falloit s'en tenir à ce dernier.* Ce fut en effet Sigismond qui fit arrêter Cusa, non dans l'occasion *dont on vient de parler*, si l'on en croit l'historien de sa vie, mais dans le tems que ce prelat étoit revêtu des titres de légat à Rome, & de gouverneur de la même ville. * *Voyez* le reste de ce qui regarde ce cardinal dans *l'article qu'on lui a donné dans le Dictionaire historique de Moreri, principalement de l'édition de* 1732. *auquel ce que nous venons de dire doit servir de correction & de supplément.* La vie de ce prelat par le pere Hartzeim est curieuse: mais la latinité n'en est pas élegante. Les memoires de Trevoux cités dans cet article sont ceux du mois de Septembre 1733.

CUSANI, (Augustin) Milanois, né le 20. Octobre 1655. Après avoir été président de la chambre apostolique de Rome & du bon regime, fut fait clerc de la même chambre au mois de Septembre 1695. & nommé nonce ordinaire à Venise, & archevêque d'Amasie au mois de Fevrier 1696. Depuis il fut déclaré nonce ordinaire en France le 17. Mai 1706. & s'y étant rendu il fit son entrée publique à Paris le 21. Octobre 1708. & eut sa premiere audience du roi le 23. suivant. Ensuite ayant été nommé à l'évêché de Pavie, qui fut proposé pour lui à Rome le 14. Octobre 1711. il prit son audience de congé du roi le 24. Novembre suivant. Le pape Clement XI. le créa cardinal le 18. Mai 1712. & à son retour à Rome il reçut le chapeau avec les ceremonies accoutumées le 17. Novembre de la même année. Le pape fit la ceremonie de lui fermer la bouche, le 21. du même mois de Novembre; & celle de la lui ouvrir le 30. Janvier 1713. & lui assigna en même-tems le titre presbyteral de sainte Marie du Peuple. Il fut aussi declaré legat de Boulogne, le 16. Avril 1714. Il exerça cette légation quelques années, & se retira ensuite à son évêché de Pavie, dont il envoya sa demission au pape Benoît XIII. le 9. Août 1724. en se reservant dessus une pension de deux mille cinq cens écus. Il mourut à Milan le 28. Decembre 1730. à six heures du matin, d'une attaque d'apoplexie, dont il avoit été surpris la nuit du 25. au 26. precedent, & qui lui avoit fait perdre la parole & le sentiment. Il étoit dans la soixante-quinzieme année de son âge, & dans la dix-huitieme de son cardinalat. Il fut inhumé le 30. sans ceremonie dans l'église de sainte Praxede des Capucins de Milan, lieu de la sepulture de sa famille. Son service funebre fut celebré le 4. Janvier 1731. dans l'église de Notre-Dame des Jardins des Mineurs reformés de la même ville, parce que celle où il étoit enterré étoit trop petite pour une pareille ceremonie.

CYRILLE CONTARI, patriarche de Constantinople; né à Berée, aujourd'hui Veria, ville de Macedoine, fit ses premieres études sous la conduite d'un moine Grec, & les acheva sous celles des Jesuites ausquels il s'attacha. Il fut depuis nommé à l'évêché de Berée; & ayant pretendu dans la suite à l'archevêché de Thessalonique, il voulut mettre dans son parti Cyrille Lucar, patriarche de Constantinople, qui refusa de le favoriser. Contari s'en vengea en causant beaucoup de peines à Cyrille Lucar, & il fit même tant qu'on chassa ce patriarche en 1635. Contari eut sa dignité de patriarche; mais ses desordres & ses emportemens le firent bientôt haïr si fortement qu'il fut déposé en 1636. & que Lucar fut retabli. Contari, intriguant à l'excès, fit de nouveau chasser Lucar; & fut cause qu'on le tua. Alors il reprit le patriarchat, dont il jouit peu; car l'empereur Turc étant de retour de l'expedition de Perse, ce miserable fut accusé devant ce prince de tant de crimes, qu'il fut relegué à Tunis où on le fit étrangler. * *Memoires du tems.*







DABILLON, (André) fut pendant quelque tems le compagnon de Jean Labadie, avant que celui-ci eût quitté la religion Catholique. Il fit avec lui une mission à Abbeville, mais il n'eut aucune part ni aux erreurs, ni aux desordres ausquels Labadie s'y abandonna, quoiqu'en secret, autant qu'il lui fut possible. Lorsqu'il s'en fut apperçu il le quitta & renonça à sa societé. Il avoit été aussi Jesuite, de même que ce fanatique; mais M. de Caumartin, évêque d'Amiens, faisant le discernement qu'il devoit faire entre l'un & l'autre, poursuivit Labadie comme coupable d'avoir enseigné des erreurs, & de s'être abandonné à une conduite très-irreguliere; pendant qu'il reçut Dabillon auprès de lui, & le fit son grand-vicaire. C'est le titre que Dabillon prend, avec celui de docteur en theologie, à la tête d'un ouvrage intitulé: *Le Concile de la Grace, ou Reflexions theologiques sur le second Concile d'Orange, & le parfait accord de ses decisions avec celles du Concile de Trente*, in 4°. à Paris en 1645. M. Dupin s'est trompé en donnant cet ouvrage dans son *Histoire ecclesiastique du XVII. siécle, tome 4. page 636.* à M. de Barcos, neveu de Jean du Verger de Hauranne, abbé de saint Cyran. Mauduit, qui avoit connu particulierement Labadie & Dabillon, dit dans son *Avis charitable à messieurs de Genève* touchant le premier, que le dernier fut dans la suite curé dans l'isle de Magné en Saintonge, où il mourut, ajoûte-t-il, bon Catholique. Il ne dit pas en quelle

année, mais ce fut avant 1664. puisque l'*Avis charitable* est de cette année. * *Voyez* aussi une lettre sur Jean Labadie par M. Goujet, chanoine de S. Jacques l'Hôpital, dans le *tome 20.* des *Memoires* du pere Niceron, Barnabite, *pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres.*

DACIER. (André) *Ajoutez à ce que l'on a dit de ce celebre academicien, dans le Dictionaire, qu'*il étoit né le 6. Avril 1651. & fils d'un avocat de la chambre de l'édit à Castres. Il étudia au college de cette ville, qui étoit encore composée moitié de Catholiques & moitié de Protestans; & lorsque par arrêt du conseil du 17. Novembre 1664. la direction de ce college eut été donnée aux seuls Jesuites, il alla à Puylaurens, & ensuite à Saumur, où il se perfectionna dans les humanités sous le celebre Tanneguy le Fevre, dont il épousa dans la suite la fille, *comme on l'a dit dans son article, auquel celui-ci sert de supplément.* M. Dacier succeda à M. Felibien dans l'academie des Inscriptions & belles Lettres en 1695. à M. de Harlai, archevêque de Paris, dans l'academie Françoise; & à M. l'abbé de Lavaur, dans la place de garde du cabinet du Louvre. M. Dacier est mort le 18. Septembre 1722. âgé de 71. ans. *Ajoutez* à ses ouvrages, dont on a parlé: *Lettres contenant quelques nouveaux éclaircissemens sur les œuvres d'Horace*, in 12. en 1708. *Sancti Anastasii Sinaitæ anagogicarum contemplationum in hexameron, liber XII. hactenus desideratus, cum notis & interpretatione latina*, à Londres en 1682. *in* 4°. *Reflexions morales de l'empereur Marc-Antonin*, avec des remarques, en 1691. *in douze. La Poetique d'Aristote*, traduite en françois avec des remarques, en 1692. *L'Oedipe* & *l'Electre*, tragédies de Sophocle, traduites en françois, avec des remarques, en 1693. *Les œuvres d'Hippocrate*, en françois avec des remarques, en 1697. *Les œuvres de Platon*, en françois avec des remarques, & la vie de ce philosophe, &c. Il n'y a que deux volumes *in* 12. qui ne contiennent qu'une très-petite partie des œuvres de Platon: ils ont paru en 1699. La *Vie de Pythagore, ses Symboles, ses vers dorés;* la *Vie d'Hierocles & son commentaire sur les vers dorés*, en 1706. Le *Manuel d'Epictète*, avec cinq traités de Simplicius, & des remarques, en 1715. Son plus grand ouvrage, auquel madame Dacier a travaillé avec lui, est sa traduction des vies de Plutarque avec des remarques, en huit volumes *in* 4°. à Paris en 1721. & neuf volumes *in* 12. à Amsterdam en 1723. On réimprime actuellement cet ouvrage. Les auteurs du journal intitulé *Europe sçavante*, en ayant critiqué quelques endroits, M. Dacier fit une réponse à cette critique qui a été imprimée. Il a travaillé aussi aux explications historiques qui se trouvent dans l'histoire de Louis XIV. par medailles. Nous ne parlons point de ses discours prononcés dans l'académie Françoise, ni de ses dissertations qui se trouvent dans les memoires de l'académie des belles lettres, où l'on peut les voir. * *Voyez* son éloge par M. de Boze; & le pere Niceron, Barnabite, dans ses *Mem. pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres, tome 3.*

DAILLON, maison. *Corrigez ce qui suit dans la genealogie de cette maison rapportée dans ce Dictionaire.*

V. JEAN de Daillon III. du nom, &c. 2. *René*, évêque de Bayeux, commandeur des ordres du roi, mort en 1661. *lisez* mort le 8. Mars de 1601. *comme on l'a dit à l'article particulier que l'on a donné de ce prélat, après celui qui regarde sa maison.*

DALECHAMPS. (Jacques) *Suppléez cet article à celui qui se trouve dans le Dictionaire historique, éditions de 1725. & de 1732.* Quoique sorti d'une bonne famille de Caen, & quoique docteur de la faculté de medecine de cette même ville, dont il prit le degré l'an mil cinq cent soixante, il préfera la demeure de Lyon. Il s'y établit, s'y maria, & y pratiqua la medecine avec beaucoup de succès. Il joignit à cette occupation une étude profonde de la langue grecque, & se servit utilement de la connoissance qu'il en acquit, comme on le voit par ses ouvrages. Le sixiéme livre de Paul Eginete traduit en françois, & enrichi de sçavans commentaires, est de ce nombre. Dalechamps a renfermé dans cet ouvrage toute la chirurgie des anciens & des modernes. Il traduisit en la même langue le traité de Galien de l'usage des parties. Il fit imprimer à Lyon en 1552. & 1553. un traité de la peste, avec une traduction latine d'un autre traité sur la même matiere, de Raymond Chalin. Le principal de ses ouvrages est l'*Histoire des Plantes*, en dix-huit livres. Il l'écrivit en latin, & l'enrichit d'un grand nombre de figures. Ce livre manuscrit étant venu en la possession de l'université de Caen, elle en fit present à M. le chancelier Seguier, lorsqu'il vint à Caen en l'année 1640. On l'avoit imprimée en latin dès 1585. à Lyon *in folio*, chez Guillaume Roville, & elle a été traduite en françois par Jean Desmoulins, & imprimée aussi à Lyon en 1653. en deux volumes *in folio* avec figures. Tous les sçavans connoissent son édition des quinze livres d'Athenée, dont la version latine & les notes lui couterent, dit-on, trente ans de travail, & qui ne parut que long-tems après sa mort, à Lyon *in folio*, deux volumes en 1657. avec les notes d'Isaac Casaubon. Il a revû aussi, corrigé & enrichi de notes les livres de Cœlius Aurelianus, sur les maladies aigues, chroniques, lentes, &c. Son édition de Pline, avec des notes, qui est aussi connue, fut encore imprimée à Lyon dès 1587. L'auteur mourut dans la même ville l'année suivante 1588. le premier jour de Mars âgé de 75. ans, étant né l'an 1513. L'on voit son épitaphe dans l'église des Dominicains de Lyon, où il fut inhumé. Tous ses papiers furent transportés à Caen après sa mort. On y voit qu'il étoit en relation avec les plus sçavants hommes de son siecle. Par son testament, il laissa sa bibliotheque à *Jean* Dalechamps son neveu, élû de Caen, fils d'*André* avocat, frere de *Jacques* medecin. Robert Constantin a dédié son Dictionaire grec, si connu & si estimé, à la ville de Caen, & à Jacques Dalechamps son ami intime & son compatriote. * *Voyez* M. Huet, dans ses *Origines de Caen de la seconde édition.* Vanderlinden, *de Scriptoribus medicis*; la Croix du Maine, & du Verdier-Vauprivas, dans leurs *Bibliotheques:* Manget, *Biblioth. scriptor. medic. lib. 3.*

DALIBRAY, (Charles-Vion de) natif de Paris, fils d'un auditeur des comptes, & frere de madame de Saintot, qui a eu tant de part aux lettres de Voiture, a composé quelques poësies françoises qui lui ont acquis de la réputation dans le XVII. siécle, & non dans le XVI. comme le dit M. Titon du Tillet dans son *Parnasse françois.* Il a fait entr'autres soixante-treize épigrammes contre Pierre Montmaur, professeur au college Royal à Paris, & fameux parasite, entre lesquelles est celle-ci:

*Reverend pere Confesseur*
*J'ai fait beaucoup de médisances.*
*Contre qui? contre un Professeur.*
*La personne est de conséquence,*
*Contre qui? c'est contre Gomor.*
*Achevez votre* Confiteor.

C'est un dialogue entre lui même & son confesseur, avec qui il avoit un entretien réel sur ce sujet qu'il ne fit presque que rimer. Il a traduit de l'espagnol en françois 1. Les lettres d'Antonio Perez, ministre disgracié de Philippe II. roi d'Espagne. 2. L'examen des esprits pour les sciences, écrit en espagnol par Jean Huarte. La traduction a été imprimée à Paris en 1650. *in* 8°. 3. Il a traduit de l'italien du comte Gui Bonarelli, l'ouvrage intitulé: *L'amour divisé*, ou *la defense de Celie*, à Paris en 1653. *in* 8°. M. Titon n'a point parlé de ces deux derniers ouvrages dans son *Parnasse françois.* Il y a aussi un recueil des *Oeuvres poëtiques de Charles Vion de Dalibray*, imprimé à Paris en 1653. dont le même n'a rien dit: c'est un volume *in* 8°. imprimé chez Jean Guignard.

DALMACE, neveu de Constantin, *voyez* DALMATIUS.

DALMACE, étoit un saint évêque de Rhodès vers le milieu du VI. siécle de l'église. Amalaric, roi des Visigoths, malgré son zele outré pour sa secte, & son aversion pour la religion orthodoxe, rendit honneur à la vertu de ce prélat dans une occasion importante. Dalmace, alors soumis

au métropolitain de Narbonne qui l'avoit ordonné l'an 524. étant obligé d'aller dans cette derniere ville, à la cour de ce prince, soit pour les affaires de son diocèse, ou pour la défense des Catholiques, en fut reçu avec de grandes marques de distinction. Un accueil si extraordinaire donna lieu de croire que ce roi étoit Catholique dans le cœur, ou du moins qu'il n'étoit pas éloigné de le devenir; mais ses violences & sa dureté à l'égard de la reine Clotilde sa femme, font voir, selon la remarque de l'auteur de la vie de saint Dalmace, que le respect de ce prince pour ce prélat étoit moins l'effet de son amour pour la religion Catholique, que du changement que Dieu avoit operé dans son cœur envers ce saint évêque, dont il vouloit faire respecter la vertu. Dalmace souscrivit au concile de Clermont en Auvergne, qui fut tenu l'an 535. par les évêques de la domination du roi Theodebert, qui avoit succedé à Thierri son pere dans le royaume d'Austrasie. Vers l'an 570. le même prélat revendiqua le pays d'Arsat qui fut uni au royaume d'Austrasie, ou du moins la partie qui avoit appartenu anciennement à son diocèse; mais on ne sçait s'il obtint sa demande. Ce qu'il y a de vrai, c'est que l'évêché d'Arsat subsista longtems après, & qu'Emmon en étoit évêque l'an 625. On ne trouve plus depuis ce tems-la aucune mention de cet évêché. Il fut réuni, sans doute, aux diocèses voisins, & en particulier à ceux de Nîmes ou d'Usez, dont il paroît qu'il avoit été démembré pour la plus grande partie. * *Voyez* la nouvelle *Histoire de Languedoc, par* doms de Vic & Veisset, Benedictins de la congrégation de saint Maur, *volume second en plusieurs endroits.*

DALMACE, celebre abbé régulier de la Grasse ou N. D. d'Orbieu, abbaye du diocèse de Carcassonne, assista en 1608. peu après qu'il eut été mis en possession de son abbaye, de l'ordre de S. Benoît, au concile de la province de Narbonne, tenu à Gironne par le cardinal Hugues le Blanc, légat du pape Alexandre II. & dont Raymond Berenger, comte de Barcelone, & Almodis sa femme, furent les principaux promoteurs. On dressa quatorze canons dans ce concile, contre ceux qui avoient répudié leurs femmes pour en épouser d'autres, désordre alors fort commun; contre la simonie, les mariages incestueux, &c. Dalmace fut élu archevêque de Narbonne en 1081. au mois de Septembre, après la déposition de Pierre, auparavant évêque de Rhodès, & qui, quoiqu'excommunié par le pape Gregoire VII. & par deux conciles Romains qui l'avoient déposé, usurpoit depuis deux ans le siege de Narbonne. Malgré l'élection de Dalmace, Pierre se maintenoit par son propre crédit & celui d'Aimeric I. du nom, vicomte de Narbonne son neveu. Gregoire VII. en écrivit à Raimond de Saint-Gilles, comte particulier de cette ville, & à Bernard comte de Bezalu, qui partageoient entre eux la principale autorité dans Narbonne, & qui, selon les desirs du pape, employerent leur autorité pour introduire le nouveau prélat dans sa ville épiscopale, & le faire jouir des revenus de son archevêché. Dalmace, selon le témoignage des papes Gregoire VII. & Urbain II. étoit également recommandable par sa pieté, la pureté de ses mœurs, & son talent pour la prédication. Il garda l'abbaye de la Grasse depuis son élection jusqu'au mois de Mai 1086. que Robert lui succeda. Ce qui l'engagea sans doute à garder cette abbaye pendant cet intervalle, étoit la necessité de subsister, parce que Pierre étoit toujours en possession du temporel de l'évêché, & que Dalmace ne fut paisible possesseur qu'en 1086. comme on le croit. Dans la même année 1086. il donna à l'abbaye de S. Victor de Marseille, & à Richard son abbé, l'église de sainte Marie de Narbonne pour y établir des moines, au lieu des clercs qui l'avoient possedée. Au mois de Septembre suivant, il présida à un concile ou à une assemblée qui se tint alors dans l'abbaye de saint Etienne de Bagnols, au diocèse de Gironne. Plein d'ardeur pour détruire la simonie qui étoit extrêmement répandue, son zele alla jusqu'à refuser de consacrer Artaud évêque d'Elne, élu en 1087. sous prétexte que ce prélat, après son élection, avoit fait un serment pour la conservation des biens de son église, & qu'il craignoit que ce serment ne vînt de quelque convention simoniaque, & il fallut qu'Artaud se justifiât pleinement avant que Dalmace voulût le reconnoître pour pasteur légitime, quoique le pape Urbain II. l'eût consacré à Rome. Il ne s'opposa pas avec moins de vigueur aux entreprises de Berenger évêque d'Ausone, son suffragant, sur sa jurisdiction. Mais en 1090. il ne réussit pas à empêcher le rétablissement de la métropole de Tarragon, quoiqu'il eût été exprès à Rome, pour représenter au pape Urbain II. qu'il feroit un tort considerable à son église s'il retiroit les évêques de la Gaule Tarragonoise de sa jurisdiction métropolitaine. Ce prélat mourut à Rieux, dans son diocèse, à quatre lieues de Narbonne, le 17. Janvier 1096. ou 1097. selon notre maniere de compter, après seize ans, trois mois & seize jours d'épiscopat. La vie exemplaire qu'il avoit menée fit qu'on le regarda comme Saint après sa mort, & il est qualifié *Bienheureux* dans un martyrologe de son église. * *Voyez* la nouvelle *histoire de Languedoc*, par les Benedictins, *tome 2. en plusieurs endroits.*

DALMATIN, (George) ministre Lutherien dans la haute Carniole, & maître-ès-arts, étoit un homme sçavant, & principalement dans les langues modernes. Ayant traduit en 1508. la bible allemande de Luther en langue esclavonne, qui est sur-tout en usage dans la Styrie, la Carinthie & la Carniole, les états du pays voulurent la faire imprimer par Jean Manlius, imprimeur de Laybach, & le premier qui eût établi une imprimerie en ce lieu; mais l'archiduc Charles d'Autriche s'opposa en 1580. à cette impression. Cependant les états perseverants dans leur dessein, firent revoir cette traduction en 1581. & en 1583. ils envoyerent Dalmatin & Adam Bohoritsch à Wirtemberg, où l'impression en fut commencée le 28. Mai 1583. & achevée en six mois. Dalmatin dédia cet ouvrage aux états de Styrie, Carinthie & Carniole. Cette version est encore en usage dans la Carniole parmi les ecclesiastiques. Dalmatin eut ensuite le pastorat de S. Khaziam ou Catiani, près d'Aursperg, dans le diocèse du patriarche d'Aquilejo. Nous ignorons le tems de sa mort.

DALMATIUS, DALMACE ou DELMACE, neveu de Constantin, étoit fils de Dalmace, frere de cet empereur. Il étudia avec son autre frere, nommé *Annibalien*, à Toulouse, sous le celebre rheteur Exupere, qu'Ausone loue dans ses *Eloges des professeurs de Bourdeaux.* Ces deux jeunes princes furent élevés dans la suite par l'empereur leur oncle, le premier à la dignité de César, & Annibalien à celle de roi de Pont, de la Cappadoce & de l'Armenie *Mineure.* Ils signalerent leur reconnoissance envers leur professeur, & lui procurerent le gouvernement ou la présidence d'une province d'Espagne. *Voyez* EXUPERE. Dalmace ou Delmace, pere de ces jeunes princes, avoit aussi étudié à Toulouse, &, comme on le croit, sous *Æmilius Magnus Arborius*, qui y professoit la rhetorique, & qui étoit oncle maternel du poëte Ausone. Delmace prit ses leçons avec ses deux autres freres, tous trois freres puînés de Constantin, enfans de Constance Chlore, & de l'imperatrice Theodore sa seconde femme, après avoir repudié l'an 292. l'imperatrice Helene. Constantin les avoit retenus assez longtems à Toulouse, comme dans une espece d'éxil; mais il avoit eu soin de leur faire donner une éducation digne de leur naissance, & de la religion Chrétienne qu'on croit qu'il leur avoit inspirée.

DAMPIERRE, (Jean) en latin *Dampetrus. Dans l'édition de ce Dictionaire de l'an 1725. il est dit* que cet habile Blesois entra dans l'ordre de Fontevrauld: *c'est une faute.* Ce fut chez les Cordeliers qu'il se retira & qu'il fit profession, au moins selon Scevole de Sainte-Marthe dans son éloge, & Jean Bernier, medecin de Blois, qui a fait sa vie. On croit qu'il mourut avant 1550. *Ajoutez aussi* que le peu de poësies latines qui nous restent de lui, se trouvent au *tome 1.* des *Délices des poëtes Latins de France.* Jean Bernier a donné une de ses pieces, où il traite en vers de la maniere de cultiver les champignons. Dampierre avoit fait beaucoup d'autres poësies, entr'autres un poëme de la Virginité; un autre pour enseigner la maniere de

diriger les religieuses, &c. Denys Faucher, religieux de Lerins, homme d'une rare pieté & d'une doctrine singuliere, étoit en grande liaison avec Dampierre, à qui il écrivoit encore en 1543. ce qui prouve que celui-ci n'étoit donc pas mort avant 1540. comme plusieurs l'ont dit. Dampierre a été loué par Jean Dolet, Theodore de Beze, Salmon Macrin, Balzac, Jules-César Scaliger, &c. Dom Liron, Benedictin de la congrégation de saint Maur, en a donné un article dans sa *Bibliotheque Chartraine*.

DAN, ville située à l'extrémité septentrionale du pays d'Israël, dans la tribu de Nephtali. Pour marquer les deux extrémités de la terre promise, l'Ecriture se sert souvent de cette maniere de parler, *depuis Dan jusqu'à Beersabbée*. Dan étoit au nord, & Beersabbée au midi. La premiere étoit au pié du Liban, sur le ruisseau de Dan ou du Jourdain. Elle étoit à quatre milles de Panéas, du côté de Tyr. Jeroboam I. mit un des veaux d'or dans cette ville, & l'autre dans Bethel. Dan portoit le nom de *Lescem*, avant que la tribu de Dan l'eût conquise. * *Josué, XIX. v. 47.* Le roi de Damas la pilla sous le regne d'Aza, roi de Juda. * Reland, *Palæstina, lib. 3.*

DANCKELMAN, (Daniel Ludolphe, baron de) fils d'un conseiller de l'électeur de Brandebourg & du prince d'Orange, né le 8. Octobre 1648. Après avoir été instruit d'abord dans la maison de son pere, acheva ses humanités & sa philosophie à Steinfurt & y commença un cours de droit. Il en partit en 1665. & alla à Heidelberg, où il acheva son cours de droit. Peu de tems après il fit un voyage en Allemagne avec le comte de la Lippe-Schaumbourg, visita plusieurs cours & la Suisse, ce qui lui donna occasion de se perfectionner dans les langues. Lorsqu'il fut de retour dans sa patrie, l'électeur de Brandebourg le chargea de l'inspection sur les études du prince Louis son second fils. Peu après il lui donna une place dans le conseil de régence à Halberstat, & ensuite la charge de conseiller de sa chambre à Berlin. Frederic I. roi de Prusse, le nomma maître des requêtes en 1688. & depuis en 1691. il lui confia successivement les charges de conseiller d'état & de guerre, de commissaire general pour la guerre, de curateur de l'université de Halle, & de premier directeur de la principauté de Halberstat, & enfin de president du consistoire de Berlin. Il mourut le 14. Fevrier 1709.

D'ANCOURT, (Florent Carton, sieur) fils de *Florent* Carton, sieur d'Ancourt, nâquit à Fontainebleau le premier de Novembre 1661. jour de la naissance de M. le dauphin, comme il le marque dans l'épître dédicatoire de sa comedie *des Fées*, adressée à ce prince, où il parle ainsi :

*Pour m'attacher à toi le ciel m'a destiné,*
*Dès le moment qu'au jour il ouvrit ma paupiere.*
*Quel présage heureux d'être né*
*Ce même jour si fortuné*
*Où tu vis aussi la lumiere!*

D'Ancourt étudia à Paris au college des Jésuites sous le pere de la Rue, & s'y distingua par son esprit. Ayant fait sa philosophie, il étudia en droit, & se fit recevoir avocat à l'âge de dix-sept ans. La passion qu'il conçut peu après pour une jeune comédienne, nommée *Therese* le Noir, lui en inspira pour le theâtre, & il devint en même-tems acteur & auteur. Il épousa *Therese* le Noir en 1680. On a de lui cinquante-deux comédies imprimées, mais on croit qu'il a été aidé dans plusieurs. On dit aussi qu'il avoit beaucoup de talent pour representer, sur-tout dans les rôles de *Jaloux*, de *Financiers*, d'*Hypocrites*, du *Misantrope*. Son stile est leger, vif, agréable; mais ses pieces ne sont pas ordinairement fort châtiées. Des reflexions plus sérieuses, & plus conformes au Christianisme l'ayant enfin dégoûté du theâtre, il quitta Paris au tems de Pâques 1718. & se retira dans sa terre de Courcelle-le-Roy en Berri, où il composa une traduction en vers des Pseaumes de David, & une tragédie sainte, qui n'ont point été imprimées. Il faut croire que sa pénitence ne s'est pas bornée là. Il est mort dans ce lieu de sa retraite le 6. Decembre 1725. en sa soixante-cinquiéme année. Presque toutes ses pieces ont été imprimées séparément dans le tems de leurs premieres représentations. On les a réunies d'abord en cinq volumes, puis en sept, & en 1729. en neuf volumes *in douze*, à Rouen. Les unes sont en prose, d'autres en vers. Sa femme, fille & sœur des la Thorillieres, qui ont suivi la même profession de comédienne, est morte la même année 1725. à Paris. Elle avoit quitté aussi le theâtre depuis environ cinq années. * Titon du Tillet, *Parnasse françois*, in folio, *page 607. & suiv. Biblioth. des Theâtres, par* Maupoint, *page 94. Préface de la nouvelle édition des œuvres de* d'Ancourt.

DANDINI, (Jerôme) Jesuite, &c. *Edition de ce Dictionaire de 1725. ajoutez que* la relation de son voyage au Mont-Liban est écrite en italien, & qu'elle a été traduite en françois par Richard Simon, avec des notes assez amples, qui font tout le prix de ce voyage. Cette traduction a été imprimée à Paris en 1675. & à la Haye en 1684.

DANDOLO. (André) Ce fut en 1343. avant Pâques, que ce doge de Venise, *dont on a parlé dans ce Dictionaire*, succeda à Barthelemi Gradonic. *Ajoutez qu'*il n'avoit que trente-six ans, huit mois & quinze jours, lors de son élection; *& que* la chronique qu'il composa, & *dont on a parlé comme étant encore manuscrite*, commence à S. Marc, & va jusqu'en 1339. Le sçavant Louis-Antoine Muratori l'a fait imprimer dans le *tome 12.* de son vaste recueil des écrivains de l'histoire d'Italie, avec une continuation jusqu'en 1388. par Raphaino Caresino.

DANEBROG ou DANEBORG. L'ordre des chevaliers du Daneborg en Danemarck, fut fondé le jour de la fête de S. Laurent en 1219. par Waldemare II. roi de Danemarck, à cette occasion. Waldemare ayant été obligé d'en venir aux mains avec les infideles de Livonie, comme ceux-ci disputoient la victoire, on dit qu'il tomba du ciel un drapeau sur lequel on voyoit une croix blanche. Cette merveille ranima les Danois, & effraya les Livoniens, & Waldemare demeura victorieux. Ce drapeau fut appellé en langue du pays *Danebroge* ou *Daneburg*, c'est-à-dire, *la force* ou *le fort des Danois*. Depuis on le fit toujours porter dans les armées à la tête des troupes, jusqu'à ce que le roi Jean le perdit en 1500. Waldemare établit aussi un ordre de chevaliers qui portent le nom de *chevaliers de Danebrog* : & cet ordre s'étant peu à peu éteint, Christian V. roi de Danemarck, le renouvella à la naissance de son premier fils en 1671. Les chevaliers de cet ordre portent dans les solemnités, outre l'habit particulier à l'ordre, une chaîne composée des lettres W. & C. entrelassées l'une dans l'autre : la premiere designe le nom de l'instituteur, & la seconde celui du restaurateur de cet ordre. La marque ordinaire qui distingue les chevaliers, est une croix blanche émaillée & bordée de rouge, garnie d'onze diamants. Ils la portent pendue à un ruban blanc bordé de rouge, qui va de l'épaule droite vers le côté gauche. Le côté droit du devant du juste-au-corps de ces chevaliers est encore chargé d'une étoile à huit rayons brodée en argent, surmontée d'une croix d'argent bordée de rouge, & de ces paroles : *C. V. Restitutor.* Le roi de Danemarck ne s'attache pas uniquement à la naissance dans la réception des chevaliers, mais il suffit d'avoir rendu des services utiles au royaume pour en pouvoir être honoré. * Thomæ Bartholini *Dissertatio de origine ordinis Danebrogii.*

DANEMARCK. *On a donné dans le Dictionaire une liste chronologique des rois de* DANEMARCK, *à laquelle il faut ajouter*,

1699 FREDERIC IV. du nom, mort le 12. Octobre 1730. âgé de 58. ans & un jour, étant né le 11. Octobre 1672. Il étoit fils de CHRISTIAN V. roi de Danemarck & de Norwege, auquel il succeda le 5. Août 1699. & de *Charlote-Amelie* de Hesse. Il avoit épousé *Louise*, fille de *Gustave-Adolphe* duc de Meckelbourg-Gustrou, laquelle mourut le 15. Mars 1721. & dont il a eu un prince né en 1697. mort en 1698 ; CHRISTIAN, prince royal, né le 10. Decembre 1699 ; *Frederic-Charles*, né en 1701. mort en 1702 ; *George*, né en 1703. mort en 1704 ;

& *Charlote-Amelie* princesse de Danemarck, née le 6. Octobre 1706. Il avoit épousé en secondes nôces le 4. Avril 1721. *Anne-Sophie* de Reventlaw, duchesse de Slefwick, fille du feu comte de Reventlaw, chancelier de Danemarck. Il a eu de ce second mariage *Christine-Amelie*, née le 23. Octobre 1723. morte le 8. Janvier 1724; & *Frederic-Chrétien*, né le premier Juin 1726. mort le 15. Mai 1727.

1730 Christian VI. du nom, à présent regnant, fils de Frederic V. & de *Louise*, fille de *Gustave-Adolphe*, né le 10. Decembre 1699. a épousé le 7. Août 1721. *Sophie-Magdeleine*, fille de *Chrétien-Henri* marquis de Brandebourg-Culmbach-Bareith, dont il a eu *Frederic*, né le 31. Mars 1723; & *Louise*, née le 19. Octobre 1726.

* *Memoires du tems.*

DANE'S, (Pierre) évêque de Lavaur, ambassadeur du roi François I. au concile de Trente, précepteur & confesseur de François II. &c. *dont on a parlé peu exactement dans ce Dictionaire*, a été pendant cinq ans professeur en langue grecque au college Royal, & curé de saint Josse à Paris depuis l'an 1523. jusqu'en 1557. *ce que personne n'a encore remarqué.* Il eut pour successeur dans cette cure, *Guillaume* Danès son parent, lorsqu'il fut nommé évêque de Lavaur en 1557. Pierre a fait quelques opuscules, *dont on n'a rien dit dans le Dictionaire de Moreri.* On a de lui une épigramme en bons vers latins au-devant de l'*Isagogica terminorum interpretatio*, de Nicolas Meuuel de Troyes, professeur de rhetorique au college de Navarre; plusieurs lettres latines, comme celle qui est au-devant de l'*Officina* de Ravisius Textor; la préface de l'édition de Pline de l'an 1532. sous le nom de *Bellocirius*; cette édition est de Pierre Danès lui-même, qui a pris le nom de *Bellocirius*, c'est-à-dire, *Bellecuere*, qui est le nom d'un de ses domestiques, à qui le prélat laissa un legs considerable par un codicille. Parmi les *Epistolæ selectæ clarorum virorum*, imprimées à Paris en 1556. on trouve de Danès une lettre latine à Jacques Colin; il y a une lettre apologetique du même pour François I. contre Charles-*Quint*, écrite en la même langue; un fragment latin du même sur la substance; une harangue latine prononcée au concile de Trente; une instruction pour MM. de Lansac & de Lisle, ambassadeurs à Rome & au concile de Trente, ès années 1561. & 1562. en françois. Pierre Danès a beaucoup aidé aussi George de Selve, évêque de Lavaur, dans la traduction des œuvres de Plutarque, dont ce prélat donna le premier tome à Paris, chez Vascosan, en 1535. Ce prélat est mort à Paris le 23. Avril 1577. âgé de 80. ans & quelques mois. *Voyez* le reste de ce qui le regarde *dans l'article que l'on en a déja donné dans le Dictionaire de Moreri, auquel celui-ci sert de supplément. Corrigez-y aussi* le nom de l'évêque de Verdun, *dont il est parlé, que l'on appelle, mal-à-propos*, Nicolas Paume, *au lieu de* Nicolas Pseaume. M. Danès, conseiller-clerc au parlement de Paris, & de la famille de Pierre Danès, a recueilli ces opuscules, & les a fait imprimer avec un abregé de la vie de Pierre Danès, &c. à Paris en 1731. *in* 4°. L'éditeur s'y déclare auteur de la dissertation imprimée en 1702. où l'on tâche de prouver, contre M. Dupin & l'auteur des essais de litterature, que ce n'est pas le president Duranti, mais Pierre Danès qui a compilé le gros ouvrage *De ritibus Ecclesiæ Catholicæ*, & qui a le plus contribué à sa composition. M. Danès le conseiller donne de nouveau cette dissertation dans le recueil *dont on vient de parler*; mais il la redonne avec les corrections necessaires, qui ne changent rien à sa substance.

DANE'S, (Jacques) évêque de Toulon, de la même famille que le précedent, étoit né à Paris en 1601. de Jacques Danès, seigneur de Marly-la-Ville, comte de Mesles, baron de Offemont; & qui a été conseiller au parlement de Paris, président en la chambre des comptes, prevôt des marchands, & conseiller d'état. C'étoit un homme sçavant, sur-tout dans la langue grecque, & dans les belles lettres. Henri Etienne lui dédia l'édition de Macrobe, de 1581. Jacques son fils, fut d'abord élevé dans le siecle, & fut président des comptes & intendant en Languedoc. En 1625. il épousa *Magdeleine* de Thou, fille de *Jacques-Auguste* de Thou, président à mortier du parlement de Paris, & en eut un fils qui se noya par accident à l'âge de seize ans. Magdeleine de Thou étant morte peu d'années après, Jacques Danès entra dans le clergé, & fut fait presque aussitôt maître de l'oratoire du roi, conseiller d'état ordinaire, & enfin nommé à l'évêché de Toulon, pour lequel il fut sacré le 6. Mai 1640. par Nicolas Sanguin, évêque de Senlis. Il fut un prélat ferme, zelé pour les interêts de l'église, comme il le fit voir dans la celebre assemblée de Mante en 1641. & néanmoins très-soumis aux volontés du prince quand il les crut conformes aux veritables interêts du clergé. En 1656. se sentant infirme, il donna sa démission de l'évêché de Toulon, & de la charge de maître de l'oratoire du roi; il quitta tous ses équipages & jusqu'à la moindre marque de sa grandeur passée; il répandit abondamment dans le sein des pauvres les grands biens qu'il avoit reçûs de ses peres; il fit plusieurs fondations pieuses, & acheva le reste de ses jours dans ses exercices de charité, dans l'austerité, dans la retraite & dans la priere. Il mourut à Paris en odeur de sainteté le 5. Juin 1662. âgé de 62. ans, & fut enterré dans le chœur de l'église de sainte Genevieve des Ardens, auprès de laquelle il demeuroit; & où l'on voit son épitaphe en latin. C'est en partie sur les memoires de ce prélat, & sur ceux de Pierre Dupui, bibliothequaire du roi de France, que M. Danès, conseiller-clerc au parlement de Paris, a donné un abregé de la vie de Pierre Danès, évêque de Lavaur, en 1731. * *Memoires sur les principales actions de* Jacques Danès, *dans le recueil cité à l'article de* Pierre Danès. Ce memoire est de M. Danès, conseiller-clerc au parlement de Paris. Il n'a pas eu soin de remarquer que Pierre avoit été curé de saint Josse, *comme nous l'avons dit*; mais cela est constant par les registres de cette paroisse, & par l'inscription d'un portrait de ce grand homme que l'on y conserve.

DANET. (Pierre) *Ajoutez à son article*, qu'avant que d'être abbé de S. Nicolas de Verdun, il avoit été 1°. curé de Sainte-Croix dans la cité à Paris: & 2°. curé de S. Martin au cloître S. Marcel. Il posseda la premiere cure pendant quelques années, & il la permuta avec M. Gerin qui avoit celle de S. Martin, à la fin de 1694. ou au commencement de 1695. On voit la signature de l'abbé Danet dans les registres de S. Martin dès le 24. Janvier 1695. & celui de son prédecesseur se voit encore le 21. Decembre de l'année precedente. L'abbé Danet quitta la cure de S. Martin à la fin de Septembre ou en Octobre 1699.

DANGEAU, (Louis de Courcillon de) né au mois de Janvier 1643. & mort le premier de Janvier 1723. *On en a parlé dans le Moreri sans rien dire de ses ouvrages.* L'abbé de Dangeau sçavoit le grec, le latin, l'italien, l'espagnol, le portugais, l'allemand & les langues qui en dépendent. Il ne s'étoit pas attaché avec moins de soin à l'étude de l'histoire, du blason, de la géographie, des genealogies & de la grammaire françoise. Il avoit fait sur ces matieres plus de cent traités, dont la plûpart sont encore manuscrits; & parmi ceux qui ont été imprimés, il y en a quelques-uns qui sont très-rares, parce que l'auteur n'en faisoit tirer qu'un petit nombre d'exemplaires qu'il distribuoit à ses amis. Voici ceux que nous connoissons. 1°. *Quatre Dialogues*: 1. *sur l'immortalité de l'ame*; 2. *sur l'existence de Dieu*; 3. *sur la Providence*; 4. *sur la Religion*, in 12. à Paris, chez Cramoisi, en 1684. avec une vignette de Sebastien le Clerc à chaque dialogue. Il y en a, au reste, qui donnent cet ouvrage à l'abbé de Choisi. Le ministre Jurieu le critiqua vivement dans l'ouvrage intitulé: *Apologie d'un tour nouveau pour les quatre dialogues de M. l'abbé de Dangeau, lecteur du roi, sur, &c.* à Cologne (la Haye) en 1685. *in* 12. 2. *Cartes géographiques, Tables chronologiques, Tables genealogiques, &c. pour enseigner la géographie, l'histoire, les interêts des Princes, le gouvernement des Etats*, premiere partie, qui regarde la France, en 1693. *in* 12. Ce livre n'est que le projet d'un ouvrage que l'abbé de Dangeau se proposoit d'entreprendre. 3. *Lettre sur*

*l'ortographe*, *à M. de Pontchartrain*, *conseiller au parlement* en 1693. *in* 12. 4. *Reflexions sur toutes les parties de la grammaire*, à Paris en 1694. *in* 12. A l'égard de l'ortographe, M. de Dangeau a eu peu de partisans de celle qu'il suivoit, & qui étoit fort singuliere 5. *Nouvelle methode de géographie historique*, *pour apprendre facilement & retenir la géographie moderne & ancienne*, *&c.* in folio, en 1697. & *in* 8°. en 1706. 6. *Les principes du blason en quatorze planches*, en 1709. *in fol.* seconde édition *in* 4°. en 1715. 7. *Essais de grammaire*, *qui contiennent* 1. *un discours sur les voyelles*, 2. *un sur les consonnes*, 3. *une lettre sur l'ortographe*, 4. *un supplement à cette lettre*, in 8°. en 1711. avec un petit traité des particules. 8. *Reflexions sur la grammaire françoise*, en 1717. *in* 8°. 9. *Discours sur les voyelles*, en 1721. *in* 8°. 10. *Discours sur les consonnes*, en 1721. *in* 8°. 11. *Liste des Cardinaux vivans* le 21. Mars 1721. jour de la mort du pape Clement XI. *avec des remarques instructives sur leur âge*, *le tems de leur promotion au cardinalat*, *leurs titres*, *leurs dignités*, *leurs maisons*, & *un discours préliminaire sur les Cardinaux en general*, en 1722. *in* 12. 12. *Considerations sur les diverses manieres de conjuguer des Grecs*, *des Latins*, *des François*, *des Italiens*, *des Espagnols*, *des Allemands*, en 1721. *in* 8°. Tous ces ouvrages ont été imprimés à Paris. 13. *Jeu historique des Rois de France pour l'usage des enfans*, qui se joue comme le jeu de l'oye, avec un petit livre pour l'explication. * *Bibliotheque françoise*, *tome* 1. *page* 295. *tome* 2. *page* 152. Niceron, *Memoires*, *&c. tome* 15. *page* 277.

DANGIE, (Matthieu de la) surnommé *de* RANCHY, sortoit d'une ancienne noblesse de la paroisse de Ranchy, dans le voisinage de Bayeux. Il étoit docteur en theologie de l'université de Caen, & avoit embrassé la profession religieuse dans l'abbaye de saint Etienne de la même ville. Il fut aussi celerier de cette maison. Il avoit fait ses études au Mans, à la Fleche & à Paris. Ce fut dans cette derniere ville qu'il prit le degré de bachelier en theologie. Il dédia sa these, appellée *Tentative*, au roi & en la lui présentant il le harangua avec esprit. Il soutint cette these le 22. Fevrier 1710. Il employa les heures que les fonctions de son état lui laissoient libres, à l'étude des canons, de l'histoire ecclesiastique, & principalement des droits & privileges de son ordre. Le principal de ses ouvrages est un traité où il prétend désabuser de la fausse opinion où l'on est à Caen, sur l'origine d'une croix qui fut ruinée par les Protestans en 1562. & que l'on appelloit *la Croix pleureuse*. Plusieurs historiens qui en ont parlé, prétendent qu'elle fut élevée & ainsi nommée en memoire de ce que Mathilde, femme de Guillaume *le Conquerant*, ayant été persuadée par le comte du Mans de lui demander à son arrivée d'Angleterre, le tribut des bâtards : ce prince, bâtard lui-même, se sentant offensé de ces paroles, l'attacha par les cheveux à la queue de son cheval, & la traina jusqu'au lieu où est cette croix. C'est cette fable que Matthieu de la Dangie a refutée solidement : il a fait voir que tout ce que l'on disoit de Guillaume sur ce sujet étoit faux. Ce fut aussi par ses soins, & ceux de son confrere D. Jean de Baillehache, que le tombeau du duc Guillaume fut rétabli en 1637. dans l'état où on le voit aujourd'hui à Caen, dans l'église de l'abbaye de saint Etienne. De la Dangie mourut le 2. Octobre 1657. âgé de 74. ans, dans la cinquante-uniéme année de sa profession religieuse. * *Voyez* M. Huet, dans ses *Origines de Caen*, *seconde édition*.

DANIEL, archevêque de Narbonne dans le VIII. siecle. Il avoit succedé à ARIBERT vers l'an 769. Il se trouva en cette qualité à un concile tenu à Rome cette même année. Plusieurs années après, il entreprit par une dévotion peu éclairée, mais commune en ce tems-là, d'aller en pelerinage à Jerusalem ; & avant son départ, il commit le soin des affaires de son église à un procureur ou avoué, nommé *Arluin*. Milon, comte de Narbonne, profita de la longue absence de ce prélat, pour envahir les terres de son église. Il les demanda au roi Charlemagne, comme vacantes, & ce prince les lui accorda *en benefice*. Arluin porta ses plaintes à une assemblée solemnelle qui se tint à Narbonne le 3. Juin de la quatorzieme année du regne de Charles, c'est-à-dire, de l'an 782. Le comte Milon y voulut défendre sa cause : on lui demanda ses titres, il avoua qu'il n'en avoit point d'autres que la donation du roi. Arluin prouva que c'étoit une usurpation, & démontra la justice de la possession de ces biens par l'archevêché de Narbonne. L'examen fait, l'assemblée jugea en faveur d'Arluin, & Milon restitua les biens usurpés, & souscrivit même au jugement rendu contre lui. Daniel revint quelque tems après que ce differend eut été terminé, & continua à gouverner son église avec sagesse & avec zele. Pendant ce tems-là Felix evêque d'Urgel, dont l'église étoit alors soumise au métropolitain de Narbonne, ayant enseigné cette erreur : Que *Jesus-Christ*, *selon la nature humaine*, *n'étoit que le fils adoptif de Dieu* ; ce qui renouvelloit l'heresie de Nestorius, qui admettoit deux personnes en Jesus-Christ ; & Elipand archevêque de Tolede, ayant répandu cette erreur en Espagne, le pape Adrien I. en écrivit aux évêques tant d'Espagne que de France, pour les exhorter à empêcher le progrès de cette erreur. Il écrivit en particulier sur ce sujet à Daniel, archevêque de Narbonne ; & comme l'erreur, suivant les canons, doit être condamnée dans les lieux où elle prend naissance, Daniel, zelé d'ailleurs pour la verité, assembla un concile dans sa ville épiscopale avec la permission du roi, & auquel assisterent plusieurs évêques des provinces voisines. Ce concile se tint dans l'église métropolitaine des saints Just & Pasteur, au mois de Juin de la vingt-troisieme année du regne de Charlemagne, c'est-à-dire, l'an 791. Daniel y présida : on ne doute point que l'erreur n'y fût condamnée, mais nous n'avons plus les actes de ce concile. Daniel mourut vers l'an 798. Nebridius son successeur occupoit sûrement le siege de Narbonne en 799. Le pape Etienne dans une bulle de l'an 896. adressée à Arnuste, archevêque de Narbonne, appelle Daniel un homme de sainte memoire. * *Histoire de Languedoc*, par quelques Benedictins, *tome* 1. *en plusieurs endroits*, & *tome* 2. *dans les preuves*, *page* 29.

DANIEL, (Samuel) historien & poëte Anglois, né en 1562. près de Taunton en Sommersetshire. A l'âge de dix-neuf ans il fut reçû au college appellé *la Halle de Marie-Magdeleine*, à Oxfort. Il embrassa tout genre d'études : mais il en fit une particuliere de l'histoire & de la poësie. Il fit des vers estimés dès l'âge le plus tendre. Après trois ans de séjour, il quitta l'université & disparut sans qu'on ait sçu ou il s'étoit retiré, ni à quoi il s'étoit occupé. En 1585. il publia à Londres une traduction angloise du traité du P. Gove *de Tesseris*, avec une belle préface. Peu après il fut appellé à la cour, & y eut l'emploi de gentilhomme de la chambre de la reine, dont il acquit l'estime. Il se fit d'ailleurs tant de réputation par ses talens, qu'il passoit pour le plus habile historien & le meilleur poëte de son tems. Il fut ami de Camden, d'Owen, & de tous les sçavans illustres de son pays qui vivoient alors. Las enfin du tumulte de la cour, il se retira dans une maison de campagne qu'il avoit dans le village de Bekington, où il mourut au mois d'Octobre 1619. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en vers anglois. Le plus grand est son poëme heroïque sur le sujet de la querelle entre les maisons de Lancastre & d'Yorck, en huit livres. Toutes ses poësies ont été recueillis en un volume *in quarto*, imprimé à Londres en 1624. Il a écrit en prose la collection de l'histoire d'Angleterre depuis le commencement jusqu'à Edouard III. *in folio*. Cet ouvrage a été continué par Godwin, Trassel & quelques autres. * Ant. Wood, *Antiquit. Oxoniens. &c.*

DANIEL, & non *de Daniel*, ni *Daniels*, comme le dit M. Baillet, (Pierre) avocat à Orleans, & bailli de la justice temporelle de l'abbaye de S. Benoit sur Loire, après le milieu du XVI. siécle, étoit un homme d'une litterature non commune dans un siecle assez ignorant. Pour satisfaire à ses deux fonctions, d'avocat & de bailli, il partageoit sa vie entre le séjour d'Orleans, & celui de saint Benoit. Son goût pour les belles lettres, & l'étude qu'il en avoit faite lui avoient acquis la connoissance & l'estime du cardinal de Châtillon, qui étoit le Mecenas de son tems, & les services qu'il lui rendoit dans l'exercice de sa justice, lui fai-

soient trouver la sûreté de sa personne & de ses biens au milieu des tems ennemis de sa religion. Les Huguenots en 1562. ayant pillé l'abbaye de S. Benoît, dont le cardinal de Châtillon étoit alors abbé, ils dissiperent aussi la bibliotheque, qui étoit riche en manuscrits : mais Pierre Daniel en détourna une partie, & en racheta beaucoup d'autres à vil prix, des soldats qui n'en connoissoient pas la valeur; & ce qu'il put sauver de ce naufrage, il le fit transporter à Orleans, où il établit le siege de sa bibliotheque. Comme il avoit du goût, de l'érudition, un talent particulier pour connoître les bons auteurs, & un discernement plus qu'ordinaire pour distinguer les manuscrits de bonne note, il fit part d'une partie de son tresor litteraire au public. Il en tira la comédie intitulée : *Aulularia Plauti*, qu'il fit imprimer en 1564. Cette piece avoit été jusques-là ensevelie dans la poussiere des bibliotheques depuis le tems du jeune Theodose où elle fut faite. Pierre Daniel accompagna cette édition de notes. Il tira pareillement de ses manuscrits les commentaires de Servius sur Virgile, qu'il publia en 1600. Les épîtres de Loup abbé de Ferrieres, données par Papire Masson en 1588. Le Justin revû sur deux manuscrits par Bongars, &c. & plusieurs autres auteurs sont encore sortis de cette bibliotheque. Pierre Daniel donna encore en 1629. le *Satyricon* de Petrone avec des notes. Ce sçavant étant mort à Paris en 1603. Paul Petau, conseiller en la cour de parlement, & Jacques Bongars, tous deux ses amis & ses compatriotes, acheterent sa bibliotheque & la partagerent entre eux. La part de Paul Petau tomba après son decès en la possession d'Alexandre Petau son fils, qui en accommoda dans la suite pour les manuscrits seulement la reine Christine de Suede, qui les a fait transporter à Stockolm où ils sont. Jacques Bongars fit voiturer les siens à Strasbourg, & après sa mort ils furent transportés, avec le reste de sa bibliotheque, à Heidelberg dans la bibliotheque Palatine. Mais le duc de Baviere ayant pris cette ville en 1622. il s'empara de la bibliotheque, & en fit present au pape Gregoire XV. qui la mit au Vatican. Il y en a qui prétendent que la part de Bongars est aussi maintenant au même lieu, ayant été portée à Rome par les soins de la reine Christine, qui la légua, dit-on, en mourant au pape : c'est le sentiment des peres D. Martenne & D. Durand, *page 66.* de leur *Voyage litteraire, tome 1.* au lieu que D. Etiennot, dans une lettre où il fait l'histoire des manuscrits de saint Benoît sur Loire, *tome 1.* des œuvres posthumes du pere Mabillon & du pere Ruinart, *page 461.* dit que la part de M. Petau est encore à Stockolm. **Voyez* le voyage litteraire du pere Martenne & du pere Durand; la lettre de D. Etiennot, aux endroits cités dans cet article; & Baillet, *Jugem. des sçavans, tome 2. édition* in 4°. *page 333.*

DANIEL de saint Joseph, Carme, né à saint Malo. Son nom de famille étoit le Gouverneur; & il étoit neveu d'un évêque de saint Malo de ce même nom, dont les statuts sont imprimés. Il étoit né en 1601. & il avoit été baptisé sous le nom de *Joseph.* Il entra dans le noviciat des Carmes de Rennes à l'âge de quinze ans, & il n'en avoit pas vingt-quatre lorsqu'il fut choisi pour enseigner la philosophie aux religieux de son ordre à Caen. Il leur enseigna ensuite la theologie. Il parut avec tant d'éclat dans les disputes publiques, que plusieurs externes voulurent aussi prendre ses leçons, & qu'il s'acquit une grande réputation. Il entreprit de réduire la somme de S. Thomas en une forme plus convenable à l'usage de l'école, & il en donna le premier volume à Caen en 1649. On dit qu'il a achevé cet ouvrage, & qu'on le conserve manuscrit dans quelque maison de son ordre. Son stile est affecté & assez mauvais. Ses sermons, pleins d'ailleurs de solidité, péchoient par trop d'art, & d'un art trop découvert, & par trop d'ornemens, plus propres à un déclamateur novice qu'à un orateur Chrétien. Ses panegyriques, où l'on trouve tous ces défauts, parurent en 1660. En 1658. il publia le livre intitulé : *Le Theologien françois sur le mystere de la sainte Trinité.* Il étoit alors provincial de la province de Toulouse. Son oncle, évêque de saint Malo, voulut l'obliger d'accepter sa theologie, mais il la refusa toujours par humilité; & sur la fin de ses jours il se retira dans une petite maison de son ordre, appellée *le Guildo*, proche de saint Malo, & y mourut âgé de 66. ans, le 5. Fevrier de l'an 1666. **Voyez* M. Huet, dans ses *Origines de Caen, seconde édition.*

DANIEL, (Gabriel) Jesuite, &c. *Corrigez & ajoutez ce qui suit pour suppléer à ce qu'on en a déja dit dans ce Dictionaire.* 1°. *On lui donne* les deux lettres d'un abbé à Eudoxe, sur l'apologie des Lettres provinciales (de D. Petit-Didier.) Ces lettres sont du pere du Cerceau, selon l'éloge de ce dernier que le pere Brumoi a fait réimprimer au-devant de l'histoire de la conjuration de Nicolas Gabrini, en 1733. *Voyez* DU CERCEAU. 2°. *Tout ce que l'on a dit en 1725.* de l'histoire de France donnée par ce pere, *est peu exact. Voici ce qu'il falloit dire* : Le pere Daniel donna en 1713. une *Histoire de France*, à Paris en trois volumes *in fol.* On la réimprima en 1721. en sept volumes *in* 4°. & l'on ajouta à cette édition les fastes de Louis XIII. & de Louis XIV. En 1729. on l'a donnée de nouveau en dix volumes *in* 4°. En 1724. le pere Daniel avoit donné un abregé de cette histoire, y compris les fastes de Louis XIII. & de Louis XIV. en neuf volumes *in* 12. On a réimprimé cet abregé en six volumes *in* 4°. en 1727. & en 1731. en neuf volumes *in* 12. 3°. On a encore de cet auteur l'*Histoire de la Milice Françoise*, en deux volumes *in* 4°. en 1721. & trois volumes *in quarto* d'Opuscules, dont la plûpart avoient déja paru séparément. Ce recueil a été donné en 1724. sous le titre de : *Recueil de divers ouvrages philosophiques, theologiques, historiques, apologetiques & critiques, &c. Voyez* sur ce recueil *son article dans ce Dictionaire.* 4°. Le pere Daniel est mort à Paris le 23. Juin 1728.

DANIELLI, (Etienne) né de parens honnêtes à Budrio ou Butrio, ville du territoire de Bologne, le premier de Juin 1656. fit ses humanités sous les Jesuites, & sa philosophie sous Jerôme Bassana, Dominicain. Il étudia ensuite la medecine sous Jerôme Navalée, & il fit connoître de bonne heure son merite par des theses qu'il soutint dans le principal college de Bologne, où il parut plusieurs fois avec distinction, même avant que d'avoir pris le degré de docteur. Il y fut ensuite professeur en anatomie, & s'acquit une si grande réputation, que de son vivant même, on érigea en son honneur un monument au même lieu avec cette inscription :

*D. O. M.*
*S. V. D. Stephano* DANIELLI, *ætatis LXIV. Philosophiæ,*
*Et Medicinæ Doctori, civi Bononiensi, Musis amicissimo,*
*Instituti scientiarum Academico honorario,*
*Rectori meritissimo :*
*Ob cadaveris humani sectionem, pluries exhibitam,*
*Multos Discipulos hic & domi edoctos :*
*In anatomicam cathedram semel iterumque ascensum,*
*Frequentiorem in theatro anatomico*
*Argumentationem ;*
*In præceptorem suum Sbaraleam gratum animum,*
*Editaque opera :*
*Devincti animi ergo Antonius Ronchi Mutinensis*
*Prior astivus, ac utraque artistarum*
*Universitas*
*Poni curavit,*
*Anno salutis M DCC XIX.*

Danielli étoit membre de l'institut de Bologne, & il a souvent été medecin des cardinaux qui ont été légats en cette ville, & des princes qui y ont demeuré. Ses écrits ne lui ont pas moins acquis de réputation que l'exercice de sa profession. Outre plusieurs dissertations que l'on trouve dans quelques journaux d'Italie, il a publié : *Animadversio hodierni status medicinæ practicæ*, à Venise en 1709. *Animadversioni prædictæ additio*, en 1719. *Vita præceptoris sui Sbaraleæ*, en 1710. *Avenamenti per chi volesse rendersi ben informato della causa trattata de Francesco-Simoni, è Pietro-Egidio Olandi, &c.* en 1721. *Raccolta di questioni interno à cose di botanica, filosofia, &c.* en 1723. Danielli vivoit encore en 1731. mais accablé d'infirmités. Il a eu

une fille, nommée *Laure*, de l'éducation de laquelle il a pris soin lui-même, & que l'on peut mettre entre les sçavantes de Bologne, & entre les auteurs. Outre plusieurs langues qu'elle a bien apprises, elle a fait de très-grands progrès dans la philosophie & dans la géometrie. * *Voyez* M. Manget, dans sa *Bibliotheque des Medecins, l. 3.*

DAPHNOPATA, (Theodore) premier secretaire & patrice à Constantinople, florissoit en 956. Jean Scylitzes & George Cedrene en font mention dans les avant-propos de leurs histoires. Il tient aussi un rang considerable entre ceux qui ont écrit sur l'histoire Bysantine. Le discours qu'il a fait sur la main de S. Jean-Baptiste que l'on conservoit avec soin dans l'église de S. Pierre à Antioche, & qu'un diacre de cette ville enleva, nous fait connoître le tems où il a vécu. Car on y voit qu'il prononça ce discours au jour anniversaire du rapport de cette relique de Chalcedoine à Antioche, & ce rapport avoit été fait avec beaucoup de solemnité vers l'an 956. selon Cedrene. Nous avons perdu la chronique de Bysance que Daphnopata avoit composée; mais l'on conserve encore dans differentes bibliotheques plusieurs ouvrages manuscrits de cet auteur; entr'autres: *Apanthismeta*, ou fleurs tirées des ouvrages de S. Jean Chrysostome, parmi les manuscrits de la bibliotheque de Bodlejene, & ailleurs. Cet ouvrage se trouve imprimé en partie dans l'édition grecque des œuvres de S. Chrysostome, donnée par Saville, *tome VII.* & dans celle de Fronton le Duc, *tome VI.* Son discours sur la main de S. Jean-Baptiste, perdue & recouvrée, est au *tome IV.* de Laurent Surius: Leo Allatius en parle dans sa dissertation *de Symeonum scriptis.* Ce sçavant parle au même endroit d'un autre discours sur la Nativité de saint Jean-Baptiste, qu'il attribue à Daphnopata; mais dans un manuscrit du Vatican il porte le nom de *Theodoret* évêque de Cyr. Leo Allatius auroit eu plus de raison de donner à Daphnopata l'éloge de S. Paul (*Encomium S. Pauli apostoli ex diversis collectum*) dont il parle dans la même dissertation, & que l'on trouve dans les *Apanthismeta* rapportés par Saville dans son édition des ouvrages de saint Jean Chrysostome. On croit que Theodore Daphnopata, après avoir été long-tems à la cour de l'empereur, quitta le siecle pour embrasser la vie monastique, dans laquelle il a perseveré jusqu'à sa mort. * *Voyez* ce qu'en dit l'apostat Casimir Oudin, dans son *Commentarius de scriptoribus ecclesiasticis*, in folio, *tome 2.*

DAPPERS, (Olivier ou Olfert) medecin d'Amsterdam, qui ne professa aucune religion, & qui mourut en 1690. Il s'est rendu celebre par ses descriptions très-connues du Malabar, du Coromandel, de l'Afrique, de l'Asie, de la Syrie, de la Palestine & de l'Amerique. Cependant il n'avoit jamais vû les pays dont il parle. Ce n'est gueres qu'une compilation des autres voyageurs, mais que l'on estime beaucoup. La description d'Asie parut *in fol.* en 1672. en flamand. Celle de Syrie & de Palestine, est en la même langue. Elle parut *in fol.* en 1677. L'auteur y compare l'état ancien de la Palestine avec l'état present. La description aussi en flamand, de l'Arabie, de la Mesopotamie, de la Babylonie, de l'Assyrie, de l'Anatolie, fut publiée en 1680. *in fol.* Celle de l'Afrique étoit publique dès 1668. *in fol.* Elle a été traduite en françois & imprimée en 1686. On l'avoit déja donnée en allemand en 1670. La description de l'Amerique est de l'an 1673. Ceux qui ont lû ces ouvrages en flamand ont toujours desiré qu'on les donnât en notre langue, de même que la seconde & la troisiéme ambassade de la compagnie des Indes vers les empereurs de la Chine, que Dappers a écrites aussi en flamand, & qui ont paru en cette langue, *in fol.* en 1671. Tous ces ouvrages ont été imprimés à Amsterdam.

DARDANE, ville de la Troade. *Dans cet article, édition du Dictionnaire de 1725. il est dit que* Stephanus de Urbibus dit qu'elle s'appelloit, &c. *De Urbibus* n'est point un nom, ni un surnom, c'est le titre de l'ouvrage de Stephanus ou Etienne de Byzance. Beaucoup d'auteurs sont tombés dans cette meprise. *Il falloit donc dire*, Etienne de Bysance dit dans son ouvrage sur les villes ou sur la géographie, &c.

DARIUS, surnommé *le Mede. Edition de ce Dictionnaire de 1725. vers la fin des citations on lit* Titinus, *en sa chronique; c'est* Tirinus *ou* Tirin, qui étoit Jesuite.

DASIPODIUS. (Pierre) *Dans le court article que l'on a donné de cet auteur dans ce Dictionnaire, on devoit au moins avertir qu'il* étoit pere de *Conrad* Dasipodius, mathematicien celebre, *dont on a aussi parlé. Ajoutez à ce qu'on a dit de ce* Conrad DASIPODIUS, *qu'il* avoit été disciple de Christian Herlin, l'un des plus habiles mathematiciens de son siecle, dont il remplit la place, & qu'il mourut dans le tems qu'il meditoit de publier en un corps tous les mathematiciens Grecs. Il mourut le 26. Avril 1600.

DASSOUCI. (Charles Coypeau, sieur de) *Ajoutez à son article qu'il* naquit à Paris en 1604. & qu'il est mort vers 1679. *A ses ouvrages ajoutez* le ravissement de Proserpine, traduit de Claudien. M. Boileau-Despreaux, dans son *Art poëtique*, a peint ainsi le stile burlesque dont Dassouci s'est servi, & qui a regné quelque tems.

> *Le plus mauvais plaisant eut ses approbateurs,*
> *Et jusqu'à* Dassouci, *tout trouva des lecteurs.*
> *Mais de ce stile enfin la cour desabusée,*
> *Dedaigne de ces vers l'extravagance aisée.*

Dassouci fut piqué au vif de ce trait de critique, & il s'en plaint avec amertume dans l'ouvrage ridicule où il décrit ses avantures.... *Aux citations, à la fin de l'article de ce poete, on cite* Bachaumont & de la Chapelle; *il falloit écrire* Bachaumont & Chapelle, qui est different de M. de la Chapelle.

DATI. (Carlo ou Charles) *On en a parlé dans ce Dictionaire, mais on y a oublié la date de sa mort, & l'on n'a parlé que de son* panegyrique de Louis XIV. qu'il composa en italie, & que Guillaume Greard du Mothier publia en françois en 1670. à Rome. Dati mourut en 1675. & non en 1676. comme plusieurs l'ont écrit. Son panegyrique de Louis XIV. avoit été précedé de plusieurs autres écrits de sa composition. En 1657. il donna un discours italien sur l'obligation de bien parler sa propre langue, avec quelques opuscules sur le toscan, &c. En 1661. il donna le premier volume de la premiere partie du recueil des ouvrages en prose des académiciens de Florence; les quatre autres volumes ont été publiés par d'autres; le second en 1716. le troisieme en 1719. le quatriéme en 1720. le cinquieme en 1722. En 1663. une lettre, où il prétend que Marin Marsenne n'est point l'inventeur de la ligne cicloïde, mais Galilee, & que Torricelli est réellement le premier auteur de l'hypothese qui explique par la pression de l'air la suspension du vif argent. En 1664. il donna *La pace, Selva epitalamica*; c'est une piece sur les nôces de Louis XIV. avec Marie-Therese d'Autriche; & *Delle Lodi del commendatore Cassiano del Pozzo, &c.* En 1667. il fit imprimer un essai des vies des peintres anciens, dont il n'a pas continué l'histoire. En 1668. il donna une piece sur l'union entre les couronnes de France & d'Espagne. Depuis son panegyrique de Louis XIV. on ne connoit de Dati que des fragmens d'un capitulaire de l'empereur Lothaire, en 1675. On trouve quelques-unes de ses lettres dans les *Lettere memorabili del signor abbate Michel Giustiniani*, Rome en 1669. & dans le second volume des voyages de Thevenot, le récit d'un long entretien sur la Chine, que Dati avoit eu le 31. Janvier 1665. avec les peres Grueber & Dorville, Jesuites. On lui attribue encore un ouvrage en vers, intitulé: *Gli Amanti Ladri notturni*, en 1667. *Lettera sopra Gli Enimmi del signor Antonio Malatesta.* Dati a écrit tout ce qu'il a publié en italien. * Voyez l'*Histoire italienne des Ecrivains de Florence*, par Jules Negri; l'*Italia regnante*, par Leti; & les *Memoires du* pere Niceron, *tome 24.*

DAVAL, (Jean) docteur en medecine dans l'université d'Angers, & dans celle de Paris, professa dans cette derniere ville pendant 1685. & 1686. un cours d'anatomie & de physiologie, & les deux années suivantes un cours de botanique. Ses traités sur ces matieres ont été estimés de tous les connoisseurs. En 1699. les fievres malignes qui regnerent alors à Paris l'occuperent beaucoup, & il pénetra

si

si bien la cause de ces fievres, & en découvrit si sûrement les remedes, qu'il guerit presque tous ceux qui en étoient attaqués & qui furent confiés à ses soins. Son merite connu d'ailleurs joint à cette nouvelle expérience le mit en si grand credit, que M. Fagon parla de lui au roi Louis XIV. & demanda à ce prince que M. Daval pût lui succeder dans la place de premier medecin de sa majesté. Louis XIV. y consentit; le brevet d'agrément fut envoyé par un gentilhomme de la part de ce prince à M. Daval; mais ce medecin, trop jaloux de sa liberté, remercia sa majesté de l'honneur qu'elle lui faisoit, & s'excusa sur la délicatesse de son tempérament. Il est mort âgé de 64. ans, le 25. Juin 1719. Il étoit de la ville d'Eu en Normandie. * *Mem. historiques sur les personnes illustres originaires du comté d'Eu*, par M. Capperon, ancien doyen de saint Maxent. *Mercure d'Avril 1731.*

DAUDE', (Pierre) de la religion Protestante, étoit né à Marvejol, ville du Gevaudan, dans la generalité de Languedoc, le 26. Septembre 1654. Son pere étoit un des plus considerables habitans de la ville, & sa mere étoit fille de *Jean* de Tardieu, seigneur de Pradels, lieutenant de la citadelle d'Orange, dont il presenta les clefs à Marie de Medicis, lorsqu'elle vint en France épouser le roi Henri IV. Pierre fut envoyé de bonne heure avec un de ses freres à l'academie de Saumur, où il fit de bonnes études. Il alla ensuite à Genève & de-là à Puy-Laurens, où il fit son cours de philosophie & de theologie. Un an après la mort de son pere, il quitta sa patrie au mois de Fevrier 1680. & passa en Angleterre pour y continuer ses études de theologie. Il y fut bientôt employé, & il avoit déja exercé le ministere de la parole avant le 25. Janvier 1681. Cependant il ne continua pas cet exercice: peut-être que la difficulté qu'il avoit d'apprendre ses sermons fut une des raisons principales qui le lui firent abandonner. Il fut placé dans la famille de Trevor de la province de Suffex, en qualité de précepteur du fils de la maison. Il y partagea son tems entre l'éducation de celui que l'on avoit confié à ses soins, & à l'étude des mathematiques, de la philosophie & de la métaphysique. Toute sa fortune s'est bornée dans la suite à être commis à l'Echiquier, emploi qu'il a exercé pendant environ vingt huit ans. C'est dommage qu'un excès de défiance de ses propres forces, l'ait empêché d'écrire quelque chose de suivi sur les mathematiques, où il avoit fait des progrès considerables. Il avoit fait néanmoins sur cette science, & sur la philosophie & la métaphysique, un assez grand nombre d'ecrits imparfaits qu'il a jettés lui-même au feu, ou qu'il a voulu que son heritier brûlât. On ne connoît d'imprimé de sa composition qu'une traduction d'un écrit de Chubb sur l'amour propre & l'amour de bienveillance: cette traduction fut imprimée à Amsterdam, avec d'autres pieces fugitives, chez Mortier en 1730. c'est-à-dire, environ trois ans avant la mort de l'auteur arrivée à Londres le 29. Janvier (vieux stile) de l'an 1733. Les sçavans l'ont regretté: M. Daudé en étoit aimé & estimé, sur-tout de ceux qui ont plus de jugement & de justesse d'esprit que d'érudition. On espere donner au public ce qui se sera trouvé de plus curieux parmi ses papiers. Pierre Daudé a eu quelques freres qui se sont aussi distingués. *Jean-Jacques* avec lequel il étudia à Saumur, a paru avec distinction au barreau à Toulouse & à Castres, où étoit la chambre de l'Edit. Il y fut lié avec MM. de Rapin, neveux du celebre Pelisson de Fontanier. On le sollicita instamment dans cette famille de continuer la paraphrase des Institiuts de Justinien, que M. Pelisson avoit commencée: un excès de modestie l'empêcha d'entreprendre cet ouvrage, dont il étoit très-capable. Il en a laissé un à ses heritiers, qui est beaucoup plus étendu, c'est la traduction entiere des Pandectes, avec des remarques sur l'application des loix Romaines à l'usage du barreau. Cet habile juriste se fit recevoir conseiller au presidial de Nîmes, où il a brillé pendant plus de vingt ans par sa probité, & sa grande connoissance des loix & des affaires. Il mourut à Toulouse au mois d'Août 1712; *Hilaire*, le plus jeune de ses freres, qui mourut en 1698. exerça la medecine avec honneur dans sa patrie. Ils ont laissé un neveu qui soutient leur nom avec honneur: il est fils de *Marie* Daudé, une de leurs sœurs, & de *Jean* Daudé, avocat de Nîmes, de la même famille. Ce neveu a deja enrichi la république des lettres de plusieurs ouvrages, ausquels il n'a pas jugé à propos de mettre son nom. * *Bibliotheque Britannique, tome 1. page 167. & suiv.*

D'AUDIFFRET, (Jean-Baptiste) gentilhomme Provençal, cousin-germain de M. d'Audiffret, marechal des camps & armées du roi, a servi pendant long-tems sa patrie avec honneur. Le feu roi Louis XIV. le nomma le 20. Fevrier 1698. son envoyé extraordinaire auprès des ducs de Mantoue, de Parme & de Modene. Ayant été rappellé d'Italie, il fut choisi au mois de Juillet 1702. pour aller resider à la cour de Lorraine avec le même caractere d'envoyé extraordinaire. Il en a rempli les fonctions avec beaucoup d'applaudissement jusqu'au 29. Juin 1732. qu'il prit son congé à Luneville de la duchesse douairiere de Lorraine. Il est mort à Nanci le 9. Juillet 1733. âgé d'environ 76. ans. Il est auteur d'une *Geographie ancienne, moderne & historique*, qui est très-estimée. Elle fut imprimée *in 4°.* à Paris en 1689. 1691. & 1694. en trois volumes; & en 1694. *in 12.* à Paris en trois volumes. Elle ne regarde que l'Europe, encore y manque-t-il l'Espagne, l'Italie & la partie de la Turquie qui est en Europe. L'accord que l'auteur fait de la geographie & de l'histoire, est sage & judicieux. C'est dommage qu'un ouvrage si bien fait n'ait pas été achevé. * *Memoires du tems.*

DAVEL, (Jean-Daniel-Abraham) fils d'un ministre, étoit de Cully, bourg situé sur le lac de Leiman, à deux lieues de Lausane, en Suisse. Dans sa jeunesse, il porta les armes, fut secretaire de la compagnie de M. d'Aubretan en Piémont, & eut ensuite un drapeau. En Hollande, il fut capitaine-lieutenant de la colonelle dans le regiment de Saçonai, quartier-maître, & aide-major. Enfin, il servit en France dans le regiment de Spaar, en qualité de capitaine réformé. Il fut très-utile à sa patrie dans la guerre de 1712. où il donna dans plusieurs rencontres des importantes des marques distinguées de valeur. Leurs excellences lui donnerent par reconnoissance une pension annuelle, affranchirent ses terres, le firent un des quatre majors qui sont établis dans le pays de Vaud pour exercer de tems en tems les milices, & capitaine d'une compagnie des élections. Au milieu de ces distinctions, Davel s'appuyant sur une prétendue revelation qu'il disoit avoir eue à l'âge de dix-huit ans: & dans laquelle on lui avoit tracé, disoit-il, tout le plan de sa vie, entreprit de soustraire tout le pays de Vaud à la domination de leurs excellences de Berne, pour en former un quatorziéme canton. Suivant ce dessein il se rendit à Lausane le 31. Mars 1723. avec cinq cens hommes d'infanterie, cinquante grenadiers & douze dragons à cheval, qui ignoroient toutes ses vûes. Le conseil ayant été assemblé pour l'entendre, il lui fit part de son projet, & lut un long manifeste où il articuloit tous ses griefs contre le gouvernement, & condamnoit la signature du *consensus*. Le conseil feignit de l'approuver pour le surprendre: on lui donna des membres pour l'accompagner par-tout, sous prétexte de lui faire honneur: mais en même-tems l'on dépêcha un conseiller à Berne, pour informer de ses desseins; & après avoir dispersé les troupes de Davel dans la ville, on fit venir la milice des environs de Lausane, & quand tout fut en état, Davel fut arrêté & conduit prisonnier au château. Dès qu'il se vit enfermé il comprit qu'il étoit perdu; mais sans s'effrayer il dit: *Je vois bien que je serai la victime de cette affaire, mais n'importe, il en reviendra quelque avantage à ma patrie.* Quand on l'interrogea, il parut n'avoir d'autre chagrin que celui de n'avoir pas réussi. Il protesta qu'il avoit agi par l'ordre de Dieu, & que c'étoit pour cette raison qu'il avoit pris peu de monde, sans poudre ni plomb, & sans communiquer ses vûes à aucun; que d'ailleurs il avoit pour lui plusieurs revelations qu'il debita, & qui prouverent de plus en plus son fanatisme. On l'appliqua plusieurs fois à la question pour l'obliger à découvrir ses complices, s'il en avoit: mais il déclara toujours qu'il n'en avoit aucuns, & & il montra une sérénité & une patience inconcevables

dans les tourmens. Il ne se démentit point, lors même qu'il fut condamné à avoir le poing coupé & la tête tranchée. Il en apprit même la nouvelle avec joie; & il dit alors qu'il se regardoit comme une victime dont la mort seroit utile à sa patrie. Lorsque le jour de l'execution, qui étoit le 24. Avril, on l'eut conduit sur l'échafaut, il fit un long discours au peuple, dans lequel il censura plusieurs défauts, sur-tout la fureur des procès, & le mépris de la religion, & il déclara qu'il se soumettoit à la mort comme à un ordre divin, & qu'il n'avoit aucun ressentiment contre ceux qui l'avoient condamné. Il eut ensuite la tête tranchée, à l'âge de 54. ans, regreté de ceux-mêmes qui avoient ordonné son supplice. Il étoit connu pour un homme sincere, desinteressé, charitable, pacifique, bon ami, bon parent, soldat excellent, officier habile & experimenté. * *Mem. pour servir à l'histoire des troubles arrivés à cause du* Consensus.

DAVENPORT, (Christophe) appellé depuis *François de sainte Claire*, nâquit vers l'an 1598. à Coventry, dans le comté de Warwick en Angleterre; fit ses premieres études dans le lieu de sa naissance, & entra en 1613. à l'âge de quinze ans dans le college de Merton à Oxford, où il demeura deux ans. En 1615. il passa à Douai avec quelques prêtres Catholiques, & de-là à Ipres, où il entra dans l'ordre des Franciscains le 7. Octobre 1617. Retourné à Douai, il y enseigna quelque tems, passa de-là en Espagne où il étudia en theologie, revint encore à Douai & y professa la philosophie & ensuite la theologie. Ce fut dans son ordre qu'il prit le nom de *François de Sainte-Claire*, & on ne le nommoit pas autrement lorsqu'il fut envoyé en Angleterre en qualité de missionaire. Il travailla avec beaucoup de zele dans ce royaume à la propagation de la foi Catholique, tant par ses discours que par ses écrits, pendant plus de cinquante ans qu'il y demeura, & il s'y acquit l'estime & l'amitié des Protestans comme des Catholiques. Il fut obligé de se retirer de tems en tems sur la fin du regne de Charles I. & sous le gouvernement de Cromwel. Il reparut lorsque Charles II. eut été rétabli sur le trône, & quand ce prince eut épousé Catherine de Portugal, Davenport fut choisi pour être son theologien, & un de ses premiers chapelains. Enfin après avoir passé par differentes dignités de son ordre, il mourut dans une maison de campagne près de Londres le 31. Mai 1680. âgé de 89. ans. C'étoit un homme très-versé dans la theologie, dans les peres, dans les conciles, dans l'histoire ecclesiastique & profane, & même dans la philosophie. Ses ouvrages sont: *Tractatus adversùs judiciariam Astrologiam*, à Douai, en 1626. in 8°. *Paraphrastica expositio articulorum confessionis Anglicæ*, dediée à Charles I. *Tractatus de prædestinatione, de meritis, & peccatorum remissione, &c.* à Leyde en 1634. *in* 4°. & à Paris en 1635. sous ce titre: *Deus, natura, gratia: sive tractatus de prædestinatione, &c.* avec une préface apologetique contre les bruits que cet ouvrage avoit excités. *Systema fidei seu tractatus de Concilio universali, &c.* à Liege en 1648. *in* 4°. *Opusculum de definibilitate controversiæ immaculatæ Conceptionis Dei Genitricis*, avec plusieurs autres opuscules, à Douai, en 1658. & 1661. *in* 4°. *Apologia Episcoporum, &c.* à Cologne en 1661. *Problemata scholastica, & controversialia, speculativa, &c.* avec plusieurs autres traités, à Douai en 1652. *in* 8°. Tous ces ouvrages, excepté le traité de la prédestination & le systême de la foi, ont été recueillis en deux volumes *in folio*, à Douai en 1665. *Religio philosophia Peripatetici discutienda*, au même lieu, en 1662. *Supplementum historiæ provinciæ Angliæ, &c.* au même lieu en 1671. *Disputatio de antiqua provinciæ præcedentia*, en 1670. Abregé de la foi contenu dans un dialogue sur la religion Chrétienne, en anglois, en 1655. *in* 8°. Explication de la doctrine Catholique-Romaine, en anglois en 1656. & 1670. L'église Catholique-Romaine défendue contre ceux qui l'accusent de favoriser un dessein sanguinaire formé par le pape & par les cardinaux, en anglois, en 1659. Il faut remarquer que Davenport prend dans plusieurs de ses ouvrages le nom de *François* Coventrie. * *Athen. Oxon. tom.* 2. Niceron, *Memoires, tome* 23.

DAVEZAN, (Jean) doyen des professeurs en droit des universités d'Orleans & de Paris, conseiller d'état, né à Orleans, & mort en 1666. à Paris, où il a été enterré dans l'église de saint Etienne du Mont, est auteur de quelques ouvrages de jurisprudence, qui sont: *Contractuum liber cum duplici indice*, à Orleans, chez Hotot, *in* 4°. en 1644. *Liber de censuris Ecclesiasticis, cum dissertatione de pontificia & regia potestate, cum triplici indice*, à Orleans en 1654. Il avoit epousé en 1628. *Marie* Segoing, d'Orleans, dont il eut *Marguerite* Davezan, qui en 1651. fut mariée à *Jacques* de la Lande, doyen des docteurs régens de l'université d'Orleans, *dont on peut consulter l'article.* La famille des Davezan, d'une bonne noblesse, est ancienne dans le royaume. En 1390. ARNAUD Davezan, de la famille très-noble des Davezans de la vallée d'Aure, frontiere d'Aragon, diocèse de Cominges, étoit senechal & gouverneur des vallées d'Aure, Nestez, Maignouac & Barosse. Il épousa en la même année 1390. *Condomine* d'Arricau, dont il eut SANCHE Davezan leur fils I. du nom. En 1411. SANCHE laissa de sa femme *Helene* de Gresian, *Isaac* Davezan, capitaine de cent hommes d'armes, qui épousa *Gabrielle* de Sailhan, dont il eut deux fils, *Hector* Davezan, lequel fut aussi capitaine de cent hommes d'armes, & mourut sans posterité en 1489; & RAIMOND Davezan, écuyer, carabin & chevalier du roi de Navarre en 1520. *Raimond* épousa *Blanche* de Monlezun, & en eut en 1534. *Jean* Davezan, qui prit pour femme *Isabeau* Palustran, laquelle lui donna pour fils, messire *Raimond* Davezan, chevalier, seigneur de Peuchon, marié à *Jeanne* de Fournier, qui eut deux fils, sçavoir, *Jean* Davezan, capitaine de cent hommes d'armes, & un fils cadet nommé aussi *Jean*, qui est le docteur en droit & doyen des professeurs, *dont nous avons parlé au commencement de cet article.* Le capitaine qui étoit l'aîné, se maria en 1635. avec damoiselle *Jeanne* de Tourné, dont il a eu JEAN Davezan, III. du nom, chevalier, mousquetaire du roi, marié en 1670. à *Marie* de Cardeillac, dont il a eu *Jacques* Davezan, chevalier, capitaine d'infanterie dans le regiment de Saillans, & chevalier de S. Louis. C'est le seul qui reste de la famille des Davezans. * *Mem. manuscrit.*

DAVID d'Augsbourg, theologien de l'ordre des Freres Mineurs, qui vivoit au milieu du XIII. siecle, étoit fort versé, selon Tritheme, dans les divines écritures, prêchoit avec succès & avec zele, & n'étoit pas moins recommandable par sa pieté. Il florissoit du tems de Berthold, qui a été son compagnon & son ami. Marianus, au *livre second* des *Chroniques de l'Ordre des Freres Mineurs*, dit qu'il étoit instruit dans toutes les sciences. Ses ouvrages ascetiques, c'est-à-dire, sur la vie spirituelle, prouvent qu'il en connoissoit l'étendue, la nature & les devoirs, & qu'il étoit en état d'en instruire les autres. Il a écrit en latin un traité de la réformation de l'homme exterieur; & un de la réformation de l'homme interieur; & un petit traité des sept progrès d'un religieux. Ces trois opuscules ont été imprimés avec le nom de l'auteur à Augsbourg en 1593. & on les trouve dans le *treizieme tome* de la *Bibliotheque des peres de Cologne.* Les éditeurs des ouvrages de saint Bonaventure les ont aussi inserés parmi les œuvres de ce saint, à qui ils les attribuent, quoique dans la plûpart des manuscrits ils portent le nom de David d'Augsbourg, & que l'on n'ait pas des preuves contraires assez fortes pour lui ôter ces opuscules. Ce religieux est mort l'an 1272. Les chroniques Saxonnes rapportent, ce que l'on aura peine à croire, que sa mort fut revelée à son ami Berthold. » Celui-ci, dit cet ouvrage, prêchant à Ratisbonne, » eut connoissance de la mort de son ami pendant qu'il » étoit en chaire, & s'adressant aussitôt au peuple qui l'é- » coutoit, il recommanda David à ses prieres, & récita dans » le même-tems ces paroles de l'hymne pour la fête d'un » Confesseur, *Qui pius, prudens, humilis, &c.* » Luc Wadingue rapporte sérieusement ce conte dans ses annales de l'ordre des Mineurs, sous l'année mil deux cent soixante-douze, numero quinze. * *Voyez* Casimir Oudin, dans son grand commentaire latin sur les Ecrivains ecclesiastiques, *in folio, tome* 3.

DAVIDI, (François) étoit Hongrois, & surintendant des églises prétendues reformées de Transilvanie. C'étoit un homme d'un génie étendu, fort versé dans l'écriture-Sainte, habile dans la controverse & dans la dispute. Il fut élevé avec soin, & dès sa premiere jeunesse il donna de grandes marques de la beauté & de la vivacité de son esprit. Il fut d'abord très-zelé pour la doctrine Catholique, & mit son zele à empêcher les progrès que le Calvinisme faisoit en Transilvanie. Mais ensuite il donna lui-même dans les opinions nouvelles, & s'attacha à la Confession d'Augsbourg. Son merite étant connu de ceux de son parti, on le fit ministre de Clausembourg, & surintendant ou évêque des églises de la pretendue reforme établie en Transilvanie. Il eut de grands demêlés avec Martin Calmoncki, sacramentaire & grand prédicateur, & il le confondit en presence de Sigismond & de toute sa cour. C'étoit en 1561. On s'en étoit rapporté sur leur demêlé à Philippe Melanchthon : mais après cette victoire, Davidi, sans attendre cette décision, quitta la Confession d'Augsbourg pour suivre celle de Zurich. Peu après, suivant son inconstance naturelle, & sollicité par Blandrat, fameux Socinien, il quitta les opinions de Zurich & de Genève, pour embrasser celles des Tritheïtes sur la Trinité, & celles des Ariens sur Jesus-Christ. A peine eut-il pris ce parti, qu'il ne demanda plus qu'à prêcher contre la divinité de Jesus-Christ, & comme il avoit toujours conservé la surintendance des eglises de Transilvanie, il infecta son peuple de ses erreurs, & pervertit même des grands, des ministres & jusqu'au prince lui-même. Mais un esprit aussi volage & aussi ambitieux, ne put s'arrêter long-tems dans les mêmes bornes : embarassé d'ailleurs des difficultés qu'il trouvoit dans le systême de Blandrat, il voulut suivre une autre route, c'est-à-dire, d'autres erreurs; car c'est tout ce que l'on peut faire quand une fois on s'est écarté de la simplicité de la foi, & qu'on refuse d'y revenir. Il osa soutenir que non-seulement Jesus-Christ n'étoit pas le grand, le seul & le veritable Dieu, mais qu'il étoit un homme comme nous, qui n'avoit rien en lui qui meritât un culte religieux, qu'on ne pouvoit l'invoquer, ni mettre notre confiance en lui, & autres blaphêmes semblables. Blandrat qui l'avoit attiré d'abord dans le precipice, voyant la nouvelle route qu'il se frayoit, & qu'au lieu de demeurer disciple, il vouloit être maitre, souleva contre lui toutes les églises des prétendus reformés, tant de Hongrie & de Transilvanie que de Pologne. Mais Davidi s'éleva au-dessus des reproches que lui firent les synodes & quelques ministres : il disputa contre tous ceux qui le contrarierent, écrivit en faveur de son opinion, & en imposa tellement à ceux qui méritoient d'être trompés, qu'il rendit partisans de ses dogmes monstrueux quantité de ceux-mêmes qui les avoient auparavant combattus. Blandrat, que ce nouveau succès effrayoit encore plus, en écrivit en 1578. à Fauste Socin, comme à celui qu'il croyoit le plus propre à faire revenir Davidi à son premier systême. Socin le tenta en effet, & n'y réussit pas. Lui & Blandrat voyant donc qu'ils ne pouvoient le faire changer d'erreurs, car c'est tout ce que des ennemis de la divinité de Jesus-Christ pouvoient prétendre, chercherent à s'en défaire. Pour y réussir, ils l'accuserent devant le prince, d'intrigues contre l'état, & d'impieté contre la religion. L'accusation fut crue, & Davidi, par ordre de Christophe Bathori, prince de Transilvanie, fut commis d'abord à la garde de quelques soldats; ensuite on assembla un synode, & l'affaire fut renvoyée à une assemblée des grands & des pasteurs. Davidi y fut cité, y comparut & defendit ses erreurs. On fit venir aussi sa femme, qui l'accusa de crimes énormes. Enfin, après avoir entendu beaucoup de témoins, il fut ordonné qu'il seroit enfermé dans le château de Deve, où il mourut le 15. Novembre, ou le 6. Juin, selon plusieurs historiens de Pologne, de l'an 1579. dans un âge avancé. On dit qu'il fut ecrasé par la chute d'un bâtiment : digne fin d'une vie si remplie d'orgueil, de séditions, de blasphêmes & de variations dans la religion. Il avoit été Lutherien, Sacramentaire, Arien, Tritheïte, & enfin Samozatien, & on peut dire demi-Juif par sa nouvelle impieté. C'est néanmoins un des plus fameux heros que les Unitaires ayent eu en Transilvanie, & un des patrons dont les Sociniens se font honneur. Christophe Sandius qui en parle dans sa *Bibliotheque des anti-Trinitaires, pag. 55. & suiv.* dans l'édition de 1684. lui donne les ouvrages suivans : Une lettre manuscrite aux églises de Pologne, sur le regne millenaire de Jesus Christ sur la terre, en 1670. *De Dualitate, tractatus*, en trois chapitres; Second traité où il prétend prouver qu'on ne doit invoquer que le seul Dieu d'Israël pere du Christ; il contient les quinze theses qui furent proposées au synode general de Thorde. Un troisieme traité qui renferme des observations sur les theses de George Blandrat. Trois theses, ausquelles Blandrat en opposa, dit-on, trente. Un écrit pour opposer à ces trente theses de Blandrat. Trois autres theses; & quatre proposées à Fauste Socin. Refutation de ce que Socin a répondu à ces theses. Ces écrits sont en latin, & remplis de blasphêmes, mais assez bien écrits. Davidi avoit fait de bonnes études, & étoit d'ailleurs d'un genie pénétrant. * *Voyez* outre la *Bibliotheque des anti-Trinitaires*, citée dans cet article, l'*Histoire du Socinianisme, par le pere* Anastase, religieux Picpuce; & David Czuittinger, dans son *Specimen Hungariæ litteratæ*, où l'on trouve quelques particularités sur ce sujet, *pages 113. & suiv.*

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES DAUPHINS. *Ajoutez à la fin après 1712.*

1729. Anonyme de France, dauphin de Viennois.

DAVY d'Argentré, (François) professeur en droit à Angers, eut pour pere *Antoine* Davy-d'Argentré, celebre avocat au présidial d'Anjou, né à Doué dans la même province, & auteur d'un recueil manuscrit des choses memorables arrivées en Anjou depuis 1559. & d'un commentaire latin sur la coutume d'Anjou, qui est entre les mains de M. Pocquet, professeur de droit à Angers. François Davy son fils, professa aussi le droit à Angers avec reputation, & il étoit doyen des professeurs lorsqu'en 1604. Guillaume Barclay, Ecossois, y vint aussi enseigner le droit. On a de lui des notes de droit, (*Notarum juris selectarum liber*,) *in* 8°. à Angers en 1614. à la fin duquel, l'auteur a mis un discours qu'il avoit prononcé à l'ouverture des écoles en 1605. Ce discours roule sur ce sujet : *Quæ mens, & mentis intentio & vis esse debet ad civilem sapientiam.* Cet auteur est mort en 1645. le 17. Mars, après avoir été près de soixante ans professeur. Il étoit oncle maternel de M. de Roye : qui fut aussi professeur en droit. * *Memoires manuscrits.*

DEAGEANT de S. Marcellin, (Guichard) mort premier president de la chambre des comptes de Dauphiné en 1639. fut d'abord clerc de Barbin, que le maréchal d'Ancre avoit fait contrôleur general des finances. Ce fut M. Arnauld-d'Andilli qui fut cause de la fortune de Deageant, en le faisant connoître à M. le duc de Luynes. Il servit utilement ce duc contre le maréchal d'Ancre, & depuis ce tems-là il eut toujours la faveur de M. de Luynes. Il fut aussi en grand crédit auprès du pere Arnoux, Jesuite, qui eut en son tems beaucoup d'autorité à la cour de France. Le duc de Luynes se servit de M. Deageant en plusieurs occasions importantes, & lors même que ce dernier eut été obligé de se retirer des affaires, on ne laissa pas que de le charger quelquefois de négociations considerables. On dit que Louis XIII. voulut, après qu'il fut devenu veuf, lui donner l'évêché d'Evreux, mais Deageant préfera un second mariage & les intrigues de la politique à l'état ecclesiastique, & aux dignités qu'il pouvoit y posseder. Il rendit cependant, dit-on, quelques services à l'église par son zele contre les nouveaux heretiques, ce qui fit dire au cardinal de Richelieu, en parlant à lui-même, *que s'il avoit terrassé l'heresie, M. Deageant pouvoit se vanter de lui avoir donné le premier coup de pied.* Cependant ce favori fut disgracié, & après quelque tems de prison, il eut ordre de se retirer en Dauphiné. Nous avons de lui des *Memoires envoyés au cardinal de Richelieu, contenant plusieurs choses particulieres & remarquables, arrivées depuis les dernieres années du roi Henri IV. jusqu'au commencement du ministere de*

*M. le cardinal de Richelieu*, c'est-à-dire, qu'ils commencent aux dernieres années du roi Henri IV. & finissent en l'année 1624. que le cardinal de Richelieu fut admis au ministere. C'est un volume *in* 12. qui fut imprimé à Grenoble en 1668. plusieurs années après la mort de M. Deageant, par les soins de M. Adrien de Roux de Morges, conseiller au parlement de Grenoble, petit-fils de l'auteur. « Deageant, dit le Journal des Sçavans du 30. Juillet » 1668. ne s'est point arrêté dans ses Memoires à faire le » recit des choses qu'on pouvoit sçavoir d'ailleurs; il ne » s'est pas mis en peine de faire une histoire suivie; mais » il a donné seulement une relation de quelques particula- » rités peu connues, d'intrigues de cabinet, & d'affaires » secretes. « Le pere le Long, dans sa *Bibliotheque des historiens de France*, dit que ces Memoires ne contiennent que quelques intrigues passées pendant le sejour de Marie de Medicis à la cour. « L'auteur, ajoute-t'il, s'y attribue » souvent la gloire des évenemens où il n'a eu néanmoins » que quelque part: ses Memoires, quoique curieux, ne » donnent pas une grande idée de la fermeté de celui qui » les a écrits. « Jean-Baptiste le Grain, dans un *Discours* (manuscrit) *en forme d'apologie* de ce qui lui est arrivé à lui même en suite de son *Histoire des Rois Henri IV. & Louis XIII.* contenue en deux decades, parle encore plus desavantageusement de M. Deageant, qu'il avoit particulierement connu. * *Voyez* encore Guy Allard, conseiller du roi, président en l'élection de Grenoble, dans sa *Bibliotheque de Dauphiné, page 86.* & la *Préface* même des Memoires de M. Deageant, où l'on prétend que ceux qui ont parlé mal de celui-ci, l'ont fait sans raison: mais on ne le prouve point; & les *Memoires de* M. Arnauld d'Andilli.

DEDALES. c'est le nom d'une fête des Platéens, qui fut instituée à l'occasion suivante: Jupiter n'ayant pû fléchir Junon qui étoit irritée contre lui, on ne sçait pourquoi, vint trouver Citheron qui regnoit alors à Platée, & qui passoit pour l'homme le plus sage de son tems. Citheron conseilla à Jupiter de faire faire une statue de bois, de l'habiller en femme, de la mettre sur un chariot attelé d'une paire de bœufs, de faire traîner ainsi ce chariot par la ville, & de repandre dans le public que c'étoit Platea, la fille d'Asopus, qu'il alloit épouser. Son conseil fut suivi. Aussitôt la nouvelle en vient à Junon, qui part dans le moment, se rend à Platée, s'approche du chariot, & dans sa colere voulant déchirer les habits de la prétendue Platea, trouve que c'est une statue. Charmée de l'aventure elle pardonna à Jupiter sa tromperie, & se reconcillia de bonne foi avec lui. En memoire de cet évenement, les Platéens celebrerent une fête qu'ils appelloient *les Dedales*, parce qu'anciennement toutes les statues de bois se nommoient ainsi. Eusebe, *livre 3.* de sa *Préparation Evangelique*, loue un traité de Plutarque sur les Dédales des Platéens. *Voyez* Pausanias, dans sa *Description de la Grece, liv. 9. chap. 3.* Cet auteur rapporte les ceremonies de la fête des Dédales, & distingue les grands & les petits Dédales. Aux grands, tous les Béotiens y assistoient, & cette fête étoit très-solemnelle, mais elle ne se faisoit que tous les soixante ans, parce qu'elle fut discontinuée durant tout ce tems à cause de l'éxil des Platéens. Les petits étoient moins solemnels, & se celebroient plus frequemment; mais il est incertain si ce n'étoit que tous les sept ans ou plus souvent. On reservoit, pour porter en procession le jour de cette fête, toutes les statues que l'on avoit faites pendant l'année, & huit villes tiroient au sort à qui auroit l'honneur de porter ces statues: Platée, Coronée, Thespie, Tanagre, Cheronée, Orchomene, Lepadée & Thebes. * *Voyez* Pausanias, au même en droit.

DEDALE, surnommé *Palamaon*, ou plutôt *Eupalamus*, pere de DEDALE l'Athenien, *dont on a parlé dans le Dictionnaire historique*, descendoit d'ERECTHÉE, roi d'Athenes. Pausanias croit que *Dedale* n'étoit que son surnom, & qu'il fut appellé ainsi à cause des statues qu'il faisoit, parce qu'anciennement, dit cet habile historien, toutes les statues s'appelloient des *Dédales*. Celui *dont nous parlons* en consacra une à Hercule, si néanmoins il ne faut pas attribuer ce fait à son fils. On prétend aussi qu'il a fondé une école de sculpture à Crete, ce qui est peut-être encore, & plus vraisemblablement, l'ouvrage de son fils, que l'on appelle Dedale l'Athenien. Il est certain que les Grecs ont souvent confondu les Dedales; & Pausanias lui-même dans ses *Beotiques*, ou dans son neuvieme livre de sa *Description de la Grece*, attribue à Dédale l'ancien, qui vivoit du tems d'Egée roi d'Athenes, & de Minos roi de Crete, une statue de Trophonius fils d'Erginus, un des Argonautes, qui ne peut être que l'ouvrage d'un autre Dédale bien plus recent, puisque Trophonius l'étoit lui-même. Pausanias ici, comme en d'autres endroits, montre qu'il s'étoit laissé tromper par les antiquaires, qui, pour rendre les antiquités de leur pays plus recommandables, leur donnoient plus d'antiquité qu'elles n'en avoient. C'est la remarque du sçavant Paulmier de Grentemesnil.

DEE, (Jean) né à Londres le 13. Juillet 1527. a été celebre dans son tems par la science des mathematiques, de l'astronomie, des méchaniques, de la chimie & de l'astrologie judiciaire, & par les superstitions de la cabale & la recherche de la pierre philosophale. Lorsqu'il passa à Louvain en 1548. ce qu'il y avoit de gens considerables à Bruxelles, où étoit la cour de l'empereur, le consultoient comme un oracle. Il vint à Paris en 1550. & y fit des leçons publiques de géometrie dans le college de Reims. Sa nouvelle methode, qui étoit d'expliquer les élemens d'Euclide mathematiquement physiquement, lui attira un grand nombre d'auditeurs. Etant revenu en Angleterre, dans le tems qu'Elisabeth monta sur le trône, il fut consulté par Robert Dudley, depuis comte de Leicestre, pour sçavoir le jour qui seroit le plus heureux pour le couronnement de la reine. En 1563. il alla trouver Maximilien II. roi des Romains, de Bohême & de Hongrie, en la ville de Presbourg, & lui dédia son livre intitulé: *Monas hieroglyphica, mathematice, magice, cabalistice & anagogice explicata*, imprimé à Anvers en 1564. *in* 12. & reimprimé à Francfort en 1691. *in* 8°. Il le presenta à la reine Elisabeth, qui feignit d'en approuver les sentimens, & qui appelloit quelquefois Dée, *son Philosophe*. A l'occasion d'un nouveau phenomene qui parut en 1572. Dee fit le livre intitulé: *De stella admiranda in Cassiopeia asterismo devinitus demissa ad orbem usque Veneris*, &c. avec un petit traité qui a pour titre: *Hipparcus redivivus*. Il presenta aussi à Elisabeth une carte *hydrographique & géographique* des pays d'Outre-mer, avec les preuves des droits de l'Angleterre sur les côtes d'Afrique & d'Amerique. Cette carte est dans la bibliotheque d'Oxford: elle fut faite en 1580. Il a travaillé aussi sur la réformation du calendrier vulgaire dans l'année civile & Julienne, & le petit traité qu'il a fait sur ce sujet, il le dédia à Elisabeth en 1583. Il y propose de retrancher onze jours sur cinq mois, en sorte que Mai n'eut que vingt-huit jours, Juin vingt-neuf, Juillet vingt-huit, Août autant, Septembre vingt-neuf. L'avis des commissaires nommés pour faire cet examen, sçavoir Thomas Digs, Henri Savilius & Jean Chamber, habiles mathematiciens, fut qu'il étoit raisonnable de se conformer au calendrier Gregorien, en ôtant dix jours seulement par respect pour le concile de Nicée, qui a fixé la fête de Pâques à un certain tems. Mais leur avis ne fut pas suivi, afin de ne point paroître s'accorder avec l'église Romaine, même en ce point, tout raisonnable qu'il fût, & d'ailleurs indifferent pour les sentimens. Comme la curiosité n'a point de bornes, Dée peu content de ses connoissances, voulut approfondir la nature, & avec un nommé Edouard Kellés qu'il associa à ses études, il donna dans mille extravagances & mille superstitions aussi ridicules que condamnables. Lui & son compagnon ayant persuadé en 1583. à Albert Laski, Polonois, palatin de Sirasch, que leur art leur avoit fait connoître qu'il seroit dans peu roi de Pologne, ils allerent avec lui dans ce royaume en 1584. mais leur esperance s'étant bientôt évanouie, ils allerent trouver à Prague l'empereur Rodolphe, qui les reçut d'abord poliment, & qui les congedia ensuite. Dée tomba peu après dans une grande misere; c'est où conduit la vanité des sciences ausquelles il s'appliquoit; & pour surcroit d'infortune le nonce du pape l'accusa avec son associé, de magie

&de nécromancie. La crainte des suites de cette accusation les obligea de se retirer des états de l'empereur, & Guillaume Ursin, souverain de Bohême, leur donna retraite dans le fort de Trébonne. C'est là qu'ils se livrerent au fanatisme le plus outré, & qu'ils souleverent contre eux tous les gens raisonnables. Leur misere n'en fit qu'augmenter: Dée la sentit vivement, & en écrivit à la reine Elisabeth, qui touchée de compassion le fit revenir en Angleterre, où il a fini ses jours en 1607. dans sa quatre-vingt-uniéme année. Il avoit une bibliotheque nombreuse & remplie de choses curieuses, dont beaucoup étoient de son invention. Casaubon a fait imprimer la plus grande partie de ses écrits, avec une sçavante préface, à Londres, *in folio*, en 1659. Ce livre est fort rare, même en Angleterre.* Voyez les *Memoires du* pere Niceron, Barnabite, *tome 1.*

DE'FENSEUR. C'est le nom de celui que l'église d'Angers reconnoît pour son premier évêque. Il se trouva à l'élection de saint Martin à l'évêché de Tours, & il fut du nombre de ceux qui jugeant de ce saint par son exterieur négligé, formerent quelques oppositions à son élevation. Ils disoient qu'un homme qui paroissoit si méprisable par la mal-propreté de ses habits, & la difformité de sa chevelure, ne feroit pas d'honneur à l'épiscopat. Mais la plûpart revinrent bientôt de cette fausse idée. Défenseur fut plus difficile à détromper: il s'opposoit encore à l'élection de Martin, lorsque la foule du peuple ayant empêché le lecteur de passer en sa place, un de ceux qui s'en trouverent le plus proche, voulut en faire les fonctions, & à l'ouverture du livre, il lut ce verset du Pseaume VIII. selon la version qui étoit alors en usage: *Ex ore infantium & lactentium perfecisti laudem propter inimicos tuos, ut destruas inimicum &* DEFENSOREM: on lit aujourd'hui, *& ultorem*, qui dit la même chose. Cette rencontre, qui n'avoit rien d'étonnant, frappa néanmoins l'assemblée, & lui fit applaudir unanimement à l'élection de Martin qui méritoit d'ailleurs d'être faite; & comme le mot *Defensor* avoit un grand rapport dans le son & le méchanisme de ses lettres avec le nom de l'évêque *Défenseur*, celui-ci se desista aussi parce qu'il voyoit que le peuple lui appliquoit les paroles du pseaume. C'étoit en 371. M. Robert, dans sa *Gaule Chrétienne*, donne le titre de *Saint* à Défenseur, mais son église ne lui attribue point cette qualité; & il n'est pas, comme l'a crû cet auteur, le *Défenseur* dont il est parlé dans la vie de saint Julien du Mans. * Sulpic. Sever. *in vita S. Martini. Hist. de l'Eglise Gallic. tome 1. &c.*

DELAMET, (Adrien Augustin de Bussi) prêtre, docteur en theologie de la faculté de Paris, de la maison & société de Sorbonne, seigneur de Setais dans le Maine, & prieur de S. Martin de Brive-la-Gaillarde, étoit de la noble & ancienne maison Delamet, une des plus illustres familles de Picardie. Il vint au monde dans le Beauvoisis, & reçut une éducation convenable à sa naissance, & aux grands talens dont la Providence l'avoit doué, & qui éclaterent dès sa premiere jeunesse. Il fit de très-grands progrès dans les lettres humaines, & quand il fut tems de se livrer à des études plus serieuses, il s'y appliqua avec soin, & s'en occupa avec goût. Aussi devint-il habile philosophe & theologien profond. Il fut reçu de la maison & société de Sorbonne le dernier Octobre 1646. il en fut choisi prieur le 24. Mars 1648. & le 31. Mars 1650. il reçut le bonnet de docteur. Comme il avoit brillé pendant le cours de sa licence par sa science & l'integrité de ses mœurs, M. le cardinal de Retz, de qui il étoit allié, l'engagea de venir auprès de lui, & M. Delamet suivit cette éminence dans sa disgrace, comme il l'avoit accompagné dans sa prosperité. Il ne le quitta point dans ses voyages d'Angleterre, de Hollande & d'Italie, & par-tout il s'acquit l'estime & l'amitié des personnes sçavantes, & de celles qui remplissoient les plus hautes dignités. Mais cette vie errante lui déplut enfin, & craignant que la dissipation qui en est inséparable, ne fût un obstacle à la pieté, il revint à Paris, & choisit pour lieu de sa retraite la maison de Sorbonne, où il ne pensa plus qu'à vacquer à l'étude & à la priere. Feu M. de Sainte-Beuve, docteur de la maison & société de Sorbonne, qui avoit connu l'étendue de son esprit, & la droiture de son cœur, ayant eu occasion depuis cette retraite de le connoître de plus près, jugea à propos de l'associer dans presque toutes les résolutions de cas de conscience sur lesquels ce docteur étoit consulté de toute part; & l'on voit en effet que la plûpart des décisions de M. de Sainte-Beuve sont signées également de M. Delamet, comme il est remarqué dans l'avertissement du *II. tome des Cas de conscience*, imprimés sous le nom du premier. Le facile accès que donnoit M. Delamet à ceux qui avoient besoin de ses conseils, joint à une douceur naturelle qui accompagnoit toutes ses actions, porta une infinité de personnes à venir prendre ses avis. Des prélats même ne rougirent pas de lui en demander fréquemment & de venir chercher auprès de lui la lumiere dont ils avoient besoin pour bien conduire les affaires de leur diocèse. Le goût que M. Delamet avoit pour la retraite & le silence en souffrit beaucoup: il lui fallut passer souvent une partie des nuits pour répondre aux lettres qu'on lui écrivoit & le jour il étoit sans cesse occupé au-dehors à des œuvres de charité & aux fonctions ecclesiastiques dont les premiers superieurs l'avoient chargé: car il étoit en même-tems superieur de plusieurs maisons religieuses, il y faisoit de fréquentes exhortations, de même que dans les prisons; il assistoit à la mort ceux qui étoient condamnés aux derniers supplices; il élevoit pour l'église un grand nombre de pauvres écoliers qu'il entretenoit dans les études, & qu'il a établis selon leur merite. Il est mort au milieu de ces bonnes œuvres le 10. Juillet 1691. âgé de 70. ans. On a imprimé après sa mort, en 1714. un volume *in 8°.* qui contient ses *Résolutions*, & celles de M. Fromageau, *de plusieurs Cas de conscience touchant la morale & la discipline de l'Eglise, suivant l'Ecriture-Sainte, les Conciles les Peres de l'Eglise, les Canonistes & les Theologiens.* Ce recueil, qui est très-utile, devoit avoir cinq volumes; mais la difficulté de mettre en ordre les materiaux qui devoient composer ce grand ouvrage, en a arrêté la publication jusqu'en 1732. qu'on a donné ce recueil de décisions par ordre alphabetique en forme de *Dictionnaire*, en deux volumes *in fol.* à Paris chez Guerin, Coignard fils, & autres. On doit en partie l'ordre qui s'y trouve aux soins de feu M. TREUVE', *dont nous parlerons ailleurs.* Il est bon d'avertir que les deux volumes *in fol. dont nous parlons*, contiennent aussi ce qui avoit paru *in 8°.* de MM. Delamet & Fromageau, & qui avoit été reçu avec tant d'applaudissement.

La maison DELAMET, dont le premier de ces deux illustres docteurs étoit issu, est sortie d'un cadet de celle de NEUVILLE, qui eut en partage la terre Delamet, située dans les Pays-Bas, & dont il prit le nom, selon l'usage de ce tems-là, & le transmit à sa famille en surnom, ayant néanmoins conservé les armes de son origine. On trouve un seigneur DELAMET, qui s'étoit croisé contre les Infideles l'an 1096. sous Godefroi de Bouillon, & c'est de ce seigneur qu'est issu par divers degrés ROBERT seigneur Delamet, qui en 1212. fut écuyer de Baudouin, comte de Flandres & de Hainaut, & empereur de Constantinople. Robert s'allia avec *Jeanne* de Bossut, dont il eut ENGUERRANT seigneur Delamet, qui en 1248. mourut au siege de Damas en Syrie. Il avoit épousé *Marie* de Guerret, fille de *Henechin* de Guerret, chevalier, qui eut pour fils ANCELIN seigneur Delamet, conseiller & chambellan de Guy comte de Flandres, marié avec *Françoise* de Luxembourg, d'où nâquit ENGUERRANT seigneur Delamet, & de saint Martin en Artois, tué en la bataille d'Azincourt l'an 1415. il y portoit l'étendart de la maison de Neuville. Il avoit épousé *Jeanne* d'Apremont, & eut PIERRE seigneur Delamet & de saint Martin, duquel & de *Gillette* Vuaincourt, dite *Watel*, sa femme, vinrent *Jeanne* Delamet, mariée le 5. Juin 1440. avec *Guillaume* de Lignieres, seigneur de Donfront; & ANTOINE Delamet I. du nom, seigneur Delamet, de saint Martin & du Plessier, chef de toutes les branches de cette maison, rapportées par M. de la Morliere. Cet Antoine Delamet fut premier écuyer de Charles comte de Charolois, puis duc de Bourgogne, qui lui donna le gouvernement de la Tour du comté d'Arras. Après la mort de ce

prince il entra au service du roi Louis XI. qui le fit son conseiller & chambellan, son bailli de Lens en Artois, d'Autun & de Moncenis en Bourgogne, son capitaine de la ville & grosse tour de Bourges, & son lieutenant general au duche de Berri. Charles VIII. successeur de Louis XI. le continua dans ces charges pour les services qu'il avoit rendus à la couronne. Le premier lui fit l'honneur de le nommer pour arbitre des differends qu'il avoit avec le pape Alexandre VI. à cause des comtes de Valentinois & Diois, & le pape s'en remit aussi à sa decision, en sorte qu'il contenta les deux partis. Il mourut le 22. Decembre 1494. dans la ville d'Amiens où il s'étoit retiré, & fut inhumé dans le prieuré de saint Denys. Son épitaphe porte qu'il étoit alors bailli d'Amiens. L'alliance qu'il avoit contractée l'an 1460. avec *Jacqueline* de Hennecourt, l'heritiere de la maison, ne s'étoit faite qu'à condition d'en faire porter le nom & les armes à un de leurs enfans. Cette convention fut executée par *Jacques* Delamet leur fils aîné, qui devint par-là heritier de cette grande succession, & qui mourut le 14. Juin 1541. Il est enterré dans l'église de Hennecourt, où l'on voit son épitaphe: de lui sont issus les seigneurs de Hennecourt, de Bournonville, de Condeville, &c. ANTOINE Delamet II. du nom, second fils d'ANTOINE I. naquit à Bourges le 17. Juin 1479. il fut seigneur du Plessier-sur-saint-Just, & de S. Remi-en-l'Eaue, conseiller & maître d'hôtel de François I. seul general de ses finances & provinces de Picardie, de Champagne & de Brie, & son ambassadeur en Suisse l'an 1522. Il est bisayeul de CHARLES Delamet II. du nom, comte de Bussy, & seigneur du Plessier-sur-saint-Just, gouverneur des ville & citadelle de Meziere, & capitaine d'une compagnie de chevaux-legers de la garde du roi, qui signala sa valeur en la défaite des Anglois en l'isle de Rhé l'an 1627. où il fut le premier au combat & le dernier à la retraite. Il soutint ensuite le siege de Coblans & celui de Hermenstein pendant deux ans & trois mois, avec beaucoup de courage & de vigueur. Il ne rendit cette place que faute de secours de vivres & de munitions, par une capitulation honorable, & après en avoir rendu compte au roi, qui le reçut avec de grandes marques d'estime. Ce prince lui donna la conduite de l'armée qu'il avoit destinée pour le secours de la Capelle. Charles Delamet y fut tué pendant le siege l'an 1637. dans le tems que le roi alloit lui envoyer le bâton de maréchal de France, comme sa majesté le déclara. Il avoit épousé *Jeanne* de Duras, fille de *Jean* baron de Marigny, & de *Françoise* Bouton, dont il eut plusieurs enfans. CLAUDE Delamet, seigneur de Beaurepaire & de Maubeuge, gouverneur & capitaine de Longhy & de Meunsur Loire, l'un des deux cens gentilshommes de la maison du roi François I. étoit le troisiéme fils d'ANTOINE I. & de *Jacqueline* de Hennecourt. Il servit en qualité d'officier general dans les guerres d'Italie. C'est l'ayeul de *Louis* Delamet, chevalier de Malte, & le bisayeul d'*Augustin* Delamet, marquis de Baule, maréchal de camp des armées du roi, gouverneur de Doulens, pere de feue madame la maréchale de Charost, & frere aîné d'*Adrien-Augustin* Delamet, *qui a donné lieu à cet article.* * *Mem. du tems. Préface des Resolutions de Cas de conscience de* MM. Delamet & Fromageau, *in* 8°.

DELAYTE, (Jacques de) chancelier de Nicolas d'Est, marquis de Ferrare, étoit de la ville de Rhodigio, qui dès le XI. siecle, étoit sous l'obéissance des princes d'Est. Jacques vivoit dans le XIV. & dans le XV. siecle. Dans le tems qu'il exerçoit le notariat à Ferrare, sa prudence & son habileté le firent connoître de Nicolas d'Est, son prince, qui le fit son chancelier en 1390. & Jacques de Delayte a exercé cette charge pendant bien des années. La famille d'Est l'honora de son estime & de sa protection, & le combla de biens. Par reconnoissance, Jacques de Delayte écrivit l'histoire de Nicolas d'Est son principal bienfaiteur, & de ce qui s'est passé de plus considerable de son tems, depuis l'an 1393. jusqu'au 21. Juillet de l'an 1410. Cette histoire a été donnée pour la premiere fois par le sçavant Louis-Antoine Muratori, dans le *tome* 18. de sa *Collection des écrivains de l'histoire d'Italie.*

DELFAU, (Dom François) *Suppléez cet article à celui qui est déja dans le Moreri, mais trop superficiel & peu exact.* Dom François Delfau, religieux Benedictin de la congregation de S. Maur, naquit à Monter en Auvergne en 1637. Il fit profession de la regle de S. Benoît dans l'abbaye de S. Allire de Clermont le 2. Mai 1656. & vécut toujours avec beaucoup de régularité. Il a rendu son nom très-celebre dans l'église & dans le monde sçavant, par la pénetration & la vivacité de son genie, par la multiplicité de ses connoissances & par ses ouvrages; & entr'autres par l'édition des ouvrages de saint Augustin, à laquelle il a eu tant de part. Voici ce qui donna occasion à l'entreprendre. M. Arnauld, docteur de Sorbonne, ayant reparu publiquement après la paix de l'église en 1668. & étant allé dans la bibliotheque de l'abbaye de saint Germain des Prés, pour y consulter un manuscrit de quelques ouvrages de S. Augustin, loua beaucoup les soins que les docteurs de Louvain avoient apportés pour revoir les ouvrages de ce Pere: mais en même-tems il avoua que leur édition étoit encore bien imparfaite, & même remplie de fautes, & il excita les Benedictins à en entreprendre une nouvelle. Dom Tixier goûta cette proposition: elle plut aussi à D. Claude Martin, si celebre par sa grande pieté. Celui-ci en parla à Dom Bernard Audebert, alors general, & à dom Brachet un des assistans. On tint assemblée sur ce sujet, & il y fut conclu que l'on entreprendroit cette édition. On en chargea dom Delfau, qui dès 1670. fit imprimer un avis pour faire connoître son dessein, & inviter les gens de lettres à l'aider de leurs lumieres & de leurs manuscrits. Le general envoya un pareil avis, en forme de lettre circulaire datée le 17. Octobre 1670. dans toutes les maisons de l'ordre; afin que chacun contribuât à cette entreprise qui devoit être si utile à l'église. Dom Delfau s'y appliqua de son côté avec toute l'ardeur dont il étoit capable: il en publia le *Prospectus* en 1671. & il étoit déja avancé dans son travail lorsqu'on vit paroître le livre intitulé: *l'Abbé Commendataire*, dans lequel on attaque vivement les benefices tenus en commende, & où l'on ne s'éleve pas avec moins de force contre les abus que les moines font quelquefois de leurs revenus. On attribua cet ouvrage à dom Delfau; & en consequence, il fut relegué à S. Mahé en basse-Bretagne. Ce livre de l'abbé commendataire est divisé en deux parties: la premiere imprimée à Cologne, si on en croit le titre, en 1673: & la seconde au même lieu, en 1674. On croit que dom Delfau n'est auteur que de la premiere; & que dom Gerberon a fait la seconde, que plusieurs néanmoins attribuent à feu M. Guy Drapier, curé de saint Sauveur de Beauvais. *Voyez* DRAPIER. Plusieurs auteurs écrivirent contre cet ouvrage: on attribue, mais sans preuves, les reflexions sur ce livre, par le sieur de Bonnefoi, à M. Barbier-d'Aucour, de l'académie Françoise. Le P. François de Nuits, Capucin, & non de Muis, comme plusieurs l'ont écrit, publia un écrit pour la justification d'un abbé commendataire. On opposa aux critiques les sentimens de Criton, &c. Ce qu'il y eut de fâcheux, c'est que dom Delfau ne put plus continuer son travail sur S. Augustin. Il a encore publié une dissertation latine sur l'auteur du livre de l'Imitation, qui a été imprimée trois fois, en 1672. 1674. & 1712. Elle n'a été attaquée qu'après sa mort, par le pere Testelette, chanoine régulier de sainte Genevieve. Nous avons de plus du pere Delfau, une apologie de M. le cardinal de Furstemberg, injustement arrêté à Cologne par les troupes de l'empereur; & l'épitaphe de Casimir roi de Pologne, qui, après avoir abdiqué cette couronne, se retira en France, & fut abbé de S. Germain des Prés. Cette épitaphe, qui est un éloge historique de ce prince, est une des plus belles pieces que l'on ait faites en ce genre. Dom Delfau étant à Landevenec, & ayant voulu aller à Breste pour y prêcher le panegyrique de sainte Therese, le vaisseau qui le passoit fit naufrage, & il y périt avec un religieux qui l'accompagnoit, le 13. Octobre de l'an 1675. ayant à peine trente-neuf ans. * *Histoire manuscrite de l'édition des ouvrages de saint Augustin.* Dom le Cerf, *Bibliotheque des auteurs de la congregation de saint Maur.* Il s'y trouve quelques

fautes que nous avons corrigées dans cet article, &c.

DELISLE, *voyez* LISLE (De).

DELLEVILLE, (Nicolas) d'Arras, fit profession dans l'ordre des Celestins le 28. Juin 1624. & après avoir exercé pendant plus de trente ans la charge de prieur en differens monasteres, il est mort dans celui d'Amiens en 1669. Etant prieur d'Heverlée, il a fait imprimer à Louvain plusieurs ouvrages en prose & en vers: comme, *Poemata Cœlestina*, en 1646, *in* 8°. *Elegia & commentarii in mysteria Incarnationis, Passionis & Glorificationis J.C. &c.* en 1667. *in* 8°. *Hieroglyphica Mariana, sive liber de sacris imaginibus & similitudinibus, quibus in Cant. Canticor. B. Mariæ virginis virtutes depinguntur*, en 1661. *in* 8°. *Heverlea Cœlestina* en 1661. *in* 8°. C'est une description du monastere dont il étoit prieur. *Hymnus novemdialis in beatum Petrum à Luxemburgo*, à Rouen en 1663. *in* 8°. Il a laissé en manuscrit une histoire latine des Celestins, écrite en 1643. Les *Vies des Superieurs des Celestins de la congrégation de France*: & un traité *de Auscultatione transnaturali, mystica atque religiosa*. * *Hist. Cœlestin. Gallica Congregat.* in 4°. *pag.* 212.

DELPHID, (Attius Tyro, & non Atticus, comme plusieurs l'ecriven) fils d'Attius Patera, rheteur celebre & professeur à Bourdeaux, fut lui-même un excellent poëte, & un avocat distingué au milieu du IV. siecle de l'eglise. Le poëte Ausone qui avoit vû son pere dans sa jeunesse, & qui paroît avoir été ami du fils, a consacré à celui ci un éloge dans ses *Professeurs*. Il nous apprend que le pere de Delphide descendoit des Druides de Bayeux, c'est-à-dire, des sages qui étoient parmi les Gaulois de cette ville. Delphide se distingua par son éloquence & la delicatesse de sa poësie, il etoit, dit Ausone,

*Facunde, docte, linguâ & ingenio celer,*
*Jocis amœne* ......;
*Poeta nobilis.*

Sidonius Apollinaris, dans sa lettre à Sapaudus, le loue aussi en ces termes, qui comprennent l'éloge de Sapaudus: *Tua verò tam clara, tam spectabilis dictio est, ut illi divisio Palæmonis, gravitas Gallionis, abundantia Delphidii, non modo non superiora, sed vix æquiparabilia scribantur.* Dans le tems que l'empereur Julien l'*Apostat* avoit le gouvernement des Gaules, Numerien ou Numerius, gouverneur de la Narbonoise, fut accusé devant lui de peculat l'an 358. Julien croyant que cette accusation étoit assez importante pour le juger lui-même, la fit plaider publiquement en sa presence. Delphide plaidoit pour les accusateurs; mais Numerien persuadé qu'il n'y avoit point de preuves contre lui, nia tous les faits qu'on lui objectoit; sur quoi Delphide s'écria, avec sa vehemence ordinaire: *Eh! César, quel coupable ne passera point pour innocent, s'il en est quitte pour nier ses crimes! Et quel innocent*, s'écria sagement Julien, *ne passera point pour coupable, s'il suffit d'être accusé!* Ainsi Numerien fut renvoyé absous; mais il eut toujours beaucoup de ressentiment contre Delphide, & il porta sa haine contre lui jusqu'à vouloir le perdre. Ausone fait entendre qu'il fut inquieté par des delations importantes, mais on ignore quel en étoit l'objet. Il paroît aussi que son ambition le porta à prendre le parti d'un tyran, & l'on croit que ce fut de Procope, qui se revolta sous Valens en 365. & que sans les sollicitations de Patera son pere, il auroit été puni. Delphide fut encore malheureux par un autre endroit; sa femme Echrotia, & Procula sa fille tomberent dans l'heresie des Priscillianistes, & la premiere eut la tête tranchée avec plusieurs autres de ces heretiques, à Treves, au rapport d'Ausone & de Sulpice Severe. Procula fut sans doute épargnée: Ausone le fait entendre par des vers:

*Errore quod non deviantis filiæ*
*Pœnaque læsus conjugis.*

On croit que cette fille se laissa entraîner au desordre, & qu'elle eut commerce avec Priscillien même. * *Voyez* Ausonii *Professores, carm.* 195. avec les notes de M. Souchay, *in* 4°. *Hist. de Languedoc*, par les Benedictins, *to.* 1. & les autres auteurs cités dans cet article; *Hist. litter. de la France, tome* 1. 2. *part.*

DEMETRIUS PHALEREUS. *Il est dit dans le Dictionnaire historique de Moreri des éditions de* 1725. *& de* 1732. fils de Phenostrate. *Il faut lire* Phanostrate, *& ajouter que* ce Phanostrate est celui qui avoit été esclave dans la maison de Conon & de Timothée. M. Bonamy, de l'academie des Inscriptions & belles Lettres, a donné une excellente dissertation sur Demetrius Phalereus *ou* le Phalerien. Elle est imprimée dans le *tome* 8. des *Memoires* de cette academie, *page* 157. *& suiv.*

DEMETRIUS CHALCONDYLE. *Dans l'article que l'on a donné à ce sçavant dans le Dictionnaire historique, édition de* 1725. *on dit qu'*il professa à Florence après Chrysoloras, *lisez* après Argyropule; *& effacez le titre de* precepteur de Pierre de Medicis & de Laurent son fils. *Ce que l'on ajoute de la Grammaire grecque de* Chalcondyle *n'est point exact: lisez* Chalcondyle a fait des rudimens de la langue grecque, qui furent imprimés à Milan en 1499. Il a fait aussi des *Erotemes* ou questions, qui ont été publiées à Paris en 1525. *A la fin de cet article il est dit que* Chalcondyle mourut vers l'an 1513. *Il faut lire* mourut l'an 1513. Sa mort arriva quelques jours avant celle du pape Jules II. ...... *Janus* Parahalius, *lisez* Parhasius.

DEMOSTHENE, disciple d'Alexandre Philalethe, lequel étoit, du tems de l'empereur Tibere, à la tête d'une celebre école de medecine de la secte d'Hierophile, située près de Laodicée en Phrygie, embrassa aussi la profession de medecin. Il étoit de Marseille, de-là vient qu'il se trouve quelquefois nommé simplement *le Marseillois*. Il porta aussi le nom de *Philalethe*, c'est-à-dire, ami de la verité; & l'on assure en effet qu'il n'omit rien de ce qui pouvoit la lui decouvrir dans la nature. Il laissa de sa façon trois livres sur les maladies des yeux, & le secret d'y remedier. Galien temoigne que cet ouvrage étoit fort estimé. Il nous en reste des fragmens considerables dans les écrits d'Aëce & d'Armide. Demosthene avoit écrit en grec. Le Mazzoni, dans son commentaire sur la comedie de Dante, a confondu Demosthene le medecin, avec Demosthene de Bithynie, en attribuant au premier le poëme des Bithyniaques, qui appartient à l'autre. * *Hist. litter. de la France, tome* 1. *part.* 1.

DEMPSTER. (Thomas) *Ajoutez que* son histoire d'Ecosse, *dont on parle à son article dans l'édition de* 1725. *de ce Dictionaire*, a été imprimée *in* 4°. à Boulogne en 1627. *comme on l'a remarqué dans le même Dictionaire historique, édition de* 1732.

DEMUIN, (Honoré-Lucas de) seigneur de Demuin & de Courcelles, second intendant de Rochefort, avoit pris son nom d'une terre qui lui appartenoit, située entre Paris & Amiens. Il épousa une parente de M. Colbert, dont il eut quatre garçons & deux filles. Son aîné fut conseiller à la grande-chambre du parlement de Paris: il en a eu un autre qui étoit chevalier, & qui mourut à la Havane, étant capitaine des vaisseaux du roi. Il s'étoit signalé dans beaucoup d'occasions importantes. Les deux autres ont pris le parti de l'église: l'un a été chanoine à Tournay, & l'autre general des Premontrés. Une de ses filles a épousé M. de Mazieux, conseiller d'Amiens, & l'autre M. Herisson, gentilhomme de Saintonge. M. de Demuin accompagna M. de Croissi en Angleterre, lorsqu'il y fut envoyé en ambassade. A son retour il fut nommé intendant de Rochefort, où il arriva le 7. Janvier 1674. Il y entra dans toutes les vûes de M. Colbert de Terron à qui il succedoit. Si le premier donna tous ses soins pour fonder la ville de Rochefort, le second employa toute son attention pour la regler. Comme celui-ci avoit beaucoup de pieté, il eut un soin particulier de chasser de cette ville le libertinage qui y avoit cherché un azile. Il y fit faire des missions frequentes, & employa l'autorité qui lui étoit confiée, contre ceux que la prédication & les bons avis ne purent gagner. Il faisoit lui-même tour à tour les fonctions de missionaire & d'intendant, & fit plusieurs fondations utiles. Son zele éclata sur-tout pour la conservation des pretendus reformés: il employa pour les faire rentrer dans l'église, la douceur de

l'instruction & la severité des loix, & sur leur resistance il obtint un arrêt du conseil daté le 11. Septembre 1677. qui les humilia beaucoup, en leur ôtant toute distinction, toute voie d'en acquerir, & la qualité même de *Fideles*. Il en gagna beaucoup, qui ont paru depuis sincerement attachés à la religion. Songeant aussi aux interêts & à la gloire de l'état, il mit le bon ordre par-tout; fortifia en 1675. ce qui devoit être fortifié, & fit plus d'une fois échouer les desseins des Hollandois par sa prudence, son activité & sa vigilance. Rochefort lui doit aussi une partie de ses embellissemens & de ses avantages, entr'autres plusieurs portes de la ville qu'il fit construire en 1676. Son zele pour la religion le porta à envoyer des dragons à Mauzé pour y forcer les Protestans à se rendre à la verité. Ces soldats causerent de si grand ravages, que sur les plaintes qui en furent portées à M. de Louvois, M. de Demuin fut appellé en cour pour y rendre compte de sa conduite. Il fit voir par une lettre qu'il produisit qu'il n'avoit fait qu'executer les ordres de M. Colbert, ainsi il fut renvoyé à Rochefort; mais peu après M. de Seignelay s'étant rendu dans cette ville, lui reprocha les fortifications qu'il avoit fait faire contre l'intention de M. Colbert, & quelques negligences dans la marine, & il fut rappellé. M. de Demuin supporta patiemment cette disgrace, se retira à Paris, & de-là à la campagne, où il mourut dans le sein de la tranquillité. * *Voyez* tout ce detail dans la nouvelle *Histoire de Rochefort*, *chap.* 5. Celui qui remplit à Rochefort la place d'intendant après M. de Demuin, fut M. Pierre Arnou, chevalier, seigneur de Vaucresson & de la Tour.

DENHOFF, (Jean-Casimir) cardinal, & évêque de Cesena, &c. *Ajoutez à l'article qui le regarde dans le Dictionaire historique, qu*'il avoit étudié avec succès dans l'université de Paris, où il s'étoit lié avec plusieurs theologiens & autres sçavans celebres de son tems; *qu*'il prit possession de l'évêché de Cesena vers l'an 1688. *qu*'il s'en démit l'année de sa mort 1697. *qu*'il obtint du pape que celui qui l'avoit principalement secondé dans ses fonctions auroit cet évêché, *& qu*'il fit tous les frais necessaires pour l'établir son successeur à Cesena & dans son palais épiscopal. *On a aussi oublié de dire que* nous avons du cardinal Denhoff une instruction pastorale sur les matieres de la Penitence, fort longue, mais qui est en même-tems pleine de lumieres & de solidité, & dont la doctrine est entierement conforme aux canons des Conciles, & aux maximes des saints Peres. Le cardinal Denhoff l'écrivit & la publia en italien, & l'adressa par une fort belle lettre datée le 15. Août 1696. à tous les curés & autres ministres de son diocèse, les exhortant à se conformer aux maximes & aux avis qu'il y explique. Cette instruction pastorale a été traduite & imprimée en françois, & elle se trouve en latin avec la lettre, dans un recueil de plusieurs instructions pastorales sur le sujet de la Penitence, publié *in* 8°. à Louvain en 1701. par les soins de M. Opstraët, theologien des Pays-Bas, & reimprimé peu après à Rouen avec approbation & privilege du roi.

DENIS, (Pierre) celebre artiste de ce siecle, étoit de Mons en Hainault, où il nâquit en 1658. Son goût pour les arts, & en particulier pour le travail du fer, se déclara dès sa jeunesse. Cette inclination lui fit entreprendre le voyage d'Italie: il s'arrêta à Rome, où, pendant deux ans, il travailla sous les meilleurs maîtres. Venu à Paris il y acheva de se perfectionner pendant un travail de six années de suite. En 1690. il quitta le monde pour s'attacher à l'ordre de S. Benoît en qualité de *Commis*. C'est ainsi qu'on nomme les laïcs qui se donnent à la religion, & s'engagent par un contrat civil à garder certaines regles, & à s'occuper, selon l'ordre des superieurs, dans les arts & métiers dont ils sont capables. Il entra dans l'abbaye de S. Denys en France, & après ses deux années de probation, il fit son contrat de stabilité en 1692. Il a vécu dans cette maison pendant quarante-trois ans avec édification, & il y est mort le 20. Mars 1733. dans la soixante-quinzieme année de son âge. C'est lui qui a fait cette belle grille, la suspension des lampes du chœur, la balustrade & les rampes du grand escalier, la chaire du lecteur qui est dans le refectoire, & plusieurs autres ouvrages en fer que l'on voit tant dans l'église que dans l'abbaye de saint Denys, & qui sont si generalement estimés des connoisseurs, & admirés même de ceux qui n'en connoissent pas tout le prix. Il a fait aussi par ordre de madame d'Orleans, abbesse de Chelles, la belle grille du chœur des religieuses. Il a travaillé de même aux grilles de l'église cathedrale de Meaux, & a donné les desseins de la porte du chœur de Notre-Dame de Paris, &c. Il est certain qu'il a été le plus habile ouvrier en fer qu'il y ait eu en Europe, & que personne n'a encore approché de la délicatesse, de la beauté & de la perfection de ses ouvrages. Il a été inhumé dans le vieux cloître, du côté de l'ancien refectoire, & l'on a marqué l'endroit, d'une pierre quarrée sur laquelle on a gravé le jour, le mois & l'année de sa mort, avec ces deux lettres P. D. * *Mercure de France, mois de Mai* 1733.

DENISON, (Jean) ecclesiastique Anglois, fort connu, vivoit du tems de Jacques I. Il avoit commencé ses études dans le college de Balliole à Oxford en 1611. fut créé docteur en theologie. Peu de tems après il fut chapelain du roi, & vicaire de l'église de Sainte-Marie à Readings en Berkershire. Ce fut dans ce poste qu'il mourut à Readings au mois de Fevrier 1628. Il a publié en anglois un grand nombre de petits traités: la plûpart sont de devotion. Il y attaque dans plusieurs des dogmes de l'église Catholique, mais sans succès. Dans celui où il prétend combattre la confession auriculaire, qui a pour elle une tradition si respectable, il n'apporte que des objections que les docteurs de la communion Romaine ont mille fois pulverisées. L'on trouve quelque onction dans plusieurs des écrits de Denison, & le peuple s'en sert volontiers en Angleterre. Il est certain que ce docteur avoit du merite.

DENYS II. dit *le Jeune*, tyran (c'est-à-dire roi) de Syracuse. *On en a parlé dans le Dictionaire historique, & l'on y a suivi l'opinion commune, que* Denys, réduit à la derniere extrémité après sa retraite forcée à Corinthe, avoit été obligé pour subsister, de se faire maître d'école. M. Hewmann, docteur Allemand, fort habile, de qui nous avons déja plusieurs ouvrages, en a donné un depuis quelque tems, où il pretend prouver le contraire. Voici ses preuves. 1. Les anciens auteurs qui ont parlé de ce fait, n'en ont parlé que sur un oui dire. 2. Diodore de Sicile, qui devoit en être informé, n'en fait aucune mention. 3. Plutarque n'en parle point non plus, lui qui raconte tant de choses de Denys. 4. Cornelius Nepos dit que les Corinthiens, pour reconnoître les bienfaits qu'ils avoient reçûs de Denys, le soulagerent dans sa disgrace, & pourvûrent à tous ses besoins. 5. Ni Suidas, ni Demetrius de Phalere n'ont rien dit de cet état de misere du tyran de Thomés, & n'ont point substitué de ferule à son sceptre. 6. Trogus & Justin sont les premiers qui ont écrit cette circonstance du malheur de Denys, & ces historiens sont peu exacts. Comment donc cette fable, si c'en est une a-t'elle eu cours? Les Grecs, dit Hewmann, qui haïssoient beaucoup les tyrans, se plaisoient à leur imputer tout ce qui pouvoit tendre à les rendre odieux & meprisables. De plus, ajoute l'habile dissertateur, on a confondu Denys le tyran, avec un autre Denys qui a été en effet maître d'école, & qui vivoit à peu près en ce tems-là. L'écrit de M. Hewmann sur ce sujet est *in* 4°. Nous laissons aux sçavans à juger de la solidité de ses preuves.

DENYS D'HALICARNASSE. *Suppléez cet article à celui qui est en abregé dans le Moreri*. Denys fut fils d'Alexandre, comme il nous l'apprend lui-même dans la préface de ses *Antiquités Romaines*: on ne sçait rien de particulier ni de la condition, ni des actions de son pere. Il nâquit à Halicarnasse, autrefois *Zephire*, ville de la Carie, la demeure ordinaire des rois de cette province. C'étoit aussi la patrie d'Herodote. Denys en sortit & vint à Rome trente ans avant Jesus-Christ, après s'être déja acquis une grande réputation dans son pays par la beauté de son génie, & par l'étendue de son sçavoir. Il demeura vingt-deux ans à Rome, y apprit la langue latine pour se mettre en état de consulter les historiens du pays, & y fit une étude sérieuse de tous les auteurs, tant Grecs que Latins, qui avoient

avoient parlé du peuple Romain. Il fut aussi en grande liaison avec tous ceux qui pouvoient l'instruire de ce qui regardoit ce peuple, & avec ce secours, il se mit à écrire les *Antiquités Romaines*. L'ouvrage entier parut sous le consulat de Claude Neron avec Calpurnius Pison, vers la premiere année de la CXCIII. olympiade, l'an de Rome, selon Caton, 745; selon Varron, 747. Il est difficile de déterminer l'année de sa naissance, le tems de sa mort, celui auquel il vint en Italie. Il est certain qu'il vécut encore quelques années après avoir achevé son ouvrage, & qu'il a vécu du tems d'Auguste. Il nous l'apprend lui-même, & Strabon nous en est aussi garant dans le 14. *livre* de sa *Géographie*. Il ne faut pas confondre, comme l'ont fait quelques sçavans, le Denys, un des censeurs de Plutarque, avec Denys d'Halicarnasse: le premier vivoit sous l'empire de Trajan, & celui-ci écrivoit longtems auparavant, sous Auguste. Les *Antiquités Romaines* étoient en vingt livres, dont il ne nous reste que les onze premiers, qui vont jusqu'en l'an de Rome 312. M. Bellanger, docteur de Sorbonne, en a donné une excellente traduction françoise, avec des notes, en 1723. à Paris, deux volumes *in* 4°. Il y en a eu une aussi vers le même-tems, par le pere le Jay, Jesuite. Photius assure qu'il avoit lû les vingt livres de Denys, & un abregé que celui-ci avoit fait. Nous l'avons perdu. Les neufs derniers livres renfermoient tout ce qui s'étoit passé depuis l'an 312. jusqu'à la guerre des Romains contre Pyrrhus, roi des Epirotes, inclusivement. Denys avoit aussi écrit sur la rhetorique, & sur quelques autres sujets. * *Voyez* la judicieuse préface historique & critique de M. Bellanger.

DENYS, (Jean) conseiller & medecin ordinaire du roi, a enseigné la physique & les mathematiques à Paris, avec beaucoup de réputation, après le milieu du XVII. siecle. Il s'est rendu recommandable par un grand nombre d'expériences, dont la plûpart ont été fort applaudies, & par ses ouvrages. Il tint chez lui pendant plusieurs années des conferences publiques, où l'on traitoit principalement de la physique, des mathematiques & de la medecine. Des personnes habiles dans ces sciences s'y trouvoient régulierement, mais on n'en excluoit pas les sçavans qui n'étoient d'aucune de ces professions. Ces conferences commencerent vers l'an 1664. & continuoient encore en 1672. Cette même année 1672. M. Denys commença à donner des *Memoires concernans les Arts & les Sciences*, & les presenta à monseigneur le dauphin, qui les reçut avec plaisir. Le premier memoire est du premier Fevrier 1672. le second du 15. le troisieme du premier Mars, le quatrieme du 15. le cinquieme du 22. le sixieme du premier Avril, le septieme du 11. le huitieme du 25. le neuvieme du 2. Mai, le dixieme du 16. le onzieme du premier Juin, le douzieme du 11. Ces mémoires s'imprimoient *in* 4°. à Paris chez Leonard, & l'auteur y a souvent donné aussi des extraits d'ouvrages purement historiques. Après le douzieme memoire, il annonça qu'il donneroit les résultats des conferences qui se tenoient chez lui, & il en donna en effet quelques-uns en 1672. cinq en 1673. & deux en 1674. On trouve dans ces mémoires & dans ces résultats beaucoup de choses curieuses & utiles. D'Houri imprima du même auteur, en 1687. *in* 4°. une *Relation curieuse d'une fontaine découverte en Pologne, laquelle a les proprietés de s'enflammer comme l'esprit-de-vin, de prolonger la vie jusqu'à cent cinquante ans, &c*. Le sieur Camusat, dans son *Histoire des Journaux imprimés en France*, appelle *Jean* Denys, *Jean-Baptiste*, quoique le privilege des *Memoires* de celui-ci ne lui donne que le nom de *Jean*: le même auteur lui attribue aussi une *Description géographique & historique des côtes de l'Amerique septentrionale, avec l'histoire naturelle du pays*, qui parut en deux volumes *in* 12. à Paris, chez Billaine. Cependant l'abbé Lenglet du Fresnoi, dans sa *Methode pour étudier l'Histoire*, in 4°. *tome* 4. *page* 414. appelle l'auteur de cette description *Nicolas* Denys, dit qu'il étoit de Tours, & lui donne la qualité de gouverneur, & lieutenant general pour le roi, ce qui ne convient pas à Jean Denys, qui n'étoit que medecin.

DESARGUES, (Gerard) *voyez* ARGUES, (Gerard des)

DESCARTES. (René) *A son article dans le Dictionnaire historique, on dit que* l'on a de lui deux volumes de lettres, *lisez* plusieurs volumes; car on les a en trois volumes *in* 4°. & depuis elles ont été réimprimées en plusieurs volumes *in* 12. de même que presque tous ses autres ouvrages. *Voyez ci-devant l'article* CLERSELIER, où *il s'est glissé dans l'impression une faute, en parlant de la mort de* M. Descartes: Il y a qu'après sa mort arrivée en Danemarck, &c. *il faut lire* arrivée à Stokolm en Suede, comme tout le monde sçait. On lit ces vers sur la mort de ce philosophe, dans l'eglise de sainte Genevieve du Mont à Paris.

> DESCARTES *dont tu vois ici la sépulture,*
> *A dessillé les yeux des aveugles mortels,*
> *Et gardant le respect que l'on doit aux Autels,*
> *Leur a, du monde entier, demontré la structure.*
> *Son nom, par mille écrits, se rendit glorieux,*
> *Son esprit mesurant & la terre & les cieux*
> *En penetra l'abîme, en perça les nuages:*
> *Cependant, comme un autre, il céde aux loix du sort,*
> *Lui qui vivroit autant que ses divins ouvrages,*
> *Si le sage pouvoit s'affranchir de la mort.*

L'inscription latine que l'on lit dans la même église à l'honneur de ce philosophe, n'est point du pere Lallemant, chanoine regulier de sainte Genevieve, comme plusieurs le croient, mais de M. Clerselier.

DESCARTES, (Catherine) fille de *René* Descartes, seigneur de la Bretailliere, &c. conseiller au parlement de Bretagne, & de dame *Marguerite* Chohan de Cockander, étoit aussi niéce du celebre philosophe *René* Descartes, dont elle soutint dignement la mémoire par son esprit & son sçavoir. C'est à sa gloire que quelques-uns ont publié que l'*esprit du grand René étoit tombé en quenouille*. Elle écrivoit bien en vers & en prose, & l'on trouve plusieurs de ses poësies dans le *Recueil des vers choisis*, donné par le pere Bouhours, Jesuite, sçavoir l'*Ombre de Descartes*, à Mademoiselle de la Vigne; la *Relation de la mort de M. Descartes*, le Philosophe, en prose & en vers. Cette seconde piéce est la plus considerable que mademoiselle Descartes ait faite, ou du moins qui soit dans le recueil du pere Bouhours. On y voit beaucoup d'esprit, de naturel & de délicatesse. M. Titon du Tillet n'a fait qu'une piéce de ces deux, quoique très-distinctes: c'est dans sa *Description du Parnasse François*; & il n'a pas corrigé cette faute dans l'édition *in folio* de son ouvrage donnée en 1732 *Madrigal* sur une fauvette qui revenoit tous les printems auprès des fenêtres de mademoiselle de Scuderi, avec qui mademoiselle Descartes étoit très-liée d'amitié. Mademoiselle Descartes est morte vers l'an 1706. car M. Flechier en parle en Janvier 1705. comme étant encore vivante. * *Mem. du tems*. Titon du Tillet, *Parnasse François*, *édition* in fol. *pag.* 505. M. Flechier, *Lettre à madame* de Marbœuf, presidente à Rennes, en date du 15. Janvier 1705. dans le *Recueil des lettres de ce Prélat, tome 2. pag. 9. & 12.* Baillet, *Vie de* Descartes, *in* 4°. *liv.* 1. *pag.* 5. & 6.

DESCHAMPS, (N.) sieur des Landes, gentilhomme du pays de Caux en Normandie, fut élevé à Paris dans les petites écoles qui étoient sous la direction de MM. de Port-Royal, & il s'y distingua entre ses compagnons par la vivacité de son esprit, & sa facilité pour la poësie. Il fut depuis fort engagé dans le monde, & s'attacha à M. de Montbrison, fils aîné de messire Henri de Guenegaud, seigneur du Plessis, secretaire d'etat, & ensuite garde des sceaux des ordres du roi, mort en 1676. Cette famille étant tombée dans la disgrace, M. Deschamps suivit le parti des armes, & servit en Allemagne sous M. le maréchal de Turenne, dont il a décrit quelques campagnes dans une fort belle relation qu'il en a donnée au public. Lorsqu'il eut quitté le service, il entra dans la maison de M. le Prince, qui le mit auprès de M. le Duc son petit-fils, en qualité de gouverneur. Mais enfin, Dieu lui ayant fait concevoir le néant du monde, il le quitta pour se retirer avec François d'Aligre, fils d'Etienne d'Aligre, chancelier

de France, qui vivoit dans son abbaye de S. Jacques de Provins, dans tous les exercices de la plus austere penitence, au milieu desquels ce pieux abbé est mort le 21. Janvier 1712. dans sa quatre-vingt-douziéme année. Dès que M. Deschamps eut commencé à demeurer avec ce pieux solitaire, il s'efforça de l'imiter, & il couroit déja d'un pas presque égal dans la même carriere de la pénitence, lorsqu'ayant été obligé de faire un voyage à Paris pour mettre ordre à quelques affaires, il fut attaqué subitement d'une maladie très-violente, qui le fit passer à une meilleure vie au bout de quinze jours de maladie. Dieu voulut abreger par cette prompte mort, une penitence qu'il comptoit devoir être beaucoup plus longue. Il a eu une sœur religieuse à Port-Royal, sous le nom de *Jeanne de sainte Aldegonde* des Landes, de qui on a plusieurs lettres qu'elle avoit écrites en 1665. Il a eu aussi un frere, nommé *Charles* Deschamps des Landes, qui se retira à Port-Royal des Champs, vers l'âge de vingt ans, & qui y vêcut pendant dix-sept ans, dans de continuelles mortifications. Son emploi principal, quoique gentilhomme & l'aîné de sa famille, étoit de garder les bois de l'abbaye. Il mourut dans ce desert âgé de trente-sept ans, le 17. Avril 1668. & fut enterré dans l'Eglise de Magni. Leur pere, & le sieur de la Bouteillerie leur oncle, gentilshommes pleins de cette bravoure prétendue, qui inspire à se venger par l'épée des moindres offenses, avoient été changés en Chrétiens humbles, doux & pénitens, par les soins & les instructions de M. GUILLEBERT, alors curé de Rouville en Normandie, *dont nous donnons un article en son lieu.* * *Mem. du tems.*

DESGABETS. (Dom Robert) *On en a donné un article dans le Dictionaire historique. Il faut ajouter à ses ouvrages,* une lettre à dom Mabillon, sçavant religieux de la congrégation de S. Maur, sur le traité *des Azimes* de cet habile Benedictin. Elle est datée le 27. Mars 1674. & se trouve dans le *tom. 1.* des *Oeuvres posthumes des peres* Mabillon & Ruinart...... Robaur, *lisez* Rohault.

DESGODETS, (Antoine) architecte du roi, & de la premiere classe de l'académie d'architecture, nâquit à Paris au mois de Novembre 1653. M. Colbert informé de son mérite, l'envoya à Rome vers le mois de Septembre 1673. Il fut pris en chemin par les Turcs au mois d'Octobre suivant & conduit à Alger, où il demeura esclave pendant quinze mois. Il supporta cet esclavage patiemment, quoiqu'il y souffrît beaucoup. Au commencement de 1675. le roi le délivra en donnant en échange pour lui & les compagnons de sa captivité, vingt-trois Turcs que les François avoient pris. M. Desgodetz alla d'Alger à Rome où il avoit été destiné, & il y demeura trois ans. Ce fut pendant ce séjour qu'il composa son livre des *Edifices antiques de Rome, dessinés & mesurés très-exactement.* C'est un volume *in folio*, qui n'a été imprimé qu'en 1682. à Paris, avec des figures. M. Desgodetz étoit de retour dès le commencement de 1678. Il se maria au mois de Mai 1679. & en 1680. M. Colbert le nomma contrôleur des bâtimens du roi à Chambor. Il en fut rappellé au commencement de 1694. par M. de Villacerf, pour être contrôleur du département de Paris. Il posseda cette charge jusqu'en 1699. qu'il reçut le brevet d'architecte du roi avec une pension de deux mille livres. Il succeda en 1719. à M. de la Hire en qualité de professeur d'architecture, & il commença ses leçons le 5. Juin de la même année. Il les continua avec applaudissement jusqu'à sa mort, qui arriva subitement à Paris le 20. Mai 1728. dans sa soixante-quinzieme année. Il a toujours uni à une grande capacité une pieté très-solide, dont sa famille est hereditaire. Il a laissé parmi ses papiers un *Traité des ordres d'Architecture*, qu'il eut l'honneur de présenter au roi Louis XV. lorsque ce prince vint à l'academie d'architecture; un *Traité de l'ordre François*; un *des Dômes*; un autre *sur la couppe des pierres*; un écrit sur quelques articles de la coutume de Paris, qui regardent les bâtimens. Il avoit entrepris un *Traité de la construction des Eglises & autres édifices publics*, qui est demeuré imparfait par sa mort. * *Memoires du tems.*

DESIDERIUS ou DIDIER, évêque de Nantes en Bretagne, vivoit un peu après le commencement du V. siecle. C'est à lui que Leon de Bourges, Eustochius de Tours, & Victurus du Mans adresserent la lettre synodique ou circulaire du concile de Bourges vers l'an 451. & non pas d'Angers de l'an 453. comme on le croit communément après le pere Sirmond. Didier mourut l'an 451. ou 452. S. Paulin de Noles, qui mourut l'an 431. lui a écrit en commun avec Therasie sa femme. C'est la quarante-troisieme lettre dans la nouvelle édition de S. Paulin, *in 4°.* On croit aussi que c'est le même Didier à qui Sulpice Severe adresse sa vie de S. Martin de Tours. * *Hist. abregée des évêques de Nantes, tome 7. des Memoires de litterature & d'histoire, chez Simart.* Le Brun des Marettes, *note sur la quarante-troisiéme lettre de S. Paulin.*

DESIRANT, (Bernard) natif de Bruges, religieux Augustin, docteur en Theologie de la faculté de Louvain, fut envoyé à Rome sous le pape Innocent XII. pour appuyer les accusations de messire Humbert de Precipiano, archevêque de Malines, contre plusieurs docteurs opposés à M. Steyaërt & à ce prélat. Il écrivit aussi contre eux, & contre les droits de l'église de Hollande, mais son voyage fut sans succès, & l'on reçut mal ses ouvrages. L'affaire qu'il voulut susciter à M. Van-Espen lui réüssit encore plus mal, & toute l'intrigue ayant été découverte, le pere Desirant, par sentence du 8. Mai 1708. fut, selon les propres termes de cette sentence qui est imprimée, *declaré decbu de toutes les leçons, benefices & offices qu'il possedoit dans l'université de Louvain, banni à perpetuité de tous les pays de l'obéissance de sa Majesté, à peine de punition arbitraire, & condamné à tous les frais.* Le pere Desirant se retira alors à Aix-la-Chapelle dans une maison particuliere, & quelque tems après le pape Clement XI. l'appella à Rome, le fit professeur au college de Sapience, & l'employa à écrire pour la constitution *Unigenitus.* Il mourut à Rome sous le pontificat de Benoît XIII. Etant encore à Louvain, il s'étoit fait donner la chaire de l'histoire & de la politique, qui ne convenoit gueres à son état, & que Juste-Lipse a autrefois remplie avec tant de réputation. Il en abusa, & déclama souvent contre la souveraineté des rois. Sur les informations qui en furent faites, il fut privé de cette chaire & chassé du pays, avec défenses de rentrer dans les états du roi Catholique, sous peine d'une plus severe punition. C'étoit en 1701. On en a imprimé les actes après la seconde lettre d'un chanoine de Tournai touchant le pere Desirant, qui fait partie du livre intitulé: *l'Etat present de la Faculté de Theologie de Louvain*, in 12. à Trevoux en 1701. On apprend encore dans cette lettre & dans la précedente, que le pere Desirant par son crédit s'étoit fait créer historiographe du roi avec de nouveaux appointemens: mais il fut dépouillé de ce titre & de ces revenus lorsqu'on le chassa des Pays-Bas. Entre ses ouvrages, il faut compter ses theses qui sont en grand nombre, & qui ont été imprimées. Un theologien François avertit en 1687. des excès dont elles sont remplies, ce qui ne l'a pas empêché d'en commettre de nouveaux, & de s'emporter sans cesse contre la France & contre les articles de 1682. La même année 1687. il publia sur la même matiere une dissertation contre feu M. du Pin, qui avoit expliqué & défendu ces quatre articles dans un ouvrage exprès. Entre les écrits apologetiques du pere Desirant en faveur de la bulle *Unigenitus*, le plus connu est le gros ouvrage *in 4°.* qu'il a intitulé: *Consilium pietatis de non sequendis errantibus sed corrigentibus, &c.* Il y attaque en particulier le concile de Constance & le celebre Gerson dont M. Lenfant a pris la défense contre cet Augustin, dans sa seconde édition de l'*Hist. du Concile de Constance*, à la fin du tome 2. *Voyez* aussi le septieme volume des *Lettres de M. Arnauld*, où il est souvent parlé du pere Desirant; l'ouvrage intitulé: *Le pere Desirant, ou la fourberie de Louvain*, in douze, ouvrage françois que l'on trouve aussi *in quarto* en latin; les pieces qui se trouvent à la fin du livre qui a pour titre: *Défense de la justice de la souveraineté du roi, &c.* dans la cause de Guillaume Vande-Nesse, *in quarto*, en 1708. *&c.*

DESLYONS, (Jean) nâquit à Pontoise l'an 1615. d'une bonne famille de cette ville, & non à Senlis, comme le dit l'abbé le Clerc, dans sa *Bibliotheque du Richelet*. Il fit ses études à Paris, embrassa l'état ecclesiastique, & n'étant encore que bachelier en theologie de la maison & societé de Sorbonne, il fut pourvû du doyenné & de la theologale de Senlis, dont il prit possession le 11. Septembre 1638. Il reçut le bonnet de docteur le 5. Juin 1640. & se retira ensuite à Senlis, où il a passé toute sa vie à étudier, à prêcher, à composer, & à remplir avec exactitude les devoirs de son ministere. En 1656. n'ayant pas voulu souscrire à la condamnation du celebre M. Arnauld, docteur de Sorbonne, il fut retranché de la faculté avec plusieurs autres docteurs; & quoiqu'il n'y ait jamais été rétabli, il ne laissa pas de prendre toujours la qualité de docteur, & même celles de doyen de la faculté, & de *Senieur* de la maison de Sorbonne, lorsqu'il se vit le plus ancien. Les infirmités de la vieillesse ne lui permettant pas de s'acquitter, comme il souhaitoit, des fonctions de doyen & de theologal, il abdiqua ces deux dignités en 1692. & confera le doyenné seulement à M. de Bragelongne, & la theologale à un autre. Il se réserva le titre de *Doyen honoraire*. Il est mort le 26. Mars 1700. âgé de 85. ans, & a été inhumé dans la cathedrale de Senlis, dans une chapelle qu'il avoit fait bâtir, au côté gauche du maître-autel, avec cette épitaphe qu'il avoit dressée lui-même, & qu'il avoit ordonné que l'on mît sur son tombeau.

*HIC jacet & adhuc loquitur Joannes* DESLYONS, *nativitate Pontœsianus in Francia Vulcassina: atate octoginta quinque annorum; gradu scholastico Magister in Theologia: tandemque Sorbonæ senior, & Decanus sacra Facultatis Parisiensis: ordine sacro Presbyter, Ecclesia Sylvanectensis Decanus, & Cathedra Theologus: tot nominum umbra coram hominibus, & coram Deo nihil. Hoc loco deposui corpus meum, & utinam anima sit in manu Dei, quo de his omnibus judicium semper timui vivens, nunc mortuus spero misericordiam, orationes ab Ecclesia & communione Sanctorum, carnis resurrectionem à Spiritu Christi in consortio Martyrum suorum & hujus civitatis Patronorum Gervasii & Protasii, quorum antiquam & penè antiquatam memoriam novo hoc sacello excitare & restituere dedit mihi Dominus. Veni cito, Domine, cum omnibus Sanctis tuis. Non licet mortuum super mortuum mitti.* Concil. Autissiod. canon. XV. *Obiit die 26. Martii 1700.*

On voit dans son testament, daté du 18. Mars 1699. & qui est une piece (manuscrite) longue & curieuse, l'explication des dernieres paroles de cette Epitaphe, tirées d'un concile d'Auxerre, qui défend d'inhumer un mort sur un autre mort. » C'est pour cette raison, (dit M. Deslyons dans ce testament) que je me suis préparé un cercueil de plomb, non par pompe, mais contre l'abus presque universel d'ensevelir les morts les uns sur les autres, soit dans les églises, soit dans les cimetieres. « Après sa mort le chapitre de Senlis fit son éloge dans une lettre circulaire qui a été imprimée *in*-4°. & où l'on loue principalement la pénétration de son génie, la solidité de son jugement, l'étendue de ses connoissances, sa grande pieté & même son éloquence, quoique ceux qui ont lû ses discours imprimés & ses autres ouvrages, y trouvent un stile dur & très-diffus, & souvent affecté & sans naturel. Mais l'érudition y est versée à pleines mains, & pour l'ordinaire accompagnée de beaucoup de solidité. Ce qu'il sçavoit le mieux étoient les rites & les pratiques du moyen âge de l'église, comme on le peut voir par ses ouvrages, & par son testament où il témoigne pour elles un grand attachement, & un vif desir de les voir rétablies. Voici ses écrits: 1. *Enlevement de la Vierge par les Anges, homelie prêchée le jour de son Assomption en l'Eglise Cathedrale de Senlis*, à Paris en 1647. *in*-12. Ce sermon fut censuré par Nicolas Sanguin, évêque de Senlis, le 28. Septembre de la même année; M. Deslyons en appella; mais après plusieurs procédures il convint le 3. Août 1650. avec le prélat, de donner des éclaircissemens qui contenterent M. de Sanguin, & qui lui firent lever sa censure par une déclaration du 17. Août 1650. Toutes les pieces de cette affaire ont été réimprimées avec le sermon qui y avoit donné lieu, sous ce titre: 2. *Défense de la veritable dévotion envers la sainte Vierge, contenue dans le recueil des piéces suivantes: 1. Sermon de l'Assomption de Notre-Dame, prêché par Jean Deslyons. 2. Censure dudit sermon faite par M. l'évêque de Senlis. 3. Accord passé entre ledit seigneur Evêque, & ledit sieur Appellant de ladite censure. 4. Eclaircissement sur les propositions censurées, composé par le sieur Deslyons. 5. Acte par lequel ledit seigneur Evêque leve la censure.* in 4°. à Paris en 1651. 3. On trouve dans le second volume des lettres de M. Arnauld, deux lettres de M. Deslyons à ce docteur; l'une du 29. Juillet 1663. l'autre du 10. Août suivant, où l'on voit que M. Deslyons esperoit rétablir le calme dans la faculté de theologie, & engage M. Arnauld à venir à Paris pour cet effet: M. Arnauld ne crut pas devoir se rendre à ses avis. Ce docteur a écrit plusieurs lettres à M. Deslyons, que l'on trouve aussi dans le recueil des lettres du premier. 4. *Discours ecclesiastique contre le paganisme du Roy-Boit*, à Paris, en 1664. *in*-12. & en 1670. Cette seconde édition qui est plus ample que la premiere, est intitulée: *Traités singuliers & nouveaux contre le paganisme du Roy-Boit* Le premier, *du jeûne ancien de l'Eglise Catholique la veille des Rois.* Le second, *de la royauté des Saturnales, remise & contrefaite par les Chrétiens charnels en cette fête.* Le troisiéme, *de la superstition du Phabé, ou de la sottise du Febué.* Cet ouvrage, qui est très-curieux, a été fort mal refuté par le sieur Barthelemi, avocat de Senlis, dans un court écrit qui a pour titre: *Apologie du Banquet de la veille des Rois*, par maître Nicolas Barthelemi, avocat au parlement & au bailliage & siege présidial de Senlis, à Paris en 1664. *in*-12. 5. *Oraison funebre de très-haute & très-puissante dame Diane-Henriette de* BUDOS, *duchesse de* SAINT-SIMON, prononcée à ses obseques en l'église cathedrale de Senlis, le 19. Decembre 1670. à Paris en 1671. *in*-4°. 6. *Eclaircissement de l'ancien droit de l'Evêque & de l'Eglise de Paris sur Pontoise & le Vexin-François, contre les prétentions des Archevêques de Rouen, & les fausses idées des Aréopagites, avec la réfutation* du livre intitulé: *Cathedra Rothomagensis in suam Diœcesanam Pontesiam*, à Paris en 1694. *in*-8°. livre plein de recherches. M. Deslyons y prend les titres de *Conseiller, Aumônier & Prédicateur du Roi*: il y a inseré un discours à M. François Rouxel de Medavy, archevêque de Rouen, prononcé le 24. Septembre 1673. parce qu'il regarde la même matiere. 7. *Lettre à M. de Bragelongne, nouveau Doyen de Senlis, touchant la symphonie & les instrumens que l'on a voulu introduire dans l'Eglise de Senlis aux Leçons de Tenebres.* M. Deslyons condamne vivement cette introduction. Sa lettre parut en 1698. *in*-4° M. de Bragelongne y répondit au mois de Mars de la même année, & M. Deslyons fit réimprimer peu après sa lettre avec la réponse *in*-4°. précedées d'un avertissement. Ce recueil a pour titre: *Critique d'un Docteur de Sorbonne sur les deux lettres de Messieurs Deslyons, ancien, & de Bragelongne, nouveau Doyen de la Cathedrale de Senlis, touchant la symphonie & les instruments que l'on a voulu introduire dans leur Eglise aux Leçons de Tenebres*, Mais un écrit de M. Deslyons qui a fait plus de bruit, est une espece de factum *in folio*, intitulé: *Réponse de M. Deslyons, Docteur, &c. aux lettres de M. Arnauld, aussi Docteur de Sorbonne, imprimée & produite par Maître Jean Gontin, Dauphinois, curé de S. Hilaire de Senlis, pour servir au Procès pendant en la Tournelle, pour François Deslyons, écuyer, sieur de Theuville*, (c'étoit son frere) *& ses enfans demandeurs & intimés, contre ledit Gontin & Robert Tarteron, notaire, prisonniers ès prisons de la Conciergerie: & Fabry solliciteur, accusés & appellans.* Il s'agissoit d'une querelle de famille. Mademoiselle de Theuville, niéce de M. le doyen de Senlis, avoit redemandé à M. son pere le bien de sa mere; sur le refus du pere, on plaida, contre le consentement de M. Arnauld consulté par

la demoiselle, mais après la propofition d'un accommodement que mademoiselle de Theuville avoit propofé par le même confeil, avec perte pour elle, & qu'après quelques reflexions elle ne voulut plus accepter. Rien de plus aigre que ce factum, & en même tems rien de plus rempli d'érudition ecclefiaftique, mais gâtée par des vivacités fans nombre & par des opinions fingulieres, comme celle-ci, Qu'un enfant ne doit jamais plaider contre fon pere. M. Arnauld y eft accufé d'avoir foulevé mademoifelle de Theuville contre fon pere. Cependant ce docteur eut la modération de ne point répondre, & il s'en tint à quelques lettres qu'il avoit écrites à M. Deflyons pendant le cours de cette affaire. On a répondu pour lui dans les *Avis importans au pere Recteur du college des Jefuites de Paris*, in-12. en 1692. & dans le *tome 3.* ou tome préliminaire de la juftification de M. Arnauld, en 1702. M. Deflyons a eu auffi fon apologifte; dans une très-longue *Lettre* prétendue *apologetique pour M. Arnauld, écrite à un abbé de fes amis*, & imprimée en 1688. *in-12.* C'eft une fatyre continuelle contre ce docteur, divifée en trois parties, dont la derniere feule, qui eft la plus longue, regarde l'affaire en queftion. En 1730. le pere Niceron, Barnabite, ayant donné dans fes curieux *Memoires pour fervir à l'hiftoire des hommes illuftres dans la république des lettres, tome 11*, un article de M. Deflyons, & y ayant fait une efpece d'apologie du factum de ce docteur, un anonyme la refuta, & prit de nouveau la défenfe de M. Arnauld, dans une longue lettre adreffée au pere Niceron lui-même, & imprimée dans la *Bibliotheque raifonnée des ouvrages des fçavans de l'Europe, tome 8. II. partie*, en 1732. Cette lettre compofée en 1731. eft attribuée à M. Goujet, chanoine de S. Jacques l'Hôpital, à Paris. Outre ces écrits imprimés de M. Deflyons, ce docteur en a laiffé plufieurs autres qui font curieux; fçavoir: *Lettre* Ecclefiaftique *touchant la fépulture des Prêtres; S'ils doivent être enterrés le dos tourné à l'Autel, & la face vers le peuple, felon le nouveau Rituel Romain.* Elle eft du 3. Mai 1662. l'auteur y prétend que les prêtres, comme les laïcs, doivent être enterrés la face & les pieds tournés vers l'autel. *Replique à la lettre de* M. l'abbé de S. Cyran, *fur la fépulture des Clercs & des Prêtres, le vifage tourné vers l'Occident* en Mars 1672. *Epitre apologetique pour le jeûne de la veille de la Pentecôte, à M. l'évêque de Chartres. Lettre au R. P. Pierre Chaftelain, Miffionaire au Canada, de la Compagnie de Jefus.* Il y loue les Miffions. Il a laiffé encore un affez grand nombre de difcours ou harangues qu'il a faits en differentes occafions, comme lorfqu'il venoit quelque prince, ou quelque prelat à Senlis, &c. Il y a bien des métaphores & du phœbus dans ces difcours, & fort peu de naturel. * Le P. Niceron, *Memoires, tome 11. & 20. Hiftoire manufcrite du diocèfe de Senlis*, par M. D. R. curé de Sarcelles. *Mem. du tems. &c.*

DESMARES, (Touffaint) prêtre de l'Oratoire. *Ajoutez à l'article que l'on en a donné dans le dictionaire hiftorique des éditions de 1725. & de 1732. ce qui fuit:* Il eft mort le 19. Janvier 1687. âgé de 87. ans. Les ouvrages fuivans font sûrement de lui. *Relation veritable de la conference entre le pere D. Pierre de S. Jofeph, Feuillant, & le pere Defmares, prêtre de l'Oratoire, chez M. l'abbé Olier, alors curé de S. Sulpice, avec la réfutation des infignes fauffetés que le pere Feuillant a publiées touchant cette même conference dans un écrit* imprimé fous ce titre: *Lettre à M. de Liancour. S'il faut expliquer le concile de Trente par S. Auguftin*, en 1650. *Réponfe d'un Docteur en theologie à M. Chamillard profeffeur en theologie*, en 1656. *Lettre d'un Ecclefiaftique à un Evêque*, en 1652. *in-4°. Lettre d'un Docteur en theologie au R. P. Pierre de S. Jofeph Feuillant, fur le fujet d'une feconde lettre que ledit pere a fait publier dans Paris contre le R. P. Defmares*, en 1652. *in-4°. Lettre d'un ecclefiaftique de Reims, ami des Jefuites au R. P. dom Pierre de S. Jofeph, Feuillant, fur le fujet de quelques vers ridicules qu'il lui envoie, qui ont été prononcés cette année en l'action publique des affiches de leur college de Reims, à deffein de deshonorer la doctrine de faint Auguftin, touchant la divine Grace qui eft celle de l'Eglife, & d'expofer aux bouffonneries des libertins la pénitence chrétienne*, en 1652. *in-4°. La Cenfure de la faculté de theologie de Reims, contre le libelle d'un Jefuite fur le fujet de Gothefcalque, envoyé au R. P. dom Pierre de S. Jofeph, feuillant, par un ecclefiaftique de Reims*, en 1652. *in-4°. Les faints Peres de l'églife vengés par eux-mêmes des impoftures du fieur de Marandé, dans fon livre des Antiquités de l'Eglife, &c. à M. Morel, docteur de Sorbonne, foi difant cenfeur royal pour l'impreffion des livres*, par le fieur de Sainte-Anne, à Paris en 1652. *in-4°.* M. Du Pin, dans fa table de l'*Hiftoire ecclefiaftique* du XVII. fiecle, attribue cet ouvrage à M. Lombard, fieur du Trouillas. *Lettre d'un ecclefiaftique au R. P. de Lingendes, provincial des Jefuites de la province de Paris, touchant le livre du pere le Moine, Jefuite, de la Devotion aifée*, en 1652. *in-4°. Remontrance chretienne & charitable à M. l'abbé Olier, fur le fujet du fermon qu'il fit dans l'Eglife de S. Sulpice le jour de la fête derniere de ce faint, par un ecclefiaftique de fes auditeurs*, en 1653. *in-4°.* La premiere partie de l'ouvrage intitulé: l'*Idée du Sacerdoce & du Sacrifice de Jefus-Chrift.* Le pere Defmares avoit encore compofé les ouvrages fuivans, qui n'ont point été publiés: 1. La difpute des faints Peres & des Pelagiens. 2. Une traduction & des commentaires françois fur les Evangiles. 3. Une explication des prophetes Ezechiel & Daniel, & des petits Prophetes. 4. Une explication du Pfeaume LXVII. 5. Des reflexions fur les Conciles, entr'autres fur ceux de Conftance & de Bafle. 6. Reflexions fur les Papes, la primauté de l'Eglife, les Evêques, les Religieux, &c. 7. Un traité fur l'Eglife; des Sermons; un grand traité de l'églife, en latin, que M. Nicole avoit eu deffein de publier. Après l'année 1668. le pere Defmares reparut dans les chaires de Paris, avec le même fuccès qu'auparavant. * *Mem. manuf.*

DESMARETS, (Charles) de Dieppe, entra dans la congregation de l'Oratoire en 1619. reçut la prêtrife en 1628. & vint demeurer à Rouen en 1641. Dix ans après, le pere de S. Pé lui réfigna la cure de Sainte Croix-Saint-Ouen de cette ville, & il l'a remplit pendant 24. ans, avec beaucoup de zele & de pieté. En 1658. il fut un de ceux qui fignerent la requête des curés de Rouen à M. de Harlay, leur archevêque, pour lui demander la condamnation de l'*Apologie des Cafuiftes* du P. Pirot, Jefuite. La *Requête* ou *Factum* eft fignée de 26. curés. M. de Harlay cenfura depuis cette apologie des cafuiftes. En 1674. le pere Defmarets fe voyant âgé & infirme, refigna fa cure au P. du Breuil, & mourut le 25. Mai 1675. âgé de 73. ans. Il avoit compofé dans fa jeuneffe un ouvrage excellent, intitulé: *Elevations fur la Paffion de notre Seigneur Jefus-Chrift*, que le P. Quefnel a eu foin de faire imprimer en 1676. On en fit une nouvelle édition en 1677. à Paris chez Coignard, fous ce titre: *Elevations à J. C. notre-Seigneur, fur fa Paffion, fa Mort, &c.* & l'on en a fait depuis un très-grand nombre d'éditions. * *Mem. du tems.*

DESPAUTRE ou VAN-PAUTEREN, dit DESPAUTER. (Jean) *Il eft dit à fon article dans le Dictionaire hiftorique*, qu'il mourut en 1520. ou en 1534. *il faut s'en tenir à la premiere datte.*

DESSENIUS, (Bernard) medecin & botanifte. *Ajoutez à fes ouvrages*, une lettre à André Mathiole, parmi les lettres de ce dernier. *Dans l'article que l'on a donné de* Deffenius, *dans ce Dictionaire hiftorique, on met* fa mort en 1574. M. Manget, dans fa *Bibliotheque des Medecins*, la place la même année: mais feu M. de la Monnoie, dans des notes manufcrites qu'il avoit faites fur l'*Epitome* de Gefner, l'avance en 1544. Il paroît que cette derniere date eft fauffe: la *Défenfe de la Medecine*, par Deffenius eft en effet de l'an 1573. au moins pour l'impreffion.

DEVAUX, (Jean) maître chirurgien juré, ancien prevôt & garde de fa communauté, né à Paris le 27. Janvier 1649. & mort le 2. Mai 1729. dans fa quatre-vingt-uniéme année, étoit fils de *Jean* Devaux, parifien, celebre chirurgien, mort doyen de fa compagnie le 25. Septembre 1695. âgé de 85. ans. Celui *dont nous parlons* fit fes pre-

mieres études avec beaucoup de succés, mais plein d'aversion pour la chirurgie pratique, & sans aucun attrait pour la chirurgie en general, il negligea longtems de marcher sur les traces de son pere, & ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'il embrassa une étude pour laquelle il se sentoit tant d'opposition. Il s'y appliqua neanmoins par obeissance, & il étudia la chirurgie théorique sous Claude David le fils, qui fut depuis chirurgien de Marie-Therese d'Autriche, reine de France. Ses grandes dispositions pour cet art, qu'il n'envisageoit d'abord qu'avec dégoût, ne tarderent pas à se developper, & il fit presque toujours depuis par inclination une étude qu'il n'avoit d'abord commencée que malgré lui. Ses progrès furent très-considerables, & tous ceux qui l'ont connu conviennent qu'il a fait revivre en lui toute l'habileté & toute la probité de son pere, qui avoit si longtems & si utilement servi le public. Il n'a gueres moins été habile dans la chirurgie pratique que dans la théorique, & il s'est acquis dans l'une & dans l'autre une grande reputation; mais il a excellé davantage dans la premiere. Sa communauté a rendu justice à son merite, en l'élisant deux fois prevôt. A la fin de sa premiere prépositure il fut exilé pendant quelques jours à Soissons, pour s'être opposé à la delivrance d'une somme, dont le demandeur ne produisoit pour tout titre qu'une espece de violence, que la justice n'a jamais connue. Dans les dernieres années de sa vie, l'enflure de ses jambes & la pesanteur de son corps l'empêchant de sortir, il demeuroit toute la journée occupé à lire, à composer, ou à repondre aux consultations qu'on venoit lui faire. Ses travaux n'avoient nullement affoibli son esprit, qu'il a conservé sain jusqu'au dernier soupir. Comme il avoit amassé une bibliotheque assez considerable, & qu'il s'étoit depuis longtems familiarisé avec les livres, il trouvoit ses delices dans son cabinet, & ceux qui le venoient voir apprenoient toujours quelque chose d'utile avec lui. Il est mort d'une oppression de poitrine, & a été enterré à S. Gervais sa paroisse. Il s'étoit marié à l'âge de quarante-huit ans, & n'a eu que deux filles de ce mariage. M. Devaux écrivoit purement en françois, & très-élegamment en latin; & les occupations que sa réputation lui procuroit ne l'ont pas empêché d'enrichir le public d'un grand nombre d'ouvrages, dont la plûpart sont des traductions. On a de sa composition : 1. *Le Medecin de soi-même*, ou *l'art de se conserver la santé par l'instinct*, à Leyde en 1682. Ce petit ouvrage a été réimprimé plusieurs fois, & cependant il est assez rare. L'auteur y promettoit un traité *De la Medecine curative* : mais le premier ayant déplu aux medecins, qui en effet n'y sont gueres épargnés, il resista à la tentation de les chagriner de nouveau par un second. 2. *Découverte sans découverte*, à Paris en 1684. *in*-12. Cette brochure est contre le petit écrit du sieur de Blegny, intitulé : *Decouverte du veritable remede anglois pour la guerison des fiévres*. 3. *Factum*, ou *Réponse en forme de Factum*, à un fait rapporté faussement dans les observations de M. Peu, fameux accoucheur, dans lequel M. Devaux se trouvoit impliqué, à Paris en 1687. chez d'Houry. 4. *L'Art de faire des rapports en Chirurgie, où l'on enseigne la pratique, les formules & le stile le plus en usage parmi les Chirurgiens commis aux rapports, avec un extrait des Arrêts, Statuts & Reglemens faits en consequence*, à Paris en 1703. *in*-4°. 5. *Index funereus Chirurgorum Parisiensium ab anno 1315. ad annum 1714.* à Trevoux en 1714. *in*-12. M. Devaux a continué cet ouvrage jusqu'à sa mort, & l'a traduit en françois avec beaucoup d'augmentations. Cette continuation & cette traduction sont entre les mains de ses heritiers. 6. *Dissertation sur l'operation Césarienne*, dans l'édition *Des opérations chirurgicales de Verduc*, à Paris en 1720. 7. *Dissertation historique sur la chirurgie des accouchemens*, dans les *Memoires de litterature & d'histoire*, chez Simart, *tome 3. partie 2.* Les traductions de M. Devaux sont : 1. celle des *Nouveaux elemens de Médecine, &c.* par Corneille Bontekoë, Hollandois, docteur en medecine, à Paris en 1698. *in-douze*, deux volumes. 2. Celle de *La pratique médecinale de Jean-Bernard Gladbach, docteur en medecine à Creutznac, &c.* à Paris en 1705. *in*-12. 3. Du *traité de la maladie venerienne, & des remedes qui y conviennent*, par Charles Musitan, medecin de Naples, *avec des remarques*, à Trevoux en 1711. deux volumes *in*-12. 4. De *l'Abregé anatomique de Laurent Heister, professeur de chirurgie à Altorf*, à Paris chez Lottin en 1724. *in*-12. 5. De deux *Dissertat. Medecin. Chirurg. l'une sur la maladie venerienne, l'autre sur la nature des tumeurs*, par M. Deidier professeur royal de chymie en l'université de Montpellier, en 1725. à Paris *in*-12. Cette traduction est plus ample que l'original, M. Deidier ayant envoyé ses augmentations manuscrites. 6. Des *Aphorismes d'hippocrate, avec le commentaire de M. Hecquet, celebre medecin*, deux volumes *in*-12. à Paris en 1726. 7. De l'abregé de toute la *Medecine-pratique*, par Jean Allen, docteur en medecine, avec la *Methode de Sydenham, ensemble quelques formules conformes à la pratique françoise, &c.* en 1728. trois volumes *in*-12. à Paris. 8. Du *Traité de la vertu des médicamens*, par M. Herman Boerhave, à Paris en 1729. *in*-12. 9. De l'*Emmenologie* de Freind, medecin Anglois, à Paris en 1730. *in*-12. 10. Du *Traité des maladies aiguës des enfans, &c.* par Gautier Harris, medecin, à Paris en 1730. 11. Du *Traité de la nature, des causes, des symptômes & de la curation de l'accident le plus ordinaire du mal venerien, &c.* de Guillaume Cokburn, medecin Anglois, à Paris, *in*-12. Du *Traité des maladies des deux sexes, &c.* par Jacques Vercelloni, medecin Italien, à Paris. Ces cinq dernieres traductions n'ont paru qu'après la mort du traducteur. Outre ces ouvrages de la composition de M. Devaux, & ces traductions qui sont fort estimées, cet habile chirurgien a contribué aussi à la perfection de plusieurs autres ouvrages, ou en a donné de nouvelles éditions augmentées de ses propres recherches, sçavoir : l'*Art de saigner accommodé aux principes de la circulation du sang*, par Henri-Emmanuel Meurisse : la forme, le stile, & un grand nombre de reflexions semées dans l'ouvrage sont de M. Devaux : c'est un *in*-12. publié en 1689. à Paris. *Nouveau recueil d'observations chirurgicales, faites* par M. Saviard, chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris, &c. en 1702. *in*-12. C'est M. Devaux qui a recueilli ces observations. *Traité complet des accouchemens naturels, non naturels, &c.* par le sieur de la Motte, chirurgien à Valogne. M. Devaux a revû cet ouvrage, & a eu beaucoup de part aux observations & aux reflexions qui l'acompagnent. C'est un *in*-4°. en 1722. à Paris. Il a fait la même chose à l'égard du *Traité complet de Chirurgie*, du même, qui parut en 1622. en trois volumes *in*-12. à l'égard de l'*Anatomie du corps humain*, par Jean Palfyn, alors professeur en chirurgie à Gand, à Paris en 1726. Enfin à l'égard de l'*Anatomie de Dionis*, dont M. Devaux a donné une nouvelle édition augmentée en 1728. *in*-8°. On dit qu'il a eu aussi quelque part au *Chirurgien Dentiste*, excellent ouvrage de M. Fauchard; & à plusieurs ouvrages de M. Croissant de Garengeot, habile chirurgien de Paris. * *Eloge de M.* Devaux, *par* M. Goujet, chanoine de S. Jacques l'Hôpital, au *tome 8. part. 1.* des *Mem. de litter. & d'hist. recueillis, par le pere* Desmolets *Abregé ou extrait de cet éloge, par le pere* Niceron, en ses *Mem. pour servir à l'hist. des hommes illust. tome 12. Lettre de M.* Goujet, *contre un extrait du Journ. des Sçav. de Juin 1726. dans les Mem. du pere* Desmolets, *tome 2. 2. part.*

DEUSINGIUS, (Antoine) medecin celebre & professeur à Groningue, *dont on a parlé dans ce Dictionaire historique. Ajoûtez qu*'il est mort à Groningue en 1666. âgé de 54. ans. *Voyez* Manget, dans sa *Bibliotheque des auteurs Medecins livre 4.* On y trouve un long catalogue des ouvrages de Deusingius, dont il paroît faire beaucoup d'estime. Il y remarque aussi que cet habile homme avoit été medecin aulique de Guillaume-Frideric comte de Nassau, gouverneur de Frise.

DEUSINGIUS, (Herman) fils du précedent, nâquit le 14. Mars 1654. Etant encore enfant il tomba dans l'eau, & n'en fut tiré que comme par miracle, son pere étant arrivé lorsqu'on s'y attendoit le moins. En 1677. à l'âge

de vingt-deux ans, il fut fait docteur en droit. Les états de Groningue le nommerent en 1682. à la chaire de professeur en droit & en langue grecque. Mais il refusa cet emploi. Après avoir parcouru les Pays-Bas & l'Allemagne, il abandonna la jurisprudence, & s'appliqua à la *Demonstration de l'allegorie historique du vieux & du nouveau Testament*. Trois dissertations qu'il composa sur le mystere de la sainte Trinité, qu'il consideroit comme la source d'une triple allegorie dans l'explication de l'histoire sainte, lui attirerent une haine si violente qu'on l'excommunia, quoiqu'on n'eût fait aucune démarche pour le convaincre d'erreur, ni pour lui prouver la verité. Comme il etoit sujet à des maux de tête presque continuels, il alla prendre les eaux d'Aix-la-Chapelle; après quoi il se retira dans le pays de Drent, comme en un lieu d'exil. M. le baron de Pallant, gouverneur de Cœvœrde & du pays de Drent, informé de son merite, ordonna au synode de l'inviter, & de l'admettre à la communion de l'eglise. Il retourna ensuite à Groningue, où les ministres de l'église Françoise le reçûrent fraternellement. Il mourut le 3. Janvier 1722. * *Biblioth. Bremens. class. V. pag. 925.*

DEVIN, (Jean le) sieur de Villetes en Moranne, & de Lommeau de la paroisse de Juigné près la ville de Sablé, fils de *Jean* le Devin, sieur de la Cheveraye, & de *Jeanne* le Port, nâquit à Sable dans le XV. siecle. Il fut premierement conseiller ordinaire des grands jours d'Anjou en la place de Gilles Commers Langlade, docteur regent en droit dans l'université d'Angers en 1519. Ses lettres de provision sont de Louise de Savoye, mere de François I. duchesse d'Angoumois & d'Anjou & comtesse du Maine. Elles sont dattées du premier Octobre 1522. Il fut ensuite enquêteur d'Anjou. Il épousa 1°. *Jaquine* de Courbefosse, fille d'*Antoine* de Courbefosse, lieutenant general de Beaumont, & de *Christine* Tibergeau d'une famille noble du pays du Maine: 2°. *Jeanne* de Pincé, aussi de famille noble: 3°. *Jeanne* Belin, veuve de *Christophe* Liger, fille de *Jean* Belin, lieutenant general d'Angers sous Louis XI. & de *Renée* Bernard, de la famille de *Jeanne* Bernard, ayeule du cardinal de Valençay. Jean le Devin s'acquit une grande estime dans les differens emplois qu'il exerça. Il avoit un merite peu commun, l'esprit fort orné, & beaucoup d'érudition pour son tems. Il mourut à Angers le 14. Avril 1563. & fut enterré dans l'église des Dominicains de cette ville.

DEVIN, (Antoine le) écuyer, sieur de la Roche en Anjou, du Tronchay, & de Montargis au Maine, étoit fils de Jean le Devin, *dont on parle dans l'article précedent*, & de *Jaquine* de Courbefosse. Il fut élû d'Angers, charge alors considerable, & non du Mans, comme le dit Blondeau dans ses *illustres Manceaux*, où il prétend aussi qu'Antoine le Devin étoit du Mans, ce qui n'est pas certain. La Croix du Maine, en fait mention dans sa *Bibliotheque*, comme d'un écrivain très-celebre. Il dit qu'il avoit fait entr'autres trois tragedies, Judith, Esther & Susanne; & traduit en prose l'histoire de Salluste. Il épousa *Renée* Moysant, fille unique de *Jean* Moysant, sieur de la Touche, licentié ès loix, & de *Renée* Martin. Un des descendans d'Antoine le Devin a pris le nom de *le Divin*, qui est resté à cette famille. * *Voyez* la continuation manuscrite de l'*Histoire de Sablé*, de l'abbé Menage.

DEVONIUS, (Joseph) Anglois, ainsi nommé parce qu'il étoit né dans la province de Devonshire, On le surnommoit aussi *Excestriensis*, à cause d'Excester, qui est la capitale de cette province; & *Iscanus*, parce qu'il fut élevé à Isch, ville de Cornouaille. Devonius passa dans son tems pour l'un des plus habiles dans les langues grecque & latine, & pour l'un des plus remplis d'érudition. On le regarde aussi comme le premier poëte qu'il y eût alors en Angleterre. Il fut en grand crédit auprès de Baudouin qui fut élevé sur le siege épiscopal de Cantorberi l'an 1184. & qui se déclara son protecteur. Devonius lui dédia ses six livres de la guerre de Troye, & son *Antiocheide*. Ses six livres de la guerre de Troye, ou l'histoire de Darès *le Phrygien*, est en vers, & a été imprimée sous le nom de *Cornelius Nepos*, à Bâle en 1541. *in*-8°. au même lieu en 1583. *in folio*, avec ce titre: *Dares Phrygius de bello Trojano, carmine elegiaco, per Cornelium Nepotem*. Les Anglois se sont plaints de cette bévûe, qui a fait attribuer à Cornelius Nepos ce qui est l'ouvrage de Devonius. Ce dernier est encore auteur d'un panegyrique à la louange de Henri II. D'un traité de l'*Education de Cyrus*; & de quantité de poësies, dont la plûpart sont sur des sujets très-profanes. Pitseus, dans son traité sur les écrivains d'Angleterre, prétend gratuitement que Devonius fleurissoit encore en 1210. & c'est plus gratuitement encore qu'il assure que Baudouin, archevêque de Cantorberi, obtint pour lui l'archevêché de Bourdeaux en France. Cette derniere prétention n'a nulle vraisemblance, & ne se trouve appuyée d'aucune autorité. * Outre les auteurs cités dans cet article, *voyez* Casimir Oudin, *in commentar. de Scriptor. Eccles. saculi XII. tom. 2.* in fol.

DEUTERIE, maitresse de Theodebert I. roi de Mets dans le VI. siecle *Il est dit à son article dans ce Dictionaire historique, qu*'elle fut ensuite femme de ce prince. Il est vrai que Theodebert l'épousa publiquement à Clermont en 634. Mais il étoit lui-même marié alors à Wisigarde, sa femme légitime encore vivante, & Deuterie elle-même avoit aussi son mari, qu'on pretend être Tonance Ferreol, fils du préfet des Gaules, ce qui n'est pas vraisemblable. On n'a donc pas pû dire que Deuterie fut femme de Theodebert, puisqu'elle n'a jamais pû être que sa concubine. *Ce que l'on ajoute à la fin du même article, que* la crainte qu'elle eut que sa fille ne vint à plaire au roi, & ne fût cause de sa propre disgrace, la porta à faire mettre cette fille sur un chariot attelé par des bœufs indomptés, qui l'entraînerent dans la Meuse, *n'est pas exactement vrai pour les circonstances. Voici le fait*: Deuterie craignant en effet que sa fille, qu'elle avoit emmenée avec elle, n'inspirât par sa beauté de l'amour à Theodebert, dont elle connoissoit le foible, resolut de s'en défaire. Elles étoient l'une & l'autre à Verdun, quand un jour la fille étant montée sur un char appellé *Basterne*, & trainé par deux taureaux, le cocher, que l'on croit que Deuterie avoit gagné, passant sur le pont de cette ville, piqua si vivement ces deux animaux, qu'ils se précipiterent dans la riviere, & entraînerent avec eux le char & la fille de Deuterie qui périt ainsi miserablement. Dieu ne laissa pas ce crime impuni: Theodebert touché des remontrances des seigneurs de sa cour, & du murmure des peuples sur le commerce scandaleux qu'il entretenoit depuis sept ans avec Deuterie, la renvoya enfin pour toujours, après en avoir eu un prince à qui on donna le nom de *Theodebalde* ou *Thibaut*, & qui fut son successeur. Theodebert retourna avec Wisigarde, en prit une autre après son decès, & ne pensa plus à Deuterie, qui alla rejoindre, dit-on, son légitime mari. * *Voyez*, outre les historiens de France, l'*histoire particuliere de Languedoc, par* DD. de Vic & Veissette, religieux Benedictins de la congrégation de S. Maur, *tome 1. liv. 5.*

DEZ, (Jean) Champenois, né près de sainte Menehoult le 3. Avril 1643. Jesuite dès l'âge de dix-sept ans, professa dans sa Societé les humanités, la rhetorique, la philosophie, les mathematiques, & la theologie même, entant que renfermée dans l'Ecriture-sainte, sur laquelle il fit des conferences pendant du tems. Appliqué ensuite au ministere de la chaire, il y fut applaudi; mais son goût l'entraînant vers les matieres de controverse, il le suivit. Ayant été fait recteur du college de Sedan, il travailla à la conversion d'un grand nombre de Calvinistes. Il passa de-là à Strasbourg, où le roi (Louis XIV.) & le cardinal de Furstemberg l'employerent à l'établissement d'un college royal, d'un séminaire, & d'une université Catholique qui furent confiés aux Jesuites François. Le P. Dez fut premier superieur de ce seminaire. Il suivit par ordre du même roi, feu monseigneur le Dauphin, en qualité de son confesseur, dans les campagnes que ce prince fit en Allemagne & en Flandres; & de retour à Strasbourg, il y mourut d'une colique nephretique le 12. Septembre 1712 âgé de près de 70. ans. Quatre ou cinq jours auparavant il avoit pro-

noncé une harangue en qualité de recteur de l'université de Strasbourg, devant le cardinal de Rohan, qui y faisoit sa premiere entrée. Il a été aussi cinq fois provincial de son ordre, & il fut envoyé deux fois à Rome : une fois sous Innocent XII. & la seconde fois sous Clement XI. Etant dans cette capitale du monde Chrétien sous le pontificat du premier en 1697. il y composa un livre contre les œuvres du celebre Baïus, que Dom Gerberon, Benedictin, venoit de faire imprimer en Flandre *in* 4°. Il voulut faire imprimer son livre à Rome, mais le P. Massoulié, celebre Dominicain, à qui le maître du sacré palais le donna à examiner, ne lui fut point favorable, & il y fit des remarques qui le mécontenterent. Le pere Dez en ayant eu communication, mais n'en sçachant point l'auteur, y répondit sous ce titre : *Réponse au Jansenisté anonyme auteur des Remarques ;* malheureusement pour lui, l'auteur qu'il attaquoit avoit fait imprimer à Rome-même deux tomes *in folio* contre Jansenius. Cependant il poursuivit l'impression de son livre auprès du cardinal de Bouillon ; mais inutilement. Le pere Dez écrivit aussi en faveur du livre des *Maximes des Saints sur la vie interieure, par* M. de Fenelon, archevêque de Cambrai ; & les *Reflexions d'un Docteur de Sorbonne*, qui parurent à Rome au mois de Decembre 1697. sont de ce pere. L'auteur avoit composé ces reflexions en françois ; mais pour se mieux cacher, il les avoit fait traduire en italien par l'abbé Mico. En 1700. étant encore à Rome, il se signala avec le pere le Comte, Jesuite, dans l'affaire des superstitions de la Chine, qu'Innocent XII. eût bien voulu finir avant sa mort, mais qu'il ne put terminer. Le pere Dez fit entr'autres dans cette contestation, l'écrit intitulé : *Epistola ad virum nobilem*. Le P. de Laubrussel, qui a fait l'éloge du P. Dez, & le P. Niceron, qui en a donné un précis après lui, n'ont rien dit des ouvrages de ce Jesuite *dont on vient de parler*. Ils n'ont fait mention que des deux suivans, qui sont en effet plus connus : 1. *La réunion des Protestans de Strasbourg à l'Eglise Romaine, également necessaire pour leur salut, & facile selon leurs principes*, à Strasbourg en 1687. *in* 8°. M. Obrecht l'a traduit en allemand, & on l'a réimprimé en françois avec une réponse aux écrits de deux ministres, en 1701. à Paris *in* 12. 2. *La foi des Chrétiens & des Catholiques justifiée contre les Déistes, les Juifs, les Mahometans, les Sociniens & les autres heretiques, &c.* quatre volumes *in* 12. à Paris en 1714. Il y a plusieurs points de critique à relever dans cet ouvrage, selon les auteurs mêmes des *Memoires de Trevoux*. * Laubrussel, *Eloge du pere* Dez, *à la tête de son dernier ouvrage*. Le P. Niceron, *Memoires, tome 2. Relation du Quietisme, par M.* Phelypeaux, *pages 320. & 324. de la premiere partie & 264. de la seconde*. J. Alb. Fabricius, *de Scriptor. de verit. Relig. Christ. page 507.*

DIADOCHUS. Nous avons d'un Diadochus, évêque de Photique dans l'Illyrie, un ouvrage ascetique sur la perfection spirituelle, divisé en cent chapitres, qui ont été traduits du grec en latin par le Jesuite Turrien. On les trouve aussi en grec seulement, avec deux centuries de sentences spirituelles de S. Nil, imprimées à Florence en 1578. *in* 8°. & dans la *Bibliotheque des Peres*. Mais en quel tems vivoit ce Diadochus ? C'est sur quoi les sçavans sont partagés. Bellarmin, le Mire, & plusieurs autres qui ont parlé des écrivains ecclesiastiques, prétendent qu'il florissoit en 385. ou en 390. Casimir Oudin croit au contraire qu'il faut le placer en 460. ou au plutôt en 450. & toute sa preuve est que ce prélat est le même, selon lui, dont parle Victor de Vite, dans la préface de son *Histoire de la persecution des Vandales*, comme étant son contemporain. Or cette histoire fut écrite en 487. Mais premierement, des manuscrits de cette histoire portent *Diacodo*, d'autres *Diacono*. 2°. Il n'y a aucune preuve que Diadochus ait été le maître d'Acace, comme on l'y suppose. 3°. Il n'y a nulle probabilité que Victor de Vite, très-catholique & fort zelé pour la foi orthodoxe, ait parlé si avantageusement d'Acace de Constantinople, qui étoit alors si animé contre l'église. Il faudroit néanmoins presque toutes ces raisons pour assurer, qu'au cas qu'il faille dire *Diadochus*, il faut entendre par-là l'évêque de Photique. D'un autre côté, il est certain qu'il y a eu au tems de Victor de Vite un évêque d'Illyrie, nommé *Diadochus* ou *Didacus*, ce qui donne de la vraisemblance aux conjectures de Casimir Oudin, mais ce qui ne fait pas des certitudes, comme il le prétend. Diadochus avoit fait encore d'autres traités de spiritualité, qui ne sont point imprimés. * *Voyez* outre la *Bibliotheque de Photius*, Casimir Oudin, *in Comment. de Scriptor. Eccles.* in fol. *tom. 1.* Victor de Vite, *Histor. persecut. Vandal.* & les notes de D. Thierri Ruinart sur cette histoire, *page 141. &c.*

DIANE, légitimée de France, &c. *Elle est qualifiée à son article dans ce Dictionaire historique*, de fille de Henri II. roi de France. *Il falloit dire* fille de *Henri*, alors dauphin, puis roi de France sous le nom de HENRI II. *On ajoute dans le même article*, *que* le roi François I. l'aima beaucoup à cause de sa vertu. Comme elle n'avoit que huit ans quand ce prince mourut, *il falloit supprimer* ce motif, qui ne pouvoit gueres avoir de réalité dans un âge si tendre.

DIAZ, (Michel) Espagnol du pays d'Arragon, qui étoit avec Christophe Colomb, & que celui-ci envoya à la découverte des mines d'or de saint Christophe, dans le nouveau monde. Diaz les découvrit en effet dans la riviere nommée *Hayna*, où ayant fait creuser, il vit par-tout quantité de grains d'or, dont ils apporterent quelques-uns à l'amiral Colomb. Celui-ci donna aussitôt ses ordres pour bâtir en ce lieu une forteresse sous le nom de *S. Christophe*, & ce nom s'étendit depuis aux mines qu'on creusa aux environs, & d'où l'on a tiré des tresors immenses. Cette découverte fut faite en l'an 1495. Diaz ayant blessé quelque tems après un autre Espagnol avec qui il s'étoit battu, s'enfuit & s'arrêta à l'embouchure du fleuve Ozama. Près de-là il trouva une bourgade Indienne, où commandoit une femme qui le reçut fort bien, & lui proposa sur ses terres un établissement pour les Espagnols : le lieu étoit engageant, toutes les commodités s'y trouvoient. Diaz résolut d'engager sa nation à en profiter, & par-là il esperoit aussi avoir sa grace. Plein de ces esperances il prit par les terres le chemin d'Isabelle, arrive à la ville, fait ses propositions au commandant ; on les goute, & le commandant se met en marche avec Diaz pour voir les lieux par lui-même. C'étoit en 1496. Tout ayant été examiné, on y traça le plan d'une nouvelle ville, & en assez peu de tems la plus grande partie des habitans d'Isabelle vinrent s'y établir. On la nomma d'abord la *Nouvelle Isabelle*, & Christophe Colomb ne l'a jamais appellée autrement : mais le nom de *San-Domingo* ou *Saint Domingue*, a insensiblement pris le dessus, & l'on n'est pas trop d'accord sur l'origine de ce nom. On croit que Diaz épousa la femme Indienne qui avoit été l'occasion de cet établissement, & qu'elle embrassa le Christianisme. Diaz commanda dans la citadelle en qualité d'acaïde, & lorsqu'en 1500. dom François de Bovadilla fut arrivé à San-Domingo, où il étoit envoyé en qualité de gouverneur general dans les Indes, il refusa de livrer la forteresse à ce nouveau gouverneur qui la prit de force. Diaz fut fait quelques années après lieutenant du gouverneur de Portoric, isle celebre, y essuya quelques disgraces, fut envoyé prisonnier en Espagne en 1509. & fut rétabli ensuite dans sa charge. Nous ignorons ce qu'il devint depuis l'an 1512. * *Voyez* les historiens Espagnols, & l'*Histoire particuliere de S. Domingue*, par le pere de Charlevoix, Jesuite, en plusieurs endroits du premier volume.

DICASTILLO, (Jean) Jesuite, &c. *On en a donné un article dans le Dictionaire historique, où on l'appelle mal-à-propos* DISCATILLO. *Il est dit à la fin qu'*il vivoit encore en 1650. *Au lieu de ces mots, lisez* il est mort à Ingolstad le 6. Mars de l'an 1653.

DIDIER, duc de Toulouse, sujet & officier de Chilperic I. roi de Neustrie, étoit parmi les generaux de ce prince, un des plus recommandables autant par sa valeur que par l'éclat de sa naissance. On croit que S. Didier, évêque de Cahors, étoit de la même famille, comme il étoit du même pays. Didier, duc de Toulouse, reçut ordre de Chilperic, après la mort du roi Sigebert arrivée à la fin de l'an 575. de marcher à la tête d'une armée contre Childebert,

qui possedoit alors le royaume d'Austrasie, jeune prince, âgé seulement de cinq ans, & qui se trouvoit hors d'état de se défendre, ni presque d'être défendu. Mais la vigilance & la prudence de Gondebaud, seigneur Austrasien, affermirent l'autorité de ce jeune roi : ce seigneur se hâta de conduire Childebert à Mets, capitale du royaume d'Austrasie, & gagna si bien les peuples en faveur du jeune prince, que celui-ci fut reconnu roi le jour de Noël de l'an 575. par ceux de Gevaudan, de Velai, d'Albigeois & du pays d'Usez. Didier ne laissa pas que de faire marcher son armée vers le Querci, l'Albigeois & les autres pays Austrasiens, voisins de son gouvernement, & il s'en empara, après avoir défait les troupes du feu roi Sigebert qui étoient en garnison dans la ville d'Albi. Il étoit sur le point d'entrer en Limousin, & de le soumettre à la domination de Chilperic, quand le roi Gontran fit partir en diligence contre lui le general Mommole. Ces deux generaux s'étant rencontrés, en vinrent aux mains. Le combat fut sanglant, Didier battu & perdant vingt-quatre mille hommes, fut obligé de fuïr, & Mommole demeura victorieux. Didier tourna ailleurs ses armes, s'empara du Perigord & de l'Agenois en 581. entra dans le Berri en 583. en ravagea une partie, mit le siege devant Bourges : mais Gontran & Chilperic ayant fait la paix, le dernier ordonna à ses generaux de lever le siege de cette ville, & Didier reprit la route de Toulouse par la Touraine qu'il ravagea en passant, quoique ce pays fût du domaine de Chilperic. Ce dernier prince étant mort à Chelles en Octobre de l'an 584. Didier se déclara pour Gondebaud, fils *naturel* de Clotaire I. & voulut le donner pour maître à la province de Toulouse & à l'Albigeois. Cette entreprise eut des suites : Didier, pour parvenir à son but, fit arrêter à Toulouse la princesse Rigonte, fille de Chilperic, qui alloit en Espagne pour épouser le prince Reccarede, & s'empara de ses trésors ; mais s'étant sauvée, malgré la vigilance de ses gardes, elle se refugia dans l'églife de Notre-Dame de la Daurade, comme dans un azile inviolable. Pendant ce tems-là Gondebaud proclamé roi des François, s'empara avec l'aide de Didier, du Querci, du Perigord, de l'Angoumois, & entra dans Toulouse, dont Didier maltraita l'évêque Magnulfe qui fut ensuite éxilé, de même que la princesse Rigonte. Mais Gontran, roi de Bourgogne, ayant attaqué Gondebaud, & s'étant réconcilié avec Childebert, Didier qui prévit les suites de cette réconciliation, abandonna le parti de Gondebaud, & se retira dans quelques châteaux bien fortifiés qu'il avoit dans l'Albigeois, où il forma une espece de camp pour se mettre à l'abri de Gontran. Cependant comme il craignoit d'y être forcé, il résolut de faire sa paix avec Gontran, à quelque prix que ce fut. Pour l'obtenir plus facilement, il fit demander sa grace par des évêques que ce prince, par principe de religion & de pieté, respectoit beaucoup. Il employa aussi le saint abbé Yrier, pour lequel Gontran avoit une vénération singuliere. Après ces préparatifs, il alla se jetter aux pieds de ce prince, & en obtint non-seulement sa grace, mais encore d'être renvoyé à Toulouse dont Gontran lui conserva le gouvernement, qui étoit alors du domaine de ce roi. Peu de tems après, en 587. il quitta l'Albigeois & vint demeurer dans le Toulousain avec sa femme Tetradie & ses enfans, & les biens qu'il put emporter de l'Albigeois, & il y eut bientôt occasion de signaler son courage, & de marquer son zele pour les interêts de Gontran en renouvellant la guerre contre les Wisigots dans la Septimanie, où les Catholiques étoient violemment persecutés. Il entra avec une armée du côté de Carcassone, & alla mettre le siege devant cette ville. Les generaux de Reccarede vinrent à sa rencontre, & lorsque les deux armées furent en présence, les Wisigots feignant de craindre les François, leverent le camp & s'en retournerent sur leurs pas. Didier qui crut leur fuite serieuse, se mit à les poursuivre ; mais las de courir après une armée qui fuyoit en bon ordre, il revint au camp devant Carcassone. Comme sa cavalerie fatiguée n'avoit pû le suivre, & que la plûpart de son infanterie s'étoit debandée, il avoit peu de monde, les assiegés s'en apperçûrent, & profitant de ce moment favorable, firent une sortie si vigoureuse, qu'ils envelopperent le duc, & le laisserent mort sur la place après avoir taillé en pieces le peu de soldats qui étoient avec lui. Tetradie veuve de Didier, se retira alors à Agen. Comme elle avoit été plûtôt la concubine du duc que sa femme, puisqu'elle l'avoit épousé étant déja mariée au comte Eulalius, seigneur Auvergnat, de qui elle avoit reçu beaucoup de mauvais traitemens, Eulalius voyant Didier mort, la cita à une assemblée d'évêques qui se tint en 590. sur les frontieres du Gevaudan. Tetradie comparut, & ne pouvant se justifier, elle fut condamnée à rendre à son premier mari, outre ses propres biens, quatre fois autant qu'elle en avoit emporté de sa maison, & tous les enfans qu'elle avoit eus du duc Didier furent déclarés bâtards. * *Gregor. Turon.* en plusieurs endroits. La nouvelle *Histoire de Languedoc*, par les peres doms de Vic, & Veissette, Benedictins, *tome 1.*

DIDIER, (Saint) archevêque de Vienne. *Il est dit dans le Dictionaire historique édition de 1725. & de 1732. qu'il* y avoit alors un village nommé *Priscianus* : c'est une faute : le village dont on veut parler se nommoit *Priscimiacum*, ou *Pistriniacum*.

DIDIER, prêtre & curé dans le diocèse de Toulouse, vivoit dans le V. siecle. Il étoit très-zelé pour la foi Catholique, & il s'éleva avec force contre l'heretique Vigilance & contre ses erreurs. Ce fut lui qui avec Ripaire, prêtre Espagnol, envoya à S. Jerôme tous les écrits de Vigilance que ce saint docteur leur avoit demandés pour les refuter : ils en chargerent Sisinnius, moine du diocèse de Toulouse, qu'Exupere son évêque envoyoit à S. Jerôme, qui réfuta en effet ses écrits en 406. deux ans après qu'il eut prié Ripaire de les lui envoyer. On croit que Didier a été évêque de Nantes, & qu'il est le même que Sulpice Severe appelle son frere, & à qui il adressa la vie de S. Martin, en ces termes : *Severus Desiderio fratri carissimo salutem, &c.* Didier avoit aussi contracté des liaisons étroites avec S. Paulin qui loue beaucoup la pureté de ses mœurs, sa vertu & la sainteté de sa vie. Il lui a écrit une lettre qui est la quarante-troisiéme dans l'édition de M. le Brun des Marettes, *in* 4°. & qui étoit la trente-cinquiéme dans les éditions anterieures. *Voyez ci-devant* DESIDERIUS.

DIDIER, (Saint) évêque de Cahors. *Tout ce qu'on en a dit dans le Dictionaire historique jusqu'à ces mots* : Sa vie fut écrite, &c. *étant trop superficiel & peu exact, nous y suppléons par ce qui suit.* Didier étoit fils de *Salvi* & d'*Erchanfrede*, citoyens d'Albi, & frere de *Siagrius* comte d'Albi. La famille de Salvi étoit très-riche & Gauloise d'origine, & tenoit un rang très-distingué en Aquitaine parmi celles qu'on appelloit alors *Romaines*. Lui & sa femme joignoient à l'éclat de leur naissance, celui d'une grande pieté. Clotaire devenu maître de l'Albigeois après la mort de Thierri & de Sigebert son fils, fit appeller à sa cour Didier, Siagrius, & Rustique qui étoit aussi enfant de Salvi & d'Erchanfrede, dans le dessein de les faire élever sous ses yeux, & de les rendre capables d'occuper un jour les plus grandes charges du royaume. Didier brilla entre ses freres, par ses vertus & par ses talens. Il se distingua par son éloquence, & la parfaite intelligence qu'il acquit des loix romaines. Il contracta une étroite amitié avec ceux qui donnoient les plus grands exemples de pieté à la cour de Clotaire : Ouen, Eloi, Sulpice, Faron & Goërie, qui furent elevés dans la suite aux premieres dignités de l'églises, & qui mériterent d'être mis dans le catalogue des Saints. Didier, quoiqu'encore jeune, fut pourvû par Clotaire, de l'office de trésorier de la couronne, dont il s'acquittoit avec beaucoup de vigilance & d'exactitude, lorsque la mort de son pere l'obligea à faire un tour dans sa patrie pour y consoler sa mere. Après quelque séjour dans l'Albigeois, il revint à la cour & y continua les fonctions de sa charge. Rustique son frere, qui dès sa jeunesse avoit embrassé l'état ecclesiastique, fut archidiacre de Rhodès en 615. & abbé Palatin ou Intendant de la chapelle du roi. Siagrius fut fait en 618. gouverneur ou comte d'Albigeois. La mort de Clotaire II. qui arriva vers la fin de l'année 628. ne fit rien perdre à Didier ni de sa faveur ni

ni de son crédit à la cour. Dagobert, roi d'Austrasie, fils aîné de Clotaire & son successeur, l'honora toujours de son estime & de sa protection, & la reine Nanthilde eut pour lui les mêmes sentimens. Il parut qu'ils etoient sinceres, puisque Siagrius étant mort, Dagobert nomma Didier duc de Marseille à sa place. Mais il ne fit pas un long séjour dans son gouvernement de Marseille : il revint bientôt après à la cour, où il continua l'exercice de sa charge de tresorier de la couronne, dont le roi avoit augmenté les droits & les fonctions à sa consideration. Il avoit à peine repris l'exercice de cette charge, lorsqu'il apprit la mort de son autre frere Rustique, qui de l'archidiaconé de Rhodès étoit passé à l'évêché de Cahors, & qui fut assassiné dans une sédition de scelerats de sa ville, à la fin de l'année 629. Les habitans de Cahors affligés de cette mort, chercherent leur consolation en élisant pour leur évêque, Didier qui ne s'y attendoit pas. C'etoit en 630. Dagobert consentit à cette élection, & Didier se vit évêque malgré lui, mais revêtu de toutes les qualités qui font les bons évêques. Il fut sacré la même année entre Pâques & la Pentecôte par S. Sulpice, évêque de Bourges, & métropolitain de Cahors, assisté de ses comprovinciaux. Didier gouverna son diocèse avec le zele & la pieté des premiers Apôtres, & il fit de très grands biens, même temporels, dans toute l'étendue de son diocèse. Il rétablit aussi l'observance réguliere dans plusieurs monasteres, comme à S. Pierre de Moissac en Querci, à l'abbaye de S. Amant dans la même province, &c. Il fit ceindre la ville de Cahors de murailles, & l'orna de divers édifices publics. Se sentant infirme, il fit son testament la vingt-cinquiéme année de son épiscopat, & la seizieme du regne de Sigebert III. roi d'Austrasie, son souverain, c'est-à-dire, l'an 654. de Jesus-Christ. Il fit heritiere en partie son église, & lui laissa sa vaisselle d'or & d'argent, ses meubles ses bijoux & son argent monnoyé, avec plusieurs terres, bourgs ou villages qui lui appartenoient ; sçavoir dix dans le Querci, & vingt ou vingt-quatre dans l'Albigeois. Quelque tems après qu'il eut fait ce testament, il vint en Albigeois sa patrie, pour visiter les terres qu'il avoit dans ce pays. Il fut obligé de s'y arrêter dans un lieu appellé *Wistrilinguis*, dont une dame de distinction avoit fait don au monastere de S. Amand de Querci, nommé depuis *saint Didier*. Le saint prélat y fut attaqué de la fievre, dont il mourut le 15. Novembre, la vingt-sixieme année de son épiscopat, & la dix-septieme du regne de Sigebert III. roi d'Austrasie, l'an 655. de Jesus Christ. Il étoit alors environ dans la soixantiéme année de son âge. Sa vie fut écrite, &c. *Voyez* le reste dans l'article que l'on a donné de ce Saint dans le *Dictionaire historique*. Il faut remarquer cependant que ce Saint est plus connu dans le pays sous le nom de *S. Gery*.

DIDIER Lombard. *Dans les deux précedentes éditions de ce Dictionaire, aux citations, au lieu de* du Castro, *lisez* Alphonsus à Castro.

DIDYME, *Mêmes éditions*, fils d'un vendeur de poisson, *lisez* fils d'un vendeur de poissons.

DIE' ou DEODAT. (Saint) *Ajoutez ce qui suit à ce qui en est dit à la fin de l'article de* DIE', (Saint) en latin *Deodatus*, évêque de Nevers, &c. *rapporté dans ce Diction.* Dié solitaire, que l'on croit originaire de Bourges, vivoit après le commencement du V. siecle. L'on prétend qu'il embrassa la vie monastique à Issoudun, sous la discipline du saint abbé Phalétrus. (C'est S. Phalier, honoré en Berri le 23. Novembre.) S. Dié fut visité en l'an 508. par Clovis qui retournoit à Paris, & ce prince lui donna une somme d'argent, dont S. Dié se servit pour faire bâtir un monastere entre Blois & Baugency, près Chambort. Ce n'est plus aujourd'hui qu'une paroisse avec un village qui porte son nom. Ce Saint est honoré le 24. Avril. * Voyez *vita sancti Deodati, apud* Bolland. *24. April.*

DIETE de Vormes. *Dans les deux dernieres éditions de ce Dictionaire, on y nomme* le nonce auquel Charles V. fit avoir audience, *Alexandre* : il se nommoit *Aléandre*.

DIETENBERG, (Jean) Dominicain, né dans le bourg de Dietenberg, près de Hœchst, dans l'archevêché de Mayence, entra jeune dans l'ordre des Freres-Prêcheurs, & fut lecteur en theologie dans un couvent de cet ordre à Francfort. En 1500. il fut fait docteur en theologie à Mayence. Lorsque Luther eut traduit la bible en allemand, on sollicita Dietenberg de donner une pareille version, & il l'entreprit : c'est celle dont les Catholiques se servent encore aujourd'hui : il a écrit aussi un livre intitulé : *Fœnum Lutheranorum* ; & un autre *de Divortio*. On a encore de lui un traité contre Luther, sur les vœux monastiques. Il mourut à Mayence en 1534. * Serrar. *Mogunt. lib. cap. 40. pag. 177.*

DIEU-LE-VEUT, cri de guerre des Croisés pour le recrouvrement de la Terre-Sainte. La premiere fois qu'on le trouve employé est en 1095. Remi, moine de S. Remi de Reims, qui étoit présent au concile de Clermont tenu cette année, dit qu'après que le pape Urbain II. qui étoit dans ce concile, eut parlé pour exhorter à la Croisade, tous les assistans furent si touchés de son discours, qu'ils s'écrierent : *Dieu le veut*, *Dieu le veut*. Alors le pape levant les yeux au ciel, & faisant un signe de la main pour leur imposer silence, profita adroitement de ces cris tumultueux qui marquoient leur disposition, & leur dit : » Mes » freres, vous voyez aujourd'hui l'accomplissement de » cette parole de notre Seigneur, qu'il se trouve au mi» lieu de ceux qui sont assemblés en son nom ; car vous » n'auriez pas ainsi crié tous d'une voix, s'il ne vous l'a» voit inspiré. Ce sera donc votre *Cri de guerre.* » Et sur cette prétendue inspiration, le nombre de ceux qui se croiserent fut très-grand. Le même *Cri* fut employé en 1097. par les compagnons de Boëmond en ces termes : *Deus lo volt*, *Deus lo volt*, ce qui est la même chose. * *Voyez* les historiens des Croisades ; Orderic Vital en particulier ; & M. Fleuri, dans le *soixante-quatrieme livre* de son *histoire ecclesiastique*.

DIEU, (André de) étoit, comme on le croit, fils d'un nommé *Thaddée*, & ne s'est appellé *Andrea di Dio*, ou *Andrea Dei*, que par abbreviation. C'étoit un magistrat, ou peut-être un gouverneur de Sienne, dans le XII. siecle, & dans le XIII. Il étoit historien, & il a écrit en italien ce qui s'est passé de son tems de plus considerable dans sa patrie. Il a commencé ses annales à l'an 1186. & les a conduites jusqu'en 1328. & peut-être au-delà, mais on ignore précisément en quelle année a commencé Ange Tura, surnommé *le Gros*, à cause de la grosseur de sa taille, qui a continué cet ouvrage jusqu'en 1352. Cette histoire est estimée pour la pureté du langage, & pour la fidelité. Le premier, & le seul qui l'ait publiée jusqu'à present, est Louis-Antoine Muratori, dans sa curieuse & ample collection des écrivains de l'*histoire d'Italie, tome 15.* in fol. à Milan en 1729.

DIEU, (Jean de) Espagnol, docteur en droit, avoit été professeur & chanoine de l'église de Boulogne, & florissoit au milieu du XIII. siécle. Possevin, dans son *Apparat sacré, tome 1. page 865.* dit que Jean de Dieu a écrit la concorde du decret & des décretales ; des questions diverses sur les nouvelles & les anciennes décretales, &c. Ces ouvrages ont été faits en latin. Ce jurisconsulte étoit à Boulogne en 1240. En 1247. il a écrit un pénitentiel estimé, à l'usage de l'église de Boulogne, & même de toute l'église. Blaise le Feron, chanoine de Chartres & docteur de Sorbonne, en avoit un manuscrit. On le trouve aussi manuscrit dans la bibliotheque publique de Cambridge, avec le pénitentiel de Raymond de Pennafort, & un autre de Robert Grosserête, évêque de Lincoln, qui vivoient & composoient au même-tems. Ce pénitentiel est aussi dans la bibliotheque de S. Victor de Paris. Jean de Dieu l'avoit adressée à l'évêque de Boulogne, à chaque dignité du chapitre en particulier, & à tout le chapitre en general. On trouve encore d'autres ouvrages manuscrits de Jean de Dieu dans les bibliotheques, & dans l'un de ces manuscrits il est qualifié *chanoine de Lisbonne.* * *Voyez* ce qu'en dit Casimir Oudin, *in comment. de Scriptor. ecclesiast.* in fol. *tom. 3.*

DIEU, (François le) prêtre, aumônier de feu M. Bossuet, évêque de Meaux, puis chanoine & chancelier de

l'église même de Meaux, étoit de Peronne, d'une famille peu accommodée des biens de la fortune, & fut produit par dom Michel Germain, Benedictin, son compatriote, auprès du pere Mabillon, qui le donna à M. Bossuet. C'étoit un homme qui avoit d'excellentes qualités, & qui aimoit beaucoup l'étude. Il a travaillé considerablement pour éclaircir l'histoire & les antiquités du diocèse de Meaux; & dom Duplessis, auteur de l'*Histoire de l'Eglise de Meaux*, convient qu'il a beaucoup profité de ses recherches, qui sont d'ailleurs demeurées manuscrites. M. le Dieu avoit aussi beaucoup écrit pour l'édition du nouveau Missel & du Breviaire de Meaux; mais comme on nomma des commissaires pour la composition de ce dernier ouvrage, presque toutes ses remarques, quoiqu'il y en eût beaucoup de fort judicieuses, sont devenues inutiles. A l'égard du Missel, il fut chargé d'en revoir les épreuves; mais y ayant fait plusieurs additions qui déplûrent, le cardinal de Bissy, aujourd'hui évêque de Meaux, condamna ces additions par un mandement qui fut rendu public, & qui est du 22. Janvier 1710. M. le Dieu ne répondit point, & ne s'occupa plus que du soin de bien mourir, ce qui arriva le 7. Octobre 1713.* D. Toussaint Duplessis, Benedictin, dans son *Hist. de l'Eglise de Meaux*. Ce moine très-partial, ne parle pas équitablement de M. le Dieu; *voyez* sa préface.

DIEUS, préteur des Achéens, étoit de Megalopolis, & succeda dans sa dignité à Menalcidas. Ce dernier ayant été accusé par Callicrate d'avoir accepté une députation à Rome contre les interêts des Achéens, & d'avoir procuré aux Spartiates de ne plus dépendre du gouvernement d'Achaïe, & ayant demandé sa mort pour ces crimes, Menalcidas eut recours pour le défendre à Diëus, qui interessé par les presens de l'accusé, le fit absoudre. Mais s'étant apperçu que cette affaire ne lui faisoit que du deshonneur, il flatta le conseil d'Achaïe par de grands projets ambitieux; il l'assura en particulier, mais contre toute verité, que le sénat de Rome laissoit à ce conseil l'examen & la décision, non seulement des affaires civiles, mais même des criminelles. Il accusa aussi comme perturbateurs du repos public, vingt-quatre personnes qui avoient le plus de part aux affaires, & à qui il ne pouvoit rien reprocher légitimement. Mais comme l'affaire s'échauffoit, Agasisthene conseilla aux accusés de s'éxiler volontairement, pour épargner à leur patrie les maux d'une guerre inévitable. Cet avis fut suivi; & comme si les Spartiates avoient desaprouvé leur évasion, ils instruisirent leur procès & les condamnerent à mort par contumace. Les Achéens envoyerent pour la même affaire à Rome Diëus & Callicrate. Le premier eut de vives disputes en plein sénat contre Menalcidas: le second étoit mort en chemin. Le sénat promit d'envoyer des députés pour accommoder l'affaire sur les lieux: mais ils tarderent si longtems que Diëus eut tout le loisir de tromper les Achéens, en les assurant que la décision du sénat étoit, que Sparte fût toujours soumise à leur domination. Ce faux exposé occasionna de nouveau la guerre: Diëus fut nommé general de l'armée à la place de Damocrite qui avoit pris la fuite, & profitant ensuite d'une tréve que Métellus lui avoit demandée, il gagna toutes les villes au milieu desquelles Sparte étoit enclavée, & y mit garnison, ce qui mettoit les Achéens en état de fondre de toute part sur les Lacedemoniens. Peu après les députés de Rome étant arrivés firent connoître l'imposture de Diëus, qui, honteux & irrité, sortit brusquement de l'assemblée. Mais il paroît que cette tromperie ne lui fit pas beaucoup de tort parmi ses concitoyens, puisqu'il fut encore general après la mort de Critolaüs. Alors il fit reprendre les armes contre les Romains: mais il fut vaincu, & de peur que sa femme ne tombât entre les mains de l'ennemi, il la tua, & s'empoisonna lui-même. * *Voyez* Pausanias, *liv. 7*.

DIGBY, (Kenelme) connu sous le nom de *chevalier Digby*, étoit de la famille des DIGBY, *dont on a parlé dans le Dictionaire historique*. Il étoit fils d'*Everard* Digby, qui entra dans la conspiration des poudres contre le roi Jacques I. & qui eut la tête tranchée en punition de ce crime. Son fils, instruit par cet exemple, & ami de son devoir, donna tant de marques de fidelité & d'attachement à son prince, qu'il fut rétabli dans la jouissance de ses biens. Il parut ensuite avec distinction à la cour, & ne fut pas moins aimé de Charles I. qu'il l'avoit été de Jacques. Charles le fit gentilhomme de son cabinet, intendant general de ses armées navales, & gouverneur de l'arsenal maritime de la Sainte-Trinité. Il lui accorda des lettres de represailles contre les Venitiens, en vertu desquelles il fit plusieurs prises sur eux, & avec une petite flotte qu'il commandoit, il combattit la leur & se fit passage avec son burin. Il ne négligeoit pas au milieu des armes, les lettres qu'il avoit toujours aimées. Il se perfectionna dans les langues sçavantes, il étudia l'antiquité, & s'appliqua particulierement à la physique & aux mathematiques. Il voulut même pénetrer jusques dans les secrets de la chymie, & ses études ne furent pas infructueuses. Il trouva d'excellens remedes qu'il donnoit gratuitement aux pauvres, & même à toute sorte de personnes. Il fit publiquement à Montpellier un discours sur la poudre de sympathie pour la guerison des plaies, qui a été imprimé à Paris en 1661. Il a été traduit en latin par Laurent Straussius, & il se trouve aussi dans le *Theatrum sympatheticum auctum*. Digby tenoit ce secret d'un religieux Carme, qui l'avoit apporté de l'Orient. Le chevalier l'enseigna au roi Jacques I. & ensuite à M. de Mayerne, premier medecin du roi. Ce medecin communiqua ce secret au duc de Mayenne, & le chirurgien de ce duc l'ayant appris, en fit commerce & le répandit. Digby publia l'an 1651. son traité sur l'immortalité de l'ame, au sujet duquel il avoit eu de longues conferences avec le celebre philosophe Descartes. Il l'avoit écrit en anglois, & il fut traduit en latin & imprimé à Paris *in folio*. Le traducteur y joignit une préface métaphysique, & l'appendice des institutions péripateticiennes de Thomas Anglus. Il a été aussi imprimé en 1664. à Francfort *in 8°*. En 1660. on donna à Amsterdam sa *Dissertation sur la vegetation des plantes*, traduite de l'anglois en latin. Elle a été réimprimée plusieurs fois depuis. Digby demeura toujours attaché à la famille royale, même dans les malheurs qu'elle éprouva. Deux fois il fut envoyé en ambassade auprès du pape Innocent X. de la part de la reine, veuve de Charles I. de laquelle il étoit chancelier. La franchise avec laquelle il avoua au parlement qu'il étoit Catholique-Romain, & la fermeté avec laquelle il soutint la confiscation de ses biens & le bannissement, lui firent encore plus d'honneur. Il se retira en France, où il se fit beaucoup aimer. Lorsque Charles II. eut été rétabli sur le trône, il retourna en Angleterre, & y demeura jusqu'à ce qu'ayant été longtems tourmenté de la pierre, & sentant que ses reins s'ulceroient, il eut envie de passer en France. Il se fit porter en litiere vers la mer, mais son mal augmentant, il fallut le ramener à Londres le 11. Mars 1665. âgé de près de soixante ans. Il avoit épousé la fille unique du chevalier *Edouard* Stanley, fils du comte de Derby, & d'une fille du duc de Nortfolck. Il en eut trois fils, dont l'aîné fut tué près de Brantfort en combattant contre les rebelles, & ne laissa point de posterité. Le plus jeune mourut en bas âge; l'autre n'a laissé que deux filles. * *Voyez* Bayle, dans son *Diction. critique*: Manget, dans sa *Biblioth. des auteurs Medecins*, *liv. 4*.

DIITREPHE'S, capitaine fameux dans l'antiquité. On compte entre beaucoup d'actions éclatantes qu'il a faites, celle d'avoir ramené les Thraces qu'Athenes avoit foudroyés, & qui ne purent s'embarquer avec Demosthene, parce qu'il étoit déja parti pour Syracuse quand ils arriverent. Diitrephés étant entré dans le golfe de Calchis, y debarqua ses troupes, puis il alla faire le siege de Mycalese, qui étoit bien avant dans les terres de Béotie, & l'ayant prise, il fit passer tous les habitans au fil de l'épée, sans distinction d'âge ni de sexe. Du tems de Pausanias on voyoit dans l'Attique, & dans la citadelle même d'Athenes, une statue de bronze de Diitrephés tout percé de fléches. * *Voyez* Pausanias, *in Atticis*, ou *liv. 1.* de sa *Description de la Grece*.

DILHERR, (Jean-Michel) fils d'un conseiller à la cour de Saxe-Meinungen, & avocat de la noblesse du cercle de Franconie, étoit né le 14. Octobre 1604. à Themat, dans

le comté de Henneberg. Il fut envoyé au college à l'âge de treize ans, & dans le tems qu'il faisoit de grands progrès dans les humanités & dans les langues grecque & latine, son pere, ayant été dépouillé de ses fiefs par un jugement de l'évêque de Wurtbourg, se vit hors d'état de fournir aux dépenses de son fils. Le jeune Dilherr n'en devint que plus ardent pour l'étude : la necessité le rendit auteur & même poëte, & il fit en vers & en prose des pieces qui plurent, & qui aiderent à ses besoins. En 1625. il alla à Goslar & de-là à Lipsic, où il exerça la fonction de correcteur d'imprimerie, que les sçavans ne dédaignoient pas autrefois. De Lipsic il alla à Witthemberg, d'où il retourna encore à Lipsic. En 1627, quelques-uns de ses parens l'appellerent à Nuremberg, & le chargerent d'accompagner leurs fils à l'academie d'Altorff. Dilherr se servit de cette occasion pour étudier les langues orientales dans lesquelles il se rendit habile, de même que dans la philosophie d'Aristote. Il quitta Altorff en 1629. & passa, avec un de ses éleves, à Jene, où en 1631. on lui donna la chaire de professeur en éloquence, & en 1634. on lui joignit celle d'histoire & de poësie. Il eut la charge de professeur extraordinaire en theologie en 1640. & deux ans après, c'est-à-dire, en 1642. on le rappella à Nuremberg, où on lui confia les chaires de theologie & de philosophie, avec les charges de directeur du college & d'inspecteur de la bibliotheque. Il s'acquitta noblement de tous ces emplois jusqu'en 1646. qu'il eut les charges de pasteur de l'église de S. Sebalde & de bibliothecaire. On voulut depuis le placer à Hambourg, à Magdebourg & ailleurs, mais il prefera Nuremberg, où il mourut le 8. Avril 1669. Lorsqu'en 1658. l'empereur Leopold visita la bibliotheque de Nuremberg, Dilherr fit à ce prince un discours en vers latins, & lui parla avec tant d'érudition sur ce qu'il y avoit de plus rare dans la bibliotheque, que l'empereur de retour à Vienne, lui envoya un riche present. Dilherr a fait en latin l'histoire de la confession d'Augsbourg ; des notes sur le Cantique des Cantiques ; des disputes theologico-philologiques ; un traité de la maniere de bien apprendre la theologie ; plusieurs discours sur differens sujets ; quelques écrits de pieté, & sur la langue hebraïque, &c. * Zeumerus, *Vita Professor. theolog. Jenens.*

DINMOCK, ( Roger ) Anglois de nation, docteur en theologie, & religieux de l'ordre des Freres-Prêcheurs, fleurissoit en 1390. & les années suivantes. Il s'opposa avec zele aux Lollards qui se répandoient alors en Angleterre, & qui s'y formoient un parti considerable. Dinmock écrivit contre eux un ouvrage divisé en douze livres, intitulé : *Adversus XII. hæreses Lollardorum.* Ces douze livres sont manuscrits dans la bibliotheque publique de Cambridge. On dit que Dinmock avoit fait un autre écrit, qu'il avoit intitulé : *Quæstiones ordinariæ.* Jean Balée & Pitsée parlent de cet auteur, dans leurs *Traités sur les Ecrivains Anglois :* Josias Simlerus en dit aussi quelque chose dans son *Abregé* ou *Epitome de la bibliotheque de* Gesner ; Thomas James, *in ecloga Oxonio-Cantabrigiæ :* & Casimir Oudin, dans son grand ouvrage sur les Ecrivains ecclesiastiques, *in folio*, *to. 3. pag. 1269. 1270.*

DINTERUS, ( Edme ou Edmond ) Flamand de nation, fut conseiller & secretaire de quatre ducs de Brabant, sçavoir Antoine I. & ses fils Jean IV. & Philippe I. & enfin Philippe *le Bon.* Dinterus ennuyé enfin du service des grands & de la vie de la cour, embrassa l'état ecclesiastique, & fut fait chanoine de l'église collégiale de S. Pierre à Louvain. Il fleurissoit après le commencement du XV. siécle, en 1430. & depuis. Il a composé une *Hist. des ducs de Brabant*, que le sçavant Aubert le Mire, doyen de l'église cathédrale d'Anvers, avoit possedée manuscrite, & dont il y a d'autres exemplaires. L'auteur de la grande chronique de Flandres avoit lû cet ouvrage, & l'on voit par le sien qu'il en avoit profité. Dinterus avoit fait aussi une courte genealogie des ducs de Bourgogne & de Brabant, qu'il commence à Hector *le Troyen.* George de Novion l'a fait imprimer à Francfort, avec la vie de Philippe de Bourgogne. * *Voyez* Sanderus, dans sa *Bibliotheque des manuscrits de Flandres.* François Swertius, *in Athenis Belgicis.* Gerard-Jean Vossius, *lib. 3. de Historicis Latinis.* Casimir Oudin, dans son grand commentaire sur les Ecrivains ecclesiastiques, *tome 3.* in folio, *page 2386.*

DINUS de GARBO, medecin de Florence, &c. *On en a parlé dans le Dictionaire historique*, mais on y appelle son pere *Brun*, au lieu qu'il se nommoit *Brunon de Garbo*, ( *Bruno del Garbo* ) *On dit aussi que* Dinus fleurissoit à la fin du XIII. siécle & au commencement du XIV. *il falloit dire* après le milieu du XIV. car il n'est mort à Boulogne que vers l'an 1360. *Dans le même article on n'a presque rien dit des ouvrages de Dinus*, qui sont : *De cœna & prandio epistola*, parmi les ouvrages d'André Turin, à Rome en 1545. in fol. *Recollectiones in Hippocratem*, *de natura fœtus*, à Venise en 1502. *Chirurgia*, avec un traité des poids & des mesures, & un autre des emplâtres & des onguents à Ferrare en 1485. & à Venise en 1536. *Enarratio cantionis Guidonis de calvantibus, de natura & motu amoris*, à Venise. Ses commentaires sur Avicenne ont paru à Venise en 1514. *in folio*, deux volumes. Il a eu un fils, nommé THOMAS de Garbo, qui a aussi exercé la medecine avec une grande réputation. Il a composé une somme de medecine, qui a été imprimée avec quelques autres petits traités du même, à Venise en 1521. & à Lyon en 1529. *Expositio super capitula de generatione embryonis*, *&c.* en 1502. avec les commentaires de son pere, & ceux de Jacques *de Forolivio* sur le même sujet. *Commentaria in libros Galeni, de Febrium differentiis*, in 4°. *De reductione medicamentorum ad actum & de gradibus eorumdem*, à Padoue en 1556. Il y en a eu plusieurs autres éditions depuis. * M. Manget parle de *Dinus* & de *Thomas* de Garbo, dans sa bibliotheque latine des Medecins, qui ont écrit, au *tome 2.* in folio.

DINUS COMPAGNUS, Florentin, a écrit l'histoire de sa patrie depuis l'an 1280. jusqu'en 1312. c'est-à-dire, qu'il a continué Ricordan de Malespine, qui a fini la sienne en 1281. Dinus fut très-considere dans sa patrie, & en 1289. il étoit au rang des premiers de la république. Il y fut élevé à la souveraine magistrature en 1293. & il étoit alors un des chefs de la justice. L'année suivante on lui commit le soin de corriger les statuts de la ville, & en 1301. On le mit encore entre les *Sevires*, c'est-à-dire, entre les premiers de la république. Dès l'âge d'environ vingt ans il avoit brillé par son esprit, & croyant trouver des défauts essentiels dans le gouvernement de sa patrie, il excita les premiers citoyens à le changer. Dans tous les emplois où il fut élevé, il se rendit très-utile à la république de Florence par ses avis, par la prudence qui accompagnoit toutes ses actions, & par le zele du bien public qui les animoit. C'est ce qu'on peut voir dans l'histoire de sa patrie composée par lui-même, *dont nous avons parlé*, & où il ne parle presque que de ce qu'il a vû, & des affaires dont il s'est mêlé. Louis-Antoine Muratori a fait imprimer le premier cette histoire, qui est écrite en italien, dans le *tome 9.* de son grand recueil *des Ecrivains de l'histoire d'Italie.* En 1547. on imprima à Florence un discours de cet historien, prononcé devant le pape Jean XXII. dans un recueil de plusieurs autres discours du Dante, de Pétrarque, & de Bocace, publié par les soins de François Donius. On croit que Dinus ne mourut qu'en 1323. le 26. Fevrier. De *Barthelemi*, le dernier de ses six enfans, qui épousa *Marguerite*, fille de *Neri*, de Pazzis, est descendue en droite ligne l'illustre famille des COMPAGNI, qui fleurit principalement à Turin. * *Voyez* Chronaca di Dino-Compagni, *apud* Murator. & la préface de M. Muratori sur cette histoire.

DIODATI. ( Jean ) *Comme ce que l'on en a dit dans le Dictionnaire historique, ne fait connoître que ses ouvrages & non sa personne, il est bon d'ajouter ici ce qui suit.* JEAN Diodati étoit d'une famille noble de Lucques, & avoit été reçu professeur en hebreu à Geneve à l'âge de dix-neuf ans. Il fut ensuite professeur en theologie. L'église de Geneve l'envoya au synode de Dordrecht en 1619. avec Theodore Tronchin son collegue. Diodati s'acquit une si grande estime dans ce synode, qu'on le choisit avec cinq autres theologiens pour dresser les canons. Il passoit dans

sa secte pour un bon theologien & un habile prédicateur. Il est mort à Geneve en 1652. âgé de soixante-treize ans, fort regretté de sa patrie. Sa traduction françoise de l'histoire du concile de Trente, écrite en italien par Fra-Paolo, quoique plus ancienne que celle que M. Amelot de la Houssaye a donnée, & quoique d'un stile qui a vieilli depuis long-tems, est encore plus recherchée par quelques personnes qui la jugent plus exacte & plus fidelle. Elle est *in folio*. * *Voyez* M. Spon, dans son *Histoire de Geneve*, de la derniere édition, *in 4°.* avec des notes historiques & critiques. M. Colomiers, dans sa *Bibliotheque choisie*, parle d'un autre ouvrage de Diodati: c'est la traduction du livre anglois du chevalier Edwin Sandis intitule: *Relation de l'état de la Religion en Occident*. Cette traduction françoise parut à Geneve en 1626. *in 8°.* M. Colomiers dit qu'il en avoit paru auparavant une traduction italienne, dont il ignore l'auteur. Il est sûr qu'elle est aussi de Jean Diodati. Dans ces deux traductions on trouve des additions considerables aux dix premiers chapitres, qui sont du pere Paul, religieux Servite, connu sous le nom de *Fra-Paolo*. C'est ce que nous apprend M. Spanheim, dans la troisiéme partie de ses *Doutes évangeliques*, *page 309.* & Grotius, dans ses *Lettres*, *page 866.* Ces additions n'ont point été recueillies avec les autres ouvrages de Fra-Paolo en six volumes *in 12.*

DIOGENE, Babylonien, &c. *A son article dans le Dictionaire historique, éditions de 1725. & de 1732. l'on a dit qu'*Athenée cite de lui un traité de la noblesse; *c'est une faute.* C'est d'un autre Diogene, qui étoit Epicurien, dont parle Athenée. *Dans le même article on met* l'ambassade de Diogene, du tems de la seconde guerre punique, l'an 599. Elle est en effet de l'an de Rome 599. mais non du tems de la seconde guerre punique qui fut terminée dès l'an 553.

DIOGNETE, philosophe du tems de Marc Aurele, apprit à ce prince, qui eut toujours beaucoup de consideration pour lui, à peindre, à aimer la philosophie, & à faire des dialogues. On croit que c'est aussi le même à qui est adressée la lettre à Diognete, qui se trouve parmi les ouvrages de S. Justin. Il paroît certain que cette lettre n'est pas adressée à un Juif, comme quelques sçavans l'ont crû, mais à un payen. La maniere dont l'auteur parle des faux dieux à celui, à qui il écrit, ne laisse presque aucun lieu d'en douter. » Envisagez, dit-il à Diognete, non seulement des yeux du corps, mais encore de ceux de l'esprit, en quelle maniere & sous quelle forme existent » ceux que vous regardez comme dieux; l'un est de pierre, » l'autre d'airain: cependant vous les adorez, vous les servez. « Parleroit-on ainsi à un Juif? Cette lettre à Diognete est un des plus précieux morceaux de l'antiquité ecclesiastique. Rien n'est comparable au portrait que l'auteur y trace de la vie & des mœurs des premiers Chrétiens. Et ce qu'il dit des mysteres de la religion est plein de force & de grandeur. Plusieurs sçavans croient que l'auteur vivoit avant S. Justin, & que cette lettre fut écrite avant la ruine de Jerusalem, c'est-à-dire, avant l'an 70. de Jesus-Christ. Ils se fondent sur ce qu'il paroît par le texte même, que Jerusalem subsistoit encore au tems de l'auteur, & que les sacrifices de la loi continuoient toujours d'être offerts dans le Temple; que d'ailleurs on trouve beaucoup plus d'éloquence & d'élevation dans cette lettre, que dans aucun des ouvrages de S. Justin. D'un autre côté on trouve tant de conformité entre cette lettre & les écrits qui sont certainement de S. Justin, sur-tout avec son exhortation aux Grecs, pour la maniere de penser, l'arrangement des matieres, & souvent même les expressions, que bien des critiques prétendent qu'elle est de ce Pere. Qu'elle soit écrite avant la destruction de Jerusalem, ils n'en conviennent pas, & disent au contraire que S. Paul y étant cité sous le simple titre de l'*Apôtre*, c'est une marque qu'elle est du second siécle, où cette maniere de parler a commencé à être en usage. * *Voyez* sur cette matiere l'*Histoire des Auteurs sacrés & Ecclesiastiques*, *tome 2. par* D. Remi Ceillier, Benedictin de la congregation de S. Vannes, & prieur titulaire de Flavigny en Lorraine; & la *Préface* de la traduction françoise de l'*Epitre à Diognete*, par M. le Gras, de la congregation de l'Oratoire.

DIONIS, (Pierre) le pere, né à Paris, a été chirurgien ordinaire de Marie-Therese d'Autriche, reine de France, & a servi ensuite successivement mesdames Marie-Anne-Victoire de Baviere, & Marie-Adelaïde de Savoye, dauphines de France, aussi-bien que messeigneurs les enfans de France, en qualité de leur conseiller & premier chirurgien. Son habileté dans son art, & sa profonde érudition l'ont distingué entre les plus recommendables de ceux de sa profession. Il fut le premier démonstrateur des dissections anatomiques, & des operations chirurgicales que Louis XIV. venoit d'établir dans son jardin-royal des Plantes, & il a continué ces exercices pendant plusieurs années avec beaucoup d'applaudissement. On en trouve le fruit dans le *Cours d'operations de Chirurgie*, qui a été imprimé en 1707. & réimprimé depuis. Outre cet ouvrage, on a encore de cet habile homme l'*Histoire anatomique d'une matrice extraordinaire*, en 1683. Une *Dissertation historique & phisique sur la generation de l'homme*, en 1698. une autre *sur la mort subite & sur la catalepsie, avec l'histoire d'une femme cataleptique*, en 1709. L'*Anatomie de l'homme*, dont on a plusieurs éditions. La derniere augmentée par feu M. Devaux, ancien prevôt de saint Côme, est de 1728. Un traité *de la maniere de secourir les femmes dans leurs accouchemens*, en 1708. Tous ces ouvrages ont été bien reçûs en France & dans les pays étrangers, & quelques-uns ont été traduits en plusieurs langues. On y trouve en effet beaucoup de solidité, de methode & de justesse, jointes à la pureté du stile. M. Dionis est mort le 11. Decembre 1718. & a été enterré dans une chapelle qu'il s'étoit acquise & à sa famille, dans l'église paroissiale de S. Roch à Paris. * *Mem. du tems.* Manget, dans sa *Biblioth. des auteurs Medecins*, *liv. 4.* on y trouve le portrait gravé de M. Dionis; & ce que les actes de Leipsic ont dit de ses ouvrages.

DIROIS, (François) docteur de Sorbonne, fut d'abord précepteur de messire Thomas du Fossé, frere du celebre auteur Pierre Thomas sieur du Fossé, & qui fut dans la suite maître des comptes à Rouen. Il devint ami de MM. de Port-Royal, où MM. Thomas du Fossé avoient été élevés, mais il se brouilla avec eux à l'occasion du Formulaire dont il se rendit l'apologiste dans plusieurs écrits qu'il fit sur ce sujet en 1664. M. Nicole en refuta un dans un ouvrage qu'il fit exprès, & qui est intitulé: *Examen d'un écrit de M. Dirois, docteur de Sorbonne, touchant la soumission qu'on doit aux jugemens de l'église sur les livres.* Cet examen n'a été imprimé qu'en 1706. à la fin d'un recueil de pieces sur le *Formulaire*. Un des écrits de M. Dirois, où ce docteur justifie la condamnation des cinq propositions dans le sens de Jansenius, a été traduit en latin, & imprimé en cette langue en 1705. à Cologne, à la fin d'un ouvrage latin, publié sous le nom de *Lescius Crondermus*, intitulé; *Elucidatio Augustiniana doctrinæ de divina gratia, &c.* Dès 1662. M. Dirois voulant engager M. Duhamel, curé de saint Merri à Paris à signer le Formulaire, fit à ce sujet un long écrit, que M. Taignier qui avoit la confiance du curé entreprit de refuter. En 1672. M. Dirois étant à Rome avec M. le cardinal d'Estrées, & la reine ayant fait demander au pape qu'il déterminât la Conception immaculée, ce docteur fit un écrit pour montrer qu'on ne pouvoit décider ce point, & l'affaire n'alla pas plus loin. En 1683. il fit encore imprimer un ouvrage très-utile à l'église, & qui a eu aussi l'approbation de tous ceux qui l'ont lû; il a pour titre: *Preuves & préjugés pour la religion Chrétienne & Catholique, contre les fausses religions & l'Athéïsme*, à Paris *in 4°.* Il est mort chanoine d'Avranches, où il vivoit encore en 1691, & étoit fort consideré de son évêque qui prenoit volontiers ses avis. Cette attention & cette estime le dédommageoient de ce qu'il avoit souffert sous l'épiscopat précedent. M. Dirois étoit lié aussi avec le sieur Richard Simon, comme on le voit par les lettres de celui-ci, sur-tout par la quatriéme & la cinquiéme du troisiéme volume de l'édition de M. Bruzen de la Martiniere, a Amst. en 1730. * *Mem.*

DITHMAR ou DITMAR, & selon d'autres DIETHUMAR, évêque de Mersbourg en Misnie, étoit fils de *Sigefroi* comte de Saxe, & de *Cunegonde*, Saxone de nation. Il nâquit l'an 976. Lorsqu'il fut parvenu à l'âge de dix-huit ou vingt ans, il embrassa l'état monastique dans le couvent de S. Jean de Magdebourg, sous l'abbé Riddag, & après avoir été prieur dans une autre maison, l'empereur Henri II. lui procura l'évêché de Mersbourg après la mort de Wigbert. C'étoit l'an 1018. L'an 1027. *& non* 1107. *comme on l'a dit dans le Dictionaire historique, article* DIETHUMAR, il commença une *Chronique*, dont il composa sept livres, & dans laquelle il donne l'histoire des empereurs Henri I. Otton I. II. & III. & d'Henri II. sous lequel il vivoit. Antoine Possevin, dans son *Apparat sacré*, l'appelle un historien très-sincere. Cette chronique de Dithmar a été imprimée en 1584. *in folio*, à Francfort sur le Mein, avec la vie de l'auteur, par les soins de Reinerus Reineccius. On la trouve aussi dans les collections des historiens d'Allemagne. Weichel l'imprima en 1600. à Francfort, *in folio*. La meilleure édition, & la seule qui soit sans la plûpart des lacunes que l'on trouve dans les autres, est celle que le sçavant Godefroi-Guillaume Leibnitz a donné dans ses écrivains servans à illustrer l'histoire de Brunswick, à Hanovre, *in fol.* avec des variantes & des corrections. Dithmar ne fut évêque de Mersbourg que dix ans, sept mois & sept jours, & il mourut le premier Octobre de l'an 1028. âgé de quarante-deux ans. Il avoit vécu avec beaucoup de pieté, & est mort en odeur de sainteté. * *Voyez*, outre les auteurs cités dans cet article, Casimir Oudin, *in Comment. de Scriptor. Eccles.* in fol. *tom 2. pag. 538. 539.*

DIVITIAC, philosophe que Ciceron avoit connu particulierement, & que ce grand orateur nous represente comme un des plus sçavans entre les Druides. Il paroît en effet qu'il avoit une connoissance particuliere des secrets de la nature, & qu'il se mêloit de vouloir pénetrer dans ceux de l'avenir, par les augures, & par les autres sortes de divinations, ce qui fait de l'honneur à la justesse de son esprit. Il étoit un des premiers de la ville d'Autun; & les états des Eduens, dont cette ville étoit la capitale, ayant dessein de recourir aux Romains pour arrêter les ravages des Germains, des Sequanois & des Auvergnats ligués ensemble, l'envoyerent demander ce secours. Divitiac introduit dans le sénat, le harangua appuyé sur son bouclier, & obtint ce qu'il demandoit. Il fut ainsi le premier qui introduisit les Romains dans cette partie des Gaules. César y entra à la tête de dix légions; & devenu victorieux, il reçut des ambassadeurs de toutes les principales villes des Gaules. Divitiac fut du nombre, & sa harangue plût tellement à César, que ce grand prince nous en a conservé le précis dans ses *Commentaires*. Cette seconde occasion lui ayant fait aussi connoitre de plus près le mérite de Divitiac, il voulut l'avoir toujours auprès de sa personne. Il le logea chez lui à Autun, & lui montra toujours beaucoup d'estime & de confiance. A sa considetation il pardonna à son frere Domnorix, qui, d'un génie bien different du sien, avoit fait de grands mouvemens pour secouer le joug des Romains, & pour dominer à leur place dans les Gaules. Ceux de Beauvais s'étant aussi revoltés, Divitiac marcha contre eux avec une partie des troupes de César, & ensuite il obtint leur grace. Il y a eu un autre DIVITIAC qui avoit regné peu de tems auparavant dans le Soissonnois & dans la Grande-Bretagne. * *Voyez* Ciceron, *de Div. lib 1.* César en plusieurs endroits de son livre *de Bello Gallico. Histoire litter. de la France, tom. 1. I. part. pages 96. & suiv.*

DOCKINGHAM ou DOCKINGUS, (Thomas) Anglois, chancelier de l'université d'Oxford, & theologien celebre en son tems, fleurissoit vers l'an 1270. On a de lui des commentaires sur les quatre livres des sentences, qui ont été imprimés à Paris en 1505. Il a fait aussi des commentaires sur le Deuteronome, sur le prophete Isaie, sur les Epîtres de S. Paul, & sur l'Apocalypse de S. Jean, qui sont encore manuscrits. On voit encore dans quelques bibliotheques d'Angleterre un traité qui porte son nom, où il parle des differens symboles de la foi, de leur division, & où il prouve que les articles qu'ils renferment contiennent l'essentiel de ce que nous devons croire. Il n'y a pas d'apparence cependant qu'il ait voulu exclure les autres verités de foi qui ne sont point énoncées dans ces symboles, comme la presence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, &c. que tout Catholique croit, & dont la croyance est necessaire pour le salut. Luc Wadingue prétend que Dockingham a été Cordelier, mais il n'en donne aucune preuve solide, & il paroît que c'est très-gratuitement qu'il lui a donné place dans la *Bibliotheque* des écrivains de son ordre. * *Voyez* Je. Leland. *Collectaneor.* vol. 4. n°. 176. Casimir Oudin, *in Comment. de Scriptor. Eccles. tom. 3.* in fol. *&c.*

DODANE, femme de BERNARD duc de Septimanie où de Gothie, au milieu du IX. siecle, se rendit recommandable par sa grande pieté, & même par ses talens. Elle sçavoit assez bien la langue latine pour son tems, & elle a composé en cette langue un *Manuel*, qui se trouve dans les actes des saints de l'ordre de saint Benoît, *siecle IV. partie I.* Elle le commença à Usès le dernier jour de Novembre de l'an 841. & l'acheva dans la même ville le 2. Fevrier 842. *la onzieme année après la mort de Louis* le Débonnaire, *sous le regne du prince que Dieu avoit donné pour gouverner*. Ce manuel composé de soixante-trois chapitres, est un illustre monument de la pieté de Dodane, de sa tendresse pour ses enfans, & du soin qu'elle prenoit de leur éducation: elle y donne par-tout d'excellentes leçons à Guillaume son fils aîné, qui étoit venu au monde le 29. Novembre 826. & qui fut dans la suite duc de Toulouse ou d'Aquitaine. Il étoit petit-fils de S. Guillaume I. surnommé au *court-né*, duc de Toulouse, fondateur de l'abbaye de Gellone, &c. *Voyez* GUILLAUME.

DODART. (Denys) *Ajoutez à son article qu*'il est auteur de plusieurs des epitaphes que l'on a imprimées dans le Necrologe de Port-Royal; & que JEAN-BAPTISTE-CLAUDE Dodart son fils, *dont on parle comme vivant, dans le Dictionnaire historique, édition de 1725.* est mort à Paris à la fin de Novembre de l'an 1730. Il avoit été nommé premier medecin du roi le 3. Avril 1718. Il s'est autant distingué que son pere dans sa profession. Il a laissé une nombreuse bibliotheque, dont le catalogue imprimé a été dressé par M. Martin. Cette bibliotheque a été vendue en 1730. Il avoit fait aussi des notes sur l'histoire generale des drogues de Pierre Pomet, qui sont sous presse. A l'égard de Denys Dodart, il faut pareillement ajoûter à ses *Memoires*, pour servir à l'histoire des plantes, *Statica Medicina Gallica*, dans un recueil sur cette matiere imprimé à Paris en 1625. en deux volumes *in douze*, chez Pissot.

DODWEL, (Henri) nâquit à Dublin en Irlande au mois d'Octobre 1641. & fut élevé depuis l'âge de sept ans à Londres & à York en Angleterre. Il commença ses études dans cette derniere ville où il demeura cinq ans, pendant lesquels il perdit son pere & sa mere. Après leur mort il se trouva réduit à manquer des choses les plus necessaires, jusqu'en 1654. que Henri Dodwel son oncle, qui avoit deux benefices dans la province de Suffolk, le fit venir chez lui, & eut soin de ses études pendant deux ans. En 1656. il fut admis au college de la Trinité à Dublin, & ayant aussi recouvré son patrimoine, il se vit plus à son aise, & en état de faire même du bien aux autres. Il demeura environ dix ans dans ce college, qu'il quitta en 1666. pour revenir en Angleterre, où il se fit connoitre par divers ouvrages. Les sçavans de Londres rechercherent sa conversation. Il lia une amitié très-étroite avec Monsieur Lloid, depuis évêque de Worcester, & il l'accompagna en Hollande, lorsque ce theologien fut nommé chapelain de la princesse d'Orange. En 1688. M. Dodwel fut professeur en histoire à Oxford: mais en 1691. il fut privé de cet emploi, parce qu'il refusa de prêter serment de fidelité au roi Guillaume & à la reine Marie. Il demeura encore néanmoins quelque tems à Oxford, mais il se sépara de l'église Anglicane après que le roi eut nommé des évêques pour remplir les évêchés de ceux qui ne vouloient pas reconnoitre son autorité; & lorsqu'il sortit d'Oxford,

ce fut pour se retirer à Cookham, village dans le comté de Berk, & ensuite à Shotteshrooke, autre village près du premier. Ce fut dans le dernier que Dodwel se maria âgé de cinquante-deux ans, & il eut dix enfans de ce mariage. Il mourut dans ce lieu le 7. Juin 1711. âgé de soixante-dix ans. C'étoit un homme très-sçavant; & toujours prêt à satisfaire ceux qui le consultoient sur quelque point de litterature, ou sur des cas de conscience. Car, quoiqu'il n'ait pas voulu entrer dans l'état ecclesiastique, il avoit une grande connoissance de l'Ecriture-Sainte & des ouvrages des Peres. Il voyageoit ordinairement à pied, afin de pouvoir lire en marchant; & les livres qu'il portoit alors dans ses poches étoient la Bible hebraïque, le nouveau Testament en grec, la Liturgie de l'église Anglicane, l'Imitation de Jesus-Christ, les Méditations de S. Augustin, &c. Il étoit d'ailleurs fort charitable, quoiqu'il ne fût pas riche; & lorsqu'il faisoit imprimer quelques ouvrages, tout l'argent qu'il en retiroit, étoit employé à des charités. Il joignoit des jeûnes frequens & austeres à ces aumônes, & rien ne le rémplissoit tant de joie que lorsqu'il apprenoit la conversion de quelqu'un. Heureux s'il eût connu la veritable église, hors de laquelle toutes ces œuvres ne sont rien devant Dieu! Il a composé un grand nombre d'ouvrages où l'on trouve des sentimens fort singuliers. 1. *Prolegomena ad tractatum Joan. Stearnii de obstinatione, sive constantia in rebus adversis.* 2. Deux lettres: l'une, *sur la reception des ordres sacrés*: l'autre; *sur la maniere d'étudier la theologie*, en anglois. Il en donna une seconde édition en 1681. & y joignit une dissertation *sur Sanchoniaton.* 3. Il est auteur de la préface de l'*introduction à la vie dévote de S. François de Sales*, imprimée à Dublin en anglois en 1673. 4. *Considerations sur les affaires du tems*, en anglois en 1675. Il y examine jusqu'à quel point les princes qui ne sont point de la religion Catholique, doivent se fier à ceux qui en sont. 5. Deux *Dissertations contre les Catholiques Romains*, en 1676. *in* 12. & en 1688. *in* 4°. 6. *La séparation du gouvernement épiscopal faite par les églises non conformistes, démontrée schismatique; avec une dissertation sur le peché contre le S. Esprit*, en anglois. Cet ouvrage lui fit beaucoup d'ennemis, & eut beaucoup d'adversaires, entr'autres *Baxter*, à qui M. Dodwel répondit par l'ouvrage intitulé: 7. *Défense du livre du schisme.* Il avoit aussi commencé dans la même vûe une histoire des premiers schismes de l'église, mais il ne l'a pas achevée. 8. *Dissertationes Cyprianicæ*, à Oxford en 1684. *in* 4°. On a joint ces dissertations à l'édition de S. Cyprien faite à Oxford en 1700. 9. *De jure laïcorum sacerdotali dissertatio*, à Londres en 1686. elle est contre Grotius. 10. En 1688. il donna une édition des œuvres posthumes de Pearson, évêque de Chicester, à Oxford, *in* 4°. 11. *Dissertationes in Irenæum.* 12. *Dissertatio de ripa Striga*, dans l'édition du livre de Lactance, *De mortibus persecutorum*, par Bauldry, à Utrecht, en 1692. 13. Il a fait plusieurs écrits sur le nouveau serment de fidelité que le roi Guillaume exigeoit du clergé, & il publia la défense des évêques qui avoient été déposés pour n'avoir pas prêté ce serment, & ensuite *la defense de la défense.* Outre ces ouvrages, & plusieurs autres qui concernent la doctrine ou l'histoire de l'église, il a éclairci aussi plusieurs auteurs classiques par de sçavantes notes: il a donné des *Prælectiones academicæ in schola rhetorices Camdeniana.* Ce sont des remarques sur les six historiens de l'histoire Anglicane; des *Annales Velleïennes*, en latin, pour expliquer Velleïus Paterculus; & de même des annales Thucydides & Xenophontides; une chronologie de Denys d'Halicarnasse; un traité des anciens cycles des Grecs & des Romains. Une édition des petits geographes Grecs, avec des dissertations & des notes, en 1703. *in* 8°. Une apologie des ouvrages philosophiques de Ciceron, *in* 8°. & plusieurs autres dont on peut voir une liste exacte dans les *Memoires* du P. Niceron, *tome* 1. M. Dodwel ayant diminué beaucoup, dans une de ses dissertations sur S. Cyprien, le nombre des Martyrs, dom Thierri Ruinart fit contre lui l'excellente préface qui est à la tête des *Actes sinceres*, & qui a été traduite en françois avec ces actes, par l'abbé Drouet de Maupertuy. Dodwel n'a point répondu à cette preface. En 1715. François Brokesby donna en anglois un abregé des ouvrages imprimés de ce sçavant, & de quelques-uns de ses manuscrits, avec sa vie, en deux volumes *in octavo*; & dans le *tome* 1. de la *Bibliotheque angloise, partie I.* on a fait imprimer un extrait françois de deux lettres écrites à l'évêque de Salisbury par Dodwel, & des réponses de ce prélat. * *Voyez* cette bibliotheque à l'endroit cité, *pag.* 76. & 88.

DOION ou DOLEON, (Jules) medecin celebre, étoit né à Belluno, ville épiscopale d'Italie, dans le domaine de Venise, d'une famille noble qui subsiste encore en ce lieu avec distinction. Il prit d'abord une teinture de presque toutes les sciences, & il choisit ensuite la physique & la medecine pour les approfondir. Il fut appellé à Padoue, pour y donner des leçons de medecine, & il y expliqua Avicenne. Le consul de Venise l'ayant engagé dans la suite à se rendre à Constantinople, sous des conditions très-favorables, il y alla & y exerça la medecine pendant deux ans. Il ne quitta Constantinople que pour aller à Tripoly en Syrie où il y avoit plus de bien à faire, & où il étoit demandé avec une grande ardeur. Doïon y demeura longtems, & s'y acquit beaucoup d'estime, de réputation, & de bien. Il y mourut sans pouvoir retourner dans sa patrie, vers l'an 1552. dans un âge encore peu avancé. Il avoit commencé un assez grand nombre d'ouvrages sur la philosophie & sur la medecine, que sa mort prématurée a laissé imparfaits. * Voyez *Histor. Gymnas. Patav. pag.* 307. Manget, *Biblioth. script. Medic. lib.* 4.

DOLBEAU, (Jean) précepteur de M. le comte de la Rocheguyon de Liancourt, prêtre, chapelain & chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, est auteur d'un ouvrage qui a paru en 1668. intitulé: *Avertissement aux incredules, avec l'examen de la distinction du fait & du droit.* Il y a eu dans le même tems *Nicolas* Dolbeau, chanoine de Langres, qui a fait; *Observations sur une lettre d'un abbé à un évêque; Lettre au cardinal de Richelieu; lettre à M. l'abbé de Bouzeis*: le tout en 1651.

DOLET, (Etienne) *Ajoutez à son article de l'édition de 1725. de ce Dictionaire, qu'*il nâquit à Orleans l'an 1508. *Il est dit qu'*il sçavoit bien les langues: *il falloit se contenter de dire qu'*il sçavoit bien le latin, & sa langue maternelle pour le tems où il vivoit. Il ne paroît pas par ses ouvrages qu'il sçût le grec. Ce fut comme athée relaps, qu'il fut supplicié. *Et de l'édition de 1732. que* M. Amelot de la Houssaie dit que ce fut parce qu'il nioit l'immortalité de l'ame, ce qu'il prétend prouver par ces deux vers:

*Mortales animas gaudebas dicere pridem,*
*Nunc immortales esse*, Dolete, *doles.*

Le même ajoûte que l'on disoit en ce tems-là que Dolet étoit fils *naturel* de François I. & d'une Orleanoise nommée *Cureau*; & qu'il ne fut point reconnu à cause du commerce que l'on dit au roi que cette demoiselle avoit eu avec un seigneur de la cour. * *Voyez* Amelot de la Houssaie, dans ses *Memoires*, *tome* 2. &c.

DOMINIS, (Marc-Antoine de) archevêque de Spalatro en Dalmatie, &c. *Dans le Dictionaire historique éditions de 1725 & de 1732. il est dit que* ce prelat, si connu par son inconstance en fait de religion, & par son grand ouvrage *De Republica ecclesiastica*, avoit fait un petit traité *De radiis visûs & lucis*, & l'on ne dit point si cet écrit a été imprimé. Voici l'histoire de ce traité. Marc-Antoine de Dominis avoit étudié les mathematiques dès sa jeunesse, & pendant qu'il demeura dans la societé des Jesuites, il enseigna publiquement ces sciences & la philosophie avec distinction à Padoue & ailleurs dans les colleges les plus celebres de cette compagnie. Pour sa propre instruction & pour celle de ses disciples, il avoit écrit sur plusieurs parties des mathematiques, & il s'étoit appliqué à tirer de la poussiere les écrits des anciens les plus estimés qu'il avoit pû recouvrer. Jusqu'à lui l'arc-en-ciel avoit paru un miracle presque inexpliquable: ce philosophe devina que c'étoit un effet necessaire de la pluie & du soleil; il mit ses pensées par écrit, & pendant le séjour que Jean Bartole fit

chez lui, celui-ci qui avoit aussi beaucoup d'amour pour les mathematiques, l'en entretint souvent, lui demanda ses lumieres & ses écrits, & le pressa de lui laisser la liberté de publier son traité des rayons de la vûe & de la lumiere. De Dominis y consentit après y avoir ajouté un ou deux chapitres. Ce fut ainsi que Bartole fit paroître cet écrit à Venise en 1611. *in* 4°. il est intitulé: *De radiis visûs & lucis in vitris perspectivis & iride, tractatus.* Il y explique la raison des couleurs de l'arc-en-ciel, à peu près de la même maniere que M. Descartes l'a fait depuis. Il y parle des lunettes de longue vûe, dont l'invention, qui est dûe à Jacques Merius d'Alcmaër, étoit alors très-nouvelle. * *Voyez* la préface du traité *De radiis visûs & lucis.* *La Vie de Descartes, par* M. Baillet, *tome 2. page 540.* & une lettre sur l'optique de M. Newton, qui est la seizieme des *Lettres philosophiques* du sieur *** de V.... où avec beaucoup d'esprit, & des reflexions quelquefois utiles, l'on trouve une philosophie souvent très-peu chrétienne.

DOMITIUS AHENOBARBUS, (Cneius) consul de la république Romaine, eut le commandement de la Gaule Transalpine après C. Sextius, & fut envoyé l'an de Rome 632. pour appaiser les troubles qui s'étoient élevés dans cette partie des Gaules. Bituit ou Betud, roi ou chef des Auvergnats qui étendoient alors leur domination depuis Narbonne jusqu'aux confins de Marseille, & depuis les Pyrenées jusqu'à l'Ocean & au Rhin, ayant passé le Rhône avec une puissante armée pour déclarer la guerre aux Romains, Domitius marcha contre lui, & les deux armées s'étant rencontrées dans un lieu situé au confluent de la riviere de Sorgue dans le Rhône, & qu'on appelloit *Vindalium*, en vinrent aux mains. Domitius fut victorieux: vingt mille hommes des troupes de Bituit furent taillés en pieces, trois mille furent faits prisonniers: la frayeur que causa aux Gaulois la vûe des élephans qu'ils n'avoient jamais vûs, contribua beaucoup à leur défaite. Domitius, après avoir défait les Auvergnats & les Allobroges, fit dresser un trophée à son honneur au confluent de la Sorgue dans le Rhône, & à la gauche de cette derniere riviere: d'autres disent que ce fut dans la ville de Carpentras, où l'on voit encore aujourd'hui une tour quarrée, sur les flancs de laquelle paroissent des captifs enchaînés, avec d'autres marques: mais on croit que ce fut au lieu même de sa victoire qu'il fit ériger ce trophée. Ce consul étoit très-ambitieux & plein d'orgueil, & l'on remarque qu'il se faisoit porter comme en triomphe sur un élephant dans toute la province Romaine. Ce fut lui qui soumit le Languedoc à la république.

DOMNOLE, (Saint) évêque du Mans après le milieu du VI. siecle. Si l'on en croit S. Gregoire de Tours, ce prélat ne fut pas toujours dans cette haute pieté qui l'a rendu si venerable. Il étoit abbé du monastere de S. Laurent proche les murs de Paris, & qui a été depuis long-tems changé en une église paroissiale sous l'invocation du même saint Martyr. Quoique sujet de Childebert, Domnole s'étoit attaché à Clotaire, & recevoit chez lui les espions que ce prince envoyoit à Paris. Après la mort de Childebert, Clotaire étant allé par dévotion visiter la basilique de S. Martin de Tours, & non de S. Martin des Champs à Paris, comme l'a cru M. Baillet, nomma Domnole pour remplir le siege d'Avignon. Mais celui-ci fit representer au roi qu'un évêché si éloigné de la cour seroit une espece d'éxil, & que d'ailleurs il se croyoit peu propre à vivre *avec des sénateurs sophistiques & des juges philosophes*: ce qui semble faire voir que l'étude de la philosophie fleurissoit alors à Avignon. Clotaire qui ne cherchoit qu'à obliger Domnole, lui donna l'évêché du Mans, dont le siege, après la mort de S. Innocent, avoit été usurpé par un nommé Scienfroi. Le nouvel évêque s'appliqua à sanctifier son peuple, & se sanctifia lui-même par toutes les vertus propres d'un saint évêque que Dieu répandit dans son ame. Il fonda au Mans un monastere du nom de S. Vincent, qui est aujourd'hui une celebre abbaye de Benedictins de la congrégation de S. Maur. Ce saint prélat mourut l'an 581. après vingt-deux ans d'épiscopat. * *Voyez* S. Gregoire de Tours, *in vita Domnoli, lib. 6.* Le sçavant pere le Cointe de l'Oratoire, & critique habile, croit que le chapitre où il est parlé de saint Domnole dans Gregoire de Tours, a été ajoûté par quelque écrivain posterieur: mais ses raisons n'ont pas persuadé les plus habiles. *Voyez* les *Annales de l'histoire Ecclesiastique de France*: & le pere Longueval, Jesuite, en plusieurs endroits de son *Histoire de l'Eglise Gallicane, to. 3.* Il y a eu au commencement du VII. siecle un autre DOMNOLE, qui a été évêque de Vienne en Dauphiné, & que l'église honore aussi comme Saint. Sainte Rusticle, abbesse du monastere de S. Cesaire d'Arles, ayant été accusée d'avoir caché dans son couvent le jeune Childebert fils de Thierri, dont le roi Clotaire vouloit se saisir, & ayant été vivement persecutée à ce sujet, Domnole prit la défense de cette abbesse, prouva la fausseté de l'accusation, & prédit que Clotaire perdroit son propre fils: cependant les historiens ne nous disent pas que Clotaire II. ait eu ce fils, ni qu'il soit mort en bas âge.

DONALDSON. (Gautier) *Ajoutez à son article* 1°. *que* le voyage qu'il fit en Allemagne, il le fit à la suite de David Cuningam, évêque d'Abredon, & de Pierre Junius, grand-aumônier d'Ecosse; 2°. *qu*'étant à Sedan, il fut appellé pour ouvrir un college à Charenton près de Paris, & que cet établissement souffrit de grandes difficultés; 3°. *que* sa *Synopsis œconomica*, fut imprimée à Paris en 1620. & sa *Synopsis locorum communium*, &c. en grec & en latin, le fut à Francfort en 1612. C'est un extrait de Diogene Laërce.

DONAT, confesseur de Jesus-Christ dans le III. siecle, & au commencement du IV. c'est à lui à qui le celebre Lactance a adressé son excellent ouvrage *De la mort des persecuteurs*, écrit vers l'an 314. Donat avoit confessé Jesus-Christ sous trois préfets, 1°. sous Flaccin, préfet du Prétoire; puis sous Hierocle, gouverneur de la Bythinie; & ensuite sous Priscillien son successeur. Il avoit été appliqué neuf fois à la question, & neuf fois il en étoit sorti victorieux. Il y avoit néanmoins souffert les fouets, les ongles de fer, le feu, & divers autres genres de supplices; mais la grace qui combattoit en lui avoit toujours fait remporter la palme. Enfin le diable vaincu par la grandeur de sa foi, & lui enviant la couronne du martyre qu'il étoit prêt de posseder, le fit renfermer dans une prison d'où il ne sortit qu'à la fin de la persécution, après y être demeuré six ans entiers. Lactance attribue à ses prieres & à celle des autres confesseurs, la paix que Dieu venoit de rendre à son église. Il l'exhorte à en demander la conservation, & l'assure qu'il recevra la même récompense que les Martyrs, quoiqu'il ne soit pas mort dans les tourmens. On ne croit pas que ce soit le même Donat à qui Lactance a adressé son livre *De la colere de Dieu.* * Lactant, *lib. De mort. persecut. cap. 1. 16. 35. 52.*

DONAT, (Saint) évêque de Besançon dans le VII. siecle. Il étoit fils de Valdelen, duc de la Bourgogne Transjurane, & eut pour parain saint Colomban qui le nomma *Donat*, parce que Dieu l'avoit accordé par ses prieres au duc, & à sa femme Flavie qui avoit été sterile jusqu'alors. Par reconnoissance, ses parens le consacrerent au Seigneur dans le monastere de Luxeu. Il en fut tiré pour être placé sur le siege de Besançon. Il bâtit un monastere selon la regle de S. Colomban, sur les ruines d'un vieux palais. Ce monastere, qui a pris le nom de S. Paul, est aujourd'hui possedé par des chanoines réguliers. Flavie, mere de Donat, ayant aussi fondé un monastere de filles à Besançon, où il se forma une nombreuse communauté, Donat composa une regle pour ces religieuses, tirée de celle de S. Colomban, de S. Cesaire & de S. Benoît. Ce monastere de Notre-Dame de Besançon a passé dans la suite à l'ordre de Cluni, & enfin aux Minimes. S. Donat est honoré le 7. Août * *Voyez* la vie de S. Colomban. Holstenius, *in codice Regularum*; Longueval, *Hist. de l'Eglise Gallic. liv. 9.*

DONATO, (Bernardin) étoit de Zano, château qui appartenoit à la famille Nogarola, dans le diocèse de Verone en Italie. Il professa les lettres grecques & latines à Padoue, d'où il alla enseigner à Capo-d'Istria. Le Bembo en parle dans ses lettres. Donato enseigna aussi à Parme, & il y fit imprimer un discours latin en 1532. où il traite

des louanges de cette ville, & de l'étude des humanités; (*De laudibus Parmæ & de studiis humanitatis.*) Il a rendu les mêmes services dans le duché de Ferrare, & il vint mourir dans sa patrie. Il fut beaucoup regretté. On lui doit une traduction latine de la *Démonstration évangelique* d'Eusebe, qui a été magnifiquement imprimée. C'est sa traduction que nous avons dans la derniere édition grecque & latine que l'on a donnée de cet ouvrage à Paris, quoiqu'on n'ait point averti qu'elle fût de lui. Donato a traduit encore le livre de Galien, *des passions de l'Ame*; celui de Xenophon, touchant l'œconomie; & les deux livres d'Aristote sur le même sujet. C'est à lui que l'on est redevable de la premiere édition du texte grec de S. Jean Chrysostome, dont Cave & plusieurs autres font peu de cas; de la premiere édition d'Oecumenius en grec; de celle d'Aretas sur l'Apocalypse; des deux livres de S. Jean Damascene, *De recta Fide*; d'une édition de Macrobe & de Censorin. En 1541. il donna un dialogue, où il traite en latin de la difference de la philosophie d'Aristote & de celle de Platon. * *Voyez* M. le marquis Scipion-Maffei, dans sa *Verona illustrata*, au livre 4. *de gli scrittori Veronesi.*

DONATO. (Jerôme) *Il est dit à son article dans le Dictionaire historique, édition de 1725. que* le plus considerable de ses ouvrages est celui de ses lettres: *cela n'est pas*; car nous n'avons de lui que six lettres, dont quatre sont imprimées parmi celles d'Ange Politien. On y trouve beaucoup d'esprit. Donato ne mourut pas en 1512. *comme on l'a dit*, mais en 1513.

DONATO, (Alexandre) Jesuite. *Même édition, ajoutez à son article la date de sa mort*: elle arriva à Rome le 23. Avril de l'an 1640. *& à ses ouvrages*, un traité de l'art poëtique en trois livres; un volume de poësies latines, aussi en trois livres, &c.

DONAZAN, (Le) pays situé sur les frontieres d'Espagne, ou du diocèse d'Urgel, & soumis aujourd'hui pour le temporel à l'intendance de Roussillon. Jusqu'au commencement du XIV. siecle, le Donazan, le comté de Fenouilledes, le Capcir & le Sault, avoient toujours fait partie du diocèse de Narbonne Ce ne fut qu'au commencement dudit siecle qu'ils en furent séparés pour composer le nouveau diocèse d'Alet, dont ils dépendent encore aujourd'hui. Le Donazan est au nord du Capcir, & à trois lieues d'étendue de chaque côté: il comprend neuf bourgs ou villages.

DONDUS ou DE DONDIS. (Jacques) *On en a parlé dans le Dictionaire historique: ajoutez que* ce méchanicien & ce medecin, naturaliste habile, est mort à Padoue, sa patrie, vers l'an 1350. On mit cet éloge en vers latins sur le mur le plus proche de sa sépulture.

*Ortus eram Patavi* JACOBUS, *terra quæ rependo*
*Quod dedit & calidos cineres brevis occulit urna.*
*Utilis officio patriæ, sat cognitus orbi.*
*Ars medica mihi, cœlumque & sidera nosse,*
*Quo nunc, corporeo res solutus carcere, pergo.*
*Utraque namque meis manet ars ornata libellis.*
*Quin procul excelsa monitus de vertice turris*
*Tempus, & instabiles numero quod colligit horas.*
*Inventum cognosce meum, gratissime lector.*
*Et pacem mihi vel veniam tacitusque precare.*

*Ajoutez encore qu*'il a écrit: *De aggregatione medicamentorum ad omnes ægritudines; De modo conficiendi salis ex aquis calidis Aponi; De fluxu & refluxu maris*: ce dernier a été imprimé à Venise en 1472. long-tems après la mort de l'auteur. On a encore de lui: *Promptuarium medicinæ*, à Venise en 1481. & 1576. *in folio.* Jacques de Dondis a eu un fils nommé JEAN, né à Chioza dans l'état de Venise, qui a excellé dans la philosophie, dans la medecine & dans l'éloquence. Il a été le plus celebre medecin de son tems, & est mort dans sa patrie vers la fin de l'an 1380. Il a beaucoup écrit sur la physique & la medecine. *Voyez* sur cette famille, Vergerius, Scardeonius, & M. Manget, dans sa *Bibliotheque des auteurs Medecins liv. 4.* & ce que l'on en a déja dit dans le *dictionaire historique des éditions de 1725. & de 1732.* laquelle est préferable à toutes les précedentes.

DONI, (Antoine-François) a vécu au XVI. siecle. Il étoit de Florence, & d'une bonne famille, arriere-petit-fils de *Salvino-Doni*, poëte contemporain du Dante. A l'âge d'environ trente-cinq ans, il vint s'établir à Venise à la fin de l'an 1547. & il y demeura jusqu'à sa mort qui arriva au mois de Septembre 1574. Il étoit de l'academie des *Peregrini*; & le nom academique *Bizzaro* qu'il prit, lui convenoit parfaitement. La plûpart de ses ouvrages ressentent un génie satyrique & mordant; quoique l'on prétende qu'il ait moins agi par inclination que par complaisance pour ses amis. Ses inventions & ses *Concetti* sont autant de saillies, mais la plûpart outrées; & ce caractere domine encore plus dans ses fictions. Au reste, on lit ses poësies avec une sorte de plaisir. On a de lui en italien quatre livres de médailles: *Le novelle tre invettive*: trois dialogues sur la fortune & l'infortune de César, sur la musique, & sur le dessein; la librairie, divisée en deux parties; un traité de l'homme; l'éternité de la patrie; une comedie; la philosophie morale, & plusieurs autres rapportés dans Ghilini.

DONIA, (Matthieu) de Palerme en Sicile, étoit un docteur distingué dans la philosophie & dans la medecine. Disciple de Benoit Vital, l'un des plus renommés medecins de Palerme, il suivit constamment ses traces, & parvint à la même réputation. Il acquit de plus, & avec justice, celle de poëte latin & italien, & il fut reçû dans l'academie des *Spreggiati* de Palerme. Il florissoit l'an 1600. Il a été loué par les plus grands hommes de son tems; & il meritoit leurs éloges. Il a beaucoup écrit, mais nous n'avons d'imprimé que ce qui suit: *Ad Petrum-Angelum Bargæum*, (c'étoit un poëte & un orateur celebre) *epistola & votum pro epistola navigio; Melicus ecloga; Formica dialogus; Gephyraptoica descriptio ad posteros; Panormi questus & charontis cum Panormitano genio colloquium, de casu lignei pontis in proregis reditum fabricati*: ces écrits sont en latin, & tous imprimés à Palerme en 1595. Il a publié en italien, *S. Georges*, poëme en 1600. *in quarto.* * *Voyez* dans M. Manget, *Biblioth. scriptor. Medicorum, lib. 4.*

DONZELLINI, (Jerôme) né d'un pere qui étoit de Verone, vint au monde à Orzinuovi au territoire de Bresce. Il prit le parti de la medecine, & s'y rendit habile. Il servit utilement sa patrie pendant quelque tems. Verone le posseda ensuite. Il le dit assez distinctement dans son livre *De natura febris pestilentis*, qu'il fit imprimer à Venise en 1570. & où il prend les titres de *Philosophe* & de *Medecin de Verone*, quoiqu'il se qualifie Brescien. Dans un ouvrage intitulé: *Remedium ferendarum injuriarum*, il se dit medecin de Venise. On lui doit encore une traduction latine de six livres de Galien, *De la maniere de se conserver la santé.* Il y en a qui croient qu'il s'est contenté seulement de retoucher la version de Linacer. Donzellini florissoit dans le XVI. siécle. M. Maffei en parle dans sa *Verona illustrata*, au livre 4. des écrivains de Verone. Donzellini fut obligé de sortir de Bresce à cette occasion: il avoit pris vivement par écrit la défense de Joseph Valdagne, contre Vincent Calzaveglia medecin; celui-ci en fut irrité, & la querelle alla si loin, qu'il fallut que Valdagne & son défenseur se retirassent de Bresce. On prétend que Donzellini ayant attaqué la religion à Venise, y fut condamné à être jetté dans l'eau. Cozzando met cet évenement en l'an 1560. Ses *Consilia & Epistola medica*, se trouvent dans le recueil que Scholzius publia à Francfort l'an 1598. Il avoit aussi traduit huit harangues de Themistius.

DORAT ou d'AURAT, (Magdeleine) fille du celebre *Jean* Dorat, *dont on a parlé dans le Dictionaire au mot* AURAT, fut elle-même une femme sçavante. Elle possedoit bien le latin, le grec, l'espagnol & l'italien, & l'on assure qu'elle étoit d'ailleurs fort vertueuse. Elle épousa *Nicolas* Goulu, professeur royal en langue grecque, & en eut des enfans qui se sont rendus celebres dans la république des lettres. *Voyez* GOULU. Elle est morte en 1636. âgée de quatre-vingt-huit ans, & fut enterrée à S. Benoît, lieu de la sépulture de sa famille. Nicolas Goulu, fils de Jerôme, lui a consacré un éloge latin parmi ceux de

de

de la famille des Goulu, imprimés *in* 4°. en 1650. à Paris & ausquels l'auteur a fait une addition en 1653. Pierre Langlois, écuyer, sieur de Bel-Etat, qui vivoit de son tems, écrit toujours Dorat. Il étoit ami de son mari, à qui il a dedié en 1583. le vingt-troisiéme de ses tableaux hyeroglifiques des Egyptiens, avec ces vers au commencement :

*Vous estiez rossignol durant vos jeunes ans,*
*Dégoisant une voix entre toutes divine ;*
*Et la continuant en cheveux blanchissans,*
*Maintenant, ô* DORAT, *vous estes un doux cygne.*

DORIA, (André) nâquit à Oneille ou Oneglia, ville maritime, située entre Nice & Genes, le 30. Novembre 1466. d'une des plus anciennes & des plus illustrées maisons de l'état de Genes. *On a parlé de ce grand homme dans le Dictionaire historique de Moreri, mais on ne sera peut-être pas fâché que l'on y ajoute ce qui suit.* Jamais maison n'a été plus féconde en grands hommes dans l'Italie, & sur-tout en grands hommes de mer, que celle de Doria. On trouve en 1150. un ANDRE' Doria, qui épousa vers cette année-là la fille de Bartison, roi de Sardaigne. JACQUES Doria, qui vivoit en 1170. fut un des quatre sçavans citoyens de Genes, nommés pour écrire l'histoire de la république. *Perceval* & *Simon* Doria, qui vivoient dans le même siecle, se firent admirer par leur capacité & par leur politesse à la cour de Charles I. roi de Naples, comte de Provence, &c. Le premier étoit grand philosophe, & tenoit un des premiers rangs parmi les poëtes Provençaux : il eut beaucoup de part à la faveur de la reine Beatrix, & mourut à Naples en 1276. après avoir été podestat d'Arles & d'Avignon. *Hilaire* Doria épousa en 1397. une fille d'Emmanuel, empereur de Constantinople. *Jerôme* Doria, comte de Cremolin, rendit de grands services à la république de Genes, qui l'envoya en 1512. auprès du pape Jules II. pour une négociation importante. Il embrassa l'état ecclesiastique après la mort de sa femme, fut évêque de Nebbi, puis de Jacca & de Huesca, reçut le chapeau de cardinal en 1530. à la sollicitation d'André Doria, & enfin fut fait archevêque de Tarragone. Il mourut à Génes en 1550. PHILIPPE Doria défit en 1528. l'armée navale des Espagnols devant Naples, & fit beaucoup de prisonniers. Jannetin Doria, fils de Thomas, fut choisi par notre André Doria, qui n'avoit point d'enfans, pour son heritier comme son plus proche parent, & lui donna le gouvernement de vingt galeres. Le jeune Doria, marchant sur les traces de son oncle, fit diverses expéditions qui lui firent honneur, celle entr'autres où il défit & prit le fameux corsaire Dragut, trouvé dans un port de l'isle de Corse. Il lui enleva treize galeres & mit le pirate à la chaîne. Ce brave homme fut tué en 1547. dans la conjuration des Fiesques, si connue dans l'histoire. JEAN-ANDRE' Doria son fils, élevé par son grand-oncle, & institué son heritier, commanda l'armée navale d'Espagne en 1560. à l'entreprise de Tripoli, se signala en 1564. en l'isle de Corse, offrit l'année suivante d'aller secourir Malte, assiegée par les Turcs, commanda en 1570. l'armée d'Espagne destinée au secours de l'isle de Chypre ; & l'année d'après il eut beaucoup de part à la victoire de Lépante. Antoine Doria fut un grand capitaine sous Charles V. & se rendit celebre sous le regne de ce prince. Il est auteur d'une histoire de son tems fort estimée, laquelle fut publiée en 1571. sous ce titre : *Compendio d'Antonio Doria, delle cose di sua notizia, e memorie accorse al mando, nel tempo dell' imperatore Carlo V.* Il y a eu plusieurs autres personnes illustres de la famille de Doria dont il est parlé dans l'histoire. Il y a depuis plus de deux cens ans une branche de cette maison établie à Marseille, qui est devenue toute françoise. Lazarin Doria fut premier consul de cette ville en 1558. Jean Doria en fut assesseur en 1564. Le marquis Doria est aujourd'hui envoyé de la république de Genes auprès du roi.* *Mem. du tems. Merc. de France, Septembre 1732.*

DORIA, (Sinibalde) patrice Genois, cardinal, prêtre de l'église Romaine, du titre de saint Jerôme des Esclavons, archevêque de Benevent, étoit né à Genes le 21. Octobre 1664. Il fut d'abord réferendaire de l'une & l'autre signature, & ensuite vicaire general du Saint-Siege & vice-legat, & surintendant des armes dans la ville d'Avignon & comté Venaissin, ayant pris possession de cette charge le 4. Novembre 1706. A son retour de cette vicelegation à Rome, il fut fait archevêque de Patras le 12. Decembre 1711. & étant dataire de la pénitencerie, le pape Innocent XIII. lors de son exaltation, le déclara son maître de chambre le 9. Mai 1721. Le pape Clement XII. lui donna la même charge le 2. Octobre 1730. & proposa pour lui dans un consistoire l'archevêché de Benevent le 21. Mai 1731. il partit de Rome pour s'y rendre le 20. Juin, après avoir reçû le *Pallium* des mains de sa Sainteté le 27. Mai précedent. Il fut créé & déclaré cardinal le 24. Septembre de la même année 1731. & s'étant rendu à Rome le 13. Novembre, il y fit son entrée publique le 18. suivant par la porte de saint Jean, accompagné d'un nombreux cortege, & le 22. il reçut le chapeau dans un consistoire public avec les cérémonies accoutumées. Le 17. Decembre le pape, dans un consistoire secret, fit la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche, & lui assigna le titre de S. Jerôme des Esclavons. Il lui assigna aussi les congrégations *de propaganda Fide*, des évêques & réguliers, de la consulte, & de la fabrique. Le cardinal Doria partit de Rome le 13. Fevrier 1732. pour retourner à Benevent, & pour y appaiser par sa presence les troubles que les partisans du cardinal Coscia son prédecesseur, y avoient excités nouvellement en sa faveur. Il mourut dans son palais archiepiscopal, d'une fievre violente, après sept jours de maladie, le 4. Decembre 1733. âgé de soixante-neuf ans, un mois, treize jours, & de cardinalat deux ans, deux mois & dix jours.

DORINCK ou DORING, (Matthias) Allemand, religieux de l'ordre des Freres-Mineurs, étoit né vers l'an 1415. L'auteur anonyme de sa vie dit que c'étoit un homme consommé dans la science des Ecritures sacrées, dans la philosophie & dans la theologie. Cet éloge peut être fondé sur de bonnes preuves : mais ce qu'il y ajoute que ce religieux se trouva au concile de Bâle en 1431. & qu'il y fut élû general de son ordre par ceux de ses confreres qui étoient dans le parti des peres opposés aux papes contendans, ne peut être veritable ; car il est sûr que Dorinck a véeu au moins jusqu'en 1494. Or quand on le supposeroit né en 1400. outre qu'il faudroit lui donner au moins 94. ans de vie, il faudroit dire aussi qu'on l'élut general à l'âge de trente ans, ce qui n'est pas vraisemblable. Il professoit la theologie à Magdebourg en 1445. âgé d'environ trente ans, selon notre supputation, & il s'acquit une grande réputation dans cet exercice. Il fut aussi ministre de sa province, & grand partisan de la theologie scholastique. Paul de Burgos ayant fait plusieurs objections contre les postilles de Nicolas de Lyra, Dorinck y fit des répliques que l'on trouve avec ces deux ouvrages. François Feuardent, de l'ordre des Freres-Mineurs, a fait imprimer le tout à Paris en 1590. en six volumes *in folio*, & l'on en a encore d'autres éditions. On croit aussi que Dorinck est auteur d'un abregé du miroir historial de Vincent de Beauvais, continué jusqu'en 1493. quoique les imprimés ne portent point son nom. C'est ce que l'on appelle communément *La chronique de Nuremberg*. La premiere édition fut faite à Nuremberg même *in* 4°. l'an 1493. * *Voyez* Sixte de Sienne, dans sa *Bibliotheque sainte*, *liv.* 6. Antoine Possevin, au *tome* 2. de son *Apparat. sacré.* Casimir Oudin, dans son grand *Commentaire sur les Ecrivains ecclesiastiques*, in fol. *tome* 3.

DORNIBERG, (Thomas) Allemand, né à Memmingen, fut docteur en droit, & avocat du consulat de Spire. Il florissoit en 1455. & vivoit encore en 1479. lors de la condamnation de Jean de Wesalia qui fut faite à Mayence. Il a composé un extrait des ouvrages de S. Jerôme, qu'il a intitulé : *Areola suavissima ex salutiferis floribus operum sancti Hieronymi, &c.* Cet ouvrage a été imprimé à Rome en 1472. *in fol.* Dans les additions à l'histoire litteraire de Guillaume Cave, on lui donne aussi le *Compendium theologica veritatis*, que Cave lui-même attribue à Albert le Grand, ou à S. Thomas d'Aquin, & à d'autres & qui est

en effet plus ancien de Dorniberg d'au moins deux cens ans. * *Voyez* Oudin, *in Comment. de Scriptor. Ecclesiast. tom. 3. &c.*

DORTIQUE de Vaumoriere, (Pierre) *voyez* VAUMORIERE.

DOSA, (George) Sicilien de nation, fut nommé roi de Hongrie en 1513. par les paysans de ce royaume, lorsqu'ils prirent les armes contre le clergé & la noblesse. En 4. mois de tems ils exercerent des cruautés inouies, & desolerent la meilleure partie de la Hongrie. Mais Jean, vaivode de Transilvanie, les attaqua & les défit en 1514. Dosa fut du nombre des captifs. Pour le punir de son usurpation & de ses crimes, & intimider ceux qui feroient tentés de l'imiter, on le fit asseoir sur un trône de fer rouge, on lui mit une couronne sur la tête, & en main un sceptre, l'une & l'autre de même métal & aussi ardents, on lui ouvrit les veines, & l'on fit avaler un verre de son sang à son frere Lucas qu'il avoit entraîné dans sa révolte. Ensuite on ordonna à trois paysans que l'on avoit laissés trois jours sans nourriture, de se jetter sur le malheureux roi, & de le déchirer avec les dents. Après ces cruelles opérations, il fut écartelé, cuit & distribué pour servir de nourriture à quelques autres de ses complices. Dosa souffrit ces inhumanités sans se plaindre, & tout ce qu'il demanda fut qu'on épargnât son frere. Le reste des prisonniers fut empalé, ou écorché vif, excepté quelques-uns qu'on laissa mourir de faim. * Isthuansi, *Hist. Hungar. lib. 4.*

DOUGLAS, (Robert) comte de Scœningen, generalfeld-marschal en Suede, étoit issu de l'ancienne famille des comtes de Douglas en Ecosse. Il passa en Suede dans sa jeunesse, & fut d'abord page de Gustave Adolphe, qu'il servit ensuite dans les guerres, & qu'il suivit en Allemagne en 1630. Il fut successivement major des dragons, & lieutenant-colonel dans l'armée que le duc de Saxe-Weymar commanda. Le regiment dans lequel il étoit ayant passé sous le general Banner après la paix de Prague en 1635. ce general le fit colonel, & lui donna un regiment de cavalerie. Douglas servit six ans sous Banner. Il fut nommé pour assister à l'accommodement que l'on voulut faire en faisant un échange des officiers Imperiaux & Suedois. En 1643. il fut fait major general; la même année il fit l'expedition contre le roi de Danemarck dans le Holstein. En 1644. il fut dans le camp près de Berenbourg attaquer Gallas general de l'empereur. Il avança ensuite dans la Bohême avec le general Torstenson, & en 1645. il se trouva à la bataille d'Iancow, prit le château de Liebnitz, & traita avec les députés Imperiaux au sujet des prisonniers de guerre. Il passa ensuite en Hongrie avec quelques regimens, pour se joindre à George Ragotzy, prince de Transilvanie, avec lequel il prit Tirman, qu'ils perdirent ensuite. Ayant rejoint l'armée du feld-marichal Wrangel en 1646. il prit Brackel, & se trouva depuis à toutes les expéditions que les Suedois firent en Baviere, & sur le lac de Constance. Il fut aussi employé à Ulme au traité de la neutralité entre la Suede & la Baviere; & lorsqu'il eut été conclu, Douglas fut nommé gouverneur des endroits en Souabe où il y avoit garnison Suedoise. La reine de Suede le nomma lieutenant general de la cavalerie de son armée en Allemagne, & il se signala encore depuis en plusieurs occasions importantes. Retourné en Suede en 1650. il y assista au couronnement de la reine, qui, dans les années 1651. & 1652. le créa baron de Schelby, comte de Scœningen, & grand-écuyer du royaume. Il porta aussi les titres de baron hereditaire de Wittengheim & de seigneur de Zebon, &c. Il suivit le roi Charles Gustave dans son expédition de Pologne en 1655. & fut present à la prise de Varsovie qui fit hommage entre les mains de Douglas & du general Vonderlinde, au nom du roi de Suede. Il aida à prendre la ville de Cracovie, & s'empara du château de Landscron. Après plusieurs autres expeditions, il s'empara de toute la Curlande en 1658. & fit prisonniers Jacques duc de Curlande, sa femme & ses enfans, à qui il rendit la liberté en 1660. après la mort du roi, & la conclusion du traité d'Oliva. Peu après, Douglas retourna en Suede où il mourut d'apoplexie le 28. Mai 1662. C'étoit à Stokolme. Il avoit épousé en 1646. la fille d'*Otton* Helmhard de Moerner, marechal de la cour du roi de Suede & gouverneur de Finlande. Il en a eu quelques enfans.

DOUGLAS, (Guillaume) comte Ecossois, né en 1554. trempa dans une conspiration contre Jacques VI. roi d'Ecosse, & en fut convaincu. Cependant Jacques l'employa en 1592. pour réconcilier le comte de Hunley avec ses ennemis qui vouloient venger la mort du comte Marrag. Dans la même année Douglas imagina de vouloir rétablir la religion Catholique en Ecosse; mais son projet ayant été découvert, Jacques VI. marcha contre lui & ses adherens. Douglas qui ne vouloit pas, sans doute, combattre contre son prince, l'alla trouver, se jetta à ses pieds, & demanda que l'on examinât serieusement son affaire. Le roi y consentit; mais les juges ne furent pas favorables au comte: ses biens furent confisqués, & l'on brisa ses armes en sa presence. Il se racommoda peu après avec le roi, qui le rétablit dans ses biens en 1597. Il porta la couronne devant ce prince dans l'assemblée des états du royaume, & l'année suivante il eut séance au parlement. Il fut mécontent de ce qu'il ne fut pas élevé à la dignité de marquis, lorsqu'on y éleva les comtes de Huntley & d'Hamilton; & étant passé en France, il y mourut en 1611. âgé de 57. ans.

DOUJAT, (Jean) de l'académie Françoise, &c. *Ajoutez à son article pour les éditions de 1725. & de 1732. du Dictionnaire historique;* 1°. *que* son abregé de l'histoire grecque & romaine est en partie traduit de Velleius Paterculus: & qu'il a donné une bonne édition de Tite-Live, enrichie de notes très-sçavantes, à l'usage de M. le Dauphin; 2°. *que* lorsqu'il mourut il étoit doyen de l'académie Françoise doyen du college Royal, & doyen de la faculté de Droit; 3°. *que* M. l'abbé d'Olivet, dans sa *continuation de l'histoire de l'académie Françoise de M.* Pelisson, a oublié dans la liste des ouvrages de M. Doujat, un discours latin imprimé en 1660. *in* 4°. & intitulé: *De Eucharistia, pace spirituali, sanctisque nuptiis Christianorum.*

DOUSA, (Janus) fils de celui *dont on a parlé dans le Dictionnaire historique*, nâquit en 1572. & fut élevé par son pere, qui en fit dès l'âge le plus tendre un humaniste, un poëte, un mathematicien, & un philosophe. Dousa ajouta depuis l'étude de la jurisprudence & de l'histoire, à ces connoissances, dans lesquelles il avoit fait des progrès surprenans dans un âge où la plûpart sçavent à peine lire & écrire. Il n'avoit que seize ans lorsqu'il fit un commentaire estimé sur Plaute; & à dix-neuf il publia son livre *des choses célestes*, & sa *dissertation de l'ombre.* Ses commentaires sur Catulle, Tibulle & Properce, sont de la même année. Son merite & sa sagesse le firent choisir pour être précepteur de Frederic-Henri prince d'Orange, & pour premier bibliothecaire de Leyde. Grotius assure que ses poësies sont au-dessus de celles de son pere, & qu'il lui aida même à composer ses annales de Hollande. Mais il mourut très-jeune en 1597. n'ayant que vingt-cinq ans, onze mois & quatre jours. Son pere fut si affligé de sa mort, qu'il passa quatre jours sans manger. Il fit à son honneur plusieurs vers, qu'il intitula: *Manes Douziani.* Ils commencent ainsi:

*Quisquis ades, faveas dum te carissime rerum,*
*Funereis celebrat nostra Thalia modis.*
*Ut qui lethifero tactus mucrone, supremum*
*Carmen olor linguâ deficiente canit.*
*Non quod in hanc lucem patriis te posse querelis*
*Restitui sit spes ulla relicta mihi;*
*Sed cum, te nate, extincto solatia vitæ*
*Omnia perdiderim, perdere verba licet, est.*

Outre les ouvrages, *dont on a parlé*, il a fait *Sylva carminum Britannicarum. Poëmata varia.* * *Voyez* Teissier, dans ses *Eloges*, de la quatriéme édition.

DOUVRES. *Suppléez cet article à celui qui se trouve dans le Moreri.* Douvres, port de mer d'Angleterre, situé sur le pas de Calais, dont il n'est éloigné que de sept lieues. C'est de ce port que l'on passe à Calais dans les *Paquebots*, ce qui attire beaucoup de monde, & sur-tout d'étrangers, dans cette premiere ville. Au sommet d'un rocher fort escarpé est

le chateau de Douvres, que l'on croit avoir été bâti par les Romains, & qui commande cette rade. Dans un beau jour on peut le voir de Calais. Douvres est un des cinq ports qui ont de grands privileges, & dont les députés au parlement sont appellés *Barons des cinq Ports*. On y en a annexé trois autres, qui font ainsi le nombre de huit; dont quatre sont dans la province de *Kent*, & les quatre autres en *Sussex*. Douvres a titre de duché. * *Voyez* l'état de la Grande-Bretagne sous George II. *tome 1. pag. 77. & 78.*

DOUVRIER, (Louis) étoit Languedocien & de famille noble. Il a été celebre dans le siecle dernier par la beauté de son genie & son érudition. Il excelloit dans les inscriptions & les devises. C'est lui qui a fait cette fameuse devise si flateuse pour le feu roi Louis XIV. *Nec pluribus impar*, au-dessus d'un soleil qui en fait le corps. Plusieurs auteurs, entr'autres feu M. Camusat, dans ses *Mélanges de litterature*, tirés des lettres de M. Chapelain, ont confondu M. Douvrier avec Jacques de Lœuvre, (*Jacobus Operarius*) qui a donné le Plaute *ad usum Delphini*, en 1679. *Voyez* LOEUVRE (Jacques de).

DRAPPIER, (Gui) né à Beauvais, éclaira cette ville par ses lumieres, & fut d'une grande utilité à tout le diocèse par ses instructions, ses conseils & ses bonnes œuvres. Il étoit bon theologien & canoniste habile. Il prit des degrés dans la faculté de theologie de Paris, dont il fut licentié. A l'âge d'environ trente-trois ans il fut pourvû de la cure de saint Sauveur, paroisse assez considerable de la ville de Beauvais, qu'il gouverna avec beaucoup de zele & d'utilité pendant cinquante-neuf ans & vingt jours. Il mourut dans la même ville le 3. Decembre 1716. âgé de quatre-vingt-onze ans & neuf mois. Il fut enterré dans son église avec cette épitaphe :

*D. O. M.*
*Hic*
*Jacet corpus M. Guidonis* DRAPPIER,
*Sacerdotis, sacra Facultatis Parisiensis*
*Licentiati Theologi,*
*Hujus Ecclesia sancti Salvatoris Pastoris per LIX. annos & dies XX.*
*Expectans resurrectionem.*
*Obiit die 3. Decemb. 1716. ætatis sua XCI. & IX. mens.*
*In terra requiescat,*
*Anima ejus in pace.* Amen.

Il est auteur de plusieurs ouvrages: sçavoir, d'un *Traité des Oblations*, in 12. à Paris en 1685; d'un autre intitulé : *Tradition de l'Eglise touchant l'Extrême-Onction, où l'on fait voir que les Curés en sont les ministres ordinaires*, à Lyon en 1699. *in douze*; d'un plus grand ouvrage sur le gouvernement de l'église en commun, imprimé à Basle en 1707. deux volumes *in douze*; & d'un écrit de quatre-vingt-douze pages *in* 4°. intitulé : *Regles très-importantes tirées de deux passages, l'un du Concile de Florence, & l'autre de l'historien Glaber, rapportés par M. de Marca, archevêque de Toulouse, & des anciens Papes, pour servir d'éclaircissement à l'examen du livre du pere Bagot*, Jesuite, intitulé: *Défense du droit épiscopal*, &c. On a une seconde édition de cet écrit, revûe & corrigée, en 1658. ce qui montre que l'auteur étoit fort jeune quand il le composa, & cependant on y trouve beaucoup de solidité & d'érudition ecclesiastique. M. de Marca ayant fait quelques plaintes contre cet ouvrage, M. Drappier écrivit une *lettre* à ce prelat *pour servir de réponse à ses plaintes*, elle est aussi *in* 4°. On attribue encore à M. Drappier la *Défense des abbés commendataires & des Curés primitifs*, imprimée en 1685. & plusieurs écrits faits en faveur des *Reflexions morales* du pere Quesnel, & contre la bulle *Unigenitus*. Le P. Quesnel, après soixante ans d'interruption dans le commerce d'amitié qu'il avoit eu autrefois avec ce curé, lui en écrivit le 15. Janvier 1715. & dans une autre du 22. de Fevrier suivant. On trouve dans les *Nouvelles litteraires*, imprimées à la Haye chez du Sauzet, *tome 6. pag. 159. & 160.* un fort bel éloge de M. Drappier, & quelques particularités qui le regardent, que nous ne pouvons rapporter ici.

DRASKOVICZ, (George) évêque de Cinq-Eglises en Hongrie, fut envoyé au concile de Trente, où il brilla par sa prudence & par ses talens. Ce fut lui qui en 1562. y harangua pour le royaume de Hongrie, au nom de l'empereur. Il fut ensuite élevé successivement à l'évêché de Javarin, & à celui de Colocza. Dans le même-tems qu'il fut élevé à cet évêché, le pape le nomma aussi au cardinalat. Enfin en 1585. il fut viceroi de Hongrie, il mourut la même année, & fut inhumé à Javarin. Il fut extrêmement regretté du roi, & de tous les gens de bien. Il n'avoit que soixante-deux ans.

DRAUDIUS. (George) *A la fin de son article dans le Dictionaire historique édition de 1725.* on cite anonyme *Bibliographia historico-philologica.* L'auteur de cette bibliographie n'est point anonyme : c'est Samuel Schotte, professeur en poësie dans l'université de Strasbourg.

DRELINCOURT. (Charles) *Ajoutez à ce qu'on en a dit dans le Dictionaire historique, édition de 1725. & de 1732. qu*'il avoit été ministre proche de Langres, avant que d'avoir été appellé à Charenton. Son pere avoit été d'abord secretaire de Henri-Robert de la Marck, duc de Bouillon & prince de Sedan: il fut ensuite greffier au conseil souverain de cette ville. Il avoit épousé *N.* Buyrette; fille de *Nicole* Buyrette, avocat au parlement de Paris. *Ajoutez aux ouvrages de* Charles un livre de la préparation à la sainte Cêne; les visites charitables en cinq tomes; trois volumes de sermons; le hibou des Jesuites; l'honneur dû à la bienheureuse Vierge, contre l'évêque du Bellay, qui n'avoit jamais attaqué cet honneur dû à la sainte Vierge, & plusieurs autres ouvrages encore plus remplis de préjugés, & de faux raisonnemens.

DRELINCOURT, (Charles) fils du précedent, *dont on a aussi parlé dans le Dictionaire; mais on n'y a rien dit de ses ouvrages, qui sont :* Un discours latin prononcé à Montpellier, & imprimé au même lieu en 1653. où il venge les medecins contre ceux qui les accusent de n'avoir point de religion, & dans lequel, afin de faire tomber plus efficacement ce reproche, il les exhorte à passer de la consideration de la nature, à la connoissance & à l'amour du Créateur. Un autre discours latin à l'honneur de la faculté de medecine de Montpellier, en 1654. Une dissertation sur l'accouchement de force à huit mois, en 1667. Une apologie pour la medecine, où il prouve qu'il est faux que les medecins ont été chassés de Rome pendant 600. ans, en 1672. Des opuscules, à Leyde en 1680. On y trouve trois des écrits *dont on vient de parler*, mais il y en a plusieurs autres nouveaux dans ce recueil. On trouve aussi quelques dissertations de sa composition dans la *Bibliotheca medico practica*, de M. Manget. * *Voyez* le même dans la *Bibliotheca scriptorum medicorum, lib. 4.*

DREPANIUS, (Latinus Pacatus) poëte & orateur celebre qui florissoit sur la fin du IV. siecle, sous l'empire du grand Theodose & de ses fils, étoit né dans l'Aquitaine, & dans les tenebres du Paganisme dont il n'est point sorti. Ausone son ami, quoique plus âgé que lui, le consultoit sur ses propres ouvrages, se soumettoit à ses avis, & le loue lui-même comme un poëte excellent, qu'il ne faisoit pas difficulté de regarder comme son maître, & à qui il a adressé plusieurs de ses pieces. Il ne nous reste aucune poësie de Drepanius: nous n'avons de lui qu'un discours latin qui a souvent été imprimé. Voici à quelle occasion il avoit été prononcé: Theodose le Grand étant allé à Rome après la défaite de Maxime en 388. Drepanius fut député de la part des Gaulois, pour feliciter ce prince sur sa victoire. C'est le sujet de son discours ou panegyrique, qu'il prononça au commencement de l'an 389. en presence de Theodose & du sénat. Cette députation jointe à son sçavoir lui fit honneur. Il fut depuis proconsul, & l'on croit que ce fut d'Afrique, en 390. En 393. il eut la charge d'intendant du domaine. Il étoit en relation avec l'orateur Symmaque qui lui a écrit plusieurs lettres que nous avons encore. S. Sidoine Apollinaire le loue dans les siennes. Il ne faut pas le confondre avec un autre PACATUS plus jeune que lui de plus de trente ans, ni avec DREPANIUS Florus, auteur du VII. siecle, comme a fait Baronius. *Voyez* les lettres de Sidonius Apollinaris avec les notes de Savaron;

l'Ausone, *ad usum Delphini*, & les notes de M. Souchay; les *Panegyrici veteres ad usum Delphini*; & l'*Hist. litteraire de la France*, *tome 1. II. partie*.

DREUILLET, (Elisabeth de Monlaur) née à Toulouse, fille de Monlaur, Toulousain, qui a fait des poësies latines que l'on croit encore manuscrites. Elle épousa M. Dreuillet, president aux enquêtes au parlement de Toulouse, & sa maison fut pendant la vie de son mari le rendez-vous des gens du premier merite de la ville, au milieu desquels elle brilloit par l'agrément de sa conversation & la fecondité de son genie. Elle a eu presque la même réputation à Paris lorsqu'elle y vint après la mort de son mari, & M. de Campistron la produisit chez quantité de personnes d'esprit: elle a été longtems associée au divertissement de Sceaux, où elle est morte au mois de Juillet 1730. âgée de 74. ans. Elle fut inhumée au même lieu. Elle a fait quantité de poësies françoises qui sont entre les mains de madame la duchesse du Maine. Il y en a peu d'imprimées. L'Eclogue, intitulée *Climene*, dans le recueil de vers choisis, à la Haye en 1715. & l'Epithalame qui est dans la cinquiéme lettre du nouvelliste du Parnasse, sont de sa composition. M. Titon du Tillet a donné place à cette dame, dans son *Parnasse françois* in folio.

DREUX. *Corrigez ce qui suit dans la succession genealogique & chronologique des comtes de* DREUX *rapportée dans l'edition de 1725. de ce Dictionaire.*

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE BEU.*

XIV. ROBERT de Dreux III. du nom, seigneur de Beu, &c. Il épousa 1°. avant l'an 1315. *Beatrix*, veuve de *N.* seigneur de Courlandon, *lisez Beatrix*, fille du seigneur de Courlandon.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE BEAUSSART.*

XIV. JEAN de Dreux I. du nom, second fils de ROBERT de Dreux II. du nom, &c. mariée 1°. en 1345. à *Nicolas* Buchet, *lisez* à *Nicolas* Behuchet.

XVI. GAUVAIN de Dreux II. du nom, &c. & de *N.* de Maillemains, *lisez* & d'*Isabelle* de Maillemains.

XVII. ROBERT de Dreux, seigneur de Beaussart, &c. Il épousa *Guillemette* de Segrie, fille & heritiere de *N.* de Segrie, *lisez* fille & heritiere de *Louis* de Segrie. *On a oublié de parler de plusieurs des enfans de* ROBERT *de Dreux. Après ces mots*, & *Jessée* de Dreux, morte sans enfans, *lisez* 4. *François* de Dreux, seigneur de Croiset & de S. Austier, mort sans alliance; 5. *Louis* de Dreux, le jeune seigneur d'Ausonville, marié (& *non mariée*, *comme dans l'edition de 1732.*) avec *Anne* de Frenai, dame de Gorreville-sur-Aunay, & de Granville, dont il n'eut point d'enfans; 6. JACQUES, qui a fait la branche, &c. *comme dans le Diction.*

DROGON. *Suppléez cet article à celui qui est dans le Moreri.* Drogon ou Dreux, fils *naturel* de Charlemagne, fut la victime de l'ambition & de la crainte de l'empereur Louis *le Debonnaire*. Ce dernier ayant appaisé la révolte de Bernard roi d'Italie, à qui il fit crever les yeux; & voulant prévenir de pareils troubles, crut qu'il devoit faire couper les cheveux aux princes Drohon, Hugues & Thierri, ses propres freres; & il les mit dans des monasteres, pour y être instruits des sciences propres à l'état ecclesiastique qu'il prétendoit qu'ils embrasseroient, sans examiner s'ils y étoient appellés. C'étoit en 818. Plusieurs années après, Drogon fut élevé sur le siege épiscopal de Mets, qu'il occupoit déja en 831. puisque ce fut en cette année qu'il ordonna Anscaire, archevêque de Hambourg. Drogon avoit succedé à Gondulphe. Il devint le confident de l'empereur son frere, qui s'étoit parfaitement reconcilié avec lui, & il fut sa consolation dans ses disgraces. Ce prince lui donna vers le même-tems, c'est-à-dire en 830. ou 831. la charge d'archichapelain qu'il avoit ôtée à Hilduin, en punition de ce que contre sa défense il s'étoit rendu à Nimegue avec un cortege trop nombreux. Drogon assista à plusieurs conciles, où il fit voir sa capacité & sa prudence. Le pape Gregoire IV. étant mort au commencement de l'an 844. & Sergius II. son successeur ayant été élû & ordonné sans qu'on eût demandé le consentement de l'empereur Lothaire, ce prince envoya à Rome son fils Louis avec une bonne armée & quelques prelats à la tête desquels étoit Drogon. Le pape en fut effrayé, cependant il affecta beaucoup de fermeté: les François ne lui firent point de mal: on s'expliqua, mais Sergius montra une hauteur qui fut cause que Drogon indisposa à son égard les évêques d'Italie. L'affaire se termina néanmoins assez paisiblement: Serge n'en aima pas moins Drogon, puisqu'il le nomma son vicaire dans toute la Gaule: qualité qui n'avoit été donnée à personne depuis S. Boniface. Serge en écrivit une lettre, qui fait honneur à Drogon, à tous les évêques de Gaule & de Germanie. Ce pape donna aussi à ce prelat la qualité d'archevêque à cause du *Pallium* dont il étoit honoré. Les pouvoirs qu'il lui accordoit en qualité de son vicaire, étoient d'assembler des conciles & d'examiner les évêques & les abbés. Il défendit aussi de porter au S. Siege par appel la cause d'un évêque, à moins qu'elle n'eût été examinée en premiere instance dans le concile de la province, ce qui étoit conforme aux canons, & ensuite par Drogon dans le concile national; & la raison qu'il en apportoit & qui étoit juste, c'est que la cause étoit mieux examinée sur les lieux. Drogon à son retour de Rome, presida au concile qui se tint en Octobre 844. proche de Thionville, dans un lieu nommé en latin *Judicium*, & vulgairement *Jutz*. L'empereur Lothaire & les deux rois Louis & Charles y assisterent. Au mois de Decembre suivant on tint un autre concile à Verneuil, ou l'on agita ce qui regardoit la qualité de vicaire du pape donnée à Drogon, & les droits qu'on y avoit attachés, & qui déplaisoient beaucoup en France. Mais Drogon qui s'apperçut de ce chagrin, & des troubles que cette qualité pouvoit causer parmi les évêques ses confreres, s'en désista au commencement de l'an 845. ou peut-être dès la fin de Decembre 844. Il avoit assisté en 840. à la mort de l'empereur Louis son frere, dont il avoit été aussi le confesseur, & il eut soin de le faire inhumer à Mets dans l'église de S. Arnoux. Le corps de ce prince fut transferé dans la suite au monastere de Campten. Drogon se retiroit quelquefois dans le monastere de Luxeu, dont il étoit aussi abbé, pour jouir de la beauté du pays. Un jour qu'il prenoit sur l'Oignon le divertissement de la pêche, il se laissa tomber dans l'eau & se noya, après trente-deux ans d'épiscopat, selon ceux qui mettent sa mort en 855. & trente-quatre suivant ceux qui la placent en 857. Son corps fut reporté à Mets, & enterré proche le tombeau de l'empereur Louis *le Débonnaire* son frere. Adventitius fut son successeur dans le siege de Mets. * *Voyez* ceux qui parlent de lui, cités par MM. de Sainte-Marthe, *in Genealog. & Gallia Christiana*, *tome 2.* Le pere Sirmond, *tom. 3. Concil. Gall.* Longueval, *Hist. de l'Eglise Gallicane*, *tomes 5. & 6. en plusieurs endroits.*

DROGON, fils de Tancrede, duc de l'Apouille, fut fait prince des Normands après Richard neveu de Jourdain, lequel étoit fils de CHARLES, prince de Capoue. Plusieurs historiens assurent que Drogon fut tué en trahison par Nazon comte de Naples, que d'autres appellent Wazoson & Gozon. Drogon eut pour successeur son frere *Humfroi*. La mort de Drogon arriva l'an 1047.

DROGON, évêque d'Ostie & cardinal, étoit François, & entra d'abord dans l'ordre de S. Benoit où il fit profession. Il y fut fait prieur du monastere de saint Nicaise de Reims, & en l'an 1128. il fut élû le premier abbé de saint Jean de Laon. Cette maison avoit été jusques-là occupée par des religieuses qui menoient une vie scandaleuse, & que l'on avoit été contraint de chasser & de disperser. Mais Drogon ennuyé de ne faire que peu de bien parmi les moines qu'on avoit substitués aux religieuses, & sa réputation d'ailleurs s'étant répandue fort loin, le pape Innocent II. l'appella à Rome vers l'an 1130. & le fit évêque d'Ostie & cardinal. Drogon conserva, dit-on, dans ces places éminentes toute la sagesse & toutes les vertus qu'il avoit fait briller dans sa retraite, & dans l'obscurité de son monastere, & il se montra toujours zelé pour l'accroissement de la pieté parmi les fidéles. Il en montre lui-même beaucoup dans plusieurs petits ouvrages qu'il a composés, &

que l'on trouve dans la *Bibliotheque des Peres*, édition de Paris en 1644. *tome 2. page 565. & suiv.* Drogon mourut en 1138. ou en 1139. * *Voyez* le P. d'Acheri, dans son édition de l'*Histoire du moine Herman, l. 3. ch. 22.* & dans le catalogue des abbés de S. Jean de Laon, à la fin des ouvrages de Guibert, abbé de Nogent; le *Gallia Christiana, to. 4.* de la premiere édition; Casimir Oudin, *in Comment. de scriptor. eccles. tom. 2.* in fol. *pag. 1139.*

DROKEDA, (Guillaume de) ainsi nommé, parce qu'il étoit, comme on le croit, de Drogheda, ville d'Irlande dans le comté de Louth, dans la province de Leinster, sur la riviere de Boyne. Il étoit docteur en droit, & professa longtems à Oxford en Angleterre. C'étoit dans le XIII. siecle. Il a composé une *Somme d'or*, (*Summa aurea*,) qu'il appelloit un *Trésor légitime*, c'est-à-dire, un ouvrage d'une grande utilité aux jurisconsultes, afin qu'ils deviennent habiles dans la connoissance & dans la défense des loix. Cette somme se trouve manuscrite dans la *Bibliotheque* de S. Gatien de Tours, *n°. 261.* & ce manuscrit a plus de 400. ans. C'est un volume *in* 8°. * *Voyez* le livre intitulé: *Bibliotheca sancta ac metropolitana ecclesiæ Turonensis, &c. pag. 33. 87. & 88.*

DROMEUS, fameux athelete dans l'antiquité. Il étoit de Stymphale, ancienne ville du Peloponnese, aujourd'hui *Vussi*; Pausanias qui en parle dans sa *Description de la Grece, livre 6.* dit qu'il fut couronné deux fois à Olympie, pour avoir doublé le stade avec succès; deux fois à Delphes, trois fois à Corinthe, & cinq fois à Nemée. Le même ajoute que l'on dit qu'il fut le premier qui commença à se nourrir de viandes: » Car avant lui, dit-il, les athletes » étoient nourris de fromage que l'on faisoit égoutter » dans des paniers. « Le même parle aussi d'une statue que l'on avoit érigée à l'honneur de Droméus, & qui étoit un ouvrage de Pythagore le statuaire. Il y a eu un autre athlete nommé aussi DROMEUS, dont parle encore Pausanias au *livre 6.* Il étoit de Mantinée, & il eut le prix du Pancrace sans combattre, le premier qui l'ait eu de cette sorte; parce que Theagene qui avoit épuisé ses forces au combat du Ceste contre Euthyme, ne se trouva plus en état de disputer le prix du Pancrace à ce Droméus.

DRON, (François) habile antiquaire du dernier siecle, étoit prêtre, & fut d'abord aumônier de M. de Perefixe, archevêque de Paris, & ensuite chanoine de S. Thomas du Louvre. Il avoit une grande connoissance des medailles, dont il avoit un très-riche cabinet, que M. Toinard, d'Orleans, cite souvent dans sa dissertation sur l'âge de l'empereur Commode marqué dans les medailles. M. Dron étoit en relation avec les plus habiles antiquaires de son tems: MM. Rainssant, André Morelle, Rigord, Vaillant, & Toinard, le voyoient ou lui écrivoient souvent. Nous avons un recueil de ses lettres, dont la plus grande partie sont écrites au dernier. Ce recueil qui n'est point imprimé, contient un grand nombre de recherches sur les medailles, & bien des faits de litterature & d'histoire. Ces lettres sont des années 1687. 1688. 1689. & 1690. jusqu'au mois de Mai. L'agréable & l'utile s'y trouvent réunis. C'est à lui aussi que M. Toinard a adressé sa réponse *de Galba numismate Ægyptiaco*, imprimée en 1689. *in* 4°. parce que M. Dron l'avoit consulté sur cette medaille. Lorsque M. Rainssant, garde du cabinet des medailles de Louis XIV. fut mort, les amis de M. Dron vouloient qu'il demandât la place que le défunt laissoit vacante; & il étoit très-digne de l'occuper, & capable de la remplir avec honneur; il avoit aussi assez de crédit pour l'obtenir; mais indifferent pour toute place distinguée, il ne voulut faire aucune démarche pour celle-ci qui fut donnée à M. Oudinet. M. Dron se trouvoit aussi fréquemment dans une assemblée de gens de lettres, où l'on parloit d'antiquités & de medailles, & où se rassembloient en particulier le celebre Thierri Bignon, MM. Vaillant, Morelle, Regis, & plusieurs autres. MM. Toinard & Nicaise s'y trouvoient aussi quand ils venoient à Paris. Le P. Chaponel, de sainte Genevieve, étoit le secretaire de cette assemblée. On y fit le catalogue de ceux qui avoient entrepris des vies particulieres, soit que leurs ouvrages eussent déja paru, soit qu'ils en fussent encore demeurés au projet. On chargea, de la part de la compagnie, M. Toinard de faire celle de l'empereur Commode; mais ce sçavant n'ayant pas executé alors ce dessein, M. Dron qui avoit recueilli quantité de materiaux propres à un tel ouvrage, les remit à M. l'abbé Nicaise qui avoit accepté de travailler à cette vie, qu'il n'a pas neanmoins faite. Ce fut M. Toinard qui travailla, & à qui M. Dron envoya ses manuscrits. M. Dron est mort dans un âge assez avancé, le 22. Avril de l'an 1702. Il est enterré dans l'église de S. Thomas du Louvre. * *Memoires du tems.*

DROSAY, (Jean de) étoit homme de qualité, seigneur de sainte Marie en Auge, & professa le droit avec honneur dans l'université de Caen. Il avoit joint à cette connoissance celle des langues hebraïque, grecque, latine & françoise, & il les sçavoit méthodiquement, & assez bien pour en avoir publié une grammaire en 1544. L'année suivante 1545. il mit au jour une methode pour apprendre le droit selon l'esprit de Justinien. Nous ignorons le tems de sa mort. * *Voyez* M. Huet, ancien évêque d'Avranches, dans ses *Origines de Caen, de la seconde édition*, que l'on doit preferer à la premiere.

DRUNCAIRES, en latin *Druncarii* ou *Drungarii*. On appelloit ainsi ceux qui commandoient mille hommes. Jean Leunclavius, l'homme le plus versé de son tems dans l'histoire des Turcs, dit dans un de ses ouvrages sur ce sujet, (ses pandectes sur l'histoire Turque de l'édition de Wechel de l'an 1588.) que les Turcs se sont plû d'imiter les Grecs, principalement dans ce qui regarde la forme du gouvernement & les usages publics. » Par exemple, » dit-il, ceux que les Grecs appelloient *Drungarii* ou » *Druncarii*, étoient les mêmes que ceux que les Turcs » ont nommés *Agalares*. « L'empereur Leon *le Sage* dit dans son traité *De apparatibus bellicis*, que les Chiliarques étoient ceux qui commandoient à mille hommes, que les *Druncarii* sont la même chose; & que *Druncus* signifie un corps de mille hommes. Ce nom venoit du mot *truncus*, qui signifie la même chose que *baculus*, parce que le bâton étoit la marque de distinction des *Drungarii*. » Ainsi, » ajoute Leunclavius, *Druncus* est un regiment de soldats, » dont le chef s'appelle *Druncarius*, qui répond à celui » qu'on appelloit chez les Romains *Tribun*, & à celui qu'on » nomme aujourd'hui un *Colonel*. « * *Voyez* aussi sur ce sujet une note de Henri-Chrétien Henninius, sur les *Epistolæ itinerariæ* de Jacques Tollius, *annot. & observat. ad Epist. itiner. VI.* édition d'Amsterdam en 1700. Dans Vegece & dans plusieurs autres, *Drungus* se prend en general pour un gros de soldats, un gros d'ennemis, sans déterminer le nombre. Celui qui avoit le commandement general de toute une flotte, ou de tout un armement naval, s'appelloit aussi *Drungarius*, comme on le voit dans Luitprand, *In legatione, &c.* & dans les écrivains de l'histoire Bysantine. *Drungarius vigiliæ*, ou *Drungarius imperialis*, étoit celui qui avoit le soin de poster les sentinelles dans le palais. *Voyez* ce sujet traité plus au long dans le Glossaire de M. du Cange, qui indique aussi tous les auteurs où ce terme se trouve, selon ses differentes significations.

DRYDEN, (Jean) écuyer, celebre poëte Anglois, mort en 1700. est un des plus estimés de sa nation. Cependant les Anglois éclairés disent que cet auteur a beaucoup écrit, fort bien & fort mal. C'est un des poëtes de théâtre de cette nation qui a le plus travaillé. Il y a de lui un grand nombre de comédies, de tragedies, d'operas, &c. en anglois, que l'on a recueillis en deux volumes *in folio*, à Londres en 1721. On a aussi un volume de fables *in* 8°. Il a traduit en vers plusieurs poëtes Latins. Sa traduction de Virgile lui a fait beaucoup d'honneur dans sa nation. On trouve à la tête de ses deux volumes *in folio*, une longue dissertation sur la poësie dramatique, en forme de dialogue. On y parle aussi en passant du poëme épique & du lyrique. Chaque piece de Dryden est accompagnée d'une dédicace, & d'une préface sçavante & curieuse. Ce poëte avoit une grande facilité, & on l'accuse d'en avoir quelquefois abusé. Il est plein d'inégalités, & ce qui est beaucoup plus repréhensible, on trouve que dans ses comédies

le vice y est toujours recompensé. Il a tâché de se laver de cette accusation, & il n'y a pas réussi. Il faut cependant lui rendre cette justice que par une conversion sincere à la religion Catholique, & par une vie exemplaire & pénitente, il a reparé sur la fin de ses jours, autant qu'il a pû, des desordres qu'on lui a si justement reprochés. Il faut avouer aussi qu'il a eu beaucoup d'ennemis qui ont tâché de lui nuire, & qui par leurs cabales lui ont fait retrancher en effet les pensions considerables qu'il avoit de la cour d'Angleterre, ce qui est cause qu'il est mort dans la misere.

*Sur l'illustre* DRYDEN *l'orgueil & la malice*
*Epuiserent longtems leur amere injustice :*
*Son bon sens triompha de leurs fades bons mots,*
*Et* DRYDEN *à son char enchaina ses rivaux :*

dit M. Pope, dans son *Essai sur la critique*, traduit en vers françois par M. l'abbé du Resnel. M. Dryden a donné aussi en prose angloise le poëme latin de l'art de la peinture du celebre Alphonse du Fresnoy, & les remarques françoises de M. de Piles sur ce poëme, & il y a joint une longue & belle préface sur le parallele de la poësie & de la peinture, & des additions considerables. Cet ouvrage parut à Londres en 1695. On a pleuré la mort de M. Dryden dans un grand nombre de pieces qui ont été imprimées en 1700. Voyez-en la liste en partie dans les *Nouvelles de la république des lettres, mois de Septembre 1700*. Les obseques de ce poëte furent magnifiques, & M. le duc de Glocester y envoya un de ses carrosses. * *Voyez* une note de la traduction de l'*Essai sur la critique* citée dans cet article, *page 45*. une lettre écrite de Londres sur quelques poëtes dramatiques Anglois, dans le *Mercure de Juin 1731. p. 1351.* une dissertation sur la poësie angloise, dans le *Journal litteraire de 1717. tome 9. I. part. page 171.* & la vie de M. de Piles, par l'abbé Fraguier, à la tête de son *Abregé des vies des Peintres, de l'édition de 1715.*

DUBOS, (Charles-François) naquit en Septembre 1661. au château Dubos, près de la ville de Blesle, au diocèse de S. Flour en Auvergne. Sa famille y est fort connue, & alliée aux plus considerables de la province. Après avoir fait ses humanités & sa philosophie à Paris, il y étudia en theologie & prit des degrés en Sorbonne où il se distingua. L'éclat avec lequel il parut sur les bancs & dans ses theses pendant sa licence, engagea plusieurs évêques à le rechercher, & à lui offrir de l'emploi dans leurs diocèses. Il préfera M. de Barrillon, évêque de Luçon, dont le merite & la pieté lui étoient connus. Ce prélat donna à M. Dubos le grand archidiaconé de son église, & pour se l'attacher de plus près, il le fit son grand-vicaire de confiance, l'obligea d'accepter sa maison & sa table, & le mena toujours avec lui dans ses voyages, soit hors de son diocèse, soit dans les visites du dedans. M. Dubos eut la douleur de perdre ce prélat dans un de ces voyages, après lui avoir vû souffrir avec autant de patience que de resignation, les douleurs de l'opération de la pierre, dont il mourut à Paris au mois de Mai 1699. *Voyez* BARRILLON. Ce prélat avoit nommé M. Dubos pour son exécuteur testamentaire, & lui avoit donné tous ses manuscrits; & pendant qu'il étoit occupé à remplir ses dernieres volontés, plusieurs évêques voulurent l'enlever au diocèse de Luçon pour le placer dans le leur; entr'autres M. le Tellier, archevêque de Reims; M. Colbert, archevêque de Rouen; & M. d'Aubigné, évêque de Noyon. M. Dubos resista à leurs sollicitations, & il étoit encore à Paris en 1701. lorsque le doyenné de la cathedrale de Luçon étant venu à vacquer, le chapitre lui en donna avis, & par déference pour lui, remit l'élection à un tems éloigné afin qu'il pût s'y trouver : mais il n'y alla point. M. de Lescure y assista en qualité de president, & M. Dubos fut élû d'une voix presque unanime. Depuis ce tems-là, le nouveau doyen fit quelques voyages à Paris où il séjourna assez long-tems pour ses affaires & celles de son chapitre, & étant retourné à Luçon, il y mourut le 3. Octobre 1724. âgé de soixante-treize ans & deux mois. Il fut universellement regretté. Pendant sa vie il avoit été honoré, estimé & respecté de tous les états : tous le pleurerent quand il fut mort. On perdoit un homme qui avoit été consulté avec empressement par le clergé; à qui la noblesse s'en étoit souvent rapportée dans ses differends, & dans les discussions de ses interêts; à qui MM. les intendans de Poitiers & de la Rochelle avoient eu recours pour profiter de ses lumieres afin de mieux régir leurs départemens, & qu'ils avoient souvent chargé de commissions importantes. On perdoit d'ailleurs un pere des pauvres. M. Dubos avoit fait en leur faveur plusieurs fondations pendant sa vie, en particulier pour de pauvres étudians, & pour de nouvelles converties, & par son testament il augmenta la plûpart de ces fondations. Il est connu encore par un autre bien. Nous parlons des resultats des celebres *Conferences de Luçon*, que tout le monde connoît. M. Louis, soûdoyen de Luçon, les avoit commencées; & dès 1685. il en donna au public cinq volumes, qui contenoient le Décalogue, les Sacremens en general, le Baptême, la Confirmation & l'Eucharistie. Cet ouvrage fut interrompu pendans près de dix ans, après lesquels M. Dubos fut chargé seul de le reprendre, ce qu'il a executé avec autant de soin que de fidelité. Il y en a vingt-deux volumes imprimés. Il a laissé de quoi en former encore au moins quinze, & a chargé M. Dubos de Monbrisson son neveu, docteur en theologie de la faculté de Paris, chanoine de l'église de Rouen, & syndic du clergé, de les donner au public. Ces manuscrits, corrigés par l'auteur & mis au net, sont sur les IV. Evangiles, les Actes des Apôtres, les Epîtres aux Ephesiens, aux Philippiens, aux Colossiens & aux Thessaloniciens, les Epîtres Canoniques, l'Apocalypse & les Pseaumes. M. Dubos, chanoine de Rouen, donnera une édition complette des *Conferences de Luçon*, tant de celles qui sont déja imprimées, que de celles qui sont encore manuscrites. Il la donnera *in 4°.* & mettra à la tête une vie de M. Barrillon, composée par son oncle, plus ample que celle qui a paru sans son aveu en 1700. *in 12.* que quelques-uns avoient attribuée à M. Dupuis, chanoine de Luçon, mais qui étoit de M. Dubos, & comme un essai de celle qui doit paroître. En 1724. M. Dubos donna deux volumes *in 12.* à Paris, chez Lottin, contenant des Conferences sur les principaux Mysteres, sur les Dimanches & quelques Fêtes choisies. Elles avoient été faites pour des religieuses. Il a laissé manuscrits plusieurs autres ouvrages détachés. * *Mem. du tems.*

DUBOULAY ou DU BOULAY, (Edmond) heraut d'armes de Lorraine sous les ducs Antoine, François & Charles III. a composé plusieurs ouvrages qui sont utiles pour l'histoire de Lorraine, & celle de son tems en general. On a de lui les *Genealogies des ducs de Lorraine*, à Mets en 1547. Cette édition est meilleure & plus ample que celle de Paris de l'an 1549. *La vie & le trepas des deux princes de paix, le bon duc Antoine, & le sage duc François.* Duboulay étoit dans le même sentiment que le pere Jean Daucy : il fait descendre les ducs de Lorraine des Troyens : c'est s'envelopper dans une grande obscurité. Il cite pour son garant l'ancien historiographe Hunibaldus, qui florissoit du tems de Clovis I. & par conséquent extrêmement éloigné du tems des Troyens, & plusieurs autres historiens qui ne meritent pas plus de creance, principalement sur ces fables. Duboulay acheva la vie, *dont nous venons de parler*, en 1547. Il y dit à la fin qu'il avoit fait aussi le *Sommaire des grandes avantures survenues au monde depuis l'enterrement du duc François, jusqu'au mois de Juillet 1547.* Ses autres ouvrages sont : *Peroraison, ou supplément où sont contenues plusieurs lignes collaterales des rois d'Austrasie & ducs de Lorraine; Le très-excellent enterrement de Charles de Lorraine, duc de Guise, enterré à Joinville*, à Paris en 1550. *Le blason de l'écu de Lorraine*, manuscrit en vers : car Duboulay se mêloit de poësie; & il a écrit encore dans le même genre le voyage du duc Antoine vers le roi François I. en 1543. On lui attribue les vies des ducs de Lorraine, qui sont demeurées manuscrites & imparfaites : mais il n'est pas sûr qu'elles soient de lui. Il parle en plusieurs endroits de ses ouvrages d'un céremonial pour l'enterrement des ducs de Lorraine, & il ajoute qu'il le présenta

aux princes qui l'approuverent. On ne sçait ce qu'est devenu cet ouvrage. Le pere Benoît de Toul, Capucin, dont le vrai nom étoit *Picard*, dans sa réponse à Baleicourt, c'est-à-dire, au pere Hugo, Prémontré, abbé d'Estival, attribue à Duboulay la *Chronique de Lorraine*, mais elle n'est pas de lui : le style est très-different du sien ; & de plus, l'auteur de la chronique vivoit sous le duc René II. au lieu que Duboulay n'a vécu que sous les ducs Antoine, François I. & Charles III. * *Voyez* le pere Calmet, dans son *Histoire de Lorraine*, au catalogue alphabetique des écrivains.

DUCHE' DE VANCY, (Joseph-François) né à Paris le 29. Octobre 1668. étoit fils d'*Antoine* Duché, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & depuis secretaire general des galeres. Son pere le fit élever avec soin, & ce fut tout l'heritage qu'il lui laissa. Son peu de fortune l'engagea d'abord dans des poësies frivoles, dont il connut bientôt l'abus ; & la douceur de ces mœurs jointe à la beauté de son esprit, lui donnerent le moyen de s'introduire à la cour. La sainte poësie dans laquelle il parut réussir, le fit agréer pour fournir aux amusemens de S. Cyr. Ses histoires pieuses s'y lisent avec edification & avec plaisir. On y chante les hymnes & les cantiques sacrés qu'il a composés. Il étoit de l'academie des Inscriptions & belles Lettres, & mourut dans sa trente-septiéme année, à Paris, le 14. Decembre 1704. Il fut inhumé au cimetiere des faints Innocens. Il a donné au theâtre de la Comedie trois tragedies, sçavoir *Jonathas*, *Absalon*, & *Débora*. On a aussi representé sur le theâtre de l'Opera plusieurs pieces de sa composition, sçavoir, *Céphale & Procris*, Tragedie ; *les Fêtes galantes*, ballet ; *Scylla*, tragedie ; *Iphigenie*, tragedie ; *Theagene & Chariclee*, en cinq actes, en 1695. & les *Amours de Momus*, ballet en trois actes, aussi en 1695. En 1698. on imprima à Paris, chez Delaulne, sa traduction des *Préceptes de Phoclide*, où il n'a pas mis son nom. Dans le recueil de poësies françoises imprimé à la Haye en 1715. on trouve son *Ode sur l'immortalité de l'Ame* ; une autre *sur le Jugement dernier* ; & une paraphrase du I. Pseaume de David, *Beatus vir qui non abiit*, &c. On donne à M. Rousseau le sonnet suivant sur la mort de M. Duché:

*Celui que nous plaignons, & qu'un sort glorieux,*
*Place au rang des Elûs dans la Cité celeste,*
*Brilla par ses talens, fut doux, simple, modeste,*
*Fidele à ses amis, discret, officieux.*

*Des charmes dont le monde avoit séduit ses yeux,*
*Dieu dissipa bientôt l'illusion funeste,*
*Et de ses jeunes ans il consacra le reste*
*A chanter les grandeurs du Monarque des Cieux.*

*Il n'est plus, & j'ai vû passer sa derniere heure :*
*Mais en pleurant sa mort, c'est moi seul que je pleure.*
*Mon aveugle fureur n'accuse point le sort.*

*Il jouit des seuls biens qui faisoient son envie,*
*Et ne pouvoit trouver, qu'en passant par la mort,*
*Ce port tranquille & sûr de l'éternelle vie.*

* *Memoires de l'academie des Inscriptions & belles Lettres, tome 1. page 342.* Titon du Tillet, *Parnasse franç.* in folio, *page 502. Lettre sur le Parnasse françois, Mercure d'Avril 1733. Poësies de* Rousseau, edition de Bruxelles, 1732. *in 12. tome 1. page 300*, Maupoint, *Bibliotheque des Theâtres, page 91.*

DUCKET, (Jean) prêtre Anglois de la communauté des ecclesiastiques Anglois du college de Tournai à Paris, & premier missionnaire envoyé de ce college en Angleterre. Ce saint homme étoit de Vinder la basse, de la province d'Yorck, où il nâquit vers l'an 1616. & fut instruit dans la pieté & dans les lettres dans le college des Anglois à Douai. Il passa en 1640. de ce college en celui de Tournai à Paris, d'où il ne sortit que pour aller en Angleterre en qualité de missionnaire, afin de travailler à y étendre la religion Catholique. Ses travaux apostoliques ne furent pas longs. Ayant été arrêté en 1644. le 2. Juillet, par les archers du parlement, dans le tems qu'il alloit pour baptiser deux enfans, il fut mis en prison, où il eut beaucoup à souffrir. Il refusa néanmoins la voie que quelques Catholiques lui proposerent de lui obtenir sa liberté du parlement, quoique cette voie fût juste. Le desir de mourir pour la foi le pressoit vivement, & Dieu lui accorda cette faveur. Ayant avoué qu'il étoit prêtre, & qu'il n'étoit venu que pour augmenter, autant qu'il seroit en lui, le nombre des Catholiques, il fut condamné à mort, & pendu le 7. Septembre 1644. Tous les ambassadeurs Catholiques & plusieurs étrangers de distinction assisterent à cette mort précieuse, & furent témoins de sa foi & de sa constance. On a de lui deux lettres pleines de grands sentimens de religion, écrites de Londres la veille même de son martyre, l'une à l'évêque de Calcedoine, & la seconde au principal du college de Tournai (M. Clifford.) * *Relation du martyre de* M. Jean Ducket, *in quarto.*

DUDITH, (André) surnommé *Sbardellat*, du nom de sa mere. *Suppléez cet article à celui qui est déja dans le Moreri, mais très-superficiel & peu exact.* Dudith nâquit à Bude en Hongrie, ou dans un château voisin de cette ville le 6. Fevrier 1533. de *Jerôme* Dudith, gentilhomme Hongrois, & de *N.* Sbardellat, noble Venitienne. A peine fut-il sorti de l'enfance, qu'on remarqua en lui un esprit vif, une imagination féconde, une mémoire heureuse, & tous les autres talens necessaires pour réussir dans les sciences. Né d'un pere Catholique, il fut élevé dans la communion de l'église Romaine, & montra beaucoup de zele pour ses dogmes, & d'aversion pour les Protestans, dans les premieres années de sa vie. Il fut élevé par Augustin Sbardellat son oncle maternel, évêque de Vatsen ou Veitzen, & qui fut depuis archevêque de Strigonie. Ce prelat voyant la Hongrie trop agitée par les guerres pour que son neveu pût étudier tranquillement, l'envoya à Breslaw, où il fit ses humanités & apprit la langue allemande. Il passa ensuite à la cour de Vienne, d'où, après quelque séjour, il partit pour l'Italie. Il demeura un peu de tems à Padoue, à Venise, & en d'autres villes du pays, & il y eut pour maîtres ou pour amis Paule Manuce, qui parle si souvent de lui fort avantageusement dans ses lettres ; François Robortel, Charles Sigonius, Onuphre Panvini & Pierre Vettori. Son auteur favori étoit Cicéron, dont il ecrivit tous les ouvrages trois fois, pour s'imprimer davantage ses pensées dans l'esprit & pour prendre plus facilement son style. Etienne Bathori, qui fut depuis roi de Pologne, étoit à Padoue dans le tems que Dudith y demeuroit, & il se forma alors entr'eux une jalousie & une haine secrete qui crûrent avec le tems. Dudith, en quittant l'Italie, vint à Paris, où il s'appliqua à la philosophie sous François *Vicomercato*, à la langue grecque sous Ange Canini, & à l'hebreu & aux autres langues orientales sous Jean Mercier. Peu après son retour en Hongrie, son oncle le renvoya à Padoue pour y étudier le droit sous Gui Pancirolle. Il y étoit encore en 1554. lorsque le cardinal Polus qui l'aimoit, l'emmena avec lui en Angleterre, où il alloit en qualité de légat. Dudith y demeura plus d'un an, & revint dans sa patrie où il eut la prevôté d'Overbaden, & un canonicat de Strigonie. Son goût pour les voyages l'entraîna peu après une troisieme fois en Italie, & ce fut dans ce voyage qu'il traduisit en latin le jugement de Denys d'Halicarnasse sur l'histoire de Thucydide, & qu'il commença plusieurs autres ouvrages. Ayant été saluer le grand duc de Florence, celui-ci qui étoit informé que Dudith vouloit passer en France, le chargea de quelques lettres & de complimens pour la reine Catherine de Medicis. Dudith fit ces complimens en italien avec tant d'élegance & de facilité, que la reine qui sçavoit qu'il étoit Hongrois, lui en temoigna sa surprise, & l'en complimenta à son tour. En 1560. il se rendit à la cour de Vienne, & il y eut peu de tems après son arrivée, entrée au conseil. L'empereur Ferdinand II. lui donna l'évêché de Tina en Dalmatie, & deux ans après Dudith fut député au concile de Trente par le clergé de Hongrie. Il y arriva le 9. Janvier 1562. & fut reçû dans la congregation du 6. Avril suivant, dans laquelle il fit un discours très-eloquent qui fut écouté avec tant de plaisir, qu'on ne songea point qu'il

avoit rempli toute la séance, qui avoit été destinée à des affaires importantes. Il fit le 16. Juillet (& non de Juin, comme le dit le pere Niceron) dans la vingt-uniéme session, & la cinquieme sous Pie IV. un autre discours qui ne fut pas applaudi, parce qu'il rouloit principalement sur la concession du calice, & sur la necessité de la résidence des évêques. Ces deux discours ont été imprimés dans le *tome 14.* des *Conciles* du pere Labbe. Le 8. Decembre il prononça le panegyrique de Maximilien II. qui venoit d'être élû roi des Romains, & peu après l'empereur l'ayant rappellé, il quitta le concile & eut à son retour l'évêché de Chonad en Hongrie. L'empereur l'envoya aussi en ambassade en Pologne auprès du roi Sigismond-Auguste, & le transfera après ce voyage à l'évêché de Cinq-Eglises. Ce prince étant mort en 1564. Maximilien II. son fils & son successeur le renvoya en Pologne, où Dudith, déja Protestant dans son cœur, & incliné pour le mariage, y épousa en secret Reyne Strazzi, une des filles d'honneur de la reine, & du consentement de la mere de cette fille. M. de Thou raconte à ce sujet une particularité que bien des gens traitent de fable. Il est dit que Dudith ayant été introduit, dans une de ses ambassades en Pologne, dans la chambre du prince, revêtu de ses habits pontificaux, une des filles de la reine, & la même dont nous parlons, rougit en le voyant, quoiqu'elle ne l'eût jamais vû auparavant. Que dès qu'il fut retiré, le prince demanda à cette fille d'où venoit le changement qui avoit paru sur son visage, & qu'après en avoir déguisé d'abord la raison, se voyant pressée, elle dit qu'elle avoit rêvé la nuit précedente que ses parens avoient voulu la marier à un homme si semblable à Dudith, excepté ses habits pontificaux, qu'elle n'avoit pû le voir sans émotion. Que comme il n'y avoit aucune apparence à ce mariage, on avoit traité ce rêve, comme on doit traiter ces sortes d'imaginations que l'on a dans le sommeil, & que cependant il eut sa réalité deux ans après. Quoi qu'il en soit, Dudith, après s'être marié, continua d'être en credit auprès de l'empereur Maximilien, quoique ce prince fût informé de son action; mais Rome le cita, l'excommunia & le condamna même au feu comme heretique. Dudith qui avoit violé par son mariage les loix de la religion, fut peu sensible à ce traitement; & quand il eut perdu sa femme, dont il avoit eu trois enfans, il se remaria en 1579. avec Elisabeth Sborowits, d'une illustre famille de Pologne, veuve du comte Jean Tarnow. Sigismond-Auguste étant mort le 7. Juillet 1572. l'empereur qui aspiroit à la couronne de Pologne, envoya Guillaume de Rosemberg pour négocier cette affaire, & lui donna Dudith pour conseiller. Ce fut Henri de Valois qui fut élû. Trois ans après, ce prince étant venu prendre possession de la couronne de France, il fallut proceder à une nouvelle élection: Dudith fut engagé de nouveau à la faire tomber sur l'empereur Maximilien, mais il ne réussit pas mieux que la premiere fois: on élut Etienne Bathori, prince de Transylvanie, ennemi de Dudith, & que celui-ci ne haïssoit pas moins. Il revint donc promptement auprès de Maximilien, & quand cet empereur fut mort à Ratisbone le 12. Octobre 1578. il alla avec toute sa propre famille en Moravie, où il s'établit après avoir obtenu les privileges dont jouissent les barons de cette province. Delivré alors de la vie tumultueuse où il s'étoit trouvé jusques-là, il s'appliqua à l'étude, & sur la fin de 1579. il alla demeurer à Breslau en Silesie, où il étoit encore en 1586. lorsque la mort de Bathori arrivée le 13. Decembre, le tira de sa retraite. L'empereur Rodolphe II. l'envoya en Pologne pour y ménager par ses brigues la pluralité des voix en faveur de son frere Maximilien; mais un autre parti plus fort l'emporta: ce fut celui de Sigismond III. fils de Jean III. roi de Suede. Dudith revint assez mecontent à Breslau, où il mourut le 23. Fevrier 1589. n'ayant encore que 56. ans. On pretend qu'il avoit prédit sa mort: mais c'est un conte. Il avoit été Catholique, Protestant, Socinien, & mourut sans avoir aucuns sentimens fixes sur la religion. Il a poli & reformé le stile des commentaires latins de François Vicomercato sur les *Meteorologica* d'Aristote, & c'est dans l'état où il les a mis qu'ils ont été imprimés *in folio*, à Venise en 1565. & à Paris en 1566. Sa traduction latine du jugement de Denys d'Halicarnasse sur l'histoire de Thucydide, parut en 1560. & se trouve dans les éditions posterieures de Thucydide. Il a traduit en latin de l'italien de Louis Beccatelli, la vie du cardinal Polus, à Venise en 1563. *in 4°.* Ses discours prononcés dans le Concile de Trente; son apologie à l'empereur Maximilien II. son traité en faveur du mariage, ont paru avec quelques autres lettres & discours de sa composition, en 1610. *in quarto*, avec sa vie par Reuter, qui est l'auteur qui a écrit plus exactement & plus en détail ce qui le regarde. Ses autres ouvrages sont: un petit commentaire sur les cometes, avec des dissertations sur le même sujet, à Bâle en 1579. & plusieurs autres fois depuis. Ses *Epistolæ medicinales*, dans les *Epistolæ philosophicæ, medicæ, & chymicæ*, de Laurent Scholzius, à Francfort en 1598. à Hanovre en 1610. Ses poësies latines sont au *2. tome* des *Delices des poetes Allemands*. Lettre (latine) à Theodore de Beze, écrite de Cracovie en 1570. *in 8°.* en 1593. Traité fort court sur l'Eglise, (en latin) à Hanovre en 1610. *Notæ duplices in Fausti Socini disputationem de Baptismo aquæ*, avec le livre de Socin, & sa reponse, en 1613. *in 8°.* Plusieurs de ses lettres se trouvent dans la *Bibliotheque des Freres Polonois*. Il y en a une autre parmi celles de Juste Lipse; une autre dans les *Animadversiones philologicæ* de Crevius; une autre contre la condamnation des heretiques au dernier supplice, avec l'ouvrage de Socin sur ce sujet, en 1584. *in 8°.* Le pere Anastase, Picpuce, parle de Dudith, dans son *Histoire du Socinianisme*, mais il en parle peu exactement. On en trouve un assez bon article, mais trop superficiel, *page 125. & suiv.* du *Specimen historiæ literatæ*, de David Czuittinger, noble Hongrois, imprimé en 1711. à Francfort, & à Lipsic *in 4°.* Le pere Niceron en a profité, mais plus encore de Reuter, dans ses *Memoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres, tome 17.* Voyez aussi Sandius, dans sa *Bibliotheca Antitrinitariorum, page 61.*

DUGHET, (Gaspard) dit *le Gaspre*, s'est rendu celebre par le talent qu'il avoit de peindre le paysage. Les tableaux de ce genre qu'il a executés sont composés d'une façon noble, dans la maniere de ceux de Nicolas Poussin son beau-frere, dont il étoit disciple. Il étoit de Rome, où il mourut en 1675. âgé de 62. ans. * Pascoli, *Vies des Peintres modernes*, &c. en italien, *in 4°.* à Rome en 1730.

\ DUGLOS, (Jean-Longin) &c. *C'est ainsi qu'on a écrit le nom de cet historien dans l'edition du Dictionnaire historique de 1725. Il s'écrivoit* DLUGOS ou DLUGOSSE. *Dans la même édition on parle de son* Histoire de Pologne, en latin, comme étant encore manuscrite: elle a été imprimée à Leipsic en deux volumes *in folio*, le premier en 1711. & le second en 1712. Cet historien est exact, & entre dans des détails fort interessants. Sa latinité d'ailleurs est assez bonne, & son stile est clair. Il répand un grand jour sur l'histoire de Pologne.

DUGUET, (Jacques-Joseph) prêtre, le huitieme des enfans de *Claude* Duguet, avocat du roi au presidial de Montbrison en Forez, & de *Marguerite* Colombet, nâquit à Montbrison même, petite ville près de la ville de Lyon, le 9. Decembre 1649. M. son pere, qui étoit connu & estimé dans sa province pour sa science, sa probité, son integrité & sa pieté solide, qui l'ont souvent fait choisir pour arbitre dans un grand nombre d'affaires importantes, prit un soin particulier de son éducation, & ne tarda pas à reconnoître la superiorité de son genie. Pendant que le jeune Duguet étudioit dans le college des Prêtres de l'Oratoire du lieu de sa naissance, il tomba par hazard sur l'Astrée de M. d'Urfé qu'il trouva parmi les livres de M. son pere à la campagne. Ce roman historique qui a eu en effet une grande reputation, lui plût; & quoiqu'il n'eût alors que douze ans, & qu'il ne fût qu'à la fin de sa *Troisieme*, il resolut de composer une histoire dans le même goût, de ce qu'il avoit pû entendre dire des histoires particulieres des familles de la ville de Montbrison. Il suffit à d'heureux genies de concevoir un dessein pour l'executer. Le jeune Duguet remplit son projet en peu de tems

tems, & d'une maniere qui parut fort au-dessus de son âge. Flatté du succès, il en fit part à madame sa mere, qui après avoir écouté la lecture d'une partie de cet ouvrage, loin d'y donner son approbation, lui dit en mere Chrétienne & d'un air affligé : *Vous seriez bien malheureux, mon fils, si vous faisiez un si mauvais usage des talens que Dieu vous a donnés.* Le jeune auteur écouta cet avis, en profita sans murmurer, & par une generosité encore plus admirable dans un âge si tendre, & dans une circonstance où l'amour propre est ordinairement plus écouté que le langage de la vertu, il jetta son écrit au feu, renonça à toute lecture des romans, & se donna tout entier aux études les plus sérieuses. A la fin du mois de Septembre 1667. il entra, avec la permission de M. son pere, dans la congrégation de l'Oratoire en la maison de l'Institution à Paris. Il passa dans cette maison environ deux années, contre l'usage ordinaire, qui est de n'y demeurer qu'une année. Après y avoir reçu la Tonsure, & quelque tems après les quatre Mineurs, on l'envoya étudier en theologie à Saumur. A la fin de 1671. comme il se préparoit à enseigner dans quelque classe inferieure, on l'obligea malgré lui, & sans aucun égard à ses représentations, à professer la philosophie dans le college de la ville de Troyes. Son humilité souffrit de cette distinction, mais l'exactitude avec laquelle il s'acquitta de son emploi, fit voir que ses superieurs sçavoient mieux que lui de quoi il étoit capable. Il employoit une partie des nuits à composer les cahiers qu'il dictoit le jour à ses écoliers, & néanmoins ils ne se ressentoient aucunement de ces veilles. On le chargea même encore de faire les Dimanches & les Fêtes dans la paroisse de S. Remi de Troyes, un Catechisme fondé pour les pauvres, & que le college de Troyes est obligé de faire faire. M. Duguet n'en fut déchargé au bout de quelque tems, & après de vives sollicitations de sa part, que lorsqu'il eut vû que la multitude de ceux qui venoient écouter ses instructions, empêchoit les pauvres pour qui elles devoient être faites, d'aborder au lieu où elles se faisoient. Au mois de Septembre 1674. ses superieurs le firent venir à Paris, où il reçut le Soûdiaconat, & au mois de Septembre de l'année suivante 1675. M. l'évêque de Troyes l'ordonna Diacre. Ce prélat vouloit l'attacher à son église; mais ses superieurs le rappellerent à Paris pour l'envoyer dans la maison de Notre-Dame des Vertus, d'où ils le firent venir peu après au séminaire de saint Magloire à Paris. C'étoit en 1677. Au mois de Septembre de cette année il fut ordonné Prêtre. Il enseigna la theologie scholastique pendant le courant de la même année; mais on le chargea de la positive en 1678. & il continua de l'enseigner en 1679. Les conferences qu'il fit pendant ces deux ans furent très-goûtées : on y vit continuellement un très-grand nombre de personnes; & les peres de l'Oratoire conviennent qu'ils n'ont peut-être point eu de professeur qui ait réuni dans une si grande jeunesse, tant d'esprit, de sçavoir, de lumiere & de pieté. La réputation qu'il acquit par ces conférences lui attira de toute part un grand nombre de consultations ausquelles il se vit obligé de répondre; & c'est ce qui a produit ses *Lettres de pieté & de morale.* Nous en avons déja quatre volumes imprimés : le premier en 1718. le second & le troisiéme en 1726. & le quatriéme en 1733. On en attend incessamment un cinquiéme & un sixiéme. En 1680. il demanda & obtint d'être déchargé de tout emploi, à cause de la foiblesse de sa santé, & ce fut à peu près dans ce tems qu'il composa pour madame d'A... *La conduite d'une dame Chrétienne*, qui fut imprimée en 1725. *in-12.* En 1681. il alla à Strasbourg avec un pere de l'Oratoire, & à la priere de M. le maréchal de Chamilly, qui en étoit gouverneur, il y fit des conférences qui eurent un très grand succès. Après un séjour de près d'une année dans ce pays, il revint à saint Magloire, où il fit à la sollicitation de M. de Lescars, évêque de Lavaur, qui étoit logé dans ce séminaire, un *Traité des devoirs d'un Evêque*, qui n'a point été achevé, & dont il ne conserva point l'original. Ce qu'il en a fait a été imprimé fort imparfaitement & sans son aveu, en 1710. *in-12.* à Caen. En 1683. ou 1684. il composa sous le nom de la mere *Anne-Marie de Jesus*, Carmelite, qui étoit mademoiselle d'Epernon, une lettre pour une dame Protestante, qui avoit confiance dans cette religieuse, & qui auroit été en garde contre toute autre personne. Cette lettre ayant d'abord été imprimée sous le nom de cette Carmelite, feu M. Bossuet, évêque de Meaux, dit en la lisant, *qu'il y avoit bien de la theologie sous la robe de cette religieuse.* Cette lettre a été réimprimée dans le troisiéme volume du recueil des lettres de M. Duguet. Etant sorti de l'Oratoire au mois de Fevrier 1685. il se retira à Bruxelles auprès de M. Arnauld; mais sa santé ne s'accommodant pas de l'air de ce pays, il revint en France à la fin de la même année, & vécut au milieu de Paris dans une si grande solitude, qu'il étoit inconnu même à la plûpart de ses amis. Pendant cette retraite, le pere Quesnel lui ayant communiqué son manuscrit des Reflexions morales sur le nouveau Testament, M. Duguet le revit, y fit les corrections qu'il crut convenables, & en renvoyant l'ouvrage à son ami, il lui marqua qu'il en auroit fait encore d'autres, si les marges de son manuscrit eussent pû les contenir. On a donné un extrait infidéle de cette lettre, qui est dattée du 13. Mars 1690. dans l'écrit intitulé : *Le pere Quesnel séditieux dans ses reflexions sur le nouveau Testament.* Vers le mois de Juillet de la même année, M. le president de Menars l'engagea à venir demeurer chez lui; & M. Duguet y est resté jusqu'à la mort de ce magistrat, & même quelques années après avec madame la presidente. Quoique pendant ce long séjour il ait été consulté par un nombre extraordinaire de personnes de tout état, & qu'il ait toujours répondu aux consultations qu'on lui faisoit, il n'a pas laissé que de trouver du tems pour composer plusieurs ouvrages, qui ont merité les applaudissemens du public éclairé. Le premier fut une *Réfutation du systême de la Grace generale* de M. Nicole. M. Gilot, chanoine de l'église de Reims, l'ayant consulté sur ce systême, il fit cette réponse ou réfutation, qui ne fut imprimée qu'en 1716. *in-12.* mais sur quelque copie défectueuse & très-imparfaite, & sans l'aveu de l'auteur. M. Baudouin, chanoine de la même église, l'ayant aussi consulté sur la celebration des saints Mysteres, M. Duguet fit pour lui le *Traité des saints Mysteres*, qui a été imprimé avec le *Traité de la Priere publique*, qu'il composa depuis pour M. Gilot. Ce dernier traité a été attaqué sans succès par quelques personnes, entr'autres par le P. Lamy, Benedictin. Feu M. Papin, prêtre de l'église Anglicane, mais réuni ensuite à l'église Catholique, en avoit fait aussi une courte critique, dont le sçavant P. Germon, Jesuite, avoit le manuscrit. M. Eustace, l'un des derniers confesseurs des religieuses de Port-Royal, ayant eu aussi communication de l'écrit de M. Duguet sur la grace generale, avant qu'on l'eût imprimé, y fit aussi une courte réponse en faveur du systême de M Nicole, que nous avons lûe manuscrite sur une copie autentique. M. Duguet composa en 1692. son petit *Traité sur l'Usure*, qu'il adressa à un négociant d'Orleans qui l'avoit consulté sur ce sujet, au sujet d'un écrit que l'on répandoit dans cette ville pour autoriser la pratique de l'usure. Il fit à peu près dans le même tems son *Traité des Exorcismes*, pour feu M. Bocquillot, sçavant chanoine de l'église d'Avalon, dont nous avons plusieurs ouvrages très-estimés. Cette dissertation ayant été communiquée à ceux qui travailloient alors au Rituel de Paris, ils la trouverent si pleine de lumieres, qu'ils se conformerent aux sentimens qui y sont répandus, & qu'ils retranchèrent ce qu'ils avoient déja écrit de contraire. Vers l'année 1700. il commença son *Commentaire litteral & spirituel sur la Genese*, à la priere de M. Rollin, professeur du college royal, qui étoit pour lors principal du college de Beauvais, & qui ayant résolu d'expliquer l'Ecriture à ses éleves, engagea d'abord M. Duguet à lui marquer par des notes & par de courtes reflexions, ce qu'il devoit dire dans ses conferences, & ensuite à faire un commentaire complet, comme plus instructif & plus utile. Ce commentaire a été imprimé à Paris en 1732. en six volumes *in-12.* C'est de ce celebre ouvrage dont M. l'abbé d'Asfeld s'est servi dans ces conférences si connues, qu'il a faites longtems avec tant de succès sur la paroisse de S. Roch, & qui ont été frequentées par un si grand nombre de personnes de tout état & de tout sexe. L'utilité de ces con-

férences ayant engagé M. d'Asfeld à prier M. Duguet à écrire dans le même goût & suivant le même plan, sur Job, sur les Pseaumes & sur Isaïe; celui-ci se rendit aux prieres de son ami, & c'est ce qui a produit l'Explication de Job, imprimée en 1732. à Paris en quatre volumes *in-12*. Celle de soixante-quinze des Pseaumes de David, qui parut en 1733. en sept volumes *in-douze*; & celle des vingt-cinq premiers chapitres d'Isaïe, dont le public jouira incessamment. Ces ouvrages avoient été précedés des *Regles pour l'intelligence de l'Ecriture Sainte*, qui parurent en 1716. & dont la préface seule est de M. d'Asfeld. Avant que d'imprimer la Genese, on avoit aussi donné en 1731. l'*Explication de l'histoire de la Création ou de l'ouvrage des six jours*, qui en fait partie, & que l'on a réimprimée avec l'ouvrage complet. En 1721. M. Duguet composa, à la priere d'un de ses neveux qui étoit superieur des Clercs de la paroisse de S. Etienne du Mont, son *Explication du mystere de la Passion de notre Seigneur Jesus-Christ, suivant la Concorde*, qui a été imprimée en onze volumes *in-12*. à Paris en 1733. & dont quelques morceaux avoient déja paru séparément sur des copies qui n'étoient pas entierement exactes, si l'on en excepte celui qui est intitulé: *Jesus-Christ crucifié*, en deux volumes *in-12*. & les *Caracteres de la Charité expliqués par saint Paul*, qui n'ont point été réimprimés de son consentement, & qui ne font point partie de ces quatorze volumes. La methode que M. Duguet s'est proposée dans ses explications de l'Ecriture-Sainte, consiste à fixer d'abord la verité du texte sacré par une critique judicieuse, & en consultant les langues sçavantes qu'il sçavoit parfaitement, à lever toutes les difficultés de la lettre avec une érudition aussi sage que vaste, à établir avec force les prophéties, & à en montrer l'accomplissement; à ne négliger aucune occasion de mettre dans tout leur jour les preuves de la religion; à faire remarquer les liaisons de l'ancien Testament avec le nouveau; à rendre attentif, mais avec une sobrieté dont beaucoup se sont écartés, aux figures qui representoient les mysteres futurs de Jesus-Christ & de son église; & tout cela, avec une noblesse, une force, une clarté & une onction que l'on chercheroit peut-être inutilement dans la plûpart des autres ouvrages faits sur ces matieres. En 1716. le pere Dauxi, prieur d'une maison de Benedictins près de Beauvais, l'ayant consulté sur la matiere des scrupules, M. Duguet fit le traité sur ce sujet, qui a été imprimé en 1727. Il fit en 1722. son *Traité dogmatique sur l'Eucharistie*, pour réfuter quelques erreurs qui avoient été enseignées par quelques professeurs, qui ayant été repris sur leurs opinions, avoient consenti que ce grand homme en fût le juge. Ce traité a été imprimé avec celui des Exorcismes & celui de l'Usure, à Paris en 1727. *in-12*. Les autres écrits imprimés de M. Duguet, dont nous avons connoissance, sont: Une *Lettre sur l'étude des humanités*, que l'on trouve dans les entretiens sur les sciences du pere Lami de l'Oratoire, de l'édition de 1694. une autre *sur la Peinture*, adressée à Me. V..... & imprimée au-devant du cours de peinture de M. de Piles; une autre sur la question, où commencent les paroles de la consécration de l'Eucharistie & en quoi elles consistent, publiée dans la nouvelle dissertation sur ce sujet, composée par M. Brayer, chanoine de Troyes, & imprimée *in-8°*. à Troyes en 1733. & enfin deux autres, l'une à M. l'A.... d'A.... qui l'avoit consulté pour un curé; l'autre à un professeur d'un college de l'Oratoire, qui lui avoit démandé son avis sur differens sujets, & en particulier sur la lecture du libelle intitulé, *les Nouvelles Ecclesiastiques*. M. Duguet décide dans cette lettre que le pere de l'Oratoire qui consulte fera bien de s'interdire la lecture des nouvelles ecclesiastiques, parce que dans cet ouvrage de tenebres on s'écarte des regles de la charité, & du respect qui est dû aux puissances, & qu'il s'y trouve même des impietés. Cette lettre est dattée du 9. Février 1732. On peut aussi lui attribuer en quelque sorte les *Journaux des convulsions*: car non seulement il les a approuvés, mais c'est lui qui en a inspiré le dessein à l'auteur & qui l'a excité à y travailler, dans la vûe de ruiner l'œuvre étonnante des convulsions, dans lesquelles il disoit *qu'il y avoit de l'impieté qui les rendoit horribles, & de l'impertinence qui les rendoit ridicules*. Le cas de conscience sur l'habillement des dames qu'on nomme *paniers*, n'est point de lui, quoiqu'on l'ait imprimé sous son nom. Enfin, l'on a de M. Duguet une *Lettre*, écrite en 1721. *à M. Van-Espen, celebre jurisconsulte, qui l'avoit consulté au nom des Ecclesiastiques des Pays-Bas, opposés à la Bulle* Unigenitus, *sur la conduite qu'ils devoient tenir pour manifester leurs sentimens*; & une autre à M. l'évêque de Montpellier, écrite en 1724. sur la signature du Formulaire. Comme cette lettre commençoit plusieurs de ses phrases par ces mots, *il est inouï*; un anonyme fit une réponse qu'il intitula, *les inouis de M. Duguet dans sa lettre à M. l'évêque de Montpellier*. La lettre de M. Duguet est une brochure *in 8°*. qui a été supprimée par Arrêt du conseil comme n'étant qu'une apologie des remonstrances de M. de Montpellier déja supprimées, & *une declamation scandaleuse contre le Formulaire*. Etant vers 1715. dans l'abbaye de Tamiers, dans les états de Victor-Amedée roi de Sardaigne, nouvellement réformée par l'abbé de Jonglas, il eut l'honneur d'y avoir plusieurs conferences fort longues avec le roi, de qui il avoit déja l'avantage d'être connu, puisqu'il avoit fait avant que d'aller en Savoye, un traité de l'institution d'un prince, pour le fils aîné de ce souverain; M. Duguet avoit fait aussi pour le duc de Savoye un autre traité plus étendu sur la religion. Ces deux traités sont encore manuscrits. Le parti que M. Duguet avoit pris contre les dernieres décisions de l'église a été cause que les dernieres années de sa vie ont été traversées. Il s'est vû souvent obligé de changer de demeure, & même de pays. De plus sa lettre contre les nouvelles ecclesiastiques & le jugement qu'il porta des convulsions lui attirerent une espece de persecution de la part des défenseurs de cette œuvre. Il mourut le Dimanche 25. Octobre 1733. à huit heures du matin. Il est inhumé dans l'église paroissiale de S. Medard, à côté de M. Nicole, au bas des marches de la grande-porte du chœur. Madame Mol sa niéce, qui ne l'a jamais abandonné pendant sa vie, depuis qu'elle a eu une fois le bonheur de demeurer avec lui, a fait mettre sur son cercueil une plaque de cuivre avec ces seules paroles: *Ici est le corps de Jacques-Joseph Duguet, Prêtre du diocèse de Lyon, né à Montbrison le 9. Decembre 1649. mort à Paris le 25. Octobre 1733.*

DUHAN, (Laurent) licentié en theologie de la faculté de Paris, de la maison & societé de Sorbonne, étoit de Chartres en Beausse. Il a professé la philosophie pendant près de trente ans au college du Plessis à Paris avec applaudissement. Quand il eut quitté sa chaire après ce long exercice, il fut quelque tems grand-vicaire de M. Dromenil, évêque d'Autun. Il eut ensuite par ses grades un canonicat de Chartres qu'il resigna peu après à son frere, afin de faire son séjour à Paris, où il esperoit devenir bibliothecaire ou grand-maître du college Mazarin. Il fut effectivement un des trois que sa majesté nomma à ces deux places, lorsqu'elles furent vacantes, & aux chaires de theologie qui vaquerent pareillement en Sorbonne; mais il n'eut pas la pluralité des suffrages. Voyant qu'il n'avoit rien a esperer de ce côté-là, il demanda à la cour, & obtint un canonicat de Verdun, où il est mort subitement vers la fin de 1726. âgé d'environ soixante-dix ans. Il avoit mis au jour un livre intitulé: *Philosophus in utramque partem*, volume *in-12*. imprimé plusieurs fois à Paris & ailleurs. On a aussi de lui quelques lettres sur une dispute qu'il avoit eue aux theses solemnelles des Cordeliers, avec le celebre M. Dagoumer. * *Memoires de litterature & d'histoire*, chez Simart, *tome 3. II. partie, page 445. Lettre d'un conseiller de Blois*, (M. Perdoux de la Perriere, gentilhomme d'Orleans,) sur la *bibliotheque Chartraine de D. Liron, page 14.*

DUISBOURG. (Pierre de) *On en a parlé dans le Dictionaire historique au mot* DUSBOURG. *On peut ajouter ici que* Casimir Oudin, dans son *Supplément* au traité des auteurs ecclesiastiques par Bellarmin, recule cet auteur jusques dans le XV. siécle, au lieu qu'il vivoit au commencement du XIV. Il s'est retracté dans son grand commentaire sur le même sujet, qu'il publia en trois volumes *in folio* en 1722. à Lipsie, environ vingt-cinq ans depuis qu'il eut quitté l'ordre des Prémontrés & la religion Catholique. L'éditeur de la chronique de Duisbourg, *que*

*l'on n'a point nommé*, est Christophe Hartknochius, sçavant Allemand, & très-habile dans l'histoire de sa patrie. Il a orné son édition de dix-neuf dissertations où l'on trouve beaucoup d'érudition, & qui jettent un grand jour sur l'histoire de Prusse. Il étoit en relation avec Casimir Oudin, & il l'avoit averti en 1682. des fautes qu'il avoit faites en parlant de Pierre de Duisbourg. La chronique de ce dernier, *ce qu'il étoit bon aussi de faire remarquer*, ne contient que l'histoire d'un siecle, depuis environ l'an 1226. jusqu'en 1325. Un anonyme l'a continuée jusqu'en 1426. aussi en latin. La traduction & la continuation en vers allemands sont differentes de l'original latin continué en la même langue.

DULCIN, chef des heretiques DULCINISTES, &c. *Ajoutez ce qui suit à ce qu'on en a dit dans le Dictionaire historique, éditions de 1725. & de 1732.* qu'il étoit de Novarre, fils d'un prêtre d'Ossula. Il se répandit principalement dans le diocèse de Verceil, qu'il infecta de ses pernicieux sentimens. Il fut supplicié le premier Juin de l'an 1307. Louis-Antoine Muratori a donné deux histoires de cet heretique, l'une & l'autre écrites par des auteurs contemporains. Elles se trouvent dans le *tome 9.* du recueil que ce sçavant publie des *Ecrivains de l'histoire d'Italie.* Il y est parlé aussi des trois lettres que Dulcin écrivit *Ad universos Christianos.*

DULYON, en latin *De Leone*, & en gascon DEU LEU, & DEU LEON, famille ancienne originaire du pays de Bearn, & établie depuis trois cens ans dans la province de Guienne, en la senéchaussée des Lannes.

Cette famille peut avoir donné ou pris son nom de la terre *Deu Leu* en Bearn, qu'elle possedoit autrefois, & qui appartient à present au marquis de Lons, lieutenant de roi de Navarre & Bearn.

I. ARNAUD-RAMOND ou RAYMOND Dulyon, seigneur Deu-Leu, est le premier de cette famille dont on ait quelque connoissance. Il fut present en 1150. avec Bibia d'Agramont, Pierre de Luxe, & autres seigneurs de Bearn, à la fondation du prieuré d'Audios, faite par Pierre vicomte de Bearn & de Gavardan, ainsi qu'il est porté dans l'*Histoire de Bearn* de M. de Marca, *liv. 5. ch. 28. art. 61.* Un memoire, que l'on conserve dans cette famille, & qui fut dressé en l'année 1531. par un nommé *Jean de Lucmaret*, notaire, homme d'affaires de DAVID Dulyon, *dont il sera parlé ci-après*, remonte la filiation de cette famille jusqu'à cet ARNAUD-RAMOND, & fait mention d'un accord passé en l'an 1150. entre lui & *Ramond* seigneur de Gavaston, pour les droits de *Mahaud* de Gavaston sa sœur, par lequel acte Arnaud-Ramond est qualifié *noble Chevalier.* Suivant le même memoire, il eut pour fils

II. GARCIE-ARNAUD Dulyon, qualifié *noble & Chevalier* par son testament de l'an 1201. par lequel il institua son heritier GUILHEM-ARNAUD, son fils, chevalier, qui suit, avec substitution en faveur d'*Hervé* Dulyon son petit-fils, qualifié *Donzel*, c'est-à-dire, *Damoiseau.* Sa femme est nommé *Guisle* de Miraumont.

III. GUILHEM-ARNAUD Dulyon, étoit au service du roi de Castille en 1201. suivant le testament de son pere. Il fut marié avec *Condor* de Morlane, de laquelle il laissa celui qui suit;

IV. HERVÉ Dulyon, donzel, fut substitué à son pere par le testament de son ayeul en 1201. & fit en 1241. à son retour de la Terre-Sainte, une donation de quelques vaches à Pes-Sarrat, curé Deu-Leu, du consentement de son fils & de sa femme, pour chanter Messe en souvenir des périls qu'il avoit courus ès journées d'Obede, Muret & conquête de Maïorque, & pour prier Dieu pour l'ame de la femme de son fils. La femme d'Hervé Dulyon fut *Garsende* de Villemur. Il en eut celui qui suit;

V. THIBAUD-ALAIN Dulyon épousa *Constance* de Marsan-Louvignier, & en eut SIMON, qui suit;

VI. SIMON Dulyon paya plusieurs sommes empruntées par son pere & lui, pour courir les guerres en Terre-Sainte, Gascogne, Espagne & autres pays suivant des actes des années 1280. 1283. & 1290. qui se trouvoient encore en 1531. ainsi que le porte le mémoire déja cité, dans les châteaux de Viellesegure, de Barbasan, &c. Il fut marié avec *Sibylle* d'Espaigne, & assista en 1303. au contrat de mariage de son fils qui suit;

VII. GUI Dulyon épousa en 1303. *Arnaudine* de Gramont. Il en eut celui qui suit;

VIII. HUGUES Dulyon fut marié en 1330. avec *Marqueze* de Castelnau de Tursan, & en eut le fils, qui suit;

IX. ESPAING Dulyon I. du nom, seigneur Deu-Leu, abbé séculier d'Orthez en Bearn, est le premier de cette famille dont la descendance soit prouvée par des titres certains & autentiques. Il est beaucoup parlé de lui dans le troisieme & le quatrieme volumes de l'*Histoire de Jean Froissart*, imprimée chez Tornes, à Lyon en 1559. Cet historien rapporte qu'étant allé en Bearn en 1388. il trouva à Pamiers messire Espaing Dulyon, qui pouvoit être alors âgé de cinquante ans; il ajoute qu'il étoit vaillant homme & sage, & beau chevalier; qu'il avoit servi dès sa jeunesse aux guerres de Bretagne sous messire Louis d'Espagne, cousin-germain du roi Alfonse de Castille, (il n'étoit son cousin que du troisieme au quatrieme degré) qu'il avoit conferé avec le pape sur le mariage de l'heritiere de Boulogne avec le duc de Berri, oncle du roi Charles VI. & qu'étant à la tête de cinq cens lances, il remit cette heritiere entre les mains de Louis de Sancerre, maréchal & depuis connétable de France, qui la reçut à la tête d'un pareil nombre de lances au nom du duc de Berri son futur époux. On apprend du même auteur, qu'Espaing Dulyon fut aussi commandeur ou gouverneur avec deux cens lances au mont de Marsan, & ensuite à Saverdun & à Pamiers; qu'il fut envoyé par Gaston Phœbus, comte de Foix, au-devant du duc de Bourbon à son retour d'Espagne; qu'il accompagna le même comte à Toulouse, lorsqu'il y fut voir le roi Charles VI. & qu'il mangea à une des tables qui avoient été dressées dans la salle où mangeoit le roi; que ce comte de Foix étant mort en 1391. il porta la seconde banniere à ses obseques, & qu'ensuite il fut envoyé avec Roger d'Espagne, seigneur de Montespan & senéchal de Carcassonne, par Matthieu de Foix, vicomte de Castelbon, heritier du dernier comte de Foix, vers le roi Charles VI. pour demander en son nom l'investiture du comté de Foix, qui leur fut accordé moyennant une somme de trente mille livres, pour laquelle ils s'obligerent en faveur du duc de Berri. Espaing Dulyon avoit fait hommage en son nom à Gaston Phœbus, comte de Foix & vicomte de Bearn, de la terre Deu-Leu, de l'abbaye d'Orthez, & de tout ce qu'il tenoit en Bearn, & conjointement avec son fils des biens provenans de la dot de sa femme. L'acte de cet hommage retenu par Vignal notaire, en date du 21. Juin 1390. a été extrait du tresor de la chambre des comptes de Pau. La femme d'Espaing Dulyon y est nommée *Antoinette* de Navailles. Elle avoit été dotée par *Menaud* de Navailles son frere; & son contrat de mariage, suivant Lucmaret, étoit de l'année 1368. De cette alliance vinrent ESPAING II. qui suit; & *Vital* Dulyon, évêque de Rieux, qui, par contrat du 10. Mars 1417. s'obligea au payement d'une somme empruntée par son pere.

X. ESPAING Dulyon II. du nom, avoit encore un autre nom, qui, à cause de son abbréviation, n'avoit pû être lû. Il fit hommage conjointement avec son pere, *comme il a été rapporté ci-dessus*, des biens qu'il tenoit en Bearn à cause de sa mere, le 21. Juin 1390. suivant le memoire de Lucmaret. Il testa en 1416. & avoit épousé *Marguerite* de Caupenne. Il en laissa celui qui suit.

XI. ESPAING Dulyon III. du nom, chevalier, abbé d'Orthez, seigneur de Vianne, Viellesegure, & autres lieux, paya à Jean de Gayrosse, chevalier, une somme de trois cens écus d'or, comptant pour chaque écu trente sols & trois deniers, empruntée par son ayeul du pere du seigneur de Gayrosse, pour payer la dépense par lui faite lorsqu'il commandoit au mont de Marsan, & au payement de laquelle somme l'évêque de Rieux son oncle, s'étoit obligé en 1417. il en reçut la quittance le 20. Juillet 1436. retenue par Jean de Fargoua, notaire. Par cet acte, qui est en latin, il est qualifié *noble & puissant homme, chevalier, abbé d'Orthez, & seigneur de Vianne, Viellesegure & autres*

*lieux ;* & Espaing Dulyon son ayeul, y est pareillement qualifié *noble & puissant homme, chevalier & gouverneur du comté de Foix & du château d'Orthez*. Espaing III. qui avoir le gouvernement des forêts de Bearn, dont le tiers des profits lui appartenoit, en rendit compte le 5. Fevrier 1455. Il est nommé dans cet acte, qui est en gascon, & signé par Gaston comte de Foix, *Espaing Deu-Leu*, abbé d'Orthez. Il vivoit encore en 1465. comme il paroît par deux quittances qui lui furent données par l'un de ses gendres pour partie de la dot de sa femme, dont la derniere est du 19. Novembre 1465. mais il mourut avant l'an 1471. Il avoit été marié en 1430. suivant le mémoire de Lucmaret, avec *Marguerite* de Bezaudun, du pays des Lannes près de Campet, fille du seigneur de Bezaudun, & de *Marie* de Campet. Noble Jean, seigneur de Bezaudun, qui peut être son beau-pere, lui passa une obligation de la somme de quatre cens écus d'or du coin de Toulouse, & du poids de trois deniers, par acte du 24. Juin 1457. retenu par Arnaud de Perquam. Ses enfans furent, Gaston Dulyon, seigneur de Bezaudun, &c. qui suit ; Jean Dulyon, seigneur de Campet, *qui continua la posterité ;* Pierre Dulyon, archevêque de Toulouse, qui prit possession de cette église en 1475. & qui mourut le 21. Fevrier 1492 ; *Anne* Dulyon, au profit de laquelle ses trois freres passerent une obligation de la somme de mille écus, à compter trente sols trois deniers par écu, par acte du 29. Mars 1488. retenu en latin par Durandy, notaire, par lequel ses freres sont qualifiés hommes de grande noblesse & chevaliers, *magna nobilitatis viri milites*. Elle étoit alors veuve d'*Etienne* de Taulerésse, dit *Vignolles*, senéchal de Carcassonne, qui étant mort sans enfans, l'avoit laissée son heritiere, à cause de quoi elle fut dame d'Aussamont, de S. Pey, de Serres, de Podenas, d'Autieges, de Reaux, de Las-Veignes, de Clermont, de Mainbaste, Estivaux, &c. Elle donna quittance de la somme de mille écus au seigneur de Campet son frere, acceptant tant pour lui que pour les heritiers de ses freres, par acte du 4. Mai 1493. retenu en latin par Molardy, notaire. Elle fit les mêmes jours & an un codicille, retenu par le même notaire, par lequel elle substitua les enfans du seigneur de Campet son frere, à Gaston de Bearn son neveu, qu'elle avoit institué son heritier par son testament du 4. Decembre 1491. retenu par Filhastres & Dalthie, notaires ; & *Brunette* Dulyon, mariée avec *Jean* de Bearn, seigneur de S. Maurice, qui donna quittances à son beau-pere de partie de la dot de sa femme, les 11. Mars & 9. Novembre 1465. & au seigneur de Bezaudun son beau-frere, le 25. Janvier 1471. De cette alliance sortirent *Jean* & *Gaston* de Bearn, dont le premier ne laissa qu'une fille, qui porta les terres de Saint-Maurice, de la Porte, &c. avec le nom de Bearn dans la maison de Galard de Brassac.

XII. Gaston Dulyon, chevalier, seigneur de Bezaudun & de Malauze, vicomte de Lille, de Canet & Laval, seigneur des quatre vallées de Maignoac, la Barthe, Neste, Barrousse, Aure, de partie de la vicomté de Lavedan, d'Andrest, Eslaroy, &c. conseiller & chambellan du roi, senéchal de Toulouse & d'Albi, capitaine d'une compagnie de cent lances fournies, fut un des seigneurs qui suivirent en Flandres le roi Louis XI. pendant qu'il n'étoit encore que dauphin, ainsi qu'il est rapporté au *ch. 33.* du *liv. 1.* des *Memoires d'Olivier de la Marche*. Ce prince étant monté sur le trône, le pourvut de la charge de senéchal de Saintonge par lettres du 12. Août 1461. quatre jours avant son sacre, & lui donna en même tems la compagnie d'hommes d'armes qu'avoit Olivier de Coëtivy, & les terres de Royan & Mornac qui appartenoient au même Olivier de Coëtivy. Il le fit aussi son conseiller & premier varlet tranchant, & il est ainsi qualifié dans une commission du 8. Mars 1462. donnée en son nom comme senéchal de Saintonge, par le lieutenant general de saint Jean d'Angeli. Il étoit dans Paris avec le roi en 1465. dans le tems que les princes ligués, sous prétexte du bien public, étoient campés devant cette ville ; & l'on apprend de l'histoire appellée *la Chronique scandaleuse*, que durant ce siege le roi le mena un jour souper avec lui chez la dame d'Armenonville. Il fit hommage le 13. Novembre de la même année 1465. en la chambre des comptes de Paris, des vicomtés & seigneuries de l'Isle, Canet & Laval. Le roi, pour le récompenser des services qu'il lui avoit rendus dans ses armées & grandes affaires, le pourvût de la charge de senéchal de Guienne, Lannes & Bazadois, au lieu d'Antoine de Castelnau, seigneur du Lau, par lettres du 27. Avril 1468. enregistrées au parlement de Bourdeaux. Il est qualifié par ces lettres *conseiller & chambellan du roi*, Depuis, le roi ayant donné en appanage le 29. Avril 1469. le duché de Guienne à Charles son frere. Gaston Dulyon perdit la senéchaussée de Guienne, Lannes & Bazadois, que le nouveau duc donna à Odet d'Aydie, seigneur de Lescun ; mais le roi pour le dédommager, lui fit don des capitaineries de Sainte-Gabelle, de Sufforet, Thurces & de Puicelsy, par lettres du 13. Novembre 1469. Il eut aussi les senéchaussées de Toulouse & d'Albi, en remplacement de celles qu'il tenoit auparavant dans le duché de Guienne. Il y a apparence qu'il conserva cette charge de senéchal de Toulouse & d'Albi jusqu'à son decès, puisque toutes les histoires de son tems, & les titres de famille lui donnent toujours depuis cette qualité. Il fut un des seigneurs qui donnerent leurs scellés pour garder & entretenir le traité de paix fait à Ancenis entre le roi d'une part & le duc de Guienne son frere, & le duc de Bretagne d'autre part. Le sien est du 19. Juin 1470. comme il se voit dans les preuves de l'*Histoire de Bretagne* de dom Lobineau. Il fut aussi un des députés aux états que le roi assembla à Tours en la même année 1470. contre le duc de Bourgogne, suivant la déclaration donnée à Amboise le 3. Decembre audit an. Le comté d'Armagnac ayant été confisqué sur le comte dans la même année 1470. il eut le don des terres de Saint-Genier & Ruidol qui en dépendoient. Il fut envoyé par le roi en 1472. vers les états de Bearn, après la mort du comte Gaston IV. pour sçavoir d'eux quel ordre il devoit donner à la personne & aux terres de leur seigneur le prince François-Phœbus de Foix son neveu, Il fut encore envoyé par le roi dans la même année 1472. après la mort du duc de Guienne son frere, pour recevoir en son nom le duché de Guienne & le comté d'Armagnac, & pour les frais par lui faits pour l'execution de cette commission, le roi lui donna la somme de seize mille quatre cens deux livres, sur laquelle il reçut à compte celle de quatre mille cinq cens douze livres d'Etienne Petit, receveur de la taille mise sur Armagnac & Gascogne, suivant un article du compte septieme de Jean Briçonnet, receveur general des finances pour l'an fini le dernier Septembre 1473. Pendant qu'il étoit occupé à la réduction de Perpignan, Isabeau d'Armagnac, fille de Jean IV. & sœur de Jean V. & de Charles, derniers comtes d'Armagnac, lui fit donation le 16. Mai 1473. par acte retenu par de Rupé notaire, des terres de Maignoac, d'Aure, Barrousse, Neste, Clausiers & baronnie de la Barthe, & de ses prétentions sur les comtés d'Armagnac & de Rodez, & attendu son absence, cette donation fut acceptée pour lui par noble Henri Ithier, commandant ses hommes d'armes & ses cent lances, chargé de sa procuration qui est en latin, & dont noble Jean de Miossenx (*de Mille Sanctis*) l'un de ses domestiques, fut témoin. Il fit la foi & hommage pour ces terres le 23. Avril 1474. Suivant le Memoire de Lucmaret, il plaida au parlement de Paris pour le comté d'Armagnac, contre le procureur general, le duc de Nemours, & le sire d'Albret, mais s'il ne réussit pas dans la poursuite de ses prétentions sur ce comté, du moins il fut maintenu dans la possession des autres terres qui lui avoient été données par Isabeau d'Armagnac. Il obtint au mois d'Octobre 1478. des lettres de naturalité, qui se trouvent inserées dans le septieme registre des chartes de la chambre des comptes de Paris, au *fol. 103*. Après la mort du roi Louis XI. il fut conservé dans ses charges & emplois, & continua ses services sous le regne de Charles VIII. Il donna le 24. Avril 1484. quittance de 3000. livres à Denys de Bidan, receveur general des finances, pour partie de sa pension de cette année. Cette quittance se trouve en original en parchemin dans le cabinet de M. Clairambault, genealo-

giste des ordres du roi, ainsi que trois autres quittances du même pour ses appointemens de capitaine de cent lances fournies de la garde, datées du premier Août & dernier Octobre 1482. & 12. Août 1488. Gaston Dulyon servit encore au siege de Nantes, où il commandoit un quartier en 1487. & il fut un des principaux officiers de l'armée Françoise à la bataille de S. Aubin du Cormier en Bretagne en 1488. Il passa une obligation avec ses freres en faveur de la Dame de Taulceresse leur sœur le 20. Mars 1488. C'est le dernier acte que l'on trouve de lui encore vivant. Il étoit mort lorsque la dame de Taulceresse donna quittance de la somme portée dans l'obligation ci-devant mentionnée, le 4. Mai 1493. Il avoit été marié avec *Jeanne* de Lavedan, fille aînée & heritiere de *Raimond-Garcie*, seigneur vicomte de Lavedan en Bigorre, & de *Bellegaste* de Montesquiou. Ce vicomte de Lavedan passa par acte du 6. Fevrier 1479. retenu en latin par de Rupé notaire, une obligation de six mille deux cens douze écus bons dix sols & dix deniers bons, en faveur de Gaston Dulyon son gendre & de sa femme. Cette somme fut employée en partie pour payer la légitime d'Antoinette de Lavedan, sœur puînée de la dame Dulyon, & femme d'Arnaud de Castelbajac, seigneur de Castelbajac. Gaston Dulyon ne laissa de Jeanne de Lavedan qu'une fille unique, nommée *Louise* Dulyon, dame des vallées, terres & seigneuries d'Antre, Barousse, Neste, Maignoac, Barbasan, Malause, Andrest, Eslaroy, &c. vicomtesse de Lavedan. Elle porta en mariage tous ces grands biens à Charles *bâtard* de Bourbon, chevalier, baron de Caudes-Aigues, seigneur de la Chaussée, d'Estain & de Bouconville, conseiller & chambellan du roi, sénéchal de Toulouse & d'Albigeois en 1491. (charge en laquelle il pouvoit avoir succedé à son beau-pere) aussi maréchal & sénéchal de Bourbonnois en 1499. Elle resta veuve de lui le 8. Septembre 1502. & elle vivoit encore le 25. Fevrier 1505. C'est de ce mariage que sont descendus les marquis de MALAUZE, vicomtes de LAVEDAN, &c. du nom de BOURBON.

XII. JEAN Dulyon, seigneur de Campet & de Vianne, abbé d'Orthez, second fils d'ESPAING Dulyon III. du nom, & de *Marguerite* de Bezandun, fut chambellan de Gaston IV. du nom, comte de Foix & roi de Navarre, & fut présent, comme témoin, à un mandement donné à Peralte par ce prince à son conseiller Matthieu d'Artigalaube, docteur en droit-canon & électeur de Palme, pour traiter & conclure en son nom le mariage de Marguerite de Foix avec Antoine seigneur de Bonneval. Il étoit aussi écuyer d'écurie du roi Louis XI. & est qualifié tel dans une quittance de sa pension de six cens livres qu'il donna à Pierre de Lailly, receveur general des finances, le 14. Mars 1475. dont l'original est dans le cabinet de M. Clairambault. Il s'obligea avec ses freres en faveur de la dame de Taulceresse sa sœur, le 20. Mars 1488. & reçut quittance d'elle, tant pour lui que pour les heritiers de ses freres, de la somme portée dans cette obligation, le 4. Mai 1493. Il mourut bientôt après, comme il paroît par un acte retenu par Jean de Percam le 29. Juillet de la même année 1493. par lequel noble dame *Marguerite* de Luxe, dame de Campet & Geloux, veuve de noble chevalier monseigneur JEAN Dulyon, seigneur de Campet, acquert le bois de Betvielle dans le diocèse d'Oleron, de très-noble & puissant seigneur Jean seigneur de Luxe son frere. Marguerite de Luxe, d'une des plus grandes maisons de Navarre, étoit veuve en premieres nôces de très-noble & puissant seigneur Gilles *bâtard* de Labrit ou d'Albret, vicomte de Mancor & de Meilhan, avec lequel elle avoit été mariée par contrat du dernier jour de Fevrier 1472. par lequel elle est dite fille de nobles & puissans seigneur & dame *Jean* seigneur de Luxe, & *Marie* de Peralte. Jean seigneur de Luxe son frere, lui donna alors la terre de Geloux pour la sûreté de sa dot. Elle la porta depuis à son second mari, & elle obtint tant en son nom, & comme procuratrice de son fils aîné, droit de rachat de cette terre de noble Etienne Boitie, seigneur de Poy, par contrat du 15. Juin 1508. Elle eut de son second mariage pour enfans JEAN, dit *Brun* Dulyon, qui suit; *Bernard* Dulyon, que la dame de Taulceresse sa tante, substitua par son codicille du 4. Mai 1493. à Gaston de Bearn aussi son neveu, qu'elle avoit institué son heritier. Il mourut sans posterité avant l'an 1515; JEAN, dit *David* Dulyon, seigneur de Campet, *qui continua la posterité*; & *Marguerite* Dulyon, qui conjointement avec noble Jean, dit *David* Dulyon son frere, comme ayant droit & puissance de noble Jean-Brun Dulyon, seigneur de Campet, leur frere aîné, vendit quelques fiefs par contrat du 8. Novembre 1514. Elle & son frere Jean, dit *David*, transigerent avec leur frere aîné, & firent échange avec lui des biens qui leur étoient échus par leur droit de légitime dans la succession de leurs pere & mere, par contrat du 8. Juin 1515. retenu par Lucmaret, notaire.

XIII. JEAN, dit *Brun* Dulyon, seigneur de Campet, de Geloux, de Vianne, &c. abbé d'Orthez, fut institué heritier universel par son pere, vendit quelques fiefs avec sa mere par contrat du 30. Mai 1506. & obtint avec elle droit de rachat de la terre de Geloux le 15. Juin 1508. Il épousa noble *Jacme* de Bearn, fille de *Pes* (*Pierre*) de Bearn, baron de Miossenx, senechal de Marsan, grand-écuyer de Magdelene de France, princesse de Vianne, & de *Catherine* de Bearn de Gerderest. Elle étoit sœur puînée de *Françoise* de Bearn, femme d'Etienne *bâtard* d'Albret, d'où descendoit le maréchal d'Albret. Leur contrat de mariage fut passé au château de Pau, Catherine de Foix, reine de Navarre stipulant pour *Jacme* de Bearn sa damoiselle, à laquelle elle constitua en dot, à la décharge de la maison de Miossenx, trois mille francs bourdalois, payables une partie pour racheter l'abbaye d'Orthez, que Jean-Brun Dulyon avoit engagée, sur laquelle somme la reine de Navarre donnoit de son chef treize cens trente-deux francs, & le restant à la décharge de noble Etienne baron de Miossenx, en déduction de quatre mille écus de dot qu'il s'étoit obligé de porter dans cette maison de Miossenx, & que cette princesse s'étoit obligée de payer, moyennant quoi *Jacme* de Bearn renonçoit à tous les droits paternels & maternels. Ce contrat retenu en gascon par Gassie Coterer, secretaire & notaire general, est du 15. Avril 1515. & Jean Dulyon y est dénommé *Jean-Brun* Deu-Leon, Seignor de Campet. Il mourut sans enfans, & sa veuve *Jacme* de Bearn, se fit religieuse dans l'abbaye de sainte Claire de la ville du Mont de Marsan. David Dulyon son beau-frere, s'obligea pour sa dot & entrée en religion, en faveur de Marie d'Albret, abbesse de ce couvent, en la somme de onze cens francs Bourdalois, & lui laissa pour cette somme la jouissance de la terre de Laqui, par contrat du 28. Juillet 1527.

XIII. JEAN, dit *David* Dulyon, écuyer, seigneur de Campet, Geloux, Vianne & Casaux, sénechal de Marsan, Tursan & Gavardan, chambellan du roi & de la reine de Navarre, troisiéme fils de JEAN Dulyon, & de *Marguerite* de Luxe, fut heritier de *Jean-Brun* Dulyon son frere aîné, & commanda les bandes du roi de Navarre, comme il paroît par une lettre que lui écrivit Oder de Foix, pour l'avertir de tenir prêtes les bandes du roi de Navarre qu'il commandoit, & pour voir s'il ne pourroit pas ménager quelque chose par les parens qu'il avoit en Navarre. Il fit une vente de fiefs, du consentement de sa femme, en faveur d'Arnauld du Peyron, par contrat du 24. Mai 1547. & il fit son testament retenu par Loubere notaire, le 5. Août 1551. dans lequel outre les enfans qu'il avoit eus de sa seconde femme, il parle de sa fille de son premier mariage, qu'il dit avoir marié avec le seigneur de Montolieu. Il vécut encore depuis plusieurs années, puisqu'il passa un bail à fief en faveur de Jean, autre Jean & Arnaud de Lacomme, le 6. Janvier 1556. & que les lettres patentes des privileges des Bearnois en Marsan, furent verifiées sous son nom le 12. Juin 1557. mais il ne vivoit plus en 1560. Il avoit été marié deux fois, 1°. par contrat du 10. Avril 1526. retenu par Jean de Bloy notaire, avec noble *Eleonor* de Baylenx, fille de noble *Guillaume* de Baylenx, seigneur de Poyanne & de Nosse, & de *Marguerite*, dame heritiere de Laminsans: 2°. par contrat du 26. Janvier 1531. retenu par Bertrand de Foresta notaire, avec noble damoi-

ſelle *Alix* de Bergoignan, qui fut aſſiſtée de reverend pere en Dieu Bernard d'Armagnac, abbé de Taſques, & de nobles Pierre de Toulouſe, & Augier de Laur, ſeigneur de Capmorteres ſes oncles. Elle étoit fille de noble *Gerand* de Bergoignan, ſeigneur de Bergoignan, Ramaſſenx, &c. & de *Marie* d'Armagnac Termes, & ſœur de *Carbon* ſeigneur de Bergoignan. Elle étoit veuve de noble *Gerand* de Beſſabat, ſeigneur de Caſtets, avec lequel elle avoit été mariée par contrat du 3. Fevrier 1526. Jean, dit *David* Dulyon, eut de ſa premiere femme *Marguerite* Dulyon, mariée avant l'an 1551. avec *Bertrand* de Lane, ſeigneur de Montolieu, de la famille des anciens ſeigneurs de Cuſagués en Bordelois : elle n'en eut point d'enfans. De ſa ſeconde vinrent *Bernard* Dulyon, écuyer, ſeigneur de Campet, Geloux, Caſaux, Vianne, Ramouſens, &c. Celui-ci plaidoit au parlement de Bourdeaux en 1560. au ſujet de la vente faite par ſon pere de l'abbaye d'Orthez, qui étoit de tout tems dans ſa famille. Ce fut ſur ſa tête qu'Arnaud de Gaxiſſans, ſeigneur de Sales, & *Marguerite* Dulyon ſa ſœur, dame de Montolieu, firent decreter les terres de Campet, Geloux & Caſaux, ſituées en Guienne, & celle de Vianne en Bearn. Il vendit celle de Ramouſens en Armagnac, qui venoit de ſa mere, & ſes autres biens de Bearn ; fit une donation à *Gaſton* Dulyon ſon frere, par acte retenu par Vios notaire, & inſinué au ſénechal de S. Sever le 15. Mars 1564. & vivoit encore en 1567. comme il paroît par le teſtament de *Jacques* Dulyon ſon frere, qui lui faiſoit un legs. Il ne fut point marié ; *Domenges* Dulyon, auſſi mort ſans avoir été marié ; GASTON Dulyon, qui ſuit ; *Jacques* Dulyon, écuyer, ſeigneur de Campet, qui ſe ſervit du droit de rachat accordé par le parlement de Bourdeaux pour deux ans aux enfans de David Dulyon, pour racheter les terres de Campet & Geloux. Il ne fut pas marié, & fit ſon heritier general & univerſel Gaſton Dulyon ſon frere, par ſon teſtament du 28. Mars 1567. retenu par Vios notaire ; *Iſabeau* & *Letice* Dulyon, qui ne furent point mariées. Elles paſſerent deux procurations, retenues par Vios & Bearouillet notaires, le 21. Octobre 1571. & le 10. Novembre 1573. à noble Gaſton Dulyon leur frere, écuyer, ſeigneur de Campet, pour retirer de Roger ſeigneur de Bergoignan, une ſomme de huit cens quarante-quatre livres.

XIV. GASTON Dulyon, ſeigneur de Campet & de Geloux, paſſa une obligation de la ſomme de douze mille trois cens cinquante livres en faveur d'Augier de la Roze, par acte retenu par Filhot notaire, le 5. Novembre 1565. Il ſervit pendant les guerres civiles pour le parti des Religionaires, & il obtint une déclaration de Henri IV. alors roi de Navarre, donnée à Nerac le 5. Novembre 1577. ſignée *Henri*, & plus bas *Vallier*, & ſcellée de ſon ſceau, par laquelle les nommés Guichener, Pichon & Tartas, qu'il avoit fait priſonniers dans les dernieres guerres furent déclarés de bonne priſe ſuivant les ordonnances de guerre. Il racheta par contrat du 7. Mai 1583. un fief vendu par ſon pere, & au mois de Novembre de la même année 1583. il ſe trouva & aſſiſta le ſeigneur de Caſtelnau à la priſe de la ville & château du Mont de Marſan, où il fut commis quelques homicides, pour leſquels il fut depuis pourſuivi ; mais toutes les procédures faites contre lui à cette occaſion furent caſſées & annullées, avec défenſes au procureur general préſent & avenir, d'en faire aucune pourſuite, par lettres patentes du roi Henri IV. données à Paris le 12. Juin 1598. ſignées *Henri*, & plus bas *de Neufville*, & ſcellées, par leſquelles le roi avouoit la priſe du Mont de Marſan, & même les homicides qui y avoient été commis, déclarant que tout ce qui y avoit été fait lors de cette priſe & en ſa preſence, avoit été fait de ſon commandement. Il obtint encore du roi Henri IV. un brevet donné à Orleans le 5. Juin 1599. ſigné *Henri*, & plus bas *Potier*, par lequel nonobſtant la défenſe faite à la nobleſſe de porter des armes à feu, il lui fut permis de faire faire quand bon lui ſembleroit la huée aux loups & renards, & pendant icelle porter ou faire porter par ceux qu'il y employeroit des arquebuſes ; & en outre de porter l'arquebuſe quand bon lui ſembleroit, & d'icelle tirer & faire tirer par un des ſiens dans l'étendue de ſes terres. Il avoit été marié par contrat du 15. Septembre 1573. retenu par Darridet notaire, avec noble *Marguerite* de Pelalty, fille unique de noble *Jean* de Pelalty, ſeigneur de Maurin, Artaſſen & Gailleres, & de noble *Jeanne* de Maliat. De cette alliance nâquirent JEAN Dulyon, ſeigneur de Campet, qui ſuit ; JESBAHAM Dulyon, ſeigneur de Beſle, *qui a fait une branche rapportée ci-après ; Paul* Dulyon, qui ne fut point marié ; SEBASTIEN Dulyon, ſeigneur du Boſq, *qui a fait auſſi une branche, rapportée ci-apres ; Tabita* Dulyon, mariée avec noble *Paul* d'Expenx, écuyer, ſeigneur d'Eſtignos & de Sort, duquel étant veuve elle donna quittance generale de ſa conſtitution dotale à ſon frere aîné : elle laiſſa poſterité ; *Silvie* Dulyon, mariée avec *Bertrand* de Poylohaut, ſeigneur de S. André, dont elle n'eut point d'enfans ; & *Iſabeau* Dulyon, laquelle ne fut point mariée.

XV. JEAN Dulyon, ſeigneur de Campet & de Geloux, fut gratifié par le roi Henri IV. en conſideration de ſes ſervices d'une ſomme de quinze cens livres par brevet du dernier Mai 1608. donné à Fontainebleau, & ſigné *Henri*, & *de Lomenie* : fit un échange avec Jean du Prat par contrat du 6. Decembre 1614. & fit proceder à ſa requête devant le lieutenant general de Bayonne en 1623. pour prouver que le ſieur de la Roſe avoit été payé de la ſomme de dix-ſept mille livres, que Gaſton Dulyon ſon pere lui devoit. Il avoit été marié par contrat du 12. Mai 1604. retenu par Andrieu notaire, avec *Catherine* de Segur, damoiſelle, fille de noble *Etienne* de Segur, écuyer, ſeigneur de Franx & de S. Eugean, & de dame *Clemence* de Bouchier, alors femme en ſecondes nôces de *Gaſton* de Bourbon, ſeigneur de Rollie, cadet des Bourbon-Malauze, & dont le petit-fils fut tué pendant les dernieres guerres civiles. Jean Dulyon donna quittance finale de la dot de ſa femme aux ſeigneur & dame de Rollie ſes pere & mere, le dernier Août 1605. Cette quittance fut retenue par Thomas notaire. Catherine de Segur étant veuve, tranſigea avec ſon fils aîné par acte du 12. Août 1638. retenu par Ducourneau notaire. Ses enfans furent JACQUES Dulyon, ſeigneur de Campet, qui ſuit ; & *Alexandre* Dulyon, mort ſans avoir été marié, d'une maladie qu'il avoit contractée au ſiege de Fontarabie en 1638.

XVI. JACQUES Dulyon, écuyer, ſeigneur de Campet & de Geloux, fut d'abord enſeigne-colonelle, & enſuite capitaine d'une compagnie de cent hommes dans le regiment de Caſtelnau, par commiſſion du 24. Juillet 1625. Il fut maintenu dans la groſſe dixme de la paroiſſe de Campet, contre l'évêque d'Aire & le curé du lieu, après avoir juſtifié par une enquête faite en 1341. en execution d'un arrêt du parlement de Bourdeaux du 26. Août 1640. que ſon château de Campet avoit été pillé & brûlé pendant les guerres de la Religion, du tems de Gaſton Dulyon ſon ayeul. Il obtint encore une ſentence, rendue au ſenechal de S. Sever le premier Juillet 1651. contre Jean de la Sale, par laquelle en conſéquence de ce que ſon château de Campet avoit été brûlé à deux diverſes fois, les rentes ſeigneuriales lui furent adjugées ſans aucune reconnoiſſance. Il mourut en 1652. Il avoit été marié par contrat du 25. Août 1638. retenu par Dandiran notaire, avec *Catherine* Sacriſte de Malevirade, damoiſelle, fille de nobles *Gabriel* Sacriſte, ſeigneur de Malevirade & du Grezet, & de *Catherine* de Lalande, de l'ancienne maiſon de Lalande, de Bourdeaux. De cette alliance vinrent ALEXANDRE Dulyon, baron de Campet, qui ſuit ; *Pierre* Dulyon, ſieur de Geloux, qui tranſigea avec ſon frere aîné au ſujet du partage des biens à eux délaiſſés par leurs pere & mere par acte du 13. Mars 1663. retenu par Doſque notaire, & qui après avoir fait la campagne de 1667. mourut jeune en 1669 ; & *Anne* Dulyon, mariée avec *Geoffroi* de Guerre, ſeigneur de Laroquete & de Fonpeire, dont elle laiſſa des enfans.

XVII. ALEXANDRE Dulyon, baron de Campet & de Geloux, étant reſté mineur à la mort de ſon pere, eut pour curateur Jean Dulyon, ſeigneur de Beſle ſon couſin, ſuivant un appointement rendu au ſenechal de S. Sever, le 3. Janvier 1658. depuis fit vente tant pour lui que com-

me curateur de son frere, en faveur de Paul Larrieu, par contrat du 8. Avril 1659. & paya à Bernard Dulyon, écuyer, une somme de deux mille livres, en laquelle Catherine de Segur son ayeule, & Jacques Dulyon son pere, étoient obligés en faveur de Bernard Dulyon, qui lui en donna quittance, retenue par Ponson notaire, le 19. Fevrier 1666. Il mourut en 1672. âgé de trente-deux ans. Il avoit été marié par contrat du 3. Fevrier 1663. retenu par Dosque notaire, avec *Jeanne* de Mesmes, damoiselle, dame de Garcing, fille de *Jean-Pierre* de Mesmes, seigneur de Garcing, de même famille que les de Mesmes de Paris, & de noble *Jeanne-Louise* de Lalande. Elle fit son testament, retenu par Douat notaire, le 19. Janvier 1679. De ce mariage sortirent PIERRE Dulyon, baron de Campet, qui suit; *Henri* Dulyon, capitaine au régiment de la Marine, mort à Valenciennes au mois de Septembre 1689. après avoir fait son testament le 17. du même mois, reçu par Tardeau, notaire à Valenciennes; & *Marie* Dulyon, mariée avec noble *Pierre* de Prugue, seigneur de Palazo, dont elle n'eut qu'un fils, mort jeune à l'armée.

XVIII. PIERRE Dulyon, baron, puis marquis de Campet, Geloux, seigneur de Gareing, Ucharq, &c. fut fait capitaine d'une compagnie d'infanterie dans le régiment Dauphin en 1683. & servit depuis en Italie. Il fut maintenu dans sa noblesse par M. de Bezons, intendant de la generalité de Bourdeaux, au mois de Decembre 1699. acquit la métairie noble de la Salle de Bernard d'Armaignac, par contrat du 15. Avril 1700. & transigea avec les Prêtres du Martyrologe du Mont de Marsan, le 24. Août 1712. Il obtint l'érection de sa terre de Campet & de ses dépendances, en titre de marquisat, par lettres patentes données à Marli au mois de Novembre 1731. Il avoit été marié par contrat du 22. Novembre 1682. retenu par Mauco notaire, avec *Ursule* de Lasalle, fille de noble *François* de Lasalle, écuyer, baron de Roquefort, saint Gor, Carenx, Castermerle, &c. & de dame *Jeanne* de Taster, & sœur de *Martin* de Lasalle, président au parlement de Bourdeaux. De ce mariage sont venus ALEXANDRE Dulyon II. du nom, baron de Campet, qui suit; *Jacques* Dulyon, seigneur de Geloux, capitaine au régiment d'infanterie de Coëtquen, depuis Tourville & ensuite Meuze, par commission du mois de Septembre 1708. & nommé chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis par brevet du mois de Mai 1721. mort à Condé le 28. Septembre de la même année 1721. suivant une lettre écrite au baron de Campet son pere, par le Sieur Chalon, commandant le régiment de Meuze, dattée de Condé du 2. Octobre 1721; & *Isabeau* Dulyon, morte sans enfans de son mariage avec *Barthelemi* Daons, baron de Honctanex, Peirelongue & Jarderest.

XIX. ALEXANDRE Dulyon II. du nom, marquis de Campet, &c. obtint des lettres de lieutenant réformé de la compagnie de la Salle au régiment de Piémont le premier Mai 1701. & servit en cette qualité en Italie pendant la campagne de 1702. Il fut fait lieutenant de la compagnie du sieur de Lisle du régiment de Coëtquen en 1703. & il se trouva les campagnes suivantes aux deux batailles de Hochstet, au siége d'Ausbourg, & à ceux de Firlingen, de Munderkingen & de Keimtem. Le roi le pourvût en l'année 1733. de la charge de senéchal de Marsan, Tursan & Gaverdan, par lettres du premier Avril de ladite année, enregistrées au parlement de Guienne le ..... Juin de la même année, & en la chambre des comptes de Navarre le ..... Novembre suivant. Il a été marié par contrat du 9. Avril mil sept cens quatorze, retenu par Castaing, notaire de Lescar, avec *Corisandre* de Lons, fille de messire *Antoine* marquis de Lons, lieutenant de roi en Navarre & Bearn, & de dame *Angelique* de Miossenx. Antoine marquis de Lons étoit fils de Philippe marquis de Lons, & de Françoise-Marguerite Bayonne de Gramont, sœur d'Antoine de Gramont, duc, pair & maréchal de France; & Angelique de Miossenx, étoit fille unique & heritiere de Henri-Bernard de Miossenx, comte de Sansons, & de François d'Albret, sœur de César-Phoebus d'Albret, maréchal de France. De cette alliance sont sortis *Angelique* Dulyon, née le 22. Mai 1716. & *Pierre-Gaston* Dulyon, né le 8. Août 1717. & batisé le lendemain, reçû page du roi en sa grande écurie le 15. Septembre 1731.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE BESLE.*

XV. JESRAHAM Dulyon, seigneur de Besle, second fils de GASTON Dulyon, seigneur de Campet, & de *Marguerite* de Pelalry, fut marié par contrat du 4. Decembre 1618. retenu par Debaratte notaire, avec *Anne* de Labasse, damoiselle, fille du seigneur de Machen, & de *Marie* Prugue. Il en laissa

XVI. JEAN Dulyon, seigneur de Besle, qui fut nommé curateur d'Alexandre Dulyon, baron de Campet, son cousin, par acte du 3. Janvier 1653. & qui fit son testament retenu par Brethons notaire, le 26. Avril 1662. Il avoit épousé par contrat du 31. Octobre 1653. retenu par Martianay notaire, *Marguerite* d'Abadie, damoiselle, de laquelle il laissa *Alexandre* Dulyon, seigneur de Besle, qui fut fait capitaine d'infanterie par commission du 4. Octobre 1689. & qui fut nommé par lettres du roi du premier Mai 1701. pour faire la capitation de la noblesse de Marsan avec l'intendant de la province. Il n'a point été marié; & *Jean-Pierre* Dulyon, qui fut fait capitaine d'infanterie au régiment de Guiche, depuis Coëtquen, par commission du 25. Avril 1692. Il mourut à Strasbourg, d'une blessure qu'il avoit reçûe à la bataille de Fridlingue, & qui se trouvoit pendant le siége du fort de Kell en 1703.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DU BOSQ.*

XV. SABASTIEN Dulyon, seigneur du Bosq, quatriéme fils de GASTON Dulyon, seigneur de Campet, & de *Marguerite* de Pelalry, fut marié par contrat du 25. Janvier 1629. retenu par Souaits notaire, avec *Marguerite* de Lafitte, damoiselle, dont il laissa

XVI. BERNARD Dulyon, écuyer, seigneur du Bosq, qui donna quittance d'une somme de deux mille livres à Alexandre Dulyon, baron de Campet, le 19. Fevrier 1666. Il avoit épousé *Quitiere* de Basquiat, damoiselle, qui fit son testament retenu par Genier notaire, le 19. Octobre 1669. Il en laissa

XVII. MATTHIEU Dulyon, seigneur du Bosq, qui épousa par contrat du 19. Octobre 1680. retenu par Dufourcq notaire, *Romaine* d'Abadie, damoiselle, dont il eut *Jacques* Dulyon, capitaine au régiment de Coëtquen, tué pendant le dernier siége de Lille en 1708.

Cette famille porte d'*or au lion d'azur*.

* *Hist. de Bearn, de M.* de Marca, *liv. 5. ch. 28. art. 61.* *Hist. de* Froissard, imprimée chez Tornes, à Lyon en 1559. *3. vol. pag. 8. chap. 4. p. 17. chap. 6. p. 177. ch. 58. p. 26. chap. 7. p. 361. chap. 14. p. 255. chap. 93. 4.* vol. *chap. 8. p. 26. chap. 39. p. 120. chap. 32. p. 126. & 127. chap. 34. p. 133. Gallia Christiana. Memoires de Languedoc* de Catel. *Decisiones Capellæ Tholosanæ* Dauffreri. *Annales de Toulouse* de la Faille. *Mem.* d'Olivier de la Marche, imprimés à Lyon, chez Rouville en 1562. *fol. 307.* Le P. Anselme, édition de 1712. *tome 2. chap. 5. art. 33.* Premier registre du parlement de Bourdeaux. *Histoire de Louis XI.* autrement *Chronique scandaleuse*, imprimé chez Galliot du Pré, en 1548. *fol. 42. Hist. de Guienne de* Louvet. *Hist. de Bretagne* de D. Lobineau, *tom. 2. p. 768. 784. 1308. 1647. & 1648. Memoires de* Philippes de Comines, *to. 2. liv. 3. page 104. Annales de France* de Belleforest, *tome 2. liv. 5. chap. 121. Compilation des privileges de Bearn*, imprimée à Lescar, chez G. Laplace, *fol. 41. Notitia utriusque Vasconiæ* d'Ohienart. *Hist. de Foix* d'Holhagaray, &c. *Extrait d'une genealogie de* Dulyon, imprimée à Bourdeaux, chez Jean-Baptiste Lacornée en 1728. & d'un Inventaire des titres de cette famille, dont les originaux ont été mis entre les mains du sieur d'Hozier, pour la preuve de Pierre-Gaston Dulyon.

DUNCAN. (N.) *On en a parlé dans le Dictionaire historique. Son nom de baptême qu'on y laisse ignorer, étoit* Daniel. Sa chymie naturelle a été reimprimée à la Haye en 1707. Il étoit docteur en medecine de la faculté de Montpellier, selon M. Manget, dans sa *Bibliotheque des Medecins auteurs, liv. 4.*

DUNS, (Jean) dit Scot. *Il faut remarquer que dans les éditions du Dictionaire historique de 1725. & de 1732. on a confondu l'article de* Jean Duns, *avec celui de* Durand de S. Pourcain. *Pour sortir de cette confusion, il faut ôter depuis ces mots inclusivement de l'article de* Duns, ce theologien fut le premier, &c. *jusqu'à ceux-ci*, sur les bornes de la jurisdiction ecclesiastique, *& les rendre à l'article de* Durand de S. Pourcain.

DUPERRAI, (Michel) reçû avocat au parlement de Paris le 15. Fevrier 1661. & mort à Paris doyen & ancien bâtonnier des avocats du même parlement, le 25. Avril 1730. âgé d'environ quatre-vingt-dix ans, est auteur d'un grand nombre d'ouvrages de droit, dans lesquels on trouve beaucoup de recherches, mais qui manquent souvent de methode & de stile. L'on a donné entr'autres: 1. Un *Traité des Portions congrues, &c.* in-12. en 1682. réimprimé en 1720. 2. Un *Traité des Dixmes*. 3. Un *Traité des Mariages*. 4. Et un autre *des Patrons & Curés primitifs*, dont il a donné une nouvelle édition en 1720. 5. Un *Traité de la capacité des Ecclesiastiques*, imprimé en 1703. *in-4°.* réimprimé en 1708. avec un air de nouveauté, sous le titre pompeux de *Droit canonique de France*. 6. Des *Notes & observations sur les cinquante articles de l'Edit de 1695. concernant la jurisdiction ecclesiastique*. Il y a bien des réflexions morales dans cet ouvrage qui paroissent étrangeres au sujet. D'ailleurs, les expressions de l'auteur n'y sont pas plus étudiées que dans ses autres ouvrages; & enfin on y trouve plus de doutes que de décisions, ce qui est encore un défaut qui regne dans la plûpart des écrits de M. Duperrai, qui d'ailleurs étoit fort versé dans la jurisprudence civile & canonique.* *Mem. du tems.*

DUPLEIX. (Scipion) *Edition de ce Dictionaire de 1725. ajoutez à ses ouvrages*, un traité contre M. de Vaugelas, intitulé: *La liberté de la langue françoise.*

DUPORT (Gilles) étoit d'Arles où il n'âquit le 6. Juillet 1625. il entra dans la congrégation de l'Oratoire à Paris le 2. Juillet 1647. âgé de vingt-deux ans, après avoir étudié en droit. Il enseigna les humanités au Mans, d'où il fut envoyé à Avignon. Il sortit de la congrégation en 1660. à l'occasion d'un procès, & mourut à Paris le 21. Decembre 1691. Il a donné l'histoire de l'église d'Arles, de ses évêques, de ses monasteres, &c. C'est un volume *in-12.* imprimé pour la premiere fois en 1690. & réimprimé l'année suivante. Cet ouvrage n'est gueres qu'un abregé de Saxi auquel M. Duport a ajouté ce que le premier n'avoit pû traiter, par exemple, ce qui regarde les prélats qui sont venus depuis. Il y parle aussi du differend entre les archevêques d'Arles & ceux de Vienne, touchant la primatie des Gaules. M. Duport est encore auteur de l'*Art de prêcher, contenant diverses methodes pour faire des Sermons, des Panegyriques, des Homelies, des Prônes, des grands & petits Catechismes, avec une maniere de traiter les controverses selon les regles des saints Peres, & la pratique des plus celebres prédicateurs*, petit volume *in-douze*, imprimé en 1684. & qui promet beaucoup plus qu'il ne donne. Il y en a une premiere édition dès 1673. sous ce titre: *La Rhetorique françoise, contenant les principales regles de la chaire.* On a encore de lui *Les excellences, les utilités & la necessité de la Priere*, à Paris en 1667. L'auteur étoit prêtre, protonotaire apostolique, & docteur en droit civil & canon.* *Memoires du tems.* Gibert, *Jugement des sçavans sur les Rhetoriciens, tome 3.*

DUPORT, (Jacques) Anglois, étoit très-versé dans le grec. Né à Cambridge, il y fut membre du college de la Trinité. On lui donna ensuite la chaire de professeur en grec & en theologie, qu'il occupa depuis 1639. jusqu'en 1660. où il fut fait doyen de Peterboroug & chapelain du roi. Il a fait paroître sa grande connoissance du grec dans une *Traduction du livre de Job en vers grecs*, qu'il composa étant encore fort jeune; dans une métaphrase grecque des livres de Salomon; une traduction des Pseaumes en vers grecs; & dans sa *Gnomologia homerica.* Depuis sa mort on a publié son commentaire latin sur les treize caracteres de Theophraste, qui jusqu'alors avoit été faussement attribué à Thomas Stanley. Ce commentaire est dans l'édition de Theophraste, à Cambridge en 1712. publiée par Pierre Needham. Jacques Duport mourut en 1679. Son pere avoit été prefet du college de Jesus à Cambridge, & étoit un homme sçavant dans l'hebreu & dans le grec.

DUPPA, (Brian) né à Lewsham dans le Kent, fut reçû membre du college *de toutes les Ames* à Oxfort en 1612. En 1625. il prit le degré de docteur en theologie, & fut depuis chapelain de Charles I. & doyen de *la maison de Christ.* Sa politesse & son merite le firent generalement estimer, & sur-tout du roi, qui lui confia l'instruction de Charles II. son fils. Lorsque celui-ci fut monté sur le trône, il nomma Duppa à l'évêché de Winchester. Ce n'étoit pas le premier évêché de Duppa: il avoit déja possédé celui de Chester, & il avoit celui de Salisbury lorsqu'il fut nommé à Winchester. Ce prélat avoit beaucoup de talens, & il étoit fort éloquent. Il consola beaucoup par ses discours le roi Charles I. dans sa derniere prison dans l'isle de Wicht. Duppa mourut à Richemond près de Londres le 25. Mars 1662. Il y a fondé une maison d'orphelins. Ses ouvrages sont en anglois: ce sont *des Soliloques*; *la vie de l'archevêque Sporvvood*, à la tête de l'histoire ecclesiastique d'Ecosse; *le Guide des Pénitens*, *&c.* Plusieurs de ses ouvrages ont été traduits en françois, & quelques-uns en allemand.* Wood, *Antiquit. Oxonienses.*

DUPRE', (Jacques) docteur en theologie dans l'université de Caen, entra dans la congrégation de l'Oratoire de France peu après 1630. Il enseigna la philosophie au college du Mans en 1635. & quelque tems après il fut nommé professeur royal en theologie dans l'université de Caen. Ses vivacités contre les moines, & en particulier contre les peres de la société de Jesus, lui susciterent plusieurs affaires. Ils déférerent quelques propositions du traité sur la Trinité qu'il avoit dicté, & qu'ils firent condamner par l'université. Le pere Bourgoing, alors general de l'Oratoire, craignant que cela ne fît quelque peine à sa congrégation, jugea à propos de l'en exclurre en 1645. L'année précedente le pere Dupré avoit prononcé publiquement un discours latin contre la doctrine simoniaque & les autres erreurs du pere Erade Bille, *professeur ès cas de conscience des Jesuites, dans leur college du Mont en la ville de Caen.* Il le prononça après la rentrée des classes, dans une assemblée generale de l'université. Ce discours, qui est de vingt-une pages *in-4°.* a été imprimé en 1645. Il en prononça un autre cette même année 1645. contre le même professeur, qu'il taxe d'attaquer la primauté du Saint-Siége, & d'avoir enseigné que l'autorité du pape & celle des évêques est autant des hommes que de Dieu. Ce discours a été aussi imprimé. Le pere Dupré y promettoit d'écrire contre le pere Chantereine ou Chanteaux, qu'il accuse de magie: mais on ne croit pas qu'il ait executé sa promesse. Il mourut à Caen en mil six cens cinquante-deux. * *Mem. du tems.*

DUPRE' (N.) fille sçavante du dernier siécle (le XVII.) Cette demoiselle possedoit, dit-on, les langues latine & italienne comme sa langue naturelle. Elle étoit aussi très-versée dans la philosophie de Descartes, ce qui la faisoit surnommer *la Cartesienne.* Elle joignoit à ces talens celui de la poësie françoise, dans laquelle elle s'exprimoit avec beaucoup de facilité & de naturel. Elle étoit liée d'amitié avec mademoiselle de Scuderi & mademoiselle de la Vigne. La *Réponse d'Iris à Climene*, c'est-à-dire, à mademoiselle de la Vigne, dans le recueil des vers choisis publié par le pere Bouhours, est de cette demoiselle.* Titon du Tillet, *Parnasse françois*, in-folio, *page 507.*

DUPUY, (Germain) prêtre de l'Oratoire, fut d'abord curé de Châtres, petite ville à sept lieues de Paris, & ensuite chanoine de saint Jacques de l'Hôpital à Paris, où il demeura pendant plusieurs années. Comme il joignoit à un esprit vif, délicat, enjoué, une assez grande érudition ecclesiastique, & sur-tout une grande connoissance de la theologie morale, il fut lié avec plusieurs theologiens du premier merite, & se trouvoit souvent avec quantité de personnes d'esprit qui recherchoient volontiers sa conversation. Il prêchoit aussi avec beaucoup de solidité & de facilité, & il étoit toujours suivi par un grand nombre d'auditeurs,

d'auditeurs, parmi lesquels il s'en trouvoit de beaucoup de merite, qui se faisoient un vrai plaisir de l'entendre. Messire Henri de Barrillon, évêque de Luçon, en ayant été très-satisfait comme les autres, l'invita à prêcher un Carême à Luçon, & M. Dupuy s'étant rendu aux instances du prelat, se fit admirer à Luçon autant qu'il s'étoit fait estimer à Paris. M. de Barrillon, à qui cette occasion donna moyen de connoître de plus près le merite de celui qu'il avoit appellé, voulut le retenir auprès de lui, & pour l'y engager il lui offrit l'archidiaconé & la theologale avec un canonicat de son église. M. Dupuy se rendit à des offres si obligeantes & si flatteuses; il revint faire quelque sejour à Paris, & ayant fait une demission de son canonicat de S. Jacques de l'Hôpital, comme il en avoit déja fait une d'une chapelle dont il étoit pourvû dans une collegiale d'Angers, afin de ne pas posseder deux benefices, il s'en retourna à Luçon où il est demeuré pendant plusieurs années, & s'y est fait beaucoup estimer par son esprit & par ses talens, sur-tout pour la chaire. Sur la fin de sa vie, ayant eu une attaque d'apoplexie, il quitta Luçon pour achever ses jours dans la retraite, & il se retira à Niort en Poitou, dans la maison des peres de l'Oratoire, où il est mort en 1713. plus que septuagenaire. Etant curé de Châtres, & pendant qu'il étoit chanoine de S. Jacques l'Hôpital à Paris, il faisoit quelquefois son amusement de la poësie françoise pour laquelle il avoit du goût, & à laquelle il réussissoit. Il a composé en ce genre quantité de petites pieces, la plûpart critiques, & sur-tout des chansons satyriques & morales. On n'en a imprimé qu'un petit nombre en feuilles volantes. On en trouve plusieurs au bas de quelques estampes de Bonnart, comme au bas de celle qui represente le bon Pasteur, &c. Il est aussi auteur de quelques épitaphes faites à l'honneur de M. Arnauld le docteur, de la traduction en vers françois des vers latins qui se trouvent dans les lettres de S. Paulin, traduites en françois par Claude de Santeul *in* 8°. & il a traduit pareillement en vers françois plusieurs pieces latines de M. de Santeul de S. Victor, avec qui il étoit lié d'amitié, entr'autres la piece où cet excellent poëte examine *De quelle maniere & dans quelles dispositions le Clergé doit chanter l'Office divin.* La traduction de M. Dupuy fut imprimée avec les vers latins de M. de Santeul, à Paris *in* 8°. en 1694. le traducteur étant alors chanoine de S. Jacques l'Hôpital, & elle a été mise à la tête des Hymnes du celebre Victorin, & dans le recueil des autres poësies du même, *tome* 2. *page* 61. de l'édition de 1698. & *tome* 2. *page.* 226. de l'édition de 1729. en trois volumes. M. de Barrillon étant mort à Paris, après l'opération de la pierre, le 7. de Mai 1699. après plus de vingt-sept ans d'épiscopat, & ayant été enterré dans la maison de l'Institution des peres de l'Oratoire, M. Dupuy prononça l'oraison funebre de ce prelat, & elle a été imprimée en 1704. *in* 4°. Quatre ans auparavant, c'est-à-dire, en 1700. on avoit publié un *Abregé de la vie* du même prelat, *avec des résolutions pour bien vivre*; *des pensées chrétiennes sur les maladies*, *des reflexions sur la mort*, *la maniere de s'y préparer*, & *des consolations contre ses frayeurs*, opuscules de M. de Barrillon même. C'est un volume *in douze*, que l'on dit dans le titre imprimé à Delft, mais qui l'a été en effet à Rouen. Cette vie n'est point de M. Dupuy, comme plusieurs de ses amis l'assuroient, & comme nous l'avons dit après eux à l'article de M. Barrillon, mais de M. Dubos. Voyez DUBOS. M. Dupuy est encore auteur de l'ouvrage intitulé: *Relation des assemblées extraordinaires de la faculté de theologie d'Asnieres, établie dans la ville d'Onopolis, sur la riviere d'Amathie, entre les diocèses de Luçon & de la Rochelle, contre le Jansenisme*; *avec une censure portée contre plusieurs livres pernicieux & infectés du poison de cette heresie*, brochure *in* 12. de trente-six pages, en 1713. A la fin de cette piece, on a joint le *Conseil tenu par les Confesseurs interdits de la maison professe des Jesuites de Paris*, en vers burlesques, avec quelques épigrammes & quelques chansons du même. On lui attribue un recueil d'*Epigrammes* en vers françois *sur plus de cent cinquante Saints & Saintes du désert.* Ce recueil se trouve manuscrit dans la *Bibliotheque des Peres de la Doctrine Chrétienne de S. Charles*, à Paris. * *Mem. du tems.*

DURAND, moine de Fescamp dans l'onzieme siecle. *Edition de ce Dictionaire de* 1725. *ajoutez que* Durand est né à Neubourg au diocèse d'Evreux, *& qu*'il fut abbé de Troarn ou Troart en Normandie; &c. *Dans cette même edition de même que dans celle de* 1732. *il est dit que* D. Luc d'Acheri nous a donné les ouvrages de Durand de Fescamp, qui fut abbé de Troarn, *le même dont nous parlons*, avec les écrits de Hugues, évêque de Langres, *il falloit ajouter que* les uns & les autres sont imprimés à la fin des ouvrages de Lanfranc, que D. Luc d'Acheri a publiés *in fol.* en 1648. *Ajoutez à ce que l'on a dit de* Durand *dans ces deux editions, qu*'Orderic-Vital dit de lui qu'il fut élevé dès l'enfance dans la vie monastique; qu'il mena toujours une vie très-dure; & qu'il étoit très-habile dans la science des dogmes & du chant ecclesiastique. *Ajoutez aussi* l'épitaphe suivante que l'on avoit mise sur son tombeau.

*Hâc tegitur tumbâ, bonus & venerabilis abbas*
*D*URANDUS *nostri norma Monasterii.*
*Ad Domini laudem præsentem condidit ædem,*
*Quâ sibi propitium credidit esse Deum.*
*Luce sub undenâ febris resolutus habenâ*
*Carnis, ad angelicam dirigitur patriam.*

*Ajoutez enfin aux citations*, l'*Hist. eccles. & civile du comté d'Evreux*, *par feu* M. le Brasseur, *chap.* 17.

DURAND de Dome, Auvergnat de naissance, religieux de Cluni au milieu du XI. siecle, accompagna saint Odilon, abbé de Cluni, dans un voyage que celui-ci faisoit en Querci en 1047. Gausbert, abbé séculier de Moissac en Querci, qui avoit déja commencé la réforme dans son abbaye, supplia alors S. Odilon de se charger du soin de ce monastere. L'évêque de Cahors & les principaux du pays s'unirent à cette demande, & Odilon, après quelques difficultés, laissa Durand à Moissac avec quelques autres de ses religieux. Durand en fut superieur ou abbé, & peu après Moissac fut uni à l'ordre de Cluni. La prudence avec laquelle Durand se conduisit, & sa grande pieté le firent élire en 1059. pour évêque de Toulouse. Il ne laissa pas que de conserver toute sa vie l'abbaye de Moissac, mais ce ne fut que pour y faire de grands biens. Cette abbaye avoit besoin de son credit & de sa protection. S. Hugues, abbé de Cluni, en étoit néanmoins comme le superieur general: Durand en avoit le gouvernement immediat, & il y avoit de plus deux abbés laïcs; Gausbert qui avoit travaillé à sa réforme, & qui prenoit la qualité d'abbé laïc de ce monastere, & Guillaume comte de Toulouse, qui y exerçoit la principale autorité en qualité de comte de Querci & de seigneur suzerain. Durand fit rebâtir l'église & en fit la dédicace, étant assisté dans cette ceremonie par Austinde archevêque d'Auch, & par six autres évêques d'Aquitaine ou de Gascogne. Il se trouva au V. concile de Toulouse, tenu par le cardinal Hugues le Blanc, legat en 1068. Il ne nous reste de ce concile que le decret qu'on y dressa pour le retablissement de l'église de Laitoure, qui étoit détruite depuis long-tems. Durand mourut en 1071. Il se rendit recommandable par ses mœurs & par sa conduite. L'auteur contemporain de la vie de S. Hugues, abbé de Cluni, reproche cependant quelques legers défauts à ce prélat, qui n'ont pas empêché les religieux de Moissac de le reverer comme Bienheureux. * Voyez l'*Histoire du Languedoc*, *par les Benedictins*, *tome* 2. *en plusieurs endroits.*

DURAND, surnommé *de Alumna*, étoit docteur en theologie dans l'université de Paris, & fut procureur ou agent de la même université à la cour de Rome. Il florissoit dans le XIV. siecle. Pendant son sejour à Rome, il traduisit de grec en latin l'œconomique d'Aristote, avec un archevêque & un évêque Grec, dont nous ignorons les noms. Cette traduction est entre les manuscrits de la celebre bibliotheque de S. Gatien de Tours, N°. 394. *Voyez *Bibl. sanctæ ac metropolit. ecclesiæ Turonensis*, &c. *p.* 45. & 103.

DURAND. (Pierre) *Suppléez cet article à ce qui en est*

*dit dans le Moreri*, Durand, poëte, François de nation, étoit bailli de Nogent-le-Rotrou dans le Perche. Il s'étoit fait une assez grande réputation en son tems par ses poësies, & on le regardoit de plus comme un homme d'érudition. La Croix du Maine en parle avec avantage dans sa *Bibliotheque*, & il loue beaucoup ses poësies latines & françoises. Cependant on ne voit pas qu'il y en ait eu d'imprimées du vivant de l'auteur, qui n'est mort qu'après l'an 1558. Gilles Bry, historien du Perche, a fait imprimer une épigramme en vers latins, que ce poëte fit à l'occasion des coutumes du Perche qui furent redigées & mises en ordre, & publiées l'an 1558. Pierre Durand a laissé un fils qui fut president au parlement de Paris. * *Mem. du tems.* D. Liron, *Biblioth. Chartr. p. 154.*

DURAND, (Guillaume) surnommé *Speculator*, &c. *On a dit à son article, édition du Dictionaire historique de 1725. que* Boniface VIII. lui offrit l'evêché de Ravenne: *c'étoit* Nicolas IV.

DURAND DE S. POURÇAIN, *voyez ce que nous avons dit ci dessus, article de* DUNS, (Jean) dit SCOT.

DURANDELLE ou DURAND *le jeune*, parent de Durand de S. Pourçain, & religieux de l'ordre de S. Dominique comme lui, a passé pour un genie vif & pénetrant, & pour un theologien fort exercé dans la dispute. Il florissoit vers l'an 1320. & écrivit vers le même-tems contre son parent pour défendre contre lui la doctrine de saint Thomas qu'il l'accusoit d'avoir attaquée. Le titre de l'ouvrage de Durandelle, qui n'est point imprimé, étoit celui-ci, selon Possevin: *Solutiones, Responsiones, ad reprobationes rationum S. Thomæ, fratris Nicolai Meldensis.* Mais le nom de *Nicolas de Meaux* que prend l'auteur de cet ouvrage, fait soupçonner que ce n'est pas là l'ecrit de Durandelle. Il est vrai que Possevin croit que ce dernier s'appelloit *Nicolas de Meaux*, & qu'il ne fut surnommé *Durandelle* que parce qu'il avoit écrit contre Durand: mais ce n'est qu'une conjecture qui paroît très-frivole, & qui n'est appuyée d'aucune preuve. Dailleurs il est certain que Durand *le jeune* se trouva à l'assemblée qui se tint à Paris en 1332. & dans laquelle on condamna l'opinion du pape Jean XXII. sur la vision beatifique. Or il n'y est nommé que *Durand*, & non *Nicolas de Meaux*. On trouve dans la bibliotheque de saint Victor à Paris, un commentaire de Durandelle sur les quatre livres du Maître des Sentences, contre le même Durand de S. Pourçain, & il y a bien de l'apparence que c'est l'ouvrage que l'on prétend qu'il a fait pour défendre la doctrine de S. Thomas: pretention qui paroît d'autant mieux fondée, qu'il venge par-tout ce S. Docteur des objections de Durand de S. Pourçain. Il y a dans le même manuscrit un autre ouvrage sous le même nom de *Durandelle*, & qui est intitulé: *Contra corrumpentes doctrinam S. Thomæ Aquinatis.* S. Antonin, archevêque de Florence, parle de Durandelle avec éloge dans la premiere partie de la somme theologique. * *Voyez* Casimir Oudin, *in Commentar. de Scriptor. Eccles. tom. 3.*

DURANS ou DURANT, (Castor) Italien, de Gualdo, fut fait citoyen Romain. Il étoit fils de *Pierre* Durant, jurisconsulte celebre, & ne degenera point de la réputation que son pere avoit meritée. Il s'appliqua à la medecine, qu'il exerça avec autant de succès que d'honneur, & il s'exerça aussi à la poësie. Sixte V. pape le fit son medecin, & lui donna son estime. C'étoit un homme fort appliqué, & qui donnoit au cabinet tout le tems que ses autres occupations lui laissoient libre. A l'imitation du poëte Sannazar, il a composé en vers italiens un poëme de l'Enfantement de la sainte Vierge, qui a été imprimé à Rome en 1518. *in* 8°. Il a traduit aussi en vers italiens quatre livres de l'Eneïde de Virgile: & a publié de plus un nouvel Herbier en italien, orné de vers de sa composition; un theâtre des plantes, des animaux, des poissons & des pierres, en latin; & un trésor de santé, souvent imprimé. Il mourut vers l'an 1590. dans la ville de Viterbe. Depuis sa mort on a imprimé plusieurs de ses opuscules. Son trésor de la santé a été imprimé en italien à Rome en 1589. *in* 4°. Il a eu deux fils, Octavius & Jules, qui se sont aussi distingués par leur sçavoir. * *Voyez* Maracci, dans sa *Bibliotheque Mariane.* Baglioni, dans ses *Vite de Pittori, Scultori, & Architetti.*

DURANT. (Gilles, sieur de la Bergerie) C'étoit un avocat au parlement de Paris, très-distingué par son esprit & par son érudition, du tems de la Ligue. Il eut pour ami le celebre Antoine Mornac, à qui il ne cedoit pas en jurisprudence. La poësie françoise faisoit son plus doux amusement. Il a fait des odes, des sonnets, des élegies, mais dont la plûpart ne se lisent plus depuis longtems. Il a traduit ou imité une partie des pieces latines de Jean Bonnefons le pere son ami. Elles ont été imprimées séparément 1°. en 1588. sous ce titre: *Imitations tirées du latin de Jean Bonnefons, avec autres amours & mélanges poetiques*, in 12. 2°. en 1610. *in* 8°. sous le même titre d'*Imitatione, &c.* avec autres *gaietés amoureuses*; 3°. dans une nouvelle édition de Bonnefons, à Amsterdam en 1727. Malgré les changemens qui sont arrivés dans la langue françoise depuis la fin du XVI. siecle & le commencement du XVII. tems auquel Durand étoit dans sa plus haute réputation, on lit encore avec beaucoup de plaisir la lamentation de l'âne devenu ligueur, mort en 1590. pendant les états, que l'on trouve page 201. du premier volume de l'ingénieux ouvrage donné sous le titre de *Satyre Ménippée*, de l'édition de 1714. *in* 8°. On trouve en effet dans cette lamentation, dont Gilles Durant est auteur, tout le naif & tout l'enjouement qui peuvent faire estimer une piece de cette espece. Pasquier dit dans la quinziéme lettre de son dix-neuviéme livre, que Gilles Durant fut un des neuf jurisconsultes qui furent choisis pour travailler à la réformation de la coutume de Paris.

DURANTI, (Jean-Etienne) president au parlement de Toulouse, qui fut massacré l'an 1589. dans une émotion populaire. *Il est dit à son article dans l'édition de ce Dictionaire de 1725. que* de son mariage avec *Marie* Dassis il ne laissa qu'une fille, qui épousa *N.* Garaud: *il falloit dire*, qui épousa *Simon* de Garaud. *Ajoutez à cette edition & à celle de 1732. qu'*il est enterré dans l'église des Cordeliers de Toulouse, où on lit cette épitaphe:

*Joannes-Stephanus* DURANTUS *hic situs est, Tolosa natus senatorio ordine; primùm causarum actor nobilis, deinde fisci patronus; postremò amplissimi ordinis princeps fuit. In eo gradu stetit dum res stetit Gallica; cecidit cadente regno. Illius casum luxerunt omnes boni, & civitas facta paulo tranquillior, honorem habuit mortuo quem potuit maximum. Vixit annos LV. obiit anno Domini M. DLXXXIX. IV. idus Februarii.*

DURAZZO, (Charles prince de) d'une famille noble & ancienne, fut appellé de Hongrie en Italie par le pape Urbain VI. Durazzo servit ce pape contre Jeanne I. reine de Naples, qu'Urbain regardoit comme son ennemie. Il y employa ses biens & ses forces; entra dans le royaume de Naples à main armée, défit les troupes de la reine, & après l'avoir fait elle-même prisonniere, il la força de se donner la mort. C'étoit le 22. Mars 1382. comme on le voit par l'épitaphe de cette reine:

*Inclita Parthenopes jacet hic Regina* JOANNA
*Prima, prius felix, mox miseranda nimis.*
*Quam Carolo genitam mulctavit Carolus alter,*
*Qua morte illa virum sustulit ante suum.*
*M. CCC. LXXXII. XXII. Martii V. Indict.*

Charles qui s'étoit emparé un peu auparavant d'Arezzo, prétendit aussi disposer en maître du royaume de Naples; mais comme il avoit besoin du crédit & de la protection d'Urbain, il promit, à sa priere, de ceder une partie de ce royaume à Butillo, neveu de ce pape. Mais quand il se vit plus affermi il manqua à sa promesse, ce qui irrita tellement Urbain VI. que ce pape arma contre lui, & l'attaqua avec des forces inégales. Charles se défendit vaillamment, & força le pape à fuir à Nocera, & ensuite à Genes, & le mit hors d'état de mettre, au moins pour lors, obstacle à ses desirs. Délivré de ce trouble, il pensa à s'emparer en 1382. du royaume de Hongrie, après la mort du roi Louis, à la cour duquel il avoit été élevé. Presque tous les grands con-

tirent en effet à le mettre sur le trône, & se rendant à leurs desirs avec empressement, il vola en Hongrie où on le proclama roi. Mais il fut tué par trahison le 6. de Fevrier 1386. & non 1385. comme plusieurs historiens de Hongrie l'ont écrit. Le Pogge dit qu'Urbain VI. ne put cacher sa joie lorsqu'on lui apprit cette mort, & que ses assassins lui avoient même envoyé le couteau dont il avoit été percé. Mais le Pogge a affecté de dire presque toujours du mal de ce pape; & des historiens très-dignes de foi prétendent que ce dernier fait est entierement faux. * *Voyez* Poggius, *De varietate fortunæ*: Bonfin. *lib.* 1. *Decad. III.* Summontius & Collenutius. Thierri de Niem, qui vivoit sous Urbain VI. ne dit rien de la joie que l'on feint que ce pape a eue en apprenant que Charles avoit été tué. *Voyez* aussi Sponde, sur l'an 1386. *N°.* 1.

DURET. (Louis) *Ajoutez ce qui suit à ce qu'on a dit de ce* celebre professeur royal en medecine, *dans le Dictionaire historique.* Duret entra dans la charge de lecteur du roi en 1568. & mourut le 22. Janvier 1586. âgé de 59. ans. Il fut inhumé dans l'église de saint Nicolas des Champs. Entre ses enfans, plusieurs se sont beaucoup distingués. *Jean* DURET lui succeda en 1587. dans sa chaire du college royal, & n'étoit pas moins bon philosophe & rheteur que medecin habile. Il acheva les commentaires sur les coïques d'Hippocrate, que son pere avoit commencés, & eut soin de les faire imprimer avec le traité même d'Hippocrate, en 1588. à Paris, *in folio.* Il mourut le 30. Août 1629. âgé de soixante-six ans, & fut inhumé dans l'église des saints Innocens. Il étoit docteur en medecine. *Charles* Duret, seigneur de Chevri & de la Grange, fut conseiller du roi en ses conseils, president en la chambre des comptes à Paris, & intendant des finances. *Louis* Duret, fut conseiller du roi, & substitut de M. le procureur general. *Claude* Duret, fut avocat au parlement de Paris. Il y a eu aussi un Claude DURET, Bourbonnois, president à Moulins, qui a donné en 1613. le *Tresor de l'histoire des langues de cet univers, contenant les origines, beautés, perfections, décadences, mutations, changemens, conversions & ruines des langues*, in 4°. Nous ignorons s'il étoit parent des précedens, il étoit au moins leur contemporain. Son trésor des langues n'est point éclairé des lumieres de la critique: sa lecture néanmoins est amusante. On est surpris du nombre prodigieux d'auteurs que Duret cite à tout moment. Il y a aussi des remarques utiles & des recherches curieuses.

DURIEUX, (Thomas) connu par le nombre considerable de jeunes gens qui ont été formés par ses soins à la pieté & aux lettres, étoit né le 4. Decembre 1644. dans le village de Bernoville, au diocèse de Laon. Comme la France étoit alors agitée de guerres intestines, ses parens qui avoient cru trouver plus de sûreté & de tranquillité dans un lieu peu considerable que dans les villes, s'étoient retirés du lieu ordinaire de leur demeure, & la mere de M. Durieux le mit au monde dans une étable qui étoit jointe à une tour fortifiée où les hommes habitoient avec les bêtes. Il reçut le baptême dans le village de Bernoville d'où cette tour dépendoit, & après avoir été élevé les six premieres années dans la maison paternelle, comme les ennemis ne cessoient point de faire des incursions dangereuses dans les quartiers où il étoit, on l'envoya vers l'âge de sept ans chez un de ses oncles maternels qui demeuroit au village de Beaumez, peu éloigné de la ville de Perone. Ce fut là où M. Durieux commença à recevoir les premiers principes de la religion & les premiers élemens des lettres. A l'âge de douze ans on le confia aux soins d'un prêtre qui étoit directeur de l'Hôpital de Perone, qui lui donna les premieres instructions de la langue latine, & il s'y fortifia sous les régens d'un college qui étoit voisin. Il n'y demeura que trois ans, au bout desquels on l'envoya à Amiens, d'où après avoir fait sa quatrieme, sa troisieme, sa seconde & sa rhetorique au college des Jesuites, il vint pour étudier en philosophie à Paris à l'âge de dix-neuf ans. Germain Gillot, prêtre & docteur en theologie de la maison & societé de Sorbonne, qui s'étoit consacré depuis du tems à l'éducation de la jeunesse, le reçut au nombre de ceux qu'il avoit soin de former à la vertu & aux sciences ecclesiastiques. Ce fut alors qu'il fit son cours de philosophie au college du Mans, sous Louis Habert, qui professoit pour être de la maison de Sorbonne. Il commença ce cours le premier d'Octobre 1663. & le finit le premier d'Août 1665. Il fit de suite son cours de theologie qui finit en 1668. demeurant toujours au college de Laon sous la discipline de M. Gillot, qui après l'avoir engagé à prendre la tonsure clericale après ses trois années de theologie, le porta aussi à se charger de l'éducation de trois enfans de M. de la Font de S. Quentin, occupation qu'il continua pendant six ans. Au commencement de l'année 1670. il soutint la these appellée *Tentative*, pour parvenir au degré de bachelier en theologie, & au mois d'Octobre de la même année il commença à professer un cours de philosophie au college des Lombards, pour être de la societé de Sorbonne, où il acquit le droit d'hospitalité avant la fin de ladite année. Il fut admis dans la societé de Sorbonne au mois d'Août de 1672. Il avoit déja commencé sa licence, & il prit le bonnet de docteur le 20. Janvier 1675. âgé de trente ans & un mois. Toujours uni & concourant avec M. Gillot à l'éducation de la jeunesse, il visitoit ses disciples, leur faisoit de fréquentes conférences, leur donnoit conseil, travailloit à les former à la vertu & au goût des bonnes études. Le quatorzieme du mois d'Août 1680. il fut nommé procureur de la maison de Sorbonne, & il exerça cet emploi pendant six ans avec un grand zele & beaucoup de pieté. Après la mort de M. Gillot arrivée le 20. Octobre 1688. M. Durieux continua l'établissement & la direction du nouvel institut de M. Gillot, si l'on peut lui donner ce nom; mais il suivit en quelques points une route differente. Il aima mieux, par exemple, faire de moindres charités à chacun en particulier, & les étendre à plus d'étudians. Il leur donna pour les conduire, de pieux & sçavans maîtres; il les choisissoit parmi ceux qui s'étoient le plus distingués dans leurs études, & ces maîtres donnoient gratuitement leur tems & leurs soins à former les autres, pendant qu'ils achevoient à se former eux-mêmes. En 1695. M. Gobinet le neveu ayant été nommé à un canonicat de l'église de Chartres, ce qui l'obligea de quitter la principalité du college du Plessis, monsieur Durieux fut nommé le dix-sept Janvier 1696. pour remplir cette place, & rétablir dans cette maison la discipline. Ce fut alors qu'il redoubla de vigilance & de zele, & il a eu la consolation d'y faire refleurir la pieté & les sciences. M. Durieux étoit d'ailleurs l'exemple de ceux qu'il exhortoit à la vertu. Depuis son entrée dans ce college jusqu'à une maladie fâcheuse où il tomba en 1711. il ne se coucha jamais. Il ne faisoit qu'un repas chaque jour pendant six mois de l'année. Il jeûnoit régulierement sans prendre aucune nourriture depuis le Mercredi-Saint jusqu'au jour de Pâques de chaque année. Il usoit de plusieurs instrumens de pénitence. Il ne gardoit jamais d'argent chez lui, & pendant sa derniere maladie, ayant encore un gobelet & une écuelle d'argent, il fit vendre l'un & l'autre en faveur des pauvres. Son zele ne se bornoit pas d'ailleurs à son college, & à ce que l'on a connu depuis sous le nom de *Communautés de M. Durieux*: il étoit de plus superieur de plusieurs communautés religieuses; & pendant quelques années il fut chargé de la conscience de plusieurs personnes distinguées, entr'autres de M. le cardinal de Noailles, & de madame la princesse d'Harcourt. Il a fait d'ailleurs de très-grands biens temporels au college du Plessis, ayant remboursé environ trente mille livres de dettes dont cette maison étoit chargée, & dépensé environ vingt-cinq mille livres pour l'agrandissement & la décoration de la chapelle. Ce fut au milieu de ces bonnes œuvres qu'il mourut le 10. Août 1727. âgé de quatre-vingt-trois ans. * *Extrait* d'un abregé de la vie de M. Durieux, écrit par lui-même en latin jusqu'en 1711. *Voyez* aussi une note fort ample de M. Gaullier, *page* 488. des *Selecta carmina*, imprimés à Paris en 1727. Ode latine de M. Marin, à la louange de M. Durieux, *page* 287. de ce recueil.

DURINGER, (Melchior) professeur en histoire ecclesiastique & en chronologie à Berne, pourroit fournir un

nouvel article à ceux qui ont traité *De infelicitate litteratorum*, du malheur des gens de lettres. Né au mois d'Avril 1647. il fut promu au ministere en 1667. & à la charge de professeur en 1701. C'étoit un homme mélancholique, & presque misanthrope. Cependant il aima les pauvres, & ayant pris le parti du célibat & de la solitude, il leur distribua tout ce dont il put se dépouiller. Le feu ayant pris à sa maison le premier Janvier 1723. il tomba d'un troisieme étage & mourut une heure après. Il étoit dans sa soixante-seizieme année. Il étoit habile, & Jean-Jacques Scheuchzer, docteur en medecine, professeur en mathematiques à Zurich, membre de l'academie imperiale des curieux de la nature, & des societés royales d'Angleterre & de Prusse, le loue dans sa *Physique sacrée, ou histoire naturelle de la Bible*, qui a paru en françois, traduite du latin, à Amsterdam en 1732. Ce sçavant s'étoit servi des lumieres de Duringer. * *Voyez* à la suite de sa préf. ce l'ample catalogue qu'il donne des auteurs dont il a fait usage.

DUVAL, (Guillaume) de Pontoise au Vexin-François, cousin du theologien André Duval, *dont on a parlé à son article dans le Dictionaire historique*, étoit docteur en médecine, & fut doyen de sa faculté. Il embrassa presque toutes les sciences, même la theologie à la persuasion du docteur Duval. Il n'avoit que vingt-deux ans lorsqu'il commença à professer un cours de philosophie au college de Calvy, que l'on appelloit alors *la petite Sorbonne*, parce que c'étoit un lieu dépendant de la Sorbonne, dont il fait aujourd'hui partie. Du college de Calvy, Duval passa à celui de Lisieux, où il professa encore la philosophie pendant quelques années. Il eut un très grand nombre d'écoliers, & son merite le fit choisir dès 1606. pour être lecteur & professeur ordinaire du roi en philosophie grecque & latine. Il obtint la chaire royale que Vincent Raffar venoit de laisser vacante par sa mort. Les lettres de Henri IV. à ce sujet sont du 20. Juillet, & datées de Villiers-Cotterets. Duval prêta serment le 8. Août suivant entre les mains de Regnauld de Beaune, archevêque de Sens & grand-aumônier de France. En 1613. Louis XIII. réunit en faveur de Duval la chaire de Marius, lequel étoit mort en 1611. à celle qu'il occupoit déja. C'étoit aussi une chaire de philosophie grecque & latine. Duval qui s'étoit appliqué à l'étude de la medecine dès l'âge de seize ans, voulut joindre en 1612. le titre de *Docteur* en cette profession, aux autres titres dont il étoit revêtu, & il a été dans la suite doyen de sa faculté. Il étoit l'ancien & doyen des lecteurs & professeurs ordinaires du roi, & l'ancien professeur en philosophie grecque & latine en 1644. lorsqu'il fit imprimer à Paris *in* 4°. le livre intitulé: *Le College royal de France*, ou *Institution, établissement & catalogue des Lecteurs & Professeurs ordinaires du Roi*, &c. Il n'a pas oublié de se composer pour lui-même un long article dans cet ouvrage, où il entre jusques dans le plus petit détail de toutes ses qualités. Cet ouvrage est curieux, mais le stile en est détestable. Duval étoit sçavant & extrêmement laborieux. Il dit que c'est lui qui a introduit à Paris, & a commencé le premier aux écoles royales, à enseigner l'œconomique, la politique & la science des plantes: celle-ci en 1610. & celle-la en 1607. Son plus grand ouvrage est son commentaire general sur toute la philosophie d'Aristote, sous le titre de *Synopsis analytica doctrinæ peripateticæ, seu operum omnium Aristotelis*. La premiere édition est de l'an 1618. & l'auteur eut l'honneur de la presenter au roi Louis XIII. le 4. Janvier 1619. Ce prince reçut le present avec beaucoup de bonté, & par reconnoissance il donna une pension à Duval, avec le titre de conseiller medecin ordinaire de sa majesté. On a fait depuis deux autres éditions de son Aristote: la derniere est de 1639. en quatre volumes *in folio*: on y trouve onze traités qui ne sont point dans les deux autres. Duval en avoit joint un douzieme, intitulé: *Auctuarium ad synopsim notas exponens selectiores*; » mais il fut omis par la négligence, dit-il, des libraires. « Ses autres ouvrages sont: *Oratio Eucharistica*, sur son entrée au college royal. *Aurea catena sapientiæ: Spelunca Mercurii: Schediasma iatrologicum: De voce*. Un petit traité de la vie & de la mort des Saints & Saintes qui ont exercé la medecine, en latin, sous ce titre: *Historia monogramma, sive pictura linearis Sanctorum medicorum, &c.* La premiere edition est dediée au cardinal de Richelieu; la seconde à Michel le Masle, abbé des Roches, chantre de Notre-Dame de Paris, qui avoit fait présent de trente mille livres à la faculté de medecine de Paris, pour y fonder de nouvelles écoles. *Series nova de Sanctis Galliæ qui ægris opitulantur; Digressiuncula de plantis nomenclaturæ sanctionis: Præsentatio Licentiandorum solenni oratione celebrata, die 29. Junii 1642.* Duval introduisit aux écoles de medecine pendant son décanat, l'usage de reciter les samedis les litanies de la sainte Vierge, & celles des Saints & des Saintes qui ont exercé la medecine.

DUVAL, (Robert) fils de Michel Duval avocat, & neveu d'André Duval, docteur de Sorbonne, étoit de Pontoise comme le précedent, dont il étoit proche parent, & succeda en 1633. à son oncle André dans la chaire de professeur en theologie dans les écoles de Sorbonne. C'étoit aussi un homme habile, & qui ne dégenera point de la réputation que sa famille s'étoit acquise, & qu'elle s'acqueroit de jour en jour par le merite qui la distinguoit d'un grand nombre d'autres. Guillaume Duval son cousin, *dont nous avons parlé dans l'article précedent*, lui a donné place dans son livre intitulé: *Le College Royal, &c. page 119. & suiv.* Il en a donné une aussi à ANDRÉ DUVAL, docteur & professeur en theologie, & y a fait inserer son portrait gravé, accompagné d'un eloge fort long, où la liaison du sang a un peu trop de part. *On a parlé de ce docteur dans le Dictionaire de Moreri au mot* DUVAL; *mais il est bon d'ajouter ce qui suit.* Duval fut le premier professeur en theologie de Sorbonne. Il commença ses leçons l'an 1596. Outre sa traduction des Vies des Saints de Ribadeneira; son *Elenchus libelli de ecclesiastica & politica potestate*, contre Richer; son traité en faveur de l'autorité du pape; & sa theologie *in folio*. *On a oublié de mettre parmi ses ouvrages*, la vie de la sœur Marie de l'Incarnation, Carmelite; un ouvrage contre le ministre Dumoulin, avec ce titre singulier: *Le feu d'Helie, pour tarir les eaux de Siloé*, à Paris en 1603. &c. Duval mourut en Sorbonne le 9. Septembre de l'an 1638. âgé de soixante-quatorze ans, sept mois & vingt-deux jours. Il fut enterré au même lieu, mais son cœur fut porté chez les Carmelites de Pontoise, & l'on y a fait graver ces vers:

*Astra tenent* DUVALLI *animam, pia Sorbona corpus:*
*Cor domus hæc, tanti maxima cura viri.*
*Sed quia dum vixit, fuit omnibus omnia, totum*
*Qui cor totus erat, flebilis urna tegit.*

DUVAL, (Jean) prêtre, bachelier en theologie de la faculté de Paris, & chapelain du college de Seés dans la même ville de Paris, est auteur de deux écrits fort connus, ausquels il n'a pas mis son nom. Le premier imprimé dès 1649. est intitulé: *Soupirs françois sur la paix italienne:* & le second encore plus connu, est une piece de deux mille vers françois, qui a pour titre: *Le Calvaire prophané, ou le Mont-Valerien usurpé par les Jacobins réformes du fauxbourg saint Honoré, adressé à eux-mêmes*, in quarto, en 1664. & plusieurs fois réimprimée depuis en differentes formes. On voit dans l'*Histoire de Paris* des peres Benedictins l'occasion de cette piece. Les Jacobins ayant donné au feu roi Louis XIV. une fausse idée de la congrégation du Calvaire ou Mont-Valerien près de Paris, obtinrent cette maison où ils entrerent par violence. Comme on opposa la force à la force, le tumulte fut grand; les Jacobins s'armerent de tout ce qu'ils purent trouver: il y en eut plusieurs de blessés dangereusement, quelques combattans même furent tués, & le roi mieux instruit exclut les religieux, rendit la maison à ceux à qui elle appartenoit, & eut soin d'y faire rétablir la paix. On peut voir ce fait détaillé dans l'*Histoire de Paris*, dont on vient de parler, dans le *Factum pour les Prêtres & les Hermites du Mont-Valerin*, in 4°. attribué à M. Varet, & dans la piece même de M. Duval. François Henry qui a connu ce dernier, en parle ainsi dans un de ses memoires manu-

ſcrits : » M. Duval ſçait bien les peres de l'Egliſe, mais il » eſt bien pauvre d'habits. Cependant, dit-il, ailleurs, il » étoit pourvû de la chapelle du college de Sées qui rapporte mille livres de revenu, & il l'a poſſedée longues » années. Quelque tems avant ſa mort, continue-t'il, il » tomba dans une mélancholie ſi extraordinaire, qu'il ſe » tenoit toujours au lit & refuſoit tout ſecours, ſe laiſſa » manger de vermine, & mourut preſque de faim. « M. HENRY, *dont nous parlons à ſon article*, dit encore qu'il l'avoit entendu prêcher à Port-Royal dès 1622. & il parle avec éloge de ſon talent pour la chaire. M. Duval mourut à Paris le jeudi 12. Decembre 1680. & fut enterré à ſaint Severin. * *Memoires du tems.*

DYMES, ancienne ville d'Achaïe, fut la ſeule de toutes les villes qui obéiſſoient aux Achéens, qui ſuivit le parti de Philippe fils de Demetrius, dans la guerre qu'il eut avec ces peuples. Ce fut pour cela que le préteur Publius Sulpicius l'ayant priſe, l'abandonna au pillage. Le texte de Pauſanias dit *Ulympicus*; mais ce nom eſt corrompu. Le ſçavant Paulmier de Grentemeſnil a eu raiſon de lire Sulpicius, qui commanda en effet quelques tems l'armée des Romains, dans la guerre qu'ils eurent contre Philippe fils de Demetrius & roi de Macedoine. Auguſte réunit depuis Dymes au domaine de Patra. Dymes s'appelloit anciennement Palée, dit Pauſanias, qui ajoute qu'elle changea de nom dès le tems qu'elle étoit ſous la domination des Ioniens. On prétendoit qu'elle avoit pris celui de Dymes d'une femme du pays nommée *Dyme*, *ou de Dymas*, fils d'Ægimius. Du tems de Pauſanias, on voyoit à Dymes, un temple & une ſtatue de Minerve, qui dès lors étoient l'un & l'autre d'une grande antiquité. On y voyoit auſſi un temple conſacré à Dindymene, & à Atis ou Attés, comme dit Demoſthene dans l'oraiſon *pro Corona*. Aux environs de la même ville on voyoit encore une ſtatue d'Æbotas, le premier Achéen qui ſe diſtingua à Olympie. * *Voyez* Pauſanias, dans ſa *Deſcription de la Grece*, *liv.* 7. & M. de Grentemeſnil, *in deſcript. antiqua Græcia*, &c. Il eſt bon auſſi de remarquer que l'embouchure du Pirus étoit à quarante ſtades au-delà de Dymes.

DYSAULE'S, étoit frere de Celéus pere de Triptoleme, ſelon Pauſanias. Ce Celéus eſt celui qui, ſelon le même, a donné ſon nom à Célée, petite ville que les myſteres de Cerès ont miſe en réputation. Ils ne s'y celebroient que tous les quatre ans; & le prêtre qui en avoit la direction n'étoit pas perpetuel. Les habitans de la ville de Phliunte prétendent que Dyſaulés ſe réfugia chez eux, & qu'il leur apprit à celebrer ces myſteres. Ils ajoutent qu'il avoit été chaſſé d'Eleuſis par Ion fils de Xuthus, lequel Ion commandoit les Atheniens dans la guerre qu'ils eurent contre les Eleuſiniens. Mais Pauſanias prétend qu'alors aucun habitant d'Eleuſis ne fut chaſſé de la ville, parce que cette guerre fut terminée, non par le ſort des armes, mais par un traité dont une des conditions fut qu'Eumolpe ne ſortiroit point d'Eleuſis, & qu'il demeureroit en poſſeſſion du ſacerdoce d'Eleuſis. » Il faut donc, ajoute-t'il, que Dy» ſaulés ſoit venu à Phliunte pour un autre ſujet. « Il dit encore qu'il a peine à croire qu'il fût parent de Celéus, ou d'une grande conſideration parmi les Eleuſiniens, & ſa raiſon eſt qu'Homere ne l'auroit pas paſſé ſous ſilence dans ſon hymne à Cerès, où il parle avec honneur de tous ceux que la prétendue déeſſe avoit inſtruits de ſes myſteres. Cette hymne d'Homere ne ſe trouve plus parmi celles que nous avons de ce grand poëte. Cependant ſi l'on en croit les Phlyaſiens, Dyſaulés apprit les myſteres de Cerès aux habitans de Celée, & voulut qu'elle portât le nom de ſon frere. On y voyoit ſon tombeau du tems de Pauſanias, qui en parle dans le ſecond livre de ſa *Deſcription de la Grece.*

# EAT EBB

EADMER, *voyez* EDMER.

EARDULFE. *Subſtituez cet article à celui qui ſe trouve deja dans le Moreri ſous le mot* d'ARDULFE. Eardulfe, roi des Northumbriens dans la Grande-Bretagne, regnoit à la fin du VIII. ſiecle & au commencement du IX. ayant été chaſſé par ſes propres ſujets qui s'étoient révoltés contre lui, il vint à Nimegue implorer le ſecours de l'empereur Charlemagne qui y étoit depuis quelque tems. C'étoit en 808. Charlemagne le reçut avec bonté, & le laiſſa aller à Rome où il vouloit ſe tranſporter, pour faire part au pape de ſa ſituation. Son voyage ne fut pas long. Il revint à Nimegue avec des légats, & Charlemagne envoya avec eux des ambaſſadeurs pour le faire rétablir. Les Anglois voyant les deux puiſſances les plus reſpectables par leur caractere & par leur dignité, le pape & l'empereur, s'intereſſer pour le roi qu'ils avoient chaſſé, s'adoucirent & le reçurent même avec quelque démonſtration de joie. Ce n'étoit pas le premier roi d'Angleterre qui ſe fût réfugié en France, & qui fût remonté ſur ſon trône par l'entremiſe de nos rois, & ce ne fut pas le dernier.* *Voyez* les hiſtoriens d'Angleterre, & l'*Hiſtoire de l'Egliſe Gallicane, par le pere* Longueval, Jeſuite, *tome* 5. *liv.* 13.

EATHARD, ou EACHARD, (Jean) Anglois, theologien habile dans ſa communion, n'étant encore que ſéculier, écrivit ſur des matieres de religion importantes. Il donna entr'autres en 1670. en anglois, un traité *Des cauſes du mépris qu'on fait du Clergé*, & il embraſſa enſuite lui-même l'état eccleſiaſtique. Il eſt mort vice-chancelier de l'univerſité de Cambridge, ou à la fin du ſiecle dernier ou au commencement de celui-ci. M. Bayle dit dans une de ſes lettres écrite en 1699. que l'on alloit traduire cet ouvrage en françois : mais ſi l'on en a eu le deſſein, ce projet n'a point été executé. * *Voyez* les notes de Deſmaiſeaux ſur les *lettres de Bayle*, *tome* 2. *page* 760. &c.

EAUSE, dans le pays d'Eauſan ſur la Gelize, ville ruinée de France dans l'Armagnac, &c. *Dans cet article de l'édition du Dictionaire de* 1725. *il eſt dit que* le premier concile d'Orleans fut tenu entre Leonce d'Eauſe & Thetradus d'Auch, *liſez* entre Leonce d'Eauſe & Tetradius de Bourges. *Dans le même article, éditions de* 1725. & *de* 1732. on met un concile de Reims vers l'an 630. Le concile dont il s'agit en cet endroit ſe tint l'an 625.

EBBON, évêque de Sens, étoit né à Tonnerre d'une famille noble & riche. On lui offrit la charge de comte dans ſon pays : mais il renonça à tout pour ſuivre Jeſus-Chriſt, en embraſſant la vie religieuſe au monaſtere de S. Pierre-le-Vif. Il en fut élû abbé après la mort d'Agilene, & évêque de Sens après celle de S. Geric ſon oncle, qui arriva après le commencement du VIII. ſiecle. Pendant qu'Ebbon étoit ſur le ſiege de Sens, les Sarraſins qui faiſoient de grands ravages en France, s'avancerent juſqu'à cette ville & voulurent la forcer; mais le ſaint prélat obtint de Dieu par ſes prieres que la diviſion ſe mît parmi les ennemis, & ſe hâtant d'en profiter il fit ſur eux à la tête des aſſiegés, une ſortie ſi vigoureuſe qu'il les mit en fuite. C'étoit en 731. Ebbon ſe retira ſur la fin de ſes jours à Arce, environ à ſix lieues de Sens, dans une eſpece d'hermitage, d'où il ne ſortoit que le ſamedi pour ſe rendre à ſon égliſe, & inſtruire ſon peuple le Dimanche. Il eſt honoré comme Saint le 27. Août. Il avoit deux ſœurs, Ingoare & Leutherie, qui ſe conſacrerent à Dieu, & qui, avec l'agrément de leur frere, donnerent leurs biens au monaſtere de S. Pierre-le-Vif, où elles furent enterrées avec lui.

EBBON de Charenton, étoit un ſeigneur qui avoit de la pieté, & qui fonda dans le XII. ſiecle l'abbaye de Noirlac, ſituée à une demi-lieue de ſaint Amand, & qui fut appellée dans ſon origine *la Maiſon-Dieu*. On a prétendu

que le nom de Noirlac en latin *de Nigro lacu*, fut donné à cette maison à cause de la mort du jeune Ebbon de Charenton, qui se noya, dit-on, dans un lac voisin étant encore enfant : mais ce récit paroît une fable, puisque l'on trouve une charte de cet Ebbon qui confirme la fondation de son pere. On voit dans le chapitre les tombeaux du pere & du fils avec ceux de leurs femmes, dont les seigneurs de la Chastre ont fait effacer la qualité de fondateur qu'ils veulent s'attribuer. Manrique dit que cette abbaye fut fondée l'an 1136. cependant l'acte de la fondation n'est daté que de l'an 1150. * *Voyez* en particulier le *Voyage litter. de* D. Martenne, *to. 1. 2. part. pag. 38. & 39.*

EBERT, (Theodore) professeur en hebreu à Francfort sur l'Oder, y fut recteur dans les années 1618. & 1627. Il est fort connu par ses écrits, & il s'est appliqué en particulier à nous faire connoître les jurisconsultes & les politiques qui se sont distingués par leur science dans la langue hebraïque, & dans les langues orientales qui en dépendent ou qui en dérivent, & qui ont contribué à en augmenter & à en étendre la connoissance. C'est le sujet d'un ouvrage qu'il a intitulé par cette raison : *Elogia Jurisconsultorum & Politicorum illustrium qui sanctam hebraam linguam aliasque ejus propagines orientales propagarunt, auxerunt, promoverunt.* Cet ouvrage contient cent eloges. Il a été imprimé en 1628. Il a publié aussi la Vie de Jesus-Christ en hebreu; une Centurie de remarques politiques en latin; une Chronologie des principaux docteurs ou sçavans qui ont cultivé la langue sainte depuis le commencement du monde jusqu'à son tems. L'étude qu'il avoit fait lui-même de cette langue, lui avoit donné lieu de connoître les sçavans qui avoient acquis la même connoissance, & avoient travaillé à la perfectionner; & l'amour qu'il avoit conçû pour tous ceux qui l'avoient précedé dans la même carriere, l'avoit porté à tirer leurs noms de l'oubli, ou à augmenter la gloire de ceux dont la réputation étoit déja connue. Nous avons encore de Theodore Ebert un ouvrage moral en latin, sous le titre de *Speculum morale.* * Becmanni, *Memor. Francofurt. in notitia universit. cap. 5.*

EBERUS. (Paul) *Substituez cet article à celui qui se trouve dans le Moreri sous le nom* EBER. (Paul) Eberus, né à Kitzingen dans la Franconie le 8. Novembre 1511. fut mis de bonne heure au college à Anspach. En 1525. Il alla à Nuremberg, & en 1532. le sénat de cette ville l'envoya à Wittemberg, où il prit le degré de maître-ès-arts en 1536. Comme il écrivoit bien, Philippe Melanchthon s'en servit pour copier ses ouvrages, & ayant bientôt reconnu qu'il avoit beaucoup d'autres talens que celui de bien écrire, il lui donna sa confiance, & le consultoit dans ce qu'il faisoit de plus important; c'est ce qui a fait nommer celui-ci, par quelques-uns, *le repertoire de Philippe.* Eberus fut fait professeur en philosophie en 1544. & en hebreu en 1556. On le fit pasteur la même année. Il fut envoyé quelque tems après au college de Wormes avec Melanchthon, & en 1558. on le nomma premier pasteur de Wittemberg à la place de Bugenhage. Il prit le degré de docteur en theologie en 1559. & neuf ans après c'est-à-dire, en 1568, il alla à Anspach avec Paul Crellius, pour tâcher d'appaiser les brouilleries & les divisions que les disputes & differens interêts avoient excitées dans le clergé. Enfin après être revenu du colloque d'Altenbourg il mourut le 10. Decembre 1589. Depuis la mort de Mélanchthon, il avoit été regardé comme l'un de ses plus estimés disciples, que l'on appelloit alors en Saxe les *Crypto-Calvinistes*, c'est-à-dire, *Calvinistes secrets* ou *cachés*, parce qu'ils étoient beaucoup plus moderés que les autres partisans de cette secte. Eberus a composé en allemand quelques cantiques pour l'usage de l'église de sa communion, où l'on s'en sert encore aujourd'hui; *Expositio Evangeliorum Dominicalium : Calendarium historicum populi Judaici à reditu Babylonico ad Hierosolyma excidium, &c.* * *Voyez* Adam, dans ses *Vies des Theologiens Allemands*; Teissier, dans ses *Eloges*. Il est étonnant que Joachim Camerarius, qui a donné une vie de Melanchthon assez étendue, ne parle point de Paul Eberus.

EBIONITES. *Ajoutez aux citations que* Laurent Mosheim, dans ses *Observationes sacra historico-critica*, a donné dans le chapitre V. du livre premier, une dissertation curieuse sur l'existence d'Ebion. Nous l'indiquons, parce qu'elle est peu connue. *Dans le même article des* EBIONITES, *de l'édition du Dictionaire historique de 1725. effacez ce que l'on y dit que* les Ebionites se joignirent dans la suite aux Elcesaites.

EBROIN, maire du palais. *Dans les citations des éditions du Dictionaire de 1725. & 1732. on met* Gregoire de *Tours*, *Append. chap. 94. &c. C'est une méprise, il faut citer* le continuateur de Fredegaire, dans l'*Appendix* des ouvrages de S. Gregoire de *Tours*.

EBROMAGUS, lieu de la demeure de S. Paulin, sur la situation duquel les sçavans sont fort partagés. La plûpart veulent que ce soit Brau ou Embrau, près de la Garonne, au-dessous de Blaye, environ à six lieues de Bourg du côté de la Saintonge, & tel est en particulier le sentiment du pere de Longueval, Jesuite, dans son *Histoire de l'Eglise Gallicane, liv. 3. page 373.* Mais pourquoi ne seroit-ce pas plûtôt l'*Ebromagus* dont les anciens itineraires font mention, & qu'ils placent entre Toulouse & Carcassonne, à quatorze milles de cette derniere ville vers Toulouse, & à peu près à une égale distance du Tarn & de la Garonne ? En effet, l'*Ebromagus* des itineraires est vraisemblablement le lieu de Bram dans le Lauragais & l'ancien diocèse de Toulouse, situé à deux lieues de la petite riviere de Lers qui se jette dans la Garonne, ou plûtôt le lieu de Vibram, vers la source de la même riviere de Lers dans le pays de Lauragais. La distance marquée dans les itineraires convient à peu près à l'un & à l'autre de ces deux endroits, & s'accorde avec ce qui est dit dans la vingt-deuxième épître d'Ausone, qui de Lugagnac où il demeuroit à deux lieues de Bourdeaux, envoya acheter des bleds du côté de Tarn & de la Garonne, & les fit transporter sur de petits bateaux du lieu où il avoit fait faire cette emplette, jusqu'à *Ebromagus* où il les mit en dépôt dans les greniers de Paulin. En fixant l'*Ebromagus* de S. Paulin de la maniere dont on vient de le dire, ce lieu se trouve situé auprès d'une riviere, peu considerable à la verité, mais qui se jettant bientôt après dans la Garonne, peut avoir servi à transporter sur de petites barques les provisions que l'intendant d'Ausone avoit faites. Si l'*Ebromagus*, dont parle cet Ausone, eût été près de Lugagnac, ce seigneur n'eût pas eu besoin d'un entrepôt & d'un tems considerable, comme il le dit, pour faire voiturer ses grains jusques chez lui. Le même, dans sa vingt-unième lettre, remercie S. Paulin qui étoit alors à *Ebromagus*, de lui avoir envoyé de la saumure de Barcelonne & de l'huile. Or il est bien plus naturel que ce dernier ait envoyé ces provisions des environs de Carcassonne, pays où l'on commence à voir des oliviers, que des embouchures de la Garonne où il n'y en a point. Les anciens, d'ailleurs, ne nous donnent aucune connoissance d'un *Ebromagus* situé vers Bourg ou Blaye : mais ils parlent de celui qui étoit entre Toulouse & Carcassonne. L'amitié que S. Paulin avoit contractée avec Sulpice Severe, nous fournit une nouvelle preuve que l'*Ebromagus* où demeuroit le premier est celui des itineraires; car Sulpice Severe faisoit alors son séjour à *Elusione*, entre Toulouse & Carcassonne : or selon les itineraires, le lieu d'Elusione étoit situé à neuf milles d'*Ebromagus*. * *Voyez* sur ce sujet une *Dissertation*, des peres doms de Vie & Veysset, Benedictins, dans les notes qui sont à la fin du premier tome de leur *Hist. gener. de Languedoc, p. 634. &c.* La *Vie de S. Paulin, par* M. le Brun des Marettes, au commencement de l'édition qu'il a donnée des ouvrages de ce Saint.

ECBATANE, ville peu éloignée de Ptolémaïde, & située sur le mont Carmel : Pline en fait mention, *livre 5. chap. 19.* C'est dans cette ville que Cambyse, en montant à cheval, se blessa mortellement. On prétend que l'oracle que ce prince avoit consulté à Bute, lui avoit dit qu'il mourroit à Ecbatane. Cambyse entendit par-là la capitale de la Medie; mais l'oracle, dit Herodote historien Payen, parloit d'Ecbatane de Syrie. * Herodote, *liv. 3. chap. 64.* Relandi *Palestina, lib. 3.*

ECCHELLENSIS. (Abraham) *Ajoutez ce qui suit à ce que l'on a dit de sa personne & de ses ouvrages dans les deux dernieres éditions du Dictionaire historique.* Le petit livre intitulé : *Semita sapientiæ*, qui fut imprimé à Paris, est un trésor de morale en son genre. C'est une traduction latine d'un écrit arabe. Environ l'an 1636. la congrégation *de propaganda Fide* aggrégea ce sçavant Maronite à ceux qu'elle employoit à travailler à une version de l'Ecriture-Sainte en arabe. Il y travailloit à Rome vers l'an 1652. Pendant qu'il professoit dans cette ville les langues orientales, il fut choisi par le grand-duc Ferdinand II. pour traduire d'arabe en latin le cinq, le six & le septiéme livre des Coniques d'Apollonius. Il fut aidé dans cette version par Jean-Alphonse Borelli, celebre mathematicien, qui y ajouta des commentaires. Cet ouvrage fut imprimé à Florence avec le livre d'Archimede *de assumptis*, l'an 1661. *in folio.* Ecchellensis mourut à Rome au mois de Juillet 1664.

ECHANSON. *Ajoutez à la fin du catalogue des grands-Echansons de France ce qui suit.*

XLV. André de Gironde, comte de Buron, vicomte d'Embrief, seigneur de Neronde, Escury, de Mesmin, de Fay, de Longregard, de la Mairie-d'Ardré, de Soissons, Roziere, &c. né le 25. Mars 1694. fut pourvû de la charge de grand-échanson sur la démission du marquis de Laumary, le 28. Mai 1731. Il fut aussi pourvû de celle de lieutenant general au gouvernement de l'isle de France sur la démission du marquis de Houdetot, le 17. Juin suivant. *Voyez* GIRONDE, *dans ce Supplément.*

ECHARD, (Jacques) religieux de l'ordre de S. Dominique, &c. *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans l'édition de ce Dictionaire de 1725. que* cet habile homme est mort à Paris le 15. Mars 1724. âgé d'environ quatre-vingt ans. Sa bibliotheque des Ecrivains de l'ordre de S. Dominique, composée en latin, & l'une des meilleures que l'on ait faite en ce genre, n'a pas été donnée en 1719. *comme on l'a dit*, mais le premier volume seulement parut en 1719. & le second ne fut publié qu'en 1721. l'un & l'autre *in folio.*

ECHAUX, (Bertrand d') archevêque de Tours, étoit parent de Henri IV. roi de France, & son pere étoit le vingt-unieme ou le vingt-deuxieme vicomte de sa famille dans le Bearn. Il eut l'abbaye de S. Maixent de Poitiers, ordre de S. Benoît, & fut nommé à l'évêché de Bayonne en 1594. ou en 1595. & en 1618. à l'archevêché de Tours, après que Sebastien Galigay, frere de la maréchale d'Ancre, se fut retiré. Il eut le cordon bleu en 1619. Louis XIII. dont il fut premier aumônier, lui avoit accordé une nomination au cardinalat ; mais le cardinal de Richelieu, qui ne l'aimoit pas, fit si bien par son credit & par ses intrigues que la promotion n'eut pas lieu pour lui, & que ce fut Denys de Marquemont, archevêque de Lyon, qui emporta le chapeau. Bertrand d'Echaux mourut le 21. Mai 1641. âgé de quatre-vingt-cinq ans, & fut enterré dans sa cathedrale, où on lit cette épitaphe :

*Hic jacet Bertrandus de* ESCHAUX, *virtute clarus, doctrinâ insignis, prosapiâ illustris, qui regum Henrici magni felicis memoriæ, & Ludovici XIII. regnantis per totos XXXV. annos primus sacrarum largitionum comes fuit. Per annos XXV. Bajonensis antistes, & per annos XXIII. archiepiscopus Turonensis, nec non torquati Regii Spiritus præfectus : tandemque plenus gloriâ & diebus obiit anno ætatis suæ LXXXV. 21. Maii, anno M DC XLI.*

Ce fut sous son épiscopat que les peres de l'Oratoire furent fondés à Tours. * *Voyez* MM. de Sainte-Marthe dans leur *Gallia Christiana* ; & les lettres du cardinal d'Ossat, avec les notes de M. Amelot de la Houssaye, *tome 3. page 308.*

ECHIQUIER étoit un tribunal superieur en Normandie, composé de juges ecclesiastiques & de juges laïques, pour juger sur les appellations des juges inferieurs. Cette compagnie s'assembloit deux fois l'année, vers la fête de Pâques, & vers celle de S. Michel. Elle s'assembloit en differents lieux : c'étoit tantôt à Rouen, tantôt à Caen, & quelquefois à Falaise. Louis XII. rendit ce tribunal perpétuel & sedentaire dans la ville de Rouen l'an 1499. & le composa de quatre presidents & de vingt-huit conseillers. François I. lui donna le nom de *Parlement* l'an 1515. Les rois de France ont augmenté dans la suite le nombre des officiers, & depuis quelques années on y a établi une seconde chambre des enquêtes. Ce parlement fut transferé à Caen par lettres patentes du roi Henri III. données à Blois au mois de Fevrier de l'an 1589. & il ne fut rétabli à Rouen qu'en 1594. par lettres patentes du roi Henri IV. Sa jurisdiction s'étend sur toute la Normandie divisée en sept bailliages, & autant de sieges presidiaux. * *Voyez* M. Huet, dans ses *Origines de Caen.* Piganiol de la Force, dans sa *Nouvelle description de la France, tome 5. pag. 47. & 48. &c.*

ECHIUS ou VON ECK. (Leonard) *Suppléez cet article à celui qui se trouve dans le Moreri.* Echius, jurisconsulte celebre, né en 1480. d'une famille noble en Baviere, étudia d'abord la jurisprudence en Allemagne, passa ensuite en Italie où il reçut le bonnet de docteur, & le marquis d'Anspach l'ayant nommé son conseiller, il s'en servit pour des négociations importantes. Guillaume duc de Baviere le nomma son conseiller en 1520. & Echius fut fort utile dans les diétes de l'empire. Plusieurs autres états le consulterent aussi fort souvent dans des occasions importantes, & pendant la révolte des paysans en 1525. il rendit de services très-considerables. Vingt-neuf ans après, Charles V. s'en servit dans la guerre de Smalcade, ce qui donna occasion à ce proverbe qui eut lieu alors & qui fut long-tems repeté depuis : *Que ce qui étoit conclu sans l'avis d'Echius étoit conclu en vain.* Il mourut à Munich le 17. Mars 1550. peu de jours après le duc de Baviere ; & sa memoire demeura tellement en vigueur, que toutes les fois qu'il falloit démêler quelque affaire difficile dans l'empire, on avoit coutume de dire, *Si Echius étoit ici, il éclairciroit le fait en trois mots.* Il laissa un fils nommé *Osvvalde*, & trois filles, dont les deux cadettes moururent jeunes. L'aînée épousa premierement *Guillaume*, baron de Schwartzenberg, & depuis successivement deux comtes de Schlick, après la mort l'un de l'autre. * Adam, *in vit. Jurisc. &c.*

ECHIUS ou ECKIUS, (Jean) docteur en theologie, &c. *Dans les éditions de ce Dictionaire de 1725. & de 1732. on dit qu'il* mourut l'an 1545. *ce sont deux ans de trop* : il mourut en 1543.

ECKARD. (Henri) *Suppléez cet article à celui qui est dans le Dictionaire historique de l'édition de 1725.* Eckard étoit né à Wetter dans le landgraviat de Hesse en 1582. Il suivit toujours les erreurs de Luther, dont il fut un zelé partisan, & on le fit surintendant general à Altenbourg, où il eut souvent occasion de donner des preuves de ce zele. Il mourut en 1624. âgé seulement de quarante-un ans & trois mois. Il a publié plusieurs ouvrages, sçavoir la theologie des Peres ; *Fasciculus & Pandecta controversiarum* ; la réfutation de *Piscator* ; un commentaire sur les Pseaumes ; un traité de la descente aux enfers ; un écrit intitulé : *Anti-Pelargus*, c'est un recueil de disputes en deux tomes touchant les contestations entre les Lutheriens & les Calvinistes.

ECKLES, (Salomon) Anglois, musicien très-habile, fut pendant bien des années les délices de l'Angleterre par sa science dans la musique, & sa dexterité à toucher des instrumens. Mais ayant été séduit par la secte des *Quakers* ou *Trembleurs*, qui infecta ce royaume dans le dernier siecle, & qui y subsiste encore, il brûla son lut & ses violes avec toutes les productions de son génie, & composa par forme de dialogue, un ouvrage sur la vanité de la musique. Jusques-là il n'étoit pas condamnable, & selon les principes de l'Evangile qui doivent être notre regle, il pouvoit meriter des louanges. Mais Eckles devint fanatique, & sans aucune teinture de la theologie, il osa proposer un expédient nouveau pour s'assurer de la veritable religion. Mais cet expédient fut digne de son ignorance & de son fanatisme ; il étoit insensé. Ce fut de rassembler sous un même toit les plus gens de bien de chacune des societés

qui partagent le Christianisme, de vacquer-là, tous ensemble à la priere, & d'y passer sept jours sans nourriture. » Alors, dit-il, ceux sur qui l'Esprit de Dieu (qu'ils devoient attendre en cet etat) se manifesteroit d'une maniere sensible, c'est-à-dire, par le tremblement des » membres, & par des illustrations interieures dont chacun devoit être juge, pourroient obliger le reste du » monde à souscrire à leurs decisions. « Mais personne ne le suivit dans sa folie. Eckles abandonné en cette rencontre, n'en devint pas plus sage. Un jour il entra dans une assemblée de Catholiques à Gallowai, faisant de grands cris, portant sur sa tête un brasier ardent où il avoit jetté du souphre, & menaçant l'assemblée d'un feu encore plus terrible, si l'on ne cessoit, disoit-il, d'idolâtrer. On le laissa crier: il sortit, & plein de la même fureur il parcourt la ville en faisant les mêmes cris. Un cachot renferma ses menaces. Lorsqu'il en fut tiré il courut à Londres, & prenant le moment qu'un opérateur du haut de son theâtre amusoit le peuple, il se mit à prêcher au milieu de la multitude qui le chargea de coups & d'affronts. L'Irlande fut sa ressource. Il se glissa à Cork dans l'eglise principale: il y invectiva contre la priere qui s'y faisoit. On le saisit, on le resserre, on l'exile en la nouvelle Angleterre. Là le fanatique cherche à se signaler par une prédiction; l'evenement ne répondit point à l'oracle. L'insensé reconnut lui-même la vanité de ses prophéties & passa le reste de ses jours dans le repos, mais sans religion. Il mourut sur la fin du XVII. siecle. Le pere Catrou, en parle dans sa belle *Histoire des Trembleurs*, *livre 3*.

ECLANE, ville d'Italie, étoit distante de Benevent de quinze milles, comme marque l'itineraire d'Antonin: c'est ce qui lui fit aussi donner le nom de *Quinto-Decimum*. Elle a été ruinée, & le siege épiscopal transferé d'abord à Frigento, a été uni à celui d'Avellino.

ECMON, (Edouard) fameux graveur en bois qui florissoit au commencement du XVII. siecle, a excellé à copier des gravûres du celebre Callot, graveur à l'eau forte. * Papillon, *Traité manuscrit de la gravûre en bois.*

*SUITE CHRONOLOGIQUE DES GRANDS ECUYERS de FRANCE.*

*Corrigez & ajoutez ce qui suit à l'édition du Dictionaire historique de 1725.*

X. Odart des Roules, *lisez* Oudart des Taules.

XVIII. Philippe de Giresmes, *lisez* de Geresme.

XX. Bureau de Dicy, *lisez* Jean de Dicy, dit *Bureau*.

XLI. Louis de Lorraine, *ajoutez* mort le 13. Juin 1718.

XLII. Henri de Lorraine, *ajoutez qu*'il fut reçû en survivance du comte d'Armagnac son pere, & *qu*'il mourut le 3. Avril 1712.

XLIII. Charles de Lorraine Armagnac, à la place du comte de Brionne son frere, *lisez* reçû en survivance de son pere en Mars 1712. Il lui succeda le 13. Juin 1718.

EDELINCK, (Gerard) graveur ordinaire du roi, conseiller dans l'académie royale de peinture, nâquit à Anvers vers le milieu du siecle précedent; il y apprit les premiers élemens du dessein & de la gravûre; mais ce fut en France qu'il fit le grand nombre d'ouvrages qui lui ont si justement acquis une place parmi les graveurs qui se sont distingués par la beauté de leur burin. Les graces que le feu roi Louis XIV. sçavoit distribuer si à propos à toutes les personnes de merite & de talens, attirerent Edelinck à Paris, & il n'y resta pas long-tems sans ressentir les effets de la generosité de ce prince. Il fut choisi pour graver le précieux tableau de la sainte Famille, & celui d'Alexandre visitant la famille de Darius, deux morceaux de la premiere réputation, l'un de Raphaël, & le second de le Brun, qui se trouvent dans le cabinet du roi. Edelinck se surpassa dans les estampes qu'il executa d'après ces tableaux; il en fit deux chef-d'œuvres. L'on y admire, de même que dans tout ce qui est sorti de ses mains, une pureté de burin, une fonte & une couleur brillante, qui sont des parties de son art qu'il possedoit éminemment & dans une superiorité d'autant plus grande, qu'elles lui étoient naturelles. Edelinck avoit encore un autre talent qui ne lui étoit pas moins propre; il travailloit avec une facilité merveilleuse, & c'est ce qui lui a fait produire le grand nombre de planches qu'on a de lui, parmi lesquelles les excellents portraits d'une infinité de personnes illustres de son siecle qu'il a gravés tiennent un des premiers rangs. On n'en doit pas séparer cette merveilleuse estampe de la Magdeleine renonçant aux vanités du monde, d'après le Brun, dans laquelle on ne sçait ce qui doit l'emporter ou de la bonté de la gravûre, ou de la noblesse de l'invention & la finesse de l'expression. Edelinck a gravé encore plusieurs autres morceaux considerables d'après le même peintre qui l'estimoit beaucoup. Enfin chargé de gloire & d'années, il mourut en 1707. dans l'hôtel royal des Gobelins où il avoit un logement. Il avoit un frere cadet nommé *Jean*, qui a gravé comme lui au burin, & même avec succès, mais qui mourut dans un âge peu avancé. * *Mem. du tems.*

EDIMBOURG ou EDEMBOURG. *Ajoutez à ce que l'on a dit de cette ville capitale d'Ecosse dans le Dictionaire historique éditions de 1725. & de 1732. que* le dernier évêque d'Edimbourg, & le dernier prelat d'Ecosse depuis l'abolition de l'episcopat en ce royaume, etoit Jean Rossi, qui mourut à Edimbourg même le 30. Mars 1720. en sa soixante-quatorziéme année.

EDMER ou EADMER, religieux de l'ordre de S. Benoît, de la congrégation de Cluni, &c. *A son article dans le Dictionaire historique édition de 1725. il est dit que* dom Gabriel Gerberon, Benedictin de la congrégation de saint Maur, a donné les ouvrages de ce religieux Anglois avec ceux de S. Anselme: *cela n'est vrai qu'en partie.* Dom Gerberon n'a donné qu'une portion des ouvrages d'Edmer, mais il a publié tous ceux qu'il a pû recouvrer: les bibliotheques d'Angleterre en renferment un plus grand nombre qu'il n'a pû donner au public, quoiqu'il l'eût desiré. Edmer florissoit au commencement du XII. siecle.

EDRISI, (Al) fameux geographe Arabe, appellé autrement *Scharifol Edrisi*, c'est-à-dire, *l'illustre Edrisi*. Sa famille étoit noble, & l'on prétend que ses ancêtres avoient regné dans quelque partie de l'Afrique. Il vivoit du tems de Roger II. roi de Sicile, par ordre duquel il composa sa géographie, intitulée: *Noshatol Moshtac*, ou le divertissement de l'esprit curieux. Ce livre devoit servir à expliquer un globe terrestre d'argent du poids de quatre cens livres qui appartenoit au roi Roger, & c'est pour cela qu'on l'appelle souvent *le Livre de Roger*. La geographie de Nubie que Sionita & Hesronita ont traduite en latin, n'est qu'un mauvais abregé de l'ouvrage d'Edrisi qui acheva sa géographie l'an de l'hegire 548. de Jesus-Christ 1153. Leon Africain, dans un ouvrage manuscrit sur les hommes illustres, parle ainsi d'Al Edrisi, qu'il nomme *Esseriph Assachalli*. « Il nâquit, dit-il, d'une famille noble à Massare en » Sicile, & étoit extrêmement versé dans la philosophie, » dans la medecine, dans l'astrologie & dans la cosmographie. Il avoit écrit un livre de geographie, intitulé: » *Nushat al Absar*, c'est-à-dire, le divertissement des » yeux, & qui etoit disposé selon les sept climats. Il avoit » achevé cet ouvrage lorsque Roger fit une irruption en » Sicile, & prit une ville après l'autre. Ceux de Massare » l'envoyerent en députation au roi, pour lui signifier » qu'ils étoient prêts à se rendre. Assariph presenta alors » son ouvrage à Roger qui en fit un cas extraordinaire, & » lui donna en récompense un certain bourg. Roger avoit » toujours depuis ce livre devant les yeux; & lorsque ses » conseillers lui recommandoient la geographie de Prolomée préferablement à celle d'Assariph: il répondoit: » Ptolomée n'a décrit qu'une partie du monde; mais Assariph a écrit sur tout l'univers. « Il mourut à Civitat, l'an de l'hegire 516. qui est l'an 1122. de J.C. selon Leon; mais il y a sûrement erreur dans la chronologie de cet auteur, à qui il est assez ordinaire de n'être point d'acord avec les écrivains Arabes. * Gravius, *in Prefat. ad Geogr. Pers. &c.*

EDWIN, premier roi Chrétien de Northumbre, c'est-à-dire, des Anglois septentrionaux, étoit fils d'Ella, & parvint de bonne heure à la couronne que l'on avoit usurpée sur son pere. Ethelfrede ou Adelfride, roi de Bernicie, voulut aussi profiter de la jeunesse de ce prince pour la lui enlever,

enlever, & il s'en empara en effet. Edwin erra depuis pendant quelques années sans oser se faire connoître. Enfin Redwalde, roi d'Essex, prit sa défense, & marchant contre l'usurpateur avec une armée puissante, il le surprit, le chassa & rétablit Edwin. Celui-ci chercha alors à s'unir avec Ethelbert roi de Kent, en épousant sa fille Edelburge, que d'autres nomment *Tate* ; & comme la princesse avoit été élevée dans la religion Chrétienne, Edwin à qui elle fut refusée d'abord parce qu'il étoit Payen, promit de lui laisser toute liberté, & à tous ceux qui seroient auprès d'elle. Il assura même qu'il embrasseroit aussi la religion Chrétienne, si après un mûr examen, il convenoit qu'elle étoit la meilleure. Sur cette promesse on lui accorda Edelburge. Les premieres années qui suivirent cette alliance, ne furent presque employées qu'à des conquêtes. Edwin en fit sur les Saxons, les Bretons, &c. pendant que Paulin, depuis évêque de Rochester, l'un de ceux que le pape S. Gregoire avoit envoyés en Angleterre, en faisoit aussi plusieurs pour la religion Chrétienne dans les états même d'Edwin. Ce prince ayant été dangereusement blessé par un assassin, promit enfin d'embrasser la religion Chrétienne, si le Christ dont on lui parloit, le guerissoit de sa blessure & lui donnoit la victoire sur ses ennemis. Quelque interessés que parussent ses vœux, Dieu les exauça dans sa misericorde. Edwin guerit, marcha contre ceux de West-Sex, les défit, se fit au retour instruire dans le Christianisme, & reçut le Baptême vers l'an 626. Il avoit déja fait instruire dans la même religion Canfled sa fille, qui avoit été aussi baptisée avec douze personnes de sa cour. Edwin, avant son baptême, reçut plusieurs lettres d'exhortations du pape Boniface. Depuis sa conversion au Christianisme, il mit tous ses soins à y attirer les autres, & il eut la joie de voir la plus grande partie de ses sujets abandonner les idoles pour adorer Jesus-Christ. Ce prince fut tué environ sept ans après sa conversion, dans une bataille en 633. par Kedwalla roi des Bretons, allié de Penda roi de Mercie. Cette mort causa une grande révolution dans les états du défunt. Paulin, & Bassus un des capitaines d'Edwin, se virent obligés de prendre la reine & ses enfans, & de se sauver par mer auprès d'Eadbald roi de Kent, & frere d'Edelburge, qui les reçut avec joie, & nomma Paulin à l'évêché de Rochester. * *Voyez* Beda, *Hist. de reb. Anglorum, lib. 2.*

EDZARDI, (Esdras) fils d'un ministre de Hambourg, nâquit dans cette ville le 28. Juin 1629. & y commença ses études, qu'il continua à Lipsic & qu'il acheva à Wittenberg où il étoit en 1649. Il vint à Bâle en 1650. & prit des leçons talmudiques & rabbiniques sous Buxtorf. Il voyagea ensuite dans la Suisse, & alla en 1651. à Strasbourg où il demeura deux ans. Il séjourna depuis à Greffen, à Rostock, à Gripswald & ailleurs. A Rostock il soutint des theses publiques, & y prit le degré de licentié en theologie : le sujet de ses theses étoit, *De præcipuis doctrinæ Christianæ capitibus adversus Judæos & Photinianos.* Il prit ensuite la route de Hambourg, & commença à donner gratuitement des leçons pour la langue hebraïque & les autres langues orientales. La réputation qu'il s'acquit par-là fut telle qu'on lui offrit de toute part des postes considerables, où ses talens eussent pû briller : mais il les refusa tous dans le dessein de conserver sa liberté pour travailler à la conversion des Chrétiens & des Juifs. Pour les premiers, étant lui-même dans l'erreur, il ne pouvoit que les égarer en prétendant les convertir : pour les autres, on prétend qu'il en amena beaucoup à la connoissance du Christianisme, mais il les imbut en même-tems des faux principes des Protestants qu'il suivoit. Il mourut le premier Janvier 1708. Il a laissé des lettres adressées à Buxtorf, que l'on conserve encore manuscrites dans l'université de Bâle. * Voyez *Acta litteraria Hamburgensia*, pour le mois de Fevrier 1708.

EGBERT, abbé de S. Florin au diocèse de Trèves, &c. *Ajoutez à ce qu'on a dit dans l'édition de cet Dictionaire de 1725.* qu'il est mort l'an 1165. qui est aussi l'année de la mort de sa sœur sainte Elisabeth, religieuse de l'ordre de S. Benoît, dont il a composé la vie, & donné trois livres des révelations que l'on prétend qu'elle avoit eues.

EGICA ou EGECA. *Suppléez cet article à celui qui est dans l'édition du Dictionaire historique de 1725.* Egica fut roi des Gots en Espagne. On met le commencement de son regne en 687. ou 688. Il succeda à Ervige ou Eringe, dont il épousa la fille nommée *Cixilene*. Mais il la répudia dans la suite, parce qu'Eringe avoit fait mourir Vamba, pere, selon les uns, & oncle seulement, selon d'autres, d'Egica même. Ce prince poussa la vengeance de ce meurtre jusqu'à faire mourir Virize qu'il avoit eu de Cixilene. Ce fut dans la Galice qu'il immola ainsi son propre fils à son ressentiment. Avec une action si dénaturée il ne laissoit pas que de témoigner du zele pour le Christianisme, & il s'opposa toujours aux Juifs qui après avoir embrassé cette religion, retournoient au Judaïsme. Il est parlé de ce prince dans le XV. concile de Tolede, qui fut tenu la premiere année de son regne ; dans le XVI. qui fut assemblé la sixieme, & dans le XVII. qui se tint la septieme année. Il mourut l'an 701. & son fils aussi nommé *Visize* ou *Vitiza*, qu'il avoit déja associé à sa couronne, lui succeda.

EGINARD, EGINHARD ou EINARD. *Dans le Dictionaire historique, éditions de 1725. & de 1732. on dit qu*'Eginard fut celebre par sa pieté ; *& de suite on ajoute qu*'il eut de grande familiarités avec Imma, fille de Charlemagne : *c'est une contradiction bien sensible. Dans le même article on dit qu*'il fut administrateur de l'abbaye de Michlenstad : il est sûr qu'il fut fondateur & premier abbé de Seligenstadt, monastere de l'ordre de S. Benoît, situé sur le Mein, dans l'archevêché de Mayence. *Ajoutez aussi que* les lettres d'Eginard que Duchêne a fait imprimer, sont au nombre de soixante-deux. Ces lettres ont été publiées de nouveau à Francfort l'an 1714. *in folio*, par les soins du R. P. Jean Weinckéens, prieur claustral de l'abbaye de Seligenstadt. La soixante-deuxieme lettre n'est point d'Eginard, comme ces éditeurs & le pere Mabillon l'ont assûré. Elle n'a point été écrite non plus à Hermengarde femme de l'empereur Louis *le Débonnaire*, ni l'an 816. comme l'a cru le dernier. Cette lettre n'a pû être adressée qu'après la mort de Louis *le Débonnaire*, à Hermengarde femme de l'empereur Lothaire, l'an 841. Il suffit de la lire attentivement, & de se rapprocher les circonstances des tems pour en être convaincu. C'est une discussion que l'on peut voir assez bien faite dans la premiere feuille des *Singularités historiques & litteraires*, en 1734. à Paris chez Didot. *Nous dirons seulement ici que* cette lettre est d'un seigneur François attaché secretement au jeune empereur Lothaire ; *qu*'elle ne regarde nullement l'histoire de l'ordre de S. Benoît, *& qu*'elle est d'une grande importance pour l'histoire de la guerre civile qui désola la France sous les enfans de Louis *le Débonnaire*.

EGIL, EIGIL ou AIGIL. *Suppléez cet article à celui qui est déja dans le Dictionaire historique.* Egil étoit originaire du Norique ou de la Baviere. Il fut offert dans son enfance à saint Sturme son parent & premier abbé de Fulde. Pendant qu'il vécut sous la discipline de ce saint abbé, il en prit parfaitement l'esprit, & il tâcha de le communiquer par la vie qu'il en composa. L'empereur Louis *le Débonnaire* ayant fait déposer l'abbé Ratgaire, & l'ayant fait exiler parce qu'il agissoit dans Fulde en tyran & non en pere, la communauté choisit Egil pour le remplacer en l'an 818. L'empereur agréa cette élection & la confirma. Egil sçavoit allier la douceur & l'autorité d'un pere, avec la vigilance & la fermeté d'un superieur. Il fit aimer la régle en se faisant aimer lui-même, & il gouverna son monastere avec tant de sagesse qu'il fit oublier les troubles précedens. Il sollicita même & obtint le rappel de Ratgaire que l'humiliation avoit rendu plus traitable & plus pacifique, & qui se retira dans un petit monastere proche de Fulde qu'il fit bâtir sur une montagne, nommé *le Mont S. Boniface*. Egil fut d'un grand secours à Raban dans ses études, & il ne cessoit de l'exhorter à augmenter ses connoissances & à en faire un saint usage. Il mourut l'an 822. & Raban lui-même fut son successeur. * Candid. *in vita Eigil.* Le P. Longueval, Jesuite, *Hist. de l'Eglise Gallicane, tome 5. liv. 19.*

EGLISE Gallicane. *A cet article, dans les éditions de ce Dictionaire de 1725. & de 1732. on dit que* le pape Hilaire parle des Eglises Gallicanes en 367. Ce ne peut être qu'en 467. qui fut en effet la derniere année du pontificat de ce saint pape.

EGYPTE.

### *PYRAMIDES D'EGYPTE.*

*Dans l'édition du Dictionaire de 1725. il est dit que* la grandeur de ces édifices les a fait mettre au nombre des sept merveilles du monde, *& l'on attribue à l'ouvrage des trois pyramides tout ce que l'on rapporte d'après Herodote sur cet article. Mais tout ce récit n'est point exact. Il faut le réformer ainsi.*

Environ à quatre lieues du Caire, & à une & demie du fleuve du Nil, on voit encore aujourd'hui trois pyramides bâties par les anciens rois d'Egypte. L'une d'elles a merité d'être mise au nombre des sept merveilles du monde. Cent mille ouvriers travailloient à cet ouvrage, & de trois mois en trois mois un pareil nombre leur succedoit. On employa dix années à couper les pierres & à les voiturer, & vingt autres à construire ce vaste édifice. Le côté de la base qui est quarrée, est de cent dix toises, & la hauteur perpendiculaire de sept cens soixante-dix toises trois quarts. Les faces sont des triangles équilateraux; ainsi la superficie est de douze mille cent toises quarrées. On dit que cette premiere pyramide fut construite par l'ordre de Chemmis roi d'Egypte. On attribue la seconde au roi Chéops, & la troisieme à Mycerine, ou à une courtisanne nommée *Rhodope*. L'on ne connoît gueres que Poulet, voyageur moderne, qui ait soutenu qu'il n'y a point de prince dans l'Europe, qui, infatué des mêmes pensées qui remplissoient l'esprit des Egyptiens, selon lui, ne put plus facilement rendre son nom mémorable à la posterité par de semblables édifices.

### *SCIENCES DES EGYPTIENS.*

*Ajoutez aussi à ce que l'on a dit* des sciences des Egyptiens, *dans la même édition & dans celle de 1732. que* ces peuples étoient fort attachés à la Cabale. Ils étoient du moins dans les mêmes sentimens que les Juifs cabalistes sur la prétendue vertu de certains noms, qu'ils regardoient comme mysterieux & d'une efficacité si merveilleuse, qu'en les prononçant ils prétendoient faire des choses capables d'étonner les plus intelligens.

### *LEUR GOUVERNEMENT.*

*Dans ce qu'on dit du* gouvernement des Egyptiens, *dans le Dictionaire édition de 1725. on dit que* le royaume d'Egypte a été fondé par Misraïm (c'est Mesraïm) fils de Cham: *ajoutez que* c'est le même que Menès, qui passe pour le premier roi d'Egypte. Ce royaume a été long-tems gouverné par les Pharaons, dont on prétend qu'Amenophis fut celui sous lequel les Israëlites sortirent de l'Egypte, & qui fut submergé au passage de la mer Rouge. Mais on prétend que ce celebre évenement n'arriva que sous le successeur de Sesostris, fils & successeur lui-même d'Amenophis. *Ajoutez aux auteurs que l'on consultera avec utilité sur ce qui regarde* l'Egypte & les Egyptiens, Marsham, *in Chronico can. Ægypt. &c.* M. Rollin, dans son *Histoire ancienne, t. 1*, & aussi *à l'édition de 1732.* M. l'abbé Guion, dans le premier volume de son *Histoire des empires & des républiques depuis le déluge jusqu'à J. C.* C'est un fort bon ouvrage.

ELBENE, famille. *Corrigez & ajoutez ce qui suit à l'édition de ce Dictionaire de 1725. & à celle de 1732.*

ALPHONSE d'Elbene, évêque d'Orleans, mourut le 20. Mai 1665. Il avoit été nommé à l'évêché d'Orleans par Louis XIV. au mois de Mai 1646. & il fut sacré un an après, le 27. Mai 1647. Il assista à l'assemblée du clergé de France tenue à Paris en 1651. C'est à ses soins que nous devons le recueil des statuts synodaux du diocèse d'Orleans, en latin, imprimé *in 4°.* à Orleans même en 1664. On trouve à la fin un catalogue des évêques d'Orleans jusqu'à ce prélat. Symphorien Guion lui a dedié son *Histoire* écrite en françois, *de l'église, du diocèse, de la ville & de l'université* d'Orleans. *Barthelemi* d'Elbene, évêque & comte d'Agen, *ajoutez* mort le 4. Mars 1663. Gui d'Elbene ......, chambellan du duc d'Orleans, oncle (*& non* frere) de Louis XIV. eut de *Charlotte* de Refuge sa femme, morte veuve le 3. Septembre 1680. *Barthelemi*, &c. *Catherine* d'Elbene, femme du seigneur d'Arbouville, *non* d'Arbouvive, *comme on l'a dit, &c.*

ELEGIE, suivant sa veritable étymologie, est un poëme consacré aux gémissemens & aux larmes. Ce mot, selon Didyme, vient de ἒ ἒ λέγειν, *dire hélas*. Cette étymologie paroît beaucoup plus vraie que toutes les autres que l'on a données à ce mot. L'élegie fut donc ainsi nommée, parce qu'elle étoit remplie de l'exclamation lugubre ἒ ἒ si familiere aux poëtes tragiques, & qui échappe si naturellement aux personnes affligées. Le même Didyme définit l'élegie, un air triste, & qui se chante sur la flute. Plutarque nous apprend en effet que telle fut la pratique des premiers Elegiaques. C'est ce qui prouve, au moins en partie, que l'élegie a commencé par les plaintes ou lamentations usitées aux funerailles dans tous les tems, & chez tous les peuples de la terre. La flute accommodée aux sanglots de ces femmes gagées qui possedoient l'art de pleurer sans affliction, faisoit chez les anciens la musique des funerailles, & ces plaintes ou lamentations ausquelles on ajustoit la flute, s'appelloient ainsi que l'élegie ἔλεγοι, des airs tristes & lugubres. C'est ce qui fait que tous les anciens nous assurent que le premier usage de l'élegie fut de pleurer les morts. Il est naturel de présumer qu'au commencement, ces plaintes furent sans ordre, sans liaison, sans étude; & on ignore quand elles eurent la forme de l'élegie telle que nous la voyons dans Mimnerme & dans ceux qui l'ont suivi. On ne connoît point en effet l'auteur du vers élegiaque ou pentametre, ni le siecle où il a vécu. Mimnerme, selon toutes les apparences, a plutôt perfectionné cet art, qu'il ne l'a inventé, comme plusieurs le croient. Il rendit le vers élegiaque plus doux & plus harmonieux, ce qui lui a merité le surnom de *Ligystade*, mais il n'en est pas l'inventeur. Peut-être est-il le premier qui ait transporté l'élegie, des funerailles à l'amour. On ne voit du moins aucun poëte avant lui qui l'ait employée à cet usage. Bientôt après lui, l'élegie desormais consacrée à l'amour, ne servit plus gueres qu'à peindre les déplaisirs des amans. Hermesianax écrivit pour Leontium trois livres d'élegies, & Battis fut l'objet de celles de Philetas. Ils conserverent pourtant à ce poëme quelques traits de sa premiere origine, en mêlant en quelque sorte les funerailles avec l'amour, dont ils chanterent les plus tragiques effets. Hermesianax mit en vers élegiaques l'histoire de Leucippus, qui descendoit de Bellerophon, & qu'un commerce incestueux avec sa propre sœur engagea dans un parricide. Philetas déplora l'infortune de Polymene, à qui son amour pour Ulysse pensa couter la vie. Telle fut à peu près chez les anciens la matiere de l'élegie, avant que Tibulle, Ovide & Properce l'eussent presque réduite aux seuls interêts des amans. M. Boileau nous a marqué exactement dans les vers suivans les differens usages ausquels ce poëme fut employé.

> *La plaintive* ELEGIE *en longs habits de deuil*
> *Sçait, les cheveux épars, gémir sur un cercueil.*
> *Elle peint des amans la joie & la tristesse,*
> *Flatte, menace, irrite, appaise une maîtresse.*

Les Latins, excepté Ovide, ne connurent gueres d'autres usages de ce poëme. Soit qu'ils louassent les plaisirs de la vie champêtre, soit qu'ils déplorassent les maux que la guerre traîne après elle, c'étoit toujours par rapport à leur amour qu'ils louoient ces plaisirs ou qu'ils déploroient ces maux. Les modernes ont communément negligé cette regle. Quelque sujet qu'ils ayent traité la plupart, ils lui ont donné le titre d'*Elegie*, dès qu'ils lui en avoient donné la forme: comme si la forme suffisoit toute seule pour caracteriser un poëme, sans la matiere qui lui est propre, ou que ce fût la nature des vers; & non pas celle de l'imitation, qui distinguât les poëtes.

On peut partager les Elegiaques Grecs en deux classes : les uns, à la verité, ont fait des élegies, mais ils sont plus connus par d'autres genres de litterature. Les autres se sont plus appliqués à l'élegie. Parmi les premiers il faut compter *Archiloque*, qui étoit de l'isle de Paros, fils de Télesiclés, & qui fleurit dans la XV. olympiade : mais les maximes qu'il a communément enseignées ont fait horreur aux Payens mêmes. *Clonas* de Tegée, ou, selon d'autres, de Thebes, fut tout à la fois, poëte élegiaque & poëte épique. *Polymnestus*, de Colophon; *Sappho*, qui, selon Suidas, avoit composé plusieurs élegies. *Eschyle*, *Euripide* & *Sophocle*, sont mis aussi au rang des poëtes élegiaques, quoique ces trois derniers soient beaucoup plus connus par leurs tragedies. Voici encore trois poëtes tragiques qui firent des élegies, *Ion*, *Melanthius*, & *Alexandre* Etolien. *Platon* & *Aristote* écrivirent aussi dans ce même genre. Aulugelle l'assûre du premier, & Olympiodore fait mention des élegies d'Aristote à Eudemus. *Antimaque* de Colophon ou de Claros, ville d'Ionie, contemporain de Platon ; *Euphorion* de Chalcis en Eubée, fils de Polymnete, different d'Euphorion fils d'Eschyle ; *Eratosthene* de Cyréne, qui eut le soin de la bibliotheque d'Alexandrie après Zenodote qui en avoit été le premier bibliothecaire ; & *Parthenius* de Nicée, si connu par ses erotiques, furent tous poëtes élegiaques. Dans la seconde classe, on met *Callinus*, que quelques-uns semblent avoir confondu avec Callimaque ; le celebre *Mimnerme*, dont Smirne & Colophon se sont disputé la naissance ; *Tyrtée* qui excella à chanter la valeur guerriere, & ce qui est plus admirable, qui réussit à l'inspirer ; *Periandre*, non le tyran de Corinthe si connu par ses crimes & par ses malheurs, mais un autre, que Sotion, Heraclide & Pamphila distinguent de ce tyran ; *Pittacus*, *Solon*, *Chilon*, *Hippias*, écrivirent en vers élegiaques leurs preceptes de religion, de morale & de politique, en quoi ils eurent pour imitateurs Theognis de Megare & Phocylide. *Sacadas* Argien fut si celebre en ce genre, qu'on lui érigea sur l'Helicon une statue près de celles d'Arion & de Thamyris, uniquement en consideration de ses talens pour l'élegie. Les autres plus connus, sont *Xenophane* de Colophon, qui fut poëte & philosophe ; *Simonide* né dans l'isle de Ceos, & qui florissoit encore au tems de l'expedition de Xerxès ; *Evenus* de l'isle de Paros ; Critias, fils de Callæschrus, & l'un des trente tyrans d'Athenes ; *Denys*, surnommé *Chalcus* ou χαλκοῦς, qui par un esprit de singularité rangeoit dans ses élegies le vers pentametre avant le vers hexametre ; *Philetas* né dans l'isle de Cos, fils de Telephe ; *Callimaque*, fils de Battus, né à Cyrene, que l'on regardoit, selon Quintilien, comme le maître de l'elegie, & dont Catulle traduisit le poëme sur la chevelure de Bérenice ; *Myro* de Byzance ; *Heraclite* d'Halicarnasse ; *Hermesianax* né à Colophon. Parmi les Latins, les plus connus sont *Tibulle*, *Properce* & *Ovide*. Le premier des trois est peut-être le seul qui ait conçu le vrai caractere de l'élegie, ou du moins qui l'ait parfaitement exprimé. Les François ont eu peu de bons poëtes élegiaques, si l'on en excepte peut-être, selon quelques-uns, madame la comtesse de la Suze. * Ceux qui voudront approfondir cette matiere pourront consulter une *Dissertation* de M. l'abbé Fraguier, *sur l'élegie grecque & latine*, *dans le tome 6. des Memoires de l'academie des inscriptions & belles lettres* ; *trois dissertations par* M. l'abbé Souchai, l'une sur l'élegie en general ; la seconde sur les élegiaques Grecs, & la troisieme sur les élegiaques Latins, dans les mêmes *Memoires*, *tome 7*. On peut y ajouter le *Discours sur l'élegie*, que M. l'abbé le Blanc a mis à la tête de ses élegies & autres poësies, qui ont paru depuis peu en un volume *in* 12. à Paris.

ELEONOR d'Autriche, reine de France & de Portugal, &c. *Dans le Dictionaire historique de l'édition de 1725. il est dit qu'*elle épousa le roi François I. dans l'abbaye de Capsieux, au mois de Juin 1530. Ce mariage se fit dans l'abbaye de Capsjoux, entre Bourdeaux & Bayonne, au mois de Juillet 1530. Le roi son mari ne mourut pas en 1347 *comme on le dit au même endroit*, mais en 1547.

ELICH, (Louis-Philippe) vivoit au commencement du XVII. siecle. Bayle croit qu'il étoit de Marpourg. Il y soutint une dispute publique sur la magie, (*De magia diabolica*) & ayant voulu faire imprimer un ouvrage sur ce sujet avec une préface que l'on crut dangereuse, on lui défendit de le publier. On fit même chez lui une visite, & y ayant trouvé qu'il avoit fait sur plusieurs livres des notes scandaleuses, on confisqua ces livres, on le cita lui-même devant les juges ; il promit d'être plus reservé, il appuya sa promesse par le serment, & cependant il fit imprimer son livre à Francfort en 1607. Il est intitulé : *De dæmonomagia, de dæmonis cacurgia, & lamiarum energia*. Il prétend y refuter ceux qui n'admettent ni sorciers, ni sorcieres, ni assemblées de sabats. Tobie Tandler, professeur en medecine à Wittenberg, dont il attaquoit aussi la harangue *De fascino & incantatione*, lui répondit en faisant réimprimer ce discours avec quelques autres pieces sur ce sujet. La préface du livre d'Elich blessant aussi l'autorité des magistrats, on voulut lui en faire rendre compte, mais il prit la fuite. On dit qu'il embrassa dans la suite la communion de l'Eglise Romaine. On a encore de lui un écrit imprimé à Francfort en 1609. sous ce titre : *Innocentius, sive de miseria hominis, libri tres, in ignominiam & confusionem superborum editi*. * *Voyez* Bayle, dans son *Dictionaire*, quatrieme édition.

ELIE, surnommé EBN CHADIT, *Pater sanctus Catholicus*, patriarche d'Antioche, Syrien de nation, vivoit environ l'an 1180. dans le tems où les Chrétiens d'Europe faisoient la guerre dans la Palestine. On a de lui des homelies en arabe, qui sont encore manuscrites : elles sont sur les Fêtes. Le stile en est sublime & allegorique, selon l'éloquence des Orientaux. Golius dit néanmoins qu'Elie n'écrivoit pas toujours l'arabe dans sa pureté. Ce sçavant a publié la premiere homelie, qui est sur la fête de Noël, en arabe & en latin avec la grammaire arabe d'Erpenius, de l'édition de 1656. Il y a quelque apparence que cet Elie est le même qu'Elie de Maru, & que l'auteur d'Ebed Jesu a pris le titre de *Mar*, qui signifie *Seigneur* dans la langue syriaque, pour le nom d'une ville. M. de la Crose, dans son *Histoire du Christianisme des Indes*, croit que ce patriarche d'Antioche a été Nestorien. * *Voyez* l'ouvrage de ce sçavant, *que nous venons de citer* ; & *Catalog. biblioth. Lugd. Batav. inter manuscr. Jac. Golii*.

ELIEN, (Claude) *Suppléez cet article à celui qui est déja dans le Moreri*. Elien, de qui nous avons quelques ouvrages, étoit sophiste. On ne sçait de lui que ce que nous en apprennent Philostrate & Suidas. Celui-ci le fait naître à Preneste, l'autre le dit citoyen Romain, & lui-même assure que Rome étoit sa patrie. Cependant il a écrit en grec avec tant de pureté, qu'on le prendroit pour un Athenien. C'est qu'il avoit bien lû Platon, Aristote, Isocrate, Plutarque, & les autres écrivains Grecs les meilleurs, sur-tout les poëtes. Philostrate lui donne le titre de *Sophiste*, & Suidas lui joint celui de *Pontife* ou de *Prêtre*. Il avoit composé, selon lui, un livre sur la Providence, contre Epicure & tous ceux qui nioient cet attribut de la Divinité. Il nous reste trois ouvrages sous le nom d'Elien, *la Tactique*, ou l'art de ranger des troupes en bataille ; l'*Histoire diverse*, & celles des *Animaux*. La plûpart les attribuent à un seul & même Elien qui vivoit, selon eux, sous l'empire d'Adrien. Mais le sçavant Perizonius soutient que l'historien vivoit un siecle plus tard. Pour Elien auteur de la Tactique, il est certain qu'il vivoit sous Elien à qui il a dedié son ouvrage. D'ailleurs il étoit Grec de nation, il le dit lui-même, & convient qu'il avoit appris des Grecs l'art militaire. Elien l'historien, au contraire, étoit Romain, & vivoit sous l'empire d'Alexandre Severe, vers l'an 222. de Jesus-Christ. Philostrate qui a écrit sa vie, range entre les sophistes qui ont vécu sous Commode & Septime Severe, Pausanias dont Elien fut disciple, & Athenodore contemporain de Pausanias, & il place aussi sous Alexandre Severe, Aspasius qui fut condisciple d'Elien sous Pausanias. Philostrate de Lemnos, oncle de celui *dont nous parlons* étoit familier avec Elien : or ce Philostrate étoit en grande consideration sous Alexandre Severe, & il paroît qu'il étoit de même âge qu'Elien, ce qui marque qu'ils étoient con-

temporains. Enfin Elien, dans son *Histoire diverse*, n'est souvent que le copiste ou l'abbreviateur d'Athenée, qui, par consequent avoit publié son ouvrage le premier. Or Athenée n'a écrit qu'après l'empire de Caracalla, puisqu'il parle du poëte Oppien comme d'un homme deja mort, & que ce poëte avoit dedié ses ouvrages à cet empereur. Athenée a donc écrit les siens sous Heliogabale, ou pendant les premieres années d'Alexandre Severe. Or qu'Elien ne soit souvent que le copiste ou l'abbreviateur d'Athenée, c'est ce qu'il est aisé de voir par la lecture de leurs ouvrages, ou par la dissertation de Perizonius. A l'égard de l'Elien auteur de l'*Histoire des animaux*, il y a apparence qu'il est encore le même que l'auteur de l'*Histoire diverse*. On voit le même génie dans l'un & l'autre ouvrage, la même varieté de lecture, le même goût pour cette espece de multiplicité. Cette distinction des deux Eliens, l'auteur de la *Tactique* & l'auteur de l'*Histoire diverse* & de celle *des animaux*, avoit été faite avant Perizonius par Tristan de S. Amant dès 1644. dans ses *Commentaires historiques sur l'histoire Romaine*. * *Voyez* outre les auteurs cités dans cet article, la *Préface* d'Abraham Gronovius, dernier éditeur de l'*Histoire diverse* d'Elien, à Leyde en 1731. Le *Journal des Sçavans de Novembre* 1731.

ELINAND, religieux de l'abbaye de Froimond de l'ordre de Citeaux, &c. *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans les éditions du Dictionaire historique de* 1725. *& de* 1732. *qu'*il étoit né à Pron-le-Roy en Beauvoisis, *& qu'*il mourut, selon les uns en 1223. & selon d'autres en 1227. La Croix du Maine ne dit point, comme plusieurs le pretendent, qu'il ait été poëte Latin. A l'égard des vers françois sur la mort, (non sur sa mort) donnés par Loisel en 1594. *in* 8°. on a raison de les attribuer à Elinand : ils sont de lui, & c'est une preuve que feu M. l'abbé Fleuri s'est trompé, quand il a dit qu'on ne trouvoit pas de poësies en langage françois sur des sujets moraux & de pieté, dans le XII. ou le XIII. siecle. Elinand passe pour Bienheureux dans l'abbaye de Froimond, où l'on voit plusieurs manuscrits de ses ouvrages, entr'autres sa *Chronique*.

ELISABETH ou ISABEAU de France, fille du roi Philippe V. &c. fut mariée, *dit-on dans le Dictionaire historique édition de* 1725. l'an 1320. *Ce fut* l'an 1323. *On ajoute que* Guigues XII. du nom, son mari, fut tué en 1355. *Ce fut dès* 1333. le 28. Juillet.

ELZABETH, isle d'Afrique, située à deux lieues ou environ de la terre ferme, vers le cap de Bonne Esperance, dont elle est éloignée de vingt lieues du côté du nord. Sa distance de la ligne équinoctiale est de trente-deux degrés & demi du côté du sud, & elle a près d'une lieue de circuit. Ce furent les Hollandois qui donnerent le nom d'*Elizabeth* à cette isle.

ELLIS, (Jean) né dans le comté de Mervin, fut reçû membre du college de Jesus à Oxford en 1628. Ensuite il fut recteur à Whitfied en Oxfordshire, & enfin professeur en theologie. Il quitta depuis ce rectorat, & accepta celui de Dolgethle dans le pays de Galles où il mourut en 1665. Dans le commencement il étoit du parti du roi, & ensuite il passa dans celui des Presbyteriens. Du tems du rétablissement de Charles II. il reprit le premier parti, & prêta serment au roi. On a de lui quelques ouvrages en latin, comme : *Clavis in symbolum Apostolorum ; Commentarius in Obadiam ; Defensio confessionis Anglicanæ*. * *Voyez* Antoine Wood, dans son *Histoire de l'université d'Oxford*.

ELPIS ou HELPIS. Cette femme illustre par sa pieté & par sa science, étoit fille de Festus, un des chefs du sénat Romain avec Simmaque, sous Theodoric. Elle étoit originaire de Sicile, &, comme on le croit, née à Messine. Elle fut mariée au celebre Boëce, sénateur Romain, si connu par ses ouvrages, & par les persécutions qui furent les récompenses de sa vertu. Elpis étoit digne de son alliance : car outre qu'elle avoit une grande beauté, elle joignoit à ce don exterieur tous les agrémens de l'esprit. Rome la regardoit comme une sçavante : elle aimoit la poësie, & on lui attribue les Hymnes que l'église chante encore le jour de la fête de S. Pierre & de S. Paul, & le jour de la fête de S. Pierre dans les liens. La rare pieté dont elle faisoit profession, donnoit un nouvel éclat à ces talens : elle étoit même comme hereditaire dans sa famille ; car sa sœur Fauste ou Faustine, femme de Tertule sénateur Romain, fut mere de plusieurs Saints, sçavoir de Placide, d'Eutyche & de Victor. Elpis se trouva heureuse de posseder un homme aussi respectable que Boëce : mais elle ne lui fut pas longtems unie par les liens exterieurs. Etant allés l'un & l'autre à Pavie, on ne sçait pour quelle affaire, elle y mourut sans laisser de posterité. C'étoit peu d'années après son mariage. Elle fut generalement regrettée. Les plus fameux poëtes de l'Italie honorerent sa memoire, & l'on mit sur son tombeau l'épitaphe suivante, qui s'est conservée jusqu'à notre tems.

ELPIS *dicta fui siculæ regionis alumna,*
*Quam procul à patria conjugis egit amor.*
*Quo sine mœsta dies, nox anxia, flebilis hora,*
*Nec solùm caro, sed spiritus unus erat.*
*Lux mea non clausa est, tali remanente marito,*
*Majorique animæ parte superstes ero.*
*Porticibus sacris jam nunc peregrina quiesco,*
*Judicis æterni testificata thronum.*
*Nen qua manus bustum violet, nisi fortè jugalis*
*Hæc iterum cupiat jungere membra suis.*
*Ut thalami, tumulique comes, nec morte revellar,*
*Et socios vitæ nectat uterque cinis.*

Quelques-uns ont attribué ces vers à Boëce : ils sont au moins de son tems. D'autres les donnent à Elpis elle-même. Le buste d'Elpis se voit dans la salle de la maison de ville de Messine, entre les statues d'Annibal, de Scipion l'Africain & de Ciceron, avec une inscription qui marque que ce monument, qui est de marbre, fut placé en cet endroit l'an 1543. Le sénat l'avoit fait venir de Palerme où il étoit entre les mains des Jesuites. * Hieronym. Ragusæ *Elogia Siculorum*, page 103. &c. *Histoire de Boëce*, par l'abbé Gervaise, frere de l'ancien abbé de la Trappe de ce nom.

ELSHEIMER, (Adam) natif de Francfort, d'où il a été nommé *Adam de Francfort*, vint au monde l'an 1574. & apprit le dessein de Philippe Uffembach. Après avoir parcouru l'Allemagne, il vint en Italie & se fixa à Rome. Il s'attacha à un genre de peindre qui lui devint particulier. Il ne travailla que de très-petits tableaux, qu'il terminoit avec un soin & une patience incroyables. Il se plaisoit sur-tout à représenter des sujets nocturnes, où les objets étoient éclairés de la lumiere de la lune ou de flambeaux allumés ; & ce qu'il a fait en ce genre n'a presque pas trouvé jusqu'à present d'imitateurs. Ses ouvrages sont devenus extrêmement rares & precieux. Chargé d'enfans & de dettes il a vécu dans la misere. Pour surcroit d'infortune, ayant été emprisonné pour ses dettes il en conçut une douleur si vive qu'il en mourut sous le pontificat de Paul V. dans un âge encore peu avancé. * *Abcedario pittorico*, *pag.* 52. Felibien, *Entretiens sur les vies des Peintres sixiéme entretien*. Sandrart, *vies des Peintres*, *&c.*

ELZEVIRS, celebres imprimeurs, &c. *Ajoutez à l'édition du Dictionaire historique de* 1725. *qu'*il y a eu un Elzevir plus ancien que *Bonaventure* & *Abraham* ; sçavoir LOUIS, qui dès l'an 1595. se distinguoit à Leyde par la beauté & la correction de ses éditions.

EMANUEL ou MANUEL CALECAS, Grec de nation, religieux de l'ordre de S. Dominique, &c. *Dans les éditions du Dictionaire historique de* 1725. *& de* 1732. *il est dit que* ce religieux vivoit, selon Bellarmin, sur la fin du XIV. siecle, ou plutôt dans le XIII. comme l'assure Gallesini. Le pere Echard, sçavant Dominicain, qui a fait une excellente bibliotheque historique des écrivains de son ordre, prouve qu'il faut placer Emanuel Calecas au commencement du XV. siecle.

EMERIC de Lusignan, roi de Jerusalem, étoit fils de HUGON VIII. & frere de Guidon, qui fut d'abord roi de Jerusalem & ensuite de Chypre. Henri de Champagne, roi de Jerusalem, étant mort en 1197. Emeric épousa sa veuve *Isabelle*, belle-sœur de son frere Guidon, & ce fut ainsi qu'il devint roi de Jerusalem. Mais il ne fut pas tranquille sur son trône. Les Chretiens Orientaux qui avoient

entrepris la cinquième Croisade, ayant été battus par les Infideles, il fut obligé d'accorder une tréve desavantageuse. Il mourut peu après en 1204. & comme il ne laissa qu'un enfant qui étoit en bas âge, Jean de Brienne, qui épousa Marie fille d'Isabelle, lui succeda. * *Voyez* le pere Daniel, Jesuite, dans son *Histoire de France, tome 2. col. 85. & 89.*

EMERICH, selon d'autres EYMERICH, (Nicolas) de l'ordre des Freres-Prêcheurs, docteur en theologie, & grand inquisiteur dans l'Arragon contre les Vaudois, vivoit au milieu du quatorzieme siecle. Il dit de ces heretiques qu'ils rejettoient l'autorité du pape, l'invocation, le culte de la sainte Vierge, le sacrifice de la Messe, les prieres pour les morts, le Purgatoire, & presque tout ce que les heretiques des derniers siecles ont pareillement rejetté, malgré la tradition la plus certaine & la plus respectable, & contre la foi universelle & perpetuelle de l'église Catholique. Il est auteur du livre si connu, intitulé: *Directorium inquisitionis*, qui n'est pas toujours fort exact. On en a fait plusieurs éditions, & y il en a d'anciennes. Emerich mourut en 1393. En 1371. il donna avis au pape Gregoire XI. que quelques religieux d'Arragon avoient prêché ces trois propositions. I. Si une hostie consacrée tombe dans la boue ou dans quelque lieu sale, quoique les especes demeurent, le corps de Jesus-Christ cesse d'y être, & la substance du pain y revient. II. Il en est de même si l'hostie est rongée ou mangée par une bête. III. Quand un homme consume les especes dans sa bouche, Jesus-Christ est enlevé au Ciel, & ne passe point dans l'estomach. Le pape ayant égard à la représentation d'Emerich, ordonna aux cardinaux Pierre Flandrin, & Guillaume Noëllet d'écrire aux archevêques de Tarragone & de Sarragosse, & à leurs suffragans, afin que ces prélats défendissent de prêcher ces propositions sous peine d'excommunication encourue par le seul fait. M. l'abbé Fleuri parle de Nicolas Emerich dans le *tome 20.* de son *Histoire Ecclesiastique*, sous cette année 1371. où il rapporte ce dernier fait.

EMMAUS, ville de Judée, située à vingt-deux milles de Jerusalem, c'est-à-dire, à cent soixante-seize stades, comme cela paroît par l'ancien itineraire Hierosolymitain. Cette ville fut nommée *Nicopolis*, sous le consulat d'Alexandre & d'Auguste. Jules Africain, si connu par sa *Chronique*, fut chargé de faire rebâtir cette ville, sous l'empire d'Eliogabale, suivant la supputation de Cassiodore. La chronique Paschale place cet évenement l'an 223. de Jesus-Christ. Reland, dans sa *Palestine*, démontre que cette ville est très-differente du bourg d'Emmaus placé à soixante stades de Jerusalem. Theophanes dit qu'à Nicopolis il y avoit une fontaine dont les eaux étoient très-efficaces pour guerir plusieurs infirmités des hommes & des bêtes : ce qu'il ajoute que Jesus-Christ s'y étoit lavé les pieds est avancé bien gratuitement. Cet historien ajoute que l'empereur Julien fit boucher cette fontaine.

EMMIUS, (Ubbo) sçavant professeur à Groningue, &c. *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans les éditions de ce Dictionaire de 1725. & de 1732. que* sa description de l'ancienne Grece est un ouvrage latin, qui ne parut qu'en 1626. à Leyde, chez Bonaventure & Abraham Elzevir, après la mort de l'auteur, par les soins de Wesselus Emmius son fils. Cette description qui est fort estimée, est intitulée: *Vetus Græcia illustrata.* Elle est en trois volumes *in octavo.* Dans le premier on trouve une description des pays habités par les Grecs, & des isles adjacentes. Le second contient l'histoire des Grecs ; & le troisieme représente l'état & la forme de leurs principales républiques, & leurs jeux solemnels. Outre cet ouvrage, qui eût suffi seul pour faire beaucoup d'honneur à Emmius, ce sçavant en a donné encore plusieurs autres, *dont on n'a point parlé à son article* entr'autres *Opus Chronologicum novum*, en 1619. *in fol.* livre peu commun & recherché ; *Chronologia rerum Romanarum cum serie consulum*, in fol. en 1619. avec des Prolegomenes sur la chronologie Romaine, à la tête de cet ouvrage ; *Appendix chronologica illustrando operi chronologico adjecta*, in fol. en 1620. Ces ouvrages ont été imprimés à Groningue.

EMON, chanoine régulier de l'ordre de Prémontré ; abbé de *Werum* en Frise, florissoit au commencement du XIII. siecle. Il étudia la theologie à Paris, fit son droit à Orleans, & ne retourna dans son pays qu'après avoir reçu le doctorat en l'une & l'autre faculté. L'evêque de Munster, dont il étoit diocesain, l'ordonna prêtre, & il s'appliqua ensuite à l'instruction des jeunes gens. Mais le prélat le tira de cette fonction pour le charger de la cure de Husinge. Il étoit dans ce benefice lorsqu'Emon de Romersweff lui inspira un tel goût pour la solitude, qu'il quitta sa cure pour embrasser avec lui l'ordre de Prémontré, & mener ensuite une vie très-retirée. Le lieu qu'ils choisirent pour y vacquer à la priere fut bientôt frequenté par un grand nombre de personnes qui voulurent se mettre sous leur conduite : beaucoup de vierges Chrétiennes leur demanderent aussi l'habit de religion, & Emon de Husinge ayant été fait superieur de ce nouvel établissement, il ceda son monastere aux filles & se retira avec les hommes à *Werum*, où il bâtit un nouveau monastere. Cette nouvelle maison fut bientôt trop petite pour contenir le nombre de jeunes gens qu'on lui envoyoit de toutes les parties de la Frise pour y être élevés dans la pieté & dans les lettres ; & il fallut augmenter les édifices pour une académie dont il prit lui-même la conduite & dirigea les professeurs. Les soins qui étoient inséparables de cette occupation, ne l'empêchoient pas de prêcher & de prier : il agissoit pendant le jour, il méditoit & composoit pendant la plus grande partie de la nuit. Herdric prevôt de Schilwold, lui fit une guerre assez continuelle, qu'Emon supporta patiemment, & que l'excommunication fit cesser. Le saint religieux mourut la veille de sainte Lucie de l'an 1237. Nous avons de lui une *Chronique*, qui est necessaire pour l'intelligence de l'histoire de Frise. Matthieu l'a donnée le premier au public. Le pere Hugo, Premontré, abbé d'Estival, en a procuré une seconde édition en 1725. avec des notes. Mencon, successeur de Emon, en a continué la *Chronique*, & publié les vertus. Cette continuation est imprimée à la suite de la chronique même.

EMPEREUR, (Constantin l') d'*Oppyck*, Hollandois, très-versé dans les langues orientales, vivoit dans le XVII. siecle. Il joignit à l'étude du droit celle de la théologie, dont il prit aussi le degré de docteur. Mais son goût le plus marqué étoit pour les langues orientales, & les antiquités Judaïques. Versé dans le syriaque, dans l'arabe & dans l'hebreu, il se donna beaucoup de peine pour répandre la connoissance de ces langues parmi les Chrétiens. Il travailla aussi beaucoup à répondre aux objections des Juifs contre le religion Chrétienne. Il avoit étudié les langues orientales sous Drusius & Erpenius, & il fut d'abord professeur en theologie & en hebreu à Hardervych pendant huit ans, après lesquels il fut fait professeur en hebreu à Leyde en 1627. Il prononça alors une harangue, *De dignitate & utilitate linguæ hebraïcæ.* En 1639. le comte Maurice, gouverneur du Bresil, le nomma son conseiller. Il mourut en 1648. dans un âge avancé, & peu de tems après qu'il eut commencé les fonctions de professeur en theologie à Leyde. Les traductions des livres Judaïques & Talmudiques qu'il a faites sont les meilleures que l'on ait, quoiqu'elles ne soient pas exemptes de fautes. Il étoit ami intime de Louis de Dieu, de Daniel Heinsius & des Buxtorfs ; & lorsque ceux-ci eurent dedié leurs concordances hebraïques à leurs Hautes-Puissances, il leur témoigna l'estime particuliere qu'il faisoit de leurs personnes & de leurs travaux. Il s'offrit aussi de faire imprimer en Hollande sous sa direction leur Dictionaire Talmudique, & fit tout ce qu'il put pour attirer à Leyde Buxtorf le fils, qu'il engagea de prendre en main la défense des points-voyelles contre Louis Cappel. Les ouvrages de Constantin l'Empereur sont : *Disputationes theologicæ Harderwicenæ*, ou *Systema theologicum* ; *Paraphrasis Joannis Jachiadæ in Danielem* ; *Itinerarium Rabbi Benjamin Tudel* ; *Halichot Olam*, ou *Clavis Talmudica* ; *Middot*, ou *De mensuris Templi* ; *Brava Kama* ; ou *De damnis* ; *Abarbanel & Alcheisch in Esai LIII.* avec une réfutation de la grammaire de Moïse Kimhi. *Bertramus de republica Hebræ*-

*rum.* Il a laissé plusieurs autres ouvrages prêts, & tous ceux qu'il a donnés sont accompagnés de remarques utiles. Le traité *De vestitu sacerdotis Hebræorum*, n'est point de lui, comme plusieurs l'ont prétendu, mais de Braunius sous le nom duquel il a paru. Constantin l'Empereur a eu pour freres *Jean* l'Empereur, qui fut successivement ministre à Leyendorff, à la Brille, & enfin pendant huit ans à la Haye où il mourut en 1637. âgé de quarante-trois ans. * *Ex variis ejus scriptis epistol. anecd. ad Buxtorfios, &c.*

EMPIRIQUES, nom dérivé du grec πεῖρα, *Essai*, qui designe ceux qui, sans une théorie exacte des causes, s'étoient forgés des axiomes de leur art, fondés uniquement sur leur propre expérience. Serapion fut le fondateur de cette secte. Apollonius, Glaucias, & Heraclides de Tarente, le suivirent de près. Pline nous dit que la secte des Empiriques avoit commencé en Sicile, & qu'Acron medecin d'Agrigente, qui vivoit trois cens dix ans avant la fondation de la ville de Rome, en fut l'auteur. Le terme d'*Empirique* signifie aujourd'hui un homme qui se vante de posseder dans la medecine des secrets, d'avoir inventé de nouvelles compositions, des extraits chymiques, &c. & qui négligeant les principes d'Hippocrate, de Galien, ou des universités, soit par ignorance, soit par opiniâtreté, refuse de se soumettre aux statuts de la faculté. Ceux qui écrivent le terme d'*Empirique* par un y (Empyrique) en le tirant du mot πῦρ, qui signifie *feu*, se trompent. * *Voyez* Daniel le Clerc, dans son *Histoire de la Medecine.* Pline, Diogene Laërce, Cornel. Cels. &c.

EMPSER, (Jerôme) *voyez* EMSER.

EMS, ville d'Allemagne en deça du Danube, située sur la riviere d'Ems, près des ruines de l'ancienne *Lausiacum*, surnommée *Colonia Aureliana* dans le Norique, est en partie dans la haute Autriche, qu'on appelle *le pays sur l'Ems.* Ce pays qui a environ dix lieues de long, est coupé en deux parties par le Danube, & fut incorporé à l'Autriche par le duc Henri, qui ayant été obligé en 1156. de rendre la Baviere à Henri-Leon, retint ce pays qui en faisoit partie. L'empereur Frederic I. & les états de l'Empire y consentirent, & l'empereur Ferdinand II. l'engagea à Maximilien duc de Baviere l'an 1619. pour treize millions que ce prince lui avoit prêtés pour la guerre de Bohême. Ferdinand III. le dégagea aux dépens de l'électeur Palatin, en donnant à Maximilien la dignité électorale & le haut Palatinat. Il fut de plus ajouté dans la paix de Munster, qu'aussitôt qu'on auroit publié la paix, Maximilien qui avoit renoncé à ce pays pour lui & ses successeurs, donneroit à l'empereur les autres actes à ce contraires, pour être cassés & annullés. Lintz est la ville capitale de ce pays. Les autres sont Welz & Gemund. * *Voyez* M. d'Audiffret, dans sa *Géographie ancienne & moderne, tome 3.*

EMSER, (Jerôme) natif du cercle de Souabe, fut licentié en droit canon, professeur à Lipsie, & secretaire & conseiller de George duc de Saxe. Il eut de vives disputes avec Luther, dont il ne put souffrir l'apostasie & les dogmes monstrueux. Ils écrivirent plus d'une fois l'un contre l'autre, & Luther d'un génie vif & emporté repliqua toujours avec cette hauteur qui lui étoit si naturelle, & qui lui servoit si souvent au défaut de raisons. Cet heresiarque ayant traduit la Bible en allemand pour l'accommoder au goût de sa secte, Emser fit des remarques theologiques & critiques sur cette version, & y opposa dans la suite une nouvelle traduction du nouveau Testament seulement, qui parut en 1527. Ses remarques avoient été publiées en 1523. Il eut l'année suivante 1524. une autre dispute avec Luther, au sujet de la canonisation de saint Bennon, évêque de Misnie, qui fut faite cette année-là, & qui fit enfanter à Luther un livre plein de blasphêmes, intitulé: *Contre l'idole & le diable de Misnie.* Emser repliqua à ce libelle avec beaucoup de force, & dans sa replique il prit la défense de l'église, & celle de Bennon dont il avoit publié la vie en latin à Lipsie en 1512. avec une dédicace au duc George de Saxe. Emser fit encore contre Luther *Assertio Missæ*; c'est une défense du sacrifice de la Messe, *de Canone Missæ*, où il traite la même matiere, &c. Il mourut subitement le 8. Novembre 1527. En 1529. Jean Dietenberger réimprima à Cologne sa version du nouveau Testament avec ses remarques sur la traduction de la Bible allemande de Luther, & d'autres remarques d'Emser qui avoient paru en 1528. Dietenberger traduisit aussi l'ancien Testament en allemand pour le joindre à cette version du nouveau. * *Voyez* Cochleus, *de vita Lutheri.* Seckendorff, *Hist. Luther. lib. 1. & 2.* Simon, *Hist. crit. des versions du nouveau Testament, &c.* Le Mire, *de Scriptoribus sæculi XVI.*

ENAUDERIE, (Pierre de l') étoit un gentilhomme de la paroisse de saint Germain d'Auvillers, au pays d'Auge, du diocèse de Lisieux. Son vrai nom étoit *Pierre* LE MONNIER, mais il ne retint que celui de l'*Enauderie*, d'un lieu de ce nom qu'il possedoit dans la paroisse d'Auvillers. Il fit ses études dans l'université de Caen, comme il le dit lui-même dans le Matrologe de l'université qu'il compila & écrivit de sa main en 1515. & qu'il donna à l'université. Il y fut maître-ès-arts, notaire juré, & greffier de la cour des privileges apostoliques. Il fut bachelier aux droits, licentié, docteur & régent. Il se fit recevoir avocat, & fut deux fois recteur de l'université. L'évêque de Bayeux le fit son vice-gerent dans la cour des privileges apostoliques dont il fut conservateur, & il fut syndic de l'université. Il avoit été marié, & survécut longtems à sa femme. Il s'engagea dans l'état ecclesiastique, à ce qu'il paroît; lorsqu'il fut nommé par l'université de Caen à la cure de S. Martin de Foullebere, du diocèse de Lisieux. Il en obtint les provisions à Rome: cependant il ne paroît pas qu'il ait pris possession de ce benefice. Il a fait beaucoup de bien à l'université en livres, en réparations, en donations. Il a donné au public un traité écrit en latin, touchant les droits & privileges des docteurs; & un autre en françois à la louange du mariage & des femmes vertueuses, adressé à Zacharie le Gouez son disciple. Il parle dans ce traité d'un autre ouvrage latin sur la vie contemplative adressé au même. Ce Zacharie le Gouez fut son successeur ou son associé dans la charge de scribe de l'université. Pierre de l'Enauderie a encore composé une petite exhortation à la vie active, où il loue de nouveau le mariage, & un court traité de l'université de Caen. Il mourut vers l'an 1515. & fut enterré dans la nef de l'église des Cordeliers de Caen, sous une grande tombe qu'il fit faire de son vivant. * *Voyez* Pierre Daniel Huet, ancien évêque d'Avranches, dans son *Traité des origines de Caen, seconde édition, pag. 413. & suiv. & pag. 267.*

ENCOLPIUS, historien, dont parle Lampridius, & qui vivoit dans le II. siecle. *Ajoutez ce qui suit à ce que l'on en a dit dans les éditions de ce Dictionaire de 1725. & de 1732.* Thomas Eliot qui vivoit sous le regne de Henri VIII. roi d'Angleterre, publia un livre en anglois, intitulé: l'*Idée du gouvernement, tirée des actions & des sentences notables d'Alexandre Severe.* Il se vanta d'avoir traduit cet ouvrage sur un manuscrit grec d'Encolpius à qui il l'attribuoit, & qu'il disoit lui avoir été prêté par un gentilhomme Napolitain nommé *Paderico.* Mais on fit voir qu'il n'avoit puisé que dans Lampridius & Herodien, & dans ses propres idées; qu'il avoit mal entendu ces historiens, & qu'il avoit détourné en un autre sens plusieurs choses qu'ils avoient dites.

ENFANCE DE N. S. J.C. (Filles de l') Congrégation qui commença à se former dès l'an 1657. à Toulouse, & qui reconnoît pour fondateurs & instituteurs M. l'abbé de Ciron, chanoine de la cathedrale de Toulouse, &c. & madame de Mondonville. M. de Ciron a dressé les reglemens pour le bon ordre de cette maison: comme ils sont publics, il suffira de les lire pour en juger. *Ce qu'on ajoute dans l'édition du Dictionaire historique de 1725.* sur les raisons de la destruction de cette maison a été copié de l'*Histoire des ordres monastiques* du pere Helyot, Pénitent de Nazaret. Monsieur Arnauld en a fait une relation fort differente, qu'il a intitulée: l'*Innocence opprimée par la calomnie, & suite de l'innocence opprimée, &c.* Plusieurs écrivains ont fait auteur de cet ouvrage Monsieur l'abbé de Tourreil, frere de M. de Tourreil de l'académie Françoise: mais Monsieur Arnauld s'en déclare ouvertement l'auteur

dans un grand nombre de ses lettres, dont le recueil a été imprimé en huit volumes *in-douze*. Un anonyme a opposé à cet ouvrage une *Histoire secrette de la congrégation des Filles de l'Enfance*, *&c.* que nous n'avons vû que manuscrite, & où l'auteur convient lui-même dans un court avertissement que l'histoire qu'il donne tient du roman.

ENGELBERDE ou ENGELBERGE, fille, à ce que l'on croit, d'un duc de Spolette, ou, selon d'autres, d'Etricho duc de Sueve, ayant épousé l'empereur Louis II. le défaut d'égalité de naissance avec son mari lui attira la haine de beaucoup de princes & de princesses d'Allemagne, qui ne purent sans dépit & sans jalousie la voir élevée à la dignité imperiale. Quelques-uns même poussèrent leur jalousie si loin qu'ils résolurent de la perdre. Un prince d'Anhalt & le comte de Mansfeld l'accuserent d'avoir été infidelle au prince son mari, & donnerent quelques couleurs à cette accusation pour la faire croire. Engelberde cependant étoit innocente. Elle se défendit autant qu'elle put: mais malheureusement pour elle la coutume de ce tems-la autorisoit les accusations sans preuves, & il ne restoit à une femme d'autre moyen de se justifier, que de passer par les épreuves du feu & de l'eau que la superstition avoit mises en usage, & que l'autorité, même ecclesiastique, consacroit. L'empereur qui avoit ajouté foi aux accusations de ces deux seigneurs, se disposoit à la faire passer par la derniere de ces épreuves; le bruit s'en répandit par tout. Boson comte d'Arles, qui étoit persuadé de la vertu de l'imperatrice, fut si touché de la voir si injustement opprimée, qu'il resolut de lui sauver la vie au péril même de la sienne. La cour imperiale étoit alors à Augsbourg. Il s'y rendit en chevalier errant, n'étant accompagné que d'un écuyer & d'un valet. Armé de toutes pieces & monté sur un très-beau cheval, il se présenta à la porte de la grande salle du palais de l'empereur, où il afficha un cartel de défi contre les accusateurs de l'imperatrice, par lequel il les appelloit au combat pour leur faire avouer leur calomnie: c'etoit deux jours avant celui qui avoit été choisi pour faire subir l'épreuve de l'eau à cette princesse. L'empereur ayant été averti de ce cartel, voulut que les dénonciateurs comparussent. Ils se présenterent en effet. Boson fit porter des lances, dont il donna le choix au prince d'Anhalt & au comte de Mansfeld. On en vint d'abord aux mains, & le combat réussit à Boson. Ayant abattu le comte de Mansfeld de son cheval, il descendit du sien, & lui portant l'épée à la gorge il lui fit avouer la calomnie. Le prince d'Anhalt aussi terrassé fit le même aveu. Le marquis d'Alberstad prit le parti de ces deux seigneurs, & voulut rompre une lance avec le comte d'Arles, mais il tomba de cheval & se tordit le cou. Le combat fini, Boson alla saluer l'empereur sans hausser la visiere, & s'en retourna à Arles. Content d'avoir délivré l'imperatrice, le genereux & valeureux chevalier alloit jouir en silence de la gloire de son action; mais Louis pénetré d'estime & de reconnoissance pour cet inconnu, le fit suivre, & ayant appris qui il étoit, il lui envoya une couronne avec la qualité de roi d'Arles, & peu de tems après il lui donna en mariage sa fille *Hermengarde*, qu'il avoit eue d'Engelberde même, laquelle lui avoit aussi donné deux princes, *Louis* & *Charles* morts en bas âge. Engelberde devenue veuve se fit religieuse au monastere de sainte Julie de Bresse, d'où elle passa dans celui de S. Sixte de Plaisance, qu'elle fonda. Elle vivoit encore en l'an 880.* *Voyez* Bulteau, dans son *Abregé de l'histoire de S. Benoit*; le continuateur d'Aimoin, *liv. 5.* les historiens de France & d'Allemagne, &c.

ENGELGRAVE, (Henri) nâquit à Anvers en 1610. & se fit Jesuite en 1628. Il enseigna les humanités avec réputation en divers endroits, & il fut recteur dans sa societé à Chatelet, à Oudenarde, à Bruges & à Anvers. Il mourut en 1670. le 8. Mars, âgé de soixante ans. Il avoit de l'érudition: mais ceux qui l'ont appellé un *magasin de science* (*officina scientiarum*), ont outré l'éloge. Il a écrit *Lux Evangelica; Cœleste pantheon; Cœlum empyreum in festa, &c.* * *Voyez* le pere Alegambe, Jesuite, dans la *Bibliotheque* des historiens de sa societé, continuée par Sotwel.

ENGLEBERME, ou *Englebermeus*, (Jean-Pyrrhus) docteur en droit dans l'université d'Orleans, sçavant jurisconsulte, fut le maître du celebre du Moulin, qui étudia sous lui à Orleans vers l'an 1526. comme celui-ci le témoigne dans son commentaire sur la coutume de Paris, titre *des Fiefs*, *n. 11*. Engleberme possedoit bien la langue grecque & latine, & il étoit regardé de son tems comme un des meilleurs jurisconsultes. Il étoit d'Orleans & il a celebré les louanges de cette ville dans un panegyrique fait exprès, intitulé: *Panegyricus Aureliæ, Galliæ urbis clarissimæ*, in 4°. à Orleans en 1510. & à Paris en 1529. Il a fait aussi des commentaires sur les coûtumes de Tours, de Bourges & d'Orleans. Son panegyrique de la ville d'Orleans a été réimprimé pour la troisieme fois à la fin des commentaires sur la coutume de cette ville, *in* 4°. à Paris en 1543. En 1518. il fit imprimer un autre ouvrage latin *in* 4°. où il celebre les actions les plus mémorables des François pour la foi Chrétienne, c'est-à-dire, pour la conquête de la Terre-Sainte, *Militia regum Francorum pro re Christiana*, in 4°. à Paris. Enfin on a de ce sçavant un traité *De lege Salica & regni successione*, à Paris en 1543. & à Hanovre en 1613. Son panegyrique de la ville d'Orleans a été traduit en françois, & imprimé avec plusieurs autres sur le même sujet, *in* 4°. à Orleans en 1640. Engleberme ou, comme d'autres disent, Langeberme, étoit d'une famille qui sortoit originairement de Francfort en Allemagne, & qui venoit d'un docteur en medecine. On croit que Pyrrhus Engleberme, ou d'Angleberme, fut sénateur à Milan sous François I. & qu'il mourut dans cette ville en 1521. un peu avant que ce prince perdit tout le Milanès. * *Memoires du tems*. Le Long, *Biblioth. hist. de la France*. Alciat, *2. parerg.*

ENIMIE. (Sainte) Quelques auteurs prétendent qu'elle étoit sœur du roi Dagobert, d'autres de Clovis II. fils de ce prince: mais on le dit sans preuve, & l'on ne peut s'appuyer sur les actes de la vie de cette Sainte, qui ne sont nullement authentiques. Tout ce que l'on peut assurer touchant cette Sainte, c'est qu'elle se retira vers l'an 631. dans les montagnes du Gevaudan vers la source de la riviere de Tarn; qu'elle vécut saintement dans sa retraite, & qu'elle y fit bâtir un monastere double pour des personnes de l'un & l'autre sexe. Elle gouverna cette maison sous le titre d'*Abbesse*, après avoir été benite par S. Ilare ou Ilere, évêque de Javoux. Le monastere de cette Sainte subsiste encore aujourd'hui dans le Gevaudan, sous le titre de *Prieuré conventuel de l'ordre de S. Benoit*; il dépend de l'abbaye de S. Chaffre dans le Velay. La régularité dont il ne restoit plus aucune trace dans le X. siecle, y fut rétablie par les soins d'Etienne évêque de Gevaudan. On conserve encore aujourd'hui dans ce lieu les reliques de sainte Enimie, dont on celebre tous les ans la fête dans l'Albigeois & dans le Gevaudan * *Voyez* le pere le Cointe, de l'Oratoire, dans ses *Annales historiques de l'église de France*. Le pere Mabillon, Benedictin, dans ses *Actes des Saints de l'ordre de S. Benoit, tome 2. Gallia Christ. tom. 1.* de la nouvelle édition; & les PP. DD. de Vie & Veysset, dans le *tom. 1.* de leur *Hist. generale de Languedoc*, *liv. 7.*

ENNIUS, (Quintus) poëte latin, &c. *Ajoutez son épitaphe rapportée par* Aulugelle, *en ces termes*:

> *Aspicite ô cives, senis* ENNII *imaginis formam,*
> *Heic vestrum panxit maxuma facta patrum.*
> *Nemo me lacrymis decoret, nec funera fletu*
> *Faxit, cur? Volito vivus per ora virum.*

Cette épitaphe est du genre de celles dont parle Platon, au *livre 12. des Loix*, que l'on bornoit à quatre vers. On peut voir la figure du tombeau d'Ennius, dans les tombeaux de Tobias Fendt. Ce monument étoit placé sur la voie Appienne.

ENNIUS, évêque de Nantes en Bretagne du tems des empereurs Diocletien & Maximien. On croit qu'il faut placer sous son épiscopat le tribunal dont on voit cette inscription à la maison de ville de Nantes: NUMINIB. AUGUSTOR. DEO. VOL. JANO. M. GEMEL. SECUNDUS ET C. SEDAT. FLORUS ACTOR. VICANOR. PORTENS. TRIBUNAL. C. M. LOCIS EX STIPE COLLATA POSUERUNT. Ce qui signi-

fic : *Numinibus Augustorum* (c'est-à-dire, *Diis quos imperatores Diocletianus & Maximianus colunt.*) *Deo volente Jano* : *M. Gemelius secundus & C. Sedatius Florus actorum vicanorum Portensium*, (c'est-à-dire, *pagi Portensis*) *Tribunal, commerciorum locis ex stipe conlata posuerunt*. Du tems d'Ennius, l'an 289. ou 290. S. Donatien & S. Rogatien souffrirent le martyre à Nantes. * *Voyez* l'explication de l'inscription citée dans cet article, dans le *tome 5. part. I.* des *Mem. de litter. & d'hist.* chez Simart. *Histoire abregée des évêques des Nantes, par M.* Travers, *to. 7.* des mêmes *Memoires*, *part. II.*

EON. *Suppléez cet article à celui que l'on a déja donné dans le Moreri, mais très-superficiellement.* Eon étoit un fanatique qui fit beaucoup de bruit dans le XII. siecle. C'étoit l'homme le plus extravagant que l'on eut vû depuis longtems. Il se disoit gentilhomme bas-Breton, & joignoit à une profonde ignorance beaucoup d'autres mauvaises qualités. Il étoit grossier, brutal, opiniâtre, & sans aucune autre religion que celle qu'il se faisoit à sa mode. Comme il s'appelloit *Eon*, il s'étoit imaginé qu'il étoit fils de Dieu, & le juge des vivans & des morts. Tout le fondement de cette extravagance étoit appuyé sur l'allusion grossiere de son nom avec le mot latin *eum*, qu'on trouve dans cette conclusion des Exorcismes: *Per eum qui venturus est judicare vivos & mortuos*, ou *Per eum qui judicaturus est*, *&c.* Cette imagination, toute absurde qu'elle étoit, ne laissa pas de lui servir à séduire une assez grande multitude de peuple ignorant de son pays ; & comme il accompagnoit son espece de prédication, de plusieurs opérations extraordinaires, qui n'avoient, sans doute, que le démon pour auteur, il en imposoit aux simples, & ces actions passoient presque toutes pour autant de miracles. Il parcourut ainsi plusieurs villes & plusieurs provinces, & vint en Champagne où il fit beaucoup moins de disciples qu'ailleurs. Plusieurs seigneurs voulurent même le faire arrêter ; mais soit qu'ils ne prissent pas assez bien leurs mesures ; soit qu'en effet, comme on le croyoit, il usât de quelque enchantement pour se soustraire à leurs poursuites, on fut assez de tems sans pouvoir s'en saisir. L'archevêque de Reims fut ou plus heureux ou plus adroit : Eon fut pris par ses ordres & enfermé, & le prélat attendit pour lui faire son procès, que l'on celebrât le concile qui avoit été indiqué dans sa ville pour le Dimanche après la mi-Carême de l'année 1148. L'ouverture s'en fit en effet dans la grande église de Notre-Dame, non le 19. de Mars, comme l'a dit M. de Villefore dans sa belle *Vie de S. Bernard*, mais le 22. du même mois, qui étoit le lundi après le quatrième Dimanche de Carême. Le pape Eugene III. qui avoit été obligé de se retirer en France, y présida, & dès la premiere séance Eon fut amené dans l'assemblée & présenté au pape par un Evêque de Bretagne. Eugene lui demanda qui il étoit, il répondit. » Je suis celui qui doit venir juger les vivans & les morts. « Comme il se servoit pour s'appuyer d'un bâton fait en forme de fourche, le pape lui demanda que vouloit dire ce bâton : » C'est ici un grand mystere, répondit ce fanatique ; tant que ce bâton est dans la situation où vous le voyez, les deux pointes tournées vers le ciel, Dieu est en possession des deux tiers du monde, & me laisse maître de l'autre tiers : mais si je tourne les deux pointes vers la terre ; alors j'entre en possession des deux tiers du monde, & je n'en laisse qu'un tiers à Dieu. « On ne voulut pas en entendre davantage ; mais le regardant plûtôt comme fou que comme impie, on se contenta, à la priere des évêques de Bretagne, de le condamner à une prison perpetuelle : mais il y mourut peu de jours après, & l'on prétendit que ce fut des mauvais traitemens qu'on l'y fit souffrir contre l'intention des membres du concile. On avoit arrêté aussi ses principaux disciples, à qui il avoit donné des noms magnifiques, comme *la Sagesse*, *le Jugement*, *la Terreur*, *&c.* On les fit paroître de même dans le concile, & après leur avoir laissé le choix de l'abjuration ou du feu, comme on vit qu'ils demeuroient opiniâtrément dans leurs erreurs, on les livra au bras séculier, qui les condamna tous à être brûlés, ce qui fut executé dans le grand marché de Reims. En les conduisant au supplice, celui qui s'appelloit *le Jugement* répetoit sans cesse ces paroles : *Terre, ouvre toi pour englontir mes ennemis, comme Dathan & Abiron* ; mais la terre ne s'ouvrit point, & il fut brûlé. Après cette expédition, cette multitude presque innombrable de Bretons insensés qui suivoit ce faux prophéte, & dont il se servoit pour piller les églises & les monasteres, se dissipa d'elle-même. Ceux qui demanderent à rentrer dans l'église furent mis en pénitence, & exorcisés comme des démoniaques. On apprit d'eux bien des choses particulieres de leur faux prophete, c'est-à-dire, bien des prestiges dont il s'étoit servi pour les séduire, & bien des extravagances dont toute sa conduite avoit été remplie. Ils assurerent aussi, comme plusieurs évêques du concile de Reims, qu'il appartenoit à une des principales familles de Bretagne, mais on ignore à quelle famille. Plusieurs historiens le nomment *Eon de l'Etoille*, & prétendent qu'il commença à s'infatuer de son fanatisme après avoir entendu réciter ou chanter dans l'église ces paroles du symbole : *Per eum qui venturus est judicare vivos & mortuos*. Ses disciples dirent aussi qu'entre ses prestiges ; il faisoit paroître des tables bien garnies de toute sorte de mets & de viandes de toute espece, & que l'esprit s'alienoit dès qu'on y touchoit. Les présens qu'il faisoit produisoient le même effet. *Voyez* Robert, *in Supplem. Chron. Sigib. ann. Christ.* 1148. Othon de Frisingue, *liv. 1. chap. 55.* Genebrard, en parlant du pape Eugene III. Sanderus, *Heres. 145.* Baronius, sous l'année 1148. M. Dupin en parle aussi dans sa *Bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XII. siecle* : & dom Gervaise, ancien abbé de la Trappe, dans son *Histoire de l'abbé Suger, tome 3.*

EONE, (Saint) évêque d'Arles à la fin du V. siecle, assista à la celebre conférence qui fut tenue vers l'an 499. entre les évêques Catholiques de Bourgogne & les Ariens. Cette conference se tint à Lyon en présence du roi Gondebaud qui favorisoit l'Arianisme, & nous en avons une relation exacte de ce tems-là même. Les Ariens y furent confondus ; mais, comme il arrive ordinairement, ils ne furent point convertis. Vers le même tems saint Eone eut quelques contestations avec S. Avite de Vienne, au sujet des privileges de leurs églises, le premier se plaignit que le second étendoit sa jurisdiction au-delà de ce qu'il devoit. L'affaire fut portée devant le pape Symmaque, qui avoit succedé à saint Anastase l'an 498. & Avite fut condamné. Cesaire, qui fut depuis évêque d'Arles, fut en grande estime auprès d'Eone, de qui il étoit parent. Ce prélat l'ordonna diacre & ensuite prêtre, & recommanda à son clergé de lui donner sa place lorsqu'il seroit mort, comme ayant toutes les vertus qui sont dignes de l'épiscopat. Le clergé d'Arles suivit cet avis lorsqu'Eone fut mort l'an 502. Ce dernier est honoré comme Saint le 30. d'Août.

EONES, terme fameux chez les heretiques Valentiniens, & souvent repeté dans les écrits de S. Irenée contres ces heresiarques. Ces insensés mêlant à l'Evangile de S. Jean, le seul qu'ils admettoient, les idées platoniciennes mal entendues, s'étoient formé un monstrueux & ridicule systême de la Divinité par la propagation des *Eones*, c'est-à-dire, des *siecles*, dont ils faisoient autant de personnes, à qui ils attribuoient l'un ou l'autre sexe. Le premier *Eone*, qu'ils nommoient *Proarché* ou *Bythos*, c'est-à-dire, le commencement ou l'abime, ayant demeuré long-tems avec *Sigé* le *silence*, engendra son fils *Noüs* l'*Intelligence*, & *Aluthea* ou *Alethea*, *la verité*. *Noüs* & *Alethea* engendrerent *Logos* & *Zoé*, le verbe & la vie. *Logos* & *Zoé* engendrerent l'homme & l'église. Telle est la fameuse ogdoade, c'est-à-dire, les huit premiers Eones. *Logos* & *Zoé* engendrerent encore dix autres Eones, & l'homme & l'église en engendrerent douze. Ainsi les Valentiniens comptoient jusqu'à trente Eones, dont étoit composé ce qu'ils appelloient *Pleroma* ou plenitude. *Sophie*, la derniere entre les Eones, voulut sortir du *Pleroma*. Elle se seroit égarée, si *Horos* ou le terme du *Pleroma* ne l'avoit retenue. Elle enfanta *Achamoth*, la sagesse, qui demeura hors du *Pleroma*, comme un avorton informe. Le *Christ* que *Noüs* avoit

avoit produit, en eut pitié, & lui donna sa forme par sa croix. *Achamoth* se tourna vers celui qui lui avoit donné l'être, & cette conversion fut la matiere de ce monde. Elle pleura de se voir hors du *Pleroma:* ses larmes firent les eaux de la mer & des fleuves, sa crainte produisit les élemens. Alors *Christ* lui envoya le *Sauveur*, qui la délivra de ses passions. Elle enfanta *Demiourgos*, qui est l'auteur & le dieu du monde, & de tout ce qui est hors du *Pleroma*. C'est le précis de la theologie des Valentiniens. Cependant quelque extravagante qu'elle soit, & quoique S. Irenée l'ait refutée sérieusement, & que tous les auteurs ecclesiastiques l'ayent regardée comme impie, feu M. l'abbé Faydit a entrepris de la justifier, & de montrer qu'on l'avoit mal entendue. C'est ce qu'il s'efforça de prouver dans ses *Eclaircissemens sur la doctrine & sur l'histoire ecclesiastique des deux premiers siecles*, à Mastricht en 1695. *in* 8°. paragraphe premier. A en croire cet auteur, qui a eu si souvent des opinions très-singulieres, Valentin étoit un grand personnage, ses sentimens sur la nature de Dieu & sur la Trinité sont orthodoxes, & ses *Eons* ou *Eones* ne sont que des hieroglyphes sous lesquels il cachoit la verité.

EPHESIA, étoit une fête qu'on celebroit à l'honneur de la Diane d'Ephese. Les hommes particulierement fêtoient ce jour-la, mais en payens, c'est-à-dire, par des debauches & des dissolutions dignes des démons qu'ils adoroient. Ils s'enyvroient & faisoient grand bruit pendant toute la nuit dans la place du marché; & par une suite du déreglement de ces miserables aveugles, il étoit permis aux filles de se trouver à ces dissolutions, & les femmes mariées en étoient exclues. Ceux qui présidoient au culte de ce jour, étoient appelles *Essenes*. * Castellanus, *De festis Græcorum*. Meursius, *Græcia feriata*.

EPHODI, surnommé *Propheto Duran* ou *Durante;* & par d'autres *le Parfait* ou *Perspot Duran*, étoit un Rabin celebre à la fin du XIV. siecle. On dit qu'il avoit eu le bonheur de connoître la verite de la religion Chrétienne & de la suivre. Si cela est vrai, il ne fut pas constant dans le bien, car non seulement il reprit le Judaïsme, mais il s'efforça aussi d'y ramener ceux qui avoient embrassé le Christianisme, entr'autres le rabin Bonet, à qui il écrivit une lettre très-forte à ce sujet. De tous les ouvrages d'Ephodi, il n'y en a point qui soit plus considerable que celui qu'il a intitulé: *Maase Ephod*, & qui lui a fait donner le nom d'*Ephodi*. C'est un ouvrage considerable, qui roule principalement sur la grammaire, & où l'auteur contredit fort souvent le rabin Kimchi. Il a mis à la tête une sçavante preface, où il traite *De l'utilité de l'étude de l'Ecriture-Sainte*. Jean Buxtorf avoit reçû de Constantinople un exemplaire de cet ouvrage qui est encore manuscrit, & il s'en est utilement servi dans plusieurs de ses écrits, & sur-tout dans celui où il traite de l'*Antiquité des points-voyelles*. Cet exemplaire est actuellement dans la bibliotheque publique de l'université de Bâle. * Buxtorf. *Biblioth. Rabbin. Mem. du tems, &c.*

EPHREM. (Saint) *Ajoutez à son article que* le cardinal Quirini ayant remarqué qu'entre les belles éditions des Peres qu'on a données de nos jours, il n'y en a point de S. Ephrem, a cru devoir en enrichir le public avec le secours que lui fournit la bibliotheque du Vatican, que l'on a confiée à ses soins. Son édition augmentée, & enrichie de tout ce qui pourra la faire rechercher, doit paroître à Rome en quatre tomes *in folio*.

EPIGRAMME. *Dans l'édition du Dictionaire historique de 1725. en parlant de quelques-uns de nos poetes François qui ont le mieux réussi à faire des épigrammes, on cite* le chevalier d'Acilly ou de Cailly, *il falloit dire* Aceilly, c'est-à-dire, le chevalier de Cailly. C'est le vrai nom de cet ingénieux auteur, dont les poësies ont eu beaucoup de succès, & que le pere Bouhours loue dans ses dialogues d'Eudoxe & de Philante. *Comme on s'est peu étendu sur ce qui regarde l'épigramme dans cet article du Dictionaire, ceux qui voudront approfondir davantage cette matiere, trouveront beaucoup à profiter* dans la dissertation latine que M. Nicole a mise au-devant d'un recueil intitulé: *Epigrammatum delectus*. Le pere Vavasseur, Jesuite, a fait un long traité latin de l'epigramme adressé à Charles de Sainte-Maure, duc de Montausier, où il attaque cette dissertation: ce pere ne laisse pas de dire de bonnes choses au sujet de l'épigramme.

EPINETTE. (Roi de l') On appelloit ainsi les chefs d'une fête qui étoit celebre à Lille en Flandre dès le XIII. siecle, & qui a été continuée jusques dans le XVI. On croit que l'origine de ce nom vient de ce que l'on donnoit au roi de cette fête, que l'on élisoit tous les ans le jour du *Mardi-Gras*, une petite épine ou épinette pour marque de sa dignité, & de ce qu'il alloit tous les ans en pompe honorer la sainte Epine qui est dans l'eglise des Dominicains de Lille. Ce roi mangeoit chez ces peres avec les anciens & ses chevaliers le Dimanche des Rameaux, & y assistoit à tous les offices de la Semaine-Sainte. Quand on l'élisoit on faisoit en même-tems l'élection de deux jousteurs pour l'accompagner. Les jours qui précedoient cette élection & tout le reste de la semaine se passoient en festins & en bals. Le premier Dimanche de Carême, le roi se rendoit en grande pompe au lieu destiné au combat, & les combattans y joustoient à la lance. Le prix du victorieux étoit un épervier d'or. Les quatre jours suivans le roi avec ses deux jousteurs & le chevalier victorieux étoit obligé de se trouver au lieu du combat pour rompre des lances contre tous ceux qui se presentoient. On fait injure à la pieté de saint Louis en prétendant qu'il a été l'instituteur de cette fête, ou il faudra dire qu'elle étoit bien plus conforme à la religion dans son origine. D'ailleurs la liste la plus exacte que l'on connoisse des rois de l'Epinette ne commence qu'en 1283. treize ans après la mort de ce saint roi. Jean duc de Bourgogne se trouva present à cette fête en 1416. Le duc Philippe *le Bon* y assista en 1464. avec le roi Louis XI. L'excessive dépense à laquelle la qualité de roi de cette fête engageoit, la ruine de plusieurs familles qu'elle avoit occasionnée, le refus que firent quelques habitans de Lille d'accepter ce prétendu honneur, enfin l'indécence qu'il y avoit de s'occuper pendant le Carême de tant de divertissemens prophanes que le Christianisme interdit en tout tems, obligerent Charles duc de Bourgogne à suspendre cette fête depuis 1470. jusqu'en 1475. Elle se rétablit en partie, mais aux dépens des fonds publics jusqu'en 1516. Charles V. en interrompit l'exercice pendant douze ans, ce qu'il continua ainsi pendant son regne par lettres données en 1528. & 1538. Enfin Philippe II. la supprima entierement en 1556. Elle fut remplacée pendant quelque tems par une autre qui s'établir en la même ville sous le nom de *Prince des fols*, & ensuite du *Prince d'Amours*, mais elle a été aussi éteinte, & il ne s'est conservé de toutes ces fêtes que le nom de l'*Epinette*, que l'on donne à un des bas officiers du magistrat, ou de la maison de ville de Lille, qui represente en quelque façon le heraut par qui les rois de l'Epinette avoient droit de se faire préceder. Plusieurs historiens ont parlé de cette fête, entr'autres l'auteur d'une petite *histoire de Lille*, en 1730. On peut voir dans l'ouvrage de Jean Buzelin, intitulé: *Gallo Flandria*, la liste des rois de l'Epinette. *Voyez* aussi le *tome 7.* des *Memoires de l'academie des inscriptions & belles lettres, pag. 290. & suiv.*

EPISCOPIUS ou BISCHOP. (Nicolas) *Dans ce Dictionaire il est dit* natif des environs de Lyon. Il nâquit à Montdidier dans la Bresse. *Dans le même article, on met* sa mort en 1564. Elle arriva le 27. Septembre 1563. *On a fait les mêmes fautes dans le Dictionaire de Moreri imprimé à Bâle.*

EPISCOPIUS, (Simon) né à Amsterdam au commencement de Janvier 1583. &c. *Ce que l'on dit dans ce Dictionaire, édition de 1725. de l'édition de ses ouvrages de theologie doit être ainsi réformé:* Les ouvrages de theologie de Simon Episcopius ont été publiés en deux volumes *in folio* en 1650. par les soins d'Etienne Courcelles, & réimprimés à la Haye en 1678. Sa vie, composée par le même, a été publiée plus étendue par Philippe de Limborg en flaman, & elle fut traduite en latin, & imprimée avec de nouvelles additions à Amsterdam en 1701. *in* 8°.

*Ajoutez aux citations à la fin de l'article*, les *Memoires du pere* Niceron, *tome 5*. Gerard Brandt, *Histoire de la Réformation*, &c. *tome 2*.

EPITAPHES. *Ajoutez ce qui suit à ce que l'on a déja dit sur ce sujet dans le Dictionaire historique des éditions de 1725. & de 1732*. Ce mot vient de deux mots grecs, ἐπὶ τάφος, *super sepulchrum*; c'est-à-dire, qu'on appelle *Epitaphes*, des inscriptions mises *sur les tombeaux*. On les faisoit ou en prose ou en vers, ou en l'une & l'autre maniere en même-tems. Les plus courtes épitaphes étoient censées les meilleures. C'est que le but étoit que les voyageurs pussent les lire entierement en passant: ce qui a fait dire à la Cinthie de Properce:

*Hoc carmen mediâ dignum me scribe columnâ,*
*Sed breve, quod currens vector ab urbe legat.*

*Propert. lib. 4. Eleg. 7.* Pour la même raison, Platon bornoit les épitaphes en vers à quatre vers hexametres. Telle étoit cette épitaphe du poëte Nevius:

*Mortales immortales flere si foret fas,*
*Flerent divæ Camœnæ* NEVIUM *poëtam.*
*Itaque postquam est Orcino traditus thesauro,*
*Obliti sunt Romæ latinâ loquier linguâ.*

On trouve chez les Romains une infinité d'épitaphes en prose, les unes longues, les autres courtes. Telle est celle de Tite-Live, que l'on voit encore à Padoue, sur la porte de la galerie du palais, au-dessous de la figure de ce celebre historien. *Voyez* TITE-LIVE. On peut rapporter ces inscriptions soit en vers, soit en prose, à cinq especes. Les unes étoient par forme de simple discours: elles contenoient seulement les noms de ceux qui étoient mis en sépulture, avec un court exposé de leur âge, de l'année, du mois, du jour ausquels ils étoient morts. Les autres étoient des especes de plaintes, & remplies de sentimens tendres, qui exprimoient la douleur. Il y en avoit qui ne tendoient qu'à relever la gloire de ceux dont on rappelloit la memoire. Dans une quatrieme espece, on se railloit, ou c'étoit un tissu d'ironie ou de plaisanteries. Enfin la cinquieme étoit d'inscriptions deshonorantes, où la memoire de ceux qui en faisoient l'objet étoit caracterisée par des traits qui ne leur faisoient point d'honneur. Ces deux dernieres especes étoient assez rares. La troisieme étoit la plus ordinaire, comme elle l'est encore aujourd'hui, si ce n'est que la premiere espece est aussi fort ordinaire. Ceux qui veulent voir des épitaphes de toutes ces sortes peuvent consulter les recueils faits par Smetius, Juste-Lipse, Onuphre Panvini, Tobie Fendt, le pere Petau Jesuite, Janus Gruterus, &c. Nicolas Bergier, avocat au siege presidial de Reims, en rapporte aussi quelques-unes dans son *Histoire des grands chemins de l'empire Romain*; voyez sur-tout le *livre 2. chapitre 39.* dans la nouvelle édition de cet excellent ouvrage donnée à Bruxelles en 1728. en deux volumes *in* 4°.

EPOQUE. ☞ * L'époque des Chrétiens est la Naissance ou l'Incarnation de Jesus-Christ, &c. *Dans l'édition de ce Dictionaire de 1725. il est dit que* Denys le Petit mourut vers le commencement du V. siecle: *on pouvoit fixer plus précisément sa mort*; elle arriva en 540. *& non* 1540. *comme on l'a dit par erreur dans celle de 1732*.

EPPONINE ou EPONINA. *On a retranché cet article dans l'édition du Dictionaire historique de 1732. parce qu'il se trouve entier & mot à mot dans l'article* SABINUS. (Julius)

EPREUVES. C'étoit autrefois une coutume fort usitée sur-tout en Allemagne, dit le sçavant Grotius, dans son *Traité de la verité de la religion Chrétienne*, de faire l'épreuve de son innocence en touchant un fer chaud. Souvent les loix ont ordonné de se purger par cette voie, & l'on ne peut nier, ajoute-t'il, qu'elle n'ait réussi. Ce sçavant a raison: on n'a gueres vû de pratiques accompagnées de caracteres plus avantageux que ces épreuves par l'eau & le feu. Leur origine est ancienne. Simplice, évêque d'Autun dans le IV. siecle, & S. Brice dans le VI. en firent usage l'un & l'autre, pour prouver qu'ils étoient innocens des crimes dont ils étoient soupçonnés. On en trouve même des vestiges dès le II. siecle, dans la personne de Demetrius évêque d'Alexandrie, dont le fait est rapporté dans la chronique orientale. Mais combien n'en trouve-t'on pas d'exemples dans les siecles posterieurs? C'étoient les personnes les plus respectables par leur dignité & les plus recommandables par leurs vertus & la sainteté de leur vie, qui avoient recours à ces épreuves. L'imperatrice Cunegonde au X. siecle, & plusieurs autres illustres personnages, firent usage des épreuves de l'eau, du feu & même du duel, soit pour défendre les verités de la foi, comme S. François d'Assise, au rapport de S. Bonaventure, soit pour se purger de crimes dont on les soupçonnoit, comme l'histoire en fournit un grand nombre d'exemples. Hildebert évêque du Mans, étant accusé du crime de leze-majesté par Guillaume le Roux, roi d'Angleterre, fut prêt de subir quelques-unes de ces preuves pour faire connoître son innocence: mais il en fut détourné par Yves de Chartres, comme d'une chose qui étoit contre les canons & contre les constitutions de l'église. Ne pouvoit-il pas aussi ajouter, & contre la raison? Un abbé de S. Aubin d'Angers qui vivoit en 1068. ayant refusé à un vicomte de Touars un cheval de service de cent sols, que le vicomte prétendoit lui être dû à chaque mutation d'abbé, celui-ci offrit de prouver qu'il n'y étoit pas tenu, ou en subissant l'épreuve du fer chaud, ou par le duel en fournissant un homme pour se battre en son nom contre le comte. Si le fer chaud ne le brûloit pas, si le vicomte étoit tué, l'abbé pretendoit que son droit étoit le meilleur, & que le vicomte seroit regardé comme ayant voulu exiger ce qui ne lui étoit pas dû. Le vicomte accepta le duel; mais craignant peut-être de perdre la vie, il aima mieux abandonner ce qu'il croyoit lui être dû, à la charge qu'on l'associeroit aux prieres du couvent avec sa femme & ses freres. Lorsque dans le XII. siecle quelqu'un étoit soupçonné d'heresie dans les Pays-Bas, on l'obligeoit à faire neuf pas en tenant un fer chaud à la main; après quoi on lui bandoit la main, & on y apposoit un sceau. Si elle paroissoit brulée au bout de trois jours, on en concluoit que c'étoit un heretique: il étoit censé orthodoxe, si la main n'avoit reçû aucune marque de brûlure. On obligeoit quelquefois les personnes accusées d'heresie, d'enfoncer leur bras jusqu'au coude dans une chaudiere d'eau bouillante. Cette épreuve est appellée *Ketel-Vang* dans les anciennes loix des Pays-Bas, & particulierement dans celles de Frise. On jettoit aussi nues les mêmes personnes dans l'eau, & si elles nâgeoient, on prétendoit que leur crime d'heresie étoit manifeste. Ce fut aussi dans ces tems de superstition que l'on introduisit l'abus de donner à ceux qui étoient accusés de vol, un morceau de pain d'orge & de fromage de brebis, sur lesquels on avoit dit la Messe; & lorsque les accusés ne pouvoient avaler ce morceau, ils étoient censés coupables. Cette Messe n'avoit rien de particulier, sinon que l'on avoit choisi ce qui pouvoit mieux convenir au sujet parmi les Messes qui se disent dans toute l'année jusqu'à l'offertoire, & l'oraison appellée *Secrete*, après laquelle on faisoit la benediction du pain & du fromage, en disant une ou plusieurs oraisons composées pour ce sujet. Ensuite on donnoit à l'accusé un morceau de pain & de fromage, pesant chacun neuf deniers. Le pain devoit être d'orge sans levain, & le fromage de lait de brebis du mois de Mai. M. du Cange, au mot *Corsned*, remarque cette façon de parler, *Que le morceau de pain me puisse étrangler*, vient de cette sorte d'épreuves par le pain. On trouve des loix des princes & des empereurs qui etablissent ces épreuves, des papes qui les approuvent, des décisions de conciles qui les autorisent. Dans une addition que les rois Childebert & Clotaire firent en 593. à la loi *Salique*, il est dit qu'un homme accusé de vol, en sera jugé coupable s'il se brule par l'épreuve du feu. L'empereur Charlemagne au commencement du IX. siecle, autorisa les épreuves juridiques par les loix, ayant ordonné par un capitulaire exprès que tous eussent à se soumettre à la décision du *Jugement de Dieu*. C'est le nom qu'il leur donne & qui marque le grand cas que l'on en faisoit alors. La puiss-

puissance ecclesiastique autorisoit pareillement ces épreuves : le concile de Tibur en 895. les permet aux laïcs en certaines occasions. Le Pénitenciel Romain du X. siecle, ordonne qu'un serviteur qui sera accusé d'avoir tué un prêtre, se justifie en marchant sur douze fers chauds. Yves de Chartres dans le XI. siecle, & S. Bernard dans le XII. parlent de l'épreuve du feu, comme d'une chose commune de leur tems & autorisée par les loix ecclesiastiques & civiles. Le recours à ces épreuves n'étoit point abandonné au caprice & à la volonté arbitraire de chaque particulier, ni mis en usage pour des choses inutiles, ni pour satisfaire sa curiosité : il falloit avoir employé tous les moyens humains pour discerner l'innocent du coupable avant que d'en venir à ces épreuves, & la crainte de condamner un innocent en prononçant contre lui un jugement injuste, faisoit qu'on y avoit recours, & alors c'étoit le juge d'église qui ordonnoit l'épreuve qui se faisoit au milieu des cérémonies les plus saintes de la religion. Après un jeûne de trois jours, & beaucoup de précautions pour empêcher que ceux qui devoient subir l'épreuve ne trompassent, on celebroit une Messe où ils devoient communier. La Messe finie, on benissoit l'eau, le fer ou le feu qui devoit servir à l'épreuve; on faisoit baiser la Croix & le livre des Evangiles, & boire de l'Eau benite à ceux qui devoient subir l'épreuve, & l'on demandoit à Dieu dans des prieres dressées à ce sujet, & que l'on trouve recueillies dans le second volume des Capitulaires de nos rois, qu'il fît connoître l'innocent ou le coupable. Pour ôter tout lieu à la supercherie, ces épreuves étoient faites en presence de l'official de l'évêque, accompagné des clercs & des officiers de la justice séculiere. Ce qu'il y a de plus étonnant, ce sont les miracles constans qui suivoient ces épreuves; car on ne peut refuser de reconnoître comme une chose miraculeuse ce qui arrivoit alors à ceux qui n'étoient point coupables. Ils marchoient dans des brasiers ardens, sans que leurs habits même en fussent endommagés; ils manioient des fers chauds sans se brûler; ils portoient du feu dans leurs habits sans qu'ils fussent consumés. Le crime étoit découvert, l'innocence défendue, les malfaiteurs étoient retenus & intimidés; Dieu étoit glorifié par des merveilles sans nombre ; les peuples étoient rappellés à leurs devoirs, & des pecheurs touchés & convertis. Cependant tous ces effets n'empêcherent point des auteurs celebres de s'élever avec force contre ces épreuves, lors même qu'elles étoient le plus en usage. Agobard, archevêque de Lyon au IX. siecle, composa un traité sur ce sujet, qu'il intitula : *Contre la damnable opinion de ceux qui prétendent que Dieu fait connoître sa volonte & son jugement, par les épreuves de l'eau, du feu & autres semblables.* Il se récrie vivement contre le nom de *Jugement de Dieu* qu'on osoit donner à ces épreuves, » comme si Dieu, dit-il, les » avoit ordonnées, ou s'il devoit se soumettre à nos pré» jugés & à nos sentimens particuliers, pour nous reveler » tout ce qu'il nous plaît de sçavoir. » Mais enfin l'éblouissement cessa, & une attention plus serieuse aux vrais principes, aux regles établies, fit revenir d'une pratique qui, toute merveilleuse qu'elle avoit paru, n'étoit pas moins contraire aux uns & autres. Aussi les papes, les conciles, les auteurs ecclesiastiques, se réunirent-ils pour condamner ces épreuves, comme des pratiques superstitieuses par lesquelles on ne cessoit de tenter Dieu. Les papes Etienne V. Alexandre II. Honoré III. &c. quatre conciles assemblés l'an 829. par Louis *le Débonnaire*, & qui se tinrent à Paris, à Lyon, à Mayence & à Toulouse; le IV. concile general de Latran, & plusieurs autres donnerent des décisions qui firent enfin finir la pratique & l'usage des épreuves; & les theologiens les condamnerent aussi comme contraires à la loi de Dieu, qui défend de le tenter. Yves de Chartres, qui avoit paru d'abord en permettre l'usage en quelques occasions seulement, écrivit ensuite plusieurs lettres contre leur pratique, & il y marque 1°. Qu'elles étoient absolument interdites aux ecclesiastiques. 2°. Que les papes & les conciles les condamnoient generalement. 3°. Que l'on tentoit Dieu toutes les fois que l'on y avoit recours. Saint Thomas, dans sa *Somme*, condamne de même très-clairement l'usage des épreuves du fer chaud & de l'eau bouillante. 1°. Parce que l'on veut, dit-il, connoître par cette voie des choses cachées qu'il appartient à Dieu seul de connoître. 2°. Parce qu'il n'y a aucun commandement de sa part qui les ordonne. Ce n'étoit point là les seules raisons qui portoient à condamner ces épreuves; on avoit remarqué, qu'on étoit souvent trompé dans l'usage qu'on en faisoit, & qu'il n'y avoit d'ailleurs aucune raison naturelle entre elles & l'effet que l'on en attendoit. Or, dès qu'il y a eu du mensonge & de l'erreur, disoit-on alors, dans les effets qui ne sont pas naturels, il est évident que l'esprit séducteur s'en mêle; n'y ayant que l'esprit de mensonge qui confonde le vrai avec le faux, sous le prétexte spécieux de discerner la vertu d'avec le vice; & qui, comme l'a remarqué S. Augustin, pour mieux tromper les hommes opere quelquefois ce qu'ils paroissent desirer. On ne manquoit pas d'opposer, pour la justification des épreuves, les miracles dont elles étoient souvent accompagnées. Mais sans contester la verité de ces miracles, on repondoit 1°. Qu'il pouvoit se faire, que quoique l'usage des épreuves fût en lui-même condamnable, Dieu néanmoins operât des miracles en faveur de ceux qui, prévenus par une erreur commune, y avoient recours avec simplicité & avec foi. 2°. Qu'il n'étoit pas hors de toute apparence que le démon n'eût part dans ces effets merveilleux qui suivoient des épreuves, parce que non seulement il se transforme souvent en anges de lumiere, mais qu'il fait quelquefois aussi des choses utiles aux hommes pour les séduire plus facilement. Que si dans quelque rencontre il decouvroit par le moyen des épreuves le vrai coupable, ce n'étoit que pour s'accrediter davantage dans l'esprit des hommes, & faire en sorte d'y prendre plus sûrement la place de Dieu. On ajoutoit que cette raison étoit d'autant plus vraisemblabe, que Dieu justement irrité par le peu de ménagement & d'attention avec lesquels on ne craignoit pas de le tenter, en demandant sans ordre de sa part, & souvent sans necessité, des prodiges pour connoître des choses, ou qui auroient pû l'être par d'autres notes, ou dont la connoissance lui devoit être reservée, ou qu'il étoit même inutile de sçavoir, eut permis au démon d'entrer dans ces épreuves, & d'y faire illusion à ceux qui violoient perpetuellement sa loi en y ayant recours. De-là on conclut toujours à interdire l'usage des épreuves, & depuis longtems il est aboli. * On peut consulter sur cette matiere, le traité de Grotius cité, *liv. 1. chap. 9.* Les notes de Jerôme Bignon, sur les *Formules de Marculfe.* Baluze, *tome 1.* des *Capitulaires des Rois de France :* & dans ses notes sur Agobard, *page* 104. Juret, dans ses notes sur la *Lettre 74.* d'Yves de Chartres. La *Dissertation sur les duels & sur les ordres de chevalerie*, par Basnage, & non par le president Bouhier, comme plusieurs l'ont écrit. *Menagiana, tome 2. page 327. & suivant.* Gerard Brandt, *Hist. de la réforme, tome 1. page 4. & 5. &c.*

ERARD, à qui l'église a accordé le titre de *Bienheureux*, étoit, selon quelques-uns, frere de S. Hildulfe, de l'ordre de S. Benoît, &, selon d'autres, il n'étoit que son parent : mais le premier sentiment est le plus suivi, & selon nous, le seul veritable. Il fut honoré de la consécration épiscopale, mais on ignore s'il a eu un siege particulier. Un ancien auteur de la vie de S. Hildulfe le fait évêque de Ratisbonne. Richer & Aventin, & la plûpart des Martyrologes, cités par les Bollandistes, assurent la même chose. Mais, comme l'a remarqué le sçavant pere Mabillon, Ratisbonne reconnoissant S. Boniface de Mayence pour le fondateur de son siege épiscopal, & ce Saint étant posterieur à Erard, celui-ci n'a pû être évêque de cette ville. Nous ne connoissons non plus aucun des anciens qui ait mis Erard entre les Evêques de Ratisbonne. Si l'on en croit Browerus, il a occupé le siege de Ardahg en Irlande, mais cet auteur le dit sans aucunes preuves. Il est plus à croire, & c'est le sentiment du pere Mabillon, qu'Erard n'a point eu de siege fixe. C'étoit un de ces évêques regionaires, à qui l'on accordoit la consécration épiscopale, afin d'être plus utiles dans les lieux où leur zele les transportoit pour y annoncer la foi de Jesus-Christ. Il secourut beaucoup

son frere Hildulfe dans ses travaux, & après l'avoir quitté pour aller s'acquitter ailleurs des fonctions pénibles de l'apostolat, il passa le Rhin, & vint à Regensburg, c'est-à-dire, à Ratisbonne, ville & aujourd'hui évêché de l'empire d'Allemagne en Baviere, où il mourut selon les uns le 5. & selon d'autres le 6. des ides de Janvier, c'est-à-dire, le 8. ou le 9. de ce mois. * *Voyez* les actes Benedictins, *tome* 4. & l'histoire latine de l'abbaye de Moienmoustier, par dom Belhomme, *in* 4°. en plusieurs endroits du texte & des notes.

ERASME, (Didier) né le 28. Octobre 1467. & non pas, ou 1466. puisque la date est certaine, étoit de Rotterdam, quoiqu'Almeloven, dans ses *Amœnitates*, se soit efforcé de prouver qu'il étoit né à Goude. *On a parlé au long de ce sçavant dans les dernieres éditions du Dictionaire de Moreri ; mais dans celle de 1725. copiée par celle de Bâle, on a eu tort de dire qu'il avoit été* correcteur d'imprimerie à Venise, chez Alde Manuce. Quoique cet emploi fût alors honorable, & que des sçavans distingués l'ayent exercé. Erasme ne demeura pas chez Manuce en cette qualité. Il n'avoit choisi sa maison, que parce que cette demeure lui étoit plus commode pour corriger ses propres ouvrages que Manuce imprimoit. On n'a point de preuves non plus que ce grand homme soit né d'un commerce illégitime, quoique la plûpart l'ayent avancé, ce qu'ils n'ont fait que sur des conjectures assez frivoles. La derniere édition des œuvres d'Erasme, dont on ne marque point l'année *dans le Dictionaire historique édition de 1725.* fut faite à Leyde & parut en 1703. C'est la plus ample. *En parlant dans le même article* de la statue d'Erasme en bronze que l'on érigea à son honneur dans la place publique de Rotterdam, on dit que la populace s'étant soulevée en 1617. ôta cette statue de la place. *Cette fausse date qui ne s'accorde ni avec ce qui suit, ni avec ce qui précede, a été fidélement copiée, par les éditeurs du Dictionaire historique imprimé à Bâle.* Ce fait n'arriva pas en 1617. mais en 1672. Erasme s'étoit aussi amusé à la peinture, & l'on voyoit autrefois un crucifix peint par lui, dans le cabinet de Corneille Musius de Delft, avec cette inscription :

*Hac Desiderius, ne spernas, pinxit* ERASMUS,
*Olim in Steinao, quando latebat agro.*

*Ajoutez* à MM. Dupin & Bayle, *les seuls que l'on cite à la fin de l'article d'*ERASME, l'*Apologie d'Erasme*, par feu M. l'abbé Marsollier, fort mal critiquée par le pere Gabriel, Augustin de la Place des Victoires ; les *Sentiment d'Erasme conformes à ceux de l'Eglise*, par feu M. Richard, curé de Triel ; un *Memoire pour le même*, par le pere le Courayer, chanoine régulier de sainte Genevieve, dans le *Journal litteraire de la Haye*, *&c.* Claude Joli, chanoine & chantre de l'église de Paris, avoit composé un vie fort étendue de ce grand homme, qui meritéroit d'autant plus d'être imprimee, que c'est proprement l'histoire litteraire de ce tems-là.

ERASTE. (Thomas) *Il faut corriger & ajouter ce qui suit à ce que l'on en a dit dans ce Dictionaire, éditions de 1725. & de 1732.* Il ne nâquit pas à Baden en Suisse vers l'an 1524. *mais en* 1523. à Auggenen, village de la seigneurie de Badenweiller, dans le marquisat de Baden-Durlach. Son vrai nom étoit Lieber : il le rendit en grec par celui d'*Erastus*. Ce fut en 1540. qu'il alla à Bâle où il pensa mourir de la peste. Il passa ensuite en Italie, & entendit à Bologne le celebre *Cynus*. Après y avoir demeuré neuf ans, & pris le degré de docteur, il retourna en Allemagne, & s'arrêta pendant quelque tems à la cour des princes de Henneberg. Frederic III. électeur Palatin, l'appella ensuite à Heidelberg, pour y enseigner publiquement la medecine. Comme il étoit aussi theologien, il fut envoyé au colloque de Malbrun avec les theologiens du Palatinat. Il passa en 1581. de Heydelberg à Bâle où il mourut âgé de soixante ans, après y avoir enseigné pendant trois ans. Il étoit grand ennemi de l'astrologie & de la medecine suivant la méthode de Paracelse, quoiqu'il se donnât du soin pour perfectionner la chymie. Il a fait des fondations considerabes à Bâle pour les pauvres étudiants : elles subsistent encore, & conservent le nom de *Fondation Erastienne*. Ses theses sur l'excommunication n'ont pas été seulement réfutées par Hammond, mais par Zacharie Ursinus, du vivant même de l'auteur, son ami & son collegue. Les theses d'Eraste sont au nombre de cent contre l'excommunication & l'autorité des consistoires. On assure aussi qu'il étoit auteur d'un ouvrage fort estimé sur les cometes, publie sous le nom de *Thuracensis Physicus*, & réimprimé depuis peu. Vanderlinden & Manget ont donné une liste des ouvrages d'Eraste qui sont en grand nombre, entre lesquels il faut compter ceux *dont on vient de parler*, & ceux qui sont nommés *dans le Dictionaire historique, auquel cet article sert de supplément.*

ERATOSTHENE de Cyrene. *On en a parlé dans les éditions de 1725. & de 1732. de ce Dictionaire ; ajoutons ici qu'*il eut pour pere Aglaüs, ou Agacleus, selon Etienne de Byzance ; & pour maîtres Lysanias & Callimaque. Poësie, grammaire, philosophie, mathematiques, tout fut de son ressort ; mais aussi il ne prima dans rien, *comme on l'a dit à son article*, après Hésychius, Suidas & quelques autres. *On pouvoit faire remarquer que* Strabon, qui le ménage peu sur la géographie, ne laisse pas d'assurer en termes formels, qu'il fut tout à la fois un grand mathematicien, & un excellent poëte. Plusieurs modernes, comme Marsham, Humfr. Hody, &c. ont pretendu même que si Eratosthene fut surnommé Βῆτα, de la seconde lettre de l'alphabet grec, ce ne fut point parce qu'il n'eut que le second rang dans tout ce qui fut l'objet de ses études, mais parce qu'il avoit été le second bibliothequaire de la bibliotheque d'Alexandrie, ayant succedé dans cet emploi à Zenodote qui l'avoit possédé le premier. Mais quand cette conjecture ne seroit pas vraie, il est certain que c'étoit un usage assez ordinaire chez les anciens de donner aux hommes celebres le nom des lettres de l'alphabet. Ainsi Pythagore fut surnommé Γάμμα, Antenor, historien de Crete Δέλτα, Apollonius Ἐψιλον, & l'on ne prétendoit pas par-là designer le progrès qu'ils avoient fait dans les sciences. Eratosthene est mis au nombre des poëtes élegiaques ; & dans le peu qui nous reste de ses ouvrages, & que l'on a imprimé à Oxford en 1672. *in* 8°. on trouve des vers élegiaques sur la duplication du Cube. Matiere plus propre à l'instruction d'un mathemathicien qu'à l'élegie, & c'est ce qui prouve qu'Eratosthene avoit eu tort d'avancer que les poëtes ne se proposent que de plaire, & non pas d'instruire. Il donnoit lui-même, comme on le voit, l'exemple du contraire, & Strabon a eu raison de le refuter dès l'entrée de sa géographie. * *Voyez* la dissertation de M. Souchai, de l'academie des inscriptions & belles lettres sur les élegiaques Grecs, dans le *tome* 7. des *Memoires* de ladite academie.

ERATOSTHENE le Gaulois, philosophe & historien, que l'on a souvent confondu avec le précedent, a fleuri vers la CLXII. olympiade ou même plutard, au lieu qu'Eratosthene de Cyrene mourut sous la CXLVI. Celui que nous nommons le *Gaulois*, parce qu'il étoit né dans les Gaules, & comme on le croit dans cette partie que l'on appelle *la Gaule Narbonnoise*, vivoit donc environ un siecle après le Cyrenéen. Il est auteur d'une ancienne *Histoire des Gaules*, dont parle Etienne de Byzance, mais qu'il attribue mal-à-propos à Eratosthene de Cyrene. Un peu plus d'attention, s'il a vû cette histoire qui est perdue aujourd'hui, lui eût fait éviter cette faute. En effet, l'auteur de cette histoire parle du combat entre Prusas roi de Bithynie, & Attale roi de Pergame. Or ce combat ne s'est donné que vers la CLIV. ou même la CLVI. olympiade, par consequent plus de dix olympiades après la mort d'Eratosthene de Cyrene, qui n'est donc point l'auteur de cette histoire. *Voyez* ce fait discuté un peu plus au long dans l'*Histoire litteraire de la France*, par quelques Benedictins de la congrégation de S. Maur, *tome* 1. *page* 80. *& suiv.*

ERCILLA Y ZUNIGA, (D. Alonzo d') gentilhomme de la chambre de l'empereur Maximilien, fut élevé dans la maison de Philippe II. & combattit sous ses ordres à la

bataille de saint Quentin où les François furent défaits, le jour de saint Laurent de l'an 1557. Après cette journée si malheureuse pour la France, d'Ercilla entraîné par le desir de connoître les hommes & de voir le monde, voyagea par toute la France, parcourut l'Italie & l'Allemagne, & séjourna long-tems en Angleterre. Tandis qu'il étoit à Londres, ayant entendu dire que quelques provinces du Perou & du Chilly avoient pris les armes contre les Espagnols leurs conquerans & leurs tyrans, la passion de la gloire & le desir de voir & d'entreprendre des choses singulieres, l'emporterent dans ces pays du nouveau monde. Il alla au Chilly à la tête de quelques troupes, & y resta pendant tout le tems de la guerre. Sur les frontieres du Chilly, du côté du Sud, est une petite contrée montagneuse, nommée *Araucana*, habitée par une race d'hommes plus robustes & plus feroces que tous les autres peuples de l'Amerique. Ils combattirent pour la défense de leur liberté avec plus de courage & plus longtems que les autres Americains. Alonzo d'Ercilla soutint contre eux une pénible & longue guerre. Il courut des dangers extrêmes, il vit & fit les actions les plus étonnantes, dont la seule récompense fut l'honneur de conquerir des rochers, & de réduire quelques contrées incultes sous l'obeissance du roi d'Espagne. Pendant le cours de cette guerre, Alonzo conçut le dessein d'immortaliser ses ennemis en s'immortalisant lui-même. Il fut en même-tems le conquerant & le poete. Il employa les intervalles de loisir que la guerre lui laissoit à en chanter les évenemens, & faute de papier, il écrivit la premiere partie de son poëme sur de petits morceaux de cuir, qu'il eut ensuite bien de la peine à arranger; le poëme est intitulé: *Araucana*, du nom de la contrée. Le sujet qui étoit neuf a fait naître des pensées neuves: mais outre que ce poëme est composé de trente-six chants très-longs, il y a d'ailleurs beaucoup de bas dans cet ouvrage. Il y a sans doute beaucoup de feu dans ses batailles, mais nulle invention, nul plan, point de varieté dans les descriptions, point d'unité dans le dessein. Cependant Miguel Cervantes a osé dire que ce poëme espagnol pouvoit être comparé avec les meilleurs poëmes d'Italie. Celui de dom Alonso est intitulé: *La Aracauna: poema de Alonzo de Ercilla y Zuniga.* Les trois premieres parties furent imprimées à Anvers en 1597. *in-douze.* La quatrieme & la cinquiéme par *Diego de Santistevan Osorio*, à Salamanque, la même année *in* 8°. * Aroüet de Voltaire, *Essai sur la poesie épique*, à la fin de sa *Henriade* de l'edition de 1733. ou dans la traduction que l'abbé Desfontaines avoit déja donnée de cet essai, dont l'original est anglois.

ERE ACTIAQUE; c'est la maniere de compter les années dont on se servit en Egypte, depuis la conquête que les Romains en firent par le moyen d'Octavien, jusqu'à la premiere année du regne de Diocletien l'an 284. Elle changea alors de nom, & au lieu d'Ere Actiaque, elle fut appellée *Ere de Diocletien*; & par les Chrétiens de ce pays *Ere des Martyrs*, parce que ce fut sous ce prince que commença la dixiéme persécution faite à l'Eglise. Quoique l'Ere actiaque ait pris son nom de la victoire d'*Actium*, elle ne commença cependant qu'un an après, au tems que l'Egypte fut soumise. Le jour où elle commençoit étoit le 29. d'Août, parce que ce fut celui de la mort de Cléopatre, & où finit en Egypte l'empire des Macedoniens, & commença celui des Romains. Telle est au moins l'opinion des modernes; car les anciens se taisent sur ces raisons. On croit même que la veritable est, que ce jour-la étoit le premier du mois Thoth, qui étoit déja de tems immémorial le premier jour de l'an en Egypte. * *Voyez* M. Prideaux, *Histoire des Juifs.*

ERE PHILIPPIQUE, est une suite d'années, dont la premiere étoit celle dans laquelle mourut Alexandre *le Grand*, & où l'on mit sur le trône Aridée qui prit le nom de Philippe. Elle commençoit non au jour de la mort d'Alexandre, mais au premier jour de l'année où il mourut, c'est-à-dire, à notre 12. de Decembre. C'est cette Ere que Ptolomée a suivie dans son Canon, quoique jusques-là, il eût toujours donné à un prince l'année entiere dont il avoit regné une partie, & qu'il ne fit commencer le regne de son successeur qu'au premier de Thoth, qui étoit le commencement de l'année suivante. * Prideaux, *Histoire des Juifs*, &c.

ERFORT ou ERFURE sur Gere, ville d'Allemagne, &c. *Il faut ainsi réformer ce que l'on a dit dans l'édition de 1725. de ce Dictionaire, de la donation de cette ville aux archevêques de Mayence.* L'empereur Othon I. après la mort de Burchard, seigneur de Thuringe, donna en 1163. la ville d'Erfort à Guillaume son fils archevêque de Mayence & à ses successeurs dans le même siege; & ceux-ci se maintinrent dans cette possession. *Il faut aussi ajouter ce qui suit.* L'académie d'Erfort a été autrefois très-florissante. Mais les desordres que les écoliers commirent dans cette ville, furent la cause de la ruine de cette académie. C'est dans cette université que Luther prit ses premiers degrés.

ERMENTAIRE, moine de l'abbaye de Nermoutier en Poitou, fondée par S. Philibert, & non de Jumieges, comme l'a cru le P. Mabillon, vivoit dans le IX. siecle, & se distingua par sa science & par sa vertu. Hilbod second abbé de ce monastere, lui ayant ordonné d'écrire les miracles de saint Philibert, dont il étoit témoin oculaire, ou qu'il apprenoit de gens dignes de foi, Ermentaire obéit, & composa son premier livre des miracles ou des translations de S. Philibert, avec l'histoire de la premiere translation du corps de ce Saint à Dée ou Grandlieu, faite le 7. de Juin 836. Il joignit à ce premier livre l'ancienne vie du saint confesseur, & le presenta à l'abbé Hilduin, vers l'an 840. le priant dans une préface qu'il avoit mise à la tête des deux ouvrages, d'obtenir du roi Charles *le Chauve*, dont il étoit comme le grand-aumônier, quelque autre lieu de refuge pour sa communauté; car il parut bientôt qu'ils n'étoient pas fort en sûreté à Dée, & qu'ils seroient obligés d'en sortir pour éviter la fureur des Normands. Mais la mort de Louis *le Debonnaire* étant survenue, & Hilduin ayant quitté son fils Charles *le Chauve*, & d'ailleurs étant mort quelques mois après, les moines de saint Philibert ne purent rien obtenir. Mais en 845. on leur ceda le petit monastere de Cunaud, & encore quelques autres églises dans la suite. Ermentaire fut élû abbé après la mort de l'abbé Axene dès l'an 860. ou à la fin de 859. & ce fut depuis son élevation qu'il composa un second livre des miracles de S. Philibert. Ce fut l'an 863. On croit qu'il mourut l'année suivante. Il avoit été cinq ans abbé. * Voyez l'*Histoire de l'abbaye de saint Philibert de Tournus*, par M. Juenin, *pag.* 34. 36. & 37. Le P. Mabillon, *Annal. ord. S. Bened. tom.* 2.

ERNEST RUTH-DANS, *voyez* RUTH-DANS.

ERRAULT, (François) seigneur de Chemans, *ajoutez aux deux dernieres éditions de ce Dictionaire*, paroisse où il nâquit près de Duretal, &c. & *corrigez ce qui suit.*

II. JEAN Errault II. du nom, seigneur de la Panne, &c. 2°. *Jean* Errault, seigneur de la Grenouilliere, *lisez* seigneur de la Genouilliere.

ESCALIN, (Antoine) dit le CAPITAINE PAULIN, *lisez* dit LE CAPITAINE POULIN ou POLIN, *comme on l'a dit dans le Dictionaire historique, édition de* 1732. *Effacez aussi ce qu'on a dit dans celle de* 1725. qu'il servit aux guerres de Toscane, de Corse & ailleurs; qu'en 1557. il fut destitué de sa charge de general des galeres, & qu'il mourut en 1574. *Au lieu de cela, lisez*: Antoine Escalin se signala le 15. d'Août 1545. en attaquant l'armée navale des Anglois. Depuis, s'étant laissé engager au sac de Cabrieres & de Merindol de la même année 1545. il fut arrêté prisonnier, & destitué en 1547. de sa charge de general des galeres. Après trois ans de prison, ayant été déclaré innocent, par arrêt du conseil privé du roi du 13. Fevrier 1551. il fut rétabli dans la charge qu'on lui avoit ôtée, & servit dans les guerres de Toscane & de Corse. Il fut encore destitué en 1557. & ne fut rétabli pour la seconde fois qu'en 1566. Il mourut d'hydropisie le 30. Mai 1578. âgé de quatre-vingts ans.

ESCARS. La maison de la Perusse, dite d'Escars, &c. *Il faut corriger & ajouter ce qui suit, pour servir à l'édition du Dictionaire historique de* 1725.

I. Gautier de la Perusse, dit d'Escars, seigneur de la Vauguyon, & senéchal (*non* d'Auvergne, *mais*) de Perigord & de la Marche, qui vivoit en 1480. eut de *Marie* (non d'*Andrée*) de Montberon, dame de Vareignes, qu'il avoit épousée en Octobre 1498. (*non* 1451.) fille de *Louis* de Moutberon, seigneur de Fontaines Chalendray, & de *Radegonde* de Rochechouart - Mortemart, sa premiere femme.

III. Jean d'Escart, *lisez* d'Escars, prince de Carenci, comte de la Vauguyon, &c...... lequel fut pere de *Louis* comte d'Amanzé.... mort le 25. Fevrier 1706. *lisez* le 15.... *Marie-Josephe* sa fille aînée n'épousa pas *Anne* de la Queille, mais *Gilbert* de la Queille; *Louise*, sa seconde fille, fut mariée à *Pierre* de Galien, non *Pierre* de Galeans.

V. Jacques d'Estuert de Caussade..... *Lucrece*, sa fille cadette, fut mariée en 1658. à *Annet* d'Escars.

François comte d'Escars, &c. *Il est dit qu*'il eut pour dernier enfant de son premier mariage avec *Claude* de Beaufremont, *Susanne* d'Escars. *On s'est trompé. Susanne* ne fut que du second lit, fille de François d'Escars, & d'*Isabeau* de Beauville sa seconde femme, de qui vinrent 1. *Anne* d'Escars, baron d'Exideuil, mort sans alliance en 1600; & *Susanne*, dont nous parlons, qui fut mariée en 1598. avec *Charles* seigneur de Cazillac, baron de Cessac.

Jacques d'Escars, fils puîné de Jacques d'Escars, & de *Jeanne* Jourdain de l'Isle, &c..... & de *Magdeleine* de Chalon, *lisez* & de *Marie* de Chalon.

ESCARS, (Anne d') cardinal. *Dans l'édition du Dictionaire historique de 1725. il est dit* fils de *Françoise* de Longuy, *lisez* de *Françoise* de Longvic, comtesse de Busency & de Givry.... *On dit qu*'il fut abbé de Pontieres, *lisez* de Poultieres..... *On ajoute qu*'il fut évêque de Lisieux dès 1586. *il le fut* dès 1585.

ESCARS, (Charles d') évêque & duc de Langres. *Dans la même édition il est dit* abbé de la Fontaine de Bese, *lisez* de Fontaine-Bese.

ESCHEVIN. ☞ * Les échevins sont aussi très-souvent ce que les édiles étoient à Rome, &c. *Dans la même édition, on cite vers le milieu de l'article* Ragneau, *c'est* Ragueau.

ESCHYLE, poëte Grec, &c. *En parlant* des tragédies de ce poëte, *dans la même édition, on cite ainsi*, les deux premieres, *Promethée à l'attache*; *les sept Preux devant Thebes*. Les titres sont plus simples: il faut seulement *Promethée*: *les sept devant Thebes.... Dans les citations, on allegue mal* Plutarque, *en disant*, Plutarch. *De modo legendi poet. inter. opuscul. mor. & in Sypofiac.* lisez, Plutarch. *in Sympofiac. de modo legendi poetas inter opuscula moralia. Ajoutez aussi à l'édition de 1732. que* M. l'abbé Sallier de l'académie Françoise & de celle des Inscriptions & belles Lettres, a donné des éclaircissemens solides sur la tragédie d'Agamemnom par Eschyle. Cette piece se trouve dans les *Memoires de l'académie des belles lettres, tome 8.*

ESCLAVE. *Dans l'énumeration que l'on fait des differentes fonctions des Esclaves, dans la même édition*, on nomme ceux-ci: *Saluti Geruli servi*, il faut lire *Salutigeruli servi*.

ECCOSSE. *Ajoutez à la fin de la suite chronologique des rois de cet état*, avant *voyez* STUART, *ce qui suit*.

1727. George II. du nom duc de Brunswick-Hannover.

ESCOUBLEAU, maison. *Corrigez & ajoutez ce qui suit, pour servir à l'édition du Dictionaire historique de 1725.* Maurice d'Escoubleau, *ajoutez* sieur de Sourdis.... dame de Coutery, *lisez* dame de Courtery.... mere du même *Pierre*, lisez mere d'un autre *Pierre*.

ESCOUBLEAU DE SOURDIS, (Magdeleine) abbesse de Notre-Dame de saint Paul-lès-Beauvais, &c. *Dans la même édition, on l'a dit née* en 1585. & morte âgée de quatre-vingt-deux ans. Elle étoit née en 1581. le 22. de Juillet, & mourut le 10. d'Avril 1665. âgée de quatre-vingt-quatre ans.

ESOPE, auteur Grec d'une histoire romanesque d'Alexandre *le Grand*. *Dans l'édition du Dictionaire historique de 1725. on dit qu*'il y a beaucoup d'apparence que ce roman a été forgé durant les siecles de la barbarie. Cependant le patriarche Eutychius, *comme on l'a remarqué dans l'édition de 1732. tome 1. de ses annales, page 288.* rapporte des fables qui se trouvent dans cet ouvrage d'Esope. Or Eutychius vivoit dans le X. siecle & même vers le commencement. M. Bayle dit qu'il y a un exemplaire imprimé en lettres gothiques de cette histoire romanesque, à la bibliotheque du roi de France. *Voyez* sa lettre 254. dans l'édition procurée par M. Desmaizeaux.

ESOPE Phrygien, &c. *Ajoutez à cet article, édition de ce Dictionaire de 1725. qu*'il est bon de remarquer que plusieurs auteurs de nom, entr'autres M. de Meziriac, ont cru, & prouvé même que les défauts qu'on lui attribue, la laideur sur-tout, n'étoient que des défauts feints.

ESPAGNE, en latin *Hispania*, royaume, &c. *Dans la même édition, ajoutez ce qui suit à la fin de la suite chronologique des*

*DERNIERS ROIS D'ESPAGNE.*

*Commencement du regne.* — *Durée du regne.*

1724. Louis I. — sept mois & treize jours. Mort à Madrid le 31. Août 1724. âgé de 17. ans.

1724. Philippe V. remonte sur le trône.

ESPAGNE, maison dans le haut Languedoc. *Corrigez ce qui suit, dans la même édition.* L'ancien vicomté de Coserans, *lisez par tout* Conserans. Bourniquel, *lisez* Burniquel. Cieura, *lisez* Sievras. Peguillan, *lisez* Puiguillem. Palliez, *lisez* Pallas.... *On dit que* Jacques Matthieu d'Espagne maria sa fille unique en 1570. à *Henri* de Noailles, comte d'Agen. Ce mariage se fit en 1578. *non en* 1570. & *Henri* de Noailles étoit comte d'Ayen, *non* d'Agen.

ESPARBES DE LUSSAN, famille. *Corrections & additions à faire à cet article, de la même édition.*

*SEIGNEURS DE FEUQUA.*

V. François d'Esparbez..... *Annibal* d'Esparbez, seigneur de Lunport, *lisez* de Limport.

*SEIGNEURS D'AUBETERRE.*

IX. Jean-Henri-Bouchard d'Esparbez de Lussan, *ajoutez* marquis d'Aubeterre.

*COMTES D'AUBETERE ET DE JONZAC.*

VIII. Pierre-Bouchard d'Esparbez.... épousa *Julie-Lucine* de Sainte-Maure, dame de Jonzac, lisez *Julie-Michelle*, &c. dont il a eu Pierre-Louis-Joseph, qui suit.

IX. Pierre-Louis-Joseph d'Esparbez de Lussan, comte de Jonzac, &c. a épousé le 27. Mars 1713. *Marie-Françoise* Henault, fille de *Jean-Remi* Henault, secretaire du roi, greffier du conseil & fermier general de sa majesté, & de *Françoise* Ponton.

ESPEISSES, (Jacques Faye d') *voyez* FAYE.

ESPEN, (Zeger-Bernard Van) sçavant jurisconsulte & celebre canoniste, né à Louvain le 9. Juillet 1646. Après son cours de philosophie où il se distingua, & quelques années de theologie, dégoûté des épines de la scholastique, il s'attacha à l'étude de la discipline ancienne & moderne. Ayant reçû l'ordre de prêtrise en 1673. & le bonnet de docteur en droit deux ans après, il vécut jusqu'en 1702. dans le college du pape (Adrien VI.) avec MM. Van-Viane & Huygens, docteurs en theologie, d'un grand merite. Humble, simple, frugal, aimant les pauvres à qui il donnoit les revenus de sa chaire & une partie de son patrimoine, il ne se fit remarquer que par sa candeur & sa pieté, ne se montra au public que par ses écrits, & fut consulté de tous côtés, même par les tribunaux de justice, par les évêques & par quelques souverains. Il perdit la vûe à l'âge de soixante-cinq ans par une cataracte qui ne fut levée que deux ans après, & il n'en fut ni moins guai ni moins appliqué à l'étude. Divers adversaires lui suscitterent, malgré son extrême modération, des traverses plus pénibles. En 1707. le pere Desirant, Augustin, lui supposa & à d'autres ecclesiastiques de merite, des lettres & d'autres actes remplis de projets criminels en matiere de religion & d'état, que ce religieux avoit fait écrire par un jeune notaire. Ces pieces furent déclarées par sentence d'une *Jointe* extraordinaire établie à ce sujet, *inventées à plaisir, fausses, scandaleuses & séditieuses*, & le pere *Desirant* fut banni des

états de son souverain. En 1719. ayant été accusé par M. Govarts, vicaire apostolique de Boisleduc, d'avoir enseigné que la jurisdiction contentieuse des évêques n'est que précaire, il se pourvût au grand conseil de Malines, dont M. Govarts étoit membre, & y obtint une sentence qui le justifioit pleinement. En 1725. il fut attaqué de nouveau sur ce que dans un écrit sur le sacre des évêques, où il réfute en particulier le docteur Damen, il avoit paru approuver comme canonique le sacre de M. Steenoven, archevêque d'Utrecht. Cet écrit en forme de lettre, fut imprimé en Hollande sans l'aveu de l'auteur, avec une préface de l'éditeur sous le titre de *Responsio epistolaris*, &c. Après plusieurs procédures, le recteur de l'université rendit le 7. Fevrier 1728. une sentence contre M. Van-Espen, sans prononcer sur le fond de la cause. Ce docteur crut que l'on avoit dessein de l'arrêter, il se retira à Mastricht, puis à Amersfort dans la province d'Utrecht, où il mourut le 2. Octobre 1728. dans la quatre-vingt-troisiéme année de son âge. Cette retraite ne fit pas perdre à l'empereur la bonne opinion que sa majesté imperiale avoit toujours eue de M. Van-Espen; car plus de trois mois après, c'est-à-dire, le 24. Mai 1728. ce prince donna à Guillaume Metternich, imprimeur de Cologne, un nouveau privilege signé de la propre main de sa majesté, pour imprimer tous les ouvrages de ce sçavant auteur. Le plus considerable est son *Jus ecclesiasticum universum*, qui est generalement estimé. Il y a fait un supplement qui parut à Paris en 1729. avec privilege, & une approbation de M. Noüet, accompagné d'un commentaire abregé sur Gratien. Il a donné outre cela plusieurs ouvrages sur des matieres particulieres, dont les principaux sont: *De peculiaritate & Simonia: De officiis Canonicorum; Tractatus historico-canonicus in Canones: De censuris; De promulgatione legum ecclesiasticarum; De recursu ad principem: Vindiciæ resolutionis doctorum Lovaniensium pro ecclesia Ultrajectensi.* Il n'a pas mis son nom à ce dernier ouvrage, parce qu'il parut dans le tems qu'on le poursuivoit le plus vivement, à cause qu'il avoit écrit en faveur de l'église d'Utrecht. On a aussi imprimé toutes les pieces de son procès avec M. Govarts, & toutes celles de son dernier procès. On trouve en particulier sa lettre à l'empereur au sujet de son oppression & de sa retraite, avec un memoire détaillé sur sa retraite, l'un & l'autre en françois & imprimés *in* 4°. La lettre est de Mastricht le 14. Juin 1728. Sa déclaration sur le formulaire & la bulle *Unigenitus*, du 15. Mai 1727. a aussi été rendue publique. Ses œuvres ont été imprimées cinq fois, une à Louvain, trois en Allemagne, & une fois à Rouen. On assure qu'il s'en fait actuellement une édition à Venise. Mais on peut dire qu'aucune de ces éditions n'est complette, parce qu'il paroissoit toujours quelque nouvel ouvrage de l'auteur. Il a laissé en mourant des manuscrits considerables, qui sont en état de voir le jour, & qui contiennent des *Dissertations & reflexions sur les Canons anciens & nouveaux.* * Le pere Desirant, ou *Histoire de la fourberie de Louvain. Æquitas sententiæ parlamenti Mechliniensis. Causa Espeniana. Très-humbles remontrances du docteur Van-Espen à sa majesté imperiale & catholique.*

ESPERNAY, ville du diocèse de Reims, &c. *On dit dans le Dictionaire historique que* son nom latin est *Espernacum*, Dom Thierri Ruinart, dans son voyage latin d'Alsace & de Lorraine, dit seulement *Sparnacum*. Cette ville est située sur la Marne. *Ajoutez à cet article que* ce fut là que le celebre Hincmare, archevêque de Reims, s'étoit retiré au mois de Septembre huit cent quatre-vingt-deux, par la crainte des Normans qui faisoient des courses jusqu'aux portes de Reims. Espernay est le lieu de la naissance du celebre Flodoard, un des auteurs de son tems le plus connu & le plus estimé. Les chanoines réguliers qui sont dans cette ville furent substitués en 1128. à des clers séculiers qu'Odon comte de Champagne, y avoit établis. Ce fut aux sollicitations de S. Bernard, & à l'autorité du comte Thibauld, que les chanoines reguliers de S. Augustin ont eu cette maison. Foulques en a été abbé: il avoit été tiré pour cela du monastere de S. Leon de Toul, par Raynaud archevêque de Reims. * Voyez *Iter. litterar. in Alsat. & Lotharing.* par dom Thierri Ruinart, au *tome* 3. des œuvres posthumes du pere Mabillon.

ESPINAC, cardinal. (Pierre d') *Dans cet article, édition du Dictionaire historique de 1725. au lieu* de S. Melin, *lisez* Edmond de Malain de Lux.

ESPINAY, maison. *Corrections & additions à faire à ce qui regarde cette maison, pour servir à l'édition du Dictionaire historique de l'an 1725.*

XI. ROBERT d'Espinay I. du nom, &c. *On dit que* le duc Jean VI. fut enlevé près de Chanstonceau, *ce lieu se nomme* Chantoceaux.

XIV. RICHARD d'Espinay, &c. *On lui donne* entr'autres enfans *Guillaume*, évêque de Laon. Ce prélat n'étoit point fils de ce RICHARD.

XVI. HENRI d'Espinay, &c. *Il est dit* qu'*Anne*, la derniere de ses enfans, fut mariée à *Jacques* de Beauvau, seigneur de Ligny, *lisez* seigneur de Tigny.

XVII. GUI d'Espinay II. du nom, &c. épousa *Françoise* fille de *Jean* seigneur de Villeblanche, *non de* Villefranche.

ESPINAY-SAINT-LUC, maison de Normandie, &c. *Corrigez & ajoutez ce qui suit à cette genealogie rapportée dans ce Dictionaire.*

GUILLAUME II. pere de *Geofroi*, capitaine du château d'Argues (& non d'Arques, *comme il est dit dans ce Dictionaire,*) qui épousa *Jeanne* de Courcy, *non* de Coucy, (*comme on lit seulement dans l'édition de 1725.*) dont il eut entr'autres enfans GUILLAUME, qui suit.

*Les corrections & les additions qui suivent regardent principalement l'édition de 1725.*

GUILLAUME d'Espinay, seigneur de Bosguerout, &c. épousa 1°. en 1451. *Marie* d'Augetville, dont il eut GUI d'Espinay, *tige des seigneurs* DE BOISGUEROUT, *rapportée ci-après*, (*& non* de Bosguerout, *comme on lit par tout dans l'édition de 1725.*) 2°. en 1470. *Alix* de Courcy, laquelle étant veuve, acquit en 1499. les terres de S. Luc & de la Charmoye, pour ROBERT d'Espinay son fils, *tige des seigneurs de* S. LUC.

*BRANCHE DE SAINT LUC.*

VI. ROBERT d'Espinay, &c. *Eustache* d'Espinay, dernier enfant de ROBERT d'Espinay, ne fut point écuyer du roi, *comme on l'a dit*, il étoit ecclesiastique.

VII. VALERAN d'Espinay.... épousa 1°. *Renée* du Mont, dame de Surville: 2°. le 7. Mai 1553. *Marguerite* de Groucher, fille de *Charles*, seigneur de Gribouval. Du premier lit il eut *Antoinette* d'Espinay, dame de Surville, mariée à *Michel* d'Estournel, (*& non* d'Estourmel, *comme on lit par tout dans ce degré, même dans l'édition de 1732.*) gouverneur de Peronne, Mondidier & Roye, &c. *Susanne* d'Espinay, mariée à *Antoine* d'Estournel, &c. seigneur de Plainville, frere de *Michel* d'Estournel, &c. Du second lit il eut FRANÇOIS, qui suit.

VIII. *& non* V. *comme on lit dans l'édition de 1732.* FRANÇOIS d'Espinay, dit *le brave de S. Luc, rapporté dans le Moreri: il faut seulement remarquer* que *Jeanne* de Cossé qu'il épousa, étoit fille de *Charles* de Cossé I. de ce nom, & non II. & qu'*Artus* son second fils, nommé à l'évêché de Marseille, est mis au nombre des commandeurs de l'ordre du S. Esprit, de la promotion du 31. Decembre 1619. & qu'il étoit mort en 1618. selon le *Gallia Christiana.*

IX. TIMOLEON d'Espinay, maréchal de France, &c. *Henriette* de Bassompierre, premiere femme de TIMOLEON d'Espinay, maréchal de France, ne mourut pas, *comme on l'a dit*, le 19. Janvier 1632. après une maladie de sept ans: c'est *Marie-Gabrielle* de la Guiche, sa seconde femme, qui mourut ce jour-là & après une telle maladie: *Henriette* étoit morte dès le mois de Novembre 1609; *Anne* d'Espinay, fille de cette *Henriette* & de TIMOLEON d'Espinay, se fit religieuse à S. Pierre de Reims, & eut ensuite l'abbaye d'Estival, qu'elle quitta par humilité pour se faire religieuse Feuillantine à Paris.

XI. FRANÇOIS d'Espinay III. du nom, &c. *N.* de Rochechouart, *lisez François* de Rochechouart; il n'a pas pris le titre de vicomte, mais celui de marquis.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BOISGUEROULT.

VI. Gui d'Espinay n'étoit pas fils du second lit de Guillaume, mais du premier.

VII. Olivier d'Espinay épousa 1°. *Charlotte* de Pontchet, *lisez* de Ponches.

VIII. Louis d'Espinay épousa 1°. *Charlotte* Disque, *lisez* d'Isques : 2°. *Jacqueline* de Reimeswale, *lisez* de Rymerswale : elle étoit veuve de *Henri* Perreau, seigneur de Castillon.

IX. Martin d'Espinay, chevalier de l'ordre du roi, &c. .... fille de *René* seigneur de Croisette, *lisez* la Croisette.

XII. Pierre d'Espinay II. du nom, &c..... *N.* chevalier d'Espinay, lisez *Nicolas-Hercule*, &c.

XIII. François, d'Espinay, marquis de Boisgueroult, &c. épousa *Marie-Anne* d'O, fille aînée de *Gabrielle-Claude* d'O, & non *Françoise-Gabrielle*, fille de *René-Claude* d'O. Sa mere étoit *Marie-Anne*, & non *Elisabeth-Magdeleine* de la Vergne de Guilleragues.

ESPRIT, (Jacques) *dont on n'a dit que deux mots dans le Dictionaire*, nâquit à Beziers le 22. Octobre 1611. A l'âge de dix-huit ans il vint à Paris joindre son frere aîné qui étoit prêtre de l'Oratoire. Il entra dans la même congrégation le 16. Septembre 1629. Il s'y appliqua pendant quatre ou cinq années à l'étude des belles lettres & de la theologie. Après quoi ayant eu occasion de se faire connoître à l'hôtel de Liancourt & à l'hôtel de Rambouillet, il fut ébloui par des idées d'ambition qui le rappellerent dans le monde. Il avoit toutes les qualités propres à y plaire, & le duc de la Rochefoucauld, auteur de ces maximes si connues, l'ayant goûté, se fit un plaisir de le produire par tout. M. le chancelier Seguier voulut le posseder à son tour; il lui donna sa table, cinq cens écus de pension, & lui procura de plus une pension de deux mille livres sur une abbaye, & un brevet de conseiller d'état. Mais en 1644. quelques mauvais offices qu'on lui avoit rendus auprès du chancelier, l'engagerent à se réfugier de nouveau au séminaire de S. Magloire, sans qu'il voulut néanmoins reprendre l'habit de l'Oratoire. M. le prince de Conti qui pensoit alors sérieusement à se donner à Dieu, & qui alloit fréquemment à S. Magloire, eut lieu d'y connoître M. Esprit, dont la conversation & les manieres lui furent si agréables, qu'il lui donna un logement dans son hôtel, avec mille écus de pension. Peu de tems après M. Esprit, qui n'avoit jamais voulu s'engager dans l'état ecclesiastique, forma le dessein de se marier; & comme il n'avoit pas de quoi assurer le douaire d'une femme, le prince de Conti lui fit une promesse de quarante mille livres assignées sur le comté de Pezenas; & madame de Longueville lui donna quinze mille livres argent comptant. Quand M. le prince de Conti alla dans son gouvernement de Languedoc, où il est mort, M. Esprit l'y suivit par reconnoissance, & y devint ami si intime du gouverneur, que toutes les affaires, petites & grandes, passoient par ses mains. On assure que voyant que ce prince faisoit par tout d'abondantes aumônes, il lui remit les quarante mille livres qu'il lui avoit données, en lui disant qu'elles seroient mieux en des mains si genereuses, qui répandoient si liberalement dans le sein des pauvres. Après avoir perdu M. le prince de Conti en 1666. il se tint le reste de ses jours en Languedoc, uniquement occupé à bien élever sa famille, qui consistoit en trois filles, dont deux ont été mariées, & l'autre est morte dans un couvent. Il mourut à Beziers le 6. Juillet 1678. On a parlé de ses ouvrages dans le *Dictionaire*, où l'on cite des *Lettres* de M. Esprit, dont cependant M. l'abbé d'Olivet ne dit rien dans ses notes sur l'*Histoire de l'académie Françoise* de M. Pellisson, ni dans la liste des ouvrages de M. Esprit. Il dit seulement qu'on attribue à ce dernier la traduction du panegyrique de Trajan, par Pline, qui a passé sous le nom d'un frere de M. l'abbé Esprit, lequel étoit aussi abbé. C'est sans doute à ce dernier que l'on doit donner pareillement des *Maximes politiques mises en vers*, qui ont été imprimées en 1669. à Paris. C'est un excellent recueil de maximes pour l'éducation d'un prince. L'auteur les avoit faites pour M. le Dauphin. La préface indique un petit nombre des meilleurs ouvrages qui ont été faits sur le même sujet. * Voyez l'*Histoire de l'académie Françoise de* M. Pellisson, avec les *Notes de* M. d'Olivet, qui a continué cette histoire : *Memoires du tems; Préface* de la traduction du *Panegyrique de Pline*, par M. de Saci, de l'academie Françoise.

ESPRIT, (Saint) ordre de chevalerie, &c. *Corrigez & ajoutez ce qui suit dans la* Suite chronologique des Chevaliers de l'Ordre du S. Esprit, *rapportée dans l'edition de ce Dictionaire de 1725.*

Chevaliers *de la promotion de* 1583.

René de Rochefort, baron de Fiolles, *lisez* baron de Frollois.

Bernard, *ajoutez* de Nogaret, seigneur de la Valette, &c.

*Promotion de* 1585.

Louis de Berton, seigneur de Grillon, *lisez* de Crillon.

Jean d'O, seigneur de Menou, *lisez* de Manou.

Prelats. *Promotion de* 1619.

Bertrand d'Eschaux, *lisez* Bertrand de Chaux.

Chevaliers *de la même promotion.*

Charles d'Albret, *lisez* Charles d'Albert, duc de Luines.

Joachim de Berangreville, *lisez* de Bellengreville.

Melchior Mitte, marquis de S. Caumont, *lisez* de S. Chaumont.

*Promotion de* 1633.

Jean de Mouchy, *lisez* de Monchy, *& non* de Munchi, *comme on lit dans celle de* 1732.

Prelats. *Promotion de* 1661.

François-Adhemar de Monteuil, *lisez* de Monteil.

Chevaliers *de la même promotion.*

Philippe de Clerembaud, *ajoutez* comte de Palluau.

Jean de Schulemboug, *lisez* de Schulembourg.

*Promotion de* 1682.

Louis dauphin de France, *lisez* dauphin de Viennois. *La même faute se trouve sous l'an* 1695.

*Promotion de* 1688.

René Martin, comte d'Arsi, *lisez* René Martel, marquis d'Arcy.

*Ajoutez ce qui suit aux deux dernieres éditions de ce Dictionaire, avant* Officiers des ordres du Roi.

CHEVALIERS.

1725. *Le premier Janvier.*

Marie-Thomas-Auguste Goyon, dit *le marquis de Matignon*, baron de Briquebec, comte de Bombon, de Montjay & d'Ormoy, brigadier des armées du roi. Il avoit été proposé dans le chapitre tenu le 3. Juin 1724. à la place de Charles-Auguste de Matignon, maréchal de France, son pere, qui avoit demandé pour lui cette grace au roi; de sorte qu'il faut ôter ce maréchal du nombre des chevaliers reçûs en 1724.

1725. *Le* 22. *Juillet.*

*Stanislas-Nicolas Leszczynski, né comte de Lesno, cidevant palatin de Posnanie, & general de la Grande-Pologne, elû roi de Pologne & grand-duc de Lithuanie en 1704. & couronné en 1705. fut proposé dans un chapitre tenu à* Chantilli, *pour être chevalier de l'ordre du S. Esprit, dont le cordon & la croix lui furent envoyés en même-tems pour les porter en attendant qu'il pût recevoir le collier. Il se revêtit de ces marques d'honneur pour la premiere fois le 2. Août suivant. Il n'est pas encore reçû.*

1726. *Le premier Janvier.*

Michel Tarlo de Teczin & Ozekarzowitz, comte de Melsztyn & de Zakliczyn, Polonois, créé lieutenant general des armées du roi le 20. Decembre 1725. avoit signé le contrat de mariage du roi, au nom de la reine & du roi son pere, le huit Août précedent, & avoit été ensuite proposé pour l'ordre du Saint-Esprit le 12. du même mois. Il mourut à Blois le 24. Novembre 1727. âgé d'environ cinquante ans.

1728. *Proposés le premier Janvier, & reçûs le* 2. *Fevrier.*

Louis-Auguste de Bourbon, prince de Dombes, né le 4. Mars 1700. colonel general des Suisses & Grisons en survivance

survivance du 16. Mai 1710. & gouverneur & lieutenant general pour le roi de la province de Languedoc, aussi en survivance, du 11. Mai 1720. déclaré maréchal de camp au mois de Juin 1734.

Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu, né le 15. Octobre 1701. gouverneur & lieutenant general pour le roi de la province de Guienne, & grand-maître de l'artillerie de France en survivance, du 16. Mai 1710. aussi déclaré maréchal de camp au mois de Juin 1734.

Louis de Saint-Simon, duc & pair de France, grand-d'Espagne de la premiere classe, gouverneur des ville & citadelle de Blaye, grand-bailli & gouverneur de Senlis, capitaine des ville & château de Pont Saint Mexance & du Mesnil-les-Ponts, capitaine & concierge du château de Fécamp, né le 22. Juillet 1678. ci-devant conseiller au conseil de régence, & ambassadeur extraordinaire en Espagne.

Antoine-Gaston-Jean-Baptiste duc de Roquelaure, marquis de Biran, &c. maréchal de France, & commandant en chef pour le roi dans la province de Languedoc.

Yves marquis d'Alegre & de Tourzel, comte de Meillaud, seigneur d'Oisry, Montaigu, S. Flour-le-Châtel, Aurouze, Aubusson, &c. maréchal de France, gouverneur & lieutenant general pour le roi des villes, pays & évêchés de Mets & de Verdun, & gouverneur particulier de la ville & citadelle de Metz & de Moyenvic, mort à Paris le 9. Mars 1733. âgé d'environ quatre-vingts ans.

Louis comte de Gramont, né le 29. Mai 1689. brigadier des armées du roi du premier Fevrier 1719. & gouverneur de Ham en Picardie du mois de Mai 1721. ci-devant colonel du régiment de Bourbonnois, puis colonel de celui de Vermandois au mois d'Août 1733. & fait maréchal de camp à la promotion du 20. Fevrier 1734.

1728. *Proposés le 2. Fevrier, & reçûs le 16. Mai.*

Jacques-Henri de Lorraine, prince de Lixen, né le 24. Mars 1698. mestre de camp d'un régiment de cavalerie au service du roi par commission du 6. Mars 1719. & grand-maître de la maison du duc de Lorraine depuis 1721. fait brigadier des armées du roi le 20. Fevrier 1734. & tué le 2. Juin suivant au camp devant Philisbourg.

Alexandre duc de la Rochefoucaud & de la Rocheguyon, pair de France, né le 29. Septembre 1690. grand-maître de la garde-robe du roi, brigadier de ses armées du premier Fevrier 1719. & ci-devant mestre de camp d'un régiment de cavalerie.

Louis-Antoine-Armand duc de Gramont, pair de France, souverain de Bidache, sire de Lesparre, seigneur de Guiche, Louvigny, &c. né le 20. Mars 1688. colonel du régiment des Gardes Françoises, gouverneur & lieutenant general du royaume de Navarre & pays de Bearn, gouverneur de Bayonne, de S. Jean-Pié-de-Port, du château & tour de Pau, &c. fait maréchal de camp le 27. Avril 1727.

François-Joachim Bernard Potier, duc de Gesvres, pair de France, né le 29. Septembre 1692. premier gentilhomme de la chambre du roi en survivance, grand-bailli de Valois, gouverneur & capitaine des chasses du château de Monceaux aussi en survivance, brigadier des armées du roi du premier Fevrier 1719. & gouverneur de la ville de Paris pareillement en survivance en 1722. ci-devant mestre de camp d'un régiment de cavalerie.

Paul-François de Bethune, duc de Charost, pair de France, né le 9. Août 1682. capitaine des gardes-du-corps du roi en survivance, lieutenant general des provinces de Picardie, Boulonnois, anciennes conquêtes du Haynault, Gravelines & pays reconquis, & gouverneur de Calais & de Dourlens aussi en survivance, maréchal de camp des armées du roi du premier Fevrier 1719.

François d'Harcourt, duc & pair de France, né le 4. Novembre 1690. capitaine d'une compagnie des gardes du corps du roi, & lieutenant general au gouvernement de la Franchecomté, fait maréchal de camp le 27. Avril 1727. & lieutenant general des armées du roi le premier Août 1734.

René-Mans de Froulay, comte de Tessé, vicomte de Beaumont & de Fresnay, grand-d'Espagne, lieutenant general au gouvernement des provinces du Perche, Maine & Laval, lieutenant general des armées du roi du 8. Mars 1718. & premier écuyer de la reine.

Louis-Armand de Brichanteau, marquis de Nangis, né le 27. Septembre 1682. ci-devant colonel du regiment du roi infanterie, lieutenant general des armées de sa majesté du 8. Mars 1718. gouverneur de Salces en Roussillon en 1719. & chevalier d'honneur de la reine en 1725.

1729. *Le premier Janvier.*

Louis-François-Armand de Vignerot du Plessis, duc de Richelieu & de Fronsac, pair de France, né le 13. Mars 1696. colonel d'un regiment d'infanterie, l'un des petits-vieux corps depuis 1718. & brigadier des armées du roi de la promotion du 20. Fevrier 1734. ci-devant ambassadeur extraordinaire à la cour imperiale, fut proposé le premier Janvier, & admis le 4. Avril 1728. Il fut reçu à son retour de Vienne.

1729. *Le 25. Avril.*

Ferdinand, prince des Asturies, né le 23. Septembre 1713.

Charles infant d'Espagne, duc de Parme & de Plaisance, prince hereditaire de Toscane, né le 20. Janvier 1716.

*Ces deux princes avoient été proposés dans un chapitre tenu à Versailles le 14. Decembre 1727.*

Joseph-Marie de Benavides Carillo Tellez Giron, VII. duc d'Ossone, grand-d'Espagne de la premiere classe, ci-devant ambassadeur extraordinaire en France, né le 25. Mai 1685. Il avoit été proposé dans un chapitre tenu au Louvre à Paris le 22. Janvier 1722. & admis dans un autre chapitre le 20. Mai 1725. Il est mort à Madrid le 18. Mars 1733.

Emanuel-Dominique de Benavides, d'Aragon, la Cueva, Biedma, d'Avila, Corella, X. comte de Sant-Istevan ou S. Etienne del Porto; grand-d'Espagne, gentilhomme de la chambre de sa majesté Catholique, son premier ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire au congrès de Cambrai, né à Palerme le 31. Decembre 1682.

Alonse-Manrique de Solis & Vivero, duc del Arco, grand-d'Espagne, chevalier de la Toison d'or, grand & premier écuyer du roi d'Espagne, premier gentilhomme de sa chambre : lui & le précedent furent proposés le 3. Juin 1724. & admis le 20. Mai 1725.

Antoine Giudice, duc de Giovenazzo, prince de Cellamare, seigneur Napolitain, grand-d'Espagne, né en 1657. chevalier de l'ordre militaire de S. Jacques, commandeur de Guadalerza & d'Avellino, & en dernier lieu de Caravaca dans l'ordre de S. Jacques, gentilhomme de la chambre du roi, du conseil de son cabinet, & premier écuyer de la reine d'Espagne, gouverneur & capitaine general de la vieille Castille, ci-devant ambassadeur extraordinaire en France sous le nom de prince de Cellamare. Il avoit été proposé le premier Janvier 1728. Il mourut à Seville le 16. Mai 1733. à l'âge de 77. ans. *Voyez* GIUDICE *dans le Supplément.*

Ces six derniers furent reçûs dans l'église métropolitaine de Seville par le roi d'Espagne, en vertu des pouvoirs qui lui avoient été envoyés de France.

1731. *Proposés le premier Janvier, & reçûs le 2. Fevrier.*

Charles-Eugene de Levis, duc & pair de France, comte de Charlus & de Saignes, lieutenant general des armées du roi du 18. Fevrier 1708. aussi lieutenant general au gouvernement de Bourbonnois, gouverneur des ville & citadelle de Mesieres, & en dernier lieu de Bergue, & commandant general pour le roi dans le comté de Bourgogne. Il mourut à Paris le 9. Mai 1734. dans la soixante-cinquiéme année de son âge.

Christian-Louis de Montmorenci-Luxembourg, prince de Tingry, comte souverain de Luxe, comte de Beaumont en Gâtinois, seigneur de Dollot, né le 9. Fevrier 1675. lieutenant general au gouvernement de la Flandre-Françoise, lieutenant general des armées du roi du 30. Septembre 1708. & gouverneur de Valenciennes.

Alexis-Magdelene-Rosalie de Châtillon, baron d'Argenton, dit *le comte de Châtillon*, né le 24. Septembre 1690. grand-bailli de la prefecture royale d'Haguenau, mestre de camp general de la cavalerie-legere de France, lieutenant general des armées du roi du premier Août 1734.

Henri-Camille marquis de Beringhen, de Châteauneuf & d'Uxelles, premier écuyer du roi, ci-devant mestre de camp d'un regiment de cavalerie, lieutenant general pour sa majesté au gouvernement de Bourgogne, & gouverneur de Châlon-sur-Saone, né le premier Août 1693.

*1731. Proposés le premier Janvier, & reçûs le 13. Mai.*

Jean-Baptiste de Durfort, duc de Duras, marquis de Blanquefort, comte de Rozan, baron de Pujols, né le 28. Janvier 1684. lieutenant general des armées du roi du 31. Mars 1720. & commandant general dans la haute & basse Guienne, nommé gouverneur du Château-Trompette à Bourdeaux au mois d'Août 1734.

François-Marie de Broglio, comte de Revel, baron de Ferrieres, né le 11. Janvier 1671. appellé *le comte de Broglio*, lieutenant general des armées du roi du 30. Mars 1710. directeur general de la cavalerie, gouverneur de Montdauphin, & ambassadeur extraordinaire en Angleterre, déclaré maréchal de France le 29. Juin 1734.

Philippe-Charles de la Fare, comte de Laugere, appellé *le marquis de la Fare*, né en 1685. chevalier de l'ordre de la Toison d'or, maréchal de camp des armées du roi du 10. Avril 1720. lieutenant general au gouvernement de Languedoc, commandant en cette province, gouverneur d'Agde & d'Alais, autrefois capitaine des gardes du feu duc d'Orleans, régent en France.

*1733. le premier Janvier.*

Melchior de Polignac, cardinal prêtre du titre de sainte Marie des Anges aux Thermes de Diocletien, archevêque d'Auch, abbé des abbayes de Bonport, diocèse d'Evreux; de Begard, diocèse de Treguier; de Mouzon, diocèse de Reims, de saint Pierre de Corbie, diocèse d'Amiens; & d'Anchin, diocèse d'Arras; l'un des quarante de l'académie Françoise, &c. ci-devant chargé des affaires de France à Rome, né le 11. Octobre 1671. avoit été proposé le 16. Mai 1728. & admis le premier Janvier 1729.

Louis de Bourbon, prince de Conti, gouverneur & lieutenant general pour le roi du haut & bas Poitou, né le 13. Août 1717. proposé dans un chapitre tenu à Versailles le premier Juin 1732. Il a été déclaré maréchal de camp au mois de Juin 1734.

*1733. Commandeurs proposés le 2. Fevrier, & reçus le 24. Mai.*

Armand-Pierre de la Croix de Castries, archevêque d'Albi, sacré le 29. Octobre 1719. abbé des abbayes de Vallemagne, diocèse d'Agde; & de S. Pierre du Monestier S. Chaffre, diocèse du Puy, docteur en theologie de la faculté de Paris, conseiller du conseil de conscience, autrefois aumônier ordinaire de feue la dauphine mere du roi, & premier aumônier de feue la duchesse de Berri.

Henri-Oswald de la Tour en Auvergne, des ducs de Bouillon, né le 5. Novembre 1671. archevêque de Vienne, sacré le 10. Mai 1722. abbé & general de l'ordre de Clugni, abbé commendataire des abbayes de S. Sauveur de Rhedon, diocèse de Vannes; de Conches, diocèse d'Evreux; & de Notre-Dame de la Valasse, diocèse de Rouen; prieur de Souvigny, chanoine & grand-prevôt de l'église cathedrale de Strasbourg, chanoine de celle de Liege, docteur en theologie de la faculté de Paris, premier aumônier du roi, charge pour laquelle il a prêté serment de fidelité le 18. Decembre 1732.

*Chevaliers proposés, admis & non encore reçûs.*

Alvare-Bazan de Navia Osorio, marquis de Santa-Crux, de Marcenado, vicomte de Puerto, lieutenant general des armées du roi d'Espagne, son ministre à la cour de Turin, puis son second plénipotentiaire au congrès de Soissons, & ensuite son ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire à la cour de France, & établi gouverneur d'Oran en Afrique après la conquête de cette place, devant laquelle il a été tué dans une sortie le 21. Novembre 1732. Il avoit été proposé pour l'ordre du S. Esprit le 3. Juin 1724. & admis le 20. Mai 1725. *Voyez* SANTA-CRUX.

Conrad-Alexandre comte de Rottembourg en Brandebourg, né le 26. Fevrier 1684. brigadier des armées du roi du 20. Octobre 1716. ci-devant mestre de camp d'un régiment de cavalerie Allemande au service de sa majesté, reçu chevalier d'honneur-d'épée au conseil souverain d'Alsace le 27. Août 1717. & chevalier des ordres militaires & hospitaliers de N. D. du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jerusalem le 25. Fevrier 1721. envoyé extraordinaire du roi à la cour de Berlin, puis second ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire au congrès de Soissons, & enfin nommé ambassadeur extraordinaire en Espagne au mois d'Octobre 1730. fut proposé le premier Janvier 1731. & admis le 13. Mai suivant. Il a été nommé maréchal de camp le 20. Fevrier 1734. & a obtenu son rappel d'Espagne la même année.

*1734. Chevaliers proposés le 13. Juin.*

Charles-Louis-Auguste Fouquet de Belleisle, comte de Gisors, Andely, Vernon, Lihons, &c. né le 22. Septembre 1684. mestre de camp general des dragons du 5. Juillet 1709. lieutenant general des armées du roi du 23. Decembre 1731. & gouverneur de la ville & citadelle de Metz & du pays Messin, du mois de Mars 1733.

Jean-Hercules de Rosset de Rocozel de Ceilles, marquis de Perignan, né à Ceilles au diocèse de Bezieres le 6. Juillet 1683. nommé gouverneur d'Aiguesmortes au mois de Septembre 1729. neveu par sa mere & filleul d'André-Hercules de Fleury, cardinal, ancien évêque de Frejus, grand-aumônier de la reine & ministre d'état.

*Nota.* Outre le duc del Arco, le marquis de Santa-Crux, & le comte de Sant-Istevan, il y eut encore deux autres seigneurs Espagnols, qui furent proposés dans le chapitre du 3. Juin 1724. Ces deux seigneurs, qui sont morts avant que d'être reçûs, étoient

Antoine Osorio Moscoso Phélipes de Gusman Mesia, d'Avila Mendoza Roxas Manriquez de Zuniga Velasco, & Aragon, marquis d'Astorga, comte d'Altamira, duc de San-Lucar la Grande, marquis de Leganés, de Velada, d'Almazan, de Poza, d'Ayamonte, de Villemanrique, de Mairena & Morata, comte de Tristemara, de Lodosa, de Sainte-Marie de Nieva & d'Aziarcolar, seigneur de Billatoro, sergent-major de la grande-garde du roi Catholique, chanoine de la sainte église de Leon, regidor perpétuel de toutes les villes & bourgs qui peuvent voter dans l'assemblée des états, capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes de Castille, alcade de la maison royale & parc du Buenretiro, & sommelier du corps de sa majesté Catholique. Il mourut à Madrid le 3. Janvier 1725. dans la trente-cinquieme année de son âge, avant d'avoir été admis.

*Et* François-Marie Spinola, duc de S. Pierre, prince de Molfetta, grand-d'Espagne, capitaine general des armées du roi Catholique, ci-devant majordome-major de la reine I. douairiere d'Espagne, gouverneur & capitaine general du royaume de Valence, & en dernier lieu gouverneur de l'infant dom Charles. Ses preuves furent admises le 2. Fevrier 1725. & la permission de porter la croix & le cordon, jusqu'à ce qu'il eût prêté le serment & reçu le collier, lui fut accordée en même-tems. Ce seigneur mourut à Aranjuez à la suite de la cour le 15. Mai 1727. dans la soixante-huitieme année de son âge.

*Il n'y a point eu de changement dans les officiers de l'ordre du Saint-Esprit depuis l'année 1724. à l'exception de* Jean Hallé, heraut-roi-d'armes, qui a vendu cette charge à *Christophe-Etienne* Gueffier, qui en a été pourvu par lettres du premier Juin 1732.

Le 28. Mai 1730. il fut tenu à Fontainebleau un chapitre de l'ordre du S. Esprit, dans lequel il fut fait un nouveau reglement, suivant lequel il fut arrêté qu'aucun officier de l'ordre, en vendant sa charge, ne pourroit en conserver les honneurs qu'après l'avoir exercée pendant vingt années; que le cordon ne se transfereroit plus à un autre, comme il s'étoit ci-devant pratiqué; les quatre principales charges de l'ordre furent fixées à deux cens mille livres; &

pour dédommager ceux qui étoient titulaires, il fut ordonné qu'on payeroit à chacun d'eux une somme de cent mille livres.

ESSARS. (Nicolas de Herberay, sieur des) *On en a parlé dans le Dictionaire historique, ajoutez à l'édition de 1725. qu'*il mourut en 1558. Il n'a traduit que les huit premiers livres de l'*Amadis*. La lecture de ce roman, dit M. de la Monnoye, dans ses notes sur les opuscules de Colomiés, a toujours passé pour dangereuse; & l'on peut voir là-dessus le sixiéme discours politique du sieur de la Noue. *Dans le même article on dit qu'*un auteur François, qu'on ne nomme point, dit dans du Verdier, &c. *il falloit dire*, Abel Matthieu & du Verdier de Vauprivas, &c. *Ajoutez aussi à celle de 1732. qu'*Abel Matthieu étoit de Chartres, & le livre où il parle de la traduction de des Essars est son *Devis de la langue françoise*. Pour du Verdier, c'est dans sa *Bibliotheque*, que tout le monde connoît, qu'il en parle.

ESSERIS ASCHALLI, géographe Arabe, *voyez* EDRISI. (Al)

EST, maison, l'une des plus illustres de toute l'Italie, &c. *Corrigez & ajoutez ce qui suit à la genealogie de cette maison, rapportée dans ce Dictionaire.*

*DUCS DE MODENE ET DE REGIO, de la maison d'*EST.

XIX. FRANÇOIS d'Est II. du nom, duc de Modene, &c. La date de son mariage avec *Marguerite-Marie-Françoise* Farnese, est de 1692. *& non de 1691.*

XVIII. RENAULD d'Est, actuellement duc régent de Modene & de Reggio, marquis d'Est, prince de Carpi, de Correggio & de la Mirandole, ne le 25. Avril 1655. *Ajoutez* que *Clement-Jean-Frederic* d'Est, prince de Modene, son second fils, colonel d'un regiment de Cuirassiers au service de l'empereur, qui lui avoit été donné au mois de Mai 1723. & prieur du prieuré de la Mirandole, mourut à Vienne en Autriche la nuit du 13. au 14. Avril 1727. d'un violent accès de fievre, dont il fut attaqué dans le tems qu'on le croyoit hors de danger d'une maladie qu'il venoit d'avoir. Il étoit dans la vingt-septiéme année de son âge, étant né le premier Septembre 1700. Son corps fut transporté le 17. au soir suivant à l'église paroissiale de Notre-Dame des Ecossois, pour y rester en dépôt jusqu'à ce qu'il fût transporté à Modene. *Il faut aussi ajouter* pour troisiéme fille au duc regent de Modene *Henriette* d'Est, née le 27. Mai 1702. qui a été mariée à Modene le 5. Fevrier 1728. avec *Antoine* Farnese, dernier de sa maison duc de Parme & de Plaisance, & qui fit son entrée solemnelle à Parme le 19. Juillet suivant. Elle est restée veuve sans avoir eu d'enfans, le 20. Janvier 1731.

XIX. FRANÇOIS-MARIE d'Est, prince hereditaire de Modene, né le 2. Juillet 1698. & nommé chevalier de l'ordre de la Toison d'or par l'empereur le 29. Novembre 1731. a eu de son mariage avec *Charlote-Aglaé* d'Orleans, un prince né le 18. Novembre 1723. mort à Reggio, après trois jours de maladie, le 16. Juin 1725. & transporté à Modene pour y être inhumé dans le tombeau de sa maison; *Marie-Therese-Felicité* d'Est, née à Reggio à cinq heures du soir le 6. Octobre 1726; un prince, né à Modene le 22. Novembre 1727; une princesse, née à Genes le 7. Fevrier 1729; & un prince né à Modene le 14. Juillet 1730. & mort à Reggio le 12. Juillet 1731.

*MARQUIS DE SAINT MARTIN, & de* BORGOMANERO, *de la maison d'*EST.

XVIII. SIGISMOND-FRANÇOIS d'Est, marquis de S. Martin, &c. appellé *le marquis d'Est*, &c. *ajoutez qu'*il mourut à Modene, après trois jours de maladie, le 28. Août 1732. à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

EST, (Louis d') cardinal. *Il est dit dans l'édition de ce Dictionaire de 1725. que* Paul IV. l'éleva au cardinalat: ce fut le pape Pie IV.

ESTAMPES, noble & ancienne maison, originaire du Berri, &c. *Corrigez & ajoutez ce qui suit à la généalogie de cette maison rapportée dans ce Dictionaire, édition de 1725.*

*Supplément.*

I. ROBERT d'Estampes I. du nom, seigneur de Salebris, &c. JEAN I. d'Estampes, *ajoutez* seigneur de S. Ciergues des Roches & de la Ferté-Nabert, *& effacez qu'*il a été la tige de la branche des seigneurs de la Ferté-Nabert.

IX. CHARLES d'Estampes, marquis de Mauni & de la Ferté-Imbaut, &c. *A la fin de ce degré* on lit *N*...... du Plessis Chatillon, fille de *N*..... comte de Nonant, lisez *Jeanne-Marie* du Plessis-Chatillon, fille de *Jacques*, comte de Nonant.

*BRANCHE D'ESTAMPES-VALENCAY.*

VI. JEAN d'Estampes, seigneur de Valençay, &c. *Sara* d'Haplincourt, fille unique & heritiere de *Jean* seigneur d'Haplincourt, &c. lisez *Sara* d'Happlaincourt, fille unique & heritiere de *Jean* seigneur d'Happlaincourt, &c.

VII. JACQUES d'Estampes II. du nom, marquis de Valençay, seigneur d'Haplincourt, *lisez* seigneur d'Happlaincourt, &c..... fille d'*Oudart* Blondes, *lisez* fille d'*Oudart* Blondel.

VIII. DOMINIQUE d'Estampes, seigneur de Valençay, &c. 2. HENRI d'Estampes, *lisez* 2. FRANÇOIS HENRI d'Estampes, &c..... 3. *Hippolyte* d'Estampes, &c. *Reformez ainsi ce qui regarde son fils dans les deux dernieres éditions de ce Dictionaire*: Il eut pour fils *Henri Hubert* d'Estampes, marquis de Valençay, seigneur de Guépeau, qui épousa le 30. Septembre 1715. *Marie-Philibert* Amelot, sœur de *Jean-Jacques* Amelot, seigneur de Chaillou, conseiller d'état ordinaire, intendant des finances, & l'un des quarante de l'academie françoise, & fille de *Denys-Jean* Amelot, seigneur de Chaillou & de Chatillon-sur-Indre, maître des requêtes honoraire de l'hôtel du feu roi, &c. Henri-Hubert d'Estampes mourut à Paris le 11. de Mai 1734. âgé de quarante-neuf ans, six mois & onze jours.

IX. HENRI d'Estampes, *lisez* IX. FRANÇOIS-HENRI d'Estampes (& non X. *comme on lit dans l'édition de 1732. de ce Dictionaire.*)

ESTAMPES, (Leonor d') second fils de JEAN d'estampes, seigneur de Valençay, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes du roi, & conseiller d'état; & de *Sara* d'Happlaincourt, fille unique & heritiere de *Jean* seigneur d'Happlaincourt, fit ses études d'humanités & de philosophie à Paris au college de Navarre. Ayant embrassé l'état ecclesiastique, il fut nommé, étant encore fort jeune, à l'abbaye de Bourgueil-en-Vallée, ordre de S. Benoît, au diocèse d'Angers. Ce fut en cette qualité qu'il fut député avec l'évêque d'Angers pour les états generaux dans la senéchaussée d'Anjou l'an 1614. Il y fit un écrit pour montrer que les abbés commendataires devoient préceder les doyens des chapitres. Après la mort de Philippe Hurault son cousin, arrivée l'an 1620. il fut nommé évêque de Chartres, & il remplit ce siege jusqu'en 1641. qu'il fut transferé à l'archevêché de Reims. M. de Launoi, dans son *Histoire du College de Navarre*, recule cette translation de plusieurs années, en la mettant en 1647. Elle donna lieu à plusieurs écrits, où l'on parla un peu librement sur ce sujet. Leonor eut aussi l'abbaye de S. Martin de Pontoise, ordre de S. Benoît au diocèse de Rouen, & quelques autres benefices. Il mourut à Paris le 8. Avril 1651. âgé de soixante-trois ans. Il passoit pour assez bon prédicateur: du moins René Gautier le dit-il dans l'épître dédicatoire à ce prélat, par laquelle il lui présente sa traduction de l'espagnol en françois du *Traité de l'Oraison*, du Chartreux Molina. Gautier ajoute aux qualités de Leonor d'Estampes celle de *docteur de Sorbonne*; mais il s'est trompé. Ce prélat voulut vers 1610. être membre de la maison de Navarre, mais n'ayant pas pris les degrés necessaires pour cela, il ne put y parvenir. Outre l'écrit *dont on a parlé plus haut*, l'on a encore de ce prélat un poëme latin à l'honneur de la sainte Vierge, divisé en quatre livres, & imprimé à Paris en 1605. chez Etienne Prevosteau. En 1627. il publia à Paris le *Rituel* de son église. En 1625. il fut chargé d'écrire en latin une lettre aux cardinaux au nom des archevêques du royaume, touchant la convocation des conciles provinciaux. Il en fut chargé par l'avis & le conseil de l'assemblée generale

du clergé de France tenue à Paris. Cette lettre est datée du 13. Decembre 1625. Elle a été imprimée dès ce tems-là en latin, & en françois, de la traduction du sieur Pelletier. Dom Liron ne parle ni de l'une ni de l'autre dans sa *Bibliotheque Chartraine*. Elles se trouvent dans un recueil de pieces imprimées en 1626. à Paris chez Antoine Etienne. En 1626. il fit la remontrance du clergé de France assemblé à Paris, faite au roi Louis XIII. le 13. Fevrier. Elle se trouve dans le *tome 5.* des *Memoires du clergé*, édition de 1675. chez Leonard. Pendant cette même assemblée, les prélats ayant pris connoissance de deux livres l'un intitulé: *Admonition à Louis XIII. roi de France & de Navarre*; l'autre: *Les mysteres politiques*, & les ayant trouvé repréhensibles, Leonor d'Estampes fut chargé d'en dresser la censure, qui est du 13. de Decembre, & qui se trouve dans le *Mercure François, tome II. page 1068.* Ce decret ayant déplu à quelques autres prélats, ils en firent un autre plus court & qu'ils publierent sans date. Le parlement prit connoissance de cette affaire, & le 21. Janvier 1626. il rendit un arrêt portant defense à toutes personnes de s'assembler pour faire une autre déliberation que celle du 13. Decembre. Il s'en fit néanmoins une nouvelle qui fut cassée & annullée par deux arrêts. Cette conduite engagea enfin les évêques de Chartres & de Soissons à faire une seconde déclaration, où ils consentent de recevoir celle du 26. Fevrier, pourvû que les évêques qui l'avoient dressée, reconnussent 1°. *Que pour quelque cause & occasion que ce puisse être, il n'est permis de se rebeller & prendre les armes contre le roi.* 2°. *Que tous les sujets doivent obéir au roi, & que personne ne les peut dispenser du serment de fidelité* 3°. *Que le roi ne peut être deposé par quelque puissance que ce soit, ni sous quelque pretexte & occasion que ce puisse être.* L'année précedente 1625. dans l'assemblée du clergé, *dont on a deja parlé*, Leonor d'Estampes fut encore chargé de dresser une lettre au nom de ladite assemblée, pour demander au pape Urbain VIII. la beatification de François de Sales, évêque de Genève. Il la fit en latin, & elle fut traduite en françois par le sieur Pellerier. L'une & l'autre, l'original & la traduction, furent imprimés la même année. Dom Liron a encore oublié cette piece dans sa *Bibliotheque Chartraine*, où il ne parle pas non plus des statuts synodaux imprimés à Reims en 1645. qui sont encore de ce prélat, alors archevêque de Reims: ce qui montre que M. de Launoy a eu tort de reculer jusqu'en 1647. sa translation de l'évêché de Chartres au siege de Reims. MM. de Sainte-Marthe font beaucoup d'éloge de ce prélat dans leur *Gallia Christiana.* * *Voyez* aussi M. de Launoi, dans son histoire latine du college de navarre, *tome 2.* & D. Liron, dans la *Bibliotheque Chartraine*, citée dans cet article, &c.

ESTAMPES-VALENCAY, (Henri d') grand-prieur de France, &c. *Dans l'édition de 1725. de ce Dictionaire, il est dit que* Louis XIII. le fit commandant general de l'armée navale sous le duc de Richelieu en 1652. *on s'est trompé*; ce fut sous le cardinal de Richelieu, & en 1632.

ESTEING, maison noble & ancienne, *dont on a parlé dans le Dictionaire historique. Ajoutez & corrigez ce qui suit: les corrections regardent seulement l'édition de 1725.*

II. Dieu-donné d'Esteing, &c. *Ajoutez que* cette maison porte les armes de France par concession du roi Philippe *Auguste*, un des descendans de Hugues *Capet*, chef de la troisieme race de nos rois. Philippe *Auguste* ayant été renversé de dessus son cheval à la bataille de Bovines en 1214. *Deodat* ou *Dieu-donné* d'Esteing, l'un des vingt-quatre chevaliers commis à la garde de la personne du roi, aida à tirer ce prince du peril où il étoit, & sauva aussi l'écu du roi où étoient peintes ses armes. En recompense de ce service, Philippe lui permit de porter les armes de France, *avec un chef d'or pour brisure.*

III. Guillaume d'Esteing II. du nom, épousa, *dit-on*, en secondes noces *Douce*, fille de *Gui*, seigneur de la Roche-Reigner. & de *Marguerite* de Montlaur; *lisez* seigneur de la Roche en Reigner dans le Vivarais, & de *Jordane* de Montlaur.

IV. Raimond d'Esteing I. du nom, épousa *Richarde* de Severac, fille de *Gui* & de *Gaillarde* de Bourniquet, *lisez* de Bourniquel.

V. Guillaume d'Esteing III. du nom, épousa en 1319. *Esmengars* de Peyre, non *Ermengarde* ou *Emenarde* de la Peire.

VI. Raimond d'Esteing II. du nom, eut.... *Emenarde*, lisez *Emenjarde*, mariée.... à *Pons* de Cardaillac, *non de* Cardillac.

VIII. Bec ou Begon d'Esteing,.... épousa *Jeanne*, lisez *Marguerite*.... femme de *Jean* de Levezou, *lisez* Levezon.... *Guillaume* de Montalt, *lisez* Monral.

VIII. Guillaume d'Esteing, second fils de Jean d'Esteing I. du nom, &c.... épousa *Jeanne* de Pourpieres, *lisez* de Propieres.

X. Guillaume ou Guillet d'Esteing.... épousa *Anne* fille de *Raimond* seigneur d'Esparron, *lisez* d'Esparon.... *Arnoul* de Landorre, lisez *Arnaud* de Landore.... *François* de Solarges, *lisez* de Solages.

X. Louis d'Esteing, fils de Gaspard I..... épousa *Marguerite* de Comborn, fille de *Jeanne* de Magnelais, de la maison d'Haluin. *C'est une faute*: Jeanne se nommoit de Maignelers, & n'étoit point de la famille d'Haluin.

XIII. Jean d'Esteing III. du nom.... mourut le 30. d'Octobre, *lisez* le 13.... femme de *Georges* de Villemur, comte de Paliez, *lisez* de Paillhez.

XIV. Jean-Louis comte d'Esteing, laissa pour fille.... *Gilberte*, mariée à *Gilbert* de Langeac, comte de Dalet, *non* de Lanjae, comte d'Alet.

XIV. François d'Esteing II. de ce nom.... avoit pris alliance en 1616. *non en 1626.* avec *Marie* de Busli, baronne de Meurville, de Spoid, *non* de Spoie, *ni* de Spoi, (*comme il est dit dans l'édition de 1732.*) fille du marquis de Dinteville, *non* du marquis d'Inteville.

XV. Joachim comte d'Esteing *Ajoutez qu'*il a beaucoup travaillé à rechercher les antiquités de sa maison, dont il a dressé d'amples mémoires. Cette recherche, qu'il faisoit avec beaucoup d'affection, l'engagea à parler souvent de la concession des fleurs de lys, *dont on vient de parler.* On crut qu'il en parloit avec trop de complaisance, & c'est à quoi M. Boileau Despreaux fait allusion dans sa cinquiéme satyre qu'il composoit alors, & où il dit:

> *Je veux que la valeur de ses ayeux antiques*
> *Ait fourni de matiere aux plus vieilles chroniques,*
> *Et que l'un des Capets pour honorer leur nom,*
> *Ait de trois fleurs de lys doté leur écusson, &c.*

*Ce qui suit regarde uniquement l'édition de 1725.* Joachim comte d'Esteing épousa 1°. le 11. Août 1650. *Claude-Catherine* le Boux, *ajoutez* qui mourut le 13. Avril 1657; 2°. le neuf Novembre 1672. *Anne* de Catelan, &c. Du premier lit il a eu *Denys* d'Esteing, cadet dans les Gardes du corps, mort le 6. Avril 1675; *Joachim*, prieur de S. Amant, &c.

XVII. Charles-François-Marie marquis d'Esteing, &c. *Ajoutez qu'*il mourut avant l'âge de quarante ans, vers l'an 1728. Il a épousé en 1716. *N.* Martel, &c. *lisez* damoiselle *Henriette-Magdeleine-Julie* de Martel-Fontaine, fille de *Henri* Martel, comte de Fontaines, premier écuyer de madame la duchesse d'Orleans. La marquise d'Esteing est morte à Paris âgée de trente-sept ans, le 19. Mai 1733. Elle étoit demeurée veuve, & n'avoit profité de sa liberté que pour vivre dans une grande pieté & dans l'exercice des bonnes œuvres.

*BRANCHE D'ESTEING-SAILLANS.*

XV. Jean d'Esteing, baron de Saillans, &c. *Marie-Claire*, neuviéme de ses enfans, ne fut point religieuse, *comme on l'a dit*, elle fut mariée avec *Jean-Gaspard* de Montboissier de Beaufort-Canillac, vicomte de Dienne; *Catherine*, dixieme des enfans du même Jean d'Esteing, est celle qui fut religieuse chez les filles de sainte Marie à Thiern; *Anne-Marie* fut l'onzieme, & n'épousa point le sieur de Montboissier, marquis de Canillac; le douziéme enfant fut *Charlotte* d'Esteing, &c.

XVI. Gaspard d'Esteing, &c. épousa *Philiberte* de la Tour de S. Vidal. Il eut.... *Eleonor*, mariée, *non* le 13.

mais le 16. Mars 1708. à *Charles* le Gendre, &c; *Charlotte*, abbesse de Bou[illegible]; & les autres nommés audit article.

XVII. CHARLES-FRANÇOIS d'Esteing..... épousa 1°. *Charlotte-Marguerite-Catherine* du Bellay, fille de *Charles* comte du Bellay, seigneur de la Pallu & du Buart, & de *Catherine-Renée* de Jaucourt de Villarnoult, dame de la baronie de la Forêt.

ESTEING. (Pierre d') cardinal, &c. *Edition de 1725. de ce Dictionaire*, au lieu d'*Emunarde* de la Peyre, lisez par tout *Esmengars* de Peyre.

ESTIUS. (Guillaume) *Ajoutez à ses ouvrages, dont on a parlé à son article dans les dernieres éditions du Dictionaire historique*, un excellent discours latin que cet habile professeur prononça le 23. Avril 1587. la matiere en est singuliere; le sujet est *Contra avaritiam scientiæ*: c'est-à-dire, contre ceux qui ne sont éclairés que pour eux, qui renferment leurs lumieres dans leur cabinet, & qui refusent de les communiquer au dehors, soit au public en general par de solides écrits, soit aux particuliers par les avis & les conseils. On trouve ce discours à la fin d'un ouvrage de François Van Viane de Bruxelles, professeur royal en theologie dans l'université de Louvain, intitulé: *Tractatus triplex de ordine amoris*, in 8°. à Louvain en 1685. Feu M. Richard Simon, dont on connoît la hardiesse de la critique, a avancé que le docteur Estius approchoit des sentimens des Calvinistes, & qu'il s'y montroit favorable dans ses ouvrages sur l'Ecriture-Sainte. Ce reproche injuste a même été confirmé par le censeur de M. Simon, dans sa *Critique de la Bibliotheque des auteurs ecclesiastiques de M.* Dupin, *tome 2. chap. 10.*

ESTOILLE, (Pierre de l') un des ancêtres de *Claude* l'Estoille de l'académie Françoise, avoit embrassé l'état ecclesiastique & l'étude du droit, dans laquelle il s'est très-distingué. Il professoit le droit à Orleans sous l'évêque Jean d'Orleans, dit depuis *le cardinal de Longueville*, & il eut pour écolier vers l'an 1529. le fameux Jean Calvin; qui ne profita gueres des instructions de ce sçavant professeur. Pierre de l'Estoille fut aussi chanoine de sainte Croix & de S. Aignan de la même ville, official de l'évêque, & archidiacre de Sully. Le roi François I. ayant connu son merite, le tira de l'université d'Orleans pour le faire conseiller du parlement de Paris, & ensuite president d'une des chambres des enquêtes du même parlement. C'étoit en 1537.

ESTOILLE, (Pierre de l') de la famille du précedent, & pere de *Claude* de l'Estoille de l'académie Françoise, fut grand-audiencier en la chancellerie de Paris, & mourut en 1611. Il est très-connu par son *Journal du regne de Henri III.* tiré de ses memoires manuscrits, & imprimé depuis sa mort en 1621. *in* 4°. & *in* 8°. Ce journal commence au mois de Mai 1574. & finit au mois d'Août 1589. Il a été réimprimé avec des additions dans le recueil des pieces servant à l'histoire de Henri III. en 1662. 1693. 1699. 1706. & depuis encore en 1719. par les soins de feu M. Godefroi, directeur de la chambre des comptes de Lille; cette derniere édition est en deux volumes *in* 8°. à Cologne, sous ce titre: *Memoires pour servir à l'histoire de France, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans ce royaume, depuis 1515. jusqu'en 1611.* Le premier contient le *Journal de Henri III.* Le second la *Suite des memoires de l'Estoille*, à l'exception de ce qui s'est passé depuis Mars 1594. jusqu'en Juillet 1606. Ce défaut a été réparé en 1732. par l'impression du *Journal du regne de Henri IV.* par le même Pierre de l'Estoille, qui contient cette omission, avec une suite du même jusqu'en 1611. en deux volumes *in* 8°. * *Memoires du tems. Préface de* M. Godefroi, & du *Journal de Henri IV.* Le Long, *Bibliotheque historique de la France, pag.* 422. & 446. Notes de M. l'abbé d'Olivet, sur l'éloge de Claude de l'Estoille, dans la nouvelle édition de l'*Histoire de l'académie Françoise de* M. Pelisson.

ESTOUTEVILLE, maison de Normandie, &c. *Dans l'édition du Dictionaire historique de 1725. on a fait les fautes suivantes qu'il faut corriger ainsi.*

*BRANCHE DES SEINEURS D'AUSSEBOSC.*

XI. ROBERT d'Estouteville, seigneur d'Aussebosc, Lamerville, &c..... 2°. *Antoine* le Vernier, *lisez* le Venier.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE TORCY.*

X. NICOLAS, dit *Colars* d'Estouteville, seigneur de Torcy, Estoutemont, Beyne, &c..... & de *Blanche* de Broye, *lisez* de Braye.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE VILLEBON.*

XI. BLANCHET d'Estouteville, seigneur de Villebon, la Gaine, Mondoucet, &c...... & de *Jeanne* vicomtesse de Chartres, *lisez* vidamesse de Chartres.

ESTRE'ES, maison. *Corrigez ce qui suit dans la genealogie de cette maison rapportee dans ce Dictionaire, édition de 1725.*

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE VALIEU. & de* COEUVRES.

VIII. FRANÇOIS-ANNIBAL d'Estrées II. du nom, duc d'Estrées, &c...... *Magdeleine* de Lionne mourut le 18. Septembre 1684.... 7. *Diane-Françoise-Therese* d'Estrées, mourut *non* en Octobre, *mais* le 11. Novembre 1707.

VIII. VICTOR-MARIE comte d'Estrées, .... commanda en 1704. *non* en 1705. la flote sous le comte de Toulouse. au combat de Malaga, qui fut livré le 24. Août de la même année.

ESUS, c'est le nom que les Gaulois donnoient au premier de leurs prétendues divinités, & non pas celui de Mars que ces peuples appelloient *Camulus*. Esus signifie *dieu* en langue hetrusque, & par là les Gaulois entendoient un être distingué des autres, à qui ils donnoient par excellence le nom de *dieu*. Ils lui consacroient le chêne, ou plutôt ils honoroient ce dieu dans le culte qu'ils rendoient à cet arbre. Ils n'attribuoient point d'actions particulieres à ce dieu, c'étoit leur dieu inconnu & sans nom; & il y a bien de l'apparence qu'ils avoient intention d'honorer en lui le Dieu qui apparut à Abraham auprès du chêne de Mambré, c'est-à-dire, le Dieu des Juifs, le vrai Dieu; mais ces idées étoient peu distinctes en eux. Le culte qu'ils lui rendoient consistoit à être honoré dans le chêne, à recevoir des sacrifices dont les victimes étoient des hommes, à n'être representé sous aucune figure humaine, & à recevoir tous les honneurs qu'on lui déferoit dans un bois épais & touffu. On peut voir la description d'un de ces bois dans le troisiéme livre de la pharsale de Lucain. La voici telle que Brebeuf l'a décrit dans sa traduction de ce poëte.

*On voit auprès du champ* * *une forêt sacrée,*
*Formidable aux humains, & des tems reverée,*
*Dont le feuillage sombre & les rameaux épais*
*Du dieu de la clarté font mourir tous les traits.*
*Sous la noire épaisseur des ormes & des hêtres,*
*Les faunes, les sylvains, ou les nymphes champêtres,*
*Ne vont point accorder aux accens de la voix*
*Le son des chalumeaux ou celui des hautsbois.*
*Cette ombre destinée à de plus noirs offices,*
*Cache aux yeux du soleil ses cruels sacrifices,*
*Et les vœux criminels qui s'offrent en ces lieux*
*Offensent la nature en reverant les dieux.*
*Là, du sang des humains, on voit suer les marbres,*
*On voit fumer la terre, on voit rougir les arbres...*
*Là de cent dieux divers les grossieres images*
*Impriment l'épouvante & forcent les hommages;*
*La mousse & la pâleur de leurs membres hideux*
*Semblent mieux attirer les respects & les vœux,*
*Sous un air plus connu la divinité peinte*
*Trouveroit moins d'encens & feroit moins de crainte...*
*Là d'une obscure source il coule une onde obscure*
*Qui semble du Cocyte emprunter la teinture;*
*Souvent un bruit confus trouble ce noir séjour,*
*Et l'on entend mugir les rochers d'alentour, &c.*
*Les voisins de ce bois si sauvage & si sombre*
*Laissent à ses démons son horreur & son ombre,*
*Et le Druide craint en abordant ces lieux*
*D'y voir ce qu'il adore, & d'y trouver ses dieux.*

* Marseille.

* Dom Martin, Benedictin, *de la religion des Gaulois, liv. 2. chap. 2. 3. &c. Bibliotheque françoise* ou *Histoire litteraire de la France, tome 14. part. I. art. 1.* Lucain, *Pharf. liv. 3.*

ETIENNE, (S.) ancienne abbaye de la ville de Dijon, dont l'église a été autrefois la premiere & la seule dans l'ancienne ville de Dijon, fut bâtie, à ce que l'on prétend, l'an 343. c'est-à-dire, aussitôt que l'exercice de la religion Chrétienne fut permis librement, & que l'on commença à bâtir des églises publiquement dans les lieux où il n'y avoit auparavant que des cryptes ou chapelles sous terre. L'an 443. cette église fut du nombre de celles ausquelles les évêques assemblés à Besançon distribuerent une partie du sang qui étoit coulé d'un os du bras de S. Etienne, & que Celidonius archevêque de cette ville, avoit reçu de l'empereur Theodose *le Jeune*. Cette église de S. Etienne fut desservie dans son premier état par des clercs tirés de la cathedrale de Langres, & ces clercs vivoient en communauté. C'est ce que M. l'abbé Fyot prouve au long dans l'histoire qu'il a faite de cette église, & qui a été imprimée en 1696. *in folio*, à Dijon : cette communauté de clercs avoit été établie, & fut entretenue & gouvernée par les évêques de Langres, dont la ville de Dijon a dépendu pour le spirituel jusqu'à ces derniers tems. Cette église a passé par trois états differents, & elle est aujourd'hui dans un quatrieme. Elle a d'abord été desservie, comme on vient de le dire, par une congrégation de clercs logeans & vivans en commun; à ce premier état a succedé celui d'une abbaye de clercs-chanoines, & à celui-ci le titre d'une abbaye de chanoines réguliers, depuis mise en commende, & enfin secularisée, & en 1725. unie à l'évêché de Dijon, qui a été démembré de celui de Langres, & dont la bulle d'érection n'est néanmoins que du 9. Avril 1731. sous le pontificat de Clement XII. Le premier état de l'eglise de S. Etienne a été depuis l'an 343. jusqu'en l'an 1113. pendant lequel tems elle a eu pour prevôts ou abbés Betto I. Agenus, Baldo, Betto II. Helgaudus, Helie, Garnier I. Raterius, Teudon, Beraud, Garnier de Mailly II. du nom, Garnier le Riche III. du nom, Garnier de Blaisy IV. du nom, treizieme abbé ou prevôt. Dans le second état, depuis l'an 1113. jusqu'en 1613. durant lequel espace la regle de S. Augustin a été mise & observée dans cette église, elle a eu vingt-six abbés reguliers, dont le dernier a été Antoine Chambellan, d'une bonne & ancienne famille de Dijon, mort le 17. Decembre 1509. Le premier abbé commendataire fut Claude de Husson de Tonnerre, fils de *Charles* de Husson, comte de Tonnerre, & d'*Antoinette* de la Trimouille; & le dernier, qui fut le neuviéme, a été André Fremyot, qui après avoir tenu cette abbaye en qualité d'abbé commendataire ou d'administrateur perpetuel, commença le 24. Decembre 1613. de la tenir en qualité d'abbé titulaire séculier; ensuite de la publication de la bulle de sécularisation de cette église octroyée par le pape Paul V. André Fremyot mourut le 13. Mai 1641. & l'abbaye de saint Etienne passa successivement à Jacques de Nuchese III. du nom, & à Claude Fyot, qui n'est mort qu'en 1721. & dans le tems que l'on parloit déja d'unir cette abbaye à l'évêché que l'on avoit dessein de former à Dijon, ainsi que nous le voyons executé. *Voyez* DIJON.

ETIENNE. *Corrigez ce qui suit dans l'édition de ce Dictionaire de 1725.*

*PATRIARCHES D'ANTIOCHE.*

ETIENNE I. avoit été chassé du clergé par S. Eustache, *lisez* par S. Eustathe.

*PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.*

ETIENNE I. &c. *On dit que* l'on consulta en 886. le pape Etienne V. sur son ordination : c'étoit alors le pape Etienne VI. qui siegeoit à Rome.

*ROIS DES SERVIE.*

ETIENNE roi de Servie, fils de Simeon, &c. *En parlant de ce prince il est dit que* le pape Honorius III. ne gouverna l'église, c'est-à-dire, celle de Rome, que depuis 1217. jusqu'en 1225. *il falloit dire* depuis 1216. jusqu'en 1227.

ETIENNE de la Chapelle, LVI. évêque de Meaux, succeda à Hugues en 1161. sur la fin. Il étoit frere de Gautier, seigneur de la Chapelle en Brie & de Villebeon, chambellan de Louis VII. & de Philippe *Auguste*, & on lui donne aussi quelquefois le surnom de *Paris*, du lieu de sa naissance. Il eut trois neveux qui furent évêques comme lui, *Pierre* de Nemours, évêque de Paris; *Etienne* de Nemours, évêque de Noyon; & *Guillaume* de Nemours, qui fut dans la suite évêque de Meaux. Etienne de la Chapelle fut d'abord chanoine de l'église de Sens, & assista en cette qualité au couronnement de Louis VII. & de la reine Adele sa femme, fille de Thibaud IV. comte de Champagne. Il fut nommé par le pape Alexandre III. avec Guillaume archevêque de Sens, & l'abbé de Val-Secret, pour réformer l'abbaye de S. Victor de Paris, & pour pacifier les differends élevés entre le comte de Nevers & l'abbaye de Vezelai. Etienne fut très-jaloux de conserver le droit qu'il tenoit de ses prédecesseurs de battre monnoye à son coin, & il soutint avec fermeté les droits de son église contre les abbayes de Rebais & de Jouarre, qui se pretendoient exemtes de l'ordinaire. Il eut aussi quelques procès avec l'abbaye de Faremoustier. En 1171. il passa à l'archevêché de Bourges, après la mort de Pierre de la Châtre; mais il se retira vers l'an 1174. dans l'abbaye de S. Victor de Paris, où il acheva le reste de ses jours dans de grands sentimens de pieté. Il mourut en 1177. au mois de Janvier. * Dom du Plessis, *Histoire de l'église de Meaux, tome 2. livre 2.*

ETIENNE, (Henri) imprimeur, pere de Robert I. du nom. *Edition de ce Dictionaire de 1725. ajoutez qu'*il mourut à Lyon sur la fin de l'an 1520. & que sa veuve épousa peu après *Simon* de Colines.

ETIENNE, (Robert) fils de *Henri*, &c. *Même édition, il faut ajouter ici qu'*on l'a accusé, sans preuves, d'avoir enlevé les caracteres de l'imprimerie royale de Paris : M. Maittaire (*& non* Moittaire, *comme il est dit dans celle de 1732.*) dans son histoire latine des Etiennes, a justifié sa memoire sur ce fait.

ETIENNE. (Charles) *Même édition, ajoutez qu'*il mourut en 1564. à Paris, âgé d'environ soixante ans.

ETIENNE, (Nicole) fille de *Charles* Etienne, &c. *Dans les éditions de ce Dictionaire de* 1725. *& de* 1732. *il est dit qu'*elle vivoit encore en 1548. cela est vrai; mais elle vivoit même encore en 1584. on ignore la date de sa mort.

ETIENNE, (François) frere aîné de Charles. *Edition de ce Dictionaire de* 1725. *ajoutez qu'*il mourut à Paris, vers l'an 1550.

ETIENNE, (Robert II. du nom) *Même édition, ajoutez la date de sa mort* arrivée à Paris en 1588.

ETIENNE, (Paul) fils de Henri II. *Même édition, ajoutez* : Cet imprimeur mourut à Genève l'an 1627. âgé d'environ soixante ans. On a de lui un volume *in 8°.* de traductions en vers latins de diverses épigrammes tirées de l'anthologie, & quelques poësies latines de son invention, données sous le titre de *Juvenilia.*

ETIENNE, (Robert III. du nom) *dont on a point parlé dans le Dictionaire en parlant des* ETIENNES, étoit fils de *Robert* II. & petit-fils de *Robert* I. Il tint l'imprimerie depuis l'an 1598. jusqu'en 1628. mais il n'eut point celle de son pere qui étoit échue à Patisson. Cependant ses impressions ne laissent pas que d'être belles. Joseph Scaliger les loue beaucoup dans sa lettre à Charles Labbé du 26. Fevrier 1607. dans laquelle il lui parle de l'édition que ce Robert avoit faite des épigrammes que lui, Scaliger, avoit traduites de Martial. Robert n'étoit pas seulement habile dans ce qui regardoit sa profession, il avoit aussi une grande connoissance du grec & du latin, & il a composé quelques ouvrages. On connoît de lui la traduction imprimée chez lui-même l'an 1629. de la rhetorique d'Aristote, dont néanmoins il n'avoit traduit que les deux premiers livres, le reste ayant été achevé par un de ses neveux nommé aussi *Robert*. M. Fabricius, *pag.* 121. du *livre* 3. de sa bibliotheque grecque, met cette traduction l'an 1529. ce qui a été cause que M. Maittaire l'a donnée à Robert Etienne I. du nom, dans le catalogue des impres-

sions de cet imprimeur. Il faut encore remarquer que Robert III. pour se distinguer d'avec son pere, avoit coutume de mettre ces lettres *R. F. R. N.* au-devant de ses éditions latines, ce qui signifie *Roberti filius, Roberti nepos.* * Baillet, *Jugemens des sçavans, avec les notes de* M. de la Monnoye, *tome 1. page 362.* Fabricius & Maittaire, *aux endroits cités.*

ETIENNE, (Antoine) fils de *Paul*, & petit-fils de *Henri* II. le dernier des Etiennes, &c. *Edition de ce Dictionaire de 1725. ajoutez qu*'il mourut aveugle à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'an 1674. âgé de quatre-vingts ans.

ETIENNOT DE LA SERRE, (Dom Claude) né à Varennes, diocèse d'Autun, se consacra solemnellement à Dieu dans l'ordre de S. Benoît, de la réforme de S. Maur, le 13. Mai 1658. âgé de dix-neuf ans. Après ses études de theologie il fut mis au seminaire de Pontlevoi, à quelques lieues de Blois, & appellé en 1670 à S. Martin de Pontoise, où en essayant son genie porté à l'étude de l'histoire, sur celle de cette abbaye, il fit tant de recherches que son recueil fut plutôt l'histoire de tout le Vexin-François, que celle du monastere de saint Martin. Cet ouvrage, encore manuscrit, se conserve en trois petits volumes *in folio* à Pontoise même. Cet essai ayant été fort gouté des supérieurs, on envoya dom Etiennot dans plusieurs provinces du royaume pour y recueillir toutes les pieces qu'il pourroit déterrer & qui seroient propres à composer de bons memoires pour une histoire de l'ordre de S. Benoît, à laquelle la congrégation avoit alors dessein de faire travailler. Dom Etiennot commença par le diocèse de Bourges, & pendant les années 1673. & 1674. il fit un recueil de trois volumes *in folio.* Les deux premieres parties sont dédiées à Dom Vincent Marsolle, un des plus saints, des plus habiles pour le gouvernement, & des plus zelés pour les lettres qu'ait eus la congrégation. Dans l'epitre dédicatoire, dom Etiennot exprime sa passion pour l'etude par ce vers:

*Immorior studiis & amore senesco sciendi.*

Pendant les mêmes années 1673. & 1674. il fit un recueil de quatre volumes *in fol.* des antiquités Benedictines du diocèse de Poitiers. En 1675. il en donna deux sur les diocèses d'Angoulême & de Saintes. En 1676. six sur les diocèses de Limoges, du Puy, de Perigueux, de Sarlat & Clermont. En 1677. trois sur les diocèses de S. Flour, de Lyon & du Bellay. En 1679. & 1680. cinq sur le Languedoc, la Gascogne & le Comtat. En 1682. un sur le diocèse d'Orleans. Outre ces immenses recueils, il en fit pendant les mêmes années un autre qu'il finit en 1684. & qui est de seize volumes *in fol.* sur toute l'Aquitaine, sur les antiquités qui ne regardoient pas l'ordre de S. Benoît, &c. ensorte qu'en onze ans il recueillit & écrivit quarante-cinq volumes *in folio*, presque tous de sa main. On trouve dans ces recueils quantité de titres de fondations, de chroniques entieres ou extraites, d'éloges de grands hommes, d'ouvrages ou de fragmens d'ouvrages non imprimés, de bulles & de lettres de papes, de conciles, de diplômes, &c. Enfin, tout ce qu'il y a de plus curieux & de plus interessant pour le royaume en general, & pour les familles illustres & les monasteres. Un grand nombre de ces pieces est accompagné de notes très-judicieuses qui supposent un goût exquis, une grande justesse d'esprit & un grand fonds d'érudition. C'est sur ce trésor amassé par cet habile religieux, qu'ont travaillé en particulier tous ceux qui jusqu'à present se sont occupés dans l'ordre de S. Benoît à donner l'histoire generale de cet ordre, ou quelque partie de cette histoire. Le P. Mabillon lui est redevable d'un grand nombre de pieces rares, dont il a fait le principal ornement de ses annales & de sa diplomatique. Le P. de Sainte-Marthe a trouvé de grands secours dans ces collections pour son *Gallia Christiana.* Elles ont été utiles à dom le Nourri & à beaucoup d'autres & le seront encore à ceux qui viendront après ces sçavans. Dom Etiennot joignoit à toutes les parties d'un homme de lettres, une dexterité merveilleuse pour les affaires. C'est ce qui le fit choisir en 1684. pour procureur general de la congrégation en cour de Rome; & pendant quinze ans qu'il gera les affaires de son corps dans cette ville, il ne cessa d'obliger tous ses confreres, & particulierement ceux de l'abbaye de saint Germain des Prés qui étoient occupés à la litterature. Il fut très-consideré des trois papes sous lesquels il vécut à Rome, Innocent XI. Alexandre VIII. Innocent XII. & il n'y avoit point de cardinaux avec qui il ne fût lié. Le cardinal Sluse, secretaire des brefs du pape, le fit son secretaire François, c'est-à-dire, pour les affaires qu'il étoit obligé d'expedier pour la France. Alexandre VIII. avoit avec lui de frequentes conversations particulieres. Innocent XII. le mit de la congrégation *Super disciplina regularium.* Dom Etiennot conserva toujours une grande modestie & une pieté solide au milieu de ces honneurs & de ces distinctions. Une attaque d'apoplexie l'enleva de ce monde le 20. Juin 1699. à Rome, où il fut enterré dans l'église des Minimes de la Trinité *di Monti.* Le cardinal d'Aguirre ayant appris sa mort, en pensa mourir lui-même de douleur. On trouve dans le premier volume des œuvres posthumes des peres Ruinart & Mabillon, six lettres de dom Etiennot, dont cinq sont écrites au sujet de l'ouvrage de dom Mabillon sur le culte des Saints inconnus; dans la sixiéme dom Etiennot fait au pere Mabillon l'histoire de la bibliotheque de S. Benoît sur Loire. Dom Mabillon lui a souvent écrit, & ce fut à lui en particulier qu'il adressa cette belle lettre latine qu'il se crut obligé d'écrire touchant la contestation que sa dissertation du culte des Saints inconnus avoit excitée. * *Eloge historique de* dom Claude Etiennot, *par* dom Vincent Thuillier, dans le premier volume des *Oeuvres posthumes du pere* Mabillon, *page 338.* Dom le Cerf, *Biblioth. histor. & crit. des auteurs de la congrégat. de S. Maur, &c.*

ETRUSQUE, academie ou societé de sçavans qui s'assemblent à Cortone, ville de Toscane. Elle est recente & ne fut fondée que pendant l'automne de 1727. par quelques gentilshommes qui cultivoient les belles lettres & l'étude des antiquités. Pour favoriser ceux qui embrasseroient le même genre d'études, ils firent acquisition du beau cabinet de M. l'abbé Onofrio Baldelli, & y ajouterent une ample bibliotheque. Ils ouvrirent ce double trésor au public, dans un appartement du palais de son altesse royale qui est à Cortone. Les académiciens ont pris le nom d'*Etrusques*, qui convient au but de leur établissement. Leur symbole est un *Trépied pythique avec un serpent autour.* Le mot ou devise est *Obscurâ de re lucida pango*, pris de Lucrece qui fait allusion à l'explication des choses anciennes, qui est le but de ces académiciens. Ils s'assemblent tous les mois, & font des discours sur des matieres d'érudition. La poësie est bannie de leurs assemblées, parce qu'ils croient qu'elle détourne l'esprit de la verité. Un grand nombre de sçavans & de beaux esprits de toute l'Italie, principalement parmi la noblesse, s'est empressé à entrer dans ce corps, dont le nombre des membres est maintenant fixé à cent. Plusieurs étrangers ont desiré y être aggregés. Le celebre Philippe Buonarotti fut choisi pour president perpetuel. Ces sçavans s'appliquent à ramasser tout ce qu'on peut déterrer des monumens des *Umbres*, des *Pelasges*, & des *Etrusques* qui habitoient ce pays. La dignité la plus particuliere de l'académie, c'est celle qu'ils renouvellent tous les ans sous le nom de *Lucumon*, qui étoit le titre des chefs des douze républiques Etrusques. Ces académiciens ont promis un supplément au livre de Thomas Demster, *de Etruria regali.* * *Bibliotheque italique, tome 4. pag. 130. 131. tome 5. pag. 292. 293.*

EU, ville de Normandie. *Dans les éditions du Dictionaire historique de 1725. & de 1732. on y appelle* Tréport, qui est proche de cette ville, un petit village: c'est un gros bourg, avec un port, & une abbaye de Benedictins de la congrégation de S. Maur.

EVARISTE, pape. *Dans les mêmes éditions il est dit qu*'il succeda à S. Clement à la fin du II. siecle de l'église: ce fut la premiere année du II. siecle.

EUDES, mal nommé EUDEL. *Dans le Dictionaire historique des éditions de 1725. & de 1732. Substituez à cet article ce qui suit.* Eudes, duc ou prince hereditaire des Aquitains & des Gascons, succeda à

*Boggis* son pere, & à *Bertrand* son oncle, dans le duché de Toulouse ou de l'Aquitaine Neustrienne, & dans celui de Gascogne, après le milieu du VII. siecle. Il eut pour mere *Ode*, qui est honorée comme Sainte à Liege. Eudes épousa *Valtrude*, fille du duc Valchigise, proche parent de Pepin d'*Heristal* bisayeul de Charles *le Chauve*. Pepin, après la bataille de Testri près de la riviere de Somme & de S. Quentin en Picardie, donnée l'an 687. s'étant emparé de toute l'autorité en France, prit le gouvernement du royaume sous le titre de *Prince des François*, & étendit son autorité aussi loin qu'il put. Eudes le souffrit impatiemment, fit ses efforts pour se rendre indépendant, & en effet étendit sa domination sur tout le reste de l'Aquitaine. Pepin irrité attaqua Eudes, lui prit quelques villes en Berri, & fut obligé peu après de se retirer pour se défendre contre d'autres ennemis, dont il ne manquoit pas. Eudes se vit par cette retraite paisible possesseur de ses anciens états & de ses nouvelles conquêtes, & profitant toujours des troubles du royaume il s'aggrandit de plus en plus & se rendit redoutable. Il regnoit en souverain sur toute cette portion qui est entre la Loire, l'Ocean, les Pyrenées, la Sptimanie & le Rhone, & même au-delà de ce fleuve, lorsque le roi Chilperic II. l'appella à son secours contre Charles *Martel* l'an 717. & le reconnut pour souverain de toute l'Aquitaine ou ancien royaume de Toulouse. Eudes profita en habile politique d'une circonstance si favorable qui l'affermissoit dans la souveraineté qu'il affectoit depuis longtems. Il accepta les présens & les offres de Chilperic, & se ligua avec lui contre Charles *Martel*, dont il avoit d'ailleurs un égal interêt d'empêcher l'aggrandissement. Après avoir réuni toutes ses forces & rassemblé tout ce qu'il put d'Aquitains & de Gascons ses sujets, il passa la Loire au commencement de l'an 718. alla à Paris joindre Chilperic & le maire du palais Rainfroi qui l'y attendoient, & marcha ensuite avec eux contre Charles qui eut tout l'avantage. L'année suivante Charles sollicita Eudes à son tour de se ranger de son côté, lui demanda de lui livrer Chilperic avec les tresors qu'il avoit emportés, lui offrit à ce prix son amitié & son alliance, & le menaça au contraire de porter la guerre dans ses états, s'il ne se rendoit pas à ses desirs. Eudes, soit par crainte, soit par foiblesse, n'osa refuser la demande de Charles. Il livra à ses envoyés le roi Chilperic avec toutes ses richesses, accepta l'amitié de Charles, & fit un traité d'alliance avec lui. C'étoit en 719. Deux ans après, c'est-à-dire en 721. il défit Zama general des Sarasins, qui étant venu dans les Gaules avec une armée assez puissante, avoit assiegé Toulouse. Mais en 730. voyant que ces Infideles se rendoient formidables dans le royaume, il fit sa paix avec eux, fit un traité d'alliance avec Munuz ou Munuza, general qui commandoit pour les Sarasins dans la Catalogne & la Septimanie, & qui menaçoit d'envahir ses états, & lui donna en mariage sa propre fille, princesse extrêmement belle, que quelques auteurs appellent *Lampagie*, sacrifiant ainsi la religion à la politique & à l'interêt. Ce qui l'engagea encore à faire cette alliance, fut l'ambition de Charles *Martel*, qui malgré l'union qui paroissoit entre eux, cherchoit toujours à s'aggrandir & à le dépouiller. Mais ses précautions furent assez inutiles. Il n'en fut pas moins attaqué en 731. par Abderame general des Sarasins qui le battit, le mit en fuite, lui tua une grande partie de son armée, & lui enleva quantité de places. Eudes se trouvant sans ressource, fut obligé d'implorer le secours même de Charles *Martel*, qui défit les Sarasins à la bataille de Poitiers. Eudes mourut quelques années après, c'est-à-dire en 735. dans un âge assez avancé. Il fut inhumé dans l'église du monastere qu'il avoit fondé avant sa mort, de concert avec Valtrude sa femme, cousine de Charles *Martel*, dans l'isle de Ré sur les côtes du pays d'Aunis. Ce monastere fut ruiné dans la suite par les Normands, & il ne subsistoit plus l'an 845. Eudes laissa en mourant trois enfans mâles de Valtrude. *Hunold* l'aîné lui succeda dans tous ses états, & fut duc d'Aquitaine ou de Toulouse. *Hatton* son second fils, est qualifié duc d'Aquitaine. *Remistan* qui étoit le troisieme, eut sans doute quelques villes pour appanage : mais on ignore où s'étendit son pouvoir. * *Voyez* ces faits plus détaillés, & décrits exactement dans l'*Histoire generale de Languedoc*, par quelques Benedictins, en plusieurs endroits du premier volume, *in folio*.

EUDES, comte de Paris, &c. *Dans le Dictionaire historique, éditions de 1725. & de 1732. on dit qu'*en 889. il tailla en pieces dix mille Normands près du bois de Montfaucon : les historiens les plus exacts en comptent dix-neuf mille.

EUDES, (Jean) qui a donné le nom à une congrégation de prêtres qui s'est répandue en plusieurs diocèses de France, que l'on nomme *Eudistes*, étoit né à Rye, près d'Argenton, petite ville de Basse Normandie du diocèse de Sées, le 14. Novembre 1601. Il étoit frere aîné du celebre historien *Eudes* de Mezerai, & fils d'*Isaac* Eudes, qui professoit la chirurgie dans son pays. Jean fit ses études à Caen sous les Jesuites, & l'an 1625. le 25. Mars, le pere Berulle, depuis cardinal, le reçut dans sa congrégation, dans laquelle il est demeuré environ dix-huit ans, où il s'appliqua à s'instruire & à se former. Il sollicita au bout de quelques années la superiorité de la maison de Caen, qui fut accordée à ses vives instances. Il sortit de la congrégation de l'Oratoire le 19. Mars 1643. pour y travailler plus efficacement à un nouvel établissement qu'il avoit projetté depuis quelque tems. Mais comme on craignoit alors ces nouveaux établissemens, il ne parla d'abord que d'une maison qu'il desiroit avoir à Bayeux pour y former des prêtres à l'esprit ecclesiastique, mais sans aucun dessein, dit-il, de former une nouvelle congrégation. La suite a fait voir que son projet alloit plus loin ; & ce fut inutilement que les peres de l'Oratoire présenterent plusieurs requêtes contre ses desseins. Sa congrégation s'est enfin formée sous le nom de *Congrégation de* JESUS & MARIE. Elle est plus connue sous celui d'*Eudistes*. Il en commença l'établissement à Caen, & le fit approuver par Jacques d'Angennes, évêque de Bayeux, le 14. de Janvier 1644. Edouard Molé, successeur de ce prélat, fit fermer la chapelle qu'il avoit à Caen, dans l'intention de détruire cet établissement. Mais l'abbé de Sainte-Croix son frere, lui ayant succedé sur le siege de Bayeux, le rétablit comme auparavant. François Servien, successeur de l'abbé de Sainte-Croix, établit même un séminaire chez les Eudistes en 1652. & leur en donna la direction, sous condition d'entretenir douze prêtres pour desservir les paroisses de son diocèse dans le tems du deport, & de s'employer aux missions. Cette congrégation s'est principalement étendue en Normandie où elle a des maisons à Lisieux, à Evreux, à Coutances, à Bayeux, à Caen : on en érige une actuellement pour eux dans la ville de Paris. Le pere Eudes qui s'étoit acquis par la prédication une réputation qui ne fit que croître avec le tems, mais qu'il auroit eu peut-être de la peine à soutenir de nos jours où les talents de la chaire ont été portés si loin, ne tarda pas à être recherché, & son nouvel institut y gagna. On lit dans la vie de Mezerai son frere, que celui-ci lui joua un tour, qui attira au pere quelques mortifications. Feu M. Huet, ancien évêque d'Avranches, qui avoit été lié particulierement avec le pere Eudes, le loue dans ses *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, & dans ses *Origines de Caen*, quoique dans ce dernier ouvrage il en fasse un portrait assez singulier. Ce chef des Eudistes mourut à Caen le 19. Août 1680. dans sa soixante-dix-neuvieme année. Il est auteur de *La dévotion & de l'Office du Cœur de la Vierge*. Ce livre fut imprimé pour la premiere fois en 1650. il l'a été depuis en 1663. & a souffert beaucoup d'oppositions & de contradictions, principalement à cause de la nouveauté de la dévotion, & de plusieurs principes qu'on y a justement blâmés. Il a fait plusieurs écrits au sujet de Marie des Vallées, fille d'un pauvre paysan du diocèse de Coutances en basse Normandie, morte en 1656. Le pere le Long, de l'Oratoire, dit que l'histoire de la vie de cette fanatique, qui est demeurée manuscrite, en trois volumes *in 4°*. est le chef-d'œuvre des ouvrages du pere Eudes. Elle fut faite du vivant même de Marie des Vallées, & fut achevée en 1655. Le pere Eudes en laissa prendre des copies : on y a ajouté le chapitre

chapitre qui contient la mort de cette fille. * Huet, dans son commentaire, *page 352.* & dans ses *Origines de Caen*, *page 239. & suiv. & 429. & suiv. Vie de* Mezerai, *par* la Roque, où il se trouve des faits sur le pere Eudes, que nous n'avons pû rapporter ici. Le Long, *Biblioth. histor. de la France, pag. 892. col. 2. Mem. manuscrits.*

EUDOXIE ou plutôt EUDOCIE, nommée ATHENAIS, *ajoutez aux citations de cet article, édition de ce Dictionnaire de 1725.* la belle *Vie d'Athenaïs*, écrite par M. Bourgoin de Villefore, & imprimée dans les *Memoires de litterature & d'histoire, recueillis par le* P. Desmolets, de l'Oratoire, *tome 8. part. 1.*

EVEILLARD, (François) juge de la prevôté d'Angers, étoit fils d'*André* Eveillard, conseiller au presidial de la même ville, & d'*Anne* Aytault, frere de *Pierre* Eveillard, conseiller au même presidial, auteur du livre de la jurisdiction du presidial. François Eveillard, sieur des Seillons & de Pignerolles, succeda à l'office de lieutenant de la prevôté que Claude Menard avoit exercée; mais Nicolas Martineau, juge du même siege, qui avoit une grande idée de sa probité & de ses connoissances, l'engagea d'accepter son office, & de ceder le sien à Nicolas Martineau son fils, qu'il ne jugeoit pas capable de remplir l'office de juge. Cet accommodement se fit le 28. Mai 1627. & Martineau le pere n'eut pas lieu de se repentir du choix qu'il avoit fait pour le remplacer. François Eveillard a fait un commentaire, par demandes & par réponses, sur la coutume d'Anjou, qui est assez estimé. Il fut marié deux fois, & eut de sa seconde femme *François* Eveillard, president de la prevôté, pere de *François* Eveillard qui fut reçu conseiller au parlement de Bretagne le 9. Avril 1688. & qui fut lui-même pere de *François-Pierre* Eveillard, qui a été reçu conseiller au même parlement le 16. Octobre 1724. *Voyez* MARTINEAU. (Nicolas) * *Mem. manuscrits.*

EVEILLON. (Jacques) *Substituez cet article à celui qui se trouve dans le Moreri.* Eveillon, né à Angers l'an 1582. fut choisi au sortir de ses études pour régenter la rhetorique à Nantes, quoiqu'il fût encore fort jeune. Il remplit ensuite pendant treize ans la cure de Souletre près d'Angers, & après ce terme il fut fait successivement chorrecteur ou chevecier de la Trinité d'Angers, & curé de saint Michel du Tertre. Il remplit peu de tems ces deux postes. Guillaume Fouquet, évêque d'Angers, connoissant son merite, voulut l'avoir auprès de lui, & le fit en 1620. chanoine de la cathedrale & son grand-vicaire. Eveillon travailla par ordre de ce prélat, à la réformation du Breviaire & du Rituel d'Angers. Charles Miron qui succeda l'année suivante à M. Fouquet, ayant eu de grands démêlés avec son chapitre, M. Eveillon prit la défense du chapitre & composa en son nom une réponse au factum de l'évêque, qui est une piece recherchée. Le chapitre d'Angers se servit encore de sa plume dans une autre occasion, pour répondre à M. de Launoi qui avoit ôté à S. Gregoire de *Tours* la vie de S. Maurille, & avoit traité de fabuleux tout ce que l'on dit de la vie, de la resurrection & de l'existence même de S. René. La réponse du chapitre d'Angers, composée par M. Eveillon, est intitulée: *Epistola Capituli Andegavensis pro sancto Renato, Episcopo Andegavensi adversus disputationem duplicem Joannis Launoii.* Elle parut *in* 8°. Angers en 1658. après la mort de l'auteur. *Claude* de Reuil, qui fut évêque d'Angers après *Charles* Miron, honora Eveillon d'une confiance si particuliere, qu'il lui adressoit toutes les affaires les plus importantes de son diocèse, & il n'eut pas moins d'autorité sous *Henri* Arnauld successeur de M. de Reuil. Il étoit si justement avare de son tems, que malgré tant d'occupations, il étoit très-exact à l'office, & donnoit beaucoup à son cabinet. Il fit en 1645. un voyage à Rome avec Philippe Galet, zelé réformateur de l'abbaye de Toussaint d'Angers. Il avoit une grande connoissance des conciles, des peres, du droit-canon & de la langue grecque. Sentant que sa mort approchoit, il fit son testament, où il n'oublia pas les pauvres qu'il avoit toujours regardés comme ses enfans, & pour lesquels il s'étoit dépouillé de toute sorte de commodités. Comme on lui reprochoit un jour de ce qu'il n'avoit point de tapisserie chez lui, il répondit: » Lorsqu'en hiver j'entre dans ma maison, les murs ne me disent pas qu'ils » ont froid; mais les pauvres qui se trouvent à ma porte » tout tremblans, me disent qu'ils ont besoin de vêtemens. « Il legua sa bibliotheque aux Jesuites de la Fleche. C'étoit toute sa richesse. Il mourut au mois de Decembre 1651. âgé de soixante-dix-neuf ans. Outre les ouvrages de sa composition, *dont nous avons parlé dans cet article*, on a encore de lui un traité latin, *de Processionibus ecclesiasticis, in quo earum institutio, significatio, ordo & ritus explicantur*, à Paris en 1641. *in* 8°. On voit à la tête un beau mandement de Claude de Reuil, évêque d'Angers. *De recta psallendi ratione*, à la Fleche en 1646. *in* 4°. Un *Traité des excommunications & monitoires*, où il refute l'opinion assez commune que l'excommunication ne s'encourt qu'après la fulmination de l'aggrave. La matiere des excommunications & des monitoires est aussi traitée à fond dans cet ouvrage; mais il y a trop négligé ce qui regarde l'ancien droit, & l'usage de l'église des premiers siecles. Cet ouvrage a été imprimé à Angers en 1651. *in* 4°. & réimprimé à Paris en 1672. *in* 4°. Il est dédié à Henri Arnauld, évêque d'Angers. Le portrait de M. Eveillon a été gravé en 1672. par Landry. * Niceron, *Memoires, tome 14.* Dupin, *Biblioth. des auteurs ecclesiast. du XVII. siecle, tome 11.* Le Clerc, *Biblioth. du Richelet.*

EVENTAIL. Dans la celebre abbaye de S. Philibert de Tournus, & dans le monastere de Prouille, de l'ordre de S. Dominique, on voit un éventail singulier dont les diacres se servoient autrefois pour empêcher les petits animaux volans de tomber dans le calice. Durant, en parle dans son livre *De ritibus ecclesiasticis.* On l'appelloit en latin *Flabellum*, & le même Durant assure que deux diacres le tenoient de chaque côté de l'autel. Cet éventail a à peu près la même figure que ceux dont se servent aujourd'hui les dames, excepté qu'il a beaucoup plus d'étendue; & que le manche en étoit fort long. Autour de celui qui se conserve dans l'abbaye de Tournus, on lit ces vers en gros caracteres.

D'un côté:

*Flaminis hoc donum regnator summe polorum*
*Oblatum puro pectore, sume libens.*
*Virgo parens Christi voto celebraris eodem:*
*Hic coleris pariter tu, Filiberte, sacer.*
*Sunt duo quæ modicum confert æstate flabellum:*
*Infestas abigit muscas & mitigat æstum;*
*Et sine dat tædio munus gustare ciborum.*
*Propterea calidum qui vult transire per annum,*
*Et tutus cupit ab atris existere muscis,*
*Omni se studeat æstate munire flabello.*

Autour de l'éventail sont representés les Saints, dont voici les noms: *Sancta Lucia, sancta Agnes, sancta Cecilia, sancta Maria, sanctus Petrus, sanctus Paulus, sanctus Andreas.*

De l'autre côté:

*Hoc decus eximium pulcro moderamine gestum*
*Condecet in sacro semper adesse loco.*
*Namque suo volucres infestas flamine pellit*
*Et strictim motus longius ire facit.*
*Hoc quoque flabellum tranquillas excitat auras*
*Æstum dum eructat ventum, excitatque serenum;*
*Fugat & obscœnas importunasque volucres.*

Au-dessus des figures on lit: *Judex sanctus Mauritius, sanctus Dionysius, sanctus Philibertus, sanctus Hilarius, sanctus Martinus Levita.*

Sur la premiere pomme du manche, au-dessus des quatre figures en relief: *Sancta Maria, sancta Agnes, sanctus Philibertus, sanctus Petrus.*

Sur la seconde: *Johel me sancte fecit in honore Mariæ.* Ce Johel est le nom de celui qui a fait cet éventail. Voyez l'*Histoire de l'abbaye de Tournus, par* l'abbé Juénin, *pag.* 44. 45. 46. Le pere Martenne, *Voyage litteraire, tome 1. page 232.*

EVENUS. *Suppléez cet article à celui qui est dans le Moreri.* Evenus, poëte élegiaque, étoit de l'isle de Paros. On sçait qu'il fleurit vers la XCXI. olympiade, environ quatre cens seize ans avant Jesus-Christ, parce qu'il eut pour disciple l'historien Philistus, qui favorisa le parti du premier Denys. Eratosthene & Suidas font mention d'un autre EVENUS aussi de Paros, & poëte élegiaque, mais plus ancien; & l'on croit que c'est celui qui desesperant d'atteindre le ravisseur de sa fille, qu'il avoit poursuivi jusques sur les bords du Lycormas, se précipita dans ce fleuve & lui donna son nom. Quoi qu'il en soit de cette histoire qui est contredite par Porphyre & par Eustathe, l'ancien Evenus est le moins celebre du côté de la poësie. C'est au second que l'on attribue les divers fragmens qui ont passé jusqu'à nous sous le nom d'Evenus. Ils sont peu considerables, & ne suffisent point pour faire juger du merite d'Evenus, dont on doit lire le nom au lieu d'Evhémer dans l'anonyme imprimé à la suite du Censorinus. Evenus avoit composé, entr'autres poësies, des érotiques ou élegies amoureuses, qu'il avoit dediées à un certain Eunomus que l'on ne connoît plus. Platon, dans le *Phædrus*, fait d'Evenus un poëte médiocre, qui avoit seulement mis en vers certaines regles du genre judiciaire, desquelles il étoit l'inventeur. Socrate, dans le *Phedon*, n'en fait aussi qu'un sophiste ennemi de la vraie philosophie. Cependant Philippe de Thessalonique qui, après Méleagre, a travaillé au recueil intitulé, *Anthologie*, a assigné le laurier à Evenus. * *Voyez* dans le *tome 8.* des *Mem. de l'academie des inscriptions & belles lettres* une *Dissertation sur les élegiaques Grecs*, *par* M. Souchai, de la même académie.

## EVESCHE'S.

*LISTE des Evêchés qui subsistent aujourd'hui, distribués selon l'ordre des Provinces, & rangés sous leurs Archevêchés.*

*Province de ROME.*

ARCHEVESCHE'.

| NOMS. | *Tems de leur fondation.* |
|---|---|
| ROME, capitale de la Chrétienté, | Premier siecle. |

EVESCHE'S.

| | |
|---|---|
| OSTIE, | II. siecle. |

*Velitri*, qui fut érigé en évêché dans le IV. siecle, fut uni à Ostie dans le XI. siecle.

*Cisterna*, (en latin Tres Tabernæ) fondé aussi dans le IV. siecle, avoit été uni à Velitri dans le VI. siecle.

*Porto*, (Portus Augusti) II. siecle. L'évêché de sainte *Rufine*, érigé dans le III. siecle, lui fut uni dans le XII. s.

*Sabine*, (Cures Sabini) residoit à Castro-Correse dans le V. siecle, & depuis le XV. la residence est à Magliano.

| | |
|---|---|
| *Palestrine*, (Præneste) | III. siecle. |
| *Frescati*, (Tusculum) | VI. s. |
| *Albano*, (Albanum) | V. s. |
| *Tivoli*, (Tibur) | V. s. |
| *Alatri*, (Alatrium) | V. s. |
| *Veroli*, (Verulæ) | VI. s. |
| *Ferentino*, (Ferentinum) | V. s. |
| *Anagni*, (Anagnia) | IV. s. |
| *Segni*, (Signia) | V. s. |

*Terracine*, (Terracina) III. siecle; la residence de l'évêque est à Sessa.

| | |
|---|---|
| *Sutri*, (Sutrium) | IV. s. |
| *Cornete*, (Cornuetum) | IV. s. |
| *Viterbe*, (Viterbium) | XII. s. |
| *Citta Castellana*, (Falera ou Falisci) | V. s. |
| *Orviette*, (Urbs Vetus) | VI. s. |
| *Aquapendente*, (Acula) | XVII. s. |
| *Bagnarea*, (Balneum Regis) | VI. s. |
| *Riete*, (Reate) | V. s. |
| *Terni*, (Interamnia) | V. s. |
| *Narni*, (Narnia) | VI. s. |
| *Amelia*, (Ameria) | V. s. |

| NOMS. | *Tems de leur fondation.* |
|---|---|
| *Todi*, (Tuder) | V. siecle. |
| *Spolete*, (Spoletum) | V. s. |
| *Cita di Pieve*, (Civitas Plebis) | XVII. s. |
| *Perouse*, (Perusia) | V. s. |
| *Citta di Castello*, (Tifernum Tiberinum) | V. s. |
| *Assise*, (Assisium) | VI. s. |
| *Foligni*, (Fulginium) | V. s. |
| *Nocera*, (Nuceria) | V. s. |
| *Ancone*, (Ancona) | III. s. |
| *Lorette*, (Lauretum) | XVI. s. |
| *Osimo*, (Auximum) | VI. s. |
| *Jesi*, (Æsis) | V. s. |
| *Camerin*, (Camertium) | V. s. |
| *Ascoli*, (Asculum Picenum) | V. s. |

*Province de FERMO.*

ARCHEVESCHE'.

FERMO, (Firmum) fait évêché dans le V. siecle; érigé en archevêché dans le XVI. s.

EVESCHE'S.

| | |
|---|---|
| MACERATA, (Livia Ricina) | XIV. s. |
| *Ripa Transone*, (Ripa Trassonia) | XVI. s. |
| *Montalto*, (Mons Altus) | XVI. s. |

*Sanseverino*, (Septempeda) étoit évêché dès le VI. siecle, & après une interruption il fut rétabli dans le XVI. s.

*Province d'URBIN.*

ARCHEVESCHE'

URBIN, (Urbinum) fait évêché dans le VI. siecle; érigé en archevêché dans le XVI. s.

EVESCHE'S.

| | |
|---|---|
| FOSSEMBRUNO, (Forum Sempronii) | IV. s. |
| *Senigaglia*, (Senogallia) | IV. s. |
| *Fano*, (Fanum Fortunæ) | V. s. |
| *Pesaro*, (Pisaurum) | V. s. |

*Montefeltro*, (Feretrum) XII. siecle; reside à Pennade-Billi depuis le XVI. s.

| | |
|---|---|
| *Urbanea*, (Castrum Durantis) | XVII. s. |
| *Santo Angelo Papale*, (Callium) | IV. s. |
| *Gubio*, (Eugubium) | IV. s. |

*Province de FLORENCE.*

ARCHEVESCHE'.

FLORENCE, (Florentia) évêché dans le III. siecle, érigé en archevêché dans le XV. s.

EVESCHE'S.

| | |
|---|---|
| FIESOLE, (Fæsulæ) | V. s. |
| *Borgo di san Sepulchro*, (Biturgia) | XVI. s. |
| *Pistoie*, (Pistorium) | X. s. |
| *Arezzo*, (Aretium) | III. s. |
| *Cortone*, (Cottonium) VI. siecle, rétabli dans le | XIV. s. |
| *Monte Pulciano*, (Mons Politianus) | XVI. s. |
| *San-Miniato-al-Tedesco*, (Miniatum Teutonis) | XVII. s. |
| *Colle*, (Collis) | XVI. s. |
| *Volterra*, (Volaterræ) | V. s. |

*Province de SIENNE.*

ARCHEVESCHE'.

SIENNE, (Siena) IV. siecle, érigé en archevêché dans le XV. s.

EVESCHE'S.

| | |
|---|---|
| PIENZA, (Cottinium) | XV. s. |
| *Chiusi*, (Clusium) | IV. s. |
| *Monte-Alcino*, (Mons Alcinoi) | XV. s. |

*Massa*, (Massa Veternensis) l'évêché de Piombino y a été transferé.

| | |
|---|---|
| *Grossette*, (Ruxella) | VI. s. |
| *Soana*, (Soana) | V. s. |

NOMS. Tems de leur fondation.

Province de PISE.

ARCHEVESCHÉ.

PISE, (Pisæ) III. siecle, érigé en archevêché dans le X. siecle.

EVESCHÉ'S.

LUQUES, (Luca) X. s.

Les autres évêchés de la province de Pise sont dans l'isle de Corse: *on en parlera plus bas.*

Province de CHIETI.

ARCHEVESCHÉ.

CHIETI, (Theate) V. siecle, érigé en archevêché dans le XVI. s.

EVESCHÉ'S.

ORTONA, (Ortona ad Mare) V. siecle, rétabli dans le XVI. s.

*Teramo*, (Aprutium) V. s.

*Civita di Penna*, (Pinna) V. s.

*Civita Ducale*, (Civitas Caliensis) XVII. s.

*Aquila*, (Aquila) XIII. s.

*Sulmone*, (Sulmone) V. s.

*Marsi*, (Marsi) reside à Piscina, XVI. s.

ARCHEVESCHÉ de LANCIANO.

LANCIANO, (Lancianum) érigé en archevêché dans le XVI. siecle. Il n'a point de suffragans.

Province de CAPOUE.

ARCHEVESCHÉ.

CAPOUE, (Capua) II. siecle, érigé en archevêché dans le X. s.

EVESCHÉ'S.

CASERTE, (Caserta) X. s.

*Calvium*, (Cales) X. s.

*Teano*, (Teanum Sidicinum) V. s.

*Cajasso*, (Cajaria ou Calatia) X. s.

*Carinola*, (Celenna) XI. s.

*Sessa*, (Suessa) V. s.

*Gaete*, (Caïeta) V. s.

*Fundi*, (Fundi) V. s.

*Aquino*, (Aquinum) reside à Pontecurvo, V. s.

*Venafri*, (Venafrum) V. s.

*Isernia*, (Æsernia) V. s.

*Sora*, (Sora) V. s.

Province de NAPLES.

ARCHEVESCHÉ.

NAPLES, (Neapolis) II. siecle, érigé en archevêché dans le X. s.

EVESCHÉ'S.

AVERSA, (Adversa) XI. s.

*Pouzol*, (Puteoli) III. s.

*Cerra*, (Acerra) V. s.

*Nola*, (Nola) IV. s.

*Ischia*, (Ænaria) isle, VI. s.

Province de SORRENTO.

ARCHEVESCHÉ.

SORRENTO, (Surrentum) IV. siecle, érigé en archevêché dans le XI. s.

EVESCHÉ'S.

MASSA, (Massa Lobrensis) XI. s.

*Vico*, (Vicus Arquensis) XIII. s.

*Castel à mare di Stabia*, (Castellum Stabiense) V. s.

Province d'AMALFI.

ARCHEVESCHÉ.

AMALFI, (Amalfitum) VI. siecle, érigé en archevêché dans le XI. s.





NOMS. Tems de leur fondation.

EVESCHÉ'S.

MINORI, (Regina Minor) XI. siecle.

*Scala*, (Scala) XI. s.

*Lettere*, (Litteranum) XI. s.

*Capri*, (Caprea) isle XI. s.

Province de SALERNE.

ARCHEVESCHÉ.

SALERNE, (Salernum) IV. siecle, érigé en archevêché dans le X. s.

EVESCHÉ'S.

CAVA, (Cava) XIV. s.

*Nocera di Pagani*, (Nucetia Paganica) X. s.

*Sarno*, (Sarnum) X. s.

*Nusco*, (Nuscum) X. s.

*Acerno*, (Acernum) X. s.

*Campana*, (Campania) X. s.

*Capacio*, (Caput Aquarum) X. s.

*Marsico*, (Marsicum) X. s.

Province de BENEVENT.

ARCHEVESCHÉ.

BENEVENT, (Beneventum) II. siecle, érigé en archevêché dans le XI. s.

EVESCHÉ'S.

SANCTA AGATHA DI GOTI, (Agathopolis) X. s.

*Avellino*, (Abellinum)

*Monte Marano*, (Mons Maranus) X. s.

*Ariano*, (Arianum) X. s.

*Trevico*, (Vicus) X. s.

*Ascoli di Satriano*, (Asculum Satrianum) X. s.

*Bovino*, (Bovinum) X. s.

*Lucera*, (Luceria) X. s.

*Volturara*, (Voltuaria) X. s.

*San-Severo*, (Fanum sancti Severi) XVI. s.

*Larina*, (Larina) X. s.

*Termoli*, (Termula) X. s.

*Guardia al Feres*, (Alferia) X. s.

*Trivento*, (Triventum) X. s.

*Boiane*, (Bovianum) V. s.

*Alifa*, (Allipha) V. s.

*Telese*, (Telese) reside à Cerrito, X. s.

Province de CONZA.

ARCHEVESCHÉ.

CONZA, (Compsa) X. siecle, érigé en archevêché dans le XI. siecle. L'archevêque reside à San-Menna.

EVESCHÉ'S.

SANTO ANGELO DI LOMBARDI, (Angelopolis Longobardorum) XI. s.

*Muro*, (Murum) XI. s.

*Lacedonia*, (Alcedonia, seu Aquilonia) X. s.

Province de SIPONTO.

ARCHEVESCHÉ.

SIPONTO, (Sipontum) S. Michel du Mont Gargan, V. siecle, érigé en archevêché dans le XI. siecle, reside à Manfredonia.

EVESCHÉ'S.

TROIE, (Troja Æca) V. s.

*Vesti*, (Bestia) XII. s.

ARCHEVESCHÉ de NAZARETH.

NAZARETH, érigé en archevêché titulaire, reside à Barlette, & n'a point de suffragans.

Province de TRANI.

ARCHEVESCHÉ.

TRANI, (Tranum) II. siecle, érigé en archevêché dans le X. s.

Noms. *Tems de leur fondation.*

Evesche's.

Bisiglia, ( Vigilia )
*Andri*, ( Andria ) X. siecle.

*Province de BARI.*

ARCHEVESCHE'.

BARI, ( Barium ) IV. siecle, érigé en archevêché dans le X. s.

Evesche's.

Jovenazzo, ( Juvenatium ) X. s.
*Molfetta*, ( Melphitum ) X. s.
*Bitetto*, ( Bitettum ) X. s.
*Ruvo*, ( Rubetum ) V. s.
*Monervino*, ( Minervinum ) X. s.
*Lavello*, ( Lavellum ) X. s.
*Bitonto*, ( Bituntum ) X. s.
*Conversano*, ( Cupersanum ) V. s.
*Monopoli*, ( Monopolis ) X. s.
*Polinjano*, ( Polinianum ) X. s.

*Province d'ACERENZA.*

ARCHEVESCHE'.

ACERENZA, ( Acheruntia ) VI. siecle, érigé en archevêché dans le XI. siecle, reside à Matera.

Evesche's.

Venosa, ( Venusia ) V. s.
*Melfi*, ( Melfitum ) V. s.
*Monte Peloso*, ( Mons Pelusius ) XV. s.
*Pontenza*, ( Potentia ) V. s.
*Tursi*, ( Tursia ) XII. s.
*Gravina*, ( Gravina ) XI. s.
*Tricarico*, ( Tricaricum ) XI. s.

*Province de TARENTE.*

ARCHEVESCHE'.

TARENTE, ( Tarentum ) VI. siecle, érigé en archevêché dans le XI. s.

Evesche's.

Castellanetta, ( Castania ) XI. s.
*Motula*, ( Motula ) XI. s.
*Oria*, ( Uria ) VI. s.

*Province de BRINDES.*

ARCHEVESCHE'.

BRINDES, ( Brundusium ) VI. siecle, érigé en archevêché dans le XI. s.

Evesche'.

Ostuni, ( Ostunum ) XI. s.

*Province d'OTRANTE.*

ARCHEVESCHE'.

OTRANTE, ( Hydruntum ) VI. siecle, érigé en archevêché dans le X. s.

Evesche's.

Castro, ( Castrum ) X. s.
*Alessano*, ( Alescanum )
*Ugento*, ( Ugentum ) X. s.
*Gallipoli*, ( Gallipolis ) VI. s.
*Nardo*, ( Neritum ) XV. s.
*Lecce*, ( Aletia ) III. s.

*Province de ROSSANO.*

ARCHEVESCHE'.

ROSSANO, ( Rossanum ) XI. siecle, érigé en archevêché dans le XII. s.

Evesche'.

Bisignano, ( Besidianum ) XI. s.

Noms. *Tems de leur fondation.*

*Province de COSENZE.*

ARCHEVESCHE'.

COSENZE, ( Cusentia ) VI. siecle, érigé en archevêché dans le XI. siecle.

Evesche's.

Martorano, ( Marturanum ) XI. s.
*San-Marco*, ( Fanum sancti Marci ) XI. s.
*Cassano*, ( Cassanum ) X. s.

*Province de SANSEVERINO.*

ARCHEVESCHE'

SANSEVERINO, ( Siberina ) VII. siecle, érigé en archevêché dans le X. s.

Evesche's.

Strongoli, ( Strongylus ou Petelia ) X. s.
*Umbriatico*, ( Umbriaticum ) X. s.
*Cerenza*, ( Geruntia ) X. s.
*Belcastro*, ( Bellicastrum ) X. s.
*Isola*, ( Insula ) VII. s.

*Province de REGIO.*

ARCHEVESCHE'.

REGIO, ( Regium Julium ) I. siecle, érigé en archevêché dans le IX. s.

Evesche's.

Bove, ( Bova ) IX. s.
*Girace*, ( Hieracium ) IX. s.
*Oppido*, ( Oppidum Mamertum ) IX. s.
*Mileto*, ( Miletum ) XI. s.
*Nicotera*, ( Nicotera ) XI. s.
*Tropea*, ( Trophæa ) X. s.
*Nicastro*, ( Neocastrum ) IX. s.
*Squillace*, ( Scyllatium ) V. s.
*Cantazaro*, ( Cantazarum ) XII. s.
*Crotone*, ( Croto ) VI. s.

*Province de PALERME.*

ARCHEVESCHE'.

PALERME, ( Panormus ) V. siecle, erigé en archevêché dans le XI. s.

Evesche's.

Gergenti, ( Agrigentum ) V. s.
*Mazara*, ( Mazara ) XI. s.
*Malte*, ( Melita ) isle, V. siecle, reside à Medine, V. s.

*Province de MONTREAL.*

ARCHEVESCHE'.

MONTRE'AL, ( Mons Regalis ) XII. siecle, érigé en archevêché dans le même siecle. XII. s.

Evesche's.

Catane, ( Catania ) V. s.
*Syracuse*, ( Syracusæ ) IV. s.

*Province de MESSINE.*

ARCHEVESCHE'.

MESSINE, ( Messana ) V. siecle, érigé en archevêché dans le XII. s.

Evesche's.

Cifalu, ( Cephaledia ) XII. s.
*Patti*, ( Pactæ ) XII. s.
*Lipari*, ( Liparæ ) isle, uni à Patti dans le XII. siecle, séparé dans le XIV. s.

*Province de CAGLIARI.*

ARCHEVESCHE'.

CAGLIARI, ( Calaris ) IV. siecle, érigé en archevêché dans le VI. s.

| NOMS. | Tems de leur fondation. |
|---|---|

*Province d'ORISTAGNI.*

ARCHEVESCHÉ.

ORISTAGNI, (Arborea) XII. siecle.

EVESCHÉS.

Aleze, (Lesa) XVI. s.

*Province de TORRE.*

ARCHEVESCHÉ.

TORRE, (Turris Libissonis) IV. siecle, érigé en archevêché dans le XI. siecle; l'évêque réside à Sassari.

EVESCHÉS.

Castel Aragonese, (Castellum Arragonense) XVI. s.
*Algheri*, (Algaria) XVI. s.
*Bosa*, (Bosa) XII. s.

*Evêchés de* Corse, *sous l'Archevêché de* Pise.

Mariana, (Mariana) VII. siecle; réside à Bastia XVI. s.
*Nebio*, (Nebium) VII. siecle; réside à saint Florent.

*Province de MILAN.*

ARCHEVESCHÉ.

MILAN, (Mediolanum) II. s.

EVESCHÉS.

Bergame, (Bergamum) IV. s.
*Bresse*, (Brixia) IV. s.
*Cremone*, (Cremona) IV. s.
*Lodi*, (Laus Pompeia) IV. s.
*Pavie*, (Ticinum) IV. s.
*Vigevano*, (Vigevanum) XV. s.
*Novare*, (Novarra) IV. s.
*Verceil*, (Vercellæ) III. s.
*Casal*, (Casale sancti Evasii) XV. s.
*Aste*, (Hasta Pompeia) IV. s.
*Alexandrie de la Paille*, (Alexandria à Palea) XII. s.
*Tortone*, (Dertona) IV. s.
*Albe*, (Alba Pompeia) V. s.
*Aqui*, (Aquæ Statelliæ) IV. s.
*Savona*, (Savona) VI. s.
*Vintimille*, (Intemelium) VI. s.

*Province de TURIN.*

ARCHEVESCHÉ.

TURIN, (Taurinum) III. siecle, érigé en archevêché dans le XV. s.

EVESCHÉS.

Ivrée, (Eporedia) IV. s.
*Saluffes*, (Salutiæ) XVI. s.
*Fossano*, (Fons Sanus) XVI. s.
*Mondovi*, (Mons Vici) XIV. s.

*Province de GENES.*

ARCHEVESCHÉ.

GENES, (Genua) IV. siecle, érigé en archevêché dans le XII. s.

EVESCHÉS.

Bobio, (Bobium) V. s.
*Brugnet*, (Apruniatum) X. s.
*Sarsane*, (Serisana) XV. s.
*Noli*, (Naulum) XII. s.
*Albenga*, (Albinganum)

*Province de RAVENNE.*

ARCHEVESCHÉ.

RAVENNE, (Ravenna) III. siecle, érigé en archevêché dans le VI. s.

EVESCHÉS.

Cesenne, (Cesenna) III. s.

| NOMS. | Tems de leur fondation. |
|---|---|

*Cervia*, (Ficocle) VI. siecle.
*Rimini*, (Ariminum) III. s.
*Sarsina*, (Sarsina) V. s.
*Bertinoro*, (Petra Honorii) XIV. s.
*Forli*, (Forum Livii) VII. s.
*Faenza*, (Faventia) III. s.
*Imola*, (Forum Cornelii) IV. s.
*Ferrare*, (Ferraria) VII. s.
*Comachio*, (Comacula) V. s.
*Rovigo*, (Rodigium) X. s.

*Province de BOULOGNE.*

ARCHEVESCHÉ.

BOULOGNE, (Bononia) II. siecle, érigé en archevêché dans le XVI. s.

EVESCHÉS.

Modene, (Mutina) IV. s.
*Regio*, (Regium Lepidi) IV. s.
*Parme*, (Parma) V. s.
*Borgo San-Donnino*, (Burgum sancti Donnini) XVI. s.
*Plaisance*, (Placentia) IV. s.
*Cremo*, (Crema) XVI. s.

*Province de VENISE.*

ARCHEVESCHÉ.

VENISE, (Venetia) VIII. siecle, érigé en patriarchat dans le XVI. s.

EVESCHÉS.

Chiogia, (Fossa Clodia) X. s.
*Torcello*, (Turricellum) V. s.
*Caorte*, (Caprula) VI. s.

*Province d'AQUILÉE.*

ARCHEVESCHÉ.

AQUILÉE, (Aquileia) II. siecle, érigé en archevêché dans le IV. siecle, en patriarchat dans le VI. siecle; réside à Udine dans le Frioul depuis le XII. s.

EVESCHÉS.

Trieste, (Tergeste) VI. s.
*Capo d'Istria*, (Caput Istriæ) VI. s.
*Citta Nova*, (Civitas Nova) VI. s.
*Pedena*, (Petinum) V. s.
*Parenzo*, (Parentium) III. s.
*Pola*, (Pietas Julia) V. s.
*Concorde*, (Concordia) VI. siecle; réside à Porto Gruaro, VI. s.
*Ceneda*, (Ceneta) reside à Serraval, IV. s.
*Belluno*, (Bellunum) III. s.
*Feltri*, (Feltrium) III. s.
*Trevise*, (Tarvisium) III. s.
*Padoue*, (Patavium) III. s.
*Vicenze*, (Vicentia) III. s.
*Verone*, (Verona) III. s.
*Mantoue*, (Mantua) VIII. s.
*Come*, (Comum) IV. s.
*Trente*, (Tridentum) dans le Tirol, III. s.
*Laubac*, (Labacum) dans la Carniole, XV. s.

## EVESCHÉS DE FRANCE.

*Province de LYON.*

ARCHEVESCHÉ.

LYON, (Lugdunum) II. s.

EVESCHÉS.

Macon, (Matisco, V. s.
*Chalon sur Saone*, (Cabillonum) IV. s.
*Autun*, (Augustodunum Æduorum) IV. s.
*Langres*, (Lingones) IV. s.
*Dijon*, (Divio) XVIII. s.

NOMS. *Tems de leur fondation.*

*Province de* ROUEN.

ARCHEVESCHÉ.

ROUEN, (Rothomagus) III. siecle.

EVESCHÉ'S.

BAYEUX, (Bajocasses) IV. s.
*Avranches*, (Abrincæ) IV. s.
*Evreux*, (Ebroïcum) III. s.
*Lisieux*, (Lexovium) V. s.
*Coutances*, (Constantia) IV. s.
*Sées*, (Sagium) IV. s.

*Province de* TOURS.

ARCHEVESCHÉ.

TOURS, (Turones) III. s.

EVESCHÉ'S.

LE MANS, (Cenomanum) III. s.
*Angers*, (Andevagum) IV. s.
*Nantes*, (Nannetes) IV. s.
*Dol*, (Dolum, Diablintes) IX. siecle, érigé en archevêché dans le IX. siecle, réduit en évêché dans le XI. s.
*Saint Malo*, (Maclovium) XII. s.
*Vannes*, (Venetia) VI. s.
*Saint Brieu*, (Fanum sancti Brioci) IX. s.
*Saint Paul de Leon*, (Leonia Ossismum) VI. s.
*Quimpercorentin*, (Corisopitum) IX. s.
*Treguier*, (Trecorium) IX. s.
*Rennes*, (Rhedones)

*Province de* SENS.

ARCHEVESCHÉ.

SENS, (Senones) III. s.

EVESCHÉ'S.

TROYE, (Trecæ) IV. s.
*Auxerre*, (Antissiodorum) IV. s.
*Nevers*, (Nivernæ) III. s.
*Bethléem*; réside à Clameci, évêque titulaire XIII. s. Cet évêché est dans le territoire d'Auxerre.

*Province de* PARIS.

ARCHEVESCHÉ.

PARIS, (Parisii, *ou* Lutetia Parisiorum) III. siecle, érigé en archevêché dans le XVII. siecle; l'évêque est duc & pair, &c.

EVESCHÉ'S.

MEAUX, (Meldæ) III. s.
*Chartres*, (Carnutes) III. s.
*Blois*, (Blesæ) XVII. s.
*Orleans*, (Aureliæ) III. s.

*Province de* BESANÇON.

ARCHEVESCHÉ.

BESANÇON, (Vesontio) III. s.

EVESCHÉ'S.

BELLEI, (Bellicium) dans le Bugei, V. s.
*Lausane*, (Lausanium) en Suisse, VI. siecle; reside à Fribourg depuis le XVI. s.
*Basle*, (Basileæ) en Suisse, VI. siecle; reside à Porentru depuis le XVI. s.

*Province de* TREVES.

ARCHEVESCHÉ.

TREVES, (Augusta Trevirorum) en Allemagne, III. siecle; électeur de l'Empire & chancelier dans les Gaules.

EVESCHÉ'S.

METS, (Metæ) III. s.
*Toul*, (Tullum Leucorum) IV. s.
*Verdun*, (Virodunum) IV. s.

*Province de* REIMS.

ARCHEVESCHÉ.

REIMS, (Remi) III. siecle.

EVESCHÉ'S.

SOISSONS, (Suessiones) IV. s.
*Chalon sur Marne*, (Catalaunum) III. s.
*Senlis*, (Sylvanectum) III. s.
*Laon*, (Laudunum) V. s.
*Noyon*, (Noviodunum) VI. s.
*Beauvais*, (Bellovacum) III. s.
*Amiens*, (Ambianum) III. s.
*Boulogne*, (Bononia) VIII. siecle, rétabli dans le XVI. s.

*Province de* CAMBRAI.

ARCHEVESCHÉ.

CAMBRAI, (Cameracum) IV. siecle érigé, en archevêché dans le XVI. s.

EVESCHÉ'S.

ARRAS, (Atrebatum) VI. s.
*Tournai*, (Tornacum) III. s.
*Saint Omer*, (Fanum sancti Audomari) XVI. s.
*Namur*, (Namurcum) XVI. s.

*Province de* BOURGES.

ARCHEVESCHÉ.

BOURGES, (Bituriges) III. s.

EVESCHÉ'S.

LIMOGES, (Limovices) III. s.
*Tulles*, (Tutela) XIV. s.
*Clermont*, (Claromons) III. s.
*Saint Flour*, (Floropolis) XIV. s.
*Le Puy*, (Podium Anicium) VI. s.

*Province d'* ALBY.

ARCHEVESCHÉ.

ALBY, (Albiga) III. siecle, érigé en archevêché dans le XVII. s.

EVESCHÉ'S.

CAHORS, (Cadurcum) III. s.
*Mande*, (Mimate) V. s.
*Rhodès*, (Ruthena) V. s.
*Vabres*, (Vabræ) XIV. s.
*Castres*, (Castrum Albiensium) XIV. s.

*Province de* BOURDEAUX.

ARCHEVESCHÉ.

BOURDEAUX, (Burdigala) III. s.

EVECSHÉ'S.

AGEN, (Agennum) IV. s.
*Perigueux*, (Petrocorium) IV. s.
*Sarlat*, (Sarlatum) XIV. s.
*Angoulême*, (Engolismæ) IV. s.
*Saintes* (Santones) IV. s.
*Poitiers*, (Pictavium) IV. s.
*La Rochelle*, (Rupella) XVII. s.
*Luçon*, (Lucionia) XIV. s.
*Condom*, (Condomum) XIV. s.

*Province d'* AUCH.

ARCHEVESCHÉ.

AUCH, (Augusta Ausciorum) IV. siecle, érigé en archevêché dans le VIII. s.

EVESCHÉ'S.

LECTOURE, (Lectoracum) VI. s.
*Bazas*, (Vasatum) VI. s.
*Aire*, (Aturum) VI. s.
*Baione*, (Baiona) IX. s.

| Noms. | Tems de leur fondation. |
|---|---|
| *Lescar*, (Lascura) | V. siecle. |
| *Oleron*, (Elorona) | VI. s. |
| *Tarbes*, (Tarba) | V. s. |
| *Cominges*, (Convenæ) | V. s. |
| *Conserans*, (Conseranum) | V. s. |
| *Acqs*, (Aquæ) | |

*Province de* NARBONNE.

ARCHEVESCHE'.

| | |
|---|---|
| NARBONNE, (Narbona) | III. s. |

EVESCHE'S.

| | |
|---|---|
| CARCASSONNE, (Carcasso) | IV. s. |
| *Alet*, (Aletium) | XIV. s. |

*Elne*, (Helena) en Roussillon, IV. siecle; reside à Perpignan.

| | |
|---|---|
| *Agde*, (Agatha) | V. s. |
| *Besiers*, (Biterræ) | IV. s. |
| *S. Pons de Tomiers*, ) Fanum S. Pontii Tomeriæ) | XIV. s. |
| *Lodéve*, (Luteva) | V. s. |
| *Montpellier*, (Mons Pessulanus) | XVI. s. |
| *Nismes*, (Nemausus) | V. s. |
| *Alais*, (Alesia) | XVII. s. |
| *Usès*, (Ucetia) | |

Il faut remarquer que Perpignan est aujourd'hui suffragant de Tarragone, ville archiépiscopale de Catalogne.

*Province de* TOULOUSE.

ARCHEVESCHE'.

TOULOUSE, (Tolosæ) III. siecle, érigé en archevêché dans le XIV. s.

EVESCHE'S.

| | |
|---|---|
| PAMIERS, (Apamiæ) | XIII. s. |
| *Saint Papoul*, (Fanum sancti Papuli) | XIV. s. |
| *Rieux*, (Rivi) | XIV. s. |
| *Lombez*, (Lombaria) | XIV. s. |
| *Montauban*, (Mons Albanus) | XIV. s. |
| *Lavaur*, (Vaurum) | XIV. s. |
| *Mirepoix*, (Mirapincum) | XIV. s. |

*Province d'*AIX.

ARCHEVESCHE'.

| | |
|---|---|
| AIX, (Aquæ Sextiæ) | IV. s. |

EVESCHE'S.

| | |
|---|---|
| FRE'JUS, (Foro Julium) | IV. s. |
| *Riés*, (Reii) | V. s. |
| *Apt*, (Apta) | IV. s. |
| *Sisteron*, (Segustero) | V. s. |
| *Gap*, (Vapincum) | V. s. |

*Province d'*ARLES.

ARCHEVESCHE'.

| | |
|---|---|
| ARLES, (Arelate) | III. s. |

EVESCHE'S.

| | |
|---|---|
| MARSEILLE, (Massilia) | III. s. |
| *Toulon*, (Tolonium) | IV. s. |
| *Orange*, (Arausio) | IV. s. |
| *Saint Paul Trois-Châteaux*, (Fanum sancti Pauli Tricastinum) | V. s. |

*Province d'*AVIGNON.

ARCHEVESCHE'.

AVIGNON, (Avenio) III. siecle, érigé en archevêché dans le XV. s.

EVESCHE'S.

| | |
|---|---|
| CAVAILLON, (Cabellio) | VI. s. |
| *Carpentras*, (Carpentoracte) | VI. s. |
| *Vaison*, (Vasio) | IV. s. |

*Province de* VIENNE.

ARCHEVESCHE'.

| | |
|---|---|
| VIENNE, (Vienna Allobrogum) | III. siecle. |

EVESCHE'S.

GENEVE, (Geneva) reside à Anneci depuis le XVI. siecle; la fondation est du IV. s.

| | |
|---|---|
| *Grenoble*, (Gratianopolis) | IV. s. |
| *Valence*, (Valentia) | IV. s. |
| *Die*, (Dea) | IV. s. |
| *Viviers*, (Vivarium) | V. s. |
| *Saint Jean de Maurienne*, (Mauriana) | III. s. |

*Province d'*EMBRUN.

ARCHEVESCHE'.

| | |
|---|---|
| EMBRUN, (Ebrodunum) | IV. s. |

EVESCHE'S.

| | |
|---|---|
| DIGNE, (Dinia) | V. s. |
| *Senès*, (Sanitium) | V. s. |
| *Grasse*, (Grassa) | XIII. s. |
| *Vence*, (Venciæ) | IV. s. |
| *Nice*, (Nicæa) | V. s. |
| *Glandeve*, (Glandate) | V. s. |

*Province de* TARENTAISE.

ARCHEVESCHE'.

TARENTAISE, (Tarentesia) IV. siecle, érigé en archevêché dès le VIII. s.

EVESCHE'S.

| | |
|---|---|
| AOUSTE, (Augusta Salassiorum) | V. s. |
| *Sion*, (Sedunum) en Suisse, | VI. s. |

On met encore au nombre des évêchés de France, celui de STRASBOURG sous l'archevêché de MAYENCE; & celui de QUEBEC en Canada, qui est dépendant du saint Siege.

## EVESCHE'S D'ESPAGNE, ET DE PORTUGAL.

*Province de* TOLEDE.

ARCHEVESCHE'.

TOLEDE, (Toletum) III. siecle, érigé en archevêché & en primatie dans le V. s.

EVESCHE'S.

| | |
|---|---|
| CORDOUE, (Corduba) | III. s. |
| *Jaën*, (Gienna) | XIII. s. |

*Cartagene*, (Cartago Nova) métropole III. siecle, réduite en évêché VII. siecle, rétablie à Murcie XIII. s.

| | |
|---|---|
| *Cuença*, (Concha) | XII. s. |
| *Siguença*, (Saguntia) | V. s. |
| *Segovie*, (Segobia) | V. s. |
| *Osma*, (Oxoma) | V. s. |
| *Valladolid*, (Vallisoletum) | XVI. s. |

*Province de* VALENCE.

ARCHEVESCHE'.

VALENCE, (Valentia) V. siecle, érigé en archevêché dans le XV. s.

EVESCHE'S.

| | |
|---|---|
| ORIGUE'LA, (Orcellis) | XV. s. |

*Majorca*, (Majorica) isle, VI. siecle, rétabli dans le XIII. siecle; reside à Palma, capitale de l'isle.

*Province de* BURGOS.

ARCHEVESCHE'.

BURGOS, (Burgi) XI. siecle, érigé en archevêché dans le XVI. s.

NOMS. *Tems de leur fondation.*

EVESCHE'S.

PALENCIA, (Palentia) V. siecle.
*Calahorra*, (Calagurris) VI. s.
*Pampelone*, (Pampelona, Pampeïopolis) V. s.

*Province de* TARRAGONNE.

ARCHEVESCHE'.

TARRAGONNE, (Tarraco) IV. s.

EVESCHE'S.

TORTOSE, (Dertosa) V. s.
*Barcelone*, (Barcino) IV. s.
*Lerida*, (Ilerda) VI. s.
*Girone*, (Gerunda) V. s.
*Vic*, (Vicus Ausonæ) VI. siecle, rétabli dans le IX. s.
*Solsone*, (Solsona) XVI. s.
*Urgel*, (Urgellum) V. s.

*Province de* SARRAGOCE.

ARCHEVESCHE'.

SARRAGOCE, (Cæsar-Augusta) IV. siecle, érigé en archevêché dans le XIV. s.

EVESCHE'S.

HUESCA, (Osca) V. s.
*Jacca*, (Jacca) XI. s.
*Balbastro*, (Balbastrum) XII. s.
*Albarasin*, (Lobetum) XII. s.
*Segorbe*, (Secobriga) V. s.
*Teruel*, (Tetulum)
*Taraçona*, (Turiasso) V. s.

*Province de* SEVILLE.

ARCHEVESCHE'.

SEVILLE, (Hispalis) III. s.

EVESCHE'S.

CADIS, (Gades) isle, VI. s.
*Guadix*, (Acci, Guadixium) V. s.

*Province de* GRENADE.

ARCHEVESCHE'.

GRENADE, (Granata, Iliberis) IV. siecle, érigé en archevêché dans le XV. s.

EVESCHE'S.

MALGUES, (Malaca) IV. siecle, rétabli dans le XV. s.
*Almeria*, (Almeria. Abderæ) V. s.

*Province de* COMPOSTELLE.

ARCHEVESCHE'.

SAN JAGO DI COMPOSTELLA, (Compostella) XI. siecle, érigé en archevêché dans le XII. s.

EVESCHE'S.

TUI, (Tude) V. s.
*Orenze*, (Auria) VI. s.
*Lugo*, (Lucus Augusti) V. siecle, érigé en archevêché dans le VI. réduit en évêché dans le VII. s.
*Mondonedo*, (Mindonia) VI. s.
*Oviedo*, (Overum) VII. siecle, érigé en archevêché dans le IX. réduit en évêché dans le X. s.
*Leon*, (Legio) IV. s.
*Astorga*, (Asturica) IV. s.
*Zamora*, (Zamora) XII. s.
*Salamanque*, (Salmantica) VI. s.
*Ciudad-Rodrigo*, (Rodericopolis) XII. s.
*Avila*, (Abula) V. s.
*Coria*, (Cauria) VI. s.
*Plasance*, (Placentia)

NOMS. *Tems de leur fondation.*

*Province de* LISBONNE.

ARCHEVESCHE'.

LISBONNE, (Ulissipo) V. siecle, érigé en archevêché dans le XIV. siecle.

EVESCHE'S.

CONIMBRE, (Conimbria) VI. s.
*Leiria*, (Leiria) XVI. s.

*Province de* BRAGUES.

ARCHEVESCHE'.

BRAGUES, (Braccara) III. s.

EVESCHE'S.

MIRANDA, (Miranda) XVI. s.
*Porto*, (Portucale) V. s.
*Lamego*, (Lamecum) V. s.
*Viseo*, (Viseum) VI. s.
*La Guarda*, (Gardia) XI. s.

*Province d'*EVORA.

ARCHEVESCHE'.

EVORA, (Ebora) III. siecle, érigé en archevêché dans le XVI. s.

EVESCHE'S.

ELVAS, (Elva, Alba) XVI. s.
*Portalegre*, (Portus Alacris) XVI. s.
*Algarve*, (Algarbia) dont la résidence a été successivement à Olsonaba, à Silves & à Faro; sa fondation est du V. s.

## EVESCHE'S D'ALLEMAGNE ET DES PAYS-BAS.

*Province d'*UTRECHT.

ARCHEVESCHE'.

UTRECHT, (Trajectum ad Rhenum) VII. siecle; érigé en archevêché dans le XVI. siecle, n'a pas actuellement d'évêque consacré.

EVESCHE'S.

L'archevêché d'Utrecht a eu pour suffragans les évêchés suivans:
DEVENTER, (Daventria)
*Groningue*, (Groninga)
*Leuvarden*, (Leovardia)
*Harlem*, (Harlemum)
*Middelbourg*, (Middelburgum)
Ces évêchés ont été supprimés par les Hollandois: mais il y a encore un chapitre à Harlem qui représente l'évêque,

*Province de* MALINES.

ARCHEVESCHE'.

MALINES, (Mechlinia) XVI. s.

EVESCHE'S.

RUREMONDE, (Ruremonda) dans le duché de Gueldres, XVI. s.
*Bosle-Duc*, (Sylva Ducis) l'évêché a été supprimé par les Hollandois.
*Anvers*, (Antuerpia) XVI. s.
*Bruges*, (Brugæ) XVI. s.
*Gand*, (Gandavum) XVI. s.
*Ipres*, (Ipræ) XVI. s.

*Province de* COLOGNE.

ARCHEVESCHE'.

COLOGNE, (Colonia) IV. s.

EVECHE'S.

MUNSTER, (Monasterium) VIII. siecle. Il est évêché & principauté de l'Empire en Westphalie.

*Osnabruc*,

NOMS. | Tems de leur fondation.

*Osnabruc*, (Osnabrucum) VIII. siecle.
*Liege*, (Leodium) VIII. s.

*Province de BREME.*

ARCHEVESCHÉ.

BREME, (Brema) VIII. siecle, érigé un archevêché dans le IX. siecle; mais cet archevêché a été érigé en principauté seculiere par la paix de Munster, accordé à la couronne de Suede sous le titre de *Duché*. Les évêchés de *Lubeck*, de *Radzebourg* & de *Sverin*, ont été aussi supprimés par la paix de Munster.

*Province de MAGDEBOURG.*

L'archevêché de même nom, fondé dans le X. siecle, a été supprimé par la paix de Munster.

Les évêchés de *Haversberg*, (Havelbergia) fondé dans le X. s.
de *Brandebourg*, (Brandeburgum) dans le X. siecle.
de *Mersbourg*, (Mersburgum) dans le X. s.
de *Naumbourg*, (Naumburgum) dans le XI. s.
de *Meissen*, (Missina) dans le X. siecle, ont été supprimés par la paix de Munster.

*Province de MAYENCE.*

ARCHEVESCHÉ.

MAYENCE, (Moguntia) III. siecle; l'évêque est électeur & chancelier pour l'Allemagne.

EVESCHÉS.

VORMES, (Vormatia Vangionum) IV. s.
*Spira*, (Spira Nemetum) IV. s.
*Constance*, (Constantia) VI. s.
*Coire*, (Curia) IV. s.
*Augsbourg*, (Augusta Vindelicorum) IV. s.
*Aichstat*, (Quercetum) VIII. s.
*Wirtsbourg*, (Herbipolis) VIII. s.
*Bamberg*, (Bamberga) XI. s.
*Paderborn*, (Paderbona) VIII. s.
*Hildesheim*, (Hildeshemium) IX. s.
*Strasbourg*, (Argentoratum) V. s.

Les evêchés d'*Halberstat* & de *Ferden* ont été supprimés par la paix de Munster.

*Province de SALTZBOURG.*

ARCHEVESCHÉ.

SALTZBOURG, (Juvavia) VIII. s.

EVESCHÉS.

VIENNE, (Vienna) IV. siecle, rétabli dans le XIV. s.
*Passau*, (Patavia) V. siecle, érigé en archevêché dans le VIII. siecle, réduit en évêché dans le IX. s.
*Ratisbonne*, (Ratisbona) VI. s.
*Frisingue*, (Frisingua) VIII. s.
*Brixin*, (Brixino) VIII. s.
*Lavant*, (Lavantum) XIII. s.
*Gurce*, (Gurcum) XI. s.
*Secou*, (Secovium) XIII. s.
*Neustat*, (Neostadium) XV. s.

*Province de PRAGUE.*

ARCHEVESCHÉ.

PRAGUE, (Praga) X. siecle, érigé en archevêché dans le XIV. s.

EVESCHÉS.

LEUTMERITZ, (Litomerium) XVII. s.
*Conningsgrats*, (Reginogradecium) XVII. s.
*Olmutz*, (Olomucium) XI. s.

*Supplément.*

NOMS. | Tems de leur fondation.

## EVESCHÉS DE HONGRIE, de DALMATIE, & des Isles adjacentes.

*Province de GRAN.*

ARCHEVESCHÉ.

GRAN, (Strigonium) XI. siecle.

EVESCHÉS.

VACCIE, (Vaccia) XI. s.
*Eger*, (Agria) XI. s.
*Nitria* ou *Erestra*, (Nitria) XI. s.
*Raab* ou *Javarin*, (Javarinum) XI. s.
*Vesprim*, (Vesprimium) XI. s.
*Cinq-Eglises*, (Quinque Ecclesiæ) XI. s.

*Province de COLOCZA.*

ARCHEVESCHÉ.

COLOCZA, (Colossæ) XI. s.

EVESCHÉS.

ZAGRAB, (Zagrabia) XII. s.
*Szerem* ou *Zirmish*, (Sirmium) archevêché dans le IV. siecle, réduit en évêché dans le XII. s.
*Bosnie*, (Bosnia) reside à Jaicza, XI. s.
*Chonad*, (Canadium) XI. s.
*Varadin*, (Varadinum) XI. s.
*Bacou*, (Bacovia) en Valachie; XVII. s.

*Province de ZARA.*

ARCHEVESCHÉ.

ZARA, (Jadera) IV. siecle, érigé en archevêché dans le XII. s.

EVESCHÉS.

ARBO, (Arba) isle, IX. s.
*Veglia*, (Velia) isle, IX. s.
*Osera*, (Ausara) isle, IX. s.

*Province de SPALATRO.*

ARCHEVESCHÉ.

SPALATRO, (Spalatum) VII. s.

EVESCHÉS.

TRAU, (Tragurium) IX. s.
*Sebenico*, (Sibenicum) IX. s.
*Scardona*, (Scardona) XII. s.
*Nona*, (Ænona) IX. s.
*Zegna*, (Signia) XII. s.
*Tine*, (Tinia, Querca) XI. s.
*Macarsca*, (Macarsca) XI. s.
*Lezina*, (Pharos) isle, XII. s.
*Modrusc*, (Corbavia) XII. s.

*Province de RAGUSE.*

ARCHEVESCHÉ.

RAGUSE, (Ragusium) VII. siecle, érigé en archevêché dans le XI. s.

EVESCHÉS.

TREBIGNO, (Tribulium) XI. s.
*Stagno*, (Stagnum Zaculmia) XI. s.
*Norenta*, (Stephanum) IX. s.
*Cursola*, (Corcyra Melana) isle;
*Risano*, (Rosaneum) XI. siecle; reside à Castel-Novo.

*Province d'ANTIVARI.*

ARCHEVESCHÉ.

ANTIVARI, (Antibarium) XI. siecle, érigé en archevêché dans le XI. s.

EVESCHÉS.

SCUTARI, (Scodra) VI. s.
*Polati*, (Pulatæ) X. s.

| Noms. | Tems de leur fondation. |
|---|---|
| *Drivasto*, (Drivastum) | X. siecle. |
| *Dolcigno*, (Dulcinium) | |
| *Cataro*, (Catarum) | XI. s. |
| *Budoa*, (Butua) | XII. s. |

*Province de CORFOU.*

ARCHEVESCHÉ.

CORFOU, (Corcyra) isle, érigé en archevêché Latin dans le XIV. s.

EVESCHÉ'S.

| | |
|---|---|
| ZANTE, (Zacyntus) isle, | XIII. s. |

*Cephalenie*, (Cephalenia) isle, XIII. siecle, uni à Zante.

*Province de NAXIA.*

ARCHEVESCHÉ.

NAXIA, (Naxia) isle, érigé en archevêché Latin dans le XIII. s.

EVESCHÉ'S.

| | |
|---|---|
| ANDRO, (Andros) isle, | XIII. s. |
| *Tine*, (Tinia) isle, | XIII. s. |
| *Santerini*, (Therasia) isle, | XIII. s. |
| *Milo*, (Melos) isle, | XIII. s. |
| *Siro*, (Scyros) isle, | XIII. s. |
| *Schio*, (Chium) isle, | XIII. s. |

## EVESCHÉ'S DE LA GRANDE-BRETAGNE.

*Province de CANTORBERI.*

ARCHEVESCHÉ.

CANTORBERI, (Cantuaria) VI. s.

EVESCHÉ'S.

| | |
|---|---|
| LONDRES, (Londinum) | III. s. |
| *Winchester* (Vintonia) | VII. s. |
| *Rochester*, (Rofi) | VII. s. |
| *Eli*, (Elis) | XII. s. |
| *Norvic*, (Nordovicum) | XI. s. |
| *Peterboroug* (Petroburgum,) | XVI. s. |
| *Lincolne*, (Lindocolnia) | XI. s. |

*Lichfield*, (Lichfeldia) VII. siecle; reside à Coventri depuis le XII. s.

| | |
|---|---|
| *Vorchester*, (Vigornia) | VII. s. |
| *Hereford*, (Herefordia) | VII. s. |
| *Glochester*, (Glocestria) | XVI. s. |
| *Oxford*, (Oxonium) | XVI. s. |
| *Chichester*, (Cicestria) | XI. s. |
| *Salisberi*, (Sarum) | XI. s. |
| *Excester*, (Exonium) | XI. s. |

*Wels*, (Welsiæ Fontes) X. siecle; residoit à Bath.

| | |
|---|---|
| *Bristol*, (Bristolium) | XVI. s. |
| *Landaf*, (Landavia) | V. s. |
| *Saint Davis*, (Menevia) | IX. s. |
| *Bangor*, (Bangorium) | VI. s. |
| *Saint Asaph*, (Asaphopolis, Elvia) | VI. s. |

*Province d'YORCK.*

ARCHEVESCHÉ.

YORCK, (Eboracum) III. s.

EVESCHÉ'S.

| | |
|---|---|
| *Durham*, (Dunelmia) | VII. s. |
| *Carlisle*, (Carleolum) | XII. s. |
| *Chester*, (Chestria) | XII. s. |

*Mon*, (Mona) isle, V. siecle. L'évêque reside à present à Russin, capitale de l'isle.

*Province de SAINT ANDRE.*

ARCHEVESCHÉ.

SAINT-ANDRÉ, (Andreapolis) IX. s.

| Noms. | Tems de leur fondation. |
|---|---|

EVESCHÉ'S.

| | |
|---|---|
| EDIMBOURG, (Edimburgum, | XVII. s. |
| *Dumblain*, (Dumblanum) | XII. s. |
| *Dunkeld*, (Dunkeldinum ( | VII. s. |
| *Brechin*, (Brechinium) | XII. s. |
| *Aberdon*, (Aberdonia) | XII. s. |

*Mourai*, (Moravia) XI. siecle; reside à Elgin.
*Rosse*, (Rossia) XII. siecle; reside à Chanonri.
*Catnes*, (Catania) XI. siecle; reside à Dornock.
*Isles Orcades*, (Orcades) V. siecle; reside à Kirkeval.

*Province de GLASCOU.*

ARCHEVESCHÉ.

GLASCOU, (Glascovia) VI. siecle, rétabli dans le XI. siecle; érigé en archevêché dans le XV. s.

EVESCHÉ'S.

WITERNE, (Candida Casa) VI. siecle, rétabli dans le XI. s.

| | |
|---|---|
| *Lismore*, (Lismoria) | XIII. s. |

*Sodore*, (Sodora) isle, VI. siecle, uni à Man XII. siecle, rétabli XV. siecle, reside à Colmkil.

*Province d'ARMACH.*

ARCHEVESCHÉ.

ARMACH, (Armacha) V. s.

EVESCHÉ'S.

| | |
|---|---|
| DOUNE, (Dunum) | V. s. |
| *Londoderi*, (Deria) | XII. s. |
| *Rafoe*, (Rafoa) | VII. s. |
| *Clogher*, (Clogora) | V. s. |
| *Ardac*, (Ardacum) | V. s. |

*Meath*, (Middia) XII. siecle; reside à Ardbrach.

*Province de DUBLIN.*

ARCHEVESCHÉ.

DUBLIN, (Dublinium) IX. siecle, érigé en archevêché dans le XII. s.

EVESCHÉ'S.

FERNES, (Fernæ) VI. siecle; reside à Vexford, XI. s.

| | |
|---|---|
| *Kilkenni*, (Cella Canici ou de Tamico) | XII. s. |
| *Kildare*, (Cella Dariæ) | VI. s. |

*Province de TOAM.*

ARCHEVESCHÉ.

TOAM, (Tuamum) V. siecle, érigé en archevêché dans le XII. s.

EVESCHÉ'S.

| | |
|---|---|
| CLONFERT, (Clonferta,) | VI. s. |
| *Achonri*, (Achada) | VI. s. |
| *Elfin*, (Enfilium) | V. s. |
| *Finibo* ou *Kelfenor*, | VI. s. |

*Province de CASHEL.*

ARCHEVESCHÉ.

CASHEL, (Cassilia) X. siecle, érigé en archevêché dans le XII. s.

EVESCHÉ'S.

| | |
|---|---|
| LIMERIC, (*Liminiacum*) | VII. s. |
| *Vaterford*, (Vaterfordia) | XI. s. |
| *Corc*, (Corcagia) | VII. s. |
| *Killalo*, (Cella Moluani) | VI. s. |
| *Ardart*, (Ardferta ou Kerria) | VI. s. |

## EVESCHÉ'S DE POLOGNE.

*Province de GNESNE.*

ARCHEVESCHÉ.

GNESNE, (Gnesna) X. siecle, primat de Pologne, érigé en archevêché dans le XV. s.

| Noms. | Tems de leur fondation. |
|---|---|
| EVESCHÉ'S. | |
| CRACOVIE, (Cracovia) | X. siecle. |
| *Posnanie*, (Posnania) | X. s. |
| *Ploko*, (Plocum) | X. s. |
| *Uladislau*, (Uladislavia) | XII. s. |
| *Culm*, (Culmia) XIII. siecle; reside à Colmenzée. | |
| *Varmie*, (Varmia) XIII. siecle; reside à Fraumberg. | |
| *Lusuc*, (Luccoria) | XIII. s. |
| *Vilna*, (Vilna) | XIII s. |
| *Samogitie*, (Samogitia) XV. siecle; reside à Midnic. | |
| *Smolensco*, (Smolenscum) | XVII. s. |
| *Breslau*, (Vratislavia) en Silesie, | XI. s. |
| *Camin*, (Caminum) en Pomeranie, XII. siecle. Cet évêché a été supprimé dans le | XVI. s. |

*Province de* LUVOU.

ARCHEVESCHÉ.

LUVOU, LEOPOL, (Leopolis) XIV. siecle, érigé en archevêché dans le XV. s.

| EVESCHÉ'S. | |
|---|---|
| PREMISLAU, (Premislia) | XIV. s. |
| *Chelm*, (Chelmia) | XIV. s. |
| *Kiou*, (Kiovia) | XV. s. |
| *Caminiec*, (Camenecium) | XV. s. |

## EVESCHE'S DE DANEMARCK.

*Province de* LONDEN.

ARCHEVESCHÉ,

LONDEN, (Lundis) en Schonen, XI. siecle, érigé en archevêché dans le XII. s.

| EVESCHÉ'S. | |
|---|---|
| ROSCHILD, (Roschildia) | X. s. |
| *Odenzée*, (Othonium) dans l'isle de Funen, | X. s. |
| *Arhusen*, (Athusia) | X. s. |
| *Alborg*, (Alburgum) | XII. s. |
| *Viborg*, (Viburgum) | XI. s. |
| *Rippen*, (Ripa) | X. s. |
| *Slesvic*, (Slesvicum) | X. s. |

*Province de* DRONTEIN.

ARCHEVESCHÉ.

DRONTEIN, (Nidrosia) X. siecle, érigé en archevêché dans le XII. s.

| EVESCHÉ'S. | |
|---|---|
| BERGEN, (Bergæ) | XI. s. |
| *Anslo*, (Ansloa) | XI. s. |
| *Staffanger*, (Staffangria) | XI. s. |
| *Hola*, (Hola) | X. s. |
| *Scalholt*, (Scalhota) | X. s. |

## EVESCHE'S DE SUEDE.

*Province d'*UPSAL.

ARCHEVESCHÉ.

UPSAL, (Upsalia) X. siecle, érigé en archevêché dans le XII. s.

| EVESCHÉ'S. | |
|---|---|
| ARHOSEN ou VESTERAS, (Arhosia) | X. s. |
| *Stregnes*, (Strengesia) | XI. s. |
| *Lincopen*, (Lincopia) | IX. s. |
| *Vexio*, (Vexia) | X. s. |
| *Scara*, (Scara) | X. s. |
| *Abo*, (Aboa) | XII. s. |
| *Viburg*, (Viburgum) | XII. s. |

*Province de* RIGA.

ARCHEVESCHÉ.

RIGA, (Riga) XII. siecle, érigé en archevêché dans le XIII. s.

*Supplément.*

| Noms. | Tems de leur fondation. |
|---|---|
| EVESCHÉ'S. | |
| DERPT, (Dorpatum) | XIII. siecle. |
| *Revel*, (Revalia) | XIII. s. |
| *Hapsel*, (Hapselia) reside à Arnsberg, | XIII. s. |
| *Curlande*, (Curlandia) reside à Pilten, | XIII. s. |

## EVESCHE'S D'AFRIQUE.

*sous l'archevêché de* LISBONNE.

CEUTA, (Septa) dans le royaume de Fés en Barbarie, IV. siecle, rétabli dans le XV. s.

*Angra*, (Angra) dans l'isle de Tercere, XV. s.

*Funchal*, (Funcala) dans l'isle Madere, XV. s.

*Ribera Grande*, (Ripa Magna) dans les isles du Cap Verd, XVI. s.

*San Thome*, (Fanum sancti Thomæ) isle sous la ligne, XV. s.

*Loanda*, (Loanda) sur la côte d'Angola, XVI. s.

*San Salvador*, (Soteropolis) capitale du Congo, royaume allié aux Portugais, XV. s.

*Sous l'archevêché de* SEVILLE.

CIUDAD DI PALMAS (Civitas Palmarum) dans les isles de Canaries, XV. s.

## EVESCHE'S D'ASIE.

*Province de* GOA.

ARCHEVESCHÉ.

GOA, (Goa) dans l'Inde deça le Gange, XVI. siecle. Il est archevêché & primat des Indes.

EVESCHÉ'S.

COCHIN, (Cochinum) dans l'Inde deça le Gange, XVI. s.

*Meliapur*, (Meliapora) dans l'Inde deça le Gange, XVI. s.

*Malaca*, (Malaca) dans l'Inde de-là le Gange, XVI. s.

*Macao*, (Mocaum) sur la côte de la Chine, XVI. s.

ARCHEVESCHÉ *d'*ANGAMALE.

ANGAMALE ou DE LA SERRA, (Angamala) reside à Craganor, dans l'Inde deça le Gange, XVI. siecle, sans suffragans.

*Province de* MANILE.

ARCHEVESCHÉ.

MANILE, (Manila) dans les isles Philippines, n'est archevêché que depuis le XVI. s.

| EVESCHÉ'S. | |
|---|---|
| NOUVELLE SEGOVIE, (Nova Segovia) | XVI. s. |
| *Caceres de Camerina*, (Casera) | XVI. s. |
| *Nombre de Giesu*, (Nominis Jesu) | XVI. s. |

## EVESCHE'S DE L'AMERIQUE.

*Province de* SAN-SALVADOR.

ARCHEVESCHÉ.

SAN-SALVADOR, (Soteropolis) XVI. siecle, érigé en archevêché dans le XVII. s.

| EVESCHÉ'S. | |
|---|---|
| SAINT LOUIS DE MARANHAN, (Maranhania) | XVII. s. |
| *Olinde de Pernambuco*, (Olinda) | XVII. s. |
| *S. Sebastien de Rio Janeiro*, (Fanum S. Sebastiani) | XVII. s. |

*Province de* LA PLATA.

ARCHEVESCHÉ.

LA PLATA DE LOS CHARCAS, (Argentea) XVI. siecle, érigé en archevêché dans le même siecle.

EVESCHÉ'S.

LA PAZ DE CHUQUIAGA, (Pax) XVI. s.

*Santa Crus de la Sierra, o de Baranca*, (Fanum sanctæ Crucis) XVI. s.

NOMS. *Tems de leur fondation.*

*L'Assomption de Paragai*, (Pataguaia) XVI. siecle.

*Saint Michel del Estero*, (Fanum sancti Michaëlis de Matta) XVI. s.

*La Trinité de Buenos Aires*, (Fanum sanctæ Trinitatis) XVI. s.

*Province de SANTA FE.*

ARCHEVESCHE'.

SANTA FE DI BOGOTA, (Sanctæ Fidei) XVI. siecle, érigé en archevêché le même siecle.

EVESCHE'S.

PROPAYEN, (Popayanum) XVI. s.

*Carthagene*, (Carthago Nova) XVI. s.

*Santa Marta*, (Fanum sanctæ Marthæ) XVI. s.

*Province de LIMA.*

ARCHEVESCHE'.

LIMA ou LOS REYES, (Lima) XVI. siecle, érigé en archevêché le même siecle.

EVESCHE'S.

GUAMANGUA, (Guamangua) reside à S. Jean de la Vittoria, XVI. s.

*Cusco*, (Cuscum) XVI. s.

*Arequipa*, (Arequipa) XVI. s.

*Truxillo*, (Trugillum) XVI. s.

*San-Francisco de Quito*, (Quitum) XVI. s.

*San-Jago de Chilé*, (Chilum) XVI. s.

*La Conception de Chilé*, (Conceptio) reside à Impériale, XVI. s.

*Panama*, (Panama) XVI. s.

*Province de SAINT DOMINGUE.*

ARCHEVESCHE'.

SAINT DOMINGUE, (Dominicopolis) XVI. siecle, érigé en archevêché dans le même siecle.

EVESCHE'S.

LA CONCEPTION DE LA VEGA, (Vega) XVI. siecle, uni à S. Domingue dans le XVII. s.

*San-Jago de Cuba*, (Cuba) XVI. s.

*Saint-Jean de Port-Ric*, (Portus dives) XVI. s.

*Venesuela*, (Veneziola) XVI. s.

*Truxillo*, (Turris Julia) XVI. siecle, transferé à Valladolid de Commiaga dans le XVII. s.

*Province de MEXIQUE.*

ARCHEVESCHE'.

MEXIQUE, (Mexicum) XVI. siecle, érigé en archevêché & primat des Indes occidentales dans le même siecle.

EVESCHE'S.

LOS ANGELOS DE TLASCALA, (Angelopolis) XVI. s.

*Antequera de Guaxaca*, (Antiquera) XVI. s.

*Valladolid de Mechoacan*, (Mechoacanum) XVI. s.

*Merida de Jucatan*, (Jucatanum) XVI. s.

*Chiapa*, (Chiappa) XVI. s.

*San-Jago de Guatimala*, (Guatimala) XVI. s.

*Leon de Nicaragua*, (Legio) XVI. s.

*Guadalajara de Xalisco*, (Xaliscum) XVI. s.

*Durango*, (Durandum) XVII. s.

*Santa Fé de novo Mexico*, (Mexicum novum) XVII. s.

EVESCHE' de *CANADA.*

QUEBEC, (Quebecum) *dont on a parlé à la fin des évêchés de France.* Sa fondation est du XVII. siecle.

EVESQUE, (Olivier l') prêtre, aumônier du roi, protonotaire du S. Siege, né à Sablé en 1545. fils *d'Etienne* l'Evesque, sieur de la Richeraye, licentié-ès-loix & avocat de Sablé, & d'*Olive* le Peintre, quitta sa patrie à l'âge de vingt-deux ans, & s'en alla à Rome à l'exemple du cardinal Cointerel son compatriote. Il y fut d'abord domestique d'un prélat Napolitain, dont il gagna tellement l'affection, que ce prélat le fit executeur de son testament. L'Evesque fut obligé pour cette raison d'aller à Naples où il fit un long sejour. De retour à Rome, n'étant encore que simple clerc tonsuré, il acheta sous le pontificat de Gregoire XIII. l'office des écritures du notariat de la Rote. L'acte du traité est du 26. Avril 1584. & l'Evesque y prend la qualité de *Sacri Palatii Apostolici causarum notarius.* Dans un autre du 11. Avril 1598. sous le pontificat de Clement VIII. il se qualifie *Scutifer Apostolicus.* En 1602. après quarante ans de séjour en Italie, il demanda & obtint de Clement VIII. la permission de retourner en France. Clement le fit protonotaire apostolique, & le donna au cardinal Aldobrandin son neveu, qu'il envoyoit nonce en France. Quelques années auparavant, le roi Henri IV. l'avoit fait aumônier ordinaire du roi. En 1603. le 26. Juillet il fit son testament à Paris. L'année précedente il presenta aux habitans de Sablé la fondation qu'il vouloit faire d'un college dans ladite ville, & les statuts qu'il avoit dressés lui-même; & les habitans agréerent & cette fondation & ces statuts. L'Evesque fit aussi de grands dons à l'hôpital de Sablé, & mourut dans cette ville le 10. Mai 1605. Il y fut enterré dans l'église de Notre-Dame, devant l'autel des trois Maries. * *Voyez* la continuation manuscrite de l'*Histoire de Sablé*, *par* l'abbé Ménage.

EUGENE. *Corrigez ce qui suit dans la suite des Papes de ce nom, édition de ce Dictionaire de 1725.*

*PAPES.*

EUGENE I. de ce nom, &c. *On dit qu*'il siegea jusqu'au 2. de Juin 658. *lisez* jusqu'au mois de Juin 655.

EUGENE IV. Venitien, &c. *Dans les citations on allegue* Æneas Sylvius, *in Entr. c. 58.* c'est *in Europa, c. 58.*

EUGENE, usurpateur de l'empire Romain. *Suppléez cet article à celui qu'on lui a donné dans le Dictionaire historique.* Après que le comte Arbogaste eut fait périr l'empereur Valentinien II. le 15. Mai de l'an 392. dans la vingt-unième année de son âge, & la dix-septieme de son regne, comme il aimoit mieux gouverner l'empire qu'être empereur, il fit déferer cette qualité à Eugene, avec qui il avoit concerté sa conjuration. Eugene étoit un rheteur, qui n'avoit gueres d'autre talent que celui de l'éloquence, mais Arbogaste lui promettoit son bras. Eugene de son côté tâcha d'attirer à lui les Idolâtres, en favorisant le Paganisme aux dépens de la religion Chrétienne qu'il professoit. Saint Ambroise eut le courage de lui écrire pour lui en faire des reproches. L'usurpateur conduisit son armée sur le Rhin, fit la paix avec les petits rois des Francs & des Allemands, & ayant passé les Alpes, s'empara de Milan. Theodose ayant appris ces nouvelles marcha au-devant de lui, eut d'abord du dessous; mais ayant eu recours à Dieu, il livra à Eugene une bataille où l'usurpateur fut vaincu. La plûpart de ses troupes mirent les armes bas & demanderent quartier. Theodose l'accorda à condition qu'on lui livreroit Eugene. On courut aussitôt pour s'en saisir, & comme il vit venir à lui des cavaliers à toute bride, il leur demanda s'ils lui amenoient Theodose: *Non*, lui répondirent-ils, *mais nous vous menons à lui.* Aussitôt on le dépouilla des ornemens imperiaux, & on le conduisit à Theodose les mains liées derriere le dos. Ce prince le regardant avec un air de mépris, lui reprocha son usurpation & la mort de Valentinien. Eugene se jetta aux pieds de son vainqueur, & employa tout son art de rheteur pour tâcher de le fléchir: mais tandis qu'il étoit en cette posture, ses propres soldats lui trancherent la tête. C'étoit le 6. Septembre de l'an 394. * *Voyez* le comte Marcellin, dans sa *Chronique*; Idace; Prosper, en leurs *Chroniques*; Zozime, dans son *Histoire*; Theodoret, dans son *Histoire, liv. 5. chap. 24.* Orose, &c.

EVHE'MERE, Sicilien, & probablement Messenien. *Comme on s'est mal expliqué dans le Dictionaire historique, éditions de 1725. & de 1732. sur l'histoire composée par cet auteur, il ne sera pas inutile d'en parler ici.* Evhemer étant entré fort avant dans l'amitié de Cassander, roi de Macedoine; ce prince le chargea d'affaires importantes, & à sa

sollicitation le premier entreprit de longs & penibles voyages. S'étant embarqué par ses ordres dans un des ports de l'Arabie heureuse, après plusieurs jours de Navigation sur l'Ocean, il découvrit une isle qui se nommoit *Panchée*, si l'on s'en rapporte à son récit que l'on croit fabuleux, au moins à cet égard. » A soixante stades de la capitale se » voyoit, dit-il, un temple où il trouva une colonne d'or, » sur laquelle on voyoit écrites les vies de Cœlus, de Saturne, de Jupiter, de Diane & d'Apollon. » Toutes ces vies, dit-on, avoient été écrites par Mercure: Evhémere du moins le voulut persuader lorsqu'il recueillit ces vies, qui n'étoient peut-être qu'un ouvrage de son invention seule. Il l'intitula: *Histoire sacrée*, & le dessein qu'il s'y proposoit étoit de faire voir que Cœlus, Saturne, & le reste de ceux ausquels on avoit érigé des autels, ne differoient pas des autres mortels. Cette histoire lui suscita bien des ennemis, & les Grecs travaillerent à l'envie à la décrediter. Malgré ce soulevement general, Ennius en fit quelque tems après une traduction latine; mais ni la traduction, ni l'original ne subsistent plus aujourd'hui. L'épithete de philosophe dont Evhémere est honoré dans Plutarque, ne prouve point qu'il ait composé des traités de philosophie; son systême sur la philosophie payenne suffisoit pour lui avoir merité ce titre. Ceux qui le rangent au nombre des poëtes, ne le font que sur quelques endroits corrompus du texte de Columelle, & d'un anonyme imprimé à la fin de Censorin, où il est moins question d'Evhémere que du poëte Evénus. * *Voyez* une sçavante & curieuse dissertation sur Evhémere & ses écrits, par M. l'abbé Sevin, dans les *Memoires de l'académie des inscriptions & belles lettres, tome 8.*

EUMENE ou EUMENIUS, orateur celebre dans le IV. siecle. Il étoit Grec d'origine, comme son nom le fait assez voir; mais il étoit né à Autun, comme il le dit luimême dans ce beau panegyrique qu'il prononça à Trèves l'an 309. en présence du grand Constantin. L'an 311. il harangua encore devant ce prince à Trèves de la part des habitans d'Autun que Constantin venoit d'honorer de sa visite, & à qui il avoit laissé des marques de sa bonté & de son attention. Eumenius professa longtems la rhetorique dans cette ville, & il fut toujours en grande estime auprès de Constantin, comme il l'avoit été auprès de Constantius Chlorus, pere de ce prince, mort en 306. Eumenius en a fait le panegyrique. Il prononça aussi un discours en présence de Rictiovarus, ou plutôt Riccius Varus préfet de la Gaule Lyonnoise, pour engager ce préfet à faire relever en faveur de la jeunesse Gauloise les écoles publiques dont on avoit confié le soin à Eumenius lui-même. Ces écoles avoient été ruinées par ces fameux brigands, connus sous le nom de *Bagaudes*: & Eumenius pour faciliter le rétablissement qu'il demandoit, offrit genereusement au public les vingt-six mille deux cens cinquante livres de pension qu'il recevoit pour son salaire, *sexcena millia nummûm*: Casaubon prétend qu'on doit lire *sexagena*, ce qui ne fait pas la dixieme partie; mais il se trompe: Eumenius, comme un des premiers secretaires des empereurs, devoit avoir un salaire beaucoup plus considerable. On a recueilli ce qui nous reste d'Eumenius dans les *Panegyrici veteres*, donnés par le pere de la Baune, Jesuite. * *Voyez* les auteurs de l'*Histoire Romaine*; le pere Colonia, *Hist. litteraire de Lyon, tome 1. II. part. pag. 116.* Dom Bernard de Varenne, Théatin, *histoire de Constantin, pag. 65. & 75.*

EUMERIUS I. autrement EMMELIUS, EUMELIUS, EMMETIUS, EMMERIUS, & EVEMERIUS, évêque de Nantes en Bretagne. Il assista sur la fin de son épiscopat au premier concile de Valence sur le Rhône l'an 374. C'est le premier évêque de Nantes dont l'epoque soit certaine. On dit que ce fut vers ces tems-là que S. Hilaire baptisa S. Lupien dans le bourg de Ratiate, que quelques-uns veulent être le bourg de Rezay, & d'autres le lieu qu'on appelle *saint Viau*, dans le pays de Retz, tout ce qui est aujourd'hui du diocèse de Nantes, au-delà de la Loire, étant alors de l'Aquitaine & du diocèse de Poitiers.

EUMERIUS II. autrement EVEMERIUS, EMILIUS, & EUMELIUS. Cet évêque de Nantes assista au concile d'Orleans de l'an 541. Il avoit été marié, & depuis son épiscopat il ne vécut avec sa femme que comme avec sa sœur, ainsi que l'ordonnent les canons. Fortunat de Poitiers lui donne de grandes louanges. Ruricius l'aîné, évêque de Limoges, mort vers l'an 530. en parle dans une de ses lettres; & Trojanus évêque de Saintes, qui mourut l'an 532. lui a écrit en réponse à cette question: *Si on pouvoit baptiser celui qui doutoit l'avoir été.*

EUPHEMIUS, patriarche de Constantinople, &c. *On en a parlé dans le Dictionaire, édition de 1725. mais on a eu tort de dire qu*'il succeda à Acace l'an 489. Euphemius succeda à Flavite ou Fravite, qui ne siegea que trois mois, & qui avoit succedé à Acace l'an 489.

EUPHORBE, fils de Panthis, noble Troyen, qui après avoir blessé Patrocle, fut tué par Menelas pendant le siege de Troyes. Pythagore prétendoit que l'ame d'Euphorbe étoit passée dans son propre corps. La preuve qu'il en apportoit, étoit que lorsqu'il vit à Argos le bouclier de cet Euphorbe, que Menelas y avoit suspendu dans le temple de Junon, il s'étoit, disoit-il, souvenu de l'avoir déja vû, quoique ce fût la premiere fois qu'il fut venu à Argos, & que ce bouclier n'en fût point sorti. Lactance se moque avec raison de cette preuve, & prétend que ce bouclier avoit été ailleurs où Pythagore avoit pû le voir. * Lactance, *in divin. Institut. c. 18.* Homer. *Il. lib. 16. 17.* Diogen. Laërt. *in vit. Pythagor. &c.*

EUPHORION de Chalcis en Eubée. *Ajoutez ce qui suit à ce que l'on a dit de ce poëte dans le Dictionaire historique des éditions de 1725. & de 1732.* Euphorion étoit fils de Polymete, & prit le goût de la poësie sous Archébule. Il composa differens ouvrages, dont Meursius nous a donné une liste assez exacte, excepté qu'il lui attribue l'*ἀνάδοσιν* qui est d'Euphorion *le Tragique*, fils d'Eschyle. Euphorion de Chalcis a publié des mêlanges sous le titre de *Mopsopies*, parce que l'Attique, ainsi nommée autrefois, lui en avoit fourni la matiere. Cornelius Gallus en avoit traduit une partie, & Parthenius en transporta dans ses *Erotiques* les histoires d'Harpalyce, de Trambélus, de Cizicus & d'Apriate. Il est vraisemblable que ces histoires qui representoient les effets tragiques de l'amour, étoient écrites en vers élegiaques, & comme elles paroissoient fort touchantes, on se faisoit un plaisir de les chanter; car Euphorion a eu ses *Rhapsodes*, aussi-bien qu'Homere. Quintilien recommandoit la lecture d'Euphorion, & l'empereur Tibere se le proposa pour modele dans la composition de ses poësies grecques: il voulut même que son portrait & ses ouvrages fussent placés dans les bibliotheques publiques. Mais si Euphorion a eu ses partisans, il a eu aussi ses censeurs, & des censeurs illustres. Pausanias lui reproche d'avoir peché contre les regles de la vraisemblance. Lucien l'accuse d'aimer les détails, & les longues descriptions. Cicéron dit que ses poësies sont obscures; & un autre écrivain les compare aux énigmes des disciples de Pythagore, qui appelloient la mer *les larmes de Saturne*; & il ajoute que ces poësies étoient le supplice des Grammairiens. Helladius lui reproche enfin d'avoir fabriqué de nouveaux mots, à l'imitation du premier Denys qui en avoit rempli ses tragedies, & d'avoir allié des termes dont l'union ne rendoit point sa pensée. * Meursius, *in not. ad Hellad.* Pausanias, *in Phocicis.* Ciceron, *liv. 2. de Divin.* S. Clement d'Alexandrie, *in Stromat. lib. 5. &c.* M. l'abbé Souchai, de l'académie des inscriptions & belles lettres, dans sa premiere dissertation sur les poëtes élegiaques, au *tome 7.* des *Memoires* de ladite académie.

EUPHRATAS, évêque de Cologne dans le IV. siecle. *Dans le Dictionaire historique on révoque en doute, après la plûpart des critiques*, le concile de Cologne, que *l'on dit* avoir été tenu en 346. & où l'on prétend qu'Euphratas fut déposé & condamné pour avoir soutenu les erreurs de Photin. M. Fleuri ne fait aucune mention de ce concile. Baronius prétend qu'il est supposé, & son sentiment est le plus commun. Cependant le pere Longueval, Jesuite, l'admet dans le *livre 2.* du *tome 1.* de son *Histoire de l'Eglise Gallicane*. Ses preuves sont que les éditeurs des conciles

ont inferé les actes de celui-ci, & que Loup abbé de Ferrieres, en avoit eu connoissance. La premiere raison ne prouve rien, selon nous, parce qu'une piece, n'est pas censée authentique uniquement parce que des collecteurs de pieces l'inserent dans leurs recueils. L'édition des conciles du pere Hardouin en particulier, contient plus d'une piece dont la fausseté a paru évidente à l'auteur de l'avis des censeurs nommés pour examiner cette édition, & à M. Salmon dans son traité *De l'étude des Conciles.* La seconde preuve n'est gueres plus décisive. Loup de Ferrieres parle à la verité de ce concile dans sa *Vie de S. Maximin, chap. 5. page 281.* mais cet abbé vivoit dans le IX. siecle, & le concile dont il s'agit devroit être renvoyé au IV. s'il étoit vrai qu'on l'eût tenu. Aussi M. Baluze, dans ses notes sur cet endroit de Loup de Ferrieres, avoue-t'il que ce qu'il en dit n'ôte pas les difficultés sur la réalité de l'existence de ce concile. L'on a au contraire des raisons plus fortes pour montrer que ce concile est chimerique. 1°. On y suppose Euphratas condamné en 346. comme partisan de Photin, & déposé parce qu'il avoit refusé de reconnoître ses erreurs; & dès l'année suivante 347. on trouve son nom parmi ceux qui ont souscrit au concile de Sardique. 2°. Parmi les souscripteurs du prétendu concile de Cologne on trouve 1°. saint Saintin de Verdun, & le catalogue des évêques de cette église n'en reconnoît qu'un de ce nom, qu'il dit avoir été compagnon de S. Denys. 2°. On y voit saint Simplice d'Autun; mais comme ce prélat étoit certainement évêque d'Autun en 418. comme il est prouvé par la vie de saint Germain d'Auxerre, est-il probable qu'il occupoit déja ce siege en 346. 3°. Il n'y avoit point alors de S. Didier à Langres, comme on en trouve un à s'en tenir à ces mêmes souscriptions. Le pere Longueval convient lui-même de la plûpart de ces difficultés, quoiqu'il n'en paroisse point frappé.

EUPHRONE, évêque d'Autun dans le V. siecle, fut un des plus saints prélats de son tems. Etant prêtre de l'église d'Autun, il fit bâtir la basilique de S. Symphorien où il se forma un monastere qui est devenu celebre; mais qui n'est plus aujourd'hui qu'un prieuré conventuel possedé par les chanoines réguliers de sainte Genevieve. Il succeda à Leonce dans l'épiscopat. Comme il joignoit l'érudition à la pieté, il écrivit une lettre au comte Agrippin sur les signes & les prodiges qui avoient paru au ciel dans les Gaules à la Pâque de l'an 452. & qui annonçoient à l'empire de nouveaux malheurs, qui ne furent pas long-tems à éclater. Talasius évêque d'Angers, lui ayant aussi écrit de même qu'à Loup évêque de Troyes, pour les consulter sur les leçons qu'on devoit faire lire dans l'office des veilles des fêtes les plus solemnelles, sur la continence des clercs inferieurs, & sur quelques ceremonies de l'église; ces deux prélats répondirent en commun à leur confrere par une lettre qui montroit leur érudition. Ils disent entr'autres: que les leçons qu'on lit la veille de Pâques doivent être sur la Passion, celles de la veille de Noël sur la Nativité, &c. que ces veilles doivent durer toute la nuit, ou du moins jusques vers le point du jour. Cette lettre est imprimée dans le *tome 1.* des *Conciles de France, page 122. Voyez* aussi Idace dans sa *Chronique, &c.* Euphrone fut enterré dans son église de S. Symphorien, où l'on voit encore aujourd'hui son corps.

EVREUX. *Corrigez ce qui suit dans la genealogie des comtes d'*EVREUX, *rapportée dans ce Dictionaire, édition de 1725.*

ROBERT de Normandie, &c. RICHARD épousa la veuve de *Roger* de Toëne, *lisez* de Toëny.

*SEIGNEURS DE BEAUMONT, puis comtes de* LERIN, *bâtards de la maison d'*EVREUX.

XVII. LOUIS de Beaumont III. du nom. Sa femme se nommoit *Briande* de Manrique, & étoit fille de *Pierre* de Manrique de Lara, duc de Najera & de *Guiomare* de Castro.

XVIII. LOUIS de Beaumont IV. du nom. Sa femme se nommoit *Aldonce* de Cardonne, fille de *Ferdinand* Folch II. duc de Cardonne, & de *Françoise* Manrique de Lara.

EURIPIDE, poëte Grec. *Dans l'édition du Dictionaire historique de 1725 on dit seulement qu'*il nâquit à Salamine, & ce sentiment paroît le plus vrai. On pouvoit néanmoins faire remarquer que les sçavans ont été partagés sur ce sujet. Harpocration & Suidas prétendent qu'il nâquit à Phlye, bourg de la Grece; Barnés, Jean-Albert Fabricius & plusieurs autres le font naître à Phluie, que l'on distingue du premier, & qui étoit aussi un bourg de l'Attique. *On ajoute qu'*il nous reste une vingtaine de pieces d'Euripide, il n'en reste que dix-neuf, & l'on sçait qu'il avoit fait quatre-vingt-douze tragedies.

EVROUL, (Saint) étoit un homme de qualité de la cour du roi Childebert dans le VI. siecle. Détrompé du monde qu'il avoit beaucoup aimé, il engagea sa femme à se faire religieuse, distribua son bien aux pauvres, & se retira avec trois compagnons dans la forêt d'Ouche au diocèse de Lisieux. On prétend que sa pieté & le bruit de sa retraite firent une si vive impression qu'en peu d'années il eut un si grand nombre de disciples, que l'on vit jusqu'à quinze cens cellules autour de la sienne. Le saint homme bâtit jusqu'à quatorze monasteres tant d'hommes que de filles. Celui d'Ouche qui porte aujourd'hui son nom au diocèse de Lisieux, est le plus celebre. Il y mourut âgé de plus de quatre-vingts ans le 29. Decembre, la douzieme année de Childebert, c'est-à-dire, l'an 587. si c'est Childebert *le Jeune.* Quelques exemplaires de la vie de ce Saint écrites par un de ses disciples marquent la douzieme année de Clotaire II. ce qui designeroit l'an 596. Il ne faut pas le confondre avec un autre S. EVROUL, qui fut à ce qu'on prétend abbé de l'Oroër dans le Beauvoisis, ensuite de S. Fuscien proche d'Amiens, & enfin de S. Lucien de Beauvais. On ne convient pas du tems où vécut ce dernier, qui est honoré comme un des patrons de la ville de Beauvais. * Voyez l'*Histoire de l'Eglise Gallicane liv. 6. &c.*

EUSEBE, évêque de Césarée, dans le IV. siecle, &c. *Ajoutez à ce que l'on a dit de ses ouvrages dans le Diction. qu'*en 1725. Jean-Albert Fabricius a donné en grec & en latin dans sa bibliotheque des auteurs qui ont écrit pour & contre la verité de la religion Chrétienne, la préface du livre *De la démonstration évangelique*, composée par cet ancien, les premiers chapitres du premier livre, & la conclusion du dernier, qui manquent dans toutes les éditions.

EUSEBE, évêque de Nantes en Bretagne, vivoit en 461. Il assista cette année-là au concile de Tours, & mourut la même année ou la suivante. Il y a lieu de croire qu'il est auteur de quelques homelies qui se trouvent dans la bibliotheque des Peres, sous le nom d'un Eusebe, qui dans ces tems-la étoit évêques dans les Gaules, & dont on ne dit point le siege.

EUSEBE, évêque de Paris à la fin du VI. siecle, succeda à Ragnemode. Après la mort de ce dernier, Faramode son frere fit ses diligences pour lui succeder, mais Eusebe, à force de présens, gagna les suffrages. C'étoit un marchand, Syrien de nation, qui n'étoit venu en France que pour négocier, & qui trouvant cette porte ouverte à son ambition, & en état de réussir en comblant de présens la reine Fredegonde, devint pasteur d'un troupeau qu'il étoit indigne de conduire. Ce fut l'an 595. que se fit cette élection simoniaque, qui eut de fort mauvaises suites. Car Eusebe, dit saint Gregoire de Tours, chassa toute l'école de son prédecesseur, les maîtres de grammaire, d'écriture sainte & de morale, avec les lecteurs & les autres officiers de l'évêché, pour mettre en leur place des clercs de sa nation. Ce fut un spectacle assez singulier de voir un clergé Syrien à Paris, & l'on peut juger si cette église en fut bien gouvernée. Eusebe ne vécut pas longtems après ce changement, & Faramode qui avoit ambitionné sa place avant lui, l'occupa après sa mort. S. Gregoire de Tours ne nous en apprend rien, parce qu'il finit son histoire peu après la mort de Ragnemode. Quelques années auparavant il y avoit eu un autre EUSEBE, aussi évêque de Paris, prédecesseur immédiat de S. Germain. Ce fut cet Eusebe qui éleva S. Cloud à l'ordre de prêtrise, & qui l'ordonna. Il avoit succedé à Saffaracus, lequel assista au V. concile d'Orleans en 549. * Gerard du Bois, *Hist. Eccl. Paris. l. 3.*

*cap. 5. pag. 131.* Dom Montfaucon, *Monumens de la monarchie Françoise, tome 1. page 131.* Grancolas, *Histoire de l'église, de la ville & de l'université de Paris, tome 1. pag. 131. & suiv.* & *pag. 101. 102.*

EUTHYMENES, geographe & historien, appellé mal-à-propos par les uns *Euthymanes*, & par d'autres *Eumenides*, ou *Eudimenes*, ou *Euridemes*. Aristide, Seneque le philosophe, S. Clement d'Alexandrie, Plutarque & plusieurs autres en parlent, & ne l'appellent qu'*Euthymenes*. On croit qu'il étoit de Marseille. Il florissoit vers la CXII. olympiade, plus de trois cens vingt ans avant le commencement de l'Ere Chrétienne. On prétend que Marseille l'envoya pour reconnoître les pays du Sud, & l'on voit dans Seneque qu'il avoit navigé sur la mer Atlantique. Euthymenes ecrivit sa relation en grec, qui étoit la langue de son pays, où le latin n'étoit pas encore connu, & cet ouvrage l'a fait mettre au nombre des géographes. Il y discouroit aussi en physicien & en philosophe des causes de plusieurs choses extraordinaires, comme du débordement du Nil. Surquoi il a été refuté par Seneque. Cette relation s'est perdue depuis le siecle de Seneque, & il ne nous reste plus aucun écrit de cet auteur, qui, à ce qu'on prétend, avoit beaucoup composé. * *Voyez* Fabricius, dans sa *Bibliotheque grecque, tome 4.* S. Clement d'Alexandrie, dans ses *Strom.* Seneque, en plusieurs endroits; l'*Histoire litteraire de la France, tome 1. &c.*

EUTROPE, historien fort connu. *On en a déja parlé dans le Dictionaire historique, éditions de 1725. & de 1732. mais cet article merite quelques corrections & quelques additions. 1°. On dit qu'*Eutrope étoit un sophiste Italien; c'est d'après Suidas & quelques autres qu'on lui donne ce titre, mais il est mal fondé. Un historien qui a rempli des emplois considerables, qui s'est distingué dans les armées, & qui ne paroît point avoir jamais professé publiquement les lettres pour les enseigner aux autres, ne merite point le titre de *Sophiste. A l'égard de ce qu'on ajoute qu'*il étoit Italien, Symmaque, son contemporain & son ami, fait entendre dans quelques-unes des sept lettres qu'il lui a écrites, qu'il étoit Gaulois, & même ou de Bourdeaux, ou de quelque autre endroit d'Aquitaine du côté de Basas; & le même Symmaque dit positivement qu'il avoit des terres contigues à celles du consul Ausone fils de Jule, qui avoit ses biens dans cette province. 2°. Eutrope, sans être medecin de profession, avoit écrit sur la medecine, comme nous l'apprend Marcel le medecin, qui ecrivoit au commencement du V. siecle. Mais de tous ses ouvrages il ne nous reste que son abregé de l'histoire Romaine, écrit en latin & divisé en dix livres. Le premier commence à Remus & à Romulus; le second à l'an 365. de la fondation de Rome; le troisieme à la premiere guerre punique; le quatrieme à celle contre Philippe roi de Macedoine; le cinquieme à la défaite des consuls Marcus Manilius & Quintus Cæbio, vaincus par les Cimbres, les Teutons & autres; le sixieme au consulat d'Æmilius Lepidus & de Quintus Catulus, l'an de Rome 675. le septieme à la mort de Cesar & à l'avenement d'Auguste à l'empire; le huitiéme au regne de Neron; le neuvieme à celui de Maximin I. le dixiéme enfin à celui de Constance Chlore & de Galere Maxime, & finit à Jovien inclusivement. Ce fut sous l'empire de Valentinien & de Valens, & par l'ordre de celui-ci qu'Eutrope composa son abregé. Il l'avoit fini par consequent avant l'an 375. qui est l'année de la mort de Valentinien. Nous en avons une belle traduction françoise avec des notes, par l'abbé Lezeau, imprimée depuis quelques années à Paris. A l'égard de la traduction grecque que l'on dit que Pæanius (*& non* Pæanbus, *comme on l'a dit dans l'édition de* 1732) avoit faite, bien des sçavans prétendent qu'elle n'a jamais existé. Ceux qui desireront voir un détail des éditions differentes de l'histoire d'Eutrope, peuvent consulter la bibliotheque latine de Jean-Albert Fabricius, *tome 1. liv. 3.* & l'*Histoire litteraire de la France, par* dom Rivet & quelques autres Benedictins de la congrégation de S. Maur, *tome 1. II. part.* Fabricius donne à Eutrope le prénom de *Flavius*, sur le témoignage de Charles Sigonius, & de Balthasar Boniface; mais ce prénom ne se trouve point dans les éditions d'Eutrope qui ont précedé ces deux sçavans, non plus que dans les meilleurs manuscrits. Fabricius convient lui-même de l'un & de l'autre. Il conjecture aussi que Suidas auroit pû appeller Eutrope Italien, parce qu'il a écrit en latin, & qu'ainsi on auroit eu tort de le croire sur ce témoignage, veritablement Italien de nation. 3°. *Ce qu'on dit dans le Dictionaire historique, que* Paul Diacre a fait des dix livres d'Eutrope, les onze premiers de son histoire mêlée, en y ajoutant seulement quelque chose, n'est pas exactement vrai. Paul Winfroi, diacre d'Aquilée, ne s'est pas contenté d'ajouter quelque chose: ses additions sont considerables, & d'ailleurs il retrancha beaucoup de choses d'Eutrope & en transposa beaucoup d'autres. Il le continua aussi en huit livres, qui conduisent jusqu'à l'empereur Leon l'*Isaurien*, & à la déposition de saint Germain, patriarche de Constantinople, après les premieres années du VIII. siecle. A l'exemple de Winfroi, Landulphe Sagax, ou un autre auteur inconnu, entreprit aussi de continuer cette histoire, & y fit des additions qui vont jusqu'à l'an de Jesus-Christ 806. L'ouvrage ainsi refondu & augmenté contient vingt-quatre livres, & porte le titre d'*Histoire mêlée*.

EUTYCHIEN, fut un des plus puissants favoris de l'empereur Heliogabale. Il avoit l'esprit badin, enjoné & bouffon, & c'est pour cette raison qu'on le surnommoit *Comacon*, qui en grec signifie *plaisant*. L'empereur le fit prefet du prétoire, & ensuite consul. Eutychien s'accommodoit à toutes les inclinations de son bienfaiteur, & ressembloit en cela aux courtisans ordinaires qui ne sont pour la plûpart que les singes de leurs maîtres. Voyant aussi que la princesse Mœsa avoit la principale autorité dans l'esprit du prince, il chercha à lui plaire & à gagner ses bonnes graces, afin de se conserver toujours lui-même dans les dignités où on l'avoit élevé, & de monter à de plus hautes, s'il étoit possible. Mœsa fut celle qui porta Heliogabale à adopter son cousin Alexien. Cette princesse habile prévoyoit qu'un prince aussi leger & aussi extravagant que son petit-fils, ne regneroit pas longtems & auroit une triste fin. C'est pour cela que pour sa sûreté & pour celle de sa maison, elle lui persuada d'adopter son cousin & de le faire César, quoiqu'il ne fût alors âgé que de douze ou treize ans; & Eutychien ne manqua pas de paroître approuver son ambition & ses desseins, parce qu'il ne vouloit pas se voir privé de ce qu'il possedoit, au cas qu'Heliogabale vint à périr. * *Voyez* Dion; & l'*Histoire Romaine* d'Echard. *tome 6.* de la traduction françoise.

EUX, (Bertand d') cardinal & archevêque d'Embrun, étoit né à Blandiac dans le diocèse d'Usez. Il s'appliqua au droit canon & au droit civil, & y fit de grands progrès. On lui donna d'abord la prevôté d'Embrun, & en 1323. il en fut nommé archevêque. Benoît XII. l'envoya en Italie en 1335. & deux ans après, lorsqu'il fut de retour, il l'eleva au cardinalat & le nomma vice-chancelier de l'église. Il fut ensuite évêque de Sabine, & alla avec le caractere de légat de Clement VI. en Italie où il assista à l'élection d'Innocent VI. Il mourut à Avignon en 1355. & laissa en vers sapphiques l'histoire de la passion & de la mort de Jesus-Christ. * Bosquet, *in Bened. XII.* Frizon & Sainte-Marthe. Chorier, *Hist. du Dauph. & des archevêques d'Embrun, &c.*

EXCOMMUNICATION, &c. *Edition de ce Dictionaire de 1725. Alinea.* Le principal effet de l'excommunication, &c. Cet usage dont Gregoire VIII. est le premier qui ait donné cet exemple, &c. *lisez* dont Gregoire VII. est le premier, &c.

EXPILLI, (Claude) president au parlement de Grenoble, &c. *Ajoutez à ce qu'on a dit de ce magistrat dans l'édition de ce Dictionaire de* 1725. *qu'on* a de lui quelques ouvrages en prose & en vers, & entr'autres un traité de l'ortographe françoise, *in folio*, en 1618. *Ajoutez aussi à celle de* 1732. *qu'on* a imprimé ses plaidoyers, à Paris en 1612. *in 4°. & qu'on* lui donne dans ce recueil la qualité d'avocat general au parlement de Grenoble.

EXUPERE, rheteur celebre, que plusieurs ont confondu avec Exupere évêque de Toulouse, & avec un évêque de Cahors de même nom, étoit de Bourdeaux, & enseigna l'éloquence à Toulouse & à Narbonne; où il eut pour disciples les deux princes Dalmace & Annibalien, petits-fils de Constance Chlore, & neveux par leur pere de l'empereur Constantin alors regnant. Exupere avoit été obligé de sortir de Toulouse, qui ne put long-tems être reconnoissante de son merite: mais à Narbonne, il ne reçut que des applaudissemens, & lorsque les deux princes Dalmace & Annibalien eurent été l'un déclaré César en l'an 335. & l'autre roi de Pont & d'Armenie, ils lui procurerent le gouvernement ou la presidence d'une province d'Espagne. Exupere, après avoir exercé long-tems cette charge & y avoir amassé de grandes richesses, revint dans les Gaules, & alla s'établir à Cahors où il mourut. Les sçavans auteurs de l'histoire litteraire de la France disent que ce fut à Toulouse qu'il eut pour disciples les petits-fils de Constantin: Ausone, qui en étoit mieux instruit, dit précisément que ce fut à Narbonne:

*Narbo inde recepit:*
*Illic Dalmatio genitos, fatalia regum*
*Nomina, tum pueros grandi mercede docendi*
*Formasti Rhetor, &c.*

Le même Ausone fait ce bel éloge d'Exupere:

EXUPERI, *memorande mihi, facunde sine arte,*
*Incessu gravis, & verbis ingentibus, ore*
*Pulcher, & ad summam, motuque habituque venusto.*
*Copia cui fandi longe pulcherrima, quam si*
*Auditu tenus acciperes, deflata placeret:*
*Discussam scires solidi nihil edere sensus, &c.*

C'est dans ses *Eloges des Professeurs de Bourdeaux* qu'Ausone parle ainsi, quoiqu'Exupere n'ait jamais professé dans cette ville. *Voyez* encore l'*Histoire litteraire de la France*, par quelques Benedictins, *tome 1. II. part. Hist. generale de Languedoc, tom. 1. page 143.*

EZZELIN. *On a parlé que d'*EZZELIN, ECCLIN ou ICELIN de Romain, *dans le Dictionaire de Moreri. On ne sera pas fâché que l'on dise un mot du grand-pere & du pere de ce fameux tyran.* Le premier fut un homme très-riche, mais sage, discret, liberal & courageux. Il étoit même modeste, & quoique d'une fermeté inébranlable, il étoit juste sans porter la severité à l'excès. On l'a surnommé *le Bégue*, à cause de sa difficulté de parler; mais il étoit assez instruit dans les lettres pour le siecle où il vivoit, qui étoit le XII. depuis la naissance de Jesus-Christ. Il fut choisi pour conduire l'armée des Chrétiens contre les Payens, apparemment du tems des Croisades, & il y donna de grandes marques de valeur. Il y soutint un combat singulier contre un Payen d'une grandeur surprenante, & qui, comme un autre Goliath, défioit chacun de combattre seul contre lui: ce que personne n'osoit entreprendre. Mais Ezzelin accepta le défi, & en presence de toute l'armée, il combattit & terrassa ce nouveau géant. Cette action lui acquit beaucoup de gloire. De retour à Vicence qui étoit, comme on croit, sa patrie, il y eut le premier rang & la souveraine autorité, dont il ne se servit que pour le bien des peuples. Il reprima severement plusieurs factieux qui entreprirent de brouiller l'état sous son gouvernement, & il empêcha les mauvais effets que leur passion pouvoit produire. Il fit d'abord beaucoup de peine à l'empereur Frederic I. en combattant contre ce prince à la tête des Lombards qui l'avoient choisi pour leur chef. Mais ensuite la paix ayant été faite vers l'an 1183. il obtint de cet empereur son amitié pour lui, & beaucoup de privileges pour les Lombards eux-mêmes. Depuis ce tems il fut toujours très-attaché à Frideric, & il empêcha qu'il ne fût rien fait au préjudice de la paix, dont on vient de parler, & dont les Lombards lui avoient à lui seul l'obligation. Le reste de sa vie fut fort tranquille, & comblé de prosperités passageres de ce monde.

Il eut pour successeur dans le gouvernement de Vicence son fils EZZELIN, pere d'*Alberic* & d'*Ezzelin* de Romain. Heritier des bonnes qualités de son pere, on dit qu'il le surpassa par son éloquence & par ses richesses. Cependant en 1194. il se forma contre lui un parti qui le fit bannir de Vicence avec tous ceux qui lui demeurerent attachés, & toute la ville & les environs en furent troublés. Le gouvernement de Vicence passa successivement dans ce tems de discorde, entre les mains de plusieurs personnes qui s'expulserent mutuellement. Ceux de Verone touchés de l'affliction des Vicentins vinrent à leur secours, chasserent un nommé *Jacques*, usurpateur du gouvernement qu'ils conferent à Otto..elli & au seigneur de Vermily. Ces deux gouverneurs eurent pour successeurs Vifredot, citoyen de Milan, sous lequel Ezzelin s'efforça de rentrer dans Vicence par la voie des armes. Il s'y forma en effet un parti qui grossit dans la suite par l'union d'Azon sixieme marquis d'Est, & du peuple de Padoue qui se joignirent à lui. Les Vicentins furent vaincus: il y eut deux mille d'entre eux qui furent faits prisonniers. Les vaincus appellerent alors à leur secours ceux de Verone, qui mirent en fuite les Padouans & tous les alliés d'Ezzelin. Pour empêcher leur propre perte, qu'ils craignoient beaucoup, les Padouans rendirent tous les captifs qu'ils avoient faits, ce qui irrita tellement Ezzelin qu'il les abandonna. Peu de jours après la paix fut conclue dans la ville de Verone, entre ceux de Vicence & Ezzelin à qui l'on rendit plusieurs forts qu'il avoit possedés. Mais les Padouans s'étant emparé d'*Onaria* & de ses dépendances, dont celui-ci avoit porté le nom jusqu'alors, parce que c'étoit peut-être le lieu de sa naissance, il prit le surnom *de Romain*, que ses enfans ont porté après lui. Cette action des Padouans augmenta sa haine pour eux. Il se déclara aussi contre Azon marquis d'Est, le dépouilla du gouvernement de Verone, & mit en fuite les alliés de ce marquis. Mais la victoire ayant changé quelque tems après, Ezzelin fut pris lui-même par le marquis Azon, qui néanmoins lui rendit la liberté avec beaucoup de bonté. Mais peu reconnoissant de cette faveur, il alla trouver l'empereur Othon VI. auprès duquel il tâcha de desservir le marquis d'Est. L'empereur ayant pris connoissance de leur different, s'employa à faire la paix entre eux. Ezzelin assista au couronnement d'Othon, qui le mena avec lui à Rome, où il fut pour cette ceremonie, & peu de tems après son retour, les Vicentins furent condamnés de payer à ce prince soixante mille livres de deniers de Verone. Ezzelin promit de payer lui seul cette somme, si l'on vouloit le rétablir dans le gouvernement de Vicence. L'empereur Othon y ayant consenti, ordonna à Guillaume de Lando, qui régissoit cette ville au nom de ce prince, de ceder sa place à Ezzelin qui rentra enfin dans Vicence, où il réunit en sa faveur la plus grande partie des habitans. Quand il se vit paisible possesseur il resolut de se consacrer à la pénitence, & ayant partagé ses biens entre ses enfans, il donna ce qu'il possedoit à *Ezzelin de Romain*, qui devint dans la suite un cruel tyran; & ce qu'il avoit dans la Marche Trévisane à *Alberic* son autre fils. Pour lui il prit un habit monastique, & ne se mêla plus, au moins exterieurement, des affaires du monde. Il écrivit du lieu de sa retraite à ses enfans, pour les engager à faire la paix avec ceux de Padoue. On ne sçait point le tems de sa mort. * *Voyez* Gerardi Maurisii *Historia*, & Rolandini de Malespina *Chronica. apud* Ludov. Anton. Murator. *tom. 8. Scriptor. Italic rer.*

# FAB





ABER ou le Fevre, (Gilles) religieux de l'ordre des Carmes, *dont on a dit peu de chose dans le Moreri au mot* FABRI, étoit né à Bruxelles. Il fut celebre dans le XV. siecle. Il enseigna la theologie à Louvain avec réputation. Mais il parut avec encore plus d'eclat dans la chaire, dans un tems où le ministere de la parole étoit avili par le peu de solidité, & trop souvent le ridicule qui dominoit dans les discours du plus grand nombre des prédicateurs. Faber fut extrêmement suivi, & l'on assure qu'il ne prêcha jamais que son auditoire ne fût des plus nombreux. Il fut bien venu auprès de l'empereur Maximilien I. qui avoit pour lui une estime singuliere, & qui, à sa considération, accorda beaucoup de privileges à tout l'ordre des Carmes. Ce religieux mourut en 1506. Il a laissé les ouvrages suivants écrits en latin, sçavoir : une chronique de son ordre ; l'histoire du Brabant ; des commentaires sur les Evangiles, sur les Epitres de saint Paul, sur le livre de Ruth, & sur celui de Job ; un traité de l'origine des religions ; un autre du testament de Jesus-Christ en croix, &c. * *Voyez* ce qu'en disent Tritheme, Swertius dans ses *Athenæ Belgicæ* ; & Ghilinus, dans son theatre, &c.

FABER, (Basile) né en Silesie l'an 1620. commença ses études dans sa patrie, visita ensuite diverses académies, & vint enfin à Wittenberg, où son érudition le fit beaucoup estimer. Dans la suite, il obtint le rectorat du college Augustinien à Erfurt. Il étoit zele Lutherien, & il a donné une traduction allemande des remarques latines de son maître Luther, sur la Genese. Il a rendu le même service à la chronique de Krantzius. En 1571. il publia son *Thesaurus eruditionis scholasticæ*, qui a eu l'estime des sçavans, & que plusieurs personnes habiles ont enrichi depuis & augmenté assez considerablement. Il a beaucoup contribué aussi aux quatre premieres centuries de Magdebourg, ouvrage assez informe, & qui peche encore plus du côté de l'exactitude, & de la moderation. Enfin, on a de Faber un recueil ou une compilation intitulée : *Collectanea de novissimis & statu animarum separatarum*, tirée des écrits de Luther & de plusieurs autres auteurs, presque tous de la même secte. * Pantaleon, *de viris illustrib. German. pag. 3.* Sagittarius, *histor. eccles. pag. 247.* Seckendorf, *histor Luther. lib. 3. pag. 690. num. 62. &c.*

FABER ou FABRI, (Philippe) theologien, religieux, de saint François, natif de Spianata, village d'Italie près de Faënza, defendit la doctrine de Scot avec vivacité & avec force contre ceux qui l'attaquoient de son tems, ce qui l'a fait appeller par plusieurs *la lumiere & le bouclier des Scotistes.* Il occupa les premieres places dans son ordre, & il y fut assistant pendant près de trente ans. Il a enseigné longtems la physique & la theologie dans le monastere de sainte Justine de Padoue, & on lui donna ensuite la chaire de métaphysique dans la même ville. Trois ans après on lui donna la premiere chaire de theologie après César Mordano qui venoit de mourir ; &, ce que le sénat de Venise n'avoit pas coutume de faire à l'égard des réguliers, il lui donna des appointemens. Touché de cette distinction il resolut de ne point quitter ce poste, & il remercia le pape Urbain VIII. qui vouloit le faire un des consulteurs de l'inquisition. Il mourut à Padoue le 28. Août de l'an 1630. âgé de soixante-six ans. Il a écrit sur le Maître des Sentences : *Disputationes theologicæ* ; *In philosophiam Scoti* ; *de Censuris, &c.* Il avoit fait un grand ouvrage sur la primauté de saint Pierre, où il attaquoit principalement les quatre premiers livres de la république ecclesiastique de Marc-Antoine de Dominis, évêque de Spalatro : mais cet ouvrage qui étoit tombé entre les mains de Felix Osius, professeur des belles lettres, est péri par la mort de ce sçavant qui fut enlevé par la peste. Matthieu Ferchius, qui eut la chaire de Faber, a composé sa vie, & l'on trouve aussi son éloge dans le *Museum historicum* de Jean Imperiali ; dans Thomasini & dans Ghilini. On lit cette inscription, à l'honneur de Faber, dans l'église de saint Antoine à Padoue.

PHILIPPO FABRO FAVENTINO.
*Conventualium ordinem sacra vita,*
*Regimine studiorum*
*Provincialatu Bononiensi*
*Logica, Physica, Metaphysica, Scholastica.*
*Christianam fidem scriptis in Atheos*
*Et hæreticos acerrimis ;*
*Patavinam universitatem studiis*
*Philosophiæ ac Theologiæ*
*Annis XXVIII. vitam mortalem LXVI.*
*Immortalem à MDCXXX. virtutibus illustranti*
*Patavini patres amantes amanti justa solvunt.*

FABERT, (Abraham) maréchal de France, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on dit qu'*il mourut en Janvier 1680. âgé de quarante-quatre ans. *Ce sont deux fautes* ; il mourut le 28. Decembre 1679. âgé de quarante-deux ans & trois mois ..... Pesteles, *lisez* Pestels.

FABRA, (Aloysio della) né à Ferrare en 1655. étoit fils d'un chirurgien celebre. Après s'être distingué dans ses études de philosophie & de medecine, & avoir pris les degrés académiques, & en particulier le doctorat dans le college des medecins à Ferrare, on l'admit à donner des leçons publiques de medecine. Il eut ensuite la premiere chaire. Il a passé sa vie à enseigner, à traiter les maladies, à composer. Il est mort en 1723. âgé de soixante-huit ans. Deux ans auparavant il avoit été déclaré lecteur émerite. On a de lui les ouvrages suivans : *De arthritide dissertatio ac de sacchari lactis usu observatio*, en 1699. *De nuceriana terra minerali dissertatio*, en 1700. *Ad dissertationem de nuceriana terra appendix epistolica, de Tartaro ejusdem*, en 1700. *Dioptra physico-medica pro nutritione, &c.* en 1701. *Dissertatio de animi affectionum physica causa ac loco, ac de tabaci usu*, en 1702. *Dissertatio physico-medica de meteoris ac morbis ab iisdem derivatis*, en 1704. *Dissertatio physico-medica de vitæ naturali termino, de ingeniorum varietate, de chocolata, caphé, herba thé, & de spiritu-vini, seu aqua vitæ & rosoli*, en 1710. Tous ces ouvrages ont été imprimés à Ferrare. On a encore de lui deux lettres, l'une qui contient plusieurs observations sur quelques matieres traitées dans son premier ouvrage, adressée à Louis Testi, & imprimée à Venise en 1700. dans l'ouvrage intitulé : *De novo sacchari lactis inventore Ludovico Testi, &c.* L'autre imprimée en 1712. * *Voyez* Manget, *biblioth. scriptor. med. lib. 5.*

FABRETTI. (Raphaël) *Corrigez & ajoutez ce qui suit pour servir à l'édition du Moreri de 1725.* Fabretti étoit né à Urbin, en Ombrie, l'an 1619. d'une famille noble. Il mourut le 7. de Janvier ; *non* de Fevrier. Outre les qualités qu'on lui donne, il fut encore prefet des archives du château Saint-Ange sous Innocent XII. membre de l'académie des *Assorditi* d'Urbin, & de celle des *Arcadi* de Rome. L'ouvrage qu'il a fait contre Gronovius est intitulé : *Jasithei ad Gronovium apologema.* Son explication écrite en latin, de plusieurs inscriptions anciennes, fut imprimée en 1699. *in folio.* Dans le journal des sçavans du 17. Decembre 1691. on trouve encore de Fabretti une lettre à l'abbé Nicaise sur une inscription remarquable. *Il faut ôter de ses ouvrages, Descriptio agri Romani.* * Voyez le *Vite de gli Arcadi, tom. 1.*

FABRI, (Jean) évêque de Tulle & cardinal. *On le dit de la maison de* Fabri, *établie en Provence, dans le Dictio-*

*naire historique de Moreri*; mais M. Baluze qui a examiné ce fait attentivement, prétend qu'il n'en étoit pas. Jean Fabri étoit fils de *Pierre* Fabri, qui avoit du bien dans le Limousin, & il nâquit à Maumont dans la même province. Il fut fait doyen de l'église d'Orleans en 1364. & en 1369. ou 1370. le pape Urbain V. lui donna l'évêché de Tulle, en Limousin. Gregoire XI. son compatriote & son parent, ayant succedé dans l'évêché de Rome à Urbain V. le fit en 1371. cardinal prêtre du titre de saint Marcel. Jean Fabri mourut à Avignon en 1372. le 6. Mars. * Baluze, *histor. Tutell. pag. 206. 306. & 722.* Idem, *vita pap. Avenion. pag. 1092.*

FABRI, (Jean) évêque de Chartres, *que l'on a encore eu tort de dire, dans le Moreri, de la famille des* Fabri *établie en Provence*, étoit né à Paris, où il fit ses études, & y prit le bonnet de docteur en droit canon. Il prit l'habit de religieux Benedictin dans l'abbaye de saint Vaast d'Arras. Il en étoit prevôt lorsqu'il fut élu abbé de Tournus vers l'an 1367. Trois ans après il fut fait abbé de saint Vaast, & il gouverna ce monastere environ dix ans. Il étoit habile canoniste & prédicateur, & avoit beaucoup de capacité pour les affaires. Il joignoit à ces qualités une grande pureté de mœurs. Etant abbé de saint Vaast, il composa un traité intitulé: *Du gemissement des gens de bien*, à l'occasion du schisme dont l'église étoit affligée. Il l'écrivit contre un docteur nommé Jean de *Lignano*, qui avoit publié un livre *du gemissement de l'Eglise.* Celui de Fabri est en forme de dialogue entre un docteur de Bologne & un docteur de Paris. Il n'est point encore imprimé. Mais du Boulai en a publié un autre du même auteur, dans l'histoire de l'université de Paris; c'est un écrit latin en forme de plainte de ce qui s'étoit passé en France. Fabri l'adressa au comte de Flandres. Il harangua aussi le pape Gregoire XI. au nom de Charles V. roi de France, & son discours se trouve manuscrit dans les bibliotheques. Fabri fut élevé sur le siege de Chartres en 1379. & il fut en même-tems chancelier de Louis, roi de Sicile. Ce fut pendant qu'il occupoit le siege de Chartres, qu'il écrivit en françois un journal ou récit historique de toutes les affaires auxquelles il avoit part. Ce journal, qui n'est point imprimé, commence à l'an 1381. & finit en 1388. Fabri mourut l'année suivante en 1390. à Avignon le 11. Janvier. Il fut enterré dans l'église de saint Martial, où l'on voit son épitaphe en vers latins. * D. Liron, *biblioth. Chartr. pag. 127.*

FABRI, (Honoré) Jesuite très-connu, nâquit en 1626. dans le diocèse de Bellay, & entra jeune dans la societé. Il y professa long-tems la philosophie à Lyon dans le college de la Trinité, & embrassa toutes les parties de cette science avec tant d'ardeur, qu'il poussa ses connoissances jusqu'à la medecine. On prétend qu'il a enseigné la circulation du sang avant que le celebre Harvée, à qui l'on fait l'honneur de cette découverte, en eût rien écrit. Ce pere voulut aussi entrer dans les profondeurs de la theologie, & dans la morale, & il a laissé des écrits sur toutes ces matieres. Il est mort à Rome, où il fut long-tems pénitencier. On a de lui les ouvrages suivans: *Physica seu rerum corporearum scientia*, à Lyon & à Paris, en six volumes; des traités curieux sur l'optique, sur l'aimant, sur le mouvement de la terre, le flux & le reflux de la mer, sur le quinquina, sur l'astronomie & la géometrie, &c. Il fit à Rome l'apologie du Kinkina ou de la poudre du Perou, sous le nom de *Congius*, terme grec qui signifie *poudre de santé*: dans un opuscule géometrique, il se cacha sous le nom supposé d'*Antimus Farbius* (Honoratus Fabri); dans un autre où il traite de theologie, il prit celui d'Hermannus Conrigius; dans un autre, où il parle de medecine, celui de Pierre Mousner, medecin. C'est lui qui est auteur des remarques sur les notes dont M. Nicole accompagna les lettres au provincial, sous le nom de *Wendrock*. Le pere Fabri se cacha dans ses remarques sous celui de *Bernard Stubrock*. Il prit le même nom supposé dans la réfutation qu'il prétendit opposer aux mêmes dix-huit lettres de Montalte, c'est-à-dire, du sçavant & délicat Pascal. Ses *Notæ in notas Willelmi Wendrockii*, furent inserées dans la suite dans la *grande apologie de la doctrine morale de la societé de Jesu*, imprimée à Cologne en 1672. & cette apologie qui a en tête l'approbation du general des Jesuites Jean-Paul Oliva, & de neuf theologiens de la societé, est un recueil de pieces qui en contient encore plusieurs du pere Fabri, & de plusieurs autres de la même compagnie. Ce recueil est en deux volumes *in folio*, & fut mis à l'*Index* à Rome. *Sa Lettre au sujet de la paix de Clement IX.* n'eut pas un meilleur sort: elle fut brûlée à Paris le 26. Mars 1669. Les *Vindiciæ*, ou, *Revendications*, publiées dans l'immense recueil des Bollandistes, Mai, *to. 2. p. 34.* au sujet de saint Hilaire d'Arles, & de Vincent de Lerins, sous le nom feint de *Bruno Neusser*, sont encore de ce pere. On a encore de lui, *Summula theologiæ*, à Lyon *in 4°.* 1639. *Corolla virginea de immaculata Conceptione beatæ virginis Mariæ*; un traité contre la tolerance en matiere de religion, &c. Il a laissé onze volumes *in 4°.* manuscrits qui contiennent des notes sur l'histoire naturelle de Pline, sur les decretales; une aphologie d'Honorius, de Libere, de Virgile, & de Gregoire VII. ce qui lui a fait donner quelquefois le titre d'*Avocat des causes perdues*; des paralleles litteraires, des aphorismes, des découvertes litteraires, &c. Au reste, ce Jesuite étoit infatigable au travail, & le pere de Chales en faisoit cas pour les mathematiques. M. Morhof, dans son Polyhistor philosophique, le loue beaucoup aussi sur sa sagacité & sa pénetration dans ces matieres. L'abbé Gradi, bibliothecaire du Vatican, natif de Raguse, & envoyé de cette république en France, a refuté les sentimens sur la probabilité, que ce pere avoit avancés dans un *Dialogue sur l'opinion probable*, publié à Rome en 1659. & dedié au cardinal François Albichi. * *Voyez*, outre les auteurs *cités dans cet article*, le P. Colonia Jesuite, dans son *histoire litteraire de Lyon*, *tome 2.* le *Traité du dogme de la probabilité*, traduit du latin de M. Cotta, professeur de l'académie de Tubingue, *pag. 51. 52.* les *lettres de Bayle*, de l'édition de M. Desmaiseaux, *tome 1. pag. 156. & 157. &c.*

FABRICE. (George) *Dans le Moreri, édition de 1725. on met entre les ouvrages de ce sçavant*, sa Rome, ses voyages, des histoires de son pays; & M. Baillet a mis ces ouvrages au nombre des poësies de Fabrice: mais la *Description de Rome* est en prose, de même que les relations de voyages, & les histoires de son pays qu'il a publiées.

FABRICIUS DE MARLIANO, fut d'abord évêque de Tortone, & en 1476. on le transfera à l'évêché de Plaisance. C'étoit un prélat sçavant & habile dans l'art de gouverner. Il avoit du goût pour l'histoire, & il a donné une chronique des évêques de Plaisance, que M. Muratori a fait imprimer pour la premiere fois dans le seizieme tome de sa grande collection des auteurs de l'histoire d'Italie. Fabricius de Marliano étoit citoyen de Milan, & il prend aussi la qualité de chapelain de Galeaz duc de Milan. Il fut conseiller du duc Jean Galeaz, fils de celui dont nous venons de parler, & successivement du duc Louis qui lui donna sa confiance. Ce duc l'envoya en ambassade vers Innocent VIII. & vers Hercule d'Est, duc de Ferrare: & le chargea de plusieurs autres affaires importantes. Fabricius redigea sa chronique en 1476. Il la commence par Victor premier évêque de Plaisance, élu l'an de Jesus-Christ 322. & la termine par lui-même.

FABRICIUS, (Jacques) s'est distingué dans le siecle dernier par ses connoissances dans la physique, dans la medecine, & dans les mathematiques, qui lui ont attiré beaucoup d'honneur, & l'ont fait parvenir à de grands emplois. Il étoit né le 28. Août 1577. dans le duché de Meckelbourg. Il eut pour maître le sçavant Chytræus, sous qui il fit de très-grands progrès, & son goût pour les sciences naturelles s'étant déclaré de bonne heure, on lui facilita tous les moyens de le satisfaire. Aussi excella-t'il dans toutes; & si l'on en croit l'auteur de son oraison funebre, il n'a pas seulement égalé, il a surpassé même, tous ceux qui avant lui s'étoient nourris des mêmes études, & y avoient acquis le plus de réputation. Les emplois dont il fut chargé justifient au moins une partie de cet éloge. Il remplit avec éclat une chaire de medecine à Rostock: on lui confia dans la même ville la profession des

mathematiques ; & pendant quarante ans on ne cessa de l'écouter avec plaisir, & de louer la profondeur de ses connoissances & les avantages que l'on retiroit de ses leçons. Il fut aussi le premier medecin de Meckelbourg, & eut la même qualité auprès des rois de Danemarck & de Norwege Christian IV. & Frederic III. Ses écrits d'ailleurs attestent qu'il étoit digne, & des éloges dont on le combloit, & des places qu'on s'empressa de lui faire remplir. Ces écrits sont : une lettre sur les blessures singulieres de la tête & des autres parties ; elle se trouve dans les observations de medecine de Gregoire Horstius, imprimées à Ulm en 1628. *in* 4°. Instructions pour un medecin qui veut pratiquer, à Rostock en 1619. *in* 4°. Ces ouvrages sont en latin, comme les suivans, sçavoir : *Periculum medicum seu juvenilium facturæ priores*, à Hall en 1600. *in* 8°. *Uroscopia seu de urinis*, à Rostock en 1603. *in* 4°. *De cephalalgia autumnali*, à Rostock en 1617. *in quarto*. *Oratio renunciationi novi medicinæ doctoris præmissâ de causis cruentatis præsente homicida*, à Rostock en 1620. *in* 4°. Jacques Fabricius mourut à l'âge de 75. ans, le 14. Août 1652. comme on le voit par cette épitaphe.

*D. O. M. S.*
*Doctor* JACOBUS FABRICIUS
*Rostochiensis,*
*Duorum potentiss. Daniæ, Norwegiæ Regum*
*Christiani IV. ac Friderici III.*
*Nec non*
*Illustrissimorum principum Megapolitan.*
*Joannis Alberti ac Sophiæ matris*
*Archiater :*
*Patriæ itidem Acad. per XL. annos*
*Medic. ac Mathemat. profess. publicus*
*Virtute ac eruditione suâ*
*Familiæ suæ prælucens,*
*Postquam annos LXXV. natus*
*M D C LII. 14. Augusti vitam gloriose*
*Hafniæ finisset*
*Hùc transferri voluit,*
*Ut eadem urna cum uxore sua*
*Margarethâ Myliâ*
*Liberis ac nepotibus aliquot*
*Hic antè tumulatis*
*Conderetur.*
*Cujus honori ac memoriæ æternæ*
*Hoc monumentum L. M. Q. statuere voluerunt*
*Generi & filia.*

* *Voyez* son oraison funebre par Auguste Varenius, professeur ordinaire en theologie & pour la langue hebraique à Rostock. Elle est rapportée par M. Manget, dans sa *bibliotheque des auteurs medecins, liv. 5.*

FABRICIUS, (Jean-Louis) sçavant du XVII. siecle, étoit né à Schafhouse le 29. Juillet 1639. & fils du recteur du college de cette ville, sous qui il commença ses études. En 1647. il alla à Cologne, où son frere Sebalde étoit, & il y demeura le reste de cette année & une partie de la suivante, occupé de l'étude des langues grecque & latine. Il retourna à Schafhouse en 1648. mais ce ne fut pas pour longtems. Son frere étant allé à Heidelberg, pour remplir une chaire de professeur en histoire & en grec, il alla l'y trouver en 1649. L'année suivante il se transporta à Utrecht, où il eut la liberté d'enseigner. Il vint à Paris en 1652. en qualité de gouverneur du fils de M. de la Lane, gouverneur de Réez, & il demeura avec lui pendant trois ans. Au bout de ce terme il s'engagea pour dix-huit mois auprès d'un gentilhomme nommé le Coq. Retourné à Heidelberg en 1656. il prit le degré de maitre-ès-arts. Il fut reçu ministre l'année suivante, & eut la chaire de professeur extraordinaire en langue grecque. La même année l'électeur lui ordonna d'aller à Paris, pour y accompagner en qualité de gouverneur le baron de Rothenschild, & en 1659. il conduisit ce seigneur à la Haye. En 1660. ils allerent ensemble en Angleterre, puis en France où ils se séparerent. Fabricius prit la route de Leyde où il fut fait docteur en theologie. Il eut peu après la chaire de theologie à Heidelberg, avec l'inspection des études du prince électorale, celle du college de la Sapience, & une chaire de philosophie. En 1664. il fut fait conseiller ecclesiastique de l'électeur, qui en 1666. l'envoya à Schafhouse pour expliquer à ce canton les raisons de la guerre de Lorraine. Le docteur Bœckelman fut chargé de la même commission pour les autres cantons. Lorsqu'en 1674. les François s'avancerent vers Heidelberg, Fabricius se retira a Fridrichsbourg, & de-là à Cologne, d'où il revint la même année. En 1680. il fut chargé, quoique Calviniste, d'inaugurer avec un Catholique, le temple de la Concorde à Manheim. La ville de Heidelberg étant tombée en 1688. entre les mains des François, ceux-ci lui accorderent un passe-port, avec lequel il se retira à Schafhouse. Il revint à Heidelberg l'année suivante, mais comme on n'y étoit pas tranquille, à cause que les François ne cessoient d'inquieter la ville, il se retira à Francfort. Le roi d'Angleterre & les Etats-Generaux ayant souhaité qu'il allât en Suisse, pour y assister de ses conseils l'envoyé d'Angleterre, & pour veiller aux interêts des Hollandois, il y alla, s'y fit beaucoup estimer, & travailla particulierement & efficacement à reconcilier les Vaudois avec le duc de Savoye. Les Etats-Generaux lui donnerent ensuite la commission de traiter en leur nom d'une alliance avec ce duc, & il y réussit. Il demanda quelque tems après sa démission, & l'ayant obtenue, il retourna à Heidelberg. Peu de tems avant que cette ville fût réduite en cendres, il sauva à Eberbach & de-là à Francfort les archives de l'église & de l'université. Il mourut dans cette derniere ville en 1697. On voit par les differentes commissions dont il fut chargé, & par la confiance que les puissances eurent en lui, qu'il n'étoit pas moins recommandable par sa probité, que par sa capacité & ses talens. Il entendoit bien la politique & les interêts des princes. Mais il n'étoit pas si bon controversiste, & sa theologie étoit d'ailleurs gâtée par les erreurs de la secte Calvinienne où il étoit né, & à laquelle il a tenté en vain plus d'une fois d'unir les Catholiques. On a de lui plusieurs écrits, comme : *De viis Dei, an & quousque sint similes viis hominum ?* Il y a de fort bonnes choses dans cet ouvrage. *De symbolica Dei visione ; Διάσκεψις de baptismo infantibus heterodoxorum conferendo ; De ludis scenicis ; De controversia circa personam Christi inter evangelicos agitata ; Euclides Catholicus ad fratres Walenburgicos* : il s'en faut bien que Fabricius eut assez de force pour se mesurer avec MM. de Walenbourg, les plus habiles controversistes du dernier siecle. *De limitibus obsequii erga homines ; De fide infantum ; De baptismo per mulierem, vel hominem privatum administrato ; De quæstione 80a Catechismi Heidelbergensis, quæ est de sacrificio Missæ ; De fastis, &c.* Ces ouvrages ont été recueillis par Heideggerus, qui a mis à la tête la vie de l'auteur. J. SEBALDE Fabricius son frere, est auteur de l'ouvrage intitulé ; *Manhemium & Lutrea Cæsarea, sive de utriusque urbis originibus, incrementis & instauratione, &c.* auquel il a joint une dissertation sur les études académiques, le tout imprimé à Heidelberg en 1656. *in* 4°.

FABRONI, (Charles-Augustin) de Pistoïe en Toscane, né le 28. Août 1651. fut fait secretaire des memoriaux au mois de Juillet 1691. par le pape Innocent XII. qui lui donna ensuite la charge de secretaire de la congrégation *de propaganda Fide* au mois de Septembre 1695. Il exerçoit encore cette derniere charge, lorsque le pape Clement XI. le créa cardinal de l'église Romaine le 17. Mai 1706. Le titre de saint Augustin lui fut assigné le 25. Juin suivant. Depuis il fut fait préfet de la congrégation de l'Indice, & membre de la plus grande partie des autres congrégations de la cour de Rome, comme aussi protecteur des chanoines de saint Jean de Latran, & de la congrégation réguliere de Vallombreuse. Il mourut à Rome vers les six heures du soir le 19. Septembre 1727. âgé de soixante-seize ans & vingt-deux jours, & de vingt-un ans, quatre mois & deux jours de cardinalat, & il fut inhumé dans l'église de son titre.

FABROT. (Charles-Annibal) *Dans le Moreri, édition*

*de 1725. on dit qu*'il nâquit en 1580. *& dans celle de 1732.* en 1680. Ce fut en 1581. *Dans l'une & l'autre édition on dit qu*'il eut une chaire de professeur en droit en 1609. *ajoutez que* ce fut à Aix. *A la fin de l'article on ajoute qu*'il mourut le 16. Janvier 1659. âgé de soixante-dix-huit ans. M. Henry, avocat au parlement, *dont nous donnerons un article ci-après*, dit dans un memoire du journal manuscrit, qu'il avoit appris d'Anne Fabrot, fille de Charles-Annibal, qu'il mourut au mois de Fevrier 1659. étant dans sa soixante-dix-huitième année. Il fut enterré de nuit sans ceremonie. *Ajoutez aux ouvrages de Fabrot, rapportés dans le Moreri*, 1°. *Antiquités de la ville de Marseille, où il est traité de l'ancienne republique des Marseillois, & des choses les plus remarquables de leur état.* Cet ouvrage fut donné en latin, par Jules-Raimond de Soliers, jurisconsulte, & traduit en françois par Hector de Soliers son fils, si on en croit l'édition de 1615. *in octavo*: mais dans celle de 1632. à Lyon *in 8°*. elle porte le nom de *Fabrot*. 2°. Les diverses exercitations *que l'on dit qu*'il donna en 1629. *non en 1639.* avoient paru dès 1628. à Aix: le sujet est, *De tempore humani partus & de numero puerperii.* Ces deux exercitations furent reimprimées à Genève en 1629. *in 4°.* avec le traité d'Alphonse Garranza, *De partu naturali & legitimo.* Il est vrai qu'il donna aussi d'autres exercitations latines en 1639. au nombre de douze: elles roulent sur le droit, & il y a joint les quatorze loix qui manquoient dans les digestes; il les a données en grec & en latin, avec une apologie en tête des interprêtes Grecs des Basiliques & du jurisconsulte Theophile. On cite encore d'autres exercitations de l'an 1652. mais il y a apparence que l'on s'est trompé. 3°. *Epistola de mutuo*, avec la réponse latine de Claude Saumaise à Gilles Menage, à Leyde en 1645. *in 8°.* 4°. Une édition des institutes de Justinien, avec les notes de Cujas, à Paris en 1643. *in 12.* 5°. *Au lieu de lui donner l'édition de* Glycas, *il faut lui restituer celle de* Theophilacte Simocatte, *in fol.* à Paris, en 1647. *& celle de* Chalcondile, à Paris en 1650. *in fol.* 6°. *Prælectio in titul. decreti Gregorii IX. de vita & honestate Clericorum*, à Paris en 1651. 7°. *Joann. P. de Mauriza juris canonici selecta, & eorum quæ ad fori Gallicani pertinent summa.* C'est Fabrot qui a donné cette édition avec des notes, en 1659. *in 4°.* à Paris.

FAERNO (Gabriel) *Ajoutez que* ses fables ont été traduites en vers françois par M. Perrault de l'académie Françoise, & imprimées à Paris en 1699. & en 1708. & à Amsterdam en l'année 1718.

FAGE, (Raymond de la) de l'Isle en Albigeois, est un exemple de la force que le penchant de la nature a sur nous. Sans guide & sans principes, il commença dès sa plus tendre jeunesse à dessiner de lui-même avec une facilité qui étonna ceux qui en furent témoins. Etant arrivé à Rome, il y exposa de ses desseins qui surprirent d'autant plus, qu'on ne s'attendoit point à voir sortir de la main d'un jeune homme, des ouvrages qui annonçoient un homme consommé dans l'art. Il possedoit dans un éminent degré la science des muscles, & dessinoit ses figures avec une résolution digne de Michel Ange & des Carraches. Le malheureux penchant qu'il avoit pour la debauche l'entraîna plusieurs fois à imaginer des sujets qui n'auroient jamais dû être representés, & dans lesquels par malheur il a mieux réussi que dans les sujets sérieux. Cet artiste se contenta du progrès qu'il avoit fait dans le dessein, & n'essaya jamais de manier le pinceau. Il mourut à la fleur de son âge, vers la fin du XVII. siecle. * *Memoires du tems.*

FAGNANI, (Prosper) celebre canoniste du XVII. siecle, a été regardé de son tems à Rome comme un oracle, & c'étoit presque une certitude de gagner sa cause que de l'avoir de son côté. Il fut pendant près de quinze ans secretaire de la sacrée congrégation, & plusieurs papes l'ont honoré d'une estime singuliere, & le consultoient avec empressement. Il devint aveugle à l'âge de quarante-quatre ans, ce qui ne l'empêcha pas de dicter fréquemment des écrits sur les affaires qu'on lui proposoit ou sur des matieres particulieres qu'il vouloit traiter. Ce qui est plus singulier, c'est que depuis qu'il étoit tombé dans cet état, il composa son grand commentaire sur les décretales, qui est en trois volumes *in folio*, & qui l'a fait connoître non seulement à Rome, mais dans toute l'Europe. Il fit cet ouvrage par ordre d'Alexandre VII. à qui il le dédia en 1659. & il fut imprimé à Rome en 1661. On le réimprima à Cologne en 1679. 1681. 1686. & 1704. & à Venise en 1697. On a joint le texte entier des décretales à son commentaire dans cette derniere édition. Palazzi, dans un commentaire de sa façon sur les décretales, a écrit contre Fagnani: mais soit que celui-ci n'ait pas connu cet ouvrage, soit qu'il eût perdu une partie de son humeur peu endurante, il ne répliqua rien. Il a conservé jusqu'à sa mort, arrivée à Rome vers l'an 1678. un jugement très-sain, & une mémoire si heureuse, qu'il n'avoit presque rien oublié des poëtes même qu'il avoit lus dans sa jeunesse; & qu'à l'égard des auteurs de droit il en citoit, sur toutes les questions, des passages sans nombre avec autant de facilité que s'il les eût lus. Il recevoit avec beaucoup de douceur & de politesse ceux qui alloient le voir; & il les entretenoit avec beaucoup de bonté. Sa maison étoit située au plus bel endroit de Rome pour la vûe, quoique cet avantage lui fût inutile; & un jour il se fit mener dans son carosse au cours pour voir, disoit-il, passer la cavalcade que faisoit l'ambassadeur d'Espagne, pour la ceremonie de la haquenée qu'il alloit presenter à saint Pierre. Il se faisoit nommer tous ceux qui passoient, & qui se distinguoient des autres par quelque bruit, s'informant sur-tout de la beauté des chevaux & de la magnificence des carosses; & sur le recit qu'on lui faisoit, il décidoit de tout avec une justesse & une presence d'esprit admirables. Ce sçavant canoniste est mort âgé de plus de quatre-vingts ans. * *Relation manuscrite des sçavans d'Italie, par le pere* Poisson, de l'Oratoire. Table des auteurs qui sont au-devant du premier volume du *Dictionaire des Cas de conscience, de M.* Pontas.

FAGON, (Gui-Crescent) nâquit à Paris le 11. Mai 1638. de *Henri* Fagon, commissaire ordinaire des guerres, & de *Louise* de la Brosse, niece de *Gui* de la Brosse, medecin ordinaire du roi Louis XIII. & petit-fils d'un medecin ordinaire de Henri IV. Il fut consacré à la medecine dès le bas âge; & quand il fut sur les bancs, il osa soutenir dans une these la circulation du sang, qui passoit alors pour un paradoxe parmi les vieux docteurs. Il eut le bonnet en 1664. M. Vallot, devenu premier medecin du roi, ayant entrepris de rétablir le Jardin royal, qui avoit été extrêmement negligé, M. Fagon lui offrit ses soins, & alla en Auvergne, en Languedoc, en Provence, sur les Alpes & sur les Pyrenées, & n'en revint qu'avec quantité de plantes également curieuses & utiles. Il fit tous ces voyages à ses dépens. Il eut la principale part au catalogue de toutes les plantes du Jardin qui fut publié en 1665. sous le titre de *Hortus Regius*, & il mit à la tête un petit poëme latin. A peine eut-il reçu le bonnet de docteur, qu'il eut les deux places de professeur en botanique & en chimie au Jardin royal. Il exerçoit en même-tems la medecine dans Paris avec tout le soin & toute l'application desirable, & avec un si grand desinteressement, qu'il ne recevoit ni payement, ni presens. Sa réputation le fit choisir par le feu roi en 1680. pour être premier medecin de madame la dauphine. Quelques mois après il le fut aussi de la reine, & après sa mort il fut chargé par le roi du soin de la santé des enfans de France. Enfin le roi le nomma son premier medecin en 1693. Dès qu'il fut dans cette place, il diminua beaucoup les revenus de sa charge. Il se retrancha ce que les autres medecins de la cour ses subalternes, payoient pour leurs sermens. Il abolit des tributs qu'il trouvoit établis sur les chaires royales de professeurs en medecine dans les differentes universités, & sur les intendances des eaux minerales du royaume. Le roi lui ayant donné la charge de premier medecin de M. le duc de Berri pour la vendre à qui il jugeroit à propos, il representa qu'une place aussi importante ne devoit point être venale, & la fit tomber sur M. de la Carliere qu'il en jugea le plus digne. Quand M. de Villacerf eut quitté en 1698. la

surintendance des bâtimens, M. Fagon obtint du roi que celle du Jardin royal, qui avoit été détachée de la charge de premier medecin pour être unie à cette surintendance, seroit réunie à cette charge, en laissant néanmoins au surintendant des bâtimens la disposition des fonds necessaires à l'entretien du Jardin. Il a toujours eu une tendresse particuliere pour ce Jardin qui avoit été son berceau, & ce fut pour l'enrichir qu'il inspira au feu roi d'envoyer M. de Tournefort en Grece, en Asie & en Egypte. Il avoit aussi beaucoup d'affection pour la faculté de medecine de Paris, & elle trouvoit en lui dans toutes les occasions un protecteur très-zelé & très-utile. Tout le tems où son devoir ne l'attachoit pas auprès de la personne du roi, il l'employoit ou à voir des malades, ou à répondre à des consultations, ou à étudier. Après la mort de Louis XIV. il se retira au Jardin royal dont il avoit conservé la surintendance. Il y mourut le 11. Mars 1718. âgé de près de quatre-vingts ans. L'academie des sciences l'avoit choisi en 1699. pour être un de ses honoraires. Outre un profond sçavoir dans sa profession, il avoit une érudition très-variée, le tour paré & embelli par une facilité agréable de bien parler. Il avoit épousé *Marie* Nozereau, dont il a laissé deux fils, l'aîné évêque de Lombez & aujourd'hui de Vannes; & le second conseiller d'état ordinaire & au conseil royal, & intendant des finances. * Son éloge par M. de Fontenelle, dans l'*histoire de l'académie des sciences*, *Mem. du tems*.

FAIE, (Jacques) *cherchez* FAYE.

FAIE, (Jean-Elie Leriget de la) *voyez* FAYE.

FAIL, (Noël du) *dont on peut voir les qualités à son article dans le Dictionaire de Moreri*, composa étant fort jeune, le livre des *Propos rustiques*, comme il l'avoue lui-même à la fin de ses contes d'Eutrapel, & le fit imprimer sous le nom de *Leon Ladulfi*, qui est l'anagramme de son nom. Ses contes d'Eutrapel parurent aussi dans les premieres éditions sous le titre de *Baliverneries*. Mais il n'est pas vrai que *les tromperies de Ragot, prince des gueux*, soient la même chose que le livre des *Propos rustiques*, comme le dit la Croix du Maine, *page 288.* de sa *Bibliotheque*. Pasquier, *lettre 8.* du *livre 1.* parle de ces *Propos rustiques* avec mépris. » Il n'y a celui de nous, dit-il, qui » ne sçache combien le docte Rabelais, en folâtrant » sagement sur son Gargantua & Pantagruel, gagna de » graces parmi le peuple. Il se trouva peu à peu deux singes qui se persuaderent d'en pouvoir faire tout autant, » l'un sous le nom de Leon Ladulfi, en ses *Propos rustiques*; l'autre sans nom, en son livre *des Franfreluches*, » (c'est Guillaume des Autels) mais autant y profita l'un » que l'autre, s'étant la memoire de ces deux livres perdue. « Quelques auteurs ont donné une histoire de Bretagne à Noël du Fail, & la Croix du Maine en parle; mais si cet ouvrage existe, ou a jamais existé, il n'a point été imprimé. Guillaume des Autels composa l'ouvrage, *dont on vient de parler*, étant écolier en droit à Valence, & il le fit imprimer à Lyon *in 8°.* en dix-sept chapitres sous le titre de *Franfreluche & Gaudichon, Mythistoire baragouine de la valeur de dix atomes, pour la recréation de tous les bons Franfreluchistes. Voyez* AUTELS, (Guillaume des) *dans le Dictionaire, où il est encore dit quelque chose de cet auteur.* * M. de la Monnoie, notes sur les *Jugemens des sçavans* de M. Baillet, *tome 6. page 308.*

FALCANDUS, (Hugues) *dont on a déja dit quelque chose dans le Dictionaire de Moreri*, est compté entre les historiens de Sicile du XII. siecle, qui étoit celui où vivoit cet auteur, & cette place lui convient mieux que celle qu'on lui donne entre les historiens d'Italie, à moins qu'on ne dise que comme la Pouille & le royaume de Naples, qui sont des provinces considerables de l'Italie, faisoient anciennement un même royaume avec la Sicile, un historien qui rapporte ce qui s'est passé dans celle-ci, merite une place parmi les historiens d'Italie. Falcandus a donc fait une histoire de ce qui s'est passé dans le royaume de Sicile, non pendant environ trois cens ans, comme on le trouve dans la préface de Gervais de Tournai, premier éditeur de cette histoire, mais seulement depuis Roger I. qui ne fut élû roi qu'en 1130. ou 1139. jusqu'en 1169. ou environ, encore passe-t'il legerement sur la vie de ce prince, pour s'arrêter sur celle de Guillaume I. La description des calamités qu'éprouva la Sicile sous le gouvernement de ce roi, surnommé *le Méchant*, est son principal objet. Il raconte aussi avec assez d'étendue les troubles, & les autres calamités qui se firent sentir du tems de Guillaume II. surnommé *le Bon*, qui succeda à son pere Guillaume I. en 1166. On ignore si c'est pendant ou après ces troubles que Falcandus composa son histoire; ce qui est sûr, c'est qu'il ne la publia que vers la fin de 1189. ou au commencement de 1190. Dans la préface à Pierre, trésorier de l'église de Palerme, Falcandus y dit qu'il venoit d'apprendre la mort du roi de Sicile. C'étoit Guillaume II. qui mourut en Novembre 1189. Il y en a qui font cet auteur Sicilien: c'est le sentiment de M. Muratori; mais M. Mongitori a rendu ce fait très-douteux dans son *appendix à la Bibliotheque sicilienne* de Carusio. Il prétend que notre historien devoit à la Sicile son éducation, & non sa naissance; qu'il étoit plutôt Normand que Sicilien, quoiqu'il eût demeuré bien des années dans ce royaume. On a quatre éditions de son histoire: Gervais de Tournai donna la premiere, d'après un manuscrit de la bibliotheque de Matthieu, évêque de Soissons, à Paris en 1550. Les Wechels en firent une seconde, qu'ils insererent dans leur recueil des auteurs de l'histoire de Sicile, en 1579. *in fol.* M. Carusio a fait réimprimer cet auteur dans sa *Bibliotheque sicilienne*; enfin M. Muratori l'a inseré dans le septieme tome *in folio* de son vaste *Recueil des historiens d'Italie.* * Muratori, *tome 7.* du recueil *cité. Biblioth. Ital. tom. 6. art. 1.*

FALCKEMBERG, (Jean) *Dans l'article qu'on en a donné dans le Moreri, édition de 1725. on nomme* l'historien de Pologne Duglois, *au lieu de dire* Dlugloss, & Jean le Petit, *au lieu de* Jean Petit.

FALCON, religieux de l'abbaye de Tournus dans l'onzieme siecle, écrivit par l'ordre de son abbé Pierre I. du nom, la chronique de cette abbaye. Il la commença par le martyre de saint Valerien. Il a écrit aussi une relation abregée des translations du corps de S. Philibert; l'histoire de cinq abbés de la congregation des religieux qui portoient le nom de ce saint confesseur, & celle des abbés de Tournus depuis l'an 875. jusqu'à l'an 1087. qui étoit environ le milieu du gouvernement de l'abbé Pierre. Quoiqu'il n'ait designé son nom que par la premiere lettre *F.* il est certain que c'est lui-même; & Garnier, autre moine de Tournus, qui a aussi composé une histoire de saint Valerien & de sa translation, nous assure que le moine Falcon y avoit travaillé avant lui. Dans le *Gallia Christiana* de la nouvelle édition, *tome 4.* on a confondu ce Falcon, avec Falcon de Jaligny, qui en 1056. c'est-à-dire, au moins trente-un ans avant le religieux de Tournus, ayant femme, & enfans grands & capables de signer, fit la donation de Tresel à l'abbaye de Tournus. La chronique de Falcon a été donnée au public par le P. Chifflet; mais cet éditeur est tombé dans quelques méprises; par exemple, la chronique parlant du regne de Gautier, qu'elle fait second abbé de Tournus, dit qu'il a gouverné *bis quaternis annis*; le pere Chifflet ne dit que *quaternis annis*, omettant *bis*. Dans un autre endroit, la chronique rapportant la mort d'Aimin septieme abbé, dit qu'il mourut *post XVIII. sui regiminis annos*; (après dix-huit ans de gouvernement) le pere Chifflet n'a lû que *octo*, huit, & retranche tout d'un coup dix ans de ce gouvernement. Il s'y trouve encore d'autres fautes. * Voyez l'*Histoire de l'abbaye de Tournus*, par l'abbé Juénin, dans la préface, & *pag. 98.* & *124.* le *voyage litteraire* des PP. DD. Martenne & Durand, *tome 1. 1. part. pag. 230. 231.*

FALCONIERI, (Octavio) *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. au lieu de* qu'il a donné un recueil d'inscriptions athlotiques, *il faut* athletiques. Ce sçavant est loué par M. Grævius, dans sa préface sur les épîtres de Ciceron *ad familiares*.

FALCONIERI, (Alexandre) Romain, né le 8. Fevrier 1657. fut fait clerc de la chambre apostolique au mois de Decembre 1721. élû auditeur de la rote à Rome le 25.

Fevrier 1707. & déclaré gouverneur de la ville de Rome & de son district, & vicecamerlingue de l'église Romaine le 21. Juin 1717. Il reçut le bâton de commandement & prit possession de cette charge le 23. du même mois. Il y fut maintenu sous les pontificats d'Innocent XIII. & de Benoît XIII. Ce dernier le créa cardinal de la sainte église Romaine le 11. Septembre 1724. fit la ceremonie de lui donner le chapeau le 16. suivant, & celle de lui fermer la bouche le 27. du même mois, & de la lui ouvrir le 20. Novembre de la même année, & lui assigna ensuite le titre diaconal de sainte Marie de l'*Echelle*, dont il prit possession le 14. Decembre. Il fut déclaré protecteur de la venerable archiconfrerie de sainte Marie de l'oraison au mois de Fevrier 1726. & de l'église & college des Ecossois à Rome, dont il prit possession le 20. Avril 1727. Il mourut à Rome le 26. Janvier 1734. d'une inflammation de poitrine en cinq jours de maladie, âgé de soixante-seize ans, onze mois & dix-huit jours, & de cardinalat neuf ans, quatre mois & seize jours, & il fut inhumé le 28. au soir dans l'église de saint Jean de la nation Florentine, lieu de la sepulture de sa famille. Il nomma par son testament les prélats Mellini & Nicolini ses heritiers fidei-commissaires; & au cas que sa famille les voulût obliger à rendre compte, il la privoit de sa succession, & déclaroit ces prélats heritiers proprietaires. Il laissa au roi Jacques Stuart trois mille écus romains, à la princesse sa femme deux mille écus, & aux deux princes leurs fils quinze cens écus chacun. Il légua aussi des sommes considerables aux missions d'Irlande & d'Ecosse.

FALETTI. (Jerôme) *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans le Moreri, édition de 1725.* qu'il est le premier auteur du fameux recueil intitulé, *Polyanthea*, qui n'est gueres connu aujourd'hui que dans les bibliotheques, où il sert de nombre. On a encore de Faletti une traduction italienne du traité d'*Athenagore* philosophe Chrétien, *sur la resurrection*, l'un des ouvrages les plus methodiques & les mieux raisonnés des premiers peres de l'église. La traduction de Faletti a été imprimée à Venise en 1556. *in* 4°.

FALLET. C'est le nom d'une maison illustre & des plus anciennes du Piémont. Thomas Auricola, Raimond Turco, Pagan Incisa, le comte Malabaila, & plusieurs autres *historiens de la ville d'Ast*, *en font mention* depuis l'an 393. C'est pousser bien loin l'ancienneté d'une famille. Quelques-uns de ces auteurs font l'éloge entr'autres d'un BALTHASAR Fallet, lequel étant general de l'armée de Theodoric, roi des Ostrogoths, fut envoyé contre les Francs au secours du roi des Gaules. Il y en a même qui font descendre cette race des rois Ostrogoths, qui ont regné en Italie, & parmi ceux-là quelques-uns prétendent avoir trouvé dans l'histoire de Naples de François de Petris, que ces rois avoient les mêmes armes que la maison de Fallet; mais ils ne font pas attention que les armoiries n'étoient point alors en usage, & qu'elles ne sont point connues avant le X. siecle. Quoi qu'il en soit, Louis Della Chiesa, dans son histoire du Piémont, imprimée *in quarto* à Turin en 1608. *fol.* 93. met la maison de FALLET au nombre des plus illustres & des plus anciennes de Piémont, & parle de plusieurs concessions de l'empereur Othon I. en faveur de ceux de cette maison, qui ont fait autrefois la guerre & des traités de paix & d'alliance avec les ducs de Milan, les princes d'Achaye de la maison de Savoye, & les marquis de Saluces. L'on remarque que dans plusieurs diplômes des empereurs, ils sont appellés *Potentes de Falletiis.* François Ranchin, dans sa *Description generale de l'Europe*, qui est une continuation du Monde de Davity, dit à l'article du *Piémont*, en parlant du *Montferrat* sur le Taner, est Albe, *Alba Pompeïa*, colonie des Romains, ancien évêché & assez grande ville, de laquelle sont originaires les Fallets, une des plus anciennes & puissantes familles de Piémont. Thomas Corneille, dans son *Dictionnaire géographique*, à l'article de la ville d'ALBE, *Alba Pompeïa*, parle des *Fallets* à peu près dans les mêmes termes que Ranchin. On trouve dans la chronique des cardinaux & évêques de Piémont, de François-Augustin de la Chiesa, *page* 382. qu'en l'année 1168. l'évêque de Novarre étoit de cette maison: *Anno* 1168. *Guglielmus Fallettus, nobilis Albensis, fuit episcopus Novarriensis.* Ce qui est conforme à un extrait authentique des archives de l'archevêché de cette ville, qui contient ces mots: *Gulielmus Fallettus Novarriensis, ut familia claritate, sic virtutum splendore fuit non dissimilis anno* 1168: *creatus episcopus, ecclesiam Novarriensem administravit annis septem, Alexandro III. summo pontifice.* On voit encore dans la chronique de Montferrat de *Benvenuto San Giorgio*, chevalier de Malte, & president à Cazal, imprimée en 1639. *fol.* 157. qu'en l'an 1345. la reine Jeanne de Naples ayant envoyé en Piémont Renforsa d'Ago avec une armée contre les Gibelins, les Fallets d'Albe, qui étoient les chefs des Guelfes, reçurent ce general avec grande fête & honneur, & l'aiderent de leurs forces & de leurs conseils dans la conquête d'Albe. On trouve dans ce livre un petit poëme en vieux langage françois, où il est dit que les Fallets étoient de grands & puissans seigneurs. En effet, la chronique de Saluces rapporte qu'ils avoient des troupes à leur solde, & que Petrino Fallet, qui s'est rendu celebre par ses exploits, fit prisonnier Thomas marquis de Saluces, & qu'il le garda longtems dans sa forteresse de Poquepaille. Il fut aussi choisi pour être l'arbitre des differends qui occasionnerent la guerre entre Galeas Visconti, duc de Milan, & Frederic marquis de Saluces, & il fut assez heureux pour procurer la paix entre eux. Ce fut lui qui fit l'acquisition de la souveraineté de la Mourre, fief qui est encore aujourd'hui possedé par les marquis de Castagnole, & par les comtes de Poquepaille & de Rodel ses descendans. Il appartenoit auparavant à Robert roi de Naples, pere de la reine Jeanne, ce qui se voit dans le livre de Crescentius, *des maisons nobles d'Italie*. Jean Nigro, dans son *Histoire de Fossan*, parle d'une alliance des Fallets avec le comte de Savoye, qui joignit ses armes avec les leurs, & de plusieurs guerres qu'ils ont faites & où ils se sont signalés. Guichenon, dans la vie d'Amé VI. comte de Savoye, surnommé *le Verd*, rapporte qu'Antoine Fallet se rendit maître de la ville de Polenzo. La branche des Fallets de Barol, marquis de Castagnole, a joui autrefois de la souveraineté, comme il est justifié par un contrat du 21. Avril 1461. par lequel ODDON Fallet fait une donation à *Thibaud* Fallet son frere, de ses portions des châteaux, jurisdictions & sujets des lieux de Barol & de la Volte, qu'il déclare n'être point feodaux mais allodiaux, & n'avoir jamais relevé ni devoir relever; *non recognovisse nec recognoscere debere nisi à solo Deo*; ce sont les propres termes du contrat, & il n'y a pas encore longtems qu'on lisoit cette inscription sur la porte du château de la Volte: *Neminem cognosco praeter Deum.* L'on conserve dans les archives de cette maison l'acte d'investiture que *Thibaud* Fallet prit de Guillaume Paleologue, marquis de Montferrat, le 28. Septembre 1486. Il porte que *Thibaud* Fallet n'ayant fait qu'une simple adherence ou traité d'alliance avec le marquis de Montferrat pour ses terres de Barol & de la Volte, & n'ayant jamais relevé d'aucune puissance du monde, *alium principem, seu potentatum de mundo non recognovisse*: il veut, attendu les services que lui a rendus le marquis, se rendre son vassal, & relever de lui pour les fiefs de Barol & de la Volte; mais entr'autres conditions il est stipulé que *Thibaud* ne sera pas tenu de faire la guerre contre les autres nobles Fallets, *nisi dicti nobiles de Fallettis primò offenderent Dominum Marchionem.* Des anciens titres de cette maison font foi qu'ils faisoient frapper de la monnoie à leur coin.

La maison de Fallet subsiste aujourd'hui (1735.) en plusieurs branches, qui sont

Celle de JACQUES Fallet, des seigneurs de la Mourre & de Poquepaile, marquis de Castagnole, de Barol & de Cavatour, comte de la Roquette-Palafée, seigneur de la Volte & autres terres dans le Piémont & dans le Montferrat, lieutenant general des armées du roi de Sardaigne, viceroi & lieutenant general du royaume de Sardaigne, & capitaine general dans le même royaume. Il est fils de feu Louis Fallet, seigneur de Barol, &c. & de *Christine* de Birague, des comtes de Visque, maison connue en France

& en Italie, & il épousa en 1695. *Helene-Mathilde* Provana de Druent, d'une maison originaire de Piémont, l'une des plus anciennes & des plus illustres de ce pays-là, au témoignage de Guichenon, & des autres historiens de la maison de Savoye. De ce mariage sont venus *Octave* Fallet, marquis de Barol; *Theodore* Fallet, duc de Cannalonga; & *Hiacinte* Fallet de Barol, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem. *Jean-Joseph-Raoul-Constance* Fallet, des marquis de Barol & de Castagnole, archevêque de Cagliari, & primat des royaumes de Sardaigne & de Corse, est frere de *Jerôme* Fallet, marquis de Castagnole. Il a été nommé par feu Victor-Amedée roi de Sardaigne, à cet archevêché, qui fut proposé pour lui à Rome dans un consistoire le 16. Decembre 1726. Il fut sacré le 16. Fevrier 1727. dans la chapelle du Saint-Sacrement de la basilique du Vatican par le pape Benoît XIII. assisté de l'archevêque de Nicomedie & de l'évêque de Leuca. Cette branche se distingue par la seigneurie de Barol, qui est la plus ancienne de la maison, & qui est possedée par cette seule branche. Celle du comte de Poquepaille, des seigneurs de la Mourre, est distinguée des autres par la seigneurie de Poquepaille, parce que la plus grande partie de ce fief lui appartient. La branche des comtes de Rodel, des seigneurs de la Mourre, que l'on distingue par la seigneurie de Rodel, qui lui appartient presque en entier. Celle des comtes de Ville-Fallet, qui possedent toute la seigneurie de ce nom. Et celle des comtes de Ruffia. Celle des seigneurs de Castiglion-Fallet est éteinte, ainsi qu'une autre qui étoit établie à Naples depuis près de quatre siecles. Elle s'y étoit distinguée de maniere, qu'elle avoit obtenu le privilege de *Seggio*, (du Siege) dont la noblesse Neapolitaine est si jalouse, qu'elle l'accorde très-rarement aux étrangers. Ce privilege se trouve dans les archives de Naples. Cette derniere branche qui descendoit de Petrino Fallet, *dont il est parlé ci-dessus*, revit depuis quelques années en la personne de *Theodore* Fallet, duc de Cannalonga, fils puîné de Jerôme Fallet, marquis de Castagnole, ayant épousé la fille aînée de feu *Hyacinte* Fallet, duc de Cannalonga, régent collateral du royaume de Naples, qui avoit ordonné ce mariage par son testament. Quant aux alliances de cette maison avec des maisons souveraines, Guichenon, dans son *Histoire de la maison de Savoye*, au chapitre de la posterité de *Beatrix* de Savoye, & de *Manfroi* marquis de Saluces, rapporte qu'Antoine Fallet épousa *Beatrix*, fille de *Thomas* marquis de Saluces; & Louis della Chieza dit que ce même *Thomas* marquis de Saluces épousa *Anne* sœur d'*Antoine* Fallet. Dans le recueil imprimé, intitulé *Acta Falettorum*, on trouve que *Thomas*, fils d'Antoine Fallet, épousa *Aimone*, fille du prince d'Achaye, de la maison de Savoye; & qu'*Amedée* Fallet fut marié avec *Jeanne-Catherine* Visconti, fille du duc de Milan. Quelques auteurs font aussi mention des alliances de la maison des Fallets avec les rois d'Arragon, & les marquis de Montferrat. On peut voir les chevaliers de Malte de cette maison dans le rôle des chevaliers de saint Jean de Jerusalem de la langue d'Italie, imprimé à Turin en 1715. compilé par le commandeur del Pozzo, & continué par Robert Solar de Gouvon, grand-prieur de Lombardie jusqu'à l'an 1713. & dans le catalogue des chevaliers de saint Jean de Jerusalem, qui se trouve à la fin de l'*Histoire de Malte*, in 4°. de l'abbé de Vertot. *Les armes de* Fallet *sont d'azur à une bande échiquetée d'or & de gueules de trois traits, supports deux aigles, cri d'armes ou devise* In spe. * Cet article a été dressé sur un memoire envoyé de Turin.

FALLOPIO. (Gabriel) *Suppléez cet article à celui qui se trouve dans le Moreri.* Gabriel Fallopio, ou *Fallope*, comme on l'appelle en France, étoit de Modene. Il y nâquit l'an 1523. Thomasini & Ghilini se trompent en le faisant naître plutôt. Il sortoit d'une famille noble, & reçut de la nature un corps robuste & un esprit excellent. Il s'appliqua avec ardeur à la philosophie, à la botanique, à la medecine, & sur-tout à l'anatomie dans laquelle il fit de nouvelles découvertes. Il parcourut une grande partie de l'Europe, & pénetra par sa vigilance & par ses soins dans les mysteres les plus secrets de la nature. Il exerça la medecine avec beaucoup de gloire, & acquit la réputation d'un des plus habiles medecins de son siecle. On lui est redevable de la découverte des tubes ou cornes de la matrice par lesquels les œufs, dont le plus grand nombre des medecins croit maintenant que les hommes sont formés, descendent des ovaires de la matrice, & qu'on appelle, à cause de lui, *les trompes de Fallope.* Il fut fait professeur en anatomie à Pise en 1548. & eut en 1551. le même emploi à Padoue. Il est mort dans cette derniere ville le 9. Octobre 1562. âgé seulement de trente-neuf ans. C'est donc à tort que Thomasini, & Ghilini qui l'a copié, le font naître en 1490. & mourir âgé de soixante-treize ans en 1563. On trouve en effet dans le traité *De aquis medicatis atque fossilibus*, plusieurs lettres où l'on voit assez clairement qu'il étoit mort d'une mort fort prématurée. Ce traité est d'André Marcolini, qui étoit disciple de Fallope: il parut en 1564. A l'égard des ouvrages de Fallope lui-même, on les a recueillis en trois volumes *in folio*, à Venise, en 1586. Ils ne contiennent que des ouvrages de medecine, de botanique, d'anatomie, sur les metaux & les fossiles, & sur d'autres matieres concernant les mêmes sciences. On y ajouta une nouvelle partie en 1606. Voyez *Castellans, vita medicorum; Lindenius renovatus*; & le pere Niceron, *au tome 4. de ses Memoires, &c.*

FALZ, (Raymond) celebre artiste, fils d'un jouaillier de la reine Marie-Eleonore, né à Stockholm en 1658. n'avoit que cinq ans lorsqu'il perdit son pere. Deux ans après on l'envoya à Stettin, auprès de M. de Falzbourg son oncle maternel, qui étoit conseiller de la cour & de la régence en Suede. L'indisposition de sa mere l'ayant rappellé quelque tems après à Stockholm il s'y appliqua à l'orfevrerie, à la peinture, & à l'art de bosser en cire. En 1680. il alla à Coppenhague, de-là à Lubeck, à Hambourg, à Wolfenbutel, à Erfurt, à Coburg, à Bamberg, à Augsbourg, &c. & par tout il s'appliqua à se perfectionner dans son art. A Augsbourg il travailla particuliérement à exceller dans le travail en acier. Il passa ensuite à Munich, & en 1682. il alla à Strasbourg où il apprit le françois. Il en partit en 1683. pour aller à Paris, où il entra au service de M. Cheron, médailleur du roi. Il y fut bientôt regardé comme un ouvrier aussi habile qu'intelligent, & les médailles qui sortoient de ses mains n'ayant pas tardé à lui faire une grande réputation, il se mit à travailler pour son propre compte. Il fit un grand nombre d'excellentes medailles, dont le sujet étoit toujours quelque point de l'histoire de Louis XIV, & ce prince qui aimoit tous ceux qui excelloient dans leur art lorsque leur merite lui étoit connu, lui donna une pension annuelle de douze cens livres, outre les gages qu'on lui payoit. En 1686. il fit un tour dans les Pays-Bas, & de-là il passa en Angleterre. De retour en Hollande, le desir de revoir sa patrie le ramena en Suede, où le roi lui donna une pension honnête. Frederic, électeur de Brandebourg, s'étant chargé du gouvernement en 1688. appella Falz auprès de lui & le fit son médailleur. En 1694. Falz obtint de lui la permission d'aller encore en Suede; il n'y fut pas longtems & revint à Berlin accablé de fatigues & d'infirmités. Il ne laissa pas que d'aller en 1701. à Hanovre où il fit plusieurs médailles. Il y tomba de nouveau malade, & étant de retour à Berlin il ne fit plus que languir. Il mourut dans cette ville le 26. Mai 1703. * *Nova litteraria Hamburg. anni 1703. pag. 241. 407. & 408. anni 1704. pag. 3.* Tenzelii *biblioth. an. 1704. pag. 206. &c.*

FANTET, (Thomas) *voyez* LAGNY.

FARET, (Nicolas) de l'academie Françoise. *Ajoutez à ce qu'on a dit de ses ouvrages dans le Moreri, édition de 1725.* 1. *Histoire chronologique des Ottomans*, à la fin de l'histoire de Georges Castriot, recueillie par Jacques de Lavardin, à Paris en 1621. *in* 4°. 2. *Des vertus necessaires à un prince pour bien gouverner ses sujets*, à Paris en 1623. *in quarto.* 3. La préface qui est au-devant des œuvres de Saint-Amant, à Paris, *in* 4°. en 1629. 4. Des poësies diverses, dans les recueils de son tems. 5. *A l'égard de ses*

*lettres il falloit dire*, *que* dans le recueil de *Lettres nouvelles*, imprimé en 1627. *in octavo* à Paris, Faret en a inséré dix des siennes. Ce même recueil a paru depuis augmenté en deux volumes à Paris en 1634. *in* 8°. C'étoit Faret lui-même qui avoit recueilli ces lettres. Il fut l'un des premiers membres de l'académie Françoise, & chargé de dresser le projet de cette académie. Il fit un mémoire sur les statuts de ce corps, qui n'a point été imprimé; & comme plusieurs autres avoient fait de pareils mémoires, chacun ayant eu ordre de donner ses avis sur cela, Faret fut chargé de revoir toutes ces pieces. Par une lettre que Malherbe lui adresse du 14. Decembre 1625. on voit que Coëffeteau, en mourant, avoit chargé Faret de continuer son histoire Romaine. Que Faret en ayant fait une partie, il la communiqua à Malherbe, qui l'exhorta à continuer, mais en lui representant qu'il feroit encore mieux d'écrire l'histoire de France. Ce qu'il a fait sur l'histoire Romaine n'a point paru, & l'on ne croit pas qu'il ait mis la main à celle de France.

FARNESE. *Ajoutez ce qui suit à ce qui est rapporté dans le Dictionaire de Moreri* sur cette maison, qui vient de s'éteindre par la mort des deux derniers ducs de Parme & de Plaisance de ce nom.

XIII. Ranuce Farnese II. du nom, duc de Parme & de Plaisance, &c. *François* Farnese, duc de Parme & de Plaisance, qui avoit succedé en cet état au duc *Ranuce* II. son pere au mois de Decembre 1694. mourut à Plaisance le 26. Fevrier 1727. entre trois & quatre heures du matin, presque subitement d'une colique causée par les douleurs de la pierre, dont il étoit fort travaillé, dans la quarante-neuviéme année de son âge, étant né le 19. Mai 1678. Son corps fut transporté le premier Mars à Parme, où il fut inhumé dans l'église des Capucins, lieu de la sepulture de ses ancêtres. Ce prince avoit épousé en vertu d'une dispense du pape Innocent XII. *Dorothée-Sophie* de Baviere, palatine de Neubourg, née le 11. Juillet 1670. veuve d'*Odoard* Farnese, prince hereditaire de Parme, son frere aîné: mais il n'en eut jamais d'enfans: ainsi son heritier & successeur fut *Antoine* Farnese, duc de Parme & de Plaisance, frere du précedent, qui lui succeda le 26. Fevrier 1727. & se maria le 5. Fevrier 1728. avec *Henriette* d'Est, née le 27. Mai 1702. troisiéme fille de *Renaud* d'Est, duc de Modene & de Reggio, prince de Carpi, de Correggio & de la Mirandole, & de feue *Charlotte-Felicité*, née duchesse de Brunswick-Hannover; mais après une régence de quatre ans, il mourut d'une pleuresie, à Parme le sixiéme jour de sa maladie, 20. Janvier 1731. dans la cinquante-deuxieme année de son âge, étant né le 29. Novembre 1679. & fut inhumé dans le tombeau de sa maison, dont il étoit le dernier mâle. Il fit avant sa mort un testament, par lequel il disposa de tous ses états en faveur de l'enfant, dont il croyoit sa femme enceinte, la déclarant régente, avec l'évêque de Parme & quatre autres personnes assistantes, & au defaut de cet enfant en faveur de Charles, infant d'Espagne son petit-neveu. Il legua à sa femme tous ses joyaux, qui étoient fort considerables; à la reine d'Espagne sa niece, six tableaux à son choix; & quatre autres tableaux à la duchesse *Dorothée* sa belle-sœur, &c. Les duchés de Parme & de Plaisance, qui étoient possedés & gouvernés par la maison de Farnese depuis cent quatre-vingt-six ans, en sortirent par la mort du duc *Antoine*; car la prétendue grossesse de sa veuve s'étant évanouie, & ayant été reconnue nulle le 13. Septembre 1731. ces états furent dévolus en vertu du traité de la quadruple alliance, & de plusieurs autres dont il avoit été suivi, à Charles infant d'Espagne, fils aîné du roi Philippe V. & d'*Elisabeth* Farnese sa seconde femme.

FARNSWORT ou FARNEWERT, (Richard) fut un des premiers disciples de George Fox, auteur de la secte fanatique des *Quakers* ou *Trembleurs* en Angleterre, dans le dernier siecle. Farnswort adopta non seulement toutes les rêveries & les impietés de son maître, il inventa de plus le premier un systême qui fut adopté dans la suite de tout le Quakerisme, ce fut de ne parler, même aux rois, même à Dieu dans la priere, qu'en tutoiant, c'est-à-dire, en ne se servant jamais du plurier, mais du singulier. Il composa un livre sur ce sujet, où il s'efforça de prouver que c'étoit ainsi qu'il falloit parler aux personnes revêtues de dignité, & que l'usage contraire étoit une flatterie indigne des *Enfans de lumiere*: c'étoit le titre que les Trembleurs se donnoient. Fox approuva les idées de son disciple, & cette incivilité devint ensuite & est encore aujourd'hui en caractere distinctif des Quakers. * *Voyez* le pere Catrou, Jesuite, dans son élegante *Histoire des Trembleurs*, *tome* 1.

FASCH ou FASCHIUS, (Augustin-Henri) medecin fameux, né à Arnstad le 19. Fevrier 1639. s'est autant distingué dans sa profession par sa grande probité & son extrême desinteressement, que par son habileté & son érudition. Son pere, archidiacre d'Arnstad & assesseur du consistoire, le fit élever avec soin, & veilla lui-même sur son éducation. Fasch trouva dans sa maison de grands exemples de moderation, de sagesse & de prudence, & il en profita. Dans les écoles de sa patrie qu'il fréquenta de bonne heure, on le vit surpasser toujours ses compagnons en assiduité, en bonne conduite comme en application & en intelligence. Il approfondit les langues grecque & latine, & dès sa premiere jeunesse il en connoissoit toutes les beautés, & en avoit vaincu toutes les difficultés. A l'âge de vingt ans il alla dans l'université de Jene, où il parut presque un prodige aux autres, sans que cette bonne opinion le rendît négligent pour apprendre tout ce qu'il sentoit bien qu'il ignoroit. Guernerus Rolfinckius, philosophe & medecin celebre, voyant ses talens & ses grandes dispositions, les cultiva, le logea chez lui, lui communiqua ses lumieres & ses livres, & se fit un plaisir de faire profiter tout ce qu'il apperçut en lui de disposition pour les sciences, principalement pour la medecine & pour tout ce qui appartient à la chymie. Un séjour de cinq ans que Fasch fit avec cet habile homme, le rendit extrêmement riche du côté de l'esprit, & ce fut avec ce fonds, & celui qu'il acquit encore par le commerce qu'il eut avec MM. Mœbius, Schenek & Frideric, docteurs en medecine, qu'il resolut de retourner dans sa patrie dans le dessein de la servir. Il y alla en effet en 1665. & se montra à la cour d'Arnstad avec une recommandation de Rolfinck, mais n'y ayant pas fait de son merite l'état que l'on devoit en faire, Rolfinck irrité le fit revenir, & le produisit dans son pays où l'on connoissoit mieux ce qu'il valoit, il fut fait docteur en 1667. & se maria peu après. La plupart de ses enfans se sont aussi distingués par leur sagesse, leur science, & les emplois qu'ils ont occupés, ou qu'ils occupent encore. Fasch devint infirme de bonne heure, & mourut âgé de cinquante ans le 24. ou le 25. Janvier 1690. On a de lui plusieurs dissertations latines sur differens sujets de medecine, &c. * *Voyez* Zeumer, *de vitis professor. medicor. Jenens.* Manget, *biblioth. scriptor. medicor. lib.* 6.

FAUCHEUR, (Michel le) ministre Calviniste, &c. *Dans le Moreri, éditions de* 1725. & *de* 1732. *on dit que* son *Traité de l'action de l'orateur*, faussement attribué à M. Conrart, parut l'année même de la mort de M. le Faucheur, c'est-à-dire en 1657. ainsi dans la bibliotheque de Colomiés, de l'édition de Paris 1731. on n'a pas dû dire que ce traité ne parut qu'en 1667. *Dans le Moreri*, *mêmes éditions*, *on s'explique mal sur les autres ouvrages de* M. le Faucheur: ces ouvrages sont, des *Sermons sur differens textes de l'Ecriture-Sainte*, à Genève en 1660. *in* 8°. 2. *Prieres & Méditations chrétiennes*, à Genève en 1661. & 1662. cette seconde édition est augmentée. Dans le recueil intitulé: *Préparations & prieres pour la sainte Cene*, on en trouve plusieurs de M. le Faucheur; les autres sont de MM. Drelincourt, Toussaints, du Moulin, Mestrezat & Louis Bayle. Ce recueil a été plusieurs fois imprimé. La troisieme édition est de 1643. la quatrieme de 1649. à Charenton.

FAUCON ou FALCONI, famille, &c. *Dans le Moreri*, *édition de* 1725. *on dit* 1°. que Charles Faucon, seigneur de Rys, mourut en 1644. ce fut en 1647. 2°. que *Claude* Faucon étoit seigneur de Messiet de Branquefort, *lisez* seigneur de Messy & de Blanquefort.

FAUCONNIER,

FAUCONNIER, (Jean) prêtre de l'Oratoire, entra dans cette congrégation en 1648. & fut ordonné prêtre en 1653. Il s'appliqua particulierement à la theologie qu'il a enseignée pendant plus de vingt-cinq-ans, d'abord à Nantes, puis à Saumur, & enfin à Paris. Il étoit lié d'amitié & de sentimens avec les plus celebres theologiens de son tems, & M. Arnauld en parle avec éloge dans ses lettres. Il n'a jamais rien fait imprimer; mais il a laissé un traité de la Grace, en trois volumes *in fol.* qui a été loué par tous ceux qui en ont eu communication. Il y a recueilli avec exactitude tous les témoignages de l'antiquité, en faveur de la grace efficace par elle-même, & refuté le pere Thomassin son confrere. Plusieurs années avant sa mort il s'étoit retiré au séminaire de Notre-Dame des Vertus près de Paris, & ce fut-là qu'il composa le grand traité *dont nous venons de parler.* Il y est mort le 21. Octobre 1690. âgé d'environ soixante ans. Il étoit né à Limoges. * *Mem. du tems.* Arnauld, *lett. 566. to. 6. pag. 585. 586.*

FAUCONNIERS de France. *Dans la suite chronologique des* Grands Fauconniers de France, *rapportée dans le Moreri, édition de 1725. on nomme* les trois derniers Dauvert, leur nom étoit Dauvet. *Ajoutez ce qui suit à cette suite chronologique rapportée dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732.*

XXXVI. François-Louis Dauvet, marquis des Marêts, baron de Rupereux, Berneuil, Francourt, & lieutenant general pour le roi en Beauvoisis. Il fut nommé grand-fauconnier de France en survivance de François Dauvet, comte des Marêts son pere, au mois de Janvier 1717. n'ayant pas encore six ans accomplis, & prêta serment pour cette charge le 13. Novembre suivant. Il en devint titulaire par la mort de son pere le 24. Fevrier 1718.

FAUDOAS, maison. *Ajoutez ce qui suit à ce qu'on en a dit dans le Moreri, édition de 1725.* FRANÇOIS de Faudoas, non *Emanuel* François, car il n'avoit que le second de ces surnoms, épousa *Catherine* Thomassin, dite *de Saint-Barthelemi*, dont vint *Emanuel* de Faudoas d'Averton, comte de Belin, (non Blin ni Blein, *comme on l'a dit plusieurs fois.*) Cet EMANUEL épousa *Henriette* Potier, fille de *René* Potier, duc de Trêmes, dont il eut *Emanuel-René* de Faudoas d'Averton, comte de Belin, mort sans posterité en 1667.

FAVERNAI ou FAVERNAY, abbaye dans le diocèse de Besançon. Elle fut d'abord possedée par des religieuses. Mais le relâchement s'y étant introduit, Anserie archevêque de Besançon, qui aimoit beaucoup l'ordre monastique, & qui n'omettoit rien pour l'étendre & le faire fleurir lorsqu'il en trouvoit l'occasion, expulsa ces religieuses, & mit en leur place des moines fort réguliers qu'il tira de la Chaise-Dieu, à laquelle cette abbaye a toujours été soumise. Elle est possedée aujourd'hui par les Benedictins de la congrégation de saint Vanne & de saint Hidulphe, qui y ont rétabli l'observance, & fait revivre le premier esprit des religieux de saint Robert & de saint Benoît. En 1606. il arriva dans l'église de ce monastere un miracle, dont la mémoire merite d'être conservée. Le Saint-Sacrement étant exposé pendant les fêtes de la Pentecôte, le feu prit à l'autel, consuma le tabernacle & tout ce qui soutenoit le Saint-Sacrement: mais l'Hostie demeura suspendue en l'air pendant plus de trente heures. Elle fut vûe en cet état par une infinité de personnes, & descendit ensuite doucement après la consécration sur l'autel où un prêtre celebroit la Messe. M. l'archevêque de Besançon en ayant été informé envoya sur les lieux, fit faire des informations qui furent trouvées veritables, & l'on en dressa un procès verbal. Ce fait, d'ailleurs, est attesté par des personnes dont la bonne foi n'est point suspecte, & qu'on ne peut accuser de credulité. On composa ce distique à cette occasion:

*Impie quid dubitas hominemque Deumque fateri?*
*Sanguine mortalem se probat, igne Deum.*

* *Voyez* ce qu'en disent les PP. DD. Martenne & Durand, dans le premier volume de leur *Voyage litteraire*, *premiere partie.*

*Supplément.*

FAVIN. (André) *Ajoutez à son article, que* dans le *Colomesiana*, on cite de lui une histoire de Naples, qui n'a jamais existé. C'est l'*Histoire de Navarre*, qu'on a voulu designer.

FAULTRIER, (Joachim) abbé de Notre-Dame d'Ardaine près de Caen, ordre de Premontré, au diocèse de Bayeux, & de S. Loup de Troyes, ordre de S. Augustin, étoit né à Auxerre en 1626. d'une famille ancienne. Il y a eu de cette famille un JEAN Faultrier, qui a rendu de grands services à Louis XI. alors dauphin, comme on le voit par une lettre de ce prince écrite l'an 1452. au roi Charles VII. son pere, & qui se trouvoit manuscrite dans la bibliotheque de feu M. Baluze. Joachim Faultrier fut un homme de beaucoup d'esprit, & eut un grand talent pour la conduite des affaires, & dès sa premiere jeunesse on avoit eu le soin de cultiver par l'étude & par une bonne éducation les dons qu'il avoit reçus de l'auteur de la nature. Son talent pour les affaires le fit connoître de bonne heure des ministres, & ensuite du feu roi Louis XIV. qui le chargea de plusieurs négociations importantes, dont M. Faultrier s'acquitta toujours avec beaucoup de succès, & où il s'acquit une grande réputation de sagesse, d'integrité & de prudence. Il fit paroître ces qualités avec un nouvel éclat pendant son intendance du Hainaut où il s'attira l'estime du peuple, & se rendit cher à tout le monde. Comme cet emploi le fatiguoit beaucoup, il demanda à en être déchargé, & le roi y ayant consenti, il quitta le Hainaut en 1688. & mena toujours depuis une vie privée. Il se forma une bibliotheque très-nombreuse & bien choisie, & livré ensuite au cabinet, il cultiva les lettres avec succès, & s'acquit l'estime des sçavans qui se plaisoient beaucoup dans sa société. Louis XIV. lui conserva toujours sa confiance, & il ne refusoit pas ses conseils. M. Faultrier mourut à l'Arsenal, dans le logement que ce prince lui avoit donné, le 11. Mars 1709. âgé de quatre-vingt-trois ans. Il fut enterré dans l'église des religieuses de sainte Claire à qui il avoit fait du bien, & pour qui il avoit toujours eu beaucoup de veneration. Le catalogue de sa bibliotheque a été imprimé *in* 8°. & l'on trouve à la tête son portrait, & son éloge en latin; avec un systême abregé de bibliotheque, ou plan pour en dresser une.

FAUR, (Gui du) sieur de Pibrac, &c. *Quoiqu'on ait parlé au long de ses* Quatrains, *dans l'article qu'on lui a donné dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on a oublié de dire que* MATTHIEU Faut président, un de ses parens, a fait aussi des Quatrains en vers françois au nombre de cent, que l'on a imprimés avec ceux de Gui, les Quatrains de la vanité du monde, les Tablettes ou Quatrains de la vie & de la mort, & les plaisirs de la vie rustique, extraits d'un plus long poëme composé par le seigneur de Pibrac, le tout dans un volume *in* 8°. imprimé à Paris en 1667. avec des figures. Ce volume est dedié à M. le Dauphin. *Il faut aussi ajouter aux écrits de* Gui du Faur de Pibrac, *les écrits suivans dont on n'a point parlé;* sçavoir un *Discours de l'ame & des sciences*, adressé au roi Henri III. & son *Apologie* propre, adressée à la reine de Navarre, dans le même volume imprimé à Paris en 1635. *in octavo.* L'apologie est datée de 1581. qui est le tems où elle fut faite ou presentée. *Il faut mettre encore* entre les commentateurs des Quatrains de Pibrac, Charles Fevret avocat, si connu par ses ouvrages: son commentaire est en vers latins, & imprimé à Lyon en 1667. *in* 12. sous ce titre: *De officiis vitæ humanæ.* Dans les opuscules de Loysel on trouve plusieurs lettres de M. de Pibrac, & plusieurs vers faits à sa louange.

FAUR, (Pierre du) seigneur de Saint-Jorry, un des plus sçavans hommes de son siecle, &c. *Ajoutez à son article, que* l'on doit à ce magistrat les ouvrages suivans: *Dodecamenon, sive de Dei nomine & attributis*, à Paris en 1588. *in* 8°. Cet ouvrage est estimable: on y trouve quantité d'endroits des peres, & des theologiens Grecs & Latins, éclaircis ou corrigés. *Commentarius de regulis juris antiqui*, à Lyon en 1566. in fol. *Semestrium, liber primus*, en 1570. *liber secundus*, en 1575. deux volumes *in* 4°. qui ont plusieurs fois été réimprimés: on y trouve beaucoup

de recherches & de questions éclaircies. *Agnisticon, sive de re athletica, ludisque, &c.* ouvrage où il y a beaucoup d'érudition, & qui montre que M. du Faur n'étoit pas moins versé dans les belles lettres, dans l'antiquité & dans toutes les sciences humaines, que dans le droit en particulier.

FAUR, (Charles du) fils aîné d'Henri du Faur Saint-Jorry, seigneur d'Hermé, & de *N.* Spifame, petit-neveu du fameux Gui du Faur de Pibrac, entra dans l'Oratoire à la maison de Paris le *16.* Septembre *1627.* Son amour pour les lettres qu'il cultiva toute sa vie avec beaucoup de réputation, fit qu'on l'employa pendant douze ans à les enseigner à la jeunesse. On peut juger de son goût & de son genie pour la poësie latine, par les vers qu'il a mis à la tête du livre de son confrere Camerarius, intitulé: *Antiquitatis de novitate victoria.* Il y a plusieurs autres pieces de lui imprimées, mais un plus grand nombre en manuscrit conservées dans les cabinets des curieux. Après avoir enseigné la rhetorique à Troyes, à Saumur & à Angers, il vint en *1638.* l'enseigner à Marseille. Malaval l'aveugle, si connu par sa pieté, assuroit qu'il n'avoit jamais entendu dans ce pays-là de rhetoricien si habile: aussi le comte d'Alais, gouverneur de Provence, prince sçavant & qui avoit beaucoup de goût pour les lettres, lui faisoit-il souvent l'honneur d'assister à ses leçons. Le provincial des Jesuites voulant sçavoir par lui-même s'il étoit digne de la réputation qu'il s'étoit acquise, voulut assister à une de ses classes avec trois ou quatre de ses confreres. Le pere du Faur les voyant leur fit presenter les livres classiques qui se trouverent sous sa main, & dit au pere provincial qu'il lui marquât le sujet de son explication; le pere provincial après s'en être défendu, pressé par le pere du Faur, ouvrit Perse & le lui presenta, & il fut si charmé de la traduction & du commentaire du jeune professeur sur cet auteur, un des plus difficiles & des plus obscurs de tous, qu'il avoua qu'aucun de leurs professeurs n'étoit en état de faire ou de soutenir un pareil défi. Il fut ordonné prêtre en *1638.* & s'adonna à la prédication, dans laquelle il eut beaucoup de succès, sa conversation étoit vive & enjouée, mais souvent trop âcre & trop mordante: il ne se croyoit pas maître là-dessus de son genie, & il en faisoit usage jusques dans la chaire, ce qui le fit exclure de l'Oratoire en *1652.* & ensuite exiler à Notre-Dame de Guaraison, d'où sa famille le fit rappeller par le credit de ceux mêmes qui l'avoient fait exiler. On ignore le tems de sa mort. * *Mem. manuscrits.*

FAURE, en latin *Faber.* (Antoine) *On dit à son article qu*'il mourut en *1624. ajoutez* le *28.* Fevrier. *Ajoutez aussi* à ses ouvrages la *Tragedie des Gordiens & Maximins* ou l'*Ambition*, in 4°. à Paris en *1596. Dans le Moreri, édition de 1725. on dit qu*'il étudia à Turin sous Alde Manuce: ce fut sous Jean-Antoine Manuce.

FAURE, (Claude) seigneur de Vaugelas. *On en a parlé dans le Moreri, mais on s'est trompé 1°. en disant qu*'il n'eut en partage que la baronie de Peroges en Bresse, avec une pension mal payée de deux mille livres qu'il tenoit de Henri IV. Le testament du president Faure son pere, en date du *15.* Fevrier *1624.* dit le contraire: Après avoir dit qu'il legue à Claude son second fils, dit de Vaugelas, sa baronie de Peroges, qui n'étoit pas de même valeur que les biens legués à ses autres fils, il rend raison pourquoi il ne lui donnoit pas autant qu'aux autres. » Pour la pension, » dit-il, de deux mille livres, que je lui fis obtenir de la » liberalité du roi Très-Chrétien, au voyage que je fis à » Paris en *1619.* à la suite de M. le serenissime prince car- » dinal de Savoye, & par la seule entremise des faveurs » d'icelui, & de celle de M. le serenissime prince de Pié- » mont, qui daigna aussi s'y employer, & se trouva en » même-tems à Paris pour le fait de son très-heureux ma- » riage, &c. néanmoins je donne encore à mondit fils de » Vaugelas, la vigne, &c. « 2°. Le mariage *dont il est parlé ici*, ne se fit pas sous Henri IV. mais sous Louis XIII. Christine de France, fille de Henri IV. fut mariée à Victor-Amedée duc de Savoye, le *11.* Janvier *1619.* & Henri IV. étoit mort en *1610. Ajoutez aux ouvrages de* M. de Vaugelas, les *Nouvelles remarques sur la langue françoise*, que M. Alemand, avocat de Grenoble, fit imprimer à Paris en *1690. in 12.* L'éditeur dit que l'original lui avoit été donné par M. de la Chambre, curé de saint Barthelemi. 3°. Vaugelas n'étoit pas non plus de Chamberi en Savoye, mais de Bourg en Bresse. * *Voyez* le testament du president Faure, rapporté par Taisand, dans ses *Vies des Jurisconsultes;* les remarques de M. d'Olivet, sur l'*Histoire de l'academie Françoise de M. Pelisson.* Voyez encore ALEMAND (Louis-Augustin)

FAURE, (Charles) abbé de sainte Genevieve de Paris, &c. *Ajoutez à ce qu'on en a dit dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732. que* sa vie a été composée en françois par le pere Chartonnet, de la même congrégation, & imprimée à Paris en *1698.* C'est un assez gros volume *in 4°.* dans lequel on trouve en particulier l'histoire des chanoines réguliers de la congrégation de France, dont le pere Faure a été le premier superieur general. Le quatrieme livre qui contient son esprit, est fort édifiant. Le pere Lallemant, si connu par sa pieté, son érudition & sa politesse, avoit commencé de travailler à cette vie, il avoit même poussé son travail assez loin, & le pere Chartonnet en a profité. On croit faire plaisir aussi en rapportant ici l'épitaphe du pere Faure, qui nous a paru bien composée: elle est gravée dans le chapitre de sainte Genevieve de Paris où il est enterré.

*Hic jacet*
*Reverendissimus in Christo Pater*
CAROLUS FAURE,
*Hujus domus Abbas,*
*Ord. Can. Reg. Cong. Gall. hoc seculo instaurator*
*Ac primus prepositus Generalis;*
*Vir ad magna quaque natus;*
*Magnus ingenio, memoriâ, eloquentiâ, eruditione:*
*Major animo, labore, constantia;*
*Maximus modestiâ, religione;*
*Supereminens charitate.*
*Qui collapsam, ubique fere Galliarum, Canonicæ vitæ disciplinam,*
*Primus erigere conavit,*
*Consiliumque tam arduum & cepit ipse adolescens, & senibus dedit:*
*Mox, ut opere impleret,*
*Faventibus Gregorio XV. & Urbano VIII. PP. MM.*
*Annuente Ludovico Justo Francorum Rege Christianissimo,*
*Operam prabente Francisco Cardinale Rupifucaldo,*
*Aspirante in omnibus & super omnes Deo optimo maximo,*
*Primum in sancti Vincentii Sylvanectensis domo, ubi se Deo devoverat,*
*Tum in hac sancta Genovefa, ubi Deo quamplurimos devovit,*
*Tanto conatu, tantoque successu insudavit,*
*Ut Canonicorum coloniis per varia passim Cœnobia deductis,*
*Amplissimum ordinem diu misere deformatum, brevi feliciter instauravit:*
*Demum auctâ L. Monasteriis suâ Congregatione,*
*Cæteris ejusdem ordinis eandem subinde disciplinam certatim amplectentibus,*
*Post conditas, ad canonicæ vitæ normam, optimas leges,*
*Ipse viva lex, ipse suorum regula magis quàm rector,*
*In animis filiorum, quos prope innumeros Christo genuit,*
*Æternum victurus*
*Obiit*
*Prid. Non. Nov. an. sal. M DC XLIV. ætat. L. profes. XXX.*

FAURE, (François) évêque d'Amiens, &c. *On n'a rien dit de ses écrits dans le Moreri.* Il y en a plusieurs, entr'autres une ordonnance contre le nouveau Testament de Mons, en *1673.* refutée dans le premier entretien de l'évêque de cour de M. le Noir, theologal de Sées; un panegyrique de Louis XIV. *in 4°.* à Paris en *1680.* ce panegyrique contient en abregé les choses les plus considerables du regne de Louis *le Grand;* une oraison funebre de la reine Anne d'Autriche, femme de Louis XIII. morte en *1666.* Une oraison funebre de Henriette-Marie de Fran-

ce, reine de la Grande-Bretagne, à Paris en 1670. *in* 4°. Une oraison funebre de Gaspard IV. de Coligni, lieutenant general des armées du roi, à Paris en 1649. *in* 4°. M. Favre eut une longue dispute avec M. Faron le Clerc, docteur en theologie de la société de Sorbonne, & doyen de l'église royale de saint Florent de la ville de Roye, au diocèse d'Amiens, au sujet d'une proposition sur la jurisdiction, que ce doyen avoit avancée dans un sermon prêché le 25. Janvier 1671. cette proposition étoit: *Que pour prêcher & confesser dans la ville de Roye, il falloit avoir l'approbation de l'évêque d'Amiens, & la nomination du chapitre.* C'est ce que deux arrêts du parlement de Paris avoient décidé en 1668. & en 1669. Mais cette proposition donna occasion à M. Favre de renouveller sa contestation, ce qui engagea M. le Clerc à faire imprimer son sermon avec l'approbation de dix-huit docteurs. M. Favre presenta requête au roi contre ce doyen, qui y répondit par une autre requête aussi présentée à sa majesté, & ensuite par une seconde. Un ami instruisit de l'affaire par une lettre rendue publique; M. le Clerc publia aussi un long mémoire, qu'il presenta aux commissaires que le roi avoit nommés pour en connoître. On vit de plus un écrit contenant des reflexions sur un imprimé, qui contient la déduction des motifs qui avoient porté M. Favre à censurer le sermon de M. le Clerc; plus, d'autres reflexions pour les doyen, chanoines & chapitre de l'église de Roye, sur un imprimé qui a pour titre: *l'Etat de l'Eglise de S. Florent de Roye*; ces deux écrits sont fort longs, mais très-solides.

FAUSTE, évêque de Riés, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732.* 1°. *on dit que* S. Hilaire d'Arles fit asseoir Fauste entre Maxime de Riés & Theodore de Frejus. On ignore le siege de ce dernier. Le Theodore évêque de Frejus, qui se brouilla avec Fauste, a vécu depuis le Theodore qui étoit en la compagnie de S. Hilaire. 2°. L'abbé Gervaise, frere de l'ancien abbé de la Trappe, de même nom, a fait imprimer la lettre de Fauste à Lucide à la fin de son histoire de Boëce, en françois avec l'original latin. Cette lettre est differente du traité de Fauste, *De la grace & du libre arbitre*, qui ne fut fait qu'après. 3°. On a imprimé six des sermons de Fauste, non encore publiés, dans la *Collectio amplissima veterum monumentorum*, des peres Martenne & Durand, *tom.* 9. 1733. *in fol.* à Paris 4°. *Au lieu de* Bertel, *lisez partout* Bartel.

FAYDIT, (Pierre) *dont on a parlé dans le Moreri. Ajoutez* à ses ouvrages des *Eclarcissemens sur la doctrine & sur l'histoire ecclesiastique des deux premiers siecles*, en 1695. *in* 8°. sous le titre de *Maestricht*. Il y a plus d'une opinion singuliere dans cet ouvrage. L'auteur s'efforce entr'autres de montrer que le systême des Valentiniens n'étoit qu'allégorique, & n'avoit rien, bien entendu, que de catholique. Cet ouvrage est le même que plusieurs auteurs citent sous le titre de *Memoires contre les Memoires de M. de Tillemont*, & qui fut supprimé. L'abbé Faydit est encore auteur de bien des pieces de poësie françoise, imprimées en feuilles volantes ou en differens recueils. On en trouve plusieurs dans l'*Histoire de la vie & des ouvrages de M. Arnauld*; dans le recueil des pieces faites à l'honneur de ce docteur; dans celle du different de M. de Santeul avec les Jesuites, & ailleurs. *Dans le Moreri, éditions de* 1725. & *de* 1732. *on dit bien que* l'abbé Faydit fut obligé de sortir de l'Oratoire en 1671. *il falloit ajouter que ce fut*, parce que malgré la défense des superieurs il avoit donné un ouvrage Cartesien, intitulé: *De mente humana juxta placita Neotericorum.* L'abbé Faydit fit encore sur le même sujet, si ce n'est pas le même ouvrage, *Universæ philosophiæ systema Cartesianum*, brochure de huit pages, grand *in quarto*, avec une dédicace latine *au pere Jean-François Senault, superieur general de l'Oratoire, & à tous ceux qui dans la congrégation de l'Oratoire aiment la doctrine de Descartes, afin qu'il leur soit permis de l'enseigner dans les écoles;* ce sont les termes du titre de l'épitre dédicatoire. On trouve à la fin de tout l'écrit, que ce systême avoit été débité à Orleans par un frere de l'Oratoire nommé Faydit, qui disoit être envoyé par son general pour enseigner la philosophie à Saumur; & que cette doctrine avoit été soutenue à Condom au mois de Juillet, où présidoit le pere Louis Bouilleroi. L'abbé Faydit a fait encore la *Télemacomanie*, mauvaise critique du Télemaque de M. de Fenelon. C'est un gros volume *in* 12.

FAYE, (Jacques) seigneur d'Espeisses, &c. *Ajoutez à son article qu*'il fut enterré dans l'église de Notre-Dame de Senlis, où l'on voit cette épitaphe.

*Jac.* FAIO SPESSÆO,
*Bartholom. fil.*
*Vixit annos XLV.*
*Menses IX. dies XXV.*
*Obiit XII. Kal. VIII. breis.*
*M. D XC.*
*KAR. F. F.*

*Qui jacet hic* FAIUS *virtute insignis avita*
*Francigenum mores, majestatemque labantis*
*Imperii, fletu eloquio, caput obtulit hosti:*
*Artibus, ingenio, & nulli pietate secundus.*

DESPESSES *fut sçavant, genereux, plein de foi,*
*Loué des Polonois, prisé dans l'Allemaigne,*
*Haï des factions, odieux à l'Espaigne.*
*Il vint devant Paris finir aux pieds du Roi.*
*Ce lieu garde ses os, & les rives de Loire*
*Conservent à jamais l'honneur de sa memoire.*

ΠΑϹ ΑΡΕΤΗ ϹΟΦΙΗ ΤΕ ΜΕΤ ΕΥΕΠΙΗϹ ΠΑΡΑ ΦΑΙΟΥ,
ΑΦΘΙΤΟΝ ΕΝϹΤΑΖΕΙ ΛΑΡΝΑΚΙ ΤΗΔΕ ΦΑΟϹ.
ἐμοὶ δὲ μὴ ΓΕΝΟΙΤΟ ΚΑΥΧΑϹΘΑΙ εἰ ΜΗ ΕΝ ΤΩ ϹΤΑΥΡΩ.

Ces mots signifient: *Omnis virtus sapientiaque cum facundia à Faio incorruptum (liquorem) instillat urna, ex qua lumen. Absit gloriari nisi in cruce.* On trouve plusieurs pieces imprimées de Jacques Faye, entr'autres une *Harangue prononcée aux Etats de Pologne tenus à Stenzic, l'an* 1575. Il la prononça en latin, & on l'a traduite en françois. Le recueil de pieces où l'original & la traduction sont imprimées est un volume *in* 8°. imprimé à Paris en 1635. On trouve aussi dans ce recueil une lettre dudit sieur d'Espeisses au roi Henri III. & plusieurs lettres du roi, de la reine mere & du cardinal Hosius, qui lui sont adressées, &c. Parmi les opuscules de Loysel, sur la fin, on trouve quelques lettres du roi Henri IV. à Jacques Faye d'Espeisses, & la longue remontrance que le même d'Espeisses, étant avocat general, fit au mois d'Avril 1587. pour le rétablissement de la mercuriale au parlement, laquelle depuis plus de vingt-sept ans n'avoit été tenue. Dans le même recueil on trouve une lettre très-curieuse de M. Gillot, conseiller au parlement de Paris, à M. de Sainte-Marthe, tresorier de France en la generalité de Poitiers, contenant un éloge & des particularités de la vie de M. Faye. On y apprend *ce qui n'a point été dit dans le Moreri*, que sa mere étoit de la famille des Violes; qu'il eut à onze ou douze ans Helias André pour précepteur, & qu'il étudioit au college de Presles, où il surpassoit tous ceux de son âge, qu'à treize ans il prit les leçons de Turnebe & de Ramus, & qu'à cet âge il traduisit un livre de l'eneïde de Virgile, en vers grecs, & un d'Homere en vers latins. A l'âge de quinze ans on l'envoya à Poitiers où il demeura trois ans, négligeant l'étude & donnant dans la débauche. M. Gillot étant venu dans cette ville après ces trois ans, le détourna autant qu'il put de ce genre de vie, & renouvella en lui l'amour de l'étude. Pendant que le docteur qu'ils écoutoient faisoit ses leçons, de Faye les tournoit sur le champ en vers latins. Peu après il mit en vers hexametres latins les trois livres des Institutes de Justinien. De retour à Paris, il fréquenta le barreau jusqu'en 1567. que son pere lui resigna sa charge de conseiller, *comme on l'a dit dans le Moreri*. Il faut encore remarquer que le pere de M. de Faye est lui-même auteur de deux livres, l'un appellé *Energumenicus*, l'autre *Alexiacus*, & que c'est à lui que Cujas a dedié les deux premiers livres de ses observations. Blanchard, dans la genealogie de la maison de Faye, rapportée dans son livre des presidens à mortier, a oublié *Laurent Faye, docteur en loix & en decret, & maître des requêtes de l'hôtel du roi*, après le milieu du XIV. siecle.

FAYE, (Jean-Elie Leriget de la) de l'académie royale des sciences de Paris, né à Vienne en Dauphiné le 15. Avril 1671. de PIERRE Leriget de la Faye, écuyer, receveur général des finances de Dauphiné, & de *Anne* Heraut, montra dès son enfance beaucoup d'amour pour les sciences sérieuses. Le pere Loup Jesuite, habile mathematicien, lui ayant connu ce penchant, lui apprit les élemens de géometrie, & eut en lui un disciple capable de lui faire honneur. Mais M. de la Faye impatient de prendre le parti des armes, s'enrôla à l'âge de dix-neuf ans comme simple cavalier, & se trouva en cette qualité à la bataille de Fleurus. Il entra ensuite dans les mousquetaires du roi, de-là il fut enseigne dans le régiment des gardes, & en 1703. il fut capitaine aux gardes. Il étoit à la bataille de Ramilli & à celle d'Oudenarde. Dans cette derniere il commandoit un bataillon, & se distingua beaucoup. Il s'est trouvé aussi au siege de Douai & du Quesnoi dans une même campagne. Cependant il ne laissoit pas sa géometrie oisive. Il levoit des plans, il imaginoit des machines pour le passage des rivieres, ou pour le transport des pieces d'artillerie, &c. par-là il se fit un accès fort agréable auprès de feu M. le duc de Bourgogne ; & M. de la Faye presenta à ce prince un projet pour enrégimenter un nombre d'ouvriers capables d'executer tous les ouvrages necessaires à la guerre : mais la paix s'étant faite, ce projet qui avoit été fort goûté, devint inutile. La paix ayant rendu M. de la Faye aux mathématiques, il en fit une étude plus suivie, & s'appliqua particulierement à la méchanique & à la physique experimentale. Il fut reçu à l'académie des sciences en 1716. & cette compagnie a souvent vû des fruits de sa science & de son experience, entr'autres une machine à élever les eaux qu'il avoit fondée sur une idée géometrique assez fine & assez neuve. Il a expliqué aussi la formation des pierres de Florence, qui sont des tableaux naturels de plantes, de buissons, quelquefois de clochers & de châteaux. Ces deux memoires sont imprimés dans les memoires de l'académie des sciences pour l'année 1717. Il mourut l'année suivante 1718. le 20. Avril, âgé de quarante-sept ans. * Son éloge par M. de Fontenelle, dans l'*Histoire de l'académie des sciences.*

FAYE, (Jean-François Leriget de la) frere puîné du précedent, eut plus de goût pour les sciences agréables que pour les sérieuses qui avoient été le partage de son frere. Il suivit d'abord, comme cet aîné, le parti des armes, & il a été mousquetaire, lieutenant dans le regiment du roi, capitaine d'infanterie dans le regiment de Lassé, & gentilhomme ordinaire chez le roi. Louis XIV. l'avoit nommé son envoyé extraordinaire auprès de la république de Genes. Il avoit été aussi secretaire des commandemens de M. le duc de Bourbon, qui l'a toujours honoré de son estime & de sa confiance ; secretaire de la maison du roi, & secretaire de la province de Bourgogne. En 1713. il étoit au congrès d'Utrecht chargé de diverses commissions, & ce fut lui qui rapporta la ratification des traités au roi Louis XIV. il passa ensuite en Angleterre, où il fut seul pendant six mois chargé des affaires de France auprès de la reine Anne. En 1717. il fit le voyage d'Allemagne par ordre du duc de Bourbon. Il n'y a point de cour dans l'Europe où il n'ait voyagé, & où il ne se soit fait estimer par son esprit, sa politesse & son extrême douceur. Il étoit d'ailleurs amusant, délicat, agréable, ennemi du faste & des airs hautains. Il n'étoit pas sçavant profond ; aussi ne s'en piquoit-il nullement, mais il avoit un esprit juste, beaucoup de sagacité & une excellente mémoire ; & il avoit si bien sçu mettre à profit ses lectures & ses liaisons avec les plus beaux esprits de notre tems qu'aucunes matieres, sur-tout de belles-lettres, ne lui étoient étrangeres. Son talent particulier étoit pour la poësie françoise, mais une poësie naturelle & délicate, où le genie se remarquoit beaucoup plus que l'art. Il y a plusieurs pieces de lui en ce genre dans differens recueils. Une de ses plus belles est son ode apologetique de la poësie françoise contre le système de M. de la Motte en faveur de la prose. M. Titon du Tillet n'en a point parlé dans l'article qu'il a donné à M. de la Faye dans son *Parnasse François*, in folio, *page 633.* Elle se trouve dans la derniere édition des œuvres du théâtre de M. de la Motte, en deux volumes in 8°. M. de la Faye est mort à Paris le 11. Juillet 1731. dans la cinquante-septiéme année de son âge. Il étoit alors secretaire du cabinet du roi. Il étoit aussi de l'académie Françoise où il avoit été reçu en 1730. *Voyez* l'éloge que M. de Crebillon, qui lui a succedé à cette académie, a fait de son prédecesseur dans son remerciment en vers françois, & ce qu'en a dit M. Hardion dans l'elegante réponse qu'il a faite au discours poëtique de M. de Crebillon. Les poëtes ont pleuré la mort de M. de la Faye, & l'on trouve plusieurs pieces en vers françois & en vers italiens dans les *Mercures de 1731.* en commençant par celui de Juillet. * *Mem. du tems.*

FAYETTE, (Marie-Magdeleine Pioche de la Vergne, comtesse de la) étoit fille d'AYMAR, seigneur de la Vergne, gouverneur du Havre de Grace, maréchal des camps & armées du roi, & de *Marie* de Pena. Elle fut mariée en 1655. à *François* comte de la Fayette, seigneur de Nades, &c. & se distingua encore plus par son esprit & par ses écrits, que par sa noblesse & l'estime que l'on avoit pour elle à la cour de France. Protectrice des gens de lettres, cultivant elle-même avec soin les beaux arts, & tout ce qui pouvoit orner son esprit, elle fut recherchée par les plus beaux genies de son tems, & elle les aima tous autant qu'ils l'estimerent. M. Huet, mort ancien évêque d'Avranches, un des hommes les plus habiles de son siecle, fut étroitement lié avec elle. Le celebre Jean-Regnaud de Segrais, obligé de quitter la maison de la duchesse de Montpensier, dite *Mademoiselle*, trouva chez elle une retraite aussi utile qu'honorable. M. de la Fontaine & plusieurs autres l'eurent aussi pour amie & pour bienfaitrice. L'abbé Menage l'a celebrée dans un grand nombre de ses vers : mais madame de la Fayette ne cherchoit point ces louanges, elle les fuyoit même ; & quoique les écrits qui sortoient de sa plume la fissent considerer comme une des premieres entre celles de son sexe qui se distinguoient par leur esprit, elle n'aimoit pas qu'on lui en parlât. Elle laissa même passer sous le nom de *Segrais*, le roman intitulé *Zaïde*, qui a été imprimé tant de fois, mais qui malgré l'esprit qui y brille, est toujours un roman. Il est certain que c'est l'ouvrage de madame de la Fayette, & que M. de Segrais n'y a eu d'autre part, comme il le dit lui-même dans le *Segresiana*, que d'avoir contribué à la disposition du roman. Ce fut pour cet ouvrage que M. Huet composa son traité *de l'origine des Romans*, dans lequel on est surpris de voir l'approbation qu'il donne à ces sortes d'ouvrages. Ce traité, d'ailleurs rempli d'érudition, est écrit en forme de lettre adressé à madame de la Fayette. Cette dame a composé encore d'autres romans aussi ingenieusement écrits, sçavoir, *la Princesse de Montpensier*, & *la Princesse de Cleves* ; celui-ci a été attaqué avec beaucoup d'esprit par feu M. du Trousset de Valincour, qui en fit la critique, n'ayant pas encore vingt-deux ans. M. de Segrais a eu quelque part à ces deux derniers romans. La princesse de Montpensier parut en 1662. La princesse de Cleves est de l'an 1678. La critique de M. de Valincour est de la même année. Madame de la Fayette est morte en Mai 1693. En 1731. on a imprimé de cette dame des *Memoires* de la cour de France pour les années 1688. & 1689. Ce petit ouvrage est bien écrit, & contient des anécdotes curieuses. Madame de la Fayette avoit écrit beaucoup d'autres memoires sur l'histoire de son tems, qui se sont égarés par la facilité que M. l'abbé de la Fayette son fils a eu de communiquer les manuscrits de sa mere. M. de Callieres a mis cette dame dans sa pleiade des dames illustres de son tems, à la fin de sa *Science du monde.* * Huet, *Origines de Caen, seconde édition, page 409.* & dans son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus, pag. 204. 235. &c.* *Mem. du tems.*

FAYETTE, famille, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. corrigez & ajoutez ce qui suit. En parlant des enfans de* JEAN de la Fayette II. du nom, on nomme *Louise* fille d'honneur de la reine, ensuite religieuse de la Visitation. Elle se nommoit *Louise-Angelique*. Elle n'avoit

gueres que dix-sept ans lorsqu'elle s'arracha de la cour, aux amitiés de Louis XIII. & à la jalousie du cardinal de Richelieu, qui la voyoit avec peine si avant dans la bienveillance du roi qui ne cessa point de l'aimer & qui lui rendit plusieurs visites, mais aucune en secret. Le pere Caussin, Jesuite, à qui elle avoit donné sa confiance peu de tems avant qu'elle se retira, ne discontinua point de la conduire, en la voyant quelquefois & en lui écrivant. Lorsque ce pere fut disgracié, parce qu'il ne plaisoit plus au cardinal, qui l'avoit fait lui-même confesseur du roi, il écrivit encore de Quimper où il fut exilé, & sans liberté, à madame de la Fayette. Il y a entr'autres une fort longue lettre françoise qu'il lui écrivit de sa prison en 1637. que l'on ne connoît que manuscrite. On y lit toute l'histoire de la retraite de madame de la Fayette, qui, selon le pere Caussin, se retira volontairement, & malgré le roi & presque toute la cour, excepté le cardinal & ses partisans dont il est parlé fort peu favorablement dans cette lettre. On trouve une partie de ce qui y est dit dans une très-longue lettre latine du même pere Caussin à son general Mutio Vitelleschi, datée encore de Quimper en 1643. & qu'on a imprimée dans le second volume du recueil intitulé, *Tuba magna, &c.*

FECHT, (Jean) theologien Lutherien, né à Sultzbourg dans le Brisgow en 1636. étoit fils d'un pasteur du même lieu qui appartient au marquis de Bade-Dourlach. La guerre ravageant alors ce pays, Fecht passa neuf ans de sa jeunesse à Basle, après quoi on l'envoya au college de Roeteln, & depuis à l'école de Dourlach. En 1655. il alla à Strasbourg où il étudia pendant six ans sous les plus habiles professeurs qui fussent alors dans cette ville. Il visita ensuite les plus fameuses universités d'Allemagne, & en 1666. il fut créé licentié en theologie à Giessen: il avoit déja reçu alors une vocation pour le pastorat de Langendentzlingen, & pour la charge du président des synodes dans le comté de Hochberg. Deux ans après il fut nommé second chapelain du marquis de Bade-Dourlach, & professeur en hebreu & en metaphysique. Il eut en même tems les titres de conseiller ecclesiastique & consistorial. En 1669. il fut premier chapelain du prince, & professeur en theologie à Dourlach. Lorsque les François brûlerent cette ville en 1689. Fecht y perdit presque tout son bien, mais en 1690. il fut appellé à Rostock pour y occuper les charges de surintendant des églises & de professeur en theologie. Il demeura le reste de ses jours dans cette ville, quoiqu'on l'ait souvent appellé ailleurs, & il y mourut au mois de Mai 1716. Il avoit épousé une demoiselle Obrecht de Strasbourg dont il eut sept enfans. L'aîné de ses fils est conseiller de la cour & de la légation auprès du duc de Mecklembourg. Fecht a publié un grand nombre d'ouvrages, dont le catalogue est joint à la harangue que M. Krackewitz prononça à sa louange. * *Voyez* cette harangue.

FELIBIEN, (André) *Ajoutez à ce qu'on a dit de ses ouvrages dans le Moreri, édition de 1725.* un dialogue entre la poësie & la peinture qui se disputent la gloire de celebrer les actions de Louis XIV.

FELIBIEN, (Jacques) frere d'André, &c. *Ajoutez à son article, que* ce qui a paru de son commentaire latin sur l'Ecriture-Sainte en un volume *in quarto*, à Paris en 1704. n'est que le Pentateuque & les deux premiers livres des Rois. Dom Liron, Benedictin, dans sa *Bibliotheque Chartraine*, a parlé des Felibiens, mais ce qu'il en dit est très-peu exact.

FELIBIEN, (Jean-François) écuyer, sieur des Avaux & de Javercy, conseiller & historiographe du roi & de ses bâtimens, arts & manufactures de France, étoit second fils d'*André* Felibien & de *Marguerite* le Maire, & succeda à son pere en 1695. dans les places d'historiographe des bâtimens, & de garde du cabinet des antiques. Il a été aussi secretaire de l'académie royale d'architecture, & ci-devant l'un des pensionaires & tresorier perpétuel de l'académie des inscriptions & belles lettres. Il est mort à Paris le 23. Juin 1733. âgé d'environ soixante-quinze ans. Il étoit d'une famille fort connue dans la république, *comme on peut le voir dans l'article qui suit & dans le Dictionaire historique de Moreri des éditions de 1725. & sur-tout de 1732.* Homme de beaucoup d'esprit lui-même, & d'une érudition assez étendue, il a donné aussi plusieurs ouvrages qui sont estimés. Le plus considerable est son *Recueil historique de la vie & des ouvrages des plus celebres architectes*, qu'il publia en 1687. *in* 4°. & qui a été plusieurs fois réimprimé à Paris & dans les pays étrangers avec les *Entretiens sur la vie & les ouvrages des Peintres* d'André Felibien son pere. *Jean-François* a donné encore les plans & les descriptions de deux des plus belles maisons de campagne de Pline *le Jeune*, sçavoir le Laurentin & la maison de Toscane, en 1699. & réimprimés à Amsterdam en 1706. & encore depuis; il y a joint une dissertation touchant l'architecture antique & gothique; la description de la nouvelle église de l'hôtel royal des Invalides, avec un plan general de l'ancienne & de la nouvelle église en 1702. Une description sommaire de Versailles ancienne & nouvelle, avec des figures, en 1703. *in douze*, avec la description & l'explication des tableaux, statues & autres ornemens de ce lieu. Une description complette de l'église des Invalides, en 1706. *in fol.* Jean-François Felibien avoit épousé le premier Septembre 1712. *Catherine* Minet, fille de *Louis* Minet, conseiller secretaire du roi, & avocat aux conseils, & d'*Elisabeth* Mouffle: il en avoit eu onze enfans qui sont tous morts jeunes. * *Memoires du tems. Mercure d'Août 1733.*

FELIBIEN, (Dom Michel) de la famille de MM. Felibien des Avaux si féconde en gens de lettres, fils d'*André* Felibien, nâquit à Chartres en 1665. Il se retira à l'âge de dix-sept ans dans la congrégation de saint Maur, où il a soutenu dignement la réputation que ceux de son nom se sont si justement acquise dans la république des lettres. On a de lui l'*Histoire de l'abbaye de saint Denys*, avec de sçavantes dissertations; c'est un volume *in fol.* qui fut imprimé à Paris en 1706. & dans lequel on trouve beaucoup de recherches & d'érudition. En 1699. il avoit fait imprimer une *Lettre circulaire sur la mort de Madame de Harcourt, abbesse de Montmartre.* En 1711. il donna *La vie de madame d'Humieres, abbesse & réformatrice de l'abbaye de Monchi*, à Paris *in* 8°. Il y a à la fin de cette vie un petit écrit de cette vertueuse abbesse, intitulé: *Sentimens de pieté sur l'Eucharistie, tirés des Pseaumes.* MM. les prevôt des marchands & échevins de la ville de Paris informés du merite de dom Felibien, le choisirent pour écrire l'histoire de cette ville: il en publia en 1713. le projet qui fut inséré dans le journal des sçavans de Paris, au 26. Juin de la même année, & il travailla sérieusement à le remplir; mais sa mort arrivée dans l'abbaye de saint Germain des Prés le 10. Septembre 1719. l'ayant empêché d'achever ce travail, dom Lobineau le continua, & fit imprimer cette histoire en cinq volumes *in fol.* à Paris en 1725. Les trois derniers volumes ne contiennent que des preuves. Les deux premiers qui sont historiques sont très-superficiels. Dom Felibien a encore composé la vie de saint Anselme, avec des reflexions sur les ouvrages de ce saint docteur. Cet écrit n'est point encore imprimé.* *Mem. du tems.* Dom le Cerf, dans sa *Bibliotheque des auteurs de la congrégation de saint Maur.* Voyez LOBINEAU.

FELLER, (Joachim) licentié en theologie, & professeur en poësie à Lipsic, nâquit à Zwickau en 1638. Ses talens lui attirerent dès son bas âge l'estime de tous ceux qui le connurent, ou qui en entendirent parler. Il n'avoit que treize ans lorsqu'il écrivit sur la Passion de Jesus-Christ un poëme qui merita d'être applaudi. M. Baillet auroit pû à juste titre lui donner place dans ses *Enfans devenus celebres par leurs études.* Feller eut pour précepteur Daumius, homme celebre, à qui un tel disciple fit honneur, & qui se glorifia lui-même d'avoir été son maître. Lorsque Feller alla à Leipsic, Daumius le recommanda aux sçavans les plus distingués de cette ville, qui se firent un plaisir de lui donner chez eux une entrée libre. Thomasius, l'un d'eux, lui confia l'instruction de ses enfans, & lui ouvrit sa riche & curieuse bibliotheque. En 1660. Feller prit le degré de maître-ès-arts, & se distingua tant dans les theses qu'il soutint, que dans les leçons particulieres qu'il fit.

Enfin, il fut nommé professeur en poetique. En 1676. on lui donna la charge de bibliothequaire de l'academie. Il mit d'abord la bibliotheque en meilleur ordre, publia un catalogue des manuscrits qui s'y trouvent, & l'ouvrit une fois par semaine en faveur du public. Il faisoit des vers latins avec une grande facilité, & il s'acquit par ses poësies l'estime de l'empereur, des électeurs de Saxe & de Brandebourg, du duc de Florence & d'autres princes. Il travailla aussi avec beaucoup de soin aux actes de Leipsic, & comme il y mêloit souvent ses propres reflexions, sa liberté déplut à quelques sçavans, & lui attira plusieurs querelles avec Jacques Gronovius en particulier, Eggelinge & Charlotte Patin. Il mourut d'une maniere tragique : s'étant levé pendant la nuit, & approché d'une fenêtre étant à moitié endormi, il tomba dans la rue, & mourut de ses blessures le 4. Avril 1691. Outre les ouvrages dont on a parlé dans cet article, on a encore de lui, *Cygni quasimodo geniti, sancta vita virorum celebrium Cygnea natorum, Supplementum ad Rappolti commentarium in Horatium, Flores philosophici ex Virgilio collecti ; Nota in Lotichicii eclogam de origine domus Saxonica & Palatina.* Ses theses & les poësies latines recueillies feroient ensemble un volume considerable. Il avoit commencé un panegyrique de l'empereur Leopold, qu'il devoit publier sous le titre de *Leopoldina* : mais cet ouvrage n'est point achevé. * Clarmundi, *vita, page 4. &c.*

FELQUIER, de FALTIER, ou de FAVERIO, (Arnaud) cardinal, archevêque d'Arles, étoit né au château de Mirremont, dans la Guienne. Gilles Duport, dans son *Histoire de l'Eglise d'Arles*, ouvrage assez curieux, le nomme *Arnoul* ou *Arnaud de Faltuerio.* Felquier fut fait archevêque d'Arles en 1308. à la priere de Robert roi de Naples & comte de Provence, quatre ans après que Clement V. dont il étoit aumônier, eut établi son siege à Avignon. Il fut fait en 1310. cardinal & évêque de Sabine. Clement V. qui connoissoit sa capacité pour les affaires, l'envoya legat en Italie. Felquier mourut à son retour, à Avignon l'an 1317. Ciaconius s'est trompé en disant que ce fut lui qui couronna l'empereur Henri VII. & Saxi a suivi cette erreur, de même que plusieurs autres auteurs. On a confondu mal-à-propos ce prelat avec Arnaud de Pelagrue aussi cardinal. Onuphre s'est trompé aussi en mettant la mort de Felquier en 1311. & Ciaconius en la plaçant en 1313. Elle arriva, comme on vient de le dire, en 1317. Gaillard ou Galliard Saumatte, son frere, évêque de Maguelonne en Provence, eut après lui l'archévêché d'Arles, & le cardinal Guillaume Godin celui de Sabine. * Bernard Guy, *in Clement. V.* Villani, *lib. 9. c. 42.* Frizon, *Gallia purpurata.* Ughelli, *Italia sacra.* Aubert, *Histoire des Cardinaux, &c.* Duport, *Histoire de l'Eglise d'Arles, page 207. de la seconde édition, &c.*

FENELON, (François de Salignac de la Motte) archevêque duc de Cambrai, étoit d'une maison ancienne, & distinguée depuis long-tems par ses alliances, & par les dignités qu'elle a eues dans l'Eglise & dans l'état. Il nâquit au château de Fenelon en Perigord le 6. Août 1651. de Pons de Salignac, marquis de Fenelon, & de *Louise* de la Cropte, sœur du marquis de Saint-Abre. Il fut élevé jusqu'à l'âge de douze ans dans la maison paternelle, & dès sa plus tendre jeunesse il donna des marques singulieres d'un beau naturel, & d'une grande vivacité d'esprit. On l'envoya à l'université de Cahors y commencer ses études, qu'il alla achever à Paris sous les yeux d'Antoine marquis de Fenelon, lieutenant general des armées du roi. Ce seigneur qui avoit beaucoup d'esprit & de pieté, & une valeur distinguée, le traita comme son propre fils & eut soin de bien cultiver ses talens. Le jeune Fenelon qui étoit entré dans l'état ecclesiastique, prêcha à l'âge de dix-neuf ans avec beaucoup d'applaudissement. Mais le marquis de Fenelon craignant que son neveu ne se produisît trop tôt, & apprehendant pour lui les écueils de la vanité dans un âge si peu avancé, lui fit prendre la resolution d'imiter pendant plusieurs années le silence de Jesus-Christ. L'abbé de Fenelon s'appliqua plus que jamais à cultiver son esprit & son cœur par les études & par les vertus convenables à son état, sous la conduite de M. Tronson, superieur de saint Sulpice à Paris. A l'âge de vingt-quatre ans il entra dans les ordres sacrés, & en exerça toutes les fonctions. Il se prêtoit aux travaux les plus pénibles dans la paroisse, & ne croyoit rien au-dessous de lui dans un ministere où tout est au-dessus de l'homme. Environ l'âge de vingt-sept ans, M. de Harlai, archevêque de Paris, le fit superieur des Nouvelles-Catholiques, rue sainte Anne, où ayant fait connoître le talent qu'il avoit de persuader, le roi le nomma chef d'une mission sur les côtes de Saintonge & dans le pays d'Aunis l'an 1686. pour travailler à la conversion des heretiques. L'abbé de Fenelon n'accepta cette commission qu'à condition qu'on ne se serviroit point d'autres armes que de la parole & de la charité, & il éprouva en effet que c'étoient les seules qui fussent capables de faire des conversions sinceres & solides. Ces missions finies, M. de Fenelon revint à Paris, où il reprit ses fonctions de superieur des Nouvelles-Catholiques. Il fut nommé vers ce tems-là à l'évêché de Poitiers, mais la nomination n'eut point de lieu. Toujours occupé des fonctions de son état & de l'étude, on le voyoit alors très-rarement à la cour, & souvent en chaire prêchant des sermons d'éclat, ou s'occupant à des entretiens familiers sur des matieres de religion. On a imprimé depuis sa mort un recueil de ses sermons, *in douze*, en un volume. Mais le premier fruit qui sortit de sa plume & qui fut rendu public alors est un traité sur *le ministere des Pasteurs*, volume *in 12.* qui fut imprimé en 1688. Il connoissoit dès ce tems-là M. Bossuet, Evêque de Maux, avec qui il entretint un commerce intime. M. le marquis de Fenelon avoit encore procuré à son neveu la connoissance de plusieurs personnes distinguées à la cour, entr'autres de M. le duc de Beauvilliers, & ce fut à la priere de ce seigneur que l'abbé de Fenelon écrivit son traité *de l'Education des filles.* Ce petit ouvrage, qui a été fort bien reçu du public, fut imprimé en 1688. & a été plusieurs fois réimprimé depuis. En 1697. on le donna à Amsterdam avec un petit traité du chevalier de la Chetardye, intitulé : *Instruction pour une jeune Princesse* ; & en 1715. il fut réimprimé à Paris augmenté d'une lettre de M. de Fenelon même, contenant des *Avis à une dame de qualité sur l'éducation de M^e sa fille unique.* M. de Beauvilliers charmé de ce traité *de l'Education des filles*, fit connoître à Louis XIV. le mérite de l'auteur, & sa majesté le nomma peu de tems après précepteur de M. le duc de Bourgogne, du roi d'Espagne, & de M. le duc de Berri. M. l'abbé de Fenelon entra chez les princes à l'âge de trente-huit ans, au mois de Septembre 1689. & c'est à l'éducation qu'il leur donna, que l'on est redevable de plusieurs de ses ouvrages, entr'autres de son *Telemaque* & de ses *Dialogues des Morts.* Tout le monde connoît & estime le premier ouvrage ; les principales reflexions qui s'y trouvent avoient été données pour theme à M. le duc de Bourgogne ; mais cet ingenieux roman, que l'on peut regarder comme un excellent poëme épique en prose, ne put être sitôt rendu public. On en imprima d'abord une petite partie, mais il n'y en avoit encore que deux cens huit pages d'imprimées lorsque le roi en fit arrêter l'impression, & il n'a pas été permis de l'imprimer en France tant que ce prince a vécu. Les éditions que l'on en a depuis celle de Bruxelles en 1703. qui est la premiere, jusqu'à celle de Paris 1717. sont toutes défectueuses, parce qu'elles ne furent rendues publiques que sur des copies imparfaites qui s'étoient échapées. En 1717. la famille de M. de Fenelon le publia enfin d'après le manuscrit même de l'auteur. Cet ouvrage a eu plusieurs critiques qui ne lui ont rien ôté de son merite. L'abbé Faydit fit contre lui *la Telémacomanie*, qui est, dit un auteur, le prototype de l'extravagance pedantesque. Le sieur de Gueudeville, Benedictin apostat, en a fait une critique generale & particuliere, où il y a beaucoup plus de finesse & d'esprit, & on la lit avec plaisir. L'édition de Telemaque de 1717. est ornée d'un discours préliminaire sur la poësie qui est de M. de Ramsay, gentilhomme Ecossois. M. Titon du Tillet s'est mépris en donnant cette dissertation à M. de Fenelon. On trouve à la fin de cette édition du Tele-

maque une ode de l'auteur en vers françois où il y a beaucoup de poësie. A l'égard des *Nouveaux dialogues des Morts*, il en avoit déja paru une partie pendant la vie de l'auteur, mais on les a réimprimés plus entiers & plus corrects après sa mort, en deux volumes *in* 12. On a ajouté à la fin du second un recueil de fables, & quelques morceaux d'histoire que M. de Fenelon avoit faits pour l'éducation de M. de Bourgogne: mais ces ouvrages ne sont point finis, & l'on ne croit pas que l'auteur les eût donnés en cet état. *L'abregé des vies des anciens Philosophes*, qui est encore un fruit de l'éducation donnée à M. le duc de Bourgogne, est un peu plus achevé: c'est un *in* 12. imprimé à Paris en 1726. On y trouve aussi un recueil des plus belles maximes des philosophes. Comme les vies de Socrate & de Platon n'étoient pas dans le manuscrit, le pere du Cerceau, Jesuite, se chargea de les faire, & on les trouve en effet de sa composition dans ce recueil. Cet ouvrage au reste, a été contesté à M. de Fenelon, & M. de Ramsay, qui a demeuré avec lui les quatre ou cinq dernieres années de sa vie, a prétendu dans une lettre inserée dans le mois de Juin du Journal des sçavans de 1726. que cet abregé de la vie des anciens philosophes n'étoit nullement une production de M. de Fenelon; mais M. Baudouin chanoine de Laval, qui avoit été precepteur de M. le duc de Luynes, plus instruit de ce fait a assuré cet ouvrage à M. de Fenelon par une lettre inserée dans le même journal, au mois d'Octobre de la même année. Cet habile chanoine témoigne dans la même lettre que M. de Fenelon avoit fait encore pour les princes une traduction excellente de l'éneïde de Virgile, & qu'il l'avoit vûe manuscrite entre les mains de M. le duc de Beauvilliers. Pendant six ans que M. de Fenelon resta à la cour, il n'avoit pour tout benefice qu'un prieuré de mediocre revenu, que M. l'évêque de Sarlat son oncle lui avoit resigné. Le roi lui donna enfin l'abbaye de S. Valery, & quelques mois après l'archevêché de Cambrai, pour lequel il fut sacré en 1695. mais en l'acceptant à condition de passer neuf mois à Cambrai, & trois mois auprès des princes, il remit son abbaye, & se défit en même-tems de son prieuré. La haute faveur où il étoit alors sembloit annoncer une élevation encore plus grande, mais il s'éleva contre lui un orage qui l'éloigna à jamais de la cour. C'est la fameuse affaire du Quiétisme. Ses liaisons avec la celebre madame Guyon le rendirent suspect des mêmes erreurs que l'on apperçut dans les livres de cette dame; il prit en effet sa défense lorsqu'elle fut attaquée sur ses mœurs, & il dressa un memoire pour sa justification de concert avec MM. les D.... de B.... & de C.... Il fut ensuite nommé pour examiner ses ouvrages avec MM. Bossuet évêque de Meaux, de Noailles alors évêque de Châlons, & Tronson superieur de saint Sulpice: il fit à cette occasion un extrait d'un grand nombre de passages tirés des peres Grecs & Latins, & de plusieurs auteurs de la vie spirituelle sur la vie contemplative; il fut de la plupart des conférences qui se tinrent avant la condamnation de madame Guyon, il y adhera quant aux expressions que l'on jugea condamnables dans les ouvrages de cette dame, mais il refusa de condamner sa personne; & peu de tems après ayant donné lui-même sur la matiere de la spiritualité le livre si connu sous le titre de *Maximes des Saints*, *sur la vie interieure*, qui parut au mois de Janvier 1697. *in* 12. il forma une nouvelle querelle qui eut de longues suites, & qui fut l'occasion de quantité d'écrits. On trouva que cet ouvrage contenoit bien des maximes qui s'éloignoient de l'esprit & du langage des Saints. M. Bossuet s'éleva contre avec beaucoup de force; plusieurs des évêques s'unirent à lui & le condamnerent. M. de Fenelon écrivit beaucoup pour se défendre, se justifier, s'éclaircir & s'expliquer lui-même, & néanmoins il ne put empêcher qu'il ne fût renvoyé dans son diocèse au mois d'Août 1697. & que son ouvrage ne fût condamné par un bref d'Innocent XII. daté du 12. Mars 1699. après dix-huit mois d'examen. Ce bref condamnoit le livre & vingt-trois propositions qui en furent extraites. M. de Cambrai se soumit & donna un mandement daté du 9. Avril 1699. par lequel il assuroit le pape, son troupeau & toute l'église de son entiere soumission. Au reste on ne comprit point dans cette condamnation les écrits apologetiques que M. de Cambrai fit pour sa défense & celle de son livre, & qu'il seroit trop long de rapporter ici. Quand cette longue & fatiguante affaire, où M. Bossuet brilla beaucoup par le nombre autant que par la solidité de ses ouvrages, fut entierement assoupie, M. de Fenelon tranquille dans son diocèse, ne s'y appliqua qu'à le regler, & sur-tout à se former un clergé vertueux & éclairé qui pût porter avec lui le poids de l'épiscopat. Il instruisoit aussi par lui-même, & dirigeoit les consciences même de quantité de laïcs. On a imprimé depuis sa mort un *Recueil de lettres* qu'il avoit écrites à ces differentes personnes qui étoient sous sa conduite. Il faisoit souvent la visite de son diocèse, & il la faisoit toujours utilement. Enfin il s'efforçoit d'être le pere de son peuple & le modele de son troupeau par ses soins, sa vigilance, & la régularité de sa conduite. Nous avons de lui une *Ordonnance & instruction pastorale* pour la publication de la constitution de Clement XI. du 17. Juillet 1705. Une instruction pastorale de près de cinq cens pages *in douze*, sur le livre intitulé *Justification du silence respectueux*. Une autre du 10. Fevrier 1704. Une autre pour éclaircir les difficultés proposées contre cette instruction. Une autre de près de huit cens pages, sur l'infaillibilité de l'église touchant les textes orthodoxes. Plusieurs autres sur la signature du formulaire, le cas de conscience, &c. Trois volumes en faveur de la constitution *Unigenitus*, contre le pere Quesnel; des lettres écrites à plusieurs personnes sur ces matieres. Un de ses meilleurs ouvrages sur la religion est son traité de l'*Existence de Dieu par les preuves de la nature*, volume *in* 12. dont on a trois éditions faites à Paris: la troisiéme qui n'a paru qu'en 1726. sous ce titre: *Oeuvres philosophiques, ou, démonstration, &c.* est augmentée d'une seconde partie qui traite des attributs de Dieu, de l'idée de l'être infini, &c. La réfutation de Spinosa qui se trouve dans la seconde & la troisiéme édition est du pere Tournemine, Jesuite. On a encore de M. de Fenelon des lettres sur divers sujets concernant la religion & la métaphysique, qui ont paru *in* 12. en 1718. *Sentimens de pieté, &c.* pour la conduite des mœurs & de la vie interieure, volume *in* 12. plusieurs fois imprimé à Paris chez Babuti. *Oeuvres & lettres spirituelles*, imprimées d'abord en un volume *in* 12. vers 1726. & réimprimées deux fois depuis avec bien des augmentations à Avignon en cinq volumes, la derniere édition est de 1731. On y trouve la même doctrine que dans les maximes des Saints sur la vie interieure. *Sermons choisis* (au nombre de dix) *sur differens sujets*, en 1727. *in* 12. Ces discours qui n'ont été faits que dans la jeunesse de l'auteur, avoient déja été imprimés séparément. *Dialogues sur l'éloquence en general, & sur celle de la chaire en particulier*, à Paris en 1718. *in* 12. Ces dialogues sont augmentés d'une lettre qui avoit déja été imprimée séparément, & qui est écrite à l'académie Françoise; elle traite de la rhetorique & de la poësie: c'est un excellent morceau. M. de Fenelon avoit été reçu à cette académie en 1693. à la place de M. Pelisson, & il avoit été plus d'une fois utile à cette celebre compagnie par son goût pour les belles lettres, & sa grande connoissance de la langue françoise. Ce prélat est mort à Cambrai le 7. Janvier 1715. Après sa mort il se trouva sans argent & sans dettes. M. de Ramsay, son disciple, a composé sa vie, qui a été imprimée à la Haye en 1723. *in* 12. & à Amsterdam en 1727. On y trouve plusieurs lettres & pensées de M. de Fenelon. Mais cette vie n'est proprement qu'une apologie de toute la conduite de ce prélat dans l'affaire du Quiétisme, & on le justifie souvent aux dépens de M. Bossuet évêque de Meaux, dont l'église a approuvé les écrits & la doctrine. Dom Toussaint du Plessis, Benedictin de la congrégation de S. Maur, est tombé dans le même défaut d'une maniere encore plus marquée dans son *Histoire de l'Eglise de Meaux*, qui a été donnée en 1731. & contre laquelle M. de Saint-André, grand-vicaire de Meaux, sous M. le cardinal de Bissi, s'est cru obligé d'écrire & de faire imprimer une lettre, principalement pour justifier la memoire de M. Bossuet. En

1733. on a donné en Hollande une nouvelle édition du *Telemaque*, & une nouvelle vie de l'auteur. * *Memoires du tems. Relation du Quiétisme*, par M. Bossuet. *Relation de l'origine & du progrès du Quiétisme, par* M. Phelypeaux. Titon du Tillet, *Parnasse François*, in fol. *page 554.*

FERAULT, (Jean) Angevin, que quelques-uns ont appellé mal-à-propos *Ferrand*, & que les mémoires du clergé ont eu tort de qualifier de procureur du roi à Angers, étoit fils de *Jean* Ferault *ou* Ferrault, garde de la monnoye & échevin de la ville d'Angers, & maire de la même ville en 1450. & en 1451. Le fils quitta sa patrie, & vint au Mans dans le tems de la réformation de la coutume de ce pays en 1509. Il y fut procureur du roi. On ignore le tems de sa mort. Pendant qu'il étudioit dans l'université d'Angers, ayant remarqué que Louis XII. roi de France, assistoit aux offices de la cathedrale, & prenoit les mêmes distributions que les autres chanoines, il examina dans la suite les raisons de cet usage, & de plusieurs autres privileges des rois de France; cet examen a produit l'écrit intitulé : *Tractatus jura seu privilegia aliqua regni Franciæ continens, seu de privilegiis & juribus regni Francorum, seu Liliorum, per Joan. Ferault jurium licentiatum*, in 8°. à Paris en 1545. Il avoit déja été imprimé auparavant & dédié à Louis XII. qui mourut en 1415. Cette édition est en lettres gothiques, & fut faite à Paris. On trouve aussi ce traité au *tome 2.* des œuvres de du Moulin, *page 539.* édition de Paris en 1681. & au *tome 16.* du recueil des traités de droit, *in fol.* à Venise en 1584. Cet ouvrage, qui est fort estimé & très-curieux, est compris en vingt chapitres, dont chacun contient un des droits ou privileges principaux des rois de France. On trouve dans le chapitre VII. ce qui donna lieu à l'auteur d'étudier cette matiere, & tel que nous l'avons rapporté ci-dessus. On donne encore à cet auteur l'ouvrage suivant, qui n'est peut-être pas different du précédent : *Insignia peculiaria Christiani Francorum regni numero viginti, seu totidem illustrissima Francorum coronæ ac prærogativæ, per Joan. Feraldum, jurium licentiatum, consiliarium fisci ac reipublicæ Cenomanensis procuratorem*, à Paris en 1520. *in* 8°. Jean Ferault avoit eu pour maître le celebre Cosme Guymier, commentateur de la pragmatique-sanction. *Voyez* GUYMIER. Il épousa *Jacquine* Querlavoine, fille de *Raoul* Querlavoine, licentié ès loix, bailli de Sablé, & ensuite avocat du roi dans la sénéchaussée du Mans, qui avoit eu pour pere *Jean* Querlavoine, receveur de Sablé & de Bourlon. Cette famille de Querlavoine est noble & ancienne. Jean Ferault eut de *Jacquine* Querlavoine sa femme, *Vincent* Ferault, chanoine de saint Pierre de la Cour & curé de Domfront. *Marguerite* Ferault femme de *Denys* Heullant, conseiller au presidial du Mans; *Anne* Ferault qui épousa *Mathurin* Quelain, de la Ferté-Bernard, procureur du roi au Mans de la famille de MM. Quelain, de Paris, dont il y a en cinq conseillers de suite au parlement de Paris; & *Catherine* Ferault, mariée à *François* Dagues, sieur de Beauverger, avocat au Mans. * Le Long, *Bibliotheque historique de France, pages 568. 569.* Menage, *Remarques sur la vie de Guillaume Menage, page 320. Mem. manuscrits.* Pinsson, *Préface* de son édition *de la Pragmatique-Sanction.* Continuation manuscrite de l'*Histoire de Sablé, par* l'abbé Menage.

FERMAT, (Pierre de) conseiller au parlement de Toulouse. *Suppléez cet article à celui qui est dans le Moreri.* Pierre de Fermat fut dans le XVII. siecle un de ces heureux genies que la nature a semblé prendre plaisir de rendre propres à tout. Il n'étoit pas seulement l'un des beaux esprits de son tems pour la délicatesse & le goût de la veritable beauté des choses, il avoit encore un genie si vaste, qu'il suffit pour acquerir un assez grand nombre de connoissances éloignées les unes des autres, & pour atteindre presque à la perfection de toutes. Il étoit grand humaniste, poëte délicat tant en latin, qu'en françois & en espagnol, très-versé dans toute l'antiquité & d'un esprit si pénétrant qu'il n'y avoit aucun endroit dans les auteurs, quelque obscur & difficile qu'il fût, dont il ne découvrît aisément le vrai sens. Il étoit de plus très-habile dans la jurisprudence, & il remplissoit sa charge de conseiller au parlement de Toulouse avec une application & une suffisance qui l'ont fait passer pour un des grands jurisconsultes de son tems. Enfin il devint si profond mathématicien, qu'après M. Descartes & M. Pascal, le public n'a trouvé personne à lui preferer parmi ceux qui ont cultivé ces sciences. Il excelloit dans toutes les parties des mathematiques, mais sur-tout dans la science des nombres, dans la geometrie & dans l'optique, comme on le peut voir par les ouvrages qu'il nous a laissés & par les disputes qu'il a eues avec M. Descartes. Ce fut le P. Mersenne, Minime, qui commit ensemble ces deux grands hommes, en envoyant à M. Descartes des objections de M. de Fermat sur ses premiers écrits. Au mois de Novembre 1638. M. de Fermat qui ne croyoit pas être connu de M. Descartes, envoya encore au pere Mersenne des objections sur la dioptrique du premier, mais qu'il n'avoit pas eu le tems de digerer; & M. Descartes à qui le Minime les avoit envoyées, y fit une réponse qu'il adressa au pere Mersenne. M. de Fermat qui avoit prévu cette réponse, avoit travaillé à mieux digerer & à fortifier ses objections, & pendant qu'il y travailloit il reçut la géometrie de M. Descartes qu'il lut avec la même application, & par reconnoissance il envoya à M. Descartes son traité *de maximis & minimis & de tangentibus*, sous le nom de *M. de Carcavi*, qui étoit alors son confrere au parlement de Toulouse. *Cherchez* CARCAVI. Il pria en même-tems M. Descartes d'examiner cet écrit avec autant de liberté que lui-même avoit examiné sa dioptrique : ce qui augmenta la dispute entre ces deux philosophes, & cette dispute s'échauffant dans la suite, dura longtems & ne s'éteignit pas même à la mort de M. Descartes. Cette dispute occasionna plusieurs écrits de part & d'autre dont quelques-uns ont été imprimés, & les autres sont demeurés manuscrits. M. de Carcavi fut dépositaire de ceux de M. de Fermat. M. de Roberval se mit de la partie, & soutint la cause de M. de Fermat qui eut encore quelques autres sectateurs, & les conferences diverses qui furent tenues durant le cours de cette dispute jointes aux écrits que chacun composa, servirent beaucoup à éclaircir differentes parties ou du moins diverses questions de mathematiques. M. de Fermat fut le premier qui se lassa de la dispute, & pour la terminer, il laissa sans repartie ce que M. Descartes avoit écrit contre sa derniere replique touchant sa dioptrique, & engagea le pere Mersenne de faire sa paix avec M. Descartes & de lui procurer sa connoissance. L'une & l'autre se fit dès 1638. ce qui n'empêcha pas qu'après cette réconciliation, il ne restât encore à M. de Fermat quelques difficultés sur lesquelles il lui fallut donner de nouveaux éclaircissemens. M. de Fermat fit encore vers le même tems un traité *De locis planis ac solidis*, qu'il envoya à M. Descartes qui en porta un jugement avantageux. La même année 1638. il envoya une solution de la *Roulette*, autrement *Trochoïde* ou *Cycloïde*, cette ligne si fameuse dont l'invention & ce qu'elle occasionna fit tant de bruit alors dans le monde mathematicien. Lorsque M. Descartes fut mort, M. de Fermat réveilla ses difficultés sur la dioptrique, & s'attira plusieurs réponses de MM. Rohault & Clerselier. Ces réponses acheverent sans doute de dissiper ses nuages; car il ne tarda pas à se rendre & à se déclarer Cartesien. Il mourut en 1665. On trouve plusieurs de ses lettres parmi celles de M. Descartes, & dans le *Commercium epistolicum de quæstionibus quibusdam mathematicis*, à Londres en 1658. *in quarto.* JEAN-FRANÇOIS de Fermat son fils, aussi conseiller au parlement de Toulouse, publia en 1670. les observations de son pere sur Diophante d'Alexandrie, dont il donna une nouvelle édition. Julien d'Hericourt dans son histoire latine de son académie de Soissons, loue beaucoup un autre fils de M. de Fermat, qu'il nomme SAMUEL de Fermat. Il parle de son érudition, de sa connoissance particuliere des belles lettres, de son grand talent pour la poësie, de sa science dans le droit : en un mot il dit qu'il avoit herité de toute la science de son pere. Ce Samuel de Fermat étoit aussi conseiller au parlement de Toulouse, & en relation avec les beaux esprits de son siecle. Il étoit particulierement

particulierement en commerce de vers & de prose avec la celebre madame de Salvan de Salliés, comme on le voit par une lettre manuscrite de celui-ci à cette dame, du 14. Janvier 1689. A l'égard de PIERRE Fermat, on peut voir ce que M. Baillet en dit en beaucoup d'endroits du premier volume de sa vie de M. Descartes.

FERNEL, (Jean) celebre medecin, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit que* selon Mezerai il étoit de Montdidier, au diocèse d'Amiens, & selon Plantius, de Clermont en Beauvoisis. Il paroît que Plantius est beaucoup plus croyable, ayant vécu dix ans avec Fernel, comme il le dit lui-même. Cet auteur dit que ce medecin se dit d'Amiens dans ses écrits, parce que son pere en étoit sorti. Le même ajoute qu'il mourut dans la soixante-douzieme année de son âge, *& non âgé de cinquante-deux, comme on le dit encore dans le Moreri.* Si l'on suit Plantius sur ces deux articles, il faudra dire que l'on s'est aussi trompé dans l'épitaphe de Fernel, sur sa patrie & son âge; car on l'y dit d'Amiens, & mort âgé de cinquante-deux ans. Cette épitaphe est dans l'église de S. Jacques de la Boucherie à Paris, où Fernel est enterré. Elle merite d'être rapportée ici.

D. IMMORT. OPT. MAX. ET CHRISTO JESU
SALVATORI
*Sacrum.*

JOANNI FERNELIO, *Ambianensi,*
*Henrici II. Gallorum Regis consiliario,*
*Et primo medico nobilissimo,*
*Atque optimo reconditarum & penitus abditarum rerum,*
*Scrutatori, & explicatori subtilissimo;*
*Multorum salutarium medicamentorum inventori,*
*Vera germanaque medicinæ restitutori;*
*Summo ingenio exquisitaque doctrina mathematico,*
*In omni genere philosophiæ claro,*
*Omnibus ingenuis artibus instructo,*
*Temperatissimis, sanctissimisque moribus prædito;*
*Socero suo pientissimo*
*Philibert. Barjotius, supplicum libellorum in Regia magister,*
*Magnique Regis consilii præses,*
*Affinitate gener,*
*Pietate filius,*
*Mærens posuit,*
*Anno à salute mortalibus restituta M D LVIII.*
*Obiit 26. die Aprilis M D LVIII.*
*Vixit annos LII.*

FERON, (Le) famille. *Corrigez & ajoutez ce qui suit pour servir à l'édition du Moreri de 1725.* JEAN le Feron fut bailli, *non gouverneur*, de la ville de Senlis. OUDART le Feron, mourut au mois de Fevrier 1641. JERÔME le Feron, mourut le 8. Septembre 1689. *Elisabeth* le Feron épousa 1°. *Jacques* de Stuer, dit *Stuart de Caussade.* Elle mourut le 5. Janvier 1699. ANTOINE le Feron mourut le 5. Janvier 1687. Jean le Feron fut conseiller du roi en ses conseils, commissaire député par sa majesté pour la réformation generale des forêts de France dans les provinces de Touraine, Anjou & Maine, & procureur du roi dans toutes les jurisdictions de Compiegne. Il laissa de *Charlotte* Tristan, *Jean-Baptiste* le Feron, maître des comptes à Paris, & grand-maître des eaux & forêts de l'isle de France, mort le 27. Juin 1705. laissant de *Genevieve* Titon, *Jean-Baptiste-Maximilien* le Feron, maître des requêtes depuis 1719; *Marguerite Charlotte-Genevieve* le Feron, mariée le 12. Mai 1708. avec *Cardin* le Bret, maître des requêtes, & depuis premier president au parlement de Provence, morte la même année; & *Marie-Louise-Helene* le Feron, mariée le 11. Decembre 1715. avec *Hilaire-Armand* Rouillé, seigneur du Coudrai, maître des requêtes, qui vendit sa charge en 1719.

FERON, (Jean le) de la famille de MM. le Feron, *dont on vient de parler*, étoit de Compiegne & avocat au parlement de Paris, *comme on l'a dit dans le Moreri, où l'on n'en a parlé que superficiellement.* Il vivoit dans le XVI. siecle, & étoit celebre sous les regnes des rois Henri II. François II. & Charles IX. Mais, dit Loysel dans son *Dialogue des Avocats*, « il s'adonna plus à écrire des genealogies & des armoiries, qu'à son etat d'avocat. » Il a composé les ouvrages suivans: *Le symbole armorial des armoiries de France, d'Ecosse & d'Irlande*, à Paris en 1555. *in 4°.* & dans son *Catalogue des Connêtables de France*, il cite un autre ouvrage qu'il avoit fait, contenant *les armoiries de tous les rois, reines & enfans de France jusqu'au regne de Henri IV. avec une brieve description de leurs actes vertueux. Catalogue des noms, surnoms, faits & vies des connétables, grands-maîtres, chanceliers, amiraux, maréchaux de France, & des prevôts de Paris, avec les armoiries & le blason*, à Paris, *in folio*. Il y en a une seconde édition publiée par Feder. Morel, en 1601. & une troisieme, publiée par Denys Godefroi, augmentée, corrigée & continuée, *in folio*, à Paris en 1658. Le Feron a laissé plusieurs autres ouvrages sur les armoiries & le blazon, qui ne sont point imprimés, & une histoire genealogique de la maison d'Harcourt, aussi manuscrite. *Voyez* les bibliotheques françoises de La Croix du Maine, & de Du Verdier; & la *Biblioth. hist. de France*, par le P. le Long, de l'Oratoire.

FERON, (Philippe le) docteur en theologie de la faculté de Paris, maison & société de Sorbonne, reçut le bonnet en 1668. le 27. Fevrier, & fut archidiacre de Saintes sous l'épiscopat de M. de Bassompierre. Il prononça l'oraison funebre de ce prélat, qui fut imprimée à Saintes en 1676. Il fit aussi un factum pour le syndic & le clergé du même diocèse, contre les Prétendus-Reformés, au sujet d'un temple où ils prétendoient continuer les exercices publics de leur religion. M. le Feron étoit attaché à M. le chancelier le Tellier, qui avoit pour lui réciproquement de l'amitié & de la bienveillance. Lorsque M. Boileau, doyen de Sens, & qui est mort chanoine de la Sainte-Chapelle à Paris, eut fait imprimer en 1676. à Louvain, si on en croit le titre, son ouvrage françois *De la contrition necessaire pour être justifié dans le sacrement de Penitence*, Monsieur le Feron qui ne pensoit pas comme l'auteur sur quelques points qui concernoient cette matiere, fit contre cet ouvrage un écrit qu'il fit imprimer, mais que ses amis mêmes l'engagerent à supprimer, & dont ils empêcherent autant qu'ils purent le debit, à cause des propositions fort peu exactes qui y étoient répandues. Cette critique ayant eu néanmoins plus de cours qu'elle n'en meritoit, M. l'abbé Boileau la refuta avec force dans une dissertation latine qu'il publia en 1686. à Emmerick, selon le titre. Elle est intitulée: *Disquisitio theologica de charitate ad obtinendam veniam per contritionem necessaria.* Ce docteur y déguisa son nom, comme il en a usé dans presque tous ses ouvrages. La même année 1686. M. le Feron ayant donné son approbation à un livre de M. Bourdaille, vicaire general de l'evêque de la Rochelle, qui fut imprimé alors à Paris chez Guillaume Desprez, sous le titre de *Theologie morale de saint Augustin*, une proposition de ce livre, touchant la morale, qui ne fut point remarquée alors, fit plusieurs mois après un si grand bruit, qu'un anonyme la mettant dans la suite sur le compte des theologiens qui pensoient fort differemment, leur en fit un crime publiquement dans un écrit intitulé: *Morale corrompue des prétendus disciples de saint Augustin, dénoncée à l'assemblée du Clergé de France.* Avant cette dénonciation, & dès le 8. Novembre 1687. M. Arnauld se plaignit par une lettre dudit jour à M. le Feron, de ce qu'il avoit approuvé un ouvrage où se trouvoit une proposition qui renfermoit tout le poison du plus affreux Quiétisme, & il lui en écrivit une seconde le 6. Decembre suivant sur le même sujet, & pour répondre à celle que M. le Feron lui avoit écrite. Un autre docteur écrivit aussi dans le même dessein à M. Hideux qui avoit aussi approuvé le livre, mais tout imprimé, & qui en consequence retira son approbation. Les deux lettres de M. Arnauld sont longues, mais pleines de lumieres. On les fit imprimer en 1700. avec un avertissement qui est du pere Quesnel, & elles se trouvent dans le cinquieme volume des lettres de M. Arnauld avec ledit avertissement, la lettre du docteur & celle de M. Hideux. Enfin M. le Feron est auteur d'un

livre qui a pour titre : Défense du livre intitulé ; *Renversement de la morale de Jesus-Christ par les erreurs des Calvinistes, touchant la justification*, &c. contre le sieur Merlat, ministre de Saintes, *in* 12. à Paris en 1678. M. le Feron est mort le 21. Avril 1692.* *Mem. du tems.* Avertissement *cité dans cet article.* Dom Liron, *Bibliotheque Chartraine, page* 289. L'abbé Boileau, dans son *Antiquit. de librorum approbatione*, &c. *pag.* 112. & *suiv.* M. le Feron n'est point Chartrain.

FERRAND, (Louis) avocat au parlement de Paris, &c. *Ajoutez à ce que l'on a dit de lui dans le Moreri, éditions de* 1725. & *de* 1732. *qu'*en 1664. n'ayant que dix-neuf ans, (car il étoit né en 1645. non en 1635. *comme on l'a dit*) il donna une paraphrase des sept Pseaumes de la pénitence, qui fut estimée. Sa lettre à l'abbé de Bourzeis n'est point en hebreu, mais en latin : le style en est élegant. Ses *Reflexions sur la religion Chrétienne*, &c. parurent en 1679. à Paris, en deux volumes *in douze*. Il y a beaucoup d'érudition, mais elle n'est pas assez bien digerée. Cet ouvrage ayant été attaqué par un écrit anonyme sous le titre de, *Observations critiques & curieuses sur les Reflexions sur la religion Chrétienne*, &c. à Toulouse en 1691. M. Ferrand répondit au censeur par une *Lettre*, où il se cache sous le titre de docteur de Sorbonne, & qui est inserée dans le journal des sçavans du premier Septembre 1692. Sa lettre où il s'efforce de prouver que saint Augustin a été moine, est dans le même journal des 30. Août & 6. Septembre 1688. & son discours sur le même sujet fut imprimé à Paris en 1689. *in* 12. Sa traduction françoise des Pseaumes avec la vulgate à côté, est un *in* 12. qui parut en 1686. Sa somme sur la Bible a reparu en 1701. sous le nouveau titre de, *Dissertationes critica de hebraa lingua*, &c. in 8°. M. Ferrand s'est aussi mêlé de poësie, & l'abbé de Marolles dit qu'il en avoit reçû des vers latins parodiés sur quelques-uns de Sidonius Apollinaris, à la louange du roi.* *Voyez* le dénombrement que l'abbé de Marolles a fait de ceux qui lui ont fait present de leurs ouvrages.

FERRAND, (Jacques-Philippe) peintre François, né à Joigny en Bourgogne le 26. Juillet 1653. étoit fils de *Louis* Ferrand, medecin de Louis XIII. Après la mort de son pere, étant encore dans un âge fort tendre, il fut mené à Paris, où il apprit d'abord à dessiner chez M. Mignard, & ensuite le celebre Samuel Bernard, pere de M. Samuel Bernard, conseiller d'état, aujourd'hui vivant, lui apprit à peindre en miniature. Le jeune Ferrand se forma de lui-même à peindre en émail, à quoi son genie le portoit, & il y excella. En 1684. il eut une charge de valet de chambre du roi Louis XIV. & le 27. Mai 1690. il fut reçu à l'academie royale de peinture & de sculpture, où il avoit été agréé dès 1688. Il voyagea ensuite en Italie, en Angleterre & en Allemagne. Etant à Turin sur la fin de 1695. il fit un portrait en émail du duc de Savoye, qui fut très-estimé. Ce prince alla en remercier M. Ferrand jusqu'en son logis, & lui offrit un appartement dans son palais. M. Ferrand l'accepta, & pendant deux ans qu'il séjourna à Turin, il reçut du prince de grandes marques d'estime & de bienveillance. Etant allé à Genes au sortir de Turin, le doge qui aimoit beaucoup la peinture, lui fit l'accueil le plus flatteur & le plus honorable qu'il pût esperer. A Florence on voulut le retenir, & pour l'y engager on lui promit tout ce qui eût été plus capable de le fixer, s'il eût moins aimé sa patrie. A Rome, où il demeura treize mois, il fit le portrait du pape Innocent XII. celui de la princesse Pamphile, & quelques autres. En revenant en France, il s'arrêta encore à Turin pendant quelques mois. Il arriva enfin à Paris sur la fin de 1698. & depuis ce tems-là il fit pour le feu roi plusieurs ouvrages dont ce prince fut très-satisfait. Il travailla aussi avec le même succès pour differens particuliers : mais se trouvant inquieté par plusieurs chagrins domestiques, son feu se rallentit, ses occupations en souffrirent, il ne travailla presque plus, & mourut ainsi le 5. Janvier 1732. âgé d'environ soixante-dix-huit ans. Il est inhumé dans l'église de saint Jean en Greve. En 1723. il fit imprimer à Paris chez Collombat, un traité curieux intitulé : l'*Art du feu, ou la maniere de peindre en émail*, qui contient un petit traité de miniature ; il a laissé un fils nommé ANTOINE Ferrand, aussi peintre.* *Memoires du tems. Mercure de France, Mars* 1732.

FERRARI, (Octavien) *que l'on a fait mal-à-propos contemporain d'*Octavien Ferrari mort en 1682. *dans l'édition du Moreri de* 1725. étoit comme celui-ci de la noble famille des Ferrari de Milan, qui a produit plusieurs sçavans celebres, mais il nâquit à Milan, *non en* 1600. *comme on l'a dit dans le Dictionnaire historique édition de* 1725. *où l'on n'en dit que peu de chose*, mais le 23. Septembre 1518. *comme on l'a rectifié dans l'édition du Moreri de* 1732. Il étoit fils de JERÔME Ferrari, & après avoir appris avec beaucoup de soin les humanités, la philosophie & la medecine dans les plus celebres universités de l'Italie, il fut fait professeur de morale & de politique dans le college Canobien, que Paul Canobio avoit fondé par son conseil, & il conserva cet emploi pendant 18. ans. Le sénat de Venise l'engagea ensuite à aller à Padoue, où il demeura quatre ans, & enseigna la philosophie d'Aristote avec tant de succès, que François Vimercat, professeur au college Royal à Paris, sous François I. étant revenu en Italie après la mort de ce prince, se lia avec lui, & lui confia le soin de donner ses ouvrages au public. Ferrari de retour à Milan, y continua d'enseigner la philosophie jusqu'à sa mort arrivée en 1586. Il étoit âgé de soixante-huit ans. Le style de cet auteur est assez pur & assez élegant. Il excella surtout dans la philosophie, & on le regarde presque comme un autre Aristote. Il eut, dit-on, encore plus de probité & de vertu que de sçavoir. Barthelemi Capra, jurisconsulte, son intime ami, auquel il avoit laissé sa bibliotheque, a fait son oraison funebre. Les ouvrages de Ferrari sont, 1. *De sermonibus exotericis*, à Venise *in* 4°. en 1575. Ferrari parle dans cet ouvrage des livres d'Aristote, nommés *Exoteriques*, qui étoient pour toute sorte de personnes. Cet ouvrage a été réimprimé avec des augmentations de Melchior Goldast, & une nouvelle dissertation de Ferrari, *De disciplina Encyclio*, sous le titre general de *Clavis philosophia peripatetica, Aristotelica*, à Francfort en 1606. *in* 8°. 2. *De origine Romanorum*, à Milan en 1607. *in* 8°. Grævius l'a inseré dans le premier volume de ses antiquités Romaines, & y a ajouté des corrections necessaires. 3. Ferrari a traduit Athenée en latin, & fait quelques notes sur Aristote.* Son éloge par M. de Thou. Struvii *Biblioth. antiq.* Niceron, *Mem. tome* 5. *page* 86.

FERRARI ou FERRARIUS. (Bernardin) *Ajoutez ce qui suit pour servir à l'édition du Moreri de* 1725. & *de* 1732. La premiere édition de son traité *De ritu sacrarum Concionum*, est de 1620. Cet ouvrage étoit devenu fort rare, lorsqu'on le réimprima à Lyon en 1665. Jean-Georges Grævius dit que ce qui causa sa rareté, c'est que Frederic Borromée, archevêque de Milan, ayant fait un traité *De concionante Episcopo*, & ne voulant pas que celui de Ferrari parût en même-tems, fit ensorte qu'il demeurât comme supprimé. Mais l'ouvrage du prélat n'ayant paru qu'en 1632. on ne voit pas que cette raison ait quelque fondement. La meilleure édition du livre de Ferrari est celle que Jean-Georges Grævius donna à Utrecht en 1692.

FERRARI, (Octavio) *different de celui dont on a parlé plus haut*, &c. *Ajoutez ce qui suit pour servir à l'édition du Moreri de* 1725. Il apprit les belles lettres sous Bernardin Ferrari son oncle, ou par ses soins. Il mourut le 7. Mars 1682. dans sa soixante-quinzieme année. Son traité *De re vestiaria*, est en trois livres, & fut imprimé à Padoue *in* 8°. en 1648. L'édition *in* 4°. de 1654. de même que celle de 1685. aussi *in* 4°. contient sept livres. Ses *Prolusiones* sont au nombre de vingt-six. On a encore de lui *Formula*, &c. in 4°. avec un panegyrique de Louis XIV. Ce recueil a été donné de nouveau, avec quelques autres pieces, par Jean-Albert Fabricius, à Helmstad en 1710. deux volumes *in* 8°. Ses *Electa*, sont en vingt-un livres, *in* 4°. en 1679. à Padoue. Ses *Origines lingua italica*, in fol. sont de 1676. Sa dissertation touchant les lampes sépulcrales, pa-

rut en 1685. dans la nouvelle édition de son traité *De re vestiaria*, & dans le *tome 12.* des *Antiquités Romaines*, recueillies par Grævius. Elle avoit paru dès 1670. dans le *Analecta de re vestiaria*, in 4°. à Padoue, qu'il insera depuis dans l'édition de 1685. du même traité. Enfin on a encore de lui les dissertations suivantes, *dont on n'a rien non plus dans le Moreri, édition de 1725.* sçavoir : *Dissertatio de Pantomimis & Mimis*, à Wolfenbutel, *in* 8°. en 1714. publiée par Jean-Albert Fabricius, & réimprimée dans le onzieme tome des *Antiquités Romaines*, recueillies par M. de Sallengre. *Dissertationes duæ de Balneis & de Gladiatoribus*, par les soins de Fabricius, à Helmstadt en 1720. *in* 8°.

FERRARI, (Jean-Baptiste) &c. *Aux citations de cet article rapporté dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. au lieu de* l'Abbé, *lisez* le pere Labbe

FERRE', (Michel) &c. *Dans les mêmes éditions du Moreri, on dit que* le roi Henri le retint à son service, *lisez* le roi Henri IV. Ferré, quoique Chartrain, ne se trouve point dans la *Bibliotheque Chartraine* de dom Liron.

FERRERIO, (Vincent) religieux de l'ordre de S. Dominique, né à Nice le 13. Avril 1682. fut proposé dans un consistoire à Rome pour l'évêché d'Alexandrie de la Paille dans l'état de Milan, le 30. Juillet 1727. & fut sacré le 3. Aoust suivant dans l'église de S. Clement par le pape Benoît XIII. qui le créa cardinal de la sainte église Romaine le 6. Juillet 1729. Le duc de Savoye, roi de Sardaigne, dont il étoit né sujet, lui donna les riches abbayes de Staffarde & de saint Maur, avec vingt cinq mille livres d'argent comptant pour le mettre en état de figurer à Rome, où s'étant rendu le 13. Decembre suivant, il fit son entrée publique le 18. par la porte du Peuple, & se rendit en droiture au Vatican, accompagné du nombreux cortege. Il reçut le 22. du même mois le chapeau dans un consistoire public, où il s'étoit rendu en cavalcade solemnelle. Le lendemain Benoît XIII. proposa pour lui en consistoire l'évêché de Verceil en Piémont ; & après avoir fait dans le même consistoire la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche, il lui assigna le titre de sainte Marie *in Via*, & le déclara membre des congrégations du saint office, des évêques & reguliers, de l'examen des evêques, de l'immunité, des rites & de la discipline réguliere. Il est frere du marquis d'Ormea, premier ministre du roi de Sardaigne Charles-Emanuel III. du nom.

FERRETI. *Suppléez cet article à celui qui est dans le Moreri.* Ferreti étoit de Vicenze, poëte & historien. Il fut un de ceux qui contribuerent à commencer de chasser dans le XIV. siecle la barbarie qui s'etoit repandue en Europe depuis plusieurs siecles, & qui eut tant de peine à ceder l'empire qu'elle avoit usurpé sur le bon goût & l'amour des lettres. Entre les productions que Ferreti a laissées, & qui font voir au moins qu'il aimoit le travail, & qu'il avoit apperçu ce qu'il falloit faire pour y réussir, il y a 1°. un poëme, dans lequel il décrit les belles actions de Can de l'Escale, & parle de l'origine des Scaligers. 2°. Une histoire en sept livres, qu'il commence par la mort de Frederic II. l'an 1250. & qu'il continue jusqu'en 1318. Ces deux ouvrages, le premier en vers latins, le second en prose, ont été imprimés pour la premiere fois en 1726. à Milan, dans le neuvieme tome des écrivains de l'histoire d'Italie, recueillis par Louis-Antoine Muratori. L'histoire est très-importante. M. Muratori a donné dans le même volume les pieces suivantes de Ferreti : *De morte Benevenuti Campesani poetæ Vicentini carmen : Ad Mussatum Patavinum, de morte ejusdem, versus.* La poësie de Ferreti est belle, & l'on trouve beaucoup de plaisir à lire les pieces qu'il a faites en ce genre. * *Voyez* les préfaces de M. Muratori sur ces ouvrages. Vossius, *de Historic. Lat.* M. Baillet, *Jugem. des sçav. sur les poëtes modernes, &c.*

FERRI, (Paul) ministre de la religion prétendue réformée à Mets. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. où l'on en parle, on ne cite que* son catechisme : on a encore de ce ministre Protestant, *Specimen Catholici orthodoxi* ; une longue lettre françoise écrite de Mets le 30. Mars 1632. & adressée aux ministres de Geneve ; au su-

Supplément.

jet de l'impie Nicolas Anthoine, *dont on a donné ci-devant un article.* Ferri apprend dans cette lettre bien des circonstances de la vie & du caractere de cet impie, & demande grace pour lui du dernier supplice. La réfutation que M. Bossuet a faite du catechisme de Ferri, est le premier ouvrage de ce grand prelat. Elle parut en 1655. & on l'a réimprimée en 1729. *in* 12.

FERRI, (Cir) peintre Romain, est celui d'entre les éleves de Pierre Berretini de Cortone, qui a le mieux entré dans la maniere & dans le caractere de ce maître ; aussi fut-il choisi pour achever les ouvrages qu'il avoit laissés imparfaits à sa mort, & en particulier quelques plafonds des chambres du palais des Pitti à Florence. Il y a plusieurs de ses ouvrages en differentes églises de Rome qui donnent une grande idée de la fécondité de son genie. Il est vrai que peu de peintres ont inventé aussi facilement, & il en a donné des preuves dans quantité de desseins qui ont été gravés d'après lui. Il étoit occupé à peindre la coupole de l'église de sainte Agnès en place Navone à Rome, lorsqu'il mourut en 1690. âgé de soixante-deux ans. * *Mem. du tems. Abcedario pittorico, page 118.*

FERRIER, (Jean du) theologal d'Albi, &c. *On a oublié la date de sa mort dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732.* M. du Ferrier mourut à la Bastille le 20. Avril 1683 âgé de quatre-vingts ans. Son corps repose dans une cave de l'église de saint Paul ; où il fut porté le jour de Pâques, étant mort le Vendredi-Saint. Il a laissé des mémoires de son tems, fort amples & très-curieux, sur-tout pour l'histoire ecclesiastique du XVII. siecle ; ils sont encore manuscrits.

FERRIER, (N.) celebre ouvrier en instrumens de mathematiques dans le XVII. siecle, fut adressé à M. Descartes à Paris vers l'an 1627. par M. Mydorge, comme on le croit, & M. Descartes s'interessa beaucoup à sa fortune. Ferrier meritoit qu'on prît soin de lui. Ce n'étoit pas un simple artisan qui ne sçût que remuer adroitement la main. Il possedoit encore la theorie de sa profession ; & sçavoit l'optique & la méchanique assez parfaitement. Il étoit même un peu versé dans toutes les autres parties des mathematiques, & il étoit bien reçu parmi les sçavans. M. Descartes l'affectionna, le fit travailler, & lui apprit les moyens de se perfectionner dans son art. L'un des instrumens les plus excellens qu'il lui fit faire, fut une lunette nouvelle composée de verres hyperboliques, telle qu'on n'en avoit pas encore vû de semblable. Lorsque M. Descartes se fut retiré de France, il fit ce qu'il put en 1629. pour attirer Ferrier auprès de lui, & pour l'y engager il lui fit les offres les plus avantageuses ; mais il ne put le déterminer. Gaston de France, frere du roi, l'employoit alors, & d'ailleurs il esperoit faire plus aisément sa fortune à Paris que hors de France. On lui faisoit même esperer de travailler incessamment pour le roi, & sans la mort du cardinal de Berulle qui le protegeoit, il y a lieu de croire que ce dessein eût réussi. M. Descartes, quoiqu'éloigné, le servit par ses avis & par ses amis, & il lui donnoit souvent de nouvelles ouvertures, qui, étant suivies, donnoient à Ferrier de nouvelles connoissances & augmentoient sa réputation. Mais en ayant mal usé quelque tems après avec MM. Descartes & Mydorge, & ceux-ci l'ayant abandonné, il tomba dans une misere que ses talens ne meritoient pas, mais que trop de présomption lui avoit attirée. Ce petit revers de fortune lui fit ouvrir les yeux ; il souhaita de se reconcilier avec M. Descartes, & d'aller le trouver en Hollande pour travailler sous ses ordres, & il le lui fit proposer par le pere Mersenne. Les peres de l'Oratoire dont il étoit connu, M. Gassendi & plusieurs autres se mêlerent aussi de cette reconciliation. M. Descartes sentit renaître toute son affection pour le sieur Ferrier, mais il avoit des raisons très-fortes pour ne point l'attirer auprès de lui, & il tâcha de les lui faire goûter par lettres. Il fit plus, il continua de l'assister par son credit, par ses amis & par ses conseils, & l'on voit dans ses lettres qu'il avoit encore avec lui beaucoup de commerce neuf ou dix ans après. Le sieur Ferrier vivoit encore en 1640. mais nous ignorons le tems de sa mort. Il est parlé de lui amplement dans la vie

de M. Descartes *in* 4°. par M. Baillet, sur-tout dans la premiere partie.

FERRIER, (Louis) Provençal, membre de l'académie d'Arles, est auteur des *Préceptes galans*, ouvrage en vers qu'il dédia à M. le duc de Saint-Aignan, protecteur de l'académie d'Arles. On connoît encore de lui trois pieces de theatre, sçavoir: *Anne de Bretagne, reine de France*, tragedie qui fut representée à l'hôtel de Bourgogne en 1678. & imprimée à Paris en 1679. in-12. Dans la peinture qui y est faite de Charles VIII. il y a des endroits très-finement tournés à la gloire de Louis XIV. *Adraste*, tragedie, jouée à l'hôtel de Bourgogne en 1680. *Montezume dernier roi du Mexique*, tragedie representée au mois de Fevrier 1702. C'est la derniere tragedie de cet auteur qui a fait aussi plusieurs traductions conjointement avec M. l'abbé Abeille de l'académie Françoise. On a encore de lui plusieurs poësies dans les Mercures de son tems.

FERRINI. (N.) *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit qu'il a* fait une addition au catalogue du Pocciani, *lisez* du Poccia*n*tio.

FERRON. *Dans les mêmes éditions du Moreri*, on le surnomme toujours *Arnaud du*, au lieu de dire *Arnoul du* Ferron. *Dans le même article on dit que* sa continuation latine de Paul Emile va jusqu'à la mort de Henri II. roi de France: elle va jusqu'à celle de François I.

FE'RULE, bâton pastoral, &c. *Dans les mêmes éditions du Moreri, on dit que* c'est une marque de dignité que les papes portoient quelquefois: & sur cela on rapporte du pape Benoît III. qui vivoit au milieu du IX. siecle, un fait qui se trouve dans le faux Luitprand: mais qui n'est nullement vrai. Cet auteur ne merite gueres de créance dans la plupart des choses qu'il rapporte, & son autorité ne doit jamais être employée qu'avec beaucoup de précaution.

FESCH, (Sebastien) docteur & professeur en droit à Basle, & ensuite secretaire de la ville, né le 6. Juillet 1647. fit de bonnes études d'humanités & de philosophie, après lesquelles il prit celle du droit en 1664. sans abandonner celle de la philosophie, ni celle des antiquités grecques & romaines qu'il a toujours cultivées. Son pere possedoit un excellent cabinet qui lui fit d'un grand secours pour cette étude, & il enrichit lui-même ce cabinet dans la suite. Il passa à Grenoble en 1667. alla de-là à Lyon, où il lia une étroite amitié avec M. Spon, & après avoir visité quelques autres villes de France, il alla en Angleterre, s'y lia avec les sçavans & fit une amitié particuliere avec Thomas Gale, qui travailloit alors à son édition de *Jamblique*. Fesch lui fournit pour ce travail des observations utiles qu'il avoit tirées d'un ancien manuscrit de sa bibliotheque. Gale lui en fait honneur dans la préface de son édition. D'Angleterre, Fesch passa en Hollande & retourna chez lui par l'Allemagne. En 1672. il soutint à Basle des theses *de Insignibus*, qui sont fort sçavantes, & que l'on a réimprimées en Allemagne en forme de traité. En 1678. pour se perfectionner dans l'étude des antiquités, il fit un voyage en Autriche, dans la Carinthie, & de-là en Italie. Il s'arrêta quelque tems à Padoue auprès de Charles Patin son ancien ami, qu'il avoit connu à Basle, & qui pour lors étoit professeur en medecine à Padoue. Il fut reçu unanimement dans l'académie des *Ricovrati*, & prononça en vers grecs & latins un panegyrique à la louange de la république de Venise. Les principaux de la ville de Padoue assisterent à ce discours, qui fut ensuite imprimé. De Padoue il passa à Rome, où il vit avec soin tout ce qui lui parut digne de sa curiosité, & recueillir un grand nombre de pieces rares, & sur-tout de medailles grecques qu'il apporta à Basle. Il vit à Rome la rare medaille de Pylœmon Evergetes, roi de Paphlagonie, & à son retour il fit pour l'éclaircir une sçavante dissertation qu'il fit imprimer, & que Gronovius a insérée depuis dans son tresor des antiquités grecques. A Florence il fit connoissance avec Antoine Magliabecchi & avec Jacques Cinelli. Ce dernier témoigne dans sa *Bibliotheca volante*, combien l'érudition & la politesse de Fesch lui faisoient estimer l'avantage d'être en relation avec lui. Etant à Milan il fut très-utile au comte François Mezzobarba qui pour lors étoit occupé à mettre la derniere main à son ouvrage des *Medailles des empereurs Romains*. Enfin Fesch rendu de nouveau à sa patrie, prit le degré de docteur en droit en 1681. Il fut nommé la même année professeur en droit, & fut aussi peu après syndic de la ville. En 1706. le magistrat le nomma secretaire de la ville & scholarque. Il mourut le 27. Mai 1712. Outre les ouvrages ci-dessus nommés, on a encore de lui quelques dissertations sur des matieres de droit & de philologie, & un discours sur la mort de Jacques Brandmuller, celebre jurisconsulte.* *Mem. du tems.*

FESSART, (François-Nicolas) a été regardé de notre tems comme l'oracle du barreau. Il étoit avocat au parlement de Paris, où il brilla presque aussitôt qu'il y parut. Il avoit toutes les parties d'un excellent orateur, & presque dès son enfance il s'étoit appliqué à orner son esprit de toutes les connoissances utiles & agréables. Dans la suite il tourna toutes ses études du côté du droit, & malgré la vaste étendue de cette science, il en avoit approfondi presque toutes les parties. Ses plaidoyers se sentoient de ces connoissances. Ils étoient remplis, solides, vifs, soutenus par les raisons les plus fortes, par les autorités les plus décisives. Il ne parloit jamais en public qu'il ne fixât l'attention des juges & des auditeurs, & qu'il n'enlevât l'estime & l'admiration des uns & des autres. La multitude des affaires ne l'embarrassoit point, son amour pour le travail & ses grandes lumieres lui ouvroient toujours une porte aisée pour en sortir avec honneur. Leur obscurité & leurs épines ne lui faisoient pas plus de peine; il ne se presenta jamais aucune difficulté, que la pénétration de son esprit ne saisît & ne denouât. Il étoit aussi aimable dans le particulier qu'admirable au barreau, & son esprit sembloit formé aux graces & aux agrémens de la conversation. Mais la mort l'arrêta presque au commencement de sa course, & à la premiere fleur de son âge. La petite verole l'enleva à ses amis, à sa famille & au public, le 30. Septembre 1723. le septieme jour de sa maladie. Il n'étoit âgé que de quarante ans & vingt-sept jours, étant né à Paris le 3. Août 1683. Il avoit amassé une bibliotheque choisie dont il avoit fait un grand usage. Le catalogue dressé par M. Martin a été imprimé *in* 12. en 1724. On trouve à la tête un éloge latin de M. Fessart.

FEUBORN, (Juste) né à Hervorden en Westphalie le 13. Novembre 1587. commença ses études dans sa patrie, & alla pour étudier le droit à Lemgow: mais son goût pour la theologie & les belles lettres lui fit négliger cette étude, & les autres y gagnerent. De Lemgow il alla à Statthagen, & en 1612. à Giessen, où il se livra à la theologie sous Mentzerus, Helvicus & Finck. La peste infectant cette ville, il la quitta en 1613. & alla visiter Francfort, Mayence & Cologne. Quand le danger fut passé il revint à Giessen, fut fait maitre-ès-arts en 1614. & enseigna ensuite la philosophie. En 1616. le 28. Octobre, il epousa la fille du docteur Mentzerus qui créa son gendre docteur en theologie le jour même de ses nôces. Le lantgrave Louis l'appella aussitôt après à Darmstat pour y être son prédicateur, & lorsqu'il eut demeuré quelque tems dans ce poste, on lui donna une chaire de professeur extraordinaire en theologie, & la charge de pasteur à Giessen. En 1618. il fut professeur ordinaire en theologie après Helvicus. Il demeura dans ce poste jusqu'en 1624. que le lantgrave Louis l'appella à Marpurg pour le faire professeur en theologie & pasteur. En 1649. le lantgrave George de Darmstat lui offrit la charge de prédicateur de la cour qu'il accepta; & l'université de Giessen ayant été rétablie l'année suivante, Feuborn en fut le premier recteur, premier professeur en theologie & surintendant. Il fut appellé en plusieurs autres villes pour des postes avantageux, mais il demeura à Giessen & y mourut le 6. Fevrier 1656. Il est auteur des ouvrages suivans: *κενωσιγραφία χριστολογικὴ*; *Sciagraphia theologica dissertatio IX. de Christo Disput. theolog. de quæstionibus*, 1. *An in infantes actualia cadant peccata*: 2. *An Deus posteros & filios puniat ob majorum & parentum suorum flagitia*: 3. *An impetrata peccatorum remissio per subsequentia peccata fieri possit irri-*

*ta? Differtationum theolog. biga*; la premiere de l'élection & de la vocation à la vie éternelle; la seconde sur la divinité éternelle du Christ. *Fasciculi VI. dissertationum*, *Examen confessionis Joan. Combachii professor. Marpurg. de persona & officio Christi*; *Sacrarum disquisitionum syntagmata duo in quibus bena ... christianae ... sacra J. Coena*, &c. *explicantur*; *Fundamentalis ... contra ... Coscelianae*; *Anti-Enjedinus posthumus*; *Anti-Osorodus*; *De natura & gratia, contra Amyraldum*; &c. Witten, *Memor. theolog. decade IX.* Spizelius, *Templum honoris*. Freher, *Theatrum*, &c.

FEUILLANS. *Dans le Moreri, édition de 1725, on lit que cette congrégation religieuse a deux maisons à Rome & un hospice.* Elle n'y a point de maisons proprement dites, mais seulement un hospice. A Florence & Pignerol, elle n'a de même qu'un hospice, non une maison. Le dernier general des Feuillans mort, étoit dom Louis le Roi, né le 2. ou le 3. de Septembre 1667. fils de *George* le Roi avocat au parlement de Paris & ès conseils de sa majesté, lequel mourut le 16. Fevrier 1701. âgé de soixante-treize ans, & de *Louise* Rousseau sa femme. Dom Louis le Roi mourut le 21. Mai 1734. dans la soixante-septieme année de son âge. Il étoit frere de *Pierre* le Roi de Valieres, ancien avocat au parlement de Paris & ès conseils du roi, secretaire de sa majesté, maison & couronne de France, & de ses finances, &c. de *Georges* le Roi.

FEUILLET, (Nicolas) prêtre, chanoine de S. Cloud, près de Paris, prédicateur fort zelé, & d'une morale fort éloignée du relâchement. Il s'étoit, pour ainsi dire, acquis le droit de parler avec une entiere liberté aux premieres personnes de la cour, & de les reprendre de leurs déreglemens. C'est pourquoi on lui a fait l'application de ce verset du Pseaume CXVIII. *Loquebar de testimoniis tuis in conspectu regum, & non confundebar.* (Je parlois de vos commandemens devant les rois & je n'en rougissois pas.) Et de cet autre tiré de Malachie, chap. 2. v. 6. *Lex veritatis fuit in ore ejus, & multos avertit ab iniquitate.* (La parole de verité a toujours été dans sa bouche, & il en a détourné beaucoup de l'injustice.) En effet, jamais homme ne fut plus zelé pour la conversion des pecheurs, & Dieu s'est souvent servi de lui pour en être l'instrument. Ce qui a fait dire à M. Despreaux: *Laissez à Feuillet reformer l'univers.* Tout le monde sçait la conversion du celebre M. de Chanteau, cousin-germain de M. de Caumartin, conseiller d'état, dont M. Feuillet a été, après Dieu, le principal instrument, & dont il a écrit l'histoire si édifiante que l'on a imprimée sur son manuscrit, retouché en quelques endroits. Ce petit ouvrage qui a été répandu, & qu'on lit tous les jours avec tant d'édification, a été imprimé pour la premiere fois en 1702. *in* 12. & réimprimé plusieurs fois depuis. On trouve à la fin une lettre que M. Feuillet écrivit à M. le duc d'Orleans, sur ce que ce prince lui avoit dit que la sainte Hostie étoit tombée dans la boue à la procession de la paroisse de saint Sauveur à Paris, le jour appellé *la Fête-Dieu*. M. Feuillet en prend occasion de montrer combien on doit être beaucoup plus sensible de ce que l'on jette si souvent Jesus-Christ dans des ames impures par des communions sacrileges. Il y a encore à la fin de ce petit volume une harangue que fit M. Feuillet lorsque la reine d'Espagne étoit prête de quitter la France où elle étoit née, pour aller jouir du trône que son mariage lui procuroit. Dans le corps du livre on trouve plusieurs lettres fort édifiantes de M. Feuillet. Ce vertueux chanoine est mort à Paris le 7. Septembre 1693. âgé de soixante-dix ans & huit mois, & repose au cimetiere de saint Cloud. Son portrait a été gravé par Edelinck. *Voyez* CHANTEAU. * *Memoires du tems.*

FEVRE-CAUMARTIN, maison considerable de la robe, &c. *Ajoutez & corrigez ce qui suit dans la genealogie de cette maison, rapportée dans les dernieres éditions du Dictionaire de Moreri.*

I. JEAN le Fevre, seigneur de Caumartin, &c. *Ajoutez* que *Jacqueline* le Fevre, nommée la derniere de ce degré, fut mariée en 1556. à *Guillaume* Manessier, seigneur de Maison-en-Roland, & *non* de Maison-Roland, *comme on l'a dit à ce degré.* Ce GUILLAUME Manessier étoit trisayeul de messire *François* Manessier de Guibermaisnil, chevalier, seigneur desdits lieux en Ponthieu, dudit Maison-en Roland, Meurissot, la Motte, Andainville-aux-Bois & Andainville-aux-Champs, vicomte de Liomer, Brocourt & Forestel, descendu des anciens comtes Manessier sous Philippe-*Auguste*, qui épousa par contrat du 30. Janvier 1718. *Antoinette-Magdeleine* Hurault-Chiverni du Marais, fille unique de messire *César* Hurault-Chiverni, chevalier comte du Marais, & de dame *Magdeleine-Antoinette-Françoise* Robineau de Fortelle, dont des enfans.

V. Louis le Fevre, seigneur de Caumartin, &c. *Jean-François-Paul* le Fevre de Caumartin son second fils, *dont on a parlé dans ce degré*, nâquit à Paris le 16. Decembre 1668. Il fut d'abord destiné à l'ordre de Malte, & reçu de minorité au grand-prieuré de France en 1669. Il embrassa depuis l'état ecclesiastique, & fut pourvu de l'abbaye de Notre-Dame de Buzai, ordre de Citeaux, diocése de Nantes, par la démission de Jean-François-Paul de Gondi, cardinal de Retz, son parain. Il fut reçu à l'academie Françoise le 8. Mai 1694. à la place de Louis Irland de Lavau, garde des livres du cabinet du roi, &c. reçut le bonnet de docteur en theologie le 7. Fevrier de l'an 1697. & fut admis au mois d'Août 1701. au nombre des honoraires de l'académie des inscriptions & belles lettres, dont il avoit été nommé vice-president au mois de Juillet de la même année, & dont il a été depuis president. Etant doyen de l'église métropolitaine de Tours, & l'un des grands vicaires de ce diocése, le siege vacant, il fut nommé à l'évêché de Vannes en Bretagne le 17. Septembre 1717. Il fut sacré le 17. Juillet 1718. à Dinant par l'évêque de Saint-Malo, en presence des états de Bretagne, & prêta serment de fidelité entre les mains du roi le 11. Decembre suivant. Il fut transferé le 17. Août 1719. à l'evêché de Blois, dont il a été le second évêque, M. de Bertier ayant été le premier, & il prêta un nouveau serment de fidelité le 17. Juillet 1720. Il assista au sacre du roi le 25. Octobre 1722. ayant été un des prélats qui y furent invités. Ce prelat avoit beaucoup d'esprit & de politesse, il aimoit les livres & les gens de lettres, & il avoit lui-même de l'érudition, une grande connoissance de sa langue, & étoit assez versé dans les langues grecque & hebraique. Il est mort d'une attaque d'apoplexie, dont il avoit eu déja quelques atteintes plusieurs années auparavant, le 30. Août 1733. dans la soixante-cinquieme année, étant né le 16. Decembre 1668. Il avoit une bibliotheque très-nombreuse qui a été vendue en détail à Paris en 1735. & dont le catalogue a été imprimé *in* 12. outre un cabinet de livres nombreux & bien choisis, qu'il avoit en son palais épiscopal de Blois. La bibliotheque qui étoit à Paris étoit depuis longtems dans la famille, & avoit été enrichie par ses possesseurs. Le premier qui en jetta les fondemens fut Louis le Fevre de Caumartin. Ce grand homme après avoir passé consécutivement par les charges les plus éminentes de la magistrature, & après avoir été employé dans des affaires très-délicates & très-importantes, sous les regnes de Henri IV. & de Louis XIII. fut honoré, après la mort de M. de Vic, de la charge de garde des sceaux de France en 1622. Il s'en acquitta avec une estime & une satisfaction generale dans le peu de tems qu'il l'exerça: il mourut le 21 Janvier 1623. âgé de soixante-douze ans. Sa bibliotheque passa entre les mains de *François* le Fevre de Caumartin son fils, qui fut évêque d'Amiens, & un prélat aussi recommandable par sa science, que par sa pieté & sa charité envers les pauvres: ce fut à sa priere que M. Feydeau composa le catechisme de la Grace, que M. de Caumartin approuva, & dont il prit la défense contre ses censeurs. Ce prélat mourut d'apoplexie à Amiens, le 17. Novembre 1652. La bibliotheque tomba alors en la possession de *Louis-François* le Fevre de Caumartin, qui fut successivement maître des requêtes, intendant en Champagne & conseiller d'état. La prudence & la probité de ce magistrat lui attirerent une estime generale dans ses differens emplois. Ce fut par ses soins que parut le procès verbal de la recherche de la noblesse de Champagne en deux volumes

*in folio*, avec les armes & blazons de chaque famille. Enfin après sa mort, sa bibliotheque vint à M. l'évêque de Blois son second fils, *dont on a parlé plus haut.*

FEVRE, (Jacques Fabri, ou le) surnommé d'*Etaples* du lieu de sa naissance, au diocèse d'Amiens. *Suppléez cet article à celui qui est dans le Moreri.* Jacques le Fevre vint au monde vers l'an 1455. & quoiqu'il ait fleuri principalement dans un tems où l'heresie faisoit de grands progrès en France, il a toujours fait profession de la religion Catholique. Il fit ses études dans l'université de Paris, où s'élevant au-dessus des chicanes de l'école, il fut un des premiers qui inspira le goût pour des études plus solides, & en particulier pour celle des langues originales. Guillaume Briçonnet, évêque de Meaux, qui aimoit les habiles gens, & qui travailloit sérieusement à empêcher les progrès de l'heresie dans son diocèse, appella chez lui Jacques le Fevre, & lui donna la maitrise de la Maladerie de Meaux le 11. Août 1521. & au mois de Mai 1523. il le nomma son grand-vicaire. Le Fevre remplit ces fonctions avec zele: mais Guillaume Briçonnet ayant été accusé de favoriser les erreurs, & poursuivi comme heretique & fauteur des heretiques par les Cordeliers de Meaux, quoique cette accusation fût calomnieuse, le Fevre fut obligé de se retirer pour ne point être la victime de cette injuste persécution. Il se retira d'abord à Strasbourg en 1526. ou à la fin même de 1525. & revint à Paris plusieurs mois après. A peine fut-il de retour qu'on l'introduisit à la cour du roi de France, & il fut choisi pour précepteur du troisiéme fils de François I. Il suivit la princesse Marguerite, sœur de François I. & reine de Navarre, en Guienne après l'an 1530. & cette princesse se déclara sa protectrice contre ses ennemis. Le Fevre mourut à Nerac en Bearn en 1537. Il n'a jamais été docteur de la faculté de Paris, comme plusieurs auteurs l'ont prétendu. Son penchant pour l'heresie, sa dégradation du doctorat, son voyage à Strasbourg par ordre de la reine de Navarre, & pour y conferer avec Bucer, sont encore autant de suppositions chimeriques. On a plusieurs ouvrages de ce sçavant homme, sçavoir: *Psalterium conciliatum & expositio in idem; Ejusdem Psalterium quintuplex*, in fol. à Paris en 1509. & 1513. & à Caen en 1515. *Commentarius in Ecclesiasten, in IV. Evangelia*, in folio, à Meaux en 1522. à Basle en 1523. & depuis sans nom de lieu en 1526. *Disceptatio de Maria Magdalena, triduo Christi, & ex tribus una Maria*, in 4°. à Paris en 1518. pour la seconde édition. *De tribus & unica Magdalena disceptatio secunda*, in 4°, à Paris en 1519. *Commentarius in epist. Pauli*, avec une dissertation où il prouve que l'ancienne interprétation des épitres de saint Paul n'est point la version de saint-Jerôme, *in folio*, à Paris en 1512. & plusieurs autres fois depuis. *In Epistolas canonicas*, in fol. à Basle en 1527. *in* 8°. à Anvers en 1540. Il est encore auteur d'une traduction françoise du nouveau Testament, imprimée chez Simon de Colines à Paris, mais qui est très-rare. La premiere partie qui contient les quatre évangelistes, parut avant 1523. & la seconde partie où l'on trouve les épîtres de saint Paul, les épîtres catholiques, & l'apocalypse de saint Jean, est de la fin de l'an 1523. Cette seconde partie est encore plus rare que la premiere. On ne trouve ni l'une, ni l'autre citée dans le catalogue de Colines, rapporté par M. Maittaire, dans ses *Vies de quelques Imprimeurs celebres de Paris.* M. Simon s'est étendu sur cette traduction dans sa *Bibliotheque critique, tome 4.* Le Fevre avoit été engagé à faire cette traduction par plusieurs dames de la cour; mais elle lui fit de la peine par le soulevement de quelques docteurs de Paris, sur-tout à cause de son épître exhortatoire qui est au-devant de la seconde partie. L'abbé le Clerc, *lettre critique* sur le dictionaire de Bayle, en 1732. Le Long, *Bibliotheca sacra*, in fol. *pag.* 779. Dom Duplessis, *Histoire de l'église de Meaux, tome 1. liv. 4. Bibliotheque critique, tome 4.*

FEVRE, (Jean le) chanoine de Langres, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit qu'il* vivoit encore en 1585. Le sieur des Accords, qui pouvoit en être mieux informé, dit dans ses *Bigarrures*, édition de Rouen 1648. qu'il mourut en 1565. âgé de soixante-treize ans. La traduction des emblêmes d'Alciat par Jean le Fevre, est en vers françois, & fut imprimée à Paris chez Wechel, en 1536. C'est un *in* 8°. de caractere gothique, le titre est: *Les Emblêmes de maître André Alciat, mis en rime françoise, par Jean le Fevre.*

FEVRE. (Tannegui le) *Dans le Moreri, édition de 1725. on s'explique mal* sur la maniere dont le Fevre embrassa le Calvinisme. Peu de tems après la mort du cardinal de Richelieu, étant allé à Langres avec M. de Francieres qui en étoit gouverneur, on acheva de seduire son esprit déja prévenu par les nouvelles opinions, & il s'y engagea dans l'heresie. On ne tarda pas depuis de l'appeller à Saumur, où il fut professeur d'humanités. *Dans la même édition du Moreri, & dans celle de 1732. on n'a rien dit* de la dispute du même avec l'abbé Gallois. Cet abbé ayant repris dans le journal des sçavans auquel il travailloit, plusieurs endroits de la seconde partie des lettres de M. le Fevre, celui-ci en fut extrêmement piqué, & écrivit contre le journal & l'abbé Gallois plusieurs lettres françoises *in* 4°. où l'on trouve beaucoup plus de vivacité que de solidité, quoiqu'il y ait quelquefois des pensées fort spirituelles, & des remarques vraies. L'un de ces écrits est intitulé: *Journal du Journal ou Censure de la Censure*, à Saumur, en *1666. in* 4°. un autre a pour titre: *Seconde journalme de M. le Fevre*, à Saumur en 1666. *in quarto.* La réponse de l'abbé Gallois donna lieu à la seconde pièce. TANNEGUI le Fevre, fils du professeur de Saumur, *& dont on parle aussi dans le Moreri à la fin de l'article de son pere*, est auteur d'un assez long traité latin, *De futilitate poëtices.* où il prétend faire voir que la poësie est non seulement inutile, mais encore très-dangereuse. M. l'abbé Massieu, qui estimoit d'ailleurs cet ouvrage pour son érudition, l'a refuté solidement dans sa *Défense de la poësie*, imprimée dans le *tome 2.* des *Memoires de litterature* donnés par l'académie des inscriptions & belles lettres, *page 171. & suiv.* A l'égard des lettres de Tannegui le Fevre le pere, si elles ont des approbateurs, elles ont encore plus de critiques. *Voyez* sur cela les lettres de Marquard Gudius; l'*histoire de Journaux* imprimés en France, par Camusat; le *Polyhistor* de M. Morhoff, &c.

FEVRE, (Anne le) fille de Tannegui, connue depuis sous le nom de *Madame Dacier. On en a parlé assez au long dans le Moreri: mais il faut ajouter ce qui suit pour l'édition de 1725.* Ce fut en 1685. qu'elle embrassa la religion Catholique. Son édition de *Callimaque* parut en 1674. Son édition de *Florus*, la même année; celle d'*Aurelius Victor*, en 1681; celle d'*Eutrope* en 1683; celle de *Dictys Cretensis*, en 1684. Sa traduction des trois *Comédies de Plaute* en 1683; celle des *Comédies de Terence* en 1688; celle du *Plutus* & des *Nuées* d'Aristophane en 1684. Son *Anacréon* en 1681; son *Iliade d'Homere* en 1711; son traité des *Causes de la corruption du goût*, parut en 1714. C'est un gros volume *in* 12. mais peu de chose en soi. Son *Odyssée d'Homere* parut en 1716; & son *Homere défendu*, la même année. *Ajoutez au Moreri, édition de 1732. la remarque suivante, qui n'avoit pas encore été faite:* Quand Moliere eut donné son *Amphitrion*, madame Dacier voulut publier une dissertation pour prouver que l'Amphitrion de Plaute, que le comique moderne avoit imité, étoit fort superieur. Mais ayant appris que Moliere devoit donner une comédie pour tourner en ridicule les femmes sçavantes, elle crut devoir supprimer sa dissertation. Cependant comme Moliere n'en vouloit qu'à l'abus de la science dans certaines femmes, il paroît qu'elle n'avoit rien à craindre de cette piece. Plusieurs poëtes de notre tems ont celebré dans leurs vers les louanges de madame Dacier, de son vivant & après sa mort. La plupart de ces pieces sont imprimées.

FEVRE, (Jacques) docteur en theologie de la faculté de Paris, & l'un des vicaires generaux de M. de Gesvres, archevêque de Bourges, étoit de Coutances en Normandie, & né dans une famille distinguée par son merite & par le sçavoir. Il parut sur les bancs de Sorbonne avec éclat, & prit le bonnet de docteur le 21. Mars 1674. Il a passé

une partie de sa vie à écrire, & l'autre aux exercices de son état. Il est mort à Paris le premier Juillet 1716. La plûpart de ses ouvrages ont eu beaucoup de succès; en voici le catalogue: 1. *Entretiens d'Eudoxe & d'Eucharistie sur l'Arianisme, & sur l'histoire des Iconoclastes du P. Maimbourg, Jesuite.* M. le Fevre releve dans cet ouvrage quantité de méprises du pere Maimbourg. 2. *Motifs invincibles pour convaincre ceux de la religion prétendue réformée*, in 12. à Paris en 1682. Comme M. le Fevre avoit accusé M. Arnauld dans cet ouvrage d'avoir trop imputé aux Protestans, ce celebre docteur se crut obligé de se justifier par l'ouvrage intitulé: *Justification du renversement de la morale des Calvinistes*: ce qui attira 3. une *Replique à M. Arnauld pour la défense des motifs invincibles*, en 1685. à Lille. Pendant que M. le Fevre travailloit à cette replique, M. Arnauld qui en eut avis, lui écrivit une longue lettre sur le sentiment des Calvinistes touchant la justification, qui est une réfutation anticipée de la replique de M. le Fevre. Cette lettre est la soixante-uniéme du huitiéme volume du recueil des lettres de ce docteur. M. Arnauld attaqua aussi les *Motifs* de M. le Fevre en tant que *motifs* qu'il ne croyoit pas comme lui *invincibles* tels que celui-ci les avoit fait valoir dans son ouvrage, & tout cela forma entre ces deux docteurs une contestation qui dura quelque tems, & qui ne les empêcha pas d'être amis. Dès l'an 1683. M. le Fevre avoit donné une nouvelle édition de l'*Accord des contradictions apparentes de l'Ecriture - Sainte*, en latin: cette nouvelle édition est augmentée. En 1685. il donna une *Nouvelle conference avec un Ministre touchant les causes de la séparation des Protestans.* C'est un des meilleurs ouvrages de M. le Fevre. L'année suivante 1686. il publia le *Recueil de tout ce qui s'est fait pour & contre les Protestans en France.* On a encore d'autres ouvrages de cet habile docteur où il n'a pas mis son nom, sçavoir: 1. *Instructions pour confirmer les nouveaux convertis dans la foi de l'Eglise*, à Paris en 1686. *in* 12. Mandement de M. de Harlai, archevêque de Paris, sur la condamnation des livres contenus dans le catalogue joint audit mandement, en 1685. M. le Fevre a eu la plus grande part au catalogue joint à ce mandement, auquel il a, dit-on, aussi travaillé. Mais ce catalogue est fait avec négligence. *Voyez* ce qu'en dit M. Simon, *tome* 4. de sa *Bibliotheque critique*. 2. *Histoire critique contre les dissertations sur l'histoire ecclesiastique du pere Alexandre.* Il n'en a donné qu'un volume, & en a laissé plusieurs autres manuscrits. 3. *L'Anti-Journal des assemblées de Sorbonne.* Cet ouvrage est une réfutation pleine d'esprit & de fine critique, d'une relation maligne que les ennemis de la faculté de theologie de Paris répandirent dans le tems de l'examen des *Memoires sur la Chine* du pere le Comte. 4. Un *Factum* en faveur des docteurs *ubiquistes*, & de ceux des maisons de Sorbonne & de Navarre & autres, contre les professeurs de Sorbonne qui dans la requisition des benefices, en vertu de leurs grades, prétendoient l'emporter sur les autres docteurs plus anciens. On lui attribue aussi une partie des *Memoires* faits pour M. le marquis de Gesvres dans l'affaire qu'il a eue avec madame sa femme. Nous avons enfin de ce docteur quelques traités sur les libertés de l'église Gallicane, & sur les prérogatives de la nation, dans les matieres qui ont rapport à la matiere ecclesiastique. Il avoit formé une bibliotheque nombreuse & bien choisie, qu'il a leguée avec ses meubles aux pauvres de la paroisse de S. Roch. * Archimbaud, pieces fugitives, *tome 1. pag. 104.* des *Nouvelles litter. Mem. du tems.*

FEVRE, (Marthe le) de la Faluere, sœur d'un premier president du parlement de Bretagne, & d'un conseiller du parlement de Paris, a été celebre dans le siecle dernier & au commencement de celui-ci par sa haute pieté. Elle fut d'abord mariée à *Guillaume* Lasnier, seigneur de l'Effretterie & de Baubigni, conseiller au grand-conseil, & fondateur des Ursulines d'Angers; mais étant demeurée veuve peu de tems après son mariage, elle consacra sa jeunesse, ses agrémens & ses biens à Dieu. Elle eut en partage la charité envers les pauvres, à qui elle fit des aumônes très-considerables. S'étant retirée chez les Ursulines, elle en suivit la regle, sans y être engagée par vœu, & toutes les religieuses la regardoient comme leur modele. Elle demeura cinquante ans chez elles, c'est-à-dire, jusqu'à sa mort arrivée le 25. Juillet 1716. âgée de 90. ans, en odeur de sainteté. * *Mem. du tems.*

FEVRET, (Charles) avocat au parlement de Dijon. *Comme on n'a dit que deux mots de ce grand homme dans le Dictionaire, & que l'on y a fait plusieurs fautes dans l'édition de 1725. nous avons cru qu'il seroit utile de redonner cet article.* Ce sçavant nâquit à Semur, capitale de l'Auxois, le 16. Decembre 1583. Il étoit l'aîné des enfans de *Jacques* Fevret, conseiller au parlement de Bourgogne, & après avoir commencé ses études dans sa patrie, il vint les poursuivre à Dijon, d'où il alla étudier la rhetorique à Dole sous le pere Millieu, Jesuite, connu par son *Moyses viator*, poëme latin, imprimé à Lyon en 1636. Fevret fit aussi sa philosophie à Dole, & ensuite il vint étudier le droit à Orleans, & de-là à Bourges. Revenu à Dijon, il y fut reçu avocat au parlement en 1602. n'ayant que 19. ans, & pour se perfectionner dans l'étude du droit, il alla l'étudier de nouveau à Strasbourg sous le celebre Denys Godefroi. Il revint à Dijon en 1604. & l'année suivante il plaida sa premiere cause avec succès à l'âge de 22. ans Il se maria en 1608. avec *Anne* Brunet, dont il eut dix-neuf enfans. En 1626. Henri de Condé, gouverneur de Bourgogne, lui envoya des *Lettres de provision de l'état & office de conseiller & intendant ordinaire de ses affaires;* & le grand Louis de Condé fils de Henri, lui continua les mêmes honneurs. En 1630. Louis XIII. étant allé à Dijon pour y faire punir les auteurs d'une sédition populaire, Charles Fevret alla trouver ce prince, porta la parole pour tous les corps de la ville, & fit un discours si éloquent, qu'il pardonna aux coupables, voulut que ce discours fût imprimé, & accorda à l'orateur une charge de conseiller au parlement de Dijon de nouvelle création; mais comme ce prince souhaitoit que Fevret exerçât cette charge, celui-ci ne voulant pas quitter le barreau; il se contenta d'une charge de secretaire de la cour aux gages de neuf cens livres, qui lui fut donnée gratuitement. Il mourut à Dijon le 12. Août 1661. âgé de près de 78. ans. Il avoit pris pour sa devise, ces mots: *Conscientia virtuti satis amplum theatrum est*: (La conscience est un theâtre assez vaste pour la vertu.) Nous avons de ce sçavant: 1. Discours prononcé en presentant au parlement les lettres de grace d'Helene Gillet, condamnée à être décapitée, dans le dixieme tome du *Mercure François de 1625.* 2. Histoire de la sédition arrivée en la ville de Dijon le 28. Fevrier 1630. & le jugement rendu par le roi sur icelle, à Lyon en 1630. *in* 8°. & dans le seizieme tome du *Mercure François de 1630.* 3. Préface latine & trois distiques latins sur les armoiries, dans l'*Indice armoirial* de Geliot. 4. Harangue faite au parlement de Dijon le 20. Novembre 1631. sur la présentation & lecture des lettres du gouvernement de Bourgogne en faveur de Henri de Condé, à Dijon, *in quarto.* 5. Discours prononcé au parlement lorsque les lettres d'exemption de taille pour saint Jean de Losne, furent enregistrées en Decembre 1636. 6. Dix-sept distiques à la louange de Naudé, *page 86.* du *Naudæi tumulus*, imprimé en 1659. 7. Harangue faite au parlement de Dijon le 11. Mars 1647. à la presentation des lettres du gouvernement de Bourgogne, en faveur de Louis de Condé, à Dijon en 1647. 8. *De claris fori Burgundici oratoribus dialogus*, à Dijon en 1654. *in* 8°. 9. Traité de l'abus, & du vrai sujet des appellations qualifiées du nom d'*abus*. Il y a quatre éditions de cet excellent ouvrage, la premiere est de Dijon en 1654. *in fol.* & la derniere est de Lyon en 1689. en deux volumes: elle est conforme à celle de 1677. qui est la deuxieme. Les augmentations sont presque toutes de Jacques Fevret, fils de l'auteur, seigneur de Magny, conseiller au parlement de Dijon; & d'Antoine Fevret, sieur de Saint-Melmin. On y trouve les remarques faites sur le traité de l'abus & les réponses de l'auteur, qui avoient paru *in* 8°. en 1654. 10. *De officiis vitæ humanæ; sive in Pibracii tetrasticha commentarius*, à Lyon en 1667. *in* 12. C'est un badinage poëtique assez ingenieux. 11. *Carmen*

*de vita sua*, poëme de trois cens vers, inseré dans les *Memoires de litterature recueillis* par le pere Desmolets, *t. 2.* Le petit-fils de Charles Fevret, nommé JACQUES CHARLES Fevret de Fontette, conseiller au parlement de Dijon, épousa en 1709. *N.* de Migieu, fille d'un president à mortier du même parlement. * *Voyez* son eloge, par l'abbé Papillon, chanoine de Dijon, dans les *Memoires de litterature cités*. Niceron, *Mem. tome 2.* Denys Simon, *Biblioth. historique des auteurs du Droit, &c.*

FEVRIER, *Februarius*, mois de l'année que Numa ajouta au calendrier de Romulus, dont l'année n'étoit que de dix mois. *Cet article a été mal donné dans l'édition du Dictionaire de 1725. & doit être ainsi reformé.* Il n'est pas vrai que ce mois ait toujours eu vingt-huit jours depuis son institution. Il en a eu vingt-neuf. Numa fit tous les mois impairs de trente jours, & les pairs de vingt-neuf, ce qui donnoit le nombre de trois cens cinquante-quatre jours. *On n'a pas dû dire non plus que* depuis la réformation du calendrier par Jules César, ce mois a eu vingt neuf jours aux années bissextiles. *Cela n'est pas exact* : car César le laissa tel qu'il étoit, c'est-à-dire, de vingt-neuf jours, même pour les années ordinaires. Ce fut depuis Auguste que ce mois eut vingt-neuf jours aux années bissextiles seulement. Ce prince prit un jour du mois de Fevrier pour en augmenter le mois *Sextilis*, auquel il donna son nom *Augustus*, d'où est venu celui d'*Août*. Depuis ce tems-là le mois de Fevrier n'a eu que vingt-huit jours aux années ordinaires, & il en a eu vingt-neuf aux années bissextiles. A l'égard de l'étymologie du mot *Fevrier*, il falloit dire que ce nom peut venir de *Februa*, prétendue déesse des Purifications; ou de *Februa*, qui étoit le nom d'une fête que les Romains celebroient pour les mânes des morts. *Voyez* le Dictionaire de Trevoux à ces differents mots.

FEYDEAU. (Matthieu) Il y a eu deux branches de la famille des Feydeau, toutes deux illustres dans l'église & dans la robbe. De celle qui vient de Moulins en Bourbonnois, sont sortis le president FEYDEAU, la presidente LE MAISTRE, & madame d'ORMESSON sa fille, aussi bien que messieurs FEYDEAU DE BROU. MATTHIEU Feydeau, *dont nous allons parler*, étoit fils d'un avocat, qui de sa premiere femme eut un fils, mort doyen de l'église de Moulins; & une fille qui épousa le comte de Sainte-Maure. M. Feydeau vint d'un second mariage, de même que ses deux sœurs, dont l'une fut religieuse au monastere de la Conception à Paris. *Matthieu* Feydeau nâquit à Paris en 1616. y fit ses études, & ayant embrassé l'état ecclesiastique, prit des degrés en Sorbonne où il demeura du tems. Il fut ordonné prêtre par M. le coadjuteur de Paris qui fut depuis le cardinal de Retz. Il celebra sa premiere Messe dans l'église de saint Maurice, au diocèse de Sens, dont M. Duhamel, qu'il connoissoit, étoit alors curé. C'étoit le jour de la Pentecôte; & pour attirer sur lui les graces de son état, M. Duhamel donna ce jour-là à dîner à trois cens pauvres, qui joignirent leurs prieres à celles du nouveau prêtres. Octave de Bellegarde, alors archevêque de Sens, engagea dès ce tems-là M. Feydeau de venir à Sens pour y faire les conferences aux ordinans pendant leur retraite de quinze jours: c'étoit en 1645. Sur la fin de la même année, M. Duhamel ayant été fait l'un des curés de S. Merri à Paris, qui avoit alors deux pasteurs, voulut avoir M. Feydeau pour son vicaire, & le fit élire par tout son clergé; mais celui ci ne voulut accepter que le vicariat de Belleville, près Paris, dépendant de cette cure, & il y fut nommé à la fin de Juin 1646. tant par M. Duhamel, que par M. Barré, qui gouvernoit la même église de saint Merri avec M. Duhamel. La réputation de ce nouveau vicaire, le bien qu'il faisoit à Belleville, attirerent bientôt auprès de lui plusieurs ecclesiastiques avec lesquels il vécut en communauté, & tant M. Duhamel que M. Gillot docteur de Sorbonne, lui envoyerent des étudians en philosophie & en theologie pour prendre ses avis, faire des retraites sous lui, & se former sous sa direction à la pieté & à l'amour de l'étude. Ce fut pour ces jeunes gens que M. Feydeau composa ses *Meditations sur les principales obligations du Chrétien, tirées de l'Ecriture Sainte, des Conciles & des saints Peres*, volume *in* 12. dont la premiere édition est de 1649. avec approbation & privilege, & qui a été réimprimé souvent depuis. La quatrieme édition augmentée des passages des peres de l'église rapportés en marge, a été procurée par M. Flambart, vicaire de Massi, diocèse de Paris, sous M. Dorat qui en étoit curé. Ce M. Flambart étoit un ami intime de M. Feydeau, qui l'accompagna dans toutes ses disgraces, & qui est mort au village d'Asnieres près de Paris. Dieu répandit sa benediction sur ce livre de *Meditations*, & l'on sçait combien il contribua à la conversion du grand prince de Conti. Ce fut pendant que M. Feydeau étoit à Belleville qu'il prit le bonnet de docteur. Mais enfin M. Duhamel le tira de-là pour le faire seul vicaire à saint Merri sous les deux curés; & quelques ecclesiastiques s'étant joints à lui dans cette paroisse, comme à Belleville, ils firent entre eux des conferences qui devinrent bientôt celebres, & où plusieurs docteurs distingués, & d'autres personnes d'un grand merite se trouverent avec plaisir. On chargea presque en même-tems M. Feydeau du catechisme fondé dans cette paroisse par M. le president Hennequin, & le nouveau catechiste attira bientôt tant de monde à ses instructions, que l'on y étoit aussi pressé qu'on l'étoit le matin aux prônes de M. Duhamel. Trois ans après il se fit décharger du vicariat pour le faire remplir par M. Cordon, qui avoit quitté une chaire de professeur en philosophie pour s'attacher à la paroisse de saint Merri, qui fut dans la suite curé de saint Maurice au diocèse de Sens, & qui est mort religieux profès de Notre-Dame de la Trappe le 10. Fevrier 1685. M. Feydeau en se déchargeant du vicariat, se reserva les conférences, les catechismes, la visite des malades, & la direction des ames où il faisoit beaucoup de fruit. Il prêchoit aussi quelquefois hors de la paroisse, & toujours avec un grand applaudissement. Pendant le tems qu'il étoit occupé de ces fonctions, M. François le Fevre de Caumartin, évêque d'Amiens, lui demanda un *Catechisme de la Grace*, qu'il composa en huit jours à la sollicitation de ce prélat, qui a été imprimé à Paris en 1650. & qui fut réimprimé peu après sous le titre de *Eclaircissemens sur quelques difficultés touchant la grace*. Ce catechisme fut réimprimé souvent en France & en Flandre, & traduit en plusieurs langues, comme en convient le pere Colonia, Jesuite, dans sa *Bibliotheque Jansenite*, où il l'attribue mal-à-propos à M. Hermant, chanoine de Beauvais. Ce petit ouvrage ayant été condamné la même année par un decret de l'inquisition de Rome, M. Fouquet, procureur general du parlement de Paris, empêcha la publication de ce decret. On fit quelques écrits contre ce catechisme, ausquels M. Arnauld répondit dans ses *Reflexions sur le Decret de Rome*, qui furent imprimées à Paris en 1651. Comme ce decret avoit été imprimé à Paris chez Cramoisi & chez Colombat, & qu'il défendoit pareillement de lire un autre *Catechisme sur la Grace*, imprimé à Douai en latin, dans des principes differents de celui de M. Feydeau, & dont le pere l'Hermite, Jesuite, étoit auteur, M. Arnauld s'attacha à faire voir dans ses *Reflexions*, la difference de la doctrine de l'un & de l'autre. M. Feydeau conjointement avec M. Dorat, refuta aussi un des écrits faits contre son catechisme: mais cette refutation est demeurée manuscrite. Vers le même-tems M. Duhamel étant tombé dangereusement malade, voulut resigner sa cure à M. Feydeau, qui ne voulut jamais y consentir; & en 1656. le 21. Mars, ayant refusé de signer la condamnation de M. Arnauld faite en Sorbonne, il fut contraint d'abandonner saint Merri, où M. Amiot avoit succedé à M. Barré. Il fut aussi un des soixante-douze docteurs qui furent exclus de la Sorbonne pour le même refus d'adherer à la condamnation de M. Arnauld. Pendant qu'il étoit encore à saint Merri, il avoit servi de second à M. de Sainte-Beuve dans cette celebre conférence tenue avec le pere Labbe, Jesuite, sur les matieres de la grace, au sujet d'un livre latin que le P. Labbe avoit donné au public contre les disciples de S. Augustin. C'est le livre intitulé: *Triumphus catholicæ veritatis adversùs novatores, sive Jansenius, &c.* qui fut imprimé en 1651. *in octavo.* Le 29. Mars qui suivit la sortie de

M

M. Feydeau de saint Merri, ce docteur se retira à une maison de campagne de M. Thevenet, où avec quelques amis il vécut dans une très-grande retraite. De-là il alla à Melun avec M. Marcan, où il se chargea de la direction des religieuses Ursulines qu'il conduisit fort peu de tems, parce qu'il reçut au mois de Juillet 1657. une lettre de cachet qui l'exiloit à Cahors. M. Feydeau se retira quelques jours après à Merenraise, près de Port-Royal des Champs, dans la maison de M. le Roy, abbé de Haute-Fontaine, & ensuite ayant quelque parole qu'on lui rendroit la liberté, il revint à Paris, où cependant il ne se montra gueres qu'à quelques amis. Ses ennemis ayant fait courir alors le bruit qu'il étoit allé se faire ministre à Mastricht, après avoir méprisé cette calomnie pendant quelque tems, il se crut enfin obligé de la détruire par une *Lettre* qu'il fit imprimer en 1660. *in* 4°. Pour s'occuper dans sa solitude d'où il ne sortoit presque plus, madame de la Planche, chez qui il étoit caché au fauxbourg saint Germain, le pria de lui traduire en françois la *Concorde Evangelique*, ce qu'il fit. La dame voulut la faire imprimer, & en ayant parlé à M. de Sainte-Beuve, ce docteur lui conseilla d'engager plutôt M. Feydeau à faire des *Meditations sur cette concorde*, & celui-ci s'étant rendu aux desirs de cette dame, il se mit à travailler à cet ouvrage, dont la moitié étoit déja faite lorsqu'il tomba dangereusement malade au commencement de 1661. Il acheva depuis cet ouvrage à plusieurs reprises, & il a été imprimé en deux volumes *in-12*. à Bruxelles en 1676. & depuis à Lyon en 1688. en trois volumes *in-12*. avec plusieurs changemens. Il y a eu encore plusieurs autres éditions de ces *Meditations sur l'histoire & la concorde des Evangiles*, tant en France qu'en Flandres. En 1661. il alla demeurer à Haute-Fontaine où il fit quelque séjour, pendant lequel il fit une *Traduction du prophète Jeremie*, qui n'a point été imprimée. Au mois d'Avril 1665. M. Pavillon, évêque d'Aleth, lui ayant fait proposer la theologale de saint Pol de Fenouilhedes, petite ville à quatre lieues & du diocèse d'Aleth, il l'accepta sur l'avis de M. Arnauld, y alla au mois d'Octobre, & en prit possession le 24. Decembre. Il ne remplit ce poste que jusques vers la fin de 1668. parce que M. Felix Vialart, évêque de Châlons en Champagne l'engagea alors d'accepter la cure de Vitri-le-François, dont il fut pourvu au mois de Mai 1669. Il venoit de refuser la theologale de Marseille que M. de Fourbin lui avoit offerte. M. Flambart fut son principal vicaire à Vitri, & M. Treuvé, *dont nous donnerons un article en son lieu*, l'aida aussi quelque tems dans cette cure en la même qualité. M. Feydeau après avoir conduit la cure de Vitri pendant sept ans avec des peines incroyables, & au milieu de beaucoup de vexations qu'on lui fit, voyant qu'il n'étoit point soutenu par son évêque contre les orages qu'il avoit à essuyer continuellement, il consentit à se démettre de cette cure qu'il quitta le 3. Juin 1676. malgré les larmes de son troupeau que la seule nouvelle de cette démission avoit plongé dans la consternation. M. de Buzenval, évêque de Beauvais, se hâta d'en profiter pour le faire theologal de son église, où M. Feydeau entra en cette qualité le 21. Janvier 1677. mais ayant reçu peu après une lettre de cachet qui l'exiloit à Bourges, il abandonna Beauvais le 21. Fevrier de la même année. Après cinq ans de demeure à Bourges, une nouvelle lettre de cachet le relega à Annonay dans le Vivarès, sans qu'il ait jamais voulu donner sa démission de la theologale de Beauvais. Comme il avoit du bien, de la politesse & de la science, il se fit bien-tôt des amis. On dit même que la ville d'Annonay, où il y avoit beaucoup de nouveaux convertis, mais qui ne l'étoient qu'extérieurement, députa en cour pour assurer Louis XIV. qu'elle se réunissoit sincerement à l'église Catholique, qu'elle étoit disposée à bâtir une église paroissiale & à la doter, & qu'elle demandoit seulement M. Feydeau pour curé. Mais cette derniere proposition n'eut point d'effet. Il demeura douze ans à Annonay & y mourut âgé de 78. ans, le 24. Juillet 1694. il fut enterré dans l'église des Célestins de Colombiers.

*Supplement.*

FEYDEAU, (Claude) fils d'un avocat au parlement de Paris, étoit frere, mais du premier lit, de Matthieu Feydeau, docteur de Sorbonne, *dont nous avons parlé à l'article précédent*. Il embrassa aussi l'état ecclesiastique, & fut doyen de l'église collegiale de Moulins, où il fut installé le 19. Mai 1608. Il resigna ce benefice le 19. Mai 1640. à Louis Feydeau son cousin, lequel le resigna aussi peu après à Nicolas Feydeau son parent, & se retira à Rennes où il étoit conseiller au parlement. Claude Feydeau étoit docteur en droit-canon, & a été longtems superieur des religieuses de la Visitation de Moulins, & ce fut en cette qualité qu'il exhorta à la mort madame Fremiot de Chantal, fondatrice dudit ordre & dudit monastere de Moulins. Il avoit de l'esprit & de l'érudition, & on a de lui quelques écrits assez estimés. Nous connoissons entr'autres l'oraison funebre de Claude Duret, Bourbonnois, president à Moulins, le même qui donna en 1613. un gros volume *in*-4°. sous le titre de *Trésor de l'histoire des langues de l'univers, contenant les origines, beautés, perfections, décadences, mutations, changemens, conversions & ruines des langues*; ouvrage où l'on trouve beaucoup d'érudition, mais qui n'est point éclairé des lumieres de la critique. Claude Feydeau est encore auteur d'un *Panegyrique sur la paraphrase des CL. Pseaumes d'Antoine de Laval, sieur de Bel-Air. Voyez* LAVAL. Ce panegyrique d'un ouvrage fort estimé en son tems parut en 1608. & a été réimprimé avec la paraphrase même dans l'édition de ce dernier ouvrage de 1619. à Paris chez Langelier, *in*-4°. On connoît aussi de M. Feydeau quelques offices, comme celui de la sainte Epine, celui de saint Lazare, de saint Andoche & de ses compagnons, celui de sainte Genevieve, celui de saint Leger, qui se disent encore aujourd'hui dans les églises dediées sous leur invocation.

FEYDEAU de Brou. (Henri) évêque d'Amiens, étoit de la même famille que Matthieu & Claude Feydeau, & de la même branche de la famille de MM. Feydeau sortie de Moulins en Bourbonnois. Ce prélat s'est rendu recommandable dans le dernier siécle & dans celui-ci par sa grande pieté, par son entiere régularité & par sa science. Il mourut en 1706. On a de lui une lettre latine au pape Innocent XII. contre le *Nodus prædestinationis* du cardinal Sfondrat; une ordonnance pour la jurisdiction des évêques & des curés, contre le pere des Imbrieux, Jesuite; une autre au sujet de la *Lettre à un curieux sur d'anciens tombeaux découverts en 1697*. dans l'abbaye de S. Acheul, diocèse d'Amiens. Voici l'épitaphe qui est dans la cathedrale d'Amiens, où M. de Brou est enterré.

*D. O. M.*

*Hic jacet*

Henricus Feydeau de Brou,

*Episcopus Ambianensis*,

*Cui*

*Non ob generis nobilitatem*,

*Aliaque familiæ decora*,

*Quibus pontifex ex hominibus assumptus*

*Non gloriabatur*;

*Sed ob excellentiam ingenii*,

*Altitudinem sapientiæ*,

*Vim eloquentiæ*,

*Profusam in pauperes benignitatem*,

*Integritatem vitæ*, *suavitatem morum*,

*Quibus Deo & hominibus placuerat*,

*Decani & totius Capituli decreto*

*Datus est hic præter morem locus,*

*Ut semper esset Clero præsens*

*Mortui memoria,*

*Qui vivus forma Cleri factus fuerat.*

*Obiit 14. Junii 1706. Episcopatus XIV. ætat. LIII.*

*Viator quisquis es*

*Communi omnium ordinum parenti*

*Benè precare,*

*Et vale.*

FIBIGER, (Michel-Joseph) visiteur de l'ordre privilegié des chevaliers de la Croix qui portent l'étoile rouge dans la Silesie & dans la pologne, prélat & maître de la maison hospitaliere de saint Matthias à Breslaw; nâquit à Frankenstein en Silesie le 16. Mai 1657. Après qu'il eut fait ses études à Glatz & à Breslaw, il fut profès dans la maison de saint Matthias en 1682. & prêcha pendant dix ans les Dimanches. En 1696. il fut élû maître de l'ordre religieux de la Croix, & il rendit de grands services à cet ordre. Il fit élever plusieurs édifices, fit des reglemens utiles pour l'hospitalité, & executa plusieurs autres projets très-utiles. Il employoit le reste de son tems à étudier & à composer des ouvrages. Il plaça aussi plus commodément, & mit dans un meilleur ordre la bibliotheque de saint Matthias, & il l'augmenta considerablement de livres nouveaux & bien choisis. En 1698. il fit bâtir une nouvelle église à Kunow, & en 1700. il acquit à son ordre l'église de Kneurzburg & le droit de patronage. Il acheta aussi le droit de faire & de vendre la biere dans les villages de la dépendance de Breslaw & d'Olaü. En 1709. il acheta la haute justice de Briege. En 1711. il fit bâtir l'église de sainte Marguerite. Il mourut le 12. Janvier de l'année suivante 1712. Il a fait un poëme sur l'introduction du Christianisme en Silesie, qu'il n'a pas publié; la logique sans raison opposée à un ouvrage du docteur Jean-Frederic Meyer, intitulé: *Logica ἄλογος pontificiorum. Henelii Silesiographia renovata cum scholiis;* il avoit eu dessein de retoucher de nouveau cet ouvrage & de le continuer jusqu'à son tems.

FICHET, (Guillaume) Savoyard étoit docteur en Theologie de la faculté de Paris, de la maison & société de Sorbonne. Il avoit été élevé dans l'université de Paris dans un tems où l'étude des belles lettres étoit negligée & la pureté de la langue Latine inconnue. Mais comme il étoit homme de grand courage il entreprit d'y faire fleurir les lettres & d'y ramener le bon goût. Pour venir à bout de ce dessein, outre les leçons de l'écriture sainte & celles de philosophie qu'il donnoit le matin dans les écoles de Sorbonne, il y faisoit tous les jours après midi une autre leçon de rhetorique, & continua cet exercice pendant dix-huit ans. même après avoir pris le bonnet de docteur. C'est ainsi qu'à force de travaux & de soins il rapella en France la belle éloquence & les graces de la langue Latine qui y étoient oubliées. Il fut élû recteur de l'université en 1467. Pendant son rectorat le roi Louis XI. fut conseillé de prendre les plus forts écoliers de l'université pour en faire des compagnies reglées de soldats, dont on se serviroit au besoin. Fichet, jaloux de la liberté des muses, assembla aussi-tôt toutes les facultés, & fit à ce sujet une harangue fort éloquente. On deputa au roi qui écouta les raisons de l'université; & le projet n'eut pas d'exécution. Fichet jouissoit d'une grande consideration à la cour, où il étoit regardé comme un homme de beaucoup d'esprit & comme un grand orateur. Il fut employé dans les traités & les conferences avec les gens du duc de Bourgogne, & il fut l'auteur de la paix qui fut conclue avec lui. Sa grande reputation lui attira l'estime du pape Sixte IV. qui le fit venir à Rome en 1471. & se l'attacha en le faisant son Camerier, & quelque tems après grand penitencier. L'université de Paris instruite par Fichet lui-même de ce que le pape faisoit pour lui, s'assembla aux Mathurins le cinq Decembre de la même année, & il fut resolu qu'elle écriroit au pape pour le remercier. Fichet étoit en relation avec la plûpart des sçavans de son tems, & même avec plusieurs princes & autres personnes élevées en dignité, & l'on voit par les lettres qu'il a écrites & celles qu'il a reçues, combien sa reputation étoit étendue. C'est à lui que le cardinal Bessarion dédia en 1470. ses oraisons par lesquelles il excitoit les princes Chrétiens à faire la guerre au Turc. Fichet qui étoit très-zelé pour les lettres, favorisa de tout son pouvoir l'imprimerie naissante, & fit venir, pour travailler dans la maison de Sorbonne, Ulric Gering, Martin Crants & Michel Friburger, qui imprimerent entr'autres livres, dans la maison de Sorbonne, les lettres même de Guillaume Fichet, & ses trois livres de rhetorique, l'un & l'autre en 1470. ou 1471. Ces deux ouvrages sont en latin. Les lettres sont partagées en cinq livres, le premier contient celles qui sont adressées au cardinal Bessarion; le second au pape Sixte IV. le troisiéme à René roi de Sicile; le quatriéme à Jean Rolin, évêque d'Autun, & cardinal du titre de S. Etienne; le cinquiéme à Guillaume évêque de Paris. * Maittaire, *Annal. typograph. t. 1.* Gibert, *Jugem. des sçavans sur les rhetoriciens, tome 3. &c.* Chevillé, *origine de l'Imprimerie.*

FICHET, (Alexandre) homme d'une prodigieuse lecture, né vers l'an 1589. dans le diocèse de Genéve, se fit Jesuite, & professa les humanités & la rhetorique dans le college de la Trinité de Lyon. Il est connu particulierement par son édition du *Corpus Poetarum*, qu'il purgea, & qu'il fit imprimer sous le nom de *Chorus Poëtarum*, à Lyon en 1616. en y ajoutant les poëtes du bas empire, une table fort ample, & un *Musæum rhetoricum & poëticum*, qui est un recueil de ce qu'il y a de plus remarquable dans les poëtes. On a encore de ce pere: *Arcana studiorum omnium methodus, & bibliotheca scientiarum*, à Lyon en 1649. *in* 8°. & *Favus Patrum*, ou (Miel de SS. PP.) *in* 24. de près de onze cens pages: c'est un recueil de pensées des Peres. On a encore de ce Jesuite: *Le triomphe du Saint-Siege contre un conseiller heretique de Grenoble*, à Grenoble en 1640. & *la Vie de la mere de Chantal, fondatrice des religieuses de la Visitation*, à Lyon en 1642. *in* 8°. * Le P. Colonia, *histoire litteraire de Lyon, tome 2.* Le P. le Long, *biblioth. hist. de la France.*

FICIN. (Marsile) *Substituez cet article à celui qui se trouve dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732.* Ficin nâquit à Florence le 19. Octobre 1433. & ayant appris les langues Grecque & Latine, s'appliqua particulierement à l'étude de la théologie & de la philosophie. Il fut fait prêtre & chanoine de la même ville. Il suivit la secte de Platon, & mit en latin les œuvres de divers grands hommes qui avoient soûtenu la doctrine de ce philosophe, comme Plotin, Jamblique, Proclus, &c. Il fait tous ses efforts pour travestir en Chrétiens Platon & Plotin; mais c'est souvent en interprétant leurs sentimens d'une maniere forcée & tirée de trop loin. Cosme, Pierre & Laurent de Medicis lui donnerent de grandes marques de leur estime. Il mourut en 1499. à l'âge de 66. ans. On dit qu'il étoit de la plus petite taille, & si attaché à ce qui regardoit sa santé, qu'il changeoit de calote six ou sept fois par heure. On releva son tombeau en 1521. dans l'église de Notre-Dame *della reparata.* Nous avons les œuvres de Marsile Ficin en deux volumes *in-folio* de l'impression de Bâle en 1561. & 1576. Dominique Mellini a composé sa vie, que les curieux pourront consulter, aussi-bien que Guichardin & les autres auteurs Florentins qui parlent de lui. Celui qui a écrit le plus exactement est Shelhorn, *Amœnit. Litt. tom. 1.* * Paul Jove, *in elog.* Trithéme. Louis Vivès; Gesner; Bellarmin; Possevin; Michel Medina; Jean-Baptiste Crispus, *de philosophis cautè legendis, &c.*

FIENUS. (Thomas) *Substituez cet article à celui qui se trouve déja dans le Moreri.* Fienus, fils de *Jean* Fienus, medecin d'Anvers, nâquit dans cette ville le 28. Mars 1567.

& suivit la profession de son pere de qui l'on a un traité, *De flatibus humanum corpus molestantibus*, imprimé à Anvers en 1582. *in* 8°. & plusieurs fois réimprimé depuis. Thomas Fienus après avoir commencé ses études dans sa patrie, alla en Italie pour se perfectionner, sur-tout dans la medecine qu'il étudia sous Jerôme Mercurialis & Ulysse Aldrovandin, tous deux fort celebres dans cette profession. Revenu à Anvers, on l'appella à Louvain en 1593. pour y remplir la premiere chaire de medecine. L'électeur de Baviere le choisit quelque tems après pour son medecin, mais Fienus qui aimoit sa patrie y revint au bout d'un an. L'archiduc Albert voulut dans la suite l'avoir auprès de lui en la même qualité, & Fienus y consentit, mais ce ne fut pas pour longtems: sa santé trop foible ne lui permettant pas de veiller exactement à la santé du prince & de remplir les fonctions de professeur, il s'en tint à ce dernier emploi. En 1616. l'université de Boulogne lui offrit une chaire de medecine avec mille écus d'appointemens, mais l'archiduc Albert pour le retenir fit augmenter ses gages jusqu'à la concurence de cette somme. Il mourut à Louvain au mois de Mars 1631. âgé de soixante-quatre ans. Il a beaucoup écrit sur la medecine, & l'on connoît de lui les ouvrages suivans: *De formatione fœtus liber*, à Anvers en 1620. *in* 8°. il tâche d'y prouver que l'ame raisonnable anime le fœtus le troisieme jour de sa conception. En 1624. il donna une seconde partie de ce traité à Louvain, où il confirme par de nouvelles preuves le sentiment avancé dans la premiere; & en 1629. il fit encore l'apologie de son opinion contre Antoine-Ponce Santacruz, qui étoit alors medecin du roi d'Espagne. Ces traités sont en latin de même que les suivans, sçavoir: Traités des forces de l'imagination, à Louvain en 1608. *in* 8°. à Leyde en 1635. *in* 24. & à Leipsic en 1657. *in* 12. Cinq livres où il traite des cauteres, de leurs vertus, de la maniere & du tems de les appliquer, &c. à Louvain en 1598. *in* 8°. & à Cologne en 1607. *in* 8°. Douze livres des principales controverses de l'art de la chirurgie, à Francfort en 1649. *in* 4°. après la mort de l'auteur. Des cométes de l'année 1618. à Leipsic en 1656. Dispute sur ce sujet, Si le ciel est dans le mouvement & la terre dans le repos, à Leipsic en 1656. *De signis medicis*, à Lyon en 1664. *in* 4°. * Castellani, *vita Medicorum; Lindenius renovatus*, &c. Valere André, dans sa *bibliotheque Belgique*. Vanderlinden, dans ses *auteurs Medecins*, &c.

FIEUBET. *Corrections & additions à faire à cet article rapporté dans ce Dictionaire.*

Guillaume de Fieubet son pere qui mourut, &c. (*édition de 1732.*) & *Gaspard*, seigneur de Choisi, *lisez* seigneur de Soisi.... & *Elisabeth* de Fieubre, alliée le 20. &c. *lisez* & *Elisabeth* de Fieubet, &c. *Ajoutez ce qui suit aux deux dernieres éditions de ce Dictionaire.*

Louis-Gaspard de Fieubet, seigneur de Beauregard, de Cendré, &c. né le 15. Août 1690. fils aîné de feu Paul de Fieubet, seigneur de Cendré, Joui, le Portier, Ligni, Sivri, Castanet, &c. maître des requêtes, mort le premier Mars 1718. & de feue *Angelique-Marguerite* de Fourci, morte le 6. Janvier 1720. fut reçu conseiller au parlement de Paris, en la seconde chambre des enquêtes le premier Fevrier 1713. & marié le 24. Mai suivant avec *Marie-Anne* du Molin, fille unique de *Pierre* du Molin, conseiller secretaire du roi, maison, couronne de France & de ses finances, & de *Marie-Anne* Santilli. Elle mourut de la petite-verole le 23. Août 1719. à l'âge de vingt-cinq ans, & fut inhumée le lendemain au soir à saint Paul. Elle laissa un fils unique nommé *Gaspard-Pierre-Louis* de Fieubet, seigneur de Vigneuil, mort aussi de la petite-verole à Paris le 5. Août 1731. âge de dix-sept ans & trois mois. Son pere embrassa l'état ecclesiastique en 1732.

Armand-Paul de Fieubet, seigneur de Sivri, frere puîné de Louis-Gaspard de Fieubet, *dont on vient de parler*, ayant embrassé le parti des armes, fut d'abord officier dans le régiment du roi & obtint ensuite au mois de Mars 1726. un guidon de la compagnie des gendarmes de la garde du roi, dont depuis il fut fait enseigne, & mestre de camp de cavalerie. Il fut marié le 14. Août 1731. avec *Henriette* Feydeau, fille posthume de feu *Henri-Charles* Feydeau, president en la troisieme chambre des enquêtes du parlement de Paris, mort le 6. Septembre 1715. âgé de trente-six ans, & de *Marie-Louise* Croiset sa veuve. Il en a eu *Gaspard-Louis* de Fieubet, né le 26. Mai 1732; & *Catherine-Henriette* de Fieubet, née le 20. Août 1733.

FIEUX, (Jacques de) évêque de Toul, nâquit à Paris où son pere, dont la famille est originaire de Limousin, s'étoit établi, & étoit frere de M. de Fieux maître des requêtes. Jacques de Fieux entra de bonne heure dans l'état ecclesiastique, & fut docteur de Sorbonne & de la maison de Navarre. Son talent pour la prédication le rendit celebre, & le fit connoître au roi Louis XIV. qui le nomma pour coadjuteur à M. du Saussai, évêque de Toul. Il fut sacré à l'âge de cinquante-six ans le 17. Janvier 1677. L'année suivante il publia des statuts synodaux, qui depuis ce tems-là ont toujours servi de regle dans l'église de Toul. Il fit de fréquentes visites dans son diocèse, & toujours avec fruit. Son zele, sa douceur, son talent pour la prédication, sa grande pieté lui gagnerent les cœurs. Il fut reçu par-tout avec de grandes marques d'estime & de confiance, sur-tout dans la Vosge, où l'on ne se souvenoit point d'avoir vû d'évêque. C'est à ce prélat que l'on doit l'érection du séminaire de Toul, & la destruction de plusieurs abus contraires à la jurisdiction épiscopale qu'il trouva introduits & presque passés en loi. Il se fit aussi maintenir dans la qualité de comte de Toul que lui contestoit M. le Noble, procureur general au parlement de Mets. Il avoit un talent particulier pour la décision des cas de conscience. Il publia un écrit sur l'usure en 1679. qui fut très-utile dans son diocèse, où l'on est dans l'usage de prêter à interêt sur une simple obligation. Cet écrit a été réimprimé en 1703. Ce pieux évêque mourut le 15. Janvier 1687. à Paris, où il s'étoit fait transporter pour y chercher quelque soulagement à ses infirmités qui étoient devenues très-grandes sur la fin de sa vie. Il n'avoit que soixante-six ans. Son corps fut enterré dans l'église des Dominicains au fauxbourg Saint-Germain. * D. Calmet, *Hist. de Lorraine, tome 3. page 767. &c.*

FILICAIA, (Vincent de) né à Florence le 30. Decembre 1642. d'une famille noble, alla à Pise après ses premieres études, y étudia cinq ans la philosophie, la theologie & la jurisprudence. Il s'y exerça aussi dans la poësie latine & italienne. On ne l'y avoit envoyé que pour étudier en droit; mais son amour pour les sciences ne lui avoit pas permis de se contenir dans des bornes si étroites. Il fit cependant de grands progrès dans la jurisprudence, retourna chez lui avec la qualité de docteur en droit, & s'enferma dans son cabinet jusqu'au tems où le grand-duc le fit sénateur. Après la levée du siege de Vienne par les Turcs, il fit un poëme à la louange des generaux qui y avoient contribué, & le grand-duc fut si content de cette piece, qu'il l'envoya à tous ceux qui y étoient loués. Il fit aussi sur l'abdication de la couronne de Suede par la reine Christine, un poëme qui lui attira bien des liberalités de la part de cette princesse. Christine, par une generosité encore plus louable, ne permit pas à l'auteur de publier ses bienfaits; & on les ignoreroit encore si Filicaia ne les eût publiés après la mort de cette princesse dans une ode latine digne de ses autres poësies. Cet auteur est mort à Florence le 27. Septembre 1707. âgé de soixante-cinq ans. Il étoit de l'académie *de la Crusca*, & de celle des *Arcadi*. Ses poësies sont très-estimées pour leur délicatesse, & pour la noblesse des sentimens qui y regnent. Son fils, Scipion de Filicaia, a donné une édition complette de ses poësies italiennes qu'il avoit lui-même commencé à faire imprimer avant sa mort: elles sont sous ce titre: *Poesie Toscane di Vincenzo da Felicaia, senatore Fiorentino, e accademico della Crusca*, en 1707. *in quarto*, à Florence. * *Le vite de gli Arcadi*, par Crescembeni, *tome 2.* Negri, *Istoria de Fiorentini scrittori*, &c.

FILLASSIER, (Marin) prêtre du diocèse de Paris, étoit né à Paris même, d'un pere qui exerçoit la profession d'orfevre, & qui mettoit les métaux en œuvre. M. Fillassier étudia presque malgré sa famille. Le pere, homme

bizarre, l'obligeoit à travailler le jour, pendant que le fils consacroit à l'étude presque tout le tems qu'il auroit dû donner au sommeil. Sa santé en fut alterée de bonne heure. Il parvint cependant où ses inclinations le portoient. Il prit les ordres sacrés, & lorsqu'il fut revêtu du sacerdoce, on l'employa utilement dans le ministere. Il a prêché avec succès dans Paris, il a été curé à la campagne pendant plusieurs années: mais le dérangement de sa santé, causé principalement par son premier genre de vie, *dont nous venons de parler*, l'obligea de se retirer à la fleur de son âge. Il se chargea néanmoins encore pendant quelque tems de la fonction de chapelain des dames de Miramion, & il ne cessa de rendre service à l'église que lorsque ses infirmités l'obligerent à demeurer dans sa chambre. Il a passé environ les quinze dernieres années de sa vie dans des souffrances continuelles, accompagnées des douleurs les plus aigues qu'il souffroit non seulement avec patience, mais même avec joie. Pour s'édifier lui-même au milieu de ces longues souffrances, & pour servir de soûtien à une dame de grande consideration qui étoit pareillement attaquée d'une longue & douloureuse maladie, il composa un ouvrage qu'il intitula: *Sentiment Chrétiens propres aux personnes infirmes & malades*: il le dédia à madame de Nesmond; & à la sollicitation d'un magistrat respectable, il le fit imprimer à Paris, chez la veuve de Gilles-Paulus Dumesnil, & distribuer chez Vatel en 1723. Cet ouvrage a été réimprimé trois fois depuis avec beaucoup d'augmentations. La troisieme édition, où l'épître dédicatoire est supprimée, est de l'an 1729. de l'impression de la veuve de G. Paulus Dumesnil. Peu de tems après la mort de l'auteur on en donna une quatrieme édition avec les corrections & additions qu'il avoit faites avant sa mort. Ces sentimens ne sont proprement que les expressions de l'Ecriture & des Peres, & il faut que l'auteur ait eu grand soin de s'en nourrir pendant le peu de santé dont il a joui, pour avoir été capable de les exprimer avec tant d'onction dans un ouvrage composé au milieu des douleurs les plus aigues, & qui lui donnoient à peine un moment de relâche. Ce vertueux prêtre, qui a toujours été sincerement attaché à la pauvreté de Jesus-Christ, & à l'amour de l'obscurité & de la pénitence, est mort à Paris le 13. Juillet 1733. âgé de cinquante-six ans. Il est inhumé dans le Cimetiere de l'église de saint Etienne du Mont. M. Blondel, curé de cette paroisse, & encore vivant, a donné une magnifique approbation au livre des *Sentimens*, *&c.* * *Mem. du tems. Nouvelles litteraires*, imprimées chez la veuve le Fevre, *in* 8°. du 15. Janvier 1724. *page 126.*

FILLASTRE, (Guillaume) *Il faut réformer l'article de ce cardinal, dans le Dictionaire de Moreri, sur celui que nous allons donner.* Il nâquit en 1344. dans le Maine, ou, suivant Claude Menard, & l'abbé Ménage dans sa continuation manuscrite de l'*histoire de Sablé*, à Huillé en Anjou près de Duretal. Après avoir fait ses études dans l'université d'Angers, son merite l'éleva à la dignité de doyen du chapitre de Reims, où il enseigna la theologie, & même les mathematiques. Ayant été député en 1406. à Paris pour l'assemblée generale du clergé qui s'y tint cette année dans le palais du roi Charles V. & en presence de ce prince, il y plaida pour le pape Benoît XIII. de l'obédience duquel on s'étoit soustrait en ce royaume. Son discours fut une entiere apologie de ce pape, & une aigre condamnation de la conduite de la France. En y exaltant l'autorité de Benoît, il s'attacha à abbaisser l'autorité légitime du roi, qu'il menaça même indirectement de punition divine. Aussi ce discours déplut-il beaucoup au prince, & l'orateur fut obligé de lui en demander pardon dans la même assemblée. Cependant il parla encore avec plus de liberté le 16. ou 17. Decembre de la même année, dans un second discours qu'il fit encore dans la même assemblée en faveur de Benoît, & l'on ne trouve point qu'il en ait été repris. Quelque tems après il fut fait archevêque d'Aix en Provence, & ensuite cardinal par Jean XXIII. en 1411. il ne fut pas néanmoins favorable à ce pape, & quoiqu'il eût condamné en 1406. la voie de cession ou d'abdication volontaire, pour faire cesser le schisme qui duroit depuis si longtems, il conseilla ce parti en 1415. & presenta au concile de Constance un mémoire, dans lequel il prouva que c'étoit la voie la plus courte & la plus sûre pour ramener la paix. Sa réputation déja étendue, & l'estime particuliere qu'il s'acquit dans ce concile, firent qu'on le choisit dans la cinquieme session, pour un des commissaires avec pleine autorité dans les matieres de foi, & contre Jean XXIII. Il prêcha dans la trente-quatrieme session du même concile, tenue le 5. Juin 1417. Dans la trente-septieme tenue le 26. Juillet suivant, il lut la sentence de déposition de Benoît XIII. & enfin ayant donné sa voix à l'élection de Martin V. élu dans le concile de Constance, ce pape l'envoya avec le cardinal des Ursins en France, pour y pacifier les troubles. Etant revenu à Rome, il y mourut en 1428. le 6. Novembre, âgé de quatre-vingts ans. Il fut enterré dans l'église de saint Chrysogone, où on lit cette épitaphe sur son tombeau.

*Sepulchrum* GUILLELMI, *tituli sancti Marci, Presbyteri Cardinalis, ministri Ecclesiæ sancti Chrysogoni, olim decani Rhemensis, juris utriusque Doctoris. Habeat Deus quam creavit animam: habeat natura quod suum est. Expectans resurrectionem & utriusque vitam æternam: oportet enim corruptibile hoc induere incorruptionem: & mortale hoc induere immortalitatem. Obiit anno Domini 1428. die vero 6. Novemb. ætat. LXXX.*

* Lenfant, *Hist. du concile de Pise*, édition de Paris, *tome 1. page 168. & suiv. 180. 181. & suiv. tome 2. page 70.* Le même, *Hist. du concile de Constance*, seconde édition de Hollande, *to. 1. p. 104. 105. to. 2. p. 73. 92. 367. &c. Mem. du tems.*

FILLATRE, (Dom Guillaume) religieux Benedictin de la congrégation de saint Maur, dans laquelle il a fait profession le 22. Mai 1652. âgé de dix-huit ans, étoit né dans la paroisse du Tilleul au diocèse de Rouen en 1634. Il eut un si grand soin de cultiver le genie heureux qu'il avoit pour les sciences, qu'il y a peu de genre de litterature où il ne fut fort versé. Il étoit en grande relation avec le pere Mabillon qui le consultoit souvent, & qui faisoit une estime singuliere de son sçavoir & de son érudition. Il avoit composé plusieurs écrits sur differens sujets, que sa modestie trop severe lui a fait supprimer. Il nous reste de lui 1. Un *Memoire* de deux cens pages *in folio*, divisé en deux parties, imprimé en 1690. pour autoriser contre l'archevêque de Rouen, le droit qu'a l'abbaye de Fecamp d'être immédiatement soumise au Saint-Siege, & d'avoir jurisdiction comme épiscopale sur trente-six paroisses de differens diocèses. Dom Gabriel Dudan, qui étoit alors prieur de l'abbaye de Fecamp, a eu quelque part à ce mémoire. 2. Des conjectures sçavantes sur la caverne du dieu Mithra, dont il est parlé dans la lettre dix-neuvieme de saint Jerôme à Leta. On trouve ces conjectures *page 516.* du premier volume des *Lettres de saint Jerôme*, de la traduction de D. Roussel, & non à la fin de ces lettres, comme le dit dom le Cerf, dans sa *Bibliotheque des auteurs de la congrégation de saint Maur*. 3. Trois lettres au pere Mabillon: la premiere sur la dissertation de ce pere sur les *Azymes*. Dom Fillatre ne la trouvoit pas convaincante. La seconde, qui est latine, roule sur le terme *Osca*, dont il est parlé dans le ceremonial de Lizieux. La troisieme, qui est françoise, ne contient rien de particulier. Ces trois lettres sont dans le premier volume des *Oeuvres posthumes* du pere Mabillon, *in* 4°. Dom Fillatre écrivoit très-purement en latin, & étoit versé dans la litterature prophane, de même que dans la science ecclesiastique. Il a été fort longtems maître de musique de l'abbaye de Fécamp, dans laquelle il est mort le 6. Decembre 1706. * *Mem. du tems.* D. le Cerf, *Biblioth. histor. & crit. des auteurs de la congr. de S. Maur.*

FINCK, (Thomas) né dans la partie du Danemarck, que l'on appelle *le Sud-Jutland*, dans la ville de Flensbourg, le 6. Janvier 1561. sçut réunir en lui l'éloquence, la physique, la philosophie & la medecine. Son pere, disciple

du trop fameux heretique Philippe Melanchthon, eut soin de sa premiere éducation, qui fut continuée par son oncle Reinold Torschmeden, homme de merite. A l'âge de seize ans il alla à Strasbourg, où il employa cinq années à l'étude sous MM. Sturme, Melchior Junius ou le Jeune, Giphanius, Golius, Benzius, & plusieurs autres dont les noms sont en honneur dans la république des lettres. La philosophie, les mathematiques & l'éloquence furent ce qui l'occupa le plus pendant ces cinq années. Il donna encore près d'un an à la visite des plus fameuses universités d'Allemagne, sur-tout à celles de Jene, de Vittenberg, de Heidelberg & de Leipsic. Lorsqu'ensuite il retourna chez lui, il trouva que sa réputation l'y avoit précedé, & à peine y fut-il arrivé que Henri Randzovius l'appella auprès de lui à Bredenberg, & depuis ce tems il lui fit tout le bien qui fut en son pouvoir, & l'honora toujours de son estime & de ses éloges. Dans la suite étant allé à Bâle, il entra en liaison & en conversation avec tous les sçavans, qui étoient en assez grand nombre dans cette ville, & il y publia en 1583. un traité de geometrie qui fut reçu avec applaudissement, & qui lui attira des louanges des plus consommés dans cette science. De Bâle il alla en Italie, & écouta à Padoue, Paterne, Mercurialis, Bottoni, Capivaccio, Guilandin, Aquapendente, Piccolomini, Zabarella & plusieurs autres, dont la plûpart le regarderent moins comme un disciple que comme un maître, & un maître habile. Pendant ce tems-là on le fit procureur de la nation Allemande, & ensuite conseiller; & si ces charges l'honorerent, on peut dire aussi qu'il les honora lui-même par la maniere avec laquelle il les remplit, & la capacité qu'il y montra. A Pise, il choisit pour amis Cæsalpini & Bonami, qui l'ont loué dans leurs écrits. Enfin après un séjour de quatre ans en Italie, il revint à Bâle, où il fut fait docteur en medecine en 1587. Revêtu de ce titre, il crut qu'il en seroit encore plus digne s'il prenoit connoissance de toutes les académies les plus fameuses de l'Allemagne & du Nord, non pour y faire parade de ce qu'il sçavoit, mais pour se perfectionner dans ce qu'il avoit appris, & acquerir ce qu'il ne sçavoit point encore; car il croyoit qu'un homme d'étude ne devoit point avoir d'autre but dans ses voyages, même dans ceux que l'interêt de sa propre santé pouvoit demander. Revenu enfin de ces courses litteraires, le prince Philippe, duc de Sleswig & de Holsace, l'appella à Gottorp & le fit son medecin. En 1591. on lui donna une chaire de professeur en mathematiques dans l'université de Coppenhague, & il l'occupa jusqu'en 1602. qu'on le fit premier professeur d'éloquence. Il fut chargé quelque tems après de la régie des biens de l'*œconomie & de la communauté royale*. Il ne fut fait professeur en medecine qu'en 1603. Les biens qu'il fit à Coppenhague lui ont attiré une estime universelle qui alla jusqu'à la veneration. Il augmenta tellement en effet les biens de l'œconomie, qu'on fut depuis en état d'y nourrir quarante éleves de plus que le nombre ordinaire. Les édifices de la communauté ayant été brûlés, il les répara avec cette magnificence qu'on y admire aujourd'hui. Il legua une somme considerable aux étudians en medecine & en philosophie, & en laissa encore beaucoup aux pauvres. Il poussa sa carriere jusqu'à quatre-vingt-seize ans, & mourut le 2. Mai 1655. à Coppenhague. On honora son tombeau de l'épitaphe suivante.

*D. O. M. S.*

THOMAS FINCKIUS *Flensburgensis, Philosophiæ & medicinæ doctor, illustrissimi Holsatiæ ducis Philippi medicus quondam aulicus, academiæ posteà Hafniensis mathematicus: & eloquentiæ per XIII. medicinæ vero LIII. professor publicus, facultatis decanus & senior, canonicus Roskildensis, regiæ stud. œconom. LIV. ann. præfectus, dum vixit pater, Avus, Abavus, Atavus, LXXIX. lib. viduitat. XLII. ætatis XCVI. VI. Kalend. Maii, M DC LVI. placide defunctus, ex dormitorio suo gloriosam resurrectionem expectat.*

Pour honorer davantage sa mémoire on a fait aussi graver l'inscription suivante, dans le lieu où se donnent les leçons d'anatomie dans la même ville.

*Musæum naturæ*
*Liberali manu*
*Divini senis*
D. THOMÆ FINCKII,
*Professoris per annos LVI.*
*Optime meriti:*
*In quem natura omnia sua*
*Munera contulit,*
*Publico bono extructum,*
*Ut cum naturæ perennitate*
*Fama ejus esset semper*
*Superstes.*
*A. C. M DC LVIII.*

Les ouvrages de Thomas Finck, sont: *Geometria Rotundi libri XIV.* à Basle en 1591. *in* 4°. *De constitutione matheseos*, à Coppenhague en 1591. *in* 4°. *Horoscopographia, sive de inveniendo stellarum situ astrologia*, à Slesvic en 1591. *in* 4°. *De hypothesibus astronomicis, dimensionibus mundi, ac primi motus circulis*, en 1594. *in* 4°. *De ortu & occasu siderum*, en 1595. *in* 4°. *De diebus & noctibus*, en 1601. *in* 4°. *De mensibus & annis*, en 1602. *in* 4°. *Tabulæ multiplicationis & divisionis*, en 1604. *in* 4°. *Ephemerides variæ*, in 4°. *Tres tabulæ quotidiano numerandi usui accomodatæ*, en 1615. *in* 16. *De medecina constitutione*, en 1627. *in* 4°. *Appendix de canonis triangulorum usu etiam in cyclo metricis*, en 1627. *in* 4°. Ces ouvrages ont été imprimés à Coppenhague. *Disputationes de peste, hydrope, &c. Programma funeb. in morte Thomæ Finckii.* Cette piece se trouve dans Manget, *Biblioth. script. medic. lib. 6.*

FINE'. (Oronce) *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit qu*'il mourut à l'âge de cinquante-un ans: il avoit soixante-un ans.

FINI, (François-Antoine) né à Minervino dans le royaume de Naples, le 6. Mai 1669. entra vers l'an 1690. au service du cardinal Orsini, depuis pape sous le nom de Benoit XIII. qui le fit archiprêtre de son église de Benevent. Ce fut à sa recommandation qu'il fut nommé au mois de Juin 1722. par le pape Innocent XIII. aux évêchés unis d'Avellino & de Frigenti, dans le même royaume de Naples, qui furent proposés pour lui dans un consistoire le 6. Juillet, ensuite de quoi il fut sacré le 15. Novembre de la même année 1722. dans l'église de Benevent par le cardinal Orsini son patron, qui étant devenu pape, le déclara évêque assistant au trône pontifical le 15. Août 1724. & proposa pour lui dans un consistoire l'archevêché de Damas *in partibus Infidelium* le 20. Décembre suivant. Il le choisit pour être secretaire du concile Romain, qu'il tint en 1725. dans le palais de Latran, & le déclara son maitre de chambre le 12. Juin 1726. Les fonctions de cette charge ne lui permettant pas de s'acquitter des devoirs de l'épiscopat, il donna le 24. Juillet suivant sa démission de l'évêché d'Avellino & Frigenti, sur lequel il se réserva néanmoins une forte pension. Benoît XIII. dont il étoit un des confidens des plus intimes, le créa cardinal de la sainte église Romaine le 9. Decembre de la même année 1726. mais il fut reservé alors *in petto*, & ne fut déclaré que le 26. Janvier 1728. Il relevoit d'une assez longue maladie causée par une retention d'urine, pendant laquelle Benoît XIII. lui donna des marques de son affection par le grand nombre de prieres qu'il fit faire pour le rétablissement de sa santé. Ce pontife fit la ceremonie de lui donner le chapeau dans un consistoire public le 29. du même mois de Janvier, & le choisit au mois de Fevrier suivant pour son theologien, à l'exemple du pape Clement VIII. qui avoit le cardinal Bellarmin auprès de lui en la même qualité. Le 8. Mars de la même année il fit la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche, & lui assigna le titre de sainte Marie *in Via lata*, qu'il quitta en 1729. pour opter celui de saint Sixte *le Vieux*, vacant par la mort du cardinal de Noailles. Benoit XIII. le nomma encore son prodataire au mois d'Avril 1729. mais après la mort de ce

pontife sa conduite fut recherchée par la congrégation établie par Clement XII. au commencement de son pontificat, contre ceux qui étoient soupçonnés d'avoir malversé sous le regne de son prédecesseur. Cette congrégation commença par faire enlever la nuit du 25. au 26. Juillet 1730. du palais du cardinal Fini, sa vaisselle, son argent & ses papiers, ne lui laissant que le necessaire. On lui fit insinuer en même-tems de ne se point trouver aux consistoires, ni à aucune ceremonie publique, & il fut obligé par un ordre superieur de remettre tous les papiers appartenants au tribunal du saint office dont il étoit chargé. Il reçut au mois de Janvier 1731. de la secretairerie d'état, par ordre du pape, un billet par lequel la voix active & passive dans les congrégations du saint Office, d'Avignon & de l'Immunité lui étoit ôtée. Sur quoi il envoya sa renonciation de toutes celles dont il étoit. Ce cardinal s'étant mêlé des affaires de la Savoye, & ayant eu part aux concessions accordées au souverain de cet état par Benoît XIII. il fut examiné & subit divers interrogatoires à cette occasion sur la fin du mois d'Avril 1731. en présence de trois cardinaux députés de la congrégation surnommée *Super nonnullis*; mais depuis le pape le reçut en grace au commencement du mois d'Octobre 1732. & la voix active & passive dans le sacré college, dont il étoit privé, lui fut rendue, & il rentra comme par le passé dans toutes les fonctions de sa dignité.

FINO, FINI, surnommé d'*Adria*, étoit un sçavant du XV. siecle, & qui n'est mort que dans le XVI. il sortoit d'une ancienne famille noble, qui s'étoit transportée de la ville d'Adria dans celle de Ferrare. Il fut maître du trésor du duc de Ferrare. Il s'étoit appliqué particulierement à l'étude des langues grecque & hebraïque, & à plusieurs autres sciences. Il s'est fait une haute réputation par son gros volume *in* 4°. intitulé: *Flagellum Judaeorum*, dans lequel il prouve avec beaucoup de force & de solidité que le Messie est venu, & que ce Messie est Jesus-Christ. Ce traité, où il y a beaucoup & peut-être trop d'érudition, est divisé en neuf livres. Comme les Juifs avoient tâché de le supprimer, Daniel Fini son fils, maître des archives de la république de Ferrare, le fit réimprimer à Venise en 1538. & y mit le nom de son pere, qui ne s'étoit point nommé dans la premiere édition. Cet ouvrage a été encore réimprimé à Venise en 1569. & à Ferrare en 1573. Cœlius Calcagninus le loue beaucoup dans une de ses lettres à Daniel Fini. Alemanius Fino, qui a publié l'*Histoire de Creme* & quelques autres ouvrages, sortoit de cette même famille. * Riccioli, *Chronolog. to. 4. ind. p. 227*. P. Donato Calvi, *Scena literata de scriptor. Bergam. pag. 18. Istoria di Trieste del* P. Ireneo della Croce, *pag. 286*. Jean-Albert Fabricius, dans son traité latin de ceux qui ont écrit pour & contre la verité de la religion Chrétienne, *page 579*. Wolfii *bibliotheca hebraa*, &c.

FIRMUS, archevêque de Césarée en Cappadoce au commencement du V. siecle, souscrivit en cette qualité au concile d'Ephese en 431. & fut un des prélats de cette respectable assemblée qui y poursuivit avec plus de zele la condamnation de l'heresiarque Nestorius. L'autorité de Firmus étoit si grande parmi les Catholiques, que les partisans de Nestorius firent tous leurs efforts pour se le rendre favorable. Jean d'Antioche entr'autres lui écrivit à ce sujet, avec tout l'artifice dont il étoit capable: mais Firmus ne put être séduit par leurs discours, ni entraîné par leurs vives sollicitations, & il demeura toujours ferme dans la foi, & ennemi de toute erreur. On ignore le nom de son prédecesseur immédiat dans le siege de Césarée, & il y a lieu de croire que quelqu'un l'occupa entre Hellade, successeur de saint Basile, & lui. Firmus mourut en 439. Louis-Antoine Muratori a fait imprimer dans ses *Anecdota graeca*, à Padoue en 1709. *in* 4°. quarante-cinq lettres de ce prélat en grec & en latin, dans lesquelles on trouve plusieurs faits sur l'histoire de son tems. Le stile de ces lettres est naturel, & ne manque point d'élegance. Firmus eut pour successeur dans le siege de Césarée Thalassius sénateur, qui avoit été gouverneur de l'Illyrie, & à qui l'empereur Theodose étoit prêt de donner le gouvernement d'Orient. * *Voyez* les anecdotes citées, *p. 277*. Socrate, *hist. ecclesiast. cap. ult.*

FIRRAO, (Joseph) Neapolitain, cardinal prêtre du titre de S. Thomas *in Parione*, & secretaire du pape Clement XII. &c. est né dans le diocèse de Bisignano, fief de sa famille, le 12. Juillet 1677. & est frere du prince de Sainte-Agathe dans le royaume de Naples. Il fut fait visiteur de la Marche & de l'Umbrie le 26. Août 1710. & declaré au mois de Juillet 1716. nonce apostolique auprès des Cantons Suisses Catholiques, & archevêque de Nicée *in partibus Infidelium*. Il fut nommé sur la fin du pontificat de Clement XI. pour aller relever Vincent Bichi en Portugal, & arriva de Lucerne à Lisbonne le premier Mai 1721. mais il ne put obtenir audience du roi, qui déclara qu'il ne le recevroit point en qualité de nonce, que lorsque le nonce Bichi auroit été élevé au cardinalat. Sa majesté Portugaise ayant persisté dans cette résolution, Joseph Firrao eut ordre de Rome de se retirer en Espagne, où il resta jusqu'au commencement du pontificat de Clement XII. dont il obtint la permission de revenir à Rome, où il arriva le 28. Novembre 1730. Le 11. Decembre suivant l'évêché d'Aversa dans le royaume de Naples, pour lequel il avoit été examiné le 19. précedent, fut proposé pour lui par le pape dans un consistoire secret. Il fut créé & déclaré cardinal le 24. Septembre 1731. & se trouvant à Rome il reçut le même jour la barette des mains de sa Sainteté. Le 27. suivant le pape fit dans un consistoire public la fonction de lui donner le chapeau, & le 19. Novembre dans un consistoire secret celle de lui fermer & ouvrir la bouche, & lui assigna ensuite le titre de saint Thomas *in Parione*, dont il prit solemnellement possession le seize Decembre suivant. Il fut fait aussi des congrégations des Rites, de l'Immunité & de la Propagande. La charge de secretaire d'état étant venue à vacquer par la mort du cardinal Antoine Banchieri, il fut nommé le quatre Octobre 1733. par Clement XII. pour la remplir. Il en prit possession le lendemain, & le 21. suivant d'une place d'un des cardinaux de la congrégation de l'Inquisition Romaine. Les grandes occupations de sa charge de secretaire d'état ne lui permettant pas de remplir les devoirs de l'épiscopat, il se démit au mois de Septembre 1734. de son évêché d'Aversa, mais il se reserva dessus une pension.

FISCHER, (Marie) fille celebre dans le dernier siecle parmi les *Trembleurs* ou *Quakers* d'Angleterre, fit pour le progrès de son fanatisme une action si surprenante, qu'elle merite d'être rapportée. Ayant conçu le dessein de prêcher les dogmes de sa secte jusques dans la cour du grand-Seigneur à Andrinople, elle traverse seule l'Italie, s'embarque pour Smyrne dans un vaisseau de sa nation, & son dessein ayant été découvert à Smyrne par le consul Anglois, & ayant été reconduite à Venise sur un bâtiment Venitien, elle entreprend d'aller par terre où on l'avoit empêché de se rendre par mer. Elle traverse la Macedoine & la Grece, entre dans la Romanie, & arrive jusqu'à la cour de Mahomet IV. l'un des plus barbares empereurs qu'ayent eu les Ottomans. Achmet Pacha, fils du celebre Cuproli, lui ouvre l'accès jusqu'aux pieds du trône. Mahomet l'écoute, & n'est pas moins surpris de sa hardiesse, que du ton & des expressions qu'elle employa, mais il ne la regarda que comme une extravagante, & l'envoya à Constantinople avec ordre de la reconduire en Angleterre sur le premier vaisseau, ce qui fut executé. A son retour son zele fut vanté comme un prodige, & pour récompense elle fut mariée à un des prophétes de la secte. C'étoit Guillaume Balée, homme sçavant, & qui vint, dit-on, en France prêcher le fanatisme aux rebelles du Languedoc. * *Voyez* ce qu'en dit le pere Catrou, Jesuite, dans son *Histoire des Trembleurs*, *liv. 3.*

FITZ-JAMES, (Jacques) duc de Berwick: &c. *Ajoutez à ce qu'on en a dit dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. que* ce grand capitaine est mort general des troupes de France en Allemagne où il a été tué en mil sept cent trente-quatre. Un anonyme lui a consacré cette épitaphe.

*Hic jacet in tumulo vir Regum è sanguine natus ;*
*Regali natum sanguine facta probant.*
*Belli fulmen erat : testes si forte requiras,*
*Almanza campus, Barcino testis erit.*
*Gallica proh ! quantis decoravit lilia palmis !*
*Pignora ne quæras ; Gallia flendo dedit.*
*Turenno vix impar erat : virtute triumphis,*
*Ambo pares, fato procubuere pari.*
*Non satis heu ! vixit si spectes Gallica vota ;*
*Si lauros, famæ sat dedit ille suæ.*

FLAMARENS, nom d'une terre dans la Guienne, *voyez* GROSSOLES.

FLAMINIO, (Marc-Antoine) &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on fait entendre qu*'il a paraphrasé tous les Pseaumes : c'est beaucoup trop dire, il n'en a paraphrasé que trente.

FLAMMA, (Gauvin, en latin *Galvaneus* de la) &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on a fait les fautes & les omissions suivantes en parlant de cet auteur.* 1°. *On dit qu*'il a fait une histoire de Milan, que plusieurs intitulent *Flos florum*. Le *Flos florum* est d'un auteur plus recent, & est encore manuscrit. L'ouvrage de Gauvin de la Flamma est intitulé : *Manipulus florum*. M. Muratori l'a fait imprimer dans le *tome 11.* de son vaste recueil des écrivains de l'histoire d'Italie, à Milan, *in-fol.* en 1727. 2°. *On ajoûte qu*'on l'a trouvé continuée jusqu'en 1373. Cette continuation se termine à l'an 1371. & elle est d'une autre main. 3°. *On lui donne* la vie d'Azon Visconti : *cet ouvrage, qu'on ne fait pas suffisamment connoître*, est intitulé : *Opusculum de rebus gestis ab Azone, Luchino, & Joanne Vicecomitibus*, depuis l'an 1328. jusqu'en 1342. M. Muratori a donné cet écrit dans son même recueil, *tome 12.* avec des notes de Joseph-Antoine Saxi, bibliothecaire de la bibliotheque Ambrosienne.

FLAMSTE'ED, (Jean) étoit de Derby, où il nâquit vers l'an 1644. Il s'appliqua dès sa jeunesse à l'astronomie, & en 1670. il fut nommé mathematicien du roi de Suede son souverain. Il fit ses observations à Derby jusqu'en 1675. & depuis cette année jusqu'à sa mort, il les continua à Greenwich, dans l'Observatoire que Charles II. avoit fait bâtir en 1661. Il a donné au public une dissertation *De temporis æquatione*, imprimée separément & depuis joint aux œuvres d'Horoccius en 1672. avec les *Numeri ad lunæ theoriam Horoccianam*, qui est aussi un ouvrage de Flamstéed. On trouve aussi quelques-unes de ses observations astronomiques dans les actes de Leipsic & dans les transactions de Londres, & quelques lettres dans les œuvres de Wallis. On avoit promis d'imprimer aux dépens du roi d'Angleterre & avec l'approbation de la societé royale de Londres, ses observations, sous le titre de *Historia cœlestis Britannica*, en trois volumes *in-folio*. Le premier devoit contenir les observations jusqu'en 1689. le second jusqu'en 1704. le troisiéme le catalogue des étoiles fixes, des Arabes, de Tycho-Brahé, du landgrave de Hesse, de Hevelius, de Flamstéed lui-même, de Halley & d'autres, &c. On en imprima un tome en 1708. Mais les disputes de Flamstéed avec M. Newton, qui avoit trouvé plusieurs de ces observations peu justes, ayant été portées devant l'academie des sciences de Paris, cette sçavante societé jugea en faveur de M. Newton, & ce jugement arrêta la suite de l'impression de l'ouvrage. En 1718. on fit cependant aux dépens du roi l'impression de l'*Historia cœlestis*, qui devoit faire un volume *in-folio*, contenant les observations depuis 1690. jusqu'en 1718. Mais Flamstéed mourut avant qu'il fût achevé, le 18. Janvier 1720. âgé de soixante-dix-huit ans. On voit son portrait dans l'hôtel des Invalides à Greewich. C'étoit un petit homme, fort maigre, qui avoit coutume de passer une partie du jour dans un caffé, & la nuit à observer.* *Nova litteraria Lipsiensia anni 1720. &c.*

FLAOCAT, maire du palais de Bourgogne, fut élevé à cette dignité l'an 642. par les évêques, les ducs, & les grands du royaume que la reine Nanthilde, veuve de Dagobert roi d'Austrasie, avoit mandés exprès à Orleans, ville censée alors du royaume de Bourgogne. Nanthilde, qui gouvernoit sous l'autorité de Clovis II. son fils, confirma cette élection, & donna sa niece Ragnoberte en mariage à Flaocat. Pour se concilier l'amitié des évêques & des ducs de la Bourgogne, le nouveau maire promit à tous avec serment de les maintenir dans leurs grades & dignités, & il lia une étroite amitié avec Erchinoald, maire du palais de Neustrie. Mais ces honneurs & son crédit n'empêchant point que l'elevation, les richesses & les mépris du Patrice Villebaud, ne troublassent sa felicité prétendue, il chercha les moyens de le tuer, l'attaqua à Châlons sur Saone, & ayant été forcé de l'abandonner pour cette fois par l'entremise de plusieurs personnes qui voulurent pacifier le different, le roi Clovis étant à Autun quelque tems après, envoya ordre à Villebaud de se rendre à la cour. Villebaud comprit d'abord que cet ordre étoit donné par le conseil de Flaocat & de ses partisans, & ayant rassemblé le plus qu'il put d'évêques, de gens de qualité & de braves, il s'avança vers Autun, sans néanmoins être déterminé sur ce qu'il devoit faire. Clovis envoya au-devant de lui les deux maires du palais, on lui promit sûreté, il le crut, & vint jusqu'aux portes d'Autun, où il envoya Egilulfe évêque de Valence, & le comte Gyson pour sonder le gué : mais ces deux envoyés furent arrêtés dans la ville, & Flaocat sortit avec ses troupes pour attaquer Villebaud. Le combat fut vif de part & d'autre ; il y eut beaucoup de personnes qui furent tuées ou blessées : mais le parti de Flaocat demeura victorieux. Les troupes de Villebaud furent défaites, lui-même fut tué ; ses bagages & ceux des évêques de sa compagnie furent pillés, & Flaocat triomphant, s'en alla à Châlons qu'un incendie subit consuma entierement presqu'aussitôt qu'il y fut entré. Il en sortit pour aller à Laune, où il mourut quelques jours après son arrivée ; & il fut enterré à S. Benigne, dans le fauxbourg de Dijon.* D. Montfaucon, *Monumens de la Monarchie françoise, tome 1. p. 167. & suiv.*

FLAVIGNY, lieu considérable dans le duché de Lorraine sur les bords de la Moselle, à deux lieues & demi de Nanci, étoit autrefois un fisc royal. L'empereur Othon le donna en 952. à Berenger évêque de Verdun son parent, qui le lui avoit demandé pour doter l'abbaye de S. Vanne, qu'il venoit de fonder dans sa ville épiscopale. La charte de cette donation est datée de Pavie, la seziéme année de son regne. L'an 959. Humbert abbé de saint Vanne, établit une communauté de religieux à Flavigni, & quoiqu'éloignés de Verdun, ils dépendirent toujours dans la suite des abbés de saint Vanne. Ils professerent dans leur nouvel établissement la regle de saint Benoît, qui y fut maintenue en vigueur jusqu'en 1550. que le prieuré de Flavigni étant tombé en commende, la regle de S. Benoît en fut bannie avec toutes les autres observances régulieres. Elle y fut introduite de nouveau en 1640. avec la réforme de la congrégation de saint Vanne & de saint Hydulphe, & on l'y pratique encore aujourd'hui avec beaucoup de régularité & d'édification. Comme les bâtimens du monastere tomboient en ruine, dom Charles Cachedenier de Vassimont, prieur titulaire de Flavigny, commença à les rétablir vers l'an 1712. & c'est par ses soins que cette maison est aujourd'hui une des plus belles & des mieux bâties de la province. Il l'a encore enrichie d'une nombreuse bibliotheque, & s'est fait un devoir d'employer tous ses revenus pour la décoration de son benefice, & pour procurer à ses religieux les moyens de s'instruire. Il mourut le 26. Mai 1733. regretté de tous ceux qui connoissoient sa vertu. Il étoit très-instruit dans l'histoire & dans la science des médailles, & il a laissé quelques traités manuscrits, tant sur l'histoire de Lorraine & du Barrois, que sur l'histoire métallique. On conserve dans l'église du prieuré de Flavigny deux corps Saints qui sont en grande veneration dans la province : l'un de saint Firmin, évêque de Verdun, transporté à Flavigny en 959. par Humbert abbé de S. Vanne ; l'autre de S. Emerite martyr, avec une phiole de son sang, donné à D. Remi Ceillier, actuellement (en Mai 1735.) prieur titulaire de Flavigny, celebre par ses talens, & connu particulierement par son *Histoire des auteurs sacrés & ecclesiastiques*, dont on a déja cinq volumes *in 4°.* Ce fut le cardinal Imperiali qui lui fit present de ce second corps

faint en 1731. Le prieur titulaire de Flavigny est seigneur seul du lieu, & a droit de porter crosse & mitre avec les autres ornemens pontificaux, ce qui lui a été confirmé par plusieurs bulles de papes. * *Mem. manuscrit envoyé par* D. Ceillier. Vassebourg, *liv. 3. des antiquités de la Gaule Belgique*. D. Mabillon, *tom. 3. Annal. ordin. S. Benedicti*. Davity, *Hist. de l'Europe*, *tome 2.*

FLECHIER, (Esprit) évêque de Nismes, &c. *Corrigez & ajoutez ce qui suit pour servir aux éditions du Moreri de 1725. & de 1732.* 1°. M. Flechier naquit le premier de Juin 1632. à Pernes, ville proche & du diocése de Carpentras. Son oncle s'appelloit Hercule Audifret, *non* Daudiffret. 2. Son *Histoire de l'empereur Theodose*, qui parut en 1674. avoit été revûe & examinée par M. le comte de Treville, que l'auteur connoissoit avant qu'elle fût donnée au public. On l'a *in-4°.* & *in-12.* Cet ouvrage sent trop le panegyrique. Son histoire du cardinal Commendon n'est qu'une traduction de l'ouvrage latin d'Antoine-Marie Gratiani, évêque d'Amelia, dont M. Flechier avoit procuré l'édition. Ses Panegyriques, ses Oraisons funebres, & ses Sermons, ont été traduits en italien par un Carme Italien, qui s'est caché sous le nom de *Salvagio Canturam*, & imprimés à Venise en 1712. en deux volumes *in-12.* Ses lettres choisies sur divers sujets, ont paru en deux volumes en 1715. On y trouve quelques mémoires & une relation sur le fanatisme des Cévennes. Une *Relation des observances & de la maniere de vie des religieuses de sainte Claire du monastere de Beziers*, dressée par la sœur de M. de Nismes, religieuse de ce monastere, & à la fin du second volume des *Reflexions sur les differens caracteres des hommes*. Son oraison funebre par l'abbé du Jarri, n'a jamais été prononcée. Ce ne sont point ses *Oeuvres de morale* que le même a publiées, mais les *Sermons de morale* de ce prélat prêchés devant Louis XIV. avec ses discours synodaux, & les sermons qu'il a prêchés aux états du Languedoc & dans sa cathedrale, en trois volumes *in-12.* dont la preface est de l'abbé du Jarri: ils ont paru en 1713. En 1712. on avoit donné ses *Oeuvres mêlées*, contenant ses *Harangues*, *Complimens*, *Discours*, *Poësies latines & françoises*. 3. Le *Poëme sur le Quiétisme*, que l'on dit que l'on fait esperer, se trouve parmi ses poësies françoises. 4. En 1680. M. Flechier fit imprimer un ouvrage latin d'Antoine-Marie Gratiani, *De casibus virorum illustrium*, *in-4°.* avec une préface de sa façon. Le manuscrit lui avoit été donné par l'évêque de Paderborn, depuis évêque de Munster. L'abbé le Pelletier l'a traduit en françois; cet ouvrage contient des choses fort curieuses. 5. Dans le *Traité historique & dogmatique des Edits*, &c. par le pere Thomassin de l'Oratoire, on a fait réimprimer la *Lettre pastorale* de M. Flechier, au sujet des derniers troubles des Cévennes: rien n'est plus apostolique que cette lettre. 6. *Ajoutez aux citations* l'éloge de M. Flechier, dans les *Memoires de Trevoux, de Novembre 1711.* L'abbé Begault, cinquiéme volume de ses *Sermons*, on y voit un éloge du même, que cet abbé adresse à M. de Basville. Le caractere de M. Flechier par lui-même, dans la premiere lettre du recueil de ses *Lettres*, en deux volumes. Les *Memoires* du pere Niceron, *tomes 1. & 10. I. partie.*

FLEMING, (Paul) natif de Hartenstein dans la Misnie, fut créé docteur en medecine à Leyde en 1632. & l'année suivante il se joignit à l'ambassade de Holstein en Moscovie & en Perse. Après son retour en 1639. il s'arrêta pendant quelque tems à Revel dans la Livonie, & y fit des promesses de mariage à la fille d'un marchand; mais il mourut à Hambourg en 1640. avant que d'avoir pu accomplir sa promesse: le marchand dont il avoit fiancé la fille, & qui s'appelloit *Nibusb*, ramassa les poësies de Fleming, & les fit imprimer. *Olear. *Pers.* Reisb. Morhofius, *pag. 426.*

FLEMMING ou FLÆMING, contrée près de Magdebourg, qui comprend neuf villages. On croit que vers le milieu du XII. siécle, certaines nations Allemandes s'y sont retirées de Flandres & de quelques autres provinces des Pays-Bas, où Charlemagne les avoit contraintes de se retirer de la basse-Saxe, qui étoient leur premiere demeure. La contrée de Flemming se trouva alors évacuée & propre à recevoir ces nouveaux habitans, parce que Albert Ursus, marquis de Brandebourg, en avoit chassé les Vandales. On dit que ces nations avoient leurs droits & coutumes particulieres, qu'on appelloit *le Droit Flemmingeois*, & que d'autres provinces l'avoient aussi introduit chez elles. Voici quelques articles du coutumier des Flemmingeois: Les biens apportés en mariage & gagnés pendant le mariage étoient tellement communs, que les créanciers se saisissoient de tout pour se faire payer; quand un des mariés venoit à mourir, une moitié du bien revenoit aux enfans, & à leur défaut aux plus proches parens du défunt, & l'autre moitié au survivant. Ce droit s'observe encore aujourd'hui en trois endroits de la Thuringe & de Schwarzenbourg. On dit que ceux qui possédent des biens Flemmingeois, celebrent des anniversaires particuliers. * Ahasv. Fritsch. *Supplem.* Speidelio-Besold, *pag. 36. & seq.* Schurzff. *Dissertat. hist. append. ad vit. Alberti*, *fol. 688.* Becm. Anhalt. *Hist. part. I. pag. 22.* Albin. Meissn. *Chron. to. 8.* Hartkn. *Pruss. p. 552. & seq* Junck Geogr. *Medii evi*, *part. II. cap. 5.*

FLEMMING ou FLOEMINGE. La famille des barons & des comtes de ce nom est une des plus anciennes & des plus considerables de la Pomeranie, & s'est beaucoup étendue dans d'autres pays. Quelques-uns en déduisent l'origine des Flaminiens, qui ont rendu des services considerables à l'ancienne Rome, par leur valeur & par leur prudence. Du tems d'Agricola, ce grand capitaine, quelques-uns de la famille des Flaminiens passerent en Angleterre, & s'étendirent dans la suite en Ecosse & en Irlande, où ils parvinrent aux premieres dignités, ayant été archi-chambellans hereditaires d'Ecosse, & tenu rang parmi les lords & membres du parlement. Ils possédent aujourd'hui en Ecosse la baronie de Wigton. Un Flemming d'Ecosse ayant passé à ce qu'on prétend, en Pomeranie avec un vaisseau de guerre s'y établit, & y fut le pere commun de cette illustre famille: tout ceci est néanmoins encore contesté; car outre que les Anglois & les Ecossois n'ont jamais envoyé de colonies en Allemagne, il est certain qu'il se trouve des Pomeraniens parmi les Saxons qui passerent dans la grande Bretagne, d'où on pourroit inferer avec quelque vraisemblance, que les Flemmings d'Angleterre descendent de ceux de Pomeranie. Cependant il n'est nullement démontré que les Flemmings d'Angleterre & de Pomeranie sortent de la même tige. Ce qu'il y a de plus probable, c'est que cette illustre famille doit être derivée de ces mêmes peuples, dont les transmigrations ont été indiquées dans l'article précedent. On remarquera encore que ces peuples étant arrivés aux Pays-Bas, furent appellés *Flaminingeois*, c'est-à-dire, *Germains* ou *Allemands*, & qu'ils donnerent leur nom aux pays des Flamands ou à la Flandre, aussi-bien qu'au pays près de Magdebourg, où Albert Ursus les appella après en avoir chassé les Vandales. Tous les Flemmings ne sortirent pourtant pas alors de la Flandre, il y en resta quelques-uns, qui, aussi-bien que ceux qui habiterent sur les bords de l'Elbe, prirent le nom de la nation pour être le nom de leur famille. Dans le XVII. siécle les Flemmings possederent encore le château de Winighen près d'Anvers: les Flemmings sur l'Elbe se disperserent ensuite dans la Thuringe, où ils bâtirent le village de Flemming & dans le Schwarzenbourg: il en passa aussi dans le cercle de Luckau dans la basse Lusace, où ils possedent encore aujourd'hui Weissag près de Luckau, & dans la Pomeranie ulterieure. La branche de Pomeranie eut toujours rang parmi la premiere noblesse: outre un grand nombre de privileges dont elle jouit de tems immémorial, elle posséde la charge hereditaire de maréchal du pays; lorsque le prince à qui la Pomeranie appartient, vient en personne se faire rendre hommage, le maréchal reçoit le cheval qu'il monte avec tout son équipage. Toute la famille des Flemmings s'est divisée en deux branches principales: la *Boeckienne* & la *Martentiniene*, qui sont encore aujourd'hui florissantes. Vers la fin du XIV. siécle CLAUS Flemming passa en Suede avec le duc Eric, & s'y établit. Charles XI. roi de Suede, éleva un de ses descendans à la dignité

dignité de comte. Il y eut aussi des Flemmings qui passerent en Norwege. Angelus, dans sa *Chronique de Holstein*, fait mention d'un BOETIUS Flemming de Norwege. Vers le milieu du XVI. siecle, HENRI Flemming s'établit dans le territoire de Lavenbourg. Lorsqu'en 1700. Auguste roi de Pologne, eut donné à JACQUES-HENRI comte de Flemming, la charge vacante de grand-écuyer de Lithuanie, les Polonois firent là-dessus de grandes difficultés dans la diete tenue en 1701. Mais le comte leur prouva que sa famille étoit habituée depuis longtems en Pologne, en leur faisant voir que depuis cent cinquante ans son trisayeul, son bisayeul, son ayeul & le frere de son bisayeul avoient été habitans de ce pays-là : il leur démontra de plus, que dès l'an 1233. sa famille avoit été établie en Prusse, & par conséquent en Pologne.* Camden, *Britann.* Thuanus, *Hist. lib.* 19. *&* 20. Serini, *Pref. in collect. sacra.* Patricii Flemmingii Hiberni. Lelandus, *Collectan. n.* 5102. 5224. Micræl, *Pomm. chron. Goth. in arctoa, lib. c.* 78. *&* 74. Owexionius, *Descript. Suec. Goth. &c.* Flemmingiac, *lib.* 8. *c.* 6. Soterus, *Descript. Suec. Russovv.* Lifland, *Chronic.* Pufendorf, *Comm. rer. Suec.* Frid. Wilh. Schmidt, *Geneal. Flemming.*

FLEMMING, (Heinon-Henri) general-feld-maréchal naquit en 1632. Il sortoit de la branche *Martentiniene*, & étoit le troisieme fils de JACQUES, maréchal de Pomeranie. Il s'appliqua fort aux études dans sa jeunesse : il accompagna George-Gaspard son frere aîné en diverses universités, & étudia sur-tout l'histoire & les mathematiques. Il apprit en France toutes sortes d'exercices convenables à sa naissance, & s'exerça ensuite sur mer sous l'amiral Ruyter. Il servit aussi par terre sous M. de Steinbergen, capitaine aux Gardes, en 1657. Il suivit l'armée de Brandebourg en Pologne ; mais comme la guerre n'y dura pas longtems, il demanda son congé, & alla servir sous l'empereur, où il fut d'abord cornette, & ensuite adjudant general. L'électeur de Brandebourg l'ayant appellé depuis auprès de lui, il lui donna une compagnie dans ses gardes. Quelque tems après il fut fait major d'un regiment, puis lieutenant-colonel, & enfin colonel en 1679. En cette derniere qualité l'électeur de Brandebourg lui donna le commandement des troupes auxiliaires qu'il envoyoit à Michel roi de Pologne, contre les Turcs. Cette campagne finie, il assista au siege de Narden, & à quelques autres opérations des alliés où il se distingua si fort, que le prince d'Orange aussi-bien que le gouverneur des Pays-Bas Espagnols lui offrirent des emplois militaires très-distingués. Cependant il aima mieux prêter son bras à l'électeur de Brandebourg, & fit une campagne contre les François en Alsace. La ville de Dantzik obtint ensuite qu'il fût fait son premier commandant : dans cet emploi il se fit extrêmement considerer. En 1680. il fut fait, avec le consentement de son électeur, major general de Brunswic-Lunebourg, & en 1681. lieutenant-feld-maréchal de l'électeur de Saxe : c'est pourquoi il se vit obligé de refuser la charge de general d'infanterie que le roi de Danemarck lui offrit. Lorsqu'on secourut Vienne, il fut le premier qui, avec ses six mille Saxons, monta le Kalenberg, & le jour suivant il força l'ennemi à quitter son poste, quoiqu'il eût trois fois plus de monde. Le feld-maréchal Goltz fut en peine pour lui & lui conseilla de se retirer ; mais Flemming ne demanda rien si ce n'est qu'on lui donnât un nouveau secours : on lui envoya quinze cens dragons & quelques pieces de campagne, avec quoi il attaqua l'ennemi si ouvertement, qu'à deux heures après midi l'ennemi quitta son poste après avoir perdu beaucoup de monde. Il s'avança le premier dans le camp des ennemis, & rien ne lui auroit été plus aisé que de s'emparer de la tente du grand-vizir & des trésors qu'elle renfermoit, s'il n'eût preferé le bien public à son utilité particuliere. L'empereur voulut reconnoître ce grand service, tant en élevant Flemming à la dignité de comte, qu'en lui donnant une assignation de quatre mille écus. Flemming supplia sa majesté Imperiale de ne le pas faire comte, & insinua qu'il lui suffisoit d'avoir eu le bonheur d'être utile à sa majesté Imperiale, qui témoigna à la suite la haute estime qu'il faisoit de ce vaillant capitaine dans une lettre écrite en 1686. à l'électeur de Saxe, & dans le diplôme de 1700. En 1687. Flemming fut nommé feld-maréchal de l'électeur de Saxe. Dignité dans laquelle il s'attira l'estime de ses amis & de ses ennemis. Il sçut sur-tout l'art de duper ceux-ci par mille ruses differentes. En voici une preuve connue : il feignit d'avoir une grande confiance pour un certain prélat sur le Rhin, qui avoit le cœur plus François qu'imperial : celui-ci profitant de cette amitié, demanda à Flemming quels étoient les desseins des Imperiaux, sur quoi ce general lui fit une fausse confidence, en lui disant que les alliés avoient fermement resolu d'attaquer les François qui étoient dans Heilbron, & cela d'un côté avec une armée de trente mille hommes, & avec quinze mille hommes de l'autre côté du Rhin. Le prelat ayant communiqué ce dessein aux François, Flemming marcha droit à l'ennemi avec cinq mille hommes ; mais les François prévenus par la fausse nouvelle ne l'attendirent pas, & abandonnerent la ville sans s'être donné le tems de ruiner les magasins de vivres, ou de faire sauter les fortifications. Flemming entra de la sorte dans Heilbron, & y entretint ses troupes pendant tout l'hiver des provisions que les François y avoient laissées : il sçut d'ailleurs si bien profiter de la terreur que les François avoient conçue, qu'il les chassa de huit places fortes. Tout ceci le fit tellement estimer de Guillaume III. roi d'Angleterre, qu'il avoua publiquement n'avoir jamais vû de general si fertile en bons projets, ni de si bonne volonté. Le prince Louis de Bade souhaita toujours Flemming à ses côtés pendant la campagne. Monglas general des François, ne pouvoit assez admirer la finesse & la valeur de Flemming. En 1690. l'électeur de Brandebourg souhaita qu'il rentrât à son service, & lui donna les emplois de conseiller privé d'état & de guerre, de general-feld-maréchal, de gouverneur de Berlin & de Cologne sur la Sprée, & son lieutenant dans le duché de Pomeranie & dans la principauté de Camin. Il obéit en fidele vassal, & donna des preuves éclatantes de son experience militaire & de sa valeur dans les campagnes suivantes, sur le Rhin, en Flandres, en Brabant & ailleurs jusqu'en 1698. Lorsqu'il fut sur son retour pour Berlin, il apprit à Ham que les François alloient tomber sur l'électorat de Cologne, il rebroussa chemin, & repoussa l'ennemi, pour ainsi dire, par la nouvelle de son retour inopiné, & envoya un secours pour obliger les François à lever le siege de Rheinsfeld. Comme Flemming étoit ennemi de l'avarice, il en voulut aussi guerir ses troupes, c'est pour quoi il donnoit gratis tous les passeports & sauve-gardes qu'il accordoit, & donna le detail du regiment à ses subalternes. Après la paix de Riswic il sentit une grande foiblesse dans tous ses membres, & pour se soulager il alla aux bains de Tepsitz. Ce fut alors qu'il comprit qu'il n'étoit plus en état de continuer ses fonctions militaires ; c'est pourquoi il en demanda la démission qui lui fut accordée, à condition qu'il garderoit la lieutenance de la Pomeranie & de Camin, mais même il crut de ne pouvoir plus suffire à cet emploi, & demanda qu'il lui fût permis de couler tranquillement le reste de ses jours sur ses terres. On lui accorda enfin sa demande, avec une pension annuelle de huit mille écus. En 1700. l'empereur le créa comte d'Empire avec son frere George-Gaspard Flemming, conseiller privé & president à la cour de Prusse, & leurs descendans. En 1662. il avoit reçu l'ordre de S. Jean, & en 1678. on lui avoit conferé la commanderie de Schivelbein. Il se maria trois fois, 1°. avec *Barbe*, fille de *Gottlieb* de Gletzingen, en 1663. 2°. en 1667. avec *Agnès-Dorothée* de Schwerinen : & 3°. en 1674. avec *Dorothée-Elisabeth*, fille unique du major general Pfuhl. Il n'eut point d'enfans de ses deux premieres épouses, mais la derniere lui donna quatre fils & deux filles. Il mourut dans son château de Buko le 28. Fevrier 1706. * Schmidt, *in Geneal. Flemming, pag.* 54. *& seq.*

FLEURI, (Julien) chanoine de Chartres, fut un de ceux que l'on chargea de procurer l'édition de quelques anciens auteurs à l'usage de M. le Dauphin. Il fut chargé de l'*Apulée*, qu'il publia avec ses notes en 1688. en deux volumes *in octavo*. Engagé ensuite à donner de même les

ouvrages du poëte Ausone, il fit les recherches convenables à son travail, & il commença à faire imprimer; mais les imprimeurs à qui l'on ne fournissoit plus les dépenses necessaires pour ces sortes d'entreprises, discontinuerent l'impression de cet ouvrage à la cent soixantieme page. On apporte néanmoins une autre raison de cette cessation, qui est peut-être la seule veritable: c'est que Julien Fleuri crut enfin qu'il ne lui convenoit pas d'employer son érudition & ses veilles pour publier un auteur, qui, avec des pieces utiles & même morales, en contient beaucoup d'obscenes. Il retira donc son manuscrit, s'en retourna à Chartres, & ne pensa plus à son Ausone: mais soit oubli, soit affection d'auteur, il conserva son manuscrit & les feuilles mêmes qui étoient déja imprimées, & on trouva le tout bien caché après sa mort arrivée à Paris le 13. Septembre 1725. M. l'abbé Souchai de l'académie des inscriptions & belles lettres, a profité de son travail & a fait imprimer Ausone avec les notes & l'interpretation latine de Julien Fleuri. Il a seulement suppléé ce qui manquoit, a donné une belle préface sur la vie & les écrits d'Ausone, & a ajouté quelques notes, &c. Ce poëte ainsi orné a paru *in* 4°. en 1730. à Paris chez Jacques Guerin: on s'est servi des magnifiques caracteres de la veuve d'Urbain Coustelier. C'est encore aux soins de Julien Fleuri que l'on doit l'édition de la concorde évangelique greeque & latine de Nicolas Thoynard d'Orleans, qui avoit legué cet ouvrage en mourant à André Cramoisi son imprimeur, qui, à l'aide de M. Fleuri, publia cet ouvrage *in fol.* un an après la mort de M. Thoynard arrivée en 1706. M. Fleuri a eu part aux notes & aux prolegomenes de cette harmonie évangelique dont M. Caton de Court avoit fourni les variantes. M. Fleuri a travaillé aussi à la longue & sçavante requête imprimée en 1700. & présentée au roi au nom du chapitre de Chartres, pour soutenir ses droits contre l'évêque de la même ville. Mais celui qui a eu plus de part à cette requête est M. de la Fleche, chanoine de Chartres. M. Fleuri étoit licentié en droit, & il avoit été autrefois professeur d'éloquence au college de Navarre à Paris. Il faisoit bien des vers latins, comme on le voit entr'autres par son élegie sur la mort du pere Pierre Lalemant, chanoine régulier de Ste Genevieve, qui se trouve à la page 69. du recueil des éloges faits à l'honneur de ce dernier imprimé en 1679. dans le tems que Julien Fleuri professoit au college de Navarre. Il y a encore d'autres poësies latines de M. Fleuri. * *Mem. du tems.* Dom Liron, *Bibliotheque Chartraine*, où il en est dit fort peu de chose. *Préface* de la nouvelle édition d'Ausone.

FLEURI, (Claude) prêtre, prieur d'Argenteuil, &c. *Il faut faire les additions suivantes à son article, dont les unes serviront à l'édition du Moreri de 1725. & les autres à cette édition & à celle de 1732.* 1°. On trouve trois lettres de M. Arnauld à M. Dodart, sur le catechisme historique de M. Fleuri, l'une dans le tome 3. du recueil des lettres de ce docteur, les deux autres dans le tome 4. Elles roulent sur un endroit de ce catechisme, que M. Arnauld ne trouvoit point exact, & qu'il desiroit que M. Fleuri réformât; ce qui n'a été executé qu'en partie dans les éditions de France. 2°. M. Fleuri étoit dans sa quatre-vingt-troisieme année quand il mourut. 3°. Outre les ouvrages de ce celebre auteur, *dont on a parlé*, on a encore de lui 1. Le portrait de Louis de France, duc de Bourgogne, ensuite Dauphin, *in* 12. en 1714. 2. Un extrait de Platon, *in* 12. en 1688. 3. Une lettre à M. de Santeul de saint Victor, qui n'est presque que de compliment; elle se trouve parmi plusieurs pieces qui regardent ce grand poëte. 4. Une traduction latine de l'exposition de la doctrine de l'église par M. Bossuet, à Anvers en 1678. imprimée par les soins de M. Néercassel, évêque de Castorie. Cette traduction se trouve aussi dans l'ouvrage intitulé: *Danielis Severini Sculteti antididagma, quo probatur doctrinam ab episcopo Bossueto propositam admitti non posse, &c.* à Hambourg, en 1684. *in* 8°. 5. *Discours sur les libertés de l'église Gallicane*, imprimé en 1724. & réimprimé à la fin de 1734. in 12. l'une & l'autre édition avec des notes de l'éditeur qui furent supprimées par un arrêt du conseil en 1724. L'éditeur prétend, & d'autres l'ont repeté après lui, que M. Fleuri avoit eu dessein de placer ce discours à la tête du vingt-unieme volume de son *Histoire ecclesiastique*, ce qui n'est pas vrai. On a sçu de lui-même que son intention n'avoit point été d'en faire usage; & il y avoit longtems qu'il l'avoit comme abandonné, lorsque plusieurs années avant sa mort, il permit à quelques amis d'en prendre copie, & de le communiquer s'ils le jugeoient à propos. 6. *Discours sur la poësie des Hebreux*, parmi les dissertations du pere Calmet sur la Bible, & dans le tome 11. premiere partie des *Memoires de litterature & d'histoire*, recueillis par le pere Desmolets de l'Oratoire, en 1731. Il y a dans ce discours une décision fausse. M. Fleuri prétend que l'on n'a point fait dans le XII. siecle de poësies vulgaires pour honorer Dieu: ceux qui sont familiarisés avec notre ancienne poësie sçavent le contraire. On peut en voir les preuves dans une lettre sur ce sujet inserée dans le *tome 2.* du *Mercure de Decembre 1731.* 7. *Discours sur l'Ecriture-Sainte*, dans le tome *cité du recueil* du pere Desmolets. 8. *Discours sur la prédication*, brochure *in douze*, donnée en 1735. Ce n'est gueres qu'un essai de discours. 9. Son discours lorsqu'il fut reçu à l'académie Françoise, & plusieurs autres lorsqu'il fut chargé de répondre à ceux que l'on recevoit; ces discours ont paru séparément & dans les recueils de l'académie. 10. Lettre sur l'*Histoire ecclesiastique*, en 1709.

FLORENTIUS, evêque d'Utrecht, étoit de la famille noble de Weweinghofen ou Wewelkofen. En 1364. il fut placé sur le siege épiscopal de Munster, & en 1379. il obtint l'évêché d'Utrecht. Il eut beaucoup de peine à en devenir paisible possesseur. Arnoud comte de Horne, son prédecesseur, qui avoit été promu à l'évêché de Liege, vouloit aussi garder l'évêché d'Utrecht, pendant que d'un autre côté Renaud de Vianen alla trouver l'anti-pape Clement VII. à Avignon en 1380. & se fit aussi nommer évêque d'Utrecht par une bulle. Florentius, malgré ces concurrens, soutint ses droits & l'emporta enfin sur ceux qui les lui disputoient. Il se croyoit tranquille lorsque Jacques de Juliers son suffragant, s'érigea en évêque d'Utrecht, après avoir contrefait de sa main un diplôme au nom du pape. Florentius irrité manda six évêques à Utrecht; le cas fut jugé grave, mais le jugement prononcé contre Jacques est inoui, & aussi contraire à l'humanité qu'à la religion. Ces évêques oserent condamner le coupable à être bouilli vif dans de l'eau. On commençoit déja cette horrible execution lorsqu'il vint un ordre de lui couper la tête pour adoucir la rigueur de son supplice. Florentius mourut en 1393. dans le magnifique château de Hardenberg qu'il avoit fait bâtir dans la province d'Over-Issel. Il laissa, contre la disposition des canons & l'exemple des saints évêques, de très-grandes richesses. Il est louable au moins en ce qu'il avoit acquitté toutes les dettes de ses prédecesseurs, & fait fortifier pour la sureté des peuples, toutes les villes dépendantes de son évêché. Il paroît qu'étant près de mourir, il reconnut qu'il étoit honteux à un évêque de mourir si riche, & il ne voulut point que sa famille recueillît sa succession. Il la laissa donc à l'église, & renvoya ses parens qui s'attendoient à en profiter, en leur disant qu'ils seroient tous assez riches s'ils demeuroient fideles à Dieu & à leur souverain, mais que pour lui il ne pouvoit aliener en leur faveur les biens de l'église. * *Hist. de la ville d'Utrecht, pag. 114. & suiv.* Heda, *de Episcopis Ultraject.* Bucellin, *in catalog. Episcopor. Ultraject. &c.*

FLORIOT, (Pierre) prêtre, confesseur des religieuses de Port-Royal des Champs, mort à Paris le premier Decembre 1691. âgé de quatre-vingt-sept ans, étoit un homme humble, pénitent & rempli de la science ecclesiastique. Il avoit bien étudié l'Ecriture sainte, les Peres de l'église, & la morale Chrétienne. Il étoit du diocèse de Langres, & nous trouvons dans les memoires manuscrits de Henri-Louis de Lomenie, comte de Brienne, que, lorsqu'on élevoit des enfans aux Granges près de Port-Royal des Champs, M. Floriot étoit préfet de cette petite académie. Il fut ensuite curé de Lay, à cinq ou six lieues de Paris, près l'abbaye des Vaux de Cernay. Il possedoit cette cure

en 1647. Le plus celebre de ses ouvrages est celui que l'on appelle la *Morale du Pater*, qui a été imprimée pour la premiere fois à Rouen en 1672. *in* 4°. & dont on a fait depuis tant d'autres éditions. Les instructions qu'elle renferme sont un fruit des exhortations que M. Floriot faisoit à Port-Royal & principalement aux domestiques. MM. Arnauld & Nicole étant allés faire un voyage au celebre monastere de Notre-Dame de la Trappe au diocèse de Sées, peu de tems après l'édition de cet ouvrage, M. de Rancé, abbé & réformateur de cette maison, leur témoigna qu'il ne pouvoit approuver ce que l'auteur disoit *page* 27. qu'un religieux devroit, par le conseil & avec la permission de son superieur, quitter pour quelque tems son monastere, sans pourtant quitter les devoirs de la regle, autant qu'il est possible, pour procurer à son pere le soulagement de la nourriture necessaire, si la caducité de son âge, ou quelque infirmité naturelle, l'avoit réduit à l'impuissance de vivre du travail de ses mains. Comme la matiere fut agitée entr'eux, M. de Rancé écrivit quelque tems après à M. Nicole, pour justifier ce que lui, M. de Rancé, avoit dit contre cet endroit. Cette lettre ayant été montrée à M. Floriot, celui-ci prit la défense de ce qu'il avoit avancé dans la morale sur le *Pater*: M. de Rancé répondit, M. Floriot répliqua; mais ses deux lettres qui sont fort étendues, n'ont point été imprimées. Les autres ouvrages de cet auteur sont, des *Homelies morales sur les Evangiles de tous les Dimanches de l'année, & sur les principales fêtes de notre Seigneur Jesus-Christ & de la sainte Vierge*, deux volumes *in* 4°. à Paris, chez Josset en 1677. La seconde édition est de 1681. & la troisiéme de 1687. Ces deux dernieres sont précedées d'une préface ou avis, dans lequel l'auteur répond à ceux qui avoient répandu faussement que ces homelies n'étoient qu'une répetition de ce qui étoit déja dit dans la *Morale du Pater*. Enfin on a de M. Floriot un *Traité de la Messe de Paroisse*, que l'on peut regarder comme un excellent ouvrage de morale, & un très-bon traité de liturgies. C'est un *in octavo*, imprimé à Paris chez Josset en 1679. On attribue au même auteur un écrit sur les paroles de la consécration. Il est enterré au cimetiere de S. Etienne du Mont. * *Mem. du tems*.

FLORUS DREPANIUS, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit que* cet auteur a fait un traité de la celebration de la Messe, qui est dans la bibliotheque des Peres. *Ajoutez que* ce traité est en effet tout entier dans la bibliotheque des Peres, imprimée à Lyon en 1677. *tome* 15. & que c'est à tort qu'on a dit dans le *tome* 9. de l'*Amplissima collectio veterum monumentorum*, des peres doms Martenne & Durand, Benedictins de la congrégation de S. Maur, qu'on ne l'avoit eu jusqu'à present qu'en abregé, & que c'étoit par cette raison qu'on le publioit dans ladite collection. Le journal des sçavans du mois de Juillet 1734. a dit la même chose sur la foi des auteurs de cette collection, comme l'ont fort bien remarqué les cinq docteurs de Sorbonne dans leur judicieuse réponse latine à la lettre de dom Martenne Benedictin, *page* 7. Au reste, ce traité de Florus tel qu'il est donné de nouveau dans la collection dont il s'agit, y a été imprimé sur une copie que le pere Mabillon avoit fait faire d'un manuscrit du X. siécle qui a appartenu à la reine Christine de Suede. Dans le même recueil, *tome* 9. on trouve encore un autre traité de Florus contre les erreurs d'Amalarius; il a été donné sur deux manuscrits du IX. siécle.

FOLENGIO, (Theophile) qui se cacha sous le nom de Merlin Coccaie, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on lui donne* un poëme latin, *De partu Virginis*, qu'il n'a jamais fait, non plus que les autres qu'on lui donne *dans la même édition. Dans celle de 1732. on s'est contenté de dire que* Folengio a fait plusieurs poësies. En voici les titres: *Dell'humanita di Christo*, poëme italien; le *Janus*, & non pas *il Giano*, puisque c'est un poëme latin. *Il libro della Gatta*, qu'on lui donne, est un ouvrage qui n'a point existé. Le plus connu de ses ouvrages est sa *Macaronée* ou *Histoire Macaronique*, dont Baldus, personnage chimerique, est le heros. Ce nom de *Macaronique* vient, dit-on, de l'italien *Macarone*, un homme grossier, ou du nom de *Macaroni*, dont les Italiens appellent une certaine pâte qu'ils aiment. Ce poëme fut reçu avec applaudissement dans un siécle où des bouffonneries pedantesques tenoient lieu d'esprit & d'enjouement, & où les anagrammes, les vers retournés, les logogryphes, passoient pour des ouvrages de bon goût. S'il est vrai que l'auteur de ce poëme ne manquoit pas d'esprit, il est difficile d'en faire dans un écrit un abus plus étrange. Né avec une imagination vive & naturellement tournée à la bouffonnerie, il s'abandonne par-tout aux saillies les plus bizarres, sans respect ni pour la langue latine qu'il se plaît à défigurer, ni pour le bon sens qu'il affecte de chocquer avec une licence effrenée. Comme l'auteur étoit Italien, son style macaronique n'est pas, comme parmi nous, du françois, mais de l'italien corrompu en terminaisons latines, ce qui le rend difficile à entendre à ceux qui ne sçavent pas parfaitement l'italien. Le succès de ce poëme donna envie néanmoins à divers auteurs d'en imiter le style, & il ne leur fut pas difficile de réussir. La contagion passa jusqu'en France par un effet du grand commerce que les François avoient alors avec l'Italie. Ainsi le poëme fut traduit en notre langue par un traducteur dont on ignore le nom. Cette traduction qui vit le jour dans le XVI. siécle, a été publiée de nouveau sans aucun changement, en 1734. en deux volumes *in* 12. sans nom d'imprimeur. On y a joint *l'horrible bataille des mouches & des fourmis*, assez mauvaise copie de la *Bathrachomyomachie* d'Homere, ou du moins attribuée à Homere, qui ne meritant pas d'être imitée, n'a jamais produit & ne produira jamais que de mauvaises imitations.

FONSE'CA, (D. Jean-Rodrigue de) également fameux par son élevation dans l'église & dans l'état en Espagne, florissoit à la fin du XV. siécle & au commencement du XVI. Lors de ces voyages celebres que les Colombs firent dans le nouveau monde, Fonséca eut la direction des armemens qui se firent pour ces pays que l'on nomme les *Indes occidentales*. Il étoit néanmoins engagé dans l'état ecclesiastique, & il fut successivement doyen de Seville, évêque de Badajoz, de Palencia, de Cordoue, & enfin de Burgos. Ce prélat se servit de son credit pour faire beaucoup de peine aux Colombs qu'il n'aimoit point, depuis que Christophe Colomb s'étoit plaint de lui au sujet des armemens dont ce prélat avoit la direction, & dont on prétend qu'il s'acquittoit assez mal. Depuis ce tems-là la famille des Colombs trouva toujours cet évêque en son chemin, & on lui a toujours attribué une bonne partie des malheurs & des chagrins qu'elle eut à essuyer. Il s'opposa aussi autant qu'il put au licentié dom Barthelemi de Las Casas, qui vint exprès de l'isle Espagnole à Placentia pour avertir le roi Catholique des desordres que les Espagnols commettoient dans les Indes, & en particulier pour lui donner avis que l'on y tenoit à l'égard des naturels du pays, une conduite qui causoit une grande diminution de ses revenus, & qui chargeoit sa conscience. L'évêque de Palencia, un de ceux à qui il fut renvoyé, étant interessé dans l'affaire, le reçut fort mal & lui parla fort durement. On lui ôta néanmoins son département d'Indiens, de même qu'à tous ceux des ministres & des seigneurs de la cour qui en avoient obtenu du feu roi Catholique; mais on le mit du conseil des Indes, & dans cette place il eut occasion de s'opposer de nouveau à toutes les demandes & à toutes les vûes de Las Casas qui se crut enfin obligé de recuser ce conseil, & en particulier Fonséca, & de demander une junte extraordinaire pour examiner la cause des Indiens. Cette junte lui fut accordée, & l'évêque de Burgos n'y entra point. Mais en 1520. ce prélat se radoucit à l'égard de Las Casas, pour ne pas s'attirer mal-à-propos les seigneurs Flamands & le cardinal Adrien qui étoient favorables à ce licentié, & il s'étudia même à lui faire plaisir en tout ce qui dépendit de lui. *Voyez* l'article de LAS CASAS, dans le *Dictionaire, édition de 1732*. Le pere de Charlevoix, Jesuite, en parle aussi fort au long en differens endroits de son *Hist. de l'isle de S. Domingue, tome 1*.

FONT, (N. de la) étoit Parisien, & avoit beaucoup de talent pour la poësie françoise. L'envie de se faire une prompte réputation, & son caractere qui s'accommodoit

peu des occupations trop sérieuses, lui firent faire un mauvais usage de son talent. Il le consacra au theâtre, pour lequel il fit voir de bonne heure qu'il avoit malheureusement trop de genie. Il donna cinq comédies, sçavoir : *Danaé*, ou *Crispin Jupiter;* le *Naufrage ;* l'*Amour vengé* ; l'*Epreuve réciproque ;* & *les trois freres rivaux*. Cette derniere piece que M. Titon du Tillet met la premiere, fut réellement la derniere de M. de la Font. Elle fut jouée en Août 1713. & la même année on imprima le theâtre complet de l'auteur. Le même M. Titon ne lui donne que quatre comédies, en quoi il se trompe. M. de la Font a donné aussi plusieurs pieces au theâtre de l'Opera : *Les fêtes de Thalie avec la critique;* & *l'Entrée de la Provence ; Hypermenestre ;* les *Amour de Prothée ;* & l'*Opera* d'*Orion*, qu'il a laissé imparfait. Ce poëte est mort le 20. Mars 1725. âgé de 39. ans, après une longue maladie.* Voyez le *Parnasse François de* M. Titon du Tillet, édition *in fol. 599.* L'auteur de la *Biblioth. des Theâtres*, *page 308. Mercure de France, Mars 1725.*

FONTAINE ou DE FONTAINE, ( Pierre ) en latin *Petrus Fontanus. On en a parlé dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. Ajoutez que* la plûpart des auteurs l'appellent communément *Pierre des Fontaines ;* & que l'ouvrage que l'on dit être une histoire, *dans le Moreri*, intitulée : *Livres de la Reine*, est toujours nommé par Loysel, dans son *Dialogue des Avocats*, le *Livre de la reine Blanche*, ( mere de S. Louis, sous lequel vivoit des Fontaines.) » Dans ce livre, ajoute Loysel, sont contenues plusieurs de » nos Pandectes & de notre Code, tournées en vieux Fran» çois, & accommodées aux us & coutumes du tems. Cet » auteur, dit-il encore, est celui duquel le sire de Joinville » a écrit qu'il étoit souvent appellé avec messire Geoffroi » de Villette par le roi S. Louis, pour lui aider à rendre la » justice à ses sujets. Il avoit été du métier d'avocat, dit-il » plus haut.« Miraumont, dans son *Traité de la Chancellerie*, » en parle de même. Antoine Loysel rapporte dans ses *Institutes coutumieres*, plusieurs regles de des Fontaines, qui font connoître sa prudence & sa sagesse dans ses décisions.

FONTAINE. ( Jean de la ) *Ajoutez ce qui suit au sujet de ce celebre poete, pour servir au Moreri édition de 1725. & même à quelques endroits de celle de 1732.* Il nâquit à Château-Thierri le 8. Juillet 1621. entra dans la congrégation de l'Oratoire à l'âge de dix-neuf ans, & en sortit dix-huit mois après. Ce fut le 2. Mai 1684. qu'il fut reçu à l'académie Françoise. Il mourut à Paris le 13. Mars 1695. & fut enterré dans le cimetiere de saint Joseph, dépendant de la paroisse de saint Eustache. Sur la fin de l'an 1692. se trouvant attaqué d'une maladie dangereuse, on lui fit comprendre combien ses *Contes* avoient scandalisé, combien les mœurs, & la morale évangelique qui doit en être la regle, y étoient violés, & il en demanda pardon en presence d'une grande & honorable assemblée, & détesta sincerement cet ouvrage, avant que de recevoir les Sacremens, protestant qu'il voudroit ne les avoir jamais faits. Le détail de cette circonstance de la vie de M. de la Fontaine, & de tout ce qui regarde sa conversion, a été écrit dans une relation sur ce sujet pleine d'édification, que l'on doit au pere Pouget de l'Oratoire, alors vicaire de la paroisse de saint Roch à Paris, à qui M. de la Fontaine s'étoit confessé. Cette relation se trouve dans le *tome 1.* des *Memoires de litterature & d'histoire*, recueillis par le pere Desmolets ; & dans un des tomes de la *Bibliotheque Françoise*, ou *Histoire litteraire de la France. Comme on n'a point détaillé les ouvrages de* M. de la Fontaine, *dans le Moreri édition de 1725. ni dans celle de 1732. il faut y suppléer ici.* Ces ouvrages sont : l'*Eunuque*, comedie, imprimée à Paris *in 4°.* en 1654. *Contes & nouvelles en vers*, à Paris, *in douze*, en 1665. la seconde partie en 1666. la troisiéme partie en 1671. Ces trois volumes n'en contiennent cependant qu'une partie. Le débit en fut défendu par une sentence du lieutenant de police du 5. Avril 1675. Les autres éditions, plus amples de beaucoup, n'ont été faites qu'en pays étrangers, ou du moins furtivement en France. *Fables choisies mises en vers*, premiere partie, dédiée à M. le Dauphin, à Paris, *in 4°*, en 1668. Seconde partie, dediée à Madame de Montespan, en 1679. Troisieme partie, dediée à M. le duc de Bourgogne, en 1693. *Les amours de Psyché & de Cupidon*, à Paris, *in 8°.* en 1669. *Fables nouvelles & autres poësies*, à Paris, *in 12.* en 1671. Ce qu'il y a de fables dans ce volume se trouve ailleurs. *Poeme de la captivité de S. Malo*, à Paris, *in 12.* en 1673. *Poeme du Quinquina, & autres ouvrages en vers*, à Paris, *in 12.* en 1682. Ouvrages de prose & de poësie des sieurs de Maucroix & de la Fontaine, deux volumes *in 12.* en 1685. à Paris : le second volume seul est de M. de la Fontaine ; le premier ne contient que des traductions de M. de Maucroix. *Astrée, tragedie representée par l'académie royale de Musique*, à Paris, *in 4°.* en 1691. *Oeuvres posthumes*, à Paris *in 12.* en 1696. Les ouvrages de M. de la Fontaine, ont été souvent réimprimés. En 1729. on les a tous réunis, excepté ses contes, ses fables, & quelques pieces fugitives, en trois volumes *in 8°.* à Paris ; & depuis on a rassemblé ces mêmes ouvrages avec les contes & les fables en trois volumes *in 4°.* En 1671. on donna à Paris, en trois volumes *in 12.* un *Recueil de poësies Chrétiennes & diverses*, dedié au prince de Conti, sous le nom de M. de la Fontaine : mais cet auteur n'y a d'autre part que d'avoir fait l'épître dédicatoire. Henri-Louis de Lomenie, comte de Brienne, qui, après avoir été secretaire d'état, s'étoit retiré à l'Oratoire, d'où il sortit ensuite, est le veritable éditeur de ce recueil, dans lequel on trouve plusieurs de ses propres pieces. *Voyez* LOMENIE. En 1681. M. de la Fontaine prit soin de faire imprimer à Paris une traduction des *Epitres de Seneque*, qui étoit de M. Pintrel son parent, qui avoit de l'esprit & du bon sens, & qui avoit donné à M. de la Fontaine des conseils utiles.

FONTAINE, ( Nicolas ) celebre dans le dernier siecle par ses traductions de plusieurs écrits des Peres de l'Eglise, & par plusieurs autres ouvrages, étoit de Paris, fils d'un maître écrivain. Il perdit son pere à l'âge de douze ans, & fut presque entierement abandonné aux soins du pere Grisel Jesuite, son parent, qui voulut le mettre auprès du cardinal de Richelieu, & l'introduisit dans le monde. Le jeune Fontaine qui se sentoit plus de gout pour la retraite, conçut le dessein d'entrer chez les Jesuites, & en parla à son parent qui ne lui conseilla pas de prendre ce parti. Vers le même tems il eut occasion de former des liaisons toutes differentes qui déciderent de son sort, & qu'il a conservées toute sa vie. Madame sa mere l'introduisit auprès de M. Hillerin, curé de saint Merri à Paris, & intime ami de M. Arnauld d'Andilli, & de la plûpart des autres MM. qui formoient ce que l'on appelloit la *Societé de Port-Royal*. M. Fontaine eut par-là occasion de les connoître & d'acquerir leur estime, & bientôt après leur amitié. M. Hillerin le prit chez lui & tâcha de lui inspirer le gout des bonnes lectures, & principalement celui de l'Ecriture & des Peres de l'Eglise ; & lorsqu'il quitta sa cure par pieté pour se retirer dans son petit prieuré de Saint André en Poitou, il l'emmena avec lui dans sa solitude, le 5. Fevrier 1643. Mais quelque tems après, craignant que M. Fontaine ne perdit son tems dans cette retraite, où il manquoit de secours pour l'étude & pour l'émulation necessaire à la jeunesse, il le ramena à Paris, & en 1645. il le confia à l'âge de vingt ans à la solitude de Port-Royal, où il pouvoit trouver tous les secours qui lui manquoient dans celle de Poitou. M. Hillerin, quoiqu'éloigné, se souvint toujours de lui, & en mourant il lui legua tous les ouvrages de saint Augustin. Pour s'accoutumer à la pénitence, & sur-tout aux veilles, M. Fontaine voulut d'abord se charger du soin d'éveiller les solitaires qui étoient retirés à Port-Royal des Champs. Dans la suite il eut soin des études de quelques jeunes gens qu'on y élevoit, & dans ses heures de loisir il s'occupoit à transcrire les écrits de plusieurs des solitaires. Lorsque M. Antoine Arnauld se crut obligé de se cacher après son exclusion de Sorbonne en 1656. M. Fontaine demeura quelque tems avec lui & M. Nicole à Paris dans un lieu très-secret, & depuis ce tems-là l'estime dont il se sentoit pénetré pour ces Messieurs, l'amitié qu'ils avoient pour lui, & les services qu'il se trouvoit en état de leur rendre, en leur servant comme de secretaire, le rendirent presque toujours le fidéle compa-

gnon de leurs differentes retraites. Il accompagna principalement MM. Singlin & de Saci dans celles qu'ils furent contraints de se choisir, & dont ils changerent souvent. Il demeuroit en 1666. dans le fauxbourg saint Antoine, vers le Trône, avec MM. de Saci & du Fossé, (car M. Singlin étoit mort dès 1664.) lorsqu'il fut arrêté par l'ordre du roi, vers la Place-Royale, le 13. Mai. Il alloit avec M. de Saci à l'hôtel de Longueville, où se tenoient alors des conferences particulieres avec MM. Arnauld, Nicole & de la Lane, pour revoir la version françoise du nouveau Testament ébauchée quelques années auparavant par M. Antoine le Maître. M. de Saci étoit alors chargé de la préface qu'il avoit composée, & qu'il alloit montrer à ces messieurs. Comme c'étoit principalement contre lui que l'ordre étoit donné, ils furent arrêtés l'un & l'autre & conduits chez le commissaire Vendôme, d'où on les ramena chez eux, où ils furent interrogés & gardés pendant douze jours. Au bout de ce terme on les conduisit à la Bastille, & on les mit chacun dans une chambre séparée, mais trois mois après, M. Fontaine eut la liberté de demeurer avec M. de Saci: il en profita, & ils ne se quitterent plus jusqu'au jour de leur sortie qui fut le dernier d'Octobre 1668. M. Fontaine ne quitta pas même alors M. de Saci; il l'accompagna successivement à Pompone, à Paris, & à Port-Royal des Champs, d'où il venoit souvent à Paris, parce qu'il s'étoit chargé de veiller sur l'impression des ouvrages de son ami. Pour en être plus à portée, il choisit enfin une maison à saint Mandé, & en 1679. il voulut retourner à Port-Royal, mais les solitaires de cette maison ayant eu ordre cette année-là de se retirer de nouveau, il demeura à saint Mandé, & M. de Saci alla à Pompone. Dans une visite que M. Fontaine y fit à son ami vers 1683. celui-ci voulut l'engager à traduire en françois un recueil de passages des Peres, que le celebre M. Pelisson avoit fait pour servir à un ouvrage auquel il travailloit alors contre les Protestans. Ce sçavant homme avoit fait entendre qu'il étoit en état de faire donner une pension à celui qui se chargeroit de cette traduction. La promesse étoit flateuse; M. de Saci ne crut pas la devoir cacher à M. Fontaine; mais ce qui auroit déterminé un autre à entreprendre ce travail, fut à M. Fontaine un motif pour l'en détourner. Il témoigna à M. de Saci qu'il ne vouloit point entendre parler d'aucune pension, & celui-ci voyant qu'il s'obstinoit dans ce refus, lui conseilla de ne se donc point commettre en pensant à cet ouvrage. C'est ainsi que cette affaire fut rompue. Après la mort de M. de Saci arrivée le 4. Janvier 1684. M. Fontaine changea plusieurs fois de séjour, gardant par-tout une exacte retraite; enfin il se retira sur la fin de ses jours à Melun où il est mort le Lundi 28. Janvier 1709. sur la paroisse de saint Aspais, âgé de quatre-vingt-quatre ans. C'est ce que porte son extrait mortuaire couché sur les regîtres de saint Aspais. M. Fontaine étoit auteur des figures de la Bible, si connues sous le nom de Royaumont, que l'opinion commune a toujours attribuées neanmoins à M. de Saci. Il a donné encore beaucoup d'autres ouvrages. Il composa pour s'édifier lui-même dans les derniers tems de sa vie, des mémoires fort longs sur Port-Royal & les plus celebres solitaires qui habitoient ce desert. Ils sont en deux gros volumes *in quarto*, mais il y a trop de morale, & trop peu de faits. Ces mémoires ne sont point imprimés. Les ouvrages que M. Fontaine a donnés au public sont en assez grand nombre: mais comme il n'y a point mis son nom, ou qu'il a pris plusieurs fois un nom supposé, on ne peut en donner une liste bien exacte. Voici ceux qui passent pour être certainement de lui. *Explications du nouveau Testament tirées de saint Augustin, & des autres Peres Latins*, en deux volumes *in* 8°. à Paris en 1675. Les mêmes, seconde édition augmentée, en deux volumes *in* 4°. à Paris en 1683. *Abregé de saint Jean Chrysostome sur le nouveau Testament*, in 8°. à Paris, chez le Petit, en 1670. & *sur l'ancien Testament*, in 8°. *Vies des Patriarches avec des reflexions tirées des SS. Peres*, *in* 8°. en 1683. seconde édition en 1685. & une troisiéme en 1693. *Vies des Prophétes avec des reflexions*, tirées de même des Peres de l'Eglise, à Paris, *in octavo*, en 1685. & 1693. *Vies des Saints pour tous les jours de l'année*, quatre volumes *in* 8°. à Paris, imprimées pour la seconde fois en 1679. On lui attribue la traduction des *Conferences* & des *Institutions de Cassien*, imprimées en deux volumes *in* 8°. sous le nom *du sieur de Saligny*; & celle des *Soliloques sur le pseaume CXVIII.* écrits en latin par M. Hamon, sous le titre de *Ægra anima & dolorem lenire conantis pia in Psal. CXVIII. soliloquia*, en Hollande en 1684. Cette traduction fut imprimée à Paris en 1685. D'autres la donnent à M. le Roi, abbé de Haute-Fontaine; mais feu M. du Guet a assuré qu'elle étoit de M. l'abbé de Pontchâteau. M. Goujet, chanoine de saint Jacques de l'Hôpital, en a donné une nouvelle à Paris en 1731. sous le titre de *Gémissemens d'un cœur chrétien, exprimés par les paroles du Pseaume CXVIII. in douze*, chez Lottin, avec des augmentations, & réimprimée en 1733. *Pseaumes de David, traduits avec des notes tirées de saint Augustin*, imprimés pour la premiere fois en 1674. *in* 12. à Paris, chez Josset. Les notes sont latines dans cette édition, mais on les a données ensuite en françois. Les *O de l'Avent, avec des reflexions*, à Paris, *in* 12. Traduction du *Paradisus animæ christianæ de Horstius*, sous le titre de *Heures Chrétiennes*, &c. à Paris en 1685. *Le dernier jour du monde* ou *traité du Jugement dernier*, à Paris en 1689. *Les huit Beatitudes*, à Paris. *Meditations sur la Semaine-Sainte*, à Paris en 1678. *Instruction sur le Mariage*, traduit du latin de Lindeboner. *Prieres de l'Ecriture-Sainte pendant la Messe*, à Paris en 1685. *Le Dictionnaire Chrétien*, in 4°. à Paris en 1691. *Imitation de Jesus-Christ, avec des reflexions sur le I. livre*, La traduction du *Traité de la conversion du pecheur*, à Paris, en 1677. M. Dupin lui donne les *Regrets d'une ame touchée d'avoir abusé de la sainteté du Pater*; mais ils sont du pere Prou, Celestin: *voyez* PROU; & il y a aussi un ouvrage sous ce titre, par M. Paccori: *voyez* PACCORI. Tous ces ouvrages ont fait beaucoup d'honneur à M. Fontaine, & ont été recherchés avec empressement: mais la traduction des homelies de saint Chrysostome sur les Epîtres de saint Paul, qu'il donna depuis 1682. jusqu'en 1690. en cinq volumes *in* 8°. lui suscita des affaires chagrinantes, & qui l'affligerent beaucoup. On l'accusa d'avoir fait parler saint Chrysostome en Nestorien qui admet réellement deux personnes en Jesus-Christ, & l'on prétendit qu'il avoit exprès donné ce sens heretique aux paroles de ce Pere. Le pere Daniel, Jesuite, dénonça cette traduction à la Sorbonne, par une *Lettre touchant une nouvelle heresie renouvellée depuis peu*. Cette lettre a deux parties: la premiere qui est préliminaire, est néanmoins la plus longue, & ne contient que des reflexions apologetiques des Jesuites contre M. Dupin, MM. de Port-Royal en general, & M. Pascal en particulier. Dans la seconde qui est très-courte, l'auteur s'efforce de prouver que cette nouvelle heresie est celle du Nestorianisme, & que M. Fontaine a voulu la renouveller. Cette lettre a été réimprimée dans le *tome* 3. du *Recueil des divers ouvrages* du P. Daniel, *in* 4°. en 1724. *pag.* 533. Elle fut suivie d'une dissertation latine assez longue, qui se trouve dans le même recueil *pag.* 569. intitulée: *Dissertatio de judiciis criticorum & nuperi interpretis Gallici, super loco sancti Chrysostomi ex Homilia III. in Epistola ad Hebræos, ubi nonnullis Nestoriano more loqui visum est*. Le pere Riviere, Jesuite, se mit aussi sur les rangs, & composa l'écrit intitulé: *Le Nestorianisme renaissant dénoncé à la Sorbonne*, en deux parties, dont on a fait une nouvelle édition *in* 12. à Cologne en 1693. avec quelques retranchemens de citations & de raisonnemens trop theologiques. C'est contre cet ouvrage que le pere Quesnel a fait l'écrit intitulé: *Le Roman séditieux du Nestorianisme renaissant*, en 1693. M. Fontaine, qui avoit gardé jusques-là le silence, se crut enfin obligé de parler aussi pour sa défense: il écrivit le 4. Septembre 1693. de Viris, où il étoit alors retiré, une lettre à M. de Harlai, archevêque de Paris dans laquelle il excusa son intention, & fit une profession de foi exacte sur les erreurs

qu'on lui imputoit. Il accompagna cette lettre d'une retractation très-humble & très-respectueuse, consentant que l'on en fit tout l'usage que l'on jugeroit plus convenable, & qu'elle fût mise à la tête de sa traduction. Il fit mettre aussi plusieurs cartons aux differens endroits de cette traduction que l'on avoit trouvé plus reprehensibles. M. de Harlai ne laissa pas de la condamner; & comme on continuoit d'imputer à M. Fontaine ce qu'il n'avoit jamais eu intention d'enseigner, & ce qu'il avoit formellement desavoué, il donna un écrit intitulé: *Avertissement de l'auteur de la traduction des Homelies de saint Chrysostome sur quelques passages des Homelies sur l'Epitre aux Hebreux*, dans lequel il prouve 1°. qu'il avoit traduit fidelement S. Chrysostome; 2°. Que plusieurs Peres de l'Eglise s'étoient exprimés de même que ce saint docteur, sans être pour cela accusés d'heresie. 3°. Il fait de nouveau sa profession de foi sur les verités opposées aux erreurs dont on l'accusoit. Cependant on ne fut pas encore content de cet avertissement, & on écrivit plusieurs ouvrages contre, entr'autres celui qui a pour titre: *Nouveau progrès du Nestorianisme renaissant*, ou, *Questions proposées par un Docteur de Sorbonne au traducteur des Homelies de saint Chrysostome*, &c. On donne encore ce petit écrit au pere Riviere Jesuite.* *Mem. du tems.*

FONTANON, (Antoine) &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit qu'il* vivoit encore en 1584. *il falloit dire* en 1594. *Ajoutez aussi que* cet avocat est le premier qui a travaillé à réduire en quelque ordre nos ordonnances, comme le témoigne Etienne Pasquier dans sa lettre à M. le president Brisson, *liv. 9. page 515.*

FONTEBRAC, (Pierre) avocat au parlement de Paris, a vécu sous les regnes des rois de France Charles VI. & Charles VII. M. Loysel en parle avec éloge dans son *Dialogue des Avocats.* » Pierre de Fontebrac étoit chanoine » de Chartres, & ne s'entremettoit, dit Loysel, que des » affaires communes du palais, & principalement pour la » défense des causes des ecclesiastiques. « Cholet ajoute qu'il défendoit aussi avec zele celles des orphelins & des veuves, & qu'il faisoit sa charge avec integrité parfaite. Ce fut du milieu de ces occupations que le pape Clement VII. seant à Avignon, le tira pour le créer cardinal en l'an 1385. De Fontebrac n'avoit fait aucune démarche, ni aucune sollicitation pour être élevé à cette dignité, & il fut très-surpris lorsqu'il en apprit la nouvelle. Onufre l'a omis entre les cardinaux faits par le pape Clement VII. mais ce fait est attesté par Loysel, dans son *Dialogue des Avocats*; par M. Cholet, avocat au parlement de Paris, qui parle de Pierre de Fontebrac avec beaucoup d'estime dans un *Factum* ou *Réponse au libelle* intitulé: *Memoires touchant les Factums du sieur Cholet avocat, publiés pour messire Maximilien de Bethune, duc de Sully, pair & marechal de France, contre M. Nicolas Denetz, conseiller du roi en ses conseils, évêque d'Orleans.* L'élevation de Pierre de Fontebrac au cardinalat se trouve encore confirmée par Nicole Gille; par René Chopin, dans son traité *De sacra politia*: par Rouillard, dans sa *Parthenie*, ou *Histoire de l'Eglise de Notre-Dame de Chartres.* Pierre Frizon, dans son *Histoire des Cardinaux François*, met la mort de Pierre de Fontebrac en 1392. Il ajoute qu'il fut enterré dans l'église des Celestins d'Avignon, où on l'honora d'une épitaphe dans laquelle on trouve cet éloge: *Genere nobilis, utriusque juris doctor, & advocatus parlamenti, & pugil ecclesiæ, id meritus, ad cardinalatum per Clementem VII. assumptus.*

FONTVIEILLE. Cette maison est très-ancienne parmi la noblesse dans le pays d'Albigeois, sous le nom de *Font vetus.* Les guerres & les troubles dont elle a été agitée longtems, ont privé cette maison, plusieurs fois pillée, de titres très-honorables. Il leur reste la preuve écrite d'une filiation depuis noble ANTOINE de Fontvieille, que l'on trouve dans les registres du capitole de la ville de Toulouse, & dans les annales de M. de la Faille, avoir été capitoul en 1470. Noble JEAN de Fontvieille son fils, le fut aussi en 1481. Il faut remarquer que dans ce tems-là, la plupart des capitouls étoient choisis parmi la noblesse. *Guillaume* de Fontvieille fils de JEAN, fut gouverneur pour le roi du château de Figeac. ANTOINE de Fontvieille II. du nom, fils de *Guillaume*, épousa en 1533. *Anne* de Guyot, fille de *Pierre* de Guyot, baron de Preignan. Il eut de ce mariage PIERRE de Fontvieille, seigneur de Saliés, sequestre & orban, qui porta les armes au service de six rois de France, ayant continué de servir depuis Henri II. jusqu'à Louis XIII. Il fut fait commissaire des guerres en 1562. Le roi Charles IX. le pourvut de la charge de viguier d'Albi & pays d'Albigeois en 1572. C'est une charge d'épée comme celle de senéchal, qui n'étoit confiée dans ce tems-là qu'à des gens d'expérience & de valeur, à cause des troubles dont le royaume étoit agité; Pierre de Fontvieille s'en acquitta dignement; il se trouva dans toutes les occasions où le service de son prince le demandoit; il amena plusieurs fois des secours à M. le duc de Montmorenci, gouverneur de la province de Languedoc, comme il paroit par les lettres de ce seigneur. Le roi Henri IV. lui écrivit le 18. Decembre 1594. pour l'exhorter à lui continuer les bons services qu'il lui rendoit, & à se servir de la confiance & de l'autorité qu'il s'étoit acquise pour réduire la ville d'Albi dans son obéissance. Le parti de la Ligue ayant prévalu, sa maison fut pillée, ses meubles & ses papiers furent brulés, sa femme & ses enfans chassés de la ville. Ces faits sont rapportés dans des procès verbaux & dans des actes en forme de l'an 1595. Pierre de Fontvieille ayant augmenté les troupes qu'il leva à ses dépens, réduisit la ville d'Albi & plusieurs villes des environs à l'obéissance du roi; il fut fait gouverneur de la ville d'Orbon en 1595. Il continua toujours de servir, comme il paroît par des lettres patentes du roi Louis XIII. du 6. Septembre 1613. portant don & remise en sa faveur de tous les droits qui revenoient à sa majesté, pour les biens qu'il possedoit dans le comté de Castres, en faveur des services que ledit Pierre de Fontvieille avoit rendus à lui & à cinq rois ses prédecesseurs: lesdites lettres duement enregistrées à la chambre des comptes. Il mourut en 1616. Il avoit épousé en 1573. *Jeanne* de Champvert, dont il eut ANTOINE de Fontvieille III. du nom, qui fut pourvu de la charge de viguier d'Albi & d'Albigeois en 1615. par le roi Louis XIII. Il fut gouverneur pour le roi du château & fort de saint Ivery; il se distingua par des actions de valeur à la tête de trois cens hommes qu'il commandoit au combat de Fauch sous M. le duc d'Angoulême: il remporta le premier drapeau qui fut pris par les troupes du roi sur les Religionaires du parti de M. le duc de Rohan, & l'ayant apporté au roi au camp de Piquequos, où il étoit pendant le siege de Montauban, le roi Louis XIII. lui donna une chaîne d'or, qui a été ajoutée aux armes de la maison de Fontvieille, le retint auprès de sa personne & l'employa en plusieurs négociations. Il l'envoya peu de tems après à M. le maréchal de Praslin malade dans la ville de Toulouse; il fut tué à son retour devant Montauban en 1622. Cette action & la récompense du roi sont rapportées dans un livre latin intitulé: *Historia prostrata religionis*, par M. de Gramont, conseiller au parlement de Toulouse, imprimé en cette ville en 1623. de son mariage avec *Isabeau* de Pleux, de l'an 1597. il eut JEAN de Fontvieille, auquel le roi donna *gratis* la charge de viguier d'Albi & pays d'Albigeois, en considération des services de son pere & de ses ayeux, quoiqu'elle fût perdue par la mort précipitée de son pere. Jean de Fontvieille, seigneur de Saliés, sequestre & orban, avoit appris le métier de la guerre sous son pere; il amena un secours considérable à l'armée de M. le maréchal de Themines dans le Languedoc; il fut envoyé ensuite dans la ville de Lombers pour commander quatre cens hommes, & établi gouverneur par commission de M. le duc de Vendôme; lieutenant general pour le roi en ses armées de Guienne, haut Languedoc & comté de Foix, il eut ensuite ordre de faire raser le château. Il fut employé plusieurs fois dans des expéditions considerables dont il s'acquitta dignement, entr'autres à l'affaire du Tilhet, où il fit une action de valeur qui lui merita les louanges, du roi, de M. le prince de Condé qui lui écrivit à ce sujet, & de tous les generaux: elle est rapportée dans l'*Histoire des Huguenots*, écrite par M. de Chabons, & imprimée en 1625. Il mourut en 1661

Il avoit épousé *Françoise* le Brun Saint-Hypolite en 1615. Il eut de son mariage ANTOINE de Fontvieille IV. du nom, qui suit; *Pierre* de Fontvieille, provincial des Jacobins dans la province d'Aquitaine, homme sçavant, qui resta longtems à Rome auprès du pere Cloche, general des Jacobins; *Guillaume* de Fontvieille, chanoine de l'église cathedrale de sainte Cecile d'Albi.

ANTOINE de Fontvieille, seigneur de Saliés, Sequestre & Orban, porta les armes dès sa tendre jeunesse au service de son prince qui lui donna une compagnie de gens de pied le 30. Mai 1639. qu'il fut commander en Roussillon; il se distingua à la bataille de Leucate, comme il paroît par la relation qu'en a donnée le pere Aubri Jesuite, intitulée : *Historia Leucatæ triumphantis, lib. 2.* Il servit longtems en Italie; il fut aide de camp de M. le maréchal de Schomberg; fort aimé de MM. les maréchaux de Bellefonds & de Crequi, & du comte de Bristol, dit *milord Digbi*, sous lesquels il avoit fait plusieurs campagnes de service, comme il paroît par les lettres qu'ils lui ont écrites. Etant capitaine de cavalerie au régiment de Lisbonne, il reçut un coup de marteau-d'armes sur la tête en combattant les ennemis du roi, ce qui l'obligea à se retirer. Il fut pourvu de la charge de viguier ès pays d'Albigeois en 1658. Il se maria avec *Antoinette* de Salvan, connue sous le nom de *Madame de Saliés*, viguiere d'Albi en 1660. *Voyez l'article de cette Dame dans ce Supplément, sous le nom de* SALIE'S; & mourut à Paris au mois d'Avril de l'an 1672. Il avoit eu de son mariage avec *Antoinette* de Salvan, ETIENNE, qui suit; *Nicolas* de Fontvieille, seigneur d'Orban, capitaine dans le régiment Dauphin; *Jean-Baptiste* de Fontvieille, chanoine de l'église collegiale de saint Salvi de la ville d'Albi; & prieur de Saliés.

ETIENNE de Fontvieille, seigneur de Saliés, Orban, &c. ayant servi longtems en qualité d'officier de marine, & s'étant trouvé au bombardement d'Alger & de Tunis, se maria en 1693. avec *Anne* Dupuy, seule heritiere d'une ancienne maison, dite *Del-podio*, à laquelle un des principaux fauxbourgs de la ville d'Albi a appartenu, & dont le château fut rasé par ordre du roi en 1618. Il a laissé de ce mariage *Nicolas* de Fontvieille, seigneur de Saliés, lieutenant dans le régiment de la reine, tué au siege de Barcelone en 1714; RAYMOND-LOUIS de Fontvieille, qui suit; *Germain* de Fontvieille, sieur de Saliés, actuellement enseigne des vaisseaux du roi au département de Toulon; *Gaspard-Aymé*, sieur de Saliés, capitaine au régiment d'infanterie d'Agenois; & *Antoinette* de Fontvieille, mariée en 1717. avec *Joseph* de Barcalis de Pruines, seigneur de Lormet.

RAYMOND-LOUIS de Fontvieille, seigneur de Saliés, Sequestre & Orban, lieutenant de cavalerie au régiment de Saint-Aignan, épousa le 14. Juin 1732. *Marie-Susanne* de Ciron, fille de *Joseph* de Ciron, marquis de Cramaux, president à mortier au parlement de Toulouse.

FORBIN, maison, &c. *A la fin de ce qui regarde cette maison dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. il faut corriger & ajouter ce qui suit.*

*BRANCHE DE FORBIN-JANSON, aînée de toute la maison.*

La branche de FORBIN-JANSON descend de JEAN de Forbin II. du nom, &c. Il fut seigneur de la Barden, *lisez* de la Barbent.

La maison de FORBIN a produit encore d'autres branches, &c. FORBIN de la Barden, *lisez* de la Barbent, *On dit ensuite que* les deux fils de *Jean* de Forbin, seigneur de la Fare, furent conseillers au parlement de Provence au commencement du XVII. siecle : le premier qui se nommoit *Vincent-Anne* de Forbin, baron d'Oppede, &c. fut fait premier president au parlement de Provence en 1621. Le second *François* de Forbin, seigneur de la Fare, fut conseiller en la cour des comptes & finances en Provence. *Il faut ajouter* que *Claude* de Forbin, *dont on a parlé assez au long*, se retira en 1710. auprès de Marseille en Provence, ayant alors cinquante-six ans d'âge & quarante-quatre de service. En 1730. on imprima ses *Memoires* en deux volumes *in* 12, qui sont écrits avec beaucoup de naturel, & fort curieux, sur-tout pour tout ce qui regarde son séjour à Siam & ses expéditions sur mer. Il est mort dans le lieu de sa retraite le 4. Mars 1733. âgé de soixante-dix-sept ans. *Dans le Moreri, édition de 1725. on dit que* outre une gratification de six mille livres, Louis XIV. lui donna une pension de trois mille livres. 1°. Cette pension étoit de quatre milles livres. 2°. Il en avoit de plus une de trois mille livres : il le dit lui-même dans ses *Memoires*.

FORBISHER. (Martin) *Suppléez cet article à celui qui se trouve dans le Moreri au mot* FROBISHER. Forbisher étoit natif de Yorkshire, & est devenu fameux dans le XVI. siecle par ses navigations. En 1576. la reine Elisabeth l'envoya avec trois pinasses pour chercher le détroit que l'on croyoit être entre les mers du Nord & du Sud, & qui devoit servir à passer par le Nord de l'Occident en Orient. Le 18. Juin de la même année, il mit à la voile à Harwich. Le 9. Août il trouva un détroit au soixante-troisiéme degré de latitude, & il lui donna son nom. Les habitans qu'il y trouva étoient basanés, avoient des cheveux noirs, le visage applati, le nés écrasé, & étoient habillés de peaux de veaux marins. Les femmes avoient leur chevelure partagée en trois tresses, dont deux leur pendoient le long des tempes, & la troisiéme tomboit sur le dos. Elles avoient la plûpart des coupures sur le visage, où elles avoient mis un certain bleu ineffaçable qui leur servoit de fard. Le froid qui commençoit déja à se faire sentir avec rigueur, empêcha Forbisher de passer plus avant; ainsi il retourna en Angleterre, où il arriva vers la fin de Septembre. Deux ans après il entreprit encore le même voyage, dans le dessein de le pousser plus loin, mais il trouva encore les mêmes obstacles : les montagnes de glace & de neige & les tempêtes le forcerent une seconde fois à se retirer. Il rapporta seulement de son voyage une grande quantité de pierres qu'il avoit fait tirer des montagnes de ce pays-là. Il s'imaginoit qu'il y trouveroit de l'or & de l'argent; mais après les avoir bien examinées, il n'y trouva rien, & l'on s'en servit pour paver les chemins. Peu après ce second voyage l'amiral Howard le créa chevalier, parce qu'il avoit fait paroître une valeur extraordinaire dans un combat naval qui s'étoit donné en 1588. entre les Anglois & les Espagnols, & dont Howard avoit été témoin. En 1592. Forbisher commanda une escadre particuliere sous le chevalier Walter Raleigh, & croisa sur les côtes d'Espagne, afin que l'autre escadre commandée par le lord Borough, pût plus commodément attendre auprès des Azores les gallions des Espagnols. Lorsqu'en 1594. le chevalier Norris assiegea le fort de Grodon en Bretagne, que les Espagnols occupoient alors, Forbisher alla en mer avec dix vaisseaux, afin de faire faire diversion aux ennemis : & dans le dessein de se signaler aussi sur terre, il débarqua ses soldats & donna l'assaut à cette place qui fut prise après une défense fort vigoureuse. Forbisher fut blessé dans cette action d'un coup de mousquet, dont il mourut peu après à Plimouth. La reine Elisabeth le regretta.* *Herovlogia Anglica.* De Larrey, *Hist. d'Angleterre, tome 2. pag. 293. 520. 544.*

FORCADEL, (Etienne) appellé ordinairement *Forcatulus*, étoit frere de *Pierre* Forcadel, & nâquit comme lui, à Beziers. Il fut professeur en droit à Toulouse, & poëte François & Latin. Quoique fort inferieur à Cujas, il fut préferé en 1554. à cet habile jurisconsulte pour remplir une chaire en droit qui vacquoit à Toulouse, & que l'un & l'autre recherchoient. Les admirateurs de Cujas se sont fort recriés sur cette préference : cependant il ne paroît pas qu'il y ait si fort à s'étonner. Cujas n'étoit pas encore le grand Cujas, il n'avoit mis aucun ouvrage au jour, & son merite étoit encore peu développé. Forcadel au contraire étoit déja connu par plusieurs ouvrages. Il en avoit dès-lors publié quelques-uns sur le droit, & quantité de poësies françoises. Quoique toutes ces productions fussent peu de choses, cependant elles montroient un homme appliqué, & qui ne manquoit pas d'un certain genie, au lieu que Cujas étoit encore presque inconnu. On convient neanmoins que du Moulin a trop loué Forcadel, & que Mornac en a mieux jugé à la fin de ses *Observations* sur le qua-

trieme livre du Code, & avant lui l'auteur anonyme de ce dizain, qui, faisant allusion au titre d'un livre de droit donné par Forcadel, s'exprime ainsi :

*Quand* FORCADEL *son livre publia,*
*Auquel il mit pour titre Nigromance,*
*Dame Themis contre l'auteur cria :*
*C'est un sorcier maître en toute science.*
*Tout doux, Themis, j'entreprens sa défense,*
*Pour ce docteur je demande quartier ;*
*Grand tort avez de vouloir châtier*
*Un écrivain qui n'a grain de malice ;*
*En aucun art onc il ne fut sorcier :*
*On le connoît, ce n'est pas là son vice.*

Forcadel mourut en 1574. au plutard : son traité intitulé : *Felix Polonia*, est de cette année, & il en a signé la préface le 15. de Mars. Le catalogue exact de ses œuvres est dans la *Bibliotheque* de du Verdier. Il consiste en poësies latines & françoises, en livres de droit, & en histoires, entr'autres *de Gallorum imperio, & philosophia*, publié en 1569. Il laissa un fils nommé PIERRE, & avoit un frere de même nom, celebre professeur royal en mathematiques à Paris, si habile dans son art, qu'au rapport de Gassendi, *liv. 2.* de la *vie de Peiresc*, il entendoit tous les livres de mathematique écrits en latin, sans avoir appris cette langue.* M. de la Monnoye, *notes* sur les *Jugemens des sçavans de M. Baillet, tome 4. p. 428.* Niceron, *Memoires, tom.* 8. *éloge de Cujas.*

FOREST, (Pierre de la) cardinal, &c. *On en a parlé dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. mais il est bon de remarquer, que* M. Loysel qui en parle dans son *Dialogue des Avocats*, dit à la fin de ses opuscules où ce dialogue se trouve, que M. Vion, auditeur des comptes, lui avoit communiqué un extrait du premier livre des chartes de la chambre des comptes de Paris, commencé en 1349. & fini 1362. dans lequel de la Forest est nommé *Jean*. Cet extrait porte que Jean de la Forest, archevêque de Rouen, & chancelier de France, avoit fait preuves de sa noblesse quant à l'acquisition du château & de la châtellenie de Louppelande, de ses droits, fiefs, vassaux, jurisdiction, &c. dont acte lui avoit été expedié au mois d'Octobre 1354. tant pour lui que pour ses ayants cause. Dans le même endroit il est parlé de *Jean* & de *Drocon* ses freres & de deux de ses neveux, annoblis par lettres du roi du mois de Decembre 1352.

FORESTI, (Jacques-Philippe de) plus connu sous le nom de *Jacques-Philippe de Bergame*. Plusieurs auteurs l'appellent *Foresta* ; mais comme il étoit de la noble famille des Foresti, il paroît qu'il faut l'appeller *Foresti*. Il n'étoit pas né à Bergame, *comme on l'a dit à son article dans le Dictionnaire*, mais à Soldio, terre appartenante à sa famille dans le voisinage de Bergame. L'année de sa naissance est 1434. celle de son entrée chez les hermites de S. Augustin 1451. & celle de sa mort le 15. Juin 1520. étant âgé de quatre-vingt-six ans. Toutes les éditions de sa *Chronique*, données dans le XVI. siecle vont jusqu'en 1501. & non 1503. ou 1505. comme plusieurs l'ont dit ; mais on y a fait des additions jusqu'en 1535.

FOREZ, pays de France, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on met* entre les villes de ce comté, Roannez *au lieu de* Roanne. *On y dit aussi que* Saint-Germain-Laval, une de ses villes, est la patrie du jurisconsulte Jean Papon, *ce qui n'est pas* : Jean Papon étoit de Croiset, village à trois lieues de Saint-Germain-Laval. Honoré d'Urfé, n'étoit pas non plus du Forez, *comme on le dit*, mais de Marseille. On pouvoit mettre entre les hommes illustres qui étoient sûrement du Forez, le celebre M. Duguet, né à Montbrison. *Voyez* DUGUET, &c. *dans ce Supplément.*

FORGACZ ou FORGATSCH. La famille des comtes de FORGACZ ou FORGATSCH en Hongrie, porte le nom d'un château qui est en Transilvanie, & depuis très-long-tems cette famille a été fort considerée. Ce fut un BLAISE Forgacz qui en 1386. cassa la tête à Charles *le Petit*, roi de Naples, étant à table avec lui à Bude. Le parti du roi vengea cette mort par celle de Blaise, qui fut tué dans un voyage. On assure que c'est de l'action de Blaise que vient l'usage de mettre un sabre nud sur la table, toutes les fois que quelqu'un de cette famille se presente devant le roi, & de ne le retirer que lorsqu'il est sorti. Emeric, comte de Trentschin, fut fort avant dans les bonnes graces de l'empereur Rodolphe II. qui lui fit épouser Sidonia-Catherine née princesse de Saxe-Lavenbourg, & veuve du duc de Tetschen. *François* Forgacz fut archevêque de Gran & cardinal, & en 1606. lieutenant de l'empereur en Hongrie. *Sigismond* mourut en 1619. étant general de l'empereur & palatin de Hongrie. *Nicolas* fut general de l'empereur vers l'an 1634. & commandant de Cassow. *Adam* rendit de grands services à l'empereur en qualité de general-feld-maréchal-lieutenant ; mais lorsqu'en 1663. les Turcs s'avancerent vers Neuheusel, dont il étoit commandant, il alla au-devant d'eux, fut défait, & la place fut obligée de se rendre. Ses compatriotes l'accuserent d'avoir vendu Neuheusel aux Turcs pour soixante mille ducats, & il fut mis aux arrêts, mais sa captivité dura peu. Vers le commencement du XVIII. siecle, le parti du prince Ragotski ou Ragotzi eut pour son general commandant un FORGACZ, qui avoit ci-devant servi l'empereur. *Simon-Adam* Forgacz fut chambellan de l'empereur en 1705.* Dlugoss, *Histor. Polon.* Bonfinius, *de rebus Hungaricis.* Lucæ *Schles. Chron.* Buchholtz, *ind. Chron. &c.*

FORJET ou FORGET, (N.) medecin de Charles IV. duc de Lorraine, a composé des *Memoires* fort curieux de la vie de ce prince, qui n'ont point encore été imprimés. Il suivoit Charles par-tout, & ce prince avoit une grande confiance en lui. Lorsqu'Arras fut assiegé en 1640. Forjet accompagna Charles au siege de cette ville qui se rendit, comme on le sçait, le 9. Août 1640. à la vûe de l'armée ennemie qui n'osa tenter de la secourir. Forjet qui examinoit tout avec soin, & qui avoit du goût pour l'histoire, fit un *Journal* fort détaillé de tout ce que son prince fit au secours de cette ville, & on trouve ce journal manuscrit dans les cabinets de quelques curieux. D. Calmet s'en est beaucoup servi dans la composition de son *Histoire de Lorraine*.* *Voyez* le troisiéme volume de cette histoire, aux *pages 240. 283. 398. &c.*

FORSTNER, (Christophe) né en 1598. fut habile dès sa premiere jeunesse. Il n'avoit que dix-neuf ans lorsqu'il publia son ouvrage sur la politique qu'il intitula : *Hypomnematum politicorum centuria*. Après avoir demeuré quelques années à Tubingue, il alla à Vienne, & trois ans après il retourna à Tubingue, où il fit encore un séjour de trois ans. Il passa ensuite en Italie, où pendant trois ans de séjour il se fit estimer & aimer de ceux qui le connurent. Il prononça durant ce tems-là une harangue de félicitation au nom de la jeunesse Allemande qui étudie à Padoue, en présence de Jean Cornaro, que l'on venoit d'élire doge de Venise. Cornaro fut si satisfait de cette harangue, qu'il honora l'orateur de l'ordre de saint Marc. Forstner visita ensuite la France, & repassa à Vienne. Le comte de Hohenloë le nomma depuis son conseiller, & le députa à Vienne avec le caractere d'envoyé. Il alla avec cette même qualité à la diete de Ratisbonne. Après être demeuré environ un an au service du comte, il fut vice-chancelier de Montbeliard, & trois ans après chancelier. Il fit paroître tant de prudence au traité de paix de Munster, que le comte Trautmandorff, plénipotentiaire de l'empereur, lui en témoigna son contentement, & agit auprès de l'empereur pour le faire conseiller aulique. Il a souvent aussi été consulté par plusieurs puissances étrangeres. Dans sa vieillesse il demanda de se retirer de la cour, mais on le retint. Il fit present de ses lettres les plus importantes au baron de Boinenbourg, & mourut le 28. Octobre 1667. Outre ses *Hypomnemata politica*, on a encore de lui un traité *De principatu Tiberii* ; des notes politiques en latin sur Corneille Tacite : *Omissorum liber* ; un recueil de ses lettres touchant les négociations pour la paix de Munster : *Epistola apologetica ad amicum contra fratres temerarios* ; & *Epist. de moderno imperii statu.* * *Mem. du tems.*

FORT,

FORT, (François le) general & amiral sous Pierre Alexiowitz, Czar de Moscovie, étoit de Genève, de famille Patricienne. Il nâquit le 2. Janvier 1656. & fit paroître dès son bas âge une grande inclination pour les armes. Il n'avoit que quatorze ans lorsqu'il commença à servir dans les Suisses en France. Il passa peu de tems après en Hollande, & se trouva aux sieges de Grave & d'Oudenarde en 1674. & 1675. sous le prince de Courlande ou Curlande, qui perdit tout son régiment à ces deux sieges. Le Fort embarassé de sa personne après cette déroute & la perte de son équipage, accepta une lieutenance dans le régiment de Westein, au service du Czar, & s'embarqua le 15. Juillet 1675. pour Arcangel, d'où il alla à Moscou. Comme il étoit bien fait, d'une physionomie heureuse, hardi & entreprenant, genereux & desinteressé, qu'il parloit d'ailleurs assez bien quatre ou cinq langues, il se fit bientôt connoître & estimer dans cette capitale de Moscovie, des principaux officiers & de plusieurs autres personnes de distinction. Il gagna en particulier l'affection de M. de Horn, résident de Danemarck, & celle de divers princes & Boyars. Dès le commencement de 1677. il obtint un compagnie d'infanterie, & songeant à se fixer en ce pays-là, il y épousa en 1678. la fille du colonel Souhay. En 1683. il fut fait major, & ensuite lieutenant-colonel. Le Czar qui l'estimoit, & qui voyoit son attachement à son service, lui confia en 1685. le commandement des troupes & de l'artillerie pour une expédition considerable. En 1696. il eut la conduite du siege d'Asoph, où il montra tant d'habileté dans l'art militaire, que le Czar augmentant d'estime pour lui, le fit son favori, lui remit la direction des affaires les plus importantes, lui donna ensuite le commandement general de ses troupes tant sur mer que sur terre, l'honora de la vice-royauté de Novogorod, & le fit son premier ministre d'état, avec la qualité d'ambassadeur & de plénipotentiaire dans toutes les cours étrangeres. M. le Fort a joui de tous ces titres & de tous ces honneurs jusqu'à sa mort arrivée à Moscou le 12. Mars 1699. Le Czar pénetré de la perte de ce fidele & zelé ministre, montra en cette occasion combien l'estime dont il l'honoroit étoit sincere : il parut fort touché de sa mort, ordonna lui-même ses obseques, & voulut y assister. Elles se celebrerent le 21. du même mois avec une très-grande pompe, comme on le voit par le détail qui en est fait dans le *Mercure historique du mois de Juin 1699*. Henri le Fort, son fils unique, capitaine de la premiere compagnie des gardes du Czar, faisoit esperer déja de marcher sur les traces de son pere, lorsque la mort l'enleva à Moscou, âgé d'environ 20. ans, peu de tems après la prise de Nottbourg en 1703. au siege duquel il s'étoit trouvé. Pierre le Fort, neveu du general, qui, depuis l'an 1694. qu'il est entré au service du Czar, a passé par les premiers emplois militaires, a obtenu depuis un des principaux régimens de la couronne, & a été fait lieutenant-general des armées de Pierre *le Grand*. Il a épousé en premieres nôces, en 1713. la fille du general Weiden : & en secondes nôces, en 1717. la fille de M. de Bærner, de la premiere noblesse du Meklenbourg. Il est fils de Ami le Fort, qui en 1698. fut honoré, lui & sa famille, par l'empereur Leopold I. de la dignité de chevalier du Saint-Empire Romain, & qui a possedé avec beaucoup de distinction les premieres charges de la république de Genève, jusqu'à sa mort arrivée l'an 1719. âgé de soixante-dix-sept ans. Louis le Fort, fils aîné d'Ami, étoit en 1731. premier syndic de la république de Genève. *Jean* le Fort, neveu du general *François* le Fort, fut chambellan du roi de Prusse, & a été conseiller du Czar Pierre *le Grand*. Ce fut en cette derniere qualité qu'il fut chargé en 1717. des affaires de ce prince à la cour de France, où il regla le ceremonial pour la réception dudit Czar à cette cour. Peu de tems après il fut envoyé en Pologne, d'où il fut renvoyé en Russie, où en 1730. il exerçoit déja depuis quelques années les fonctions d'envoyé extraordinaire du roi, & de la république de Pologne. Ces deux cours lui ont souvent témoigné combien elles étoient contentes de ses services, & celle de Russie l'a honoré en particulier du cordon de l'ordre de saint Alexandre. * *Mercure historique de 1699. Supplément. Histoire de* Pierre *le Grand*, Czar de Moscovie, &c. *Mem. du tems.*

FORTIFIOCCA, (Thomas) auteur Italien, & Romain même, à ce que l'on conjecture, vivoit dans le XIV. siecle. Il a fait en langue vulgaire romaine de ce tems l'histoire du fameux Nicolas Gabrini, dit *de Rienzi*, tribun du peuple & tyran de Rome au milieu du XIV. siecle. Il y prend le titre d'*écrivain* ou *secretaire du sénat*, *scriba senato*. Son ouvrage a été imprimé à Bracciano en 1624. M. Baluze, qui parle de cet auteur dans ses *Vies des Papes d'Avignon*, prétend qu'il étoit posterieur au tems dont il parle dans son *Histoire de la conjuration de Gabrini*. Mais les preuves que ce sçavant en apporte n'ont aucune force ; il y en a même une qui dit le contraire de ce qu'il veut prouver. Fortifiocca a certainement tous les traits les plus marqués d'un historien contemporain ; il se donne lui-même pour tel ; on le reconnoît tel en le lisant avec attention ; tous les écrivains ecclesiastiques posterieurs ne le regardent pas autrement, & pour le fonds il est parfaitement conforme aux auteurs du même-tems. Sa narration est naïve jusqu'à la grossiereté, tout-à-fait impartiale, mal écrite suivant le langage & le goût de ce tems-là malheureusement trop succinte, mais aussi la plus féconde en circonstances. Le pere Sanadon Jesuite, ancien professeur au college de Louis *le Grand*, en avoit fait autrefois une traduction françoise, qu'il a abandonnée au pere du Cerceau son confrere, qui a donné une histoire fort détaillée & très-interessante de la conjuration de Gabrini. Cette histoire, à laquelle le pere Brumoi, aussi Jesuite, a mis la derniere main, a été imprimée à Paris en 1733. * *Voyez* la préface du pere Brumoi, au-devant de l'histoire citée. Baluze, *Vitæ Papar. Avenionens. pag. 886.*

FORTIS ou LE FORT, (Raimond-Jean) que plusieurs appellent aussi *Zanforti*, étoit de Verone, d'une basse naissance, mais d'un génie superieur qui sçut bientôt se faire jour au milieu de l'obscurité où il étoit né. La Providence permit qu'un homme riche s'apperçût des dons que la nature lui avoit accordés, & qu'il prit le soin de les faire cultiver, Ce genereux patron lui fit commencer à ses frais les premieres études à Verone, & l'envoya ensuite à Padoue, où il eut soin de le faire entretenir, & de lui fournir tout ce qui lui étoit necessaire pour les maîtres, les livres & l'entretien du corps. Le Fort se fit admirer à Padoue, & s'y fit des amis. Ayant perdu son protecteur, il vint à Venise, y exerça la medecine dont il avoit bien étudié jusques-là la theorie, & ne tarda pas à se faire une telle réputation, qu'on le regarda comme le premier medecin qui fût alors dans cette ville. Pour l'y attacher, on lui donna des appointemens considerables, on lui rendit les honneurs dont son merite étoit digne, & on lui donna la chaire de premier professeur en medecine à Padoue. Les plus grands princes eurent recours à ses lumieres & à son expérience. L'empereur Leopold le fit venir à Vienne en Autriche, & ayant été très-satisfait de la maniere dont il le gouverna & des avis qu'il lui donna, il le renvoya chargé de presens avec la qualité de premier medecin de la cour imperiale à Padoue. Les Venitiens le firent depuis chevalier, & augmenterent considerablement ses appointemens. Le Fort mourut dans cette ville le 25. Mars 1678. âgé de soixante-quinze ans. Il avoit fait faire son tombeau de son vivant, & ses heritiers y firent placer après sa mort son portrait avec cette inscription :

RAYMUNDO-JOANNI FORTI, *Veronensi Venet. Senat. Equ. Leopoldi Cæsaris Archiatro, Medic. Professor. emerito, cujus nomen optime de humano genere meritum, posteritati diutius, quàm marmori hærebit, anno 1679. heres Mon. P.*

On trouve de lui les écrits suivants dont il est parlé dans le *Lindenius renovatus* : *Consilia de febribus & morbis mulierum facile cognoscendis & curandis*, à Padoue en 1668. in folio. *Consultationum & responsionum medicinalium centuria quatuor*, à Padoue en 1669. *in fol.* & à Genève en 1677. *in folio*. Dans cette seconde édition on trouve du même les *Consilia de febribus & morbis mulierum*. Un se-

cond volume de ses consultations & réponses, aussi à Padoue, *in fol.* en 1678. avec la vie de l'auteur. * *Voyez* cette vie; & M. Manget, dans sa *Bibliotheque des auteurs Medecins*, *liv.* 6. On y trouve dans ce dernier le portrait gravé de M. le Fort, avec ces deux vers au bas où l'on tire son éloge de son nom :

*Jam* RADIUS MUNDI *per totum funditur orbem*,
JAM FORTIS *mortem terret*, *&* ENSE *fugat*.

FOSCO ou FUSCUS, (Placide) medecin du pape Pie V. étoit Italien, & ne s'est pas moins distingué par sa grande sagesse que par sa science. Il fut docteur en medecine; le pape Pie V. le fit son premier medecin & l'un de ses conseillers, & il eut en lui une confiance entiere. Fosco mourut à Rome en 1574. & fut enterré dans l'église de saint Gregoire. Il a donné un ouvrage estimé : *De usu & abusu astrologiæ in arte medica*. L'épitaphe suivante fait un grand éloge de ce medecin, & apprend plusieurs circonstances de sa vie.

*J. C. R.*
PLACIDO FUSCO,
*E monte florum Ariminen.*
*Med. Q. Dom. Com. Palatino*,
*Qui*
*Tum in flamina*,
*Tum Melite atque Sicilia*
*Plerisque civitatibus*,
*Ob admirabilem*
*Prædicendi facultatem*
*Prognostes vocatus est :*
*Tum Romæ à Pio V.*
*In familiam cooptatus*,
*Et ante & post eum*
*In Sancti Spiritus nosocomium*
*Atque in S. Inquisitionis*
*Carcerem missos ;*
*Aliosque pietatis erga pauperes*,
*Annos XVI. curando ;*
*Obiit pridie idus Martii 1574.*
*Vixit annos 64. Mens. 5. D. 5.*
*Thomas* FUSCUS *filius*
*J. U. D. unicus hæres*
*Testamento rogatus cum lacrymis*
*P.*
*Post obitum vivo melius, doleoque medendi*
*Artibus, extremum sæpe fugasse diem.*

Placide Fosco a eu un frere, nommé LACTANCE, qui s'est distingué dans l'état ecclesiastique par son érudition, & sur-tout par sa connoissance des langues sçavantes, comme on le voit par l'inscription suivante, le seul monument que nous connoissions, qui nous parle distinctement de lui.

*D. O. M.*
LACTANTIO FUSCO, *Jur. Utr. Doctori*
*Archipresbytero M. Flor.*
*Ariminensi Canonico*,
*Hebraïcis, græcis, latinisque litteris*
*Erudito.*
*Pietate, probitate, comitate*,
*Omni denique virtute clarissimo*,
*Ætatis flore morte subrepto.*
PLACIDUS FUSCUS *orbatus tantâ spe*,
*Fratri clarissimo B. L. P.*
*Natus est posthumus 3. non. Septemb.*
*An. 1512.*
*Obiit 5. id. Junii 1559.*
*Vixit ann. 47. Mens. 10. D. 22.*
*Hic vicit fortem, potuit non vincere mortem*,
*Dum fortem vicit, mortuus occubuit.*

* *Voyez* Manget, dans sa *Bibliotheque des auteurs de medecine*, à la fin du *livre* 6. *&c.*

FOSSE, (Jacques de la) né à Toul le 29. Novembre de l'an 1621. eut dès la premiere jeunesse du goût pour la retraite; & comme la congrégation naissante de M. Vincent de Paul, dite *de saint Lazare*, faisoit alors du bruit, il chercha à y entrer. On l'y admit sans peine à Paris même le 8. Octobre 1640. & il y fut ordonné prêtre en 1648. Comme il avoit de l'amour pour l'étude, de la facilité pour y réussir, du goût même pour les humanités, on le chargea d'enseigner dans la pension dite *de saint Charles*, qui étoit alors dans la maison de la Mission au fauxbourg de saint Laurent. M. de la Fosse y fut en particulier le directeur des études de Gaston de Noailles, frere de feu M. le cardinal de Noailles, & qui fut dans la suite évêque de Châlons en Champagne. Nous ne connoissons presque de M. de la Fosse que des poësies latines, dont plusieurs sont imprimées, & dont il en reste beaucoup plus encore manuscrites. Ses hymnes ou longues odes sur saint François de Sales sont estimées, & le sieur abbé Pellegrin les a traduites en vers françois, & les a fait imprimer ainsi avec le texte à la fin de son petit recueil d'odes d'Horace traduites aussi en vers françois. Dans le recueil des pieces faites à l'honneur du sçavant pere Fronteau, chanoine régulier de sainte Genevieve, on en trouve plusieurs en prose & en vers qui sont de M. de la Fosse. Ce missionnaire étant à Sedan, où il est mort le 30. Avril 1674. y fit imprimer des odes latines, dont le titre est : *In cruces solemniter Sedani depactas ;* & une exhortation aussi en vers latins aux Sedanois qui étoient encore engagés dans l'heresie. En general, il y a beaucoup de feu dans la poësie de M. de la Fosse, beaucoup de pensées nobles & élevées; mais son goût pour la mythologie qui se fait sentir jusques dans ses poësies saintes, les rend quelquefois obscures par les termes singuliers qu'il y emploie, & les allusions trop fréquentes qu'il fait à la fable.

FOSSE, (Charles la) peintre celebre, &c. *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732 qu'il* fut professeur de l'academie de peinture en 1674. recteur de cette academie en 1702. En 1699. il en avoit été élu directeur.

FOSSE, (Antoine la) surnommé d'*Aubigny*, neveu du peintre de ce nom, se distingua par son érudition, & surtout par ses poësies françoises. Il étoit né à Paris, & fils d'un orfevre de cette ville. C'étoit un vrai philosophe, peu sensible aux biens de la fortune, & dont la poësie faisoit la principale occupation. Il avoit bien lû les poëtes Grecs, dont il possedoit la langue assez parfaitement : mais il n'a pas connu assez toutes les beautés de ces auteurs. L'académie des *Apatistes* de Florence le choisit pour un de ses membres, & il fit honneur à ce corps. Une ode en italien, qu'il parloit & qu'il écrivoit purement, lui merita une place dans cette societé litteraire. Pour la remercier de cet honneur, il y prononça un discours en prose sur ce sujet singulier : *Quels yeux sont les plus beaux, des yeux bleus ou des noirs ?* Il fut aussi secretaire de M. le marquis de Crequi, & depuis secretaire general du Boulonnois, & de Louis duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre du roi, lieutenant general de ses armées & gouverneur du Boulonnois. M. la Fosse mourut à Paris le 2. Novembre 1708. âgé d'environ cinquante ans. Il est inhumé en l'église de saint Gervais. Ses poësies sont estimées. Il a donné quatre tragedies, sçavoir : *Polixene*, representée en 1686. *Manlius Capitolinus*, en 1698. C'est la meilleure de ses pieces, & une des meilleures que l'on ait donné au theâtre. *Coresus & Collirhoé*, en 1704. *Thesée*, en 1700. En 1704. il fit imprimer une traduction en vers françois des odes d'Anacreon, avec le texte grec de ce poëte, volume *in* 12. imprimé à Paris. On trouve après cette traduction plusieurs autres poësies du même, comme des odes, des idylles, des élegies, des madrigaux, des épigrammes; le tombeau du marquis de Crequi, lieutenant des armées du roi, mort à la bataille de Luzara, &c. M. la Fosse fut chargé de porter à Paris le cœur de ce jeune heros. Il a composé encore une cantate, intitulée : *Ariane abandonnée par Thesée*, mise en musique par M. Couperin. M. Titon du Tillet a donné place à Antoine la Fosse, dans son *Parnasse François* in folio.

FOSSE', (Pierre-Thomas) *voyez* THOMAS, (Pierre) sieur du Fossé.

FOUCAULT, (Gui) en latin *Guido Fulcodi*; c'est ainsi que s'appelloit *Clement IV.* avant son élevation au souverain pontificat. *Dans le Moreri, où l'on en parle sous le titre de* CLEMENT IV. *on dit seulement qu'il le nommoit, Gui le Gros.* Il est vrai que c'est le nom que lui donne M. de la Rochepofai, évêque de Poitiers, dans son *Nomenclator Cardinalium.* Mais il est nommé *Gui Foucault* par le plus grand nombre des auteurs, comme on peut le voir dans les opuscules de Loysel à la fin, & dans le dialogue des avocats du même, qui est parmi ces opuscules. Loysel prouve qu'il avoit été avocat au parlement de Paris. M. de la Rochepofay lui donne les écrits suivans: *Vita sanctæ Edvigis, Poloniæ Reginæ: De recipiendarum causarum ratione; Epistola.* De ces lettres on en trouve plusieurs dans l'*Histoire des rois d'Arragon*, dans Ciaconius, dans Henri Steron, & dans la vie même de Clement IV. par le pere Claude Clement, Jesuite, imprimée à Lyon en 1624. La lettre que ce Jesuite a rapportée se trouve aussi à la fin des opuscules de Loysel, avec une seconde qui n'avoit point encore paru. Dans la bibliotheque du Vatican on conserve encore du même cinq volumes de registres, selon le témoignage de M. de la Rochepofay.

FOUCAULT, (Nicolas-Joseph) fils de M. Foucault, secretaire du conseil d'état, & de *Marie* Metrezeau, fille de M. Metrezeau, intendant des bâtimens du roi, qui imagina & fit executer la digue de la Rochelle, nâquit à Paris le 8. Janvier 1643. Né avec un esprit vif & brillant, que l'on cultiva avec soin, il fit sa philosophie & son droit avec éclat, & quand il parut au barreau ce fut avec tant de distinction, que les plus celebres avocats ne dédaignoient pas de se mesurer avec lui dans les plus grandes causes. Ce merite éclatant joint à sa naissance, l'éleva successivement aux charges de procureur general aux requêtes de l'hôtel, d'avocat general au grand-conseil, de maître des requêtes & enfin de chef du conseil de son altesse royale Madame. Pendant qu'il n'étoit encore que procureur general aux requêtes de l'hôtel, le roi lui donna la commission extraordinaire de procureur general de la recherche de la noblesse & la pension qui ne s'accordoit qu'à d'anciens services. Etant maître des requêtes il eut successivement trois intendances, celle de Montauban, celle de Pau & celle de Caen, & dans chacune il y fit tout le bien qui fut en son pouvoir. Il étoit intendant de Pau lors de la révocation de l'édit de Nantes, & il sçut si bien contenir, desarmer, changer même les Religionaires dans cette occasion importante & difficile, sans y employer d'autres armes que celles de la prudence & de la raison, que les états de Bearn en ont éternisé le souvenir par une belle médaille en son honneur, au revers de laquelle ils ont representé des députés qui viennent en foule signer, à la face des autels, dans des registres publics, l'abjuration de leurs erreurs. La légende & l'exergue de cette médaille portent ces mots: *Religio restituta in Benearnia publicis civitatum deliberationibus: La religion Catholique rétablie dans le Bearn par des déliberations publiques de toutes les villes.* Ce fut aussi M. Foucault qui vint à bout, par les mêmes voies de douceur & d'insinuation, de faire enregistrer au parlement l'ordonnance de 1667. & de 1670. quoique ce parlement l'eût refusé jusqu'alors, & qu'il eût souffert pour ce refus les lettres de jussion, les menaces, l'interdiction même. M. Foucault ne rendit pas moins de services au roi & à la religion dans le Poitou, qui fut d'ailleurs la province la plus malheureuse en conversions; & ayant ensuite été appellé à Caen, il y signala de même son zele, sa prudence & sa fermeté. Il n'épargnoit rien pour s'instruire à fond du veritable état de ces provinces. Il faisoit lever la carte de chaque élection: il en verifioit le nobiliaire: il prenoit le dessein des édifices considerables anciens & modernes; & y joignant ensuite ses remarques sur la force & les avantages naturels des lieux, sur leur commerce & leurs productions, il en devenoit pour son propre usage le fidele historien. Il y a contribué à divers établissemens d'hôpitaux, de séminaires & d'autres maisons de retraite & d'instruction; à une infinité de ponts, de ports, de havres, de canaux, de réparations, & de constructions même de chemins. Les villes de Montauban, de Cahors, de Pau, de Poitiers & de Caen, lui doivent des places publiques, ornées la plupart de statues ou de fontaines; des portes élevées en arcs de triomphe, des cours artistement plantés, des lieux même uniquement destinés aux jeux de la populace. On lui doit mille reglemens utiles pour les universités ou les facultés particulieres; des chaires de droit françois & de droit public, instituées dans celle de Cahors; des lieux d'exercices pour la jeune noblesse établis à Montauban; des chaires d'hydrographie & de mathematiques, fondées à Poitiers & à Caen, & des distributions de prix dans les principaux colleges de toutes ces villes. Il y répandoit par lui-même le goût d'une érudition solide, ou d'une louable curiosité. Il y assembloit les gens de lettres; il y établissoit des académies en forme. Sa bibliotheque & ses cabinets de medailles & de figures antiques étoient ouverts à ceux qui pouvoient en faire usage, ou seulement en connoître le merite. Ce fut lui qui en 1704. fit la découverte de l'ancienne ville des Viducassiens, à deux lieues de Caen, & qui en envoya à l'académie des belles lettres, où il a eu une place d'académicien honoraire, une relation exacte & sçavante, avec quantité d'inscriptions, & le dessein d'un gymnase complet. Ce fut lui encore qui découvrit dans l'abbaye de Moissac, en Querci, le fameux ouvrage *De mortibus persecutorum*, attribué à Lactance, que M. Baluze a fait imprimer le premier sur ce manuscrit, & que l'on ne connoissoit que par une citation de saint Jerôme. Enfin on lui est redevable de la conservation des *Origines de la langue françoise*, imprimées sur son manuscrit, à la fin du *Dictionaire* étymologique de Menage. M. Foucault est mort le 7. Fevrier 1721. âgé de plus de quatre-vingts ans. Il étoit depuis huit ou neuf ans chef du conseil de son altesse royale Madame, qui fut si affligée de sa mort, qu'elle ne put s'empêcher de lui donner des larmes, tribut précieux de son estime pour un serviteur zelé, en qui elle connoissoit une austere vertu, jointe aux mœurs les plus douces, & un profond sçavoir orné de toutes les graces. * *Mem. de l'académie des belles lettres, tome 5. page 395.*

FOULQUES, archevêque de Reims, &c. *Dans les éditions du Moreri de 1725. & de 1732. on dit que* ce prélat fut tué par Winomach, vassal de Baudouin *le Chauve*, comte de Flandres, parce que Foulques l'avoit excommunié. Les annales de Metz appellent ce vassal *Vincmar*, & ils disent qu'il tua Foulques, parce que Baudouin l'ayant envoyé vers ce prélat pour le prier de lui rendre l'abbaye de saint Waast, & l'y engager par présens, (car le roi Charles *le Simple* l'avoit ôtée à Baudouin pour la donner à Foulques) ce prélat le refusa, & parla même très-vivement à Vincmar, ce qui irrita celui-ci.

FOUQUERÉ, (D. Antoine-Michel) de Châteauroux en Berri, né en 1641. religieux Benedictin en 1657. mort à S. Faron de Meaux en 1709. le 3. Novembre, fut quinze ans superieur, & déchargé de sa superiorité en 1695. Il a traduit du grec en latin les actes du concile tenu à Jerusalem contre les Calvinistes en 1672. sous le patriarche Dosithée, & les a fait imprimer en grec & en latin à Paris en 1676 sous le titre de *Synodus Bethleemitica*: mais comme le traducteur sçavoit peu de grec, il y a beaucoup de fautes dans cette premiere édition. Il y en a une seconde en 1678. aussi *in* 8°. sous le titre de *Synodus Jerosolymitana*. Elle est beaucoup meilleure que la premiere, parce que l'auteur profita des lumieres du pere Combefis, & plus encore de celles de M. Arnauld, docteur de Sorbonne. Ce concile très-favorable à la presence réelle de Jesus-Christ, a été néanmoins publié de nouveau en Hollande en 1708. par le sieur Aymon, prêtre apostat; & en 1718. à Lipsic en Allemagne avec les exercitations de Samuel Schelgnigius.* *Mem. du tems.* D. le Cerf, *Biblioth. histor. & crit. des auteurs de la congrégat. de S. Maur.*

FOUQUET (Guillaume) de la Varenne, fils de *Guillaume* Fouquet, seigneur de la Varenne, chevalier de l'ordre de S. Michel, lieutenant general de la province d'Anjou, gouverneur de la Fleche, & favori de Henri IV. posseda dans un petit nombre d'années beaucoup de dignités ecclesiastiques & civiles. Il fut d'abord conseiller au parle-

ment de Paris, & ensuite maître des requêtes du roi, & il eut les abbayes d'Ainai proche Lyon, de S. Benoît sur Loire, de S. Nicolas d'Angers, de S. Loup de Troyes, & du prieuré de Leviere proche les murs d'Angers. Avec tant de benefices & de revenus, il n'est pas étonnant qu'il ait cedé ses droits d'aînesse au marquis de Sainte-Susanne son frere, & cette cession n'éxigeoit pas les éloges qu'on lui a donnés. Guillaume Fouquet n'en demeura pas néanmoins à tous ces titres : il succeda dans l'évêché d'Angers après la démission de Charles Miron en 1616. Mais il mourut en 1621. le 10. Janvier n'ayant encore que trente-cinq ans. Au reste il fit de grands biens à son diocèse pendant le peu de tems de son épiscopat, & on le loue dans le recueil des statuts du diocèse d'Angers, où se trouvent aussi les siens, comme un prélat d'une pieté & d'une vertu exemplaire, & qui donnoit une application continuelle aux besoins de son diocèse. Ce fut par son autorité que les peres de l'Oratoire furent mis en possession de l'église de Notre-Dame des Ardilliers à Saumur, au mois de Mars 1619.* *Voyez* les statuts du diocèse d'Angers, édition *in quarto* de 1680. *Mem. du tems ; & l'article de* Charles MIRON, *dans ce Supplement.*

FOUQUET. (Nicolas) *Ajoutez & corrigez ce qui suit, pour servir aux éditions du Moreri de 1725. & de 1732.* *Charles-Armand* Fouquet, prêtre de l'Oratoire, un des fils du même *Nicolas* Fouquet & de sa seconde femme, est mort à Paris, dans la maison de saint Magloire au fauxbourg saint Jacques, le 18. Septembre 1734. âgé de près de soixante-dix-huit ans, étant né le 9. Août 1657. Il étoit entré dans la congrégation de l'Oratoire vers l'an 1680. En 1701. il alla à Agde pour gouverner le diocèse de Louis Fouquet son oncle, qui ne pouvoit plus porter le poids de son évêché à cause de son âge & de ses infirmités. Le pere Fouquet gouverna ce diocèse dix-huit mois, jusqu'à la mort de son oncle. En 1733. après la mort du pere de la Tour, general de la congrégation, il eut plusieurs suffrages pour remplir cette place. C'étoit un homme d'une grande sagesse, très-instruit des matieres ecclesiastiques, & non moins respectable par ses vertus, que digne de louange par son esprit, sa rare prudence & ses talents. Il avoit été lié particulierement avec MM. Arnauld & Nicole, & il fut un des legataires universels de ce dernier. Presque tout ce que ce siecle a eu d'hommes distingués en science dans l'église, & qui avoient connu les deux premiers, ont aussi été liés particulierement avec lui. M. Duguet sur-tout a été son ami particulier ; & depuis la mort de ce celebre écrivain, le pere Fouquet a écrit deux lettres à son sujet, dont l'une *in* 12. est imprimée dans un recueil de lettres touchant M. Duguet, imprimé en 1734. & la seconde a été imprimée *in* 4°. la même année, mais depuis ce recueil.

FOUQUET ou FOUCQUET, (Louis) marquis de Belle-Isle, baron de Villars, seigneur de Pomai, troisiéme fils de NICOLAS Fouquet, vicomte de Vaux & de Melun, marquis de Belle-Isle, ministre d'état, surintendant des finances, & procureur general au parlement de Paris, & de *Marie-Magdeleine* de Castille sa seconde femme, morte le 12. Decembre 1716. âgée de quatre-vingt-trois ans, fut d'abord chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, mais n'étant point profès il quitta la croix & epousa *Catherine-Agnès* de Levis, fille de *Charles* de Levis, comte de Charlus, lieutenant general pour le roi au gouvernement de Bourbonnois, & de *Louise* de Beauxoncles d'Oucques sa seconde femme : elle est morte à Paris le 12. Juin 1729. âgée d'environ soixante-neuf ans. Le marquis de Belle-Isle vivant encore en 1735. a eu d'elle LOUIS-CHARLES-AUGUSTE Fouquet, comte de Belle-Isle, qui suit ; *Louis-Charles-Armand* Fouquet, chevalier de Belle-Isle, né à Agde le 19. Septembre 1693. ci-devant mestre de camp d'un regiment de dragons de son nom, réformé en 1714. fait brigadier des armées du roi le 20. Fevrier 1734. Il fut employé la même année en cette qualité dans l'armée d'Allemagne, emporta d'emblée la ville de Traërback le 8. Avril & servit ensuite au siege du château de cette ville, après la prise duquel il fut dépêché par le comte de Belle-Isle son frere, pour en porter la nouvelle au roi ; *Marie-Anne Magdeleine* Fouquet de Belle-Isle, mariée en 1713. avec *Marc-Antoine* Valon, baron de Montmain, de Grosbois-Mazerolles & de Grosbois-Tichey, seigneur de Genlis & d'Uché, veuf de *Marie-Almodie* de Livron ; & *Marie-Magdeleine* Fouquet de Belle-Isle, mariée dans la chapelle du château de Berny, près de Paris, le 20. Avril 1722. avec *Louis* marquis de la Vieuville, veuf de *Marie-Pelagie* Toustain d'Aix, & mort le 18. Juillet 1732.

LOUIS-CHARLES-AUGUSTE Fouquet, appellé *le Comte de Belle-Isle*, comte de Gisors, d'Andeli, Vernon & Lihons, né à Villefranche en Rouergue le 22. Septembre 1684. fut fait en 1705. mestre de camp d'un regiment de dragons, ci-devant d'Estrades, (à la tête duquel il combattit à l'attaque des lignes de Turin le 7. Septembre 1706.) brigadier des armées du roi le 12. Novembre 1708. mestre de camp general des dragons le 5. Juillet 1709. marechal de camp le 8. Mars 1718. & gouverneur de Huningue le 31. Mars 1719. Il servit la même année au siege de Fontarabie, qui fut pris le 16. Juin. Depuis, le commandement en chef des trois évêchés de Metz, Toul & Verdun, lui fut confié, & il fut fait lieutenant general des armées du roi le 23. Decembre 1731. & gouverneur de la ville & citadelle de Metz & du pays Messin, pour laquelle charge il prêta serment de fidelité le 17. Mars 1733. Il fut chargé la même année d'occuper avec les troupes du roi la ville de Nanci en Lorraine, ce qu'il executa. Ayant été nommé en 1734. pour faire la campagne en Allemagne en qualité de lieutenant general, il eut d'abord le commandement d'un corps de troupes, avec lequel il s'empara le 8. Avril de la ville de Treves, après quoi il fit le siege du château de Traërback, qu'il prit le 2. Mai en huit jours de tranchée ouverte. Il y fut blessé legerement d'un éclat de palissade. Il alla ensuite rejoindre l'armée avec son corps de troupes pour se trouver au siege de Philisbourg. Il fut chargé de l'attaque du fort du pont de cette place. Il s'en rendit maître le troisiéme jour de l'ouverture de la tranchée. Après la prise de Philisbourg il eut le reste de la campagne, le commandement d'un corps de troupes, & il fut ensuite nommé pour commander pendant l'hiver dans les trois évêchés, & sur les frontieres de Champagne, la Mozelle, la Sarre & l'electorat de Treves, y compris le Honsruck. Le roi l'avoit proposé le 13. Juin 1734. pour être admis au nombre des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit. S'étant rendu en cour il en reçut la croix & le collier le premier Janvier 1735. Il a été nommé au mois de Fevrier suivant pour faire en Allemagne la prochaine campagne. Il a été marié 1°. le 21. Mai 1711. avec *Henriette-Françoise* de Durfort Civrac, fille de feu *Charles* de Durfort, marquis de Civrac, comte de Blagnac, baron de la Lande & de Cerf, captal de Buch, & d'*Angelique-Acarie* du Bourdet : & 2°. le 15. Octobre 1729. avec *Marie-Casimire-Therese-Genevieve-Emanuele* de Bethune, née le 14. Fevrier 1709. veuve de *François* Rouxel de Medavy, marquis de Grancey, lieutenant general des armées du roi, & gouverneur de la province, ville & citadelle de Dunkerque, mort le 30. Juillet 1728. & fille aînée de *Louis-Marie-Victoire* de Bethune, appellé *le comte de Bethune*, brigadier des armées du roi, & mestre de camp d'un regiment de cavalerie, puis maréchal de camp le 20. Fevrier 1734. & de feue *Henriette* d'Harcourt sa premiere femme. De ce mariage sont venus *Louis-Marie* Fouquet de Belle-Isle, né le 27. Mars 1732 ; & un second fils, né au mois de Juin 1734.

FOUR, (Dom Thomas du) né à Fécamp en Normandie en 1613. fit profession chez les Benedictins de la congrégation de saint Maur le 10. Août 1637. Il étoit déja si sçavant dans la langue hebraïque, tout jeune qu'il fut, qu'il avoit enseigné cette langue & soutenu ses theses de philosophie en hebreu, n'étant âgé que de dix-sept ans. Il sçavoit aussi le grec & le latin. On voulut l'engager à revoir la polyglotte de Paris, mais sa modestie ne lui put permettre d'enlever aux auteurs la gloire de leur ouvrage. Il est mort à Jumieges âgé seulement de trente-quatre ans, le premier Fevrier 1647. Avant que d'entrer chez les Benedictins, il avoit voulu se faire Chartreux, & on l'avoit

envoyé en effet à la Chartreuse du Mont-Renaud proche Noyon pour y prendre l'habit; mais les medecins ayant jugé qu'il étoit pulmonique, il revint à Harfleur auprès de ses parens, où il s'exerça à des œuvres de charité jusqu'au tems de son entrée chez les Benedictins. On a de lui une *Grammaire hebraïque* très-methodique. C'est un *in* 8°. imprimé à Paris. Il avoit encore composé une paraphrase sur le Cantique des Cantiques; un testament spirituel pour servir de preparation à la mort; l'essai d'un commentaire sur les Pseaumes. Il travailloit, lorsqu'il mourut, sur ce verset du Pseaume IX. *Sperent in te qui noverunt nomen tuum.* * D. le Cerf, *Biblioth. hist. & crit. des auteurs de la congr. de S. Maur.* Vigneul Marville, (D.Noël d'Argonne) *Mélange d'hist. & de litterature, quatriéme édition*, to. 2. *page* 286.

FOUR, (Philippe-Sylvestre du) Calviniste de religion, & marchand de profession, nâquit à Manosque, dans le diocèse de Sisteron, en Provence, vers l'an 1622. Il s'appliqua d'abord aux belles lettres, & acquit quelque connoissance des langues, & s'étant venu établir à Lyon, il s'y fit marchand *Droguiste*, sans perdre le goût de la litterature, & sans en interrompre l'étude. Comme il étoit curieux & assez au fait des antiquités, il avoit formé un cabinet de medailles, d'antiques, de productions rares de la nature, &c. & s'étoit mis par-là en relation avec divers médaillistes & antiquaires celebres de son tems, & avec plusieurs personnes de distinction & de merite tels qu'étoient M. le premier president de Lamoignon, M. Charpentier de l'academie Françoise; mademoiselle de Scuderi; MM. Justel, Chardin, Tavernier, de Guilleragues, ambassadeur à Constantinople; d'Ervieux, consul à Alep; de Bonecorse, consul du Caire; Chorier, historiographe du Dauphiné, &c. Il étoit en liaison particuliere avec Jacques Spon, qui lui communiquoit ses lumieres & le dirigeoit dans ses ouvrages, & à qui du Four de son côté fournissoit d'assez grands secours d'argent. Un peu avant la révocation de l'édit de Nantes, étant résolus de sortir ensemble du royaume, duFour mit ordre à toutes ses affaires, & sur-tout à son bien, & passa en 1685. avec son ami à Genève, où l'unique fille qui lui restoit étoit mariée à un riche marchand. Ils allerent ensuite à Vevai, petite ville de Suisse dans le canton de Berne, dans le dessein de s'y fixer. Mais à peine y furent-ils arrivés que du Four y mourut la même année 1685. âgé d'environ soixante-trois ans. C'étoit un homme d'esprit & de merite, d'une humeur fort douce, & qui étoit fort liberal envers ceux qui se trouvoient dans le besoin. Il a donné plusieurs ouvrages qui ont été fort goûtés, & que l'on recherche encore aujourd'hui: le premier est intitulé: *De l'usage du caffé, du thé & du chocolate*, à Lyon en 1671. *in* 12. C'est la traduction d'un ouvrage latin, dont on ignore l'auteur: il est peu exact. Le second a pour titre: *Instruction morale d'un pere à son fils qui part pour un long voyage*, à Lyon en 1678. *in* 12. Du Four fit cet ouvrage pour son fils qui étoit prêt d'aller dans le Levant, & qui mourut avant lui. Cette instruction a plusieurs fois été reimprimée en France, à Basle & en Hollande, & a été traduite en latin, en allemand & en flamand. On en a une édition de Paris 1686. & l'on trouve à la tête la lettre que M. Charpentier de l'académie Françoise, écrivit à l'auteur le 28. Janvier 1678. en lui renvoyant son livre qu'il avoit été chargé d'examiner & d'obtenir un privilege pour l'impression. Le troisieme contient des *Traités nouveaux & curieux du caffé, du thé & du chocolate*, in 12. en 1674. réimprimé avec des augmentations considerables à Lyon en 1684. & à la Haye en 1685. Cette derniere édition est encore augmentée d'un supplément qui n'est pas de la main de du Four, & l'on y a ajoûté la traduction françoise d'un dialogue de Barthelemi Marradon, imprimé en espagnol à Seville en 1618. *in* 8°. contre l'usage trop fréquent du chocolate. Ces traités qui sont excellens ont été traduits en latin par M. Spon, & on en a imprimé une version allemande à Budissen en 1686. M. du Four ayant reçu une mumie, & n'en pouvant déchifrer les caracteres hieroglyphiques, consulta sur cela le pere Kircher, & sa lettre qui est latine, & datée de Lyon le 16. Juin 1673. se trouve dans l'ouvrage de ce sçavant Jesuite, intitulé: *Sphinx mystagoga, sive diatribe hieroglyphica de mumiis*, à Amsterdam en 1676. *in folio*, avec la réponse que le pere Kircher fit de Rome à M. du Four le 24. Août 1673. * Niceron, *Memoire, tome 16. page* 361. L'abbé le Clerc, *Biblioth. du Richelet, page* 58. *Nouv. de la république des lettres, Mai* 1685. *pag.* 497. *& suiv. Journal des sçavans du* 28. *Janvier* 1675.

FOUR, (Charles du) curé de saint Maclou à Rouen, & ensuite abbé d'Aulnai & tresorier de l'église cathedrale de Rouen, s'est fait connoître dans le dernier siecle par ses liaisons avec MM. Pascal, Arnauld, Nicole, &c. par ses disputes avec le pere Brisacier, Jesuite, & par ses ouvrages contre la morale relâchée. Ses disputes avec le pere Brisacier vinrent à l'occasion d'un sermon qu'il avoit prêché le 30. Mai 1656. dans une assemblée synodale, contre la morale relâchée. Le pere Brisacier, alors recteur du college archiepiscopal de Rouen, presenta une requête contre ce sermon, à M. l'archevêque, qui ordonna à M. du Four de déclarer dans un autre sermon qu'il n'attribuoit à aucun ordre religieux en particulier la mauvaise morale, contre laquelle il avoit prêché. M. du Four obéit à cet ordre le 5. Juillet. Cependant les Jesuites se plaignirent encore d'un autre discours qu'il prononça le 7. Janvier 1657. & ce fut à ce sujet qu'il écrivit une lettre qu'il adressa à M. l'archevêque de Rouen. Il est encore auteur 1. de la *Requête des curés de Rouen à M. l'archevêque de Rouen*, datée du 28. Août 1656. & imprimée la même année, avec un extrait de trente-huit propositions des casuistes relâchés; 2. de la *Lettre des curés de Rouen* au même prélat, *pour lui demander la censure de l'apologie des casuistes*, (du pere Pirot, Jesuite,) du 3. Mai 1658. 3. du *Memoire pour faire connoître l'esprit & la conduite de la compagnie établie en la ville de Caen, appellée l'*Hermitage. Il composa ce mémoire, qui a été imprimé en 1660. *in* 4°. avec MM. le Maître & Nicole; 4. de l'écrit intitulé: *La condamnation d'un prêtre de l'Hermitage, pour avoir soutenu que le pape a pouvoir sur le temporel des rois, qu'il a droit de les établir & de les déposer*, en 1660. 5. de la *Lettre d'un ecclesiastique de Rouen à un de ses amis, sur ce qui s'est passé au jugement du procès d'entre l'abbé d'Aulnai & le pere Brisacier*, du 10. Mars 1657. 6. de la *Lettre à un docteur de Sorbonne sur le sujet de plusieurs écrits composés au sujet de la vie & de l'état de Marie des Vallées, du diocèse de Coutances*, in 4°. Cette lettre a été écrite dix-neuf ans après la mort de cette fille, c'est-à-dire, vers l'an 1675. M. du Four est mort à Rouen le 17. Juin 1679. Il étoit alors chanoine de Notre-Dame honoraire: ensorte qu'il n'avoit qu'un benefice, sçavoir, l'abbaye d'Aulnai, ordre de Citeaux, diocèse de Bayeux. Il avoit donné sa cure de S. Maclou à son frere. * *Mem. du tems.*

FOURCROI, (Bonaventure de) natif de Noyon, étoit poëte peu estimé, & avocat très-celebre. On a de lui divers plaidoyers qui sont imprimés, entr'autres celui qu'il fit pour *le gueux de Vernon*, & qui a été imprimé en 1665. Des *Reflexions sur la Decretale d'Innocent III. touchant l'élection du patriarche de Constantinople*, à Paris en 1689. *in octavo*, &c. Ses poësies sont entr'autres, des *Sonnets à M. le prince de Conti*, in 4°. en 1651. le cardinal Mazarin y est fort maltraité; une comedie intitulée: *Sancho Pansa*, & plusieurs pieces diverses dans les recueils de poësies de son tems. Il y en a une dans le recueil de vers choisis donné par le pere Bouhours; & un autre en vers latins sur la mort de Scevole de Sainte-Marthe, dans le recueil intitulé: *Sc. Sammarthani Tumulus, p.* 82. Il y a de la poësie & des pensées dans cette piece. M. de Fourcroi étoit depuis peu avocat quand il la fit en 1622. On trouve encore de lui *les sentimens du jeune Pline sur la poësie, tirés de quelques-unes de ses lettres*, in 12. à Paris en 1660. avec quelques versions de differens auteurs. M. Brossete rapporte dans ses notes sur Boileau, que M. de Fourcroi s'avisa un jour de donner un repas semblable en tout à celui qui est décrit dans la satyre troisieme de ce poëte, à M. de Lamoignon, avocat general; à M. de Menars, maître des requêtes, ensuite president à mortier; à M. Boileau, & à

quelques autres. Mais la plaisanterie ne plut point aux conviés, & l'on dit alors que ces sortes de repas étoient bons à décrire & non pas à donner. M. de Fourcroi mourut le 25. Juin 1691. fort vieux & sans avoir été marié; il fut enterré à saint Cosme, où l'on voit son épitaphe. Il étoit alors doyen des avocats.* *Mem. du tems.*

FOURNIER, (Hugues) premier president du parlement de Bourgogne dans le XVI. siecle, étoit de Lyon, & fut un des plus illustres membres de l'académie litteraire de Fourviere ou de l'Angelique établie dans cette ville. Quelques années avant que d'être à la tête du parlement de Bourgogne, il avoit été fait conseiller au sénat de Milan, & il avoit exercé quelques autres charges au-delà des monts. Le roi Louis XII. fut si satisfait de la conduite qu'il avoit tenue dans ces emplois, qu'il le nomma en 1512. second president du parlement de Dijon, & trois ans après il lui donna la place d'Humbert de Villeneuve, Lyonnois, qui étoit premier president du même parlement, & qui mourut à Dijon le 18. Juillet 1515. Fournier fut reçu le 6. Août de la même année, & il exerça cette charge avec honneur, jusqu'à sa mort arrivée le 30. Mai 1525. Il fut inhumé dans l'église des Cordeliers de Dijon. Trois ans avant sa mort, il avoit été nommé par François I. pour traiter de la neutralité de la Franche-Comté avec les députés de Marguerite d'Autriche qui jouissoit de cette province.* Le pere Colonia, Jesuite, *Hist. litteraire de Lyon, tome 2.*

FOURNIER, (Humbert) frere, ou proche parent du précédent, fut aussi un des ornemens & un des soutiens de l'académie de Fourviere à Lyon. On a de lui une lettre latine fort détaillée & très-curieuse, écrite en 1506. & datée de la maison de l'Angelique, dans laquelle il rend compte des études des académiciens, de leurs conferences, & même de leurs divertissemens. Elle est adressée à Symphorien Champier.* Le pere Colonia, &c.

FOURNIER, (Georges) *dont on ne trouve que deux lignes dans le Moreri*, eut pour pere *Claude* Fournier, professeur en droit dans l'université de Caen, natif de Joigni en Bourgogne, qui avoit été fait bachelier en droit à Toulouse, licentié & docteur à Orleans, & professeur à Angers, comme on l'apprend d'un discours latin qui nous est resté de lui, qu'il récita à Caen le 28. Octobre 1594. pour remercier la ville de ce qu'elle l'avoit nommé professeur sans l'avoir demandé. Georges Fournier son fils aîné, nâquit à Caen en 1595. Il se fit Jesuite malgré son pere qui n'oublia rien pour l'en détourner. Son application extrême aux mathematiques l'ayant empêché d'acquerir les autres connoissances necessaires pour bien remplir les premiers emplois de sa compagnie, il fut envoyé sur les vaisseaux de l'armée navale de France, pour y donner les secours spirituels. Ce fut-là qu'il se rendit capable de composer son hydrographie, ouvrage très-utile à ceux qui pratiquent la mer. Cet ouvrage est intitulé: *Hydrographie contenant la theorie & la pratique de toutes les parties de la navigation.* Il a été imprimé à Paris en 1643. *in folio.* Il a fait aussi un commentaire sur les six premiers livres d'Euclide; des commentaires géographiques; & une description des côtes maritimes de la terre sous ce titre: *Geographica orbis notitia per littora maris & ripas fluviorum*, à Paris en 1648. *in* 4°. Il mourut à la Fleche le 13. Avril 1652. âgé de cinquante-sept ans. M. Huet en parle avec éloge dans ses *Origines de Caen.*

FOURRIER, (Pierre) dit *de Mataincourt. Ajoutez à son article qu'*il a été beatifié à Rome le 29. du mois de Janvier 1730.

FOX. (Georges) *Substituez cet article à celui qui se trouve deja dans le Moreri.* Fox, auteur de la secte des *Quakers* ou *Trembleurs* en Angleterre, étoit fils d'un tisserand ou d'un ouvrier en soie, Presbyterien, & nâquit au village de Dreton, dans le comté de Leichester, en 1624. Sa mere *Marie* Lugo, étoit issue d'un sang noble; mais sa pauvreté l'avoit réduite à épouser un tisserand. Fox suivit quelque tems la profession de son pere, sans apprendre d'autre science que celle de sçavoir lire, sans parler d'autre langue que l'angloise qu'il parla même toujours fort mal. Il apprit ensuite le métier de cordonnier, dans lequel il se rendit habile. Mais dès sa plus tendre jeunesse, il donna des marques d'une élevation de cœur superieure à sa condition. Il dédaigna le simple vulgaire, & n'eut gueres de commerce qu'avec les ministres de sa religion. Dans ces conversations il apprit à parler le langage de l'Ecriture, & il étudia la controverse. Il avoit de la memoire, & en peu de tems il sçut presque toute l'Ecriture écrite en langue vulgaire. Ami de la solitude par tempérament & par inclination, il avoit une humeur sombre & farouche, & je ne sçai quel esprit de censure le déchaînoit contre les plus innocentes affections des personnes de son âge; aussi s'attira-t'il par-là de fréquentes querelles de la part de ceux du même métier & de bien d'autres, & souvent même des injures & des coups. Comme il avoit l'esprit hautain, & qu'il vouloit l'emporter en tout, il ne s'éloignoit des divertissemens de sa bourgade que par desespoir d'y primer. Dans la suite il trouva le secret de briller, même entre les sçavans. Il n'avoit que dix-neuf ans lorsqu'en 1643. il se crut tout d'un coup inspiré de Dieu & devenu prophéte. Comme il erroit un jour à la campagne dans un lieu solitaire, où sa rêverie l'avoit conduit, » Il entra, dit-il, dans » une profonde contemplation. Le Seigneur, selon lui, » presenta à ses yeux, comme dans un tableau, la vie licen- » cieuse des peuples de son siecle. Une voix interieure pei- » gnit à son esprit ce qu'il n'avoit vû que des yeux de son » corps. Dans le siecle, il n'y a que vanité, lui disoit-elle: » les jours de l'enfance y sont suivis des plaisirs coupables » de l'adolescence. L'ambition sert d'occupation à l'âge vi- » ril. Les vices sont incorrigibles dans les vieillards. Ainsi le » parti qui te reste à prendre, c'est de passer ta jeunesse au » desert, & d'y méditer sur la loi. » Depuis ce moment, par effet de l'imagination de Fox, ou de l'esprit de tenebres transformé en ange de lumiere, l'orgueilleux artisan se regarda comme un homme extraordinaire, suscité de Dieu pour corriger les vices de son siecle. Il dit qu'il se sentit dès-lors rempli d'une suavité qui dura deux ans, avec le même sentiment de douceur qu'il avoit éprouvé au moment de son illustration prétendue. Il passa ces deux ans dans la retraite, dans le jeûne & dans la méditation de l'Ecriture, & son art ne l'occupa qu'autant qu'il étoit nécessaire pour fournir aux necessités de la vie, qu'il retrécissoit le plus qu'il pouvoit. Après ces deux ans, il crut qu'il avoit suffisamment pourvu à la conservation de son innocence, & s'imagina que Dieu demandoit de lui qu'il attirât des disciples au même genre de vie qu'il professoit. Son ignorance dans les lettres humaines ne l'embarrassa point: il comptoit que le Saint-Esprit qui le remplissoit, selon lui, lui donneroit toutes les lumieres dont il avoit besoin. Les leçons interieures qu'il croyoit en recevoir, lui paroissoient plus fortes qu'une érudition puisée dans les instructions des universités. Il tourna même en sa faveur l'éducation qu'il avoit reçue. » Semblable à Isaïe, disoit-il, le Seigneur » a rendu éloquente la langue d'un homme qui ne parloit » qu'à peine; mais plus semblable aux Apôtres, Dieu m'a » tiré d'une condition ravalée, pour me ranger entre les » princes de son peuple. » Il poussa l'orgueil jusqu'à préferer ses prétendues illustrations personnelles aux lumieres de l'écriture. Il méprisa tous les ministres; il n'eut que de l'aversion pour tous ceux qui ne le suivoient pas dans son égarement, & qui n'étoient pas attentifs à la revelation personnelle, que ce fanatique s'imaginoit que Dieu répandoit dans l'esprit de tous ceux qui vouloient l'écouter. Entêté de ces principes, il parcourut les villes d'Angleterre, non plus pour y exercer son métier, mais pour y prêcher de nouvelles maximes. Il publioit en tous lieux les prétendus dons de Dieu; se prévaloit même des louanges qu'il s'attiroit par une vie d'ailleurs reguliere, & regardoit comme des prophéties, les favorables pronostics que ses amis faisoient en sa faveur. Fox ne se promettoit rien de moins que la réformation de l'univers. Jusques-là il avoit medité l'Ecriture sans dessein, alors il donna quelque ordre à ses speculations. Il y employa trois ans: il rejetta toute tradition: l'Ecriture même ne lui parut pas suffisante. De ce que chaque parti qui divise le Christianisme l'interpré-

toit en bien des endroits selon leurs sentimens particuliers, il en conclut qu'il falloit s'arrêter à une revelation personnelle, & ne suivre chacun que ce que le Saint-Esprit reveleroit à chacun. Malgré l'extravagance de ce principe, Fox se fit un grand nombre de disciples, depuis qu'il eut commencé en 1647. à prêcher sa nouvelle doctrine. Il fut souvent aux prises avec de sçavans ministres, & souvent il triompha par le tour qu'il sçavoit donner à ses pensées, & un certain entousiasme qui accompagnoit ses expressions. Sa pieté exterieure, sa vie austere & penitente, & la réforme qu'il prêchoit sans cesse ne contribuerent pas peu à lui concilier de l'attention. Pour ne paroître pas avoir oublié son premier état, il ne se vêtit que de peaux corroyées, & longtems on ne l'appella que l'*homme de cuir*. Les provinces de Leichester, de Nottingham & de Darbi, furent la carriere où son zele s'exerça d'abord. Il le poussa ensuite plus loin; & quoique souvent maltraité & outragé; quoique plusieurs fois emprisonné pour son fanatisme, il n'en relâcha rien de son zele, & n'en fit même que plus de disciples, entre lesquels on vit des personnes du premier rang, des sçavans de toute espece, & beaucoup de peuple. Il donnoit à ses disciples le nom d'*Enfans de la lumiere*. Ayant comparu à Darbi devant les juges après trois mois de prison, il les prêcha, & insista si fort sur la necessité de trembler devant le Seigneur, que Jeremie Bennet, commis pour l'interroger, s'écria qu'il avoit affaire à un *Quaker*, qui, en anglois, signifie *Trembleur*; & telle est l'origine du mot de *trembleur*, qui convient d'autant mieux aux partisans de cette secte, que la marque à laquelle ils prétendent reconnoître que le Saint-Esprit se répand en eux pour les éclairer, est un certain saisissement & tremblement qui se fait sentir dans leurs membres & qui paroit même au dehors. Fox s'associa des femmes, & n'en fut pas plus soupçonné d'incontinence. Le celebre Cromwel, protecteur prétendu du royaume d'Angleterre, lui ayant voulu donner un appartement dans son palais, il le refusa, mais il accepta sa protection. Depuis ce tems il changea son air farouche en politesse, & vit de plus en plus croître le nombre de ses disciples. En 1658. il en comptoit un nombre prodigieux, dont il recevoit de toute part les lettres & les soumissions. Pour en apprendre le nombre au juste, il tint vers le même-tems un synode ou concile à Bethford, dans la maison de Cock, l'un des apôtres du parti. On y dressa un plan de la nouvelle secte, & on y établit de l'uniformité dans la maniere de penser, de parler & d'écrire. On donna la revelation immédiate pour seul juge des controverses. On établit que tout homme reçoit en son tems, & selon la mesure qu'il plaît à Dieu, la parole interieure; & que Dieu tient toujours prêt le don de la revelation à tout homme qui de sa part ne s'en est pas rendu indigne. Les moyens qu'on proposa pour le recevoir, furent l'attention & la vigilance à la lumiere universelle, qui, dit-on, luit dans tous les cœurs, & la docilité aux avertissemens des hommes spirituels. Ces principes fanatiques attirerent de nouvelles disgraces à Fox: il fut mis de nouveau en prison & y demeura trois ans, tant à Lanclastre qu'à Yorck. La dame Fell, veuve depuis peu d'un illustre magistrat de la province de Lanclastre, entêtée des mêmes erreurs, se trouvant avec lui dans la même prison, ils se virent souvent, ils s'aimerent & se marierent ensemble. Fox emmena avec lui sa nouvelle épouse dans l'Amerique en 1662. où déja quelques-uns de ses disciples l'avoient précedé. » Assez, dit Fox, l'Angleterre a été arrosée de mes sueurs, » il faut aller en répandre au nouveau monde. « Il visita les isles de Burmude & de la Jamaïque; il parcourut le Marilandt, la Virginie & toutes les colonies Angloises, & partout il fonda sa secte. Ce succès lui persuadant que si l'Europe, l'Asie & l'Afrique ne s'étoient point encore rangés sous ses étendarts, c'est qu'ils l'ignoroient, il écrivit à tous les souverains des lettres insensées, à qui l'on n'accorda que le mépris qu'elles méritoient. Revenu en Angleterre, il continua ses travaux qui l'emporterent enfin en 1681. Peu auparavant il composa un gros volume de sa vie & de ses travaux; & pour rendre cet ouvrage plus mysterieux, il défendit par son testament de l'imprimer, & ordonna seulement qu'on le liroit tous les ans dans les assemblées provinciales, & dans les synodes nationaux de sa secte. Plusieurs années auparavant il s'étoit dit l'auteur d'un autre ouvrage, où conformément aux principes de sa secte il prétendoit démontrer qu'il falloit tutoyer les personnes constituées en dignité quand on leur parloit, & Dieu même dans la priere. Fox avoit reçu de la nature un corps robuste & de la force d'esprit. On ne trouve pas néanmoins qu'il eut le genie aussi pénetrant qu'il l'avoit ferme, & aussi subtil qu'il étoit solide. Pour la mémoire il l'eut excellente. Ce fut presque par hazard, ou pour parler ainsi, par une espece d'instinct, qu'il devint l'inventeur de ses dogmes. Du moins il eut le malheur de trouver des partisans assez habiles pour le fortifier dans ses préventions, pour rapporter son systême à des principes, & faire un corps suivi de sa doctrine. Jamais on ne vit d'homme plus laborieux & plus infatigable. Son courage étoit à l'épreuve des mauvais traitemens. Il avoit souffert neuf fois les prisons & les répréhensions de la justice. Il mesuroit son sommeil sur la necessité, & son vivre toujours frugal, sur des raisons de santé, qu'il coloroit d'un prétexte de religion. Ou il annonçoit des entreprises pour s'en faire honneur, ou, par un rafinement de vanité, il affectoit de les tenir secretes comme pour en éviter la gloire. On peut dire que Fox avoit tous les vices des chefs des partis contraires à la religion. Opiniâtre & présomptueux, la confiance qu'il avoit en ses lumieres, lui faisoit rejetter celles d'autrui quoique bien fondées. Pour conserver la réputation d'être seul l'ame de sa faction, il s'attribuoit tous les évenemens avantageux, & sa jalousie lui rendoit insupportables ceux même que le merite & la naissance distinguoient dans sa secte. Après sa mort, sa veuve écrivit à l'assemblée des femmes une lettre où elle répandoit sa douleur; & depuis elle exerça toujours sur elles le même ministere que son mari s'étoit attribué sur les hommes. Elle l'exerçoit encore à l'âge de soixante-seize ans. Ses enfans continuerent les travaux de leur pere, mais avec moins d'autorité & de succès. *Voyez* QUAKERS, COUGHEN, PENN. Le pere Catrou, Jesuite, a donné en 1733. une fort belle *Histoire des Trembleurs*. Voyez aussi la troisiéme *Lettre philosophique* du sieur Arouet de Voltaire, qu'il ne semble avoir écrite que pour attaquer la religion.

FRACASTOR, (Jerôme) medecin celebre, né à Veronne vers l'an 1483. *Voyez son article dans la derniere édition du Dictionaire historique auquel cet ouvrage sert de supplément, & corrigez ainsi les fautes qui s'y sont glissées.* 1°. Il ne mourut pas à Padoue, mais dans une maison de campagne, qu'il avoit à Casi, au pied du mont Baldo, à quinze milles de Veronne. Il y eut, étant à table, une attaque d'apoplexie qui l'emporta le 6. Août 1553. Il fut enterré à Veronne dans l'église de sainte Euphemie. 2°. Son *Joseph*, en deux livres, est un poëme épique en latin, & non une tragedie. C'est une piece fort médiocre. Elle n'est pas achevée, l'auteur étant mort pendant qu'il y travailloit; elle est adressée au cardinal Alexandre Farnese. 3°. Au lieu de *De ulni temperatura*, qui est une faute d'impression, il faut *De vini temperatura sententia*. Cet ouvrage est daté du 19. Septembre 1534. 4°. Il ne falloit pas dire que Fracastor avoit composé un livre intitulé: *Homocentrica, seu de causis criticorum dierum*, comme si ce n'étoit qu'un seul ouvrage: au lieu que ce sont deux ouvrages imprimés ensemble *in* 4°. à Venise en 1538. le premier n'a qu'un livre, qui est dédié au pape Paul III. Il s'y agit des étoiles. Le second n'est qu'un petit traité. L'un & l'autre ont été imprimés par les soins du cardinal Bembo. *Ajoutez aux ouvrages de* Fracastor, *nommés dans le Dictionaire*, 1°. *Turrius sive de intellectione*; c'est un dialogue intitulé *Turrius*, parce que Jean-Baptiste *de la Torre*, est le principal interlocuteur. C'étoit un des amis intimes de Fracastor. 2. *Fracastorius, sive de anima, dialogus*. Ce dialogue n'est pas achevé, parce que Fracastor mourut avant que de l'avoir fini. 3. *Carminum, liber unus*. 4. *Del crescimento del Nilo risposta al discorso di Giov. Bapt. Ramusio*, inserée dans le recueil des voyages de Ramusio, *tom. 1. pag. 264.* * Vie de Fracastor, à la tête de ses œuvres imprimés à Genève en 1671. *in octavo*,

& plusieurs fois avant cette édition. Niceron, *Memoires*, *tome 17*.

FRAGUIER, (Claude-François) de l'academie Françoise, né à Paris de parens nobles, le 28. Août 1666. fit ses premieres études chez les Jesuites, chez qui il fut formé dans le goût des belles lettres, principalement par les peres de la Baune, Rapin, Jouvenci, la Rue & Commire. Le dernier sur-tout regarda M. Fraguier comme digne de tous ses soins, & lui servit en effet beaucoup dans l'amour que celui-ci avoit pour la belle litteratute, & en particulier pour la poësie. En 1683. au mois d'Août M. Fraguier entra lui-même dans la compagnie des Jesuites, & en prit l'habit, & deux ans après ayant été envoyé à Caen il y fit la connoissance de M. Huet & de Jean-Renaud de Segrais, avec lesquels il fut toujours lié depuis ce tems-la. En 1694. ne croyant pas pouvoir cultiver les muses avec assez de liberté dans la societé où il étoit entré, il la quitta, & fixa sa demeure à Paris, où quelques années après M. l'abbé Bignon s'étant chargé de presider au journal des sçavans, engagea M. l'abbé Fraguier à partager ce travail, ce qu'il fit avec autant de soin que d'utilité. Dans ses extraits il n'oublioit rien de ce qui pouvoit instruire les lecteurs, & il y apportoit en même-tems, au moins pour l'ordinaire, tant de circonspection, qu'il lui arrivoit rarement de dire quelque chose qui pût déplaire ou préjudicier aux auteurs. Comme il aimoit beaucoup les ouvrages de Platon qu'il lisoit assidûement, il conçut le dessein de traduire de nouveau toutes les œuvres de ce philosophe, après Marsile Ficin & Jean Serranus, du travail desquels il n'étoit pas content. Mais un accident imprévu l'obligea bientôt de discontinuer l'execution de son dessein. En 1709. M. Fraguier voulant faire pour son usage des extraits du commentaire manuscrit du pere Hardouin, Jesuite, sur le nouveau Testament, il y consacra les nuits de l'été; il y travailloit deshabillé, la fenêtre un peu entr'ouverte. Cinq jours après il sentit que les nerfs du cou étoient attaqués: l'hiver suivant le mal augmenta; les nerfs ébranlés firent pancher la tête; les eaux de Vichi, de Bourbon, de Barrege & de Balaruc furent employées inutilement; chaque hyver augmentoit son mal & ses douleurs avec lesquelles il vécut dix-neuf ans, c'est-à-dire, jusqu'à sa mort arrivée ensuite d'une nouvelle attaque d'apoplexie, le 3. Mai 1728. M. Fraguier sçavoit le latin, le grec, l'italien, l'espagnol & l'anglois. Il écrivoit très-poliment en françois & en latin, & toute l'érudition ancienne & moderne lui étoit connue. Ses poësies latines sont très-estimées: on en a un recueil donné en 1729. à Paris, avec celles de feu M. Huet, évêque d'Avranches, par les soins de M. l'abbé d'Olivet, de l'académie Françoise, ami de ces deux sçavans. La piece intitulée: *Schola Platonica*, qui se trouve dans ce recueil, & qui est de M. Fraguier, avoit déja été imprimée séparément. Celle qui a pour titre: *Santolius pœnitens*, qu'il avoit faite étant Jesuite, y est omise. Mais on y trouve trois dissertations latines touchant Socrate. Dans la premiere M. Fraguier explique ce que c'est que le démon de Socrate; dans la seconde il donne son sentiment sur l'ironie employée par ce philosophe; dans la troisieme il le défend contre ceux qui l'accusoient d'être tombé dans des débauches infâmes. Outre ces dissertations on en trouve plusieurs pleines de recherches & d'érudition dans les *Memoires de l'académie des inscriptions & belles lettres*, dont M. l'abbé Fraguier étoit aussi membre. Dans le second volume on trouve un mémoire sur le caractere de Pindare; une dissertation sur la Cyropedie de Xenophon; une autre sur l'usage que Platon fait des poëtes; une troisieme sur l'éclogue; un discours sur la maniere dont Virgile a imité Homere; un autre sur un passage de Ciceron, où il est parlé d'Archimede & de sa personne. Dans le tome troisieme, des reflexions sur les dieux d'Homere. Dans le quatrieme, une dissertation sur l'ironie de Socrate, sur son prétendu démon familier, & sur ses mœurs; des recherches sur la vie de Q. Roscius le comédien. Dans le cinquieme, un mémoire sur la vie orphique; & dans le sixieme, un discours où il prouve qu'il ne peut y avoir de poëmes en prose; un mémoire sur l'élegie greeque & latine; enfin un discours sur la gallerie de Verrès. M. Fraguier est encore auteur de l'éloge de M. Roger de Piles, à la tête de l'abregé de la vie des peintres, de celui-ci, seconde édition *in* 12. à Paris en 1715. On a aussi imprimé le discours qu'il prononça à l'académie Françoise le premier Mars 1708. à sa réception. * *Voyez* la préface du *Recueil des poësies de* MM. Huet & Fraguier, à Paris chez Didot, en 1729. *page 5. &c. Biblioth. Franç. tome 4. pars. 1.* les six volumes *in* 4°. des *Mem. de l'académie des Inscript. & belles Lett.* Titon du Tillet, *Parnasse François*, in fol. *page 622*. Cet auteur a omis de dire que M. Fraguier avoit travaillé au journal des sçavans.

FRAIN, (Jean) écuyer, seigneur du Tremblai & de la Moriniere, naquit à Angers le 5. Mars 1641. de JEAN Frain du Tremblai, échevin d'Angers, & de *Marie* Gaudicher d'Aversé. A la sollicitation de son pere il prit le 19. Juillet 1666 une charge de conseiller au presidial d'Angers, qu'il exerça pendant quelque tems; mais pour une faute commune, ayant eu ordre de s'en défaire, il la vendit à Jean Guerin de la Piverdiere qui étoit le plus agréable à la compagnie, & consentit même à perdre mille écus sur le prix, ce qu'il eût évité en la vendant au plus offrant. Mais il aima mieux plaire à une compagnie même dont il cessoit d'être membre, que de consulter son propre interêt. Devenu particulier, il se renferma dans son cabinet & dans le sein de sa maison que sa femme *Françoise* Menage, niece de l'abbé de ce nom, partagea avec lui. Néanmoins pour le rendre en quelque façon au public, il fut un des trente premiers académiciens d'Angers nommés par le feu roi en 1685. Il honora cette nouvelle academie par les productions de son esprit, & lui marqua son estime par sa grande assiduité à se trouver à ses assemblées. La conversation de M. du Tremblai étoit celle d'un homme qui avoit beaucoup lû & reflechi; mais il étoit trop arrêté à ses préjugés, & sur la fin de ses jours il devint presque misanthrope. Renfermé alors dans la compagnie de deux ou trois amis, il parut presque oublier tous les autres, & il ne s'entretenoit plus librement qu'avec ceux-ci. Il conserva toute sa raison jusqu'à sa mort arrivée le 24. Août 1724. dans sa quatre-vingt-quatrieme année. Ses *Nouveaux essais de morale*, imprimés en un volume *in* 12. à Paris en 1691. sont solides & bien écrits, & le feu pere Mabillon en faisoit une estime particuliere, comme on le voit dans son traité des études monastiques. Cet ouvrage avoit été précedé d'un *Traité de la vocation chrétienne des enfans*, imprimé à Paris, chez Pralard, en 1685. & d'un volume fort judicieux de *Conversations morales sur le jeux & les divertissemens*, imprimé au même lieu la même année. Les nouveaux Essais de morale furent suivis des *Essais sur l'idée du parfait Magistrat*, à Paris, chez Emeri, en 1701. D'une lettre sur le *Parrhasiana* de M. le Clerc de Hollande, inserée dans les *Journaux de Trevoux*, *Avril 1702. page 117*. Du *Traité des langues*, à Paris, chez Delespine, en 1703. D'une *Lettre aux Journalistes de Trevoux*, sur le livre de M. Barbeyrac sur le jeu, *Memoires de Trevoux*, *Avril 1710*. D'une *Réponse à la lettre de M. de Barbeyrac*, imprimée dans les *Memoires de Trevoux*, *Octobre 1712. Memoires de Trevoux 1713. au mois de Juillet*. D'un *Discours sur l'origine de la poësie*, *sur son usage & sur le bon goût*, à Paris, chez Fournier, en 1713. De la *Critique de l'histoire du concile de Trente par Frapaolo*, *& des mémoires de Vargas*, in 4°. à Rouen chez Behourt en 1719. L'auteur a beaucoup donné à ses préventions dans cette critique. Enfin d'une *Lettre sur la phantasmatologie*, en 1723. On a donné depuis sa mort un *Traité de la conscience*, in 12. à Paris, chez Fournier. L'auteur l'avoit composé depuis longtems, & il y avoit quinze ou vingt ans que l'on avoit commencé à l'imprimer; mais il fut arrêté aux deux tiers de l'impression, par des motifs qui font honneur à l'auteur. L'édition que l'on en a faite en 1724. est un peu mutilée. M. Frain a laissé un fils, heritier de son merite. * *Mem. du tems*.

FRANCE. *Ajoutez ce qui suit pour servir au Moreri, éditions de 1725. & de 1732. dans ce qui est rapporté sur la maison de France.*

*SUCCESSION*

## *SUCCESSION GENEALOGIQUE DES ROIS de* FRANCE *de la troisieme race, dite des* CAPETIENS.

XII. S. LOUIS IX. du nom, roi de France, &c. *Par rapport à ses enfans*, 1°. Louis, né le 21. Septembre, &c. mort en 1260. *ajoutez que* l'on voit son tombeau dans l'abbaye de Royaumont; 2. PHILIPPE III. fut aussi inhumé à Royaumont; 3. *Pierre*, comte d'Alençon, *ajoutez* né en France en 1255. après le retour du roi son pere qui étoit parti de saint Jean d'Acre ou Ptolemaïde le 24. Avril 1254. Ce fut en 1283. *non* en 1282. que le comte d'Alençon fit son testament. Après sa mort son corps fut transporté aux Cordeliers de Paris, & son cœur chez les Dominicains de la même ville. *Jeanne* de Châtillon, comtesse de Blois, sa femme, ne mourut pas le 19. Janvier, mais le 29. dudit mois 1291. comme on le voit dans l'obituaire des Chartreux de Paris. Cet obituaire parle de la princesse Jeanne, parce qu'elle avoit fait bâtir quatorze cellules dans cette maison pour quatorze religieux qu'elle dota d'*onze vingt livres tournois* de rente annuelle & perpétuelle. Voici les termes de l'obituaire: *IV. Kalend. Februarii obiit inclita memoria D.* JOANNA, *comitissa Blesensis, quæ pro sustentatione XIV. monachorum dedit nobis 220. libras parvorum Turonensium annui reditûs, & fecit construi XIV. cellas pro eisdem. Item, dedit 60. solidos reditûs pro pitantia in die anniversarii sui.* Cette fondation est representée aussi sur le mur du grand cloître des Chartreux, dans un tableau où on lit ces mots:

*Vierge mere & pucelle à ton cher fieus presente*
*Quatorze freres qui prient pour moi.*

Et l'on fait répondre à l'enfant Jesus:

*Ma fille, reprend le don que tu me fais,*
*Et te rends tout tes mesfaits.*

Ce mot *te rends*, signifie-là, *te remets.* Dans le *Mercure de France du mois de Septembre 1734.* on trouve de bonnes remarques historiques & critiques sur ce monument. Le corps de Jeanne fut inhumé en l'abbaye de la Guiche près de Blois.

## *ROIS DE FRANCE DE LA MAISON royale de* BOURBON.

XXII. HENRI IV. du nom, surnommé *le Grand*, roi de France & de Navarre, &c. *Il faut ajouter à* Louis *bâtard d'Orleans, comte de Charni, qu'il étoit né à Tours en 1638.* de Louise *Roger de la Marbeliere. Il ne fut point légitimé, & après la mort du duc d'Orleans son pere, il passa en Espagne, servit cette couronne dans la guerre contre le Portugal, fut fait capitaine general des armes de la côte de Grenade sur la fin de l'année 1684. & ensuite gouverneur de la ville d'Oran & de ses dépendances en Afrique. & après avoir exercé divers autres emplois il mourut en 1692. Il laissa un fils* naturel, *nommé* Emanuel *d'Orleans, comte de Charni, qui est aujourd'hui (1735.) chevalier de l'ordre de S. Jacques, commandeur d'Almorandiel, de celui de Calatrava, gentilhomme de la chambre du roi d'Espagne, lieutenant general de ses armées, gouverneur de la forteresse de Ceuta en Afrique, capitaine general de province, & commandant general des troupes de sa majesté Catholique en Italie. Ce seigneur étant encore tout jeune, fit ses premieres campagnes en Catalogne avant la paix de Risvvick. Le roi* Philippe V. *qu'il a toujours servi fidelement & avec succès, le fit au mois de Mars 1703. colonel d'un régiment d'infanterie d'Estremadure, & lui donna la clef de gentilhomme de sa chambre au mois d'Août 1707. Il s'étoit extrêmement distingué à la bataille d'Almanza dans le royaume de Valence le 25. Avril précedent. Il fut fait maréchal de camp au mois de Decembre 1710. & servit en cette qualité au siege de Barcelone en 1714. Le gouvernement de Jaca, dans le royaume d'Aragon, lui fut donné au mois de Fevrier 1719. & il fut fait ensuite lieutenant general des armées de sa majesté Catholique. Depuis il fut aussi nommé au mois de Juillet 1725. gouverneur de la forteresse de Ceuta en Afrique, où s'étant rendu, il fit faire le 7. Avril 1726. une vigoureuse sortie sur les Maures qui assiegeoient cette place, & après avoir ruiné un de leurs ouvrages, il fit jouer une mine qui eut un tel succès, qu'elle fit sauter en l'air un nombre considerable de ces barbares. Ce siege qui duroit depuis trente-quatre ans, fut enfin levé à l'improviste le 17. Mars 1727. Le comte de Charni s'étant apperçu de la retraite des Maures, fit faire une sortie le lendemain; & ne s'étant rencontré aucun ennemi, il fit ruiner le camp des Maures les jours suivans. Le départ de D. Charles, infant d'Espagne, pour l'Italie ayant été resolu, le comte de Charni fut choisi au mois de Juillet 1731. pour commander les six mille hommes de troupes Espagnoles destinés pour passer en Italie avec ce prince. Il se rendit pour cet effet à Barcelone, où il s'embarqua avec ces troupes, & fit voile avec elles la nuit du 16. au 17. Octobre 1731. Il arriva à Livourne le 26. du même mois, où le débarquement ayant été fait, les troupes furent distribuées dans les quartiers qui leur furent assignés, après que le comte de Charni, en conséquence des ordres du roi d'Espagne, eut prêté serment de fidelité le premier Novembre au grand-duc de Toscane, entre les mains de Julien-Gaspard marquis Capponi, sergent general, gouverneur de Livourne & gentilhomme de la chambre de son altesse royale de Toscane. L'infant D. Charles, à present roi des deux Siciles, étant entré dans le royaume de Naples à la tête d'une armée Espagnole le 29. Mars 1734. déclara lieutenant general de ce royaume le comte de Charni, qui prit possession de cet emploi le 16. Avril; & ce prince ayant pris la resolution de passer en Sicile, le laissa à Naples pour gouverner le royaume en son absence en qualité de lieutenant & capitaine general. Après le départ du prince il prit possession de cette charge le 5. Janvier 1735. Ce comte, depuis son arrivée en Italie, a perdu la comtesse sa femme, qui mourut à Livourne après quelques mois de maladie, le 28. Août 1734.*

XXIV. LOUIS XIV. du nom, surnommé *le Grand*, roi de France & de Navarre, &c. *Réformez l'article de* Louis-Alexandre *de Bourbon, comte de Toulouse, & mettez le ainsi qu'il suit.* 6. Louis-Alexandre *de Bourbon, comte de Toulouse, duc de Damville, de Penthievre, de Châteauvillain & de Rambouillet, pair, amiral & grand-veneur de France, chevalier des ordres du roi & de l'ordre de la Toison d'or, lieutenant general des armées de sa majesté & gouverneur de Bretagne, né le 6. Juin 1678. & legitimé par lettres du mois de Novembre 1681. registrées au parlement de Paris le 22. du même mois, fut pourvû de la charge d'amiral de France, après le decès du comte de Vermandois, au mois de Novembre 1683. & du gouvernement de Guienne au mois de Janvier 1689. Il fit sa premiere campagne au siege de Mons en 1691. & servit en 1692. à celui de Namur où il fut blessé. Il fut reçu chevalier des ordres du roi le 2. Fevrier 1693. & ayant acquis du prince & de la princesse de Rohan la terre & seigneurie de Damville en Normandie & ses dépendances par contrat du 21. Juillet 1694. il obtint le rétablissement de cette terre en titre de duché & pairie par lettres du mois de Septembre de la même année, ensuite de quoi il fut reçu au parlement de Paris, & prit séance avant les pairs ecclesiastiques & seculiers qui s'y trouverent en grand nombre le 27. Octobre 1694. Il prit possession le 23. Decembre suivant de la charge d'amiral de France en la chambre de la Table de marbre du palais à Paris, où il fut installé par le premier president du parlement. Le gouvernement de Bretagne lui fut donné au lieu de celui de Guienne au mois de Mars 1695. & il fut créé lieutenant general des armées du roi le 3. Août 1697. Il commanda en 1702. une escadre de vaisseaux dans la Mediterranée, avec laquelle il visita les côtes de Sicile; & après avoir croisé quelque tems dans le canal de Malte, revint à Toulon au mois d'Octobre. Le roi d'Espagne lui envoya en 1703. le collier de son ordre de la Toison, & il fit la campagne la même année sur la Meuse, où il eut le commandement general de la cavalerie. Il commanda en 1704. la flotte de France, & soutint le 24. Août dans la Mediterranée, près de Malaga sur les côtes d'Espagne, un rude & sanglant combat contre la flotte combinée d'Angleterre & d'Hollande, dans laquelle occasion il fut blessé, mais legerément. Il eut encore le commandement*

*de la flotte Françoise en* 1706. *devant Barcelone, mais la superiorité des flottes Angloise & Hollandoise qui vinrent au secours de cette place, lui fit prendre le parti de se retirer. Le comte de Toulouse qui, outre son duché-pairie de Damville, avoit obtenu de nouveau l'érection en titre de duchés & pairies de sa terre & seigneurie de Penthievre par lettres du mois d'Avril* 1697. *registrées au parlement de Paris le* 16. *Decembre* 1698. *& de celle de Châteauvillain par autres lettres du mois de Mai* 1703. *registrées le* 29. *Août suivant, obtint encore l'érection du marquisat de Rambouillet & autres terres y jointes, en titre de duché & pairie par lettres du mois de Mai* 1711. *registrées au parlement le* 29. *Juillet suivant. Il fut pourvû de la charge de grand-veneur de France sur la démission du duc de la Rochefoucaud, & en prêta serment le* 23. *Avril* 1714. *Après la mort du roi Louis* XIV. *il fut fait du conseil de régence, & établi chef du conseil de la marine au mois de Septembre* 1715. *Les prérogatives accordées par le roi Louis* XIV. *à ses enfans* légitimés de France *ayant été révoquées, & eux réduits au rang de leurs duchés-pairies seulement par une déclaration registrée, le roi séant en son lit de justice au palais des Thuilleries, le* 26. *Août* 1718. *le comte de Toulouse, par une autre déclaration registrée dans le même lit de justice, fut rétabli dans tous les honneurs, rang, séance & prérogatives dont il jouissoit avant l'édit de révocation, pour sa vie seulement & sans tirer à conséquence pour l'avenir. Il fut marié le* 22. *Fevrier* 1723. *avec* Marie-Victoire-Sophie *de Noailles, née le* 6. *Mai* 1688. *veuve depuis le* 5. *Fevrier* 1713. *de* Louis *de Pardaillan-d'Antin, marquis de Gondrin, colonel d'un regiment d'infanterie, & brigadier des armées du roi, & fille de feu* Anne-Jules *duc de Noailles, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, capitaine de la premiere compagnie de ses gardes du corps, &c. & de* Marie-Françoise *de Bournonville. Le comte de Toulouse ne déclara son mariage que le* 5. *Decembre suivant, après en avoir obtenu l'agrément du roi. Il en a eu* Louis-Jean-Marie *de Bourbon, duc de Penthievre, né au château de Rambouillet le* 16. *Novembre* 1725. *& batisé pour les ceremonies dans la chapelle du château de Versailles, par Claude-Antoine de Choiseul, aumônier du roi, le* 5. *Juillet* 1732. *sur les cinq heures après midi, ayant été tenu sur les fonts par le roi & la reine. La survivance de la charge d'amiral de France lui ayant été accordée le premier Janvier* 1734. *il prêta serment de fidelité entre les mains du roi le* 4. *du même mois.*

XXVII. Louis XV. du nom, roi de France & de Navarre, &c. Ce prince, de l'avis de son conseil, qui jugea qu'il étoit du bien de l'état de lui procurer incessamment des successeurs, prit la résolution le 10. Mars 1725. de renvoyer en Espagne l'infante Marie-Anne-Victoire son accordée, à cause de son bas âge. Elle partit du château de Versailles le 5. Avril suivant pour retourner en Espagne, accompagnée du duc de Duras & de la duchesse de Tallard, chargés de la conduire jusques sur la frontiere. Elle fut escortée d'un détachement des troupes & des officiers de la maison du roi pareil à celui qui avoit été envoyé audevant d'elle lorsqu'elle entra en France. On lui rendit dans toutes les villes de son passage les mêmes honneurs qu'elle avoit reçus en venant à Paris, & étant arrivée à Saint-Jean de Pié-de-Port le 16. Mai, elle fut remise le lendemain avec les formalités convenables entre les mains des personnes chargées des pouvoirs de sa majesté Catholique pour la recevoir. Ensuite le roi déclara le 27. du même mois de Mai qu'il avoit choisi pour sa future épouse *Marie-Charlotte-Sophie-Felicité* Lesczinska, née le 23. Juin 1703. fille unique de *Nicolas-Stanislas* Lesczinski, né comte de Lesczno, staroste d'Adelnau, palatin de Posnanie & general de la grande Pologne, puis élu roi de Pologne & grand-duc de Lithuanie le 12. Juillet 1704. & couronné le 4. Octobre 1705. & nommé en 1725. chevalier des ordres du Saint-Esprit & de Saint Michel, & de *Catherine* née comtesse de Bnin-Opalinska. Les articles du mariage du roi avec cette princesse furent signés à Paris le 19. Juillet, & la demande de la princesse ayant été faite dans les formes à Strasbourg au roi Stanislas son pere, par les ambassadeurs extraordinaires du roi le 4. Août, le contrat de mariage fut signé le 9. suivant dans le cabinet du roi à Versailles; ensuite de quoi les épousailles furent celebrées le 15. du même mois d'Août dans l'église cathedrale de Strasbourg. La ceremonie fut faite par le cardinal de Rohan, grand-aumônier de France & évêque de Strasbourg, & la princesse fut épousée au nom du roi par le duc d'Orleans, premier prince du sang. La nouvelle reine étant arrivée à Fontainebleau, le roi & elle reçurent la benediction nuptiale des mains du même cardinal de Rohan, le 5. Septembre 1725. De ce mariage sont venus anonyme dame premiere de France, née au château de Versailles, à onze heures & un quart, le 14. Août 1727. & ondoyée immédiatement après dans la chambre de la reine, par Henri-Hubert de Courravel de Pezé, aumônier du roi; anonyme dame seconde de France, jumelle de la précedente, née environ dix minutes après elle, & pareillement ondoyée; anonyme dame troisiéme de France, née à Versailles, à huit heures & un quart du matin, le 28. Juillet 1728. & ondoyée aussitôt après, morte à Versailles vers les trois heures du matin, le 19. Fevrier 1733. âgée de quatre ans, six mois & vingt-un jours, & transportée le 18. suivant au soir à S. Denys en France; anonyme de France, dauphin de Viennois, né au château de Versailles le 4. Septembre 1729. à trois heures quarante minutes du matin, & ondoyé aussitôt après par le cardinal de Rohan, grand-aumônier de France; anonyme de France, duc d'Anjou, né au château de Versailles le 30. Août 1730. vers les neuf heures du matin, & ondoyé immédiatement après par Claude-Antoine de Choiseul, aumônier du roi: ce prince est mort au château de Versailles, sur les neuf heures du matin, le 7. Avril 1733. âgé de deux ans, sept mois & huit jours, & son corps ayant été apporté le même jour au soir au palais des Thuilleries à Paris, fut transporté le 9. au soir à S. Denys en France, où il fut enterré dans le caveau de la maison royale; anonyme dame quatrieme de France, née à Versailles le 23. Mars 1732. à cinq heures après midi, & ondoyée immédiatement après par le cardinal de Rohan, grand-aumônier de France; anonyme dame cinquieme de France, née à Versailles à sept heures & un quart du soir, le 11. Mai 1733. & ondoyée immédiatement après; anonyme dame sixieme de France, née à Versailles le 27. Juillet 1734. à onze heures & demie du soir, & ondoyée par l'archevêque de Vienne, premier aumônier du roi.

## *ROIS D'ESPAGNE,*

### *sortis de la maison de* France.

XXVI. Philippe de France, duc d'Anjou, né le 19. Decembre 1683. &c. *Ajoutez ce qui suit* à l'égard de *Charles* infant d'Espagne; de *Philippe* infant d'Espagne; & de *Marie-Anne-Victoire* infante d'Espagne, *Charles* infant d'Espagne, né à Madrid le 20. Janvier 1716. à trois heures trois quarts du matin. Ce prince à present roi des deux Siciles, duc de Parme & de Plaisance, & grand prince hereditaire de Toscane, reçut les ceremonies du Batême & ensuite le sacrement de Confirmation par les mains de l'archevêque de Tolede, le 25. Août 1716. & fut tenu sur les fonts au nom de la reine douairiere d'Espagne & du duc de Parme, par la comtesse d'Altamira, premiere dame d'honneur de la reine regnante, & par le duc d'Atri. Il fut fait chevalier de l'ordre de la Toison d'or, & en reçut le collier le 29. Mai 1723. Depuis ayant été proposé par le roi très-Chrétien, le 14. Decembre 1727. pour être chevalier de ses ordres, il en reçut la croix & le collier le 25. Avril 1729. dans l'église métropolitaine de Seville par les mains du roi son pere, chargé des pouvoirs de sa majesté très-Chrétienne. Après la mort d'Antoine Farnese, dernier de sa maison, duc de Parme & de Plaisance, arrivée le 20. Janvier 1731. l'infant D. Charles étant appellé à la succession de ces états par le traité de la quadruple alliance de l'année 1718. & par plusieurs autres traités dont celui-ci avoit été suivi, la cour d'Espagne commença à travailler aux préparatifs necessaires pour le départ de ce prince vers l'Italie, & pour le transport de 6000. hommes de troupes qui devoient

l'accompagner, & être introduits dans les places de Toscane. Il y eut encore à cette occasion un dernier traité signé à Vienne le 22. Juillet 1731. concernant l'execution des engagemens pris par les précedens en faveur de l'infant D. Charles, ensuite dequoi le roi d'Angleterre fit partir une escadre de douze vaisseaux de ligne, de trois grosses frégattes & de quelques autres bâtimens, qui s'étant jointe à la flotte d'Espagne consistant en vingt vaisseaux de guerre, sept galeres & cent cinquante bâtimens de transport, ayant à bord environ sept mille Espagnols, tant infanterie que cavalerie, les deux flottes firent voile vers Barcelone le 17. Octobre 1731. & arriverent le 26. suivant à Livourne, où les troupes Espagnoles furent debarquées. Cependant l'infant partit de Seville le 20. du même mois d'Octobre, & fit le voyage par terre jusqu'à Antibes, ayant traversé le Roussillon, le Languedoc & la Provence, où le roi lui fit rendre tous les honneurs qui étoient dûs à sa naissance. Il s'embarqua le 23. Decembre à Antibes, & étant arrivé le 27. suivant devant Livourne, après avoir essuié en route une assez rude tempête, il y débarqua le même jour. Le 29. du même mois *Dorothée* de Baviere-Neubourg, duchesse douairiere de Parme, ayeule maternelle de l'infant, prit en son nom possession solemnelle des états de Parme & de Plaisance, qui furent évacués le lendemain par les troupes Imperiales, qui les occupoient depuis la mort du dernier duc. L'infant-duc fut attaqué à Livourne de la petite-verole le 14. Janvier 1732. mais cette maladie n'eut point de suite fâcheuse & il en guerit heureusement. Il se rendit le 22. Fevrier de Livourne à Pise, d'où il partit le 3. Mars pour aller à Florence, où il fit son entrée solemnelle le 9. suivant. Après y avoir fait un séjour de sept mois, il en partit le 6. Octobre pour se rendre à Parme, où il fit son entrée le 9. ensuite il se rendit à Plaisance, & y fit pareillement son entrée le 23. du même mois d'Octobre 1732. Ce prince ayant été declaré par le roi d'Espagne son pere, generalissime des troupes Espagnoles que sa majesté Catholique fit passer en Italie sur la fin de l'année 1733. en prit le commandement, & entra à leur tête dans le royaume de Naples le 29. Mars 1734. Il s'arrêta pendant quelque tems à Aversa; mais après la réduction des forts & châteaux de la ville de Naples, il y fit son entrée le 10. Mai, & il fut reconnu le 15. du même mois roi de Naples, en vertu d'un diplôme du roi d'Espagne, par lequel il lui cedoit ses droits sur cette couronne. Il se rendit le 31. Juillet devant la ville de Gaëte, où après la prise de cette place, il fit son entrée le 8. Août. La ville de Capoue, la seule qui restât aux Allemands dans le royaume de Naples, fut obligée de capituler le 21. Novembre. Il alla visiter cette place sur la fin du mois de Decembre, & étant revenu à Naples, il en partit le 3. Janvier 1735. pour passer en Sicile, & se rendre au siege de la citadelle de Messine, mais cette place se rendit le 25. Fevrier avant son arrivée. Il avoit été accordé, *comme il est marqué à son article dans le Dictionaire*, avec *Philippe-Elisabeth* d'Orleans, damoiselle de Beaujolois; mais cette princesse fut renvoyée en France le 20. Mars 1725. & arriva à Paris le premier Juillet suivant. *Philippe* infant d'Espagne, né à sept heures du matin le 15. Mars 1720. frere du précedent, reçut les ceremonies du Batême dans la chapelle du palais à Madrid, par les mains du cardinal Borgia, le premier Mars 1722. ayant été tenu sur les fonts, aux noms du duc de Baviere & de la duchesse de Parme, par le marquis de Sainte-Croix, & par la duchesse de la Mirandole. Il reçut le 7. suivant, par les mains du même prélat le sacrement de Confirmation, & le lendemain en qualité de commandeur d'Aledo, il reçut l'habit de l'ordre de S. Jacques par les mains du marquis de Bedmar, president du conseil des ordres. Il fut fait chevalier & reçut le collier de l'ordre de la Toison d'or le 29. Mai 1723. Il fut aussi nommé au mois de Novembre 1725. par le roi son pere, grand-prieur de la religion de S. Jean de Jerusalem, dans les royaumes de Castille & de Leon, à la place de l'infant D. Ferdinand son frere, qui avoit été declaré prince des Asturies; *Marie-Anne-Victoire* infante d'Espagne, née à huit heures sept minutes du matin le 30. Mars 1718. ayant été accordée avec le roi de France *Louis* XV. étoit appellée en France l'*Infante-Reine*. Elle fut renvoyée à cause de son bas-âge le 5. Avril 1725. & remise le 17. Mai suivant entre les mains de D. Alvare Bazan, marquis de Sainte-Croix, & de D. Marie de las Nieves & Angelo, chargés des pouvoirs de sa majesté Catholique pour la recevoir, & nommés pour la conduire à la cour. Elle arriva le 30. du même mois à Madrid, le roi & la reine s'étant rendus le jour précedent au-devant d'elle à Guadalaxara. Le mariage de cette infante avec *Joseph-Pierre-Jean-Louis* prince du Brezil, né le 6. Juin 1714. fut arrêté & conclu au château de Saint-Ildefonse le premier Octobre de l'année 1725. Son contrat de mariage fut signé à Madrid le 3. Septembre 1727. & ses conventions matrimoniales furent signées le 25. Decembre suivant à Madrid dans le palais, par le marquis d'Abrantes, ambassadeur extraordinaire de Portugal, en presence de leurs majestés Catholiques & de toute la cour. Après quoi elle fut fiancée le lendemain au soir, & épousée par procureur le 27. après midi dans le grand salon du palais, le cardinal Borgia, patriarche des Indes, ayant fait la ceremonie des épousailles. Elle ne partit de Madrid pour être conduite sur les frontieres de Portugal, que le sept Janvier 1729. & elle fut échangée le 19. suivant contre la princesse des Asturies, sur la petite riviere de Caya qui sépare les royaumes de Castille & de Portugal, à une lieue de Badajos, en presence des deux cours, qui s'étoient rendues sur leurs frontieres respectives pour cette ceremonie. La princesse du Brezil reçut le même jour 19. à Elvas la benediction nuptiale dans l'église cathedrale, par les mains du patriarche de Lisbonne. *Il faut ajouter aux enfans du roi d'Espagne* PHILIPPE V. *Marie Therese-Antoinette-Raphael* infante d'Espagne, née à Madrid un peu avant les sept heures du matin, le 11. Juin 1726; *Louis-Antoine-Jacques* infant d'Espagne, né à Madrid, vers les six heures du matin, le 25. Juillet 1727. fête de l'apôtre S. Jacques, patron d'Espagne; & *Marie-Antoinette-Ferdinande* infante d'Espagne, née à Seville, à onze heures du matin, le 17. Novembre 1729.

XXVII. LOUIS prince des Asturies, puis roi d'Espagne I. du nom, &c. est mort le 31. Août 1724. sans enfans. *Louise-Elisabeth* d'Orleans sa veuve, ayant obtenu du roi Catholique Philippe V. la permission de retourner en France, où il fut arrêté qu'on lui feroit toucher tant pour son douaire que pour sa dot, une pension annuelle de cinquante mille pistoles, partit du Buenretiro le 15. Mars 1725. accompagnée de la duchesse de Montellano, sa camerera major, & du marquis de Valero sumelier du corps, avec un détachement des officiers de la maison du roi Catholique. Elle fut jointe le 24. Mars par la princesse de Beaujolois sa sœur à Arenda, & elle fut remise avec elle le 23. Mai entre les mains des seigneurs & dames François, qui avoient été envoyés sur la frontiere pour les recevoir & les conduire à Paris, où elles arriverent le premier Juillet. La reine d'Espagne se rendit en droiture au chateau de Vincennes pour y faire sa residence: elle quitta ce château le 23. Decembre 1726. pour venir demeurer au palais de Luxembourg à Paris, où son logement avoit été préparé par ordre du roi; mais elle n'y passa pas l'année, s'étant retirée le 26. Novembre 1727. dans le convent des Carmelites du fauxbourg S. Germain, où elle resta jusqu'au 18. Mai 1733. qu'elle retourna au palais de Luxembourg, pour y faire de nouveau sa residence.

XXVII. FERDINAND infant d'Espagne, puis prince des Asturies, né à Madrid à quatre heures trois quarts du matin le 23. Septembre 1713. & ondoyé immédiatement après, fut déclaré grand-prieur de Castille & de Leon, de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, au mois de Juin 1716. & reçut dans le palais de Madrid les ceremonies du Batême & ensuite le sacrement de Confirmation, par les mains de François Valero, archevêque de Tolede, le jour de la fête de S. Louis 25. Août de la même année 1716. entre les six & sept heures du soir, ayant été tenu sur les fonts au nom du roi & de la reine de Sicile ses ayeux maternels, par le marquis de Moroux leur ambassadeur, & par la duchesse de la Mirandole. Il fut fait chevalier de l'ordre de la Toison d'or, & en reçut le collier le 29. Mai 1723. Les

cortès, ou états assemblés à Madrid, le reconnurent pour heritier présomptif de la couronne le 25. Novembre 1724. & il fut proclamé en même-tems en cette qualité prince des Asturies, dans l'église des Hieronymites du Buenretiro. Le roi très-Chrétien le proposa le 14. Decembre 1727. pour être chevalier de son ordre du Saint-Esprit, dont il reçut le collier & la croix par les mains de sa majesté Catholique, dans l'église métropolitaine de Seville, le 25. Avril 1729. Son mariage fut arrêté & conclu au château de Saint-Ildefonse le premier Octobre 1725. avec *Marie-Magdelene-Josephe-Therese-Barbe* infante de Portugal, née le 4. Decembre 1711. fille de *Jean* V. du nom, roi de Portugal & des Algarves, seigneur de Guinée, & de *Marie-Anne-Josephe-Antoinette-Reine*, née archiduchesse d'Autriche. Leur contrat de mariage & leurs conventions matrimoniales furent signés à Lisbonne par le marquis de los Balbasés, ambassadeur extraordinaire d'Espagne, le 3. Septembre 1727. & le 6. Janvier 1728. & leurs épousailles furent celebrées le 11. du même mois de Janvier dans l'église patriarchale de Lisbonne. La princesse des Asturies partit de Lisbonne le 8. Janvier 1729. & étant arrivée le 16. à Elvas sur la frontiere du Portugal, elle fut échangée le 19. contre la princesse du Bresil, sur la riviere de Caya, en presence des deux cours, & étant arrivée à Badajos, ses épousailles faites à Lisbonne avec le prince des Asturies furent ratifiées le soir du même jour, & le 20. le cardinal Borgia leur donna la benediction nuptiale. Il n'y a point encore eu d'enfans de ce mariage jusqu'en la presente année 1735.

### *DUCS DU MAINE.*

*Réformez l'article du duc du Maine, ainsi qu'il suit.*

XXV. LOUIS-AUGUSTE de Bourbon, duc du Maine & d'Aumale, comte d'Eu, pair, grand-maître & capitaine general de l'artillerie de France, souverain de Dombes, chevalier des ordres du roi, lieutenant general de ses armées, colonel general des Suisses & Grisons, gouverneur & lieutenant general de la province de Languedoc, né le 31. Mars 1670. & legitimé par lettres du mois de Decembre 1673. regiſtrées au parlement & en la chambre des comptes de Paris le 20. du même mois; fut pourvu de la charge de colonel general des Suisses & Grisons le premier Fevrier 1674. Le roi lui accorda, ainsi qu'au comte de Vexin & aux damoiselles de Nantes & de Tours, la permission de porter le surnom de *Bourbon*, avec la faculté de se succeder les uns aux autres, même *ab intestat*, par lettres du mois de Janvier 1680. regiſtrées les 11. & 12. du même mois, & confirmées par d'autres du mois de Novembre 1681. Il fut nommé gouverneur de Languedoc au mois de Juin 1682. reçu chevalier des ordres du roi le 2. Juin 1686. & fait general des galeres le 21. Septembre 1688. Il fit sa premiere campagne la même année, & se trouva aux sieges de Philisbourg & de Manheim; servit l'année suivante dans l'armée de Flandres en qualité de general de la cavalerie; se trouva à la bataille de Fleurus donnée le premier Juillet 1690. y donna des marques de son courage, & y eut un cheval tué sous lui; servit en 1691. au siege de Mons, & ayant été fait lieutenant general le 3. Mai 1692. il alla servir en Flandres en cette qualité, & se trouva au siege de Namur, & ensuite au combat de Steinkerke. Il fit encore les deux campagnes suivantes dans le même pays. Il fut fait au mois d'Octobre 1693. colonel general du régiment royal des carabiniers. Anne-Marie-Louise d'Orleans, duchesse de Montpensier, lui avoit fait le 2. Fevrier 1681. une donation entre-vifs de la principauté souveraine de Dombes, & par contrat du même jour il avoit acquis d'elle le comté d'Eu. Le roi lui accorda au mois de Mai 1694. des lettres pour la continuation du titre de pairie de cette terre en sa faveur, lesquelles ayant été enregiſtrées au parlement de Paris, il y prêta serment & prit séance en qualité de pair le 8. du même mois de Mai, immédiatement après les princes du sang, & avant tous les pairs ecclesiastiques & laïcs qui s'y trouverent en grand nombre, en vertu des lettres du roi qui lui donnoient ce rang. Il fut pourvu le 10. Septembre de la même année de la charge de grand-maître de l'artillerie de France, dont il avoit l'expectative depuis le 15. Novembre 1688. Il en prit possession à l'Arsenal de Paris le 26. Novembre suivant, ayant donné auparavant sa démission de la charge de general des galeres. Il obtint encore au mois de Juin 1695. des lettres de rétablissement en sa faveur du titre de duché-pairie de la terre d'Aumale, qu'il avoit acquise de la duchesse douairiere de Savoye. Ces lettres furent regiſtrées au parlement de Paris le premier Juillet 1695. Le duc du Maine fut nommé le 9. Mars 1702. pour servir en qualité de lieutenant general, sous le duc de Bourgogne, dans l'armée de Flandres. Le roi par deux brevets des 20. & 21. Mai 1711. lui accorda de même qu'au comte de Toulouse son frere, la jouissance des mêmes honneurs, rangs & distinctions dont les princes du sang sont en possession; & par un édit du mois de Juillet 1714. il les déclara capables de succeder à la couronne, à l'exclusion de tous autres, au cas que la race masculine & légitime des princes du sang vînt à manquer totalement, reglant l'ordre auquel eux & leur posterité monteroient sur le trône. Il étoit encore ordonné par le même édit qu'eux, & leurs enfans & descendans mâles à perpetuité nés en légitime mariage, auroient entrée & séance au parlement au même âge que les princes du sang, encore qu'ils n'eussent point de pairie, sans être obligés d'y prêter serment; qu'ils jouiroient des mêmes honneurs avant les princes des maisons souveraines & autres seigneurs. Cet édit fut enregiſtré au parlement de Paris le 2. Août 1714. & en même-tems le duc du Maine & le comte de Toulouse y prirent séance en qualité de princes du sang legitimés. Cependant cette qualité de princes du sang leur ayant été contestée, & même refusée par quelques-unes des chambres du parlement, le roi par une déclaration du 23. Mars 1715. ordonna que dans sa cour de parlement & par-tout ailleurs, il ne seroit fait aucune difference entre les princes du sang royal & ses fils legitimés, & leurs descendans en legitime mariage, & en conséquence qu'ils prendroient la qualité de princes du sang, comme ayant l'honneur d'être sortis du sien; qu'elle leur seroit donnée en tous actes judiciaires & tous autres quelconques; enfin que soit pour le rang & la séance, & generalement pour toutes sortes de prérogatives, les princes du sang, & ses fils legitimés & leurs descendans seroient traités également, après néanmoins le dernier des princes du sang. Mais sous le regne de Louis XV. l'édit du mois de Juillet 1714. & la déclaration du 23. Mai 1715. furent revoqués & annullés par un autre édit du mois de Juillet 1717. regiſtré au parlement les chambres assemblées le 6. & publié l'audience tenant le 8. du même mois de Juillet. Cet édit ordonnoit néanmoins qu'en consideration de la possession dans laquelle étoient les duc du Maine & comte de Toulouse de recevoir dans la cour de parlement les nouveaux honneurs qui leur avoient été attribués par l'édit révoqué, ils continueroient de les recevoir leur vie durant, sans tirer à conséquence & sans se pouvoir dire & qualifier princes du sang, ni que cette qualité pût leur être donnée en quelques jugemens & actes que ce pût être. Le duc du Maine, conformément au testament du roi Louis XIV. avoit été reconnu surintendant à l'éducation du roi Louis XV. son successeur par arrêt du parlement du 2. Septembre 1715. confirmé par un second arrêt rendu le roi séant en son lit de justice le 12. du même mois; mais cet arrêt fut révoqué dans un second lit de justice tenu au Louvre le 26. Août 1718. après que la requête presentée par le duc de Bourbon, tendante à ce que la surintendance de l'éducation du roi lui fût accordée & eût été enterrinée. Dans ce même lit de justice on enregiſtra d'abord un édit daté du même mois, & portant révocation de la déclaration du 5. Mai 1694. & de l'édit du mois de Mai 1711. en ce qu'ils attribuoient aux princes légitimés & à leurs descendans mâles, le droit de representer les anciens pairs aux sacres des rois, à l'exclusion de tous autres pairs de France; en ce qu'ils les admettoient à prêter le serment au parlement à l'âge de vingt ans, & en ce qu'ils leur permettoient de donner une pairie à chacun de leurs enfans mâles, pour en jouir aux mêmes honneurs qu'eux, du vivant même de leur pere; & en conséquence il étoit ordonné que le duc du Maine &

le comte de Toulouse son frere, n'auroient à l'avenir rang ni séance au parlement, ni près du roi dans les ceremonies publiques & particulieres & par-tout ailleurs, que du jour de l'érection de leurs pairies, & qu'ils ne jouiroient d'autres honneurs & droits que de ceux attachés à leurs pairies, & comme en jouissent les autres ducs & pairs de France, le roi dérogeant à cet effet à son édit du mois de Juillet 1717. Le comte de Toulouse fut réhabilité sur le champ dans tous ces honneurs par une déclaration expresse regîtrée dans la même assemblée, *comme il a été remarqué ci-devant à son article*. Pour le duc du Maine, il fut arrêté dans son château de Sceaux, par un lieutenant des gardes du corps du roi, le 29. Decembre de la même année 1718. & fut conduit à la citadelle de Dourlens en Picardie. La duchesse sa femme fut arrêtée en même-tems à Paris, par le marquis d'Ancenis, capitaine des gardes du corps, & menée au château de Dijon. Le prince de Dombes & le comte d'Eu furent relegués à la ville d'Eu; & la damoiselle du Maine leur sœur fut mise dans le couvent des Filles de Sainte-Marie à Chaillot. Le duc du Maine obtint au commencement de l'année 1720. la permission de se rendre à sa maison de Clagni près de Versailles, où il arriva le 8. Janvier; & la duchesse sa femme au château de Sceaux, où elle se rendit le 15. du même mois. Ensuite leur liberté entiere leur ayant été rendue, la duchesse vint saluer le roi à Paris pour la premiere fois depuis son retour le 14. Août 1720. & le duc fut rétabli dans toutes les fonctions de ses charges au mois de Juin 1721. Depuis le roi par une déclaration du 26. Avril 1723. regîtrée au parlement le 4. Mai suivant, ordonna que le duc du Maine & le comte de Toulouse son frere, & après le decès ou la démission des pairies du duc, les prince de Dombes & comte d'Eu ses fils, jouiroient durant leur vie dans les cours de parlement tant aux audiences que chambres du conseil, du droit d'entrée, rang, séance & voix déliberative après les princes du sang, & avant tous les ducs & pairs, de quelque qualité & dignité qu'ils pussent être, & ce en vertu de leurs pairies, quand même elles seroient moins anciennes que celles d'aucuns desdits ducs & pairs, sans néanmoins lorsqu'ils iroient prendre leur séance, qu'ils pussent traverser le parquet, ni être précedés de plus d'un huissier, ni que leurs suffrages fussent pris autrement par le president, qu'en les appellant du nom de leur pairie & leur ôtant le bonnet. Le duc du Maine a été marié le 19. Mars 1692. avec *Anne-Louise-Benedicte* de Bourbon, fille puînée de *Henri-Jules* de Bourbon, prince de Condé, duc d'Enghien, & d'*Anne* de Baviere, comtesse palatine du Rhin. Elle obtint le 13. Mars 1710. un brevet du roi pour conserver son rang de princesse du sang entre celles du même sang non mariées, à l'occasion du reglement qui avoit été fait le jour précedent pour le rang de ces princesses. Elle a eu pour enfans *Louis-Constantin* de Bourbon, prince de Dombes, né le 27. Novembre 1695. batisé pour les ceremonies le 21. Juillet 1697. par l'évêque d'Orleans, premier aumônier du roi, & tenu sur les fonts par le roi & la princesse de Condé, mort à Versailles le 28. Septembre 1698. & enterré le premier Octobre dans le chœur de la paroisse; Louis-Auguste de Bourbon, prince de Dombes, qui suit; *Louis-Charles* de Bourbon, comte d'Eu, né au château de Sceaux le 15. Octobre 1701. batisé pour les ceremonies le 15. Juin 1704. dans la chapelle du château de Versailles, par Henri-Charles-Arnaud de Pomponne, aumônier du roi, & tenu sur les fonts par le duc de Bourgogne & la duchesse douairiere d'Orleans. Il fut pourvû en survivance de la charge de grand-maître & capitaine general de l'artillerie de France par lettres du 16. Mai 1710. & nommé gouverneur & lieutenant general pour le roi de la province de Guienne le 28. Decembre 1712. Il fut proposé le premier Janvier 1728. pour être chevalier des ordres du roi, & il en reçut la croix & le collier le 2. Fevrier suivant. Il se trouva au siege du fort de Kell en 1733. fut fait maréchal de camp au mois de Juin 1734. & servit en cette qualité au siege de Philisbourg; anonyme de Bourbon, duc d'Aumale, né à Versailles le 31. Mars 1704. & mort à Sceaux au commencement du mois de Septembre 1708. d'où il fut porté à Eu; anonyme de Bourbon, damoiselle de Dombes, née le 11. Septembre 1694. morte à Marli le 26. du même mois, & inhumée au milieu du chœur de la paroisse de Versailles; anonyme de Bourbon, damoiselle d'Aumale, morte à Versailles le 24. Août 1699. & portée à Aumale; & *Louise-Françoise* de Bourbon, damoiselle du Maine, née la nuit du 3. au 4. Decembre 1707. batisée pour les ceremonies dans la chapelle du château de Versailles par le cardinal de Rohan, grand-aumônier de France, le 9. Avril 1714. & tenue sur les fonts par le roi Louis XV. alors dauphin, & par la duchesse d'Orleans.

XXVI. Louis-Auguste de Bourbon, prince de Dombes, né à Versailles le 4. Mars 1700. sur les huit heures du matin, reçut le 18. Mai suivant les ceremonies du batême dans la chapelle du château par les mains de Henri-Charles-Arnaud de Pomponne, aumônier du roi, & fut tenu sur les fonts par Louis dauphin de Viennois, & par Marie-Adelaïde de Savoye, duchesse de Bourgogne. Il fut pourvu en survivance de la charge de colonel general des Suisses & Grisons par lettres du 16. Mars 1710. & du gouvernement de Languedoc le 11. Mai 1712. Il alla faire sa premiere campagne en Hongrie en 1717. & se trouva au siege de Bellegrade, où le 12. Juillet étant près du prince Eugene de Savoye, generalissime de l'armée Imperiale, trois boulets de canon passerent entre ce prince & lui, & le 5. Août ayant mis pied à terre pour aller visiter un petit fort qui avoit été emporté la veille, le comte d'Estrades, lieutenant general des armées de France, qui l'accompagnoit dans cette campagne, le tenant sous le bras, eut une jambe emportée d'un coup de canon, qui coupa le pied à un page dont il étoit suivi. Ayant été proposé le premier Janvier 1728. pour être chevalier des ordres du roi, il en reçut la croix & le collier le 2. Fevrier suivant. Il se trouva au siege du fort de Kell en 1733. fut fait maréchal de camp au mois de Juin 1734. & servit en cette qualité au siege de Philisbourg.

*DERNIERS DUCS DE VENDOSME.*

XXIV. Louis duc de Vendôme & de Mercœur, &c. *Il faut ajouter* que *Philippe* de Vendôme, grand-croix de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, ci-devant grand-prieur de France, est mort à Paris le 24. Janvier 1727. âgé de soixante-onze ans, cinq mois & un jour, étant né le 23. Août 1655.

FRANCHEVILLE, (Catherine de) fille de *Daniel* de Francheville & de *Julienne* de Cillart, l'un & l'autre riches, d'une famille distinguée & vertueuse, nâquit le 21. Septembre 1620. au château de Truscat, dans la presqu'isle de Ruys en Bretagne. Elle fut pieuse dès son enfance, & quoique douée de tous les agrémens du corps & de l'esprit qui peuvent faire aimer une personne de son sexe, elle eut un si grand soin de fuir le monde, qu'elle y fut d'abord presque inconnue. Lorsqu'elle eut perdu son pere & sa mere, elle vint à Vannes âgée de plus de vingt ans, chez M. de Francheville son frere, où elle demeura quatre ans. Elle y eut à se défendre contre beaucoup de partis avantageux qui se présenterent, même contre celui du doyen des conseillers de Bretagne qu'elle refusa d'abord & qu'elle accepta ensuite, forcée par les pressantes sollicitations qu'on lui en fit. Elle alla donc à Rennes pour conclure cette affaire, & elle trouva en entrant dans la ville que l'on portoit en terre celui qui l'avoit recherchée avec tant d'empressement. Ce coup imprévû lui fit une impression si vive, qu'étant de retour à Vannes, elle se lia d'occupations & de demeure avec une jeune veuve nommée madame du Gué, qui n'étoit appliquée qu'à de bonnes œuvres. Dès l'âge de trente-un ans, mademoiselle de Francheville étoit tellement détachée du monde & d'elle-même, qu'elle étoit vêtue très-simplement, qu'elle vivoit avec plus d'austerité que la délicatesse extrême de son temperament ne sembloit le permettre, & que la visite des pauvres & sur-tout des malades, pour laquelle elle avoit toujours eu beaucoup de répugnance, fut pour elle une occupation délicieuse. Toutes les filles orphelines trouvoient auprès d'elle un azile assuré. Elle payoit leurs pensions dans un couvent

jusqu'à ce qu'elles fussent en état d'être pourvûes: elle faisoit apprendre aux unes un métier, marioit les autres, donnoit des dots à celles qui vouloient être religieuses : ses liberalités étoient presque excessives. Comme elle étoit conduite par les Jesuites, elle fit beaucoup de bien à ceux de Vannes, qui la regardent comme la fondatrice de leur église. Elle établit & fonda des retraites pour les femmes chez les Ursulines de la même ville, & quoique cet établissement souffrît d'abord beaucoup d'oppositions, elle en vint à bout par sa fermeté & par sa perseverance. Elle fit bâtir ensuite une maison exprès pour ces retraites, & elle s'associa plusieurs demoiselles de pieté pour travailler ensemble selon leur état au salut des ames & au bien spirituel du prochain. Ce fut au milieu de ces bonnes œuvres qu'elle mourut le 23. Mars 1689. âgée de soixante-neuf ans. Sa vie a été écrite en françois par Pierre Phonamic,& imprimée avec quelques autres vies de fondateurs de maisons de retraite, composées par le même, à Nantes, en 1698. *in* 12. Il y a bien du merveilleux dans ces sortes de vies, qui auroient besoin d'un autre garant.

FRANCK, de Franckneau, (George) medecin du roi de Danemarck, nâquit à Naumbourg en 1643. Ses ancêtres étoient nobles, quoique son pere ne fût qu'un bourgeois. Il fit ses premieres études à Naumbourg & à Mersbourg,& à l'âge de dix-huit ans il alla à l'université de Jene, où Christophle-Philippe Richter, comte Palatin, le créa poëte couronné, en récompense de la grande habileté qu'il avoit à faire des vers allemands, latins, grecs & hebreux. Il employa si bien l'argent que les chanoines de Naumbourg fournissoient pour ses études, qu'avant que d'avoir fini ses trois années, qui est le terme prescrit & ordinairement observé, il obtint la permission de donner lui-même des leçons de botanique, d'anatomie & de chymie, & peu de tems après il prit le bonnet de docteur à Strasbourg. En 1672. Charles-Louis électeur Palatin, lui donna une chaire de professeur à Heidelberg, & lui prescrivit la matiere de ses theses *De hemorrhoidibus*, qu'il soutint avec un applaudissement universel, en présence de son altesse électorale & des rangraves ses fils; la dispute finie, l'électeur le félicita lui-même, lui augmenta ses gages & le nomma son medecin. Il a joui de tous ces avantages jusqu'à la mort de l'électeur. Quoiqu'il semblât d'abord qu'il n'avoit pas le même crédit auprès de l'électeur Charles, il se maintint cependant si bien que dans sa derniere maladie, Charles ne voulut souffrir d'autre medecin que lui. Pendant ces occupations qu'il eut à la cour, il ne négligea aucune de ses fonctions académiques, & depuis 1664. jusqu'en 1669. il representa lui seul la faculté de medecine, & s'acquita de tout ce qu'il y avoit à faire. L'irruption des François dans le Palatinat, obligea Franck à quitter Heidelberg & à passer à Francfort, quoique Philippe-Guillaume le nouvel électeur, plusieurs prélats du voisinage, & Louis-Antoine commandeur de l'ordre Teutonique, se servissent de ses avis & de ses remedes. Jean-George III. électeur de Saxe, prit alors Franck à son service, & lui donna une chaire de professeur en medecine à Wittenberg. Cet électeur avoit déja connu ce medecin, & s'étoit servi de ses remedes dans une dysenterie,lorsqu'il étoit à l'armée sur le Rhin avec le general Flemming. Mais comme Franck se vit obligé de suivre l'électeur dans toutes ses expeditions de guerre, il s'en fallut peu qu'il ne mourût aussi bien que son fils des maladies contagieuses. La pureté de l'air des montagnes de Suisse contribua à leur rétablissement. On offrit depuis à Franck la chaire de premier professeur & de doyen en medecine à Leipsic,qu'il refusa,parce que plusieurs de ses amis, qui aimerent mieux le retenir à Wittenberg, lui conseillerent de ne la pas accepter. Jean-George IV.& son successeur Frederic-Auguste roi de Pologne lui accorderent beaucoup de graces,malgré tout cela il songea à changer de demeure, & résolut d'accepter les offres que Christian V. roi de Danemarck, lui fit faire. Toute la famille royale le reçut de la maniere du monde la plus gracieuse, & le roi l'honora encore des titres de conseiller aulique & de justice. Après la mort de Christian V. Frederic son successeur lui continua les mêmes graces. Il mourut en 1704. âgé de soixante ans. Pendant son séjour à Heidelberg il avoit été douze fois doyen de la faculté, recteur & vice-chancelier de l'université. Il avoit été aussi chargé des églises Lutheriennes du Palatinat, & pendant qu'il fut dans cette fonction, il contribua à l'établissement de diverses églises, & particulierement à celui du temple de la Concorde à Manheim. Outre tout cela il avoit encore eu l'honneur d'être conseiller-medecin de Frederic & de Frederic-Auguste, ducs de Wirtemberg; de Frederic III. marquis de Bade-Dourlach; du prevôt d'Elwangen; de Jean Hugon, électeur de Trèves; de l'évêque d'Eichstædt,& de quelques autres. Il étoit aussi membre de diverses académies, comme de Leopoldine, de la societé royale de Londres, & de l'académie des Ricovrati de Padoue. En 1692. l'empereur Leopold l'ennoblit avec toute sa famille, & en 1693. il le nomma comte Palatin; & lorsque Franck fut venu à Vienne pour remercier sa majesté imperiale de toutes ces graces, l'empereur voulut le retenir auprès de lui. Il se maria deux fois, & n'eut des enfans que du premier lit: *George-Frederic* son fils aîné,est professeur en medecine à Coppenhague; *Gerhard-Erneste* son second fils est fort habile, & on s'est servi de lui pour secretaire dans diverses ambassades. A l'occasion de celle d'Espagne, il a écrit *Themis Hispana*. L'aîné des fils de Franck a fait un catalogue des ouvrages imprimés & manuscrits de son pere. Les principaux parmi les imprimés sont, *Flora Francica; & Satyrâ medica*. Parmi ses manuscrits il se trouve, *Tomi responsorum medicorum; Vitarum medicorum illustrium, tom. 3. Observationum medicarum, tom. 2. Tomi carminum. & orationum; Observationes in cœlicum Aurelianum & Aristanett epistolas amatorias; Commentarii exegetici in scripturam sacram.* Gottfrid Thomasius à Nurenberg a écrit la vie de Franck,& s'est nommé *Vindicianus*, dans le titre de cet ouvrage. * Pinpping, *Memoria theolog. tom. 1. pag. 1120. Elogium Georg. Franck de Franckneau, per Vindicianum.*

FRANCKE, (Auguste-Herman) nâquit à Lubeck le 12. Mars, vieux stile, 1663. Son pere *Jean* Francke, étoit alors syndic du chapitre du Dôme de Lubeck, & des états de la principauté de Ratzebourg. Depuis il entra au service d'Ernest *le Pieux*, duc de Saxe-Gotha, en qualité de conseiller de cour justice. Sa mere s'appelloit *Anne* Gloxin, & étoit fille de M. *David* Gloxin, le plus ancien des bourguemaîtres de Lubeck. Le jeune Francke perdit de bonne heure son pere, qui mourut à Gotha en 1670. Il ne laissa pas de faire de grands progrès dans les humanités, de sorte qu'à quatorze ans il fut jugé capable d'aller aux universités: il n'y alla pas néanmoins avant 1679. Cette année-là il fut à Erfort, & de-là à Kiel où il étudia quelques années sous MM. Kortholt & Morhoff. En 1682. il retourna à Gotha & passa par Hambourg. Il y séjourna deux mois pour se fortifier dans la connoissance de la langue hebraïque, par le secours de M. Esdras Edzardi, & il y acquit une grande connoissance de cette langue. En 1684. il alla à Leipsic, & y fut reçu maître-ès-arts l'année suivante. Pendant son séjour, il y fonda avec quelques-uns de ses amis une espece de conference réguliere, qui subsiste encore sous le nom de *Collegium Philo-Biblicum*. Ce sont des assemblées d'amis, qui cultivent ensemble l'étude de l'écriture Sainte. A peu près dans ce tems-là,il fit un voyage à Wittemberg,où il fut reçu avec amitié par les sçavans de cette université. Ensuite ses bienfaiteurs souhaiterent qu'il allât à Lunebourg, profiter des lumieres de M. le surintendant Sandhagent, très-habile interpréte de l'Ecriture-Sainte, particulierement pour ce qui regarde l'harmonie des Evangiles & les Propheties. Ce fut à Lunebourg que le goût qu'il avoit eu dès son enfance pour la pieté, se fixa & se fortifia considerablement; aussi avoit-il coutume d'appeller Lunebourg sa patrie spirituelle. Des doutes qu'il eut sur les principaux fondemens de la religion le firent beaucoup souffrir, mais il en triompha. De Lunebourg, il retourna à Leipsic, où il donna des leçons sur l'Ecriture-Sainte: leçons dans lesquelles il joignoit à la discussion critique du texte sacré, des reflexions propres à rendre ses disciples plus gens de bien; il avoit souvent jusqu'à trois cens étudians pour auditeurs,& il est bien vraisemblable que la jalousie que cette

affluence donna à d'autres, contribua, du moins pour quelque chose, à divers chagrins que M. Francke eut à supporter à Leipsic, au sujet de ses leçons & de sa methode. Il trouva aussi de puissans ennemis à Erfort, où il fut appellé au ministere l'an 1690. Mais bientôt on interrompit le cours de son ministere, sous prétexte qu'il troubloit le repos public: on le priva de sa charge au mois de Septembre 1691. avec ordre de sortir de la ville dans l'espace de deux jours, ce qu'il executa le 27. de ce mois-là. Après que M. Francke eut quitté Erfort, plusieurs vocations lui furent adressées. La cour de Gotha, convaincue de son innocence & de son merite, n'auroit pas certainement tardé à l'employer. On l'invita à accepter une place au college de Cobourg, & une autre à Weimar; mais il préfera les offres de l'électeur de Brandebourg, qui lui avoient été faites à Erfort le même jour qu'il reçut ordre d'en partir. Son altesse électorale l'employa dans la nouvelle université de Halle, en qualité de professeur des langues orientales & de la langue grecque, à quoi elle ajouta la charge de pasteur de Glaucha, un des fauxbourgs de Halle. En 1698. M. Francke devint professeur ordinaire en theologie, & quitta l'année suivante la profession des langues. Il avoit deja pour lors fondé une école pour les enfans des pauvres, dont l'ignorance causée par la misere avoit excité sa compassion; & c'est cette école qui a produit la fameuse maison des orphelins, *dont nous allons parler plus amplement*. Il se fit joindre M. Jean-Anastase Freylinghausen, par rapport à la charge de pasteur, & pour le soulager dans la pénible direction de ce séminaire. Sa santé ne laissoit pas de s'alterer & ses forces de s'épuiser de tems en tems, par la difficulté & la varieté de ses fonctions. Cela l'obligea deux fois à entreprendre des voyages en Hollande & ailleurs, & ces voyages lui firent du bien. Il ne faut pas oublier que le duc Maurice de Saxe-Zeitz ayant embrassé la religion Catholique Romaine, M. Francke, à la requisition de madame la duchesse son épouse, alla trouver ce prince en 1718. & confera avec lui sur le sujet de la religion. Le résultat de cette conference fut malheureusement le retour public du duc à l'église Protestante, ce qui marque que le duc n'avoit pas été bien affermi dans la verité. M. Francke avoit coutume de suer toutes les nuits, ses sueurs diminuerent considerablement dans la soixante-troisieme année de son âge, c'est-à-dire en 1725. Cette diminution lui causa divers accidens. D'abord il fut incommodé d'une retention d'urine; ensuite en Novembre 1726. une paralysie lui tomba sur la main gauche. Cette paralysie, dont il ne se rétablit qu'imparfaitement, fit disparoitre pour un tems la retention d'urine; mais le 25. Mai 1727. elle revint avec beaucoup de violence, & accompagnée de divers symptômes douloureux; le mal alla en augmentant, le *friesel* rouge, qui est une espece de fievre pourprée mêlée de pustules blanches, parut. On s'apperçut que les conduits urinaux étoient offensés; enfin le quinziéme jour de cette derniere maladie M. Francke finit sa course assez doucement, âgé de soixante-quatre ans, deux mois & trois semaines. Le 15. Mai il avoit donné sa derniere leçon chrétienne. Il seroit difficile de trouver un homme de l'ordre de M. Francke, qui ait été aussi generalement regretté: Halle, Elbing, Jene, Deux-Ponts, Augsbourg, Tubingue, Erfort où il avoit été persecuté, Leipsic, Dresde, Wittemberg même, toutes ces villes ont témoigné authentiquement par la plume de leurs plus illustres professeurs, ou de leurs principaux pasteurs, quel cas ils en faisoient. M. Francke a laissé un fils, GOTTHELFF-AUGUSTE Francke, professeur en theologie & pasteur de l'église de Notre-Dame à Halle, & une fille mariée à M. Freylinghausen; un troisieme fils étoit mort dans l'enfance. Il avoit épousé en 1694. *Anne-Magdeleine* de Wurm, fille d'*Othon-Henri* de Wurm, seigneur de Hopperode, laquelle lui a survêcu. Feu M. Francke étoit d'une stature au-dessous de la mediocre, son air avoit quelque chose de fort venerable, à quoi contribuoient les cheveux blancs qu'il portoit & qu'il a conservés jusqu'à sa fin. Sa conversation étoit grave & douce. Il étoit naturellement éloquent, & il avoit cultivé son esprit avec soin, de sorte qu'au jugement de tous ceux qui l'ont connu il étoit sçavant. Ses ennemis même, qui l'ont accusé d'inspirer à ses disciples des sentimens & des maximes ennemies de l'érudition, avouent qu'en son particulier il n'en étoit rien moins que dépourvû. Tous conviennent de même qu'il avoit un esprit pénetrant & une grande prudence. Outre les langues mortes, qu'il n'est pas permis à un theologien & particulierement à un professeur d'ignorer, il sçavoit le françois, l'anglois & l'italien. Tous ces talens ont été employés d'une maniere utile au public. Le dessein d'exciter la pieté dans les cœurs des Chrétiens a paru regner dans toute la conduite de M. Francke. Laborieux au dernier point, on ne peut disconvenir que tous ses travaux n'ayent paru avoir pour but deux choses excellentes, la sanctification des Chrétiens, telle qu'un homme qui n'avoit pas la vraie foi sans laquelle on ne peut plaire à Dieu, pouvoit la concevoir; & l'interêt de cette magnifique & charitable fondation si connue sous le nom de *Maison des Orphelins de Halle. Comme cette fondation a contribué plus que tout autre chose à faire estimer & respecter* M. Francke, *on croit être obligé d'en dire quelque chose, sans entrer néanmoins dans un détail qui meneroit trop loin.* C'est la coutume en bien des endroits que les personnes charitables assignent aux pauvres un certain jour de la semaine, ausquels ils viennent aux maisons de leurs bienfaiteurs recevoir du pain ou d'autres aumônes. Des voisins de M. Francke observoient cette bonne coutume. Les pauvres se rendoient de chez ses voisins chez lui, pour implorer son secours. Il lui vint dans l'esprit de contribuer tout ensemble à leur instruction & à leur soulagement temporel, & il destina les Jeudis pour leur donner un quart-d'heure d'instruction, après quoi il leur faisoit distribuer quelque chose. Ceci se passa l'an 1694. L'ignorance de ces pauvres & particulierement des enfans, engagea M. Francke à prendre des mesures encore plus efficaces pour leur instruction. Il avoit d'abord recueilli quelques contributions charitables par semaine; mais elles diminuerent bientôt jusqu'au point de n'être presque plus rien. Il s'avisa de placer un tronc dans sa maison, dont le produit étoit destiné pour l'instruction de la jeunesse pauvre. Un jour qu'une personne y eut mis tout à la fois dix florins d'Allemagne, cette somme lui parut assez considerable pour fonder une école. Il acheta des livres pour les enfans, & fit marché avec un pauvre étudiant pour venir enseigner les enfans deux heures par jour. Cette école commença à Pâques de l'an 1695. M. Francke donna pour cela une partie de son cabinet. Durant l'été de cette même année, quelques présens considerables envoyés à M. Francke soit pour distribuer à des pauvres étudians, soit pour l'entretien de son école, l'encouragerent à continuer. Le nombre des enfans augmenta jusqu'à un tel point, qu'il fut obligé de louer une chambre & bientôt après une seconde: les enfans s'instruisoient, mais hors de l'école ils se dissipoient & devenoient libertins. Cela fit que M. Francke eut le desir de former une maison d'orphelins dans un tems qu'il n'avoit pas le moindre capital pour cela. Une personne charitable destina cinq cens écus à cet usage, dont le revenu, sçavoir vingt-cinq écus, devoit être employé pour un orphelin. On en présenta quatre à M. Francke pour en choisir un. Il ne put se résoudre à en renvoyer aucun; il les prit tous quatre, & les plaça chez des gens de bien, ausquels il donnoit deux écus par semaine pour leur nourriture & leur éducation. A ces quatre il en ajouta cinq autres au bout de quelques jours, lesquels il plaça chez differentes personnes, quoiqu'il n'eût alors d'autre ressource que les vingt-cinq écus, dont on vient de faire mention; & avant la fin de 1695. il confia l'inspection de tous ces orphelins à un étudiant. Quelque tems après une personne de consideration lui envoya mille écus, qui le mirent en état d'acheter une petite maison dans son voisinage. Il y plaça ses orphelins au nombre de douze sous la conduite de leur maître, & les pourvût de ce qui leur étoit necessaire. Cela fut réglé un peu avant la Pentecôte de l'année 1696. Bientôt après on établit deux tables pour donner à manger à de pauvres étudians, ce qui facilitoit l'instruction des orphelins, & on acheta une seconde maison à côté de

la premiere. Tels furent les commencemens de la maison des orphelins de Halle. Nous passons plusieurs autres détails pour dire, que le 13. Juillet 1698. M. Francke commença le bâtiment qui subsiste encore aujourd'hui, & qui fut achevé en 1699. malgré la mauvaise opinion que bien des gens avoient de cette entreprise, & il faut avouer qu'humainement parlant, elle paroissoit d'une difficulté si grande, qu'il auroit été bien surprenant qu'on ne l'eût point traitée de temeraire. M. Francke plein de confiance en Dieu, trouvoit des ressources à tous momens sans aucun capital, sans aucun revenu fixe. Il a porté son ouvrage à un point qui excite l'admiration de ceux qui en lisent la description, & encore plus de ceux qui le voient. Il y a à la maison des orphelins une apoticairerie du premier ordre, une librairie & une imprimerie très-considerable, pourvûe de caractéres de toute sorte, & même de ceux des langues étrangeres des moins communes, une chambre de curiosités naturelles, & une bibliotheque nombreuse. En 1727. au tems de la mort de M. Francke, il y avoit deux mille cent quatre-vingt-seize jeunes gens, soit dans la maison des orphelins, soit dans les autres écoles qui étoient sous sa direction. Il y avoit de plus alors cent trente précepteurs, on y donnoit à manger tous les jours à environ six cens personnes. *Nous devons ajouter à ce qui vient d'être dit* 1°. *que* la mission Protestante de Malabare doit ses fondateurs à cette maison de Halle, qui lui a aussi fourni d'ailleurs de grands secours. 2°. *Qu'*on avoit envoyé de-là de considerables aumônes aux Suedois, qui ayant été pris à Pultava, ont séjourné pendant si long-tems en Siberie. 3°. *Que* le défunt empereur de Russie, Pierre *le Grand*, avoit établi une maison d'orphelins sur ce modele. 4°. *Que* sa majesté le roi de Prusse, à present regnant, a fondé à Potzdam une maison pour les enfans de ses soldats que les peres y veulent envoyer, dans laquelle on a suivi à plusieurs égards le modéle de celle de Halle. Ce que M. Francke a donné au public consiste pour la plûpart en sermons & en livres de dévotion, très-connus en Allemagne. On a de lui en latin les ouvrages suivans: *Programmata*, en 1712. *Prælectiones Hermeneuticæ*, en 1712. *Methodus studii theologici*, en 1723. *Introductio ad lectionem Prophetarum*, en 1724. *Commentatio de scopo librorum veteris & novi Testamenti; Manuductio ad lectionem scripturæ sacræ*, en 1693. *Observationes biblicæ*, en 1695. *Idea studiosi theologiæ*, en 1712. *Monita pastoralia theologica*, en 1717.* *Biblioth. German. tome 18. page 123. &c.*

FRANCO. (Nicolo) *Dans les deux dernieres éditions du Dictionaire historique de Moreri, on lit au mot* FRANC (Nicolas le) *voyez* FRANCO, *& cet article* FRANCO *ne s'y trouve cependant pas. Il faut y suppléer.* Nicolo Franco s'est fait un nom dans le XVI. siecle par ses talens & par ses avantures. Il étoit né à Benevent dans le royaume de Naples. Si l'on en croit Lorenzo Crasso & le Ghilini, il écrivoit avec élegance & avec beaucoup de délicatesse en prose & en vers. Il est sûr au moins qu'il composoit avec une grande facilité, qu'il avoit beaucoup de fécondité d'imagination, & que s'il n'étoit pas un poëte excellent, il étoit au moins un grand versificateur. Si on l'en croit sur sa parole, un recueil de plus de quatre cens cinquante sonnets italiens, car c'est en cette langue qu'il a écrit, ne lui a couté que deux jours. Nous avons encore ce recueil. La troisieme édition est de 1548. *in octavo*, & contient deux cens vingt-cinq pages. Il a fait aussi un commentaire latin sur la Priapée de Virgile, que M. de la Monnoie dit qu'il composa dans sa vieillesse, ce qui ne paroit pas vrai, Franco faisant entendre lui-même dans une lettre qu'il écrivit de Turin en 1541. à son imprimeur Jean-Antoine Guidonne, que ce commentaire étoit achevé dès-lors. M. de la Monnoie s'est trompé encore en parlant du recueil de sonnets du Franco: ils sont contre l'Aretin, c'étoit un fruit de la division qui s'étoit faite entre eux, d'amis qu'ils étoient auparavant; mais M. de la Monnoie dit que ce recueil est divisé en cinq parties, & le détail qu'il fait des pieces qu'il renferme ne s'accorde gueres avec celles que l'on trouve en effet dans l'édition de 1548. Dans cette édition, le recueil n'est divisé qu'en deux parties: la premiere contient cent soixante-treize sonnets, & la seconde quatre-vingt-quatre, ce qui fait deux cens cinquante-sept sonnets, sans compter une espéce de *capitolo*, intitulé: *Il testamento del delicato*. Après ces deux cens cinquante-sept sonnets vient ce que l'auteur appelle *la Priapea volgare*, qui contient environ deux cens sonnets, dont plusieurs sont encore contre l'Aretin, à qui le Franco les a comme dediés par un sonnet sous ce titre: *Nicolo Franco al arcidivino signor Pietro Aretino flagello de Cazzi*, par allusion, sans doute, au titre de fleau des princes que prenoit l'Aretin. En general, tout ce recueil de vers est un tissu d'infamies, de traits satyriques & d'obscenités: l'auteur se déchaine avec fureur contre le Pape Paul III. mort en 1549. & contre tous les princes de la maison Farnese. Il ne respecte pas davantage les Peres du concile de Trente, l'empereur Charles-*Quint*, &c. ou pour mieux dire, il attaque également Dieu, & les hommes; & l'on a de la peine à concevoir comment un Italien ait osé, dans Rome même, écrire & faire imprimer de telles horreurs, y mettre son nom, & s'en déclarer hautement l'auteur. Tout l'ouvrage finit par une lettre de même caractere en prose, que Franco adresse aux princes de son tems. Il n'y loue que son Mecene-Alfonse d'Avalos, qu'il promet d'immortaliser dans un ouvrage historique qu'il annonce au public sous le titre de *Volgar historia di Nicolo Franco*. Il ne paroît pas que cette histoire ait jamais été publiée. Le pape Pie IV. auroit bien voulu faire subir à ce poëte la peine que ses ouvrages méritoient, & il ne l'épargna que pour ménager le cardinal Moron protecteur du Franco. Mais le cardinal étant mort, le saint pontife Pie V. le fit arrêter, & le fit pendre comme auteur de libelles diffamatoires. La sentence fut executée l'an 1569. & non en 1554. comme l'a dit M. Baillet dans ses *Jugemens des sçavans*. » On le prit, dit Gui Patin, dans son » étude, avec la robe fourée, & de-là fut mené au gibet. « On auroit lieu d'être surpris non que le Franco ait été pendu, mais qu'il ne l'ait pas été plutôt, si on ne sçavoit que vers le même tems l'infâme Pierre Aretin, Italien comme lui, & du moins aussi fameux par le fiel & par les ordures de sa plume, mourut tranquille dans son lit à Venise en 1556. & reçut tous les honneurs de la sépulture. * M. de la Monnoie, notes sur les *Jugemens des sçavans* de M. Baillet, *édition de 1722.* in 4°. *tome 4. pag. 385. & 386. Patiniana*, édition d'Amsterdam 1702. *page 47. Bibliotheque Françoise, tome 18. I. partie, article 5.*

FRANÇOIS ROMAIN, dit *le frere Romain*, celebre architecte, qui a fait beaucoup d'honneur à la France, étoit né à Gand, & fit profession de l'ordre de saint Dominique dans un couvent de cet ordre à Maëstricht. Son goût pour le génie & pour l'architecture l'entraîna vers cette étude, sans lui faire manquer, à ce que l'on assure, aux devoirs de la profession religieuse dans laquelle il s'étoit engagé. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il a été un des plus habiles ingenieurs & architectes de son tems, sur-tout pour la construction des ponts & chaussées. Il entreprit en 1684. la construction du pont de Maëstricht par ordre des Etats de Hollande, & il l'executa avec tant de perfection, que les Etats lui accorderent une pension considerable, & que cet ouvrage lui fit dès-lors une grande réputation. Le feu roi Louis XIV. ayant dessein de faire construire un pont de pierre à Paris, en la place du pont de bois nommé le *Pont rouge*, & étant informé de la capacité de François Romain, le fit venir en France. Ce religieux arriva à Paris au mois de Janvier 1685. & après avoir examiné sérieusement les difficultés que l'on avoit formées sur cette entreprise, & que l'on n'avoit pas trouvé le moyen de vaincre jusqu'alors, il entreprit l'entiere construction du pont, qui fut nommé depuis le *Pont-Royal*, & le conduisit à une entiere perfection. Les fondemens en furent jettés le 25. Octobre de la même année 1685. & le succès de cette execution lui merita les titres d'inspecteur des ponts & chaussées, & d'architecte des bâtimens & domaines de sa majesté dans la generalité de Paris. Il lui procura aussi l'honneur d'être souvent nommé par la cour pour les commissions les plus importantes de son art, d'abord dans quelque province, & ensuite dans presque toute l'étendue du royaume. C'est ce

ce qui se prouve en particulier par l'arrêt du conseil d'état du roi du 11. Octobre 1695. qui fait beaucoup d'honneur au frere Romain. C'est donc à tort que dom Felibien & dom Lobineau, Benedictins, ne lui ont donné que le titre d'aide dans la construction du Pont-Royal, en parlant de ce pont dans leur *Histoire de la ville de Paris, tome 2. page 1515.* Le frere Romain est mort à Paris dans la maison de son ordre au fauxbourg Saint-Germain, le 7. Janvier 1735. âgé de quatre-vingt-neuf ans, dont il en avoit passé plus de soixante en religion, & cinquante à Paris. Il est toujours demeuré, malgré ses occupations, très-attaché aux devoirs de son état. Il aimoit la retraite, & profitoit avec joie de tous les momens qu'il pouvoit lui donner. Sa charité pour ses freres & son amour pour les pauvres ont éclaté en beaucoup d'occasions. Les religieuses de S. Dominique du monastere de la ville de Menin, dont sa sœur fut la premiere superieure, lui sont redevables des lettres patentes de leur établissement, & de plusieurs secours qu'elles en ont reçu. Un des amis du frere Romain a honoré sa memoire de l'épitaphe suivante.

*Qui fractis superba Sequana arcuata molis,*
*Pontem-Regium, Parisiis, prope Luparam, arte mirabili constructum,*
*Anno Domini M DC LXXXV. à fundamentis erexit,*
*Jacet hic,*
*Frater* FRANCISCUS ROMAIN *Gandavus,*
*Natus anno R. S. M DC XLVI.*
*Conventus Trajectensis ad Mosam, Ordinis Fratrum Prædicatorum*
*Alumnus, Dominii regalis Architectus, nec non Pontium aggerumque*
*Conductor in Generalitate Parisiensi effectus, ac per totam fere Galliam delegatus.*
*Denatus Lutetiæ Parisiorum, die VII. Januarii, anni 1735.*
*Ora viator*
*Ut virum religiosum, professione conversum, prudentiâ & moribus*
*Conspicuum, aulicis ministris acceptissimum, quem tot præclaris*
*Architecturæ monumentis celebrem, Terra & Pontus ubique Commendant,*
*Æthereæ sedes suscipiant gloriosum.*
*Amen.*
*Luge ævi nostri opificum decus, illiusque non immemor jacturæ Tuam provide.*
*Abi & resipisce.*
*Sodali carissimo mœrens posuit Fr. Matthæus Teate.*

* *Memoires du tems.*

FRANTZKIUS (George) *Substituez cet article à celui qui se trouve deja dans le Moreri.* Frantzkius, chancelier à Gotha, né à Lubschutz, dans la principauté de Jægerndorff, le 15. Avril 1594. fut envoyé en 1609. à Brieg, où il etudia la philologie & la philosophie sous Schickfusius. En 1612. il alla à Francfort sur l'Oder, d'où il sortit en 1613. pour aller à Kœnigsberg, où Reimannus son oncle maternel professoit l'éloquence. Son goût l'entraîna d'abord vers la philosophie, dont il quitta ensuite l'étude pour celle de la theologie; & sur les avis de Hennige Wegner, il laissa encore celle-ci pour s'appliquer au droit. Il fut gouverneur de trois jeunes gentilshommes, & en 1616. il accompagna les députés de Prusse à Varsovie; & traduisit en latin les actes des Prussiens. En 1619. il alla à Jene & y fut admis au nombre des candidats en droit. Depuis ce tems-là il s'occupa de l'étude de l'histoire, & du droit civil & canonique, & en acquit une profonde connoissance. Il prit le degré de docteur en 1622. & épousa la même année la fille du chancelier Jean Wexius. On lui offrit peu après dans sa patrie le syndicat qu'il refusa, & dès 1626. il commença à plaider à Jene. La même année il fut appellé à Kœnigsberg pour succeder à Wegner professeur en droit, qui venoit de mourir; mais la guerre qui s'alluma dans ce pays l'exposant trop, il préfera le sejour de Saxe. En 1629. Charles Gunther, comte de Schwartzebourg & administrateur de Walkenried, le nomma son conseiller, & il remplit cette charge le reste de la vie du comte & pendant celle de la comtesse sa veuve qui se souvint de lui dans son testament. Gunther & Antoine Henri, comtes de Schwartzenbourg, lui donnerent aussi le titre de leur conseiller, & le chargerent de la conduite du procès qu'ils avoient avec Christian Gunther leur frere. Mais en 1634. Frantzkius les reconcilia. La même année, il contribua beaucoup à terminer les differends qui étoient entre les branches de Weymar & d'Altenburg, & il assista à l'assemblée de Francfort où les états Protestans délibererent sur plusieurs affaires importantes avec le comte Axel Oxenstiern, general Suedois. Sa prudence & sa droiture brillerent encore dans plusieurs légations. Diverses autres cours tâcherent de l'attirer à leur service, mais il ne voulut pas quitter la maison de Weymar, à laquelle il avoit prêté serment de fidelité en 1633. en qualité de conseiller. Après la mort d'Ernest l'aîné, fils de Jean-Frederic II. il s'employa pour que l'arrangement & l'administration du pays fussent reglés à l'amiable. La régence en commun étant prête à expirer à Weymar, on lui donna le choix entre l'administration du pays qui etoit encore en commun, & la dignité de chancelier à la cour d'Erneste duc de Gotha, & il choisit ce dernier parti. Il fit auparavant un voyage à Ratisbonne, où il reçut au nom des ducs, de Ferdinand III. l'investiture des pays d'Eysenach & de Gotha. En 1646. il perdit par le feu sa bibliotheque & d'excellens manuscrits. La même année il dédia à Ferdinand III. ses commentaires latins sur les pandectes du droit civil, & en récompense il fut annobli & eut le titre de *comte Palatin.* Il mourut en 1659. Les pauvres perdirent en lui un pere. Il fit quelques legs en faveur des étudians qui s'appliqueroient à devenir de bons régens de college. Outre ses commentaires sur les pandectes, il a fait encore *Exercitationes juridicæ, &c. Resolutio famosissimæ legis, Gallus; Tractatus de laudemiis;* un commentaire latin sur les quatre livres des Institutes*; Resolutio de liberis & posthumis instituendis; Variæ resolutiones; Notæ in Wegneri tractatum de verborum & rerum significatione; De majestate in genere; De evictione & dupla stipulatione; Sacrorum libri duo.* Il publia ce dernier ouvrage à Gotha en 1656. sous le nom feint de *Christianus Philometer.* * Hanckii *Programma.* Sagittarius, *in hist. Gothana.* Ackeri, *vita Georgii Frantzkii, &c.*

FRASSEN, (Claude) religieux de l'observance de saint François. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on le dit* originaire de Vire, & l'on met son entrée chez les Cordeliers en 1620. Mais 1°. il paroît par ses ouvrages qu'il étoit de Peronne ou des environs. 2°. Il est sûr qu'il nâquit en 1620. & que ce ne fut qu'en 1635. qu'il entra chez les Cordeliers à Peronne. *Dans le même article on lui donne* la traduction françoise des lettres de saint Paulin: il est vrai que le privilege fut obtenu en son nom; mais l'auteur de cette traduction est Claude de Santeul, frere du chanoine régulier de ce nom. Cette traduction fut revûe par M. Pelhestre ou Pellestre, laïc, bibliothecaire des Cordeliers de Paris; & les endroits traduits en vers françois qui se trouvent dans ces lettres sont de Germain Dupuy. *Cherchez* PELHESTRE & DUPUY.

FREDERIC.

*EMPEREURS DU NOM DE FREDERIC.*

FREDERIC, FEDERIC ou FRIDERIC I. de ce nom, empereur, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on met* le siege d'Alexandrie en 1115. on ne le fit qu'en 1175.

FREDERIC GUILLAUME *le Grand*, électeur de Brandebourg, né à Cologne sur la Sprée le 6. Fevrier 1620. étoit fils de GEORGE GUILLAUME électeur de Brandebourg, & d'*Elisabeth-Charlotte*, fille de *Frederic* IV. electeur Palatin. Il fut élevé tant à Custrin qu'à Stettin, auprès du duc Bogislas, parce que les troupes Imperiales rendoient la marche de Brandebourg peu sûre. En 1634. il passa à Leyde, où il étudia sur-tout les antiquités & l'histoire. La peste l'obligea d'en sortir, & de se retirer à Rhénen auprès d'Elisabeth reine de Bohéme. Il continua ensuite ses études & ses exercices à Arnheim. En 1636. & 1637. il fut dans les

Pays-Bas, où il s'attacha sur-tout au prince d'Orange qui lui apprit bien des choses pendant le siege de Breda. Il succeda à son pere en 1640. Le 14. Juillet 1641. il conclut à Stockholm une tréve avec la Suede pour deux ans. En 1644. il offrit sa médiation entre la Suede & le Danemarck qui la refusa. Aussitôt après la paix de Westphalie en 1645. il eut des affaires avec Wolfgang-Guillaume comte Palatin, dans le pays duquel il entra avec des troupes pour s'opposer au mauvais traitement qu'il faisoit aux Protestans du pays de Juliers. En 1655. il fit une alliance défensive avec les Hollandois, pour la sûreté du commerce & des états des deux puissances contractantes, pendant la guerre entre la Suede & la Pologne. Il fit aussi marcher ses troupes en Prusse, pour empêcher que ses états ne devinssent le théatre de la guerre. En 1656. il s'accommoda, malgré lui, au traite de Kœnigsberg, & promit contre son gré de recevoir dans la suite la Prusse comme un fief de la couronne de Suede; & cependant cet accommodement, tout contraint qu'il étoit, lui attira la colere des Polonois, & la jalousie de l'empereur & des Hollandois. Afin de mettre ses états d'Allemagne en sûreté dans ces conjonctures, il fit alliance avec la France en 1656. Son but principal étoit de maintenir la paix de Westphalie. Pour conserver la Prusse, il s'unit encore plus étroitement avec la Suede, & le 15. Juin 1656. il fut conclu un traité à Marienbourg, dont le but étoit de mettre fin à la guerre en Pologne, & de garantir les états de l'électeur du danger dont ce royaume les menaçoit. En vertu de cette alliance, l'électeur s'engageoit à traiter comme ennemis tous ceux qui attaqueroient le roi de Suede, soit dans ses conquêtes en Pologne, soit ailleurs, & à tenir continuellement quatre mille hommes prêts pour le service des Suedois, qui, de leur côté, s'engageoient de couvrir la Prusse avec six mille hommes. L'électeur se reserva néanmoins de n'être point tenu d'agir contre le Czar en Lithuanie, parce qu'il vouloit vivre en paix avec lui. Dans les articles secrets de ce traité on se partagea aussi la Pologne contre laquelle on marcha, mais avec des troupes inferieures. Cependant les Polonois eurent le dessous dans la fameuse bataille qui se donna les 8. 9. & 10. Juillet, & l'électeur profitant de cette victoire sollicita l'abolition de l'article du traité de Kœnigsberg, par lequel l'électeur reconnoissoit tenir la Prusse comme un fief de la Suede, qui lui en accorda solemnellement la souveraineté par le traité de Labiau en 1656. le 10. Novembre, avec cette reserve, qu'au cas d'extinction de toute la maison de Brandebourg, la Prusse entiere retomberoit à la Suede. L'on se promit aussi réciproquement quatre mille hommes de troupes auxiliaires. Mais la suite ne répondit pas à de si beaux commencemens: les Polonois firent dans la marche de Brandebourg une irruption qui fut fort desavantageuse à l'électeur, qui se vit obligé de faire avec eux un traité à Welan le 19. Septembre, & qui fut ensuite ratifié à Bromberg & confirmé avec serment par le roi & les sénateurs de Pologne & par l'électeur. En vertu de ce traité Frederic restituoit à la Pologne toutes les conquêtes faites avec le secours des Suedois, & la Pologne lui accordoit cependant la Prusse en souveraineté pour lui & ses descendans. Enfin l'électeur s'allia aussi avec les Danois le 30. Octobre 1657. & abandonna entierement les Suedois de qui il crut qu'il n'avoit rien de bon à attendre. Il leur restitua néanmoins en 1660. en vertu de la paix d'Oliva, tout ce qu'il avoit conquis sur eux. En 1674. il s'allia avec l'empereur, le roi d'Espagne & les Hollandois, & marcha dans l'Alsace avec son armée, qu'il fut contraint de retirer peu après pour l'opposer aux Suedois qui s'étoient emparés des meilleures places de la Marche, & à qui il enleva Rathenau en 1675. & qu'il chassa entierement de la Marche dans un second combat où il leur tua un grand nombre de soldats, & prit Stralsunde & Grypswalde. Frederic, après avoir encore éprouvé plusieurs fois tantôt l'adversité, & tantôt la prosperité, & avoir accordé par un édit du 29. Octobre 1685. toute protection dans ses états aux Protestans que la révocation de l'édit de Nantes obligea à chercher une retraite hors de France, mourut le 29. Avril 1688. *On peut voir sa posterité dans l'article de* BRANDEBOURG, *dans le Moreri, sur-tout l'edition de 1732. & dans ce Supplément.* Les prétendus réformés ont comblé ce prince d'eloge, & il en meritoit en effet, mais la protection qu'il leur a accordée les a rendus un peu trop panegyristes à son égard. Le sçavant Puffendorff a écrit en latin sa vie, que l'on peut consulter: elle est fort curieuse, & l'auteur y entre dans un grand détail des affaires les plus importantes qui se sont passées durant le regne de ce prince.

FREDERIC I. roi de Prusse & electeur de Brandebourg, fils de FREDERIC-GUILLAUME *le Grand*, électeur de Brandebourg, & de *Louise-Henriette* fille de *Henri-Frederic* prince d'Orange, nâquit à Kœnigsberg en 1657. Il succeda à son pere le 10. Avril 1688. La même année il se lia avec le prince d'Orange pour le secourir dans son entreprise sur l'Angleterre, & aussitôt il envoya vingt-quatre mille trois cens hommes de ses troupes pour couvrir le pays de Cleves. Le 13. Avril 1689. il déclara la guerre à la France, & s'empara de Rheinfels, de Kayserswerth & de Bonn. En 1690. il empêcha avec une armée de vingt mille hommes, qu'après la bataille de Fleuri, les François victorieux ne fissent de plus grands progrès dans les Pays-Bas, & dans le même-tems il ouvrit son pays à tous ceux qui vouloient s'y refugier, sur-tout du Palatinat. En 1694. le jour où il celebroit sa naissance, il inaugura l'université Fridericienne à Hall. En 1697. il reçut à Berlin la visite du Czar qui voyageoit *incognito.* En 1701. il érigea son duché souverain de Prusse en royaume, & se fit couronner roi le 18. Janvier par l'évêque Ursinus, dans la cathedrale de Kœnigsberg. La veille il avoit institué & distribué l'ordre de l'*Aigle-Noire.* Le pape & l'ordre des chevaliers Teutoniques furent les seuls qui s'opposerent à l'érection de sa souveraineté en royaume: l'empereur, le roi & la république de Pologne, & les autres puissances Chrétiennes l'en féliciterent. On déclara à la république de Pologne, par un écrit authentique, que cette érection ne préjudicieroit en rien aux droits de la Pologne, au cas que la posterité mâle de Frederic-Guillaume vint à s'éteindre. Lorsque la guerre commença au sujet de la succession d'Espagne, il envoya la plûpart de ses troupes dans le pays de Cleves, & en 1702. il fournit dix régimens avec l'artillerie necessaire pour le siege de Kayserswerth. Il eut plusieurs altercations considerables avec les differentes branches de Nassau, au sujet de la succession d'Orange; obtint pour tous ses pays un privilege *de non appellando*, & établit ensuite un tribunal d'appel à Berlin. Vers la fin de 1703. il prit la ville de Gueldre; & la maison de Brandebourg fut ensuite confirmée dans cette possession, aussibien que dans celle de plusieurs autres endroits de cette province, par les traités de Bade & d'Utrecht. En 1707. il acheta le comté de Teklenbourg du comte de Solms, & obtint la principauté de Neufchatel & de Valengin. Il s'appuya pour l'obtenir sur ce qu'il descendoit de la maison de Nassau. Comme la maison de Longueville en avoit été en possession depuis quelques siecles, la France fit ce qu'elle put pour s'opposer aux prétentions de Frederic, mais elle ne put y réussir. En 1710. il alla à Leipsic avec son prince hereditaire, & en 1711. en Hollande pour regler quelques articles au sujet de la succession d'Orange. Il mourut le 25. Fevrier 1713. *Voyez ses alliances & sa posterité à l'article* BRANDEBOURG *dans le Moreri & dans ce Supplément.* Frederic fut zelé protecteur & défenseur des Protestans. Il aimoit aussi les gens de lettres & les protegeoit. On lui doit l'établissement de l'université de Hall, de la société royale de Berlin, & de l'academie des nobles.

FREIND, (Jean) écuyer, celebre medecin Anglois & docteur en medecine, nâquit en 1675. à Croton dans le comté de Northampton où son pere étoit ministre. Il fit ses premieres études au college royal de Westminster, & les acheva à Oxford. Il y fit de si grands progrès qu'à l'âge de vingt-un ans il publia deux discours, l'un d'Eschine & l'autre de Demosthene en grec, avec une traduction de sa façon, & des notes où il expliquoit les endroits les plus difficiles de ces deux pieces. Il avoit fait ce travail avec un de ses amis, qui avoit le même goût & les mêmes inclinations pour l'étude. Après avoir étudié ensuite pendant

quelque tems les mathematiques, comme il s'étoit destiné à la medecine, il s'appliqua sérieusement à la lecture des meilleurs medecins anciens & modernes, il fit des expériences sur le corps humain, sur les plantes, sur les metaux, &c. & dès 1703. n'étant encore que bachelier en medecine, il publia son Emmenologie, qui fut fort bien reçue. L'année suivante 1704. il fut nommé premier lecteur en chymie à Oxford, & nous avons ses leçons imprimées. En 1705. le comte de Petersbourg l'emmena avec lui à la guerre d'Espagne pour y exercer sa profession, & il y demeura deux ans. A son retour il alla à Rome, où il visita tout ce qui pouvoit y attirer sa curiosité, & s'y lia avec plusieurs sçavans, surtout parmi les medecins, avec qui il eut soin d'entretenir depuis quelque commerce de lettres. Il a écrit tout ce qu'il a fait en Espagne. En 1709. il fit imprimer ses leçons de chymie, & les auteurs des actes de Leipsic en ayant fait une critique qu'ils insererent dans les actes de 1710. M. Freind prit la défense de son ouvrage, & de ses sentimens, & publia cette defense dans les *Transactions philosophiques* de 1711. Il la fit réimprimer quand il donna une nouvelle édition de ses leçons. La société royale de Londres l'aggrégea à son corps en 1712. & la même année il alla en Flandre avec le duc d'Ormond general de l'armée d'Angleterre. Son voyage ne dura qu'un an, & lorsqu'il fut revenu à Londres il continua à exercer la medecine & à composer quelque nouvel ouvrage. Il publia en 1716. le premier & le troisieme livre des épidemies d'Hippocrate, & il y joignit neuf commentaires sur les fiévres. Daniel Triller qui a promis une édition complette d'Hippocrate, fut si content de cet ouvrage, quoiqu'il ait quelques sentimens differens, qu'il en loua l'auteur en 1718 par une lettre qui a été imprimée. M. Freind en écrivit une en 1719. au medecin Richard Mead, sur les purgations dans les maladies verulentes, & en 1720. ayant été chargé de faire le discours annuel prescrit par la fondation d'Hatvée, il s'en acquitta avec tout le succès que l'on avoit lieu d'attendre de lui. Il brilla encore plus pendant tout le tems qu'il se trouva en qualité de conseiller à la cour d'Angleterre durant toutes les séances du parlement en 1722. En 1723. étant retenu dans la tour de Londres, on ne sçait pas bien pour quel sujet, il ne laissa pas d'écrire pour l'utilité du public une lettre sur les diverses especes de verole, & il y commença son histoire de la medecine depuis le tems de Galien jusqu'au commencement du XVI. siecle. Le premier volume parut en 1725. & le second depuis. Cet ouvrage est anglois, & a été traduit en latin par M. Wigan. En 1727. la reine d'Angleterre le fit son premier medecin & lui donna des appointemens considerables, mais il jouit peu des avantages de cette nouvelle situation, étant mort en 1728. âgé de cinquante-deux ans. Mylord Peterbouroug, dans ses mémoires de l'Europe, écrits en anglois, fait ce portrait de M. Freind. « Ce n'est pas, dit-il, un de » ces sçavans sombres & farouches, qui sont toujours » étrangers dans le monde; c'est l'homme le plus poli & le » plus aimable. On trouve en lui des charmes ausquels il » est difficile de resister. Il répand dans ses écrits une force » & une douceur qui le rendent maître des esprits. On ad» mire dans ses conversations les agrémens de l'esprit, la » justesse du raisonnement, & l'étendue de ses lumieres. » Ses talens brillent encore plus dans l'exercice pénible de » sa profession : il n'est pas de medecin plus éclairé, plus » laborieux, plus heureux que lui. Ses opinions ont parmi » les sçavans la même autorité que les sentimens d'Hip» pocrate; la pureté de son style est digne du siecle d'Au» guste. » Tous ceux qui ont connu M. Freind & qui ont lu ces ouvrages, conviennent qu'il n'y a rien d'outré dans ce portrait. Son histoire de la medecine depuis Galien jusqu'au XVI. siecle, justifie une partie de cet éloge. Cet ouvrage a été traduit de l'anglois en françois par M. Noguez, docteur en medecine, & imprimé *in* 4°. en 1728. avec un bon discours sur l'histoire de la medecine, & une idée generale de l'ouvrage, où il est parlé de plusieurs autres écrits de cet habile homme, & où l'on releve avec justice son rare merite. Feu M. Devaux, celebre chirurgien de Paris & homme de lettres, persuadé du merite des ouvrages de M. Freind, y avoit puisé beaucoup de connoissances, & il a traduit en françois, non de l'anglois, comme l'a dit le P. Niceron, (M. Devaux ignoroit cette langue) mais du latin, l'emmenologie ou traité de l'évacuation ordinaire aux femmes; que ce medecin avoit composé. En 1733. M. Wigan a recueilli tous les ouvrages de medecine de M. Freind, & les a fait imprimer *in folio* à Londres en 1732. Il a orné cette édition d'une vie de l'auteur, de plusieurs pieces de vers faits à sa louange, & de son portrait avec ces vers :

JOANNES FREIND M D.
*Serenissimæ Reginæ Carolinæ Archiatrus ;*
*Cui suas artes sua dona lætus*
*Et lyram & venæ salientis ictum*
*Scire concessit, celerem & medendi*
*Delius usum.*

* *Voyez* outre les ouvrages cités dans cet article, Niceron, *Memoires, tome 12.* & l'éloge de M. Devaux, dans les *Memoires de litterature & d'histoire, recueillis* par le pere Desmolets, *tome 8. I. partie.* Ce qu'en a dit le pere Niceron, n'est qu'un extrait de cet éloge, comme il le dit luimême.

FREMINET, (Martin) peintre très-habile. *Dans l'article que l'on en a donné dans le Dictionaire historique, éditions de 1725. & de 1732. on dit qu*'il mourut le 18. Juin 1619. *Ajoutez, qu*'il fut enterré dans l'église de l'abbaye de Barbeau, à trois lieues de Melun. On y voit son épitaphe conçue en ces termes :

*Siste sis viator, & perlege. Jacet hic* FREMINETUS; *cujus penicillo debemus, quod Gallia jam suo glorietur Apelle, quem nasci voluerunt oculorum deliciæ; rex, aula, virtus, si per fata liceret, voluissent immortalem. Postquam artis suæ nobilisaverit lumen, & umbras istas hic reliquit; illud verius retinuit. Obiit anno,* MARTIN *de* FREMINET, *18. Jun. 1619.*

Cette épitaphe ne marque point son âge. *Dans les éditions du Moreri citées, on ne lui donne que* trente-cinq ans. Mais M. Brossette, dans ses notes sur les satyres de Regnier, lui en donne cinquante-deux. Regnier étoit ami de Freminet, & il lui a adressé l'une de ses satyres, qui étoit la dixieme & derniere dans l'édition de 1608. & qui est la douzieme dans celle de M. Brossette. Ce peintre a laissé un fils de même nom, MARTIN Freminet, qui étoit aussi un peintre habile.

FREMIOT, famille, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on dit que* Claude Fremiot fut president au parlement de Bourgogne en 1163. ce fut en 1603. *Ajoutez aussi que* M. Fremiot, seigneur des Rottes, *non* seigneur de Tottes, se nommoit *Benigne.*

FREMIOT, (Jeanne-Françoise) baronne de Chantal, fondatrice, premiere mere & religieuse de la Visitation de sainte Marie, &c. *Il faut ajouter aux citations de cet article*, Vie de madame Fremiot, baronne de Chantal, écrite par M. l'abbé Marsollier, & imprimée en deux volumes *in* 12. Carlo-Antonio Saccarelli, de la congrégation des Clercs réguliers de Rome, vient de publier en italien une nouvelle Vie de madame Fremiot, qui a été imprimée à Rome, par Komareck, en 1734. *in* 4°.

FREMONT d'ABLANCOURT, (Nicolas de) fils aîné de la sœur du celebre Perrot d'Ablancourt, eut une excellente éducation, & reçut de Dieu de grands talens naturels. Ces avantages joints à son assiduité infatigable à les augmenter & à les faire valoir, lui acquirent une réputation distinguée parmi les sçavans & les politiques. Le vicomte de Turenne l'estimoit beaucoup, & plusieurs princes le tenterent pour se rendre auprès d'eux. M. de Turenne bien informé de ses talens, lui procura le caractere d'envoyé de France à la cour de Portugal, & ensuite celui de resident à Strasbourg. Lorsque M. de Turenne fut mort, M. de Fremont quitta cette ville, revint en France, & y partagea son tems entre l'étude & la fréquentation des sçavans & des gens d'esprit. Il vécut tranquille dans cet agréable loisir jusqu'après la revocation de l'édit de Nantes, dont

les fuites l'engagerent à abandonner sa patrie, & à porter ailleurs son attachement à la secte des Protestans, dont il a toujours suivi les erreurs. Pendant qu'il étoit à Strasbourg il fut chargé de travailler à réduire le pont de cette ville au pouvoir du roi de France, & tous ses amis furent fâchés qu'on l'eût employé à une négociation que l'on ne jugeoit pas assez digne de lui, & dont le succès d'ailleurs étoit au moins douteux. Lorsqu'il se fut retiré de France il fit quelque séjour à Groningue, d'où il passa à la Haye où il fut fort estimé du prince d'Orange. On lui donna alors une pension avec le titre d'historiographe. Il avoit beaucoup de sçavoir & de politesse. Il a ajouté à la version françoise de Lucien, faite par son oncle, le dialogue des lettres de l'alphabet & le supplement à l'histoire veritable, ce qui a été très-bien reçu du public. En 1664. il publia aussi quelques dialogues écrits avec délicatesse. M. Amelot de la Houssaye ayant critiqué la traduction de Lucien, M. Fremont prit la défense de cette traduction, mais avec une aigreur qui s'accordoit peu avec sa douceur naturelle. Cette réponse parut en 1686. Il mourut vers le mois de Novembre 1693. & non en 1694. ni en 1695. comme plusieurs l'ont dit. M. Bayle en mandoit la nouvelle à M. Minutoli le 8. Mars 1694. & il dit dans cette lettre qu'il y avoit plusieurs mois que cette mort étoit arrivée. Depuis la mort de M. de Fremont, on a imprimé à Paris en 1701. *in* 12. ses *Memoires concernant l'histoire de Portugal, depuis le traité des Pyrenées jusqu'en 1668. avec les revolutions arrivées pendant ce tems-là à la cour de Lisbonne, & un détail des batailles données, & des sieges formés sous les ordres & le commandement du duc Schomberg, &c.* Ces mémoires furent réimprimés en Hollande la même année 1701. On a encore de M. de Fremont un catechisme en françois. Cet habile homme étoit en grande liaison avec M. Richard Simon qui lui écrivoit souvent, comme on le voit par les lettres de ce dernier, où M. de Fremont est ordinairement designé sous le nom de *Caratte*. C'est M. de Fremont qui est auteur de l'epître dédicatoire à M. Bossuet, qui est au-devant de la seconde édition du livre de M. Simon, intitulée: *Ceremonies & coutumes qui s'observent aujourd'hui parmi les Juifs. Voyez l'article de* Nicolas PERROT d'Ablancourt, *dans l'édition du Moreri de 1732. & dans ce Supplément; voyez aussi* la vie de M. d'Ablancourt, par Olivier Patru, au second tome des œuvres de ce dernier; & les lettres de Bayle, de l'edition de M. Desmaiseaux, tom. 1. pag. 67. 68. & tome 2. p. 544. *Le même*, dans son *Dictionnaire critique*, & dans ses *Nouvelles de la république des lettres de 1686. &c.* Eloge de M. Simon, par M. de la Martiniere, au-devant de ses lettres, *p. 36. 37. & suiv.*

FRENICLE, (Nicolas) frere du suivant, & fils aîné de BERNARD Frenicle de Bessy, & de *Denyse* le Sellier, nâquit à Paris l'an 1600. fut reçu conseiller general en la cour des monnoyes de Paris par arrêt de ladite cour du 28. de Juin 1627. au lieu & place de Jacques Cartais, dont il épousa la même année la fille *Jeanne* Cartais. Il eut du goût pour la poësie françoise, & en a fait plus que son amusement pendant toute sa vie. On a de lui plusieurs pieces de theâtre, sçavoir: *Palémon*, pastorale, qui parut en 1632; la *Niobe*, en 1632. & l'*Entretien des Bergers*, pastorale, dont nous ignorons la date; Trépas de René-Michel de la Roche-Maillet, piece en vers, & plusieurs autres. Il se repentit dans un âge avancé des poësies profanes qu'il avoit données dans sa jeunesse, & ayant reconnu qu'elles étoient aussi opposées à la religion, que contraires au bon emploi que l'on doit faire de son tems, il resolut de consacrer sa muse à des sujets plus dignes d'un Chrétien. Ce fut alors qu'il fit un poëme intitulé: *Jesus crucifié*; une paraphrase des Pseaumes en vers françois qu'il fit imprimer en 1661. & plusieurs autres pieces sur des sujets pieux & moraux, qui ont été imprimées en differens tems, mais qui sont peu connues aujourd'hui. Il dit dans sa préface de la paraphrase des Pseaumes, où il gémit beaucoup sur ses poësies profanes, qu'il travailloit assiduement à un poëme françois, dont le sujet étoit la conversion de Clovis à la foi Catholique, mais que nous ne croyons point imprimé. Il est mort doyen de la cour des monnoyes: mais nous ignorons en quelle année. Il eut de *Jeanne* Cartais sa femme plusieurs enfans, entr'autres une fille, nommée *Françoise* Frenicle, qui mourut religieuse Feuillantine le 10. Aout 1709. & trois fils, sçavoir: *Edouard*, prêtre; *Charles*, conseiller en la cour des monnoyes, decede sans enfans le 3. Aout 1710; & *Louis*, mort en bas âge. La tige connue de la famille de messieurs Frenicle remonte à JEAN Frenicle, commensal des rois Charles V. & Charles VI. qui vivoit à Paris en 1386. & qui fut pere de deux fils nommés *Jean*, dont l'un fut receveur du bailliage de Senlis, & mourut sans posterité; & l'autre fut sergent d'armes. Ces deux freres furent annoblis par lettres du mois de Decembre 1407. que l'on trouve en original dans les registres de la chambre des comptes de Paris. La noblesse a continué depuis ce tems-là dans cette famille qui subsiste encore à Bouillon. * *Mem. de famille*, Baillet, *vie de Descartes*, en plusieurs endroits du premier volume de l'edition *in* 4°. Le *Commercium Epistolicum*, *&c. Liste de l'academie des sciences de Paris*. L'auteur de la *Bibliotheque des theatres*.

FRENICLE, (Bernard) écuyer, sieur de Bessy, que l'on n'a point dû appeller *Nicolas* dans la liste des membres de l'academie des sciences de Paris, & que l'on a eu tort aussi de qualifier dans la même liste de *conseiller en la cour des monnoyes*, étoit fils de BERNARD Frenicle, seigneur de Bessy, conseiller general en la cour des monnoyes, & de *Denyse* le Sellier sa seconde femme. Il étoit Parisien, & nous ignorons pourquoi M. Baillet, qui en parle avec beaucoup d'eloge dans sa vie de Descartes *in* 4°. le dit originaire de la province de Bourgogne; les titres de sa famille annoblie en 1407. insinuent au contraire qu'il étoit originaire de Meaux, ou même de Paris. Quoi qu'il en soit, il a passé pour l'un des plus grands arithmeticiens du siecle dernier; &, selon M. Baillet, il a sçu allier les agrémens de la poësie françoise avec le serieux des mathematiques. Il fut reçu à l'académie des sciences en 1666. & l'on trouve plusieurs de ses ecrits dans le cinquieme tome des anciens *Memoires de cette academie*, sçavoir: *Methode pour trouver la solution des problèmes par les exclusions; Traité des triangles rectangles en nombre; Abregé des combinaisons*; des *Quarrés ou Tables magiques avec des tables, &c.* On trouve aussi plusieurs de ses lettres en latin, dans le *Commercium epistolicum de quæstionibus quibusdam mathematicis*, imprimé à Oxford en 1658. petit *in* 4°. Il étoit en liaison étroite avec M. Descartes, & ils s'écrivoient souvent. Ce dernier écrivant au pere Mersenne, Minime & habile philosophe, disoit de M. Frenicle, que *son arithmetique devoit être excellente, puisqu'elle le conduisoit à des choses où l'analyse a bien de la peine à parvenir*. Il témoigna la même surprise à M. Frenicle lui-même, & lui marqua qu'il étoit étonné de voir qu'il fût plus sçavant dans la science des nombres qu'il n'auroit cru qu'il fût possible sans le secours de l'algebre, dont M. Frenicle ne se servoit pas en effet. Ce géometre mourut en 1675. Il avoit été marié à *Jeanne* Boureier, dont il eut *Jean-Edme* Frenicle de Bessy, né le 13. ou le 14. Mars 1672. qui eut pour parain le célebre physicien Edme Mariotte, de l'academie des sciences, prieur de saint Martin sous Beaume. Jean-Edme Frenicle fut chevalier de l'ordre militaire de saint Louis, mestre de camp de cavalerie, gouverneur des ville & duché de Bouillon; vivoit encore en 1727. & il est mort vers 1730. De la premiere femme de BERNARD Frenicle le pere, laquelle se nommoit *Marie* Imbert, est sorti ROBERT Frenicle de Bessy, né l'an 1592. reçu conseiller en la cour des monnoyes par arrêt de ladite cour du 25. Mars 1614. & ensuite trésorier de France, dans le Poitou. Il avoit épousé *Jeanne* Talon. * *Les mêmes citations que celles de l'article précedent.*

FRENOY. (Charles-Alfonse du) *Pour éclaircir & corriger ce qui est dit dans son article au sujet de son poëme, il faut ajouter ce qui suit.* Le poëme de du Frenoy est intitulé: *De arte graphica*; de l'art de la peinture. Il n'a pas paru du vivant de l'auteur. Mais peu de tems après sa mort, M. Pierre Mignard qui l'y avoit souvent vû travailler, & qui avoit beaucoup profité de ses préceptes, le fit imprimer avec le texte latin seul. En 1684. M. de Piles donna ce

même poëme avec une traduction françoise & des remarques, dont il eut le plaisir de voir trois éditions dans la même année. En 1693. M. Dryden, fameux poëte Anglois, donna en sa langue une traduction de ce poëme & des remarques de M. de Piles, & il y joignit une belle préface dans laquelle il a fait le parallele de la poësie & de la peinture. Enfin le sieur Gacon, ou le poëte sans fard, en avoit promis une traduction en vers françois, qu'on dit être achevée, mais qu'il n'a point donnée. L'ouvrage de du Frenoy merite en effet de paroître en toutes les langues, & comme dit judicieusement l'abbé Mazieres de Monville, dans sa vie de Pierre Mignard, si ce n'étoit pas une espece de temerité d'opposer un ouvrage moderne aux chefs-d'œuvres du siecle d'Auguste, on pourroit dire que ce poëme peut entrer en comparaison avec celui d'Horace sur l'art poëtique. Ce sont deux grands maîtres qui ont puisé dans les mêmes sources: l'un & l'autre ont étudié la nature dans ce qu'elle a de plus parfait, l'un & l'autre donnent des leçons si sûres, que les negliger c'est s'égarer. Le poëme françois de Moliere intitulé *La gloire du Val-de-Grace*, n'est presque qu'une traduction de quelques endroits de l'ouvrage latin de du Frenoy; & Moliere l'auroit dû plutôt intituler: *Preceptes sur les trois parties de l'art de la peinture*, que de lui donner le titre qu'il porte & qui lui convient peu, n'étant presque point parlé du Val de Grace dans tout ce poëme. *Ajoutez aux auteurs cités* sur du Frenoy, M. Titon du Tillet, qui lui a donné place dans son *Parnasse François* de l'édition *in folio*, *page 285*.

FRESNAIE, *voyez* VAUGUELIN.

FRESNY, (Charles Riviere du) valet de chambre de Louis XIV. contrôleur de ses jardins, &c. né en 1648. avoit reçu de la nature beaucoup de talent pour tous les arts: peinture, sculpture, architecture, tout sembloit lui être familier par la justesse des jugemens qu'il en portoit. Il joignoit à ce goût general un talent naturel & particulier pour la musique & pour le dessein. Les airs de ses chansons de caracteres qu'il a tous faits lui-même, prouvent suffisamment qu'un grand goût peut remplacer une étude opiniâtre. Il n'étoit pas moins surprenant du côté du dessein: sans crayon, sans pinceau, sans plume, il avoit trouvé le secret de faire des morceaux charmans. Il prenoit dans differentes estampes des parties d'hommes, d'animaux, de plantes, ou d'arbres qu'il découpoit, & dont il formoit un sujet dessiné seulement dans son imagination. Il les disposoit & les colloit les unes auprès des autres, selon que son sujet le demandoit. Il substituoit même des yeux, une bouche, un nez & d'autres parties semblables, à ce qui ne lui convenoit pas dans les têtes qu'il avoit choisies, & cet assemblage de pieces formoit un tout agréable qui étonnoit les connoisseurs, qui charmoit tous les autres. Il avoit encore un autre talent. L'art de construire des jardins étoit son art favori: mais il ne travailloit avec plaisir que sur un terrain irrégulier & inegal. Les jardins de Mignaux près Poissi, ceux de M. l'abbé Pajot à Vincennes, sont faits sur ses desseins. On connoît ceux qu'il a faits dans le fauxbourg S. Antoine, les dix dernieres années de sa vie, l'un connu sous le nom *du Moulin*, & l'autre qu'il appelloit *le Chemin creux*. Louis XIV. pour reconnoître ces talens, & sur-tout le dernier, lui donna un brevet de contrôleur des jardins du roi, & peu après le privilege d'une manufacture de grandes glaces que l'on proposoit d'établir, & dont le succès a passé de beaucoup ce qu'on attendoit: mais du Fresny qui n'étoit pas fort prudent dans ses dépenses qui étoient toujours excessives, ceda ce privilege pour une somme modique. Louis XIV. qui connoissoit son genie, voulant réparer cette faute, ordonna aux entrepreneurs de lui faire une pension viagere de trois mille livres: mais du Fresny se l'étant fait rembourser, le roi en fut fâché, & ne put s'empêcher de dire qu'il ne se croyoit pas assez puissant pour l'enrichir. Du Fresny à qui il ne restoit plus qu'une charge à vendre, en ayant obtenu la permission, la vendit, quitta la cour & se retira à Paris. Il y entra en societé avec Renard, celebre auteur comique, & cette liaison développa en lui les talens qu'il avoit pour le theâtre. Tant que l'ancien theâtre Italien subsista, du Fresny travailla pour ce theâtre. Le peu de regularité qu'on y exigeoit étoit un attrait pour lui; car son genie étoit plus propre à produire des scenes détachées, qu'à bien conduire une comedie. Après la suppression de l'ancien theâtre italien, il travailla pour celui des François, & y donna dix-sept pieces, qui n'eurent pas tout le succès dont il s'étoit flatté. *Le joueur*, comedie de Renard, à qui du Fresny communiquoit la plûpart de ses idées, est plûtôt l'ouvrage de celui-ci que du premier. Renard ne fit presque que la mettre en vers. Du Fresny a donné lui-même ensuite son propre ouvrage, sous le titre du *Chevalier joueur*. Cette piece se trouve avec ses autres pieces de theâtre qui avoient été imprimées separement, & que l'on a recueillies avec ses autres ouvrages en six volumes *in 12*. à Paris, chez Briasson en 1731. Il en avoit fait un plus grand nombre qu'il consentit à être jettées au feu avant sa mort, à la sollicitation de deux enfans qu'il avoit de son premier mariage; car il a été marié deux fois, & l'on dit qu'il est probable qu'il s'en repentit deux fois. Il étoit homme, à ce qu'on prétend, à ne se marier que par distraction ou par interêt. Outre ses pieces de theâtre qui composent les quatre premiers volumes des six, *dont nous venons de parler*, on a encore de lui: *Les amusemens serieux & comiques*: *Le puits de la verité*, histoire gauloise; un *Parallele d'Homere & de Rabelais*: des *Reflexions sur la tragedie de Rhadamiste & de Zenobie*; un *Parallele du bouclier d'Achilles dans Homere & dans M. de la Motte*; une *Réponse apologetique aux auteurs des Memoires de Trevoux*. Ces opuscules déja imprimés separement, forment le cinquieme volume de la nouvelle édition. Le sixieme contient vingt-une nouvelles historiques; des poësies diverses & des chansons; la plûpart tirés des mercures, ce qui fait qu'il n'est pas bien certain que tous ces morceaux soient de du Fresny. En 1710. M. Danneau de Vizé étant mort, il obtint du roi le privilege du Mercure, appellé alors le *Mercure galant*; il en composa les premiers volumes avec tout l'esprit & tout l'enjouement qu'il avoit repandu dans ses amusemens serieux & comiques: mais ce travail periodique l'ayant bientôt embarassé, il l'abandonna au sieur le Fevre dans le mois de Decembre 1713. en se reservant une pension dont il a joui jusqu'à sa mort, qui arriva le 6. Octobre 1724. dans la soixante-seizieme année de son âge. **Avertissement* de M. d'Alençon mis à la tête de l'édition des *Oeuvres de* du Fresny en 1731. *Journal des sçavans de Decembre 1731*. troisiéme article. Titon du Tillet, *Parnasse François*, in fol. *page 594*.

FREY, (Jean-Jacques) professeur à Basle & doyen d'Armach en Irlande, nâquit à Basle le 6. Juin 1606. d'une famille ancienne venue de Mellingen à Basle avant la prétendue réforme. BURCARD ou BURCHARD Frey, conseiller de Basle du tems du concile tenu en cette ville, étoit de cette famille. Il prit les armes avec trois autres conseillers, & alla mettre en liberté quelques membres du concile qu'on avoit enfermés dans le chateau de Nevenstein. RODOLPHE Frey, du tems de la premiere réforme, fut le premier scholarque, qui, avec deux autres, restitua à l'université de Basle, ses privileges, ses droits, son sceptre & ses archives, & qui regla les gages des professeurs. JEAN JACQUES Frey fit ses humanités & sa philosophie à Basle, & ensuite il alla à Genève, où il soutint des theses sous le fameux Diodati. Il passa de-là en France, & enfin en Angleterre, où il s'occupa beaucoup de l'etude des peres Grecs & Latins qui faisoient ses delices. Il se lia dans plusieurs familles nobles, & Robert Boyle le donna pour gouverneur à M. de Dungarvan son fils aîné. Frey accompagna ce jeune seigneur à Lismore en Irlande, où il gagna l'affection du viceroi, & en 1630. Theophile, évêque de Man, le nomma son diacre. Peu après il fut appellé dans sa patrie pour y desservir l'église de sainte Marguerite; mais Robert Boyle l'en retira presque aussi-tôt avec la permission du magistrat de Basle, & il l'envoya quelque tems après en France avec son fils. De retour en Angleterre on voulut le charger de l'instruction du jeune duc de Buckingham, mais il aima mieux accepter une chaire de professeur en grec qu'on lui offroit alors à Basle. Il en remplissoit les fonctions avec succès lorsqu'on le nomma au doyenné d'Armach en Irlande,

où le sçavant Usserius, archevêque de cette ville, & le viceroi desiroient de le voir placé. Frey étoit prêt de répondre à des empressemens qui lui étoient si honorables lorsqu'il mourut en 1636. âgé de trente ans. MM. Tronchin, Diodati, Spanheim, de Dieu, Vossius & plusieurs autres sçavans aussi distingués étoient en relation avec lui, & faisoient beaucoup de cas de son jugement & de son érudition. Jacques Usserius fut extrêmement sensible à sa mort. Frey avoit fourni à ce prélat bien des materiaux pour son *Histoire des Vaudois*, & pour d'autres ouvrages. Louis de Dieu en fait aussi un grand éloge dans la préface de son commentaire sur les Actes des Apôtres, adressé à Usserius. On a de Frey quelques ouvrages qui ne sont point encore imprimés, comme *Hodœporicon: Oratio de lingua græca*, *&c.* * Tossani, *Oratio parentalis in obitum Joannis-Jacobi* Frey, &c.

FREY, (Jean-Jacques) fils du précedent, né à Basle trois mois après la mort de son pere le 11. Decembre 1636. après avoir été reçu ministre, fit en 1655. un voyage en France, en Angleterre, en Hollande & en Allemagne, & se fit par-tout connoître & estimer des sçavans. De retour à Basle il fut nommé en 1656. au diaconat de l'église de saint Leonard. En 1675. il obtint le pastorat dans la même église, & s'acquitta de ses fonctions avec une grande assiduité jusqu'à sa mort arrivée le 2. Octobre 1720. après plus de soixante ans d'exercice. Outre un très-grand nombre de sermons funebres & autres qu'il a fait imprimer, on a encore de lui en allemand un *Traité des miracles de l'Eglise Romaine*, écrit à l'occasion de Marc d'Aviano; & un dialogue entre un Protestant & un Anabaptiste.

FREZZI, (Frederic) né à Foligno ville d'Ombrie, entra dans l'ordre de saint Dominique & prit le bonnet de docteur en theologie. Il s'appliqua avec succès aux belles lettres, à la philosophie, à la theologie, & au droit civil & canonique. Le pape Boniface IX. lui donna le 17. Octobre 1403. l'évêché de Foligno, & ce fut en cette qualité que Frezzi alla au concile de Pise en 1409. & à celui de Constance en 1414. Il mourut à Constance même en 1416. pendant la tenue du concile. Il est auteur d'un poëme italien beaucoup vanté, & imprimé *in folio* à Perouse en 1481. sous le titre de *Quatriregio del decurso della vita humana, &c.* Il traite dans le premier livre du regne de Cupidon; dans le second de celui de sathan; dans le troisieme de celui des vices; dans le quatrieme & dernier de celui de la déesse Minerve & de la vertu. Il a été imprimé six fois jusqu'en 1511. Mais on en a procuré une belle édition à Foligno en 1725. M. Maittaire ne parle point de la premiere édition dans ses *Annales Typographici*.

FRICHE ou FRISCHE, (Dom Jacques du) *dont on a parlé très-peu correctement dans l'édition du Moreri de 1725. mais un peu plus exactement dans celle de 1732.* nâquit à Sées, ville épiscopale de Normandie, l'an 1641. Après ses études, résolu de se consacrer à Dieu, il entra dans la congrégation de S. Maur, & y fit profession dans l'abbaye de Jumieges le 16. Juin 1663. âgé de vingt-deux ans. Ce religieux avoit beaucoup de merite, & sa congrégation sçut en profiter pour l'avantage de l'église. Elle l'engagea à revoir sur les manuscrits les œuvres de S. Ambroise, & on lui associa pour ce travail D. Nicolas le Nourri, qui s'est fait connoître d'ailleurs dans le monde sçavant. Ce dernier avoit déja commencé un peu l'ouvrage avec D. Jean du Chesne & D. Julien Bellaise, & ce fut après la séparation de ces deux religieux que l'édition fut confiée au pere du Friche, qui continua à profiter des lumieres de dom le Nourri. Le premier volume de cette nouvelle édition des œuvres de saint Ambroise parut en 1686. & le second en 1690. l'un & l'autre à Paris, dedié à M. de Harlai, archevêque de cette ville, tous deux enrichis de notes, de variantes, de remarques, & *in folio*. Cette édition achevée, on chargea le pere du Friche de travailler à une autre des œuvres de saint Gregoire de Nazianze; il en forma le plan, mais la mort l'empêcha d'aller plus loin. Elle arriva le 15. Mai 1693. dans l'abbaye de S. Germain des Prés. Il a fait encore la vie de S. Augustin, qui se trouve dans l'édition des œuvres de ce saint docteur: il y avoit travaillé avec dom Hugues Vaillant. Avant de commencer ces grandes études, il avoit regenté la rhetorique à Tiron avec beaucoup d'éclat & de réputation. Dom François Louvart entreprit après lui de continuer le S. Gregoire de Nazianze, & il y a travaillé autant qu'il a pu, malgré ses differens exils, & même en dernier lieu pendant son séjour de cinq années à la Bastille. Mais sa derniere retraite nous privera, sans doute, du fruit d'un travail que ce religieux connu d'ailleurs par d'autres écrits, étoit très-capable de bien faire. * *Lettre* de M. Pinson, celebre avocat du parlement de Paris, contenant l'éloge du pere du Friche. *Mélanges de litterature & d'histoire*, par D. d'Argonne, sous le nom de *Vigneul Marville. Biblioth. historique & critique des auteurs de la congrégation de S. Maur*, par dom le Cerf de la Vieville, de la même congrégation, *pages 135. & suiv.*

FRIDERICI, (Jean-Arnoul) fils de *Jean-Maurice* Friderici, secretaire de la maison de Saxe, nâquit à Altenbourg le 24. Juin 1637. Il étudia dans le lieu de sa naissance sous Georges Crauserus, & en 1655. le 27. Avril il partit pour visiter les autres universités. Il dit adieu à sa patrie par un discours qu'il prononça publiquement & qui fut applaudi, & ensuite il alla à Jene, où l'université a presque toujours attiré par la réputation qu'elle avoit, une infinité de jeunes gens de tout pays, & sur-tout de toute l'Allemagne & des pays du Nord. Pendant huit ans il visita les academies les plus celebres, & profita des leçons des plus sçavans. Après avoit reçu tous les degrés en philosophie dès le 25. Fevrier 1657. il se tourna tout entier du côté de la medecine qu'il étudia sous ceux qui étoient les plus habiles dans cette science dans les lieux qu'il fréquentoit. En 1659. il se mit à voyager par toute l'Allemagne, d'où il se transporta en Italie, en Angleterre & dans les Pays-Bas, & il revint ensuite à Jene où il voulut être disciple de Rolfinck, qu'il a toujours aimé & consideré comme son maître & son ami. En 1661. il fut fait docteur en medecine, & ensuite il fut appellé dans le duché d'Altenbourg pour y être d'abord physicien ordinaire, & ensuite pour y professer l'anatomie, la chirurgie & la botanique. Il passa par tous les degrés de son corps, remplissant plusieurs fois avec honneur ceux de doyen & de recteur. Mais la mort l'enleva à la fleur de son âge le 25. Mai 1672. M. Zeumer & M. Manget en parlent avec de très-grands éloges, le premier dans ses *Vies des professeurs en medecine à Jene*; & le second dans sa *Bibliotheque des auteurs medecins, liv. 6.*

FRISCHING, (Samuel) seigneur de Rumilingen, né à Berne le 27. Juin 1638. de *Samuel* Frisching, avoier de la même ville, après avoir employé quelque tems à voyager, vint en France où il obtint une compagnie dans les gardes Suisses. Il se trouva aux sieges de Dunkerque & de Graveline, & il manqua de périr au dernier sous une grande quantité de terre dont une mine qui sauta, le couvrit, lorsqu'il aidoit à donner l'assaut à une demi-lune. Rappellé ensuite dans sa patrie, il y eut une place dans le grand conseil en 1664. Il fut avoier de la ville & du comté de Burgdorff en 1670. colonel du régiment de milice du pays de Vaud en 168[illegible]. & reçu dans le petit conseil en 1685. En 1694. il fut nommé trésorier de la ville, & occupa encore ce poste quelques années après. En 1695. il eut celui de commandant suprême du pays de Vaud, & il en fut trésorier en 1701. Quelque tems après on lui donna le caractere de general commandant. En 1712. y ayant eu quelque rupture entre quelques cantons Protestans & quelques cantons Catholiques, il fit les fonctions de president du conseil de guerre dans l'armée, & de general de la milice de Berne. Il gagna par sa valeur & par sa prudence, à l'âge de soixante-quinze ans, la celebre victoire remportée auprès de Villmergen. En 1715. la charge d'avoier étant devenue vacante il en fut revêtu en reconnoissance des services qu'il avoit rendus à sa patrie. Il a été employé souvent, & toujours avec succès, dans quantité d'affaires importantes & dans des députations de consequence à Basle, à Genève, chez les Grisons, dans la principauté de Neufchatel, dans le Valais & ailleurs. L'empereur Leopold l'honora d'une lettre & d'une chaîne d'or à laquelle son portrait étoit attaché à cause du service qu'il lui avoit rendu en couvrant les villes

forestieres & en les garantissant alors de la surprise. Frisching mourut le 23. Octobre 1721. âgé de quatre-vingt-quatre ans.

FRISIUS, (Jean) sçavant du XVI. siecle, né à Gryffensée, dans le canton de Zurich, en 1505. étudia avec Conrad Gesner, & fut reçu ensuite ministre à Zurich. En 1545. il alla en Italie avec quelques jeunes gentilshommes dont il étoit gouverneur; & profita de son séjour à Venise pour s'appliquer à l'étude de la langue hebraïque qu'il mit ensuite en vogue dans sa patrie, secondé de Pellicanus son beau-frere. On lui donna la bourgeoisie en reconnoissance des services qu'il avoit rendus au college de Zurich qu'il gouverna pendant vingt-sept ans. Il mourut en 1565. Il a traduit de l'hebreu en allemand plusieurs livres de l'Ecriture-Sainte, & publié aussi un dictionaire latin & allemand. Comme il étoit bon musicien, il composa des airs à quatre parties sur les vers d'Horace en faveur des étudians. Il entendoit parfaitement cinq langues. Gesner l'appelloit *la gloire de l'Allemagne*. Il laissa deux fils, 1. JEAN-JACQUES, qui fut professeur en philosophie & en theologie depuis 1576. jusqu'en 1610. & qui a écrit plusieurs ouvrages de philosophie, de philologie & de theologie. 2. JEAN, fait maître-ès-arts à Marpurg, & qui succeda à son pere qu'il remplaça aussi par son sçavoir & son assiduité. Il mourut de la peste en 1611.* Hottinger, *Bibliotheca Tigurina.*

FRISIUS, (Henri) un des descendans des précedens, voyagea pendant dix ans pour se perfectionner dans les sciences. Revenu dans sa patrie, il fut professeur en catechese en 1676. professeur en éloquence en 1681. & professeur des langues dans le college inferieur de Zurich en 1684. On a de lui plusieurs dissertations sçavantes, comme *De sede animæ rationalis; De communione Sanctorum; De unione Sanctorum: Explicatio articuli de sacra Cœna; Oratio de Quietismo*, &c. Il mourut en 1718. HENRI Frisius son neveu fut fait pasteur de saint Pierre de Zurich la même année. JEAN Frisius de la même famille & professeur en droit, a été nommé tresorier de la ville de Zurich en 1723.

FRISON, (Leonard) Jesuite, &c. *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans l'édition de ce Dictionaire de 1725. que* ce pere est mort au college de sa societé à Bourdeaux le 22. Fevrier 1700. *& qu'outre ses ouvrages, dont on a parlé*, l'on a encore de lui quatre volumes *in* 8°. de poësies latines, imprimées en 1676.

FROIDMONT, (Libert) en latin *Fromondus*, *dont on a parlé en peu de mots & peu exactement dans le Dictionaire historique de Moreri, éditions de 1725. & de 1732.* étoit né à Haccour, bourg entre Liege & Mastricht, l'an 1587. Il enseigna la philosophie à Louvain au college du Faucon où il étoit professeur à l'an seculaire de ce college dans le XVII. siecle. Il fut fait docteur en theologie, & en 1635. il eut la chaire royale d'interprète de l'Ecriture-Sainte dans la même ville, lorsque M. Jansenius fut nommé à l'evêché d'Ipres. Froidmont sçavoit les langues, sur-tout le grec & l'hebreu, il avoit eu beaucoup de goût pour les mathematiques, & il y avoit fait de très grands progrès. Le celebre Descartes, grand connoisseur en cette partie, l'estimoit beaucoup, & faisoit une estime singuliere de ses connoissances en ce genre. Les belles lettres n'étoient pas moins familieres à M. Froidmont, & l'on s'en apperçoit dans son style. Il mourut doyen de la collegiale de S. Pierre de Louvain, non de la cathedrale, n'y en ayant point dans cette ville. Il eut cette dignité en 1633. & ne mourut qu'en 1653. le 27. Octobre, âgé de soixante-six ans. Il est auteur des écrits suivans: *Saturnalia; Dissertatio de cometa anni 1618. Meteorologicorum libri V. Anatomia hominis; In Actus Apostolorum commentarii; Querimonia Jacobi regis; Homologia Augustini Hipponensis & Augustini Iprensis; Chrysippus, sive de libero arbitrio*, en 1644. *Vincentii Lenis theriaca*, en 1647. *in* 4°. contre les PP. Petau & Deschamps, Jesuites. *Novus Prosper contra novum collatorem*, en 1647. Cet écrit est contre celui qui est intitulé: *Collatio Antuerpiensis. Vincentii Lenis epistola prodroma Gomella ad Petavium & Richardum*, aux PP. Petau & Deschamps, en 1649. Un excellent commentaire latin sur les Epitres de saint Paul, *in folio*; c'est proprement un abregé de celui d'Estius. C'est le principal ouvrage de M. Froidmont, & il est très-estimé. On a encore de lui quelques écrits de controverse contre Voët. Il est enterré dans l'église de saint Pierre de Louvain, avec cette épitaphe.

*Memoria Reverendi & eximii domini ac magistri nostri* LIBERTI FROMONDI *Haccurani, sacræ theologiæ doctoris, SS. Litterar. professoris Regis, Canonici & Decani. Insigni prudens erat virtute. Scripta bono publico reliquit; cujus quod mortale fuit, hic deposuit. Obiit anno Domini 1653. VI. Kal. Nov. vixit ann. LXVI.*

On peut voir à la tête de son commentaire sur les Actes des Apôtres, son éloge en vers latins, dont l'un est,

*soL aCaDeMIa obIIt.*

M. Froidmont a eu un de ses neveux chanoine & trésorier de saint Pierre à Lille, qui étoit licentié en theologie & bon canoniste. Il se nommoit *Eustache*, & mourut en 1700. âgé de soixante-douze ans, comme on le voit par l'epitaphe suivante, composée par M. Rollin, ancien principal au college de Beauvais à Paris, si connu par ses ouvrages.

*Hic situs est*

*Venerabilis admodum D.* EUSTACHIUS DE FROIDMONT, *ex patria Leodiensi, S. Theolog. licentiatus, hujus ædis Canonicus & Thesaurarius: scientiâ, virtute ac meritis ab illustri patruo* LIBERTO FROMONDO, *non degener. Extat in Choro constructum, ejus sumptibus, Altare magnificum, è marmore; qui sic dilexit decorem domus Domini, precare ut pateant ei æterna Tabernacula, ad manes. Id. Sept. ann. 1700. ætat. 72.*

L'autel de marbre dont il est parlé dans cette épitaphe, a couté, dit-on, trente mille florins.

Il y a encore à S. Pierre de Lisle *Denys-Eustache* Froidmont, neveu de *Eustache*, & petit-neveu de *Libert*, qui a été syndic dudit chapitre pendant douze ans, & qui a été député aux états de la province, où il se comporte avec beaucoup de sagesse, & de satisfaction pour son chapitre & pour la province, donnant lieu de croire qu'il continuera de marcher sur les traces de ses oncles. Il a étudié à Paris, & il est le premier proviseur des bourses que *Libert* Froidmont son grand-oncle a fondées à Louvain, tant pour la philosophie que pour la theologie. * *Memoires du tems.*

FROMAGEAU, (Germain) natif de Paris, fils d'un riche bourgeois, allié aux principaux de la robe, fut reçu de la maison & societé de Sorbonne le 9. Août 1661. & prit le bonnet de docteur le 24. Avril 1664. C'étoit un homme très-versé dans l'etude de la theologie, & principalement dans celle de la theologie morale. C'est ce qui le fit choisir pour succeder à M. Delamet dans la décision des cas de conscience sur lesquels il étoit consulté. Il a rempli aussi pendant du tems le pénible emploi d'assister ceux qui sont condamnés au dernier supplice, & il s'en acquitta avec une grande charité. Son desinteressement l'a porté à refuser constamment toutes les dignités que plusieurs prélats lui ont presentées, & à se contenter du bien que la Providence lui avoit accordé, & dont il faisoit un saint usage. Il est mort le 7. Octobre 1705. & fut inhumé dans la chapelle de la maison de Sorbonne. On a recueilli & imprimé en 1714. *in* 8°. à Paris chez Louis Guerin, ses *Resolutions de cas de conscience touchant la morale & la discipline de l'Eglise*, avec celles de M. Delamet. Ce premier volume devoit être suivi de quatre autres qui n'ont point été donnés dans le tems promis. La difficulté de mettre en ordre toutes ces *Résolutions de cas de conscience* a été la principale cause de ce retardement. Mais enfin feu M. Treuvé ayant bien voulu se charger de ce travail, on a donné toutes ces resolutions en forme de *Dictionaire* par ordre alphabetique en deux volumes *in folio*, à Paris en 1732. chez MM. Guerin, Coignard fils & autres. On y a compris ce qui avoit été imprimé *in* 8°. en 1714. & qui étoit devenu rare. *Voyez* TREUVE' & DELAMET. * *Mem. du tems.*

*Avertissement* mis à la tête des *Résolutions de cas de conscience*, *&c.* in 8°. en 1714.

FROMENTIERES DES ESTANGS, (Jean-Louis) évêque d'Aire, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit simplement qu'*on a des sermons de ce prélat, *il faut ajouter*; ces sermons n'ont paru qu'après la mort de M. de Fromentieres, arrivée dans son diocèse au mois de Decembre 1684. L'éditeur est Jean Richard, *dont nous donnerons un article en son lieu*; c'est lui aussi qui est auteur de la préface & de l'éloge de M. de Fromentieres que l'on y lit. Ces sermons consistent en un Carême, deux volumes *in* 12. en 1690. en Panegyriques, Mysteres & autres discours, trois volumes *in* 12. en œuvres mêlées, un volume. Parmi ces œuvres mêlées, il y a quelques oraisons funebres, entr'autres celle du pere Senault, de l'Oratoire.

FROMOND, (Libert) *cherchez* FROIDMONT.

FRONIME, évêque de Besançon dans le IV. siecle, étoit un prélat charitable, mortifié & homme d'oraison. Il acheva l'église de S. Etienne sur la montagne. Les manuscrits ajoutent qu'il y établit des chanoines réguliers, & qu'il obtint à ce sujet des privileges des papes Damase & Sirice. Mais il ne vivoit pas du tems de Damase qui mourut en 385. & il a dû être évêque sous le pontificat de Sirice qui n'est mort qu'en 398. Il n'a pu non plus ni établir des chanoines réguliers à S. Etienne, ni obtenir des privileges à cet effet. Car les chanoines des cathedrales n'ont vécu sous une regle que longtems après, & l'on n'obtenoit point alors pour ces établissemens, des privileges des papes. On croit que Fronime a été inhumé au côté droit de l'église de S. Etienne. La mémoire de ce prélat est en veneration dans le diocèse.* *Voyez* M. Dunod, ancien avocat au parlement, & professeur royal en l'université de Besançon, *page* 45. de son *Histoire de l'église de Besançon*, à la suite de son *Histoire des Sequanois, de la province Sequanoise*, *&c.* Chifflet, dans ce qu'il a écrit sur Besançon, &c.

FROULAY & non FROULLAY, *comme il est écrit dans l'édition du Moreri de 1725. Ajoutez ce qui suit dans la genealogie* des seigneurs de cette châtellenie, la plus considerable de celles qui relevent du duché de Mayenne, *rapportée dans ce Dictionaire.*

XIII. RENE' sire de Froulay, comte de Tessé, marquis de Lavardin, vicomte de Beaumont & de Frenay, baron d'Aunay, d'Ambrieres, de Chasteauneuf, de Vernie, &c. grand d'Espagne, maréchal de France, chevalier des ordres du roi & de l'ordre de la Toison d'or, lieutenant general des pays du Maine, du Perche & du comté de Laval, ci-devant colonel general des dragons, & general des galeres de France, gouverneur d'Ipres, premier écuyer de la dauphine, mere du roi Louis XV. &c. commença à servir au mois d'Avril 1670. en qualité d'aide de camp du roi, fut ensuite capitaine de cavalerie dans le regiment de Beauvezé, puis colonel d'un nouveau régiment de dragons en 1674. commanda en 1677. le corps de dragons dans l'armée d'Allemagne sous le maréchal de Crequy, se distingua dans cette campagne à la journée de Frestrof, & dans diverses escarmouches contre le prince Saxe-Eysenach qui fut défait, & se trouva aussi au siege de Fribourg. Il fut créé brigadier des armées du roi au mois de Janvier 1678. & pourvu au mois d'Octobre 1680. de la lieutenance generale des provinces du Maine, Perche & comté de Laval. En 1683. il commanda en chef dans les provinces de Languedoc & de Dauphiné, & ayant été fait mestre de camp general des dragons de France au mois de Novembre 1684. il préta serment pour cette charge entre les mains du marquis de Boufflers, colonel general, le 10. Mars 1685. La charge de mestre de camp general des Carabins qu'il avoit achetée quarante mille livres de la famille du feu comte de Quincé, fut alors supprimée, & les appointemens de cette charge furent attachés à celle de mestre de camp general des dragons. Il fut fait maréchal de camp le 24. Août 1688. commanda en 1689. un corps de troupes dans le Palatinat; servit en 1690. en Flandres, où il mit à contribution une partie du pays de Juliers; passa en 1691. dans l'armée de Savoye, & fut blessé considerablement à la prise de Veillane. Le gouvernement de la ville d'Ipres en Flandres lui fut donné le 11. Octobre, & il fut établi la même année commandant des ville & citadelle de Pignerol, & des pays & places de la frontiere de Piémont. Il fut pourvu au mois de Janvier 1692. de la charge de colonel general des dragons sur la démission du marquis de Boufflers, & le 17. Avril suivant il fut fait lieutenant general des armées du roi, & nommé en même-tems pour servir en cette qualité sous le maréchal de Bellefonds dans l'armée de Normandie destinée à passer en Angleterre avec le roi Jacques, ce qui n'eut point lieu. En 1693. il défendit Pignerol & les forts en dépendans, en fit lever le blocus, & se trouva à la bataille de la Marsaille, au gain de laquelle il contribua. Il avoit été proposé pour être chevalier des ordres du roi dès le 2. Decembre 1688. mais son absence continuelle pour le service de l'état fut cause qu'il n'en put recevoir le collier & la croix que le premier Janvier 1694. Il partit peu de tems après pour retourner en Piémont commander l'armée en l'absence du maréchal Catinat. Il fut chargé en 1695. des négociations pour le traité de la démolition de Casal dans le Montferrat, & en 1696. il fut donné en ôtage au duc de Savoye pendant la tréve dont on étoit convenu avec lui; ensuite dequoi le roi le nomma son ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire pour la conclusion de la paix avec ce prince, & du mariage de la princesse sa fille avec le duc de Bourgogne. Il assista en vertu des procurations du roi & du dauphin à la ceremonie des fiançailles, & reçut la princesse des mains du duc son pere, & la conduisit jusqu'à Fontainebleau, où elle arriva le 6. Octobre. Il avoit été nommé son premier écuyer au mois de Septembre précedent. Il servit en 1697. au siege d'Ath en Flandres sous le maréchal Catinat, & sur la fin de l'année 1700. il accompagna le nouveau roi d'Espagne Philippe V. jusques sur les frontieres de ses états. Il fut nommé au mois de Decembre de la même année general des troupes que le roi envoyoit dans le duché de Milan, & en Fevrier 1701. pour servir en qualité de lieutenant general dans l'armée d'Italie sous le maréchal Catinat. Il servit pendant cette campagne au blocus de Mantoue, défit le comte de Merci avec six cens chevaux, & le fit prisonnier. En 1702. il servit encore en Italie, se trouva sous les ordres du roi d'Espagne au combat de S. Victoria, & commanda l'aîle droite à la bataille de Luzara le 15. Août. Il fut fait maréchal de France par lettres données à Versailles le 14. Janvier 1703. & prêta le serment pour cette dignité le 8. Fevrier suivant; fut nommé au mois d'Octobre de la même année pour commander en Dauphiné contre le duc de Savoye, mais le prince de Vaudemont, qui commandoit l'armée d'Italie sur le Sechia, se trouvant incommodé, il eut ordre au mois de Novembre suivant de l'aller remplacer. Il fut choisi au mois de Septembre 1704. pour aller commander les troupes des deux couronnes en Espagne, où s'étant rendu, le roi Catholique lui donna la grandesse dont il prit possession à Madrid le 17. Novembre, ayant eu pour parain à cette fonction le duc de Veraguas, ci-devant viceroi de Sicile. Il alla ensuite commander au siege de Gibraltar, qu'il fut obligé de réduire en blocus, qui fut levé par la suite; marcha au secours de la ville de Badajos, & obligea les Portugais qui en faisoient le siege, de le lever le 16. Octobre 1705. En 1706. ayant partagé ses troupes, il se rendit maître de plusieurs postes en Catalogne, & remit sous l'obéissance tout le pays jusqu'à Tortose, après quoi il entreprit sous les ordres du roi d'Espagne le siege de Barcelone, qu'il fut obligé de lever avec perte de son artillerie. Etant repassé en France il fut déclaré au mois de Mars 1707. general de l'armée de Dauphiné, d'où il marcha au secours de la ville de Toulon en Provence, assiegée par le duc de Savoye & par le prince Eugene de Savoye, qui furent obligés d'abandonner leur entreprise, & de se retirer avec perte en Savoye. En 1708. le maréchal de Tessé fut envoyé en qualité d'ambassadeur extraordinaire à Rome & vers les princes d'Italie pour une ligue, qui ne réussit pas; & n'ayant pu empêcher l'accommodement de la cour de Rome avec l'empereur, il prit son audience de congé du pape le 18. Fevrier 1709. & partit de Rome le 20. suivant

pour

pour retourner en France. La charge de general des galeres de France, étant venue à vaquer par la mort du duc de Vendôme, lui fut donnée le 21. Octobre 1712. Il s'en démit au mois de Juin 1716. en faveur du chevalier d'Orleans. Il avoit été fait conseiller au conseil de la marine établi au commencement de la régence du duc d'Orleans au mois de Septembre 1715. Il porta la main de justice au sacre du roi Louis XV. le 25. Octobre 1722. Depuis il quitta les affaires & se retira aux Camaldules pour ne plus songer qu'à son salut; mais ayant été nommé au mois de Decembre 1723. pour aller en Espagne & y être chargé des affaires de France, il quitta sa retraite, & partit de Paris le 26. Janvier 1724. pour se rendre à Madrid. La charge de grand & premier écuyer de la reine future lui fut donnée dans le même mois de Decembre 1723. Il s'en démit avec l'agrément du roi au mois d'Octobre 1724. en faveur de son fils aîné. Etant sur le point de retourner en France, le roi d'Espagne qui l'avoit créé chevalier de l'ordre de la Toison d'or, fit à Madrid la ceremonie de lui en donner le collier le 27. Fevrier 1725. Il eut en cette occasion pour parain le duc de Bejas. Ce fut le collier du feu roi D. Louis, enrichi de diamans & estimé cinquante mille écus, dont il fut revêtu. Le roi Catholique lui fit present en même-tems de l'épée du même roi D. Louis, enrichie pareillement de diamans & estimée vingt mille écus, en lui disant qu'il esperoit qu'il ne la porteroit jamais contre lui. Il partit de Madrid le 7. Mars 1725. pour revenir en France, & étant arrivé le 3. Avril suivant à Marli, il fut présenté le même jour au roi par le duc de Bourbon, principal ministre. Ensuite dequoi ce maréchal retourna dans sa retraite aux Camaldules. Il y mourut le 30. Mai de la même année 1725. âgé d'environ soixante-quatorze ans. Son corps fut transporté au pays du Maine, & presenté le 16. Juin suivant au curé de l'église paroissiale de Vernie, où il avoit ordonné sa sépulture, par le pere Nicolas-Antonin O-Kenny, Dominicain, docteur en theologie de la faculté de Paris, & procureur pour la nation Irlandoise au college de Navarre, qui prononça son oraison funebre dans la même église. Le maréchal de Tessé avoit eu, *comme il est marqué dans la genealogie rapportée dans ce Dictionaire*, trois fils, qui sont René'-Mans de Froulay, comte de Tessé, qui suit; *René-Louis* de Froulay, appellé *le marquis de Tessé*, d'abord chanoine & comte de Lyon, & nommé abbé commendataire de l'abbaye de Savigny, ordre de saint Benoît, diocèse de Lyon, le 10. Mai 1704. qui renonça à l'état ecclesiastique, & se maria en Suisse au commencement de l'année 1711. avec *Françoise* de Castan. Il fut fait le 20. Octobre 1718. capitaine des gardes du duc de Bourbon, gouverneur de Bourgogne, & au mois de Mai 1729. premier gentilhomme de sa chambre. Il se démit de cette charge peu d'années après. Il a eu de son mariage *Marie-Françoise-Casimir* de Froulay de Tessé, fille unique, née au mois d'Août 1714. & mariée le 4. Mars 1734. avec *Charles-Michel-Gaspard* de Saulx, comte de Tavanes, colonel du régiment de Quercy; & *René-François* de Froulay de Tessé, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, qui après avoir servi dans les mousquetaires, fut fait colonel d'un nouveau regiment d'infanterie, ci-devant du Gast-Belle-affaire, par commission du 7. Mars 1704. alla servir à la tête de ce régiment en Piémont, d'où il apporta en cour la nouvelle de la prise de Suze le 26. Juin 1704. servit au siege de Turin en 1706. eut au mois de Mai 1707. le régiment de la Couronne, & au mois de Fevrier 1712. celui de Champagne, fut fait gouverneur de la Fléche en Anjou au mois de Novembre 1714. & brigadier des armées du roi le premier Fevrier 1719. L'abbaye d'Aunay, ordre de Cîteaux, diocèse de Bayeux, lui fut donnée le 30. Avril 1721. Il eut en 1731. la commanderie de Slykes ou Schlip dans les Pays-Bas, & se démit au mois de Septembre de la même année du régiment de Champagne. Il mourut au château de Lavardin au Maine, le 28. Fevrier 1734. dans la quarante-huitieme année de son âge.

XIV. René'-Mans de Froulay, comte de Tessé, vicomte de Beaumont & de Frenay, marquis de Lavardin & de Lessart, grand-d'Espagne, fut d'abord colonel d'un régiment d'infanterie de son nom; reçut une blessure le 22. de Mai 1702. au siege de Mantoue dans une sortie, obtint le 17. Octobre 1703. le régiment de Sault aussi infanterie petit vieux corps, & vacant par la mort du duc de Lesdiguieres; servit en 1704. & 1705. au siege de Verue, & en 1707. à la défense de Toulon en Provence; fut dépêché par le maréchal son pere, pour porter au roi la nouvelle de la levée de ce siege & de la retraite des ennemis, & étant arrivé à Marli le 26. Août, il fut nommé maréchal de camp le premier Septembre suivant en considération des services que le maréchal son pere avoit rendus dans cette occasion. Il n'avoit été fait brigadier qu'au mois de Janvier précedent. Depuis, la lieutenance generale au gouvernement des pays du Maine, Perche & comté de Laval lui fut donnée sur la démission de son pere, & il fut créé lieutenant general des armées du roi le 8. Mars 1718. Son pere se démit encore en sa faveur au mois d'Octobre 1724. de la charge de premier écuyer de la reine, dont il prêta serment le 6. Septembre 1725. Il fut reçu chevalier des ordres du roi le 11. Mai 1728. *Marie-Elisabeth-Claude-Petronille* Bouchu sa femme mourut à Paris le 9. Decembre 1733. âgée de quarante-huit ans & vingt-cinq jours, étant née le 15. Novembre 1685. Il a eu d'elle *René-Marie* de Froulay, marquis de Tessé, né au mois de Decembre 1707. fait colonel d'un régiment d'infanterie, ci-devant la Tremoille, par commission du 25. Septembre 1731. puis de celui de la reine au mois d'Août 1734; *Henriette-Jeanne-Elisabeth* de Froulay de Tessé, née le 26. Janvier 1709. morte fille dans le couvent de sainte Elisabeth à Paris vers le commencement du mois d'Août 1727. dans la dix-neuvieme année de son âge; *Anne-Rene* de Froulay, né le 26. Juin 1710. & mort le 3. Juin 1716. âgé de six ans moins vingt-trois jours; *Elisabeth-René* de Froulay de Tessé, né à Paris à neuf heures du matin le 17. Août 1711. chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, presenté au grand-prieuré de France en 1731. fait enseigne le 30. Septembre de la même année, & depuis lieutenant de vaisseaux du roi, mort au château de Vernie dans le Maine le 23. Mai 1734. dans la vingt-troisieme année de son âge; & *Anne-Angelique-Renée* de Froulay de Tessé, née à quatre heures du matin le 19. Juillet 1712. & mariée le 6. Avril 1728. avec le marquis de Chavagnac, enseigne de vaisseaux du roi du mois de Mars 1727.

## *BRANCHE DES COMTES DE FROULAY.*

XII. Charles de Froulay, troisieme fils de René' seigneur de Froulay, &c. Autre *Louis*, chevalier de Malte, officier de galeres. *Ajoutez, qu*'il avoit été reçu dans cet ordre au grand-prieuré de France le 8. Decembre 1671. *qu*'il étoit prieur du Pertre en Bretagne, & commandeur de la commanderie de Coulours, & *qu*'il mourut à Paris le 4. Juillet 1730. dans la soixante-cinquieme année de son âge, étant né le 8. Decembre 1665; *Pierre* de Froulay son frere puîné, aussi chevalier de l'ordre de S. Jean de Jerusalem & commandeur d'Yvry-le-Temple, mort à Paris le 2. Juillet 1718. étoit né le 24. Juillet 1669. & avoit été reçu au grand-prieuré de France le 6. Juillet 1672.

XIII. Philippe-Charles marquis de Froulay, comte de Monflaus, &c. *Charles-Louis* de Froulay de Tessé fut reçu chanoine de saint Jean & comte de Lyon au mois de Mai 1715. conseiller & aumônier du roi au mois de Juillet suivant, vicaire general du diocèse de Toulouse, nommé abbé commendataire de l'abbaye de saint Maur sur Loire, ordre de saint Benoît, diocèse d'Angers, le 8. Janvier 1721. & évêque du Mans le 17. Octobre 1723. sacré le 25. Fevrier 1724. dans l'église du Noviciat des Jesuites à Paris par le cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, assisté des évêques de Sées & de Châlons sur Marne, prêta serment de fidelité entre les mains du roi le premier Mars suivant. Il fut déclaré au mois de Fevrier 1725. premier aumônier de la reine seconde douairiere d'Espagne. L'abbaye de S. Pierre de la Couture, ordre de saint Benoît, diocèse du Mans, lui ayant été donnée le 26. Novembre 1728. il remit celle de saint Maur sur Loire; *Charles-Emanuel-Therese* de Froulay de Tessé, (frere du précedent) prêtre du diocèse du Mans,

chanoine de l'église & comte de Lyon, vicaire general de Rouen à Pontoise, chapelain de sainte Anne dans l'église du Mans, député de la province de Tours à l'assemblée generale du clergé de France tenue à Paris en 1725. nommé aumônier du roi au mois de Janvier 1726. & abbé commendataire de l'abbaye de Notre-Dame de Vallemont, ordre de saint Benoît, diocèse de Rouen, au mois de Mai 1729. mourut à Paris après une longue maladie le premier Mai 1730. âgé de trente-trois ans; *Renée-Angelique* de Froulay une de leurs sœurs, religieuse en l'abbaye de la Trinité de Caen, fut nommée abbesse de celle de Cordillon, ordre de saint Benoît, diocèse de Bayeux, au mois de Novembre 1716.

XIV. CHARLES-FRANÇOIS comte de Froulay & de Montflaux, leur frere aîné, lieutenant de roi ès provinces du Maine & comté de Laval, fut d'abord colonel d'un régiment d'infanterie de nouvelle levée par commission du 21. Mai 1702. & eut ensuite le régiment royal Comtois. Il fut fait brigadier des armées du roi le premier Fevrier 1719. & nommé au mois de Decembre 1732. ambassadeur ordinaire de sa majesté auprès de la république de Venise, où il arriva le 25. Novembre 1733. Il a été fait maréchal de camp le 20. Fevrier 1734. & son régiment de royal Comtois a été donné en même-tems à son fils.

FRUE'LA, usurpateur du royaume de Leon après le milieu du IX. siecle, étoit fils du roi Vermond & comte de Galice. L'ambition le perdit; il ne put souffrir tranquillement la couronne sur la tête de D. Alfonse III. de ce nom son neveu, qui avoit succedé à Ordogna & qui par ses belles qualités étoit digne de regner. Il se fit proclamer roi dans cette province; & Alfonse, dont la prudence ne s'étendoit pas jusqu'à soupçonner de trahison ceux qui lui étoient unis par le sang, n'apprit cette révolte que par la marche de Fruela, qui venoit se presenter devant Oviédo avec une armée assez forte. Alfonse surpris & dépourvû de tout abandonna la ville, & se retira dans cette partie de la Biscaïe, que l'on appelloit alors comme aujourd'hui le pays d'Alava, où commandoit Eilon parent de Zenon prince du reste de la Biscaïe. Fruéla exerça tant de cruautés sur les habitans d'Oviédo qu'ils conjurerent contre sa vie, & la lui ôterent enfin vers l'an 863. pour rendre à Alfonse la capitale de ses états, que ce prince fit fortifier, ainsi que la ville de Leon. * *Voyez* les historiens de Portugal, & en particulier l'histoire de ce royaume par M. de la Clede, *tome 1*, édition *in 4°. page 122. & suiv.*

FRUE'LA, frere d'Ordogno II. du nom roi de Leon en Espagne, lui succeda l'an 924. parce que les enfans d'Ordogno n'étoient pas en état de regner. Il ne témoigna aucune envie de poursuivre les projets de celui à qui il succedoit contre les Infidéles. Il ne sçut l'imiter que dans ce qu'il avoit fait de mal. A son exemple il fit mourir les enfans d'un grand seigneur de Castille, nommé D. Osmund. Cette action acheva de révolter les Castillans. Ne pouvant plus souffrir les mauvais traitemens de ceux de Leon, ils prirent les armes ouvertement, s'érigerent en espece de république, & firent choix de deux magistrats souverains pour les gouverner. Mais Fruéla mourut du mal de la lépre en 925. après avoir regné un peu plus d'un an. Il avoit épousé la princesse Donna Munia, dont il eut Ordogno, Alfonse & Ramire. Alfonse fils aîné de son frere Ordogno II. monta sur le trône, & regna avec aussi peu de gloire que Fruéla; cependant il ne fut pas si cruel. * *Les mêmes citations qu'à l'article précedent, &c.*

FRUE'LA VERMUIS, (Dom) tige de l'illustre maison de Péréira si féconde en grands hommes en Portugal. Ses ancêtres remontoient, dit-on, jusqu'à Moniz, seigneur Romain, descendu des anciens Gots d'Italie, qui avoit passé en Espagne sous Alfonse *le Chaste*. Dom Fruéla Vermuis fut un Vaillant capitaine dans le X. siecle. Le comte Gonzalès, à qui D. Sanche, roi de Leon, avoit donné le gouvernement de la partie de la Lusitanie qui lui appartenoit, ayant empoisonné ce prince, & les seigneurs Lusitaniens ayant été soupçonnés de ce crime, ceux-ci pour s'en justifier défiérent le comte au combat. D. Fruéla se battit contre lui, & le blessa mortellement dans Salas près de Porto. Peu de tems après cette expédition, Almanzor menaçant de subjuguer l'Espagne, D. Fruéla attaqua les Maures & les vainquit. Il alla ensuite chercher Almanzor qui fuyoit conduisant la plus saine partie de son armée, à travers Las Sierras d'Alvergaria & Mannoua. Il surprit ce prince en cet endroit, l'attaqua & lui tua sa meilleure cavalerie. Almanzor se retira sur une colline, qu'on appelle encore aujourd'hui *Tête d'Almanzor*. De-là il prit le chemin de Conimbre. Fruéla l'attaqua une seconde fois dans une vallée près de la riviere de Cambra, lui enleva tout le butin qu'il avoit fait, & tua un si grand nombre de Maures, que la vallée en fut surnommée *la Vallée des Os*. Almanzor vaincu une troisieme fois en mourut de regret l'an 999. L'année suivante 1000. une querelle étant survenue entre le comte Mendez Gonçalès tuteur du roi Alphonse V. & le comte D. Fruéla Vermuis, celui-ci prit les armes & vainquit son adversaire. Ses ennemis jaloux de sa gloire le firent regarder au jeune roi, comme un rebelle dont l'ambition étoit dangereuse. Sur ces entrefaites le roi ayant épousé la fille de Mendez, cette nouvelle reine épousa la querelle de son pere, & persuada au roi Alphonse de perdre Fruéla. Le comte se voyant maltraité reprit les armes, & marcha contre son roi. Dans le même-tems la ville d'Oviédo s'étant revoltée, Alphonse alla avec ses troupes pour la châtier. Comme on donnoit l'assaut, on apperçut les troupes de Fruela & l'on conseilla au roi d'aller à sa rencontre. Mais Alphonse répondit tranquillement: » Poursuivez l'assaut; je connois Fruéla, il est trop genereux pour » attaquer ses ennemis par derriere. « Cette réponse du roi ôta tout sentiment de révolte à Fruéla; il se hâta de se joindre aux troupes d'Alphonse, monta avec impétuosité sur la bréche, & força la ville dans un instant. Mais il lui en couta la vûe. Alphonse touché à son tour d'une action si genereuse, répara le mal qu'il lui avoit fait, & l'accabla de biens. * *Les mêmes citations que ci-dessus.*

FRUMENTARII. On appelloit ainsi chez les Romains des officiers qui étoient une espece d'espions & de dénonciateurs publics, chargés de donner avis de tout ce qui se passoit dans les provinces. Diocletien les supprima l'an de Jesus-Christ 305. mais cette suppression fut peu utile, parce que ceux qu'on appelloit *Curiosi*, continuerent d'exercer le même emploi & les mêmes vexations. Lactance prétend qu'il ruina l'empire pour avoir créé trop de charges, & fait trop d'officiers: ce qui devint trop à charge à l'état. * Tillemont, *Histoire des empereurs, regne de* Diocletien. Lactance, *De mortibus persecutorum. Hist. Romaine* de Laurent Echard, *tome 6.* de la traduction françoise.

FRUSIUS, (André) Jesuite, dont on prétend que le vrai nom étoit *le Freux*, né à Chartres, étoit déja dans un âge mûr lorsqu'en 1541. il entra dans la societé des Jesuites à Rome. Il alla à Padoue pour se remettre à l'étude de la theologie à laquelle il s'étoit déja appliqué, & il retourna ensuite à Rome, où il servit de secretaire à S. Ignace de Loyola. Après cela il exerça divers emplois de sa societé en differentes villes. Il enseigna la langue grecque à Messine en Sicile; & il expliqua les saintes Ecritures à Rome. Il mourut dans cette ville en 1556. étant recteur du college des Allemands. C'étoit un homme d'une grande probité, & fort habile. Il sçavoit fort bien l'hebreu, le grec & le latin, & avoit assez bien étudié pour son tems la theologie, la medecine, la jurisprudence & les mathematiques. On dit qu'il possedoit la musique dans un degré superieur, & qu'il étoit d'ailleurs bon orateur & poëte. Il a traduit & fait imprimer en latin les exercices spirituels attribués à S. Ignace, & originairement écrits en espagnol. Il composa en vers deux opuscules pour l'usage des jeunes gens, l'un de l'abondance des mots & des choses; l'autre est un abregé de la syntaxe latine. Ses autres ouvrages sont, des theses tirées de l'explication de la Genese, qu'il avoit faite à Rome dans le college de sa societé; des assertions theologiques sur la premiere partie de S. Thomas, & sur tous les livres de l'ancien & du nouveau Testament, imprimées à Rome l'an 1554. On croit que cet auteur est le premier de sa societé qui ait acquis de la réputation par la poësie. Le pere Alegambe dit qu'elle a de l'élegance, de la pureté, de la

douceur, & qu'il y fait paroître du jugement. Mais il y a eu depuis parmi les Jesuites plusieurs poëtes infiniment plus celebres & plus estimables. Les pieces de Frusius que l'on estime le plus sont l'*Echo*, qu'il a fait sur les adversités de l'église, & quelques épigrammes contre les heretiques de son tems. Elles ont paru à Anvers *in* 8°. en 1582. & à Cologne *in* 12. en 1641. Le pere Vavasseur son confrere, les accuse de trop de simplicité, & de négligence même. On a encore obligation à Frusius d'avoir purgé Martial & quelques autres poëtes lascifs des obscenités dont ils sont pleins, afin que l'on pût les mettre entre les mains de la jeunesse. Cependant François Dubois, plus connu par son nom latin *Franciscus Sylvius*, avoit dès l'an 1535. & ainsi longtems avant ce Jesuite, donné une pareille édition de Martial. Conrad Gesner, neuf ans après, ignorant sans doute le travail de Sylvius, en fit autant à Zurich, encore avant Frusius. On a joint aux poësies du Jesuite un traité de la simplicité Chrétienne.* Baillet, *Jugemens des sçavans*, de l'édition de M. de la Monnoye, *in* 4°. *tom.* 2. *pag.* 370. *& tome* 4. *page* 399. Vavasseur *libro de Epigram.* D. Liron, *Biblioth. Chartraine*, *pag.* 153. 154.

FUGGER, (Otton-Henri) comte de Kirchberg & de Weissenhorn, fils de CHRISTOPHE Fugger, nâquit en 1592. Il servit d'abord parmi les Espagnols, & en 1617. il se trouva au siege de Vercelli, que D. Pedro de Tolede avoit entrepris, & il y obtint un regiment. Dans la suite la guerre de Bohême s'étant allumée, il leva des troupes dans la Suabe pour le service de l'empereur, & les conduisit en Bohême où il se trouva aux expéditions de guerre, de même que dans le Palatinat & ailleurs. En 1624. il fut envoyé aux Pays-Bas avec quelques troupes auxiliaires pour le roi d'Espagne, & il se trouva au siege de Breda sous le marquis de Spinola. A son retour en Allemagne, il leva quelques nouveaux regimens pour la ligue Catholique, & les conduisit dans la Hesse pour séparer de la confédération le landgrave Guillaume. Il chassa les Hessois du pays de Fulde, & s'empara de Vach & de Friedland, & comme il vouloit pousser plus loin, les Imperiaux ayant perdu la bataille près de Leipsic, il se vit obligé de joindre le general Tilly près de Fritzlar. Ils tomberent tous deux sur la Franconie en 1632. & s'emparerent de Rothenbourg & de Windheim. On donna ensuite le commandement d'une armée à part à Fugger dans la Suabe où il se rendit maître de Landsberg, après quoi il fut fait grand-maître d'artillerie. En 1634. le feld-maréchal Altinger étant mort, Fugger fut fait general de toutes les troupes de Baviere & de la ligue. En cette qualité il marcha devant Ratisbonne, la prit & se trouva ensuite à la bataille de Nordlingue. En 1635. il prit Augsbourg, y déposa le sénat Lutherien, & en mit un autre composé de Catholiques. Fugger joignoit aux titres & aux qualités dont on vient de parler, les qualités de conseiller de guerre de l'empereur, de conseiller privé, & de grand-chambellan de l'électeur de Baviere. L'empereur Ferdinand II. l'éleva au rang des comtes, & Philippe IV. roi d'Espagne lui donna en 1628. l'ordre de la Toison d'or. Il acquit les seigneuries de Crunbach, Freweneck, Winckhausen & Mazenys, & mourut en 1644. Il avoit épousé en premieres nôces en 1612. *Marie*, baronne & maréchale de Pappenheim, qui mourut en 1616: & en secondes nôces *Marie-Elisabeth*, baronne de Walburg, qu'il épousa en 1618. & dont il eut dix-huit enfans. PHILIPPE-EDOUARD Fugger & OCTAVIEN Fugger, de la même famille, tous deux fort attachés à la religion Catholique, ont fait de grands biens aux Jesuites d'Augsbourg; ils ont dépensé une somme très-considerable au bâtiment de la maison de ces peres, & leur ont fait present de plusieurs maisons avantageuses dont ils avoient herité. Philippe-Edouard étoit baron de Kirchberg & de Weissenhorn, né en 1546. & mort le 14. Août 1618. On assure qu'il étoit fort sçavant, sur-tout dans l'astronomie. Son amour pour les sciences le porta à ne rien épargner pour augmenter la bibliotheque & le cabinet d'antiquités des Jesuites d'Augsbourg: la collection en avoit été commencée par *Raymond* Fugger, & continuée par *Jacques* Fugger.

FUIREN, (Henri) docteur en medecine, & professeur royal à Coppenhague dans le Danemarck, étoit fils d'un medecin, *George* Fuiren, botaniste & chymiste très-habile, & de *Marguerite* Finck, fille de *Thomas* Finck, *dont nous avons parlé plus haut.* Il vint au monde le 28. Mai 1614. & fut instruit aux lettres par son pere & aux bonnes mœurs par sa mere, dont la sagesse étoit très-connue. Il ne se contenta pas d'apprendre les langues grecque & latine, & de lire les meilleurs auteurs qui ont écrit en ces langues, il voulut aussi approfondir la philosophie & toutes les parties des mathematiques, & ensuite passer à la medecine qui fut après sa principale occupation. Docile aux instructions des autres, il n'hesita pas de visiter les plus celebres académies, de fréquenter les plus habiles, d'étudier leur maniere d'agir, & de demander leurs conseils; & quoique sa famille seule lui fournît beaucoup d'habiles gens, surtout en medecine, il voulut aussi entendre les étrangers & profiter de leurs lumieres. C'est ce qu'il fit à Sora, à Leyde, à Amsterdam, à Utrecht, & à Paris où il demeura assez longtems, & où il vit tout ce qu'il y avoit de son tems de plus experimenté & de plus estimé entre les physiciens, medecins & mathematiciens. Il fit aussi quelque séjour à Montpellier, dont l'école de medecine a eu depuis longtems ce que l'on a vû de plus habile en ce genre dans le reste de l'Europe. S'étant ensuite embarqué à Marseille, il alla à Genes, à Pise, à Florence, à Boulogne, & à Padoue où il s'arrêta plus qu'ailleurs & où il s'acquit une grande réputation. Il y fut intendant de la bibliotheque de la nation allemande, & eut le titre de conseiller, & on voulut l'élever aux premieres dignités de l'université; mais sa modestie encore plus grande que sa science le porta à les refuser. Après un long séjour à Padoue, il visita les autres villes principales de l'Italie qu'il n'avoit point encore vûes, principalement Venise, Rome & Naples. De-là, après avoir parcouru Parme, Plaisance, Mantoue, Milan, il se transporta chez les Suisses & s'arrêta à Basle, où, à la priere des magistrats il donna quelque tems des leçons publiques. On en fut si satisfait qu'en 1645. on lui confera les honneurs du doctorat, & que l'on fit tout ce qu'on put pour le retenir, mais ses courses n'étoient pas finies. Sorti de Basle, Fuiren vit Soleurre, Berne, Lausane, Genève, entra en France, fit quelque séjour à Lyon & à Orleans, & revint à Paris, d'où il retourna en Hollande, rentra dans les pays du nord, & enfin après treize ans de courses, il se rendit à sa patrie, & se fixa à Coppenhague. Dans tous ces voyages il botanisa dans les lieux les plus celebres & dans les plus inaccessibles, il examina avec soin toute la nature, sonda les fossils, les mineraux de toute espece, fit quantité de dissections, des experiences physiques de toute sorte, étudia les langues de tous les pays qu'il parcourut, voulut connoître, au moins en abregé, leur histoire, leurs mœurs, leur génie, leurs coutumes, & même un peu leur jurisprudence. Depuis son retour, au milieu d'une bibliotheque nombreuse & choisie, qu'il avoit amassée, des amis qu'il s'étoit fait, de ses compatriotes qui l'estimoient beaucoup, il ne vécut que pour l'utilité des autres, & pour augmenter ses connoissances. Pour continuer ce bien après sa mort, il laissa une bibliotheque de medecine très-considerable pour l'utilité publique. Il mourut vers le milieu de l'an 1659. n'ayant pas encore quarante-cinq ans, pendant le siege de Coppenhague. Thomas Bartholin, docteur en medecine, prononça son éloge funebre où l'on trouve assez d'éloquence & beaucoup de sentiment. Il lui consacra aussi l'épitaphe suivante,

*Viator qui transis,*
HENRICUM FUIREN,
*Familiæ decus,*
*Solatium ægrorum,*
*Nobiscum deplora lacrymis,*
*Qui*
*Longis annorum peregrinationibus,*
*Animo semper quietus,*
*Vita expressis quod fama fusa*
*Noluit eloqui,*
*Clarus eruditione quam occultavit*
*Modestia:*

*Quum nihil ostentaret,*
*Omnia possedit,*
*Virtutem solam dissimulare*
*Nescius & candorem,*
*Dum patria, dum amicis, dum egenis*
*Vixit,*
*Qui per illum semper vivunt:*
*Dum moritur per naturam,*
*Per merita vivit,*
*Per Deum quem coluit,*
*Cum Deo vivit in aeternitate.*
*Vixit hactenus inter mortales*
*Annos XLIV. menses VII. dies X.*
*Perpetua apud plures*
*Famâ superstes*
*Abi viator*
*Et*
*Mortuo legem*
*Quae vivo gravis*
*Precare terram.*

On a de Thomas Fuiren *Praelectiones Basileenses*, imprimées à Basle en 1645. *in* 8°. & THOMAS Fuiren son frere, a fait imprimer le catalogue de sa bibliotheque en 1660. à Coppenhague *in* 4°. & une description des raretés les plus considerables de son cabinet, aussi à Coppenhague en 1663. *in* 4°. * *Voyez* son *Eloge* par Bartholin; & la *Bibliotheque* de Manget, *livre 6.*

FULBERT, évêque de Chartres, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit que* ce saint & sçavant prélat mourut vers l'an 1028. ou 1029. le 10. Avril. M. Fleuri met sa mort en 1029. M. Baillet dit la même chose, & ajoute que ceux qui placent sa mort l'année précedente, n'ont pas fait reflexion que les anciens auteurs qui en ont parlé, commencent les années à Pâques, & qu'ainsi Fulbert est mort le 10. Avril 1029. Mais M. Baillet n'a pas fait attention lui-même que ces anciens auteurs disent que ce prélat mourut la veille du Jeudi-Saint le 10. Avril; & par conséquent il n'est pas mort l'an 1029. car Pâques étoit cette année le 10. Avril, au lieu qu'il étoit le 14. Avril en 1028. Ainsi il faut fixer la mort de Fulbert au 10. Avril de l'an 1028. Il fut enterré à S. Pierre en Vallée. L'épitaphe suivante confirme ce que l'on vient de dire contre ce que l'on lit dans le Moreri, dans M. Baillet & dans M. Fleuri: elle est en ces termes: *L'an de l'incarnation 1028. le 10. Avril mourut notre pere Fulbert de venerable memoire, l'ornement des évêques de son tems, la lumiere du monde, le nourricier des pauvres, le consolateur des affligés, & le fleau des brigands. Il se distingua fort par son éloquence & par son habileté, non seulement dans les sciences divines, mais encore dans les arts liberaux.* On marque ensuite qu'il avoit laissé de grandes sommes pour achever son église qu'il avoit commencé de rebâtir de fond en comble, & qu'il tint le siege de Chartres vingt-un ans & six mois. D. Liron, Benedictin de la congrégation de S. Maur, qui pouvoit facilement avoir communication de cette épitaphe, dit, comme MM. Fleuri & Baillet, dans sa *Bibliotheque Chartraine, page 18.* que Fulbert gouverna l'église de Chartres jusqu'à l'an 1029. Rien d'ailleurs de plus superficiel que l'article qu'il donne à ce prélat dans un ouvrage où son dessein demandoit qu'il s'étendît davantage. Outre les ouvrages de Fulbert, *dont on a parlé dans le Moreri, il faut ajouter* que D. Martenne a publié dans le *tome 1.* de son *Thesaurus anecdotorum*, une nouvelle lettre de ce prélat contre les évêques qui alloient à la guerre en ce tems-là. Cette lettre ne le cede point aux autres de Fulbert, que l'on a raison d'estimer comme la plus précieuse portion de ses ouvrages. Ces lettres sont en effet bien écrites, pleines de marques de son zele & de sa fermeté, & fort utiles pour connoître l'histoire & sur-tout la discipline & les usages de son tems. On y voit aussi combien ce saint prélat étoit consideré de Robert roi de France, de Canut roi d'Angleterre, de Richard II. duc de Normandie, de Guillaume duc d'Aquitaine, & de la plûpart des seigneurs & des prélats de son tems. Le duc Guillaume voulut se l'attacher en lui donnant la trésorerie de S. Hilaire de Poitiers, & Fulbert ne garda ce benefice avec son évêché, que pour en employer les revenus à rebâtir son église. Il eut même quelque envie de renoncer à l'épiscopat, mais Odilon abbé de Cluni, qu'il consulta là-dessus, lui conseilla de le garder. Enfin on pouvoit encore faire remarquer dans le Moreri, que Fulbert étoit habile dans la medecine, comme cela est prouvé par ses lettres.

FULCOIUS ou FULCOI, soûdiacre de l'église de Meaux, auteur du XI. siecle, natif de Beauvais. Il choisit Meaux pour sa demeure préferablement à la ville où il étoit né, parce que l'air de la premiere lui en parut plus pur, & la situation plus gracieuse. Son principal talent étoit de faire des vers, mais tels qu'on en faisoit dans le onzieme siecle, c'est-à-dire de mauvais. On en conserve un recueil assez ample dans la bibliotheque de l'église cathedrale de Beauvais, qui n'est que manuscrit, & que les sçavans croient avoir été écrit du tems même de l'auteur, ou au commencement du XII. siecle au plûtard. Ce recueil contient plusieurs traités sur l'ancien & le nouveau Testament; les vies de S. Aile, de S. Faron, & de S. Blandin hermite dans la Brie, dont on ne sçait point l'histoire; & plusieurs épitres en vers, des épigrammes, des épitaphes, des élegies, & autres poësies adressées à divers prelats, à Guillaume *le Conquerant*, roi d'Angleterre, à l'empereur Henri III. aux papes Alexandre II. & Gregoire VII. Il paroît que Fulcoius avoit de grandes liaisons avec Manassès I. archevêque de Reims, & que celui-ci se plaisoit fort à lire ses vers. C'est le seul homme du tems de ce prélat qui ait fait son éloge, pendant qu'il a été blâmé de toute la terre. On a imprimé plusieurs des vers de Fulcoius, entr'autres son épitaphe du fameux Oger, moine de saint Faron sous Charlemagne, & une partie d'une piece à la louange de Manassès, que le sçavant pere Mabillon a inserée dans l'avertissement sur l'apologie de Manassès qu'il a donnée dans le premier volume du *Musaeum Italicum, pag. 118.* On ne sçait point le tems de la mort de Fulcoius, mais elle est arrivée après celle de Gautier Saveyr, évêque de Meaux, mort en 1082. puisqu'il a fait l'épitaphe de ce prelat.* D. Toussaint du Plessis, *histoire de l'église de Meaux, tome 1. page 116.* Mabillon, *Mus. Ital. tom. 1. pag. 118.* édition de 1724.

FULCRAN ou FULCRAND, (saint) évêque de Lodève, *dont on n'a dit que deux mots peu exacts dans le Moreri*, étoit, suivant Bernard Guidonis, l'un de ses successeurs qui a composé sa vie dans le XIV. siecle, fils d'un seigneur des plus qualifiés du pays. On pretend que sa mere étoit fille d'un comte de Substancion ou de Maguelonne, & peut être fille ou sœur du comte Bernard I. du nom. Fulcrand parle lui-même dans son testament de Pons & d'Aranfred ses freres, d'André chanoine de Lodève son neveu, & d'Edme sa proche parente. On lui donne encore deux sœurs que l'on assure avoir été dames de Montpellier, & avoir donné l'origine à cette ville. Enfin ce Saint dispose par son testament d'une partie du château de Roquefeuil, ce qui peut faire croire qu'il appartenoit à la famille de ce Saint, situé dans la partie de l'ancien diocèse de Nismes, qui forme aujourd'hui celui d'Alais, & confine avec le Gevaudan, le Rouergue & le diocèse de Lodève. Fulcrand fut confié par sa mere aux soins de Thierri évêque de Lodève, qui vivoit dans une très-grande réputation de sainteté. Sous un aussi excellent maître, on le vit bientôt faire un égal progrès dans la vertu & dans la science. Il s'appliqua sur-tout à l'étude des saintes lettres, & après avoir passé par tous les degrés ecclesiastiques, il fut fait archidiacre de Maguelonne. L'évêque Thierri étant mort le 7. Janvier 949. le clergé & le peuple assemblés par l'autorité d'Eudes & d'Heldin princes du peuple, pour l'élection d'un nouvel évêque, firent choix de Fulcrand, qui à cette nouvelle prit la fuite & se cacha. Mais ayant été enfin découvert, il fut obligé de se rendre, & Aymeric archevêque de Narbonne, son metropolitain, fit la ceremonie de son sacre le 4. Fevrier de la même année dans l'église de saint Paul de Narbonne. Il eut au commencement de son épiscopat quelque dispute avec Heldin vicomte de Lodève, qui vouloit bor-

ner les droits du prélat. Sur la résistance de Fulcrand, Heldin irrité vint en fureur à Lodève, & chargea les habitans de divers impots exorbitans. Le saint évêque pria d'abord le vicomte avec douceur de mettre fin à ces véxations; mais n'ayant pu rien gagner par cette conduite, il fit arrêter Heldin qu'il ne relâcha que lorsqu'il eut restitué ce que lui & ses predecesseurs avoient usurpé sur l'église de Lodève, & qu'il eut promis de se conduire plus sagement. Il tâcha cependant de le gagner dans la suite, soit par ses manieres, soit par ses discours. Les comtes de Toulouse & de Rouergue donnerent aussi occasion l'un & l'autre d'exercer le zele épiscopal qui animoit le saint prélat. Le premier, qui étoit Guillaume Taillefer, par sa vie très-scandaleuse, & par son divorce injuste avec sa femme légitime; & le second qui étoit Raymond, par sa cruauté. Ce dernier peu touché de ce que dans une famine qui desoloit le pays, Fulcrand avoit distribué aux pauvres tout ce qu'il avoit, jusqu'à vendre ses meubles & leur en donner le prix, ayant appris qu'il alloit en Rouergue pour y recueillir des grains, résolut de le piller au passage. Mais frappé de sa presence, il s'écria tout effrayé, en parlant à ses gens: « Retirons-nous, celui » que nous poursuivons est un serviteur de Dieu des plus » pacifiques, » il se retira en effet, laissant continuer sa route au saint évêque qui acheta suffisamment de grains pour subvenir aux besoins des pauvres jusqu'à la récolte suivante qui fut très-abondante. Le monastere de S. Sauveur de Lodève doit sa fondation au même prélat, comme on le voit par une bulle du pape Callixte II. de l'an 1123. Ce saint évêque étoit en 1005. dans un âge fort avancé; mais quoique courbé sous le poids des années, on ne le vit jamais se relâcher de sa premiere ferveur & de sa vie pénitente. Ayant vers ce tems-là témoigné trop fortement son indignation contre l'apostasie d'un évêque voisin, que la fureur du peuple brûla vif peu après, & ayant apprehendé d'avoir donné occasion à cette action qu'il desapprouvoit, il entreprit, selon une dévotion assez ordinaire en ce tems-là, trois divers pélerinages à Rome aux tombeaux des SS. Apôtres, où il fit une pénitence publique. Au troisieme voyage il passa tout le Carême dans un exercice continuel d'une austere penitence. Enfin revenu dans son diocèse, & sentant sa fin approcher, il fit appeller autour de son lit les chanoines de sa cathedrale, & Matfred évêque de Beziers, se fit lire en sa presence le testament qu'il avoit déja fait depuis du tems, le confirma, & se fit transporter ensuite le 4. Fevrier de l'an 1006. dans sa cathedrale, où il benit le tombeau qu'il s'y étoit fait préparer. Enfin il se fit rapporter sur son grabat, reçut les derniers sacremens, & s'étant fait mettre à terre sur la cendre & sur le cilice, il y expira le Mercredi 13. Fevrier de la même année 1006. après un épiscopat de cinquante-sept ans & quelques jours. Bernard Guido ou Guidonis se contredit pour le tems de son épiscopat. Il marque qu'il fut ordonné le 4. Fevrier de l'an 949. & qu'il mourut, comme on vient de le dire, le 13. Fevrier de l'an 1006. Cependant il lui donne soixante-deux ans d'épiscopat. Le pere Pagi croit que pour concilier cet auteur avec lui-même, il faut lire que Fulcran fut ordonné le 4. Fevrier de l'an 944. Mais ce sçavant critique s'est aussi trompé, & il faut s'en tenir à ce que nous avons dit. Il faut remarquer avant de finir cet article, que la date du testament de S. Fulcran est singuliere; car il est marqué avoir été fait *le 4. Fevrier sous le regne de Jesus Christ, lorsqu'on esperoit un roi.* Ce qui montre qu'il a été dressé lorsque Hugues Capet n'étoit pas encore reconnu roi en Aquitaine. S. Fulcran fut honoré d'un culte public environ cent ans après sa mort. On leva alors son corps de terre pour l'enfermer dans une chasse qui fut placée avec les autres reliques de la cathedrale; mais ce précieux trésor fut brulé ou dissipé par les Calvinistes lorsqu'ils s'emparerent de Lodève en 1573. & on ne put sauver qu'une main, & quelques autres ossemens. * *Vita S. Fulcrandi*, apud Bolland. *to. 2. mens. Februar.* Plantavit, *chron. Lodev.* Catel, *hist. de Languedoc.* Baillet, *Vies des Saints, mois de Fevrier. Hist. generale de Languedoc*, par quelques Benedictins, *tome 2.* en plusieurs endroits, &c. Le P. Longueval, Jesuite, *hist. de l'église Gallicane, tome 7. liv. 19.*

FULGOSE. (Baptiste) *Suppléez cet article au peu que l'on en a dit dans les éditions de Moreri de 1725. & de 1732. au mot* FREGOSE. Baptiste Fulgose, dont le vrai nom étoit Frégose, quoiqu'on l'appelle vulgairement Fulgose, & que Volaterran nomme Frigose, nâquit à Genes de *Pierre* Fregose, qui fut fait doge de cette république en 1450. il parvint lui-même à la dignité de doge le 25. Novembre 1478. Mais il ne la conserva que peu d'années. La hauteur & la sévérité de son gouvernement fournirent une occasion aux desseins ambitieux de Paul Frégose archevêque de Genes son oncle, qui le fit déposer en 1483. & se fit élire lui-même le lendemain de sa déposition. Baptiste fut relegué à Tregui. Il s'est vengé de son oncle en parlant fort mal de lui dans le sixieme chapitre du livre neuf de son ouvrage, intitulé: *De dictis factisque memorabilibus collectanea*, écrit en italien, mais qui n'a paru qu'en latin, de la traduction de Camille Ghilini, à Milan en 1508. *in folio.* Fulgose l'a adressé à *Pierre* Frégose son fils. Cet ouvrage a été réimprimé plusieurs fois à Paris, à Basle, à Anvers & à Cologne *in* 8°. Les meilleures éditions sont celles qui sont accompagnées des additions & des corrections de Juste Gaillard, avocat au parlement de Paris, qui y a joint aussi une préface où il traite de l'utilité & de l'ordre des histoires. Dans quelques éditions de ce même ouvrage, par exemple dans celle de Basle, chez Henric Petri, *in folio*, en 1555. l'auteur est nommé *Campofulgose.* Raphaël Soprani, dans ses écrivains de Ligurie, parle de deux autres ouvrages de Fulgose, sçavoir la vie du pape Martin V. en italien, & un traité latin sur les femmes sçavantes. On ne connoît pas ces ouvrages imprimés. Michel Giustiniani parle d'un autre intitulé, *Anteros*, qui fut imprimé à Milan en 1469. *in* 4°. M. Maittaire n'en parle point dans ses annales de l'imprimerie, de la premiere édition. Cet ouvrage de Fulgose est contre l'amour. Il a été traduit en françois, & on le trouve imprimé en cette langue avec la traduction françoise du dialogue de Platine sur l'amour, à Paris en 1581. *in* 4°. sous ce titre: *Deux livres du contre-Amour de Baptiste Fulgose.* * Ghilini, *Teatro di letterati.* Soprani & Giustiniani, *scrittor. della Liguria.* Vossius, *de historicis Latinis. Journal de Venise, tome 21. &c.*

FULLER, (Nicolas) celebre philologue Anglois, né à Southampton, étoit fils de *Robert* Fuller, François de nation. Quoique sans biens, il s'appliqua à l'étude & y réussit. Il acquit en particulier une grande connoissance des langues grecque & latine. Il fut ensuite secretaire de Robert Horn, évêque de Winchester & de son successeur: mais l'amour de l'étude lui fit quitter un emploi qui ne lui laissoit pas assez de tems & de liberté pour se satisfaire. Il se chargea de diriger les études de quelques jeunes gens de distinction qu'il accompagna à Oxford en 1584. Il prit le degré de maître-ès-arts dans cette ville, reçut les ordres sacrés, & obtint ensuite le pastorat de l'église d'Aldington en Wiltshire. Retiré dans ce lieu il partagea son tems entre ses fonctions & l'étude de l'Ecriture-Sainte & des langues orientales, & on assûre qu'il n'y avoit personne alors en Angleterre qui en eût une si profonde connoissance. Robert Abbot, évêque de Salisbury; & Lancelot Andrews, évêque de Winchester, ses protecteurs & ses amis, lui conférerent un canonicat de Salisbury, & ensuite le rectorat de Waltham. Il mourut à Aldington en 1623. le 13. Fevrier. De tous les ouvrages qu'il avoit eu dessein de faire imprimer, on n'a publié que ses *Miscellanea theologica & sacra*, où il y a beaucoup d'érudition; & un *Appendix* à cet ouvrage, où il répond fortement à Jean Drusius qui l'avoit accusé de plagiat & d'erreurs. * *Voyez* cet ouvrage même de Fuller, & Wood, dans ses *Antiquitat. Oxoniens.*

FULRADE, abbé de saint Quentin en Vermandois, & de Lobbes au diocèse de Liege, étoit fils du duc Jerôme frere du roi Pepin. Il fit rebâtir magnifiquement en l'an 814. la celebre église de saint Quentin dont il étoit abbé, comme on l'apprend d'une inscription en vers que fit Theodulfe évêque d'Orleans, pour être placée dans cette église. Il parle ainsi de l'abbé Fulrade dans les vers de la premiere table:

*Condere cœpit opus hujus venerabilis aulæ*
*Abbas* FULRADUS *nobilitate cluens*
*Namque huic Hieronimus, Carolus pater extitit illi,*
*Qui propriæ specimen gentis ad alta tulit, &c.*

Fulrade étoit frere de saint Folcuin, qui fut élevé sur le siege de Terouane, sous le regne de Louis *le Débonnaire*. Le pere Sirmond croit que Fulrade est le même qui assista avec plusieurs autres abbés au concile de Noyon en 814. * Theodulfi *Carmin. lib. 2. vers. 7. 8. & 9. in editione Sirmondi*; & les notes du même pere Sirmond, *page 285.* Flodoard, *lib. 2. histor. cap. 18.*

FULRADE, abbé de S. Denys en France dans le VIII. siecle, a été un des plus grands hommes de son tems par sa pieté, ses talens, les emplois qu'il a eus, & les services qu'il a rendus à l'état & à l'église. Il eut également la confiance des rois & des papes, & la maniere dont il s'acquitta des négociations importantes qui lui furent confiées, fait connoître qu'il la meritoit. Il étoit à Rome où Pepin l'avoit envoyé, lorsque le pape Etienne II. écrivit à ce roi sur la mort d'Astolfe roi des Lombards en 756. Fulrade revint en France avec l'évêque George & le sacellaire Jean, qui étoient chargés de cette lettre. Le pape Etienne fut si satisfait des négociations & des services de l'abbé Fulrade, qu'il lui donna sa vie durant un hôpital à Rome, proche la basilique de S. Pierre, & un autre proche le monastere de S. Martin. On assure de plus qu'il lui accorda plusieurs privileges remarquables. Par l'un il permet que les diacres du monastere de S. Denys portent la dalmatique, afin que l'office divin s'y fasse avec plus de majesté. Par un autre il permet à Fulrade d'avoir un évêque dans le même monastere. C'étoit un évêque sans titre, & destiné seulement pour faire dans le monastere les fonctions que les simples prêtres ne pouvoient faire. Plusieurs sçavans croient avoir lieu de révoquer en doute la verité de ce privilege. Fulrade obtint encore beaucoup d'autres privileges, au moins à ce que l'on prétend. On lui donne aussi la qualité d'archi-chapelain. Il mourut le 16. Juillet de l'an 784. L'épitaphe que lui composa Alcuin nous fait connoître qu'il fut d'abord enterré à S. Denys. Dans la suite ses reliques furent portées à Leberaw, monastere d'Alsace qu'il avoit fondé, & qui est aujourd'hui uni à l'église primatiale de Nanci. Il est honoré à Leberaw le 17. Fevrier. Sur la fin de sa vie n'étant plus en état à cause de sa vieillesse d'être employé aux ambassades & aux négociations, ausquelles il avoit eu tant de part, principalement sous le regne de Pepin, il s'appliqua à l'embellissement de son monastere. Il fit achever l'église de S. Denys, & y fit élever une belle tour pour les cloches. Le moine Airard fit les portes d'airain qu'on voit encore à cette église. On conserve encore l'original d'un testament de Fulrade, daté d'Heristale la neuvieme année du regne de Charlemagne en France, & la quatrieme de son regne en Lombardie, c'est-à-dire, l'an 777. Il y legue une partie de ses grands biens au monastere de S. Denys, » où, » dit-il, divers chœurs de moines chantent jour & nuit les » louanges du Seigneur; « ce qui montre que la psalmodie perpétuelle y subsistoit encore. Il marque qu'il fait ces legs pour le salut de son ame, pour le repos de celles de son pere Riculfe, de sa mere Ermengarde, & de ses autres parens.* *Hist. de l'abbaye de S. Denys*, par D. Felibien. Alcuin, en quelques endroits de ses ouvrages. *Hist. de l'église Gallicane*, par le P. Longueval, Jesuite, *tome 4. &c.*

FUMANO ou FUMANI, (Adam) né à Verone, apprit les langues grecque & latine sous *Romolo Amaseo*, & fit de grands progrès dans l'une & dans l'autre. Son sçavoir lui fit des amis de tous les sçavans de son tems, & plusieurs en ont parlé avec beaucoup d'éloge. Jean-Matthieu Giberti, évêque de Verone, avoit pour lui une grande affection: ils étoient ensemble du voyage qui a donné occasion à la piece que l'ingenieux Berni adressa à Jerôme Fracastor, & où il est fait mention de Fumano. Giberti étant mort en 1544. son ami se chargea de son oraison funebre, qui est une piece estimée. L'orateur fit tant verser de pleurs à l'auditoire, que son discours ne put être écouté avec l'attention qu'il méritoit. Il n'a point été imprimé. Fumano eut cette année 1544. un canonicat de Verone qu'il conserva jusqu'à sa mort. Bernard Navagiero & Augustin Valerio, tous deux successivement évêques de Verone, n'eurent pas moins d'estime pour lui qu'en avoit eu Giberti. Le premier le mena avec lui au concile de Trente, & l'y établit secretaire du concile. Ce fut alors que Fumano commença à connoître Valerio, à qui il expliqua à Trente les discours de S. Gregoire de Nazianze. Il fut attaqué en 1564. d'une maladie dangereuse dont il pensa mourir; en étant revenu, Augustin Negrini de Venise chanta le recouvrement de sa santé, dans un poëme en vers hexametres, qu'il intitula pour cette raison: *Ad Italiam de Adamo Fumano in vitam revocato, carmen.* Ce poëme fut imprimé à Padoue en 1564. *in 4°.* Fumano mourut fort âgé en 1587. Il a laissé, *D. Basilii Magni Archiepisc. Cæsariens. moralia, ascetica magna, ascetica parva, Adamo Fumano interprete*, à Lyon en 1540. in fol. *In creationem Sixti V. carmen, Veronæ*, en 1585. *in 4°. Carmina*, répandus en differens recueils. *Logices libri quinque*, en vers heroïques: cette logique est encore manuscrite entre les mains du marquis Scipion Maffei. * *Journal de Venise, tome 9. page 135. Verona illustrata, lib. 4. de gli scrittori Veronesi*, par M. le marquis Maffei, *pag. 194.* dans l'édition *in folio.*

FUNDULI, (Gabrin) tyran de Crémone en 1413. s'étoit emparé plusieurs années auparavant de cette ville, après avoir fait perfidement massacrer Eugolin Cavalcabo, marquis de Viadana, qui avoit aussi usurpé le gouvernement de cette ville, après en avoir chassé le légitime possesseur Jean-Marie Galeas, à qui elle appartenoit. Eugolin avoit confié l'administration de cette ville à Funduli, qui ne se servit de sa confiance que pour le perdre & se mettre en sa place. L'histoire nous represente Funduli comme un homme capable de tout entreprendre par sa prudence & par son audace. Malgré ses violences & ses trahisons, il s'étoit acquis la réputation d'un grand capitaine & d'un homme de bon conseil, & résolu dans l'occasion. Le pape Jean XXIII. & l'empereur Sigismond avoient une si haute idée de sa prudence & de son autorité, que dans l'embarras mutuel où ils se trouvoient en 1413. tems de trouble & de dissension, ils accepterent avec plaisir le parti d'aller à Crémone pour prendre ses avis sur la situation de leurs affaires: mais peu s'en fallut qu'ils ne fussent la dupe de leur confiance. Funduli qui étoit dans les interêts de Ladislas concurrent de Louis d'Anjou au royaume de Naples, les reçut avec toute sorte de témoignage de respect & d'amitié, & feignit d'applaudir au dessein qu'ils avoient d'assembler un concile à Constance. Mais on sçut depuis de sa propre bouche que s'ils en avoient eu la hardiesse, cette comédie auroit fini tragiquement pour l'empereur & pour le pape. Le duc de Milan, Philippe Marie, regardant Funduli comme un des plus redoutables usurpateurs de plusieurs parties de ses états, trouva le moyen de le mettre dans ses interêts par ses presens & par ses promesses, en attendant qu'il rencontrât l'occasion favorable de se défaire de lui: il lui rendit en effet de grands services, & le duc recouvra par son secours plusieurs places qui lui avoient été enlevées. Mais lui étant devenu suspect à cause de diverses intrigues, il le fit prendre & executer dans Milan après une longue prison. Le jour de son supplice, comme le prêtre l'exhortoit à mourir chrétiennement, & à se confesser de ses crimes, & sur tout des actions cruelles & tyranniques dont il étoit coupable, il déclara que s'il avoit quelque chose à se reprocher, c'étoit de n'avoir pas suivi l'envie dont il fut saisi, d'immortaliser son nom en jettant le pape & l'empereur du haut en bas de la tour de Lodi, où il les avoit régalés, & qu'il n'en avoit été retenu que par la confusion de violer les droits de l'hospitalité. Ainsi il mourut aussi miserablement qu'il avoit vécu.* Pogg. *histor. Florent. pag. 157.* Paul Jov. *ap. Spond. 1413. num. 11. Histoire du concile de Pise*, par Lenfant, *liv. 7. sous l'année 1413.*

FURSI, (Saint) étoit un moine d'une vertu & d'une naissance distinguée, lequel étant sorti d'Irlande sa patrie, s'arrêta d'abord en Angleterre dans les états de Sigebercht, roi des Saxons orientaux, qui avoit embrassé la vraie religion. Fursi trouva auprès de ce prince un accès très-favo-

rable. Sigeberche lui permit de faire bâtir un monastere dans ses états, & le saint religieux, après l'avoir gouverné quelques années, mit en sa place S. Foillain son frere, & se retira dans la solitude avec S. Outain son autre frere. Il passa ensuite par la Gaule pour aller à Rome vers l'an 646. Il fut reçu avec honneur par le roi Clovis II. & par Erchinoald maire de son palais, qui le retinrent dans la Gaule. Ce ministre lui donna celle de ses terres qui lui agréeroit le plus, pour y fonder un monastere. Fursi choisit Lagni sur la riviere de Marne, & il y bâtit un monastere où il y avoit trois églises. La premiere étoit dédiée au Sauveur; la seconde l'étoit sous l'invocation de S. Pierre; & la troisieme prit dans la suite le nom de S. Fursi. Celle de S. Pierre est demeurée aux moines qui sont aujourd'hui de l'ordre de S. Benoît de la réforme de S. Maur; les deux autres églises sont maintenant des paroisses. La petite ville de Lagni est du diocèse de Paris. A peine cet établissement fut-il achevé que Fursi se mit en chemin pour retourner en Angleterre. Il tomba malade près de Doulens, dans un village nommé *Mazeroëlles*, & y mourut le 16. Janvier, vers l'an 650. Il y a encore proche Mazeroëlles un lieu nommé *Forshem*, comme qui diroit la maison de Fursi; car *ham* ou *hem* en langue tudesque, signifie *maison*, *demeure*, & c'est d'où nous est venu le nom de *hameau*. Aimon, duc de Ponthieu, qui n'a plus aujourd'hui que le titre de comté, étant seigneur de Mazeroëlles, voulut avoir le corps du Saint; mais Erchinoald le fit porter à Peronne qui étoit de sa dépendance, & où il faisoit bâtir actuellement une belle église. C'est aujourd'hui la collegiale qui porte le nom de S. Fursi. Quelques auteurs font ce saint évêque, & il est représenté sur le portail de son église de Peronne avec des habits pontificaux: mais l'ancien auteur de sa vie ne lui donne pas cette qualité, non plus que le venerable Bede. Environ quatre ans après la mort de saint Fursi, son corps fut trouvé entier, & transporté dans une chapelle à l'orient de l'autel par S. Eloi de Noyon, S. Aubert de Cambrai, S. Foillain frere de S. Fursi, & S. Emmien abbé de Lagni, honoré le 10. de Mai. Celui qui a ajoûté un livre à l'ancienne vie de S. Fursi s'est grossierement trompé en disant que S. Medard de Noyon se trouva aussi à cette translation; car il y avoit alors environ cent ans que S. Medard étoit mort. * *Vita S. Fursai apud* Bolland, *in 16. Janvier*. Bedæ *Histor. lib. 3. cap. 18.* Le pere Longueval, *Histoire de l'église Gallicane, tome 3. livre 9. &c.*

FYOT DE LA MARCHE, (Claude) comte de Bosjan, abbé titulaire de l'église abbatiale & collegiale de S. Etienne de Dijon, conseiller d'état & conseiller d'honneur au parlement de Bourgogne, & ancien aumônier du roi, a donné au public l'*Histoire de* cette *abbaye de saint Etienne*, imprimée à Dijon en un volume *in folio* en 1696. Elle est remplie de recherches solides & curieuses sur les antiquités de la ville de Dijon. Il se servit pour la composition de cet ouvrage des lumieres du pere André de Saint-Nicolas, exprovincial des Carmes de la province de Narbonne, religieux habile dans la connoissance de l'antiquité, & trèsinstruit de ce qui regarde la discipline de l'église, l'histoire & le droit-canon. L'abbé Fyot, né à Dijon le 6. Octobre 1630. étoit fils de PHILIPPE Fyot, seigneur de la Marche, d'Arbois, de Montjay, &c. second president du parlement de Bourgogne, & garde des sceaux en la chancellerie de cette province, & de *Claire* Guillaume sa femme. Son ayeul JEAN Fyot, seigneur d'Arbois, avoit épousé *Gaspard*e de Montholon, fille de *Philippe* de Montholon, seigneur de Montjay & d'Orrain, conseiller au sénat de Chambery, & de *Magdeleine* d'Almonde sa femme, d'une famille de Savoye. Ce *Philippe* de Montholon étoit fils de *Lazare* de Montholon, conseiller au parlement de Dijon, mort le 18. Novembre 1531. & petit-fils de *Nicolas* de Montholon, avocat general au même parlement, mort le 19. Octobre 1496. qui de *Jeanne* Chappet sa premiere femme avoit eu *François* de Montholon, garde des sceaux de France en 1542. L'abbé Fyot n'ayant pas encore vingt ans, soutint au college des Jesuites de Dijon des theses de theologie, que le roi Louis XIV. à qui elles étoient dédiées, & qui se trouvoit alors en cette ville, honora de sa présence. Ce prince le nomma le 4. Mai 1662. à l'abbaye de S. Etienne de Dijon, dont il prit possession en personne le 13. de Septembre de la même année, après en avoir obtenu les bulles de provision du pape Alexandre VII. le 8. du mois de Juillet précedent. Il étoit alors aumônier du roi, & prieur de Notre-Dame de Pontalier sur Saone. Ce prieuré & le bourg dans lequel il est situé, avoient été entierement ruinés par les guerres en 1636. de sorte que les religieux qui l'habitoient avoient été contraints de l'abandonner. Claude Fyot en fit réparer l'église, & fit construire un bâtiment en forme de monastere. Il y rétablit ensuite les chanoines réguliers de la congrégation de France, de l'autorité d'Antoine-Pierre de Grammont, archevêque de Besançon, par traité fait avec l'abbé du Val des Ecoliers, ayant pouvoir de l'abbé de sainte Genevieve de Paris, au mois de Mai 1679. confirmé par le chapitre general de cette congrégation, à laquelle celle du Val des Ecoliers avoit été unie. Il se démit en 1703. de ce benefice en faveur de Claude Bouhier son petit-neveu. Il avoit quitté la cour de bonne heure & il n'y retourna dans la suite que lorsque les emplois dont il fut chargé l'y obligerent. Il s'étoit retiré dans son abbaye de saint Etienne peu de tems après l'avoir obtenue. Cette abbaye fut le principal sujet de ses soins. Le 13. Mars 1664. il commença la visite des églises de Dijon, où il avoit droit de visite. Il en fit autant dans celles de la campagne, où il avoit le même droit; & de tems en tems il renouvella ses visites, durant lesquelles & lorsque l'occasion s'en présentoit, il y fit & laissa tous les reglemens qu'il crut necessaires pour la réformation des abus & des mœurs, pour l'entretien & l'ornement des églises, l'ordre & la celebration de l'office divin. En qualité d'abbé de saint Etienne, il reçut tous les honneurs, & il eut tous les emplois que cette dignité pouvoit lui procurer. En 1665. les abbés du diocèse de Langres le nommerent pour remplir la place de leur député dans la chambre ecclesiastique de Langres. L'assemblée provinciale tenue à Lyon au mois d'Avril de la même année 1665. le nomma pour député du second ordre à l'assemblée generale du clergé de France tenue à Paris & à Pontoise en 1665. & 1666. Le roi lui donna au mois de Juillet, 1668. des lettres de conseiller d'honneur au parlement de Dijon, où il fut reçu le 4. Decembre suivant, & en 1669. sa majesté lui accorda encore un brevet de conseiller d'état. En 1674. la chambre de l'église le nomma pour élu des états de la province, dont il fit les fonctions durant les années 1674. 1675. & 1676. Il eut encore la même charge en l'année 1700. Ces emplois ne l'empêcherent pas de tenir la main à tout ce qui restoit à faire pour le bon ordre de son église en execution de la bulle de sécularisation, qui ordonnoit aux abbé, doyen & chanoines de se faire des statuts & reglemens dans leur nouvel état d'abbé, de chanoines & prêtres séculiers. Il en dressa avec son chapitre, qui furent trouvés si canoniques, que l'évêque les confirma entierement au mois de Mai 1677. Il entreprit aussi en 1669. avec les paroissiens de saint Medard de rebâtir, ou du moins de réparer presque entierement son église de S. Etienne, qui nonobstant les réparations qui y avoient été faites, se ressentoit encore de toutes les ruines qu'elle avoit autrefois souffertes. Il contribua de sa part aux frais de la dépense, & la nouvelle église étant enfin achevée après sept ans ou environ de travail, il en fit la benediction avec beaucoup de solemnité le 4. Juin 1676. Depuis elle fut consacrée le 5. Août 1685. par Etienne le Camus, évêque & prince de Grenoble & depuis cardinal. Le 2. Juillet de l'année suivante le feu du ciel tomba sur la pointe de l'aiguille du clocher de cette église. Il le consuma entierement, fondit les cloches, calcina la tour de pierre qui soutenoit l'aiguille, & brûla une partie du couvert de la nef. L'abbé Fyot entreprit encore avec les paroissiens de S. Medard le rétablissement de ce clocher, qui étant achevé il fit le 14. Juin 1690. la benediction des nouvelles cloches qui avoient été refondues. Le dessein qu'il eut d'établir une paix solide entre les abbés & le chapitre, & l'experience

du passé lui ayant fait connoître que le meilleur moyen d'y parvenir étoit de faire en sorte que les abbés eussent entrée au chapitre avec voix déliberative, & droit d'y présider en toutes sortes d'occasions & d'affaires. Il fit pour cela un concordat avec les doyen & chanoines au mois de Mars 1693. qui lui donnoit ce droit, & aux abbés ses successeurs. La connoissance qu'il avoit aussi des inconveniens qui naissoient de ce que les abbés n'avoient aucune part aux distributions journalieres du chœur le porta à donner de son patrimoine un fond assez considerable pour augmenter celui qui avoit été fait & destiné par le chapitre, ensorte que sans diminution de ce qui revenoit aux doyen & chanoines de leurs distributions, les abbés pussent y participer à l'avenir. Il fit cette donation par acte du 14. Août 1693. qui contient encore la dotation de plusieurs autres fondations pour l'augmentation du service divin dans cette église. Il fit aussi rebâtir le cloître de son abbaye & ayant fait construire un logement sur l'une des aîles de ce cloître en forme de lieux réguliers, il y reçut & établit de jeunes clercs pour y vivre en commun, & pour y être élevés dans la pratique des vertus, & des fonctions ecclesiastiques comme dans un seminaire. Enfin après avoir rempli si dignement une très-longue vie, il mourut à Dijon le 27. Avril 1721. dans la quatre-vingt-onziéme année de son âge.

FYOT de la Marche, (François) baron de Montpont, seigneur de Montjay, conseiller au parlement de Paris, où il fut reçu le 12. Juillet 1690. étoit neveu du précedent, & fils de Jean Fyot de la Marche, baron de Montpont, seigneur de Montjay & de la Marche, president à mortier du parlement de Bourgogne, & garde des sceaux en la chancellerie de cette province, & d'*Anne* Valon de Clemencey sa femme. Il a composé quelques ouvrages, dont les principaux sont les *Qualités necessaires au Juge*; le *Tableau de l'ancien sénat Romain*; & l'*Eloge & les devoirs de la profession d'avocat*, imprimés à Paris, chacun en un volume *in* 12. Le premier en 1700. pour la seconde fois; le second en 1713. aussi pour la seconde fois, & le troisiéme en la même année 1713. François Fyot de la Marche mourut à Paris, sans avoir été marié le 4. Juillet 1716. dans la quarante-septiéme année de son âge, étant né à Dijon le premier Decembre 1669. Il a été enterré dans l'église paroissiale de S. Benoît, où l'on voit son épitaphe.

Claude & François Fyot de la Marche, *dont on vient de parler*, étoient d'une noble & ancienne famille de Bourgogne, connue dès le XIV. siecle. Guillaume Fyot avoit épousé *Oudette* de Janly, d'une bonne maison de Bourgogne, & laquelle se trouve employée dans un compte de Guillaume Bataille, receveur de Bourgogne, du 15. Fevrier 1382. pour une somme à elle payée par les ordres de madame la duchesse de Bourgogne. Jean Fyot & *Guyote* le Beleurgere sa femme, conjointement avec Guyot d'Escorsain & Poncette le Beleurgere sa femme, reprirent de fief le 11. Decembre 1385. de Jean de la Motte pour les biens qu'ils tenoient de lui en fief à Meilley, Arcey & Thoisey. Le roi Charles VI. par ses lettres patentes du 13. Decembre 1398. registrées en la chambre des comptes de Paris, fait un don à Jean Fyot, précepteur & confesseur de Charles dauphin de Viennois son fils. Cette famille subsiste en deux branches: l'une des seigneurs de la Marche, & l'autre des seigneurs de Vaugimois. Elles ont depuis plus de deux cens ans donné au parlement de Bourgogne un grand nombre de magistrats, qui se sont rendus recommandables par leur fidelité & par leur attachement pour leurs légitimes souverains pendant les troubles de la ligue. François Fyot, seigneur de Barain & de Vaugimois, après avoir porté les armes pour le roi durant les guerres civiles, embrassa le parti de la robe, & fut reçu en 1593. conseiller au parlement de Dijon, dont il mourut le doyen. Le roi Louis XIII. lui avoit accordé un brevet de conseiller d'état. François Fyot, seigneur d'Arbois, son cousin, qui avoit été employé par le roi Henri IV. en plusieurs occasions importantes, fut tué pour son service en l'année 1594. On voit son épitaphe dans l'église de S. Germain l'Auxerrois à Paris, où il fut enterré. Jean Fyot, seigneur d'Arbois, Montjay & Orrain, conseiller au parlement de Bourgogne, donna pareillement des marques de son zele pour les interêts de ce prince, ce qui lui attira de la part des rebelles une rigoureuse prison, d'où il ne put sortir qu'en payant une rançon considerable. Le roi l'en dédommagea dans la suite. *Marguerite* Fyot, fille de celui-ci, fut mariée par contrat du premier Octobre 1608. avec *René* de Lenoncourt, seigneur de la Marche, fils de *Claude* de Lenoncourt, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, seigneur de Loches, de la Marche & d'Y sur Thil, bailli de Bar sur Seine, & de *Henriette* de Saulx. C'est par cette alliance & par la mort de *Françoise* de Lenoncourt dame de la Marche, restée fille unique de *René* de Lenoncourt, & de *Marguerite* Fyot, que la terre & le nom de la Marche ont passé dans la branche aînée de la famille de Fyot. Cette branche a donné quatre presidens à mortier au parlement de Bourgogne, de pere en fils depuis Philippe Fyot, pere de l'abbé de S. Etienne de Dijon jusqu'à Claude-Philibert Fyot de la Marche, comte de Bosjan, baron de Montpont & de Mervans, seigneur de la Marche, Montjay, &c. aîné de cette branche, qui a été reçu président du parlement de Dijon le 21. Novembre 1718. & qui a épousé en 1719. *Jeanne-Marguerite* Baillet, morte au mois de Juillet 1732. laissant des enfans. Il ne reste de la branche de Vaugimois que Richard Fyot de Vaugimois, marquis de Mimeûre, seigneur de Taroiseau, capitaine de cavalerie dans le regiment de Chevreuse-Luynes; & *Claude* Fyot de Vaugimois son frere, abbé de Notre-Dame du Tronchet, diocèse de Dol, & docteur en theologie de la faculté de Paris. Richard Fyot de Vaugimois, marquis de Mimeûre, épousa en 1728. *Anne-Catherine-Bernarde* de Vienne, fille de *Louis* de Vienne de Commarin, baron de Châteauneuf, chevalier d'honneur du parlement de Bourgogne, & de *Marie* Comeau. Elle mourut à Dijon au mois de Decembre 1734. laissant un fils & une fille. Les armes de cette famille sont d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois lozanges de même*. Ceux de la branche de la Marche *écartellent de sable à trois bandes d'or*. * Palliot, *Hist. du parlement de Bourgogne; Continuation de cette histoire*, *par* Petitot, imprimée à Dijon en 1733. *Satire Menippée*. *Hist. des grands officiers de la Couronne*, troisiéme édition, *tom.* 2. & 7. Le *Palais de la gloire*, par le P. Anselme, imprimé à Paris chez Besfin, en 1664. *Hist. de l'abbaye de S. Etienne de Dijon*, imprimée en 1696. *Gallia Christ.* nouvelle édition, *tome* 4. *Titres des chambres des Comptes de Paris & de Dijon*, &c.

ABA, ville située au pied du Mont-Carmel, entre Ptolémaïde & Cesarée. Josephe dit qu'on l'appelloit aussi la ville des Cavaliers, parce que Herode l'avoit donnée pour retraite à ses cavaliers vétérans. Réland croit que c'est la même que Caypha ou Hepha, au pied du mont-Carmel, du côté qui regarde la ville & le port de Ptolemaïde. Le geographe Etienne de Bysance, place la ville de Gaba dans la Galilée. Eusébe parle aussi d'une ville de même nom, Gaba ou Gabé, qu'il met à seize milles de Césarée de Palestine. Il y a des médailles des Gabéniens, que quelques-uns attribuent aux habitans de Gabe, dont parle Eusebe, & dont il est fait mention dans Zacharie, *chap. 14. ṽ. 10.* Mais Réland, dit que les Gabéniens étoient dans la Cœlesyrie, dont l'évêque souscrivit au premier concile de Nicée. * *Relandi Palæstina, lib. 3.* Dom August. Calmet, *diction. de la Bibl.*

GABALA. Pausanias dans sa description de la Grece, *livre 2.* parle d'une ville de ce nom, & dit que la Nereide Doto, y avoit un temple célebre, où l'on conservoit le voile qu'Eriphyle reçut pour engager son fils Alcméon, à prendre le commandement de l'armée qui devoit assieger Thebes. Il est vrai qu'il y avoit une ville de Gabala dans la Phénicie, selon Etienne de Bysance, ou dans la Syrie près de Laodicée, selon le géographe Strabon. Mais on ne voit pas comment le voile d'Eriphyle y a pû passer. Peut-être qu'il y avoit dans la Thessalie quelque lieu nommé Gabala, qui a échapé aux geographes, ou que le texte de Pausanias est corrompu en cet endroit, comme il l'est en plusieurs autres.

GABARA, cette ville avec celle de *Sephoris* & de *Tiberiade* étoient les plus considerables de la Galilée. Josephe en parle souvent dans son histoire. Le sçavant Réland croit que dans plus d'un endroit de ce célebre historien, on a mis le nom de Gadara à la place de celui de Gabara. Cette ville étoit distante de Jotapat de quatre stades. * *Relandi Palæstina. lib. 3.*

GABATHA, lieu dans la partie méridionale de Juda, à douze milles d'Eleutheropolis, où l'on montroit autrefois le sépulcre du prophete Abacuc. Eusébe & S. Jerôme en parlent. * Le Pere Calmet dans son *dictionaire de la Bible, &c.*

GABATO, (Sebastien) surnommé le Naucher, *Nauclerus*, à cause de son experience & de son habileté dans la navigation, étoit Vénitien de naissance, & s'établit à Bristoll en Angleterre. Gabato, selon Jerôme Bezon dans son *Amérique*, jugeant par le globe, que la route méridionale que Christophe Colomb avoit suivie, n'étoit pas celle qu'il devoit choisir, crut qu'on arriveroit plûtôt, & avec moins de peine en Amérique si l'on faisoit voile toûjours vers le Nord-oueste, & que d'ailleurs du Nord de l'Amérique, on passeroit aisément aux Indes Orientales par les détroits qui doivent se trouver entre les deux hémisphéres. Pour l'exécution de ce projet, il obtint trois vaisseaux marchands de Henri VII. roi d'Angleterre, avec lesquels il mit à la voile au printems de 1496. dans le dessein de tirer toûjours vers le Nord-ouest, jusqu'à ce qu'il fût arrivé à la hauteur de Katai ou de la grande Tartarie. Mais appercevant qu'il s'étoit trop avancé vers le Nord, il poussa vers l'Est, dirigea sa course vers la ligne, & découvrit, chemin faisant, le païs que les Espagnols appellerent ensuite la *Floride*; d'où il fut obligé de retourner en Angleterre, faute de vivres. Trouvant ce royaume dans de grands troubles, il passa en Espagne, où Ferdinand & Isabelle le mirent en état de faire une nouvelle course, qu'il poussa jusques dans le Bresil, & le païs de la Plata. Bacon de Verulame, dit que Gabato chercha, non les Indes Orientales, mais seulement l'Amérique, & que s'étant avancé jusqu'au 67. degré de latitude, il avoit découvert la terre de *Laborador*, d'où il revint en Angleterre. Ce qui est certain, c'est qu'il suivoit une route differente de celle que Christophe Colomb tenoit. Celui-ci faisoit toûjours voile vers les Canaries; de-là vers les Azores, & arrivoit en Amérique par le Sud-ouest: Gabato au contraire crut pouvoir découvrir plus aisément les parties septentrionales, & ne s'y trompa pas. Il promit de prendre possession de ce païs au nom de Henri VII. roi d'Angleterre, lorsque Christophe Colomb engagea ce prince à se servir plûtôt de Barthelemi Colomb son frere, ce que Henri VII. accepta. Mais Barthelemi allant en Angleterre, fut enlevé par des Corsaires, qui ne lui rendirent la liberté que deux ans après, pendant lesquels Christophe Colomb prit possession, au nom de la couronne d'Espagne, des païs dont Gabato avoit offert de rendre maitresse celle d'Angleterre. * Bezoni *America.* Baco de Verulamio, *in vit. Henrici VII. &c.*

GABELLE, (Sainte) ville dans le diocèse de Mirepoix, sur la riviere d'Ariege, vers les frontieres du comté de Foix. Cette ville dépend du Lauraguais, & a pris son nom d'une sainte, dont on y conserve les reliques, mais sur laquelle on a rien de certain. Il est fait mention de cette sainte dans un acte sans date, par lequel Huges évêque de Toulouse, qui fit son testament vers l'an 960. donne à un de ses clercs, nommé *Loup*, l'église de sainte Marie, *où*, dit l'acte, *le corps de sainte Gabelle étoit inhumé*, avec quelques autres églises voisines situées dans le Toulousain, & le *ministeriat* ou district *de sainte Gabelle.* Hugues fit bâtir un château à sainte Gabelle, qui a donné l'origine à la petite ville de ce nom. Vers l'an 1002. Roger I. comte de Carcassonne donna, par son testament qu'il fit avant que d'aller à Rome pour la seconde fois, le château de sainte Gabelle à Raymond son fils aîné, qu'il avoit eu d'Adelaïde sa femme. A l'égard de l'église de sainte Gabelle, les nobles ou chevaliers de ce lieu l'ayant usurpée sur les chanoines de Toulouse, pour la donner à l'abbaye de Cluse en Piémont, ceux-ci en porterent leurs plaintes au pape Urbain II. lorsqu'il vint dans leur païs à la fin du XI. siécle, & lui en demanderent la restitution. Urbain étant à l'abbaye d'Alet, aujourd'hui évêché, & voulant faire droit sur les plaintes des chanoines de Toulouse, condamna les religieux de Cluse, qui refuserent de comparoître, ni par eux-mêmes, ni par aucun député, à payer à l'évêque de Toulouse & à ses chanoines, un cens annuel de vingt sols, monoye de Toulouse. Mais les religieux ayant refusé d'obéïr à cette sentence aprés le départ d'Urbain, l'evêque de Toulouse jetta un interdit sur l'église de sainte Gabelle. Cet interdit n'étant point observé, les chanoines de Toulouse, mirent quatre mille hommes sur pied, avec lesquels ils allerent ravager le lieu de sainte Gabelle. Enfin le *défenseur* ou *avoue* des religieux, s'engagea en leur nom, de payer le cens annuel auquel ils avoient été condamnés. * Voyez *l'histoire de Languedoc*, par les PP. dom de Vic & dom Vaissette, religieux Bénédictins de la congrégation de saint Maur, *tom. 2.* in-fol. *livres* XII. XIII. XV. & XVIII.

GABIA, (Jean-Baptiste) sçavant de Verone, professa les lettres grecques à Rome dans le XVI. siécle, & s'y fit beaucoup estimer. Il sçavoit aussi la langue hebraïque, la philosophie & les mathématiques: il avoit même étudié la théologie, & en parloit en homme instruit. Il a traduit du grec en latin, les commentaires de Theodoret évêque de Cyr, sur Daniel, sur Ezechiel & sur les Cantiques. Cette traduction a été imprimée à Rome en 1563. & le Pere Sirmond l'a donnée dans son édition de Theodoret. Gabia a traduit aussi du grec en latin, l'histoire de Jean Scilitza

Curopalate : cette version parut en 1570. elle est plus entiere que le texte de cet auteur, qui fut publié à Paris en 1648. Dès 1543. Gabia avoit fait présent au public des tragédies de Sophocle, traduites pour la premiere fois en latin, avec les scholies. M. Maffei dit encore après Panvinius, que ce sçavant avoit traduit l'historien Zozime, & les Pseaumes sur l'original hebreu, & il ajoûte qu'il a vû de lui, traduit en grec, le Calendrier Gregorien, publié à Rome l'an 1583. avec les fables de Jean-Baptiste-Santi, & une épître en grec, au devant, par Gabia lui-même. * Scipion Maffei, *Verona illustrata ; libro quarto, de gli scrittori Veronesi.*

GABORREAU (Louis) né à Ussé, bourg de Normandie, près d'Avranches, fut chirurgien juré à Paris, & a été regardé avec raison, comme un des plus habiles de son tems pour l'opération de la pierre. Beaucoup de genie naturel, une longue pratique, & des experiences réitérées & toûjours faites avec autant de réflexion & de prudence que de dexterité, l'avoient rendu très-expert dans cette partie de la chirurgie pratique. Il fut ancien prévôt de sa communauté ; & après avoir exercé long-tems la chirurgie dans les hôpitaux de Paris, Christine reine de Suede, l'appella auprès d'elle à Rome, après qu'elle eut abdiqué la couronne. Gaborreau demeura pendant sept ans auprès de cette reine qui avoit beaucoup d'amitié pour les gens habiles, en quelque genre que ce fût, & la servit pendant le même tems en qualité de son premier chirurgien. Il revint ensuite en France, se fixa à Paris, y exerça sa profession avec une grande réputation, & y mourut dans un âge peu avancé, le 13. d'Octobre 1682. * Voyez *l'index funereus Chirurg. Paris.* de feu M. de Vaux, *pag. 61.*

GABRIAU DE RIPARFONDS (Etienne) *Voyez* RIPARFONDS.

GABRIELI (Gabriel), étoit de Padoue, & s'est distingué dans la philosophie & dans la médecine. Il vivoit au milieu du XVI. siécle, où il etoit en grande réputation. Il publia à Padoue en 1550. *in-4°.* deux traités de médecine en latin, l'un pour répondre à une question de Jerôme Boniperti de Novarre, sur la diminution de la matiere au commencement de la maladie : l'autre sur la maniere d'évacuer toute la matiere. M. Manget en parle dans sa *Bibliotheque des Médecins auteurs, tom. 2.* Voyez aussi *Justus in chronologia Medica.*

GABRIELITES, secte particuliere d'Anabaptistes, qui s'éleva dans la Meranie en 1530. elle porte le nom de *Gabriel Scherling* son auteur, qui, conjointement avec Jacques Hutten, avoit apporté cette doctrine dans la Meranie, parce qu'ils n'étoient plus tolerés ailleurs. Gabriel fut encore chassé de la Meranie, & mourut en Pologne. * *Histoire des Anabaptistes.*

GABURET (Nicolas) chirurgien du roi Louis XIII. étoit chirurgien juré à Paris, & ne se rendit pas moins recommendable par sa grande pieté, & par la candeur de ses mœurs, que par son habilité dans sa profession, & par son expérience. Au commencement du XVII. siécle, lorsqu'on fut obligé de destiner des lieux pour y recevoir ceux qui étoient attaqués de la peste, Gaburet fut nommé par le roi pour y servir & pour les gouverner, par un brevet du mois d'Août 1621. Cet emploi fut une ample matiere au zele de ce chirurgien, & il s'attira les bénédictions de tous ceux dont il eut soin, par l'attention avec laquelle il les secourut, & les bons traitemens qu'il leur procura. On dit qu'il se comporta dans ses fonctions presque autant en missionnaire éclairé, qui cherche à guérir les ames, qu'en chirurgien expérimenté, qui donne son application à la guérison des corps. Il mourut le 2. Juin de l'an 1662. dans un âge assez avancé. * *Memoires du tems. Joannis Devaux antiq. societat. Praf. index funereus Chirurgorum Parisiensium*, page 48. & une note manuscrite de l'auteur sur cet article.

GACON. (François) la vie & les ouvrages de cet auteur, qui étoit né à Lyon en 1667. & fils d'un négociant, forment un tableau assez bizare, & souvent assez ridicule. On ne peut nier qu'il n'eût de l'esprit & de la facilité ; mais il n'a pas fait de l'un & de l'autre l'usage qu'il pouvoit en faire. Satirique déclaré, il n'a rien produit qui ne se ressente pleinement de ce genie mordant ; & il s'en faisoit tellement gloire, qu'il s'annonçoit par tout pour être de ce caractere, même à la tête de ses ouvrages : le premier au moins que l'on connoisse, est celui qu'il a intitulé : *Le Poete sans fard*, dont le nom lui est toûjours demeuré depuis, & qu'il a toûjours pris lui-même depuis ce premier recueil de satires. C'est un volume *in-12.* imprimé en 1696. & réimprimé en 1698. avec quelques changemens. O y trouve tant de traits satiriques contre des personnes qui ont mérité, avec justice, l'estime universelle du public, entr'autres contre feu M. Bossuet évêque de Meaux, dont l'auteur attaque les maximes sur la comédie, que M. Boucherat, alors chancelier, à qui ce recueil de satires fut dénoncé, en fit supprimer les exemplaires, & que l'auteur subit lui-même quelque mois de prison. Gacon après cette premiere épreuve, se tut pendant quelque tems ; mais ayant traduit Anacreon du grec en françois, il commenta cet auteur à sa façon ; c'est-à-dire, qu'il noya le texte dans l'histoire de la vie d'Anacreon, pendant son séjour à la cour de Polycrate roi de Samos, & dans beaucoup de réflexions satiriques, & de rondeaux de même espece, dans lesquels il insultoit à plusieurs personnes distinguées dans les lettres. Il tenta neanmoins de le faire imprimer en France, mais la permission lui en ayant été refusée, il alla en Hollande, & fit paroître son ouvrage à Amsterdam en 1712. Il a mis à la tête une longue preface, où il parle de l'excellence de la poësie, & de la difficulté de traduire en vers françois les Poëtes Grecs & latins. Tout le monde connoît son *Anti-Rousseau*, imprimé la même année à Roterdam, & réimprimé à Paris, à la fin des œuvres de Rousseau, en 1716. sous ce titre : *Histoire satirique de la vie & des ouvrages de M. Rousseau, en vers, ainsi qu'en prose*, par M. F. Gacon. C'est un gros volume de rondeaux & de réflexions également satiriques, dont le poëte Rousseau s'est vengé par plusieurs épigrammes, qui ne le cedent point en malignité, avec cette difference, qu'on y trouve un sel & une délicatesse que l'on chercheroit en vain dans toutes les poësies du sieur Gacon. Quand madame Dacier eut commencé la longue querelle entre les partisans d'Homere, dont elle prenoit la cause, & ceux qui ne trouvoient pas dans ce poëte autant de beauté que cette sçavante dame, croyoit y en voir, Gacon voulut aussi entrer dans cette dispute ; il fit l'*Homere vengé*, vol. *in-12.* imprimé à Paris en 1715. c'est une réponse fort aigre, & toûjours entremêlée de rondeaux, faite à feu M. Houdart de la Mothe, sur l'Iliade que ce dernier venoit de donner en vers françois, mais qui n'étoit en effet qu'une foible imitation de l'Iliade d'Homere. M. de la Mothe ne répliqua point à son adversaire ; mais l'abbé de Pons, ami de ce célebre académicien, qui se trouvoit aussi fort maltraité de l'*Homere vengé*, dénonça cet ouvrage à M. le chancelier : cette affaire néanmoins n'eut point de suite. On dit aussi que madame la duchesse du Maine, à qui ce livre avoit été dédié sans son aveu, en a desavoué hautement la dédicace, & declaré qu'elle ne connoissoit, ni ne vouloit jamais connoitre l'auteur. Ce ne fut point là l'unique occasion que Gacon saisit, pour attaquer M. de la Mothe : on sçait qu'il n'a rien omis pour tourner ses poësies, & surtout ses fables, en ridicule, dans le petit ouvrage qu'il donna dans ce dessein, & qu'il lui plut d'intituler : *Les Fables de M. de la Mothe, traduites en vers françois par P. S. F. au caffé du mont-Parnasse*, *in-8°.* On a encore du sieur Gacon plusieurs brochures, deux entr'autres intitulées : *Le Secretaire du Parnasse in-8°.* en 1723. & 1724. Ce n'est point un journal où l'on apprenne des nouvelles litteraires, ni où l'on voye des extraits des livres nouveaux, c'est un recueil de lettres mêlées de rondeaux, d'épigrammes, de fables, dans lesquelles Gacon attaque M. de la Mothe, l'abbé de Pons, le Mercure Galant, &c. ou dans lesquelles il fait sa propre apologie. Cet ouvrage n'eut point d'autre suite, parce qu'il ne fut point acheté. Il avoit annoncé une traduction en vers latins de l'art poëtique de M. Despreaux ; une autre en vers françois de l'art poëtique d'Horace, & une troisiéme de l'art de la peinture donné en beaux vers latins par du Fresnois. Mais l'auteur est mort avant que d'exécuter

ce dessein. On a encore de lui plus de deux cens épigrammes faites pour accompagner les portraits d'autant d'hommes illustres, dont plusieurs sont gravés par des Rochers. Sur la fin de ses jours il reprit l'habit ecclesiastique, & on lui donna le prieuré de Baillon, près Beaumont-sur-Oise, où il est mort le 13. Novembre 1725. âgé de 58. ans. Il avoit remporté le prix de poësie à l'Académie Françoise en 1717. & l'année suivante il fut reçû à l'Académie de Lyon, où il a lû plusieurs fois diverses pieces de sa façon, surtout de poësie. Outre les ouvrages de sa composition, dont nous avons parlé, il a encore donné des *Emblêmes ou Devises Chrétiennes*, à Lyon en 1714. & 1718. & il est de plus auteur de plusieurs de ces piéces satiriques, si connues sous le nom de *Brevets du régiment de la Calotte*. On en a recueilli une partie, dans la collection de ces sortes de pieces, donnée en 1732. sous le nom de *Mémoires pour servir à l'histoire de la Calotte*, *in*-12. à Moropolis. Le portrait de Gacon a été gravé. * *Mémoires du tems*. M. Titon du Tillet a donné un article à Gacon dans son *Parnasse françois* in fol. mais il a omis de parler de plusieurs ouvrages dont nous parlons dans cet article.

GADARA, ville de la premiere Palestine. Elle n'étoit pas éloignée de beaucoup d'Ascalon & d'Azot. Joseph la joint souvent avec Joppé & Jamnia, & il la nomme assez souvent Gazara. Dans les anciennes Notices ecclésiastiques, Gadara est joint à Azot, comme ville de la premiere Palestine. * *Relandi Palæstina*, *lib.* 3. Il ne faut pas confondre cette ville avec une autre nommée aussi GADARA ou GADARIS, *dont on a parlé dans ce Dictionaire.*

GADDESDEN, ( Jean de ) *voyez* JEAN DE GADDESDEN.

GAFFAREL, ( Jacques ) *Ajoûtez à ses ouvrages rapportés déja dans ce Dictionnaire*, un *index* ou catalogue latin de tous les ouvrages de Cabale manuscrits, dont Jean Pic comte de la Mirandole, s'est servi, *in* 8°. à Paris, en 1651. Un traité singulier, intitulé : *Quæstio pacifica*, *num Religionis dissidia*, *per Philosophorum principia*, *per antiquos Christianorum Orientalium libros rituales*, & *per propria hæreticorum dogmata*, *conciliari possint*, *in*-4°. en 1645. chez du Mesnil, & non en 1643. comme quelques auteurs le marquent. *A. R. Elcha Ben David de fine mundi*, *ex hebræo latinè*, *interprete & notatore Jacobo Gaffarello*, en 1629. *in*-8°. *Catena hebraïca in omnes veteris Testamenti libros*, selon Leo Allatius dans ses *Apes Urbanæ*. *In voces derelictas vet. Testam. centuriæ duæ*. Paraphrase (françoise) sur le Ps. *Super flumina Babylonis*, *in*-12. en 1624. Ces ouvrages ont été imprimés à Paris.

GAGAN, roi des Avares, dans la Scythie Européenne, après avoir tué Gisulfe roi des Lombards, assiegea la ville de Frioul en 622. avec une puissante armée. Romilda veuve de Gisulfe, l'ayant apperçu, lorsqu'il visitoit ses troupes dans le camp, & ayant été touchée de sa jeunesse & de sa beauté, lui fit sçavoir, que s'il promettoit de l'épouser, elle lui livreroit la Ville. Gagan le promit; la ville fut livrée; & il y entra, prit Romilda pour femme pendant un jour, & le lendemain il l'abandonna à douze soldats, puis la fit empaler. Non content de cette inhumanité, il fit sortir tout le peuple de la ville, y mit le feu, & brûla toutes les richesses que les Lombards y avoient renfermées depuis long-tems. * *Sabellic. histor. lib.* 6.

GAGUIN. ( Robert ) *Ajoûtez à son article qu*'avant que de venir à Paris, il étoit entré dans l'ordre de la Rédemption des Captifs, dans un couvent de cet ordre en Artois; qu'à Paris il professa la réthorique avec distinction dès l'an 1463. comme le dit Naudé dans ses additions à l'histoire de Louis XI. & que l'année de son generalat est 1473. *Ajoûtez aussi* à ses ouvrages, des poësies latines sur differens sujets. *Dialogus in desides & ignavos*, imprimé à Paris en 1598. avec son traité de la conception de la sainte Vierge, qu'il avoit fait contre Vincent de Neufchâteau, Dominicain. *Orationes & Epistolæ*, imprimées aussi à Paris en 1498. *in*-8°. avec son écrit *de miseria conditionis humanæ*. Cette édition des discours & des lettres de Gaguin, faite chez André Boccard, l'un des plus habiles imprimeurs de son tems, est très-rare. Le Pere de Launai, fils de Richard de Launai libraire, ministre & supérieur du couvent des Mathurins de Paris, en entreprit une nouvelle édition à la fin du siécle dernier, avec des sommaires, & augmentée de plusieurs autres épîtres & oraisons qui n'avoient point encore paru, & qu'il a tirées des manuscrits de Robert Gaguin. Ce dernier est mort le 22. de Mai de l'an 1502.

GAICHIES, ( Jean ) prêtre de l'Oratoire, ancien théologal de Soissons, & membre de l'académie de cette même ville, mort à Paris le 5. Mai 1731. dans la maison des Peres de l'Oratoire, rue saint Honoré, âgé de 83. ans. Il a exercé pendant plus de 30. ans les fonctions de théologal à Soissons, sans penser à plaire ni à se faire estimer par des sermons étudiés, mais uniquement occupé à instruire solidement, & à former les mœurs par des discours évangéliques. Egalement homme de belles lettres & théologien, l'académie de Soissons se faisoit honneur de l'avoir pour membre, & l'a plusieurs fois chargé de faire les discours d'éloquence qu'elle est dans l'obligation d'envoyer tous les ans à l'Académie Françoise, suivant qu'il est porté par les lettres de son établissement. Ces discours sont imprimés séparément ou dans les recueils de l'Académie Françoise. Celui qui est *contre la lecture des livres de galanterie*, dans le recueil de l'Academie Françoise, de l'année 1707. & celui où il explique cette sentence : *Il faut être touché pour toucher*, ( *si vis me flere*, *dolendum est primum ipse tibi* : ) sont également bien écrits & solides. Il est encore auteur des *Maximes sur le ministere de la chaire*, imprimées en 1711. sans sa participation : c'est un petit volume, mais bien précieux par la solidité des maximes qu'il renferme, & par la maniere agréable dont elles sont exprimées. Il s'en est fait à Toulouse une édition, où l'on donne cet ouvrage au Pere Massillon, maintenant evêque de Clermont; mais on s'est trompé, & le P. Massillon l'a lui-même désavoué, en louant l'ouvrage. La *denonciation faite à l'Academie de Soissons de quelques termes peu polis & messéans*, comme *pardi*, *mardi*, &c. est encore une piéce ingenieuse du P. Gaichiés. Elle se trouve dans les *Mem. de litt. & d'hist.* chez Simart, *tom.* 8. *part.* 1. * *Mem. du tems.*

GAIGNI ou GAGNI, ( Jean de ) en latin *Gagnæus*. *Ajoûtez à ce que l'on a déja dit de cet auteur dans ce Dictionaire*, que ses scholies sur le nouveau Testament se trouvent dans la grande Bible de Jean de la Haye. *On dit à son article*, qu'il a traduit les pséaumes en vers latins; mais il n'en a fait que 75. qui ont été imprimés à Paris en 1547. 1564. & 1587. C'est autant une paraphrase qu'une traduction. Ses scholies sur le nouveau testament ont été imprimées d'abord séparément, & l'on en a plusieurs éditions particulieres. * *Voyez* sur cela la *Bibliotheque sacrée* du P. le Long, *in-fol.* En 1604. on imprima encore de Gaigni une vie d'Alcime Avite, écrite en latin, au-devant de l'édition de cet auteur, donnée à Lipsic', *in*-8°.

GAILLAC. *Dans le Dictionaire historique de Moreri*, *où l'on n'en dit que deux mots*, *on ne lui donne que le titre* de Bourg. C'est néanmoins la principale ville du diocèse d'Albi, après Albi même. Cette ville subsistoit dès le VII. siecle. Saint Didier évêque de Cahors, en parle dans son testament, qui est de l'an 654. de J. C. la vingt-cinquiéme année de son épiscopat, & la XVI. du régne de Sigebert III. roi d'Austrasie, son souverain. Gailllac appartenoit à ce saint prélat, & il la legua à son église. Pepin I. roi d'Aquitaine, fonda, selon une ancienne charte de ce prince, un monastere en ce lieu, sous le nom de *S. Quentin*, & le soûmit à celui de Figeac, qu'il avoit aussi fondé ou rétabli. Ce monastere est, comme on le croit, le même qui subsistoit au X. siecle, sous le nom de *S. Michel de Gaillac*, & qui fut doté en 972. par Raymond comte de Toulouse & d'Albi, que l'on regarde comme son fondateur. Ce monastere passa dans la suite sous la dépendance de celui de la Chaise-Dieu qui le réforma, & auquel il fut soûmis jusques vers le milieu du XVI. siecle, qu'il fut sécularisé. Il est faux, comme plusieurs l'ont avancé, que la manse abbatiale de Gaillac, soit unie au college des Jésuites de Toulouse. * *Voyez* la nouvelle histoire de Languedoc, *tome* 1. en plusieurs endroits.

GAILLARD, ( Honoré ) Jésuite, prédicateur célebre,

étoit né à Aix en Provence, & fils d'un avocat au parlement de cette province. Il fut reçû fort jeune chez les Jesuites dans la province de Lyon, où il fit ses vœux, ses premieres études, & ensuite son cours de régence d'humanité & de rhétorique avec succès & distinction. Peu de tems après il fut envoyé à Paris pour y faire ses études de théologie, & lorsqu'il les eut achevées, on lui confia l'éducation de Louis de la Tour de Bouillon, prince de Turenne, emploi dont il s'acquitta si bien, qu'on jugea à propos de le continuer auprès des freres de ce jeune seigneur. Au milieu de ces occupations, il eut toûjours soin de cultiver les heureuses dispositions & les grands talens qu'il avoit pour la prédication. Lorsqu'il fut en état de remplir ce ministere, il commença par prêcher la Dominicale dans l'église du college de Paris. La maniere dont il s'en acquitta, le fit bientôt destiner pour la chaire de la maison professe, où il eut tant de succès, qu'il fut choisi pour prêcher devant le roi l'Avent de la même année. Il ne fut pas moins goûté à la cour qu'à la ville, c'est pourquoi on l'engagea d'y prêcher encore le Carême suivant. Il y prêcha depuis fréquemment, & remplit les meilleures chaires de Paris toûjours avec un grand concours. Il joignit aux travaux de la chaire ceux de la direction, pour laquelle il fut choisi par un très-grand nombre de personnes de considération. Marie Beatrix Eleonore d'Est, reine d'Angleterre, se mit sous sa conduite pendant les dernieres années de sa vie, & mourut sous sa direction. Libre alors de tout emploi étranger, sa societé le fit recteur du collége de Paris, & ensuite supérieur de la maison professe de saint Louis. Mais son grand âge ne lui permettant pas de soûtenir long tems les fatigues de ce poste, il en fut déchargé à l'âge de de 83. ans Il travailla depuis à mettre en ordre les sermons qu'il avoit prêchez durant un grand nombre d'années tant à la cour qu'à la ville. Enfin étant tombé malade au retour d'une retraite qu'il avoit faite à Pontoise, il mourut à Paris le 11. Juin 1727. sur les 11. heures du matin, le VI. jour de sa maladie, dans la 86. année de son âge, & sa 70. de religion. * *Extrait de son éloge inseré dans le Mercure de France au mois d'Août 1727. p. 1742.*

GAL (saint) Evêque de Clermont en Auvergne, &c. *Dans ce Dictionnaire, éditions de 1725. & de 1732. on fixe* la mort de ce Saint vers l'an 555. & la durée de son épiscopat à 27. ans. M. l'abbé Fleuri, dans son *Hist. Ecclef. l. 7.* dit aussi qu'il fut ordonné évêque vers l'an 527. mais tout cela paroit peu éxact. 1°. Selon Gregoire de Tours, qui étoit contemporain & assez bien instruit de ces faits, S. Quintien predecesseur immédiat de S. Gal, étoit encore évêque lorsque le roi Thierri fit la guerre pour soûmettre les rebelles de l'Auvergne en 532. Gal n'occupoit donc pas son siége dès 527. & il faut mettre son ordination vers 532. 2°. Le même S. Gregoire de Tours dit que Gal mourut avant Thibaut roi d'Austrasie, dont la mort arriva en 555. Il faut donc lui donner tout au plus, comme le fait Fortunat de Poitiers, 25. ans d'épiscopat. Il faudroit peut-être même lui en donner encore moins. On croit en effet que S. Gal mourut en 553.

GALACTOIRE (saint) évêque de Bearn ou de Lescar dans le V. & VI. siécle, assista au concile d'Agde qui se tint au mois de Septembre de l'an 506. auquel S. Césaire d'Arles presida : c'étoit sous le consulat de Messala. Saint Galactoire fut martyrisé quelque tems après, c'est-à-dire, vers l'an 509. On dit que les Visigots Ariens l'ayant pris lorsqu'il étoit à la tête de quelques troupes pour favoriser les François, l'appliquerent à de cruelles tortures pour lui faire embrasser l'Arianisme, & qu'il souffrit plûtôt de mourir au milieu des tourmens, que de consentir à leur impieté. Nous ne révoquons point son martyre en doute : mais les circonstances n'ont nulle vraisemblance. Un évêque à la tête d'un corps de troupes eût alors paru un monstre : ce ne fut que longtems après que l'on vit des prélats quitter la mitre & le bâton pastoral, pour prendre le casque & l'épée. * *L'histoire de Bearn.* par M. de Marca. *Histoire de l'Eglise Gallicane*, par le P. Longueval, Jesuite, *liv. 5.*

GALARD de BRASSAC, & non GALLARD de BRISSAC *comme on l'a dit dans ce Dictionnaire de l'édition de 1725. ce qui a été corrigé dans celle de 1732.* maison de Guienne, &c. *Corrigez ce qui suit dans l'édition de 1725.* Pierre de Galard, on ne pourroit justifier, &c. la plûpart des titres qu'on lui donne, *lisez seulement :*

II. Pierre de Galard, baron de Brassac, eut d'*Esclarmonde* de Tessac qu'il épousa en 1298. Enguillem de Galard, qui suit.

VII. Hugues de Galard, baron de Brassac, &c. *Il est dit*, que *Bertrand* de Galard fut élu en 1529. archevêque de Bourdeaux : *ajoutez* qu'il ne le fut que par une partie du chapitre, & que son élection n'eut point d'effet.

X. René de Galard de Bearn, &c. *Il est dit vers la fin* que plusieurs de la branche de la Vaure d'Argentine sont à présent dans le service : *lisez* étoient dans le service en 1706.

XI. Jean de Galard de Bearn, comte de Brassac, &c. *ajoutez* qu'il est mort le 14. de Mars 1645. âgé de 66. ans.

XIII. François-Alexandre de Galard de Bearn, &c. baron de la Roche Beaucourt, la Vaure de la Salle, *lisez* baron de la Roche beaucourt, la Vaure des Salles.

GALATEO, (Antoine) s'appelloit de son nom de famille Ferrari ou de Ferrariis : mais il est plus connu sous celui de *Galateo* qui vient de *Galatina*, lieu de sa naissance, dans la terre d'Otrante. Il vint au monde l'an 1444. Ses ancêtres étoient Grecs d'origine. Son pere homme de mérite, étant mort trop-tôt pour être en état de lui procurer une bonne éducation, son ayeul prit ce soin, & envoya Galateo à Nardo, où il fit sa rhetorique & sa philosophie. Ses études finies, il s'attacha à la médecine, & se rendit habile dans les langues grecque & latine. Il voyagea ensuite, parcourut toute l'Italie, fut reçû docteur en philosophie & en médecine à Ferrare, & alla se fixer ensuite à Naples, où il pratiqua la médecine avec beaucoup de réputation. Il se lia avec Jacques Sannazar & Jean Pontanus qui le firent connoître au roi, & ce prince le choisit pour médecin. Cependant l'air de Naples nuisit à sa santé ; & ne voulant pas trop luter contre elle, il crut qu'il feroit plus prudent de retourner dans sa patrie, où d'ailleurs plusieurs affaires de famille sembloient demander sa présence. Il s'y maria à Marie Lubella d'une des meilleures familles du pays, & il en a eu plusieurs enfans. Le bon air de Gallipoli, voisin de Galatina, l'invita à y aller choisir une demeure. Il y pratiquoit la médecine, lorsque le roi Ferdinand d'Arragon lui ordonna de passer à Lecce, & d'y attendre l'arrivée d'Alphonse, duc de Calabre, son fils, pour l'accompagner au siége d'Otrante, dont les Turcs s'étoient emparé. Il retourna ensuite à Gallipoli, & revint à Lecce, où il mourut le 12. de Novembre 1517. âgé de 73. ans. Ses ouvrages sont : *De situ Japigiæ. De situ elementorum, de situ terrarum, de mari & aquis, & fluviorum origine. Descriptio urbis Gallipolis. De villa Laurentii Valla. Successi dell' armata Turchesca nella citta d'Otranto dell' anno 1480.* &c. *De laudibus Venetiarum.* * *Journal de Venise tom. 23.* Le P. Niceron, Barnabite, *memoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la republique des lettres, tome XI.*

GALATIN, (Pierre) *Il est dit à son article dans ce Dictionnaire, éditions de 1725. & de 1732.* qu'il vivoit encore au commencement du XVI. siécle, vers l'an 1520. Il est sûr qu'il vivoit encore en 1532. *Plus bas, en parlant de l'ouvrage de* Raymond Martin contre les Juifs, *il est dit, que* Joseph du Voisin en a donné une edition : c'est Joseph de Voisin le même dont on a le Missel connu sous le nom de Missel de Voisin. *Ajoûtez encore que* l'edition de Lipsic de l'ouvrage de Raymond Martin, est de l'an 1687. & dûe aux soins de Benoît Carpzovius.

GALATINE. On dit proverbialement *faire d'une chose une Galatine, & payer ensuite cherement cette Galantine.* Jean-Pierre Camus, évêque de Bellei, s'est servi de cette expression dans un ouvrage contre le ministre Drelincourt : *Si vous ne venez à résipiscence*, dit-il, *vous payerez la Galatine* (c'est-à-dire, les railleries) *que vous faites des saints. Faire d'une chose une Galatine*, c'est proprement *faire à une chose une mauvaise sauce*, en faire de froides railleries, & payer dans la suite bien cherement ces mauvaises plaisanteries. Dans le roman de la Rose au feuillet 130. de l'édition de 1531. la *Galatine* est une sorte d'assaisonnement où entre une espece de poudre appellée *Galatine* dans le *luminare majus*, ou *Gelatine*, car c'est la même chose : on dit aussi *Galiantine*, comme

dans le roman du *petit Jean de Saintré*. On lit ces vers dans le roman de la Rose.

*Ainsi que fait le bon lescheur*,
*Qui des morceaux est connoisseur*,
*Et de maintes viandes taste*,
*En post, en rost, en sausse, en paste*,
*En friture, en* Galatine,
*Quand entrer peut en la cuisine.*

Ce mot ne se trouve point dans le Dictionaire universel de Trevoux. * *Notes de* M. Des Maiseaux *sur les lettres de* Bayle, *tome 3. p. 811.*

GALAUP de CHASTEUIL. *On a parlé de cette famille dans le Dictionaire, & l'on y dit dans l'édition de 1725. qu'*elle étoit originaire du royaume de Naples. *Mais cela n'est nullement certain*: il est plus vraisemblable, & peut-être même très-constant, qu'elle est originaire de Languedoc, d'où Galaup I. de ce nom vint s'établir en Provence l'an 1495... Louis Galaup de Chasteuil n'est pas mort en 1595. *comme on l'a dit*, ni à l'âge de 40. ans; *mais* en 1598. dans sa 48. année. Nous ajoûterons ici les articles de Hubert, de François & de Pierre Galaup de Chasteuil, fils de Jean, procureur géneral de la chambre des comptes, aydes & finances de Provence.

GALAUP, (Hubert sieur de Chasteuil) fut procureur géneral de la chambre des comptes d'Aix, ensuite avocat géneral au parlement de Provence, où il eut occasion de faire admirer la beauté de son esprit, & de faire connoître la profondeur de son sçavoir. S'étant trouvé engagé dans le parti du cardinal Mazarin, il perdit sa charge, & souffrit cette disgrace avec constance. Cependant pouvant se justifier, il le fit, & le fit si bien qu'il alloit être rétabli, lorsqu'il mourut à la fleur de son âge. Il fut fort regreté des plus beaux esprits & des plus sçavans de Paris, qui l'avoient connu pendant le séjour qu'il avoit fait dans cette ville. Il laissa deux enfans qui moururent dans leur jeunesse. Antoine, l'aîné des deux, avoit un genie déclaré pour la poësie, & les pieces qu'il avoit laissé échaper donnoient de grandes espérances de lui. Il mourut en 1690.

GALAUP, (François) frere d'*Hubert*, après avoir eu une excellente éducation, & s'être fait passer docteur en droit, prit le parti des armes. Lascaris, grand maître de Malte, ayant cité les chevaliers en 1644. François alla lui offrir ses services, & Lascaris l'honora de la croix d'honneur. A son retour il entra au service du grand prince de Condé, & devint dans la suite capitaine de ses gardes. Ce prince étant sorti du royaume, François Galaup se retira à Toulon, où il arma un vaisseau de guerre sous la baniere de Malte. Il donna pendant six ans des marques souvent réiterées de sa bravoure: mais ayant enfin succombé dans une attaque contre les Algeriens, où il se défendit très-vigoureusement, il fut pris par ces corsaires, & fut esclave deux ans. Peu de tems après son retour, le duc de Savoye qui formoit le regiment de la Croix-blanche, l'en fit capitaine major. Il le servit très-utilement dans la journée de saint Bernard: peu après son Altesse royale le gratifia d'une pension de 2000. l. Ce prince le choisit ensuite pour précepteur du prince de Piémont, son fils. M. de Chasteuil étoit un gentilhomme des plus accomplis. Il possédoit parfaitement la philosophie platonicienne. Il avoit du goût pour la litterature, & s'égayoit souvent avec les Muses. Il avoit traduit les petits prophétes; & dans ses momens de loisir, il avoit mis en vers françois quelques livres de la Thebaïde de Stace. Il avoit aussi traduit Petrone. Enfin il avoit composé plusieurs autres ouvrages de poësie, que l'on croit encore manuscrits. Il mourut à Verceil dans sa 52. année, l'an 1678.

GALAUP de CHASTEUIL, (Pierre) frere des deux précedens, fit ses premieres campagnes en Candie sous M. le duc de la Feuillade, & se trouva envelopé dans la disgrace de son frere, mais il se justifia. Il fut ami de MM. Furetiere, de la Fontaine, Boileau Despreaux, & de mademoiselle Scuderi. Il étoit prêt à partir pour Turin, afin d'aider son frere dans l'emploi de précepteur du prince de Piémont, fils du duc de Savoye, lorsque la mort de ce duc dérangea ses projets. M. de Chasteuil s'arrêta à Paris, où il étoit encore l'an 1673. lorsque Louis XIV. prit Maëstrick. Les poëtes chanterent cette victoire à l'envi les uns des autres. M. de Chasteuil se mit sur les rangs; il composa une ode provençale qui fut jugée excellente, & que l'on regarde encore comme une piece digne d'être égalée aux plus belles odes d'Horace, ou de Malherbe. Le P. Bougerel, de l'Oratoire, si connu par son amour pour les lettres, nous a donné cette ode dans le *8. tom. 2. part. des mémoires de littérature, recueillis par le P.* Desmolets son confrere. M. de Chasteuil se retira ensuite dans sa patrie. Quand les ducs de Bourgogne & de Berri passerent par Aix, il fut chargé du soin des arcs de triomphe qu'on éleva dans cette ville à l'entrée de ces princes. Il en fit imprimer à Aix une explication qui parut *in-fol.* l'an 1701. Il travailla ensuite à l'histoire des Troubadours, à laquelle il ajoûta l'histoire de tous les Poëtes Provençaux qui ont vécu jusqu'à notre tems. Cet ouvrage est demeuré manuscrit. M. de Chasteuil est mort à la fin de Juillet 1727. âgé de 84. ans. * *Memoires de litterature* cités dans cet article.

GALDIN, (saint) archevêque de Milan, & cardinal, dans le XII. siécle, étoit né à Milan, & de la famille noble des Vavasseurs de Sale. Il fut instruit dans les saintes lettres dès son enfance, reçut de bonne heure la tonsure cléricale, & fut élevé dans le clergé de la grande église de Milan. Ses vertus le firent juger digne d'être élevé aux saints ordres, & il fut archidiacre de Milan sous l'archevêque Ribalde, & sous Hubert son successeur. Il eut beaucoup à souffrir sous l'épiscopat de ce dernier, dont il partagea les disgraces. L'empereur Frederic Barberousse irrité contre Milan qui avoit mal reçû des commissaires qu'il avoit envoyés pour créer des consuls, & qui s'étoit aussi déclaré en 1160. pour le pape Alexandre contre l'antipape Victor, que ce prince soûtenoit, vint assiéger cette ville en 1161. & força l'archevêque Hubert à se retirer avant qu'elle fût prise. Galdin suivit son pasteur à Genes, & alla trouver avec lui le pape Alexandre qui étoit dans cette ville. Ils furent ensuite l'un & l'autre les compagnons des fuites de ce pape. Ils demeurerent pendant environ quatre ans en France, & Galdin assista au concile de Tours en 1163. On vit dans cette assemblée le roi Louis le Jeune, 17. cardinaux, 124. prélats, & beaucoup d'autres personnes distinguées. Le pape Alexandre s'y trouva aussi. On y cassa tout ce que les schismatiques avoient fait dans leurs conciliabules de Pavie & de Lodi. En 1165. le pape retourna en Italie avec Hubert & Galdin; les deux derniers demeurerent à Benevent. Alexandre retourna à Rome, & y appella Galdin, qu'il fit cardinal du titre de sainte Sabine, au mois de Décembre de la même année 1165. Quand Hubert fut mort, ce qui arriva à Benevent le 28. de Mars 1166. le même pape assembla à Rome tout ce qu'il put réunir du clergé de Milan, que les violences de Frederic Barberousse avoient dispersé, & fit élire pour archevêque de Milan le cardinal Galdin qu'il sacra luimême le 18. d'Avril. Lorsque Milan eut été rebâtie, & que la plûpart des torts que l'empereur y avoit causés eurent été réparés, Galdin y retourna avec la qualité de légat du pape. Tout le clergé alla au devant de lui, & le reçut avec de grandes marques de joie le 5. de Septembre 1167. Il vécut jusqu'en 1176. qu'il mourut le 18. d'Avril. Ce prélat étoit fort instruit pour son siécle, & témoigna toûjours un grand zele pour l'unité de l'église, & pour la conservation de la vérité. Il étoit en même tems un modéle de vertus qui lui ont mérité les honneurs dûs à la sainteté. Sa fête se célèbre le 18. d'Avril. * *Voyez* Bollandus *au 18. d'Avril, & la nouvelle vie des saints imprimée* à Paris chez Ph. Nic. Lottin.

GALE, (Theophile) ministre presbyterien, Anglois, étoit maître ès arts, & avoit eu pour pere Theophile Gale, chanoine d'Excester. Il étudia à Oxford, où il fut membre du collége de la Magdelaine. Dans la suite il fut prédicateur à Wincester: mais après le rétablissement de Charles II. il perdit ces deux places, celle du collége de la Magdelaine, & celle de Wincester. Comme son mérite étoit connu, Philippe lord Wharton le mit au-près de son fils, en qualité de gouverneur, il accompagna ce jeune homme dans ses voyages. De retour en Angleterre, il s'établit à Londres, & secourut Jean Rowe dans son ministere. Il mourut en 1678.

âgé d'environ 49. ans. Il a laissé son bien aux non-conformistes pour aider de pauvres étudians, & sa bibliotheque à la nouvelle Angleterre. Il avoit beaucoup lû, & étoit assez versé dans la philosophie, dans la lecture des Peres, & dans la philologie. Son principal ouvrage est celui qu'il a intitule: *Le Parvis des Gentils*, en 4. vol. *in-4°*. Les autres sont: *La véritable idée du Jansenisme : l'Anatomie de l'incrédulité : Discours sur la venue de J. C. Sommaire des deux alliances :* ces écrits sont en Anglois. Il a fait en latin *Idea theologiæ tam contemplativa quàm activæ. Philosophia generalis*, &c. * *Voyez* Ant. Wood, *Athen. Oxon.*

GALE, (Thomas) autre Anglois fort versé dans la littérature grecque, & assez habile théologien. Il fut successivement membre du collége de la Trinité à Cambridge, directeur de l'école de S. Paul, membre de la société royale de Londres, & en 1707. doyen d'Yorck. Il remplissoit ce poste lorsqu'il mourut le 8. d'Avril 1709. On a de lui: *Historiæ Britannica, Saxonica, & Anglo-Danica scriptores XV. Gildas sapiens & alii, cum præfatione & indice*, à Oxford, *in-fol.* en 1691. *Opuscula mythologica, physica & ethica grec. & lat. cum notis*, à Cambridge en 1671. *in-8°*. *Rhetores selecti grec. & lat.* en 1676. à Oxford, *in-8°*. *Historiæ poeticæ scriptores Græc. & Lat.* avec une dissertation préliminaire & des notes, à Paris, chez Muguet, en 1675. *in-8°*. Ce ne sont que les anciens écrivains de l'histoire poëtique; sçavoir, Apollodore, Conon, Ptolomée, Parthenius, & Antoninus Liberalis. *Jamblicus de mysteriis & Porphirii epistola grec. & lat.* à Oxford, *in folio*, en 1678. *Antonii itinerarium cum notis*, &c. Voici l'eloge que M. Huet, mort ancien évêque d'Avranches, fait de ce sçavant dans l'*Huetiana*, page 8. » M. Gale a une profondeur » étonnante d'érudition dans toutes les belles lettres. Mais » sa modestie est si grande qu'il semble qu'il cache son sça» voir. A peine souffre-t-il que l'on mette les premieres lettres » de son nom à tant d'excellens ouvrages qui sortent tous les » jours de ses mains. Je ne connois point d'homme plus offi» cieux, ni qui fasse moins valoir ses bons offices, &c. M. Huet étoit en commerce de lettres avec ce sçavant Anglois. Il en parle encore dans son *Comment. de reb. ad eum pertin.*

GALEAN ou GALEANO, (Joseph) de Palerme en Sicile né vers l'an 1605. peu content d'approfondir une seule science, voulut être également philosophe, médecin, théologien & poëte, & il se distingua dans tous ces genres. Il fit cependant son capital de la medecine sur laquelle il a beaucoup écrit. Il est regardé comme un des plus grands hommes que l'Italie ait produits dans le XVII. siécle. Les vicerois de Sicile, les prelats, & les autres personnes élevées en dignité l'ont recherché avec empressement, & l'ont presque regardé comme un second Galien. Il exerça la médecine avec succès dans les hôpitaux de Palerme, & auprès de tous ceux qui eurent recours à ses lumieres, & comme il avoit une grande connoissance des plantes & de l'anatomie, ses décisions & ses remedes avoient presque toûjours un effet heureux. Pendant près de 50. ans qu'il a professé la médecine à Palerme avec un applaudissement extraordinaire, il a eu la consolation de former un grand nombre de disciples, dont beaucoup se sont distingués dans la même profession. Ses leçons passent encore aujourd'hui pour des modéles, & ses décisions pour des regles: nous dirions presque pour des oracles. Il a obtenu dans la faculté de médecine de la même ville tous les honneurs où un homme de son mérite pouvoit être élevé, & les plus habiles l'ont toûjours consulté comme leur maître. De toute l'Italie, de l'Espagne, de la France, de l'Allemagne, & des provinces les plus éloignées, il a souvent reçû des lettres, où on le combloit d'éloges, ou dans lesquelles on demandoit ses avis. Doué d'un esprit capable de tout embrasser, il n'avoit pas moins étudié les mathematiques & la théologie, que la médecine, & tout ce qui y a rapport. Il se délassoit par des études moins sérieuses, mais qui ne servoient qu'à faire éclater davantage l'étendue & la fécondité de son génie. Quand il vouloit s'exercer sur l'éloquence & sur la poësie, on eût presque dit qu'il n'étoit qu'orateur & poëte. L'academie des *Reacensi* de Palerme, dont il étoit membre, l'a toûjours écouté avec plaisir, & souvent avec admiration: il auroit tenu un rang honorable dans toutes les academies du monde. Il ne s'est pas moins rendu estimable par les qualités de son cœur, & par sa charité envers les pauvres. Il est mort à Palerme le 28. Juin 1675. & fut enterré dans l'église de la maison professe des Jesuites. Il a laissé deux enfans: le premier nommé Ignace est entré dans l'ordre de S. Benoît; l'autre nommée Rosalie a été une des fondatrices du monastere de S. Julien de Palerme, & d'un autre couvent à Naples. Les ouvrages de Galeano sont: Lettre sur la fiévre épidemique, en latin, en 1648. *Smilacis aspera & salsaparilia causa*, en 1653. *Politica medica pro leprosis*, en 1657. *Hippocrates redivivus paraphrasibus illustratus*, en 1650. 1663. 1701. *Oratio de medicinæ præstantia*, en 1649. *La lepra unita col mal francese, o altro contagioso male*, &c. en 1656. *Idea del cavar sangue*, en 1659. *Il caso con piu diligenza esaminato in ordine al conservamento della salute di corpi humani*, en 1674. *Del conservar la sanita libri sei di Galeno*, en 1650. *La S. Rosalia, panegyrico*, en 1626. *La Rosalia triumphante, poema sacro*, en 1632. *La S. Rosalia vergine Romita Palermitana descritta*, en 1653. 1662. *L'Iride Colomba, oda pindarica*, en 1648. *Poesie liriche*, en 1634. *Il trionfo di S. Casimiro di Polonia celebrato per otto giorni*, &c. en 1636. *L'Aquila del sole austriaco, panegyrico*, en 1653. *Diporti Giovalini, compositione poetiche*, en 1661. *Il pelagio, o vero l'Espagna racquistata, poema eroico*, en 1670. *Il mare amarissimo della passione di Giesu, ponderationi devote*, en 1674. *Visiera alzata*, sous le nom de *Brunus Cibaldus*. *Del vero methodo di conservar la sanità, e di curare ogni morbo col solo uso dell' acqua-vita, discorso di Bruno Cibaldi Romano*, en 1662. Autre discours sur le même sujet, encore en italien, en 1667. Lettre (italienne) sur le premier discours, en 1667. Galeanus feint qu'elle est écrite à Cibaldi, c'est-à-dire, à lui-même, par un docteur nommé *Pelagio Sugaperie*. Galeanus a aussi recueilli les chansons & autres petites pieces des poëtes les plus célébres qui ont cultivé les Muses Siciliennes, & il a donné à ce recueil le titre de *Le Muse Siciliane*. Il y en a cinq volumes qui ont été imprimés en differens tems. Il y a inseré les éloges de ceux dont il donne les pieces. * *Voyez* Manget dans sa *Bibliotheque des medecins auteurs*, *t. 2. in-fol.* Il y donne un long catalogue de tous ceux qui ont parlé de Galeano avec éloge.

GALEAZ (Jean) duc de Milan dans le XIV. siécle, fut le premier honoré de ce titre le 5. Septembre de l'an 1395. par l'empereur Venceslas, que Paul Jove appelle Ladislas. Pogge Bracciolini, a fait de cette ceremonie une description pompeuse & détaillée dans son histoire de Florence, livre 3. page 124. de l'édition de Venise 1715. Le même auteur dans son traité *de varietate fortunæ*, *lib. 11.* fait ce portrait de Galeaz: » C'étoit, dit-il, un homme digne des premiers » siécles. Eloigné des mœurs d'un tyran, il n'en avoit point » d'autres qui ne fussent dignes d'un Roi: il aima les sçavans » & tous ceux qui se distinguoient beaucoup par leurs qua» lités ou par leur merite: mais il aimoit les louanges, & » étoit avide de gloire. Humain, bon, liberal: le pauvre & » celui qui avoit besoin de son secours, trouvoient toûjours » en lui un prince disposé à les assister: sa maison étoit le » refuge des malheureux qui trouvoient dans sa clemence » un pere, & dans sa generosité un défenseur. Sa valeur a » éclaté en beaucoup de rencontres, & a rendu son nom » celebre dans toute l'Italie, & chez les nations étrangeres. » Il vivoit avec magnificence, mais il gouvernoit avec justice » & avec équité. Ses Victoires sur les Florentins, & ses autres » conquêtes, avoient rendu sa puissance égale même aux » grands Rois. Il s'étoit acquis par les armes presque toute la » Gaule Cisalpine jusqu'à Boulogne, & une partie de la Li» gurie & de la Toscane: il ne lui manquoit plus que le nom » de Roi, dont il auroit été bientôt honoré, lorsque la mort » l'enleva assez promptement le 3. de Septembre de l'an 1402. » Il fut inhumé chez les Chartreux de Pavie où l'on voit son mausolée, & son épitaphe ou inscription sepulcrale, composée de cent & un vers assez élegans, & qui détaillent ses principales actions. Corius rapporte aussi son testament. Jean Galeaz laissa trois enfans, sçavoir, *Jean-Marie* qui suit; *Philippe* & Gabriel. Ce dernier n'étoit pas legitime: Galeaz l'avoit eu d'*Agnès* de Manteccacia. *Jean-Marie* gouverna avec dureté, fut un prince débauché, & s'attira la haine des peuples. Il fut tué dans l'église même de saint Gothard. Philippe mourut subitement en 1447. Quoique Paul Jove

rapporte sa mort à l'an 1448. Gabriel eut la tête tranchée en 1409. à Genes par l'ordre de Boucicaut.

GALEN (Jan Van) d'*Essen*, capitaine fameux au service des Provinces-Unies des Païs-Bas : quoique né d'une très-bonne famille, se trouvant sans biens, mais avec une forte inclination pour la marine, il chercha à s'avancer de ce côté-là. Il commença par être matelot ; & ses progrès furent si rapides, qu'à l'âge de 26. ans il se vit capitaine du vaisseau. Ses actions firent connoître qu'il n'avoit dû son élevation qu'à son mérite. On dit que dans une même année il prit à ceux de Dunkerque jusqu'à six fois le même vaisseau. Il a fait aussi plusieurs prises considérables sur les Turcs & sur les Maures, à qui il s'est rendu aussi redoutable qu'à plusieurs autres nations : il se signala surtout dans la Mediterranée où en 1652. il commanda quelques vaisseaux des Etats avec lesquels il tint enfermés dans le port de Livourne six gros vaisseaux Anglois. Bodley qui étoit à l'ancre avec les autres vaisseaux Anglois auprès de l'Isle d'Elva, résolut de délivrer les premiers, & vint avec huit vaisseaux pour faire retirer Galen. Il fallut en venir à une attaque qui fut très-violente, & qui recommença à diverses reprises pendant plusieurs jours. Les Anglois souffrirent une perte considérable, & n'éviterent une ruine entiere que par la fuite. Van Galen, quoique blessé à la jambe au milieu de l'action, n'en animoit pas ses officiers avec moins d'ardeur. Un d'eux qui s'apperçut qu'il perdoit beaucoup de sang, voulut l'engager à se faire panser ; Galen lui répondit : *C'est mourir glorieusement que de perdre la vie au milieu de la victoire que l'on remporte pour sa patrie.* Il fallut cependant lui couper la jambe. Près d'en venir à l'opération, il but un verre de vin, & jettant ensuite le verre, il dit avec un peu de vivacité : *Ces Regicides d'Anglois payeront le tout.* A peine l'opération fut-elle finie qu'il voulut qu'on le portât sur le tillac ; mais une foiblesse où il tomba l'empêcha d'y monter. De sa chambre il crioit sans cesse aux siens, & les animoit au combat, jusqu'à ce qu'il eut appris qu'ils avoient remporté la victoire. Il mourut à Livourne neuf jours après. Son corps fut transporté à Amsterdam où on l'enterra au mois de Décembre 1653. Leurs Hautes-Puissances lui ont fait ériger un superbe monument. On y voit Jan Van Galen couché dans sa cuirasse, ayant à ses pieds un casque : au dessus il y a un grand ovale, orné de trophées d'armes & de pieces de marine, & on y lit une inscription qui fait mention de ses actions les plus mémorables. Au dessous on voit un bas relief magnifique qui represente le combat naval où il reçut la blessure qui occasionna sa mort. Tout cet ouvrage est de marbre blanc : on le voit dans l'église neuve à Amsterdam. * *Dictionaire Flamand*, *&c.*

GALET, *voyez* GALLET.

GALFROID, ou GALFRIDUS, ou GEOFFROI, dit vulgairement *le maitre Galfroi de Winesalf*, ou *de vino salvo*, parce qu'il avoit trouvé, dit-on, plusieurs moyens faciles pour conserver le vin & les vignes mêmes. Il étoit né en Angleterre après le milieu du XII. siécle, & l'on croit qu'il étoit de race normande. Il avoit fait d'aussi bonnes études que l'on pouvoit faire en son tems, & il avoit un esprit très-orné pour son siécle. Son stile étoit d'ailleurs assez poli & élegant, & il écrivoit bien en prose & en vers. Né pour les sciences, il les cultiva avec soin, & en embrassa l'étude avec une grande ardeur. Avide de tout sçavoir, il ne se contenta pas de fréquenter les universités de sa patrie, il visita celles de France & d'Italie, & par-tout, autant qu'il lui fut possible, il fit connoissance avec les sçavans les plus estimés, il rechercha leurs entretiens, & profita de leurs lumieres. Il fut connu particulierement du pape Innocent III. à qui il eut l'honneur d'écrire plusieurs fois tant en vers qu'en prose. Il a tenu aussi souvent des conférences publiques & des conversations particulieres sur les belles lettres, & sur d'autres matieres interessantes, & l'on se plaisoit à l'entendre. On trouve de ses ouvrages encore manuscrits dans les bibliotheques d'Angleterre, entr'autres un traité, *de arte dicendi seu de preceptis dialecticis & rhetoricis : Documenta Magistri Galfridi Winesalf de modo & arte dictandi, & versificandi, & transferendi* : un autre intitulé : *Poetria nova de statu Romanæ curiæ*, &c. Nous avons aussi du même une relation écrite en latin du voyage de la Terre-sainte de Richard roi d'Angleterre, sous lequel il a fleuri principalement. Plusieurs auteurs ont attribué cette relation à Richard de Chester, ou au moine Robert ; mais ils se sont trompés. Cette relation se trouve, mais imparfaite dans le recueil intitulé : *Gesta Dei per Francos.* M. Gale en a donné une édition beaucoup plus parfaite en 1687. dans ses historiens d'Angleterre ; & il y prétend que Galfroi est le même que Gautier de Constantiis, surnommé *le Magnifique*, archidiacre d'Oxford, puis évêque de Lincoln, &c. *dont on peut voir l'article dans ce dictionaire.* Mais les preuves de M. Gale pour ôter cette histoire à Galfroi de Winesalf, ne paroissent point décisives. * *Voyez* sur cet auteur Jean Leland, *collectaneor. vol. 4. de scriptoribus Angliæ illustribus, cap. 147.* où Galfroi est appellé mal-à-propos *Gautier.* Jean Pitseus. *de scriptoribus Angliæ*, sous l'année 1199. Cave, dans son *histoire littéraire*, & Casimir Oudin, apostat de l'ordre de Prémontré, dans son grand commentaire écrit en latin, sur les écrivains ecclesiastiques, dans lequel, avec bien des recherches on trouve beaucoup de fautes. *Voyez* le vol. 2. *in-fol.* siécle XII. *pag. 1677. & suivantes.*

GALFROID, ou GALFREDUS, ou GEOFROI, surnommé *Arturus*, étoit archidiacre de Montmouth en Angleterre, & fut ensuite évêque de saint Asaph. Il parvint à cet évêché en l'an 1151. S'étant retiré en Angleterre sous le regne de Henri II. qui monta sur le trône en 1154. ce prince lui fit beaucoup d'accueil, & lui donna en commende l'abbaye d'Abendon. Galfroid l'accepta, & comme il ne pensoit plus retourner à son église, son chapitre profitant d'un synode qui se tint à Londres en 1175. demanda à l'archevêque de Cantorberi qu'on l'obligeât de revenir à Asaph, ou qu'on donnât un autre évêque à ce diocése. Galfroid averti de cette demande, préfera de demeurer en Angleterre avec l'abbaye qu'il avoit, & résigna son évêché, qui fut donné à un nommé *Adam.* Mais il fut privé même de son abbaye. Les centuriateurs de Magdebourg le placent au tems de Bede, & lui donnent le titre de cardinal. Mais il y a apparence qu'ils se sont trompés sur ces deux articles. Il a écrit une histoire de la grande Bretagne. *Vita Merlini. Gesta regis Arturi. De exilio ecclesiasticorum. De corpore & sanguine Domini.* Des vers latins. Des commentaires sur les prétendues propheties de Merlin, &c. Galfroid est un historien plein de fables. Ponticus Virannius qui a recueilli ses ouvrages, s'est efforcé en vain de montrer le contraire. * *Voyez* Balæus & Pitseus, *de scriptor. Anglicis*, Vossius, *de histor. Latin. l. 2.* Cave, *histor. litter.* Casimir a donné un long article de Galfroid dans son *commentarius de scriptoribus ecclesiasticis, t. 2 secul. X*... Il y a eu un autre GALFROID, Anglois de nation, qui fleurissoit vers l'an 1180. & de qui nous avons la vie de S. Godric, hermite en Angleterre, lequel mourut le 21. de May 1170. environ 7. mois avant saint Thomas de Cantorberi.

GALIGAI, (Eleonore, ou Leonora) femme de Conchino Conchini qui fut depuis maréchal d'Ancre, n'étoit point, dit-on de la famille des *Galigai*, autrefois fort considerée à Florence. On prétend qu'elle étoit fille d'un menuisier & d'une blanchisseuse. Elle prit successivement les noms de *Sophar*, & de *Dori* ou *Dosi.* Cependant son pere, à ce que l'on assure, avoit obtenu par argent de se faire déclarer descendant de la famille des *Galigai*, dont en effet il prit les armes. Eleonore sa fille fut d'abord dame d'honneur de Marie princesse de Florence, qui devint femme de Henri IV. en 1600. Eleonore la suivit en France, & sçût tellement se rendre maîtresse de l'esprit de cette reine, qu'elle n'agit que par ses conseils. Ce grand crédit & la fortune rapide qu'elle fit faire à son mari (dont on peut voir l'article dans ce Dictionaire historique,) exciterent contre elle la jalousie des autres courtisans. Aussi fut-elle enveloppée dans la disgrace du maréchal. Dans le tems de la mort de celui-ci, elle fut mise à la bastille, réduite à l'indigence, & ne sortit de prison que pour aller perdre la tête en place de Greve. On l'avoit accusée de beaucoup de crimes, de magie, d'intelligences secretes avec les ennemis, ou avec l'assassin de Henri IV. Mais les meilleurs historiens conviennent que ces crimes lui furent faussement imputés. On croit que si elle n'eût pas eu des ennemis puissans, elle n'auroit pas été condamnée à la mort. Elle avoit eu un fils & une fille du maréchal. La fille mourut un peu avant les disgra-

ces de son pere & de sa mere. Le fils eut part à leurs revers : il fut dégradé de noblesse, & déclaré incapable de posséder jamais ni biens, ni charges en France, & retenu prisonnier pendant quelque tems au château de Nantes. Ayant obtenu sa liberté, il se retira à Florence où il jouit d'un bien assez considérable que son pere y avoit placé, & il mourut de peste en 1631. Eleonore Galigai avoit aussi un frere, Sebastien Galigai, archevêque de Tours, & abbé de Marmoutiers qui résigna ces deux bénéfices en se réservant une pension, avec laquelle il alla finir ses jours en Italie. * *Relation de la mort du maréchal d'. ncre. La conjuration de Conchini*, &c.

GALILEI (Vincent) pere du suivant, étoit un gentilhomme Florentin, sçavant dans les mathematiques, & particulierement dans la musique. On a de lui un ouvrage écrit en italien, & divisé en cinq dialogues, touchant la musique ancienne & nouvelle. L'ouvrage est estimé, & Joseph Blancanus, Jesuite Italien, le juge nécessaire pour rétablir la musique des anciens, & corriger celle des modernes. Vincent fit instruire son fils, quoiqu'illégitime, comme s'il eût été son enfant propre : mais il ne put jamais lui donner le goût qu'il avoit lui-même pour la musique. M. Descartes a confondu plusieurs fois le pere avec le fils.

GALILEO GALILEI, sçavant mathematicien, né à Florence à la fin de 1563. ou au commencement de 1564. *Il faut éclaircir & rectifier sur ce que nous allons rapporter, tout ce qu'on a dit de sa condamnation dans le Moreri.*

Le systême de Copernic qu'il soûtenoit, lui fit des affaires : il fut deferé pour ce sujet à l'Inquisition de Rome en 1615. S'y étant rendu, on lui fit sçavoir les accusations intentées contre lui, dont la principale étoit qu'il enseignoit, comme une doctrine vraie, que le soleil étoit au centre du monde & immobile, & que c'étoit la terre qui tournoit, même par un mouvement journalier, &c. Cependant comme on vouloit, disoit-on, le traiter avec douceur, il fut resolu dans une congrégation tenue en présence du pape Paul V. le 25. Février 1616. que le cardinal Bellarmin enjoindroit à Galilei de renoncer à ce systême; que s'il refusoit d'obeir, il lui en seroit fait un commandement exprès & dans les formes; & qu'en cas qu'il persistât, il seroit mis dans les prisons le lendemain : Galilei fut averti par Bellarmin, après quoi il lui fut enjoint par le commissaire du saint office de se désister. Il promit de ne plus défendre cette doctrine, ni de vive voix, ni par écrit, & sur cette promesse il fut renvoyé. Le cardinal Bellarmin lui donna même un écrit par lequel il déclaroit qu'il n'avoit été ni puni, ni même obligé à se rétracter, mais qu'on avoit seulement exigé de lui qu'il abandonnât ce sentiment, & qu'il ne le soûtint plus à l'avenir. Galilei tint sa parole jusqu'en 1632. mais cette année il fit imprimer à Florence son *Dialogo delle due massime sisteme del mondo, Tolomaico e Copernicano*, qui engagea l'Inquisition à le citer de nouveau à Rome. Il y parut avec confiance; on lui rappella ses promesses : on prétend qu'il se défendit mal, & il fut condamné par un décret du 22. Juin 1633. qui fut signé par sept cardinaux. Galilei fit son abjuration comme s'il se fût agi d'une erreur contre la foi, & il renonça à une vérité physique qui n'est pas du ressort de l'Eglise, promit de ne la plus tenir ni enseigner, & l'abjura comme une *erreur* & comme une *heresie*. Galilei qui avoit alors 70. ans n'en fut pas moins condamné à demeurer en prison autant de tems qu'il plairoit aux cardinaux inquisiteurs; mais ceux-ci se contenterent de le renvoyer dans les états du duc de Florence, où il eut en quelque sorte pour prison la petite ville d'Arcetri & son territoire. C'est de ce lieu qu'il dédia, par une lettre du 6. Mars 1638. le livre suivant au comte de Noailles *Dimostrazioni mathematiche intorno a due Nuoe scienze attenenti alla mecanica, & i movimenti locali, in-4.* à Leyde en 1638. Galilei mourut en 1642. âgé de plus de 78. ans, & fut inhumé dans le monastere de sainte Croix possédé par des religieux de l'ordre de S. François à Florence. D. Bernard de Montfaucon de qui nous tirons cette circonstance parle ainsi de Galilei : *Italicorum hujus sæculi facile princeps Galilæus, qui diu denique vexatus, & compulsus abjurare doctrinam, multis invisus obiit.* * Voyez le *Diarium Italicum* de ce sçavant Benedictin, *p.* 354. Riccioli, *Almagesti novi, t.* 1. *parte poster. l. ix. sect. iv. c.* 41. Le Clerc, *Biblioth. du Richelet, p.* 69. 70.

GALINDON ou PRUDENCE, évêque de Troies, &c. *Ajoutez à ce qu'on a dit de ce saint prélat dans ce dictionaire, que* son traité sur la prédestination contre Jean Scot Erigene, est intitulé : *Liber Joannis Scoti correctus à Prudentio, sive à cæteris patribus, &c.* Ce traité est un ouvrage considérable par sa matiere & sa solidité; il est fort étendu, & il a été recueilli avec les autres auteurs du XI. siécle sur la prédestination & la grace en 1650. à Paris, 2. vol. *in-4.* Il est dans le premier vol. Outre cet écrit, & les autres *dont on a parlé au même article*, nous avons encore de S. Prudence un sermon ou panegyrique de sainte Maure vierge, qui a été traduit en françois par M. Braier, chanoine de Troies, aujourd'hui vivant, & imprimé avec la vie de S. Prudence que cet habile chanoine a donné en 1725. à Paris, *in-12.* chez Babuti, avec des éclaircissemens utiles pour l'histoire Ecclesiastique du IX. siécle. Il y prouve entr'autres contre le ministre Daillé que saint Prudence est auteur de ce panegyrique de sainte Maure; y montre que ce saint a été fort éloigné du sentiment de Jean Scot sur la présence du corps & du sang de N. S. J. C. dans l'Eucharistie; y justifie le culte religieux que l'on rend dans le diocèse de Troies à ce prélat, & y répond à plusieurs difficultés que le P. Cellot, Jesuite avoit faites, pour diminuer l'autorité de ce saint, qui a été dans son siécle un grand défenseur de la grace.

GALIZON (Gatien de) docteur de Sorbone & évêque d'Agatople, étoit petit-fils de *Gassion* Galizon, président au présidial de Château-Gontier en Anjou, depuis conseiller d'état en 1658. & maître des requêtes de l'hôtel de la reine mere. Le pere de *Gatien* Galizon se nommoit aussi *Gatien;* & sa mere, *Magdelene* le Loyer, étoit fille de *Jacques* le Loyer, conseiller au présidial d'Angers, & homme très-sçavant. Gatien Galizon fut pieux dès son enfance, Dieu ayant exaucé les vœux que sa mere avoit faits lorsqu'elle en étoit enceinte, pour la conservation de son innocence. Il avoit une grande dévotion à la sainte Vierge & à saint François de Sales, & il les prioit souvent dans le secret, pendant que les enfans de son âge se divertissoient. Il s'appliqua d'abord à la jurisprudence; & il n'avoit encore que vingt ans lorsqu'il prit le bonnet de docteur en droit. Mais M. le Loyer son oncle, chantre de l'église de saint Martin de Tours, voulant le faire étudier en théologie, l'envoya à Paris dans la communauté de M. Gardeau, curé de saint Etienne du Mont; & après avoir pris le bonnet de docteur, il vint à Tours. M. le Loyer l'avoit fait pourvoir de sa chantrerie & d'un canonicat dans la même église; & M. Galizon eut un égal soin d'être fort assidu à l'office, qu'il regarda comme son devoir principal, & d'employer tous les intervales, que cet office lui laissoit libres, à étudier avec application l'écriture sainte, les peres de l'église, & l'histoire ecclesiastique. Epuisé par cette étude assidue, il fut obligé de retourner à Angers pour y respirer son air natal, & il y fut gueri de la fievre par la vertu, dit-on, d'une terre qu'un chevalier de Malte lui donna sous le nom de *terre de saint Paul*, parce qu'il prétendoit qu'elle étoit tirée d'une grotte où la tradition du païs vouloit que ce saint Apôtre se fût arrêté. Quoi qu'il en soit, M. Galizon ne crut devoir sa guérison qu'à ce saint Apôtre après Dieu; & il en conclut fort sagement qu'il devoit encore plus travailler à conformer sa vie à la sienne. Dans ce dessein il alla à Paris, & s'y logea chez MM des Missions étrangeres, jusqu'à ce que M. Milon évêque de Condom l'eût engagé de travailler dans son diocèse. M. Galizon y étoit en 1694. & il y fit imprimer quelques ouvrages, entr'autres un recueil latin de quelques lettres des papes, & autres monumens ecclésiastiques tirés de saint Martin de Tours. Ce recueil parut à Tours en 1694. *in-8°.* Les pieces qu'il contient regardent en particulier le droit canonique, & la puissance ecclésiastique. En 1708. le 28. d'Octobre il fut sacré évêque d'Agatople par feu M. le cardinal de Noailles : il avoit alors 50. ans. Il partit peu de tems après pour la Perse, où il eut plusieurs audiences favorables du grand Sophi, & il en obtint un édit en faveur des missionnaires contre les schismatiques. Mais sa mort arrivée trop tôt, arrêta le bien que l'on esperoit par son ministere. Il mourut à Ispaham, capitale de Perse, le 22. de Septembre 1712. Pendant qu'il étoit à Tours il servit utilement

utilement M. l'abbé Gervaise dans la correction de sa vie de S. Martin de Tours qui parut *in-4.* en 1699. & qui a été fortement attaquée par D. Badier, Benedictin de la congrégation de S. Maur. * *Mem. du tems.*

GALLAND (Auguste) *Ajoutez ce qui suit à ce qu'on a déja dit de ce magistrat dans ce dictionaire.* Joli dans ses memoires, dit » qu'outre les grands talens que cet homme » docte avoit pour le palais, il fut encore doué de beaucoup » d'adresse pour les affaires d'état, esquelles il fut employé » par le roi Louis XIII. auprès des Rochelois, lors des der- » nieres guerres contre ceux de la Religion prétendue réfor- » mée de laquelle ils faisoient profession, & que pour cela il » fut fait conseiller d'état, demeurant pourtant au palais » dans la profession d'avocat. « Le pere Galland, son fils, prêtre de l'Oratoire a néanmoins assuré que jamais son pere n'avoit été de la Religion prétendue réformée; & il devoit en être instruit. A l'égard de la mort d'Auguste Galland on en ignore précisément la date: on croit qu'elle arriva vers l'an 1644. il étoit mort surement lorsque Caseneuve donna en 1645. son *Instruction pour le franc-alleu de la province de Languedoc*, qu'il écrivit contre ce magistrat.

GALLAND ou GALAND, en latin *Galandus* (Pierre) *Ajoutez que* GUILLAUME Galand son neveu, *dont on parle dans le même article de ce dictionaire*, fut après lui en 1559. principal du college de Boncour à Paris, & qu'il mourut l'an 1580. Ce Guillaume Galland eut aussi pour successeur dans la même principalité, son neveu Jan Galland, qui mourut au mois de Juillet 1612. si on en croit une histoire manuscrite qui est dans la bibliotheque du roi: cette histoire ajoûte, dit-on, qu'il fut ami de Ronsard, & qu'il fut enterré dans l'église de son college.

GALLAND (Antoine). *Substituez cet article à celui qu'il y a déja dans le Moreri.* Galland de l'académie royale des inscriptions & belles lettres, né en 1646. à Rollo, petit bourg de Picardie, à six lieues de Noyon, de parens fort pauvres, commença ses études au college de Noyon par la liberalité du principal & d'un chanoine de la cathedrale. Ces deux protecteurs lui ayant été enlevés par la mort, il revint chez sa mere agé de 13. à 14. ans (il avoit perdu son pere à 4.) chargé d'un peu de latin, de grec & même d'hébreu, mais sans secours capable de lui faire poursuivre ses études. Sa mere l'obligea d'apprendre un métier: il s'y appliqua pendant environ un an, mais dégouté de cet état, & entraîné par le goût naturel qu'il avoit pour les lettres, il vint à Paris où ayant trouvé accès auprès du sous-principal du college du Plessis, celui-ci lui fit continuer ses études, & le donna ensuite à M. Petitpied, docteur de Sorbonne chez qui il se fortifia dans la connoissance de l'hébreu & des autres langues Orientales, pour lesquelles il avoit beaucoup d'attrait & de disposition. De chez M. Petitpied il passa au college de Mazarin qui n'étoit pas encore en plein exercice; mais ayant été peu de tems après produit chez M. de Nointel nommé à l'ambassade de Constantinople, celui-ci l'emmena avec lui pour tirer des églises Grecques des attestations en forme sur les articles de leur foi qui faisoient alors un grand sujet de dispute entre MM. Arnauld & Nicole, & le ministre Claude. M. Galland accompagna donc M. de Nointel à Constantinople, aux Eschelles du Levant & dans tous les lieux où cet ambassadeur se transporta, & par tout il fit sa moisson qui consista en inscriptions qu'il copioit, en monumens divers qu'il dessinoit, & que souvent même il enlevoit, en attestation sur la créance des églises Grecques; & étant revenu à Paris en 1675. il y fit connoissance avec MM. Vaillant, de Carcavi & Giraud, à l'aide de quelques médailles qu'il avoit ramassées. Ces trois curieux l'engagerent dans un second voyage au Levant d'où il rapporta l'année suivante beaucoup de médaillons qui ont passé dans le cabinet du roi. En 1679. il fit un troisiéme voyage qui fut bien plus long que les deux autres. Les dix-huit premiers mois il voyageoit aux dépens de la compagnie des Indes; après ce terme ce fut aux dépens de M. de Colbert, & après la mort de ce ministre, M. le marquis de Louvois l'obligea à continuer encore ses courses & ses recherches sous le titre d'antiquitaire du roi. Pendant ce long sejour, M. Galland apprit à fond l'arabe, le turc & le persan, & fit quantité d'observations singulieres. Etant revenu à Paris, M. Thevenot, garde de la bibliotheque du roi l'employa jusqu'à sa mort qui arriva quelques années après. M. d'Herbelot étant mort pendant le cours de l'impression de sa bibliotheque orientale, M. Galland continua cet ouvrage tel que nous l'avons, & en fit la préface: il eut part aussi au *Menagiana*, dont le premier volume parut en 1693. & le second en 1694. & l'on croit que c'est lui qui a fourni tous les matériaux du premier volume. Il avoit déja donné une *relation de la mort du sultan Osman & du couronnement du sultan Mustapha*, traduite du turc, & *un recueil de maximes & de bons mots tirés des ouvrages des Orientaux.* Quelque tems après M. Foucault, conseiller d'état, qui étoit alors intendant en basse Normandie, l'ayant appellé auprès de lui il s'y rendit, & composa plusieurs petits ouvrages, dont quelques-uns ont été imprimés à Caen où il faisoit son séjour, comme un *traité de l'origine du caffé* traduit de l'arabe, & trois ou quatre lettres sur quelques médailles du bas empire: ce fut-là encore qu'il commença la traduction des contes Arabes connus sous le nom des *mille & une nuits* dont on a dix volumes imprimés. Il fut admis en 1701. dans l'académie des inscriptions & des belles lettres; & étant revenu à Paris en 1706. il fut, jusqu'à sa mort, très-assidu aux assemblées de cette académie. Il est mort le 17. Février 1715. âgé de 69. ans. En 1709. il avoit été nommé professeur royal en langue arabe. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, & qui sont sortis de sa plume en tout ou en partie, on trouve encore dans les *mem. de Trevoux* quatre pieces de sa façon: 1. Lettre sur deux médailles de Gratien 1701. *Juillet.* 2. Observations sur une médaille grecque de Caracalla 1701. *Septembre.* 3. Lettre contenant la découverte d'une médaille antique du tyran Amandus, & la description de quelques autres médailles curieuses, 1701. *Novembre.* 4. Lettre à l'occasion de la lettre latine de M. Morel sur les médailles consulaires, 1702. *Février & Juillet*: les *mémoires de l'académie des inscriptions* contiennent aussi plusieurs pieces de sa façon: sçavoir 1. L'histoire de la trompette & de ses usages chez les anciens, *t. 1. p. 104.* 2. Explication d'une medaille singuliere d'Helene, *p. 245.* 3. Discours sur quelques anciens poëtes & quelques romans peu connus, *t. 2. pag. 728.* 4. Explication d'une medaille grecque de Marc-Antoine & d'Octavie, *t. 3. p. 210.* 5. Explication d'une médaille grecque de Neron, *t. 3. p. 215.* 6. Explication d'une médaille d'Auguste dans le *t. 7. de l'hist. crit. de la repub. des lettres p. 1.* M. Galland a laissé aussi plusieurs ouvrages manuscrits dont on peut voir le catalogue dans *l'histoire de l'acad. des inscript. & belles let. t. 3.* à la fin de l'éloge de M. Galland, & dans le *t. 6. des mémoires du P.* Niceron, *p. 195.*

GALLARD de BRASSAC, maison, *Voyez* GALARD.

GALLE. (sainte) *Suppléez cet article aux quatre lignes peu correctes que l'on a rapportées dans ce dictionaire, sous le nom de* GALLA. Galle étoit fille du patrice *Symmaque* le jeune, l'un des premiers hommes de son siécle. Elle fut mariée fort jeune; & ayant perdu son mari la premiere année de ses nôces, elle ne voulut point prendre un second engagement, & ne s'occupa plus qu'à se rendre agréable à J. C. par toute sorte de vertus. Elle se servit de ses grands biens pour se faire des amis auprès de Dieu, en assistant ceux qui étoient dans le besoin. Saint Fulgence évêque de Ruspe en Afrique, eut pour elle une estime toute particuliere; & de l'exil où il avoit été relegué par les Vandales, il lui écrivit plusieurs fois pour la soutenir & l'animer dans sa pénitence. Nous avons encore une ample lettre de ce saint à la veuve Galla où il la console de la mort de son mari, & lui donne d'excellens avis pour devenir une veuve vraiment chrétienne. Cette lettre est la deuxiéme des lettres de S. Fulgence, dans l'édition des ouvrages de ce saint, de l'an 1684. *in-4.* à Paris, chez Guill. Desprez. Galla profita de ces conseils, avança de jour en jour dans la vertu; & après que Dieu eut achevé de la purifier par des maladies longues & douloureuses, il mit fin à sa pénitence par une sainte mort, vers le milieu du VI. siécle. Sa fête se celebre le 5. Octobre. * *Voyez* la lettre de S. Fulgence citée dans cet article; & S. Gregoire le Grand qui en parle avec beaucoup d'éloges dans ses *dialogues, l. 4. c. 13.*

GALLET fameux joueur de dez, dont plusieurs de nos poëtes François ont parlé, étoit, selon l'abbé Menage, d'une famille de Chinon en Touraine. Ulric ou Hulri Galet, maître des requêtes du *Grand-Gousier*, en étoit aussi, selon le même. On pretend que le joueur avoit fait bâtir à Paris l'hôtel de Sulli dans la rue saint Antoine. M. Brossette le dit dans ses notes sur les satires de M. Boileau Despreaux, *sat. 8. vers 8*. mais dans celles qu'il a faites sur les œuvres de Regnier *le satirique*, il avoue qu'il s'est trompé. Il convient que c'est le duc de Sulli, surintendant des finances sous Henri IV. qui avoit fait bâtir ce bel hôtel. Il est vrai que Gallet avoit une maison auprès de cet hôtel, dans laquelle étoit un cabaret que l'on appelloit aussi *l'hôtel de Sulli*, & que ce joueur vendit pour payer ses créanciers, & c'est ce qui a trompé l'abbé Menage. Gallet vivoit du tems de Regnier qui en parle ainsi, satire 14. vers 3. & suivans :

*Gallet a sa raison, & qui croira son dire*
*Le hazard pour le moins lui promet un empire :*
*Toutefois au contraire étant léger & net,*
*N'ayant que l'espérance & trois dez au cornet,*
*Comme sur un bon fonds de rente & de recettes,*
*Dessus sept ou quatorze il assigne ses dettes.*

On trouve encore le nom de ce joueur dans les vers d'un balet, intitulé *le serieux & le grotesque*, dansé par Louis XIII. en 1627. c'est dans un récit pour les falotiers de Rouen.

*Là ceux qui prêtent le collet*
*Aux chances que le livre Gallet,*
*Après quelques faveurs souffrent mille disgraces :*
*Et ne rencontrent volontiers*
*Que l'hôpital, dont les portiers*
*Ce sont les Digolis, les Taupes & les Maces.*

M. Despreaux dans l'endroit cité dit aussi :

*Eut-on plus de tresor que n'en perdit Gallet*, &c.

GALLICZIN (les princes de) en Moscovie, sont d'une maison illustre, alliée aux RADZIVILS, parce qu'elle tire son origine de la famille de KORIBUTH en Pologne & en Lithuanie. La maison de Galliczin s'est particulierement distinguée sous le regne de Pierre le Grand. *Basile* Galliczin gouverna presque seul le royaume sous la minorité des deux czars Ivan & Pierre, & fut vice-roi de Casan & d'Astracan, & garde-sceau de la Russie : mais il donna lieu de le soupçonner d'avoir pensé lui-même à monter sur le trône de Moscovie ; & ce soupçon suivi de quelques campagnes où il réussit mal, fut cause de ses disgraces. On prétend cependant que Galliczin n'étoit point coupable ni de l'ambition dont on l'accusoit, ni des mauvais succès que l'armée Moscovite essuya en plusieurs rencontres. Pour le dernier, voici comment les choses se passérent. Un jour qu'il marchoit avec une puissante armée contre les Tartares Crimées, ceux-ci envoyerent au devant de lui avec quelques tonneaux remplis de ducats, qui engagerent Galliczin à leur accorder la paix qu'ils demandoient. Dans la même occasion marchant encore contre les Tartares, il fit mettre le feu aux herbes séchés d'un désert de cent lieues de longueur, pour leur ôter toute espérance de fourages : pendant l'incendie le bruit courut que l'ennemi approchoit ; on n'étoit pas bien disposé à le recevoir ; on prit l'allarme ; il fallut fuir au travers même de ce feu qui brûloit encore, & la flâme ou la fumée fit perir plusieurs milliers de soldats. Cette malheureuse expedition attira à Galliczin une aversion si grande, que quelques jours avant qu'il partît de nouveau pour l'armée, on trouva le matin devant sa porte un cercueil avec un billet où on lui annonçoit que s'il ne réussissoit pas mieux dans cette campagne que dans la précedente, ce cercueil seroit toute sa demeure. Le succès fut le même que par le passé : on ne lui ôta pas cependant la vie, mais il fut cassé ; l'on confisqua tous ses biens, & on le relegua en Siberie. Cet exil quelques tems après fut changé en un plus doux : il fut envoyé dans une de ses terres près de Moscow : comme parmi son argent comptant on trouva une grande quantité de monnoies étrangeres d'or, cela fortifia le soupçon que l'on avoit déja eu contre lui, qu'il avoit des intelligences secrettes avec d'autres puissances. Au reste on lui attribue avec raison une grande partie des heureux changemens qui se sont faits de nos jours en Moscovie. Ce prince aimoit beaucoup les étrangers, & il avoit tant de respect pour Louis XIV. roi de France, qu'il en fit porter le portrait à son fils au lieu d'une croix de Malte. Basile Galliczin avoit un frere nommé *Boris Alexiewitz* Galliczin, qui eut son gouvernement après sa disgrace. Boris avoit beaucoup d'ardeur pour les belles lettres, & en particulier pour la langue latine. Il fit venir exprès des sçavans de Pologne pour l'apprendre a ses enfans, & il garda aussi près de sa personne ceux des prisonniers Suédois qui avoient quelque érudition. Comme il aimoit beaucoup l'architecture, il avoit toûjours à ses gages quelques Italiens habiles dans cet art. Défenseur zelé de la religion des Grecs, il avoit persuadé plusieurs étrangers de l'embrasser, & de se faire baptiser de nouveau, ce qui lui fit donner par le peuple, ou aveuglé ou moqueur, le surnom de *Jean-Baptiste*. Pendant la révolte excitée par la princesse Sophie, fidele à son prince, il sauva le jeune czar, pour lors âgé de douze ans, & le mit en sureté dans le couvent de Troc-toky, éloigné de Moscow de soixante lieues russiennes. Cette action lui acquit une grande estime dans l'esprit du czar Pierre le Grand. Boris devenu âgé & infirme, abandonna la cour & le maniement des affaires, & se retira dans le couvent de *fralis Pustimma*, où il s'assujettit aux observances des moines Grecs. Il mourut le 10. d'Octobre 1710. Il n'a laissé qu'un fils nommé *Sergius Borisovitz*, qui a épousé la fille de *Feodore Alexiewitz* Gallowin, ci-devant premier ministre du czar. La maison des Galliczins est aujourd'hui une des plus puissantes de la Russie. * Perry, *état de la Russie*. Korb, *iter in Moscoviam*, &c.

GALLICZIN (Michel Michailowitz prince de) chevalier de l'ordre de saint André & de saint Alexandre, premier velt-maréchal général des armées de l'impératrice, colonel du second regiment des gardes de Semenofski, sénateur & président du college de Guerre, nâquit le 11. de Novembre 1674. Dès 1686. n'ayant encore qu'environ 12. ans, il prit le parti des armes, & commença à servir dans le regiment de Semenofski : il se trouva ensuite à toutes les campagnes contre les Turcs à Azoff où il reçut un coup de fleche à la jambe. La guerre contre la Suéde ayant commencé en 1700. il y alla en qualité de capitaine aux gardes, & y reçut deux coups de fusil, l'un au bras & l'autre à la jambe. Pendant le cours de cette guerre il s'est trouvé à toutes les batailles dont il gagna plusieurs tant sur mer que sur terre, & aux sieges de toutes les places dont la plupart ont été prises sous son commandement. Enfin ce fut lui qui termina heureusement cette guerre par la paix de Nieustadt, après avoir commandé plus de dix ans en Finlande. Ses services n'étoient pas demeurés sans récompense : il fut fait successivement major, lieutenant colonel aux gardes, brigadier & major général. Sa majesté impériale lui fit aussi présent d'une terre de grand prix & d'une somme considérable d'argent. En 1718. il gagna une grande bataille auprès de Dobrim, & une seconde près de Lezmai contre l'armée Suédoise. Pour la premiere il reçut l'ordre de saint André, & il fut fait lieutenant général pour la seconde. L'empereur Pierre I. lui fit aussi présent de son portrait garni de diamans & d'une fort belle terre. Il fut déclaré général en chef pour la bataille qu'il gagna en 1714. contre les Suédois à Wase en Finlande ; & pour celle qu'il remporta encore sur eux en mer l'an 1720. il reçut de l'empereur un épée & le baton de commandement, l'un & l'autre garni de diamans d'un grand prix. La paix étant conclue avec la Suede, il se rendit à Peterbourg avec l'armée, & y reçut de l'empereur le commandement général de cette ville, de la flote & de l'amirauté. Sa majesté imperiale étant de retour de son expedition en Perse, l'envoya en Ukraine pour y commander les troupes qui couvroient les frontieres de Russie, depuis les confins d'Astracan, jusqu'à ceux de la mere Noire. En 1724. il obtint la charge de Velt-maréchal général vacante par la mort du prince de Repnin. En 1730. après l'avenement de l'impératrice au trône, il fut déclaré président du college d'état de guerre & senateur. Enfin lorsqu'il fut parvenu au comble des honneurs & des dignités, il mourut la même année 1730. le 21. de Décembre à Moscou, âgé de 56. ans, un mois & dix jours. * *Memoires du tems.*

GALLIGAI, *voyez* GALIGAI.

GALLOIS (Jean) abbé de S. Martin de Cores, &c. *Ajoûtez ce qui suit à son article déja donné dans le Moreri.* L'abbé Gallois est auteur de quelques ouvrages *dont on n'a point parlé dans son article*: le premier est une traduction du traité de la paix des Pyrénées: il la fit par ordre du roi Louis XIV. Remarques sur le projet d'une collection des historiens de France, que M. du Cange avoit dressé par ordre des M. Colbert. Le feu pere le Long de l'Oratoire, nous a conservé ces remarques dans sa bibliotheque des historiens de France. Nous lisons dans l'histoire de l'académie des belles lettres, que M. Gallois a eu part aussi à l'établissement de cette illustre compagnie. A l'égard du Journal des Sçavans que M. de Salo avoit entrepris & commencé le 5. de Janvier 1665. il est bon de faire remarquer que l'ayant abandonné malgré lui le 30. Mars suivant, M. Gallois qui avoit eu part à ces premiers Journaux, les recommença le 4. de Janvier 1666. & qu'il les quitta en 1674. Ceux qui les lui font abandonner en 1673. *comme le Dictionaire de Moreri de l'édition de* 1725. en 1675. comme M. Struve, en 1678. comme M. Du-Pin, & dès 1672. comme les auteurs du Journal intitulé, *Europe Sçavante*, se sont trompés. M. Baillet s'est mépris aussi en insinuant que M. Gallois travailloit encore à cet ouvrage en 1676. M. Gallois ouvrit le premier Journal par un épître adressée au roi que l'on a omise dans l'édition de Hollande. Cette épître est suivie d'une préface où il promet d'exercer son emploi avec toute la modération convenable, & s'y engage à faire mention de la plûpart des ouvrages qui avoient été imprimés depuis le mois d'Avril 1665. Il remplit sa fonction de Journaliste avec une grande exactitude pendant le cours de l'année 1666. Ensuite un peu dégouté de cette occupation il ne donna que seize journaux pour 1667. & treize pour 1668. quoique le premier dessein fût d'en donner un chaque semaine. La négligence fut bien plus grande les sept années suivantes, puisqu'il n'a laissé que seize journaux pour tant de tems, quatre pour 1669. un pour 1670. trois pour 1671. huit pour 1672. & après s'être reposé pendant 1673. on lui en arracha un en 1674. Le caractere propre de l'abbé Gallois étoit un grand désintéressement, & ce que D. d'Argonne dit au contraire dans ses mélanges de l'histoire & de litterature, donnés sous le nom de Vigneuil Marville, est absolument faux. M. le Fevre de Saumur & quelques autres sçavans qui ont été peu satisfaits de la maniere dont M. Gallois avoit parlé d'eux dans ses journaux, ont écrit contre lui avec vivacité, mais ils n'ont pû lui faire rien perdre de sa modération ni de sa politesse.* Voyez *l'hist. des journaux*, imprimés en France par feu M. Denys-François Camusat *in-8°.* 1721. depuis la page 56. jusqu'à 153. M. l'abbé Gallois a mis en ordre les mémoires de l'academie des sciences qui parurent en 1692. & 1693. & ce fut lui principalement qui en donna le stile. Dans les mémoires de 1703. on trouve de lui une *Réponse à l'écrit de David Gregory touchant les lignes appellées Robervalliennes qui servent à transformer les figures.* Le P. le Long dans sa *bibliotheque historique de la France*, lui donne les *Réflexions d'un Académicien sur la vie de M. Descartes*, contre M. Baillet auteur *de cette vie.* Le P. Niceron, Barnabite, *tom. X. de ses mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*, attribue ces réflexions au P. Tellier, Jesuite: ils se sont trompés l'un & l'autre, cette critique est du pere Boschet, Jesuite.

GALLOIS (N. le) que l'on a confondu plusieurs fois avec le précedent, est l'auteur des *Conversations académiques tirées de l'académie de M. l'abbé Bourdelot*, que le sieur Camusat a eu tort d'attribuer à l'abbé Gallois dans son histoire des journaux imprimés en France. Ces conversations ont été imprimées en 2. vol. *in-12.* à Paris en 1674. Le sieur Gallois donna en 1680. un petit volume aussi *in-12.* intitulé, *Traité des plus belles bibliotheques de l'Europe.* Il y a bien des fautes dans ce petit ouvrage. L'auteur a souvent copié le traité latin de Lomejer sur le même sujet, & en a pris jusqu'à ses défauts. Il y a encore du même une *lettre à Madem. Regnault de Solier touchant la musique*, in-12. à Paris chez Michallet, en 1680.

GALLOIS (D. Antoine-Paul le) de Vire au diocèse de Baïeux en Normandie, s'est rendu très-célébre dans la congrégation de S. Maur, & dans la république des lettres par la beauté de son esprit & l'étendue de ses connoissances. Il fit profession de la regle de S. Benoît le 28. Mars 1662. âgé de 22. ans; & après avoir professé la philosophie pendant quelques tems, dégouté de cette étude, il se donna à la prédication dont il a exercé le ministere dans plusieurs provinces avec un très-grand succès, & beaucoup d'applaudissemens, pendant plus de 20. ans: en 1684. il fit imprimer à Caen *in-4°.* un abregé de ses sermons de controverse dont la faculté de théologie de Caen censura plusieurs propositions. Cette faculté qui n'étoit composée alors que de cinq docteurs donna trois censures; la premiere du 30. Juillet, la seconde du 20. d'Août, la troisiéme du 2. de Novembre 1685. D. le Gallois leur opposa un écrit solide, imprimé en 1686. & qui a pour titre: *Eclarcissemens apologétiques sur quelques propositions de théologie, où l'on défend les expressions de l'écriture sainte, &c.* in-4°. Cet ouvrage est muni de l'approbation de plusieurs évêques, curés, docteurs, &c. qui en approuvent la doctrine, & rendent témoignage au mérite du P. le Gallois. Il y a à la fin un petit écrit fort judicieux où le P. le Gallois expose les regles que le fameux P. Theophile Rainaud Jesuite veut qu'observent ceux qui publient des censures d'ouvrages qu'ils prétendent être erronées. D. le Gallois fit encore imprimer une déclaration signifiée le 11. de Février à MM. les docteurs de la faculté de théologie de Caen; une lettre d'un écolier en théologie à un de ses amis sur deux censures faites par les soi-disans de la faculté de Caen; une réponse charitable à la lettre diffamatoire adressée à l'université de Caen par le P. D. J. Les ouvrages du P. le Gallois ont été imprimés à Caen, les trois derniers en 1686. Nous avons de plus de lui une oraison funebre de la reine Marie-Therese d'Autriche, prononcée dans l'église de l'abbaye de S. Germain-des-Prez en 1683. & quelques autres piéces moins considérables, comme un *éloge funebre latin* de M. le Tellier, chancelier de France en forme de prose quarrée, imprimé à Paris & à Rouen en 1685. chez Bonaventure le Brun; un écrit de même forme sur une relique du monastere de Bonnes-nouvelles de Rouen, intitulé: *Velum veli Dei.* Enfin desoccupé de tout, il se livra tout entier à la composition de l'histoire de Bretagne, dans laquelle il fut aidé d'abord par D. Denys Briand, & D. Joseph Rougier, & qui lui fut dans la suite abandonnée entierement: mais lorsque cette histoire étoit presque finie, ou du moins fort avancée, il fut frappé subitement d'apoplexie au mont S. Michel dont il étoit allé visiter le chartrier, & il en mourut sur le soir du 5. de Novembre 1695. âgé seulement de 55. ans.* *Voyez* la préface de l'*histoire de Bretagne*, publiée par D. Lobineau, & le corps de cette histoire, & D. le Cerf, *biblioth. hist. & crit. des auteurs de la congrégation de S. Maur.*

GALLUCCI (Charles) étoit de Messine, fils de Joseph Gallucci, marchand Calabrois d'une famille Neapolitaine. Il vint au monde le 24. de Janvier 1633. Après ses premieres études il s'appliqua à la médecine, & fut reçu docteur. Il a montré toute sa vie qu'il étoit digne de ce titre. Aggregé au collége de médecine de Messine, il se distingua de ses confreres par tous les endroits qui pouvoient le rendre plus utile au public: il l'a servi long-tems, & n'est mort qu'après le commencement du siecle présent (le XVIII.) Il a donné en latin une médecine complette selon les opinions des Galenistes: elle est en deux volumes *in-4°.* qui ont été imprimés en 1705. à Messine.* M. Manget en parle dans sa *bibliotheque des médecins écrivains, tom. 2.*

GALLUS (Vibius) orateur célébre né au siecle de Ciceron, & qui a fleuri sous l'empire d'Auguste, vint au monde dans les Gaules, mais on ignore le lieu. Il alla à Rome frequenter le barreau, & y parut avec un tel éclat, qu'on le regarde comme l'un de ceux qui firent le plus d'honneur à l'éloquence depuis Ciceron. Seneque son ami & son admirateur nous a conservé quantité de traits des plaidoyers de Gallus, dans le recueil qu'il a dressé sur cette matiere. Cet orateur tomba depuis dans une phrénésie dont il donna souvent des marques en plaidant, & qui lui fit perdre presque toute l'estime qu'il s'étoit acquise. Seneque dit qu'il devint fou par sentiment, au lieu que les autres ne le deviennent pour l'ordinaire que par accident. L'amour des

richesses & de la volupté en étoient, dit-on, les causes principales. * *Hist. litt. de la France, tom. 1.*

GALLUS. (Cornelius) *Dans ce dictionaire, édit. de* 1725. *on dit qu'*on le croit natif de Frejus, *lisez ainsi :* Cornelius Gallus né à Frejus en Provence, & non à Frioul, comme quelques Italiens l'ont cru, en la 178. olympiade, vers l'an 688. de la fondation de Rome, étoit, &c. *Ajoûtez à celle-ci & à celle de* 1732. *que* l'on a sous son nom six élégies qui ne sont pas de lui : il y a des beautés dans ces élégies, mais obscurcies par un grand nombre d'endroits fort peu corrects & indignes d'ailleurs d'un lecteur qui a le cœur & l'esprit chastes. Le P. Rapin, Jesuite, les donnoit contre le sentiment commun à Cornelius Gallus : il n'a été suivi en cela de presqu'aucun autre critique. M. Pithou les a fait imprimer sous le nom d'un certain Maximien, peu connu d'ailleurs; c'est dans son recueil des petites pieces de poësies des anciens. On trouve encore dans le même recueil une autre élégie que M. Pithou donne à notre Gallus : mais quoiqu'elle paroisse faite sous l'empire d'Auguste, & que l'auteur, quel qu'il soit, y parle de Lycoris que Gallus avoit tant chantée; on n'a aucune preuve qu'elle soit de ce poëte. Il faut lui ôter encore plus hardiment une épigramme que l'on trouve sous son nom adressée à Auguste, au sujet de l'exil du poëte Virgile, & à la louange de son Eneïde, & que l'on trouve à la tête de plusieurs éditions de ce prince des poëtes Latins. Il est donc presque certain qu'il ne nous reste rien des ouvrages de Cornelius Gallus, ni des quatre livres de ses amours pour Cytheris, qu'il y nommoit Lycoris, afin de déguiser son nom au public; ni sa traduction en vers latins de l'ouvrage grec d'Euphorion poëte de Calchide, bibliothecaire d'Antiochus le Grand roi de Syrie; ni d'aucune autre de ses pieces, mais il nous reste les éloges que les anciens ont fait de ce poëte. Bibaculus lui adresse les vers qu'il fit sur Valere Caton. Virgile lui avoit consacré le IV. livre de ses Georgiques, depuis le milieu jusqu'à la fin : mais Auguste l'obligea dans la suite d'y substituer la fable d'Aristée. Quelques-uns croient cependant que Virgile y veut toujours parler de Gallus sous le nom d'Aristée. Après que Cytheris affranchie de Volumnius, & l'une des maitresses de Gallus, eut quitté notre poëte pour s'attacher à Antoine, Virgile pour l'en consoler entreprit sa dixiéme églogue; & dans sa sixiéme il en parle encore avec beaucoup d'éloge. Les Benedictins, auteurs de l'*histoire litteraire de la France*, se sont étendus sur ce poëte; on peut voir ce qu'ils en disent.

GALLUS (Robert) religieux, on ne sçait de quel ordre, après le milieu du XIII. siecle. Il étoit François, d'où il a été appellé *Gallus*, car on ignore son vrai nom : il dit dans le livre de ses révélations qu'il étoit à Orange en 1291. & il fait entendre ailleurs dans le même ouvrage qu'il étoit provincial de son ordre en 1290. C'étoit un homme très-pieux, mais peu éclairé, comme il paroit par ses révélations. Cet ouvrage dans lequel il y a bien des choses qu'on ne peut lire serieusement, a été imprimé en 1513. chez Henri Etienne, à Paris *in-fol.* avec plusieurs autres écrits sur la même matiere. Ce recueil, qui est rare, a pour titre : *Liber trium virorum*, (c'est-à-dire, Hermas, Uguetin & frere Robert, celui-là même dont nous parlons) *& trium spiritualium virginum*, (sçavoir, les saintes Hildegarde, Elisabeth & Mechtilde.) L'éditeur de ce recueil est le sçavant le Fevre d'Etaples. * *Voyez* Maittaire, *annales typogr. v. 2. pag. 242.* dans la premiere édition, & Casimir Oudin, *in commentario de script. ecclesf. sæc. XIII. tom. 3. p. 655. &c.*

GALLUS (Thomas) auteur du XIV. siecle, fut abbé de saint André de Verceil, de l'ordre de Citeaux, dans le Piémont, jusqu'à ce que cette abbaye fût donnée en 1464. à la congrégation des chanoines de saint Jean de Latran; c'est ce qui montre l'erreur de ceux qui ont fait de Gallus un frere mineur ou un chanoine régulier, & celle de Ciaconius qui dans sa bibliotheque imprimée pour la premiere fois en 1731. le nomme simplement *abbé de Verceil*, & dit que l'on ignore son nom. Cet auteur a composé une paraphrase sur saint Denys l'Areopagite, une explication du cantique des cantiques qui a été imprimée *in-fol.* en 1521. à Paris, chez Ascensius, avec un commentaire d'Halgrin sur le même livre, & à Lyon en 1571. *in-fol.* Gerson qui avoit lû cet ouvrage en fait un grand éloge dans la préface de ses commentaires sur le cantique des cantiques. Jean Malgoire, moine de l'ordre de Citeaux, l'a fait réimprimer à Rome en 1666. *in-fol.* avec un décret de la congrégation de l'*Index*, qui avertit de prendre garde de publier encore cet ouvrage sous le nom de Scot : ce qui marque qu'il avoit déja paru sous ce nom. Gallus est mort en 1330. Ciaconius s'est donc trompé en disant qu'il florissoit en 1400.

GALLUS, qui prenoit le titre d'Abbé de la cour royale. *Abbas aulæ regiæ*, florissoit après le milieu du XIV. siecle. Il étoit de l'ordre de Citeaux, & vivoit en Bohême auprès de la ville de Prague en 1370. Conrad Gesner, dans sa bibliotheque, & Antoine Possevin, tom. 1. de son *apparat sacré*, en parle avec éloge, de même que Charles Wisch dans sa bibliotheque des auteurs de l'ordre de Citeaux, *p. 117.* Gallus a fait un ouvrage intitulé : *Dialogus Malogranatus, in tribus libris distinctus, interloquutoribus patre & filio.* Il a été imprimé en Allemagne en 1481. *in-4°.* & en 1487. *in-folio*, sans nom de lieu ni d'imprimeur. L'auteur traite dans cet ouvrage de l'état des commençans dans la vie spirituelle, de celui de ceux qui avancent, & de celui des parfaits. * *Voyez* Casimir Oudin dans son commentaire in-folio, *de scriptoribus ecclesiasticis*, tom. 3. siecle XIV. p. 1131.

GALMIER ou GARMIER, ou GERMIER, nommé aussi *Valdomer*, en latin *Baldomerus*, ou *Valdomerus*, c'étoit un saint homme qui demeuroit à Lyon où il exerçoit le métier de serrurier : il étoit vrai dans ses paroles, appliqué à la lecture & à la priere, plein de charité pour les pauvres à qui il donnoit quelquefois jusqu'à ses outils, quand il n'avoit point autre chose à leur donner : il avoit continuellement dans la bouche ces paroles : *Au nom du seigneur, toujours graces à Dieu*, & il exhortoit tous ceux qui le frequentoient à les répeter souvent avec lui, afin de demeurer dans une perpetuelle reconnoissance envers Dieu. Vivence abbé de S. Just de Lyon, le vit un jour en priere dans une église : il étoit fort mal habillé, mais il prioit avec tant de modestie & de recueillement, que l'abbé voulut l'entretenir. Il reconnut que c'étoit un grand serviteur de Dieu, & l'engagea à venir demeurer dans son monastere. Il y vécut dans une pauvre cellule qu'il avoit choisie, étudiant l'évangile de J. C. & donnant aux pauvres tout ce qu'il recevoit de plusieurs personnes de pieté. Gaudri, évêque de Lyon, ayant eu connoissance de sa grande vertu, l'ordonna soûdiacre, & crut procurer un nouvel ornement à son église, en approchant des saints autels un homme en qui l'esprit de Dieu habitoit si visiblement. Il mourut vers le milieu du VII. siecle, & fut enterré dans l'église de saint Just. M. Duchesne & le P. le Cointe, de l'Oratoire, en rapportent cette épitaphe qui est ancienne :

*Languidus hinc sospes remeat, hic dæmonis atri*
*Vis truculenta fugit, vita salusque redit.*
*Perdunt hic Zabulus vires, incendia Maurus :*
*Cedunt hic meritis tartara, sancte, tuis.*

* Voyez la nouv. *vies des Saints*, imprimée à Paris chez Lottin, au 27. de Févr. jour auquel l'on célébre la fête de S. Galmier. Duchesne, *hist. de France.* Le Cointe, *annal. ecclesf. Francor.* Longueval, *hist. de l'Eglise Gallicane, t. 4. p. 16. & 17.* M. Châtelain, dans son *vocabulaire hagiologique*, dit que S. Galmier étoit diacre, en quoi il s'est trompé.

GAMBARA (Hubert) cardinal, &c. *Dans l'édition de ce dictionaire de 1725. il est dit que* Clement VII. l'envoya en Angleterre en 1627. *lisez* en 1527.

GANAY, famille. *Dans l'édition de 1725. de ce dictionaire, corrigez ce qui suit.*

V. GUICHARD de Ganay, seigneur de Savigny en Charolois, conseiller de Philippe le Bon, *lisez*, conseiller de la chambre de Philippe *le Bon* .... *Guillemette* Bauchereau, *lisez par tout* Banchereau .... dont il eut *Nicolas* de Ganay, seigneur d'Azy & de Nancrey en Berri, *lisez* & de Mancrey en Berri.

VI. GUILLAUME de Ganay, seigneur de la Tour de Savigny, &c. fut retenu par le roi Louis XII. *lisez* par le roi Louis XI.

GAND, maison. *Corrigez & ajoûtez ce qui suit dans l'édition de ce dictionaire de 1725.*

XII. HUGUES I. du nom, châtelain de Gand, &c. la ville & les appartenances de Chanlite, *lisez par tout* Champlite.

XX. ADRIEN de Gand, dit *Villain*, I. du nom, &c. sur le pont de Montereau l'année 1427. *lisez* en l'année 1419.

XXVIII. JEAN ALPHONSE de Gand, prince d'Ysenghien & de Masmines, &c. mourut à Versailles le 6. de Juillet 1687. *lisez* le 6. de Mai ... *Ajoûtez* que *Alexandre Maximilien-Baltasar Dominique* l'un de ses enfans est comte de Middelbourg, colonel du regiment de la marine, & brigadier des armées du roi.

XXIX. LOUIS de Gand, de Merode & de Montmorency, prince d'Ysenghien & de Masmines, épousa 1. *lisez* épousa 1°. le 11. Octobre 1700... Landrave de Bar, *lisez* Landgrave de Bor.... 2. en Mars 1723. *lisez* 2°. le 20. Février 1713.

GAONS. On appelle ainsi un ordre de Docteurs Juifs qui parurent en Orient après la clôture du Talmud. Le nom de Gaons signifie excellent, sublime. Ils succederent aux Sébunéens ou Opinans vers le commencement du VI. siécle. Chanan Meischka fut le chef & le premier des excellents. Il rétablit l'académie de Pundebita qui avoit été fermée pendant trente ans, vers l'an 763. Judas l'aveugle qui étoit de cet ordre, enseignoit avec réputation. Les Juifs le surnommoient plein de lumiere. On lui doit quelques leçons qu'ils estiment beaucoup. Seherira du même ordre, parut avec beaucoup d'éclat à la fin du X. siécle: il se dépouilla de sa charge pour la ceder à son fils Hai qui fut le dernier des excellents. Celui-ci vivoit au commencement du XI. siécle, & fut regardé comme le plus excellent des excellents. Il enseigna jusqu'à sa mort qui arriva en 1037. L'ordre des Gaons finit alors après avoir duré 280. ans, selon les uns; 350. ou même 448. selon d'autres. On a de ces docteurs un recueil de demandes & de réponses qui vont jusqu'à environ 400. Ce livre a été imprimé à Prague en 1575. & à Mantoue en 1597. Le collecteur se nommoit *Menachem Ægosi*. * Volfii *Bibliotheca hebraa*. Dom Calmet, *dictionnaire de la Bible*.

GAP, ville de France en Dauphiné, &c. *Dans le dictionnaire, éditions de 1725. & de 1732. en parlant des évêques de cette ville.* 1°. *On fait de* Constantin & de Constance deux évêques differents l'un de l'autre. *Il faut supprimer* Constantin, *& laisser* Constance, qui est honoré comme saint, & qui étoit au concile d'Epaone ou d'Epaune, en 517. On en fait l'office le douziéme d'Avril. 2°. *On place* ce saint Constance après les évêques Tigris ou Tigrides, & Remedius ou Remi, c'est-à-dire, après le troisiéme & le quatriéme évêques de Gap. *C'est encore une faute, selon nous*: nous croïons que saint Demetrius fut le premier évêque de Gap, & S. Constance le second. 3°. *Celui que l'on nomme* Gautier de Forcalquier, *est* Gaucher de Folcarquier. Il avoit été sacristain & archidiacre de Frejus quand il fut nommé évêque de Gap en 1452. Il souscrivit au concile d'Avignon en 1457. Il eut pour successeur dans ce siége, Gabriel de Clermont de Talard, frere de Théodore évêque de Senez, qui fit aveu à François I. roi de France de tous les fiefs qu'il tenoit en Provence le 27. de Février 1440. 4°. Artus de Lionne, *le dernier dont on parle dans ce dictionaire* avoit été d'abord conseiller au parlement de Grenoble. Etant entré dans l'état ecclésiastique, il reçut le sacerdoce, & fut nommé à l'évêché de Gap par Louis XIII. en 1637. Louis XIV. le nomma à l'archevêché d'Ambrun qu'il refusa. Il mourut évêque de Gap. Il avoit été nommé plenipotentiaire à la paix de Munster. Celui qui gouverne encore aujourd'hui l'évêché de Gap, est françois Hervé Berger de Malissoles qui fut nommé en 1706. sur la démission de Charles-Benigne Hervé célébre par son zele apostolique, & par les missions qu'il avoit faites dans la plûpart des provinces du royaume. 5°. *On dit qu'*il n'y a que dix chanoines dans le chapitre de Gap. Il y en a douze, qui ont sous eux *douze pointeurs* obligés de dire toutes les messes hautes; & de chanter toûjours & par tout sous l'ordre du préchantre qui dépend aussi du chapitre. Il n'y a point d'autre chapitre dans le diocèse. Il n'y a que deux abbayes, Clauzonne ou Clozonne, ordre de saint Benoît, & Survives ou Suripes, du même ordre. On l'appelle aussi Surpoy, Saint Pierre *de Subripis*, ou Survives aux Nonains. Il y avoit autrefois l'abbaye de Bortavel qui est unie à la Chartreuse de Durbon bâtie en 1116. & celle de Foutrieres qui est unie à sainte Claire de Sisteron. Le diocèse de Gap contient deux cens vingt-une paroisses & quatre-vingt-deux prieurés.

GARABY (Antoine de) sieur de la Luzerne étoit extrémement défiguré de taille & de visage, mais dans un corps si difforme logeoit un esprit aisé, agréable, orné, qui le faisoit rechercher & estimer des plus beaux genies de son tems. Il étoit né le 28. d'Octobre 1617. dans la paroisse de Monchatton, près de Coutance, dans la terre de la Luzerne, & fit ses études à Caen, en partie sous le célébre Antoine Halley. Il demeura long-tems ensuite dans la terre de Troismons, assez proche de Caen, où la conversation des gens de merite, dont cette ville n'a jamais manqué, l'attiroit souvent. Il n'en choisit point d'autres pour amis, & ceux qu'il avoit choisis, il les aima passionnément, & les servit de tout son pouvoir. Son oncle maternel Hervé de Pierrepont, lui ayant laissé par sa mort la belle terre d'Estienville en Côrentin, avec une riche succession, madame de Matignon lui fit épouser une demoiselle de la maison de Vassé, dont il n'eut point d'enfans. Il passa les dernieres années de sa vie dans cette terre d'Estienville: mais il mourut à l'Isle-Marie le 4. Juillet 1679. âgé de soixante-deux ans. Son corps fut rapporté & inhumé dans l'église d'Estienville. On a de lui des poësies latines & françoises en assez grand nombre, des sentimens Chrétiens, politiques & moraux, & quelques autres ouvrages en prose. On trouve dans tous une composition agréable & facile, mais peu de travail, & l'on s'apperçoit aisément que Garaby n'avoit pas une grande lecture des anciens. M. Baillet n'a pas parlé de ce poëte dans ses *jugemens des sçavans sur les poëtes modernes*. M. Huet en parle dans ses *origines de Caen, seconde édition, p. 418*.

GARBITIUS (Matthias) Sclavon, fleurissoit dans le XVI. siecle, & fut professeur en langue grecque à Tubingen. C'étoit un homme de beaucoup d'érudition, & qui ne manquoit pas d'ailleurs ni d'imagination ni de vivacité. Il entendoit parfaitement la langue grecque & avoit bien lû les poëtes qui ont écrit en cette langue, sur-tout les anciens. Il en a orné plusieurs de ses notes, entr'autres Hesiode. Son édition, accompagnée de scholies & d'une interprétation, fut imprimée à Bâle en 1559. chez Oporin. On a de lui le même travail sur le Promethée d'Eschile, & cet ouvrage a paru au même lieu. Garbitius voulut être poëte lui-même, & l'on a plusieurs piéces de lui en ce genre dont quelques-unes se font lire avec plaisir. Ces poësies sont latines. Il a fait en prose l'Oraison Funebre de Jean Sichard, habile jurisconsulte, & deux autres Discours que l'on trouve dans le Recueil de ceux des professeurs de Tubingen imprimé en 1557. Josias Simlerus parle de cet auteur dans son Epitôme ou Abrégé de la Bibliotheque de Gesner, folio 495. David Cuittinger en parle aussi, page 162. de son *Specimen Hungaria Litterata*, imprimé *in-4°.* à Francfort en 1711. &c.

GARBO, (Dinus & Thomas de) DINUS DE GARBO.

GARD, pont célébre, bâti entre Avignon & Nismes, &c. *Dans la description que l'on a faite de ce pont dans ce dictionaire, on donne* douze arches au second pont dont les pilliers répondent à ceux du premier qui leur servent de fondement. *C'est une arche de trop*: il n'y en a qu'onze. Voyez une description détaillée & la figure de ce pont dans le premier volume de la nouvelle *histoire de Languedoc; ajoûtez aussi que* la négligence des François ayant fort avancé la ruine de cet édifice superbe qui étoit l'ouvrage des Romains, M. de Bâville, intendant de Languedoc, fit proceder l'an 1699. à la vérification & au devis des réparations nécessaires pour la conservation de cet édifice. L'abbé de Laurens & Daviller architecte de la province qu'il chargea de ce soin, en firent leur rapport aux états de l'année suivante. Les états entrerent volontiers dans les vûes de M. de Bâville, & ce fut par leurs ordres & aux dépens de la province qu'on travailla à la réparation de ce bâtiment, qui depuis ce tems-là est en très-bon état. Le nom de Veranius qu'on y voit gravé en lettres romaines, donne lieu de conjecturer que c'est celui de l'architecte. On y voit aussi quelques figures, entr'autres celle d'Isis, qui ne nous apprennent rien,

non plus que ces lettres romaines A. E. R. qu'on y lit & que chacun interprète à sa fantaisie. Il y en a qui prétendent qu'elles signifient *Antoninus est auctor*, c'est-à-dire, que ce pont auroit été construit par les soins & les ordres de l'empereur Antonin originaire de Nismes. D'autres disent que la province est redevable de ce monument à l'empereur Adrien. Il est vrai que cet empereur avoit plus de goût & de passion pour les édifices magnifiques que n'en eut Antonin son successeur, & qu'il en a fait élever en effet plusieurs : mais on n'est pas certain si le pont du Gard lui doit son élévation. * Voyez l'*histoire de Languedoc*, *tom. I. in-fol.* livre III. sous l'année 121. *pages 122. 123.*

GARDE du FREINET, (la) village dans le diocèse de Fréjus, auprès de la mer, & au voisinage du golfe de Grimaud. Il y avoit au IX. & au X. siecle une forteresse fameuse, que les Sarrasins ont occupée, & dont ils furent chassés par Guillaume premier comte de Provence, environ l'an 980 On appelloit cette forteresse *Fraxinetum*. Plusieurs historiens l'ont placée mal à propos dans les Alpes & ailleurs, *voyez* FREINET.

GARDEROBE. (grand maître de la) Cette charge est nouvelle en France : elle a été créée le 26. de Novembre 1669. Elle est toûjours possédée par un homme de grande distinction. Sa charge est d'avoir soin des habits, du linge & de la chaussure du roi. Il en fait faire les habits, & lorsque le roi s'habille, il lui met la camisolle, le cordon bleu & le juste-au-corps. Quand il se deshabille, il lui présente la camisolle de nuit, le bonnet, le mouchoir, & lui demande quel habit il lui plaira de prendre le lendemain. Les jours de grandes fêtes, il met le manteau & le collier de l'ordre sur les épaules du roi, il fait les fonctions de chambellan & des premiers gentilshommes de la chambre en leur absence. Les deux maîtres de la garderobe ont aussi leurs fonctions particulieres & servent par année en l'absence du grand maître, ils font toutes ses fonctions, & même en sa présence. C'est lui qui présente la cravatte du roi, son mouchoir, ses gans, sa canne & son chapeau. Lorsque sa majesté quitte un habit & qu'il vuide ses poches dans celles de l'habit qu'il prend, le maître de la garderobe lui présente ses poches pour les vuider le soir : lorsque le roi sort de son cabinet, il donne ses gans, sa canne, son chapeau, son épée au maître de la garderobe, & après que sa majesté a prié Dieu, elle vient se mettre sur son fauteuil & acheve de se deshabiller. Le maître de la garderobe tire le juste-au-corps, la veste & le cordon bleu, & reçoit aussi la cravatte. Les officiers de la garderobe sont : quatre premiers valets de garderobe servans par quartier ; seize valets de garderobe servans aussi par quartier ; un porte-malle ; quatre garçons ordinaires de la garderobe. Trois tailleurs-chaussetiers & valets de chambre. Un empeseur ordinaire. Deux lavandiers du linge du corps.

GARDES DE LA MARINE ; DE L'ETENDARD, & DU PAVILLON. Le feu roi Louis XIV. ayant créé en 1682. six compagnies de cadets, pour 600. jeunes gentilshommes afin d'y être élevés & instruits dans les exercices militaires, & dans les arts convenables à leur naissance, & aux vues qu'on avoit sur eux, M. de Seignelay proposa à sa majesté d'établir sur ce modele des compagnies des gardes de la marine pour la jeune noblesse qui voudroit servir sur mer. Cette proposition fut goûtée & suivie, & pour affermir ce nouveau corps on suivit les mêmes loix, qu'observoient les cajacs qui avoient été supprimés, *voyez* CAJACS. Plusieurs même de ceux-ci qui restoient encore, entrerent dans les nouvelles compagnies. On fit en même tems pour les galeres une compagnie particuliere de GARDES DE L'ETENDART. Tous ensemble, ceux de la marine & de l'étendart, étoient au nombre de 800. comme il paroît par la médaille qui fut frappée à ce sujet. On y voit un officier au bord de la mer : il a à sa droite un jeune homme qui regarde une boussole, & à sa gauche un autre jeune homme qui mesure une carte marine avec un compas. La légende : *Lecti juvenes in navalem militiam conscripti octingenti*, signifie : Huit cent jeunes hommes d'élite enrôlés pour la marine. A l'exergue est la date 1683. On doit regarder ces compagnies des gardes de la marine comme un séminaire d'officiers. Il en est sorti un grand nombre qui se sont distingués par leur valeur & par leur habileté dans la marine. Leur utilité est si connue que le roi les a départis dans les trois plus grands ports du royaume, à Rochefort, à Toulon & à Brest. Ceux de Rochefort ont été au nombre de trois cens soixante. Ils sont maintenant réduits à soixante. Ils ont un commandant, capitaine de vaisseau, un lieutenant, un enseigne, trois maréchaux des logis, trois brigadiers, six sous-brigadiers, soixante gardes de la marine, trois hauts bois, deux tambours. Le roi entretient pour instruire les gardes de la marine des maîtres à écrire & à dessiner ; on leur enseigne les mathématiques, les fortifications, l'hydrographie. Ils ont des maîtres d'escrime & à danser ; on leur apprend l'exercice du mousquet, & toutes les évolutions militaires : ils étudient la construction des vaisseaux & la proportion de toutes les piéces qui les composent ; on les dresse à connoître les bonnes & les mauvaises qualités des munitions destinées pour les embarquemens. Par l'ordonnance de 1689. Louis XIV. veut aussi que les gardes de la marine entendent la messe avant que de commencer leurs exercices ; que leurs officiers rendent compte tous les mois de leurs actions au commandant du port, que les brigadiers & les sous-brigadiers s'informent exactement de la conduite qu'ils tiennent chez leurs hôtes, pour en faire un rapport fidéle. Quand les gardes de la marine sont en mer, on cultive par l'expérience toutes les connoissances qu'ils ont acquises dans le port. Ils mettent en œuvre, en présence du pilote, ce qu'ils ont appris du pilotage : ils font l'exercice du canon devant le maître canonnier : ils commandent la manœuvre devant les officiers. Feu l'abbé Boutard, *dont nous avons parlé à son article*, a fait cette inscription pour l'école de ces gardes de la marine :

*Hic Neptuni artes varias prono ore juventus*
*Lecta bibit noto proficienda mari.*

Un anonyme a rendu ces deux vers latins par ceux-ci ;

*Belle école où l'on fait une utile dépense*
*Pour élever au gré du puissant dieu des mers*
*Ceux qui doivent porter parmi les flots amers*
*La force & l'honneur de la France.*

Louis XIV. a tiré de l'établissement de ces gardes, de grands avantages pour la navigation. Louis XV. aujourd'hui régnant, par son ordonnance du 18. Novembre 1716. voulant illustrer davantage la charge de grand amiral de France, a mis sur pié une compagnie de quatre-vingts GARDES DU PAVILLON amiral, tirés de trois compagnies des gardes de la marine, départis dans les trois ports dont on a parlé. Les nouveaux gardes sont destinés pour s'embarquer avec l'amiral qui fixe le nombre à son gré. En mer ils font la garde à la porte de sa chambre, & sur terre dans ses appartemens. Ils ont des officiers comme les Gardes de la marine. Un capitaine, un lieutenant, un enseigne, deux maréchaux des logis, quatre brigadiers, six sous-brigadiers. * *Etat de la France. Histoire de* Rochefort, *p. 189. & suivantes. Les arrêts cités dans cet article, &c.*

GARDIE (Magne Gabriel de la) comte de Leckœce & d'Avensbourgs, fut successivement conseiller du royaume, trésorier, premier maréchal de la cour, & chancelier du royaume de Suede, & enfin premier ministre & directeur general de la justice dans tout le royaume. Il fut fort avant dans les bonnes graces de la reine Christine qu'il empêcha d'abdiquer autant qu'il fut en lui. Mais ayant été obligé de se retirer de la cour en 1654. cette reine fit ce qu'elle voulut. Il y rentra sous Charles Gustave qui le nomma trésorier du royaume, lieutenant du roi, & généralissime dans la Livonie. C'étoit en 1655. En 1656. il eut le gouvernement de la Samogithie & de la Lithuanie. Il défendit Riga avec tant de vigueur que les Moscovites furent obligés de se retirer après un siége de six mois & avec beaucoup de perte. En 1658. il fut nommé chef de l'ambassade qui devoit aller en Pologne. Après la mort du roi, il fut élû chancelier du royaume, & eut part à la régence. Il fut premier ministre de Charles XI. qu'il assista utilement de ses conseils. Il mourut en 1686. * *Mém. du tems.*

GARET (D. Jean) Benedictin de la congrégation de saint Maur, dans laquelle il a fait profession le 27. de Mars

1647. âgé de vingt ans, étoit né au Havre de grace, au diocèse de Rouen. C'est à lui que l'on est redevable de la belle édition de Cassiodore, sénateur Romain dans le VI. siécle, c'est un volume *in-folio*, dédié à M. le Tellier chancelier de France, & imprimé à Rouen en 1679. D. le Nourri a eu soin de l'impression. C'est toute la part qu'il a eue à cette édition : quoique dom Bouillart à la fin de son *histoire de l'abbaye de Saint Germain des Prez*, & D. le Cerf, dans sa *bibliotheque des auteurs de la congrégation de S. Maur*, lui donnent la préface & les tables. Les ouvrages de Cassiodore sont précédés d'une dissertation curieuse sur la profession monastique de ce grand homme, dont M. le marquis Scipion Maffei a donné en 1717. un ouvrage sur les épitres des apôtres & sur l'apocalypse, qui n'est point dans la collection de D. Garet. Ce pere est mort en l'abbaye de Jumieges le 24. Septembre 1694. M. de la Monnoye dit le 4. *dans ses notes sur les jug. des sçav. de* M. Baillet *tome 2.* * Dom le Cerf, *biblioth. hist. & crit. des aut. de la cong. de saint Maur.*

GARGUILLE, *Voyez* GAUTIER.

GARIN LE LOHERANS, ou le Lorrain. C'est le nom du plus ancien roman que nous ayons en langue Romande, ou vulgaire françoise. L'auteur vivoit en 1150. sous le regne de Louis le jeune, bisaïeule de saint Louis. Le poëte y chante en vers les beaux faits de Heruis duc de Metz, fils du duc Pierre, & pere de *Garin* ou Guerin le Loherans, aussi duc de Metz & de Brabant, & de Begue comte de Château-Belin. L'auteur suppose que ces princes vivoient sous les regnes de Pepin & de Charles Martel, & en raconte beaucoup d'avantures fabuleuses. La plûpart des historiens de Lorraine le citent cependant comme une histoire véritable, au moins quant au fonds ; car il est impossible de soutenir toutes les histoires qu'il annonce. L'auteur n'a aucune teinture de la vérité de l'histoire, ni des vraies généalogies. Il péche à tout moment contre la chronologie & la geographie ; il est étonnant que tant d'historiens en parlent avec éloge. Tout l'usage que l'on peut faire de ce roman, se réduit, ce semble, à connoître par lui le goût, le langage & les mœurs de ce tems-là. On y voit aussi qu'alors on ne doutoit point que les ducs de Lorraine ne descendissent des anciens comtes de Metz ; qu'ils avoient été autrefois très-puissants ; que leur duché étoit héréditaire ; qu'ils étoient distingués par leur noblesse ; que les comtes de Bar étoient leurs proches parens ; que l'on voyoit à leur cour les comtes de Bar, ceux d'Apremont, de Mont-Royal, de Riste, de Beaupré, de Montbeliard ; que les éxercices de la noblesse de ce tems-là étoient les Tournois, & que la dévotion à la mode parmi les gens de qualité, étoient des voyages d'outremer. Voyez sur ce sujet Richard de Vassebourg, archidiacre de l'église de Verdun, dans ses antiquités de la Gaule Belgique, *in-folio*. Symphorien Champier ; du Boulay, dom Calmet, dans le catalogue des écrivains de Lorraine à la tête du premier volume de son *histoire de Lorraine*, &c.

GARLANDE, famille. *Corrigez & ajoûtez ce qui suit à l'article de cette famille donné dans le diction. édit. de* 1725.

IV. *Guillaume* de Garlande, IV. du nom, &c. & *N.* de Garlande, mariée à *N.* de Pomponne, *lisez* & *N.* de Garlande, mere de *Huges* de Pomponne.

*BRANCHE DES SEIGNEURS de* TOURNEHAN *& de* POSSESSE.

II. GILBERT de Garlande, dit *le Jeune*, &c. & laissa *d'Eustache* de Baudemont, *lisez* & laissa d'*Eustache* de Baudemont.

IV. ANSEAU de Garlande, &c. épousa une dame nommée *Rance*, *lisez* épousa *Rance*, ajoûtez dame du Mesnil. Il en eut *Anseau* II.... seconde femme d'*Anseau*, seigneur de l'Isle Adam, *supprimez* Adam.

VIII. JEAN de Garlande, seigneur de possesse, &c. *lisez ainsi les trois dernieres lignes de cet article.* Elle (*Alix* de Garlande) épousa 1°. *Albert* (non *Aubert* comme il est aussi dit dans l'édition de ce dictionnaire de 1732.) de Narcey: 2°. *Dreux* de Roye, seigneur de Germigni: 3°. *Roques*, seigneur de Hangest & d'Avesnecourt.

GARLANDE (Jean de) Anglois. *Suppléez cet article à celui qu'il a déja dans le Moreri.* Garlande qui fleurissoit vers le milieu du onziéme siécle, étoit grammairien, chimiste, mathématicien, & theologien. Il vivoit sous Harault, I. roi d'Angleterre, & s'acquit une grande réputation par son érudition. Il a composé un assez grand nombre d'ouvrages, entr'autres, *de mysteriis quæ sunt in Ecclesia.* Le même ouvrage en vers hexametres latins. *Epithalamium B. Mariæ Virginis*, en vers élegiaques. *Scholarium morale. De accentu*, &c. La plûpart des ouvrages de Garlande se trouvent manuscrits dans les bibliotheques d'Angleterre. On en a imprimé plusieurs dans le premier siécle de l'imprimerie, entr'autres, *Synonima Joannis de Garlandia cum expositione Galfridi : & æquivoca juxta ordinem alphabeti*, *in-4°.* à Londres en 1496.* *Voyez* Maittaire, *annales typographici*, vol. premier de la premiere édition, sous l'année 1490. Casimir Oudin, *in comment. de scriptorib. ecclef.* tome 2. siécle XI. Gerard-Jean Vossius, *lib. 2. de historibus latinis*, chap. 44. &c.

GARMIER, *Voyez* GALMIER.

GARNIER, évêque de Langres à la fin du XII. siécle, &c. *Ajoûtez aux ouvrages de ce prélat dont on a parlé à son article dans ce dictionaire*, un vieux Glossaire latin qu'il avoit compilé, & que l'on conserve manuscrit dans la bibliotheque de Clairvaux selon le témoignage des PP. DD. Martenne & Durand dans leur voyage litteraire *tome premier partie premiere, page* 102.

GARNIER (Robert) poëte François, &c. *Dans les éditions de ce dictionaire de* 1725. *& de* 1732. *l'on met* sa mort en 1590. mais elle n'a pû arriver qu'après 1595. puisque la Fresnaye Vauquelin lui dédia cette même année une de ses satires. D'autres reculent cette mort jusqu'en 1601. fondés sur un sonnet que l'on trouve sur la mort de Jean Mercier arrivée le 28. de Septembre 1600. dans un recueil de pieces faites à l'honneur de ce professeur. Mais ce sonnet qui porte en effet le nom de Robert Garnier, est d'un autre poëte de ce nom, qui étoit de Bourges. *Ajoûtez au même article que* les tragédies de Garnier sont : *la Porcie*, *ou des guerres civiles de Rome. Hippolyte. Cornelie. Marc-Antoine. La Troade* ou *la destruction de Troies. Antigone* ou *la Pieté. Bradamante. Sedecias* ou *les Juifs* Ces piéces ont été imprimées *in-8°.* à Lyon en 1592. à Rouen en 1596. & à Paris dès 1585. *in-12.* chez Patisson, & dans la même ville en 1607. Il y a à la tête de cette derniere édition une lettre en vers au roi Henri III. & à la fin une élegie sur la mort de Pierre-Ronsard. Garnier a fait depuis une neuviéme tragédie imprimée séparément. l'hymne de la monarchie imprimée *in-4°.* en 1578. & un recueil d'autres poësies qu'il fit imprimer à Toulouse étant écolier. Dorat fait un grand éloge de ce poëte dans les vers latins qui commencent ainsi.

*Tres tragicos habuisse vetus se Græcia jactat :*
*Unum pro tribus his Gallia nuper habet, &c.*

Robert Etienne a traduit ainsi cette piece en vers françois.

*La Grece eut trois auteurs de la Muse tragique :*
*France plus que ces trois estime un seul Garnier :*
*Eschyle entre les Grecs commença le premier*
*A se faire admirer par son langage antique :*
*Sophocle vint après plus plein de l'art poetique,*
*Ni trop vieil ni trop jeune au tragique métier :*
*Euripide à ces deux succedant le dernier,*
*A rempli de son nom toute la scéne attique*
*Celui dont les écrits sont si comblés de miel*
*Qu'il semble, en les lisant, que les filles du Ciel*
*Ayent versé leurs douceurs sur sa lévre sacrée :*
*Mais Garnier l'ornement du Théatre François,*
*Bien qu'il vienne après eux, les surpasse tous trois,*
*Et seul mérite avoir la branche a trois sacrée.*

Il est certain que ces louanges étoient outrés, même pour le siécle où vivoit Garnier : mais aujourd'hui elles seroient insupportables, & les piéces de ce poëte quoique encore lûes de quelques-uns, sont assez peu estimées. Après le commencement du siécle dernier l'on a vû un autre poëte du même nom, NICOLAS GARNIER, sieur de Montfuron, abbé de Valsainte ou Vausainte, ordre de Citeaux au diocèse d'Apt. Il étoit de la ville d'Aix en Provence, & il fit imprimer le recueil de ses vers, *in-8°.* chez Etienne David, en 1633.

GARNIER (Pierre) fils de *Noël*, Garnier, doyen du college de médecine à Lyon, & connu par quelques ouvrages concernant sa profession, étoit docteur en medecine de l'Université de Montpellier. Il fit imprimer en 1697. à Lyon un recueil *de nouvelles formules de médecine françoises & latines pour le grand Hôtel-Dieu de Lyon*.. On a encore de lui un *examen des lettres* de M. de Rhodes, & une *dissertation sur la baguette*, *in-4°*. 1691. à Lyon. Le pere Jean-Pierre Garnier, Jésuite, son fils, a donné au public un poëme latin sur la Pipée: *Pipatio, carmen*. Pierre Garnier est mort en 1709. * Le P. Colonia, *histoire de Lyon*, *tome 2*.

GARNIER (dom Julien) de Converai au diocèse du Mans, est entré chez les bénédictins de la congrégation de saint Maur en 1681. & y fait profession le 30. de Septembre 1690. âgé de vingt ans. Né avec un esprit supérieur & un caractere aimable, il fit de grands progrès dans l'étude, principalement dans celle de la langue grecque, & se fit estimer généralement par ses manieres douces, prévenantes & agreables. Appellé à Paris en 1699. il songea deux ans après à entreprendre une nouvelle édition des Oeuvres de saint Basile dont il n'a pû voir d'imprimés que les deux premiers volumes, le premier en 1721. & le second en 1723. Il étoit déja dangereusement malade lorsque ce second volume parut, & cependant le désir de satisfaire à l'engagement qu'il avoit pris, le porta à se mettre en état de publier le troisiéme volume quelque tems après. Mais il avoit à peine retouché la moitié de la traduction qu'il avoit deja faite des lettres qui composent la plus grande partie de ce troisieme volume, lorsque ses forces manquerent entierement, & l'obligerent à abandonner son travail. Il mourut âgé de cinquante ans, le 3. Juin 1725. Dom Prudent Maran chargé de continuer ce qu'il n'avoit pû achever, c'est cru obligé de refaire presque entier la traduction des lettres de S. Basile. Il a orné ce troisiéme volume d'une belle preface, de la vie de saint Basile & de notes, & l'a fait paroitre en cet état en 1730. Cette édition des Oeuvres de saint Basile est une des meilleures éditions des peres qui soient sorties de la congrégation de saint Maur. La preface qui est de dom Garnier est un morceau excellent, & très-important, dans lequel on trouve une critique très-judicieuse, & un discernement sûr. * D. le Cerf, *bibliotheque historique & critique des auteurs de la congrégation de saint Maur. Mémoires du tems. Preface du troisiéme volume des Oeuvres de saint Basile*, *pag. 1*.

GARSIMIR prince ou duc d'une partie de la Gascogne, fut un prince fort vaillant, & qui donna plusieurs fois des marques de son courage dans le IX. siécle. Son pere Scimin ou Siguin ayant été tué les armes à la main en 816. il fut élû en sa place, & continua la guerre contre Louis le Debonnaire fils & successeur de Charlemagne. Il s'agissoit de défendre ses états dont Louis avoit dépouillé Scimin à cause de ses révoltes. Louis fit marcher contre Garsimir, son fils Pepin premier du nom qui entra en Gascogne au commencement de l'année 818. Garsimir se defendit quelque tems avec vigueur. Le repos qu'on lui avoit laissé pendant l'année 817. l'avoit rendu plus fier, & lui avoit donné lieu de se mieux préparer à repousser les armes des François. Mais ceux-ci en triompherent néanmoins en 818. Garsimir fut tué dans une action, & toute son armée défaite. La paix que cette victoire de Pepin procura fut cependant retardée par les nouveaux troubles qu'excita Loup Centulle duc ou comte d'une autre partie du païs, peu de tems après la défaite de Garsimir son cousin germain. Mais Berenger duc de Toulouse, défit aussi Centulle en 819. * *Voyez l'hist. de Langedoc*, par les Bénédictins *tome 1. liv. IX*. Les enfans du duc Garsimir s'étant retirés après la mort de leur pere, au-delà des Pyrennées du côté d'Arragon, les peuples du païs les élurent pour leurs chefs. Ces seigneurs cederent les droits qu'ils avoient sur une partie du duché héréditaire de Gascogne à deux de leurs cousins, fils de Loup Centulle, le même qui avoit été proscrit pour crime de félonie. Quoique ces princes fussent alors fort jeunes, & qu'ils n'eussent point trempé dans la révolte de leur pere, ils furent cependant privés de la succession à ses états. L'empereur leur accorda seulement par grace le païs & les biens que leurs cousins leur avoient cedés. Le duché de Gascogne fut ainsi ôté pour toûjours à la posterité du fameux Eudes duc d'Aquitaine & réuni au domaine de la couronne. Ce païs fut mis alors sous le gouvernement d'un duc amovible. * *Voyez* la même histoire de Languedoc au même lieu.

GARZONI (Fabritio) docteur en philosophie & en médecine, succeda à Cardan dans la premiere chaire de médecine à Boulogne, & la remplit avec beaucoup de distinction. Il a fait un ouvrage *de rebus Ripanis*, qui est estimé. Ses leçons de médecine que l'on étudioit avec soin sont encore manuscrites. Ceux qui ont vû la plûpart de ses lettres prétendent aussi qu'il y en a beaucoup qui mériteroient d'être données au public. On en trouve un certain nombre qui ont été inserées dans differentes collections. Garzoni est mort le 18. d'Avril 1574. & fut inhumé avec grande pompe dans l'église de saint Dominique. * *Voyez* Orlandus *in notitia scriptor. Bononiens.* & Manget, *in bibliotheca scriptorum medicorum*, *tom. 2. libro 7*.

GASPARO, grammairien de Verone, enseigna à Rome dans le XV. siecle. Alde Manuce apprit de lui la langue latine, & par reconnoissance il lui dédia son Théocrite. Gasparo a écrit l'histoire du pape Paul second, & de ce qui s'est passé de plus considerable sous son pontificat. A la Minerve de Rome l'on conserve aussi une explication manuscrite des satires de Juvénal. M. Maffei en fait beaucoup de cas. * *Voyez* ce que ce sçavant dit de Gasparo, dans sa *Verona illustrata*, *de gli scrittori Veronensi*, *lib. 3*.

GASCOIN ou GASCOIGNE, en latin GASCONIUS. *Dans ce dictionaire*, *édition de* 1725. *& de* 1732. on le nomme *Jean*, il s'appelloit *Thomas*. 2°. *On ne parle que* de la vie de saint Jerôme; mais on a encore de lui d'autres ouvrages, sçavoir: un dictionaire théologique en latin: c'est un recueil de vérités tirées de l'écriture sainte & des peres. Richard Jamelius a fait un extrait de cet ouvrage qu'il a intitulé, *Excerpta ex dictionario*, &c. *de causis miseriarum temporibus regis Henrici IV*. On a encore de Gascoin, *Relatio de collatione Richardi Stroop*, *Archiep. Eboracensis*, *facta jussu Henrici V. Querimonia de vitiosa electione. Archiep. Cantuariensis anno* 1443. Un traité des indulgences, & quelques notes sur les pseaumes. Gascoin étoit Anglois, docteur en théologie, & chancelier de l'Université d'Oxford. Il s'est trouvé au concile de Florence, & on a de lui une lettre où il parle de ce qui s'y est passé. Ces ouvrages se trouvent manuscrits dans les bibliotheques d'Angleterre. L'auteur fleurissoit entre 1440. & 1450.

GASPRE (le), *voyez* DUGHET.

GASSARIUS ou GASSARO, (Achilles Pirminius) né à Lindau, ville impériale en Souabe sur le lac de Constance, l'an de J. C. 1505. étoit fils d'Ulric Gassarius ou Gassaro, & comme d'autres écrivent Gassero chirurgien de l'empereur Maximilien I. & qui eut ensuite une charge dans l'armée. Achilles, son fils fut fait docteur en médecine à Avignon l'an 1529. Ensuite étant retourné en Allemagne, il fixa son séjour à Ausbourg, & y exerça la médecine jusqu'à sa mort. Une fiévre ardente l'enleva de ce monde en 1577. âgé de soixante-douze ans. On a de lui: *Aphorismorum Hippocratis methodus nova*, &c. 1584. *in-8°*. avec d'autres traités de médecine. *Epistola medica ad Conradum Gesnerum*, avec les lettres de Gesner, édition de 1577. *in-4°*. *Curationes & observationes medicæ*, avec l'ouvrage de George-Jerôme Velschius, intitulé *Sylloge observationum & curationum medicinalium* 1668. *in-4°*. *Collectanea practica & experimenta propria*, avec les cinq centuries du même Velschius, 1676. *in-4°*. *Hist. de gestatione fœtûs mortui*, avec un ouvrage de Rembertus Dodonæus qui contient des exemples rares d'observations de médecine. * *Voyez* Manget, *in biblioth. scriptor. medicor tom. 2. lib. VII*.

GASSENDI (Pierre) *Dans ce dictionaire*, *éditions de* 1725. *& de* 1732. on met sa mort en 1656. âgé de soixante-cinq ans: il mourut le 25. d'Octobre 1655. âgé d'environ soixante-quatre ans. *Ajoûtez que* ses ouvrages ont été recueillis par les soins de Henri-Louis Habert de Montmor, doyen des maîtres des requêtes, & François Henry, avocat au parlement de Paris, qui les ont fait imprimer à Lyon en six volumes *in-folio* en 1658. La vie de Gassendi par Sorbiere, se trouve à la tête: & a été aussi imprimée séparément.

parlement. *Voyez* HENRY (françois.) Nanteuil a gravé le portrait de Gassendi & l'on a mis ces vers au bas.

*Hic est ille, dedit cui se natura videndam,*
*Et sophia aeternas cui reservavit opes:*
*Invida non totum rapuistis sidera! vultum*
*Nanteolius, mentem pagina docta refert.*

GASTAUD (François) nâquit à Aix en Provence, d'une famille recommandable par sa probité, & distinguée dans le païs. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire à l'âge de 14. ans, & y fit un cours de philosophie & de théologie. Le premier à Marseille, & le second à Arles sous le pere Honoré Quiqueran de Beaujeu, aujourd'hui évêque de Castres. Il sortit de l'Oratoire, après y avoir passé cinq années, & vint à Paris où il fit un long séjour. Comme il avoit embrassé l'état ecclésiastique, il voulut exercer le ministére de la prédication, & s'en acquitta avec succès. Il joignoit à la vivacité naturelle à ceux de son païs, un génie délicat, aisé, une élocution pure, & ce qui est plus rare, un fond de solidité qui se faisoit sentir dans tous ses discours. Aussi fut-il écouté & applaudi, principalement dans l'église paroissiale de saint Paul dont il fut prêtre habitué pendant quelques années. Ce fut durant ce séjour à Paris, qu'il donna deux ouvrages d'un goût fort différent: l'un sérieux & assez considérable par son étendue, est un recueil d'homélies sur l'Epitre aux Romains, dont il donne une explication littérale & morale. Il y en a deux volumes *in-12.* qui parurent en 1699. chez le Clerc à Paris, & dont le premier est précedé d'un excellent éloge de S. Paul. Le pere le-Long, habile bibliothecaire de la maison des PP. de l'Oratoire à Paris rue saint Honoré, s'est trompé en attribuant ces deux volumes à Joseph Gasteau, son confrere, & qui a été supérieur du séminaire d'Usés. Cette erreur est dans sa bibliothéque sacrée, *in-folio. p.* 738. & 739. L'autre ouvrage de l'abbé Gastaud, si une brochure mérite le nom d'ouvrage, n'est qu'une badinerie ingénieuse qui lui attira néanmoins une querelle un peu sérieuse. Cette brochure est l'oraison funébre de Marie-Angélique Charlier, femme de M. Tiquet, conseiller au parlement de Paris, qui fut décapitée en 1699. pour avoir attenté à la vie de son mari. Le hazard ou la complaisance pour quelques dames que l'abbé Gastaud visitoit quelquefois, lui fit employer cinq heures à la composition de cette piéce qui fut d'abord imprimée à son insçu & fort peu correctement. C'étoit une espece de badinage qui plut beaucoup. Mais le pere Chauchemet, Dominiquain, qui s'est rendu célebre par ses prédications, le prit au sérieux, & ne pouvant souffrir qu'on plaisantât sur un sujet si grave, il fit la critique de cette oraison funébre dans une lettre qui a pour titre: *Lettre du P. C. Docteur en théologie, à Mademoiselle ...... sur l'oraison funébre de Mde. T.....* Il y joignit un *Discours moral & chrétien sur la vie & la mort de madame T.....* Et dans l'une & l'autre piece on trouve des réfléxions fort sensées & des vérités certaines que l'abbé Gastaud ne nioit assûrément pas. Cependant sollicité de répondre à cette critique il fit la *lettre à madame P......* où l'on ne trouve pas moins de sel & d'esprit que dans la piece même qui avoit occasionné cette dispute qui ne fut telle que du côté de son adversaire. On a un recueil de ces pieces imprimé à Paris en 1699. *in-8°.* L'abbé Gastaud retourna à Aix à la fin de l'année suivante 1700. & après la mort de son frere aîné célebre avocat au parlement de Provence, résolu d'entrer dans la même carriere, il se retira à la campagne où pendant environ deux années il donna une application continuelle à l'étude du droit. Il prit ensuite ses grades, se fit recevoir avocat, & aprés avoir obtenu une dispense de la Cour de Rome, il parut au barreau avec beaucoup de distinction. Il se chargea principalement des causes des ecclésiastiques & des pauvres, & l'on n'ignore pas combien de fois son éloquence fut admirée, & ses vûes furent suivies. Ce fut lui qui en 1717. plaidant contre les Jésuites fit casser l'union de la prevôté de Pignans faite au séminaire de la marine de Toulon. L'année précedente 1716. il avoit fait imprimer un écrit intitulé: *Défense du discours de monsieur de Gaufridi* (avocat géneral du parlement d'Aix) du 22. Mai (de la même année) des arrêts des parlemens de Paris, d'Aix, de Dijon, & de Douai, & de la conduite de la Sorbonne, ou Réfutation de la lettre d'un prétendu abbé de Provence. C'est un *in-12.* de 117. pages. Ses autres écrits imprimés sont: La politique des Jésuites démasquée, contre Messire Ignace de Foresta Colongue évêque d'Apt. Les illusions, &c. les erreurs de M. l'évêque de Marseille, ou justification des differens arrêts du parlement de Provence rendus contre ce prélat pour servir de réponse à un écrit intitulé: Requête en cassation du même (Henri François Xavier de Belsunce) *in-12.* 1720. Réfléxions critiques sur le mandement du même prélat sur la grace, en deux lettres. L'abbé Gastaud fut éxilé à Viviers à la fin de 1727. rappellé huit mois après & éxilé de nouveau en 1731. dans la même ville où il est mort d'une hydropisie de poitrine, le 18. de Mars 1732. * *Mémoires du tems.*



GASTINEAU (Nicolas) prêtre, conseiller & aumônier du roi, étoit de Paris, d'une famille connue dans le négoce, & recommandable par sa probité. Il nâquit en 1620. ou en 1621. sur la paroisse de S. Eustache, & embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique. Il n'avoit guéres que 24. ans lorsqu'il fut pourvû de la cure d'Anet sur Marne, au diocèse de Meaux. Il garda ce bénéfice pendant environ 20. ans, après lesquels il le résigna en se réservant une pension. Il vint alors fixer son séjour à Paris dans le sein de sa famille; & ses moeurs douces, & éloignées de toute ambition; sa pieté solide & éclairée, son érudition ecclesiastique, & son grand amour pour l'étude, le lierent bientôt avec un nombre de sçavans du premier ordre, surtout parmi les théologiens. Il eut pour amis MM. Arnauld, Nicole, de Launoi & plusieurs autres. Il se trouvoit reguliérement aux conférences que M. de Launoi a faites pendant un assez grand nombre d'années chez lui, où assistoient beaucoup de docteurs célébres, & où l'on éxaminoit des points de doctrine ou de discipline qui y étoient proposés. Les conférences se tenoient les lundis. M. Gastineau fréquentoit aussi souvent le desert de Port-Royal & les solitaires qui y habitoient; mais il ne pensoit pas à être auteur lorsqu'une rencontre imprévûe l'engagea à l'être. Sur la fin du mois d'Août 1672. s'étant trouvé dans une compagnie où étoit aussi un gentilhomme de la religion prétendue réformée, & la conversation étant tombée sur les matieres de la religion, le gentilhomme qui avoit pris goût à l'entretien de M. Gastineau, & à la modération avec laquelle il parloit, l'entretint en particulier sur la controverse, & ayant été obligé de retourner à Emmerich où il avoit laissé sa compagnie en garnison, il promit de lier avec lui un commerce de lettres où il ne seroit question que de la religion. Ce commerce commença en effet: mais il paroît qu'il dura peu du côté du gentilhomme qui se contenta de recevoir les lettres de M. Gastineau, & qui n'y fit que deux ou trois réponses. Aussi M. Gastineau n'ayant plus à résoudre les difficultés de son adversaire, s'attacha après les deux premieres lettres, à réfuter principalement le livre du ministre Claude qui a pour titre: *La défense de la réformation contre le livre intitulé: Prejugés légitimes contre les Calvinistes*, qui étoit de M. Nicole. Cette réfutation avec les deux premieres lettres forme le premier volume des *lettres de controverse* de M. Gastineau, qui parut en 1677. à Paris chez Pralart, *in-12.* Ce premier volume contient huit lettres, sans une du gentilhomme, la premiere du 11. d'Octobre 1672. & la huitiéme du 16. de Juillet 1674. L'auteur qui ne publia ce premier volume qu'à la sollicitation de ses amis, & en particulier de monsieur Arnauld, le presenta à Louis XIV. qui le reçut favorablement, & ce bon accueil engagea M. Gastineau à dédier à sa Majesté le second & le troisiéme volume de ses lettres qui parurent en 1679. sous ce titre qui en indique le sujet: *La grande controverse de la présence réelle de J. C. en l'Eucharistie*, ou *la suite des lettres à un gentilhomme de la religion prétendue réformée.* Chaque volume est précedé d'un assez long avertissement. Il y a en tout 18. lettres, dont la

derniere est du 1. d'Avril 1675. On trouve dans toutes beaucoup de lumiere, de force & de solidité. L'auteur eut dans les dernieres années de sa vie le prieuré de Berolle qui ne lui rapportoit presque rien : mais il étoit content de peu, & menoit une vie retirée & très-frugale. Il mourut d'apoplexie à saint Cloud près de Paris le 17. de Juin 1696. âgé de 76. à 77. ans. Il avoit demandé d'être transporté à Paris & enterré chez les religieuses de saint Magloire, dans la chapelle de sainte Monique, mais la corruption de son corps obligea de l'inhumer dans l'église paroissiale de saint Cloud, au milieu de la nef. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits : un entr'autres où il défendoit les droits du chapitre de saint Cloud contre les prêtres de la mission de saint Lazare qui se sont introduits dans ce lieu ; & qui s'y sont soustraits à la jurisdiction du chapitre, à laquelle ils s'étoient soûmis d'abord. Il examine dans cet écrit le but que cette congrégation avoit eu au commencement de son institution, celui qu'elle devroit encore avoir, selon lui, & l'éloignement où il prétendoit qu'elle étoit de ce but. Il y fait une histoire assez détaillée de la vie de M. Vincent instituteur de cette congrégation & de son caractere. On ne sçait ce qu'est devenu ce manuscrit. Sa famille en possédoit un autre sur quelque matiere de controverse qui s'est aussi égaré. M. Gastineau n'étoit point docteur, ni même bachelier.

GASTON de Foix, duc de Nemours, &c. *Ajoûtez à son article*, que son tombeau ayant été démoli, lorsqu'il fallut rétablir l'église où il avoit été inhumé à Ravenne, les religieuses de sainte Marthe de ladite ville firent placer dans leur monastere sa statue que l'on y voit encore avec cette inscription.

*Simulachrum*
*Gastonis Foxii*
*Gallicarum copiarum ductoris*
*Qui in Ravennate prælio cecidit*
*Anno* M. D X I I.
*Cùm in æde Marthæ restituenda*
*Ejusdem tumulus dirutus fit,*
*Hujusce cœnobii virgines*
*Ad tanti ducis immortalitatem*
*Hoc in loco collocandum*
*curavère*
*Anno* M. D C X X I V.

Le P. D. Bernard de Montfaucon, Bénédictin de la congrégation de S. Maur, rapporte cette inscription dans son *Diarium Italicum*. p. 24.

GASTON, Vicomte de Béarn dans le XI. & dans le XII. siécle, fut un des seigneurs qui se croisérent en 1096. avec Raymond que les divers auteurs contemporains qui ont écrit l'histoire de la guerre sainte appellent indifféremment tantôt comte de Toulouse, & tantôt comte de saint Gilles ou de Provence. Ils partirent au nombre d'environ cent mille hommes, entre lesquels on comptoit Aimar évêque du Puy, légat du saint Siége, Guillaume évêque d'Orange & l'évêque d'Apt. A l'égard de Gaston vicomte de Béarn, qui étoit de cette partie, la plûpart des auteurs contemporains ont défiguré son nom, en l'appellant *Gastus de Behers* ou *de Beders*. Les meilleurs critiques rapportent à cette expédition l'origine des armoiries. Ils prétendent que les chevaliers rassemblés de presque toutes les parties de l'Europe ne pouvant se reconnoître entre eux, parce que les casques cachoient leurs visages, ils mirent pour se distinguer certains signes, ou certaines figures sur leurs cottes d'armes, leurs drapeaux, leurs boucliers, & sur les caparaçons de leurs chevaux. Gaston, à la tête d'une partie des troupes, avec plusieurs autres seigneurs, arriva devant Nicée, le 6. de Mai de l'an 1097. & commença le siége de cette ville le 14. du même mois, jour de l'Ascension. Malgré les forces & les ruses de Soliman, sultan de Nicée, cette ville fut prise, & les Turcs furent défaits. Gaston fut un de ceux qui se distinguerent le plus dans cette action. Les croisés étant allés vers Antioche, Gaston de Béarn commanda une partie de l'armée : & lorsque les Infidelles attaquerent les croisés, il sortit avec ses troupes, en même tems que tous les autres commandans, avec leurs gens, firent une pareille irruption, & la victoire fut complette. C'étoit au mois de Juin 1098. Gaston étoit aussi en 1099. au siege de Jerusalem, & il fut choisi par les ducs de Lorraine & de Normandie & le comte de Flandres pour présider à la construction des machines de leur attaque, à cause de son habileté, de sa probité, & de la supériorité de son genie. Après la prise de Jerusalem, & l'election de Godefroi duc de la basse Lorraine, pour roi de cette ville, Gaston s'embarqua avec plusieurs autres à la fin de Septembre, au port de Laodicée, fit voile vers Constantinople, où l'empereur lui fit, & aux seigneurs qui étoient avec lui, un accueil très-favorable. Il retourna ensuite dans ses états. C'est sans preuves que M. l'abbé de Vertot prétend qu'il s'arrêta à Jerusalem, après la prise de cette ville, qu'il renonça pour toûjours à sa patrie, qu'il y prit l'habit d'hospitalier dans la maison de saint Jean, & qu'il s'y consacra au service des pauvres & des pelerins. * *Histoire generale de Languedoc*, par deux Benedictins, tom. 2. en plusieurs endroits. De Vertot, *hist. de Malte*, *liv.* 1. *pag.* 47.

GATARO, (Galeas) de la noble famille des Gataro ou Gatar de Boulogne en Italie, fleurissoit sous le gouvernement des Carrari, & a écrit l'histoire des deux François, l'ancien & le jeune. Carrari Scardeoni qui en parle dit que c'étoit un homme d'une grande probité, bon orateur, & historien exact. Il fut chargé de plusieurs ambassades importantes dont il s'acquitta toûjours avec autant de prudence que de succès. Beaucoup plus porté pour la paix que pour la guerre, on s'est toûjours mieux trouvé de ses conseils pacifiques que de ceux qui étoient enclins pour les armes. Mais il ne conseilla jamais de faire la paix à des conditions injustes, quand il crut que l'on pouvoit se faire rendre justice par la guerre. Il est mort en 1405. au mois d'Août dans la peste qui attaqua alors la ville de Padoue, lieu de sa naissance, & celui où il a presque toûjours demeuré. Il a écrit l'histoire de cette ville & de ce qui s'y est passé de plus considérable depuis l'an 1311. jusqu'à sa mort. Cette histoire est écrite en italien, & M. Muratori l'a donnée pour la premiere fois en cette langue dans le tome XVIII. de sa *collection des écrivains de l'histoire d'Italie*, in-fol. 1730. Il y a ajoûté les augmentations & la continuation jusqu'à la fin de la guerre de Padoue & la chute de la famille des Carrares, qu'André Gataro fils de l'auteur avoit faites. Cet ouvrage est fort important pour l'histoire de ce tems-là. On y lit beaucoup de faits curieux, & détaillés avec exactitude. Les historiens à qui on le doit étoient contemporains & judicieux, & leur style se fait lire avec assez de plaisir. *Voyez* ce qu'en dit M. Muratori dans l'avertissement qu'il a mis au devant de cette histoire qui occupe la plus grande partie du XVII. volume de sa collection.

GAVANTUS (Barthelemi) religieux de la congrégation des clercs réguliers de S. Paul, qu'on nomme *Barnabites*, approuvée en 1533. par Clement VII. étoit de Milan. Il fut consulteur de la congrégation des Rites, & général de sa congrégation. Il a composé un commentaire sur les rubriques du missel & du breviaire romain, un autre ouvrage, intitulé : *Manuale Episcoporum*, & un traité latin de la maniere de célebrer un synode diocésain, imprimé *in-quarto*, à Paris en 1639. Le premier de ces ouvrages fut imprimé pour la sixiéme fois, du vivant de son auteur, en 1626. Cependant Gavantus est plein d'idées mystiques & peu naturelles : il prend presque toûjours le mauvais parti en décidant, & souvent il ne fait pas difficulté d'apporter des raisons qui contredisent celles dont il s'étoit déja servi. Claude Arnaud, prêtre de l'Oratoire, a fait un abregé en latin du traité des cérémonies Ecclesiastiques de cet auteur, & a traduit ensuite cet abregé en françois. Ce Claude Arnaud étoit d'Aix. Il entra à l'Oratoire en 1622. âgé de vingt-un ans, & mourut à Arles au mois d'Août 1644. étant docteur en théologie, & chanoine de l'église métropolitaine. * Table des auteurs cités *dans le dictionaire des cas de conscience de* M. Pontas, *à la tête de ce dictionaire*. De Vert, *explication des cérémonies de l'Eglise*, *tom.* 3. & 4. *mémoires manuscrits*.

GAUCELIN-REMOND, que l'on dit de la maison de Montpeyroux, fut d'abord abbé du célébre monastere d'Aniane, & succeda dans l'évêché de Lodéve à Pierre de Posquieres qui mourut le sixiéme de Juillet de l'an 1160. Il étoit fort appliqué à l'étude de l'écriture sainte, & de la théologie, comme on le voit par une lettre que Huges, religieux de Salvanez en Rouergue lui écrivit pour lui demander l'explication de quelques endroits difficiles des saintes écritures. Hugues fait dans cette lettre un grand éloge de Gaucelin, & principalement de ses vertus. Ce prélat orna sa ville épiscopale de plusieurs édifices publics & particuliers. En 1162. il obtint du roi Louis le Jeune un diplome daté d'Etampes, par lequel ce prince le confirma dans la possession des domaines de son église, entr'autres du château de Montbrun, & lui accorda les droits régaliens dans tout l'évêché, les mines qu'on y avoit découvertes ou qu'on y découvriroit dans la suite, la justice civile ou criminel, &c. Gaucelin vivoit encore en 1167. * *Voyez la nouvelle histoire de Languedoc. t. 2. p. 481. & 592.* Martenne, *anecdot. tom. 1. pag. 466.*

GAUCELME ou GOZELME étoit fils de *Saint Guillaume*, duc de Toulouse ou d'Aquitaine qui mourut en 812. ou en 813. & de Guitburge sa seconde femme. Il contribua par ses libéralités à la fondation du monastere de Gellone faite par son pere qui s'y retira & y finit ses jours. Gaucelme fut gouverneur ou comte de Roussillon, & commissaire ou envoyé du Roy Louis le Débonnaire dans la Septimanie ou Gothie ou Narbonnoise. Il exerça sa commission l'an 807. dans cette province, & peut-être dans le Toulousain. Il fut dépouillé de son gouvernement après l'an 830. par l'empereur Lothaire que Louis le Débonnaire pere de ce prince avoit associé à l'empire. Gaucelme n'en fut pas moins fidéle à Louis; & lorsque ce prince eut été la victime de la ligue que ses fils, Lothaire, Pepin & Louis, avoient faite contre lui, il ne fut pas un des derniers à faire de généreux efforts pour le rétablir sur le thrône. Il y réussit; mais Lothaire continuant sa révolte alla assiéger Châlon sur Saône, où Gaucelme & plusieurs autres du parti de Louis s'étoient jettés pour la fortifier & la défendre. Lothaire l'ayant emportée en trois ou en cinq jours, la livra à toute la fureur du soldat, & fit couper la tête à Gaucelme. C'étoit en 834. * *Histoire de Languedoc, t. 1. liv. IX.*

GAUDENTIUS (Paganius) homme sçavant, natif de Puschiavo petite ville dans les Grisons, fut d'abord ministre de la religion prétendue réformée dans sa patrie, & ensuite alla à Rome où il embrassa la religion catholique. Le pape lui donna une pension; & étant allé à Pise, il y fut professeur d'éloquence, & ensuite d'histoire & de politique. Il avoit pris aussi le dégré de docteur en théologie. Il mourut en 1649. Il a fait un grand nombre d'ouvrages, entr'autres: *Salebra Tertullianea de moribus Christianorum ante tempora Constantini: de candore politico in Tacitum. De evulgatis Romani imperii arcanis: de prodigiorum significatione. De dogmatum Origenis cum philosophia Platonis comparatione.* * Voyez *les lettres de Patin, lettre 22. Observationes Hallenses, tom. 7. Naudaana, pag. 90. & 212.*

GAUDERIC, évêque de Velletri, dans la Campagne de Rome, fleurissoit après le milieu du IX. siécle, sous le pape Jean VIII. C'étoit un prélat ami des lettres, & qui étoit lui-même habile pour son tems. Ce fut lui qui engagea le diacre Jean à composer la vie du pape S. Clement. Jean obéit au prélat, & se mit à écrire, mais la mort l'enleva avant qu'il eut achevé cet ouvrage. Gauderic entreprit de le finir, le divisa en trois livres, & l'envoya au pape Jean VIII. avec une lettre qui est tout ce qui a été imprimé concernant cette histoire. Elle se trouve dans le *Musæum Italicum* du pere Mabillon, *tom. 1. partie 2. pag. 78. & 79.* Il n'y a pas de date à cette lettre, mais elle ne peut-être que depuis l'an 872. que le pape Jean VIII. a commencé de siéger jusqu'au commencement de 882. que ce pape est mort.

GAUCHER, chanoine régulier, né à Meulan dans le diocèse de Rouen, vers le milieu de l'onziéme siécle étudia les lettres sous Humbert qui fut ensuite chanoine de Limoges, homme d'une grande pieté & qui devint dans la suite son ami & son conseiller. Après ses études, Gaucher s'attacha aussi à un autre saint homme nommé Raynier, & par les conseils du premier il se retira à l'âge de dix-huit ans dans le Limousin, avec Humbert même & un nommé Germond. Après avoir passé la nuit en priere devant le tombeau de saint Lienard, ou Leonard, dans le lieu qui a pris le nom de ce saint, lui & Germond choisirent pour leur retraite, le lieu appellé *Chavagnac*, où ils demeurerent trois ans seuls uniquement occupés de la priere & du travail des mains, ignorés des hommes, mais connus de Dieu, & marchant par la voie de la pénitence vers la céleste patrie. Après ces trois ans, Gaucher que l'on étoit venu consulter de toute part, dès que sa retraite eut été connue, se vit obligé de recevoir des disciples, & avec la permission du chapitre de Limoges, il fit bâtir un monastere dans la forêt de Sauviat ou d'Aureil. Il y introduisit la regle des chanoines réguliers selon la condition que le chapitre de Limoges avoit imposée, & cette maison devint en peu de tems un seminaire de saints pénitens. Gaucher fit bâtir aussi un monastere pour des religieuses à quelque distance du sien, & leur donna une regle. Il mourut d'une chute, âgé de 80. ans, le 9. d'Avril de l'an 1130. & il fut canonisé en 1694. par le pape Celestin III. du tems de Sebrand, évêque de Limoges. Sa fête se célébre le dixiéme d'Avril. * *Voyez* Bollandus, audit jour.

GAUFFRE (Ambroise le) né à Lucé, ville du Maine, en 1568. fit ses études à Paris chez les Jesuites du college de Clermont, où il étudia en rhétorique sous le pere Sirmond. Après ses études il fit quelques voyages, & étant dans les Païs-Bas, il y fit connoissance avec Juste-Lipse qu'il eut toûjours depuis pour ami. Ces deux sçavans entretenoient un commerce de lettres mutuel assez fréquent, qui dura jusqu'à la mort de Lipse. Le Gauffre étant à Caën, son mérite qui y étoit déja connu, n'ayant pas tardé à éclater davantage, la faculté de droit de l'université de cette ville, lui offrit une de ses chaires, qu'il accepta. L'évêque de Bayeux l'attacha à son diocèse par d'autres engagemens. Il le fit chanoine & thrésorier de sa cathédrale, vice-chancelier de l'université de Caën, & son grand vicaire. Il fut député de la province de Normandie aux états généraux du royaume. Le Gauffre se montra dans tous ces emplois, humble, modeste, intégre, éclairé, charitable envers les pauvres & très-zélé pour la discipline de l'Eglise. Il s'acquit l'amitié & l'estime de tous ceux qui le connurent; & lorsqu'il mourut, en l'année 1535. agé de 67. ans, il s'attira le regret de toute la province. M. de la Monnoie ajoûte aux qualités de M. le Gauffre, le titre d'official de Bayeux. Mais M. Huet qui est entré dans le detail de ses emplois dans ses origines de Caën, seconde édition, ne lui donne point celui-ci. Après sa mort M. le Gauffre son neveu, maître des comptes à Paris, fit imprimer un abregé des décrétales qu'il avoit laissé manuscrit en latin. Cet ouvrage qui porte des marques d'un grand sens & d'une profonde capacité, parut en 1656. *in-folio* à Paris, chez Clousier sous ce titre: *Ambrosii le Gauffre, synopsis decretalium, seu ad singulos decretalium titulos methodica juris utriusque mutationum distinctio.*

GAULI (Jean baptiste) dit *le Bachiche*, nâquit à Gènes en 1639. & étant venu à Rome, il s'y fit connoître au Cavalier Bernin. Ce fameux sculpteur seconda ses heureuses inclinations pour la peinture, & lui fournit les moyens de les mettre au jour par les grands ouvrages auxquels il le fit employer. On pretend même qu'il lui inspira souvent les premieres pensées des grands ouvrages de peinture qu'il a entrepris dans la suite. Mais sans examiner si cette opinion est bien fondée, il est certain qu'on y reconnoît le même enthousiasme que dans les autres productions de Bernin. La voûte de l'église du Jesus à Rome où il a représenté toute la nature prosternée & dans un saint tremblement au nom de Jesus, est une preuve de ce qu'on avance, & en même tems une des plus magnifiques ordonnances

que l'on puisse imaginer. Le chagrin qu'il eut dans la suite d'avoir été la cause innocente de la mort de l'un de ses fils qu'il aimoit tendrement, & qui se noya de desespoir de ce que son pere l'avoit réprimandé trop vivement devant plusieurs personnes de considération, amortit entierement le feu de son génie sur la fin de ses jours, & ce qu'il fit pour lors est même au dessous du médiocre. Il mourut à Rome en 1709. * Pascoli, *Vie des peintres modernes, en Italien*, in-4°. 1730.

GAULMIN ( Gilbert ) *On en a parlé dans le Dictionnaire, mais on s'est trompé en mettant sa mort en* 1665. Elle arriva en 1667. le 8. de Décembre. *Ajoûtez à ses qualités* celle d'intendant du Nivernois. Louis XIV. lui donna cette intendance en 1649. *On a oublié aussi de parler de ses poesies*. Elles lui ont fait cependant beaucoup d'honneur. Il a fait *des Epigrammes, des Odes, des Hymnes, & Iphigénie tragédie ;* le tout en latin. La tragédie n'a point été imprimée. Chapelain dit dans quelques-unes de ses lettres que Gaulmin avoit beaucoup plus d'esprit que de jugement. M. Titon du Tillet lui a donné place dans son *Parnasse françois, in-folio*.

GAULT ( Jean-Baptiste, ) évêque de Marseille, &c. *Ajoûtez à l'article que l'on a donné de ce saint prélat dans le Dictionaire*, que son frere, *dont on a parlé dans ce même article*, est auteur de l'ouvrage intitulé : *Discours de l'Etat & Couronne de Suede*, divisé en dix chapitres, cinq géographiques & cinq historiques, fait par E. G. T. P. D. L. D. J. au Mans, chez Germain Olivier 1633. *in-octavo*. Il a laissé d'autres ouvrages qui ne sont point encore imprimés. *A la fin de l'article, édition de* 1725. *ajoûtez* que M. Marchetti, prêtre, a donné une vie de Jean-Baptiste Gault, qui est estimée, & meilleure que celle du pere Giry.

GAULTIER surnommé de *Hardecourt* fut abbé du monastere du Mont-saint-Quentin, depuis l'an 1198. jusqu'en 1241. Le Mont-saint-Quentin est un monastere de l'ordre de S. Benoît, où la réforme de saint Maur a été introduite. Il est situé à un quart de lieue de la ville de Perone, & on l'appelloit autrefois le *Mont-des-cignes*. Cette abbaye reconnoit pour fondateur Erchinoald maire du palais, sous le roi Dagobert. L'abbé Gaultier II. du nom, en latin *Walterus*, mourut en 1241. & on lisoit autrefois cette épitaphe singuliere sur sa tombe. *Quarto nonas Octobris moritur Gualterus de Hardecourt abbas, dans, redundas & inundans, inopes sublevans, & hic in arcto ponitur, cujus laus non sepelitur.*

GAULTIER & GARGUILLE, *Voyez* GAUTIER.

GAULTIERS. On a ainsi nommé une troupe de gens désesperés, qui firent assez de ravage en France sur la fin du regne de Henri III. qui fut assassiné en 1589. Elle étoit composée de gens de toute sorte de vacation, & sans sçavoir précisément à qui cette troupe en vouloit, ni ce qu'elle prétendoit, elle se montroit en tout ennemi du Roi. Ces rebelles étoient sans chef, & sans discipline : quoiqu'ils composassent un corps d'environ huit mille hommes, divisés en plusieurs compagnies. Il y avoit parmi eux des gens braves & pleins de courage ; & s'ils eussent été bien conduits le royaume en eût encore plus souffert. La ligue les fit entrer dans son parti ; mais faute d'ordre & de discipline, elle ne sçut pas tirer tout l'avantage qu'elle pouvoit en recevoir. Ils servirent alors sous les ordres du comte de Brissac; mais M. le duc de Montpensier, prince du sang, assisté de plusieurs autres seigneurs, leur donna la chasse, & les tailla en pieces en 1589. Ceux qui demeurerent prisonniers, aimerent mieux être punis du dernier supplice, que de dire, *Vive le Roi*, tant est grande la fureur d'un peuple ignorant que l'on séduit sous le faux prétexte de la religion.* Le Grain, *Décade du roi Henri le Grand, liv.* 4. *pag.* 177. 178.

GAUSBERT, évêque de Cahors, succéda à Frotaire que l'on croit de la maison de Lautrec, mort en 990. Guillaume Taillefer, comte de Toulouse, suivant l'abus très-commun alors, avoit d'abord offert cet évêché, en qualité de comte de Querci, & conjointement avec l'archevêque de Bourges, métropolitain de la province, à Bernard abbé de Solignac & de Beaulieu, moyennant une somme considérable. Bernard, fils de Huges vicomte de Comborn, qui avoit été élevé dans l'abbaie de Fleuri sur Loire sous la discipline de saint Abbon, consulta son ancien maitre, pour sçavoir s'il devoit accepter l'évêché aux conditions proposées par le comte. Abbon, dans sa réponse, exhorta Bernard à se rappeller sa profession, & à n'ambitionner d'autres dignités dans l'église que celles qu'il pouvoit posséder sans offenser Dieu. Puis il ajoûte en parlant de ceux qui commettoient les abus où le comte étoit tombé. « Ces sortes de personnes, dit-il, » cherchent à excuser leur conduite sur ce qu'ils n'achetent » point la consécration ; mais seulement les biens temporels » des églises. Mais à qui les biens ecclésiastiques appartien- » nent-ils sinon à Dieu seul ? L'Eglise reconnoît-elle d'au- » tre seigneur que lui ? » Bernard plein de respect pour la juste décision d'Abbon, refusa l'évêché de Cahors, & entreprit divers voyages de dévotion. Sur son refus Gausbert homme de condition fut élû à cette évêché. L'acte de son élection est daté du 5. de Janvier 990. Il fut sacré par Begon de Clermont, Ingelbin d'Albi, & Frotaire de Perigueux. Il mourut vers le commencement du XI. siécle. * *Acta SS. ordinis S. Benedicti sacul. VI.* D. Lucæ Dacherii, *Spicileg. t.* 8. *Histoire générale de Languedoc, par deux Benedictins, livre VII.* &c.

GAUSBERT abbé, *Chevalier* ou *séculier* du monastere de Moissac en Querci, au milieu du onziéme siécle, entreprit de réformer cette abbaye qui étoit tombée dans un assez grand dérangement. Il étoit reconnu pour abbé dès l'an 1042. & il avoit déja commencé la réforme dont nous parlons, lorsqu'il ceda le droit d'avouerie sur cette abbaye à Pons comte de Toulouse & à Guillaume son fils à de certaines conditions qui furent acceptées. Pons après avoir acquis par la cession de Gausbert une autorité immédiate sur cette abbaye, s'y rendit, & là, *du consentement d'Almodis sa femme, & des princes d'Aquitaine ses sujets*, entr'autres de Bernard évêque de Cahors, & du même *Gausbert abbé*, il fit dresser un acte solemnel, suivant lequel il soûmet à l'abbaye de Cluni, en présence de saint Hugues, qui en étoit abbé, le monastere de Moissac, & défend à ses parens & à ses successeurs de rien changer à cette disposition. L'acte est daté de l'an 1053. Gausbert qui continua toûjours de s'en qualifier abbé séculier ou abbé laïque, confirma cette union au mois de Juin de l'an 1063, entre les mains de Guillaume comte de Toulouse, fils & successeur de Pons. Il déclare dans l'acte que si ce prince venoit à déceder sans enfans légitimes, ses freres Raymond & Hugues, fils de Pons, & les fils que ces derniers auroient d'un legitime mariage, lui succéderoient l'un après l'autre dans l'exercice de l'autorité qu'il leur accordoit sur cette abbaye, *pour y maintenir l'observance réguliere, &c.* Ainsi il y avoit alors quatre abbés à Moissac, deux reguliers & deux séculiers. Les deux réguliers étoient Durand évêque de Toulouse qui en avoit le gouvernement immédiat, & S. Hugues, abbé de Cluni, qui en étoit comme le supérieur général. Les deux séculiers étoient Gausbert qui prenoit la qualité d'abbé laïque de ce monastere, & qui eut des successeurs dans cette dignité, & Guillaume comte de Toulouse qui y exerçoit la principale autorité en qualité de comte de Querci & de seigneur suzerain. *Voyez* DURAND évêque de Toulouse. * *Histoire générale de Languedoc tom.* 2. en plusieurs endroits.

GAUSBERT ( Saint ) fleurissoit après le milieu du onzieme siécle. Après avoir embrassé la vie hérémitique dans le Velay, il fonda, sous le pontificat du pape Grégoire VII. pour des chanoines réguliers, le monastere de Montsalvi dont il fut le premier abbé. Ce n'est plus aujourd'hui qu'une prevôté située dans le diocèse de saint Flour sur les confins de l'Auvergne & de Rouergue. Dans une vie manuscrite de ce saint, il est aussi rapporté que la XX. année du regne du roi Philippe, c'est-à-dire l'an 1079. Robert étant comte d'Auvergne, & Raymond comte de Rouergue, une grande émeute s'étant élevée à Rhodès, saint Gausbert se rendit dans cette ville pour appaiser le tumulte ; que le comte Raymond lui donna en

reconnoissance l'abbaye de S. Amand de Rhodès, pour y établir des chanoines réguliers de son institut; mais que n'ayant pu réussir, Hugues évêque de Die, & légat du saint siége, donna cette abbaye aux religieux de saint Victor de Marseille. Pons étoit alors évêque de Rhodès. * Bonal, *hist. mss. des comtes de Rodès*. Bolland. *t. 6. Mai p. 723. Histoire générale de Languedoc*, par DD. de Vic & Vaisete, *liv. XIV.*

GAUTIER & GARGUILLE étoient deux bouffons qui jouoient dans les farces, avant que le théatre françois se fût perfectionné. Leurs noms ont passé en proverbe pour signifier des personnes méprisables & sans distinction. L'auteur du *Moyen de parvenir* a dit au même sens, *Venez mes amis, mais ne m'amenez ni Gautier ni Guillaume*. Mais la premiere façon de parler est plus ancienne. On la trouve dans le premier des contes imprimés sous le nom de Bonaventure des Periers, à qui on donne le *Cymbalum mundi:* & la permission d'imprimer ces contes est de l'an 1557. *Riez seulement*, dit-il, *& ne vous chaille si ce fut Gautier ou si ce fut Garguille*. Regnier le satirique dit aussi dans la satyre XIII. vers 205.

*Au reste n'épargnez ni Gautier ni Garguille.*

* *Voyez* les notes de M. Brossette sur cet endroit de Regnier. On trouve aussi un livre intitulé: *Les chansons de Gautier Garguille*. On en donna une troisiéme édition en 1636. *in 12.* à Paris. Ce livre n'est pas commun, & ce n'est pas grand dommage.

GAUTIER I. dit *Saveyr*, quarante-huitiéme évêque de Meaux. Il succeda à Dagobert avant le milieu du XI. siécle; car on a des chartes de lui de l'an 1045. Le nom de *Saveyr*, c'est-à-dire, sage ou sçavant, qui lui fut donné de son tems, & que la posterité lui a conservé, ne renferme pas un petit éloge. Il souscrivit en 1047. à un acte du roi Henri I. en faveur de l'abbaye de S. Médard de Soissons. La même année, ou la suivante, il assista à un concile tenu à Sens. Vers le même tems Henri I. ayant eu dessein d'épouser la princesse Anne, fille de Jaroslas roi de Russie, Gautier fut choisi par ce prince avec Goscelin de Chalignac, pour en aller faire la demande; & ces deux envoyés revinrent avec la princesse en 1049. Le roi l'épousa vers la Pentecôte, & de ce mariage nâquit Philippe I. qui fut sacré à Reims du vivant de son pere, le 23. Mai 1059. Gautier assista à ce sacre; & en 1050. il fut encore présent à l'ouverture qui fut faite de la châsse de saint Denys, contre les prétentions des religieux de saint Emmeran de Ratisbonne. En 1067. il se trouva à la dédicace de l'église de saint Martin-des-Champs, & en 1080. il se trouva avec Hugues évêque de Die, & légat du saint Siége au III. concile de Meaux, concile où saint Arnoul, abbé de saint Medard de Soissons, fut élû par ordre de Gregoire VII. pour remplir la place d'Ursion évêque de Soissons, qui fut déposé. Gautier mourut le 20. Octobre 1082. & fut enterré dans son église cathédrale, qu'il avoit fait rebâtir à neuf. * *Hist. de l'église de Meaux, par D.* Du-Plessis, *t. 1. p. 107. 108.*

GAUTIER de Chambly, cinquantiéme évêque de Meaux, fut élu l'an 1085. dans le III. concile de Meaux, à la place de Robert I. du nom, il étoit alors chanoine de la cathédrale de Paris, & tiroit son origine des seigneurs de Chambly. Il ne paroit pas qu'il ait abandonné son canonicat en prenant possession de son église, puisque nous avons des actes des années 1088. & 1089. ausquels il souscrivit encore en cette qualité. L'année même de sa consécration, il assista à un concile tenu à Compiegne, & en 1092. à un autre tenu à Paris, pour la confirmation des biens & des privileges de l'abbaïe de saint Corneille. On l'accuse d'avoir autorisé de son suffrage; le double adultere que commit cette année, Philippe I. roi de France, en répudiant Berte sa femme légitime, & en épousant publiquement Bertrade, comtesse de Montfort. Cependant il paroit que ce prélat changea dans la suite de sentiment sur ce scandale, & qu'il s'unit à Yves de Chartres, qui étoit déja tombé dans la disgrace du Roi, pour s'être opposé, autant qu'il étoit en lui, à sa mauvaise conduite. En effet Gautier n'assista point au concile que Philippe fit assembler à Reims en 1094. pour y faire ratifier son mariage avec Bertrade; & après la mort de Berte, il suivit encore les avis d'Yves de Chartres sur ce qui étoit à faire au sujet du Roi, qui vouloit toûjours retenir la comtesse, comme si elle eût été sa femme légitime. En 1096. il donna l'église de saint Germain sous Couilli, à deux lieues de Meaux, à l'abbaye de saint Germain des Prez à Paris; & ce fut, dit-on, à cette occasion, que cette abbaye prit le nom de saint Germain. Gautier mourut quelques années après, au mois de Juillet 1105. Il eut pour successeur Manassès I. * D. Du-Plessis, *hist. de l'église de Meaux, tom. 1.*

GAUTIER évêque de Maguelonne. *Suppléez cet article à celui qui n'est qu'en deux mots dans ce Dictionaire, & qui d'ailleurs n'est pas exact.* Gautier étoit né à Lille en Flandres, & il n'est pas different de *Walterus*, à qui on attribue une collection sur les Pseaumes, & que certains auteurs font évêque d'une prétendue ville de Maguelonne, dans les Pais-Bas, laquelle n'a jamais subsisté. Gautier n'est pas l'auteur de cet ouvrage intitulé: *Les fleurs des Pseaumes*. Ce fut Letbert, chanoine de Lille, & ensuite abbé de saint Ruf d'Avignon, qui le composa, comme il est marqué dans une préface que Gautier lui-même y ajoûta, & qu'il adressa à Robert, prevôt du chapitre de Lille son parent: ainsi c'est mal-à-propos qu'on le lui donne dans quelques manuscrits. Gautier étoit cependant capable d'un tel ouvrage. Il joignit à beaucoup de pieté & d'érudition, une grande application à l'étude de l'Ecriture sainte, comme il paroît par la lettre que lui écrivit le cardinal Brunon, évêque de Segni, qu'il avoit connu à Rome, & avec lequel il étoit fort lié d'amitié. Gautier avoit été aussi éleve de Godefroi évêque de Maguelonne, c'est-à-dire, comme on le croit, qu'il avoit été chanoine de cette église. Il avoit succédé à Godefroi même dans le siége de Maguelonne, au plûtard au commencement de Mai de l'an 1104. & non en 1108. ni en 1110. comme quelques auteurs l'ont avancé. Il se trouva l'an 1119. au X. concile de Toulouse, auquel le pape Calixte II. présida, & dans les actes duquel on voit que les simples évêques ont souscrit avant les cardinaux prêtres. Le même pape nomma Gautier principal arbitre des differends qui s'étoient élevés entre le comte de Melgueil & le seigneur de Montpellier, & l'honora du titre de légat de la sainte Eglise Romaine, tant pour donner plus de poids & d'autorité au jugement qu'il porteroit sur cette affaire, qu'afin qu'il eût la préséance sur les archevêques de Vienne & de Tarragone, & les autres évêques ses collegues. Gautier donna son jugement sur l'affaire susdite le neuf de Mai de l'an 1125. Mais lui-même eut quelque tems après, quelques differends avec le seigneur de Montpellier, touchant l'etendue de leur domaine & l'hommage que ce seigneur lui devoit. Il paroit qu'ils eurent d'abord recours aux armes, pour soûtenir leurs droits: mais ils s'accorderent enfin, & la paix fut rétablie entr'eux. Gautier mourut vers le mois de Juin de l'an 1129. Les historiens louent beaucoup sa pieté, sa sagesse, sa science, son eloquence, & le soin qu'il eut de réparer son église, & d'en entretenir les bâtimens. Quelques-uns l'ont confondu mal-à-propos, avec Gautier de Castillon, poëte celebre du XIII. siécle. Il mourut & fut inhumé à Maguelonne. * *Voyez* l'histoire générale de Languedoc, *to. 2.* en plusieurs endroits.

GAUTIER le CHANCELIER, historien du XII. siécle, que Valere André dit avoir été chanoine & archidiacre de l'église de Terouanne, accompagna Godefroi de Bouillon dans son expédition de la Terre-sainte. Il étoit au siége d'Antioche, formé par les Chrétiens en 1115. & fut témoin des malheurs qui leur arriverent en ce lieu en 1119. Il y participa lui-même, fut fait prisonnier, & souffrit beaucoup dans sa captivité. Il se plaint même que sa tête en avoit été affoiblie. Revenu de ce voyage, il écrivit l'histoire du siége d'Antioche, & de tout ce qu'il avoit vû ou sçû sur ce sujet jusqu'en 1119. Cette relation a été imprimée par Jacques Bongars, dans le premier volume du recueil intitulé: *Gesta Dei per Francos*. Plusieurs auteurs prétendent, & peut-être avec raison, que ce Gautier est le même que Gautier de Terouanne, *dont on a parlé dans le dictionaire historique*, où l'on se contente de lui donner l'histoire de la vie

& du martyre de Charles le Bon, comte de Flandres, qui fut tué l'an 1127. à Bruges dans l'église de saint Donatien. Le P. Sirmond, Jésuite, a publié cette histoire *in-8°*. à Paris, en 1615. Gautier l'avoit adressée à Jean, évêque de Terouanne.

GAUTIER, (René) avocat general au grand-conseil, fils de N. Gautier gentilhomme Angevin, seigneur de Boumois près Saumur, nâquit vers l'an 1560. Il fut instruit de bonne heure dans les belles lettres & dans la jurisprudence; mais il n'exerça pas long-tems la charge d'avocat general. Sa femme qui avoit une pieté singuliere, servit d'instrument au Seigneur, pour le détacher du monde, & de toutes les charges du siecle. En 1604. le roi Henri IV. ayant envoyé en Espagne Pierre de Berulle, qui fonda peu de tems après la congregation de l'Oratoire, & qui fut ensuite cardinal, pour demander des religieuses Carmelites, M. Gautier qui étoit ami de M. de Berulle, voulut le suivre dans ce voyage, & fit avec lui les sollicitations qui étoient nécessaire pour réussir dans leur dessein. Il profita aussi de ce voyage, pour apprendre parfaitement la langue espagnole, dont il se servit dans la suite pour traduire en françois plusieurs ouvrages de pieté, écrits en cette langue. Il traduisit entr'autres les vies des Saints composées en espagnol par le Jésuite Ribadeneira, mais qui sont remplies de fables, & que personne ne lit plus depuis long-tems. Le fameux André du Val, docteur de Sorbonne, & professeur du roi en théologie, y joignit les vies de plusieurs Saints du royaume, & des païs voisins, dont Ribadeneira n'avoit point parlé. Mais il n'y a gueres plus de critique dans ces vies ajoûtées par du Val, que dans celles du Jésuite Espagnol. On a imprimé plusieurs fois ce recueil *in-4°*. & *in-fol.* La derniere édition est de Paris en 1672. en deux vol. *in-fol.* à moins que l'on ne regarde les vies des Saints du P. Simon Martin, Minime, imprimées pour la seconde fois en 1686. en deux volumes *in-fol.* comme une nouvelle édition de la traduction de l'ouvrage de Ribadeneira, un peu retouchée seulement. Gautier étoit à Fontevrault, quand il entreprit cette traduction. Il avoit été retenu pour quelque tems dans ce monastere par l'abbesse, qui le regardoit, avec raison, comme un homme capable de gerer les affaires de sa communauté, & de son ordre entier. Ce fut M. Gautier qui procura aux Carmelites, un établissement à Angers. Il a vécu dans une grande pieté, & les vives douleurs qui ne l'ont presque jamais quitté les dernieres années de sa vie, ont achevé, comme on l'espere, de le sanctifier. Il est mort à l'âge de 77. ans, après une colique de dix-huit jours, extrêmement aigue, & qu'il souffrit avec une patience vraiment chrétienne. * *Mem. du tems.* Baillet, *dans l'édition in-8°. Vie du cardinal de Berulle*, par Habert, *pag. 239. 262. & 271.*

GAUTIER (François) chanoine régulier de l'ordre de Prémontré de la réforme, & prieur d'Evilly en Champagne, étoit originaire de Barleduc. Il enseigna la philosophie & la théologie dans son ordre pendant plusieurs années, & remplit les premiers postes dans différens monasteres. En 1705. il publia à Paris un volume *in-4°*. pour établir & défendre la tradition de son ordre, sur l'apparition prétendue de la Sainte Vierge à saint Norbert, pour lui prescrire la forme & la couleur de l'habit qu'il devoit donner à ses disciples. Cette question, quoique peu intéressante, & sur laquelle un critique exact auroit bien de la peine à prendre l'affirmative, est traitée dans cet ouvrage avec érudition, & avec toute la vraisemblance que l'auteur y pouvoit donner. Le P. Gautier entreprit ensuite un autre ouvrage d'un genre bien different, & qui ne demandoit pas moins de discernement que d'érudition: il prétendoit y traiter *de l'origine des choses.* Il a employé vingt années à ce vaste dessein, & l'on prétend qu'il l'a exécuté. Il a mis cet ouvrage en forme de Dictionaire, & l'on assure que le public n'en sera pas encore privé long-tems. Il y aura plusieurs volumes *in-fol.* L'on jugera, quand ils seront publiés, si le dessein est bien rempli. L'auteur est mort à Evilly au mois d'Août 1729.

GAUTRUCHE, (Pierre) né à Orleans l'an 1602. se fit Jésuite en 1624. & pendant 57. ans qu'il en porta l'habit, c'est-à-dire, jusqu'à sa mort, il se montra toûjours très-attaché à sa congrégation, & fort zelé pour ses sentimens & sa conduite. Feu M. Huet, ancien évêque d'Avranches, qui l'avoit connu particulierement, l'appelle dans son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, page 325. *vir diffusæ eruditionis*, un homme d'une érudition étendue; & il ajoûte, qu'il a enrichi la république des lettres de différens ouvrages, principalement sur les humanités. Le même dit de ce Pere, dans ses origines de Caen, seconde édition, page 433. qu'il s'étoit si bien formé aux exercices litteraires, & aux emplois du college, qu'il n'étoit propre à aucun autre. Cependant il voulut prêcher & écrire sur la théologie. Il a demeuré plus de trente ans dans la ville de Caen, où il a enseigné la philosophie, la théologie & les mathématiques. Il a composé un cours de philosophie, & un de mathématiques, qui sont peu connus. Son meilleur ouvrage est son *histoire Poëtique*, qui n'est néanmoins qu'un petit volume, & qui n'est bon que pour des commençans. Son *histoire sainte, avec l'explication des points controversés de la religion*, étoit son ouvrage favori. Il l'a presque toûjours grossi de nouvelles augmentations, & la treiziéme édition qui est de l'an 1692. est en 4. vol. *in-12.* Mais les nouveaux ouvrages que l'on a fait sur cette matiere depuis trente ans, ont presque fait oublier celui-ci. Son histoire des nouveaux dogmes, qui ont eu cours au dedans & au dehors du royaume, ne nous est connue que de nom. Le P. Gautruche est mort a Caen, le 30. May 1681. dans la 79. année de son âge.

GAUZLIN ou GOSLIN, évêque de Toul, succeda dans cet évêché à Drogon en 922. Dans le livre des miracles de saint Bercaire, il est appellé *Pontifex nobilissimus*, ce que quelques auteurs traduisent par *Prélat d'une illustre naissance*: mais ce qui peut, ce me semble, signifier également un prélat distingué, soit par son mérite, soit par ses vertus. On loue en effet sa prudence, sa sagacité, son attachement à la religion Catholique, & son zéle pour la pureté de l'observance monastique. Il fut ordonné évêque le 17. de Mars de l'an 922. & gouverna l'évêché jusqu'en 962. Il avoit été élevé à la cour de Charles le Simple, & ce prince ne contribua pas peu à le faire élire évêque de Toul: il fut l'amour & les délices de son peuple. Son extérieur toûjours égal, & l'air de son visage toûjours gai & serain, inspiroient une sainte joie à ceux qui le voyoient. Ses discours ne respiroient que la douceur & la clemence, & ses principaux exercices étoient le soin de son peuple, la priere & l'aumône. C'est le portrait que nous en fait l'abbé Adson, auteur de sa vie, comme on le croit, qui vivoit de son tems. Au commencement de son épiscopat, il eut quelque peine à se soûmettre au roi Henri l'Oiseleur, à qui Charles le Simple avoit cédé le royaume de Lorraine: il se laissa même assieger dans sa ville de Toul; mais à la fin il se soûmit, & ce prince lui donna des marques de sa reconnoissance, & lui accorda en 928. à lui & à ses successeurs, les ville & comté de Toul, pour en jouir avec tous les droits régaliens. Gauzlin disposa donc le premier de ce comté en faveur d'un officier, à qui il donna le titre de comte de Toul. Ce prélat assista en 947. & en 948. aux conciles de Mouson, de Verdun & d'Ingelheim, dans la cause de Hugues de Vermandois, & d'Artaut, qui se disputoient l'archevêché de Reims. On doit aux soins de Gauzlin la réforme de l'abbaye de saint Evre, située au fauxbourg de Toul, qui devint bientôt un modéle de régularité. Il entreprit aussi de rétablir l'église de saint Mansui, qui menaçoit ruine, & d'y établir l'ordre monastique. Il fonda l'abbaye de Bouxieres-aux-Dames pour des religieuses, & donna à ce nouveau monastere, qui devint dans la suite un pélerinage fameux, des biens de l'évêché, l'église du village de Bouxieres, avec toutes les dixmes, de même que celles de Picherécourt, aussi avec une partie de la dixme. La fondation de Bouxieres est environ de l'an 936. Comme l'étude des lettres est un des moyens les plus efficaces pour procurer la réforme des mœurs, un des premiers soins de Gauzlin fut de faire fleurir les sciences dans sa ville épiscopale. Il y fit venir Adson, moine de l'abbaye de Luxeuil, un des plus habiles & des plus vertueux religieux de son tems, & le chargea des écoles de l'abbaye de saint Evre, où les

clercs de l'évêché venoient étudier avec les religieux, tant de ce monastere, que des autres qu'on y envoyoit. Cependant Gauzlin ne crut pas nuire, sans doute, à la régularité dont il faisoit profession, en possédant, contre l'esprit des canons, plusieurs abbayes avec son évêché. Il eut en effet celles de Moyenmoutier, d'Offonville, de Poulangy dans le diocèse de Langres, & de Varennes. Il céda la derniere à l'évêque de Langres, & reçut en échange le village de Bauzemont. Enfin, après quarante ans d'épiscopat, il mourut l'an 962. le 7. de Septembre, & il fut transporté par son clergé & son peuple, dans l'abbaye de Bouxieres. Il y est honoré comme saint, & dans tout le diocèse de Toul. Saint Gerard, son successeur immédiat, affligé de certains bruits que l'on répandoit contre ce prélat, demanda, dit-on, à Dieu qu'il lui fit connoître quel étoit le dégré de gloire qu'il possédoit dans le ciel; & quelques auteurs peu critiques, racontent sérieusement, que Dieu lui révéla que Gauzlin étoit égal en mérites & en gloire à saint Apollinaire martyr. * *Voyez* les historiens de Toul: la vie particuliere de Gauzlin, citée dans cet article, & ce qu'en dit le P. Calmet, dans le premier volume de son *histoire Ecclesiastique & civile de Lorraine*, en plusieurs endroits.

GAYANT (Louis) célébre anatomiste, & peut-être le premier de son tems, étoit de la petite ville de Clermont en Picardie, au diocèse de Beauvais. Il fut reçu chirurgien juré à Paris, & entra dans l'académie des sciences de la même ville en 1666. On l'a souvent vû avec admiration dans cette ville, faire des démonstrations publiques d'anatomie, & entendu parler sur cette matiere en homme qui la possédoit à fond. Le concours de ceux qui étudioient sous lui fut toûjours très-nombreux, & il a formé d'excellens disciples. Il n'a pas peu contribué à la découverte que le célébre Jean Pecquet, fit du réservoir du chyle, & du conduit thorachique, qui porte le chyle au cœur. Louis Gayant ayant été nommé chirurgien des armées du roi pour les consultations, mourut dans l'exercice de cet emploi à Mastricht sur la Meuse, le 19. d'Octobre de l'an 1673. Il a laissé un fils, docteur en médecine de la faculté de Paris, médecin du roi par quartier, & premier médecin de M. le duc du Maine. * De Vaux, *index funereus chirur. Parif. pag. 51. & 52.* Baillet, *vie de Descartes, à la fin du second volume, dans l'édition* in-4°. *Liste chron. de MM. de l'Acad. des Sciences*, in-4°.

GAZA. (Theodore) *Dans l'édition du dictionaire de 1725. il faut lire* Theodore Gaza, *non* de Gaza. *Il est dit qu'il* a fait un traité des mois: *lisez* un traité latin des mois des Grecs. *Ajoûtez* à ses ouvrages le songe de Scipion traduit en grec. M. Baillet s'est trompé en mettant sa mort en 1478. elle arriva en 1475. *comme on l'a dit.*

GAZIUS, (Antoine) d'une bonne famille de Padoue, originaire de Cremone, embrassa la profession de médecin, prit le dégré de docteur; & voyant qu'il étoit peu recherché dans sa patrie, il parcourut differentes villes, où l'on connut sa science, & où il se fit beaucoup estimer. Son séjour hors de sa patrie fut long; mais il ne lui fut pas inutile. Il amassa de grands biens, & quand il fut las de courir de ville en ville, il revint à Padoue avec ses richesses, résolu de passer le reste de ses jours, soit à composer quelques ouvrages, soit à revoir & à polir ceux qu'il avoit déja faits. Mais la mort le surprit peu après son retour le troisiéme des nones de Septembre de l'an 1530. & non 1528. comme plusieurs l'ont écrit. La date de sa mort se prouve par son testament, où il défend qu'on l'ensevelisse dans le tombeau de ses ancêtres; & voici la raison de cette défense. Gazius, avant que de sortir de Padoue, avoit fait ajoûter sa statue à ce tombeau: quand il revint il trouva qu'on en avoit eu si peu de soin, qu'elle étoit considérablement mutilée en plusieurs endroits: cette négligence irrita son amour propre, & il crut s'en venger en ordonnant qu'on l'inhumât dans l'église de S. François. A l'âge de vingt-huit ans, Gazius donna un ouvrage qu'il intitula, *Florida corona*, & où il donne des préceptes pour conserver sa santé, & parvenir à une vieillesse avancée, à laquelle il n'est pas lui-même arrivé. Ce traité parut dès 1491. à Venise, *in-fol.* & on l'a réimprimé plusieurs fois depuis. Ses autres ouvrages sont: *Ærarium sanitatis, & de vino & cerevisia, tractatio*, en 1546. *in-8°.* En 1549. à Padoue aussi *in-8°.* *De somno & vigiliis libellus*, avec les ouvrages de Constantin Aphricanus, à Basle en 1539. *in folio. Quo medicamentorum genere purgationes fieri debeant, &c.* à Basle en 1541. & réimprimé plusieurs fois depuis, avec quelques écrits d'autres auteurs. * Voyez *histor. Gymnas. Patav. t. II. p. 191.* Manget, *biblioth. scriptor. medicorum, tom. 2. in fol. lib. VII.*

GAZOLA (Joseph) né à Verone en 1661. fit ses humanités & sa philosophie dans sa patrie, & alla ensuite étudier à Padoue la médecine & les mathematiques. Il s'y appliqua aussi de nouveau à la philosophie, & il y reçut les degrés de docteur en philosophie & en médecine le 17. de Mai 1683. De retour à Verone en 1686. il s'attacha à y établir une académie, dont le but étoit de faire des expériences physiques, & des observations mathématiques. Cette académie est celle que l'on nomme *de gli Aletofili*. Elle tint sa premiere séance le premier de Decembre 1686. Quelque tems après, Gazola accompagna en Espagne, en qualité de médecin, Jean de Pesaro, qui y alloit avec le titre d'ambassadeur de Venise. Il demeura trois ans à Madrid, & y dédia à la reine régente, Marie-Anne de Baviere, un livre écrit en espagnol, & intitulé: *Entusiasmos medicos physicos, y astronomicos.* La reine le reçut avec plaisir, donna quelques diamants à l'auteur, & le fit mettre en 1692. au nombre des médecins de l'empereur Leopold. Gazola, avant que de retourner en Italie, vint à Paris, y vit les principaux sçavans, se lia avec plusieurs, principalement des membres de l'académie des sciences, & arriva chez lui le 28. de Mars 1697. Il continua l'exercice de la médecine, & mourut le 14. de Février 1715. âgé de 54. ans. Outre l'ouvrage dont on a parlé, il a laissé *Origine, preservativo, e rimedio del corrente contagio pestilenziale del bue*, en 1713. *Il mondo ingannato da falsi medici. Opera posthuma*, en 1716. * Niceron, *Mémoir. &c. tome IX.* Le marquis Scipion Maffei n'a rapporté précisément que deux lignes sur Gazola, qui méritoit, ce semble, qu'il en parlât un peu au long, puisque d'ailleurs il a donné place dans sa *Verona illustrata*, à beaucoup d'auteurs moins connus & moins estimés. Le peu qu'il en dit se trouve dans le livre V. *de gli scrittori Veronesi, pag. 249.* dans l'édition *in-fol.*

GEBEHARD, fut d'abord chanoine de Ratisbonne en Allemagne, & ensuite élevé sur le siege de cette église par le crédit de Conrad surnommé *le Salique*, qui étoit son frere. Avant son épiscopat, ayant fait un voyage à Milan avec Paul, chanoine de la même église de Ratisbonne, & ayant été charmés de la discipline de cette église, de la majesté de ses offices, & de tous les usages du rit Ambrosien: de retour chez eux, ils tenterent d'introduire ce rit dans leur église avec l'ordre Romain. Ils demanderent pour cela les livres qui leur étoient nécessaires, & en écrivirent à Martin, trésorier de l'église de saint Ambroise de Milan. Leurs lettres sont de l'an 1024. dans le tems que Conrad *le Salique*, & Conon disputoient le gouvernement après la mort de l'empereur Henri I. Ils écrivirent quatre fois à Martin, pour avoir ce qu'ils demandoient, & ne l'obtinrent qu'avec peine. Le P. Mabillon a fait imprimer leurs lettres & celle de Martin, dans son *Museum Italicum, tom. 1. part. 2.*

GEBER, médecin & astronome, &c. *Ajoûtez à ce que l'on en a déja dit dans ce dictionaire, que* Golius a traduit plusieurs de ses ouvrages de l'arabe en latin. Le sçavant Boerhave en parle avec beaucoup d'estime dans ses institutions chimiques. Il estime en particulier ce qu'il a écrit de la nature des métaux, comment on peut les trouver, les séparer & en faire usage, & il dit qu'il a trouvé dans ce livre un grand nombre d'expériences que l'on donne aujourd'hui pour nouvelles, quoique Geber ait vécu ou au VII. siecle, ou au plûtard dans le IX. Cet ouvrage a été imprimé *in-fol.* & *in-4°.* sous ce titre: *Lapis Philosophorum*, &c. Les autres écrits de Geber, *dont on n'a point parlé dans ce dictionaire*, sont un traité de l'alchimie, en 1598. *in-8°.* *Summa perfectionis Magisterii sua natura*, en 1542. & plusieurs fois depuis. La meilleure édition est celle de 1682. *De investigatione perfectionis*, en 1561. *Liber fornacum ad exercen-*

*d.m γέμων pertinentium*, en 1572. &c. * M. Manget parle de cet auteur dans sa *Bibliotheca scriptorum medicorum*, *lib. vii.*

GEDICCUS. (Simon) *Ajoûtez que* le livre auquel il répond, est intitulé : *Dissertatio perjucunda quâ anonymus probare nititur mulieres homines non esse* : cet anonyme est *Acidalius*. Voyez ACIDALIUS. La réponse de Gediccus a pour titre : *Defensio sexus muliebris*. On a plusieurs éditions. La derniere fut faite à la Haye en 1641. *in-12.*

GEILON, abbé de Nermoutier, étoit fils d'un seigneur de même nom, qui exerçoit la charge de comte, vraisemblablement dans le Poitou. Il se consacra au service de Dieu, sous la discipline de l'abbé Bernon ; & son merite & sa naissance l'ayant bientôt distingué entre les autres religieux de la congrégation, il fut jugé digne de la gouverner après la mort de Bernon. C'étoit en l'an 869. Les ravages continuels des Normands le troublant dans sa retraite, & lui ôtant, de même qu'à ses religieux, l'espérance de se rétablir à Nermoutier, & même de vivre en paix dans le Poitou, ils penserent à se retirer ailleurs. Ils accepterent d'abord la terre du Goudet dans le Velai, où ils bâtirent un monastere sous le regle de saint Benoît. L'acte de donation est du 24. de Novembre 870. & non 869. comme prétend le P. Chiflet, Jesuite. C'est encore aujourd'hui un prieuré conventuel de l'abbaye de Tournus, & où la régularité subsiste. Il est soûmis pour le spirituel à l'évêque du Pui, depuis la sécularisation de l'abbaye. L'an 871. le 30. d'Octobre, & non en 869. comme dit encore Chiflet, le roi Charles le Chauve donna aussi à l'abbé Geïlon & à ses religieux, l'abbaye de saint Pourçain en Auvergne, où ils se retirerent. Mais trois ou quatre ans après, Geïlon ayant encore obtenu l'abbaye de Tournus, il y transfera sa principale communauté, avec toutes les reliques. Le pape Jean VIII. s'étant sauvé en France, lorsqu'il se fut procuré par surprise, la liberté que Lambert duc de Spolette, & Albert marquis de Toscane lui avoient ôtée, après la mort de l'empereur Charles le Chauve arrivée le 6. d'Octobre 877. Geïlon fit sa cour à ce pape, & en obtint plusieurs privileges considérables. Isaac évêque de Langres étant mort en 880. l'abbé Geïlon fut mis en sa place, par Aurelien archevêque de Lyon, & peut-être fut-ce de concert avec le roi Boson : mais on ne consulta ni le clergé, ni les principaux du païs, quoique les canons ordonnent le contraire, & qu'on les observât encore en ce point alors dans plusieurs endroits. Aussi cette nomination causa-t-elle des troubles assez grands dans l'église de Langres, qui durerent jusqu'à ce qu'on y eût reconnu le mérite du nouvel évêque. Geïlon mourut, selon l'opinion la plus probable, le 29. de Juin de l'an 887. après avoir assisté à un concile tenu à saint Marcel de Châlon, au mois de Mai précedent : il fut enterré dans l'abbaye de Beze, qu'il avoit enrichie du corps de saint Prudence martyr, & qui l'année d'après fut ravagée par les Normans, aussi-bien que celle de Flavigni. * *Voyez* la nouvelle histoire de Tournus, par l'abbé Juenin. C'est le plus exact sur cette matiere.

GELASE DE CYZIQUE, &c. *Dans l'édition de ce dictionnaire de 1725. il est dit que* Robert Balphor publia l'an 1599. l'histoire du concile de Nicée, par Gelase. Ce Robert Balphor, est un auteur chimerique. On a voulu dire Robert Belforêt, qui publia en effet cette histoire en 1599. avec une version latine & des notes. * *Voyez* M. Salmon dans la table des auteurs, qui est à la fin de son traité de *l'Etude des conciles.*

GELLI. (Jean-Baptiste) *Ajoûtez à son article que* M. de Thou n'en parle pas clairement, en disant seulement qu'il travailloit à la coûture. Le metier de Gelli étoit chaussetier ou tailleur. Ceux qui le font cordonnier, *comme les auteurs du dictionaire historique de l'édition de Basle, se sont trompés. Ces auteurs se sont aussi trompés en disant encore après* M. de Thou, que Gelli fut second fondateur de l'académie des Humides (*de gli Umidi*) de Florence, formée en 1540. Il y fut seulement aggregé quelque tems après cette année. La ville de Florence le mit aussi au nombre de ses bourgeois. Les ouvrages de cet auteur, *dont on n'a rien dit dans le dictionaire historique*, sont sept dialogues en Italien, en 1546. *in-4°.* & en 1551. *in-8°.* à Florence augmentés de trois dialogues, & sous ce nouveau titre : *I Capricci del Bottaio, di Giovan Battista Gelli.* Cet ouvrage est rare, & le public n'y perd point : il est très-opposé à la pudeur : il n'y a que l'auteur récent de l'indigne ouvrage, intitulé, de l'*usage des Romans*, qui ait pû ne le pas desapprouver. Ces dialogues ont été traduits en françois, sous le titre de *discours fantastiques de Justin Tonnelier, par Claude de Kerquifinen, Parisien*, à Lyon en 1566. & 1575. *La Circé*, à Florence en 1549. & plusieurs fois depuis. Le pere Jérôme Giannini de Capugnano, Dominicain, mort en 1604. en a donné une nouvelle édition avec ses remarques en 1609. *in-8°.* Le pere Niceron s'étonne de ce que Vander-Linden a donné place à cet ouvrage dans son ouvrage sur les médecins. Il est vrai qu'il y a plus de moralités que d'autres sujets, traités dans cet ouvrage : mais on y trouve aussi beaucoup de choses qui appartiennent à la physique. Ces dialogues, quoique bien écrits, sont un peu ennuyeux. On a une traduction latine faite par Jean Wolfius, & imprimée à Amberg en 1609. *in-12.* sous ce titre : *De natura humanæ fabrica, dialogi, &c.* & une traduction françoise, imprimée à Paris, *in-12.* après 1680. sous ce titre : *La Circé de Jean-Baptiste Gelli.* En 1551. on imprima aussi en italien, les leçons ou discours de Gellilus dans l'académie de Florence. Ce sont douze dissertations qui roulent sur les poësies du Dante & de Petrarque. Sept autres discours italiens sur le Dante, qui ont paru séparément. Deux comédies, l'une intitulée, *la Sporta*, en 1550. l'autre, *lo errore*, en 1603. & *l'Ecube*, tragédie traduite en italien, du grec d'Euripide. Porzio l'engagea à traduire en italien, son traité latin des couleurs, & cette traduction qui est fort bonne, parut en 1551. *in-8°.* Gelli a traduit encore trois autres ouvrages du même ; l'un où il examine, si l'homme devient bon ou méchant volontairement ; l'autre sur une jeune fille, qui vécut plus de deux ans sans manger & sans boire ; le troisiéme, de la maniere de prier chrétiennement, avec une exposition du *Pater*. Il a traduit aussi du latin de Paul Jove, la vie d'Alphonse d'Est, duc de Ferrare. Nous avons encore de Gelli des réflexions sur les difficultez de mettre la langue italienne en regle ; des stances, aussi italiennes, qui sont dans le livre intitulé : *Apparato è feste nelle nozze del duca di Firenza*, en 1539. & deux lettres dans le recueil de Manuce, qui a pour titre : *Lettere di diversi nobilissimi omini.* Matthieu Toscanus a fait ces quatre vers à la louange de Gelli.

*Qua calamo æternos conscripsit dextera libros,*
*Sæpe hæc cum gemino forfice rexit acum.*
*Induit hic hominum peritura corpora veste,*
*Sensa tamen libris non peritura dedit.*

* *Voyez* l'histoire des hommes illustres de l'académie de Florence en italien ; le P. Niceron, *mém. t. xviii.* & les autres auteurs cités déja *dans le dictionaire de Moreri.*

GELLONE ou SAINT GUILLEM DU DESERT, abbaye célébre dans le diocèse de Lodéve, fut fondée en l'an 804. par Guillaume duc de Toulouse, que sa vertu a rendu encore plus recommandable que ses exploits. Ce duc voulant donner de nouvelles marques de son affection envers les monasteres, résolut d'en fonder un nouveau : les montagnes du diocèse de Lodéve lui parurent très-favorables à son dessein, il s'y rendit ; & après avoir pénétré dans la gorge d'une de ces montagnes, longue & étroite, au milieu de laquelle l'Eraur se précipite, il la parcourut du midi au nort, & trouva enfin entre des rochers affreux, une petite plaine coupée par un ruisseau d'eau vive, qui se jette dans cette riviere, couverte de quelques arbres qui lui donnoient une agréable fraicheur ; ce qui avoit, sans doute, fait donner à cette vallée le nom de *Gellone*. Guillaume trouvant cet endroit conforme à ses désirs, y fit bâtir un monastere, prit lui-même le cordeau, planta les piquets, & traça les lieux réguliers, & l'église. Telle est l'origine de l'abbaye de Gellone, qui subsiste encore aujourd'hui dans le même endroit. On lui a donné le nom de *Saint Guillem du Desert*, à cause de son fondateur & de sa situation solitaire. Dans la suite on a bâti autour de son enceinte, des

des maisons qui forment une petite ville composée de deux paroisses. Benoît, abbé d'Aniane, voulut bien, à la priere de Guillaume, se charger de la conduite de cette nouvelle maison; & ce duc, qui y fit de très-grands biens, la mit sous la dependance de l'abbaye même d'Aniane, & on y introduisit la régle de saint Benoît. Le duc Guillaume voulant aussi seconder les vœux de ses deux sœurs, qui vouloient prendre le parti de la retraite, fit bâtir la même année, un monastere pour des religieuses dans le même lieu, à vingt pas de celui des hommes, dans l'endroit où est aujourd'hui la paroisse de saint Barthelemi. L'abbé de Gellone recevoit la profession de ces religieuses, dont la maison subsistoit encore dans le XIII. siecle, sous le pontificat de Clement IV. Le monastere des moines demeura soûmis à l'abbaye d'Aniane jusqu'au XI. siecle, qu'il se mit en liberté, sous le pontificat d'Urbain II. Cette abbaye est à présent soûmise immediatement au saint Siége, & exerce sa jurisdiction sur les deux paroisses de saint Barthelemi & de saint Laurent, qui sont dans la ville de saint Guillem, & sur un hermitage, qui subsiste au milieu des rochers depuis le XIV. siecle. * *Voyez* la vie de saint Guillaume, duc de Toulouse, dans les *actes des SS. de l'ordre de saint Benoît*, siecle IV. *part. 1. L'histoire generale de Languedoc*, par deux Benedictins, *livre IX. &c.*

GELMI, (Jean-Antoine) poëte de Verone, fils d'un boulanger, florissoit dans le XVI. siecle. Quoiqu'occupé au métier de son pere, dont il exerça la profession, son génie vif & delicat, lui fit produire un assez grand nombre de poësies en sa langue, qui furent très goûtées, & où l'on trouva beaucoup de délicatesse. En 1584. on imprima plusieurs de ses sonnets, sous ce titre: *Sonetti di Gio Antonio Gelmi pistor Veronese.* Quelque tems après, il publia un second recueil de ses sonnets, avec quelques autres pieces aussi en vers sur la mort d'un de ses enfans. On trouve dans ce recueil des pieces que les meilleurs poëtes Italiens auroient enviés. C'est au moins le jugement qu'en porte M. le marquis Scipion Maffei, dans sa *Verona illustrata, de gli scrittori Veronesi, libro quarto.* On trouve encore des sonnets de Gelmi, imprimés en 1588. On dit qu'il faisoit souvent ces pieces sur le champ.

GEMINIUS, sçavant Gaulois, que l'on croit né à Lyon ou dans le Lyonnois, & qui faisoit sa résidence ordinaire à Lyon, fleurissoit à la fin du premier siecle de l'Eglise, & au commencement du II. mais il étoit payen, & grand ami de Pline *le jeune*, parmi les lettres duquel on en trouve plusieurs qui lui sont adressées. Leur commerce étoit réciproque & fréquent: mais nous avons perdu les lettres de Geminius, & les autres ouvrages qu'il avoit composés. Il faisoit de fréquens voyages en Italie; & il paroît qu'il passoit pour un homme très-habile. On trouve encore un VARIUS GEMINIUS, grand orateur, dont saint Jerôme parle dans ses livres contre Jovinien. Dans la derniere édition des œuvres de saint Jerôme, on le nomme *Varius Geminus*, quoique les anciennes éditions portent *Geminus.* On ne sçait rien de plus de cet orateur.

GEMMA, (Reinier) dit *le Frison*, &c. *A son article dans ce Dictionaire, il est dit qu*'il mourut de la pierre: Melchior Adam, & après lui Manget, dans sa *bibliotheque des médecins*, disent qu'il mourut de la peste. *On ajoûte que* sa mort arriva en 1555. Le dernier dit, que ce fut en 1558. & qu'il avoit cinquante ans. Les ouvrages de Gemma, *dont on n'a point parlé dans ce Dictionaire*, sont: *De locorum describendorum ratione, deque distantiis eorum inveniendis. Charta qua continetur totius orbis descriptio.* Il dédia cette Mappemonde à Charles-Quint, qui y trouva une faute, qu'il fit remarquer à Gemma, & que celui-ci corrigea. *Libellus de principiis astronomiæ & cosmographiæ, &c. Demonstrationes geometricæ de usu radii astronomici, &c. De astrolabio catholico liber. Consilia quædam de arthritide*, dans l'ouvrage de Henri Garet en 1592. *in-8°.* à Francfort. Il a aussi corrigé & augmenté la cosmographie d'Appian.

GEMMA, (Corneille) fils du précédent. *On en a aussi parlé dans ce Dictionaire: ajoûtez seulement, qu'en parlant* de cette étoile extraordinaire qui parut en 1572. *il est dit, que* Gemma soûtint que depuis la naissance de J. C. à peine a-t-il paru un phénomene comparable à celui-là par sa dureté: *il faut lire*, par sa durée, *comme il est dit dans l'édition de 1732.* Les auteurs du dictionaire de Basle, fideles copistes de toutes les fautes, même d'impression, de l'édition de Paris de 1725. ont écrit aussi *dureté.*

GENDRE, (Louis le) prêtre, chanoine & soûchantre de l'église métropolitaine, quoique né à Rouen, ou aux environs de cette ville, d'une famille obscure, a sçu se faire un nom dans l'église, par les titres dont il a été revêtu, & dans la république des lettres par ses ouvrages. il fut connu de bonne heure de feu M. de Harlai, alors archevêque de Rouen, & mort archevêque de Paris le six d'Août 1695. & il a dû à ce prélat la plus grande partie de son éducation, & tous les bienfaits dont il fut comblé, jusqu'à la mort même de M. de Harlai. Ce fut lui en particulier, qui le nomma en 1690. à un canonicat de l'église métropolitaine de Paris, dont il fut revêtu le 15. d'Avril de la même année; il l'honoroit de son amitié, & il lui a souvent donné de grandes marques de confiance. M. le Gendre en a toûjours paru très-reconnoissant, & ce fut particulierement ce qui l'engagea à publier en françois deux éloges de ce prélat, l'un moins étendu, en 1695. au mois d'Août; & le second qui tient encore plus du panegyrique que le premier, au mois d'Août de l'année suivante 1696. l'un & l'autre a été imprimé *in-4°.* à Paris. Par le même motif de reconnoissance, il travailla en latin à une vie détaillée du même prélat, qu'il publia aussi *in-4°.* en 1698. & dont le stile a été fort goûté. Quoiqu'on sente bien en la lisant, que l'auteur a écrit pour louer son heros; cependant il est aisé de voir aussi qu'il ne dissimule pas plusieurs de ses défauts, & que ses louanges sont quelquefois temperées par une sincerité dont on doit lui sçavoir gré. M. de Harlai d'ailleurs, avoit, comme tout le monde sçait, bien des qualités propres à faire un panegyrique sans flatterie, à quiconque se seroit contenté de les bien saisir. Pendant que M. le Gendre travailloit à cet ouvrage, un dessein plus grand, & qui bien executé, eût été aussi plus utile, occupoit sa plume. C'étoit de marcher sur les traces de Mezerai, & de donner après ce célebre historien, une nouvelle histoire de France. Il s'essaya d'abord sur l'histoire du feu roi Louis XIV. jusqu'en 1697. que cet ouvrage parut *in-4°.* sous le titre *d'Essais du regne de Louis le Grand.* L'auteur le présenta lui-même au Roi sur la fin de Décembre de la même année, & il a eu soin de nous avertir dans l'épitre dedicatoire de son histoire des rois de France des deux premieres races, qu'il s'étoit fait de cet *Essai*, dont on vient de parler, quatre éditions en dix-huit mois. Il y en a eu en effet une *in-4°.* en 1697. qui est celle dont nous parlons; deux *in-12.* en 1698. & une quatriéme aussi *in-12.* en 1699. quoique ce soit plûtôt l'essai d'un panegyrique, que d'une histoire, comme le fait remarquer l'abbé Lenglet dans sa methode pour étudier l'histoire, tome 4. de l'édition *in-4°.* Flatté par un accueil si favorable, M. le Gendre s'occupa sérieusement de son dessein d'écrire une histoire de France complette, & en 1700. il donna trois volumes *in-12.* contenant le regne des Rois des deux premieres races. Ces trois premiers volumes attendirent assez longtems leur suite. Enfin en 1712. l'auteur donna les *mœurs & coûtumes des François dans les differens tems de la monarchie*, volume *in-12.* qui mérite d'être lû; & en 1718. il publia son histoire de France complette, finissant à la mort de Louis XIII. en trois volumes *in-fol.* & en sept volumes *in-12.* à Paris. Les mœurs des François se trouvent dans ces deux éditions. Cette histoire est un des abregés les plus exacts de l'histoire de France: elle est d'ailleurs écrite avec goût, & d'un stile leger & assez élegant. L'auteur y a joint la genealogie de la maison royale, l'histoire des grands officiers de la couronne, & un jugement (fort imparfait) sur les principaux historiens contemporains, dont il s'est servi pour composer cette histoire. Quand elle parut, il y avoit déja quelques années que les contestations arrivées au sujet de la bulle de Clement XI. duroient en France, & M. l'abbé le Gendre entra à cette occasion dans plusieurs affaires secrettes, qui n'ont produit d'autre écrit de sa part, au moins qui ait été rendu public, que son acte d'opposition à l'appel de ses confreres. Mais il remplissoit

ses momens de loisir par la composition d'une *vie du cardinal d'Amboise, avec un parallele des cardinaux célebres qui ont gouverné l'Etat*, in-4°. à Paris en 1724. & la même année, en deux volumes *in-12.* à Rouen. L'abbé le Gendre eut la même année, au mois de Décembre, l'abbaye de Notre-Dame-de-Claire-Fontaine, ordre de saint Augustin, diocèse de Chartres; & l'année précedente au mois de Juillet, il avoit été nommé sous-chantre de l'église métropolitaine de Paris. Les auteurs des mémoires de Trévoux ayant fait en 1726. deux extraits de la vie du cardinal d'Amboise, où les louanges qu'on y donne à l'auteur sont temperées par quelques traits de critique : M. le Gendre y répondit par une brochure *in-8°.* qui parut la même année, & qui a pour titre : *Reflexions sur les mémoires de Trévoux, mois de Juillet 1726. article de la vie du cardinal d'Amboise.* Ces réflexions attirerent à l'auteur de la part des Journalistes, un compliment, que l'on trouve dans leurs mémoires du mois de Novembre de la même année. L'abbé le Gendre est mort à Paris le premier de Février 1733. âgé de 78. ans. Tout Paris a sçû les fondations singulieres dont son testament se trouve rempli. Le même testament porte, qu'il a composé cinq histoires de sa vie, dont il veut que l'on tienne compte au public. Chacune est écrite d'un stile & d'un goût different, & ceux qui en ont lû quelques endroits, les ont trouvé fort singulieres.

GENEBRARD, (Gilbert) *Corrigez que* Pierre Danès évêque de Lavaur, & non Danée, *comme on l'a dit dans l'édition de 1725. de ce Dictionaire*, se démit de son évêché en faveur de Genebrard, *non* en 1578. *mais* dès 1576. (Cette fausse date se trouve aussi dans l'édition de 1732.) *Dans le même article de l'édition de 1725. on parle* de Gregoire XIV. en 1391. *Il falloit mettre* en 1591. *Ces fautes se trouvent aussi dans l'édition de Basle.*

GENERAL DES GALERES DE FRANCE. *Dans l'édition de ce Dictionaire de 1725.* & dans celle *de Basle, on lit deux fois* Vignerod, *sçavoir articles*

XVII. FRANÇOIS de Vignerod, &c. & XVIII. ARMAND-JEAN de Vignerod du Plessis, &c. *il faut lire* de Vignerot.

GENE'S (saint) abbé, on ne sçait de quel monastere, fut donné pour aumônier à la reine Bathilde. C'est la premiere fois que l'on trouve qu'il soit fait mention de cette charge. Au moins n'en connoissons-nous pas de preuve plus ancienne. La reine se servit de ce saint abbé pour distribuer les charités qu'elle répandoit avec une sainte profusion. Genès fut élevé sur le siege de Lyon après la mort du saint évêque Annemond, plus connu sous le nom de *saint Chaumond*, qui fut la victime de la faction d'Ebroin, devenu maire du palais. C'étoit vers l'an 663. Genès mourut vers l'an 681. puisque ce fut en cette année, que saint Lambert lui succeda dans l'évêché de Lyon : il y en a qui contestent cette date, mais un court raisonnement en montre la vérité. Un fragment de la vie de saint Lambert, qui est regardée comme exacte, nous apprend qu'il gouverna le monastere de Fontenelle, treize ans & huit mois. Or il y avoit succedé à saint Vandrille, qui mourut le 22. de Juillet de l'an 667. & par conséquent saint Lambert fut élevé sur le siege de Lyon au mois de Mars de l'an 681.

GENESIUS, ou GINESIUS, archidiacre & ensuite évêque de Maguelonne à la fin du VI. siecle, assista au III. concile de Tolede en 589. en la place de Boëce son évêque, qui ne put s'y trouver en personne. Il etoit lui-même évêque de Maguelonne, & avoit succedé à Boëce, lorsqu'il se trouva à un autre concile de Tolede, au mois de Mai 597. de J.C. la XII. année du regne de Recarède. On le vit encore paroître dans un concile de la même ville en 631. non par lui-même, mais par un député. Il devoit être alors fort âgé.

GENEST (Charles-Claude) Parisien, étoit abbé de saint Vilmer, ordre de saint Augustin, au diocèse de Boulogne, aumônier ordinaire de son altesse royale madame la duchesse d'Orleans, & secretaire des commandemens de M. le duc du Maine pour la province de Languedoc. Son goût naturel pour la poësie, & pour tout ce qu'on appelle la belle litterature, ne lui fit point négliger l'étude plus sérieuse de la physique & de la métaphysique. Assidu aux conferences publiques que le célebre M. Rohault, ami & disciple de Descartes, faisoit sur la philosophie, & en particulier sur la physique, il entroit dans tout ce que ces sciences ont de plus profond. Il dit lui-même dans la préface de ses principes de philosophie, qu'il avoit eté longtems assidu auprès de M. Bossuet évêque de Meaux. « Ce prélat, dit-il, dont le sçavoir profond & « universel, embrassoit toutes les vérités, & dont l'aimable « & vive éloquence charmoit dans ses moindres entretiens. « L'abbé Genest avoit puisé le bon goût & l'amour du vrai à « une telle école. » Il eut encore pour ami M. Caton de Court, dont le sçavoir étoit si étendu, & accompagné de tant de graces, & dont il a composé l'éloge, qui a été imprimé en 1696. *in-8°.* à Paris, chez Boudot, sous ce titre: *Portrait de M. de Court à ses amis :* M. de Malézieux chancelier de Dombes, avec qui il a fait une partie des pieces qui se trouvent dans le recueil intitulé: *Les divertissemens de Sceaux*, dont le premier volume fut imprimé en 1712. à Trévoux, *in-12*; le P. Lami, Benedictin de la congrégation de saint Maur, le P. Mallebranche, de l'Oratoire, M. Regis, & plusieurs autres. Cependant il a peu écrit sur les matieres qui faisoient l'objet continuel des méditations & des écrits du plus grand nombre de ses amis, & nous ne connoissons de lui dans ce genre, que deux ouvrages, dont le second même ne mérite pas ce nom par son peu d'étendue. Le premier, qui est fort considérable, a pour titre: *Principes de philosophie, ou preuves naturelles de l'existence de Dieu, & de l'immortalité de l'ame*, in-8°. à Paris, en 1716. On n'y admire pas moins la beauté & la noblesse de la versification, (car cet ouvrage est en vers françois) que la solidité du raisonnement & des preuves. Le second, est une lettre en prose, par laquelle M. Genest remercie M. Regis de son traité de l'*usage de la raison & de la foi*, qu'il lui avoit envoyé; & où il en prend occasion de parler de cette matiere. Cette lettre est imprimée à la fin des *principes de philosophie*. Les autres ouvrages de l'abbé Genest, *outre ceux dont nous venons de parler*, sont trois tragédies en vers françois, sçavoir: *Zenolide*, princesse de Sparte, representée au mois de Février 1682. *Penelope*, & *Joseph*, sujet tiré de l'Ecriture-sainte: cette derniere dédiée à madame la duchesse du Maine avoit été representée cinq fois à Clagni, en présence de M. le duc du Maine, avant qu'elle eût été imprimée en 1711. à Paris. On voit en tête un discours de M. de Malézieux sur cette tragédie. L'abbé Genest a donné encore une *dissertation* en prose *sur la poësie pastorale*, ou, *de l'Idylle & de l'Eglogue*, in-12. à Paris, en 1707. seconde édition en 1716. & l'on trouve dans le recueil de *vers choisis*, donné par le P. Bouhours Jesuite, une très-belle épître en vers, qu'il écrivit à M. de la Bastide, pour l'engager à abjurer les erreurs du Calvinisme; sans compter plusieurs autres pieces, comme des odes sur les conquêtes de Louis le Grand; des lettres en vers, &c. que l'on trouve répandues dans plusieurs recueils. Il en a laissé un plus grand nombre qui n'ont point été imprimées; & entre ces pieces il se trouve une quatriéme tragédie, intitulée : *Polymnestre*. Bayle, dans une de ses lettres, lui attribue l'histoire de Charles VII. qui parut en 1696. en deux volumes *in-12.* à Paris; mais cette histoire est sûrement de M. Bodot de Juilli. L'abbé Genest succeda en 1698. dans l'Académie Françoise, à Claude Boyer, & eut lui-même pour successeur dans cette Académie Jean-Baptiste du Bos. Il mourut à Paris en 1719 le 19. de Novembre, dans sa 84. année. Il est inhumé à S. Roch. * *Memoires du tems.* Titon du Tillet, *Parn. franc.* in-folio. *Lettres de Bayle*, 3. *vol. ed. de* M. des Maiseaux, &c. Maupoint, *biblioth. des théâtres.*

GENESTI, (Jean) que M. Du-Pin appelle *Genest*, dans la table des écrits & des auteurs, qui se trouve dans le quatriéme volume de son *histoire Ecclesiastique* du XVII. siecle, étoit né à la Chaize-Dieu en Auvergne. Il entra chez les Jesuites dans sa jeunesse, & y professa long-tems la philosophie & la théologie. On ne sçait quelle raison l'engagea de quitter leur société pour entrer chez les Celestins de Lyon en 1645. Peu de tems après, étant superieur à Mante, il y composa un livre sur les matieres de la grace, qui faisoient beaucoup de bruit alors, & il le dédia au

cardinal Mazarin. Il est intitulé: *Prolusion théologique de la mort de J. C. pour les réprouvés, selon l'esprit de saint Augustin.* Cet ouvrage, qui est en latin, est un *in-8°.* qui fut imprimé à Paris chez Buon, en 1647. C'est le seul ouvrage imprimé que l'on ait du P. Genesti; il en a laissé plusieurs encore manuscrits sur la théologie. Il est mort à Verdelai où il étoit prieur, l'an 1652. Il avoit formé à la prédication le pere François-Thomas, du même ordre des Célestins, qui s'est acquis de la réputation en son tems par ses talens pour la chaire. * Becquet, *hist. congr. Celest. Gallic.*

GENET, (François) évêque de Vaison, &c. *Corrigez & ajoûtez ce qui suit à son article.* En 1670. il fit soûtenir des thèses célebres contre la simonie, & prit ensuite le bonnet de docteur en droit civil & canonique à Avignon. En 1672. M. le Camus, évêque de Grenoble, commença à l'employer. Ce fut dans une mission célebre que ce prélat fit faire dans son diocèse, sous la direction de M. Pierre de la Vergne de Tressan, auteur de l'examen general de tous les états, donné sous le nom du *sieur de saint Germain.* M. Genet avoit pour principal emploi dans cette mission, celui de décider les cas de conscience qui se présentoient. C'est ce qui donna occasion à M. de Grenoble de l'engager à composer un corps de morale. Il y travailla, & en ayant achevé deux volumes, il vint à Paris pour les faire imprimer. Les deux suivans parurent en 1676. & les quatre autres, quelque tems après. On dit que M. de la Vergne, que nous venons de nommer, eut aussi quelque part à cet ouvrage. On sçait quelle approbation il a eu en France. Un inconnu l'ayant attaqué sous le nom supposé de *Jacques de Rémonde*, se disant prêtre, & docteur en théologie, par deux tomes de remarques imprimées à Avignon en 1678. M. le Camus donna une censure de ces *remarques*, qui fut publiée dans son synode le 19. d'Avril 1679. Cette censure a été imprimée. Il y en a qui ont fait un personnage réel du critique, en l'appellant *Rémond* prêtre. Mais M. le Camus le nomme *Jacques de Remonde*, & fait entendre que c'étoit un faux nom. Les remarques furent mises aussi à l'*index* à Rome, où la théologie morale fut au contraire approuvée. Tout ce que plusieurs auteurs ont écrit au sujet de la traduction latine de cette théologie morale, n'est point vrai. Les uns la donnent à M. Genet lui-même; d'autres à Michel Morus, qui est mort principal du college de Navarre, à Paris. *Voyez* MORUS. Elle n'est ni de l'un ni de l'autre. Voici l'histoire de cette traduction. M. Durand qui avoit été de la congrégation de la Doctrine Chrétienne, étant professeur de théologie morale au séminaire de Montefiascone, dont M. Morus étoit alors principal, sous l'épiscopat de M. Barbarigo, traduisit en latin plusieurs endroits choisis de cette théologie, & les dicta à ses disciples. Mais n'ayant pas achevé cette traduction, elle fut finie & mise en état d'être imprimée par M. Genet, frere de l'évêque de Vaison, qui avoit quelque bénéfice dans cette derniere ville. Cette traduction fut imprimée d'abord, non en France, mais à Venise, & en 1702. à Montefiascone, & dédiée alors au pape Clement XI. Quelque tems après elle fut imprimée en France. Plusieurs ont aussi confondu mal-à-propos M. Genet, frere de l'évêque de Vaison, avec le sieur Genest prieur de sainte Gemme; & par une suite de cette erreur, ils ont donné au premier un *cas de pratique touchant les Sacremens*, & autres matieres importantes de morale, & quelques autres cas de conscience semblables, qui sont du prieur de sainte Gemme. *On a dit encore que* l'évêque de Vaison, avoit eu une affaire considérable en 1688. *Il falloit ajoûter qu'elle* lui avoit été suscitée par les ennemis des Filles de l'Enfance de Toulouse, qu'il avoit reçues dans son diocèse, comme l'a dit expressément M. Du-Pin, dans sa *biblioth. des auteurs Ecclés.* & après lui le P. Niceron, Barnabite, dans ses *mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres, t. 15.* M. Genet fut arrêté le 29. de Septembre 1688. & conduit 1°. au Saint-Esprit; ensuite à Nismes, & de-là dans l'isle de Ré, où il passa quinze mois. On peut voir le détail de ces faits dans *l'histoire des Filles de l'Enfance*, qui est de M. Arnauld. Le frere de l'évêque de Vaison n'est mort que le 30. de Mai 1716. Il a fait héritiers d'une partie de ses biens, les Dominicains d'Avignon; à condition qu'ils donneroient à son frere une sépulture honorable dans leur cloître; parce que le corps de ce prélat étoit demeuré jusques là en dépôt dans l'église d'un village voisin du petit torrent, où il s'étoit noyé par accident le 17. d'Octobre 1702. en retournant, pendant le cours de ses visites, d'Avignon à Vaison, âgé de 62. ans accomplis. * *Mémoires du tems.*

GENETYLLIDES, prétendues déesses, que les Payens invoquoient. Pausanias en parle dans sa description de la Grece, *liv. 1.* C'est en parlant du promontoire de Colias, où après la défaite de l'armée navale des Perses, les débris de leurs vaisseaux furent poussés par les flots. « Ce lieu, dit » cet auteur, n'a aujourd'hui rien de remarquable, qu'une » statue de Venus-Coliade, & quelques autres statues de ces » déesses nommées *Genetyllides*, que je crois, ajoûte-t-il, » peu differentes de celles que les Phocéens d'Ionie honorent » sous le nom de *Gennaides.* » Ces prétendues divinités présidoient, selon l'erreur des payens, à la génération ou aux accouchemens. C'étoient des Genies de la suite de Venus, selon les uns, ou de la suite de Diane, selon les autres, dit Suidas.

GENEVE. Cette ville a eu ses évêques particuliers, comme elle a eu ses comtes, *dont on a parlé dans ce Dictionnaire à l'article de* GENEVE. Saint *Nazaire* passe pour le premier évêque de cette ville: il étoit disciple de S. Pierre. Sa premiere conquête fut saint *Celse*, natif de la même ville. On croit que saint Nazaire, le mena avec lui à Tréves, & de-là à Milan, où ils furent tous deux honorés du martyre, l'an 75. de J. C. On place après lui saint *Paracodes*, qui mourut, dit-on, âgé de 97. ans; *Donnellus*, qui mourut l'an du salut 132. *Hyginus*, envoyé à Genève par le pape Sixte I. il mourut l'an de grace 155. & eut pour successeur *Fronze*, auparavant grand-prêtre d'Apollon: celui-ci fut converti par S. Pelerin, qui passoit alors par Genève, & il gouverna cette église pendant 25. ans; il s'acquit une grande réputation de sainteté, & mourut l'an 179. de J. C. sous l'empire de Marc-Aurele. Vers l'an 209. *Tiburne*, fut élû évêque de Genève, & son élection fut confirmée par le pape saint Zephyrin. De son tems Genève fut réduite en cendres, sous l'empereur Heliogabale. Après qu'elle eut été rebâtie par les soins de l'empereur Aurelien, entre les évêques qui la gouvernerent, on remarque Simon *Domnus*, Bourguignon, qui obtint de l'empereur Constance I. la permission de relever les ruines de son église. Messieurs de Sainte-Marthe l'appellent *Dominus*, & mettent après lui *Salvianus* & *Cassianus*, que le pape Sylvestre déclara schismatiques & intrus: ce pape leur substitua *Elewhere*, Anglois de nation, qui baptisa le préfet Emilius, & la plus grande partie des habitans de Genève. Ceux qui avoient été baptisés se trouvant en plus grand nombre & plus forts, chasserent les payens, & se saisirent du temple d'Apollon, dont l'évêque fit sa principale église. Il déceda l'an 334. Les évêques Nicephore & Hormisdas qui lui succederent, eurent beaucoup à souffrir de la faction Arienne, qui dominoit alors. Ils eurent pour successeur *Theophile*, de Strasbourg, aumônier de l'empereur Gratien. Il assista au concile de Turin, convoqué par le pape Anastase; & y représenta d'une maniere si touchante la désolation que sa ville épiscopale avoit soufferte sous le tyran Argobaste, qu'il obtint pour le soulagement de son peuple, des collectes considerables, & la décharge de toute sorte de contributions. Cet évêque mourut en 415. En sa place fut élû saint *Isaac*, ou *Isarius*, dont saint Eucher fait mention en la vie de saint Maurice. Gondegesille, roi des Bourguignons, avoit épousé Jeudelimbe, niéce de ce prélat. *Domitianus* lui succeda l'an 426. Ce fut celui-ci qui engagea la reine Jeudelimbe à bâtir une église à Genève, sous le nom du martyr *saint Victor.* Il fit transferer dans cette nouvelle église, le corps du Saint, que l'on conservoit à Soleure. Après sa mort, *Maximilien*, précepteur des enfans de Gondice II. roi des Bourguignons, fut pourvû de cet évêché. Il assista au concile de Calcedoine. Depuis l'an 473. jusqu'au XVI. siecle, que Genève abandonna la religion de ses peres, pour se livrer à l'hérésie, cette église fut gouvernée consécutivement par 77. évêques, parmi les-

quels on compte *Papulus I.* dont le nom se trouve dans les actes du concile d'Orleans, tenu en présence de Childebert. *Papulus II.* qui fut envoyé à Rome vers l'an 621. par le roi Clotaire, pour rendre obéissance de sa part au pape Honorius: il mourut l'an 621. *Robert de Bâle* fut son successeur: il avoit été legat en Sicile. *Huportanus.* précepteur du roi Pepin, qui rendit de grands services à l'état & à la religion. *Domitien*, distingué par son érudition: il fut choisi pour passer en Bulgarie, à la tête de plusieurs missionaires; mais il mourut en chemin l'an 858. *Amé de Grandson*, qui fut sacré à saint Jean de Lattan, par le pape Honorius II. ce fut lui qui fit construire le fort de Penai, malgré les oppositions du comte de Genève. Il se trouva au concile de Lyon, convoqué par le pape Innocent IV. sous le regne de saint Louis. *Henri de Botcis*, prieur de la Chartreuse des Portes, fut contraint d'accepter l'évêché par un ordre exprès du pape: il le remit huit ans après entre les mains de Clement IV. dont il obtint la permission de retourner dans sa solitude, où il mourut saintement l'an 1275. *Jean de Rochetaillé*, qui de l'évêché de saint Papoul, passa à celui de Genève, d'où il fut transferé à l'archevêché de Rouen. Il travailla avec beaucoup de zele dans le concile de Constance, pour l'extinction du schisme. *Amé de Savoye*, surnommé le *Salomon de son siecle*: il avoit été élu pape au concile de Basle, sous le nom de *Felix V.* mais comme son élection auroit continué le schisme, il reconnut pour pape Nicolas V. Amé de Savoye, fut doyen des cardinaux, legat du saint Siege en Allemagne, & mourut évêque de Genève l'an 1451. âgé de 72. ans. Le XVI. siecle vit la fin de l'épiscopat à Genève dans la personne de *Pierre de la Beaume*, alors évêque de cette ville. On accuse ce prélat d'avoir abandonné son troupeau, & le soin de son diocèse, dans un tems où sa présence étoit nécessaire pour s'opposer au progrès de l'heresie. D'autres croient qu'il ne céda qu'à la violence. Il fut chassé de Genève en 1534. & il se retira à Anneci, où ses successeurs ont toûjours fait depuis leur résidence. Les plus illustres de ceux qui lui ont succedé, sont *saint François de Sales*, dont les travaux ont presque égalé ceux des premiers apôtres du Christianisme: le saint évêque *Dom Juste Guerin*, qui mourut en 1645. après avoir rempli son diocèse de l'odeur de sa sainteté, & de ses vertus: *Charles-Auguste de Sales*, neveu de saint François de Sales, prélat rempli de science & de vertus, & qui s'est efforcé de devenir un parfait imitateur de son saint oncle, dans les fonctions épiscopales: *Jean d'Aranthon d'Alex*, qui fut choisi malgré lui, après la mort de Charles-Auguste de Sales en 1660. & qui mourut en 1695. âgé de 75. ans, en odeur de sainteté. Sa vie a été écrite, peu fidelement pour certains faits importans, par D. le Masson, general des Chartreux. * *Voyez* Minutoli, *chronol. hist. des Evêques de Genève. Gallia Christiana*, *&c.*

*Les éditeurs du dictionaire historique, imprimé à Basle, ont augmenté en quelques endroits peu importans l'article de* GENÈVE: *n'auroient-ils pas mieux fait de corriger dans cet article ce qui regarde les comtes de* GENEVE, *qui y est extrémement défectueux, dans l'édition de 1725. qu'ils ont exactement copiée, comme on va le voir par les corrections suivantes, qui se trouvent dans celles de 1732.* 1°. *On dit que* GERARD ou GEROLD I. prit alliance avec *Cisele*, qui est nommée dans un titre de l'église de Genève. Elle se nommoit *Berthe*, & non *Cisele*. Ce n'est pas dans un titre de l'église de Genève qu'elle est nommée, mais dans une lettre de Renaud, comte de Porcean, à Gui Geoffroi comte de Guienne, d'après l'an 1060. 2°. On nomme *Amé* II. comte de Savoye, *au lieu de dire* comte de Maurienne. 3°. *Après* GEROLD II. *on oublie* AIMOIN II. 4°. *On oublie* de faire remarquer qu'*Ebal* neveu de GUILLAUME II. est souvent nommé *Ebles*, & qu'en parlant d'*Alise*, il ne faut pas seulement l'appeller *Alise* de la Tour, *mais* de la Tour du Pin. 5°. *On dit que* RODOLPHE vécut jusqu'en 1285. Il est sûr qu'il étoit mort avant 1275. 6°. *Contesson*, lisez *Contesson*. 7°. *On donne* deux femmes à GUILLAUME III. sçavoir, *Agnès* de Savoye, & *Emerande* de la Frasse, *& l'on ajoute* qu'il eut deux enfans de la premiere, AMÉ III. & *Toland*. Presque tout cela est faux. GUILLAUME III. eut seulement pour femme *Agnès* de Savoye, dont il eut AMÉ III. Il eut aussi un fils naturel, nommé PIERRE, *tige des marquis de* LULLIN, *& non de* LULLINS. 8°. *Mahaud* n'étoit pas fille de *Robert* VIII. mais de *Robert* VII. 9°. *Aimoin*, seigneur d'Anton, devoit être dit *Aimoin* IV. & non *Aimoin* III. 10°. *On dit* que cet *Aimoin* mourut avant son pere, & sans posterité, vers l'an 1366. Il est sûr au contraire, qu'il succeda à son pere dans le comté de Genève, & qu'il mourut sans alliance depuis le 30. d'Août 1367. 11°. *On pouvoit marquer à peu-près* la mort de *Pierre*, comte de Genève, qui arriva peu après le 25. de Mars 1393. 12°. *On ne désigne pas* assez bien *Jean* de Châlon, ni *Humbert*, que *Marie* épousa: il falloit dire, *Jean* de Châlon II. du nom, & *Humbert* VII. du nom. *Pareille faute* en parlant de *Raimond* de Baux, *il falloit ajoûter* IV. du nom, (& non V. du nom, comme il est dit dans l'édition de 1732.) prince d'Orange. *On dit au même endroit* que *Jeanne* sa femme n'en eut point d'enfans: il est certain qu'elle en eut une fille. 13°. *Aimeric*, ajoûtez VII. du nom. ROBERT, *lisez* ROBERT de Genève. Quant à la branche de LULLIN, *que l'on dit* sortie de PIERRE de Genève, l'un des fils de GUILLAUME III. du nom. *C'est mal s'expliquer. Il faut dire*, PIERRE, *bâtard de* Genève, *fils naturel de* GUILLAUME III. *du nom*, *& d'*Emeraude *de la Frasse*, dame de Montjoye, sa maîtresse, &c. Ici on dit que THOMAS *de Genève*, *fils de ce* Pierre, *fut seigneur de la Vallée de Lutri de Laix*, lisez d'Aix: *Espagnus*, lisez d'*Espagnes*.... *On dit encore qu'*après l'an 1580. GUILLAUME de Genève, &c. fut grand maître de l'hôtel de Savoye: *il faut lire*, GUILLAUME de Genève, seigneur de Lullin, &c. qui vivoit encore en 1472. fut chambellan du duc de Savoye, gouverneur du païs de Vaux, & chevalier de l'ordre.... après l'an 1440. *ajoûte-t-on.* JANUS de Savoye, &c. *effacez* après l'an 1440. *& au lieu* de JANUS de Savoye, &c. *lisez* JANUS de Genève, *& ajoûtez*, il resta en 1496. & 1501. *& effacez encore* après l'an 1465.... *Avant* Ivrée; *ajoûtez*, & du comté d'Yvrée. *Enfin on dit qu'*ALBERT-EUGENE de Genève vivoit en 1654. *ne pouvoit-on pas dire* qu'il mourut sans posterité en 1663?

GENEVOIX, nom d'une maison ancienne & très-qualifiée de Bar-sur-Aube, en Champagne, dont les seigneurs sont qualifiés *chevaliers*, *seigneurs*, *vicomtes de Rochefort*. On prétend que les ainés demeurerent long tems attachés à la cour de Lorraine, où ils contracterent de grandes alliances, aussi-bien qu'en la cour des anciens comtes de Champagne. Le pénultiéme de cette tige aînée, étoit messire OCTAVE de Genevoix, chevalier, seigneur de Rochefort, vicomte d'Auvilars, & autres places, marié avec *Eleonor* de Clinchamp, dont il eut plusieurs enfans: entr'autres, *Bernard* de Genevoix, qui étant demeuré seul, devint l'unique héritier de sa famille. Ce Bernard fut d'abord page de la feue reine mere. Il épousa en premieres nôces une fille du feu marquis de Bignan, fils du célébre duc de la Rochefoucaut: & en secondes nôces, dame *Jeanne-Marie* de Taster de la Barriere, famille originaire de Gascogne, qui a produit le B. *Jean* de la Barriere, abbé & réformateur des Feuillans, sous le regne de Henri III. Bernard de Genevoix de Rochefort, étant capitaine d'un des régimens de l'Ordonnance, fut blessé mortellement dans une bataille du côté d'Irlande, dans le tems que Louis XIV. tentoit de remettre le roi Jacques sur le trône d'Angleterre. Cette blessure l'ayant engagé de venir à Paris, il vendit son régiment au marquis de Rothelin, & mourut en 1698. Sa veuve s'est retirée dans une espece de solitude, à l'Ylemort en Gascogne. * *Mem. manusc.*

GENIE'S (abbaye de saint) dans le diocèse de Maguelonne, aujourd'hui *Montpellier*, fut fondée l'an 1119. pour des religieuses, par un seigneur nommé *Godran*, & ses deux fils Eleazar & Berenger. Ils la firent construire dans un endroit du diocèse de Maguelonne, appellé *Marcanicus*, ou autrement *Carus-locus*, sous l'invocation de S. Geniès martyr. Godran, qui auparavant avoit donné en dot ce domaine à sa fille Judith, mit ce nouveau monastere sous l'autorité de l'abbé de Psalmodi, au diocèse de Nismes, par un acte daté du 18. de Juillet de l'an 1019. Six ans après, Judith fille du fondateur en fut élue abbesse. L'acte d'élection est

daté *du 20. Novembre de l'an 1025. de l'Ere Espagnole 1063. la 30. année du regne du roi Robert.* Le monastere subsiste encore, & est situé à trois quarts de lieues de la baronie de Castres, vers le Nord, & les frontieres du diocése de Nismes.

GENNADE, orateur ou avocat célébre à Rome, qui florissoit peu après le milieu du IV. siecle. Aubert le Mire en parle dans son édition de la *chronique de saint Jerôme*, & sur ce que ce pere dit de Gennade, *Gennadius Forensis orator Romæ insignis habetur*, il prétend que cet avocat étoit de Forès dans le diocèse de Lyon. Mais *Forensis* n'a jamais pû signifier ici *le Forès*, & d'ailleurs ce pays ne paroît pas avoir été connu dès-lors sous le nom de Forès. M. de Pontac, dans ses notes sur la même chronique de S. Jerôme, dit que dans deux manuscrits au lieu de *Forensis*, ou *Foronensis*, comme d'autres lisent, il y a *Foro-juliensis*, de Fréjuls. Est-ce la meilleure leçon? C'est ce qu'il est assez difficile de décider.

GENS-D'ARMES *de la garde du roi. Dans l'édition du dictionaire de 1725. il est dit que* les places de gens-d'armes sont des places dont ils peuvent disposer, *lisez* étoient des charges dont ils pouvoient disposer. Cet usage n'est plus.

GENSELIUS, (Jean-Adam) natif de Sopron, ville de Hungarie, que les Allemans appellent *Oedenbourg*, étoit fils de *Corneille* Genselius, patrice primicier de Sopron, & de *Judith* de Zuanna de la noble famille de ce nom. On le confia de bonne heure aux soins de Jean Fridelius, recteur du collége de Sopron, homme habile & distingué par sa pieté. On vouloit former en même tems l'esprit & le cœur du jeune homme: tel fut le motif de ce choix. Genselius répondit à l'attente de ses parens: il fit de grands progrès dans les lettres & dans la sagesse. En 1696. âgé de 17. ans on l'envoya fréquenter d'autres universités où tout jeune & libre qu'il se trouvoit, il s'appliqua sérieusement à l'étude, sans se détourner par aucune dissipation. Il fréquenta partout les plus habiles, se plut dans leurs entretiens, & suivit leurs conseils. Il embrassa en même tems l'étude de la philosophie & de toutes ses parties, celle de l'histoire & de l'antiquité, celle même des langues orientales. Orné de ces connoissances, sans attendre qu'il les eût approfondies, son ardeur de sçavoir l'engagea dans l'étude de la théologie, & dans les conversations des théologiens, & il fit voir par un discours qu'il prononça en public qu'il étoit en état de pénétrer ce qu'il y a de plus profond dans cette science. Mais la foiblesse de sa santé, son goût particulier, & les conseils de quelques-uns de ses amis l'engagerent à faire son étude principale de la médecine. Il ne fut pas long-tems sans s'y acquerir une grande réputation, & les disputes publiques qu'il eut plusieurs fois dans sa patrie sur ces matieres ne contribuérent pas peu à le faire connoitre & estimer. Genselius voulut cependant s'arracher à ces applaudissemens & parcourir les royaumes étrangers. Il visita les principales villes d'Italie, & demeura deux ans à Padoue où il reçut de grands honneurs, & où il presida plusieurs fois dans des discours anatomiques. Il voulut aussi s'y exercer dans les hôpitaux à la chirurgie pratique, & il le fit avec succès, & avant que de sortir de cette ville il y acquit le degré de docteur en philosophie & en médecine. Quelque tems après l'amour de sa patrie le rappella à Sopron au milieu de sa famille, & ses citoyens s'empresserent de le déclarer physicien ordinaire de la ville. Sa réputation ne put être bornée à la Hongrie: étendue jusqu'en Allemagne, il y fut aggrégé à la societé des curieux, académie célébre où l'on a pour objet principal ce qui regarde la physique. La societé royale de Prusse le mit aussi au nombre de ses membres, & il étoit digne de tous ces honneurs par sa science profonde & le bon usage qu'il en faisoit, pour l'utilité du public à qui il a toûjours été dévoué. La continuité de son application & de ses sollicitudes acheva de ruiner sa santé. Il tomba en phtisie, & ne s'occupa plus que de l'éternité. Il mourut dans un âge jeune vers l'an 1716. Il s'étoit dressé cette espece d'épitaphe quelque tems auparavant:

*Multos olim juvandos antidotis juvans*
*Fati necessitate nondum occupatos*
*Se verò eadem præventum juvare*
*Noluit, debuit, non potuit,*
*Ortus, mortuus, orturus.*

On trouve plusieurs de ses discours dans les mémoires de la societé des curieux. Jean Maurice Hoffmann a prononcé son éloge que l'on trouve dans plusieurs recueils. M. Manget a recueilli aussi plusieurs de ses observations dans sa *Bibliotheca scriptorum medicorum, lib. 7.*

GENTIEN (Benoît) moine de saint Denys, docteur très-célébre & d'une très-grande autorité au commencement du XV. siecle, présenta en 1415. au concile de Constance un mémoire contre la fuite de Jean XXIII. où il ne ménageoit gueres ce pape. Lorsque Jean XXIII. eut été déposé, Gentien fut un de ceux que le concile & l'empereur députerent en France pour notifier cette déposition. Les autres députés étoient les évêques de Carcassone & d'Evreux, Guillaume de Marle, doyen de Senlis, & Jacob de Spars, docteur en médecine. Ces députés furent attaqués dans le Barrois par deux gentilshommes, Charles de Deuil seigneur de Remonville & Henri de la Tour, qui les pillerent, tuerent quelques personnes de leur suite, & les enfermerent dans leur château. Gentien & les autres n'en sortirent que par le crédit & l'autorité des ducs de Lorraine & de Bar. Au milieu des troubles qui agitoient le royaume de France sous Charles VI. avant le concile de Constance, Gentien fut aussi envoyé vers ce prince de la part de l'Université pour lui remontrer que le peuple étoit opprimé par les impôts & la mauvaise administration des finances, & lui exposer les autres desordres dont la France étoit remplie. Cependant quoiqu'il en parlât avec assez de vivacité, l'université ne fut pas encore contente de son zele & envoya ensuite Eustache de Pavilly pour entrer dans un plus grand détail, & faire des peintures les plus vives des maux du royaume. On vit encore Gentien haranguer avec force en 1413. contre le docteur Jean Petit que tant d'écrivains ont fait mal à propos Cordelier, & contre la justification du duc de Bourgogne que ce docteur avoit osé faire dans un écrit public. M. le Laboureur qui a traduit l'auteur anonyme de l'histoire de Charles VI. croit que cet anonyme est Gentien lui-même. Mais les fautes que l'on trouve dans cette histoire au sujet du concile de Constance ne permettent gueres de l'attribuer à ce moine. En effet Gentien qui avoit été présent à ce concile, & qui y avoit fait une si grande figure, auroit-il fait ces fautes, lui qui pouvoit être si exactement informé de la verité? Sur-tout auroit-il supprimé, comme fait l'auteur de cette histoire, la quatriéme session, ou confondu l'une avec l'autre? Ce fut Gentien qui dressa les actes de la session du 6. d'Avril 1415.* *Voyez* les histoires des conciles de Constance & de Pise par l'Enfant, &c.

GENTILI (Antoine Xavier) Romain, cardinal, prêtre de l'Eglise Romaine, du titre de saint Etienne, *in monte Cælio*, est né le 9. de Janvier 1681. Il fut fait lieutenant de l'auditeur de la chambre apostolique au mois de Janvier 1716. & depuis referendaire de l'une & l'autre signature, consulteur du saint Office, votant de la signature de grace, & chanoine de la Basilique de sainte Marie majeure. Le titre d'archevêque de Petra capitale de l'Arabie-Pettrée ayant été proposé pour lui dans un consistoire secret par le pape Benoît XIII. le 17. Mars 1727. Il fut sacré le 23. suivant dans la chapelle de S. Pie du Vatican par sa sainteté, assistée de l'archevêque de Nisibi, & de l'évêque de Cirene, & le même jour il fut déclaré évêque assistant au trône. Il fut nommé le 30. d'Avril 1728. secretaire de la congrégation du concile, & le 20. de Septembre suivant secretaire de celle des évêques & réguliers. Le pape Clement XII. le déclara son dataire le 16. de Mai 1731. & le créa & publia cardinal, le 24. Septembre suivant; lui mit la barette sur la tête le même jour, & lui donna le chapeau dans un consistoire public le 27. du même mois. Il fit dans un consistoire secret la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche, le 19. Novembre, & lui assigna ensuite le titre de saint Etienne *in monte Cælio*, dont il prit possession solemnelle le 26. Decembre suivant, jour de saint Etienne. Il fut mis en même tems dans les congrégations du saint Office,

des évêques & réguliers, de l'Immunité & du Consistoire. Il fut encore declaré de la congrégation du concile le 5. Avril 1732.

AGENTIUS (George) naquit à Dahme ou Dam dans la Pomeranie, en 1618. Son pere fut d'abord maréchal ferrant, il tint ensuite cabaret, & ayant gagné quelque bien il acheta la terre de Glinick. Son fils ayant été par ce moyen plus en état de voyager, parcourut & visita les plus célébres universités de la Hollande, d'Angleterre & d'Italie. Il cultivoit par-tout le goût qu'il avoit pour les mathématiques, & s'y rendit très-habile. Il apprit aussi les langues & la médecine, & ces différentes connoissances le firent beaucoup considérer. Ayant trouvé à Amsterdam une occasion de passer jusqu'à Constantinople, il en profita, s'insinua dans l'esprit du Mufty, acquit ses bonnes graces, & obtint de lui de grandes facilités pour parcourir presque tout l'Orient. Lorsque Gentius voulut retourner en Allemagne en 1645. ce Mufty lui donna aussi une lettre de recommandation pour l'empereur Ferdinand III. Gentius séjourna depuis, tantôt à Amsterdam, & tantôt à Hambourg jusqu'à ce que Georges II. électeur de Saxe le fit conseiller & interprête des ambassadeurs. Jamais emploi ne fut plus convenable à Gentius : il sçavoit les langues ; il parloit même & écrivoit parfaitement le grec ancien & moderne, le latin, l'hébreu, le chaldéen, le syriaque, le persan, le turc, l'arabe, l'esclavon, l'espagnol, l'anglois, le hollandois, le françois & l'italien ; il avoit du goût, de la politesse, des graces dans ses manieres d'agir : il se fit aimer & estimer. En 1658. étant à la suite de George II. au couronnement de l'empereur Leopold à Francfort, ce fut lui que l'on chargea de répondre en langue turque au compliment que l'ambassadeur de la cour Ottomane avoit fait à l'empereur. George III. électeur de Saxe n'eut pas moins d'estime & de considération pour lui que George II. en avoit eu, malgré les bizarreries dont sa vieillesse fut un peu accompagnée. En 1687. étant à la suite d'une ambassade que George envoyoit à Vienne en Autriche, il tomba malade à Freyberg ou Fridberg sur le Multa, lieu de la sépulture des électeurs de Saxe, & il y mourut après environ un mois de maladie. Comme on l'avoit accusé d'avoir embrassé le Mahométisme, il s'en justifia publiquement étant près de la mort en présence du ministre Bayer qui le fit enterrer. On ne sçait où Morhoff a pris que Gentius avoit mandié son pain à Berlin, & qu'il étoit mort dans une extrême misere. On a quelques ouvrages de lui, sçavoir : *Historia judaïca, res Judaeorum ab eversa aede Hierosolymitana ad hac ferè tempora usque complexa*, à Amsterdam, *in-4°*. en 1651. C'est une traduction latine de l'hébreu de *Schebet Juda*. Les canons moraux de Rabbi Moyse Maimonide, en latin avec l'hébreu à côté, & des notes, à Amsterdam en 1640. *in-4°*. *Musladini Sadi rosarium politicum, sive amœnum sortis humanae theatrum*, en persan & en latin, avec des notes, à Amsterdam en 1654. *in folio*. Cet ouvrage est dédié à Jean George I. électeur de Saxe.

GEOFFRIN (Claude) plus connu sous le nom de *Dom Jerôme*, qui étoit son nom de religion, a été un des plus célébres prédicateurs du siecle dernier, & du commencement du XVIII. Il étoit de Paris où il nâquit au mois de Janvier 1639. L'amour de la retraite & de la pénitence le porta dès sa premiere jeunesse à se consacrer à l'une & à l'autre chez les religieux pénitens du tiers ordre de saint François. Il y demeura plusieurs années avec édification, après lesquelles il passa dans l'ordre des Feuillans, avec la permission du pape, & y fit ses vœux le 31. de Juin 1673. âgé de trente-trois ans. Il a prêché pendant près de soixante ans dans Paris avec un applaudissement universel, & il a été souvent recherché à la cour pour y exercer aussi le même ministere. Aux graces extérieures, & à une éloquence naturelle qu'il avoit cultivée avec soin, il joignoit une grande connoissance du cœur de l'homme, & une étude profonde de l'écriture sainte & des Peres de l'Eglise, principalement par rapport à la morale Chrétienne. Sa vie étoit d'ailleurs très-édifiante, & ses mœurs étoient aussi pures. Il a eu pour amis les plus célébres théologiens de son tems, dont il prenoit souvent les avis : & il eut grand soin de ne point débiter ses propres opinions, mais de ne parler que le langage de l'écriture & de la tradition. Il renonça de bonne heure aux fleurs trop recherchées du discours, pour ne traiter ses sujets qu'avec la gravité & la solidité que demandent la majesté de l'Evangile & la nécessité où est un ministre de J. C. de parler plus au cœur qu'à l'esprit. Il a rempli plusieurs charges dans son ordre avec distinction, entr'autres celles d'assistant & de visiteur general, & a été prieur de sainte Marie de Pinerole. En 1717. il fut enveloppé dans les troubles qui agitoient l'Eglise, & envoyé à Poitiers. Il étoit alors agé d'environ 78. ans. Deux ans avant sa mort il s'imposa un silence volontaire, pour ne plus s'occuper que de son propre salut, & il acheva ainsi sa course dans l'attente d'une heureuse éternité. Il mourut à Paris le 17. de Mars 1721. dans sa 82. année, la 67. depuis qu'il avoit fait profession dans l'ordre de S. Fançois, & la 49. depuis qu'il s'étoit engagé dans la congrégation des Feuillans. * *Mém. du tems.*

GEOFROI I. comte de Bretagne, &c. *Dans ce dictionaire édition de 1725. il dit qu*'il fonda le prieuré de Livré. C'est le prieuré de Liwé. *On ajoute qu*'il mourut en allant à Rome. *C'est le contraire :* il mourut à son retour de Rome. *Dans le même article on dit encore que* Geofroi eut de sa femme *Hedwige Alain II.* dit *de Rebru*. Il falloit dire *Alain III.* dit *le Rebru*.

GEOFROI d'Eu, évêque d'Amiens, élû l'an 1223. & mort en 1238. Il étoit né à Eu, ville de Normandie, dans la paroisse de cette ville qui est dépendante du diocèse d'Amiens. Ceux qui l'ont fait de la famille des comtes d'Eu, de la maison de Lusignan, se sont trompés. Son nom de famille étoit *le Valet* ou *le Varlet*, & le nom de cette famille subsiste encore à Eu. C'étoit le fils d'un bourgeois qui, après ses premieres études, vint à Paris, prit le degré de docteur en théologie, & s'appliqua ensuite à l'étude de la médecine, où il se rendit également habile. On sçait qu'alors il n'y avoit que ceux du clergé qui exerçoient cette profession en France. Geofroi ayant été élû évêque d'Amiens, à cause de son mérite, en 1223. se trouva avec tous les évêques du royaume à l'assemblée qui fut tenue à Paris par ordre du pape Honoré III. à l'occasion de l'hérésie des Albigeois. En 1235. il assista au concile de la province de Rheims qui fut tenu à Senlis. C'est ce prélat qui a fait élever l'église cathédrale d'Amiens, un des plus beaux vaisseaux du royaume, depuis le rez de chaussée presque jusqu'à la voûte. Voici son épitaphe qu'on lit encore autour de son tombeau posé à l'entrée de la nef de cette église.

*Ecce premunt humile Gaufridi membra cubile*
*Seu minus aut simile nobis parat omnibus ille*
*Quem laurus gemina decoraverat, in medicina*
*Legeque divinâ, decuerunt cornua bina.*
*Clare vir Augensis**, *quo sedes Ambianensis*
*Crevit in immensis, in cœlis auctus, amen, sit.*

* d'Eu.

* *Mémoir. histor. sur les personnes illustres originaires du comté d'Eu*, par M. Capperon, ancien doyen de S. Maxent. *Mercure d'Avril 1731.*

GEOFROI FAE, ou selon d'autres *Faré*, étoit religieux de l'ordre de saint Benoît. Il fut d'abord prieur du Pré, qu'on a nommé depuis Notre-Dame de bonne nouvelle proche de Rouen, ensuite élû abbé du Bec, le 29. d'Août 1327. Environ huit ans après, c'est-à-dire, l'an 1334. le 1. jour d'Avril avant Pâques il fut fait évêque d'Evreux, comme il paroît par ces vers, extraits d'une vieille chronique de l'abbaye du Bec :

*Prends la tête d'un maquerel,*
*D'un chen, d'un congre & d'un capel,*
*De six vivres & de quatre itres,*
*Si trouveras sans autres titres,*
*Quand* Geofroi Faë *se démit*
*Abbé du Bec, & Evreux prit :*
*Le premier Avril sans doute,*
*Dieu gard l'hôtel & l'ordre toute.*

Geofroi ne quitta point l'habit de Benedictin, quoiqu'élevé sur un siege épiscopal, & ce qui est beaucoup plus estimable, il fut toûjours simple, pieux, pénitent & très-attentif à ses devoirs. En 1335. il assista au mois de Septembre au concile de la province tenu à Notre-Dame de bonne-nouvelle près de Rouen. Ce fut lui qui ordonna qu'on célébreroit la fête de sainte Anne dans le diocèse d'Evreux. Il mourut le 15. d'Avril de l'an 1340. & fut inhumé dans l'église du Bec. On fait tous les ans mémoire de lui dans l'église d'Evreux, le 27. de Mai. * *Voyez* M. le Brasseur, *histoire civile & ecclesiastique du comté d'Evreux, chap. 30.*

GEOFROI, appellé *Josfridi*, dans les auteurs latins (Jean) cardinal, &c. *Dans la même édition il est dit*, qu'il prit l'habit de religieux dans l'abbaye de saint Denys en France, *on s'est trompé*, ce fut dans l'abbaye de saint Pierre de Luxeuil.

GEOGRAPHIE. *Ajoûtez à la liste des premiers Geographes du roi, donnée dans ce dictionnaire.* Philippe *Buache*, reçu en 1730. à l'académie des sciences de Paris. Il a succedé dans la charge de premier geographe à Guillaume *de Lisle*, mort en 1726.

GEOMETRIE : science qui enseigne à mesurer la superficie ou la matiere en toutes ses dimensions, longueur, largeur & hauteur. Le mot signifie à la lettre, *l'art de mesurer la terre*, & vient du grec *γῆ*, *terra*, & du verbe *μετρεῖν*, *metiri (mesurer.)* C'est la nécessité de mesurer la terre qui a fait trouver les principes & les regles de la geométrie qu'on a depuis fait servir à beaucoup d'autres choses, ensorte que la geométrie est maintenant le fondement de toutes les mathématiques. La geométrie se distingue en *théorique* & en *pratique*. *La théorique* démontre la vérité des propositions que l'on appelle *Théorêmes*, & la *pratique* enseigne la maniere de les appliquer à quelque usage particulier par la résolution des *problêmes*. On démontre les théorêmes & on fait les problêmes. On dit que les Egyptiens furent les inventeurs de la geométrie, & que les inondations du Nil en furent l'occasion: car ce fleuve enlevant les bornes des héritages, & ôtant aux uns pour donner aux autres, les Egyptiens furent contraints, dit-on, de mesurer souvent leurs campagnes, & de s'en faire une méthode & un art qui fut le commencement de la geométrie. Joséphe semble attribuer cette invention aux Hébreux. Des Egyptiens elle est passée aux Grecs qui l'ont cultivée avec soin. Les auteurs anciens qui en ont fait des traités excellens sont Archiméde, Euclide, Diophante, Pappus, Apollonius & plusieurs autres. Euclide a eu des traducteurs & des commentateurs excellens, tels que Comandin, Pelletier, Clavius, Henrion, le Mardelé, & une infinité d'autres. Rohaut a commenté les six premiers livres de cet auteur : Hérigone & Barrode, l'ont expliqué avec des notes abregées. Les élemens du P. Tacquet, Jesuite sont estimés : ceux du P. Pardies de la même société l'ont été aussi. M. Arnauld a donné des élémens de geométrie qu'on ne peut trop lire. On estime aussi beaucoup ceux de M. de Malézieux & du P. Lami de l'Oratoire. Le siecle dernier dans lequel ces auteurs ont fleuri principalement, a été fécond en excellens geométres, tels que Galilée, Stevin, Snellius, Torricelli, Vivani, Roberval, Paschal, Bouillaud, Hugens, Midorge, Fermat, Wallis, Bachet, Grégoire de Saint-Vincent, le marquis de l'Hôpital, Descartes, du Laurens, &c. On trouve quantité de choses excellentes par rapport à la geométrie dans le gros ouvrage du Pere de Challes, Jesuite, intitulé : *Le monde mathématique*, en quatre volumes *in-fol.* Dans la seconde édition on y trouve un long discours où il est traité du progrès des mathématiques & des illustres mathématiciens jusqu'en 1678. qui fut l'année de la mort du Pere de Challes. Les mémoires si estimables de l'académie royale des sciences suffisent presque seuls pour faire approfondir la geométrie & les autres parties des mathématiques, & l'on y trouve aussi les éloges des plus illustres geométres qui se sont rendus célébres depuis l'établissement de cette société. Nous avons dit que la geométrie se divisoit en *pratique* & en *théorique*. La premiere ne consiste que dans des applications des élémens de geométrie : ce qui est le plus important, c'est l'usage de certaines tables pleines de nombres, que l'on appelle, *Tables des sinus*, où l'on trouve une partie des operations arithmétiques qui sont nécessaires pour connoître les grandeurs que l'on mesure. L'invention des Logarithmes a perfectionné ces tables ; car par leur moyen on n'est obligé que de faire des additions & des soustractions qui sont des opérations aisées. Le baron Neper est l'inventeur des logarithmes. Adrien Ulach en enseigne l'usage d'une maniere très-claire. Plusieurs ont fait imprimer ces tables, comme Henrion, Ozanam, &c. On se sert d'instrumens dans la geométrie *pratique*. Il y en a pour le cabinet, par exemple, pour diviser sur le papier exactement & promptement une ligne, un cercle, en tant de parties qu'on veut : pour trouver des figures qui ayent entr'elles une certaine proportion. L'instrument dont on se sert pour cela, est le *compas de proportion*, dont Galilée se dit l'auteur. Pour la terre, lorsqu'il est nécessaire d'arpenter, de mesurer des hauteurs ou des profondeurs, de tracer des figures ou des plans, il faut avoir des instrumens pour prendre les angles que fait le rayon visuel par lequel on voit l'objet que l'on veut mesurer, avec quelques lignes qui sont sur la terre, ou sur l'instrument dont on se sert. Il y a plusieurs sortes d'instrumens pour cela. On y applique aujourd'hui une lunette d'approche dont on se sert aussi pour niveler. C'est une invention de l'académie royale des sciences de Paris. *Voyez* ce qu'en ont écrit MM. Picard, Mariotte, & de la Hire, membres de cette académie. Toute la geométrie *pratique* se réduit à mesurer des triangles ; c'est ce qui fait que plusieurs auteurs qui l'enseignent, ont donné le nom de *trigonométrie* à leur ouvrage. La geométrie *pratique* comprend aussi l'arpentage. Dans les premiers élémens de geométrie on ne doit parler que de ce qui est plus simple dans les corps, comme sont les lignes droites & circulaires, les surfaces droites ou planes, comprises entre les lignes droites ou circulaires. Il y a une infinité de lignes courbes qui ne sont pas des cercles, qui par leur mouvement décrivent une infinité de différentes surfaces, & de différens solides. Quand on coupe de biais un cylindre, la figure de cette section est ce qu'on appelle *une éclipse* ou *ovale*. L'on appelle *cône* une figure faite comme un pain de sucre. Quand on coupe de biais & entierement un cône, la figure de cette section est encore une éclipse. Si en coupant un de ces côtés, la section est parallele à l'autre, cette section est une parabole. Si la section n'étoit pas parallele à l'un des côtés du cône, & que cependant il ne fût pas entierement coupé de biais, ce seroit une hyperbole. Comme les lignes qui terminent les figures de ces trois sections sont les plus considérables des lignes courbes, on avoit presque borné le traité de ces lignes au traité des sections coniques. Apollonius de Perge est le plus fameux auteur de ces sections. Descartes dans sa geométrie nous a appris la veritable méthode de connoître toute sorte de lignes courbes. Il ne faut pas oublier les ouvrages du pere Prestet de l'Oratoire qui étoit excellent geométre. * *Entretiens sur les sciences par le P.* Lami de l'Oratoire seconde édition, & tous ceux qui ont traité des élémens de geométrie, &c. J. Alb. Fabricius, *bibliotheque Grecque*, *liv. 3. chap. 14.*

GEORGE-LOUIS, roi d'Angleterre. &c. *Edition de ce dictionaire de 1725. ajoûtez*, qu'il est mort le 22. de Juin 1727.

GEORGE de TREBIZONDE, *dans cet article des deux dernieres éditions de ce dictionaire il est dit que* les fils de Georges de Trebizonde firent empoisonner le célébre mathématicien Régiomontanus. Mais cet empoisonnement n'est fondé sur aucun témoignage. Paul Jove peu éloigné de ce tems là, & qui avoit passé presque toute sa vie à Rome assure que Régiomontan mourut de la peste à Rome même. Philippe de Bergame, auteur contemporain, le dit aussi. *La date de la mort de George que l'on rapporte dans le même article à l'an 1486. n'est pas exacte.* George doit être mort vers l'an 1480. puisque *André* son fils dédia l'Almageste latin de son pere au pape Sixte IV

qui mourut en 1484. & qu'il y parle de George comme d'un homme mort depuis plusieurs années.

GERARA ou GERARE, ville des Philistins au midi des terres de Juda. Cette ville avoit des rois nommés Abimelech du tems d'Abraham & d'Isaac. Elle étoit fort avancée dans l'Arabie Petrée, à 25. milles d'Eleutheropolis, au-delà du Daroma, c'est-à-dire, de la partie méridionale du pays de Juda. Moïse dit qu'elle étoit entre Cadès & Sur. Saint Jerôme dans ses traditions hébraïques sur la Genese dit que de Gerare à Jerusalem il y avoit trois jours de chemin. On a confondu Gerare avec Bersabée, avec Ascalon, avec Aluz, & avec Arad. Il y avoit près de Gerare un torrent dont Moïse parle. Theodoret en fait aussi mention & dit que de son tems il y avoit près de ce torrent un monastere d'hommes.

GERARD, comte d'Auvergne, qui épousa une des deux filles de Pepin I. roi d'Aquitaine, a été confondu mal à propos, par les auteurs de l'histoire généalogique de la maison de France, avec *Gerard* qu'ils appellent *de Roussillon*, duc de Provence & de Berri, qui vivoit sur la fin du regne de Charles le Chauve : car il est certain que Gerard comte d'Auvergne & gendre de Pepin, fut tué à la bataille de Fontenai, en 841. Gerard étoit un prince courageux, mais sans ambition. Après la mort de Pepin I. il contint par sa fermeté & par son exemple une partie de ceux qui voulurent se révolter contre l'empereur Louis le Débonnaire, afin de faire succeder un des fils de Pepin aux états de leur pere ; & s'il n'empêcha pas tous les troubles, il en arrêta au moins le progrès. C'étoit en 839. Il prit même le parti de Charles *le Chauve* contre les enfans de Pepin, & commanda un corps de l'armée que le premier laissa à Limoges en 840. lorsque dans le dessein de retourner en France, il voulut pourvoir auparavant à la sûreté de l'Aquitaine. Il fut tué, *comme on l'a dit*, à la célébre bataille de Fontenai, qui se donna un samedi 25. de Juin de l'an 841. & non pas de l'an 842. comme le pere Daniel, Jesuite l'a dit sans fondement dans son histoire de France. * *Voyez* le Cointe & Pagi, sous l'année 841. *L'histoire generale de Languedoc*, par D. de Vic, & D. Vaissete, Benedictins de la congrégation de saint Maur, *tome I. liv. IX. & X.*

GERARD, duc ou gouverneur général du royaume de Provence après le milieu du IX. siecle est surnommé sans raison, *de Roussillon*, par plusieurs auteurs, & entr'autres par ceux qui ont travaillé à l'histoire généalogique de la maisons de France, puisque l'usage des surnoms ne fut introduit que long-tems après. Charles roi de Provence, fils de l'empereur Lothaire, & neveu de Charles *le Chauve*, l'appelle dans une chartre de l'an 861. *son pere nourricier & son maître*, à cause du soin qu'il avoit eu de son éducation. Gerard n'eut qu'une fille de Berte sa femme, dame aussi distinguée par sa pieté que par sa naissance. Elle n'étoit pas fille de Pepin I. roi d'Aquitaine, comme plusieurs auteurs l'ont encore avancé. Ils consacrerent l'un & l'autre une partie des grands biens qu'ils possedoient à la construction de deux monasteres qu'ils fonderent dans les états de Charles roi de Provence en 870. Gerard qui commandoit au nom de l'empereur dans les pays situés le long du Rhône, & qui avoit retenu ces peuples sous l'obéissance de ce prince, ayant appris que Charles le Chauve venoit avec une armée pour s'emparer de ces pays, se renferma dans un château du voisinage de Vienne, & confia la défense de cette ville à la duchesse Berte sa femme. Cette dame résista aux attaques de Charles avec beaucoup de valeur, & fit durer le siége bien plus long tems qu'il ne croyoit. Le roi ravagea pendant ce tems-là les pays des environs : enfin desespérant de prendre Vienne par la force, il fit solliciter les habitans & la garnison de se rendre & en gagna une partie. Berte qui en fut avertie en fit donner nouvelle au duc son mari qui se rendit au camp des assiégeans, où il convint de la capitulation. Après que Charles fut entré dans la ville de Vienne la veille de Noël 870. Gerard & Berte se retirerent en Bourgogne où ils avoient des biens considérables, & où ils fixerent leur demeure. * Capitulaires, *tom. 2.* édition de Baluze. Mabillon, *ad ann.* 867. DD. de Vic & Vaissete, dans leur *histoire de Languedoc, liv. X.*

GERARD, premier comte de Vaudemont, étoit frere de *Thierri*, duc de Lorraine, & florissoit à la fin du XI. siecle & au commencement du XII. Il partagea avec son frere plus jeune que lui le domaine que leur pere Gerard duc de Lorraine avoit possédé. Mais il se comporta fort mal. Livré à ses passions, il ne cessa d'agir en tyran. Il s'empara par violence des terres qui ne lui appartenoient point, & fit jetter dans les fers plusieurs personnes distinguées par leur naissance à qui il n'accorda ensuite la liberté qu'après en avoir reçu beaucoup d'argent & de présens. Hubert ou Huicbert duc de Bourgogne s'opposa à ses vexations, le fit prisonnier lui même, & ne le relâcha qu'à force de sollicitations & d'argent. Cependant Gerard devenu libre voulut être fondateur du monastere de Belval dans la forêt de Terne en 1097. Il dota cette maison d'amples revenus, & elle fut mise sous la dependance de l'abbaye de Moyen-moutier, ordre de saint Benoît, de la congrégation de S. Vanne & de S. Hidulphe. Mais elle en fut séparée dans la suite, & érigée elle-même en abbaye. Gerard peu instruit de ce que la justice de Dieu exigeoit de pénitence pour l'expiation de ses crimes, crut sans doute y satisfaire par cette œuvre purement extérieure. Il mourut l'an 1108. * Voyez *l'histoire de l'abbaye de Moyen-moutier*, écrite en latin par D. Belhomme, abbé de ce monastere, *in-4°.* à Strasbourg 1724. *pag.* 265. 266. 267. 268. 269. *& pag.* 278.

GERARD (saint) abbé de Brogne. *Ce qu'on en a dit dans le dictionaire est fort superficiel & peu exact.* Il étoit né au territoire de Namur d'une famille distinguée, & il montra dès son enfance beaucoup de pieté. Il prit de bonne heure le parti des armes & fit plusieurs campagnes sous Berenger comte de Namur, sans que sa vertu en reçût aucune atteinte. Sa probité & sa sagesse le rendirent le conseil & le confident du comte de Namur qui l'envoya pour quelques négociations vers le comte Robert qui usurpa depuis la couronne. Ce voyage se fit vers l'an 928. Gerard en profita pour visiter le monastere de saint Denys & ayant sçû qu'on y possedoit les reliques d'un saint Eugene que l'on prétend avoir été un des compagnons de saint Denys, & premier évêque de Tolede, il les demanda, pour les déposer dans l'église qu'il avoit fait bâtir dans sa terre de Brogne. On lui fit entendre qu'on auroit égard à sa demande, s'il vouloit se faire moine à saint Denys. Peut-être vouloit-on par-là éviter de nouvelles sollicitations de sa part. Cependant Gerard en conçut dès la nuit suivante le dessein de prendre l'habit monastique dans cette maison. Il retourna auparavant vers le comte de Namur qui s'efforça en vain de le retenir. Gerard revint à saint Denys & y prit l'habit monastique vers la même année 928. Il commença alors à apprendre à lire : il s'appliqua à la langue latine, & la neuviéme année de son séjour à saint Denys, l'on jugea à propos de l'ordonner prêtre. Sa vertu suppléoit en quelque sorte à sa science. Il obtint ensuite les reliques de saint Eugene, retourna à Brogne, où il mit douze moines de saint Denys en la place des clercs qui desservoient l'église qu'il avoit fait bâtir, y fonda un monastere & le gouverna avec beaucoup de sagesse & de prudence, Gislebert duc de Lorraine & Arnoux *le Grand*, comte de Flandre édifiés de la vertu des moines & de l'abbé de Brogne, prierent celui-ci de réformer toutes les abbayes des terres de leur obéissance. Gerard se rendit à leurs vœux, & il réforma & gouverna même pendant quelque tems saint Guislain, saint Pierre, & saint Bavon de Gand, saint Martin de Tournai, Marchiennes, Hasnon, S. Vaast d'Arras, saint Bertin, saint Omer, &c. Il rendit en France les mêmes services à saint Remi de Reims, & à saint Riquier. Sur la fin de sa vie, il alla à Rome pour obtenir des privileges en faveur de son monastere de Brogne. Après quoi il visita tous les monasteres soumis à son obéissance, & se démit ensuite du gouvernement pour mieux se préparer à la mort. Elle arriva un lundi 3. d'Octobre de l'an 959. * *Vita S. Gerardi, apud Sur. 3. Octob. & apud Mabillon.* Longueval, Jes. *histoire de l'Eglise Gallicane, tom. V.*

GERARD

GERARD (le Vénérable) étoit de Mante, & fit ses études à Chartres pendant que le célébre Fulbert, une des grandes lumieres de son siecle, en étoit évêque. Peu après il se retira à Lagni à six lieues de Paris & du diocèse même de Paris, & il s'y consacra à la vie religieuse. Il devint un moine parfait, & un modele de vertu pour ses freres. Il fut fait abbé de S. Vandrille en l'an 1007. & fut tué en 1031.

GERARD, surnommé *Thom*, prieur de l'hôpital de Jerusalem. *Dans le dictionaire, éditions de 1725. & de 1732. on met* sa mort, après la plûpart des auteurs, en 1118. mais elle est arrivée après l'an 1121. puisqu'en cette année 1121. Amelius évêque de Toulouse permit à Gerard d'acquerir des biens fonds tant ecclesiastiques que laïques dans son diocèse. * *Voyez* Catel, *mém. de Lang. page 879.* On ignore la date précise de la mort de ce Gerard.

GERARD, dit de *Blois*, naïf de Bayeux, &c. *C'est ainsi qu'on l'appelle dans le dictionaire historique, édition de 1725. toûjours copiée par celle de Basle : mais il falloit dire* GERARD dit *de Blaye (de Blavia)* naïf du diocèse de Bayeux, *non* à Bayeux même. *Dans le même article il est dit que* Gerard proposa au pape Pascal II. un expédient pour dégager la parole que ce pape avoit donnée à l'empereur Henri IV. C'étoit à l'empereur Henri V. au sujet de l'investiture des benefices.

GERARD de Maurisio, citoyen de Vicence, où il étoit juge, florissoit vers l'an 1237. Il étoit fils de *Pierre* de Maurisio, officier de l'empereur Frederic II. qui servit ce prince contre le pape Innocent IV. & les marquis d'Est, c'est-à-dire, le parti des Gibelins contre celui des Guelphes. Gerard prit le parti du barreau, & après avoir plaidé pendant quelque tems, il devint juge de Vicence. Dans les troubles dont sa patrie fut agitée sous Ezzelin II. pere du tyran de ce nom, il fut pris & emmené captif à Padoue. Quelque tems après, celui qui gouvernoit cette ville l'envoya vers le peuple de Vicence pour lui proposer de rendre la liberté à cinq officiers Padouans qu'il retenoit captifs, avec promesse d'en agir de même à l'égard de six Vicentins qui étoient détenus à Padoue, dont Gerard étoit du nombre, & de ne point secourir Ezzelin contre Vicence. Le Conseil s'étant assemblé pour deliberer sur cette proposition, elle fut rejettée; Gerard qui avoit été admis à cette déliberation, fut si indigné de ce refus, qu'en présence même du conseil, il pria Dieu que tous ceux qui le composoient fussent bientôt réduits au même état de captif où il étoit lui même. Son désir fut exaucé. Ezzelin secouru par les Padouans défit les Vicentins, & en fit prisonniers environ deux mille qui furent amenés à Padoue, au nombre desquels étoient ceux qui avoient rejetté la proposition de paix qui leur avoit été faite. Gerard enfin étant revenu dans sa patrie s'attacha particulierement à Ezzelin de Romain, fils du précedent, & il obtint pour lui & Alberic son frere, des lettres de protection de l'empereur Frideric II. en 1232. au mois de Decembre. Quelque tems après les Vicentins étant entrés dans la révolte des Lombards contre Frideric, & ayant été défaits, on en mit beaucoup aux fers, & Gerard fut encore du nombre, » Quoique, dit-il, je fusse très-attaché au parti de l'empereur, que je ne lui eusse jamais manqué de fidelité, » & que je me fusse même opposé seul avec un nommé » Albert, avocat de Vicence, à l'union que l'on avoit » faite avec les Lombards, ensorte que personne n'osant » parler contre cette alliance, je me suis ouvertement » déclaré contre. » Lorsqu'il fut revenu à une meilleure situation, il mit par écrit les principales actions d'Ezzelin depuis l'an 1182. jusqu'en 1237. On ne doit pas être surpris qu'il y loue souvent celui dont il donne l'histoire. Ezzelin ne commença que vers l'an 1250. à se livrer à ces cruautés inouies, & à ces désordres abominables qui l'ont rendu un objet d'horreur à l'univers, & qui le feront à jamais regarder avec indignation. Cette histoire écrite en latin, fut tirée des bibliotheques pour la premiere fois par les soins de Felix Osius, professeur d'éloquence à Padoue, qui mourut en 1631. lorsqu'il étoit prêt de le mettre au jour. Dominique Molinus, noble Venitien, s'en chargea & la fit paroître à Venise, en 1636. avec plusieurs autres historiens de la marche Trévisane. Feu M. Leibnitz en donna une nouvelle édition à Hanovre en 1710. dans *le tom. 2. de ses écrivains servant à l'histoire de Brunswick.* M. Muratori l'a donné de nouveau en 1726. dans le *tom. 8. page 1.* de son excellent *recueil des écrivains de l'histoire d'Italie*, à Milan, *in-fol.* Jean Vossius s'est trompé en disant que l'histoire d'Ezzelin, par Gerard de Maurisio, alloit jusqu'à l'an 1240.* Muratori, *in Gerardi Maurisii histor. praef. pag. 3.* Guill. Leibnitz, *praef. pag. 5. apud eundem Murator.* Vossius, *de histor. Lat. l. 2. c. 27. Voyez* l'histoire même de Maurisius où il dit ce que nous avons rapporté de lui même.

GERARD (Jean) ministre Lutherien, *dont on a parlé dans ce dictionaire, édition de 1725. ajoûtez* à ses ouvrages, son *patrologue* où il traite de la vie & des ouvrages des auteurs des premiers tems de l'Eglise.

GERARD (Jean) né à Jene en 1621. après avoir achevé le cours ordinaire des études sous différens maîtres & dans sa patrie, alla en 1640. à Altdorff où il étudia les langues orientales, après quoi il retourna à Jene. Il parcourut ensuite la basse Saxe, & étant revenu de nouveau dans le lieu de sa naissance, il y reçut le degré de maître-ès-arts en 1643. La théologie fut toûjours depuis son étude principale. Cependant en 1646. on le reçut ajoint en philosophie à Witiemberg. Voulant connoître par lui-même les différentes sectes qui troubloient l'oeconomie de la religion, il entreprit en 1650. de parcourir la Hollande, la France, & la Suisse. Il étoit de retour à Jene en 1652. & il y fut nommé cette même année professeur en histoire. L'année suivante il y prit le degré de docteur en théologie. Il épousa la veuve du médecin Schelhammer dont il a eu deux fils & deux filles : les deux fils furent *Jean Frederic*, & *Jean Erneste*, qui suit. Jean Gerard fut fait en 1655. professeur en théologie & recteur de l'académie de Jene. Il mourut le 24. de Février 1668. On a de lui : *Harmonia linguarum orientalium. Disputationum theologicarum fasciculus. Locorum theologicorum epitome. De sepultura Mosis. Consensus & dissensus religionum profanarum. De Ecclesia Coptica ortu, progressu & doctrina.*

GERARD (Jean Erneste) *fils du précedent*, né à Jene le 19. de Février 1662. fut mis au collége de Goth en 1674. & dans celui de Gera en 1677. Il revint à Jene en 1679. passa quelque tems après à Altdorff où il étudia sous Sturmius & Kærenbeccius ; fut fait maître-ès-arts en 1689. revint à Jene, y fournit plusieurs articles aux journaux de Lipsic, s'appliqua à la théologie; & après quelques voyages dans la Saxe, la Marche, le Holstein, &c. il fut nommé inspecteur des églises du duché de Gotha & professeur en histoire à Jene à la place de Sagittarius. Mais il n'accepta que le premier emploi. En 1694. il fut fait docteur en théologie, & professeur de la même science à Giessen, en 1697. Il est demeuré dans ce dernier poste jusqu'à sa mort arrivée le 18. de Mars 1707. Il a fait quelques ouvrages en allemand, & en latin : *Dissertatio de jure tertii in causa Regalia.* Il augmenta aussi le *sylloge decadum theologicarum* de son pere & en donna une nouvelle édition. Il devoit publier un recueil des lettres de son grand pere aux sçavans de son tems, avec les réponses de ceux-ci ; mais la mort a arrêté cette édition.

GERAUD, (saint) comte d'Aurillac, né à Aurillac même, ville de la haute Auvergne, vers l'an 855. ne fut point appliqué aux exercices militaires à cause de la foiblesse de sa complexion, & ses parens crurent qu'il valoit mieux qu'il s'occupât de l'étude, & qu'il entrât dans le clergé. Il apprit la grammaire & le chant. C'étoit presque là toute la science du clergé dans ces tems d'ignorance. Mais ayant perdu son pere dans sa jeunesse, il fut obligé de prendre le titre de comte : car cette dignité étoit dès-lors héréditaire. Quoiqu'il n'aimât pas la guerre, il fut quelquefois obligé de la déclarer à des seigneurs voisins qui opprimoient ses vassaux, & il la fit toujours avec succès. Il s'est rendu particulierement recommandable par sa charité pour les pauvres, par son amour pour la chasteté & son zele pour la justice. Il refusa d'épouser la sœur de Guillaume le Débonnaire, duc d'Aquitaine, & préfera le célibat à l'honneur

de devenir gendre de ce duc. Il fit jusqu'à sept fois le pelerinage de Rome. C'étoit la dévotion du tems. Gausbert, évêque de Cahors l'ayant empêché de quitter le monde, afin d'édifier le monde même en y demeurant, il fonda un monastere à Aurillac où il se retiroit souvent. Dieu lui envoya plusieurs maladies & autres afflictions dont Geraud fit un bon usage, & qui acheverent de le sanctifier. Il mourut à Cezeinac le vendredi 13. d'Octobre, de l'an 909. comme on le croit. Son corps fut rapporté à Aurillac, ainsi qu'il l'avoit ordonné. Sa vie a été écrite en quatre livres par saint Odon abbé de Cluni sur des mémoires exacts.

GERAUD, archevêque d'Aix, au milieu du X. siecle, natif de la ville ou du diocèse d'Usès, ayant pris la résolution de se retirer à Cluni pour y vivre sous la discipline de S. Aymar, abbé, fit en 945. à cette célébre abbaye, une donation des biens qu'il tenoit de son pere, *dans le comté d'Usès, & la viguerie de Cassen.* Il donna entr'autres l'eglise de S. Saturnin, située à la droite du Rhône, & donna lieu par cette donation à la fondation du prieuré de S. Saturnin du Port, dont la ville du Pont-Saint Esprit, bâtie depuis au même endroit, tire son origine : mais le nom de Saint-Esprit ne lui fut donné que depuis la fin du XIII. siecle à cause du pont qui y fut bâti alors sur le Rhône. MM. de Sainte-Marthe dans le *Gallia Christiana*, se sont trompés, en mettant un Odolric sur le siege épiscopal d'Aix depuis l'an 928. jusqu'en 947. Ils ont confondu la ville de Dax en Gascogne, dont Odolric étoit en effet évêque en 928. avec celle d'Aix en Provence. * Voyez *Gallia Christiana, nov. edit. tom. 1. pag. 353. Acta SS. ordinis S. Benedicti, saculum V. pag. 764.*

GERBAIS (Jean) docteur de Sorbonne, &c. *Ajoûtez ce qui suit à ce qu'on en a déja dit dans le dictionaire, éditions de 1725. & de 1732.* Il nâquit vers l'an 1629. Nicolas le Maître ne fut pas nommé à l'évêche de Lombez en 1661. mais il mourut en 1661. Le traité *de causis majoribus*, est de 1679. *in-4°.* pour l'impression, mais il avoit été achevé dès 1670. Ce livre déplut à la cour de Rome, & le pape Innocent XI. donna le 18. de Decembre 1680. un bref par lequel il condamne la doctrine qui y est contenue comme schismatique, suspecte d'hérésie & injurieuse au saint siege. Les commissaires de l'assemblée du clergé de 1681. donnerent leurs avis sur ce bref, & conclurent qu'il seroit ordonné à M. Gerbais, dont ils font un grand éloge, de donner une seconde édition de son livre avec des corrections que l'on trouve en effet dans les éditions suivantes. Le traité du pouvoir des rois sur le mariage est de 1690. La lettre sur la comédie, sous le titre de *Lettre d'un docteur de Sorbonne à une personne de qualité*, est de 1694. & contre le pere Caffaro, Théatin. Celle à une Dame de qualité touchant les dorures des habits des femmes, est de 1696. Ce qu'il a écrit sur le péculе des religieux n'est pas dit clairement dans le *dictionaire historique : il faut le réformer ainsi.* Le pere Gardeau, chanoine regulier de sainte Geneviéve, prieur curé de saint Etienne du Mont à Paris étant mort en 1694. les marguilliers prétendirent à sa succession, & l'abbé de sainte Geneviéve la revendiqua aussi. Sur cela, procès. M. Gerbais fut consulté, & prit le parti des Marguilliers. Ce fut l'occasion de sa premiere *lettre à un Benedictin de la congrégation de saint Maur touchant le pécule des religieux faits curés ou évêques*, à Paris en 1695. *in-12.* Un chanoine regulier entreprit d'y répondre, le fit avec vivacité, sa lettre ne fut pas approuvée dans le conseil de l'abbé de sainte Geneviéve : il s'en répandit néanmoins des copies. M. Gerbais en eut une & la réfuta par une seconde lettre qui parut la même année 1695. Le pere Louis du Vau, alors professeur en théologie dans l'abbaye de sainte Geneviéve, prit la plume en faveur de sa congrégation, & fit la *Dissertation sur le pécule des religieux curés, sur leur dépendance du supérieur regulier, & sur l'antiquité de leurs cures regulieres*, à Paris en 1697. *in-12.* M. Gerbais y opposa en 1698. une troisiéme lettre que le pere Charronet & le pere du Vau réfuterent chacun par un ecrit séparé. Le premier par des *Réflexions sur les écrits de M. Gerbais touchant l'état des curés chanoines réguliers.* Le second par une *Réponse à la troisiéme lettre de M. Gerbais, &c.* l'un & l'autre en 1699. La mort de M. Gerbais mit fin à cette dispute. Pendant qu'elle duroit, cet habile docteur donna encore deux ouvrages, *dont on n'a rien dit dans le dictionaire*, sçavoir le *Traité du célebre Panorme touchant le concile de Basle, mis en françois*, en 1697. *in-8°.* & la *lettre de l'église de Liege au sujet d'un bref de Pascal II.* en françois. On a fait cette épitaphe à l'honneur de M. Gerbais.

*Gallia Gerbasium, Sorbonaque luget alumnum*
*Clerus ait, vindex ô ubi noster abit!*
*Augustinus erat calamo & Gersonius alter,*
*Tullius ore, Cato moribus, arte Thomas.*

GERBEL (Nicolas) *Ajoûtez que* sa description de la Grece, *dont on a parlé à son article*, est un ouvrage latin qui parut à Basle en 1550. *in-folio.* M. Colomiés en parle avec beaucoup d'éloge dans sa bibliotheque choisie. Il y loue aussi beaucoup la preface que Gerbel mit au devant de quelques opuscules d'Erasme qui n'ont été imprimés à Strasbourg qu'en 1617. Le même dit qu'il avoit enseigné plusieurs années le droit à Strasbourg lorsqu'il y mourut le 20. de Janvier 1560. *Cependant il est dit dans le dictionaire que* ce fut l'histoire qu'il enseigna dans cette ville. M. de Thou appelle Gerbel, *virum optimum, & pariter doctrinâ ac morum suavitate excellentem.*

GERBERGE ou HELIMBRUCH, étoit fille de saint Guillaume duc de Toulouse, & de Guitburge sa seconde femme. Elle renonça de bonne heure au monde pour mener une vie de retraite & de pieté à Châlon. Elle étoit en cette ville en 834. lorsque Lothaire, empereur, fils de Louis le Débonnaire, eut la cruauté de la faire enfermer dans un tonneau comme une sorciere & une empoisonneuse, & de la faire précipiter dans la Saône où elle périt. C'étoit pour se venger de Gancelme & du duc Bernard, freres de cette princesse qui s'étoient opposés à ses desseins ambitieux, & qui avoient favorisé contre lui le parti de l'empereur son pere. Le pere Daniel, Jesuite, prétend dans son *histoire de France*, que Gerberge avoit d'abord épousé le comte Wala, & embrassé ensuite la profession monastique dans le tems que ce comte prit de son côté l'habit religieux dans l'abbaye de Corbie. Mais est-il probable que Lothaire eût voulu traiter avec tant d'inhumanité l'épouse de Wala son confident qui lui étoit entierement dévoué, & qui avoit épousé ses interêts avec tant de chaleur ?

GERBERON (D. Gabriel) célébre Benedictin, aussi fameux par ses disgraces, que par ses écrits, mort en l'abbaye de saint Denys en France le 27. Mars 1711. âgé de 83. ans. Voyez *son article dans le dictionaire où il faut corriger la faute suivante dans l'édition de Paris 1725. Il y est dit qu*'il fut arrêté en 1703. par ordre du roi d'Espagne : ce fut par ordre de l'archevêque de Malines. *Dans le même article, éditions de 1725. & de 1732. l'on n'a parlé que de trois ouvrages du P. Gerberon*, sçavoir son apologie de Rupert, son édition de Marius Mercator, donnée sous le nom de *Rigberius*, & celle de S. Anselme. Il a fait beaucoup d'autres écrits dont voici la liste :

Sentimens de Criton sur l'entretien d'un religieux & d'un abbé touchant les commandes, à Orleans en 1674.

Catéchisme du Jubilé & des indulgences avec une dissertation sur l'*Angelus*, à Paris chez Josset en 1675.

Histoire de la robe sans coûture de N. S. qui est revérée dans l'église du monastere de N. D. d'Argenteuil. Il y en a eu plusieurs éditions. La premiere est de 1677. à Paris chez Josset.

Le miroir de la pieté Chrétienne sous le nom du *Sieur Flore de sainte Foi*, où l'on considere avec des réfléxions morales l'enchaînement des vérités Catholiques de la prédestination & de la grace. Ce petit ouvrage a été imprimé en 1677. & plusieurs autres fois depuis. On le trouve avec une suite dans le même volume de l'impression de Hollande. C'est l'édition la plus complette.

Le miroir sans tache, où l'on voit que les vérités que

Flore enseigne dans le miroir de la pieté sont très-pures, par l'abbé Valentin, à Paris en 1680. *in-12.* Le cardinal Grimaldi archevêque d'Aix, M. le Tellier, archevêque de Reims, & M. le Camus, évêque de Grenoble, ayant censuré *le miroir de la pieté chrétienne*, le P. Gerberon leur écrivit deux lettres pour justifier ses sentimens, sous le titre de *Lettres d'un théologien, &c.* Il y en eut une troisiéme écrite d'Aix, dans laquelle on fait l'histoire de la censure portée par M. de Grimaldi. Ces lettres sont dans le recueil intitulé : *Le combat des deux clefs*, ou *la clef de la science opposée à la clef de la puissance*, imprimé en 1678. *in 12.* & que les uns attribuent à M. le Tourneux, d'autres à Jean le Noir, théologal de Seès.

Jugement du ballet & de la danse.

Le véritable pénitent ou apologie de la pénitence à Cologne, en 1692. *in-12.* L'auteur y réfute plusieurs propositions du Catéchisme du P. Hazard Jesuite, sans le nommer.

Le plaideur interessé condamné par J. C.

Nouvelle édition du catéchisme de la pénitence publiée en latin par M. Raucour, premier curé de Bruxelles en 1672. L'édition ou plûtôt la traduction du P. Gerberon avec quelques corrections & changemens a été imprimée à Paris chez Josset. Il y a joint deux méditations de saint Anselme qu'il a traduites en françois.

Manifeste à M. de Segnelay ministre d'Etat, pour lui rendre compte de sa retraite & de sa doctrine. Il est du 15. de Mai 1683. Le P. Gerberon y déclare en particulier qu'il n'avoit aucune part aux écrits sur la Regale, ni à ceux que l'on avoit faits contre M. l'archevêque de Paris.

Remarques de droit canon contre la présentation d'un seigneur Catholique de Hollande qui prétendoit avoir droit de patronage dans les Oratoires des Catholiques.

La vérité catholique victorieuse : C'est une apologie des vérités de la predestination & de la grace efficace.

Réflexions chrétiennes où il réfute les erreurs énoncées dans un sermon imprimé à Anvers.

Défense de l'église Romaine qui contient 1. le juste discernement de la créance catholique, &c. touchant la prédestination & la grace ; 2. des entretiens où l'on explique la doctrine de l'Eglise sur ce mystere ; 2. un abregé de l'histoire de l'hérésie des Pelagiens, *in-12.* en 1691. D. le Cerf dans sa *Bibliothéque des auteurs de la congrégation de S. Maur* fait plusieurs ouvrages de celui-ci. Il ajoûte qu'on ne les a qu'en hollandois : c'est une seconde faute : cet ouvrage est en françois.

*Anselmus per se docens*, à Delft. C'est un recueil de textes de S. Anselme touchant la volonté de Dieu, la grace & la liberté.

Critique ou examen des *préjugés contre l'Eglise Romaine*, ouvrage du ministre Jurieu ; à Leyde sous le nom de l'abbé *Richard.*

Avis salutaires de la bienheureuse Vierge Marie à ses dévots indiscrets, à Gand en 1673. C'est une traduction des *monita salutaria*, &c. composés par un jurisconsulte Allemand, nommé Adam Windelfelts. Comme ce livre fit du bruit, il donna occasion à plusieurs apologies.

Occupation intérieure pendant la sainte messe avec des prieres avant & après la confession & la communion.

La rénovation des vœux du Baptême.

Regle des mœurs contre les fausses maximes de la morale corrompue, en 1692. à Cologne. *in-12.*

Nouvelle édition des œuvres de Baïus en 1696. *in 4°.* avec un recueil de ce qui a été fait pour & contre ce docteur.

Histoire générale du Jansénisme, en 3. volumes *in-12.* à Amsterdam, en 1700. Le P. Gerberon a laissé sur le même sujet *Annales jansenians* qui n'ont point été imprimées.

Traités historiques sur la grace, à Bruxelles.

Nouvelle édition du combat spirituel de Jean Castanisa, Bénédictin Espagnol.

Lettres de Jansenius avec des remarques théologiques & historiques.

Deux lettres à M. Bossuet évêque de Meaux, avec les traités de S. Augustin & de S. Bernard sur la grace & le libre arbitre, traduits en françois.

La confiance chrétienne, au sujet de la prédestination, à Utrecht.

Le Chrétien désabusé, à Leyde. Ce traité est sur la grace.

Logique en françois en forme de dialogues, à Bruxelles.

Trois dialogues ou conférences de dames sçavantes contre le P. Alexandre, Dominicain, opposé à S. Augustin.

Lettre à la Sœur Yde, religieuse de Port-Royal.

Deux lettres à un seigneur d'Angleterre, touchant la mission des Jesuites.

Le premier *Factum* contre le P. Hazart, Jesuite, en faveur des petits neveux de Jansenius. Les trois autres passent pour être de M. Arnauld.

Justification des plaintes qu'on avoit faites contre l'archevêque de Malines, en 1692. Le P. Gerberon près d'un an avant sa mort le 18. Avril 1710. rettacta ses sentimens, & signa le formulaire avec une parfaite soûmission.

* D. le Cerf, *Biblioth. hist. & crit. des aut. de la congrég. de S. Maur.* Lettres de M. Arnauld, *t. 4. p. 361. lettre 308. les lettres 298. 534.* &c. *Le 8. vol. de la mor. prat. à la fin. Mémoires du tems. La biblioth. Jansenifte* du P. Colonia, Jesuite, qui attribue au P. Gerberon d'autres ouvrages que ceux *que nous venons de rapporter*, mais qui les attribue sans aucune preuve. Le catalogue donné par D. le Cerf, n'est pas non plus exact en tout. Cet auteur donne aussi au P. Gerberon les Méditations chrétiennes, sous le nom de *Pressigni*, que l'on attribue communément à M. Feideau.

GERLACH. (Etienne) *Suppléez cet article à celui qui est déja dans ce Dictionaire.* Etienne Gerlach né à Knitlingen, village dépendant de l'abbaye de Maulbrunn en Souabe, le 26. Decembre 1546. après avoir étudié dans le lieu de sa naissance, à Stutgard où on l'envoya dès l'âge de douze ans, & ensuite à Maulbrunn, où l'abbé, qui s'étoit fait Protestant, avoit établi un collége, il vint à Tubinge en 1563. Il y continua l'étude des humanités, s'y appliqua à la théologie, en sortit à cause de la peste, & se retira à Eslingen, où il fut fait docteur en philosophie en 1567. En 1573. il suivit à Constantinople David Ungnad, que l'empereur Maximilien II. y envoyoit en ambassade, & il y arriva le 6. d'Août de la même année. Il y demeura près de cinq ans, & en partit avec Ungnad le 4. de Juin 1578. Gerlach revint à Tubinge enrichi de plusieurs manuscrits grecs, s'y fit recevoir docteur en théologie en 1579. & s'y maria la même année. Il remplit ensuite la chaire des lieux théologiques jusqu'en 1587. qu'il succéda à Snepfius dans celle de professeur ordinaire des écrits prophétiques, dans la place de doyen de l'église de Tubinge, & dans celle de membre du sénat academique. En 1590. il fut chargé d'expliquer les épîtres de S. Paul, & on le fit inspecteur du collége théologique de Tubinge. Il mourut le 30. de Janvier 1612. âgé de 65. ans. Il a fait beaucoup d'ouvrages, comme *Anti-Danaus : Hyperaspites Anti-Danai : Decertatio cum Lamberti-Danai profano milite.* Ces écrits sont contre Lambert Daneau sur plusieurs matieres de théologie. *Assertio doctrinæ de majestate divina Christi hominis*, contre un nommé Busée. *Theses disputationis de persona Christi*, contre le même, qui y répondit. *Theses de Deo uno & trino. Disputatio de Christo mediatore*, & plusieurs autres dissertations sur des matieres différentes. *Journal de l'ambassade envoyée à la Porte par les empereurs Maximilien II. & Rodolphe II.* en allemand. * *Voyez* Martin Crusius, qui dans sa *Turco-Græcia*, rapporte plusieurs choses curieuses sur le voyage de Gerlach ; *l'oraison funebre même de Gerlach*, par Matthias Hafenreffer, en 1612. *in-4°.* & le Pere Niceron, *dans ses mémoires, tome 26.*

GERMAIN (saint) abbé de Grandfeld. *On en a parlé dans le dictionaire historique ; mais on ne rapporte pas exactement ce qui le regarde.* Il alla, *dit-on*, au-devant du duc Boniface, & fut arrêté & tué avec Randoald son compagnon en 666. 1°. Ce ne fut point en allant au-devant de Boniface qu'il fut tué. Ce duc, surnommé *Cathicus*, ennemi des moines, & d'ailleurs homme violent & emporté, fit marcher des soldats contre les religieux de Grandfeld. Germain l'ayant appris, alla au-devant de Boniface avec des reliques, & les saints Evangiles en main, & accompagné de Randan, que d'autres nomment *Randoald*, prévôt de son monastere. Armé de la force, il se fit craindre & respecter du duc, qui parut avoir honte de ses violences. Mais comme le saint abbé s'en retournoit à son monastere, il fut attaqué par une troupe de scelerats, qui le percerent de coups de lance, avec son compa-

gnon: c'étoit le 21. Février. Mais 2°. on ignore sur quels fondemens on s'appuye pour avancer que ce fut en 666. on n'en a aucunes preuves, & il est plus probable que cette mort arriva vers 650. ou même 645.

GERMAIN. (Dom Michel) *Suppléez cet article à celui qui est dans le dictionaire historique de 1725. & de 1732.* Il étoit de Peronne, diocèse de Noyon en Picardie, né en 1645. & entra jeune dans la congrégation de saint Maur, ordre de saint Benoît, où il s'est beaucoup distingué. Il accompagna dom Mabillon dans son voyage d'Allemagne en 1683. & dans celui d'Italie en 1685. & 1686. & dom Thierri Ruinart, auteur de la vie de dom Mabillon, convient que le P. Germain a beaucoup aidé ce sçavant religieux dans ses études, pendant les plus grandes infirmités de ce dernier. Les relations de leurs voyages ont été imprimées en latin, sous l'un & l'autre nom. Dom Michel Germain a eu aussi beaucoup de part au grand ouvrage de la *Diplomatique*, & il en a fait le traité qui regarde le palais des rois, qui contient environ la cinquiéme partie du livre. Le public lui est encore redevable de l'histoire de Notre-Dame de Soissons, qu'il entreprit à la priere de madame Henriette de Lorraine de Harcourt, abbesse de ce monastere, & qu'il lui dédia. C'est un volume *in-4°.* imprimé à Paris en 1675. On trouve à la fin un traité des miracles écrits en latin, par Hugues Farsit Il a eu aussi quelque part au VII. & au VIII. siécle des actes des Saints de l'ordre de saint Benoît, & il avoit composé une histoire abregée des monasteres de la congrégation, qui est demeurée manuscrite. Il est mort en l'abbaye de S. Germain des Prés, où il demeuroit depuis long-tems, en 1694. âgé de 49. ans. * *Voyez* la vie de D. Mabillon, par D. Ruinart; *les préfaces des actes Benedictins;* D. le Cerf, dans sa *biblioth. des auteurs de la congrégation de saint Maur.*

GERMANICUS, fils de *Drusus* & d'*Antonia*, frere de l'empereur Claude, & pere de CALIGULA. *On n'a fait connoître ce prince dans le dictionnaire historique que par sa naissance & ses victoires; il mérite qu'on parle de son esprit & de ses ouvrages.* Quoiqu'il soit mort à 34. ans, & qu'il ait passé la plus considérable partie de sa vie à la guerre, il ne laissa pas que de composer, dit Suetone, des comédies, & d'autres ouvrages. Il cultiva, avec assez de soin, l'éloquence & la poësie grecque & latine. Il plaidoit quelquefois dans le barreau, & haranguoit dans le sénat, même après avoir reçû les honneurs du triomphe. Il traduisit en vers latins les phénomenes d'Aratus, & y ajoûta des notes. Ciceron, encore fort jeune, avoit traduit le même poëte, qui est celui que cita saint Paul dans l'Aréopage. Ces phénomenes sont un poëme grec sur les constellations. La traduction de Germanicus a été imprimée à Boulogne dès 1474. Fabricius, dans sa bibliothéque latine; Barthius, dans ses *adversaria*, *lib. 47.* & Maittaire, dans ses *annales Typographici*, *t. 1.* citent cette édition. On la réimprima à Venise en 1488. avec la traduction d'Avienus, & l'ouvrage de Denys, *de situ orbis*, &c. *in-4°.* La date de l'impression finie est le huit des kalendes de Novembre, & l'on ajoûte, que Victor de Pise l'a revûe. Nous avons plusieurs autres éditions plus modernes de cette traduction de Germanicus, où l'on trouve aussi celle de quelques fragmens de prognostics de différens auteurs, qu'il avoit aussi traduits. * *Voyez* sur ces différentes éditions, l'*histoire litter. de la France*, *tom. 1.* & les auteurs que nous avons cités. Germanicus a fait aussi des épigrammes grecques & latines, dont quelques-unes sont venues jusqu'à nous, entr'autres celle-ci, qui est une des plus heureuses, sur un enfant qui périt dans l'Ebre.

*Thrax puer, astricto glacie dum ludit in Hebro,*
*Frigore concretas, pondere rupit aquas.*
*Dumque ima partes rapido traherentur ab amne,*
*Abscidit heu! tenerum lubrica testa caput.*
*Orba quod inventum mater dum conderet urna,*
*Hoc peperi flammis, cætera dixit aquis.*

*Dans le dictionaire historique, cité au commencement de cet article, il est dit, que* Germanicus n'eut que six enfans d'*Agrippine.* Il en eut neuf, dont deux moururent dans leur premiere enfance, & le troisiéme dans un âge plus avancé. Un ancien poëte nous a conservé l'épitaphe suivante faite pour ce prince:

*Parce hospes tumulo, Cæsar Germanicus hic sum:*
*Sæpe etiam ignotis ipse dedi requiem.*
*Quod si quem tumuli nihil hujus gratia tangit,*
*Admoneat patriæ fraude quod hic jaceo.*
*Sed jaceo, quamvis non vita & plenus honore:*
*Hoc uno ingratus quod genus patria:*
*Testata est mores lacrymis plebesque patresque.*
*Hæc sunt sinceri judicia ingenii.*

* Colonia, Jes. *hist. litter. de Lyon*, *tom. 1. 2. part. pag. 25. 26.*

GERMER, (saint) issu d'une noble famille Françoise, nâquit à Vardes sur les confins des diocèses de Rouen & de Beauvais. Comme ses belles qualités répondoient à son illustre naissance, le roi Dagobert ne tarda pas à l'appeller à sa cour. Mais la grace l'y préserva des pieges qui y étoient tendus, & il acheva de se détromper du monde, dans le lieu où il a le plus de quoi séduire. Il épousa peu après une femme très-vertueuse, & il en eut un fils nommé *Amalbert*, & deux filles, dont l'une consacra à Dieu sa virginité, & l'autre mourut sur le point de se marier. Germer étant encore laïc, fonda proche de sa terre de Vardes, par le conseil de saint Ouen, le monastere de l'Isle, qui fut détruit par les Normands: après quoi il renonça à tous ses biens en faveur de son fils, avec l'agrément de Dagobert. Sous le roi Clovis II. successeur de ce dernier, résolu de tout quitter, il demanda & obtint le consentement de sa femme, & reçut la tonsure des mains de saint Ouen, qui l'établit peu après abbé de Pentale, monastere fondé par Childebert I. entre Brionne & Pontaudemer, en faveur de saint Samson de Dol. Cette maison étoit tombée dans un grand relâchement; Germer parla de réforme, sa proposition fut mal reçûe; sa conduite très-reguliere, & sa fermeté contre les desordres, acheverent d'aigrir ceux qui ne vouloient point être troublés dans leurs passions: on conçut le dessein d'attenter à la vie du saint abbé; Germer le sçut, & se retira sur le bord de la Seine dans une grotte, où il demeura jusqu'à la mort de son fils Amalbert. Cette mort ayant fait rentrer Germer dans la possession des biens qu'il lui avoit cédés, il dota le monastere de Flai en Beauvoisis, aujourd'hui appellé *saint Germer*, du nom de son fondateur. Il en fut lui-même le premier abbé; & après l'avoir gouverné trois ans & demi, il mourut le 24. de Septembre, vers l'an 658. Il fut enterré dans l'église de Flai: mais la crainte des Normands ayant dans la suite fait transporter son son corps à Beauvais, il est demeuré dans la cathédrale de cette ville. Le monastere de saint Germer étoit passé à des chanoines dès le IX. siécle: il fut rebâti pour des moines dans le XI. par Drogon évêque de Beauvais. * *Voyez* la vie de saint Germer, en latin; le P. Mabillon dans ses *actes des Saints de l'ordre de S. Benoît*; le pere Longueval, Jesuite, dans son *histoire de l'église Gallicane*, *tome 3.*

GERMON, (Barthelemi) célebre Jesuite, né à Orleans le 17. Juin 1663. entra dans la société au mois de Janvier 1680. & mourut le 2. Octobre 1718. à Orleans, où il étoit venu passer quelques semaines. C'étoit un homme sçavant, qui écrivoit très-purement en latin, mais qui a avancé bien de faux principes de critique dans ses ouvrages. Il a été principalement aux prises aux deux adversaires des plus habiles, le P. Mabillon & le P. Coutant, tous deux Benedictins de la congrégation de saint Maur. Le P. Germon, qui s'étoit appliqué à l'étude de l'histoire, ayant lû la *Diplomatique* du P. Mabillon, y trouva bien des choses qui ne lui plurent pas, & sur tout plusieurs principes fondés sur des diplomes qui lui parurent faux. C'est ce qui produisit sa premiere dissertation, *de veteribus regum Francorum diplomatibus & arte secernendi antiqua diplomata vera à falsis*, *in-12.* à Paris, en 1703. Le P. Mabillon détruisit absolument les raisons de son adversaire dans son *supplément à la Diplomatique*, *in-fol.* imprimé en 1704. Mais comme il ne vouloit pas s'engager dans une dispute réglée, & que d'ailleurs il vouloit être plus au large dans sa réponse, il ne nomma point le P. Germon. Celui-ci ne sentit pas moins le coup qu'on lui portoit, il y op-

posa en 1706. une seconde dissertation latine, sur le même sujet, & il l'adressa encore au P. Mabillon, qui laissa le soin de la réplique à d'autres. Ce fut dom Coutant qui s'en chargea, & qui fit contre le Jesuite, l'ouvrage intitulé: *Vindiciæ manuscriptorum codicum à R. P. Germon impugnatorum, in-8°.* en 1706. Dom Coutant réfute aussi dans cet écrit l'abbé Faydit, qui dans son *altération du dogme théologique de la Trinité par la philosophie d'Aristote*, avoit attaqué la nouvelle édition de saint Hilaire, & accusé dom Coutant, qui en étoit l'éditeur, de falsification. Le P. Germon fit imprimer en 1707. une troisiéme dissertation latine, pour répondre au Benedictin, & à messieurs Fontanini, professeur d'éloquence à Rome, Lazarini, abbé, & Gatti, jurisconsulte de Plaisance, qui étoient entrés dans cette dispute, & qui avoient pris parti, avec presque tout ce qu'il y a eu de sçavans, pour le P. Mabillon; le premier, par un ouvrage latin, *in-4°.* imprimé en 1705. sous ce titre: *Justi Fontanini Forojuliensis in Romano archigymnasio eloquentiæ professoris vindiciæ antiquorum Diplomatum, adversus Bartholomei disputationem, &c. libri duo.* Le second, par une lettre *ad amicum Parisiensem pro vindiciis antiquorum Diplomatum*, à Rome en 1706. Et le troisiéme par une lettre, aussi latine, adressée à M. Bernard, qui travailloit alors aux nouvelles de la république des lettres: elle a été imprimée à Amsterdam en 1707. Le P. Germon opposa au P. Coutant une quatriéme dissertation, où il employa, comme dans les autres, un stile poli & élégant, pour appuyer ses prétentions; mais cela n'empêcha pas que tout le monde sçavant ne se declarât pour le P. Mabillon & ses défenseurs, au nombre desquels il faut encore mettre dom Ruinart, qui fit contre le P. Germon, *Ecclesia Parisiensis vindicata, in-8°.* en 1706. pour prouver contre ce Jesuite, l'autorité du testament de Vandemir & de sa femme Erkamberte, qui ont fait de fort grands présens à l'église de Paris. Dom Coutant répliqua aussi à la quatriéme dissertation du P. Germon, par l'écrit intitulé: *Vindiciæ veterum codicum confirmatæ, in-8°.* en 1715. & depuis cet ouvrage, le P. Germon a paru céder la victoire à ses adversaires, au moins n'a-t-il plus rien publié, pour la leur disputer. L'abbé de Camps, & l'abbé des Thuilleries voulurent avoir part à la dispute, mais ce qu'ils ont fait sur ce sujet, est demeuré manuscrit jusqu'à présent. Enfin, l'on a encore l'ouvrage d'un Italien, qui prit parti pour le P. Mabillon, dans un écrit imprimé à Messine en 1712. sous ce titre: *Scipionis Marantæ Messanensis expostulatio in Barthol. Germonium pro antiquis Diplomatibus & codicibus manuscriptis, in-8°.* Le P. Germon est entré aussi dans les disputes, au moins historiques, sur la grace; & c'est lui que l'on fait communément auteur d'une lettre sur l'histoire des congrégations *de auxiliis*, donnée par le P. Serry Dominicain; des *questions importantes* sur la même histoire, publiées à Paris en 1700. & ausquelles le P. Serry a répondu par un gros volume *in-12.* intitulé: *L'histoire des congrégations* de auxiliis, justifiée contre l'auteur des questions importantes, &c. à Louvain, en 1701. Enfin, on donne encore au P. Germon, l'*errata* de l'histoire de la congrégation *de auxiliis*, à Liege, c'est-à-dire, à Paris, en 1702. auquel le P. Serry a encore répondu par l'écrit qui a pour titre: *Le correcteur corrigé*, à Namur, en 1704. * *Mémoires du tems.* Dom le Cerf, dans ses éloges des PP. Coutant, Mabillon & Ruinart, dans sa *bibliothéque des auteurs de la congrégation de saint Maur. La vie du P. Mabillon*, par dom Ruinart, *in-12. page 303. Histoire des contestations sur la Diplomatique, attribuée* à Louis Raguet, en 1708. L'auteur s'y déclare pour le P. Germon. Le Long, *bibliot. de la France, pag. 635. 636.*

GERVAIS, abbé de Prémontré, & général de l'ordre, étoit Anglois de naissance. Il étudia à Paris, & y fut reçû docteur. Il embrassa la régle de l'ordre de Prémontré dans l'abbaye de saint Just, au diocèse de Beauvais. L'abbé Baudouin qui le reçut, & qui connoissoit ses talens, l'employa à professer la théologie; & il l'enseigna avec tant de succès, que l'abbaye de saint Just devint une école publique, où les religieux de différens ordres, & les séculiers de plusieurs diocèses venoient étudier. En 1195. Gervais fut élû abbé de saint Just; & durant la captivité de Philippe de Dreux, évêque de Beauvais, il gouverna le diocèse avec prudence & sagesse. Il s'interessa auprès de Celestin III. pour la liberté de son évêque, & alla par les ordres de ce pape, pacifier les troubles, & présider à l'election de l'abbé de Corbie. En 1199. il passa dans l'abbaye de Thenailles, pour y aider de ses conseils, le général Pierre qui l'avoit demandé. Ce fut dans cette abbaye qu'il composa ses commentaires sur les petits Prophétes & sur les Pseaumes. Il recueillit aussi en un volume les sermons qu'il avoit prêchés sur differens sujets. En 1206. l'ordre l'élut général & abbé de Prémontré, & le pape Innocent III. l'engagea à se trouver au concile général de Latran en 1215. Il le fit aussi grand pénitencier, & chef de la croisade en France. Pendant son séjour à Rome, il eut les abbayes de saint Alexis à Rome même, de saint Quirin au diocèse de Réat, & du Petit-Pont à Brinde. En 1219. il fut élevé sur le siége épiscopal de Sées en Normandie, & il mourut le 4. des kalendes d'Octobre 1228. Son corps fut inhumé dans l'abbaye de Silly, ordre de Prémontré, avec cette épitaphe:

*An me genuit, nutrivit Gallia; sanctus*
*Justus, Thenolium, Pramonstratumque dedere*
*Abbatis nomen, sed mitram Sagia, tumbam*
*Hic locus; oretur ut detur spiritus astris.*

De tous les ouvrages de Gervais, nous n'avons d'imprimé que ses lettres qui ont été publiées pour la seconde fois par le P. Hugo Prémontré, abbé d'Estival, & évêque de Ptolemaïde, dans le tome premier de ses monumens de l'antiquité sacrée, en latin, avec des notes en 1725. On avoit une premiere édition de ces lettres, avec les notes de Norbert Caillieu, à Valenciennes, en 1663. *in-4°.*

GERVAIS CHRETIEN, *voyez* CHRETIEN.

GERVAIS ou GERVASI, (Nicolas) né à Palerme en Sicile l'an 1632. eut une grande connoissance de la pharmacie, de la médecine, & de la botanique. Il s'étoit cultivé pour lui-même près des murs de Palerme un jardin rempli de plantes rares, & c'étoit-là le lieu où il alloit plus ordinairement étudier leurs qualités & leurs proprietés. Ses grandes connoissances le firent consulter des plus habiles; & ce qu'il y avoit dans Palerme de plus éclairé parmi les médecins & les apotiquaires, le recherchoient avec empressement, & déféroient volontiers à ses avis. Il exerçoit luimême la profession d'apotiquaire, & il remplit avec éloges les charges les plus distinguées de son corps. Il étoit marié; mais étant devenu veuf, il changea d'état, prit l'habit ecclésiastique, entra dans le sacerdoce, & y vécut avec beaucoup de pieté. Il mourut à Palerme le 30. de Mai 1681. & y fut inhumé dans le cimetiere des PP. Capucins. On a de lui, *Antidotarium Panormitanum*, en 1670. *in-4°*, à Palerme, & en 1700. au même lieu, *in-4°.* avec les augmentations d'Augustin Gervais, fils de *Nicolas*, alors premier médecin de Palerme. Cette nouvelle édition est sous ce titre: *Gervasius redivivus, seu Nicolai Gervasii antidotarium Panormitanum Galeno-chimicum. Succedanea*, à Palerme, *in-4°.* en 1670. *Norma tyronum pharmacopolarum Galeno-Spagyrica*, à Naples en 1673. *in 4°.* En Italien, *Bizarie Botaniche d'alcuni semplicisti di Sicilia publicate, &c.* à Palerme, en 1673. * Mongitore, *in biblioth. sicula, t. 1. & 2.* Manget, *in biblioth. scriptor. medicor. t. 2. l. VII.*

GERY (Joseph de Saint-) seigneur de Magnas, dans la famille duquel celle de Saint-Lary de Bellegarde, étoit entrée par le mariage de Marguerite de Saint-Lary, fille de Pierre ou Perroton de Saint-Lary de Bellegarde, & de Marguerite d'Orbessan, laquelle épousa l'an 1563. *Antoine* de Saint-Gery de Salvagnac, maréchal des logis de la compagnie d'hommes d'armes de Henri d'Albret roi de Navarre, puis lieutenant de gouverneur à Leitour, étoit fils de JEAN de Saint-Gery, lieutenant-colonel du régiment de Picardie, tué au siége de Montpellier, & de *Marguerite* Delas, fille d'un gentilhomme d'Agen, & né en 1590. au château de Magnas. Il prit de bonne heure le parti des armes, & suivit le comte de Candale en 1612. dans la campagne que ce duc fit en mer sur les galeres de Florence, contre le Turc. S'étant attaché dès sa jeunesse à

Jean-Louis de la Valette, duc d'Epernon, son oncle à la mode de Bretagne, & le seigneur le plus illustre de ce tems-là; ce duc lui donna le commandement de son régiment de Guienne en 1637. le fit son lieutenant au gouvernement de Leictoure, & plat-païs, qui étoit alors la place la plus considérable de son gouvernement, & il le députa plusieurs fois à la cour pour les affaires les plus importantes, pendant les brouilleries de la ville de Bourdeaux, qui commencerent en 1626. & qui durerent plus de dix ans. Joseph de Saint-Gery s'acquitta de ces différentes commissions avec beaucoup de sagesse & de succès; mais le duc d'Epernon ayant été disgracié, cette disgrace nuisit beaucoup à l'avancement de M. de Saint-Gery; & après la mort de ce duc arrivée en 1642. il fut obligé de se retirer du service; cependant en 1663. Louis XIV. le fit conseiller en ses conseils d'état & privé, & de ses finances, &c. Il y avoit déja quelque tems que las du tumulte des affaires, il avoit cherché le repos dans sa retraite de Magnas, au diocèse de Leictoure, & dans l'étude de la nature. Il appelloit ordinairement cet état *sa félicité*, & il en a fait la description dans une longue piece en vers françois, qu'il a intitulée pour cette raison: SA *félicité*, & qui fut imprimée à Paris, *in*-4°. chez Antoine Vitré en 1662. Elle est dédiée à M. de la Vrilliere, conseiller du roi, & secretaire de ses commandemens, qui avoit toûjours considéré l'auteur. Mais l'étude de la physique fut ce qui occupa davantage le loisir de M. de Saint-Gery, & cette étude a produit plusieurs ouvrages, qu'il a donnés au public: sçavoir, l'*Iris*, dédié à Louis XIV. & imprimé chez Vitré, *in*-4°. en 1662. *Disquisitiones physicæ de motu cordis & cerebri*, *in*-4°. en 1663. à Paris, chez Edme Martin. *Disquisitio physica de finibus corporis & spiritus*, en 1663. Au même lieu on trouve dans ces écrits un philosophe pieux & sensé, & un physicien habile. L'auteur étoit déja avancé en âge, quand il donna cette derniere dissertation. Il mourut en 1674. âgé de 84. ans. Les écrits dont nous venons de parler, se trouvent réunis dans un volume *in* 4°. que l'on a intitulé: *Les Essais de messire Joseph de Saint-Gery, seigneur de Magnas*, à Paris, chez Thomas Jolly & Louis Billaine, en 1663. Ce gentilhomme a eu plusieurs enfans de *Jeanne* de Montant de Castelnau, & sa famille subsiste encore dans plusieurs de ses petits-fils; entr'autres, dans *Joseph* & *Jean* de Saint-Gery, qui ont été long-tems au service du roi dans ses armées: dans *Jean* de Saint-Gery de Magnas, ci-devant premier aumônier de feue Madame, duchesse d'Orleans, & abbé de Nogent-sous-Couci; dans *Alain* de Saint-Gery, prêtre, abbé de Flaran; & dans *M.* de la Mothe Saint-Gery, qui avoit une sœur, laquelle a été célèbre par sa pieté. Elle étoit religieuse Carmelite au monastere de Leictoure, où elle étoit connue sous le nom de *la sœur Marie des Anges*. Elle est morte le 2. de Decembre 1733. dans le monastere des Carmelites d'Agen. * *Mém. du tems. Vie du duc d'Epernon*, par Girard en plusieurs endroits, &c.

GESALIC, roi des Wisigoths. *Suppléez cet article à celui qui est déja dans le dictionaire historique*. Gesalic, mieux nommé que Gesalric, étoit fils naturel d'Alaric. Celui-ci etant mort, & son fils légitime Amalaric n'ayant que quatre ou cinq ans, les principaux seigneurs de la nation des Wisigoths crurent que l'interêt des affaires présentes de cette nation, demandoit qu'on élût un prince qui fût en état de gouverner. Ils élurent donc Gesalic à Narbonne, & l'on emmena Amalaric en Espagne. C'étoit en 507. Clovis roi de France, prit peu après la ville de Toulouse, & mit par-là fin au royaume de Toulouse sous les Wisigoths. Gesalic se réfugia dans Narbonne, où Gondebaud roi des Bourguignons l'assiégea en 508. & le força de fuir & de s'enfermer dans Barcelone. On croit cependant que les liaisons de Gesalic avec Clovis, furent les principaux motifs de sa retraite. Ne pouvant se maintenir dans les Gaules contre les armes de ce prince, jointes à celles des Bourguignons, il aima mieux abandonner ce que les Wisigoths possédoient en-deça des Pyrenées, & chercher les moyens de se maintenir d'ailleurs sur le thrône, par le secours des François. Il est certain qu'il se ligua avec Clovis contre Theodoric, ayeul & tuteur du jeune Amalaric. Theodoric de son côté envoya assiéger en Espagne Gesalic, qui fut defait, & contraint d'aller en Afrique demander à Thrasamond, roi des Vandales un secours qu'il n'en put obtenir. Il revint donc en Espagne vers le commencement de 510. & y trouvant presque aussi peu d'appui qu'à la cour de Thrasamond, il se retira en Aquitaine dans les états de Clovis. Après y avoir séjourné un an, il tenta de nouveau de repasser en Espagne: Clovis le soûtint: Ibas, général de l'armée de Theodoric marcha contre lui, & le défit à quatre lieues de Barcelone. Il fallut donc fuir de nouveau dans les Gaules; & il avoit déja passé la Durance, quand il fut pris par les troupes de Theodoric, qui lui ôterent la vie. C'étoit au plûtard au mois de Mai 511.

GESNER. (Conrad) *On a mis* sa mort *dans le dictionaire* le 22. Decembre 1565. d'autres la mettent le 13. On a cité ainsi son histoire des animaux: *Historia animalium*, *vol. iv. Histor. animal. seu de serpentum natura*, *lib. iv.* Il falloit dire simplement qu'il avoit fait une histoire des animaux en V. livres, dont le V. traite des *serpens*. Ces V. livres forment autant de volumes, qui ont été imprimés séparément. *Ajoûtez que* ceux qui voudront connoître tous les ouvrages de Gesner, en trouveront une liste dans les mémoires du P. Niceron, *t. 17.* ou *18.* si l'on compte la seconde partie du tome 10. M. Camusat parle aussi assez au long de Gesner, & des abbréviateurs de sa bibliothéque, dans la préface de la *bibliothéque de Ciaconius*, qu'il a donnée à la fin de 1731. à Paris, *in-fol.*

GESSORIAQUE, en latin *Gessoriacum*, étoit l'ancien nom de la ville de Boulogne en Italie. C'est au moins le sentiment le plus commun & le plus reçû des sçavans, qui se sont souvent exercé sur ce sujet. Pomponius Mela, dans son livre *de situ orbis*, qu'il écrivoit du tems de l'empereur Claude, au livre III. chapitre second, est le plus ancien auteur que l'on connoisse qui parle du port Gessoriaque. Pierre-Jean Olivier, célèbre géographe, qui vivoit dans le XVI. siecle, dans les notes qu'il a ajoûtées à cet ouvrage de Pomponius, dont il procura une édition en 1539. à Paris, interpréte *Gessoriacus portus*, par ces mots: *Portus Caletensis*, port de Calais. Mais il est démenti par les auteurs les plus anciens. Eumenius Pacatus dans son panegyrique à l'honneur de Constance Chlore, pere du grand Constantin, l'interprête du port même de Boulogne. On trouve la même chose dans un anonyme qui a écrit la vie du grand Constantin, & que M. de Valois a fait imprimer à la fin de son édition d'Ammien Marcellin. On tire la même conséquence de ce qui est rapporté dans les fragmens des tables géographiques publiées par Peutinger, quoiqu'au lieu de *Gessoriacum* on lise *Gesogiacum*, ce qui est évidemment une faute de copiste. C'est ce port qui a donné le nom de Gessoriaque à toute la ville de Boulogne, & même à une partie du Boulonois. Il y a plus, c'est qu'il est presque aussi évident que le port de Gessoriaque n'est autre que le *portus Iccius*, dont la situation a tant embarrassé les sçavans, & conséquemment que c'est le port de Boulogne; & M. Du Cange qui le place à Wissan, n'apporte en sa faveur que de très-foibles conjectures, qui nous ont paru renversées après avoir examiné sérieusement l'itineraire d'Antoine, & plusieurs autres monumens anciens dont le feu P. le Quien, habile Dominicain, s'est avantageusement servi dans sa dissertation sur le *portus Iccius* qu'il prouve être celui de Boulogne, & le même que Pomponius Mela & d'autres ont nommé *Gessoriacum*. Cette dissertation du P. le Quien se trouve dans les Mémoires de littérature & d'histoire, recueillis par le P. Desmolets, de l'Oratoire, *tome VIII. 2. partie*.

GESURES, (D. François) né en 1657. à Soindre, village du diocèse de Chartres, à deux lieues de Meulan, fit ses études à Paris, étudia pendant quelque tems en Sorbonne, & entra ensuite dans la congrégation de S. Maur où il régenta pendant plusieurs années la théologie avec un grand applaudissement. Il l'enseignoit en 1699. dans l'abbaye de saint Denys, lorsque ses théses furent vivement attaquées dans un écrit rendu public, intitulé: *Theologiæ scholasticæ tumulus in thesibus san-Dionysianis*. D. Gesures réfuta solidement cet écrit par un autre qui a pour titre: *Theologiæ sophisticæ tumulus sincerior*. En 1700. D. Gesures donna le livre intitulé: *Defensio Arnaldina*, pour démontrer que l'analyse du livre de saint Augustin de la correction, & de la grace, laquelle est de M. Arnauld, & que les Bé-

nédictins avoient inserée dans le *10. tom.* des *œuvres de saint Augustin*, ne contenoit rien que de très-catholique. Cette analyse se trouve de nouveau dans cette *Defensio*, qui fut imprimée *in-12.* à Anvers. La même année 1700. D. Gesures s'appliqua à la composition d'une *Théologie dogmatique* avec tant de zele & d'ardeur qu'il étudioit régulierement quatorze heures par jour, & quelquefois seize. Cette application trop constante dérangea sa santé; on lui ôta tous ses livres.: il parut se rétablir, & il se remit à l'étude avec la même immodération qui le conduisit enfin au tombeau, dans le monastere de S. Pourçain, le 13. Mai 1705. dans le tems qu'il alloit par ordre des médecins prendre les eaux de Vichi. Plusieurs sçavans ont des copies d'une Lettre latine du pere Gesures qui n'a point été imprimée, & qui a pour titre: *Theologi Parisiensis ad doctorem Belgam epistola.* L'auteur y fait 1°. l'histoire de l'édition des ouvrages de S. Augustin, procurée par les Benedictins: mais il la fait un peu trop imparfaitement. 2°. Il examine à fonds, & en bon Augustinien, la preface que D. Mabillon avoit composée pour être mise au devant de la vie de S. Augustin: préface qui n'a été donnée qu'avec plusieurs retranchemens & modifications, au devant du tome XI. de l'édition des œuvres de S. Augustin. M. Petitpied, docteur de Sorbonne, parle avec beaucoup d'éloge de D. Gesures dans son *Examen théologique.* Dom Liron n'en dit rien dans sa *Bibliotheque Chartraine.* * D. le Cerf, *biblioth. histor. & crit. des auteurs de la congrégation de S. Maur*, *pag.* 172. *Defense de cette biblioth. pag.* 17. *Histoire manuscrite de l'édition de S. Augustin.*

GEVAUDAN, (le) appellé aussi *Gabali*, *Gabales*, & *Pagus Gabalicus*, païs de l'ancienne Celtique, & ensuite de l'Aquitaine premiere. César le soumit à la république Romaine, la troisiéme année de son gouvernement dans les Gaules, l'an de Rome 698. mais dès l'an 702. ce païs se révolta contre les Romains, ce qui obligea César de repasser les Alpes, & d'assurer ses premieres conquêtes par de nouvelles. Cet empereur divisa les Gaules en Belgique, Aquitanique & Celtique, outre la Province Romaine ou Gaule Narbonoise qui faisoit la quatriéme partie. Mais l'an 727. de Rome, Auguste sans changer cette division, érigea chacune des trois premieres en province, au lieu qu'auparavant elles ne formoient qu'une seule Province Romaine. La Belgique & l'Aquitanique conserverent leurs anciens noms; la Celtique prit celui de *Lyonnoise*, de Lyon sa métropole. Il démembra aussi une partie de celle-ci, qu'il joignit à l'Aquitaine; il lui unit quatorze peuples qui habitoient entre la Garonne & la Loire, du nombre desquels furent ceux du Velai, du Gevaudan, & de l'Albigeois, renfermés aujourd'hui dans le Languedoc. La capitale du Gevaudan portoit anciennement le nom d'*Anderidum*, & prit dans la suite celui de *Gabalum*, & c'est peut-être des Gabales ou peuples du Gevaudan que l'on entend parler dans l'endroit de la notice des dignités de l'empire, où il est parlé des soldats *Anderitiens.* La ville d'*Anderidum*, ou de *Gabalum* n'est plus ce qu'elle a été autrefois, c'est aujourd'hui un village appellé *Javoulx*, & situé à quatre lieues de Mende. Le siege épiscopal de *Gabalum*, qui subsistoit encore au commencement du IV. siecle, fut dans la suite transferé à Mende. Les Vandales durant leur irruption dans les Gaules au commencement du V. siecle, ruinerent, selon quelques historiens, la ville de Javoulx, ancienne capitale du Gevaudan, & désolerent tout ce païs, à la réserve de la forteresse de Grezes qu'ils ne purent prendre: mais ce sentiment ne paroît pas le plus vrai. Il y a lieu de croire au contraire que la ville de Javoulx ne fut ruinée que vers l'an 925. par les Hongrois, qui firent alors une irruption en deça du Rhône, & qui pénétrerent en Aquitaine, & que ce fut ce qui donna lieu de transferer le siege épiscopal à Mende. Nous voyons en effet, que c'est seulement depuis ce tems-là que les évêques se sont qualifiés évêques de Mende: jusques-là ils prenoient toûjours le titre d'évêque de Javoulx, ou de Gevaudan. Ce païs a été tantôt soumis aux Visigots, tantôt aux François: ensuite repris par Theodoric roi d'Italie, puis conquis de nouveau sur les Goths par les François. Il fut uni depuis au royaume d'Austrasie après la mort de Clotaire I. arrivée au mois de Decembre 558. Sigebert, fils de ce prince, eut par le partage qui fut fait des états de son pere, l'Auvergne, le Rouergue, le Gevaudan, & le Velai dans l'Aquitaine premiere, une partie de la Provence, &c. Quoique le païs ait reçu de bonne heure le Christianisme, on y voyoit encore quelque reste de Paganisme après le milieu du VI. siecle. Il y avoit dans ce païs une montagne appellée *Helanus*, voisine d'un étang où la superstition attiroit tous les ans à certain jour, une foule de peuple du voisinage, & où chacun, selon ses facultés, jettoit par maniere de sacrifice, les uns du linge & des habits, & les autres des toisons entieres, du fromage, du pain & de la cire. Cette fête qui duroit trois jours, étoit accompagnée de sacrifices d'animaux, de grandes réjouissances, & de festins. Le quatriéme jour lorsque chacun se disposoit à partir, on voyoit, dit-on, s'élever un orage accompagné d'éclairs & de tonnerres, suivi d'une pluie si abondante qu'elle entraînoit les plus grosses pierres de la montagne. Le zele d'un évêque, du nom duquel on ne convient pas absolument, abolit ces superstitions vers l'an 570. Pepin le Bref, premier roi de la seconde race, se rendit maître du Gevaudan en 766. & 767. & ce païs passa à ses enfans. Le Gevaudan a eu aussi pendant long-tems ses comtes & ses vicomtes particuliers, qui gouvernerent ce païs jusque bien avant dans la troisiéme race de nos rois, & ces comtes & ces vicomtes étoient devenus héréditaires comme ceux des autres diocèses du royaume. Le dernier comte du Gevaudan que nous trouvons est le fameux RAYMOND de S Gilles qui prenoit ce titre vers la fin du XI. siecle. On croit qu'il aliena ce comté en faveur des évêques pour fournir aux dépenses immenses qu'il fit pour la guerre d'Outre-mer. Il y avoit encore des vicomtes de Gevaudan lorsque le roi Louis le Jeune donna en 1161. un diplome que l'on nomme la bulle d'or; & cette vicomté appartenoit alors à Raymond Berenger comte de Provence qui la transmit à ses successeurs & qui en avoit hérité de Gilbert comte de Milhaud son bisayeul maternel. La vicomté de Gevaudan comprenoit entr'autres le château de Greze qui en étoit le chef-lieu, les villes de Marvejouls, Chirac, la Canourgue, &c. S. Louis acquit entierement en 1258. les droits du roi d'Arragon sur le Gevaudan; & ce fut ainsi que la vicomté fut entierement réunie à la couronne. Plusieurs auteurs ont confondu mal à propos les comtes de Gevaudan avec les vicomtes: il faut bien les distinguer. * Voyez *Marca Hispanica.* D. Mabillon dans ses *Actes des SS. de l'ordre de S. Benoît. La vie de S. Guillaume*, qui se trouve dans ces actes. César, *de bello Gallico*, & sur-tout *l'histoire generale de Languedoc*, par deux Benedictins, *tom.* 1. & 2. en plusieurs endroits.

GEULINCK (Arnold) philosophe fameux des Païs-Bas, natif d'Anvers, avoit une grande connoissance de la philosophie & des anciens auteurs Latins qu'il avoit beaucoup étudiés. Pendant sa jeunesse il enseigna la philosophie à Louvain, l'espace d'environ douze ans. Les six dernieres années, il occupa la premiere chaire, eut un très-grand nombre d'auditeurs, & fut fort applaudi. On ne sçait par quel évenement il perdit toute sa fortune, ce qui l'obligea d'aller à Leyde où il subsista quelque tems en enseignant la philosophie par des leçons particulieres. On dit qu'il avoit beaucoup d'ennemis qui le traverserent en Hollande comme dans les Païs-Bas. On ignore s'il se les étoit attirés, & pourquoi. Il est certain qu'il passa plusieurs années dans la misere. Heidanus & quelques autres sçavans qui connoissoient son merite, l'en tirerent en lui procurant la chaire de philosophie de Leyde même. Geulinck y enseigna les principes du célébre Descartes avec beaucoup de réputation, jusqu'à sa mort arrivée en 1669. Ses écrits imprimés sont: *Saturnalia. Logica suis fundamentis restituta. Metaphysica vera ad mentem Peripateticorum. Physica vera*, avec la metaphysique de Corneille Bonte Koë, à Leyde en 1688. *in-8°.* *γνῶθι σεαυτὸν, sive Ethica.*

GEWILEB, évêque de Mayence, dans le VIII. siecle, étoit fils de Gerold aussi évêque de Mayence qui porta les armes contre les Saxons dans l'armée de Carloman, & qui fut tué en combattant. Pour consoler le fils qui servoit dans le palais, on le fit clerc, & on lui donna l'évêché de son pere, dont les services lui tinrent lieu de merite. Quelque tems après Carloman ayant entrepris une nou-

velle expédition contre les Saxons, Gewileb l'y accompagna, & ayant trouvé dans cette rencontre le moyen de découvrir le meurtrier de son pere, il s'avança au devant de lui dans la riviere & le perça d'une épée qu'il tenoit cachée. Cette querelle particuliere engagea une action generale où les Saxons furent encore défaits. Gewileb de retour à son église ne laissa pas que de s'acquitter comme à l'ordinaire des fonctions de son ministere. Mais dans un second concile de Germanie tenu par S. Boniface en 745. il fut déposé juridiquement. Gewileb refusa d'abord d'aquiescer à sa déposition, Rome fut informée de cette affaire, le jugement du concile fut confirmé, & Gewileb touché ou convaincu de sa faute, se soumit à la sentence portée contre lui, restitua à l'église les biens qu'il retenoit, & passa le reste de ses jours dans la pénitence. * *Voyez* le P. Longueval, Jesuite, dans son *histoire de l'Eglise Gallicane, tom. 4.* en plusieurs endroits, & les autres auteurs qu'il cite.

GEZON, premier abbé du monastere de S. Martien, martyr à Tortone en Italie. Ce monastere fut bâti vers le milieu du X. siecle aux dépens de Giselprand, ou Geriprand, qui étoit alors evêque de Tortone, & Gezon étoit encore abbé de ce monastere après la mort de ce prélat. Mais on ignore le tems de la mort de l'un & de l'autre. Louis Antoine Muratori a fait imprimer dans le *tome 3.* de ses *anecdotes* donné à Padoue *in-4°.* en 1713. un traité de ce Gezon sur la vérité du corps & du sang de J. C. dans le sacrement de l'Eucharistie. Ce traité qui est latin, est un excellent monument de la foi de l'Eglise sur ce mystere, dans le X. siecle. L'auteur l'adresse à ses moines. Le P. Mabillon avoit promis une édition de cet ouvrage qu'il n'a point donnée : il s'est contenté d'en publier la preface, & l'*index* des chapitres dans la seconde partie du premier volume de son *Musæum Italicum.* C'est le défaut de cette édition promise qui a engagé le sçavant Muratori à en donner une.* Mabillon, *Mus. Italic. t. 1. édition de 1687. pag. 164. 207. & 2. part. du même volume pag. 89.* Muratori, *anecd. tom. 3. pag. 239.* Ughelli, *Ital. sacr. tom. 4. pag. 631. édition de Venise de 1719.*

GIACONLET de CLAINCHAMP (Gervais) *Dans le dictionaire édition de 1725. il est dit qu*'il fut ami de Simon de Monpicé, *lisez*, de Simon de Brie.

GIATTINUS (Jean-Baptiste) né à Palerme en Sicile, en 1601. se fit Jesuite avec Vincent son pere en 1615. Il enseigna d'abord la rhetorique dans sa patrie & ensuite la langue grecque & les mathématiques à Rome. Il fut enfin professeur en théologie dans cette ville pendant les onze dernieres années de sa vie. Il possédoit bien le grec, l'hébreu, le chaldéen, le syriaque & l'arabe, & de plus il étoit bon horloger. Il mourut à Rome, en 1672. On a de lui une physique & une logique : un traité des horloges, des comédies & des tragédies; une traduction des cinquiéme & sixiéme livres de l'ouvrage de S. Cyrille d'Alexandrie sur l'évangile de S. Jean, une de l'histoire du concile de Trente par Pallavicin, & une du portugais en italien, de la relation de l'empire des Chinois. * Le P. Alegambe en parle dans sa *Bibliotheque des écrivains de la societé.*

GIBELIN, patriarche de Jerusalem, &c. *Dans l'édition de ce dictionaire de 1725. il est dit qu*'il fut placé sur ce siege vers l'an 1000. après Ricard, &c. *lisez* vers l'an 1080. après Aicard... Hugues de Die, ou plûtôt de Lyon, *effacez* ou plûtôt de Lyon... *Après ces mots*: Arnould lui succeda sur la chaire de Jerusalem, *ajoûtez*, qu'il n'est pas facile de déterminer quel fut son successeur.

GIBERT (Jean-Mathieu) évêque de Verone, &c. *Ajoûtez à son article que* Richard Simon en parle dans ses lettres, mais qu'il se trompe en mettant la mort de ce prélat le 10. de Mai 1543. elle n'arriva que le 30. de Decembre de la dite année. * *Voyez* Simon, *lettres, tom. 1. pag. 125. édition de 1730.* par la Martiniere.

GIBIEUF (Guillaume) *Ajoûtez à son article que* ce pere de l'Oratoire étoit fort uni avec M. Descartes, le P. Mersenne, & la plûpart des sçavans les plus distingués de son tems. Le premier lui envoya le manuscrit de ses *méditations* pour les examiner, & il s'en rapportoit presque toûjours à ses avis. Le pere Gibieuf lui rendit plusieurs autres services importans avec tout le zele d'un fidéle ami. Quand le livre *de la liberté de Dieu & de la créature*, composé en latin par ce Pere, fut devenu public en 1630. *in 4°.* M. Descartes en reçut un exemplaire de sa part, le lut avec avidité, & en approuva tous les sentimens, comme on le voit par plusieurs lettres écrites sur ce sujet par ce philosophe. Cependant ce livre fit dans sa naissance beaucoup d'éclat parmi les sçavans, sur-tout parmi les théologiens. Un religieux de l'ordre des Augustins nommé *A. Riviere*, prêta son nom à un théologien célébre qui demeuroit à Lyon, pour l'examiner. Ce théologien ne fut pas tout-à-fait du goût de M. Descartes dans le jugement qu'il en porta. La même année 1632. il publia un volume *in-4°.* contre les Calvinistes sur la liberté de l'homme, & la grace de J. C. sous le titre de *Calvinismus religio bestiarum.* Il y étendit à son gré les bornes du Calvinisme, & comprit dans le nombre de ceux qu'il gratifia de cette hérésie, Bannès Dominicain Espagnol, Estius chancelier de l'université de Douai, & sur-tout le pere Gibieuf. Mais le livre de ce théologien qui emprunta le nom du pere Riviere, fut mis à l'*Index* à Rome, & censuré par un decret de la sacrée congrégation donné le 19. jour de Mars de l'an 1633. Ce détail se trouve dans la vie de Descartes, par M. Baillet *in-4°. tom. 1. & 2.* & dans les lettres du même M. Descartes.

GIFANIUS. (Hubert) *Dans le dictionaire historique, édition de 1725. on met* sa mort en 1609. Elle arriva dès 1604. *ajoûtez que* Denys Lambin après avoir accusé Gifanius de l'avoir pillé dans quelques-uns de ses ouvrages, se vengea durement de ce plagiarisme dans sa troisiéme édition de Lucrece. Gifanius a travaillé aussi sur ce poëte, & M. Havercamp a fait réimprimer ses *collectanea in Lucretium*, dans l'edition du même poëte qu'il a donné à Leyde en 1725.

GIGAULT famille, &c. *Corrigez & ajoûtez ce qui suit dans l'édition de ce dictionaire de 1725.* HELION Gigault épousa en 1488. JEANNE Grassignon, dame de Bellefond, *lisez partout* de Bellefonds.

II. JEAN Gigault, &c. & 3. en 1584. avec *Marie* Mautrot, veuve d'*Honorat* Barandin, *lisez* Baraudin.

IV BERNARDIN Gigault, &c. *Ajoûtez aux enfans qu*'il eut de *Jeanne* aux Epaules, sa femme, *Laurence* Gigault de Bellefonds, abbesse des Benedictines, dites de *Bellefonds* à Rouen, morte le 31. d'Octobre 1682. âgée de 72. ans; *Eleonor* Gigault de Bellefonds de sainte Marie, abbesse de Montivilliers en 1662.

VI. BERNARDIN Gigault II. du nom, &c. alliée à *Jean-Francois* du Fays: *lisez* du Fay.

VIII. LOUIS CHARLES-BERNARDIN Gigault épousa, dit-on, *N.* Hennequin, *lisez Anne-Magdeleine* Hennequin, fille d'*André*, seigneur d'Ecquevilly, *non* d'Ecvilly.

GILBERT (saint) XLIV. évêque de Meaux, succeda à *Archanrad* en 995. Il étoit fils de *Fouquard* & de *Gisele* d'une illustre famille que l'on croit originaire du Vermandois. Ceux de Ham sur la riviere de Somme en Picardie croient qu'il est né chez eux, & qu'il fut même chanoine de leur collégiale, mais cette derniere prétention leur est disputée par ceux de Saint-Quentin, & la premiere l'est aussi par ceux de Meaux. Quoi qu'il en soit Gilbert se distinguoit dans le clergé par sa science & par sa pieté, lorsqu'Archanrad évêque de Meaux le fit archidiacre de son eglise, & Gilbert s'acquitta si bien de cet emploi où il eut lieu de faire connoitre encore plus la solidité de sa vertu & l'étendue de sa science, qu'on le plaça sur le siege même de Meaux, après la mort d'Archanrad en 995. Il souscrivit en 998. à une charte du roi Robert en faveur de l'abbaye de S. Denys, & en 1008. à une autre charte du même prince en faveur du même monastere. Il mourut en 1015. selon une ancienne chronique que l'on croit bien autorisée, après un gouvernement de vingt ans. Son corps fut inhumé dans l'église cathédrale sous les degrés de l'Abside, & ses miracles ont depuis rendu son culte célébre. On honore sa mémoire le 13. de Février. Sous son pontificat les chanoines de l'église de Meaux ont commencé à avoir une mense séparée de celle de l'évêque. Il eut pour successeur Macaire qui tint le siege de Meaux environ vingt ans, & mourut vers l'an 1025. * Dom Touss. de Plessis, *hist. de l'église de Meaux, tom. 1. pag. 92 553. & note 46.*

GILBERT, dit de HOLLANDIA, &c. *Dans cet article, édition du dictionaire de* 1725. on renvoye à l'édition des œuvres de S. Bernard par Horstius & Dom Mabillon; mais ce sont deux éditions differentes : celle d'Horstius a paru la premiere, & celle du P. Mabillon, qui est beaucoup meilleure n'a été donnée que long-tems après.

GILBERT (Gabriel) étoit Parisien & se fit de la réputation par ses poësies françoises. Catherine reine de Suede qui aimoit les gens d'esprit l'attacha à son service & le fit secretaire de ses commandemens, & son résident en France. Gilbert gagna peu de bien dans ces emplois, ou le dépensa : & sur la fin de ses jours il se vit presque dans l'indigence. Mais M. Hervart, amateur des gens de lettres, le retira chez lui, où il mourut vers l'an 1680. Chapelain disoit de lui : « Gilbert est un esprit délicat, dont on a des odes, de petits poëmes & plusieurs pieces de théatre pleines de bons vers. » La meilleure de ces odes dont parle Chapelain est celle au cardinal Mazarin qui est très-longue, & qui lui a justement mérité l'estime des plus beaux esprits de son tems. Elle fut imprimée en 1659. & on la trouve dans le troisiéme volume du recueil *des poesies diverses* dédié à M. le prince de Conti, *page* 248. En 1651. il parut un recueil de poësies diverses de Gilbert *in-12*. M. Titon du Tillet dit que ce fut en 1555. mais nous ne connoissons pas cette édition. Le recueil de 1651. contient un poëme de l'art de plaire, & plusieurs autres poësies profanes, quelques pieces à la louange de Louis XIV. qui commencent ce recueil, quelques épigrammes sur differens sujets, & un très-petit nombre de poësies spirituelles qui le terminent. Dans l'épitre dédicatoire au roi, l'auteur demande permission à sa majesté d'écrire son histoire: il ne paroît pas qu'il en ait profité, si elle lui a été accordée. Depuis ce recueil Gilbert donna quelques pieces de théatre, sçavoir : les amours de Diane & d'Endymion, & les amours d'Angelique & de Medor, *in-12*. M. Titon ne parle que de l'Endymion, mais il donne à l'auteur *les Amours d'Ovide*, pastorale héroïque en cinq actes, imprimée en 1673. & *les peines & les plaisirs de l'amour*, autre pastorale representée en 1672. Il a encore oublié les pieces suivantes qui sont aussi de Gilbert. *Arie & Petus ou les amours de Neron. Ctesiphonte. Les intrigues amoureuses* en 1667. *Hippolyte ou le garçon insensible. Semiramis.* trag. *Rodogune. Theléphonte. Les Heraclites.* Toutes ces pieces sont en vers. *Ajoutez encore* à ces ouvrages : les *Pseaumes en vers françois, in-12* à Paris en 1680. Il n'y en a que 50. choisis indifféremment dans les 150. Ce recueil est précedé d'une préface utile sur les pseaumes. Le P. le Long n'en a pas parlé dans sa bibliotheque sacrée. * *Mémoires du tems.* Titon du Tillet. *Parnasse françois in-fol., pag.* 385. Maupoint, *Bibliotheque des theatres.*

GILBERT, surnommé l'*Anglois*, parce qu'il étoit d'Angleterre, est le premier de cette nation qui ait écrit de la pratique de la médecine. Il fleurissoit, comme on le croit, dans le XIII. siécle, & en effet il cite Averrhoës, médecin Arabe, qui atteignit la fin du XII. siécle, & dont les ouvrages ne furent traduits que vers le milieu du XIII. siécle, au plûtôt. Il cite aussi le traité des miroirs qui est celui de Bacon, & il transcrit plusieurs endroits touchant la lépre, des ouvrages de Thierri, ce qui prouve qu'il vivoit dès la fin du XII. siécle, & le commencement du regne d'Edouart I. Gilbert écrivit entr'autres traités un *Compendium* ou abregé de la médecine que nous avons encore. On dit qu'il avoit beaucoup de littérature, & une grande connoissance de la médecine & de la philosophie. Il connoissoit les simples, & il a bien parlé de leurs vertus & de leurs propriétés. Il avoit beaucoup voyagé, & l'avoit fait utilement. On voit par la lecture de ses ouvrages qu'il avoit bien lû ceux des Arabes qui l'avoient précedé. Son abregé de médecine parut à Lyon *in-4°*. Dès 1510. on le réimprima à Genève en 1608. *in-4°*. & *in-12*. sous le titre de, *Laurea Anglicana, seu compendium totius medicinæ.* * *Voyez* Manget, *Bibliotheca scriptorum medicorum*, lib. VII. & Freind, *histoire de la médecine*, 3. *partie.*

GILL (Alexandre) auteur Anglois, né à Lincoln le 28. de Fevrier 1566. fit ses études à Oxford, & en 1583. il y fut reçu au college du corps de Christ, & créé bachelier ès arts. Quoiqu'habile dans la théologie, dans la critique, & dans les langues grecque & latine, il préfera le soin de l'éducation de la jeunesse aux postes les plus distingués ausquels son mérite eût pû l'élever. On le fit premier régent dans l'école de S. Paul, & il mourut dans cet emploi le 17. de Novembre 1637. Il fut enterré à Londres. On a de lui en anglois, un traité de la trinité dans l'unité, un commentaire sur le symbole des apôtres, la philosophie sacrée des saintes écritures; & en latin, *Logonomia Anglica, in-4°.*

GILL (Alexandre) fils *du précedent*, né à Londres en 1597. fut élevé dans les études au college de la Trinité à Oxford. Il fut nommé pour la même ville professeur en théologie en 1637. & premier régent de l'école de S. Paul. Il étoit bon poëte grec & latin, & avoit bien lû les anciens qu'il a imités très-heureusement. Ses *parerga* ou *conatus poetici* imprimés à Londres en 1632. se font lire avec beaucoup de plaisir. Il étoit ami intime de Thomas-Farnabe à qui l'on doit tant d'éditions d'auteurs anciens avec de bonnes notes. Il mourut du tems des guerres civiles, & fut enterré à Londres. Woole en parle dans ses antiquités d'Oxford.

GILES, connu dans l'histoire de France sous la qualité de, *le comte Gilles*, étoit maître de la milice romaine dans la Gaule Narbonnoise, & fut toûjours grand ennemi des Visigoths sur lesquels il remporta plusieurs victoires considerables. Il accusa en 458. le comte Agrippin à qui sa naissance & ses services avoient mérité le gouvernement de la même partie de Gaules, d'avoir voulu livrer cette partie aux Visigoths, & sur cette accusation, qui n'avoit, comme on le croit, d'autre fondement que la jalousie & l'envie de Gilles, Agrippin qui ignoroit quel étoit son accusateur, fut mandé à Rome, & condamné à mort, mais il s'échapa, dit-on, miraculeusement. Le comte Gilles demeura toûjours dans la faveur de l'empereur Majorien, & la même année 458. ce prince le fit maître de la milice des Gaules: place importante dans laquelle le comte eut souvent occasion de signaler son courage. Dès l'année suivante, il se jetta dans Arles pour la défendre contre Theodoric roi des Visigoths qu'il obligea de lever le siege de cette ville, & qu'il défit entierement. Theodoric souffrit en cette occasion une grande perte, & se vit contraint de repasser promptement le Rhône de peur qu'il ne lui arrivât quelque chose de plus considérable. Cette défaite même l'obligea à faire sa paix avec Majorien : mais la guerre recommença après la mort de l'empereur arrivée en 461. Le comte Gilles tourna alors toutes ses forces contre les Visigoths pour conserver à l'empire ce qui lui restoit en deçà des Alpes, & il remporta plusieurs avantages sur eux. Le plus considérable fut la défaite de Frederic frere du roi Theodoric & général de l'armée des Visigoths qui s'étoit avancé vers l'Armorique entre les rivieres de Loire & de Loiret, près d'Orleans. Le comte Gilles vint au devant de lui & l'attaqua dans cet endroit. Le combat fut très-sanglant : mais la victoire se déclara entierement pour le comte : les Visigoths furent defaits, & le prince Frideric perdit la vie dans la bataille. Le comte animé par cette victoire continua la guerre contre Theodoric, & après avoir passé la Loire, il alla l'attaquer dans le cœur de ses etats, & remporta sur lui divers avantages. Comme il étoit également ennemi de Severe, il tâcha de fomenter en même tems la guerre que Genseric, roi des Vandales, avoit déja entreprise contre ce tyran au sujet de la dot d'Honoria sa bru, fille de l'empereur Valentinien III. pour engager Genseric à agir fortement en Italie contre le même Severe & contre Ricimer, en attendant qu'il pût lui-même passer les Alpes, il lui envoya des ambassadeurs qui s'embarquerent sur l'Ocean au mois de May 464. Mais quelques mois après, le comte étant tombé dans les pieges de ses ennemis, ceux-ci le firent empoisonner. Idace, auteur contemporain, rapporte sa mort à cette année 464. Le P. Daniel & le P. Pagi se sont trompés : Le premier en l'avançant à l'an 453. le second en la reculant à l'an 465. Il faut s'en tenir à la date d'Idace, comme l'ont prouvé les Benedictins auteurs de la nouvelle *histoire de Languedoc, tom.* 1. *pag.* 656.

GILLES de Muits, abbé de saint Martin de Tournay qui vivoit du tems que la secte des Flagellans étoit en vigueur, a écrit l'histoire de cette secte, & de ce qui s'est

passé de son tems à l'occasion de ces faux dévots dans le païs où il vivoit. Cet ouvrage est manuscrit dans la bibliotheque de saint Martin de Tournay, & l'on voit à la tête une vignette que l'auteur y mit lui-même, & dans laquelle sont représentées les Flagellans faisant une procession les épaules nues & le fouet à la main. On trouve cette figure gravée dans le Voyage litteraire de D. Martenne, *tom. 2.*

GILLES, cardinal, évêque de *Tusculum*, &c. *Dans l'édition de ce diction. de 1725. on a mis mal-à-propos* Clum *pour* Culm.

GILLES. ( Pierre ) *Suppléez cet article à celui qui est déja dans le Moreri,* Il nâquit à Albi vers la fin du XVI. siécle, & se rendit très-habile dans la connoissance des langues grecque & latine, & dans celle de la philosophie & de l'histoire naturelle. Cependant s'arrachant tout d'un coup à la tranquillité du cabinet, il se livra assez long-tems à la passion de voyager. Mais il rendit ses voyages utiles par ses recherches, & par son application à tout examiner. Il visita d'abord les côtes de la Provence, & ensuite celles de l'Italie. On voit par son livre *De vi & natura animalium*, qu'il séjourna dans ce voyage à Marseille, à Antibe, à Nice, à Genes, à Pavie, à Venise. Dans cette derniere ville, il se lia d'amitié avec Lazare Baïf, abbé de Charroux, alors ambassadeur de France auprès de la Republique. Ces deux amis se promenoient souvent ensemble sur le bord de la mer, y discourant sur la nature des poissons, & y faisant des experiences pour l'approfondir. Pierre Gilles alla ensuite à Naples où il demeura un mois. De retour en France, il passa quelque tems en Rouergue auprès de Georges d'Armagnac, évêque de Rhodès son protecteur, depuis cardinal, qui l'engagea à composer ses seize livres de la nature des animaux. Ce n'est proprement qu'un extrait & une traduction d'Elien, de Porphyre, d'Heliodore & d'Oppien. Gilles orna cet ouvrage de ses propres observations, & y joignit un livre des noms des poissons que l'on trouve à Marseille. Il dédia ce volume au roi François I. La dédicace est de l'an 1533. l'auteur y dit à ce prince que rien ne seroit plus digne d'un si grand roi que de donner à des sçavans commission de parcourir les païs étrangers, pour être plus utiles à leur patrie par les connoissances qu'ils y acqueroient, & de fournir aux frais nécessaires pour ces voyages. François I. goûta cet avis, & quelque tems après il envoya Pierre Gilles lui-même dans le Levant. Mais ce prince accomplit mal la seconde partie de ce conseil, car Gilles dit dans une de ses lettres qu'il n'en reçut pas un sol pendant tout le tems qu'il demeura dans le Levant. On ignore le tems de son départ, & la durée de ses voyages. Il est sûr qu'il n'y employa pas 40. ans de suite, comme M. de Thou le fait entendre, & comme l'a dit après lui, Philibert de la Mare, dans sa vie de Guillaume Philander, écrite en latin. Pierre Gilles ne partit pour l'Orient qu'après l'an 1533. & il en revint en 1550. M. de Thou ajoûte qu'il vit la plus grande partie de l'Afrique : cela peut être, mais Pierre Gilles n'en dit rien dans ses ouvrages. Quoi qu'il en soit, le défaut d'argent rendit ses voyages fort peu commodes. Il dit même dans une de ses lettres datée d'Alep le 2. d'Avril 1549. qu'après la mort de François I. arrivée en 1547. il s'étoit trouvé dans la nécessité de s'enrôler pour subsister. Tollius dit que ce fut dans les troupes du roi de Perse qu'il prit parti : mais il se trompe ; Gilles dit lui-même qu'il s'engagea au service de Solyman II. empereur des Turcs qui étoit alors en guerre contre le roi de Perse. D'Alep où il eut son quartier, il alla à Constantinople. Il étoit dans cette derniere ville en 1550. & André Thevet dit dans sa cosmographie, qu'il l'y trouva, & qu'ils allerent ensemble à Chalcedoine pour y chercher des médailles anciennes. Il n'est pas vrai que Pierre Gilles fut pris à son retour en France par des pirates : M. de la Mare est encore tombé dans cette faute : Pierre Gilles ne revint pas par mer, mais à la suite de M. d'Aramont, ambassadeur du roi de France à Constantinople, qui fit le voyage par terre, & passa par la Romanie, la Macedoine, la Bulgarie, la Moravie, la Servie, &c. Ce retour est de l'an 1550. L'abbé le Clerc dans sa *Bibliotheque du Richelet* le recule jusqu'en 1552. parce que, dit-il, M. d'Aramont étoit au siege de Tripoli en 1551. Mais il a ignoré que M. d'Aramont après avoir été renvoyé en France en 1550. par le sultan Soliman II. retourna en Turquie l'année suivante, & se rendit, en y allant au siege de Tripoli, à la priere du grand maître de Malte. Pierre Gilles se retira à Rome auprès du cardinal d'Armagnac qui y étoit alors chargé des affaires de France, & il y mourut en 1555. au commencement, âgé de 65. ans. Ses ouvrages imprimés sont : *Demetrii Constantinopolitani de re accipitraria liber*, gr. & lat. dans les *Accipitraria rei scriptores*, donnés par Nicolas Rigault à Paris 1612. *in 4°.* & avec *l'histoire des animaux d'Elien* en 1562. *in-8°.* à Lyon. *Theodoreti Cyrensis episcopi commentarii in 12. prophet. minores*, en latin 1533. *in-8°.* & dans l'édition des œuvres de Theodoret par le P. Sirmond Jesuite. *Laurentii Vallensis historiarum Ferdinandi regis Arragoniæ libri tres* 1521. *in-4°.* deux discours latins où il tâche de persuader à l'empereur Charles V. que le roi de France pris à la guerre devoit être renvoyé *gratis*. Ces discours sont de l'an 1525. & n'ont été imprimés qu'en 1540. Le traité *de vi & natura animalium*, dont nous avons parlé. *Elephanti descriptio*, avec quelques lettres, &c. à Lyon 1562. *De Bosphoro Thracio, libri tres*, en 1561. & plusieurs fois depuis. *De topographia Constantinopoleos, & de illius antiquitatibus libri iv.* à Lyon 1562. & plusieurs fois depuis. *C'est à tort que l'on a dit dans les dernieres éditions de Moreri que* c'étoit Pierre Gilles qui avoit publié lui-même ces deux ouvrages, puisqu'ils n'ont paru que plusieurs années après sa mort. Ce fut Antoine, Gilles son neveu, qui procura ces éditions. Pierre Belon, du Mans, secretaire de Pierre Gilles, a été accusé d'avoir pillé ses manuscrits, & d'en avoir beaucoup profité dans ses propres ouvrages sans en faire honneur à celui dont il n'étoit, dit-on, que le plagiaire. * De Thou, *hist. liv. 16.* Gesner, *in Biblioth.* Sainte Marthe, *l. 1. elog.* Philiberti de la Mare *Epist. de vita, moribus & scriptis Guillelmi Philandrii*, pag. 45. & *suiv.* Tollius, *appendix ad libr. Bernardi Valeriani de infelic. litterat.* Niceron, *Mémoires*, *tome* 23.

GILLET ( Helene ) fille de PIERRE Gillet, châtelain royal de Bourg en Bresse, au commencement du XVII. siecle. Cette fille ayant été convaincue de grossesse, & d'avoir fait mourir son fruit, fut condamnée à perdre la tête par arrêt du parlement de Dijon. Le boureau mal-habile, la frappa à l'épaule gauche, & au second coup ne lui fit qu'une legere blessure. Cette seconde faute excitant les murmures du peuple, il fut obligé de fuir ; mais sa femme qui étoit aussi sur l'échafaut voulant réparer la faute de son mari, fit ses efforts pour étrangler Helene Gillet, & ne put y réüssir. Autres plaintes du peuple, qui se révolte : chacun s'arme de pierres, les jette sur la femme du boureau & sur son mari, & l'un & l'autre en sont accablés. Helene qui étoit encore pleine de vie fut mené chez un chirurgien, à qui le magistrat permit de la panser, & le roi lui accorda sa grace en faveur du mariage de la princesse Henriette. Le célebre Charles Fevret avocat au parlement de Dijon, présenta à ce parlement les lettres de grace & prononça à cette occasion un fort beau discours que l'on peut voir dans le to. 10. du Mercure françois de 1625. *pag.* 535. * Voyez *vie de Fevret par* l'abbé Papillon dans les *mémoires de litt.* du P. Desmoulets *t. 2.* Niceron, *mémoires*, *t. 2.*

GILLET ( François Pierre ) avocat au parlement de Paris, né à Lyon le 8. de Juillet 1648. & mort à Paris, le 23. Octobre 1720. a fait honneur au barreau par ses plaidoyers, & à la république des lettres par ses traductions. Celle qu'il a donné des quatre Catilinaires de Ciceron, des oraisons, pour Celius & pour Milon, & de la seconde Philippique, ont été fort goûtées. L'on trouve dans les 24. plaidoyers, factums ou mémoires que nous avons de lui de l'éloquence jointe à une noble simplicité. On a recueilli ces morceaux, en 2. volumes *in-4°.* à Paris en 1718. chez J. Martin, sous ce titre : *Plaidoyers & autres œuvres de* François Pierre Gillet. Cet avocat a eu un frere plus jeune que lui, né à Lyon en 1664. & mort dans la même ville en 1720. de qui l'on a deux requêtes au roi pour MM. les avocats & medecins de Lyon. Il se nommoit *Laurent* Gillet ; & ayant été député avec M. de la Moniere, médecin, son cousin germain, il obtint un arrêt favorable à la noblesse de ces deux corps. * *Voyez* la préface des œuvres de Fr. P. Gillet, & *L'histoire litteraire de Lyon, du P.* Colonia, *tome 2.*

GILLOT (N.) habile mathematicien, fut d'abord domestique de M. Descartes qui voulut bien aussi être son premier maître, & qui n'eut pas lieu de s'en repentir. Gillot, en quittant son bienfaiteur, passa en Angleterre, d'où ses parens le firent revenir lorsqu'il commençoit à réussir dans la profession qu'il faisoit d'enseigner les mathematiques en particulier. Mais il revint trouver M. Descartes en Hollande où il se mit à enseigner les mêmes sciences à divers officiers de l'armée du prince d'Orange. Dans ce tems là, André Jumeau, prieur de sainte-Croix qui faisoit les mêmes études, demanda quelqu'un à M. Descartes pour être auprès de lui; & celui-ci lui proposa Gillot dont il vouloit fixer l'état, & en qui il avoit dessein de donner à la ville de Paris un homme capable d'enseigner sa methode en géneral, & sa geométrie en particulier: car Gillot entendoit l'une & l'autre, mieux qu'aucun des autres mathematiciens, ayant eu le loisir d'étudier l'esprit même de M. Descartes lorsqu'il vivoit avec lui. Il étoit d'ailleurs d'un très-bon esprit, & d'un naturel fort aimable. Quoiqu'il n'eût jamais été au college, ni appris de belles lettres, il ne laissoit pas d'entendre un peu de latin & d'anglois. Il sçavoit le françois comme s'il ne fut jamais sorti de son païs, & le flamand, comme s'il eût toûjours demeuré dans les Païs-Bas. Il possedoit parfaitement l'arithmétique & la geométrie, & il étoit clair dans ce qu'il enseignoit aux autres. * *Voyez* la vie de Descartes par M. Baillet, *in-4°. tom. 1. & 2.*

GILLY (David) né dans le bas Languedoc de parens Calvinistes, suivit pendant du tems les erreurs de leur secte, & s'y distingua. Il montra dès l'enfance de grandes dispositions pour l'étude, & à 20. ans il sçavoit déja le grec & l'hébreu. Il commença sa théologie à Puy-Laurens, ville du haut Languedoc, dans l'Auragnais, & se perfectionna à Saumur sous le célebre Amyrault qui lui inspira le mépris secret qu'il avoit pour les ouvrages de Calvin. Gilly ne tarda pas à faire connoitre ses talens dans l'école de Saumur, son genie & aisé & naturel, la force de son éloquence, son élocution choisie. Il donna les prémices de ses travaux dans un ouvrage qu'un de ses amis lui déroba & fit imprimer à Londres: mais où il brilla le plus, ce fut dans la prédication. Les Catholiques venoient l'entendre en foule, comme les Calvinistes, & tout jeune qu'il fût on le choisit pour être ministre de Baugé en Anjou. Il y composa un traité *de la véritable idée du Christianisme*, qui est demeuré manuscrit. Cet ouvrage est divisé en quatre parties. L'auteur prouve dans la premiere la divinité de l'écriture sainte; il traite dans la seconde de la nature du péché; il propose aux hommes dans la troisiéme les promesses que Jesus-Christ leur a faites pour les en détourner; la derniere contient de bonnes regles pour la conduite des mœurs, & pour s'avancer dans la connoissance de la vérité. Gilly fut proposé ensuite pour remplir une chaire de professeur en théologie à Saumur, mais ses principes de tolérantisme l'en exclurent. Quelque tems après, ayant prêché à Lyon, on voulut l'y retenir & l'en faire ministre; mais Gilly attaché à son premier troupeau, retourna à Baugé, où la grace lui désilla les yeux, & lui fit reconnoître l'autorité de l'Eglise Catholique. Il réfléchit sur les dogmes de sa secte, & sur ceux de l'Eglise, il les compara, il les examina sans prévention; son esprit se trouva rempli de doutes qu'il chercha à éclaircir: il consulta les plus habiles ministres Holandois; les uns lui avouerent leur ignorance; les autres firent sentir leur foiblesse par le peu de solidité de leurs réponses: la vérité y gagna dans son cœur, & il attira à elle David Courdil, ministre du château Duloir, qu'il trouva dans les mêmes dispositions où il étoit lui-même. L'un & l'autre se présenterent au consistoire de Sorges le trois de Juin 1683. pour y rendre compte de leur conduite, & Gilly y fit un discours où il démontra la nécessité de recourir à la tradition sur bien des points qui regardoient le dogme, le peu de lumiere que l'on trouvoit dans les sentimens des Protestans pour éclaircir les doutes qui venoient dans l'esprit sur quantité d'articles importans de doctrine, la satisfaction au contraire que l'on trouvoit dans l'Eglise Catholique où l'on répondoit à tout avec solidité, & où l'on éclaircissoit tout d'une maniere satisfaisante. Il fit voir en particulier l'insuffisance de l'écriture seule & sans la tradition, & que c'étoit sans raison que les Protestans avoient aboli bien des points de doctrine, de morale & de discipline que l'Eglise Catholique avoit conservés. Il conclut qu'il ne reconnoissoit que cette Eglise pour celle que Jesus-Christ avoit fondée & établie. Courdil qui parla après lui, fit connoître qu'il n'y avoit rien que d'injuste dans la séparation des premiers Prétendus Réformateurs d'avec cette Eglise; & déclara qu'il retournoit dans le sein de celle-ci qu'il n'avoit jamais eu raison d'abandonner. Ils se retirerent en faisant des vœux pour que Dieu fit la même grace à toute l'assemblée. Ils firent abjuration le jour de la Pentecôte de l'an 1683. entre les mains de Henri Arnauld, évêque d'Angers, avec cinq autres Protestans, sçavoir, Etienne Clemont, ancien du consistoire de Sorges, Jacques de Beaulieu, docteur en médecine, Julien Garnier, Claude Bouchet & Michel Deneu. Louis XIV. donna aux premiers une pension de 1000. livres, & le clergé une de 400. & ce prince envoya Gilly en Languedoc; où ce nouveau converti ramena au bercail beaucoup de faux pasteurs & de brebis égarées. S'y étant apperçû que madame de Soucelles, d'une bonne famille du païs, ne cherchoit qu'à connoître la vérité dont elle étoit alors éloignée, il composa pour elle un traité de ce qu'il faut croire & nécessairement pratiquer, de ce qu'on peut omettre sans crime, croire ou ne pas croire, & des erreurs populaires, & cet ouvrage acheva de convaincre cette dame qui embrassa la religion Catholique, où elle a vécu avec beaucoup de pieté. David Gilly fixa son séjour à Angers avec David Courdil, & l'un & l'autre furent choisis pour être membres de l'académie de cette ville, où ils montrerent en bien des rencontres qu'ils n'avoient pas moins de litterature, que de théologie. Gilly composa à Angers un abregé de l'histoire du vieux & du nouveau Testament pour l'usage de sa famille, avec de courtes réflexions sur la doctrine & sur la morale chrétienne, & il y joignit un abregé de l'histoire universelle jusqu'à Charles-Quint. Ayant appris la mort de son ami Courdil qu'il ne croyoit presque pas malade, il fut saisi d'une fievre violente qui l'emporta le 27. Décembre 1711. âgé de 63. ans. * *Mémoires du tems.*

GILON, diacre de Paris, fut ensuite moine de Cluni, & enfin cardinal, & évêque de Tusculum, vulgairement *Frescati*. Il florissoit au commencement du XIII. siécle. Il enseigna les arts liberaux à Paris, & sur-tout la poëtique, & il a passé pour le meilleur poëte de son tems. C'est au moins le jugement qu'en porte l'historien Guillaume le Breton à la fin de sa Philippide. Gilon écrivit vers l'an 1200. une instruction pour les enfans en cinq livres, & la dédia au prince Louis encore enfant, fils du roi Philippe Auguste, & comme il exhorte ce prince à l'amour de la vertu à l'exemple de Charlemagne, cet écrit en a retenu le titre de *Carolinum opus.* On le trouve manuscrit dans plusieurs bibliotheques. Le P. D. Martenne, Benedictin de la congrégation de S. Maur, a donné dans le 3. tome de ses anecdotes l'ouvrage de ce prélat écrit en vers latins sur les guerres de la Terre-sainte, dont on fait beaucoup d'estime. D. Martenne le croit aussi auteur de la vie de S. Hugues, abbé de Cluni, dont il a donné la préface dans le premier volume de ses mêmes anecdotes. Il est parlé du même auteur dans le voyage litteraire du même D. Martenne, tome 2. *Voyez* Casimir Oudin dans son commentaire sur les auteurs ecclésiastiques. Il y prétend que Gilon demeura toûjours diacre, ce qui est contraire à ce que celui-ci dit lui-même à la fin de son histoire des guerres de la Terre-sainte, comme le remarque D. Martenne.

GILOT. (Jacques) *On en a parlé dans le Dictionnaire historique: mais il faut ajoûter* 1°. à ses qualités, celle de doyen de Langres: 2°. à ses ouvrages, *Instructions & lettres missives concernant le concile de Trente*, en 1607. *in-8°.* Ce recueil fait & donné au public par Gilot, a été publié de nouveau avec beaucoup d'augmentations, chez Cramoisi, en 1654. *in-4°. On pouvoit faire remarquer aussi que* le président Savaron dédia à Gilot son commentaire sur le huitiéme livre des épîtres de Sidonius, Juret son Symmaque, & que Baudius & Rapin lui ont adressé quelques vers. Jacques Esprinchard, sieur du Plomb, dans une lettre à Scaliger, de

Paris le 12. Janvier 1601. dit aussi qu'il *travailloit après le Bertram*, c'est-à-dire, après le traité de Ratram sur l'Eucharistie, dont il possédoit le manuscrit dans sa riche bibliotheque. Esprinchard ajoûte dans sa lettre, M. Gilot *est un très-rare senateur, officieux à merveilles, qui retient je ne sçai quoi par dessus les autres de cette ancienne splendeur du parlement. Il n'y a gueres d'homme à Paris que je fréquente plus, & dont j'apprenne plus de belles choses.* A la suite de la vie de M. Pithou, si bien écrite en latin par feu M. Boivin, de l'académie Françoise, & garde de la bibliotheque du roi, on trouve plusieurs lettres adressées à Jacques Gilot, par lesquelles on peut juger de la considération qu'avoient pour lui les magistrats & hommes doctes qui lui écrivoient. Cependant le P. Garasse, Jesuite, a fait contre lui une épigramme latine dans un petit libelle satyrique, intitulé : *Le banquet des sept sages.* * *Voyez* la bibliotheque choisie de Colomiés avec les notes de M. de la Monnoie, & de quelques autres.

GINGINS, (Aimé de) chanoine de Genève, & abbé commendataire de l'abbaye de Bonmont, étoit d'une maison noble & ancienne du païs. Après la mort de Charles de Seissel, évêque de Genève, arrivée en 1513. le chapitre encore catholique, l'élut pour succeder à ce prélat. Mais Jean de Savoye, protonotaire d'Ausch, ayant eu plus de crédit, obtint cet évêché. C'est le même que les auteurs du *Gallia Christiana* appellent Jean-François de Savoye, & que Severt confond mal-à-propos avec l'évêque Jean-Louis. Comme Aimé de Gingins avoit fait des frais pour faire valoir l'élection que le chapitre avoit faite de lui-même, Jean de Savoye pour l'en dédommager lui donna une pension, & Gingins après avoir été reçû bourgeois de Fribourg, fut fait grand-vicaire de l'évêché de Genève à la place de Pierre Gruet en 1526. Lorsque la secte des Protestans devint dominante à Genève, Gingins empêcha autant qu'il put le progrès de l'héresie, affermit dans leur devoir les religieuses que l'on vouloit engager à se marier, & lui-même demeura ferme dans la religion Catholique, & se retira dans son abbaye de Bonmont, où il mourut vers le milieu de l'an 1537. Il fit le canton de Berne son héritier. * *Voyez* Spon, *hist. de Genève, avec les notes de l'edit. de 1730.*

GIOACHINO. *Dans le Dictionnaire historique, éditions de 1725. & 1732. on a oublié* de designer dans quel tems ce fameux joueur d'échets vivoit : c'étoit dans le XVII. siecle.

GIORDANI, (Vitale) de Bironte, ville du royaume de Naples, dans la terre de Bari, né le 13 de Décembre 1633. entra dans l'état ecclésiastique par complaisance pour ses parens, & se maria à Tarente par inclination, à une fille qui n'étoit pas mieux accommodée que lui des biens de la fortune. La misere où il se vit bientôt réduit ne put le tirer de son indolence & de sa paresse naturelle. Un de ses beaux-freres avec qui il demeuroit, lui en fit des reproches; Giordani en fut aigri, se jetta sur son beau-frere, le tua, & s'embarqua sur un vaisseau qui partoit pour Venise. Comme le pape Innocent X. faisoit armer alors des galeres pour aller dans le Levant contre les Turcs, il s'engagea pour y servir en qualité de soldat. Deux ans après, c'est-à-dire, en 1655. il entra dans les troupes de terre, & en 1657. il rentra dans l'armée navale, où il se trouva à plusieurs combats que la flote chrétienne livra aux Turcs. L'amiral sur le vaisseau duquel on le plaça, ayant remarqué en lui un genie au dessus de sa condition, lui donna l'emploi d'écrivain, dans lequel Giordani devint arithmeticien par reflexion; car jusques-là il avoit ignoré jusqu'aux premiers principes de cette science. Ce succès joint à l'application qu'il fallut avoir pour y parvenir, lui donna du goût pour l'étude, & quelque tems après étant à Zante, un prêtre Grec lui donna l'arithmetique de Clavius qu'il dévora. De retour à Rome en 1659. il résolut de s'enfoncer dans les mathématiques, & profitant du loisir que lui laissoit l'emploi de garde du château Saint-Ange qu'on lui donna, il lut un ouvrage de Vietre qu'il n'entendit gueres, s'appliqua à la lecture des élemens d'Euclide qu'il comprit facilement, devint bon géometre, se fit connoître, acquit des protecteurs utiles, & quitta entierement le service pour se livrer aux sciences. Devenu assez habile pour enseigner les autres, il se fit une si grande réputation, que Christine de Suede pendant son sejour à Rome le choisit pour son mathématicien, & que le feu roi Louis XIV. le nomma pour enseigner les mathématiques dans l'academie de peinture & de sculpture que ce monarque établit dans la même ville en 1666. Le pape Clement X. lui donna aussi en 1672. la charge d'ingenieur du château Saint-Ange qu'Innocent XI. lui ôta, on ne sçait pour quelle raison. Giordani se voyant dans l'abondance voulut faire venir sa femme à Rome, mais elle refusa de s'y transporter. Son fils y vint, & y demeura peu, parce qu'il n'avoit presque aucune inclination pour l'étude. En 1685. Giordani eut la chaire de mathematiques du college de la Sapience, où il fit d'excellens disciples. Il mourut le 3. de Novembre 1711. dans sa 78. année. Les principaux ouvrages qu'on a de lui, sont : *Euclide restituto*, en 1686. *in fol. De componendis gravium momentis*, en 1685. *in-fol. Fundamentum doctrinæ motus gravium*, à Rome en 1686. on en a donné une seconde édition fort augmentée. *Ad Hyacinthum Christophorum epistola*, à Rome en 1705. *in-fol.* On trouve son éloge dans les vies des membres de l'académie des Arcadi de Rome, où il avoit été reçû lui-même le 5. de Mai 1691. Le P. Niceron en a donné un extrait dans ses mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres, tome 3.

GIRAC, (Paul-Thomas sieur de) *Ajoûtez à ce qu'on en a déja dit dans le Dictionaire historique*, qu'il étoit conseiller au présidial d'Angoulême. Sa réplique à Costar, dont on n'a dit qu'un mot dans le même article, fut imprimée à Leyde, en 1660. *in-8°.* & ensuite en 1670. Costar avoit eu recours au magistrat pour empêcher qu'elle ne fût imprimée à Paris, & il obtint une sentence du lieutenant civil qui leur défendit à tous deux, à Girac & à lui, d'écrire l'un contre l'autre. Cette réplique fut néanmoins publiée depuis à Paris après la mort de Costar. Une dissertation latine de Girac sur les lettres de Voiture, adressée à Balzac, qui courut manuscrite en 1650. donna lieu à ce démêlé. Costar en 1653. y répondit d'une maniere dont Balzac, qui l'avoit invité à y répondre, n'eut pas lieu d'être content. Cette réponse fut intitulée : *Defense de Voiture.* Costar la fit réimprimer en 1654. *in-4°.* après la mort de Balzac, & mit au devant la dissertation de Girac; ensuite de quoi on vit paroître quatre volumes tant de Costar que de Girac, sçavoir : Réponse à la défense, en 1655. Suite de la défense, en 1655. Apologie de Costat, en 1657. & la Réplique de Girac, dont il s'agit, & dont il est parlé au long dans la bibliotheque de Colomiés. * *Voyez* une note sur cette bibliotheque dans l'edition de Paris 1731. Cette réplique termina la querelle.

GIRALDI. (Lilio Gregorio) *Ajoûtez à son article*, que ses ouvrages ont paru en deux volumes *in-fol.* non à Bâle, *comme on l'a dit*, mais à Leyde, en 1696. & que les remarques de M. Colomiés sur le traité des poëtes composé par le même Giraldi, n'ont paru que dans cette édition des ouvrages de ce sçavant Italien.

GIRARD DE VILLETHIERRI. (Jean) *Ajoûtez à cet article, que* ce bon prêtre, dont tous les ouvrages montrent qu'il étoit rempli de la science ecclésiastique, est mort à Paris sur les neuf heures du soir, le 15. de Janvier 1709. à l'âge de 68. ans. Il est inhumé à S. Côme. *On a donné une liste de ses ouvrages dans le Dictionnaire historique, excepté que* l'on a oublié *La vie des justes, où l'on explique les principaux devoirs, & les obligations les plus importantes de ceux qui tendent à la justice chrétienne*, *in-12.* en 1709.

GIRARD, (Claude, & non Antoine, comme dit le P. le Long dans sa bibliotheque historique de la France,) licentié en théologie de la faculté de Paris. Ce fut lui qui dressa avec M. Nicole les cinq fameux articles de doctrine qui furent présentés à M. de Choiseul, alors évêque de Comminges, & depuis évêque de Tournay, en Janvier 1663. & envoyés au pape le 23. du même mois, signés seulement de MM. de la Lane & Girard. Dès le 25. suivant les mêmes MM Girard & de la Lane entrerent en conference avec le P. Ferrier, Jesuite, qui avoit été choisi pour ce sujet. Il y eut cinq conferences, dont la derniere se tint le 18. de Fevrier, & M. Girard en fit la relation par écrit, & y fit entrer tout ce que l'on avoit fait depuis quelque tems pour

terminer les disputes. Ce récit a pour titre : *Relation abregée de ce qui s'est fait depuis un an pour terminer les contestations présentes*, elle a été imprimée en 1663. Pendant que se tenoient les conferences, dont le résultat a été imprimé aussi *in-4°.* & depuis ces conferences, il a eu part à l'*Acte* mis entre les mains de M. de Comminges, par les disciples de saint Augustin, pour le prier d'assurer le pape de la pureté de leur foy ; à la procuration du 7. de Juin 1663. signée de lui & de M. de la Lane ; à la déclaration mise entre les mains du même prélat, & présentée par le même au roi, le 24. de Septembre de la même année, & sans doute, à plusieurs autres actes qu'il fallut faire pendant tout le tems que l'on cherchoit un accommodement aux disputes qui s'étoient élevées sur la matiere de la grace, que le pape Clement IX. termina par la paix de 1668. Le P. Gerberon, Benedictin de la congrégation de saint Maur, dans son histoire du Jansenisme, tome 2. attribue à M. Girard la *Lettre d'un ecclésiastique à un de ses amis*, sur le jugement que l'on doit faire de ceux qui ne croyent pas que les cinq propositions sont dans le livre de Jansenius, du 28. d'Août 1657. mais cette lettre est de MM. Arnauld, Nicole & le Maitre. * *Mémoires du tems.*

GIRARD, (Guillaume) archidiacre d'Angoulême, sécretaire de Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc d'Epernon qui mourut en 1642. a composé la vie de ce duc, qui contient ce qui s'est passé depuis l'an 1570. jusqu'en 1642. Elle a été imprimée *in-fol.* en 1655. à Paris ; à Rouen, en trois volumes *in-12.* en 1663. & à Paris en 1673. en deux volumes *in-12.* Le chevalier Cotton l'a traduite en anglois, & l'a fait imprimer à Londres, *in-fol.* en 1670. Cette histoire est écrite avec sincerité, & dédiée à Bernard de Foix & de la Valette, fils du duc d'Epernon. M. Girard est aussi l'auteur de l'épitre dédicatoire à Conrart des lettres de Balzac au même Conrart, & de l'*Apologie du duc de Beaufort contre la cour, la noblesse & le peuple*, que l'on a long-tems attribuée à M. de Saint-Evremond, parmi les œuvres duquel elle se trouve. Voici en deux mots l'histoire de cette piece. Le duc de Candale, le comte de Palluan, le comte de Moret, M. de Saint-Evremond & cinq ou six autres ayant soupé ensemble, & se trouvant de bonne humeur, travaillerent à cette ingénieuse satyre. Chacun y fournit ce qu'il croyoit le plus capable de tourner en ridicule le duc de Beaufort ; & M. Girard fut chargé de la mettre en ordre. Cette piece fut faite en 1650. dans le tems que M. le duc de Beaufort étoit grand amiral, & elle se trouve aussi dans les mémoires de M. de la Rochefoucault de l'édition de 1662. de celle de 1669. &c. On doit au même auteur de cette piece la traduction françoise de la guide des pécheurs de Louis de Grenade Espagnol, & des autres ouvrages de ce Dominicain qui ont été imprimés en françois, traduits de l'original, en deux volumes *in-fol.* *Voyez* GRENADE. M. Girard a eu un frere qui est auteur de trois *Dialogues entre deux paroissiens de S. Hilaire du Mont, sur les ordonnances contre la traduction du Nouveau Testament de Mons.* Le premier, sur l'ordonnance de M. l'archevêque de Paris, publiée le 20. Novembre 1667. le second, sur celle de M. l'archevêque d'Embrun ; & le troisiéme, sur celle de M. le cardinal Barberin, archevêque de Reims. Ces trois dialogues ont été imprimés *in-4°.* & *in-12.* Les deux premiers qui sont très-longs, sont datés du 15. de Décembre 1667. Nous n'avons pas vû le dernier. Ces deux freres ont été amis de Balzac, de Conrart, & de plusieurs sçavans de ce tems-là. * *Mémoires du tems.* Le Long, *biblioth. histor. de la France.* Des Maizeaux, *notes sur le 1. & le 6. vol. des œuvres de* M. de Saint-Evremond *in-12.* *Mémoires de* M. Ancillon.

GIRARDON (François) a été un célebre sculpteur & architecte, que M. de la Fontaine a appellé, avec raison, le Phidias de son siecle, dans ces vers à M. Simon de Troyes :

*Votre Phidias & le mien*
*Et celui de toute la terre,*
*Girardon, notre ami, l'honneur du nom Troyen,* &c.

Cet habile homme étoit né en effet à Troyes en Champagne en 1627. & fut élevé par Laurent Maniere. Après s'être perfectionné auprès de François Anguier, il se fit une grande réputation par les beaux ouvrages de sculpture auxquels il travailla à Versailles pour le Roi Louis XIV. Sa majesté l'envoya à Rome avec une pension de mille écus, & depuis son retour, il a toûjours travaillé par son ordre pour les maisons royales & pour les jardins de Versailles & de Trianon. On y voit quantité de ses ouvrages, qu'il a executés en bronze ou en marbre, sur ses propres modeles, ou sur les desseins de Charles le Brun, premier peintre du roi. Il fut reçu à l'académie de peinture & de sculpture en 1657. Il y fut professeur en 1659. adjoint à recteur en 1672. recteur en 1674. & chancelier en 1695. Quand M. le Brun fut mort, Louis XIV. donna à M. Girardon la charge d'inspecteur général de tous les ouvrages de sculpture. Il n'y eut que Pierre Puget, entre les sculpteurs, qui ne voulut pas dependre de lui, & qui se retira à Marseille, où il ne laissa pas que de travailler pour le service du Roi. Girardon avoit en partage le talent de la correction & de l'ordonnance, & il n'a presque laissé que des chefs-d'œuvres qui en conservant sur le marbre & l'airain les noms & les images des grands hommes, sont devenus autant de trophées qui rendent honneur à sa mémoire, & l'immortalisent en quelque sorte avec eux. Le mausolée du cardinal de Richelieu dans l'église de Sorbonne est son ouvrage. La statue équestre de Louis le Grand qui est à la place de Vendôme, où la statue & le cheval sont d'un seul jet, passe pour son chef-d'œuvre. Il avoit au Louvre où il logeoit une galerie très-précieuse, remplie de morceaux de sculpture des meilleurs maitres, de bronzes, de dessins, de médailles, de monumens anciens, & autres richesses de cette nature. Il est mort le 1. de Septembre 1715. âgé de 88. ans. Il avoit épousé Catherine Duchemin qui s'est rendue celebre dans l'art de peindre des fleurs qu'elle avoit appris de l'illustre Borson. Elle fut honorée d'une place à l'académie de peinture, & mourut en 1698. * *Mémoires du tems. Abcedario pittorico. p.* 168.

GIRINET (Philibert) trésorier de l'église de S. Etienne de Lyon, ancienne métropolitaine, & la plus antique des églises de cette ville, étoit poëte Latin, & fleurit dans le XVI. siecle à la fin. Il a fait une idylle latine fort élégante, sur le royaume & le roi de la Bazoche, si fameux autrefois, sur-tout parmi les clercs du palais, dans les XVI. & XVII. siecles. Cette piece est d'environ 300. vers : elle n'a point été imprimée. Mais le P. Colonia Jesuite en rapporte plusieurs morceaux dans son histoire litteraire de Lyon. Girinet étoit oncle de Papire Masson, & eut soin de sa premiere éducation, & de le faire étudier comme celui-là le témoigne dans sa description des fleuves de France, *pag.* 390. * *Voyez* ces auteurs.

GIRON, ancienne maison d'Espagne, &c. *La généalogie de cette maison est dans le Dictionaire historique. Il y faut corriger les fautes suivantes que l'on a rectifiées dans l'édition de* 1732. *& ajoûter ce qui suit aux deux précedentes éditions.*

I. MARTIN Vasqués d'Acunna, &c. On donne le nom de *Beatrix* d'Acunna, à l'une des filles de *Martin* Vasqués d'Acunna, &c. Elle se nommoit *Genevre.*

III. JEAN Pacheco épousa en 1471. *non en* 1472. comme on l'a dit, *Marie* de Velasco, &c.

V. JEAN Pacheco II. &c. Sa femme se nommoit *Marie* Chacon, non *Anne* Chacon.

VIII. ALPHONSE Tellez-Giron, &c. eut *Jeanne* de Tolede, mariée à *Alphonse* d'Alvaredo, *lisez* d'Alvarado.

XI. JEAN-FRANÇOIS Pacheco, &c. né le 8. de Juin 1649. *lisez* 1648.

XII. EMMANUEL-GASPARD Tellez-Giron, marquis de Belmonte, &c. a épousé en 1697. *Joseph Antoinette* de Tolede de Portugal sa cousine germaine, fille d'*Emmanuel-Joachim Alvarés* de Portugal Tolede, comte d'Oropesa, & d'*Isabelle* Pacheco d'Arragon-Velasco.

*BRANCHE DES COMTES DE URENNA, Marquis de* PENNAFIEL, *Ducs d'*OSSONNE.

III. PIERRE-Giron, &c. eut pour fils *Rodrigue*, grand-maitre (*& non* ministre) de l'ordre de Calatrava.

IV. ALPHONSE Tellez Giron, &c. sans laisser de posterité de *Blanche* de Herrera, dame de Petrana, *lisez* dame de Petraza.

VII. JEAN Tellez Giron, &c. marquis de Pennafiel IV. *lisez* VI.

GIRON de LOAYSA (Garcias.) *Aux citations de l'édition du Dictionaire historique de 1725. on lit* Adreas Scottus, *lisez* Andreas Schottus.

GIRONDE, maison connue en Auvergne dès le commencement du XIV. siecle, que l'on trouve un PIERRE de Gironde, damoiseau, de la paroisse d'Auriac, qui le dimanche d'après l'Ascension de l'année 1302. reconnut tenir de Berauld seigneur de Mercœur, chevalier, ce qu'il possedoit dans le château de Gironde & ses dépendances & dans plusieurs autres lieux de la même province, comme *ses predecesseurs* avoient fait. *Ayglme* veuve de ce PIERRE de Gironde rendit des aveux, le premier l'an 1322. à Berauld, seigneur de Mercœur, des fiefs qu'elle tenoit à cens & rentes assis au château de Gironde, & autres lieux, & le second le samedi d'après l'exaltation de la sainte Croix, 1334. à Charles de Valois comte d'Alençon, seigneur de Mercœur, d'un fief & de plusieurs cens & rentes, assis dans la mouvance de Mercœur. On trouve aussi un JEAN de Gironde qui trois jours avant la Pentecôte de l'année 1310. donna à ce Berauld Dauphin, seigneur de Mercœur, aveu & dénombrement des fiefs, cens & rentes, & autres dépendances de la terre de Gironde. Le même reconnut tenir plusieurs terres, châtellenies, & rentes que ses *ancêtres* avoient possedées avant lui, & il en fit hommage à Berauld, seigneur de Mercœur, le mardi après la fête de tous les Saints de l'année 1311. Le même jour ASTORGE de Gironde, qualifié *Damoiseau*, reconnut tenir du même seigneur le droit qu'il avoit de lever trois quartes de segle de cens dans certains heritages. Le mercredi après la fête de S. Julien 1322. *Besnat* (*Besnatus*) de Gironde, damoiseau d'Auriac, reconnut tenir du seigneur de Mercœur, *un franc fief de la main, & de la bouche dans* la baillie appellée de *Blasilie* ou de *Blesle*. PIERRE de Gironde, paroissien de l'église d'Auriac, reconnut le samedi d'après la fete de sainte Croix 1334. tenir en fief de Chirles de Valois, comte d'Alençon à cause de sa seigneurie de Mercœur, l'hospice de Gironde, avec le domaine, la jurisdiction, & la cour. Le même, ou un autre de même nom, qualifié *Damoiseau*, donna aveu & dénombrement à Berauld seigneur de Mercœur, de son hospice de Gironde, le dimanche d'après la saint Martin d'hiver 1339. ARNAUD de Gironde, damoisean seigneur de Castillac *alias* de Lastigneta, donna aveu & dénombrement de tous les biens qu'il possedoit en Auvergne, le lundi fête de la sainte Vierge, 1343. JEAN de Gironde confessa & reconnut le jeudi d'après la fete de S. Urbain, pape, en 1349. tenir d'illustre & puissant seigneur Bernuld Dauphin, à cause de sa terre de Mercœur, en franc fief & de franc-fief avec fidelité & hommage de la bouche & de la main tous les cens & revenus, qu'il prenoit dans la baillie de Blesle, & de Maelhargues. Le mercredi fête de S. Jacques & de S. Christophe 1358. HUGUES de Gironde fit la foi & hommage à Berauld comte de Clermont, à cause de sa terre de Mercœur, du mas de l'Astiguet de la paroisse de Lastic. Le jeudi d'après la fête de l'Epiphanie 1364. *Françoise*, *Isabelle & Marguerite*, filles & héritieres de RAYMOND (que l'on trouve aussi nommé BERNARD de Gironde, donnerent leur aveu & denombrement au comte de Clermont, seigneur de Mercœur, des biens & terres de feu leur pere situés dans la paroisse de Lastic, & autres. Le dimanche pénultiéme du mois d'Août 1404. PIERRE de Gironde, qualifié *Noble homme*, *Damoiseau*, seigneur de Gironde, de la paroisse d'Auriac, donna aveu & dénombrement de sa terre de Gironde à Berauld Dauphin d'Auvergne, seigneur de Mercœur. Lui ou un autre de même nom pareillement qualifié *Damoiseau*, reçut un aveu le lundi fête de sainte Anne 1417. Des mémoires lui donnent pour femme *Marie* de la Couze. Le tems auquel ce PIERRE de Gironde vivoit, fait présumer qu'il pouvoit être pere de celui qui suit.

I. JEAN de Gironde, écuyer, seigneur de Gironde est le premier de sa maison depuis lequel on puisse suivre une filiation certaine. Elle est prouvée entr'autres par un arrêt de la cour des aides de Montferrand lès Clermont du 29. de Mars 1624. par lequel un de ses descendans fut maintenu dans sa noblesse. Il rendit hommage de sa terre de Gironde au seigneur de Montpensier à cause de sa terre de Mercœur au mois d'Octobre 1413. Il paroît par des lettres du 11. Juillet 1419. que la seigneurie de Gironde étoit mouvante en fief & hommage du seigneur de Montpensier, & exempte de dîmes. Il donna quittance le 11. Juillet 1432. de la somme de 10. livres tournois qui lui avoient été taxées pour ses peines & salaires d'avoir vaqué à mettre sus une aide octroyée au roi dans le haut pays d'Auvergne. Il avoit épousé en 1394. *Jacqueline* de Langehac, de laquelle il eut celui qui suit.

II. PIERRE de Gironde, écuyer seigneur de Gironde, de Bégoule, & de la Bastide, fut marié par contrat du 10. de Décembre 1429. avec *Gabrielle* de Vassélieu, dont il eut Louis, seigneur de Gironde, qui suit; & *Pierre* de Gironde, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jerusalem.

III. LOUIS de Gironde, écuyer seigneur de Gironde, de Bégoule, & de la Bastide, servit sous le comte de Montpensier, & fut ensuite gouverneur du prince son fils. Il fit hommage pour la seigneurie de Gironde le 18. Octobre 1493. & avoit été accordé dès l'âge de 12. à 13. ans par contrat du 20. Janvier 1443. avec *Marguerite* de Rochefort. De cette alliance vint celui qui suit.

IV. TRISTAN seigneur de Gironde, de la Bastide, & de Bégoule, écuyer, rendit aveu des seigneuries de Gironde, Bégoule & autres terres au comte de Montpensier, à cause de sa baronie de Mercœur, le 6. de Février 1503. & fit hommage pour sa seigneurie de Gironde, & de la Bastide, à Antoine de Lorraine, baron de Mercœur, le 12. Juin 1535. Il avoit été marié par contrat du 12. Fevrier 1502. avec *Catherine* fille de *Jean*, dit *Guionnet* de Montservier & de *Jeanne* de Bornac. Il eut d'elle FRANÇOIS, seigneur de Gironde, qui suit; & *Charles* de Gironde, écuyer, seigneur de Gironde, & de Begoule, qui donna quittance en qualité d'heritier de sa mere le 8. Avril 1544.

V. FRANÇOIS de Gironde, écuyer, seigneur de Gironde, de Bégoule, & de la Bastide, donna aveu, declaration & dénombrement de ses fiefs le 25. Août 1537. & encore le 6. Août 1550. obtint de Nicolas de Fontanges, chevalier, des certificats de ses services au ban & arriereban de la noblesse de la province d'Auvergne les 8. Janvier 1542. & 23. Août 1543. est encore compris dans l'extrait du rôle du ban & arriereban de la même province dont la montre fut faite en la ville de Riom au mois de Mars 1557. & rendit hommage le 12. Septembre 1561. au comte de Vaudemont, baron de Mercœur, du lieu & de la basse justice de la seigneurie de Gironde que *ses prédecesseurs avoient tenu de tout tems & ancienneté* des seigneurs de Mercœur. Il ne vivoit plus au mois de Juin 1572. Il avoit épousé par contrat du 4. Juin 1531. *Jeanne* de S. Pol, sœur de *Pierre* de S. Pol, écuyer, seigneur de la Guillanche & de Vasseieu, & fille de *Sébastien* de S. Pol, seigneur des mêmes lieux, & de *Catherine* de Rochefort, de Dauphiné. De ce mariage sortirent ANTOINE, seigneur de Gironde, qui suit; *Louis* de Gironde, ne & baptisé à Begoule paroisse de Molanpise, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, qui étant âgé d'environ 18. ans, obtint commission du prieur d'Auvergne du 1. Juin 1559. pour faire ses preuves de noblesse, qu'il remonta jusqu'à son bisayeul, & qui furent admises comme bonnes par lettres du même prieur d'Auvergne du 3. Juin 1560. Il fut maréchal des logis de la compagnie du sieur de Montrond, & ensuite commandeur de S. Vidal en Poitou; *Gabriel* de Gironde, écuyer, sieur de Bégoule, qui fit partage avec son frere aîné le 7. Novembre 1572. & *Gabrielle* de Gironde mariée par contrat du 21. Juin 1572. avec *Laurent* Mollein de la Vernede, seigneur d'Auriac, en Auvergne, qui donna quittance de sa dot le 10. Janvier 1,85.

VI. ANTOINE de Gironde, écuyer, seigneur de Gironde, de Bégoule, de Chaliliargues, & de la Bastide, chevalier de l'ordre du roi, rendit aveu au baron de Mercœur le 13. Mars, 1559. & fut successivement maréchal des logis, & guidon de la compagnie du sieur de Montrond, comme il paroît par ses quittances pour ses gages en ces qualités en date des 10. Mai 1569. 29. Décembre 1570. &c. Le roi Charles IX. par brevet donné à Blois le 6. Avril 1572. signé CHARLES, & plus bas *Pinart*, & scellé du grand sceau en cire jaune,

*désirant reconnoître envers cet* Antoine *de Gironde, chevalier de son ordre, les très-bons, véritables & recommandables services, qu'il avoit fait près & à l'entour de sa personne, comme il faisoit, & continuoit encore toûjours avec telle dévotion & affection, qu'il lui en demeuroit toute bonne satisfaction. & contentement, & en cette considération le bien & favorablement traiter, & pour l'honorer lui donna & permit, à lui & à ses descendans masculins en ligne droite de porter derriere l'écusson de ses armoiries le manteau doublé, herminé & frangé, sans pourtant qu'il puisse prétendre aucune prérogative, ni prééminence, mandant au président de Biragne, ayant la charge des sceaux de France, de sceller les présentes.* Il fut depuis conseiller, & premier maître d'hôtel de la reine Catherine de Médicis, qui par ses *lettres du 1. Février 1586. lui accorda en considération de ses bons, agréables, & recommandables services 400. écus d'or sol* de pension pour lui donner moyen de supporter la dépense qu'il étoit contraint de faire pour son service. Il fit son testament conjointement avec sa femme le 23. Mars 1601. par lequel ils ordonnerent leur sépulture au tombeau de leurs prédécesseurs en l'église de S. André de Busseol, & instituerent héritier universel *Charles* de Gironde, leur fils absent, afin qu'il eût moyen de s'entretenir suivant sa qualité. Il reçut quittance le 13. Décembre de la même année de 343. sols 4. deniers pour raison de sa quote-part pour l'arriereban. Il avoit été marié par contrat du 19. May 1571. avec *Louise* du Lac, dame du Monteil, fille d'*Antoine* du Lac, seigneur du Monteil, & de *Louise* de la Roche-Aymon, femme en secondes nôces de *Hugues* seigneur de Montservier. Etant devenue veuve elle donna aveu, & dénombrement au Dauphin d'Auvergne, en qualité de mere, & administratrice des personnes & biens de son fils, le 20. Septembre 1609. & elle vivoit encore le 28. Janvier 1621. Elle avoit eu pour enfans Charles de Gironde, seigneur du Monteil, qui suit; *Thérese* de Gironde, mariée avec le seigneur de Pouget en Auvergne, du surnom de *Seveyrac*; *Anne* de Gironde, mariée par contrat du 2. Octobre 1606. avec *Philbert* de S. Chamans, écuyer, seigneur de S. Chamans, & de Chambrillac; & *Louise* de Gironde, mariée 1°. par contrat du 7. Septembre 1598. avec *Jacques* Haultier, dit *de Villemontée*, écuyer, seigneur de Châteauneuf: & 2°. par contrat du 3. Septembre 1604. avec *Etienne* d'Apchier, écuyer, seigneur de Fonblanc, auquel elle apporta la seigneurie de Gironde, dont son pere rendit aveu à cause d'elle à la duchesse de Mercœur le 15. Septembre 1608. Cette terre, qui étoit dans cette maison depuis un tems immémorial passa ainsi dans une maison étrangere. Louise de Gironde étant veuve fit son testament le 25. Juin 1633.

VII. Charles de Gironde, écuyer, seigneur du Monteil, de Bégoule, & de la Bastide, maitre d'hôtel de la reine Marguerite, duchesse de Valois, se trouve ainsi qualifié par actes des 26. May 1609. 3. Avril 1620. 28. Janvier 1621. &c. fut maintenu dans sa noblesse par arrêt de la cour des aides de Montferrand du 29. Mars 1624. & fit son testament le 4. Janvier 1629. par lequel il institua héritier universel son fils aîné, & ordonna sa sépulture en l'église de saint André de Busseol, dans sa chapelle au tombeau de ses parens. Il avoit épousé par contrat du 7. Décembre 1618. *Anne* de Marillac, de même famille que le garde des sceaux, & le maréchal de France de ce nom, fille de *Jacques* de Marillac, écuyer, seigneur de Bicon, & de Rilhe, & de *Magdelene* d'Oradour S. Gervasy. Elle étoit veuve & tutrice de ses enfans le 24. Janvier 1630. obtint contre eux une sentence de la sénéchaussée de Clermont pour la liquidation de ses droits le 5. Avril 1631. rendit compte de leur tutelle devant le lieutenant general de Clermont le 23. Août 1635. & fut renvoyée de l'assignation à elle donnée pour le fait de sa noblesse, par jugement des commissaires au régalement des tailles en Auvergne en date du 28. Mai 1635. Ses enfans furent Jacques Louis de Gironde, seigneur du Monteil, qui suit; *Hugues* de Gironde, auquel son pere par son testament légua 4000. livres pour tous droits paternels, ainsi qu'à son frere puîné, & à sa sœur; *Alexandre* de Gironde, prieur de S. Romain & de Neufoy, qui vivoit le 23. Janvier 1673. âgé alors d'environ 45. ans; *Louise* de Gironde, religieuse à saint Benoît de Billom, en Auvergne; & un posthume mentionné dans le testament de son pere.

VIII. Jacques-Louis de Gironde, écuyer, seigneur du Monteil, de Buron, & de Neronde, fut d'abord maréchal des logis de la compagnie du sieur d'Auberoque, son oncle, dans le régiment de cavalerie d'Orleans, & servit en cette qualité pendant le siége de Gravelines, & en d'autres occasions, suivant un certificat de Gaston duc d'Orleans du 7. d'Août 1644. Il fut depuis capitaine dans le régiment de la Ferté, échangea le 20. de Juin 1648. conjointement avec sa femme, la terre, seigneurie & justice de Chaulmes, pour le terrier du Marchidial, avec François de Saint-Chamans, écuyer, seigneur du Marchidial, & Magdelene du Buisson, sa femme; & fit encore échange le dernier Novembre 1659. des dixmes de Busseol, avec Simon, baron de Fredeville, pour la seigneurie de Neronde, consistante en haute, moyenne & basse justice. Il demeuroit dans son château de Neronde, élection & sénéchaussée de Riom, & étoit âgé de 45. à 46. ans, lorsqu'il comparut pour le fait de sa noblesse devant l'intendant d'Auvergne le 29. Juillet 1666. Il eut acte de la représentation de ses titres le 7. d'Août suivant. Il vivoit encore au mois de Mars 1688. étant alors veuf de *Louise* Jabaud, dame des Chaulmes, en Bourbonnois, fille de *Gaspard* Jabaud, écuyer, seigneur des Chaulmes, & de *Renée* de la Richardie. Il l'avoit épousée par contrat du 25. de Janvier 1648. & eut d'elle Alexandre de Gironde, dit *le comte de Buron*, qui suit; *Jerôme*, ou *Jean* de Gironde, écuyer, seigneur de Neronde, & de Saint Romain, mort sans postérité en 1709. âgé d'environ 48. ans, laissant veuve *Catherine* de Bellin, sa femme, morte le 14. de Juin 1712. *Jeanne* de Gironde, mariée avec *Pierre* de Roussel, seigneur de la Batisse; & *Marguerite* de Gironde, morte fille à Villecomte, en Auvergne, au mois de Septembre 1732.

IX. Alexandre de Gironde, dit *le comte de Buron*, chevalier seigneur de Neronde, de la Chaize, de S. Remy, de Busseuil, de la Plumassiere, &c. transigea avec ses freres & sœurs le 8. Août 1685. & vendit sa terre & seigneurie de Neronde à Guillaume & Claude de la Roche-Lambert, pere, & fils, chevaliers, seigneurs de Fieux, le 14. Juin 1712. (son fils rentra depuis dans cette Terre.) Il mourut le 17. Août de la même année 1712. Il avoit été marié à Paris le 2. Mars 1688. par contrat du 29. Février précedent avec *Marie Henriette* d'Assé, morte en 1699. fille de *Charles* d'Assé, chevalier, seigneur de Montfaucon, Auvers, Tassilly, la Tour d'Assé, &c. & de *Renée* Gode. De cette alliance sont venus André de Gironde, comte de Buron, qui suit; une fille morte en bas âge; *Marie-Jeanne-Baptiste* de Gironde, née au mois de Décembre 1689. religieuse aux Ursulines de Montferrand, en 1713. morte en 1723. & *Charlote-Henriette* de Gironde, mineure le 1. Août 1713. mariée en 1720. avec *Joseph* de Mars, seigneur d'Isserpens, de Beaumont & de Châteauroux en Bourbonnois.

X. André de Gironde, comte de Buron, vicomte d'Embrief, seigneur de Neronde, d'Escury, de Mesmin, de Fay, de Long-Regard, de la mairie d'Ardré, de Soissons, de Roziere, &c. grand échanson de France, & lieutenant general pour le roi au gouvernement de l'Isle de France, né le 25. Mars 1694. servit en sa jeunesse dans la marine, fit la foi & hommage à Amedée de Savoye, prince de Carignan, comte de Soissons, le 28. Juillet 1722. pour le vicomté d'Embrief, la terre & seigneurie de Long-Regard dans Acy, la mairie d'Ardré & de Soissons, relevans par moitié du roi, & du prince de Carignan par indivis, à cause du comté de Soissons, & en fit aussi hommage au roi par procureur le 27. Août suivant. Il rendit encore la foi & hommage le 7. Mars 1723. pour le fief de Thumery, relevant de la seigneurie d'Arci-Sainte-Restitue, & au roi entre les mains des trésoriers de France à Riom le 15. Mars 1724. pour sa terre de Buron, située dans la limagne d'Auvergne, & consistante en toute justice, haute, moyenne & basse, château, &c. Il fut pourvû de la charge de grand échanson sur la démission du marquis de Lanmary, par lettres du 28. May 1731. & de la lieutenance generale de l'Isle de France sur la démission du

marquis de Houdetot, par lettres du 17. Juin suivant; prêta serment le même jour pour cette derniere charge entre les mains du roi, & obtint un brevet de retenue de 30000. livres sur icelle le 20. du même mois. Il a été marié par contrat du 16. Octobre 1721. avec *Anne-Antoinette* le Poistel, fille unique & héritiere de *Claude* le Boistel, conseiller en la grand'-chambre du Parlement de Paris, seigneur & vicomte d'Embrief, Escury, Mesnin, Fay, Long-Regard, Maire d'Ardré, &c. & d'*Antoinette-Anne* le Boultz, & a eu d'elle *Louis-Victor-Amedée* de Gironde, né le 28. de May 1725; *Jean-Baptiste-Amedée* de Gironde, né le premier de Novembre 1728. reçû chevalier de Malte de minorité au mois de Mars 1729; *Alexandre Amedée* de Gironde, né le 24. d'Octobre 1730. reçû chevalier de Malte au mois de Novembre suivant, & mort le premier Juin 1731; *Antoine-Marie* de Gironde, né le 27. Janvier 1734. destiné pour l'ordre de Malte; *Anne-Antoinette* de Gironde de Buron, née le 7. de Septembre 1722; *Louise-Victoire* de Gironde, née le 17. de Septembre 1723, & morte le 25. de Novembre suivant; & *Marie-Henriette* de Gironde, née le 16. de Janvier 1727.

Cette maison porte pour armes: *écartelé au 1. & 4. d'or à trois hirondelles de sable, deux en fasce se regardant, & une déployée en pointe, qui est de* Gironde; *au 2. & 3. de gueules à la croix vuidée, pommetée d'or, & sur le tout d'argent à trois molette d'éperon de sable, deux en chef, & une en pointe, avec une merlette en cœur, qui est de* Rochefort.

Il y a encore des seigneurs du nom de Gironde établis dans la province de Guyenne, & portants les mêmes armes que les précedens. Les uns & les autres se reconnoissent pour parens, & comme sortis d'une même souche; mais on n'a pû jusqu'à présent recouvrer des titres suffisans pour les joindre ensemble. Les Gironde sont connus dans la Guyenne dès le XIII. siécle. Arnaud de Gironde, dont le nom se trouve aussi écrit dans les titres de *Gyrund*, de *Gerund*, fut un des seigneurs Gascons qui eurent ordre de se trouver en armes & en chevaux à Pons, le Jeudi après la Pentecôte 1242. & à S. Baseille à la fête de S. Matthieu de la même année. Guillaume Gerund ou Girond souscrivit avec d'autres seigneurs, comme témoins, la concession faite à Basas par le roi d'Angleterre à Edouard son fils, le 14. Février 1254.

Arnaud seigneur de Gironde, assista, comme témoin, à un traité fait entre le roi d'Angleterre & le roi d'Arragon, en l'an 1288. & fut du nombre de ceux qui furent donnés en ôtage par le roi d'Angleterre au roi d'Arragon. Le tems auquel ce seigneur vivoit donne lieu de croire qu'il est le même qu'Arnaud seigneur de Gironde, chevalier, qui épousa *Gerande* de Pons, à laquelle *Marguerite* de Turenne, dame de Bragerac, & de Gensac, sa mere, femme en secondes nôces du seigneur *Alexandre* de la Pebreya, légua par son testament du 26. Janvier 1289. 50. livres de rente, outre la dote qui lui avoit été promise. De ce mariage vinrent Arnaud seigneur de Gironde, qui suit; & *Marguerite* de Gironde, à laquelle *Marguerite* de Turenne, son ayeule maternelle, laissa par son testament 25. liv. de rente. Elle fut mariée en majorité par contrat du 28. Novembre 1310. avec *Pons*, seigneur de Castillon, de la Marche, & de Castelnau en Medoc, qui testa le 5. Août 1313. Etant veuve, elle fit un accord avec Pons, seigneur de Castillon, son fils, chevalier, le 4. Octobre 1328. & fit son testament à la Réole, le 30. May 1352. par lequel elle institua héritier de tous ses biens & droit Arnaud d'Albret, chevalier, seigneur de Cussac, son petit-neveu, & déclara qu'elle vouloit que Pons, seigneur de Castillon, son fils, fut privé de son héritage, & de tous ses biens, à cause des mauvais traitemens qu'elle en avoit reçûs, & qu'elle en recevoit encore, & dont elle fait le detail dans son testament. Elle fut inhumée dans l'église des Freres Mineurs de la Réole, auprès de ses pere & mere.

Arnaud seigneur de Gironde, surnommé *le Jeune*, & qualifié *Donzel*, ou *Damoiseau*, du vivant de son pere, est traité depuis dans tous les titres de noble baron, & de chevalier, & fut appellé par Marguerite de Turenne, son ayeule maternelle à la substitution de ses biens par son testament de l'an 1289. Il fut un des seigneurs de Gascogne auxquels le roi d'Angleterre par ses lettres du 29. de Juin 1294. données à Portsmouth, demanda du secours contre le roi de France, pour recouvrer la Gascogne. Il fit son testament le 10. d'Octobre 1310. & substitua ses filles les unes aux autres. Il mourut dans le même tems. Il avoit épousé après la mort de son pere par contrat du 3. Août 1294. *Talesie* de Caumont, fille de *Bertrand* seigneur de Caumont, de Samazan, & de Montpouillan, & d'*Indie* de l'Isle-Jourdain. Elle eut en dot, outre son trousseau, 2000. livres Bourdeloises en argent comptant. Arnaud de Gironde ne laissa d'elle que quatre filles, qui furent: *Isabeau* de Gironde, heritiere universelle testamentaire de son pere, mariée par contrat du 31. de Janvier 1310. avec *Bernard* d'Albret, damoiseau, fils aîné d'*Amanjeu* seigneur d'Albret, chevalier, & morte sans enfans avant 1318; *Indie* de Gironde, morte fille avant 1318. Giraude de Gironde, qui suit; & *Marguerite* de Gironde qui vivoit en 1318.

Giraude de Gironde, devenue fille aînée, & héritiere universelle de la terre de Gironde, suivant la teneur du testament de feu son pere, par le décès d'*Isabeau* & d'*Indie* de Gironde ses sœurs aînées, fut mariée par contrat du 2. de Février 1318. avec *Berard* d'Albret, chevalier, seigneur de Vayres, & de Rions, fils puîné d'*Amanjeu* seigneur d'Albret, & lui apporta en dot la terre de Gironde, gros bourg situé dans la basse Guyenne, proche de la ville de la Réole, & qui avoit été possédée de tems immémorial par les seigneurs de même nom.

Les seigneurs de la maison de Gironde qui subsistent aujourd'hui en Guyenne, ne peuvent remonter leur filiation que depuis celui qui suit.

I. Jean de Gironde, seigneur de Montclera, & de Floyras, testa le 11. d'Avril 1486. & ordonna sa sépulture dans l'église la plus prochaine du lieu où il sera décedé. Il laissa de *Jeanne* de Giscar sa femme, dont il fait mention dans son testament, Bertrand de Gironde, seigneur de Montclera, qui suit; *Antoine* de Gironde, donataire de quelques rentes, & substitué à son frere aîné par le testament de son pere; *Marguerite*; *Peyronne*; & une autre *Marguerite* de Gironde, substituées à leur frere puîné par le testament de leur pere.

II. Bertrand de Gironde, seigneur de Montclera, héritier universel testamentaire de son pere, avoit épousé par contrat du 18. d'Avril 1471. *Monde* de Bauza, fille d'*Antoine*, seigneur de Belcastel, de laquelle il eut Jean de Gironde, seigneur de Montclera, qui suit; & un autre *Jean* de Gironde, protonotaire apostolique, qui fut nommé par son frere l'un de ses exécuteurs testamentaires.

III. Jean de Gironde, chevalier, seigneur de Montclera, & de Casal, l'un des cent gentilshommes de l'hôtel du roi, fut fait capitaine des ville & château de Domme en Perigord, sur la résignation de Claude de Bigny, par lettres du quatriéme de Mai 1518. & fit son testament le 14. de Mars 1535. par lequel il ordonna sa sépulture dans l'église de Montclera au tombeau de ses parens, & fonda une chapelle de Notre-Dame, & un chapelain dans la même église, fit divers legs à ses enfans, les substitua les uns aux autres, instituant héritier universel son fils aîné, & nomma pour exécuteurs testamentaires Baudoin de Champagne, Michel de Valan, conseiller au parlement de Bourdeaux, & son frere le protonotaire. Il avoit épousé 1°. par contrat du 6. Décembre 1505. *Françoise* de Champagne, sœur de *Baudoin* de Champagne, écuyer, seigneur de Bazoges, & de Brouassin, & fille de *Brandelis* de Champagne, seigneur de la Suze, de Bazoges, de Brouassin, sénéchal du Maine, conseiller & chambellan du roi, & capitaine de cent hommes d'armes, & de *Renée* de Varie de l'Isle-Savray: & 2° par contrat du 9. Mars 1534. *Catherine* de Lustrac, sœur d'*Antoine* seigneur de Lustrac, & veuve d'un seigneur du nom de Touyouse. Du premier mariage vinrent Brandelis de Gironde, seigneur de Montclera, qui suit; Jean de Gironde, *duquel sont descendus les seigneurs de* Castelsagrat, *rapportes ci-après*: *François* de Gironde, légataire de 500. livres par le testament de son pere, *Leonard* de Gironde, seigneur de Castelsagrat, & chevalier de l'ordre du roi, aussi légataire de 500. livres par le

le testament de son pere, & qui fit le sien le 15. d'Août 1670. par lequel il légua à *Fleurette* de Beauville, sa femme, dont il n'avoit point d'enfans, l'usufruit de ses biens tant qu'elle vivroit en viduité, & institua héritier pour moitié le seigneur de Montclera, & pour autre moitié les fils de *Jean* de Gironde son autre frere; *Marquis* de Gironde, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, presenté au grand prieuré de Toulouse en 1663. légataire de 50. livres par le testament de son pere de l'an 1553. & depuis commandeur de Canavieres, de Condat, & de la Villedieu; *Jean* de Gironde, surnommé *Petit* dans le testament de son pere, qui lui laisse 500. livre tournois: il peut être le même que *Jean* de Gironde, seigneur & doyen de Ruperoux, & abbé d'Aubeterre, qui est nommé dans le testament de Brandelis de Gironde, seigneur de Montclera, son frere, de l'an 1566. *Raymond* de Gironde, religieux de saint Maurin de l'ordre de saint Benoit, en Agenois, qui voyant son pere incommodé à cause de sa vieillesse, & hors d'état de rendre au roi les services qu'il lui devoit, lorsque l'arriere-ban fut convoqué pour faire la guerre aux Huguenots, quitta son habit & son couvent, & alla servir dans cette guerre, ensuite de quoi il reprit son habit, & se remit dans le cloître, où il reçut l'absolution de cette irrégularité de l'official d'Agen, en vertu d'un pouvoir du pape à cet effet. Son pere lui legua par son testament 50. livres; *Manaud* de Gironde, chevalier, pere de *Claire* de Gironde, à laquelle Brandelis de Gironde, son oncle, laissa par son testament de l'an 1566. 800. livres, & 200. livres pour ses accoutremens nuptiaux; autre *Raymond* de Gironde, seigneur d'Albanhiat, pere de *Jean* de Gironde, appellé *le Baron*, mentionné dans le testament de Brandelis de Gironde, seigneur de Montclera, son oncle; *Armande* de Gironde, religieuse à Ispanhac, légataire de son pere, pour 20. livres; *Jeanne* de Gironde, à laquelle son pere fit un pareil legs de 20. livres; autre *Armande* de Gironde, religieuse à la Daurade de Cahors, couchée sur le testament de son pere pour un legs de trois livres; *Marguerite* de Gironde, légataire de 200. livres par le testament de son pere; & *Monde* de Gironde, religieuse nommée dans le testament de Brandelis de Gironde, son frere. Dans la preuve pour l'ordre de Malte de Guion de Saugniac-Belcastel, présenté au grand prieuré de Toulouse en 1598. il est dit fils de *Pierre* de Saugniac de Belcastel, seigneur & baron de Beraudun, en Rouergue, & de Fondstat, en Querci; & de *Marquise* de Gironde, fille de *Bernardin* de Gironde, seigneur de Montclera en Querci, & de *Marie* de Ruzerac, de Gascogne, & petite fille de *Jean* de Gironde, seigneur de Montclera.

IV. Brandelis de Gironde, chevalier, seigneur de Montclera fut retenu l'un des gentilshommes de l'hôtel du roi, au lieu & place de son pere par brevet du 27. Avril 1536. & en cette qualité il obtint une sauvegarde, le 20. Août 1544. & fut déchargé de l'arriere-ban par le sénéchal d'Armagnac, lieutenant du roi en Guyenne, le 31. Juillet 1546. Il avoit été marié par contrat du 9. Mars 1534. avec *Marie* de Touyouse, fille de *Catherine* de Lustrac, sa belle-mere. Il testa conjointement avec elle le 10. Mai 1566. & laissa d'elle François de Gironde, seigneur de Montclera, qui suit; *Claude* de Gironde, *duquel sont sortis les seigneurs de* Teyssonnat *rapportés ci-après*, *Brandelis* de Gironde, auquel ses pere & mere léguerent par leur testament 2000. écus sol; *Jeanne*, & *Marquise* de Gironde, ausquelles leurs pere & mere léguerent pareillement 2000. écus sol à chacune, & 600. livres pour leurs accoutremens nuptiaux.

V. François de Gironde, seigneur de Montclera, eut avis par une lettre du roi Charles IX. du 23. Novembre 1568. qu'il avoit été élu chevalier de l'ordre de S. Michel, & que le duc de Montpensier étoit chargé de lui donner le collier. Il fit son testament le 4. Mai 1610. par lequel il ordonna sa sépulture dans l'église paroissiale de Montclera. Il avoit épousé 1°. par contrat du 8. Octobre 1571. *Françoise* de Montesquieu de Deveze, sœur de *Jean* de Montesquieu, seigneur & baron de Machat, & fille de *Bernard* de Montesquieu, chevalier, seigneur & baron de Deveze, & de *Helene* de Voisins, dame de Machat: & 2°. *Marie Catherine* de Foix, fille puiné de *Germain Gaston* de Foix, comte de Gurson, & de Fleix, vicomte de Meille, marquis de Trans, chevalier de l'ordre du roi, & conseiller de son conseil privé, & de *Marguerite* Bertrand, dame de Mirebeau. Il reconnut par son testament avoir reçu de celle-ci 7200. écus, qu'il ordonna lui être rendus par ses héritieres avec 5000. écus, qu'il lui laissoit, & la jouissance de sa terre de Montclera, tant qu'elle vivroit en viduité. Du premier mariage vinrent Brandelis, seigneur de Montclera, qui suit; *Manaud-Louis* de Gironde, seigneur de Floiras, auquel son pere fit un legs par son testament. Il fut marié, & *sa posterité subsiste dans les seigneurs de* Montamel; *Marquis* de Gironde, auquel son pere legua 15000. livres. Il épousa une fille du nom *de la Voute*, & fut pere d'une fille, mariée au seigneur de Ferrieres; *Françoise*; & *Marthe* de Gironde. Francois Gironde *eut aussi une fille naturelle nommée* Marie *à laquelle il légua 800. livres par son testament.*

VI. Brandelis de Gironde, seigneur de Montclera en Querci, seigneur & baron de Loupiat & de Lavaur, chevalier de l'ordre du roi, comme il paroît par une lettre du roi Henri III. en date du 24. Février 1578. par laquelle il lui fait sçavoir qu'il l'a choisi pour être de son ordre, & qu'il mande au maréchal de Birion de le lui donner. Il reçut aussi une lettre du roi Henri IV. alors roi de Navarre, datée du 2. Avril 1581. par laquelle ce prince le prie lui, & les siens de ne point prendre d'autre parti que le sien. Il fit son testament le 7. Octobre 1615. par lequel il ordonna sa sépulture dans l'église de Montclera au tombeau de ses prédecesseurs, fit des legs à ses quatre fils, institua sa femme héritiere universelle, & lui enjoint de donner à son posthume & à chacune de ses bâtardes, tel legs, qu'il lui plaira. Il avoit épousé par contrat du 26. Septembre 1605. *Louise* de Gontaut, fille d'*Armand* de Gontaut, baron de Biron, maréchal de France, & de *Jeanne* dame d'Ornezan. Il eut d'elle 1. François de Gironde, marquis de Montclera, qui suit; 2. *Jean* de Gironde appellé *le baron de Montclera*, auquel son pere fit un legs par son testament, & qui fut présent au contrat de mariage de son frere, en 1642; 3. *Pons* de Gironde, baron de Lavaur, auquel son pere fit aussi un legs par son testament, & qui étant premier capitaine du régiment colonel général de la cavalerie legere de France, fut fait maréchal de camp par brevet du 6. Mai 1652; & servoit en cette qualité dans l'armée de Guyenne sous le duc de Candale, le 11. Octobre de la même année. Il fut marié avec une demoiselle nommée *de la Serre*, & en eut *Armand* de Gironde, seigneur & baron de Lavaur, vivant fort âgé en 1734. & n'ayant point d'enfans de sa femme, fille de *Bertrand* de Fargues, & d'*Honorée* de Cosnac, sœur de feu *Daniel* de Cosnac archevêque d'Aix; 4. *Brandelis* de Gironde, auquel son pere fit un legs par son testament en 1615; & deux filles mariées.

VII. François de Gironde, seigneur & marquis de Montclera, baron de Lavaur, de Floyras, &c. fut institué héritier universel conjointement avec son pere par le testament de François de Gironde, son ayeul & son parain, de l'an 1610. fut fait gentilhomme de la chambre du roi par lettres du 12. Juillet 1616. & obtint pour lui, & ses hoirs mâles l'érection de ses terres de Montclera & vicomté de Lavaur, & dépendances en titre de marquisat par, autres lettres du roi Louis XIII. du mois de Décembre de la même année 1616. il étoit alors mestre de camp d'un régiment de gens de pié françois. Il en avoit en 1619. un de cinq compagnies sous le duc de Mayenne. Le roi lui accorda une sauvegarde le 21. Septembre 1620. avec commandement de venir en toute assurance vers lui. Il est encore qualifié *mestre de camp* dans une lettre & un passeport d'Amedée duc de Savoye des 13. Février & 15. Août 1637. Il épousa par contrat du 6. Janvier 1642. *Blanche* de Lespez, fille de *Jean* de Lespez, seigneur de l'Hostelnau, seigneur & baron de Roquecor, de la garde, &c. capitaine & major du régiment des gardes françoises; & de *Jeanne* Guiton, & laissa d'elle *Alexandre* de Gironde, qui se noya malheureu-

sement du vivant de son pere ; Emmanuel Joseph de Gironde, marquis de Montclera, qui suit ; *Louise* de Gironde religieuse à l'hôpital de S. Dalus, de l'ordre de S. Jean de Jerusalem : *Jeanne*, *Marie* & *Isabeau* de Gironde.

VIII. Emmanuel-Joseph de Gironde, seigneur & marquis de Montclera, de Lavaur, de Fontenilles, de Floyras &c. fit son testament le 17. Juin 1697. par lequel il ordonna sa sépulture dans le tombeau de ses ancêtres en la chapelle de Notre-Dame de la paroisse de Montclera, légua à ses trois fils & à sa derniere fille chacun 10000. livres, & institua héritiers universels *Catherine* de Peyrac de Jugeals, sa femme, qu'il avoit épousée le 25. Mars 1688. & *Armand* de Gironde, seigneur de Lavaur, son cousin germain, à la charge de remettre l'hérédité à l'un de ses enfans mâles. Il laissa Jean François de Gironde, marquis de Montclera, qui suit ; *Bertrand* de Gironde, appellé *le chevalier de Montclera*, capitaine dans le régiment de Dauphiné, vivant en 1734 ; *Jean François* de Gironde, le cadet, appellé *le Baron de Montclera*, vivant en 1734 ; *Jeanne* de Gironde, mariée avec le seigneur de Sineul en Perigord du surnom de *Vassal* : & *Elizabeth* de Gironde, vivante en 1697. morte depuis.

IX. Jean François de Gironde, seigneur, marquis de Montclera, de Lavaur, de Floyras &c. a été marié par contrat du 24. Janvier 1710. avec *Marie Guyonne Romaine* d'Estresses, fille de *Barthelemi* d'Estresses, seigneur de Graulejac & de *Jeanne* de Turenne, & en a eu *Barthelemi* de Gironde, né le 13. Decembre 1711. mort en 1729. à Paris ; *Armand* de Gironde, né le 12. Octobre 1714 ; *Jean Octavien* de Gironde, né le 8. May 1718. que Jean Octavien de Lespez de Lostelnau-Quiniar, seigneur, baron de Roquecot, Alvignac, & Casteron, son cousin, & son parain a institué son héritier universel par son testament du 5. Septembre 1731. *Bertrand* de Gironde, né le 21. Février 1720. & mort le 25. May suivant ; *Jean Galiot* de Gironde, né le 27. Janvier 1724 ; *Jean François* de Gironde, né le 8. Novembre 1728 ; *Armand* de Gironde, né au mois d'Avril 1733 ; & *Jeanne* de Gironde, né le 17. Janvier 1716. & morte le 14. Janvier 1718.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE TEYSSONNAT, & de* Piquet.

V. Claude de Gironde, surnommé de Montclera, second fils de Brandelis de Gironde, seigneur de Montclera, qui lui fit un legs de 2000. écus sol par son testament, & de *Marie* de Touyouse, fut seigneur de Teyssonnat, à cause de *Jeanne* de Cours, sa femme, fille d'*Antoine* de Cours, seigneur de Teyssonnat, & de *Marie* de la Boissiere, qu'il épousa par contrat du 30. Mars 1574. Il en eut celui qui suit.

VI. François de Gironde, seigneur de Teyssonnat, fit son testament le 11. Avril 1653. par lequel il élit sa sepulture dans le chœur de l'église paroissiale de Teyssonnat. Il avoit été marié par contrat du 2. Décembre 1604. avec *Comtesse* de Chaunac, fille de *Jean* de Chaunac, & de *Jaquette* Delpeyronne. Elle fit son testament le 10. Avril 1653. & son mari eut d'elle *Louis* de Gironde, seigneur de S. German & de Teyssonnat, qui épousa par contrat du 27. Septembre 1634. *Anne* du Maine, fille d'*Isaac* du Maine, seigneur & baron de Bourg, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, gouverneur de Moissac, & lieutenant de roi des ville & château d'Antibes, & de *Marie* de Durfort, sa premiere femme, & qui eut acte de la representation de ses titres de noblesse pardevant l'intendant de Guyenne le 8. May 1668. demeurant alors en la jurisdiction de Penne, élection d'Agen. Sa posterité ne subsiste plus qu'en la personne d'une fille, dame de Teyssonnat, mariée avec le seigneur de la Gallenie, du surnom de *Bosredon* Marquis de Gironde, seigneur de Piquet, qui suit ; François de Gironde de Teyssonnat, *dont la posterité sera raportée après celle de son frere* ; *Jaquette* de Gironde, femme de *Joseph* de la Fabri, seigneur de la Silvestrie, l'an 1653. & *Françoise* de Gironde, religieuse au couvent de l'Annonciade de Villeneuve, l'an 1653.

VII. Marquis de Gironde, seigneur de Piquet, fit son testament le 22. Juin 1651. & mourut avant ses pere & mere. Il avoit épousé par contrat du 18. Novembre 1627. *Catherine* de Beaumont, fille de *Jean* de Beaumont, écuyer seigneur du Chambon & de Piquet, & de feue *Marguerite* de Grignols. Il en laissa François-Louis de Gironde, seigneur de Piquet, qui suit ; *François Antoine Raimond* de Gironde, écuyer, nommé dans les testamens de leurs ayeul & ayeule, de l'an 1653. & présent au contrat de mariage de son frere l'an 1660 ; *Comtesse*, & *Françoise* de Gironde, aussi nommées dans les testamens de leurs ayeul & ayeule en 1653.

VIII. François-Louis de Gironde, seigneur de Piquet, de Maison-neuve, &c. capitaine du régiment de Guyenne, & demeurant en la jurisdiction de Villereal en Agenois, eut acte en 1668. de la représentation de ses titres de noblesse pardevant l'intendant de Guyenne. Il avoit épousé par contrat du 22. Décembre 1660. *Françoise* de Saugniac de Belcastel, fille de *Bertrand* de Saugniac de Belcastel, écuyer, seigneur de la Motte-Verdon, & de *Marie* du Bar-de Mauzac. De ce mariage sont sortis Pierre-Jean-Louis de Gironde, seigneur de Piquet, qui suit ; *Gui* de Gironde, capitaine au régiment de Nivernois, servant actuellement en Italie en 1734 ; & *François* de Gironde, garde-marine l'an 1683. & mort depuis.

IX. Pierre-Jean-Louis de Gironde, chevalier seigneur de Piquet, officier de cavalerie dans le régiment de Bourbon, puis lieutenant des maréchaux de France, dans l'Agenois, vivant en 1734. a été marié par contrat du dernier Mars 1694. avec *Marguerite* de Saugniac de Belcastel, sa cousine germaine, fille de feu *Pierre-Jean-Louis* de Saugniac, seigneur de la Motte-Verdon, lieutenant des gardes du prince de Condé, & gentilhomme de sa chambre, & de *Jeanne* de Lestairie du Saillant, & en a eu *Antoine* de Gironde, seigneur de Ferensac, officier de cavalerie dans le régiment d'Anjou en 1719. puis lieutenant des maréchaux de France dans l'Agenois par la démission de son pere en 1734 ; *François* de Gironde, officier dans le régiment de Soissonnois ; *Elisabeth* de Gironde, fille non mariée en 1734. *Catherine* de Gironde, religieuse au couvent de N. D. de Villeneuve ; & *Anne* de Gironde, mariée avec *Joseph* du Bessou, seigneur du Mondiol en Perigord.

VII. François de Gironde de Teyssonnat, seigneur de Pilles, troisiéme fils de François de Gironde, seigneur de Teyssonnat, & de comtesse de Chaunac, fut fait capitaine d'infanterie au régiment de Guyenne par commission du 4. Juin 1644. & aide de camp des armées du roi par brevet du 15. Mars 1649. eut acte le 12. May 1668. de la représentation de ses titres de noblesse pardevant l'intendant de Guyenne, & demeuroit alors à Villeneuve, élection d'Agen. Il commanda en 1674. la noblesse d'Agenois. Il avoit été marié par contrat du 15. Août 1652. avec *Marie* de Garrigues, à laquelle l'archiprêtre de Villeneuve delivra le 5. Juillet 1657. un certificat de la benediction nuptiale, qu'il lui avoit donnée en vertu d'une commission des vicaires généraux d'Agen. De ce mariage sont venus Jacques de Gironde de Teyssonnat, seigneur de Pilles, qui suit ; & *Marc* de Gironde qui a epousé la dame de la Giscardie en Agenois du surnom de *Raymond*, de laquelle il a eu *François* de Gironde officier dans le régiment royal artillerie, puis dans royal Roussillon ; *Jean* de Gironde, officier dans le même regiment royal Roussillon ; un troisiéme fils ecclésiastique ; & quatre filles, dont deux religieuses.

VIII. Jacques de Gironde de Teyssonnat, seigneur de Pilles, fut marié par contrat du 3. Décembre 1686. avec *Jeanne Marie* de Carbonnier ; fille de *Jean-Baptiste*, seigneur de Carbonnier, & de *Gabrielle* de Roussignac, & en laissa un fils, qui suit.

IX. Marc de Gironde, chevalier, seigneur de Pilles, de S. Quentin, de la Valette, de la Motte-Guetie & de Castilhonés, a épousé par contrat du 26. May 1722. *Paule* de Luc, fille de feu *Claude* comte de Luc, seigneur de Montelegier, autrefois colonel du regiment d'Engoumois, & de *Paule Diane* de Bigot de S. Quentin, comtesse de Plassac, & en a eu *Marc* de Gironde, âgé de 8. ans en 1732 ; *Jean François* de Gironde, âgé de 5. ans & demi en 1732 ; *Marie Therese* de Gironde, âgée de 7. ans en 1732 ;

*Hiacinte* de Gironde, âgée de 4. ans en 1732; & *Claire* de Gironde âgée de 2. ans 3. moien 1732.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE CASTEL-SAGRAT.*

IV. Jean de Gironde, seigneur de Castel-Sagrat, troisiéme fils de Jean de Gironde, seigneur de Montclera, & de *Françoise* de Champagne, fut fait chevalier de l'ordre, en 1568. & testa le 5. Juin 1570. au profit de son fils aîné, & de *Françoise* de Beauville, sa femme, héritiere de la maison de Castel-Sagrat. Les enfans qu'il eut d'elle furent Brandelin de Gironde, seigneur de Castel-Sagrat, qui suit; *Leonard* de Gironde, institué héritier par moitié conjointement avec son frere aîné par le testament de Leonard de Gironde, chevalier de l'ordre du roi, son oncle, du 15. Août 1570; & *Marie* de Gironde, mariée le 2. Juillet 1595. avec *Jean Marc* de Gaulejac, vicomte de Puechalvet en Perigord.

V. Brandelin de Gironde, seigneur de Castel-Sagrat, chevalier de l'ordre du roi, fut fait capitaine de cent hommes d'armes en 1584. & épousa par contrat du 16. Mai 1594. *Olympe* de la Tour, de laquelle il eut Leon de Gironde, seigneur de Castel-Sagrat, qui suit; Julien de Gironde, seigneur de Sigoniac dont *la postérité sera rapportée après celle de son frere : & Louis* de Gironde, écuyer, seigneur de Lissonac, qui eut acte de la répresentation de ses titres de noblesse le 8. Mai 1668.

VI. Leon de Gironde, seigneur de Castel-Sagrat, mestre de camp par commission de l'année 1621. & capitaine d'infanterie en 1628. avoit été marié par contrat du 10. Mai 1615. avec *Antoinette* de Leon de Gasque. Il en eut celui qui suit.

VII. Leon de Gironde, seigneur & baron de Castel-Sagrat, fut marié par contrat du 12. Février 1657. avec *Catherine* de Theillat, fille du baron de Mauroux, & laissa d'elle celui, qui suit.

VIII. Jean de Gironde, seigneur de Castel-Sagrat, & de Gavre, fut déchargé le 18. Decembre 1697. de l'assignation à lui donnée pour le fait de sa noblesse, & produisit ses armes pour l'armorial général en 1701. demeurant alors à Montauban. Il avoit épousé par contrat du 24. Juin 1687. *Marie-Anne* d'Aurusse, dont il a laissé postérité, qui subsiste en 1734.

VI. Julien de Gironde, écuyer, seigneur de Sigoniac, deuxiéme fils de Brandelin de Gironde, seigneur de Castel-Sagrat, & d'*Olimpe* de la Tour, fut capitaine d'infanterie, & commissaire nommé par le roi pour l'execution de l'édit de Nantes. Il demeuroit à Montauban en Querci, lorsque le 8. Mai 1668. lui, Leon de Gironde, son neveu, & Louis de Gironde, seigneur de Teyssonnat, eurent acte de la répresentation de leurs titres de noblesse pardevant l'intendant de Guyenne, ayant déclaré qu'ils reconnoissoient le marquis de Montclera en Querci pour chef de leur noble famille. Il avoit épousé par contrat du 11. Février 1632. *Jeanne* de Benoît de Gantie, qui fut mere de celui, qui suit.

VII. Jean de Gironde, écuyer, seigneur de Sigoniac ou Sigonhac, fut déchargé le 18. Décembre 1697. de l'assignation pour le fait de sa noblesse, en conséquence du jugement obtenu par son pere, & demeurant à Montauban produisit en 1701. pour l'armorial général ses armes, *écartelées au 1. & 4. d'or à trois hirondelles de sable, becquées, & membrées de gueules, posées 2. & 1. au 2. & 3. d'azur à une croix tresflée ou pommetée d'or.* Il avoit épousé par contrat du dernier Décembre 1669. *Gabrielle* de Fenelon, de laquelle il a laissé trois fils, dont l'aîné est marié & est pere de trois filles; le second est capitaine dans le régiment de Bourgogne, infanterie; & le troisiéme prieur de Francou, diocèse de Montauban. * *Recueil de Rymer tom. 1. pag. 402. 412. 501. tom. 2. pag. 375. 376. 378. Inventaire du trésor des Chartes vol. 7. in-fol. 5555. Gallia Christ. nov. édit. t. 2. instrum. p. 294. A. Preuves de la généal. de la maison de* Turenne *par* Justel. *Extraits de la chambre des comptes de Paris. Titres de* Mercoeur. *MSS. du président de* Doat. *Cabinets de MM. de* Gaignieres *&* Clairambault. *Titres domestiques. Hist. des grands officiers de la couronne, tom. 8. p. 596. &c.*

*Supplément.*

GIRY (Louis) Parisien, avocat au parlement & au conseil, un des premiers membres de l'académie françoise, fut un des plus célébres traducteurs du dernier siécle. Comme il joignoit à beaucoup de sçavoir une grande probité, de la pieté, du désinteressement, & d'autres excellentes qualites qui font le chrétien & l'honnête homme, il fut beaucoup estimé & employé. Il eut la commission d'avocat général du roi aux chambres royales des amortissemens & des francs-fiefs; & le cardinal Mazarin le mit dans son conseil particulier. Il mourut à Paris en 1665. âgé de 70. ans. Le P. François Giry, célébre Minime, étoit son fils unique. Les ouvrages de Louis Giry, sont: 1. *Pierre de touche, politique tirée du Mont-parnasse, où il est traité du gouvernement des principales parties du monde*, traduite de l'italien de Trojan Boccalini, à Paris *in-8°.* en 1626. C'est une satyre contre les Espagnols, qui a couté la vie à son auteur, & qui a été refutée par Simon Bassus, chanoine de Benevento, dans son apologie pour la monarchie d'Espagne, imprimée à Naples l'an 1619. 2. *Des causes de la corruption de l'éloquence*, dialogue traduit du latin, à Paris *in-4°.* en 1630. L'auteur de la préface sur ce dialogue est M. Godeau, qui a été évêque de Vence. Philandre, à qui la traduction est dédiée, est M. Conrart. On a eu depuis deux traductions de ce dialogue, l'une de l'abbé d'Olivet, alors Jesuite, dans les *prétendues œuvres posthumes de M. de* Maucroix. La seconde de M. Morabin qui veut que Maternus soit l'auteur de ce dialogue. 3. *Apologétique de Tertullien*, traduite en françois à Paris *in-8°.* en 1636. Ce fut cette traduction qui lui donna entrée dans l'académie Françoise. Il avoit été auparavant de ces assemblées d'amis qui se faisoient chez M. Conrart, & où l'on ne s'entretenoit gueres que sur des matieres d'érudition ou de bel esprit; mais il s'en étoit retiré, & il n'avoit point été appellé lorsque l'on commença à faire un corps d'académie. Mais cette traduction de *l'Apologétique de Tertulien* lui procura cet honneur. Le cardinal de Richelieu jugea, après l'avoir lue, qu'on ne pouvoit choisir un plus digne membre pour un corps qui ne faisoit que de se former. 4. Quatriéme Catilinaire, en françois, dans le volume intitulé, *Huit oraisons de Ciceron*, en 1636. 5. Trois harangues, l'une de Symmaque, & deux de saint Ambroise, sur la démolition de l'autel de la Victoire, en 1639. 6. Isocrate de la louange d'Helene, avec la louange de Busire traduite par du Ryer, en 1640. 7. De l'union de l'église avec l'état; c'est la traduction d'un ouvrage latin d'Isaac Habert, contre l'*Optatus Gallus* de M. Hersent. 8. Apologie de Socrate, & Criton, dialogues tous deux traduits de Platon en 1643. 9. Histoire sacrée traduite de Sulpice Severe, en 1652. 10. Des orateurs illustres, traduits du Brutus de Ciceron, en 1652. 11. Epitres choisies de saint Augustin en 5. volumes. 12. De la chair de Jesus-Christ, traduction du latin de Tertullien, avec le traité de la résurrection de la chair, du même, en 1561. 13. Saint Augustin de la Cité de Dieu, 2. volumes qui ne contiennent que les dix premiers livres, *in-8°.* 1665. 1667. * Pelisson, & d'Olivet, *Histoire de l'academie Françoise tom. 1. de l'édit. in-12.* Baillet, *jugem. des sçav. tom. 3. de l'édit. in-4°. Mémoires* d'Ancillon, *p. 61. & 62.* Colomiés, *Bibiothcque choisie.*

GISELE, sœur de l'empereur Charlemagne, fut abbesse de Chelles, &, comme on le croit, de Notre-Dame de Soissons; mais on ignore quand elle a eue cette derniere abbaye, & il n'est pas même bien certain qu'elle l'ait possédée. Ce fut à sa priere & à celle de Rotrude, fille aînée de Charlemagne, que le célébre Alcuin composa son commentaire sur saint Jean, qu'il dédia à ces deux princesses. Gisele mourut l'an 810. Elle s'étoit toûjours comportée avec une sagesse & une pieté qui augmenterent le respect & la tendresse que Charlemagne avoit pour elle. La princesse Rotrude mourut la même année, sans avoir été mariée, mais après avoir été accordée à l'empereur Constantin fils d'Irene. Charlemagne eut aussi une fille nommée *Gisele*, & plusieurs ont cru que c'étoit à elle à qui Alcuin avoit adressé son commentaire sur saint Jean: mais nous croyons avec la

plûpart des critiques que ce fut à la sœur de ce prince.

GISELIN ( Victor ). *Ajoutez à son article pour l'édition du dictionaire historique de 1725. qu'il* nâquit le 23. de Mars 1549. & qu'il mourut en 1591. dans sa 42. année, *& à ses ouvrages* une lettre *dont on n'a point parlé non plus dans l'édition du dictionaire de 1732.* Elle est en latin & traite *de hydrargiri usu.* On la trouve avec l'ouvrage de Fernel *de lue venerea*, à Anvers en 1579. *in-8°.*

GITIADAS, ouvrier célébre de Lacedemone, fut architecte du fameux temple de Minerve Chalchiœcos à Sparte. Ce temple étoit tout d'airain, de même que la statue de la prétendue Déesse, & c'est ce qui lui a donné le nom de Chalchiœcos de deux mots grecs, χαλκός, qui signifie airain, & οἶκος maison. Gitiadas a fait aussi plusieurs cantiques & entr'autres un hymne pour Minerve sur des airs doriens. Pausanias en parle dans le troisiéme livre de sa description de la Grece. Le dedans du temple étoit orné de la plûpart des travaux d'Hercule qui étoient gravés sur l'airain : on y voyoit aussi les exploits des Tyndarides ; Vulcain, dégageant sa mere de ses chaînes ; Persée prêt à partir pour aller combattre Meduse en Libye ; des Nimphes qui lui mettent un casque sur la tête & des talonieres aux pieds, afin qu'il pût voler en cas de besoin. On n'y avoit pas oublié tout ce qui avoit rapport à la naissance de Minerve, & beaucoup d'autres monumens dont Pausanias fait la description, & qui étoient autant de témoignages du goût & de la grande habileté de Gitiadas, & en même tems des fables dont les anciens se repaissoient, & de la superstition qui les aveugloit, & dont la lumiere seule du Christianisme a été capable de les degager.

GIUDICE, famille ancienne & illustre, originaire de Genes, s'est établie à Naples dans le milieu du VI. siécle, & y a été inscrite au nombre des familles nobles du siége de Capoue. Cette famille étoit déja en considération à Genes dès le XII. siécle. *Marin*, *Melchior* & *Guillaume* Giudice, freres, enfans de PAULIN Giudice, étoient en 1116. & 1118. l'un ambassadeur des Genois en Sardaigne, le second consul & senateur de Genes, & le troisiéme consul. Othon Giudice obtint aussi en considération des services qu'il avoit rendus à sa patrie, la dignité consulaire, en 1142. une seconde fois en 1145. & une troisiéme en 1154. Il fut un des huit principaux citoiens, que les Genois envoyerent en ambassade l'an 1158. vers l'empereur Frederic I. lorsque ce prince passa pour la premiere fois en Italie avec une armée nombreuse. Ceux de cette famille ont toûjours depuis rempli les premieres charges à Genes dans les differentes révolutions de cet état. J. G. Imhoff qui en a donné la généalogie dans ses *20. familles illustres d'Italie p. 63.* la remonte jusqu'au XI. siécle. *On se contentera de la rapporter ici depuis le XV. siecle.*

I. PAUL Giudice, vivoit en 1451. & fut marié deux fois, la premiere avec *Isabelle* Adorne, & la seconde avec *Pomeline* Justiniani. Ses enfans furent GABRIEL, qui suit ; *Georges* Giudice, ancien de Genes, qui fut pere de *Paul Baptiste*, doge de Genes en 1561 ; *Thomas* Giudice, official de S. Georges ; & *Julien* Giudice. La posterité des trois derniers est éteinte il y a long-tems.

II. GABRIEL Giudice, ancien de Genes, en 1502. eut pour enfans PAUL, qui suit ; *Gabriel ; Jean-Baptiste ;* & *Simond* Giudice. On ne connoît de ces trois derniers que les noms.

III. PAUL Giudice, ancien de la ville de Genes, l'an 1522. fut pere de

IV. NICOLAS Giudice, qui passa à Naples, où il épousa en 1550. *Marie* de Montenigro, sœur du marquis de Mariglian étant retourné à Genes il y fut élu senateur en 1565. Il y fit construire une chapelle dans l'église de sainte Marie de la porte dorée des religieux conventuels de saint Augustin avec une sépulture pour lui, les siens & sa posterité ; son pere & son ayeul y sont enterrés suivant une inscription grecque, qui se trouve dans cette chapelle. Ses enfans furent MARC-ANTOINE, qui suit ; *Paul ;* & *Jean-Baptiste* Giudice : *Pierre-Baptiste* mort en bas âge ; *Hieronyme* Giudice, femme de *Nicolas* Fieschi, ou de Fiesque, comte de Lavagne ; *Victoire* Giudice, mariée avec *Augustin* Senestrade ; & *Laure* Giudice, mariée avec *Silvestre* Invréa, doge de Genes.

V. MARC-ANTOINE Giudice, marquis de Voghera, & de Longo Bucco, seigneur de Rossano, maitre des postes du royaume de Naples, né à Naples en 1557. ayant résolu de suivre les vûes de son pere, & de s'établir sous la domination du roi Catholique, fit à cet effet un voyage en Espagne : à son retour il employa la plus grande partie de ses biens dans l'acquisition qu'il fit du marquisat de Voghera, fief considérable du duché de Milan, & des terres de Longobucco, & de Roxano, situées dans le royaume de Naples. Il obtint du roi d'Espagne Philippe III. au commencement du XVII. siécle le titre de *marquis*, & traita dans le même tems de la charge de maître des postes du royaume de Naples d'un revenu considérable. Il avoit été marié en 1581. avec *Cornelie*, fille de *Gregoire* Franchi, & d'*Isabelle* Pinelli Adorne. Il en eut pour enfans, *Paul-Baptiste* Giudice, mort en bas âge ; NICOLAS prince de Cellamare, qui suit ; *Paul ;* & *Jean-Baptiste* Giudice ; & *Aurlie* Giudice, religieuse au monastere de saint Silvestre à Genes.

VI. NICOLAS Giudice, né en 1587. prince de Cellamare, duc de Giovenazzo, seigneur de Terlizzi, & du château de Garagnone, maître des postes du royaume de Naples, conseiller d'état du même royaume, chevalier de l'ordre de saint Jacques : ayant trouvé à la mort de son pere ses affaires fort embrouillées, il les démêla heureusement, & entra en 1615. en possession de la charge de maitre des postes de Naples. Trois ans après il prit la croix de l'ordre de saint Jacques, obtint en 1631. l'érection de sa terre de Cellamare en titre de principauté, fut fait l'année suivante conseiller d'état du royaume de Naples, & fut créé en 1651. duc de Giovenazzo, ayant acquis ce fief situé dans le territoire de Bari, auquel il joignit depuis Terlizzi, & le château de Garagnone. Il mourut en 1672. dans la 85. année de son âge. Il s'étoit fait estimer par sa prudence & par son habileté à traiter les affaires, qu'il avoit fait paroître dans les négociations importantes dont il avoit été chargé dans des tems très-difficiles pendant lesquels la guerre & la peste faisoient de grands ravages. Il avoit aussi donné des marques de sa magnificence par les grands biens qu'il fit de son vivant aux pauvres & aux monasteres. Il avoit été marié en 1623. avec *Hippolyte* Palagano, fille de *Lucius* Palagano, sixiéme seigneur de S. Vito, & de *Zenobie* Matra, des seigneurs de Cellamare. Il en eut les enfans qui suivent. DOMINIQUE, duc de Giovenazzo, *qui continua la posterité* ; deux garçons du nom de *Jean-Baptiste*, morts en bas âge ; *Paul*, mort enfant ; FRANÇOIS Giudice, cardinal, *qui sera mentionné ci-après dans un article séparé* ; *Cornelie* Giudice, mariée avec *Charles* Pignatelli, duc de Bisaccia ; *Zenobie* Giudice, mariée avec *Philippe* Caraccioli, prince de Villa ; *Therese* Giudice, mariée avec *Jean* Carafa, duc de Noja ; *Jeane* Giudice, mariée avec *Nicolas-Marie* de Somma, prince de Collis ; *Claire* Giudice, mariée avec *Charles* Pignatelli, duc de Bisaccia, son beau-frere, à cause de sa premiere femme ; *Aurelie, Marie, Isabelle*, & *Eleonore* Giudice, toutes quatre religieuses.

VII. DOMINIQUE Giudice, duc de Giovenazzo, prince de Cellamare, &c. grand d'Espagne, chevalier de l'ordre de saint Jacques, & conseiller d'état de sa majesté Catholique ; né en 1637. fut reçu fort jeune dans l'ordre militaire de saint Jacques, & fut fait colonel d'un des régimens nouvellement levés pour la défense du royaume de Naples, dont il fut élu trésorier général depuis son mariage. Il fut admis en 1670. dans le conseil collateral de ce royaume, & après la mort de son pere, s'étant rendu en Espagne, il fut envoyé par la reine régente vers le duc de Savoye, avec le caractere d'ambassadeur pour y traiter d'affaires importantes ; de-là il passa en 1679. à la cour de France, où il fit les fonctions d'ambassadeur ordinaire du roi Charles II. jusques au 12. Mai 1680. qu'il eut son audience de congé. A son retour en Espagne il obtint une place dans le conseil de guerre, & peu de mois après il partit pour Lisbonne en qualité d'ambassadeur extraordinaire & plenipotentiaire pour ajuster & terminer les differends qui s'étoient élevés en Amerique entre les Portugais, & les Castillans,

ce qu'il fit à la satisfaction des deux nations. En 1682. il fut mis au nombre des conseillers du conseil souverain d'Italie, & alla à Rome avec le caractere d'ambassadeur auprès du pape Innocent XI. Il y demeura jusqu'en 1695. qu'il fut rappellé en Espagne. Neuf ans ans après, sçavoir en 1684. il fut nommé viceroi & capitaine général du royaume d'Arragon, & au mois de Decembre 1697. il obtint en considération de ses services les honneurs, & le traitement de la grandesse d'Espagne, tant pour lui que pour ses successeurs dans le majorat qu'il avoit établi en faveur de son fils aîné, le 22. Avril 1694. ce qui fut confirmé par un decret du conseil de Castille en l'année 1700. Depuis sous le regne de Philippe V. ce prince le fit son conseiller d'état au mois de Juin 1705. & il prit séance en cette qualité au conseil le 9. Octobre suivant. Il fut aussi declaré grand d'Espagne de la seconde classe en considération de ses services, & de ceux du cardinal son frere, le 5. Avril 1709. & le roi Catholique voulut qu'il se couvrît sur le champ. Ce seigneur dans tous les grands emplois, par lesquels il passa, donna des preuves signalées de sa capacité, de son zele & de son attachement au service de son souverain. Il demeura inviolablement attaché au parti du roi Philippe V. qu'il voulut suivre, nonobstant son grand âge, lorsque les alliés entrerent dans la Castille. Enfin il mourut à Madrid, le 25. Avril 1718. âgé de 81. ans. Il avoit été marié en 1653. avec *Constance* Pappacoda, morte en 1670. fille de *Joseph* Pappacoda, premier prince de Triggiano, & d'*Helene* Cavaniglia, des ducs de S. Jean. Il en eut ANTOINE, duc de Giovenazzo, qui suit; NICOLAS Giudice, cardinal, *mentionné ci-après dans un article séparé*; *Joseph* Giudice, commissaire général de la cavalerie Napolitaine, tué en 1692. au siége d'Embrun en Dauphiné; *Jean-Baptiste* Giudice qui fut capitaine de cavalerie au service de l'empereur Leopold en Italie *Michel* Giudice, qui après avoir fait ses premieres armes dans la guerre de Hongrie, vint servir en Italie en qualité d'aide de camp sous le duc de Savoye, d'où étant passé en Catalogne avec les troupes Impériales, il fut fait mestre de camp, & fut tué au siége de Barcelone, le 22. Juillet 169 ; *François* Giudice, qui fut destiné à l'état ecclesiastique; *Hippolyte-Marie-Therese* Giudice, religieuse; *Helene* Giudice, aussi religieuse; *Cornelie*; & *Zenobie* Giudice, pareillement religieuses.

VIII. ANTOINE Giudice, duc de Giovenazzo, prince de Cellamare, seigneur de Terlizzi, &c. grand d'Espagne, chevalier de l'ordre de S. Jacques, commandeur de Guadalerza, & d'Avellino, & en dernier lieu de Carabaca dans le même ordre, gentilhomme de la chambre du roi Catholique, grand écuyer de la reine d'Espagne regnante, gouverneur & capitaine général de la vieille Castille, & chevalier des ordres du roi très-Chretien, né en 1657. fut élevé en qualité de menin auprès du roi Charles II. & étant retourné à Naples en 1676. il commença à prendre le titre de prince de Cellamare, qu'il a toûjours porté jusqu'à la mort de son pere, ayant pris alors celui de duc de Giovenazzo. Il fut envoyé en 1680. à Munich pour faire des complimens de condoléance au nom du roi Catholique à Maximilien Emanuel, nouvel électeur de Baviere sur la mort de l'électeur son pere. En 1685. il fut mis au nombre des gentilshommes de la chambre du roi, & fut pourvû de la commanderie d'Avellino, & sept ans après de celle de Guadalerza toutes deux de l'ordre de S. Jacques, dont à l'exemple de ses ancêtres il avoit pris l'habit. Depuis il fit plusieurs campagnes, & entr'autres celle de 1702. en Italie, où il accompagna à ses dépens le roi d'Espagne Philipe V. Il se trouva la même année à la bataille de Luzzara, après laquelle il fut fait maréchal de camp des armées du roi Catholique. Il servit en cette qualité au siége de Gaëte en 1707. Il y demeura prisonnier des Imperiaux, & fut conduit au château de Milan avec le marquis de Vilhena, viceroi de Naples, le duc de Bisaccia, le prince de Castiglione, & autres généraux & seigneurs Napolitains. Il ne fut échangé qu'en 1712. après cinq ans de prison. Il se rendit alors en Espagne, & étant arrivé à Madrid au mois de Novembre de la même année, il fut déclaré ministre du cabinet. En 1715. il eut au mois de Janvier la charge de grand écuyer de la reine, & au mois de Février il fut nommé ambassadeur extraordinaire à la cour de France. Il partit de Madrid pour s'y rendre le 28. Mai, & étant arrivé à Paris le 19. Juin, il eut le 22. du même mois sa premiere audience particuliere du roi Louis XIV. Il resta en la même qualité auprès du roi Louis XV. & exerça les fonctions de son ministere jusqu'au 9. Décembre 1718. qu'étant devenu suspect au ministere, il eut ordre de sortir incessamment de France. Il partit de Paris le 13. du même mois de Decembre accompagné d'un gentilhomme ordinaire du roi jusqu'à Blois, où il s'arrêta quelques jours, jusqu'à ce qu'ayant reçu des nouvelles de Madrid, il continua sa route pour retourner en Espagne, où étant arrivé au commencement de l'année 1719. il fut fait gouverneur & capitaine général des frontieres de la vieille Castille. Il se retira d'abord dans ce gouvernement, d'où il se rendit à Madrid avec la permission du roi au mois de Juillet 1720. & étant allé à l'Escurial, où étoit la cour, il y fut reçu très-favorablement. Il prit possession au même lieu le 25. Août suivant des honneurs de la grandesse en se couvrant pour la premiere fois devant le roi en qualité de duc de Giovenazzo, ayant eu pour parain dans cette fonction, le duc de la Mirandole, son beau-fils. Il fut nommé le 1. Janvier 17 8. par le roi très-Chretien pour être chevalier de ses ordres. Il reçut la croix & le grand cordon du S. Esprit dans l'église métropolitaine de Séville par les mains du roi Catholique, chargé des pouvoirs du roi très-Chretien, le 25. Avril 1729. Ayant été reçu chevalier de celui de S. Michel le jour précedent. Ce seigneur mourut à Séville, le 16. Mai 1733. âgé de 77. ans. Il avoit été marié en 1694. avec *Anne-Camille* Borghese, veuve de *François-Marie* Pic, duc & prince de la Mirandole, & de Concorde, mort le 19. Avril 1689. & fille de *Jean-Baptiste* Borghese, prince de Sulmone, & de Rossano, duc de Palumbara, grand d'Espagne, & chevalier de la toison d'or, & d'*Eleonore* Boncompagnon des ducs de Sora. Elle mourut de la petite vérole à Rome le 24. Septembre 1715. âgé de 54. ans, presque accomplis, étant né le 29. Septembre 1661. De ce mariage sortirent *Ange* Giudice, né en 1694. & mort en bas âge & *Constance Eleonore* Giudice, née le 4. Avril 1697. laquelle fut mariée le 14. Juin 1722. avec *François* Caraccioli, son cousin issu de germain, fils de *Ferdinand* Caraccioli, prince de Villa Santa, dont elle n'a eu qu'un enfant mâle, mort au berceau. Les armes de cette famille sont *un tiercé en bande, d'azur, d'argent & de gueules.*

GIUDICE (François) cardinal archevêque de Montreal, évêque d'Ostie, & de Veletri, doyen du sacré college quatriéme fils de NICOLAS Giudice, premier prince de Cellamare & duc de Giovenazzo, & d'*Hippolyte* Palagano, nâquit à Naples le 7. Décembre 1647. & ayant pris l'habit de prélat à Rome sous le pontificat de Clement IX. il fut admis aussitôt dans le college des protonotaires apostoliques participans. Clement X. lui donna la vicelégation de Boulogne, & ensuite le gouvernement de Fano, & le mit en 1673. au nombre des clercs de la chambre apostolique. Il fut établi par Innocent II. président du tribunal della Grascia, & enfin créé cardinal diacre par Alexandre VIII. le 13. Février 1690. Le roi d'Espagne Charles II. le nomma au mois de Février 1695. à l'archevêché de Salerne en Sicile, mais ne l'ayant pas accepté, il eut ordre de ce prince de se charger des fonctions de l'ambassade de Rome après le départ du duc de Medina-Cœli. Il s'en acquitta si bien qu'au mois d'Octobre 1699. il fut déclaré protecteur des affaires du royaume de Sicile à Rome, & au mois de Novembre suivant il fut le septiéme des neufs seigneurs ou prélats qui furent choisis pour composer le nouveau conseil d'état, que le roi Charles II. venoit d'établir. Le roi Philippe V. le nomma au mois de Décembre 1701. viceroi de Sicile par interim, & ensuite à l'archevêché de Montreal dans le même royaume. Sa nomination à cet archevêché fut admise & confirmée à Rome au mois d'Octobre 1703. & cette église fut proposée pour lui par le pape dans un consistoire le 14. Janvier 1704. La cour de Madrid s'étant brouillée avec celle de Rome à l'occasion de la reconnoissance par cette derniere de l'archiduc Charles en qualité de roi Catholique, le cardinal Giudice eut ordre de se retirer de Rome. Il en partit

le 13. Avril 1709. après avoir pris congé du pape, le 10. précedent, il se retira à Genes. Il fut nommé grand inquisiteur général d'Espagne vers la fin de l'année 1710. Le pape lui fit expédier les bulles de cette charge au mois de Juin 1711. & les lui envoya à Genes, où il faisoit son séjour depuis son départ de Rome. Il reçut dans la même ville au mois d'Octobre suivant diverses instructions touchant les affaires d'Espagne, où il étoit appellé pour exercer ses charges de grand inquisiteur & de conseiller d'état. Il s'y rendit quelque tems après, & il prêta serment de fidélité à Madrid dans le conseil d'état pour sa charge de grand inquisiteur le 9. Avril 1712. Il fut déclaré au mois de Février 1714. protecteur du royaume de Sicile à Rome par le d c de Savoie, auquel cette couronne avoit été cedée par le traité d'Utrecht. Le 30. Mars suivant il partit de Madrid avec des chevaux & des équipages du roi Catholique & accompagné du prince de Cellamare son neveu pour aller executer une commission secrete à la cour de France. Il arriva à Paris le 15. Avril au soir; & ayant terminé les affaires dont il étoit chargé, il prit congé du roi, le 9. Septembre suivant pour retourner en Espagne. Pendant qu'il étoit encore en France il reçut ordre de la cour d'Espagne de donner la démission de sa charge de grand inquisiteur. Il obéit, & l'envoya à Madrid, où elle fut admise par le roi au mois de Decembre de la même année 1714. Cependant étant arrivé à Madrid le 16. Février 1715. & s'étant rendu au Buenretiro, il fut reçu très-favorablement du roi & de la reine. Il fut même déclaré peu de jours après par le roi premier ministre d'état, & rétabli par un décret de sa Majesté dans sa charge de grand inquisiteur. Il fut encore nommé au mois de Mars suivant gouverneur de la personne du prince des Asturies, avec un appartement voisin de celui du prince au Buenretiro. Cette derniere charge lui fut ôtée au mois de Juillet 1716. sur la considération que le roi fit que les occupations de ce prélat en qualité de grand inquisiteur étoient incompatibles avec l'assistance continuelle auprès du Prince à laquelle les fonctions de cet emploi l'obligoient. Ce fut-là le prélude de sa prochaine disgrace, ayant reçu un ordre du roi le 21. du même mois de Juillet de ne se plus trouver au cabinet, ni au palais. On attribua sa disgrace à la faveur naissante de Jules Alberoni, dont le crédit augmentoit de jour en jour, & qui fut élevé l'année suivante à la dignité de cardinal, & ensuite declaré premier ministre d'Espagne. Le cardinal Giudice n'ayant pu regagner la confiance de la cour, partit de Madrid le 24. Janvier 1717. pour retourner en Italie. Il arriva à Rome le 28. Juin, après avoir passé par Turin, & le 11. Juillet il quitta l'ordre des cardinaux prêtres pour entrer dans celui des évêques, & opta dans un consistoire l'évêché de Palestrine vacant par la mort du cardinal Spada. Le 26. Janvier 1718. il reçut par un gentilhomme un message du cardinal Aquaviva, pour lui faire sçavoir que l'intention du roi d'Espagne étoit qu'il fit ôter de dessus la porte de son palais les armes de S. M. C. qu'il y avoit fait élever; à quoi il répondit qu'il écriroit au roi, & qu'il lui exprimeroit lui-même ses intentions & son attachement très-respectueux pour sa personne & pour sa couronne; mais n'ayant point eu de réponse favorable de Madrid, & se voyant poussé à bout, il fit ôter le 19. May les armes d'Espagne de dessus la porte de son palais, & le 17. Décembre suivant il y fit arborer celles de l'Empereur, après avoir visité les jours précedens l'ambassadeur Imperial, & reçu sa visite. Il avoit été nommé par le pape au mois d'Octobre précedent secretaire de la congrégation du S. Office. Il fut fait aussi préfet de celle de l'Immunité. Il reçut au mois d'Avril 1719. par les mains de l'embassadeur de l'empereur à Rome un decret imperial par lequel sa maison, & lui, étoient rétablis, & réintegrés dans la possession des terres de Giovenazzo, & de Cellamare, & dans la jouissance des benéfices, qu'il avoit dans la royaume de Naples. Ayant reçu le 12. Août de la même année 1719. des dépêches de la cour de Vienne pour prendre soin en qualité de ministre de l'empereur des affaires d'Allemagne à la cour de Rome à la place du cardinal de Schrottenbach, nommé à la viceroyauté de Naples, il alla le 24. du même mois à l'audience du pape avec un grand cortége, & une livrée neuve, ayant quitté le deüil du duc de Giovenazzo son frere, & il presenta à sa sainteté ses lettres patentes, par lesquelles il étoit chargé de ce ministere. Il en fit les fonctions jusqu'au 28. Août 1720. qu'il remit au cardinal d'Althann, qui avoit été nommé pour le relever dans cet emploi, tous les papiers qui concernoient le ministere des affaires de la cour Imperiale. Etant devenu sousdoyen du sacré college, il quitta l'évêché de Palestrine, & opta le 3. Mars 1721. celui de Frascati, dont il prit possession le 25. Juin suivant; il succeda à la dignité de doyen par la mort du cardinal Tanara; & en cette qualité il fut proposé par le pape dans un consistoire le 12. Juin 1724. pour les évêchés d'Ostie, & de Veletri. Enfin il mourut à Rome après une longue maladie, le 10. Octobre 1725. à 7. heures du matin, âgé de 77. ans 10. mois & 3. jours, & de 35. ans 7. mois, & 27. jours de cardinalat. Il s'étoit démis au mois de Février précedent de son archevêché de Montréal. Ses obseques furent celebrées le 12. au matin dans l'église de S. Marcel, sa paroisse avec beaucoup de pompe, & l'assistance du pape, & de 20. cardinaux, avec tous les ordres de la prélature, les chefs de religion & autres, qui ont accoutumé d'assister aux chapelles pontificales, ensuite son corps fut porté le soir accompagné d'un grand cortége dans l'église de sainte Marie de la Minerve où il resta en dépôt jusqu'au 24. May 1732. qu'il fut transporté à Naples où il fut inhumé le 31. suivant avec celui de la princesse de Cellamare dans l'église de Montcarmel, lieu de la sépulture de sa famille. Le cardinal Giudice par son testament institua pour ses héritiers ses deux neveux le duc de Giovenazzo, & le cardinal Giudice. Il fit quelques legs particuliers, & laissa à l'église de Montreal de quoi achever de la bâtir, de même qu'un autre monastere, & de quoi fonder six chapelles. Il fit aussi quelques legs en faveur des couvens de Mandians de Rome, & donna des récompenses à ses domestiques.

GIUDICE (Nicolas) aussi cardinal, neveu du précedent & second fils de DOMINIQUE Giudice, duc de Giovenazzo, prince de Cellamare, grand d'Espagne, & de *Constance* Pappacoda, nâquit à Naples le 16. Juin 1660. Le pape Innocent XII. le fit en 1694. referendaire de l'une & l'autre signature, & prélat domestique. Il le nomma au mois de Septembre 1695. préfet de l'aumône, & le 2. Mars 1696. président de la chambre apostolique. Il fut aussi protonotaire apostolique participant. Le pape Clement XI. le nomma au mois de May 1715. major-dome du palais apostolique. Il fut continué dans cette charge en 1721. & 1724. sous les pontificats d'Innocent XIII. & de Benoît XIII. Ce dernier le crea cardinal le 11. Juin 1725. & fit la cérémonie de lui donner le chapeau le 14. suivant, & ensuite celle de lui fermer & ouvrir la bouche le 23. Juillet, & lui assigna en même tems le titre de diacre de sainte Marie aux Martyrs, dite *la Rotonde*, dont il prit possession le 27. Août. Il fut nommé le 2. du même mois pour être des congrégations *de propaganda fide*, de l'immunité, du concile, de la consistoriale, des eaux, & de l'aumône. L'empereur l'ayant déclaré protecteur du royaume de Sicile au lieu & place du feu cardinal Giudice, son oncle, il prit possession de cet emploi dans l'église de sainte Marie de Constantinople à Rome le 10. Février 1726. Il fut encore déclaré protecteur de tout l'ordre des Carmes au mois de Janvier 1727.

GLABER (Rodolphe) *Suppléez cet article à celui qui est dans le Dictionaire historique des éditions de 1725. & de 1732.* Le vrai nom de ce religieux étoit *Rodolphe;* Glaber qui signifie *chauve*, proprement *qui est sans poil*, est un surnom ou un sobriquet. Il rapporte lui-même dans l'histoire dont nous parlerons plus bas, le peu que nous sçavons de sa vie. Dans le premier chapitre du cinquiéme livre il dit que Dieu se sert quelquefois des apparitions du démon, qu'il croyoit par conséquent réelles, pour faire rentrer les hommes dans leur devoir, & qu'il l'avoit éprouvé lui-même. Comme il étoit au monastere de S. Leger au diocèse de Langres, un homme dont il fait une peinture horrible, lui apparut, dit-il, un peu avant matines, & par la frayeur qu'il lui causa, l'obligea à se lever, & à aller à l'église se jetter au pié de l'autel de S. Benoit, & y confesser les péchez de sa vie passée. Il ne rougit pas d'avouer qu'elle avoit été très-scan-

daleuse. Engagé à se faire moine par un oncle qui l'étoit, il en prit l'habit à l'âge de 12. ans, déja fort corrompu, & ne changea pas de mœurs en changeant d'état. Son libertinage l'avoit obligé de changer plusieurs fois de maisons. Le démon le poursuivit dans plusieurs. Il décrit avec vivacité les differentes visions qu'il crut avoir; & ses divers séjours au monastere de S. Benigne de Dijon, dans celui du Moutiers au diocèse d'Auxerre, dans celui de Baize près de Dijon, & ailleurs. Il dit aussi qu'il avoit fait des voyages assez éloignés. Il avoit été jusques dans les Alpes, & se trouva avec l'abbé Guillaume à Suze, à la dédicace que le marquis Mainfroi faisoit faire d'un monastere qu'il avoit fondé sous l'invocation de la sainte Vierge, & où beaucoup de prélats s'étoient assemblés. Comme Glaber parle souvent d'Auxerre dans son histoire, plusieurs sçavans en ont conclu qu'il étoit de cette ville: mais ce n'est qu'une conjecture. Il a demeuré long-tems à Cluni, & il florissoit sous le regne des rois Robert & Henri I. mais on ignore le tems de sa mort. Sigebert l'a mis sans raison parmi les auteurs du VI. siécle, au lieu de le ranger parmi ceux du XI. Glaber étoit au reste un des plus beaux esprits & des plus sçavans hommes de son siécle. Sans nous arrêter à ce qu'il dit de lui-même que son sçavoir le faisoit rechercher, plusieurs vers de sa composition qu'il a inserés dans son histoire, quels qu'ils soient, nous font voir qu'il a aimé la poësie. On remarque encore dans le cloître du monastere de S. Germain d'Auxerre où il avoit demeuré, une épitaphe qu'il avoit faite. Il paroît aussi qu'il étoit théologien, c'est-à-dire dialecticien, car on n'en connoissoit point d'autres de son tems. A l'égard de son histoire: elle est écrite en latin, & adressée à Odilon, abbé de Cluni. Elle est divisée en cinq livres: mais ce qu'on lit au titre de l'ouvrage, qu'ils contiennent ce qui s'est passé depuis l'élection de Hugues Capet jusqu'à l'an 1045. ne doit s'entendre que des quatre derniers livres. Ce n'est qu'au second qu'il commence à parler de ce prince: le premier est uniquement employé aux évenemens qui précederent cette fameuse révolution. Son histoire finit à l'an 1046. Elle est d'une grande utilité pour bien connoître ce qui regarde ces tems de notre monarchie, malgré le peu d'ordre & de suite qui se trouve dans cet ouvrage, & les questions incidentes dont il l'a chargé. Il donne trop aussi dans le merveilleux; mais un lecteur judicieux n'y est pas trompé. M. Pithou est le premier qui ait publié cette histoire: elle commence le recueil de nos historiens qui a été imprimé à Francfort en 1596. Duchesne en a donné une seconde édition dans le tome 4. de sa collection. Le P. le Long, sçavant bibliothecaire de l'Oratoire à Paris, s'est trompé quand il a dit que Glaber avoit été traduit dans la chronique de S. Denys. Nous avons encore un autre ouvrage de ce moine: C'est une vie de Guillaume abbé de S. Benigne de Dijon, son contemporain. Le P. Rouviere l'a fait imprimer dans son histoire de Réomaus, c'est-à-dire *Moustier S. Jean*, l'an 1637. *in-4°.* M. de la Curne a donné un mémoire fort curieux sur Glaber & son histoire dans le tome 8. des *Mémoires de l'Académie des inscriptions & belles lettres.*

GLADBACH, abbaye des Benedictins très-célébre à 14. ou 15. lieues d'Aix-la-Chapelle, & à 13. du monastere d'Inde, qu'on nomme communément *Corneil-Munster*, reconnoît pour premier abbé S. Sandrade, & l'on y voit encore son tombeau. On croit y posséder le chef de S. Laurent, mais la preuve la plus forte sur laquelle on puisse appuyer cette possession, ce sont les efforts que fit le roi d'Espagne Philippe II. pour avoir cette relique, afin d'en enrichir l'Escurial qu'il avoit fait bâtir en l'honneur de ce saint. On aura de la peine à croire tous les mouvemens qu'il se donna pour l'obtenir. Jamais place de guerre ne lui a coûté tant d'inquiétude, & jamais il n'a tant donné d'assauts pour prendre une forteresse, qu'il en donna aux religieux de Gladbach pour en devenir maître depuis l'an 1570. jusqu'à sa mort arrivée en 1598. sans avoir pû l'obtenir, quoiqu'il eût interposé pour cela l'autorité de presque toutes les puissances de l'Europe. On peut voir un détail circonstancié de ces poursuites dans le voyage litteraire de Dom Martenne tome 2. Philippe III. les recommença aussi inutilement, & malgré ces poursuites des rois d'Espagne pour ce sujet qui ont duré 60. ans, la relique demeura à Gladbach. Il y a deux cens ans qu'on ne recevoit que des nobles dans ce monastere, & il n'y avoit gueres alors que sept à huit religieux. Mais ayant été uni à la congrégation de Bursfeld, il fut ouvert à tous ceux qui désiroient servir Dieu selon l'esprit de la regle de S. Benoît, & cette maison devint très florissante. La ville de même nom est petite: il y a des Calvinistes, & des Juifs; mais le nombre des Catholiques, qui y ont pour cure un religieux, est plus grand. C'est là qu'on fait ces belles toiles qu'on transporte dans toutes les parties de l'Europe, & qu'on appelle ordinairement *toilles de Hollande*, parceque les Hollandois viennent les enlever, & en font un très-grand commerce.

GLASER (Jean Henri) docteur & professeur en médecine à Basle où il nâquit le 6. d'Octobre 1619. après avoir pris le degrés de maitre ès-arts en 1648. s'appliqua à la médecine, & alla pour cet effet à Heidelberg, & de là à Paris, à Sedan & à Lyon. Après son retour à Basle, il prit le degré de docteur en 1661. En 1665. il fut fait professeur en Grec, & en 1667. il obtint la chaire d'anatomie, & de botanique qu'il remplit avec beaucoup d'assiduité & de succès jusqu'à sa mort, arrivée en 1675. Il avoit été recteur de l'université en 1672. & dans la même année député auprès de Jean Conrad évêque de Basle. Il n'a rien fait imprimer pendant sa vie: mais depuis sa mort l'on a donné son traité du cerveau, qui parut à Basle, en 1680. *in-8°.* & la même année à Francfort: son discours sur la mort de Jerôme Bauhin, & quelques dissertations particulieres. Ces écrits sont en latin. * *Voyez* son oraison funébre en la même langue par François Pariz, de Papa, & Manget dans sa *Bibliotheque des médecins auteurs, livre VII.*

GLASER (Christophe) apoticaire du roi à Paris. Il a mis au jour un livre intitulé: *Traité de la chymie enseignant par une brieve & facile méthode toutes les plus necessaires préparations*, à Paris en 1663. Il en donna peu après une seconde édition, & il y en a eu une troisiéme en 1672. peu de tems après la mort de l'auteur.

GLAUNVILLE (Barthelemi de) d'une famille noble d'Angleterre, florissoit vers l'an 1350. Il entra dans l'ordre des freres Mineurs, & s'y distingua par sa pieté & sa science qui étoit grande pour son tems. Il a écrit dix-neuf livres des proprietés des choses en latin. Le 1. livre traite de Dieu. Le 2. des Anges bons & mauvais. Le 3. de l'ame raisonnable. Le 4. de la substance corporelle; les autres du reste des choses créées. Possevin, dans son apparat sacré dit que cet ouvrage fut imprimé à Strasbourg en 1488. Maittaire dans ses annales de l'imprimerie dit en 1491. & cite une traduction françoise de ces neuf livres imprimée la même année à Lyon chez *Matthieu Huss maître en l'art d'impression*, in-folio. Le traducteur est Frere Jean Corbichon. On trouve aussi de Barthelemi, des postilles sur plusieurs livres de l'écriture sainte qui sont manuscrites dans differentes bibliotheques, dont Casimir Oudin donne l'indice dans son commentaire sur les écrivains ecclesiastiques, tome 3. Ceux qui ont prétendu que Barthelemi avoit écrit contre Laurent Valle, & que celui ci avoit été obligé de se défendre par une apologie, ont confondu Barthelemi Facio qui étoit en effet contemporain de Laurent Valle, & qui fut son adversaire, avec Barthelemi de Glaunville qui florissoit environ 60. ans avant Valle.

GLAUCUS, Roi des Messéniens, &c. *Dans le Dictionnaire historique, éditions de 1725. & de 1732. il est dit* fils d'*Egyptus*: c'est une faute. Il etoit fils d'*Epytus* qui a donné le nomme aux *Epytydes*: c'est-à-dire que ses descendans pour faire honneur aux grandes qualités qu'il avoit fait paroître sur le thrône, firent gloire de quitter le nom d'Heraclides pour prendre celui d'Epytides. Glaucus fut comme son pere, liberal & affable envers les grands & les petits, & il le surpassa en veneration pour les Dieux que ces idolâtres adoroient. Il établit le culte de Jupiter Ithomate parmi les Doriens, après avoir fait bâtir un temple à cette fausse Divinité sur le mont Ithoma. Il donna aussi le premier l'exemple de sacrifier à Macaon fils d'Esculape dans Gérénie, & fit rendre à Messene, fille de Triopas des honneurs tels que ces payens en rendoient aux héros après leur mort, par des offrandes faites sur leurs tombeaux. Son fils Isthmius qui fut aussi

son successeur marcha sur ses traces, & bâtit à Phéres un temple en l'honneur de Gorgasus & de Nicomaque. C'est-à-dire qu'il augmenta parmi ses sujets les ténébres & les superstitions de l'idolatrie. C'est tout ce qu'il étoit capable de faire sous la connoissance de Jesus Christ. * *Voyez* Pausanias dans sa description de la Grece, livre IV.

GLORIERI (César) *Dans le Dictionaire historique, éditions de 1725. & de 1732. il est dit qu*'il étoit parent de JEAN Glorieri. Il falloit dite que c'étoit son fils *naturel*, & que le prétendu Glorieri est le même que Jean Grolier dont Glorieri n'est que l'anagramme avec une terminaison italienne. Ce changement étoit pout mieux se cacher. César Glorieri vivoit encore en 1580. & étoit secretaire de Gregoire XIII.

GLOSSINE ou GLOSINDE, honorée comme sainte le 25. de Juillet. *Dans le dictionaire historique, éditions de 1725. & de 1732. il est dit qu*'elle mourut vers l'an 780. mais rien de plus incertain que le tems où elle a vécu. L'ancien auteur de sa vie, marque qu'elle florissoit sous le regne de Childeric, & le P. le Cointe de l'Oratoire croit qu'il faut entendre Childeric III. sous le nom duquel Pepin gouverna quelque tems la France. D'un autre côté l'auteur de la premiere vie de cette sainte abbesse, inserée dans les actes des Saints de l'ordre de S. Benoît, marque que quand elle fut enterrée dans l'église des SS. Apôtres à Mets, qui a pris depuis le nom de S. Arnoux, le corps de S. Arnoux n'y étoit pas encore. Cette difficulté a fait croire au P. Mabillon qu'il falloit lire Chilperic au lieu de Childeric. Mais Chilperic ne régna jamais en Austrasie où étoit la ville de Mets. Les continuateurs de Bollandus, jugent qu'il faut lire Childebert, ce qu'ils entendent de Childebert II. Il faudroit prendre ce parti, s'il étoit vrai que sainte Glossine eût été enterrée avant saint Arnoux. Sa vie, selon l'édition du sçavant P. Labbe, Jesuite, ne le dit pas clairement. Le P. Longueval de la même societé ne décide pas la question dans son histoire de l'église Gallicane: mais il met sainte Glossine vers l'an 751. & en parlant de la translation des reliques de cette sainte sous l'an 830. il dit qu'elle étoit morte vers le milieu du siécle précedent.

GLYCAS (Michel) *dont on a parlé dans le dictionaire historique au mot* GLICAS, *est dit dans cette article* avoir vécu vers l'an 1158. On ignore sur quelle autorité on a avancé cette date: elle est certainement contraire à ce que dit Vossius que l'on cite néanmoins, & à presque tous ceux qui ont parlé de Glycas, & qui le font vivre vers l'an 1120. Mais le sçavant Leon Allatius prétend aussi que cette derniere date est fausse, & il place Glycas non vers 1120. ni vers 1150. mais dans le XV. siécle sous Constantin Paléologue, dernier empereur de Constantinople, & vers l'an 1450. Allatius prouve son sentiment, inconnu avant lui à tous les sçavans, par les lettres mêmes de Glycas dont plusieurs sont adressées à Maxime Smeniote, & au moine Esaïe qui vivoient sous Constantin Paléologue. Il prétend aussi que plusieurs de ses expressions, & des choses même qu'il rapporte sente un Grec très-moderne, & non un auteur ni du XII. siécle, ni du XIII. Que si Glycas n'a pas conduit son histoire au delà du régne d'Alexis Comnene, ni de l'an 1118. ce n'est point une preuve qui décide qu'il n'ait pas vécu lui-même beaucoup au delà. Tous ceux qui écrivent l'histoire ne la poussent pas toûjours jusqu'à leur tems. Voyez Allatius lui-même dans son traité *De consensu ecclesiæ Occidentalis & Orientalis.* Les lettres sur lesquelles il fonde son opinion sont encore manuscrites, & on les trouve tantôt sous le nom de Glycas, & tantôt sous celui de Zonaras. M. du Cange a tâché de démêler ces difficultés dans une dissertation qu'il a publié avec son édition de Zonaras en 1686. mais il y donne la plûpart de ces lettres à Zonaras même, contre le sentiment de Leo Allatius & celui de Casimir Oudin qui dans son grand commentaire latin sur les auteurs ecclesiastiques a publié au tome 3. une longue dissertation dans laquelle 1°. il appuie le sentiment d'Allatius touchant le tems où a vécu Glycas. 2°. Il examine le sentiment de M. du Cange touchant les lettres dont on vient de parler. 3°. Il entre dans le détail des manuscrits de ces lettres, & de l'opinion de Lambecius sur ce sujet. 4°. Il parle des homélies ou discours manuscrits du même.

GOBELIN (Jean) *Edition de ce dictionaire de 1725. aux citations*: Gener, *lisez* Gesner.

GOBINET (Charles) docteur de la maison & societé de Sorbonne, étoit de Saint Quentin, ville de Picardie. Etant venu à Paris, & son mérite y ayant été connu, tant pendant sa licence où il brilla, que depuis qu'il eut pris le bonnet de docteur, il fut élû Principal du college du Plessis, & fut le premier depuis la restauration de ce college par le cardinal de Richelieu en 1653. Il a fait de grands biens à cette maison, par les instructions solides & frequentes qu'il y faisoit, sur-tout aux jeunes gens; par sa grande pieté qui édifioit tous ceux qui le voyoient, par la bonne administration du college, & par l'aîle qu'il y fit bâtir vers 1678. Cette aîle est le côté où est la classe de physique & celle de seconde. M. Hersan qui a été professeur dans le même college a célébré cette action de M. Gobinet dans une piece de vers latins digne de son auteur, & qui est un éloge complet du Principal. Les ouvrages que M. Gobinet a donnés au public honorent encore davantage sa mémoire. Ils roulent presque tous sur la religion, l'auteur ayant eu principalement en vûe la jeunesse à l'instruction de laquelle il s'étoit totalement dévoué. Les voici dans l'ordre qu'ils ont paru. *Instruction de la jeunesse*, in-12. en 1655. & souvent réimprimée depuis. La derniere édition est de 1732. *Instructions sur la pénitence & sur la sainte communion*, en 1667. in-12. Il y en eut une 8e. édition en 1725. *Instruction sur la vérité du saint Sacrement*, in-12. en 1677. 2e. édition en 1691. *Instruction sur la religion*, en 1687. & en 1733. *in-12. Addition à l'instruction de la jeunesse* contenant cinq traités, *in-12*, en 1689. & 1714. *Instruction sur la maniere de bien étudier*, in-12. en 1689. & 1690. *Instruction chrétienne des jeunes filles*, en 1682. & 1729. *in-12.* Ces ouvrages ont tous été imprimés à Paris. En 1705. au commencement, un nommé M. Mortier, prêtre, consultant plus son zele que la prudence, tira de l'instruction de la jeunesse de M. Gobinet, le chapitre quatriéme qui traite de la correction fraternelle, & y ajoûtant ses propres réflexions, obtint de M. d'Argenson lieutenant de police de faire imprimer ce petit écrit, sur l'approbation de M. Pirot, docteur de Sorbonne. Cette brochure fut affichée publiquement à Paris, & l'affiche portoit qu'elle seroit distribuée gratuitement chez M. le curé de saint Jean en Greve. Mais à peine fut-il un peu répandu, que l'on commença à s'appercevoir des mauvais effets qu'il produisoit: les maximes ajoûtées au texte de M. Gobinet etant excessives, & portant à découvrir aux superieurs les fautes les plus secrettes des autres, ce qui enfanta beaucoup de desordres, & plusieurs procès qui furent intentés contre les délateurs comme calomniateurs. Feu M. le Dauphin ayant lû cet écrit, & ayant vû par lui-même le danger, en parla au roi, & en conséquence M. d'Argenson fut mandé en cour & en parlement. Le magistrat se rejetta sur M. Pirot qui après avoir confronté le manuscrit avec l'imprimé, reconnut que l'ont avoit ajoûté à ce dernier: & le parlement donna un arrêt en 1705. par lequel il supprime l'écrit *de la correction fraternelle*, & ordonne qu'il sera informé contre l'auteur, lequel fut *admonesté* au parlement où il fut mandé avec le curé de S. Jean. Cette affaire donna aussi lieu à un autre arrêt par lequel il fut ordonné que des livres qui seront imprimés avec la permission du lieutenant de police, il y en aura deux copies, dont l'une demeurera entre les mains dudit magistrat pour y avoir recours en cas de besoin. M. Gobinet ne fut pas témoin de ces bruits que le simple texte de son livre n'eût pas été capable d'exciter. Il étoit mort dès le 9. de Décembre 1690. âgé de 77. ans: il est enterré dans la chapelle du college du Plessis où on lit cette épitaphe.

*D. O. M.*

*Carolus* GOBINET *Sanquintinianus*
*Presbyter è societate Sorbonæ doctor theologus,*
*Hujus collegii Plessæi*
*Ex quo sorbonicum esse cœpit, moderator primus,*
*Hic quiescit.*
*Qui postquam parvulis ad Christum venientibus*
*Domum hanc terrestrem, pietati sacram*
*Et bonis artibus,*

*Sorbonâ*

*Sorbonâ dirigente, Deo ædificante erexit*
*Nunc corpore solutus, postulat à Deo*
*Parvulorum precibus*
*Domum non manufactam æternam in cœlis.*
*Hanc et precare lector*
*Collegium rexit an. 43. obiit 9. Dec. 1690. ætatis 77.*

JEAN Gobinet, son neveu, aussi docteur de la maison & société de Sorbonne, lui succeda dans la principalité du collége de Plessis en 1690. jusqu'en 1695. qu'il alla prendre possession de la dignité de grand chantre dans l'église cathédrale de Notre-Dame de Chartres, où il mourut en 1724. M. Rollin, aujourd'hui professeur d'éloquence au collége royal, a fait sur la mort de Charles Gobinet une excellente piéce de vers latins que l'on trouve dans les *selecta carmina* de quelques professeurs de l'Université, avec deux autres piéces à la louange de M. Gobinet. * *Voyez* aussi les notes de ce recueil, *pag. 386. & suivantes*, quoiqu'il y soit dit très-peu de chose de M. Gobinet.

GODEAU. (Antoine) *Ajoûtez à ce que l'on a dit de ce prelat dans les editions de ce dictionaire de 1725. & de 1732. que* le P. Niceron, Barnabite en a donné un article étendu dans le 8. vol. de ses *mémoires*, & qu'il y a joint une liste détaillée de ses ouvrages qu'il est facile de consulter. Mais 1°. *on y a oublié* la piéce suivante, *Alctinoi Alvtensis alcaica in impiam casuistarum apologiam*, en 1660. 2°. *On y a donné* à M. Godeau, sur le témoignage de l'abbé d'Olivet de l'académie françoise, la traduction françoise de l'abregé des maximes de la vie spirituelle, écrit en latin par D. Barthelemi des Martyrs: cette traduction n'est pas de l'évêque de Vence, mais de M. Godeau, ancien recteur de l'Université de Paris, actuellement curé saint Côme à Paris. 3°. A l'égard de la *Morale Chrétienne*, qui n'a été imprimée qu'en 1709. *il est bon de remarquer qu'*elle ne fut pas commencée par l'auteur en 1686. ni achevée en 1687. comme on le dit encore dans le tome XX. des mémoires du P. Niceron, puisque M. Godeau étoit mort dès le 17. d'Avril 1672. L'intention de ce prélat étoit d'opposer ce corps de Morale aux maximes pernicieuses de l'apologie des Casuistes qui venoit d'être condamnée par un grand nombre d'évêques; ainsi l'on a peut-être voulu dire que cet ouvrage fut commencé en 1666. & achevé en 1667. Quoi qu'il en soit, ce corps de morale avoit été fait avec trop de précipitation, & d'une maniere trop imparfaite pour être livré au public tel qu'il étoit sorti des mains de l'auteur. Vers l'an 1686. on le remit entre les mains de M. Arnauld, qui après s'être defendu assez long-tems d'y toucher, y fit beaucoup de corrections, comme on le voit par plusieurs de ses lettres qui se trouvent dans le *tom. 1.* du *recueil* que l'on a donné en 1717. en 8. *vol. in-12.* D'autres personnes ont mis depuis la main à cette morale, & c'est après avoir été ainsi plusieurs fois retouchée & remaniée qu'elle a été imprimée en 1709. 4°. *Ajoûtez que* l'on a de quoi former un second volume des lettres de M. Godeau qui ne sont point encore imprimées. La plûpart de ces lettres encore manuscrites ne sont que sur des sujets de morale. On y trouve cependant plusieurs faits qui concernent l'histoire de son tems. Elles sont entre les mains du P. Bougerel, prêtre de l'Oratoire distingué dans la république des lettres.

GODEFROI de Viterbe, *dont on a parlé peu exactement dans le dictionaire historique au mot* GEOFFROI, étoit né à Viterbe en Italie, & fut elevé & instruit dans les lettres à Bamberg, ou du moins dans la grammaire & dans les premiers élémens des lettres. Il dit lui-même qu'il fut dans la suite chapelain & secretaire du roi Conrad III. de l'empereur Frideric, & de son fils Henri VI. du nom. Il ajoûte que de leur tems il fouilla pendant 40. ans en-deçà & au-delà de la mer dans les porte-feuilles des Grecs, des Latins, des Juifs, des Chaldéens, & des Barbares, pour en recueillir de quoi composer sa chronique. On a conclu de ces paroles qu'il avoit voyagé pendant 40. ans en-deçà & au-delà des mers, & qu'il sçavoit le latin, le grec, l'hébreu, le chaldéen. Mais sans lui donner une science inconnue aux plus habiles de son siecle, & sans le faire passer par tant de fatigues de corps & d'esprit, ne peut-on pas croire que tout ce qu'il veut dire par ces paroles, est qu'il a recueilli des matériaux de tous les endroits où il a pû en amasser par lui-même & en faire venir, & qu'il en a pris de toutes mains de quelque nation que fussent ceux de qui il les tiroit? Ce qui est certain c'est que sa chronique pouvoit être beaucoup plus exacte, & plus profonde qu'elle ne l'est, sans tant de voyages & sans le secours de tant de langues, & qu'en la lisant on sera toûjours tenté de traiter d'exageration outrée ceux qui donnent le sens dont nous parlons aux paroles que nous avons rapportées. Quoi qu'il en soit, la chronique de Geoffroi de Viterbe dédiée au pape Urbain III. commence à la création du monde, & finit à l'an 1186. elle est écrite en prose & en vers, & l'auteur y traite indifféremment le profane & le sacré. Il affecte dans ses vers, quoique latins, des rimes & des jeux de mots ridicules. Il y parle de tous les princes du monde, & il intitule sa chronique *Panthéon*, comme s'ils étoient tous des dieux. Le premier qui publia cette chronique, fut Basile Jean Herold, qui la fit imprimer à Basle en 1559. Cet ouvrage fut réimprimé à Francfort en 1584. & à Hanovre en 1613. dans le recueil des écrivains d'Allemagne donné par Pistorius. Louis-Antoine Muratori l'a fait reimprimer depuis la seiziéme partie seulement, c'est-à-dire, tout ce qui regarde principalement l'Italie, dans le 7. volume de son grand recueil des écrivains d'Italie, pag. 353. Godefroi a fait un autre ouvrage dont parle Lambecius dans son commentaire *de biblioth. Vindob. tom. 2. c. 8.* & qui est manuscrit dans cette bibliotheque de l'empereur, & lequel est intitulé: *Speculum regum, sive de genealogia regum & imperatorum à diluvii tempore ad Henricum VI. imperatorem.* On dit que cet ouvrage mériteroit de voir le jour. Godefroi avoit certainement de l'érudition, & sa longue habitude à la cour l'avoit mis au fait des affaires de son tems. * *Voyez* Muratori, *préface sur la chronique de* Geoffroi de Viterbe, *dans l'ouvrage cité dans cet article.*

GODEFROI (Denys & ses fils & petits-fils.) *On a fait plusieurs fautes par rapport aux ouvrages de ces sçavans qui n'ont point été corrigées dans la derniere édition de ce dictionaire.* 1°. Le catalogue des ouvrages de DENYS fils de *Leon* doit être reformé & augmenté sur la liste suivante. *Notæ in 4. libros institutionum civilium*, en 1583. & plusieurs autres fois depuis. *Opuscula varia juris*, en 1586. & 1634. *Paratila, variæ lectiones, & Nomenclator Græcus ad Constantini Harmenopuli promptuarium juris*, gr. lat. Ces ouvrages ont été imprimés à Genève. La traduction latine de l'ouvrage d'Harmenopule, est de Jean le Mercier ou *Mercerus. Notæ in Tullium Ciceronem*, à Lyon en 1588. & 1591. *Corpus juris civilis cum notis*, dont on a un grand nombre d'éditions. M. de Ferriere dans son *histoire du droit Romain*, regarde ces notes comme un chef d'œuvre de clarté, de précision & d'érudition. *Antiqua historia ex 27. autoribus contexta libri 6.* à Basle en 1590 & depuis. Il est étonnant que Godefroi ait fait entrer dans ce recueil les auteurs fabuleux publiés par *Annius de Viterbe*, & qu'il n'en ait pas reconnu la supposition. *Praxis civilis ex antiquis & recentioribus auctoribus*, &c. à Francfort en 1591. *Conjectura, varia lectiones, & loci communes in Senecam, cum nomenclatore vocum notabilium, nominumque propriorum*, à Basle en 1590. & depuis à la suite des ouvrages de Seneque. *Pro conjecturis in Senecam brevis ad Jan. Gruterum responsio*, à Francfort, en 1591. C'est que Grouter avoit attaqué ses conjectures. *Index chronologicus legum & novellarum à Justiniano imperatore compositarum*, en 1592. *Autores latinæ linguæ in unum redacti corpus, cum notis.* C'est un recueil des anciens grammairiens latins, *in* 4°. à Genève en 1622. *Consuetudines civitatum & provinciarum Galliæ cum notis*, en 1597. *in-folio. Quæstiones politicæ ex jure communi & historia desumptæ*, en 1598. *Disputationes ad Digestum Justiniani*, en 1604 *Dissertatio de nobilitate*, en 1610. *De tutelis electoralibus testamentariis legitimas excludentibus*, t. 7. en 1611. *Prodromus adversus Zeschlini vindicias tutelares*, en 1614. *Statuta regni Galliæ cum jure communi collata, &c.* en 1610. *in-folio. Synopsis statutorum municipalium*, en 1611. *in-4°.* On lui donne encore les trois ouvrages suivans, sçavoir; *Avis pour réduire les monnoies à leur juste prix & valeur, &c.* en 1611. *in-8°. Maintenue & defense des*

*empereurs, rois, princes, états & républiques contre les censures, monitoires & excommunications des papes*, en 1592. & 1607. *in-8°. Fragmenta XII. tabularum suis nunc primùm tabulis restituta*, en 1616. *in-4°*. Ses opuscules ont été recueillis depuis peu en Hollande *in-folio*. *On a mis ce dernier ouvrage dans le dictionaire entre ceux de* Jacques Godefroi, fils de *Denys*, & frere puiné de *Theodore*. Denys est mort le 7. de Septembre 1622. En 1618. l'electeur Palatin l'avoit envoyé vers Louis XIII. qui lui avoit donné de grandes marques d'estime, & qui lui avoit fait présent de son portrait; & d'une médaille d'or. Matthias Berneggerus chez qui il est mort a composé son éloge qui a été imprimé d'abord à Strasbourg, & ensuite inseré à la suite des opuscules de Loysel.

2°. Les ouvrages de Theodore Godefroi sont, *Généalogie des rois de Portugal issus en ligne directe masculine de la maison de France qui regne aujourd'hui*, in 4°. à Paris. *Mémoire concernant la préséance des rois de France sur les rois d'Espagne*, en 1613. *in-4°. Entrevûe de Charles IV. empereur, de son fils Wenceslas, roi des Romains & de Charles V. roi de France, à Paris l'an 1378. Plus l'entrevûe de Louis XII. roi de France & de Ferdinand roi d'Arragon, à Savonne en 1507. avec un discours sur l'origine des rois de Portugal issus de la maison de France, & des mémoires concernant la dignité des rois de France*, en 1613. *in-4°*. Les *histoires de Charles VI.* par Jean Juvenal des Ursins, *de Louis XII* par Seyssel & autres, *de Charles VIII.* par Jaligny & autres, *de Louis XII.* encore par Jean d'Auton, & par Jean de Saint-Gelais, en plusieurs volumes *in-4°*. imprimés en différens tems, & dont plusieurs ont été donnés de nouveau avec des additions par Denys Godefroi son fils. Les *histoires du chevalier Bayard*, avec le supplément par Claude Expilly, *in 8°*. en 1651. *de Jean le Maingre, dit Boucicault, maréchal de France*, en 1620. *in-4°. d'Artus III. duc de Bretagne, connétable de France*, en 1622. *in-4°. de Guillaume Marescot, conseiller du roi*, parmi les opuscules de Loysel. Presque toutes ces histoires sont enrichies d'annotations utiles. *Le ceremonial de France*, *in-4°*. publié de nouveau en deux volumes *in-fol.* par Denys Godefroi son fils. *De la véritable origine de la maison d'Autriche*, en 1624. *in-4°. Généalogie des ducs de Lorraine. L'ordre & les ceremonies observées aux mariages de France & d'Espagne*, en 1627. *in-4°. Genealogie des comtes & ducs de Bar. Traité touchant les droits du roi très-Chrétien sur plusieurs états & seigneuries possedés par plusieurs princes voisins, &c. in-fol.* sous le nom de *Pierre Dupui*. Theodore Godefroi a laissé outre cela un grand nombre de manuscrits, dont on peut voir la liste dans la *Bibliotheque de France du* P. le Long, & dans les *Memoires du* P. Niceron, *tom. 17.*

3°. Les ouvrages de Jacques Godefroi, *outre ceux qui sont rapportés à son article dans le dictionaire, & dont il faut ôter les* fragmens des XII. tables, *comme on l'a dit ci-dessus*, sont: *De statu paganorum sub imperatoribus Christianis*, à Lipsic *in-4°. Fragmenta legum Juliæ & Papiæ collecta & notis illustrata*, en 1617. *in-4°. Commentaires sur la coutume reformée du duché & pais de Normandie*, en 1626. *in-fol.* 2. vol. *Vetus orbis, descriptio Græci scriptoris sub Constantio & Constante, imperatoribus, gr. & lat. cum notis*, en 1628. *in-4°. Libanii orationes V. græce & latine cum notis*, en 1631. *in-4°. Orationes politicæ tres*, en 1634. *in-4°. Diatribe de cenotaphio. De dominio seu imperio maris, & jure naufragii colligendi*, en 1637. & 1669. *L'histoire Ecclesiastique de Philostorge en grec & en latin avec des dissertations*, en 1642 *in 4°*. Un *appendix* de cet ouvrage contenant quelques dissertations sur des matieres de droit pour l'intelligence de *Philostorge. Exercitationes duæ de ecclesiis & incarnatione Christi*, en 1643. *in-4°*. & dans les *critici sacri* de Londres, & de Francfort. *Manuale juris*, en 1676. & 1684. *Le Mercure Jesuite, ou recueil de pieces concernant les Jesuites*. La derniere édition de ce recueil qui est augmentée est de 1631. deux volumes *in 8°*.

4°. On a donné à Denys Godefroi III. du nom, avocat au parlement, garde des livres & des registres de la chambre des comptes, & mort à Paris le 6. de Juillet 1719. âgé de 66. ans, l'édition des *memoires* de Philippes de Commines qui a été faite en 1706. en trois volumes *in-8°*. avec des remarques, & le supplément donné en 1713. aussi *in-8°*. & enfin l'édition des mémoires & du supplément en cinq volumes *in-8°*. à Bruxelles en 1723. Mais on prétend que ces éditions sont de son frere Jean Godefroi directeur de la chambre des comptes de Lille en Flandres. Denys Godefroi pere de ce *Jean* & de *Denys* III du nom, est auteur des *mémoires & instructions pour servir dans les négociations & les affaires concernant les droits du roi*, dont on a plusieurs éditions, & que l'on avoit attribués au chancelier Seguier par l'ordre de qui ces mémoires ont eté dressés. *On a parlé dans le dictionaire des autres ouvrages de ce* Denys II. du nom. *Dans l'édition de 1725.* auquel finit celle de Jean de Ferron, *lisez* de Jean le Feron, & *plus bas ajoûtez* que Geneviéve *Des Jardins* sa femme n'est morte que le 7. de Juillet 1718. âgée de 92. ans & 5. mois. * *Voyez les mémoires du tems.* Niceron, *mémoires, tom. 17. & 20.*

GODEFROI (Jean) frere de *Denys* III. du nom, fut procureur du roi au bureau des finances de Flandres, & directeur, après son pere, de la chambre des comptes de Lille où il s'est marié, & où il s'est fait beaucoup d'honneur par sa probité, ses talens & son érudition. Il est mort à Lille au mois de Février 1732 dans un âge fort avancé. C'est lui qui en 1719 a donné en deux volumes *in-8°*. les *mémoires pour servir à l'histoire de France qui contiennent le journal de Henri III.* par Pierre de l'Etoille, & la suite des mémoires de celui-ci. Jean Godefroi est aussi auteur de l'édition des *mémoires de Philippe de Commines*, qui parut en 1706. de la suivante & du supplément, selon le P. le Long dans sa *bibliotheque de la France*, l'abbé Lenglet dans sa *methode pour étudier l'histoire*, & le P. Niceron dans ses *mémoires, tom. 17. quoique dans le dictionaire historique, édition même de 1732. on donne ces éditions à* Denys Godefroi III. du nom.

GODESCALQUE ou GOTTESCHALE. *Ajoûtez à son article*, que l'eglise de Lyon desapprouva la maniere dont on avoit procedé contre ce religieux dans la condamnation portée contre lui dans le concile de Quiersy sur Oise l'an 849. & la cruauté avec laquelle on avoit exécuté la sentence qui avoit été prononcée contre lui d'être battu de verges, de jetter son livre au feu, & d'être renfermé dans le monastere d'Hautvillers au diocèse de Reims. *Ajoûtez aux citations* la vie de saint Prudence par M. Brayer, chanoine de Troyes, *chap. 4. & suivants. Dans l'édition du dictionaire de 1725. à laquelle ce qu'on vient de dire sert de supplément, on a mis dans les citations* Mangin *pour* Mauguin.

GODESCALQUE, diacre & chanoine de l'église de Liege, &c. *Dans l'edition de 1725. du dictionaire on dit que* Canisius a donné les livres de cet auteur dans ses antiquités, *lisez*, dans ses anciennes leçons. (*Canisii antiquæ lectiones, &c.*)

GODIS (Antoine de) ou de Gudis, comme on le prononçoit autrefois, étoit un noble Vincentin qui est mort vers l'an 1545. On a de lui une chronique de l'histoire de Vicence depuis l'an 1194. jusqu'en 1260. qui a été imprimée plusieurs fois en latin. L'edition la plus exacte est celle que M. Muratori a donnée, *page 27.* du huitiéme volume de son recueil *in-fol.* des écrivains de l'histoire d'Italie imprimée à Milan en 1726. *On a confondu dans le dictionaire de Moreri* Henri-Antoine de Godis. *Il s'est trouvé sous le nom d'*Antoine de Godis (Henri) célébre jurisconsulte de Vicence, *avec* Antoine de Godis, *dont nous parlons*, & qui étoit de la même famille. Par une suite de cette erreur on a mis Henri dans le XIV. siecle, au lieu qu'il vivoit environ deux cens ans après. On lui a aussi donné une *histoire de Vicence* qui est apparemment la *chronique* dont Antoine est auteur. * *Voyez* Jos. Ant. Saxi, *apud* Muratori *loco citato supra, pag. 69.* Jean Bapt. Pajarini *au liv. 7.* de son *histoire de Vicence*, où il parle de la famille des de Godis.

GOLTZIUS (Hubert) *Ajoûtez à l'édition de 1725. de ce dictionaire qu'*il étoit aussi imprimeur: mais il n'a gueres imprimé que ses propres ouvrages.

GOMBAULD. (Jean Ogier de) *Ajoûtez à l'édition du dictionaire de 1725. & à celle de 1732.* 1°. que son *Endymion, ou les amours de la lune*, roman en prose, lui attira plus

d'éloges que l'ouvrage ne le méritoit ; 2°. *qu'*en 1669. c'est-à-dire, environ trois ans après la mort de Gombauld, arrivée en 1666. on imprima à Amsterdam *in-12.* l'ouvrage intitulé : *Traités & lettres de feu M. de Gombault touchant la religion.* Cet ouvrage est peu commun. M. Conrart qui en est l'éditeur, & qui étoit fort lié avec l'auteur, a mis au devant l'éloge de M. de Gombauld. M. l'abbé d'Olivet l'a rapporté dans sa continuation de *l'histoire de l'académie françoise* de feu M. Pelisson de Fontanier, quoique celui-ci eût déja donné un article de M. Gombauld, mais à la vérité trop superficiel. L'abbé Ménage & plusieurs autres donnent à M. de Gombauld la réponse en vers françois que d'autres attribuent à Madame Desloges, au sujet de l'epigramme faite par Balzac selon les uns, & par Racan selon d'autres qui paroissent mieux instruits, contre le livre du ministre Dumoulin intitulé : *Nouveauté du Papisme.* * Voyez sur cela la *bibliotheque choisie de* Colomiés *avec les notes de* M. de la Monnoie, &c.

GOMBERVILLE. (Marin le Roi de) *Il faut augmenter & rectifier son article qui est dans le Moreri sur ce qui suit.* Gomberville nâquit en 1600. non à Paris, mais dans le diocèse. Son premier ouvrage fut imprimé en 1614. C'est un recueil de 110. quatrains à l'honneur de la vieillesse. Il le dédia à son pere. A l'âge d'environ 45. ans ayant eu occasion de faire connoissance avec les solitaires du Port-Royal des Champs, dès-lors non seulement il cessa de composer des romans, ce qui avoit fait jusques-là sa principale occupation, mais il embrassa une vie pénitente, & s'efforça d'imiter les grands modeles qu'il avoit devant ses yeux. Mais M. Dodart nous apprend qu'il *devint moins pieux sur la fin de sa conversion qu'au commencement, & qu'il le releva rudement sur le compliment que lui* (M. Dodart) *fit exprès* à M. de Gomberville, *sur son regret d'avoir fait* le Polexandre. Ce fait se trouve dans une lettre de M. Dodart, premier médecin du roi, à M. Arnauld, au *t. 7. p.* 616. du *recueil des lettres* de ce dernier. M. de Gomberville avoit commencé d'écrire l'histoire des cinq derniers rois de France, de la maison de Valois, mais par les raisons qu'il touche dans sa préface des *mémoires des ducs de Nevers*, il n'alla pas loin, & le peu qu'il en fit ne s'est point trouvé depuis ; quoique le P. le Long le cite *n°.* 8201. de sa *bibliotheque de la France.* On en trouve seulement le plan qui est circonstancié & très-judicieux, dans la préface des *mémoires* du duc de Nevers publiés à Paris en 1665. M. de Gomberville s'est déguisé sous le nom à la grecque de, *Talassius Basilides*, (Marin le Roi) *à Gomberviller*, autour de son portrait que l'on voit à la tête de son ouvrage intitulé : *La doctrine des mœurs, tirée de la philosophie des Stoiques, representée en cent tableaux* (qui sont de Daret) & expliquée en cent discours, *in-fol.* en 1646. L'âge de Gomberville y est marqué, & il y est dit qu'en 1643. il n'avoit que 43. ans. *On a donc eu tort de dire dans le Moreri qu'*il mourut âgé de près de 80. ans. Il n'en avoit que 74. le 14. de Juin 1674. qui fut le tems de sa mort. On prétend que les poësies latines de M. de Lomenie, comte de Brienne dont il a été l'éditeur, sont du P. Cossart, & que l'*Itinerarium* qui porte aussi le nom de *Lomenie* est de Benjamin Priolo. * *Voyez* les lettres manuscrites de Chapelain ; *la lettre de* M. Dodart *citée dans cet article :* les remarques de M. l'abbé d'Olivet sur l'*histoire de l'academie françoise* par M. Pelisson *dans la derniere édition de cette histoire :* l'abbé le Clerc, *bibliotheque du Richelet, à l'article de* Gomberville ; Titon du Tiller, *parnasse françois, edit.* in-fol. *page* 341. &c. *Ajoûtez encore que* le roman de Gomberville que l'on intitule *dans le dictionaire* la jeune Alciane, *a pour titre*, le jeune Alcidiane. *Dans l'édition de 1725. aux citations, on allegue en preuves* M. de la Fontaine, dans son *premier tome du recueil des poësies choisies.* Mais ce recueil n'est point de M. de la Fontaine : celui qui a formé ce choix de vers donné en 3 volumes *in-12.* est Henri Louis de Lomenie, comte de Brienne.

GOMEZ de CUIDAD-REAL (Alvarés) *dans l'édition de 1725. de ce dictionaire il est dit qu'*il mourut âgé de 80. ans : il n'en avoit que 50. *On ajoûte que* Pic de la Mirandole avoit long-tems désiré l'ouvrage de cet auteur intitulé : *La Thalie Chrétienne, &c.* Il falloit dire Jean François Pic de la Mirandole neveu du célébre Pic de la Mirandole.

GONDI & *non* GONDY, (maison) *comme il est écrit dans l'édition du dictionaire historique de 1725. dans laquelle on a mis dans tous les articles un* de *devant* Gondi : *il faut l'effacer dans tous les degrés, excepté à commencer au* XV. *degré qui dans cette même édition est le* XIV. *parce qu'on a oublié le* XII. *Corrigez & ajoûtez ce qui suit dans cette même édition.*

VIII. Simon Gondi, &c. *Ferdinand Alexandre* Gondi a cinq enfans vivans, *lisez*, avoir cinq enfans vivans en 1705.

XI. Antoine Gondi I. du nom, &c. Son second fils se nommoit Jerôme, & non François.

XII. (qui a été oublié dans cette édition.) Jerôme Gondi né en 1471. & mort à Florence le 20. de Janvier 1557. laissa de *Françoise* Tornaboni, entr'autres enfans, François qui fait le XII. degré.

XV. *qui en 1725. n'est que le* XIV. Jean-Baptiste de Gondi .... *Ajoûtez qu'*il eut aussi pour *fille naturelle* Anne Charlotte *de Gondi, mariée* 1°. à François *Golbert de saint Mars, dont elle fut séparée par arrêt :* 2°. à Pierre *Stoppa, seigneur de Combreux, colonel du régiment des gardes Suisses, & lieutenant général des armées du roi, morte en Juin* 1694.

XV. *lisez* XVI. Jerôme baron de Gondi III. du nom .... On lui donne pour fille *naturelle* Anne Charlotte qui étoit sa sœur. *Voyez ce que nous venons de dire dans l'article précedent.*

*BRANCHE DES DUCS DE RETZ.*

XII. Antoine de Gondi II. du nom .... vers la fin *Nicolas* de Grillet, seigneur de saint Trivier, lisez *Nicolas* Grillet, seigneur de Pomiers & de Bessey .... *Meraude* qui épousa en 1537. *François* de Roussler, *lisez* qui épousa en 1533. *François* Rousslet.

XIII. Albert de Gondi, &c. *A la fin il est dit* 1°. que *Gabrielle* épousa *Claude* de Bossu, lisez *Claude* de Bossut. 2°. *On appelle* sa derniere fille, *Jeanne*, elle se nommoit *Magdelene.* 3°. *Il est dit qu'*elle fut prieure du monastere de Poissy, après *Louise* sa sœur. C'est le contraire : elle refusa toûjours d'en être élue prieure.

GONDRIN. *On a rapporté sous ce nom dans ce dictionaire la genealogie de* Pardaillan d'Antin. *Corrigez ce qui suit dans l'edition de 1725. conformément à celle de 1732.*

II. Odet seigneur de Pardaillan & de Gondrin se trouva aux états d'Armagnac, *ajoûtez* en 1276..... *Mabille*, alliée à *Pierre* seigneur de Poujoles, *lisez* de Pujols.

VI. Odet de Pardaillan IV. du nom, &c. fille de *Pierre*, seigneur de Lanrumieu, *lisez* seigneur de Larrumieu.

IV. Odet de Pardaillan VI. du nom, &c. fonda la chapelle de sainte Catherine d'Eufe, *lisez* de sainte Catherine d'Eause .... 2°. *Anne* Goalard, fille de *N.* seigneur de Goalord, *lisez* 2°. *Anne* de Goualard, fille de *N.* seigneur de Goualard.

VII. Bertrand de Pardaillan, &c. & de *Jeanne* de Montesquiou, *lisez* & de *Jeanne* de Montesquieu .... qui épousa *Agnes* de Las, & a fait la branche des seigneurs de Caumorte, Dufort, &c. *lisez* & a fait la branche des seigneurs de Caumont, de Dufort, &c. 4. *Bourguine* mariée à *Jean* de Vilherée, *lisez* à *Jean* de Vilheres .... & 5. *Clarmontine* de Pardaillan, mariée à *Jean* de Bernede, seigneur d'Arblade-Comtal, *lisez* à *Jean* de Vernede, seigneur d'Arblade, & de Comtal, &c.

VIII. Pons, dit Poncet, de Pardaillan de Castillan, &c. fut tué, *ajoûtez* l'an 1451 .... Il épousa en 1441. *Isabeau* de Lomagné, fille de *Geraud*, ajoûtez, seigneur de Fiémarcon, & de *Cecille* de Pevillis, *lisez* de Peurilles. *Effacez ce que l'on ajoûte sur l'origine de la maison* de Lomagne.

IX. Jean de Pardaillan-de-Castillan, &c. fit son premier testament en 1483. *lisez* en 1477. Il avoit épousé 2°. *Marie* d'Aspremont, & *non* d'Apremont, *ajoûtez* fille du vicomte d'Orthez.

XI. Antoine de Pardaillan ... épousa *Paule* d'Espagne .. fille *d'Arnaud* d'Espagne-Montespan ; *lisez* fille *d'Arnaud* d'Espagne, seigneur de Montespan. A la fin, *Françoise*, femme de *Carbon*, lisez de *Corbon*.

XIII. Antoine-Arnaud de Pardaillan & de Gondrin ... son sixiéme fils du second lit, fut *Jean Louis*, marquis de Savignac, qui de *Louise* Poitevin, morte en Avril 1685. *lisez qui* d'*Anne* Beon, sa seconde femme, a laissé pour fils unique, *Louis* comte de Gondrin qui a épousé en secondes nôces *Felice* de Crussol-Montsalez ... A la fin *Anne-Chrysante*, lisez, *Anne-Corisande*.

XIV Roger-Hector de Pardaillan, &c. épousa *Christine* Lamet; lisez *Marie-Christine* Zamet.

XVI. Louis-Antoine de Pardaillan, *ajoûtez* pour troisiéme de ses enfans, *Gabriel-François-Balthasar* de Pardaillan de Gondrin, marquis de Bellegarde, capitaine des vaisseaux du roi, mort le 5. de Décembre 1719. âgé de 30. ans, sans laisser d'enfans de *Françoise-Elizabeth-Eugenie* de Verthamont morte le 13. Octobre de la même année 1719. qu'il avoit épousée le 28. de Janvier 1716. Elle étoit fille unique de *François* de Verthamont, marquis de Breau, commandeur des ordres du roi, & premier président au grand conseil, & de *Marie-Anne-Françoise* Bignon. *Dans les deux dernieres éditions de ce dictionaire réformez ainsi ce qui regarde* l'évêque de Langres. *Pierre* de Pardaillan de Gondrin d'Antin, reçû chanoine de l'église métropolitaine de Paris, le 12. Novembre 1710. & chanoine domicellaire de l'église cathédrale de Strasbourg, en 1712. fut pourvû de l'abbaye de Montier-Ramey, ordre de saint Benoît, diocèse de Troyes, le 11. Août 1711. & de celle de Lire du même ordre, diocèse d'Evreux le 22. Avril 1713. reçut le bonnet de docteur en théologie de la faculté de Paris, le 6. Juillet 1718. & devint chanoine capitulaire de Strasbourg, le 19. Janvier 1720. Il fut nommé à l'évêché de Langres, duché & pairie de France au mois d'Avril 1724. & cette église ayant été preconisée & proposée pour lui à Rome les 11. Septembre & 20. Novembre, il fut sacré le 27. Décembre de la même année 1724. dans l'église des religieuses de l'Assomption à Paris, par le cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, assisté des évêques de Châlons sur Marne, & du Mans, & le 31. suivant il prêta serment de fidélité entre les mains du roi, dans la chapelle du château de Versailles. Il prêta aussi serment, & prit séance au parlement de Paris en qualité de paire de France le 22. Janvier 1725. & fut reçû l'un des 40. de l'académie françoise le 30. Juin suivant. Il étoit déja depuis quelques années honoraire de celle des inscriptions & belles lettres. Il assista en la même année 1725. à l'Assemblée générale du clergé de France en qualité de l'un des députés de la province de Lyon, & ce fut lui qui harangua le roi à l'audience de congé que les députés eurent de S. M. le 20. Octobre. Ce prélat étant tombé en une espece de langueur, mourut en son diocèse le deux de Novembre 1733. âgé d'environ 41. ans.

XVII. Louis de Pardaillan, marquis de Gondrin, &c. *Ligne derniere de cet article des deux dernieres éditions de ce dictionaire, effacez:* deux autres fils, & lisez: *Antoine François* de Pardaillan de Gondrin, marquis d'Antin, né le 10. Novembre 1709. qui commença à servir sur mer en qualité de garde marine dans l'escadre commandée par le marquis d'O, lieutenant général en 1727. fut fait lieutenant de vaisseau au mois d'Avril 1729. à son retour de Constantinople, dont il avoit fait le voyage, sur le vaisseau, qui y avoit conduit l'embassadeur de France. Il prêta serment de fidélité entre les mains du roi, le 29. Avril 1731. pour la charge de vice-amiral du Ponant, dont il fut pourvû sur la démission volontaire du maréchal duc d'Estrées, à la charge de servir trois ans en qualité de capitaine de vaisseau, trois autres en qualité de chef d'escadre, & autant en celle de lieutenant général; & *Charles Hippolyte* de Pardaillan, seigneur de Montcontour, mort en bas âge.

XVIII. Louis de Pardaillan de Gondrin. *Réformez ainsi cet article dans les deux dernieres editions de ce dictionaire*, duc d'Antin, pair de France, connu sous le nom de *duc d'Epernon*, né le 9. Novembre 1707. fut fait au mois d'Avril 1721. gouverneur de l'Orléanois, & pays en dépendans en survivance du duc d'Antin, son ayeul, & obtint aussi en même tems la survivance de la charge de surintendant des bâtimens du roi, arts & manufactures de France, mais depuis cette charge a été supprimée au mois d'Août 1726. Le duc d'Antin, son ayeul se démit en sa faveur de son duché-pairie le 19. Juin 1722. & il fut fait colonel du régiment royal-la-Marine, au mois de Février 1727. Il a eu de *Françoise-Gilonne* de Montmorency-Luxembourg, qu'il avoit épousée le 9. Octobre 1722. fille de *Charles-François-Frederic* de Montmorency-Luxembourg duc de Luxembourg, pair de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Normandie, &c. & de *Marie-Gilonne* Gillier sa seconde femme, nommée dame du palais de la reine le 27. Avril 1725. une fille née au mois d'Avril 1725; *Louis* de Pardaillan, marquis de Gondrin, né le 15. Février 1727. qui fut baptisé pour les cérémonies dans la chapelle du château de Versailles par le cardinal de Rohan, grand aumônier de France le 25. Juillet 1728. & qui fut tenu sur les fonts de baptême par le roi, & par la comtesse de Toulouse, son ayeule; & une seconde fille, née à Versailles, le 3. Octobre 1729. * La généalogie de cette maison se trouve plus amplement traitée dans la nouvelle *histoire des grands officiers de la couronne, tome 5. p.* 174. Elle porte d'*argent à trois fasces ondées d'azur.*

GONDRIN (Louis Henri de Pardaillan de) *Dans l'édition de ce dictionaire de 1725. il est dit que* ce prélat, le cent cinquiéme évêque de Sens, mourut le 19. de Septembre, (date rapportée dans le nécrologe de Port-Royal) *& dans la derniere édition, qu'*il mourut le 10. de Septembre. Ces deux dates sont fausses. Il mourut le 20. de Septembre. (*XII. Calend. Octob.*) comme on lit dans son épitaphe, & dans l'inscription qui est à l'abbaye de Chaulnes où est son cœur. Voici cette inscription.

*Hoc cippo includitur ardens charitate Christi, cor magni archiepiscopi Senonensis, Ludov. Henrici* de Gondrin, *hujus monasterii abbatis. Viscera ejus misericordiâ in pauperes toties commota hic quoque requiescunt. Ossa jacent in Ecclesia Metropol. Senon. expectantia in resurrectionem, donec sol convertatur in tenebras, & luna in sanguinem, antequam veniat dies Domini magnus & horribilis. Obiit XII. Kalend. Octob.* 1674.

Son épitaphe est conçue en ce peu de paroles:

*Ludov. Henric.* de Gondrin, *Senonensis Archiep. CV*[us]*. Galliarum & Germaniæ primas: celebrata per orbem magni nominis famâ, expletàque spiritu consilii & fortitudinis quatuor & quinquaginta annorum vitâ, hic dormiens silet, somnoque suo requiescit, cum regibus & consulibus terra, qui ædificant sibi solitudines. Rexit Ecclesiam Senonensem, an.* 24. *Obiit, &c.*

GONNELLI (Jean) surnommé *l'aveugle de Cambassi*, du nom de sa patrie, lieu proche de Volterre dans la Toscane. Il entra chez Pierre Tacca, disciple de Jean de Boulogne, sous lequel il fit de grands progrès dans la sculpture. Ayant perdu la vûe à l'âge de 20. ans, il sembloit qu'il ne pût plus faire usage de ses talens, cependant, ce qui paroîtra presque incroyable, il hazarda de faire des figures de terre cuite qu'il conduisit à leur perfection par le seul sentiment du tact ou du toucher. Il fit plus: il entreprit de faire de la même maniere des portraits, & en fit un très-grand nombre qui furent trouvés très-ressemblans. On a vû en France celui de M. Hesselin, contrôleur de la chambre aux deniers, & il est fâcheux qu'un morceau aussi singulier ne s'y trouve plus, sans qu'on sçache ce qu'il soit devenu. Il serviroit de preuve à ce qu'on vient d'avancer. Gonnelli mourut à Rome sous le pontificat d'Urbain VIII. * *Voyez* Baldinucci, *notizie de profess. del Disegno*, à Florence 1728. *in*-4°. de Piles, *dialogue sur le coloris.*

GONON (Benoît) de Bourg en Bresse, moine Céléstin depuis l'an 1608. passa presque toute sa vie dans une retraite profonde où il parut un homme de prieres, & ne se délassa que par plusieurs ouvrages qu'il composa, & dont la plus grande partie a été imprimée. En 1625. il donna *in-fol.* à Lyon un recueil latin des vies, & des maximes des Peres d'Occident, en sept livres, avec quelques vies des solitaires d'Orient. En 1637. il fit imprimer dans la même ville *in*-4°. *Chronicon Deiparæ Virginis Mariæ:* c'est un recueil où il y a bien des faits & bien des miracles qui demanderoient d'autres garands. La même année il fit paroitre *in*-12. dans la

même ville, *son verger de la sainte Vierge*, en latin, dans lequel il fait à la sainte mere de Dieu beaucoup d'applications des passages & des figures de l'ancien testament. En 1635. il avoit donné au même lieu une *histoire de l'Eucharistie*, en latin; & dans la même langue, *Schola Sanctorum Patrum*. C'est un recueil des maximes des Peres pour la vie spirituelle *in-8°*. Le P. Gonon a donné en françois, une *histoire & miracles de N. D. de bonne nouvelle aux Celestins de Lyon*, à Lyon chez Guyard en 1639. *in-12*. 2. *Les illustres Penitens & charitables envers les pauvres avec l'histoire de Carston*. en 1641. *in-12*. à Lyon. 3. *La chasteté récompensée, ou l'histoire des sept pucelles*, à Bourg en Bresse, en 1643. *in-8°*. 4. *Histoires véritables & curieuses, où sont représentées les avantures étrangeres des personnes illustres*, à Lyon en 1644. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits dont on peut voir la liste dans *l'histoire latine des Celestins de la congrégation de France, par le* P. Becquet, *in-4°. p.* 205.

GONZAGUE, maison. *Corrigez & ajoûtez ce qui suit à la généalogie de cette maison rapportée dans ce dictionaire, édition de 1725.*

I. Louis de Gonzague, I. du nom, premier seigneur de Mantoue, *lisez*, capitaine de Mantoue, *& ainsi de même au* II. III. & IV. *dégrés.*

VI. Louis de Gonzague III. du nom .... reçut le pape Pie II. à Mantoue, le 27. de Mai de 1459. *& non de* 1559. Louis mourut, âgé de 64. ans, *non* de 66.

VII. Frederic de Gonzague I. du nom, &c. *Elizabeth* alliée à Baldo, *lisez* à *Guy* Ubalde.

VIII. François de Gonzague II. du nom, &c. *Eleonore* mariée à *François-Marie* de la Rouere, &c. Ce ne fut que son second mari. Elle avoit épousé en premieres nôces, *Antoine*, seigneur de Montalte. Elle mourut en 1570.

XII. Vincent de Gonzague II. du nom, &c. *Isabelle* de Gonzague-Novellare, dite la princesse de Rozzolo, *lisez* de Bozzolo.

*BRANCHE DES DUCS DE NEVERS, devenus ducs de* Mantoue.

X. Louis de Gonzague, prince de Mantoue, &c. *Marie* de Gonzague, alliée en 1599. à *Henri* de Lorraine, &c. morte en 1621. *C'est une erreur*, elle mourut en 1601.

XI. Charles de Gonzague-Cleves I. du nom, &c. L'empereur Ferdinand, roi d'Espagne; *lisez*, l'empereur Ferdinand: le roi d'Espagne, &c. Le marquis de Spinola réassiegea. *ajoûtez* Cazal .... *Marie* reine de Pologne, lisez *Marie-Louise* reine de Pologne.

*BRANCHE DES PRINCES DE GUASTALLA.*

IX. Ferdinand de Gonzagues, &c. *Hippolyte* de Gonzagues, mariée 1°. à *Fabriche* Colonne. 2°. à *N.* Caraffe, *lisez* à *Antoine* Caraffa, prince de Stigliano, duc de Mondragone.

XII. Cesar de Gonzague II. du nom, &c. *Vincent* de Gonzague: lisez *Vespasien*.

XII. André de Gonzague, *ajoûtez* comte de S. Paul... mort sans enfans d'*Hippolyte* Cavanaglia, *lisez* Cavaniglia. *Ce qui suit doit servir aussi de supplément aux deux dernieres éditions.*

XIII. Vincent de Gonzague, duc de Guastalla, &c. mort le 28. Avril 1714. âgé de 80. ans, laissa de *Marie-Victoire* de Gonzague, sa seconde femme, & sa cousine, *Antoine-Ferdinand* de Gonzague, duc de Guastalla, prince de Sabionette, & de Bozzolo, marquis d'Hostiano, comte de Pomponesco, né le 8. Décembre 1687. qui succeda aux états de son pere en 1714. & qui est mort d'un éréfipelle à la jambe, à Guastalla, le 19. Avril 1729. au soir dans la 43. année de son âge, étant né le 8. Décembre 1687. Il avoit été marié le 23. Fevrier 1727. avec *Theodore* de Hesse-Darmstad, née le 6. Fevrier 1706. fille de *Philippe* prince de Hesse-Darmstad, gouverneur pour l'empereur de la ville & du duché de Mantoue, maréchal de camp, général de ses armées, & de feue *Marie-Ernestine-Josefe* de Croy, née duchesse d'Havré; il n'en a point eu d'enfans; Joseph-Marie de Gonzague, duc de Guastalla, &c. qui suit; *Marie-Elizabeth* de Gonzague Guastalla, morte d'un accident apoplectique à Guastalla, le 16. Décembre 1726. sans avoir été mariée, dans la 47. année de son âge, étant née le 24. du mois de Mars 1680; & *Eleonore* de Gonzague Guastalla, née le 14. Novembre 1675. mariée au mois de Juillet 1703. avec *François Marie* de Medicis, prince de Toscane, & restée veuve de lui sans enfans le 3. de Février 1719. Elle n'a point été remariée, & n'a point épousé *Philippe* prince de Hesse-Darmstad, gouverneur de Mantoue, *ainsi qu'il est dit mal à propos dans la généalogie de Hesse rapportée dans les deux dernieres éditions de ce dictionaire*, erreur qui a été suivie dans la nouvelle edition des *grands officiers de la couronne, dans le 5 vol. p. 661.*

XIV. Joseph-Marie de Gonzague, duc de Guastalla, & de Sabionette, prince de Bozzolo, marquis d'Hostiano, comte de Pomponesco, &c. né le 20. avril 1690. se rendit de Venise à Guastalla le 30. Avril 1729. pour prendre possession des états de Guastalla, après la mort sans enfans de son frere ainé. Il reçut à Vienne de l'empereur par son ministre plénipotentiaire l'investiture de la principauté de Bozzolo, du marquisat d'Hostiano, du comté de Pomponesco, & des terres de Commessaggio, Rivarolo, S. Martin, Isola, &c. le 24. d'Octobre, & des duchés de Guastalla, & de Sabionette. Le 14. Novembre de la même année 1729. il fut marié par procureur à Lilienfeldt en Allemagne le 29. Avril 1731. avec *Marie-Eleonore-Charlotte* de Holstein Wisembourg, née le 18. Février 1715. seconde fille de *Leopold* duc de Holstein-Sundebourg-Wisembourg, & de *Marie-Elisabeth*, née princesse de Lichteinstein. Elle arriva à Guastalla le 17. Mai suivant.

*Les corrections qui suivent ne doivent être faites que dans l'édition de 1725.*

*BRANCHE DES DUCS DE SABIONETTE.*

VII. Jean-François de Gonzague, &c.... *Eleonore* de Gonzague, mariée à *Christophe* comte de Berbenberg, *lisez* de Werdenberg.

X. Vespasien de Gonzague, &c. mourut le 13. Mars 1521. *lisez* 1591.

*BRANCHE DES COMTES DE NOVELLARE.*

X. Alphonse de Gonzague, &c.... *Catherine* de Gonzague, mariée à *N.* Giustiniani, prince de Bassano, *non de* Bassans.

XI. Camille de Gonzague.... épousa en 1693. *lisez* en 1695. *Ce qui suit doit être ajoûté aussi à l'édition de 1732.*

Cette branche est éteinte. Camille de Gonzague, prince de Novellare, après avoir été long-tems separé d'avec *Mathilde* d'Est sa femme, se réconcilia avec elle par la médiation du duc de Modene, au commencement du mois de Juillet 1720. Il est mort depuis, ayant laissé une fille mariée il y avoit déja 10. ans en 1725. avec *Alderan* Cibo, dernier duc régent de Massa, & Carrara, dont elle est restée veuve le 18. Août 1731. & un fils nommé *Philippe* de Gonzague, prince de Novellare, qui étant accordé avec la fille de *Nicolas*, marquis Tanara, de Boulogne, mourut après une longue maladie, à Massa de Carrara auprès de la duchesse de ce lieu, sa sœur, le 12. Décembre 1728. âgé de 25. à 26. ans. Il fut le dernier prince de cette branche, & après sa mort, Charles comte Borromée, plénipotentiaire de l'empereur en Italie, fit mettre en sequestre la principauté de Novellare, en attendant qu'il fût décidé à qui elle devoit appartenir.

GONZAGUE (Louis de) Jesuite. *Editions de 1725. & de 1732. de ce dictionaire, ajoûtez qu'il* a été canonisé avec Stanislas de Kostka, autre Jesuite par le pape Benoît XIII. La cérémonie de cette canonisation fut faite à Rome avec un grand appareil le 31. Décembre 1726.

GOODMAN (Jean) théologien Anglois, après avoir montré sa capacité dans plusieurs emplois particuliers, fut créé docteur & professeur en théologie, & nommé chapelain ordinaire du roi le 13. Juin 1636. il obtint l'archidiaconé de Midlesex. Il fut un des 30. théologiens que Guillaume III. nomma peu après son élevation au thrône d'Angleterre, pour revoir & corriger, s'il étoit nécessaire, la liturgie, & les loix de l'Eglise Anglicane, afin de ramener les presbyteriens. Goodman mourut en 1690. Il a écrit en anglois les ouvrages suivans qui ont été imprimés. *Le Pénitent pardonné, ou discours sur la nature du péché & sur*

*l'efficace de la repentance. Dialogue où l'on explique les fondemens de la religion. L'ancienne religion démontrée dans ses principes & dans sa pratique. Recherches des raisons pour lesquelles on néglige présentement la Religion Protestante & l'Eglise Anglicane. Sermons.*

GOODMAN ( Jean ) prêtre séculier, qui mourut à Londres le vendredi saint 1642. On le regarde comme Martyr, parce qu'en effet ayant prêché la foi catholique avec zele en Angleterre, quoique secretement, il fut mis à mort pour cette même foi. On l'enferma dans un cachot fort noir où il languit pendant 18. mois, après lesquels il passa à une vie meilleure. Le sieur de Marsys en a fait un article du livre qu'il a composé sous le titre de, *La mort glorieuse de plusieurs prêtres Anglois*, dédié à Madame la comtesse de Brienne, & imprimé *in-4°.* à Paris en 1646.

GORDON, maison d'Ecosse. *Dans l'édition du dictionaire historique de 1725. en parlant de cette maison*, il est dit que *Jeanne* Gordon étoit fille de *George* Gordon, & de *Catherine* de Balzac : *il y a erreur :* elle étoit fille de *George* de Gordon, & de *Henriette* Stuart, fille de *Catherine* de Balzac de la famille d'Entragues en France... *Puis* on ajoûte qu'*Esme* Stuart, duc de Lenox & de Richemont, étoit cousin germain de *Marie* Stuart, reine d'Ecosse : il étoit cousin de cette reine, *mais non* son cousin germain.

GORELLI, ou GREGORIO ( car c'est la même signification ) fils de *Raynier*, de la famille de SINIGARDI, de la ville d'Arezzo en Italie, étoit notaire de cette ville, ce qui étoit une charge distinguée, d'où vient qu'il est appellé, *Ser Gorelli*, le sire Gorelli. Il étoit de famille noble, & vivoit dans le XIV. siécle. A l'âge de 50. ans il conçut le dessein d'écrire en vers italiens ce qui étoit arrivé de plus remarquable dans sa patrie, depuis l'an 1310. & il a conduit son poëme jusqu'en 1384. Il a pris le Dante pour modele, mais la copie est fort inférieure à l'original. Son ouvrage, malgré ses défauts, est néanmoins très-utile pour connoître l'histoire de ce tems-là : c'est un fort mauvais poëme, mais une assez bonne histoire. L'auteur, consideré de ceux de sa nation, fut chargé pendant quelque tems des affaires publiques, & s'en acquitta avec zéle & avec succès, autant que les malheurs de son tems le purent permettre. Il étoit à Arezzo en 1381. lorsque cette ville fut pillée, & ravagée par les troupes du comte Alberic de Barbiano qui l'avoit prise, & il dit lui-même qu'il fut obligé de prendre la fuite en cette occasion : c'est ce qu'il exprime par ces vers où il s'entretient avec lui-même.

*Io so ben, come e dove tu fuggisti,*
*E so ancora chi te gia cercando,*
*E ancora so le parole, ch'udisti.*

M. Louis Antoine Muratori a publié le poëme de cet auteur dans le 15. volume de sa grande *collection des écrivains de l'histoire d'Italie*, à Milan *in fol.* en 1729.

GORLÆUS ou GORLIN. ( Abraham ) *Dans l'édition du Dictionaire de 1725. & de 1732. on a mal rapporté le titre du traité de ce sçavant* sur les anneaux & leur usage chez les anciens : ce petit ouvrage qui est sçavant & curieux, est intitulé, *Dactyliotheca, sive tractatus de annulorum origine, variis eorum generibus, & usu apud priscos*, à Leyde, en 1672. *in-12.*

GORREVO ( Laurent ) frere aîné du Cardinal Louis de Gorrevod.... *Ajoûtez à l'édition de 1725.* que JEAN de Gorrevod, comte de Pont de Vaux, eut de son premier mariage LAURENT comte, *& non* duc de Pont de Vaux, *dont on a parlé dans ce Dictionaire ;* & *Antoine* de Gorrevod évêque de Losanne, &c. *Claude* de Semur femme de *Jean* se remaria avec *Jacques* de Susanne, comte de Cerny.

LAURENT comte de Pont de Vaux, comte de Salins, &c. *Ajoûtez qu'*il se noya en passant un torrent. Il avoit épousé *Peronne* de la Baume, &c. *Ce qu'on a dit dans cette même édition que* ce fut en sa faveur que la terre de Pont de Vaux, située en Bresse fut érigée en duché par Louis XIII. *n'est pas vrai.* Ce ne fut pas en sa faveur, mais en faveur de CHARLES EMMANUEL de Gorrevod, *dont on parle dans le dictionaire*, que cette terre de Pont de Vaux fut érigée en duché par lettres patentes de Louis XIII. du mois de Février 1623. enregistrées au parlement de Dijon le 17. de Décembre 1727 .... *Ajoûtez pareillement* que *Philippe Eugene* de Gorrevod, &c. mourut le 26. de Juillet 1681.

CORREVOD ( Louis ) cardinal évêque de S. Jean de Maurienne & de Bourg ; *Ajoûtez à cette même édition qu'*il étoit fils de JEAN Gorrevod & de *Jeanne* de Loriol.

GORRIS ( Jean de ) en latin *Gorræus, &c. Ajoûtez à l'édition du Dictionaire de 1725. & à celle de 1732. qu'*il étoit né en 1505. *par conséquent on n'a pas du dire qu'*il mourut en 1577. âgé de 62. ans ou de 72. Il avoit 72. ans quand il mourut à Paris. Egasse du Boulay dans son *histoire de l'université de Paris*, dit que cet habile médecin avoit été en 1537. procureur de la nation Françoise dans ladite université, mais qu'ayant embrassé le Calvinisme, elle l'exclut de son corps. Il fut rétabli en 1563. par un ordre exprès de Charles IX. mais il fut exclus de nouveau peu après. Enfin il fut rétabli encore par lettres patentes du même du 7. May 1571. * *Voyez* la liste de ses ouvrages dans la *Bibliotheca scriptorum medicorum* de Manget.

GORRIS ( Jean de ) petit fils du précedent, étoit Parisien, & fut médecin ordinaire du roi Louis XIII. Il fit imprimer en 1622. tous les ouvrages de son ayeul avec les *formulæ remediorum* de Pierre son bisayeul. Les *Definitiones medicæ* y sont considérablement augmentées, & cet ouvrage est nécessaire pour bien entendre tous les mots grecs qui sont en usage dans les écoles de médecine. On a encore de Jean de Gorris, un *discours françois de l'origine, des mœurs, fraudes & impostures des Charlatans*, & quelques autres écrits.

GOSLAR, ville Imperiales, &c. *Dans le Dictionaire historique, édition de 1725. on lit deux fois à cette article* Hildesseim, *pour* Hildesheim.

GOSLIN, voyez GAUZLIN, évêque de Toul.

GOSLINGA ( Sicco de ) fils de JEAN Goslinga & de *Fedine-Sophie* de Caminga, tous deux de la premiere noblesse de Frise, nâquit à Herbai, près de Franequer en 1664. Après quelques études domestiques où il réussit peu par la faute d'un précepteur mal-habile qu'on lui avoit donné, il fut mis à l'academie de Franequer où il étudia avec succès sous le célébre Perizonius. Il embrassa tout avec ardeur, la littérature, la théologie, la jurisprudence, la philosophie, mais surtout l'histoire dont il fit son étude principale. De Franequer il alla à Utrecht où il acheva de se former le goût sous le sçavant Grævius ; ensuite résolu de voyager, il vint en France, où il se fit d'illustres amis, fréquenta les sçavans & les bibliothéques, étudia les mœurs de la nation, les forces & les revenus du royaume, la politique & la conduite de la cour. Il passa en Angleterre où il fit peu de séjour. Son dessein étoit de voir l'Italie & l'Espagne, mais les ordres de son pere le rapellerent dans sa patrie. Son mérite qui y étoit connu lui acquit une grande estime. En 1687. il entra dans la chambre des comptes de Frise, & s'étant dès ce moment appliqué à étudier à fond tout ce qui appartient à l'administration des finances, de même que la constitution de la République, ses interêts, ses alliances, ses forces, ses droits, il monta successivement aux plus grands emplois. Dès 1687. il fut Grietman, ou grand bailli de Franequer, après son pere, qu'il perdit cette année. Il se maria peu après avec Jeanne Isabelle, dame d'Amelande, de l'illustre maison des barons de Zwartlemberge. Presque aussitôt il entra dans le conseil d'état de sa province, & depuis on le vit perpéruellement ou député aux états généraux, ou revêtu d'autres charges aussi importantes. Il n'y en eut point où il ne se fit distinguer par son amour pour la patrie, sa prudence dans les conseils, & sa fermeté dans l'exécution. Jusqu'en 1706. sa capacité supérieure ne parut que dans l'intérieur de la république : mais en 1706. & dans les années suivantes 1707. 1708. 1709. 1711. il parut à la tête des armées en qualité de l'un des députés des états généraux pour regler les opérations des campagnes conjointement avec le prince Eugene, & le duc de Malbouroug. Ces deux célébres capitaines conçurent la plus haute estime de sa personne, & se firent honneur de son amitié. A la bataille d'Oudenarde il se mit à la tête des Suisses pour charger le parti contraire qu'il mit en fuite, & la guerre eût peut être finie, si l'on eût suivi ses conseils en cette occasion, comme on les avoit

fulvis en tant d'autres. Depuis la fin de cette guerre, il fut successivement plenipotentiaire à Utrecht pour la paix générale, ambassadeur auprès de Louis XIV. & plenipotentiaire au congrès de Soissons. Retiré dans sa patrie, il mourut à Franequer le 18. de Septembre 1731. Au milieu de ces vastes & diverses occupations il avoit toûjours cultivé les belles lettres, pour lesquelles il a toûjours montré beaucoup de goût. Il aimoit les sçavans, il étoit doux, affable, accessible à tout le monde, généreux, bienfaisant & désinteressé. Il a laissé cinq filles, *Feduine-Sophie*, *Helene-Marie*, *Anne-Julienne*, *Dodonée-Lucie* & *Agathe-Rixtine*. Les deux premieres ont épousé deux MM. de Burmania, & la quatriéme a épousé M. Unico Guillaume, comte de Wassenaër d'Obdam, seigneur de Twickle.* *Voyez* Petri Wesseling, *orat. funeb. in memoriam Sicconis* de Gosling. Cette oraison funebre a été prononcée le 4. de Decembre 1731. & imprimée la même année à Franequer. *Biblioth. raison. des ouvrages des sçavans de l'Europe*, *tom. 8. part. 2.*

GOSSELIN (Jean) garde de la bibliotheque du roi, &c. *Dans le dictionnaire historique de 1725. & de 1732. il est dit* qu'il étoit de Vire en Normandie. *Mais on le dit sans preuves.* M. Huet dans ses origines de Caën dit qu'on n'a sur cela que le témoignage de la Croix du Maine qui a pû être trompé sur ce que Gosselin possedoit des terres auprès de la paroisse de Villers le Boscage, sur la lisiere du canton nommé le Boscage dont Vire est la capitale. Il étoit de la famille des Gosselins de Caën. Pierre de l'Etoille grand audiencier en la chancellerie de Paris nous donne dans son journal du regne de Henri IV. la date de la mort de Gosselin qu'on avoit ignorée : elle arriva vers la fin de Novembre 1604. agé de presque cent ans. Il fut trouvé mort dans une chaise près de son feu, presque tout brûlé, parce que le feu avoit pris dans sa bibliotheque. On lui trouva un coup à la tête, & l'on soupçonna son valet qui avoit disparu de l'avoir assassiné, mais comme Gosselin n'avoit point été volé, on ne fit point de poursuites contre le domestique. *Ajoûtez à ses ouvrages* l'histoire des constellations, qu'il fit imprimer en 1571. Une table de la reformation de l'année en 1582. Une traduction françoise du calendrier grégorien perpetuel. Il s'étoit attaché à Marguerite de France, reine de Navarre, qui aimoit les mathématiques dans lesquelles il étoit très versé.* *Voyez* outre les auteurs cités *après son article dans le dictionnaire historique*, M. Huet dans *ses origines de Caen*, *seconde edition*, *pag. 351.* & dans son *commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, *pag. 227. Scaligerana secunda*, *pag. 126.* Pierre de l'Etoille, *Journal de Henri IV. tom. 11.*

GOSSELIN (Guillaume) étoit de Caën & parent du précedent. Il s'appliqua aussi aux mathématiques, & entr'autres ouvrages il a traduit de l'italien en françois le traité des nombres & des mesures de Nicolas Tartaglia de Bresse, y a fait des augmentations & l'a enrichi de notes.* Huet, *origines de Caën*, *seconde édition.*

GOSSELIN (Antoine) né en Picardie, près d'Amiens, fit ses études à Paris, & enseigna publiquement dans l'université de Poitiers dont il fut même recteur, étant encore très-jeune. Jacques le Maistre, sieur de Savigny, chanoine d'Avranches l'appella en 1605. à la chaire de rhétorique du collége du Bois, dont il étoit principal. Il y vint avec la recommandation de Scevole de Sainte-Marthe qui l'estimoit beaucoup. En 1609. Jean de Tourneroche, qui professoit l'éloquence dans l'université de Caën, n'ayant pas pour lui les égards que Gosselin croyoit mériter, celui-ci fit contre lui une déclamation pleine d'érudition, mais vive jusqu'à l'aigreur, & il la fit imprimer, ce qui ne servit pas à les réconcilier. Jacques le Maistre étant mort en 1631. Gosselin fut fait en sa place principal du collége du Bois. Il étoit outre cela curé de Notre-Dame de Froiderue. Il fit l'oraison funebre de son prédecesseur dans la principalité du collége dont on vient de parler, & dans cette piéce on apprend bien des circonstances de la vie du défunt. Gosselin quoiqu'occupé par sa cure & sa principalité, continua de professer la rhétorique jusqu'à sa mort arrivée le 17. de Mai 1645. Il étoit alors recteur de l'Université de Caën pour la septiéme fois. Il étoit très-versé dans les antiquités grecques & latines, & il eût dû s'en tenir à ce genre d'érudition. Son traité des antiquités gauloises qu'il publia en latin *in-8°.* en 1636. à Caën, sous ce titre, *historia Gallorum veterum*, quoiqu'il ait augmenté sa réputation parmi les sçavans, est peu estimable, & le celebre Bochart l'a critiqué vivement dans une dissertation faite exprès qui a eté publiée depuis, & qui est adressée à M. Moisant de Brieux.* *Voyez* Huet, *origines de Caën*, seconde edition, en plusieurs endroits; le même, dans son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, page 27. & 28. Le Long, dans sa *bibliotheque des auteurs de l'histoire de France.*

GOTHESCALC (saint) fils d'UTON, l'un des princes des Sclaves dont les freres étoient payens, & lui mauvais Chrétien, fut élevé dans le monastere de Lumbourg où on l'appliqua à l'étude. Mais ayant appris dans ce monastere que son pere avoit été tué pour sa cruauté par un Saxon transfuge, il entra en telle fureur, qu'il renonça aux études & à la religion Chrétienne, passa l'Elbe, & se jetta chez les Vinules payens, avec le secours desquels il fit la guerre aux Chrétiens, & tua plusieurs milliers de Saxons pour venger son pere. Bernard, duc de Saxe, le prit comme un chef de voleurs, & le mit en prison : mais voyant que c'étoit un brave homme, il fit alliance avec lui, & le renvoya. Gothescalc alla trouver le roi Canut, passa avec lui en Angleterre & y demeura long-tems. Comme il étoit rentré dans le sein de l'Eglise, le roi Canut lui donna sa fille en mariage. Gothescalc retourné d'Angleterre, fit la guerre vers 1062. aux Sclaves qui l'avoient dépouillé des biens de son pere, & obligé à se retirer en païs étranger; & lorsqu'il fut rentré dans ses héritages, il voulut faire des conquêtes pour Dieu, & ramener sa nation au Christianisme qu'elle avoit autrefois reçu, & oublié depuis : le succès répondit à son zele. Oubliant sa dignité, il parloit souvent lui-même dans l'église pour expliquer au peuple plus clairement en sclavon, ce que disoient les évêques & les prêtres. L'archevêque Adalbert trouva en lui un zelé protecteur, & l'église de ces païs là un défenseur ardent de la vraie religion. Il eut l'honneur d'en être la victime. Il fut tué l'an 1065. par les payens qu'il vouloit encore convertir. Il souffrit le martyre le 7. de Juin dans la ville nommée alors *Leontia*, & depuis *Lenzin*, où *Lents.* Avec lui souffrit le prêtre Ippon qui fut tué sur l'autel, & plusieurs autres tant laïcs que clercs souffrirent en cette occasion divers supplices pour Jesus Christ. La princesse, veuve de Gothescalc ayant été trouvée à Meckbourg avec d'autres femmes, fut long tems frappée avec beaucoup de dureté, & souffrit patiemment. La fete de S. Gothescalc se célebre le 7. de Juin, & l'on trouve sa vie audit jour dans le recueil de Bollandus, *tom. 20.* Elle est tirée de l'historien Adam, *liv. 3.* &c. Cet auteur a écrit très-utilement sur l'histoire du Nord.

GOTTI (Vincent-Louis) Milanois, né le 7 Septembre 1664. religieux de l'ordre de S. Dominique, & patriarche élû de Jerusalem, fut créé cardinal de la sainte Eglise Romaine par le pape Benoît XIII. le 30. Avril 1728. & la barette lui ayant été envoyée à Bologne, où il étoit alors, il la reçut le 9. de Mai des mains du cardinal légat dans l'église des Dominicains de la même ville, où il fut sacré le 16. du même mois par le cardinal, archevêque de Bologne, assisté des évêques de Forli & de Faënza; s'étant ensuite rendu à Rome le 4. Juin, il y reçut le chapeau dans un consistoire public le 10. & le pape ayant fait la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche le 14. du même mois, lui assigna le titre presbyteral de S. Pancrace, dont il prit possession le 15. Juillet de la même année 1728. Il fut declaré au mois de Mai 1731. membre de la congrégation de l'examen des évêques.

GOTTIGNIES (N.) Jesuite, professeur de mathématiques au collége Romain, a été fort estimé en Italie dans le XVII. siecle. On le fit venir à Bruxelles pour enseigner à Rome où il a paru avec distinction. On estime beaucoup ses *Elementa geometriæ planæ*; parce qu'il y applanit la plus grande partie des difficultés qui rebutent ordinairement ceux qui veulent s'appliquer aux mathématiques, & sur-tout les jeunes gens. C'est dans le même dessein qu'il a donné une *introduction arithmetique*, dont il se sert comme d'une clef, qui jointe à celle de la géométrie, peut mettre toute sorte de

personnes en état de pénetrer ce qu'il y a de plus subtil dans les mathématiques. Il n'étoit pas ami de l'algebre, & il traitoit cette science de visions. On a encore de ce Pere une *Idée de sa logistique*. La clarté & la précision font le caractere des ouvrages de ce Jesuite, qui vivoit encore à Rome en 1678. Ceux qui ont connu sa personne en ont dit beaucoup de bien, & l'ont regardé comme un sçavant, poli & affable. * *Relation manuscrite des sçavans d'Italie, par le* P. Poisson de l'Oratoire.

GOUFFIER, maison. *Corrigez & ajoûtez ce qui suit dans l'édition de 1725. de ce dictionaire.*

I. Jean Gouffier, écuyer, &c. étoit au service du roi en 1338. & 1383. *& non en 1383. seulement.*

IV. Guillaume Gouffier .... *Pierre* Gouffier, seigneur de Boisy, mourut sans alliance, *ajoûtez qu*'il fut tué à Marignan en 1515.

VI. Claude Gouffier ...... *ajoûtez* que *Jacqueline* de la Tremoille, &c. sa premiere femme, mourut le 4. d'Octobre 1544. à Chinon où elle avoit été transferée par ordre du roi; que *Marie* de Gaignon sa troisiéme femme, mourut le 15. de Mars 1565. & que *Claude* de Beaune, dame de Châteaubrun, sa quatriéme femme, étoit veuve quand il l'épousa, de *Louis* Burgensis, premier medecin du roi.

*BRANCHE DES DERNIERS SEIGNEURS & Marquis de* Bonnivet.

VI. François Gouffier, &c. laissa d'*Anne* de Carnezet, *lisez* de Carnazet... *Claude* Gouffier, mariée le 10. d'Août 1563. *c'est* 1562.

VII. Henri Gouffier .... *Ajoûtez à ses qualitez celles de* marquis des Deffends, chevalier de l'ordre de S. Michel ... *Il est dit qu*'il surprit la ville de Hindouen, *lisez* la ville d'Eindhowen .... fille de *Godefroi* de Bocholt, baron de Creuvembart, *lisez* baron de Grewembars ... Les qualités de *Ernest* de Linden sont, libre baron, puis comte imperial de Rechem, &c.

VIII. Henri-Marc-Alfonse-Vincent Gouffier ... *Charles-François*, marquis de Crevecœur, mort en Juin 1651. sans laisser de postérité d'*Anne*, non de *Magdeleine* de Saint-Simon, fille d'*Isaac*, seigneur de Vaux, &c.

*BRANCHE DES MARQUIS DE THOIS.*

VIII. François Gouffier, &c. épousa l'an 1606. *Jeanne* de Hausse, *lisez* épousa l'an 1605. *Jeanne* d'Ausse..... *Antoine*, seigneur de Morvilliers, eut de *Magdeleine* Desmares *Claude-François* Gouffier, seigneur de Morvilliers, *omis dans le dictionaire:* le troisiéme enfant qui étoit une fille dont on ne donne point le nom de baptême, s'appelloit *Catherine-Françoise* ... à *Claude* Fretot, *lisez* à *Claud.* Fretot.

X. Antoine Gouffier ... eut pour enfans ... *N.* Gouffier, *lisez Leon* Gouffier, tué à la bataille de Sentzheim, *non* de Quintzen ... & *N.* Gouffier, *lisez* & *Magdeleine* Gouffier.

XI. Timoleon Gouffier .... a épousé *Henriette-Maurice* de Penencouet ... sœur de la duchesse de Portmouth, *lisez* Porsmouth ... fille de *N. lisez* fille de *Guillaume*, seigneur de Keroualle en Bretagne, & de *Marie-Anne* de Ploeuc du Timeur, dont il a eu plusieurs enfans.

*BRANCHE DES MARQUIS DE BRAZEUX & de* Heilly.

VIII. Charles-Antoine Gouffier ... a eu *Marie* qui a été mariée 1°. à *Leonard*, comte de Fabroni ... *Catherine-Angelique* mariée à *Leonore* de Lamet, seigneur de Conteville.

IX. Honoré-Louis Gouffier .... *Mettez ainsi ses enfans;* Charles-Antoine, qui suit, *dans le dictionaire; Jean-Alexandre*, seigneur de Brazeux, colonel d'un regiment de dragons, mort en 1704. des blessures qu'il reçut à la bataille d'Hochstet, laissant des enfans de *Marie-Marguerite* de Briest d'Aillies, dame de l'Etoille sa femme.

X. Charles-Antoine, *& non* Honoré-Louis .... marié le 25. de Janvier, *non* le 23. de Juin. * Voyez *les autres corrections moins importantes dans le Dictionaire historique de l'édition de 1732.*

GOUGH, (Etienne) fils d'Etienne, & de Debora Weston, nâquit à Suffex, dans le diocèse de Chichester, & fut élevé dans la religion Anglicane. Guillaume Laud archevêque de Cantorberi, le fit son chapelain, & il y prit le degré de docteur en l'université d'Oxford. La révolte des Anglois contre leur souverain fut un moyen dont Dieu se servit pour lui ouvrir les yeux. Il en eut horreur, & passa en France. Y ayant assisté aux conférences de M. du Hamel curé de saint Merri, & de M. Feydeau qui étoit alors vicaire de cette paroisse, il se sentit touché, & il reconnut qu'on lui avoit dit bien des faussetés contre la religion Catholique & contre le clergé. Il s'appliqua dès-lors à la lecture des Peres des quatre premiers siecles, & dans ses doutes il consultoit sans cesse MM. du Hamel & Feydeau, ensorte qu'ayant été convaincu de la vérité de la religion Catholique, il abjura ses erreurs, & entra dans la congregation de l'Oratoire, le 24. de Decembre 1651. âgé de 47. ans. Plusieurs prêtres de cette congrégation doutant de la validité de l'ordination Anglicane ne lui permirent pas de célébrer les saints Mysteres avant d'avoir consulté. Ils s'adresserent à la Sorbonne qui décida que cette ordination étoit valide: mais M. l'archevêque de Paris voulut avoir la décision de Rome, qui fut pour la réordination. Le P. Gough reçut donc de nouveau tous les ordres selon le rit Romain. On l'envoya ensuite résider dans la maison de N.D. des Vertus, où il forma un séminaire en faveur des Anglois Catholiques. Ils y commencerent leurs exercices en 1655. & l'année suivante le clergé Catholique d'Angleterre lui écrivit une lettre de remerciement datée de Londres le 11. d'Août. Il régit ce séminaire jusqu'en 1661. qu'il alla faire un voyage en Angleterre, & de retour en France il demeura dans la maison de la rue saint Honoré à Paris où il mourut le 5. de Janvier 1682. âgé de 77. ans. Il a laissé des notes solides & sçavantes sur le Nouveau Testament presque toutes dogmatiques & contre les hérétiques. * *Memoires du tems.*

GOULART. (Simon) *Ajoûtez à l'édition du dictionaire de Moreri de 1725. & de 1732. qu*'il nâquit le 20. d'Octobre 1543 *& qu*'il mourut l'an 1638. âgé de 85. ans. *Dans le même article il est dit*, après Scaliger, que Goulart n'avoit commencé à apprendre les langues qu'en 1573. âgé de 28. ans; *il falloit dire*, âgé de 30. ans. *Ajoûtez à ses ouvrages qu*'il a traduit les deux semaines de Salluste du Bartas, les méditations historiques de Camerarius, ausquelles il fit plusieurs additions, l'histoire de Portugal, la chronique de Carion, quelques écrits de Theodoret, les livres de Jean Wier touchant les impostures des diables: les œuvres de Séneque à Paris en 1590 &c. Il avoit beaucoup de connoissance de l'histoire litteraire de son tems, & l'on assure que le roi Henri III. voulant connoître l'auteur dangereux qui s'étoit caché sous le nom de *Stephanus Junius Brutus*, le lui envoya demander, mais que Goulart refusa de découvrir le mystere de peur d'exposer les interessés.

GOULART (Simon) fils du précedent, né à Senlis, comme on le croit, suivit les erreurs de son pere, & fut en particulier un zelé Arminien. Il fut fait ministre de l'église Walone d'Amsterdam, & il fut suspens en 1615. pour avoir débité ses principes sur la grace universelle. En 1619. il fut éxilé pour avoir refusé de signer le synode de Dordrecht, & alors il se retira à Anvers, d'où il ecrivit quelques lettres qui se trouvent dans le recueil intitulé, *Epistolæ ecclesiasticæ & theologicæ.* Il avoit fait déja imprimer un livre françois, qui a pour titre: *Examen des opinions de M. F. Ravecourt, contenues en son livre des disputes*, intitulé: *Election éternelle & ses dépendances.* Il se retira en France après la fin de la tréve des Hollandois & des Espagnols, & séjourna quelques années à Calais. En 1620. le 20. d'Octobre, étant encore dans cette ville, il écrivit aux Remontrans d'Amsterdam pour les exhorter à la perseverance. Il fut soupçonné quelque tems après d'être entré dans une conspiration contre le prince d'Orange, & il eut ordre de se retirer de Calais: il obéit & alla dans le Holstein où il s'établit dans le Fredericstad, & où il mourut en 1628. âgé de cinquante-deux ans.

GOULAS (Nicolas) chevalier, seigneur de la Mothe, grand & petit couturnois, la roure des Grets, & des Brindelles, gentilhomme de la chambre de feu M. Gaston de France, duc d'Orleans, étoit fils aîné de Jean Goulas, chevalier,

chevalier, seigneur de la Mothe, trésorier genéral de l'ordinaire des guerres & de dame Marie Grangier. Il nâquit le 14. de Mai 1603. & après ses études, il voyagea en Flandre, en Hollande & en Italie, & se trouva, étant au service de la France, au siége de plusieurs villes. Revenu de ces courses & de ces campagnes, il entra chez Gaston de France duc d'Orleans, en qualité d'un de ses gentilshommes ordinaires, à la fin de Décembre 1626. & en 1652. il devint un de ses gentilshommes de la chambre jusqu'à la mort du prince arrivée le 2. de Février 1660. M. Goulas avoit l'esprit fort orné, & rempli de très-belles connoissances. Il brilla à la cour de Louis XIII. & à celle de Louis XIV. & il fut singuliérement cheri du duc d'Orleans, & de toute sa cour. Lui-même, courtisan parfait, mais chrétien, il plaisoit par ses assiduités & ses complaisances, & charmoit par sa franchise & son amour pour la vérité. On lui découvroit d'autant plus volontiers les secrets les plus importans, qu'outre qu'il étoit de fort bon conseil, on étoit certain qu'il sçavoit & parler & se taire à propos. Il avoit fait une étude profonde de l'histoire ancienne & moderne, & il possedoit parfaitement celle des généalogies illustres de presque toute l'Europe. Il sçavoit outre cela, le grec, le latin, l'italien & l'espagnol; parloit & écrivoit bien dans ces trois dernieres langues & connoissoit toute la pureté de la sienne. Plusieurs curieux possedent son abregé de l'histoire du régne de Louis XIII. encore manuscrit. Les fortifications, la géographie, la géométrie, l'astronomie même lui étoient très-familieres, & il a laissé manuscrit sur ces matieres de quoi composer plusieurs volumes *in-folio*. Ce fut principalement lorsqu'il se fut retiré de la cour après la mort du duc d'Orleans, & dans son château de la Mothe en Brie, qu'il a composé tous ces écrits, ou ceux qui les ont parcourus, ont trouvé beaucoup d'érudition, de recherches curieuses, jointes à beaucoup de goût & de critique. Il a passé environ vingt-trois ans dans cette retraite, pendant lesquels il n'a fait que deux ou trois courts voyages à Paris. Il y avoit partagé son tems entre la priere, l'étude, & la pratique des œuvres exterieures; & tous les villages des environs, entr'autres Serry, Jossigni, Villeneuve-le-Comte, Villeneuve S. Denys, Ferrieres, &c. ont senti souvent des effets de son zele, de son amour pour les pauvres, de sa genérosité & de sa protection. Il leur a fait du bien, même après sa mort, par les legs ou les remises qu'il leur a faits. Il mourut dans son château de la Mothe, paroisse de Serry en Brie, le 9. d'Avril 1683. & fut porté le lendemain dans l'église de Ferrieres en Brie, & déposé dans la chapelle de Notre-Dame, où il demeura un mois, pendant lequel on accourut de tous les environs pour lui donner des marques de respect: on le descendit ensuite dans le caveau de cette chapelle, où avoit été mis *Leonard* Goulas, chevalier, seigneur de Ferrieres, secretaire des commandemens de M. le duc d'Orleans, &c. son cousin, qu'il avoit toûjours beaucoup aimé, & dont il avoit eu soin de faire faire l'épitaphe que l'on lit à Ferrieres. M. Goulas avoit été lié avec Port-Royal des Champs, & il a laissé aux religieuses de cette maison deux grands globes de vermeil doré, cizelés, que la princesse Marie de Mantoue, depuis reine de Pologne, lui avoit donnés. Il avoit eu aussi de grandes liaisons avec Jean-Baptiste Morin, celébre astronome & médecin, dans la vie duquel il en est parlé avec éloge, *p.* 31. * *Mémoires du tems.*

GOULU, en latin *Gulonius*. *On a dit trop peu de chose de cette famille féconde en sçavans, dans le dictionaire historique de Moreri; & ce qu'on en a dit en plusieurs endroits est si peu exact, que nous croyons à propos d'en parler de nouveau. Nous commencerons par*

GOULU (Nicolas) professeur royal en langue grecque à Paris. M. Du-Pin, & avant lui Duval, auteur de l'ouvrage intitulé, *Le collége royal de France*, &c. *in-4°*. en 1644. ont dit qu'il étoit Limousin. *C'est une faute:* Goulu étoit Chartrain, & fils d'un vigneron d'auprès de Chartres. Il fut fait professeur royal en langue grecque par brevet du 8. de Novembre 1567. & succeda à Jean Dorat, ou Daurat, qui étoit Limousin, & qui lui donna sa fille Magdelene en mariage. Daurat vécut encore plusieurs années après qu'il eut quitté le collége royal. Goulu, son gendre, étoit homme de bien & grand humaniste. Il avoit beaucoup de talent pour enseigner la jeunesse, & étoit fort appliqué aux devoirs de son état. Il a professé avec assiduité pendant près de 40. ans, & il avoit coûtume de dire qu'un professeur royal ne devoit pas demeurer seulement dans sa chaire, mais y mourir. *Oportet regium professorem in regio suggestu non tantum immorari, sed etiam immori.* C'est ce qui lui arriva: car s'étant trouvé fort mal pendant une de ses leçons, on le fit conduire chez lui où il mourut le même jour près les Mathurins. Il fut enterré à S. Benoît. Il avoit 71. ans. Dans le *Moreri* & dans la bibliothéque Chartraine de D. Liron, on a mis sa mort en 1595. M. Du-Pin la place en 1598. Mais un autre Nicolas Goulu, dans les éloges qu'il a consacrés aux personnes illustres de sa famille, & qui ont été imprimés *in-4°*. en 1650. la met en 1601. Il avoit été le neuviéme professeur en grec au collége royal. On a de lui une traduction du grec en latin de la dispute de Gregentius avec le Juif Herbanus, qu'il accompagna de notes, & qu'il donna avec le texte grec en 1586. à Paris. Dès 1580. on avoit imprimé un recueil de plusieurs de ses opuscules; sçavoir, la traduction de la paraphrase grecque d'Apollinaire sur les pseaumes: une paraphrase en vers grecs du *Magnificat*, du cantique de Simeon, & de celui de Zacharie; un hymne de la gloire de Jesus-Christ, & une préface en vers grecs sur la paraphrase d'Apollinaire. On a encore de lui des vers grecs à la louange de la *somme des pêchez* du P. Jean Benedicti, publiée en 1587. Nicolas GOULU, auteur des éloges de sa famille, *dont nous parlerons plus bas*, a fait sur celui-ci & sur Dorat, ces vers latins en forme d'épitaphe, qu'on ne pourra gueres s'empêcher d'accuser de vanité & d'éloge excessif.

*Auratus & Gulonius socer & gener*
*Mortale nostrum & terra huic dedimus.*
*At mortui non sumus, sed multa pars*
*Nostri superstes vivit, & vivit bene.*
*Hic nam recentes laude semper posterâ*
*Crescemus usque, nos mori vetantibus,*
*Cæloque Musis perpetim beantibus.*
*Ne defleatis ergo vos nostram vicem,*
*Sed flete nobiscum sepultas litteras.*
*Nam gloria sat qui superque viximus,*
*O patria quondam clara Musarum domus,*
*Alumna dulcis, viximus non sat tibi.*

Ces vers sont de l'an 1653. Nicolas Goulu, qui y est loué d'une maniere si outrée avec Dorat son beau-pere, a eu deux fils, *dont nous allons parler*, JEAN & JERÔME.

GOULU, (Jean) dont saint François de Sales parle avec beaucoup d'éloge dans le premier livre de ses lettres, principalement dans les lettres 16. 17. 18. 19. & 20. étoit fils aîné du précedent. Il nâquit à Paris le 25. d'Août 1576. & fut élevé avec soin dans l'étude des belles lettres. Après la mort de son pere on le jugea digne de remplir la chaire de professeur royal en grec, que celui-ci avoit occupée avec distinction: mais comme il avoit déja pris le parti du barreau, & la qualité d'avocat, il ceda cette place à son frere JEROME, son cadet, *dont nous parlerons plus bas*. Jean étant demeuré court dans sa premiere cause, & se trouvant d'ailleurs dégoûté du monde, quitta subitement le barreau & entra dans l'ordre des Feuillans en 1604. à l'âge de 28. ans. Il y prit le nom de *Jean de saint François*. L'ordre le regarda comme un homme capable de lui faire honneur, & il ne se trompa pas. Le P. Goulu s'éleva par son mérite aux premieres charges de sa congrégation, & il en fut même deux fois général. Etant à Rome dans le tems de son second généralat, le pape Urbain VIII. lui donna de grandes marques d'estime & d'amitié. Ce Pere profitoit, pour écrire, de tous les intervalles que ses occupations lui laissoient libres. Pour commencer à exercer son style, il traduisit en françois les ouvrages que l'on attribue (faussement) à S. Denys l'Aréopagite; & plus de vingt & un ans après cette premiere traduction, il en commença une autre que la mort l'empêcha d'achever. Il corrigea aussi la traduction de l'ouvrage de S. Gregoire de Nysse contre Eunomius que son pere avoit faite, & revit l'edition même de tous les ouvrages de ce saint docteur. Il défendit la foi de l'Eglise contre le ministre Dumoulin: son ouvrage est inti-

tulé : *Réponse au livre du ministre Dumoulin, de la Vocation des Pasteurs* : il vengea les droits de la monarchie par un autre qui a pour titre : *Vindiciæ theologiæ ibero-politicæ*, qu'il fit étant à Rome : il composa la vie du bienheureux François de Sales, évêque de Genève, & attaqua M. Balzac sur l'éloquence dans sa *lettre de Phyllarque à Ariste*. Cette lettre eut des suites : Balzac irrité chercha par-tout des vengeurs. Nicolas Bourbon fut de ce nombre ; mais il s'en repentit dans la suite, & se brouilla avec Balzac. M. Chapelain les réconcilia. *Voyez* BALZAC. On estime aussi beaucoup l'*oraison funèbre* de Nicolas le Fevre que le P. Goulu composa, & plusieurs de ses vers ; entr'autres ceux qu'il fit au sujet de la statue équestre de Henri IV. qui est sur le pont-neuf à Paris. C'est une épigramme latine dont le cardinal du Perron faisoit beaucoup de cas. Le P. Goulu mourut à Paris le 5. de Janvier 1629. âgé de 54. ans. César de Bourbon & Françoise de Lorraine sa femme, qui avoient eu pour lui beaucoup de considération, lui ont fait ériger l'épitaphe suivante, qui se lit dans l'église des Feuillans à Paris.

*Sta quisquis es & perlege.*
*R. P. Joannes* GOULU,
*Parisiis natus, ubique notus,*
*Pietate, probitate, eruditione, eloquutione,*
*Ad invidiam usque mirabilis*
*Vixit, heu imo vivit :*
*Quippe dignum laude virum fama vetat mori.*
*A militia forensi Fuliensem ingressus, scriptis suis*
*Impugnatam fidei veritatem,*
*Impetita Monarchiæ jura,*
*Periclitantem Sanctorum memoriam,*
*Mirum quantum ab injuria temporum vindicaverit.*
*Tandem universo ordini postquam bis præfuit,*
*Exemploque non minus quam imperio profuit,*
*Vix dicas,*
*Dignitate functus-ne prius, an defunctus sit.*
*Magnatum amicitias ut meruerit, ut tenuerit,*
*Vel hoc marmor testabitur, quod*
*Illustrissimi principes*
*Cæsar Borbonius & Francisca Lotharinga,*
*Clarissimi conjuges,*
*Duces Vindocin. Stapens. Bellefort, Mercœres, Ponthieura, &c.*
*Bene merenti mœrentes posuére.*

GOULU, (Jerôme) conseiller & lecteur ordinaire du roi, fils de NICOLAS, & frere cadet de JEAN *dont on vient de parler*, eut la chaire de professeur royal en langue grecque, que l'on avoit destinée à son frere, & que celui-ci lui ceda. Jerôme s'en acquitta avec distinction, quoiqu'il n'eût que dix-huit ans lorsqu'il en fut chargé. Le cardinal du Perron, de qui il avoit l'honneur d'être connu, disoit alors de lui, non seulement que cet emploi n'étoit pas au-dessus de ses forces, que lui-même au contraire étoit superieur à cette fonction, tant il étoit déja versé dans la langue grecque, & dans les auteurs qui ont écrit en cette langue. Il se livra depuis à l'étude de la physique & de la médecine ; il prit le dégré de docteur en médecine dans la faculté de Paris & en exerça la profession avec beaucoup d'éclat & de succès. Il fut toûjours très-attaché à la religion Catholique, & grand ennemi des Calvinistes & de toutes les hérésies qui infectoient le siécle où il vivoit. Il est mort en 1630. n'étant âgé que de 49. ans. Il laissa des enfans de *Charlotte* de Monantheuil sa femme, dont NICOLAS Goulu, *Philippe* Goulu sa sœur, qui suivent.

GOULU (Nicolas) fils de JEROME *dont on vient de parler*, & de *Charlotte* de Monantheuil, fille de *Henri* de Monantheuil docteur en médecine & mathématicien celébre, ne nous est connu que par les éloges de sa famille qu'il a composés : « Pour s'exciter, dit-il, à la vertu & à l'imitation des grands exemples que ses ancêtres lui ont ont laissés. » Ces éloges sont en latin, & il y en a quelques-uns en vers. Ils ont été imprimés *in-4°.* en 1650. & l'auteur y a joint de nouveaux éloges en 1653. On trouve aussi dans ce recueil un éloge françois de JEAN Goulu général des Feuillans.

GOULU, (Philippe) sœur du précedent, & fille de JEROME & de *Charlotte* de Monantheuil, est demeurée vierge, & s'est consacrée au service des pauvres & des affligés. Elle a vécu peu d'années, mais ses jours ont été remplis de vertus. Elle mourut le 11. d'Avril 1649. âgée de 29. ans, onze mois & onze jours. Elle est inhumée dans l'église de S. Etienne du Mont, dans la chapelle de la sainte Vierge où l'on voit son épitaphe. Son frere lui a consacré un magnifique éloge latin qui a été imprimé. * *Voyez* sur tous ces articles les éloges de la famille des Goulu composés par Nicolas Goulu, fils de Jerôme. *Le collége royal de France*, ou *institution, établissement & catalogue des lecteurs & professeurs ordinaires du roi*, fondés à Paris, &c. *in-4°.* en 1644. Il n'y est parlé que de quelques-uns des Goulu. D. Liron, dans sa *bibliothéque Chartraine*, &c. Bayle, dans son *dictionaire historique*, où l'on apprend très-peu de chose sur ces articles.

GOURDAN, (Simon) fils d'ANTOINE Gourdan, secretaire du roi, & de *Marie* de Vilaines, nâquit à Paris le 24. de Mars de l'an 1646. & fut baptisé le lendemain dans l'église paroissiale de S. Jean en Grêve. Son pere étoit mort peu de tems avant sa naissance ; & sa mere qui n'avoit que 20. à 22. ans, demeura veuve. Cette dame avoit beaucoup de pieté, & un si grand amour pour l'abstinence des vendredis & samedis & du carême, qu'elle ne voulut pas la rompre pendant tout le tems de sa grossesse, & pendant celui de ses couches. Son fils fut élevé avec soin ; &, dégoûté du monde dès sa plus tendre jeunesse, il entra dans l'ordre des chanoines réguliers de S. Victor, dans leur maison à Paris, le 27. de Janvier 1661. Environ 12. ans après, aspirant à une vie plus parfaite, il se transporta au celebre monastere de la Trappe, nouvellement reformé par le saint abbé de Rancé ; mais cet abbé refusa de le recevoir, & lui conseilla de continuer à édifier la maison où il avoit fait profession. M. Gourdan suivit ce conseil, & depuis ce tems-là, menant une vie austére au milieu de la vie commune de sa maison, il y a vécu dans une retraite si entiere, qu'il n'est sorti qu'une fois hors des murs de son monastere, & qu'il s'interdisoit même les promenades dans le jardin. Il s'y occupoit beaucoup à la priere, à répondre aux lettres que lui écrivoient bien des personnes qui avoient confiance en lui à cause de sa vertu, & à écrire plusieurs ouvrages. Presque tous ceux qui ont été publiés ne sont que des livres de pieté : on connoît son *sacrifice perpetuel de foi & d'amour au très-saint Sacrement de l'autel*, vol. *in-12.* imprimé à Paris en 1713. & réimprimé en 1715. avec des augmentations : *Instruction & pratique pour la dévotion au sacré cœur de Jesus*, in-12. *Le cœur Chretien formé sur le cœur de Jesus*, à Paris, *in-12.* en 1722. On sçait qu'il est auteur d'un assez grand nombre de proses que l'on chante en differentes églises du royaume, sur-tout dans Paris & le diocèse. Il a fait aussi un grand nombre d'hymnes, dont plusieurs ont été imprimées dans differens offices. Sur la fin de ses jours, il a écrit sur la theologie qu'il avoit peu étudiée, & il a fait entendre sa voix jusqu'à feu M. le cardinal de Noailles par des lettres sur les contestations présentes. Elles ont été imprimées, & peut-être sans la participation de l'auteur. Dès 1703. il avoit écrit plusieurs lettres sur l'affaire du cas de conscience qui ont été imprimées dans le premier volume de l'histoire de cette affaire. La 1^e^. est adressée à l'abbé de S. Ruf : la 2^e^. qui est très-longue, l'est au P. Gueston, son confrere, exilé dans cette abbaye pour avoir refusé d'adhérer à la condamnation du cas de conscience, & la 3^e^. est une replique à la réponse d'un anonyme à cette 2^e^. lettre. Nous avons de lui actuellement une lettre de sa main du 26. Mars 1702. par où il paroît qu'il avoit eu quelque relation avec M. Burlugay, théologal de Sens sous M. de Gondrin. Depuis la mort de M. Gourdan arrivée le 10. Mars 1729. on a imprimé de lui un volume *in-12.* intitulé : *La méditation continuelle de la loi de Dieu*, ou *projet de considérations & élevations sur tous les livres de l'Ecriture-sainte, tant de l'ancien que du nouveau Testament*, à Paris chez Coignard fils. Ce volume devoit être suivi de onze autres, mais jusqu'à présent ils sont demeurés manuscrits. Il est certain néanmoins que cet ouvrage étoit achevé assez long-tems avant la mort de l'auteur. Celui qu'on désireroit le plus, est son *histoire des hommes illustres de S. Victor* en pieté, en

ſcience, & en dignités. Le manuſcrit compoſe pluſieurs volumes *in-fol.* L'auteur s'y eſt trop répandu en réflexions morales: mais on aſſure que cette hiſtoire eſt d'ailleurs exacte pour les faits. Tous ces ouvrages montrent que ſa retraite n'a pas été oiſive. * *Mémoires du tems. Mémoires de Trévoux, Juillet 1729.*

GOURDON de GENOUILLAC. Maiſon. *ajoûtez ce qui ſuit dans l'édition de 1725. de ce Dictionaire.*

III. PIERRE Richard, coſeigneur de Gourdon, &c.... *Jacques* Richard de Genouillac .... épouſa *Catherine* Flamene (*& non* Flamen, *comme il eſt dit dans l'édition de 1732.*) dont il eut deux filles. *Anne*, l'aînée, fut mariée par contrat du 21. Mars 1491. reconnu le 26. Mars 1492. avec *Foucaud* de Salignac, ſeigneur de Magnac: *Marguerite*, la cadette, fut mariée 1°. avec *Pierre* de Durfort, ſeigneur & baron de Boiſſieres, qui ſe fit ſéparer d'avec elle ſous prétexte de conſanguinité au IV. degré. Elle ſe remaria par contrat du 13. Novembre 1496. avec *Antoine* de Salignac, ſeigneur de Vertillac, frere puîné du mari de ſa ſœur. * *On peut voir les autres corrections moins importantes que l'on a faites à cette généalogie dans l'édition du dictionaire hiſtorique de 1732.*

GOUREAU (Jacques) avocat général du parlement de Bretagne, poſſéda cette dignité dans un tems où ce parlement voyoit dans ſon corps un grand nombre de perſonnes de mérite. C'étoit un homme auſſi déſintereſſé que ſçavant & appliqué à l'étude. Henri II lui donna une penſion de 200. liv. de rente pour l'aider dans la ſituation peu avantageuſe où ſon grand déſintéreſſement l'avoit mis; mais cette penſion n'étant pas encore ſuffiſante pour le dédommager, il quitta le parlement de Bretagne. L'univerſité d'Angers en profita, & lui donna une chaire de profeſſeur en droit, où il ſe diſtingua beaucoup. Il eſt le chef de la branche des Goureau Blanchardiere. Il a compoſé pluſieurs traités de droit, mais il n'a publié que celui qu'il a fait ſur la loi *de reſcindenda venditione*, en 1561. Ce traité a été réimprimé à Francfort en 1591. & 1595. * *Mem. manuſc.*

GOUREAU (Jacques) conſeiller au préſidial d'Angers, étoit fils de Jacques Goureau doyen des conſeillers au même préſidial & de Renée Jaffé petite-fille de Jacques Goureau, avocat général au parlement de Bretagne, *dont nous avons parlé dans l'article precedent.* Il fut conſeiller au préſidial en 1640. & dix ans après à l'hôtel de ville d'Angers. C'étoit un bel eſprit, orné de beaucoup de litterature, & qui avoit encore plus de pieté. En qualité de directeur de la maiſon hoſpitaliere des Penitentes d'Angers, il fit la vie de Marguerite Deshayes premiere ſupérieure de cette maiſon. Elle a été imprimée à Angers en 1675. Le P. le Long a oublié cette vie dans ſa bibliotheque des hiſtoriens de France. M. Goureau eut beaucoup de part à l'établiſſement de l'académie françoiſe d'Angers, & il en fut le premier ſecretaire. Il eſt mort au mois de Septembre 1693. âgé de près de 80. ans. Pluſieurs auteurs ont paru enlever à ce ſçavant la traduction françoiſe du livre de du Pineau ſur la coûtume d'Anjou, pour la donner à Gabriel Nivart. Le P. Niceron Barnabite dit dans la vie de Gabriel du Pineau qui lui a été fournie & qu'il a inſerée dans le tome 14. de ſes *mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des hommes illuſtres dans la république des lettres*, qu'il eſt certain que M. de Launay, avocat au parlement, a traduit la premiere partie de la coûtume d'Anjou, que M. Nivart ancien avocat au parlement, continua cette traduction, & y mit la derniere main, & que l'académie royale d'Angers, à qui ce dernier en avoit fait un don, la fit imprimer. Le ſçavant Barnabite a dit à peu-près la même choſe *t. 15.* à l'article de FRANÇOIS de Launay, & renvoye, pour ce qu'il ne dit pas, à l'article de DU PINEAU: cependant on lit cette note dans les regiſtres de l'académie d'Angers, du 28. Février 1692. ſignée de Goureau même: « M. Nivard » s'eſt fait honneur de cette traduction, que j'ai faite, & qu'il » a ſeulement copiée pour la mettre en état d'être imprimée. » Mon fils, Goureau de la Blanchardiere, en a l'original » écrit de ma main, qui étoit mon original. » On a encore de Jacques Goureau trois mémoires, contre le projet que l'on avoit formé d'introduire la congrégation de S. Maur, dans l'abbaye de S. Nicolas d'Angers. *Voyez* DU PINEAU & NIVARD. * *Mém. manuſc.* Niceron, *mém. t. 14. art. de* DU PINEAU, *p. 62. 63. & t. 15. art. de* DE LAUNAY. *p. 60.*

GOURGUES (Dominique de) natif du Mont de Marſan en Gaſcogne, &c. *Edition de 1725. de ce dictionaire, immédiatement après ces mots* il mourut l'an 1593. *juſqu'à ceux-ci* il laiſſa 1. MARC-ANTOINE, qui ſuit: *liſez auſſi:*

DOMINIQUE de Gourgues, étoit fils de JEAN de Gourgues, ſeigneur de Gaube, & de Montlezun, qui comparut parmi les nobles du ban, & arriere-ban du Mont de Marſan, le 4. Mars 1537. & qui avoit été mariée le 14. Juillet 1527. avec *Iſabeau* du Lau, fille de *Carbonneau* du Lau, & de *Galienne* de Lavenat; de laquelle outre DOMINIQUE, *qui a donné lieu à cet article*, il eut encore *Jean* de Gourgues, géneral des finances du roi de Navarre, qui ne laiſſa que des filles; & *Ogier* de Gourgues, ſeigneur de Montlezun, vicomte de Juillac, baron de Vayres, qui fut tréſorier de France, & géneral des finances à Bourdeaux, maître d'hôtel ordinaire du roi, & conſeiller en ſon conſeil d'état & privé. Il mourut le 20. Octobre 1594. après avoir ſervi dans les finances ſous cinq rois. Il avoit été marié le 16. Août 1574. avec *Finette* d'Aſpremont, dame de Rococor, laquelle teſta le 5. Janvier 1611. & étoit fille de *Jean* d'Aſpremont, chevalier, ſeigneur & baron de Rococor en Agenois, & de *Marguerite* de Mondenard. Il en laiſſa MARC-ANTOINE, &c.

GOUSSAINVILLE. (Pierre) *Ajoûtez à ce qu'on en a dit dans les éditions de ce Dictionaire de 1725. & de 1732.* qu'il étoit lié avec les ſçavans du premier ordre, & qu'il a beaucoup profité des lumieres de MM. de Tillemont, Bigot, Julien, le Tonnelier, du Boſquet, &c. Son édition de Pierre de Blois parut en 1667. *in-fol.* M. Nicole avoit fait une préface latine que l'on a manuſcrite, ſoit pour cette édition, ſoit pour une autre des ouvrages du même. On croit que M. de Gouſſainville la lui avoit demandée: cependant il n'en a point fait uſage. Elle eût été meilleure que celle que cet éditeur, quoiqu'habile, a miſe au devant de ſon édition. M. de Gouſſainville avoit demeuré quelque tems dans la maiſon de Louis de Baſſompiere, évêque de Saintes, & c'eſt à ce prélat qu'il a dédié ſon édition des œuvres de Pierre de Blois, & celle qu'il a donnée en 1675. des œuvres de S. Gregoire le Grand.

GOUSSENCOURT, (Matthieu de) Pariſien, né au mois d'Avril 1583. d'une noble & ancienne famille diſtinguée dans la robe, mépriſa tous les avantages de ſa naiſſance, & les biens qu'il pouvoit eſperer dans le ſiecle, pour ſe conſacrer à Dieu dans l'ordre des Celeſtins où il fit profeſſion le 28. de May 1606. Il eſt mort à Paris dans un âge fort avancé le 2. de Décembre 1660. Il avoit une grande connoiſſance des généalogies des familles nobles de France, & il a beaucoup écrit ſur cette matiere, comme on le peut voir par ſes ouvrages manuſcrits qui ſe conſervent dans pluſieurs bibliotheques, & dans quelques cabinets de particuliers. Il a fait imprimer à Paris en 1643. en deux vol. *in-fol.* *Le martyrologe des chevaliers de S. Jean de Jeruſalem*, dits *de Malte*, avec les armoiries des chevaliers. Cet ouvrage dans lequel il y a bien des recherches, & qui a dû coûter beaucoup de travail, a été réimprimé en 1654. Jean-Paul de Laſcaris, grand-maître de l'ordre, remercia l'auteur de ſon travail par une lettre qui a paru en 1646. Matthieu de Gouſſencourt étoit frere du P. Anne de Gouſſencourt, moine de S. Denys en France, prieur de S. Gabriel, au diocèſe de Bayeux, & aumônier de Gaſton de France, frere du roi. * Le P. Becquet, bibliothequaire des Celeſtins de Paris, dans ſon hiſtoire latine des Celeſtins de la congrégation de France, imprimée *in-4°.* à Paris, *page* 203

GOUSSET. (Jacques) *Subſtituez cet article à celui qui eſt deja dans le Moreri.* Jacques Gouſſet, d'une famille Calviniſte de Blois, & né lui-même ou à Blois ou dans le Bleſois, étoit couſin germain d'Iſaac Papin, prêtre de l'égliſe Anglicane, & enſuite réuni à l'Egliſe Catholique. Jacques Gouſſet ſuivit toûjours la ſecte Calviniſte, & il s'eſt rendu célèbre par ſon érudition & par ſes ouvrages. Il a été miniſtre à Poitiers, où il étoit encore en 1672. & enſuite miniſtre François, & profeſſeur en théologie & en langue hébraïque à Groningue. M. le Cene, miniſtre François, déclaré pour le parti Arminien depuis ſa ſortie de France, ayant donné en 1696. le *Projet d'une nouvelle verſion françoiſe de la Bible*,

dans lequel il prétendoit démontrer que toutes les versions précedentes étoient défectueuses, M. Gousset attaqua vivement ce projet dans ses *Considérations théologiques & critiques contre le projet d'une nouvelle version*, &c. Dans cet ouvrage imprimé à Amsterdam en 1698. *in*-12. M. Gousset accuse Charles le Cene d'avoir enervé, ou fait disparoître plusieurs dogmes essentiels de la religion par la maniere dont il traduisoit les passages qui les contiennent. On a d'autres ouvrages de Jacques Gousset, sçavoir; *Dissertations des controverses Judaïques*, à Dordrecht, en 1699. *Leçons théologiques où il explique la doctrine de l'Apôtre saint Jacques sur la foy vive & la foy morte. Commentaires de la langue hébraïque*, à Amsterdam, en latin, *in-fol.* en 1702. Cet ouvrage est très-utile pour l'intelligence de la langue hébraïque, & pour celle du texte sacré. *J. C. Evangelique: veritas demonstrata in confutatione libri Chizzouk Emounah. Disputationes in epistolam Pauli ad Hebraos, & ad Levit. 18. 14.* à Amsterdam en 1712. Il a laissé manuscrits les ouvrages suivans: Le systême de l'Eglise de M. Jurieu réfuté. Apologie de Descartes sur l'efficacite des causes secondes. Controverses contre les Juifs. Commentaires sur toute l'Ecriture-sainte, dans lesquels il corrige diverses fautes de la version de Genève. M. Gousset est appellé Denys dans la liste de ses ouvrages qui se trouve à la fin du premier volume du recueil des écrits de controverse d'Isaac Papin, en 3. vol. & cependant il se nomme toûjours Jacques à la tête des ouvrages où il a mis son nom. * *Mémoires du tems. Biblioth. Chartr. de* D. Liron, qui a parlé fort-imparfaitement de cet auteur.

GOUTHIER, (Jacques) en latin, *Gutherius. On n'a parlé que d'un seul de ses ouvrages à son article dans le Moreri, où on l'appelle* GUTIERES, *& on l'a mal fait connoître en disant que* c'est un traité des anciens Romains: *il falloit dire que* c'étoit un traité de l'ancien droit de Rome ancienne, par rapport à la religion: (*De veteri jure Pontificio urbis Romæ* en 4. livres *in* 4°. en 1612.) Ce n'est pas le seul des ouvrages de ce sçavant & judicieux antiquaire & jurisconsulte. On a encore de lui trois livres, *de officiis domus augustæ publicæ & privatæ*, dédié à M. de Bellievre président au parlement de Paris, *in*-4°. en 1628. à Paris, & *in*-8°. à Lipsic en 1672. Un traité *de jure Manium*, ou des funérailles des anciens, & de leurs dépendances & circonstances, dédié à Nicolas de Verdun, premier président du parlement de Paris, *in*-4°. 1615. *Specula ad Jacob. Leschasserii J. C. observationem de ecclesiis suburbicariis*, à Paris 1618. Il faisoit aussi des vers latins, & les faisoit assez bien: il y a du feu & de l'expression dans sa piece intitulée: *Rupella capta*, adressée au cardinal de Richelieu, & imprimée en 1628. *in*-4°. chez Sebastien Cramoisi; dans celle qu'il a faite sur la mort de Scevole de Sainte-Marthe, & qui se trouve dans le *tumulus St. Sammarthani*, in-4°. *p. 96.* dans celle intitulée: *Phadrus*, adressée à M. Antoine Loysel, dans les opuscules de ce dernier, *in*-4°. *p. 281.* on trouve encore de Gouthier un traité moral, intitulé; *Tiresias, seu de cœcitatis & sapientiæ cognatione*, *in*-4°. sans date, & sans nom d'imprimeur: mais adressé à Nicolas Brulart, chancelier de France. Gouthier parle dans ce traité de son discours moral intitulé: *Choartius major, seu de orbitate toleranda*, qu'il avoit envoyé à Anne Robert, avocat au parlement de Paris, de qui nous avons plusieurs ouvrages de jurisprudence. Gouthier fit cet ouvrage pour le consoler de la mort de Louis Robert son fils, avocat au même parlement, qui dans l'âge fort jeune où il mourut, avoit déja acquis une grande réputation. Ce traité se trouve à la fin de celui *de jure manium, seu de ritu, more & legibus prisci funeris*, que l'on a inseré avec le *Choartius major* dans le tome 12. du *thesaurus antiquitatum Romanarum* de Grævius. Jacques Gouthier fut honoré de la qualité & des privileges de citoyen Romain. En 1612. il avoit prêté sa plume au P. Sirmond Jesuite pour composer une réponse au livre de Richer *de ecclesiastica & politica potestate.* * *Mémoires du tems.* Consultez Bayle, *lettres 1. 3. & la note de* M. Desmaizeaux, *p. 808.* le même dans son *dict. critique, à l'article de Jean* Robert. Loysel, *dial. des avocats*, & dans les *opuscules du même* Loysel, *pag. 281.* Baillet, *vie de Richer, p. 133. 134.*

GOUTIERES. (les) On appelle ainsi une offrande de cire que l'on presente tous les ans, le 2. de May, à l'église de sainte Croix d'Orleans, pendant que l'on chante le cantique de Vêpres. On presente en même tems quatre de ces offrandes. Ceux qui sont obligés à cette redevance, sont, le baron de Sully sur Loire qui fut érigé en duché pairie en faveur de Maximilien de Bethune, baron de Rhosny, par lettres du roi Henri IV. données à Paris au mois de Février 160. Le baron de Chezay-lez-Meug, qui en presente deux, & les barons d'Acheres & Rougemont qui en presentent une. On a conté bien des fables sur l'origine de cette redevance: les uns prétendent que c'est un vœu fait par quelques seigneurs Orléanois, qui se trouvant prisonniers des Infidelles, & sur le point de perdre la vie, se recommanderent à Dieu par le mérite de sa sainte Croix, & furent, dit-on, transportés miraculeusement dans l'église d'Orleans. On s'apperçoit aisément combien cette opinion sent la fable. Les autres veulent que cette offrande soit une réparation faite à l'Eglise pour le meurtre d'un de ses évêques, Ferry de Lorraine qui mourut en 1299. & qui fut, dit-on, assassiné par un gentilhomme de la fille duquel ce prélat avoit abusé. Mais ni l'une ni l'autre de ces deux opinions n'est fondée dans l'histoire, & ceux qui ont mieux examiné l'origine de la redevance des Goutieres conviennent, qu'elle n'en a point d'autre que la nature même des terres qui sont sujettes à cette redevance, & qui relevent en plein fief de l'évêché d'Orleans. En effet, avant que les conciles en eussent fait une defense expresse, les évêques pouvoient disposer des biens ecclésiastiques, & les donner en fief: ils se servirent de ce moyen pour se faire des vassaux & des défenseurs; &, à l'imitation des seigneurs temporels, ils donnerent l'excedent de leurs domaines, à la charge de certains services, & prestations par ceux qu'ils investissoient. Les obligations de ces nouveaux feudataires, outre quelques redevances pieuses envers l'Eglise, & la prestation de foy & hommage dont ils étoient tenus envers leurs seigneurs, consistoient principalement à marcher à leurs secours dans les guerres qu'ils avoient à soûtenir, & à les accompagner dans celles où ils étoient obligés de suivre les Rois. Devenus les pairs, les barons, les lieutenans, les grands officiers des évêques, car nous les trouvons sous tous ces noms dans les anciens titres, ils les accompagnoient dans les grandes cérémonies, & les portoient par honneur sur leurs épaules, à celle de leur entrée dans leur ville épiscopale. Telle est l'origine de l'offrande appellée les Goutieres, faite à l'église cathédrale d'Orleans, le jour de l'invention de sainte Croix, fête titulaire de cette église. Les terres qui y sont sujettes relevent en plein fief de l'évêché d'Orleans, les propriétaires en cette qualité en sont les vassaux, & comme tels ils sont tenus à cette offrande, & aussi à porter l'évêque d'Orleans dans sa premiere entrée épiscopale. *Voyez* une dissertation sur cette matiere donnée par M. Polluche d'Orleans, & imprimée à Orleans même en 1734.

GOUX (François le) de la Boulaye, célebre voyageur, né vers l'an 1610. fils de *N.* le Goux, gentilhomme de Beaugé en Anjou, se mit de bonne heure à voyager, sans presque autre dessein que celui de suivre son inclination. Il employa dix années de suite à parcourir presque toutes les parties du monde. En Asie & en Afrique, il prenoit le nom d'Ibrahim Beg, & en Europe le titre de voyageur Catholique. Etant à Rome il fit connoissance avec le cardinal Caponi, bibliothecaire du Vatican & protecteur de la nation Maronite, à qui il laissa une copie de la relation de ses voyages, dont il en apporta une autre en France. Il presenta cette relation à Louis XIV. qui lui conseilla de la donner au public, & elle fut imprimée à Paris en 1653. *in*-4°. sous ce titre: *Les voyages & observations de* François de la Boulaye le Goux, *en divers pays d'Europe, d'Asie & d'Afrique jusqu'à l'année* 1650. avec des figures. On y trouve une liste des principaux voyageurs jusqu'à son tems. Lorsqu'il revint en Anjou, il parut si défiguré, que sa mere même ne voulut pas le reconnoître, & il fut obligé d'intenter procès pour avoir son droit d'aînesse. Ayant enfin été reconnu pour ce qu'il étoit, il rentra dans les biens qui lui appartenoient, & se maria vers 1666. avec Elizabeth Gaultier, fille de René Gaultier, seigneur de Brulon. En

1668. le roi Louis XIV. voulant rétablir le commerce avec la Porte, & le grand Mogol, la Boulaye fut envoyé à cet effet auprès du Turc & du grand Mogol en qualité d'ambassadeur du roi de France. Il mourut en Perse pendant ce voyage, & l'on dit que le grand Sophi lui fit élever un tombeau sur quatre pilliers, sur le bord de la riviere d'Ormus. Le bruit se répandit qu'il avoit été assassiné par quelques personnes de sa suite, qui vouloient lui enlever le présent qu'il avoit reçu du grand Sophi; mais son chirurgien assura qu'il étoit mort d'une fievre chaude. * *Mémoires manuscrits.*

GOUX (le) famille. *L'origine qu'on lui donne dans le dictionaire historique de l'édition de 1725. étant fabuleuse, on l'a retranchée dans celle de 1732. où on ne commence qu'à* JEAN le Goux, seigneur de la Berchere, &c. *Il n'est pas vrai non plus que* Philippe le Goux se soit signalé dans la profession des armes & qu'il ait été gouverneur de la ville de Nuis.... *Jean*, seigneur de Marcelais, &c. *Ajoutez qu'*il fut conseiller au parlement de Dijon... avec *Marie* Bruslard, *lisez* Brulart.

GOUYE (Thomas) Jesuite, connu par le goût qu'il a eu pour les mathematiques, & les ouvrages qu'il a donnés sur cette matiere. Il fut reçu en 1699. membre honoraire de l'académie royale des sciences de Paris, & jusqu'en 1725. qu'il est mort, il a été fort assidu aux assemblées de cet illustre corps à qui il faisoit part de ses lumieres, & qui lui communiquoit les siennes. Il a publié des *observations physiques & mathematiques pour servir à la perfection de l'astronomie, & de la géographie, envoyées de Siam à l'academie des sciences de Paris par les PP. Jesuites missionaires, &c.* avec des réflexions & des notes, à Paris, 2. vol. Le premier qui est *in-8°.* a paru en 1688. & dans le recueil de l'académie, *tom. 7.* Le second fut publié *in-4°.* en 1692. & se trouve aussi dans le même volume dudit recueil.* *Mémoires du tems.*

GOZZADINA (Bitisia) dame sçavante, originaire de Boulogne, qui fleurissoit dans le XIII. siecle. Elle reçut à Boulogne le bonnet de docteur en droit qu'elle professa ensuite publiquement avec un applaudissement universel. En 1724. on publia à Boulogne un ouvrage qui lui fit honneur, & qui est de Charles Antoine Machiavelli, jurisconsulte du païs: il est intitulé: *Bitisia Gozzadina, seu de mulierum doctoratu apologetica-legalis-historica dissertatio.* On voit à la tête une médaille de Gozzadina, avec cette inscription. *Bitisia Gozzadina jurisconf. M. CCXLI.* Cette dissertation qui est très-curieuse est dédiée à madame la comtesse Dolia, sçavante Boulonoise, qui ayant joint l'étude des belles lettres à celle des loix, a soutenu publiquement & avec beaucoup de succès, des théses sur le droit public & particulier, dédiées à Elizabeth Farnese, reine d'Espagne. * *Mémoires du tems.*

GOZZADINI (Ulisse Josef) né à Bologne le 10. Octobre 1650. chanoine de la basilique de S. Pierre du Vatican, fut fait secretaire des mémoriaux au mois de Décembre 1695. puis secretaire des brefs aux princes au mois de Juillet 1697. déclaré archevêque de Theodose, au mois d'Août 1700. & nommé le 17. Mai 1706. pour exercer par interim la charge de secretaire de la congrégation *de propaganda fide* en l'absence d'Antoine Banchieri. Le pape Clement XI. le créa cardinal de la sainte Eglise Romaine le 15. Avril 1709. fit la cérémonie de lui donner le chapeau le 18. du même mois, & lui assigna le titre bresbyteral de sainte Croix de Jerusalem. Il fut aussi nommé évêque d'Imola le 19. Février 1710. & légat de la Romagne. Le pape le déclara le 20. Août 1714. son légat *à latere* pour aller à Parme complimenter en son nom la nouvelle reine d'Espagne. Il partit du Boulonnois pour cette fonction le 14. Septembre, & fit son entrée solemnelle à Parme le lendemain avec une suite de plus de 500. personnes. Il fit le 16. la cérémonie des épousailles de cette princesse, & ayant eu le 17. son audience de congé, il partit le 10. de cette cour. Ce cardinal, qui étoit fort estimé pour ses belles qualités, mourut en son évêché d'Imola, le 20. Mars 1728. âgé de 77. ans 5. mois & 10. jours, & de son cardinalat 18. ans 11. mois & cinq jours, ayant institué pour son héritier le sénateur Gozzadini, son frere, à la charge d'exécuter les dispositions de son testament.

GRABE (Jean Ernest) *Suppléez cet article à celui qui est dans le Moreri.* Jean-Ernest Grabe nâquit à Kœnisberg le 10. de Juillet 1666. Il y fit ses études & y reçut le dégré de maître-ès-arts. Dès sa jeunesse il s'appliqua à l'étude de la religion, & il a toûjours vécu néanmoins & est mort hors de la véritable. Il est vrai que la lecture des Peres de l'Eglise lui fit naître bien des doutes sur la communion protestante dans laquelle il vivoit. Il entrevit où étoit l'erreur; il accusa les prétendus reformés de s'être séparés sans raison; il le prouva même dans un écrit qu'il composa sur ce sujet, & qu'il remit au consistoire de Samland. Il fit plus, il se mit en chemin pour aller embrasser à Vienne la religion Catholique; mais on ne sçait ce qui l'arrêta dans un si beau dessein. On a prétendu que ce fut une réfutation que l'on fit de son écrit en 1695. par ordre de l'électeur de Brandebourg, & à laquelle les docteurs Spener, Bernard de Sanden & Jean Guillaume Baier avoient travaillé; mais outre que cette refutation est très-foible, le parti que prit Grabe ne montre pas qu'il en ait été touché. Il passa en effet par la Silésie en Saxe, & de-là en Angleterre, où il s'attacha à l'église Anglicane dans la communion de laquelle il est mort à Londres le 13. de Novembre 1711. Il avoit une pension de la reine Anne. Il a publié un spicilege des écrits des Peres de l'église & des hérétiques des III. premiers siecles, en plusieurs volumes *in-8°.* en latin: il a donné une édition de la version grecque de l'écriture par les septante sur le manuscrit Alexandrin, en 3. volumes, dont le second & le troisiéme n'ont paru que depuis sa mort. Il a fait imprimer la grande apologie de S. Justin martyr, en grec & en latin de la version de Langus, avec des notes, en 1700. En 1702. parut son édition *in fol.* des œuvres de S. Irenée qui fut imprimée à Oxfort; & dom Massuet, Benedictin de la congrégation de saint Maur en ayant donné une autre à Paris, en 1710. M. Grabe l'attaqua par un écrit que la mort l'empêcha de publier; il a pour titre, *Irenæus ad novam editionem & ad defensionem contra Massuetum instructus.* On doit encore à M. Grabe les œuvres de Bullus avec des notes: *Caroli Daubuz defensio testimonii Josephi de Christo Jesu, cum præfatione. Epistola ad Joannem Millium de codice Alexandrino 70. interpretum. Dissertatio de variis vitiis 70. interpretum, versionis ante Origenis ævum illatis, &c.* Il a écrit en anglois un essai sur deux manuscrits arabes contre Guillaume Whiston. * *Mémoires du tems. Histoire des auteurs sacrés & ecclesiastiques, par* D. Remi Cellier, prieur titulaire de Flavigni en Lorraine, *tome 2. à la fin de l'article de saint* IRENÉE, *& à la fin de celui de saint* JUSTIN, & la préface de S. Irenée, donnée par D. Massuet.

GRACIAN (Balthasar) Jesuite Espagnol de Calatayud, en Arragon, autrefois *Bibilis*, patrie de Martial; *Ajoûtez à son article que* son héros, & son *El discreto* ont été traduits en françois depuis peu par le P. Courbeville, Jesuite, qui a orné ses traductions de préfaces utiles. mais quelques critiques ont cru trouver trop d'affectation dans le style de cet habile traducteur. *El politico Fernando* du même Gracien a été traduit par M. Silhouet, dont la traduction françoise a été imprimée en 1720. *in 4°.* & en 1730. *in-12.* l'une & l'autre accompagnées d'un grand nombre de notes, la plûpart historiques ou critiques.

GRÆCINUS (Julius) sénateur Romain & homme de lettres, qui vivoit sous l'empereur Caïus Caligula, étoit de Fréjus, ancienne & illustre colonie des Romains, dans la Gaule Narbonnoise. Il étoit fils d'un chevalier Romain qui avoit été procureur du fisc ou intendant de province, & il fut pere d'Agricola qui se vit élevé aux premieres dignités de l'empire. Il eut ce fils de Julia Procilla sa femme, de famille noble. Græcinus cultiva les belles lettres avec succès, &, selon Columelle, il fut un des hommes les plus éloquens de son tems. Séneque le philosophe n'en parle presque jamais qu'avec admiration. Il s'appliqua beaucoup à la philosophie, & il paroit par Columelle qu'il avoit écrit quelque chose touchant l'agriculture & les vignes. On lui accorda une place dans le sénat, & il la remplit avec beaucoup d'honneur. Ennemi du vice, il en fuyoit jusqu'à l'ombre, autant que cette fuite étoit possible à un homme qui a toûjours vécu dans les ténebres du paganisme. Il avoit souvent

la repatrie vive, & on en rapporte plusieurs exemples. Quelqu'un lui ayant demandé un jour dans quelle secte ou classe de philosophes on placeroit Ariston qui ne sortoit jamais de sa chaise, où il se faisoit porter, soit pour disputer, soit pour composer ses ouvrages, il répondit. « Je ne puis vous » en rien dire, car je ne connois pas même sa démarche. » Caligula voulut l'obliger à accuser Marcus Silianus que ce prince haïssoit, quoiqu'il fût innocent; Græcinus le refusa, & l'empereur irrité lui fit ôter la vie vers l'an 40. de notre ére vulgaire. Par cette mort il laissa son fils Agricola orphelin & n'ayant encore que deux ans au plus. M. de Tillemont dans ses *mémoires pour l'histoire ecclesiastique*, *tom. 2.* parle d'une Pomponia Græcina que l'on croit avoir été de la famille de ce sénateur. C'étoit une dame Romaine, de grande considération, qui fut accusée comme Chrétienne sous Neron l'an 57. * *Voyez* Tacite dans ses *annales*, *liv. 3.* Seneque dans son *livre des bienfaits*. Columelle *cité dans son article*, & *l'histoire litteraire de la France*, *tom. 1.*

GRAIN ou GRIN (Jean-Baptiste le) écuyer, seigneur de Guyencourt, & de la Laye, conseiller & maître des requêtes ordinaire de l'hôtel de Marie de Medicis, reine de France, étoit d'une famille ancienne originaire des Païs-Bas, si l'on en croit l'épitaphe de Geneviéve Sanguin qui est dans l'église de Montgeton, mais qui ne peut faire un titre. Cette famille subsiste encore aujourd'hui. Antoine le Grain, chevalier, seigneur de Guyencourt né sous le regne de Louis XI. laissa de légitime mariage avec damoiselle *Anne* des Barres trois enfans : sçavoir, *Nicolas*, *Jean* & *Antoine*. *Nicolas* s'attacha au service du roi, prit le parti des armes où il se distingua, & fut capitaine de cavalerie. *Jean* suivit la même route pendant quelque tems; mais ensuite préférant la tranquille occupation des sciences au parti tumultueux de la guerre, il s'appliqua à l'étude des belles lettres, & demeura fort longtems dans la maison de Montmorenci où il étoit fort aimé & très-consideré à cause de sa vertu. Antoine, le dernier de ces trois, qui fut pere de *Jean-Baptiste*, voyagea pendant plusieurs années dans toute l'Italie & jusques dans le Levant, & se fit estimer par-tout par son courage, sa grande probité, & son desintéressement : mais à son retour ayant trouvé que ses freres avoient eu en partage les biens les plus considérables de sa famille, il se contenta d'une charge de conseiller au châtelet de Paris, qu'il exerça avec tant d'honneur & de réputation, qu'il fut appellé au conseil de plusieurs grands seigneurs; & il se seroit avancé dans le monde, s'il n'en eût été retiré par la mort à l'âge d'environ quarante ans. Cependant il avoit été marié deux fois, la premiere avec damoiselle *Denyse* Courtin dont il eut cinq enfans, dont il ne resta que deux filles, *Louise* & *Anne*. *Louise* fut mariée avec *Philippe* d'Anguetun, écuyer, seigneur de saint Clair en France, & de Longerville en Beausse. *Anne* épousa en premieres nôces *Etienne* de la Croix, écuyer seigneur de la Barre & de Bruyeres : & en secondes nôces *Nicolas* Aymon, écuyer, seigneur de Viroflay sous Meudon près Paris. Antoine le Grain eut pour seconde femme damoiselle *Geneviéve* Sanguin, fille de *Claude* Sanguin, & qui fut mere de Jean-Baptiste le Grain, *dont nous avons à parler, ce qu'on en trouve deja dans le dictionaire de Bayle & dans celui de Moreri étant trop peu étendu pour le faire connoître, & d'ailleurs n'étant pas exact.* Il nâquit le 25. de Juillet 1565. & demeura seul de six enfans que son pere avoit eus de *Geneviéve* Sanguin, laquelle demeura veuve le 3. Août 1567. & se remaria avec *Louis* de Besançon, écuyer seigneur d'Orvilliers & autres lieux, conseiller au parlement de Paris, par le moyen duquel elle se vit alliée avec M. le premier président de Harlay, & MM. les présidens de Thou & Potier de Blancmesnil, & M. Potier de Gesvres secretaire d'état. Jean-Baptiste le Grain fut élevé avec soin, & appliqué de bonne heure à l'étude dans laquelle il fit de grands progrès. Il épousa au mois d'Avril 1595. en l'église de saint Landri à Paris, damoiselle *Marguerite* de Rassan, fille de *Gabriel* de Rassan, écuyer seigneur de la Laye, de la noble famille de Rassan de Racan, & de *Marguerite* Boucherat. Il fréquenta la cour dès sa jeunesse, & fut attaché dès ce tems-là au service de Henri IV. qui lui donna toûjours de grandes marques de considération. Mais le Grain ne s'en servit point pour s'avancer, & il préfera toûjours la probité, le desintéressement, & l'amour de l'étude aux assiduités qu'il eût fallu avoir, & aux sollicitations qu'il eût été nécessaire de faire pour obtenir les dignités qu'il étoit capable de remplir. Cependant Henri IV. le choisit de son propre mouvement ou sur la demande de Marie de Medicis, pour conseiller & maître des requêtes ordinaire de l'hôtel de cette reine, dans le premier état que l'on fit de la maison de cette princesse qui fut dressé à Lyon. M. le Grain fut couché & employé en cette qualité sur l'état de la maison de Marie de Medicis, au mois de Janvier 1604. & il prêta serment la même année entre les mains du président de Blancmesnil. Mais il exerça peu cet office qui ne lui servit dans la suite que de titre d'honneur. Il employa la plus grande partie de sa vie à écrire & à bien élever sa famille. Ce fut pour elle & pour sa propre satisfaction qu'il entreprit d'abord de dresser des mémoires sur l'histoire de France, & ce ne fut que sur les instances de M. le chancelier de Silleri de qui il étoit allié, & qui en avoit lû quelques morceaux, qu'il les rédigea en forme d'histoire, & qu'il en fit imprimer une partie. C'est ce qui a produit sa premiere *décade contenant l'histoire de Henri le Grand roi de France & de Navarre, IV. du nom, en laquelle est représenté l'état de la France depuis le dernier traité de Cambrai en 1559. jusques à la mort dudit seigneur* (en 1610. & incontinent après :) *Les grandeurs des deux couronnes, de France & de Navarre, leurs droits, &c.* en dix livres. Il fit imprimer cette décade à ses dépens & dans sa propre maison, avec les caracteres de Jean Laquehay, & elle parut *in-fol.* en 1614. Il eut l'honneur de la présenter à Louis XIII. après la mort du maréchal d'Ancre, & ce prince lui fit beaucoup d'accueil, & lui ordonna d'écrire aussi son histoire depuis son avénement à la couronne. Louis XIII. lisoit cette premiere décade avec plaisir, & la franchise avec laquelle l'auteur y parloit, & qui a toûjours été le caractere dominant de M. le Grain, lui plaisoit beaucoup. Mais ceux que cette liberté choquoit trouverent moyen de soustraire ce livre au jeune roi, en le déchirant en beaucoup d'endroits, ce qu'ils firent passer pour un accident causé par un singe. Cependant M. le Grain suivant les ordres de son prince écrivit sa seconde décade, & la fit imprimer comme la premiere chez lui & à ses dépens, sous ce titre : *Décade commençant l'histoire de Louis XIII. du nom, roi de France & de Navarre, depuis l'an 1610. jusqu'en 1617. inclusivement, &c. in fol.* à Paris, chez la veuve Guillemot en 1618. Il s'attendoit qu'on lui laisseroit la liberté de présenter cette seconde décade à Louis XIII. mais cet ouvrage fut pour lui le commencement d'une longue suite de mauvais procedés que l'on eut à son égard, & qui lui causerent bien du chagrin. On voulut le faire censurer par la Sorbonne, & l'on fit par trois ou quatre fois de fortes tentatives pour y réussir; mais elles furent inutiles. M. Duval, le plus ancien des docteurs qui étoient alors, le fit néanmoins examiner par six de ses confreres, & après un examen sérieux, il répondit à ceux qui poursuivoient la condamnation de cette histoire « qu'on n'y avoit trouvé aucune erreur, ni mauvaise propo- » sition, ni scandale contre l'église, & la religion Catho- » lique, Apostolique & Romaine, ni contre le respect dû » au saint siege, & que par conséquent on ne pouvoit, ni » ne devoit la censurer. » Qu'à l'égard de ce que le procureur general (M. de Believre que l'on avoit soulevé contre l'auteur & ses ouvrages) « disoit, que cette histoire étoit » contre le service & autorité du roi, à l'avantage de la reine » sa mere, cela étoit de son office, non de celui des do- » cteurs. » En effet l'unique ou principal fondement des plaintes que l'on faisoit contre les deux décades de le Grain, car on avoit desiré aussi la condamnation de la premiere, quoiqu'on ne la demandât pas expressément, c'est qu'il y avoit parlé avantageusement du docteur Richer & de ses ouvrages, qu'il avoit soûtenu avec force les libertés de l'Eglise Gallicane, contre les opinions ultramontaines que l'on ne cessoit de répandre en France; qu'il s'étoit soulevé contre ceux qui vouloient faire usage en ce royaume des articles du concile de Trente qui n'y avoient point été reçus; qu'il avoit parlé avec liberté contre l'introduction & l'établissement des nouveaux ordres, & qu'il ne paroissoit point ap-

prouver que l'on persécutât les hérétiques pour le fait de religion. La Sorbonne n'ayant point voulu censurer cet ouvrage, on engagea M. de Luynes, qui étoit alors le plus en crédit à la cour, à donner des lettres patentes au nom du roi pour supprimer cette seconde décade, & en empêcher la vente, & on les envoya à M. du Vair, garde des sceaux, pour les sceller, la cour étant alors à Tours, & M. le Grain étant à Paris qui ignoroit ce qui se passoit. Mais en ayant été informé par l'un de ses fils, il écrivit avec respect, mais avec force à M. du Vair qui connoissoit son ouvrage, & qui refusa en effet pour lors de sceller ces lettres. Il se contenta seulement de faire ordonner au libraire par M. de Mesmes alors lieutenant civil de Paris, de discontinuer jusqu'à nouvel ordre la vente de cette seconde décade dont il ne restoit plus que 200. exemplaires, de mille que l'on avoit fait tirer. Pendant ce tems-là on mit entre les mains de M. du Vair un mémoire contenant 13. extraits d'autant d'endroits de la seconde décade que l'on croyoit suffisans pour la faire supprimer en entier. Le garde des sceaux en fit remettre une copie à M. le Grain qui y fit de courtes notes, & ensuite une réponse plus étendue qu'il envoya à M. du Vair, & qu'il accompagna d'une longue lettre qui est elle-même une nouvelle réponse très-forte & très-judicieuse. Cette lettre est du dernier Juillet 1619. Quand M. le garde des sceaux eut lû ces » pieces, il ne put s'empêcher de dire, » Je ne sçai ce que ces » gens-ci demandent à cet auteur, ni ce qu'ils veulent dire. » Cependant il lui vint un ordre du roi de sceller les lettres de suppression, ce qu'il fit, & en conséquence on enleva les 200. exemplaires restans que l'on mit en dépôt chez le lieutenant civil, & l'on délivra copie desdites lettres au nonce du pape, un des accusateurs, mais on refusa de les communiquer à l'auteur. Comme Henri de Gondi, cardinal de Retz, évêque de Paris, avoit trempé dans cette affaire, & que c'étoit son secretaire qui avoit dressé lesdites lettres, dès qu'il fut de retour à Paris, M. le Grain lui fit plusieurs visites dans lesquelles il s'entretint familierement avec cette éminence de toute cette affaire, & il consentit pour le bien de la paix, de conferer avec le P. Fronton Jesuite, que le cardinal lui désigna, mais toutes ces conférences ne terminerent rien. Le cardinal alla au second voyage du roi en Languedoc, & y mourut. Le P. Fronton le suivit quelque tems après, & on ne put recouvrer le mémoire que ce pere avoit dressé sur l'affaire en question, & dans lequel il attaquoit plus la premiere décade que la seconde. Enfin M. le Grain exécuta lui-même ce que ses ennemis demandoient, il supprima les 200. exemplaires qui restoient de sa seconde décade, & fit faire défense au libraire d'en débiter de nouveau. Outre le désir qu'il avoit de voir enfin terminer une affaire qui n'avoit que trop duré, il fut encore porté à faire cette suppression, parce qu'il y avoit dans cette seconde décade plusieurs discours fort désavantageux à ceux qui étoient en autorité du vivant du maréchal d'Ancre, qui jettoient un grand blâme sur leurs actions, & celles du maréchal & de sa femme, & qu'il n'avoit mis que malgré lui & contre son naturel, sur les fortes instances de M. de Luynes. On trouve un long & curieux détail de tout ce que nous venons de rapporter dans une piece manuscrite que M. le Grain composa en 1625. pour en conserver le souvenir. Elle est intitulée : *Manifeste en forme d'apologie sur les choses qui me sont arrivées ensuite de mes deux décades : l'une comprenant l'histoire du roi Henri IV. & l'autre commençant celle de Louis XIII.* Cette derniere lui donna occasion de composer un autre traité qui a été imprimé sous le titre de *Supplication apologétique*, mais qui est fort rare, parce que l'auteur n'en fit tirer qu'environ une centaine. Il la fit pour détromper le prince de Condé, à qui l'on avoit présenté un exemplaire de sa seconde décade avec une feuille que les ennemis de M. le Grain avoient ajoûtée, & dans laquelle il étoit parlé fort désavantageusement de ce prince, qui avoit été jusqu'alors son protecteur. M. le Grain y démontre que cette feuille avoit été ajoûtée par une main ennemie à cet exemplaire de son ouvrage, & qu'il avoit dit tout le contraire au même endroit qui avoit été malignement supprimé, comme il étoit aisé de s'en convaincre en examinant les autres exemplaires, & par bien d'autres preuves qu'il rapporte dans cette supplication avec tant d'évidence, que le prince de Condé l'ayant lue, ne put s'empêcher de s'écrier : » O véritablement » voilà une insigne fausseté, » & il rendit son estime à l'auteur, & devint encore plus zelé qu'auparavant pour ses interêts. Mais M. le Grain se retira de plus en plus de la cour & du grand monde depuis ce tems-là, & il mourut le 2. de Juillet 1642. en sa maison de Mongeron, proche Villeneuve-saint-George. Il fut enterré dans l'église de ce lieu, avec l'épitaphe qu'il s'étoit dressé lui-même, & auprès de Geneviéve Sanguin, sa mere, qui étoit morte le 11. d'Octobre 1613. âgée de 78. ans, & dont on voit aussi l'épitaphe que M. le Grain lui avoit dressé en latin. Il avoit eu trois filles, & quatre fils, dont deux moururent jeunes : les deux autres ont continué sa posterité & son nom qui subsiste encore dans N. le Grain âgé d'environ 15. ans, & dans M. le marquis du Breuil. Outre les écrits de Jean-Baptiste le Grain *dont nous avons parlé dans cet article*, cet historien a laissé encore les suivans qui ne sont point imprimés : 1°. *Troisiéme décade contenant l'histoire de France sous Louis XIII. depuis 1617. jusqu'en 1628.* en 8. livres. 2°. *Recueil des plus signalées batailles, journées & rencontres qui se sont données en France & ailleurs par les armes des rois depuis Merouë jusques au roi Louis XIII.* en 3. vol. *in-fol.* fort minces. 3°. Un recueil *in-fol.* contenant la chronologie des rois de France, des remarques sur ces princes & sur les enfans de France, les droits de ce royaume, les usages, &c. sur les empereurs & les consuls Romains. Un discours sur les syrénes, un autre sur le nombre de trois, un autre pour *montrer que l'établissement d'un lieutenant général en un royaume est la totale ruine du roi & de l'état, & qu'il est plus perilleux d'établir en telle charge un prince du sang royal que nul autre. Un brief discours des guerres civiles des Païs-Bas*, dits *la Flandre, depuis 1559. jusqu'en 1582. distingué par les gouvernemens.* 4°. Un journal *in-fol.* contenant la généalogie de sa famille, avec un récit des principaux évenemens arrivés en France & dans les Etats voisins, depuis 1597. jusqu'à la majorité de Louis XIII. inclusivement. L'auteur entre dans ce journal dans un grand détail de la mort de Henri IV. du supplice de Ravaillac, des vertus du prince défunt, & de ce qui suivit cette mort. Il y rapporte aussi assez au long la conspiration du maréchal de Biron & des suites qu'elle eut, & quelques pieces de poësie qu'il composa en 1592. à la louange de ce maréchal qui n'avoit point encore conspiré contre son prince, & une épitaphe qu'il fit pour le même après qu'il eut été décapité. 5°. Consolation à M. le prince de Condé lorsqu'il fut arrêté après la mort du maréchal d'Ancre.* *Mémoires du tems.*

GRAINDORGE (Jacques) sieur de Prémont, de Caen, avoit une grande connoissance des Antiquités Romaines, & des Médailles. Il sçavoit aussi l'italien & l'espagnol, & il étudia la langue grecque dans les dernieres années de sa vie. Il avoit le goût délicat, un jugement solide, une critique fine, & un génie vaste. Mais sa paresse naturelle déguisée en philosophie & en mépris de la reputation, rendirent tous ces talens presque inutiles. Il étoit né en 1614. il mourut en 1659. Il craignoit naturellement l'eau, & ce fut une hydropisie de cœur qui l'emporta. Il avoit rempli avec beaucoup d honneur les premieres charges municipales de Caen. M. Huet, mort ancien évêque d'Avranches, qui avoit été son ami, & en quelque sorte son disciple, en fait un grand éloge au commencement de son traité *de interpretatione*, dans ses Origines de Caen, seconde édition, & en plusieurs endroits de son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*.

GRAINDORGE (André) frere cadet du précedent, avoit étudié la médecine à Montpellier, & y avoit pris le dégré de docteur. M. de Rebé archevêque de Narbonne, l'appella auprès de lui pour y exercer cette profession, & il demeura dans cette ville environ vingt ans. Il entra fort profondément dans l'étude de la philosophie, & principalement dans celle de la physique. Il suivit les principes d'Epicure & de Gassendi. Il avoit composé plusieurs ouvrages en latin, des principes de la génération ; de la nature de la lumiere & des couleurs ; la balance de l'air ; de l'origine des formes. Les deux premiers ont été imprimés, celui de la nature du feu, de la lumiere & des couleurs, a paru à Caen en 1664.

*in-4°.* Il a fait en françois un traité de l'origine des Macreuses qui n'a été imprimé qu'après sa mort arrivée le 13. de Janvier en 1676. âgé de soixante ans, étant né en 1616. Ce traité fut publié par les soins de Thomas Malouin, à Caen en 1680. *in-12.* Pendant la derniere année de sa vie, Graindorge tomboit toutes les nuits dans une espece de délire assez singuliere. On l'entendoit parler à haute voix & s'entretenir avec lui-même pendant un tems considérable. Ses domestiques éveillés par ce bruit, accouroient à lui la lumiere à la main; & lorsqu'ils lui demandoient ce qu'il souhaitoit, il sourioit sans s'éveiller, répondoit à leurs questions, leur en faisoit lui-même qui venoient à propos, & demeuroit toûjours enseveli dans le sommeil. Ce déréglement cessoit pendant le jour, & il agissoit alors en homme raisonnable. La fiévre qui le consumoit intérieurement, parut enfin au-dehors & l'emporta. C'est à lui à qui M. Huet a dédié son traité *de interpretatione* dont on a plusieurs éditions. * *Voyez* les premieres pages de ce traité; le même en parle aussi avec beaucoup d'eloge dans ses *Origines de Caen*, seconde édition, & dans son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, en plusieurs endroits.

GRAINDORGE (Jacques) parent des précedens, étoit religieux Bénédictin de l'abbaye de Fontenai, & prieur de Culey. Il se distingua dans l'étude de l'astronomie qu'il avoit commencé à étudier sous Gilles Macé, qui, quoiqu'Avocat, avoit fait une étude profonde des mathématiques, & particulierement de la science des astres. Graindorge crut avoir trouvé le secret si recherché des longitudes, & il publia sa prétendue découverte dans des programmes qu'il fit imprimer. Jusqu'en 1669. il en fit mystere, & personne n'entroit dans son cabinet. Mais en cette année il eut ordre de venir à Paris, on lui promit une récompense convenable si sa découverte étoit réelle. On en rendit juge l'académie des sciences, qui après un examen sérieux, trouva que cette découverte n'étoit fondée que sur l'astrologie judiciaire, pour laquelle Graindorge avoit beaucoup de passion; & qu'elle n'avoit pas plus de solidité que cette vaine science. Il voulut cependant la soûtenir par un livre qu'il mit au jour sur cette matiere. Il mourut le 25. de Mai 1680. dans son monastere, âgé de soixante & dix-huit ans. Il avoit fait ses vœux le 17. d'Octobre 1621. * *Voyez* M. Huet dans les deux ouvrages cités à la fin des articles précedens.

GRAMONT. Maison. VI. ANTOINE de Gramont II. du nom, &c. *Ajoûtez à la fin de ce dégré* que *Charlotte Catherine* de Gramont, abbesse de saint Ausone d'Angoulême (le même que saint Ausone, évêque d'Angoulême, honoré le 22. de Mai.) puis de Roncerai à Angers, est morte le 7. Mars 1714. âgée de 91. ans.

GRAMMONT. (Gabriel de Barthelemi, seigneur de) *Ajoûtez à son article ce qui suit au sujet de* l'histoire de France de ce magistrat. Elle est en latin, divisée en 18. livres, & parut d'abord à Toulouse en 1643. *in-folio*, & à Amsterdam en 1653. *in-8°.* Elle commence à la mort de Henri le Grand, & finit à l'an 1629. M. de Sarrau en parle assez mal dans une de ses lettres: Gui Patin & M. Arnauld d'Andilly dans plusieurs des leurs, en portent le même jugement, quoiqu'elle ait été louée par M. Colomiès dans sa *bibliothéque choisie.* Il est certain qu'on trouve beaucoup de partialité dans cette histoire, & ce que l'auteur y avoit avancé en particulier contre M. Arnauld d'Andilly, d'avoir été vendu au pere Joseph, & au cardinal de Richelieu, est une pure calomnie. M. d'Andilly se récria avec raison contre cette imposture dans une lettre qu'il écrivit à M. Bertier de Montrave premier président du parlement de Toulouse. Le président de Grammont fut obligé de se rétracter, & il envoya M. Doujat à M. d'Andilly pour l'assûrer qu'il avoit retranché de son histoire ce qui l'avoit si justement offensé. Mais comme il y avoit déja bien eu des exemplaires répandus avant ce retranchement, M. d'Andilly se crut obligé de répandre aussi sa lettre. M. de Grammont fit voir alors qu'il n'avoit pas agi de bonne foi, puisqu'il publia une *lettre à Phyllarque*, où il prend la défense de ce qu'il avoit dit contre M. d'Andilly; ce qui obligea de nouveau celui-ci à prendre la plume pour réfuter ses raisons & le réduire en silence. *On peut consulter sur ces faits* une excellente lettre du P. Bougerel de l'Oratoire pour justifier M. Arnauld d'Andilly contre les accusations d'un prétendu favori de son altesse royal, Gaston, duc d'Orleans. On trouve cette lettre dans le tom. 5. de la *Bibliothéque raisonnée des ouvrages des sçavans de l'Europe.* Voyez aussi les *mémoires de* M. Arnauld d'Andilly.

GRANCOLAS. (Jean) *Ajoûtez à ce qu'on en a dit dans les éditions de ce Dictionaire de 1725. & de 1732.* qu'il avoit été autrefois chapelain de monseigneur le duc d'Orleans, pere de feu M. le Régent, & qu'il en prononça l'oraison funébre après la mort de ce prince. Elle ne fut point goûtée, & l'orateur fut presque le seul que feu M. le Régent ne conserva point des officiers de son pere. M. Grancolas est mort à Paris le premier d'Août 1732. & a été enterré dans l'église des Cordeliers du grand couvent. Il étoit depuis du tems chapelain de S. Benoît. *Ajoûtez aussi aux ouvrages de ce docteur* ceux qui suivent: *La tradition de l'Eglise sur le péché originel & sur la réprobation des enfans morts sans baptême*, *in-12.* en 1698. *Critique des auteurs ecclesiastiques*, en 2. vol. *in-12.* *Commentaire historique sur le Bréviaire Romain*, *in-12.* à Paris chez Lottin, en 2. volumes. Cet ouvrage, un des meilleurs de M. Grancolas a été traduit & imprimé en latin à Venise en 1734. *in-14°.* chez Coleti. Une traduction françoise de l'imitation de Jesus-Christ. Un traité de morale en forme d'entretiens en 2. volumes *in-12.* *Histoire abregée de l'Eglise, de la ville & de l'université de Paris* en deux volumes *in-12.* à Paris en 1728. Cette histoire a été supprimée par le ministere public, sur les plaintes qu'en fit feu M. le cardinal de Noailles: ce qui l'a rendu fort rare. *Dans l'édition de 1725. de ce Dictionaire, en parlant des ouvrages de ce docteur, on en cite un* sous le titre de *Traité de l'institution de l'Eucharistie*, il faut lire *Traité de l'intinction de l'Eucharistie.* En général il y a des recherches dans les ouvrages de M. Grancolas, & plusieurs méritent d'être lûs, mais on y trouve pour l'ordinaire peu d'ordre & de netteté, & le style, quand personne ne l'a retouché, est extrêmement languissant. Il a laissé plusieurs autres ouvrages manuscrits, & dont quelques-uns pourroient servir de bons materiaux à ceux qui voudroient se donner la peine de les travailler. On trouve dans les mémoires du tems tout ce qu'il a fait en Sorbonne depuis quelques années.

GRAND (Jean Matthieu le) de Gallardon, petite ville du païs Chartrain, fit ses humanités à Paris & sa philosophie sous son oncle qui la professoit avec éclat dans cette ville, & qui se nommoit aussi *le Grand.* Ensuite il fit ses études de droit à Orleans sous le docteur Robert, d'où il alla à Bourges pour prendre les leçons de Cujas. Il étoit encore dans cette ville en 1581. & il y prit le dégré de licentié. Avec cette moisson il revint à Paris, y suivit pendant quelque tems le parlement, & y enseigna les institutes de Justinien. Il sortit de Paris avec une grande réputation, & à peine eut-il reçu le bonnet de docteur à Angers, qu'on l'appella à Bourdeaux pour y professer. Mais l'hôtel de ville & l'université d'Angers le retinrent & lui conseillerent de demander place entre les docteurs, dont le nombre de six, porté par les statuts, n'étoit pas rempli. Après l'épreuve ordinaire, l'université en corps l'admit, & il prit possession de sa chaire en 1592. Il y fut troublé par Claude Fournier, & l'affaire fut portée au parlement, mais l'aggresseur se désista, & laissa le Grand tranquille jusqu'en 1604. que Guillaume Barclay, Ecossois, fut appellé par la ville & l'université pour remplacer Marin Liberge qui avoit regenté plus de 40. ans. Comme on lui accorda la premiere place, Davy d'Argentré, doyen, & Matthieu le Grand, sous-doyen, appellerent de cette conclusion. Mais on ne sçait ce que devint cet appel. Ce qui est certain, c'est que Barclay demeura dans la premiere place, & que d'Argentré n'eut que la seconde. Le Grand aima mieux quitter Angers que de ceder à Barclay, & il alla à Orleans, où il disputa une chaire vacante & l'emporta. Il a laissé un fils avocat du roi au présidial de la même ville & professeur en droit. Jean Matthieu le Grand est mort au commencement du XVII. siécle. On a de lui *differentiarum & rationum juris civilis libri duo* in-12. à Paris en 1606. Le premier livre a été imprimé deux fois. Cet ouvrage traite en particulier de la matiere de l'interêt. Dom Liron, Bénédictin, a oublié cet auteur dans sa *bibliothéque Chartraine*

in-4°

*Mémoires manuscrits*. M. Perdoux de la Perriere dans sa *lettre sur la bibliotheque* de D. Liron, sous le nom d'un *conseiller de Blois*, *p.* 13. J. Peleus, Angevin, *tom.* 3. *de ses actions forenses*.

GRAND. (Pierre le) *Dans l'édition de ce dictionaire de* 1725. *il est dit qu'*il étoit de la maison des Grands de Touraine: *lisez qu'*il étoit de la famille des le Grand de Touraine.

GRAND (Joachim le) nâquit à saint Lo au diocèse de Coutance en Normandie, le 6. de Fevrier 1653. de Gilles le Grand & de Marie Violet. Après ses premieres études, il alla à Caën étudier la philosophie dans le collége du Bois, sous le celébre Pierre Cally le premier qui ait commencé en France d'enseigner la philosophie de Descartes. Voyez CALLY, à son article, aux additions qui sont à la fin de ce dictionaire. Le Grand eut pour condisciple Pierre François d'Arerez de la Tour qui est mort général de la congrégation de l'Oratoire, & avec qui il a toûjours eu une liaison étroite. A l'exemple de son ami, il entra lui-même dans l'Oratoire en 1671. y fit de nouveaux progrès dans l'étude des belles lettres, passa ensuite à celle de la théologie, & sortit de cette congrégation en 1676. Etant venu à Paris, il se lia avec le P. le Cointe qui travailloit alors aux annales ecclésiastiques de France, & qui l'engagea au même genre d'étude pour lequel il voulut bien lui servir de guide. M. Thevenot, garde de la bibliotheque du roi lui donna la liberté d'en consulter les manuscrits; plusieurs cabinets particuliers, mais curieux & où il y avoit une moisson abondante à faire, lui furent ouverts: & M. le Grand y entra avec une grande ardeur pour l'étude, une mémoire sûre, un jugement exquis, une sagacité merveilleuse pour la discussion des faits, & un vif amour pour en connoître la vérité. Il fit remarquer ces qualités dès 1681. dans deux éloges qu'il consacra à la mémoire des deux hommes qui se sont acquis une grande réputation, le P. le Cointe qui mourut au mois de Janvier de cette année, & Michel de Marolles abbé de Villeloin que l'on perdit au mois de Mars suivant. Le premier de ces éloges est dans le Journal des sçavans du mois de Février, & le second dans celui du mois d'Avril de la même année. L'éducation du marquis de Vins & celle du duc d'Estrées dont l'abbé le Grand fut chargé successivement, ne dérangerent rien dans le plan de ses études: il continua de s'appliquer à l'histoire & à la critique. Le docteur Burnet, évêque de Salisbury en Angleterre, éprouva en 1685. qu'il ne s'y appliquoit pas inutilement. Ce prelat Anglican étant venu à Paris cette même année, & ayant appris que M. le Grand avoit fait des observations que l'on disoit importantes sur son histoire de la réformation d'Angleterre qui avoit paru en 1683. en françois, & qu'il les avoit communiquées à M. Thevenot, demanda une conférence avec M. le Grand. Celui-ci y consentit: elle se tint à la bibliotheque du roi en présence de MM. Thevenot & Auzout. L'abbé le Grand proposa avec netteté plusieurs de ses difficultés: Burnet tâcha d'y répondre, & fut contraint de laisser entrevoir qu'il avoit souvent manqué de mémoires, & qu'il s'étoit servi de plusieurs qui étoient pour le moins très-suspects d'infidelité. L'abbé aussi genereux que judicieux lui offrit tous ceux dont il pouvoit disposer s'il vouloit corriger son ouvrage: le docteur fit entendre que c'étoit un travail qu'il ne pouvoit faire à Paris, & l'on se sépara avec beaucoup de politesses réciproques. Quoiqu'il soit évident par ce récit, qui est certain, que M. le Grand n'avoit nullement approuvé l'*histoire de la réformation* lorsque M. Burnet en donna une nouvelle édition en 1686. à Amsterdam en 4. vol. il insinua le contraire dans un discours apologétique de la réformation qu'il joignit à cet ouvrage, & dans lequel il combloit en même tems de louanges celui qu'il auroit bien voulu faire passer aussi pour son approbateur. L'abbé le Grand se justifia en 1688. par l'ouvrage qui parut en 3. vol. *in*-12. à Paris, sous ce titre: *Histoire du divorce de Henri VIII. roi d'Angleterre & de Catherine d'Arragon: La défense de Sanderus: & la réfutation des deux premiers livres de l'histoire de la reformation de M. Burnet, & les preuves* dans lesquelles on trouve les piéces que l'auteur avoit offertes à M. Burnet & que celui-ci avoit refusées. Cet ouvrage est dédié à M. Thevenot. Le docteur n'y répondit que par une *lettre*, *où il fait une courte critique de l'histoire du divorce de Henri VIII.* & dans laquelle il y a plus de vivacité que de solidité. Elle est aussi adressée à M. Thevenot. Pour toute réplique M. le Grand se contenta de la faire reimprimer en 1688. avec un avertissement & quelques remarques qu'il mit au bas des pages. En 1689. le docteur Burnet ayant publié en anglois à Londres *in*-4°. & en françois à Amsterdam *in*-12. une *critique de l'histoire des variations des églises Protestantes*, par M. Bossuet évêque de Meaux, l'abbé le Grand lui écrivit trois lettres: la premiere sur *les variations*; la seconde sur *la réformation*; la troisiéme sur l'*histoire du divorce*; avec une préface contenant des observations sur l'histoire des églises réformées de Basnage. C'est un volume *in* 12. qui ne parut qu'en 1691. à Paris. Les nouvelles occupations dont M. le Grand fut chargé mirent fin à cette guerre litteraire. M. l'abbé d'Estrées ayant été nommé au mois de Février 1692. ambassadeur en Portugal, le choisit pour secretaire de l'ambassade. Il se rendit à Lisbonne vers le mois d'Avril, & pendant tout le tems qu'il demeura en Portugal, c'est à dire, jusqu'au mois d'Août 1697. il profita de ses momens de loisir pour recueillir tous les mémoires qu'il put trouver touchant les païs que les Portugais appellent leurs conquêtes. De retour en France il conçut le dessein d'écrire la vie de Louis XI. & il l'a exécuté avec beaucoup de peines & de soins. Cette histoire où l'auteur a poussé l'exactitude & les recherches aussi loin qu'il pouvoit les porter, est divisée en 27. livres. Il s'étoit déterminé en 1727. à la donner au public: mais il changea de résolution en 1728. & l'ouvrage tout approuvé, est demeuré manuscrit. Il fit imprimer en 1701. à Trevoux *in*-12. *l'histoire de l'isle de Ceylan du capitaine Jean de Ribeyro*, qu'il traduisit du Portugais, avec plusieurs additions importantes qu'il avoit tirées d'ailleurs. Il croit que cette isle est la Taprobane des anciens. En 1702. il suivit l'abbé d'Estrées en Espagne, & y fit les fonctions de secretaire de l'ambassade sous le cardinal d'Estrées jusqu'à la fin de 1703. & ensuite sous l'abbé d'Estrées lorsque celui-ci eut pris la place de son oncle. De retour en France en 1704. les ducs & pairs le choisirent à la fin de la même année pour leur secretaire general. Cet emploi n'avoit point été rempli depuis la mort de l'abbé le Laboureur arrivée en 1675. En 1705. le marquis de Torcy, ministre d'état qui étoit instruit de ses connoissances dans l'histoire & dans le droit public, de la justesse de son esprit, & de l'étendue de ses vûes, lui donna des marques d'estime & de confiance, & le chargea de bien des choses qui regardoient les affaires étrangeres. Cette occupation a produit les écrits suivans que l'on sçait être de l'abbé le Grand. *Mémoire touchant la succession à la couronne d'Espagne.* (prétendue traduction de l'espagnol.) 1711. *Reflexions sur la lettre à un mylord, sur la necessité & la justice de l'entiere restitution de la monarchie d'Espagne; avec les extraits de divers auteurs servant de preuves au mémoire* en 1711. *in*-8°. *Discours sur ce qui s'est passé dans l'empire au sujet de la succession de l'Espagne* en 1711. *in*-4°. *L'Allemagne menacée d'être bientôt réduite en monarchie absolue*, en 1711. *in*-4°. Lettre de M. à M. le docteur M. D. touchant le royaume de Bohême *in*-4°. Il a laissé d'autres écrits sur ces matieres qui n'ont point été imprimés comme les assemblées des états generaux, les régences, l'habileté à succeder à la couronne, &c. En 1717. M. le chancelier d'Aguesseau s'étant reposé en partie sur lui du dessein de donner une nouvelle collection des historiens de France, il fit sur cela quelques mémoires excellens; mais ce dessein n'eut point alors d'exécution. On l'exécute aujourd'hui dans la congrégation de S. Maur. En 1720. l'abbé le Grand fut choisi pour travailler à l'inventaire du thresor des Chartres, ce qu'il a fait avec beaucoup de soin & de sagacité. En 1728. il donna la *relation historique d'Abyssinie* du R. Pere Jerôme Lobo, Jesuite, traduite du portugais en françois, continuée & augmentée de plusieurs dissertations, lettres & mémoires *in*-4°. à Paris. Son dernier ouvrage est un traité *de la succession à la couronne de France par les Agnats* (c'est-à-dire, pour la succession masculine directe) avec un *mémoire touchant la succession à la couronne d'Espagne*, à Paris. Ce dernier mémoire avoit déja paru en 1711. L'abbé le Grand est mort à Paris le 1. de Mai 1733. & fut inhumé dans le cimetiere de S. Joseph, paroisse de S. Eustache, ainsi qu'il l'avoit ordonné. Il étoit âgé de 80. ans trois mois

& sept jours. Dans le Mercure du mois de Mars 1732. il avoit donné un éloge du marquis de Vins, mort le 9. du mois de Février précédent, avec qui il avoit eu des liaisons étroites. Il a laissé vacans par sa mort les prieurés de Neuville-lez-dames, & de Prevessin. Il avoit été pendant quelque tems censeur royal des livres; mais ses occupations lui en avoient fait abandonner les fonctions. Le pere Bougerel de l'Oratoire a donné son éloge à la fin de 1733. Il est historique, très-circonstancié, & bien fait. Il a été dressé sur les mémoires que M. de Clairambault, généalogiste des ordres du roi, & ami intime du défunt, a fournis.

*GRANDS AUMONIERS DE FRANCE.*

*Il faut corriger ce qui suit dans l'édition de 1725. de ce dictionaire.*

VI. Frere JEAN des Granges, prieur de Beaulieu: *lisez* prieur de Reaulieu de l'ordre du Val des écoliers.

XI. Frere JEAN de Bruinez: *lisez* de Brumez.

XLII. PIERRE de Castel, natif de Langres: *lisez* PIERRE du Chastel, natif d'Archy.... mourut le 3. de Février 1551. *ajoûtez*, c'est-à-dire 1552. avant Pâques. *Cette correction est aussi pour l'édition du dictionaire de 1732.*

XLIV. Louis de Brezé... *Ajoûtez qu*'il mourut le 15. de Septembre 1589.

*GRANDS MAITRES DES ARBALESTRIERS.*

XIV. GUICHARD, *ajoûtez* Dauphin I. du nom, seigneur de Jaligny.

XVIII. JEAN de ... Davenescourt: *lisez* d'Avenescourt.

*GRANDS MAITRES DE FRANCE.*

XXXI. Henri de Lorraine..... mourut à Paris: *lisez* fut massacré à Blois, en 1588.

GRANDET (Joseph) nâquit à Angers le 1. Août 1646. de Jacques Grandet, écuyer, conseiller du roi & lieutenant en la maréchaussée d'Anjou, & de Françoise Corniere, dame d'une grande vertu. Il fut l'aîné de trois freres. Le cadet a été conseiller au présidial d'Angers, & maire de la ville, & le troisiéme lieutenant criminel au présidial de Château-Gontier. Joseph Grandet embrassa l'état ecclesiastique, & passa quelque tems dans le séminaire de S. Sulpice à Paris. De retour à Angers, il fut ordonné prêtre par messire Henri Arnauld, son évêque, le 19. Mai 1674. & dès ce moment il se consacra à toutes les bonnes œuvres qu'il crut que Dieu demandoit de lui. Il est certain qu'il avoit beaucoup de zele & de charité pour le prochain. Il n'étoit encore que diacre lorsque le curé de Seiches qui lui avoit résigné sa cure à son insçû, l'ayant vivement pressé d'accepter cette résignation, il l'accepta, & la résigna lui-même sept jours après. L'archiprêtre curé de Jaigné ayant imité celui de Seiches, M. Grandet lui fit signer qu'il ne recevoit point sa résignation. Cependant il accepta en 1685. la cure de sainte Croix d'Angers, & comme elle est à la porte du séminaire, il a toûjours demeuré dans cette maison dont il a été supérieur. L'affection qu'il portoit à la communauté de saint Sulpice l'engagea à faire réunir en 1695. le séminaire d'Angers à celui de Paris qui est gouverné par des prêtres de cette communauté, & il a fait à ceux-ci tout le bien qui a été en son pouvoir. Il avoit la confiance de Michel le Pelletier son évêque qui ne faisoit rien d'important sans prendre ses conseils. Enfin après avoir gouverné sa cure pendant environ 32. ans, il la résigna à son vicaire, & se prépara par une plus grande retraite à paroître devant Dieu, ce qui arriva le premier de Decembre 1724. dans la 79. année de son âge. Ses fonctions de supérieur du séminaire & de curé ne l'empêcherent pas de donner au public les ouvrages suivans. 1. *Lettre circulaire aux meres de la Visitation*, sous le nom de *l'abbé de Sainte-Foi*, datée du 21. Mars 1680. 2. *Relation de l'etat présent des affaires du monastere de la Visitation d'Angers*, sous le même nom, du premier Octobre de la même année. L'auteur se montre peu théologien dans ces deux écrits. 3. *La vie de Mademoiselle Anne de Melun, fille de Guillaume de Melun, prince d'Epinoy, fondatrice des religieuses hospitalieres de Baugé, en Anjou, avec un discours sur l'antiquité & la grandeur des vicomtes de Melun, & des princes d'Epinoy*, à Paris en 1687. *in-8°.* Ce discours n'ayant pas plû à madame la princesse d'Epinoy, elle le fit supprimer, & l'on en substitua un autre qui commence par ces mots, *Je ne sçaurois mieux faire voir, &c.* au lieu que le premier qui est très-rare, commence ainsi: *Je n'ai dessein de m'étendre, &c.* 4. *La vie d'un solitaire inconnu qu'on a cru être le comte de Moret, mort en Anjou en odeur de sainteté le 24. Decembre 1692.* à Paris en 1699. Ce solitaire se nommoit *Jean-Baptiste*, il est mort à l'âge de 90. ans dans l'hermitage des Gardelles, à deux lieues de Saumur. Bien des gens croient aujourd'hui que ce n'étoit point le comte de Moret, mais un autre fils que Henri IV. avoit eu, dit-on, de la sœur de Ravaillac, & que ce prince ne reconut point. 5. *La vie de messire Gabriel du Bois de la Ferté, gentilhomme Angevin, chevalier de Malte, commandeur de Theval, près de Laval*, à Paris en 1712. 6. *Dissertation apologétique sur l'apparaition miraculeuse de N. S. J. C. au très-saint Sacement arrivée en la paroisse de Ulmes près de Saumur*, à Château-Gontier en 1715. 7. *Pratiques de pieté pour honorer le très-saint Sacrement*, à Paris en 1715. 8. *La vie de M. Cretey, curé de Baranthon, diocèse d'Avranches*, à Rouen en 1722. 9. *La vie de M. Louis-Marie-Grignion de Monfort, prêtre missionaire apostolique*, à Nantes en 1724. M. Grandet avoit envoyé à Paris peu de tems avant sa mort, quatre tomes contenant la vie de plusieurs prêtres, morts en odeur de sainteté, mais on ne sçait ce qu'est devenu ce manuscrit. Il travailloit aussi quand il est mort, à l'histoire ecclesiastique de l'Anjou, & ses mémoires sont conservés dans la bibliotheque du grand séminaire d'Angers.* Voyez les *mémoires manuscrits de* M. Pocquet de Livoniere, *& de* M. du Mabaret. Le P. le Long, *bibl. hist. de la France, p. 269. & 296.*

GRANDIER (Urbain) curé de l'église de S. Pierre du marché de Loudun, & l'un des chanoines de l'église de sainte Croix, &c. *Ajoûtez à ce que l'on en a dit dans les éditions de ce dictionaire de 1725. & de 1732 qu*'il étoit né à Bouére dans le voisinage de Sablé; que tous ceux de son tems qui en ont parlé, même ses ennemis, conviennent que c'étoit un homme de beaucoup d'esprit, éloquent, prédicateur habile, versé dans les belles lettres. *Ajoûtez aussi au sujet de la prétendue possession des religieuses de Loudun que* l'on attribua à Grandier que l'on vouloit perdre, que Duncan, Ecossois, célébre médecin de Saumur, & pere du fameux Cerisante résident en France de la part de Christine, reine de Suede, & Jacques Boutreux sieur d'Etiau, sçavant de la ville d'Angers, ont écrit contre cette prétendue possession. *Voyez* DUNCAN & BOUTREUX. Deniau, conseiller au présidial de la Fléche, procureur de la commission ordonnée pour faire le procès à Grandier, a fait au contraire un écrit pour soûtenir le jugement des commissaires de la crédulité desquels on abusa. Grandier fut brûlé vif avec un livre manuscrit contre le célibat des prêtres que l'on avoit trouvé parmi ses papiers & dont on l'accusa sans preuves d'être auteur. « Ce livre (dit Ménage dans sa continuation manuscrite de l'histoire de Sablé) étoit adressé à une dame, mais M. Bouillaud (ajoûte-t-il) « étoit persuadé qu'il étoit indigne de la plume de Grandier « tant il étoit mal-fait. » *Dans le Moreri il est dit que* Grandier ayant été condamné, demanda pour confesseur le gardien des Capucins de Loudun qui lui fut refusé: Ménage dit que c'étoit le gardien des Cordeliers, habile religieux & docteur en théologie de la faculté de Paris. Theophraste Renaudot a fait l'éloge d'Urbain Grandier qui a été imprimé à Paris en feuilles volantes. L'abbé Ménage a fait aussi sa justification dans ses remarques sur la vie de Guillaume Ménage; & encore plus au long dans sa continuation manuscrite de *l'histoire de Sablé.*

GRANDIN (François) curé de saint Jean-Baptiste d'Angers, autrement *S. Julien*, pourvû de cette cure vers l'an 1570. avoit beaucoup de pieté & de zele, pour le salut des ames. En 1574. il fit imprimer à Paris une instruction Chrétienne pour les enfans, dont Pierre Viel docteur de Sorbonne, étoit auteur. Il y ajoûta la traduction de plusieurs pseaumes, des remedes contre les tentations, quelques hymnes, cantiques & oraisons, & des endroits choisis de l'écriture. Il a travaillé aussi à corriger & à augmenter le rituel d'Angers, & a fait imprimer à Paris, par ordre de Guillaume Ruzé, son évêque, un manuel à l'usage de cette église. Il entreprit aussi avec René Benoît & le sieur Robin du Faux,

gentilhomme, de nouvelles vies des saints de la province d'Anjou. Le P. le Cointe & Bollandus parlent de ce curé avec éloge.

GRANDIN (Martin) docteur de la maison & société de Sorbonne, auteur d'un cours de théologie. *Dans les éditions de ce dictionnaire historique de 1725. & de 1732. on met sa mort* le 6. de Novembre 1691. *il faut la mettre* le 16. du même mois. C'est M. du Plessis d'Argentré, aujourdhui évêque de Tulles, qui a fait imprimer la théologie de ce docteur.

GRANGIER (Jean de Châlons en Champagne, succeda à Théodore Marcile, Flamand, dans la chaire d'eloquence au college royal à Paris. Ses lettres de lecteur & de professeur du roi, sont du 14. d'Avril 1617. Il a passé pour le meilleur orateur de son tems, & celui qui s'exprimoit le mieux en latin. C'est ce qui est exprimé dans cet ancien distique où Marcile & Bourbon sont également loués.

*Grangerius dicit: scribit Borbonius, unus*
*Marcilius doceat: catera turba tace.*

Etant âgé de 66 ans, & trop infirme pour vacquer assidûment à ses leçons, il quitta sa chaire qui fut remplie par Abraham Remi. On lui donna en 1644. la principalité du collége de Beauvais à Paris. Nous avons plusieurs de ses discours imprimés, un sur la cessation de la peste & le retour de Louis XIII. à Paris, prononcé en 1623. & imprimé en 1624. *in-8°.* Un second sur la pieté de Louis XIII. envers la reine sa mere, prononcé en 1624. & imprimé la même année *in-8°.* Un troisiéme antérieur à ces deux, pour le rétablissement des classes, en 1619. *in-8°.* Un quatriéme sur le rétablissement de la santé de Louis XIII. en 1630. *in-4°.* Un cinquiéme sur la victoire remportée par ce prince sur les Anglois en 1627. Un sixiéme sur le mariage de Charles de Bretagne & de Henriette de France en 1625. Un septiéme sur la reddition de la Rochelle en 1628. & peut-être plusieurs autres: tous ceux *dont nous venons de parler* sont en latin. Il a fait dans la même langue une dissertation sur le lieu où Attila a été vaincu par les Gaulois, *in-8°.* en 1641. & un traité françois de l'etat du college de Dormans, dit *de Beauvais*, fondé en l'université de Paris, *in-4°.* en 1628. * Voyez *Le college royal de France*, &c. par Guillaume Duval, *p. 44. & 45.* Cet auteur ne dit rien des écrits de Grangier.

GRANMONT, si célèbre dans l'histoire des Flibustiers, étoit gentilhomme, & né à Paris dans le siécle dernier. Il perdit son pere étant fort jeune, sa mere se remaria, & un officier devint amoureux de sa sœur. Granmont trouva à redire aux assiduités de cet officier, & le lui dit à lui-même: il fut traité en petit garçon, & quoiqu'il ne fût en effet qu'un écolier, il mit l'épée à la main contre cet officier, le blessa de trois coups mortels, & obtint sa grace, à la sollicitation de cet officier même qui mourut peu de tems après de ses blessures. Granmont entra ensuite au service, se distingua fort dans le régiment royal des vaisseaux, & fit plusieurs campagnes sur mer où il acquit une grande réputation. Enfin ayant eu le commandement d'une frégate armée en course avec un cinquiéme de profit, il prit auprès de la Martinique une flute Hollandoise qui valoit bien 400000. livres, la mena à saint Domingue, où il perdit au jeu, ou consuma en débauches, non-seulement sa part, mais encore celles de ses associés, & n'osant retourner en France, il se fit Flibustier. Sa bonne grace, ses manieres honnêtes, beaucoup de desinteressement, joints à toutes les parties d'un grand capitaine, le distinguerent bientôt des autres chefs de ce corps qui étoit alors dans sa plus grande réputation. Mais avec des qualités qui l'auroient pû élever aux premiers honneurs de la guerre, il avoit tous les vices d'un corsaire. Il porta la débauche des femmes&du vin aux plus grands excès, & l'irreligion jusqu'où elle peut aller. Une de ses plus considérables expeditions fut la prise de la ville de Campeche en 1685. Cette ville étoit aux Espagnols,& Granmont ne leur fit aucun quartier. Deux de ses gens ayant été pris en cette occasion par un détachement que commandoit le gouverneur de Merida, Granmont les envoya redemander au gouverneur, lui promettant de lui renvoyer tous les prisonniers qu'il avoit fait jusques-là, sans en excepter le gouverneur de Campeche, & les autres officiers: & il lui fit ajoûter que s'il refusoit une offre si avantageuse, il mettroit tout à feu & à sang dans la ville. Le gouverneur de Merida répondit qu'il pouvoit faire ce qu'il voudroit, qu'il avoit de l'argent pour faire rebâtir la ville, & des hommes pour la repeupler & le combattre. Granmont ne répliqua rien, mais prenant l'envoyé du gouverneur par la main, il le promena par la ville où il fit mettre par tout le feu: il fit ensuite couper la tête à cinq Espagnols, puis il le renvoya, en lui ordonnant de dire de sa part à son maître qu'il avoit commencé à exécuter ses ordres, & qu'il alloit achever. Il ne continua pourtant pas à répandre le sang innocent, quoique le gouverneur lui eût envoyé faire une seconde réponse aussi haute que la premiere, mais il réduisit toute la ville en cendres, fit sauter la forteresse, brûla le jour de saint Louis, dans un feu de joie, qu'il fit en l'honneur du roi de France, pour 200000 écus de bois de Campeche qui étoit le meilleur de son butin, & partit pour la côte de saint Domingue. Granmont mourut l'année suivante 1686. comme on le croit: il fut fait cette année-là lieutenant de roi, & l'on conçut le dessein de lui donner le commandement de la côte du Sud: cette nouvelle le remplit de joie, & pour se rendre encore plus digne de cet honneur, il voulut faire une derniere course en qualité de Flibustier. Pour cet effet il arma un navire, où il mit environ 180 hommes, il partit dans le mois d'Octobre 1686. & l'on n'a jamais pû sçavoir ce que ni lui, ni tout son équipage étoient devenus. * *Histoire de l'Isle de saint Domingue par* le pere de Charlevoix Jesuite, tome 2.

GRANVILLE, ou plûtôt GRAINEVILL. (Richard) *Dans l'edition du dictionaire historique de 1725. il est dit par tout* comte de Corbeil, *il faut lire* comte de Corboile.... *de Roger* de Montgommery comte de Sallope: *lisez* comte de Strewsbury.

GRASSIN, famille originaire de la ville de Sens en Bourgogne, porte pour armes *de gueules à trois lis de jardin, d'argent posées deux en chef & un en pointe.* Cette famille de Grassin est l'une des plus anciennes & des plus considérables de la ville de Sens, où elle a possedé les premieres charges. Ceux de cette famille ont laissé à la postérité des marques de leur piété dans l'établissement du couvent des Cordeliers de la ville de Sens duquel ils furent les principaux bienfaicteurs, & dans la fondation du college des Grassins en l'université de Paris. Quoiqu'on ne remonte ici leur généalogie que jusqu'en l'année 1440. il est de notoriété qu'elle subsistoit à Sens bien auparavant ce tems.

I. GUILLAUME Grassin est le premier dont la mémoire se soit perpetuée jusqu'à nous. Il vivoit l'an 1440. & laissa d'*Etiennette* Hodoard sa femme, PIERRE Grassin, qui suit; & LAURENT Grassin, seigneur de Dongers & de Vaudrey, *dont la posterité sera rapportée après celle de son frere.*

II. PIERRE Grassin, seigneur de Trémont, conseiller & avocat du roi, puis lieutenant général au bailliage de Sens, né l'an 1443. fut present l'an 1474. à l'acte de prise de possession de l'archevêché de Sens par Louis de Melun évêque de Meaux, comme procureur de Tristan de Salazar; il contribua beaucoup au bâtiment de l'église & du convent des Cordeliers de cette ville, où ses armes pleines se trouvent en plusieurs endroits & en d'autres mi-parties avec celles de *Denisette* de Montigny sa femme, fille de *Nicolas* de Montigny avocat du roi au bailliage de Sens, & de *Catherine* Mazentin. Ils sont enterrés l'un auprès de l'autre sous deux tombes de pierre à l'entrée du chœur de ladite église; & ils eurent pour enfans CHRISTOPHE Grassin qui suit; & deux filles, dont l'une nommée *Helene* Grassin épousa *Simon* Noirot, qui fut avocat du roi audit bailliage.

III. CHRISTOPHE Grassin, seigneur de Trémont, conseiller du roi & son avocat au bailliage de Sens, mourut avant son pere, & fut inhumé sous une tombe à l'entrée du chœur de l'église des Cordeliers de Sens. Il avoit épousé *Marie* le Cirier, sœur de *Jean* le Cirier, conseiller au parlement de Paris. Il en eut PIERRE Grassin, seigneur d'Ablon, qui suit; & *Thierri* Grassin, seigneur de Trémont, qui recueillit la succession de *Pierre* Grassin III. du nom son neveu, fit son testament le 5. Février 1584. par lequel il augmenta la fondation d'un college faite par son frere, & mourut sans alliance. Sa représentation & celle de *Pierre*

Graffin fon frere fe voient aux deux côtés de l'autel de la chapelle dite *de la Croix*, derriere le chœur de l'églife de faint Mederic à Paris, qu'ils avoient fondée l'an 1569. au bas defquelles répréfentations, ainfi qu'aux vitres & fur la grille qui ferme cette chapelle font leurs armes, celles de *Pierre* Graffin pleines & celles de *Thierri* brifées d'un lambel à trois pendans; ces mêmes armes fe trouvent auffi peintes fur les vitres des deux croifées à côté du maître autel de la chapelle du collége des Graffins.

IV. Pierre Graffin II. du nom, vicomte de Bufancy en Soiffonnois, feigneur d'Ablon fur Seine de Malay-le-Roy, de Lefchiquier, de Toutifault, de Montgodefroy, & de Quincy, confeiller au parlement de Paris, reçû l'an 1543. étoit l'an 1509. avec *Thierri* Graffin fon frere fous la garde-noble de Pierre Graffin leur ayeul. Il ordonna par fon teftament la fondation d'un collége en l'univerfité de Paris, en faveur des pauvres écoliers du diocèfe de Sens, & en laiffa l'exécution à *Thierri* Graffin fon frere. Ce collége appellé des *Graffins*, qui a été un des plus floriffans de l'univerfité, eft encore aujourd'hui l'un de ceux où il y a plein exercice. Il eft fitué rue des Amandiers montagne fainte Geneviéve. Pierre Graffin mourut le 18. Octobre 1569. & fut enterré le 20. en l'églife de S. Severin dans une chapelle dédiée fous l'invocation de S. Paul. Il avoit époufé par contrat du 13. Janvier 1548. *Marie* Courtin décedée âgé de 29. ans le 4. Septembre 1559. fille de *Jean* Courtin, feigneur de Pomponne, confeiller du roi, maître ordinaire en fa chambre des comptes à Paris, & de *Marguerite* de Conan. Il fut pere avec elle de Pierre Graffin, qui fuit; & d'*Anne* Graffin, qui mourut fans avoir été mariée.

V. Pierre Graffin III. du nom, vicomte de Bufancy, feigneur d'Ablon, de Malay-le-Roy, de Denifot, de Montgodefroy, de Pomponne, de Quincy, & autres lieux, en la perfonne duquel finit la branche aînée, ordonna par fon teftament du 7. Novembre 1569. l'accompliffement de celui de fon pere pour la fondation d'un collége auquel il legua une fomme de 1200. livres, & mourut peu après fans avoir été marié. Il eft repréfenté à genoux, avec fes oncle, pere, ayeul & bifayeul fur les vitres d'une grande croifée du chœur de l'églife des cordeliers de Sens dont il fut bienfaiteur à l'exemple de fes ancêtres.

II. Laurent Graffin auffi feigneur de Dongers & de Vaudrey, fecond fils de Guillaume Graffin, & d'*Etiennette* Hodoart fut pere de

III. Christophe Graffin auffi feigneur de Dongers & de Vaudrey, pere de Laurent Graffin, qui fuit, & de *Jacques* Graffin, feigneur d'Epineau, procureur du roi en l'élection de Joigny duquel font defcendus les fieurs de Glatigny & de Mailly, qui ont formé deux branches qui fubfiftent encore aujourd'hui. De la premiere étoit forti *Jacques-Charles* Graffin, feigneur du Bouzay & de Glatigny, capitaine au régiment de Picardie, puis capitaine de Grenadiers dans celui de Normandie, commandant au Fort François de Bergues-faint-Vinox, & chevalier de l'ordre militaire de faint-Louis, mort au mois de Mai 1724. pere de *Simon-Claude* Graffin, feigneur de Glatigny, à préfent capitaine au régiment de Picardie, & de *Jacques-Alexandre* Graffin de Glatigny, prêtre du diocèfe de Sens, doyen de l'églife collégiale de Conpalay en Brie, prieur de Châteauneuf, de Marfac & de Froffay. De la feconde branche font iffus *Claude Jofeph* Graffin, prêtre docteur en théologie de la faculté de Paris, vicaire général de l'archevêque de Vienne, prieur de Coligny, & d'Ambierle; & *Pierre-François* Graffin, fieur de Mailly fon frere capitaine au régiment de Picardie & ingénieur du roi.

IV. Laurent Graffin II. du nom, feigneur de Dongers & de Vaudrey, recueillit les propres de la fucceffion de *Thierri* Graffin fon coufin iffu de germain paternel, qui lui furent adjugés par fentences des requêtes du palais des années 1586. & 1587. Il eut pour enfans Laurent Graffin, qui fuit; & *Chriftophe* Graffin chanoine & archidiacre de Melun en l'églife de faint Etienne de Sens & doyen de l'églife Notre-Dame de Bray fur Seine.

V. Laurent Graffin III. du nom, vicomte de Sens, feigneur de Dongers, Vaudrey, Malay-le-Roy, & de Denifot, confeiller du roi, préfident en l'élection de Joigny en 1599. & 1611. eut pour fils.

VI. Laurent Graffin IV. du nom, vicomte de Sens, feigneur de Trémont, de Dongers, de Vaudrey, de Malay-le-Roy, & de Denifot, confeiller du roi au baillage & fiége préfidial de Sens, reçu le 24. Mars 1602. qui époufa par contrat du 15. Novembre 1601. *Julienne-Bernard* dont il eut *Laurent* Graffin, vicomte de Sens, feigneur de Trémont, de Malay-le-Roy, & de Denifot, confeiller au parlement de Mets, reçû le 12. Mai 1635. pere avec *Claude* Montcourt fa femme, de *Charlotte* Graffin, femme de *Charles* de Martinengue, baron de Vinneuf, feigneur de la Raganne, & de *Marie-Nicole* Graffin, dame de Trémont, & de Denifot, qui époufa *Louis* de Rogres, marquis de Champignelles; *Bernard* Graffin, chanoine & grand archidiacre de Sens; *Louis* Graffin chanoine & archidiacre d'Eftampes en l'églife de Sens, & célerier de la même églife; Antoine Graffin, qui fuit; & Christophe Graffin, feigneur de Dongers & de Vaudrey, *dont la pofterité fera rapportée après celle de fon frere aîné.*

VII. Antoine Graffin, feigneur de Grandfontaine & de Bonfris, capitaine d'infanterie dans le régiment de la reine, puis exempt de la premiere compagnie des gardes du corps du roi, fous la charge du comte de Trefmes par provifion du 28. Septembre 1643. fut marié par contrat du 30. Janvier de la même, année avec *Geneviéve* Chartier de laquelle il eut

VIII. Guillaume-Louis Graffin, feigneur de Grandfontaine, Bonfris, Mormant-Breffoy, Malaffife, & de Monts, fut marié par contrat du 20. Janvier 1669. avec *Octavie* Rouffeau, fœur de *Pierre* Rouffeau, confeiller du roi, directeur général des monoyes de France, & fille de *Nicolas* Rouffeau, confeiller & maître d'hôtel ordinaire du roi. De ce mariage font iffus *Louis* Graffin garde marine, mort au fervice l'an 1690. fans alliance; Pierre Graffin, qui fuit; & *Octavie* Graffin, femme de *Melchior* de Reguelaine, baron de faint Vallier.

IX. Pierre Graffin, baron d'Arcis, & de Dienville-fur-Aube, feigneur châtelain de Mormant, Lady, Ozouer, Breffoy & autres lieux, confeiller du roi, directeur général des monnoyes de France. Cette charge qui avoit été fupprimée après la mort du fieur Rouffeau fon oncle maternel, fut créée de nouveau en fa faveur, par édit du mois de Février 1717. & il en fut pourvû le 4. Mai fuivant. Les recherches qu'il a fait faire dans les greffes & les dépôts du confeil, du Parlement, de la chambre des comptes, & de la cour des monnoyes, & dans les bibliotheques publiques & particulieres, & les differens livres, piéces & mémoires, tant imprimés que manufcrits, fur les monnoyes de France & étrangeres qu'il a raffemblés avec beaucoup de foin & de dépenfe, forment un corps confidérable, & rendent fon cabinet le plus curieux & le plus complet qu'il y ait en Europe fur cette matiere. Il époufa par contrat du 17. Octobre 1707. *Charlotte* du Puis-d'Igny, de laquelle il n'a point eu d'enfans, fille de *François* du Puis-d'Igny, feigneur de Boifmarfas & de Moulignou, capitaine dans le régiment de Lyonnois, & commandant des villes & château de Marnay en Comté, & de *Charlotte* de Selve.

VII. Christophe Graffin, feigneur de Dongers, de Vaudrey & de la Grange, capitaine d'infanterie au régiment de la reine, & gentilhomme ordinaire du duc d'Orleans, frere unique du roi, fils puîné de Laurent Graffin IV. du nom, & de *Julienne* Bernard mourut le 18. Novembre 1680. & fut inhumé dans l'églife des Jacobins de la ville de Provins. Il avoit époufé *Catherine* le Rat, fille de *Pierre* le Rat, feigneur de la Grange-Seval. De ce mariage font fortis *Laurent-Chriftophe* Graffin, feigneur de Dongers, prêtre, *Charles* Graffin, lieutenant au régiment de l'Ifle de France, puis dans celui de la reine, tué à la bataille de la Marfaille; *Louis* Graffin, feigneur de Vaudrey, de Sully & de Magny, mort fans alliance; Joseph Graffin, feigneur des Granges, qui fuit; & *François* Graffin, feigneur de Morepas, capitaine des Grenadiers dans le régiment de Picardie, & chevalier de l'ordre militaire de faint Louis.

VIII. Joseph Graffin, feigneur des Granges, de Don-

gers, de la Rachonniere, & autres lieux, a épousé 1°. par contrat du 18. Juillet 1715. *Marie-Agathe* Angenoust, fille de *Jacques* Angenoust, seigneur de Birouirs, & de Bony, & de *Jeanne-Agathe* Thiboust de Berry : 2°. par contrat du 22. May 1726. *Charlote* Pochon, fille de *Maximilien* Pochon, seigneur des Guay & d'Esperance-Ancel. Du premier mariage il ne lui reste qu'une fille, & n'a point d'enfans du second. * *On donne ce mémoire tel qu'il a été fourni.*

GRATAROLE (Guillaume) *Suppléez cet article à celui qui est déja dans le Moreri.* Gratarole étoit de Bergame, & professa dès sa jeunesse à Padoue, non-seulement la médecine qu'il a exercée toute sa vie, mais mêmes les arts liberaux & la philosophie. L'université de Padoue reconnut son mérite en le décorant de tous les titres dont elle pouvoit l'honnorer, & il eût pû y vivre jusqu'à la fin avec beaucoup de distinction s'il n'eût pas ouvert son cœur au poison de l'erreur. Ce fut Pierre Martyr qui l'en infecta, & Gratarole se laissant corrompre, suivit aveuglément ce maître dangereux, & donna dans presque tous ses écarts. On s'en apperçut bien-tôt à Padoue; on voulut se saisir du nouveau proselyte, & il n'évita la prison que par une prompte fuite. Sans appui, & dépourvû même des choses les plus nécessaires, il se réfugia ensuite en Suisse, où il ouvrit une école à Bâle pour trouver dans cet exercice de quoi subsister. La médecine fut sa principale ressource, il l'exerça avec succès, & composa beaucoup d'ouvrages dont la plûpart lui ont fait beaucoup d'honneur. Après avoir résidé quelque tems à Marpurg, il mourut à Bâle le 6. de May 1562. âgé de cinquante deux ans. Ses écrits principaux sont ses pronostics naturels; ses traités des moyens de réparer, d'augmenter & de conserver la mémoire; des bains de la Suisse & des environs de Bergame; de la maniere dont les gens de lettres, & les magistrats peuvent conserver leur santé; de la nature du vin, & de son usage; de la peste; des remedes propres aux chevaux & à quelques autres animaux domestiques, & plusieurs autres sur différens sujets, concernant sa profession. Il a aussi corrigé, augmenté, & publié les ouvrages de plusieurs médecins anciens & modernes; sur quoi il faut consulter la bibliotheque des médecins auteurs, par Manget, livre VII. Gratarole a voulu aussi se mêler de controverse, & il a écrit sur cette matiere un assez mauvais livre, où il traite des vœux de l'Antechrist. Tout ce qu'il a composé est en latin. * Outre Manget, *on peut encore consulter* Freher, Vanderlinden, & M. de Thou dans son histoire, livre XLIII.

GRATIEN, natif de Clusi, &c. *Edition de 1725. de ce dictionaire aux citations, on cite* Baluze *de emendat. Grat.* il faut mettre, Baluze, *in præfatione. Anton. Augnst. de emendat. Gratiani.*

GRAVELINE. *Dans le Dictionaire historique, éditions de 1725. & de 1732. il est dit que* Graveline fut pris par les François en 1568. *il faut lire* en 1658.

GRAVELINE, ou le marquis de GRAVELINE. *C'est ainsi qu'on le nomme dans l'édition du dictionaire de 1725. il faut lire* GRAVELINE (Jean-Pierre de la Roque, Marquis de) *Ajoûtez aussi* qu'il mourut âgé de 75. ans.

GRAVIER (Laurent) de Marseille, célébre antiquaire. C'est à lui à qui M. Terrin d'Arles a adressé plusieurs dissertations sur quelques antiques dans la connoissance desquels ils étoient très-versés l'un & l'autre. M. Gravier joignit à sa grande connoissance de l'antiquité, beaucoup de goût pour les beaux arts. Il étoit en commerce avec la plûpart des sçavans, dont plusieurs vivent encore. M. Oudinet, gardien du cabinet du roi ayant reçû de lui trois médailles très-rares d'Hermonthis, de Mendés & de Jotapé, pour être mises dans le cabinet du roi, l'en remercia & lui fit connoître que le roi lui sçavoit bon gré de ce présent. Il fit aussi une dissertation pour expliquer ces trois médailles qu'il adressa en 1702. à Messieurs de l'académie des inscriptions & belles lettres, & non à M. Gravier lui-même, comme plusieurs l'ont cru. On trouve cette dissertation dans les mémoires de litterature & d'histoire recueillis par le Pere Desmolets, tome 4. premiere partie. On en trouve un abregé dans le premier volume de l'histoire de l'académie des belles lettres; *pag.* 258. Messieurs Terrin & Oudinet n'étoient pas les seuls qui communiquassent leurs dissertations à M. Gravier, ou qui les lui dédiassent; un seigneur Provençal, très-éclairé dans l'antiquité, lui avoit aussi adressé une dissertation sur une médaille grecque. M. Gravier joignoit à beaucoup de sçavoir, une extrême modestie, & c'est ce qui a privé non-seulement le public, mais sa famille même, des dissertations qu'il avoit composées sur divers sujets. Il avoit formé un cabinet très-curieux en médailles, en tableaux & en idoles. La médaille de *Pharbætus*, préfet de la basse Egypte, & qui est un monument de la onziéme année d'Hadrien a été mise dans le cabinet du roi le 18. Mars 1703. M. Gravier est mort à Marseille la nuit du 8. au 9. de Janvier 1717. âgé d'environ soixante-trois ans. Il a laissé un fils ainé qui est très-habile dans la science de l'antiquité. * *Mémoires de litterature & d'histoire, tome 1. premiere partie, page 46. & suiv. & tome 4 premiere partie, p. 68. 189.*

GRAVINA, (Pierre) n'étoit pas de Catane, ni de Palerme, *comme on l'a dit dans ce Dictionaire édition de 1725.* mais de Gravina, ville du royaume de Naples, en la terre de Bari, d'où sa famille avoit pris le nom de Gravina. *Ce que l'on a rapporté de sa mort dans cette même édition n'est point exact.* Gravina mourut l'an 1528. dans sa 75. année. On dit que ce fut par accident. *Ajoûtez qu*'il y a un recueil des vers de ce poëte imprimé à Naples en 1532. *in-4°.*

GRAVINA. (Dominique) *Dans les éditions de ce dictionaire de 1725. & de 1732. on a mis sa mort* le 16. d'Août *mettez-la* le 26. d'Août.

GRAVINA (Dominique de) surnommé *de Gravina*, parce qu'il étoit de la ville de ce nom au royaume de Naples en la terre de Bari. Il étoit notaire dans sa patrie: mais né avec un esprit mâle & courageux, il prit plusieurs fois les armes dans les troubles qui agiterent son pays au commencement & presque vers le milieu du XV. siécle. Il fut toûjours attaché au parti des Hongrois, & lorsque la prosperité de ceux-ci se fut presque évanouie, il leur demeura fidele & souffrit l'exil plûtôt que de se tourner d'un autre côté. Il a écrit l'histoire de ce qui s'est passé dans la Pouille depuis l'an 1333. jusqu'en 1350. & il ne rapporte presque rien dont il n'ait été le témoin, & à quoi il n'ait eu part. Cette chronique écrite en latin, & où l'auteur paroît historien très-sincere, a été imprimé dans le *tome 12.* du vaste *recueil des écrivains de l'histoire d'Italie*, donné par M. Muratori *in-folio* à Milan en 1728. Il y a plusieurs lacunes dans cette chronique, & la fin y manque aussi.

GRAVINA, (Janus ou Jean Vincent) poëte, orateur & jurisconsulte, celebre en Italie, étoit du diocèse de Cosenza en Calabre. Né avec un génie satyrique, il se fit bien des ennemis qui l'accuserent entr'autres d'avoir pillé Paul Manuce dans ses *Origines juris civilis*, sans l'avoir jamais cité. Feu M. Mencken l'appelle le Ciceron de notre tems, *nostri temporis Tullius*. L'ouvrage intitulé, *De Romano imperio liber singularis*, qu'il dédia au peuple Romain en est une preuve, aussi-bien que de son profond sçavoir dans l'antiquité Grecque & Romaine, quoiqu'il y ait commis diverses fautes. Il étoit professeur public en droit au college de la Sapience à Rome, & il eût passé en cette même qualité à Turin, si la mort ne l'eût enlevé prématurément à Rome le 6. de Janvier 1718. âgé de 56. ans. En 1708. on imprima à Rome, & en 1716. à Naples on réimprima son ouvrage intitulé *Ragione poetica* en 2. livres, où l'on trouve une critique fine & une érudition très-rare, quoiqu'avec un peu d'obscurité. On a encore de lui un traité *della tragedia* où il parle avec éloge de la musique des anciens, & assez mal de la musique Italienne moderne. Il a donné aussi cinq tragédies, sçavoir *Palamede, Andromede, Apius Claudius, Papinien, & Servius Tullius.* Elles sont composées en italien, & leur auteur les traduisit en latin: mais cette traduction n'a point paru. Le public n'ayant pas porté un jugement favorable de ces cinq piéces, M. Gravina s'en facha, & soutint qu'il n'y avoit que l'envie & l'ignorance qui pouvoient empêcher de connoître que par ces cinq tragedies il avoit fait revivre le génie de l'ancienne Grece. En 1713. Jean-Baptiste Ancioni, qui avoit été son disciple, fit imprimer à Utrecht un volume *in-12.* qui contient

plusieurs de ses discours latins & plusieurs opuscules écrits en la même langue, tous sur des sujets utiles, mais la plûpart peu approfondis. Ce recueil est dédié au prince Eugene, plusieurs des piéces qu'il contient avoient deja été imprimées separément. Depuis sa mort on a imprimé deux autres discours de cet auteur, écrits en Italien, l'un qui regarde l'académie des *Arcadi* de Rome, dont il étoit membre, l'autre adressé au marquis Scipion Maffei, sur la poësie & les plus illustres poëtes. Ces deux discours se trouvent à la fin des poësies italiennes d'Alexandre Guidi imprimées à Verone en 1726. chez Jean-Albert Tumermani. * *Bibliotheque italique, tome 6. page 222. tome 7. page 140. tome 9. page 230, tome X. page 116.* Preface du recueil de ses discours, & de ses opuscules imprimés à Utrecht.

GRAVIUS (Thomas) frere de *Jean* dont Thomas Smith a écrit la vie, & *dont on a parlé dans le dictionnaire historique*, étoit né à Hampshire en Angleterre, & fut membre du college du Corps de Christ. Il occupa pendant un tems la chaire de professeur en arabe à la place de Pocock. Il obtint ensuite un canonicat à Peterbourg, & fut élevé au degré de docteur en théologie. Il sçavoit bien les langues orientales, & nous avons de lui un discours latin imprimé à Oxford en 1637. sur l'utilité de la langue arabe, & des remarques sur le Pentateuque & les évangiles Persans qui se trouvent dans le VI. tome de la Polyglotte d'Angleterre. Ce sçavant mourut en 1676. *Voyez* Thomas Smith dans la vie de son frere, page 44.

GRAVIUS (Nicolas) frere du précedent, dont il est aussi parlé dans la vie de Jean. Leur ainé fut membre du college, dit *de toutes les ames*, à Oxford, & procurateur de l'académie en 1640. Il fut ensuite doyen de l'église cathédrale de Dromore en Irlande. Du consentement de Thomas son autre frere, il donna au cabinet Savilien les instrumens de mathematique que Jean avoit laissés.

GRAVIUS (Edouard) frere de *Jean*, de *Thomas* & de *Nicolas*, fut membre du college de toutes les ames à Oxford, & du college des médecins à Londres. Charles II. roi d'Angleterre le choisit pour son médecin ordinaire, & le créa chevalier baronet. Il a publié *Morbus Epidemicus & oratio in die memoriæ Harvei dicato habita, le 22. de Juillet 1661.* Il mourut en 1680. * *Voyez* Smith, *in vita Joannis Gravii, pag. 44.*

GREATERIKC, ou GREATRAK (Valentin) imposteur Irlandois, qui fit beaucoup de bruit en Angleterre le siécle dernier, & principalement en 1664. & 1665. C'étoit un homme d'assez bonne maison, qui avoit été lieutenant d'une compagnie pendant la guerre d'Irlande, & qui avoit exercé après cela quelques charges dans le comté de Cork. Il y avoit une grande apparence de simplicité dans ses mœurs, & il sembloit avoir beaucoup de pieté & de religion. Dès l'an 1662. il s'imagina avoir le dont de guérir les écrouelles, & dans cette persuasion il toucha plusieurs malades qu'il prétendoit ensuite avoir guéris. Trois ans après il crut, ou voulut faire croire qu'il guériroit facilement une fievre épidemique qui enlevoit beaucoup de monde en Irlande. Tout le peuple courut à lui, & il en imposa à la multitude. A mesure que sa réputation augmentoit, il se vantoit que son pouvoir croissoit aussi, en sorte qu'il en vint jusqu'à prétendre qu'il n'y avoit aucune maladie dont il ne pût guérir par son seule attouchement. A proportion qu'il s'avançoit dans les provinces de la grande Bretagne, les magistrats des villes & des bourgs voisins le prioient de passer chez eux: le roi lui fit ordonner aussi de se rendre à Witthitehald où la cour ne fut pas trop persuadée de son pouvoir prétendu miraculeux, mais elle ne lui défendit pas de se produire. Il alloit tous les jours dans un certain quartier de Londres, où l'on voyoit s'assembler de tous côtés un nombre incroyable de personnes de toute condition & de tout sexe pour lui demander le rétablissement de sa santé. On assure qu'il réussissoit pour l'ordinaire par le seul attouchement, ce qui lui fit donner le nom de *Toucheur*. Cependant il ne put pas persuader les plus sensés de son prétendu don miraculeux. On écrivit contre lui avec force: mais il eut aussi ses défenseurs, même parmi les médecins. Il publia lui-même une lettre adressée au célébre Boyle, où il lui donne une histoire abregée de sa vie. Il joignit à cet écrit un très-grand nombre de certificats signés par des philosophes & des théologiens qui attestoient la réalité des cures qu'il avoit faites. Avec tout cela sa réputation ne se soutint gueres plus long-tems que celle de Jacques Aymar. Il se trouva enfin qu'il n'étoit redevable de tant de guérisons prétendues miraculeuses, qu'à la crédulité du public. On remarqua même qu'il touchoit les femmes avec plus d'attentions que les hommes, & il fut obligé de disparoître. * *Voyez* la vie de M. de Saint Evremont par M. Desmaizeaux; *le t. 2.* des œuvres mêmes de Saint Evremont dans la piéce intitulée: *Le prophéte Irlandois.* Dissertation sur les écrits de M. Woolston, *in-8°. pag. 11.*

## PAPES.

GREGOIRE I. pape, honoré comme saint. *Dans les éditions du dictionaire de 1725. & de 1732. il est dit que* ce fut Pélage II. qui l'ordonna diacre. *C'est une faute.* Ce fut Benoit I. qui l'ordonna diacre l'an 578. au plûtard, & Pélage II. le tira peu après de sa retraite pour l'envoyer à Constantinople, *comme on l'a dit.*

GREGOIRE VII. ne mourut pas au Mont-Cassin, *comme on l'a dit dans les mêmes éditions*, mais à Salerne. *Aux citations on a mis* de Lauroi, *pour* de Launoi.

GREGOIRE IX. *Dans les mêmes éditions il est dit qu'*il mourut le 30. de Septembre, *ce fut* le 21. d'Aout.

GREGOIRE. (Pierre) *Ajoutez aux mêmes édtions qu'*étant à Pont-a-Mousson, il fit sous le nom supposé de *Raimundus Rufus*, une réfutation de la consultation de Charles du Moulin contre le concile de Trente. Il y prit aussi les titres de docteur en droit & d'avocat au parlement. Cette réfutation fut imprimée à Paris, *in-8°. en 1553.* Il y eut une réplique à ce livre sous le nom de *François Villier*, & Grégoire répondit par un autre écrit imprimé en 1555. sous ce titre: *Duplicatio in Patronum Molinæ pro Pontifice maximo, Cardinalibus, totoque ordine sacro.* Dans la vie de Charles du Moulin, par Brodeau, *in-4°. p. 99. 100. & 101.* Raimond le Roux est regardé comme un homme de ce nom, & portant réellement les titres qu'il prend: mais c'est une erreur.

GRENAN (Pierre) frere ainé de BENIGNE, qui suit, & né comme lui à Noyers, petite ville de Bourgogne à sept Lieues d'Auxerre, entra fort jeune dans la congrégation de la Doctrine-chrétienne le 27. Septembre 1677. Il y fut successivement appliqué à enseigner les belles lettres, à annoncer la parole de Dieu, & aux autres fonctions du saint ministere, & il s'acquitta de tous ces emplois avec distinction. Il avoit l'esprit net, aisé, juste délicat, tout à-fait orné; & il étoit en état d'égaler au moins la réputation de son frere, si son foible temperament lui eût permis de se livrer aussi fortement à la composition. On en peut juger par *son apologie de l'équivoque;* satyre des plus ingenieuses, imprimée vers 1710. en 22. pages *in-12.* & qui n'est proprement, ainsi qu'il est marqué à la tête, qu'une continuation de celle de M. Despreaux sur le même sujet. On a reimprimé cette piéce dans plusieurs recueils, entr'autres, dans un des premiers volumes de la *Bibliotheque françoise* ou *histoire litteraire de la France.* On lui a attribué quelques autres piéces anonymes, entr'autres quelques lettres à feu M. de Caumartin évêque de Blois sur les affaires de la constitution *Unigenitus*, mais qu'il n'a pas également reconnues pour être de lui. Du reste la sagesse de sa conduite & ses talens pour le gouvernement paroissent, en ce qu'il étoit provincial pour la troisiéme fois, lorsqu'il mourut le 17. Février 1722. âgé d'environ soixante-deux ans.

GRENAN (Benigne) étoit de Noyers, ville de Bourgogne; mais il a passé la plus grande partie de sa vie à Paris où il s'est fait admirer par son talent pour la poësie latine, & pour l'éloquence. Il a professé, tant la seconde que la rhétorique, au college de Harcourt, pendant vingt ans, depuis le mois de Décembre 1703. jusqu'au 13. de May 1723. que sa mort est arrivée, n'ayant encore que 42. ans. On trouve dans sa prose & dans ses vers une grande sublimité & beaucoup definesse de pensées, joint à une grande richesse, à beaucoup de delicatesse & d'énergie dans les expressions.

M. Gaullyer, l'un des professeurs au college du Plessis, a recueilli une grande partie des vers latins de ce poëte dans ses *Selecta carmina clarissimorum quorumdam in Universitate Parisiensi professorum.* Tout le septiéme livre de ce recueil ne contient que des pieces de M. Grenan au nombre de 20. Celle qui est sur l'arrivée de l'infante d'Espagne en France a été traduite par MM. Piat & Racine, & leurs traductions ont été inserées dans le Mercure de Mars 1722. On trouve deux autres pieces de M. Grenan dans le sixiéme livre des *Selecta carmina.* L'une est une ode à la louange du vin de Bourgogne, à laquelle M. Coffin, aujourd'hui principal du college de Beauvais, a opposé la Champagne vengée, ou l'éloge du vin de Champagne en vers latins. L'autre piece de M. Grenan est sur le même sujet. Ce sont des hendecasyllables adressés à M. Fagon, médecin du roi. M. Coffin y a répliqué. Ces quatre pieces de vers sur le vin de Bourgogne & celui de Champagne formerent une espece de guerre poëtique où chacun prit parti suivant son goût particulier. Le recours de M. Grenan à M. Fagon donna occasion à quelques épigrammes qui furent applaudies, entr'autres ces deux-cy.

*Quid medicos testa imploras Burgunda? laboras.*
*Nemo velit medicam poscere sanus opem.*

L'autre.

*Cur fugis ad doctum Burgundica testa Fagonem?*
*Arte valet multâ, sed nimis ægra jaces.*

L'ode de M. Grenan & celle de M. Coffin ont été aussi traduites & imprimées en vers françois. On en a une édition *in-8°.* avec l'original. M. Grenan a donné aussi en 1715. une paraphrase en vers latins des lamentations du prophete Jeremie *in-8°.* à Paris, avec le texte sacré à côté, & plusieurs traductions de quelques satyres & de quelques épitres de M. Boileau Despreaux, imprimées en differens tems, entr'autres la traduction de l'épitre de ce célebre poëte sur l'amour de Dieu, *in-12.* à Paris en 1706. Entre les discours latins imprimés de M. Grenan, on doit faire une estime particuliere de celui qui traite de la necessité de lire l'Ecriture-sainte; de celui où il montre quelle peine il y a à enseigner, & quelle utilité le public en retire; de celui où il examine la dignité & les avantages de la poësie; de celui où il tâche de remedier aux vices de l'éloquence & de faire voir en quoi consiste la véritable. Ces discours ont été recueillis dans les *Selecta orationes clarissimorum quorumdam in Universitate Parisiensi professorum.* On y trouve aussi l'oraison funebre de Louis XIV. que M. Grenan prononça en Sorbonne le 11. de Décembre 1715. & qui excita une dispute entre l'orateur & le P. Porée Jesuite, célebre professeur au college de Louis le Grand. Ce Pere qui avoit fait aussi une oraison funebre de Louis XIV. écrivit à M. Grenan, pour lui faire un crime de ce qu'il n'avoit compté dans la sienne au nombre des heresies contre lesquelles Louis le Grand s'étoit élevé, que le Calvinisme & le Quietisme; M. Grenan répondit sérieusement & au long, & attaqua beaucoup d'endroits du discours du P. Porée; Un ami du professeur de l'Université se mit de la partie, & se déclara aussi vivement contre le professeur Jesuite dans une lettre de 20. pages, & la querelle n'alla pas plus loin. Toutes les pieces de cette dispute ont été imprimées *in-12.* en 1716.

GRESHAM (Thomas) chevalier, issu d'une bonne famille de Nortfolck, exerçoit la marchandise, comme cela est assez d'usage en Angleterre dans les familles même nobles. Ce fut lui qui fit bâtir la *Bourse royale* à Londres en 1566. que le feu consuma 100. ans après, & qu'on a rebâtie avec beaucoup plus de magnificence. On lui doit aussi la fondation du college qui porte son nom à Londres, & les revenus dont jouit ce college qui est sous la direction du Lord maire & de la societé des marchands de soye. Il y a des professeurs pour la théologie, la géométrie, l'astronomie, la musique que le Lord maire & les Aldermans de Londres nomment. Les professeurs en droit, en médecine & en rhétorique sont nommés par les marchands de soye. La societé royale de Londres établie sous Charles II. tint ses assemblées dans ce college. Thomas Gresham mourut en 1579.

GREVIN (Jacques) *Ajoûtez à ce qu'on a dit de ce poëte dans les éditions de 1725. & de 1732. de ce dictionaire que* dès l'âge de 13. ou 14. ans il fit paroître une tragédie intitulée *César*, & deux comédies françoises, sçavoir: *La Thresoriere & les Esbahis.* Ces pieces furent alors admirées, & la jeunesse de l'auteur étonna encore plus. Ses autres poësies françoises, sont un volume de ses *amours*, intitulé; *Olimpe*, contenant des *sonnets*, *chansons*, *odes*, *piramides*, *villanelles* & autres pieces, imprimé à Paris chez Robert Etienne, en 1560. *in-8°.* Grevin composa toutes ces pieces pour Nicole Etienne, fille de Charles Etienne médecin, & frere de Robert, laquelle fut mariée à Jean Liebault médecin. Cette dame avoit elle-même beaucoup d'esprit: elle faisoit bien des vers, & elle a fait un livre *pour la défense des femmes* contre ceux qui les méprisent. On a encore de Grevin la *Gelodamie*, ou *ris pleurs* composée de sonnets & d'autres pieces; des pastorales & des hymnes sur les mariages des princes & des princesses de son tems; les œuvres de Nicandre, ancien médecin & poëte Grec, mises en vers françois; un poëme sur l'histoire de France qu'il avoit composée, & sur les personnes illustres de la maison de Médicis; des poësies latines, & d'autres ouvrages tant en prose qu'en vers. Ronsard dans une épitre qu'il lui a adressée le loue ainsi.

*Et toi GREVIN, toi mon GREVIN encor,*
*Qui dores ton menton d'un petit crespe d'or,*
*A qui vingt & deux ans n'ont pas clos les années,*
*Tu nous a toutefois les Muses amenées,*
*Et nous as surmontés qui sommes ja grisons,*
*Et qui pensions avoir Phebus en nos maisons.*

M. Titon du Tillet a donné place à GREVIN dans son *Parnasse François*, in-folio.

GRIBAULT (Matthieu) *Dans le Dictionaire, éditions de 1725. & de 1732. il est dit qu'*il quitta l'Italie vers le XVI. siecle; *lisez*, dans le XVI. siecle.

GRIFFON (Matthieu de) de la famille noble & ancienne des GRIFFONS de Bologne en Italie où elle a occupé les premieres places. C'est par les soins & aux dépens de cette famille que l'hôpital de saint Bernard dans la chapelle de sainte Marguerite fut construit en 1199. Matthieu de Griffon nâquit l'an 1351. le 23. de Juin de Guidoetius de Griffon & de dame Zanna sa femme. Il fut élevé dans les lettres, & il eut du goût pour la poësie italienne. Il fit quelques pieces en ce genre l'an 1385. & sans doute qu'elles n'étoient pas les premieres. Il avoit épousé en 1384. au mois de Janvier, *Helene*, fille d'*Antoine* Codeca marchand, & en 1387. il eut la charge de correcteur de la compagnie des notaires. En 1389. il fut admis *in ordinem Antianorum*: c'est-à-dire, apparemment qu'il eut le rang d'ancien, qui donnoit beaucoup d'autorité dans la ville de Bologne, & il s'en servit pour empêcher, autant qu'il fut en lui, la peine de proscription ordonnée contre quelques citoyens. En 1393. il fut envoyé en ambassade vers le pape Boniface IX. qui étoit à Perouse. En 1397. il fut gouverneur ou intendant du comté d'Imola, & Gonfalonier de justice à Bologne même en 1398. Ses compatriotes l'envoyerent en qualité d'ambassadeur à Florence en 1401. Mais en 1403. il se vit obligé de s'éxiler lui-même pendant la domination du duc de Milan à Bologne. Son exil ne fut pas long: il revint dans sa patrie avec honneur; y fut encore *Ancien*, & Bologne ayant été rendue à l'église Romaine, le légat le prit en 1408. pour l'un de ses conseillers. Il mourut l'an 1426. le 3. de Juillet. Il avoit écrit un mémoire historique (*memoriale historicum*) de ce qui étoit arrivé de considérable dans le Bolonois. Cet ouvrage qui commence à l'an 1109. jusqu'en 1428. n'a été publié qu'en 1731. dans le tome 18. de la *collection des écrivains de l'histoire d'Italie* donné par M. Muratori. Nous ignorons quel est celui qui a ajoûté à cet ouvrage digne d'être lû les deux années qui ont suivi la mort de Matthieu de Griffon. * *Voyez* la préface de M. Muratori.

GRIGNAN ville. *Ajoûtez à l'édition de 1725. de ce dictionaire qu'*elle a été érigée en comté par lettres du roi Henri II. du mois de Juin 1558. verifiées le 12. d'Octobre suivant. * *Voyez* SEVIGNE'. (Françoise Marguerite de)

GRIMALDI (Nicolas) Génois, cardinal, prêtre en dernier lieu du titre de S. Matthieu *in Merulana*, & préfet de

la congrégation de la Consulte, étoit né le 6. Décembre 1645. & fut d'abord clerc de la chambre apostolique & préfet des chemins & des rues ; puis declaré votant de la signature de grace au mois de Mars 1696. secretaire de la congrégation des eaux le 10. Avril suivant, & aussi préfet de l'aumône dans le même mois. Il quitta ces deux dernieres charges, lorsqu'il fut fait au mois de Décembre 1701. secretaire de la congrégation des évêques & reguliers. Le pape Clement XI. le créa cardinal, le 17. May 1706. lui assigna le titre diaconal de sainte Marie *in Cosmedin*, le 25. Juin, & le déclara légat de Bologne le 14. Septembre suivant. Depuis il fut fait préfet de la Consulte ; passa de l'ordre des diacres dans celui des prêtres, & opta le titre de saint Matthieu *in Merulana*, le 8. Juin 1716. & célebra sa premiere messe dans l'église de saint Marcel, le 21. Septembre suivant. Il mourut à Rome, après plusieurs jours de maladie, le 25. Octobre 1717. âgé de 71. ans, 10 mois, & 19. jours, & de cardinalat 11. ans, 6. mois, & 8. jours, & fut inhumé suivant sa derniere volonté dans l'église des Capucins. Il laissa à un neveu une succession que l'on estimoit se monter à 400000. écus.

GRIMALDI (Jérôme) Genois, cardinal, prêtre de l'église Romaine, du titre de sainte Balbine, legat de Bologne, né le 15. Novembre 1674. étoit en France auprès de Laurent Fieschi, archevêque d'Avignon, nonce extraordinaire pour la paix, lorsqu'il fut nommé au mois de May 1705. internonce à Bruxelles. Ensuite il fut déclaré nonce en Pologne, le 27. Septembre 1712. & archevêque d'Edesse, le 5. Octobre suivant, puis nonce à la cour de Vienne, le 17. Août 1720. où il n'arriva que le premier Octobre 1721. après avoir pris congé du roi de Pologne à Dresse, le 15. Septembre précedent. Il fit son entrée publique à Vienne le 21. Avril 1722. & le lendemain il eut sa premiere audience publique de la cour Imperiale. Le pape Clement XII. le créa, & le déclara cardinal, le 2. Octobre 1730 & la barette lui ayant été envoyée à Vienne, il la reçut le 10. Décembre suivant des mains de l'empereur dans l'église aulique des Augustins déchaussés. Le 11. du même mois de Décembre il fut déclaré à Rome légat de Bologne, & après avoir pris congé de la cour Imperiale, il partit de Vienne le 27. May 1731. pour retourner en Italie, ayant été honoré par l'empereur d'une croix d'émeraudes de grand prix, garnie de fort beaux diamans. Il arriva à Rome le 26. Juin suivant ; y fit son entrée solemnelle par la porte du peuple, le 10. Juillet, & reçut le chapeau dans un consistoire public le 19. du même mois. Clement XII. fit la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche les 6. Août, & 3. Septembre de la même année, & lui assigna le titre presbyteral de sainte Balbine. Il fut fait en même tems des congrégations du concile, de la propagande, de l'indice & de la consulte, & se rendit ensuite à la légation de Bologne. Ce cardinal se rendant de Genes à Naples par mer sur un vaisseau anglois, pour essayer de se remettre d'une longue maladie par le changement d'air, fut surpris d'un vomissement violent, dont il mourut à 20. milles de Naples le 18. Novembre 1733. au soir, âgé de 57. ans, & 4. jours, & de son cardinalat 3. ans, 1. mois & 16. jours.

GRIMAUD (Gilbert) prêtre, docteur en théologie, de la faculté de Paris, & chanoine théologal de l'église métropolitaine de Bourdeaux. Il étoit du Forêts, de saint Haon, village près de Roanne, & ayant été connu de bonne heure de M. de Chenevoux, frere du P. Cotton Jesuite, ce Pere le donna à madame de Sourdis. M. Grimaud y fut connu de l'archevêque de Bourdeaux qui le prit en affection, & voulut l'avoir auprès de lui. Ce prélat le fit d'abord théologal de son église, ensuite official, & enfin son grand vicaire. Il exerçoit cet office lors du démêlé qui fut entre M. de Bourdeaux & Louis de Nogaret, duc d'Epernon, en 1633. 1634. & 1635. & il prit toûjours le parti du prélat contre le duc ; il suivit avec constance les ordres du premier à quelque danger qu'il s'exposât en les suivant. Ce differend entre le duc & l'archevêque avoit commencé par quelques sujets de mécontentemens réciproques. Enfin en 1635, ils se querellerent en pleine rue dans Bourdeaux. L'archevêque se plaignit au roi de ce que le duc lui avoit donné du bout de son bâton dans le ventre : le duc nia le fait : le roi s'en fit informer, & ayant jugé le duc coupable, il voulut qu'il se soûmit au jugement ecclésiastique, & qu'il fit à l'archevêque la satisfaction que le pape ordonneroit : ce qui fut executé par le duc. Il y a eu un grand nombre d'écrits composés sur ce differend, dont la plûpart sont manuscrits dans les cabinets des curieux. Après la mort de l'archevêque (François d'Escoubleau, cardinal de Sourdis) M. Grimaud en prononça l'oraison funebre qui fut imprimée *in-8°.* à Bourdeaux, & peu de tems après il se retira pour ne plus s'occuper que des exercices de pieté, au milieu desquels il mourut. On a imprimé depuis sa mort une *liturgie sacrée avec un traité de l'eau benite, du pain benit, des processions & des cloches*, 3. volumes *in-12.* à Paris en 1678. * Préface de la *liturgie sacrée*. Le Long, *bibliotheque historique de la France, p. 117. Histoire de France, par le* P. de Châlons, de l'Oratoire, *tom. 3. p. 350.*

GRIMAUDET (François) a été un des ornemens de l'Anjou & du parlement de Paris dans le XVI. siecle pour l'érudition & la probité. Il étoit fils de PIERRE Grimaudet, échevin d'Angers, & sa famille prétend descendre de FRANÇOIS Grimaldi qui vint d'Italie en Anjou vers le commencement du XV. siecle, avec Louis II. duc d'Anjou, dont il étoit argentier. Mais cette prétention a besoin de preuves. François Grimaudet s'appliqua à la jurisprudence, & fut fait avocat du roi à Angers en 1558. Il se vit souvent troublé dans cette place par les guerres civiles & les autres troubles que les hérétiques causerent de son tems, mais au milieu de ces agitations il demeura toûjours très-attaché à Dieu, à son roi, & à l'Eglise. On l'accusa néanmoins d'avoir favorisé les novateurs dans la harangue qu'il fit dans le tems des états d'Orleans en 1560. parce qu'il y parla avec force contre les vices des ecclésiastiques & les abus qui s'étoient glissés dans le clergé. Grimaudet avoit fait ce discours dans l'assemblée même des états generaux de la province convoqués pour députer à ceux qui devoient se tenir à Orleans, & quelque vif qu'il parût, tous ceux qui l'ont connu, n'ont jamais douté qu'il n'ait eu de bonnes intentions, & que cette vivacité ne procedoit que du zele dont il étoit animé pour la réformation des mœurs, & sur-tout du clergé. Néanmoins Raoul Surguin avocat du roi à Angers, écrivit contre ce discours, & la Sorbonne le censura. Ce qui n'empêcha pas qu'il ne fût imprimé en 1561. & Raoul Surguin outra si fort dans sa critique qu'il fut obligé lui-même de se retracter. On prétend cependant que depuis ce discours, ou ces remontrances, Grimaudet s'abstint du barreau, & qu'il se livra tout entier à la composition, & aux consultations. Outre ces remontrances, il fit imprimer en 1579. *in-8°.* un traité de la puissance royale & sacerdotale, & on trouve tous ses ouvrages dans le recueil qui en a été fait à Amiens, *in-fol.* en 1669. sous ce titre : *Oeuvres de François Grimaudet, sur les matieres du droit ecclésiastique, du droit public, & du droit civil.* Il avoit épousé Guionne Bonvoisin dont il a laissé une posterité divisée en deux branches dans le parlement de Bretagne. On a encore de François Grimaudet un *traité des monnoyes, augmentation & diminution du prix d'icelles*, à Paris en 1576. *in-8°.* * Ménage, *vie de Pierre Ayrault, p. 242.* Le Long, *biblioth. histor. de la France, p. 123. Mémoires manuscrits.*

GRIMOARD (Anglic ou Angelic) cardinal. *Dans l'édition de ce dictionaire de 1725. il est dit* fils *d'Amphelise* d'Artian ; *lisez* de *Felice* de Montferrand...... *On met* sa mort le 17. de Mars 1387. *Elle arriva* le 18. d'Avril 1388.

GRINDALL (Edmont) *Suppléez cet article à celui qui est dans le Moreri.* Grindall fut un des trois prélats qui occuperent le siege de Cantorberi sous le regne d'Elizabeth ; les deux autres furent *Matthieu* Parker qui l'occupa le premier, & *Jean* Whitgift qui siegea le dernier. Grindall nâquit sur la paroisse de sainte Beghe, dans la province de Cumberland environ l'an 1519. Il fit ses études dans l'université de Cambrige. En 1550. Ridley évêque de Londres, le mit au nombre de ses chapelains ; & l'année suivante, il lui procura la dignité de chantre de saint Paul dans la même ville. Cette même année il fut fait chapelain d'Edouard VI. qui en 1552. lui confera une prébende à Westmunster. Après la mort d'Edouard il se retira à Strasbourg, parce qu'il ne voulut pas se

soûmettre

soûmettre aux volontés de la reine Marie : & quand il vit cette reine morte en 1558. il revint en Angleterre sous Elisabeth, & il y eut part alors aux divers réglemens touchant la prétendue réformation. Il fut fait l'année suivante principal du collége de Pembroke à Cambrige. Il eut la même année l'évêché de Londres. Il passa à l'archevêché d'Yorck en 1570. & cinq ans après, c'est-à-dire, en 1575. il fut nommé à l'archevêché de Cantorberi. Il possedoit ce siége lorsqu'il déplut à la reine à cette occasion : on avoit établi des conférences sur la religion en plusieurs endroits du royaume, sans consulter la reine. On appelloit ces conférences des exercices ou des prophéties. Le peuple y accouroit de toutes parts. Mais on n'y garda pas long-tems la modération & le bon ordre qui devoient y regner toûjours. Grindall fit divers réglemens pour remedier aux abus; mais la reine lui déclara qu'elle vouloit absolument que ces assemblées fussent supprimées, & qu'il n'y eût que trois ou quatre prédicateurs dans chaque province. Cet ordre affligea Grindall, il écrivit à la reine sur l'utilité des conférences & des prédications, & lui déclara qu'il ne pouvoit en conscience exécuter ce qu'elle exigeoit de lui. Elisabeth fut irritée de ce refus, & de cette lettre : Grindall fut suspendu par son ordre, & confiné dans son palais de Lambeth pendant six mois. Ce terme étant expiré, le grand trésorier lui fit sçavoir qu'il devoit reconnoître sa faute publiquement, & demander pardon à la reine. Grindall répondit qu'il étoit très fâché d'avoir déplu à sa Majesté, mais que comme il n'avoit rien fait qui ne fût conforme à sa conscience, il ne pouvoit demander pardon d'une chose dont il ne se croyoit pas coupable. Après cette réponse, il demeura suspendu : le clergé présenta inutilement requête en sa faveur en 1580. Sa disgrace continua toûjours, & en 1582. la reine l'obligea de résigner son archevêché, moyennant une pension. Il avoit perdu la vûe peu auparavant, & il mourut le six de Juillet de l'année suivante. Il légua à la reine le nouveau Testament grec de l'édition de Robert Etienne. On sçait qu'Elisabeth entendoit bien le grec & le latin. Grindall étant à Strasbourg avoit été d'un grand secours à Jean Fox pour la composition de son martyrologe C'est lui aussi qui a publié la lettre de Pierre Martyr pour exhorter les Puritains à se *conformer*. * *Voyez* l'histoire d'Edmont Grindall, par Jean Stryde, en 1710. *in-folio. Bibliotheque Angloise, tome 2. partie 2. page 296.*

GRIPPON, fils de Charles *Martel* & de Sonichilde sa seconde femme. Lorsque le roi son pere fit le partage de ses états entre ses enfans l'an 741. il eut pour sa part quelques païs de Neustrie & d'Austrasie, dont il fut dépouillé peu de tems après par ses freres Pepin & Carloman, enfans de Charles *Martel* & de Chrotrude sa premiere femme. Les usurpateurs peu contens d'avoir ainsi dépouillé leur frere de ses états l'envoyerent prisonnier dans un château du païs des Ardennes, appellé *Neuf-Chastel*. En 747. Pepin devenu seul souverain par la retraite de son frere Carloman au Mont Cassin, tira Grippon de sa prison, l'appella auprès de lui, & lui donna un appanage honnête. Mais Grippon qui ne pouvoit oublier les mauvais traitemens qu'il avoit reçus, & qui prétendoit partager le royaume, s'échappa de la cour, passa le Rhin, fit révolter les Saxons, se mit à leur tête & obligea Pepin de porter la guerre chez ces peuples qu'il soûmit. Malgré cette victoire, Grippon ne se rendit point : il tenta même d'exciter en Baviere une autre révolte qui ne réussit pas mieux que la précedente. Enfin se voyant sans appui, il eut recours à la clémence de son frere qui lui pardonna, lui assigna la ville du Mans pour sa résidence, & l'établit duc sur douze comtés de la Neustrie. On ne sçait quel motif l'engagea à ne s'en pas contenter, & à se retirer en Aquitaine auprès du duc Waifre qui le reçut fort volontiers. Pepin irrité de cette retraite envoya l'an 750. des ambassadeurs au duc pour le prier de lui remettre son frere : Waifre le refusa avec hauteur; Pepin dissimula pour lors, mais en 752. il alla porter la guerre en Aquitaine, ce qui effraya tellement Grippon qu'il prit la route d'Italie dans le dessein de s'y retirer chez les Lombards. Pepin le prévint, & donna de si bons ordres que ce prince fut arrêté dans la vallée de Maurienne, au passage des Alpes, par quelques comtes du royaume de Bourgogne qui le poursuivirent & le tuerent dans un rude combat. * *Voyez* les historiens de France, & le livre 8. de l'histoire nouvelle de Languedoc.

GRIVEL (Jean) docteur en l'un & l'autre droit, seigneur de Perigny, étoit de Lons-le-Saunier. En 1599. il fut fait conseiller au parlement de Dôle, & quelques années après conseiller d'état des archiducs Albert & Isabelle, en Flandre. Il mourut au mois d'Octobre 1624. Il a donné de son vivant 150. décisions où il explique plusieurs choses qui regardent la théorie & la pratique du droit, & la coûtume de la Franche-Comté. Cet ouvrage qui est en latin est estimé de plusieurs célébres jurisconsultes pour le style, l'ordre, la clarté & l'érudition. L'auteur le fit imprimer à Anvers en 1618. Il y en a une seconde édition faite à Genève sur celle d'Anvers. En 1731. M. Grivel de Perigny petit-fils de l'auteur en a donné une nouvelle édition *in-fol.* à Dijon, revûe & corrigée exactement, & augmentée de 42. décisions & de trois réponses sur des questions qui regardent la matiere des substitutions. * *Journal des sçavans, Fevrier 1732.*

GRODDECK (Gabriel) fils d'un marchand de Dantzic, où il nâquit en 1672. fit de bonnes humanités, & reçut le degré de maître-ès-arts à Lipsic en 1693. Il fut peu après aggregé au collége de la Vierge, & il s'appliqua à rétablir les priviléges presque perdus de la nation Prussienne. En 1695. il voyagea en Angleterre, en Hollande & en France. Etant à Paris il rechercha la liaison des sçavans, & se perfectionna dans la langue arabe auprès de feu M. l'abbé de Longuerue. Après avoir visité les principales villes de la France il alla à Genes, à Florence & à Rome : il reprit ensuite le chemin de Lipsic où on lui offrit la chaire de la litterature talmudique & des langues orientales en 1698. L'année suivante la ville de Dantzic lui donna la premiere chaire de philosophie & la charge de bibliothécaire. Il mourut en 1709. de la peste qui affligea alors cette ville. Peu auparavant on l'avoit nommé professeur en langues orientales, mais il n'eut pas le tems d'entrer en exercice. Il étoit membre de l'académie royale de Berlin. Il a fourni plusieurs extraits pour les actes de Lipsic de l'année 1698. & il a publié en particulier des dissertations sur les sujets suivans : *De Judæis præputium attrahentibus : De scriptoribus historiæ Polonorum. De eo quod justum est circa tormenta bellica. Observationum singularium trias ex historia litteraria.*

GROLLIER (César) fils *naturel* de Jean Grollier, *dont on a parlé dans le Dictionaire historique*, étoit Lyonnois comme son pere de qui il reçut une éducation qui répara le défaut de sa naissance. Il fut envoyé de bonne heure à la cour de Rome, où il parvint, par son mérite, à être secretaire de trois papes pour les brefs latins. Il signoit *Glorierius* au lieu de *Grolierius*, autant par respect que par bienséance. Il composa par l'ordre de son pere une histoire latine du saccagement de Rome, fait par l'armée de l'empereur Charles V. le 6. de Mai 1527. sous le pontificat de Clement VII. & le dédia à Jean Grollier lui-même. Cette histoire qui est d'un latin fort pur a été imprimée *in-4°.* à Paris en 1637. chez Cramoisi. César Grollier ayant quitté l'état ecclesiastique, après plusieurs années de service, épousa une demoiselle Florentine, nommée *Giron* dont il eut deux fils, *Alexandre* Grollier qui fut nonce de Sixte V. & *Jules*, chevalier de l'ordre de Christ en Portugal, qui épousa *Virginie* Mancini, demoiselle Romaine. * *Memoires du tems.* Le P. Colonia, *histoire litteraire de Lyon, tome 2.*

GROLLIER (Nicolas) surnommé *deServiere*, petit-neveu de Jean Grollier, né à Lyon en 1593. après avoir servi long-tems en qualité de lieutenant colonel, se retira dans sa patrie pour n'y plus vacquer qu'à l'étude. Il avoit perdu un œil au siege de Verceil, & avoit reçu beaucoup d'autres blessures, & cependant il a poussé sa carriere jusqu'à l'âge de 93. ans. Son étude principale, depuis sa retraite, fut celle des mathématiques. Il y fit de très-grands progrès, & il se dressa à Lyon un cabinet en ce genre & en ouvrages de méchanique qui attira bientôt l'attention de tous les curieux de l'Europe, & celle du feu roi (Louis XIV.) qui l'honora deux jours de suite de sa visite. M. de Grollier de Serviere, ancien lieutenant colonel d'Infanterie, & petit-fils de *Nicolas*, a donné en 1719. une description exacte de ce célébre cabinet, avec 88. planches, sous ce titre; *Recueil d'ouvrages*

*urieux de mathématique & de méchanique*, ou *description du cabinet de M. Grollier de Serviere*, avec des figures en taille-douce, à Lyon en 1719. Le même éditeur a donné une seconde édition de ce recueil en 1733. revûe, corrigée & augmentée de nouvelles machines & de plusieurs planches, à Lyon *in-4°*. M. de Serviere, éditeur de ces ouvrages, est lui-même un homme de beaucoup de mérite, & l'un des vingt-cinq de l'académie des sciences & des belles lettres de Lyon. * *Mercure de France, mois de Septembre 1733. Memoires du tems*. Le pere Colonia, *histoire litteraire de Lyon, tome 2.*

GRONOVIUS (Jacques) fils de JEAN FREDERIC Gronovius, né à Deventer le 20. d'Octobre 1645. s'appliqua de bonne-heure à la lecture des meilleurs auteurs Grecs & Latins, & à l'étude du droit, & fit en peu de tems de très-grands progrès. Vers l'an 1668. il passa en Angleterre, où il visita les plus célebres universités, & se fit des amis de presque tous les sçavans qu'il visita dans ce royaume. De retour à Leyde, où il avoit fait la plus grande partie de ses études, il commença à travailler à son édition de Polybe. Il passa peu de tems après en France, & parcourut en y allant les principales villes du Brabant & de la Flandre. En 1672. il accompagna en Espagne M. Paats que les Etats Généraux envoyoient en ce païs en qualité d'ambassadeur extraordinaire d'Espagne. Il passa en Italie, & s'arrêta à Toscane où le grand duc Cosme de Medicis lui fit beaucoup d'accueil, & le choisit pour remplir une chaire de professeur à Pise avec des appointemens considérables. Après deux années de séjour à Toscane, il alla à Venise & à Padoue, traversa l'Allemagne, vint à Leyde, puis à Deventer, d'où les curateurs de Leyde le rappellerent en 1679. pour remplir une place de professeur dans leur académie. Gronovius accepta ce poste, & refusa depuis tous ceux qui lui furent présentés ailleurs, comme à Padoue, à Kiel dans l'Holsace ou le Holstein, & à Venise. En 1702. il fut nommé géographe de l'académie de Leyde, & il mourut dans cette ville le 21. Octobre 1716. âgé de 71. ans. Nous avons de ce sçavant un grand nombre d'ouvrages remplis d'érudition; mais son génie mordant & son stile caustique l'ont fait haïr, & lui ont souvent attiré des querelles. Il a donné des éditions de Macrobe en 1670. de Polybe, en 1670. de Tacite, en 1672. de Seneque le tragique déja presque fini par son pere, en 1682. de Pomponius Mela, en 1685. d'Aulu-Gelle, en 1687. de Ciceron, en 1692. d'Ammien Marcellin, conformément à l'édition de M. de Valois, en 1693. d'Harpocration, en 1696. des anciens géographes Grecs, en 1694. de Quinte-Curce, en 1696. de Suetone, en 1698. de Phedre, en 1703. d'Arrien, en 1704. de Minutius Felix, & de Firmicus Maternus, en 1709. d'Herodote, en 1715. Outre ces éditions revûes, corrigées, & enrichies de notes, on a encore de Gronovius plusieurs dissertations sur différens sujets d'antiquité, l'édition de plusieurs fragmens d'anciens auteurs, comme de Manethon, d'Etienne de Byzance & le tableau de Cebés, des notes particulieres sur Lucien, sur l'ouvrage géographique d'Etienne de Byzance, &c. le trésor des antiquités Grecques, en treize volumes *in-folio*, plusieurs critiques de différentes éditions d'auteurs anciens procurées par des sçavans de son tems, & des répliques aux réponses qu'on lui faisoit. On trouvera un catalogue de tous les ouvrages de Gronovius dans les *memoires* du pere Niceron, *tome 2. page 182. & tome 10. page 87.* * *Journal de Lipſ. 1717. page 189. Nouvel. litter. du 21. Novembre 1716. Histoire critique de la république des lettres, tom. 13.* Baillet, *Jugemens des sçavans édition de 1722. tome 2. page 463. & suivantes.*

GROS (Pierre le) nâquit à Paris en 1666. d'un pere sculpteur, & qui s'est rendu illustre dans sa profession. Feu M. de Louvois, touché de la beauté de ses premiers ouvrages qui commençoient à promettre un grand homme, l'envoya à Rome pour y étudier dans l'académie que le roi de France y entretient. Le Gros y eut bientôt occasion de faire connoître de quoi il étoit capable. Les Jesuites qui faisoient orner avec magnificence l'autel de saint Ignace dans l'église du *Giesu*, lui donnerent à faire le groupe de marbre qui représente le triomphe de la religion sur l'hérésie. Ce morceau fut universellement applaudi. Il fut suivi peu après de cet admirable bas-relief où saint Louis de Gonzague est représenté dans la gloire au-dessus de l'autel qui est élevé sous son nom dans l'église du collége Romain. Le bas-relief de l'église de saint Jacques des incurables qui représente saint François de Paul priant la sainte Vierge pour la guérison des malades, n'est pas moins estimable que celui dont on vient de parler. Le Gros le fit au retour d'un voyage qu'il avoit été obligé de faire à Paris pour se faire tailler de la pierre. Pendant le séjour que son infirmité le contraignit de faire dans cette derniere ville, il embellit de quelques-uns de ses ouvrages, les maisons de M. Crosat à Paris & à Montmorenci. Ces sculptures font regretter qu'un si habile homme qui appartenoit à la France, n'y ait point fait valoir ses talens, & que Rome soit presque la seule qui possede tant de morceaux excellens qui égalent leur auteur à ce qu'il y a eu de plus habile dans sa profession. Il n'étoit âgé que de 53. ans lorsqu'il mourut à Rome en 1719. au mois de Mai. * Pascoli, *vies des peintres modernes, &c. in-4°.* à Rome en 1730.

GROSSOLLES, nom d'une maison dont les seigneurs de Flamarens font une branche. Elle est une des plus considérables, & des plus distinguées de la province de Guyenne, où elle a possedé des charges & des dignités honorables, tant ecclesiastiques que militaires, & pris des alliances avec les maisons les plus illustres du royaume. Davity la met au nombre des premieres maisons de Guyenne dans sa description de l'Europe, imprimée en 1643. tome premier, page 325. au chapitre où il traite de la Guyenne. » Il y a, dit-il, » plusieurs maisons illustres dans l'Agenois, & Condomois, » sçavoir Montluc, Caumont, Flamarens, Gurson, Duras, &c. Cette maison étoit très-considérable dans le Perigord dès le XIII. siecle. Ses armes sont *d'or au lion de gueules naissant d'une riviere d'argent, & un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.* Le premier de cette maison depuis lequel on puisse suivre une filiation prouvée par les titres est celui qui suit.

I. RAIMOND de Grossolles, chevalier vivoit dans le XIII. siecle. Il fut marié avec *Marguerite*, fille & héritiere de *Pierre* de Vigier (*Vigerii*) damoiseau, seigneur de Saint Ribier en Perigord, laquelle étoit veuve en 1313. & consentit en 1317. à la vente d'un fief de sa mouvance, situé dans la paroisse de Saint Orse en Perigord. Il eut d'elle GUILLAUME de Grossolles, damoiseau, qui suit; *Pierre* de Grossolles, religieux de l'abbaye de Grandmont en Limosin, l'an 1326; *Bernarde* de Grossolles, femme de *Pierre* de Puymaurel, du diocèse de Limoges, & avec laquelle *Guillaume* de Grossolles, damoiseau, son frere, transigea à Saint Ribier le mardi après la fête de saint André apôtre, de l'an 1326. pour raison des biens qui avoient appartenu à leurs pere & mere, & lui céda les fiefs de Montignac en Perigord; & *Imbergie* de Grossolles, qui transigea l'an 1341. avec *Guillaume* son frere, lequel lui céda divers cens, rentes & domaines dans les paroisses de Saint Ribier, & de Granges en Perigord.

II. GUILLAUME de Grossolles, damoiseau, fut donataire de sa mere, de tous ses biens meubles & immeubles, par acte du lundi avant la fête de saint Thomas 1313. il eut un procès devant le sénéchal de Limoges contre Guillaume d'Hautefort, & Michelle de Luco sa femme, pour raison de quelques fiefs situés dans la paroisse de Granges en Perigord, & reçut le lundi avant la Fête-Dieu 1339. un hommage d'un de ses vassaux de la paroisse de Noailhac. Il fut associé en 1340. *à la procuration que Roger par la grace de Dieu*, comte de Perigord, & seigneur de Bergerac, avoit donnée à Guillaume Bonifacii, damoiseau de Ribeirac, & transigea au mois de Novembre 1341. Il fut marié avec N. fille d'*Arnaud* de Saint Ribier, damoiseau, & eut d'elle BERTRAND de Grossolles, qui suit; & BERNARD de Grossolles, *qui a donné l'origine aux branches des seigneurs de* SAINT MARTIN, *de* CAUMONT, *de* FLAMARENS, &c. *comme on le verra ci-après.*

III. BERTRAND de Grossolles, damoiseau, fut institué par *Arnaud* de Saint Ribier son ayeul, donataire universel de tous ses biens, par acte du 10. avant les calendes de Mars 1343. & vivoit encore en 1369. Il avoit été marié vers l'an 1345. avec *Gerande* de Bermond (*Bermondi*) fille &

héritiere de *Pierre* Bermondi, dit *l'Ancien*, *damoiseau*, & veuve de *Pierre* Bermondi, dit *le Jeune*, *damoiseau*, dont elle avoit eu une fille nommée *Helene*, morte jeune, de qui elle avoit hérité : ce qui apporta les biens de la maison de Bermondi dans celle de Grossolles. De ce mariage sortirent Aymeric de Grossolles qui suit; *Pierre*, & *Pons* de Grossolles, morts sans posterité; & *Luce* de Grossolles, femme de noble *Pierre* Botelli, de Limeuil, en Perigord, laquelle fit héritier Aymeric de Grossolles son frere.

IV. Aymeric de Grossolles, damoiseau, seigneur de Floirac, d'Agude, de la Bermondie, de la Bastide d'Engraulier, & de la Martinié, prit le surnom de *Bermondi* pour satisfaire au testament de *Pierre* Bermondi l'Ancien, son ayeul maternel, daté du vendredi d'après l'Assomption de l'an 1357. par lequel il étoit institué héritier universel. Il acquit le 9. Mars 1407. de Foulquet de la Force, damoiseau, de la paroisse de saint Martin le Peint, diocèse de Perigueux, la terre & la maison de la Bermondie, & ses dépendances, qu'il avoit eues par son mariage avec *Marguerite* Bermondi. Par un acte du 12. May 1412. il est nommé & qualifié Aymeric Bermondi, *damoiseau*, *fils de feu Bertrand de Grossolles ou Bermondi*. Il fit un codicille le 27. Juillet 1422. par lequel il ajoûta les articles suivans à son testament qu'il avoit fait quelque tems auparavant. 1°. Il ordonna que son héritier nommé dans son testament porteroit les noms & les armes de Grossolles & de Bermondi. 2°. Il fit des legs pieux à l'église de Thaunac. 3°. Il legua de quoi réparer le monastere de saint Ribier, à la charge que les prieur & chapelains de ce lieu seroient tenus de prier pour son ame, & pour celle du pere *de noble & puissant seigneur Bernard de Grossolles son cousin germain*. 4°. Il fit encore des legs pieux aux Cordeliers de Montignac, & de Sarlat, & aux freres Prêcheurs de Belvez pour prier pour son ame, & pour celle de feue noble Valence de Miramont sa femme, & pour leurs enfans. 5°. En cas que tous les héritiers & substitués nommés dans son testament vinssent à déceder sans enfans légitimes, il appelloit à sa succession les enfans mâles de *Bernard* de Grossolles, chevalier, son cousin germain, *comme ses plus proches parens & heritiers du côté de Bertrand de Grossolles son pere*. Aymeric de Grossolles ayant survécu long-tems à ce codicille, fonda le 5. Janvier 1425. une chapelle à Turenne pour prier Dieu pour son ame, *& pour tout son lignage*. & fit le 21. Décembre 1436. une donation entre vifs en faveur de noble Aymeric de Beynac son petit-fils, des châteaux d'Agude, & de Floirac, avec la haute & basse justice, avec réserve de l'usufruit pendant sa vie. Et ainsi dans un âge très-avancé, il fit un second codicille, & un testament sept jours après cette donation, par lesquels il choisit sa sépulture dans la paroisse basse de la ville de Turenne au couvent des Cordeliers de Brive, au choix de son exécuteur testamentaire, fait son héritiere universelle *Jeanne* sa fille, femme de noble *Jean* de Cafenac, lui substituant *Jean*, & ensuite *Begon* de Cafenac, enfans de sa fille, & après eux *Ademar* de Beynac, *Raimond* Sirol, ou Sireüil, & *Aymeric* de Beynac, ses petits-fils successivement l'un après l'autre, à condition par tous ces substitués de porter ses nom, surnom, & armes, & nomme pour ses exécuteurs testamentaires nobles *Aymeric* de Beynac, & *Raimond* de Sirol, ou Sireüil, ses petits-fils. Les enfans qu'il eut de *Valence* de Miramont, furent une fille mariée avec *Jean* de Comarque, damoiseau; *Marthe* de Grossolles, femme de noble *Seguin* de Sirol, ou Sireüil seigneur de Suirac, damoiseau; *Philippe* de Grossolles, femme de noble *Jean* de Beynac, damoiseau, & mere d'*Adémar*, & *Aymeric* de Beynac; & *Jeanne* de Grossolles, qui fut mariée pendant l'absence de son pere avec noble *Jean* de Cafenac, par traité passé à Beynac le 25. Févier 1407. en présence de noble & puissant homme Adémar de Beynac chevalier, & de plusieurs autres seigneurs.

III. Bernard de Grossolles, I. du nom, damoiseau, fils puîné de Guillaume de Grossolles, damoiseau, & d'une fille d'*Arnaud* de Saint Ribier, obtint en 1347. des lettres de rémission du roi Philippe de Valois, pour avoir pris le parti des Anglois, dans le tems que *noble Raymond-Bernard de Durfort*, qui tenoit le même parti, s'empara de Veillac en Perigord. Par ces lettres, qui sont dans le trésor des chartes du roi, il est qualifié *noble*, *& damoiseau*. On ignore le nom de sa femme, mais il fut pere de *Bertrand* de Grossolles mentionné dans les lettres de rémission de son pere, de l'an 1347. étant encore pupille; & de Bernard de Grossolles, II. du nom, qui suit.

IV. Bernard de Grossolles, II. du nom, vicomte de Montgaillard, seigneur de Geusac, de Saint Martin, d'Asques, &c. acquit en 1390. la terre & seigneurie de Saint Martin & autres; fut présent avec la qualité de *noble & puissant seigneur* à l'acte de foy & hommage, rendu le 5. Mars 1407. au comte d'Armagnac, par Jean de Roquelaure, seigneur de Saint Aubin; fit lui-même foy & hommage à *Jean*, comte souverain d'Armagnac, le premier Octobre 1418. Cet acte par lequel il est qualifié *chevalier*, contient un aveu & dénombrement de plusieurs terres & seigneuries, situées dans la vicomté de Lomagne, & ces terres & seigneuries sont déclarées *possed es par lui en toute justice haute, moyenne & basse*, & en qualité de *feudum nobile & honoratum*. Il joint au dénombrement de ses fiefs directs & immédiats la déclaration d'autres feodalités ou seigneuries tenues & mouvantes de lui en arriere-fiefs. Les témoins de cet hommage sont Bernard de la riviere, senéchal d'Armagnac; Gerard de Lomagne; Othon, seigneur de Montault, accien de Montesquiou, & Jean de Bastules. Il se trouve nommé à la tête de plusieurs seigneurs, tous qualifiés *chevaliers*, qui assisterent au contrat de mariage d'Isabeau, fille du roi de Navarre, avec Jean comte d'Armagnac, passé à Rhodez le 17. Mars 1418. L'on trouve dans les acquits des guerres de la chambre des comptes de Paris une quittance de lui en date du 10. Février 1420. laquelle porte que *Bernard* de Grossolles, chevalier, servoit le roi à la défense du Languedoc, *avec un chevalier*, *& quatorze écuyers de sa chambre*, & sur son sceau qui est au bas, *est un lion & un chef chargé de trois étoiles*, qui sont les armes de la maison de Grossolles. Il fit son testament le 17. Mars 1421. par lequel il paroît qu'il avoit été marié deux fois, & qu'il avoit dix enfans de ses deux mariages qui sont rappellés dans cet acte. Il y institue ses héritiers universels pour toutes ses terres, ses deux fils aînés de ses deux mariages; sçavoir Bernard III. aîné du premier, & Etienne, seigneur de Caumont, aîné du second. *Pour conserver ses terres dans sa famille, & afin de soûtenir le nom, & les armes de sa maison*, il fit une substitution graduelle & perpetuelle de mâle en mâle, & d'aîné en aîné de l'un à l'autre, y appellant les naturels au défaut des légitimes à l'exclusion des filles. Il fut appellé avec ses enfans mâles par le codicille d'Aymeric de Grossolles, dit Bermondi, son cousin germain, de l'an 1422. à la substitution de ses biens. Il est qualifié dans cet acte *noble & puissant seigneur*. Les enfans qu'il eut furent entr'autres Bernard de Grossolles III. du nom, qui fit la branche des seigneurs de Saint Martin, vicomtes de Montgaillard; Etienne de Grossolles qui donna origine à celle des seigneurs de Caumont; Jean de Grossolles qui a fait la branche des seigneurs de Flamarens, qui suit; *Antoine* de Grossolles; *Jeanne* de Grossolles, mariée avec le seigneur de Bastules; *Jeannette* de Grossolles, femme du seigneur de Leaumont; *Perrette* de Grossolles, qui épousa *Antoine* du Fourc, seigneur de Montastruc, & trois autres filles, dont les noms & les alliances sont ignorés.

V. Jean de Grossolles, chevalier, baron de Flamarens, & de Monstatruc en Agenois, seigneur de la Chapelle, de Mauroux, &c. fut appellé avec ses descendans mâles par le testament de *Bernard* de Grossolles, III. du nom, son frere aîné de l'an 1472. à la substitution de ses biens au défaut des mâles de sa branche. Il fut inhumé en l'église paroissiale de Flamarens, dans une chapelle qu'il avoit fondée pour lui & les siens. Il avoit été marié au château de Lauzun, en présence de noble Jean de Caumont, seigneur de Lauzun, & autres seigneurs de Perigord, par contrat du 29. May 1466. avec *Anne* d'Abzac, fille de noble *Gui* d'Abzac, seigneur de la Douze en Perigord. Il en eut Jean de Grossolles, II. du nom, seigneur de Flamarens, qui suit; Antoine de

Grossolles, seigneur de Buzet, *qui continua la branche des seigneurs de* FLAMARENS, *rapportée cy après ; Hérard* de Grossolles, abbé de Simorre, qui fut évêque de Condom l'an 1521. & siégea jusques vers l'an 1543. Il fit rétablir son église cathédrale, & la consacra de nouveau en 1531. comme on le voit dans une inscription gravée sur une table de marbre dans la même église, dont les clefs des voûtes, les vitres & les ornemens portent les armes de Grossolles. Voyez *Gallia Christ. nouvelle édition tome 2. Louise* de Grossolles, femme du seigneur de Bezolles ; & *Marie* de Grossolles, qui fut mariée en 1484. avec *Huguet* de Galard, baron de Brassac.

VI. JEAN de Grossolles, II. du nom, baron de Flamarens & de Montastruc, seigneur de la Chapelle, &c. fut marié par contrat du 7. Novembre 1501. avec *Antoinette* de Lustrac, fille d'*Antoine* de Lustrac, chevalier seigneur des terres & baronies de Lustrac, & de Gavaudon, & de *Catherine* de Durfort. Les seigneurs de Durfort, & de Roquelaure souscrivirent à leur contrat, & les parties y prennent de part & d'autre les qualités de *nobles & puissans seigneurs. Antoinette* de Lustrac, étant veuve, fit son testament le 24. Février 1527. par lequel elle ordonna sa sépulture dans l'église paroissiale de Flamarens en la chapelle où ses prédecesseurs avoient coûtume d'être inhumés, *& auprès de feu son seigneur & mari.* Elle fonda de plus une chapelle, à la charge de trois messes par semaine à perpetuité, de laquelle elle attribua la collation à son héritier, & *à ses successeurs, Sires de Flamarens.* Elle eut pour enfans, *Jean* de Grossolles, qui embrassa l'état ecclesiastique, & qui fut protonotaire apostolique. Il fit donation en 1538. à *Arnauld*, son frere puîné, des terres & baronies de Montastruc & de Flamarens, *pour l'entretenement des nom & armes de sa maison.* Après la mort de son frere sans enfans, étant rentré dans la possession des mêmes terres en vertu de la clause de réversion apposée dans la donation, il en fit une seconde donation le 29. Août 1543. en faveur d'*Antoine* de Grossolles son oncle, voici les termes de cette donation. « Considerant que Messire *Antoine* mondit oncle, est encore en vie, étant sorti de ma maison, & porte le nom & armes d'icelle, ayant aussi enfans mâles à lui procréés, & que la génération & ancienne noblesse de madite maison, pourra être conservée & gardée ; à ces causes, me voulant conformer à la volonté de mondit seigneur, & pere, je fais la disposition de mon bien ainsi qu'il s'ensuit, &c. » ARNAUD de Grossolles, baron de Flamarens, qui suit ; *Catherine*, femme du seigneur de Bolac ; & *Anne*, mariée avec le seigneur de Montregal en Perigord, du nom de *Pontbriand.*

VII. ARNAUD de Grossolles, baron de Flamarens, & de Montastruc, seigneur de la Chapelle, & de Mauroux en Lomagne, sénéchal de Marsan, bailli de Nivernois, gouverneur de la ville & du château de l'Esparre, fit son testament le 15. Juillet 1536. sur le point d'aller à la guerre, *considerant*, dit-il, *le voyage que j'entends faire au service du roi en la guerre, &c.* Il y institua héritier universel son frere aîné, *Jean* de Grossolles, protonotaire du saint siege, & à son défaut, *Antoine* de Grossolles, chevalier seigneur de Buzet, son oncle paternel, & les enfans mâles procréés de lui, & par droit de succession tous les mâles, tant directs que collateraux du nom & armes de la maison de Grossolles. Il fit un codicille le 14. Septembre 1542. *s'en allant à la guerre au camp du roi tenant le siege devant Perpignan.* Il y confirma les dispositions qu'il avoit faites dans son testament, & mourut sans enfans de *Catherine* de la Tour en Auvergne, avec laquelle il avoit été marié par contrat signé au château de Saint Exupery en Limosin, le 26. Janvier 1538. Elle étoit fille d'*Antoine-Raymond* de la Tour en Auvergne, baron de Murat, de Quaires, & de Saint Exupery, & de *Marie* de la Fayette.

VI. ANTOINE de Grossolles, chevalier, seigneur de Buzet, & ensuite baron de Flamarens, & de Montastruc, au moyen des dispositions testamentaires, & par la mort sans enfans de *Jean* & *Arnaud* de Grossolles, ses neveux, étoit fils puîné de JEAN de Grossolles I. du nom, baron de Flamarens, & d'*Anne* d'Abzac. Le roi Louis XII. lui fit expedier le 24. Juillet 1514. une commission pour faire sortir hors du royaume les Lansquenets, qui étoient venus à son service, sous la conduite du comte Wolf. L'intitulé de cette commission porte ce qui suit. « Louis par la grace de Dieu, &c. A notre très-cher & bien amé Messire *Antoine* de Grossolles, chevalier seigneur de Buzet, salut, &c. » Il fit son testament le 20. Juin 1530. par lequel il institua héritier universel, *Hérard* de Grossolles son fils aîné, & au défaut de de celui-ci sans enfans mâles, *Renaud* de Grossolles, son fils puîné & ses enfans mâles, & successivement tous les mâles de proche en proche tant qu'il y en aura portant le nom & les armes de Grossolles. Il mourut l'an 1543. dans un âge avancé. Il avoit epousé l'an 1506. *Beatrix* de Noaillan, fille d'*Odet* de Noaillan, & de *Guyonne* d'Esclamail. Il laissa d'elle 1°. *Hérard* de Grossolles, I. du nom, chevalier seigneur de Buzet, &c. qui transigea avec *Honorat* de Savoye, comte de Villars, seigneur d'Aiguillon & autres places, au sujet de la pêche dans la Garonne, par acte du 3. Février 1547. dans lequel ils sont qualifiés reciproquement *hauts & puissans seigneurs. Hérard* de Grossolles avoit été marié par contrat du 27. Avril 1539. avec *Françoise* de Montpezat, niece de *Jean* de Montpezat, chevalier sénéchal de Bazadois, & gentilhomme de la chambre du roi, & sœur de *Bernard* de Montpezat, seigneur de S. Marroire, & de Tayan, lequel fut présent au contrat de mariage. Il n'eut d'elle que deux enfans qui moururent sans posterité ; 2°. RENAUD de Grossolles, baron de Flamarens, qui suit.

VII. RENAUD de Grossolles, chevalier baron de Flamarens, & de Montastruc, seigneur de la Chapelle, de Buzet, de Vignau, &c. sénéchal des pays de Marsan, de Tursan, & de Gavardan, gouverneur du Mont de Marsan, chevalier de l'ordre du roi, & gentilhomme ordinaire de sa chambre, étoit avant 1560. sénéchal de Marsan, & en 1562. *Jeanne*, reine de Navarre, veuve d'*Antoine* de Bourbon, le destitua pour cause de religion, mettant en sa place le seigneur de la Case, de la maison de Pons en Saintonge, qui etoit Calviniste comme elle ; mais en 1568. le roi Charles IX. ayant reconquis sur les religionaires rebelles le pays de Marsan & autres, il rétablit *Renaud* de Grossolles dans sa charge de sénéchal, & lui donna de plus le gouvernement du Mont de Marsan, par les mêmes provisions dans lesquelles il le qualifie *M. de Flamarens, chevalier seigneur dudit lieu, gentilhomme ordinaire de notre hôtel.* Il fit son testament le 24. Juin 1574. par lequel il établit une substitution perpetuelle des terres de Flamarens, de Montastruc, & autres de mâles en mâles, *en suivant la volonté de ses ancêtres pour la conservation de sa maison, & pour l'entretien de la grandeur d'icelle.* Il vécut depuis encore plusieurs années ; & quoique dans un âge avancé, *il s'employa vertueusement & fidellement* pour le service du roi Henri III. dans la guerre contre les Religionaires en son armée de Guyenne commandée par le maréchal de Biron, *ayant été un de ceux qui y firent paroître leur valeur, & ayant lui-même amené des troupes en cette armée ;* ce qui s'apprend par trois lettres, entr'autres, que le roi Henri III. lui écrivit, & qui sont signées de la main de ce prince. La premiere est écrite de Paris, au mois de Février 1580. La seconde datée de saint Germain en Laye du 11. Février 1581. où le roi marque *qu'il le prie de s'employer pour l'établissement & exécution de la paix*, & la troisiéme à Dolainville, du 20. Octobre 1582. La suscription de cette lettre, est *A M. de Flamarens, chevalier de mon ordre. Renaud* de Grossolles avoit épousé par contrat du 21. Avril 1542. *Anne* de Monlezun, dame & héritiere de la terre, seigneurie, & chatellenie de Vignau en Marsan. Il eut d'elle HERARD II. baron de Montastruc, qui suit ; *Jean* de Grossolles, chevalier de l'ordre de Malte en 1566 ; & *Jean* Arnaud de Grossolles, aussi chevalier de Malte.

VIII. HERARD de Grossolles, II. du nom, baron de Montastruc, & de Flamarens, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre, maréchal de Camp de son armée de Guyenne, & capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, fut commis par lettres de Marguerite, reine de Navarre, sœur du roi Henri III. en date du dernier Août 1588. *comme étant gentilhomme de mar-*

*que, & autorité*, à la défense des pays d'Agenois & Condomois, à cause de la guerre qui étoit dans ce pays. Il avoit été marié par contrat passé au château de la Garde en Fiemarcon le 14. Juin 1574. avec *Brandelise* de Narbonne, fille de *Bernard* de Narbonne, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Fiemarcon, baron de Talairan & de Villefalce, & de *Françoise* de Bruyeres-Chalabre sa seconde femme: Hector de Pardaillan, seigneur de Gondrin, chevalier de l'ordre du roi, & *Jean* de Grossolles, seigneur de Caumont, aussi chevalier de l'ordre du roi, souscrivirent au contrat. Il laissa d'elle *Renaud* de Grossolles, mort sans avoir été marié, après avoir fait son testament le 26. Juillet 1605. par lequel il institua son héritier universel *Jean* de Grossolles son frere puîné, avec substitution à perpetuité de tous ses biens de degré en degré en ligne masculine, & de branche en branche. & au défaut de mâles dans la maison de Grossolles, il substitua ses biens à l'aînée des filles du nom & armes de Grossolles, *à condition par son mari & ses enfans de porter le nom & les armes de sa maison:* Jean de Grossolles, baron de Flamarens, qui suit; & *Marguerite* de Grossolles, qui fut mariée par contrat du 28. Octobre 1614. avec *Jean-Gaston* de Foix de Candale, seigneur de Ville-Franche, & de Tornecoupe, baron de Saint-Sulpice, chevalier de l'ordre du roi, & conseiller en ses conseils d'etat & privé.

IX. Jean de Grossoles, III. du nom, chevalier baron de Flamarens, & de Montastruc, seigneur de Buzet, &c. mestre de camp d'un regiment d'infanterie, obtint des lettres de grace du roi Louis XIII. données à Fontainebleau la seconde année de son regne au mois d'Octobre 1611. lesquelles portent que « l'impétrant s'étant cru offensé de quelques discours qu'avoit tenus le sieur de Montespan s'étoit acheminé au château de Gondrin avec un page seulement, qu'il envoya au sieur de Montespan, pour lui dire où il étoit, & qu'il desiroit avoir de lui un éclaircissement; que le sieur de Lussan s'étant trouvé à la porte du château de Gondrin, à la descente du page, & ayant reconnu qu'il étoit au sieur de Flamarens, & sçu le sujet qui l'amenoit, il avoit pris sur le champ le cheval du page, & s'en étoit allé trouver le sieur de Flamarens, qu'il obligea de mettre l'épée à la main, prenant le fait & cause du sieur de Montespan; que le sort des armes n'ayant pas été favorable au sieur de Lussan, il avoit été tué. » *Jean* de Grossolles fut marié par contrat passé dans le palais archiepiscopale de Bourdeaux le 19. de Decembre 1609. en présence de François d'Escoubleau, cardinal de Sourdis, archevêque de Bourdeaux, avec *Françoise* d'Albret, qui vivoit veuve de lui le premier Janvier 1648. Elle étoit fille de *Henri* d'Albret, baron de Miossans, de Coaraze, de Gerderest, & de l'Isle d'Oleron, souverain de Bedoilles, chevalier des ordres du roi, lieutenant de sa compagnie de deux cens hommes d'armes de ses ordonnances, gouverneur & senéchal de Navarre & Bearn, & d'*Antoinette*, dame de Pons, & sœur de *Henri* d'Albret, II. du nom, baron de Pons & de Miossans, qui épousa Anne de Pardaillan, dame d'Escandillac. De ce mariage vint entr'autres enfans celui qui suit.

X. Antoine-Agesilan de Grossolles, chevalier marquis de Flamarens, baron de Montastruc, seigneur de Buzet, la Barthe, &c. fut tué à la bataille du fauxbourg Saint Antoine à Paris, tenant le parti du prince de Condé, le 2. du mois de Juillet 1652. Il avoit épousé *Françoise* le Hardy de la Trousse, fille de *Sebastien* le Hardy, seigneur de la Trousse, grand prévôt de France, & prévôt de l'hôtel du roi, & de *Louise* Hennequin, sa seconde femme. Ses enfans s'étant trouvés mineurs à sa mort, eurent pour tuteur César Phébus d'Albret, maréchal de France, & furent *François* de Grossolles marquis de Flamarens, qui mourut sans avoir été marié en 1706. à Burgos en Espagne, ayant été obligé de sortir de France à cause d'un combat singulier. Le roi Catholique lui avoit accordé 2000. écus de pension, & l'avoit honoré de la clef d'or. Voici ce qu'en dit un journal de ce tems-là. « Le marquis de Flamarens d'une des premieres maisons de Guyenne, est mort de maladie à Burgos. La reine d'Espagne (le roi étant absent) a donné des ordres pour le faire enterrer d'une maniere convenable à sa qualité, afin qu'il ne manquât rien aux funerailles d'un étranger de distinction, éloigné de son pays, & de ceux de sa maison, & que tout répondit à l'estime qu'elle faisoit de lui; » François-Agesilan de Grossolles, comte de Flamarens, qui suit; & *Jean* de Grossolles, dit *le chevalier de Flamarens*, mort sans postérité.

XI. François-Agesilan de Grossolles, chevalier comte de Flamarens, premier maitre d'hôtel de Philippe, fils de France, duc d'Orleans, frere unique du roi Louis XIV. mourut à Paris le 9. Février 1710. Il avoit épousé *Marie-Gabrielle* le Tillier, fille de *Jacques* le Tillier, seigneur de la Chapelle-Montodre, intendant des finances, & de *Marie* de la Barre, & sœur uterine d'*Etienne* le Camus, cardinal, évêque & prince de Grenoble, de *Nicolas* le Camus, premier président de la cour des aydes de Paris, & de *Jean* le Camus, lieutenant civil de Paris. Elle mourut à Paris le 5. Mai 1718. ayant eu pour enfans *Emmanuel-Felix* de Grossolles, marquis de Flamarens, Guidon de la compagnie des gendarmes Anglois, qui fut tué en Italie à la bataille de Luzara, n'ayant point été marié; Agesilan-Gaston de Grossolles, marquis de Flamarens, qui suit; *Marie-Clement-Joseph* de Grossolles de Flamarens, seigneur de Montastruc, & d'Aurenque, colonel d'infanterie, qui a été mariée le 24. Juin 1722. avec *Marguerite-Louise* de Bruet, fille de *Gedeon* de Bruet, baron d'Arsens, seigneur de Peretave, de la Garde, & de Saint Blancard, & de *Marguerite* de Bar de Mauzac, de laquelle il a eu plusieurs enfans.

XII. Agesilan-Gaston de Grossolles, chevalier marquis de Flamarens, seigneur de Buzet, de la Barthe, & de Mauroux, ci-devant capitaine-lieutenant de la compagnie des chevaux-legers de Bourgogne, brigadier des armées du roi, le 1. Février 1719. Il a été marié avec *Anne-Agnés* de Beauveau, fille de *Gabriel-Henri* de Beauvau, marquis de Montgauger, comte de Crissé, autrefois capitaine des gardes du corps de Philippe, fils de France, duc d'Orleans, frere unique du roi Louis XIV. & de *Marie-Magdeleine* de Brancas sa seconde femme, fille de *Louis-François* de Brancas, duc de Villars.

GROSTESTE (marin) seigneur des Mahis, étoit né à Paris le 12. de Decembre 1649. de M. Grosteste de la Bussiere qui l'éleva dans la religion prétendue réformée où il étoit lui-même engagé. Dans la suite Marin Grosteste fut ministre à Bionne où étoit le temple des Calvinistes d'Orleans, & il se distingua dans son parti par son zele & par sa science. Mais Dieu lui fit enfin sentir qu'il étoit dans une communion où tous les principes manquent, & où le seul défaut d'un examen sérieux en retient un grand nombre. Il résista cependant près de deux ans à la voix qui l'appelloit à la vérité; comme il le marque lui-même dans une lettre qu'il écrivit à un abbé de grand merite qui lui avoit demandé comment il étoit parvenu à reconnoître l'abîme où sa naissance & son éducation l'avoient plongé. Les troubles & les agitations intérieures accompagnerent sa résistance: & ce qui peut l'excuser, c'est qu'il vouloit s'assûrer auparavant si c'étoit pour lui une obligation d'entrer dans la communion de l'Eglise Romaine, & si ses peines n'avoient pas quelque illusion pour principe. Pour y parvenir, il eut durant six mois des conférences reglées à Paris chez ses parens avec les ministres de Charenton dont son pere étoit un des anciens. Il en consulta d'autres par écrit: il exposa plusieurs fois ses doutes à M. Pajon son collegue à Orleans qui passoit pour un des plus habiles de sa secte, & qui étoit même en quelque façon chef de parti, comme on le verra à son article. En même tems il prioit beaucoup, joignoit le jeûne à la priere, faisoit d'abondantes aumônes, pour attirer sur lui la lumiere dont il avoit besoin. Cette lumiere l'éclaira enfin, & ayant dissipé toutes ses tenebres, il fit abjuration à Paris entre les mains de M. de Coislin évêque d'Orleans, depuis cardinal, le jour de l'Ascension, 17. de Mai 1681. Peu de tems après il alla à Orleans pour y gagner au moins par son exemple ceux qu'il avoit instruits & confirmés auparavant dans leurs erreurs. Le roi Louis XIV. ayant révoqué l'édit de Nantes au mois d'Octobre 1685. & interdit tout autre exercice de religion que celui de la Catholique Romaine, il exhorta les uns, pressa les autres, sollicita ceux-ci de reconnoître la vérité &

de l'embrasser, & il entra sur ce sujet en conférence avec tous ceux qui voulurent l'écouter. Il eut la consolation d'en gagner un grand nombre, entr'autres son pere, sa mere & un de ses freres, qui a été depuis batonnier des avocats au parlement de Paris, & qui y fréquente encore actuellement le barreau avec honneur. En 1686. ou au commencement de 1687. il entra au séminaire de saint Magloire dans la même ville, & après y avoir reçu la tonsure clericale il retourna auprès de sa famille qu'il ne quitta quelque tems que pour aller en Poitou travailler à la conversion de quelques hérétiques. M. de Coislin évêque d'Orleans qui connoissoit son mérite, & qui étoit informé que plusieurs évêques vouloient l'attirer dans leur diocèse, se pressa de l'attacher au sien en lui donnant un canonicat de sa cathédrale, dont M. des Mahis prit possession avant que d'aller en Poitou & de-là à Luçon où sa mission fut très-heureuse. Au retour de ce voyage, on lui confera le soudiaconat. Il retourna en Poitou par ordre du roi en 1688. & quelque tems après à Luçon par le même ordre, & enfin fixé à Orleans qu'il ne quitta presque plus que pour venir quelquefois à Paris, il s'appliqua à remplir avec la derniere exactitude les devoirs d'un chanoine Chrétien. On l'éleva au diaconat en 1690. & en 1692. on voulut qu'il prêchât à Paris l'octave du saint Sacrement dans la paroisse de saint André des Arcs : mais il aima mieux exercer le ministére de la prédication à Orleans même, & tous ceux qui l'ont connu conviennent qu'on n'a gueres vû de ministre plus zelé, plus rempli d'amour pour son état, plus attentif à tous ses devoirs, plus pénetré de ses obligations, plus humble. Il mourut sans avoir jamais pu se determiner à se voir élevé au sacerdoce, le 16. d'Octobre 1694. dans la 45. année de son âge. Il a donné quelques ouvrages au public, sçavoir : des *Considérations sur le schisme des Protestans* : & un *Traité de la présence reelle du corps de J. C. dans l'Eucharistie prouvée par l'Ecriture*. Dans ces deux traités qui ont paru à Orleans en 1685. il a informé le public par occasion des principaux motifs de son changement ; il y a joint un entretien d'un Catholique avec un Calviniste sur le sujet des reliques. Mais le plus considérable de ses ouvrages est celui qui a pour titre : *La vérité de la religion Catholique prouvée par l'écriture sainte*, in-12. à Paris en 1697. On trouve à la tête un long *éloge historique de l'auteur* sous le nom de *Gilles Jousset*, curé de saint Mesmin d'Orleans, mais qui est veritablement du pere Quesnel, de l'Oratoire, que M. de Coislin avoit chargé de la conscience de M. des Mahis. Le P. Quesnel nous apprend lui-même ce fait dans une lettre à M. de Saint Agnan, alors évêque de Beauvais. Le traité de la vérité de la religion Catholique a été réimprimé en 1713. à Paris en 3. volumes in-12. dédiés à M. le cardinal de Noailles, avec des augmentations considérables par M. François Geoffroi, prêtre, décedé à Paris au mois de Septembre 1715. sur la paroisse de saint Germain l'Auxerrois à laquelle il étoit attaché. M. des Mahis avoit achevé un autre ouvrage considérable pour justifier sa séparation de la communion Protestante : mais il est encore manuscrit. Il a eu pour frere, outre celui *dont nous avons parlé au commencement de cet article*, M. de la Motthe Grosteste, ministre de la Savoye à Londres, mort vers 1715. étant prêtre de l'église Anglicane, & auteur de plusieurs ouvrages, entr'autres d'un recueil de sermons. Guillaume Prousteau, célebre professeur en droit à Orleans a consacré aussi à la mémoire de M. Marin Grosteste un éloge latin, ou abregé de sa vie qui a été imprimé à Orleans, outre l'épitaphe qu'on lit en ces termes à Orleans près le lieu de la sepulture de ce ministre converti.

*Hic jacet à quo jacentes erecti sunt*
*Lucerna posita sub modio,*
*Fax veritatis, victima charitatis,*
MARINUS GROSTESTE
DES MAHIS:
*Ex pastore factus ovis, & ex ove pastor*
*Fecit agnos de lupis.*
*Sicut tenebra ejus, ita & lumen ejus :*
*Ubi enim umbram coluerat ut Saulus,*
*Ibi induit arma lucis ut Paulus.*
*Impugnavit quod propugnaverat ;*
*Propugnavit quod impugnaverat.*
*Sine sævitia tamen pro veritate certavit :*
*Sine superbia de veritate præsumpsit.*
*Oravit pro iis quos redarguit*
*atque convicit ;*
*Diligens homines, interficiens errores.*
*Propriorum parentum & præceptorum*
*Ipse regenerator & doctor ;*
*Quos parturiit, donec formaretur in eis Christus,*
*In ejus scriptis veritas patuit :*
*In ejus dictis veritas placuit :*
*In ejus exemplis veritas movit.*
*Tandiu felicis memoriæ quandiu infelicis erunt*
*alii fortunæ.*
*Omnem enim substantiam Christi visceribus erogavit.*
*Ut ergo, vel post obitum, doceret ac pasceret,*
*Vicarios oris, & manus codicillos substituit,*
*In usum scholæ, in usum xenodochii.*
*Sic revera sibi superstes, doctor & pastor,*
*Eo ipso magis carus omnibus ac desiderandus,*
*Quod prospexerat ne desideraretur.*
*Insignis Ecclesiæ Aurelianensis Canonicus,*
*immo & canon fuit.*
*Dilexit decorem domûs Domini*
*Ipse tanta domûs decor!*
*Divitum stimulus, egenorum præsidium,*
*Utrorumque salus :*
*Sanctæ Crucis cliens, hospes,*
*Hostia,*
*Obiit die 16. Octobris, anno salutis 1694. ætatis 45.*

* *Mémoires du tems*, & les écrits cités dans cet article.

GROTIUS (Hugues) *Dans l'édition du dictionaire de 1725. on met* la naissance de ce sçavant le 10. d'Avril 1585. & *dans celle de 1732.* le 10. d'Avril 1583. *il faut la mettre* le 10. d'Avril 1582. *On ne lui donne que* 14. ans en 1597. Il étoit dans sa quinziéme année. Il n'en avoit pas encore 16. accomplis quand il publia son *Martianus Capella* avec des notes. *Dans l'édition de 1725. il est dit que* ce sçavant mourut le 28. d'Août ou le 8. de Septembre, *il faut s'arrêter à la premiere date. Dans l'édition de 1732. on a fait remarquer que* le traité de Grotius de la vérité de la religion Chrétienne, le meilleur abregé que l'on ait sur cette matiere, après avoir été traduit en plusieurs langues, même en persan, & plusieurs fois en françois, avoit été traduit du nouveau en cette langue en 1724. par M. Goujet, chanoine de saint Jacques l'Hôpital. Cette traduction accompagnée de notes historiques & critiques a été réimprimée in-12. chez Lottin à Paris, & les notes ont été réimprimée en 1728. en Hollande dans la nouvelle édition qu'on y a donnée de la traduction du même ouvrage par le sieur le Jeune Protestant. M. Barbeyrac professeur à Groningue a donné une belle traduction françoise enrichie de notes utiles du grand ouvrage du même *de jure belli & pacis*. En 1679. on a réimprimé les œuvres théologiques de Grotius à Amsterdam en 4. volumes *in-folio*. On y trouve ses commentaires sur l'Ecriture sainte où l'on sent un critique habile, mais souvent trop attaché à la lettre de l'Ecriture ; & dont les interprétations sont quelquefois contraires à la vérité des dogmes de l'église Catholique. M. Colomiés dont il faut consulter la *Bibliotheque choisie* pour apprendre bien des détails sur Grotius, prétend qu'il est sans contredit le meilleur interprête de l'Ecriture que nous ayons, mais cet éloge est outré. *Voyez* aussi sur la vie & les ouvrages de ce sçavant Hollandois, Louis Aubery du Maurier dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de Hollande, depuis la page 392. jusqu'à la fin*, & le pere Niceron Barbanite qui en a donné un long & curieux article dans le *tome 19. de ses mémoires*, mais il faut y ajoûter les remarques suivantes au sujet des traductions françoises du traité de Grotius de la vérité de la religion Chrétienne. La premiere n'est pas *in-12.* comme il le dit, mais petit *in-18.* & imprimée chez Blaeu. Le pere Niceron met la seconde en 1650. L'imprimé ne porte point de date : elle a dû paroître avant 1656. étant dédiée à Jerôme Bi-

gnon qui mourut cette année le 7. d'Avril. M. l'abbé d'Olivet met cette édition en 1644. & la donne à l'historien Mezerai. *Le journal litteraire de la Haye, tome 15. 2. partie*, confirme la même chose, en disant que la traduction que M. d'Olivet donne à Mezerai est celle dont M. de la Mothe le Vayer a relevé la bévue sur *Philo-Biblyus* que ce traducteur rend par ces mots *Philon le libraire*; or c'est dans cette seconde traduction que se trouve cette faute. C'est donc la même que l'abbé d'Olivet donne à Mezerai. Le P. Niceron met aussi une édition de la traduction du même ouvrage par le Jeune, en 1691, à Paris. On ne connoît point cette édition. La premiere de la traduction de le Jeune est de Hollande en 1692. La nouvelle édition qu'on en a donnée en 1728. ne contient pas non plus, comme le dit encore le P. Niceron, toutes les notes des éditions latines procurées par le Clerc, ni toutes celles de Grotius & des autres de ses éditeurs, mais seulement une partie de ces notes, & de celles de la traduction françoise imprimée à Paris, en 1724. Ceux qui voudront sçavoir tout ce qui regarde Grotius, doivent lire un ouvrage très-curieux qui a été donné à Delft en 1727. en 2. vol. *in-8°.* sous ce titre: *Hugonis Grotii manes ab iniquis obtrectationibus vindicati: accedit scriptorum ejus, tum editorum, tum ineditorum conspectus triplex.* On y trouve bien des particularitez sur la vie & les ouvrages de Grotius, & plusieurs portraits de ce grand homme; avec différentes pieces faites à son honneur: nous ne rapporterons que celle-ci faite pour un de ses portraits:

*Hic ille est Grotius, majus quo doctior orbis*
*Nil habuit, credo, nil habiturus erit.*
*Gallia quem stupuit, stupuit quem Suecia, verus*
*Qui Phœbus Delphis, Orbepharusque fuit.*
*Non magnam Magni, lector venerare tabellam,*
*Et majora tibi maxima scripta dabunt.*
*Cætera, & illa viri fatis contraria fata,*
*Quem bene cuncta dedit, qui dedit hunc te librum.*

GROTIUS (Pierre) *Edition de ce dictionaire de 1725.* Jean de Bret; *lisez* Jean de Barton.

GROUCHI. (Nicolas le) *Dans l'édition du Dictionaire historique de 1725. & dans celle de 1732. il est dit que* ce sçavant attaqua Perionius sur la véritable interprétation d'Aristote. *Cela n'est pas exact.* Grouchi n'attaqua pas Perion, mais en expliquant Aristote, il ne jugea pas à propos de suivre en bien des endroits la version que celui-ci avoit faite de ce philosophe, & que Grouchi trouvoit fort peu exacte.

GRUET (Jacques) Genevois, fameux libertin, débitoit ses impietés vers le milieu du XVI. siécle. Il étoit aussi opposé à Calvin & à ses partisans, qu'aux defenseurs de la véritable religion, parce que lui-même n'en professoit aucune. Il ne manquoit d'ailleurs ni d'esprit ni d'érudition, & il souffroit impatiemment les hauteurs des Calvinistes, & leur prétendue réforme. Il accusa publiquement les Calvinistes à Genève par un billet qu'il fit afficher au mois de Juin 1547. d'être des esprits entreprenans, qui après avoir renoncé à la verité, & la plûpart à leur premier état, vouloient dominer sur toutes les consciences. Ce reproche, véritable en soi, mais qui eût pu faire plus d'impression s'il fût parti d'une autre bouche, attira à Gruet les affaires les plus fâcheuses. Il fut arrêté par soupçon, il s'avoua l'auteur du billet, & la saisie de ses papiers ayant fait connoître d'ailleurs son irreligion, on se servit de ce prétexte pour le condamner à avoir la tête tranchée, ce qui fut executé en 1549. ou en 1550. Plusieurs de ses papiers firent du bruit, entr'autres une lettre qu'il avoit écrite au mois de Fevrier 1547. contre Calvin dont il dévoiloit assez bien la conduite & le caractere; & deux autres écrits sur le même sujet, où après s'être emporté contre cet hérésiarque, il déclamoit aussi contre toute religion, & en particulier contre l'état ecclesiastique & les moines. Mais celui de ses écrits qui a plus éclaté est celui que l'on trouva dans sa maison après sa mort, qui fut brûlé par la main du bourreau, & dont quelques sçavans ont conjecturé que c'étoit le projet du prétendu traité *De tribus impostoribus*, ou peut-être le traité même. On parle assez au long de ce libertin dans les notes de *l'histoire de Geneve* de M. Spon, de l'édition de 1730. Mais on en parle avec passion, & peut-être même y fait-on Gruet plus coupable sur plusieurs points qu'il ne l'étoit réellement.

GRUTER (Jean ou Janus) *Ajoûtez à son article*, qu'il s'étoit retiré à Bretton avant la prise de Heidelberg, & que lorsque cette ville fut prise, il se retira à Tubinge. Il mourut dans sa 67. année à Berhelden maison de campagne de Smendius son gendre. Ses *deliciæ poëtarum Gallorum, Italorum, Belgarum* sont en 8. volumes non en 9. *Corrigez ce qui fut dans l'édition de ce dictionaire de 1725.* Jean Gualther, *lisez partout* Gaultier...... *susceptionum l. 9.* lisez *Suspicionum libri 9. Aux citations*, Fluderus, *lisez* Flayderus. *Dans l'édition du dictionaire de 1725. on a renversé l'ordre des articles des* Gruter, *& l'on a rétabli cet ordre dans celle de 1732.*

GRYNÆUS (Jean Jacques) né à Berne en Suisse le premier d'Octobre 1540. fit ses humanités à Bâle; & après avoir passé par quelques degrés inférieurs, on le fit pasteur ou ministre de Rœtelen en 1565. mais comme il n'adoptoit pas toutes les idées de ses confreres, on le chagrina, ce qui l'engagea d'accepter en 1575. à Bâle la chaire de professeur de l'ancien testament qu'il conserva neuf ans. Charles Margrave de Bade lui donna en même-tems l'inspection des églises du marquisat, avec une pension de vingt Florins. Il fut dans la suite professeur de l'histoire à Heidelberg, & en 1585. on lui donna la chaire de professeur du N. T. à Bâle, & la place d'*Antistes* dans la même ville. Il fut quatre fois recteur de l'université, & plusieurs fois doyen de sa faculté. Il fut député en différentes occasions à des assemblées de sa secte où il disputa en maître, & où il termina plus d'une fois des differends importans. Il fut aveuglé les cinq dernieres années de sa vie, & mourut le 31. d'Août 1618. Il a fait un abregé de la Bible; *Sciagraphia theologiæ*; le caractere des Chrétiens, explication de quelques pseaumes d'Aggé, de Jonas, d'Habacuc & de saint Matthieu; des épîtres de saint Paul aux Romains, aux Colossiens, aux Hebreux & des théorémes, & des problêmes théologiques; & on lui doit encore des éditions des auteurs de l'histoire de l'Eglise, des *monumenta orthodoxogr.* & des œuvres de saint Irenée. * *Voyez* sa vie, par Brunn.

GRYPHIUS (Sebastien) imprimeur de Lyon, &c. *Dans les éditions de 1725. & de 1732. de ce dictionaire, on a mis* Golinet *pour* de Colines.

GRYPHIUS (Chrétien) Polonois, né à Fravenstad le 29. de Septembre 1649. après s'être formé dans les belles lettres & dans la jurisprudence, particulierement sous Jean-Henri Boeckler, & Ulric Obrecht, retourna dans sa patrie en 1673. & fut fait professeur d'éloquence à Breslau en 1674. En 1686. il fut fait principal & professeur du collége de la Magdelene dans la même ville, & en 1609. on y ajoûta la charge de bibliothécaire. Il est mort le 6. de Mars 1706. âgé de 57. ans. Il sçavoit le latin, le grec, l'hebreu, le syriaque, le françois, l'anglois, l'italien, le hollandois, & joignit à ces connoissances celles de l'éloquence, de l'histoire & de la poësie. Il a publié en allemand l'histoire des ordres de chevalerie en 1697. des poësies pastorales en 1698. un traité sur l'origine & les progrès de la langue allemande, en 1708. *in-8°.* que l'on a donné après sa mort. Il a écrit en latin *Fasciculus primus & secundus lusuum ingenii ex præstantiorum poëtarum ressentiorum moribus & scriptis excerptorum*, en 1699. *Dissertatio de scriptoribus historiam seculi XVII. illustrantibus*, en 1710. *in-8°.* Il a aussi travaillé au journal de Lipsic.

GUADAGNI (Jean-Antoine) Florentin, cardinal, prêtre de l'église Romaine, du titre de saint Martin aux Monts, vicaire general de Rome & de son district, est né le 14. Septembre 1674. & fils de DONAT-MARIE marquis de Guadagni, d'une des plus nobles familles de Toscane, & de *Marie-Magdeleine* Corsini, sa femme, sœur du pape CLEMENT XII. Il reçut au baptême les noms de *Bernard-Cajetan*; mais il prit ceux de frere *Jean-Antoine* de saint Bernard en entrant dans l'ordre des religieux Carmes déchaussés, où il fit profession dans le couvent d'Arrezzo en Toscane le 11. Novembre 1700. après avoir été successivement maître des novices, plusieurs fois prieur du couvent de son ordre à Florence, & provincial de sa province. Il fut nommé à l'évêché d'Arrezzo, par le pape Benoît XIII. qui proposa pour

lui cette église dans un consistoire secret le 20. Decembre 1724. ensuite de quoi il fut sacré le 31. du même mois dans l'église de la Scala des Carmes déchaussés à Rome en presence de sa sainteté, par le cardinal Laurent Corsini, son oncle, depuis Clement XII. pape, assisté de l'archevêque de Larisse, & de l'évêque de Pésaro; & le lendemain premier Janvier 1725. il fut déclaré évêque assistant au trône. Après l'exaltation de Clement XII. il se rendit à Rome le 25. Octobre 1730. & sa sainteté ayant honoré en sa faveur l'eglise épiscopale d'Arezzo du *Pallium*, il le reçut de ses mains dans la chapelle secrete du palais du Quirinal le 26. Novembre suivant. Il fut créé & déclaré cardinal le 24. Septembre 1731. étant le premier de son ordre, depuis la réforme, qui ait été élevé à cette diguité. Après sa promotion il se rendit de son évêché à Rome le 7. Novembre au soir, & il y fit son entrée publique le 11. suivant par la porte du peuple, accompagné d'un nombreux cortége, & alla droit au Quirinal à l'audience du pape. Le 22. du même mois il reçut le chapeau dans un consistoire public avec les cérémonies accoûtumées, & le 17. Decembre sa sainteté fit dans un consistoire secret la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche, & lui assigna ensuite le titre presbyteral de saint Martin aux Monts, dont il prit solemnellement possession dans l'église de saint Sylvestre & de saint Martin, le 30. du même mois. Le pape lui assigna en même-tems les congrégations des évêques, & réguliers de l'immunité, de la discipline réguliere, & des sacrés rits. Il le déclara aussi le 28. Fevrier 1732. vicaire general de Rome & de son district, à la place du feu cardinal Prosper Maréfoschi, sa sainteté l'ayant dispensé de la teneur d'une ancienne bulle, suivant laquelle cette dignité ne peut être conférée qu'à un sujet de l'état ecclesiastique, & jamais à un étranger. Les fonctions de cette charge ne permettant pas au cardinal Guadagni de résider en son évêché d'Arrezzo, il s'en démit au mois de Novembre 1732. avec réserve d'une pension de 1200. écus.

GUAGNIN. (Alexandre) *Dans l'édition de ce dictionaire de 1725. aux citations, on lit* Stavorolicius *pour* Statorovolscius.

GUALDI. (Paul) *Dans la même édition, aux citations, on a mis* Jacques-Philippe-Thomas, *pour* Thomasini.

GUALTERIO. (Philippe-Antoine) *Suppléez cet article à celui qui est déja dans le Moreri*, Gualterio cardinal de la sainte église Romaine, fils de GUALTERIUS Gualterio, d'Orviette, & d'*Anne-Marie* Cioli de Tudette, nâquit le 24. de Mars 1660. à saint Quirice de Fermo, ville de l'état ecclesiastique dans la marche d'Ancône. Il fut elevé jusqu'à l'âge de 12. ans par les soins du cardinal Charles Gualterio, son grand oncle, qui étoit alors archevêque de Fermo. A l'âge de 12. ans on l'envoya à Rome pour y continuer ses études au collége Clementin. Lorsqu'il eut fait sa philosophie il retourna à Fermo, où il fit un cours de droit, & un autre de théologie, & à l'âge de 19. ans, il reçut le bonnet de docteur dans ces deux facultés. Il revint ensuite à Rome où il se perfectionna dans l'étude des loix sous Dominique Targi son parent, qui étoit auditeur de Rote, & qui a été depuis cardinal & évêque de Ferrare. Il n'avoit pas 25. ans lorsqu'il fut admis au nombre des prélats référendaires de l'une & l'autre signature. Dans la suite il eut successivement l'inspection generale de l'Annone, & les gouvernemens de San-Severino, de Fabrieno, d'Iesi, du duché de Camerino, & de N. D. de Lorette, & enfin la vice-légation d'Avignon. Il finissoit la quatriéme année de cette vice-légation, quand le pape Innocent XII. le nomma nonce en France le 27. de Fevrier 1700. Sa nonciature dura six ans, & pendant tout ce tems-là il fut fort agréable aux François qu'il aimoit beaucoup lui-même, & qu'il a toûjours appuyés de son crédit. Rome n'étoit pas moins contente de son administration, & avant que de le rappeller en Italie, Clement XI. lui conféra l'abbaye de la Trinité dans le duché de Milan, le nomma à l'evêché d'Imola, le fit cardinal, & le désigna légat *à latere* dans Ravenne & toute la Romagne. Cependant il quitta la France avec regret: son amour pour les lettres l'y avoit lié avec les sçavans du premier ordre. Il avoit exactement parcouru nos bibliotheques, il y avoit fait des extraits de la plûpart de nos manuscrits uniques ou singuliers, & s'y étoit muni de tous les secours dont il croyoit avoir besoin pour une histoire universelle à laquelle il travailloit depuis l'âge de 20. ans. Il fit embarquer tous ces matériaux à Marseille, avec un amas considerable qu'il avoit fait de livres choisis, de médailles antiques & modernes, d'instrumens de mathématiques, & d'une infinité d'autres ouvrages de toute espece: mais toutes ces richesses litteraires périrent avec le vaisseau qui les portoit. Pour lui il étoit déja arrivé à Imola lorsqu'il apprit cette triste nouvelle: il eut le courage de racheter des livres, des médailles & d'autres curiosités sçavantes, mais la perte de ses manuscrits étoit irréparable. Il éprouva deux ans après un sort presque pareil à Ravenne où il étoit légat. Les troupes impériales y étant entrées, pillerent sa maison & tout ce qui lui appartenoit, & l'obligerent à se retirer à Rome pour y mettre sa personne en sûreté. En 1710. le roi de France lui donna l'abbaye de Saint Remi de Reims, & une grosse pension sur le trésor royal. Après la paix, le cardinal plein de reconnoissance pour la France, se hâta de venir dans ce royaume. Louis XIV. le reçût avec plaisir, lui donna souvent le nom d'ami, & le logea près de lui à Versailles, à Marli, à Fontainebleau, & lorsqu'il voulut partir au bout de quelques mois, le roi lui fit promettre de revenir tous les cinq ans si sa santé le lui permettoit. La mort du roi seule arrêta l'execution de cet arrangement. Dans la premiere année de la régence le cardinal Gualterio fut pourvû de l'abbaye de saint Victor de Paris, & depuis il eut une place de prélat, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, dans la promotion que Louis XV. fit après sa majorité. Lorsque le roi Louis XIV. augmenta le nombre des académiciens honoraires de l'académie des belles lettres en y mettant des honoraires étrangers, le cardinal Gualterio eut la premiere place, & il se plaisoit de la remplir lorsqu'il venoit à Paris. Cette éminence est morte à Rome le 21. d'Avril 1728. au commencement de sa 69. année, & dans la 22. de son cardinalat. Il a laissé une bibliotheque beaucoup plus nombreuse que les deux qu'il avoit perdues, & un grand nombre de médailles & autres antiques & raretés. Par son testament qui fut ouvert le lendemain de sa mort en presence des cardinaux Barberin, & de Polignac, ses executeurs testamentaires, il laissa à chacun de ses domestiques six mois de gages outre le deuil, & institua son héritier universel le comte Gnalterio, son frere. Celui-ci a eu pour enfans, entr'autres JACQUES, dit *le marquis Gualterio*, qui suit; *Marie-Elisabeth* Gualterio, dite *de la Croix*, religieuse dans le monastere des Dominicaines de Sainte Marie de l'Humilité à Rome, où elle prit le voile le 20. Août 1724. & fit profession entre les mains du cardinal son oncle, le 2. Septembre 1725; & *Louis* Gualterio, camerier d'honneur du pape, qui fut nommé au mois de Septembre 1726. pour porter en France la barette au nouveau cardinal de Fleuri. Il fut chargé en même-tems d'un bref du pape pour le grand duc de Toscane, & étant arrivé de Rome à Florence le 26. du même mois de Septembre, il y fut reçû & traité en qualité d'envoyé extraordinaire du saint siége. Il eut le 27. son audience publique du grand duc, & ensuite des princesses; & ayant pris le soir ses audiences de congé, il poursuivit le 28. son voyage vers la France. Il arriva à Paris le 27. Octobre d'où il se rendit le 30. à Fontainebleau, où il presenta la barette au roi le 5. Novembre, & après avoir pris congé de la cour, il retourna à Rome. Il fut déclaré prélat domestique du pape le 21. Janvier 1730. & vice-légat de Ferrare, le 2. Octobre de la même année.

JACQUES, dit *le marquis Gualterio*, fut marié au commencement de l'année 1727. avec *Marie-Victoire* Albergati, d'une ancienne famille de la ville de Bologne, & en a eu *Marie-Julie-Catherine-Anne-Melchior* Gualterio, baptisée à Rome dans l'église de Saint Laurent *in Lucina*, le 25. Fevrier 1729.

Outre le comte Gualterio, le cardinal avoit encore pour freres *Joseph-François* Gualterio, archidiacre de Cavaillon, & vicaire general de l'évêché d'Albano, pour le cardinal César d'Estrées, & ensuite évêque de Vaison dans le Comtat,

ayant

ayant été proposé pour cette eglise par le pape le 19. Février 1703. & sacré à Rome le 4. Mars suivant. Il prit possession de cette église par procureur le 8. Juin, & fit son entrée le 21. Octobre de la même année; & *Louis-Anselme* Gualtierio né à Fermo, qui étant vice-légat de la Romagne, fut proposé par le pape dans un consistoire pour l'évêché de Verdi, le 30. Avril 1708. Il fut transferé au mois de Decembre 1714. de cet évêché à celui de Todi par la démission du cardinal son frere.* *Voyez* son éloge, par M. de Boz dans les mémoires de l'académie des inscriptions & belles lettres, *tome VII.*

GUALTIER de SLUSE (Jean) cardinal, &c. *Ajoûtez aux editions du dictionaire de 1725. & de 1732.* qu'il étoit né à Visé, petite ville du pays de Liege, & qu'il fit ses prémieres études à Liege même. Il fut enterré à Rome dans l'église de l'*Anima* auprès de son oncle Walteri ou Jean Gualtier ou Gualter, *dont on a parlé dans le même article.* On voit leurs épitaphes dans cette église. *Dans le même article on parle en deux lignes seulement* d'un frere du cardinal de Sluse, *& on le dit* abbé d'Amay, *il falloit dire* abbé d'Amaz. *Nous en donnerons un article ci-après au mot* SLUSE (Rene François.) Il est parlé du cardinal dans les lettres de M. Arnauld, principalement dans le tome 4. lettres 337. 338. *Voyez* SLUSE. Voici l'épitaphe du cardinal Sluse.

D. O. M.
*Joanni* GUALTERIO SLUSIO, *Leodiensi*,
*S. R. E. Diacono cardinali*,
*Animi atque ingenii dotibus cumulatissimo*,
*Moribus, sapientiâ, pietate præstantissimo*,
*Largitate in egenos, beneficentiâ in omnes effusissimo;*
*Cujus doctrina, instructissima bibliotheca*,
*Prudentia, difficillima munia*,
*Meritorum, eminentissima dignitas*
*Pene impar argumentum:*
*Studium verò commune bonum*,
*Purpura commune gaudium*,
*Obitus commune detrimentum*;
*Prope supra fidem & exemplum extitere.*
*Vixit annos 59. menses 5. dies 24. obiit anno æt. Sal. 1687. nonis Julii.*
*Fratri amantissimo monumentum poni curavit Petrus-Aloysius Slusius S. R. I. liber baro, &c.*

GUARIN D'APCHIER, poëte Provençal qui se distingua beaucoup dans le XII. siecle. Un manuscrit de la bibliotheque du roi où l'on trouve les vies de plusieurs poëtes Provençaux & quelques-unes de leurs poësies, dit de celui-ci: « Guarin d'Apchier fut gentil châtelain de Gevaudan dans » l'évêché de Mende, vaillant & bon guerrier, libéral & » bon *trouveur*, (c'est-à-dire, poëte,) beau chevalier & » sçavant en galanterie. » Le même manuscrit rapporte deux de ses poësies ou *syrventés*. Guarin y est représenté à cheval dans la vignette, le casque en tête, l'épée d'une main, & tenant de l'autre un bouclier chargé d'un écu d'or d'azur, à la bordure, & à trois barres d'or, celle du milieu endossée. Nostradamus dans ses vies des poëtes Provençaux imprimées à Lyon en 1575. *in-12.* ne parle point de celui-ci.

GUARIN, de Verone, &c. *Dans l'édition de ce dictionaire de 1725. lisez* GUARIN, selon d'autres, GUERIN, de Verone. *Il est dit qu*'il a traduit les œuvres de Strabon, *lisez* la géographie de Strabon. *Aux citations au lieu de* Leand. Alberti, *lisez* Leandre Alberti.

GUARIN (D. Pierre Guarin) Benedictin de la congrégation de saint Maur, né dans le diocèse de Rouen, près de la Forêt de Lyons, en 1678. a fait profession le 21. Octobre 1696. âgé de 18. ans. Il sçavoit le grec & l'hébreu, & a enseigné l'un & l'autre dans sa congrégation. Il est mort à Paris le 29. de Decembre 1729. dans le monastere de saint Germain des Prés, dont il étoit bibliothequaire, âgé de 51. ans. Il avoit entrepris une nouvelle grammaire hébraïque & un dictionaire de la même langue, qui devoient composer trois volumes *in-4°.* Pour pressentir le public sur son travail, & lui demander, pour ainsi dire, ses avis, il en fit courir un projet dès 1717. & quand son ouvrage fut avancé il en donna un nouveau plan en 1721. Le premier volume ne parut néanmoins qu'en 1724. & le second n'a été donné que quatre ans après. Le troisiéme qui doit contenir le dictionaire ne paroitra peut-être pas. Dans le premier projet le pere Guarin attaqua feu M. Masclef, sçavant chanoine d'Amiens qui avoit donné en 1716. une nouvelle méthode pour apprendre l'hebreu sans points, à Paris, chez Colombat. Il lui livra de nouveaux coups & en plus grand nombre dans la préface de son premier volume, ce qui obligea M. Masclef de lui répondre par une lettre de vingt quatre pages, datée du 17. Novembre 1724. imprimée à Paris en 1725. en attendant une réplique plus ample à ce premier volume, & à ce que D. Guarin devoit dire encore sur ce sujet, & qu'il a dit en effet dans ce second volume. Cette réplique plus ample de M. Masclef a été achevée par le pere de la Bleterie, de l'Oratoire de France, & on la trouve dans la nouvelle édition de la grammaire hebraïque de M. Masclef en 2. volumes, à Paris en 1730. après la mort de l'auteur. *Voyez* MASCLEF.* *Mémoires du tems.* D. le Cerf, *bibliotheque historiq. & critique des auteurs de la congrégation de saint Maur. Mercure de Décembre 1729.* On s'y trompe en donnant 53. ans à D. Guarin lors de sa mort.

GUARINONE, (Christophe) *dont on n'a dit que quelques mots dans le dictionaire historique*, étoit de Verone, & s'appliqua dès sa jeunesse à l'étude des langues grecque & latine qu'il approfondit & à la medecine qu'il a exercée jusqu'à sa mort. Il passa plusieurs années à Padoue où il fut reçu docteur, & il revint dans sa patrie avec ce titre qu'il honora par sa grande application & par ses talens. Il enseigna d'abord la philosophie, & lorsqu'il eut été reçu dans le corps des medecins, il en exerça la profession avec un succès si éclatant & si prompt, qu'il ne tarda pas à être recherché par plusieurs princes. François Marie duc d'Urbin le fit son premier medecin, & lui donna des appointemens considérables. Ensuite l'empereur Rodolphe II. le fit venir à Prague, & l'attacha à sa cour & à son service en le comblant d'honneurs & de bienfaits. Guarinone demeura long-tems dans cette ville, & il y mourut dans un âge avancé vers l'an 1602. Quelques années auparavant étant allé à Rome par un motif de pieté, il y fut si goûté de Clement VIII. que ce pape lui témoigna un grand desir de le retenir auprès de lui; mais il ne voulut pas causer cette peine à l'empereur, & Guarinone revint à Prague, où il finit ses jours, *comme on l'a dit.* On a de lui: *Consilia Meditinalia*, à Venise, en 1610. *in-folio*, des commentaires latins sur le premier livre d'Aristote, touchant l'histoire des animaux, en 1608. *in-4°.* une explication de quelques autres endroits d'Aristote sur la même matiere. Quatre discours où il traite de la nature humaine, en 1601. *in-4°. Tractatus de methodo doctrinarum*, 1601. *De generatione viventium, etiam nascentium ex putredine, in-4°. De principio venarum. De causa morborum.* Ces derniers ouvrages ont été imprimés à Francfort.* *Voyez* Manget, *in biblioth. script. medicor. lib. VII.* & le marquis Scipion Maffei qui en dit néanmoins peu de chose dans sa *Verona illustrata, p. 201. libro quarto de gli scrittori Veronesi.*

GUDIUS (Marquard) conseiller d'état du roi de Danemarck, & historien célébre, étoit né à Rendsburg en Holstein où Jean son pere étoit conseiller. Il commença ses études dans sa patrie, & les acheva à Wittemberg & à Francfort sur l'Oder. Etant en Hollande en 1659. le sénat d'Amsterdam lui offrit une chaire de professeur & une gratification considérable, s'il vouloit mettre en ordre & publier la critique des annales de Baronius écrite en latin par Blondel. L'offre étoit avantageuse, mais la passion de Gudius pour les voyages la lui fit rejetter, & il aima mieux accompagner en qualité de gouverneur Samuel Sciaffe, jeune gentilhomme Hollandois qui alloit voyager. Gudius alla avec lui en Italie, & lorsqu'ils furent de retour en Hollande, le jeune gentilhomme voulut accompagner son gouverneur dans le Holstein, & y étant mort il l'institua son héritier. Gudius usa de cette succession en sçavant: il se forma une bibliotheque nombreuse & choisie, & un grand nombre d'autres monumens litteraires. Peu après son retour dans sa patrie, on l'avoit fait bibliothequaire de Gottorp, & dans la suite il obtint le titre de conseiller d'état du roi de Danemarck. Il mourut en 1689. quelques heures après avoir écrit encore plusieurs re-

marqûes sur les ouvrages de saint Clement d'Alexandrie. Il n'a publié pendant sa vie que le petit traité de *Hippolitus, de Antichristo*, qui fut imprimé en grec à Paris en 1661. Pierre Burman publia les lettres de Gudius *in-4°.* à Utrecht, en 1697. avec celles que les sçavans lui avoient écrites; celles de Claude Sarrau augmentées, & de plusieurs autres.* *Voyez* la préface de ce recueil dont on a donné depuis une nouvelle édition.

GUEBRIANT. (Jean-Baptiste & Renée de) *Dans l'édition de ce dictionaire de 1725. dans les deux articles on a toujours mis un* de *avant* Budes; *il faut l'ôter.*

GUELPHE (François) étoit de Beauvais, & fut dans sa jeunesse enfant de chœur dans l'église de Notre-Dame de Paris, ce qui lui procura une place au collége de Fortet pour y faire ses études. Il fut obligé d'en sortir dans la suite parce qu'il refusa de signer le formulaire. On le mit auprès de MM. Arnauld & Nicole qui demeuroient alors chez madame la duchesse de Longueville. Son principal emploi auprès de ces messieurs fut de transcrire leurs ouvrages, à quoi il étoit d'autant plus propre qu'il avoit lui-même beaucoup d'intelligence. Lorsque M. Arnauld sortit de France en 1679. il le suivit, & l'accompagna toûjours depuis dans ses voyages, & dans ses retraites. Ce docteur en parle plusieurs fois dans ses lettres, non seulement avec reconnoissance, mais même avec estime. Lorsque M. Arnauld fut mort en 1694. M. Guelphe se chargea d'apporter son cœur à Port-Royal des Champs, & on lit sous son nom un discours qui fut prononcé en cette occasion. Nous disons sous son nom: car quoiqu'il fût très-capable de l'avoir composé, cependant il y a lieu de croire que ce fut M. Ernest Ruth-Dans, théologien Flamand, prêtre, qui le prononça. Car M. Guelphe n'avoit aucuns ordres. Depuis cette occasion il est demeuré caché assez long-tems, n'étant connu que sous le nom de M. *François.* Sur la fin de ses jours il s'est retiré dans une des cours des religieuses Benedictines de la Ville-l'Evêque près Paris, où il est mort dans un âge très-avancé, le 27. de Juillet 1720. Il repose dans l'église de ces religieuses. Depuis sa mort on a imprimé au mois d'Août 1733. la *Relation de la retraite de M. Arnauld dans les Païs-Bas*, qu'il avoit dressée & laissée manuscrite. C'est un petit volume *in-12.* * *Mémoires du tems.*

GUENEGAUD. (Henri de) *Corrigez & ajoûtez ce qui suit dans l'édition de ce dictionaire de 1725.*

GABRIEL de Guenegaud: *il est dit que* Claude de Guenegaud eut pour fils *N.* dit *l'abbé de Guenegaud* & *Isabelle*, mariée, &c. *lisez* Claude François, dit *l'abbé de Guenegaud*; & *Alfonsine*, mariée, &c. *Ajoûtez que* HENRI de Guenegaud, marquis de Plancy, né en 1647. mourut le 22. de Mai 1722. âgé de 81. ans. Il avoit épousé le 11. d'Octobre 1707. *Anne-Marie-Françoise* comtesse de Merode, fille de *Claude-François* comte de Merode, *&c. Voyez le reste dans le dictionaire.*

GUERARD. (Dom Robert) *Suppléez cet article à celui qui est déja dans le Moreri.* Dom Guérard né à Rouen en 1641. entra dans l'ordre de saint Benoît dans sa jeunesse & fit profession dans l'abbaye de saint Pierre de Jumieges le 13. de Septembre 1659. âgé de 18. ans. Il a aidé D. François Delfau, conjointement avec D. Durand dans la révision des œuvres de S. Augustin qui ont été données ensuite au public. Mais lorsqu'ils étoient occupés à ce travail, D. Guérard ayant été accusé d'avoir composé avec D. Delfau le livre intitulé: *l'Abbé Commendataire*, il fut relegué à Ambournay dans la Bresse, à une lieue du Dain, dans le Bugey. Il profita de cet éxil pour rechercher avec soin les anciens manuscrits qui pouvoient être dans cette province, & il en trouva un assez grand nombre, sur-tout dans la Chartreuse des Portes. Le plus connu est l'ouvrage de saint Augustin contre Julien intitulé: *Imperfectum opus*, dont on ne connoissoit alors que deux exemplaires en Europe, celui de Clairvaux, & celui du collége des Prémontrés de Paris. D. Guérard le copia exactement & l'envoya à ses confreres qui travailloient assidûment à Paris aux éditions des Peres, & principalement à celle de S. Augustin. D'Ambournay, Dom Guérard fut envoyé successivement à Fescamp, & à Rouen où il est mort le 2. de Janvier 1715. En 1707. il avoit donné un *abregé de la Bible en forme de questions & de réponses familieres avec des éclaircissemens tirés des saints Peres & des meilleurs interprêtes.* On a fait quatre éditions de cet ouvrage qui est en effet composé avec soin & fort utile. D. d'Argonne parle avec éloge de D. Guérard dans ses *mélanges de litterature & d'histoire*, donnés sous le nom de *Vigneuil-Marville.* D. le Cerf lui a aussi donné un article, mais fort imparfait, dans sa *Bibliotheque historique & critique des auteurs de la congrégation de saint Maur.*

GUERET (Gabriel) *Ajoûtez à ce qu'on a dit de ses ouvrages dans les éditions de ce dictionaire de 1725. & de 1732. qu'*on a encore de lui, *la carte de la cour*, petit ouvrage imprimé à Paris en 1663. *in-12.* & dédié à M. Colbert. C'est un écrit ingénieux, allégorique & critique; *ajoûtez aussi que* M. Gueret, docteur de la maison & societé de Sorbonne, grand vicaire de M. l'archevêque de Paris, & curé de saint Paul dans la même ville, est fils de ce célebre auteur.

GUERIN le Brun, poëte du Velay dans le XII. siecle. Voici ce qu'on en dit dans un manuscrit de la bibliotheque du roi, où l'on trouve les vies de plusieurs poëtes Provençaux & quelques-unes de leurs piéces: « Guerin le Brun gentil châtelain du Velai, dans l'évêché du Puy-Sainte-Marie, » qui fut bon *trouveur*, non de vers ni de chansons, *mais* » de Tensons. » Tenson étoit une espece de poësie par stances en forme de dialogue sur divers sujets, entre deux poëtes Provençaux qui parlent alternativement à chaque strophe. On voit par ce poëte & par plusieurs autres dont nous parlons dans ce Supplément que la langue provençale étoit dans sa perfection au XII. siecle; qu'on la parloit generalement dans toutes les provinces méridionales du royaume, & même dans le Roussillon & la Catalogne.* *Voyez* ce qu'en disent les deux Benedictins, auteurs de la nouvelle *histoire de Languedoc, tome 2. page 520.*

GUERNERIO ou GUERNIER delli Berni, d'Eugubio, a donné une chronique de son pays que l'on trouve dans le tome 21. de la *collection des écrivains de l'histoire d'Italie* par M. Muratori. Elle va depuis l'an 1350. jusqu'en 1472. L'auteur florissoit sous Frederic III. comte de Mont-Feretro, & ensuite duc d'Urbin, à qui il a dédié son ouvrage en 1472. Guernier étoit lui-même d'une famille illustre & fort connue dans la marche d'Ancone, que plusieurs historiens appellent aussi par cette raison la *marche de Guarnier.*

GUERSANS. (Jules ou Julien) *Ajoûtez à la fin de son article de l'édition de ce dictionaire de 1725. que* cet avocat mourut âgé de 38. ou 40. ans.

GUERVILLE (Jacques de) né au commencement de 1630. après avoir étudié en droit, fit quelques voyages, & à son retour d'Italie il résolut de se marier & d'entrer dans la magistrature, mais il n'exécuta ni l'un ni l'autre, & il prit le parti de l'état ecclesiastique. Lorsqu'il eut été élevé au sacerdoce, il se chargea d'une cure de la campagne, d'un revenu très-médiocre, mais où il trouva de quoi exercer son zele. Il fut pourvû ensuite de la cure de Notre-Dame de Caën dont il répara & décora l'église, & il fut le pere & le pasteur de son troupeau à qui il procura de grands biens & qui lui fut toûjours très-affectionné. Il composa plusieurs ouvrages spirituels, entr'autres un catechisme, un office de la compassion de la sainte Vierge & un autre pour la fête de saint Charles Borromée, envers qui il avoit une grande dévotion. Il établit une grande solemnité dans son église en l'honneur de ce saint archevêque de Milan. Il mourut au milieu des travaux de son ministere le 18. de Juin 1676. n'étant âgé que de 46. ans.* *Voyez* Huet, *origines de Caën, p. 392. 399.* de la seconde édition. Le même dit dans son *commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, que Jacques de Guerville étoit d'une famille noble & opulente, & il en parle comme d'un homme dont il avoit été l'ami particulier & dont il respectoit la vertu & la pieté. Voyez *les pages 296. & 297. de ce dernier ouvrage.*

GUESCLIN (Bertrand du) n'étoit pas fils de *Guillaume* du Guesclin, *comme on l'a dit dans l'édition de ce dictionaire de 1725.* mais de *Robert* .... *On dit qu*'il eut le gouvernement de Guinguault, *lisez* de Guinguamp. Robert dit *Merel*, *lisez*, dit *Moreau.* Il fut enterré dans l'abbaye de saint Denys auprès du tombeau que le roi Charles V. avoit fait dresser pour lui-même.

GUESLE. (Jean de la) *Il faut ôter de l'édition de ce dictionaire de 1725. le commencement de cet article, comme faux jusqu'à*, François de la Guesle son pere s'étoit avancé, &c. JEAN de la Guesle ne mourut point vers l'an 1589. *mais* sur la fin de l'an 1588. *aux citations, on lit* Blanchard, *histoire du parlement de Bourgogne*, *lisez du parlement de Paris*.

GUESPIN, nom que l'on donne par ironie aux Orléannois. L'étymologie n'en est pas absolument certaine. Les uns font venir ce mot de *Genebensis* qu'on a employé, dit-on, pour *Aurelianensis*. De *Genebensis*, on a fait *Genebinus*, *Guebinus*, & par le changement ordinaire du B. en P. *Guepinus*, Guépin. Mais *Genebensis* ne s'est jamais dit en ce sens, & dans la vie de saint Lifard écrite au VI. siécle, l'évêque d'Orléans est appellé *Aurelianensis* & non *Genebensis*, comme le prétend la Saussaye dans ses annales de l'église d'Orleans, *l. 1. n. 16*. Voyez-en la preuve dans le P. Mabillon, actes des SS. de l'ordre de saint Benoît t. 1. n. 8. p. 155. Il est beaucoup plus certain que *Guespin* descend de *Guespa*, une Guespe, mot dont on s'est servi dans la basse latinité au lieu de *Vespa*, & comme cet insecte bourdonne & pique, on en fait le symbole des médisans & des querelleurs, deux caracteres que bien des auteurs ont donné aux Orléannois. *Le naturel des Guespins*, dit l'auteur du saint & charitable conseil à MM. les prevôt des marchands & échevins de la ville de Paris pour se départir de la ligue « J'en prends Orleans pour « exemple, est d'être hagard, noiseux & mutin. » M. de Valois dit la même chose dans sa notice des Gaules. Cependant Theodore de Beze qui avoit étudié à Orléans, qui affectionnoit cette ville, & qui y avoit eu pour maîtresse Marie de l'Etoille, dont on voit l'épitaphe dans le grand cimetiere en prose latine & françoise, a voulu expliquer le mot de Guespe en bonne part par ces deux vers :

*Aurelias vocare Vespas suevimus,*
*Ut dicere olim mos erat nasum Atticum.*

Mais cette explication est peu naturelle. Bonaventure des Perriers, auteur du *Cymbalum mundi*, semble dans ses *nouvelles récréations & joyeux devis*, opposer ce terme à civil & poli. *Une dame*, dit-il, *gentille & honnête, encore qu'elle fût Guepine*, c'est-à-dire Orléannoise. Dans la relation de l'entrée de l'empereur Charles V. dans la ville d'Orleans en 1539. le mot Guespin ne signifie qu'un étudiant d'Orleans. « Après, dit « cet auteur venoient les maîtres d'école, les medecins, « puis les officiers de l'Université, les conseillers & *Guespins* « *d'icelle*. » Mais c'est peut-être le seul auteur qui ne donne pas à ce terme une signification desagréable. * Beze, *juvenilia p. 43. Cérémonial de la France, par* Theodore Godefroi, *t. 2. Mémoires de la ligue, t. 3. p. 344. Mercure de France, Mai 1732.*

GUET. *Ajoûtez à ce qu'on a dit dans l'édition de ce dictionaire de 1725.* des compagnies du Guet, *qu'il* y a aussi une compagnie d'ordonnance du Guet à cheval qui fut établie le premier de Décembre 1666. sous les ordres du secretaire d'état qui a le département de la maison du roi. Cette compagnie a un commandant particulier.

GUET (Jacques-Joseph du) Voyez DUGUET.

GUETTE. (Charles) *C'est ainsi qu'on a écrit le nom de ce docteur dans les éditions de ce dictionaire de 1725. & de 1732. mais on l'a mal écrit : il se nommoit* GAIETTE; 2°. *on l'appelle* Charles: *il se nommoit* Jacques; 3°. le traité *de usuraria trium contractuum pravitate*, dont on n'a fait qu'un ouvrage avec celui *de usura & fœnore*, qui parut en 1678. avoit été imprimé séparément quelques années auparavant. Celui-ci avoit été attaqué avec vivacité: il le défendit par ce nouveau traité, où il fait voir qu'il n'avoit point été trop sévere dans le premier.

GUGLIELMINI (Dominique) célébre docteur en médecine de l'académie des sciences de Paris, &c. *Ajoûtez à ce qu'on en a dit dans les éditions de ce dictionaire de 1725. & de 1732. d'après l'éloge françois que M.* de Fontenelle *en a donné, qu'il* est mort à Boulogne le 12. Juillet 1710. âgé de 54. ans. L'abbé Felix Viale, son ami, professeur de Botanique & directeur du Jardin des plantes à Padone, lui a consacré cet éloge qu'il a fait graver sur un marbre dans l'église de saint Antoine à Padoue, où Guglielmini repose.

D. O. M.
*Dominico* GUGLIELMINO *Bononiensi*,
*In patria primùm, mox in Patavino gymnnasio*
*Mathefeos, inde theorica medicina*
*Publico professori primario.*
*Viro morum probitate, scientiarum peritiâ,*
*Scriptis editis, edendisque clarissimo.*
*A serenissima Venetorum republica*
*Hùc ingentibus stipendiis accito, & in arduis adhibito,*
*Quem*
*Dum certatim magni principes magnis muneribus ambiunt,*
*Post longam, dubiam, vixque medicis exploratam ægritudinem,*
*In ipso ætatis robore, fortunæque fœcundissimo plausu,*
*Principum princeps Deus terris eripuit, cœloque locavit,*
*Ætatis suæ anno 54. sæculi 18. anno 10.*

GUI, surnommé *de Sienne*, parce qu'il étoit de cette ville, étoit peintre, & florissoit vers le commencement du XIII. siécle. On voit un de ses tableaux dans l'église de saint Dominique de Vienne qui est estimé des connoisseurs, & qui passoit de son tems pour un chef-d'œuvre. C'est un portrait de la sainte Vierge qui tient l'enfant Jesus entre ses mains. On lit au bas ces deux vers qui ne montrent pas au moins que l'on eût alors beaucoup de goût pour la poësie.

*Me* GUIDO *de senis diebus depinxit amœnis,*
*Quem Christus lenis nullis nolit agere pœnis.*
*Anno Domini MCCXXI.*

Les Siennois ont voulu conclure de l'élégance de ce tableau qu'il falloit leur donner la gloire du renouvellement de la peinture, que les Florentins s'attribuent; puisque Cimabué qui, selon ceux-ci, a rétabli cet art en Italie, n'est né qu'en 1240, & que d'ailleurs à peine a-t-il produit un tableau que l'on puisse égaler à celui de Gui. « Mais quand il seroit vrai, disent les Florentins, que Cimabué n'auroit pas égalé Gui, « ce qu'ils n'avouent pas, ce dernier, ajoûtent-ils, n'a point « laissé de disciples, la peinture est morte avec lui à Sienne, « & l'on ne connoît point d'ailleurs d'autre ouvrage de son « pinceau que celui dont on vient de parler; au lieu que l'on « en a beaucoup de Cimabué, qu'il a fait un grand nombre « de disciples, & que la peinture s'est toûjours perfectionnée depuis lui. » * *Voyez* sur ce sujet le *Diarium Italicum* du P. Montfaucon, *pag. 350. 351.*

GUI de HAINAULT. *Dans l'édition de ce dictionaire de 1725. il est dit qu'il* fut mandé pour assister au concile de Viennen : *c'étoit* au concile de Vienne en 1311.

GUI-PAPE. *Dans les éditions de ce dictionaire de 1725. & de 1732. il est dit* né à Lyon, & mort en 1487. âgé de 85. ans. Mais on croit qu'il est né à saint Symphorien d'Ozon, en Dauphiné, du diocèse de Lyon. Il mourut en 1475. âgé d'environ 73. ans.

GUIARD, fanatique qui se répandit en France sous le roi Philippe IV. dit *le Bel*. Etant à Paris, il y débita son fanatisme qui lui attira de fâcheuses affaires. Il se disoit l'Ange de Philadelphie, dont il est parlé dans l'Apocalypse. Il portoit un habit & une ceinture de peau, il protestoit publiquement qu'il ne les déposeroit jamais quand le pape le lui ordonneroit. Il fut pris, interrogé, & répondit selon sa folie. Voyant son obstination, on le condamna au feu. Guiard effrayé de ce jugement pensa plus solidement : il renonça à son fanatisme, déposa sa ceinture & son habit, & l'on se contenta de le condamner à une prison perpetuelle. Ce jugement fut executé, & l'on ignore ce qu'il devint depuis. Il y a apparence qu'il mourut dans la prison. Il fut enfermé en 1310. Malgré la severité de la justice humaine en ces tems-là, il y avoit beaucoup de fanatiques, & de gens qui s'addonnoient aux prestiges & aux maléfices. Les historiens de France parlent de ce Guiard, entr'autres le P. Dom de Montfaucon, Bénédictin de la congrégation de saint Maur, dans le tome 2. de ses *Monumens de la monarchie Françoise* : au regne de Philippe *le Bel*, *pag. 207.*

GUIBE' (Robert de) Cardinal, prêtre du titre de sainte

Anastasie. *On a dit à son article dans le dictionaire, qu'*il obtint par son crédit les évêchés de Treguier, de Rennes & de Nantes : cela est vrai, mais il ne les posséda pas en même tems, comme cette maniere de s'exprimer semble l'insinuer, & comme l'a dit expressément l'auteur moderne du catalogue des légats d'Avignon. Guibé fut nommé à l'évêché de Tréguier l'an 1483. transferé à Rennes l'an 1502. & de Rennes à Nantes l'an 1506. d'où il prit le titre de cardinal de Nantes. Il se démit en faveur de François Hamon son neveu l'an 1511. & mourut à Rome très-attaché au pape Jules II. contre Louis XII. roi de France, qui le priva de tous les bénéfices qu'il avoit en ce royaume, comme on l'a dit à l'article de ce prélat. Louis XII. étoit à Nantes au mois d'Avril 1510. Nous avons sous le nom du neveu du cardinal de Nantes, qui fut son successeur, un breviaire de l'an 1518. un rituel qui est à peu près du même tems, & un missel. * *Histoire abregée des évêques de Nantes par* M. Travers, *dans le tome 7. des mémoires de litterature & d'histoire, récueillis par le P.* Desmolets, de l'Oratoire, *seconde partie.*

GUICHARD (Claude, *& non* Claude de) seigneur d'Arandas, d'Argit & de Teney, *& non* d'Argit & de Tonney, *comme on l'a dit dans l'édition de ce dictionaire de 1725. Ajoûtez qu'*il mourut à Turin le 5. de May 1607.

GUICHARDIN. (François) Son histoire *dont on a parlé à son article dans les éditions de ce dictionaire de 1725. & de 1732.* commence proprement en 1490. quoiqu'on ait dit, & que le titre de l'histoire le dise lui-même, qu'elle ne commence qu'en 1494.

GUICHARDIN. (Louis) *Dans les mêmes editions du dictionaire, on met sa mort* le 21. de Mars : *elle arriva* le 22. *On ajoûte que* ses mémoires touchant ce qui s'est passé dans l'Europe, commencent en 1530. ils ne commencent qu'en 1539.

GUICHE, famille noble. *Corrigez ce qui suit dans l'édition de ce dictionaire de 1725.*

VIII. Claude seigneur de la Guiche, &c. fille d'*Aubert*, seigneur de la Ville-Arnoul, *lisez* seigneur de Ville-Arnoul.

IX. Pierre seigneur de la Guiche, &c. *Jean*, né le 14. Juin 1504. tué au combat de Bicoque ; *lisez* tué au combat de la Bicoque .... *François*, archidiacre de Tours, abbé de Luserne ... mort sans alliance à la journée de Montcoutour ; *lisez* à la journée de Montcontour.

GUICHENON. (Samuel) *Dans l'article qu'on a donné à cet historien dans l'édition de ce dictionaire de 1725. on donne* à Philibert Collet la qualité de médecin de Dijon, *il faut lui substituer celle d'*avocat au parlement de Bourgogne. *Ajoûtez à cette édition de même qu'à celle de 1732. que* Guichenon est mort le 8. de Septembre 1664. âgé de 57. ans, étant né le 18. d'Août 1607. *Il ne faut pas dire, en parlant de ses voyages, comme on l'a fait dans ces éditions, qu'*il a composé une suite chronologique des évêques du Belei, *mais des* évêques de Belei ; *il faut ôter aussi* Gex & Valromei, du titre de son histoire de Bresse & de Bugei.

GUIDI, (Charles-Alexandre) le premier poëte Italien qui se distingua dans la poësie lyrique depuis son rétablissement, nâquit à Pavie le 14. de Juin 1650. dans une famille honnête. A l'âge de 16. ans il alla à Parme où la vivacité de son esprit & l'éclat de ses talens qui commençoit à briller, lui acquirent la bienveillance du duc Ranulfe II. qui le retint à sa cour. Le Guidi y suivit son attrait pour la poësie : ses piéces coururent long-tems manuscrites & toûjours applaudies, jusqu'en 1681. qu'il en donna un recueil à Parme qui fut reçu avec avidité. La même année il fit imprimer au même lieu un opera intitulé, l'*Amalasunta*. En 1683. il obtint permission du duc de Parme de s'absenter pour un tems. Il alla à Rome où son nom étoit déja très-connu : il eut bientôt l'entrée chez les plus beaux esprits & à la cour des grands : Christine reine de Suéde, qui étoit en cette ville, le voulut voir, lui demanda quelque piéce nouvelle, & en fut si satisfaite, qu'elle voulut le retenir auprès d'elle. Mais le tems prescrit par le duc étoit passé : le Gui retourna à Rome & laissa Christine dans un grand regret de s'en voir privé. Ce regret dura peu, elle obtint du duc que le Guidi reviendroit à Rome, & qu'il demeureroit auprès d'elle : il revint en effet au mois de May 1685. Dès son premier voyage il étudia avec application Pindare & le Dante, dont les écrits étoient presque oubliés alors, & cette étude lui fit sentir le mauvais goût de son siécle, & que c'étoit presque sans connoissance qu'on avoit tant applaudi à ses premieres piéces. Il s'appliqua donc à mériter ces applaudissemens, & il y réussit. Qu'on lise les poësies qu'il a faites depuis cette lecture, on y appercevra sans peine qu'il a sçu y réunir tout le tour, le stile & le génie de Pindare & du Dante, en sorte qu'il peut passer principalement pour l'inventeur d'un style tout-à-fait nouveau. Lui & le Lemene commencerent à donner un grand relief à la poësie pastorale : les deux piéces qu'ils composerent sur les amours de Diane & d'Endimion passent pour achevées en leur genre, quoique d'un goût & d'un stile bien différent l'une de l'autre. Le Guidi accorde avec la simplicité pastorale, la grandeur des sentimens & de l'expression. Il acquit la réputation d'avoir mis en œuvre les passions heroïques entre des bergers, & à cet égard il peut se dire l'auteur d'un nouveau genre de *Comédie Pastorale*. En 1687. la reine de Suéde voulant célébrer l'avenement du roi Jacques II. à la couronne d'Angleterre, par une fête qui répondît à sa dignité & à son goût, choisit pour orateur monseigneur Jean-François Albani, qui fut depuis pape sous le nom de Clement XI. & le Guidi pour composer la piéce qu'elle vouloit faire mettre en musique, comme le poëte le plus excellent qu'elle connût. Cette piéce a été imprimée & passe pour un chef-d'œuvre. La reine obtint pour lui d'Innocent XI. un benefice simple d'un revenu assez considérale, & le duc de Parme lui faisoit aussi des gratifications fréquentes pour faire voir qu'il ne l'avoit cedé que pour faire plaisir à la reine. Ces bienfaits mettoient le Guidi fort au large, mais en 1689. il eut la douleur de voir mourir la reine Christine. Il l'exprima par ses larmes & dans ses poësies, & bien des années après il n'en parloit encore qu'en témoignant les plus vifs regrets de l'avoir perdue. La même année 1689. il perdit aussi le cardinal Azzolini qui l'avoit introduit auprès de la reine Christine, & qui lui faisoit pareillement beaucoup de bien. Mais Jean-François Albani ayant été créé cardinal en 1690. divint son bienfaiteur, & son protecteur, & les biens qu'il lui fit augmenterent considérablement lorsqu'il eut été élevé au souverain pontificat en 1700. Ainsi on ne doit pas être surpris que le Guidi ait souvent parlé de ce pape avec honneur, & qu'il l'ait souvent chanté dans ses poësies. L'académie des Arcadi fut établie en 1690. & toutes les piéces qui en sortirent contribuerent extrêmement à former le goût dans Rome & dans toute l'Italie. Le Guidi y fut introduit neuf mois après son établissement, c'est-à-dire, au mois de Juillet 1691. & on lui a rendu cette justice, qu'il a été un de ceux de cette assemblée qui a le plus contribué à former ce vrai goût & à exciter à l'étude de la belle litterature. En 1709. désirant passer le reste de ses jours dans la tranquillité, il fit un voyage dans sa patrie pour y mettre ordre à ses affaires domestiques, & à peine y fut-il arrivé qu'on le choisit pour demander au prince Eugene de Savoye, gouverneur de l'état de Milan, la suppression de plusieurs impôts qui chargeoient extrêmement cet état. Le Guidi fit sur cela un mémoire qui fut présenté au prince & qui eut son effet. Par reconnoissance le conseil de Pavie l'admit le 26. Mars 1710. au rang des nobles & des décurions qui est le premier honneur dans cette ville. Quelque tems après il fit son testament dont il donna connoissance, & retourna à Rome où Clement XI. le combla de nouveaux bienfaits. Il continua de s'appliquer à traduire librement, ou plûtôt à imiter en vers, les homélies en prose latine du pape son bienfaiteur, & il en publia ainsi plusieurs qui ont été fort goûtées. Elles parurent en 1712. le Guidi se mit en chemin pour les présenter au pape qui prenoit l'air dans une maison de plaisance près de Frescati, mais il tomba en apoplexie à Frescati même le 12. de Juin 1712. & il y mourut le même jour. Il entroit dans sa 63. année. En 1726. on a imprimé à Verone quelques piéces anecdotes de ce poëte, avec sa vie composée en italien, par M. Crescimbeni, *in-12.* On y a ajoûté deux discours de feu M. Vincent Gravina, l'un qui regarde l'académie des *Arcadi*, & l'autre sur la poësie & les plus illustres poëtes. * *Voyez* la vie du Guidi, par Crescimbeni.

GUIDOCCIONI. (Jean) *Dans l'édition de ce dictionaire de 1725. il est dit à cet article que* LELIO GUIDOCCIONI (*&* *non* LELIO *comme on y lit*, *ajoûtez à celle de 1732.* ou GUIDICCIONI,) vivoit vers l'an 1635. Il mourut le 7. de Juillet de l'an 1643. Tous ses ouvrages n'ont pas été recueillis en un volume, comme on ajoûte au même endroit. *Ajoûtez que* le volume *dont on veut parler* fut imprimé à Rome en 1637. mais il ne contient pas tout ce que Guidoccioni a fait tant en prose qu'en vers.

GUIENNE. *Après Bernard* comte d'Auvergne, *ajoûtez à l'édition de ce dictionaire de 1725.* BERNARD fut comte d'Auvergne après Hervé son oncle. Il fut pere de GUERIN, comte d'Auvergne, & de GUILLAUME, surnommé *le Débonnaire*, aussi comte d'Auvergne, marquis de Crevers, & duc d'Aquitaine, qui fonda l'abbaye de Clugni en 910. bâtit l'église du prieuré de Saucillanges en 916. & mourut sans postérité en 917. GUILLAUME *le Débonnaire* avoit une sœur nommée *Adelinde*, mere de *Guillaume*, surnommé *le Jeune*, & d'*Acfred*, qui furent après la mort de leur oncle, successivement ducs d'Aquitaine & comtes d'Auvergne. *Il faut retrancher tout ce qui se trouve dans le même article, depuis* GUILLAUME, comte d'Avergne & de Bourgogne, I. du nom, &c. *jusqu'à* GUILLAUME *Tête d'Etoupes*, exclusivement. * *Voyez les autres corrections moins importantes dans le dictionaire historique de l'édition de 1732.*

GUIJON (Jacques) *Dans l'édition de ce dictionaire de 1725. il est dit* né à Saulieu, *c'est une faute*: il nâquit à Autun. Ses trois freres, *dont on parle au même endroit sans les nommer*, étoient Jean, André & Hugues.

GUILLANDIN, ou GUILANDIN. (Melchior) *Suppléez cet article à celui que l'on trouve dans le Moreri.* Guillandin étoit de Konigsberg dans la Prusse, & suivit dès sa premiere jeunesse le penchant qu'il avoit pour la médecine. Il quitta sa patrie de bonne heure, alla à Rome où il demeura long-tems, & se retira ensuite en Sicile, où il se trouva si pressé par l'indigence, qu'il se vit réduit à arracher des plantes pour les louer ou pour les vendre afin de trouver de quoi subsister par ce commercé. L'ambassadeur de la république de Venise à Rome, ayant eu connoissance de son mérite & de sa situation, lui fit du bien, & ayant connu de plus près l'étendue de sa science dans la Botanique, il le prit chez lui, & le traita comme son ami. Il l'emmena ensuite avec lui à Venise, où Guillandin ayant fait liaison avec le chevalier Marin Caballo, celui-ci l'envoya à ses frais en Asie & en Afrique, afin qu'il se perfectionnât dans la Botanique par ces voyages. Guillandin pénétra jusques dans les Indes, fit partout une ample moisson de plantes: mais à son retour il fut pris par les Turcs qui le firent captif & le maltraiterent beaucoup. La dureté de cet esclavage ne l'abbatit point: son amour pour l'étude des plantes, loin de diminuer par les difficultés de le satisfaire, s'accrut chaque jour, & il se contenta même, autant qu'il lui fut possible, dans la triste situation où il se trouvoit. Fallope, directeur du jardin des simples à Padoue, informé de son état, se hâta de le racheter, & Guillandin ayant ainsi recouvré sa liberté, alla trouver son libérateur après avoir fait un court séjour à Venise. Fallope étant mort quelque tems après, le sénat de Venise donna sa place à Bernardin Trivisan qui la conserva peu, & Guillandin lui succeda. Il ne se contenta pas alors d'enrichir, autant qu'il fut en lui, le jardin dont il étoit directeur, il fit aussi des leçons publiques de Botanique, & il exerça en même tems la médecine avec applaudissement, depuis l'an 1564. jusqu'à sa mort qui arriva le 25. de Décembre 1589. Son repos, depuis qu'il fut de retour de son esclavage, ne fut troublé que par la dispute qu'il eut avec le célébre André Matthiole. Guillandin avoit commencé l'attaque, il avoit formé quelques accusations contre ce sçavant dans quelques-uns de ses livres: celui-ci s'en vengea avec la derniere rigueur. Il n'y eut point de termes injurieux qu'il n'employa contre lui dans ses lettres: mais quoique Guillandin en fût touché, il répliqua avec beaucoup plus de modération, comme on le peut voir dans le premier livre de son apologie, écrite en latin, qu'il intitula *Théon*. Outre cet ouvrage, Guillandin a encore donné, 1°. un traité du papier, qui est un commentaire sur trois chapitres de Pline le naturaliste qui traite de ce sujet. On trouve un autre écrit de Guillandin avec cet ouvrage, contre quelques opinions de Galien. 2°. Une description de l'oiseau appellé *de Paradis*, que l'on voit dans les Indes. 3°. Cinq lettres touchant les plantes. 4°. Une lettre à Conrad Gesner. 5°. Une autre touchant le nom de plusieurs plantes que les médecins ont ignoré ou dont ils ont douté. On trouve avec cette lettre une seconde de Conrad Gesner. 6°. Des conjectures sur les plantes. Ces ouvrages sont écrits en latin, le dernier n'a paru qu'après la mort de l'auteur, en 1591. par les soins de George Schenk, avec le catalogue des plantes du jardin de Padoue. * Voyez *histor. Gymnas. Patav. tom. 1.* Manget, *biblioth. scriptor. medicor. lib. VII.* De Thou, *hist. liv. 96.* Vander-Linden, *de script. medic. &c.*

GUILLARD-D'ARCY (Charles) Parisien, entra dans la congrégation de l'Oratoire dans la maison de Paris en 1632. Il fut envoyé à saint Magloire en 1641. & y demeura jusques vers le tems de sa mort arrivée à Nonancourt, près de Dreux le 12. de Novembre 1659. dans le cours d'une mission. Il avoit été le directeur & le conseil du bienheureux Jean-Baptiste Gault évêque de Marseille, pour le gouvernement du diocèse de ce pieux prélat. Le Pere Darcy étoit un saint prêtre, très-zélé pour les régles & la pratique de la morale chrétienne, comme il l'a fait connoître par le livre intitulé: *Régles de la discipline ecclésiastique, recueillies des Conciles, des Synodes de France, & des Saints Peres de l'Eglise, touchant l'état & les mœurs du Clergé.* Le P. Quesnel eut soin de le faire imprimer en 1665. *in-12.* à Paris chez Josset, environ cinq ans après la mort de l'auteur; & en 1679. il en donna chez le même une nouvelle édition augmentée de quelques chapitres, & de plusieurs canons. Ces augmentations sont de l'éditeur. * *Mémoires du tems.*

GUILLARD. (Charles) *Ajoûtez à l'édition du dictionaire de 1725. qu'*il étoit fils de JEAN Guillard, notaire & secretaire du roi, conseiller, trésorier & receveur général de toutes les finances du comté du Mans, qui fut annobli par lettres données au mois de Février 1464. Charles mourut dans sa maison de l'Espicheliere au Maine, le 13. de Novembre 1537. âgé de plus de 80. ans. *Louis* Guillard l'un de ses fils mourut évêque de Senlis le 19. de Novembre 1565. après avoir été successivement évêque de Tournai, de Chartres, de Châlons, avant que de l'être de Senlis. *Charles* & non *Louis* Guillard évêque de Chartres après *Louis* son oncle, fit son testament le 18. de Février 1573. ainsi il n'étoit pas mort vers 1572. *comme on l'a dit*

## *ROIS D'ANGLETERRE.*

GUILLAUME I. de ce nom, roi d'Angleterre, &c. *Dans l'édition de ce dictionaire de 1725. on met sa mort* le 19. de Septembre: elle arriva le 10.

GUILLAUME II. *Il est dit dans la même édition que* saint Anselme reçut le *pallium* le 4. de Juin de l'an 1000. *ce fut* le 4. de Juin de l'an 1100. ou 1101. Guillaume mourut le 2. Août 1100.

GUILLAUME III. *Même édition, en parlant de la bataille de* Steinkerke, *il est dit que* les vainqueurs eurent trente mille hommes de tués, & vingt mille blessés. *C'est grossir extrêmement les objets.* Il y eut près de trois mille hommes de tués, & près de deux mille de blessés. *Il est dit qu'*on laissa prendre Ath par le maréchal de Villeroi: *ce fut* le maréchal de Catinat qui la prit.... *Sur la fin on dit que* le prince d'Orange rappella tous les efforts de sa politique, &c. *lisez* le roi Guillaume.

## *COMTES D'AUVERGNE & ducs de* GUIENNE.

*Réformez dans l'édition de ce dictionaire de 1725. l'article* GUILLAUME *le Débonnaire jusqu'à ces mots*: Celui-ci fut dans sa jeunesse un prince violent & cruel, &c. *ainsi qu'il suit*:

GUILLAUME I. du nom, surnommé *le Débonnaire*, comte d'Auvergne, marquis de Nevers, & duc d'Aquitaine, fondateur de l'abbaye de Clugny au commencement du X. siécle, prit sous sa protection, & éleva Ebles, comte de Poi-

tiers, son parent, après la mort de Ranulfe II. comte de Poitiers, son pere. *Ebles* étant mort vers l'an 935. eut pour successeur, Guillaume III. du nom, son fils, surnommé *Tête d'Estoupes*, qui joignit au titre de comte de Poitou, celui de duc de Guienne. Il mourut sur la fin de l'an 963. Guillaume IV. son fils, dit *Fier-à-Bras*, mourut le 3. Février 993. Guillaume V. surnommé *le Grand*, fils de celui-ci, mourut en 1030. & laissa quatre fils qui furent successivement ducs de Guienne, & comtes de Poitou. Le premier Guillaume VI. surnommé *le Gros*, mourut en 1308. sans postérité; le second *Eudes*, ou *Odon*, fut tué le 10. Mars 1039; le troisiéme nommé *Pierre*, qui prit le nom de *Guillaume* VII. mourut aussi sans enfans en 1058; & enfin le quatriéme Gui-Geofroi, dit *Guillaume* VII. mourut le 24. Septembre 1086. laissant pour successeur Guillaume IX. son fils, mort le 10. Février 1126. Celui-ci fut pere de Guillaume X. dernier de sa race duc de Guienne, & comte de Poitou. Ce Guillaume X. fut dans sa jeunesse, &c. *Voyez le reste dans le dictionaire historique.*

GUILLAUME de Neubrige, ou *le Petit*, ainsi surnommé à cause de sa petite taille, vivoit dans le XII. siécle, & a écrit une histoire d'Angleterre. Il étoit Anglois lui-même, né en 1136. à Bridlinton, port de mer dans la province d'Yorck. Après y avoir fait ses premieres études, il fut envoyé par ses parens à un couvent de l'ordre des Augustins, situé dans le même diocèse, & dans lequel il prit l'habit religieux. Ce couvent s'appelloit en latin *Novum Burgum*, & ce fut de ce lieu qu'il porta le surnom de *Neubrigensis*, ou *Novoburgensis*. Ce religieux fut sçavant pour son siécle. Il professa la théologie dans son couvent, & nous avons encore quelques homélies sous son nom qui, si elles sont de lui, montrent qu'il n'étoit pas un des moindres prédicateurs de ce tems-là. Mais son meilleur ouvrage, sans comparaison, est son histoire d'Angleterre qu'il composa à la priere d'un abbé de ses amis. Elle commence au regne de Guillaume le Conquerant, & descend jusqu'en l'an 1197. L'auteur étoit alors dans sa 62. année, & il ne mourut que vers l'an 1208. ou même 1220. car on ignore le tems précis de sa mort. On dit que Guillaume le Petit avoit aussi composé un excellent commentaire sur le cantique des cantiques. La meilleure édition de son histoire d'Angleterre, qui est écrite en latin, est celle que M. Héarne Anglois nous a donné à Oxford en 1719. en 3. vol. *in-8°*. Il y a joint les trois homélies attribuées à Guillaume, & les notes de plusieurs sçavans. * *Voyez* la préface de l'histoire d'Angleterre de Guillaume, de l'édition de M. Héarne; & *la bibliotheque Angloise, t. 7. premiere partie, pag. 178.*

GUILLAUME Ademars, natif d'un château nommé *Merveys* en Gevaudan, cultiva la poësie dans le XII. siécle. Nostradamus dans ses vies des poëtes Provençaux, pag. 45. lui donne *un catalogue en rimes provençales des femmes illustres*, & il le dit fils de *Gerard* de Grignan & gentilhomme Provençal; mais il nâquit dans le Gevaudan, *comme on l'a dit*, & un manuscrit authentique de la bibliotheque du roi de France, le dit le *fils d'un pauvre chevalier*. Ce manuscrit ajoûte: « Il étoit vaillant, beau parleur, & sçavoit bien trouver. Le seigneur de Merveys le fit chevalier; mais ne pouvant soutenir son rang, il se fit jongleur, & fut extrêmement goûté par le peuple. Il se fit enfin religieux de l'ordre de Grammond. » Nostradamus dit qu'il mourut en 1170. à Gresignan ou Grignan en Provence. Mais il y a apparence qu'il se trompe sur le lieu. Cet auteur ajoûte au commencement de l'article de Guilhem ou Guillaume Adhemar, & dans lequel il ne parle presque que de ses amours, qu'il fut très-estimé à la cour de l'empereur Frederic, & bien venu auprès de ce prince.

GUILLAUME le BRETON. *Suppléez cet article à celui qui se trouve dans le Moreri sous le nom de* GUILLAUME dit le BRETON, prêtre. Guillaume le Breton, historien de France, natif de Bretagne, d'où lui vint le surnom de *le Breton*, nâquit vers l'an 1170. Il vint à Mantes à l'âge de 12. ans pour y faire ses études, & y cultiver les talens qu'il faisoit déja paroître pour la poësie. Il embrassa l'état ecclesiastique, & ayant été ordonné prêtre, il fut chapelain du roi Philippe-Auguste. En 1202. il accompagna ce prince au siege de la Roche-Gaillard en Normandie contre les Anglois, & en 1213. il alla avec lui en Flandres où ce prince alloit porter la guerre. Philippe ayant quitté le dessein de passer en Angleterre, & ayant repris le cours de ses conquêtes en Flandres, qu'il avoit été obligé d'interrompre, Guillaume le Breton le suivit encore dans cette expédition. Il étoit aussi à la bataille de Bovines, comme chapelain du roi, & il n'en a parlé que comme témoin. Il dit lui-même qu'il y chanta des pseaumes pour animer les combattans, & dom Felibien s'est trompé dans son *histoire de l'abbaye de S. Denys*, en mettant ce fait sur le compte de Rigord, dont Guillaume a été le continuateur. Les différentes occasions que Guillaume avoit eues de suivre Philippe-Auguste, lui méritèrent l'estime de ce prince qui lui en donna plusieurs marques. La plus singuliere fut de lui confier l'éducation de son fils *naturel* Pierre Carlotte, qui fut depuis trésorier de Tours, & mourut en 1249. évêque de Noyon. On ignore le tems de la mort de Guillaume. Il est auteur d'une histoire en prose de Philippe-Auguste & d'un poëme à la louange de ce même prince qui nous ont été conservés l'un & l'autre, & que l'on trouve dans la collection des historiens de France de Duchesne. Il avoit composé un autre poëme qu'il avoit intitulé *Carlotis*, à la gloire de Pierre Carlotte son éleve, que nous n'avons plus. Son histoire est la continuation de celle de Philippe-Auguste par Rigord, qui n'avoit été que jusqu'à la trentiéme année du regne de ce prince. Guillaume a même commencé sa continuation par une récapitulation de celle de Rigord dans laquelle il a inséré quelques faits que celui-ci avoit oubliés. A l'égard de son poëme, il l'a intitulé *Philippide*, du nom de Philippe-Auguste, à la gloire de qui il l'a composé, & c'est une histoire suivie & complette du regne de ce prince jusqu'à sa mort. Ces deux ouvrages sont fort utiles pour l'histoire de ce tems-là. * *Voyez* le mémoire sur la vie & les ouvrages de Guillaume le Breton, par M. de la Curne, dans les *mémoires de l'académie des belles lettres, t. 8.*

GUILLAUME (saint) archevêque de Bourges. *Dans l'édition de ce dictionaire de 1725. il est dit qu*'il fut élû l'an 200. *C'est une faute:* il fut élû le 24. de Novembre 1199.

GUILLAUME d'AUXERRE. C'est l'auteur d'une somme théologique fort connue, & que plusieurs ont attribuée à Guillaume de Seignelai évêque d'Auxerre, mort à S. Cloud le 23. Novembre 1223. Mais l'auteur de cette somme est mort à Rome en 1230. selon la chronique d'Alberic, moine Cistercien, de l'abbaye des Trois-fontaines au diocèse de Châlons; d'ailleurs ce Guillaume n'est appellé nulle-part évêque, dans les auteurs contemporains, & on ne lui donne que la qualité de *Maître*. Alberic l'appelle seulement un théologien trés-connu, & très-profond dans ses questions. Il paroit plus que probable que ce Guillaume est le même qui dans un cartulaire du chapitre d'Auxerre est qualifié archidiacre de Beauvais; & qui ayant été professeur de théologie à Paris, avoit été attiré à Beauvais par l'évêque Milon de Châtillon, autrement dit de Nanteuil, & qu'il suivit à Rome en 1229. pour assister ce prélat de ses lumieres dans une affaire qui regardoit sa personne & son diocèse. Guillaume écrivit sa somme à Paris & vers l'an 1216. Son voyage d'Italie la fit connoître, & un évêque Italien en fit un abregé. Le célébre Denys le Chartreux en fut aussi un des abbréviateurs. * *Dissertation sur* Guillaume d'Auxerre, par M. le Bœuf, chanoine d'Auxerre, *dans les mémoires de littérature & d'histoire recueillis par le* P. Desmolets, *t. 3. part. 2.*

GUILLAUME de BRY, natif de cette ville. *Edition de ce dictionaire de 1725. lisez comme dans celle de 1732.* GUILLAUME de BRAY, natif de la ville de ce nom.

GUILLAUME le MAIRE évêque d'Angers, *Voyez* MAIRE (Guillaume le)

GUILLAUME de PASTRENGI, Véronois, qui florissoit avant le milieu du XIV. siécle, a été de son tems un écrivain célébre, & un juriste habile. Il fut disciple d'Oldrade, & il égala la réputation de son maître. On voit par les archives de Verone qu'il avoit été notaire, qu'il fut aussi juge, & qu'il se conduisit dans ces emplois avec beaucoup de sagesse & de probité. Martin & Alboin Scaligers l'envoyerent à Avignon vers Benoît XII. pour solliciter auprès de ce pape leur absolution à cause qu'ils avoient tué l'évêque Barthelemi

Guillaume obtint de Benoît XII. un bref d'absolution qu'il rapporta avec lui, & que l'on voit dans la chronique de Charles Libardi. Les mêmes l'envoyerent une seconde fois vers le même pape avec plusieurs autres pour obtenir en leur faveur la confirmation de la seigneurie de Parme, & dans ces différentes occasions il fit voir qu'il méritoit d'être employé dans des affaires encore plus importantes. Le P. Montfaucon sçavant Benedictin de la congrégation de S. Maur, prétend dans son *Diarium Italicum* que Guillaume a été le maître de Petrarque. Il est vrai que l'on trouve huit lettres de celui-ci à Guillaume, & que dans toutes il témoigne beaucoup d'affection à ce dernier qu'il avoit accompagné dans un de ses voyages à la cour du pape. Mais on voit par ces mêmes lettres qu'il étoit plus âgé que Guillaume, & que lorsqu'il vint à Verone, il étoit déja dans un âge beaucoup plus avancé que lui. Si dans sa cinquiéme lettre, il dit que celui-ci l'a aidé dans ses études, la suite fait voir que le secours qu'il lui a procuré n'a presque consisté que dans les livres qu'il lui prêtoit, ou qu'il lui faisoit communiquer pendant son séjour à Verone. Guillaume a composé quelques ouvrages, un, entr'autres, qui a été imprimé à Venise en 1547. sous ce titre: *De originibus rerum libellus, autore Gulielmo Pastregico Veronensi.* Mais les manuscrits de cet ouvrage portent un autre titre, sçavoir: *Liber de viris illustribus editus à Gulielmo Pastregico Veronensi cive, & fori ejusdem urbis causidico.* Dom Montfaucon qui a vû un de ces manuscrits à Venise chez les Dominicains, dit qu'il y est parlé de beaucoup d'écrivains, & de beaucoup de livres qui ne sont point connus, & que cet ouvrage meriteroit d'autant plus d'être imprimé à cause de son utilité, que l'imprimé en est extrémement rare, même à Venise, & que d'ailleurs il est rempli de fautes & de lacunes. Pierre Bertius en parle dans la préface de son théatre géographique. * D. Montfaucon, *in Diario Italico, page 48.* Maffei, dans sa *Verona illustrata, libr. 2. de gli scrittori Veronesi.*

GUILLEBERT (Jean) docteur en théologie, de la maison & societé de Sorbonne, étoit de Caën. Il fut reçu docteur le 27. de Février 1642. Il eut d'abord la cure de Rouville en Normandie, où il s'acquit une grande réputation par sa piété, son attachement à ses devoirs, & la solidité de ses instructions. M. de Barcos neveu de M. du Verger de Hauranne abbé de saint Cyran, l'ayant engagé à demeurer avec lui, M. Guillebert, qui étoit déja son ami, devint son compagnon le plus ordinaire, soit à S. Cyran, soit à Paris. Il est mort en cette derniere ville le premier de Mai 1666. âgé de 61. ans, & a été enterré à S. Medard. Il étoit en liaison avec M. Arnauld & avec tous les amis de ce docteur qui lui écrivoit quelquefois, & qui en parle toûjours avec estime dans ses lettres, principalement dans celle qu'il écrivit à M. de Barcos le six de Mai 1666. pour le consoler de la mort de cet ami. M. Guillebert a eu part, au moins pour le conseil, aux ouvrages de M. de Barcos, & on lui attribue à lui-même les écrits suivans: Appareil de Molina & de ceux de sa cabale contre la doctrine de saint Augustin en latin, adressé à Nicolas Cornet par Paul Romain, à Paris en 1649. M. Hamon a eu part à cet ouvrage. Traité (en latin) de l'autorité de S. Augustin & de sa doctrine dans l'église avec la réfutation de l'Apparat de Jacques Peyrere à Paris, en 1650. avec M. de Barcos, neveu de M. de S. Cyran. Il a fait avec le même la lettre circulaire de M. l'archevêque de Bourges à ses suffragans sur la censure de l'apologie des casuistes, & la réponse du même à M. de Mirepoix son frere, ci-devant Jesuite, du 28. de Mai 1659. Propositions sur la grace qui doivent bientôt être examinées en Sorbonne, en 1649. D'autres donnent cet écrit à M. l'abbé de Bourzeis. Notes sur les cinq propositions faussement attribuées à Jansenius, à Paris. M. Hamon lui a consacré cette épitaphe.

D. O. M.

*Piæ memoriæ*

*Sapientissimi magistri* JOANNIS GUILLEBERT *Cadomensis,*
*Doctoris theologi Parisiensis & socii Sorbonici,*
*Qui eruditionis, ingeniique præstantiâ*
*In Academia diu docendo floruit,*
*In ecclesia sacerdotii sanctitate, sermone & opere*
*Præluxit: nihil in omni vita nisi doctrinæ & pietatis*
*Studia sectatus. Mundi hospes; temporum*
*Secularium contemptor, æternitatis candidatus,*
*Antiquæ virtutis ac veritatis appetentissimus:*
*Denique non tantum scientiâ, sed moribus maximè theologus.*

* *Mémoires du tems.* Arnauld, *lettr. t. 2. pag. 370. 375. &c.* Du-Pin, *table des auteurs ecclesiastiques.*

GUILLEMS (Pierre) poëte Toulousain, après le milieu du XII. siecle, étoit de Toulouse même. Dans un manuscrit de la bibliotheque du roi où l'on trouve sa vie & ses poësies qui n'ont point été imprimées, on dit qu'il étoit homme courtois & affable, qu'il fit de bons couplets, mais trop emphatiques. On y assûre qu'il fit des *Syrventés jonglears* qu'il médit des barons, & qu'il se mit de l'ordre de l'épée. Le manuscrit rapporte trois de ses chansons ou pieces de vers, & à la tête de sa vie il est représenté avec l'habit de l'ordre de l'épée. Il porte dans cette vignette une longue barbe, un bonnet vert, une robbe de couleur d'incarnat, & une chape blanche sur laquelle est cousue du côté droit une longue épée dont le fourreau est de couleur rouge, la poignée au-dessus du coude, & la pointe en bas. On ne trouve rien de ce poëte dans les vies des plus illustres poëtes Provençaux écrites par Nostradamus, & données au public à Lyon, en 1575. *in-12.*

GUILLERY (Pierre) chanoine regulier, prieur curé de la Ferté-Milon, né à Beauvais en 1617. fit ses humanités dans le lieu de sa naissance, & entra chez les chanoines réguliers de sainte Geneviéve de Paris à l'âge de 19. ans. Après ses études de philosophie & de théologie, lorsqu'on envoya des chanoines reguliers à saint Lô de Rouen pour y établir la réforme, on le choisit pour avoir soin de cette maison. Le P. Guillery gagna par sa douceur & par ses bonnes manieres ceux qui ne vouloient pas embrasser cette réforme, & l'un d'eux, qui étoit curé de la paroisse, le pria de faire des catechismes & d'autres instructions à son peuple. Quelque tems après on le rappella à Paris pour aider le procureur géneral de la congrégation dans ses occupations; & dans cette place il se vit chargé de quantité d'affaires de sa congrégation qu'il fit toûjours avec une charité infatigable. Leur multitude jointe à la régularité qu'il apportoit dans tous les exercices de sa maison qui ne souffrirent jamais de ses occupations, le fit tomber dans une maladie dangereuse qui ne servit qu'à exercer sa foi & à donner de nouvelles preuves de sa patience vraiment Chrétienne. Lorsqu'il eut recouvré la santé, on ajoûta à ses occupations l'exercice du ministere de la confession & le soin des prisonniers de la justice seigneuriale de sainte Geneviéve qui se trouverent bien d'avoir un tel inspecteur. Dans le chapitre general de 1650. il fut élû procureur general. Il se soumit avec peine: il n'obéit que malgré lui, & il se comporta dans cette charge avec une sagesse & une charité qui montrerent qu'il étoit très-digne de la remplir. Il prit successivement la fuite en deux occasions où l'on voulut le charger de la cure de saint Medard, dans la premiere, & de celle de S. Etienne du Mont, dans la seconde, l'une & l'autre à Paris, & il ne sortit de sa retraite que lorsqu'il eût été bien assuré que ces deux places n'étoient plus vacantes. Il fut député vers le même tems avec le prieur de sainte Geneviéve, & se trouva à l'hôtel de ville de Paris le jour que les soldats y mirent le feu. La présence de la mort effraya tous ceux qui s'y trouverent; on pensa à mettre sa vie en sureté; les deux chanoines exhorterent à s'occuper plûtôt de l'ame, & le P. Guillery parla avec tant de force que la salle fut peu après changée en une espece d'église où chacun ne pensa plus qu'à se préparer à la mort qui paroissoit certaine, ce qui dura bien avant dans la nuit, jusqu'à ce que la fureur des soldats s'étant appaisée, on eut la liberté de sortir. Après que le P. Guillery eut passé trois ans dans la place de procureur géneral de sa congrégation, il demanda avec tant d'instance qu'on le rendit à une vie plus tranquille, qu'on le déchargea de son emploi; mais on l'obligea d'accepter le prieuré de saint Ferreol d'Essôme proche de Château-Thierri. Il fit de très-grands biens, non seulement aux Catholiques, mais aussi aux hérétiques qui étoient répandus dans la paroisse dépendante de son prieuré, & il eut le bonheur d'en ramener un

grand nombre à la foi de leurs peres. Il composa pour eux & pour ceux qu'il n'avoit point encore arrachés du sein de l'hérésie un catechisme qui fut imprimé à Paris & dont on fit trois éditions en peu de tems. Il est intitulé : *Instructions Catholiques des mysteres de la foi, en faveur de ceux qui sont parmi les Religionaires.* En 1659. il fut député au chapitre general de sa congrégation, & en fut élû secretaire. Peu après on le fit prieur de S. Lô en basse Normandie au diocèse de Coûtances, & il y établit la réforme & la soûtint par une grande régularité. Il engagea aussi les ecclesiastiques du lieu & des environs à tenir entr'eux des conférences sur la morale afin de s'en instruire solidement & de ne point tomber dans les maximes pernicieuses des casuistes qui faisoient alors beaucoup de ravages dans l'église, & il leur permit de faire ces conférences dans le prieuré, ce qu'ils accepterent. Il y assistoit lui-même, & il y en eut beaucoup à qui ses lumieres furent d'une grande utilité. Au bout de 18. mois il revint à Paris, & obtint qu'on le laisseroit dans sa retraite. Mais il n'y demeura pas autant qu'il l'eût desiré. Le prieuré-cure de la Ferté-Milon étant prêt à vaquer par l'extrême maladie où celui qui le desservoit, étoit réduit, le P. Guillery y fut envoyé ; il reçut presque les derniers soupirs du moribond, & lorsqu'il fut mort il remplit sa place avec tout le zele & toute la capacité qu'il avoit fait paroître par-tout. Il y mourut en odeur de sainteté le 15. de Février 1673. après une maladie de moins de quinze jours pendant lesquels il fit avec joie le sacrifice de sa vie, & anima ceux qui étoient présens au desir du ciel pour lequel il avoit toûjours travaillé. Sa vie a été écrite, & se trouve, non imprimée, à sainte Geneviéve de Paris. M. Blondel en a donné un long extrait à la fin des *Vies des SS. pour chaque jour de l'année* qu'il a fait imprimer *in-fol.* à Paris, en 1722. chez Guillaume Desprez & Jean Desessarts.

GUILLET de saint George (George) né à Thiers, ville de l'Auvergne proche du Forès vers l'an 1625. fut le premier historiographe de l'académie royale de peinture & de sculpture à Paris, où il fut reçu le 31. de Janvier 1682. Il s'est fait connoître par plusieurs ouvrages dont quelques-uns sont fort estimés ; entr'autres *Athene ancienne & nouvelle*, qui parut en 1675. *in-12.* à Paris, & *Lacedémone ancienne & nouvelle*, qu'il fit imprimer au même lieu l'année suivante. Il voulut faire croire qu'ils étoient tirés des mémoires de son frere cadet Guillet de la Guilletiere qu'il dit avoir voyagé dans tous les lieux qu'il décrit, mais on sçait qu'ils étoient de lui-même. Les autres ouvrages de Guillet sont : Histoire des grands visirs, Mahomet Coprogli bacha, & Achmet Coprogli bacha, avec l'histoire des trois derniers grands seigneurs, de leurs sultanes, &c. à Paris en 1676. *in-12.* La vie de Mahomet II. *in-12.* en 1681. L'histoire de Castruccio Castracani souverain de Luques, traduite de l'italien de Machiavel *in-12.* à Paris, en 1671. *Les arts de l'homme d'épée*, ou le *Dictionaire du gentilhomme, qui traite de l'art de monter à cheval, de l'art militaire & de la navigation.* M. Spon ayant vivement attaqué dans son *voyage de Grece & de Dalmatie*, *l'Athene ancienne & nouvelle* de M. Guillet, celui-ci repoussa l'attaque avec force dans un écrit qu'il publia en 1679. *in 12.* à Paris sous ce titre : *Lettres écrites sur une dissertation d'un voyage de Grece, publiée par* M. Spon, *médecin antiquaire, avec des remarques sur les médailles, les inscriptions, l'histoire ancienne & la moderne, la géographie, la chronologie, & une carte des droits de Constantinople, selon les nouvelles découvertes de l'antiquaire.* La réplique de M. Spon parut bientôt après sous ce titre : *Réponse à la critique publiée par* M. Guillet *sur le voyage de Grece de* Jacob Spon, *avec quatre lettres sur le même sujet, le Journal d'Angleterre du sieur* Vernon, & *la liste des erreurs commises par* M. Guillet dans son *Athene ancienne & nouvelle*, à Lyon en 1679. *in-12.* M. Guillet eut au moins la victoire dans cette dispute du côté de la politesse du style, du tour brillant & du feu de l'imagination, & on trouve dans tous ses ouvrages beaucoup d'érudition. M. Guillet est mort le 6. d'Avril 1705. * *Mémoires du tems. Notes de* M. Desmaiseaux *sur les lettres de Bayle.*

GUIMARANES, petite ville de Portugal, &c. *Edition de ce dictionaire de 1725. lisez comme dans celle de 1732* GUIMARAENS, petite ville de Portugal, &c.

GUINET (Nicolas) religieux de l'ordre de Prémontré, dont il embrassa la regle en 1636. dans l'abbaye de sainte Marie de Pont-à-Mousson, étoit né à Nancy, & docteur en théologie. Il étoit instruit, avoit fait d'assez bonnes études, & il professa la théologie dans son ordre avec succès. Après avoir été prieur de Longwé & de Belleval, il fut fait abbé de sainte Marie de Pont-à-Mousson en 1653. par la résignation de saint Pierre Thienville, dernier pourvû de ce benefice. Son esprit, sa vertu, son zele & ses talens l'éleverent dans la suite à la dignité de vicaire general de sa congrégation qu'il gouverna avec sagesse, & dont il défendit les prétentions ou les droits attaqués par M. Colbert general de l'ordre. Cette contestation l'engagea dans plusieurs écrits dont son ordre lui sçut gré, & où l'on trouve de l'érudition. En 1685. il fit imprimer la vie de Philippe de Gueldre, femme de René II. duc de Lorraine & de Bar, roi de Sicile, qui avoit déja été écrite dès 1607. par Melchior Bernard. En 1691. il donna une nouvelle édition de cette vie, avec une édition de douze chapitres, & à la fin, une liste des abbesses du monastere de sainte Claire de Pont-à-Mousson. En 1693. il donna au public l'histoire des abbés de sainte Marie, sous ce titre : *Ramusculus, sive successio abbatum regularium sanctæ Mariæ, &c.* Dom Augustin Calmet lui attribue encore un panégyrique du grand duc Charles. Guinet mourut le 25. de Janvier 1696. * *Mémoires du tems. Catalogue alphabetique des écrivains de Lorraine, à la tête du premier volume de l'histoire de Lorraine, par* D. Calmet, *Benedictin de la congrégation de saint Vanne, & abbé de saint Leopold de Nancy.*

GUINET (François) frere du précedent, un des plus habiles avocats que la Lorraine ait eus, après avoir brillé long-tems par son sçavoir, se retira sur la fin de sa vie dans l'hôpital de S. Julien de Nancy, y donna ses biens, y mourut & fut enterré dans le cimetiere avec les pauvres. Il est aussi auteur de quelques ouvrages, comme d'une introduction à la jurisprudence en latin ; d'un écrit intitulé : *Caroli V. Ducis Lotharingiæ auspiciis Astrea revocata*, in-4°. Des mémoires encore manuscrits sur l'état des duchés de Lorraine & de Bar avant la guerre de 1633. Le pere Calmet lui attribue un autre écrit qui n'est pas non plus imprimé, où M. Guinet veut prouver que la loi salique a lieu en Lorraine. * *Voyez la même citation que celle qui est à la fin de l'article précedent.*

GUINIFORT (N.) étoit de Bergame, fils de *Gasparin* Barzizius, homme célébre par son éloquence, & par les dignités qu'il a possédées à Milan dans le XV. siecle. A l'âge de 13. ans on l'envoya étudier dans l'université de Padoue, où il prit le degré de docteur, & s'acquit en peu de tems une si grande réputation qu'il fut recherché par les personnes les plus qualifiées. Philippe Marie Visconti, duc ou gouverneur de Milan, se déclara son protecteur, & l'éleva à plusieurs dignités considérables. Alfonse roi d'Arragon, qui connoissoit son merite, le mit au nombre des sénateurs ou conseillers, & ce prince l'employa dans plusieurs négociations importantes, & le combla de riches présens. Aussi Guinifort prend-t-il dans quelques-unes de ses lettres les titres de conseiller & d'ambassadeur du roi Alfonse. Philippe Marie Visconti qui l'avoit déja employé en qualité de son secretaire, le fit dans la suite vicaire general, & lui donna encore plusieurs autres charges. Ce fut au milieu de ces honneurs & de cette élevation que Guinifort épousa une damoiselle noble & riche, fille de Jean Malabarba un des premiers citoyens de Milan. Ces dignités & ses talens personnels le mettoient en relation avec beaucoup de princes & l'on trouve de ses lettres qui sont adressées à l'empereur Sigismond, à Jean de Gonzague, marquis de Mantoue, à Alphonse, roi d'Arragon, à Jean, roi de Navarre, à plusieurs évêques, à quantité de gouverneurs, & à beaucoup d'amis illustres. Il étoit historien & orateur, & l'on conserve plusieurs de ses ouvrages dans la bibliotheque ambrosiéne à Milan, sur-tout un recueil considérable de ses lettres qui seroient très-utiles pour l'histoire de son tems. On trouve un de ses discours qu'il fit vers l'an 1430. aux fiançailles de Philippe Borromée, dans le second *tome* des piéces anecdotes recueillies par Louis Antoine Muratori, *in* 4°. à Milan

lan en 1698. *page 231.* On trouve *page 236.* un autre discours récité publiquement au sujet des nôces de Jean Augustin Visconti, & d'Othon Mandelli vers l'an 1430. que M. Muratori soupçonne aussi être de Guinifort, mais il ne l'assûre pas. Cet auteur remarque que Guinifort avoit professé l'éloquence au college de Pavie avant que d'être élevé aux dignités dont nous avons parlé, & qu'il vécut depuis 1400. jusqu'en 1450. ou environ, car la plûpart de ses lettres sont écrites depuis 1430. jusqu'en 1446.* *Voyez anecdot. ex Ambrof. biblioth. eruta & collect.* à Lud. Anton. Muratori, *tome 2. page 231. & 241 & suiv.* P. Donatus Calvius, *in scœna litter. scriptor. Bergom. page 311.* Æneas Sylv. *Ep. 51.*

GUINISUS ( Vincent ) *C'est ainsi qu'on lit dans les éditions de ce dictionaire de 1725. & de 1732. mais il faut lire* GUINISIUS. *Ajoûtez que* Balzac dit dans sa dix-neuviéme lettre du quatriéme livre que les vers de ce Jesuite ( poëte Latin ) ne valent pas le papier de l'impression. Cette critique est un peu outrée : il y a d'assez bonnes piéces dans Guinisius.

GUNDLING ( Nicolas Jerôme ) étoit de *Kirchensitterbaq*, autrefois ville considérable, & à présent lieu médiocre appartenant à la république de Noremberg. Il nâquit le 25. de Février 1671. & étoit fils d'un ministre. Il fit ses études à Altorf sous Jean Fabricius, & y étant revenu après avoir séjourné à Jene & à Lipsic, il y fit imprimer en forme de theses académiques une dissertation de Wolfgand Gundling son pere sur le concile de Gangres. Quelque tems après il passa à Noremberg où il se chargea d'accompagner à Halle quelques jeunes gens de distinction. C'étoit en 1698. Il trouva à Halle le sçavant Thomasius qui lui persuada de quitter l'étude de la théologie pour se livrer à la jurisprudence & aux belles lettres, & Gundling suivant ce conseil, fit de grands progrès dans ces sciences, & prit ses degrès en droit en 1703. La même année il fut fait professeur extraordinaire en philosophie, & en 1704. on vouloit qu'il succedât à Wagenseil professeur en droit public & en droit canon à Altorf où ce sçavant venoit de mourir; mais Halle le retint, & peu après il y fut professeur d'éloquence & du droit naturel à la place de Cellarius. Presque dans le même tems on le fit conseiller du consistoire du duché de Magdebourg. Ses services lui valurent dans la suite le titre de conseiller privé. Si l'on ajoûte à tout cela les qualitez de doyen de la faculté de philosophie & de protecteur de l'université dont il fut revêtu plus d'une fois, on aura de la peine à comprendre qu'il ait trouvé le tems d'écrire, comme il a fait, un nombre considérable de bons livres. Il mourut le 16. de Decembre de l'an 1729. étant recteur de l'université, & n'ayant pas encore 59. ans accomplis. Ses ouvrages sont: *nouveaux entretiens*: Janvier, Février & Mars 1703. *in-8°. Projet d'un college d'histoire litteraire en 1703. historia philosoph. moralis* in-8°. *Otia*, en 3. volumes *in-8°.* C'est un recueil de discours faits sur divers sujets de physique, de moral, de politique, & d'histoire. *De jure oppignerati Territorii*, in-4°. en 1706. *Status naturalis Hobbesii in corpore juris civilis defensus & defendendus*, en 1706. *in-4°. De Statu Reipubl. German. sub Conrado I.* en 1706. *in-4°.* C'est contre cette piece que M. Ludewig a écrit l'ouvrage intitulé: *Germania princeps post Carolingica sub Conrado I. Observationes selectæ*, ou *observationes hallenses.* C'est l'ouvrage de plusieurs sçavans du nombre desquels étoit M. Gundling. Cet excellent recueil est en onze volumes *in-8°.* depuis 1700. jusqu'en 1705. *Gundlingiana* en allemand. Mémoire historique sur le comté de Neuf-Chastel & Vallengin, en 1708. en allemand. *Commentatio de Henrico aucupe*, in-4°. *Via ad veritatem.* C'est un cours de philosophie: & plusieurs autres écrits sur le droit, & sur quelques questions singulieres, dont on peut voir la liste dans la *Bibliotheque Germanique, tome 23.*

GUNTHIER, évêque de Bamberg. *On n'en a dit que quatre lignes dans les éditions du dictionaire historique de 1725. & de 1732. sous le nom de* GUNTHAIRE évêque de Ratisbonne, &c. *où on le fait vivre mal-à-propos dans le IX. siécle au lieu de le placer dans le XI.* Les auteurs qui parlent de ce prélat, disent qu'il avoit des mœurs très-pures, beaucoup de modestie & d'humilité; qu'il étoit éloquent, de bon conseil, & bien instruit des sciences divines & humaines. Il étoit aussi très-riche, ayant un patrimoine considérable outre le revenu de son évêché. Pendant l'automne de l'année 1064. suivant la dévotion du tems il partit d'Allemagne pour aller à Jerusalem avec Sigefroi archevêque de Mayence, Otton de Ratisbonne, Guillaume d'Utrecht, & plusieurs autres personnages considérables, avec beaucoup de peuple. Toute la troupe étoit d'environ sept mille hommes. Etant arrivés à Constantinople, ils saluerent l'empereur Constantin Ducas qui regnoit depuis quatre ans. Mais ayant passé la Lycie, & étant entrés sur les terres des Musulmans, ils furent attaqués par des voleurs Arabes le 25. de Mars 1065. qui les dépouillerent après en avoir blessé beaucoup. Guillaume d'Utrecht en mourut. Les autres après s'être défendus plusieurs jours voulurent capituler. Le chef des Arabes entra dans l'enclos qui servoit de camp aux Chrétiens, & l'évêque de Bamberg le pria de prendre tout ce qu'ils avoient & de se retirer. Le barbare répondit que ce n'étoit pas à eux à lui faire la loi, & qu'il prétendoit manger leur chaire & boire leur sang. Le prélat irrité de cette menace se jetta sur lui, le terrassa; & se voyant secouru par d'autres Chrétiens, on lui lia les mains derriere le dos, & l'on fit bonne contenance contre les autres. Mais ils eussent toûjours été les plus foibles si une troupe de Turcs ne fût venue les arracher des mains des Arabes, & forcer ceux-ci à prendre la fuite. Ils continuerent leur chemin plus heureusement; & après avoir visité les lieux saints, ils s'embarquerent sur une flote de vaisseaux Genois, aborderent à Brindes, s'arrêterent à Rome; puis retournerent chacun chez eux. Quelques-uns passerent par la Hongrie, entr'autres Gunthier qui y mourut la même année 1065. Consultez *Lamb. ad annum 1064.* Sigebert, *an. 1065.* &c.

GUTHIERES. ( Jacques ) *voyez* GOUTHIERE.

GUYET (François) *Dans l'edition du dictionaire de 1725. & dans celle de 1732. on dit que* l'on n'a publié que ses notes sur Terence. *On s'est trompé.* L'on a encore donné ses notes sur Phedre dans l'édition de cet auteur publiée à Upsal avec les notes de Scheffer, en 1663. *in-8°. Ajoûtez aussi que* Guyet prenoit trop de liberté dans la correction des anciens auteurs. M. Huet qui lui fait ce reproche dans son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus, p. 66. & 67.* où il le loue d'ailleurs comme un homme de beaucoup d'esprit & d'une grande érudition, dit qu'après ses corrections, on auroit, par exemple, cherché Virgile dans Virgile même sans l'y reconnoitre. Le même M. Huet dit encore que Guyet étoit un poëte excellent, *ce que l'on n'a point remarqué dans le dictionaire où l'on n'insinue pas seulement qu'*il ait eu le moindre talent pour la poësie. *Guyetus*, dit M. Huet, *eximius poëta, infelix criticus.* Voyez aussi *la page 398.*

GUYMIER ( Côme ) étoit Parisien & florissoit dans le XV. siécle où il brilloit par sa grande connoissance de la jurisprudence. N'étant encore que licentié en l'un & l'autre droit, & chanoine de saint Thomas du Louvre, il publia un commentaire abregé, fort estimé, sur la Pragmatique Sanction de Charles VII. roi de France. Il fut imprimé sur la fin de l'an 1486. par Jean Bonhomme, libraire à Paris, & l'a été plusieurs fois depuis, entr'autres en 1666. *in-folio* à Paris par les soins de François Pinsson, de Bourges, célébre avocat au parlement de Paris, qui a ajoûté à cette édition une histoire aussi curieuse qu'utile de la Pragmatique & du Concordat, & plusieurs pieces servant de preuves. Il a revendiqué aussi dans sa préface en faveur de Côme Guymier la glose ou le commentaire sur la Pragmatique que Charles du Moulin prétendit lui ôter en 1551. pour le donner à Jacques Mareschal, aussi chanoine de saint Thomas du Louvre, & avocat, connu sous les regnes de Charles VII. de Louis XI. & de Charles VIII. M. Loysel a suivi l'opinion de du Moulin dans son dialogue des avocats page 499. & depuis peu on l'a vû embrassée par l'auteur des mémoires donnés sous le nom de *Mezerai* & qui ont paru en Hollande en 1732. par les soins du sieur Camusat, mort à Amsterdam le 23. d'Octobre de la même année. La raison de du Moulin & de ceux qui l'ont suivi est que l'auteur de la glose sur la Pragmatique dit dans le titre *de collationibus item quod omnia, page 37. colonne*

*premiere* dans l'édition de M. Pinsson, qu'il avoit un canonicat dans l'église collegiale de S. Thomas du Louvre. Or, dit-on, c'étoit Jacques Mareschal qui étoit chanoine de cette église, & non Cosme Guymier. Mais c'est précisement le contraire. On voit par l'inspection des registres de cette église des années 1485. 1486. & 1491. que Guymier étoit réellement chanoine de saint Thomas du Louvre : on n'y voit pas au contraire le nom de Jacques Mareschal qui selon toute apparence n'a été revêtu que plus tard d'un bénéfice de cette église. Jean Ferault contemporain de Guymier qu'il appelloit son maître, lui donne aussi ce commentaire sur la Pragmatique. *Voyez* les autres preuves dans la préface de M. Pinsson. Au reste Cosme Guymier fut aussi doyen de l'église collégiale de saint Julien de Laon, & dans le même tems il fut fait conseiller au parlement de Paris, & président aux enquêtes. On ne sçait point le tems de sa mort. * Voyez *les ouvrages cités dans cet article.*

GUYON (Symphorien) d'Orleans, entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1625. & peu après il fut envoyé avec le P. Bourgoing & un autre vers M. Jacques Boonen archevêque de Malines, pour établir une maison de l'Oratoire dans sa ville épiscopale. En 1638. il prit possession de la cure de S. Victor d'Orleans, & gouverna cette paroisse avec beaucoup de zele & de pieté. Il fut enterré trois mois après s'en être démis en faveur de son frere dans la vûe de se mieux préparer à la mort. Il a écrit l'histoire de sa patrie en latin sous ce titre : *Notitia sanctorum ecclesiæ Aurelianensis, & historia chronologica episcoporum ejusdem ecclesiæ, utraque è probatis autoribus collecta, opera & studio Symphoriani* Guyon, *Aurelii, presbyteri è congregatione Oratorii. dom. Jes.* Aurelianis, en 1637. *in-8°.* Il donna dix ans après la même histoire beaucoup plus ample en françois sous ce titre : *Historien de l'église & diocèse, ville & université d'Orleans par M.* Symphorien Guyon, *Orléanois, prêtre docteur ès droits, curé de la paroisse de saint Victor d'Orleans*, à Orleans, en 1647. *in folio.* La seconde partie de cet ouvrage, depuis l'an 1201. jusqu'en 1650. & contenant l'épiscopat de 43. évêques, comme la premiere en contient 70. ne parut qu'en 1650. à Orleans, avec une préface de Jacques Guyon, frere de l'auteur, & auteur lui-même d'un petit ouvrage intitulé, *L'entrée solemnelle des évêques d'Orleans*, composé à l'occasion de l'entrée de M. d'Elbene & imprimé à Paris en 1666. *in-8°.* * *Mémoires manuscrits.*

GUYON, (Jeanne-Marie-Bouvieres de la Motthe) si connue par ses ouvrages, & le bruit qu'ils ont fait dans le dernier siécle, nâquit à Montargis de parens nobles, le 13. d'Avril 1648. & fut baptisée le 24. de May suivant. En 1664. étant dans sa seiziéme année, elle épousa un gentilhomme du même lieu, & elle n'avoit que vingt-huit ans lorsqu'elle le perdit le 21. Juillet 1676. Jusques-là elle avoit toûjours fait sa demeure ordinaire à Montargis, quoiqu'elle fût venue à Paris en plusieurs occasions différentes, qu'elle y eût demeuré quelquefois plusieurs mois de suite, & qu'elle eût fait quelques autres voyages plus courts. Mais peu de tems après la mort de son mari, ses affaires l'ayant encore appellée à Paris, elle y fit peu à peu des liaisons qui l'entraînerent dans des engagemens qui eurent de longues suites. La réputation de sa piété dont elle avoit donné de grands exemples dans le lieu de sa naissance, & dans le séjour qu'elle avoit fait à Paris toutes les fois qu'elle y étoit venue, & la beauté de son esprit qu'elle avoit vif & orné, ne tarderent pas à lui faire des amis illustres. Un des premiers qui la connut après les commencemens de son veuvage, & qui tâcha de profiter de sa connoissance, fut M. d'Aranthon d'Alex, évêque de Genève, qui étoit alors à Paris. Ce prélat engagea cette dame à se retirer dans son diocèse, avec plusieurs nouvelles Catholiques qui alloient établir une communauté à Gex pour travailler à la conversion des Protestans. Elle y consentit, & partit de Paris en 1681. accompagnée de quelques nouvelles Catholiques & de deux femmes de chambre. Elle arriva à Anneci le 21. Juillet 1681. & le lendemain, après avoir vû M. de Genève, elle alla à Genève même, & le même jour à Gex où elle reçut la visite du Pere de la Combe religieux Barnabite, avec qui elle étoit déja en commerce de lettres avant qu'elle sortit de Paris, & qui partagea dans la suite toutes ses disgraces. Un mois après qu'elle fut arrivée à Gex, sa famille lui écrivit pour l'engager à se défaire de la garde-noble de ses enfans, qui valoit, dit-on quarante mille livres de rente, & à leur donner tous ses biens. Elle le fit avec joie, & ne se réserva qu'une pension médiocre. M. de Genève voulut lui persuader de se dégager même de ce peu de bien qu'elle possedoit, d'en faire un don aux nouvelles Catholiques, & de consentir à en être la superieure. Mais comme elle s'étoit apperçue que les regles de cette communauté ne lui convenoient gueres, & qu'il etoit très-incertain si elle pourroit s'y accommoder toûjours, elle ne crut pas devoir se rendre aux propositions de ce prélat. Ce refus n'avoit certainement rien que de legitime : il déplut néanmoins aux nouvelles Catholiques qui la prierent bientôt après de quitter leur maison. Dom le Masson, général des Chartreux, dans sa vie de M. d'Aranthon, donne d'autres raisons de ce cette sortie, mais elles sont contraires à la vérité. Madame Guyon obligée d'abandonner cette premiere retraite, se retira d'abord chez les Ursulines de Thonon, ensuite à Turin chez la marquise de Prunai, de-là à Grenoble chez une de ses amies, & enfin à Verceil dans le Piémont où l'évêque lui avoit offert un lieu de retraite. Ce fut pendant son séjour dans ces provinces éloignées qu'elle composa ses premiers ouvrages. Celui qui porte pour titre : le *Moyen court & très-facile de faire oraison*, & un autre intitulé : *Le Cantique des Cantiques de Salomon, interprété selon le sens mystique*, furent imprimés à Lyon avec approbation & privilege. Le premier en 1686. pour la seconde fois, *in-18.* car la premiere édition est de Grenoble ; Le second en 1688. *in-12.* On joint au premier *la Lettre* du serviteur de Dieu, le Réverend Pere Jean Falconi, de l'ordre de Notre-Dame de la Merci, écrite d'abord en espagnol, & ensuite traduite en italien, & enfin mise en françois. L'explication du Cantique des Cantiques est précedée d'une longue préface sur les voies intérieures. Madame Guyon comptoit finir ses jours à Verceil, mais l'air épais du lieu lui ayant causé une fluxion sur la poitrine, avec une fiévre dangereuse, les médecins déclarerent qu'elle ne pouvoit vivre sans aller respirer son air natal. Elle quitta donc Verceil & revint à Paris en 1687. après six ans d'absence. A peine y fut-elle arrivée que l'on écrivit de diverses provinces contre sa doctrine. On y ajoûta les calomnies. On supposa de fausses lettres. On attaqua ses mœurs, & elle fut enfermée par ordre du roi, chez les filles de la Visitation de la rue saint Antoine, au mois de Janvier 1688. Là, après un examen subi sous les ordres de M. l'archevêque de Harlai, elle fut jugée innocente ; la supérieure & les religieuses du monastere rendirent témoignage à sa vertu. Madame de Miramion s'intéressa pour elle auprès de madame de Maintenon ; celle-ci parla au roi en sa faveur, & obtint sa liberté. Quelque tems après elle fit connoissance avec M. de Fenelon, depuis archevêque de Cambrai, qu'elle vit chez madame la duchesse de Béthune, avec qui elle étoit en liaison, & peu après elle se vit encore pour amis le duc de Chevreuse, M. le duc de Beauvilliers même, & plusieurs dames distinguées par leur noblesse & par leur esprit. Ces liaisons ne la mirent point à couvert : on renouvella les bruits répandus contre elle ; on l'accusa de dogmatiser, elle entendit ces accusations avec peine, & pour les faire cesser, elle prit le parti de confier tous ses écrits au sçavant évêque de Meaux (feu M. Bossuet) qui les emporta dans son diocèse, au mois de Septembre 1693. & se chargea volontiers de l'examen. Elle y joignit l'histoire de sa vie qu'elle avoit écrite par obéissance jusqu'à l'an 1690. environ. Elle a continué depuis cette histoire jusques vers l'an 1700. & elle a été imprimée après sa mort, en 1720. à Cologne, en trois volumes *in-12.* contre ses dispositions testamentaires. M. Bossuet lut le tout avec attention, il en fit de longs extraits, & au commencement de 1694. il eut sur ce sujet une longue conference avec cette dame, chez un ecclésiastique nommé M. Janon, ami du prélat. Madame Guyon répondit à toutes les difficultés de M. de Meaux, qui ne parut pas entierement satisfait de ses réponses. Quelques jours après, elle entra dans de nouveaux éclaircissemens dans une lettre qu'elle lui écrivit, & pour montrer qu'elle agissoit de bonne foi, & qu'elle ne vouloit pas donner le moindre soupçon légitime qu'elle dog-

matisât ; elle rompit toutes ses liaisons & se retira à la campagne. Cette précaution ne calma point les esprits de ceux qui lui étoient opposés. Pour rendre ses sentimens suspects, on renouvella les accusations déja formées contre ses mœurs. Messieurs les ducs de B... & de C.... de concert avec M. de Fenelon, avoient dressé un mémoire pour sa justification. Madame de Maintenon voulut bien se charger de le présenter au roi, mais madame Guyon ne voulut point consentir à cette démarche. Madame de Maintenon changea dans la suite de sentiment, lorsqu'on lui eut fait entendre que le petit livre du *Moyen court* contenoit des erreurs & des principes du Quiétisme. Madame Guyon l'ayant appris, lui écrivit du fond de sa retraite pour la supplier de lui faire donner des commissaires moitié laïcs, moitié ecclesiastiques, pour informer à charge & à décharge sur tout ce qu'on lui imputoit. Elle offrit même de se rendre au bout de huit jours en telle prison qu'on voudroit, pour subir la peine qui lui étoit dûe, si elle étoit trouvée coupable. M. le duc de B.. présenta la lettre, mais madame de Maintenon répondit qu'elle ne croyoit pas ce que l'on disoit contre les mœurs de madame Guyon ; jugeant de l'expedient qu'elle proposoit inutile, elle demanda un examen dogmatique de ses livres, & en parla au roi. L'examen fut ordonné & commis à M. Bossuet évêque de Meaux, à M. de Noailles alors évêque de Châlons, depuis archevêque de Paris, à M. Tronson superieur du séminaire de S. Sulpice, & à M. de Fenelon lui-même. Cet examen dura plusieurs mois, & en attendant le jugement, madame Guyon se retira volontairement au monastere de sainte Marie à Meaux, de l'agrément de M. Bossuet. Ce dernier dressa trente articles qu'il crut suffisans pour détruire ce qui pouvoit y avoir de mauvais dans la nouvelle spiritualité & mettre en même tems à couvert les saines maximes des auteurs mystiques. Il montra ces articles dans une conference tenue à Issy avec les autres examinateurs : M. de Fenelon voulut qu'on ajoûtât quatre autres articles qu'il proposa & qui furent acceptés après un serieux examen ; ensorte que ces trente-quatre articles ayant été arrêtés à Issy le 10. Mars 1695. ils furent signés par les quatre examinateurs. On les trouve dans l'instruction pastorale de M. Bossuet contre les erreurs des Quiétistes, & dans plusieurs autres monumens historiques du tems. Dès le 16. d'Octobre 1694. M. de Harlai avoit prévenu le jugement de ces examinateurs par un mandement où il condamna le *Moyen court* & l'*Explication du Cantique des Cantiques*. Après le jugement de examinateurs, plusieurs évêques donnerent de pareils mandemens. Madame Guyon signa elle-même les trente-quatre articles arrêtés à Issy, & ajoûta, selon le modéle d'acte de soumission & de rétractation que M. Bossuet lui présenta : » Je déclare néanmoins avec tout » respect, & sans préjudice de la présente soumission & dé» claration, que je n'ai jamais eu intention de rien avancer » qui fût contraire à l'esprit de l'église Catholique, Aposto» lique & Romaine, à laquelle j'ai toûjours été & serai » toûjours soumise, Dieu aidant, jusqu'au dernier soupir » de ma vie : ce que je ne dis pas pour chercher une ex» cuse, mais dans l'obligation où je crois être de déclarer en » simplicité mes intentions. » Elle signa de même les censures que messieurs de Châlons & de Meaux publierent de ses ouvrages, & en conséquence monsieur Bossuet lui donna une attestation juridique, signée de sa main. Cette attestation est une apologie authentique de la conduite & des intentions de madame Guyon qui ayant eu en même tems la permission de se retirer où elle jugeroit à propos, vint aussi-tôt à Paris. Elle eut aussi une pareille attestation de la supérieure & des religieuses de sainte Marie de Meaux. Cependant on ne la laissa pas tranquille à Paris. Vers la fin de la même année 1695. elle fut conduite au château de Vincennes, puis chez les filles de saint Thomas à Vaugirard, & enfin à la Bastille. Pendant tout le tems de ces différentes détentions se passa la grande affaire du Quiétisme entre MM. Bossuet, & de Fenelon lequel étoit regardé comme le défenseur zelé de madame Guyon, & cette affaire qui produisit d'excellens ouvrages de la part de M. Bossuet, ayant été terminée par le jugement du saint siége, le 12. de Mars 1699. madame Guyon sortit de la Bastille, & se retira à Blois où elle avoit du bien. Elle y vécut encore douze ans dans une grande édification, & y mourut le 9. Juin 1717. regrettée tendrement de sa famille & de tous ses amis. Son testament est digne d'un véritable enfant de l'église. Outre son *Moyen court* & son *Explication du Cantique des Cantiques*, elle a donné *l'Ancien testament avec des explications & des réflexions qui regardent la vie interieure*, en douze tomes: *Le N. T. avec de semblables reflexions*, en huit volumes: *Des discours Chrétiens & spirituels sur divers sujets*, en deux volumes : *Des lettres Chrétiennes & Spirituelles sur divers sujets qui regardent la vie intérieure*, en quatre volumes : *L'Ame amante de son Dieu, représentée dans les emblêmes de Hermannus Hugo sur ses pieux desirs & dans ceux d'Othon Vœnius sur l'Amour Divin, avec des figures accompagnées de vers*, & Sa *vie écrite par elle-même*, en trois volumes, & imprimée en 1720. *Des Opuscules Spirituelles contenant le Moyen court, les Torrens Spirituels, &c.* in-8°. Quelques *Cantiques Spirituels* à la fin de sa vie. Elle a laissé manuscrites ses *Justifications*, & des *Cantiques Spirituels*. * *Mémoires du tems.* Dom Toussaint du Plessis Benedictin, dans son *histoire de l'église de Meaux, tome 1. livre 5.* M. de Ramsay dans sa vie de M. de Fenelon, & avant eux, Dom le Masson, dans sa vie de M d'Aranthon évêque de Geneve, ont écrit bien des particularités au sujet de madame Guyon. Les deux premiers sont trop ses apologistes. Le dernier en parle en ennemi, & dit bien des faits faux. *Vie de Madame de Guyon écrite par elle-même.*

GUYOT de PROVINS ancien poëte François. *Dans les éditions de ce dictionnaire de 1725 & de 1732. on a dit que* l'on croyoit qu'il étoit mort religieux de l'ordre de saint Benoît. On pouvoit dire qu'il mourut réellement religieux Benédictin. Guyot dit lui-même qu'il l'étoit depuis douze ans lorsqu'il entreprit son roman qu'on appelle la *Bible Guyot*, poëme satyrique, où l'auteur qui florissoit vers l'an 1200. blâme les vices de tous les états sans épargner davantage les princes que le peuple. *Voyez* ce qu'en dit Fauchet dans son recueil.

GYARE'E, frere de Telon, étoit, comme on le croit, de Provence, & se distingua au commencement de la guerre entre Pompée & César. Ceux de Marseille se voyant obligés d'ouvrir leurs portes à César, ce prince résolut de faire le siége de cette ville. Mais avant qu'il en vint à l'execution, on voulut tenter contre lui un combat naval. Telon & Gyarée eurent le commandement des vaisseaux de la ville de Marseille, & se distinguerent beaucoup dans cette action. Telon y ayant reçu un trait dans l'estomac, Gyarée tenta de sauter dans son vaisseau pour le secourir, mais une fleche qui le perça & qui l'attacha à son propre navire, l'arrêta en lui ôtant la vie. Le poëte Lucain en fait un grand éloge dans son premier livre de la Pharsale, & il loue en particulier son habileté à bien gouverner un vaisseau, mais il nous paroît difficile d'en conclure, comme font les sçavans auteurs de *l'histoire littéraire de la France*, qu'il fût un habile mathématicien & un astronome célébre : c'est, ce semble, étendre un peu trop le sens du texte de Lucain.



HAB, lac de Prusse, le plus renommé de tous ceux qu'on y voit. Le vulgaire le nomme la *nouvelle mer*. Il est long de 15. lieues & large de 12. & entre les villes de Mont-royal & de Dantzic. Il n'y a que la petite isle de Nering qui le sépare de la mer. Ce lac borde les villes de Tolkems, de Craumberg & de Fishause; & après avoir reçu la Vistule, la Prégole, & d'autres rivieres moins considérables, il se décharge dans la mer près du château de Hoestere. Ce lac a un port de même nom. Il y a dans la Prusse Ducale un autre lac nommé aussi *Hab* & surnommé *Curon* qui est un peu plus grand, & qui reçoit la riviere de Nemen. Entre ces deux lacs on trouve la presque-isle nommée *Nering de Curon* pour la distinguer de la Nering de l'autre lac.

HABAR, ville d'Afrique dans la province de Fez, & à deux lieues de cette ville sur la pente d'une montagne d'où l'on découvre tout le pays d'alentour. Elle doit sa fondation à un Morabite qui étoit premier Alfaqui de la grande Mosquée. Elle fut détruite dans la guerre de Sayd, & il n'en reste aujourd'hui que les murailles & les temples. Son circuit a très-peu d'étendue, & c'est l'Alfaqui de la grande Mosquée qui en donne tous les ans les terres à ferme, parce que ces terres lui appartiennent. * Marmol, *Description du royaume de Fez, tome 2. liv. 4. c. 24.*

HABAR, ancienne ville de Perse, autrefois fort étendue, aujourd'hui presque toute ruinée: il y a cependant plusieurs Armeniens qui l'habitent. La plaine qui y conduit depuis Zangan, est assez fertile, & on y découvre beaucoup de villages. Il y croît de bon vin, & elle est bordée des deux côtés, au Levant & au Couchant, d'une chaîne de hautes montagnes. La plus grande largeur de cette plaine n'est que de trois lieues. * *Voyez* le *Voyage de Perse* du sieur Tavernier *tome 1. chapitre 6.*

HABERKORN, (Pierre) issu d'une famille noble de Franconie, nâquit à Butbach le 9. de Mai 1604. En 1620. il alla à Hulm, & à l'âge de 22. ans il passa à l'Université de Marpurg. Il visita ensuite celles de Saxe & de Strasbourg, & lorsqu'il fut de retour en 1632. on le fit professeur en physique, & quelque tems après il prit le degré de docteur en théologie. L'année suivante il fut ministre de la cour, & dix ans après on lui offrit l'inspection du diocése de Giessen, où il fut aussi nommé professeur en théologie, après que l'Université y eut été établie. Il a assisté à divers colloques tenus pour des affaires de religion. Il mourut au mois d'Avril 1676. Il professoit la religion Lutherienne, & il ne craignit pas pour la défendre, d'entrer en lice avec MM. de Walembourg les plus habiles controversistes que l'église Catholique ait eus, & dont on a toûjours tant estimé les ouvrages. Haberkorn entreprit contre eux sept traités qu'il intitula: *Heptas disputationum Anti Wallenburgicarum*, où il s'efforce en vain de renverser les solides principes qui brillent de toute part dans les écrits de ces deux freres. Il a fait encore en faveur de la secte Luthérienne, *Vindicatio Lutherana fidei contra Helvicum Ulricum Hunnium; Syntagma dissertationum theologicarum; Anti Valerianus; Relatio actorum colloquii Rheinfelsani.* * *Dict. allem.* Witten, *memor. theolog. &c.*

HABERT (François) *Dans les éditions de ce Dictionaire de 1725 & de 1732. il est dit qu'*il a vécu sous Henri II. *Il falloit dire* sous François I. & sous Henri III. *Ajoûtez qu'*il mourut en 1574. Il n'étoit point de la famille des MM. Habert *dont on parle ci-après.* L'abbé de Marolles qui en parle dans le dénombrement de ses amis à la suite de son discours pour servir de préface aux œuvres d'Ovide, &c. dit que les vers de François Habert étoient mal composés, & en mauvais termes. Mais il ne cite aucune des piéces de ce poëte. On connoît les suivantes: *Les Epîtres cupidiniques du banni de Liesse presentées aux dames de la cour de Venus, tenant la cour pleniere*, à Paris. *Jardin de félicité, avec la louange du sexe féminin, en rime françoise, Extrait de Henri Corneille Agrippa*, à Paris en 1541 *in 8°. La métamorphose d'Ovide, figurée par François Habert*, à Lyon en 1557. *Les sermens satyriques du sententieux poete Horace, interprétés en rime françoise avec aucunes épîtres dudit Horace*, à Paris en 1551. *L'histoire de Titus & Gisippus, & autres petites œuvres de Beroalde, de latin interprétées en rime françoise*, à Paris, en 1551. *in-8°.*

HABERT. (Pierre) *Ajoûtez aux mêmes editions du dictionaire historique qu'*Isaac Habert son fils, *dont on parle en cet endroit*, fut comme son pere, valet de chambre de Henri III.

HABERT. (Susanne) *Ajoûtez aux mêmes éditions qu'*elle mourut en 1633. âgée d'environ 72. ans.

HABERT. (Germain) *Suppléez cet article à celui qui se trouve dans le Moreri.* Germain Habert étoit Parisien, & embrassa l'état ecclesiastique. Il fut abbé de la Roche, ordre de saint Augustin, au diocése de Paris, & abbé & comte de Notre-Dame de Cerisy, ordre de saint Benoît, au diocése de Bayeux. Ménage dans ses observations sur Malherbe dit que cet abbé étoit un des plus beaux esprits de son tems. Il fut en 1629. un des premiers qui composerent l'académie Françoise lorsque ce corps commença à se former, & quelques curieux ont encore manuscrit un discours qu'il prononça quelques années après cet établissement le 25. de Janvier 1636. Il est *contre la pluralité des langues*. Il fut aussi l'un de ceux que cette societé nomma pour examiner la vesification du Cid de Corneille, & mettre par écrit les observations de l'académie sur cette tragedie, qui furent revûes & retouchées par plusieurs autres, & enfin refaites par M. Chapelain. Après la mort du cardinal de Richelieu, l'abbé de Cerisy fut chargé par l'académie de faire l'oraison funébre de cette éminence. Elle ne fut prononcée que dans l'académie. Quelque tems après il publia la vie du cardinal de Berulle, *in-4°.* à Paris, en 1646. Elle est écrite d'un style qui tient beaucoup plus du panegyrique que de l'histoire. Ses poesies françoises lui ont fait aussi de l'honneur entr'autres sa piéce d'environ 700. vers, intitulée: *La metamorphose des yeux de Phillis en astres*, & imprimée *in-8°.* à Paris, en 1639. La plûpart de ses autres poësies se trouvent dans les recueils de son tems. On trouve entr'autres les paraphrases qu'il a faites des pseaumes 49. 84. 138. dans le t. 1. du *recueil des poësies chrétiennes & diverses* dedié à M. le prince de Conti. Il mourut en 1655. âgé d'environ 56. ans. C'est de lui dont il est dit dans la requête des dictionaires par Ménage:

*Sans nous* Habert *n'entendoit note*
*Dans la morale d'Aristote.*

Ce qui montre que cet académicien traduisoit cet ouvrage: mais sa traduction n'a pas vû le jour. Le même abbé Ménage dit dans son anti-Baillet chapitre 145. que M. Habert *est auteur d'une chanson faussement attribuée par Balzac à madame des Loges*, & là-dessus il renvoie à ses observations sur Malherbe où cependant il ne dit rien de plus. * *Voyez* outre les auteurs cités dans cet article, *l'histoire de l'académie françoise par* M. Pelisson, avec les notes de M. l'abbé d'Olivet; *Memoires du tems.*

HABERT (Philippe) *Ajoûtez à ce que l'on en a dit dans le Dictionaire historique, éditions de 1725 & de 1732. qu'*il fut l'un des premiers membres de l'académie Françoise, & qu'il fut nommé pour examiner & donner son avis sur le projet de cet établissement qui fait un si grand honneur aux lettres. *Ajoûtez aussi à ses écrits* une Relation en prose, encore manuscrite, de ce qui s'étoit passé en Italie sous le marquis d'Uxelles, général de l'armée que Louis

en prose, encore manuscrite, de ce qui s'étoit passé en Italie sous le marquis d'Uxelles, général de l'armée que Louis XIII. envoya au secours du duc de Mantoue. L'académie fit faire à M. Habert un eloge après sa mort, par M. de Gombault, & une épitaphe en vers par M. Chapelain.

HABERT. (Isaac) *Ajoutez ce qui suit à ce que l'on a dit de ce prelat dans les éditions de ce dictionnaire historique de 1725. & de 1732.* Son traité latin de l'accord de la monarchie & de la hierarchie fut imprimé à Paris en 1640. Il est écrit contre l'*Optatus Gallus* de Charles Hersent. Ses deux livres de la chaire & de la primauté singuliere de S. Pierre, aussi en latin, parurent en 1645. On sçait aussi qu'il est auteur du traité *de justitia connubialis edicti*, où il prouve que les ordonnances de Louis XIII. sur le mariage ne sont point contraires au concile de Trente: d'une explication des epitres de S. Paul à Timothée, à Tite & à Philémon, en 1656. d'une défense de la théologie des PP. Grecs sur la grace en trois livres, en 1646. Enfin ce fut lui qui approuva le livre du pere Gibieuf de l'Oratoire, *de libertate Dei*, pour soûtenir la grace efficace contre Lessius, Molina & Vasquès. Dans la suite il se déclara contre l'*Augustinus* de M. Jansenius évêque d'Ypres, qu'il réfuta avec beaucoup de zele & d'érudition dans trois sermons qu'il prêcha dans l'église de Paris, & dans un ouvrage intitulé, *Defensio fidei Catholicæ*. M. Arnauld, *comme on l'a dit dans l'édition de 1725.* répondit à ces trois discours, dont l'un avoit été prêché le premier dimanche de l'Avent 1642. le dernier dimanche du même Avent, & le dimanche de la Septuagesime 1643. M. Habert n'étoit encore alors que théologal de Paris. Le livre où M. Arnauld prétend le réfuter est intitulé: *Apologie de M. Jansenius évêque d'Ypres & de la doctrine de saint Augustin, expliquée dans son livre intitulé*, Augustinus, *contre trois sermons, &c. in-4°.* en 1644. *Dans ce meme article, éditions de 1725. & de 1732. on fait mal à-propos deux personnes de* Théophile Rainaud. *Il faut encore ajouter qu'*Isaac Habert avoit cultivé avec succès la poësie latine. On a imprimé en 1623. à Paris *in-4°.* un recueil des pieces principales qu'il a faites en ce genre: il y en a plusieurs à l'honneur de Louis XIII. sous le titre de *Pietas Regia*, dediées au cardinal de Richelieu; quelques *Sylves*; une paraphrase des Pseaumes 19. 20. 71. 137. & du 151. qui se trouve dans la bible des septante; une piece sur l'incendie du palais en 1618. le 7. de Mars; une seconde sur le feu de la saint Louis; une troisiéme sur la comete, &c. Tout le monde connoît ses hymnes sur la fête de saint Louis que l'on chante encore dans l'église. Ce n'est point le ceremonial, mais le pontifical de l'eglise Grecque qu'il donna en latin en 1643. & dont on a eu encore une édition en 1676.

HABERT (Henri-Louis) sieur de Montmort, &c. *Il est dit à son article dans le Moreri qu*'il mourut le 21. Février 1679. *il falloit dire* le 21. Janvier. *Ajoutez qu*'il étoit cousin de *Philippe* & de *Germain* Habert, freres, académiciens l'un & l'autre; *que l'on* tenoit chez lui, un jour chaque semaine, une assemblée de sçavans, où l'on traitoit des matieres de physique. M. de Sorbiere rapporte dans sa lettre dix-neuvieme les réglemens faits par cette espece d'académie. Le celebre philosophe Gassendi vécut chez M. de Montmort pendant plusieurs années, & y mourut; & M. de Montmort après avoir recueilli les derniers soupirs de cet illustre ami, non seulement lui fit ériger un mausolée en l'église de saint Nicolas des Champs dans la chapelle de la famille de MM. de Montmort, mais il se chargea même avec François-Henri, *dont nous parlerons en son lieu*, de rassembler tous les ouvrages de ce grand homme qui furent imprimés à Lyon en six volumes *in-folio*, en 1658. Il orna cette édition d'une preface latine fort courte. Outre ce petit écrit, nous avons encore de M. Habert de Montmort plusieurs pieces de poësie françoise, imprimées dans les recueils de son tems. M. Huet, dans ses mémoires latins, dit que M. de Montmort étoit *vir omnis doctrinæ & sublimioris & humanioris amantissimus*. Cet académicien avoit fait aussi un poëme *de rerum natura*, où, à l'envi de Lucrece, il avoit développé toute la physique. On ne sçait ce que ce poëme est devenu. *Voyez* HENRY. (François) * *Notes de M. d'Olivet sur l'histoire de l'academie Françoise de M.* Pelisson, Pet. Dan. Huetii *commentarius de rebus ad eum pertinentibus, page 166.* Titon du Tillet, *Parnasse françois, edition in-folio, page 358. 359.*

HABERT (Louis) natif de Blois, docteur de la maison & société de Sorbonne, prit le bonnet le 15. de Mai 1658. & fut successivement chanoine & grand-vicaire de Luçon, d'Auxerre & de Verdun, & enfin grand vicaire de Châlons sur Marne. Etant à Verdun il donna au public un traité intitulé, *Pratique de la pénitence*, volume *in-12.* qui a été réimprimé plusieurs fois, & que l'on connoît communément sous le nom de *Pratique de Verdun*. L'auteur s'étant retiré en Sorbonne, il fit imprimer un autre ouvrage plus considérable: c'est un corps complet de théologie écrit en latin, en neuf volumes *in-12.* dont le premier parut en 1709. & le dernier en 1712. M. Habert l'avoit enseignée dans les séminaires des évêchés où il avoit été employé. Lorsqu'elle eut été imprimée, elle fit du bruit: un anonyme en fit une *Dénonciation adressée à son éminence monseigneur le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, & à M. l'evêque de Châlons sur Marne* qui avoit adopté cette théologie pour son séminaire. Cette dénonciation donna lieu à M. Habert de faire l'écrit intitulé: *Défense de l'auteur de la theologie du séminaire de Châlons contre un libelle intitulé, &c.* Jean-Antoine Pastel, mort grand maître & principal du collége Mazarin à Paris, le 2. Mai 1724. se crut aussi obligé de défendre cette théologie qu'il avoit approuvée comme censeur royal. Mais cette double défense déplût, & celle de M. Habert en particulier occasionna l'écrit d'un docteur, intitulé: *De l'injuste accusation de Jansenisme; Plainte à M. Habert, &c.* 1712. *in-12.* M. Habert survécut plusieurs années à cette dispute, n'étant mort que le 7. d'Avril 1718. âgé de 82. ans & 9. mois. * *Mémoires du tems.*

HACHENBERG (Paul) né en 1652. avec d'heureuses dispositions pour l'étude, s'appliqua de bonne heure aux sciences, & y fit de grands progrès. Le droit, l'histoire & l'éloquence firent ses délices principales, & il les enseigna avec réputation à Heidelberg, où il fut créé docteur en droit, & où il fut professeur en histoire & en éloquence. Après un voyage qu'il fit en Angleterre en 1680. Charles Louis électeur Palatin le nomma son conseiller privé. Il mourut en Décembre 1681. On estime son ouvrage, intitulé: *Germania media*, imprimé *in-4°.* à Heidelberg en 1687. Il contient douze dissertations où l'auteur traite de la religion, du gouvernement, des loix, de la langue, des études, des nôces, des habillemens, des funerailles des anciens Germains, &c. Il a fait aussi un ouvrage latin sur les origines des Germains & des Suedois, & quelques autres écrits où l'on trouve beaucoup d'érudition.* *Voyez* Thulemarius dans la préface qu'il a mise au-devant des *Origines des Germains de Paul Hachenberg.*

HACK (Jacques) Jesuite, étoit de Juliers, ville & duché de l'Empire, près les Païs Bas. Il s'appliqua à la controverse, & y reussit. Il eut plusieurs disputes avec quelques Protestans de son tems, contre lesquels il écrivit avec succès. Il mourut en 1634. Ses écrits qui sont en allemand, sont principalement: Une défense du sermon de Scherer pour la communion sous une seule espece, imprimée à Olmus en 1613. Un écrit contre Paul Tossan, qui parut au même lieu en 1614. & une réponse sur des questions nécessaires contre le même, qui fut aussi imprimé à Olmus en 1617. M. Du-Pin parle de cet auteur dans sa *Table des aut. ecclés. du XVII. siecle.*

HACKETT (Jean) évêque de Litchfield & de Conventry, né à Westminster en 1592. y fit ses premieres études, & les acheva dans le collége de la Trinité de Cambridge. L'évêque William, pour lors garde des sceaux, informé de son mérite, le prit chez lui, & ensuite il fut fait chapelain du roi Jacques I. & pasteur de saint Andrews-Holburn, & en 1631. archidiacre de Bedford. Il avoit amassé une somme assez considérable pour faire rebâtir l'église de saint Andrews presque ruinée, mais cette somme fut dissipée dans les guerres qui agiterent le royaume. Lorsque le parlement voulut abolir l'épiscopat & s'en attribuer les revenus, Hackett fut député pour empêcher l'exécution de ce projet, & il l'arrêta pour lors, mais il eut lieu dans la suite. Lorsque le nombre des rebelles fut devenu plus considérable, Hackett fut fait prisonnier par les parlementaires, & il

ne recouvra sa liberté que pour être obligé de se retirer à la campagne. Lorsque le roi Charles II. fut rétabli sur le trône, il rentra en faveur, & on lui donna les évêchés de Lichtfield & de Coventry où il fit du bien, même temporel. Il avoit une grande lecture, étoit doux, zelé, intrépide, & passoit pour bon théologien. Il étoit fortement attaché aux sentimens de Calvin, mais il aimoit la modération, & haïssoit toute persécution. Il connoissoit peu au reste les sentimens des Catholiques qu'il chargeoit de plusieurs accusations qui n'avoient aucun fondement, comme d'être ennemis de toute réforme par principe d'avarice: car les abus, qui seuls peuvent être un sujet de réforme, sont encore plus détestés dans l'église Catholique par ceux qui sont instruits, que dans toutes les autres communions. A l'égard d'une autre accusation que ce prélat formoit contre les Catholiques de soûtenir l'infaillibilité de l'Eglise, il est étonnant que Monsieur Hackett avec un peu de lumieres théologiques n'ait pas connu que c'étoit-là un dogme de foi clairement prouvé dans l'écriture, & dont la créance est nécessaire au salut. Ce prélat mourut en 1670. âgé de 78. ans. Il a fait un legs considérable au collége de la Trinité de Cambridge, & il laissa sa bibliothéque qui étoit considérable pour augmenter celle de l'université de la même ville. On a un gros volume *in-folio* de ses *sermons* en anglois, au nombre de cent, sur diverses matieres. Il a fait de plus la vie de l'archevêque William, ou *scrinia reserata*, *in-folio*, *&c.*

HADRIEN. (Corneille) *Aux citations des éditions de ce dictionaire de 1725. & de 1732. on lit* Sicert *pour* Swertius.

HADRIEN (Jean-Baptiste) né à Florence d'une famille noble, étoit fils de Marcel Virgile, ce qui l'a fait surnommer *Marcellin.* Il succeda à son pere, homme très-habile dans la profession d'enseigner la jeunesse, & il l'exerça avec beaucoup de succès pendant trente ans. Il sçavoit parfaitement la langue italienne, avoit lû avec application les meilleurs auteurs Grecs & Latins, & écrivoit bien en prose & en vers. S'étant servi des mémoires de Cosme duc de Toscane, il a écrit ce qui s'est passé en Italie depuis l'an 1536. & a continué l'histoire de Guichardin. Cet ouvrage montre dans son auteur beaucoup de jugement, de candeur, de fidelité, de justesse d'esprit. M. de Thou avoue qu'il s'en est servi avec beaucoup d'avantage pour la composition de son histoire. On a encore d'Hadrien l'oraison funébre de l'empereur Charles-Quint; celle de Cosme, grand duc de Toscane, & celle de Jeanne d'Autriche, femme de François de Medicis. Son histoire fut imprimée après sa mort par les soins de Marcel Hadrien son fils. L'édition de Florence en 1583. *in-folio* passe pour la meilleure. Vachi lui a adressé plusieurs de ses sonnets que l'on trouve imprimés avec les réponses d'Hadrien qui mourut âgé de 68. ans le 27. de Juin 1579. Il fut enterré dans l'église de saint François de Florence.

HAEFTEN (Jacques ou Benoît) étoit d'Utrecht, & entra dans l'ordre de saint Benoît, où il fut prévôt du monastere d'Affighem. Il fleurit jusques vers l'an 1650. Il a donné au public les ouvrages suivans: *Defense de la réforme de l'ordre de saint Benoît. Disquisitions monastiques sur la régle de saint Benoît, avec sa vie. Le Pain quotidien*, ou *Méditations pour tous les jours de l'année en six livres*, en 1634. *L'école du chœur*, en 1629. *Paradis*, ou *Verger catechistique*, en 1622. *L'Art de chercher Dieu*, en 1650. Tous ces ouvrages ont été imprimés à Anvers.

HAGENBACH (Pierre de) chevalier, fut nommé par le duc de Bourgogne en 1469. gouverneur des comtés de Ferette, de Sundgau, de Brisgau, d'Alsace, &c. & se conduisit d'une maniere si imperieuse, & même si peu humaine dans ce gouvernement, que Sigismond archiduc d'Autriche fit une ligue avec les Suisses, le Palatinat, les villes de Strasbourg, de Bâle, & même avec Louis XI. &c. pour chasser Charles, duc de Bourgogne. On voulut d'abord engager ce duc à se retirer & à rendre ce qu'on lui avoit accordé: il le refusa, & sur cela la guerre fut déclarée. On érigea aussi un tribunal où Pierre de Hagenbach fut entendu, convaincu de concussions & de malversations, & condamné à perdre la tête, ce qui fut executé le 9. de Mai 1474. après avoir été dégradé de sa chevalerie. Cette exécution, loin de terminer la guerre, l'anima davantage, parce que Charles duc de Bourgogne voulut venger la mort de son favori. Cette querelle dura longtems. * *Voyez* les historiens d'Allemagne.

HAGUAIS (Augustin le) d'une honnête famille de Caen, petit-fils d'Adrien le Haguais, dont on trouve l'éloge dans l'ouvrage de M. de Cahaignes sur les illustres Codomois, nâquit avec un génie heureux, propre aux lettres & aux affaires. Il se fit avocat, entra au parlement de Paris, & y plaida sa premiere cause avec éclat dès l'âge de 18. ans. La suite répondit à ces heureux commencemens. Il s'acquit une grande réputation; mais l'amour de sa patrie le rappellant à Caen, il y prit la charge d'Avocat genéral de la cour des aydes qui y étoit établie, & qui bientôt après fut supprimée avec ce tribunal. Il obtint ensuite un brevet de conseiller d'état. L'éloquence du barreau fut toûjours son principal talent; mais il cultivoit aussi les humanités, & l'on voit de lui des vers latins, pleins de génie & d'un bon goût. Sa complexion fut délicate, & sa santé languissante. Il mourut à Paris en l'année 1666. âgé de 63. ans, laissant plusieurs enfans, tous gens d'esprit & de mérite, dont quelques-uns ont été avocats genéraux de la cour des aydes de Paris. Feu M. Huet, ancien évêque d'Avranches parle avec éloge de M. le Haguais, dans ses *Origines de Caen, page 380.* de la seconde edition. FRANÇOIS le Haguais, un des fils d'Augustin, a été conseiller d'honneur en la cour des aydes à Paris, où il a été aussi avocat genéral. Il mourut à Paris le 23. de Janvier 1714. âgé de 84. ans. Son éloquence & sa probité lui avoient acquis une très-grande réputation, qui s'est toûjours soutenue avec le même éclat, sans aucune altération.

HAGUENAW, ville d'Allemagne, &c. *Dans l'édition du dictionaire historique de 1725. & dans celle de 1732. il est dit que* le gouverneur des François, après avoir été obligé d'abandonner cette ville au mois d'Octobre 1705. la reprit le mois suivant. *C'est une faute:* il ne la reprit qu'au mois de Mai 1706.

HAGUENBOT, ou HANBOT CORNARUS, (Jean) *que l'on a mal nommé dans les éditions du Moreri de 1725. & de 1732.* HAGUENBUIT, ou HAJAPOL. *Suppléez cet article à celui qui se trouve dans le dictionaire.* Haguenbot étoit un medecin Allemand, né à Zuvickaw capitale de Voigtland, qui dès l'âge de 20. ans enseigna la grammaire, & expliqua les poëtes & les orateurs Grecs & Latins à ses disciples. Il fut maître-ès-arts à 21. ans, & deux ans après licentié en medecine. Il blâmoit la plûpart des remedes que l'on trouve chez les apoticaires; & ayant remarqué que la plûpart des médecins n'enseignoient dans leurs écoles qu'Avicenne, Rasis & les autres médecins Arabes, il chercha avec soin les écrits des meilleurs médecins Grecs, en trouva une grande partie à Bâle, & employa environ 15. ans à les traduire en latin, principalement ceux d'Hypocrate, d'Ætius, d'Ægineta, & une partie de ceux de Galien. Cette occupation n'a point empêché qu'il ait exercé la médecine dans le lieu de sa naissance, à Francfort, à Marpurg, à Northausen & à Jene où il mourut d'apopléxie le 16. Mars 1558. âgé de 58. ans. Son précepteur lui avoit fait changer son nom *Haguenbot* en celui de *Cornarus* sous lequel il est plus connu. Leonard Fuchsius reprocha à ce médecin que ses traductions étoient fort défectueuses, parce qu'il n'entendoit pas assez bien ni le grec ni le latin. Cornarus souffrit impatiemment ce reproche, il écrivit contre le critique un livre intitulé: *Vulpecula Excoriata*, faisant allusion au nom de Fuchsius qui en allemand signifie un renard. Fuchsius répondit par une autre satyre intitulée: *Cornarius Furens.* Cornare répliqua par un autre écrit intitulé: *Nitrum ac Brabyla pro vulpecula excoriata asservanda:* & cette dispute plus aigre que judicieuse ne fut d'aucune utilité au public, & ne fit point d'honneur aux disputans. Oporin les obligea à mettre fin à leurs contestations. Outre ces écrits & les traductions *dont on a parlé*, Haguenbot a composé beaucoup d'autres traités de médecine, & a fait même plusieurs traductions de quelques écrits des Peres de l'Eglise, comme de celui du Sacerdoce de saint Chrysostome, des ouvrages de saint Basile le Grand, du livre de saint Epiphane contre

les hérésies, & de quelques autres ouvrages de ce saint docteur. Il a donné aussi plusieurs poësies latines & a fait imprimer quelques poëmes des anciens, traitans de la médecine, & de la botanique. *Voyez* la bibliotheque de Gesner, l'histoire de M. de Thou livre XXI. Melchior Adam dans ses vies des médecins Allemands ; Teissier dans ses eloges tirés de l'histoire de M. de Thou, quatriéme édition, &c.

HAINAULT, (Jean) *voyez* HESNAULT. (Jean d')

HAINEUFVE, (Julien) *voyez* HAYNEUFE.

HAINLIN (Jean-Jacques) mathématicien & théologien de Suabe, né dans le païs de Wirtemberg en 1588. après avoir rempli divers emplois, fut fait professeur en mathématiques à Tubinge, & enfin abbé d'Adelberg & de Bebenhausen. Il est auteur du système chronologique des années mystiques qui consiste à multiplier les sept jours de la semaine par sept. De même que sept jours font la semaine, sept jours de même font l'année mystique de 343. jours. Sept années mystiques font l'année sabbatique, & sept années sabbatiques font l'an du Jubilé. Il pensoit que cette chronologie étoit si sûre, que depuis la création du monde on ne pouvoit ni ôter ni ajoûter un seul jour à ce calcul sans troubler tout l'ordre des tems & de l'histoire. Les sçavans n'en jugerent pas de même, & son système fut assez méprisé. Rheinhard Francenberger le refuta, mais avec cette dureté qui ne montroit gueres que l'humeur aigre du critique, & qui faisoit tort à la vérité qu'il prétendoit soutenir. Hainlin répondit avec une modération qui lui fit honneur. Pierre Megerlin, qui avoit été disciple de Hainlin, montra après la mort de celui-ci, plus modestement, mais plus solidement en même tems, la foiblesse de cet édifice astronomique, dans le chapitre second de son *commentarius chronologicus in tabul. mathematic.* Hainlin mourut le 15. de Septembre 1660. âgé de 77. ans. On a de lui *Clavis temporum. Sol temporum*, ou *Chronologia mystica. Propositiones chronologicæ. Synopsis mathematica. Vindiciæ pro chronologia mystica. Refutatio rationum quibus Pontificii ortodox. Religionem impugnant.* * Voyez Megerlin dans le chapitre cité dans cet article; Witte *Diar. Biogr. &c.*

HALBERSTADT, ville & principauté d'Allemagne dans la basse Saxe. Il y avoit autrefois évêché, qui a été suffragant de Mayence, & qui fut sécularisé par la paix d'Osnabrug, en 1648. & converti en principauté qui appartient aujourd'hui au roi de Prusse. La ville d'Halberstadt est située sur la riviere d'Holtemme, & non d'Hoteim, comme plusieurs l'ont écrit, à sept ou huit lieues de Magdebourg, & à un peu plus de Brunswick. Charlemagne fonda l'évêché d'Halberstadt en 781. *& non en 770. comme on l'a dit dans les précedentes éditions de ce dictionaire.* Car il est certain que cet évêché n'a été fondé qu'après celui d'Osnabruc dont il faut mettre la fondation en 777. & l'on a des preuves que celle d'Halberstadt doit être placée en 781. Cet évêché fut fondé d'abord à Salingstad, d'où il fut transferé à Halberstadt, peut-être la même année, ou peu après. Ceux qui font faire cette translation par Charlemagne en 819. se trompent. Ce prince étoit mort dès l'an 814.... Albert Krantz qui n'a point été Lutherien, *comme on l'a dit*, a écrit l'histoire des prélats d'Halberstadt. Pour Gaspard Néopharite *que l'on dit dans le dictionaire, à l'article* HALBERSTADT, avoir donné un pareil ouvrage, c'est un auteur que personne ne connoît, & qui n'est qu'imaginaire, selon toute apparence. On a peut-être voulu dire Melchior Néofanius auteur du XVI. siécle, de qui l'on a en effet un catalogue des évêques d'Halberstadt, imprimé en 1586. *in*4°.... Le *Decretum Haristallense* dont parle le Pere Sirmond, Jésuite, après Eginhart, n'est point non plus un recueil de canons faits à Halberstadt dans le tems que Charlemagne passoit les fêtes de Pâques dans cette ville, comme on le suppose. Il s'agit ici non d'Halberstadt, mais d'un lieu nommé véritablement Heristall, ou Herstel; or l'on en trouve deux de ce nom, qui ont autrefois appartenu à l'empire François, l'un sur la *Meuse*, & l'autre sur le *Weser*. C'est dans le premier que Charlemagne assembla un Concile en 779. * Schaten, *Hist. Westph. l. 7 Observat. Hallens. tom. 8. Observat. 8.*

HALES (Jean) sçavant Anglois, membre du collége Eaton, chanoine de Vindsor, né dans la ville de Bathe en 1584. s'est distingué par sa science & par ses ouvrages théologiques. En 1605. il fut fait membre aggregé du collége de Corps de Christ à Oxford, où il étoit entré dès 1597. & le chevalier Saville se servit très-utilement de lui pour son édition de saint Chrysostôme. Vers 1612. Jean Hales fut fait professeur en langue grecque, & l'année suivante il prononça l'oraison funébre du chevalier Thomas Bodley, fondateur de la bibliotheque qui porte son nom. Ce discours a été imprimé dès-lors, & réimprimé en 1681. par les soins de Guillaume Bates dans un recueil latin, *in*-4°. de vies choisies. Il assista au synode de Dordrecht en 1618. & 1619. étant chapelain domestique du chevalier Dudley Carlton, ambassadeur de Jacques I. auprès des Etats Generaux. A son retour en Angleterre, où ses amis lui procurerent une place de membre aggregé dans le collége d'Eaton, il donna lieu par ses discours d'être accusé de Socinianisme, & on le soupçonna même d'être auteur de deux petits ouvrages que Sandius a inserés dans la bibliotheque des Antitrinitaires. Le premier est intitulé : *Brevis disquisitio, an & quomodo vulgo dicti Evangelici pontificios, &c. solide atque evidenter refutare queant*, en 1633. *in*-12. mais l'auteur de cet ouvrage est Joachim Stegman, ministre Socinien. L'autre traité que l'on donnoit en Hollande à Episcopius, pendant qu'on l'attribuoit en Angleterre à Hales, étoit de Samuel Przipcovius, gentilhomme Polonois : il a pour titre : *Dissertatio de pace & concordia ecclesiæ*, en 1628. ces deux traités ont été imprimés en langue vulgaire à Londres en 1653. Jean Hales fut fait chanoine de Vindsor en 1639. & l'on croit qu'il fut employé à la seconde édition de la réponse du Jesuite Fisher que Guillaume Laud archevêque de Cantorberi publia la même année. Les révolutions arrivées en Angleterre vers le milieu du XVII. siécle changerent extrêmement les affaires de ce sçavant chanoine fidele à son prince, zelé pour l'église Anglicane, il ne voulut jamais se soumettre au parti dominant, & il lui en coûta la perte de ses bénéfices. Dans cette extrémité, il fut contraint de vendre sa bibliotheque pour avoir du pain. Elle lui avoit coûté 2500. livres sterlins, & on ne lui en donna pas la moitié, encore partagea-t-il cette somme avec quantité de ses freres qui étoient enveloppés dans les mêmes disgraces. Un gentilhomme de la famille des Sedleys dans la province de Kent, lui offrit sa maison avec 100. livres sterlins de pension, un valet & deux chevaux : mais il refusa cette offre pour n'être à charge à personne, & il aima mieux se charger de l'éducation d'un jeune homme. Le parti dominant ne le souffrit pas fort long-tems dans ce poste ; M. Hales contraint de céder à l'orage, fut encore obligé de fuir : il retourna à Eaton, & alla loger dans la maison d'une pauvre veuve dont le mari avoit été autrefois son domestique. Ce fut là qu'accablé de misere, il mourut le 19. de Mai 1656. âgé de 72. ans. Il ne parut presque rien de lui pendant sa vie que *son traité du schisme & des schismatiques*, dont les principes déplurent beaucoup aux communions dominantes. Ses autres ouvrages n'ont été déterrés que peu à peu. En 1659. on fit imprimer un recueil de ses *sermons*, & de ses *lettres*, à la tête duquel M. Pearson mit la vie & l'éloge de l'auteur. On en publia une seconde édition en 1673. augmentée de quelques piéces que l'on y ajoûta sous le titre general de *mêlanges*. Enfin ce recueil a été imprimé pour la troisiéme fois, en 1688. En 1673. on donna quatre *sermons* de ce sçavant, & un recueil d'opuscules de sa composition, en 1677. Ces opuscules écrits en anglois sont : *du Péché contre le Saint-Esprit : du Sacrement de la Cene : Paraphrase de l'Evangile selon saint Matthieu : Du pouvoir des Clefs : Du schisme & des schismatiques, Miscellanees.* Ce recueil a été réimprimé en 1716. augmenté d'une lettre à Guillaume Laud, archevêque de Cantorberi, au sujet du traité du schisme. Cette lettre qui n'avoit point encore été imprimée, se trouve aussi traduite en françois dans le neuviéme tome de la bibliotheque angloise, seconde partie, pag. 499. Quatre ans après la seconde édition de ces opuscules, c'est-à-dire, en 1720. on a imprimé à Londres une dissertation angloise où Jean Hales examine la nature humaine de son beau & de son mauvais côté depuis la chûte

de l'homme. * *Voyez* la relation historique & critique de la vie & des écrits de M. Hales, en anglois par M. Desmaiseaux, en 1719. la *bibliotheque angloise tome 9. seconde partie, pag. 482.& suiv. seconde partie, page 533.*

HALLEI. (Antoine) *Suppléez cet article à celui qui est déja dans le Moreri.* Hallei né en 1593. à Bazanville, proche le bourg de Creuilli en basse Normandie, professa les belles lettres dès l'âge de 22. ans dans l'Université de Caen. Il fut ensuite professeur royal en éloquence & principal du collége du Bois. Il succeda dans ces deux emplois à Antoine Gosselin. Hallei fit son capital de la poësie latine: imitateur de Virgile & de Claudien, il eut un beau tour de vers, son élocution fut pure, & il fut très-exact sur la quantité. En l'année 1652. il composa & publia quelques traités sur la grammaire latine. C'étoit aussi un habile géographe: il le fit connoître en bien des rencontres, & en particulier dans les leçons publiques qu'il donna sur cette science dans l'Université de Caen. Il a remporté souvent le prix de la conception de la sainte Vierge établi à Caen, & on fut obligé de le prier de ne plus travailler sur ce sujet, afin que d'autres pussent aussi remporter la palme dès qu'ils ne concourreroient plus avec lui. Il étoit en commerce de lettres avec plusieurs sçavans hommes, entr'autres avec le pere de la Rue Jesuite, & avec M. Huet, mort ancien évêque d'Avranches. Ce dernier avoit été son disciple, & voici le témoignage qu'il lui rend dans ses origines de Caen. « Je » suis obligé, dit-il, de rendre ce témoignage de ma recon- » noissance à M. Hallei que j'estime un des plus grands bon- » heurs de ma vie, d'avoir été son disciple domestique pen- » dant cinq ans. Il m'a formé l'esprit, il m'a rafiné le goût, » il m'a donné l'intelligence des bons auteurs, il m'a appris » une infinité de choses rares & curieuses. » M. Halli n'estimoit pas moins M. Huet, & il a fait une piece de vers très-élégante à la louange de l'ouvrage de ce prélat, *de interpretatione.* Cependant quoique ces vers l'eussent fait passer avec raison pour un des meilleurs poëtes Latins parmi les modernes, il ne pouvoit se résoudre à les recueillir & à les publier. Le P. de la Rue Jesuite, l'y exhorta fortement dans une piece de poësie latine qu'il fit exprès, & à laquelle il joignit une emblême representante un Phoenix qui se construit un bucher avec cette devise: *Colligit ut vitam renovet.* Il lui dit entr'autres dans cette piece:

*Collige dispersos per tot tibi tempora fœtus,*
*Collige, sunt tota spirantia mollius Hybla*
*Carmina, sunt lauro toties donata recenti, &c.*

Et plus bas:

*Stabunt immota, tuumque*
*Nomen apud seros sistent tua scripta nepotes.*

Ces instances jointes à celles de M. Huet déterminerent enfin M. Hallei à recueillir ses poësies. Il voulut aussi en faire présent à M. le Dauphin, & il s'addressa pour cet effet à M. Huet, qui étant alors malade à Paris, en écrivit au prince, qui lui répondit avec beaucoup de politesse & qui accepta le don. Les lettres qui furent écrites en cette occasion par MM. Hallei & Huet, & les réponses de M. le Dauphin sont en latin, & ont été imprimées dans le second volume des dissertations sur differentes matieres de religion & de philologie, recueillies par l'abbé de Tilladet. Le recueil des poësies de M. Hallei parut à Caen en 1675. *in-12.* & l'auteur mourut l'année suivante, le 3. Juin, âgé de 83. ans.

HALLEI (Henri) frere du précedent, plus jeune que lui de plusieurs années, dut tout son établissement à son frere. Il prit le parti du droit qu'il professa dans l'université de Caen. Il avoit l'esprit net, son expression étoit polie, & personne ne le surpassoit dans l'agrément avec lequel il expliquoit les nœuds de la jurisprudence: il mourut le 12. d'Octobre 1688.

HALLEI ou HALLE' (Pierre) n'étoit point parent des précedens, comme M. Baillet l'a dit dans ses *jugemens des sçavans sur les poëtes modernes.* Il étoit originaire de Ranchy proche de Bayeux, il nâquit à Bayeux même le 8. de Septembre 1611. La seule conformité du nom avec Antoine Hallei, leur rencontre dans l'université de Caen, & l'estime qu'ils eurent l'un pour l'autre, firent leur amitié. Dès l'âge de 24. ans, il professa l'éloquence à Caen, & en 1640. il y fut recteur, & y reçut le bonnet de docteur des mains de Pierre Seguier chancelier de France qui étant venu à Caen de la part du roi Louis XIII. pour y appaiser quelques troubles populaires, voulut faire cet honneur à M. Hallei qui avoit harangué ce magistrat avec beaucoup d'éloquence & de dignité. L'université de Paris, par une faveur singuliere, l'aggregea à son corps & le désira avec tant d'ardeur en 1641. qu'Hallei se rendit à cette invitation si honorable. Il vint enseigner les humanités & ensuite la rhétorique dans le collége de Harcourt, où il eut un très-grand nombre de disciples. L'estime publique qu'il s'étoit acquise, lui mérita après Abraham Remy les charges de poëte & d'interprête du Roi, & de lecteur & professeur aux saints decrets, avec de gros gages. Il rétablit & augmenta l'ordre & la splendeur dans la faculté des droits de l'université de Paris. Il eut aussi une chaire de lecteur de langue latine & grecque au collége royal le 18. de Décembre 1646. Il professa le droit depuis l'an 1655. jusqu'en 1689. qu'il mourut le 27. Décembre, âgé de 78. ans. Ses poësies latines dans lesquelles il excelloit, ont été imprimées avec ses discours en un volume *in-4°.* à Paris en 1655. Il a donné aussi plusieurs ouvrages sur le droit, entr'autres des institutions au droit canon, en latin, à Paris, en 1685. *in-12. Elogium Gabrielis Naudæi.* C'est la premiere piece du recueil intitulé *Naudæi tumulus, in 4°.* à Paris, en 1659. * *Voyez* sur les trois Hallei M. Huet dans ses *Origines de Caen*, seconde édition p. 367. 393. 394 395. 426. 428. & dans son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, pag. 26. 27. 153. 264. 265. 322. sur ANTOINE en particulier, le recueil de Tilladet: sur PIERRE, *le Dictionaire de Bayle*: sur ANTOINE & PIERRE, Baillet, *jugement sur les poëtes*; & Titon du Tillet, *parnasse françois, in-folio* pag. 356. 425. sur PIERRE seul bel éloge latin qu'en a fait Michel Deloy professeur en droit à Paris. Cet éloge a été imprimé *in-12.*

HALLIER. (François) *Dans l'édition du dictionaire historique de 1725. & dans celle de 1732. il est dit qu*'il fut élû professeur de Sorbonne en considération de son ouvrage intitulé, *Vindiciæ*, &c. *lisez* en considération de sa *Défense de la hiérarchie ecclesiastique & de la censure de la faculté de théologie de Paris contre l'éponge d'Herman Loemelius*, à Paris en 1632. M. Halliet, dit M. Hermant, chanoine de Beauvais, *dans son histoire ecclésiastique* du XVII. siecle, encore manuscrite, « étoit un homme qui avoit plus de le- » cture & d'érudition que la plûpart des docteurs de Sor- » bonne de ce tems-là; mais ayant la mémoire heureuse, il » s'y fioit quelquefois plus qu'il n'eût été à souhaiter. Il vou- » loit qu'elle lui fournît d'elle même ce qu'il avoit lû, en » s'épargnant la peine d'avoir recours à ses livres. » Il avoit professé la philosophie à Paris dans un âge très-jeune, mais il n'est point sûr qu'il n'eût alors que 16. ans, *comme on l'a dit*, & il y a apparence qu'il étoit un peu plus âgé.

HALLOIX (Pierre) Jesuite, &c. *Ajoûtez à son article qu*'il nâquit à Liege en 1572. *& qu*'il entra dans la société âgé de 20. ans, en 1592.

HALVIN *ou* HALWIN. *Il s'est glissé les fautes suivantes dans la généalogie de cette maison telle qu'elle a été donnée dans l'édition de ce dictionaire de 1725.*

### *BRANCHE DES SEIGNEURS de* PIENNE.

IX. Josse de Halwin..... *Nicole* de Bournelle, *lisez* de Bournels. *Cette faute se trouve aussi dans l'édition de 1732.* ...... Jean de Beaufort, seigneur de Conuvin, *lisez* de Conwin.

### *BRANCHE DES SEIGNEURS* D'ESCLABEC *& de* WAILLY.

XIV. CHARLES MAXIMILIEN de Halwin, seigneur de Wailly.... *Philippe* de Berghes, seigneur de Basse, *lisez* seigneur de Raffe.

HAMAYDE (Ignace François de la) docteur en l'un & l'autre droit, premier antecesseur de Louvain, &c. étoit d'une famille noble, & distinguée par son érudition. Il nâquit à Irschonwelle dans la châtellenie d'Ath, & après son cours d'humanités où il brilla extrémement, on l'envoya à Louvain où il fit sa philosophie avec un éclat aussi grand. Lorsqu'il

Lorsqu'il l'eut achevée, il se donna tout entier à l'étude du droit civil & du droit canon, & prit le degré de licentié en 1672. L'applaudissement qu'il reçut en cette occasion, & qu'il méritoit, lui fit donner la chaire royale des instituts, où il fit un grand nombre d'éleves, & s'acquit une réputation peu commune, & l'estime universelle des citoyens. Il avoit à peine 28. ans, lorsqu'il prit le degré de docteur en l'un & l'autre droit le 22. d'Octobre 1675. Après la mort de M. Loyen, jurisconsulte très-célebre, & premier antécesseur, les magistrats de Louvain lui donnerent cette place qu'il a remplie pendant 26. ans avec une satisfaction universelle. Les étrangers même, tant en France, qu'en Allemagne & ailleurs, instruits de son mérite le consultoient très-fréquemment sur les matieres, & dans les affaires les plus importantes, & il fut admis dans plusieurs conseils des Pays-Bas où ses décisions parurent toûjours des oracles. Il ne s'acquit pas une moindre estime par ses ouvrages; entr'autres par celui *De recusationibus judicum*, dont on se sert si souvent avec avantage dans les tribunaux. Sa pieté d'ailleurs n'a pas été moins grande que sa science, & il en a donné des marques indubitables jusqu'à sa mort arrivée à Louvain le 21 de Mars 1712. âgé de 64. ans. * *Mémoires du tems.*

HAMCONIUS (Martin) étoit de Frise, & s'appliqua à la théologie, & à l'histoire, principalement à l'histoire de sa patrie. Il écrivit contre les Calvinistes, qui faisoient encore beaucoup de ravages en son tems, & qui cherchoient par toutes sortes de voies à grossir leur parti. Le plus célebre ouvrage qu'il ait fait contre eux, est celui qui est intitulé: *Dispute des Catholiques & des Calvinistes.* Il est en latin, & a été imprimé à Munster en 1607. & à Louvain en 1612. Il a fait aussi un traité des hommes illustres de Frise, imprimé à Franeker en 1620. & à Amsterdam en 1623. *in*-4°. & le théatre des rois, des évêques & des princes de Frise, qui a paru à Louvain. On a encore de lui *Frisia*, imprimée à Munster en Westphalie, & à Francfort en 1620.

HAMEL (Philippe du) né à Rouen, a fait profession dans l'ordre des Celestins, le 8. d'Avril 1652. & a passé par plusieurs charges de son ordre dans lequel il a vécu plus de 50. ans. Il y est mort dans le monastere de Verdelays au diocèse de Bourdeaux, le 5. Juillet 1708. Il avoit beaucoup cultivé la poësie françoise; & nous avons en ce genre plusieurs pieces de sa composition, entre autres une ode à la louange du B. Pierre de Luxembourg, cardinal, imprimée à Paris en 1664. *in* 4°. Ce n'est presque qu'une traduction libre d'une ode en vers latins sur le même sujet, donnée par le P. Etienne Carneau, Celestin. Nous avons encore du Pere du Hamel une imitation du Pseaume 2. *Quare fremuerunt gentes*, en vers françois, imprimée en 1690. à l'occasion de la ligue des ennemis de la France, formée en ce tems-là contre Louis XIV. lorsque ce prince donna retraite à Jacques II. roi d'Angleterre. On garde manuscrit dans la bibliotheque des Celestins de Paris, une paraphrase en vers libres des paraboles de Salomon, par le même pere du Hamel, &c. * *Hist. Celestin. congreg. Gallicæ, in* 4°. *p.* 238.

HAMEL (Charles du) curé de S. Maurice, au diocèse de Sens, puis curé de S. Merri, à Paris, ensuite chanoine de Nôtre-Dame de la même ville, & enfin devenu de nouveau curé de S. Maurice, au diocèse de Sens. Il étoit né au château de Nainvilliers, près de Pluviers, dans la Beauce. Dès sa premiere jeunesse, il se mit sous la conduite de M. du Verger de Hauranne, abbé de S. Cyran, & c'est à lui que sont adressées sept lettres du second volume du recueil de celles de cet abbé, de l'édition de Lyon, depuis la 112. jusqu'à la 118. inclusivement. Elles sont des mois de Septembre, Octobre & Novembre 1641. & roulent sur les dispositions au sacerdoce, & sur la sainteté de cet état. Messire Octave de Bellegarde, archevêque de Sens offrit à M. du Hamel la cure de S. Maurice, qui est une des plus grandes de ce diocèse, & il en prit possession, au plûtard au commencement de 1642. Il s'y fit estimer par ses talens, par sa grande pieté, & par son amour pour les pauvres. Il étoit exact observateur des regles de l'Eglise sur la pénitence. En 1644. M. Hillerin, curé de S. Merri, ayant pris la résolution de finir ses jours dans la retraite, lui resigna sa cure. M. du Hamel l'accepta malgré-lui, & seulement pour obéir à ceux en qui il avoit mis sa confiance. On en apprit la nouvelle à S. Maurice avec tant de douleur, que presque tous les habitans firent des prieres exprès pour demander à Dieu qu'il leur conservât leur pasteur. Tout Paris reconnut bientôt le talent du nouveau curé pour la prédication, son zele pour la correction des mœurs, son désinteressement particulier, & son application aux besoins des pauvres, poussé, si on peut le dire, jusqu'à l'excès. Ceux qui voudront sçavoir le détail du bien qu'il a fait dans tout Paris, & dans la paroisse de S. Merri en particulier, peuvent consulter l'histoire de sa vie qui a été imprimée *in*-12. sans date & sans nom de ville ni d'imprimeur. Cependant M. du Hamel déplut au cardinal Mazarin, ministre d'état, qui l'exila à Langres. Son crime étoit, selon quelques-uns, d'avoir désapprouvé publiquement la détention du cardinal de Retz, archevêque de Paris, que le cardinal Mazarin avoit fait conduire au château de Nantes, & d'avoir témoigné de la joie lorsqu'il apprit la nouvelle de son évasion de ce château. Il est vrai qu'il en parla dans un prône, & qu'il dit au peuple qu'il en falloit rendre graces à Dieu. Il se chargea même d'une lettre que le cardinal de Retz écrivit aux curés de Paris, & il la rendit dans une assemblée qui se fit exprès pour la recevoir. Comme on croyoit avoir eu de bonnes raisons pour faire arrêter le cardinal de Retz qui ne devoit point en effet se mêler du gouvernement de l'état, qui ne le regardoit point, on fit passer le zele de M. du Hamel pour un acte de revolte. Son exil dura dix ans. Après quelque séjour à Langres, on le relegua à Quimper en basse Bretagne, & quelque tems après à Belesme. Lorsqu'il sortit de Quimper, l'évêque, le chapitre & la ville lui donnerent des attestations très-autentiques & très-honorables. Plus de quarante gentilshommes l'accompagnerent jusqu'à Belesme pour témoigner l'estime singuliere qu'ils faisoient de sa vertu, & ne le quitterent qu'avec regret. M. du Hamel commença dans ce dernier exil à se lasser de son éloignement de Paris & de sa cure, & néanmoins il fut encore envoyé à Châlons-sur-Saone, ce qui acheva de le dégoûter. Il écouta donc alors quelques propositions d'accommodement: il signa en 1661. le formulaire qui condamne les cinq propositions extraites du livre de Jansénius évêque d'Ypres, & il vint reprendre possession de sa cure le 20. de Mai 1664. Mais ayant vû que dix ans d'absence avoient alteré le bien qu'il y avoit fait, & cette vûe étant jointe à d'autres chagrins qu'il eut à essuyer depuis son retour, il prit le parti de quitter cette cure. Il la permutta avec M. Coquelin, depuis chancelier de l'église de Paris, qui lui donna un canonicat de l'église de Nôtre-Dame. M. du Hamel remplit exactement les devoirs de son nouvel état. Il alloit toutes les nuits à Matines, après lesquelles il demeuroit en oraison une heure & demie. Il ne se couchoit qu'à trois heures & demie ou à quatre, se relevoit à six, & prioit jusqu'à sept. Il confessoit ou parloit à ceux qui avoient affaire à lui, jusqu'à neuf heures. Tous les dimanches il faisoit lui-même le catéchisme aux domestiques du cloître, dans l'église de S. Jean le Rond. Il réforma plusieurs abus qu'il trouva dans son chapitre, il gémit sur ceux qu'il fut contraint de tolerer, & il s'efforça de prêcher en toute occasion par son exemple. Après la mort de M. de Perefixe, que M. du Hamel exhorta lui-même en ce dernier moment, & à qui il représenta avec force ces trois choses; Qui il étoit, d'où il étoit venu, & l'état où il alloit entrer pour l'éternité, la cure de S. Maurice étant trouvée vacante, M. de Gondrin, archevêque de Sens, engagea M. du Hamel à la reprendre. Celui-ci y ayant consenti, M. de Sens lui donna en y entrant, la charge de doyen de la Chrétienté dans le doyenné de Ferrieres; & quand M. du Hamel eut résigné sa cure à M. son neveu, qui méritoit en effet de lui succeder, il se réserva les fonctions de doyen dont il s'est toûjours acquitté avec beaucoup d'édification & de zele. Au mois de Juin 1681. il alla faire un voyage à la Trappe, où sa santé, déja très alterée, diminua si considérablement que l'on crut qu'il y finiroit ses jours. Il le desiroit lui-même: mais Dieu en disposa autrement. Il eut le tems de retourner à S. Maurice où il mourut après seize mois de maladie, le 13. de Novembre 1682. * *Voyez sa vie, citée dans cet article:* elle fut faite par M. TREUVÉ, *dont nous parlerons ailleurs*, pour M.

Sachot, curé de S. Gervais à Paris, & le manuscrit qui est entre les mains de plusieurs personnes sous le titre de *Relation de la vie & de la mort de M. du Hamel*, &c. est de l'an 1690. & se trouve différent en quelques endroits de l'imprimé. *Voyez aussi* trois lettres de M. Arnauld, dans le premier volume du recueil de ses lettres, page 346. & suivantes.

HAMEL (Jean) qui vivoit dans le même tems que le précédent, a été curé de S. Leger de Mouy au diocèse de Beauvais. Il est auteur de plusieurs pieces d'un genre très-different; sçavoir, d'un long & magnifique éloge latin, en stile lapidaire ou prose quarrée, de M. Nicolas Choart de Buzenval, évêque de Beauvais: & de plusieurs piéces de vers françois contre M. de Bridieu, archidiacre de Beauvais sous ce prélat, & contre plusieurs autres chanoines que M. de Buzenval avoit employés. Il a fait aussi un volume *in-12.* intitulé: *L'esprit de l'Eglise*. Son éloge de M. Choart de Buzenval a été imprimé *in-folio*. C'est un abregé des vertus & des principales actions du prélat. * *Mémoires du tems.*

HAMEL (Jean-Baptiste du) de l'académie des sciences de Paris, &c. *Il s'est glissé dans les éditions de ce dictionaire, de 1725. & de 1732. plusieurs fautes qu'il faut corriger, & l'on a fait plusieurs omissions ausquelles il est bon de suppléer.* 1°. Il ne nâquit point en 1613. mais en 1624. 2°. Le traité qu'il fit, dit-on, à l'âge de 18. ans pour expliquer les sphériques de Théodose est en latin: il y ajoûta une trigonométrie fort courte & claire pour faciliter l'entrée à l'étude de l'astronomie. Ce traité parut *in-8°.* en 1644. à Paris. Ainsi s'il le composa à 18. ans, il en avoit vingt quand il le publia. Il y prend le titre de *professeur en mathematiques dans l'université de Paris. On a donc eu tort encore de dire qu'*il entra à l'âge de 19. ans dans la congrégation de l'Oratoire. Il n'y demeura pas non plus dix ans, mais environ huit. Il étoit à la fin de sa vingtiéme année quand il entra dans la maison de l'institution des Peres de l'Oratoire. Après un an passé dans cette maison, on l'envoya à Angers où il professa la philosophie. Il en fut rappellé en 1652. pour enseigner la théologie positive dans la maison de sa congrégation de la rue saint honoré. Son frere qui étoit avocat l'engagea de sortir de l'Oratoire l'année suivante 1653. & peu après il fut pourvû de la cure de Neuilly, près de Paris. Il quitta cette cure en 1663. & fut pourvû la même année de la dignité de chancelier de l'église de Bayeux. *Ce fut en 1657. non en 1656.* qu'il fut fait aumônier du roi. Enfin voici ce qui lui donna occasion de composer sa philosophie: L'abbé Colbert, qui a été depuis archevêque de Rouen, devant professer la philosophie au collége de Bourgogne à Paris, pour être de la maison & societé de Sorbonne, M. du Hamel fut prié par M. Colbert le ministre d'état, d'en composer un cours complet pour son fils, ce qui fut executé. *Le reste de ce qu'on a dit touchant M. du Hamel dans le Dict. hist. est exact: j'y renvoie, j'ajouterai seulement encore ici que* M. Huet, mort ancien évêque d'Avranches, a parlé avec beaucoup d'éloge de M. du Hamel dans son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus.*

HAMON (Jean) docteur en médecine, si connu par son habileté, son amour pour la pénitence & ses écrits. *On a parlé de sa pieté & de sa science dans le dictionaire historique, mais il est bon de faire connoître ses ouvrages d'une maniere plus particuliere.* Ils roulent presque tous sur la morale. On a de lui un *recueil de divers traités de piété*, en deux volumes *in-12.* à Paris en 1675. Ils traitent de l'amour de Dieu, de soi-même, du prochain, & des souffrances; de la vie de la croix, de la communion spirituelle, des tentations, des louanges, &c. deux autres recueils *in-8°.* imprimés en 1689. Le premier contenant un traité de la priere continuelle, & divers traités de la pénitence qu'il composa à la priere de M. de Saci. Le second, les devoirs des pasteurs, & des maximes sur la pénitence, &c. *La pratique de la priere continuelle, ou sentimens d'une ame vivement touchée de Dieu,* volume *in-12.* imprimé à Paris en 1702. *in-12. Ægra anima & dolorem lenire conantis pia in psalmum 118. soliloquia.* imprimé en Hollande en 1684. avec une belle préface sur la vraie spiritualité, & dédié par M. Nicole à M. de Néercassel évêque de Castorie. Cet ouvrage a été traduit en françois sous le titre de Soliloques sur le pseaume 118. par feu M. Fontaine, secretaire volontaire de M. le Maître de Saci, & imprimé à Paris en 1685. *in-12.* En 1731. il en parut une nouvelle traduction à Paris chez Lottin, par M. Goujet, chanoine de S. Jacques l'Hôpital, sous le titre de *Gémissemens d'un cœur chrétien, exprimés dans les paroles du Pseaum. 118. avec un recueil de prieres* du même M. Hamon en latin, & traduites aussi en françois. Cette traduction a été réimprimée au commencement de l'année 1733. L'original latin a été aussi réimprimé à Paris en 1732. chez Lottin, sous le titre de *Christiani cordis gemitus, seu Ægra animæ, &c.* On y a joint un assez grand nombre de prieres choisies du même auteur, & la même année 1732. ayant recouvré plusieurs autres de ses manuscrits, on a imprimé au même lieu un recueil fort ample de ces prieres, sous ce titre: *Christiani cordis gemitus, seu soliloquia, autore J. H. tomus secundus in quo continentur orationes diversa, spiritu, verbisque scripturarum & SS. Patrum contexta.* On en attend une traduction par celui qui a donné celle des Soliloques à la fin de 1731. Explication du *Cantique des Cantiques*, avec une longue préface de M. Nicole, à Paris en 1708. quatre volumes *in-12.* On doit tous ces ouvrages aux soins que M. Nicole a pris de les recueillir, & de les mettre en état d'être publiés. En 1727. une autre personne a fait imprimer un recueil de traités du même fait, pour l'instruction des R. de P. R. qui a été suivi d'un second en 1730. Vers la même année 1727. on a donné du même auteur un petit traité de l'excommunication *in-4°.* que l'on a réimprimé dans le second volume de ces derniers traités de piété. Enfin on doit à M. Hamon la plûpart des épitaphes latines qui se trouvent dans le Nécrologe de P. R. des Champs, & une critique solide & délicatement écrite du pere Cellot, Jesuite, intitulée: *Apologia patris Cellotii*, sous le nom d'*Alipe de sainte Croix*, docteur en théologie de Paris, volume *in-12.* en 1648. Cet ouvrage traite de la Hiérarchie, & marque un profond théologien. M. Hamon fit vers le même tems une piece beaucoup plus courte, mais fort ingénieuse, intitulée: *Convivium Lemovix.* (Le Banquet Limoi in) c'est une critique délicate où il introduit un Limousin & un chien qui disputent à qui mangera plus de pain. Il a laissé plusieurs autres ouvrages manuscrits dont on en a imprimé deux en 1734. Le premier, si néanmoins on doit s'en rapporter au titre qui le donne à M. Hamon, quoique l'ouvrage ne paroisse point être de lui, est intitulé: *Instructions sur le sacrement de Pénitence, sur le Jubilé*, &c. *in-12.* Le second avoit pour titre dans le manuscrit, *De la solitude des épouses*, & n'a paru que sous le titre plus simple, *De la solitude.* On y reconnoît le style & le goût de M. Hamon, de qui on vient encore de donner des *Principes de conduite dans la défense de la verité.* Tout ce que cet auteur a fait en latin est écrit avec beaucoup de délicatesse. Les curieux conservent de lui deux theses de médecine qu'il avoit composées, & ausquelles il présida, mais qui sont devenues fort rares, quoiqu'imprimées. La premiere a pour titre, *Sana Sanis.* La seconde, *An actio sine spiritu.* On y voit autant de pieté que de solidité de jugement, & de profonde connoissance de la médecine. L'épitaphe en vers que l'on a rapportée *dans le dictionaire historique* à la louange de M. Hamon, est de M. Boileau Despréaux. Il s'étoit dressé lui-même celle qui suit:

*Hic jacet* JOANNES *peccator;*
*Nec damnate,*
*Quod vobis non esset utile,*
*Nec absolvite,*
*Quod mihi noceret,*
*Sed timete*
*Quod vobis & mihi salutare est:*
*Et miseremini mei saltem vos,*
*Quod sæpè miseris, & semper miserentibus*
*Prodest.*
*Orantes Deum, ut ignoscat,*
*Quia misericordiarum ejus non est numerus,*
*Et bonitatis ejus infinitus est thesaurus,*
*Amen.*
*Testimonium hoc verum est*
*In veritate requiescat,*
*Qua sola pax est fidelium.*

M. Etienne Bachot, médecin célébre, son ami, a fait aussi à son honneur plusieurs distiques latins qui ont été imprimés; nous ne rapporterons ici que ces deux derniers.

*Dum vixit Christum Hippocratemque est* HAMO *secutus,*
*Arte quidem, magis at religione potens.*
*Pauperibus gratis medicinam exercuit; unus*
*Inter tot medicos, res nova, sanctus obit.*

HANAW, comté en Allemagne, &c. *Ajoûtez à la fin de la généalogie rapportée dans le dictionaire ce qui suit.*

XIII. JEAN RAINHARD comte de Hanaw-Liethenberg, &c. *Dorothée-Frederique* de Brandebourg-Anspach-Onolzbach, sa femme, mourut après quatre jours de maladie, à Hanaw le 13. Mars 1731. au matin, âgée de 54. ans. Il en avoit eu une fille unique nommée *Charlotte-Christine* de Hanaw, née le 2. de Mai 1700. mariée le 5. Avril 1717. avec *Louis*, prince héréditaire de Hesse Darmstad, & morte le 1. de Juillet 1726. ayant laissé des enfans.

HANNEKENIUS (Mennon) fils de *Gerard* Hanneken ministre à Blaxen dans le pays d'Oldenbourg, né le premier de Mars 1595. fut élevé dans la secte Lutherienne que quelques pasteurs voulurent lui faire abandonner pendant qu'il étudioit à l'école de Bremen, pour l'engager dans le parti de Calvin. Ses parens informés de ces sollicitations le retirerent de Bremen & l'envoyerent à Stade d'où il revint encore étudier à Bremen. En 1617. il alla dans l'académie de Giessen, & de retour chez lui en 1619. il eut un emploi au collége d'Oldenbourg qu'il abandonna deux ans après pour aller étudier en théologie à Wittenberg sous Nicolas Hunnius. Il visita ensuite les universités de Lipsic, d'Altorff, de Tubinge, de Basle & de Strasbourg. Ce fut pendant son séjour dans cette derniere qu'il écrivit & publia son *Scutum Catholicæ veritatis* contre le Jesuite Thomas Henrici. On lui offrit à Strasbourg la chaire des langues orientales, & une place dans le ministere; mais voulant retourner dans sa patrie, il les refusa. Il passa à son retour en 1626. par Marpurg ou Balthasar Mentzer, son ancien précepteur, lui offrit la chaire de morale qu'il accepta, & en 1627. George landgrave de Hesse, le nomma à la chaire de théologie & des langues orientales. Pendant qu'il l'occupoit, la maison de Lunebourg lui offrit plusieurs emplois qu'il refusa: mais il accepta en 1646. la charge de surintendant des églises de Lubeck. Il demeura dans ce poste jusqu'à sa mort arrivée le 17. de Février 1671. Outre son ouvrage contre le Jesuite Henrici, il a fait en latin un examen du manuel du Jesuite Becan, une grammaire hébraïque, une explication de l'épître de saint Paul aux Romains, un traité de la justification de l'homme devant Dieu; trois disputes sur la création de l'homme, sa corruption & sa conversion; un abregé de théologie; un autre ouvrage intitulé: *Irenicum Catholico-Evangelicum*, &c.

HANNEKENIUS (Philippe-Louis) *fils du précedent*, & d'une fille de *Balthasar* Mentzer que Mennon avoit épousée, nâquit à Marpurg le 5. de Juin 1637. En 1657. il alla dans l'université de Giessen, & de-là à Lipsic, à Wittenberg, & enfin à Rostock. Après avoir étudié avec soin la philosophie & la théologie selon ses principes, il fut fait professeur à Giessen en 1663. & reçut peu de tems après le degré de docteur en théologie. En 1670. il fut nommé professeur en cette science, & assesseur consistorial, & après la mort de Misleras, il obtint les places de premier professeur en théologie, & de surintendant general. En 1693. il fut appellé à la chaire de théologie à Wittenberg, qu'il occupa jusqu'à sa mort qui arriva le 16. de Juin 1706. Il est auteur des ouvrages suivans qui sont en latin: abrégé de l'histoire Ariéne; le Jesuite converti; notes philologiques sur le livre de Josué; *Constantius Sophus*; *Hassia exultans in prosperitate academiæ Giessenæ; Hodegeticus Maresianus: Paralysis fidei papæ*, ouvrage plein de calomnies, de fausses suppositions, & de mauvais raisonnemens; *Ectypa divinæ voluntatis circa salutem humanam; de turbelis phantasiæ in objecto præcipuo religiosæ pietatis: observationes fideles in systema theologicum Maresii; Declaratio Augustanæ confessionis*, &c.* Voyez *Nova litter. Hamburg.* 1703. *page* 283. & 1706. *page* 50. &c.

HANNIBALDI. (Pierre) *Aux citations de l'édition du dictionaire historique de 1725. au lieu de* Theodore de Niem, *lisez* Thierri de Niem.

HANNON. *Dans la même édition, on allegue Stephanus de Urbibus*, comme si c'étoit le nom de cet auteur: *il faut dire*, Etienne de Byzance dans sa géographie ou son traité des villes.

HARDER (Jean-Jacques) célébre médecin, né à Bâle le 17. de Septembre 1656. de Jean Conrad Harder, qui fut premier secretaire & scholarque, & ensuite conseiller & trésorier de la ville de Bâle. Après avoir fait ses études & reçu le degré de maître-ès-arts, il étudia la médecine sous la direction de messieurs Bauhin & Glaser. Il fit en 1676. un voyage en France, pour se perfectionner dans l'anatomie & dans la chirurgie, & après avoir été reçu docteur dans sa patrie, il fut fait professeur de rhétorique en 1678. de physique en 1686. d'anatomie & de botanique en 1687. & de médecine théorétique en 1703. Il fut aggrégé à la faculté de médecine dès 1685. Il fut trois fois recteur de l'université, & une fois doyen en philosophie. En 1683. il fut reçu dans l'académie des *Ricovrati* de Padoue, & en 1687. il entra sous le nom de *Pæon*, dans la societé Leopoldine. En 1694. l'empereur Leopold lui confera la dignité de comte Palatin. En 1682. le margrave de Bade Dourlach le nomma son médecin, & en 1707. son conseiller aulique. Il jouit des mêmes honneurs à la cour de Wirtemberg. En 1701. il fut aussi nommé médecin du comte de Leiningen. En 1705. le landgrave de Hesse-Cassel, Christian Auguste duc de Holstein & évêque de Lubeck, & Jean Reinhard comte de Hanau, le nommerent leur médecin. Il mourut l'an 1711. âgé de 55. ans. On a de lui *Apiarium: Prodromus Physiologicus naturam explicans humorum nutritioni & generationi dicatorum: Examen anatomicum cochleæ terrestris*, &c.

HARDER (Jerôme) *frere du précedent*, né à Bâle le 16. de Septembre 1648. prit une route différente de son frere; il étudia la théologie, les langues orientales & accepta la chaire de Leyde destinée à ceux qui enseignent ces langues, & qu'il étoit très en état de remplir avec honneur. Mais étant parti auparavant pour la Perse & l'Arabie où il vouloit se perfectionner dans ces langues avant que de les enseigner aux autres, la mort l'enleva en chemin à Constantinople où il fut enterré honorablement. On fit présent de ses manuscrits à la bibliotheque publique de Bâle.

HARDERWIK, *suppléez cet article à celui qui est déja dans le Moreri.* Harderwik, ville des Pais Bas dans le duché de Gueldres, appartenante aux états des Provinces-unies, est située sur le bord du Zuyderzée, dans la Veluve, entre Hattem, Deventer & Utrecht. Elle est fort peuplée, & a un port sur le Zuyderzée. Il y a une école illustre qui a été florissante depuis plusieurs siecles, & qui a eu fort longtems des professeurs très-distingués, ce qui y a attiré un grand nombre d'habiles gens de plusieurs provinces éloignées, & des pays circonvoisins. En 1648. les états de Gueldres érigerent cette école en académie, & firent frapper une médaille pour rendre cette érection plus célebre. On y voit les armes de la province de Gueldres avec cette devise, *Victoria præmium libertas*, la liberté est le prix de la victoire, & ces mots au revers; *pace domi forisque sancita: academia, Hardervici fundata: illustres ordines ducatus Gueldriæ comitatus Zutphaniæ in rei memoriam, hunc nummum cudi fecerunt*, 1648. C'est-à-dire (la paix ayant été faite au-dehors & au-dedans, & l'académie de Harderwik ayant été fondée, les états du duché de Gueldres, & de la comté de Zutphen, ont fait battre cette médaille.) Elle est rapportée & gravée dans l'histoire métallique de la république de Hollande, par M. Bizot, *tome* 2. *page* 210. de l'édition *in-8°.* faite à Amsterdam en 1688. qui est la meilleure édition de cet ouvrage. Les auteurs Latins ne nomment pas seulement Harderwik, *Harderwicum*, ou *Hardevicum*, mais encore *Hardebonus.** *Voyez* Ortelius dans son dictionaire géographique, Baudrand, Sanson, & les autres géographes. Duval a oublié cette ville dans son A B C du monde.

HARDI, (Alexandre) *voyez* HARDY.

HARDI (Claude) *voyez* HARDY.

HARDOUIN (Jean) Jeſuite, s'eſt diſtingué parmi ceux de ſa ſocieté par ſon érudition ſacrée & prophane, & par la ſingularité de ſes ſentimens. Il entra jeune dans la ſocieté, & s'y livra à l'étude avec une telle ardeur qu'il apprit les belles lettres, les langues ſçavantes, l'hiſtoire, les médailles, la philoſophie, la théologie, & même juſqu'à un certain degré, la connoiſſance des livres qui fait comme une ſcience à part. Il ſe montra de bonne-heure au public par ſes ouvrages, & il en a donné un grand nombre en tout genre; en ſorte que l'hiſtoire de ſa vie, ſi on l'entreprenoit, ne ſeroit preſque que celle de ſes ouvrages. En 1684. il donna une nouvelle édition des harangues de Themiſtius en grec & en latin, déja publiées par le P. Petau, mais que le P. Hardouin augmenta de treize qui n'avoient point encore paru, & qu'il enrichit d'excellentes notes. On trouve donc trente-trois harangues de Themiſtius dans cette édition qui a paru *in-folio* à Paris, de l'imprimerie royale. Les ſçavans auroient ſouhaité que l'éditeur y eût joint les notes de Georges Remus qui ſont eſtimés. La même année 1684. il publia de ſçavantes diſſertations ſur les anciennes médailles des peuples & des villes, mais où il donne à ces médailles des explications ſouvent très-ſingulieres, & qui paroiſſent quelquefois autant éloignées de la vérité que de la raiſon. Comme il mêloit l'étude des choſes ſaintes avec celle des ſciences prophanes, on vit dans ce tems-là ſortir de ſa plume trois queſtions ſur le baptême en 1687. (*de baptiſmo quæſtio triplex.*) La premiere traite du baptême pour les morts dont il eſt parlé dans S. Paul; la ſeconde, ſur le baptême donné avec du vin, dont il eſt fait mention dans une réponſe du pape Etienne II. La troiſiéme, ſur la validité du baptême conferé au ſeul Nom de J. C. En 1689. il fit imprimer la lettre de S. Chryſoſtome au moine Céſaire, avec une diſſertation ſur le Sacrement de l'Autel, & une preface où il commence à inſinuer ſes idées plus que ſingulieres ſur les anciens auteurs qu'il développa davantage dans ſa *chronologia ex nummis antiquis reſtituta proluſio, de nummis Herodiadum.* Ce dernier écrit parut en 1693. à Paris, & fut ſupprimé preſque auſſitôt par autorité publique. C'eſt-là où le P. Hardouin mettoit au jour ſon ſyſtême qu'il n'a jamais abandonné depuis, que tous les écrits qui ont paſſé juſqu'ici pour anciens furent fabriqués dans le XIII. ſiecle, à la réſerve des ouvrages de Ciceron, de l'hiſtoire naturelle de Pline, des Georgiques de Virgile, des ſatyres & épitres d'Horace, &c. qu'il voulut bien exempter de la prétendue ſuppoſition generale où il enveloppoit tous les autres tant eccleſiaſtiques que prophanes. Ce ſyſtême inſenſé qu'on n'auroit jamais cru pouvoir ſortir de la tête d'aucun homme raiſonnable, ſouleva tous les ſçavans de quelque communion qu'ils fuſſent, & s'il a eu quelques partiſans, comme on le prétend, ils n'ont encore oſé ſe montrer. M. de la Croze habile Proteſtant, réfuta ce paradoxe dans ſes *diſſertations hiſtoriques ſur divers ſujets*, imprimées à Rotterdam en 1707. & dans un ouvrage latin imprimé au même lieu en 1708. ſous le titre de *Vindiciæ veterum codicum contra Joann. Harduin. Societatis Jeſu patrem.* Il y joignit une aſſez longue lettre de M. des Vignoles contre le même, intitulé *Epiſtola chronologica.* Bierling dans ſon traité *de Pirrhoniſmo hiſtorico*, Thomas Itigius dans ſes *obſervationes miſcellanea ad hiſtoriam eccleſiaſticam & patrologiam ſpectantes*, & pluſieurs autres ſe ſouleverent contre ces paradoxes avec beaucoup de force. Mais au milieu de ces attaques, le pere Hardouin intrépide s'applaudiſſoit de ſon ſyſtême, & en parloit à ſes diſciples avec une affection de pere. Lorſqu'en 1709. on recueillit ſes opuſcules en Hollande *in-folio*, & à ce que l'on prétend, par ſes ſoins, on n'oublia pas les écrits qui parloient de ſon ſyſtême: mais les Jeſuites de Paris ſes confreres, en prirent occaſion de publier une déclaration qui ſe trouve dans leurs mémoires de Trévoux de 1709. où après avoir reconnu que les principaux chefs d'accuſation formés contre ce ſyſtême, ſont bien fondés, ils le deſavouent & le condamnent. Ils obligerent auſſi le pere Hardouin à en donner une rétractation. Il falut bien obéir; il la donna, & ne changea pas pour cela d'opinion, comme il l'a fait voir depuis plus d'une fois. Long tems avant l'éclat que fit ſon ſyſtême, il avoit donné en 1685. Pline le naturaliſte en 5. volumes à l'uſage de Monſeigneur le Dauphin, avec beaucoup de notes, & en 1723. il en donna une nouvelle édition en pluſieurs volumes *in-folio*, où les notes ſont augmentées, & les paradoxes ſi multipliés, que pluſieurs ſçavans ſe ſont cru obligés de les dévoiler au public & de les réfuter. Celui qui y a le mieux réuſſi, eſt M. Crévier, profeſſeur d'humanités au college de Beauvais, qui fit imprimer ſur ce ſujet pluſieurs lettres françoiſes auſquelles le pere Hardouin ne répondit que par de nouveaux paradoxes qu'il avança avec ſa confiance ordinaire dans les *Mémoires de Trévoux*, où l'on eut la complaiſance de les inſerer. Le pere Deſmolets de l'Oratoire a réfuté auſſi quelques-uns de ces paradoxes dans ſa lettre d'un profeſſeur de l'univerſité d'Angers, inſerée dans le tome premier, ſeconde partie, des *Mémoires de littérature & d'hiſtoire*, imprimés chez Simart. Le P. Hardouin n'en travailloit pas avec moins d'ardeur malgré le ſoulevement qu'il appercevoit contre preſque tout ce qu'il produiſoit. Il donna un traité ſur la derniere Pâque de Notre Seigneur, où avançant, à ſon ordinaire, des ſentimens particuliers, pour accorder les Evangeliſtes ſur ce point, il eut encore le chagrin d'eſſuyer plus d'une critique ſouvent amere. Le clergé ne laiſſa pas que de l'engager à travailler à une nouvelle édition des Conciles, & afin de le ſoulager dans ſon travail, il lui accorda une penſion annuelle. Cette édition qui lui coûta ſans doute bien des ſoins, ſortit de l'imprimerie royale en 1715. en douze vol. *in-folio.* Le parlement en fit arrêter le débit, & nomma des commiſſaires pour l'examiner, par arrêt du 20. de Decembre 1715. l'examen commis à Meſſieurs Pitot, Witaſſe, Du-Pin, Bertin, Anquetil, le Merre, &c. dura long-tems. Enfin ces commiſſaires donnerent leur avis qui depuis a été imprimé à Utrecht en Hollande en 1730. *in-4°.* avec une préface qui eſt de M. l'abbé Bertin. Il faut voir auſſi ſur cette affaire le traité de l'étude des Conciles, par M. Salmon, bibliothequaire de Sorbonne, qui entre ſur cela dans un grand détail. Enfin le pere Hardouin étoit aux priſes avec le pere le Courayer, chanoine regulier de la congrégation de ſainte Geneviéve, qui a écrit ſur la validité des ordinations des Anglois, & il avoit déja publié deux volumes *in-12.* contre cet habile chanoine, & quelques écrits plus courts ſur le même ſujet, inſerés dans les *Mémoires de Trévoux*, lorſqu'il mourut à Paris le 3. de Septembre 1729. dans la 83. année de ſon âge. Depuis ſa mort un anonyme publia un recueil d'opuſcules très-ſinguliers de ce Jeſuite avec qui il avoit été lié d'amitié & de ſocieté. Ce recueil eſt intitulé: *Joannis Harduini è ſocietate Jeſu opera varia cum indicibus & tabulis æneis*, à Amſterdam, chez du Sauzet, & à la Haye, chez de Hondt, *in-fol.* en 1733. L'écrit le plus conſidérable de ce recueil, tant par ſa ſingularité que par ſa longueur, a pour titre *Athei detecti* (les Athées découverts) & ces Athées du pere Hardouin ſont Corneille Janſenius, les Peres André Martin, Louis Thomaſſin, François Mallebranche, & Paſquier Queſnel, Meſſieurs Arnauld, Nicole, Paſcal, Deſcartes, Antoine le Grand, & Sylvain Regis. Tout le fondement de leur atheïſme, eſt que conformément à l'écriture, non-ſeulement ces auteurs ont dit que Dieu étoit la vérité, mais que la vérité étoit Dieu. Ce long écrit où l'auteur a réuni les idées & les ſentimens les plus extraordinaires, eſt ſuivi de *Refléxions importantes*, où il entreprend de prouver cet autre paradoxe que le carteſianiſme & l'atheïſme ſont une même choſe. Les autres opuſcules de ce recueil ſont: *Platon expliqué*, ou *Cenſure d'un écrit de M. l'abbé Fraguier*, inſeré par M. l'abbé d'Olivet dans ſa *traduction des Entretiens de Ciceron ſur la nature des Dieux. Pſeudo-Virgilius ſive obſervationes in Æneidem: Pſeudo-Horatius, ſive animadverſiones quibus oſtenditur Horatii poetæ nihil ſupereſſe genuinum præter epiſtolas & ſermones. Numiſmata ſæculi Theodoſiani. Numiſmata ſæculi Juſtiniani. Antiqua Numiſmata regum Francorum.* Tous ces écrits ſont remplis des paradoxes les plus extraordinaires. Les Jeſuites en ont deſavoué la publication dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de Septembre 1733. & en ont condamné les ſentimens. Rien ne prouve mieux que ces ouvrages le caractere de leur auteur tel qu'il eſt peint dans l'épitaphe qu'un anonyme,

que l'on sçait être François Atterbury, évêque de Rochester, mort subitement à Paris le 4. de Mars 1732. âgé de 69. ans, a fait pour ce Pere, & que l'on trouve en ces termes dans le *Nouvelliste du Parnasse*, tome premier, page 155.

*In expectatione judicii*
*Hic jacet*
*Hominum paradoxotatos,*
*Natione Gallus, religione Romanus,*
*Orbis litterati portentum:*
*Venerandæ antiquitatis cultor & destructor,*
*Doctè fabricitans*
*Somnia & inaudita commenta vigilans edidit,*
*Scepticum piè egit.*
*Credulitate puer, audaciâ juvenis, deliriis senex.*

HARDY (Alexandre) poëte François, vivoit sous Henri IV. & sous Louis XIII. Il étoit Parisien, & avant le célebre Corneille, on le regardoit comme le premier poëte tragique que l'on eût en France. Il s'étoit associé pour une part avec les comédiens ausquels il devoit fournir six tragédies par an. Il en faisoit deux en moins d'un mois, mais il connoissoit peu les regles du théâtre, & il n'aimoit rien tant que de varier la scene. L'on devoit être surpris de voir un personnage qui venoit de parler dans Naples, se transporter à Cracovie pendant que les acteurs avoient récité quelques vers, ou que les violons avoient joué quelques airs. Il nous reste cinq gros volumes *in-8°.* de ses piéces, mais on en auroit bien une vingtaine de volumes si elles avoient toutes été imprimées. Ses vers sont rudes, & ses compositions ont quelque chose de pesant. Il prit au reste le véritable style du poëme dramatique, & ne se servit que des vers héroïques. Le fameux Theophile son contemporain en parle ainsi:

HARDY *dont le plus grand volume*
*N'a jamais sçu tarir la plume*
*Pousse un torrent de tant de vers,*
*Qu'on diroit que l'eau d'Hippocrene*
*Ne tient tous ses vaisseaux ouverts*
*Que lorsqu'il y remplit sa veine.*

Il écrivit encore en 1628. Nous ignorons le tems de sa mort. * L'abbé Mervesin, *histoire de la poesie Françoise*, *pag.* 193. 194. édition de Paris. Maupoint, *biblioth. des théâtres*, *pages* 10. & 11. &c.

HARDY (Claude) fils de *Sebastien* Hardy qui étoit receveur des tailles au Mans, prit le parti du barreau, & joignit à l'étude de la philosophie & des mathématiques celle des langues orientales & autres. On dit qu'il en sçavoit trente-six. N'étant encore qu'avocat au parlement de Paris, il y fit imprimer en 1525. *in-4°.* les questions d'Euclides (*Data Euclidis*) avec les commentaires du philosophe Marin que quelques-uns ont crû être le même que Marin disciple de Proclus. C'étoit la premiere fois qu'on avoit vû paroître le grec de ce traité d'Euclide & du commentaire de Marin. La traduction latine de M Hardy est de beaucoup supérieure à celle de Barthelemi Zambert, & ses notes sont fort estimées. On y trouve aussi celles de Zambert. M. Hardy acheta dans la suite une charge de conseiller au châtelet, & mourut le 5. d'Avril 1678. Il avoit eu une liaison étroite avec le célébre Descartes à qui il rendit de grands services en plusieurs occasions, & ce philosophe faisoit beaucoup de cas de son amitié. Claude Hardy prit sa défense avec M. Midorge contre M. de Fermat, & ils travaillerent ensemble à les rendre amis. M. Huet, mort ancien évêque d'Avranches, a été aussi fort uni avec M. Hardy, & il le loue beaucoup pour sa connoissance des mathématiques. * *Voyez* la vie de Descartes par M. Baillet, en plusieurs endroits, & M. Huet, *in commentario de rebus ad eum pertinentibus*, page 167. M. Hardy étoit parent de M. Hardy qui étoit conseiller au parlement de Paris dans le tems que M. Baillet composoit sa grande vie de M. Descartes.

HARLAY (François de) archevêque de Rouen, puis de Paris, &c. *Aux citations des éditions du dictionaire historique de* 1725. & *de* 1732. *on allegue* les éloges des archevêques de Paris, *ajoûtez* par M. de Martignac. L'abbé le GENDRE, chanoine de l'église de Paris, *dont j'ai donné ci-devant un article*, a fait en latin la vie de M. de Harlay, qui a été imprimée *in-4°.* à Paris, & deux éloges en françois du même prélat. *Voyez* aussi l'*histoire abrégée de l'église & de l'université de Paris*, par le sieur Grancolas, *tome* 2.

HARLEM, ville du Païs-Bas. *Ajoûtez* que Laurent Coster à qui l'on attribue l'invention des caracteres de l'imprimerie au commencement du XV. siecle, étoit de Harlem, ou du moins qu'il y faisoit son séjour. On voit encore sa maison dans le marché avec ces paroles:

*Memoriæ sacrum.*
*Typographia, ars artium omnium conservatrix, hic primum inventa circa annum* 1440.

HARMONIUS, fils de l'hérétique Bardesane, suivit son pere dans ses erreurs, & l'on cite de lui plusieurs hymnes ausquelles il avoit donné lui-même des airs de musique pour répandre plus facilement le venin de son hérésie parmi le peuple. Il étoit attaché à la secte des Valentiniens, mais il avoit des erreurs qui lui étoient particulieres, & qu'il avoit apprises de son pere. On ne sçait point au juste en quoi elles consistoient. Pour empêcher le mal que ses hymnes ou cantiques pouvoient causer parmi le peuple, saint Ephrem en composa d'autres sur les mêmes airs, mais pures & catholiques, à la louange de Dieu & des Saints. Quoique Harmonius sçût le grec, il écrivit néanmoins beaucoup d'ouvrages en syriaque, qui lui étoit sans doute plus familier. Ces écrits sont perdus.

HARMONIUS, grammairien, célébre dans le IV. siecle, enseignoit la grammaire à Treves, sous l'empire de Valentinien I. avec Ursulus. Ausone qui suivoit alors la cour de cet empereur qui résidoit dans cette ville, fit amitié avec Harmonius; & si nous l'en croyons, ce grammairien égaloit en litterature les Scaurus, les Claranus, les Varrons & les autres sçavans les plus célébres de l'antiquité. Il possedoit parfaitement le grec & le latin, & l'on croit qu'il donnoit des leçons en ces deux langues. Il entreprit de recueillir les poësies d'Homere, & y ajoûta des notes pour faire observer principalement ce qui s'étoit glissé d'étranger dans le texte de ce poëte. Voici ce qu'en dit Ausone en écrivant à Ursulus.

*Ursule collega nobilis* HARMONIO,
HARMONIO *quem Claranus, quem Scaurus & Asper,*
*Quem sibi conferret Varro priorque Crates,*
*Quique sacri lacerum collegit corpus Homeri,*
*Quique notas spuriis versibus apposuit:*
*Cecropiæ commune decus Latiæque Camenæ*
*Solus qui Chium miscet & Amminеum.*

C'est sur le quatriéme & le cinquiéme vers que les auteurs de l'*histoire litteraire de la France* se fondent pour donner à Harmonius la gloire d'avoir recueilli les vers d'Homere, & d'avoir fait remarquer ce qui s'y étoit glissé d'étranger: mais la plûpart des commentateurs d'Ausone, prétendent que cet endroit de la lettre de ce poëte à Ursulus doit s'entendre autrement. Ils disent que dans le quatriéme vers Ausone continuant de comparer Harmonius avec les grands hommes de l'antiquité, dit ici qu'il est égal à Zenodote qui fut le premier qui revit les poësies d'Homere, selon Suidas; & que dans le cinquiéme vers il le compare au célebre Aristarque qu'Homere eut pour auteur, c'est en particulier l'explication que l'on donne à ces deux vers dans l'édition d'Ausone *ad usum Delphini*.

HARPESFIELD. (Nicolas) *C'est ainsi qu'on le nomme dans le Moreri, mais son vrai nom étoit* HARPSFELD. *Dans le Moreri de l'édition de Bâle on l'a mis à* HARPESFIELD, *& au mot* HARPESFELD, *on répete cet article mot à mot comme un article nouveau: ces sortes de répetitions, qui montrent le peu d'attention des éditeurs de cet ouvrage de l'impression de Bâle, ne sont pas rares dans leur édition. Dans le même article édition de* 1725. *on dit que* Harpsfeld a donné une histoire d'Angleterre, *il falloit dire*, une histoire ecclesiastique d'Angleterre: elle a été imprimée à Douai en 1622.

HARPOCRATION. *Ajoûtez* que le lexicon ou dictio-

naire de cet auteur sur les dix Rhéteurs a occupé le soin de bien des sçavans. Philippe-Jacques de Maussac donna une édition grecque & latine de cet ouvrage avec des notes, à Paris en 1614. *in-4°.* Il est vrai qu'il n'y corrige qu'un petit nombre d'endroits de ce dictionaire, mais ceux qu'il a corrigés le sont très-ingénieusement. M. de Maussac a été un de nos meilleurs critiques, & il étoit grand admirateur de Casaubon dont il a suivi les traces. A la fin du traité des fleuves de Plutarque, il a donné encore de nouvelles notes sur Harpocration qu'il dédia à M. de Saumaise. M. de Valois l'aîné avoit fait sur le même ouvrage des observations importantes que l'on a inserées dans l'édition d'Harpocration de l'édition de Leyde *in-4°.* en 1683. Jean-Albert Fabricius dans sa bibliotheque grecque, livre IV. chap. 33. donne un indice des auteurs cités dans ce lexicon. M. Colomiés dans sa bibliotheque parle encore de quelques sçavans qui avoient travaillé sur Harpocration, mais dont le travail jusqu'ici n'a point été rendu public.

HARPRECHT (Jean) né en 1560. à Wallenheim, village dans le duché de Wurtemberg, fut orphelin dès l'âge de quatre ans, & destiné par un de ses oncles à l'agriculture. Mais ayant été envoyé à Besingheim pour fréquenter une école allemande, il étudia aussi le latin dans une autre école, & y profita si bien qu'en 1578. il fut en état d'aller à l'université de Strasbourg. Après qu'il s'y fut appliqué à la philologie & à la philosophie, il employa sept ans à l'étude de la jurisprudence dans les universités de Strasbourg, de Tubinge & de Marpurg. A l'âge de trente ans il prit le degré de docteur à Tubinge, & peu de tems après, Erneste marquis de Bade, lui offrit la charge de conseiller Aulique, & lui persuada d'aller à Spire pour s'y perfectionner dans la pratique, dans la chambre impériale. Mais quelques mois après, il revint à Tubinge où il s'exerça à disputer & à faire des leçons. A l'âge de 32. ans il succeda à Demler qui avoit professé la jurisprudence. Dans ses heures de loisir il s'amusoit à la poësie. Il mourut le 17. de Septembre 1639. Le meilleur de ses ouvrages est ses commentaires latins sur les Instituts, qui ont été réimprimés depuis sa mort. Thomas Lahsius a prononcé son oraison funebre. * *Voyez* cette piece, & Witten dans ses vies des jurisconsultes.

HARRACH (Erneste Albrecht, comte de) fils de CHARLES, comte de Harrach, né à Vienne le 25. d'Octobre 1598. fut élevé à Rome dans le collége des Jesuites Allemands où il écrivit son *ovum symbolicum*, qu'il dédia au cardinal Scipion Borghese. Dans la suite il fut de la chambre du pape Gregoire XV. & en 1623. il obtint l'archevêché de Prague. Urbain VIII. à la sollicitation de l'empereur Ferdinand II l'éleva au cardinalat avec le titre de sainte Praxede le 9. de Janvier 1626. & lui donna le chapeau à Rome; l'empereur s'en servit dans la suite pour chasser les prédicateurs Lutheriens de Prague, & appaiser les troubles de religion en Bohême. En 1627. il couronna Eleonore, femme de l'empereur Ferdinand II. & Ferdinand III. En 1637. Marie-Anne, premiere femme de Ferdinand III. en 1646. Ferdinand IV. roi des Romains; en 1655. Leopold, & enfin Eleonore, troisiéme femme de Ferdinand III. pour rois & reines de Bohême. Le dernier le nomma son conseiller privé en 1637. & l'envoya auprès d'Urbain VIII. à Rome. Il étoit aussi grand maître de l'ordre *de la Croix de l'étoile rouge* en Bohême, en Meranie, en Silesie & en Pologne; chancelier de l'université de Prague & comprotecteur des pays héréditaires de l'empereur. En 1648. il assista à l'élection d'Innocent X. successeur d'Urbain VIII. Il fut arrêté dans son palais la même année par le colonel Kanenberg; lorsque les Suédois prirent une partie de Prague, il perdit beaucoup de son bien en cette occasion, & fut élargi la même année à la priere du cardinal Mazarin qui sollicita pour lui auprès de la reine Christine, moyennant 15000 écus de rançon & un billet de sa main, par lequel il lui promettoit de ne se point venger. Le 29. d'Octobre 1648, il benit le mariage de Philippe IV. roi d'Espagne, avec Marie-Anne, fille de Ferdinand III. & accompagna ensuite la nouvelle reine au nom de l'empereur jusques sur les frontieres d'Italie, le 4. de Mars 1654. il assista à l'acte solemnel par lequel les deux académies de Prague, la *Clémentine* des Jesuites, & la *Caroline* fondée par Charles IV. furent réunies en une seule qui porte le nom de l'université de *Carolo Ferdinandée*, dont le Jesuite *Molitor* fut le premier recteur. Il fut ensuite du conclave qui elut Alexandre VII. & contribua beaucoup à l'érection du nouvel évêché de Leutmeriz. Il fut nommé à l'évêché de Trente, après la résignation de Sigismond François, archiduc d'Autriche. Il se trouva encore en 1667. au conclave où l'on élut Clement IX. & à son retour il arriva malade à Vienne le 21. d'Octobre, & y mourut le 25. 1667. * *Voyez* Caraffa, *in Germaniasacra*. Crugeri *vita*. Balbin Jes. *in Miscell. Bohem. &c.*

HARRSCH (Ferdinand-Amedée, comte d') né en 1664. ayant quitté les études à l'âge de 16. ans, prit le parti de la guerre, porta d'abord les armes en France parmi les Suisses où il s'attacha particulierement au génie & aux fortifications. Après la levée du siége de Vienne, ayant appris qu'on agissoit contre les Turcs en Hongrie, il alla dans ce royaume, & y servit en qualité de volontaire durant le siége & la prise de Neuhausel en 1685. En 1686. il eut un drapeau dans les troupes que le duc de Wurtemberg céda à la république de Venise, passa avec elles dans la Morée, & se trouva à la bataille de Patrasso & aux siéges de Corinthe & d'Athenes. Il fut dangereusement blessé au siége de Negrepont en 1688. mais la vigueur de son temperament le tira d'affaire, & il revint en Allemagne avec les mêmes regimens. Il fut d'abord employé dans la guerre sur le Rhin, & peu après il eut non-seulement un regiment, mais il fut quartier-maître du regiment. Louis de Bade son général ayant connu son merite par lui-même, l'employa souvent dans les fonctions importantes, lui fit faire celles de quartier-maître general, & quelques campagnes, après quoi il lui procura le brevet de cette charge. Depuis ce tems-là jusqu'à la paix de Riswich, il assista à toutes les actions sur le Rhin, & s'y signala. Lorsque la paix eut été conclue, animé du desir de voyager, il résolut d'aller en Amerique; mais en ayant été détourné à Cadix, il s'embarqua pour la Syrie & alla d'Alep à Ispahan capitale de la Perse. Il fit ce voyage en homme de réflexion: il examina les mœurs des peuples & sur-tout la maniere dont les Turcs & les Perses gouvernent leurs provinces, la méthode dont ils se servent en faisant la guerre, comment ils se conduisent pour l'entretien des troupes, leurs usages dans la discipline militaire. Il fit sur tout cela des mémoires fort circonstanciés & fort exacts. Quand on sçut qu'il étoit officier des troupes de l'empereur, plusieurs officiers Turcs rechercherent sa conversation, & il en reçut beaucoup de civilités, de même que des Persans. Ayant contenté sa curiosité en Perse, il traversa l'Armenie & l'Asie mineure pour aller à Constantinople où il arriva lorsque le comte d'Oetingen, ambassadeur de l'empereur, se préparoit à son retour, & il revint avec lui à Vienne. Ces voyages finis il épousa *Cecilie del Pozzo*, Italienne, dont le pere avoit été lieutenant colonel d'un regiment de cuirassiers parmi les Imperiaux. Lorsque la guerre au sujet de la succession d'Espagne fut ouverte, il y servit en qualité de quartier-maître & de major general, tant sur le Rhim qu'en Suabe. Il étoit à la bataille de Schellenberg, presque toujours avec le prince Louis de Bade, & en 1705. il fit une campagne en Italie, & dans la bataille de Cassano sur l'Adda, il commanda l'aile gauche de l'armée imperiale qui défit entierement l'aile des troupes ennemies qui lui étoit opposée. Après cette bataille il obtint le gouvernement de Fribourg dans le Brisgaw, qui depuis la perte du vieux Brisach étoit une ville frontiere considérable: il en rétablit les fortifications, & trouva moyen d'en remplir les fossés d'eau en cas de besoin. On s'en servit en effet avec succès dans le siége qui suivit l'an 1713. Dans ce tems-là l'armée Françoise ayant attaqué Fribourg, le gouverneur se défendit si bien qu'il ne fut forcé de rendre la ville qu'au bout de quatre-vingt-dix jours. Il demeura même maître des trois citadelles qu'il n'abandonna que lorsqu'on le lui eut ordonné après une capitulation honorable. Pour reconnoître ses services, l'empereur l'éleva à la dignité de comte, le confirma de nouveau dans son gouvernement, & lui donna la charge de

général d'artillerie. Il passa le reste de ses jours à Fribourg, dont il perfectionna les fortifications. Quelques années avant sa mort, il acheta le château & la seigneurie de sainte Marguerite en Autriche, & fut reçu au rang des états de cette province. Il mourut le jour de Pâques en 1722. Il laissa deux fils *Ferdinand & Philippe*; & deux filles, *Marguerite*, & *Benigne*. Quoiqu'il eût abandonné les études de bonne heure, il conserva toûjours une grande facilité pour écrire en latin, & même pour faire des vers en cette langue, comme sa traduction en vers latins, de la satyre de M. Boileau Despréaux *sur l'homme* en est une preuve.* *Mémoires du tems.*

HARSNET (Samuel) né à Colchester en Essex dans le XVI. siécle, fit ses études à Cambridge en qualité de *Gizer*, ou pauvre écolier, & en 1683. il fut reçu membre de Pembrock-Hall, & prit le degré de maître-ès-arts. Il eut ensuite plusieurs cures & en 1605. il fut fait maître de Pembrock-Hall, & prit ensuite le degré de docteur en théologie. Il quitta la maîtrise de son collége en 1616. pour éviter les suites de quelques accusations formées contre lui, & qui pouvoient aller loin. Cependant on l'éleva dans la suite successivement à l'évêché de Chichester, à celui de Norwich, & en 1628. à l'archevêché d'Yorck, & Jacques I. le reçut dans son conseil privé. Il montra toûjours beaucoup d'oppositions aux sentimens de Calvin, ce qui lui attira quelques disputes avec l'évêque Davenant. Il mourut en 1631. & fut enterré à Chigwell où il avoit fondé un collége dans lequel on enseigne le latin, le grec, l'arithmétique, & l'écriture. Il laissa sa bibliothéque au collége de Colchester. Echard dans son *histoire d'Angleterre*, parle de lui comme d'un théologien sçavant & fort spirituel.

HARTHNOCH (Christophe) professeur à Thorn, étoit né à Jablonka, à deux lieues de Passenheim en Prusse. Il fut fait recteur de l'école Protestante de Wilda en Lithuanie en 1665. & pasteur à Seluczko en 1668. En 1681. on le fit directeur, & en 1686. correcteur du collége de Thorn où il mourut en 1687. âgé de 43. ans. Outre un grand nombre de dissertations historiques, il a publié en allemand la Prusse ancienne & moderne, & l'histoire ecclésiastique de Prusse; & en latin, *de Republ. Polon. libri tres. Duisburgii chronicon Prussiæ, cum notis, &c.*

HARTSOEKER (Nicolas) s'est rendu célebre dans le siécle dernier & dans celui-ci, par sa grande connoissance des mathématiques, & le grand nombre d'ouvrages qu'il a donnés sur ces matieres. Il etoit né à Goude en Hollande le 26. de Mars 1656. & fils d'un ministre Remontrant, dont il a toûjours professé la religion. Son pere eût bien voulu en faire un ministre comme lui; mais la passion du jeune Hartsoëker pour les mathématiques, l'emporta sur ses vûes. Il amassa en secret le plus d'argent qu'il put, & alla trouver un maître de mathématiques, sous lequel il fit bientôt de grands progrès. Ce maître avoit des bassins de fer dans lesquels il polissoit assez bien des verres de six piés de foyer, & le jeune Hartsoëker en apprit en peu de tems l'usage. Il se fit même des microscopes avec lesquels il fit un grand nombre d'observations. Il étudia ensuite en 1675. & 1676. les belles lettres, la langue grecque, la philosophie & l'anatomie, à Leyde, & à Amsterdam, & en 1678. M. Hughens l'amena à Paris où il demeura jusqu'à la fin de 1679. qu'il retourna en Hollande, & s'y maria. Il revint à Paris en 1684. avec sa femme, & y demeurerent douze années de suite, après lesquelles ils retournerent en Hollande en 1696. En 1699. il fut nommé à l'académie des sciences en qualité d'associé étranger, & dans la suite la société royale de Berlin l'associa aussi à son corps. Le feu Czar Pierre I. le vit à Amsterdam, le goûta beaucoup, & voulut l'emmener en Moscovie, mais M. Hartsoëker aima mieux demeurer dans sa patrie; & pour reconnoitre cette préférence, les magistrats d'Amsterdam lui firent dresser une espece d'observatoire sur un des bastions de leur ville. Ce fut là qu'il entreprit un grand miroir ardent composé de piéces rapportées, pareil à celui dont on prétend qu'Archimede se servir. Le landgrave de Hesse-Cassel alla le voir travailler, & le visita même chez lui. Dans le même tems, l'electeur Palatin, Jean-Guillaume, voulut se l'attacher, & M. Hartsoëker vaincu enfin par de continuelles sollicitations, alla demeurer en 1704. à Dusseldorp où il fut le premier mathématicien de ce prince, & en même tems professeur honoraire dans l'université d'Heidelberg. L'électeur Palatin étant mort en 1716. M. Hartsoëker se retira l'année suivante à Utrecht avec toute sa famille. C'est dans cette ville qu'il est mort le 10. de Décembre 1725. âgé de 69. ans. Il étoit vif, enjoué, officieux, d'une bonté & d'une facilité dont de faux amis ont abusé assez souvent: on sent néanmoins dans ses critiques plus de plaisir que de besoin de critiquer. Les ouvrages de M. Hartsoëker sont: *Lettre à l'auteur du Journal des Sçavans, touchant la maniere de faire les nouveaux microscopes.* Voyez *le journal des Sçavans, du 29. Août 1678.* Cette lettre est de M. Hughens plutôt que de M. Hartsoëker, qui n'y a rien mis que son nom. *Réponse au paradoxe de la réfraction proposée par M. de Lagny, inserée dans le journal des Sçavans, du 21. Juillet 1692. Essai de Dioptrique*, in 4°. à Paris en 1694. *Principes de physique* en 1694. à Paris, *in-4°. Des élémens du corps naturel & des qualités qu'ils doivent avoir, &c.* dans le *Journal des Sçavans* du 16. Juillet 1696. & dans l'histoire des ouvrages des Sçavans, Octobre 1696. *Réponse à la république de M. la Montre, touchant les élémens du corps naturel*, dans le journal des Sçavans du 10. Septembre 1696. *Difficultés proposées au même sur l'explication qu'il a donnée de la variation de l'aiguille aimantée*, insérées dans le *journal des Sçavans, du 20. Août 1696. Lettre à M. Régis, docteur en médecine à Amsterdam sur les digues de Hollande*, dans les *nouvelles de la république des Lettres, Octobre 1702. Lettre contenant les raisons pourquoi dans un tuyau courbé, dont les branches sont inégales en grosseur, l'eau monte plus haut dans la branche étroite, que dans la plus large*, dans *les nouvelles de la république des Lettres, Janvier 1703. Lettre contenant des conjectures sur la circulation du sang*, dans *la république des Lettres, Février 1703. Raison naturelle du mouvement eliptique des planetes dans leurs orbes*, dans la *république des Lettres*, Mars 1704. *Lettre sur le problême de physique, pourquoi les boutons des arbres qui résistent à la plus forte gelée pendant l'hiver, ne peuvent résister à un froid médiocre au Printems, Janvier, & Juillet 1705.* dans la *république des Lettres. Conjectures physiques*, à Amsterdam en 1706. *in-4°. Suite* de ces conjectures en 1708. dans la *république des Lettres. Eclaircissemens sur les conjectures physiques, 1710.* dans la *république des Lettres.* Autre suite des conjectures & des éclaircissemens, dans la *république des Lettres, 1712. Lettre aux auteurs du journal litteraire*, dans la *république des Lettres, sur la critique qu'ils ont faite de ses conjectures physiques*, insérées dans le même journal, tome 3. *Lettre au journal de la Haye sur le systême de M. Newton, touchant le mouvement des planetes*, dans le *journal litteraire*, tome 4. *Lettre sur quelques endroits des ouvrages de Messieurs Cheyne & Derham, sur le systême du monde*, dans la *bibliotheque ancienne & moderne*, tome 8. *Lettre à M. Leibnits sur ses mouvemens conspirans*, dans les *mémoires de Trévoux, Mars 1712. Description de deux niveaux d'une nouvelle invention*, à Amsterdam en 1711. *in-4°. Des passions de l'ame*, traduction insérée dans le sixiéme *supplement des nouvelles litteraires en 1717. Remarques sur une dissertation de M. de Mairan, sur les variations du barometre*, dans la *bibliotheque ancienne & moderne*, tome 14. *Recueil de plusieurs pieces de physique, &c.* à Utrecht, en 1722. *in-12. Lettre en réponse à M. de Mairan*, dans le *journal des Sçavans, Février en 1723. Lettre sur les serres qui recroissent aux écrevisses quand on les a rompues, &c.* dans la *bibliotheque ancienne & moderne*, tome 18. Depuis la mort de M. Hartsoëker, on a imprimé de lui en 1730. un *cours de physique*, accompagné de plusieurs piéces concernant la physique, qui ont déja paru, & d'un extrait critique des lettres de Leeuwenhoëk, à la Haye. *in-4°.* * *Voyez* son éloge, par M. de Fontenelle, dans *l'histoire de l'académie des sciences, pour l'an 1725.* Niceron, *Mémoires, tome 8. & 10. seconde partie.*

HARTUNG (Jean) sçavant Allemand. *On en a parlé dans le Moreri, editions de 1725. & de 1732. mais on n'y dit pas un mot de ses ouvrages:* Hartung en a composé néanmoins plusieurs qui méritent d'être connus. On a de lui des

notes latines sur les trois premiers livres de l'odyssée d'Homere ; *Chiliades locorum Homericorum ;* une traduction latine des Argonautiques d'Apollonius ; *Decuria locorum quorumdam memorabilium ex optimis autoribus excerptorum.* Il a corrigé Aristote & Strabon. En 1546. il publia une traduction latine d'un traité du Purgatoire que les uns ont attribué à Nilus, les autres à Nicolas Cabasilas, mais qui est de Marc, archevêque d'Ephese, qui assista au concile de Florence, où il parut fort zelé pour sa religion. Ce traité est intitulé : *Apologie des Grecs touchant le Purgatoire, presentée au concile de Bale.* Thomas Pinedo, juif Portugais, devoit à Hattung une partie des conjectures & des corrections qu'il a fait entrer dans son édition de la géographie d'Etienne de Byzance qui a paru à Amsterdam en 1678. *in folio*, quoiqu'il n'ait allegué que fort rarement ce sçavant Allemand.

HARVE'E ou HARVEI ( Guillaume ) *Ajoûtez que* lorsque ce célébre médecin Anglois *dont on a déja parlé dans les éditions de ce dictionaire de 1725. & de 1732.* eut écrit sur la circulation du sang, il se vit maltraité par quantité de satyres & de cris de plusieurs médecins des Pays-Bas, la plûpart ignorans ou entêtés des anciennes maximes de leurs facultés. Eccard Leichner, Allemand, fit contre lui un anti-Harvée, en latin, sous le titre de, *Exercitatio anti-Harveiana*, dont la troisiéme édition est d'Amsterdam en 1665. M. Descartes au contraire estima beaucoup M. Harvée ; & lorsqu'il eut écrit aussi en 1639. en faveur de la circulation du sang, son écrit rétablit presque universellement la réputation du médecin Anglois. C'est ce qui fit que le public méprisa deux médecins nommés Parisanus & Primerosius, qui firent imprimer vers le même tems à Leyde quelques écrits touchant cette matiere, où ils attaquoient encore Hervée.* *Voyez* la vie de Descartes, *in*-4°. par M. Baillet, en plusieurs endroits du second volume.

HASLE' ( Louis ) prêtre, docteur de la maison & société de Sorbonne, &c. *Dans l'édition du dictionaire historique de 1725. on dit qu*'il fut appellé en 1654. par M. de Buzenval son évêque pour prendre la conduite de son séminaire : *lisez*, il fut appellé en 1653. par M. de Buzenval, pour gouverner la cure d'Asniere, près Beaumont-sur-Oyse en Picardie, & en 1654. pour prendre la conduite du séminaire de Beauvais. * *Voyez* l'éloge que M. Mézanguy fait de M. Haslé dans son *idée de la vie de* M. de Buzenval, *article 21.*

HAVERMANS ( Macaire ) chanoine régulier de l'ordre de Prémontré, étoit Flamand, & né avec un génie prématuré, vif, pénétrant, mais avec une santé extrêmement delicate, qu'il acheva de ruiner par son application continuelle à l'étude. Il entra dans l'ordre de Prémontré dès l'âge de 21. ans, & ayant tourné dès-lors toute son étude du côté de la théologie, il lut les Peres, & principalement saint Augustin, avec une très-grande application. A peine fut-il entré dans le sacerdoce, qu'on l'obligea d'enseigner la théologie aux autres, & il la professa avec éclat. Il s'opposa autant qu'il fut en lui aux maximes corrompues des casuistes de son tems, & il les combattit sans relâche dans ses theses & dans ses livres. Le principal de ses ouvrages est son *Tyrocinium theologiæ moralis*, qui fut imprimé à Anvers en 1675. en deux volumes *in*-8°. Les Jesuites ayant attaqué son ouvrage dans des theses publiques, il en fit la défense qui fut imprimée à Egmond en 1676. Il mourut quatre ans après, âgé seulement de 36. ans, à Anvers, le 26. de Février 1680. dans l'abbaye de saint Michel. Sa doctrine fut approuvée du pape Innocent XI. dont Havermans reçut des lettres d'approbation de sa part, quelques heures avant sa mort. Ce témoignage le remplit de joie, non parce qu'il recevoit des louanges, mais parce qu'il n'avoit rien à se reprocher dans la défense qu'il avoit prise de la vérité, & de la morale évangélique, principalement de la nécessité d'aimer Dieu en tout tems, contre ceux qui avoient enseigné une doctrine contraire. Ce théologien étoit animé d'une grande ferveur, & la piété brilloit dans toutes ses actions. C'est le témoignage que lui ont rendu tous ses confreres, & tous ceux qui l'ont connu. Outre son *Tyrocinium morale*, & la défense de cet ouvrage, il a fait encore une *lettre apologétique au pape Innocent X.* imprimée à Egmond. Une *Disquisition théologique sur l'amour du prochain*, publiée au même lieu en 1678. Une autre *disquisition où il examine quel amour est nécessaire & suffisant pour la justification dans le sacrement de Pénitence*, imprimée encore à Egmond. Ces ouvrages sont écrits en latin. * *Mémoires du tems.* Son éloge en latin envoyé aux maisons de l'ordre de Premontré.

HAUTE-FEUILLE. ( Jean ) Il étoit né à Orleans, sur la paroisse de S. Germain le 20. de Mars 1647. Son pere étoit maître boulanger de cette ville, & cet état qui auroit pû laisser son fils dans l'obscurité, si ses grands talens ne l'en eussent tiré, fut une des premieres causes de son élévation, Madame la duchesse de Bouillon ayant eu ordre de se retirer à Orleans, logea chez M. de Sourdis, alors gouverneur de cette ville, à qui le pere de l'abbé Haute-Feuille fournissoit du pain. Ce bon homme parla de son fils à Madame de Bouillon, & en parla avec eloge, comme d'un jeune homme qui promettoit beaucoup par son esprit. Cette dame voulut le voir, il lui plut, & l'ayant pris auprès d'elle, elle le fit étudier, & contribua, autant qu'il fut en elle, à son avancement. Le jeune Haute-Feuille étant entré dans l'état ecclésiastique, elle lui procura plusieurs bénéfices, & il eut l'honneur de l'accompagner dans ses voyages d'Italie, d'Angleterre, & ailleurs. Il a demeuré chez cette dame jusqu'à sa mort, & elle lui laissa une pension dont il a joui le reste de sa vie. Dix ou douze ans avant que de mourir, il revint se fixer à Orleans où il finit ses jours le 18. d'Octobre 1724. âgé de 77. ans. Il s'est appliqué presque toute sa vie aux méchaniques dans lesquelles il a fait de grands progrès. Il avoit un goût particulier pour l'horlogerie, & il a fait dans cet art des découvertes d'une grande utilité. Ce fut lui qui trouva le secret de moderer les vibrations du balancier des montres, par le moyen d'un petit ressort d'acier dont on a fait depuis usage. Il fit part de cette découverte le 7. Juillet 1674. à Messieurs de l'académie royale des sciences, qui la trouverent très-propre à donner une grande justesse aux montres ; & en effet, c'est à cause de cette justesse que les montres où on a employé ce petit ressort, s'appellent par excellence, montres à pendule, non qu'elles soient véritablement à pendules, mais parce qu'elles approchent fort de la justesse des pendules. Le celebre M. Huygens a perfectionné depuis cette heureuse invention. Mais s'en étant déclaré l'auteur, & en conséquence ayant obtenu du feu roi le privilege de la fabrique & du débit des montres à ressort spiral, M. de Haute-Feuille s'opposa à l'enregistrement de ce privilege, prétendant qu'il lui étoit dû, puisque M. Huygens n'avoit fait que perfectionner ce que lui-même avoit inventé avant lui. Cet abbé publia sur ce sujet un *Factum* contre M. Huygens, touchant les pendules de poche, *in*-4°. en 1675. Trois ans après, c'est-à-dire, en 1678. il publia *in*-4°. un petit écrit intitulé : *Pendule perpetuelle ;* dans lequel il propose le moyen de faire en sorte que le poids de la pendule soit remonté par la direction de plusieurs planches de sapin mises de travers dans deux coulisses, lesquelles planches pussent se lever & se baisser continuellement selon que l'air est humide ou sec. Mais cette invention n'ayant pas eu le succès que l'auteur en esperoit, est demeurée inutile. En 1717. il fit part au public de plusieurs autres inventions qui étoient le fruit de son génie & de son application, dans un écrit *in*-4°. intitulé : *Inventions nouvelles.* On y voit entr'autres, celles d'une pendule dont le cadran est rectiligne, & les heures montrées par une figure qui se meut horisontalement, à Paris, chez le Breton, brochure de huit pages *in*-4°. & en 1722. il publia une lettre de seize pages de même forme, contenant une *Construction nouvelle de trois montres portatives, d'un nouveau balancier en forme de croix, qui fait les oscillations des pendules très-petites ; d'un gnomon speculaire pour regler juste au soleil les pendules & les montres, & d'un instrument qui donnera lieu aux peintres de faire leurs ouvrages plus parfaits, & autres curiosités.* Dès 1710. ayant remarqué qu'une des choses qui demande le plus d'attention dans la fabrique des montres, est de diminuer le frotement des pivots, & de faire en sorte que les deux pivots d'un même axe ayent leurs frotemens égaux, il chercha le moyen de donner cette égalité par la voie d'une double fusée, & il fit part au public de ses réflé-

xions

xions sur ce sujet, à la fin d'un écrit qui a pour titre: *le Mouvement magnetique*, imprimé en 1719. *in-4°.* Cet abbé a donné encore un petit traité concernant *le moyen d'empêcher la perte qui se fait sur les bâtons de l'Etat.* Il a répondu aussi aux objections de D. Jean Tiroux, Benedictin, sur le flux & reflux de la mer par Cesar d'Arçons, Scalberge Miniere, & Dom Jacques Alexandre, Benedictin. De plus on a de lui les écrits suivans: Explication de l'effet des trompetes parlantes en 1674. *in-4°.* Description d'une nouvelle lunette & d'un niveau très-sensible en 1679. L'Art de respirer sous l'eau, & le moyen d'entretenir la flamme enfermée dans un petit lieu en 1681. Réflexions sur quelques machines à élever les eaux en 1682. Invention pour se servir des longues lunettes sans tuyaux en 1683. Sentiment sur le differend du Pere Malbranche & de M. Régis, touchant l'apparence de la lune vûe à l'horison en 1694. Moyen de diminuer la longueur des lunettes d'approche en 1697. Machine loxodromique en 1701. Balance magnétique en 1702. Microscope micrométrique, Gnomon horisontal, &c. en 1703. Deux Problêmes de gnomonique à résoudre en 1704. Explication de la figure pour remonter les bateaux contre le courant des rivieres rapides en 1704. Placet au roi sur les rames en 1705. *in folio.* Placet au roi sur les longitudes en 1709. *in-folio.* Figure des objectifs poliedres & spheriques à plusieurs centres en 1711. *sans explication.* La Machine arpentante en 1712. La perfection des instrumens de mer en 1715. Dissertation sur la cause de l'écho: cette Dissertation a remporté le prix de l'académie royale de Bourdeaux en 1718. Deux Problêmes d'horlogerie proposés à résoudre en 1718. Nouveau systême du flux & reflux de la mer en 1719. Lettre sur le secret des longitudes en 1719. Machine parallactique, &c. en 1720. Réponse au mémoire de M. de la Hire, inserée dans *l'hist. de l'acad. des sciences de* 1717. en 1720. Moyen de faire des expériences sensibles qui prouvent le mouvement de la terre en 1720. & 1721. * *Mémoires du tems Nouvelles litteraires imprimées* in-8°. chez la veuve le Févre, & Alexis Mesnier en 1723. & 1724. *page 3. & 229. Traité sur l'horlogerie*, par Dom Jacques Alexandre, Benedictin, en plusieurs endroits. *Mercure de Juillet en 1722.*

HAUTESERRE (Antoine-Dadin de) célébre jurisconsulte de Toulouse, dans le dernier siecle. *Ajoutez* à ses ouvrages un traité latin des origines des fiefs que Schilterianus fit réimprimer dans son commentaire sur le droit féodal d'Allemagne composé en latin, & un autre traité qui intéresse particulierement la France, & qui a pour titre: *De Ducibus & Comitibus Galliæ provincialibus.* Il est divisé en trois livres, & parut à Toulouse en 1643. *in-4°.* Comme cet ouvrage étoit devenu fort rare & qu'il ne regarde presque pas moins le droit public d'Allemagne que de la France, le docteur Jean-George Estor, conseiller & historiographe de Hesse, professeur ordinaire en l'un & l'autre droit, le fit réimprimer à Francfort en 1731. *in-12.* Il n'y a de nouveau dans cette édition qu'une assez longue preface de l'éditeur. M. Ludewig (Jean-Pierre) sçavant jurisconsulte, Allemand, parle avec beaucoup d'éloge de M. de Hauteserre dans sa vie de Justinien le Grand, & en particulier de cet ouvrage, *De Ducibus & Comitibus Galliæ provincialibus.*

HAUZEUR, (Matthias) Recolet, né à Herve dans le duché de Limbourg, &c. *Dans le dictionaire historique de l'édition de 1725. on dit seulement que* le Pere Huart, religieux de Citeaux, ayant répondu à son *Anatome sancti Augustini*, il répliqua, *lisez ainsi:* Lorsque le Pere Hauzeur eut donné son *Anatome sancti Augustini*, Dom Ignace Huart, religieux de l'ordre de Citeaux, lui répondit par occasion dans ses notes sur le traité de saint Bernard de la grace & du libre arbitre, où il faisoit voir la conformité de la doctrine de ce saint, avec celle de saint Augustin. Quoique cette réponse fût moderée, le Pere Hauzeur répliqua avec vivacité dans un écrit latin, qu'il intitula: *Correctio fraterna*, auquel on ne croit pas que le Pere Huart ait répondu de nouveau. On ignore le tems de la mort du Pere Hauzeur. Les actes de la dispute que ce Pere eut à Limbourg avec Godefroi Hotton, furent publiés par lui-même en latin & en françois, à Liége en 1633. & 1634. Cette dispute lui fit produire encore les écrits suivans: Condamnation peremptoire de la defense du ministre Hotton à Liége. Exorcisme catholique pour faire fuir l'esprit hérétique contre les répliques de Hotton, à Liége en 1635. Il donna la question ecclesiastique contre Samuel Maret ministre à Utrecht; & en 1647. il publia l'étude théologique de la doctrine catholique Augustiniene & Franciscaine.

HAYNEUFVE (Julien) Jesuite, né à Laval, au pays du Maine, entra dans la societé le 31. de May 1608. n'étant âgé que de vingt ans, & mourut à Paris le 31. de Janvier 1663. âgé de 75. ans. Il s'est distingué dans sa societé par sa pieté, & s'est fait connoitre par ses *Méditations pour tous les jours de l'année*, dont on a fait plusieurs éditions, *in-4°.* & qui ont été recherchées. M. Boileau Despreaux en parle dans sa dixieme Epitre. Elles étoient imprimées chez Thierri à Paris.

*Vous irez à la fin honteusement exclus*
*Trouver au magasin Pirame & Regulus,*
*Ou couvrir chez Thierri d'une feuille encore neuve*
*Les Meditations de Busée & d'*HAYNEUFVE.

Le Pere Hayneufve a fait de plus une philosophie chrétienne qui a été imprimée à Rouen en latin, & un traité françois intitulé: De la conduite de la vie & des mœurs, qui mene au salut, en 1639.

HAYS, (Gille le) sieur de la Fosse, né dans le village d'Amayé, à deux lieues de Caen, étudia chez les Jesuites de cette ville par les libéralités de quelques personnes charitables qui suppléerent pour cela au peu de fortune de ses parens. Son esprit & ses talens ne tarderent pas à le faire connoitre. Il étoit encore très-jeune lorsqu'on le jugea capable de professer la réthorique dans le collége des arts à Caen où il l'enseigna pendant dix ou douze ans. Il exerçoit en même tems les fonctions d'une cure dont il s'etoit chargé à la campagne, & il fut recteur de l'université de Caen. Mais croyant enfin trouver à Paris une fortune plus avantageuse, il s'y rendit, & y enseigna avec beaucoup de réputation la rhétorique dans les colleges du Plessis, du Cardinal le Moine, & de Beauvais jusqu'en 1666. Alors il quitta les fonctions pédagogiques pour se charger de la cure de Gentilly où il mourut le 9. d'Août 1679. âgé de plus de 60. ans. Il eut beaucoup de talens pour la poësie latine qui lui mérita souvent le prix des Palinods de Rouen & de Caen. Ses vers sont faciles, élegans, naturels, & approchent de ceux des poëtes du siecle d'Auguste. Mais il étoit très-mordant quand il attaquoit quelqu'un, & sa satyre étoit amere & piquante. M. Baillet n'a rien dit de ce poëte dans ses *Jugemens des sçavans sur les poëtes modernes.*

HEAUVILLE, (N. de) prêtre, célébre par ses poësies spirituelles, florissoit vers la fin du XVII. siecle. Il étoit abbé de Chantemerle, ordre de saint Augustin, au diocése de Troye, & uni d'amitié avec les plus beaux génies de son tems. Tout le monde connoit son catéchisme en vers, imprimé dès 1669. *in 12.* & dont on trouve une partie dans le premier vol. du recueil de poësies chrétiennes & diverses, dédié à M. le prince de Conty, & donné par Henri Louis de Loménie de Brienne, sous le nom de *M. de la Fontaine.* Ce catéchisme approuvé par un grand nombre d'évêques & de docteurs, a été souvent réimprimé depuis avec des augmentations. On y trouve le catechisme, l'histoire des mysteres de Notre Seigneur Jesus-Christ & de la sainte Vierge, la Morale de J. C. les Pseaumes de la pénitence, les Prieres du matin & du soir, &c. Le tout, excepté la Morale de Jesus-Christ, en forme de cantiques, avec des airs. L'abbé d'Heauville a fait encore le livre des Devoirs du Chrétien, approuvé par messieurs les évêques de saint Pons, de Périgueux, d'Amiens, de Laitoure, de Condom, & par plusieurs docteurs. M. Titon du Tillet a donné place à l'abbé d'Heauville dans son *Parnasse françois in-folio*, & M. Baillet en parle dans ses *Jugemens des sçavans sur les poetes modernes;* mais ni l'un ni l'autre n'apprennent rien de personnel touchant cet auteur.

HEBED JESU, autrement nommé ABDISSI, patriarche des Nestoriens. *Le commencement de son article étant fort brouillé dans le Dictionaire historique de l'édition de 1725. il faut le réformer ainsi.* Hebed Jesu, patriarche des Nestoriens, autrement nommé *Abdissi*, après avoir été métro-

politain de Saba, & composé plusieurs livres en faveur de la doctrine des Nestoriens, vint à Rome sous le pape Jules III. & fit abjuration du Nestorianisme entre l'an 1550. & 1555. Il fut déclaré patriarche des Nestoriens après la mort de Simon Julacha, & le pape Pie IV. le confirma dans cette dignité dans un second voyage que Hebed Jesu fit à Rome. *Aux citations du même article, après* de Moni, *ajoûtez*, c'est-à-dire, Richard Simon qui s'est déguisé sous ce nom.

HECTOR BOETIUS, Ecossois, &c. *Ajoûtez à ce que l'on en a dit dans l'édition de ce dictionnaire de 1725.* que son histoire d'Ecosse a été imprimée *in-folio*, à Paris en 1574.& qu'il vivoit encore, non-seulement en 1516. *comme on l'a dit dans cette édition & dans celle de 1732.* mais en 1526.

HED, (Guillaume) doyen d'Utrecht, & chanoine d'Anvers dans le XVI. siecle. *Dans l'édition du dictionnaire historique de 1725. on dit qu*'il a donné une chronique de Hollande, & des évêques d'Utrecht, *lisez:* il a donné une chronique de Hollande & une histoire des évêques d'Utrecht, dont on a fait une nouvelle édition, augmentée & fort estimée, à Utrecht en 1643. *in-folio.*

HEDELIN, (François) abbé d'Aubignac, &c. *Corrigez & ajoûtez ce qui suit.* 1°. On a dit *dans l'édition de ce dictionnaire de 1725.* qu'il étoit né à Nemours où son pere étoit lieutenant general, & qu'il y exerça lui-même la profession d'avocat, *lisez*; il nâquit à Paris le 4. d'Août de l'an 1604. & fut élevé à Nemours où son pere se retira en 1610. pour exercer la charge de lieutenant general. François, après avoir fait ses études, exerça pendant quelque tems la profession d'avocat, &c. 2°. Il mourut à Nemours où il s'étoit retiré auprès d'*Anne* Hedelin, son frere, lieutenant general, le 25. de Juillet 1676. âgé de 72. ans. 3°. *Ajoûtez à ses ouvrages: Traité de la nature des satyres, brutes, monstres & démons*, à Paris en 1627. *in-12.* C'est un fruit de ses premieres études: il y fait voir que les satyres qu'on prétend avoir paru autrefois n'étoient que des bêtes brutes qui approchoient un peu de la figure humaine, comme les singes. *Dissertations sur le Poëme dramatique.* Il y en a quatre, où il examine plusieurs tragédies de Corneille. Les deux premieres ont paru en 1663. les deux autres quelque tems après, mais la même année. *Zenobie*, tragédie en prose, en 1647. *in-4°. Sainte Catherine*, tragédie *in-4°. Les deux Pucelles*, comédie en prose, en 1642. *in-12. Dissertation sur la condamnation des théatres*, à Paris en 1666. & 1694. C'est une apologie des spectacles où l'on ne trouve presque que de faux principes & de mauvais raisonnemens. *Discours au roi sur l'établissement d'une seconde academie dans la ville de Paris*, en 1664. *in-4°. Histoire du tems, ou Relation du royaume de Coqueterie, &c.* en 1654. Ce petit ouvrage brouilla l'auteur avec mademoiselle de Scudery, parce qu'elle prétendoit que ce n'étoit qu'une imitation de la carte de Tendre décrite dans le premier volume de sa Clelie. L'abbé d'Aubignac fit son apologie dans la *Lettre d'Ariste à Cléante, &c.* qui a été imprimée. *Le Roman des Lettres*, à Paris en 1697. C'est un recueil de lettres de l'auteur même. *Aristandre, ou Histoire interrompue*, en 1664. *Amelonde, Historiette*, in-12. *Les Portraits égarés*, en 1660. *in-12. Essais d'éloquence.* Il n'y en a qu'un volume imprimé. Quelques pieces de poësies qu'il fit dans sa premiere jeunesse, comme un poëme de six cens vers sur les tableaux énigmatiques; la Foire d'amour; l'Operateur d'amour; l'Ordre de la liberté, &c. *Conjectures académiques, ou Dissertation sur l'Iliade*, à Paris en 1715. L'auteur y soûtient ce paradoxe, Qu'il n'y a jamais eu d'homme nommé Homere qui ait composé les poëmes que nous avons sous son nom. *Compliment fait à M.* le cardinal de Retz, par M. Hedelin, portant la parole pour la congrégation de la propagation de la foi, le 18. Mars 1652. *in-4°.* à Paris. *Chapitre ajoûté à sa pratique du théatre*, dans les *Memoires de litterature & d'histoire recueillis, par* le Pere Desmolets de l'Oratoire, *tome 6. page 210.* * *Voyez* le Memoire de M. Hedelin, lieutenant general de Nemours, & la lettre à M. Bocheron, dans le *tome premier* des *Memoires de litterature de* M. de Sallengre, &c. Maupoint, *Bibliotheque des théatres*; Titon du Tillet, *Parnasse françois, in-folio.*

HEDION. (Gaspard) *Dans le dictionnaire de Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on lui donne* la qualité de ministre protecteur d'Allemagne *lisez*, ministre protestant d'Allemagne.

HEGESIPPE. *Dans l'édition du dictionnaire historique de 1725. on dit qu*'il vint à Rome sous le pape Anicet, &c. *lisez:* Il vint à Rome vers l'an 157. & y demeura jusqu'au pontificat d'Eleuthere qui succeda à Soter, l'an de Jesus-Christ 177. *A l'égard de ce que l'on dit du tems de sa mort, ajoûtez que* la chronique d'Alexandrie la met l'an 180... *Au lieu de* Laurent de Barre, & Marguerin de la Bigne, *lisez* Laurent de la Barre, & Marguerin de la Bigne.* *Voyez* sur Hegesippe, l'*histoire des auteurs sacrés & ecclesiastiques, tome 2.* par Dom Remi Ceillier, Benedictin de la congrégation de saint Maur, prieur titulaire de l'abbaye de Flavigny en Lorraine.

HEGIAGE. On rapporte ce trait remarquable d'un *Hegiage*, ou ministre & juge, fameux chez les premiers Arabes. Cet homme qui étoit devenu redoutable dans son pays, ayant pris des rebelles les armes à la main, & les ayant condamnés à la mort sans miséricorde, fut surpris que l'un d'eux, prêt à mourir, s'écria: *Il n'y a que Dieu qui soit juste, parce qu'il n'y a que lui qui sçache tout.* On lui demanda le sujet de cette moralité qui le rendoit suspect de quelqu'autre crime, ou d'en sçavoir plus que ceux qui étoient comme lui condamnés à la mort. Le criminel répondit: « Je ne mourrois pas si l'Hegiage sçavoit que je défendis hier sa réputation au péril de ma vie contre le commandant de cette malheureuse troupe, » (voulant parler de la troupe des rebelles.) L'Hegiage présent, quoiqu'inconnu personnellement à l'Arabe, lui demanda s'il y avoit quelque témoin de ce qu'il disoit. Le soldat suivant répondit, « J'y étois. » Sur quoi l'Hegiage présumant aussi-tôt une intelligence entre ces deux hommes pour sauver leur vie, demanda au dernier s'il n'avoit pas pris son parti, de même que son compagnon; à quoi l'autre répondit gravement, « Je n'avois garde de le faire; je n'avois pris les armes contre vous que parce que j'en croyois tout le mal que j'en ai oui dire. » Cette réponse plut à l'Hegiage & l'adoucit; il leur donna la vie à tous deux, demandant au premier la continuation des sentimens qu'il avoit marqués pour lui sans le connoître, & au second son estime qu'il lui promit de mériter par une constante administration de la justice. * M. le comte de Boulainvilliers, *Vie de Mahomet, page 46.*

HEGIAS. C'est la plus considérable partie de l'Arabie, eu égard au nombre des habitans qu'elle renferme, quoique le terroir en soit presque par tout stérile, à cause des sables & des rochers. L'Hegias proprement dite renferme les villes de la Mecque & de Médine, siége de la religion & de l'empire des premiers Musulmans. On subdivise l'Hegias en quatre parties différentes, dont il n'y en a qu'une qui ne confine pas à la mer Rouge, sçavoir le *Jamamah* qui s'étendant dans le désert, est borné au nord & à l'orient par le *Tahamah*, au midi & au sud-est par le Naged. Cette province a tiré son nom de la principale habitation qu'elle renferme: les eaux y sont rares, & elle ne contient gueres que des plaines arides couvertes de sable. L'Hage est la partie la plus septentrionale de l'Hegias, & comprend exactement l'étendue que les anciens ont nommé la *Madianite*, ou l'Arabie Petrée. C'est le pays où Agar mere d'Ismaël conduisit son fils quand il fut obligé de se séparer de son pere. C'est celui où il s'établit dans la suite, & d'où il passa dans l'Hegias, proprement dite, où il se maria avec une fille de Madad de la tribu des Jordahmides. Ce fut aussi le premier partage de ses enfans. Moyse, libérateur du peuple Hebreu, se retira dans le même pays, lorsqu'après avoir tué cet Egyptien qui étoit en querelle avec un Israëlite, il se vit obligé de sortir de l'Egypte, & il s'y maria avec la fille de Jéthro, riche habitant de ce canton, que les Arabes prétendent avoir été lui-même un grand prophéte, & le docteur de Moyse. Enfin c'est dans cette étendue que les montagnes si célebres de Sinaï & d'Oreb sont situées. La plus considérable ville de cette province, autrefois connue sous le nom de *Petra deserta*, porte à présent celui de *Hagr.* On n'y connoit plus celle de Pharan, autrefois si considérable, que l'écriture sainte qui s'accommode ordinairement au langage vulgaire, en donne souvent le nom à la montagne de Sinaï.

au pied de laquelle elle étoit bâtie, sur le rivage de la mer. * *Vie de* Mahomed, par M. le comte de Boulainvilliers, à Londres en 1730. *page 19. & suiv.*

HEIDEGGER, (Jean-Henri) né le premier de Juillet 1633. à Ursivellen, village près de Zurich, en Suisse, fit ses études à Zurich, & alla ensuite visiter les académies, suivant la coûtume de son pays. Il étudia la théologie à Marpourg, sous Crocius, les langues orientales à Heidelberg, sous Jean Henri Hottinger, & il le fit recevoir dans cette ville docteur en philosophie. Peu de tems après on lui donna une chaire de professeur extraordinaire en langue hébraïque dans l'université de cette ville, & une autre de professeur en philosophie. Mais en 1659, il fut appellé à Steinfurt pour y professer la théologie & l'histoire ecclesiastique. Il abandonna cette ville en 1665. pour retourner à Zurich où il fut professeur en morale jusqu'en 1667. qu'il fut fait professeur en théologie. Il est mort dans cette ville le 18. Janvier 1698. dans sa 65. année. Il a fait *Quæstionum miscellarum ex jucundissimus physicorum viretis delibata decas*, en 1654. Deux théses latines, *De natura & constitutione logices. De simplice apprehensione*, en 1647. une autre en 1660. *De fine mundi.* Un traité de controverse, *de fide decretorum Conc. Trident.* Un Commentaire latin du livre d'Etienne de Courcelles, intitulé: *Libertas Christianorum à lege cibaria veteri. De articulis fundamentalibus. Le Cantique de Moyse*, commenté en allemand. *Historia vita & obitus J. H. Hottingeri*, in-8°. *De Historia sacra patriarcharum exercitationes selecta*, dont on a plusieurs éditions. Une dissertation latine sur les pélerinages de Jerusalem, de Compostelle, de Laurette, &c. en 1670. *in-8°.* Un recueil d'ouvrages latins de Vivés, d'Erasme, &c. sur la maniere d'étudier. *Anatome Conc. Trid. Doctrine de Jesus-Christ sur le mariage & la virginité*, en allemand. *Enchiridion Biblicum*, dont plusieurs éditions. *Historia Papatus.* Cet ouvrage a été traduit en françois, sous le titre d'*histoire du Papisme*, en 1685. à Amsterdam, deux volumes *in-12.* Elle va jusqu'à Innocent XI. *Mysterium Babylonis*, deux volumes *in-4°.* C'est une explication de plusieurs endroits de l'Apocalypse. *In viam concordiæ ecclesiastica Protestantium manuductio.* M. Teissier a traduit cet ouvrage en françois, de même qu'un *Traité du Martyre*, du même Heidegger. *Tumulus Concilii Tridentini, historia vita & obitus Joa. Lud. Fabricii*, à la tête des œuvres de Fabricius, en 1698. *in-4°.* *Medulla theologia christiana*, deux volumes *in 4°.* en 1696. 1701. 1702. Deux volumes de dissertations latines sur la théologie dogmatique, historique & morale. *Exercitationes biblica*, avec quelques dissertations, & la vie d'Heidegger, en 1700. *Labores exegetici in Josuam, Matth. Ep. sancti Pauli ad Rom. Corint. & Hebr. Corpus theologia christiana*, in-fol. en 1700. &c.* *Nova litteraria helvetica Scheuchzeri*, en 1702. *page 10.* Le P. Niceron, Barnabite, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la République des Lettres*, tome 17.

HEILBRUNNER, (Jacques) né en 1548. à Ebertingen, village du duché de Wurtemberg, fut reçu en 1561. au nombre des éleves à Stutgard, jusqu'à ce qu'il put aller à l'académie de Tubinge. En 1573. le duc de Wurtemberg l'envoya avec Polycarpe Lyser dans la basse Autriche, & particulierement à Vienne où il prêcha le jour de son arrivée. Les Jesuites allerent le voir, s'entretinrent avec lui sur des matieres de religion, & recommencerent plusieurs fois ces conférences. Mais étant devenues suspectes, on en arrêta le cours, & les Jesuites furent renvoyés. En 1575. Jean, comte Palatin, offrit à Heilbrunner la charge de son prédicateur à Deux-Ponts. En 1580. il alla à Bensheim dans le Palatinat, après avoir pris le degré de docteur en théologie à Tubinge en 1577. Il fut ensuite pendant 30. ans chapelain du comte Palatin de Neubourg, mais en 1615. il alla dans le pays de Wurtemberg où il fut fait d'abord prélat d'Anhausen, & ensuite abbé de Bobenhausen, & surintendant general. Il mourut d'apoplexie le 6. de Novembre 1618. On a de lui un grand nombre de piéces en allemand: & en latin les écrits intitulés: *Schwenk Feldio-Calvinismus: Dæmonomania pistoriana magica: Anti-Tannerus: Carnificina Esauitica: De flagellatione, contra Jacobum Gretserum: Apologia confessionis principis Wolfgangi: Synopsis doctrina Calviniana refutata.* Thummus a écrit la vie de Jacques Heilbrunner: *Voyez aussi* Witten, *memor.* &c.

HEIMBUYRG ou HEYMBURG, (Gregoire) docteur en droit, natif de Franconie, dans le XV. siecle, fut syndic de la ville de Nuremberg; mais il passa la plus grande partie de sa vie dans les cours étrangeres. Sigismond, duc de Tirol, l'envoya à Rome en 1460. vers Pie II. pour l'engager à lever l'excommunication que ce pape avoit fulminée contre lui, en punition de ce qu'il avoit fait emprisonner le cardinal Cusa. Il sembloit que Sigismond ne pût choisir un meilleur médiateur: Heimburg avoit été autrefois lié intimement avec ce pape, avant qu'il fût monté sur la chaire de S. Pierre, & dans le tems qu'il n'étoit encore qu'Æneas Sylvius, & évêque, non de Trente, *comme les éditeurs du dictionaire historique, imprimé à Bâle, le disent*, mais de Trieste. Æneas Sylvius lui avoit plusieurs fois donné des marques sensibles de son amitié, comme on le voit par quelques-unes de ses lettres, sur-tout par la cent vingtiéme, où il loue en particulier l'éloquence & l'érudition que Heimburg avoit fait paroître dans un discours sur l'étude des humanités qu'il lui avoit entendu prononcer à la cour de l'empereur lorsqu'elle étoit à Neustadt. Cependant Æneas Sylvius devenu pape, n'eût aucun égard aux sollicitations de son ancien ami; & Heimburg irrité, répondit avec hauteur à ses refus, en appella au concile general, & fit afficher son acte d'appel aux portes des églises de Rome au mois d'Août 1460. L'affaire alla loin: Pie II. donna un bref sur ce sujet, sur lequel Heimburg fit des remarques fort vives. Theodore Lelio, évêque de Feltri, y répondit par ordre du pape: Heimburg répliqua par une apologie de sa conduite & une invective contre le cardinal Cusa, qui déterminerent enfin Pie II. à excommunier Heimburg lui-même, au mois d'Octobre de la même année 1460. La lettre de ce pape, où Heimburg est déclaré excommunié est pleine d'expressions les plus injurieuses, & d'épithetes les plus deshonorantes. Il ne paroît pas cependant que ce jurisconsulte ait fait des démarches pour se réconcilier avec le pape. Il fut ensuite conseiller de George Podiebrad qui eut le gouvernement de Bohême, & ce fut par ses conseils & ceux de Rockisane archevêque de Prague, que ce prince eut peu de soumission pour le saint siege. Lorsque Podiebrad fut mort, Diethere électeur de Mayence, appella Heimburg à sa cour. Nous ignorons le tems & le lieu de sa mort. On trouve dans le tome 2. de la *Monarchie de Goldast*, tout ce qu'il a écrit contre Pie II. & le cardinal Cusa, & dans le tome premier son *Admonitio de injustis usurpationibus paparum Romanorum ad imperatores, reges, & principes Christianos.* Flaccius a donné aussi cet ouvrage dans son *Antiloegia Papa.* Ceux qui ont prétendu que Heimburg avoit été secretaire d'Æneas Sylvius pendant le concile de Bâle, paroissent s'être trompés, & ne peuvent en apporter aucune preuve. * *Voyez* Æneas Sylvius, lettre 120. & 400. & dans son écrit de *Dictis Alphonsi regis*, &c. *Voyez aussi* les commentaires de Pie II. donnés sous le nom de *Gobelin*, & de *Jacques Piccolomini*, cardinal de Pavie, mais que l'on croit être de Pie II. lui-même, au commencement du livre VI. & vers le milieu du livre VIII.

HEINECKEN, (Chrétien-Henri) c'est le nom d'un enfant célebre de Lubeck, qui a été le prodige de ce siecle (le XVIII.) Il nâquit en 1721. & mourut sçavant en 1725. A dix mois il parloit, & ayant observé les mouvemens de ceux qui lui expliquoient diverses figures suivant le desir qu'il en avoit marqué, il prononçoit d'après eux les syllabes. Il sçavoit à un an les principaux évenemens du pentateuque; à treize mois l'histoire de l'ancien testament, & à quatorze celle du nouveau; à deux ans & demi il répondoit à propos aux questions de la géographie & de l'histoire ancienne & moderne. Bientôt il parla le latin avec facilité, puis le françois passablement, & avant le commencement de la quatriéme année, il connoissoit les généalogies des principales maisons de l'Europe. Il expliquoit avec esprit & avec jugement les passages & les sentences de l'écriture sainte. Il voyagea en Danemarck pendant une bonne partie de la quatriéme année, & il y harangua le roi & les princes du sang. Au retour il apprit à écrire. Il étoit délicat, infirme, souvent malade, & haïssoit tout autre aliment que le lait & que celui de sa nour-

tice; il ne fut sevré que peu de mois avant sa mort qui arriva le 27. Juin 1725. & qu'il envisagea d'une maniere si chrétienne, qu'il étonna encore plus par cette fermeté que par ses surprenans progrès pendant une si courte vie. M. Martini de Lubeck a publié en 1730. une brochure dans laquelle il tâche de donner des raisons naturelles de cette capacité extraordinaire de cet enfant. M. Chrétien de Schoneick son précepteur a écrit sa vie. M. Behm a aussi publié une brochure sur son sujet. On trouve encore un article qui le regarde dans les *Selecta literaria* de M. de Seelen, & dans les *Mémoires de Trévoux de Janvier 1731. page 168. &c. Voyez aussi* la bibliotheque germanique, *tome 17. page 81. & suiv.*

HEINSIUS. (Daniel) *Ajoûtez a ce qu'on en a déja dit dans le dictionaire historique, que* lorsqu'il fut nommé secretaire & bibliothecaire de l'académie de Leyde, il prononça en cette occasion, un discours latin que nous avons encore, dans lequel il parle du bon état où doit être une bibliotheque, & des devoirs d'un bibliothecaire. Ce sçavant mourut le 25. de Février 1655. Il ne laissa pas seulement des poësies, *comme on l'a dit*, mais aussi plusieurs ouvrages de critique & de philologie, quelques traductions, &c. Parmi ses poësies, l'on en trouve aussi de grecques. *Ajoûtez aux citations*, M. Baillet qui parle de Daniel Heinsius dans ses *Jugemens des sçavans, tome 2. 3. 4. 6.* de l'édition *in-4°.* & la *Bibliotheque choisie* de Colomiés, en plusieurs endroits.

HEINSIUS, (Nicolas) fils de DANIEL. *Ajoûtez à ce qui en est dit dans ce dictionaire qu'*il s'est distingué, comme son pere, dans les Païs-Bas, non-seulement par les grands emplois qu'il a exercés, mais aussi par son érudition & son talent pour la poësie latine. Il a revû & corrigé plusieurs des anciens poëtes, comme Virgile, Ovide, Valerius Flaccus, Claudien, & Prudence, sur lequel il a fait de bonnes notes & d'utiles corrections. *On dit qu'*il employa trente ans à revoir son Virgile. Il mourut en 1681. Ses poësies latines ont été imprimées plusieurs fois : la meilleure édition & la plus ample, est celle d'Amsterdam en 1666. Elle est dédiée à Charles de sainte Maure, duc de Montauzier, & l'on y a joint les poësies de Jean Rutgersius, & de quelques autres ; la vie de Rutgersius écrite par lui-même, &c.

HEISS (N.) n'est presque connu que par son *histoire de l'empire d'Allemagne* qui fut publiée à Paris en 1684. en deux volumes *in-4°.* Il est qualifié dans le privilege, *écuyer, conseiller, secretaire & interprète du roi en langue allemande.* Cet ouvrage est fort imparfait, & peu estimé des personnes habiles. On en a donné en 1711. une nouvelle édition augmentée en cinq volumes *in-12.* & on l'a réimprimée encore plusieurs fois depuis *in-4°.* & *in-12.* avec de nouvelles augmentations. C'est sans raison que *les éditeurs du dictionaire historique de Bâle donnent l'édition de 1711. à* M. l'abbé de Vertot. Il suffit de la parcourir pour s'appercevoir d'abord qu'elle est indigne de ce judicieux & élegant écrivain. Cette édition est de M. Bourgeois du Chastenet, avocat au parlement, plénipotentiaire subdelegué de leurs altesses royales monsieur & madame, aux conférences de Francfort, & qui a donné en 1718. une nouvelle histoire du Concile de Constance, *in-4°.* où l'on ne trouve presque rien de nouveau, non plus que dans les preuves qui tiennent une grande partie de cet ouvrage & dont le plus grand nombre se trouvoit déja imprimé dans plusieurs recueils.

HELIASTES, *suppléez cet article à celui qui est dans le Moreri*, juges d'Athenes, ainsi nommés, ou du verbe ἁλίζω, *s'assemble en grand nombre*, ou du mot ἥλιος, *le soleil*, parce qu'ils tenoient leurs assemblées dans un lieu découvert. Ils composoient le tribunal non-seulement le plus nombreux, mais aussi le plus important de la ville d'Athénes, puisqu'il s'agissoit dans leurs décisions, ou d'interprêter les loix obscures, ou de maintenir celles ausquelles on pouvoit avoir donné quelqu'atteinte. L'assemblée des *Heliastes* étoit composée de mille & quelquefois de quinze cens juges. Ils étoient convoqués par les Thesmothetes, qui étoient aussi chargés de faire payer à chacun de ceux qui avoient assisté à ce tribunal, trois oboles pour leur droit de présence, & c'est de là qu'Aristophane les appelle *les Confreres du Triobole*. Ils étoient aussi condamnés à l'amende, s'ils étoient arrivés trop tard ; & même quand ils se présentoient après que les orateurs avoient commencé à parler, ils n'étoient point admis. L'assemblée se formoit d'abord après le lever du soleil, selon Aristophane, & finissoit à son coucher. Le roi qui avoit indiqué cette assemblée, s'y trouvoit : les Thesmothetes lisoient les noms de ceux qui devoient la composer, & chacun prenoit sa place à mesure qu'il étoit appellé : après quoi on ouvroit l'audience, si les officiers nommés *Exegetes* ne s'y opposoient point. Demosthene dans son oraison contre Timocrate, nous a conservé le serment que prêtoient les Heliastes entre les mains des Thesmothetes. *Voyez* les réflexions de M. Blanchard, pensionaire de l'académie des inscriptions & belles lettres, au *tome 7. page 68. & suiv.* des *Mémoires* de cette académie.

HELIOT (Nicolas) Parisien. Il fut un prodige de science dès sa plus tendre jeunesse, au rapport de M. Naudé qui le met au-dessus de Pic de la Mirande, de Tibere Russilien, de Paul Scal k, de Jacques Critton ; en un mot, de tous les jeunes gens dont on a raconté plus de merveilles, en qualité de sçavans. Mais sans vouloir déprimer Héliot, il est à croire que Naudé avoit un peu consulté dans ces eloges l'amitié qu'il avoit pour ce jeune homme, à l'honneur duquel il composa un paranymphe. C'est le sixiéme des neuf consacrés à la louange de neuf licentiés en médecine, reçus docteurs le 2. de Juillet 1628. en la faculté de Paris, dont Heliot étoit un. Ces paranymphes se trouvent à la fin de l'ouvrage de Naudé, intitulé : *De Antiquitate & dignitate Schola medica Parisiensis*, in-8°. à Paris, chez Jean Moreau. Nous ne sçavons rien de plus du jeune Heliot. Nous remarquerons seulement que c'est à tort que Leo Allatius, ou Leon Allacci dans ses *Apes urbana*, & M. Baillet, dans ses enfans célebres par leurs études, ont fait vivre Nicolas Héliot en 1343. Ils ont confondu avec lui ce jeune homme, qui selon M. Naudé, disputa âgé de vingt ans au collége de Navarre sur toute sorte de sciences. Encore ce fait se passoit-il en 1445. ou environ, non en 1343. * *Voyez* les ouvrages cités dans cet article, & la note de M. de la Monnoie, sur l'article d'Heliot, dans les enfans célebres par leurs études.

HELLESPONTE, orateur & philosophe, florissoit au même tems que le fameux Chrysante, après le milieu du IV. siecle. On assure qu'il étoit né dans les Gaules, & peut-être dans la Gaule Narbonoise. Animé du desir d'augmenter en connoissances, il entreprit de longs & de difficiles voyages, & l'on prétend qu'il parcourut presque toute la terre. Etant à Sarde en Lydie, il écouta Chrysante, fut charmé de la beauté & de la solidité de ses discours, & devint son disciple & son ami. Il demeura presque toûjours depuis auprès de ce fameux sophiste, & il ne le quitta que pour aller à Pamée en Bithynie où il esperoit trouver du soulagement à une violente colique qui le tourmentoit, mais il y trouva la mort avant son ami Chrysante. En mourant il recommanda particulierement à Procope, son compagnon d'étude, de ne point s'attacher à d'autre maître, comme étant le plus habile qu'il pouvoit trouver. * *Voyez l'hist. litt. de la France, t. 1.*

HELMFELD. (Gustave de) *Ajoûtez à ce que l'on en a dit, éditions de ce dictionaire de 1725. & de 1732. que* ce jeune homme, outre les langues & les sciences *dont on a parlé*, qu'il possedoit à un degré qui le faisoit tant admirer des plus sçavans même, avoit encore étudié la théologie, & y avoit fait de si grands progrès, que n'ayant pas encore douze ans, il se fit admirer dans le synode de Narva. Lorsqu'il fut reçu docteur en droit à Leyde à l'âge de 18. ans, il soutint sous le docteur *Van-Tien* des théses *de occupatione* qui augmenterent beaucoup la haute réputation qu'il s'étoit acquise.

HELMOLDUS. *Substituez cet article à celui qui se trouve dans le Moreri sous le nom* d'HELMOLDE. Helmoldus, prêtre de Busow, village près du lac de Ploen, vivoit du tems de l'empereur Frederic Barberousse. Il fut lié intimement avec Gerolde qui fut le premier évêque de Lubeck, & il l'aida utilement dans la conversion des Wagres. Ce prélat l'engagea à écrire une chronique des Sclaves, ou Esclavons, & Helmoldus entreprit en effet cet ouvrage qui commence par l'histoire de la conversion des Saxons à la foi Chrétienne, & qui finit à l'année 1170. Arnolde abbé de saint Jean à Lubeck continua cette chronique, qui est écrite en latin, jusqu'a l'an 1209. & Henri Bangert prêtre de Lubeck, le

poussa jusqu'en 1430. ou 1448. selon le titre. Il donna à cette continuation le titre de *Chronicon Holsatiæ*. Elle se trouve dans les *Accessiones Historicæ* de M. de Leibnits. Reineccius a donné aussi une édition de cette chronique avec des remarques, & M. Leibnits les publia de nouveau dans le tome deux des écrivains de l'histoire de Brunswick. Helmoldus mourut en 1170. ou 1180. * Bellarm. *in tract. de scriptor. ecclesʃ.* Bangertii, *præf. in Helmoldum, &c.*

HELMONT, (François-Mercure de) fils de JEAN-BAPTISTE Van-Helmont, *dont on a parlé dans le dictionaire historique*, s'appliqua comme son pere à la médecine & à la chymie. Mais ayant voulu entrer dans presque toutes les sciences, il n'en approfondit aucune, excepté peut-être la médecine dans laquelle au moins il étoit habile, & où il s'acquit une grande réputation. Il faisoit son séjour ordinaire à Amsterdam où il étoit fort estimé. Peu de tems avant sa mort il fit un voyage à Berlin, à la sollicitation de la reine de Prusse. Il mourut à Cologne en 1699. âgé de 81. ans, étant né en 1618. On lui doit l'édition des ouvrages de son pere qui a parue à Leyde en 1667. *in-folio.* Lui-même a publié, *Alphabetum naturæ: Cogitationes super quatuor priora capita Geneseos: De attributis divinis: De inferno.* Il ne s'est jamais attribué le livre *Seder Olam*, que plusieurs lui donnent. Van-Helmont chercha beaucoup la pierre philosophale, & donna dans les réveries des Trembleurs, à ce que quelques-uns prétendent: mais ils confondent sans doute le baron de Van-Helmund avec le médecin Van-Helmont.* *Voyez* sur ce dernier l'*histoire des Trembleurs* du P. Catrou, Jesuite.

HELOTES, Εἵλωτες, habitans de la ville d'*Elos* dans le pays des Lacédémoniens qui s'emparerent de leur ville, & en firent les habitans esclaves. Les Hélotes emmenés à Lacédémone y servoient d'esclaves publics, mais les magistrats les accordoient quelquefois aux citoyens pour leurs services particuliers à condition de les rendre à la ville quand elle les redemanderoit. On les employoit aux travaux de la campagne. Quelquefois aussi on s'en servoit pour la guerre, & plusieurs y ont mérité leur liberté par leurs services. Dans les commencemens on avoit fixé leur nombre, de peur qu'en se multipliant, ils ne fussent tentés de se révolter, & par cette raison, l'on exposoit les enfans qui naissoient au-delà de ce nombre. Mais cette loi inhumaine a peu été en vigueur: du reste ces esclaves étoient traités avec rigueur: on les fustigeoit sans raison en certains tems de l'année, seulement pour leur faire sentir leur état; on alloit même jusqu'à les tuer quand ils devenoient trop gras, & on mettoit leurs maîtres à l'amende, comme ne leur ayant pas assez donné de travaux, & les ayant trop bien nourris. Par une autre bizarrerie aussi condamnable on les obligeoit à s'enyvrer à certains jours de fête, afin que les enfans fussent par ce spectacle détournés de l'yvrognerie. Quelques-uns d'eux étoient employés à des occupations plus honnêtes, comme à conduire les enfans au collége & à les ramener à la maison. C'étoit une espece d'affranchis qui néanmoins ne jouissoient point de tous les privileges des personnes libres, quoiqu'ils pussent arriver par leur bonne conduite à ce degré de liberté, puisque Lysandre, Callicratidas, & Gylippe étoient Hélotes de naissance, & qu'en considération de leur valeur ils avoient acquis la liberté.* Isocr. *in Panathen.* Plutarque, *in Lyc.* Aristot, *l. 2. Politic.* Strabon, *in geogr. l. 8.* Pausanias, *in Lacon.* Meursʃ. *Miscel. Lacon. &c.*

HELVETIUS, (Adrien) médecin célebre, & fils d'un médecin Hollandois qui a exercé sa profession en Hollande pendant environ 60. ans avec une grande réputation, étoit lui-même Hollandois. *Les éditeurs du dictionaire historique de Bâle* ont débité sur son compte, après les premiers éditions des mélanges d'histoire & de littérature de Vigneuil Marville, c'est-à-dire, de Dom d'Argonne, Chartreux, bien des fables ridicules, que le récit que nous allons faire réfute par lui-même. Adrien Helvetius après avoir étudié en médecine dans l'académie de Leyden, & s'être exercé sous son pere même dans les opérations chymiques, & dans la connoissance des maladies, prit le parti de voyager dès l'âge de 20. ans. Il vint à Paris sans aucun dessein de s'y arrêter, & ce ne fut que par des occasions imprévûes qu'il se détermina dans la suite à s'y établir. A peine y fut-il arrivé qu'il fut appellé auprès de M. de la Chabane, conseiller au parlement de Bourdeaux, qui étoit si dangereusement malade, que quatre médecins des plus célebres de la faculté de Paris l'avoient abandonné. M. Helvetius examine l'état du malade, l'approfondit, lui donne ses remedes que les autres médecins ne connoissoient point, & le guerit. Cette cure le mit en réputation. Elle fut suivie de celles des messieurs Turet du séminaire de saint Sulpice, Brisacier supérieur des missions étrangeres, encore vivant en 1734. & de plusieurs autres qui lui firent beaucoup d'honneur, & qui lui attirerent peu après la confiance de madame la duchesse de Chaulne. Cette dame avoit épuisé inutilement tous les secours de la médecine; M. Helvetius réussit; & ce succès non-seulement lui valut une gratification considérable, & une pension de cette dame, mais de plus la protection de M. Colbert. Ce fut vers le même tems que Monseigneur ayant été attaqué de la dysenterie, M. d'Aquin, alors premier médecin, envoya chercher M. Helvetius pour sçavoir de lui si l'on pouvoit avec certitude se servir de son remede: Helvetius l'en assûra, & pour montrer à M. d'Aquin qu'il ne parloit point au hazard, il s'offrit d'en faire de nouvelles expériences dans des hôpitaux. Dans la suite de la conversation, il avoua à M. d'Aquin que ce remede étoit l'*hipecakuana*, dont ce premier médecin ignoroit encore l'usage, quoiqu'il en eût une boëte remplie qui lui avoit été donnée pour monseigneur par M. de Guenegaud, autrefois ambassadeur en Portugal. Peu après, le P. de la Chaise, à la protection duquel M. Helvetius a dû en partie son avancement, lui proposa de communiquer ses remedes au P. Beize qui alloit en mission, avec promesse qu'on n'en divulgueroit point le secret. Les effets, & sur-tout ceux de l'*hipekakuana*, furent si surprenans que le P. de la Chaise se crut obligé d'en parler au feu roi Louis XIV. M. le marquis de Seignelay eut ordre alors d'envoyer querir M. Helvetius, & de lui marquer que le roi, pour le bien de ses sujets, desiroit qu'il communiquât la préparation de son remede contre la dysenterie à M. d'Aquin. Helvetius obéit, fit l'épreuve de son remede à l'Hôtel-Dieu de Paris; & sur le certificat très-avantageux que donnerent les médecins des effets étonnans dont ils avoient été témoins, M. Helvetius eut ordre de rendre son secret public, & fut gratifié par le roi d'une somme de mille louis d'or. Quelques médecins jaloux de ce succès, susciterent contre lui un nommé *Grenier*, qui avoit été chapelier, & dont il s'étoit servi pour faire venir de la racine d'*hipekakuana*, & d'autres remedes de Cadix & de Lisbonne. Cet homme osa se vanter d'avoir donné ce remede à M. Helvetius, & prétendit sur ce titre avoir part à la gratification. M. de Louvois prit connoissance de cette affaire, convainquit Grenier d'imposture, & il intervint une sentence du Châtelet & un arrêt du parlement qui le débouterent de ses demandes, & justifierent M. Helvetius. Voilà sans doute le fondement de la fable inserée dans la premiere édition des mêlanges de Vigneuil Marville, & adoptée *par les éditeurs du dictionaire historique de Bâle*, au sujet d'un droguiste prétendu que M. Helvetius n'a jamais connu. Cet habile médecin, après avoir été revêtu des titres d'écuyer, conseiller du roi, médecin, inspecteur general des hôpitaux de Flandres, & de médecin de feu son altesse royale monseigneur le duc d'Orleans régent, mourut âgé de 65. ans, le 20. de Février 1727. Nous avons de lui plusieurs ouvrages fort estimés, entr'autres: *Traité des maladies les plus fréquentes, & des remedes specifiques pour les guérir*, imprimé *in-12.* à Paris en 1703. & réimprimé pour la troisiéme fois en 1724. en deux volumes *in-8°. Methode pour guérir toutes sortes de fiévres sans rien faire prendre par la bouche, découverte & donnée au roi par Adrien Helvetius*, à Paris en 1694. *in-12. Remedes contre la peste*, à Paris en 1721. *in-12. Traité des pertes de sang, avec leurs remedes specifiques*, à Paris en 1697. *in-12.* M. Helvetius a laissé pour fils JEAN-CLAUDE-ADRIEN Helvetius, aujourd'hui conseiller d'état, premier médecin de la reine de France, médecin inspecteur des hôpitaux militaires, membre honoraire de l'académie royale des sciences de Paris, auteur, entr'autres de l'*Idée generale de l'œconomie animale*, in-8°. à Paris en 1722. qui a occasionné une dispute, entre lui & monsieur Besse, & quelques écrits de part & d'autre. * *Mémoi-*

*res du tems.* Vigneuil Marville, *mélanges de littérature & d'histoire, édition de 1725. tome 1.* Manget, *biblioth. script. medic. tom. 1. part. 2. &c.*

HENAULT, (Jean) *voyez* HESNAULT. (Jean d')

HENICHIUS, (Jean) que d'autres nomment aussi *Heinechius*, &c. *Dans l'édition du dictionnaire historique de 1725. & dans celle de 1732. il est dit que* son *Traité de la vérité de la religion* est une addition à celui de Grotius: *cela n'est pas exact.* Ce *Traité d'Henichius*, écrit en latin, imprimé à Rintel en 1667. *in-12.* & adressé à Hugues Grotius est un commentaire sur le traité que ce sçavant a fait sur *la vérité de la religion chrétienne.* Il y étend les raisonnemens & les preuves de Grotius.* *Voyez* ce qu'en disent Jean-Albert Fabricius, dans sa *bibliothéque des auteurs qui ont écrit pour & contre la vérité de la religion chrétienne, page 552. de la premiere édition;* un ouvrage fort curieux, intitulé: *Grotii Manes, tom. 2. pag. 818.* & les notes de la traduction du traité de Grotius, par M. Goujet, chanoine de saint Jacques l'Hôpital.

HENNEBEL (Libert) l'un des plus grands ornemens de la faculté de Louvain, étoit né le 20. de Janvier 1652. On lit dans son éloge imprimé en latin, selon l'usage de l'université dont il étoit membre, qu'il porta le joug du Seigneur dès sa premiere jeunesse, & qu'il puisa dans sa propre famille l'esprit de pieté & de la crainte du Seigneur dont il a été rempli toute sa vie. Naturellement doux & pacifique, il fut ennemi de toute dispute, & n'omit rien de ce qu'il put pour appaiser toutes les contestations de son tems. Ceux même qui lui étoient opposés furent obligés d'admirer en lui ce caractere, & de lui rendre justice sur ce point. Les théologiens de Louvain fatigués des bruits desavantageux que l'on répandoit contre eux dans les Païs-Bas, & ayant appris qu'ils avoient été portés jusqu'à Rome, choisirent M. Hennebel pour leur apologiste, & l'envoyerent en leur nom à Rome en 1695. Ce docteur s'acquitta de sa commission avec tant de succès que Rome fut convaincue de l'innocence de ceux que l'on accusoit, qu'elle le témoigna publiquement, & qu'elle donna en particulier à M. Hennebel de grandes marques d'estime & de bienveillance. Celui-ci obtint deux brefs apostoliques qui assoupirent pour quelques tems les disputes dans les Païs-Bas. Le pape Innocent XII. qui siégeoit alors à Rome ne fut pas moins surpris de sa profonde érudition que de son eloquence, de sa grande douceur, & de la sagacité avec laquelle il démêloit toutes les affaires & les questions les plus embarrassées; & en le renvoyant, ce pape le combla d'honnêtetés. Cette érudition & cette sagacité que Rome avoit admirée, brillent d'une maniere particuliere dans les ouvrages théologiques que Monsieur Hennebel a donnés au public. Il est certain qu'il n'y avoit point encore à Louvain de docteur si versé dans la théologie positive, & qui eût sçu traiter la scolastique avec plus d'utilité & de dextérité. Son merite l'éleva aux postes de professeur régent, & de président du collége de Viglius, & le lia d'une maniere particuliere avec le cardinal Casanata qui a toûjours été son ami. Son talent pour la direction des armes lui attira aussi la confiance d'un très-grand nombre de personnes, & son amour pour les pauvres à qui il distribua presque tous ses revenus l'en fit regarder comme le pere. Il fut obligé de retourner à Rome en 1700. pour y défendre de nouveau l'université de Louvain, & les autres théologiens des Païs-Bas des accusations formées contre eux par le pere DESIRANT, Augustin, *dont nous avons donné un article plus haut.* M. Hennebel présenta en cette occasion deux pieces qu'il avoit dressées lui-même, & que l'on trouve imprimées à la fin du livre de M. Opstraët, qui parut à Liege en 1706. *in-12.* sous le titre de *Clericus Belga, &c.* Ces deux piéces sont intitulées: la premiere, *Declaratio quâ theologi Belgæ de Jansenismo & Rigorismo accusati doctrinam suam circa articulos de quibus accusabantur coram sede apostolica per doctorem Hennebellum, suum in urbe deputatum, professi sunt die 10. Septembris 1700.* C'est une profession de foi des docteurs de Louvain sur la grace efficace, la morale, quelques points de discipline, les bulles des papes, &c. La seconde, *Memoriale quo theologi Belgæ de rigore accusati breviter respondent farragini accusationum quas in ipsos congresserat Desiderantius eumdemque coram sede apostolica, per doctor. Hennebellum provocant, & vel unam ex illis probet legitime.* Cette seconde piéce est comme on le voit, un défi, ou une sommation que les docteurs de Louvain font au P. Desirant de prouver les accusations qu'il avoit formées contre eux. Cet Augustin n'obéit point à la sommation, & Rome rendit justice aux accusés. Dès 1680. M. Hennebel avoit fait imprimer un recueil de ses théses théologiques. Ce docteur est mort à Louvain le 3. d'Août 1720. la 69. année de son âge, la 38. de son doctorat, & après avoir été président du collége de Viglius pendant environ 36. ans.* *Memoires du tems.* Eloge de M. Hennebel, contenu dans son papier mortuaire imprimé en latin sur une feuille *in-folio, &c.*

HENNEQUIN, famille, &c. *Corrigez & ajoûtez ce qui suit aux éditions du dictionnaire historique de 1725. & de 1732. où l'on a parlé de cette famille.*

V. PIERRE Hennequin, seigneur de Mathau, &c. *Guilmette* Hennequin épousa 1°. *François* Damours, seigneur de saint Servin; *lisez* de saint Serrin, (& non de saint Sevrin, *comme on lit dans l'édition de 1732.*) en Anjou: 2°. *Artus* Gedoine, *lisez Artus* Gedoin.

*BRANCHE DES SEIGNEURS d'*ESPAGNE *& de* CROISSY.

VI. JEAN Hennequin .... épousa *Catherine* l'Eguile, *lisez Catherine* l'Eguisé.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DU PERRAY & de* BERMANVILLE *issus de celle de* CROISSY.

VII. NICOLAS Hennequin, second fils de JEAN, seigneur d'Espagne & de Croissy, &c. .... *Anne* Hennequin épousa *Jacques* Danées, lisez *Jacques* Danés.

IX. NICOLAS Hennequin, III. du nom, seigneur du Perray & de Chauvigny, &c.... fils aîné de *Louis* de Rouanés, lisez *Louis* duc de Roanés, (& non de Rouanez, *comme on lit dans l'édition de 1732.*)

*BRANCHE DES SEIGNEURS de* DAMMARTIN.

VII. CHRISTOPHLE Hennequin, troisiéme fils de JEAN, seigneur d'Espagne & de Croissy, &c. *Jeanne*, mariée à *Nicolas* Molé, seigneur de Jusauvigny, *lisez* seigneur de Jusanvigny, *& de même au huitiéme degré.*

*BRANCHE DES SEIGNEURS d'*OZON *& de la* MERYE.

VI. FRANÇOIS Hennequin, sixiéme fils de SIMON, seigneur de Savieres & de Blines, &c. ..... & de *Jeanne* l'Eguile, *lisez* l'Eguisé.

V. II. SIMON Hennequin, seigneur d'Ozon, &c. .... mariée à *N.* Boucherat, lisez *Oudart* Boucherat.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE CURT, de* BOINVILLE, *de* FRESNE *& marquis d'*ECQUEVILLY.

VI. MICHEL Hennequin, septiéme fils de SIMON Hennequin, seigneur de Savieres & de Blines, &c. .... mariée à *Jean* Lullier, *lisez* Luillier.

VII. OUDART Hennequin, seigneur de Boinville, &c.... alliée à *Jean* de Mesmes, seigneur de Noissy, *lisez* de Roissy.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE CHARMONT.*

X. FRANÇOIS Hennequin eut ..... *Claude* Hennequin, chanoine de l'église de Paris, *ajoûté qu*'il a été plusieurs fois chargé de différentes supériorités, entr'autres, de celle de la communauté des ecclesiastiques du Mont-Valerien. Cet abbé a prêché autrefois avec beaucoup de succès, & en 1731. il a donné au public une nouvelle édition de la bible vulgate avec des notes & des tables chronologiques, historiques & géographiques, à Paris, chez Jean-Baptiste de l'Espine, deux volumes *in-folio.* Dans le commencement des affaires présentes de l'Eglise, M. Hennequin écrivit quelques lettres à M. le cardinal de Rohan qui ont été imprimées, & en 1734. il en a paru une autre signée de lui, pour se

justifier au sujet des affaires de la maison du Mont-Valerien.

HENNIN (Thomas Philippe de) Boussut, ou Bossut de Chimay, appellé *le cardinal d'Alsace*, prêtre du titre de saint Césarée, archevêque de Malines, primat des Pays Bas, conseiller intime actuel d'état de l'empereur, &c. second fils de PHILIPPE-ANTOINE de Hennin, comte de Boussut, prince de Chimay, chevalier de l'ordre de la toison d'or, mort le 25. Mars 1688. & d'*Anne-Louise* de Werregcken, sa femme, morte à Malines le 22. Avril 1729. est né à Bruxelles le 22. Novembre 1680. & a été connu dans sa jeunesse sous le titre de *comte de Beaumont*. Il fut nommé à l'âge de 17. ans par le roi d'Espagne Charles II. à la prévôté de l'église cathédrale de Gand, & après avoir fait sa philosophie à Cologne dans le college des trois Couronnes, il alla à Rome, y étudia en théologie dans le college germanique de saint Apolinaire, & fut le premier qui y soûtint des theses polémiques en présence d'une nombreuse assemblée de prélats, & de docteurs. Après quatre ans d'études il prit le bonnet de docteur dans l'université Grégorienne, & reçut ensuite la prêtrise. Etant de retour dans son pays, l'évêque de Gand le nomma en 1702. examinateur synodal, & le fit son vicaire général en son absence. Depuis il fut désigné en 1713. par le pape Clement II. dont il étoit prélat domestique, pour être évêque d'Ipres, mais le 3. Mars 1714. il fut nommé par l'empereur à l'archevêché de Malines. L'expédition de ses bulles ayant traîné en longueur à cause de quelques difficultés qui survinrent, il se rendit à Vienne en Autriche, où il termina heureusement cette affaire; ensuite dequoi, après que cet archevêché eut été proposé pour lui à Rome dans un consistoire le 16. Decembre 1715. il fut sacré le 19. Janvier 1716. dans la chapelle de la maison professe des Jesuites de la même ville de Vienne, par Georges Spinola, nonce apostolique auprès de la cour impériale, & depuis cardinal, assisté de Ladislas-Adam, comte Erdeodi, évêque de Neutra, & de Sigismond, comte de Collonitsch, évêque de Vaccia, depuis archevêque de Vienne & cardinal. Il fit prendre possession en son nom de son archevêché par l'évêque nommé *de Bruges*, chargé de sa procuration le 10. Février, & s'étant rendu à Malines, il y fit son entrée publique avec les cérémonies accoûtumées le 15. Mars de la même année 1716. & reçut le *Pallium* par les mains de l'évêque de Namur le 22. suivant. Il fut créé & declaré cardinal de la sainte église Romaine le 29. Novembre 1719. par le pape Clement XI. après la mort duquel il se rendit à Rome, & assista au conclave dans lequel Innocent XIII. fut élû. Ce nouveau pontife fit la fonction de lui donner le chapeau dans un consistoire public le 10. Juin 1721. & celle de lui fermer & ouvrir la bouche dans un consistoire secret tenu le 16. du même mois, & lui assigna ensuite le titre presbyteral de saint Césarée. Il fut aussi déclaré membre des congrégations du concile *de Propaganda fide*, des Rites, & de l'Indice, & s'étant rendu à Vienne, il prêta serment entre les mains de l'empereur en qualité de conseiller intime actuel en son conseil d'état le 15. Septembre 1722. Ce cardinal a deux freres, l'aîné, *Charles-Louis-Antoine* de Hennin d'Alsace, comte de Bossut, prince de Chimay, & du saint Empire, marquis de la Vere & de Flessingue, comte de Beaumont, grand d'Espagne de la premiere classe, premier pair des pays & comté de Haynault, chevalier d'une compagnie de l'ordre de la toison d'or, ci devant chef & capitaine d'hommes d'armes, lieutenant general des armées du roi Catholique Philippe V. grand maître & capitaine general de l'artillerie des Pays-Bas Espagnols, & colonel du régiment des fusiliers, & à présent lieutenant général des armées du roi très-Chrétien, par brevet du 10. Juin 1722. avec rang du 9. Mai 1705. Ce seigneur a été marié deux fois, 1°. le 6. Avril 1699. avec *Diane-Gabrielle-Victoire* Mancini, morte sans enfans le 12. Septembre 1719. fille de *Philippe* Mancini Mazarini, duc de Nivernois & Donziois, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Nivernois, & de *Diane-Gabrielle* Damas de Thianges: & 2°. le 16. Juin 1722. avec *Charlotte* de Saint Simon, fille de *Louis* de Saint Simon, duc de Saint Simon, pair de France, grand d'Espagne de la premiere classe, chevalier des ordres du roi, gouverneur des ville & citadelle de Blaye, grand bailli & gouverneur de Senlis, &c. & de *Genevieve-Françoise* de Durfort de Lorges. Il n'y a point non plus d'enfans de ce second mariage. Le frere puîné du cardinal d'Alsace est *Alexandre-Gabriel* de Hennin d'Alsace, marquis de la Vere, qui a d'abord été pendant plusieurs années au service du roi d'Espagne, qui le fit lieutenant géneral de ses armées le 15. Decembre 1709. Il servit en cette qualité au siege de Barcelone en 1714. Depuis il passa au service de France, où le roi le fit pareillement lieutenant general de ses armées avec rang du 18. Decembre 1709. Il est entré ensuite au service de l'empereur, qui le déclara au mois d'Août 1726. lieutenant feld maréchal de ses armées. Il prit alors le titre de prince de Chimay, & fut fait au mois d'Août 1728. gouverneur d'Oudenarde. Il a épousé une fille de *Marc* de Beauvau, marquis de Craon, & d'Haroüel, prince du saint Empire, conseiller d'état, grand écuyer & premier ministre de feu Léopold, duc de Lorraine, & de *Marguerite* de Ligneville, dame d'honneur de la duchesse de Lorraine, de laquelle il a eu une fille baptisée à Courtrai, à l'âge de six mois le 28. Decembre 1729. &c. Ces trois freres ont eu deux sœurs mariées, l'une *Anne-Ernestine* d'Alsace, avec *François* Gutiéres de Los Rios Cordoue de la Tour, & Tassis, marquis de Los Rios, lieutenant general des armées de l'empereur, & colonel d'un régiment d'infanterie, à son service, & l'autre *Marguerite* d'Alsace avoit épousé en 1691. *Dominique* d'Aquaviva, comte de Conversans, dans le royaume de Naples. Elle mourut à ses premieres couches en 1693.

Les seigneur de la maison de Hennin prétendent tirer leur origine de la maison d'Alsace par un SIMON d'Alsace que l'on dit frere puîné de *Thierri* d'Alsace, comte de Flandres, mort en 1168. lequel étoit fils de *Thierri* d'Alsace, I. du nom, duc de Lorraine, & de *Gertrude* de Flandres. Ce Simon d'Alsace, épousa, dit-on, *Marguerite*, héritiere de Hennin Lietard, & en eut Baudouin d'Alsace, dit *de Flandres*, qui quitta le surnom d'*Alsace* pour prendre celui de *Hennin;* on ajoûte qu'il retint les armes d'Alsace qui étoient de *gueules à une bande fleurdelisée d'argent*; mais Jean le Carpentier, parlant de cette maison dans son *histoire du Cambresis*, volume deuxiéme, page 479. dit qu'il prit les armes de sa mere, qui étoient de *gueules à une bande d'or*, & qu'il est certain que les premiers seigneurs de la maison de *Hennin-Lietard* n'ont jamais porté d'autres armes. Quoi qu'il en soit de cette origine, ce n'est que vers la fin du XVII. siecle que les comtes de Bossut, devenus princes de Chimay, ont pris le surnom d'*Alsace*. * Voyez touchant cette maison outre le Carpentier ci-dessus cité, Pontus Heuterus, *rerum Burgundicarum impressio*, in-8°. en 1589. *lib. 6. page 67. Hist. geneal. de la maison de France, & des grands officiers*, troisiéme & derniere édition, *tome premier*, *page 257*.

HENNUYER, (Jean) confesseur du roi Henri II. & ensuite évêque de Lizieux. *Malgre les raisons que l'on a données dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. pour faire croire que ce prélat a été de l'ordre de saint Dominique, on peut donner des preuves plus fortes du contraire.* 1°. Le Pere Mallet, Dominicain, est le premier que l'on sçache (en 1634.) qui ait mis Hennuyer au rang des Jacobins du grand couvent de Paris; & le Pere Echard qui a donné la bibliotheque des auteurs de son ordre avouoit de bonne foi que Jean Hennuyer ne lui appartenoit nullement, & que le Pere Mallet l'y avoit placé sans preuves. 2°. Il n'est pas vrai que Hennuyer n'ait été appellé à la cour qu'en 1563. 15. ans après son doctorat. Il y étoit déja en 1539. & l'on voit dans l'*histoire de l'université de Paris* de du Boulai, tome 6. page 303. qu'il fut chargé par François I. de porter à la faculté de théologie une lettre de sa majesté en date du 26. Mars 1638. suivant le calcul ancien. 3°. Du Peyrat, dans son *histoire de la chapelle du roi* en parlant du Pere de Guyencourt, confesseur du roi avant Hennuyer, le nomme toûjours frere *Jean* de Guyencourt, & quand il parle de Hennuyer, il ne lui donne jamais que la qualité de maître ou de messire. 4°. Il fut confesseur de Catherine de Médicis, encore dauphine, comme on le voit par une lettre, signée Villemadon, écrite à cette princesse, & dans cette lettre, il est appellé simplement *Docteur Sorbonniste*. 5°. On a son portrait dans

le réfectoire de la maison de Navarre, où il est représenté en habit de docteur, sans aucune marque de profession religieuse. * *Voyez* ces preuves discutées plus au long par Laurent-Juste le Clerc, Sulpicien, dans sa *bibliotheque du Richelet*, où l'on trouve de bonnes recherches.

HENRI, auteur du XII. siecle, de *Settimello*, petit château à cinq milles de Florence. Il avoit fait ses études à Bologne, il prit l'habit ecclesiastique, & obtint un benefice d'un revenu assez considérable. Mais en ayant été depouillé par des procès, & se voyant réduit à mendier son pain, il essaya dans ses disgraces de se consoler avec la philosophie, comme avoit fait le celebre Boëce. C'est ce qui a produit le poëme latin, intitulé: *Henrici Septimellensis de diversitate fortunæ & de philosophiæ consolatione.* Polycarpe Leyserus est le premier qui l'ait fait imprimer à Lipsic. M. Manni libraire à Florence & homme de lettres, l'a donné de nouveau en 1730. à Florence, dans un volume *in-4°.* divisé en deux parties, dont la premiere ne contient que ce poëme latin, & la seconde une traduction italienne du même poëme, que l'on croit être du XIV. siecle. Le dictionaire de la Crusca lui donne rang parmi les modeles du bon langage. * *Arrighetto, ovvero Trattato contro all' avversità della fortuna, di Arrigo da Settimello*, publié par Manni à Florence, en 1730. *Bibliotheque ital. t. 7. p. 267.*

HENRI I. du nom, évêque de Nantes en Bretagne, fut sacré l'an 1228. & mourut l'an 1234. Les Dominicains s'établirent à Nantes l'année même de son sacre, & l'an 1230. le roi saint Louis par un jugement rendu en sa présence dans son camp proche Ancenis, ôta au duc Pierre Mauclerc le bail de Bretagne, & le prit jusqu'à ce que l'héritier de la Bretagne eût atteint l'âge de 21. ans.

HENRI II. dit *de Calestria*, fut élû l'an 1292. & sacré l'année suivante à Tours. Il se démit ou mourut en 1297. ou au commencement de 1298. En 1296. le seigneur de Rieux fonda les Cordeliers de Nantes dans l'église de saint Michel.

HENRI III. succeda à Henri II. & fut sacré l'an 1298. ou en Janvier 1299. Il assista le mois suivant au Concile de Château-Gontier, dont il ne reste que la protestation que ce prélat y fit contre l'évêque de saint Malo pour la troisiéme place. Il souscrivit, étant à Paris l'an 1302. la réponse du clergé au roi Philippe le Bel, de la maniere dont ce prince devoit se conduire dans ses différends avec le pape Boniface VIII. On conduit l'episcopat de Henri jusqu'en 1304. Il a fait des statuts dont il ne reste qu'un fragment où l'on voit qu'il donnoit dix jours d'indulgence à ceux qui étant contrits & confessés, assistoient les dimanches & fêtes à la messe & aux vêpres depuis le commencement jusqu'à la fin.

HENRI IV. surnommé *Barbuti*, ou *le Barbu*, religieux de Citeaux, & qui avoit été abbé de Prieres, fut transferé de Vannes à Nantes l'an 1404. Il assista par procureur au Concile de Constance, l'an 1415. où il fut d'avis de differer à une autre fois la matiere des Annates que le pape levoit de tous les benefices vacans. Pierre Beguel chanoine de Nantes, & député du clergé, fut au contraire d'avis qu'on devoit abolir ces sortes de droits, & pourvoir d'une autre maniere à l'état du pape & des cardinaux. Henri fit condamner l'an 1417. par son officialité, & ensuite par la cour de Rome à Avignon, deux reguliers qui avoient prêché à Nantes que le curé n'étoit pas le propre prêtre marqué par le canon *omnis utriusque sexus.* L'université d'Angers se déclara pour lui en cette occasion, & en écrivit fortement au duc de Bretagne. Ce prélat mourut le 17. Avril 1419. Il a fait des statuts en differens tems. * *Histoire abregée des évêques de Nantes*, par M. Travers, prêtre, au *t. 7. part. 2. des mémoires de litterat. & d'hist.* chez Simart. *Relation de l'assemblée de la nation Françoise à Constance* pendant la tenue du Concile *au sujet des Annates*, par M. Goujet, chanoine de S. Jacques l'Hôpital, t. 3. partie 1. des mêmes mémoires.

HENRI de S. Ignace, Carme, &c. *Ajoûtez que* depuis son *Ethica Amoris*, il a donné en 1717. en deux vol. *in 8°.* un ouvrage intitulé: *Molinismus profligatus* qu'il voulut dedier à feu M. le cardinal de Noailles, mais dont cette éminence refusa avec beaucoup de politesse d'accepter la dédicace à cause des circonstances des tems. L'*Ethica Amoris* avoit été précedé d'un autre ouvrage theologique où le Pere Henri de saint Ignace explique la premiere partie de saint Thomas, & qui a paru *in-folio*: il y traite *de Deo, &c.* Cet ouvrage est fort rare. Il avoit eu aussi le dessein de donner son *Ethica Amoris* (la morale de l'amour) en plusieurs volumes *in-8°.* & il commença par des *Traités de la Penitence & de l'Eucharistie* qu'il donna en un volume *in-8°.* à Liége en 1700. sous le titre de *Theologia sanctorum, tomus 10.* quoiqu'il fût le premier. Il n'en donna point d'autre & répandit celui-ci dans ses trois volumes *in-folio.* Il fit son *Molinismus profligatus* pour défendre un ouvrage qu'il avoit publié auparavant en latin en faveur de la grace efficace par elle-même. Ces ouvrages ne sont gueres connus que des théologiens, qui les estiment beaucoup. On lui attribue encore les deux ouvrages suivans. 1°. *Tuba magna mirum clangens sonum ad SS. D. N. papam Clementem XI. imperatorem, reges, principes, magistratus omnes, orbemque universum de necessitate reformandi societatem Jesu, per liberium candidum.* C'est un recueil de pieces sur cette matiere avec un long avertissement de l'éditeur, & entre les pieces de ce recueil il y en a quelques-unes de lui-même. On préfere la troisiéme édition qui fut donnée en 1717. en deux gros volumes *in-12. La Monarchie des Solipses de Melchior Inchofer Jesuite*, se trouve dans cette troisiéme édition, tome 2. Le *Tuba major* & le *Tuba maxima* qui sont séparés dans la premiere édition sont réunis dans celle-ci, sous le seul titre de *Tuba magna*, à quelques pieces près que l'editeur crut devoir supprimer. 2°. *Artes jesuiticæ in sustinendis novitatibus laxitatibusque sociorum, &c.* Cet ouvrage qui est encore du Pere Henri, & tout de sa composition, est aussi adressé au pape Clement XI. La troisieme édition qui est de l'an 1710. est augmentée. Le Pere Henri de saint Ignace est mort à la Cavée, maison de son ordre, au diocèse de Liege vers 1720. dans un âge très-avancé. Il avoit fait un long sejour à Rome dans les commencemens du pontificat de Clement XI. qui l'estimoit beaucoup.

HENRION, (Nicolas) fils d'un honnête marchand de Troyes en Champagne, y nâquit le 6. Decembre 1663. fut élevé dans l'étude par les soins du P. Gotro son oncle, supérieur general de la Doctrine Chrétienne; & entra dans cette congrégation à l'âge de 19. ans. Après son noviciat, M. Henrion alla professer à Vitry, puis à Noyers, & ensuite à Avalon. Il enseignoit la philosophie & l'hebreu dans la maison que sa congrégation avoit dans cette ville, lorsqu'il apprit la mort de son oncle. Peu de tems après, il se releva de ses engagemens, sortit de la congrégation de la Doctrine, & se maria sans autre fortune que celle qu'il pouvoit esperer de ses talens. Il essaya de plusieurs professions, choisit enfin celle d'avocat, & prit le degré de docteur en droit. Sa passion pour les médailles, & la connoissance qu'il passoit pour en avoir, lui valut une place d'éleve à l'académie des belles lettres en 1701. Il a souvent lû dans cette académie de longues dissertations sur differens points de critique, ou d'histoire, sur-tout par rapport aux medailles, mais comme elles étoient peu travaillées, & qu'il ne pouvoit se résoudre à retoucher long-tems ce qui étoit une fois sorti de ses mains, on voit peu de chose de lui dans les mémoires de cette académie. Dans le to. 3. p. 198. on trouve de lui l'*Ebauche d'un nouveau systême sur les médailles Samaritaines.* M. Henrion prétend, contre ce que l'on a toûjours cru, que toutes les medailles Juives qui portent en caracteres samaritains le nom de Simon, ne sont point de Simon Machabée, à qui l'écriture nous apprend qu'Antiochus le Grand accorda le droit de battre monnoye, mais qu'elles sont de Simon Barchochebas dont la révolte fit tant de bruit sous Hadrien. M. Henrion avoit aussi entrepris un grand ouvrage sur les poids & les mesures des anciens, & il avoit dressé une espece d'échelle de la différence des tailles humaines depuis la création du monde jusqu'à la naissance de Jesus Christ, où il assigne à Adam 123. pieds 9. pouces de haut, & à Eve 118. pieds 9. pouces, &c. Il montroit dans cette table la réduction qu'il prétendoit être arrivée à ces tailles successivement. Il avoit dressé pareillement une nouvelle table des dimensions géographiques des premiers arpenteurs de l'univers, & ces deux tables sont tout ce qui reste de 3. ou 4. volumes *in-folio* qu'il faisoit esperer. M. Henrion avoit étudié

les

les langues orientales, mais imparfaitement, & néanmoins il fut nommé en 1705. à une chaire de professeur royal en langue syriaque. En 1710. il obtint une place d'agregé à la faculté de droit par la voie de la dispute, & par le suffrage unanime des premiers magistrats, & dans le même tems il fut déclaré associé véteran de l'académie des belles lettres. Il mourut le 24. de Juin 1720. dans sa 57. année. * Son éloge dans les *mémoires de l'académie des belles lettres*, t. 5. p. 379.

HENRY, (François) avocat au parlement de Paris, & patrice de Lyon, étoit d'une famille noble & ancienne de Lyon même, où il nâquit le 31. d'Août de l'an 1615. Il étoit fils de GUYOT Henri, coseigneur de Jarniost & de Précellins, lieutenant general des chasses, bois, forêts, buissons & garennes de sa majesté, ès provinces de Lyonnois, Forês, & Beaujolois, conseiller ordinaire & secretaire de la reine Marguerite, & de *Claudine* Cropet, fille d'Odet Cropet, seigneur de saint Romain. On peut voir sa génealogie dans l'ouvrage de M. le Laboureur, intitule: *les Masures de l'abbaye royale de l'Isle-Barbe*, en 1681. & 1682. & dans la préface du livre du P. Théophile Raynaud, Jesuite, qui a pour titre: *Exuviæ panis & aquæ in Eucharistia*. Celle qui se trouve dans l'ouvrage du P. Raynaud fut envoyée par M. Henry lui-même, & M. le Laboureur se contenta de la copier, mais mal; puisqu'il y suppose François Henry mort & ses enfans en 1657. quoiqu'il ne soit mort qu'en 1686. Le titre de patrice de Lyon que l'on a coûtume de lui attribuer répond à celui d'écuyer qu'il prennit en effet. Il a repris Borel qui dans un de ses ouvrages avoit interpreté la qualité de *Patricius Lugdunensis*, par celle de bourgeois de Lyon, & il lui a fait voir que dans les meilleurs auteurs on oppose au contraire le terme *Patricius* à *Plebeius*, & que le premier signifie toûjours *un homme noble*. Dès le commencement du XVI. siecle on donnoit cette qualité de *Patrice* aux ancêtres de M. Henry, comme on le voit par plusieurs inscriptions de l'Hôtel de Ville de Lyon, où l'on ajoûte qu'ils avoient mérité ce titre *pour les bons & fideles services qu'ils avoient rendus aux rois & à la ville*. Guyot Henry, comte de Crémieu en Dauphiné, trisayeul de François; Guillaume Henry son bisayeul, député vers le roi Charles IX. en 1555. pour la pacification des troubles de son tems; Jean Henry, son ayeul, seigneur de Jarniost, &c. receveur general des décimes de la province; Guyot Henry son pere, qui en 1608. commanda la noblesse & la ville de Lyon en qualité de *capitaine d'icelle*, ont tous pris cette qualité de *Patrice*. François Henry fut élevé dès sa premiere jeunesse au college des Jesuites de Lyon, & il s'y fit admirer par sa memoire, son application à l'étude, & ses progrès dans les lettres. Après ses humanités & sa philosophie, il prit le degré de maitre-ès-arts, passa à l'étude du droit, fut fait docteur à Orléans, & plaida avec distinction pendant plusieurs années au parlement de Paris. Mais la foiblesse de sa santé l'ayant arrêté au milieu de la réputation qu'il s'acqueroit, il ne fut presque plus depuis qu'homme de cabinet. La conversation des sçavans qu'il aimoit & de qui il étoit recherché, & des études particulieres, partagerent presque tout son tems. Il suivit principalement le goût qu'il avoit toûjours eu pour la physique & pour toutes les parties des mathématiques, & en particulier pour l'astronomie, la géométrie, l'algebre, la physique expérimentale, & l'histoire naturelle. Ce fut ce qui le lia particulierement avec Arnould Boot, habile philosophe Hollandois, également sçavant dans la médecine, dans toutes les parties de la philosophie, & dans les langues orientales. Ces deux amis avoient entrepris de concert, une histoire naturelle qu'ils avoient dessein de pousser assez loin, mais que la mort prématurée de Boot interrompit, & l'on ne croit pas que M. Henry l'ait achevée, quoiqu'il eût fait esperer de reprendre ce travail. Mais c'est en partie aux soins de ce dernier & à ceux de Henry Louis Habert de Montmor, doyen des maîtres des requêtes, que l'on doit l'édition des ouvrages du philosophe Gassendi, ami de l'un & de l'autre, qui parut à Lyon en 1658. en six volumes *in folio*. M. Henry revit exactement tous les ouvrages de ce philosophe tant imprimés que manuscrits. Il les arrangea selon l'ordre des matieres ou de leur composition, il recueillit toutes les lettres de Gassendi qu'il put trouver, les plaça selon les dates, & fixa les époques de chaque ouvrage & de chaque lettre, autant que ses soins purent les lui faire découvrir. Vers le même tems, il rendit le même service aux ouvrages du fameux Paracelse, le chef des chymistes, & ce fut par les soins que l'on en donna une nouvelle edition à Genêve, qui fut achevée en 1658. Elle est en trois volumes *in folio*, & M. Henry devoit la plûpart des augmentations que l'on y trouve, à M. Samuel Cotereau Duclos, chymiste, médecin ordinaire du roi, qui fut reçû à l'academie des sciences de Paris en 1666. & qui mourut en 1685. Son travail sur les opuscules astronomiques de Jean-Baptiste Morin son ami, docteur en médecine & professeur des mathématiques au college royal à Paris, est encore plus considérable. Non-seulement il revit ces opuscules sur le manuscrit même de l'auteur, après avoir empêché qu'ils ne fussent perdus, il les corrigea dans un grand nombre d'endroits, il en augmenta beaucoup d'autres, du vivant même de l'auteur à qui il communiquoit son travail, & il en fit un ouvrage presque nouveau. Nous l'avons vû écrit de sa main. C'est un volume *in-4°*. assez considérable, qui mériteroit d'être donné au public. *Voyez* MORIN. En 1661. les libraires de Lyon ayant dessein de donner une nouvelle édition des annales de Baronius, consulterent M. Henry qui dressa un projet de cette nouvelle édition, le communiqua à M. Arnauld le docteur, & l'envoya à Lyon avec les apostilles de la main même de M. Arnauld. M. Henry dit dans ses remarques manuscrites sur différens sujets que l'édition fut commencée, & qu'il en avoit eû quelques feuilles; mais elle ne fut point achevée, & selon toute apparence, on n'alla pas loin. M. le Maitre, célébre avocat, frere de M. de Saci, qu'il voyoit souvent, l'engagea à traduire le traité *de Vocatione gentium*, que l'on trouve parmi les ouvrages de saint Leon & de quelques autres Peres de l'Eglise, & à orner sa traduction d'une préface; mais nous ignorons si M. Henry a fait cet ouvrage. Il en étoit d'autant plus capable qu'il n'étoit pas moins versé dans la pureté de notre langue que dans les sciences les plus abstraites & dans la jurisprudence. Les belles lettres, la critique & l'histoire lui étoient presque aussi familieres, comme on le voit par ses collections qui étoient en grand nombre, & dont la plûpart ont été dispersées depuis sa mort, ce qui en a fait perdre plusieurs. Il étoit intime ami de Varillas, & il lui avoit fourni beaucoup de mémoires pour la composition de ses ouvrages. Il est à croire que cet historien n'a pas suivi la plus grande partie des avis de son ami, puisque l'on trouve tant d'infidélités dans ses histoires. Nous avons lû en effet dans un des manuscrits de M. Henry qu'il le lui avoit souvent reproché, mais que Varillas étoit trop précipité dans tout ce qu'il faisoit pour se donner le loisir de profiter des bons avis & des mémoires qu'on lui donnoit. Ce fut encore M. Henry qui l'engagea à composer la préface qui est au-devant de la pratique de l'education du prince. Varillas la fit en sa présence en 1683. Entre les autres amis de M. Henry, il faut compter le Pere Théophile Raynaud Jesuite, qui lui a dédié son traité intitulé: *Exuviæ panis & aquæ in Eucharistia*; Les Peres Labbe & Vavasseur de la même societé, qui se plaisoient beaucoup dans ses conversations, quoique celui-ci se fût mis sur le pied de parler fort librement de la compagnie dont ils étoient membres; M. de sainte Beuve, docteur de Sorbonne, si connu par son recueil de cas de conscience, & le frere de ce docteur: l'un & l'autre le consultoient souvent, surtout le premier, quand il avoit à traiter des questions qui regardoient le droit canon; M. l'abbé de Santeuil, frere du poëte, & poëte lui-même, l'un des plus beaux esprits & des plus profonds de son tems, & plusieurs autres. Il voyoit très-fréquemment M. de Launoy qui l'appelloit *Ergodioctes suus*, parce qu'il le poussoit souvent à écrire sur différentes matieres. Ce docteur lui a dédié son traité *de scholis celebrioribus*, imprimé en 1672. mais au lieu de mettre dans l'inscription *ad Franciscum Henricum*, il falloit écrire *ad Franciscum Henryeum*: car c'est ainsi que M. Henry a toûjours latinisé son nom. M. de Launoy le nomma aussi pour faire avec M. le Camus, procureur général de la cour des aydes à Paris, son exécuteur testamentaire, le partage de ses livres selon la distribution qu'il avoit souhaité en être faite. Cependant on ne

l'a pas même nommé dans l'énumeration que l'éditeur du recueil des œuvres de M. de Launoy a fait des amis de ce docteur en 1731. dans le *Launoyana*, troisiéme partie, page 3. tome 8. dudit recueil fait à Genève, ni dans aucun autre endroit. L'abbé Ménage étoit aussi des amis de M. Henry, & celui-ci lui avoit fourni des mémoires sur Barclay dont il paroit que cet abbé s'étoit servi sans en faire honneur à celui de qui il les tenoit. La latinité de M. Henry étoit pure, & souvent élegante: mais censeur quelquefois trop sévere, il ne faisoit nulle grace à ceux qui lui remettoient leurs ouvrages entre les mains pour les examiner & les corriger, & sa critique étoit souvent accompagnée de trop de vivacité. Cet habile homme est mort à Paris le 7. d'Octobre 1686. âgé de 71. ans, un mois & sept jours. Il avoit épousé *Marie* Thibault, fille de *Tristan* Thibault, secretaire du roi, & petite-fille par sa mere de *Julien* le Pelletier, & il en a eu quatre enfans. Le dernier vivant fut *Guillaume* Henry, écuyer, avocat au parlement de Paris & aux conseils du roi, né à Paris le 16. de Septembre 1657. mort dans la même ville le 26. de Mars 1732. âgé de 74. ans, six mois & dix jours. Un homme d'esprit a fait pour François Henry l'épitaphe suivante.

HIC JACET
*Franciscus* HENRY *Patricius Lugdunensis,*
*In suprema curia Parisiensi patronus;*
*Erga Deum pietate,*
*Morum niveo candore,*
*Modestiâ, comitate,*
*Doctrinâ, facundiâ,*
*Et longo avorum nobili genere*
*Æquè conspicuus.*
*Hunc amaverunt*
*Respublicæ litterariæ principes*
*Et sibi devinxerunt omnes.*
*Cum Gassendo,*
*Joanne Launoyo,*
*Arnoldo Bootio,*
*A sancto Bovio,*
*Guidone Patino,*
*Joanne-Baptistâ Morino,*
*Petro de Varillas,*
*Frequens litterarum commercium & colloquium*
*Habuit.*
*Suis & Ludovici Henrici Monmorii auspiciis, omnia Gassendi opera in lucem prodierunt.*
*In castigandis, illustrandis & ab interitu vindicandis*
*Mathematicis Morini libris*
*Diu insudavit.*
*Bootius.*
*Abstrusorum ipsi comiti laborum*
*Codices omnes manuscriptos, quos in medicina,*
*historia naturali,*
*Chymia, & mathematicis, per vicennium, operosis vigiliis*
*Exararat*
*Moriens tradidit absolvendos.*
*Rerum historicarum curiosissimus indagator,*
*Dominum Varillas in conficiendis operibus*
*Non semel juvit.*
*Tandem*
*Post exantlatos labores fato functus, stupendam*
*sui admirationem*
*Reliquit.*
*Quietem æternam lector adprecare, & immortalem*
*justi memoriam*
*Cum laude conserva.*

Cette épitaphe est de M. de Lavarde, chanoine de saint Jacques l'Hôpital, qui a entre les mains une partie des manuscrits de M. Henry. * *Mémoires du tems.* Vie de M. Gassendi par Sorbiere. *Preface des œuvres de Gassendi, &c.*

HERACLIDES, moine de Chypre, que saint Jean Chrysostome ordonna évêque d'Ephèse en 402. L'année suivante 403. Théophile, patriarche d'Antioche, l'accusa d'Origenisme, c'est-à-dire, qu'il lui imputa les erreurs que l'on a faussement attribuées au célébre Origene, la plus grande lumiere de son siecle. Cette accusation fut poussée avec chaleur, & Héraclides fut condamné dans le synode du Chêne, quoiqu'il fût innocent. Son vrai crime aux yeux de son accusateur étoit que ce saint homme parloit en faveur de saint Chrysostome que l'on persécutoit sans aucun fondement. Lorsque ce prélat fut revenu de son éxil, ses amis jouirent quelque tems de la paix, & Héraclides eut le même avantage: mais il dura peu. Le saint archevêque fut éxilé de nouveau, & ses partisans en souffrirent beaucoup. Heraclides fut déposé en 404. jetté en prison à Nicomédie, & y demeura pendant plus de quatre ans. Il a laissé un livre intitulé: *Paradisus*, qui fait partie de l'*histoire Lausiaque*, qui a été imprimée plusieurs fois. * *Voyez* Socrate, livre VI. de son *histoire ecclesiastique*. Cave, *histor. litter. scriptor. ecclesiast. &c.*

HERBERT, (Guillaume) comte de Pembroke, né en 1507. fut fait par Henri VIII. roi d'Angleterre, gentilhomme de sa chambre, & Edouard VI. lui donna le titre de comte de Pembrocke: on l'appelloit auparavant, *Mylord Caerdif.* Edouard lui donna aussi la jarretiere, la dignité de grand écuyer, celle de président de Galles, & une partie du commandement de son armée avec les lords Russel & Grey. La reine Marie l'employa en qualité de general contre le rebelle Wiat & en France. Il fut deux fois gouverneur de Calais, & premier maître d'hôtel de la reine Elisabeth. Peu de tems avant sa mort, il fut soupçonné d'avoir voulu contribuer à la conclusion du mariage du duc de Norfolck avec Marie reine d'Ecosse, & sur ce soupçon il fut mis en prison, & interrogé, mais on lui rendit peu après sa liberté. Il mourut en 1570. & fut enterré avec beaucoup de pompe dans l'église de saint Paul à Londres. Il avoit épousé en premieres nôces *Anne* Parr, & il se maria en secondes nôces avec une des filles du comte de Schrewsbury. Du premier lit il eut une fille mariée avec le lord Talbot, & deux fils. Philippe, l'aîné, fut comte de Pembrocke, chevalier de la jarretiere, & président du conseil des limites de la principauté de Galles. Il mourut en 1601. & laissa d'une fille de *Henri* Sidney, chevalier célebre par son érudition, qu'il avoit épousée, deux fils, GUILLAUME qui suit; & *Philippe* qui fut fait comte de Montgomery en 1605. & comte de Pembrocke en 1630. après la mort de son frere.

HERBERT (Guillaume) fils de PHILIPPE, né en 1580. succeda à son pere dans ses titres, comme l'aîné de la maison. En 1610. il reçut au nom du roi le maréchal de Lavardin ambassadeur de France, & en 1611. il fut reçu dans le conseil du roi. La même année il contribua beaucoup à l'établissement des nouvelles colonies de la Virginite, & c'est pour cela qu'un des huit départemens de l'isle Bermude porte le titre de Pembrocke. En 1616. il fut chancelier de l'université d'Oxford après la mort de Thomas Eggerton, & fit présent à cette université de la Bibliotheque Barroccienne. Il fut dans les bonnes graces des rois Jacques I. & Charles I. fut premier gentilhomme de la chambre de l'un & de l'autre, reçut en 1630. la jarretiere & l'inspection des mines d'étain en Devonshire & en Cornouaille, fut le premier directeur des conseils du roi, & mourut le 10. d'Avril 1630. Il avoit épousé une fille de *Gilbert* de Talbot, comte de Shrewsbury, dont il n'eut point d'enfans. * *Voyez les historiens d'Angleterre.*

HERDESIANUS, (Christophe) jurisconsulte, né à Nuremberg en 1523. y fut chanoine dès sa jeunesse; mais ayant donné dans les erreurs de Luther & de Mélancthon, il abandonna l'Eglise Catholique & la vérité qu'on ne trouve que chez elle, & se livra à ses idées particulieres & à celle de ses maîtres. Il avoit fait ses études partie en Allemagne, & partie en France sous le celebre Duaren qui l'estimoit pour ses talens. La ville de Nuremberg l'ayant mis au nombre de ses syndics, il exerça cet emploi avec distinction jusqu'à sa mort arrivée le 23. de Decembre 1585. Il a beaucoup écrit sur la théologie, comme *consensus orthodoxus de controversia cænæ*, où il suit les sentimens de Mélancthon. Dans ses ouvrages il a pris tantôt le nom de *Christianus Hesiander*, tantôt ceux de *Hermannus Pacificus*, *Ambrosius Wolfius*, *Germanus Bajer*, & *Eusebius Altkircher*.

HERESBACH, (Conrad) né à Heresbach, village du duché de Cleves, qui appartenoit à ses ancêtres, descendoit,

dit-on, de Godefroi de Bouillon. Il fut gouverneur du duc de Juliers qui le fit conseiller, & dont il se servit dans des affaires importantes & dans des ambassades considérables. Heresbach quoique Catholique, étoit aimé des Protestans. Il possedoit les langues grecque, hebraïque, latine, italienne, françoise & allemande, & avoit étudié presque toutes les sciences. Erasme, Sturmius & Melancthon furent intimement liés avec lui. Il mourut le 14. d'Octobre 1576. âgé de 68. ans. Il est auteur de plusieurs ouvrages que l'on estime, comme d'une *histoire latine de la prise de Munster, par les Anabatistes*, en 1536. Elle est contenue dans une lettre adressée à Erasme, qui a été imprimée à Leyde en 1637. & réimprimée en 1650. avec les notes de Théodore Strackius, & quelques autres pieces. Ses autres ouvrages sont : *Deux livres sur la maniere d'élever les princes ; une explication des Pseaumes ; un Abregé de jurisprudence chrétienne ; des Traités sur le ménage de la campagne, la chasse aux bêtes & aux oiseaux, & la pêche ; des prieres journalieres ; un Voyage ou journal avec une Preparation à la mort.* Ces ouvrages sont en latin. Il a traduit en la même langue la vie d'Homere, par Herodote, une partie de la grammaire grecque de Theodore Gaza, la géographie de Strabon, l'*histoire de Thucydide*. Il a augmenté aussi le *Dictionnaire grec & latin*, imprimé par Curion. * *Voyez* l'hist. de M. de Thou, l. 62. Melchior Adam, dans ses vies des jurisconsultes Allemands écrite en latin ; Teissier dans ses éloges tirés de l'hist. de M. de Thou, &c.

HERESIES. *Dans le catalogue des héréfies & des hérétiques que l'on a donné dans l'édition de ce dictionaire de 1725. d'après* Pratéolus, *on trouve dans le IV. siécle*, Priscillien, évêque. Priscillien étoit un laïc, homme de qualité de Sarragosse en Espagne, mais qui n'a point été évêque. *Dans le VI. siécle on compte parmi les hérétiques*, les Prédestinatiens; il faut ajoûter que le P. Du-Chêne, Jesuite, a donné une histoire intéressante du Prédestinatianisme, qui prouve bien que cette héréfie n'est pas une chimere, comme quelques écrivains l'ont avancé. *Dans le IX. siécle on met* Godescalque, moine du diocèse de Reims, parmi les hérétiques de ce siécle : 1°. Il faut écrire Gothescalk. 2°. Il étoit moine d'Orbay au diocèse de Soissons. 3°. Plusieurs autheurs ont voulu le justifier, mais ils n'y ont pas réussi. *Dans le XIV. siécle*, Raymond Lulle se trouve au nombre des hérétiques; cependant quoique ses livres ayent été brûlés, non pas sous *Gregoire IX.* mais sous *Gregoire XI.* il n'a point été hérétique, parce qu'il soûmit sincerement tous ses écrits au jugement du S. siége, comme Wadingue l'assure *tom. 3. de ses annales à l'an 1315.*

HERICOURT, ( Julien de ) étoit de la noble famille de ce nom, *dont on a parlé en peu de mots dans le dictionaire*, & que l'on peut voir au long dans le nobiliaire de Picardie. Il nâquit à Soissons, & fut à Paris le compagnon d'études de Claude le Pelletier, qui fut dans la suite contrôleur général des finances. Après ses humanités où il brilla, il étudia en droit, & fut pourvû d'une charge au présidial de Soissons. En 1666. Monsieur de Froidour, lieutenant general au bailliage de la Fere, ayant été nommé pour travailler à la réformation des eaux & forêts de Languedoc & de Guyenne, Monsieur de Hericourt lui fut joint, & ils se rendirent à Montpellier sur la fin de la même année, ensuite à Alby, à Toulouse, & même à Pau dans le Bearn. Pendant le séjour de M. de Hericourt dans ces provinces, il eut un ordre particulier pour travailler à l'examen des titres de noblesse des familles de la province de Languedoc, de leurs droits, & de leurs prétentions. Il fut aussi chargé de plusieurs autres affaires importantes concernant le domaine du roi dans la même province, & il y demeura 3. ou 4. ans, tant à Montpellier qu'à Toulouse où il fit son séjour le plus ordinaire. Lorsque M. Nicolas-Joseph Foucault fut nommé à l'intendance de Montauban, pays qui étoit alors ouvert à la tyrannie des grands, à l'indépendance des peuples & aux malversations des Juges, M. de Hericourt y fut aussi appellé pour y travailler sous ses ordres en qualité de procureur du roi. Il étoit à Montauban au commencement de 1682. En 1685. M. de Vaubourg, intendant de Pau, le demanda à M. le contrôleur general pour y achever la réformation du domaine du Béarn, & il fut obligé d'aller encore faire quelque séjour dans ce pays où il avoit déja résidé deux ou trois fois. Mais il en sortit le plûtôt qu'il lui fut possible, & l'on voit par ses lettres qu'il étoit retourné à Montauban dès 1687. Ce fut dans cette ville qu'il composa de son propre mouvement, l'histoire de l'academie de Soissons, dont il étoit membre, & dont il a été longtems directeur. Elle est en beau latin. Elle fut achevée dès 1683. mais elle n'a été imprimée qu'en 1688. à Montauban *in-8°.* C'étoit lui qui avoit occasionné l'établissement de cette académie, par les assemblées qu'il tenoit chez lui à Soissons dès 1650. & ausquelles tous ceux qui aimoient les lettres se trouvoient avec plaisir tous les mercredis. Ainsi il étoit juste qu'il écrivît l'histoire d'une académie dont il étoit plus en état qu'un autre de remonter jusqu'à l'origine. Il l'envoya à l'academie Françoise avec une lettre, par le second de ses fils, *dont nous parlerons dans l'article suivant*, qui fut introduit par M. Huet, alors évêque de Soissons, & M. Charpentier directeur de l'academie : il en envoya aussi à tous les académiciens de France, & cet ouvrage fut par-tout applaudi. On y trouve joint un assez grand nombre de lettres de l'auteur, ou qu'on lui a écrites, & il s'en trouve plusieurs en grec. M. de Hericourt sçavoit parfaitement cette langue, aussi bien que la latine ; & il écrivoit bien en l'une & en l'autre, tant en vers qu'en prose. Il avoit aussi une érudition peu commune, & il parloit de toutes sortes de sciences à propos, & avec solidité. Il n'y avoit presque aucun auteur ancien qu'il n'eût lû avec soin, & dont il n'eût retenu les plus beaux endroits. Il possedoit aussi la musique à fond, & s'en servoit agréablement. Il a fait aussi bien des vers françois dans sa jeunesse, & il n'abandonna pas ces muses à Montauban, sur-tout en écrivant à madame Antoinette de Salvan de Saliés, viguiere d'Alby, dame de beaucoup d'esprit, avec qui il étoit en grande relation. Il a même inseré l'éloge de cette dame dans son histoire de l'academie de Soissons, page 50. mais il n'a point fait de discours particulier à sa louange, comme le dit M. Titon du Tiller dans son *parnasse françois*, article SALIE'S. (*Voyez ci-après* SALIE'S) M. de Hericourt étoit encore à Montauban en 1704. & il est mort en 1705. Il étoit aussi de l'academie des *Ricovrati* de Padoue. Il avoit été marié trois fois. * *Memoires du tems.* Voyez l'*histoire de l'academie de Soissons* en différens endroits, & plusieurs des lettres qui se trouvent dans le même volume, entr'autres celles à Nicolas Heinsius, *page 170.* & à M. du Trousset de Hericourt, *page 266.* & celle de M. Medon à Nicolas Heinsius, *page 190.*

HERICOURT, ( Louis de ) chanoine promoteur, & enfin doyen de l'église cathédrale de Soissons, & licentié en droit canon, second fils du célèbre Julien de Hericourt, *dont on a parlé dans l'article précédent*, nâquit au commencement de 1653. à Soissons même. Beaucoup d'amour pour l'étude, un goût juste & délicat, & une grande facilité pour approfondir les sciences ausquelles il s'appliqua, le distinguerent de bonne heure, & le firent estimer & rechercher de toutes les personnes d'esprit. M. Julien de Hericourt son pere, ayant été obligé par ses emplois, de s'absenter souvent de l'academie de Soissons dont il étoit directeur, écrivit le 20. de Novembre 1681. à cette académie pour lui parler du dessein où il étoit de proposer Louis de Hericourt son fils, pour suppléer aux exercices & aux fonctions dont lui-même ne pouvoit s'acquitter. L'academie qui connoissoit le mérite du fils, répondit avec joye aux vœux du pere : mais Louis de Hericourt dont l'humilité surpassoit encore le mérite, se jugeant indigne de cet honneur & incapable d'y répondre avec dignité, refusa d'abord de se rendre aux instances de l'academie, & ce ne fut qu'après de vives sollicitations, & un ordre de M. son pere, qu'il obéit. Le discours qu'il fit le jour de son entrée à l'académie, au mois de Mars 1682. répondit à l'idée que l'on s'étoit formée de son mérite, & depuis ce tems-là l'académie eut souvent de nouvelles occasions d'admirer la beauté & la solidité de son esprit. On trouve quelques-uns de ses discours dans les recueils de l'académie Françoise, entr'autres celui qui est sur ce sujet, *Si la prosperité est plus utile que l'adversité*, dans le recueil pour l'an 1705. p. 185. Dans celui de l'an 1711. on en trouve un autre sur les progrès de la langue françoise, qui est accompagné d'une lettre du même academicien. Mais comme il avoit embrassé l'état ecclesiastique, il s'appliqua avec beaucoup plus de soin encore à se former aux vertus de son état. Il avoit été élevé, & il fut toûjours

dirigé par le Pere Quesnel, & c'est à lui que sont adressées les lettres à un ecclesiastique qui forment tout le premier volume, & une partie du second tome du recueil des lettres spirituelles de ce Pere qui ont été imprimées à Paris en trois volumes *in-12*. en 1711. chez Barois. On y voit que le Pere Quesnel a conduit M. de Hericourt, comme par la main, de l'état laïc dans le clergé par tous les degrés de la clericature; que dès qu'il fut entré dans le Sacerdoce, il le dirigea sur tous ses devoirs, sur l'exemple dont il étoit redevable, sur les défauts & les tentations qu'il avoit à combattre dans son état, sur le ministere de la parole que M. de Hericourt exerça long-tems, & sur la conduite des ames dans laquelle il passoit pour être éclairé. Livré à un tel maître, il ne pouvoit manquer d'épouser ses opinions; aussi adhera-t-il à l'apel des quatre évêques dès qu'il parut, & ne trouva pas dans sa pieté des ressources contre les préjugés de l'éducation. Mais il n'eut pas le crédit d'entraîner le chapitre de Soissons dont il étoit pour lors doyen: cette compagnie ne voulut pas même entendre la lecture de l'acte d'adhesion à l'apel que M. de Hericourt avec deux ou trois autres lui présenta. Il fut successivement promoteur, puis écolâtre, & doyen de l'église de Soissons, jusques vers 1716. On dit que durant plus de 30. ans il ne manqua jamais d'aller l'hiver comme l'été à quatre heures du matin faire avant matines une heure d'oraison dans la cathedrale. Il perdit la vûe 15. ans avant sa mort arrivée le 19. Fevrier 1731. à l'âge de 78. ans. M. de Hericourt étoit d'une famille noble de Picardie que l'on fait remonter jusqu'au quatorziéme siécle. Le célébre avocat au parlement de Paris qui porte aujourd'hui le même nom est son neveu. *Voyez dans le dictionaire l'art.* d'HERICOURT. * *De academ. Suession. Juliani Hericurtii, pag. 119. & suiv. Lettres Spirituelles du Pere Quesnel, tome premier*, la préface & les lettres de ce volume, & du suivant. *Mémoires du tems.*

HERICOURT (Louis de) avocat au parlement de Paris, *fils* de Julien de Hericourt, &c. *Ajoûtez à ce que l'on a dit dans l'édition de ce dictionaire de 1725. que* son traité des loix ecclesiastiques a été imprimé pour la troisiéme fois en 1729. avec des corrections & des augmentations, & qu'outre cet ouvrage on a encore de cet habile avocat, un *Abregé de la discipline de l'église*, du Pere Thomassin, avec quelques observations; un *traité de la vente des immeubles par décret*, en 1727. *in-4°. &c.*

HERMAN, Juif converti de Cologne, du tems de saint Bernard & de l'abbé Rupert, dans le XII. siécle. *Substituez cet article à celui qui est deja dans le Moreri.* Herman nâquit à Cologne de parens Juifs, & fut nommé *Judas:* son pere s'appelloit *David*, & sa mere *Sephora*. A l'âge de 20. ans étant venu à Mayence avec des marchands pour trafiquer, il prêta de l'argent à Ecbert évêque de Munster, mais sans prendre de gages, contre la coûtume des Juifs, ce qui lui attira des reproches de ses parens. Le prélat le retint chez lui quatre ou cinq mois, & Dieu se servit de ce long séjour pour attirer Herman à un interêt plus utile pour lui que celui qu'il cherchoit dans le commerce. Les conversations fréquentes qu'il eut avec Ecbert, quelques entretiens particuliers sur la religion avec l'abbé Rupert, les sermons publics du premier, les lumieres qui brilloient dans les entretiens du second, l'honnêteté & la charité des Chrétiens de Munster, furent autant de graces extérieures par lesquelles Dieu le conduisit à ne plus avoir d'abord de préjugés contre la vraie religion, ensuite à desirer de s'en instruire, & enfin à l'aimer. Herman pria Dieu de lui faire connoître de plus en plus la vérité, & lui demanda la grace de la suivre. Ses prieres furent exaucées. Convaincu que l'on ne peut se sauver que dans l'église, & par la foi en Jesus-Christ, & les bonnes œuvres que l'on fait dans son esprit & par sa grace, il fut baptisé & nommé *Herman*, vers la fin de Novembre dans le monastere de Revengresbourg où il s'étoit retiré afin d'avoir plus de tems & de facilité de s'instruire. Il se retira ensuite dans le monastere de Kapenberg de l'ordre de Prémontré, qu'il avoit visité avant sa conversion, & où il avoit remarqué une grande piété dont il avoit été fort touché. Il y prit l'habit des chanoines réguliers qui habitoient cette maison, il s'y appliqua à l'étude de la langue latine, & on le jugea digne d'être élevé au sacerdoce après avoir passé par les degrés inferieurs. Il a écrit l'histoire de sa conversion qui a été imprimée en 1687. dans l'edition que Carpzovius a donnée du *Pugio fidei* de Raymond Martin, à Lipsic, *in-fol.* On y trouve aussi le dialogue de Herman avec l'abbé Rupert, dont on avoit déja une édition fort ancienne de 1481. * J. Alb. Fabric. dans sa *bibliotheque des auteurs qui ont écrit pour & contre la vérité de la religion Chrétienne, page 573.* Maittaire, *annal. typogr. tom. 1. pag. 161. de la premiere édition.* Dom. Liron, *amenités de la critique, tome 2. p. 76. & suivantes.* Du-Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XII. siécle.* Ce dernier ne dit presque rien de Herman.

HERMAN, comte de Nuénar, prévôt de Cologne, comte du saint Empire, florissoit dans le XV. & dans le XVI. siécle. Il est regardé par les historiens de son tems comme un homme qui égaloit alors les plus illustres en érudition, & d'ailleurs rempli de pieté. Il étoit ami du sçavant Reuchlin, & il prit sa défense contre les religieux de Cologne qui par ignorance ou par préjugés s'acharnerent contre lui. Huttin, Peutinger, Camerarius & plusieurs autres étoient liés avec ce comte qui les honoroit de son amitié & de sa protection. On ne sçait pas bien le tems de sa naissance, ni celui de sa mort. Ceux qui ont discuté ce fait avec plus d'exactitude, mettent la premiere entre l'an 1480. & 1490. & sa mort en 1530. Elle arriva à Ausbourg, n'ayant encore que 50. ans. Camerarius lui a dressé l'epitaphe suivante.

> Hermanno à Nevenar *comiti ex Ubiis*
> *Cui gens Novaquila nomen* Hermanno *fuit*
> *Rerum peritus plurimarum, & artium*
> *Doctus bonarum, à patria hic procul jacet*
> *Fato peremptus ante tempus flebili,*
> *Augustâ in urbe Vindelicia, quo suum*
> *Secutus, haud reversus domum est, principem.*
> *Morte auferuntur undique extincti boni*
> *Quid fiet igitur? quid! subibunt mali.*

Le comte Herman avoit fait plusieurs ouvrages dont on en a publié quelques-uns. Le plus connu est un petit traité où il examine l'origine des premiers François & leurs premieres demeures. Il est en latin, & on le trouve imprimé avec l'histoire de Wittichinde *in folio*, à Bâle en 1532. avec celle de Charlemagne, par Eginhart, *in-16*. à Cologne en 1561. dans l'édition de Francfort en 1617. dans celle d'Utrecht en 1711. dans Duchêne au tome 1. de son *recueil des historiens de France, page 142.* Herman de Nuénar assure au commencement de son écrit, que personne jusqu'à son tems n'a parlé avec assez d'exactitude de l'origine des François & des lieux d'où ils sont sortis pour se jetter dans les Gaules. Il attaque sur-tout ceux qui les font descendre des Troyens, & qui se fondent sur la fable d'Hunebaud, qu'il croit n'avoir jamais existé. Ses autres ouvrages imprimés sont: les pseaumes 37. 41. 90. 97. 103. 104. 137. 143. en vers héroïques latins; le Cantique d'Ezechias & le pseaume 2. en vers élegiaques; la passion de Jesus-Christ aussi en vers latins. Ces pieces se trouvent dans le recueil intitulé: *Psalmi omnium selectissimi adflictis conscientiis & Deum invocantibus, non vulgariter utiles, latino carmine redditi per doctissimos viros, ac dominos de Hermannum Novæ aquilæ comitem, Philippum Melancthonem, Helium Eobanum Hessum, Jacobum Mycillum, Vincentium Obsopæum, Petrum Phernitorphium Hagenoæ in officina Joannis Secerii anno 1532. mense Martio.* Ce recueil ne fut donné qu'après la mort de Nuénat, ce qui prouve qu'il ne vivoit pas en 1535. comme plusieurs auteurs l'ont assuré. On trouve de l'élegance & de la force dans sa poësie. Il y a aussi plusieurs de ses lettres parmi celles de Reuchlin, & l'on a encore de lui un discours à l'empereur Charles-Quint, & un petit commentaire sur la Gaule Belgique: le tout en latin. Gesner dans sa bibliotheque lui donne aussi des notes sur plusieurs plantes, la maniere de dresser un herbier, & un traité *de Morbo Sudorio*, ce qui marque la varieté de son érudition. Il a eu un neveu nommé aussi *Herman* comte de Nuénar, qui étoit homme de lettres. C'est lui qui a publié les poësies de son oncle, & on trouve une belle lettre de lui-même dans ce recueil. Il mourut sans posterité & sa famille a fini dans Adolphe comte de Nuénar qui fut tué d'un coup de canon à Arnheim le 30. Octobre 1589. selon Elie Reusnerus.

La lettre de Herman le neveu se trouve aussi dans un ouvrage curieux de Jean Frideric Christius, intitulé : *Noctes academica*, & imprimé à Hall en 1728. *in-12*. Cet auteur a fait des recherches sur la vie & les ouvrages de Herman l'oncle. On les trouve dans ses *Noctes academica*, *Specim. quartò*. *Voyez aussi* le Pere le Long dans sa *bibliotheque des historiens de France*.

HERMANT, (Godefroi) chanoine de Beauvais, &c. *Dans l'article que l'on en a donné dans le dictionaire historique de 1725*. 1°. *on dit qu*'il n'avoit que douze ans lorsque M. Augustin Potier, évêque de Beauvais, l'envoya à Paris pour étudier la rhétorique. Comme ce fut au mois de Septembre 1630. que ce prélat l'envoya, il étoit sûrement dans sa treiziéme année. 2°. *On ajoute qu*'il cessa de professer en 1640. il faloit dire au mois de Septembre 1639. 3°. Ce fut en 1640. *non en* 1641. qu'il obtint le degré de docteur en théologie. Il fut fait de la maison & societé de Sorbonne le dernier d'Octobre 1642. & eut son canonicat de Beauvais le 15. d'Avril 1643. 4°. Après avoir dit qu'il reçut le bonnet de docteur en théologie en 1650. On attribue son exclusion du chapitre de Beauvais à son union avec M. Arnaud : ce qui n'est point exact. Il faut dire : M. Hermant étant retourné à Beauvais peu de tems après qu'il eut reçu le bonnet de docteur, il y assista au sacre de Nicolas-Choart de Buzenval, successeur d'Augustin Potier, & ce nouvel évêque l'honora toûjours de son estime & de sa confiance. Mais ce prélat eut de longues discussions avec son chapitre dans lesquelles M. Hermant se trouva aussi embarrassé. Il fut exclus du chœur, & privé des fruits de son bénéfice. Il ne fut rétabli que quelques années après. On peut voir le détail de cette affaire dans la vie même de M. Hermant composée par M. Baillet, & imprimée en 1717. sous le titre d'*Amsterdam in-12*. 5°. Ce chanoine mourut subitement à Paris devant l'hôtel de saint Paul dit *de Chavigni*, entre deux amis avec lesquels il alloit chez M. de Lamoignon. C'étoit le 11. de Juillet 1690. à sept heures du soir. Il avoit 73. ans, cinq mois & cinq jours. Feu M. le Cat, chanoine de Beauvais, qui avoit beaucoup de mérite & de piété, lui dressa l'épitaphe suivante, qu'*il faut ajoûter aussi de même que ce qui suit à l'édition de 1732*.

D. O. M.

*Hic resurrectionem expectat*
*Godefridus* HERMANT *Bellovacus*,
*Eruditione clarus*, *famâ celebris*, *virtute præstantior*,
*Rector quondam academiæ Parisiensis ac vindex*,
*Doctor & socius Sorbonicus*,
*Hujus insignis ecclesiæ canonicus*,
*Amans disciplinæ*, *si quis unquam*, *sanctioris*,
*Excelso ingenio*, *stupendâ*, *doctrinæ facundiæ mirabili*
*Majora debebantur* :
*Oblata recusavit modestiâ singulari*.
*impendit*
*Doctis*, *elucidata illustriorum patrum gesta* :
*Piis*, *sacras in Matthæum & Marcum exercitationes* :
*Civibus suis*, *urbis hujus ac diœcesis historiam* :
*Omnibus seipsum*, *verbo*, *conversatione*, *charitate*
*Superimpendit* :
*Egenis*, *sua omnia*.
*Repentinâ morte ereptus est*, *non improvisâ*,
*Anno* RS. MDC. XC. XI. *Jul. ætat*. LXXIII.
*Ad sacelli hujus* (*Sandionysiani*) *cancellos tumulum designaverat sibi*,
*Cum Ambrosio suo dignum ratus ibi requiescere sacerdotem*
*Ubi offerre consueuit*.

Nous ajoûterons à cette épitaphe une liste des ouvrages de M. Hermant, celle qu'on en a donnée dans le Moreri n'étant ni entiere ni exacte.

## LISTE DES OUVRAGES DE MONSIEUR HERMANT.

Apologie pour l'université de Paris contre le discours d'un Jésuite, *in-8°*. en 1643. & en 1644.

Observations importantes sur la requête présentée au conseil du roi par les Jésuites, tendante à l'usurpation des priviléges de l'université de Paris, en 1643. *in-8°*.

Vérités académiques ou Réfutations des préjugés populaires dont se servent les Jésuites contre l'université de Paris, en 1643. *in-8°*.

Seconde Apologie pour l'université de Paris imprimée par le mandement du recteur, contre le livre fait par les Jésuites pour réponse à la premiere apologie, *in-8°*. en 1643. & en 1644.

Troisiéme Apologie, ou réponse de l'université de Paris, à l'Apologie pour les Jésuites mise au jour sous le nom du Pere Caussin, imprimée par l'ordre de l'université pour servir au jugement des trois requêtes, *in-8°*.

Apologie pour M. Arnauld, docteur de Sorbonne, contre un libelle, intitulé : *Remarques judicieuses sur le livre de la fréquente communion*, in-4°. en 1644. & en 1648.

Réflexions du sieur du Bois sur divers endroits du livre de la fréquente communion du P. Petau, Jésuite, en 1644.

Réponse à la remontrance à la reine du Pere Yves Capucin, en 1644.

Défense des prélats approbateurs du livre de la fréquente communion de M. Arnauld, en 1646.

Réponse aux moyens d'opposition que les Jésuites ont fait signifier, aux prieur, docteurs, & bacheliers de la maison de Sorbonne au parlement de Paris, le lundi 24. de Décembre 1646. pour empêcher la clôture de la rue des Poirées, *in-4°*. en 1647.

Défense des disciples de saint Augustin contre un sermon du Pere Bernage, Jésuite, *in-4°*. en 1650.

Réponse à un écrit du P. Matthieu, Jésuite, publié à Dijon contre les lettres qu'il attribue au Pere Parisot de l'Oratoire, *in-4°*. en 1651.

Mémoire apologétique pour les recteur, procureur, &c. de l'université de Paris, contre l'entreprise des Hibernois en 1651. *in-4°*. M. Gorin de S. Amour a eu part à cet écrit.

Faussetés contenues dans une requête présentée au parlement, par M. Amyot, en 1651. Il a fait encore cet écrit avec M. de Saint Amour.

Discours chrétien sur l'établissement du bureau des pauvres de Beauvais, *in-8°*. à Paris en 1653. puis à Rouen en 1676. avec les titres de l'érection & autres piéces.

Factum pour les curés de Paris contre l'apologie des casuistes, en Janvier 1658. avec MM. Pascal & Perrier.

Lettre pastorale de M. l'évêque de Beauvais, au sujet des entreprises de son église cathédrale, en 1659.

Mandement de M. l'évêque de Beauvais au sujet de la signature du formulaire, en 1661.

Traduction latine de la lettre de M. de Beauvais au roi, touchant la signature pure & simple du formulaire, au mois d'Août 1662.

Mandement de M. de Beauvais sur la signature du formulaire, le 23. Juin 1665.

Factum pour les curés de Rouen contre l'apologie des casuistes, *in-4°*. & *in-8°*. à Cologne.

Requête de trois cens curés du diocèse de Beauvais, présentée à leur évêque contre la même apologie, avec la lettre pastorale, & l'ordonnance de ce prélat qui est aussi de M. Hermant, *in-4°*. & *in-8°*.

Traduction du grec en françois d'une épître de saint Basile à des solitaires persécutés. *Tous ces ouvrages de* M. Hermant *sont anonymes*, *excepté un seul qui est sous un faux nom* : *ceux qui suivent sont de ce dernier genre*, c'est-à-dire, Pseudonymes.

Défense de la pieté & de la foi de la sainte église Catholique, Apostolique & Romaine, contre les impiétés & les blasphêmes de Jean Labadie, &c. par le sieur de Saint Julien, docteur en theologie, *in-4°*. à Paris en 1651.

*Fraus Calvinistarum retecta*, *sive catechismus de gratia ab hereticis Samuelis Maresii corruptelis vindicatus theologicis aliquot epistolis Hieronymi ab Angelo forti doct. theologi ad Jacob. de sainte Beuve*, in-4°. à Paris en 1652.

La vie de saint Jean Chrysostome sous le nom du sieur Ménart, *in-4°*. à Paris en 1664. *in-8°*. en 1666. & 1669.

La conduite canonique de l'Eglise pour la reception des filles dans les monasteres, *in-12*. à Paris en 1668. par mai-

tre Antoine Godefroi. C'est-à-dire, par Antoine Arnauld qui a fait la premiere partie, & Godefroi Hermant auteur de la seconde.

Traité de la Providence composé par saint Jean Chrysostome pendant son exil, pour ceux qui avoient été scandalisés des afflictions de l'Eglise, traduit par A. D. P. V. *in-12.* à Paris, en 1658.

*Les ouvrages suivans ont été donnés sous le nom même de* M. Hermant.

Vie de saint Athanase, &c. deux volumes *in-4°.* à Paris, en 1671. deux volumes *in-8°.* plusieurs fois réimprimés.

Les Ascetiques de saint Basile avec des remarques, *in-8°.* à Paris en 1673. & à Rouen en 1727. *in-8°.*

Vie de saint Basile & de saint Gregoire de Nazianze, deux volumes *in-4°.* à Paris, en 1674.

Vie de saint Ambroise, *in-4°.* à Paris, en 1678.

Entretiens Spirituels sur saint Mathieu, trois volumes *in-12.* à Paris, en 1690.

*Clavis disciplinæ ecclesiasticæ, seu index universalis totius juris ecclesiastici*, in-fol. à Lille en 1693. mais sur une copie imparfaite, & avec des notes indignes de l'auteur.

*Outre tous ces ouvrages* M. Hermant *est encore auteur de* l'Eloge de la mere Angelique de saint Jean Arnauld, tel qu'il se trouve dans le Necrologe de Port Royal; de plusieurs lettres pastorales de M. de Buzenval, ausquelles il a eu beaucoup de part, & de plusieurs poësies latines & françoises qui ne sont pas excellentes. Il a laissé manuscrits. 1°. Une histoire ecclesiastique & civile de la ville & du diocèse de Beauvais, avec les piéces justificatives, deux volumes *in-fol.* 2°. Des Entretiens spirituels sur saint Marc. 3°. Un traité de la vraie éloquence & quelques maximes pour celle de la chaire. 4°. Un recueil de lettres au premier président de Lamoignon sur divers sujets d'érudition ecclésiastique. 5°. Une relation historique de ce qui s'est passé touchant l'église de Beauvais, depuis la mort de M. de Buzenval. 6°. Une histoire ecclesiastique du XVII. siécle en plusieurs volumes *in-4°.* où il s'étend beaucoup sur ce qui regarde Port Royal & les amis de cette maison. *On lui attribue dans le dictionaire historique, éditions de 1725. & de 1732.* une Tradition sur le silence dans les monasteres qui est de M. l'abbé Muguet. * *Mémoires du tems. Vie de* M. Hermant, *par M.* Baillet. *Abregé de cette vie, par M.* Mézanguy à la fin de l'*idée de la vie & de l'esprit de* M. de Buzenval que cet auteur a donnée.

HERMOGENIEN, célèbre jurisconsulte, qui florissoit sous les enfans du grand Constantin, a écrit en latin un abrégé du droit en six livres, où il dit qu'il a suivi l'ordre de l'édit perpetuel. Ceux qui lui ont donné des épitomes des digestes se sont trompés. Il s'est appliqué dans son épitome du droit à mettre à couvert la jurisprudence qui tomboit en décadence, & à la rédiger. Il y en a aussi qui lui donnent un traité sur une loi des *Fideicommis*, mais on a pris Ulpien pour lui. Antonius Augustinus fait de grands éloges du recueil des constitutions d'Hermogenien. Jacques Godefroi & Gilles Ménage ne le louent pas moins, quoique Cujas en ait parlé autrement. Cette collection commence à l'empereur Hadrien. Le prêtre Cœlius Sedulius loue cet ouvrage & son auteur dans la préface de son ouvrage paschal en prose à Macedonius. On l'appelle HERMOGENE dans Lampridius, *& c'est ainsi qu'il est nommé sur la foi de cet historien dans le peu que l'on en a dit dans le dictionaire historique, éditions de 1725. & de 1732.* Mais Claude Saumaise a prouvé que ce nom d'Hermogene s'étoit glissé mal-à-propos dans le texte de Lampridius. Bertrand croit qu'Hermogenien a été Chrétien, mais il n'appuye son opinion que sur des conjectures très-foibles. Il se fonde principalement sur une loi que ce jurisconsulte rapporte, selon lui, & où la chasteté est louée. Mais outre qu'il n'y a pas lieu de croire que ce passage soit d'Hermogenien, parce qu'il s'y agit des usages des Chrétiens qui ne venoient point à une interprétation des loix Romaines : quand cet endroit seroit de celui à qui on l'attribue, il ne s'ensuivroit nullement qu'il eût été Chrétien, parce que le récit que l'on fait d'une chose ne dit pas pour cela qu'on y applaudisse. De plus il n'étoit point rare de voir des prêtres des payens s'abstenir de toute action avec une femme avant le sacrifice, ce qui est l'objet de l'endroit cité. Grégoire Mayans celèbre jurisconsulte de Valence en Espagne, dont on a un gros volume de lettres latines qu'il a publiées à Valence même en 1733. croit qu'Hermogenien a pû être payen, & recueillir ses constitutions ou loix de l'Empire sous les empereurs Honorius & Theodose. Joseph Finestresio, autre jurisconsulte Espagnol, a fait un commentaire sur Hermogenien que le même Mayans loue beaucoup dans ses lettres, mais qui n'étoit pas encore imprimé en 1731. Baronius sous l'an 301. n. 18. parle d'un Eugene Hermogenien qui vivoit sous Diocletien & Maximien, & qui étoit par conséquent different de l'Hermogenien dont nous parlons, s'il est certain que celui-ci a vécu sous les fils de l'empereur Constantin, comme il y a lieu de croire. * *Voyez Gregorii Majansii epistolæ, p. 189. 191, 206. 209. 220. 222. 237.*

HERODIEN, grammairien d'Alexandrie, &c. *Ajoûtez que* la traduction françoise de son histoire, *dont on parle dans le dictionaire historique*, est de M. l'abbé Mongault. *Ajoûtez encore que* nous avons aussi sous le nom d'*Hérodien* quelques opuscules concernant quelques parties de grammaire, comme sur les nombres, c'est-à-dire, le pluriel ou plurier, le duel, &c. Mais plusieurs critiques croyent que ces opuscules ne sont point de notre Herodien.

HERODIENS, secte des Juifs, &c. *Dans l'édition de 1725. de ce dictionaire, on a fait quelques fautes dans les vers de* Perse *que l'on y cite* : on lit *partantes*, pour *portantes*, & dans le même vers, *verum*, pour *rubrum*.

HEROLD, (Jean-Christophe) né à Hall le 31. d'Octobre 1631. y commença ses études, les continua à Jene où il fut envoyé en 1651. & les acheva à Lipsic où il alla en 1654. Il retourna à Jene en 1655. & y prit le dégré de docteur en droit. En 1656. il fut fait assesseur de la justice à Hall, & ensuite conseiller aulique & consistorial de Saxe Weissenfels. En 1666. il fut directeur de la chancellerie de la régence de Saxe à Weissenfels, qu'il administra jusqu'en 1668. où il fut fait président du conseil à Hall, & syndic du chapitre de Magdebourg. En 1680. il fut nommé conseiller de la régence & du consistoire du duché de Magdebourg, & inspecteur des limites, des forêts & de la venerie. En 1691. quelque chagrin l'ayant porté à résigner toutes ses charges, il acheva le reste de ses jours dans le repos, & mourut le 21. de Juin 1704. Il a publié quelques ouvrages, comme, *de jure ratificationis; Isagoge ad processum civilem; Consultationes forenses; Observationes forestales, &c.* Christian, son fils aîné, lui succeda dans l'emploi de conseiller de la venerie & des forêts.

HEROLT, ou HERLOT. (Jean) *Ajoûtez à ce qu'on en a dit dans l'édition de ce dictionaire de 1725. que* l'on croit que c'est lui qui est auteur des sermons qui sont intitulés : *Sermones discipuli* (les Sermons du disciple.) Il paroît par le sermon 85. qui traite *de luxuria*, qu'il écrivoit encore en 1418.

HERSAN, (Marc-Antoine) professeur dans l'université de Paris, a été de nos jours un des plus grands ornemens de cette université. Tous ceux qui l'ont connu en conviennent & applaudissent à l'éloge qu'en fait M. Rollin ancien recteur de la même université, professeur d'éloquence au collége royal, & membre de l'académie des belles lettres. « Jamais personne, dit ce grand maître, & ce digne disciple de M. Hersan, n'a eu plus de talent que lui « pour faire sentir les beaux endroits des auteurs, & pour « donner de l'émulation aux jeunes gens. L'oraison funebre « de M. le chancelier le Tellier qu'il prononça en Sorbonne, « & qui est la seule piéce de prose qu'il ait permis qu'on « imprimât, suffit pour montrer jusqu'où il avoit porté « la délicatesse du goût; & les vers (latins) qu'on a de lui « peuvent passer pour un modéle en ce genre. Mais il est encore plus estimable par les qualités du cœur que par « celles de l'esprit. Bonté, simplicité, modestie, désintéressement, mépris des richesses, générosité portée jusqu'à « l'excès, c'étoit-là son caractere. Il ne profita de la confiance « entiere qu'un puissant ministre (M. de Louvois) avoit « en lui, que pour faire plaisir aux autres. Mais les dernieres années de sa vie, quoique passées dans la retraite & « l'obscurité, ont effacé tout le reste. Il s'étoit retiré à Compiegne, lieu de sa naissance. Là, séparé de toute compagnie, uniquement occupé de l'etude de l'Ecriture-sainte, « qui avoit toûjours fait ses délices, ayant continuellement

» dans l'esprit les pensées de la mort & de l'éternité; il se » consacra entierement au service des pauvres enfans de la » ville. Il leur fit bâtir une école, peut-être la plus belle qui » soit dans le royaume, & fonda un maître pour leur instru- » ction. Il leur en tenoit lieu lui-même : il assistoit très-sou- » vent à leurs leçons : il en avoit presque toûjours quelques- » uns à sa table : il en habilloit plusieurs : il leur distribuoit à » tous dans des tems marqués diverses récompenses pour les » animer : & sa plus douce consolation étoit de penser qu'a- » près sa mort ces enfans feroient pour lui la même priere » que le fameux Gerson, devenu par humilité maître d'é- » cole à Lyon, avoit demandée par son testament à ceux dont » il avoit pris soin : *Mon Dieu, mon Créateur, ayez pitie de* » *votre pauvre serviteur Jean Gerson.* Il a eu le bonheur de » mourir pauvre en quelque sorte au milieu des pauvres, ce » qui leur restoit de bien ayant à peine suffi pour une der- » niere fondation qu'il avoit faite des sœurs de la charité pour » instruire les filles & pour prendre soin des malades. » Nous n'avons fait jusqu'ici que rapporter les paroles de M. Rollin que les auteurs des *Memoires de Trévoux* ont répetées en partie dans le journal du mois d'Août 1726. pages 1429. & 1430. M. Hersan a professé successivement la seconde, depuis 1675. jusqu'en 1680. & la rhétorique depuis 1680. jusqu'en 1684. au collége du Plessis, & a été aussi professeur d'éloquence au collége Royal. Quelque desir que l'on ait eu de le voir à la tête de l'université, jamais il n'a voulu consentir à être élû recteur, & l'on a été obligé de ceder à sa modestie. Son oraison funébre de M. le chancelier le Tellier, *dont on a parlé plus haut*, a été imprimée dès 1686. *in-4°.* à Paris, & elle est la premiere des *Selectæ orationes* (ou discours choisis de plusieurs professeurs de l'université de Paris) que M. Gaullier, professeur au collége du Plessis, a fait imprimer en 1728. *in-12.* M. l'abbé Bosquillon, de l'académie de Soissons, a traduit cette oraison funébre en françois, & sa traduction a été publiée en 1688. dans le recueil des vers choisis de plusieurs professeurs de l'université de Paris, publié en 1727. *in-12.* On trouve onze piéces de M. Hersan : ce sont les onze premieres de ce recueil. La derniere pour la date est de 1682. & la premiere de 1673. Elles avoient été imprimées séparément, selon leur date, excepté la troisieme qui étoit demeurée manuscrite. On a encore de M. Hersan des *Pensées édifiantes sur la mort, tirées des propres paroles de l'ecriture sainte & des saints Peres*, *in-12.* & le cantique de Moyse, après le passage de la mer Rouge, expliqué selon les régles de la rhétorique. C'est M. Rollin qui a fait présent au public de cette excellente piéce à la fin du tome 2. de son *Traité de la maniere d'étudier chrétiennement* : & c'est à cette occasion qu'il fait l'éloge de M. Hersan, *que nous avons rapporté.* M. Hersan est mort au mois de Septembre 1724. âgé de plus de 72 ans.

HERSANT, (Jean) prêtre, chanoine & celerier de l'église métropolitaine & primatiale de Sens, avoit été principal du collé des Grassins à Paris, avant que d'être revêtu des dignités qu'il a possédées dans le chapitre de Sens. Tous ceux qui l'ont connu ont assuré qu'il avoit été un modele de vertu dans tous les emplois qui lui ont été confiés. C'étoit aussi un homme d'un profond sçavoir, & qui avoit beaucoup de delicatesse d'esprit. Voici ce que feu M. Huré qui avoit été professeur dans le même collége des Grassins, dit de lui sur ce sujet dans son éloge, selon la traduction qu'en a faite M. Perrault de l'académie Françoise.

*Aux dons d'un génie admirable*
*Il joignit la simplicité :*
*A la sévere piété,*
*Une douceur incomparable :*
*Aux rayons d'un sçavoir profond, inépuisable,*
*La modestie & la docilité :*
*Non pour en recevoir un éclat périssable,*
*Mais pour en acquerir l'heureuse éternité :*
*Et sa vie eut toûjours à soi-même semblable,*
*Une parfaite égalité.*

M. Hersant est mort le 23. jour de Février de l'an 1690. Il avoit été directeur de l'hôpital de Sens. Son épitaphe ou éloge, composé en latin par M. Huré en forme de prose carrée, est long, mais un chef-d'œuvre en ce genre : la traduction en vers françois, par M. Perrault est inférieure à l'original. L'un & l'autre ont été imprimés *in-4°.*

HERSENT. (Charles) *Dans l'édition du dictionaire historique de 1732. on a parlé exactement de l'*Optatus Gallus *de cet auteur, & de ce qui lui arriva à Rome en conséquence de son sermon de saint Louis : mais le reste de cet article est peu exact, & d'ailleurs plein d'omissions. Il faut y suppléer par ce qui suit.* Hersent entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1615. & prêcha avec succès à Troyes, à Dijon, à Angers, à Langres & à Paris. Il alla à Rome en 1624. à l'occasion du jubilé. De retour en France il quitta la congrégation de l'Oratoire, on ne sçait pour quelle raison, & il écrivit contre elle les deux libelles suivans. *Premier avis touchant les prêtres de l'Oratoire, par un prêtre qui a demeuré quelque tems avec eux*, en 1625. *in-12. Deux articles concernans la congrégation de l'Oratoire en France, aux illustrissimes & révérendissimes cardinaux, archevêques, évêques de l'assemblée du clergé*, en 1626. *in-4°.* & *in-8°.* Il desavoua la même année ce dernier libelle par l'écrit suivant : *Jugement sur la congrégation de l'Oratoire de Jesus, par un prêtre qui en est sorti depuis quelque tems*, à Paris. Mettayer, en 1626. *in-12.* Il fit imprimer dans ce même tems des notes & commentaires latins sur les livres de la théologie mystique de S. Denys l'Aréopagite (en parlant selon l'opinion commune de ce tems.) L'année suivante il donna chez le même trois éloges funébres de Gabrielle de Bourbon, duchesse de la Valette, qui lui valurent la chancellerie de l'église de Mets dont il prit possession le 16. d'Octobre 1627. En 1623. il fit imprimer un traité *de la souveraineté du roi à Mets, & autres villes & pays circonvoisins, qui étoient de l'ancien royaume d'Austrasie, ou Lorraine ; contre les prétentions de l'Empire, de l'Espagne & de la Lorraine, & contre les maximes des habitans de Mets qui ne tiennent le roi que pour leur protecteur*, & en 1635. *la Pastorale sainte ou Paraphrase* du Cantique des Cantiques, &c. l'un & l'autre *in-8°.* Il prend dans ces derniers livres le titre de *Réverend Pere*, ce qui fait croire qu'il étoit rentré dans l'Oratoire, mais le Pere de Condren l'obligea d'en sortir à cause de ses invectives fréquentes contre les moines. Quelques-uns lui attribuent, mais sans preuves, la traduction du *Mars Gallicus* de Corneille Jansenius. En 1643. il fit imprimer *in-8°.* trois différentes oraisons funébres de Louis XIII. & l'année suivante il donna *in-4°* un traité de la fréquente Communion & du légitime usage de la Pénitence, contre l'ouvrage de M. Arnauld. Retourné à Rome il présenta au pape Innocent X. un mémorial signé de lui sur la bulle d'Urbain VIII. contre Jansenius qui se trouve dans le journal de M. de Saint-Amour. Le titre de son panégyrique de S. Louis, *dont on a parlé dans le Moreri*, est : l'*Empire de Dieu dans les saints, ou bien l'éloge de S. Louis, &c.* Ce sermon est dédié au pape Innocent X. qui avoit permis cette liberté à l'auteur. Il fut imprimé à Rome dès 1650. C'est-à-dire, la même année qu'il avoit été prononcé ; & il fut réimprimé à Paris en 1651. *in-4°.* Dès 1644. il en avoit fait imprimer un autre, intitulé : *Le scandale de Jesus-Christ dans le monde*, prêché dans l'église de S. Gervais à Paris, le second dimanche de l'Avent, en présence de M. le coadjuteur de Paris. Comme ce sermon avoit fait aussi des affaires au prédicateur, il se mit avec son discours sous la protection de M. le duc d'Orleans à qui il le dédia.

HERTIUS, (Jean-Nicolas) célebre jurisconsulte, né à Oberklée dans le voisinage de Giessen, prit le dégré de docteur à Giessen même après avoir fini ses études, & fut d'abord avocat ordinaire de la régence, ensuite professeur extraordinaire en droit & en politique, & enfin professeur ordinaire. En 1702. il fut premier professeur en droit, & en 1707. conseiller du landgrave, & quelque tems après chancelier de l'université. Il mourut le 18. de Septembre 1710. âgé de 59. ans. Le roi de Prusse lui avoit offert peu de tems auparavant les charges de conseiller privé & de chancelier. La plûpart de ses ouvrages sont estimés : on connoit entr'autres les suivans : *Notitia veteris Francorum regni*, à Giessen en 1710. *in-4°.* Il y fait connoitre les premiers tems du royaume de France jusqu'à la mort de Louis le

Pieux. *Commentationes & opuscula ad historiam & geographiam antiqua Germanie spectantia*, à Francfort en 1713. *in-4°*. Ces traités sont fort utiles pour l'histoire des premiers siecles de l'Allemagne. Dès 1699. il avoit donné *in-4°*. une dissertation latine sur les diplomes des empereurs & des rois d'Allemagne. En 1692. il publia les dissertations & les opuscules de droit d'*Ericus Mauritius*, & il y joignit la vie de l'auteur. Ces dissertations & ces opuscules roulent la plûpart sur le droit public d'Allemagne. On a encore de Hertius, *Elementa prudentiæ civilis ; ichnographia institut omnium justinianearum ; Tabulæ Politicæ : Series digestorum in tabellis, &c.*

HERVÉ, (Daniel) natif de Saint-Pere en Retz, diocèse de Nantes, entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1642. âgé de 21. ans, & reçut la prêtrise en 1645. Il fut quelque tems théologal à Boulogne, & supérieur de la maison que les PP. de l'Oratoire ont en cette ville. Il quitta Boulogne en 1660. & occupa depuis le même poste de superieur en différentes maisons, & en diverses provinces. Ayant conçu le dessein de composer la vie du cardinal de Berulle, on seconda son zele, on lui fournit beaucoup de mémoires, & on le nomma pour proceder à l'information des vertus & des miracles de ce pieux cardinal afin de servir au procès de sa beatification que l'on poursuivoit alors à Rome, & qui n'a point été terminé. Ce dessein lui en fit concevoir un autre qu'il exécuta : ce fut de donner une nouvelle vie de mademoiselle Acarie qui avoit été dirigée par M. de Berulle. Elle étoit fille de Nicolas Avrillot, seigneur de Champlastreux, & veuve de M. Acarie. Elle mourut en 1618. cette vie parut *in-8°*. à Paris, chez Méturas en 1666. sous ce titre : *La vie chrétienne de la vénerable sœur Marie de l'Incarnation, fondatrice des Carmelites en France.* Le Pere Hervé vint exprès à Paris pour présider à l'impression de cette histoire. Etant supérieur de la maison du Saint-Esprit à Troyes, il publia une explication historique de l'Apocalypse en latin, qui fut imprimée à Lyon *in-4°*. en 1684. Nous avons encore de lui deux volumes *in-8°*. des sermons, imprimés à Rouen, chez Behourt en 1692. & une paraphrase de l'Ordinaire de la Messe, à Lyon chez Briasson. Il fut pendant six mois curé de sainte Croix-Saint-Ouen de Rouen, & mourut le 8. de Juillet 1694. Il a laissé des commentaires françois sur les prophétes Osée & Joël que l'on conserve manuscrits dans la maison de Rouen où il est mort. * *Mémoires du tems*. Le Long, *biblioth. sacra*, in-fol. *pag. 773.*

HERVET. (Gentien) *Dans le dictionaire historique de l'édition de Paris*, en 1725. *& dans celle de Bâle, on met la naissance de ce théologien* en 1499. *& sa mort* en 1584. *c'est une double faute.* Hervet nâquit en 1509. & mourut en 1594. le 12. de Septembre, âgé de 85. ans. Le Pere Niceron a fait les mêmes fautes dans ses *Mémoires*, tome 17. *On a omis aussi dans ce dernier de dire*, qu'il fut grand vicaire de Jean de Hangest évêque de Noyon, & de Jean de Morvilliers évêque d'Orleans. *Ajoutez aux deux dernieres éditions de ce dictionaire ce qui suit.* Hervet fut enterré dans le vestibule de la cathédrale de Reims où on lui mit cette épitaphe.

*Hic lapis* HERVETI *custodit corpus inane,*
*In cœlis anima sit sine fine quies.*
*Octoginta annos vixit cum quinque, refellens*
*Hæreseon scriptis dogmata falsa suis.*

Les ouvrages de Gentien Hervet sont en très-grand nombre. Nous renvoyons au catalogue exact que le Pere Niceron en a donné dans le tome de ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la repub. des lettres*, que nous avons cité dans cet article. Il faut aussi remarquer qu'il a supplée dans le tome vingtiéme à l'omission dont nous avons parlé.

HESNAULT, (Jean) poëte François, *dont on a parlé dans le dictionaire historique, édition de 1725. & de 1732. au mot* HENAULT, *sans lui donner de nom de baptême. Ajoutez à l'édition de 1725. que* le recueil des poësies de Hesnault fut imprimé à Paris en 1670. *& qu'on* en doit l'édition à feu M. d'Alegre. Ce recueil intitulé : *Oeuvres diverses, par le* sieur D. H. contient quelques imitations de plusieurs chœurs de Seneque le tragique ; des lettres en vers & en prose. Le fameux sonnet sur l'Avorton & plusieurs autres pieces. *Ajoutez à l'édition de 1732. que* M. Despreaux trouvoit Hesnault assez bon poëte, *& qu'il* disoit que sa meilleure piece, non pour le sujet, mais pour la composition, étoit un sonnet contre M. Colbert qui commençoit par ce vers :

*Ministre avare & lâche, esclave malheureux.*

M. Colbert fit en cette occasion une action pleine de grandeur : on lui parla de ce sonnet ; il demanda s'il n'y avoit rien contre le roi, on lui dit que non : *Cela étant*, répondit-il, *je n'en veux point de mal à l'auteur.* M. Despreaux parle cependant peu avantageusement de Hesnault dans sa cinquiéme satyre, où il a substitué son nom à celui de Bourfault qui se trouvoit dans les premieres éditions. M. de la Monnoie dans le tome premier d'un *recueil de piéces choisies tant en prose qu'en vers*, imprimé en deux volumes à Paris, en 1714. sous le titre de *la Haye*, a donné un commencement d'une traduction de Lucrece en vers françois, par Hesnault qui n'avoit jamais parue. Il paroît étonnant que M. Titon du Tillet dise dans son *Parnasse françois* in-folio, qu'on ignore le tems de la mort du poëte *Hesnault*, qu'il écrit mal d'*Hesnand*, puisque M. de la Monnoie, dont il cite le recueil, à qui il ne donne par mépris qu'un volume, & M. Brossette, dans ses notes sur les œuvres de M. Boileau Despreaux, disent qu'il mourut en 1682. Par les mêmes raisons M. Titon ne devoit pas non plus oublier le nom de baptême de ce poëte.

HESSE. Cette maison est une des plus illustres d'Allemagne par sa noblesse, &c. *Ajoutez ce qui suit à la généalogie de cette maison rapportée dans ce dictionaire.*

*BRANCHE DE CASSEL.*

XIII. CHARLES landgrave de Hesse-Cassel, prince d'Hirsfeld, comte de Catzenellebogen, Dietz Ziegenheim, Nide, seigneur de Schawembourg, prince du Saint-Empire, Romain, mourut à sa résidence de Cassel, le 23. Mars 1730. sur les six heures du soir, âgé de 75. ans, six mois & vingt jours, étant né le 3. Août 1654. de feue *Marie-Amelie*, née duchesse de Courlande, sa femme, morte le 16. Juillet 1711. Il avoit eu dix fils & quatre filles. Ceux qui lui ont survécu, sont : 1. FREDERIC, roi de Suéde, landgrave de Hesse-Cassel, &c. né le 28. Avril 1676. qui a succedé par la mort de son pere au landgraviat & autres domaines de sa maison, & au nom duquel le prince *Guillaume*, son frere, reçut à Hesse l'hommage de tous les officiers tant civils que militaires, les 24. & 25. Mars 1730. Ce prince n'a point d'enfans ; 2. *Guillaume* landgrave de Hesse, né le 10. Mars 1682. gouverneur pour les états generaux des provinces-unies de Maëstricht, depuis le mois d'Avril 1713. déclaré general de la cavalerie des troupes des mêmes états le 4. Août 1727 ; 3. *Maximilien* landgrave de Hesse, né le 28. Mai 1689. créé chevalier de l'ordre de S. Hubert par l'électeur comte Palatin du Rhin, le 2. Février 1729. Il est officier general des armées de l'empereur qui lui donna un régiment d'infanterie impériale au mois de Decembre 1731. De *Frederique-Charlotte* de Hesse Darmstadt, qu'il a épousée le 28. Novembre 1720. il a eu un fils né en 1721. & mort au mois de Decembre 1722. & trois filles, dont la seconde est née vers la fin de Février 1726. & la troisiéme au mois de Novembre 1730. 4. *Georges*, landgrave de Hesse, né le 8. Janvier 1691. qui est au service du roi de Prusse, qui le fit lieutenant general de ses armées au mois de Juin 1723. Le roi de Pologne électeur de Saxe, le fit chevalier de son ordre de l'Aigle Blanc au mois de Juillet suivant ; 5. *Sophie-Charlotte* de Hesse Cassel, duchesse de Meckelbourg-Schwerin, née le 16. Juillet 1678. & 6. *Marie-Louise* de Hesse-Cassel, princesse douariere de Nassau, Dietz, & Orange, née le 7. Février 1688. *Il faut rectifier dans le dictionaire la date de son mariage, & mettre 1709. au lieu de 1689.*

*BRANCHE DE PHILIPSTAD,*
*ou* PHILIPSDADHL.

Elle subsiste dans la personne de CHARLES, landgrave de Hesse Philipsdahl, né le 23. Septembre 1682. qui étant entré au service de France, fut fait lieutenant general des armées du roi, le 18. Mars 1711. & qui est marié, mais l'on ignore

ignore avec qui. Il fut créé chevalier de l'ordre de l'éléphant, par Christian VI. roi de Danemarck, le 6. Juin 1731. & en celle de GUILLAUME prince de Hesse-Philipsdahl, son frere, né le 2. Avril 1692. & colonel d'un régiment de cavalerie au service des Provinces-Unies des Païs-Bas, qui ayant été nommé commandant de la ville d'Ipres, l'une des places de la barriere accordée aux mêmes Provinces-Unies, prêta serment en cette qualité à l'assemblée des Etats Généraux de ces provinces à la Haye le 29. Janvier 1732. & à Bruxelles entre les mains de l'archiduchesse, gouvernante des Païs-Bas Autrichiens le 8. d'Avril suivant. Ces deux princes ont eu pour sœurs *Amelie* princesse de Hesse-Philipsdahl, née le 25. Septembre 1684; & *Sophie* princesse de Hesse-Philipsdahl, né le 6. Avril 1695. Celle-ci a été mariée avec un duc de Holstein-Beck, & est morte à Marbourg, au mois de Mai 1728. à l'âge de 33. ans.

*BRANCHE DE RHINFELDS* ROTHEMBOURG.

XII. GUILLAUME landgrave de Hesse-Rhinfelds, &c. *Dans l'édition de ce dictionaire de 1725. il est dit qu'*il mourut le premier Mars 1711. *lisez qu'*il mourut à Schawalbach le 20. Novembre 1725.

XIII. ERNEST LEOPOLD Landgrave de Hesse-Rhinfelds-Rothembourg, né le 25. Juillet 1684. fut marié le 12. Novembre 1704. avec *Eleonore-Marie-Anne* de Lowenstein, née le 22. Mai 1687. fille de *Maximilien-Charles*, prince du saint Empire & de Lowenstein, comte de Wertheim, de Rochefort, de Montagu, souverain de Chassepierre, seigneur de Scharffeneck, Breuberg, Herbimont, & Neufchatel, conseiller intime actuel d'état, & chambellan de l'empereur, mort gouverneur général pour sa majesté impériale Charles VI. de l'état & duché de Milan, le 26. Décembre 1718. & de *Marie-Polixene* Khuoniu de Belasy, comtesse de Liechtemberg. De ce mariage sont sortis JOSEPH prince héréditaire de Hesse-Rhinfelds-Rothembourg, qui suit; *Guillaume* prince de Hesse, né en 1708. mort; *François-Alexandre* prince de Hesse, né le 5. Décembre 1710; *Constantin* prince de Hesse, né le 21. Mai 1716; *Polixene-Christine-Jeanne* princesse de Hesse-Rhinfelds-Rothembourg, née le 21. Septembre 1706. & mariée à Rothembourg sur la Flude, le 2. Juillet 1724. avec *Charles-Emmanuel-Victor* de Savoye, alors prince de Piémont, depuis III. du nom, duc de Savoye & roi de Sardaigne. Elle arriva le 19. Août suivant à Thonon, dans la principale église duquel lieu elle reçut le même jour la bénédiction nuptiale, & le 28. Novembre de la même année fit son entrée à Turin; *Sophie* princesse de Hesse-Rhinfelds, née en 1719. décedée; *Eleonore* princesse de Hesse-Rhinfelds-Rothembourg, née le 18. Octobre 1712. qui suivit sa sœur en Piémont, & qui fut marié à Turin, le 20. Décembre 1730. avec *Jean-Christian* duc de Baviere, comte Palatin du Rhin, prince régent de Sultzbach, ensuite de quoi elle partit de Turin le 22. du même mois pour se rendre à Manheim, où elle arriva le 11. Janvier 1731; *Charlotte* princesse de Hesse-Rhinfelds-Rotembourg, née le 18. Août 1714. & mariée à Rothembourg, le 27. Juin 1728. avec *Louis-Henri* duc de Bourbon, prince du sang, pair & grand maître de France, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, gouverneur de Bourgogne, & Bresse. Elle partit de Rotembourg le 2. Juillet pour se rendre en France, & étant arrivé le 22. du même mois à Notre-Dame de l'Espine, à deux lieues au-delà de Châlons sur Marne, elle reçut le soir avec le duc de Bourbon la bénédiction nuptiale dans le château de Sarri, maison de campagne de l'évêque de Châlons, qui fit cette cérémonie; & *Christine-Henriette* princesse de Hesse-Rhinfelds-Rothembourg, née le 24. Novembre 1717.

XIV. JOSEPH prince héréditaire de Hesse-Rhinfelds Rothembourg, né le 22. Septembre 1705. fut marié le 8. Mars 1726. avec *Christine-Anne-Louise-Oswaldine* princesse de Salm, née le 29. Avril 1707. troisiéme fille de *Louis-Otton* prince de Salm, & du saint Empire, Rhingrave, & d'*Albertine-Jeannette-Catherine* de Nassau-Hadamar. Il en a eu *Anne-Victoire* princesse de Hesse-Rhinfelds-Rothembourg, née le 25. Février 1728; *Eleonore-Louise* princesse de Hesse-Rhinfelds-Rothembourg, née le 17. Avril 1729.

*BRANCHE DE WANFRIED,* *issue de celle de* HESSE-RHINFELDS.

XII. CHARLES landgrave de Hesse, second fils d'ERNEST landgrave de Hesse-Rhinfelds, &c. il faut ajoûter à *Christine-Françoise-Polixene* de Hesse-Rhinfelds, mariée le 28. Juillet 1712. avec *Dominique-Marquard-Sebastien-Christian-Ernest* prince de Lowenstein-Wertheim, & du saint Empire, qu'elle est morte en couches à Francfort, le 15. Juillet 1728. dans la quarantiéme année de son âge; & à *Julienne-Elisabeth-Anne-Louise* de Hesse-Rhinfelds-Wanfried, sa sœur, comtesse de Limbourg-Stirum: qu'elle est morte aussi à Stirum, le premier Août 1724. dans la trente-quatriéme année de son âge.

*BRANCHE DE HESSE-DARMSTADT.*

XII. LOUIS II. landgrave de Hesse-Darmstadt, &c. en parlant de *Philippe* prince de Hesse-Darmstadt, gouverneur de Mantoue, né le 20. Juillet 1671. *on lui donne mal-à-propos* pour seconde femme en 1719. *Louise* de Gonzague Guastalla, veuve de *François-Marie* de Médicis, prince de Toscane. Ce mariage n'a jamais été fait. Cette princesse est actuellement en 1733. veuve du prince de Toscane. *Joseph* de Hesse-Darmstadt, fils aîné du prince PHILIPPE, né le 22. Janvier 1699. étoit en 1729. prêtre, chanoine de l'église metropolitaine de Cologne, & des églises cathédrales de Liége, & d'Ausbourg; *Leopold*, prince de Hesse-Darmstadt son puîné, né le 11. Avril 1708. après avoir voyagé pendant quatre ans retourna à Mantoue auprès de son pere au mois de Janvier 1727. venant en dernier lieu de Bruxelles; Theodore de Hesse-Darmstadt, sœur de ce second prince, née le 6. Février 1706. fut mariée à Mantoue, le 23. Février 1727. avec *Antoine-Ferdinand* de Gonzague, duc de Guastalla, & de Sabionette, prince de Bozolo, marquis d'Hostiano, comte de Pomponesco. Elle est restée veuve de lui sans enfans, le 19. d'Avril 1729.

XIII. ERNEST-LOUIS landgrave de Hesse-Darmstadt, &c. *Dorothée-Sophie*, née le 14. Janvier 1689..... morte en Juin 1703. *lisez* morte en Juin 1723.

XIV. LOUIS prince héréditaire de Hesse-Darmstadt, &c. *Réformez ainsi ce dégré.* Ce prince, né le 5. Avril 1691. fut déclaré par l'empereur au mois de Juin 1722. lieutenant velt-maréchal de ses armées. Il avoit été marié le 5. Avril 1717. avec *Charlotte-Christine* de Hanaw, fille unique de *Jean-Raihnard* comte de Hanaw-Lichtenberg, & de *Dorothée-Frederique* de Brandebourg-Anspach-Onozbalch. Elle mourut le premier Juillet 1726. dans la vingt-septiéme année de son âge, étant née le 2. Mai 1700. Il a eu d'elle *Louis* prince de Hesse Darmstadt, né le 15. Décembre 1719; *Georges-Guillaume* de Hesse-Darmstadt, né le 11. Juillet 1722; *Louise-Caroline*, de Hesse-Darmstadt née le 11. Juillet 1723; *Louise-Auguste-Magdeleine* de Hesse-Darmstadt, née le 16. Mars 1725; & *Georges-Frederic Charles* de Hesse-Darmstadt, né le 7. Mai 1726.

*BRANCHE DE HESSE-HOMBOURG* *& de* BINGENHEIM, *sortie de celle de* DARMSTADT.

XI. FREDERIC landgrave de Hesse-Hombourg, puis de Bingenheim, &c. *Casimir-Guillaume* landgrave de Hesse-Hombourg, le dernier des fils du second mariage de *Frederic* landgrave de Hesse Hombourg, mourut à Brunswich, après une maladie de 15. jours, le 9. Octobre 1726. dans la trente-septiéme année de son âge, étant né le 23. Mars 1690. Il avoit été marié le 31. Octobre 1722. avec *Christine-Charlotte* comtesse de Solms-Brawnfeld, née le 11. Novembre 1690. fille de *Guillaume-Maurice* comte de Solms-Brawnfeld, Tecklambourg, &c. & de *Magdelene-Sophie* de Hesse-Hombourg-Bingenheim; mais il n'en laissa point d'enfans. *Georges-Louis* prince de Hesse-Hombourg, né le 19. Janvier 1693. du troisiéme mariage de FREDERIC landgrave de Hesse-Hombourg, avec *Sophie-Sibylle* comtesse de Leiningen-Westerbourg, est mort sur ses terres en

Alsace au mois de Mars 1728. ne laissant que des filles de *Christine-Magdeleine-Julienne* comtesse de Limbourg, sa femme.

XII. FREDERIC-JACQUES landgrave de Hesse-Hombourg, né le 19. Mai 1673. regnant en 1733. étant veuf d'*Elizabeth-Dorothée* de Hesse-Darmstadt, morte le 9. Septembre 1721. a épousé en secondes nôces *Christine* de Nassau-Sarbruck, nee en 1685. veuve depuis le 5. Novembre 1723. de *Charles-Louis* comte de Nassau-Sarbruck, son cousin, & fille de *Frederic-Louis* comte de Nassau-Sarbruck, Sarwerden, Wisbaden, & Idstent, & de *Christine* d'Ahlefeld, Danoise, sa premiere femme. Il consomma son mariage avec elle à Sarbruck le 25. Octobre 1728. Des enfans qu'il a eus de sa premiere femme, *rapportes dans la généalogie inserée dans ce dictionaire*, il ne reste plus que *Louis-Jean* prince de Hesse-Hombourg, né le 15. Janvier 1705. qui s'étant rendu à la cour de Pierre, I. du nom, Czar de Moscovie, se mit au service de ce prince, qui lui donna au mois de Septembre 1723. le régiment d'Astracan, & le fit le mois suivant lieutenant général de ses armées, avec une pension considérable. Il a continué depuis à servir cette couronne. Il fut declaré au mois de Janvier 1726. général en chef de l'infanterie Russienne, puis au mois de Juillet 1728. général en chef des troupes Russiennes dans les provinces conquises sur la Suéde. Il fut encore nommé le 2. Décembre 1730. major du régiment des gardes, appellés *Preobrasinski*, & en même tems conseiller privé du conseil de guerre, où il prit séance le 27. du même mois. Il a été fait en 1732. Stradthouder, ou gouverneur général des provinces conquises sur la Perse, où s'étant rendu, il a fait son entrée publique à Derbent, avec beaucoup de magnificence au mois de Novembre de la même année. *Jean-Charles* prince de Hesse-Hombourg, né le 25. Août 1706. accompagna son frere aîné à Moscovie, & entra comme lui au service de cette couronne en 1723. Il fut d'abord capitaine d'une compagnie des gardes de *Preobrasinski*, puis lieutenant-colonel d'un régiment d'infanterie Russienne, & enfin colonel. Il mourut de la petite vérole, à Moscou, le 10. Mai 1728. dans la vingt-deuxiéme année de son âge.

HESSELS, en latin HESSELIUS. (Jean) *Dans le dictionaire historique de l'édition de 1725. on dit que* ce docteur de Louvain alla au concile de Trente en 1563. & qu'il y mourut la même annee. Il ne mourut que le 7. de Novembre 1566. dans sa 44. année. *Dans la même édition on ajoûte que* son catéchisme, qui est connu de tout théologien, fut imprimé à Louvain en 1571. *cela n'est pas exact.* Hesselius fit paroître dès son vivant les deux premiers livres de cet ouvrage, qui furent réimprimés avec le troisiéme & le quatriéme, à Louvain en 1571. (& non en 1671. *comme il est dit dans celle de 1732.*) *in-8°.* Dans le XVII. siécle l'on a encore imprimé cet ouvrage en deux volumes *in-4°.* avec des augmentations considérables.

HESSELS, l'un des douze juges du conseil souverain, établi en Flandres par le duc d'Albe, &c. *Ajoûtez qu*'il se nommoit Jacques, *ce que l'on n'a point dit dans les deux dernieres éditions de ce dictionaire.*

HESYCHIUS, célébre grammairien, &c. *Ajoûtez à cet article de l'édition de ce dictionaire de 1725. que* la meilleure édition de son Lexicon est celle de Schrevelius, *in-4°.* imprimée en 1668. avec des notes. On en attendoit une encore meilleure de M. Kuster lorsque la mort enleva ce sçavant.

HESYCHIUS de MILET, &c. *Ajoûtez à ses ouvrages*, un livre *De viris doctrina claris* en grec, & un autre, *De rebus patriis Constantinopoleos*, aussi en grec. Ces deux écrits ont été imprimés en grec & en latin, avec une lettre du cardinal Bessarion au precepteur des enfans de Thomas Paleologue, par les soins & avec la traduction de Jean Meursius qui y a joint ses notes sur ces trois écrits & celles de Hadrien Junius & de Henri Etienne sur le traité d'Hesychius des hommes illustres. Cette édition est de Leyde, en 1613. *in-12.*

HEVELKE, (Jean) en latin, *Hevelius. Substituez cet article à celui qui est déja dans le Moreri sous le nom* d'HEVELIUS (Jean) Hevelke, fils d'un marchand de Dantzig, fut destiné malgré lui au négoce par son pere, mais il préfera l'étude des mathématiques qu'il aimoit avec passion. Comme son pere & sa mere vouloient l'en détourner, en lui disant qu'ils ne prétendoient pas qu'il fût un *faiseur d'almanachs*, il s'appliqua à l'étude du droit & à celle des humanités ; mais étant passé en Angleterre en 1631. la connoissance de Jean Wallis & celle de plusieurs autres réveillerent son goût pour les mathematiques : il les cultiva pendant un an en Angleterre ; il s'y perfectionna en France, où il vint ensuite & où il se lia avec le Pere Mersenne, Gassendi, Bouillaud, &c. & lorsqu'il fut de retour dans sa patrie en 1634. il ne pensa presque plus à d'autre étude. Il fit de grands progrès dans l'astronomie en particulier, & l'on convient qu'il a été un des plus célébres astronomes de son tems. Il se maria en 1635. fut élu échevin en 1641. & sénateur en 1651. En 1647. il donna l'ouvrage intitulé *Selenographia* dont l'exactitude fut admirée de toute l'Europe. On n'a pas de peine à y voir qu'il avoit observé la lune dans toutes ses phases avec beaucoup de soin. Cet ouvrage fut suivi de beaucoup d'autres qui lui attirerent des applaudissemens universels, & des marques distinguées & utiles de l'estime des plus grands princes. Deux rois de Pologne honorerent son observatoire de leur présence. En 1663. M. Colbert lui envoya une somme considérable au nom de Louis X V. & cette somme fut l'origine d'une pension qui continua jusqu'à la mort de Hevelke. En 1673. ce sçavant donna une description des instrumens dont il se servoit dans ses observations, sous le titre de *Machina cœlestis.* Hookius l'ayant attaqué, il répondit en 1679. La même année Hevelke perdit dans un incendie sa bibliotheque, son imprimerie, ses lanternes astronomiques, & ses autres machines : mais les bienfaits du roi de France, & la libéralité de ses amis de Hollande & d'Angleterre l'ayant remis en état de recommencer ses observations astronomiques, il les mit au jour en 1685. Il mourut en 1687. le 6. de Janvier dans sa soixante-seiziéme année. On a trouvé quinze gros volumes de ses lettres dont Jean-Eric Oloff a donné l'abregé. On a frappé deux médailles à son honneur : dans l'une, on voit d'un côté son portrait & son nom ; de l'autre un aigle portant son vol vers le soleil avec ces mots : *In summis cernit acutè*, & dans l'exergue, né en 1611. le 28. de Janvier, mort le même jour de 1687. L'autre represente aussi son nom & son portrait, & au revers on lit cette inscription :

*Jean* HEVELKE *de Dantzig, consul de la vieille ville, les délices des rois & des princes, lui-même le prince des astronomes, la gloire & l'admiration de son siécle, de sa patrie & de l'Univers, nâquit le 28. de Janvier 1611. Il servit la république par ses conseils, enrichit celle des lettres d'excellens monumens, se signala en l'une & en l'autre par ses services ; & après avoir consacré la gloire de son nom à l'immortalité, il mourut le 28. Janvier 1687.*

* Voyez *la Prusse illustrée*, par M. Lilienthal, tome 2. *Bibliotheque Germanique, tome 23. article 13.*

HEYLIN. (Pierre) *Ajoûtez à ce qu'on en a dit dans les éditions de 1725. & de 1732. qu*'il nâquit le 29. de Novembre 1600. *& qu*'il mourut le 3. Mai 1663. Il est parlé de cet auteur Anglois dans les *Memoires litteraires de la grande Bretagne, tome 12.*

HIDULFE, (Saint) que d'autres nomment HILDULFE, évêque & moine, nâquit en Baviere d'une maison noble, & reçut avec son frere Erard une éducation très-chrétienne. Ils se consacrerent l'un & l'autre à Dieu dans la cléricature, & leur pieté jointe à plusieurs autres qualités excellentes les fit élever à l'épiscopat. On ne sçait quel siége occupa ERARD, *comme nous l'avons dit dans son article.* Il fallut faire violence à Hidulfe pour le placer sur celui de Tréves. Il gouvernoit ce diocése avec beaucoup de fruit, lorsqu'ayant entendu parler de ce grand nombre de solitaires qui s'étoient consacrés au service de Dieu dans la Vosge, il résolut de les imiter. Il communiqua son dessein à Jacob évêque de Toul, l'un de ses suffragans, & après avoir déliberé sur le lieu de sa retraite, il se détermina au païs de Vosge. Etant arrivé au lieu qui a été appellé depuis *Moyen-moutier*, & où subsiste aujourd'hui une abbaye très-célébre de l'ordre de saint Benoît, de la congregation de saint Vanne, il obtint des moines d'E-

tival & de Senones, un monceau de terre pour y établir sa demeure. Cette place avoit à l'orient l'abbaye de Senones, au couchant celle d'Estival, au midi le monastere de Jointures qui est aujourd'hui la ville & le chapitre de saint Dié, & au septentrion Bodon Monster. C'est pourquoi Hidulfe l'appella *Moyen-Moutier*. Le saint évêque voyant qu'un grand nombre de personnes renonçoient au monde pour servir Dieu sous sa conduite, il bâtit un monastere qui se trouva bientôt trop petit, de sorte qu'il fut obligé de bâtir des cellules en differens endroits. Il eut près de 300. moines sous sa direction. Il eut une liaison étroite avec saint Dié, & ils concoururent ensemble à faire fleurir la pieté, & à étendre la connoissance du nom de J. C. Saint Dié le chargea en particulier en mourant de la conduite de sa maison. Hidulfe la gouverna avec beaucoup de soin pendant 28. ans. Après avoir travaillé à retablir une exacte régularité dans ses monasteres, il tomba malade d'une fievre qui l'emporta en peu de jours. Ce fut vers l'an 707. * *Voyez* le tome quatriéme des actes Benedictins, & l'histoire latine du monastere de *Moyen Moutier* par Dom Belhomme qui s'étend beaucoup sur ce qui regarde S. Hidulfe, qu'il nomme toûjours *Hidulfe*.

HILAIRE. (Saint) évêque de Poitiers, &c. *Ajoûtez à son article de l'édition de ce dictionnaire de 1725. que* l'edition des ouvrages de ce saint docteur, donnée en 1693. est de Dom Pierre Coustant sçavant Benedictin de la congregation de saint Maur, & qu'en 1730. on a donné à Verone par les soins du marquis Scipion Maffei, une nouv. édit. des ouvrages du même saint, avec des augmentations & des variantes.

HILDEBRAND, (Joachim) professeur en théologie à Helmstadt, & ensuite surintendant general à Zell, né le 10. de Novembre 1623. à Walkenried, fut bien instruit dès sa jeunesse, & dès l'âge de 14. ans il faisoit bien des vers latins & allemands. En 1640. il alla à Northausen, & en 1641. à Jene. En 1642. il passa à Lypsic où Christophe Preibise le couronna poëte. En 1643. il vint à Helmstadt, & y enseigna avec beaucoup d'applaudissement, & en 1648. il professa la théologie & les antiquités ecclesiastiques. Peu de tems après il fut fait correcteur à Wolfembutel; & en 1651. on lui donna la chaire de professeur en theologie & en histoire ecclesiastique. En 1653. il prit le degré de docteur en théologie, & en 1662. il fut appellé au pastorat de l'église allemande à Coppenhague: mais il refusa cette vocation, & obtint ensuite la charge de surintendant general à Zell où il mourut le 25. d'Octobre 1691. Ses ouvrages sont: *De prisca & primitiva Ecclesiæ sacris publicis, templis & diebus festis: De precibus veterum Christianorum: Rituale orantium: Ars bene moriendi: De nuptiis veterum Christianorum. De natalitiis veterum sacris & profanis: Vita æterna ex lumine naturæ ostensa: Theologia dogmatica: Sacra publica veteris Ecclesiæ: De hierarchia*, &c.

HILDEGER, trente-cinquiéme évêque de Meaux, étoit moine de saint Denys, & fut fait évêque par la faveur de Charles le Chauve, roi de France, en 853. après Hubert I. du nom. L'année même de son élection il assista au sacre d'Enée évêque de Paris, fait par Wenilon archevêque de Sens. Il se trouva en 859. au Concile de Mets pour la réconciliation de Louis, roi de Germanie, & de Charles le Chauve, & souscrivit la même année à une lettre du concile de Toul tenu dans les Savonnieres, abbaye à présent ruinée, contre Wenilon même à qui on faisoit le procès comme traître au roi. Il assista encore en 860. au concile d'Aix la-Chapelle assemblé pour sçavoir si Lothaire pouvoit répudier sa femme Teutberge, & à plusieurs autres moins considérables. Ce prélat ordonna diacre Carloman fils de Charles le Chauve, qui s'étoit révolté contre son pere. Il étoit fort uni avec Hincmar qui lui dédia son traité sur l'épreuve de l'eau froide: maniere de se justifier alors des crimes dont on etoit accusé. Hildeger demeuroit ordinairement dans l'abbaye de saint Faron de Meaux, & ce fut là qu'il composa la vie de ce saint que l'on croit être celle dont on trouve des extraits dans le premier tome des historiens de France d'André Du Chêne, & toute entiere dans le tome 2. des actes des saints de l'ordre de S. Benoît donnés par le sçavant P. Mabillon. Cet ouvrage qui est en prose, est écrit dans le goût du tems: il y a beaucoup d'affectation dans le style, & ce qui est moins excusable, il y a souvent de grandes méprises. Ce prélat mourut selon le nécrologe de l'abbaye de saint Denys, le 3. de Décembre, mais on ignore l'année. Il vivoit encore en 869. Il eut pour successeur Rainfroi qui souscrivit au concile de Pont-lon en 876. *Voyez* RAINFROI. * Dom du Plessis, *histoire de l'église de Meaux, tom. 1. pages 86. 88.*

HILDEVERT, nommé par d'autres DATLEVERT, successeur de saint Faron dans le siége de Meaux & disciple de ce saint, commença à gouverner son église dès le mois de Novembre 672. selon l'opinion la plus vraisemblable. Il étoit fils d'Ana bert qui avoit eté instruit dans les lettres saintes & formé à la piete par saint Faron, & Hildevert imitateur des vertus de son pere & de son maitre, formé d'ailleurs dans la discipline monastique, ou dans l'abbaye de saint Faron, ou dans celle de Rebais, vécut à la tête de son clergé aussi mortifié que le plus austere religieux, & sçut allier par le secours de la grace les fonctions d'un pasteur zelé & laborieux avec l'esprit de retraite & de priere qui l'accompagnoit dans toutes ses actions. On lui reproche cependant d'avoir voulu élever une église plus spatieuse & plus magnifique que celle que saint Faron avoit batie pour son monastere de sainte Croix, connu depuis long-tems sous le nom de saint Faron, & d'avoir voulu donner à cette église le titre de saint Christ. Mais pour la premiere action, la vanité pouvoit n'y avoir aucune part: à l'égard de la seconde, Hildevert en faisant porter le titre de *saint Christ* à son église, n'entendoit la dédier qu'à Jesus-Christ: il n'y avoit que l'expression qui fut nouvelle, & il en fut si peu entêté qu'il se soumit à cet égard à tout ce que ses confreres jugerent à propos de lui représenter. Hildevert mourut le 27. May vers l'an 680. & fut enterré au village de Vignely, à deux lieues environ de Meaux. Il est honoré comme saint. * Dom du Plessis, *histoire de l'église de Meaux, tome premier, pages 62. 63.*

HILL. (Joseph) *Suppleez cet article à celui qui se trouve dans l'édition du dictionnaire historique de 1725.* Joseph Hill, ministre Anglois, sçavoit fort bien la langue grecque, & il en a fait un grand usage, en s'appliquant a enrichir de nouveaux mots le dictionnaire de Schrevelius, non celui de Roberson, *comme on l'avoit dit*. M. Hill a augmenté ce dictionnaire de Schrevelius de huit mille mots, non de quatre mille seulement, *comme on l'avoit dit encore*, ni de quatre-vingt mille comme l'avoient marqué messieurs Colomiés & Baillet, l'un dans sa bibliotheque choisie, l'autre dans ses Jugemens des sçavans. Ce trésor de la langue grecque ainsi augmenté, fut imprimé à Londres, *in-4°.* en 1676. Il est bien fait, & beaucoup moins chargé de fautes que plusieurs autres petits Lexicons qui avoient paru jusqu'alors. *Tout ce que nous venons de reprendre dans cet article a été copié par les éditeurs du dictionnaire historique imprimé à Bâle.*

HILLEL, que Josephe nomme *Pollion*, fut un des plus illustres docteurs des Juifs par sa naissance, son sçavoir, son autorité & sa posterité. Il nâquit à Babylone, & descendoit de David du côté de sa mere. Il avoit vecu 40. ans à Babylone avant que de venir à Jerusalem où il s'appliqua à l'étude de la loi. Il s'y distingua beaucoup, & à l'âge de 80. ans il fut fait président du Sanhedrin. Il se comporta dans cette dignité avec beaucoup de sagesse, & la remplit 40. ans avec une grande réputation de justice & de prudence. Sa postérité eut la même présidence du Sanhedrin pendant dix generations. Il forma plus de mille eleves dans la connoissance de la loi. Mais il eut des disputes avec Shammai son collégue, ce qui forma entr'eux & leurs disciples de grandes divisions, qui selon quelques Protestans, formerent le Pharisaïsme. * *Voyez* monsieur Prideaux, dans son *Histoire des Juifs, tome 5.* Wolfius, dans sa *Bibliotheque hébraïque*, &c.

HILLERIN, (Jacques, & non Charles, comme il est nommé dans le Necrologe de Port-Royal) étoit prêtre, & l'un des deux curés de saint Merri à Paris, dans le tems que cette paroisse avoit deux pasteurs en même tems. C'étoit un fort honnête homme, & qui avoit de grands talens. Il parloit facilement & agréablement en public. Il aimoit la verité & travailloit utilement pour le bien de sa paroisse. Ce fut de son tems que l'on établit l'assemblée des dames de la charité; ses mœurs étoient irréprochables. Cependant s'étant mis sous la conduite de M. Jean du Verger de Hauranne, abbé

de saint Cyran, cet abbé après avoir appris de lui-même l'histoire de sa vie, & l'état de son ame, lui conseilla de quitter sa cure & de se faire Chartreux. M. Hillerin qui sentit une grande répugnance pour ces deux partis, sur-tout pour le second, différa long-tems d'exécuter ce conseil. M. de saint Cyran étant mort dans ces délais, il se mit sous la conduite de M. Singlin, qui lui conseilla aussi la retraite, mais qui ne le porta point à se faire Chartreux. M. Hillerin persuadé enfin résigna sa cure en 1643. ou 1644. à M. du Hamel, & se retira, non pas d'abord à Port-Royal, comme il est dit dans la vie de M. du Hamel, mais dans un petit prieuré qu'il avoit en Poitou où il emmena avec lui Nicolas Fontaine qu'il dirigeoit par amitié dans ses études, & qui est devenu fort connu dans la suite par ses ouvrages. *Voyez* FONTAINE. M. Hillerin vint faire dans la suite quelque séjour à Port-Royal, & il mourut à Paris le 14. d'Avril 1669. Son cœur fut porté à Port-Royal, & M. Hamon lui dressa l'épitaphe qui se trouve dans le Nécrologe de Port-Royal. Dans un écrit imprimé, intitulé: *Le grand chemin du Jansenisme au Calvinisme*, il est dit que M. Hillerin voulut résigner sa cure au fameux Jean Labadie si connu par son apostasie & par son fanatisme. Mais ce fait est absolument faux. M. Hillerin a déclaré lui même par écrit qu'il n'en avoit jamais eu la pensée, que lorsqu'il résigna sa cure à M. du Hamel, Labadie étoit à cent-cinquante lieues de Paris, & qu'il avoit eu si peu d'habitude avec lui qu'il n'en avoit jamais reçu qu'une lettre à laquelle il ne répondit point. M. Hillerin étant encore curé de saint Merri, donna à Paris en 1635. en françois, *Les grandeurs du mystere du Saint Verbe incarné.* * *Mémoires du tems*, & les ouvrages cités dans cet article. On a encore d'un Jacques de HILLERIN des *discours mélangés & actions diverses faits au parlement de Paris*, à Paris, chez Henault en 1651. *in-folio.*

HILLIGER, (Oswalde) né à Freyberg dans la Misnie le 20. de Decembre 1583. commença ses études dans sa patrie, & les continua à Lypsic où il alla en 1601. Il passa encore quatre années à Wittemberg d'où il alla à Jene en 1606. & y prit le degré de docteur dans la même année. Revêtu de cet honneur il se mit à visiter les principales universités d'Allemagne, revint dans sa patrie en 1610. & y publia la premiere partie de son *Donellus enucleatus.* Cet ouvrage lui fit honneur, & en 1616. il fut assesseur de la Justice & professeur en droit. Il mourut en 1619. le 25. de Mars. * Beyeri, *nomenclat. professor. juris Jenens. &c.*

HIMMELIUS, (Jean) né en 1581. à Stolpe en Poméranie, passa en 1601. à Wittemberg, & y enseigna les humanités pendant cinq ans, après quoi il alla à Jene, & retourna à Wittemberg. Après avoir fait un voyage en Baviere dans le Palatinat, l'Alsace & la Suisse, il fut nommé recteur du gymnase de Durlach, & en 1612. il fut appellé à Spire pour occuper un pareil poste. En 1614. on lui donna encore la charge de premier pasteur, & il prit le degré de docteur en théologie à Giessen, en 1615. Il y fut fait professeur même en théologie en 1617. & s'acquitta de cet emploi avec distinction jusqu'à sa mort arrivée le 31. de Mars 1642. On a de lui, *Jesuita Pharisaizans: Calvino-papismus: Idea boni Gymnasii: Passionale academicum: collegium antiphotinianum: Collegium irenicum: De canonica &, jure canonico & theologia scholastica*, à Jene en 1632. *in-12. Collegium Anti-Leonicum: Tractatus de scriptura sacra: Commentarius in epist. ad Galat. & ad Philemon. Triga prophetica, & disputationes variæ, &c.* * Witte, *memor. theolog.* Spitzel, *templ. honor. &c.*

HINCKELMANN, (Abraham) fils d'un apoticaire, qui étoit en même tems conseiller de Dœbeln, ville de Misnie, nâquit à Dœlben même en 1652. y commença ses études, les continua à Freyberg, & les acheva à Wittemberg où il étudia la théologie sous Abraham Calovius. Quatre ans après, il quitta Wittemberg pour être recteur à Gardeley. Peu après il fut fait directeur du college de Lubeck où il demeura onze ans au bout desquels il fut appellé au pastorat de S. Nicolas à Hambourg. Le Landgrave de Hesse-Darmstadt l'en tira pour l'honorer des charges de premier prédicateur de sa cour, de surintendant general des églises, & de professeur honoraire en théologie à Giessen. En 1688. il obtint le pastorat de sainte Catherine de Hambourg, ce qui l'engagea de retourner en cette ville où il mourut en 1695. Il est le premier qui ait publié l'Alcoran en langue arabe, sous le titre de *Testament de Mahomet*, avec une version latine. Il a traduit en allemand l'apologétique de Tertullien, a donné dans la même langue des sermons choisis, & a fait en latin *Theologia Evangelica*, où il accuse sans fondement les Catholiques des erreurs qu'ils n'enseignent point, & donne les siennes pour des vérités. *Detectio fundamenti Bœhmiani: critica Hamburgensis, &c.* * Voyez Pippingi, *memor. theolog. &c.*

HIPPO, fille de Chiron le Centaure, enseigna à Eole la contemplation de la nature. Euripide en parle comme d'une personne très-versée dans l'astrologie. Saint Clement d'Alexandrie dans le premier livre de ses stromates, & saint Cyrille d'Alexandrie dans son quatriéme livre contre Julien en parle aussi avec eloge. Gilles Ménage lui a donné place dans son histoire des femmes philosophes écrite en latin. * *Voyez* la page 6. dans l'edition *in-12.* de Lyon en 1690.

HIPPOLYTE. (Saint) *Ajoutez à son article que* Jean-Albert Fabricius a recueilli tous les ouvrages de ce saint, & ceux qu'on lui attribue, & qu'il les a fait imprimer en deux volumes *in-folio* à Hambourg; le premier en 1716. & le second en 1718. Mais dans cette édition le sçavant Allemand n'a point suivi l'ordre des tems, ni des matieres. Il paroît qu'il a fait imprimer ces ouvrages à mesure qu'il les a recouvrés. Cette edition néanmoins est très-estimable. On y trouve quantité de fragmens des écrits de saint Hippolyte, dispersés dans les ouvrages des anciens auteurs, dans les actes des Conciles, & dans les coins des bibliotheques de Paris, d'Allemagne & d'Angleterre. L'éditeur en a traduit quelques-uns de grec en latin, & y a ajoûté un grand nombre de notes utiles. Avant cette edition l'on avoit déja imprimé séparément le Cycle Paschal de saint Hippolyte en grec dans le livre de Scaliger, *De emendatione temporum*, imprimé plusieurs fois; & ce cycle se trouve encore dans plusieurs autres auteurs. Le livre sur l'Antechrist fut imprimé en grec à Paris en 1661. par les soins de Marquardus Gudius de qui nous avons un recueil de lettres latines. On le trouve aussi en latin dans le Pere Combefis. * *Voyez* ce qui regarde les autres éditions des écrits ou des fragmens de saint Hippolyte, dans l'*histoire des auteurs sacrés & ecclesiastiques*, par Dom Remi Ceillier, Benedictin de la congrégation de saint Vanne, prieur titulaire de l'abbaye de Flavigny en Lorraine, *tome 2.* & l'*histoire littéraire de la France*, par Dom Rivet, Benedictin de la congrégation de S. Maur, *tome 1.*

HIPPOLYTE, (Saint) prêtre de l'église de Rome, sous le pontificat de saint Corneille, suivit pendant quelque tems le schisme de Novat & de Novatien. Mais Prudence qui nous a conservé les actes du martyre de ce saint, dit qu'il rentra dans le sein de l'Eglise avant que de répandre son sang pour la foi de Jesus-Christ. Il étoit déja vieux lorsqu'il fut arrêté comme Chrétien. Dans le tems qu'on le menoit au supplice, le peuple dont il avoit eu soin, & qui par affection le suivoit en grand nombre, lui ayant demandé quel étoit le meilleur parti, il lui répondit: « Fuyez le malheureux Novat, & revenez à l'Eglise Catholique: qu'une seule foi vous éclaire, « qu'une seule Eglise vous rassemble; & cette Eglise, c'est l'an- « cienne, c'est celle que le grand Paul reconnoît, & qui voit « au milieu d'elle la chaire du bienheureux Pierre. Je vois « maintenant les choses tout autrement, & je me repens de « ce que j'ai enseigné. » Il fut condamné à Ostie à être traîné par deux chevaux indomptés, & les dernieres paroles que l'on put entendre de ce saint vieillard pendant ce supplice, furent; « Seigneur, ils déchirent mon corps, prenez mon ame. » Son martyre arriva l'an 252.

HIRE, (Philippe de la) fils de M. de la Hire, peintre ordinaire du roi, & professeur en son academie de peinture & de sculpture, étoit né à Paris le 18. de Mars 1640. Il fut destiné d'abord à la même profession que son pere, & il apprit le dessein, la perspective & la gnomonique. Peu de tems après la mort de son pere qu'il perdit n'ayant encore que 17. ans, il alla en 1660. en Italie où il vit & médita tout ce qui pouvoit le perfectionner dans son art, & ayant séjourné à Venise il ne s'y occupa presque que de la géométrie. De retour à Paris, après quatre ans d'absence, il continua sérieuse-

ment cette étude, & il fut vers le même tems d'un grand secours à messieurs Desargues & Bosse qui vouloient donner une seconde partie du traité de la couppe des pierres, dont ils avoient déja publié la première. M. de la Hire leur fournit sept propositions tirées de la théorie des coniques, que M. Bosse fit imprimer en 1672. dans une brochure *in-folio*, & qui firent beaucoup d'honneur à M. de la Hire. Cet habile homme soutint cette réputation par quelques ouvrages sur les coniques, & sur la cycloïde qu'il donna en 1673. & 1676. en sorte qu'il fut reçu à l'académie des sciences en 1678. L'année suivante il publia en un volume *in-12.* trois traités qui ont pour titres, le premier, *Nouveaux élemens des sections coniques*: le second, *Les lieux géométriques*: le troisiéme, *La construction ou effection des équations*. Les deux derniers principalement étoient faits pour développer les mysteres de la géométrie de Descartes. En 1679. il fut envoyé en Bretagne avec M. Picard par ordre du feu roi, & l'année suivante en Guyenne pour aider à remplir le dessein que M. Colbert avoit conçû d'une carte generale du royaume plus exacte que les précedentes, & qui n'étoit encore exécuté qu'en partie. En 1681. M. de la Hire eut ordre d'aller seul déterminer la position de Calais & de Dunkerque. Il mesura aussi la largeur du pas de Calais depuis la pointe du bastion du Risban qui est du côté de la mer en allant vers Boulogne, jusqu'au château de Douvre en Angleterre. Pour finir la carte generale, il alla à la côte de Provence en 1682. & dans la même année il donna un traité de gnomonique, qu'il augmenta & fit réimprimer en 1698. En 1693. il continua du côté du nord de Paris la fameuse Meridienne commencée par M. Picard en 1669. tandis que M. Cassini la poussoit du côté du sud: mais la mort de M. Colbert arrivée en 1683. interrompit cette grande entreprise. En 1684. M. de la Hire fit le nivellement de la petite riviere d'Eure qui passe à Chartres, & le recommença sur ses propres instances en 1685. Il fit plusieurs autres nivellemens semblables en ce tems là où il étoit question de conduire des eaux. En 1685. parut son grand ouvrage, intitulé: *Sectiones conicæ in novem libr. distributa* in-fol. qui fit regarder M. de la Hire comme un auteur original sur une matiere qui renferme elle seule presque tout ce que la géométrie a de plus sensiblement utile, & qui en même-tems sert assez souvent de base aux spéculations les plus élevées. Deux ans après, M. de la Hire donna des tables du soleil & de la lune, & des méthodes plus faciles pour le calcul des éclipses. Il y joignit en 1689. un problême important d'astronomie, & la description d'une machine de son invention qui montre toutes les éclipses passées & à venir, & les mois & les années lunaires avec les épactes. Il donna en 1702. une nouvelle édition augmentée de ses tables astronomiques sous ce titre: *Tabulæ astronomicæ Lud. M. jussu & munificentiâ exarata*. On a encore de lui l'*Ecole des arpenteurs*, imprimée en 1689. réimprimée en 1692. avec des augmentations; plusieurs mémoires ou traités dans les mémoires de l'académie des sciences de 1692. & 1693. dans differens journaux, &c. Un traité de méchanique en 1695. &c. Il a aussi donné ses soins à plusieurs éditions des ouvrages d'autrui, comme au *Traité du nivellement* de feu M. Picard, qui parut en 1684. avec des additions de l'éditeur; au *Traité du mouvement des eaux* de M. Mariotte en 1686. M. de la Hire étoit outre cela bon dessinateur, & un habile peintre de paysage, & il a été long-tems professeur de l'academie d'architecture. C'étoit un homme très-appliqué, équitable & desintéressé, non-seulement en vrai philosophe, mais en Chrétien. Une pieté solide exempte d'inégalité & de singularités a regné sur tout le cours de sa vie qu'il finit le 21. Avril 1718. âgé de plus de 78. ans. Il a été marié deux fois & a eu huit enfans. Chacun de ses deux mariages a fourni un membre à l'académie des sciences. * Son éloge, par M. de Fontenelle, dans l'*histoire de l'académie des sciences*.

HOBBES. (Thomas) *Suppléez cet article à celui qui est dans le dictionaire historique.* Thomas Hobbes nâquit à Malmesbury, bourg d'Angleterre dans le comté de Wilt le 5. d'Avril 1588. Son pere qui étoit ministre le fit élever avec soin. Il commença l'étude du latin & du grec sous Robert Latimer à Malmesbury, & avant l'âge de douze ans il se vit en état de traduire en vers latins la Médée d'Euripide. Il alla à Oxford en 1603. & y étudia pendant cinq ans la philosophie d'Aristote. Son cours fini il quitta Oxford, & entra chez Guillaume Cavendish, baron de Harwich, & depuis comte de Devonshire, pour être gouverneur de son fils aîné. Il n'avoit alors que vingt ans, mais il étoit sage & reglé. Il fit avec son éleve le voyage de France & d'Italie en 1610. & voulut briller parce qu'il avoit appris de la philosophie d'Aristote. Mais ayant remarqué que les gens d'esprit se moquoient de lui, il abandonna cette philosophie, & s'appliqua de nouveau à l'étude des langues latine & grecque & à celle des belles lettres dès qu'il fut de retour en Angleterre. Les progrès qu'il fit dans cette étude lui acquirent en peu de tems un grand nombre d'amis illustres, tels que le chancelier Bacon, Edouart Herbert, Robert Aiton, &c. & pour dissiper le chagrin que lui causa la perte qu'il avoit faite en 1626. du comte de Devonshire le pere, & en 1628. de celle du fils son éleve, qui l'avoient comblé de biens, il s'engagea en 1629. à faire le voyage de France avec Gervais Clifton, jeune seigneur Anglois. Ayant eu occasion de lire pendant ce voyage les Elemens d'Euclide, la méthode de cet auteur lui plut, & depuis ce tems-là il joignit l'étude des mathematiques à ses autres occupations, mais il ne les apprit qu'imparfaitement. En 1631. il se chargea encore d'un fils de la comtesse de Devonshire qui n'avoit que treize ans; & trois ans après il fit de nouveau avec lui le voyage de France & d'Italie. Il étoit à Paris en 1634. s'y appliqua à la physique, & sur-tout à examiner les opérations sensitives des animaux, & il eut sur ce sujet des entretiens avec le pere Marin Mersenne, Minime célebre. En Italie il vit Galilée, & devint son ami. Il retourna en Angleterre en 1637. mais ayant prévû la guerre civile qui éclata en effet quelque tems après, il retourna à Paris où il enseigna les mathématiques au prince de Galles qui avoit été obligé de se retirer en France, & y composa son livre du Citoyen & son Leviathan. Dans ce dernier ouvrage il attaqua sans raison le Clergé Catholique; & sa passion lui nuisit beaucoup à lui-même. Il ne se crut pas en sûreté en France où il eût pû vivre s'il eût écrit avec modération, & se vit contraint de retourner en Angleterre où il étoit décrié aussi auprès des Episcopaux, de sorte qu'il n'eut point d'autre parti à prendre que celui de se tenir caché chez le comte de Devonshire. Il profita de cette retraite pour s'appliquer à la composition de ses ouvrages, & à l'étude des mathématiques & de la physique. Lorsque le roi Charles II. fut rétabli sur le trône en 1660. Hobbes eut l'honneur de le saluer, & ce prince le reçut fort bien & lui donna une pension. Il mourut à Hardwich chez le comte de Devonshire le 4. de Decembre de l'an 1679. dans sa quatre-vingt-douziéme année. L'auteur de sa vie imprimée en latin *Carolopoli*, c'est-à-dire, à Londres, tâche de le justifier de l'accusation d'atheïsme dont on l'a souvent chargé; mais il est certain au moins que la religion n'étoit pour lui qu'un problême, & ses ouvrages le font connoître assez pour indifférent à l'égard de toute religion. Ces ouvrages sont en grand nombre; sçavoir: Thucidide traduit en anglois, à Londres en 1634. & 1676. *in-folio*. *De miraculis pecci*, à Londres en 1634. *Elementa philosophica seu politica de cive, id est de vita civili & politica prudenter instituenda*, à Paris en 1642. *in-4°.* Il fit tirer peu d'exemplaires de cet ouvrage qui contient plusieurs maximes fort opposées à une saine morale. On en donna une nouvelle édition à Amsterdam *in-18.* en 1669. augmentée par l'auteur, mais publiée par M. de Sorbieres qui l'avoit déja traduite en françois & fait imprimer à Amsterdam dès 1649. *Leviathan, sive de republica*, à Londres en 1650. *in-fol.* De la nature de l'homme, en anglois, à Londres en 1650. *in-12.* Du corps politique, où élemens de droit, en anglois, à Londres en 1650. *in-12.* Cet ouvrage a été traduit en françois & imprimé à Amsterdam en 1653. *in-12.* *Elementorum philosophiæ sectio I. de corpore*, à Londres en 1655. *in-8°.* & *sectio II.* en 1658. traduit en anglois, à Londres en 1656. & 1658. *in-4°.* De la liberté & de la nécessité, en anglois, à Londres en 1654. *in-12.* Questions sur la liberté, la nécessité & le hazard, contre le docteur Bramhall, évêque de Londonderry, en anglois, à Londres en 1656. *in-4°.* *Littera ad Guillelmum*

*Novi castri ducem, de controversia circa libertatem, & necessitatem habita cum Benjamin Laney episcopo Eliensi*, à Londres en 1676. *in-12. Prælectiones sex ad professores Savilianos*, à Londres en 1656. *in-4°.* en anglois. *Opera philosophica quæ latine scripsit*, à Amsterdam en 1668. *in-4°. Lux mathematica*, à Londres en 1672. *in-12.* Les voyages d'Ulysse, ou traduction des livres IX. X. XI. & XII. de l'Odyssée d'Homere, en vers anglois, à Londres en 1674. *in-8°.* L'Iliade & l'Odyssée d'Homere, en vers anglois, avec une préface sur les qualités du poëme épique, à Londres en 1675. & 1677. *Epistola ad Antonium*, à Wood en 1674. *in-folio. Dialogus physicus, sive de natura aeris*, à Londres en 1661. *in-4°.* à Amsterdam en 1668. *Charactere & indicia absurda geometriæ doctoris Wallis*, à Londres en 1657. en anglois. *De principiis & ratiocinatione geometrarum*, à Londres en 1666. *in-4°.* à Amsterdam en 1668. *in-4°. De publicatione cubi*, à Londres en 1661. & à Amsterdam en 1668. *Problemata physica, &c.* à Londres en 1662. *Examinatio & emendatio mathematicæ hodiernæ*, en six dialogues, à Londres en 1660. *Quadratura circuli, cubatio sphæræ, duplicatio cubi, &c.* à Londres en 1669. *Rosetum Geometricum*, à Londres en 1671. *Rescripta tria contra doctorem Wallis*, à Londres en 1671. *Principia & problemata aliquot geometria ante desperata, nunc breviter explicata & demonstrata*, à Londres en 1674. Decameron philosophique, ou dix Dialogues sur la philosophie naturelle, en anglois, à Londres en 1678. *De bello civili anglicano ab anno 1640. ad an. 1660. Dialogus*, à Londres en 1679. *Vita carmine latino expressa scipso autore*, à Londres en 1680. *La fin de sa vie*, en 1687. Histoire de l'héréfie & de sa peine, en anglois, en 1680. *in-fol. Tractatus opticus*, inséré dans le livre du Pere Mersenne, intitulé: *Cogitata physico-mathematica*, à Paris en 1644. *in-4°. Objectiones in Cartesii de prima philosophia meditationes.* Abrégé de la rhétorique d'Aristote & de la logique de Ramus. Il parut à Londres en 1681. un livre intitulé: *Thomæ Hobbes Angli Malmesburiensis philosophi vita, Carolopoli*, in-8°. Ce volume contient trois pieces. La premiere, *Thomæ Hobbes Malmesburiensis vita.* Cette piece est fort courte. La seconde, *Vitæ Hobbianæ auctarium.* L'auteur dit que M. Aubry, ami des Hobbes, l'avoit engagé à écrire cet ouvrage, & lui en avoit fourni les matériaux. La troisiéme, *Thomæ Hobbes Malmesburiensis vita carmine expressa, scipso autore.* Cette troisiéme piéce avoit été publiée, *in-4°.* trois semaines après la mort de Hobbes. Tous ces écrits sont précédés d'un avertissement de l'éditeur qui ne se désigne que par ces deux lettres R B. Monsieur Wood dans son *Athenæ Oxonienses* attribue la premiere piéce à Hobbes lui-même: mais ceux qui ont connu particulierement M. Rymer qui a publié les Traités de paix, &c. assurent qu'il en est l'auteur. On sçait d'ailleurs qu'il étoit grand ami de Hobbes, & qu'il a fait la préface de son histoire ecclesiastique, écrite en vers latins, imprimée en 1688. A l'égard de l'*Auctarium*, on croit communément qu'il est de M. Richard Blackburn, médecin, mort en 1716. On lui donne aussi l'avertissement qui est à la tête de ce recueil. Cependant celui qui l'a composé ne fait pas connoître qu'il ait eu part à aucune des piéces qui suivent; il n'en parle que comme simple éditeur, & c'est ce qui a donné lieu aux conjectures de M. Kortholt, sur ce sujet, répetées par Bayle dans ses réponses aux questions d'un provincial, qui se sont trompés l'un & l'autre. * *Voyez* sur Hobbes, outre le recueil dont on vient de parler, *Mélange critiques de litterature*, à Amsterdam en 1701. *page 381. &c.* Voërius, *Disputa. theolog. part. 4.* Cumberland, *De legibus naturæ, &c.* M. Desmaiseaux, notes sur la 256. lettre de M. Bayle. Baillet, *vie de Descartes, &c.*

HOBIER (N.) s'est fait connoître dans le siecle dernier par des traductions françoises qui sont estimées. Il donna en 1639. à Paris, *in-12.* chez Camusat, celle de la vie d'Agricola, écrite en latin par Tacite. Voici ce que Balzac dit de cette traduction & de son auteur, écrivant à M. Chapelain le 30. d'Août 1639. « Qu'il y a, dit-il, de sagesse & de bon » sens en M. Hobier! Que sa diction est chaste & reglée! » Il me semble que la définition de *vir bonus dicendi peritus*, » est faite pour lui, & que tous ses mots sont marqués du » caractere de la vertu.... Sa préface merite d'être considérée avec soin. M. Hobier a aussi traduit en françois un traité de Tertullien de la patience, & celui de l'oraison, imprimés ensemble à Paris en 1640. chez Camusat *in-12.*

HOCHBERG, château en Brisgaw, &c. *A la fin de cet article dans le dictionaire historique de l'édition de 1725. il y a quelques fautes qui seront rectifiées en lisant ainsi les dernieres lignes.* Louis d'Orleans, duc de longueville..... prétendoit aussi la succession des autres seigneuries, & particulierement celle de Rothelin (*non de* Rhetel) mais après que ses prétentions eurent été sérieusement examinées par les jurisconsultes, ces seigneuries demeurerent au marquis de Bade, moyennant deux cens cinquante mille écus qu'il donna à Louis, duc de Longueville, qui néanmoins retint depuis les titres de marquis de Hochberg & de seigneur de Rothelin.

HODABENDES (Muhemet) restoit seul de la nombreuse posterite de Thamas roi de Perse, lorsqu'il vint à la couronne de ce vaste empire, après le milieu du XVI. siecle, & presque vers la fin. Il étoit alors fort éloigné de la capitale, & à cause de la foiblesse de sa vûe & de son peu de goût pour les affaires, son pere l'avoit relegué jusqu'aux extrémités du royaume, dans la province d'Heri dont il étoit gouverneur. La Perse étoit aussi troublée alors par plusieurs dissentions domestiques, & les Persans désiroient avec ardeur de voir la paix & la tranquilité reprendre la place du trouble & du désordre, que la barbarie du dernier roi Ismaël avoit fait régner par-tout. Ils crurent Hodabendes, qui signifie *serviteur de Dieu*, propre à remplir ce dessein: ils l'appellerent au trône, & Hodabendes, après avoir fait son entrée dans Casbin l'an 1578. donna lieu d'espérer d'abord qu'on jouiroit sous lui d'un régne paisible. Mais il se livra trop à la passion de son ministere; & au lieu de songer à retablir la tranquilité publique, qui ne pouvoit être fondée que sur un entier oubli du passé, il eut l'imprudence de vouloir poursuivre la vengeance de ses freres qui avoient été sacrifiés à la fureur & à la jalousie. Par cette conduite il irrita plusieurs gouverneurs de province & autres, dont il auroit dû se ménager l'appui. Dans le même tems il apprit que les Turcs se disposoient à entrer en Perse, & comme il n'étoit pas fort en etat de soutenir une telle guerre, il usa d'artifice, feignit de vouloir retablir l'union entre les deux couronnes, & envoya une ambassade à Amurat qui la reçut fort mal, mais qui donna toûjours du tems à Hodabendes. Celui-ci en profita pour mettre dans ses interêts les princes de Georgie, l'empereur des Tartares, & plusieurs autres. Les gouverneurs lui amenerent aussi vingt mille hommes bien armés. Il mit à leur tête Tocmases sultan chan, gouverneur d'Armenie, & capitaine experimenté, qui marcha au devant des Turcs jusqu'à Chielder où il fut battu. Hodabendes songeant aussi-tôt à remedier à ce premier échec, marcha contre les Tartares qui s'étoient joints aux Turcs, & les defit: il se rendit maître de Seamochies, reprit Eres & Sechu qui s'étoient rendus aux Turcs & arriva enfin triomphant à Casbin avec son armée. Cette victoire ne l'endormit point. Informé que ses ennemis se flattoient d'un succès meilleur dans une autre campagne, il se prépara aussi à faire évanouir leur espérance, & même à porter la guerre jusques dans leur pays, si l'occasion s'en présentoit. Ce fut par cette raison qu'Emanguli chan, gouverneur de Genge, étant venu lui offrir ses services, non-seulement il le reçut avec joie, mais il le déclara aussi gouverneur general de Schirvan, avec ordre à Serap-Chan gouverneur de Nissivan, & à plusieurs autres de lui donner tous les secours dont il auroit besoin. Il accepta aussi les offres de service du prince Simon qu'il fit passer en Georgie, & se mit en devoir de secourir sûrement la ville de Tiflis. Tout cela se passa pendant les années 1578. & 1579. Cependant Hodabendes qui aimoit naturellement le repos, & qui outre la nécessité où il étoit de se précautionner sans cesse contre les Turcs, étoit encore troublé par les projets ambitieux, & les desseins turbulens d'Abas Mirza le plus jeune de ses fils, alors viceroi de Heri, crut qu'il devoit penser à se mettre en repos du côté des Turcs en faisant la paix avec eux. Il la fit négocier en 1580. par Maxud-Chan qu'il envoya en ambassade

à la Porte, & qui reçut d'Amurat une audience si peu favorable, qu'on soupçonna cet envoyé de s'être laissé corrompre. Soit que Hodabendes n'eût pas eu un meilleur augure, soit qu'il crût qu'il étoit encore plus prudent de se fier à ses armes plûtôt qu'aux négociations, il envoya ordre à tous les gouverneurs de province de le venir joindre, & il prit le parti d'aller se mettre à la tête de l'armée avec Emir-Hamze son fils aîné pour gagner l'affection de ses sujets, & se faire cette sorte de réputation qui est d'un si grand poids dans la guerre, & qui influe ordinairement beaucoup sur le succès des affaires. Il partit donc de Casbin, & s'en vint à Sultanie où il visita les mausolées de ses ancêtres : de-là il marcha à Zanga & à Miana, entra dans la Turcomanie, & vint à Tauris où il avoit donné rendez-vous aux nouvelles levées qu'il avoit fait faire. Il y tint conseil avec ses généraux sur ce qu'on pouvoit entreprendre, & le parti que l'on prit fut que son armée qui étoit très-nombreuse, s'avanceroit de Tauris à Carocah ; qu'elle choisiroit un camp situé avantageusement pour couvrir Tauris, & pour empêcher les Turcs d'entrer dans le Sirvan, & qu'elle s'y retrancheroit. On fit ensuite un détachement de dix mille hommes qu'on envoya du côté de Tiflis sous la conduite de Tocmases qui renforça son détachement d'un corps de trois mille Georgiens, & s'avança du côté du Gengue qui est au milieu de campagnes très-vastes entourées jusqu'à Tauris de villes & châteaux, dont les habitans sont ou sujets ou alliés de la Perse. Dans le même tems Abas-Mirize, fils de Hodabendes se réconcilia avec son pere, & lui promit de ne plus troubler nulle part, & de le seconder au contraire dans toutes ses entreprises ; & sa réconciliation parut sincere. Hodabendes lui en témoigna beaucoup de joie : mais cette joie fut bientôt troublée par la mort d'un autre de ses fils, Emir-Hamze son aîné, qui fut assassiné en 1586. par les artifices d'Alyculi-Chan. Avec lui fut ensevelie toute la valeur persane qui faisoit tant d'ombrage à l'empire Ottoman. Les Turcs qui furent les principaux auteurs de sa mort, eurent encore la malignité de répandre le bruit que ce prince avoit été assassiné par les ordres du roi son pere qui vouloit, disoient-ils, mettre Abas-Mirize sur le trône, afin d'ajoûter l'horreur d'un parricide à la juste douleur que cette mort causoit à ce pere infortuné, & de le rendre odieux à ses sujets, lui & son fils, en leur imputant un si grand crime. Il est certain qu'Hodabendes eut un véritable regret à la perte d'un fils à la valeur duquel il étoit extrêmement redevable. Le chagrin qu'il en eut fut si vif, que joint à l'ennui que lui causoit la situation présente de ses affaires, il ne lui permit pas de survivre à cette perte : il mourut lui-même peu de tems après, laissant la couronne à Abas-Mirize. Comme il venoit tout récemment de se faire encore un nouveau rempart contre la puissance du Turc par l'alliance qu'il avoit contractée avec le grand Kan des Tartares, Abas-Mirize profita de cette alliance ; & pour mieux cimenter le traité de ligue offensive & défensive qu'ils firent contre leur ennemi commun, le grand Kan lui donna sa fille en mariage, & s'obligea à entretenir toûjours vingt mille hommes sur pied au service de ce prince, jusqu'à ce que la guerre fût terminée à sa satisfaction. * Sagredo, *hist. de l'empire Ottoman, liv. VIII.* De Thou, dans son histoire aux années citées dans cet art.

HODY, (Humphred, ou Humfroy) sçavant Anglois, qui vivoit encore au commencement du XVIII. siécle, fit ses études à Oxford où il étoit membre du college de Wadham. En 1682. il prit le degré de maître-ès-arts, & en 1689. celui de bachelier en theologie. Il fut enfin professeur royal en grec & archidiacre. A cause de son érudition, il fut chapelain de deux archevêques de Cantorbery, de Jean Tillotson, & de Thomas Tenison. Etant encore assez jeune, il publia en 1685. à Oxford *in-8°.* une dissertation latine contre l'histoire d'Aristée, qui lui fit beaucoup d'honneur parmi les sçavans, mais qui en même tems lui attira la colere d'*Isaac Vossius*, qui dans l'appendix de ses observations sur Pomponius Méla ne l'appelle que *Juvenis Oxoniensis*, le jeune homme d'Oxford. Hody ne demeura pas sans réplique, & soutint si bien son sentiment sur les écrits supposés d'Aristée dans son ouvrage, *De bibliorum textibus originalibus, versionibus gr. & lat.* in-folio, en 1705. que peu de sçavans demeurerent dans le parti de Vossius. En 1691. il donna une dissertation sur Jean Malala, qui fut imprimée avec l'ouvrage intitulé : *Joannis Antiocheni cognomento Malala, historia chronica libri XVIII. gr. & lat. ex mss. bibliotheca Bodleiana nunc primum editi, cum interpretatione & notis Edmundi Chilmeadi, & præfixa dissertatione de auctore, per Humfredum Hodium: accedit epistola Richardi Bentleii ad Joan. Millium*, à Oxford en 1691. *in-8°.* La même année 1691. M. Hody eut une dispute assez vive avec M. Dodwel, à cette occasion : M. Hody publia cette année à Oxford *in-4°.* un manuscrit grec de la bibliotheque même d'Oxford avec sa version latine & quelques notes, dans lequel ouvrage on prétend montrer par les historiens ecclesiastiques que les évêques, quoique déposés injustement, n'ont jamais refusé d'être de communion avec leurs successeurs si ceux-ci étoient orthodoxes, & que l'on n'est point schismatique pour communiquer avec des évêques élus & installés contre les canons, pourvû qu'ils soient d'ailleurs orthodoxes. La raison qui engagea M. Hody à publier cet ouvrage est, qu'il vouloit réfuter ceux qui croyoient en Angleterre que les évêques qui n'avoient pas voulu prêter de nouveaux sermens, & ausquels par cette raison l'on avoit donné des successeurs, étoient les véritables évêques, & non pas ceux que l'on avoit mis en leur place. M. Dodwel qui ne pensoit pas comme M. Hody lui opposa un écrit anglois, intitulé : *Défense des évêques dépossedés de leurs évêchés.* Il publia cette réponse à Londres la même année 1691. *in-4°.* mais on en saisit quelques exemplaires qui se trouverent chez l'imprimeur, ce qui n'empêcha pas cependant qu'elle ne se vendît ouvertement peu de tems après. M. Hody répliqua en 1693. & M. Dodwel répondit de nouveau en 1695. Toutes ces piéces sont en anglois. M. Hody a publié encore en anglois un traité sur la résurrection ; & il avoit dessein de faire un *Syntagma historico-chronologicum de Ptolemais Egypti regibus*, lorsque la mort l'enleva en 1707. * *Mémoires du tems. Dictionaire allemand* de Bâle. Bayle, *lettre 122. & les notes de* M. Desmaiseaux *sur cette lettre, &c.*

HOE'. (Matthias) *Ajoûtez à ses qualités à son article, édition de 1725.* sieur de Gondorff & de Lunckwitz, & qu'il nâquit à Vienne au mois de Février 1580. *Ajoutez encore qu'il* est auteur de l'*Anti-Calvinisticus*, & de l'*Anti-Ponsatow*, & qu'il mourut à Dresde le 4. de Mars 1645.

HOELTZLIN. (Jeremie) *Dans l'édition du dictionaire historique de 1725. il est dit qu'*il entreprit de traduire *Apollonius Rhodus* ; lisez qu'il entreprit de traduire de grec en latin & de commenter les Argonautiques d'Apollonius de Rhodes. *Ajoûtez à cette édition & à celle de 1732. que* M. Ménage parle fort mal de cet ouvrage qui fut imprimé chez les Elzevirs en 1641. « Pour ce qui est de Jeremie « Hœltzlin, dit-il, c'est un misérable écrivain, il est tout « entier dans les Hébraïsmes. Il affecte des anciens mots « qui ne sont plus en usage, & il en invente de nouveaux. »

HOESCHELIUS. (David) *Tout ce qu'on a dit dans les éditions de ce dictionaire de 1725. & de 1732. des ouvrages de ce sçavant, excepté de son catalogue des manuscrits grecs de la bibliotheque d'Ausbourg, étant peu exact ; il faut y suppléer ainsi :* Nous devons à ce sçavant divers auteurs Grecs qu'il a fait imprimer avec de petites notes où il ne met jamais rien de superflu. 1°. L'Ecclesiastique en grec, avec une version latine & des notes, à Ausbourg en 1604. *in-8°.* 2°. *Synopsis VII. conciliorum œcumenicorum, græcè*, à Ausbourg en 1585. *in-4°.* 3°. Des notes sur les huit livres d'Origene contre Celse que l'on trouve dans la belle édition de cet ouvrage d'Origene donnée à Cambridge, *in-4°.* en 1677. C'est tout ce que Hœschelius a fait sur ce sujet, & *l'on a eu tort de lui attribuer dans l'édition du dictionaire historique, de 1725.* une traduction des huit livres mêmes d'Origne. Les notes d'Hœschelius, sur les livres d'Origene contre Celse avoient paru dès 1605. à Ausbourg, *in 4°*, avec celles sur le panégyrique d'Origene par saint Grégoire Thaumaturge, le texte grec de ces auteurs & la traduction latine de Sigismond Gelenius. 4°. Des notes sur le livre du sacerdoce de saint Jean Chrysostome avec le texte grec de cet ouvrage & la version latine de Jacques Cerati-

nus & de Germain de Brye, à Ausbourg en 1599. *in-8°.* 5°. Des notes sur la bibliotheque de Photius, dans l'édition de cette bibliotheque donnée par Schott, à Rouen en 1653. *in-folio.* 6°. Des notes sur l'Epitome ou abrégé des dictions attiques de Phrynichus, avec cet Epitome même donné en grec & en latin par Pierre-Jean Nunnés, à Ausbourg en 1601. *in-4°.* Des notes sur les Hieroglyphes d'Orus Apollo, publiés en 1595. *in-4°.* à Ausbourg. 7°. Une édition de quelques anciens géographes Grecs, avec des notes en 1600. à Ausbourg, *in-8°.* 8°. La vie de saint Antoine, Ermite, écrite par saint Athanase, en grec & en latin, avec des notes, à Ausbourg, en 1611. *in-4°.* 9°. *Appiani illyrica*, en 1599. *in-4°.* C'est la premiere édition en grec que l'on ait de cet ouvrage en entier. 10°. Les huit livres des histoires de Procope, &c. avec des notes, à Ausbourg, en 1607. *in-folio.* 11°. *Ecloga legationum Dexippi Atheniensis, &c.* en 1603. *in-4°.* à Ausbourg. Il y a aussi des notes d'Hœschelius parmi celles de Seberus sur Pollux; dans celles de Pantin sur les adages d'Apostolius, & ailleurs. Il a augmenté de plus de la moitié les synonimes grecs de Rulandus, &c.

HOFMAN. (Gaspard) *Ajoutez à ce que l'on a dit dans les éditions de ce dictionaire de 1725. & de 1732. qu'*il mourut à Aldtorf le 3. de Novembre 1648. âgé de 78. ans, moins cinq jours. *Ajoutez aussi* à ses ouvrages: *Apologia pro Galeno, libri III.* Guy Patin fit imprimer cette apologie à Lyon, en 1668. *in-4°.* Son commentaire sur le XVII. livre de Galien de l'usage des parties du corps humain, fut imprimé à Francfort sur le Mein, en 1625. *in-folio.* En 1627. on donna au même lieu son *Commentarius de Thorace & ejus partibus.* Son traité *De usu lienis & cerebri, & de ichoribus*, parut dans la même ville en 1664. Ses diverses leçons en VI. livres, furent publiées à Lipsic, en 1619. *in-8°.* Ses *Institutiones medica*, aussi en six livres, sortirent de l'imprimerie des Huguetans, à Lyon en 1645. *in-4°.* Hofman en fit un abrégé qu'il donna à Paris en 1648. *in-12.*

HOFMAN. (Jean-Jacques) *Ajoutez à son article des mêmes éditions que* le dictionaire que ce sçavant a donné, n'est pas seulement historique, *comme on l'a dit*, c'est un dictionaire universel où l'on apprend succinctement l'histoire sacrée & profane, la chronologie, la géographie, la généalogie des familles des princes, la mythologie, les usages, les cerémonies, & ce qui regarde les animaux & les plantes, les métaux, les pierres, les perles, &c. Outre les éditions de 1677. on en a donné une augmentée d'un tiers en 1698. à Leyde en 4. vol. *in-folio.*

HOHBURG, (Christian) né le 23. de Juillet 1607 à Lunebourg où son pere étoit tisserand en laine, ayant été laissé orphelin dès son enfance, fut élevé par le sieur Socke ministre qui le fit étudier. Ses progrès furent rapides, & il n'avoit que treize ans lorqu'on le chargea dans le college même où il étoit, d'exercer au chœur le talent qu'il avoit pour la musique qu'il possedoit dès-lors dans un haut degré. Mais comme il vouloit parcourir les universités étrangeres, quand il eut quitté son college, il alla à Lavenbourg d'où ayant amassé quelque argent à instruire les enfans d'un receveur de peages de ce lieu, il alla à Konigsberg. Retourné à Lavenbourg, on lui donna l'emploi de chantre, & il fut chargé aussi d'y exercer le ministere de la parole. En 1640. il exerça le même ministere à Ultzen où on le fit sous correcteur. Mais s'étant fait des affaires avec le clergé, parce qu'il ne voulut pas cesser de faire une priere qu'il prononçoit après tous ses sermons, & que l'on regardoit comme une espece d'invective, il fut déposé. Hohburg se retira alors à Hambourg où il entra chez le commandant en qualité de précepteur de ses enfans. Il y composa quelques ouvrages; entr'autres, *Praxis Arndiana: Medulla Tauleri, &c.* De Hambourg il alla à Lunebourg où il fut correcteur dans l'imprimerie des Sternes. Le prince Auguste, duc de Wolfenbuttel, lui ayant offert le choix de trois églises, il se chargea de celle de Borne qui étoit la moindre, & refusa peu après la place de surintendant que le même duc vouloit qu'il acceptât. Il étoit tranquille dans sa petite cure, lorsqu'on defera plusieurs propositions de ses écrits, & qu'on le somma de les condamner; & sur le refus qu'il en fit, on le déposa, on jetta ses meubles dans la rue, & on l'obligea de se retirer très-promptement avec huit enfans qu'il avoit. Un medecin de Quedlinbourg qu'il connoissoit, l'ayant rencontré le même jour, lui offrit ses services & le détermina a aller à Quedlinbourg, mais ayant sçu dans cette ville qu'il étoit auteur de l'écrit intitulé, *le Miroir des abus qui regnent parmi les prédicateurs*, qu'il avoit publié sous le nom feint d'*Elie Pratorius*, on ne l'y souffrit pas long-tems, il se retira à Linum auprès de Joachim Betkius chez qui il fit l'apologie de son livre, sous le titre de *Apologia pratoriana.* De Linum il alla demeurer dans la Gueldre chez un gentilhomme qui le reçut chez lui sans le charger d'autre chose que d'y prêcher, mais à condition qu'il ne diroit rien qui pût exciter de la dispute. Ce calme dura peu: Hohburg d'un génie vif & entier, prêcha contre son patron, & alla jusqu'à l'excommunier, ce qui l'obligea six mois après cette action, à se retirer dans le bourg de *Larum* où il prêcha pendant seize ans. Il composa une *Théologie mystique*, & un traité intitulé, *Le Christ inconnu*, qui firent beaucoup de bruit, occasionnerent sa deposition & le refus qu'on fit de payer son salaire, & l'obligerent à se retirer à Amsterdam où il ne demeura que jusqu'à ce que l'irruption des François dans les Pays-Bas le contraignit de passer à Humbourg où il fit connoissance avec le fameux Jean Labadie & Antoinette Bourignon, avec qui néanmoins il ne put jamais bien s'accorder. Il mourut à Hambourg le 29. d'Octobre 1675. Son fils Philippe publia l'histoire de sa vie en 1698. Outre les ouvrages de sa composition, *dont nous avons parlé*, on connoît encore de lui, *Emblemata sacra: postilla mystica* & un grand nombre d'autres écrits mystiques: la plûpart ont été refutés par Glossius, Saubertus, Mullerus & autres.

HOHENLOE (Philippe comte de) fils de Louis Casimir comte de Hohenloë, chef de la branche de Nevenstein, & d'*Anne* fille d'*Othon* comte de Solms-Laubach, né le 17. de Février 1550. fut un des plus braves généraux de son tems. Il servit les Hollandois pendant trente-quatre ans durant lesquels il fit paroître beaucoup de valeur & de prudence, mais un peu trop de férocité. Il étoit dès l'âge de 28. ans (en 1578.) commandant de l'armée des Etats. Ce fut lui qui en cette année mit le siége devant Ruremonde, qui étoit defendue par le baron de Pollweiller, & si les Etats lui avoient envoyé à tems le secours qu'ils lui avoient promis, & dont il avoit besoin, il n'eût pas été obligé d'en lever le siége, comme il le fit, & il eût conservé aux Etats cette place, & celle de Wéert en Brabant, où il se défendit avec beaucoup de valeur le plus long-tems qu'il lui fut possible. La même année ayant été commandé pour remener les troupes étrangeres sur la frontiere, il se rendit maître dans sa marche de la ville & du château de Wéert qui fut repris aussi-tôt après par les ennemis. En 1580. le prince d'Orange lui ayant ordonné de marcher contre le parti du comte de Rennebourg, à qui les villes d'Oldenzéel, de Steenwick & de Hassel venoient de se rendre, il reprit la premiere le 10. d'Avril & de-là il marcha contre Linghen: mais les Etats mécontens de Bertel Enteus qui faisoit le siége de Cœverden, y envoyerent en sa place le comte Hohenloë avec sept compagnies du régiment de Christophe d'Isselstein, & neuf de celui du comte Louis de Nassau, fils de Jean. Avec ces troupes il s'éloigna d'Ulsen le 6. de Juin pour s'approcher de Cœverden, où après avoir fait rafraichir ses troupes, il résolut de combattre ses ennemis, marcha de Cœverden à Herdemberge pendant la chaleur du jour par des plaines arides, au travers des bruyeres. Le combat commença sur le midi: mais Schenck seigneur de Tautenbourg qui commandoit l'armée eut tout l'avantage, & defit toute l'armée du comte. Les Etats perdirent près de quinze cens hommes à cette action qui n'en coûta pas cinquante aux Espagnols. Hohenloë se retira à Oldenzéel pour sauver cette place où la plus grande partie de son armée vint le joindre. Il revint peu à près à Doccum, & s'empara d'Opslach & de Moninkersiel; & ayant pris ensuite la résolution d'aller combattre le comte de Rennebourg, il le joignit auprès du village d'Herdemberg, & se mit en bataille, mais Rennebourg se retira. Après cette retraite, la citadelle de Cœverden fit son traité avec le comte qui alla du côté de

de Linghen, & avant qu'Oldenzéel lui eût ouvert ses portes, Renebourg lui enleva Opslach, & la fit raser. C'étoit le premier de Septembre 1580. Une autre action où le comte se fit beaucoup d'honneur, fut ce qui se passa à la digue de Couwenstein en 1585. Le comte y aborda le 7. de Mai suivi du colonel Islstein : son dessein étoit de voler au secours d'Anvers. Il se rendit maître du fort : mais n'étant pas secouru, il l'abandonna, & eut même bien de la peine à se sauver. Peu de tems après le comte de Mansfeldt partant de Ravestein à la tête de vieilles troupes Espagnoles, alla prendre ses logemens entre Bolduc & Bommel. Aussi-tôt le comte de Hohenloë se prépara à les harceler. Il fit rompre toutes les digues, les eaux se répandirent en un instant; & se rassemblant dans ce terrain bas où les Espagnols étoient logés, les inonderent de toute part. Ensuite il fit équiper à la hâte à Dordrecht une flote composée de bateaux de charge, de barques legeres, & d'autres vaisseaux de differentes especes; ferma avec cela tous les passages par où il pouvoit leur venir des vivres, & les réduisit à la derniere extrémité. Mais la gelée qui l'obligea lui-même de décamper, arrêta les suites de cette action, qui n'eût pû se terminer qu'à la ruine entiere des Espagnols qu'il pressoit si vivement. Le comte étant lieutenant du prince Maurice, rendit en 1588. une ordonnance contre les séditieux de la ville de Gertruydemberg située sur la frontiere du Brabant, & qui fait partie de la province de Meruve ou de Ulach qui est baignée par le Rhin & par la Meuse. Dans cette ordonnance il se déchaînoit vivement contre ces séditieux, sur ce qu'ils disoient sans cesse qu'ils aimeroient mieux suivre le parti des Espagnols, que celui des Anglois. L'année suivante 1589. la garnison de cette ville s'étant révoltée, on fit le siege de cette place où le comte de Hohenloë fut tellement exposé, qu'il manqua d'y perdre la vie. Il y survécut encore plusieurs années, n'étant mort à Islelstein que le 5. de Mars 1606. Il avoit épousé *Anne*, fille de *Guillaume* de Nassau, & d'*Anne* de Buren, fille du comte de ce nom, dont il n'eut point d'enfans. Après le meurtre de son beau-pere, il tint en quelque sorte lieu de pere à Maurice de Nassau qui étoit encore enfant, & lui rendit toute sorte de services dans sa jeunesse. * *Voyez* l'histoire de M. de Thou, sous les années citées dans cet article, & la famille de Hohenloë *dans le dictionaire historique de l'édition de 1732.*

HOHENLOE. *Ajoûtez ce qui suit à la généalogie de cette maison rapportée dans le Moreri.*

*BRANCHE DE WALDENBOURG de* PFADELBACH.

IX. LOUIS GODEFROI comte de Hohenloë Pfadelbach, est mort le 18. Septembre 1728. dans la soixantiéme année de son âge, étant né le 6. Décembre 1668. Comme il n'a point laissé d'héritier mâle, ses états ont passé aux comtes de Hohenloë-Barsteinstein, Schillingsfurst, ses cousins.

*BRANCHE DE SCHILLINGSFURST & BARTENSTEIN.*

IX. PHILIPPE-CHARLES-GASPARD, comte du saint Empire Romain, de Hohenloë-Barteinstein, & de Gleichen, seigneur de Lagenburg, de Kircheberg, & de Cranichfeldt, né le 28. Septembre 1668. fut nommé par l'empereur Léopold, son chambellan, le 10. Juin 1688. conseiller aulique de l'Empire, le 22. Novembre 1699. & conseiller intime actuel d'état de sa majesté Impériale le 14. Novembre 1703. Il fut confirmé dans son rang en cette qualité par l'empereur Joseph le 29. Septemb. 1705. & par l'empereur Charles VI. en Janvier 1712. Il fut nommé le 7. Janvier 1722. grand juge de la chambre Impériale du saint Empire Romain à Wetzlar, & fut introduit en cette qualité, le 21. Mars suivant dans le collége de l'Empire. Après avoir exercé cette charge pendant l'espace de six ans, & dix mois, il mourut à Wetzlar, au bout de quinze jours de maladie, le 15. Janvier 1729. dans la soixante-uniéme année de son âge. Ses obseques furent célébrées avec beaucoup de pompe dans l'église des Jésuites de Wetzlar, les 9. 10. & 11. Février suivans, & son corps fut transporté en sa terre de Barteinstein, où il fut inhumé dans le tombeau de ses ancêtres. Il avoit été marié 1°. en 1693. avec sa cousine germaine, *Sophie-Marie-Anne*, fille de *Louis-Gustave* comte de Hohenloë Schillinsfurst, morte en couches en 1698. à l'âge de 25. ans: & 2°. le 26. Juin 1700. avec *Sophie-Leopoldine* de Hesse-Rhinfelds, née le 17. Juillet 1681. & morte à Wetzlar au mois d'Avril 1724. fille de *Charles* landgrave de Hesse-Rhinfelds-Wanfried, & d'*Alexandrine-Julienne*, née comtesse de Leiningen, sa seconde femme. Il a laissé de cette derniere *Leopoldine* comtesse de Hohenloë, mariée à Barteinstein, le 3. Juin 1731. avec *François-Hugues*, prince de Nassau-Siégen, de la ligne Catholique; *Marie-Anne* comtesse de Hohenloë, chanoinesse de Torn, mariée à Siégen le 26. Juillet 1731. avec le marquis de Laverne, seigneur Flamand.

VIII. LOUIS-GUSTAVE de Hohenloë-Shillinsfurst, mourut le 21. Février 1667. *lisez* le 21. Février 1697.

HOLDEN. (Henri) *ajoûtez aux ouvrages* de ce docteur 1°. *Oratio Henrici Holden quam paratam habebat ad enunciationem in examine propositionis Arnaldinæ*, à Francfort en 1656. Ce discours est aussi en françois. 2°. *Epistola Henrici Holden ad Arnaldum*, en 1656. On prétend que M. Bureau ecclesiastique de Louvain en est auteur. C'est à l'occasion de cette lettre que messieurs Arnauld & Nicole firent l'écrit qui parut seulement sous le nom du premier *Antonii Arnaldi responsio ad Holdenum.* 3°. Des deux lettres de M. Holden, *dont on a parlé à son article dans le dictionaire historique*, l'une est adressée à M. Ferret, curé de saint Nicolas du Chardonnet, au sujet des cinq propositions si connues. La deuxiéme, à M. Arnauld en réponse à une que ce docteur lui avoit écrite. 4°. Son *Analysis fidei* a été imprimé pour la premiere fois en 1655. & pour la seconde en 1685.

HOLSTEIN. *Corrigez & ajoûtez ce qui suit dans l'article des* ducs de HOLSTEIN, *pour servir aux éditions du dictionaire historique de 1725. & de 1732. Les corrections regardent uniquement l'édition de 1725.*

IV. CHRISTIERNE III. ....... *Anne*, née l'an 1632. c'est 1532. Elle mourut le premier d'Octobre 1585.... *Dorothée* sa sœur mourut le 6. de Janvier 1617.

VI. CHRISTIERNE IV. On lui donne neuf enfans naturels: *il en eut dix, & le dixiéme fut* Elisabeth *qui épousa* Nicolas *de Ahlefeldt.*

VIII. CHRISTIERNE V. *Ajoûtez* que *sa fille naturelle Christienne mourut le 19. de Septembre 1689. & effacez après ces mots* à Frederic le jeune comte d'Alfeld, *mariée l'an 1689....* *Charles*, prince de Danemarck, frere du roi FREDERIC IV. & qui avoit été viceroi de Norwege, & mourut à Wemmeltoff le 8. Juillet 1729. à 8. heures du matin dans la quarante-neuviéme année de son âge, étant né le 15. Octob. 1680. sans avoir été marié. Son corps fut porté le 27. du même mois au soir à Rotschild, lieu de la sépulture de la maison royale où il fut enterré le lendemain.

IX. FREDERIC IV. du nom, roi de Danemarck, & de Norwege, qui depuis l'embrasement général arrivé à Coppenhague capitale de ses états, & le séjour ordinaire des rois, le 20. Octobre 1728. faisoit sa résidence à Odenlee dans l'isle de Funen, à dix-huit lieues de Coppenhague, y mourut le 12. d'Octobre 1730. sur les deux heures après minuit. Il avoit accompli le jour précedent la cinquante-neuviéme année de son âge, étant né le 11. Octobre 1671. Son corps fut transporté le treize Décembre suivant dans l'isle de Zelande, & porté à Rotschild, où il fut inhumé le 16. du même mois. Des enfans qu'il avoit eus de sa premiere femme, il ne reste plus que CHRISTIAN-FREDERIC son successeur en ses états, qui suit; & *Charlotte Emilie*, princesse de Danemarck, née le 6. Octobre 1706. Fréderic IV. avoit épousé en secondes noces *Anne-Sophie* de Rewentlaw, née le 16. Avril 1693. qui avoit été sa maîtresse du vivant de sa premiere femme, & qu'il avoit déclarée duchesse de Schleswick en 1712. Etant devenu veuf il l'épousa le 4. Avril 1721. & l'a déclara reine de

Danemarck, & de Norwege le 30. Mai suivant; puis elle fit son entrée publique à Coppenhague avec pompe & magnificence le 16. Juillet de la même année. Il avoit eu d'elle, depuis qu'il l'avoit épousée *Christine-Amelie* princesse de Danemarck, né à Coppenhague le 23. Octobre 1723. sur les huit heures du soir, morte le huit Janvier 1724. à trois heures du matin, & inhumée le 10. suivant à Rotschild; *Frederic-Christian*, prince de Danemarck, né à Coppenhague le premier Juin 1726. & baptisé le 3. suivant, mort à Friendensbourg le 15. Mai 1727. à cinq heures du matin, âgé d'un an moins quinze jours, & inhumé le 21. suivant à Rotschild; & *Charles* prince de Danemarck, né à Coppenhague le 16. Février 1728. sur les huit heures du matin, baptisé le même jour mort, le 10. Décembre 1729. dans la deuxiéme année de son âge, & inhumé le 16. suivant à Rotschild.

X. Christian-Frederic VI. du nom, roi de Danemarck & de Norwege, né à Coppenhague le 10. Décembre 1699. à une heure après minuit, & baptisé le même jour à 3. heures après midi, monta sur le trône après la mort du roi Frederic IV. son pere, & fut proclamé à Coppenhague le 15. Octobre 1730. Il fut couronné avec la reine sa femme à Frederichsbourg avec les cérémonies accoutumées le 6. Juin 1731. *On lui donne pour femme dans les deux dernieres éditions de ce dictionaire* Christine-Sophie Guilelmine, fille de *George-Guillaume* margrave de Brandebourg-Bareith, & *d'Elisabeth-Sophie* de Brandebourg. *C'est une erreur que l'on a puisée dans les nouvelles publiques sur lesquelles on ne doit pas faire grand fonds, attendu la négligence & très-souvent l'ignorance de ceux qui les composent.* Ce prince fut marié par procureur au château de Pretsch en Saxe, le 7. Août 1721. avec *Sophie-Magdelaine* de Brandebourg-Culbach, née le 28. Novembre 1700. fille de *Christian-Henri* margrave de Brandebourg Culmbach, mort le vingt-sixiéme Mars 1708. & de *Sophie-Christine*, née comtesse de Worstein. Elle fit son entrée publique à Coppenhague le 18. Décembre de la même année 1721. De ce mariage sont venus *Frederic* prince royal de Danemarck, né à Coppenhague, le 31. Mars 1723, & baptisé le lendemain, ayant eu pour parain le roi son ayeul; *Louise-Amelie* princesse de Danemarck, née à Coppenhague le 19. Juin 1724. & baptisé le lendemain, morte le 20. Décembre suivant, & inhumé le lendemain à Rotschild; & *Louise* princesse de Danemarck née à Coppenhague, le 10. Octobre 1726. entre quatre & cinq heures du matin, & baptisée le même jour après midi.

*BRANCHE DE HOLSTEIN-SUNDERBOURG, sortie des rois de* Danemarck.

VII. Jean-Christian.... *Christine-Elisabeth*, l'une de ses filles, ne nâquit pas en 1656. *mais le* 8. de Juin 1638. & fut mariée le 14. Août 1656.

IX. Leopold-Christian..... eut pour enfans *Christian-Louis*, né en 1704..... *Leopold-Charles*, né en 1705. & *Christian-Adolphe*, né en 1706.

*BRANCHE DE HOLSTEIN-AUGUSTBOURG, sortie de celle de* Sunderbourg.

VII. Ernest-Gontier, héritier de Norwege, &c. *Ernest Auguste* duc de Holstein-Sunderbourg, qui étoit chef de cette branche, mourut à Hambourg le 12. Mars 1731. dans la soixante-onziéme année de son âge étant née le 3. Octobre 1660. Il avoit épousé la barone de Velbruck, après l'avoir enlevée du cloître, mais il ne paroît pas qu'il en ait eu d'enfans.

IX. Christian-Auguste duc de Holstein-Sunderbourg-Augustbourg, neveu d'*Ernest-Auguste*, né le 4. Août 1696. est à présent chef de cette branche.

*BRANCHE DE HOLSTEIN-BECK, sortie de celle de* Sunderbourg.

VIII. Frederic-Louis, duc de Holstein-Beck, né en 1654. gouverneur de Prusse, & lieutenant général de l'infanterie Prussienne, n'a point été tué à la bataille d'Hochstet, *comme il est rapporté dans le Moreri.* Il mourut de sa mort naturelle à Konigsberg en Prusse au mois de Juin 1727. dans la soixante-troisiéme année de son âge *Frederic-Guillaume*, duc de Holstein-Beck, son fils aîné, né le 18. Juin 1687. a embrassé la religion Catholique à Vienne en Autriche, & a été marié à Dresde, le 10. Août 1730. avec *Anne*, comtesse d'Orzelska, fille naturelle de Frederic-Auguste, roi de Pologne, électeur du saint empire Romain, duc de Saxe; de laquelle il a eu *Charles-Auguste-Frederic-Louis* prince de Holstein-Beck, né à Dresde en Saxe, le 5. Janvier 1732. & baptisé pour les cérémonies le 28. du même mois.

IX. Frederic-Guillaume duc de Holstein-Beck, est neveu d'*Antoine-Gontier* prince de Holstein-Beck, né en 1666. qui étant lieutenant général de l'infanterie au service des Provinces-Unies des Païs-Bas, fut fait governeur de la ville de Lille en Flandres après la réduction de cette place le 23. Octobre 1708. Il eut après la paix d'Utrecht le gouvernement d'Ipres; il fut fait général de l'infanterie des mêmes Provinces-Unies, le 4. Août 1727. Il prêta serment en cette qualité à l'assemblée des Etats-Generaux à la Haye, le 20. Octobre suivant.

*BRANCHE DE HOLSTEIN-WISENBOURG, sortie de celle de* Sunderbourg.

VII. Philippe-Louis, héritier de Norwege, duc de Holstein, &c. *Dorothée-Elisabeth* de Holstein-Sunderbourg de cette ligne de Wisembourg, née en 1645. sa fille unique veuve en secondes nôces de *Jean Louis*, comte de Rabutin, marquis de Frénonville, maréchal de camp général des armées de l'Empereur, mort le 15. Novembre 1716. & auparavant de *Georges-Louis*, comte de Sinzendorff, président de la chambre aulique, mourut à Vienne d'un violent rhumatisme, le 8. Janvier 1725. entre dix & onze heures du matin, âgée de 80. ans, & fut inhumée le lendemain dans l'église des religieux Trinitaires appellés *les Espagnols-blancs*, dans le fauxbourg de Alten-Classen de la même ville de Vienne. *Jeanne-Magdelene-Louise* de Holstein, sœur germaine de cette dame, & appellée *la comtesse de Stolbert*, mourut sans alliance à Neustadt-Surolla, auprès de la duchesse de Saxe-Neustadt, sa sœur, le 3. Août 1732. dans la soixante-cinquiéme année de son âge, étant née le 24. Juin 1668.

IX. Leopold, duc de Holstein-Sunderbourg-Wisenbourg, né le 12. Janvier 1674. qui a embrassé la religion Catholique n'a que des filles, dont la seconde *Marie-Eleonore-Charlotte* de Holstein-Wisembourg, née le 18 Février 1715. a été mariée à Lilienfeldt, le 29. Avril 1731. avec *Joseph-Marie* de Gonzague, duc de Guastalla & de Sabionette prince de Bozolo.

*BRANCHE DE HOLSTEIN-NORBOURG, sortie de celle de* Sunderbourg, *éteinte.*

VI. Frederic.... *Eleonore*, sa seconde femme, mourut le 2. de Novembre 1681. non 1680. Il en eut *Christian-Auguste*, né, non le 20. mais le 30. d'Avril 1639. &c.

VII. Rodolphe-Frederic..... nâquit le 27. non le 25. de Septembre 1645.

VIII. Ernest-Leopold duc de Holstein-Norbourg, le dernier de cette branche, mort à Wesel, la nuit du six au sept Août 1722. âgé de 37. ans, étant né le 13. Août 1685. *n'a jamais été* gouverneur d'Ipres; il étoit colonel d'un regiment de dragons au service de l'Empereur, servant dans les Païs Bas Autrichiens.

*BRANCHE DE HOLSTEIN-GLUCKSBOURG, sortie de celle de* Sunderbourg.

VI. Philippe..... mourut le 27. Septembre 1663. *non* 1593. *Il faut placer ainsi ses cinq dernieres filles: Magdelene-Sibylle*, née le 27. de Février 1639. morte le 21. Mars 1540. *Hedwige*, née le 21. de Mars 1640. morte sans alliance le 31. de Janvier 1673; *Anne-Sabine*, née le 10. d'Octobre 1641. morte le 20. Juillet 1642; *Anne née* le 14. Janvier 1632. morte le 24. Février 1644.

IX. Frederic duc de Holstein-Sleswich-Glucksbourg, né le premier Avril 1701. est chef de cette branche. Il

fut fait au mois de Decembre 1728. lieutenant colonel du regiment de la reine de Danemarck. Le duc son pere mourut à sa résidence au mois de Novembre 1729. Il a eu de la comtesse de Johnston, sa femme, un fils, né au mois d'Août 1724.

*BRANCHE DE HOLSTEIN-NORBOURG, sortie de celle de* HOLSTEIN-PLOEN.

VII. AUGUSTE, héritier de Nortwege, duc de Holstein, &c. *Dorothée-Jeanne*, née le 24. Decembre, &c. veuve de *Guillaume*, prince de Nassau-Dilhembourg, mourut le 28. Novembre 1717. âgée de cinquante-un ans.

VIII. JOACHIM-FREDERIC duc de Holstein-Norbourg, devint aussi duc de Ploën par la mort du duc *Leopold-Auguste*, son neveu à la mode de Bretagne, arrivée le 4. Novembre 1706. mais étant mort lui-même sans héritiers mâles, le 25. Janvier 1722. & *Julienne-Louise*, sa veuve née princesse d'Ostfrise, fille de *Chrétien-Everard* prince d'Ostfrise, & d'*Everardine-Sophie* d'Oettingen, qu'il avoit épousée le 18. Février 1721. n'étant accouchée le 25. Mai 1722. que d'une fille qui mourut en naissant, le duché de Ploën fut disputé par le comte de Carlstein, neveu du défunt, & par *Jean-Ernest-Ferdinand* duc de Holstein-Ploën à Redwich, son cousin germain, qui après la naissance de la posthume, envoya ses officiers pour prendre possession en son nom de cet état; mais il avoit été prévenu par le comte de Mersch, plénipotentiaire Impérial auprès des princes de la Basse-Saxe, qui en avoit fait prendre possession 15. jours auparavant au nom de l'empereur de Holstein Norbourg, pour demeurer en sequestre jusqu'à ce que l'affaire eût été décidée. Elle fut portée au conseil aulique de l'empereur; & par un décret impérial du 15. Juin 1723. la succession du duché de Ploën, avec toutes ses appartenances & dépendances, fut adjugée au duc de Holstein-Redwisch, & l'empereur donna en même tems une commission au roi de Prusse, électeur de Brandebourg, & au roi d'Angleterre, électeur d'Hannover, pour obliger le roi de Danemarck à retirer ses troupes du duché de Ploën, & d'y installer le duc de Redwisch.

VIII. CHRISTIAN-CHARLES, héritier de Nortwege, duc de Holstein, &c. avoit épousé le 20. Février 1702. *Dorothée-Catherine* Fraulein-d'Aichelberg, dont il eut FREDERIC-CHARLES, qui suit; & *Wilhelmine-Auguste*, née le 17. Novembre 1704. mariée à Altena, le 28. Septembre 1731. avec l'aînée des comtes de Rewentlaw, & Christianborg bailli d'Haderfleben.

IX. FREDERIC-CHARLES, héritier de Norwege, duc de Holstein-Norbourg & de Ploën, née le 4. Août 1706. a réuni en sa personne les fiefs des branches de Norbourg & de Ploën. Comme son pere s'étoit mésallié, il ne porta d'abord que le titre de *comte de Carlstein*. Il ne laissa pas en 1722. de disputer la succession de Ploën, au duc de Holstein-Redwisch; mais, quoique le roi de Danemarck l'eût déclaré prince au mois de Janvier 1723. il fut débouté de ses prétentions sur cette succession par décret impérial du 15. Juin de la même année 1723. Depuis il fut envoyé à Utrecht pour y faire ses exercices au mois de Septembre 1725. Il en partit le 10. Avril 1726. & après avoir vû Amsterdam & la Haye, il passa à Londres, d'où il revint à Paris, où il passa l'été & l'hiver, & s'en retourna ensuite en Danemarck. Les nouvelles publiques de ce tems rendirent de lui des témoignages fort avantageux. Elles portoient que, quoique dans un âge encore peu avancé, il s'étoit distingué pendant son séjour à Utrecht par sa piété, sa douceur, sa sagesse, son extrême politesse & par une grande assiduité aux leçons des professeurs, & à ses autres exercices. Il recueillit la succession de Ploën par la mort de *Jean-Ernest-Ferdinand* duc de Holstein-Redwisch, arrivée le 21. Mai 1729. & il fit prendre en son nom possession de ce duché le 13. Octobre suivant. Il fut marié à Coppenhague le 18. Juillet 1730. avec une fille du comte de Rewentlaw.

*BRANCHE DE HOLSTEIN-PLOEN-REDWISCH.*

Elle s'est éteinte en la personne de

VIII. JEAN-ERNEST-FERDINAND duc de Holstein-Ploën-Redwisch, auquel la succession de Ploën avoit été adjugée par un décret impérial du 15. Juin 1723. Il mourut d'une inflammation au col, après quinze jours de maladie, à Hambourg où il faisoit sa résidence, le 21. Mai 1729. sur les neuf heures du matin, dans la quarante-cinquiéme année de son âge, étant né le 4. Decembre 1684. Son corps fut transporté le 24. Novembre suivant de Hambourg à Ploën, où il fut inhumé le 26. avec pompe & cérémonie. *Marie-Celestine-Philippine-Josephine*, née comtesse de Merode, femme de ce prince, qui s'étoit fait séparer en justice de corps & de biens d'avec lui, étoit morte dans son château de Rai en Franche-comté, le 14. Novembre 1725. Elle étoit fille & principale héritiere de *Claude-François* comte de Merode, marquis de Trelon, & de Ray, prince de Montglion, seigneur d'Argenteau, & d'Hermale.

*BRANCHE DE HOLSTEIN-GOTTORP, sortie des Rois de* DANEMARCK.

*Après la branche royale de Danemarck, celle-ci est la plus considerable de toutes les branches de la maison de Holstein.*

V. JEAN-ADOLPHE... fut élû évêque de Lubeck en 1586. non 1587. il mourut le 31. de Mars 1616. non le 30. Mars 1626.

VI. FREDERIC I. du nom.... *Hedwige-Eleonore*, l'une de ses filles, nâquit le 23. Octobre, non de Decembre 1636. & fut mariée, non le 11. mais le 24. d'Octobre 1654. Elle mourut le 24. de Novembre, *vieux style*, ou le 5. Decembre *nouveau style* de l'an 1715.

Le chef de cette branche est

IX. CHARLES-FREDERIC, héritier de Norwege, duc de Holstein-Gottorp, né à Stockholm en Suéde le 29. Avril 1700. Le roi, les états & les sénateurs du royaume de Suéde lui accorderent le titre d'altesse royale par acte du 29. Juin 1723. avec promesse de le comprendre dans le nombre des princes, qui pouvoient être proposés pour succeder à la couronne après la mort du roi & de la reine regnans actuellement. Son mariage fut arrêté & conclu le 5. Decembre 1712. avec *Anne* Petrowna, princesse impériale de Russie, fille aînée de *Pierre Alexiowitz* premier du nom, Czar, & grand duc de Moscovie, empereur & authocrateur de toutes les Russies, qui mourut le 8. Février suivant, & de *Catherine-Alexiowna*, sa seconde femme, Czarine, & grande duchesse de Moscovie, impératrice des Russies. Ils s'épouserent dans l'église de la très-sainte Trinité à Petersbourg, le premier Juin 1725. sur les 4. heures après midi, & le même jour le duc de Holstein-Gottorp fut déclaré par la Czarine sa belle-mere, généralissime des armées de la Grande-Russie. Il fut fait aussi le 23. Avril 1726. lieutenant colonel du regiment des gardes Russiennes surnommées *Preobrasinski*, & il fut reçû & installé le 23. suivant à la tête de ce regiment. Mais après la mort de la Czarine, sa belle-mere, il prit la résolution de quitter la cour Russienne, & de retourner dans ses états en Allemagne. Il s'embarqua pour cet effet à Petersbourg le 5. Août 1727. avec la duchesse sa femme, & toute sa maison, & étant arrivé le 24. suivant à Kielh, lieu de leur résidence, ils firent leur entrée publique le 26. entre cinq à six heures du soir avec une grande pompe. La duchesse de Holstein mourut d'une fiévre chaude double-tierce, dans la même ville de Kielh, le 15. Mai 1728. à dix heures du matin, âgée de dix-neuf ans, deux mois & dix-huit jours. On louoit en cette princesse sa douceur, son affabilité, & les belles qualités de son esprit, mais elle n'avoit presque pas eu de santé depuis son arrivée en Allemagne, & elle étoit tombée dans une grande mélancolie. Elle laissa un fils unique nommé CHARLES-PIERRE ULRIC, héritier de Norwege, prince héréditaire de Holstein-Gottorp, né à Kielh le 21. Février 1728. à douze heures & demie, & batisé le premier Mars suivant dans la chapelle ducale du même lieu. Il a été tenu sur les fonts de batême au nom de l'empereur des Romains, du Czar de Moscovie, son oncle, & de la reine de Suéde, sa grande tante.

*CADETS DE LA BRANCHE DE HOLSTEIN-* GOTTORP.

VIII. CHRISTIAN-AUGUSTE, héritier de Norwege, duc de

Holstein-Gottorp, évêque de Lubeck, qui avoit été administrateur régent des états de Holstein-Gottorp pendant la minorité du duc son neveu, *dont il vient d'être parlé*, mourut subitement à Eutin, lieu de sa résidence épiscopale, le 22. Avril 1726. dans la cinquante-quatrième année de son âge, étant né le 11. Janvier 1673. Son corps fut transporté le 17. Août de la même année à Lubeck, où il fut inhumé le 26. dans l'eglise du Dome. Il laissa d'*Albertine-Frederique* de Bade-Dourlach, sa femme, cinq fils & six filles, *Charles-Auguste* l'aîné, duc de Holstein-Gottorp, né le 26. Novembre 1706. fut élû évêque & prince du Lubeck, au lieu de feu son pere en 1726. Il mourut de la petite verole à Peterbourg en Moscovie, la nuit du 31. Mai au premier Juin 1727. dans la vingt-uniéme année de son âge. Son corps fut rapporté le 22. suivant à Lubeck, où il fut inhumé. La Czarine de Moscovie morte le 17. Mai 1727. lui avoit destiné pour épouse, *Marie-Elizabeth-Petronna*, seconde fille du feu Czar & d'elle, & sœur de la duchesse de Holstein-Gottorp. Le second fils *Adolfe Frederic* duc de Holstein-Gottorp, né le 14. Mai 1710. fut élû évêque & prince du Lubeck, au lieu de feu son frere aîné, le 16. Septembre 1727. La seconde des filles, *Frederique-Amelie* princesse de Holstein, mourut de la petite verole à Quedlinbourg, le 19. Février 1732. âgée de vingt-quatre ans, étant née le 12. Janvier 1708. La quatriéme, *Jeanne-Elizabeth* princesse de Holstein, née le 24. Octobre 1712. fut mariée à Fechelen, le ... Decembre 1727. avec *Chrétien-Auguste* prince d'Anhald-Dornbourg, major general & colonel d'un regiment d'infanterie au service du roi de Prusse.

Un duc de Holstein, velt-maréchal des armées du roi de Prusse, mourut à Konigsberg, la nuit du 7. au 8. Mars 1728. laissant sa veuve dangereusement malade. On n'a pû découvrir de quelle branche il étoit.

Sophie de Hesse-Philipsdhal duchesse de Holstein-Beck, morte à Marbourg, au mois de Mai 1728. âgée de 33. ans, pouvoit être la veuve du précedent.

HOMBERG, (Guillaume) né le 8. Janvier 1652. à Batavia dans l'isle de Java, de Jean Homberg, gentilhomme Saxon, entra d'abord dans le service, & dès l'âge de quatre ans il fut caporal d'une compagnie, il suivit son pere à Amsterdam, où celui-ci vint faire sa résidence, & se voyant alors dans un pays où il pouvoit suivre son inclination pour l'étude, il commença par celle du droit qu'il étudia à Jene & à Leipsic, & en 1674. il fut reçû avocat à Magdebourg. Mais son penchant le portoit vers la botanique & l'astronomie, & souvent il alloit chercher des plantes sur les montagnes, s'instruisoit de leurs noms & de leurs proprietés, & la nuit il observoit le cours des astres, & apprenoit les noms & la disposition des differentes constellations. Il fit connoissance à Magdebourg avec Otto Guericke, bourguemestre de la ville, fameux par ses expériences du vuide, & par l'invention de la machine pneumatique, & il s'attacha à ce philosophe pour s'instruire dans la physique expérimentale. Quelque tems après, pour éviter les poursuites de ses amis qui vouloient le marier, & pour acquerir diverses connoissances, il se mit à voyager, & alla d'abord à Padoue en Italie, où il demeura un an: il s'appliqua uniquement à la médecine, & sur-tout à l'anatomie & aux plantes. A Boulogne il travailla sur la pierre qui porte le nom de cette ville. A Rome il fit de grands verres de lunettes, avec Antoine Celio qui y réussissoit fort bien. Il apprit aussi un peu la peinture, la sculpture & la musique, & plein de ces richesses il vint en France où il acquit l'estime & l'amitié de plusieurs sçavans; de-là il alla en Angleterre où il travailla quelque tems avec le fameux M. Boyle. Il passa ensuite en Hollande, revint à Quedlimbourg retrouver sa famille, car son pere étoit originaire de cette ville, & peu après il alla à Vittemberg prendre le dégré de docteur en médecine. Il continua ensuite ses voyages, vit l'Allemagne & le Nord, & tous les sçavans qu'il put y trouver, & se fit un fonds considerables de curiosités physiques. Il alla voir aussi les mines de Saxe, de Boême, de Hongrie & de Suéde, travailla dans le laboratoire de Stokolm avec M. Hierna premier médecin du roi, & les Journaux de Hambourg de ce tems-là imprimés en Allemagne sont pleins de mémoires qui venoient de lui. Enfin il revint en France, où M. Colbert lui fit de la part du roi des offres si avantageuses, dans le tems qu'il alloit s'en retourner, qu'il crut devoir les accepter. Comme il étoit né dans la religion protestante, il fit abjuration en 1682. & peu de tems après il jugea à propos de retourner à Rome où il sçut mettre à profit toute sa récolte du Nord. Le desir de revoir Paris, & de s'y fixer, l'y fit retourner au bout de quelques années: il y étoit déja fort connu, & tant de connoissances singulieres qu'il avoit acquises, ses phosphores, une machine pneumatique de son invention plus parfaite que celle de Guericke, des microscopes de sa façon, une infinité d'opérations rares, & des découvertes sans nombre de chymie, lui donnerent ici une des premieres places entre les premiers sçavans. Il fut admis à l'académie des sciences dès 1691. & eut le laboratoire de cette académie; & l'abondance, comme la varieté de ses connoissances, contribuerent beaucoup à soutenir la compagnie, languissante alors, jusqu'au renouvellement de 1699. En 1702. feu M. le duc d'Orleans, qui avoit beaucoup de goût & de pénétration, & un grand amour pour la physique expérimentale, ayant connu le mérite de M. Homberg, le prit auprès de lui en qualité de physicien, lui donna une pension & un laboratoire le mieux fourni, & le plus superbe que la chymie eût jamais eu. En 1704. il le fit son premier médecin. Il se maria en 1708. avec Marguerite Dodart, fille du fameux M. Dodart, & il mourut le 24. Septembre 1715. après une longue & douloureuse maladie, où il témoigna toûjours une grande patience & des sentimens très-chrétiens. Outre toutes les connoissances dont il étoit orné, & dont nous avons parlé, il avoit dequoi faire un sçavant ordinaire en histoire & en langues. Il sçavoit même de l'hébreu. Il avoit commencé à donner par morceau dans les mémoires de l'académie des *essais ou élemens de chymie*, dont on a trouvé le reste dans ses papiers, en état d'être mis au jour. * Son éloge par M. de Fontenelle dans *l'histoire de l'académie des sciences*.

HOMELIUS, (Jean) mathématicien célebre dans le XVI. siecle étoit né à Memmingen en 1518. Son vrai nom étoit *Hummelius*, & c'est ainsi que son pere s'est toûjours nommé, mais Jean donna une prononciation plus douce à son nom. Il fit ses études dans sa patrie qui avoit deslors de bons maîtres; & lorsqu'il fut en état de se livrer aux mathématiques, pour lesquelles il montra de bonne heure une forte inclination, il fut animé d'une maniere particuliere à cette étude par plusieurs de ses compatriotes qui y avoient fait de grands progrès, & dont il acquit la connoissance. Il alla ensuite étudier dans l'université de Strasbourg où il se distingua avec tant d'éclat, que tout ce qu'il y avoit d'habiles maîtres dans cette université se fit un plaisir de lui communiquer ses lumieres. Il ne sortit de Strasbourg qu'en 1540. pour aller à Wittenberg où on l'appelloit. Il y fut créé maître-ès-arts, & on l'employa aussi-tôt à enseigner aux autres ce qu'il avoit appris avec tant de peine. Le Sénat de Memmingen l'ayant redemandé, le fameux Melancthon écrivit aux magistrats pour les engager à le laisser encore à Wittemberg, qui de son côté lui accorda quelques gratifications honnêtes pour le retenir. Mais quelque tems après, au plûtard en 1544. sa patrie le rappella & le chargea du ministeriat de Bless, bourg voisin de Memmingen, où il n'interrompit que le moins qu'il put ses études de mathématiques, malgré les occupations toutes différentes que le soin spirituel & temporel d'une cure exigeoit de lui. Ayant refusé de souscrire à l'*interim* de Charles V. il fut exilé; mais ensuite sa connoissance des mathématiques le rendit agréable à ce prince qui lui donna souvent depuis de grandes marques d'estime. Charles V. l'éleva à la dignité de chevalier & de comte Palatin en 1553. quoiqu'Homelius fût alors à Lipsic où il professoit les mathématiques loin de la présence de cet empereur. Quelque tems auparavant il avoit présenté à ce prince à Bruxelles une horloge de son invention, d'une fabrique aussi singuliere qu'ingenieuse. On lui doit aussi plusieurs instrumens de mathématiques qu'il a inventés, & d'autres qu'il a tellement perfectionnés, qu'il pouvoit presque en être regardé comme inventeur. Il mourut en 1562. n'ayant encore que quarante-quatre ans, laissant plusieurs

ouvrages de mathématiques qui n'ont point encore vû le jour. Les sçavans pleurerent sa mort, & firent à l'envi des uns & des autres quantité de pieces en prose & en vers à son honneur, que Jungerman recueillit, & qu'il fit imprimer en y ajoûtant les vers qu'il y avoit faits lui-même pour honorer la mémoire de ce sçavant qui étoit son ami & son allié. Dans les *Amœnitates litterariæ* de Jean-Georges Schelhorn, tome XIV. on trouve une longue piece qu'il est bon de lire, pour connoître plus à fond ce qui regarde Homelius. Elle est intitulée : *De vita & meritis Joannis Homelii eximii quondam perinclytæ academiæ Lipsiensis mathematici*. La latinité n'en est pas bonne, mais outre ce qui regarde Homelius on y trouve plusieurs digressions utiles sur quelques sçavans de ce tems-là.

HOMERE. *A la fin de l'article de ce poëte donné dans l'édition du dictionaire historique de 1725. on dit que* l'on a publié une édition de ses œuvres en Angleterre depuis celle de Grævius. *Ajoûtez* : cette édition parut en 1711. à Cambridge en deux volumes *in-4°*. Elle est préferable à toutes les précédentes ; l'éditeur est le sçavant Josué Barnés.

HOMMEY (Jacques) natif de la ville de Seés, entra assez jeune dans l'ordre des Augustins de la province de S. Guillaume, autrement de la réforme de Bourges. C'étoit un Religieux appliqué à tous ses devoirs, d'un caractere simple, & fort obligeant. Il sçavoit bien l'hebreu, le grec & le latin, & a fait quelques ouvrages assez utiles. Le premier qu'il donna fut un extrait de ce qu'il avoit trouvé de meilleur dans S. Grégoire : il l'intitula *Milleloquium sancti Gregorii*, & le donna en 1683. *in-folio* à Lyon. L'année suivante il publia quelques opuscules des peres sous le titre de *supplementum patrum*, à Paris *in-8°*. en 1684. Ces deux ouvrages lui firent honneur. Mais le suivant fut peu goûté, & lui fit néanmoins des affaires sérieuses : il est intitulé, *Fasti anni, in quibus res politica insigniores, ecclesiastica, litterariaque per universum orbem primo sæculi XVIII. anno breviter & dictim narrantur*, ou selon une autre édition, *Diarium Europæum historico-litterarium*. C'est une espece de journal dans lequel l'auteur n'a fait que repeter ce que les journaux & les gazettes disent de meilleur. Il n'eut pas une longue suite ; mais il en eut assez pour causer du chagrin à l'auteur. L'ambassadeur de Venise ayant prétendu que le P. Hommey avoit parlé trop fortement de la satisfaction que la République avoit faite au Roi en 1702. s'en plaignit vivement, & le Religieux fut exilé à Bar-le-Duc. Plusieurs années auparavant il avoit eu une autre affaire avec M. de Harlay archevêque de Paris. L'abbaye de Port-Royal de Paris ayant vaqué par la mort de la mere sainte Dorothée, arrivée le 4. de Janvier 1685. cette place fut donnée à Françoise-Therese Hommey, sœur de celui *dont nous parlons*. Cette nomination fit quelque peine à M. de Harlay qui avoit eu dessein de la faire tomber sur sa propre sœur, abbesse de la Virginité en Touraine. Le prélat se résolut donc de demander à la nouvelle abbesse son brevet de nomination, en lui promettant de la placer ailleurs. Mais il trouva de la résistance, & soupçonnant qu'elle venoit du P. Hommey, il obtint un ordre pour envoyer ce Religieux à Lagny, après quoi la résistance cessa. Le P. Hommey passa les dernieres années de sa vie à Angers où il mourut le 24. Octobre 1713. dans la soixante neuviéme année de son âge. Outre ses ouvrages qu'il a publiés, & dont nous avons parlé, il a été l'éditeur de l'ouvrage suivant : *Liber absque litteris de ætatibus mundi & hominis, auctore Fabio Cl. Gordiano Fulgentio*, à Poitiers en 1696. *in-8°*. & il a laissé manuscrits 1°. Un *milleloquium sancti Chrysostomi*. 2°. Une *histoire de Louis XIII*. pour l'opposer à celle de le Vassor. * *Mémoires du tems. Histoire des journaux* in-8°. par Camusat, *p. 308. Nouv. de la républ. des lett. Avril 1702. p. 468. Journal des sçavans 21. Août 1684. Mémoires de Trev. Juin 1708.*

HONAIN, Arabe, célebre traducteur dans le neuviéme siecle. Il étoit Chrétien & natif d'Hira. Ayant quitté Bagdad, où il étoit maltraité, il se retira sur les terres de l'empire Grec, & y demeura deux ans, pendant lesquels il s'appliqua beaucoup à étudier la langue grecque. Avec cette connoissance, & une assez bonne provision des meilleurs livres de philosophie qu'il avoit pû trouver, il retourna à Bagdat d'où il sortit encore peu de tems après pour s'en aller en Perse. Etant arrivé à Basora il apprit la langue arabe, & enfin il revint s'établir à Bagdat avec la réputation d'homme très-sçavant. Il s'occupa principalement à traduire les ouvrages des Grecs, & entr'autres ceux du médecin Paulus. Il traduisit aussi plusieurs livres de médecine en syriaque. Almanon, ou Abdalla III. septiéme calife de la famille des Abassides, lui fit traduire en arabe tous les ouvrages d'Aristote, & l'on dit qu'il lui donna pour chaque livre de ce philosophe autant d'or que l'ouvrage pesoit. Toutes ces traductions ont fait donner à Honain le surnom d'*interprete*. On dit qu'il vécut cent ans, & qu'il mourut l'an 264. de l'hegire. * Freind, *histoire de la médecine, seconde partie*.

HONDIUS, (Josse) fameux géographe des Pays-Bas, né en 1563. à Wackene petit bourg de la Flandre, fut mené à Gand par ses parens dès l'âge de deux ans, & commença à huit à dessiner & à graver sur le cuivre & sur l'yvoire sans avoir eu aucun maître. Il fit de si grands progrès dans cet art, qu'il fut regardé comme l'un des plus celebres ouvriers de son siecle. Le duc de Parme étant au village de Beverre où il campa pendant le siege d'Anvers, l'envoya chercher, & lui fit faire quelques statues de bonze ; dont il fut si satisfait, qu'il le pressa d'aller a Rome. Hondius n'y alla point, & quitta même le Duc sans prendre congé de lui. Il écrivoit aussi parfaitement bien, & passoit pour un des plus habiles pour fondre des caracteres d'imprimerie, ce qu'il avoit pareillement appris sans maître. Il étudia le grec & le latin dans un college, & à l'âge de vingt ans il passa en Angleterre, où il s'adonna tout entier à la cosmographie. Il publia, *Theatrum artis scribendi ; orbis terrarum descriptio geographica : Gerhardi Mercatoris atlas ; Italia hodierna descriptio*. Il mourut le 16. de Février 1611. n'ayant que quarante-huit ans.

HONORIUS III. *Dans l'édition du dictionaire historique de 1725. on dit que* Pierre de Courtenai qui étoit à Rome l'an 1217. *lisez* qui étoit à Rome l'an 1227.... *& que* Grégoire IV. lui succeda : ce fut Gregoire IX.

HONORIUS, empereur, &c. *Même édition : l'on dit que* Jovien s'éleva en Angleterre & dans les Gaules comme tyran : *lisez* Jovin s'éleva dans la Grande-Bretagne, nommée depuis l'*Angleterre*, qui n'appartenoit pas à Honorius, & dans les Gaules.

HONTERUS. (Jean) *Ajoûtez à ce que l'on a dit de ce géographe, nommé seulement* HONTER *dans les editions de ce dictionaire de 1725. & de 1732. que* ses *rudimenta cosmographica* en quatre livres, sont en vers latins, & qu'ils ont été imprimés *in-12*. à Anvers, en caracteres italiques, sans date, & sans aucun chiffre aux pages. Les cartes qui sont à la fin paroissent fort mal executées. L'auteur dit en finissant qu'il a composé son ouvrage dans un tems de guerre & au milieu des armes, c'est-à-dire sans doute dans un tems de troubles & de divisions, & peut-être pendant quelque guerre intestine.

*Nos quoque difficili functi mea musa labore,*
*Cum perculsa gravi premerentur pectora fluctu,*
*Arma inter media, & rabiosam dæmonis iram :*
*Carmina nunc alios potius cantare sinamus.*

HONTIVEROS. (Dom Bernard) Benedictin Espagnol, fut dans le siecle dernier, une des plus grandes lumieres de l'église d'Espagne par sa science, & principalement par sa grande connoissance de la théologie & de la morale. Son mérite l'eleva aux premieres charges de son ordre & aux premieres dignités de l'Eglise. Etant premier professeur en théologie dans l'université d'Oviedo, il y eut pour disciple Saëns d'Aguirre qui fut depuis cardinal, & qui a fait tant d'honneur à l'Espagne par sa doctrine & par ses écrits. Hontiveros fut aussi théologien de sa majesté Catholique, consulteur du souverain tribunal de l'inquisition, general de sa congrégation en Espagne, & enfin evêque de Calahorra. Il mourut en 1662. après avoir fini un excellent ouvrage latin, qui a pour titre : Les larmes de l'église militante, (*Lacrymæ militantis Ecclesiæ*.) Il y attaque les opinions relâchées des casuistes qui ont fait tant de ravage dans le XVII. siecle.

sur-tout en France & en Espagne. Le pere Hontivero mourut usé par ses continuelles mortifications & par ses travaux. Henri de saint Ignace carme, si connu lui-même par ses écrits, en parle avec beaucoup d'éloge dans l'épitre dédicatoire de son livre qui a pour titre : *Theologia sanctorum veterum ac novissimorum circa universam morum doctrinam*, &c. à Liege, 1700. *in-8°*.

HOOFT, (Pierre Corneille Van) historien Flamand, fort célebre, né à Amsterdam le 16. de Mars 1581. fils d'un bourguemestre de cette ville, étoit seigneur de Muyden, juge de Goyland, & chevalier de l'ordre de Saint Michel, honneur qui lui fut procuré par Louis XIII. Il s'attacha particulierement à la poësie & à l'histoire, & les Flamands le regardent comme le Tacite & l'Homere des Pays Bas. Il possédoit si bien sa langue maternelle, que ses écrits servent de modéle à ses compatriotes. Son histoire des Pays-Bas, qui commence à la résignation de Charles V. & qui va jusqu'en 1588. lui a fait beaucoup d'honneur. Une parfaite connoissance des intrigues du ministere & du métier de la guerre régne dans tout cet ouvrage. La premiere édition est de 1642. à Amsterdam *in-folio*. On le réimprima au même lieu en 1654. en 1677. & en 1703. en deux volumes *in-folio*. Hooft a fait en latin l'histoire de Henri IV. roi de France, & une relation de la fatalité de la maison de Medicis. On a aussi de lui des épitres, des comédies & autres poësies, qui composent quatre volumes. Il mourut à la Haye le 21. de Mai de l'an 1647.

HOOGSTRATEN, (David Van) né à Rotterdam le 14. de Mars 1658. Ayant posé de bons fondemens dans les sciences & dans les langues, il passa à l'université de Leyde où il prit le dégré de docteur en médecine : il alla ensuite à Dordrecht où il s'amusa à faire des vers sur des sujets de pieté. Appellé à Amsterdam, il y régenta successivement la cinquiéme & la troisiéme classe, après quoi il fut correcteur du college, avec 1100. florins de gages que les bourguemestres lui continuerent, lorsqu'en 1722. ils l'eurent déchargé de toutes fonctions scholastiques, à raison de la surdité dont il étoit attaqué, & qui augmentoit chaque jour. Le 13. de Novembre 1724. comme il s'en retournoit chez lui à six heures du soir, un brouillard épais s'étant élevé, il s'égara, tomba dans un canal du Quai de Gueldre, & en mourut huit jours après âgé de soixante-six ans & huit mois. Il a fait des notes sur *Cornelius Nepos*, sur *Phedre* & sur *Terence*, & a composé un dictionaire flamand & latin. Son Phedre fut imprimé à Amsterdam en 1701. *in-4°*. L'éditeur avoit entrepris ce travail pour le sérénissime prince de Nassau, & il a imité les *ad usum Delphini* de France. Hoogstraten a donné une bonne édition des poësies de Janus Brouk Husius à Amsterdam, 1711. *in-4°*. Lui-même a composé un grand nombre de poësies latines & flamandes : les latines ont été imprimées en deux volumes *in-8°*. en 1728. par les soins de Pierre Ulaming ; & les flamandes en un seul volume *in-4°*. Il étoit chargé, lorsqu'il mourut, de revoir le dictionaire historique, géographique, &c. que les libraires de Hollande avoient dessein de faire imprimer en flamand, mais il n'a pû pousser loin ce travail.

HOOK (Robert) philosophe & médecin Anglois, né en 1635. d'une bonne famille dans l'Isle de Wight, étoit fort mal-fait de corps, mais d'un bon esprit, & très-versé dans la physique & dans les mathématiques. Jean Cutler connoissant son mérite, lui donna une pension annuelle à Londres, & l'engagea à faire des leçons publiques sur la méchanique. Il étoit aussi membre de la societé royale de Londres, & professeur en géométrie. Ce fut lui qui fut l'inventeur des montres de poche, dites communément *montres*, parce qu'elles approchent fort de la régularité d'une pendule à secondes. Il inventa aussi différentes manieres de régulation, dont l'une se faisoit par le moyen de la pierre d'aimant, & l'autre par un ressort très-délié & droit, dont un bout étoit attaché au balancier, & l'autre à la platine ; il faisoit ses vibrations de côté & d'autre avec le mouvement du balancier. Il inventa encore diverses autres choses de cette nature, comme la montre qui a deux balanciers, dont chacun n'avoit qu'une palette, &c. après que M. Christian Huyghens eut fait plusieurs horloges à pendules en Hollande, M. Fromentil horloger Hollandois vint en Angleterre, & y fit les premiers qui s'y sont vûs, vers l'an 1662. Ces pendules étoient faites avec une roue de rencontre pour se mouvoir entre deux lames cycloïdalles ; mais dans la suite M. Clement horloger à Londres, inventa, ou du moins prétendit qu'il avoit inventé la maniere de les faire aller avec moins de poids & une lentille plus pésante pour faire les vibrations dans une moindre distance. Nous disons qu'il le prétendit, car le docteur Hook lui a refusé l'invention de cette piece, & se l'est attribuée à lui-même : mais nous ignorons lequel des deux a eu raison de s'en dire l'inventeur. Hook est auteur des ouvrages suivans : La micrographie ou description des corpuscules observés avec le microscope, avec des disquisitions & des figures, volume *in-folio* en anglois, imprimé à Londres en 1667. Plusieurs opuscules & essais de méchanique, avec differens opuscules de Jean Wallis, en Anglois, *in-4°*. à Londres, en 1674. avec des figures. *Lectiones Cutleriana* : *Philosophica collectiones : Opera posthuma*, publiées par R. Waller. Hook mourut au college de Gresham, le 3. de Mars 1703. * *Mémoires du tems. Traité general des horloges par* le R. P. Dom Jacques Aléxandre, Benedictin de la congrégation de S. Maur, décedé à Orleans vers le commencement de Juillet 1734. dans un âge fort avancé. Voyez *les pages 380. & 381.* de son traité. Préface des œuvres posthumes de Hook, &c.

HOOKC, (Jean) publia en Angleterre en 1699. un ouvrage anglois, qui fit beaucoup de bruit, & dont M. Bayle parle dans une lettre du 17. d'Août 1699. Ce livre est intitulé : *Le catholicisme sans papisme : Essai pour rendre l'Eglise Anglicane un modéle & un patron d'union au monde Chrétien*. Cet ouvrage montre un homme fort prévenu pour des opinions singulieres, qui ne peuvent faire impression que sur des esprits peu instruits de la vraie théologie. L'auteur étoit sergent ès loix, attaché au parti des Presbytériens.

HOOKER, (Richard) théologien anglois, né en 1554. à Exeter, ou dans le voisinage, fut élevé dans le college *du corps de Christ* à Oxford, dont il fut reçu membre en 1577. Dans la même année il prit le dégré de maître ès-arts, & en 1579. il eut le vicariat de la chaire de professeur en hébreu. Après avoir desservi plusieurs églises particulieres, où il fut placé peu après qu'il eut fait sa théologie, l'archevêque Whitgifft le nomma maître du Temple en 1595. Il s'est rendu fameux par son traité intitulé : *Of the laws of Ecclesiastical politie*, in-folio, dans lequel il entreprend la défense des droits de l'Eglise Anglicane. On dit que le roi Charles I. l'avoit lû entier, & qu'il avoit recommandé aux princes ses enfans de le lire avec attention. On a varié sur cet ouvrage ; les uns prétendent que Hooker l'a entierement composé, d'autres disent qu'il n'est auteur que des cinq premiers livres, & que les trois autres sont d'une autre main. Comme il ne parut qu'après la mort de l'auteur, on assûre qu'une plume étrangere y a fait des additions qui n'étoient pas dans l'original. On a encore de ce docteur Anglois des sermons sur la justification, les bonnes œuvres, la foi, l'orgueil, une partie de l'épitre de saint Jude, il mourut le 9. de Novembre 1600. Il faut voir sa vie écrite par Isaac Watton.

HOPPER, (Marc) docteur en droit, & professeur à Bâle, fut maître-ès-arts, & remplit successivement plusieurs chaires. Il excelloit dans la connoissance de la langue grecque, & il l'enseigna publiquement avec succès. Il eut ensuite la chaire de logique, puis de physique, & enfin celle des instituts. Il mourut de la peste étant recteur de l'université en 1564. On lui doit l'édition des œuvres d'Æneas Sylvius qui fut depuis pape sous le nom de *Pie second*. Ce recueil parut *in-folio*, à Bâle en 1551. & on le réimprima à Hemstad en 1700. Il y a à la tête une préface de l'éditeur, & à la fin un recueil de sentences, tiré des ouvrages d'Æneas Sylvius, sous le titre de *Gnomologia ex Æneæ Sylvii operibus collecta* : celui qui a fait cette collection, est Conrad Licosthenes. On doit encore à Hopper une édition des œuvres de Lucien en grec & en latin, en quatre volumes *in-8°*. & une des ouvrages d'Apulée, avec les com-

mentaires de plusieurs sçavans, à Lyon en 1614. in-8°. deux volumes.

HORMISDAS III. du nom roi de Perse. *Ce que l'on a dit de ce prince dans les dernieres éditions du dictionaire de Moreri, quoique d'après les historiens Grecs, n'est presqu'en rien conforme à la vérité.* Il se nommoit aussi *Khosroës Hormudz*, & étoit fils de *Khosroës Nouschir-Wan*, qui après avoir repris ce que les princes voisins avoient enlevé aux rois ses prédécesseurs, avoit soûmis les Arabes, les Tartares ou Turcs jusqu'aux frontieres de la Chine, les Indiens voisins du Gange, & avoit forcé les empereurs Grecs à lui payer un tribut considérable. Hormisdas lui succeda l'an 578. & oubliant, trois ans après, les bons avis que son pere lui avoit donnés en mourant, il se livra sans mesure aux plaisirs qu'il avoit toûjours aimés, & laissa le soin du gouvernement aux jeunes gens que son pere avoit éloignés de la cour. Cette jeunesse ignorante & insensée éloigna à son tour les gouverneurs les plus expérimentés, les juges les plus intégres, les officiers les plus habiles, & força ceux qu'elle n'osa chasser, à s'éloigner d'une cour qu'ils ne voyoient plus remplie que de gens sans science, sans expérience & sans mœurs. Ce désordre de la cour se communiqua aux provinces, & bientôt l'innocence fut par tout opprimée, & l'injustice triompha en tout lieu. On présenta contre ces désordres des mémoires qui ne furent point écoutés, & ceux qui les présenterent, comme ceux qu'on soupçonna d'en être auteurs, furent ou bannis, ou condamnés à la mort. Les peuples du Khusistan, du Kerman & de l'Irax l'ayant appris se révolterent, & le roi n'en devenant que plus furieux, fit mourir jusqu'à treize mille juges qui restoient encore de ceux que sont pere avoit placés. Cet excès de cruauté mit le comble aux maux de l'état. La révolte augmenta : les nations étrangeres en profiterent : Tiberius Constantin, empereur des Romains, envoya des troupes contre les Perses sous la conduite de Maurice qui remporta sur eux de grandes victoires; & dans une seule campagne en emmena plus de soixante-dix mille captifs qu'il envoya dans l'isle de Chypre. Schaweh-Schah empereur des Tartares, oncle & beaupere d'Hormisdas, lui refusa aussi le tribut; les Arabes & les Indiens secouerent pareillement le joug, & se firent des rois de leur nation. Hormisdas perdit en quatre ans ce que son pere n'avoit acquis qu'avec peine pendant quarante, & il eût perdu dessors la couronne, si Waranes, gouverneur de la Medie, n'eût avec dix mille hommes seulement, defait Schaweh-Schah qui s'étoit déja avancé jusqu'au milieu du Khorasan avec quatre cens mille hommes. Le prince Tartare & son fils périrent dans cette action. Waranes après ce succès retourna dans son gouvernement où il livra plusieurs autres combats qu'il perdit; & Hormisdas oubliant ce qu'il lui devoit, & n'écoutant que le conseil de ses flateurs, lui envoya une robbe & une coëffure de femme, avec une quenouille, & l'en fit revêtir à la tête de son armée. Waranes irrité de cet affront, tourna ses armes contre Hormisdas, gagna d'abord deux batailles, invita les peuples à ne plus le souffrir sur le trône, & à y placer Parwiz son fils qui prit le nom de *Chosroës* II. Hormisdas refugié dans Madain, y fut pris & emprisonné, & Parwiz encore fort jeune fut mis sur le trône. On tint ensuite une assemblée où Hormisdas fut amené, traité en criminel, & condamné à une prison perpetuelle, & à perdre la vûe. Waranes fut nommé chef du conseil du jeune roi : mais ce jeune prince en profita peu. Ayant même appris que Hormisdas son pere irrité de ce qu'il n'avoit pu gagner ses gardes, pour se procurer la mort, ne voulou plus prendre d'alimens; il ordonna qu'on le fit mourir, & cet ordre barbare le rendit si odieux aux grands, qu'ils offrirent la couronne à Waranes, qui l'accepta. Parwiz se retira à Contantinople où l'empereur Maurice l'adopta, & lui donna en mariage la princesse Marie, autrement *Sirine*. Waranes régna quatre ans en Perse. Après ce terme, Parwiz survint avec une armée formidable de Grecs, & vainquit Waranes qui fut obligé de se réfugier chez les Tartares où il fut empoisonné. * Voyez les *memoires de l'académie des inscriptions & belles lettres, tome 7. page 325. & suiv.*

HORN, (Charles de) seigneur héréditaire de Kankas, general felt-maréchal en Suéde, & lieutenant de l'Ingrie & du fief de Kexholm. Il servit sous son pere Henri, sénateur du royaume, colonel-general, lieutenant du duché de Finlande, & qui fut aussi gouverneur de l'Estonie. Charles aida sons lui en 1577. à défendre la ville de Reval assiégée par le Czar Ivan Basilowitz, qui fut obligé de lever le siége. En 1580. Jean roi de Suéde, envoya Charles avec Pontis de la Gardie, Harman Flemming, George Boye, &c. contre le Czar Basilowitz, & dans cette expédition ils prirent Kexholm & Narva. Charles de Horn prit ensuite Loda, & aida beaucoup à la prise de Ham, & de plusieurs autres places importantes dans la Carelie, la Livonie & ailleurs. Il fut ensuite nommé lieutenant de Narva, de l'Ingrie & du fief de Kexholm. Il fut un des commissaires du roi qui conclurent la tréve de quatre ans avec le Czar. Il a laissé quatre fils, entr'autres *Claude* qui fut sénateur du royaume, & premier lieutenant de Stockholm, & EBERHARD, qui suit.

HORN, (Eberhard de) fils du précédent, servit sous Charles IX. roi de Suede dans les guerres de Livonie & ailleurs. Charles ayant fait en 1609. une alliance à Wiburg avec le Czar Jean Basilowitz Zuscy contre le roi de Pologne & le faux Demetrius, Eberhard de Horn eut la charge de lieutenant general, & fut envoyé en Moscovie avec Jacques de la Gardie general de la couronne à la tête d'une puissante armée. Leur marche fut avantageuse : ils s'emparerent de Kexholm, de Nottenburg & de Pareckan. De Horn poursuivit les Polonois commandés par le colonel Karnatmky, qui abandonnerent la ville de Staracussa, & les ayant atteints près de Camenecz, il les défit, & le colonel ne se sauva qu'avec peine. Alexandre Zborousky ayant ensuite assiegé la ville de Torsiac, de Horn l'obligea de lever le siége, & jusqu'en 1612. il continua de se signaler par des actions d'éclat. En 1612. Gustave Adolphe le fit general felt-maréchal dans la guerre de Moscovie, & lui donna le pouvoir de commander en chef pendant l'absence du general Jacques de la Gardie. Après avoir pris plusieurs places en Ingrie & ailleurs, Gustave Adolphe le nomma gouverneur de Narva & de l'Ingrie. En 1613. il alla à Finlande, & les Moscovites ayant repris Augdoa pendant son absence, il la conquit de nouveau sur eux en 1615. Il fut envoyé la même année avec le general de la Gardie & Gaspard Mathisol Kruse pour traiter avec le Czar. Mais le traité n'ayant pû se conclure, le roi commanda lui-même son armée, & assiégea la ville de Plescou, d'où les Moscovites ayant fait une sortie, de Horn s'engagea dans une escarmouche avec eux & perdit la vie à l'âge de trente-deux ans en 1616. Il ne laissa qu'un fils nommé *Gustave*. Le roi fut fort touché de sa mort, & assista en personne à son convoi.* Locceny, *Histor. Suecor.* Wittikinde, *Histor. belli Sueco-Moscov.*

HORN, (Gaspard Henri) jurisconsulte de Wittenberg, né à Freyberg le 5. de Fevrier 1657. commença le cours de ses etudes dans sa patrie, & le finit ensuite à Lipsic & à Francfort sur l'Oder. En 1679. il revint à Freyberg, & alla ensuite à Tenstat pour s'y perfectionner dans la pratique du droit. Une année après il fit un voyage en Hollande, en France & en Suisse, d'où il retourna par l'Allemagne. Peu de tems après M. de Wolframsdoff envoyé extraordinaire aux conferences entre l'Empire & la France, le prit avec lui à Francfort sur le Mein en qualité de son sécretaire. En 1685. il fut fait conseiller à Freyberge, & il prit aussi le dégré de docteur en droit. En 1687. il fut fait assesseur de la faculté de droit à Wittenberg, & en 1690. professeur en droit & assesseur de justice. Il mourut le sixiéme de Février 1718. âgé de soixante-huit ans. Il a fait : *Responsa : jus feudale : Tractatus de jure proedria de semel malo semper malo ; Annotationes ad Schilters J. P.*

HORNE, (Jean Van) d'Amsterdam, professeur d'anatomie & de chirurgie dans l'université de Leyde, a été disciple du célebre Henri Regius professeur à Utrecht, qui avoit appris lui-même la philosophie de M. Descartes avec qui il avoit eu d'étroites liaisons. Ce professeur ayant laissé avancer dans une these par un de ses répondans cette proposition : *Que l'homme est un être par accident*, on voulut l'obliger à la retracter, & l'on écrivit contre de plusieurs endroits.

Regius répondit à quelques-uns de ses adversaires, & on lui conseilla d'emprunter le nom de Van-Horne qui étoit pour lors à Leyde, c'est-à-dire, en 1642. Celui-ci qui étoit digne disciple d'un tel maître, a passé lui-même pour auteur de plusieurs découvertes importantes. Il publia entr'autres vers 1650. ou 1652. qu'il avoit trouvé le conduit du chyle, dont on donne communément l'invention à M. Pecquet, & que d'autres attribuent à George Hornius, différent de Jean Van-Horne. Il publia sur ce sujet un traité qui a été imprimé à Leyde en 1651. *in-4°*. sous ce titre: *Novus ductus chyliferus, nunc primùm delineatus, descriptus, & eruditorum examini expositus.* Dès 1644. il avoit publié une lettre où il traite *de Aneurismate*, qui a été imprimée avec un ouvrage latin historique & physique de Theodore Bartholin sur cette matiere, a Palerme en 1644. *in-8*. Les autres ouvrages de Jean Van-Horne sont: *le petit monde* (ΜΙΚΡΟΚΟΣΜΟΣ) c'est une courte introduction latine à l'histoire du corps humain qu'il fit pour ses disciples, & qui a été imprimée à Leyde en 1660. & plusieurs fois depuis en differents endroits. *Μικροτεχνη*, ou méthode abregée de chirurgie, à Leyde en 1663. & plusieurs fois depuis. Les œuvres de médecine & de chirurgie de Leonard Botallus avec des paragraphes, des notes, des corrections, &c. à Leyde en 1660. *in-8°*. Une édition grecque & latine du traité de Galien sur les os, avec les notes & dissertations de plusieurs médecins & physiciens célèbres sur ce traité, à Leyde en 1665. *in-12*. *Prodromus observationum circa partes genitales in utroque sexu*, à Leyde en 1668. Ce traité a fait du bruit: plusieurs médecins ont attaqué les sentimens que l'auteur y avance sur cette matiere: il répliqua, & tâcha de faire valoir ce qu'il avoit avancé, & survécut peu à cette dispute. Son dernier ouvrage contient des observations anatomiques & de médecine sur plusieurs sujets. Ce recueil d'observations se trouve avec un autre recueil de semblables observations, que l'on a imprimé à Amsterdam en 1674. *in-12*. * *Voyez* Manget *Biblioth. scriptor. medicor.* sous la lettre H. & les actes de Lipsic pour l'année 1607. *Voyez* aussi le second volume de la grande vie de M. Descartes par M. Baillet.

HORNECK, (Antoine) né à Bacharach dans le Palatinat en 1641. étudia la théologie à Heidelberg sous Fabricius & Spanheim. Etant passé en Angleterre à l'âge de dix-neuf ans, il y fut reçu en 1663. dans le college de la Reine à Oxford. Son érudition dans les langues orientales lui attira la faveur du docteur Barlow. En 1665. le duc d'Albemarle le donna pour gouverneur à son fils, le lord Torrington, & le nomma ensuite au rectorat de Daulton en Devonshire. En 1671. il fut élû pasteur de la Savoye, & ce fut dans ce poste qu'il demeura jusqu'à sa mort, arrivée en 1696. Il avoit reçu le degré de docteur en théologie à Cambridge en 1681. & peu de tems avant sa mort l'archevêque Tillotson lui avoit conféré un canonicat de Westmunster, à la recommandation de l'amiral Ryssel. Il a donné un grand nombre de livres de dévotion écrits en anglois, entr'autres des sermons sur le cinquième chapitre de S. Matthieu.

HORNIUS (Gaspard) né à Freyberg, ou Fridberg, ville de Misnie, en 1583. d'une famille de marchand; fut instruit dans la médecine à Wittenberg, par Daniel Sennert avec qui il demeura six ans, & qui eut pour lui une affection de pere, y fut fait docteur en médecine à Bâle en 1616. Après quoi étant revenu dans sa patrie, il exerça la médecine à Dresde pendant environ sept ans, c'est-à-dire, jusqu'en 1623. qu'il fut fait physicien ordinaire à Pawen, ville d'Allemagne. Il exerça la médecine dans cette ville pendant dix ans avec un grand succès, & il n'en sortit que pour retourner à Fridberg où on l'avoit appellé pour le faire medecin ordinaire. Il en exerça les fonctions pendant vingt ans, & y mourut en 1653. âgé de soixante-dix ans. Il a publié la chymie de l'Arabe-Geber avec un grand nombre de corrections, & un abregé de l'Alchymie-Gebrique, à Leyde en 1668. *in-12*.

HORNIUS, (George) fameux historien, né dans le Palatinat vers le commencement du XVII. siécle, passa sa jeunesse dans le pays de Brandebourg, parce que le Palatinat étoit désolé par la guerre de Bohéme. Il frequenta le college à Kreusen; & passa ensuite successivement en différens lieux où il fut envoyé, ou appellé. Il fut pendant quelque tems gouverneur de Thomas Morgan jeune gentilhomme Anglois qui demeuroit à la Haye. Il passa ensuite en Angleterre où il se déclara pour les Presbyteriens. De-là il fut appellé à Harderwych pour professer l'histoire, la politique & la géographie, & il ne sortit de Harderwyeh que pour remplir une chair d'histoire à Leyde. C'étoit un homme d'une grande lecture; mais comme il se fioit quelquefois trop à sa memoire, il est tombé dans plusieurs fautes assez considérables. Il avoit le talent de proposer les choses briévement & avec netteté: son esprit s'égaroit néanmoins de tems en tems jusqu'à l'extravagance, & l'on croit que cet accident venoit d'une perte de cinq mille florins qu'il fit avec un alchymiste de la Haye. Il mourut en 1670. Il eut une dispute assez vive avec Isaac Vossius sur l'âge du monde. Ce fut Hornius qui la commença, en attaquant la dissertation que Vossius publia en 1659. & où il prétendoit prouver que la naissance du monde étoit plus ancienne de mille quat e cens quarante ans que ne le portoit l'ére vulgaire. Hornius opposa à ce sentiment une dissertation qu'il fit paroître la même année à Leyde, & à laquelle Vossius répondit par ses *castigationes* imprimées la même année à la Haye *in-4°*. Les autres ouvrages de Hornius sont une histoire ecclésiastique (en latin) jusqu'à l'an 1666. avec une introduction à l'histoire universelle politique, à Leyde en 1666. *in-12*. Un commentaire latin sur l'état présent des églises en Angleterre, sous le nom d'*Honorius Reggius*, avec un *appendix* contenant les décrets donnés dans le synode de Glasgow contre les évêques en 1647. *in-4°*. L'histoire d'Angleterre en sept livres, où il rapporte ce qui s'est passé en 1645. & 1646. en Angleterre, en Ecosse & en Irlande, en latin, *in-8°*. en 1648. à Leyde: Une histoire de l'Amérique, sous le titre *De originibus Americanis*, en quatre livres, à la Haye en 1652. *in-8°*. L'histoire de la philosophie en sept livres, ouvrages latin, imprimé en 1655. *in-4°*. Une édition de Sulpice Severe, avec des notes en 1654. *in-8°*. à Leyde. *Orbis politicus imperiorum, regnorum, principatuum, rerum publicarum*, à Francfort & à Lipsic en 1675. *in-12*. *Orbis imperans, seu tractatus de 13. orbis imperiis, animadversionibus illustratus, à L. Joach. Fallero*, à Francfort en 1677. *in-12*. *Geographia vetus, sacra & prophana & arca Noe: Arca Mosis, &c.* Son histoire ecclesiastique a été traduite en françois, & imprimée à Rotterdam en 1699. * Witten, *Diar.* Struvii *Act. litter.* Grandlin, *in otiis, &c.*

HORSTIUS, (Jacques) frere de *Gregoire*, pere de GREGOIRE l'ancien qui suit. Professeur en médecine dans l'academie de Helmstad, nâquit à Torga le premier de May 1537. Il fut reçu maître-ès arts dans l'académie de Francfort sur l'Oder en 1556. & docteur en médecine de 1562. On lui offrit en divers lieux la charge de médecin public, & il l'exerça publiquement à *Sagan*, à Suidnitz en Silesie, & à Ignaw dans la Moravie, jusqu'à ce qu'en 1580. il fut appellé à la charge de médecin ordinaire de l'archiduché d'Autriche. Il exerça pendant quarante ans, après quoi il fut fait professeur en médecine dans l'académie de Helmstadt. Sa harangue inaugurale *De remoris discentium medicinam & earum remediis*, est fort bonne. Il a publié encore d'autres ouvrages, comme *Commentarius in librum Hippocratis de corde:* un traité où il examine *qualem virum Pharmacopolam esse conveniat: De morbo epidemico febri catharrali per totam Europam grassante: De vite vinifera: Noctambulonibus*, & quelques autres qu'il a composés en Allemand. Il vivoit en 1595. & étoit alors docteur de la faculté de médecine à Helmstadt, & directeur de l'université.

HORSTIUS, (Gregoire) médecin, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. il est dit que* deux ans après qu'il eut été fait professeur en médecine à Wittenberge, il fut appellé à Giesse. *Il falloit dire*, qu'il fut fait professeur en medecine à Wittemberg en 1606. qu'il quitta cette profession au bout d'un an, & s'en alla à *Soltwedel* dans le pays de Brandebourg pour y être médecin de la ville; que deux ans après il fut appellé par le landgrave de Hesse, pour exercer le même emploi à Giesse, & qu'il fut ensuite honoré

honoré du titre de médecin de ce prince. *On n'a rien dit non plus de ses ouvrages*, qui sont : *Institutiones logicæ. De natura humana. Dissertatio de natura amoris. De tuenda sanitate studiorum & litteratorum. De causis similitudinis & dissimilitudinis in fœtu respectu parentum. Marcelli Donati de historia medica mirabili, libri VI.* avec des notes, à Francfort 1613. *in-8°. Problemata de naturali conservatione & cruentatione cadaverum, & variis aliis physicis*, à Wittenberg en 1608. *in-8°.* Ses ouvrages de médecine ont été recueillis en 1661. en 2. volumes *in-4°.* par Gregoire Horstius, son fils, *dont il sera parlé après son frere aîné* Daniel Horstius. *Ajoûtez aussi que* Gregoire le pere étoit fils d'un autre *Gregoire*, qui fut sept fois bourgmestre de la ville de Torgau, & qui mourut en 1592.

HORSTIUS (Daniel) frere aîné du suivant, né à Giessen, fut d'abord professeur en médecine à Marpurg, où il eut en même tems le titre de médecin du landgrave de Hesse-Darmstadt. Il vint ensuite à Francfort, fut reçû dans l'académie Léopoldine sous le nom de *Phœnix*, & mourut le 27. Janvier 1685. âgé de 68. ans. Outre les éditions qu'il a procurées de *Zachiæ quæstiones medico legales*, & de *Riverii opera medica*, il a composé les ouvrages suivans : *Physica Hippocratea Takenii, Helmontii, Cartesii, Espagnet, Boylei, aliorumque recentiorum commentis illustrata. Decas observationum & epistolarum academicarum. Pharmacopæa Galeno-Chimica catholica.*

HORSTIUS, (Gregoire) fils cadet de Gregoire Horstius médecin, nâquit à Ulm le 20. Décembre 1626. reçut le bonnet de docteur le 11. Mai 1650. à Padoue des mains de Fortunius Licetus. La même année il fut médecin & professeur de physique à Ulm, & mourut le 31. de Mai 1661. Il a publié un traité *De mania & historia Zibethi.* Il a recueilli les ouvrages de médecine composés par son pere, & les a fait imprimer à Goude en 1661. en deux volumes *in-4°.*

HOSIUS, (Stanislas) *Ajoûtez à son article pour les éditions du dictionaire historique de 1725. & de 1732. que* pour éviter les grandes chaleurs de Rome, s'étant retiré à Caprarola en 1579. il y mourut le 5. d'Août de la même année dans sa soixante-seiziéme année. Son corps fut transporté à Rome, & inhumé dans l'église de Sainte Marie. Thomas Trèter son compatriote prononça son oraison funèbre. « Il aimoit, dit M. de Thou, la religion, sa patrie & ses amis. »

HOSPINIEN. (Rodolphe) *Suppléez cet article à celui qui est dans le Moreri.* Rodolphe Hospinien nâquit à Altorf, village du comté de Kybourg dans le canton de Zurich, le 7. de Novembre 1547. & dès l'âge de sept ans il fut envoyé à Zurich pour y commencer ses études. Il y fit de grands progrès sous la direction de Jean Wolfius son oncle maternel. Ayant perdu son pere l'an 1563. Rodolphe Gualterus son parain, ministre fameux, dont on a en latin plusieurs homélies, prit soin de lui. Hospinien sortit de Zurich au mois de Mars 1565. pour visiter les autres académies, & s'arrêta deux ans à Marpourg où il se distingua par son assiduité à l'étude. Il passa ensuite six mois à Heidelberg, & ses supérieurs l'ayant rappellé, ils le firent recevoir ministre en 1568. pour aller prêcher deux fois la semaine dans une église à quatre lieues de Zurich. Il exerça cette fonction pendant huit ans, quoiqu'en 1569. on l'eût chargé encore de régenter la troisiéme classe, & qu'on eût ajouté à ces emplois en 1571. celui de proviseur de l'école abbatiale. Il obtint le droit de bourgeoisie en 1569. & en 1576. ou 1577. on le fit proviseur de l'école Caroline, emploi qu'il exerça pendant dix-neuf ans. Il avoit épousé en 1569. Anne Lavater, fille de Louis Lavater, premier ministre de l'église Caroline, & homme fort célèbre dans son parti. Comme il donnoit à l'étude tout le tems qu'il avoit de reste, il composa un assez grand nombre d'ouvrages estimés dans son parti, mais qui lui ont attiré avec les Catholiques plusieurs disputes dont il ne sortit pas avec honneur. Il fut fait archidiacre de l'église Caroline le 25. de Septembre 1588. Six ans après on le fit ministre de l'église abbatiale ; & étant tombé en enfance à l'âge de soixante-seize ans, il demeura en cet état jusqu'à sa mort arrivée le 11. de Mars 1626. dans sa soixante-dix-neuviéme année. Ses préventions contre les dogmes & les usages de l'église Catholique lui ont fait enfanter la plûpart de ses ouvrages, où avec beaucoup d'érudition, on trouve encore plus de déclamations qui ont été cent fois réfutées solidement. Ceux de ces ouvrages que nous connoissons, sont : une harangue où il traite de l'origine & du progrès des rits & des cérémonies ecclésiastiques : elle parut en 1585. Un traité des Temples, c'est-à-dire, de leur origine, de leur progrès, de leur usage, de ce qu'il appelle leur abus, & de tout ce qui a rapport à cette matiere, en 1587. & en 1603. il en donna une seconde édition où il prétendit réfuter ce que Bellarmin & Baronius avoient écrit sur ce sujet. *De monachis, seu de origine & progressu monachatus, ac ordinum monasticorum, ac equitum militarium, tam sacrorum quam secularium*, en 1588. & une seconde édition en 1609. où il s'efforce encore de réfuter le traité de Bellarmin, *De monachis. De festis Judæorum & Ethnicorum, &c.* en 1592. seconde édition augmentée & corrigée en 1611. *De origine, progressu, cæremoniis & ritibus festorum dierum Christianorum*, en 1593. seconde édition en 1612. avec des supplémens contre Bellarmin, & ce que le pere Greiser, Jésuite habile, avoit écrit sur la fête du Saint-Sacrement. En 1598. il publia le premier volume de son Histoire Sacramentaire, où les calomnies & les mauvais raisonnemens sont encore plus multipliés que dans ses autres ouvrages, quoiqu'on n'y trouve, ni moins de recherches, ni moins d'érudition. Il publia le second volume quatre ans après ; il contient en particulier un récit à sa maniere des démêlés qui ont regné entre ceux de la confession d'Ausbourg, & les autres Protestans sur la matiere de l'Eucharistie. L'an 1619. il donna son écrit intitulé, *Concordia discors, seu de origine & progressu formulæ concordiæ Bergensis*, qui chagrina beaucoup les Lutheriens. Son dernier ouvrage est son histoire des Jésuites, qui est en latin, comme ses autres ouvrages : elle parut en 1619. *in-folio.* On y trouve plusieurs piéces singulieres & beaucoup trop de vivacité. Il avoit commencé un traité de l'origine, & du progrès des jeûnes qu'il n'a point achevé. L'Histoire Jésuitique de Louis Lucius écrite en latin, & imprimée en 1627. *in-4°.* à Bâle, n'est que l'ouvrage d'Hospinien augmenté & continué. On trouve de ce dernier un traité, *De rasione comæ & barbæ*, avec quelques-autres écrits sur le même sujet, publiés à Leyde en 1639. *in-12.* Hospinien étoit habile compilateur, mais passionné, & on ne doit lire ses ouvrages qu'avec beaucoup de précaution. Heidegger a écrit sa vie en latin.

HOSPITAL, (Michel de L') chancelier de France, &c. *Dans l'article qu'on lui a donné dans le dictionaire historique des éditions de 1725. & de 1732. on dit que* l'on imprima ses poësies après sa mort, *sans marquer le tems de l'édition, & sans rien dire de plus de ses autres ouvrages. Mais* 1°. le chancelier de l'Hospital ne mourut qu'en 1573. & il il est certain qu'en 1560. Frederic Morel, libraire de Paris, imprima plus de douze piéces de vers de ce magistrat *in-4°.* la plûpart considérables par leur longueur, & sur des sujets importans. 2°. On a deux éditions du recueil de ses poësies donné depuis sa mort la premiere fois à Paris en 1585. *in-folio*, la seconde fois à Lyon en 1592. *in-8°.* M. Claude Joly a traduit en vers françois son poëme pour l'institution du roi, & a publié sa traduction avec un recueil de maximes sur le même sujet, à Paris en 1652. *in-8°.* 3°. En 1672. on donna au public, sous le titre de *Cologne*, les mémoires du chancelier de l'Hospital, contenant plusieurs traités de paix, appanages, mariages, reconnoissances, foi & hommages, &c. depuis l'an 1228. jusqu'en 1557. c'est un volume *in-12.* M. Chapelain mettoit les vers de Michel de l'Hospital immédiatement après ceux d'Horace. Mais il faut avouer que cet éloge est outré. Michel Hurault de l'Hospital étoit petit fils du chancelier, *non* son neveu.

HOSPITAL (Michel Hurault de) petit fils du chancelier de l'Hospital, &c. *Ajoûtez à ce que l'on a dit à l'article de ce chancelier, que* c'étoit un homme brave, & dont l'esprit étoit très-cultivé. Il avoit d'abord été conseiller au parlement de Paris, ensuite maître des requêtes. Enfin las de la foiblesse du gouvernement, il passa au service du roi de Navarre qui l'envoya en Angleterre & en Hollande. On lui attribue *le franc & véritable discours* qui parut en 1583.

& dans lequel après avoir déploré le malheur du tems où il vivoit, il faisoit au naturel le caractere & le portrait des autres princes de l'Europe. Ensuite passant aux malheurs dont la France étoit affligée, après avoir fait des vœux pour l'union de la nation, il disoit : Que le royaume étoit divisé en trois factions, celle du roi, celle du roi de Navarre, & celle du duc de Guise ; que celle du roi étoit la plus foible, mais qu'elle tenoit pour le plus juste parti ; que celle du roi de Navarre étoit la plus forte, & qu'il y avoit plus de sûreté ; que celle du duc de Guise étoit la plus puissante en apparence. Il comparoit ensuite ces trois puissances entr'elles, & l'une avec l'autre, & faisoit sur cela beaucoup de réfléxions qui firent une impression très-forte sur l'esprit du roi, & qui furent assez bien reçues de tous les partis. Il finissoit par une comparaison qu'il faisoit à l'occasion de la journée des baricades, des lettres que le roi & le duc de Guise avoient écrites à ce sujet ; & comme d'un côté il blâmoit la trop grande patience du prince, de l'autre, quoiqu'il condamnât l'ambition démesuré du duc, & le menaçât de la vengeance divine, il faisoit cependant beaucoup d'éloge de son habileté. M. de Thou loue beaucoup ce discours & son auteur, dans son histoire, livre XCII.

HOSPITAL (Guillaume-François-Antoine de L') marquis de Sainte-Même & de Montellier, comte d'Entremons, né l'an 1661 fut géométre presque dès son enfance. Il n'avoit pas encore quinze ans, que se trouvant chez le duc de Roannés, où M. Arnauld le docteur & d'autres géométres parlerent d'un problême de M. Pascal sur la Roulette qui paroissoit difficile ; il déclara qu'il ne desespéroit pas d'en trouver la solution, & peu de jours après il envoya le problême résolu. Il entra de bonne-heure dans le service, mais il y conserva toûjours son goût & son amour pour la géométrie, à laquelle il donnoit tout le tems que son emploi militaire lui laissoit libre. Il fut capitaine de cavalerie dans le régiment Colonel-Général ; mais le défaut de vûe, qu'il avoit fort courte, l'ayant obligé de quitter les armes, il se livra tout entier aux mathématiques. Il n'avoit que trente-deux ans lorsqu'il se distingua en ce genre d'une maniere particuliere par la solution de divers problêmes qui exercerent les plus grands mathématiciens. En 1693. Jean Bernoulli, alors professeur de mathématiques à Gronhingue, & depuis à Bâle, ayant proposé un de ces problêmes, qui ne semblent faits que pour exercer les esprits, & désespérer quelquefois les plus pénétrans, M. le marquis de l'Hospital en donna la véritable solution. Lorsque le livre de la Recherche de la vérité, composé par le feu pere Malebranche de l'Oratoire, parut, M. de l'Hospital le lut avec attention ; & ayant jugé que l'auteur devoit être un excellent guide dans les sciences, il prit ses conseils, s'en servit utilement, & se lia avec lui d'une amitié qui a duré jusqu'à la mort. Pendant plusieurs années les journaux de France & des païs étrangers parlerent souvent des résolutions des problêmes les plus difficiles faites par M. le marquis de l'Hospital. M. de Fontenelle dans son éloge, entre sur cela dans un détail qui ne peut manquer de faire plaisir à ceux qui aiment ces mêmes sciences. Quelque profond que le célébre Christian Huyghens fût en ce genre, il ne dédaigna pas de consulter celui-ci qui avoit presque la moitié moins d'âge que lui, pour s'instruire du calcul différentiel, & il s'est fait honneur d'entretenir avec lui un commerce de lettres. *L'analyse des infiniment petits*, que M. de l'Hospital publia en 1696. & dans laquelle il dévoile si bien tous les secrets de l'infini géométrique, & de l'infini de l'infini, lui fit beaucoup d'honneur, & le fit regarder comme un des premiers mathématiciens de son siécle. « Ce livre, dit M. de Fontenelle, est aussi bien » fait que bon, l'auteur a eu l'art de ne faire d'une infinité de » choses qu'un assez petit volume ; il y a mis cette netteté & » cette briéveté si délicieuse pour l'esprit ; l'ordre & la préci- » sion des idées l'ont presque dispensé d'y employer des paro- » les : il n'a voulu que faire penser, plus soigneux d'exciter les » découvertes d'autrui, que jaloux d'étaler les siennes. On » s'apperçoit que l'auteur a fait un excellent usage de ce que le » célébre géométre Jean Bernoulli lui avoit appris pendant » près d'une année que cet habile étranger eut avec lui des » conférences à Paris sur ces matieres, & du commerce de » lettres qu'ils entretinrent depuis que M. Bernoulli fut de re- » tour à Bâle. » M. le marquis de l'Hospital, après avoir vû l'utilité de son livre des infinimens petits, s'engagea dans un travail aussi propre à faire des géométres. Il embrassoit dans ce dessein les sections coniques, les lieux géométriques, la construction des équations, & une théorie des courbes méchaniques. C'étoit proprement le plan de la géométrie de M. Descartes, mais plus étendu & plus complet. Cet ouvrage étoit presque fini, lorsqu'au commencement de 1704. il fut attaqué d'une fiévre qui ne parut pas d'abord dangereuse, mais qui résista néanmoins à tous les remedes, & qui termina ses jours le deuxiéme Février, âgé seulement de quarante-trois ans. Il avoit été reçû en 1693. membre honoraire de l'académie des sciences de Paris. Depuis sa mort on a publié de lui en 1707. *un traité des sections coniques, in-4°.* A l'égard de sa famille & de sa généalogie, *nous renvoyons au dictionaire historique, surtout à l'édition de 1732. où l'on sera satisfait sur l'une & l'autre.* * Voyez aussi l'éloge historique de M. le marquis de l'Hospital *dans l'histoire de l'académie des sciences*, par M. de Fontenelle.

HOSTE, (Nicolas l') fameux dans notre histoire par ses trahisons, étoit fils d'un domestique de Nicolas de Neufville de Villeroi, & avoit été élvé dans la maison de ce seigneur qui l'aimoit beaucoup, & qui l'avoit même tenu sur les fonds de baptême, & lui avoit donné son nom. L'Hoste parut d'abord correspondre à ces faveurs, & il entra fort avant dans la confiance de son maître ; mais il en abusa, & le trahit lui & la France. Lorsqu'Antoine de Silly de Rochepot partit pour l'ambassade d'Espagne, M. de Villeroi l'envoya avec lui pour apprendre la langue du païs. Mais au lieu d'y demeurer fidéle à sa patrie, il se vendit aux Espagnols pour une pension de 1200. écus. De retour en France, comme son maître l'employoit souvent à écrire des lettres en chifres, le traitre abusant de cette confiance, ne manquoit point de communiquer à l'ambassadeur de Philippe roi d'Espagne, tout ce qu'il y avoit de secret. Sa trahison fut enfin découverte par un nommé Raffis éxilé d'Espagne qui étoit dans la confidence, & qui ayant dessein de mériter sa grace, dévoila tout le mystere. C'étoit en 1604. L'Hoste ayant été averti que l'on devoit se saisir de lui, disparut tout à coup, prit la route de Champagne, avec un Flamand, & fut atteint à la Faye dans l'endroit où l'on passe la Marne, par ceux que l'on envoya après lui. Comme la nuit étoit fort obscure, & qu'il cherchoit un gué pour gâgner l'autre bord, il tomba dans une fosse & s'y noya : c'étoit le 24. d'Avril. On prétend que ce fut son compagnon qui le noya par ordre de ses complices, de peur qu'étant appliqué à la question, il ne les découvrît. Le corps fut tiré de l'eau & apporté à Paris, & après lui avoir fait son procès, il fut tiré à quatre chevaux. Cet homme étoit Orléanois. On fit quelque peine à M. de Villeroi de ce qu'il ne l'avoit pas fait arrêter plûtôt, & on alla jusqu'à prétendre qu'il étoit un des complices, ce qui obligea ce seigneur à écrire son apologie, & le roi prenant lui-même sa défense, fit cesser par son autorité les mauvais bruits qui se répandoient à cette occasion. Entre les historiens de France qui parlent de ce traître, M. de Thou est un de ceux qui est entré dans un plus grand détail. * *Voyez* le livre 132. de son excellente histoire. Pierre de l'Estoille, grand audiencier en la chancellerie de Paris, en parle aussi au long dans son *Journal du régne de Henri IV.* L'Hoste n'avoit que vingt-trois ans, lorsque son corps fut supplicié le Samedi 15. de Mai 1604. selon que le dit Pierre de l'Estoille dans l'ouvrage cité, sous l'année 1604. tome 2.

HOSTE, (Paul) né à Pont-de-Vesle dans la Bresse, au diocèse de Lyon, le 19. Mai 1652. entra chez les Jésuites en 1669. au mois de Septembre, & environ vingt ans après, fut professeur royal pour les mathématiques à Toulon, où il est mort le 23. de Février 1700. dans la quarante-neuviéme année de son âge. On a de lui plusieurs traités de mathématiques en trois volumes *in-12.* imprimés à Lyon, & un grand ouvrage, où il traite *des évolutions navales*, & donne des regles utiles aux officiers généraux & particuliers des armées navales, qu'il confirme par des exemples. Cet ouvrage, qui est *in-folio* imprimé à Lyon en 1697.

contient de plus *la théorie de la construction des vaisseaux*. Il le présenta au feu roi qui s'en fit expliquer plusieurs endroits, & donna à l'Auteur une pension de six cens livres & cent pistoles pour son voyage. * Le Clerc, *Bibliotheque du Richelet*.

HOTMAN. (François) *Ajoutez à ce que l'on a dit de ce jurisconsulte dans les éditions de ce dictionnaire de 1725. & de 1732. que* Jacques Lectius, jurisconsulte, a recueilli tous ses ouvrages en trois volumes *in-folio*, à Genève en 1599. On trouve à la tête la vie de Hotman par Pierre Nevelet, seigneur d'Osches. Cette vie a été réimprimée en 1700. à Amsterdam, revûe & augmentée de notes par Frideric-Jacques Leikers docteur en droit. Elle est au-devant des lettres latines de François & de Jean Hotman, pere & fils, qui furent imprimées *in-4°*. la même année 1700. & qui n'ont été cependant publiées qu'en 1730. à la Haye, avec quelques lettres de plusieurs autres sçavans: on trouve après la vie de François Hotman une liste exacte de tous ses ouvrages imprimés dans les trois volumes *in-folio* de Genève; on y voit aussi l'épitaphe qui lui a été consacrée à Bâle où il est mort le 12. de Février 1590. âgé de 65. ans, six mois & vingt-un jours, & plusieurs autres pieces à son honneur. *Il faut ajoûter que l'on a d'*Antoine Hotman, *dont on a parlé dans le même article*, deux Traités de la dissolution du mariage, *per impotentiam & frigiditatem*. Il y en a eu plusieurs éditions. La premiere est de 1581. Cet Antoine Hotman étoit pere de Jean Hotman, sieur de Villiers, qui a écrit un Traité du devoir d'un ambassadeur: La vie de Gaspard de Coligny de Châtillon, amiral de France, tué en 1572. en latin *in-8°*. en 1575. & qui a été traduite en françois, avec des notes & plusieurs autres pieces servant à l'histoire du tems, à Amsterdam en 1643. *in-4°*. Préface de M. de Thou sur la premiere partie de son histoire, traduite du latin par Jean de Villiers-Hotman, à Paris en 1604. *in-4°*. Avis sur une lettre de Victor Cayet contre les Protestans. On a aussi imprimé en 1616. à Paris chez Guillemot *in-8°*. des opuscules François de François-Antoine & Jean Hotman. Pierre de l'Etoille parle des Hotmans en plusieurs endroits du tome premier de son journal du regne de Henri IV.

HOUDRY, (Vincent) Jesuite fort connu, étoit de Tours, ou du diocèse. Il nâquit le 22. de Janvier 1631. le jour de la fête de saint Vincent diacre, ce qui fit qu'on le nomma *Vincent* au batême. Après ses études il entra chez les Jesuites à Paris le 9. d'Octobre de l'an 1647. Après ses deux années de noviciat, il passa une année dans la maison de saint Louis à Paris dans les exercices que les novices ont coutume d'y pratiquer, mais il ajoûta une autre occupation, ce fut de bien apprendre la langue grecque. Il fit dans la suite trois années de philosophie & quatre de théologie, & il a toûjours été uni à la société, autant par les liens extérieurs, que par l'amour & un attachement inviolable. Il y a régenté pendant six ans les humanitez, la rhétorique seulement une année, & la philosophie l'espace de quatre ans. Il avoit beaucoup de goût, de la facilité pour la composition, de l'érudition, & de l'amour pour la poësie latine dans laquelle il a réussi, comme on le voit entr'autres par sa piece intitulée: *La collation*, où il fait de fort jolies descriptions de la fraise, de la crême, du melon, &c. Sorti de l'emploi de professeur, il prêcha & exerça ce ministere pendant vingt-cinq ans. Après ce tems-là il ne vit presque plus que son cabinet. Il s'y est occupé, 1°. à faire un corps de sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne, auquel il joignit des panégyriques. Ce recueil contient vingt-deux volumes *in-12*. Il avoit prêché une grande partie des discours qui y sont renfermés. 2°. Il composa & fit imprimer un recueil beaucoup plus ample qu'il intitula la *Bibliotheque des prédicateurs*, qui contient plus de 20. volumes *in-4°*. Il y a du bon dans cette vaste compilation. L'auteur y cite encore plus les modernes que les anciens. Il a travaillé à cet ouvrage jusqu'à la fin de ses jours. Il est mort au college dit *de Louis le Grand*, à Paris le 19. de Mars 1729. âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans & trois mois. Il témoignoit dans sa maladie qu'il étoit un peu fâché de n'avoir pas accompli le siecle entier. Il étoit d'un temperament excellent, & l'on a remarqué qu'il n'a jamais eu besoin de se servir de lunetes, quoique dans un âge si avancé, & qu'il se fût toûjours occupé à lire & à écrire. Il avoit fait son quatriéme vœu dès le 2. de Février 1664. à Orleans. * *Memoires du tems*.

HOVEN, (Jean-Guillaume Van) docteur en théologie dans l'université de Louvain, chanoine de l'église collégiale de saint Pierre dans la même ville, professeur royal de l'écriture sainte & de la langue hébraïque, né en 1678. à Mechles, entre Maëstricht & Aix-la-Chapelle, fit ses études au college du Lys où il eut le septiéme rang en 1696. Il passa ensuite plusieurs années dans le college du Saint-Esprit où il fit sa théologie, & se lia avec M. Steyaërt. Ayant été fait prieur des vacances, rang honorable pour les bacheliers, il s'y comporta de maniere qu'il plût à tout le monde, & qu'il fut estimé de tous. Les mathématiques ayant beaucoup d'attraits pour lui, il s'y livra avec ardeur, les enseigna en qualité de professeur royal à Louvain pendant 12. ans, & y acquit une telle réputation, que son nom vola jusqu'en Bohême. Ferdinand Ernest comte du saint Empire, un des plus célebres mathématiciens de son tems, l'honora de son estime & de son amitié, parce que M. Van-Hoven avoit résoud plusieurs problêmes que ce comte avoit proposés, & qu'aucun professeur n'avoit pû expliquer. Ce sçavant ne quitta la profession des mathématiques que pour s'occuper de l'étude des langues & de celle de l'écriture sainte, & il donna aussi des leçons sur l'une & l'autre en qualité de professeur royal, avec autant d'applaudissemens, qu'il en avoit reçûs lorsqu'il remplissoit la chaire des mathématiques. On l'engagea ensuite à professer la théologie dans l'abbaye de sainte Gertrude de Louvain, & il y eut un grand nombre de disciples qui lui firent honneur, & à qui il fut d'une grande utilité. Il exerça les mêmes fonctions, & avec le même succès dans le college du pape Adrien VI. & tout cela avant même d'être arrivé au doctorat. Dans le dessein d'arriver à ce dégré il soûtint en 1705. en présence d'une grande assemblée, & en particulier de Vincent Santin, internonce dans les Pays-Bas, une dispute publique où il montra beaucoup de sagacité & d'érudition. Il n'eut la dignité doctorale qu'en 1721. & il s'efforça de montrer qu'il la méritoit par une plus grande application à l'étude, & un plus grand zele pour l'instruction des autres. Il mourut à Louvain le 24. d'Avril de l'an 1723. * *Mémoires du tems*.

HOULIERES, (Antoinette-Therese des) étoit fille de Messire Guillaume de la Fond de Boisguerin, mort en 1693. & de dame *Antoinette* du Liger de la Garde, morte le 17. de Février 1694. *comme on l'a dit à l'article des* Houlieres *dans le Moreri*. Mademoiselle des Houlieres avoit aussi quelque talent pour la poësie, mais il étoit inférieur à celui de madame des Houlieres sa mere. On a publié le peu qu'elle a fait en ce genre avec les poësies de son illustre mere, en 1707. à Paris, en 1708. à Amsterdam, & en 1724. à Paris chez Villette en deux volumes *in 8°*. Cette demoiselle qui avoit de l'esprit, & qui avoit mérité l'estime d'un grand nombre de personnes de distinction & de gens de lettres, est morte le 29. Août 1718. âgée d'environ cinquante-cinq ans, d'une espece de cancer sous le sein, maladie qui avoit emporté madame des Houlieres au même âge. En 1687. elle remporta le prix de poësie de l'académie Françoise. L'abbé Menage fit à cette occasion une épigramme latine que l'on trouve dans le premier volume du *Menagiana* en quatre volumes, avec l'imitation en vers françois que M. de la Monnoye fit de cette épigramme. Voici l'éloge que M. Moreau de Mautour de l'académie des inscriptions & belles lettres a fait de mademoiselle des Houlieres.

Des Houlieres *n'est plus; cette digne héritiere*
*D'une illustre & sçavante mere,*
*Au même âge, & comme elle, a vû finir ses jours:*
*Un mal presque incurable en a borné le cours,*
*Onze lustres au plus ont borné sa carriere.*
*Autrefois dans mes vers, ou tendres, ou galans,*
*Je vantai ses appas & ses rares talens:*
*Mais sans avoir recours aux louanges prophanes,*
*Ce n'est qu'un encens pur que je dois à ses manes.*
*Pénetré de son triste sort,*

*Des sentimens chrétiens qu'elle eut jusqu'à la mort,*
*J'oublie alors les dons que lui fit la nature ;*
*Noblesse, esprit, douceur, graces, vivacité,*
*Et tout ce qui n'est plus qu'une ombre, une figure,*
*Quand on pense à l'éternité.*
*Dieu seul fut son objet : de son amour éprise,*
*On la voit nuit & jour, & souffrante & soumise :*
*Par la seule douleur le corps fut abatu,*
*L'ame à la voix du Ciel fut docile & fidelle.*
*Muses ne louons plus, n'admirons plus en elle*
*Que sa constance & sa vertu.*

*Ajoûtez à l'article de madame* des Houlieres, sa mere, que cette dame avoit été reçûe à l'académie d'Arles en 1689. * *Mémoires du tems. Journal de Verdun, Novembre 1718. p. 374. Nouv. litter. de la Haye, 7. Janvier 1619. p. 13.* Titon du Tillet, *parnasse franc. in-folio p. 459.*

HOULLIER. (Jacques) *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans les éditions de ce dictionaire de 1725. & de 1732.* que ce médecin est auteur des ouvrages suivans : *Opera practica, doctissimis scholiis & observationibus illustrata. Therapia puerperarum, de morborum curatione. De febribus, De peste, De remediis, & De morbis internis, libri duo cum scholiis. In aphorismos Hippocratis commentarii VII. Hippocratis coaca præsagia, cum interpretatione & commentariis.* Son traité de la matiere de la chirurgie a été traduit en françois par Simon de Provencheres médecin de Langres. Houllier avoit la conversation fort enjouée, & M. de Thou qui en parle dans son histoire, dit qu'il étoit très-sçavant & fort éloquent & bien versé dans l'histoire ; qu'il étoit grand railleur, & qu'il faisoit un conte de fort bonne grace ; qu'il avoit fort voyagé, & qu'il se mocquoit de ceux qui étoient curieux en livres. Il ajoûte qu'il se trouvoit tous les dimanches & les jours de fête dans le cloître des Cordeliers de Paris depuis huit heures du matin jusqu'à onze, avec messieurs Pithou, Dupuy, le Fevre, de Thou, Hotman, & que leurs conversations ne rouloient que sur la litterature. M. de Thou dit que c'étoit là où il avoit appris lui-même tout ce qu'il sçavoit.

HOUSSET, (Jean du) natif du village de Chaillot près de Paris, après avoir été au service du président de Mégrigni pendant dix ou douze ans, fut animé d'un désir si ardent de faire pénitence, qu'il résolut de se consacrer à Dieu dans la vie religieuse. Il choisit l'ordre de S. François, & entra dans une maison de Cordeliers de la ville de Châlons en Champagne ; mais il en sortit au bout de huit mois, & se retira sur le Mont-Valerien, dit *le Calvaire*, à environ deux lieues au dessus de Paris. Il y vécut réclus, c'est-à-dire, éloigné des autres hermites qui édifient ce lieu depuis plusieurs siecles. Sa nourriture étoit du pain bis auquel il ajoûtoit quelques racines, & sa boisson étoit de l'eau. Il ne consentit à boire un peu de vin que quelques jours avant sa mort. Il avoit pour lit une bierre. La priere étoit son occupation presque continuelle. Il mourut accablé d'austérités, âgé de soixante-dix ans le trois d'Août de l'an 1609. & il fut enterré dans la terre rouge du Mont-Valerien où il avoit établi sa solitude. Il fut honoré pendant sa vie de plusieurs visites des rois Henri III. & Henri IV. & messieurs Colletet & de la Croix, auteurs de sa vie, disent qu'il prédit à ces deux monarques le genre de leur mort. Ils ajoûtent que les habitans de Suresne & des villages voisins avoient recours à lui dans les calamités publiques, & qu'ils avoient toûjours ressenti la puissance de son intercession auprès de Dieu. * *Mémoires du tems. Histoire de la ville de Paris* par les Benedictins, &c.

HOWARD. (Guillaume) *Ajoûtez à ce que l'on en a dit dans les editions de ce dictionaire de 1725. & de 1732.* que son fils suivit la fortune du roi Jacques en France, & qu'il faisoit aussi profession de la religion Catholique. Ce fils fut pere de GUILLAUME Stafford Howard, pair de la Grande-Bretagne, qui est mort d'apopléxie à Paris, le 18. de Juin 1734. âgé d'environ quarante-neuf ans. On l'a inhumé chez les dames Religieuses Angloises où il étoit tombé en apopléxie, étant à la grille en conversation.

HOY, (André) sçavant Flamand, né à Bruges, fut professeur royal en grec à Douai, & mourut vers le commencement du XVII. siecle, âgé de plus de quatre-vingt ans. Il étoit bon poëte Latin, comme on le voit par plusieurs tragédies qu'il a faites, dont les sujets sont tirés de l'écriture sainte ; par ses elegies ; par une paraphrase poëtique de plusieurs endroits du prophéte Ezechiel, & par plusieurs autres pieces. Il a imité assez heureusement Catulle : son style est fort correct, il tient le milieu entre le sublime & le familier. Il a publié aussi quatre Dissertations préliminaires d'une grammaire grecque. Dans la premiere, il recherche les causes de la corruption de cette langue ; dans la seconde il traite de ses dialectes : la troisiéme roule sur les soixante-dix interprétes, & la quatrieme montre quelle est, selon lui, la meilleure maniere de prononcer le grec. Il a traduit du grec, & accompagné de notes, *Græcorum horologium, Menologium & Euchologium.* Il a aussi écrit, *Historia sacra & profana*, qui n'a été imprimée que depuis sa mort en 1629. a Douai, *in-folio.* Elle va depuis le commencent du monde jusqu'à Jesus-Christ : elle est peu lûe, & même peu connue.

HOYER, (Anne Owene) dame du Holstein, issue d'une famille noble, & née en 1584. épousa en 1599. Herman de Hoyer, gentilhomme & lieutenant du duc de Holstein. Lorsqu'elle fut veuve, elle se retira sur ses terres, où elle passoit le tems à lire & à composer des vers allemands. Elle donna ensuite dans le fanatisme, & se déclara pour les freres de la Rose-Croix, David George Schwenckfeld, & Weigel. En 1627. s'étant chargée de défendre les droits du duc de Holstein, elle fit sur ce sujet plusieurs écrits qui l'engagerent dans de vifs démêlés avec le clergé de Holstein. Ces disputes l'obligerent à quitter sa patrie en 1632. Elle alla en Suede où elle vivoit encore en 1648. Tous ses écrits ont été recueillis & imprimés à Amsterdam en 1650.

HUARTE, (Jean) *Dans l'édition du dictionaire de Moreri de 1725. il est dit qu'*Æscasius Major a traduit en latin le traité de cet auteur de l'Examen des esprits, *lisez :* Æscachius Major a traduit en latin le traité de Jean Huarte de l'*Examen des esprits*, & cette traduction a paru à Hall en 1622. *in-8°.* sous le titre de *Scrutinium ingeniorum. Ajoûtez aussi à celle de 1732.* que cet ouvrage, dont l'original est Espagnol, a été aussi traduit en françois par Ch. Vion de Dalibray, & imprimé à Paris en 1650. *in-8°.* sous ce titre : l'*Examen des esprits pour les sciences traduit de l'Espagnol*, &c. Dès 1631. Jourdain Guibelet avoit fait imprimer à Paris, l'*Examen de l'examen des esprits*, *in-8°.*

HUBERT, premier du nom, trente-quatriéme évêque de Meaux, étoit maître de la chapelle du Roi, lorsque Louis le Débonnaire le nomma lui-même à cet évêché en 823. après Hildric, l'année même que nâquit Charles le Chauve. Hubert mit tous ses soins à rétablir le bon ordre dans son diocèse, car il le trouva fort dérangé. Il eut aussi un soin particulier pour que ses clercs fussent instruits dans la science du chant ecclésiastique, & il commit pour cela Vandelmar abbé de saint Saintin, & disciple d'Hilduin abbé de saint Denys. C'est ce Vandelmar, qui est soupçonné d'avoir fabriqué la lettre attribuée à Hincmar archevêque de Reims, où se trouve l'histoire fabuleuse de S. Saintin. Hubert assista en 829. au V. concile de Paris, & y souscrivit à la charte solemnelle par laquelle Inchade évêque de Paris fit un démembrement & un partage des biens de son église, dont il accorda une partie au clergé de sa cathédrale. Il se trouva ensuite en 835. au concile de Thionville, où Ebbon archevêque de Reims fut déposé : en 836. à celui de Vormes : en 837. à l'assemblée de Quiersi, où fut appaisé le differend des moines de saint Calés au diocèse du Mans contre leur abbé : en 845. à un concile de Sens : en 849. au concile de Paris ou de Tours contre Nomenoi duc de Bretagne, à qui il écrivit, conjointement avec plus de vingt autres évêques, une lettre pressante pour exhorter ce duc à faire pénitence, & à réparer les torts qu'il avoit faits aux églises. Il assista encore à plusieurs autres assemblées & conciles moins considerables. Ce fut sous son gouvernement que se tint en 845. le premier

concile de Meaux, composé des trois provinces de Sens, de Reims & de Bourges, représentées particulierement par les trois métropolitains qui s'y trouverent, sçavoir, Wenilon de Sens, Hincmar de Reims, Raoul de Bourges. On recueillit dans ce concile les canons de quelques conciles précedens, & on y en ajoûta cinquante-six, ce qui fait en tout quatre-vingt. Hubert eut la consolation de voir les grands fruits que ce concile produisit dans son clergé, mais que les ravages des Normans détruisirent presqu'aussitôt. Hubert mourut au milieu de ces maux en 853. & eut pour successeur Hildeger moine de saint Denys.

HUBERT, (Etienne) étoit d'Orleans, & fut médecin de Henri IV. roi de France. Il professa la langue arabe dans l'université de Paris, & succeda dans cet emploi à Arnould de Lisle. Il l'exerçoit encore avec honneur en 1600. Isaac Casaubon en parle avec éloge, & reconnoît qu'il lui avoit été d'une très-grande utilité pour la connoissance de la langue arabe. Hubert ne pouvant subsister dans son emploi faute de payement, quitta l'université de Paris, mais nous ignorons où il se retira. Joseph Scaliger voulut l'attirer en Hollande; il en écrivit à Casaubon en 1602. en lui promettant qu'il employeroit son crédit pour faire avoir une chaire à Hubert dans ce pays; mais il ne paroît pas qu'il se soit rendu à ses désirs. Thomas Erpen avoue que ce sçavant lui avoit été fort utile pour la composition de sa Grammaire Arabe. M. Colomiés en parle aussi avec distinction dans sa Gaule orientale écrite en latin : voyez les pages 146. & 147. de cet ouvrage qui est curieux & utile. Hubert avoit été en ambassade à Maroc pour la délivrance des esclaves François, & pour le commerce, après le même Arnould de Lisle, dont il eut la chaire de professeur en Arabe. Il mourut à Orleans l'an 1616. âgé d'environ quarante-six ans. * Voyez les notes de feu M. de la Monnoie sur les ouvrages de M. Colomiés, de l'édition de Jean-Albert Fabricius, imprimée à Hambourg *in 4°*. Ces notes se trouvent à la fin de la *Bibliotheque choisie* du même Colomiés, de l'édition de Paris 1731. *in-12.*

HUBERT, (Matthieu) pere de l'Oratoire, prédicateur célebre, nâquit à Châtillon au pays du Maine, de parens honnêtes, mais peu relevés & peu accommodés des biens de la fortune. Ayant fait ses premieres études au collége des Peres de l'Oratoire du Mans où il eut pour maître le célebre Jules Mascaron, depuis évêque d'Agen, il entra à la maison de l'Institution, qui est comme le noviciat de la congrégation de l'Oratoire. En 1661, âgé de vingt-un ans après avoir enseigné les humanités avec beaucoup d'applaudissement, il fut appellé au ministere de la parole & consacré à la prédication, & il prêcha successivement dans les provinces, à Paris & à la Cour. Le Pere Bourdaloue, Jesuite, avoit une estime singuliere pour lui, & le mettoit au nombre des premiers prédicateurs de son tems. C'étoit en même tems un homme autant distingué par ses vertus que par son talent pour la chaire. Le pere de Monteuil de la même congrégation, qui a donné son éloge au devant de ses sermons, rapporte un grand nombre de traits admirables de sa grande pieté, & sur-tout de sa profonde humilité. Nous en rapporterons seulement deux. Il rencontra un jour dans une compagnie une personne de distinction qui le fit souvenir qu'il avoit fait ses études avec lui : « Je n'ai garde de » l'oublier, répondit le P. Hubert, vous aviez alors la bonté » de me fournir de livres, & de me donner de vos habits. » Dans les dernieres années de sa vie, le prédicateur destiné pour prêcher le carême à S. Jean en Greve à Paris, vint à manquer; le P. Massillon, jeune alors, aujourd'hui évêque de Clermont, devoit prêcher ce même carême à S. Gervais. Malgré la proximité des deux églises, le Pere Hubert remplaça le prédicateur de S. Jean, « content, disoit-il, de prê- » cher aux domestiques qui ne pourroient pas trouver de pla- » ce avec leurs maîtres aux sermons du P. Massillon. » Mais le Pere Hubert fut suivi comme à l'ordinaire. Cet illustre prédicateur mourut à Paris dans la maison de saint Honoré le lundi saint 22. de Mars de l'année 1717 âgé de soixante-dix-sept ans. Ses sermons ont été donnés à Paris par les soins du pere de Monteuil en 1725. en six volumes *in-12*. Les trois premiers volumes contiennent les sermons pour le carême. Le quatriéme est un avent; le cinquiéme & le sixiéme sont remplis par des sermons sur les mysteres, les vêtures, les professions, & des panégyriques. L'oraison funébre de la reine Marie-Anne d'Autriche n'est pas la meilleure piece de ce recueil. « Personne n'ignore, dit l'éditeur de ces Ser- » mons, quelle estime le R. P. Matthieu Hubert s'étoit ac- » quise par la beauté & la solidité de ses prédications, où » l'on n'admiroit pas moins la force du raisonnement, que » la noblesse des expressions. Sa maniere de raisonner n'avoit » point cette secheresse qui fait perdre quelquefois l'onction » du discours, & sa façon de s'exprimer ne tenoit rien de » cette élocution trop étudiée qui l'affoiblit à force de le » polir.

HUBY, (Vincent) Jesuite, tiroit son origine, selon Pierre Phonamic auteur de sa vie, de l'ancienne & noble maison de la Hubertiere en Poitou. Il fut le dernier de sept enfans de JACQUES Huby & de *Marguerite* le Flo, & nâquit à Hennebond le 15. de Mai 1608. Il fit ses humanités au collége de Rennes sous le Pere Jean Rigoleu dont il fut depuis disciple dans la vie spirituelle, & compagnon dans les missions. Il fit son cours de philosophie dans l'université de Paris, & avant qu'il l'eût fini il entra chez les Jesuites, malgré ses parens, le 25. de Decembre de l'an 1625. dans la dix-huitiéme année de son âge. Au sortir de son noviciat il fit une année de rhétorique à Rennes, selon l'usage de ce tems-là; trois ans de philosophie à la Fleche, trois de régence à Vannes, & quatre de théologie à Paris. Il professa ensuite la rhétorique pendant un an, & fut le même espace de tems préfet des classes à Vannes. Après la troisiéme année de son noviciat qu'il fit à Rouen, on l'envoya à Orleans où il régenta une basse classe, & il y fit sa profession solemnelle le 8. de Septembre 1643. Les huit années suivantes, ses supérieurs ne l'employerent qu'à la préfecture des classes, & à enseigner la théologie morale à Orleans & à Vannes. Son zele pour les missions l'engagea à en partager les fonctions avec le Pere Rigoleu, & il s'y employoit avec ardeur, lorsqu'on le fit recteur du collége de Quimper. Mais il y demeura peu; il revint trouver le Pere Rigoleu à Vannes; & après la mort de ce pere, il passa les 30. dernieres années de sa vie dans la direction des retraites. L'auteur de sa vie s'est beaucoup étendu sur ses vertus, dont, sans doute, il étoit bien informé; & il nous apprend que ces espéces d'images morales que l'on voit dans la plûpart des salles & des parloirs des maisons des Jesuites, & de celles des Peres de la Mission, dits *Lazaristes*, sont de son invention. Le P. Huby a établi aussi plusieurs maisons de retraite, & l'adoration perpetuelle du très-saint Sacrement dans la plûpart de ces maisons. On lui doit encore l'établissement des congrégations de Notre-Dame dans les villes de la Basse-Bretagne, la pratique de porter sur les bras de petites croix, & autres dévotions semblables qui peuvent avoir leur utilité, quand elles sont pratiquées avec pieté & avec attention, & par des personnes qui ont d'ailleurs une vertu solide & un zele veritablement éclairé. Enfin le pere Huby voulut aussi être auteur; mais dans ses écrits il ne chercha que l'édification & l'utilité des simples fidéles. Ceux de ses écrits qui meritent le nom de livres par leur étendue, comme le remarque l'auteur de sa vie, sont; La pratique de l'amour de Dieu : Traité de la priere : Le bon prêtre : La bonne mort : La dévotion des croix : L'explication des médailles du cœur de Jesus & de Marie : (c'étoient des médailles de son invention.) Réflexions importantes sur l'intempérance des ecclesiastiques; Instruction touchant le procès : Conduite d'un homme qui veut vraiment se sauver : Méditations sur l'amour de Dieu pour les retraites : Motifs d'aimer Dieu, pour chaque jour. Les autres écrits de ce pere qui sont en plus grand nombre ne consistent qu'en de fort petites brochures, ou même en des feuilles volantes, dont il faisoit imprimer un grand nombre qu'il distribuoit pour l'ordinaire gratuitement, & qui n'ont pas laissé de produire d'autant plus de fruit, que Dieu répandoit sa benediction sur les travaux, & sur le zele de ce bon missionaire. L'auteur de sa vie a recueilli ses principales maximes tirées de ses écrits, & les a fait imprimer à la fin de sa vie. Il lui attribue aussi plusieurs mira-

cles, & n'omet pas de louer ceux de ses disciples qui se sont le plus distingués. Ce saint homme est mort le 22. de Mai 1693. à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, dont il en avoit passé soixante-huit chez les Jesuites. Sa vie citée dans cet article se trouve parmi les *Vies des Fondateurs des maisons de retraite*, par Pierre Phonamie, à Nantes en 1698. *in-12.* dédiées à M. François d'Argouges, évêque de Vannes, & approuvées par M. Pirot.

HUDSON, (Jean) nâquit à Wedehop, près de Cockermouth, dans la province de Cumberland, peu de tems après le rétablissement de Charles II. sur le trône de la Grande-Bretagne. Il fit ses classes dans sa province sous Jerôme Hechstetter, ci-devant membre du collége de la Reine à Oxford; & en 1676. il fut envoyé dans ce même collége pour y achever ses études sous Thomas Crosthwait. En 1684. il fut reçû maître-ès-arts, & peu de tems après ayant été aggregé au collége de l'université, il y enseigna pendant plusieurs années la philosophie & les belles lettres. Il s'attacha plus particulierement à celles-ci, & il n'a point cessé depuis de les cultiver avec autant de succès que d'application. Il succeda en 1701. à M. Thomas Heyde dans la charge de bibliothequaire de la bibliotheque Bodleïenne, & en 1712. on le fit de plus principal du collége de la sainte Vierge à Oxford. Il a conservé ces deux derniers postes jusqu'à sa mort arrivée le 27. de Novembre 1719. âgé d'environ cinquante-sept ans. Il avoit épousé une fille du chevalier *Harrison*. Jean Hudson a donné les ouvrages suivans: 1°. Une édition de *Velleius Paterculus*, avec diverses leçons, à Oxford en 1693. *in-8°*. & dans la même ville en 1711. Dans l'édition de 1693. on trouve les Annales Velleïennes, c'est-à-dire, une vie de Velleïus Paterculus par Dodwel: mais cette vie manque dans l'édition de 1711. & on y trouve à la place deux tables chronologiques, l'une de Dodwel, & l'autre de Cellarius. 2°. *Thucydidis de bello Peloponnesiaco libri octo*, à Oxford en 1696. *in-folio*, grec & latin. Les notes de M. Hudson sur cet auteur ont été réimprimées avec celles de plusieurs autres dans la belle édition de Thucydide en grec & en latin donnée chez les Westeins, *in-folio* en 1731. 3°. Denys d'Halicarnasse grec & latin, à Oxford en 1704. *in-folio*, avec des notes. 4°. Les petits auteurs Grecs qui ont écrit sur l'ancienne géographie, en grec & en latin, avec des dissertations & des notes de Henri Dodwel, &c. à Oxford en 1698. 1703. & 1712. quatre volumes *in-4°*. 5°. Le Traité du sublime par Longin, avec une préface sur la vie & les écrits de Longin, des notes, &c. grec & latin, en 1708. *in-4°*. & en 1718. *in-8°*. à Oxford. 6°. L'ouvrage de Mœris ou Eumœrides, *De vocibus Atticis & Hellenicis*, avec une lettre de *Gregoire Martin*, sur la prononciation des lettres grecques, à Oxford en 1712. *in-8°*. 7°. Un recueil des Fables d'Esope, en grec & en latin, à Oxford en 1718. *in-8°*. Les ouvrages de Flavius-Joseph, en grec & en latin, avec des notes, deux volumes *in-folio*, en 1720. Comme M. Hudson mourut, lorsque cette édition de Joseph s'imprimoit, M. Hall son ami, a pris soin des dernieres feuilles, & a mis à la tête la vie de ce sçavant. M. Hudson avoit laissé un Lactance prêt à être imprimé, mais il ne s'est point trouvé parmi ses papiers. * *Voyez* la Vie de M. Hudson par M. Hall. Niceron, *Mem.* tome V. Projet du dictionaire des sçavans de M. Mencken. *Mém. litt. de la Grande-Bretagne*, *tome 5. page 218.*

HUET. (Pierre-Daniel) *Ajoûtez ce qui suit à l'article de ce sçavant prélat pour servir de supplément à ce que l'on en a dit.* Dès 1656. il avoit reçu la tonsure clericale, comme il le dit lui-même dans sa vie; mais, comme il ajoûte au même endroit, il ne jugea pas à propos d'en porter les marques jusqu'en 1676. qu'âgé de quarante-six ans; il prit alors l'habit ecclesiastique, & reçut en trois jours tous les ordres ecclesiastiques, après avoir été dispensé des interstices. En 1678. le feu roi Louis XIV. le nomma à l'abbaye d'Aunay. Voici ce qu'il dit dans une de ces lettres écrite à M. l'abbé Tallemant & datée d'Aunay le 5. d'Octobre 1689. au sujet de sa permutation de l'évêché de Soissons avec celui d'Avranches. » Notre accord fut fait à Aunay en présence de » M. de Segrais & du Pere de la Rue, Jesuite. Il fut conve- » nu que M. de Sillery (qui avoit l'évêché d'Avranches, & » qui passa à celui de Soissons) me donneroit quatre mille » liv. de pension sur ses autres benefices. Avranches vaut cent » quatre-vingt cinq mille livres de rente, surquoi il y a trois » mille liv. de pension. Otant ces trois mille liv. & y en ajoû- » tant quatre mille livres, ce sont cent quatre-vingt quinze » mille livres qui me demeurent, & je me trouve établi à » une journée d'ici (d'Aunay.) Il ajoûte dans la même lettre que l'on venoit de réimprimer à Amsterdam son livre contre la philosophie de Descartes. Dès que l'édition de Paris fut publique, on fit une chanson satyrique à ce sujet, où l'on prétendoit qu'il ne l'avoit fait que pour obtenir l'évêché d'Avranches; mais la permutation avec M. de Sillery qu'il n'avoit nullement sollicitée, & que ce prélat seul avoit demandée avec instance, prouve le contraire. *Ajoûtez encore que* la demonstration évangelique, composée par M. Huet, a été réimprimée depuis les éditions de Paris & de Hollande, à Francfort en 1722. *in-4°*. C'est la sixiéme édition, & l'on marque dans le titre qu'elle a été revûe, corrigée & augmentée par l'auteur dont on voit le portrait à la tête. Ses poësies latines qui semblent devoir fermer la bouche à ceux qui prétendent encore que M. Huet étoit un sçavant, mais non un homme d'esprit, ont été imprimées pour la derniere fois en 1729. à Paris, avec celles de feu M. l'abbé Fraguier, son ami: les unes & les autres par les soins de M. l'abbé d'Olivet, de l'académie Françoise, en un volume *in-12.* Son *Commentaire sur les navigations de Salomon*, a été réimprimé en 1730. à la Haye, avec la lettre du P. Commire, & sa réponse à ce Jesuite sur le même sujet, dans le second volume des Traités géographiques & historiques pour faciliter l'intelligence de l'écriture sainte, recueillis par M. Bruzen de la Martiniere, neveu du fameux Richard Simon. Les ouvrages de M. Huet, *dont on n'a parlé ni en 1725. ni en 1732.* sont: *Dissertations sur diverses matieres de religion & philosophie*, deux volumes *in-12.* recueillis par M. l'abbé de Tilladet, en 1712. avec un recueil de lettres latines de M. Huet à plusieurs sçavans. *Traité philosophique de la foiblesse de l'esprit humain*, à Amsterdam *in-12.* en 1623. *Quæstionum Alnetarum liber quartus. Præfatio.* Dans les *Mémoires de litterat. & d'hist.* recueillis par le P. Desmolets de l'Oratoire, *tome 2. Lettre au Pere Joubert*, *Jesuite*, *sur un endroit des notes du Pere Hardouin*, *sur le vingtiéme chapitre du sixiéme livre de l'histoire naturelle de Pline*, *au sujet du vers 287. & des suivans, des Georgiques de Virgile*: dans les mêmes Mémoires, tome dixiéme, partie premiere. *Diane de Castro, ou le faux Yncas*, volume *in-12.* à Paris en 1728. *Huetiana, ou pensées diverses de M. Huet*, *in 12.* en 1722. On trouve à la fin quelques poësies latines de ce prélat. Le Traité de la foiblesse de l'esprit humain ayant fait du bruit, le Pere Baltus, Jesuite, donna son sentiment sur cet ouvrage dans un long écrit adressé à M. l'abbé d'Olivet, & qui est imprimé dans les *Mémoires* du Pere Desmolets, tome second, premiere partie. M. d'Olivet en prit aussi la défense, & prouva qu'il étoit de M. Huet dans la premiere partie de son *Apologie en forme de commentaire sur deux articles des Mémoires de Trévoux*, imprimée à Paris chez Pissot en 1726. Le Pere du Cerceau fit une *réponse* à cette apologie, imprimée la même année, au même lieu, ce qui engagea l'abbé d'Olivet à donner une seconde partie de son apologie, aussi en 1726. & il revint encore à la charge à la fin de son éloge de M. Huet, qui termine sa continuation de l'histoire de l'académie Françoise de M. Pellisson. *Voyez* encore l'éloge du même prélat au-devant du recueil, intitulé: *Huetiana*, & le journal, intitulé: *Europe sçavante*, mois de Janvier 1719.

HUGUES, archidiacre de Tours, &c. *Ajoûtez ce qui suit à ce qui en est dit dans le Moreri.* Hugues florissoit du tems de Hugues archevêque de la même ville, & de Fulbert évêque de Chartres. Ce dernier s'étant plaint de ce que l'on voyoit peu de miracles de son tems opérés par l'intercession de saint Martin, en prit occasion de composer un écrit où il parle au long d'une révélation qu'il prétend avoir été faite par ce Saint à Hervé ou Herivé, thrésorier de saint Martin de Tours. Le but de cette révélation étoit de faire connoître à Hervé que ce saint évêque avoit obtenu la con-

version & le salut de quelques pélerins. L'écrit de Hugues est en forme de dialogue. Les interlocuteurs sont lui-même & Fulbert, que le pere Mabillon croit être l'évêque de Chartres. Pour Hervé, il en est beaucoup parlé avec éloge dans l'historien Glaber, principalement parce qu'il avoit rebâti l'église de S. Martin de Tours, à laquelle il commença à faire travailler l'an mil un. Le dialogue de Hugues ne fut écrit qu'après la mort de Hervé. Le style en est assez clair pour ce tems-là : mais on n'y voit pas toute la critique que l'on désireroit. Le sçavant pere Mabillon l'a fait imprimer dans le tome second de son recueil, intitulé : *Vetera analecta*, imprimé *in-8°*. en 1676. page 349. Il a pour titre : *Hugonis archidiaconi Thronensis dialogus ad Fulbertum amicum suum, de quodam miraculo quod contigit in translatione sancti Martini.* L'habile éditeur y a joint des notes utiles. M. Du-Pin parle aussi de Hugues & de son dialogue dans sa bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XI. siécle.

HUGUES DE SAINT VICTOR. *Dans l'article que l'on a donné de cet auteur dans le dictionaire historique de l'édition de 1725. on parle* d'un Robert abbé du Mont. *Il falloit dire*, Robert abbé du Mont saint Michel : c'est le continuateur de la chronique de Sigebert .... *On dit que* Hugues de saint Victor explique ce qu'il traite d'une maniere dégagée des termes, *ajoûtez* de l'école.

HUGUES D'AMIENS, ou de Rouen, mort archevêque de cette derniere ville l'an 1164. &c. *Ajoûtez aux ouvrages de ce prélat, dont on a parlé dans le Moreri*, sept livres des dialogues ou des questions théologiques que les PP. DD. Martenne & Durand Benedictins de la congrégation de saint Maur, ont publié dans le cinquiéme volume du *Thesaurus anecdotorum*, &c. & un éloge de la mémoire en trois livres, avec une explication du symbole & de l'oraison dominicale, qu'ils ont donnés dans le tome neuviéme de leur *Veterum scriptorum amplissima collectio*.

HUGUES DE FLEURY. *On en a parlé dans le dictionaire historique. Ajoûtez que* dans son traité de la puissance royale, & de la dignité sacerdotale, cet auteur prend le nom & le titre de Hugues de sainte Marie, moine de l'ordre de S. Benoit dans le monastere de Fleury : c'est aujourd'hui S. Benoit sur Loire. Son traité de la puissance royale & de la dignité sacerdotale, est adressé à Henri premier roi d'Angleterre, mort après le commencement du XII. siécle M. Baluze l'a fait imprimer dans le tome quatriéme de son recueil intitulé : *Miscellanea*, imprimé *in-8°*. en 1683. p. 9. jusqu'à 69. Il est divisé en deux livres : il prouve principalement dans le premier que toute puissance est établie de Dieu, & dans le second, que Dieu a mis deux puissances dans son Eglise, la puissance royale & la puissance sacerdotale. Il s'étend sur les droits, comme sur les bornes de l'un & de l'autre, & il prouve ce qu'il avance par le raisonnement & par l'autorité, principalement par celle de l'Ecriture. Sa diction est claire & nette, & la plus grande partie de ses principes sont évidents & très-solides. Il paroît par la fin du second livre, qu'il avoit traité encore à peu-près la même matiere dans un autre écrit, auquel il renvoye : à moins que l'on n'entende par cet autre écrit, le premier livre de ce traité, ce qui nous paroît cependant difficile à entendre ainsi. *Ajoûtez aussi que* l'on a une bonne édition de la chronique de Hugues de Fleury, donnée avec des notes par Bernard Rottendorff, à Munster en Westphalie, en 1638. *in-4°*.

HULDRICH, (Jean-Jacques) nâquit à Zurich en 1683. dans une famille considérable. Après ses premieres études faites dans sa patrie, il alla à Breme où il fréquenta les leçons de M. Hase le pere. Il s'appliqua particulierement à l'hébreu & à la lecture des Rabbins. De Breme il alla en Hollande, & y publia en 1705. l'ouvrage intitulé : *Sepher Toledot Jeschu*. C'est-à-dire, *l'Histoire de Jesus le Nazaréen corrompue par les Juifs*. C'est un volume *in-4°*. écrit en hébreu, avec la version latine & les notes de l'éditeur. C'est une vie de Jesus-Christ composée par un Juif, & remplie de calomnies atroces. M. Huldrich semble avoir prévû qu'on se choqueroit de la publication d'un tel livre ; mais il n'y a point de terme injurieux dans *Calepin* dont il ne se serve dans ses notes pour rendre execrable le Juif auteur de cette vie. C'est ce que dit Bayle dans une de ses lettres, tome 3. du recueil que M. Desmaizeaux en a donné. Peu après la publication de cet ouvrage, Huldrich revint à Zurich, où il fut fait en 1706. pasteur de la maison des Orphelins. Quatre ans après il devint professeur de morale chrétienne au petit college, & dans la suite on ajoûta à cette charge celle de professeur en droit naturel. Il composa alors un commentaire sur le livre de Puffendorff, *Des devoirs de l'homme & du citoyen*. M. Huldrich fut appellé à Heidelberg & à Groningue, mais il voulut demeurer dans sa patrie où il mourut le 25. de May 1731. Outre les ouvrages de ce sçavant, dont on vient de parler, on connoît encore de lui *Miscellanea Tigurina*, en trois volumes *in-8°*. & quantité de sermons allemands. Il avoit beaucoup de mémoire & d'imagination ; aimoit extrêmement l'étude, & étoit pacifique & d'un commerce utile & agréable. *Voyez* sa vie par M. Zimmermann, dans un recueil de piéces imprimées *in-4°*. en 1732. à Zurich. On trouve dans ce recueil une harangue de M. Huldrich sur les paroles que saint Etienne prononça immédiatement avant sa mort. Elle se ressent beaucoup de l'hérésie dans laquelle M. Huldrich a eu le malheur de vivre & de mourir.

HULSEMANN, (Jean) nâquit à Essen en Frise le 26. de Novembre 1602. Il fut d'abord instruit dans sa patrie ; mais ayant atteint l'âge de 12. ans, ses parens l'envoyerent à Norden en Ost-Frise. Un an après il fut mis à Stade, & en 1618. à Hannover. Son pere le rappella en 1620. l'envoya à Rostoch en 1621. & en 1622. à Wittenberg, où il demeura chez Frederic Balduinus, & y écouta les meilleurs maîtres. En 1627. Balduinus étant mort, il alla à Lipsic auprès de Henri Hœpfner sous lequel il soutint des theses, *De fidei ad justitiam imputatione.* L'érudition qu'il montra en cette occasion, fit qu'on l'engagea lui-même à enseigner. Il vint la même année dans les Pays-Bas & en France, & passa l'hyver à Paris. Il continua ses courses en 1628. vit de nouveau Lipsic, & alla à Hambourg & à Marpourg où il fit des leçons particulieres de théologie, & reçut le dégré de licentié en théologie par ordre du comte de Ost-Frise. En 1629. on lui offrit une église à Norden, qu'il refusa ; & après avoir visité les principales académies de l'Allemagne, il revint à Lipsic, d'où on le tira peu après pour lui donner la chaire de théologie à Wittenberg. Il y reçut le dégré de docteur en théologie en présence de l'électeur de Saxe & de la princesse douairiere d'Anhalt-Zerbst, & le même jour il épousa la veuve de Balduinus. Son mérite lui occasionna plusieurs députations honorables dont il fut chargé pour les affaires ecclesiastiques, & pour celles de l'académie. En 1642. comme il passoit par Amsterdam pour aller faire un tour dans sa patrie, on lui offrit la place de pasteur de l'église Luthérienne Allemande de cette ville, qu'il refusa. Il fut envoyé en 1645. au colloque de Thoren à la tête des Luthériens. Lorsque Matthias Hoë fut mort, on le nomma premier prédicateur de la cour & conseiller ecclesiastique ; mais peu après on l'appella à Lipsic pour le faire pasteur de saint Nicolas, professeur en théologie, assesseur du consistoire, & inspecteur des éleves de l'électeur. Peu après il fut à Lipsic, où il alla le 11. de Juin 1646. Il obtint un canonicat à Zeitz. Il y fut nommé prévôt en 1651. & ancien du chapitre de Naumburg. En 1653. Il fut reçu dans le Decemvirat de l'académie de Lipsic, & en 1657. il fut chanoine de Meissen. Enfin il fut fait surintendant des églises de Lipsic. Il mourut le 12. de Juin 1661. JEAN l'un de ses dix enfans, fut conseiller privé à la cour de Darmstadt. Les ouvrages que nous avons de Jean Hulsemann, sont *Collegium publicum antipapisticum: Breviarium theologicum: Manuale confessionis Augustanæ: Calvinismus irreconciliabilis: Methodus concionandi: De auxiliis gratiæ: Extensio Breviarii theologici : Relation du Colloque de Thoren en Allemagne.* * *Voyez*, Vitten, *Mém. Theolog.* Caroli, *Memorabilia secul.* XVII. &c.

HULSIUS, (Henri) né le 10. d'Octobre 1654. fils d'ANTOINE Hulsius, pasteur à Cronenburg, & ensuite à Elverfeld, *dont on a parlé dans le dictionaire historique*, fit ses études à Elverfeld, & commença son cours de philosophie à Duisbourg en 1667. Il passa ensuite à l'étude de la théologie, & en 1673. il alla successivement à Marpourg, à Leyde, & enfin à Harderwich où il prit le dégré de docteur en théologie en 1679. En 1681. il fut fait

professeur en théologie à Duisbourg, & se maria à l'âge de soixante-six ans avec une demoiselle qui n'en avoit que seize, & mourut le 27. d'Avril 1723. Il est auteur des ouvrages suivans : *Salamith*, en 1683. *Summa theologia*, en 1689. *De principio credendi*, en 1688. *Somnium*, en 1684. *De vallibus prophetarum sacril.* en 1693. *Jura Wilhelmi III. M. Britann. regis. Verba Ithiel, Uchal & Lemuel*, en 1693. *Commentarius in Israelis prisci prerogativas ac bona*, en 1713. *Causa Dei*, en 1717. *Melchisedecus*, en 1705. *Dissertationes variæ.* * Voyez, *Biblioth. Bremens. fascicul. 5. class. 7. &c.*

HUMBAULD, évêque de Limoges à la fin du XI. siécle fut élû en 1086. sans qu'on ait consulté les abbés de la province, sans que le peuple l'ait désiré, & sans le consentement du vicomte. Cette élection irréguliere souffrit beaucoup de contradictions de la part du clergé & du peuple, & de celle de Richard archevêque de Bourges, métropolitain, qui défendit, sous peine d'excommunication, d'obéir à Humbauld, & de communiquer avec lui. Cependant quelque tems après il changea de sentiment & de conduite, & le consacra. Humbauld voulant se purger des crimes qu'on lui imposoit, alla à Rome, & n'ayant pû se justifier, il quitta l'épiscopat, & fit le voyage de Jerusalem. De retour il eut recours à la clemence du pape qui le renvoya en 1094. dans son diocèse, & lui permit d'exercer les fonctions épiscopales. Humbauld montra des lettres de ce pape pour son rétablissement : mais elles étoient falsifiées, & c'étoit lui-même qui avoit commis cette falsification, à la sollicitation d'Elie de Gimel son archidiacre, qui lui avoit prêté les mains pour cette action. Urbain II. étant à Limoges en 1095. & le crime de Humbauld lui ayant été dénoncé, ce prélat fut déposé publiquement. Il se retira à Sainte Severe en Berri dont les seigneurs étoient ses freres, & y vécut long-tems en simple laïc. Son successeur fut GUILLAUME, prieur de S. Martial. * Baluze, *Histor. Tutel. livre 2. page* 113. D. Thierri Ruinart, *Urban. II. vita pag. 237. in tom. 3. Opuscul.* Mabillon & Ruin.

HUMBELOT, ( Martin ) docteur en théologie de la faculté de Paris, s'est signalé dans le dernier siecle, & au commencement de celui-ci par deux endroits qui ont fait du bruit. Premierement ne s'étant point soumis d'abord à l'édit du feu Roi Louis XIV. qui fut apporté en Sorbonne au mois de May de l'an 1682. & qui autorisoit la declaration que le clergé de France venoit de donner sur la puissance ecclesiastique, il fut exilé avec plusieurs autres. Sa majesté néanmoins n'avoit rien demandé que de juste, & les quatre articles de sa déclaration étoient un rampart contre ceux qui donnoient atteinte aux libertés de l'église Gallicane. Secondement, M. Humbelot étant dans le lieu de son exil, y composa un ouvrage latin qui a pour titre : *Sacrorum Bibliorum notio generalis, seu Compendium Biblicum, &c.* C'est un abrégé de la Bible à l'usage des étudians en théologie, où il prétend donner de vrais principes sur la lecture de l'écriture sainte. Il obtint en 1691. un privilege pour faire imprimer cet ouvrage, qui n'a paru néanmoins qu'en 1700. *in-12.* à Paris. L'auteur y prétend faussement ( page 644. ) que l'écriture ne parle point assez clairement de la Trinité & de l'Incarnation, en sorte que l'on puisse prouver par elle ces mystéres infailliblement; & il ajoûte, page 646. que les apôtres n'ont pas reçu ordre de Dieu pour en écrire ce qu'ils en ont écrit; mais qu'ils l'ont fait par la nécessité de la conjoncture des tems, & non pas par inspiration divine. Il combat généralement toutes les versions de l'écriture en langue vulgaire, & prétend qu'elles ont toutes été condamnées par les deux puissances. Il rapporte sur cela plusieurs arrêts qui ne touchent point ce but, & qu'il interpréte mal. En parlant du juge des controverses, il met sur la même ligne le pape & le concile général, & donne à l'un comme à l'autre une égale infaillibilité. Ces propositions, & plusieurs autres aussi mauvaises, ayant été déférées au conseil de sa majesté, le roi rendit un arrêt pour supprimer l'ouvrage. Le sieur Humbelot fut aussi obligé de donner une déclaration qui est du 24. de Mars 1700. dans laquelle il convient : 1°. Qu'il a avancé dans son ouvrage plusieurs choses qui ont paru avec raison très-mauvaises, & qui ont obligé le roi de le supprimer par arrêt de son conseil. 2°. De ce que sans attendre les avis & les approbations de messieurs de Lerlize, Domont, de la Nois, Dumont, Carpot & Ludron, il avoit fait imprimer leurs noms au bas d'une approbation inserée dans son livre, quoiqu'ils ne l'eussent ni lû, ni approuvé. 3°. Qu'il a fait imprimer ledit livre, sans y avoir observé aucune des régles, ni aucun des statuts de la faculté de théologie, pour l'approbation des livres sans néanmoins, dit-il, aucun mauvais dessein de sa part. De tout cela il conclut à la fin qu'il s'en repent, & qu'il en fait ses très-humbles excuses à la faculté. Ce docteur est mort en 1719. à Paris, où il étoit depuis quelque tems chanoine de S. Thomas du Louvre. * *Mémoires mss.*

HUMBERT, Cardinal, &c. *Dans l'article qu'on lui donne dans le dictionaire historique, on se contente de dire qu*'il étoit religieux de saint Mansuy de Toul ; il est certain qu'il l'a été à Moyen-Moutier dans le même diocèse ; qu'il y entra l'an 1015. & que ce fut de cette maison que Brunon, son évêque, le tira pour le mener à Rome, lorsque ce prelat fut élevé sur le saint siége. Dom Humbert Belhomme le prouve dans son histoire latine du monastere de Moyen-Moutier, imprimée *in-4°.*

HUMBERT, cinquiéme général de l'ordre de S. Dominique. *Dans l'édition du Moreri de 1725. on dit qu*'il mourut en 1227. *Cela n'est pas vrai* : sa mort arriva le 14. de Juillet de l'an 1277.

HUMORISTES ; c'est le nom d'une société de sçavans, ou de beaux esprits, établie à Rome, dont le but est de s'appliquer à faire de nouvelles découvertes dans les sciences & dans les arts. Leur devise est une nuée sortant de la mer, qui se fond en une douce pluie, avec ces mots : *Redit agmine dulci.* L'occasion de cet établissement fut une nôce dans laquelle plusieurs beaux esprits divertirent les dames par leurs saillies. Le nom d'*Humoristes* vient de ce que les Italiens appellent *Bell'humori*, ceux à qui les François donnent le nom de *beaux esprits.*

HUMPHREY, ( Laurent ) sçavant Anglois du XVI. siécle, né à Newport-Pannel dans le duché du Buckingham, fit ses études au college de la Magdelene à Oxford, où il enseigna ensuite le grec, après avoir pris le dégré de maître ès-arts. Sous la reine Marie il obtint une permission de voyager, & alla joindre les exilés Anglois à Zuric. Depuis la mort de cette reine il revint en Angleterre, & fut fait professeur de la reine en théologie à Oxford en 1560. On le fit président du college de la Magdelene en 1561. & il obtint ensuite le decanat de Glocester, & puis celui de Wincester. S'il eût voulu se conformer plus exactement aux cérémonies & au gouvernement de l'église Anglicane, il seroit parvenu aux premieres dignités, à cause de son sçavoir & de la régularité de sa conduite. Mais son commerce avec les théologiens de Zuric, & sa correspondance avec d'autres prétendus réformés hors de l'Angleterre, le dégoûterent de la hiérarchie Anglicane, qui est celle qui approche le plus de la hiérarchie de l'Eglise Catholique. C'est ce qui a fait mettre Humphrey par quelques auteurs au rang des presbyteriens moderés. Il étoit au reste excellent théologien, & fort versé dans toutes sortes de sciences & de langues. Il mourut en 1589. âgé de 53. On a de ce sçavant : *Epistola de Græcis litteris & Homeri lectione & imitatione. De religionis conservatione, & reformatione, deque primatu regum. De ratione interpretandi autores. Optimates, sive de nobilitate ejusque origine J. Juelli episcopi Salisbur. vita & mors, ejusque doctrina defensio. Jesuitismi pars prima, sive de praxi Roman. curia contra Respub. & principes, ejusdem pars secunda.* On trouve bien des calomnies dans cet ouvrage contre l'église Romaine : *Pharisaismus vetus & novus. Puritano Papismi consideratio. Orationes Woodstochia habita, &c.* * Larrey, *Histoire d'Anglet. tome 2. Athena Oxoniens. Academ. Oxoniens. Catalog. biblioth. Boldei, &c.*

HUNGER, ( Wolffgand ) jurisconsulte du XVI. siécle étoit né à Wasserbourg dans la Baviere. Il fut professeur en droit dans l'académie d'Ingolstat, chancelier de Frisingen & assesseur de la chambre a Spire. Il composa une apologie pour les empereurs Frederic barberousse, & Louis de Baviere. Mais il la supprima, ne jugeant pas le tems où il vivoit, propre

propre à la faire paroître. Il fut languissant les dernieres années de sa vie, & mourut vers 1555. ou en 1555. même. On publia à Bâle en 1561. & à Francfort en 1601. les notes qu'il avoit faites sur les Césars de Cuspinien. Il corrigea & fit reparoître *Bartholomaus Bologninus super authent. habita C. Ne filius pro patre*. Il traduisit aussi de l'espagnol & de l'italien en langue allemande, *Excitatorium Aulicorum*, *De officio Aulici ut gratiam principis consequatur & conservet*. En 1586. on a donné à Strasbourg *in-8°*. un autre de ses écrits intitulé: *Wolffgangi Hunferi lingua germanica vindicatio. On a parlé dans le dictionaire historique d'*Albert Hunger, son fils, qui étoit aussi habile jurisconsulte, & de plus théologien.

HUNNIUS, ( Nicolas ) fils de Gilles, *dont on a parlé dans le dictionaire historique*, étoit né à Merseburg en 1585. Il fit assez bien sa philosophie & sa théologie, mais il s'occupa dans la suite pendant quelque tems beaucoup plus de la premiere que de la seconde. Il fut adjoint à la faculté de philosophie à Wittenberg, & eut en même tems la permission de faire des leçons de théologie. Quelque tems après il obtint la surintendance d'Eilenburg. Il prit alors le dégré de docteur en théologie, & se maria cinq ans après qu'il fut appellé à la chaire de théologie à Wittenberg, & en 1623. il eut la même vocation à Lubeck, où on lui donna encore l'année suivante la surintendance des églises. Il mourut à l'âge de cinquante-sept ans & neuf mois. Presque tous ses écrits sont en faveur du Luthéranisme dont il suivoit les erreurs. Les plus connus sont: *Ministerii Lutherani divini adeoque legitimi demonstratio*. Mais ne disant rien qui prouve le premier point, la conséquence tombe par elle-même. *Papistrum Hunnio paratum Lancellotto injectum. Examen errorum Photinianorum. Disput. Anti-Photin. Διάσκεψις Theolog. de fundamentali dissensu doctrinæ evangelicæ Lutheranæ & Calvinianæ. Apostasia Romanæ ecclesiæ ab antiqua apostolica*. Beaucoup de préjugés joints à plus encore de calomnies & de fausses applications font tout le fond de cet ouvrage. Tel est encore le caractere de l'écrit suivant: *Pellis ovina Romanæ ecclesiæ detracta. Harmonia evangeliorum Dominicalium cum historiis veter. Testam. Epitome credendorum*, &c.

HUNTINGDON, ( Robert ) né à Deorhist en Glocester l'an 1636. après avoir fréquenté le college de Bitlesden, étudia dans l'université d'Oxford où il s'avança beaucoup dans la connoissance des langues orientales sous Pocock, en sorte qu'en 1663. il obtint le dégré de maître-ès-arts. En 1670. ayant été fait ministre des marchands Anglois dans le Levant, il vit Ephèse. Alexandrie & Alep, où il trouva quelques beaux manuscrits dont il fit l'acquisition. Il en acheta en Perse, en Egypte, en Syrie & dans la Palestine, & entretint de fréquentes liaisons avec messieurs Fell, Pocock, Marchand & Bernard. Il fit aussi connoissance à Antioche avec Etienne Pierre patriarche des Maronites, par les soins duquel il découvrit un exemplaire du commentaire de saint Ephrem de Syrie sur le Pentateuque, quelques homélies & d'autres livres écrits aussi en syriaque qui n'étoient pas connus. Il ne put recouvrer la version syriaque des épîtres de saint Ignace, qu'il fit chercher avec soin. Etant dans la Palestine, il visita les Samaritains de Sihon, & par tout il acheta ou fit copier d'excellents manuscrits. Il eut un long entretien avec Jean Lascaris, archevêque du Mont-Sina, sur l'etat des Chrétiens, leur dépendance, & la bibliotheque du couvent de sainte Catherine qui est sur le sommet de cette montagne. Le Carme Archange de sainte Therèse lui envoya à son retour en 1683. trois livres des Sabéens les plus estimés & les plus rares. Huntingdon ramassa aussi dans le Levant plusieurs médailles rares, & plusieurs autres choses de prix, & dont la rareté rehaussoit encore le mérite. Il envoya plusieurs insectes & autres curiosités à la société royale de Londres pour qu'elle les observât; & après trois ans de séjour dans le Levant, il revint en Italie qu'il parcourut, & ensuite en France, & fit connoissance avec plusieurs sçavans à Paris. Enfin il revint à Oxford en 1683. & prit la même année le dégré de docteur en théologie. Peu après on lui donna la charge d'*Ephore* du college de la Trinité à Dublin. Il fit aussi-tôt traduire en irlandois les livres du vieux Testament, & M. Boyle en fit les frais en faveur de ses compatriotes. Il se retira d'Irlande en Angleterre en 1688. à cause des guerres intestines qui divisoient ces provinces, mais on le rappella en Irlande en 1692. & on lui donna l'évêché de Rappot. Il n'en jouit point, étant mort la même année 1692. Il fut enterré dans la chapelle du college de la Trinité à Dublin, où sa veuve lui fit dresser un monument avec une épitaphe. * *Voyez* sa vie par Thomas Smith.

HURAULT. ( Philippe ) *Dans le Moreri de l'edition de 1725. on dit qu*'il étoit fils postume de Raoul Hurault, gentilhomme Breton. *C'est une faute ;* Raoul Hurault étoit seigneur de Cheverny en Sologne, secretaire du roi, & général des finances.

HURÉ ( Charles ) acolythe de Sens, professeur émerite en l'université de Paris, doyen de la tribu de Sens en la faculté des arts de ladite université, & principal du college de Boncourt, étoit né à Champigny sur Yone, au diocèse de Sens, le 7. Novembre 1639. Comme on lui trouva dès sa plus tendre enfance beaucoup de disposition pour les lettres, on engagea son pere qui étoit praticien, c'est-à-dire, Greffier de Champigny & en même tems laboureur assez aisé, à le faire étudier. Il obtint à cet effet de M. l'archevêque de Sens une bourse au college des Grassins à Paris, où M. Huré fit de si grands progrès, & sçut si bien se faire aimer & estimer, que dès qu'il eut achevé ses études on lui donna dans le même college la chaire de troisiéme, & ensuite celle de seconde, où après avoir professé les belles lettres pendant vingt-cinq ans, il se retira à Port-Royal des Champs dans le dessein de s'y consacrer uniquement à l'étude de l'écriture sainte, & de la tradition : mais les affaires de sa famille l'ayant obligé de revenir à Paris, il se choisit une retraite dans le fauxbourg saint Jacques, où on l'obligea quelque tems après de se charger de l'éducation & du soin des études de quelques jeunes gens. M. Huré partageoit ses soins entre cette éducation & l'écriture sainte, lorsqu'on lui donna la principalité du college de Boncourt, où il est mort le 12. Novembre 1717. âgé de soixante-dix-huit ans. Il sçavoit bien l'hebreu, le grec & le latin, langues nécessaires pour avoir une parfaite intelligence de l'écriture sainte. Dès 1692. il donna une édition latine du nouveau Testament avec de courtes notes qui furent fort estimées, deux vol. *in-12*. à Rouen. Les réfléxions qu'il fut obligé de faire pour ne donner que des notes choisies, lui firent approfondir les régles nécessaires pour entendre l'écriture sainte, & il en fit part au public dans un vol. *in-12*. qui parut en 1696. à Paris sous ce titre: *Novum Testamentum regulis illustratum, seu canones sacræ scripturæ certâ methodo digesti*. Il abrégea dans la suite cet ouvrage, & le donna en françois, selon ce nouvel ordre, sous le titre de *Grammaire sacrée, ou régles pour entendre le sens litteral de l'écriture sainte*, à Paris *in-12*. en 1707. En 1702. il avoit donné une traduction françoise du nouveau Testament & de ses notes latines augmentée, en 4. vol. *in-12*. à Paris. On imprima aussi sa traduction sans les notes en différentes formes & en différens tems. Comme cette traduction n'étoit presque que celle de Mons retouchée en plusieurs endroits, MM. les évêques de Marseille, de Toulon & d'Apt la censurerent presque aussi-tôt qu'elle parut. Plusieurs années après, c'est à-dire, en 1715. un Jésuite la dénonça, de même tems que les notes, aux évéques de France, par un vol. *in-12*. où pour se mieux cacher il prit les titres de prêtre & de docteur en théologie. Cette dénonciation est intitulée: *Reflexions critiques sur le nouveau Testament de M. Huré où l'on découvre les erreurs de ses notes, l'infidelité de sa version, & l'on éclaircit les endroits les plus difficiles du nouveau Testament*, à Lyon. M. Huré fit imprimer cette même année 1715. un dictionaire de la Bible qu'il avoit d'abord composé en latin, & qu'il publia en françois en deux vol. *in-fol*. à Reims. Son but est d'y expliquer les différentes significations des termes de l'écriture sainte, les hébraïsmes, & les autres façons de parler usitées dans les livres saints. Il a revû aussi avec feu M. Beaubrun, fils d'un peintre qui étoit chancelier de l'académie de peinture, les épîtres de saint Paul de la traduction de M. de Saci, avec le sens litteral & spirituel. Le sens litteral est de M. Touret, prieur de sainte Catherine, & a été revû par les deux personnes que l'on vient de nommer,

& le sens spirituel est de M. Huré: sur quoi il faut remarquer que le travail de M. Touret ne va que jusqu'au vers. 15. de la II. Epitre de saint Paul à Timothée. M. Beaubrun a revû & corrigé le sens spirituel donné par M. Huré. Le sens litteral de l'Epitre à Tite, & le sens spirituel, sont de ce dernier; de même que le sens spirituel des Epitres à Philémon & aux Hébreux. Le sens litteral de ces deux Epitres est de M. Touret de sainte Catherine. Les Epitres que l'on appelle *Catholiques* & l'Apocalypse, en 7. vol. *in-18°.* sont encore de M. Huré pour le sens spirituel & litteral: & M. du Fossé, à qui l'on est redevable des quatre Evangélistes & des actes des Apôtres jusqu'au chap. XIII. vers. 17. laissa les autres chapitres des Actes, à finir à M. Huré, qui les a achevés en effet. Par reconnoissance pour le college des Grassins, où M. Huré avoit été élevé en qualité de boursier, il a légué audit college une somme de six mille livres, pour être employée à la fondation d'une nouvelle bourse. Peu de tems après sa mort, M. Godeau, alors recteur de l'université de Paris pour la seconde fois, prononça un excellent discours à la louange du défunt, en présence de ladite université assemblée au mois de Décembre pour l'élection d'un nouveau recteur, & l'université requit que ce discours fût inséré dans les regîtres académiques. M. Huré joignoit à une grande candeur, à une grande simplicité de mœurs, & à une piété solide & lumineuse, une mémoire très-heureuse, un jugement solide, beaucoup de délicatesse dans l'esprit, une grande connoissance des auteurs Grecs & Latins en tout genre de littérature, & beaucoup de facilité à s'exprimer avec pureté & avec graces, en prose & en vers. L'épitaphe ou éloge en prose carrée, qu'il a composée pour Jean Hersant, prêtre, chanoine & célérier de l'église métropolitaine de Sens, ci-devant principal du college des Grassins, mort le 23. de Février 1690. est d'une très-belle latinité. M. Perrault, de l'académie, l'a traduite en vers françois. L'une & l'autre se trouve imprimée. * *Mémoires du tems.* Son éloge manuscrit prononcé en latin par M. Godeau. Le Long, *biblioth. sacr. pag. 340. 343. 562. & 787.*

HUTTEN (Ulric de) né dans le château Stækelberg le 20. d'Avril 1488. *Ajoûtez à ce que l'on en a dit dans le Moreri, édition de 1725. & de 1732.* qu'il fut envoyé en 1499. dans le monastere de Flude, d'où il sortit pour aller à Cologne, & de-là à l'université de Francfort sur l'Oder en 1506. où il prit le dégré de maître-ès-arts à l'âge de 18. ans. En 1508. il passa en Italie, & se voyant sans argent il s'enrôla, & se trouva au siége de Parme. Il retourna en Allemagne en 1509. & ayant été attaqué d'une fiévre violente dans la Poméranie où il alla ensuite, il se vit obligé de mendier. Il arriva ainsi à Rostock, où il enseigna pour subsister; & ayant publié en 1512. un poëme à la louange de l'empereur Maximilien, on connut son mérite, & on ne le laissa pas sans récompense. Il s'appliqua ensuite à la jurisprudence à Pavie, la même année 1512. pour obéir à son pere, & l'année suivante 1513. il s'enrôla de nouveau; mais il demeura peu dans cette nouvelle profession, passa à Rome & revint en Allemagne en 1514. Il alla en 1515. à Francfort pour voir Erasme; & ayant appris en cette ville qu'Ulric duc Wittemberg avoit tué Jean de Hutten son cousin, parce que, dit-on, le duc vouloit jouir de sa femme qui y consentit, il en forma sa plainte qu'il adressa à l'empereur & aux états de l'Empire. Cet écrit, de même que les quatre harangues qu'il fit dans la suite sur le même sujet, égalent, dit-on, ce que Cicéron a fait contre Catilina, pour la beauté, & l'emportent sur la véhémence. Il repassa en Italie en 1516. & fit quelque séjour à Rome, où il prit parti pour Reuchlin, dont le procès contre les Dominicains, au sujet des livres des Juifs, y avoit été porté. Il fit à ce sujet une piece en vers qu'il adressa au cardinal *Adrianus Castellensis.* Il travailla dans le même tems aux *Epistolæ obscurorum virorum*, qui le mirent fort mal dans l'esprit des moines. Il revint à Stækelberg en 1517. & dédia ensuite ses épigrammes à l'empereur, qui le créa chevalier, & le couronna poëte à Augsbourg. Venu à Mayence en 1518. il s'y forma une bibliotheque, & y publia la même année deux livres de Tite-Live qu'on n'avoit point encore donnés jusques-là: il les dedia à l'électeur de Mayence. En 1519. il découvrit Pline, Quintilien, Marcellin, & un traité *de veritate Ecclesiæ conservanda, & schismate inter Henricum IV. & Gregorium VII.* qu'il publia à Mayence en 1520. Il écrivit aussi une chronique de la conduite que les papes avoient tenue contre les empereurs dans tous les siécles, & fit imprimer la même année un traité *de schismate extinguendo & vera libertate ecclesiastica adserenda*, qu'il trouva à Boppard dans l'archevêché de Treves. Vers le même tems il se déclara ouvertement pour Luther; & ayant appris qu'on vouloit se saisir de sa personne, il fut obligé de fuir en divers lieux. Etant dans le château d'Ebernburg, qui appartenoit à François Sickingen, il écrivit ses sujets de plaintes à l'empereur Charles V. aux électeurs de Saxe & de Mayence, & à tous les etats de l'empire, & exhorta la nation Allemande à se séparer du clergé; & le pape l'ayant enveloppé dans la bulle qu'il fit contre Luther, il apostilla cette bulle de remarques injurieuses qu'il fit imprimer avec sa plainte en vers latins, sur ce que les livres de l'hérésiarque Luther avoient été brûlés à Mayence. En 1522. il fit encore une campagne, & étant venu à Bâle en 1523. le sénat l'honora d'un présent considérable. Erasme ayant été le seul qui eût refusé de lui faire visite, Hutten s'en piqua, & écrivit contre ce grand homme une lettre fort véhémente. Il se brouilla aussi avec le clergé de Bâle; car son impétuosité naturelle lui faisoit des affaires presque en tout lieu, & il se retira à Milhausen, d'où il se sauva à Zuric, & ensuite dans l'isle d'Uffnau sur le lac de Zuric, où il mourut le 31. d'Août 1523. dans sa trente-sixiéme année. Un gentilhomme de Franconie lui fit l'épitaphe suivante:

*Hic Eques auratus jacet, oratorque disertus,*
HUTTENUS *vates carmine & ense potens.*

Ce fut à l'occasion de sa mort qu'Eobanus Hessus écrivit son *Dialogus mortis & Hutteni.* En 1538. on imprima ses œuvres poëtiques en un volume. Plusieurs de ses écrits ont paru sous les noms supposés de *S. Abydenus Corallus, Eleutherus Byzenus*, &c. * *Voyez* sa vie composée en latin par Jean Burchard, & imprimée en 1717. elle est curieuse.

HUTTERUS. (Leonard) *Dans le Moreri, édition de 1725. on le dit* né en 1562. il nâquit au mois de Janvier 1563. & mourut le 23. de Septembre 1616.

HUYGENS, (Constantinus Hugenius) gentilhomme Hollandois. *On en a parlé dans le Dictionaire; mais il est néceessaire d'ajoûter ce qui suit.* Il étoit né à la Haye le 4. de Septembre 1596. & fait sécretaire des commandemens & président du conseil du prince d'Orange. Ce poste qui le mettoit en état de rendre service à beaucoup de personnes, lui a seul attiré tous les éloges que divers sçavans lui ont donnés, & que l'on a recueillis à la tête de ses poësies, sous le titre de *Rescripta de monumentis.* Mais la lecture seule de ses vers détruit ces éloges. M. Chapelain, de l'académie Françoise, disoit de M. Huygens, *C'est un multilingue* (c'est-à-dire, un homme qui parle beaucoup) *cupide de gloire, de peu de fonds, poete sans poesie, obscur & embarrassé, & qui donne pourtant à tout, & se croit capable de tout.* Il mourut l'an 1687. âgé de quatre-vingt-dix ans & demie. On a encore de Constantin Huygens, seigneur de Zuylichem, & l'un des principaux membres de l'Eglise réformée de Hollande, un *traité de l'usage & de l'abus des orgues.* * *Menagiana, tom. 1. p. 318. Melanges de litter. recueillis des lettres*, &c. de M. Chapelain, par M. Camusat. M. de La Monnoie, *notes sur les jugem. des sçav.* de M. Baillet, *tom. 5. de l'edit.* in-4°. *page. 262.*

HUYGHENS (Gummare) célébre docteur de Louvain, étoit né à Lier, que l'on prononce Lyre, ville de Brabant, au mois de Février 1631. Il fut élevé avec piété; & après avoir fait ses humanités avec beaucoup de succès, il alla à Louvain & y fit sa philosophie au college du Faucon, à l'âge de quinze ans. Son cours fini, il mérita d'avoir le second lieu dans la promotion des arts à l'âge de dix-sept ans; & il n'en avoit que vingt-un, lorsqu'après avoir fait sa théologie sous M. Sinnich, si connu par ses ouvrages, il fut choisi en 1652. pour professer la philosophie au college même du Faucon. M. Huyghens occupa ce poste pendant seize ans avec la distinction la plus éclatante, & un désinteressement

si grand, qu'il donnoit régulierement aux pauvres presque tous les revenus qu'il tiroit de son emploi, qui étoient considérables, & qu'il ne prenoit dessus que le simple nécessaire. Messieurs Pontanus & Vanviane lui ayant conseillé en 1668. de ne plus s'appliquer qu'à la théologie, dont il n'avoit jamais interrompu l'étude, il reçut le dégré de docteur en 1668. même, & la même année il fut député à Rome avec M. Randax vers le pape Clement X. pour défendre devant sa Sainteté les privileges de l'université de Louvain qui l'avoit envoyé. Son voyage fut heureux, le succès répondit à ses desirs; & lorsque sa commission eut été remplie, il retourna à Louvain pour se livrer de nouveau à la théologie. Il n'avoit point d'autre occupation, lorsqu'en 1677. M François Vanviane se démit en sa faveur de la place de président du collége du pape Adrien VI. à Louvain, & l'obligea à l'accepter. M. Huyghens trouva dans ce poste de quoi remplir toute l'étendue de son zele. Ses exhortations étoient fréquentes, ses conférences rarement interrompues : sa vigilance trouvoit perpétuellement de quoi être exercée. Presque tous ceux qui étoient avec lui dans le même college voulurent être dirigés par ses avis, & lui donnerent une entiere confiance pour la conduite de leurs ames. Il se vit obligé aussi d'écouter les confessions d'une infinité d'autres personnes de tout état qui s'adresserent à lui, non-seulement de Louvain, & de tout le diocèse de Malines ; mais même de quantité d'autres villes, bourgs & villages, même assez éloignés. C'est ce qui a fait dire à M. Arnauld dans une de ses lettres du tome 3. du recueil que l'on en a fait en 1727. que l'université de Louvain, & presque tout le Païs-Bas, doivent à M. Huyghens en partie le renouvellement de ferveur, de pieté, de vertu & de lumiere qu'on y a vû briller depuis. Ces occupations n'empêcherent pas M. Huyghens de composer un assez grand nombre d'ouvrages tous écrits en latin, qui ont été très-applaudis. En 1674. il donna sa méthode de remettre & de retenir les péchés, qui a été traduite en françois, & imprimée plusieurs fois à Paris, avec approbation & privilege du roi. Cet ouvrage fit du bruit. Les partisans de la morale relâchée le déférerent à Rome, où il fut sérieusement examiné & approuvé, de même que l'apologie de ce livre que M. Huyghens s'étoit cru obligé de faire aussi en latin, contre une réponse qui avoit été publiée sous le nom de *François-Charles Reymakers*. Cette apologie est avec l'edition latine de la méthode de l'an 1686. qui en est la troisiéme. M. Tanara, internonce du Pape à Bruxelles, & depuis cardinal, étant venu à Louvain en 1680. déclara de la part du Pape que sa Sainteté avoit beaucoup d'estime pour sa personne & pour le livre de M. Huyghens; & peu après ce même internonce écrivit à M. Carnero, sécretaire d'état sous le duc de Villa-Hermosa, gouverneur general du Païs Bas, qu'entre tous ceux qui prétendoient alors à une place vacante de la faculté étroite, M. Huyghens etoit, sans contredit, le plus digne de tous & le plus capable de remplir cette place. En 1683. ce docteur, donna six thèses sur la grace, qui furent suivies de deux autres, & que l'on condamna à Rome en 1685. Il avoit refusé d'écrire contre les quatre célebres articles de l'assemblée du Clergé de France de 1682. Les autres ouvrages de M. Huyghens sont *Conferentiæ Theologicæ*, en cinq parties, formant trois vol. La premiere parut en 1684. la seconde en 1690. la troisiéme en 1692. la quatriéme & la cinquiéme en 1693. *in-12.* à Liege. Un cours de théologie, sous le titre de *Breves Observationes* : sçavoir, sur les Sacremens en general, & les trois premiers en particulier, en 1695. 1. vol. *in-12.* sur le sacrifice de la Messe, le sacrement de Pénitence, & ceux de l'Extrême-Onction & de l'Ordre, en 1696. sur le sacrement de Mariage, & les quatre fins de l'homme, en 1697. sur la Trinité, les anges & l'homme avant sa chûte & depuis sa chûte, en 1695. sur la Théologie en general; les lieux théologiques & les attributs de Dieu, en 1694. sur l'Incarnation, en 1695. sur les actes humains, les passions, les vertus & les vices, en 1692. 2. vol. sur la prudence, le droit, la justice & la restitution, en 1697. sur le contrat en general, & les diverses especes de contrats, en 1701. sur la Religion & ses actes, en 1698. sur la superstition & le sacrilége, la force & la tempérance, en 1698. sur les jugemens, les benefices & la simonie, en 1707. sur les péchés & les loix, la justification & le merite, en 1694. sur la Foi, l'Espérance & la Charité, en 1703. On a suppléé à ce traité ce que l'auteur avoit laissé imparfait par sa mort. Il y a plusieurs éditions de quelques-uns de ces volumes : nous ne parlons que de celle que nous avons vûe. M. Huyghens a fait outre cela plusieurs autres écrits moins considérables pour le bien de l'Eglise en general, & celui de l'université de Louvain en particulier. Les principes de ces ouvrages sont tous fondés sur l'Ecriture & la tradition, & en particulier sur la doctrine de saint Augustin qu'il avoit bien étudiée. Le stile n'en est pas fort relevé, mais il est clair & très-facile à entendre. En 1681. sa majesté Catholique informé de son mérite lui donna, de son plein gré, un canonicat de l'église de saint Pierre de Louvain, & M. Tanara se fit un plaisir de lui en apprendre la premiere nouvelle. Mais cette amitié dura peu : le refus que fit M. Huyghens d'écrire, comme on l'a dit, contre les quatre articles du Clergé, la rompit. M. Fierlans, chancelier de Brabant, attaqua vivement M. Huyghens, & les PP. Gabrielis & Macaire Havermans, dans un ouvrage qu'il intitula par cette raison, *Gabrieliana, Gummarsistica, ac Macariana triumviralis concordiæ mane conamen, infelix omen.* Mais M. Huyghens, sans s'amuser à le refuter, intenta procès à l'auteur au conseil de Brabant en 1686. & demanda qu'il prouvât les calomnies qu'il avoit avancées, ou qu'il les retractât publiquement, & en fit réparation. Sa requête fut répondue & signifiée au chancelier; mais M. Fierlans étant mort le 15. d'Août de la même année 1686. cette affaire n'eut pas d'autres suites. L'année suivante 1687. M. Huyghens ayant été élû pour remplir une place vacante dans l'etroite faculté de théologie, ses ennemis lui firent donner un interdit pour empêcher qu'il en exerçât les fonctions, & cet interdit fut suivi d'un autre qui lui ôta le pouvoir de prêcher & de confesser. C'est à cela que l'on rapporte la division qui a duré depuis ce tems-là dans l'université de Louvain, & qui a donné matiere à un si grand nombre d'écrits de part & d'autre, sur la Pénitence, sur la Grace, sur la Morale & sur plusieurs autres sujets. Les deux partis convinrent enfin, avec l'agrément du roi Catholique, de porter la cause à Rome, au commencement du pontificat du pape Innocent XII. Le docteur Hennebel y défendit la cause de M. Huyghens & de ses amis, & répondit si solidement aux accusations formées contre eux, que ceux-ci obtinrent plusieurs rescrits du pape en leur faveur, qui rendirent le calme pour quelque tems. Ce fut durant cet intervalle de paix que M. Huyghens mourut à Louvain le 27. d'Octobre 1702. Le 29. du même mois, M. Guillaume Marcel Claës prononça en latin l'oraison funebre du defunt dans l'église de saint Pierre de Louvain, en présence de l'université, & d'un grand nombre d'autres auditeurs. Cette piece a été imprimée *in-4°.* à Louvain, la même année 1702. c'est une brochure de 15. pages, autant historique que morale. * *Voyez* cette oraison funebre; le papier mortuaire de M. Huyghens; un éloge françois de ce docteur, imprimé *in-12.* en 7. pag. & *in-4°.* en quatre : difficultés proposées à M. Steyaërt, *part. 1. 2. 3.* l'état présent de la faculté de Louvain : lettres de M. Arnauld, *tom. 3. pages 411. 512. 245. &c. tom. 4. pages 279. 280. 319. 325. &c. tom. 5. lettre 375.* & dans plusieurs autres du *tom. 6.* & du *tom. 7.*

HYDE, (Edouard) né l'an 1608. à Dinton, dans le comté de Wilt en Angleterre. Sa profonde capacité dans les matieres de jurisprudence lui ayant procuré l'avantage d'être connu particulierement de Charles I. roi d'Angleterre, ce prince le fit chancelier de l'echiquier, & l'un de ses conseillers privés. Charles II. qu'il avoit suivi dans son exil, l'envoya en Espagne avec le titre d'Envoyé, & à son retour il lui donna les charges de sécretaire d'état & de grand chancelier. Lorsque ce prince fut remonté sur le trône d'Angleterre, il le fit consécutivement baron de Hinton, vicomte de Cornbury, & comte de Clarendon : mais en 1667. il fut non-seulement dépouillé de la charge de grand chancelier, mais encore banni du royaume par le parlement. Il se retira en France, où il passa le reste de ses jours, & il mourut de la goutte à Rouen le 19. Decembre 1674. Son

écrits sont : *L'histoire des guerres civiles d'Angleterre*, depuis 1641. jusqu'en 1660. en anglois, à Oxford 1704. 3. vol. *in-fol.* & en françois à la Haye, 6. vol. *in-12. des remarques sur le Leviathan*, du fameux Hobbes, *in-4°.* une *Lettre au duc & à la duchesse d'Yorck, sur le bruit courant de son penchant pour la religion Catholique : Divers discours au parlement.* Ces trois derniers n'ont été imprimés qu'en anglois. * *Projet du dictionaire des sçavans de* Mencken.

HYPACIE. *Substituez cet article à celui qui se trouve dans le Moreri sous le nom* HYPATIA. Hypacie fille de Theon, philosophe & mathématicien célebre, du tems de l'empereur Valens, nâquit à Alexandrie vers la fin du IV. siecle. Elle fut toûjours engagée dans les tenébres du Paganisme, & la lettre que le P. Lupus, hermite de saint Augustin, a donnée sous le nom de cette sçavante, dans laquelle l'auteur, quel qu'il soit, parle de façon à faire croire, qu'il pensoit à embrasser le Christianisme, est une lettre supposée à Hypacie. Il s'agit principalement dans cette lettre de la condamnation que l'on avoit faite de l'hérétique Nestorius, qui ne fut condamné que seize ans après la mort d'Hypacie. Cette fille sçavante eut son pere même pour maître, & elle le surpassa de beaucoup dans la connoissance des mathématiques, principalement dans l'arithmétique & l'astronomie, dans la philosophie, & encore plus dans la géométrie, dont il paroît qu'elle avoit fait son capital. Pour se perfectionner dans ces sciences, elle fit un voyage à Athénes, où elle écouta les plus grands maîtres qu'elle put trouver dans cette ville, & lia une étroite amitié avec plusieurs. Revenue dans sa patrie, elle tint la fameuse école d'Alexandrie, où tant de grands hommes avoient enseigné avant elle, & elle vit parmi ses disciples quantité de personnes d'un rang & d'un mérite distingué, entr'autres Synesius de Cyrene, qui fut depuis évêque, & dont il nous reste un assez grand nombre de lettres, parmi lesquelles on en trouve sept addressées à Hypacie, que Synesius appelle sa mere, sa sœur, sa maîtresse en philosophie, sa bienfaitrice. Ce prélat la rendoit juge de ses propres ouvrages, & se soûmettoit à ses décisions. Hypacie a composé elle-même plusieurs ouvrages qui ne sont pas venus jusqu'à nous. Les anciens nous parlent de trois, qui font connoitre son goût & le genre de ses études. Le premier étoit un commentaire sur Diophante, qui vivoit sous le regne d'Antonin dans le II. siecle, & de qui nous avons encore un ouvrage d'arithmétique. Le second étoit un canon astronomique, & le troisiéme un commentaire sur les coniques d'Apollonius de Perge, fameux géometre. Ces trois ouvrages étoient en grec. M. Kuster, dans sa belle édition de Suidas, s'est trompé, quand il a fait dire à cet auteur qu'Hypacie a composé un commentaire sur le canon astronomique de Diophante, *ὑπόμνημα εἰς Διοφάντου ἀστρονομικὸν κανόνα*. Il confond deux ouvrages en un, le canon astronomique avec le commentaire sur Diophante. On loue les mœurs d'Hypacie, autant que son esprit & sa science. Elle a toûjours gardé la virginité, & ceux qui la disent femme d'Isidore, philosophe Platonicien, fondés sur la vie même d'Isidore, composée par Damascius auteur Payen, dans le VI. siecle, & dont Photius a donné un long extrait dans sa bibliotheque, se sont trompés. Le texte grec de Photius ne dit pas ce que son traducteur latin lui a fait dire. Il dit seulement, qu'Isidore étoit au-dessus d'Hypacie, non-seulement comme un homme est supérieur à une femme, mais encore autant qu'un philosophe accompli est au-dessus d'une simple géométre. Paul le Sylentiaire, poëte célebre dans le VI. siecle, a fait à la louange d'Hypacie, une épigramme grecque que l'on trouve dans l'anthologie. La mort d'Hypacie fut violente. Accusée faussement d'empêcher la réconciliation d'Oreste, gouverneur d'Alexandrie pour l'empereur Theodose, avec saint Cyrille évêque de la même ville, quelques séditieux épierent le moment où elle sortiroit en chaise de sa maison, ou qu'elle y rentreroit ; & l'ayant tirée avec violence de sa chaise, ils la traînerent jusqu'à la grande église nommée *Cesareon* ou *la Cesarée*, la dépouillerent de ses habits, & la tuerent à coups de pots cassés, & de thuilles. C'étoit au mois de Mars de l'an 415. durant le carême, sous le dixiéme consulat d'Honorius, & le sixiéme de Theodose. C'est à tort que quelques auteurs Protestans ont accusé saint Cyrille d'Alexandrie d'avoir trempé dans ce meurtre, par ses conseils, ou par ses instigations. L'historien Socrate, qui fait le récit de la mort d'Hypacie, & qui n'étoit nullement partisan de saint Cyrille, ne charge aucunement ce prélat. Philistorge qui étoit contemporain d'Hypacie, & qui parle aussi de sa mort funeste, ne dit rien qui retombe sur saint Cyrille. C'est le même silence dans tous ceux qui ont été contemporains de ce prélat, ou presque contemporains. Ce que Damascius, auteur Payen du VI. siecle, dit de contraire, est si dénué de preuves, & même de probabilités, qu'on ne peut y ajoûter foi. Enfin la probité & la pieté de saint Cyrille sont si connues, les témoignages en sont si constans, qu'ils ne laissent aucun lieu à cette accusation. * *Voyez* dans les *Mém. de litter. & d'hist.* chez Simart, *tome 5. part. 1.* une dissertation étendue sur Hypacie, dans laquelle il paroît qu'on ne laisse rien à désirer de tout ce qui peut servir à faire connoître cette sçavante. On y justifie aussi à la fin saint Cyrille d'Alexandrie ; & il est faux que cette justification soit l'objet principal de cette dissertation, comme l'a dit M. Andri dans l'art. VI. du Journal des sçavans du mois de Juillet 1729. qui est rempli d'infidélités. Cette dissertation est de M. Goujet, chanoine de saint Jacques de l'Hôpital.

# I

# JAC



*L n'est point hors de notre dessein de dire ici en peu de mots, quand on a commencé à faire la distinction de l'I voyelle d'avec l'J consonne. C'est un point de litterature qui convient à ce Dictionaire.* M. Desmaiseaux prétend que la distinction de cet J consonne d'avec l'I voyelle n'étoit presque pas connue il y a quarante années, & que les Imprimeurs de Hollande l'ont fait recevoir en France. Mais il n'est pas difficile de montrer que cette invention est dûe aux François, & que nos Imprimeurs en ont donné le premier essai il y a près de cent-cinquante ans. M. Ruchat, & plusieurs autres veulent reculer cette date, & ils ne lui donnent que soixante années d'antiquité. En 1704. M. de la Faye envoya sur le même sujet, une lettre à M. Bernard, qui l'a communiquée au public dans les nouvelles de la République des lettres: M. de la Faye cite plusieurs livres imprimés dans le XVI. siecle, où les V. consonnes paroissent différentes des U voyelles, & il prétend que l'invention de cette consonne doit être rapportée à Ramus, & à l'an 1560. mais on ne trouve pas encore l'J consonne, selon lui. M. de la Faye devoit consulter la Grammaire latine du même Ramus, & il y eût trouvé dès 1557. cet J consonne, de même que l'V, dont il ne met l'origine qu'en 1560. En effet, dans cette grammaire les J & les V consonnes y sont exactement distinguées des I & des U voyelles. L'arithmétique latine du même Ramus, imprimée en 1555. *in-4°.* chez Vechel, ne marque point encore cette nouveauté. Le systême de Ramus n'étoit point encore formé; le stile antique des Imprimeurs y régne par tout. Ramus n'a pas fondé cette distinction sur une imagination vague & dépourvûe de raison. Il remonte bien haut pour lui chercher de la noblesse; il la fait remonter jusqu'à la distinction du *jod* & du *vau* de la langue hébraïque; & l'on trouve cette distinction dans tous les ouvrages de Ramus, depuis sa grammaire latine, même dans ceux que les héritiers de Vechel imprimerent après la mort de ce sçavant, qui fut tué, comme on sçait en 1572. mais il est bon de remarquer qu'on ne trouve cette distinction que dans les ouvrages de Ramus. Gilles Beys, imprimeur de Paris, est le premier qui prit ensuite l'effort. Il vit l'utilité de ces consonnes *Ramistes*, & les employa dans l'édition qu'il fit en 1584. du *commentaire de Minos* (c'est-à-dire de Claude Mignault) *sur les Epîtres d'Horace*. Il n'y a pas un mot dans cet ouvrage qui ne soit selon la regle des consonnes nouvelles. Depuis ce tems-là les Imprimeurs s'en sont servi communément. Il est étonnant, non pas que les Allemands en general n'approuvent point cet usage, le bon goût n'est pas le partage commun de cette nation; mais il est surprenant que des sçavans distingués parmi eux, comme Cellarius & Jean Albert Fabricius, se récrient contre. Ne peut on pas assûrer sans blesser les bienséances, que ces messieurs marquent en ce point un entêtement aussi mal fondé que celui des Anglois contre la réformation du Calendrier Gregorien? Pourquoi refuser de profiter de nos voisins & de leurs découvertes? Après tout, la difference des caracteres n'est inventée que pour montrer la difference des sons, & cette raison seule suffir, ce me semble, pour la faire embrasser. Ceux qui voudront approfondir ce point de litterature doivent lire la lettre de Jean Albert Fabricius mise à la fin du livre de Ferrarius *de Pantomimis & mimis*, in-8°. en 1714. une lettre de M. Desmaiseaux, qui est page 151. *& suiv.* du mois d'*Août* 1701. des *nouvelles de la République des Lettres:* une dissertation de M. l'abbé Papillon, chanoine de Dijon, insérée dans le tome VII. des *mémoires de littérature & d'histoire, recueillis par le Pere* Desmolets de l'Oratoire, & les citations rapportées dans cette dissertation qui est curieuse & sçavante.

JABOE, royaume d'Afrique, situé du même côté que celui d'Odobo au couchant du royaume de Benia. Il est fort peu considérable. Voyez ce qu'en dit le sieur de la Croix dans sa relation de l'Afrique, tome III. Thomas Corneille dans son dictionaire géographique, & les autres qui ont écrit de l'Afrique.

JABOLENUS (Priscus) célebre jurisconsulte, &c. *Ajoûtez à ce qui est déja dit dans le Moreri*, qu'il étoit presque toûjours auprès de la personne de l'empereur Marc-Antonin. Comme il y a dans le droit des questions épineuses qu'on ne peut décider sans une profonde connoissance des loix, cet Empereur avoit toûjours recours à ce jurisconsulte & à plusieurs autres, afin de ne se point tromper.

JACOB, (Henri) sçavant Anglois, né dans le Kent, étudia à Oxford & y prit le dégré de maître-ès-arts en 1586. Il fut ensuite reçû ministre, & obtint une cure dans sa patrie. Il s'opposa aux Brownistes, & eut de fréquentes disputes avec François Johnson au sujet du ministere Anglican. Il étoit cependant plus porté pour les Non-conformistes que pour les Episcopaux. Il mourut à l'âge de 60. ans en 1621. Il a publié en anglois une apologie de l'église & du ministere Anglican contre François Johnson, un traité des souffrances & de la victoire de J. C. contre un ouvrage sur cette matiere, composé par l'évêque Bilson; un autre intitulé: *Le commencement & l'institution de l'Eglise visible, &c.* * Wood, *histor. & antiquitat. Oxoniens.* &c.

JACOB (Henri) fils du président, né dans le diocèse de Londres, & élevé dans les Pays-Bas sous la direction de Thomas Erpenius, avança beaucoup sous cet habile homme dans la connoissance des langues orientales. Après son retour en Angleterre il fut membre du college de Merton à Oxford, mais il perdit cette place sous Cromwel. Il mourut à Cantorberi en 1652. à l'âge de quarante-quatre ans. Selden lui étoit redevable d'une bonne partie de son érudition, & celui-ci par reconnoissance lui procura ce dont il avoit besoin, & le revêtit même de ses propres habits lorsqu'il fut chassé de son college sous Cromwel. Jacob a beaucoup écrit: mais on n'a rien imprimé pendant son vivant de ce qu'il a fait. Il a laissé entr'autres des poëmes grecs & latins: une *Etymotechnia Catholica:* un commentaire sur les origines coptiques: une grammaire hébraïque, &c. Wood prétend que les *Delphi Phœnicizantes* publiés depuis sa mort sous le nom de *Dickenson*, partent de la plume de Jacob.

JACOB, (Louis) Carme, &c. *Ajoûtez à ce que l'on en a dit dans l'édition de ce dictionaire de 1725.* que son traité des plus belles bibliotheques, parut *in-8°.* en 1644. à Paris; & que sa *Bibliographia Parisina*, est pour les années 1643. 1644. 1645. 1646. & 1647. & sa *Bibliographia Gallica universalis*, est pour l'année 1651. le tout *in-4°.*

JACOMB, (Thomas) docteur en théologie, & ministre Presbytérien, né à Leicestershire l'an 1622. étudia au college de la Magdelene à Oxford sous le docteur Wilkinson, prit le dégré de bachelier aux arts, & alla à Cambridge où il fut reçû membre du college de la Trinité. En 1647. il alla à Londres, & fut chapelain de la comtesse Dowager d'Exeter, ce qui lui fournit des occasions de prêcher dans la ville. Il étoit fort moderé, d'une conversation agréable & fort intelligible dans ses sermons. Il mourut le 27. de Mars 1687. dans la maison de cette comtesse. Il avoit amassé une bibliotheque très-nombreuse & bien choisie. Outre plusieurs sermons, il a publié un commentaire en sermons sur les quatre premiers versets du huitiéme chapitre de l'Epître aux Romains, & un traité particulier à l'occasion de l'incendie de Londres.

JACQUEMIN ( François ) conseiller-secretaire de son altesse le duc de Lorraine à Nancy, vivoit dans le dernier siecle, & étoit fort instruit des affaires de Lorraine. Il avoit été employé plusieurs fois pour en discuter les droits, les priviles & l'histoire, & ses récherches ont produit quelques ouvrages qui sont demeurés manuscrits, dont le Pere dom Calmet, Benedictin de la congrégation de saint Vannes, & aujourd'hui abbé de Sénones, a fait usage pour la composition de son histoire de Lorraine. Il s'est servi entr'autres du *discours sommaire* de l'état & succès des affaires de Lorraine, depuis Charles I. jusqu'au duc Charles IV. composé par M. Jacquemin. Ce discours est partagé en deux livres. L'auteur y rapporte trois sentimens sur le pere de Thierri I. duc de Lorraine. Les uns le font fils de *Guillaume* de Boulogne; d'autres de *Guillaume* de Lorraine; les troisiémes de *Gerard* d'Alsace. M. Jacquemin rejette absolument ce dernier sentiment.

JACQUES DE VORAGINE, ou DE VARAGINE. *Dans le Moreri, édition de 1725. & de 1732 il est dit qu*'il a fait une chronique de Genes qui n'a point été imprimée. Il est vrai qu'il a fait une chronique de Genes; mais il ne l'est pas qu'elle n'ait point été imprimée. Le sçavant Louis-Antoine Muratori l'a publiée en 1726. à Milan dans le tome XXVI. de son vaste recueil des écrivains de l'histoire d'Italie *in-folio*. Mais cet habile éditeur en a retranché les fables & les inutilités, & l'a enrichie de fort bonnes notes. Cette chronique commence à l'origine de Genes, & va jusqu'à l'an 1297. Le successeur de Jacques *de Voragine* dans l'archevêché de Genes, fut Porchette, ( *non* Porcher ) Spinola. *Ajoûtez aux citations pour ce qui regar de la legende de* Jacques *de Voragine*, le discours de M. Baillet sur les vies des Saints & un article de celui de M. Goujet, chanoine de saint Jacques de l'Hôpital, sur le renouvellement des études ecclesiastiques depuis le XIV. siecle à la tête du XXXIII. volume de la continuation de l'*hist. Eccles.* de M. l'abbé Fleury.

JACQUET ( Jean ) sieur de sainte Honorine, né à Caën en Normandie, avoit assez bien étudié les antiquités Romaines, mais il s'est plus fait connoître encore par sa connoissance de la litterature grecque & de la poëtique. Il avoit étudié l'une & l'autre à fond, & M. Huet remarque que s'il avoit sçu régler sa conduite & ses études, ayant la facilité de genie que la nature lui avoit donnée, il auroit tenu un rang distingué parmi les sçavans. Les societés de plaisir dans lesquelles il étoit entré, & cet esprit railleur & mocqueur, qui a si long-tems fait le caractere des gens de Caën, & dont il étoit possédé, obscurcirent la réputation que son sçavoir lui avoit acquise. Il espera de se faire mieux valoir dans l'université de Paris; & y étant venu, il régenta dans le collége de la Marche, mais avec si peu de succès, qu'il fut enfin réduit à l'emploi de correcteur d'imprimerie, jusqu'à une vieillesse assez avancée, & à travailler bien plus pour sa subsistance que pour le public. Aussi n'a-t-on vû de lui que quelques vers grecs, latins, & même françois, mais qui découvrerent la fertilité du fonds qui les a produits. Il est mort à Paris vers la fin du dernier siecle. * *Voyez* ce qu'en a dit M. Huet dans ses origines de Caën, p. 380. & 381. de la seconde édition.

JACQUETEL ou JACTEL de Stenay, historien du derniere siecle, Lorrain de nation, n'est gueres connu que par son *sommaire historique des choses plus mémorables arrivées depuis l'an 101. jusqu'en 1676. ès pais de Lorraine & Barrois, & notamment à Commercy, saint Mihel, Verdun, Dun, Toul, Bar & Luxembourg*. Cet écrit est dédié à M. le prince de Vaudemont, & se trouve non imprimé entre les mains de plusieurs personnes. Il est trop superficiel, & la critique n'y est pas toujours exactement suivie. * *Voyez* ce qu'en dit le Pere dom Calmet dans son catalogue alphabetique des écrivains de Lorraine, audevant du premier volume de son *histoire ecclesiastique & civile de Lorraine, pages 77. & 78.*

JALMENUS, étoit, dit-on, fils de Mars & d'Astioche fille d'Actor, petite-fille d'Axetcüs, & arriere petite-fille de Clymenus. Il régna dans la Beotie avec Ascalaphus son frere, selon Pausanias. Ce fut de leur tems, selon le même, & sous leur conduite, que les Orchoméniens allerent au siége de Troyes. * *Voyez* Pausanias dans la description de la Grece liv. 9. c'est-à-dire, dans ses Béotiques.

JAMES ou JAMELIUS, ( Tomas ) né dans l'isle de Wight, &c, à ce que l'on croit, à Newport qui en est la principale ville, vers l'an 1571. fit ses études d'humanités dans l'école de Wikeham d'où il passa au collége neuf d'Oxford, auquel il fut aggrégé en 1593. Il reçut le degré de maitre-ès-arts en 1599. & peu après Thomas Bodley instruit de son habileté dans la connoissance des livres, le choisit pour premier bibliothecaire de la bibliotheque publique qu'il établissoit alors à Oxford. L'université le confirma dans ce poste en 1602. Il fut reçu docteur en 1614. & il eut dans le même tems le sous-doyenné de l'église de Wells, la cure de Mongeham dans le comté de Kent que lui donna l'archevêque de Cantorberi, & la qualité de juge de paix: ce qui l'obligea de quitter l'emploi de bibliothecaire. Ayant été fait membre de la convocation qui se tint à Oxford avec le parlement, la premiere année du régne de Charles I. il profita de cette occasion pour proposer de commettre plusieurs sçavans afin de visiter les bibliotheques & d'examiner les ouvrages des peres de l'Eglise qui avoient été alterés ou corrompus, & de les rétablir dans leur premiere pureté: & pour en donner lui-même l'exemple, il remplit une partie de ce projet, en examinant & en comparant les uns avec les autres sur les divers manuscrits qu'il put trouver des écrits des peres dans les bibliotheques d'Oxford, & il mourut au milieu de ce travail, dont on a néanmoins vû plusieurs fruits, au mois d'Août 1629. âgé d'environ 58. ans. Ses ouvrages sont: une édition du Philobiblion de Richard de Buri, évêque de Durham, *in-4°*. 1599. à Oxford, dédié à Thomas Bodley, avec un catalogue des manuscrits d'Oxford qu'il augmenta en 1600. & qu'il donna *in-4°*. sous le titre de *Ecloga Oxonio-Cantabrigiensis*. Il y joignit les deux piéces suivantes: *Cyprianus redivivus, hoc est, Elenchus eorum quæ in opusculo Cypriani de unitate Ecclesiæ sunt vel addita, vel detracta, &c.* Et *Spicilegium D. Augustini, hoc est, libri de fide ad Petrum diaconum cum manuscriptis collatio ac castigatio. Bellum Papale, sive concordia discors Sixti V. & Clementis VIII. circa Hieronymianam editionem cum utriusque editionis Vulgatæ illorum pontificum, & postrema Lovaniensium comparatione*, à Londres en 1600. *in-4°*. & 1678. *in-8°*. Ce livre est devenu rare. En 1605. il donna une nouvelle édition augmentée du catalogue de la bibliotheque Bodléienne, dont Wood a donné depuis une troisiéme édition infiniment meilleure. *Concordantia sanctorum Patrum, id est, vera & pia libri Canticorum per patres universos tam Græcos quàm Latinos expositio*, à Oxford en 1607. *in-4°*. Apologie pour Jean Wiclef, où l'on montre la conformité de ses sentimens avec ceux de l'église Anglicane, avec la vie de Wiclef, contre le pere Parsons, Jesuite. L'Ecriture, les Conciles & les Peres corrompus par l'Eglise de Rome, en anglois, à Londres 1611. *in-4°*. & 1688. avec une réponse prétendue suffisante aux Peres Gretser & Possevin, Jesuites, & à l'auteur des fondemens de l'ancienne & de la nouvelle Religion. Les Jesuites menacés de leur ruine par les prêtres séculiers pour leur mauvaise vie, leur doctrine & leurs mœurs, &c. en anglois, à Oxford en 1612. *in-4°*. On trouve à la fin la vie du pere Parsons, Jesuite, qui y est fort maltraité. *Filius Papæ Papalis*, à Londres en 1621. & traduit en anglois par Guillaume Crashow. *Index generalis SS. Patrum ad singulos versus cap. v. evang. secundùm Matth.* à Londres 1624. *in-4°*. *Notæ ad Georgium Wicelium de methodo concordiæ Ecclesiasticæ*, à Londres en 1625. *in-8°*. On trouve dans ce livre un catalogue de ceux qui ont écrit contre les taches ( vraies ou supposées ) de l'église Romaine: *Vindiciæ Gregorianæ*, en 1626. *in-4°*. à Genève. James prétend rétablir ( selon ses idées ) le texte des ouvrages de S. Gregoire le grand. Introduction à la théologie, &c. en anglois, à Oxford en 1625. *in-4°*. ouvrage plein de mauvais principes & de calomnies contre l'église Romaine, caractere qui domine dans tous les ouvrages de controverse ou de critique des Peres, donnés par cet auteur. Humble & instante requête à l'église d'Angleterre sur les livres qui concernent la religion, en anglois, en 1625. *in-8°*. Explication étendue des dix articles con-

tenus dans la requête présentée par le docteur James au clergé d'Angleterre, pour rétablir dans leur pureté les auteurs corrompus (selon lui) par les Papistes, en anglois, à Oxford, en 1625. *in-4°*. *Specimen corruptelarum Pontificiarum in Cypriano, Ambrosio*, &c. à Londres en 1726. *in-4°*. *Index librorum prohibitorum à Pontificiis*, à Oxford en 1627. *in-8°*. La philosophie morale des Stoïciens, traduite du françois en anglois, en 1698. *in-8°*. Deux traités de Wiclef contre les ordres des religieux Mendians : *Fiscus Papalis, sive catalogus indulgentiarum & reliquiarum*, &c. que d'autres attribuent à Crashaw, à Londres en 1617. *in-4°*. Il a laissé manuscrit, 1°. *Admonitio ad Protestantes theologos de libris Pontificiorum caute legendis* : 2°. *Enchiridion-Theologicum* : 3°. *Liber de suspicionibus & conjecturis*. * *Voyez* Wood, *Athenæ Oxonienses*, & *histor. universit. Oxoniens.* & le pere Niceron dans le tome 19. de ses *mémoires*, &c.

JAMIDES, devins descendus de *Jamus*, qui au rapport du poëte Pindare, étoit fils d'Apollon, & avoit appris de son pere l'art de deviner. Le même Pindare dans l'ode sixiéme de ses Olympiques, dit que la mere de Jamus se nommoit *Evadné*. Ces devins étoient venus d'Elis, selon Pausanias, & ils avoient leur sépulture dans la Laconie, selon le même qui en parle dans sa description de la Grece, liv. 3. & 6.

JAMUS, *Voyez* JAMIDES.

JANEWAY (Jacques) ministre Presbyterien, né à Herfordshire, étudia à Oxford, & vécut en particulier après avoir quitté l'université. Il tenoit cependant quelquefois des assemblées nombreuses dans le voisinage de Londres. Il mourut le 16. de Mars 1674. Il a écrit plusieurs ouvrages en anglois sur des matieres de religion, & même de spiritualité.

JANIÇON, (François-Michel) né à Paris le 24. Décembre 1674. de *François* Janiçon, avocat au conseil, qui professoit la religion prétendue réformée & de *Marie* Brunier, fut envoyé en Hollande par ses parens à l'âge de neuf ans, & y étudia dans l'école de Maëstricht, où M. du Rondel enseignoit alors. Son oncle paternel, Michel Janiçon, depuis long-tems ministre à Utrecht, l'appella ensuite auprès de lui, & joignit pendant quatre ans ses instructions aux leçons qu'il alloit prendre sous messieurs Grævius, de Uries, Luitz & Baudry. M. Janiçon après s'être avancé sous ces grands maîtres dans l'étude des belles lettres & de la philosophie, entra en qualité de *Cadet*, dans le régiment de la Melonniere, où il fut depuis enseigne, & ensuite aide-major. Après la paix de Riswick il alla en Irlande avec son régiment qui y fut envoyé, & la paix générale l'ayant enfin rendu à lui-même, il se livra presque tout entier à l'étude. Il se fit alors immatriculer dans l'université de Dublin, dans le dessein de s'y faire recevoir bachelier-ès-arts. Mais le défaut de secours lui fit quitter cette entreprise, & l'obligea d'accepter une place de précepteur chez un seigneur Irlandois. La mort de son oncle arrivée en 1705. & celle de son pere qui suivit d'assez près, l'obligerent de retourner en Hollande. Une famille illustre de Gueldre acheva de le fixer dans ce païs, où il acheta la terre d'Overhagen, & où il épousa *Marguerite-Anne-Marie* de Ville, demoiselle réfugiée, dont il a laissé deux filles. Après son mariage il demeura encore huit ans à la campagne, & passa ensuite quelque tems à Amsterdam, où il travailla avec M. du Breuil le pere, à la Gazette qui s'imprime en cette ville. L'auteur de celle de Roterdam ayant cessé de la faire, M. Janiçon la continua, & peu après les magistrats d'Utrecht l'appeller pour en faire une nouvelle dans cette ville, où il alla avec toute sa famille. Il avoit tous les talens nécessaires pour cette entreprise : il sçavoit le hollandois, l'anglois, l'italien, l'espagnol, le françois. Son stile étoit simple & naturel : il avoit le goût de l'histoire, beaucoup de discernement, & n'ignoroit point la politique. Son ouvrage fut goûté, mais il ne fut pas continué long-tems. Un étranger ayant abusé de son imprimerie domestique pour y imprimer un écrit qui déplut aux magistrats, on s'en prit à lui-même, & on lui fit des affaires qui l'obligerent à se retirer à la Haye, où d'ailleurs le prince Guillaume de Hesse désiroit de le posseder, & où bientôt après il fut revêtu de la charge d'agent du Landgrave de Hesse. Il y est mort le 18. d'Août 1730. d'une attaque d'apoplexie dans sa cinquante-sixiéme année. Outre ses gazettes, on lui doit la traduction françoise des deux premiers volumes de la bibliothéque des Dames, écrite en anglois par le chevalier Richard Stécle. Le premier volume parut en 1717. le second en 1719. l'un & l'autre à Amsterdam : une traduction d'un fort mauvais ouvrage d'Antoine Gavin, apostat de l'église Catholique, depuis ministre de l'église Anglicane, dans lequel l'auteur en relevant des abus que tout Catholique sensé condamne, raconte bien des historiettes forgées à plaisir. L'original de cet ouvrage est en anglois : la traduction parut sous le titre burlesque de *Passe-partout de l'église Romaine*, &c. *in-12.* à Londres, (ou plûtôt à Amsterdam) en 1724. *Etat présent de la république des Provinces-Unies des Païs Bas qui en dépendent*, & à la Haye, 2. vol. *in-12.* le premier en 1729. le second en 1730. C'est ce que l'on a eu jusqu'à présent de plus exact sur cette matiere. Il a été cependant attaqué vivement par Jean Rousset, & plus modérement dans le second volume des *lettres sérieuses & badines*, dans le premier desquelles on a réfuté Rousset avec autant d'aigreur que celui-ci avoit attaqué. * *Voyez* l'éloge de M. Janiçon dans le quatriéme volume des mêmes *lettres sérieuses & badines*, *pag. 267.*

JANNOT MANETTI, *voyez* MANETTI.

JANOEZ. (Barthelemi) *Dans le Moreri, édition de 1725. on le fait* écrire sous le pape Urbain V. *il faut mettre* sous Innocent VI.

JANSENIUS (Corneille) évêque d'Ypres, &c. *Il est bon d'ajouter à son article ce qui fit prendre ce nom à ce prélat.* Ce fut à Louvain qu'il le prit parce que les Hollandois qui étudioient dans cette ville, se trouvoient obligés à ce changement de nom, à cause des hérétiques, & pour se déguiser à eux. Jansenius veut dire, *fils de Jean*; car le pere de Corneille se nommoit *Jean Otto*. *On a mal mis la date de son élévation à l'épiscopat dans le Moreri de l'édition de 1725.* Ce fut en 1635. le 28. d'Octobre. Son discours de la Réformation de l'homme intérieur, a été traduit en françois par M. Arnauld d'Andilly, & cette traduction a souvent été imprimée. *Ajoutez aussi aux ouvrages de ce prélat, dont on a parlé à son article*, le parallele des erreurs des Sémipelagiens de Marseille, avec celles des nouveaux Sémipelagiens, en latin, *in-12.* 1647.

JANSENIUS (Jacques) docteur en théologie, & doyen de saint Pierre à Louvain, né à Amsterdam en 1547. de parens de la religion Catholique, fut envoyé par sa mere, après la mort de son pere, à Louvain en 1564. pour y étudier la philosophie & la théologie. Il fut licentié en théologie en 1575. & ensuite premier président du college nouveau des Augustins, & président de celui du pape Adrien VI. en 1579. professeur en théologie en 1580. & succéda à Stapleton en 1595. En 1614. il fut fait doyen de l'église collegiale de saint Pierre, & mourut le 20. de Juillet 1625. On a de lui, *Institutio Catholici Ecclesiastæ : in sacrum Missæ canonem : Liturgica : Commentarius in Canticum Canticorum : Commentarius & expositio in Psalmos Davidicos : Expositio in prophetam Job : Expositio in Evangel. Joan. Enarratio Passionis*, &c. Jean Masius a écrit sa vie * *Voyez aussi* Le Mire, *de scriptor. sæc. XVII.*

JANVIER (D. Ambroise) de sainte Ausane, au diocèse du Mans, né l'an 1614. entra dans l'ordre de S. Benoît en 1636. & s'y est distingué par son esprit & par sa grande connoissance de la langue hébraïque. Après avoir professé pendant plusieurs années il s'occupa à revoir les œuvres de Pierre abbé de Celles, qui vivoit au milieu du XII. siécle; & qui mourut évêque de Chartres en 1187. & il en procura une nouvelle édition en 1671. en un volume *in-4°*. La préface est du P. Mabillon. Il a aussi donné en 1666. à Paris, chez Billaine, le commentaire du Rabin David Kimhi, Espagnol du XIII. siécle, sur les Pseaumes de David traduit de l'hébreu en latin. Le P. Janvier est mort en l'abbaye de S. Germain des Prez le 25. d'Avril 1682. âgé de 68. ans. On trouve dans le recueil des piéces faites sur la mort du célébre Jerôme Bignon une petite piéce en

hébreu sur ce sujet de D. Ambroise Janvier. D. le Cerf n'en dit rien dans sa *Bibliotheque des auteurs de la Congr. de S. Maur.*

JANVIER (Pierre) curé de S. Thibaut proche l'abbaye de S. Faron, à Meaux, étoit né le 20. Juin 1618. de *Roch* Janvier, médecin à Meaux, & de *Marguerite* le Madre, fille de *Robert* le Madre, aussi médecin de la même ville. Pierre Janvier fut destiné d'abord à la peinture dans laquelle il fit très-peu de progrès; ensuite ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut élevé au sacerdoce, fait vicaire amovible de Crégy en 1653. choriste & chantre à gages de S. Etienne de Meaux en 1659. curé ou vicaire perpétuel de Crégy en 1665. puis de S. Thibaut en 1667. où il est demeuré jusqu'à sa mort arrivée en 1689. le 19. Avril. Il aimoit beaucoup la lecture, & l'histoire en particulier avoit pour lui de grands attraits. Animé par l'exemple de Bordereau avocat ou procureur à Meaux, à la fin du XVI. siécle, & par celui de Nicolas Lenfant procureur au bailliage & présidial de Meaux pendant les guerres des Calvinistes & de la Ligue, qui ont écrit l'un & l'autre des mémoires de ce qui s'est passé de leurs tems dans toute l'étendue du diocèse de Meaux, il a fait aussi des recueils immenses qui étoient le fruit de ses lectures. On conserve dans l'abbaye de S. Faron de Meaux sept volumes *in-folio* manuscrits, presque tous de sa main & de sa composition sur l'histoire de la ville & du diocèse de Meaux. C'est une compilation & un recueil immense de bonnes & de mauvaises choses. Pierre Janvier se mêloit aussi de poësie françoise: ses recueils sont farcis de quatrains historiques sur les évêques de Meaux, sur les abbés de saint Faron, &c. de rondeaux, & d'autres piéces de poësies dans lesquelles on voit qu'il étoit très-porté à la satyre, mais poëte fort médiocre. Il composoit aussi des vers latins avec beaucoup de facilité, mais sans nulle élégance. Le stile de sa prose n'est gueres plus estimable. Voici son épitaphe telle qu'on l'a trouvée parmi ses papiers, écrite de sa propre main:

*Cy Gist le bon prêtre* JANVIER,
*Des nouvellistes le premier;*
*Pasteur ou perpétuel vicaire,*
*Sçavant & curieux antiquaire,*
*D'almanachs agréable auteur,*
*Entre les peintres inventeur,*
*L'ennemi déclaré des moines,*
*L'antagoniste des chanoines,*
*Le fleau des Benédictins:*
*Le bon ami des Capucins,*
*Le plus fécond de tous les poëtes.*
*Si de bons amis vous êtes,*
*Faites en son nom un rondeau,*
*Et priez Dieu sur son tombeau.*

* D. Duplessis, Bénédictin, *hist. de l'égl. de Meaux*, préf. du tome 1.

JAQUELOT, (Jean) conseiller au parlement de Paris, étoit issu d'une bonne famille d'Anjou. Il fut d'abord avocat au parlement, & y plaida avec applaudissement dans l'affaire de Cabrieres & de Merindol. Il s'acquit en peu de tems une grande réputation, & il fut reçu au même parlement le 25. Janvier 1653. Henri II. qui l'estimoit beaucoup, voulut qu'il eût séance à la grand-Chambre, à commencer au 26. Juin 1558. Il étoit marié, mais ayant perdu sa femme vers le même tems, il embrassa l'état ecclésiastique, & fut pourvû de plusieurs abbayes: on dit même qu'il fut mis sur les rangs pour être chancelier: ce fut lui qui engagea le célébre Rebuffe à donner son traité des Concordats, comme Rebuffe le dit lui-même. Jaquelot a écrit des notes sur quelques loix du digeste & du code. On ignore le tems de sa mort. * *Mem. mss.* Rebuffe, *tr. des Concordats*, dans le titre *forma mandat.* pag. 727. &c. Loysel, *dial. des avocats.*

JAQUELOT, (Adrien) fils d'un autre *Adrien* Jaquelot, & cousin du précedent, eut la charge de son pere qui étoit conseiller au présidial d'Angers; & comme il n'avoit pas l'âge compétent pour la posséder, il obtint dispense de M. le chancelier de Chiverny; mais il exerça peu cet office: il le quitta pour en prendre un autre dans le parlement de Bretagne au mois de Février 1576. lorsque cette province fut rentrée sous l'obéïssance du roi Henri IV. Le duc de Mercœur, gouverneur de la province, le députa avec un président du parlement, pour assurer sa majesté de la fidélité de la province. Il a composé un traité intitulé, *Compendiosa beneficiorum expositio.* Il mourut en Anjou le trois Decembre 1624. & fut enterré à S. Denys d'Anjou. On y voit son épitaphe où il est dit qu'il avoit été sénéchal d'Anjou & lieutenant général d'Angers, ce qui est absolument faux. Il a eu deux enfans qui ont été conseillers au parlement de Bretagne *Florent-Louis* & *Philippe* Jaquelot. Adrien écuyer, maréchal des logis de la reine Elisabeth, qui eut pour fille *Julienne* Jaquelot, mariée en premieres nôces à *René* Bouchard, porte-manteau de la reine mere du roi Henri III. & de François duc d'Anjou & d'Alençon. Bouchard ayant été tué à S. Denys d'Anjou par le capitaine de Plan, homme vaillant, mais sanguinaire, Julienne Jaquelot se remaria avec un noble homme *René* le Faucheux vers l'an 1602. * *Mémoires manuscrits.* Continuation aussi manuscrite de *l'histoire de Sablé* par l'abbé Ménage.

JAPON. Dans l'article du progrès du Christianisme dans le Japon, dans *le dictionaire historique, édition de 1725.* on infirme l'autorité d'une relation qui se trouve dans les voyages de Tavernier sur la destruction du Christianisme en ce royaume, cependant M. Arnauld a pris la défense de cette relation contre le pere Tellier, Jésuite.

JARRETIERE, ordre de chevalerie en Angleterre. *Ajoûtez à la suite chronologique de ces chevaliers, rapportee dans ce dictionaire, ce qui suit:*

SUITE CHRONOLOGIQUE DES CHEVALIERS de cet ordre.

GEORGES-LOUIS I. du nom, roi de la Grande-Bretagne, proclamé le 12. Août 1714. dix-neuviéme chef de l'ordre.

CHEVALIERS

*Elûs le 27. Octobre 1714. installés le 20. Décembre suivant.*

Mauners, duc de Rutland, marquis de Granby, lord lieutenant de la province & comté de Leicester, mort de la petite-verole à Londres le 5. Mars 1721. dans la quarante-cinquiéme année de son âge.

Charles Pawlet, duc de Bolton, marquis de Winchester, conseiller d'état, lieutenant-gouverneur des comtes de Southanyston & de Dorset, garde-royal de la grande Forêt, &c. mort le premier Février 1722.

Lionel Cranfield Sackville, comte de Dorseu, & Middlesex, créé duc au mois de Juin 1720. grand-maître de la maison du Roi, connétable du château de Douvres, & des cinq ports d'Angleterre, puis vice-roi d'Irlande en 1730.

Georges Montagüe, comte d'Hallifax, l'un des lords du conseil privé.

*Elûs au mois de Décembre 1616. dans un chapitre tenu à Hannover, & installés par procureur à Windsor, le 11. Mai 1718.*

Frederic-Louis de Brunswick, né prince d'Hannover, créé duc de Glocester en 1718. duc d'Edimbourg, de Cornwall & de Rothaye en 1728. & enfin prince de Galles, & comte de Chester en 1729.

Ernest-Auguste, duc de Brunswick, Lunebourg, évêque & prince d'Osnabruck, duc d'Yorck, pair de la Grande-Bretagne, & frere du roi Georges I. Il mourut à Osnabruck le 14. Août 1728.

*Elûs le 5. Avril 1718. & installés à Windsor le 11. Mai suivant.*

Charles-Bauclerc, duc de Saint-Albans, comte de Burford, baron de Headington, capitaine de la compagnie des gentilshommes pensionnaires, lieutenant-gouverneur & garde des rolles du comté de Berck, mort à Bath le 20. Mai 1726. Il étoit fils naturel du roi Charles II.

Jean Montagüe, duc de Montagüe, grand-maître de la garderobe du roi, lieutenant-gouverneur du comté de Northampton, nommé grand-maître de l'ordre du Bain le 7. Juin 1725.

Thomas

Thomas Hollis Pelham, duc de Newcastle, alors grand chambellan de la maison du roi, puis sécretaire d'état en 1724. nommé Steward & gardien de la forêt de Sheerwood & du parc de Tolewood, dans le comté de Nottingham au mois de Septembre 1727.

James Berkeley, comte de Berkeley, vice-amiral & premier commissaire de l'amirauté de la grande-Bretagne, l'un des lords du conseil-privé, lieutenant-gouverneur du comté de Glocester.

*Elû le 10. Mai 1719. & installé le 4. Juillet suivant.*

Evelyn Pierpoint, duc & comte de Kingston, marquis de Dorchester, vicomte de Newarck, baron de Pierpoint, président du conseil-privé, puis garde du sceau-privé de la Grande-Bretagne, lieutenant-gouverneur & garde des rolles du comte de Wiltz, mort à Londres le 16. Mars 1726.

*Elû le 2. Décembre 1719. & installé à Windsor le 4. Juin 1720.*

Charles Spencer, comte de Sunderland, premier commissaire de la trésorerie de la Grande-Bretagne, premier gentilhomme de la chambre & de la garderobe du roi Charles I. & son premier ministre, mort à Londres le 30. Avril 1722.

*Elûs le 7. Avril 1721. & installés le 25. Mai.*

Charles Fitz-Roi, duc de Grafton, comte d'Ewston, vicomte d'Ypswick, né au mois de Novembre 1683. vice-roi d'Irlande, puis lord-chambellan de la maison du Roi.

Henri Clinton, comte de Lincoln, trésorier de la maison du roi, membre du conseil-privé, lieutenant-gouverneur & garde des rolles du comté de Cambrige, mort à Weydbrige le 18. Septembre 1728. âgé de quarante-quatre ans.

*Elûs le 21. & installés le 24. Octobre 1722.*

Charles Pawlet, duc de Bolton, marquis de Winchester, colonel du régiment des Gardes-Bleues à cheval, fait lieutenant-gouverneur & garde des rolles des comtés de Southampton & de Dorset, garde des rolles des comtés de Clamorgan & de Carmarthen, & gardien de la nouvelle forêt dans le comté de Southampton, au lieu & place de feu son pere, au mois de Février 1722. aussi gouverneur de Milford dans le comté de Pembrooke, connétable du château de Carnarvan & de la Tour de Londres, puis nommé gouverneur de l'Isle de Wight le 6. Septembre 1726. membre du conseil-privé, &c.

J. Manners, duc de Rutland, marquis de Granby.

Le duc de Roxborough, alors sécretaire d'état pour l'Ecosse, & l'un des seize pairs d'Ecosse, ayant séance au parlement de la Grande-Bretagne.

*Elûs le 19. Juillet, & installés le 8. Août 1724.*

Charles Townshend, vicomte de Townshend, baron de Lynn, l'un des lords du conseil-privé, & alors sécretaire d'état de la Grande-Bretagne, nommé lieutenant gouverneur & garde des rolles du comté de Norfolck au mois de Septembre 1727. Il se démit de la charge de sécretaire d'état le 26. Mai 1730. & se retira sur ses terres.

Richard Lumley, comte de Scarborough, grand-écuyer du prince de Galles, depuis roi Georges II.

*Elûs le 8. & installés le 27. Juin 1726.*

Charles Lenox, duc de Richemond, comte de March & de Danreley, baron de Setrington & de Torbolton, né le 29. Mai 1701. capitaine dans le régiment royal des Gardes-Bleues de cavalerie, & aide de camp du roi, créé chevalier de l'ordre du Bain le 7. Juin 1725. & fait gentilhomme de la chambre du roi au mois d'Octobre 1727.

Robert Walpole, chevalier, membre du conseil-privé, premier commissaire de la grande trésorerie, & chancelier de l'Echiquier, premier ministre des rois Georges I. & II. chevalier de l'ordre du Bain, de la promotion du 7. Juin 1725. &c.

*Supplément.*

Georges-Auguste II. du nom, roi de la Grande-Bretagne, proclamé le 26. Juin 1727. vingtiéme chef de l'ordre.

Chevaliers

*Elûs le 29. Mai, & installés le 29. Juin 1730.*

Guillaume-Auguste de Brunswick, duc de Cumberland, second fils du roi Georges II. né le 26. Avril 1721. & fait chevalier de l'ordre du Bain le 7. Juin 1726.

Philippe Dormer Stanhope, comte de Chesterfield, gentilhomme de la chambre du roi, de son conseil-privé, & nommé ambassadeur extraordinaire en Hollande. Il fut fait grand-maître de la maison du roi, & prêta serment pour cette charge le 29. Juin 1730.

Richard Boyle, comte de Burlington.

JARRIGE, (Pierre de) Jesuite devenu Calviniste, & rentré ensuite dans l'Eglise Catholique, &c. *Ajoûtez à ce que l'on en a dit dans les deux précedentes éditions de ce dictionaire, que* l'on a fait deux réponses assez aigres à la rétractation qu'il fit de son libelle intitulé: *Le Jesuite sur l'échafaut*, & qu'il mourut âgé de soixante-cinq ans. M. Baluze en parle dans son histoire de Tulles, écrite en latin.

JARRON, ville de Perse, à environ trente-deux lieues de Chiras. Il n'y a que trois cens-cinquante maisons, la plûpart bâties de bois de dattier, la seule espece de grands arbres qui croissent sur le lieu, & qui y soient en abondance. Cette ville est renommée pour les manufactures de bonnets de feutre & de robbes de camelot, qu'on appelle *Habbé*; mais sur-tout pour ses dattes qui sont estimées les meilleures de tout le monde. Le terroir d'alentour abonde en eaux, que l'on conduit par des caneaux soûterains, & que l'on tire par des puits. Près de cette ville il y a une montagne célebre qui est très-rude & très-dangereuse à passer. * *Voyez* Chardin, tome 3. de ses voyages.

JARRY (Magdelon) gentilhomme, sieur de Vrigny près la ville de Sablé au Maine, &c. *Ajoûtez à ce que l'on en a dit dans les deux précedentes éditions de ce dictionaire, qu'*il mourut en sa terre de Vrigny l'an 1573. âgé de quarante ans, & qu'entre ses poësies, *dont on a parlé*, on trouve une épigramme latine sur le livre de Pierre Ayrault, lieutenant criminel d'Angers, intitulé, 1°. *Decretorum*, & ensuite *rerum judicatarum Petri Ærodii, Quæsitoris Andegavensis.* Elle se trouve aussi dans la vie de Pierre Ayrault par l'abbé Ménage. Jarry, selon ce dernier, dans sa continuation manuscrite de l'histoire de Sablé, étoit petit-fils de *Robert* Jarry, conseiller & maître de la chambre des comptes de René duc d'Anjou, roi de Sicile, seigneur de Sablé; & fils de *Pierre* Jarry, seigneur de Douesnard, duquel sont descendus les seigneurs de Saint-Loup & de Mené, du nom de Jarry, dont des filles alliées aux maisons de Duhardas, de Chevigné, de Milon de la Rigaudiere, &c. La famille des Jarry seigneurs de Vrigny, fut annoblie en 1491.

JARS DE GOURNAY. (Marie le) *Ajoûtez à ce que l'on en a dit dans les éditions de 1725. & de 1732. que* long-tems avant sa mort on avoit imprimé plusieurs pieces de sa composition, sous ce titre: *Les avis ou les présens de la Demoiselle de Gournay.* On en a une troisiéme édition *in-4°.* dès 1641. Il y avoit dans la bibliothéque de feu M. Spanheim un exemplaire des essais de Montagne, ami de cette demoiselle, dont elle s'étoit servi, avec des corrections de sa propre main, & pour se conformer à celles que l'auteur avoit eu intention de faire, comme elle s'en explique elle-même dans un billet qu'elle colla au-dedans de cet exemplaire. On a imprimé ces corrections dans *le recueil de litterature & d'histoire*, imprimé chez l'Honoré à Amsterdam en 1730. *pag. 38. & suiv.* Le jugement avantageux que fit mademoiselle de Gournay des premiers essais de Montagne, donna lieu à cette alliance d'amitié qui fut entr'eux, long tems même avant qu'elle eût vû Montagne. Pasquier rapporte ainsi dans ses lettres quelques circonstances assez remarquables de cette espece d'adoption. « Montagne, dit-il, ayant fait en 1588. un long séjour en la ville de Paris, la demoiselle de Jars » le vint exprès visiter pour le connoître de face. Même que » la demoiselle Gournay sa mere & elle, le menerent en leur » maison de Gournay, où il séjourna trois mois en deux »

» ou trois voyages, avec tous les honnêtes accueils que l'on » pourroit souhaiter: & enfin que cette vertueuse demoi- » selle avertie de la mort du seigneur de Montagne, traversa » presque toute la France, sous la faveur des passeports, tant » par son propre dessein, que par celui de la veuve & de » la fille (de Montagne) qui la convierent d'aller mêler » ses pleurs & regrets, qui furent infinis, avec les leurs. *On cite dans le Moreri entre ceux qui ont composé des épitaphes pour* mademoiselle de Gournay, François & Charles Oget, *il faut* Ogier. Colletet a fait aussi ces vers en l'honneur de cette demoiselle :

*Si l'on a tant chanté les vertus des Sibylles,*
*Et fait de leurs beaux jours de beaux siécles tranquilles,*
*Pour montrer leur mérite, & l'heur qu'elles ont eu,*
*Tu remportes* GOURNAY *cet illustre avantage,*
*D'égaler en mourant les Sibylles en âge,*
*Et d'avoir en vivant surmonté leur vertu.*

* M. Titon du Tillet lui a donné place dans sa description du *Parnasse françois*, édition *in-fol. pag. 215. & suiv.*

JAUBERT DE BARRAULT. (Jean) *Substituez cet article à celui qui se trouve dans le Moreri sous le nom de* BARRAULT (Jean Jaubert de) évêque de Bazas, &c. Jaubert de Barrault fils d'*Emeric* comte de Barrault, baron de Blaignac, ambassadeur de Louis XIII. en Espagne auprès du roi Philippe III. & de Dame *Guyon* de la Mothe, fut abbé de saint Pierre de Solminihac, & consacré évêque de Bazas à Rome au mois d'Août 1612. par le cardinal François de la Rochefoucauld. Deux ans après, il se trouva à l'assemblée du Clergé, qui se tint à Paris, & en 1620. il eut l'honneur de haranguer le roi dans l'église métropolitaine après son retour de l'expédition de Bearn. Il avoit été désigné grand-aumônier de Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre; mais la jalousie de quelques-uns de ses envieux, & principalement des sectaires de ce royaume, rendit cette désignation inutile. Il fut nommé à l'archevêché d'Arles le 30. de Juillet 1630. & il en prit possession au mois de Decembre 1631. Il acheva cette année un ouvrage dont il avoit fait imprimer une partie dès 1622. *in-8°.* à Bourdeaux sous ce titre: *Erreurs & faussetés remarquables contenues dans un livre, intitulé, Bouclier de la foi, composé par Pierre du Moulin.* Il dit dans son épître dédicatoire au roi Louis XIII qu'il avoit étudié à la Fléche en philosophie & en théologie, & que le roi Henri IV. l'avoit engagé à lui offrir les prémices de ses travaux. Il donna depuis un gros volume *in-fol.* contre le même ministre du Moulin, & il devoit encore y ajoûter quelque nouvelle réfutation. Il présida à l'assemblée du Clergé tenue à Paris en 1635. & le 22. de Juillet suivant, il harangua sa majesté au nom de la même assemblée. Il est mort à Paris le 30. de Juillet 1643. & fut inhumé à Bourdeaux dans la maison professe des Jesuites, à qui il a legué la bibliothéque qu'il avoit à Arles. Il eut pour successeur dans l'archevêché de cette ville *François* Adhemar de Monteil de Grignan. * *Mémoires du tems. Gallia Christiana*, dans l'article des évêques de Bazas, & dans celui des archevêques d'Arles.

JAY, (le) nom de plusieurs familles de Paris, &c. *Dans ce que l'on en a dit, édition de ce dictionaire de 1725. on les a quelquefois confondues.* JEAN le Jay, par exemple, qui étoit sécretaire du roi en 1552. n'étoit pas de la famille de ceux *dont on a parlé avant lui.* HENRI le Jay, ne fut pas abbé de Marchefieux, *mais* de Cherbourg: il quitta dans la suite l'état ecclésiastique, & se maria. HENRY GUILLAUME ne fut pas nommé évêque de Cahors en 1679. *mais en* 1680. *N.* le Jay, qui fut destiné dans sa jeunesse à l'ordre de Malte, se nommoit *Claude-Joseph:* il épousa le 8. d'Août 1703. *Anne-Marie* Pajot, fille de *Leon* Pajot, seigneur d'Ons-en-Bray, &c.

JAY, (Nicolas le) baron de Tilly, &c. *Ajoûtez, édition de ce dictionaire de 1725. qu'*en 1713. il fut reçû président aux enquêtes du parlement de Paris; *& qu'*en 1630. il fut nommé d'abord président à mortier, & sept mois après premier président, &c.

JAY (Guy-Michel le Jay, ou le GEAY; car on croit que son nom s'ecrivoit ainsi, &c.) *Il faut réformer par ce qui suit, ce qu'on en a dit dans les éditions précedentes du dictionaire de Moreri, & suppléer à ce qui y manque.* Il étoit avocat au parlement de Paris, & fut pere de madame la marquise de la Chassetiere. Il étoit sçavant, sur-tout dans les langues, & c'est ce qui l'engagea à travailler à l'édition de la grande bible Polyglotte de Vitré, qui parut en dix grands volumes au mois d'Octobre de l'an 1645. M. Hermant, chanoine de Beauvais, si connu par ses ouvrages & par sa pieté, & plusieurs autres sçavans, le secoururent de leurs lumieres dans ce travail: mais il fut peu secouru d'argent, & les frais qu'il lui fallut faire le ruinerent. Etant veuf, il entra dans l'état ecclésiastique, il prit le sacerdoce, n'ayant pour tout bien que le revenu du petit doyenné de Vezelay en Provence, & un grand nombre d'exemplaires de sa bible, qu'il donnoit presque pour rien. Le roi, pour le récompenser enfin de son zele & de son désintéressement, lui donna des lettres de restitution ou de confirmation de noblesse, & un brevet de conseiller d'état. Il est mort le 10. de Juillet 1675. Bien des auteurs célébres l'ont confondu, mal-à-propos, avec le président le Jay.

JAY (Gabriel-François le) cinquiéme fils de CHARLES le Jay, baron de Tilly, la Maison-rouge, &c. maître des requêtes, & de *Gabrielle* de Lesrat de Lancrau, étoit de Paris, & fit ses études, en qualité de pensionnaire, au collége de Louis le Grand occupé par les Jesuites. L'amour qu'il eut pour ses maitres, & leurs sollicitations particulieres, le déterminerent à renoncer aux esperances du siecle, pour embrasser leur institut dans un âge encore fort jeune. Il a passé cinquante-sept années dans leur societé, dont il en a employé dix-neuf à professer la rhétorique, principalement à Paris, avec distinction. Sorti de cet emploi, il fut préfet de la congrégation établie dans ce collége, pour laquelle il eut beaucoup de zele, & dont il augmenta les sujets autant qu'il lui lui fut possible. Ses manieres engageantes, & ses sollicitations en gagnerent un grand nombre, & il contribua beaucoup par-là à attirer dans sa societé bien des sujets capables de lui faire honneur. Le pere le Jay avoit du goût pour les lettres, & en particulier pour la poësie, & nous avons de lui deux ouvrages considérables qui sont le fruit principal de ses études. Le premier est une traduction françoise des antiquités Romaines, écrites en grec par Denys d'Halicarnasse. Il en donna un projet raisonné dès 1722. dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de *Mars* de cette année; & comme il ne le publia pas sous son nom, il se donna carriere sur le mérite de la traduction qu'il annonçoit. L'ouvrage entier parut quelques mois après en deux vol. *in-4°.* à Paris chez Gregoire Dupuis, avec des notes historiques, critiques & geographiques. On en trouve un grand eloge dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de *Janvier* 1723. Mais il s'éleva dans le même tems un critique qui prétendit y démontrer quantité de defauts essentiels. Ce critique est M. Bellenger, docteur de Sorbonne, qui travailloit aussi à donner Denys d'Halicarnasse en françois avec des notes historiques & critiques, & dont la traduction parut en effet en 1723. à Paris chez Lottin, en deux volumes *in-4°.* Les remarques de ce censeur judicieux consistent en cinq lettres qui furent imprimées dans les *Mercures de France* des mois de *Janvier*, *Février*, *Mars*, *Avril* & *Mai* 1723. & qui prévinrent le public en sa faveur. Le pere Hoignant, Jesuite, voulut prendre la défense de son confrere dans une réponse aux deux premieres lettres de M. Bellenger, qui fut imprimée à Paris chez Dupuis, *in-12.* Mais malgré cette apologie, il paroit que le public sçavant a décidé que si le stile de la traduction du pere le Jay étoit plus délicat & plus aisé, celle de M. Bellenger l'emportoit pour l'exactitude & la fidelité: celui-ci n'a pas fait difficulté de répéter dans sa préface, & de montrer par bien des preuves, que le sçavant Jesuite s'est souvent éloigné de la pensée de son auteur, qu'il a retranché de l'original, qu'il y a ajoûté des choses qui y sont contraires, qu'il a renversé l'ordre des tems par sa traduction trop libre; & que dans sa chronologie marginale qu'il a empruntée de l'édition grecque & latine d'Angleterre, il a copié jusqu'aux fautes d'impression pour n'avoir pas consulté l'errata qui est à la fin du premier volume de cette édition. Ce sont les deux grands

propres paroles de M. Bellenger. Le second ouvrage du Pere le Jay est intitulé : *Bibliotheca Rhetorum præcepta & exempla complectens quæ tam ad oratoriam facultatem, quàm ad poëticam pertinent, discipulis pariter ac magistris perutiles.* Ce sont encore deux volumes *in-4°*. qui parurent en 1725. à Paris chez Dupuis. Le premier volume est pour l'éloquence latine. Après une rhétorique complette en cinq livres, on trouve des discours panégyriques sur différens sujets, qui finissent par un discours où l'auteur examine si l'éloquence sacrée est préférable à celle de la chaire. Ce discours est suivi de plaidoyers latins & françois, d'un livre d'épîtres, d'un de fables en prose, & d'un de petits discours sur différens sujets. Le second volume ne regarde que la poëtique. Il commence par un traité de poësie, après quoi le Pere le Jay donne ses propres pieces pour modéles de différens genres de poësie, dramatique, lyrique, épigrammatique, symbolique, &c. On y trouve aussi quelques poësies françoises. Une partie de ces pieces avoit déja paru séparément en différens tems. Le P. le Jay est mort à Paris au college de Louis le Grand le 21. de Février 1734. sur la fin de sa soixante-dix-septiéme année. Il a laissé une traduction latine de l'histoire de France, écrite en françois par le P. Daniel son confrere, & il l'a poussée jusqu'à Louis XII.

IBBAS qu'on nomme aussi IDAS, general des Ostrogoths, fut envoyé par le roi Théodoric à la tête d'une armée considérable dans les Gaules en 508. Il arriva en Provence dans le tems que les François, joints aux Bourguignons, faisoient tous leurs efforts pour y pénétrer, & pour se rendre maitres du pont de bateaux, voisin de la ville d'Arles. Ce pont étant alors le seul qui pût faciliter le passage du Rhône, étoit par conséquent un poste très-important, & il étoit également de l'intérêt des François de s'en saisir pour passer en Provence, & de celui des Visigots de le conserver pour défendre l'entrée de cette province. Les François & les Bourguignons firent en effet tous leurs efforts pour se rendre maîtres de la tête orientale du pont du côté de Provence: mais ils furent repoussés & poursuivis par Ibbas, qui les ayant atteints, les attaqua & les poursuivit entierement; en sorte que, selon le témoignage des historiens, ils eurent trente mille hommes tués sur la place. Cette premiere victoire donna moyen à Ibbas de reprendre sur Clovis & sur les François, une partie des conquêtes que ceux-ci avoient faites sur les Visigoths. Clovis se vit obligé de lever le siége de Carcassonne qu'il se flattoit de réduire, & de retourner à Toulouse: & Ibbas poursuivant ses conquêtes, reprit Narbonne & la plus grande partie de la Narbonnoise. Theodoric lui ordonna néanmoins de faire restituer à l'église de Narbonne, les domaines dont elle avoit été dépouillée pendant les troubles de la guerre, & dont le feu roi Alaric lui avoit confirmé la possession, & il exhorta ce général dans la même lettre, de se rendre aussi recommandable par des actes de justice qu'il l'étoit déja par ses exploits militaires. Cette lettre de Théodoric est de l'an 509. Ibbas auroit poussé, sans doute, plus loin ses conquêtes dans les Gaules, si la situation des affaires d'Espagne ne l'eût obligé de passer promtement au-delà des Pyrénées, pour aller attaquer dans Barcelone Gesalic, qui s'y étoit retiré après la prise de Narbonne par le roi Gondebaud, qui avoit établi son siége dans Barcelone, & qui delà entretenoit des intelligences secrettes avec les François, & tâchoit, sous leur protection, de se maintenir sur le trône. La principale attention d'Ibbas à son arrivée au-delà des Pyrénées, fut donc de faire reconnoître l'autorité du jeune Amalaric, sur qui Gesalic avoit usurpé la couronne, ou plûtôt d'y faire reconnoître l'autorité de Théodoric, tuteur d'Amalaric, & de travailler à détrôner Gesalic. Celuici informé des mouvemens d'Ibbas, & voulant se maintenir sur le trône, partit de Barcelone & marcha contre ce général; mais Ibbas lui livra bataille, le défit entierement, & l'obligea de chercher son salut dans la fuite. Gesalic abandonné de tous ses sujets, s'embarqua & passa en Afrique à la cour de Thrasamond roi des Vandales, auprès duquel il chercha un azile, & dont il sollicita la protection pour recouvrer ses états. Ibbas soûmit aisément toute l'Espagne après la défaite & la fuite de Gesalic: il demeura dans ce pays pour y commander sous les ordres & sous l'autorité de Théodoric, qui pour remplir sa place dans les Gaules, y envoya le général Mammon.

IBNALARABI, seigneur Sarrasin, du tems de Charlemagne, vers la fin du VIII. siecle, vint chercher dans la puissance de ce prince, un appui contre Abderamene qui gouvernoit l'Espagne au nom des Sarrasins, & qui usoit tyranniquement de son pouvoir. Ibnalarabi avoit été chassé de Sarragoce pour s'en être déclaré roi; & croyant que Charlemagne prendroit sa cause en main, il vint le trouver jusqu'à Paderborn en Westphalie, & s'offroit de lui rendre hommage du gouvernement qu'il avoit perdu, s'il en vouloit entreprendre la conquête. Quoique Charles eût alors sur les bras des affaires embarrassantes, le zele qu'il avoit pour la religion ne lui permit pas de négliger une occasion favorable de la rétablir au-delà des Monts. Dans ce dessein il leva deux armées, dont l'une composée de Bourguignons, de Bavarois, de Provençaux & de Lombards, prit la route de Catalogne; l'autre qu'il conduisoit en personne, marcha du côté de Navarre. Tout plia sous ce conquerant depuis les Pyrenées jusqu'à l'Ebre. Les uns se rendirent par composition, les autres se laisserent forcer, & tous furent enfin contraints de le reconnoître pour maître. Ibnalarabi rentra dans Sarragoce, & rendit l'hommage promis. Charles prit des ôtages par tout, établit des comtes dans toutes les nouvelles conquêtes, pour veiller sur les Sarrasins qu'il laissoit en possession de leurs terres, pourvut aux affaires de la religion, & revint en France après avoir fait démolir les murailles de Pampelune, dont la force & la situation lui donnoient ombrage. Ibnalarabi fut plein de reconnoissance des services que Charlemagne venoit de lui rendre, & l'on croit qu'il fut toûjours depuis fidéle aux promesses qu'il avoit faites à ce prince conquerant. Cet Ibnalarabi étoit un de ces gouverneurs des provinces Sarrasines en Espagne, qui n'avoient pas voulu reconnoître la souveraineté de Cordoue. *Voyez* le tome premier de l'*histoire des révolutions d'Espagne*, ouvrage posthume du Pere Joseph d'Orleans Jesuite, revû & publié par les Peres Rouillé & Brumoy, de la même compagnie.

ICAIRE, comte d'Orient, que l'on croit être le même qu'ICHERIUS, nommé par d'autres HIERIUS, professeur de rhétorique à Rome, & célebre dans saint Augustin, étoit fils de Théodose, sécretaire de l'empereur Valens. Sa mere, femme de mérite & de condition, perdit ses biens en perdant son mari, & se vit obligée de servir pour subsister. Icaire, né dans les Gaules, selon les uns, & dans l'Orient, selon d'autres, & que S. Augustin nomme *le Syrien*, parce qu'il y avoit été élevé dans le tems que son pere y exerçoit quelque charge, ne se laissa point abbattre par l'adversité. Comme il avoit appris parfaitement la langue grecque, & qu'il étoit instruit de toutes les beautés de l'éloquence latine, il enseigna celle-ci à Rome dans le même tems qu'Augustin, encore profane, exerçoit le même emploi à Milan. Il avoit la réputation de posseder parfaitement l'art d'enseigner & d'être un très-habile philosophe. Augustin l'aimoit sur sa réputation, sans l'avoir jamais vû: & désirant de le connoître de plus près, il lui adressa ses livres *de la bienséance & de la beauté*, qu'il avoit composés vers l'an 380. A la faveur de son sçavoir, Icaire s'avança dans les charges de l'Empire. Il en exerçoit quelqu'une en Orient dès l'an 382. car dès-lors il écrivit avec Olympe de la part de l'empereur à saint Gregoire de Nazianze, pour l'engager à retourner à Constantinople, où ce saint avoit déja refusé de se trouver. Saint Gregoire lui fit réponse pour s'en excuser tout de nouveau. Vers l'an 384 ou 385. Procule, comte d'Orient, ayant été déposé, Icaire fut mis en sa place. Cette dignité donnoit entrée dans le conseil du prince, & la premiere part aux faveurs & à l'autorité. Icaire lia alors une étroite amitié avec le fameux sophiste Libanius qui se trouva fort honoré de cette liaison, & qui fit par reconnoissance deux discours à la louange d'Icaire, dont l'un est perdu, & l'autre est parvenu jusqu'à nous. On ignore si Icaire est demeuré dans le Paganisme que son pere avoit professé. Quoique Libanius le loue beaucoup, il ne laissa pas que de le représenter comme un esprit défiant & soupçon-

neux, qui lui faisoit donner quelquefois sa confiance à des gens qui ne la méritoient point, & rejetter les conseils salutaires de ses amis. On lui reproche aussi d'avoir manqué de conduite & de compassion dans la famine qui affligea la ville d'Antioche, lorsqu'il entra en charge.

ICCIUS PORTUS, *voyez* ICIUS.

ICELUS MARCIANUS, étoit le premier des affranchis de l'empereur Galba, & qui ne prétendoit pas moins que la premiere dignité dans l'ordre des Chevaliers. Les historiens Romains font mention de son ambition, & plusieurs blâment Galba de la confiance qu'il lui donnoit. Ce prince ne faisoit presque rien sans son conseil, & sans celui de T. Vinius Rufinus, autrefois son lieutenant en Espagne, & de Cornelius Laco, capitaine de ses gardes. Ces trois favoris gouvernoient absolument Galba; & l'aveugle déférence que cet empereur avoit pour eux, rendit encore sa conduite plus bizarre & plus odieuse qu'elle n'étoit par elle-même; car un jour il étoit sévere, & un autre jour négligent à punir: il condamnoit, sans les entendre, des personnes innocentes, & d'un rang distingué, tandis qu'il pardonnoit à des gens d'une basse naissance, & réellement coupables, parce qu'Icelus Marcianus & les deux autres le lui conseilloient ainsi. Icelus florissoit l'an 68. de J. C. & vécut encore depuis.

ICHERIUS, *voyez* ICAIRE.

ICIUS PORTUS, (le port Icius) c'est le nom du lieu de la Gaule Belgique, où César s'embarqua deux fois pour passer dans la Grande-Bretagne, & dont il est parlé plusieurs fois dans les commentaires de ce général Romain. Les différens auteurs qui en ont traité, en ont marqué différemment la situation, chacun selon ses idées particulieres & ses conjectures. Les uns ont mis l'*Icius* à l'Ecluse en Flandres, d'autres à Bruges, quelques uns à Gand, d'autres à Nieuport. Jacques Chifflet a voulu le placer à Mardick. Il y en a qui ont cru que ce pouvoit être le port de Dieppe, d'autres celui de Calais, ou du moins Sangate, village voisin de cette derniere ville. Jacques Malbrancq, Jésuite, qui étoit natif de saint Omer, soûtient que l'embouchure du port Icius étoit au village de Sangate, & que le port s'étendoit jusqu'à la Motte de Sithiu à saint Omer. Jean Eccard a soûtenu depuis peu, que c'est le port qu'on nommoit autrefois *Quantovicus*, situé sur la Canche, vis-à-vis de la ville d'Estaples, aboutissant au monastere de saint Josse. C'est aussi le sentiment de M. Adrien de Valois, dans sa notice des Gaules. M. du Cange & beaucoup d'autres sont pour le port de Wissan, & le feu pere le Quien, sçavant Dominicain, prétend après plusieurs autorités de sçavans, non moins connus, que c'est le port de Boulogne, & le même qui étoit connu des anciens, sous le titre de *Gessoriacus-Portus*. Placer, selon lui, le port Icius à Calais ou à Sangate, c'est peu entendre la route que César a tenue en sortant de son port, & ne pas assez comprendre la situation des lieux. Ce général Romain nous raconte qu'il alla d'abord donner dans les falaises de l'Isle, & à ce que les écrivains Anglois témoignent, dans l'ouverture qui forme le port de Douvres, où il fut repoussé par les Bretons; de maniere qu'il fut obligé d'aller trois ou quatre lieues plus loin chercher une terre pleine où il pût descendre avec moins de résistance. Cet endroit où il débarqua en effet, est vis-à-vis de Sangate & de Calais: & comme de la sortie du port César se seroit apperçû, & n'eût pas été trois ou quatre lieues plus loin, pour donner dans des falaises, dont la hauteur étoit un obstacle sensible à la descente, cette raison suffit pour faire voir que Calais ne fut jamais le lieu de l'embarquement de César. Le Pere le Quien réfute avec assez d'étendue l'opinion contraire, & celle de tous les sçavans, qui ne mettent pas le port Icius à Boulogne; & il faut avouer que ses reponses paroissent presque une réfutation sans réplique. Il prétend ensuite prouver par Pomponius Mela, Strabon & les autres anciens géographes, & en commentant historiquement les endroits où il est parlé de l'embarquement susdit de César, que le port Icius est celui de Boulogne-sur-mer, ville de Picardie, & ses preuves ont, ce semble, frappé la plûpart des sçavans, & les ont fait revenir à son opinion. * *Voyez ce que nous avons déja dit au mot* GESSORIAQUE, *& consultez* cette sçavante dissertation du Pere le Quien, que l'on trouve imprimée dans le tome huitiéme, seconde partie des *Mémoires de litterature & d'histoire recueillis par le* P. Desmolets, prêtre de l'Oratoire, bibliothecaire de la maison de S. Honoré à Paris.

IDACIUS, ITATIUS, ou HIDATIUS Espagnol, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. il est dit que* la continuation que fit cet auteur de la chronique de saint Jerôme, finit à l'an 464. la huitiéme année de l'empire de Leon. *C'est une faute:* elle va jusqu'à la onziéme du régne de ce prince, & jusqu'à l'an 467. de J. C. Le P. Sirmond, Jésuite, a fait imprimer cette chronique en 1619. *in-8°.* à Paris, avec quelques notes, & les fastes consulaires, que l'on attribue aussi à Idacius.

IDSTEIN, branche de la maison des princes de NASSAU, sortie de celle de SARBRUCK. Le fondateur fut JEAN, troisiéme fils de LOUIS, comte de Nassau-Sarbruck, qui eut pour sa part la seigneurie d'Idstein & Wisbaden. Il nâquit le 24. de Novembre 1603. & laissa plusieurs enfans de ses deux femmes, dont la premiere fut *Sibylle-Magdeleine*, fille de *George-Frederic* marggrave de Bade; & la seconde *Anne*, fille de *Philippe-George*, comte de Leiningen Dagsbourg. Ces enfans furent, *Gustave-Adolphe*, né en 1632. tué en 1664. à la bataille de S. Gothard; *Frederic-Louis*, né en 1633. mort en 1656; *Jean*, né en 1638. mort en 1658. Le seul qui survécut à son pere, fut *George-Auguste-Samuel*, le cadet de ses fils, qui nâquit le 26. de Février 1665. Il fut élevé au rang de prince en 1688. & épousa dans la même année, *Henriette-Dorothée*, fille d'*Albrecht-Ernest* prince d'Oëtingen. Il en eut douze enfans, dont tous les mâles moururent avant lui. Il mourut lui-même en 1721.* *Voyez* les *souverains de l'Europe, &c.*

JEAN DE DIEU, (saint) fondateur de l'ordre de la Charité, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. il est dit qu'*il passa une partie de sa jeunesse à servir un berger. L'histoire dit, que ce fut un homme assez riche, nommé *Mayoral*, qui avoit des terres à lui & d'autres biens de campagne. Il envoya Jean à une maison qu'il avoit aux champs, pour prendre soin de ses troupeaux. Au bout de quelque tems, cet homme de bien, content des services de Jean, voulut lui donner sa fille en mariage; *& le reste comme à son article.* * Voyez *la vie de saint Jean de Dieu*, composée par feu M. Girard de Villethierry.

## *PAPES DU NOM DE JEAN.*

JEAN X. *Dans le Moreri, édition de 1725. il est dit que* LEON VII. lui succeda: ce fut Leon VI.

JEAN XII. *Même édition, on dit que* LEON VIII. monta après lui sur le siege de saint Pierre: *lisez*, LEON VIII. fut élû après la déposition de Jean XII. mais celui-ci s'étant rétabli, on compte pour son successeur BENOIT V. il y en a qui regardent Leon comme anti-pape.

JEAN XIII. *Même édition, l'on dit que* DOMNION succeda à JEAN III. *lisez*, à JEAN XIII.

JEAN XV. *Même édition, ajoûtez qu'*il y a plusieurs auteurs qui font succeder à ce pape un Romain, fils de *Robert*, qu'ils nomment JEAN XVI. mais ce fait est bien obscur, & l'on ne connoît pour successeur de JEAN XV. que GREGOIRE V.

JEAN XXI. ou XXII. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on adopte ce qui n'est regardé que comme fabuleux, par de meilleurs historiens, que* Jean se nomma lui-même en disant: *Ego sum papa.* Ce que l'on ajoûte; que dans sa jeunesse il s'étoit attaché à Pierre archevêque d'Arles, n'est point prouvé: mais il est sûr, *ce qu'on n'a point dit*, que dès son jeune âge, il s'attacha à la cour de Charles II. roi de Naples; qu'il fut précepteur de Louis, fils de ce prince, vers 1282. évêque de Frejus en 1299. & chancelier de Sicile en 1308.

## *PATRIARCHES DE JERUSALEM.*

JEAN II. *On dit dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. que* Grenade parle de lui: *c'est* Gennade, *& non* Grenade.... Pierre Vestelius, *lisez* Vastelius.

*CARDINAUX ET PRÉLATS.*

JEAN DE BICLARRE ou DE GIRONNE. *Dans les mêmes éditions, l'on dit qu'il* continua la chronique de Victor évêque de Tunis, *lisez*, évêque de Tunones.

JEAN DE BLANGY, ainsi nommé parce qu'il étoit né à Blangy, bourg à cinq lieues de la ville d'Eu en Normandie, fut évêque d'Auxerre dans le XIV. siecle. Il fit ses études à Paris, fut reçu docteur de la maison de Navarre, & assista en cette qualité à l'assemblée des docteurs qui fut tenue à Paris par ordre du roi Philippe de Valois pour y examiner le sentiment du pape Jean XXII. sur *la vision beatifique*, lequel y fut jugé contraire à la foi. Jean de Blangy fut fait archidiacre du Vexin, dans l'archevêché de Rouen; & Benoît XII. avec lequel il avoit étudié à Paris, lui procura l'évêché d'Auxerre en 1338. Deux ans après il se trouva, de la part de Philippe de Valois, au traité d'Arras, où la tréve fut conclue pour trois ans avec le roi d'Angleterre. Peu de tems après il se démit volontairement de son évêché, & se retira à Paris où il mourut peu de jours après son arrivée, le 15. de Mars 1344. Il fut inhumé dans l'église des Chartreux. * *Mém. hist. sur les personnes illust. origin. du comté d'Eu*, par feu M. Capperon. *Merc. d'Avril 1731.*

*ROIS DE CASTILLE.*

JEAN I. *Dans l'édition de ce dictionaire de 1725. on met* une bataille donnée dans l'Extramadoure le 14. d'Août 1485. ce fut en 1385.

*COMTE DE MACON.*

JEAN DE DREUX ou de BRAINE, comte de Mâcon, frere de *Pierre* de Dreux, dit *Mauclerc*, duc de Bretagne & arriere-petit-fils du roi Louis VI. dit *le Gros*. Il avoit épousé *Alix*, fille de *Gerard*, l'aîné des fils de *Guillaume* comte de Vienne & de Mâcon. Jean entra, comme on le croit, dans le parti de son frere le duc de Bretagne qui s'étoit soulevé contre le roi S. Louis, alors encore mineur; & ce fut pour cela que la guerre lui fut déclarée de la part de ce prince, quand il marcha contre le duc vers la fin de l'année 1228. La guerre contre le duc fut interrompue par une tréve, au mois de Juillet de l'année suivante: puis ayant recommencé en 1234. elle fut terminée par un traité, dont le comte de Mâcon fut garant avec Hugue IV. duc de Bourgogne, & le comte de Saint-Paul. Le comte de Mâcon & Alix sa femme, firent en 1233. une donation à l'abbaye de Tournus, de la grande isle de la Saone, au-dessus de Mâcon, que l'on appelle aujourd'hui *l'Isle-Palme*, avec l'amortissement & l'affranchissement de tous droits, excepté l'hommage-lige qu'ils se réserverent. En 1239. ils vendirent d'un commun accord le comté de Mâcon à saint Louis, qui leur en paya la somme de dix mille livres, & s'obligea encore à mille livres de pension viagere pour la comtesse Alix, à laquelle ce comté appartenoit. Le comte partit la même année pour la Terre-Sainte avec les ducs de Bourgogne & de Bretagne, le comte de Champagne, roi de Navarre, celui de Nevers & plusieurs autres seigneurs. Le comte de Mâcon mourut dans ce voyage, la même année; & la comtesse se voyant veuve, se fit religieuse à l'abbaye du Lys, ordre de Citeaux, diocèse de Sens, où elle étoit abbesse en 1252. quand la reine Blanche mourut. Elle vit finir la maison des comtes de Vienne & de Mâcon; car Henri, comte de Vienne son oncle, mourut à Genève le 19. de Mai 1233. sans postérité, ainsi que son autre oncle Guillaume de Vienne, qui étoit doyen de saint Etienne de Besançon en 1235. * *Voyez* la nouvelle histoire de Tournus, seconde partie.

*HOMMES ILLUSTRES.*

JEAN DE PARME, général des Franciscains, qui vivoit dans le XIII. siecle, passe pour être l'auteur du livre intitulé, l'Evangile éternel, (*Evangelium æternum*) que le pape Alexandre IV. fit brûler en 1258. Ce livre étoit composé en partie des rêveries de l'abbé Joachim & de quelques autres visionnaires. Selon ce livre ceux de l'écriture sainte devoient être abolis, & celui-ci devoit être reçu généralement comme l'évangile du Saint-Esprit. Tout le but étoit de faire valoir les Franciscains, comme on le voit par la fin de ce livre où il est dit que depuis l'an 1260. il n'y avoit que ces religieux qui fussent en état d'instruire, comme il faloit, les hommes sur les affaires du salut. M. l'abbé Fleuri en parle bien différemment dans son huitiéme discours sur l'histoire ecclesiastique où il ne traite presque que des ordres religieux. Les Franciscains soutiennent que ce prétendu évangile éternel est l'ouvrage d'un autre Jean de Parme qui n'étoit point, disent-ils, de leur ordre. C'est en particulier ce que Wadingue leur historien & leur confrere s'efforce de prouver dans ses annales de l'ordre des freres Mineurs. * *Voyez* ce qu'il dit sur l'an 1257. Bzovius sur la même année; le pere Alexandre dans son *histoire ecclef.* en latin; M. Spanheim dans son *hist. eccles.* latine du nouveau Testament, &c.

JEAN DE GADDESDEN, auteur du fameux ouvrage intitulé: *Rosa Anglicana*, qui comprend toute la pratique de la médecine, étoit Anglois, & membre du college de Merton à Oxford. Il étoit docteur en medecine en 1320. & il s'étoit déja distingué par des cures considérables. Cependant Jean étoit tout au plus un habile empirique, & il n'a jamais manqué de faire son profit de la crédulité de ceux qui avoient recours à lui. Il parloit de tout, & se donnoit également pour médecin, pour antiquaire, pour un homme versé dans la litterature, & sur-tout dans les étymologies, & même pour poëte. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'il aime si fort la rime, qu'on voit à peine une page de son livre, sans une citation en vers, & fort souvent il y fait parade des siens propres. Il fut employé à la cour d'Angleterre, & il eut soin du prince, fils du roi Edouard I. ou II. principalement dans la petite-vérole dont ce prince fut attaqué. Il se mêloit aussi d'opérations chirurgicales, & même de chiromancie. M. Freind en parle au long dans son histoire de la Médecine, troisiéme partie, & il remarque que Jean étoit chanoine & non moine, & qu'il a été le premier Anglois qui ait été employé à la cour d'Angleterre en qualité de médecin; car avant lui, tous les médecins de la cour étoient étrangers.

JEAN ARDERN, *voyez* ARDERN. (Jean)

JEAN DE PARIS, Dominicain, docteur & professeur en théologie, qui vivoit sur la fin du XIII. siecle, se fit particuliérement connoître dans la dispute qui fit tant de bruit alors, & qui fut si animée entre le pape Boniface VIII. & Philippe le Bel roi de France. Jean de Paris prit le parti du roi; & ne fut pas un de ceux qui le défendirent avec moins de zele, ni avec moins de chaleur. Ce religieux se distinguoit aussi en chaire par ses sermons. Mais ayant avancé quelque proposition que l'on crut peu exacte au sujet du dogme de la présence réelle de J. C. dans l'Eucharistie, il fut dénoncé, & subit un examen en présence de Guillaume évêque de Paris, de Gilles évêque de Bourdeaux, de Bertrand évêque d'Orleans, de Guillaume évêque d'Amiens, & d'un docteur en théologie. Il rendit compte de sa foi; il expliqua ses sentimens; mais soit qu'on ne fût pas content de ses explications, soit pour le punir de ce qu'il avoit témérairement avancé, on lui défendit de prêcher & d'enseigner. Jean de Paris en appella au saint Siege, & alla pour cet effet à Rome où il mourut en 1304. On a de lui: *Tractatus Regia potestate & papali; Determinatio de modo existendi corporis Christi in sacramento altaris; Correctorium doctrinæ S. Thomæ.* * Voyez la continuation de Guillaume de Nangis; Cave, *de script. eccles. &c.*

JEAN DE MUSSIS, citoyen de Plaisance, qui a fleuri dans le XIV. siecle, & qui vivoit encore au commencement du quinziéme, est auteur d'une chronique de Plaisance, depuis l'an de Jesus-Christ 222. jusqu'en 1402. c'est proprement une compilation de quantité de chroniques differentes que l'auteur avoit lûes, mais dont il avoit seulement adopté les fables, principalement sur les origines des villes. Louis-Antoine Muratori n'en a presque extrait que ce qui regarde Plaisance ou l'Italie en general, & il a donné ainsi cette chronique dans le tome XVI. de sa vaste collection des écrivains de l'histoire d'Italie. Il y a joint une description de la ville de Plaisance, & l'origine de quelques familles nobles, non seulement de cette ville,

mais encore de plusieurs autres de l'Italie. M. Muratori soupçonne que Jean de Mussis est encore l'auteur de ces deux ecrits. * *Voyez* la préface de M. Muratori sur ces traités.

JEAN DE RAGUSE, en Dalmatie, &c. *Ajoûtez à son article*, qu'il fut nommé cardinal par l'antipape Felix V. & qu'il mourut en 1443.

JEANES (Henri) ecclesiastique Anglois, maître-ès-arts, d'Allensay en Sommerset, né en 1611. étudiant à Oxford, fut d'abord attaché au parti des Episcopaux, & le quitta pour suivre celui des Puritains quand il eut lû les livres de ceux ci. Il étoit métaphysicien subtil, & a passé pour bon controversiste. Il a beaucoup écrit en anglois contre Hammon & Jean Taylor. On connoit de lui un traité du devoir de s'abstenir des choses qui n'ont que l'apparence du mal, en 1640. Un autre où il veut prouver que le défaut de la hiérarchie n'est pas une raison suffisante pour ne pas communier dans une telle église, en 1650. & quelques autres écrits en anglois. Il mourut au mois d'Août 1662.* *Voyez* Ant. Wood, *histor. & antiq. Oxoniens.*

## REINES DU NOM DE JEANNE.

JEANNE I. de ce nom, reine de Jerusalem, &c. *Dans le Moreri de l'édition de 1725. & de 1732. il est dit que* le pape Urbain VI. donna l'investiture du royaume de Naples en 1380. à Charles de Duras que Jeanne avoit adopté, parce qu'elle n'avoit point d'enfant. Le fait est vrai, mais ce ne fut point en 1380. ce fut au mois de Juin 1381. *Et plus bas*, que Charles de Duras assiégea le Château-neuf, *lisez*, le Château-de-l'œuf.

JEANNE II. qu'on nomme aussi *Janelle*, &c. *Dans les mêmes éditions aux citations, au lieu de* Summoneta, *il faut lire* Summonte.

JEANNIN (Pierre) célebre magistrat, premier président, &c. *Ajoutez à ce qu'on en a dit dans les éditions de ce dictionaire de 1725. & 1732. que* M. Arnauld d'Andilly en parle avec beaucoup d'eloge dans ses mémoires. Jeannin n'avoit pas parlé de même dans les siens, parce qu'il avoit ajoûté foi à de mauvais & faux rapports qu'on lui avoit faits contre M. d'Andilly. Celui-ci crut devoir se plaindre de ce qu'il trouvoit dans ces mémoires de desavantageux à son honneur & à sa réputation; & les petits-fils du président Jeannin ayant égard à la justice de ces plaintes, firent faire un carton à l'endroit des mémoires qui les avoit attirées. * *Voyez* ce détail dans les *Mémoires* de M. d'Andilly.

JEBILEE, ville de la Syrie sur le bord de la mer, environnée d'une plaine très-fertile, n'est plus aujourd'hui une ville bien considérable: cependant elle tient toûjours rang de ville, & l'on y voit des restes qui font connoître ce qu'elle étoit autrefois. Son ancien nom étoit *Gabala*, c'est sous ce nom que Strabon & plusieurs autres anciens géographes en font mention. C'étoit un évêché dans le tems des empereurs Grecs. Severien, le grand adversaire de saint Chrysostome, & l'un des principaux de ceux qui conspirérent contre lui, en a autrefois occupé le siége. On n'y trouve aujourd'hui rien de remarquable qu'une mosquée & un hôpital bâtis par le sultan Ibrahim dont le corps repose dans la mosquée, & que les Turcs respectent beaucoup. On voit aussi à Jebilée les restes d'un beau théâtre, que les Turcs prennent pour un vieux château dont ils prétendent que la hauteur a été des plus extraordinaires.* Maundrell, *Voyages*, &c. *pages 21. & suiv.*

JENE, ville de la Turinge. *Substituez cet article à celui qui se trouve déja dans le Moreri.* Jene située sur la Saale à deux lieues de Weymar, dans une contrée fort agréable, environnée de montagnes, fut, à ce que l'on croit, fondée par les Sorbes & les Vandales, qui ont demeuré dans ses environs, & qui ont bâti plusieurs villages qui sont au tour. Cette ville appartint d'abord au marquis de Misnie, & Eccard II. qui tua Siffride, comte de Nordheim en 1002. y est enterré. Les comtes de Loddaburg, & ceux d'Arnshaug, leurs descendans, eurent dans la suite la moitié de Jene. Frederic, marquis de Misnie, en acquit de nouveau un quart, par le mariage qu'il contracta en 1301. avec Adelaïde comtesse d'Arnshaug: il acheta l'autre quart en 1315. des seigneurs d'Elsterburg & d'Arnshaug. Frederic le Belliqueux, ayant partagé en 1411. avec Guillaume son frere cadet, celui ci eut Jene en partage; mais en 1423. ils firent un échange, par lequel la ville & le ressort de Jene, parvint à l'électeur Frederic, & la ville de Lipsic, à Guillaume. Sigismond, second fils de l'électeur Frederic, eut ensuite Jene, & après lui Guillaume le Vaillant, qui épousa Anne, fille de l'empereur Albrecht, en 1446. Après la mort de Guillaume, Jene tomba à l'électeur Frederic le Débonnaire; & celui-ci etant mort, cette ville appartint à la branche Ernestine. En 1548. l'électeur Jean Frederic y établit une académie, & après avoir obtenu les privileges de l'empereur en 1558. il l'érigea en université. Quelque tems après on y établit aussi une cour de justice & un conseil aulique. Jene appartient aujourd'hui à la maison de Saxe-Eisenach. Cette ville n'est pas fort grande. On y voit le palais du prince, trois églises, la bibliotheque de l'université, & un cabinet des médailles. Cette ville a souffert beaucoup par les guerres des Suédois & des Imperiaux, & par la peste qui l'affligea en 1578. & en 1636. La premiere fois on transfera l'université à Saalfeld. Il y eut en 1660. une révolte des étudians, mais qui dura peu. Les seigneurs de Leuchtemberg y avoient fondé un monastere pour les Dominicains en l'an 1286.* Ditmar. Beyeri *Geographus & architectus Jenensis.* Mulleri, *annal. Saxon.*

JENEBELLI (Frederic) Mantouan, célébre ingénieur dans le XVI. siecle, après avoir donné des preuves eclatantes de son habileté, fut employé par la reine Elizabeth, qui l'adressa au sieur de Sainte-Aldegonde, bourguemestre d'Anvers, dans le tems que le prince de Parme attaquoit cette ville. Jenebelli donna à celui-ci des conseils si excellents, que plusieurs furent d'avis de lui confier à lui-même l'exécution des projets dont il avoit donné l'idée pour ruiner les travaux des Espagnols, qui alloient eux-mêmes à la perte d'Anvers, & peut-être d'une grande partie des Païs-Bas, s'ils eussent réussi comme ceux du parti du prince l'espéroient. Mais comme les affaires passoient par les mains d'une infinité de gens, dont chacun avoit son sentiment particulier, au lieu que dans un danger si pressant, toute la conduite du siége auroit dû rouler sur une seule tête, on perdit d'abord un tems considérable à raisonner sur le projet de Jenebelli; & ensuite par une épargne hors de saison, on retrancha beaucoup de ce qu'il avoit demandé. Il avoit proposé qu'on lui fournît trois grands vaisseaux, l'un de cent cinquante tonneaux, l'autre de trois cens cinquante, le troisiéme de cinq cens, afin d'y bâtir des mines & des fourneaux de pierre; & de plus soixante bateaux larges & plats qu'il vouloit lier fortement ensemble avec des cables, des chaînes & des poutres: & on ne lui accorda que deux vaisseaux médiocres, qui n'étoient pas chacun de soixante-dix ou quatre-vingts tonneaux, avec dix autres bateaux plats. Cependant malgré la foiblesse de ce secours, Jenebelli tenta de s'opposer aux assiégeans. Il choisit deux vaisseaux, dont le corps lui parut le plus ferme, & le renforça encore. Il bâtit dans chacun un fourneau bien cimenté, mit dans l'un six milliers de poudre, & sept mille cinq cens livres dans l'autre. Chacun étoit couvert de grandes pierres bleues, & formoit un éperon qui s'avançoit de six pieds, & étoit à l'épreuve du canon. Il y avoit au-dessus une lumiere pour mettre une méche, & il avoit pratiqué au-dessus des vaisseaux mêmes une machine qui jettoit du feu pendant une heure, avant que la poudre prît. Son dessein étoit d'amuser par là les ennemis, & en leur faisant accroire qu'ils n'avoient rien de plus à craindre, de les attirer par ce spectacle, afin de les exterminer plus facilement en ruinant le pont par l'effort de cette machine. Il avoit préparé de plus trente-deux grandes barques plates, les avoit remplies de feux d'artifice, & de demi-heure en demi-heure huit à la faveur du reflux, devoient descendre le fleuve tout en feu. Enfin il avoit encore rempli de poudre plusieurs petites barques de pêcheurs, destinées à mettre le feu aux bateaux que les Espagnols avoient postés aux environs du pont. Son dessein étoit d'exciter par là les ennemis à jetter leur premier feu pendant deux heures, à faire toutes les décharges, & de les lasser, afin qu'ils ne fussent plus en état d'agir lorsque

brulots, qui ne devoient faire leur effet que l'un après l'autre, aborderoient au pont. Le 4. d'Avril 1585. fut destiné à l'exécution de ce dessein: mais l'amiral Jacob Jacobssen en fit manquer une partie par sa négligence, ou par sa mauvaise volonté. On lâcha ensemble les quatre escadres de huit chaloupes chacune, au lieu qu'elles ne devoient partir que huit à la fois, & on fit suivre immédiatement après les deux grands brulots qu'on n'auroit pas dû lâcher si-tôt. Enfin il y en eut un auquel on mit trop tôt le feu: cependant l'une des quatre escadres étant allé échouer au rivage, proche d'un fort des Espagnols, & ayant pris feu, elle mit en pieces les troupes qui le gardoient: l'autre s'accrocha aux poutres, dont étoit composé le radeau qui couvroit le pont, & s'y arrêta: une troisiéme passa plus loin, s'avança jusqu'aux pilotis enfoncés dans la riviere, dans l'endroit même où ils joignoient le pont; & comme elle y demeura assez long-tems avant que de produire aucun effet, ce retardement ayant enhardi les canoniers & les ingénieurs qui étoient sur le pont, ils approcherent de ces vaisseaux dans lesquels plusieurs même entrerent; mais le fourneau ayant pris feu sur ces entrefaites, ils périrent tous: huit cens hommes sauterent en l'air, & furent mis en pieces; une infinité d'autres furent blessés par la chûte des pierres & des morceaux de fer qui voloient de toutes parts, & la violence du coup fut si grande, qu'elle se fit sentir à deux milles de là. M. de Thou, qui est entré dans un grand détail de cette action, dit, que la plûpart de ceux qui entendirent ce coup, en furent si étonnés, qu'ils tomberent par terre comme s'ils eussent été frappés de la foudre. Le prince de Parme lui-même, qui n'étoit pas fort éloigné, fut terrassé avec toute sa suite; après quoi se relevant & ayant repris ses esprits, il courut au pont, où la vûe d'un spectacle si déplorable & d'un désordre si étrange, l'effraya d'abord. Cependant lorsqu'il vit que ce grand effort des assiegés n'étoit suivi d'aucune flote, ses espérances se ranimerent, il mit la main à l'œuvre avec tous ceux qui se rassemblerent au tour de lui; en une nuit tout le désordre fut réparé. Cependant comme on fut trois jours sans sçavoir à Anvers aucunes nouvelles de l'entreprise de Jenebelli, on accusa celui-ci de tromperie, on se souleva contre lui, le peuple animé l'accabla d'injures, il courut même risque de sa vie; mais quand on eut appris ce que son art avoit produit, on le regarda d'un autre œil, on le combla de louanges, & ceux qui étoient à la tête des affaires, se repentirent, mais trop tard, de ne lui avoir pas accordé tout ce qu'il avoit demandé. Pour réparer cette faute, ils lui donnerent de nouveau quinze bateaux plats. Jenebelli les remplit aussi-tôt de feux d'artifice, & les arma de crampons de fer, afin qu'ils fussent en état de briser & de renverser tout ce qui se présenteroit. Ensuite il leur fit remonter le fleuve à la faveur de la marée: cette petite flote s'avança vers le pont, suivie des quatre autres grands vaisseaux, & de deux autres pleins aussi de feux d'artifice. Les premiers brulots firent leur effet, le pont fut rompu, & les bateaux dont il étoit composé, furent mis en desordre: mais comme il ne parut d'ailleurs aucunes troupes pour soûtenir ce premier effort, les Espagnols eurent tout le tems de réparer ce qui étoit endommagé. Ceux d'Anvers avoient aussi permis à Jenebelli de disposer de trois grands vaisseaux qu'il avoit demandés; mais quelques-uns ayant représenté qu'autrefois un Hollandois prisonnier à Dantzick pour ses crimes, avec un seul vaisseau avoit détruit un pont semblable à celui-là, bâti sur la Vistule, on ne voulut aussi lui en accorder qu'un. Jenebelli qui ne servoit qu'à regret tant de maîtres, prépara néanmoins ce vaisseau de la même maniere qu'il avoit fait les précédens, & l'environna de quatre chaudieres à bierre pendues tout au tour, dont chacune avoit un fourneau de maçonnerie rempli de poudres, pour empêcher qu'on ne fût tenté d'en approcher pour éteindre le feu, & escorta ce vaisseau de dix autres pour écarter les plongeurs. Mais cette machine fut inutile: les assiegés réduits à l'extrémité, s'ennuyerent de ces inventions, & se contenterent de tenter une derniere action avec toutes leurs forces. L'histoire des Pays-Bas, & celle de M. de Thou en différens endroits, parlent encore de plusieurs autres inventions de Jenebelli, qui a été regardé comme le plus habile ingénieur de son siecle, le plus fécond en inventions singulieres & terribles; & si on peut le dire, le plus sçavant destructeur des hommes que l'on ait vû en ce tems-là.

JEREMIE II. du nom, patriarche de Constantinople, &c. *Comme on n'a parlé dans le Moreri de sa conférence avec les Lutheriens, que d'une maniere très imparfaite & fort superficielle, il est bon d'en donner ici un récit plus exact & plus circonstancié.* Cette dispute commença en 1574. ou 1575. Jacque Andréas, prévôt de l'église de Tubinge, & chancelier de l'académie; & Martin Crusius, professeur des langues grecque & latine dans la même académie, envoyerent au patriarche les principaux articles de la confession d'Ausbourg traduits en grec depuis long-tems par Paul Dorscius de Plawen. Leur dessein étoit, à ce qu'ils écrivirent depuis, de justifier leur foi contre les accusations qu'on répandoit dans tout l'Orient où on les traitoit de sectaires. Le patriarche leur répondit avec beaucoup de politesse & de modération, par une lettre du 15. de Mai 1576. où il réfute les points qui étoient contraires aux sentimens de l'église Grecque. Lorsqu'on eût reçu cette réponse, Luc Osiander lui envoya le premier d'Octobre de l'année suivante un nouvel écrit au nom d'Andréas & de Crusius. C'étoit un abregé de la Théologie de Herbrand traduit en grec par Crusius, où l'on traitoit de la regle qu'il falloit observer dans l'interpretation de l'écriture sainte & de la procession du saint-Esprit. Le patriarche y répondit en 1579. & le 24. Juin 1580. les théologiens de Wirtemberg lui firent une troisiéme réponse qu'ils envoyerent à Constantinople. Le 6. de Juin 1581. le patriarche répliqua à ce nouvel écrit, & les théologiens terminerent enfin cette dispute par des remercîmens qu'ils lui firent. Les actes de cette dispute furent supprimés pour lors par ces théologiens; en partie, disent-ils, pour ménager le patriarche qui avoit été déposé par les Turcs, & qui étoit en danger de sa vie, & en partie, parce qu'ils ne voyoient pas les avantages que l'Eglise retireroit de leur publication. Mais Stanislas Sokolowski, théologien du roi de Pologne pria instamment un abbé d'un monastere grec qu'il trouva à Léopol, ville de la Russie Polonoise, de lui envoyer ces actes dès qu'il seroit retourné dans son pays. L'abbé le promit & l'executa. Sokolowski les traduisit aussi-tôt en latin & les fit paroître sous le titre de *Censure de l'Eglise Grecque*, en 1581. il accompagna cette traduction de notes, & dédia l'ouvrage au pape Grégoire XIII. Le but du traducteur a été de montrer que les théologiens de Wirtemberg, & tous ceux de leur communion, voyant que leur doctrine ne pouvoit s'accommoder avec celle de l'Eglise Catholique d'Occident, avoient eu recours aux évêques Orientaux, comme autrefois les Pélagiens, suivant le reproche que leur en fait saint Augustin; mais qu'ils avoient encore reconnu que la doctrine de l'Eglise d'Orient étoit bien différente de la leur. Les théologiens de Wirtemberg instruits de cette édition, firent imprimer trois ans après à Wirtemberg les mêmes actes en grec & en latin, avec une préface contre laquelle un jurisconsulte, nommé Fikler composa un écrit sous le titre d'*Eponge*, & Sokolowski lui-même leur fit une réponse à laquelle il joignit la sentence définitive du patriarche, avec un écrit sous le nom d'*antidote*, pour réfuter la réponse de ces théologiens à la censure que ce patriarche avoit faite de quelques articles de la confession d'Ausbourg. Jacques Gorski se joignit à lui, & donna sur son antidote quelques remarques qu'il intitula *Crusius*. M. de Thou a parlé assez au long de cette dispute dans le soixante-treiziéme livre de son histoire.

JERESCLAW, ville capitale de la province de ce nom, & l'une des plus grandes de toute la Russie. Elle est située sur la riviere du Wolga, à-peu-près au nord-est de la ville de Moscou. Il se fait dans cette ville un fort grand négoce, sur-tout de cuirs de Moscovie. La province de Jereschlaw a titre de duché. C'est un pays de grande étendue & très-fertile, sur-tout le long de la riviere de Wolga. Elle avoit été donnée à des princes Moscovites, qui ne régnoient point comme Czars, & leurs descendans la posséderent quelque tems. Ainsi c'étoit comme une province séparée qui avoit son souverain particulier: mais Jean Basilowitz,

ayant subjugué ces princes, les dépouilla de ce duché, & ne leur laissa qu'un médiocre revenu. On les appelle maintenant *Knez* ou *Ducs de Jereschlaw*. * Adam Brabant, *Voyage de* M. Evert-Isbrun, de Moscou à la Chine, *chap. 1.*

JERMIN, (Michel) théologien Anglois, né à Knowston, en Devon le premier de Novembre 1590. étudia à Oxford dans le college du corps de Christ, dont il fut aussi reçu membre. Il prit le dégré de maître-ès-arts en 1615. fut fait chapelain de la princesse Elizabeth, qu'il accompagna lorsqu'elle eut épousé le comte Palatin, & prit le dégré de docteur en théologie à Leyde. Il fut dans le suite chapelain ordinaire de Charles I. & recteur de l'église de saint Martin: mais en 1642. lorsque la guerre civile commença, les Presbytériens le déposerent, après quoi il passa une partie de ses jours dans les pays étrangers, & le reste au village de Kemsing. Le 14. d'Août 1659. comme il revenoit chez lui, d'un village où il avoit prêché, il tomba mort de dessus son cheval, dans le chemin. Il a fait des paraphrases sur les Proverbes de Salomon, imprimées *in-fol.* en 1638. Un commentaire sur l'Ecclesiaste, aussi *in-fol. De vita & obitu Jourdani, &c.* * Wood, *Antiquit. & histor. univers. Oxon.*

JEROME DE PRAGUE, différent de celui qui fut condamné au concile de Constance, vivoit dans le tems même de cet hérétique, & étoit du même pays: mais il avoit des mœurs & des sentimens bien différens. Après avoir été pendant vingt ans Hermite de *Camaldoli* en Toscane, il revint en Bohême, y séjourna quelque tems, & ensuite quitta Prague lorsque l'hérésie des Hussites commençoit à s'y répandre, *de peur*, dit-il, *d'en être infecté*, & il s'en alla en Pologne; de-là il passa en Lithuanie, avec des lettres de Ladislas roi de Pologne, & il y travailla à convertir ces peuples à la foi Chrétienne, en quoi il fut favorisé par Alexandre Witold, grand duc de Lithuanie: après ces courses apostoliques, il vint au concile de Bâle, où Æneas Sylvius, qui fut depuis le pape Pie II. lui entendit faire l'histoire des conversions que le Seigneur avoit opérées par son ministere, & de l'ancienne religion des Lithuanies. On apprend aussi par un manuscrit de Zurich, que Jerôme écrivit contre les Hussites dans le tems même du concile de Bâle, & dans ce traité il prend le titre d'Hermite de Camaldoli, & de professeur en théologie & en droit. On ne sçait pas en quel tems précisément il mourut. Il a été mis au rang des saints, comme on le voit dans Bollandus. * Æneas Sylv. *Europ. cap. XXVI.* Lenfant, *hist. du concile de Const. seconde édition, tom. 1. pag. 157. 158.*

JEROME, (Dom) *voyez* GEOFFRIN.

JERUSALEM. (succession chronologique des Patriarches de) *Dans le Moreri, édition de 1725. & de 1732. à la fin, on dit que* l'on ne donne de ces neuf Patriarches que ceux qui sont bien connus, *il faut dire*: on ne donne que ces neuf Patriarches, parce qu'il n'y a que ceux là qui soient bien connus.

JESUITESSES, ordre de religieuses qui a été supprimé, &c. *On dit dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. que* ce fut le 21. de Mai 1631. que le pape Urbain VIII. supprima cet ordre. Non, le bref de ce pape est du 13. de Janvier 1631. il faut voir ce que dit Richard Simon touchant cet ordre & sa suppression, dans sa *Bibliotheque critique*, donnée sous le nom de *Sainjorre, tome 1. chap. 21. pag. 289.*

JESUS ET MARIE, ordre de chevalerie connu à Rome sous le nom de l'ordre de *Jesus & Marie*, du tems du pape Paul V. On croit que ce fut ce pape qui en forma le projet. Par les loix de cet ordre que l'on a encore, il est ordonné que chacun des chevaliers porteroit un habit blanc dans les solemnités, & qu'il entretiendroit un cheval & un homme armé contre les ennemis de l'Etat Ecclesiastique. Les chevaliers portoient une croix de bleu céleste, dans le milieu de laquelle étoient écrits les noms de *Jesus* & de *Marie*. Le grand maître étoit pris entre trois chevaliers que le pape proposoit au chapitre, comme capables d'en remplir les fonctions, & dignes d'être revêtus de cette dignité. Ceux qui demandoient d'entrer dans l'ordre, sans faire preuve de leur noblesse, étoient obligés de fonder une commanderie de deux cens écus de rentes pour le moins, dont ils jouissoient eux-mêmes pendant leur vie, & qui après leur mort demeuroit à l'ordre. * Bonanni, *Catalog. ordin. Equestr. Histoire des ordres monastiques, religieux & militaires*, par le P. Helyot, pénitent de Nazareth.

JEUNE (Jean le) nâquit en 1592. à Poligni dans le comté de Bourgogne d'une ancienne famille noble & consulaire. Son ayeul étoit président à Oranger, & son pere *Gilbert*, conseiller au parlement de Dole, fut député du roi d'Espagne & de sa province vers Henri IV. en 1595. *Genevieve* Collart sa mere, qui étoit aussi de condition, donna à tous ses enfans une éducation vraiment chrétienne. L'aîné se fit Jesuite, & fut provincial dans le nouveau monde; deux de ses filles furent les fondatrices du monastere des Annonciades de Pontarlier, ville sur le Doux, où elles se retirérent, & *Jean* le Jeune accepta un canonicat de l'église collégiale de Notre-Dame d'Arbois, auquel il fut nommé dans sa jeunesse par l'archiduc Albert d'Autriche. M. de Berulle étant venu à Dole pour la visite des Carmelites, M. le Jeune se sentit inspiré de le suivre, & renonça genereusement à sa patrie, à son bénéfice & à sa famille, pour entrer dans la congrégation naissante des peres de l'Oratoire, dans laquelle il fut reçu le 7. Decembre 1613. ou au plus-tard 1614. Le zele que M. de Berulle apperçut en lui pour la conversion des ames le porta à le faire ordonner prêtre dès qu'il en eut l'âge, & l'envoya peu après au seminaire de Langres. Il fut envoyé par M. l'évêque de Langres (Sebastien Zamet) avec le P. Bence, pour introduire la réforme dans l'abbaye du Tart. Mais la vocation du P. le Jeune & son talent le plus marqué furent pour les missions. Il brûloit du zele d'annoncer l'évangile aux pauvres, & préferoit les hameaux aux grandes villes, n'allant dans celles-ci que par pure obéissance. Ses missions & ses travaux apostoliques, sur lesquels Dieu répandit une grande benediction, ont duré 60. ans, & ont embrassé presque tout le royaume. Prêchant le carême à Notre-Dame de Rouen, il y perdit la vûe. Cet accident ne rallentit rien de son zele, & il le supporta pendant quarante ans, sans discontinuer aucun de ses travaux & de ses exercices, n'ayant d'autre peine que de se voir privé de la célébration des saints mystéres: car quoiqu'on lui eût permis de dire la messe en cet état, il ne voulut jamais s'en servir, & se contenta de communier tous les jours. Ce saint missionnaire eut encore plus à souffrir de la part de ceux qui étoient dans des sentimens opposés à ceux de l'évangile qu'il prêchoit dans toute sa pureté, & qui étoient d'ailleurs jaloux des benedictions que Dieu répandoit sur son ministére. Mais on lui rendoit presque par-tout la justice qu'il méritoit, & plusieurs de ses calomniateurs furent obligés de lui faire publiquement réparation d'honneur. M. de la Fayette, évêque de Limoges, l'engagea en 1651. à demeurer dans son diocèse: il y passa les vingt dernieres années de sa vie, si l'on excepte quelques carêmes qu'il alla prêcher ailleurs. On ne peut dire le fruit qu'il fit dans ce diocèse, il y forma plusieurs bons missionnaires dont la plûpart après sa mort entrérent dans la congrégation de l'Oratoire. Malgré le fruit qu'il faisoit dans ses missions, il craignoit toûjours d'être un serviteur inutile, & il consulta M. Arnauld pour sçavoir s'il devoit les cesser ou les continuer; le motif principal de sa crainte étoit que le fruit qu'il paroissoit y faire n'étoit pas de longue durée. M. Arnauld lui conseilla de continuer, comme on le voit par la réponse de ce docteur, du 30. Octobre 1660. qui fait la 59[e] lettre du tome premier du recueil qu'on en a donné en 1727. en huit volumes, & il suivit fidélement la décision de ce sçavant docteur. M[rs] Pavillon évêque d'Alet, & Caulet évêque de Pamiers, l'engagerent à publier ses sermons, qui ont formé depuis les plus grands & les plus celebres prédicateurs. Ils parurent pour la premiere fois à Toulouse en 1662. & les années suivantes en dix volumes *in-8°*. En 1667. à Rouen, & en 1669. à Paris chez Leonard. Ils furent traduits en latin & imprimés à Mayence sous ce titre: *Joh. Junii deliciæ Pastorum sive conciones, in-40.* Le Pere Lamy dans ses entretiens sur les sciences nous donne le Pere le Jeune pour un prédicateur vraiment évangélique & par sa pieté & par sa science, mettant le premier en pratique les vérités qu'il annonçoit ensuite

ensuite avec force & en homme vraiment persuadé. Ce pieux serviteur de Dieu fut éprouvé à la fin de ses jours par une maladie de quinze mois, qu'il supporta avec une patience & une édification merveilleuse, & mourut en odeur de sainteté. On dit qu'il avoit fait plusieurs miracles de son vivant, & qu'il en fit après sa mort arrivée le 19. Août 1672. âgé de quatre-vingts ans. M. Ruben, docteur en théologie, prieur de Ville-Neuve, a prononcé un *discours sur la vie & la mort du revérend Pere le Jeune, appellé communément le Pere aveugle*, par ordre & en présence de François de la Fayette, évêque de Limoges. Ce discours qui est de 215. pages *in-8°.* a été imprimé à Toulouse.* *Voyez* le discours cité ci-dessus; Lami, *Entret. sur les sciences, 7. entr. pages 324. 325. dans l'édit. de 1694. Mémoires du tems*

IGNACE (saint) Jesuite, &c. *Il faut ajoûter à ce que l'on en a dit dans les éditions de ce dictionnaire de 1725. & de 1732. que* l'on prétend que les *Exercices* qui passent sous le nom de saint Ignace, sont d'un Benedictin, & qu'ils se trouvent sous ce titre au Mont-Cassin, d'une écriture ancienne de cent cinquante ans, avant la naissance de saint Ignace; que celui-ci s'étant retiré au Mont-Ferrat dans un monastere de cet ordre, un Benedictin lui avoit fait transcrire ces exercices. Le P. Constantin Cajetan, Benedictin, a prouvé aussi dans son *Vindex Benedictorum*, que saint Ignace avoit pris sa régle sur celle de saint Benoît, & qu'elle avoit été composée au Mont-Cassin, avec quatre Benedictins.

ILLIERS VENDOSME. (d') L'ancienne maison d'Illiers remonte jusqu'à l'an 948. que vivoit Avesgard sire d'Illiers, du tems de Thibaut comte de Chartres, auquel la comtesse Ledgarde sa veuve, donna les dixmes & le droit de présentation à l'église d'Illiers, comme on le voit par les chartes de l'église cathédrale de Notre-Dame de Chartres. *Bodard* d'Illiers vivoit l'an 1090. comme on le prouve par un titre de l'abbaye de saint Pierre en Vallée. Par ceux de l'abbaye de saint Jean-lès-Chartres de l'an 1128. on voit un *Yves* sire d'Illiers, qui avoit épousé la fille de *Gerard* vidame de Chartres, & sœur d'*Etienne* de Chartres abbé de S. Jean. *Godefroi* étoit seigneur d'Illiers, selon les chartes desdites abbayes de l'an 1229. *Guillaume* l'étoit en 1260. & *Godefroi* pere d'*Yolande*, héritiere d'Illiers, en 1289. selon les titres de saint Chéron. Ceux du château de Chantemesle assis en la comté de Dunois, portent que du mariage de JEAN sire d'Illiers, fils de *Philippe* de Vendosme & d'*Yolande* d'Illiers, sortit *Guillaume*, surnommé *Geoffroi*, qui vivoit l'an 1366. selon la pancarte du domaine de Chartres. *Erfroi*, seigneur de Prully & de la Rochepoſay, épousa *Beatrix*. Ils vivoient, à ce qu'on prétend, sous les rois Hugues Capet & Robert. GEOFFROI, seigneur de Prully, epousa *Ameline*, dont il eut GEOFFROI II. du nom, seigneur de Prully & de la Rochepoſay, qui épousa *Almeide*, qui lui donna *Geoffroi III.* du nom, seigneur de Prully & de la Rochepoſay, qui épousa *Euphrosine* de Nevers, héritiere de Vendosme. *Geoffroi* de Prully, dit *Grisegonelle*, premier comte de Vendosme, épousa *Mahaut* de Châteaudun. On trouve ensuite JEAN comte de Vendosme en 1144. qui épousa *Richilde* de Lavarzin: *Bouchard* comte de Vendosme, qui épousa *Agathe*: *Philippe* de Vendosme, qui se maria avec *Yolande*, héritiere d'Illiers. Lors de ce mariage il fut convenu par les deux familles que les enfans releveroient la banniere, le nom & les armes d'Illiers qui sont *d'or à six annelets de gueules*: en sorte que Jean d'Illiers, fils de Philippe de Vendôme & de Yolande d'Illiers, quittant les marques d'honneur de la maison d'Illiers dont il étoit issu, prit celles du côté maternel, & faisant des partages avec Robert de Harcourt, sire de Beaumenil, la terre de Bulou qui dépendoit d'Illiers, échut audit Robert. Cette convention se trouve employée dans les mémoires de feu M. Du Chesne historiographe du roi, dans ceux de M. de Longueil, protonotaire du saint Siege, dans messieurs le Laboureur & Godefroi, & dans du Perron, chanoine de Tonnerre, auteur célebre de la maison de Vendosme Illiers. On trouve ensuite *Jean* de Vendosme sire d'Illiers: en 1369. *Geoffroi* sire d'Illiers, qui eut pour femme *Jeanne* d'Ardenay: *Jean* d'Illiers, seigneur des Radrets en 1434. qui épousa *Catherine* de Mailly. De ce mariage vint *Yves* d'Illiers, seigneur des Radrets en 1469. qui épousa *Marguerite* de Beauvilliers: en 1512. *Jean* d'Illiers, seigneur des Radrets, qui eut pour femme *Magdelene* de Joyeuse: en 1558. *François* d'Illiers, seigneur des Radrets, qui épousa *Françoise* de la Voue: en 1571. *Christophe* d'Illiers, seigneur des Radrets, qui épousa *Anne* de Rabodanges: en 1613. *Louis* d'Illiers, seigneur de l'Arbresec, qui eut pour femme *Suzanne* de Hardecret: en 1641. *Louis* d'Illiers, seigneur des Radrets, qui eut pour femme *Louise* le Brun: en 1666. *Louis* d'Illiers, baron des Radrets, qui contracta mariage avec *Marie* Groulart, de qui vint *Louise-Elizabeth* d'Illiers, héritiere de sa branche, qui est demeurée fille, & qui vit encore en Decembre 1734. * *Mémoires de famille.*

IMBYSE (Jean d') fameux dans l'histoire des Païs-Bas du XVI. siecle, fut l'auteur de la révolte des Gantois contre les Catholiques en 1579. Comme les troupes Wallonnes faisoient alors des courses dans le territoire de Gand, cet homme brouillon & intriguant, persuada aux Gantois que dans ces circonstances ils n'étoient point obligés de s'en tenir à l'accommodement que le prince d'Orange avoit ménagé l'année précedente, qu'ils pouvoient user de représailles. La chose s'exécuta le 9. de Mars. Ils déclarérent une guerre ouverte aux Catholiques, dépouillérent les ecclesiastiques de ce qu'ils pouvoient posseder, pillérent les églises, & abandonnerent les monasteres en proie aux soldats. La fureur d'Imbyse s'anima de telle sorte en cette occasion, qu'il répandit avec abondance le sang innocent. François de la Noue lui ayant fait quelques reproches sur sa cruauté; & l'ayant exhorté à la modération, il l'obligea de sortir lui-même de Gand au milieu de la nuit. Henri Gouffier de Bonnivet eut le même sort, & il manqua même d'être assassiné par quelques scelerats que d'Imbyse, dit-on, avoit apostés pour le tuer. La fuite le tira de leurs mains; mais deux de ses domestiques furent égorgés à ses yeux. D'Imbyse fit aussi arrêter la plûpart des habitans du canton d'Axele, & malgré l'argent qu'ils lui donnerent pour se racheter, il les fit égorger à saint Amand où ils furent enterrés par ses ordres sous le gibet. Le 19. de Juillet il eut la hardiesse de faire entrer dans Gand de l'infanterie & de la cavalerie, de déposer les magistrats pour mettre à leur place des gens qui lui étoient dévoués, & se déclara lui-même de son autorité privée, le chef du conseil de cette ville. Comme il ne se soutenoit que par le trouble, il maltraita même plusieurs Protestans qui souhaitoient la tranquillité, & qui vouloient travailler à la rétablir: il leur supposa des crimes pour avoir un droit apparent de les persécuter. Voyant que tout trembloit sous lui, il osa protester contre des lettres que l'on reçut à Gand de la part du prince d'Orange par lesquelles ce prince annonçoit son arrivée prochaine dans cette ville: il alla même jusqu'à publier un libelle injurieux à ce prince, & n'omit rien dans cet écrit pour persuader aux Gantois de ne le point recevoir. Mais ses raisons ni ses injures firent peu d'impression, & il fut conclu que le prince seroit reçu. Il partit en effet au mois d'Août pour se rendre à Gand. Sur cette nouvelle, d'Imbyse, sous prétexte d'aller visiter le port, & de le faire fortifier, sortit de la ville où il revint cependant peu après, sur l'espérance qu'on lui donna que le prince ne lui feroit aucun mauvais traitement. Il n'osa pas néanmoins y demeurer long-tems après l'arrivée du prince; & voyant qu'il rétablissoit tout dans l'ordre, autant qu'il étoit en lui, il craignit la punition de ses crimes, & s'enfuit en Allemagne auprès du prince Jean Casimir avec Pierre Dathenus, aux pernicieux conseils de qui l'on attribuoit tous les attentats de ce méchant homme. D'Imbyse y fit des menées secrettes avec Gropper pour traiter avec l'ennemi. Ils mirent entre les mains de Servais Stéenland, bailli de Waës, toutes les forteresses & tous les châteaux de ce pays, & lui permirent de faire des impositions sur les paysans, de lever des troupes, d'entrer quand il voudroit dans la ville, sans faire donner le signal ordinaire par la cloche, & d'avoir vers l'embouchure de l'Escaut trois bâtimens armés. Quelque tems après, de nouveaux troubles s'étant élevés en Flandres, & principalement à Gand par

les intrigues des partisans de l'Espagne, qui sous prétexte d'appeller Casimir ou quelqu'autre prince à leur secours, ne cherchoient qu'à ménager un traité avec les Espagnols. Pour venir à bout de ce dessein, on rappella d'Imbyse à Gand en 1583. parce qu'outre qu'on le connoissoit intriguant, on sçavoit qu'il étoit également ennemi du prince d'Orange & des François : d'Imbyse se rendit aussi tôt à cette invitation, & il fut à peine arrivé à Gand, qu'on le fit bourguemestre avec un plein pouvoir. Il affectoit un grand zele pour la patrie ; mais ce n'étoit au fond qu'une grande haine pour les étrangers. Au commencement de sa magistrature, il s'attacha à gagner la faveur du peuple, & y réussit. Il montra aussi d'abord de l'opposition pour les Espagnols, & se déclara ensuite pour eux. Il le fit d'abord sans éclat ; mais après il fut le plus ardent à exhorter les Gantois à se réconcilier avec eux. Enfin ayant agi de concert avec le seigneur de Montigny, pour forcer les Gantois à s'unir aux Walons, sa conspiration fut découverte, & il fut arrêté & déposé de la magistrature. On lui ôta pareillement le commandement des troupes & ses gardes, & on enleva de sa maison trois canons qu'il y avoit fait mettre pour se rendre redoutable. Les Gantois donnerent sa place à Charles d'Uutenhove, homme sçavant, peu porté pour les Espagnols, mais qui n'étoit pas assez vigilant. En 1584. on fit le procès à d'Imbyse, qui fut condamné à mort & décapité à Gand, le 4. du mois d'Août de la même année. * *Voyez* ceux qui ont écrit des troubles des Païs-Bas, & M. de Thou dans son histoire, sous les années marquées dans cet article.

IMPERIALI, (Jean-Baptiste) médecin célebre, né à Vicence en Italie l'an 1568. étoit de la noble famille des Imperiali, *dont on a parlé dans le dictionaire.* Il fut envoyé de bonne heure à Verone, & confié à un maitre habile qui s'appliqua beaucoup à lui donner une excellente éducation. Après ses études d'humanités, il alla à Boulogne, où il eut pour maîtres Jerôme Mercurialis & Frederic Pendosius, deux lumieres de leur siecle. Il étudia sous eux la philosophie & la médecine, & ensuite il alla à Padoue, où il se lia avec le médecin Bernardin Patern, & avec François Piccolomini, qui lui donna du goût pour la poësie. De retour dans sa patrie, il y fut accueilli avec toute sorte d'honneur, & il soûtint la réputation qui l'y avoit devancé par un ouvrage qu'il fit imprimer dès l'âge de vingt-deux ans, pour venger Alexandre Massaria son compatriote, & l'un de ses maîtres, contre les objections d'Horace Augene, médecin très-célébre. Cet ouvrage a été imprimé deux fois. On le redoutoit dans la dispute à cause de la subtilité de son esprit & de sa vivacité. Il écrivit bien en prose & en vers, & avoit une grande connoissance de la langue grecque. Dans ses poësies il tâchoit d'imiter Catulle, & il en approchoit. Il composoit avec une si grande facilité, qu'un discours ne lui coûtoit presque quelquefois que le tems de l'écrire, & ce discours cependant étoit orné, arrangé & élégant. Il étoit infatigable au travail, & il passoit souvent des nuits presque entiéres sur les livres, après avoir visité tout le jour les malades qui avoient confiance en lui. La république de Venise, la ville de Messine, & plusieurs autres, s'efforcerent de l'attirer chez elles ; mais la ville de Vicence n'eut pas moins de zele & d'ardeur pour le retenir, & il y mourut en 1623. le 26. de Mai, âgé de cinquante-trois ans, neuf mois & quinze jours. Il a donné plusieurs ouvrages au public concernant la médecine. Il a eu deux fils de Marie Lanee ou Lantia sa femme, Jean & Charles. *Jean* fut un homme de beaucoup d'esprit : il fut philosophe & médecin de Vicence sa patrie, & il a donné plusieurs ouvrages, entr'autres, 1. son *Musaeum historicum*, où il fait l'éloge & donne les portraits de plusieurs grands hommes qui avoient vécu avant lui, & dont il en avoit connu plusieurs. Cet ouvrage a été imprimé *in-4°.* à Venise chez les Juntes en 1640. Son portrait qui est en tête marque qu'il n'avoit alors que trente-huit ans. 2. *Musaeum physicum, sive de humano ingenio*, imprimé avec le premier. 3. Le *Notti Beriche, o vero de' quesiti e discorsi diversi libri v. de Giov. Imperiale*, à Venise en 1663. *in-4°.*

INCHOFER (Melchior) Jesuite. *On n'a dit que deux mots dans le dictionaire historique* de son traité contre le gouvernement de sa Société, intitulé : *Monarchia Solipsorum.* Ce petit ouvrage qui a été traduit en françois, & imprimé en 1722. avec des notes & quelques autres pieces sur le même sujet, est dédié à Leo Allatius, intime ami de l'auteur. Il fit du bruit, l'auteur fut enlevé subitement du collége ou séminaire des Allemans dont il étoit supérieur. Un seigneur prêta pour cette expédition son carosse, ses gens & sa personne : mais les cent Allemans qui composent ce séminaire en ayant aussi-tôt porté leurs plaintes aux cardinaux, amis du Pere Inchofer, ceux-ci en avertirent le pape Innocent X. qui fit venir le général de la Societé, & lui ordonna avec menaces, de faire reparoître dès le lendemain le Pere Inchofer dans la maison dont on l'avoit enlevé. Le général obéit, on ramena le Pere qui étoit déja à Tivoli ; il reparut au tems marqué dans le collége des Allemans, où il a passé le reste de ses jours en paix. *Voyez* ce fait plus détaillé dans la relation de M. Bourgeois, touchant ce qui s'est passé en 1645. & 1645. au sujet du livre de la fréquente communion, pag. 89. jusqu'à 97. M. Bourgeois avoit connu particulierement le Pere Inchofer. L'auteur du recueil de littérature, de philosophie & d'histoire, imprimé en 1730. chez l'Honoré à Amsterdam, a eu tort d'appeller ce Pere *Ex-Jesuite*, puisqu'il est certain qu'il est mort dans cette societé. Pour revenir à sa *Monarchie des Solipses*, les Jesuites n'ayant pas laissé de la déferer à la congrégation de l'*Index*, on donna ce livre à examiner à Leo Allatius. Celui-ci, après l'avoir lû, alla trouver plusieurs des principaux de la Societé, & leur demanda s'il se pratiquoit chez eux quelque chose de ce qui étoit rapporté dans cet ouvrage. Ils le nierent, & sur cette réponse, Allatius leur persuada que ce livre ne les regardoit point ; il en fit son rapport à la congrégation, dit que ces Peres l'avoient assuré, qu'il ne se pratiquoit chez eux rien de ce qu'on lisoit dans *la monarchie des Solipses*, & ajoûta que celui qui en étoit l'auteur, s'étoit voulu divertir en faisant un petit roman où personne n'étoit interessé, & qu'ainsi il n'y avoit pas lieu *de l'examiner.* On le crut, & par ce tour d'adresse il sauva ce livre de l'*Index. Ajoûtez aussi aux ouvrages d'*Inchofer, *dont on n'a point parlé dans le dictionaire historique*, une lettre latine fort longue sur la proposition des deux chefs qui n'en font qu'un. Elle se trouve dans l'ouvrage de Leo Allatius : *De consensu Oriental. & Occident. Ecclesia, &c.* in-4°.

INDRE, riviere, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. il est dit qu*'elle passe au-dessus de sainte Severe, *au lieu de dire qu*'elle passe à sainte Severe même.

INDULGENCES. *Dans les mêmes éditions il est dit que* le concile de Constance fit le procès au pape Jean XXII. *lisez*, au pape Jean XXIII.

INFANTADO, duché de la Castille, composé des villes d'Alcozer, de Salmeron, & de Valdeclivas. Son nom vient de ce que plusieurs Infans d'Espagne l'ont possedé : on ne l'appelloit d'abord que l'*Etat d'Infantado*, & ce fut Henri IV. roi de Castille qui le donna en 1469. à dom Diego Hurtado de Mendoza, marquis de Santillana, & comte de Réal, en récompense de ce qu'il avoit si bien gardé l'infante Jeanne. En 1475. cet état fut érigé en duché. Donna Anne de Mendoza en fut héritiere, & le porta en dot à dom Rodrigue de Mendoza, lorsqu'elle l'épousa. Donna Louise leur fille unique apporta ce duché en mariage à dom Diego Gomez de Sandaval. Dom Rodrigue de Mendoza de la Vega leur fils étant mort sans héritiers, le duché d'Infantado parvint à donna Catherine de Mendoza Sandaval Roxas, qui l'apporta en mariage à dom Rodrigue de Silva, duc de Pastrana & d'Estremera. * *Voyez* les histoires d'Espagne.

INGENUUS, gouverneur dans la Pannonie, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on lui donne pour surnom ceux de Decimus Lalius* : il ne portoit que celui de *Lalius. On ajoûte qu*'il fut déclaré empereur sous l'empire de Valerien & de Gallien ; ce ne fut que sous celui de Gallien. *Enfin on dit qu'il* fut tué en 258. ce ne fut que sur la fin de l'an 260.

INGLARES (Aloyse ou Louis) né à Nisse en 1622. entra dans la societé des Jesuites en 1637. & y enseigna les

mathématiques & l'éloquence. Il fut ensuite précepteur du prince Charles-Emmanuel de Savoye, & prêcha dans les principales villes d'Italie. Il mourut à Messine en 1653. On a de lui, *Ariadne Rhetorum : Inscriptiones, epitaphia & elogia : Schola veritatis principibus aperta : Christus Jesus : Conciones quadragesimales & alia.* * Sotwel, *Biblioth. scriptor. societat. Jesu.*

*PAPES QUI ONT PORTÉ LE NOM D'INNOCENT.*

INNOCENT I. de ce nom, &c. *Dans l'édition de ce dictionaire de 1725. on dit que* ce pape excité par les lettres que saint Augustin lui écrivit en son nom, & en celui du concile de Mileve, condamna Pelage & Celestius, &c. *Cela n'est pas exact : il faut dire*, le pape Innocent I. excité par les lettres du concile de Carthage, par celles du concile de Mileve, que quelques uns attribuent à S. Augustin, & engagé de plus par d'autres lettres, que divers prélats, comme Aurelius, Alype, Augustin, Evode & Possidius envoyerent en leur nom, & que l'on croit encore être de S. Augustin, il condamna enfin Pelage & Celestius. Innocent I. mourut le 12. de Mars 1417. & le 27. de Janvier précédent il avoit condamné les Pelagiens par ces fameux rescrits, qui ont été depuis si célebres.

INNOCENT III. &c. *Dans cette même édition & dans celle de 1732. on dit que* ce fut le pape Celestin III. qui l'éleva au cardinalat, ou selon d'autres Clement III. Ce fut en effet Clement III. à qui Celestin III. succeda. *Ensuite on dit que* les docteurs du college de Foix firent imprimer quatre livres de ses lettres en 1635. Ce ne furent point les docteurs, mais les boursiers du college de Foix qui prirent ce soin. *Plus bas on ajoûte que* la meilleure édition *de ses ouvrages* est celle de M. Baluse : il faut dire la meilleure édition de ses lettres. Elle est en deux volumes *in-folio.* Innocent III. avoit été fait docteur à Paris : il avoit composé ses trois livres, *De contemptu mundi, sive de miseria humanæ conditionis*, avant d'être élevé au souverain pontificat, & les avoit adressés à l'évêque de Porto. On trouve beaucoup de pieté & d'onction dans cet ouvrage, dont on a plusieurs éditions, une entr'autres faite à Paris, *in-18.* chez George le Rond en 1645.

INNOCENT V. *Dans le Moreri, édition de 1725. il est dit que* Jean XXI. parvint après lui au souverain pontificat, &c. *Cela n'est point exact.* Adrien V. fut élû après lui ; mais ce pape mourut un mois après son élection, & avant que d'avoir été couronné, ce qui fait que quelques-uns donnent pour successeur à Innocent V. Jean XX. nommé par d'autres Jean XXI. *Dans le même article de cette édition & de celle de 1732. on dit que* le pape Gregoire avoit fait Innocent V. avant son élection au souverain pontificat, archevêque de Lyon : *c'est trop dire*, il le fit seulement administrateur de l'archevêché de Lyon.

INNOCENT VIII. *Dans les deux dernieres éditions de ce dictionaire on lui donne* seize bâtards. Philippe de Bergame, qui pouvoit en être mieux instruit, prétend qu'il n'en eut que deux, un fils & une fille. Ce ne fut pas Alexandre V. qui succeda à ce pape, *comme on l'a dit dans l'édition du dictionaire de 1725.* mais Alexandre VI.

INNOCENTS : c'est ainsi que l'on nomme les enfans qu'Herode fit tuer dans Bethléem & dans le territoire, voulant envelopper dans ce massacre celui qui venoit être le Sauveur du monde. Les Grecs dans leurs ménologes, & les Ethiopiens dans leurs liturgies, prétendent que ces enfans tués furent au nombre de quatorze mille ; mais c'est deviner, & il n'y a pas même d'apparence que ce nombre pût être si considérable. On montre de leurs reliques en plusieurs endroits. L'église Latine célebre leur fête le 28. de Decembre, & les Grecs le 29. Plusieurs Peres de l'Eglise, comme saint Cyprien, saint Hilaire, saint Chrysostome, saint Irénée, saint Augustin, &c. parlent des Innocents comme des premiers martyrs de l'église Chrétienne. Il paroit même par Origene, que l'on célebroit de son tems leur mémoire dans le catalogue des Saints & des Martyrs. Bingham dans ses antiquités ecclesiastiques, livre digne d'être estimé, dit qu'on ne peut pas assûrer, si dans les commencemens, la fête des Innocents a été célebrée le jour de l'Epiphanie, ou dans un autre jour. Voici comment le poëte Prudence s'exprime sur leur sujet :

*Salvete flores Martyrum*
*Quos lucis ipso in limine*
*Christi insecutor sustulit,*
*Ceu turbo nascentes rosas.*
*Vos prima Christi victimà,*
*Grex immolatorum tener,*
*Aram ante ipsam simplices,*
*Palmâ & coronis luditis.*

Ce témoignage montre, ce semble, qu'au tems de Prudence on ne faisoit nulle difficulté, comme plusieurs critiques l'ont fait de nos jours, de regarder ces enfans comme Saints & comme Martyrs. L'église Latine, au moins dans la plûpart des diocèses, a adopté l'hymne d'où ces strophes sont tirées, pour la chanter le jour de la fête des Innocents.

INQUISITION, &c. *En parlant de* l'inquisition de Toulouse *dans le Moreri, édition de 1725. il est dit que* le *Liber sententiarum inquisitionis Tolosanæ*, va depuis l'an de Jesus-Christ 1200. jusqu'en 1323. Ce livre ne commence qu'en 1307. Ce recueil de sentences se trouve imprimé à la fin de l'histoire Latine de l'inquisition par Philippe de Limborch, *in-folio.* Sur l'inquisition en general & ses différens tribunaux, il est bon de lire l'histoire de l'inquisition & son origine par l'abbé Marsollier, *in-12.* en 1693. la relation de l'inquisition de Goa, par Dellon ; l'histoire de l'inquisition, par Limborch, &c. Outre les auteurs *déja cités sur ce sujet dans le Moreri*, la relation de Dellon, qui étoit Protestant, doit être lûe avec précaution.

INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES. (Académie royale des) Le feu roi Louis XIV. à qui la France est redevable de tant d'établissemens utiles aux lettres, étant persuadé que ce seroit un fort avantageux à la nation, qu'une académie qui travailleroit aux inscriptions, aux devises & aux médailles, & qui répandroit sur ces monumens le bon goût & la noble simplicité qui en font le véritable prix, ne tarda pas à y donner les mains, après qu'il en eut eu la pensée. Il forma d'abord cette compagnie d'un petit nombre d'hommes, choisis dans l'académie Françoise, qui commencerent à s'assembler en 1663. dans la bibliotheque de M. Colbert, par qui ils recevoient les ordres de sa majesté. En hiver ils s'assembloient le plus ordinairement le mercredi ; & en été, M. Colbert les menoit souvent à Seaux, pour donner plus d'agrément à leurs conférences, & en jouir lui-même avec plus de tranquillité. Un des premiers travaux de cette académie naissante fut le sujet des desseins de tapisseries du roi, tels qu'on les voit dans le recueil d'estampes & de descriptions qui en a été publié. M. Perrault fut ensuite chargé en particulier de la description du carrousel, qui fut imprimé avec les figures, après qu'elle eut été examinée & approuvée par la compagnie. On commença aussi à faire des devises, pour les jettons du trésor royal, des parties casuelles, des bâtimens & de la marine, & tous les ans on en donna de nouvelles. Enfin, on entreprit de faire par médailles, une histoire suivie des principaux évenemens du régne du roi ; & cet ouvrage n'eût pas tant tardé à paroître, si M. Colbert n'eût pas interrompu si souvent le travail de la compagnie, en la chargeant continuellement d'inventer ou d'examiner les différens desseins de peinture & de sculpture, dont on vouloit embellir Versailles ; de faire graver le plan & les principales vûes des maisons royales, & d'y joindre des descriptions. M. Quinault occupa aussi une partie du tems de l'académie, quand il eut été chargé pour le roi aux tragédies en musique, de même que M. Felibien le pere, quand il eut fait son dictionaire des arts, & ses entretiens sur la peinture ; car la compagnie fut rendue juge de ces différens ouvrages, & de plusieurs autres, & aucun ne parut qu'après avoir subi son examen, & reçû son approbation. Les premiers académiciens n'étoient qu'au nombre de quatre, tous de l'académie Françoise : sçavoir, messieurs Chapelain, de Bourzeis, Charpentier & Cassagnes. M. Perrault, contrôleur des bâtimens, fut admis dans les assemblées sans être d'abord du corps ; mais dans la suite il y prit la place de M. l'abbé Cassagnes ; & messieurs de Bourzeis &

Chapelain étant morts, le premier en 1672. & le second en 1674. ils furent remplacés par l'abbé Tallemant le jeune, & M. Quinault, tous deux de l'académie Françoise. Au commencement de 1682. M. Perrault ayant quitté la commission des bâtimens, & se voyant moins écouté de M. Colbert, quittant les assemblées où il avoit tenu la plume depuis qu'il y avoit été introduit, il fut remplacé par l'abbé Gallois. On sentit que son absence étoit une perte pour la compagnie, qui languit dessors pendant dix-huit mois, & jusqu'à la mort de M. Colbert. M. de Louvois qui succéda à ce ministre dans la charge de surintendant des bâtimens, ne donna pas de moindres marques de son affection pour l'académie; & après en avoir assemblé plusieurs fois les membres chez lui, à Paris & à Meudon, il fixa enfin leurs assemblées au Louvre, dans le lieu où se tiennent celles de l'académie Françoise, & voulut qu'elles se tinssent le lundi & le samedi depuis cinq heures du soir jusqu'à sept. M. de la Chapelle, devenu contrôleur des bâtimens, eut ordre de s'y trouver pour en écrire les déliberations, & devint ainsi le cinquiéme académicien: & peu après on ajoûta messieurs Racine & Despreaux, pour sixiéme & septiéme; & enfin pour huitiéme M. Rainssant, directeur du cabinet des antiques de sa majesté. Sous ce nouveau ministere, l'académie reprit son histoire du roi par les médailles, & commença à faire des devises pour les jettons de l'extraordinaire des guerres; & ayant perdu M. Quinault au mois d'Octobre 1688. & M. Rainssant au mois de Juin 1689. ces deux places demeurerent vacantes jusqu'en 1691. qu'on nomma pour les remplir, messieurs de Toureil & Renaudot. M. Felibien le pere, occupoit depuis quelque tems celle de M. l'abbé Gallois, qui s'en vit exclus par l'inadvertance de messieurs Charpentier & Quinault, qui, interrogés par M. de Louvois sur les noms de leurs confreres, lui nommerent pour quatriéme M. Felibien, qui étoit présent, plûtôt que M. Gallois, dont ils ne se souvinrent point. *La liste que nous donnerons ci-après de tous les membres de cette académie, mettra au fait des différens changemens qui y sont arrivés jusqu'à présent.* M. de Villacerf ayant été fait surintendant des bâtimens après M. le marquis de Louvois, n'eut pas le soin des académies, & sa majesté en chargea M. de Pontchartrain, alors contrôleur general & sécretaire d'état, & depuis chancelier de France. Ce fut sous lui que l'académie que l'on n'avoit presque connue jusques-là, que sous le titre de *petite academie*, le devint davantage sous celui d'*Académie royale des Inscriptions & Médailles*; & afin que M. le comte de Pontchartrain, son fils, pût se trouver souvent à ces assemblées, il les fixa au mardi & au samedi. L'inspection de cette compagnie fut donnée à M. l'abbé Bignon son neveu, dont le génie & les talens étoient déja universellement reconnus. On revit avec soin toutes les médailles, dont on avoit arrêté les desseins du tems de M. de Louvois. On en réforma plusieurs: on en ajoûta un grand nombre: on les réduisit toutes à une même grandeur. M. Coypel, depuis premier peintre du roi, fut chargé d'exécuter les différens desseins de médailles, que l'académie avoit imaginés; & l'histoire du roi par les médailles, commença enfin à être présentée à sa majesté, quelque tems après que M. de Pontchartrain eut été élevé à la dignité de chancelier, dont il fut revêtu au mois de Septembre 1699. M. l'abbé Bignon, craignant que cet ouvrage étant fini, l'académie, dont la situation n'étoit point encore fixe, ne se relâchât, ou ne vînt même à se dissiper, pensa à en assûrer l'état, le fit proposer à sa majesté; & le roi ayant goûté cette proposition, il fut fait par ordre du roi un réglement qui fut envoyé peu après à la compagnie. Ce réglement porte entr'autres: « Que l'académie sera sous la protection du roi, comme celle des sciences: Qu'elle sera » composée de quarante académiciens, dix honoraires, dont » l'un sera président, & deux pourront être étrangers; dix » associés, dont quatre pourront être étrangers; & dix » éleves: Que l'un des pensionnaires sera secretaire, & un » trésorier: Que les assemblées se tiendront au Louvre les » mardis & les vendredis de chaque semaine, depuis trois » heures après midi jusqu'à cinq, &c. » Ce reglement que l'on peut lire entier dans le premier volume des Memoires de l'académie des belles lettres, fut fait à Versailles le 16. de Juillet 1701. changea la face de l'académie, & ajoûta aux occupations de ses membres, l'étude de tout ce qui concernoit la litterature ancienne & moderne. Le réglement commença à être exécuté le 19. du même mois que l'académie tint sa premiere assemblée particuliere dans la forme prescrite. Cet établissement fut confirmé en 1713. par des lettres patentes données à Marli au mois de Février, & qui furent regiftrées au parlement & à la chambre des comptes. L'académie prit pour sceau les armes de France avec une médaille d'or au milieu, où est gravée la tête de sa majesté. Le jetton de la même compagnie représente une Muse, tenant à la main une couronne de laurier, & ayant derriere elle des cippes & des obelisques, & pour ame, ce mot d'Horace: *Vetat mori*. En 1716. feu M. le duc d'Orleans, alors régent du royaume, que l'on sçait avoir toûjours eu beaucoup de goût & de talens pour les arts & les sciences, fit observer, que le titre d'*Académie des Inscriptions & Médailles*, n'exprimoit qu'une partie de l'objet de cette compagnie; & il fut rendu un arrêt du conseil d'état du roi, le quatriéme de Janvier 1716. par lequel ce titre fut changé en celui d'*Academie royale des Inscriptions & belles Lettres*, & par l'usage on nomme plus communément cette compagnie: *Académie des belles Lettres*, titre plus simple, & qui exprime tout ce que le premier renferme. Par le même arrêt, le roi supprima la classe des *Eleves*, dont le nom seul rebutoit les personnes d'un certain mérite; & sa majesté ordonna que la classe des associés seroit augmentée de dix sujets, qui lui seroient présentés par l'académie, dans la forme ordinaire. Enfin le 23. Mars suivant, il y eut un autre arrêt rendu au conseil d'état, qui ordonna que le titre de *Veteran* ne pourroit desormais être accordé qu'à ceux des académiciens actuellement en place, qui après avoir travaillé utilement dans l'académie pendant dix années au moins, se trouveroient hors d'état, & dans une espece d'impossibilité d'y continuer leurs travaux. On a déja huit gros volumes *in-4°*. de l'histoire & des mémoires de cette académie, & la suite s'imprime à l'imprimerie royale, d'où ce qui a paru est sorti. En 1733. M. le Président Durey de Noinville, a fondé un prix annuel qui doit être distribué à celui, qui au jugement de l'académie, aura mieux réussi dans le sujet qu'elle proposera. La premiere distribution de ce prix s'est faite dans la séance publique d'après Pâques de l'année 1734.

*LISTE DES ACADÉMICIENS qui ont composé l'Académie depuis l'année 1663. jusqu'au changement fait en 1701. avec la date de leur réception & celle de leur mort.*

| Année de leur récept. | | Année de leur mort. |
|---|---|---|
| 1663. | Chapelain, (Jean) conseiller du roi en ses conseils, de l'Académie Françoise, &c. | 22. Fév. 1674. |
| | Bourzeis, (Amable de) abbé de saint Martin de Cores, de l'Académie Françoise, | 2. Août 1672. |
| | Charpentier, (François) de l'Académie Françoise, | 22. Avril 1702. |
| | Cassagnes, (Jacques) docteur en théologie, garde de la bibliothéque du roi, membre de l'Académie Françoise, | 19. Mai 1673. |
| 1671. | Perrault, (Charles) de l'Académie Françoise, contrôleur des bâtimens, | 17. Mai 1703. |
| 1672. | Tallemand le jeune, (Paul) prieur de S. Albin, de l'Académie Françoise, | 30. Juillet 1712. |
| 1674. | Quinault, (Philippe) auditeur des comptes, de l'Acad. Françoise, | 26. Nov. 1688. |
| 1682. | Gallois, (Jean) abbé & prêtre, de l'Académie Françoise & de celle des sciences, | 19. Avril 1707. |
| 1683. | Felibien, (André) historiographe du roi, | 11. Juin 1695. |

Années de leur récept. | Années de leur mort.

1685. De la Chapelle, (*N.*) contrôleur des bâtimens, mort au commencement de 1694.
ou 1686.
1686. Racine, (Jean) trésorier de France dans la généralité de Moulins, de l'Académie Françoise, 22. Avril 1699.
Boileau Despreaux, (Nicolas) de l'Académie Françoise, 13. Mars 1711.
Rainssant, (*N.*) médecin, garde du cabinet des antiques du roi de France, 7. Juin 1689.
1688. De Toureil, (Jacques) de l'Académie Françoise, 11. Oct. 1714.
1689. Renaudot, (Eusébe) abbé, de l'Académie Françoise, 1. Sept. 1720.
1694. De la Loubere, (Simon) envoyé à Siam, de l'Académie Françoise, &c. 26. Mars 1729.
1695. Dacier, (André) garde des livres du cabinet du roi, de l'Académie Françoise, 18. Sept. 1722.
1699. Pavillon, (Etienne) de l'Académie Françoise, 19. Janv. 1705.

Après le reglement fait en 1701. qui donna une forme toute nouvelle à l'Académie, & qui fixa cet établissement, le roi voulut que M. l'abbé Bignon, aujourd'hui bibliothecaire de sa majesté, qui avoit depuis quelque tems entrée & inspection dans cette compagnie, comme membre honoraire, & comme président des assemblées, y demeurât en la même qualité d'honoraire, & nomma M. l'abbé de Caumartin, mort évêque de Blois, pour vice-président. Il conserva aussi dans ce corps, messieurs Charpentier, Tallemant, Despreaux, de Toureil, Renaudot, de la Loubere, Dacier & Pavillon; & leur ajoûta messieurs Boutard & Felibien. M. Boutard n'a cependant été censé de l'Académie, que parce qu'il avoit une pension qui devoit être appliquée à ce corps à perpetuité après la mort de cet abbé, comme cela est arrivé. *Voyez ci-devant*, BOUTARD.

*Académiciens honoraires nommés par le feu Roi.*

1701. Bignon, (Jean-Paul) conseiller d'état, bibliothecaire du roi, abbé de saint Quentin, &c. Il fut plûtot confirmé que nommé en 1701.
Le Févre de Caumartin, (Jean-François-Paul) de l'Académie Françoise, mort évêque de Blois, le 1733.
Armand Gaston de Rohan, aujourd'hui évêque de Strasbourg & cardinal.
Brulart de Sillery, (Fabio) évêque de Soissons, mort le 20. Nov. 1714.
Le marquis de Beringhen, (Jacques) chevalier des ordres du roi, premier écuyer de sa majesté, comte de Château-neuf, gouverneur de la citadelle de Marseille, 1. Mai 1723.
De la Chaise, (François) Jesuite, confesseur du roi, 20. Janv. 1709.
Mabillon, (dom Jean) Benedictin de la congrégation de S. Maur, 27. Déc. 1707.
D'Aumont, (Louis-Marie duc) pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roi, & gouverneur de la ville & de la citadelle de Boulogne, 5. Nov. 1723.
Le Peletier de Souzy, (Michel) conseiller d'état ordinaire, & au conseil royal, 10. Déc. 1725.
Foucaut, (Nicolas-Joseph) intendant de la generalité de Caën, & depuis conseiller d'état ordinaire, &c. 7. Févr. 1721.

*Les dix associés nommés en même tems par sa majesté, sont messieurs :*

1701. Oudinet, (Antoine) directeur du cabinet des antiques de sa majesté, 12. Janv. 1712.
De Fontenelle (Bernard) de l'Académie Françoise, secretaire de celle des sciences.
Rollin, (Charles) ancien recteur de l'université de Paris, professeur royal en éloquence.
Quiqueran de Beaujeu, (Honoré) aujourd'hui évêque de Castres.
Couture, (Jean-Baptiste) ancien recteur de l'Université de Paris, professeur royal en éloquence, 16. Août 1728.
Vaillant, (Jean-Foi) docteur en médecine, antiquaire de M. le duc du Maine, 23. Oct. 1706.
De la Marque Tilladet, (Jean-Marie) abbé, &c. 15. Juillet 1715.
Pouchard, (Julien) professeur royal en langue Grecque, sur la fin de 1705.
D'Aubet de Vertot, (René) docteur en droit-canon. Il est associé & pensionnaire, quoique régulier.
Corneille, (Thomas) de l'Académie Françoise, 9. Déc. 1709.

*Les dix éleves qui furent choisis alors sont :*

Galland, (Antoine) professeur royal en langue Arabe, fut déclaré associé en 1706. 17. Févr. 1715.
Bourdelin (François) conseiller au Châtelet, fut déclaré véteran en 1705. 24. Mai 1717.
Rousseau, (Jean-Baptiste) fut déclaré veteran en 1705.
Simon, (Jean-François) docteur en droit, & depuis directeur du cabinet des antiques de sa majesté, fut associé en 1705. 10. Déc. 1719.
Prevôt, (Jean) chanoine de Gerberoy, fut associé en 1706. & sa place fut déclarée vacante en 1712.
Allaneau de la Bonnodiere, (Jean-René) sa place fut déclarée vacante en 1705.
Duché de Vancy, (Joseph-François) 4. Déc. 1704.
Boivin, (Louis) avocat au parlement, fut associé en 1701. 22. Avril 1724.
Henrion, (Nicolas) avocat au parlement, & depuis docteur aggrégé de la faculté de droit, fut fait associé en 1710. 24. Juin 1720.
Moreau de Mautour, (Philibert-Bernard) auditeur des comptes, fut associé en 1705. & depuis pensionnaire.

*LISTE DES ACADÉMICIENS qui ont succedé à ceux qui sont entrés dans l'Académie ou qui y étoient déja en 1701.*

1702. Vaillant, (Jean-François-Foi) mourut éleve le 17. Nov. 1708.
Coypel, (Antoine) depuis premier peintre du roi, pensionnaire de l'Académie, mort en 1722.

Années de leur recept. — Année de leur mort.

1704. De Lamoignon, (Chrétien-François) d'abord avocat general au
parlement de Paris, puis président à mortier. 7. Août 1709.

1705. Fraguier, (Claude-François) prêtre, depuis l'un des quarante de
l'Académie Françoise, pensionnaire en 1716. 3. Mai 1728.

Baudelot de Dairval, (Charles-César) 27. Juin 1722.

Danchet, (Antoine) éleve en 1705. fut fait associé en 1706. & veteran en 1713. Il est aussi de l'Académie Françoise.

Gros de Boze, (Claude) intendant des devises & inscriptions, &c. éleve en 1705. associé en 1706. pensionnaire & secretaire de l'Académie la même année. Il est aussi de l'Académie Françoise.

Massieu, (Guillaume) prêtre, professeur royal en langue grecque; éleve en 1705. associé en 1706. pensionnaire en 1710. Il a été aussi de l'Académie Françoise, 27. Sept. 1722.

De Valois de la Mare, (Charles) fils d'Adrien, antiquaire du roi; éleve en 1705. associé en 1711.

Burette, (Pierre-Jean) docteur régent en la faculté de Paris, professeur royal en médecine; éleve en 1705. associé en 1711. pensionnaire en 1715.

Boivin de Villeneuve, (Jean) éleve en 1705. associé en 1706. pensionnaire en 1724. a été garde de la bibliotheque du roi, professeur royal en langue grecque, l'un des quarante de l'Académie Françoise, 29. Oct. 1726.

1706. Le Quien de la Neuville, (Jacques) associé en 1706. fut déclaré veteran en 1714. 20. Mai 1728.

Bourgoing de Villefore, (*N.*) éleve en 1706. se retira en 1708. à cause de son peu de santé, encore vivant en 1734.

Nadal, (*N.*) abbé, &c. éleve en 1706. associé en 1712. veteran en 1714.

Boindin, (Nicolas) conseiller procureur du roi au bureau des finances en la généralité de Paris, éleve en 1706. associé en 1712. veteran en 1714.

Barat, (Nicolas) sous-maître du college Mazarin, éleve en 1706. 1706.

Morin, (Henri) éleve en 1706. associé en 1713. pensionnaire en 1724. se retira en 1725.

Pinart, (Michel) depuis théologal de Sens en 1712. éleve en 1706. associé en 1713. veteran la même année, 3. Juillet 1717.

1708. Le Roi, (Louis) abbé, &c. éleve en 1706.

Le Tellier de Louvois, (Camille) abbé de Bourgueil & de Vauluisant, de l'Académie Françoise & de celle des sciences, bibliothecaire du roi, honoraire en 1708. président en 1717. nommé à l'évêché de Clermont, 5. Nov. 1718.

Roi, (Charles) ancien conseiller au Châtelet, &c. éleve en 1708. retiré en 1712.

1708. Mongaut, (Nicolas Hubert) abbé de Chartreuve & de Villeneuve, secretaire des commandemens de M. le duc d'Orleans; éleve en 1708. associé en 1711. veteran la même année; de l'Acad. Fr.

1709. Bignon, (Jerôme) conseiller d'état, & prévôt des marchands; honoraire en 1709. 5. Déc. 1725.

Tellier, (Michel) Jesuite, confesseur du feu roi, honoraire en 1709. 2. Sept. 1719.

1710. Thiaudiere de Boissi, (Jean-Bapt.) abbé, &c. éleve en 1710. 27. Juin 1729.

Anselme, (Antoine) abbé de saint Sever, cap de Gascogne, prédicateur du roi, associé en 1710. pensionnaire en 1716. veteran en 1724.

1711. Sevin, (François) abbé, &c. éleve en 1711. associé en 1714. pensionnaire en 1726.

Blanchard, (Elie) éleve en 1711. associé en 1714. pensionnaire en 1727.

Hardion, (Jacques) éleve en 1711. associé en 1715. pensionnaire en 1728. Il est actuellement de l'Académie Françoise.

1712. Billet de Fanieres, (Martin) éleve en 1712.

Godeau, (Michel) ancien recteur de l'université de Paris, aujourd'hui curé de saint Côme, sans exercice; éleve en 1712. s'est retiré en 1714.

De Mandajors, (*N.*) éleve en 1712. associé en 1715. veteran la même année.

1713. Bannier, (Antoine) licentié en droit; éleve en 1713. associé en 1717. pensionnaire en 1729.

Fourmont l'aîné, (Etienne) éleve en 1713. associé en 1715. professeur royal en langue arabique.

1714. Kuster, (Ludolphe) associé, 12. Oct. 1716.

Malon de Bercy, (Charles-Henri) ancien intendant des Finances; honoraire en 1714.

Freret, (Nicolas) éleve en 1714. associé en 1717.

De Fontenu, (Louis-François) docteur en théologie; éleve en 1714. associé en 1717.

Goulley de Bois-Robert, (Alexandre) bibliothecaire de M. le maréchal d'Estrées; éleve en 1714. associé en 1717. s'est retiré en 1727.

1715. Sallier, (Claude) abbé, &c. l'un des gardes de la bibliotheque du roi, professeur royal en langue hébraïque, un des quarante de l'Académie Françoise, entra éleve en 1715. fut associé en 1716.

Gualterio, (Philippe-Antoine) cardinal, honoraire étranger, 21. Avril 1728.

Bandury, (dom Anselme) Benedictin, bibliothecaire du grand

*Années de leur récept.* | *Années de leur mort.*

duc de Toscane, & honoraire étranger.

1715. Cuper, (Gilbert) bourguemestre de Deventer, honoraire étranger, 22. Nov. 1716.

1716. De Pardaillan de Gondrin d'Antin, (Pierre) alors chanoine de Strasbourg, depuis évêque de Langres, académicien honoraire, & de l'Academie Françoise, 1733.

1717. De Polignac, (Melchior) cardinal, aujourd'hui archevêque d'Ausch, académicien honoraire, surnumeraire en 1717. & honoraire en place en 1718. l'un des quarante de l'Académie Françoise, &c.

Lormande, (Pierre-Paul) prêtre, docteur en théologie, prieur de Puy-Chevrier, associé, se retira en 1719.

Du Trousser de Valincour, (Jean-Baptiste-Henri) sécretaire general de la marine, de l'Académie Françoise, &c. associé en 1717. se retira en 1719. 5. Janv. 1730.

Mahudel, (Nicolas) docteur en médecine.

Gedoin, (Nicolas) chanoine de la sainte-Chapelle; associé en 1717. est aussi de l'Académie Françoise.

Falconet, (Camille) docteur en médecine de la faculté de Paris.

De Riencourt, (Charles) avocat au parlement, s'est retiré en 1727.

1718. Isselin, (Jacques-Christophe) recteur de l'université de Bale, académicien honoraire étranger.

1719. De Montfaucon, (dom Bernard) Bénedictin de la congrégation de saint Maur, académicien honoraire.

Lancelot, (Antoine) associé, ancien sécretaire du roi, aujourd'hui inspecteur du collége royal, &c.

Racine, (Michel-Arnauld) fils de Jean Racine, &c.

1721. De Chambort, (Guillaume de la Boissiere) ancien capitaine de cavalerie.

1722. De Pouilly, (*N.*) s'est retiré en 1727.

De Foncemagne. (Etienne-Leaureaut de)

Secousse, (Denys-François) avocat au parlement, &c.

De Boullongne, (Louis) écuyer, chevalier de l'ordre de saint Michel, conseiller sécretaire du roi, premier peintre de sa majesté, directeur & recteur de l'académie royale de peinture & sculpture, dessinateur de l'académie. 1733.

Il n'étoit pas du nombre des académiciens; mais son mérite personnel, joint au titre de premier peintre du roi, lui avoit fait accorder le droit d'entrée & de séance dans la compagnie, comme l'avoit feu M. Coypel le pere, son prédécesseur, ce qui n'a pas été continué au sieur Chauffourrier son successeur au titre de dessinateur.

1723. Du Bois, (Guillaume) cardinal, archevêque de Cambrai, prince du saint Empire, premier ministre de France, l'un des quarante de l'Académie Françoise, fut reçû honoraire surnumeraire, & mourut quelques mois après. 1723.

De Fleury, (André-Hercule) ancien évêque de Fréjus, depuis cardinal & premier ministre, l'un des quarante de l'Académie Françoise; honoraire.

1724. Fourmont le jeune, (Michel) abbé, &c. professeur royal en langue syriaque.

1726. De la Curne de sainte Palaye. (Jean-Baptiste)

D'Estrées, (Victor-Marie) maréchal de France, chevalier des ordres du roi, vice amiral de France, grand d'Espagne, l'un des quarante de l'Académie Françoise; honoraire.

Du Cambout de Coislin, (Henri-Charles) évêque de Metz, premier aumônier du roi, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, l'un des quarante de l'Académie Françoise; honoraire, mort à la fin de Nov. 1732.

Souchay, (Jean-Baptiste) aujourd'hui professeur au college royal.

1727. Bonamy, (*N.*) historiographe de la Ville.

De la Barre, (Louis-Joseph-François.)

Vatry, (René) chanoine de saint Etienne des Grès, professeur royal en grec.

1728. De Canaye, (Etienne) abbé, &c.

Moret de Bouchenu, marquis de Valbonnays, (Jean-Pierre) premier président de la chambre des comptes de Dauphiné, académicien honoraire correspondant, 2. Mars 1730.

Sa place, qui étoit une place extraordinaire, n'a pas été remplie.

1729. De la Nauze (Louis)

De Paris, (François) abbé, &c. sa place a été déclarée vacante en 1733.

Schepflin, (Jean-Daniel) professeur en histoire & belles lettres, & recteur de l'université de Strasbourg, académicien associé correspondant.

Le marquis Capponi, (Alexandre-Gregoire) grand fourrier du palais apostolique, académicien honoraire étranger.

1733. De Beauvilliers, duc de saint Aignan, (Paul-Hippolite) pair de France, ambassadeur extraordinaire à Rome, l'un des quarante de l'Académie Françoise; honoraire.

D'Orléans de Rothelin, (Charles) abbé de Cormeille, l'un des

*Ans et de leur recept.* — *Années de leur mort.*

quarante de l'Académie Françoise; honoraire.

1733. De Voyer de Paulmi d'Argenson, (René-Louis) d'abord conseiller au parlement, puis maître des requêtes, ensuite conseiller d'état, &c. académicien honoraire.

Du Resnel, (Jean-François) sieur du Bellay, chanoine de saint Jacques de l'Hôpital, abbé de Sept-Fontaines, au diocèse de Reims, censeur des livres, & l'un des auteurs du journal des sçavans.

1734. Maffei, (Scipion) de Verone, marquis, &c. honoraire étranger.

ETAT DES ACADÉMICIENS *en 1734. Nous ne répéterons pas les noms de Baptême, ni les qualités, que l'on peut consulter dans la liste générale que l'on vient de donner cy-dessus.*

HONORAIRES.

L'abbé Bignon.
Le cardinal de Rohan.
Mallon de Bercy.
Le cardinal de Polignac.
D. Bernard de Montfaucon.
Le cardinal de Fleury.
Le maréchal duc d'Estrées.
L'abbé de Rhotelin.
D'Argenson.

PENSIONNAIRES.

L'abbé de Vertot.
De Boze.
Moreau de Mautour.
Burette.
De Valois de la Mare.
L'abbé Gedouin.
L'abbé Sevin.
Blanchard.
Hardion.
L'abbé Bannier.

ASSOCIÉS.

Fourmont l'aîné.
Mahudel.
L'abbé de Fontenu.
Freret.
L'abbé Sallier.
Falconnet.
Lancelot.
Racine.
De Chambor.
De Foncemagne.
Secousse.
De la Curne de Sainte-Palaye.
Fourmont le jeune.
L'abbé Souchay.
Bonamy.
De la Barre.
L'abbé Vatry.
L'abbé de Canaye.
De la Nauze.
L'abbé du Resnel du Bellay.

HONORAIRES ETRANGERS.

Dom Anselme Banduri.
M. Isselin.
Le marquis Capponi.

HONORAIRE ETRANGER SURNUMERAIRE.

Le marquis Maffei.

ASSOCIÉ LIBRE.

M. Durey de Noinville, président au grand-conseil.

PENSIONNAIRE VETERAN.

L'abbé Anselme.

ASSOCIÉS VETERANS.

Quiqueran de Beaujeu, évêque de Castres.
Rollin.
De Fontenelle.
Danchet.
L'abbé Mongault.
L'abbé Nadal.
Boindin.
De Mandajors.

ASSOCIÉ CORRESPONDANT.

M. Schepflin.

DESSINATEUR.

M. Chauffourrier, dessinateur du roi.

INSTITUT DE BOULOGNE : c'est le nom que l'on a donné à une académie établie à Boulogne en Italie en 1712. pour les sciences & les arts, par les soins & la liberalité du comte Louis Ferdinand de Marsilli, noble Boulonnois, & sous la protection du feu pape Clement XI. Le premier ayant ramassé un très grand nombre de raretés, tant naturelles qu'artificielles, offrit ce riche trésor au sénat de Boulogne, qui l'accepta & le plaça dans le palais Célesi, qui fut acheté pour le renfermer : & afin que suivant les intentions du comte de Marsilli, ce riche fond pût être utile à tous ceux qui aiment les sciences & les arts, & servir à se perfectionner les uns & les autres, il fut conclu que l'on formeroit une société littéraire qui s'assembleroit à certains jours pour se communiquer ses lumieres; que chaque faculté auroit dans le palais Célesi, sa chambre & ses professeurs particuliers; que l'on distribueroit dans chaque chambre les capitaux ou assortimens convenables aux sciences & aux arts qui y seroient placés, & qu'on y construiroit un observatoire commode, avec tous les instrumens nécessaires pour les observations astronomiques. Il fut aussi arrêté que cet institut auroit ses propres loix émanées de l'autorité du sénat, & qu'au dessus de la porte du sénat, seroient élevées les armes du pape Clement XI. comme protecteur de l'institut, celles de M. le cardinal Casoni, alors légat, comme étant un prélat des plus distingués par sa science & par la protection dont il honoroit les gens de lettres, avec une pierre où seroit gravée cette inscription latine:

*Bononiense scientiarum & artium institutum*
*Ad publicum totius orbis usum.*

Ce projet fut executé, & le sénat unit à ce nouvel institut l'académie déja établie depuis long-tems à Boulogne sous le nom de l'*académie des philosophes inquiets*, c'est-à-dire, destinés à travailler sans relâche à la perfection des arts & des sciences. Mais dans cette réunion l'académie quitta ce nom, sous lequel elle avoit été connue jusqu'alors, & prit celui d'*académie du nouvel institut des sciences*. Les membres qui la composent sont partagés en quatre classes : la premiere est des ordinaires, c'est-à-dire, de ceux, qui selon les loix de l'académie, s'exercent, travaillent, raisonnent dans les conférences, soit publiques, soit particulieres. La seconde classe est des *honoraires*, c'est-à-dire de ceux, qui sans aucune charge & sans aucun travail, jouissent néanmoins de tous les avantages & de tous les honneurs de la société: la troisiéme est des *numeraires*, destinés à remplacer les ordinaires dans les emplois qui viennent à vacquer: la quatriéme est des éleves ou des jeunes gens que les ordinaires ont sous eux, pour les former. Les matieres philosophiques qui se traitent dans l'académie sont partagées en six classes, sçavoir : la physique, les mathématiques, la médecine, l'anatomie, la chymie & l'histoire naturelle, & toutes ces matieres ont chacune un professeur & un substitut; outre un président, un bibliothecaire & un sécretaire pour tout le corps académique. L'institut & l'académie ont néanmoins chacun leurs loix & leurs réglemens particuliers, dressés par le sénat, & tout-à-fait distincts des uns & des autres, mais concourans tous au même but. Toutes ces choses ayant été préparées pour l'ouverture de la nouvelle académie, le jour en fut fixé au 13. de Mars 1714. & la cérémonie en fut très-magnifique. Il y eut plusieurs discours sur l'utilité de cet institut, & des différentes sciences qui en devoient faire l'objet; entr'autres celui du pere dom Hercule Corazzi, religieux Bénédictin de la congrégation des Olivetans, qui fut prononcé & très-applaudi. On le trouve imprimé en latin & en françois, *pag. 83. & suiv.* de l'histoire de l'institut de Boulogne, par M. de Limiers, docteur en droit. Quelques années après on jugea à propos d'unir au nouvel institut, l'*académie Clementine des beaux arts*, érigée à Boulogne en 1712. sous le nom & la protection du feu pape Clement XI. & qui a pour objet, la peinture, la sculpture & l'architecture. * *Voyez* l'histoire de l'académie appellée l'*Insti-*

*tut*

*tut des sciences & des arts*, avec les pieces autentiques, par M. de Limiers, docteur en droit, *in-8°*. à Amsterdam en 1723. On trouve à la fin de cet ouvrage des mémoires, pour servir à l'histoire de cet institut, & trois mémoires de physique, l'un sur la description géographique, hydrographique, historique & physique du Danube, par M. le comte de Marsilli. Le second est un mémoire de M. de Marsilli lui-même, sur l'usage & les effets des lampes qui se trouvent dans les anciens sépulchres. Le troisiéme est un mémoire du même, sur un marbre antique trouvé à Rome, que l'on croit être un vœu consacré à Cérès.

INSULA, (Melchior de) seigneur de Hunenwald, docteur en droit, & professeur à Bâle, y nâquit en 1580. de François de Insula, noble Genois, qui après avoir eu divers emplois militaires en Italie, & après avoir été commissaire dans le Païs-Bas sous Charles V. se laissa séduire par Calvin, embrassa la religion Prétendue Réformée, se retira à Bâle, & y mourut en 1581. Melchior de Insula ayant fini le cours ordinaire de ses études, & reçû les dégrés académiques, s'appliqua à la jurisprudence, & prit le dégré de docteur en droit à l'âge de vingt-un ans. Il voyagea ensuite en Allemagne, en France, en Angleterre & en Italie; & revenu chez lui, on lui donna une chaire de professeur en droit en 1613. En 1618. l'université de Bâle l'envoya auprès de Guillaume Rhinck de Baldenstein, évêque de cette ville, à qui il ne fut pas inutile. Il sçavoit le françois, l'italien, l'espagnol, l'anglois, & avoit quelque connoissance des langues orientales. Il s'attacha sur-tout au droit public, & il passoit pour très-habile dans les négociations, comme il en a donné plusieurs fois des preuves. En 1628. il résigna sa chaire de professeur, & se transporta à Strasbourg avec toute sa famille. Il y avoit dix ans alors qu'il étoit honoré du titre de conseiller de Maurice, landgrave de Hesse; & Louis XIII. roi de France le nomma aussi gentilhomme de sa chambre. En 1630. le landgrave de Hesse l'envoya à la diete de Ratisbonne, & quelque tems après les électeurs & les princes Protestans le députerent à Leipsic, avec la qualité de plénipotentiaire. En 1631. Louis XIII. l'employa en diverses ambassades auprès des électeurs de Saxe & de Brandebourg, de Gustave-Adolphe roi de Suéde, du duc de Wirtemberg, &c. Le même le nomma en 1632. son resident ordinaire à Strasbourg, & l'on assûre que ce fut un de ses meilleurs ministres. Il se conduisoit en tout avec beaucoup de sagesse, de prudence, de dignité & de magnificence. On s'est plaint seulement qu'il avoit l'abord trop sérieux, & qu'il avoit trop de fierté dans ses manieres. Il se maria deux fois: la premiere avec *Elisabeth*, fille de *Jacques* Couet, ministre François, réfugié à Bâle; & après la mort de celle-ci, avec *Dionysie*, fille de Bey-Batil, conseiller du roi & président au parlement de Mets. Il mourut à Strasbourg à la fin de Mars, ou au commencement d'Avril 1644.* *Mémoires du tems.*

INTERIAN DE AYALA, (Jean) en latin, *Joannes Interianus* ou *Interramnensis de Ayala*, auteur Espagnol, religieux de l'ordre royal & militaire de la sainte Vierge de la Redemption de Captifs, mort de paralysie à Madrid le 20. d'Octobre 1730. âgé de soixante-quatorze ans, s'est fait connoître par un grand nombre d'ouvrages, dont la plûpart sont estimés. Il étoit poëte, historien, critique, théologien, traducteur, & il n'a cessé d'écrire qu'avec sa vie. Le plus grand nombre de ses ouvrages est en langue espagnole, dans laquelle il écrivoit avec pureté & élegance. On connoît entr'autres les suivans: Relation des actions publiques de graces, & des réjouissances faites par l'université de Salamanque, pour célebrer l'heureuse naissance du prince Louis, premier de ce nom en Espagne, à Salamanque en 1707. *in-4°*. Examen sérieux de la vérité: Demonstration historique de l'état religieux de saint Pierre Pascal de Valence, évêque de Jaën, religieux de l'ordre de la Merci, &c. pour répondre à un écrit de dom Jean de Ferreras, premier bibliothécaire du roi d'Espagne, &c. à Madrid en 1721. *in-4°*. Cet écrit fit une telle impression sur dom Ferreras, que celui-ci avoua qu'il s'étoit trompé touchant ce qu'il avoit écrit au sujet de saint Pierre Pascal, & qu'il en donna un désaveu public: Sermons prêchés en différentes occasions, I. part. à Madrid en 1722. *in-4°*. seconde édition, II. part. en 1720. Ces discours sont recherchés en Espagne. L'orateur s'y accommode à la simplicité du peuple, quoique solides & bien écrits: Relation des cérémonies observées aux obséques de Louis I. roi d'Espagne, réiterées pour les funérailles de Jean Emmanuel-Fernandés Pacheco, marquis de Vilna, premier instituteur & directeur de l'académie d'Espagne, à Madrid en 1725. Traduction espagnole du catéchisme historique de M. l'abbé Fleury. Ce fut le marquis Jean-Emmanuel Fernandés Pacheco, dont on vient de parler, qui engagea le Pere Interian à faire cette traduction, & qui par son crédit obtint la permission de la faire imprimer en Espagne. Gregoire Mayans, jurisconsulte ayant lû cette traduction après la mort du marquis, engagea Lopes Pacheco, fils de ce seigneur, à obtenir un nouveau privilege pour la faire réimprimer à Valence, ce qui a été fait en deux volumes *in-8°*. *Pictor Christianus eruditus*, à Madrid, *in-fol.* en 1730. L'auteur y découvre les erreurs où tombent la plûpart des peintres lorsqu'ils font des tableaux de pieté: ***Humaniores atque amœniores ad Musas excursus: sive opuscula poëtica.*** La poësie du Pere Interian est facile & naturelle, mais quelquefois trop prosaïque. Dans plusieurs des écrits que nous venons de nommer, il prend les titres de théologien de son ordre, & professeur jubilé de l'université de Salamanque, prédicateur & théologien de sa majesté le roi d'Espagne, &c. Il étoit en relation avec les sçavans les plus connus de son tems, même hors de l'Espagne, comme on le voit par quelques-unes de ses lettres que Gregoire de Mayans, jurisconsulte célebre à Valence, a fait imprimer dans le second livre des siennes, à Valence en 1733. *in-4°*. Le P. Interian ornoit son erudition d'une grande modestie, de beaucoup de candeur, & d'une pieté éclairée. * *Voyez* les lettres citées de Gregoire de Mayans; (en latin *Gregorius Majansius*) *pag. 106. & suiv.* & sur-tout depuis la page 299. jusqu'à 304.

INVEGES, (Augustin) né à Sciacca, ville de Sicile, l'an 1595. se fit Jesuite après ses études, & enseigna la philosophie & la théologie dans sa societé. Il en sortit quelques années après, & ne s'appliqua presque plus qu'à l'étude de l'histoire, & à celle des Peres de l'Eglise. Pour être plus à portée de faire les recherches qu'il desiroit, il étudioit ordinairement dans la belle bibliotheque de François Schiafani, prêtre de Palerme, qui est maintenant aux prêtres de l'Oratoire, à qui il la laissa en mourant, à condition qu'elle seroit publique. Les ouvrages qu'il y trouva en grand nombre sur l'histoire de Sicile, lui firent naitre le dessein de s'appliquer à cette partie de l'histoire; & quand il eut dépouillé tout ce qui pouvoit servir à son entreprise dans cette bibliotheque, il parcourut toutes celles qu'il jugea bien fournies dans le royaume, & fouilla dans toutes les archives dont on voulut bien lui laisser communication. Ces courses & ces recherches ont produit, 1°. son histoire de Palerme en italien, divisée en trois volumes *in-fol.* le premier sous le titre de *Palermo antiquo*, en 1649. le second sous celui de *Palermo sacro*, en 1650. le troisiéme avec celui de *Palermo nobile*, en 1651. tous trois imprimés à Palerme même. Cet ouvrage est devenu fort rare. 2°. ***La Carthagine Siciliana***, en deux livres, à Palerme en 1661. *in-4°*. 3°. ***Ad annales Siculos prœliminaris apparatus***, où il traite de la dignité de l'histoire de Sicile, de son antiquité, & de l'excellence & du nombre des auteurs Siciliens, en 1709. à Palerme, *in-4°*. Il a fait encore en latin une histoire du Paradis terrestre & de l'état d'innocence. Comme son *Apparatus* ne parut qu'après sa mort arrivée à Palerme dès le mois d'Avril 1677. âgé de quatre-vingt-deux ans, ce fut le P. Michel del Giudice, Benedictin de la congrégation du Mont-Cassin, & abbé du monastere de Montréal, qui prit soin de cette édition: c'est lui du moins qui est auteur des notes & des additions qui s'y trouvent. * *Voyez* Mongitore, *Bibliotheca Sicula*: le journal de Venise & les *Mémoires* du P. Niceron, *tome XL.*

JOANNEAU, (Guillaume) bailli de Sancerre, ville de Berri, selon la Popeliniere, étoit souvent comme le gouverneur de cette ville, avant que celle-ci fût assiégée par les Royalistes sous la conduite de Claude de la Châtre gouverneur du Berri. Il y avoit encore la même autorité du-

rant tout ce siége ; & comme il l'avoit très mal pourvûe de vivres, elle fut assez peu en état de soûtenir l'attaque : elle se défendit néanmoins assez long-tems, & avec vigueur, & elle ne se rendit qu'après que la disette & la famine eurent fait périr plus de cinq cens de ses habitans, & que Jean de Lery eût persuadé aux autres que la Châtre n'avoit que de bonnes intentions, & qu'ils pouvoient lui ouvrir les portes de leur ville. Les Sancerrois persuadés, il fut convenu avec Guillaume Joanneau & Jean Martignon, « que le roi » leur pardonneroit tout le passé ; que les habitans rentre- » roient dans leurs immeubles, & racheteroient leurs meu- » bles en payant dans six jours quarante mille livres; qu'ils » jouiroient du bienfait de la paix accordée depuis peu aux » Rochelois, & qu'ils auroient l'exercice libre de leur reli- » gion ; que le roi Charles IX. ratifieroit la capitulation, & » que la ville seroit remise aussi-tôt à la Châtre qui empêche- » roit ses soldats de faire aucune violence aux habitans. » Cette capitulation acceptée par Joanneau est de l'an 1573. La Châtre étant entré dans la ville lui ôta son horloge & ses cloches, & y mit garnison. Mais Joanneau ayant peu après été attiré hors de sa maison, sous prétexte que la Châtre le demandoit, fut tué la nuit dans la rue par quelques bandits, sans qu'on ait sçû de qui ils en avoient reçû l'ordre. * Voyez *l'histoire de* M. de Thou, *liv. 56.*

JOBELOT (Jean-Ferdinand) premier président du parlement de Besançon, né à Gray en Franche-Comté, & mort à l'âge de quatre-vingt-deux ans, a passé par tous les dégrés de la robe avec un applaudissement general de toute la province, où sa science & sa probité ont été universellement reconnues : il s'est appliqué particulierement à maintenir dans ce parlement, la vigueur des loix, l'observation des ordonnances, l'exactitude & le bon ordre parmi ceux qui le composoient alors. Il a eu la confiance & l'estime du feu roi Louis XIV. & de ses principaux ministres. Comme il est mort sans enfans, il a laissé la plus grande partie de ses biens à l'hôpital de Besançon, qui lui doit son principal établissement, le bel ordre qui y est établi, & la magnificence de ses bâtimens, qui rendent cet hôpital l'un des plus distingués du royaume. Il a laissé plusieurs neveux, dont l'un *Claude-Antoine* Jobelot, seigneur de Montureux, est président à mortier au même parlement de Besançon : il est fils de son frere. Les deux autres qui sont fils de sa sœur sont, *Jean-François* Baulart, seigneur d'Angirey, conseiller dans l'une des cours souveraines de Franche-Comté ; & l'autre *Jean-Baptiste* Baulart, baron de Riguy. * *Memoires du tems.*

JODELLE (Etienne) sieur de Limodin ou Lymodin. *Substituez cet article à celui qui est déja dans le Moreri.* Jodelle étoit de Paris, & se fit connoître dans le XVI. siecle par ses poësies latines & françoises. C'est le premier de nos poetes tragiques pour le tems ; & quelque suranné que soit son stile aujourd'hui, on ne laissoit point d'en être charmé lorsqu'il écrivoit. Il paroit que Jodelle avoit lû les anciens, & qu'il les entendoit : il en donne souvent des preuves dans ses poësies, & il y eût mieux réussi s'il eût voulu imiter davantage ceux dont il avoit compris les beautés. Le cardinal du Perron, qui n'étoit que de vingt-quatre ans plus jeune, estimoit cependant si peu ses poësies, que pour exprimer ce qu'il en pensoit, il se servoit d'une expression en usage alors pour faire connoître que l'on méprisoit quelque chose, en disant que Jodelle ne faisoit que des vers de *pois pilés.* Cependant ce poëte reçut beaucoup d'applaudissemens sous Henri II. & sa réputation avoit été grande lorsqu'il mourut sous Charles IX. au mois de Juillet 1573. âgé de quarante-un ans. L'auteur de l'*Anti-Machiavel*, ch. 1. de la 2^e. part. dit que Jodelle après les débauches d'une vie toute épicurienne, mourut de faim. Il ne voulut point souffrir qu'on imprimât ses poësies de son vivant ; mais dès l'année 1574. on vit paroître à Paris *in-4°.* le premier volume de ses mélanges, qui consistent en sonnets, chansons, élégies, épitaphes, deux tragédies, sçavoir, *Cleopatre captive* & *Didon se sacrifiant.* (M. Titon dit *la Dion.*) La comédie d'Eugene, & une autre, intitulé : *La Rencontre.* Depuis en 1583. il a paru une autre édition de ces poësies par les soins de Charles de la Mothe, conseiller au grand-conseil, qui mit au devant une preface où il donne un abregé de la vie de Jodelle son ami. On y trouve aussi le fragment du discours que Jodelle fait faire à Cesar au passage du Rubicon. Ce discours contenoit, dit-on, dix mille vers, mais il n'en reste qu'environ deux mille. * *Voyez* la vie de Jodelle, à la tête de ses poësies ; M. de la Monnoye, notes sur les *Jugem. des sçav. de* M. Baillet, *tom. 4. pag. 431.* Titon du Tillet, *Parn. Franc.* in-fol. *pag. 134.*

JOLI, (Claude) né en 1610. à Burí-sur-l'Orne, dans le diocèse de Verdun en Lorraine : après avoir été curé de saint Nicolas des champs à Paris, fut nommé à l'évêché de S. Paul de Leon en Basse-Bretagne, après Henri de Laval, & ensuite évêque d'Agen. Il mourut en 1678. Ce prélat avoit beaucoup de zele & de science ecclesiastique, & tout le monde connoit ses prônes, qui sont généralement estimés. Ils furent donnés au public en huit volumes *in-12.* par Jean Richard, avocat au parlement, à qui l'on est redevable de beaucoup d'autres ouvrages de cette nature, même de sa composition. *Voyez* RICHARD. On a fait depuis plusieurs autres éditions des prônes de M. Joli.

JOLY, (Claude) chanoine de Notre-Dame de Paris, &c. *Il faut corriger & ajoûter ce qui suit, pour servir de supplément aux éditions de Moreri de 1725. & de 1732.* Il y en a qui ont cru appercevoir dans son traité *De reformandis horis Canonicis*, imprimé en 1644. *in-12.* sans nom de lieu, avec deux *appendix*, qu'il ne sembloit pas faire un crime aux ecclesiastiques, qui ayant d'autres occupations indispensables, omettroient de réciter leur breviaire en particulier, & qui l'ont à cette occasion accusé de relâchement : mais quoi qu'il en soit de cette question, M. Joly s'est exprimé de façon dans la seconde édition de son ouvrage faite en 1675. qu'il a fait tomber absolument ce reproche. Son traité de la restitution des grands, a été imprimé en 1665. *non* en 1664. & l'on l'a réimprimé avec des augmentations en 1680. Sa lettre latine apologétique, &c. est adressée au cardinal de Retz, & parut en 1670. Sa tradition des anciennes églises de France, touchant ce qui est dit de la mort de la Vierge dans le martyrologe d'Usuard, fut imprimée à Sens en 1672. On a imprimé à la suite des *Memoires* de M. Joly son neveu, dans la seconde édition d'Amsterdam, en 1718. un mémoire touchant les démêlés du cardinal de Retz avec la cour de France, qui est un extrait de son histoire, faite par Claude Joly. Feu M. l'abbé le Gendre, chanoine de l'église de Paris, a fait de cet illustre confrere un éloge en beau latin, qui a été imprimé ; & voici l'epitaphe qu'on lui a dressée.

*Hic jacet*
CLAUDIUS JOLY
*Præcentor & Canonicus*
*nec-non*
*Officialis Parisiensis*
*Vir egregie probus.*
*Ingenio alacri, gravi prudentiâ temperato,*
*Rerum omnium eruditâ notitiâ.*
*Urbanitate, modestiâ, æquabilitate*
*Clarissimus.*
*Vitâ innocentiâ*
*Hilaris, frugalitatis præsidio,*
*Ad summam senectutem pervenit,*
*Nulli morbo obnoxius,*
*Sensibus integerrimis,*
*Vegetâ memoriâ :*
*Divinæ rei noctu diuque indesinenter assiduus*
*Senio confectus obiit ;*
*Anno salut. 1700. ætatis 93.*
*Canonic. 69. præcent. 29. official. 5.*

JOLY, (Guy) n'étoit point parent, comme plusieurs l'ont dit, de Claude Joly, chanoine & chantre de l'église de Paris, *dont on a parlé dans l'article precédent* : il a été conseiller du roi au Châtelet de Paris, & en 1652. il étoit syndic des rentes de l'hôtel de ville de Paris. Il s'est attaché au cardinal de Retz qu'il a suivi long-tems dans ses disgraces & dans ses avantures. Il a fait des *Memoires* depuis 1648. jusqu'en 1665. pour servir d'éclaircissement

& de suite à ceux de ce cardinal, après lesquels ils ont été imprimés en 1718. en deux volumes *in-12.* & avec lesquels on les a réunis dans les nouvelles éditions. Ceux de M. Joly sont écrits d'un stile plus exact. Si l'on en excepte la fin, ils ne sont proprement qu'un abregé de ceux du cardinal. M. Joly paroît sage dans ses discours, prudent dans sa conduite, éclairé dans le parti qu'il embrasse, fixe dans ses principes, prompt en ressources, hardi dans le danger, constant dans ses résolutions. Le cardinal de Retz en parle comme d'un esprit difficile & sujet à prendre des travers: mais ce prélat s'abandonnoit quelquefois tellement à ses passions, à la prévention pour ses propres sentimens, ou à de mauvais conseils, que M. Joly ne pouvoit voir sans quelque chagrin, ses avis rejettés. Il avoit cet avantage, que la suite en démontroit la solidité, & faisoit voir qu'en les donnant il ne se proposoit que le bien du cardinal, auquel il étoit attaché d'affection. Malgré cela il le loue moins qu'il ne le critique. Lorsque son éminence retourna à Rome, M. Joly & plusieurs de ses domestiques le quitterent à cause du peu de fond qu'il y avoit à faire sur elle, & du peu de confiance qu'elle avoit en eux. La cour connoissant la capacité de M. Joly, l'engagea à travailler aux traités qui furent faits pour la défense des droits de la reine. Il fit entr'autres les *Remarques pour servir de réponse à deux écrits imprimés à Bruxelles contre les droits de la reine sur le Brabant, & sur divers lieux des Pais-Bas.* C'est un *in-12.* dont on fit deux éditions en 1667. Ces remarques sont contre les deux traités de Pierre Stockmans, jurisconsulte célebre; l'un intitulé: *Reductio ex qua probatur non esse jus devolutionis in ducatu Brabantiæ*, &c. *in-4°.* à Bruxelles en 1665. l'autre, *De jure devolutionis in Brabantia, adversùm Mariam Theresiam, Franciæ reginam*, à Bruxelles en 1667. Stockmans répondit en 1668. aux remarques de M. Joly, sous le titre de *Tractatus de jure devolutionis quo exploduntur observationes anonymi*, &c. M. Joly y opposa des *Remarques envoyées à M. Stockmans, pour servir de réponse à la seconde partie de son traité du droit de dévolution, in-12.* à Paris en 1668. & M. Claude Joly son oncle, traduisit ces deux volumes de remarques en latin. Guy Joly est encore auteur des ouvrages suivans: Les intrigues de la paix, & les négociations faites à la cour, par les amis de M. le Prince, depuis sa retraite en Guienne jusqu'à présent, *in-fol.* en 1652. Suite des intrigues de la paix, &c. *in-4°.* en 1652. En 1649. M. Joly, passant dans la rue des Bernardins, on tira sur lui un coup de pistolet, dont il porta sa plainte au Parlement, par un écrit intitulé: *Moyens de requête présentés à la cour par M. Guy Joly, conseiller du roi au Châtelet de Paris*, pour raison de l'assassinat commis en sa personne le 11. de Decembre. * *Memoires du tems.* Le Long *Biblioth. histor. de la France*, en plusieurs endroits. *Europe sçavante, tome 1. 2. partie*, mois de Fevrier 1719.

JOLY, (Claude) écuyer, conseiller du roi au parlement de Metz, l'un des commissaires de l'arriere-ban, étoit un magistrat fort habile. Il a fait un état du domaine du roi en Bourgogne, qui est cité par M. de la Mare, *page 26.* de son plan des historiens de Bourgogne: une description des grottes d'Arcy près d'Avalon; & une relation de ce qui s'est passé en la convocation & voyage de l'arriere-ban de France en Allemagne en 1674. M. Joly étoit de ce voyage & de cette convocation. Ces trois ouvrages sont encore manuscrits. Leur auteur fut assassiné sur le pont de Metz en 1680. * Le Long, *biblioth. histor. de la France*, en plusieurs endroits.

JOLY, (Guillaume) lieutenant général de la connétablie & maréchaussée de France, mort en 1613. est auteur d'un traité de la justice militaire de France, imprimé *in-8°.* à Paris, chez Langelier en 1598. & de la vie de Guy Coquille, jurisconsulte célebre, procureur fiscal du duché de Nivernois. Cette vie est imprimée avec les commentaires de Coquille sur la coûtume de Nivernois, *in-4°.* à Paris en 1609. Un Claude Joly, avocat au parlement, a fait aussi un éloge de Coquille, qui se trouve dans les opuscules de M. Loysel. * Le Long, *Biblioth. histor. de la France*, en plusieurs endroits.

JONAS ou JONAH ABEN GANNACH. *Substituez* *Supplément.* *cet article à celui qui est déja dans ce dictionaire.* Jonas rabbin & médecin de Cordoue en Espagne, vivoit sur la fin du XI. siécle. Rabbi Jehudah Hiug, & lui, sont les deux plus célébres grammairiens des Juifs. Jonas a écrit une grammaire & un dictionaire arabes, qui ont été traduits en langue rabbinique. Il y dit qu'une partie de la langue hebraïque s'est perdue, & que l'on a remédié à ce défaut, en empruntant des termes des autres langues. David Kimchi réfute souvent le dictionaire de cet auteur, aussi-bien que celui de Rabbi Jehudah Hiud. Le même Kimchi prouve que les anciens grammairiens des Juifs n'ont point fait de cas de la Masore, ou du moins qu'ils ne l'ont point regardée comme infaillible, parce qu'ils n'ont fait attention qu'au sens, sans appliquer les régles générales de la Masore, que dans les endroits où cela étoit absolument nécessaire. * Baillet, *Jugem. des sçav.* Bartoloccii, *Bibliot. Rabb. tom. 3. pag. 786.*

JONAS, évêque d'Orleans dans le IX. siecle, &c. *Ajoûtez ce qui suit à ce que l'on a déja dit de ce prélat dans les éditions de ce dictionaire de 1725. & de 1732.* Il a fait entre autres ouvrages un traité latin *De institutione laicali*, que le pere Mage, Benédictin de la congrégation de saint Maur, a traduit en françois & publié en 1661. *in-12.* sous ce titre: *La Morale chrétienne fondée sur l'Ecriture, & expliquée par les saints Peres.* L'ouvrage latin de Jonas se trouve tout entier dans le premier volume du Spicilége de dom Luc d'Acheri. Ce n'est presque qu'un tissu de passages de l'écriture sainte & des Peres. Jonas l'adresse au comte Matfred, à qui il donne les instructions nécessaires à une personne de sa condition, pour vivre chrétiennement dans le monde: le pere d'Acheri l'avoit tiré d'un manuscrit de cinq cens ans, conservé dans la bibliotheque de Corbie.

JONAS, abbé de Bobio dans le VII. siécle, &c. *On dit dans le Moreri, édition de 1725. que* Jonas vivoit encore sous Clotaire III. en 692. *il faut dire*, sous Clovis III.

JONGLEURS. L'histoire du théatre françois nous apprend que l'on nommoit ainsi des espéces de bateleurs qui parurent du tems des Troubadours, ou Trouverres, poëtes Provençaux, fameux dès le XI. siécle. Le terme de *Jongleur* est sans doute une corruption du mot latin *Joculator*, en françois, *Joueur*. Il est fait mention des Jongleurs dès le tems de l'empereur Henri II. qui mourut en 1056. Comme ils jouoient de différens instrumens, ils s'associerent avec les Troubadours & les Chanteurs pour exécuter les ouvrages des premiers: & ainsi de compagnie ils s'introduisirent dans les palais des rois & des princes, & en tirerent de magnifiques présens. Quelque tems après la mort de Jeanne premiere du nom, reine de Naples & de Sicile, comtesse de Provence, arrivée en 1382. tous ceux de la profession des Troubadours & des Jongleurs se séparerent en deux différentes espéces d'acteurs: les uns, sous l'ancien nom de *Jongleurs*, joignirent aux instrumens le chant ou le récit des vers: les autres prirent simplement le nom de *Joueurs* (*Joculatores*), ainsi qu'ils sont nommés par les ordonnances. Tous les jeux de ceux-ci consistoient en gesticulations, *tours de passe-passe*, &c. ou par eux-mêmes, ou par des singes qu'ils portoient, ou en quelques mauvais récits du plus bas burlesque. Mais leurs excès ridicules & extravagans, les firent tellement mépriser, que pour signifier alors une chose mauvaise, folle, vaine, ou fausse, on l'appelloit *jonglerie*: & Philippe-Auguste dès la premiere année de son regne, les chassa de sa cour, & les bannit de ses états. Quelques-uns néanmoins qui se réformerent, s'y établirent, & y furent soufferts dans la suite du regne de ce prince & des rois ses successeurs, comme on le voit par un tarif fait par saint Louis, pour régler les droits du péage qui se payoient à l'entrée de Paris sous le petit Châtelet. L'un de ces articles porte, « que les Jongleurs seroient quittes de tout péage, en faisant » le récit d'un couplet de chanson devant le peager: un autre porte « que le marchand qui apporteroit un singe pour » le vendre, payeroit quatre deniers: que si le singe appar» tenoit à un homme qui l'eût acheté pour son plaisir, il ne » donneroit rien: que s'il étoit à un joueur, il joueroit » devant le péager, & que par ce jeu il seroit quitte du » péage, tant du singe, que de tout ce qu'il auroit acheté

» pour son usage. » C'est de là que vient cet ancien proverbe : *Payer en monnoye de singe, en gambades.* Tous prirent dans la suite le nom de *Jongleurs*, comme le plus ancien : & les femmes qui s'en mêloient, celui de *Jongleresses*. Ils se retiroient à Paris dans une seule rue, qui en avoit pris le nom de *rue des Jongleurs*, & qui est aujourd'hui celle de saint Julien des Ménétriers. On y alloit louer ceux que l'on jugeoit à propos, pour s'en servir dans les fêtes ou assemblées de plaisir. Par une ordonnance de Guillaume de Germont, prévôt de Paris, du 14. de Septembre 1395. il fut défendu aux Jongleurs de rien dire, représenter ou chanter dans les places publiques ou ailleurs qui pût causer quelque scandale, à peine d'amende, & de deux mois de prison au pain & à l'eau. Depuis ce tems-là il n'en est plus parlé. C'est que dans la suite les acteurs s'étant adonnés à faire des tours surprenans avec des épées ou d'autres armes, &c. on les appella *Batelores*, en françois *Bateleurs*, & qu'enfin ces jeux devinrent le partage des danseurs de corde & des sauteurs. * De la Mare, *Traité de la police. Histoire du théatre François, tome 1. &c.*

JONIN, (Gilbert) Jesuite. *Substituez cet article à celui qui est déja dans le Moreri.* Jonin, célébre par ses poësies, né l'an 1596. dans l'Auvergne, & mort à Tournon, ville du Vivarés, le 9. Mars 1638. étoit poëte Grec & Latin, & il a fait des pieces dans l'un & l'autre genre très-estimables. Ses poësies latines consistent en quatre livres d'odes, un d'épodes; trois livres d'élegies; deux livres de vers hendecassylabes; deux livres de scazons, trois d'iambes, & un livre intitulé : *La poësie morale*, en treize centuries de distiques. On compte parmi ses poësies grecques, un livre d'énigmes, un des béatitudes, un des miracles, un des Astrées, un des Pleïades, un des Hyades, un des Muses & des Graces religieuses; un de l'anthologie grecque : le Bion Chrétien; & l'Anacréon Chrétien en trois livres, avec une traduction en vers latins. Il paroit dans ses poësies une grande vivacité d'esprit, beaucoup d'élegance, de l'érudition, & une heureuse facilité à composer des vers : il avoit plus de disposition pour le genre lyrique, que pour les autres genres de poësie. Il étoit dans sa quarante-deuxiéme année lorsque la mort l'enleva. Il a laissé plusieurs autres poësies, mais ausquelles il n'avoit pas mis la derniere main. Le pere Sanadon, Jesuite, fait en deux mots le caractere des poësies de Jonin dans ces vers :

*Nectare perpluens*
JONINUS *hyblao.*

* Titon du Tillet, *Descript. du Parn. françois, pag.* 193. & dans l'édition *in-fol. pag.* 206. Sanadonis *Carmina, ode 1.*

JONSIUS, (Jean) de Holstein, &c. *Dans l'édition de ce dictionaire de 1725. il est dit que* cet auteur est mort vers l'an 1680. *C'est se tromper de beaucoup.* Jonsius mourut en 1659. Son *histoire des philosophes*, ou plûtôt son *histoire des écrivains de l'histoire de la philosophie* en quatre livres, écrite en latin, fut imprimée à Francfort en 1659. *in-4°.*

JORDANE, (Luc) de Naples, peintre célébre, disciple de Joseph Ribera, surnommé l'*Espagnol*, imita parfaitement la maniere de ce peintre dans ses premiers ouvrages : mais ayant vû les ouvrages des peintres de Rome & de Venise, il prit une maniere plus vague & qui convenoit davantage à son génie si impétueux, que jamais peintre n'a produit des ouvrages avec autant de célérité. Il y a tel tableau de lui d'une grandeur immense, qui ne lui a coûté que peu de jours, & la gallerie du marquis Ricardi à Florence, qu'il a ornée de ses peintures, a, dit-on, été achevée en moins de quinze jours. Il en acquit le surnom de *Fa-presto*, c'est-à-dire, très-expéditif. La grande réputation qu'il s'étoit acquise par le nombre prodigieux d'ouvrages qu'il avoit mis au jour, engagea Charles II. roi d'Espagne, à le faire venir à sa cour, & lui donna à peindre le grand escalier de l'Escurial, & l'occupa à quantité d'autres travaux. Jordane comblé d'honneurs & de biens retourna à Naples sa patrie, qu'il avoit enrichie de quantité de ses productions, & il y mourut en 1704. * *Memoires du tems.*

JOSCIMON, (Constantin) roi de Bango, &c. *Aux citations de cet article, édition de ce dictionaire de 1725. on allegue* le pere Charlerois : *il faut lire*, le pere de Charlevoix, Jesuite, *tom. 1. & 2. de son histoire du Japon*, non tom. 2. & 3.

JOSEPH, rabbin, &c. *Dans l'édition de ce dictionaire de 1725. au lieu d'*Abenerva, *lisez* Aben-Ezra.

JOSEPH de Palestine, dit communément, *le comte Joseph*, &c. *Ajoûtez à son article, même édition, qu'*on croit qu'il mourut vers l'an de J. C. 355. âgé de plus de soixante-dix ans.

JOSLAIN DE VIERZY, selon d'autres GOSLEN, docteur de Paris, archidiacre de Bourges, & ensuite évêque de Soissons, après le commencement du XII. siécle, fut avec Suger abbé de saint Denys en France, un des principaux ministres du roi Louis VII. Le pape Eugene III. l'employa aussi avec saint Bernard, pour l'extinction du schisme qui désoloit l'Eglise en ce tems-là. Joslain se trouva au concile de Troyes de l'an 1127. & l'on croit que c'étoit la premiere année de son pontificat. Il avoit succedé en effet à Lisiard de Crespi qui mourut en 1127. Il se trouva en 1129. au couronnement du prince Philippe, fils aîné de Louis VI. qui se fit du vivant du roi son pere, l'année même que l'abbaye de saint Leger de Soissons fut fondée par le comte Renaud. Joslain fonda lui-même plusieurs abbayes, entr'autres celle de Longpont. Le pape Eugene III. & l'abbé Suger lui écrivoient souvent, de même que saint Bernard. Suger lui dédia la vie du roi Louis le Gros, & il n'y eut gueres de personne considérable alors dans l'église de France, qui ne voulût avoir quelque liaison avec lui, ou du moins qui ne lui ait donné quelque marque d'estime. Dans la vie du bienheureux Godefroi ou Geoffroi, évêque d'Amiens, on l'appelle un maître très-célébre, le pere de la justice & de beaucoup de monasteres, l'ennemi des vices, & le sectateur singulier de la chasteté. Il mourut en 1152. le 9. des kalendes de Novembre, & fut enterré dans l'église cathédrale de Soissons; mais dans la suite son corps fut transporté dans le monastere de Longpont, où l'on voit son portrait avec cette inscription : *Hic jacet Jossenus episcopus Suessonensis, qui primò adduxit conventum hujus domûs de Claravalle, tempore B. Bernardi abbatis.* Les peres dom Martene & dom Durand, religieux Bénédictins de la congrégation de saint Maur, ont donné dans le neuviéme tome de leur *très-ample collection d'anciens monumens*, une exposition du symbole & de l'oraison dominicale de ce prélat.

JOUBERT, (Laurent) médecin célébre dans le XVI. siécle, &c. *Ajoûtez à ses écrits rapportés dans le dictionaire historique*, un *Dialogue sur la cacographie françoise*, ou *la mauvaise ortographe*, imprimé à Paris en 1579. Joubert étoit conseiller & médecin ordinaire du roi de France, & du roi de Navarre, premier docteur, régent, chancelier & juge de l'université de Montpellier, frere de François Joubert, juge-mage de la même ville, & disciple de Rondelet, auquel il succeda en la dignité de professeur royal & de chancelier de l'université de Montpellier en 1567. Joubert disputa cette chaire, en soûtenant des thèses pendant quatre jours. Ces thèses ont été imprimées avec plusieurs autres de ses traités, à Lyon en 1571. La raison principale qui fit que son traité de médecine contre les erreurs populaires, dont on a parlé, fit tant de bruit, c'est parce que Joubert y avoit parlé sans aucun ménagement sur la matiere du mariage, & qu'il avoit eu la hardiesse de le dédier à la reine de Navarre, femme de Henri IV. Ce livre devoit contenir six parties; mais l'on n'en a imprimé que la premiere, & une partie de la seconde. Joubert a laissé un fils, nommé ISAAC Joubert, qui a fait une apologie de l'ortographe françoise, & a traduit en françois quelques paradoxes de son pere.

JOUINI, auteur Arabe, mort en 1284. de l'hégite 683. est appellé *le Rhetoricien*, & l'on dit qu'il excelloit dans les belles lettres. Son histoire de la conquête du monde, intitulée, *Taric Gehanguscha*, fut composée en 1260. sous le regne de Mangou Caan, fils de Tulican, fils de Genghizcan. Il y marque que le vrai païs de Genghizcan étoit fort étendu vers l'orient & le nord, du côté du désert de Tartarie; que le vrai païs des Mogols avoit huit mois de chemin, tant en longueur qu'en largeur; que les divers peuples qui l'habitoient étoient partagés en tribus, appellées *Mogoles*, & qu'entre toutes ces tribus, il n'y en avoit

qu'une qui fût civilisée; sçavoir, celle de Niton Caïat, dont Genghizcan, fils de Pisouca, fut le souverain après la mort de son pere. Il traite de l'histoire de Genghizcan & de Hulacou-Can son fils, du régne des rois Mogols, & des autres rois de leur tems. Il est cité par Ouasaff au commencement de son histoire chronologique. * *Histoire de Genghizcan, pag. 542. & 543.*

JOURDAIN. (Guillaume) *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on cite deux fois* Leland, qui ne parle point de cet auteur, *au lieu de* Balée qui en parle.

JOURDAN, selon d'autres JOURDAIN (François) docteur de Sorbonne, fut professeur du roi en langue hébraïque: il succéda dans cette place l'an 1587. à Jean Cinq-arbres, dit *Quinquarboreus.* Guillaume Duval dans son ouvrage intitulé: *Le Collége-Royal de France*, le fait Normand: il s'est trompé. Jourdan étoit Angevin. Menard dit, qu'il étoit de Craon. L'abbé ménage croit qu'il étoit d'Angers même. C'étoit un homme habile, & qui remplit sa place avec honneur. Il mourut à Paris en 1599. au mois de Septembre, & fut enterré dans l'église des Minimes de Nigeon, que l'on appelle *les Bons-Hommes*. Il étoit fils de *Pierre* Jourdan, hôte de l'hôtellerie de saint Julien de la ville d'Angers. M. Ménage dans sa continuation manuscrite de l'histoire de Sablé, dit que Jourdan étoit de la même famille que Renée Jourdan, femme de René du Breuil, chevalier, seigneur, baron d'Ingrande.

JOURNAUX LITTERAIRES. La maniere de faire sçavoir au public, par une espece de journal, ce qui se passe dans la République des Lettres, est une des plus belles inventions du XVII. siécle. La gloire en est dûe à M. de Sallo, conseiller au parlement de Paris, qui fit paroître le *Journal des sçavans* l'an 1665. sous le nom de *Hédonville*, & nous avons joui paisiblement de l'honneur de cette invention jusqu'en 1687. que M. Volfius, sçavant Allemand, s'avisa de nous la contester pour en revêtir Photius. Ce sentiment n'a pas fait fortune; & à l'exception de M. l'abbé de la Bizardiere qui l'a adopté dans ses *Caractères des Auteurs anciens & modernes, pag. 62.* on ne voit personne qui l'ait embrassé. Monsieur Struve & les Jesuites, l'ont même expressément réfuté: le premier dans son introduction latine à l'histoire littéraire: les autres dans leurs *Mémoires pour servir à l'histoire des sciences & des beaux arts*, imprimés si long-tems à Trévoux, mois de Février 1712. Ils ont montré les uns & les autres en peu de mots, l'extrême différence qui se trouve entre la bibliothéque du sçavant patriarche de Constantinople & les Journaux. Ces deux ouvrages, comme ils l'ont remarqué, sont dans un goût tout different. Photius n'a eu d'autre intention que de nous laisser des analyses de tout ce qu'il avoit lû dans son ambassade de Perse: les Journalistes nous parlent des livres à mesure qu'ils paroissent: ils nous les annoncent: ils nous indiquent en quel païs & en quelle forme ils sont imprimés: ils en développent legerement le sujet: ils rassemblent tout ce qui peut interesser le sçavant. Nouvelles découvertes, recherches curieuses, phénomenes extraordinaires, tout cela est de leur ressort. Projet bien au-dessus de celui qu'avoit conçû Photius, dont les vûes étoient certainement bien plus bornées. On ne sçauroit donc refuser, avec justice à la France, & à M. de Sallo en particulier, la gloire de l'invention des Journaux. Ce magistrat joignoit à beaucoup de pénétration & de jugement, une critique vive & fine, mais dont les traits par cela même, n'étoient que plus perçans. Il vit bien-tôt des séditieux se soûlever contre lui. A les entendre, la République des Lettres alloit perdre sa liberté: ils vouloient avoir le droit d'écrire impunément: ils ne vouloient point de tribunal qui prononçât sur leurs ouvrages. Le Journal fut arrêté au bout de trois mois, & M. de Sallo l'abandonna sans retour, après avoir essuyé plusieurs chagrins & des querelles assez vives avec quelques sçavans offensés de sa liberté; entr'autres avec M. le Févre de Saumur, M. l'abbé Ménage, & Charles Patin. Cet ouvrage naissant alloit donc périr peu après avoir vû le jour, si M. l'abbé Gallois, connu par d'autres ouvrages dans la République des Lettres, n'eût trouvé des tempéramens pour le rétablir. Il le reprit en 1666. lui assura la protection de M. Colbert, sincere protecteur des sciences; & pour n'être plus traversé par les auteurs toûjours jaloux de leur réputation, il s'appliqua uniquement à donner des extraits des livres, sans en faire la censure. Monsieur l'abbé de la Roque lui succéda sur la fin de l'an 1674. & eut lui-même pour successeur M. Cousin, président de la cour des monnoyes, qui fut aidé par quelques-uns de ses amis, comme M. de Sallo avoit reçû lui-même plus d'une fois des mémoires de messieurs de Bourzéis, de Gomberville, le Chapelain, & autres. Vers le commencement de ce siécle, M. le chancelier de Pontchartrain, dont les vûes ne s'étendoient pas moins à l'avancement des sciences, qu'au réglement de l'état, faisant attention que le Journal des sçavans est une entreprise trop forte pour un seul homme, & que d'ailleurs les matieres qui sont de son ressort, roulent sur des sujets trop differens pour être tous également à la portée d'une seule personne, forma une compagnie de gens de lettres pour travailler à ces ouvrages: & afin qu'il se formât sous les yeux de l'abbé Bignon, son neveu, aujourd'hui bibliothécaire du roi, les assemblées se tinrent chez lui une fois la semaine. Les plus connus de ceux qui ont formé cette assemblée jusqu'au changement arrivé en 1724. sont MM. Andri & Burette, médecins, qui travaillent encore au Journal; M. de Hericourt, avocat, qui y travaille aussi encore aujourd'hui; M. Rassicod, avocat, si connu par ses notes sur le concile de Trente; messieurs les abbés Bigres, Du-Pin, Fraguier, Terrasson, Raguet, & de Vertot, & messieurs Havard, Miron, Pouchard & Sautin. Le premier Journal de cette nouvelle compagnie parut le lundi 2. Janvier 1702. & il a toûjours continué à paroître tous les lundis, à quelques petites interruptions près, jusqu'au mois de Juin 1723. où il fut discontinué. Après une interruption de sept mois, dont il ne seroit pas aisé d'expliquer les raisons, il reparut au commencement de 1724. sous une nouvelle forme: au lieu de le donner par feuille tous les lundis, comme on faisoit auparavant, on ne le publia plus que tous les mois, & l'on donne douze parties par an. Messieurs Andri, Burette & Hericourt ont toûjours continué d'y travailler, & on leur a associé dès le commencement de 1724. une quatriéme personne, qui a été changée plusieurs fois. Ce fut d'abord M. l'abbé Desfontaines, & c'est à lui que l'on doit la préface du mois de Janvier 1724. On lui a substitué dans la suite M. l'abbé Mangenot, qui s'est retiré chez les Réguliers du Temple, où il a fait profession, & en sa place on a mis M. l'abbé du Resnel, aujourd'hui de l'académie royale des inscriptions & belles lettres, & censeur des livres.

Le Journal des sçavans parut si utile, dès qu'il fut connu, que presque toute l'Europe voulut y prendre part; ensorte que depuis 1665. on en a vû paroître & disparoître plus de cinquante, écrits en diverses langues. L'Angleterre commença dès 1665. même ses *Transactions philosophiques* en anglois: mais cet ouvrage ne regarde gueres que la physique & les mathématiques. M. l'abbé Nazari se chargea du même travail pour la ville de Rome en 1668. sous les auspices du cardinal Massimi. Le Journal de Leipsic, intitulé: *Acta eruditorum*, commença en 1682. par les soins de feu M. Mencken, un des plus sçavans hommes de son tems, & cet ouvrage a toûjours été continué depuis avec beaucoup de réputation, sur-tout par une infinité de morceaux de mathématiques, qu'on auroit de la peine à trouver ailleurs. M. Bayle, surpris de voir qu'en Hollande, où il y avoit tant d'habiles gens & tant de libraires, & une si grande liberté d'imprimer, on ne se fût pas encore avisé de donner un Journal de littérature, tenta plusieurs fois de le faire: mais considérant qu'un ouvrage de cette nature demandoit beaucoup de tems & d'application, il renonça plusieurs fois à cette entreprise. Cependant on vit paroître vers la fin du mois de Février 1684. un Journal imprimé à Amsterdam, sous le titre de *Mercure sçavant*, du mois de Janvier 1684. & qui disparut après le mois de Fevrier. Le principal auteur étoit le sieur de Blegny, *dont nous avons donné un article plus haut.* C'étoit un chirurgien de Paris, homme fertile en projets. Dès 1679. il avoit entrepris une espece de Journal, intitulé: *Nouvelles découvertes dans toutes les parties de la médecine.* Il le publioit tous les mois; mais la maniere outrageante dont il traitoit plusieurs per-

sonnes de mérite, donna lieu à un arrêt du conseil, qui le fit cesser en 1682. Le sieur de Blegny n'osant donc plus faire imprimer ce Journal en France, jetta les yeux sur la Hollande, & s'associa avec M. Gautier, médecin de Niort qui demeuroit à Amsterdam, & à qui il envoyoit des mémoires. Ce nouveau Journal ne contenoit point d'extraits de livres, mais plusieurs petites piéces qui rouloient presque toutes sur la médecine. On y trouvoit aussi des chansons avec la musique, des poësies & des nouvelles politiques. La médisance y régnoit encore plus que dans le Journal de médecine. Un ouvrage si mal conçû & si mal executé piqua M. Bayle, & lui fit reprendre la pensée qu'il avoit eue de donner un Journal. Le ministre Jurieu l'y exhorta fortement. Il étoit bien aise d'avoir une plume assûrée, qui fit le panégyrique des livres qu'il publieroit. Bayle se rendit à ses sollicitations, & commença de travailler à son Journal le 21. de Mars 1684. & il le donna sous le titre de *Nouvelles de la République des Lettres*. Les nouvelles de chaque mois paroissoient les premiers jours du mois suivant. Presque tout étoit vif & animé dans ses extraits : il avoit l'art d'égayer toutes ses matieres, & de renfermer en peu de mots l'idée d'un livre. Il étoit ordinairement sage & retenu dans ses jugemens, aux préventions près, où le zéle qu'il vouloit faire paroître pour la Religion Prétendue Réformée le jettoit de tems en tems. M. Bayle s'étoit flatté que son ouvrage ne seroit pas défendu en France : cependant il le fut à cause des semences d'erreur qu'on y trouvoit. Mais cette défense n'empêcha pas qu'il n'y en passât tous les mois un grand nombre d'exemplaires. Les occupations multipliées de l'auteur & quelques maladies l'ayant obligé de discontinuer ses nouvelles du mois de Fevrier 1687. M. Basnage de Beauval les reprit à sa sollicitation au mois de Septembre 1687. & les publia sous le titre d'*Histoire des ouvrages des sçavans*. D'un autre côté le sieur Desbordes qui avoit imprimé ce que Bayle avoit publié jusques-là de ses *nouvelles*, les fit continuer sous le premier titre par M. de Larroque & quelques autres personnes, jusqu'au mois d'Août de la même année, & M. J. Barrin, ministre François, y travailla seul depuis le mois de Septembre jusqu'au mois d'Avril 1689. Cet ouvrage fut interrompu alors jusqu'au mois de Janvier 1699. que Jacques Bernard le reprit & le donna jusqu'à la fin de 1710. qu'il l'interrompit lui-même pour ne le reprendre qu'en Janvier 1716. & il le laissa absolument au mois de Juin 1718. L'ouvrage complet de Bayle & de ses continuateurs forme 56. volumes. M. Basnage ne laissoit pas de continuer son histoire des ouvrages des sçavans, & il l'a poussée jusqu'au mois de Juin 1709. inclusivement, mais il ne donna rien du tout pour l'année 1707. Le fameux Jean le Clerc, ministre Arminien de Hollande, émule de Bayle & de Bernard, entreprit aussi un journal dès 1686. & le publia sous le titre de *Bibliotheque universelle & historique*. M. Cornant de la Croze y travailloit avec lui. Feu M. Locke y a fourni plusieurs extraits: M. Bernard y a aussi travaillé. Mais après le vingt-cinquiéme volume, cet ouvrage changea de titre, & fut continué par M. le Clerc seul, sous celui de *Bibliothéque choisie, pour servir de suite à la bibliothéque universelle*. Cette bibliothéque choisie commença en 1703. & finit en 1713. après le vingt-septiéme volume. En 1715. M. le Clerc qui enfantoit en même-tems quantité d'autres ouvrages, & sur toute sorte de matieres, fit encore paroître la *Bibliothéque ancienne & moderne*, qu'il a continuée jusqu'à ces derniers tems. Mais l'auteur avancé en âge, & épuisé par ses travaux, est aujourd'hui en enfance. En 1712. M. Masson, ministre de l'église Angloise de Dorth, fit imprimer à Utrecht le premier tome de l'*histoire critique de la République des Lettres, tant ancienne que moderne*. Ce titre piqua la curiosité du public. On se flattoit d'autant plus de le voir rempli, que l'auteur étoit inconnu. Mais l'examen du livre, & le nom de l'auteur qui ne put se cacher longtems, firent perdre toute esperance. Après le second volume, le libraire d'Utrecht ne voulut plus l'imprimer : un autre d'Amsterdam plus hardi, l'entreprit & l'a continué. M. Johnson, libraire de la Haye, publia en 1713. le commencement du *Journal littéraire*, Mai-Juin. Ce livre s'acquit en peu de tems beaucoup de réputation. Il étoit l'ouvrage d'une societé composée de messieurs Alexandre, Van-Effen, 'S Gravesande, Marchand, De Sallengre, & Themiseul de Saint-Hyacinthe. Cette societé s'étant dispersée au mois de Decembre 1715. M. Van-Effen se chargea seul de la continuation de ce journal. Mais le libraire incertain, s'il pourroit le faire paroître tous les deux mois, comme il faisoit auparavant, ne mit plus le nom des mois au titre de chaque partie de ce livre. M. Van-Effen remit ensuite son travail en d'autres mains, ou l'y laissa aller; & ces nouveaux auteurs, après avoir donné quelques volumes, laisserent imparfaits l'onziéme & le douziéme, dont les seules premieres parties ont paru. En 1729. une nouvelle societé de gens de lettres a continué cet ouvrage sous le même titre de Journal littéraire, & ont donné à leur premier volume le titre de *treiziéme volume*. L'ouvrage est bien fait & d'un stile poli. On assûre que M. de Joncourt, ministre Protestant à Bois-le-Duc, y fournissoit les extraits qui ont rapport à la théologie. M. 'S Gravesande, ceux qui regardent la philosophie & les mathématiques; M. Sacrelaire, ceux de médecine; M. Marchand, ce qui regarde la littérature. Ce journal ainsi repris en Janvier 1729. a continué jusques & compris Juin 1732. qu'il a encore passé en d'autres mains qui continuent de le publier sous le titre de *Journal historique de la République des Lettres*. Les Jesuites ont été plus constans dans le Journal qu'ils entreprirent dès 1701. & qu'ils publierent à Trevoux, sous les auspices de M. le duc du Maine, sous le titre de *Mémoires pour l'histoire des sciences & des beaux arts*. Si l'on en excepte six ou sept mois de l'année 1720. ils en ont donné presque toûjours fort réguliérement douze volumes, & quelquefois treize par an. Les auteurs ont souvent changé. Les peres Buffier, Germon, & Tellier, confesseur du roi, y ont eu part autrefois. Les peres de Tournemine & Marquaire, y ont travaillé longtems. Le pere Catrou, qui y avoit aussi donné ses soins autrefois, reprit cet ouvrage en 1715. Les peres Hoignan & Castel y ont mis la main dans ces derniers tems. Depuis le mois de Janvier 1734. que cet ouvrage s'imprime à Paris, & qu'il a été remis en d'autres mains, le public trouve ce Journal écrit avec plus de legereté de stile, & que le choix que l'on y fait des matieres, est plus utile à la République des Lettres.

Pendant que plusieurs des Journaux, dont on vient de parler, ont continué, l'on en a vû paroître & disparoître beaucoup d'autres, dont plusieurs sont recherchés. Les plus dignes d'attention sont, 1°. *Bibliotheca librorum novorum*, (la bibliothéque des livres nouveaux) que le sçavant Ludolphe Kuster commença seul en 1697. & qu'il fit imprimer à Utrecht, sous le nom de *Neocorus*, terme tiré du grec, qui signifie ce que veut dire Kuster en allemand, un sacristain. Cet auteur, qui de Luthérien s'est fait Catholique, & est mort dans la vraie religion, commença cet ouvrage au mois d'Avril 1697. le continua jusqu'à la fin de la même année, & s'associa en 1698. & jusqu'à la fin d'Avril 1699. où ce journal finit, Henri Sik, sçavant Anglois, qui se pendit à Cambridge en 1707. ou 1708. 2°. *L'Europe sçavante*, qui commença en Janvier 1718. & qui a disparu en 1720. après avoir même souffert quelques interruptions dans ce court espace. C'est un des Journaux le mieux écrit, & le plus judicieux que l'on ait vûs. Il s'imprimoit à la Haye, & l'on assure que les principaux de ceux qui y travailloient, étoient messieurs Van-Effen, de Pouilly, qui a été depuis de l'académie des belles lettres, & s'est retiré à Reims en 1727. Messieurs de Burigni & Champeau ses deux freres, & M. de Themiseul de Saint-Hyacinthe, si connu par le chef-d'œuvre d'un inconnu, qu'il a publié sous le nom de *Mathanasius*, & par plusieurs autres ouvrages. Le pere le Courayer, chanoine régulier de sainte Genevieve, y a fourni aussi plusieurs extraits, comme ceux des traités de la Penitence & de l'Ordre de M. Wirasse, de la bibliothéque des auteurs Hérétiques, par M. Du Pin : la réponse à la critique que ce docteur avoit prétendu faire de cet extrait, &c. 3°. La *Bibliothéque Angloise*, ou *histoire littéraire de la Grande-Bretagne*, par M. de la Roche, imprimée à Amsterdam en 1717. & continuée jusqu'au cinquiéme volume inclusivement. Comme cet ouvrage avoit

été goûté, le libraire engagea le sieur Armand de la Chapelle de le reprendre, & il a donné depuis le sixiéme volume jusqu'au quinziéme inclusivement, finissant à l'année 1728. M. Michel de la Roche reprit lui-même son propre ouvrage en 1720. mais il changea le titre, & le publia à la Haye sous celui de *Mémoires littéraires de la Grande-Bretagne*. Il a donné de cette continuation seize petits volumes, dont le dernier parut en 1724. Avant que de publier sa bibliotheque angloise, il étoit déja connu en ce genre de litterature, ayant donné auparavant, pendant quelques années, un Journal Anglois, sous le titre de *Mémoires de litterature*, dont il y a quatre volumes: le premier qui contient près de cent feuilles, est *in-fol.* & les trois autres sont *in-4°.* Il avoit commencé ce journal au mois de Mars 1710. & il le discontinua au mois de Septembre 1714. 4°. *Nouvelles litteraires, contenant ce qui se passe de plus considérable dans la République des Lettres*, à la Haye chez du Sauzet. Ce projet commença à s'executer en 1715. On donna ordinairement les nouvelles par semaine, & l'on changea dans la suite d'ordre & même de méthode. Le recueil complet comprend onze volumes *in-12.* dont le dernier termine l'année 1720. Cet ouvrage est d'autant plus curieux qu'on y trouve un grand nombre de pieces fugitives en prose & en vers sur toute sorte de matieres, même sur les disputes qui agitent l'Eglise de France depuis 1713. les éloges de quantité de sçavans, & beaucoup d'anecdotes litteraires qui font plaisir à un lecteur qui a du goût pour ces sortes d'ouvrages. 5°. *Histoire litteraire de l'Europe, contenant l'extrait des meilleurs livres: un catalogue choisi des ouvrages nouveaux, les nouvelles les plus interessantes de la République des Lettres, & les pieces fugitives les plus curieuses.* C'est le titre entier de ce nouveau journal; & les auteurs l'ont assez bien rempli: mais leur ouvrage éclos à la Haye au commencement de 1726. a disparu en Decembre 1727. après le sixiéme volume. 7°. *Nouvelles litteraires*, *in-8.* à Paris, d'abord chez la veuve le Febvre, & ensuite chez Alexis-Xavier-René Mesnier. Elles parurent dès le premier Decembre 1723. Le pere Desmolets, prêtre de l'Oratoire & bibliothecaire de la maison de S. Honoré à Paris, qui recueilloit ces nouvelles avec plusieurs de ses amis, les donna d'abord assez régulierement tous les quinze jours: elles languirent un peu dans la suite, & se terminent enfin à celles du premier de Mars 1724. inclusivement. On ne laisse pas que d'y trouver quelques pieces & des anecdotes qu'on ne voit point ailleurs. On en attribue principalement la discontinuation à l'abbé Gervaise, qui a été ensuite évêque *in partibus infidelium*. La maniere dont on avoit parlé de son histoire de Boëce dans les nouvelles du 15. de Février 1724. & ce que l'on y avoit dit sur-tout, que cet ouvrage étoit plus de son frere, l'ancien abbé de la Trape, que de lui, lui firent de la peine; il s'en plaignit. Voilà ceux des journaux litteraires qui méritent ce nom, qui nous sont le plus connus, & qui méritent le plus d'attention, que l'on a vû paroître & disparoître depuis que le Journal des sçavans a commencé de donner l'idée de ces sortes d'ouvrages. A l'égard de ceux qui se continuent encore, les plus considérables de ceux dont nous n'avons rien dit, sont 1°. *La Bibliotheque françoise, ou histoire litteraire de la France*, qui s'imprime *in-8°.* à Amsterdam depuis 1724. & dont on a environ vingt volumes. Feu M. Camusat, si connu par ses projets de litterature est le principal auteur des premiers volumes qui avoient été précedés de trois autres, sous le titre de *Mémoires historiques & critiques* commencés en 1722. auxquels il avoit aussi beaucoup de part. Quand il eut abandonné sa bibliotheque françoise, M. l'abbé G.... entreprit de la continuer, & il y a lieu de croire qu'il y a encore aussi quelque part. L'idée des mémoires historiques & critiques, avoit fait naître celle d'un nouveau journal où l'on devoit presque se borner aux ouvrages de morale, de théologie & d'histoire ecclesiastique, encore n'y devoit on faire entrer que des extraits des ouvrages d'un certain caractere sur ces matieres, & des nouvelles du même genre. Plusieurs personnes connues, devoient concourir à cet ouvrage, mais un seul devoit tenir la plume. Feu M. le cardinal du Bois, alors ministre de ce royaume, informé de ce projet, l'avoit approuvé: on commença à l'executer, mais le public n'en a rien vû. 2°. *La Bibliotheque germanique, ou histoire litteraire de l'Allemagne & des pays du Nord.* Quoi qu'en dise l'auteur de la *Critique prétendue desinteressée des journaux litteraires*, ce journal commencé au mois de Juillet 1720. & imprimé à Amsterdam, est un des mieux faits, des plus solides, & des plus utiles, au stile près, qui d'ailleurs n'a rien de choquant, que l'on ait entrepris dans ces derniers tems, & qui se continuent encore. La plûpart de ceux qui le composent sont des François refugiés, tous gens de lettres & versés dans toutes sortes de sciences; & si l'on ne trouvoit pas dans leur ouvrage les préjugés du parti qu'ils ont pris sur la Religion, il pourroit être lû avec utilité & sans danger par toute sorte de personnes. 3°. *La Bibliotheque italique, ou histoire litteraire de l'Italie*, quoique plus superficielle que la bibliotheque germanique, est aussi l'ouvrage d'une société de gens de lettres, dont plusieurs se sont fait connoitre par d'autres ouvrages fort estimables en ce genre. Le premier volume qu'ils donnerent de leur journal, est pour les mois de Janvier, Février, Mars & Avril 1728. Cet ouvrage a toujours paru à Genève. Il est dédié à feu M. le marquis de Santa-Crux, vicomte de Puerto, &c. si connu par ses ambassades, ses exploits militaires, & ses réflexions militaires imprimées à Turin en plusieurs volumes *in-4°.* 4°. *La Bibliotheque raisonnée des ouvrages des sçavans de l'Europe.* M. Desmaizeaux, également connu & estimé dans le monde litteraire, a, dit on, beaucoup de part à cette bibliotheque, que l'on a commencée de donner à Amsterdam en 1728. On dit dans la préface qu'il n'a été entrepris que pour servir de continuation à ceux de la même espece qui ont paru en françois depuis 1684. & pour consoler le public de la perte qu'il a faite du journal de M. le Clerc. Le stile de cette bibliotheque n'a rien d'agréable; les extraits sont quelquefois trop diffus & languissans: mais ces défauts sont réparés par quantité d'autres avantages dont on s'apperçoit en lisant ce journal avec discernement. 5°. En 1731. on a commencé à publier à Leyde une *Bibliotheque belgique*, dont on a déja quelques volumes qui n'ont pas fait encore beaucoup de bruit dans la République des Lettres, & qui ne paroissent gueres mériter une attention particuliere. Ce sont des volumes *in-18.* Voilà ce que les bornes où nous sommes obligés de nous arrêter, nous permettent de dire des Journaux litteraires. Parler de tout, ce seroit la matiere d'un ouvrage particulier, qui auroit beaucoup d'utilité s'il étoit exact & judicieux. Feu M. Camusat avoit entrepris une telle histoire, & il en a donné un essai en publiant son *Histoire des Journaux imprimés en France*, volume *in-8°.* imprimé à Besançon sa patrie, en 1721. Depuis sa retraite en Hollande, où il est mort, *comme nous l'avons dit à son article*, il revit cet essai, le corrigea & le continua, & l'on assûre qu'il avoit quatre volumes prêts à publier, quand il mourut. On en a deux qui ne sont pas encore fort communs en France. On lui donne aussi la critique desinteressée des journaux litteraires, & des ouvrages des sçavans, dont on a trois volumes, auxquels il a eu au moins une grande part. Ce projet étoit bon; mais il est rempli avec une partialité qui dément entierement le titre, & si superficiel d'ailleurs, qu'on n'est gueres plus instruit quand on l'a lû. Dans le chapitre XVI. du livre premier du Polyhistor de M. Morhof, on trouve un article assez curieux sur les Journaux litteraires. *Voyez* la page 177. & les suivantes, dans l'édition de Lubeck, en 1732. *in-4°.* Dom Bonaventure d'Argonne en avoit donné un aussi dans le premier volume de ses mélanges d'histoire, & de litterature, publiés sous le nom de *Vigneul-Marville*; & celui qui a donné la quatriéme édition de cet ouvrage en 1725. en a publié un autre dans le troisiéme volume, plus exact & plus détaillé. M. Baillet dans ses jugemens des sçavans, *tome 2.* Les auteurs de l'Europe sçavante dans la préface du mois de Janvier 1718. Le pere Honoré de Sainte-Marie, Carme Dechaussé, fort mauvais critique, dans ses reflexions sur l'usage de la critique, & M. Struve dans son introduction latine à l'histoire litteraire, ont parlé aussi des Journaux litteraires; & l'on trouve dans chacun de ces auteurs des particularités utiles. M. Juncker s'est beaucoup plus étendu qu'eux sur ce sujet dans un traité

particulier qu'il en a donné exprès en 1692. à Leipsic, sous le titre de *Schediasma historicum de ephemeridibus, seu Diariis eruditorum*. Mais cet ouvrage est fort defectueux.

JOUSSEAUME, selon d'autres JOSSEAUME (Guillaume) étoit religieux; on ne sçait de quel ordre, & vivoit du tems du concile de Bâle. Il fut accusé d'avoir enseigné dans ses sermons plusieurs propositions contraires à la vérité, & cité au concile de Bâle, pour en rendre compte. Jousseaume s'y présenta dans la congrégation génerale tenue le mercredi neuf de Juillet 1432. & y apporta une révocation des erreurs dont on l'accusoit, & qu'il ne specifie point en particulier. Il fait entendre seulement dans l'espece de profession de foi contenue dans cette révocation, qu'il avoit enseigné qu'il n'étoit pas possible qu'un pécheur ait eu une vraie contrition de ses péchés, qu'il ait réellement & véritablement reçu la rémission de ses crimes par le sacrement de Pénitence, & que néanmoins il soit tombé le même jour après cette justification dans un crime mortel. Apparemment les accusateurs avoient cru que pour éviter les excès de quelques casuistes de son tems, il étoit tombé dans l'erreur de l'inamissibilité de la justice, enseignée depuis par les Calvinistes, & condamnée par le concile de Trente. Quoi qu'il en soit, le concile en recevant sa révocation lui declara qu'il n'y exprimoit pas beaucoup d'autres choses dont on l'avoit accusé, qu'il donnoit un mois pour entendre tous ceux qui auroient quelque chose à dire contre sa doctrine, & en faire leur déposition devant les évêques de Pavie & de Ratisbonne, & l'abbé de Citeaux; & qu'il differoit jusqu'au jugement de ces commissaires à définir la peine qui devoit lui être imposée. Cependant par provision, le concile lui assigna un lieu pour prison, avec défenses d'en sortir jusqu'à la conclusion de son affaire, sous peine d'encourir deslors la même peine qui pourroit être décernée contre lui, dans le cas que ce qu'on lui reprochoit seroit legitimement prouvé. Il lui ordonna aussi de se faire relever de l'irrégularité qu'il avoit encourue, pour avoir exercé ses fonctions malgré l'interdit qui lui avoit été signifié. C'est tout ce que les actes du concile de Bâle que l'on trouve dans le huitiéme volume de la *Collectio amplissima veterum monumentorum*, des peres DD. Martene & Durand nous apprennent sur cette affaire, dont M. Lenfant n'a rien dit dans son *Histoire du concile de Bâle*.

JOUVENCY (Joseph) Jesuite, a enseigné pendant 22. ans la rhétorique au college de Louis le Grand, à Paris, avec beaucoup de réputation & de succès. Les discours qu'il prononçoit de tems en tems, & qui étoient toûjours applaudis seront toûjours recherchés par ceux qui aiment la pureté & les agrémens de la langue latine, en quoi ce pere excelloit principalement. Ces discours, après avoir été imprimés séparément, pour la plûpart, ont été réimprimés en deux volumes *in-12*. à Paris, en 1700. Son zele pour l'instruction de la jeunesse, & même des professeurs, lui fit composer son petit traité, *De arte discendi & docendi*, dont on a plusieurs éditions, & dont M. Rollin dit, qu'il est écrit avec une pureté & une élégance, avec une solidité de jugement & de réflexions, avec un goût de pieté, qui ne laissent rien à desirer, sinon que l'ouvrage fût plus long, & que les matieres y fussent plus approfondies: mais ce n'étoit pas le dessein de l'auteur. En 1712. le pere Jouvenci donna encore pour l'instruction des jeunes gens, & pour l'usage particulier du college de Louis le Grand, une nouvelle édition *in-12*. du *Candidatus Rhetoricæ* du pere Pomey, mieux digéré à la vérité, augmenté même & corrigé, mais qui demeure toûjours un ouvrage peu utile. On lui doit aussi une edition d'Horace avec des notes, des poësies latines, &c. Le pere Jouvenci n'étoit plus en France dès 1699. Il s'étoit retiré à Rome pour y travailler avec plus de liberté à la continuation de l'histoire de sa société, qu'il fit paroître en un vol. *in-fol*. à Rome même, en 1710. d'une latinité digne de son auteur: ce volume forme le dernier de la cinquiéme partie de cette histoire, à laquelle les peres Orlandin, Sacchini & Poussines avoient travaillé avant lui. Ce dernier volume finit en 1616. il fit beaucoup de bruit, & fut condamné en France par deux arrêts du parlement de Paris; le premier du 22. Février 1713. le second du 24. Mars de la même année, qui contient la déclaration demandée, & qui supprime l'ouvrage du pere Jouvenci. Cette affaire donna occasion à des écrits, dans lesquels on releva d'autres principes que l'auteur avoit mis dans son histoire. Il est mort à Rome en 1720.

JOUVENET (Jean) peintre, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on a omis de dire qu*'il étoit né le 12. d'Avril 1644. *que* ce fut en 1707. qu'il fut élû l'un des quatre recteurs de l'académie de peinture, où il avoit été reçu en 1675. *qu*'il tomba en paralysie dès 1713. *& qu*'il mourut non le 6. mais le cinq d'Avril 1717. * *Voyez* le Mercure de France du mois de *Juillet 1730*.

JOYEUSE, maison, &c. *On a fait les fautes suivantes en parlant de cette maison dans le Moreri, édition de 1725.*

I. GUILLAUME, seigneur de Château-neuf, &c. & *Raymond*, seigneur de Barjat, *lisez* Barjac.

VII. LOUIS I. du nom baron de Joyeuse, &c. *Tiburge* dame de saint Didier, le Mastre, &c. *lisez* la Mastre, &c.

VIII. RANDON II. du nom baron de Joyeuse, &c. *Catherine* Aubert de Monteil, de Gelas, dite *de Charlus*, lisez par tout Gelat, &c. Chaslus.

XII. CHARLES vicomte de Joyeuse, &c. *Françoise* de Meouillon, *lisez* Meuillon.

### BRANCHE DES SEIGNEURS de BOTHEON & de GRANDPRÉ.

XI. LOUIS de Joyeuse, &c. fut seigneur de Botheon, de Bozac, *lisez* de Banzac.

XII. FRANÇOIS de Joyeuse, &c. *Anne* du Gaste, *lisez Anne* de Gaste.

XIV. CLAUDE de Joyeuse, comte de Grandpré, &c. fille unique de *Simon* baron de Tourps, *lisez*, baron de Torpes.

### BRANCHE DES SEIGNEURS de SAINT LAMBERT.

XV. ROBERT de Joyeuse, seigneur de saint Lambert, &c. & de *Leucie* de Rohan, *lisez* de Bohan.

XVI. JULES-CESAR de Joyeuse, seigneur de saint Lambert, &c. avoit épousé *N.* Sahuguet, *lisez* avoit épousé *Anne* Sahuguet.

### BRANCHE DES COMTES de GRANDPRÉ.

XVI. CHARLES-FRANÇOIS de Joyeuse, comte de Grandpré, &c. *Charlotte* de Coucy, fille de *Louis*, ajoûtez de Mailly.

### BRANCHE DES SEIGNEURS de MONTGOBERT & de VERPEIL.

XV. MICHEL de Joyeuse, baron de Verpeil, &c. & de *Jerôme* de Runipont, *lisez* de Ranipont.

JOYEUSE (François de) cardinal, archevêque de Toulouse, &c. *Dans la même édition, il est dit* qu'il retourna à Rome en 1491. *ce fut en* 1591.

IRACK, ou YERACK Arabique, partie de l'Arabie qui a eu ses rois, aussi bien que l'Yemen, ou Arabie-Heureuse. L'Irack Arabique est proprement cette partie du désert, qui confinant à l'embouchure de l'Euphrate, & dans lequel ont été bâties les villes de Cufah & de Wasid, ne se trouvoit pas à six journées de distance de la capitale des Perses, connue des Grecs sous le nom de *Ctesiphon*. Le premier roi de l'Irack s'appelloit *Maleik*, c'est-à-dire, roi. Il vivoit au tems des rois des nations, c'est-à-dire, suivant l'idée des Orientaux, au tems des successeurs d'Alexandre le Grand: ce prince, comme on le sçait, ayant conquis les vastes pays de la Perse & de l'Inde, s'en retira pour se raprocher de l'Europe, & laissa par tout des gouverneurs qui se rendirent souverains après sa mort, & qui n'étant presque point désignés par leurs noms particuliers, sont connus par celui de *Rois étrangers* ou de *Rois en multitude*. On compte dix successeurs de ce Maleik jusqu'à Nooman, *surnommé le Louche*. Ce prince à cause de ses grandes qualités fut choisi par Jasdegerd XIII. roi des seconds Perses, pour élever son fils Baharamgur, qui a été l'un des heros de l'Orient. Baharamgur fut envoyé dans l'Irack, & Nooman fit bâtir pour lui deux superbes châteaux, dont les beautés sont chantées

chantées par plusieurs poëtes Arabes. Nooman fit encore quelque chose de beaucoup plus important ; car il embrassa le Christianisme avec une si grande foi, & témoigna tant d'attachement pour le ciel, & un mépris si sincere pour toutes les choses de la terre, qu'après avoir régné trente ans, il se retira dans la Palestine, & y mourut avec les solitaires de la grande Laure, dont il avoit embrassé la profession. Ce prince eut quatre successeurs jusqu'à Almondar qui fut dépossédé par Cobad roi de Perse, qui régnoit au commencement du IV. siecle. Nouschiruan, fils de Cobad, le rétablit lorsqu'il eut succedé à la couronne de son pere. Almondar eut encore quatre autres successeurs jusqu'à un autre Nooman, qui se fit aussi Chrétien, à l'occasion d'une action de générosité qu'il vit pratiquer à un Arabe, lequel en donna la gloire à sa religion. Ce second Nooman fit bâtir beaucoup d'églises dans les endroits les moins fréquentés du désert, & mourut après un régne de vingt-deux ans, dans une guerre que Cosrou Paravis, roi de Perse, avoit entreprise pour le détrôner. Il eut encore trois successeurs : mais il paroît qu'ils furent d'une autre famille, & que ses enfans ne monterent pas après sa mort sur le trône de leur pere. Il est certain au moins que la conquête que les Musulmans firent de l'Irack sous le régne de calife Omar I. vers le milieu du VII. siécle, engloutit les uns & les autres, jusqu'à ce que ces conquerans établirent eux-mêmes en ce pays le siége de leur empire & de leur vaste domination. * M. le comte de Boulainvilliers, *vie de Mahomet*, *pag. 113. & suiv. jusqu'à 118.*

IRENÉE. (saint) *Ajoûtez à son article que* depuis les éditions des ouvrages de ce Saint, donnés par Grab & par dom Massüet, Bénédictin de la congrégation de S. Maur, le Protestant Pfaff a donné *in-8°.* à la Haye en 1715. quatre fragmens en grec & en latin, qui portent le nom de saint Irenée. *Voyez* le tome premier de l'*Histoire des auteurs sacrés & ecclesiastiques*, par dom Remi Ceillier, Bénédictin de la congrégation de saint Vannes, prieur titulaire de l'abbaye de Flavigny en Lorraine.

IRETON, gendre de Cromwel. Il commandoit l'aîle gauche de la cavalerie dans la bataille de Nazeby, donnée le 14. de Juin 1645. Le prince Robert qui lui étoit opposé, le battit. Ireton fut blessé & fait prisonnier : mais le roi ayant perdu cette bataille, & été obligé de fuir & d'abandonner les prisonniers, Ireton recouvra la liberté. Lorsque le parlement d'Angleterre rappella Cromwel d'Irlande en 1650. celui-ci laissa son gendre dans ce pays-là, avec la qualité de son lieutenant & de *lord député*. Ireton, prit après le départ de Cromwel, les villes de Waterford & de Limmerich, dans la province de Munster. La prise de la derniere lui coûta la vie. Il y gagna une maladie pestilentielle, dont il mourut en 1651. Son corps fut transporté en Angleterre, & inhumé dans un magnifique mausolée, que sa patrie lui fit bâtir à Westminster parmi les tombeaux des rois. Ireton, peu avant sa mort, ayant sçû que le parlement venoit de lui assigner une pension de deux mille livres sterlins, la refusa, en disant : « Le parlement feroit mieux de » payer ses dettes, que de faire des présens. Je le remercie » de celui qu'il me fait ; mais je ne veux point l'accepter, n'en » ayant pas besoin. Je serois bien plus content de lui voir » employer ses soins pour le service & le soulagement de la » nation, que de lui voir faire des libéralités du bien public. » La veuve d'Ireton se remaria avec Fleetwood. En 1660. les cadavres d'Olivier Cromwel, d'Ireton, de Bradshaw & de Pride furent tirés de leurs tombeaux, & traînés sur une claie au gibet de Tiburne, où ils furent pendus depuis dix heures du matin jusqu'au soleil couchant, & ensuite enterrés sous le gibet. * *Histoire d'Angleterre*, par M. de Thoyras, *tome 8.* &c.

IRMINGER, (Jean-Jacques) de Zurich, né en 1588. fils d'Ulric Irminger pasteur de Fravenfeld, commença ses etudes dans sa patrie, les poursuivit dans les académies etrangeres, & fit sur-tout de grands progrès à Marpurg sous Goclénius. Après une absence de cinq ans, il retourna chez lui, & obtint en 1618. le diaconat de S. Pierre de Zuric. En 1620. il fut pasteur de la même église, & en 1645. il parvint à l'*antistice* & au pastorat de la cathédrale de Zuric. Il mourut le 25. de Septembre 1649. Il étoit théologien, orateur & poëte. Il a publié des poësies en allemand & en latin ; *urbis Tigurinæ monumentum, & musarum Tigurinarum monumentum : Bivium Herculis : Romana Pasiphaës Minotaurus.* Il composa aussi pour lui-même un poëme funébre.

IROQUOIS, (riviere des) c'est un grand fleuve de l'Amerique septentrionale, qui coule du sud-ouest au nord-ouest à 45. dégrés de la ligne. Il y a quatre pieds de profondeur dans l'endroit où il est moins creux. Ses rivages sont environnés d'arbres, & dessus la riviere il y a plusieurs isles. L'eau nourrit beaucoup de poissons. Les Iroquois demeurent aux environs, & cultivent de belles vallées assez fertiles. L'embouchure de la riviere des Iroquois a 4. ou 500. pas de largeur, & quelques lieues au-dessus, il y a un saut qu'on nomme le *Saut de Saint Louis.*

IRSINGEN, en latin *Ursinum*, abbaye de Bénédictins au-dessous de Kauffbavern sur le Vertach en Suabe. Son abbé tient rang dans les états de l'Empire, & a son suffrage dans les dietes avec d'autres prelats de la Suabe. Le fondateur de cette abbaye fut Henri marggrave de Ramsperg. On commença à la bâtir dans une forêt fort épaisse en 1182. Trois ans après on posa d'autres fondemens sur la montagne d'Irsingen. Cunon qui en fut premier abbé, aima mieux cependant établir sa demeure dans la plaine, avec l'approbation du fondateur. Cette abbaye souffrit beaucoup dans les troubles de la guerre, sur-tout lorsque Frederic d'Autriche & l'empereur Louis eurent des démêlés ensemble. Pierre de Baisweil, abbé d'Irsingen, ruina tellement cette abbaye par ses prodigalités, que la plûpart des moines en sortirent ; mais Conrad son successeur en rétablit les affaires si bien, que cette abbaye fut en état d'acheter la ville de Baisweil. * Brusch. *de Monaster. German.* Bucelinus, *Germ. sacra.* Crusius, *annal. Suevor.* Merian, *Topograph. Suevia*, &c.

ISAAC, fils de Hosaïn, sçavant Arabe, qui vivoit sur la fin du IX. siécle, & vers le commencement du X. Il étoit Chrétien, de la secte des Nestoriens, & s'appliqua sur-tout comme son pere, à traduire en arabe les anciens auteurs Grecs. Leurs versions furent estimées, parce qu'ils possédoient bien les deux langues. On a d'Isaac le fils une traduction des œuvres du philosophe Aristote, & de quelques autres auteurs, & l'on en trouve des copies dans plusieurs bibliothéques. Il mourut l'an de l'hégire 298. de J. C. 910. David son frere se fit aussi un nom, mais il exerça particuliement la médecine. * G. Abulpharaje, *histor. Dynast.* Renaudot, *dissertat. de Barbaric. Aristotel. versionib.* dans le tome XII. de la bibliothéque grecque de Jean Albert Fabricius.

ISAAC, fils d'Abraham, rabin & président de la synagogue des Juifs Espagnols à Hambourg, fit imprimer à Prague un livre d'un auteur anonyme, sous le titre de *Livre des mémoires*, qui renferme les rites, instituts, & cérémonies des Juifs. Isaac a fait lui-même quelques ouvrages, comme un livre de jurisprudence, & un autre sous le titre de *Collectio farinæ*, imprimé à Amsterdam en 1707. * *Voyez* Wolfius, dans sa *bibliothéque hebraïque*, *tom. 1. num. 1151.*

ISAAC CHAIJUT, fils d'Abraham, rabin, président de l'école de Prague, qui vivoit en 1584. a écrit plusieurs livres : dans l'un il traite de la destruction du Temple : il a été imprimé à Amsterdam en 1585. Un autre qui est en vers, est intitulé : *La face d'Isaac :* un troisiéme : *La ville d'Arbang :* un quatriéme : *La méditation d'Isaac :* c'est un poëme sur la veille de Pâques, imprimé à Prague en 1587. * Wolfius, *ut suprà.*

ISAAC KARO, rabin de Toléde, & fils du rabin Joseph Karo, fut un de ceux qui se virent obligés de quitter l'Espagne, en conséquence de l'arrêt de Ferdinand & d'Isabelle, donné au mois de Mars 1492. qui les obligeoit de sortir d'Espagne en quatre mois, ou d'embrasser le Christianisme. Karo se retira en Portugal & ensuite à Jerusalem, & en chemin il perdit ses enfans & ses livres. Pour se consoler de la perte des premiers, il composa un ouvrage qu'il intitula : *Les générations d'Isaac :* c'est un commentaire sur le Pentateuque, partie litteral, partie cabalistique, où il examine les sentimens des autres interprétes. Il a été imprimé

d'abord à Constantinople en 1518. & ensuite à Mantoue & à Amsterdam en 1708. Buxtorf lui attribue un rituel, publié sous le titre de *La pierre du secours*. * Wolfius, *bibl. hebr. tom. 1. num. 1266.* Basnage, *hist. des Juifs, tome 5.*

ISAIE, fils d'Abraham Levita, rabin, a été président de differentes synagogues en Pologne & en Bohéme, & principalement à Prague. Enfin, âgé de quatre-vingts ans, il eut dans la Terre-sainte la dignité de *Najchi* ou de *Prince*. Il y est mort en 1610. Il a laissé quelques ouvrages, entr'autres un livre en deux tomes, donné sous ce titre: *Les deux Tables de la loi*. Il a été imprimé à Amsterdam en 1648. * Wolfius, *biblioth. hebraa, tom. 1. num. 1298.*

ISABEAU, (Vincent) *voyez* CREST.

ISELIN. (Ulric) *Substituez cet article à celui qui se trouve dans le Moreri.* Iselin, professeur en droit à Bâle, où il nâquit en 1542. étoit fils de *Jean-Luc* Iselin, conseiller de la ville, & d'Elisabeth Bær, sœur de Louis Bær, professeur en théologie, prévôt du chapitre de saint Pierre, chanoine de la cathedrale, grand ami d'Erasme, & président du colloque tenu à Bade en Suisse. Ulric Iselin commença ses études à Bâle sous Oporin & Simon Grynæus, & les continua à Paris, à Valence, & en d'autres universités de France. Après avoir fait un tour dans sa patrie, il fit un voyage en Italie, où il prit le dégré de docteur en droit entre les mains d'Alciat en 1547. Après son retour à Bâle, il épousa Faustine Amerbach, fille de Boniface Amerbach, célébre jurisconsulte & syndic de la ville de Bâle. Il obtint ensuite une chaire de professeur en droit, & s'y fit une grande réputation, au milieu de laquelle il mourut de la peste en 1564. âgé de quarante ans. Il laissa deux fils, LOUIS, qui suit; & *Luc*, qui a été capitaine en France & dans les Païs Bas, sous le duc d'Alençon. * Rudini, *vita professor. Basileens.* Melchior de Insula, *in orat. funebri dicta Ludov. Iselino.*

ISELIN, (Louis) fils du précedent, né le 2. de Juillet 1559. ayant perdu son pere à l'âge de cinq ans, fut élevé par les soins de sa mere & de Basile Amerbach son oncle maternel, qui l'envoya de bonne heure à Bourges, pour y étudier en droit sous Cujas. Les progrès qu'il fit sous ce célébre jurisconsulte, & les témoignages avantageux que Cujas rendit à sa capacité & à son sçavoir, lui obtinrent peu après la chaire de droit à Bâle, vacante par la résignation d'Hipolyte *à Collibus*. Mais Basile Amerbach voulut qu'il employât encore quelque tems à l'étude, & qu'il fit un voyage en Italie, pour se perfectionner dans le droit. Iselin obeït, alla en Italie, s'y fit estimer des sçavans, revint en 1589. & Basile Amerbach lui céda alors la chaire de droit qu'il occupoit lui-même, afin de pouvoir servir sa patrie plus utilement dans le syndicat de la ville qu'on lui donna en 1598. Après la mort de Basile, il se vit en possession de la belle bibliothéque des Amerbachs, & de leur cabinet de peintures, de médailles, & d'autres antiquités, & il augmenta beaucoup lui-même ce riche trésor, qui fut acheté après sa mort par le magistrat de Bâle, & incorporé à la bibliothéque publique de l'université. Iselin mourut à l'âge de cinquante-quatre ans en 1612. Il avoit une grande pénétration d'esprit, & rien ne lui étoit caché dans les loix, quelque obscures qu'elles fussent. Il étoit d'ailleurs de bon conseil, & toûjours disposé à servir les autres. * Melchior de Insula, *in orat. funeb. dicta Ludov. Iselin.* Grasser, *Ode in ejusd. mort.* &c.

ISIDORE, philosophe Payen. *Substituez cet article à celui qui se trouve dans le Moreri.* Isidore est auteur d'une vie de Damascius, auteur payen, qui vivoit dans le VI. siecle de l'Eglise. Nous n'avons plus qu'un extrait de cette vie que l'on trouve dans la bibliothéque de Photius, patriarche de Constantinople, cod. 181. 242. * *Voyez* ce qu'en dit M. l'abbé Goujet, chanoine de saint Jacques de l'Hôpital, dans sa *Dissertation sur la vie & les ouvrages d'Hypacie, tome VI.* des *mem. de litter. & d'hist. recueillis par le* pere Desmolets, de l'Oratoire, *pag. 163.*

ISIDORE, évêque de Bajadoz. *Substituez à cet article celui qui se trouve déja dans le Moreri.* Isidore, à qui l'on attribue une chronique, vivoit & écrivoit en l'an de J. C. 750. Il est appellé *Isidorus Pacensis*, du titre de son evêché. Il est assez peu connu d'ailleurs. Vossius en parle dans son traité des historiens Latins. * *Voyez aussi* Vasée, au chap. 4. de sa *chronique*.

ISLE-ADAM. (seigneurs de l') *Il faut corriger ce qui suit dans les articles de ces seigneurs, pour servir au Moreri de l'édition de 1725.*

VIII. JEAN seigneur de l'Isle-Adam, &c. veuve de *Pierre* dit *Manclerc*, lisez dit Mauclerc.

*SEIGNEURS DE BALAINCOURT ET DU PLESSIS DE LAUNAY.*

VIII. ANCEL de l'Isle, seigneur de Balaincourt, &c. Il avoit épousé *Sedile* de Thorote.... morte le 15. de Juillet 1282. *non* 1382.

IX. GASSE de l'Isle, seigneur de Balaincourt, &c. se trouva en l'ost de Bouvines, *non* de Bouvins: sa femme se nommoit *Ænor* de Villiers, non *Ænos.*

*SEIGNEURS DE PUYSEUX.*

IX. ADAM de l'Isle, seigneur de Puyseux, &c. 2°. à *Tribault* de Moreuil, *lisez* à *Thibault* de Moreuil.

*SEIGNEURS ET MARQUIS DE MARIVAUX.*

X. PHILIPPE de l'Isle, étoit fils de *Nicole* de Courcelles, *non* de Coucelles.

XIV. CLAUDE de l'Isle, seigneur de Marivaux, &c. *Antoine* de Seneccourt, *lisez* Antoine de Senicourt.

XV. FRANÇOIS de l'Isle, marquis de Marivaux, &c. dont il eut *Robert* mestre de camp de cavalerie: *ajoûtez*, tué au siége de Montmidi à l'âge de vingt-quatre ans; il eut pour frere *Augustin* de l'Isle, marquis de Marivaux, aussi mestre de camp de cavalerie.

*SEIGNEURS ET MARQUIS D'ANDREST.*

XII. YVES de l'Isle, troisiéme fils de GASSE, &c. à *Guillaume* de Chaumont, seigneur de Quitry, *lisez* seigneur de Guitry.

XII. BARTHELEMI de l'Isle, seigneur d'Andresy, &c. fille de *Claude*, baron de la Borde, *lisez* baron de la Brosse.

ISOLA, (François dell') né à Besançon, s'est fait une grande réputation par ses ambassades en diverses cours de l'Europe. Il entra au service de l'empereur en 1639. & il l'a toûjours servi depuis avec beaucoup de zéle. Il n'avoit que trente ans lorsque Ferdinand III. le fit son résident en Angleterre, où sa prudence & son ardeur pour les interêts de son maître, firent qu'on le laissa encore quatre ans au-delà du terme qu'on lui avoit d'abord fixé. En 1665. il fut envoyé ambassadeur extraordinaire auprès de Philippe V. roi d'Espagne, & il se rendit odieux aux François par plusieurs ouvrages, où il ne leur rendoit aucune justice: tel celui qu'il intitula: *Le bouclier d'etat & de justice*, qu'il écrivit contre les traité des droits de la reine, sur divers états de la monarchie d'Espagne, qui parut en 1667. C'est le seul de ses ouvrages qu'il ait avoué, quoiqu'il soit certain qu'il en a fait plusieurs autres. On lui attribue entr'autres une satyre, intitulée: *La fausse au verjus*, contre M. Verjus, qui fut dans la suite plénipotentiaire de la France à la paix de Riswic en 1697. L'empereur donna à M. d'Isola le titre de *Baron*, pour le récompenser de ses services. On dit que ce baron fut le principal auteur de la prise de Guillaume, prince de Furstemberg à Cologne, le 14. de Février 1674. durant le congrès de pacification. On a du marquis d'Isola des réfléxions sur l'état présent des affaires de Lorraine, & sur son invasion par la France: ces réfléxions ne sont point imprimées. * *Mémoires du tems.*

ISSALI, (Jean) avocat au parlement de Paris, conseiller & sécretaire du roi & de ladite cour, avocat général de son altesse royale, Monsieur, né en 1620. a été un de ceux qui dans le dernier siécle, ont été plus consommés dans la jurisprudence. Il avoit sçû par son travail, & la beauté de son génie, y joindre une grande connoissance des lettres humaines, & ces talens ont été relevés par une probité à l'épreuve de tout, & une pieté sincére. Il avoit été élevé dès sa plus tendre jeunesse à Port-Royal-des-Champs, où il suivit à la lettre les préceptes, & même les conseils les plus sévéres de la morale évangelique, dans un âge où l'on ne pense

guerres qu'à suivre le feu & l'impétuosité des passions. Après y avoir passé plusieurs années dans une pénitence très-austére, Dieu le tira de la solitude pour le placer dans des emplois séculiers, où tous ceux qui l'ont connu, ont avoué qu'il a toûjours été bon pere, bon mari, bon paroissien, juge intégre, humble, & modéré dans toute sa conduite. Il a été chef du conseil de plusieurs seigneurs du royaume qui l'avoient recherché pour ses lumieres, & qui ne l'ont pas moins estimé pour sa pieté & ses autres vertus. C'est à lui à qui le public est redevable de l'édition des vrais plaidoyers de M. le Maistre. Ce célébre avocat les avoit condamnés au feu; mais en ayant été empêché par M. du Verger de Hauranne abbé de saint Cyran, pour qui il avoit une entiere déference, il fit au moins ce qu'il put pour les supprimer. On en ramassa néanmoins plusieurs qui furent imprimés sur des copies très-défectueuses, & qu'on ne laissa pas de rechercher avec avidité. Enfin on alloit en faire une troisiéme édition aussi tronquée & aussi imparfaite que les deux autres, lorsqu'au refus de M. le Maistre, qui s'obstinoit à ne vouloir point les publier, on donna le manuscrit original à M. Issali qui le revit avec exactitude, & qui prit soin de la bonne édition que nous en avons, & qui a été suivie de plusieurs autres conformes à celle-ci. M. Issali mourut à Paris le 30. de Juillet 1707. âgé de 88. ans. Il étoit doyen des avocats au parlement. Il fut enterré à saint Etienne du Mont dans sa chapelle, excepté son cœur qui fut porté à Port-Royal des Champs qu'il avoit tendrement aimé jusqu'à sa mort. Son portrait a été gravé par Drevet d'après l'original peint par l'Argilliere. * *Mémoires du tems.*

ISTHUANFIUS (Nicolas) vice-palatin du royaume de Hongrie, issu d'une famille noble, étudia dans sa jeunesse à Padoue & à Bologne. Il entra ensuite dans le service sous le comte Nicolas Scrini, fut secretaire dans la chancellerie de Hongrie sous les empereurs Maximilien II. & Rodolphe II. & parvint enfin à être conseiller de l'empereur, & vice-palatin du royaume de Hongrie. En 1576. il fut envoyé à Bude auprès du vizir pour redemander les châteaux de Diviniam & de Soserock dont les Turcs s'étoient saisis, mais il ne put rien obtenir. Il assista depuis à toutes les opérations de guerre en Hongrie, & particuliérement au siége de Stuhlweissemburg en 1594. En 1598. il fut envoyé en Transsylvanie avec l'évêque Etienne Weitz & Barthelemi Petz, pour se faire rendre hommage au nom de l'empereur Rodolphe II. en conséquence du traité que l'on avoit fait avec Sigismond Bathori. Pendant que ces députés furent en Transsylvanie, Sigismond Bathori qui se repentoit d'avoir conclu ce traité, rentra secrettement dans la Transsylvanie, s'empara de nouveau du gouvernement, & permit aux députés de se retirer. On employa depuis Isthuanfius au traité de paix avec les Turcs. En 1608. il fit un voyage à Presburg pour assister à l'élection & au couronnement de Matthias roi de Hongrie; & lorsqu'un soir il se promenoit à cheval sur les bords du Danube, il fut frappé d'apoplexie, & eut tout le côté droit paralytique. Il vécut encore quelque tems après cet accident, ayant toûjours la liberté de son esprit, & mourut âgé de 80. ans. Sa famille a été éteinte par sa mort. Il a écrit l'histoire de Hongrie en latin en trente-quatre livres, depuis l'an 1490. jusqu'en 1612. ou depuis la mort de Matthias Corvin, jusqu'à l'empereur Matthias. Cet ouvrage a été imprimé à Cologne en 1622. *in folio*, avec l'abregé de quatre autres livres de la même histoire qu'Isthuanfius avoit dessein d'ajoûter. * *Voyez* sa vie au commencement de son histoire.

ISUREN est le nom d'une des trois divinités prétendues que les Indiens idolâtres adorent, & ausquelles ils attribuent le gouvernement de tout ce qui existe. Les deux autres sont Brama qu'ils prennent pour le créateur du monde, & Vistnou. M. de la Croze soupçonne que l'idole Isuren tire son origine d'Egypte, & que c'est l'Osiris des Egyptiens. Les Indiens adorent Isuren sous une figure monstrueuse & obscéne qu'ils exposent dans les temples, & qu'ils portent en procession. La secte des adorateurs d'Isuren est la plus étendue, & divisée en plusieurs autres sectes. * *Voyez* l'histoire du Christianisme des Indes *par M. de la Croze*, p. 429. & suiv.

IVAN BASILOWITZ I. czar de Moscovie, fils de BASILE, entra en campagne contre les Tartares, & prit en 1477. Novogorod qui jusqu'alors avoit eu son prince particulier. Il y fit un riche butin, & en emmena trois cens chariots chargés d'or & d'argent. Cette conquête fut le fondement du pouvoir absolu qu'il exerça depuis, quoique les Tartares ne fussent pas encore tous chassés du pays. Ce fut alors aussi qu'il commença à s'appeller prince de toutes les Russies. Il nommoit les rois de Casan selon son bon plaisir; mais à la fin il en fut vaincu après une rude bataille. Ce fut lui qui ceignit de murs la ville de Moscou dans laquelle il y avoit encore alors quelques habitations de Tartares. Pour les en faire sortir, la czarine écrivit à la reine des Tartares, & la pria de les rappeller, parce qu'elle avoit fait un vœu de bâtir une église à l'endroit même où les Tartares demeuroient à Moscou, ce qu'elle obtint. Ivan Basilowitz mourut l'an 1492. il avoit eu quatre fils de sa premiere femme & un de la seconde. Ce fut le dernier qui succeda à son pere, & qui prit le nom de Basile. * L. B. de Herbest, *Comment. de rebus Moscovit.* Petri Petreji *Moscovit. chron.*

IVAN ALEXIEWITZ, czar de Moscovie, second fils de MICHAELOWITZ, né en 1663. devoit succeder à la couronne après la mort de son frere *Fœdor Alexiewitz* arrivée en 1682. Mais comme il avoit l'esprit aussi foible que la vûe, on voulut le mettre dans un couvent, & donner le sceptre à Pierre son frere de pere. Mais la princesse Sophie & le général Galyczin prirent ses interêts, & firent leurs efforts pour lui conserver le trône, & faire déclarer la princesse régente du royaume. Le clergé se déclara aussi pour lui; & après plusieurs contestations, il fut résolu que l'on placeroit également Pierre & Ivan sur le trône en même tems. Ce gouvernement partagé ne dura que six ans: car lorsqu'en 1689. la princesse & le général Galyczin eurent projetté une nouvelle conspiration, les primats du royaume résolurent que Pierre régneroit seul: qu'Ivan se contenteroit de vivre en particulier: que la princesse seroit enfermée dans un couvent, & que le général Galyczin seroit relegué dans la Siberie. Ivan mourut en 1696. & laissa cinq filles dont la quatriéme nommée *Anne* épousa en 1710. *Frederic-Guillaume*, duc de Curlande, qui mourut l'année suivante. Elle est aujourd'hui sur le trône de Russie.

JUANNET (Honoré de Colin du) fils de Messire *Esprit* de Colin, sieur du Juannet, & de dame *Marguerite* de Fourbin de Bonneval, fut baptisé à Lombesc, petite ville de Provence, le 19. de Décembre 1635. par M. l'évêque de Troies. Après ses études d'humanités il entra dans la congrégation de l'Oratoire à Aix le 16. Avril 1629. & fit sa philosophie; à Marines sous le P. Leonor de la Barde: il étudia ensuite en théologie à Nantes, & professa trois cours de philosophie; le premier à Troies, le second à Nantes & le troisiéme à Marseille. Il enseigna aussi la théologie dans cette derniere ville pendant deux années, & de-là il vint à Paris où il occupa le même emploi à Saint-Magloire pendant six années. Il demeura dans cette maison depuis 1641. jusqu'en 1653. & il y fut connu & estimé de M. Octave de Bellegarde, archevêque de Sens, qui s'y retiroit de tems en tems, & qui l'engagea à composer un précis des sentimens de S. Augustin sur la grace. Le P. du Juannet se rendant aux vœux du prélat, fit l'ouvrage si connu sous le titre de *sanctus Augustinus per seipsum docens Catholicos & vincens Pelagianos*, imprimé à Paris chez Vitré en 1644. *in* 8°. & qui a été imprimé plusieurs fois depuis *in*-16. Comme cet ouvrage déplut à quelques personnes, il se retira à Valbonnet où il demeura huit ans auprès de son oncle maternel Paul Albert de Fourbin, grand prieur de Saint-Gilles, & lieutenant général des galeres. Il prêcha pendant ce tems-là les Dominicales à Aix, à Arles & à Marseille. Ayant été nommé visiteur en 1661. il fut exilé à Aix d'où il fut rappellé en 1663. & fait supérieur de Saint-Magloire en 1669. On le nomma une seconde fois visiteur, & il l'étoit encore en 1675. lorsqu'il fut fait assistant. On l'exila de nouveau en 1681. à Aix, d'où il obtint d'être transferé à Notre-Dame de Graces. Il y passa neuf ans dans une grande retraite, & dans une vie très-austere. Il y mourut le 3. d'Août 1691. âgé de quatre-vingts ans. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits. * *Mémoires du tems.*

IVELLUS ou JEWEL (Jean) un des plus célébres théologiens Anglois du XVI. siécle. *Substituez cet article à celui qui se trouve dans le Moreri.* Ivellus né à Bude dans le comté de Devon en 1522. commença ses études au collége de Merton à Oxford, où il entra ensuite en qualité de membre du collége de Christ en 1539. En 1544. il prit le degré de maître-ès-arts, & ensuite celui de bachelier en théologie; & en 1557. il fut nommé à l'évêché de Salisbury. Il mourut le 23. de Septembre 1571. On l'enterra dans sa cathédrale. Il étoit habile théologien, & très-zelé pour la prétendue réforme: ce qui fut cause que sous le regne de Marie il fut obligé de quitter l'Angleterre. Il se retira alors à Zuric où il fortifia ses préjugés par les liaisons étroites qu'il contracta avec Bullinger, Gualther, Simler, Lavater, Wolf, Gesner & quelques autres avec qui il entretint depuis commerce de lettres. Entre ses ouvrages on connoît: *Exhortationes ad Oxonienses: Epistola cur Anglia episcopi ad concilium Tridentinum venire recusent: Apologia eccles. Anglicana.* Ce dernier ouvrage a été traduit en grec & en plusieurs autres langues. Il a fait en anglois un commentaire sur l'épitre de S. Paul aux Thessaloniciens; des sermons, &c. L'évêque Burnet a inseré plusieurs de ses lettres dans le troisiéme tome de son histoire de la réformation d'Angleterre. Laurent Humphred a écrit sa vie dans un traité exprès. Tous les ouvrages de Ivellus ont été recueillis & imprimés en 1585.

JUENIN (Gaspard) théologien célébre de notre tems, étoit né à Varembon en Bresse, diocèse de Lyon, l'an 1650. Il entra jeune dans l'Oratoire où il a passé avec distinction la plus grande partie de sa vie, & où il est mort, à Paris le 16. de Decembre 1713. Il a été long-tems professeur de théologie dans plusieurs maisons de sa congrégation, & en particulier dans le seminaire de Saint Magloire à Paris; & c'est à cet exercice où il a formé un grand nombre de disciples, que l'on doit tous ses ouvrages, c'est-à-dire, celui où il traite amplement de tous les sacremens de l'Eglise, avec des dissertations sur les censures, sur l'irrégularité, & sur les indulgences, en deux volumes *in-fol.* en latin 1696. & réimprimé en 1705. & ses institutions théologiques, aussi en latin, imprimées d'abord en quatre volumes *in-12.* à Lyon en 1696. réimprimées depuis en 1700. à Paris en sept volumes *in-12.* & depuis en 1704. à Lyon, & encore à Venise. L'auteur a tiré en partie du grand ouvrage sur les sacremens, trois volumes *in-12.* qui ont été imprimés plusieurs fois en françois, sans nom d'auteur, sous le titre de *Theorie pratique des Sacremens.* Ces trois volumes devoient être suivis d'environ neuf autres, toûjours sur les sacremens, que l'auteur avoit laissés manuscrits. Les institutions théologiques avoient été enseignées librement dans quelques seminaires de Paris, & même dans quelques autres par ordre des évêques. Mais en 1705. M. Paul Godet Desmarets, évêque de Chartres, défendit que cette théologie fût enseignée dans son diocèse. M. le cardinal de Noailles l'a fit aussi examiner & l'examina lui-même, & ayant reconnu que l'auteur avoit donné lieu de soupçonner que son ouvrage favorisoit le Jansenisme, il le manda pour lui faire rendre compte de sa doctrine. Le P. Juenin, obéit, & donna une déclaration qui satisfit le prélat. Mais comme cette déclaration ne mettoit à couvert que la religion & la personne de l'auteur, & ne réparoit point les défauts de son livre, cette éminence rendit une ordonnance le 12. Juin 1706. par laquelle elle défendit d'enseigner la théologie du P. Juenin dans aucun seminaire, ni dans aucun autre lieu du diocèse, jusqu'à ce qu'elle eût été corrigée selon les principes de la déclaration; elle fit même défense de la lire qu'après qu'on auroit mis à la tête de toutes les éditions & l'ordonnance, & la déclaration de l'auteur. Ce sont les propres termes de l'ordonnance. En 1711. M. le cardinal de Bissi donna aussi, contre la théologie du P. Juenin, un mandement & instruction Pastorale, qui est un ouvrage excellent & très-estimé. Ce mandement a donné lieu à plusieurs écrits; & le P. Juenin lui-même prétendit répondre à cette éminence. Il avoit aussi écrit contre le mandement de l'évêque de Chartres: ces deux défenses apologétiques ont été imprimées *in-12.* sans nom d'auteur. Le P. Juenin a donné encore une théologie abrégée par demandes & par réponses, à l'usage de ceux qui vont être examinés pour entrer dans les saints ordres. * *Mémoires du tems.* Du-Pin, *bibliotheque des auteurs eccles. du XVI. siecle, partie VII. p. 94. & suivantes.*

IVES ou YVES, évêque de Chartres, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on le dit* fils de *Hugues* d'Artoile, *lisez* d'Auteuil. *On ajoûte qu'*il mourut en 1115. ou 1116. ce fut en 1115. après 23. ans d'épiscopat.

JUILLY, ancienne abbaye de chanoines réguliers à trois lieues de Meaux, entre le nord & le couchant: voici l'origine de cette abbaye. Vers 1182. un seigneur, nommé *Guillaume de Saint-Denys*, bâtit une église au lieu nommé *Juilly*, & par d'autres *Jully*, (*Juliacum*) pour le repos de l'ame de Guillaume son fils: il y mit des chanoines reguliers tirés de l'abbaye de Chage, & leur assigna des revenus. Quelques-tems après cette église fut érigée en abbaye à la priere du fondateur, à condition que l'on y suivroit en tout les usages de saint Victor de Paris; & que si dans la suite cette maison venoit à manquer d'abbés, elle retourneroit sous la dépendance & au pouvoir du monastere de Chage. L'acte fut autorisé en 1184. par Simon évêque de Meaux. En 1637. le cardinal de la Rochefoucault unit ce monastere à la congrégation de sainte Genevieve: mais Pierre Gibier, prêtre de l'Oratoire, titulaire de cette abbaye, s'en étant démis la même année en faveur de la maison des PP. de l'Oratoire de Paris, on obtint l'agrément du roi le troisiéme de Juillet, & le 7. Novembre suivant, les chanoines réguliers consentirent à cette union. En conséquence la bulle d'union fut expédiée le 2. Mars 1638. Le roi la confirma par lettres patentes du mois d'Avril suivant, & les PP. de l'Oratoire en prirent possession le 3. Septembre 1639. Ils y entretiennent un collége considérable pour l'éducation de la jeunesse. M. Seguier qui étoit évêque de Meaux au tems de cette union, y consentit aux conditions: Que l'évêque de Meaux jouiroit dans cette maison de toute jurisdiction, du droit de correction & de visite, comme il en jouissoit anciennement sur les religieux; qu'il y exerceroit toutes fonctions épiscopales; que les PP. de l'Oratoire lui payeroient le droit annuel de procuration de dix livres; qu'ils tiendroient le seminaire à Juilly, si l'évêque le jugeoit à propos; qu'ils y recevroient les ordinands à leurs frais quinze jours avant l'ordination, pour la retraite; qu'ils y acquitteroient l'office divin: enfin qu'ils y nourriroient gratuitement deux seminaristes au choix de l'évêque ou de son grand vicaire. * D. Du-Plessis, *hist. de l'église de Meaux, tome I. p. 163. & 595. 596.*

JULE II. pape, &c. *Dans les éditions de ce Dictionaire de 1725. & de 1732. il est dit*, qu'il fut fait cardinal en 1473. *Ce fut en 1471. On fait commencer* l'assemblée de Pise en 1510. elle ne commença qu'en 1511.

JULES CONSTANCE, pere de l'empereur Julien l'Apostat, étoit un des enfans de l'empereur Constance Chlore pere du grand Constantin. C'étoit un prince doux & modeste, qui vit sans jalousie le diadême sur la tête de son frere, & l'aima toûjours sincérement. Il épousa d'abord Galla, dont il eut une fille & deux fils. On ignore le nom du premier: le second est le César Gallus. Après la mort de Galla, Jules-Constance se remaria avec Basiline, fille du préfet Julien, que l'on croit être cet Anicius Julianus, qui fut consul en 322. dont la maison étoit la plus illustre de Rome dans les IV. V. & VI. siecles, & dont la noblesse remontoit jusqu'au tems de la République. Julien fut le particulier de son siecle le plus illustre par sa naissance, par ses richesses & par son crédit, & peut-être le premier sénateur de Rome qui ait fait profession publique du Christianisme. Il avoit été engagé dans le parti du tyran Maxence: mais Constantin victorieux, respecta dans ce grand homme des talens supérieurs, & une vertu encore plus supérieure aux talens. Il le fit consul, préfet, & enfin son beau-frere. Du mariage de Basiline avec Jules-Constance, nâquit à Constantinople le 6. de Novembre 331. sous le consulat de Bassus & d'Ablave, Flavius Claudius Julianus, qui fut depuis empereur. Jules-Constance fut dans la suite la victime de la politique, ou du moins de la foiblesse de l'empereur Constance, qui avoit épousé sa fille. * Liban. *orat. x. p. 262.* Du-Cange, *Byzantin. famil.* Zonar, *l. 13.*

JULIEN (saint) bourg de Savoye, à environ deux lieues de Genève, est fameux par plusieurs traités qui y ont été faits entre les ducs de Savoye & la république de Genève. Dans le tems que la confrairie de la Cuillier incommodoit la ville de Genève, & ravageoit la campagne, les députés de Berne & de Fribourg, ceux de Zurich & de Basle, conférérent à S. Julien avec les députés du duc, & y arrêtérent une tréve jusqu'après la tenue d'une diette. Cette tréve fut publiée le 9. de Mars 1529. La paix fut traitée au même lieu en 1530. & conclue entre le duc de Savoye & les Génevois. Après la fameuse escalade, la guerre étant déclarée entre le duc de Savoye & les Génevois, le duc chercha le premier à traiter de la paix avec la république de Genève. Les conférences s'ouvrirent à S. Julien le 21. Mars 1603. mais elles ne terminerent rien. On les reprit à la sollicitation des Cantons & du roi de France. Cinq cantons, sçavoir, ceux de Glaris, de Basle, de Schaffouse, de Soleure, & d'Apenzel envoyérent des députés à Genève qui devoient servir de médiateurs. Les conférences se commencerent encore à S. Julien au mois de Juin 1603. & le traité de paix fut signé le onze Juillet. Le douziéme les médiateurs & les députés de la république rentrerent à Genève au bruit de l'artillerie, & la paix fut publiée le même jour par toute la ville. * Spon. *histoire de Genève, édition de 1730. avec des remarques.*

JULIEN, oncle maternel de l'empereur Julien l'Apostat. *Suppléez cet article à celui qui est déja dans le Moreri.* Julien étoit apostat lui-même & comte d'Orient, & vivoit dans le IV. siecle. Il avoit été préfet d'Egypte avant que d'être comte d'Orient. En 362. quelque tems après l'avénement de Julien à l'empire, les Alexandrins s'étant révoltés, & la rébellion ayant été loin, Julien voulut en faire une punition sévere, mais le comte d'Orient le fléchit par ses prieres, & obtint la grace des coupables. C'étoit moins l'esprit de compassion, que l'amour qu'il avoit pour les Payens & la haine qu'il portoit aux Chrétiens, qui fit agir en cette occasion le comte Julien. En effet, l'empereur son neveu ayant ordonné la même année que l'on fermât la grande église d'Antioche, & qu'on en portât les richesses au trésor impérial, ce fut le comte Julien qui fut chargé de la commission. Celui-ci devenu idolâtre par complaisance & par ambition, haïssoit les Chrétiens en apostat, mais avec moins de ménagement que son neveu. Il étoit alteré de leur sang; & s'il eût été le maître, il n'auroit cherché ni détour ni prétexte pour le répandre. On eût dit qu'il se hâtoit d'étouffer ses remords sous les ruines de la religion qu'il avoit abandonnée. Sa commission ne regardoit que la grande église possédée alors par les Ariens; mais il étoit si accoûtumé à prévenir ou à étendre les ordres du prince, qu'il fit fermer toutes les autres, si même il ne l'avoit pas fait avant que l'empereur vînt à Antioche. Il se saisit du prêtre Theodoret, œconome d'une église Catholique; & n'ayant pû par les tourmens, l'obliger à renoncer Jesus-Christ, il le condamna à perdre sa tête. Le même jour il se rendit à la principale église accompagné de deux autres apostats, Felix surintendant des finances, & Elpidius trésorier du domaine. A la vûe des vases précieux que Constance & Constantin avoient donnés: *Voyez*, s'écria Felix, *avec quelle magnificence est servi le fils de Marie!* Le comte s'assit sur les vases sacrés, & les profana aussi-bien que l'autel, d'une maniere également indécente & impie. Euzoïus, évêque Arien, ayant voulu l'empêcher, en reçut un soufflet. *Qu'on croye maintenant*, disoit ce profanateur, *que le ciel se mêle des affaires des Chrétiens.* Ils se retirerent après avoir tout enlevé & condamné les portes de l'église. Le lendemain, lorsque l'empereur Julien apprit la mort du prêtre Theodoret, exécuté précisément comme Chrétien: « Est-ce ainsi, dit-il au comte, avec chaleur, que » vous entrez dans mes vûes? tandis que je travaille à ramener les Galiléens par la douceur & par la raison, vous » faites des martyrs sous mon régne & sous mes yeux. Ils » vont me flétrir dans leurs écrits, comme ils ont flétri leurs » plus odieux persécuteurs. Je vous défends d'ôter la vie à » personne pour cause de religion, & vous charge de faire » sçavoir aux autres ma volonté. » Ces reproches furent un coup de foudre pour le comte: dès le soir même il se sentit attaqué d'une colique violente, & frappé bientôt après dans les entrailles d'une plaie incurable. Les chairs extérieures les plus voisines se corrompirent, & engendrerent une quantité prodigieuse de vers. Il s'en formoit aussi au-dedans, qui le rongeoient peu à peu, malgré tous les secours de la médecine, & sortoient par cette bouche souillée de tant de blasphêmes avec les alimens qui ne trouvoient plus d'autre issue. Pendant le cours de sa maladie, qui dura environ deux mois, le comte traînoit un reste de vie pire que la mort, dans une affreuse alternative de fureur contre les Chrétiens, & de ces remords infructueux qu'enfante la seule crainte, & qui produisent le désespoir. Tantôt ébranlé par les discours de sa femme qui étoit Chrétienne & zelée, il envoyoit prier l'empereur de r'ouvrir les églises, en lui représentant que c'étoit sa complaisance pour lui, qui l'avoit précipité dans cet état déplorable. Tantôt il ranimoit ses forces & son incrédulité pour condamner au dernier supplice Bonose, Maximilien & quelques autres officiers, qui refuserent constamment d'ôter de leurs drapeaux le monogramme de Jesus-Christ & d'y mettre des idoles. D'autrefois il pressoit sa femme d'aller à l'assemblée des Chrétiens, prier pour lui, & le recommander aux fidéles. Mais voyant que son repentir n'étoit point sincere, elle n'y alla point; & irrité de ce refus, il conjuroit le Dieu des Chrétiens de lui ôter promtement la vie. Ce Dieu l'exauça dans sa colere, & le tira du monde au moment qu'on lui lisoit divers oracles qui lui promettoient qu'il n'en mourroit point. Tout Antioche regarda cette mort comme une punition visible. * *Voyez* les actes du martyre de saint Theodoret, dans le recueil des actes sinceres donnés par dom Thierri Ruinart; l'historien Theodoret, *livre 3. chapitre 13.* Sozomene, *livre 5. chapitre 8.* la vie de l'empereur Julien l'Apostat, par le pere de la Bletterie de l'Oratoire, *livre 5.* Cet ouvrage est écrit avec beaucoup d'agrément & de solidité: c'est le seul où l'on puisse bien apprendre ce qui regarde l'empereur Julien, sa conduite & ses écrits, dont l'auteur annonce une traduction françoise.

JULIEN le Pelagien, &c. *Dans cet article des éditions du Moreri de 1725. & 1732. on met* la mort de S. Augustin en 431. *il faut l'avancer en* 430.

JUNCKER (Christian) né à Dresde le 16. d'Octobre 1668. fit de grands progrès dans l'étude, & en 1695. il fut fait correcteur à Schleusingen. En 1707. il obtint le rectorat dans le collége d'Eysenach. En 1713. il fut chargé de la direction du collége d'Altenbourg où il mourut le 19. de Juin 1714. Sçavant dans toutes sortes de langues il s'attacha uniquement à la litterature & à la science des médailles. La maison de Saxe, de la branche Ernestine, le nomma son historiographe en commun, & en 1711. il fut nommé membre de la societé de Berlin. On a de lui un grand nombre de traductions allemandes des auteurs anciens, & plusieurs éditions d'auteurs classiques, avec des notes, dans le goût des éditions de Minellius. On a de ce sçavant, *schediasma de diariis eruditorum: Vita Lutheri ex nummis: Vita Ludolphi*, & quelques autres ouvrages en allemand. Il a fait aussi une histoire du comté & de la maison de Henneberg, qui n'a pas encore été publiée.

JUNIUS (Pierre) né en Ecosse le 15. d'Août 1544. voyagea dès l'âge de dix-neuf ans, & vint à Genève où il séjourna. De retour en Ecosse, la régente du royaume le nomma à l'âge de 25. ans précepteur du prince qui fut dans la suite Jacques VI. Georges Buchanan partageoit avec lui les soins de cette éducation, mais las de la cour, & peut-être de lui-même, il se retira, & laissa Junius chargé de tout le poids, ne se réservant que l'honneur d'y présider quelquefois. Jacques VI. plein de reconnoissance pour les soins de Junius, le fit son conseiller intime & son grand aumônier, lorsqu'il se fut chargé du maniement de ses affaires. Il lui confia aussi plusieurs ambassades dans lesquelles il réussit. Le mariage de Jacques VI. avec Anne princesse de Danemark, & la confirmation du thrône d'Angleterre, furent presque son ouvrage entier. Jacques VI. prit ses avis tant que celui-ci vécut. Junius mourut le 7. Janvier 1628. Thomas Smith a écrit sa vie en latin.

JURET. (François) *Ajoûtez à ce qu'on en a dit dans les éditions de Moreri de 1725. & de 1732. que* ses notes sur les lettres de Symmaque parurent en 1580. *& que* Juret mourut le 21. Decembre 1626. âgé de plus de 70. ans. Il avoit dédié son Symmaque à Jacques Gillot, conseiller de la grand-chambre, doyen de Langres, & chanoine de la sainte Chapelle de Paris. M. Colomiés parle avec éloge de Juret dans sa *Bibliotheque choisie*, dont il faut voir la derniere édition, donné à Paris en 1731. *in-12.*

JUST (Henri) pasteur & professeur à Bâle où il nâquit le 12. Decembre 1561. prit le dégré de maitres-ès-arts en 1581. & eut après l'église de saint Jacques. Il servit ensuite pendant quelque-tems en qualité de professeur *Virgilien* au collége, & obtint en 1589. une chaire de professeur dans l'université. En 1595. on lui donna le pastorat de S. Pierre vacant par la mort de son pere Luc Just. Il demeura dans ce double poste jusqu'à sa mort arrivée par la peste en 1610. Il a laissé divers écrits de théologie & de philosophie qui n'ont point encore été imprimés. * *Concio funebr. Henrici Justi.*

JUSTIN. (saint) *Il faut ajoûter à ce qu'on en a dit dans l'edition de ce dictionaire de 1725. qu'*il est certain que le traité contre Aristote qne l'on trouve parmi ses œuvres, n'est point de lui; & qu'au contraire l'épître à Diognete que l'on veut lui ôter est son ouvrage selon la plûpart des critiques. *Voyez* DIOGNETTE .... *Plus bas on dit deux fois* Langius, *il faut* Langus. Dom Prudent Marand, sçavant Benedictin de la congrégation de S. Maur, fait imprimer actuellement une nouvelle édition grecque & latine des œuvres de S. Justin. Celle de Paris, *qu'on dit être de* 1556. *est de* 1536.

JUSTINIANI (Bernard) *dont on trouve un court article dans le dictionaire*, nâquit à Venise le 6. Janvier 1408. ou 1407. si l'on suit la maniere de compter des Venitiens, en ne commençant l'année qu'au mois de Mars. Il eut pour pere LEONARD Justiniani, & pour mere *Lucrece* de Mula, tous deux de familles très-illustres. Bernard après avoir fait ses premieres études sous Guarini de Verone, alla les continuer à Padoue, où il fut reçu docteur. A l'âge de 19. ans il prit la robbe de sénateur, & ne discontinua pas l'étude des belles lettres qu'il étudia encore sous François Philelphe, & ensuite sous Georges de Trébizonde qu'il retint chez lui jusqu'à ce que le pape Calixte III. l'eût appellé à Rome. Après avoir fait connoître sa sagesse & sa prudence dans plusieurs emplois que la république lui confia, il fut envoyé en 1451. avec trois autres sénateurs, pour recevoir l'empereur Frederic III. qui alloit à Rome se faire couronner, & qui devoit passer par les états de la république. Ce fut Justiniani qui porta la parole en cette occasion. En 1457. ou 1458. il fit l'oraison funebre du doge François Foscari. En 1459. on l'envoya à Ferdinand roi de Naples qui alloit à Rome, & il fit en cette occasion trois discours, deux à ce prince, & un au pape Pie II. De retour à Venise, il fut élû censeur, & ensuite on l'envoya en ambassade, avec Paul Barbo, auprès de Louis XI. roi de France qui le fit chevalier. Justiniani remercia ce prince de cet honneur par un discours à sa louange qu'il récita à Tours où étoit alors la cour, le 6. Janvier 1461. Pendant son séjour à Paris, l'université, le recteur à la tête, lui fit visite en cérémonie, & il la remercia par un discours. Il alla ensuite en ambassade à Rome auprès de Pie II. & lorsque Paul II. eut succedé à ce pape, Justiniani fut encore député pour le féliciter sur son exaltation. En 1467. il fut fait commandant de Padoue, ensuite membre du conseil des dix, & il a été jusqu'à vingt fois *Sage-grand*, dignité fort honorable dans la république. En 1471. il alla encore féliciter Sixte IV. sur son élevation au souverain pontificat, & la même année il fut élû procurateur de saint Marc, à la place de Pierre Mocenigo, qui venoit d'être élû doge. Enfin, après tous ces honneurs, il mourut le 10. Mars 1489. âgé de 81. ans. On l'enterra dans l'église patriarchale de Venise, où on lui mit cette épitaphe :

*Bernardus* JUSTINIANUS
*Leonardi procuratoris filius,*
*Beati Laurentii nepos,*
*Miles, orator & procurator.*

Ses discours ont été recueillis & imprimés *in fol.* à Venise en 1492. avec quelques-unes de ses lettres, sa traduction du traité d'Isocrate à Nicoclés, & les lettres de Leonard Justinien en latin. On a encore de Bernard Justiniani, 1°. la vie du bienheureux Laurent Justinien son oncle, & elle se trouve à la tête des œuvres de ce Saint & ailleurs, comme dans Surius & Bollandus. 2°. Une histoire latine de Venise, où il traite de son origine & de ce qui s'y est passé pendant environ quatre cens ans. Elle est *in-folio* de Venise en 1492. & 1534. Louis Domenichi l'a traduite en italien. Cette histoire va jusqu'à l'an 809. 3°. La vie de saint Marc évangeliste, & un traité de la translation de son corps à Venise, en latin, jointe à l'histoire de Venise. Jacques de Bergame, Vossius & plusieurs autres après eux, lui ont donné une histoire des Goths, qu'il n'a jamais composée, & qui n'existe point. * Ant. Stella, *vie de Bernard Justiniani*, à Venise en 1553. *in* 8°. *Journal de Venise, tom.* 19. Niceron, *Mem. tom.* 7. *art.* 1.

JUSTINIANI, (Augustin) évêque de Crebio, &c. *Ajoûtez à ses ouvrages* une traduction du *More Nevokim* de Rabbi Moïse; au moins la lui attribue-t-on.

JUTLAND ou JUTLANDE, &c. *Dans les éditions du Moreri de 1725. & de 1732. on dit que* le duché de *Slefwich* est renfermé dans le Sud-Jutland : *il faut écrire*, Schleswig. Il n'est pas vrai que ce duché de Schleswig soit un fief impérial compris dans le cercle de la Basse Saxe, comme le dit M. Bereton de Perrin, dans une espéce de description de ce duché & de Jutlande, que l'on trouve dans les *Mémoires de Trévoux du mois de Novembre 1731. pag.* 1039. Ce duché de Schleswig n'a point de liaison avec l'empire. Dans la même description, l'auteur avance que plusieurs réfugiés François ont fondé des colonies dans le Jutland, & qu'ils y ont des habitations considérables, où ils s'appliquent au négoce, &c. Cependant il est sûr qu'il n'y a dans toute la Jutlande, que la seule ville de Fridericia, où il y ait une colonie Françoise. Pour être au fait de tout ce qui regarde ce pays, il faut lire *l'introduction à l'histoire du duché de Schleswig-Holstein, par* M. Adam Henri Lackmann, imprimée à Hambourg en deux parties, dont la derniere n'a paru qu'en 1733. ou au commencement de 1734.

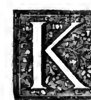
JUVENCUS (Aquilinus Caïus Vettius) *On a parlé dans le Moreri des ouvrages de ce poete Espagnol, qui ont été imprimés.* En 1733. les PP. dom Martene & dom Durand, qui s'appliquent depuis tant d'années à recueillir & à publier un grand nombre de monumens anciens, dont ils ont déja donné plusieurs volumes *in-fol.* ont inseré dans le tome IX. de leur *Amplissima collectio veterum monumentorum*, un abregé de la Genese en vers que le manuscrit sur lequel ils l'ont donné, attribue à Juvencus. Il est vrai que ce prêtre Espagnol, qui est regardé comme le premier des anciens poëtes Chrétiens, dont S. Jerôme & le pape Gelase parlent avec éloge, écrivoit du tems du grand Constantin, & que l'on prétend que cet abregé de la Genese est du même tems. Mais les éditeurs de cet ouvrage ont raison de dire, que l'on n'y voit rien qui détermine le tems auquel il a été composé; & nous n'avons d'ailleurs aucun monument qui nous réponde, ni même qui nous insinue que cet abregé soit de Juvencus. On avoit déja imprimé les quatre premiers chapitres de cet ouvrage à la fin des œuvres de Tertulien & de S. Cyprien, & Pamelius soûtient qu'il est de ce dernier. Il dit qu'il y a remarqué plusieurs expressions & plusieurs tours du saint évêque de Carthage, & qu'il y en a un manuscrit en la bibliotheque de S. Victor de Paris, qui porte le nom de *saint Cyprien.* M. Du-Pin croit que cet ouvrage étoit de Salvien de Marseille, & il cite Gennade, qui dit, que Salvien avoit fait un livre en vers de l'ouvrage des six jours, depuis le commencement de la Genese, jusqu'à la création de l'homme : ce qui ne peut convenir à ce poëme, qui va jusqu'à la fin de la Genese.

JUVENTIN & MAXIMIN, martyrs du IV. siecle sous l'empereur Julien l'Apostat. Ils étoient écuyers de la garde de ce prince. Julien ayant imaginé de jetter dans les fontaines de la ville & des environs, quelque chose de ce qui avoit été offert en sacrifice, & d'arroser d'eau lustrale tout ce qui se vendoit au marché, Juventin & Maximin s'en plaignirent

hautement dans un festin. La douleur dont ils étoient pénétrés leur mit dans la bouche ces paroles des trois jeunes Hébreux, captifs à Babylone : « Vous nous avez livrés, Seigneur, à un prince apostat, plus ennemi de votre loi que toutes les nations de la terre. » Ils furent dénoncés à Julien & conduits en sa présence. La liberté pleine de respect, avec laquelle ils lui parlerent, ne servit qu'à l'irriter. Il les fit battre de verges & mettre en prison, après avoir confisqué leurs biens. Enfin n'ayant pû les attirer au Paganisme par des émissaires chargés sous mains de leur offrir ses bonnes graces, il leur fit trancher la tête en prison pendant la nuit. Ils furent à juste titre regardés comme martyrs, quoique Julien affectât de publier qu'ils n'avoient été punis que pour avoir tenu des discours injurieux contre sa personne. * L'historien Theodoret, *livre 3. chap. 15.* La vie de l'empereur Julien l'Apostat, par le pere de la Bletterie, de l'Oratoire, *livre 5.*



# KAC KAL



KACHEGUER, petite ville du Mogolistan, qui a été autrefois la demeure d'un roi qui prenoit le titre de *Roi de Kacheguer*. Les chemins qui y conduisent de Kachemire, royaume des Indes, dans les états du grand Mogol, sont très-difficiles. Il y a entr'autres un endroit, où dans quelque saison que ce soit, il faut marcher sur la glace un quart de lieue, ou environ. Cette difficulté des chemins incommode fort les habitans, tant pour le commerce du dehors, que pour les nécessités mêmes de la ville. * *Voyez* ce qu'en dit Thomas Corneille, dans son *dictionaire geographique ;* Bernier dans son *hystoire du grand Mogol ;* Tavernier, & quelques autres voyageurs.

KADLUBECK ou KADLUBKO ou KODLUBKO, (Vincent) est le plus ancien historien Polonois que l'on connoisse, il étoit fils de Boguchwal, & nâquit dans la terre noble de Kariwow. L'origine de sa famille n'est pas bien connue. Les auteurs Polonois la font descendre, les uns des *Kosczas*, & d'autres des *Rosas*. Il avoit beaucoup de mérite, & s'étoit fort appliqué à la théologie, ce qui lui acquit l'estime de Fulcon, évêque de Cracovie. Ce prélat lui offrit la prévôté de Sendomires, ville de la haute Pologne ; & à la mort de Fulcon, le chapitre de Cracovie l'élut évêque. Kadlubko montra par sa conduite, qu'il avoit été digne d'un tel choix : il aima son peuple comme ses enfans, & les pauvres comme ses amis. Il fit aux uns & aux autres, tout le bien qu'il put leur faire, & fonda de nouvelles prébendes en diverses églises. Le roi Lescus fit beaucoup de cas de ses avis, & s'en servit très utilement. Il y avoit dix ans qu'il occupoit le siége de Cracovie lorsque la foudre du ciel consuma son église & tout ce qu'il possedoit. Cet accident l'effraya, & s'occupant encore plus qu'il n'avoit fait de la pensée du ciel & de la fragilité des choses de ce monde, il demanda permission au pape Honorius III. de résigner son évêché, & de se retirer. L'ayant obtenue, il choisit pour lieu de sa retraite une abbaye de l'ordre de Cîteaux, & l'on croit qu'il y prit l'habit religieux. C'étoit en 1218. Ce fut dans cette retraite qu'il finit son *Chronicon regni Poloniæ*, écrit en forme de dialogue, qui va jusqu'au régne de Wladislas Lascon. Cette histoire fut faite à la priere de Casimir II. surnommé *le Juste*, & a été imprimée en 1612. Selon l'usage des historiens de son tems, Kadlubeck écrit des fables d'un stile dur, & fait bien des anacronismes dans les commencemens de son ouvrage. Il confond perpétuellement les affaires des Geths avec celles des Goths : mais ce qu'il dit, que les Prussiens n'avoient point eu de villes avant l'arrivée des Germains, est vrai, quoique plusieurs auteurs ayent prétendu le contraire. Il mourut le 8. de Mars 1223. selon les uns, & 1213. ou même après cette année selon les autres. Hartknochius s'est sûrement trompé en ne le faisant vivre que dans le XII. siécle. On a proposé à Rome de procéder à sa canonisation, mais cete affaire n'a été qu'entamée, & non continuée comme plusieurs auteurs l'ont écrit. * Mantique, *Annal. Cisterc.* Sartorius, *in Cistertio bis tertio, &c.* Henrici Leonardi Schurzfleischii *historia Ensiferorum ordinis Teutonici Livonorum*, page 50. *in additam.*

KÆMPFER, (Engelbert) *voyez* KOEMPFER.

KAFFA ou KEFET, grande ville située sur la mer Noire, du côté de l'Europe ; elle est remplie d'Arméniens & de Grecs, qui en forment presque tous les habitans. Chaque religion a son évêque & plusieurs églises. Chaque Chrétien depuis l'âge de quinze ans paye une piastre & demie de tribu au grand seigneur, qui est maître de cette ville. Il y envoie un Bacha qui demeure dans l'ancienne ville nommée *Frink-bisser*. Le Kan de la petite Tartarie étend sa jurisdiction jusqu'aux portes de Kaffa. * Tavernier, *Voyages de Perse, liv. 3. &c.*

KAFRE-CHIRIN, ville de Perse, que les géographes du pays mettent à 71. dégrés 50. minutes de longitudes, & à 34. dégrés 40. minutes de latitude, fut bâtie par un roi de Perse, nommé *Nouschirvan Aadel*, surnommé *le Juste ;* & c'est sur les actions & les discours de ce roi, que toute la morale des Perses est, dit on, fondée. La ville de Kafre-Chirin étoit autrefois beaucoup plus grande qu'elle ne l'est aujourd'hui. * Tavernier, *Voyages de Perse, liv. 3.* & quelques autres voyageurs. Thomas Corneille, dans son *dictionaire geographique, &c.*

KAIRWAN, étoit autrefois la capitale de l'Afrique propre, éloignée de trente-cinq parasanges de Carthage, & de douze de la mer. On croit qu'elle a tiré son nom des caravanes. Ocha-Ben Nafai en fut le fondateur ou le restaurateur. Ce qui est sûr, c'est que depuis lui, la ville de Kairwan est devenue en assez peu de tems riche, puissante, superbe. On y fit élever de somptueux édifices, on le décora magnifiquement, le commerce y fleurit, & ce qui servit beaucoup à la rendre polie, les sciences y furent en honneur & cultivées avec soin. Cet éclat dura jusqu'à la fondation de la ville de Racad, faite par Ebrahin Aglabite. Sa proximité de Kairwan, l'endroit riant & sain où elle fut bâtie, y attira un grand nombre d'habitans de la premiere, & lui fit perdre son lustre. Elle se rétablit cependant sous les princes Obeidites, & particulierement sous Obeidalla qui y établit sa residence vers l'an de J. C. 912. mais la race de ces princes s'étant éteinte, elle perdit de nouveau sa gloire, sur-tout après qu'elle fut tombée entre les mains des rois de Tunis. * *Voyez* Jacques Golius, sçavant dans les langues orientales, *in notis ad Alferg, &c.*

KALDI, (Georges) Hongrois de nation, de la ville de Tyrnav, d'un mérite distingué, refusa la premiere dignité après celle de l'archevêque de Strigonie, & lui préfera une retraite dans la société des Jesuites. Il y entra à Rome ; & étant revenu dans sa patrie, il fut exilé dans la Transsylvanie avec ceux de sa société pendant les troubles d'une sédition qui agita alors cette province. Il fut dans la suite professeur en theologie dans l'université d'Olmutz, & successivement maître des novices en différens endroits, & supérieur & recteur de Tyrnav. Comme il avoit fait bâtir un college à Presbourg, il s'y retira enfin, & y mourut les 30. d'Octobre 1634. âgé de 62. ans, après avoir montré beaucoup de pieté & d'esprit pendant sa vie. Sa mort fut pleurée par Pierre Pazman, cardinal, archevêque de Strigonie ou

Gran. Il avoit beaucoup d'éloquence, & il a passé une partie de sa vie à prêcher avec beaucoup de zele. Il possédoit bien le latin, l'Italien & l'Allemand, & parloit facilement ces trois langues, sans compter sa langue naturelle. Il parloit aux grands comme aux petits avec beaucoup de liberté, mais sans perdre le respect qui est dû aux premiers, ni sans trop intimider les autres. La Hongrie l'a regardé avec raison, comme un de ses plus grands orateurs. On lui doit une traduction hongroise de la Bible, faite sur la Vulgate, & imprimée en 1626. à Vienne en Autriche. Il avoit aussi commencé à faire imprimer ses sermons en hongrois, & l'on en a un volume *in-fol.* qui parut à Presbourg en 1631. & qui devoit être suivi de deux autres qui étoient tout disposés pour l'impression lorsqu'il mourut. Le pere Philippe Alegambe, Jesuite, parle de cet auteur dans la bibliotheque des écrivains de sa société, *fol. 156.* & David Czuittingerus dans son *Specimen Hungariæ literatæ, pag. 193. & 194. Voyez* aussi le pere le Long dans sa *bibliotheque sacrée*, édition *in-fol. part. 1. pag. 447. & pag. 565. in indice auctorum alphabetico.*

KALISCH, province de la basse Pologne, avec titre de palatinat, en latin *Callissiensis palatinus.* Ses bornes sont le palatinat de Pasna à l'occident, ceux de Sirad de Lencici, de Brest & d'Inoulocz à l'orient : la Prusse royale au septentrion, & la Silésie au midi. Ses villes principales sont Gnesne, Laudick, Kamin, & Kalisch qui en est la capitale. * *Voyez* d'Audifret, dans sa *geographie ancienne & moderne, tom. 1.* Thomas Corneille, dans son *diction. geogr.* & les descriptions de la Pologne.

KALONYME; c'est le nom de plusieurs Rabbins célébres. Ce nom signifie *bon nom*, en hebreu *Schem-Thof.* Dans le XII. siécle vivoit Rabbi Kalonyme, fils de Juda, & oncle maternel de Raschi. Dans le XII. siécle Rabbi Kalonyme de Lucques : Rabbi Kalonyme, disciple de Maimonides, qui a défendu son maître par plusieurs écrits particulierement dans celui qui est intitulé, *Mescharet Mosche.* Il vivoit aussi dans le XIII. siécle. Le plus fameux de ceux qui ont porté ce nom est KALONYME, fils de *Kalonyme*, qui a publié un livre intitulé : *Eben Bochan*, ou *la Pierre de touche*, dans lequel il enseigne comment on peut connoître les vices du siécle, & s'en préserver. Cet ouvrage a été réimprimé divers fois, & quelquefois avec la traduction en allemand. On a de ce même auteur, *Iggeret Baganale Chajim*, ou l'*Epitre des animaux*, dans laquelle il introduit les hommes & les bêtes, raisonnant ensemble, & expliquant chacun sa nature & ses proprietés; de sorte qu'à la fin, l'excellence de l'homme au-dessus des bêtes, paroît avec évidence. La Circé de Jean-Baptiste Gelli écrite en Italien, est à peu près faite sur le même plan, & a le même but, si ce n'est que l'homme y est souvent fort maltraité. L'ouvrage du rabbin Kalonyme, a été traduit de l'arabe, & mis en rimes hebraïques. On croit qu'il avoit aussi traduit plusieurs ouvrages de l'arabe en hebreu, & c'est ce qui a fait dire à plusieurs qu'il étoit le même que Rabbi Kalonyme, fils de David, fils de Theodore, qui a refuté dans un livre intitulé : *Eversio eversionis*, le livre du médecin Averroës, qui porte le titre de *Eversio Philosophorum.* Un autre Rabbi KALONYME, fils de *Rabbi David*, vivoit vers le commencement du XVI. siécle. Ce fut lui, qui, à la sollicitation de Daniel Bomberge, acheva la grammaire hebraïque d'Abraham de Balmes, intitulée : *Mikne Afram.* * Buxtorf. *Bibl. Rabb.* Bartoloccii & Wolfii, *Bibliotheca hebraica, &c.*

KALTEYSEN. (Henri) *Dans les éditions du dictionnaire historique de 1725. & de 1732. l'on dit que* ce célébre Dominicain, qui fut archevêque de Dronthein, a fait dans le concile de Basle un discours *de libera verbi Dei prædicatione*, que l'on trouve au tome 4. des *antiquæ lectiones* de Henri Canisius. 1°. *C'est mal énoncer ce qui regarde ce discours : il falloit dire :* Ulric prêtre de la secte des orphelins, branche des Hussites, ayant proposé deux jours de suite au concile de Basle le second article des Bohemiens, qui portoit : *Que la parole de Dieu doit se prêcher librement & selon la verité*, & qui se trouve le troisiéme dans d'autres monumens, Henri de Kalteysen le refuta pendant trois jours par un discours qui fut fort applaudi. 2°. Ce discours ne se trouve pas seulement dans le recueil de Canisius, mais encore dans les annales de Bzovius, sous l'année 1433. & dans le tome 12. de la collection des conciles des peres Labbe & Cossart, Jesuites. 3°. On trouve entre les manuscrits de la bibliotheque d'Utrecht des notes latines de Kalteysen sur une bulle du pape Clement VI. pour le jubilé de l'année 1350. Ces notes, qui sont avant cette bulle, traitent des indulgences. 4°. *Ajoûtez aux citations :* Henri Watton, dans la continuation de l'histoire litteraire de Cave; Ambroise de Altamura, dans sa bibliotheque Dominicaine; Casimir Oudin, au tome 3. de son grand commentaire sur les auteurs ecclésiastiques, & le catalogue de la bibliotheque d'Utrecht, imprimé *in fol.* en 1670.

KAMHI, empereur de la Chine, petit-fils du prince Tartare qui l'a conquise. En 1716. il avoit 63. ans, & régnoit depuis environ 50. ans. Il est mort depuis quelques années, & son fils lui a succedé. Il avoit de l'inclination pour les arts & les sciences des Européens, & c'est ce qui l'avoit engagé à souffrir les Missionnaires, ausquels même il a fait du bien. Il avoit tout l'orgueil & le faste des Asiatiques, & sa vanité alloit, dit-on, jusqu'à ne pouvoir souffrir que dans les cartes geographiques on ne mît pas son empire au centre du monde : aussi la plûpart de celles qu'on a dressées sous son régne, au moins depuis qu'il eut fait connoître son ambition sur ce point, sont-elles conformes à ses désirs. Le pere Matthieu Ricci, Jesuite, fut obligé de s'y conformer comme les autres, & de renverser l'ordre qu'il devoit suivre, pour plaire à cet empereur, dans la carte Chinoise du monde qu'il dressa à Peking. La curiosité de Kamhi n'avoit point de bornes : il voulut sçavoir jusqu'aux choses qu'il lui convenoit d'ignorer. Un jour il voulut s'enivrer pour sçavoir par lui-même l'effet du vin. Un mandarin l'empêcha de s'enivrer de nouveau, en lui faisant accroire que pendant son ivresse il avoit commis une grande injustice dont il ne se souvenoit point, & dont il témoignoit beaucoup de honte après qu'on lui en eut parlé. Il étoit aussi porté à l'avarice, & le pere Laureati, Jesuite, en compta le trait suivant à M. le Gentil. « Kamhi, dit-il, se » promenant dans un parc de la ville de Nankin, appella un » mandarin de sa suite, le plus riche particulier de l'empire, » & lui ordonna de prendre la bride d'une bourique sur la- » quelle il monta, & de le conduire autour du parc. Le » mandarin obéit, & reçut un Taël pour récompense. L'em- » pereur voulut le conduire à son tour; & la promenade » finie, il dit au mandarin : *Combien de fois suis-je plus grand* » *que toi.* » Le mandarin se prosternant à ses pieds, lui dit; qu'il n'y avoit aucune comparaison à faire. *Eh bien*, repartit l'empereur, *j'en veux faire une : je suis vingt mille fois plus grand que toi, paye donc ma peine à proportion que j'ai payé la tienne.* Le mandarin paya vingt mille Taëls, qui font cent mille francs. Cet empereur avoit un nombre considérable de femmes & d'enfans. M. le Gentil en parle assez au long dans son voyage au tour du monde, tome premier, pag. 303. & suivantes.

KARKOFSKI, (Matthias) commandant de Resitten, fut infidele à son devoir, & paya cher son infidélité. Ne se sentant pas assez fort pour résister aux progrès de Charles, viceroi de Suéde, oncle de Sigismond, roi de Pologne & de Suede, qui en moins de six mois se rendit maître de presque toute la Livonie, invita Starberg, commandant du fort de Ludzen, qui n'étoit pas éloigné de Resitten, à venir se joindre à lui pour attaquer les Allemands qui n'étoient pas sur leurs gardes. Il lui fit entendre qu'ils feroient un butin considérable, après quoi ils sortiroient de la province. Mais cette proposition fit horreur à Starberg : il crut devoir même en avertir les Allemands, afin qu'ils prissent leurs mesures. Ceux-ci profiterent de l'avis; & se hâtant de rassembler un grand nombre de paysans, ils attaquerent Resitten, la prirent; & pour punir Karkofski, ils le tuerent, lui, sa femme & ses enfans, & livrerent ensuite la place aux Suédois. Ce fait arriva en 1602. & se trove rapporté par les historiens de Suéde, & par M. de Thou, liv. 127.

KARNKOWSKY, en latin *Carnkovius* ou *Karnkovius*, (Stanillas) sçavant Polonois, s'appliqua fort à l'étude dès sa jeunesse, & fut fait évêque d'Uladislavie vers 1563. Pendant dix-huit ans qu'il occupa ce siége, il entreprit de réformer

réformer son clergé, & y réussit : il y établit aussi diverses écoles pour servir de séminaire. Sigismond-Auguste roi de Pologne étant mort en 1572. & la diéte s'étant tenue à Warsovie pour l'election d'un successeur à la couronne, Karnkowsky donna sa voix à Henri de Valois, frere du roi de France, qui fut elu en effet. Le prelat alla au devant, & reçut ce prince à Meseriz où il harangua le nouvel élu au nom des états du royaume, avec beaucoup d'éloquence. C'étoit au mois de Janvier 1574. Il assista à son couronnement ; & Henri s'étant retiré la même année secretement, il le suivit dans l'espérance de le faire revenir. On a une description de l'élection de ce prince à la couronne de Pologne, par Jean de Montluc, evêque de Valence, *in-4°.* à Paris 1574. En 1575. on proceda à une nouvelle élection, dans laquelle l'archevêque de Gnesen, & quelques autres, porterent leurs vûes sur l'archiduc Maximilien : mais Karnkowsky nomma reine de Pologne, Anne, sœur de Sigismond Auguste, & son suffrage entraina celui de plusieurs autres. Ils donnerent aussi pour mari à cette princesse, Etienne Bathori vaivode de Transsylvanie. L'archevêque de Gnesen refusant de couronner la reine élue, Karnkowsky en fit la cérémonie à Cracovie. En 1577. il demanda l'evêché de Cracovie, mais il ne put l'obtenir : le roi l'assura cependant qu'il auroit l'archevêché de Gnesen, dont il fut d'abord fait coadjuteur, & qu'il posseda réellement en 1581. Il eut en même tems la primatie de Pologne. Dans les troubles survenus au sujet de la maison Zborowsky, il fit tous ses efforts pour rétablir la paix, quoiqu'on ait cru d'abord qu'il avoit découvert au roi les desseins ambitieux de Christophe Zborowsky. Depuis la mort du roi Etienne arrivée en 1586. il présida dans le directoire durant l'interrégne ; & quoique la famille Zborowski, avec ses adhérens, eût élû pour roi Maximilien, archiduc d'Autriche, il fit élever sur le trône, par une autre election, le prince royal de Suéde Sigismond III. qu'il couronnna lui-même. Jean Zamoiski, chancelier du royaume, s'étant fait plusieurs ennemis, Karnkowsky se joignit à eux, & convoqua une assemblée extraordinaire à Kow en 1590. dans laquelle il tâcha de faire casser les ordonnances faites dans la derniere diéte du royaume : mais cette démarche l'ayant rendu fort odieux, il cassa en 1591. dans la diéte de Warsovie tout ce qu'il avoit fait en 1590. dans l'assemblée de Kow, & se réconcilia avec Zamoisky. Il fit bâtir à Kalisch un collége pour les Jésuites, & établit des séminaires à Gnesen, comme il avoit fait à Uladislavie. Il mourut à Lowitz le 26. de Mai 1603. âgé de 78. ans, & fut enterré chez les Jésuites à Kalisch. On a de lui *historia interregni Polonici*, depuis le départ d'Henri de Valois, ce qui ne fait pas un long interrégne : *de Jure Provinciarum terrarum civitatumque Prussiæ : Epistolæ illustrium virorum in tres libros digesta*. Ce recueil fut fait par Karnkowsky n'étant encore qu'évêque d'Uladislavie, & imprimé *in-4°.* à Cracovie en 1578. Il est très-rare, même en Pologne ; & il seroit d'autant plus à souhaiter qu'il fût commun, que l'on y trouve beaucoup de particularités importantes sur l'histoire de ce royaume, depuis 1564. jusqu'en 1577. * *Mémoires du tems.*

KAROLI (Gaspar) Hongrois, étoit philosophe, théologien, & philologue estime parmi les Calvinistes, dont il suivoit les erreurs. Il florissoit vers l'an 1580. & 1590. & il prêchoit avec une eloquence fort admirée de ceux de son parti. Dans le dessein d'être utile à sa nation, il traduisit la bible en Hongrois, quoique Georges Kaldi eût deja reussi dans le même travail, *comme on l'a dit à son article*. Mais celui ci n'avoit fait sa traduction que sur la Vulgate, & Karoli fit la sienne sur l'hébreu. Elle parut en 1608. à Hanovre, *in-4°.* & en 1612. a Oppenheim, *in-8°.* Albert Molnar revit cette traduction, & la fit imprimer aussi en 1608. à Francfort. L'édition d'Oppenheim est la même ; & c'est encore ainsi qu'elle a été réimprimée plusieurs fois depuis, en particulier à Nuremberg en 1704. *in-4°.* George Thurius donne de grandes louanges au travail de Karoli dans ses poësies que l'on trouve dans les *Deliciæ Poëtarum Hungarorum*, publiés à Francfort sur le Mein en 1612. par les soins de Jean-Philippe Parée. * *Voyez* ces poësies ; David Czuittingerus, *in specimine Hungariæ litteratæ* : Le Long, *Bibliotheca sacra*, page 447. édition *in-fol.* premiere partie, & page 549.

KATONA (Emeric) Hongrois, né à Visalu, dans une province de Hongrie, la plus fertile en vins renommés, étoit de famille honnête. Il fit ses études dans sa patrie, & les fit avec tant de succès, qu'il passa pour sçavant dès sa premiere jeunesse ; & que sans considerer son âge, on le fit recteur à Szepsin presque au sortir de ses classes. Il occupa ce poste deux ans, après lesquels desirant de se fortifier davantage dans les connoissances qu'il avoit acquises, il alla en Allemagne, & passa deux ans à Wittemberg dans l'étude des langues, & dans celle de la théologie. De cette ville il alla à Heidelberg, où il ne demeura que quatre mois ; mais quelque court que fût ce séjour, il fut assez long pour y faire connoître son mérite, & s'attirer l'estime & l'amitié des sçavans. Il y fréquenta en particulier le sçavant Keckerman, & Jean-Philippe Parée qui n'étoit pas moins connu par son érudition. Retourné dans sa patrie en 1599 il y fut recteur d'une école célebre pendant quelques années. On l'engagea ensuite dans le ministere de la parole qu'il exerça même à la cour de Sigismond Ragoczi ; mais ce séjour lui deplut, & il revint à Szepsin, où il fut collégue du pasteur en chef. On le tira de cet emploi pour le faire ailleurs pasteur en chef. Il mourut dans ce poste cinq mois après en avoir pris possession, le 24. d'Octobre 1610. n'ayant encore que trente-huit ans. Il a écrit un traité du libre-arbitre contre les thèses d'Andre Sarossius ; un traité plein d'invectives contre l'église Romaine, en Hongrois, sous le titre d'*anti-papisme*, divisé en cinq parties : il s'efforce d'y montrer que c'est avec raison que l'église de ce païs s'est separée de l'église Romaine, & il le prouve par des raisons dont les Catholiques Romains ont fait voir cent fois le peu de fondement & de solidité. Il n'épargne point les injures contre le pape : & quand il vient à la profession de foi de son église, quelque difference qu'il s'y trouve entr'elle & celle des Apôtres, il met tout en œuvre pour faire croire qu'elle y est la plus conforme. C'est dans les mêmes principes qu'il a composé une dissertation sur l'autorité des peres, des conciles & des traditions, touchant les dogmes de foi, le culte de la religion, & les régles des mœurs. Ce traité ne fut imprimé que l'année qui suivit sa mort, c'est-à-dire, en 1611. à Francfort sur le Mein, *in-8°.* par les soins & avec une préface de David Parée. * *Voyez* la préface de ce dernier traité, où l'on n'épargne pas les louanges en faveur de Katona ; & le *specimen Hungariæ litteratæ* de David Czuittinger, page 199. jusqu'à 201.

KAUFUNGEN, (Conrad ou Cuntz de) gentilhomme de Misnie, fut d'abord en grand crédit à la cour de l'électeur Frederic *le Débonnaire*, qui le fit bailli d'Altenbourg, & ensuite il rendit de grands services à la ville de Nuremberg contre Albrecht marggrave de Brandebourg. Lorsque l'électeur Frederic fut en guerre avec le duc Guillaume son frere, Kaufungen se déclara pour le premier, & fut fait prisonnier par Guillaume au siége de Gera. Il se racheta moyennant 4000. florins ; & comme il avoit aussi souffert dans ses biens fonds, l'électeur lui donna les terres confisquées en Misnie sur Avel de Virzthum, qui suivoit le parti de Guillaume, à condition qu'il les rendroit à la premiere paix, & qu'il recevroit en échange celles qui avoient été prises pendant la guerre. Cette condition fut la premiere source des chagrins que Kaufungen essuya dans la suite. La paix fut conclue à Naumbourg en 1450 par la médiation de l'empereur Frederic III. Kaufungen refusa de rendre les terres qui ne lui étoient que prêtées ; & l'électeur irrité les lui enleva de force. Il s'en plaignit, l'électeur choisit des arbitres ; Kaufungen parut & se retira sans attendre le jugement. Il chercha dans la suite à se venger de l'électeur ; & l'imprudence avec laquelle il déclara par tout son ressentiment, engagea à confisquer tous les biens qu'il avoit dans la Misnie, & à l'exiler. Il se tourna alors du côté de la Bohéme, où il acheta le château d'Isenberg, & y attira deux autres gentilshommes de Misnie, Guillaume de Mo-

fen, & Guillaume de Scœnfels, & plusieurs autres personnes, & se servit pour espion d'un cuisinier de Bohéme nommé Schwalbe qui entra au service de l'électeur. L'espion lui ayant fait sçavoir que son maître étoit allé à Lipsic, il se rendit vers le minuit du 7. de Juillet 1455. avec 36. cavaliers, auprès du château d'Altenbourg, escalada le château avec sa suite; & après avoir bien fermé les appartemens de l'électrice & de ses domestiques, il alla à l'appartement des princes, fils de l'électeur. Kaufungen prit le prince Erneste, & Mosen un jeune comte de Barby qu'il prit au lieu de l'autre prince qui s'étoit caché sous le lit. Etant descendus par l'échelle, Kaufungen s'apperçut de la méprise, eut la hardiesse de remonter, chercha le prince Albrecht, & s'en retourna avec lui, malgré les cris de l'électrice, qui lui promit tout ce qu'il voudroit, s'il épargnoit les jeunes princes. Il retourna du côté de la Bohéme, avec le prince Albrecht, pendant que Mosen emmenoit le prince Erneste du côté de la Franconie, afin que si un parti étoit attrapé, il pût obtenir sa grace par le moyen de l'autre. Aussi-tôt tout fut en mouvement dans le château: on dépêcha un courier à Lipsic, on poursuivit les traitres, l'on fit sonner les cloches de tout le pays, pendant que Kaufungen fuioit par des chemins impraticables pour déguiser sa route. Il n'avoit plus qu'une demie lieue à faire pour arriver aux frontieres de Bohéme, lorsque le prince Albrecht feignant de souffrir beaucoup de la faim & de la soif, Kaufungen envoya ses gens devant lui, & s'arrêta avec le prince pour cueillir des fruits. Un charbonier accompagné de son chien étant arrivé en ce lieu, demanda à Kaufungen ce qu'il vouloit faire de ce jeune homme: " Je veux, lui dit-il, le ramener à son pere; " mais dans le même tems ayant engagé ses éperons dans les ronces, & ne pouvant se débarasser, le jeune prince dit au charbonier ce qu'il étoit, & manqua d'être tué par un cavalier qui étoit resté avec Kaufungen, & qui vouloit l'empêcher de parler. Le charbonier cria au secours, le chien aboya très-fort, la femme & les domestiques du charbonier accoururent; celui-ci voulut percer Kaufungen avec une grande perche, & il ne lui sauva la vie qu'à la priere du prince. Mais on les emmena l'un & l'autre (le prince & le ravisseur) dans le couvent de Grunhayn. On poursuivit aussi Mosen, qui se cacha avec le prince Erneste dans une caverne près du château de Steina. Cependant voyant qu'il ne pouvoit manquer d'être pris, il pria le prince de solliciter sa grace; & Erneste le lui ayant promis, Mosen écrivit à Frederic de Schænburg, capitaine à Zwickau qu'il rendroit le prince, à condition qu'on accorderoit le pardon à lui, & à ceux de sa suite; ce qui leur ayant été promis, Erneste fut rendu à l'électrice sa mere à Schemnitz, & Albrecht à son pere même à Altenbourg. Toute la cour s'étant rendue alors à Eberfdorf, on y remercia Dieu de cette délivrance, & l'on y consacra les habits des princes, & ceux du charbonier, en mémoire de cet événement. L'électeur accorda en récompense au dernier la permission de couper autant de bois qu'il lui en faudroit toute sa vie. De plus, on lui donna un bien assez considérable, & une pension annuelle de quelques mesures de bled, dont la postérité de ce charbonier a toûjours joui depuis. Kaufungen eut la tête tranchée à Freyberg le 14. de Juillet. Ses parens avoient obtenu son pardon, mais la nouvelle arriva trop tard. Schwalde, & quelques autres, furent tenaillés & écartelés à Zwickau. Mosen & Schœnfels eurent leur grace suivant la promesse que le prince avoit faite: on ignore ce qu'ils devinrent dans la suite. * Bojemi *vita Alberti*. Fabricii *origin. Saxon.* Abinus, *chronic Misn.* Sagittarius, *de plagio Kauffungi*. Kechenberg, *de raptu Ernesti & Alberti*.

KAUT, qui signifie en langue Allemande un *hibou*, étoit le nom d'un fameux hérétique Anabaptiste, qui s'éleva à Wormes vers l'an 1530. & qui pensa plonger le Palatinat en de nouvelles guerres domestiques. Il prêcha avec le même esprit que le fanatique Muncer. Il annonça qu'il falloit exterminer les princes; qu'il avoit reçu pour cela l'inspiration infaillible du Très-haut, & autres impietés semblables. L'électeur le fit avertir de contenir son zele. Kaut n'en devint que plus fier. Il osa même declarer au prince qu'il opposeroit à ses armes le glaive de la parole. Il ajoûta que les conseils de Dieu étoient supérieurs aux menaces des souverains; qu'il s'armeroit d'imprécations contre sa sévérité; que les états de l'électeur, & bien d'autres royaumes encore, périroient avant qu'on pût le chasser, ou faire târir la parole dans sa bouche. En effet, Wormes étoit tellement attaché à ce faux prophéte, que le prince crut plus prudent de ne le pas traiter à la rigueur. On le fit observer, & l'on garda les avenues de la ville pour empêcher les Anabaptistes étrangers de s'y introduire. Enfin pour derniere précaution, on opposa aux fanatiques deux prédicateurs Lutheriens. Cochlée, ce sçavant défenseur de la religion Catholique, joignit contre l'Anabaptiste, son zéle à celui des Lutheriens. Ainsi la faction naissante devenue la plus foible à Wormes, ne fut plus en état de défendre son pasteur, mais elle le suivit dans son exil. On vit une troupe de personnes des deux sexes, courir à la campagne après le faux prophéte. La prison seule & les supplices délivrerent le Palatinat d'une peste qui recommençoit à l'infecter. * *Voyez* le pere Catrou, Jesuite, dans son *histoire des Anabaptistes*, *livre 4. sous les années 1529. 1530. page 329. & suivantes.*

KEBA-CHRISTOS, vice-roi de Tigré, le plus considérable royaume de l'Abissinie, étoit bon Catholique, & fut établi vice-roi dans le XVII. siécle, à la place de Thecla Georgis le persécuteur des Chrétiens Catholiques. Mais comme celui que l'on ôtoit avoit un parti considérable, il fut obligé de venir prendre possession de sa vice-royauté à la tête d'une nombreuse armée qu'il anima par sa valeur, & par sa grande confiance en Dieu. Comme les deux armées se cherchoient, on ne fut pas long-tems sans en venir aux mains. Tecla Georgis mettoit toute sa confiance dans les Galles qui étoient venus à son secours. Keba-Christos qui avoit fait une diligence incroyable, afin d'ôter à ce rebelle le tems de se fortifier, le prévint, s'avança nue tête & sans armes, déclarant tout haut, que quand il seroit seul dans l'état où on le voyoit, il se confioit tellement dans la bonté & la justice de sa cause, & dans la miséricorde de Dieu, qu'il attaqueroit l'armée des rebelles. Cela dit, il fit commencer la bataille. Les Galles firent quelque résistance, mais Tecla Georgis abandonné de toutes ses autres troupes, tira peu de secours de la valeur des autres trois cens Galles, & douze moines furent tués sur la place. Tecla Georgis prit la fuite, & se cacha dans une grotte, où on le trouva trois jours après avec son favori Zoalda Maria, & le moine Zebo-amlac. On trancha sur le champ la tête à ces deux derniers: Tecla Georgis fut conduit à l'empereur; son procès fut bientôt fait; il fut condamné à être brûlé vif. Il crut que s'il embrassoit la religion Catholique, on lui feroit grace. Dans ce dessein il demanda un Jesuite, se confessa, abjura ses erreurs, & n'obtint qu'un changement de supplice; il fut pendu. Se voyant condamné sans ressource, il fit bien voir que la crainte n'a jamais fait de conversion véritable; il révoqua près du supplice l'abjuration qu'il venoit de faire, & mourut criminel devant Dieu & devant les hommes. Keba-Christos gouverna tranquillement, & favorisa la vraie religion qu'il avoit embrassée, & pour laquelle il eut beaucoup de zele. * *Voyez* le pere Lobo, Jesuite, dans sa *Relation historique d'Abissinie*, *pages 103. & 104.* de la traduction françoise de M. l'abbé le Grand.

KECKERMAN. (Barthelemi) *Suppléez cet article à celui qui se trouve dans le Moreri.* Keckerman étoit de Dantzic: il fut professeur de philosophie vers le commencement du XVII. siecle. Il avoit été auparavant professeur en langue hébraïque à Heidelberg. Il étoit Calviniste, & mourut l'an 1609. Il n'avoit que 36. ans selon André Rey, l'un de ses disciples, qui a fait imprimer tous ses ouvrages, & qui devoit être mieux informé de son âge que Bayle, qui lui en donne 38. & Vossius qui veut qu'il en ait eu 42. Keckerman a fait des systêmes de presque toutes les sciences, ce qui marque l'étendue & la varieté de ses lumieres. Il a fait paroître dans ses ouvrages plus de méthode, que d'esprit; & il s'est plus paré des productions d'autrui, dont il a copié souvent jusqu'aux erreurs, que de son propre fonds. Entre

ses ouvrages il y en a deux sur la rhetorique; le premier intitulé, *Systema Rhetorica*, en 1606. le second, *Rhetorica ecclesiastica libri duo*, en 1600. M. Gilbert professeur d'éloquence au college Mazarin, en état de juger de la matiere, dit, que Keckerman y paroît un auteur habile, qui entend la rhetorique en général, qui voit l'usage qu'il en faut faire dans la prédication, qui possede l'Ecriture, & la sçait expliquer à propos; enfin qui indique avec assez de bonne foi les sources où il a puisé. Tel est le jugement de cet habile professeur, qui a donné place à Keckerman dans le tome 2. de ses maîtres d'éloquence, ou de ses Jugemens des Sçavans sur les auteurs qui ont traité de la rhetorique. *Voyez aussi* Bayle dans son *Dictionnaire critique*, & la préface du recueil des ouvrages de Keckerman, par André Rey, qui prodigue trop ses louanges pour faire honneur à son maître.

KEHL, forteresse sur le Rhin, vis-à-vis de Strasbourg, dont la citadelle est assez avancée vers Kehl pour la battre avec le canon. Cette place est sur les terres du marggrave de Bade Dourlach, & appartient immédiatement à l'empire. Il n'y avoit autrefois qu'une simple redoute que les François prirent & raserent en 1678. Mais depuis qu'ils se sont rendus maîtres de Strasbourg, ils ont bâti cette place, tant pour couvrir la ville de Strasbourg, que pour se faciliter le passage en Allemagne. Par la paix de Riswic, Kehl fut cedé à l'empire. En 1702. les François en reprirent le fort sous le maréchal de Villars mort en 1734. Ils le rendirent de nouveau aux Imperiaux par la paix de Rastad & de Bade. Ils l'ont repris encore en 1734.

KEITH (George) célébre théologien parmi les Quakers ou Trembleurs d'Angleterre, étoit Ecossois. Né dans la poussiere, il en avoit effacé les taches par la supériorité de son génie. Il se fit connoître dans les universités par la subtilité de son esprit, & par son adresse à surprendre ses adversaires dans les nœuds de la dialectique. Il prit du goût d'abord pour le Presbytérisme, qui est opposé au parti des Episcopaux: il fut zele pour ce premier parti, & il y exerça un ministere. Ses propres reflexions l'entraînerent dans la suite dans le sentiment de l'esprit particulier, expliqué à la maniere des Trembleurs. Il s'imagina comme eux, que Dieu, à chaque obscurité qui se presentoit, dissipoit lui-même le nuage par une révélation immédiate. Il se persuada de plus que pour fixer ses doutes, il falloit ou prendre le parti des Catholiques, en quoi il avoit raison, ou celui des Quakers. Cette alternative étoit déraisonnable, & cependant l'amour de l'indépendance le fit Trembleur. Peu de tems après il fut chargé de dresser une formule de foi, qui fut commune à tous ceux qui professoient le Quakerisme: mais on refusa de la signer, sous prétexte que c'étoit détruire la liberté que les Quakers croyoient avoir de ne s'assujettir qu'à la seule parole intérieure. Il y a apparence que Keith lui-même ne s'y seroit pas soûmis long-tems; car il ne tarda pas à enfanter des opinions particulieres. Il prétendit que tous les hommes en général avoient reçu en naissant une lumiere intérieure distincte de la raison, & il l'appelloit le Christ résidant en eux; qu'elle étoit communiquée à tous sans exception, excepté qu'elle étoit plus dévelopée dans les uns que dans les autres; que chaque fidele devoit adorer ce Christ résidant en lui; qu'il devenoit personnellement & réellement sa nourriture & son breuvage. Il composa sur ce sujet plusieurs ouvrages qui furent imprimés en Hollande vers le milieu du dernier siécle, à l'insçû de sa secte, mais dont il ne fit pas difficulté de se dire auteur. Il poussa l'absurdité jusqu'à enseigner l'opinion ridicule & insensée de la métempsycose, ou transmigration des ames, le regne de mille ans après la résurrection, & d'autres rêveries semblables. Il nia l'éternité des peines, & donna dans toutes les extravagances du baron Van-helmund, si fameux en Angleterre dans le dernier siécle par la pierre philosophale qu'il se vantoit d'avoir trouvée, & qui n'empêcha pas qu'il ne fût réduit à une grande indigence. Lorsque Keith s'applaudissoit le plus de ses impietés, il fut emprisonné à cause d'elles, à Aberden en Ecosse. Lorsque le fameux Espagnol Michel Molinos eut fait paroître en 1675. son livre intitulé: *La guide spirituelle*, Keith, libre alors, lut cet ouvrage, & en conçut que selon les principes du Quietisme, qui en faisoient le fonds, les Quietistes pouvoient ne composer qu'une même secte avec les Quakers; & il faut avouer qu'il y avoit quelque ressemblance entre ces deux sectes. En 1677. Keith s'éloigna d'Angleterre, & alla dans l'Allemagne & la Hollande pour y affermir les disciples que Fox instituteur de la secte Quakrienne y avoit formés, ou par lui-même ou par ses premiers disciples. Mais la nouveauté de ses dogmes lui attirant par tout des persécutions, il s'embarque, passe au nouveau monde, aborde à Philadelphie, ville capitale de la Pensylvanie dans l'Amerique, & on le plaça à la tête de l'école des Trembleurs qui habitoient cette contrée, où l'on devoit élever la jeunesse. Keith prêcha aussi, & il prêchoit avec éloquence; mais il ne tarda pas à insinuer ses nouvelles opinions: celle des deux Christs, l'un terrestre & corporel, fils de Marie, né dans le tems; l'autre spirituel, céleste & éternel, résidant dans tous les hommes depuis la constitution du monde, lui causa de longues & fâcheuses affaires. Guillaume Stockad, ancien chef du ministere, fut un de ceux qui l'attaquerent plus vivement. Keith fut plusieurs fois condamné sans vouloir se soûmettre, & à la fin il ne se soûmit qu'à demi; & étant revenu en Europe pour y soûtenir ses sentimens au synode général de la secte des Trembleurs qui se tint à Londres en 1694. il y fut condamné, malgré ses harangues & ses memoires: mais comme l'opiniâtreté est le propre de l'hérésie, & plus encore celui du fanatisme, Keith persista dans ses rêveries, & entretint toûjours le schisme dans sa secte. * *Histoire des Trembleurs, par le P.* Catrou, Jesuite.

KELAOUN, dont le nom entier étoit SAYFEDDIN-KELAOUN, surnommé *Elafi*, sultan d'Egypte, commença à regner après les deux fils de Bondocdar, l'an 678. de l'hégire, de J. C. 1279. Il regna onze ans. Dans cet intervalle l'occasion étoit belle pour les Chrétiens du païs; mais loin d'en profiter, la haine & la division qui étoient entr'eux, augmenterent leurs maux, comme on l'apprend d'une lettre du pape Nicolas au prince d'Antioche, en date du premier Juin 1279. Le sultan Kelaoun profita de leur mésintelligence; & en 1288. la huitiéme année de son regne, il vint assiéger Tripoli. Il arriva devant la place le 17. de Mars; & l'ayant prise d'assaut, il la fit abattre & brûler le 26. d'Avril. Ainsi périt l'ancienne Tripoli, que ni le fameux Saladin, ni aucun autre n'avoit osé attaquer. Mais à quelque tems de-là Kelaoun fit bâtir auprès une nouvelle ville qui porte le même nom. Henri II. roi de Chypre, qui étoit alors en possession de ce qui restoit du royaume de Jerusalem dont il fut couronné roi à Tyr le 15. d'Août 1286. craignant les armes du sultan, fit tréve avec lui étant à Acre. Depuis cette tréve il vint dans cette ville environ seize cens hommes, tant pelerins que soudoyers, qui se disoient envoyés de la part du pape, & qui prétendant n'être point obligés à la tréve, parce qu'elle avoit été faite sans eux, se mirent à piller & à tuer tous les Musulmans qui sur la foi du traité apportoient à Acre des vivres & d'autres marchandises. Ils sortirent même enseignes déployées; car les habitans d'Acre ne pouvoient les retenir sans grand danger, & ils firent des courses aux environs, pillerent & tuerent les habitans de plusieurs villages. Le sultan Kelaoun l'ayant appris, envoya ses ambassadeurs à ceux qui étoient dans la ville, demander qu'on réparât ces dommages, & qu'on lui envoyât prisonniers quelques-uns des infracteurs de la tréve pour les punir. Les habitans d'Acre furent partagés sur la réponse qu'ils devoient faire: quelques-uns soûtinrent que suivant une coûtume, qu'ils disoient immemoriale, on n'étoit plus obligé à tenir les tréves avec les Infideles quand quelqu'un des grands princes de deça la mer jugeoit à propos de les rompre. « Or, ajoûtoient-ils, « ceux dont il s'agit sont venus de la part du pape, chef de « toute la Chrétienté. » Cette prétention, toute injuste qu'elle fût, fit impression; on la suivit, & on se contenta d'envoyer faire au sultan des excuses dont il est facile de juger qu'il ne fut pas satisfait. Il vint donc avec une puissante armée au mois d'Octobre 1290. à dessein d'exterminer ce qui

rellort de Chrétiens Latins en Syrie, mais il mourut en chemin. Son fils Calil, autrement Malecseraf, qui lui succeda, entra dans ses vûes, vint mettre le siége devant Acre le 5. d'Avril 1291. & s'en rendit le maître. * *Voyez* Sanutus en plusieurs endroits; *la Bibliotheque Orientale* d'Herbelot; Raynaldus sous les années citées dans cet article; M. l'abbé Fleury, dans son *Hist. Eccles. tome 18. &c.*

KELLER (Jean-Balthasar) fameux ouvrier dans l'art de fondre en bronze. Il étoit natif de Zurie en Suisse, & il s'établit à Paris où il s'acquit une grande réputation. Ce fut lui qui fut chargé de la fonte de la statue équestre de Louis XIV. que l'on voit à Paris, dans la place dite de Louis le Grand. Elle est haute de 20. pieds, & toute d'une piece. Ce bean morceau fut achevé le dernier Decembre 1692. On voit plusieurs autres pieces de Keller qui ne meritent pas moins d'estime, & que les connoisseurs admirent, soit dans les jardins de Versailles, soit ailleurs. Louis XIV. qui aimoit tous ceux qui se distinguoient dans les sciences & dans les arts, quand on l'avoit informé de leur merite, donna à Keller l'inscription de la nouvelle fonderie de l'arsenal. Cet habile ouvrier mourut en 1702. Il a eu un frere nommé JEAN-JACQUES Keller, qui s'est aussi rendu célébre dans la même profession.

KEMPIS. (Thomas à) *On n'a rien dit de la vie de ce pieux auteur dans le Moreri; on s'est contenté seulement de dire en peu de mots à l'article* THOMAS A KEMPIS, *qu'on lui attribue le livre de l'*Imitation de J. C. *Indépendamment de l'ouvrage, cet auteur merite d'être connu.* Il nâquit vers l'an 1380. dans le village de Kemp au diocèse de Cologne, dont il a tiré son nom. Jean son pere & Gertrude sa mere vivoient du travail de leurs mains. Il eut un frere aîné nommé Jean qui entra chez les chanoines réguliers de Windesheim, où il fut élevé à plusieurs charges. Pour lui âgé de treize ans on l'envoya a Deventer ville alors en grande réputation pour les sciences, afin d'y faire ses études. Il y entra dans la communauté des pauvres écoliers, commencée par le vénérable Gerard Groot, & continuée par le vénérable Florent Radwin, son disciple, qui dirigeoit l'école de Deventer lorsque Thomas à Kempis y fut reçû. Thomas y passa sept ans, & y fit de grands progrès dans les sciences & dans la pieté. Ce tems fini, le vénérable Florent lui donna des lettres de recommandation pour le monastere du Mont sainte-Agnès, proche de Zuol. Cette maison nouvellement fondée, étoit habitée par des chanoines réguliers de la congrégation de Windesheim, instituée par Florent lui-même, suivant les intentions de Gerard. Thomas y fut reçu en 1399. son frere en étoit alors prieur: cependant il fut éprouvé long-tems avant que d'être admis, & il demeura six ans sans habit de religieux qu'il ne reçut qu'en 1406. le 20. de Juin. Thomas conserva sa premiere ferveur pendant tout le tems de sa vie. Il se distingua entre tous par sa pieté éminente, par son respect pour ses supérieurs, par sa charité envers ses freres. Ennemi de l'oisiveté, on le voyoit occupé sans cesse ou à la priere ou à la méditation des livres sacrés, ou à transcrire des livres, ou à en composer sur des sujets de pieté. Dieu lui donna une longue vie, afin qu'il fût plus long tems la consolation & l'exemple de ses freres. Il mourut le 25. de Juillet de l'an 1471. âgé de 92. ans, dont il en avoit passé 70. dans l'ordre des chanoines réguliers. Ses ouvrages où respire une pieté tendre & lumineuse ont été plusieurs fois imprimés: les meilleurs éditions sont celles de Paris 1549. & d'Anvers 1607. par les soins du pere Sommalius, Jesuite, qui avoit recherché avec tout le soin & toute l'exactitude possible les manuscrits originaux de son auteur, sur lesquels il corrigea & augmenta les éditions précédentes. Plusieurs de ses ouvrages, sans parler de l'*Imitation de J. C.* ont été traduits en françois, comme ce que l'abbé de Choisi a donné sous le titre de *Suite du livre de l'Imitation*, & le pere Valette de la Doctrine Chrétienne, sous celui d'*Elevations à J. C. sur sa vie & ses mysteres*, à Paris en 1728. *in-12.* A l'égard du livre de l'Imitation de J. C. les traductions que l'on en a faites, soit en françois, soit en d'autres langues, sont presques innombrables. Le sçavant Jean Albert Fabricius en a donné une liste dans les *nouvelles litteraires* de Hambourg 1703. Mais outre qu'il s'en est fait beaucoup de traductions depuis ce tems-là, cette liste ne contient pas même toutes celles qui avoient paru jusqu'alors. Mais le livre de l'Imitation de J. C. est-il veritablement de Thomas à Kempis? On sçait que ce point de critique n'est pas encore bien décidé entre les sçavans. Quelle dispute ne s'est-il pas élevée entr'eux sur ce sujet le siecle dernier, & avec quelle chaleur chacun n'a-t-il pas défendu son opinion? Cette guerre émûe principalement entre les chanoines réguliers de la congrégation de sainte Genevieve d'une part, & les Benedictins de la congrégation de S. Maur de l'autre, a duré plus de soixante ans sans tréve ni cessation d'armes, & n'a été finie que parce qu'on a été las de combattre. Les premiers étoient pour Thomas à Kempis, les autres pour Jean Gersen ou Gessen. On n'apporta d'abord que des raisons tirées de la chronologie, du stile, des auteurs antérieurs, contemporains ou postérieurs; & jusques là le combat fut assez moderé. Mais dès qu'on eut commencé à s'appercevoir que la décision dependoit des manuscrits, & que le parti qui en produiroit de meilleurs & en plus grand nombre seroit victorieux, ce fut alors que se donnerent les grands coups. On courut les royaumes; on fouilla dans toutes les bibliotheques: ce ne furent qu'examens d'experts, rapports juridiques, actes pardevant notaires, accusations de faux, récriminations, procès en forme, appels interjettés, factums, libelles où l'on voit souvent autant d'injures que de mots: la France, l'Italie, l'Allemagne, tout retentit de Thomas à Kempis & de Jean Gersen, comme s'il se fût agi du renversement entier de l'une & de l'autre congrégation. Depuis que l'on eut reconnu que c'étoit à tort que l'on avoit donné l'Imitation de J. C. ou à S. Bernard ou à Jean Gerson chancelier de l'université de Paris, ou à un Chartreux, dont le nom est peu connu, le premier qui attribua cet ouvrage à Thomas à Kempis, fut Jodocus Badius Ascensius, imprimeur à Paris, mais Flamand de nation. Il fut suivi par François de Tol, chanoine régulier, qui cite en sa faveur les manuscrits que l'on voit encore de sa propre main; & c'est sur ces autographes que le P. Sommalius, Jesuite, fit les éditions de 1599. 1601. 1607. & 1610. Le premier qui ait donné l'ouvrage à Jean Gersen, abbé, est le pere Possevin, Jesuite, dans son *Apparat sacré.* Il fut imité par le pere Cajetan, religieux de la congrégation du Mont-Cassin, qui fit imprimer l'Imitation à Rome en 1616. avec le nom de Gersen. Il mit à la tête une petite dissertation pour appuyer son sentiment. Ensuite il parcourut la Gaule Cisalpine, la Ligurie, Mantoue, Genes, &c. cherchant par tout des manuscrits pour s'autoriser, & prenant pour lui jusqu'aux plus legeres conjectures. Sa dissertation fut fortement attaquée par les *Vindiciæ Kempenses* du pere Rosweide, Jesuite, qui parurent en 1617. Cajetan répondit en 1618. Le Jesuite répliqua en 1621. & en 1627. ces deux auteurs multiplierent les écrits à l'envi l'un de l'autre, & se trouverent bientôt appuyés par d'autres qui prirent leur parti. Les PP. Fronteau, Testelette, & quelques autres chanoines réguliers écrivirent pour Thomas à Kempis, de même que les Jesuites Bollandus, Refer, &c. Philippe Chifflet abbé de Balerne, vicaire général & chantre de l'église métropolitaine de Besançon, & plusieurs autres; les PP. Valgrave, Quatremaires, Delfau, Roussel, &c. Benedictins, furent pour Gersen, MM. de Launoy & Naudé se mêlerent dans la dispute, & le dernier n'épargna ni les injures, ni les autorités: on voit l'homme dans la plûpart de ces écrits qui sont en grand nombre, & qui ont toûjours laissé la question indécise. L'histoire de cette contestation que Dom Vincent Thuillier, Benedictin de la congrégation de S. Maur, a mise au devant du tome premier des œuvres posthumes des PP. DD. Mabillon & Ruinart, est fort curieuse. Il a donné ensuite une liste de tous les écrits qu'il a connus qui ont paru durant cette contestation. Mais depuis l'histoire de cette querelle, la question, sur l'auteur du livre de l'Imitation, s'est encore agitée en Allemagne en 1724. 1725. & depuis. Le pere Thomas Erhard, Benedictin, ayant publié le livre de l'Imitation avec le nom de *Jean Gersen de Canabac, de l'ordre de S. Benoît, abbé de Verceils en Italie*, le pere Eusebe

Amort, chanoine régulier, bibliothécaire & professeur en théologie à Pollingen en Baviere, a publié par ordre de ses supérieurs un volume *in-8°.* sur ce sujet. Il y fait d'abord l'histoire de cette contestation : ensuite il tâche de prouver que ce Gersen est un être de raison, & qu'il n'y a aucun lieu qui s'appelle *Canabacum*. Cette dispute n'a pas été si loin que celle qui s'est agitée en France, & qui a été décrite dans un grand détail, par dom Vincent Thuillier. * *Voyez* cette histoire; la vie de Thomas à Kempis, au-devant de ses œuvres; celle qu'a donné Rosweide; *la vie des Saints*, par M. Blondel, *in-fol.* à la fin; *la bibliothéque germanique*, *tome 11. pag. 219.* &c. Thomæ Mezleri *Benedictini olim Zwifaltensis epistola dedicatoria præfixa libris de Imitat. Christi elegiace versis*, en 1645. avec les notes d'un anonyme sur cette lettre, écrites en 1728. Ces deux piéces se trouvent, tome 13. des *Amœnitates litterariæ* de Jean-Georges Schelhorn.

KEMPTEN, en latin *Campodunum*, ou *Campidona*, ville impériale de la Suabe entre Memmingen, Isny, Leutkyrch & Kauffbayern dans l'Algou sur l'Iler. *Substituez ce qui suit à ce qui en est dit dans le Moreri.* Kempten est une des plus anciennes villes de l'Allemagne. Ptolomée en fait mention, & la nomme κaμβόδουνον. Strabon l'appelle de même. Il en est fait aussi mention dans l'itinéraire d'Antonin, &c. Son ancienneté peut aussi se conjecturer par les médailles, & autres antiquités romaines qu'on y a trouvées. Elle tire son nom de la petite riviere de Kamp, sur laquelle elle est située. Lorsque le pouvoir des Romains fut affoibli, cette ville passa entre les mains des Allemands, & ensuite des Francs. C'étoit déja une place close, ou un *Castrum* en 752. Les Hongrois la désolerent avec son château en 919. Les abbés de Kempten prétendent qu'anciennement la ville de ce nom leur appartenoit; mais ce droit n'est pas fort clair, & la ville prétend qu'il n'est nullement fondé. Quoi qu'il en soit, il est certain, & les deux partis en conviennent, qu'en 1525. Sebastien de Breteinstein, abbé de Kempten, vendit à la ville pour la somme de 30000. florins tous ses droits réels, ou non fondés, sous l'approbation de l'empereur Charles V. & du pape Clement VII. En 1530. la ville de Kempten embrassa le parti des Prétendus Réformés, & la confession d'Ausbourg. En 1628. & 1629. elle fut obligée de loger des troupes impériales dont les Suédois la délivrerent en 1632. Mais les Impériaux la reprirent d'assaut en 1633. la pillerent, & firent passer presque tous les habitans au fil de l'epée. Les Suédois la prirent encore en 1634. Mais après la bataille de Nordlingue, ils furent obligés de vuider toute la Suabe. Kempten a un grand & petit conseil; le premier est de vingt-deux membres; le second de cinquante-huit. L'Iler passe entre la ville & le fauxbourg, & devient navigable à une demi-lieue de-là. Cette ville est célébre à cause de son négoce de toiles, & parce qu'elle est l'entrepos des marchandises d'Italie qui vont dans les Païs-Bas, & des Païs-Bas en Italie. Elle sert aussi d'entrepôt pour le sel qui va du Tyrol en Suisse. * *Voyez* Merian, *Topograph. Suev.* & les descriptions d'Allemagne.

KEMPTEN, abbaye de Bénédictins en Suabe, qui porte le nom de la ville de *Kempten*, qu'elle prétend lui avoir appartenu autrefois. *Substituez ce qui suit à ce qui en est déja dit dans le Moreri.* Cette abbaye soûtient que Hildegarde, troisiéme femme de Charlemagne, & fille de Hildebrand duc de Suabe, la fonda en 777. & employa pour cette fondation son comté de Kemptem, & qu'Andelgaire, fils du grand Roland, en fut nommé le premier abbé par le pape Adrien. Mais le diplome de Charlemagne est supposé, comme plusieurs critiques ont prétendu le démontrer; & en effet il ne paroît pas du goût de ce siécle-là. *Hermannus Contractus*, & quelques autres placent la fondation de cette abbaye à l'an 752. & nomment pour fondateur & premier abbé un certain Andegaire qui est fort peu connu d'ailleurs. Mais ils se sont trompés: le fondateur de Kempten, & son premier abbé étoit un nommé *Theodore* qui vivoit du tems du roi Pepin vers l'an 750. Il se peut faire que sainte Hildegarde ait fait de grandes largesses à cette abbaye, & que ce soit pour cette raison qu'on en a voulu conserver la mémoire en la plaçant dans les armoiries de l'abbaye, & en donnant le nom de cette sainte au lieu où réside l'abbé dans le voisinage de la ville de Kempten. L'abbé de Kempten est prince de l'Empire, depuis Henri de Mittelberg qui fut élevé à ce rang en 1360. par l'empereur Charles IV. Il est aussi archimaréchal de l'impératrice, & fait les fonctions de cette charge à son couronnement. Le chapitre est composé de vingt personnes qui doivent être d'une noblesse sans reproche. L'abbé & ses religieux ont la permission de s'habiller en séculiers l'après midi, & de jouir avec cet habit de toute sorte de divertissemens, & de faire tous les exercices séculiers. C'est-à-dire, qu'on leur permet chaque jour de cesser tous les après-dinés d'être religieux, & de vivre conformément à leurs obligations: bizarrerie qui ne peut venir que d'une profonde ignorance. Le rang de l'abbé de Kempten suit celui de Fulde. Pour les affaires ecclesiastiques il dépend immédiatement du siége de Rome; Jean de Rietheim a obtenu ce privilége du pape Jules II. Ce Jean étoit le cinquante-deuziéme abbé de Kempten. Frideric de Loudenberg, abbé de Kempten, assista au concile de Basle, & mourut en 1434. On assure qu'il étoit digne de cette négociation. En 1523. la sévérité de l'abbé de Kempten, & la rigueur dont il usoit pour exiger ses droits, remplit ses vassaux de fureur. On pilla le monastere, on ruina ses terres & ses châteaux, l'on contraignit l'abbé & ses religieux à chercher un azile dans un fort de leur dépendance. Enfin on les obligea, pour éviter la mort, de vendre à vil prix aux habitans de Kempten tous les droits, ou toutes les prétentions de l'abbaye sur la ville. * *Voyez* les historiens d'Allemagne; Maty, *Diction. géogr.* L'enfant, *Histoire du concile de Constance*, *tome II. page 383.* Catrou, *Hist. des Anabat. liv. I. sous l'année 1523.*

KEN (Thomas) descendu d'une maison riche & ancienne, étoit né à Barstamstead dans la province de Hertford au mois de Juillet 1647. Dans le cours de ses classes qu'il fit à Winchester, il lia une amitié intime avec François Turner, qui fut depuis évêque d'Ely. Il prit le degré de bachelier-ès-arts à Oxford en 1661. & dans la même ville celui de maître-ès arts en 1664. celui de bachelier en théologie en 1678. & celui de docteur de la même faculté en 1679. Dès la fin de 1666. il fut aggregé à la société de Winchester, établie principalement pour vivre dans la retraite, & pour s'attacher à l'étude. Dans le desir de répondre à cette intention, Ken prêcha constamment dans l'église de saint Jean proche de cette ville, & ramena plusieurs Anabaptistes dans le sein de l'église Anglicane. Il dormoit peu, & chantoit un hymne sur son luth avant que de s'habiller. L'évêque de Winchester le mit au nombre de ses chapelains domestiques, & lui donna la cure de Woodhay dans la province de Hamps. Vers ce tems-là, il publia un *Manuel de prieres pour l'usage des écoliers de Winchester.* L'évêque le fit en 1669. prébendaire de la cathédrale, & dans cette dignité il fut connu du roi Charles II. L'an 1675. année de jubilé, il alla à Rome, & ce voyage ne fit que fortifier ses préjugés contre l'Eglise Romaine, dont il jugea par les abus des particuliers, & le fortifia dans son attachement au parti des Prétendus Réformés. Le roi le nomma pour aller à Tanger avec le lord Darmouth, & à son retour sa majesté le fit son chapelain. Quelque-tems après il fut chapelain de la princesse d'Orange en Hollande; cette princesse l'estimoit à cause de sa probité & de sa prudence. De retour en Angleterre, le roi Charles II. le nomma de son propre mouvement en 1684. à l'évêché de Bath & de Wels. Ce fut lui qui assista ce prince à la mort. Ken étoit fort charitable. L'ignorance du peuple le toucha: pour la dissiper autant qu'il étoit en lui, il érigea plusieurs écoles dans les villes de son diocèse, & publia une exposition du catéchisme de l'église, conforme à ses préventions. Lorsqu'il étoit chez lui le dimanche, il faisoit diner douze pauvres dans sa salle, & il les instruisoit selon leurs besoins. Quelqu'un ayant fait un faux rapport d'un sermon qu'il avoit prêché dans la chapelle du roi à Whitehal, & le roi l'ayant envoyé chercher à ce sujet, il dit au prince: *Si votre majesté n'avoit pas négligé son devoir, & qu'il eût assisté au sermon, mes ennemis n'auroient pas eu occasion de m'accuser.* Il montra ensuite que c'étoit à tort qu'on avoit rapporté ce qu'on lui avoit dit de son discours: & le roi ne s'offensa pas

de la liberté, & fut content de sa justification. Ce prélat entendoit la musique & la poësie. Il a fait plusieurs piéces de vers que l'on estime, entr'autres un poëme épique qui n'est point imprimé. Il mourut à Longe-Leate le 19. de Mars 1711. en allant aux eaux de Bath. M. Hawkins a fait la vie de ce prélat, à la fin de laquelle on trouve deux sermons & quelques hymnes de la composition de Thomas Ken. * *Voyez aussi les mémoires de la Grande-Bretagne, tome II. page 226.* &c.

KENDALL, (Georges) théologien Anglois, & professeur en théologie, né à Coston près d'Exon en 1610. fils d'un gentilhomme de même nom, vint à l'université d'Oxford à l'âge de seize ans, & quatre ans après, fut reçu membre du collége d'Exon. Il s'appliqua particulierement à la philosophie & à la théologie, & s'attacha au célébre Prideaux. Voyant que l'église épiscopale commençoit à perdre son autorité, il se rangea du côté des Presbytériens & des Non-Conformistes, parmi lesquels il fut d'abord recteur à Plissland en Cornouaille; & ensuite pasteur d'un troupeau à Londres. En 1654. il prit le degré de docteur en théologie. Du tems du rétablissement du roi Charles II. il obtint la charge de recteur de Kenton, après avoir été obligé de quitter Londres. Il demeura à Kenton jusqu'à l'acte de conformité, en 1662. où il fut déposé. Il mourut à Coston le 19. d'Août 1663. Il prêchoit bien, & étoit habile dans la dispute. Il s'est déclaré ennemi des Arminiens ou adversaires de la prédestination absolue, & plus instruit qu'eux sur ces matieres, il les attaqua avec force. Ce fut pour être plus à portée de combattre Jean Goodwin, l'un d'eux, qu'il accepta une vocation à Londres. Ses ouvrages sont; Une défense de la doctrine sur le secours spécial de la grace pour les élûs, *in-fol.* en 1653. en anglois. *Sancti sanctus*, contre Goodwin, *in fol.* en 1654. *Fur pro tribunali*, in-8°. *De doctrina Neo Pelagiana.* Twissii *vita & victoria.* * Wood, *Histor. univers. Oxon.* Calamy, *Ejectt. ministr.* &c.

KENSINGTON, maison royale en Angleterre, à trois milles de saint James, & au bout de Hyde Parck: on l'appelle *le palais de Kensington*, du nom du bourg qui en est proche. Guillaume III. roi d'Angleterre, qui ne s'accommodoit pas de l'air de Londres, acheta cette maison du comte de Nottingham, l'augmenta, l'embellit, & en fit sa résidence ordinaire pour l'hyver. * Voyez l'*Etat de la Grande-Bretagne sous George II. tome I. page 174.* &c.

KENT, (Jean de) né dans le comté de même nom, qui est dans la partie la plus méridionale d'Angleterre, & qui étoit autrefois un royaume, vint à Angers vers le commencement du XIII. siécle, ou peut-être devant. Ce qui paroît certain, c'est qu'il enseignoit le droit sous l'épiscopat de Guillaume de Beaumont qui fut élû en 1202. & qui mourut en 1240. Sa science l'y fit estimer, & on lui donna un canonicat dans l'église de la Trinité, ou, comme on disoit alors, de sainte Marie d'Angers, ou de Ronceray. Pendant son séjour dans cette ville il publia deux ouvrages, l'un intitulé *De casibus*, imprimé à Paris en deux livres: l'autre est un traité des rubriques. Il embrassa dans la suite la régle de saint François, fut provincial de son ordre, & légat en Angleterre de la part du pape Innocent IV. Il étoit encore en ce royaume en 1254. & il y reçût cette année une bulle du pape qui lui ordonne d'annuler tous les achats du droit de patronage, d'obliger les commissaires apostoliques de lui rendre ce qu'ils ont enlevé, & de l'informer de tout. On dit qu'il fut envoyé de nouveau dans ce royaume en la même qualité sous Alexandre IV. On ignore le tems de sa mort. * *Voyez* Matthieu Paris, en plusieurs endroits de son *Histoire:* Pitseus, dans ses *Eloges des sçavans.*

KENTMANN, (Jean) médecin illustre, & très-habile dans la connoissance des metaux, & de tout ce qui y a rapport, étoit né à Dresde, ville de Misnie, siege des ducs de Saxe, en 1528. Il commença ses études dans sa patrie, & dès sa premiere jeunesse il montra son goût & son inclination pour la physique. Il alla ensuite à Padoue, où il écouta les leçons des plus habiles médecins & physiciens, & s'y distingua par la rapidité de ses progrès. De retour dans sa patrie, la république de Torgaw le choisit pour son médecin. Tout ce que la visite & le soin des malades lui laissoient de tems il l'employoit à l'étude, & à la connoissance des métaux, & ce fut pour s'y rendre plus habile, qu'il fit venir auprès de lui Gesner avec qui il vécut comme avec le plus intime de ses amis. Il s'étoit fait un cabinet riche & rempli de quantité de productions curieuses de la nature. Il l'eût sans doute augmenté davantage, si la mort ne l'eût point enlevé avant l'âge de quarante ans, vers l'an 1568. On a de lui *Nomenclatura rerum fossilium quæ in Misnia præcipuè, & in aliis regionibus inveniuntur.* Il y parle en particulier de plusieurs especes singulieres de pierres qui croissent dans le corps de l'homme. *Traité de la peste*, en allemand. * *Histor. Gymnas. Patavini, t. 2. p. 219.* Manget, *Bibl. script. medicor. lib. X.* Konig. dans sa *Bibliothéque ancienne & nouvelle*, ne dit que deux mots de cet auteur que *l'on a copiés dans le Moreri de Paris, & de Basle, sous le nom de* KENTMAN, *quoique ces deux mots n'apprennent rien, & ne soient point exacts.*

KEPPLER, (Jean) l'un des plus habiles astronomes du XVI. & du XVII. siécle, *dont on n'a parlé que fort superficiellement dans le Moreri*, étoit d'une famille illustre & ancienne en Allemagne. Deux villes se disputent la naissance de Jean Keppler, Wiel, ville impériale sur le Worme, & Leonberg. Mais il a décidé lui-même le différend en attestant qu'il étoit né à Wiel le 27. de Decembre 1571. Il étoit fils de Henri Keppler, officier qui a servi avec distinction dans les armées avec les troupes de Virtemberg, en Flandres, & sur mer contre Antoine de Portugal. Sa mere se nommoit Catherine Guldenmann, fille de Melchior Guldenmann. Il vint au monde à sept mois, fut élevé dans le duché de Virtemberg, & fit ses études au milieu de bien des difficultés: plusieurs accidens arrivés à sa famille l'obligerent de les interrompre plusieurs fois, & malgré ces interruptions, & les changemens de lieux & de maîtres, il alla toûjours au-delà de ce qu'on lui enseignoit. Il prit le baccalaureat en 1588. âgé de dix-sept ans, & fut maître de philosophie en 1591. L'année suivante il étudia en théologie, & il fit plusieurs discours publics au peuple qui firent voir qu'il eût pû être un des premiers dans ce ministere, s'il eût voulu continuer de l'exercer. Mais l'astronomie pour laquelle la lecture de quelques ouvrages sur cette matiere lui avoit donné du goût, l'ayant porté du côté de cette étude, il s'y livra avec tant d'ardeur qu'en peu de tems il fut en état de remplir la chaire de mathématiques à Gracz après George Stadius. Ce fut en 1594. que les grands de Styrie l'appellerent à cette fonction qu'il remplit avec beaucoup d'applaudissement. Il y fit dès 1595. un calendrier pour l'usage de ses bienfaiteurs, qui fut fort estimé, & qui fit voir combien ils avoient été heureux dans leur choix. Galilée, & Tyco Brahé firent un cas particulier de cet ouvrage, & le regarderent comme un des plus propres à faciliter l'étude de l'astronomie, & Tyco-Brahé s'en souvint dans l'occasion. Cependant Keppler se maria en 1596. avec une demoiselle de noble famille, & ayant écrit peu après à Tyco-Brahé pour sçavoir de lui ce qu'il pensoit de son ouvrage, celui-ci, le plus célébre astronome de son tems, lui répondit avec beaucoup d'éloges, & l'invita à venir auprès de lui en Bohéme. Keppler reçût cette invitation comme il le devoit, & avant que de s'y rendre, il fit de nouvelles observations sur l'aimant, & quelques dissertations sur cette matiere, & sur d'autres sujets, comme sur la sagesse de Dieu dans la création du monde, & sur les causes de l'obliquité dans le Zodiaque, qui augmenterent beaucoup sa réputation. Il alla peu après faire visite à Tyco-Brahé, en Bohéme, demeura quelque-tems avec lui, & alla à Gracz dans le dessein d'y arranger ses affaires, & de se transferer avec sa famille auprès de son ami. Pour l'y déterminer plus promptement, Tyco-Brahé lui écrivit qu'il faisoit ensorte que l'empereur le choisit pour son mathématicien, & qu'il esperoit d'y réussir, & sur cette promesse, qui eut son effet, Keppler s'en alla à Prague. Si Tyco-Brahé lui fut d'un grand secours par ses lumieres, Keppler ne lui en procura pas un moindre

par les siennes ; & comme il déferoit beaucoup à cet ami, il écrivit à sa sollicitation contre Nicolas Ursus, sur quelques points d'astronomie. Il s'appliqua aussi à l'étude de la medecine qu'il avoit déja commencée, & en 1601. Tyco-Brahé le présenta à l'empereur, qui le fit son mathématicien, à condition qu'il ne quitteroit point Tyco-Brahé, & cette charge augmenta en peu de tems le nombre de ses amis, & de ses protecteurs. Il en perdit un des plus zelés au mois d'Octobre 1601. dans la personne de Tyco-Brahé, qui mourut cette année ; & sensible à cette perte, il la pleura dans une élegie qu'il composa exprès. Il écrivit la même année sur les fondemens de l'astronomie, & la propagation des peuples, & en 1603. il consacra une grande partie de son tems à l'optique, dans laquelle il ne fit pas moins de progrès que dans les autres parties des mathematiques. Il mit aussi en ordre quelques ouvrages que son ami avoit laissés, les revit, y fit des notes, & les publia ; ce qui fut suivi peu après des éphémerides de Mars, qu'il dressa pour l'empereur. Sa qualité de mathematicien de l'empereur lui fut continuée avec des appointemens honnêtes sous Matthias, & sous Ferdinand, & il fit sous eux quantité d'observations astronomiques, qui l'ont fait considerer comme un des plus grands hommes de son siecle en cette partie. A l'égard des autres ouvrages qui sortirent de sa plume, les plus connus, outre ceux dont on a déja parlé, sont ceux-ci : *Paralipomena ad Vitellionem quibus astronomiæ pars optica traditur. Tabula prosthapheresium orbis annui generales, & prosthapheresium ex hypothesi physica. De stella nova in pede serpentarii, &c. De Jesu-Christi servatoris anno natalitio. De cometa anni 1607. Commentaria de stella Martis, ex observationibus Tyconis Brahe. Dissertatio cum nuncio sidereo. Dialogus de emendatione calendarii. Contra Helisæum Roslinum*, en allemand. *Ecloga chronica. Stereometria Germanica. Harmonices mundi libri quinque*, qui fut attaqué par Robert *de Fluctibus*, & qu'il vengea par une apologie contre ce censeur. *Epitome astronomiæ Copernicæ. De cometis, l. 3. Tabula Rudolphina*, & plusieurs autres qui sont fort connus, sur-tout des personnes qui s'appliquent aux mêmes sciences. Au milieu de ces travaux, on lui offrit divers emplois à Bologne, à Rostoch, & ailleurs ; mais son attachement à l'empereur les lui fit refuser. Le malheur des guerres qu'il éprouva comme les autres, l'obligea cependant d'errer pendant quelque tems, & l'exposa à diverses pertes ; & ce qu'il y a de singulier, son calendrier fut brûlé en 1621. par les ordres des grands de Styrie, uniquement parce que ceux-ci disputant de la préséance avec ceux d'Autriche, il avoit donné la preference aux derniers dans sa dédicace. Enfin le soin de ses apointemens l'ayant fait aller à la diéte de Ratisbonne, qui se tenoit en 1630. il fut attaqué dans cette ville d'une maladie qui l'emporta le 5. de Novembre âgé de 58. ans 10. mois & quelques jours. Il avoit toûjours fait profession du Lutheranisme. Il fut enterré le huit dans le cimetiere de Ratisbonne, & l'on mit sur sa tombe l'épitaphe suivante.

*In hoc agro*
*Quiescit*
*Vir nobilissimus, doctissimus,*
*Et celeberrimus,*
*Dom.* JOANNES KEPPLERUS,
*Trium Imperatorum, Rudolphi II.*
*Matthiæ & Ferdinandi II.*
*Per annos XXX. ante vero procerum Styriæ*
*Ab anno 1594. usque 1600. postea quoque Austriacorum*
*Ordinum ab anno 1612. usque ad annum 1628. mathematicus*
*Toti orbi Christiano per monumenta publica cognitus*
*Ab omnibus doctissimis inter principes astronomiæ*
*Numeratus.*
*Qui manu propria assignatum post se reliquit*
*Tale Epitaphium.*
*Mensus eram cœlos, nunc terræ metior umbras :*
*Mens cœlestis erat, corporis umbra jacet.*
*In Christo piè obiit anno salutis M D C XXX.*
*D. V. Nov. ætatis suæ quinquagesimo nono.*

Il a laissé entr'autres enfans, un fils nommé Louis Keppler médecin, qui a donné *De febri epidemica Regiomontana, anni 1649.* à Elbingen en 1650. *in-4°. Methodi conciliandarum sectarum in medicina discrepantium sectio prima*, en 1648. *in-fol.* Il a publié aussi en 1634. *in-4°.* à Francfort un ouvrage de son pere intitulé : *Joannis Kepleri somnium, seu de astronomia lunari.* La plûpart des autres ouvrages posthumes de Jean Keppler ont été aussi donnés dans la suite au public, avec sa vie *in-fol.* en latin. * *Voyez* cette vie qui est curieuse, & ce que M. Baillet dit de Keppler en plusieurs endroits de la vie de M. Descartes, *in-4°.* & dans la préface du premier volume. On trouvera dans la vie latine de ce sçavant tout ce qui regarde sa famille, dont on fait remonter la noblesse & les dignités au commencement du XV. siecle, ou même avant.

KEPPLER, (Martin) n'étoit pas de la famille du précedent, mais d'une autre famille illustre de Misnie. Il étoit né à Meissen en 1553. & il étudia à Strasbourg, & à Angers en France. Il fut chargé de l'éducation des enfans du duc Wolfgan, palatin du Rhin, & de plusieurs de ceux du duc de Baviere. C'étoit un homme de beaucoup de mérite, & qui a été en grande liaison avec les sçavans de son tems. G. Fabricius le loue dans ses *Annales de Misnie, liv. 3. page 86.* C'est à tort que plusieurs l'ont confondu avec les Keppler de Wirtemberg, de la famille desquels étoit JEAN KEPPLER, *dont on a donné ci-dessus un article.*

KERECZENI, (Ladislas) gouverneur de Giula, place très-forte située sur le lac de Zarcad, près des frontieres de la Hongrie & de la Transsylvanie, eut souvent après le milieu du XVI. siecle, à soûtenir les efforts des Turcs, & montra contre eux beaucoup de courage & de valeur. En 1566. pendant que Soliman faisoit le siege de Zigher, le bacha Pertaw à la tête d'une armée de quarante mille hommes composée de Turcs & de Tartares, à laquelle il joignit les troupes de Jean, prince de Transsylvanie, & celle du bacha de Temeswar, marcha contre Giula. Il eut d'abord du dessous, fut forcé même de se retirer avec beaucoup de perte d'hommes & de plusieurs pieces de canon. Il revint néanmoins, se presenta de nouveau devant la place, & fit encore une grande perte dans une sortie que les assiegés firent sur lui pendant la nuit. Mais enfin après un siege de soixante jours, qui avoit commencé le deux de Juillet, Kereczeni crut devoir capituler, quoique l'on prétende que Schwendi avoit assuré que les Turcs seroient obligés de lever le siege trois jours après. La capitulation portoit que la garnison seroit renvoyée vies & bagues sauves, après que Giula auroit été remise au Turc. Cependant Kereczeni ayant été amené dans la tente du bacha Pertaw, qui le reçut fort bien, la garnison qui n'étoit pas encore éloignée de mille pas de la place, fut attaquée par deux bataillons Turcs qui la taillerent en pieces malgré sa résistance. Il n'y en eut qu'un petit nombre qui se sauva à la faveur de la nuit. On crut que Kereczeni étoit entré dans ce complot, qu'il avoit trahi l'empereur, & que c'étoit lui qui étoit la cause de ce désordre. Ce fut ainsi que le capitaine Bernard Rotenaw en parla à sa majesté impériale ; mais les Hongrois qui avoient été présens à la capitulation, le défendirent, & assurerent que Kereczeni n'avoit rien fait sans en communiquer auparavant avec les Allemands, que dans le conseil il avoit toûjours été opposé à la reddition de la place ; mais que les Allemands vaincus en partie par la nécessité, & en partie par les conditions honorables qu'on leur proposoit, & par les promesses des ennemis, avoient obligé le gouverneur à se rendre. On ne sçait si l'empereur fut persuadé de ces raisons des Hongrois ; mais ce qui est sûr, c'est que Kereczeni n'en fut pas mieux ; on l'amena à Belgrade, & l'empereur l'oublia. La même année George Thuuri dans un combat qui étoit entre les Imperiaux de Javarin, & les Turcs d'Albe-Royale, prit Mahumet, gouverneur de cette derniere place. C'étoit l'occasion de faire un échange avec Kereczeni ; mais on laissa Mahumet se racheter, & Kereczeni dans l'esclavage. Cette occasion manquée fut très-funeste à ce dernier : on l'emmena à Constantinople ; beaucoup de Turcs s'y plaignirent des mau-

vais traitemens qu'ils en avoient reçus, contre les regles de la guerre. On l'accusa d'avoir fait couper le nez aux uns, d'avoir fait fendre la bouche à d'autres, d'en avoir fait mourir un grand nombre par divers genres de supplices. Comme il étoit sans appui & sans protecteur, entre les mains de ses ennemis, il fut accablé. Selim, nouvellement monté sur le thrône des Turcs, touché de ces plaintes, l'abandonna à la fureur de ses accusateurs. Ceux-ci l'enfermerent dans un muid armé en dedans de gros clous pointus, & le précipiterent ainsi du haut d'une montagne à bas. Il mourut au milieu des douleurs qu'un si horrible tourment dut lui faire souffrir. Son fils, qui devoit épouser la fille d'Arach, qui avoit une charge considerable à la cour de l'empereur, qui répondoit à celle de prevôt de l'hôtel, mourut peu de tems après sans laisser de posterité; & ses terres, ses maisons & ses autres biens qui étoient immenses, tomberent en des mains étrangeres. * *Voyez* l'histoire des Turcs, & celle de M. de Thou, *liv. 39.* sous l'an 1566.

KERSCH, ville maritime du païs des Cosaques, qui habitent sur les bords de la mer Noire, à l'embouchure du Danube, du Tyras, du Boristhene, & du Tanaïs. Elle est située auprès de ce dernier fleuve, & des Palus Meotides, selon Albergendi, dans le septiéme climat. * Herbelot, *Bibliot. orient.* Thomas Corneille, *dict. on. geogr.*

KESKER, l'une des contrées de Perse, qui sont comprises dans la province de Kilan. Elle a pour villes Kesker, Scaberruth, Kurach, Ensceli, Dulah, Schal, & vers le nord Rueffern, Miunscaker, Sanguerhefera Houe, Choickkaderene; Henkelan, & Hisilagats. Ces quartiers-là sont fort abondans en noyers, dont on fait presque toutes les écuelles de bois qu'on voit par toute la Perse. La ville de Kesker est située à deux lieues de la mer Caspienne, & tellement cachée dans les arbres, qu'à peine la peut-on voir si l'on n'est dedans. Son vrai nom est *Korat*: elle prend celui de *Kesker* de la province: c'est le lieu de la naissance de Chach-Seli. * Olearius, *Voyage de Moscovie & de Perse.* Davity, *état du Sophy.* Thomas Corneille, *diction. geogr.*

KESLER, (André) *Ajoûtez à ce que l'on en a dit dans les éditions de ce dictionaire de 1725. & de 1732.* que c'étoit un théologien celebre parmi les Lutheriens d'Allemagne.

KETAM, (Jean de) Allemand, médecin empirique, qui a fleuri sous le pape Alexandre VI. & qui vivoit encore en 1490. selon Juste, dans sa chronologie des médecins, a été estimé en son tems. Il est principalement connu aujourd'hui par son *Fasciculus medicinæ*, où il traite en particulier des vivres & de leurs accidens; de la saignée; des parties des femmes servant à la génération; de la chirurgie; des maladies particulieres & de la peste. On trouve aussi dans ce *Fasciculus* plusieurs écrits des anciens medecins: comme l'anatomie de Mundino; le traité de Rhasis des maladies des enfans, &c. Ce recueil a été imprimé à Venise en 1495. & en 1500. *in-fol.* & en 1552. aussi *in-fol.* L'anatomie d'Achillini, & le livre des poisons des minéraux, se trouvent dans cette édition. * *Voyez* Manger, *Bibl. scriptor. medicor. lib. X.*

KETEL, (George) fameux sectateur & confident du fanatique *David George* dans le XVI. siecle, étoit un homme de condition qui avoit suivi le parti des armes dans sa jeunesse. L'excès de la débauche l'avoit dégoûté de la volupté; & voulant, disoit-il, en faire pénitence, il choisit parmi toutes les sectes qui partageoient alors l'Allemagne, celle qui faisoit profession de la perfection la plus sublime. L'abnégation entiere du vieil homme que David George annonçoit alors à ses disciples, lui parut plus conforme au besoin qu'il avoit de punir sa chair. Il se laissa éblouir à cette surface de mortification, & se livra sans réserve au séducteur. Il devint le confident de ses projets, & ne ménagea plus son zele lorsqu'il fallut travailler pour les interêts de son directeur. David George ayant écrit en 1539. une lettre insensée à Philippe, lantgrave de Hesse, avec une autre pour l'empereur Charles-Quint, qui devoit être remise au lantgrave, Ketel se chargea de les porter, & fut bien reçu de Philippe qui aimoit tous ceux qui avoient abandonné le sein de l'église Catholique. Le lantgrave ayant sçu, par la lecture de la lettre, qui lui étoit adressée, & qui étoit écrite en flamand, qu'il entendoit fort mal, que David George demandoit un azile dans ses terres contre la persécution du sénat de la Haye, & de la cour de Brabant, répondit à Ketel que son maître trouveroit dans ses états du repos & de la sûreté, pourvû qu'il s'y conformât en tout aux opinions de Luther. A l'égard de la lettre qui étoit pour l'empereur, il refusa de s'en charger. « Il » ne m'appartient pas, dit-il, de faire la loi à Cesar sur sa » maniere de gouverner, & de me plaindre à lui des mau- » vais traitemens que David George reçoit en Hollande. Ketel rapporta ces réponses à son maître qui les tourna en sa faveur, & compta de voir bientôt sa secte en crédit sous la protection du lantgrave. En 1550. pendant qu'on travailloit à Ratisbonne au moyen ou projet d'accommodement pour pacifier les disputes de religion que le cardinal Granvel avoit proposé, & auquel on donna le nom d'*Interim*, David George qui pensoit que les contestations de l'église n'auroient jamais de fin que par son entremise, députa Ketel à Ratisbonne avec plusieurs autres pour y proposer ses idées. Ketel, qui vouloit toûjours paroître penitent, fit le chemin à pied depuis le Brabant jusqu'à Ratisbonne, où ayant appris du Luthérien Martin Bucer, que le projet de Granvel n'avoit pas réussi, il ne pensa qu'à faire les interêts de son maître, & fit ce qu'il put, & avec le plus d'adresse qu'il put employer, pour engager Bucer lui-même dans le parti de David George, mais sans le lui nommer d'abord. Il lui présenta deux ouvrages de ce fanatique. L'un traitoit *de la mortification parfaite*; l'autre *de la parfaite charité.* C'étoient deux livres artificieux, où les expressions étoient tellement mesurées, qu'elles faisoient concevoir la doctrine de leur auteur aux personnes initiées à ses mysteres, sans paroître donner d'atteinte aux sentimens ordinaires. Bucer les lut, & les méprisa: & la négociation des députés de David George à la diéte de Ratisbonne, se réduisit à rien. Ketel à son retour se retira à Leiden, où son zele fut fatal à sa secte persécutée. Accusé d'Anabaptisme, il fut mis en prison par ordre de la cour de Brabant. C'étoit une coûtume alors de donner la question aux heretiques qu'on avoit découverts, pour leur faire avouer leurs complices. Ketel au milieu de la torture, eut assez de discrétion pour ne pas accuser ses freres de Hollande; mais il n'eut pas assez de courage pour soûtenir le supplice sans déclarer les Anabaptistes de Frise. Il mourut après cet aveu. C'étoit en 1542. * *Voyez* le P. Catrou, Jésuite, dans son *Histoire du Davidisme*, qui forme la derniere partie du second volume de son *Histoire des Anabaptistes*, dans l'édition *in-12.* de Paris 1733.

KETT, (Guillaume) chef d'une rébellion considérable, qui troubla le régne d'Edouard VI. roi d'Angleterre. Il étoit tanneur de profession; mais hardi, rusé, & plein de courage. Le peuple de Nortfolck, après avoir commencé par des murmures contre les gentilshommes de cette province, & pris la résolution de les exterminer, & d'obliger le roi à ne prendre pour ses conseillers que des gens du commun, se mit en devoir d'executer ce dessein. Il engagea Kett à se mettre à sa tête: celui-ci accepta le parti, & ces rebelles se virent en peu de jours au nombre de deux mille. Ils crioient hautement qu'ils ne s'armoient que pour faire rendre la liberté publique, & sous ce prétexte ils commettoient bien des désordres qui la troubloient. Kett conduisit son armée aux environs de Norwich, où il établit une espece de Tribunal sous un vieux chêne, que l'on appella long-tems depuis, *le chêne de la réforme*, parce que Kett y prétendoit vouloir réformer les abus. Il choisit deux cens commissaires du nombre de ses adhérens, qui, conjointement avec lui écoutoient toutes les plaintes que l'on faisoit contre la noblesse, qui, comme on peut bien le juger, étoit toûjours condamnée sans être entendue, & à coup sûr exposée à de violentes exécutions. Leurs griefs ayant été dressés, ils les envoyerent au roi par des députés qui eurent l'audace de s'en charger, & le hérault du roi ne leur ayant pas fait une réponse qui fût de leur goût, ces rebelles s'emparerent aussi-tôt de la ville de Norwich, quoiqu'il y eût des troupes du roi. Mylord Parre, marquis de Northampton, marcha

marcha alors contre les mécontens avec des troupes du roi, mais il fut obligé de se retirer avec perte. Edouard voyant ce succès des rebelles, & en craignant de plus grands effets, fit marcher contre eux les troupes qu'il avoit destinées contre les Ecossois, au nombre de sept ou huit milles hommes, sous le commandement du comte de Warwick, depuis duc de Northumberland. Ce général recouvra Norwich; & après avoir sçû attirer les rebelles dans la plaine, il les environna de sa cavalerie, les défit & les dissipa, parce qu'ils n'avoient point de cavalerie parmi eux. Guillaume Kett & son frere furent entre les prisonniers, & pendus à Norwich. Neuf autres chefs de cette rébellion furent pendus aux branches du Chêne de la réforme, & le reste obtint son pardon. * Burnet. Camdem *Britannia*, *pag.* 385. De Larrey, *hist. d'Angleterre*, *tome* 1. *pag.* 639.

KHALFAT, petit païs de l'Arabie-heureuse, renfermé entre les villes de Merbath & de Scharmah dans la province Adramythene. On y voit une montagne qu'on nomme *Giabal Alcamar*, c'est-à-dire, montagne de la lune, à cause de son sommet qui a quelque ressemblance avec le croissant. Au pied de cette montagne, est un vallon, auquel elle a donné le nom de *Gab Alcamar*. * Herbelot, *Biblioth. orient.* Thomas Corneille, *diction. geogr.* &c.

KHANKOU, ville de la Chine, située au sud-est de celle de Schangiou, est éloignée de la mer d'une demi-journée seulement. Elle est très-considérable par le concours des marchands que le négoce y attire de tous côtés. C'est la derniere & la plus éloignée vers l'orient où ils abordent. Le trafic qu'ils y entretiennent la rend fort peuplée, quoiqu'il n'y ait ni jardinage, ni d'autre eau que celle que l'on tire des puits. Herbelot, dans sa bibliotheque orientale, dit, qu'Edrissi fait de cette ville un très-grand port de la Chine, éloigné de quatre journées de navigation, & de vingt journées de chemin par terre de Loukin, ville des Indes la plus proche, & qu'il met ce port à huit journées de Giankou, autre ville des Indes. * *Voyez* les descriptions de la Chine.

KIDDER, (Richard) évêque Anglois, fort célébre sur la fin du siecle précedent, étoit né à Suffolck, & fut d'abord ministre à Londres. Il obtint ensuite un canonicat à Norwich, & depuis le doyenné de Petersborough. Ayant pris le degré de docteur en théologie, la reine Marie le nomma à l'évêché de Bath & de Vels le 13. de Juin 1691. à la place de Thomas Kenn déposé en 1690. *comme on l'a dit à son article*. Il fut consacré à Londres le 30. d'Août. Il étoit fort sçavant, & sur-tout dans la litterature hébraïque & rabbinique. C'est ce qui fait que lorsqu'il se forma à Londres une societé de théologiens pour faire de courtes remarques litterales sur l'écriture sainte, on lui donna pour sa tâche le Pentateuque. Il acheva & publia cette partie qui lui étoit échue: mais les autres se détournerent de leur travail pour écrire contre l'Eglise Catholique. Kidder fut aussi sous Guillaume III. du nombre des trente théologiens que le roi commit pour travailler à la réunion des Episcopaux, & pour revoir & corriger la liturgie anglicane. Il fut chargé de plus de faire une nouvelle traduction des Pseaumes; mais on en resta presque aux projets. Ce prélat eut quelque dispute avec Jean le Clerc de Hollande, qu'il avoit mis au rang des Déistes. Ils s'écrivirent plusieurs lettres que l'on trouve dans le quatriéme tome de la bibliotheque choisie du même le Clerc. Kidder fut écrasé dans son lit par la chûte d'une cheminée qu'une grande tempête renversa le 26. de Novembre 1703. Il eut pour successeur le célebre George Hooper. Outre son commentaire sur le Pentateuque, auquel est joint une dissertation & ses lettres à M. le Clerc, on a encore de Kidder des sermons, plusieurs ouvrages de controverses, & autres en anglois, *Convivium cœleste*, &c. * *Voyez* le Neve, *Fasti eccles. Angl.* &c.

KIFELIUS, (Henri) *Dans les éditions du Moreri de 1725. & de 1732. on dit que*, selon Swertius, il professoit l'éloquence à Rome en 1617. cela peut être; mais il est sûr que dès 1607. il avoit été appellé dans cette ville, & qu'il y étoit allé pour y exercer cet emploi. Trois ans après qu'il y fut arrivé, il perdit la vûe, & cet accident ne l'empêcha point d'enseigner, ni même de continuer de composer.

*Supplément.*

KIKELLO, (Jean de) Hongrois, d'une ville de même nom dépendante de l'église de Transsylvanie, est improprement appellé *Jean de Kikulew* par Gerard-Jean Vossius dans son traité des historiens Latins. Kikello est un comté de Hongrie. Jean en fut archidiacre, & vicaire général pour le spirituel de l'évêque de Strigonie, aujourd'hui Gran. Il florissoit après le milieu du XIV. siecle, & fut en crédit auprès de Louis premier du nom, roi de Hongrie, dont il fut secretaire. Il a écrit l'histoire de ce prince jusqu'à la mort de ce roi arrivée en 1382. Turocius l'a inserée dans son histoire qu'il a continuée jusqu'à la mort de Charles le Petit, successeur de Louis. * *Voyez* ce qu'en dit Turocius, & David Czuittinger *in specimine Hungariæ litteratæ*, page 205.

KILLING, (Pierre) Danois, citoyen de l'académie de Haffn, s'appliqua d'une maniere particuliere à la connoissance & à la culture des fleurs & des plantes. Le goût qu'il avoit pour cette étude lui fit parcourir avec ardeur, quoiqu'au milieu de peu de commodités, tout le Danemarck, & les provinces voisines de ce royaume. Il communiqua sans envie, & avec beaucoup de désinteressement ce qu'il avoit appris avec beaucoup de peines & de fatigues, & beaucoup de personnes ont recueilli avec agrément & utilité les fruits de ses travaux. Il fit aussi plusieurs expériences des effets des plantes qui n'étoient pas encore connues, & il s'en est servi avec succès sur plusieurs malades qui s'en sont bien trouvés. On a publié de lui dans les *Acta Haffniensia*, tome 1. un écrit intitulé: *Observatio de plantis quibusdam raris & unguento suporifero.* * *Voyez* ce qu'en dit Thomas Bartholin sous l'année 1673. & Manget, *in Biblioth. scriptor. medicorum*, *lib. X.*

KILWARBY, (Robert) Anglois de nation, que quelques uns appellent *Hilwardey Bilibery*, enseigna d'abord la philosophie à Paris, & y entra dans l'ordre des Dominicains. Il retourna dans la suite en Angleterre, & y enseigna la théologie. Son mérite le fit choisir pour provincial de son ordre, & il remplit cette place pendant dix ans. Gregoire X. pape, le nomma archevêque de Cantorberi en 1272. à la requisition du roi Henri III. & pour récompenser son mérite distingué. En cette qualité il couronna le roi Edouard en 1275. & trois ans après il reçut le chapeau de cardinal de Nicolas III. qui lui donna en même tems l'évêché de Porto. Kilwarby résigna alors son archevêché de Cantorberi dans le dessein de se retirer dans son nouveau diocèse. Il a fait beaucoup de bien à son ordre, & quoiqu'élevé aux premieres dignités de l'Eglise, il ne s'écarta jamais de la régle de saint Dominique. Il faisoit tous ses voyages à pied avec deux freres, & deux domestiques, & menoit en tout une conduite très-exemplaire. S'étant mis en chemin pour aller à Rome peu après son élevation au cardinalat, & sa nomination à l'évêché de Porto, il mourut à Viterbe le 11. de Septembre 1278. On l'enterra dans la même ville. Il a composé un grand nombre d'ouvrages de théologie, de philosophie, de spiritualité, de morale, dont on peut voir le catalogue dans la *Purpura docta* d'Eggs, *tom.* 1. *pag.* 226. * *Voyez* le continuateur de Matthieu Paris; Pitseus, *Descript. Angliæ*: Harpsfield, *Histor. eccles. Anglic.* &c.

KIMCHI, (David) célébre rabbin. *Ajoûtez ce qui suit à ce que l'on en a dit dans le Dictionaire historique, éditions de 1725. & de 1732.* Son commentaire latin sur les Pseaumes de la version de D. Ambroise Janvier, Benedictin de la congrégation de saint Maur, fut imprimé à Paris en 1666. *in*-4°. Ce rabbin étoit fils du rabbin Joseph Kimchi, grand ennemi des Chrétiens contre lesquels il s'est emporté avec fureur dans les *Batailles du Seigneur*, & dans les *Traités de la foi & de l'alliance*, ouvrages de sa composition: le fils fut beaucoup plus moderé. Comme celui-ci demeuroit à Narbonne qui étoit encore alors sous la domination des rois de Castille, & jointe à l'Espagne, on peut accorder ceux qui disputent si ce rabbin étoit ou Espagnol, ou François. Suivant Gantz il florissoit en 1190. & suivant l'auteur du *Schalscheleth* en 1192. Kimchi entra fort avant dans la dispute qui s'émeut alors à l'occasion de Maimonides qui avoit offensé

*C C

plusieurs synagogues par son *More Nevochim*, & par quelques autres écrits où il s'éloignoit du Talmud. Kimchi & les rabbins de Narbonne furent pour Maimonides contre les synagogues de Montpellier, & les autres de France : on s'excommunia de part & d'autre. Mais la paix se fit enfin, & les synagogues de Montpellier se soûmirent, & firent effacer l'épitaphe qu'on avoit mise sur le tombeau de Maimonides, qui portoit qu'il etoit excommunié. Adrien Reland remarque que Kimchi dans ses commentaires s'attache principalement au sens litteral, mais sans négliger les explications de la Gémar. Son frere Moyse a écrit *le jardin de la volupté*, où il parle de l'ame. * *Voyez* Wolfii *Bibliotheca Hebraa*; Basnage, *Histoire des Juifs*, &c. *tome 5. page 1625.* &c.

KING, (Jean) natif de Warnhall, commença ses études au college de Westmunster, & les continua en 1576. dans celui de Christ, à Oxford. Son erudition, la pureté de ses mœurs, son éloquence l'éleverent à plusieurs dignités. La reine Elisabeth, & le roi Jacques le nommerent leur prédicateur. Il eut de plus l'archidiaconat de Nottingham, & le doyenné de la maison de Christ à Oxford. Enfin il fut nommé évêque de Londres. Pendant son épiscopat il prêchoit ordinairement tous les Dimanches, & ne s'en exemptoit que lorsque sa santé ne le lui permettoit pas. Il a publié en anglois un long commentaire sur le prophéte Jonas, & des sermons. Il mourut des douleurs de la gravelle, & d'une colique néphrétique, à l'âge de soixante-deux ans, le 30. de Mars 1621. Plusieurs Catholiques écrivirent après son décès qu'il étoit mort dans leurs sentimens, & George Fischer voulut le prouver dans son livre intitulé : *Le legs de l'évêque de Londres* : mais ceux qui suivoient la religion Anglicane ont écrit le contraire, & ce fait est laissé au jugement de Dieu. * *Voyez* Wood, *Histor. universit. Oxoniens.* &c.

KING, (Henri) *fils du précedent*, né aussi à Warnhall en 1591. étudia à Oxford en 1608. y prit ses degrés, & même celui de docteur en théologie. Il y obtint ensuite un canonicat, l'archidiaconat de Colchester, & le doyenné de la cathédrale de Rochester. Enfin Charles I. le nomma à l'évêché de Chichester dans lequel il demeura jusqu'à sa mort. Pendant sa jeunesse il s'étoit fort attaché à la musique & à la poësie; il étudia ensuite la philosophie & l'éloquence avec la même application. Mais étant parvenu à un âge mûr, il se livra à la théologie, & à la prédication. Il exerçoit avec zéle l'hospitalité. Il mourut, & fut enterré à Chichester au mois de Janvier 1669. Il a écrit en anglois une explication de l'Oraison Dominicale, plusieurs sermons, & une traduction en vers des Pseaumes de David. On a de lui en latin : *Poemata*, *Elegia*, *Paradoxa*, &c. * *Voyez* Ant. Wood. *Histor. univers. Oxoniens. & Athen. Oxoniens.*

KIRCH, (Godefroi) habile astronome du dernier siecle, étoit né en 1640. à Guben, ville de la basse Saxe. Croyant trouver plus de secours à Lipsic, il y vint, & s'y occupa à faire des calendriers qui lui firent de la réputation. Il épousa au mois de Mai 1692. Mari-Marguerite Winckelman qui s'étoit livrée à l'étude de l'astronomie. *C'est celle dont on va parler à l'article suivant.* M. Kirch l'emmena avec lui à Guben, & tira de grands secours de ses lumieres pour ses observations astronomiques, & ses éphemerides. Frederic III. électeur de Brandebourg, & couronné roi de Prusse en 1700. au mois de Juillet, ayant fondé l'année suivante une académie pour les sciences à Berlin, il y appella M. Kirch pour en être membre & astronome ordinaire, avec une pension honorable. Il y mourut le 25. de Juillet 1710. âgé de 71. ans. * *Memoires du tems. Bibliotheque Germanique, tome 3.* &c.

KIRCH, (Marie Marguerite) femme sçavante & distinguée entre les astronomes, étoit fille de *Matthias* Winckelman, pasteur Luthérien, & nâquit le 25. Fevrier, vieux style, de l'an 1670. à Panitzsh, village à un mille de Lipsic. Ayant perdu son pere en 1682. son successeur dans le ministere, nommé *Justin* Toellner, eut soin de son éducation. Cette fille se tourna du côté de l'étude, & eut beaucoup de goût pour l'astronomie, ce qui ne contribua pas peu à la faire rechercher en mariage en 1692. par M. Godefroi Kirch, habile astronome. Peu de tems après leur mariage ils allerent demeurer à Guben, où madame Kirch fit de si grands progrès dans l'astronomie, que non seulement elle fut en état d'aider son mari dans ses éphemerides, & dans ses observations astronomiques, mais qu'elle fut même capable de faire elle-même de nouvelles découvertes. Lorsque son mari fut appellé à Berlin en 1701. elle l'y suivit, & s'acquit une estime générale de tous les sçavans de cette ville. En 1702. elle découvrit la nuit du 20. ou du 21. d'Avril une cométe sur laquelle M. Kirch publia ses observations. En 1707. elle découvrit une aurore boréale dont il est fait mention dans les mémoires de l'académie des sciences de Paris en 1716. Etant demeurée veuve en 1710. chargée de famille, & sans biens, elle se vit obligée de faire des calendriers pour vivre, & pour élever ses enfans. Elle en composa pour les méridiens de Breslau, & de Nuremberg. En 1711. elle publia une dissertation intitulée : *Préparation pour la grande conjonction de Saturne, de Jupiter*, &c. Les Journalistes de Lipsic en parlent fort avantageusement, & rendent justice au mérite de l'auteur. M. Bernard Fredetic, baron de Krosick lui offrit en 1712. un logement commode dans sa maison pour faire ses observations : elle l'accepta, & en jouit avec beaucoup d'agrément jusqu'à la mort du baron arrivée en 1714. Se voyant privée d'un tel protecteur, elle se transporta à Dantzick, où elle demeura dix-huit mois. Le czar Pierre voulut l'attirer dans ses états, mais elle aima mieux suivre en 1716. son fils à Berlin, où il étoit appellé pour succeder à Jean-Henri Offman, astronome de l'académie des sciences de cette ville. Ce fils s'appelloit *Christfried* Kirch. Il n'avoit encore que 22. ans, étant né le 24. de Decembre 1694. & il avoit déja publié des éphemerides pour les années 1714. 1715. & 1716. Les autres enfans de madame Kirch étoient trois filles. Elle continua à Berlin de faire des calendriers, non seulement pour Breslau, & pour Nuremberg, mais encore pour Dresde & la Hongrie. Elle mourut le 29. de Decembre 1720. âgée de 50. ans & dix mois. M. le baron de Leibnitz, un des plus sçavans hommes de notre siecle, l'estimoit beaucoup. Ce fut lui qui la produisit à la cour du roi de Prusse, où son altesse royale le marggrave Albert Fredetic, & la marggrave sa femme, l'ont toûjours honorée de leur faveur. M. Kirch, son fils, fait esperer un recueil des observations astronomiques de sa mere.

KIRCHMAN, (Jean) *Ajoûtez à ce que l'on en a dit dans les deux dernieres editions de ce Dictionaire, que* son traité *de annulis liber singularis*, a paru à Schleswig en 1657. par les soins de son fils JEAN Kirchman, qui s'est aussi distingué par son érudition. On trouve aussi ce traité imprimé à Leyde en 1672. *in-12.* avec ceux de George Longus, d'Abraham Gorlæus, & de Henri Kornmann, sur le même sujet. Cette édition est correcte, & fort belle.

KIRCHMEYER, ou KIRCHMAYER, non KIRCHMEVER, *comme on l'a écrit dans la derniere édition du dictionaire historique.* (George-Gaspard) *Ajoûtez que* cet auteur étoit de la R. P. R. & qu'il vivoit encore en 1680. *Dans le Moreri on l'a appellé par erreur* Jean-Gaspard. Outre les deux ouvrages de la composition de cet auteur, *dont on parle dans le même dictionaire de Moreri*, on a encore de lui les suivans : *Noctiluca constans & per vices fulgurans diutissimè quæsita, nunc reperta, dissertatione brevi prævia de luce, igne, ac perennibus lucernis*, in-4°. 1676. *De phosphoris & natura lucis, nec non de igne commentatio epistolica*, en 1680. *in-4°. Pathologia vetus & nova*, en 1685. Ces ouvrages ont été imprimés à Wittemberg. *Observatio de volante lampade nocturna. Halurgia academica curiosa, in compendio delineata*, &c. Ces deux derniers ouvrages se trouvent dans les *Miscellanea curiosa*, &c.

KIRIEL, (Thomas) que d'autres nomment aussi TYREL, chevalier Anglois, fit paroître son courage sous Henri VI. roi d'Angleterre, contre les François. En 1429. il battit le comte de Clermont dans la Normandie. En 1433. il fit de grands progrès dans la Bourgogne. L'année suivante 1434. il perdit la ville de saint Denys par un accident im-

prevû, mais il aida à la reprendre en 1435. Il fut d'un grand secours devant Crotoy en 1437. & on doit en partie à sa valeur la levée de ce siége. En 1450. l'Angleterre contente du succès de ses armes, envoya un secours considérable en Normandie, & lui en donna le commandement. Mais lorsqu'avec 5000. hommes il voulut empêcher les François de mettre le siége devant Caën, il fut entierement défait près de Formigny, entre Carentan & Bayeux, & fait prisonnier. Ayant obtenu sa liberté, il entra dans le parti du comte de Warwick pendant les troubles intestins d'Angleterre. Ce comte favorisoit alors la maison d'Yorck contre celle de Lancastre, & prit à la fin Henri VI. lui-même. Pendant que Kiriel accompagnoit par-tout ce roi qui lui promit que de quelque côté que les affaires tournassent, il lui conserveroit la vie, il tomba entre les mains de Marguerite, femme de Henri VI. après qu'elle eut gagné la bataille de saint Alban contre le comte de Warwick en 1461. le 15. de Février. La reine, sous prétexte de représailles, le fit décapiter, parce que la populace de Londres avoit pendu peu auparavant Thomas Thorp, lord chief-baron, uniquement parce qu'il avoit suivi le parti de Henri VI.* *Voyez* les historiens d'Angleterre, & sur-tout MM. de Larrey, & de Rapin Thoyras.

KIRMANI, ou BIN FADLALLAH, auteur Arabe, mort en 1340. & de l'hégire 741. Son livre en vingt volumes est intitulé, *Masalic Alabsar fil Mamalic*, ou *Alamsar*, c'est-à-dire, les routes, les yeux dans les empires, & dans les villes. Cet ouvrage a deux parties; la premiere traite de la terre, & la seconde de la situation de la terre. Il a été augmenté par *Bin Scham feddin Mehemet Bin yousuf Alkermanni*. Il est cité par Assiouti, & par l'auteur de l'*histoire de Genghizcan*, *page 143*.

KIRSTENIUS. (Pierre) *Suppléez cet article à celui qui se trouve déja dans le Moreri.* Kirstenius vint au monde à Breslaw, capitale de Silésie le 25. de Décembre 1577. Il étoit fils d'un des premiers marchands & d'un citoyen de la ville; & quoiqu'il eût perdu ses parens dès son enfance, ses tuteurs eurent un très-grand soin de son éducation. Vers l'âge de dix ans il apprit les premiers principes de la doctrine chrétienne, ceux de la langue latine & de l'arithmetique, & fut envoyé ensuite à Posna, ville capitale de la basse Pologne, pour y étudier la langue des Sarmates qu'il apprit en six mois. Le dessein de ses tuteurs étoit qu'ayant appris cette langue, il pourroit plus facilement commercer avec ceux qui la parlent; car tout leur but étoit de le faire entrer dans le négoce, & lui-même y étoit porté, mais la providence en ordonna autrement. A peine même fut-il de retour dans sa patrie, qu'il se tourna tout entier du côté des arts liberaux pour lesquels on vit bien-tôt qu'il étoit né. Il apprit en peu de tems le latin, le grec, l'hébreu & le syriaque. & y joignit l'étude de la physique, de la botanique, & de l'anatomie, pour se préparer à celle de la médecine. Le désir de se perfectionner dans ces différentes connoissances, l'engagea peu après à parcourir les plus célébres universités d'Allemagne. On le vit successivement, & toûjours avec estime dans celles de Lipsic, de Wittemberg, de Jene, & il employa quatre ans à les visiter. Il alla ensuite en France, & dans les Pays-Bas, où il travailla sous les plus célébres médecins, tant afin de s'exercer lui-même, que de profiter de leurs lumieres. Le bien qu'il entendit dire par plusieurs du médecin Avicenne, l'engagea à apprendre l'arabe pour entendre par lui-même les ouvrages de cet auteur, & ceux des autres médecins qui ont écrit en cette langue, & l'étude qu'il fit de leurs ouvrages lui fut dans la suite d'une grande utilité. L'arabe étoit très-peu cultivé alors: on n'avoit presque point de secours pour l'apprendre: Kirstenius y suppléa par son application & la pénétration de son esprit; & depuis ce tems-là, non-seulement il en conseilla l'étude, mais il fit tout ce qui étoit en lui pour la faciliter. Ce fut pour cette raison qu'il se transporta à Bâle, où l'académie lui conféra le titre de docteur en médecine, quoiqu'il ne fût encore que dans sa vingt-quatriéme année; & après quelque séjour dans cette ville, il visita l'Italie, l'Angleterre, l'Espagne, & les pays voisins, non-seulement pour connoître les mœurs & le génie de chaque nation, mais aussi pour approfondir davantage la physique, la médecine, la botanique & l'anatomie, & pour y faire de nouvelles découvertes. Enfin après sept ans de courses, il revint dans sa patrie, d'où il retourna à Jene, où il épousa Barbe Schroter avec qui il a toûjours vécu dans une parfaite union, & de qui il a eu plusieurs enfans. Le conseil de Breslaw ne tarda pas à l'employer. Il le fit recteur du collége, & inspecteur général des autres écoles de cette ville; emplois qu'il exerça avec autant de capacité que d'utilité pour les autres, & qu'il conserva jusqu'à ce qu'étant tombé dans une maladie dangereuse, il crut devoir y renoncer. Revenu en santé, il ne fut presque plus occupé que de la langue arabe & de la médecine, & quoiqu'il se vît appellé par Charles archiduc d'Autriche, frere de Ferdinand second, empereur des Romains, par Ferdinand lui-même, par l'électeur de Saxe, & par d'autres, pour être leur médecin, il préfera son cabinet, & les services qu'il pouvoit rendre au lieu de sa naissance, à tous ces postes, & aux avantages qu'il pouvoit y trouver. Par un zéle qui est assez rare, il employa une partie du gain qu'il retiroit de la pratique de la médecine à lever une imprimerie pour la langue arabe, & à y faire imprimer ceux des ouvrages écrits en cette langue qu'il crut les plus utiles au public. Dans la suite, on ne sçait quelle raison l'ayant engagé à se retirer en Prusse, il y fut connu d'Oxenstiern, chancelier de Suéde, qu'il accompagna en Allemagne en qualité de son médecin, & il étoit avec lui lorsque la ville d'Erford l'appella pour professer la médecine chez elle. Etant dans ce poste, il alla à Hall en Saxe, & à Magdebourg; & lorsqu'il voulut revenir à Erford, il trouva que les troupes ennemies avoient ôté la liberté des chemins; ce qui l'obligea de revenir à Magdebourg, d'où il suivit Oxenstiern à Mecklebourg, & ensuite à Upsal en Suéde, où en 1636. il fut médecin de la reine, & professeur en médecine dans l'université de cette ville. L'âge & les infirmités l'ayant obligé à être presque toûjours sédentaire chez lui, il fit sa principale, & presque son unique occupation de la lecture de la bible, & l'on dit qu'il la lut jusqu'à seize fois entierement, & avec réflexion. Il donnoit aussi une grande partie de la journée à la priere, & à la méditation de la loi de Dieu. Il mourut à Upsal le 8. d'Avril 1640. dans sa soixante-troisiéme année. On lui dressa l'épitaphe suivante.

*Siste lector & mirare*
*Tot naturam dona in uno condidisse*
*Aut potuisse condere.*
PETRUS KIRSTENIUS,
URATISLAVIENSIS
*Hanc ad aram situs est.*
*Vir præter artem quam profitebatur Apollinis,*
*Insigni rerum scientiâ*
*Ac eruditione incomparabili:*
*Cui nomen*
*Quasi proprium competebat*
*Polutropi, polyhistoris, & polyglotti celeberrimi;*
*Nisi nostra religio Theopoëtam ignoraret,*
*Posteritas ipsum pro Esculapio aut Apolline*
*Meritissimo suo coleret.*
*Litterarum certè ornamentis ei pares pauci:*
*Superior nemo fuit:*
*Ipse viginti sex linguarum peritus,*
*Plus decies Cecropem superavit.*
*Ille non contentus nostro cœlo nec plerisque*
*Germanorum academiis,*
*Angliam quoque & Galliam, Italiamque & Hispanos,*
*Atque Batavos visitavit.*
*Neve huic satis fuit tot vidisse populos Europæ*
*Celeberrimos*
*Ni matrem olim artium permearet Græciam,*
*Et Alcorani sedem permigraret Asiam,*
*Vinosamque per Hungariam reverteret;*
*Sed & fati quadam vis arcana Meum ursit*
KIRSTENIUM
*Ne deceretur atropus.*
*Ut senex quæreret penates Suecia:*
*Qui puer in vicina Polonia*
*Hospes fuisset.*

*Tot ad linguas ediscendas, totque ad visendum*
*Populos,*
*Nec voluptas ipsum,*
*Nec vana curiositas impulit:*
*Sed ut fieret medicus,*
*Ac melius intelligeret Avicennam & Averroëm,*
*Hic velut alter Ulysses,*
*Mare mundanum emensus,*
*Ac variabilis fortunæ*
*Expertus varietatem,*
*Postquam diù suæ servisset patriæ,*
*Octoque & viginti annos medicum egisset practicum*
*Et multa scripta perutilia,*
*Imprimis in arabica & aliis linguis Orientalibus*
*Edidisset,*
*Ab ipso Cæsare & multis Germaniæ principibus*
*Expetitus medicus,*
*Tandem anno ante obitum quarto*
*Christinæ Augustæ Archiater*
*Et professor Upsaliensis factus est,*
*Quæ fuêre tanti viri virtutes,*
*Multi quod inviderent habuerunt.*
*Quod nemo mortalium suis defectibus caret,*
*Pauci bonorum quæ carperent invenerunt.*
*Satis ubi mundo sibique vixisset,*
*Anno ætatis suæ LXIII.*
*Catarrhis atque morbo victus,*
*Upsaliæ, nonis Aprilis anno M. DC. XL.*
*Naturæ legem coadimplevit.*
*Natus Uratislaviæ, ipso matutino Nativitatis Domini,*
*Anno M D LXXVII.*
*Lector*
*Vale, & in his* KIRSTENIUM *numera,*
*Quos scient posteri.*
FUISSE.

Les ouvrages de Pierre Kirstenius sont: une décade sacrée de cantiques & de vers arabes tirés de quelques manuscrits, avec une version latine, à Breslaw en 1609. Les quatre évangelistes, tirés d'un ancien manuscrit arabe, à Francfort en 1609. *in-fol.* Trois essais de caracteres arabes, sçavoir, l'Oraison Dominicale, le pseaume L. &c. à Francfort en 1609. *in-fol.* Une grammaire arabe, à Francfort, *in-fol.* en 1609. *Liber secundus, de canone canonis à filio Sina, studio, sumptibus ac typis arabicis, quâ potuit fieri fide, ex Asiatico & Africano exemplari manuscripto Cæsareæ arabicè per partes editus, & ad verbum in latin. translatus, notisque textum concernentibus illustratus*, à Francfort en 1610. *in-fol.* L'épitre de saint Jude traduite d'un manuscrit arabe, avec des notes, & confrontée sur le texte grec & le texte de la Vulgate, à Breslaw en 1611. *in-fol.* Traité du véritable usage, & de l'abus de la médecine, en latin, à Francfort en 1610. & en allemand en 1611. *in-8°.* Discours prononcé dans le collége de Breslaw en latin, *in-4°.* en 1611. Notes sur l'évangile de saint Matthieu confronté sur les textes arabe, syriaque, égyptien, grec & latin, à Breslaw en 1712. *in-fol.* ὑπόμνημα, *sive informatio medicæ artis studioso perutilis, aliquandiu in pharmacopolio versaturo Casparis Peuceri*, à Upsal en 1638. *in-8°.* *Voyez* l'eloge funebre latin de Kirstenius par Jean Locenius, docteur en droit, & professeur en droit ordinaire, dans la bibliothéque des médecins auteurs, ou des écrivains de médecine, par Manget, *liv. X.* L'épitaphe que nous avons rapportée n'est pas de Locenius, mais de G. Schronner.

KIRSTENIUS, (George) étoit né à Stettin, ville de Pomeranie, le 20. Janvier 1613. Il fut mis de bonne heure dans la maison d'André Virginius docteur en théologie & évêque de Réval, & il y étudia sous messieurs Loleïus & Micrælius. On l'envoya ensuite à Hall, & à l'âge de 17. ans on voulut le faire aller à Lipsic, mais les courses fréquentes des troupes en ces quartiers-là l'empêcherent de se mettre en route pour cette ville, & il alla à Jene. Il visita peu après les principales villes d'Allemagne, où il put aller sans danger, & s'arrêta quatre ans à Strasbourg. Il y fréquenta ceux qui s'y distinguoient le plus par leur science, & s'y avança beaucoup dans l'étude de la philosophie, dans celle de la physique, & dans la médecine, pour lesquelles il avoit beaucoup d'inclination. Cette derniere sur-tout fit son occupation principale, & il soûtint plusieurs fois à Strasbourg des théses sur quelques-unes des parties de cette science qui lui firent beaucoup d'honneur. Il etoit à Tubingue où il suivoit la même route qu'à Strasbourg, lorsqu'il apprit la mort de son pere Nicolas Kirstenius. Il ne retourna pas cependant alors dans sa patrie, & se contentant de remettre le soin de ses affaires à Anne Lofflers sa mere, il accompagna à Leyde messieurs Thabor & Oesfers qui alloient en cette ville. La peste les en fit sortir après environ six mois de sejour. Il passa l'hiver à Franeker & à Groningue, & au commencement de l'été il alla à Utrecht, d'où il revint à Leyde où il se perfectionna dans la botanique par l'etude assidue qu'il en fit. Il y soûtint deux disputes publiques, l'une sur les symptomes de la vûe & de l'ouie; l'autre sur le toucher & sur l'odorat. Son dessein étoit d'employer encore quelque tems à voyager après avoir demeuré cinq ans à Leyde, mais on lui offrit divers emplois ailleurs qui firent craindre à sa patrie de le perdre, & sa mere l'engagea à profiter de la bonne volonté d'Alexis Oxenstiern, chancelier du royaume de Suéde qui lui accorda sa protection, & le fit médecin roial. Il fit un poëme en l'honneur de ce chancelier qui a été imprimé & qui fut goûté. Christine, reine de Suéde, lui témoigna aussi beaucoup d'estime & lui accorda son crédit. George Kirstenius employa tout son tems pour l'utilité publique, & il a fait pendant long-tems des exercices publics sur la physique, la médecine, la botanique, l'anatomie & sur toutes les dépendances de ces sciences qui l'ont fait regarder comme un des plus grands maîtres en ces matieres. Il ne laissoit pas que de vacquer beaucoup à la visite & aux soins des malades, & il ne négligea aucun de ceux pour lesquels il fut appellé. Ce fut au milieu de tant d'occupations utiles à la république qu'il mourut le 4. de Mars 1660. à deux heures après midi, âgé de 40. ans, un mois & quelques jours. Les ouvrages qu'il a donnés au public, outre le peu *dont nous avons parlé dans cet article*, sont, un discours latin de la dignité & de l'excellence de la médecine contre Platon & Pline, en 1647. *in-4°.* *Disquisitiones philologicæ*, in-4°. *Adversaria & animadversiones in Joannis Agricolæ commentaria in Pappium & chirurgiam parvam*, en 1648. *in-4°.* Ces derniers ouvrages ont été imprimés à Stettin. Un recueil de ses disputes publiques sur la lactation, la génération du lait, les blessures de tête, les symptomes de la vûe & de l'ouie, de l'odorat & du tact, sur la génération, &c. en latin. Il en a fait plusieurs autres qui sont tombés entre les mains de ses disciples, & que l'on n'a pu recouvrer. * *Voyez* son éloge funebre en latin par Henri Schævius, docteur en médecine, dans la bibliothéque des auteurs médecins, par Manget, *liv. X.*

KIS, (Etienne) nommé aussi *Szegedi*, du nom du lieu de sa naissance, port de la Hongrie inférieure, vint au monde l'an 1505. Il étudia dans sa jeunesse à Lippainaw, & ensuite à Giula en Hongrie, & ayant perdu ses parens de bonne heure, il se vit obligé de se charger lui-même pour subsister de l'instruction de la jeunesse. Ensuite il se mit à visiter les plus célébres écoles de Hongrie, vint à Cracovie en 1540. & y fut chargé d'expliquer les anciens auteurs, ce qui lui acquit une grande réputation. Le bruit que faisoient Luther & Melancthon ayant pénétré jusqu'en Hongrie, il alla à Wittemberg en 1541. où il écouta Melancthon qui y expliquoit la dialectique & les lieux communs, & se rendit aussi assidu aux explications de l'écriture sainte que Luther y faisoit. Ces leçons lui furent funestes, elles l'affoiblirent d'abord dans sa religion, & l'entrainerent ensuite dans les erreurs de ces hérétiques. Plein des idées nouvelles dont il avoit rempli sa tête, il revint dans sa patrie en 1544. se mit à dogmatiser, & à gagner sur-tout la jeunesse à qui il débitoit hardiment ses mensonges. Le trésorier du roi l'ayant appris, le fit battre publiquement, lui fit mettre des souliers de fer, ordonna qu'il fût dépouillé de ce qu'il possédoit, qu'on lui ôtât ses livres, & le fit chasser de la ville en 1545. Pendant qu'il erroit dans son exil, on lui donna le gouvernement d'une école à Giula, ou Alba Giula, c'étoit en 1546. Il passa ensuite à une autre eglise du pays, où on lui laissa la liberté d'enseigner

publiquement les lieux communs de Melanchthon, & il se maria en ce lieu en 1548. Appellé peu après à Temeswar, on lui donna le gouvernement d'une école célébre avec des appointemens honnêtes, & on lui accorda aussi la permission de prêcher le peuple. Il avoit pour collegue dans le gouvernement de son école Christophe de Lippen, dont le crédit le soûtenoit; mais celui-ci étant mort, Etienne Losontzius qui lui succéda, excita contre lui les orthodoxes, & il fut chassé de nouveau. Il trouva ailleurs en 1551. la liberté qu'on venoit de lui ôter à Temeswar. Il fut appellé à Bekenesiaw en 1555. Il y prêcha, il y enseigna, comme il avoit fait ailleurs; mais il fut pris dans un tumulte, & on le conduisit devant le gouverneur lié & garroté comme un séditieux, lorsqu'un soldat, ou un officier qui avoit été autrefois son disciple, le délivra. Kis traversa aussi-tôt le Kietkerez, fleuve de Hongrie, & en 1553. il fut appellé à Tolne, ville capitale du comté de même nom, où il enseigna & prêcha de nouveau avec liberté, & comme il étoit veuf, il y passa à un second mariage. En 1554. ayant été demandé à Laskow pour y diriger encore une école, & pour y prêcher, il y fut établi peu après surintendant géneral de toute la baronie. En 1558. il fut pris par les Turcs dans un voyage, & souffrit beaucoup pendant sa captivité. Enfin ayant recouvré sa liberté, il se fixa à Keminaw, ville de Hongrie en 1563. & il y mourut le 2. de Mai 1572. âgé de soixante-sept ans. On lui a dressé une épitaphe qui a été mise sur son tombeau, en vers latins, & où on lui donne bien des louanges qui ne conviennent ni à son attachement pour l'erreur, ni au zele fanatique qu'il a fait paroître en tant d'occasions, & qui lui ont attiré la plûpart de ses disgraces. Il a composé des tables analytiques sur Isaïe, Daniel, Ezechiel & Jeremie, imprimées à Schafhouse en 1592. sur saint Matthieu, saint Jean, les actes des Apôtres, les épitres de saint Paul & l'Apocalypse, à Basle en 1598. & au même lieu en 1610. *in-fol.* Une confession de foi sur la Trinité, à Genève en 1573. *in-8°.* Le miroir des papes, où il donne l'histoire de leur vie, tel qu'un homme aussi prévenu qu'il l'étoit contre l'église Romaine, pouvoit la donner, en 1602. *in-8°.* Les lieux communs de la théologie, &c. à Basle, *in-folio*, en 1608. On trouve à la tête un abregé de sa vie, par Matthieu Scariczi, Hongrois. C'est de-là que Melchior Adam a pris celle qu'il a donnée dans ses vies des sçavans Allemands & étrangers. David Czuittinger n'a fait non plus que l'abréger dans son *Specimen Hungariæ Litteratæ.*

KIS, (Emeric) de Tyrnaw, ville de Hongrie, dans le comté de Presbourg, nâquit en 1631. & se fit Jesuite en 1648. Il fut dans la suite profès des quatre vœux de cette société. Après avoir professé avec succès les humanités, il embrassa des études plus sérieuses, & il y étoit livré quand on le tira de son cabinet pour le faire passer à la cour des princes Rokotzi qui venoient d'embrasser la religion Catholique. Ces princes le demanderent pour diriger leur conscience, & il y a passé plus de dix ans avec applaudissement, & prêchant souvent avec zele. Il est mort âgé de plus de quatre-vingts ans. Ses emplois ne l'ont pas empêché de composer plusieurs écrits en sa langue, entr'autres ceux-ci: Le disciple qui défend l'honneur de son professeur touchant sa société, contre un prédicateur Calviniste, en 1663. *in-8°.* Des inepties des conséquences calvinistes contre quelques professeurs de cette secte, en 1665. *in-12.* Si avant Calvin la secte moderne des Calvinistes a jamais existé quelque part, en 1666. *in-8°.* Réfutation d'un professeur Calviniste qui assûre qu'avant Calvin tous les articles Calvinistes ont été nécessaires au salut, en 1666. Traité contre un professeur Calviniste qui mêle des rapsodies à des points de foi, en 1666. *in-12.* Apologie pour l'écrit où l'on montre que les Calvinistes s'efforcent en vain de montrer que leur secte a existé avant Calvin, en 1667. *in-8°.* Que le professeur Calviniste est vaincu en voulant prouver l'ancienneté de sa secte, en 1667. *in-8°.* Tous ces ouvrages sont imprimés à Cassaw, ou Cassovie en Hongrie. * *Voyez* Alegambe dans sa *Bibliotheque des auteurs Jesuites, avec les additions de* Sotwel; & David Czuittinger dans son *Essai de l'histoire litter. de Hongrie*, en latin, *in-4°.* en 1711. *pag.* 204.

KISCH, province de Perse. Elle est contigue à celle de Makran. Kaikhosrou, troisiéme roi de Perse de la dynastie des Caianiens, la donna à Ferbir, ou Ferbirez, son oncle. Cette province dont Texeira fait mal-à-propos un royaume, est appellée *Cache* par les Portugais. * *Voyez* Herbelot, *Bibliotheque Orientale.* Thomas Corneille, *Dictionnaire géographique.*

KISSELBACH, (Henri) professeur en physique à Basle, nâquit le 5. de Mars 1600. à Lautchenhausen, dans le Rinckau, qui appartient à l'archevêché de Mayence. Après avoir fait ses études dans plusieurs académies d'Allemagne, il se fit cordelier, & remplit plusieurs des premiers postes de son ordre. Il fut aussi aumônier d'un régiment pendant la guerre. Sa dissipation, ses liaisons & son amour pour l'indépendance lui firent abandonner son ordre, & la religion Catholique en 1635. & pour suivre avec plus de liberté la Prétendue Réforme, il vint à Basle la même année. Il y fut fait maître-ès-arts, y eut le caractere de ministre, & ensuite une place de régent dans le collége. En 1657. on lui donna la chaire de professeur en physique, & en 1658. il obtint encore la charge de prépofite du collége supérieur. Sept ans après il ceda ce dernier emploi à son fils Balthasar, docteur en médecine. Il mourut au mois d'Avril 1673. Outre sa confession de foi conforme à son dernier engagement, on a de lui plusieurs théses de physique & de philosophie qui montrent qu'il étoit beaucoup plus versé dans la philosophie scolastique, que dans la théologie. Louis Gernler a prononcé en latin son oraison funébre.

KISZKA, (Jean de) seigneur Polonois, surnommé *de Ciechanowiets*, étoit d'une des plus illustres familles de Lithuanie. Il florissoit dans le XVI. siécle. Il s'attacha d'abord au parti des Calvinistes, & en particulier aux écrits & à la personne de Castalion, pour qui il eut tant de considération, qu'il fit dresser un monument à sa mémoire. Quand il fut parvenu à un âge capable de posseder des dignités, il fut président géneral dans la Samogitie, châtelain, ou capitaine dans Vilna, satrape dans Brescie, &c. Il épousa la fille de Constantin, duc d'Ostrogot, & devint si riche & si puissant, que si l'on en croit plusieurs historiens, il étoit seigneur de 70. villes ou bourgs, & de 400. villages. Le Socinianisme qui gâta son esprit, sçût profiter de ses grands biens & de son crédit. Jean de Kiszka fut en effet un des plus zelés protecteurs de ces sectaires. Il les défendit partout, & contre tous leurs ennemis, & il fonda pour eux, & leur fit bâtir beaucoup d'églises. Il parut avec distinction dans les diétes de Pologne, & s'y fit écouter. Il mourut sans enfans sous le régne de Sigismond III. & laissa le prince de Radzivil héritier de tous ses biens, & de son affection pour les Sociniens. Il y a du palatin de Kiszka quelques lettres adressées aux églises de Pologne, où il les invite au synode pour régler les controverses qui y regnoient au sujet de la magistrature, & de l'usage des armes. Les uns vouloient que l'un & l'autre fussent permis aux Chrétiens; les autres ne le vouloient pas. Dans la crainte que Jean de Kiszka eut qu'après sa mort on pût douter s'il avoit été Socinien, il se déclara ouvertement pour ce parti dans une protestion de foi qu'il signa lui même le 6. de Juillet 1592. C'étoit peu de tems avant que de mourir. * *Voyez* l'histoire du Socinianisme, 1. & 2. *part.* &c.

KIVET, (Albertus Arnhemius) *que l'on appelle mal dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732.* Arnoul, ou Albert Arhemius KIVERT, &c. *Ajoûtez qu'*il étoit de Wesel, ville du duché de Cleves, *& que* Kivet étoit son surnom. *On s'est mal exprimé aussi en disant simplement* que son *Referendarium exemplorum* est un recueil de plusieurs exemples des choses arrivées de son tems. Cet ouvrage qui est manuscrit, est divisé en sept sections: la premiere, traite du sacrement de l'Eucharistie; la seconde, de la Sainte Croix; la troisiéme, de la Sainte Vierge; la quatriéme, de la naissance du Seigneur; la cinquiéme, des vertus; la sixiéme, des vices; la septiéme, des defunts.

KLESCHIUS, (Christophe) né à Iglaw, ville de Hongrie, vers les monts Krapack, ayant été obligé de quitter sa patrie avec les autres nouveaux hérétiques qui troubloient ce pays, se retira en Allemagne, où il fut employé à prêcher conformement à la confession d'Ausbourg, prin-

cipalement à Erford. Il y eut aussi l'inspection du collége du sénat évangelique. Il a composé plusieurs écrits, entr'autres: *Palma poetica, axiomatibus, notisque perspicuis, novis inventionibus & exemplis adornata, illustrataque*, en 1700. *in-8°. Concio baptisato Judaeo accommodata, aliaque conciones*, &c. Un de ses sermons imprimé en 1705. en allemand a été recherché par sa singularité. L'auteur a vêcu encore plusieurs années depuis, comme on le croit.

KLESCHIUS, (Daniel) *frere du précédent*, né au même lieu, fit paroître dès l'âge de six ans la capacité de son esprit, & brilla de fort bonne heure dans sa patrie, où il fit ses études. Après la mort de son pere, conseiller de la république d'Iglaw, qui avoit veillé avec soin sur son éducation, sa mere qui avoit du goût & de l'attention pour sa famille, l'envoya successivement dans plusieurs colleges célébres, afin qu'il se formât sous les meilleurs maîtres, & il répondit par-tout à l'espérance que l'on en avoit conçûe. Un baron le chargea de l'éducation de ses fils, & il s'acquittoit de cette fonction avec applaudissemens, lorsqu'il tomba dans une maladie dangereuse qui l'obligea de l'abandonner. Revenu en santé il alla à Vienne en Autriche, parcourut toute l'Allemagne, y fréquenta les plus célébres académies, & s'arrêta un peu à Wittemberg, & dans la suite à Strasbourg, où il s'appliqua quelque tems à la philosophie. Mais dans la suite l'étude de la théologie fut presque l'unique qu'il aima, & dans laquelle il s'exerça. Il rechercha les assemblées des docteurs, se lia avec les plus habiles, les écouta avec docilité, s'exerça lui-même à faire des discours publics, mêmes sur des matieres les plus sublimes, & en sortit toûjours avec applaudissement; il remporta de ses courses beaucoup d'amis, de science, & d'honneur, & les titres de maître en philosophie, & de poëte *laureat*, ou *couronné*. De retour en Hongrie, il fut commis à l'instruction de la jeunesse dans le collége d'Oedenbourg, ou Sopron, comme les Hongrois l'appellent, & il y fut dix ans correcteur. On l'en tira pour l'appeller à Guntz, ou Guntzen, où il prêcha selon la confession d'Ausbourg, & fut admiré de ceux de son parti. Il fut honoré de plusieurs dignités, & sur-tout de celle de premier inspecteur du collége, & en 1663. il en sortit pour aller exercer un emploi ecclésiastique à saint Georges, ville de la Hongrie inférieure. Il y fut tranquille jusqu'à ce que les Orthodoxes l'en firent exclure, & l'obligerent de se réfugier dans la Hongrie supérieure, où il parcourut différentes villes, & y exerça differens emplois, jusqu'à ce qu'il en fut aussi chassé après l'an 1674. Alors il revint en Allemagne, où il fut recteur de l'école de Jene. Il fut ensuite professeur dans le collége des Saxons, & peu après surintendant d'une église. Ce fut dans cet emploi que sa tête enfanta bien des idées nouvelles qui le firent insensiblement tomber dans un pur fanatisme. Il renversa l'ordre des églises qui étoient dépendantes de sa direction, il chercha dans l'écriture de quoi appuyer ses rêveries, tout y fut à ses yeux d'un mystique outré. Il interpréta alors une partie de l'Apocalypse de saint Jean des guerres qui agitoient la France en ce tems-là, & il s'avisa d'y prétendre trouver la perte prochaine de tout ce royaume, & la mort du roi. Il eut même la hardiesse d'en écrire ainsi, & de ce ton prophétique, à Jean Georges III. électeur de Saxe en 1688. & de l'assûrer que c'étoit à lui seul que cette destruction de la France étoit réservée, & qu'il alloit la renverser de fond en comble. Dès l'année précedente 1687. il avoit fait imprimer à Metz un essai de ses explications apocalyptiques. Vers le même tems il écrivit en Allemand une lettre à David Peucker, où il parloit du Luthéranisme en des termes qui déplurent beaucoup à ceux de cette secte. Cette liberté obligea de le citer à un synode: il y comparut, on le reprit, il voulut se justifier, on l'exhorta à revenir à des sentimens plus conformes à ceux qui l'avoient fait estimer auparavant; on voulut même lui faire promettre en 1690. de certifier par écrit qu'il renonçoit à ses nouvelles idées, & qu'il étoit fâché de les avoir soûtenues; mais loin de se rendre à cet avis, il entra chaque jour dans de nouvelles opinions toutes plus extravagantes les unes que les autres. La même année 1690. il quitta de lui même tout emploi pour se livrer avec plus de liberté à son fanatisme, alla à Hall en Saxe, où il dogmatisa en public & en secret, sans nulle retenue, & depuis cette année jusqu'en 1695. il inonda l'Allemagne de quantité de petits écrits qu'il composoit en la langue vulgaire pour faire valoir ses opinions, & pour décrier ceux qui pensoient différemment, ou qui ne se livroient pas à ses extravagances. Il est mort vers l'an 1700. on ignore en quel lieu. * *Voyez* David Czuitringer, qui s'est beaucoup étendu sur son sujet dans son *Specimen Hungariae litterata*, pag. 206. & suivantes.

KLINGLER, (Antoine) né à Zuric en Suisse, le deuxiéme d'Août 1649. commença ses études dans sa patrie, & s'y perfectionna en visitant les plus célébres académies étrangeres. Il prit le dégré de docteur en théologie à Franeker en 1677. La même année il fut nommé à la chaire de professeur en théologie à Hanau. En 1680. on lui offrit à Groningue le même emploi qu'il refusa. Il fut rappellé dans sa patrie en 1681. & on lui donna d'abord le diaconat de l'église du S. Esprit, en 1684 le pastorat de S. Pierre, & en 1688. celui de la cathédrale, & l'*antistice*. Il mourut au mois d'Août 1713. On a de lui divers ouvrages en allemand, un grand nombre de sermons, *Dodecas exercitationum academicarum: Bella Jehovae S. Portio Israelis*, &c.

KLINGSTET, (N.) excellent peintre en miniature, étoit né à Riga en Livonie, & de bonne famille. Dès l'âge de quinze ans il commença à servir dans les troupes de Suéde, & cinq ans après il vint en France, où il prit parti dans le régiment de Greder Allemand, aujourd'hui Saxe. Il y servit pendant douze ans, tant en qualité de soldat, que de sergent. Malgré les fatigues inséparables d'un tel service, il conservoit toûjours le goût naturel qu'il avoit eu dès sa premiere jeunesse pour la peinture, & à l'âge de trente-trois ans il ceda enfin à son inclination pour cet art. Mais il conserva toûjours du penchant pour les armes, & il s'acquit beaucoup de réputation dans la peinture, il ne se piquoit pas moins de bravoure que d'habileté dans sa profession. Son talent de peindre en miniature, & sur tout à l'encre de la Chine est connu de tout le monde. On peut dire qu'il y a excellé, principalement pour les têtes, qu'il rendoit avec tout le relief & le caractere qu'on pouvoit désirer. D'ailleurs il n'étoit pas grand dessinateur, & avoit un génie assez étroit. On voit cependant de lui plusieurs morceaux où il paroît de l'esprit & de l'invention, mais dont les sujets extrêmement libres ne peuvent être vûs par des yeux chastes. Il est mort subitement à Paris le 26. du mois de Février 1734. âgé de 77. ans. * *Voyez* son éloge dans le Mercure de France, mois de Mars 1734.

KNIGHTON, (Henri) *dont on n'a dit que deux mots dans le Moreri de 1725. & de 1732. au mot* KNYGHTON, fut chanoine régulier de l'abbaye de Leicestre, en Angleterre, & fleurit après l'an 1390. sous le régne de Richard II. roi d'Angleterre. Il a composé une histoire de ce royaume depuis environ Guillaume I. jusqu'en 1395. C'est proprement une chronique des évenemens d'Angleterre en cinq livres, depuis environ l'an 950. jusqu'en 1395. Le premier, depuis les rois Saxons jusqu'en 1066. ou le tems de Guillaume le conquérant: les autres qui vont jusqu'en 1377. ne sont presque qu'un extrait de la chronique de Ranulphe Higden de Cicestre; le cinquiéme finit à l'an 1395. Cette histoire passe pour exacte & faite avec soin. Knighton a composé aussi une histoire de la déposition de Richard II. roi d'Angleterre, arrivée en 1399. Ces deux ouvrages se trouvent parmi les dix écrivains de l'histoire d'Angleterre que Jean Selden a fait imprimer à Londres, *in-fol.* en 1652. * *Voyez* la préface de Selden; Vossius, *de historicis latinis*; Casimir Oudin, *tom. 3. commentar. de scriptor. ecclesiast. &c.*

KNIPPER-DOLLING, noble bourgeois de Munster en Westphalie, & accrédité, mais factieux & entreprenant, joua un gros rôle dans le XVI. siécle, parmi les Luthériens d'abord, & ensuite parmi les Anabaptistes. Lorsqu'en 1583. tout paroissoit calme à Munster, après les grands troubles qui avoient agité cette ville, il renouvella le desordre en osant tirer de prison, à main armée, un des partisans des nouvelles erreurs. C'étoit un nommé *Antoine* Ceins, violent Luthérien, qui avoit chassé l'official de l'évêque de dessus le tribunal de la justice épiscopale. Knipper-Dolling

après l'avoir tiré des fers, le conduisit au son des instrumens dans une auberge voisine où les Luthériens s'attrouperent; & au milieu de la débauche, formerent la résolution d'opprimer ce qu'ils appelloient le Papisme. De nouveaux traits de fureur obligerent l'évêque à se saisir de Knipper-Dolling, & à le faire enfermer dans les prisons publiques. On l'élargit ensuite à de certaines conditions: mais son impétuosité naturelle n'en fut point rallentie, & de Luthérien séditieux il devint dans la suite un des plus insensés Anabaptistes. En 1534. il se joignit à plusieurs Illuminés avec lesquels il renouvella le fanatisme qui avoit mis en tant de lieux les Anabaptistes en crédit. On les vit contrefaire les inspirés au milieu des places publiques. Les uns tenoient les yeux attachés au ciel les heures entieres, comme si le Seigneur leur eût ouvert le sein de sa gloire. D'autres parloient à une personne invisible, & faisoient des réponses aux interrogations d'un ange, qui, disoient-ils, étoit present à leurs yeux. Quelques autres s'écrioient qu'ils appercevoient en l'air des dragons lumineux, qui par leurs sifflemens s'excitoient au combat. Ces fanatiques enleverent les clefs de la ville de Munster aux portiers, & elles furent remises à Knipper-Dolling. Cet insensé courut peu après, les pieds nuds, dans toutes les rues de la ville, annonçant dans les carrefours la réformation des mœurs. Il osa même insulter de près un parti de ses adversaires fortifiés dans leurs retranchemens. Pris & mis aux fers par les Catholiques, bien-tôt après il fut délivré par les Anabaptistes. Il usa mal de sa liberté. D'un esprit inégal, tantôt il affectoit des saillies de fierté qui lui faisoient mépriser les autres chefs de sa secte; & d'autres fois on le voyoit rampant chercher par des bassesses l'affection de ceux qu'il avoit méprisés. Il voulut être associé aux plus grands prophétes de l'Anabaptisme, & trouvoit en cela plus de gloire qu'à occuper paisiblement les premiers honneurs dans sa ville où sa naissance le pouvoit faire aspirer. On lui accorda d'autant plus volontiers une partie de ce qu'il demandoit, que comme il avoit l'air & l'esprit d'un furieux, il pouvoit devenir un instrument utile à la main des plus grands prophétes. Ils s'en servirent pour commencer les séditions, & ils tenterent à ses risques les entreprises les plus dangereuses. Cependant on ne lui donna place que parmi les prophétes du second rang. On se défioit de sa discrétion, ainsi on ne lui confioit guéres les desseins que quand il falloit les executer. Alors le fanatique, presque toûjours hérissé de colere, tantôt couroit tout nud comme une insensé dans les rues de la ville, & tantôt il prenoit la hache à la main pour aller forcer un retranchement. Un de ses artifices les plus ordinaires étoit de souffler dans la bouche de ceux qu'il vouloit s'associer, & de leur faire accroire que son haleine avoit la vertu de communiquer le Saint-Esprit. En tout cela il s'applaudissoit comme s'il eût été le premier mobile de son parti. Les chefs le laissoient jouir de sa persuasion, & en tiroient d'importans services par les coups de main qu'ils lui laissoient faire. Mais Jean de Leide qui avoit usurpé la supériorité dans Munster, craignant qu'il ne fût un obstacle à son autorité naissante, chercha à l'humilier. Un jour que Knipper-Dolling couroit dans les rues de Munster, criant que bien-tôt Dieu humilieroit les orgueilleux, il l'arrêta au milieu d'une place, & lui faisant mettre en main l'épée de la justice que l'on décora du beau-nom de *glaive de Samson*, ou *d'épée de Josué*, il fut condamné à faire réellement l'office de bourreau. Peu s'en fallut qu'il n'éprouva bien-tôt sur lui-même l'épée qu'il portoit. Environ cinquante des plus sages bourgeois de Munster fatigués d'être le jouet de ce séducteur & de son parti, obséderent sa maison pendant la nuit, & mirent des gardes à la porte des prophétes & des prédicants. Mais ils ne tarderent pas à être délivrés avec violence; & pour venger Knipper-Dolling & son parti, on voulut obliger ceux qui les avoient détenus à déclarer qu'ils approuvoient la pluralité des femmes, & sur leur refus on les livra à Knipper-Dolling qui exerça avec joie sur eux son emploi de bourreau. Il décapita les uns après leur avoir coupé le nés & les oreilles. Il en fit attacher quelques autres à des arbres, pour les exposer ensuite aux arquebuses des soldats. Nul prophéte, ou petit, ou grand ne se dispensa de donner son coup de hache; ou d'épée aux défenseurs de la pudicité chrétienne. On fit un traitement encore plus rigoureux aux personnes de l'autre sexe qui refuserent, ou de souffrir des compagnes dans le mariage, ou d'aller grossir le sérail des incontinens, & tout ce que la fureur & la brutalité peuvent inventer d'excès fut employé contre des vierges timides. Knipper-Dolling se trouvoit si honoré de son emploi de bourreau, qu'il témoignoit ouvertement son chagrin quand quelqu'autre l'exerçoit. Jean de Leide l'ayant usurpé sur lui en une occasion, il entra dans une fureur qui le mit hors de lui. Semblable à un possédé, il courut alors par les rues de la ville, cria avec vivacité contre Jean de Leide, & après ces cris séditieux il vint à la place publique, où le roi, selon sa coutume, tenoit sa cour. Jean de Leide étoit descendu du thrône pour commencer la danse, Knipper-Dolling y monta, & s'y assit; il y contrefit le roi, en descendit ensuite, & commença une danse peu modeste en presence du souverain. Le roi dissimula alors ce manque de respect, & le fit passer pour une scéne de la comédie. Aussitôt que le spectacle fut fini, Knipper-Dolling fut conduit en prison; il y languit pendant huit jours, & on ne l'en tira que quand il eut promis d'être plus réservé. Mais la punition que ses excès méritoient ne fut pas long-tems différée. Le parti de l'évêque de Munster ayant eu le dessus en 1536. & Knipper-Dolling s'étant trouvé du nombre des captifs séditieux qui furent faits alors, on l'interrogea sur sa foi, il ne répondit que des blasphêmes, ne voulut entendre parler ni de prêtres, ni de réconciliation avec l'église, & fut condamné à avoir le corps déchiré avec des tenailles ardentes, & à être ensuite percé de l'épée, ce qui fut executé. Au milieu d'un supplice si cruel il ne fit paroître que desespoir & endurcissement. * Voyez l'*histoire des Anabaptistes, par le Pere* Catrou, Jesuite, en beaucoup d'endroits du *tome 2*.

KNIPSCHILD, (Philippe) fameux docteur en droit public, natif de Treisbach en Westphalie, publia divers écrits sous le nom supposé de Hippolyte de Treisbach. Il étoit syndic de la noblesse de l'Empire sur le Necker, & sur le Rocher, & de la ville d'Eslinguen dont il étoit aussi conseiller. Il mourut en 1657. âgé de soixante-deux ans. Ses ouvrages sont: *Paratitla juris universi. Tractatus de fidei-commissis familiarum nobilium. De juribus & privilegiis civitatum Imperii. De nobilitate in genere, & præsertim de juribus & privilegiis ordinis equestri liberi & immediati.* * *Voyez* Witte, *Diarium Biograp.* tome 2.

KNOLLES, (Richard) de Northampton, né au commencement du régne de la reine Elisabeth, fut fait maître-ès-arts en 1570. Comme il s'étoit particulierement appliqué aux humanités, le chancelier Pierre Manood le nomma au rectorat du collége de Sandwich dans le Kent, & il s'acquitta de cet emploi avec beaucoup d'applaudissement. Il profita des heures qu'il lui laissoit libres, pour étudier l'histoire dont il acquit une grande connoissance. Il a publié en anglois celle des Turcs jusqu'en 1610. c'est-à-dire, jusqu'à l'année de sa mort. On croit qu'il a été aidé par plusieurs sçavans pour la composition de cet ouvrage, parce qu'il y entre beaucoup de choses qui ne sont tirées que des auteurs Arabes dont il ignoroit la langue. Cette histoire a été continuée depuis jusqu'en 1677. par Paul Ricaut. Knolles a donné encore d'autres ouvrages anglois, & en latin: *Rudimenta linguæ hebraïcæ, græca, & latina*, &c. * *Voyez* Wood, *Antiquitat. Oxoniens.*

KNORR DE ROSENROTH, fils d'un ministre Luthérien à Alt-Rauden en Silésie, où il nâquit le 15. de Juillet 1636. étudia à Fravenstadt, à Stettin, à Wittemberg, à Lipsic, & voyagea ensuite en France, en Angleterre & en Hollande. Il s'appliqua particulierement à la chimie, & à l'art cabbalistique pour lequel il eut dès sa jeunesse une grande inclination. Etant à Amsterdam il servit d'interpréte à un prince Armenien de qui il apprit à son tour les langues orientales. Il étudia l'hébreu, & le rabbinage à Amsterdam sous le rabbin Meyestern, & y fit de si grands progrès qu'il mérita l'estime de Jean Lighfoot, Henri Morus & Helmont que l'on sçait avoir été très-versés dans cette connoissance. Le dernier le fit connoître à Christian Auguste,

comte-palatin de Sultzbach, qui en 1668. le nomma son conseiller privé, & le fit ensuite son chancelier. Ces emplois ne lui firent point abandonner ni l'étude sérieuse des langues orientales, de la chimie & de la cabale, ni les amusemens de la poësie, de l'éloquence, de l'histoire même, de la chronologie & de l'astronomie, qui eussent bien tenu leurs places entre les études sérieuses s'il eût voulu les approfondir. Il a traduit en allemand l'ouvrage de Thomas Brown, intitulé *Pseudodoxia epidemica*, que l'on a publié en françois en 1734. sous le titre de *Essais sur les erreurs populaires*. Il a traduit de même les ouvrages de Helmont le pere, l'*Alphabetum naturæ* de Helmont le jeune, qu'il a orné d'une préface, & l'harmonie des quatre évangelistes, par un auteur anonyme. Les ouvrages de sa composition sont: *Messias puer*, ou de la vérité de la religion Chrétienne, qu'il prétend prouver par la science cabbalistique; cet ouvrage est écrit en langage rabbinique, & n'a point été imprimé: *Cabbala denudata*, qui est une traduction latine du *Sohar*, & d'autres livres cabbalistiques qu'il a éclaircis par ses remarques, & publiés en deux volumes *in-4°*. Ce fut aussi par ses soins que *Mose Bar Uri Scherga*, surnommé *Bloch*, imprima à Sultzbach plusieurs livres hébreux, & particulierement le Sohar. Le comte palatin, Helmont, & Knorr lui-même en firent les frais, & le jeune Helmont apprit auparavant dans ce dessein à graver les matrices des caracteres. Dans la lecture des ouvrages cabbalistiques, le comte palatin & Knor se servirent du secours de deux Juifs Polonois, Rabbi Moyse, & son fils Rabbi Joseph Hausner, en faveur desquels le palatin fit imprimer le Testament syriaque avec des caracteres hébreux, à Sultzbach en 1668. *in-8°*. Knorr étoit si avant dans ses bonnes graces, que pendant plusieurs années ils passerent bien des heures ensemble pour se perfectionner dans les langues orientales, & dans la cabbale dans laquelle Knorr fit beaucoup de découvertes nouvelles, mais qui furent aussi peu utiles à lui-même qu'au public, quelques éloges qu'il ait reçus sur ce sujet. Il mourut au mois d'Avril 1689. Ses grands travaux n'ont pas apporté de lumiere dans ses écrits, & les rêveries rabbiniques dont ils sont pleins les rendent plus méprisables que dignes d'estime, au moins la plûpart. Ce qu'il y a de plus triste, c'est que son goût pour la science cabbalistique a beaucoup nuit à sa religion; & souvent pour relever la premiere, il s'est efforcé d'y accommoder ce qu'il y a de plus sacré dans la seconde, ses dogmes & ses mysteres, comme Laurent Odhelius l'a démontré dans sa *Synagoga bifrons*. * *Voyez* Buddei *Introductio ad histor. philosoph. hebr.* Kraufii *Nova litteraria Lipsiens. anni 1718*.

KNOT, (Edouard) &c. *Ajoûtez à ce que l'on en a dit dans ce dictionaire édition de 1725. que* son vrai nom étoit *Matthias* Wilson; *qu*'il fut vice-provincial des Jesuites en Angleterre, non provincial; *que* ce ne fut pas contre Nicolas Smith qu'il écrivit, mais contre Richard Smith, évêque de Chalcedoine; *que* la censure que l'assemblée du clergé de France fit de son ouvrage contre ce prélat peu après qu'il eut paru en 1631. fut renouvellée en 1643. par une autre assemblée du même clergé. *Dans les citations on renvoie à* Sotwel qui n'en parle point: *il falloit citer* Alegambe.

KNYGHTON, (Henri) *cherchez* KNIGHTON.

KOCHARNOVIUS, (Nicolas) noble Polonois protecteur du Socinianisme en ce royaume, y exerça la charge de vice-préfet de Radomie. Il étoit habile, & avoit du talent pour la poësie, mais il étoit fort entêté pour les erreurs des Sociniens quelques absurdes qu'elles soient. On a de lui *Rotuli*, ou avis à ses enfans, en vers Polonois, imprimés en 1584. Long-tems après la mort de l'auteur on réimprima cet écrit en 1639. à Cracovie, avec les ouvrages de son neveu Jean Kocharnovius, qui est regardé comme le prince des poëtes Polonois. * Voyez l'*histoire du Socinianisme* par le pere Anastase, Picpuce, *II. part. pag. 356*.

KODAJUS (Al) historien Arabe fort célébre, dont le nom entier est, *Abu abdolla, Mochammed Ebn Salama, Ebn jaafar, al Kodai*, a écrit un *Tarich* ou histoire des Califes environ l'an de l'hegire 437. de J. C. 1045. Il mourut l'an de l'hegire 454. de J. C. 1062. Pocock s'est souvent servi de son ouvrage.

KODDE (Jean, Adrien & Gilbert van der) étoient trois freres de Guillaume Kodde ou *Coldeus*, professeur en hébreu dans l'université de Leyde. Ces trois freres ont donné naissance à la secte des Prophetes qui commença à paroître à Warmond proche de Leyde en 1619. lorsqu'il fut défendu aux Remonstrans d'avoir des ministres. Les peines ausquelles on étoit exposé, en cas de contravention, firent naître aux trois freres Kodde la pensée qu'en effet on pouvoit bien se passer de ministres, & dès-lors ils commencerent à déclamer contre les pasteurs. Selon eux, c'étoient des gens qui vouloient parler seuls dans l'église, & vivre aux dépens d'autrui sans rien faire. Pasquier de Fyne pasteur Remontrant, fit ce qu'il put pour empêcher le schisme entre ceux de son parti: mais ce fut en vain. Les freres Koddes se séparerent avec leurs adhérans, & formerent des assemblées dans une maison particuliere: ils s'y trouvoient une fois par mois, le premier dimanche après la nouvelle lune, afin que les habitans des lieux éloignés pussent y venir sans être avertis. Voici la méthode qu'on observoit dans ces assemblées. Quelqu'un lisoit quelques chapitres du nouveau Testament, après quoi le lecteur, ou quelqu'autre faisoit la priere. On demandoit ensuite si quelqu'un avoit quelque chose à dire pour l'édification du peuple: alors un de l'assemblée se levoit, lisoit un texte de la bible sur lequel on avoit médité auparavant; & prenant le ton de prophéte, faisoit sur ce texte un discours qui duroit quelquefois plus d'une heure. On laissoit ainsi parler un second, un troisiéme, & même un quatriéme prophéte, s'il s'en presentoit autant qui voulussent parler. Pasquier de Fyne qui assista d'abord à ces assemblées pour tâcher de ramener ces fanatiques, dit qu'il a vû de ces séances durer depuis le soir jusqu'au lever du soleil. Les prophétes ordinaires de ces assemblées étoient les trois freres Koddes, Antoine Cornelison & Jean Batten de Leyde. Les prophétes mécontens de Fyne, chercherent les moyens de l'exclure de leurs assemblées; & à cet effet ils les tinrent à Rhinsburg, & depuis ce tems-là ils se séparerent entierement des Remontrans. Ils introduisirent le baptême par immersion, & soutinrent qu'aucun Chrétien ne devoit être magistrat ni faire la guerre. Ils rejetterent toutes les confessions de foi, & conserverent la doctrine des Remontrans sur la prédestination. Jean van der Kodde se vantoit d'avoir vû le Saint-Esprit comme les Apôtres; & que quand il descendit sur lui, la maison trembla. Après la mort des trois freres, les assemblées furent dirigées par François Joachimson Oudan, boulanger de Rhinsburg & gendre de van der Kodde. Telle fut l'origine de la secte des Prophétes en Hollande, dont on peut voir un plus grand détail dans l'*Histoire de la Réforme par* Gerard Brandt, t. 2.

KODLUBKO (Vincent) *voyez* KADLUBECK.

KOEMPFER ou KOEMPSER (Engelbert) docteur en médecine. Il étoit fils de Jean Kœmpfer, ministre à Lemgow, ville du cercle de Westphalie appartenant aux comtes de la Lippe, & nâquit dans cette ville le 16. de Septembre 1651. D'autres disent au mois de Decembre. Il commença ses études à Hameln, dans le duché de Brunswick: on l'envoya ensuite à Lunebourg, à Hambourg, à Lubec, à Dantzick. Il étoit en 1673. en cette ville, & il y prononça cette même année en public un discours *de majestatis divisione*, qui fut fort applaudi. Il passa de Dantzick à Thorn, & ensuite à Cracovie, où il prit le bonnet de docteur en philosophie. Sorti de Cracovie il alla à Konisberg où il s'attacha pendant quatre années à l'étude de la médecine & de l'histoire naturelle, & après ce terme il alla en Suéde. On lui fit des offres avantageuses pour l'arrêter en ce royaume, mais sa passion de voyager lui fit préférer à tout ce qu'on lui proposa, la charge de secretaire d'ambassade à la suite de M. Louis Fabricius que la cour de Suéde alloit envoyer au roi de Perse. M. Kœmpfer partit de Stokolm au mois de Mars 1683. s'arrêta deux mois à Moscou, & arriva à Ispahan, ville capitale de Perse, en 1684. Il y demeura jusque vers la fin de 1685. Au lieu de revenir en Europe avec M. Fabricius, son goût pour les voyages le porta à se mettre au service de la compagnie hollandoise des Indes Orientales, en qualité de chirurgien en chef de la flotte. C'étoit bien déroger, mais l'honneur d'un sçavant ne consiste

fiste pas en titres. M. Kœmpfer eut tout lieu de se satisfaire dans son nouvel emploi : il poussa ses courses jusqu'au royaume de Siam & au Japon. Revenu en Europe en 1693. il s'arrêta à Amsterdam, & l'année suivante il prit le bonnet de docteur en médecine à Leyden. Il retourna ensuite dans sa patrie, où la pratique de la médecine, & l'emploi particulier de médecin du comte de la Lippe son souverain, l'occuperent jusqu'à sa mort arrivée le deuxiéme de Novembre 1716. au château de Steinhof, près de Lemgow. Il s'étoit marié en 1700. mais ses enfans sont morts avant lui. En 1712. il donna au public à Lemgow ses *Amœnitates exoticæ*. Le titre entier est *Amœnitatum exoticarum politico-physico-medicarum fasciculi V. quibus continentur relationes, observationes & descriptiones rerum Persicarum & ulterioris Asiæ, multâ attentione in peregrinationibus per universum Orientem collectæ, in-4°.* avec un grand nombre de figures. Cet ouvrage qui contient quantité d'observations curieuses & utiles sur l'histoire civile & naturelle des païs que Kœmpfer avoit visites, sur la botanique en particulier, sur les antiquités, &c. fit desirer avec empressement ses autres ouvrages, sçavoir, son *Herbarium ultra-Gangeticum*, l'histoire de ses voyages, & en particulier son *histoire naturelle, civile & ecclesiastique de l'empire du Japon*, mais ses occupations l'empêcherent de satisfaire l'empressement du public. Il n'y a que l'histoire du Japon que l'on ait fait imprimer après la mort de l'auteur. M. Kœmpfer l'avoit composée en allemand, Jean Gaspard Scheuchzer, membre de la societé royale & du collége des médecins à Londres, en a fait une traduction angloise, & c'est sur cette version que cet ouvrage a paru en françois à la Haye en 1729. 2. vol. *in-fol.* avec quantité de figures. * *Voyez* la vie de l'auteur par Scheuchzer à la tête de l'*histoire du Japon*, & *journ. litter.* pour l'année 1730. *tom. 19. 1. partie*; *Biblioth. Angl. tome 15. 1. partie*; Manget, *Bibliotheca scriptorum medicorum veterum & recentiorum, liber X* au commencement.

KOENIG, *voyez* KONIG.

KOENIGSFELDEN, étoit autrefois une riche abbaye dans l'Ergow au canton de Berne, dans les environs de la petite ville de Bruck, entre les rivieres de l'Aare & de la Reuss. La fondatrice étoit Elizabeth, fille de Meinrard II. comte de Tyrol, & veuve de l'empereur Albert I. Agnès sa fille, & femme d'André III. roi de Hongrie, concourut avec sa mere pour cette fondation. L'occasion qui en fit naître le dessein fut l'assassinat d'Albert I. mari d'Elizabeth, & pere d'Agnès, meurtre commis par son neveu Jean, duc d'Autriche, à l'endroit même où elles firent bâtir le monastere. Elizabeth posa elle-même la premiere pierre de ce bâtiment, & en nomma pour premiere abbesse Hedwige, religieuse de Sifflingen, près d'Ulm. Elizabeth résolut d'y finir ses jours ; mais elle mourut à Vienne en 1313. avant que d'avoir pu y aller, & trois ans après on y porta son corps, que l'on déposa dans une voûte souterraine de l'église, avec dix-sept autres corps de princes & de princesses. La reine Agnès s'étant fait payer une somme considérable pour son douaire, se retira dans cette abbaye, & y vécut quarante-huit ans, jusqu'à sa mort arrivée à l'âge de quatre-vingt-ans. On lit ces vers dans cette maison, qui confirment une partie de ce que l'on vient de dire.

*En regium regis signatum sanguine campum,*
*Hac reginarum marmora struxit amor,*
*Heroum saltem cineres tegit urna sepultos,*
*Sed titulus vivax Austria semper erit.*

Dans la même contrée où est cette abbaye, étoit autrefois la ville de Vindonisse, & en creusant les fondemens du monastere, on trouva plusieurs murs, médailles & vases antiques, & sur-tout un aqueduc qu'on y voit encore. Dans le chœur de l'église, on voit les portraits de Leopold, archiduc d'Autriche, & de vingt-sept princes, comtes, &c. qui furent tués à la bataille de Sempach le 9. de Juillet 1386. & inhumés à Koënigsfelden. La doctrine de Zwingle infecta cette abbaye par le moyen de ses livres en 1523. & en conséquence toutes les religieuses demanderent qu'on leur accordât la liberté de renoncer à leur clôture & à leurs vœux, & en 1524. la plûpart se marierent. On convertit en-



suite le couvent en hôpital, pour des personnes pauvres, âgées ou infirmes. La ville de Berne y envoye un inspecteur qui est changé tous les six ans.

KOENIGSTEIN, ville de l'archevêché de Mayence dans le comté de ce nom, éloignée de deux heures de chemin de Hœchst, est située entre des montagnes. Le comté de Koënigsteing confine avec celui d'Istein, & avec le Wettetovie. Il appartenoit à Christophe, comte de Stolberg, prevôt de l'église d'Halberstatt ; après la mort duquel arrivée en 1587. George-Louis & Christophe, comtes de Stolberg, ses neveux, prétendirent lui succeder comme étant ses plus proches héritiers ; mais Daniel Brendel de Hombourg électeur de Mayence, se mit en possession de ce comté, en vertu de l'expectative que l'empereur Maximilien II. lui en avoit accordée en 1575. On voulut terminer ce différend par une transaction de l'an 1590. mais les comtes de Stolberg refuserent d'y acquiescer. Ils se fondoient sur ce que le comté de Koënigstein étoit un fief féminin qui avoit passé successivement par les femmes dans les maisons de Falkenstein, d'Epstein, & de Stolberg. L'an 1631. le roi de Suéde les mit en possession de ce comté, & quatre ans après les Impériaux les en chasserent, & les électeurs de Mayence l'ont conservé depuis ce tems-là. * *Voyez* Audiffret, *Géographie ancienne & moderne, tome 3.* &c.

KOLB, (François) né à Rœtelen dans le marquisat de Baden, aux environs de Basle, y étudia avec Zwingle sous Felix Wissenbourg, dont l'autorité est d'un grand poids chez les Prétendus Reformés, à qui, dès le commencement du XVI. siecle, il avoit préparé la voie à leur séparation de la véritable Eglise. Kolb commença par être maître d'école de saint Martin à Bâle ; mais en 1512. il passa à Berne, où il eut un canonicat, & une charge de prédicateur. Du tems de la guerre de Milan, il prêcha contre l'usage de servir pour de l'argent les puissances étrangeres dans leurs guerres, & d'en recevoir des pensions. « Autrefois, dit-il un jour dans » un de ses sermons, les Suisses étoient si fort estimés, que » lorsqu'on croyoit avoir essuié quelque dommage, on prioit » les cantons Suisses de soûtenir la bonne cause, & de venir » à son secours ; mais aujourd'hui l'amour de la justice s'é» teint entierement chez ces ames mercénaires, qui font la » guerre pour le prince qui leur fait une pension. C'est pour» quoi, ajoûta-t-il, je ne veux plus rester parmi vous, & je » prie le Seigneur qu'il vous accorde la grace de vous cor» riger. » Il se retira en effet dans la chartreuse de Nuremberg, d'où on le rappella en 1527. pour être collegue de Berthold Haller de Berne. Lorsqu'il y fut arrivé, il déclara publiquement que puisqu'on le recherchoit, il falloit lui laisser dire la vérité, c'est-à-dire, ce qu'il pensoit. En 1531. il fut à la guerre de Cappel, & mourut en 1535. âgé de soixante-dix ans. C'étoit un homme de beaucoup de franchise, mais plein de préventions, & très-ardent à les soûtenir. Il déclamoit sans raison contre l'Eglise Catholique qu'il ne connoissoit point, & ses déclamations l'avoient obligé de sortir de la chartreuse de Nuremberg en 1522. avant qu'on l'appellât à Berne. Il étoit ardent dans la dispute, & peu capable de bien entendre ce qu'on lui objectoit. Cependant les Prétendus Réformés en font de grands éloges ; comme on peut le voir dans Melchior Adam, *Vita theologor. Germ.* dans M. Ruchat, *hist. de la reform. tom. 1.* &c.

KOLLONITSCH, (Leopold des comtes de) cardinal prêtre de la sainte Eglise Romaine, archevêque de Strigonie, primat de Hongrie, grand chancelier, & secrétaire intime du même royaume, &c. étoit d'une maison originaire de Croatie, qui s'étoit transplantée par la Stirie en Autriche. Il eut pour pere ERNEST, comte de Kollonitsch, & pour mere *Anne-Elizabeth*, née comtesse de Kuffstein. Il fut successivement évêque de Javarin, ou Raab, & de Neustadt, & créé cardinal par le pape Innocent XI. le deux de Septembre 1686. L'empereur Leopold le déclara président de son conseil aulique au mois d'Octobre 1692. & le nomma à l'archevêché de Gran ou de Strigonie, primatie du royaume de Hongrie, au mois de Juillet 1695. Ce cardinal mourut à Vienne, après une longue maladie, le 20. de Janvier 1707. âgé de soixante-seize ans, dans la vingt-uniéme année de son cardinalat.

KOLLONITSCH, (Sigismond des comtes de) né le 28. Mai 1677. fut d'abord evêque de Vaccia en Hongrie, puis de Vienne en Autriche, & prince du saint empire Romain, ayant été nommé au mois d'Avril 1716. à ce dernier evêché qui fut érigé le premier Juin 1722. en archevêché par le pape Innocent XIII. aux instances de l'empereur Charles VI. tant pour lui, que pour ses successeurs, avec la faculté de porter le *pallium* & la croix. Il reçut le *pallium* de cette nouvelle metropolitaine en grande cérémonie des mains de l'evêque de Neustadt, declaré son suffragant, le 24. Février 1723. Le pape Benoît XIII. le créa cardinal de la sainte Eglise Romaine à la nomination de l'empereur le 26. Novembre 1727. & la barette lui ayant été envoyée à Vienne, il la reçut par les mains de l'empereur le 4. Avril 1728. ayant prêté le jour précédent le serment accoûtumé, entre les mains de l'archevêque d'Edesse, nonce apostolique à la cour impériale. Après la mort de Benoît XIII. il se rendit à Rome, où il arriva le 31. Mars 1730. & entra le lendemain au conclave, dans lequel Clement XII. fut élu. Ce nouveau pape lui donna le chapeau dans un consistoire public le 27. Juillet, & fit la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche dans un consistoire secret le 14. Août, ensuite de quoi il lui assigna le titre presbyteral de S. Marcellin & de S. Pierre, dont il prit possession le 3. du même mois. Il fut déclaré en même tems député des congrégations des evêques, & réguliers du concile *de propaganda fide*, & du consistoire; & après avoir pris congé du pape, il partit de Rome le 23. du même mois d'Août 1730. pour retourner en Allemagne.

KONIG, (Emanuel) docteur & professeur en médecine, nâquit à Basle, *non en* 1639. *comme on l'a dit dans le dictionnaire historique de Moreri, où on lui a donné un article fort superficiel, mais* le premier de Novembre 1658. Il étoit fils d'*Emmanuel* Konig, ou Kœnig, libraire, & d'*Anne-Catherine* Schartin. Il fut fait maître ès arts en 1677. & docteur en médecine en 1682. La même année on lui donna une place dans la societé Leopoldine des curieux de la nature. Après avoir voyagé en France & en Italie, on lui donna en 1695. l'emploi de professeur en grec dans l'université de Basle. Il obtint celui de professeur de physique en 1706. & il succeda en 1711. au célebre Harder dans la profession de la médecine théorétique qu'il a exercée jusqu'à sa mort, arrivée le 30. de Juillet 1731. Il a laissé plusieurs ouvrages, comme *Regnum vegetabile & animale : Regnum minerale : Scholia in observationes chirurgicas : Augmentum Hippocratis Helvetici : Thesaurus remediorum è triplici regno : Observationes miscellaneæ, medica, physica, chimica*, &c. Il avoit une vaste lecture, & on l'a nommé un autre Avicenne. Il se maria en 1696. avec Veiss, dont il a laissé entr'autres enfans, un fils, docteur en médecine.* *Voyez* le discours funebre prononcé sur sa mort. M. Manget, *in bibliotheca scriptorum medicorum, lib. X.* rapporte les autres ouvrages de Konig que l'on trouve dans le *Lindenius renovatus*, & les titres d'un grand nombre d'observations qu'il a faites, & qui se trouvent en differents journaux d'Allemagne & ailleurs, & il s'étend aussi lui-même sur plusieurs écrits & observations de cet habile médecin.

KONIG. (George Mathias) *Suppléez cet article dans celui qu'il a dans le Moreri.* Il étoit né à Altdorf, ville de Franconie, le 15. de Février 1616. de *George* Konig, docteur en théologie, & professeur dans l'université de cette ville. Il réussit dans ses études, s'appliqua à la théologie, aux belles lettres, aux langues orientales, & en 1647. âgé de trente-un ans il fut nommé professeur en histoire à Altdorf. En 1654. on joignit à cet emploi celui de professeur en langue grecque, & en 1655. celui de bibliothécaire de l'université que son pere avoit possédé pendant quelques années avant lui. En 1667. il céda sa chaire d'histoire par ordre des curateurs de l'université, à Jean-Christophe Wagenseil, & prit celle de poësie. Il avoit epousé en 1648. *Anne-Marie*, fille de *Justin* Hardesianus, conseiller de la ville de Nuremberg. Il en demeura veuf en 1686. en ayant eu quatre enfans morts avant lui. Devenu sourd quelques années avant sa mort, il se réduisit à ne plus enseigner que dans sa maison, & il mourut le 29. de Décembre 1699. dans la quatre-vingt-quatriéme année. La plûpart des sçavans ne le connoissent gueres que par sa *Bibliotheca vetus & nova*, compilation sur les auteurs qui est fort peu exacte, & qui parut à Altdorf en 1678. Cet ouvrage ne méritoit pas de voir le jour, & l'on assure qu'il ne le rendit public qu'à la sollicitation des libraires qui le lui demanderent avec empressement. Ce qu'il dit des auteurs est fort peu de chose, & l'on y trouve rarement des dates, encore sont-elles fautives pour la plûpart. Il attribue souvent à un écrivain ce qu'il n'a point fait, & obmet de parler des ouvrages qui en sont incontestablement. Jean Fabricius a donné dans l'histoire de sa bibliothéque, tome III. une liste des fautes qu'il a remarquées dans celle de Konig, mais il s'en faut bien qu'il ait tout remarqué. Outre cette compilation, on doit encore à Konig les ouvrages suivans : *Tyrocinium poëticum Græcum*, &c. à Nuremberg en 1637. *in*-8°. On y trouve les noms, les verbes, les epithetes, les adverbes, &c. qui peuvent servir à ceux qui veulent acquerir plus facilement la connoissance de la poësie grecque, & s'y exercer. Il n'étoit encore qu'étudiant en philosophie & en théologie quand il fit cet ouvrage. *Garibu lexicon trilingue, sive lexicon latino-germanico-græcum, cum præfatione Dilheri*, à Nuremberg en 1668. *in*-4°. *Gazophylacium latinitatis, seu lexicon latino-germanicum*, à Nuremberg en 1668. *in*-4°. *Georgii Konigii casus conscientiæ*, à Altdorf en 1678. *in*-4°. C'est l'ouvrage de Georges Konig, son pere, qu'il a publié. *Amaltheum poëticum, sive brevis & accurata vocum fere omnium prosodia*, à Nuremberg en 1671. *in*-12. *Indiculus Pomey universalis quadrilinguis*, à Nuremberg en 1698. *in*-12. Il a fait des notes sur le poëte Juvencus qui ont été inserées dans l'édition qu'Erard Reuschius en a donné à Lipsic en 1710. *in*-8°. avec les notes de plusieurs autres sçavans.

KONIG-SAAL, ou Cour Royal, monastere celebre de l'ordre de Cîteaux, fut ruiné par les Hussites en 1420. Ce monastere étoit proche de Berone ville royale sur la Mise, dans le district de Podvertet. La fureur des Hussites alla jusqu'à laisser brûler plusieurs des moines. On n'épargna presque qu'un nommé Jacques, surnommé *le Scholastique*, qui avoit été recteur de l'université de Prague. Il étoit alors prédicateur dans l'église de Teiu, où il exhortoit le peuple à recevoir l'Eucharistie avec respect, & selon l'usage de l'Eglise Romaine. Le sénat obtint que sa peine fût changée en exil à cause de sa grande éloquence. Théobald dit que Kiska fut le chef de cette entreprise. La forteresse fut pillée & brûlée de même que le monastere. Le corps de Wenceslas fut déterré & traité fort indignement. * *Voyez* Balbinus, *in Miscellan.* &c. Theobald, *page* 85. Lenfant, *histoire du concile de Basle, page* 125. 126.

KORNMANNUS, (Henri) jurisconsulte Allemand &c. *Ajoutez à ses ouvrages dont on a parlé dans le Moreri édition de* 1725. & 1732. un traité *de annulo triplici, usitato, sponsalitio : signatorio*, à Leyde 1672. avec plusieurs autres traités des sçavans sur la matiere *de annulis*. Cette édition est correcte & fort belle. *Voyez* KIRCHMAN. (Jean) Ce même traité se trouve dans une édition de tous les ouvrages de Henri Kornmannus, imprimés à Francfort en 1696. *in*-8°. sous le titre de *Henrici Kornmanni opera curiosa*. Ce recueil contient les traités suivans : *De miraculis vivorum : De miraculis mortuorum : Templum naturæ historicum : De virginum statu ac jure : Linea amoris : De annulo triplici.* Il y a beaucoup de recherches dans ces écrits. M. Manget en parle dans sa *Bibliotheca scriptorum medicorum*, lib. X.

KRAG, ou KRAGIUS. (André) *Substituez cet article à celui qui se trouve dans le Moreri.* Krag, né à Ripen, ville du royaume de Danemarck en Jutlande, l'an 1558. de Pierre Krag, citoyen de la ville, fut d'abord pédagogue, ou maître dans une école à Coppenhague, ensuite maître de philosophie à Wittemberg, docteur en médecine, & en 1589. il revint à Coppenhague, où il fut professeur de mathématiques, & en 1590. professeur de physique. Il étoit aussi habile chymiste. Il mourut en 1600. âgé de quarante-sept ans. On a de lui *Laurea apollinea Monspeliensis*, à Basle en 1587. *in*-4°. C'est un recueil de questions, de discours, de leçons, &c. sur des matieres de medecine, & de physique, &c. *Epistola medica :* on les trouve avec le traité de Jean Hornung

intitulé *Cista medica*, & imprimé à Nuremberg en 1625. *in-4°.* * *Voyez* Manget, *in Biblioth. scriptor. medicor.* lib. X. Konig, dans sa *Bibliotheca vetus & nova*, n'en dit que deux lignes *que l'on a copiées dans le Moreri :* il dit que Krag entreprit la défense de Ramus.

KRAMER, (Jean-Frederic) conseiller à la cour de Prusse, & résident de cette cour à Amsterdam, fut donné par Frederic I. roi de Prusse, pour diriger les études du prince son fils qui lui a succedé. Par reconnoissance Frederic le fit son résident à Amsterdam, & ce fut pendant son séjour en cette ville que Kramer commença à écrire l'histoire de ce prince, qu'il n'a point achevée. Il perdit tout en perdant son protecteur. Le prince, fils de Frederic, qui succeda à son pere, & qui ne l'avoit jamais aimé tant qu'il fut son précepteur, loin de lui témoigner de l'affection quand il se vit sur le trône, lui retrancha ses gages. Cette disgrace chagrina vivement Kramer, il s'endetta, ne put satisfaire ses créanciers, & mourut de douleur à la Haye le 17. de Fevrier 1715. Il laissa une bibliotheque nombreuse, & beaucoup de manuscrits sur lesquels l'ambassadeur du roi de Prusse fit mettre le sceau du roi. Kramer a publié *Vindiciæ nominis Germanici contra quosdam obtrectatores Gallos*, où il répond à la question du pere Bouhours, Jesuite, *Si un Allemand peut être bel esprit*; & une traduction latine, souvent réimprimée, de l'introduction à l'histoire, par Samuel Puffendorf. Kramer écrivoit bien en latin, il étoit très versé dans la science des médailles, & il avoit presque vû tous les sçavans distingués de l'Allemagne & de la France.

KRANTS, ou CRANTZ. (Albert) *Ajoûtez à ce que l'on en a dit dans les éditions de ce dictionaire de 1725. & de 1732.* qu'il fut fait docteur vers l'an 1490. & qu'il a été recteur de l'académie de Rostock, où il enseigna pendant quelque tems la théologie & le droit canon.

KUHNIUS, (Joachim) né en 1647. à Gripswalde, ville de la Pomeranie, étoit fils d'un riche marchand, qui l'éleva avec soin. Après avoir commencé ses études dans sa patrie, & les avoir continuées dans la basse Saxe, il passa en 1668. à l'université de Jene, où il s'appliqua à la théologie, & aux belles lettres. Il visita les villes les plus considérables de la Franconie, de la Baviere, & des païs voisins, & Benoît Boccius, ministre d'Oetingen dans la Suabe, l'engagea à demeurer auprès de lui pour diriger les études de ses enfans. Ce poste procura à Kuhnius en 1669. celui de principal du college de cette ville, qu'il ne garda que trois ans. Il le quitta pour aller à Strasbourg, où il fut fait en 1676. professeur en langue grecque dans le principal college. Il s'acquitta de cet emploi pendant dix ans avec beaucoup de réputation. En 1685. on lui donna une chaire de grec & d'hebreu dans l'académie de cette ville, & son habileté dans la langue grecque lui attira un grand nombre d'auditeurs, même des Anglois, & des Hollandois. Il est mort le 11. de Decembre 1697. âgé de cinquante ans. En 1685. il donna *in-8°.* une édition des diverses histoires d'Elien, avec ses notes, celles de Jean Scheffer, & une version de Juste Vouté, ou Vultejus. Cette édition parut à Strasbourg, & y fut réimprimée en 1713. avec une préface de Jean-Henri Lederlin. En 1692. il publia à Amsterdam en 2. vol. *in-4°.* une édition grecque & latine des vies des philosophes de Diogène Laërce, avec ses notes, & celles de plusieurs autres sçavans célébres. Dès 1680. il avoit donné des remarques sur Pollux, en latin, *in-12.* Après sa mort on publia en 1711. à Lipsic une édition grecque & latine de la description de la Grece par Pausanias, qu'il avoit travaillée avec soin, & ornée de ses notes, & de celles de plusieurs autres. Enfin en 1698. parurent à Strasbourg *in-4°.* ses *Quæstiones philosophicæ ex sacris veteris & N. T. aliisque scriptoribus.* * *Voyez* *Godefroi* Ludovici *historia rectorum celeberrim.* & le pere Niceron dans le *tome 4. de ses mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres.*

KUROWSKI, (Nicolas) archevêque de Gnesne en Pologne, étoit un prélat habile dans les négociations, mais d'un caractere trop fier. Au commencement du XV. siecle les Lithuaniens pressés par la famine eurent recours à Withaud, leur duc qui obtint de son frere Ladislas, roi de Pologne vingt navires chargés de bled; mais Ulric de Jungen, grand-maître de Prusse, les fit confisquer sous prétexte qu'il y avoit dans ces navires des armes qu'il prétendoit destinées pour faire la guerre aux Chrétiens. Le roi de Pologne irrité de cette insulte envoya au grand-maître une ambassade à la tête de laquelle étoit Nicolas Kurowski; mais elle fut mal reçûe : Ulric de Jungen refusa de restituer, fit piller même tous les marchands qui négocioient à Ranguenet, petite ville de la Prusse Ducale sur la riviere de Niemen. Ce refus, & cette nouvelle insulte acheverent d'irriter le roi de Pologne & le duc de Lithuanie, & l'on en vint à une guerre ouverte contre les chevaliers de l'ordre Teutonique. On assure que Kurowski au lieu d'adoucir les esprits en cette occasion, les aigrit en parlant avec hauteur aux commandeurs de l'ordre, & au grand-maître; & cette conduite ne servit pas peu à une guerre qui eut des suites dont la religion fut le prétexte, & sur laquelle intervint la médiation des papes & des conciles. La paix se fit à Thorn en 1411. Kurowski en vit la conclusion, & y survécut peu. Il mourut en 1411. même. Ce prélat avoit été accusé par Anne, fille du duc de Cillei, & reine de Pologne, de l'avoir voulu corrompre. L'accusation étoit des plus graves : le roi résolut de le punir avec severité, & Kurowski se mit en chemin pour comparoître; mais étant tombé de cheval, il mourut de sa chûte. * *Voyez* Dlugos, *Histor. Polonor. lib. X. & lib. XI.* Cromer, *de rebus Polonic. lib. XVII.* Lenfant, *Histoire du concile de Pise*, en plusieurs endroits.

KUSTER. (Ludolfe) *On a fait quelques fautes, & des omissions en parlant de ce sçavant dans le Moreri de l'édition de 1725. il faut les corriger ainsi, & suppléer ce qui manque.* 1°. Il nâquit au mois de Fevrier 1670. Il avoit un frere aîné qui lui inspira de bonne heure l'amour des belles lettres, & lui servit de maître. Ce frere enseignoit les humanités à Berlin dans le college de Joachim, ainsi appellé du nom de l'électeur qui l'a fondé. Ludolfe y entra fort jeune, & fit de tels progrès, que dès l'âge de quinze ans il répetoit déja les écoliers de son frere. 2°. Le nom que M. Kuster prit dans sa *Bibliotheca librorum novorum* n'est pas *Nocerus*, comme on l'a répeté *dans le Moreri de l'édition de Basle*, mais *Neocorus* qui signifie en grec ce que *Kuster* signifie en allemand, *un sacristain.* 3°. Son édition de Suidas a paru en 1704. à Cambridge en trois volumes *in-fol.* en grec & en latin, avec des notes. Etant en Hollande, il donna la vie de Pythagore par Jamblique en grec & en latin, avec une nouvelle version & des notes; les onze comédies d'Aristophane, *in-folio*; une édition du nouveau Testament, avec les variantes recueillies par M. Mill, & plusieurs autres ouvrages. 4°. *On dit que* l'académie royale lui donna une place d'associé surnumeraire; *lisez*, l'académie royale des inscriptions & belles lettres. 5°. Sa *Diatribe anti-Gronoviana* parut en 1712. *non en* 1713.





ABADIE. (Jean) *Comme l'article que l'on en a donné dans le Moreri est non-seulement très-superficiel, mais fort peu exact, il faut y substituer celui-ci.* Jean Labadie, non Jean de Labadie, comme la plûpart l'écrivent, n'étoit point fils d'un gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & gouverneur de Bourg en Guienne, comme le dit le pere Niceron. Son pere *Jean-Charles*, étoit un simple soldat de fortune de Gascogne, qui fut fait lieutenant dans la citadelle de Bourg par M. Tilladet qui en étoit alors gouverneur. Il s'y maria avec une nommée *Corbot*, fille d'un bourgeois, bonne Catholique, qui mourut dans un âge assez avancé, vers 1660. Ce fut de ce mariage que Jean Labadie nâquit à Bourg même en Guienne, sur la Dordogne, le 13. de Fevrier 1610. On l'envoya dès l'âge de six à sept ans étudier à Bourdeaux au college des Jesuites qui, trompés par sa pieté apparente, & charmés de son esprit & de sa facilité pour l'étude, lui persuaderent d'entrer dans leur societé. Labadie y consentit, mais il ne put exécuter ce dessein qu'après la mort de son pere qui s'y opposa tant qu'il vécut. Peu de tems après qu'il se fut revêtu de l'habit de Jesuite, il s'appliqua pendant trois ans à la rhétorique & à la philosophie; & ensuite, quoiqu'il ne fût point encore dans les ordres sacrés, il s'occupa du ministere de la parole. Il fut élevé au sacerdoce quelques années après étant encore dans la societé. Il demeura dans cette compagnie environ quinze ans, & sçut si bien s'y déguiser, que, quoiqu'il y devînt visionaire à l'excès, il y étoit si peu connu pour tel, qu'on l'y regardoit comme un prodige d'esprit & de pieté. Mais pendant qu'il prêchoit devant tout le monde l'ancienne doctrine des Apôtres, il formoit en secret des disciples avec lesquels il pût aller par le monde répandre le fanatisme qu'il poussa si loin dans la suite. Il vit en peu de tems tomber dans le piége qu'il tendoit un médecin de Perigueux, deux écoliers, un paysan de Cusagués, avec sa femme, un prêtre, un corroyeur de Limousin, & quelques autres. L'habit de Jesuite ne s'ajustant plus avec de si hauts desseins, il fit de grandes instances auprès de son général pour obtenir la permission d'en sortir: il prétextoit ses infirmités. On fut surpris de sa demande: le pere Jacquinot, provincial de Guienne, lui offrit pour le retenir, & cela par le conseil du général, le choix des emplois qui pouvoit avoir le plus de rapport à son humeur & à son inclination, & il vint à bout de lui faire prolonger son séjour dans la societé. Pendant ce tems-là, ayant entrepris de mener la vie de saint Jean-Baptiste, dont il s'imaginoit avoir l'esprit, il ne voulut plus manger que des herbes, & affoiblit encore plus sa tête par cette conduite. Il tomba même dangereusement malade, & dès qu'il eut repris ses forces, il alla à Bourg chez son frere, pour y être plus en liberté d'y sollicitter sa sortie. Deux de ses confreres allerent en vain le trouver pour lui persuader de changer de pensée, il se plaignit de cet empressement de sa compagnie comme d'une violence, il pria un de ses amis de lui dresser une requête sur ce sujet pour la présenter au parlement, & enfin ne pouvant plus le retenir, on le laissa aller. L'acte de son congé, signé du pere Jacquinot, est du 17. d'Avril 1639. Il est étonnant après ce détail que nous pourrions pousser plus loin, que tant de personnes ayent dit & écrit que ce furent les Jesuites qui le chasserent de chez eux: le contraire est dit dans l'acte du pere Jacquinot, & dans la relation même de sa sortie composée par quelqu'un de la societé, qui parut dès lors à Bourdeaux. Labadie ne vint point aussi-tôt après à Paris, comme l'avance le pere Niceron; il parcourut auparavant plusieurs villes de Guienne, alla à Bourdeaux pour y chercher quelque établissement, eut l'honneur d'y voir le célebre Jean-Baptiste Gault, pour lors curé de sainte Eulalie, & depuis évêque de Marseille, où il est mort en odeur de sainteté. Il ne put y être employé, parce que le pere de Chazes, supérieur de la maison professe des Jesuites de cette ville, qui le connoissoit bien, se declara contre lui dans le conseil de l'archevêque. Il eut cependant assez d'adresse pour s'insinuer dans l'esprit de plusieurs personnes de mérite, & pour captiver leur bienveillance. Etant venu à Paris, il y prêcha avec applaudissement, & M. de Caumartin, évêque d'Amiens, qui mourut le 17. de Novembre 1652. l'ayant entendu, & en ayant été satisfait, l'envoya chez lui à la sollicitation d'une personne qui protégeoit Labadie. Ce prélat lui donna, non un canonicat de sa cathédrale, comme plusieurs l'ont dit, mais une prébende dans l'église collégiale de S. Nicolas. Labadie se comporta, au moins au dehors, avec édification à Amiens, & tous les crimes dont plusieurs écrivains l'ont chargé ne regardent point le séjour qu'il fit dans cette ville. Il est certain au contraire par les informations de sa conduite qui furent faites vers ce tems-là, qu'il parut faire beaucoup de fruit dans le tribunal de la pénitence; que tout ce qui parut à la vûe du public, est qu'il inspira à ceux qui se mettoient sous sa conduite un profond respect pour l'Eucharistie; & que loin de blâmer nos cérémonies, il procura l'érection d'une nouvelle confrairie sous l'autorité de son évêque. Il choisit sainte Marie-Magdeleine pour patrone de cette societé, & en dressa les constitutions qui furent approuvées. Les intrigues que l'on dit qu'il eut dans un monastere de filles ne se passerent pas à Amiens, mais à Abbeville. Labadie y étoit allé faire une mission avec Dabillon, ex-Jesuite comme lui, qui fut dans la suite curé dans l'isle de Magné, en Saintonge, où il mourut bon Catholique. Labadie y eut d'abord un commerce criminel avec une demoiselle qu'il séduisit; & ensuite ayant eu la confiance des religieuses Bernardines, il en abusa. La supérieure, vigilante, s'en apperçut, en avertit M. l'évêque d'Amiens, qui ayant reconnu la verité des dépositions après d'exactes informations, voulut le faire arrêter; mais il se retira à Paris sur la fin d'Août 1644. Il y demeura jusques vers la fin de Septembre, pour aller à Bazas avec le second archidiacre de cette ville, & M. de la Brouche son neveu. Il demeura cinq ou six mois chez le premier sous le nom de M. de Saint-Nicolas. Pendant ce tems-là il prêcha plusieurs fois dans la cathédrale, & fut goûté de la multitude. Messire Henri Litolfi Maroni, prélat d'une très-sainte vie, assista à tous ses sermons, & n'y trouva rien à reprendre; mais comme on lui en faisoit des plaintes de plusieurs endroits, il écouta tout le monde, examina par lui-même, & fit examiner par d'habiles gens les reproches qu'on lui faisoit; & enfin il engagea Labadie à lire publiquement en chaire les propositions mauvaises qu'on l'accusoit d'avoir enseignées dans ses discours, & de faire sur cela une profession de foi publique. Labadie obéit en homme plein de zéle, & fit sur chaque proposition une profession de foi très-catholique. On en dressa ensuite un procès verbal qui fut signé par le prélat, le chapitre de son église, les curés & tout le clergé de la ville, par les peres Capucins mêmes, & par les Cordeliers qui l'avoient entendu, par plusieurs de messieurs du Présidial, par tout le corps de la ville, & par un grand nombre de particuliers. Cette justification n'empêcha pas que l'on ne renouvellât les mêmes accusations dans un mémoire dont Labadie demanda justice par une requête qu'il présenta à l'évêque de Bazas, & qui fut répondue le 8. de Janvier 1645. Mais comme il n'étoit pas réelle-

ment dans son cœur ce qu'il vouloit paroître, il parloit quelquefois à la grille moins catholiquement qu'en chaire. Abusant de la confiance que quelques religieuses Ursulines avoient en lui, il insinuoit adroitement dans leur esprit un commencement de ces fausses spiritualités qu'il a fait éclater depuis avec tant d'abomination. M. de Bazas en fut averti; il le fit venir au parloir des religieuses, parla avec force, & avec lumiere en leur presence pour les désabuser, & voulut le renvoyer de son diocèse, mais un nouvel incident obligea de le faire rester encore. Labadie ayant prêché depuis peu à Bourg contre la défense de M. de Bazas, & le parlement de Bourdeaux l'ayant décreté, le prélat qui voyoit avec peine qu'un tribunal seculier se fût immiscé dans une affaire où il ne s'agissoit que de doctrine, ne voulut pas l'exposer à tomber entre les mains de ces juges; mais en le retenant à Bazas pour conserver les droits de la hiérarchie qu'il croyoit violés en cette rencontre, il l'obligea de rétracter en chaire ce qu'on lui imputoit d'avoir avancé à Bourg, & le laissa aller peu après. Sorti de cette ville, Labadie alla à Toulouse, où M. de Montchal qui en étoit archevêque, lui confia la direction d'un couvent de religieuses du tiers-ordre de saint François à qui il enseigna une doctrine abominable, & à qui il faisoit pratiquer en sa presence, lui-même leur en donnant l'exemple, des actions que la pudeur ne permet pas de raconter. Tout ce que l'on a reproché de plus horrible aux disciples du Quiétiste Molinos, il le leur enseignoit, & le leur faisoit pratiquer, & les excitoit par son propre exemple. L'évêque n'en eut pas plûtôt été informé, qu'il dispersa en divers couvens les religieuses qui s'étoient laissé séduire. Labadie étant encore à Toulouse, y apprit que M. de Bazas étoit tombé malade dans cette ville en revenant d'un voyage en Bearn. Il demanda plusieurs fois à le voir; mais le prélat lui refusa toûjours cette satisfaction, & mourut sans la lui accorder le 22. de Mai 1645. Labadie se déchaina toûjours depuis contre la vie sainte & pénitente de ce prélat, & contre celle de Manguelein, chanoine de Beauvais, que M. Litolfi avoit amené avec lui à Bazas, & traitoit leurs austérités de pur Judaïsme. M. de Montchal après avoir dispersé les religieuses séduites pour les mettre en de meilleures mains, procéda contre le séducteur, & voulut le faire arrêter; mais il s'enfuit à une lieue de Toulouse chez un de ses amis, où il demeura long-tems caché. Quand il crut qu'il n'étoit plus poursuivi, il reparut & s'en alla à la Graville, hermitage à deux ou trois lieues de Bazas, où quelques Carmes s'étoient retirés avec permission pour pratiquer plus à la lettre la régle de S. Albert, qui a été faite principalement pour des solitaires. C'étoit vers la fête de la Toussaints 1649. Il y fut bien reçû par le P. Blanchard, supérieur de cette maison, qui le regardoit comme un homme qui vouloit de bonne foi se consacrer à la pénitence. Labadie y prit le nom de *Jean de Jesus-Christ*, & non celui de *saint Jean de Christ*, comme le pere Niceron, & plusieurs autres l'ont écrit. Il disoit que dès 1639. Jesus-Christ lui avoit commandé de prendre ce nom. Pour séduire plus facilement ces solitaires, il leur prêchoit que l'habit des Carmes étoit celui d'Elie, que lui-même l'avoit pris chez eux, parce qu'il en avoit aussi l'esprit & le ministere; que Dieu le destinoit au rétablissement du régne de grace, lequel, disoit-il, se devoit faire avant l'an 1666. où le monde, selon lui, devoit finir. Ces discours joints à ses austérités & à son dehors hypocrite, en imposerent; il fit croire tout ce qu'il voulut aux bons solitaires, & attira dans la même séduction plusieurs de ceux de l'hermitage d'Agen, & entr'autres le pere Sabré, leur supérieur, en leur écrivant avec cet enthousiasme & ce ton de prophéte qu'il sçavoit si bien employer quand il vouloit surprendre les ames. Le pere Sabré avec plusieurs de ses solitaires, vint à la Graville, où le visionaire souffla sur eux, disant qu'il leur donnoit le Saint-Esprit & le pouvoir de le donner aux autres. Samuel Martineau qui avoit succedé dans le siége de Bazas à M. Litolfi, instruit de ce complot d'erreurs, se transporta à la Graville le trois de Mai, accompagné du lieutenant général de Bazas, & de ses domestiques. Il remit dans la place de supérieur le pere Blanchard que Labadie avoit déposé de sa propre autorité, & lui confia tous les écrits du visionaire que l'on avoit saisis entre les mains d'un novice qui essayoit de les jetter par une fenêtre. Le fanatique n'étoit plus dans cette maison lors de cette premiere visite, il s'étoit retiré dès le 28. d'Avril après une autre visite précédente faite par un grand vicaire. Il s'étoit enfui monté sur une ânesse avec son nouvel habit de Carme, & un crucifix à la main. M. Martineau après avoir été reçû avec la décence convenable, & s'être efforcé de remettre tout dans la régle, s'en retourna. Mais il fut à peine revenu à Bazas que les religieux séduits informerent de tout Labadie qui leur écrivit avec ordre de rétablir le pere Sylvestre dans la charge de supérieur, d'enlever tous les papiers, & de les mettre en sureté. Ces solitaires abusés se mirent en devoir d'obéir, ils atracherent par force les clefs dont le pere Blanchard étoit dépositaire, enleverent les papiers qu'il avoit, & les enfouirent en terre hors de la maison. Le P. Blanchard en donna avis au prélat qui accourut aussi-tôt muni d'un arrêt du parlement de Bourdeaux qui l'autorisoit à l'enlevement de tout ce qui se trouvoit appartenir à Labadie, & accompagné, comme la premiere fois, du lieutenant général. Mais il trouva toutes les portes fermées, on refusa de lui parler & de lui ouvrir, & il fallut entrer par-dessus les murs. Quand les solitaires sçurent qu'il étoit entré, ils se retirerent dans la chapelle de leur maison, & le frere Basile alla seul au-devant de lui, le crucifix à la main, la croix sur l'épaule, & le nouveau Testament sur son estomac. Le prélat fit enlever sept de ces solitaires opiniâtres, les fit transferer chez lui, les instruisit, & apprit d'eux, quand ils furent désabusés, les erreurs & les infamies où Labadie les avoit entraînés, & où étoient ses papiers. Le fanatique pendant ce tems-là avoit fait plusieurs séjours. Au mois d'Août 1650. il s'étoit retiré chez M. le comte de Castet de Faras, au château du Castet, où il avoit demeuré plus de six semaines sous le nom de M. de Sainte-Marthe. Il y eut de fréquentes conférences avec le ministre Protestant du lieu, & le tout aboutit à le conduire à Montauban, où il alla embrasser la Religion Pretendue Réformée le 16. d'Octobre de la même année, & il prétendit que ce n'étoit que l'execution de ce qu'il pensoit depuis quinze ans. Le pere Sabré, & le pere Sylvestre informés de cette nouvelle apostasie, lui écrivirent pour l'engager à revenir, & lui envoyerent ensuite parole de sureté de la part de M. de Bazas; mais il ne répondit point à cette lettre. François Mauduict qui a écrit une partie de la vie de cet apostat, eut aussi avec lui une conférence sur la religion le 10. de Mai 1651. mais qui fut pareillement inutile. Le récit de cette conférence composé par Mauduict a été imprimé. L'Eglise Protestante de Montauban ne tarda pas à choisir Labadie pour son pasteur, & il y exerça le ministere pendant huit ans. Quoiqu'il choquât dans ce poste les sages par ses sermons satyriques, il ne laissa pas de se soûtenir par le crédit des dévotes qu'il avoit enchantées, les unes par l'esprit, les autres par la chair. Il tâcha d'introduire dans le sein de la Prétendue Réforme ce qu'on appelle *la spiritualité & l'oraison mentale*, & il composa plusieurs ouvrages sur ce sujet. Il voulut épouser une demoiselle de famille nommée *de Calonges*, ou *de Calongues*: il la porta même à y consentir, mais les parens de cette demoiselle s'y opposerent; & si le visionaire, qui, dit on, osa attenter à sa pudicité, ne se fût désisté de ses poursuites, il eût été mal mené. Peu après, convaincu de sédition, il fut chassé de Montauban, & n'ayant pas trouvé à Orange l'azile qu'il y cherchoit, il se retira à Genève au mois de Juin 1659. Il n'y fut pas long-tems sans causer de grands troubles. On se divisa à son sujet en deux partis: l'un bâtit une grande maison avec des cellules pour loger ceux qui charmés de lui, le suivoient aveuglement; l'autre chercha à l'éloigner, & trouva enfin le moyen de le faire appeller à Middelbourg, ville des Pais-Bas, capitale de la Zelande, en 1666. Il s'y acquit en peu de tems beaucoup d'autorité, & y fit une connoissance particuliere avec mademoiselle Schurman, si habile dans les langues sçavantes, & avec Antoinette Bourignon, si connue par ses livres de spiritualité. On prétend même qu'il épousa la premiere, & l'on sçait que ce fut elle qui entraina dans la secte des Labadistes la princesse palatine Elisabeth qui se fit

un honneur de recevoir les disciples errans & fugitifs du fanatique. Pour ses liaisons avec le pere de Cort, de l'Oratoire, elles n'eurent pas de longues suites, & ce que plusieurs ont dit des projets de ce pere, dans lesquels on veut que Labadie entra, en faveur des disciples de Jansenius, est une chimere qui n'a pas besoin de réfutation. Le visionaire étoit depuis quelque-tems à Middelbourg, lorsque M. de Wolzogue, professeur & ministre de l'église de Wallone à Utrecht, fut attaqué par lui sur son livre de l'*interprête de l'écriture*. L'affaire alla loin. Labadie sollicita vivement la condamnation du livre & de l'auteur au nom de l'église de Middelbourg. La dispute fut jugée dans un synode tenu à Narden, où M. de Wolzogue fut déclaré innocent & orthodoxe, & l'accusateur condamné à confesser à la face du synode, & en presence de l'accusé, qu'il avoit eu tort, & qu'il en étoit fâché. Mais Labadie ne voulut point entendre prononcer ce jugement, & de peur qu'il ne lui fût signifié, il sortit secrettement de Narden : c'étoit en 1668. le 14. Septembre. Cette fuite précipitée donna occasion à cette piéce.

*Ici giroit, s'il n'étoit disparu*
*Comme acteurs font après la comédie,*
*Le malin corps de Jean de Labadie,*
*Dessous lequel en ce monde a paru*
*Quelque lutin de chagrine nature :*
*Lequel passant le ciel de l'avanture,*
*Laquelle a fait éclypser l'imposteur*
*Qui s'est à faux long tems nommé pasteur ;*
*Et débitant ses fantaisies grises,*
*Des Reformés a troublé les églises :*
*S'il vit encor, c'est par punition,*
*Sinon, il a sa rétribution.*

Labadie de retour à Middelbourg, aigrit tellement son église contre le synode, qu'elle menaça d'un schisme dans les formes. Plusieurs synodes tâcherent par leurs décisions de couper la racine du mal ; mais Labadie refusoit de comparoître dans les uns, contestoit l'autorité des autres, & appelloit de leurs sentences. Enfin le synode nomma des commissaires, à la tête desquels étoit Elie Saurin, alors ministre à Delft, pour terminer l'affaire à Middelbourg ; mais le peuple se souleva contre eux, s'empara du lieu de l'assemblée, & ferma les portes de l'église. Le magistrat soutint l'auteur de cette division, & les états de la province proposerent un accommodement que ce dernier rejetta. Les états irrités de ce refus, confirmerent la sentence prononcée contre Labadie, lui defendirent, de même qu'à Yvon son disciple, de prêcher, & aux imprimeurs de rien publier de desavantageux à l'un ou à l'autre parti ; & comme Labadie crioit plus fort à l'injustice, on le renvoya au synode de Dordrecht qui le déposa. Loin de se rendre, il se fit suivre à Middelbourg par ses sectateurs, avec lesquels il alla en triomphe forcer les portes de l'église, après quoi il prêcha & distribua la communion à ceux qui l'avoient suivi. Les bourguemestres qui craignoient les suites de cette révolte, lui envoyerent ordre de sortir de leur ville, & du ressort de leur jurisdiction. Il obéit, & se réfugia à Terveer, ville voisine, où il avoit beaucoup de disciples. Peu après les états de Zelande ayant ordonné qu'il fût chassé de la province, le magistrat de Terveer prit son parti, & la province fut obligée de recourir au prince d'Orange qui étoit marquis de Terveer, & qui ordonna à Labadie de se retirer, avec défenses aux habitans de lui donner retraite. Il fallut céder à la force, & s'étant retiré entre Utrecht & Amsterdam, où il avoit une imprimerie, il envoyoit de sa retraite ses disciples dans les grandes villes de Hollande, afin d'y faire des proselytes dans les maisons riches. Il passa ensuite lui-même à Erfort, capitale de Turinge ; & la guerre l'en ayant chassé, il alla à Altena, dans le Holstein, où il mourut d'une colique violente l'an 1674. âgé de soixante quatre ans, entre les bras de mademoiselle Schurman. On ne sçait où le pere Catrou a pris qu'il fut jetté dans l'eau par un mari de la femme duquel il étoit directeur, & qu'il s'y noya. Les ouvrages imprimés de Labadie sont en grand nombre ; mais on s'y interesse trop peu pour en donner ici la liste. On peut la voir dans les mémoires du pere Niceron, tome XVIII. & XX. Ce Pere a donné dans le tome XVIII. un article assez étendu de Labadie, mais inéxact dans la plus grande partie : il faut le lire avec la lettre de M. Goujet, chanoine de saint Jacques l'Hôpital, qui en releve les fautes, & supplée aux omissions. Le pere Niceron qui ne se trompe pas volontairement, a inseré cette longue lettre dans le XX. tome de ses Memoires. Il faut ajoûter à ces deux écrits pour bien connoitre l'histoire de Labadie qui est remplie de faits singuliers, 1°. *Avis charitable à MM. de Genève touchant la vie du sieur* Jean Labadie, *ci-devant Jesuite dans la province de Guienne, & après chanoine à Amiens, puis Jansenite à Paris, de plus Illuminé & Adamite à Toulouse, & ensuite Carme & hermite à la Graville au diocese de Bazas, & à présent ministre audit Genève*, par Mauduict, à Lyon en 1664. *in-12.* 2°. *Lettre du* R. P. dom Antoine Sabré, *prêtre religieux solitaire, écrite au sieur* Labadie, *sur le sujet de sa profession de la Religion Prétendue Reformée*, imprimée à Bazas par ordre de M. l'évêque, & depuis à Paris, *in-4°.* en 1651. 3°. *Lettre d'un docteur en théologie* (M. Arnauld) *à une personne de condition & de pieté sur le sujet de l'apostasie du sieur* Jean Labadie, *du premier de Mars 1651. in-4°.* 4°. *Defense de la pieté, & de la foi de la sainte Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, contre les mensonges, blasphêmes & impietés de* Jean Labadie, *apostat, par le sieur* de Saint Julien, (M. Hermant, chanoine de Beauvais.) *docteur en théologie*, à Paris en 1651. *in 4°.* 5°. *La vie de M. Hermant, par* M. Baillet, *in-12.* 6°. *Relation touchant le pere* Jean Labadie, *au sujet de sa sortie de la Societé de Jesus*, à Bourdeaux, &c. 7°. *Motifs qui ont obligé* Antoine de la Marque *de sortir de la maison du sieur* Jean de Labadie, *& où est découverte au même tome sa vie privée, & sa maniere d'enseigner*, à Amsterdam en 1670. *in-12. Galbanum Jésuitique, ou Quintessence de la sublime théologie de l'archi-coacre* Jean de Labadie, avec une piéce intitulée : *Les justes éloges du sieur* Jean de Labadie, le tout en Hollande, sous le titre de *Cologne, in-12.* en 1668. 8°. Le pere Catrou, Jesuite, en plusieurs endroits de son *Histoire des Trembleurs* ; enfin les auteurs cités par le pere Niceron qui n'a connu aucun de ceux *dont nous venons de parler.*

LABADISTES, hérétiques, fanatiques, disciples du fameux JEAN LABADIE, *dont on a parlé dans l'article précédent.* Voici les principales erreurs qu'ils soûtenoient. 1°. Ils croyoient que Dieu pouvoit & vouloit tromper les hommes, & qu'il les trompoit effectivement quelquefois. Ils allegoient en faveur de cette opinion monstrueuse divers exemples tirés de l'écriture sainte, qu'ils entendoient mal, comme celui d'Achab de qui il est dit que Dieu lui envoya un esprit de mensonge pour le séduire. 2°. Ils ne regardoient pas l'écriture sainte comme absolument necessaire pour conduire les ames au salut. Selon eux, le Saint-Esprit agissoit immédiatement sur elles, & leur donnoit des degrés de révélation telles qu'elles étoient en état de se décider, & de se conduire elles-mêmes. Ils permettoient cependant la lecture de l'écriture sainte ; mais ils vouloient que quand on la lisoit, l'on fût moins attentif à la lettre qu'à une prétendue inspiration intérieure du Saint-Esprit dont ils se prétendoient favorisés. 3°. Ils convenoient que le baptême est un sceau de l'alliance des hommes avec Dieu, & ils ne s'opposoient pas qu'on le conférât aux enfans naissans dans l'église ; mais ils conseilloient de le différer jusqu'à un âge avancé, puisqu'il étoit une marque qu'on étoit mort au monde & ressuscité en Dieu. 4°. Ils prétendoient que la nouvelle alliance n'admettoit que des hommes spirituels, & qu'elle mettoit l'homme dans une liberté si parfaite, qu'il n'avoit plus besoin ni de la loi, ni des cérémonies, & que c'étoit un joug dont ils étoient délivrés. 5°. Ils osoient avancer que Dieu n'avoit pas préféré un jour à l'autre, & qu'il étoit indifférent d'observer, ou non le jour du repos, & que Jesus-Christ avoit laissé une entiere liberté de travailler ce jour-là comme le reste de la semaine, pourvû qu'on le fit dévotement : comme si l'on pouvoit jamais faire avec pieté ce qui est expressément défendu par la loi de Dieu. 6°. Ils distinguoient

deux églises, l'une où le Christianisme avoit dégénéré, & l'autre composée de régénérés, qui avoient renoncé au monde. Ils admettoient aussi le regne de mille ans pendant lesquels Jesus-Christ viendroit dominer sur la terre, & convertir véritablement les Juifs, les Gentils, & les mauvais Chrétiens. 7°. Ils n'admettoient point de présence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie : selon eux, ce sacrement n'étoit que la commémoration de la mort de Jesus-Christ, on l'y recevoit seulement spirituellement lorsqu'on y participoit comme on le devoit. 8°. La vie contemplative étoit, selon eux, un état de grace & une union divine pendant cette vie, & le comble de la perfection : ils avoient sur cela un jargon de spiritualité que la tradition n'a point enseigné, & que les meilleurs auteurs de la vie spirituelle ont ignoré. Ils ajoûtoient que l'on parvenoit à cet état par l'entiere abnégation de soi-même, la mortification des sens & de leurs objets, & par l'exercice de l'oraison mentale, & sur cette matiere ils ne differoient gueres, ou peut-être point, des erreurs de Molinos, & des autres Quiétistes, que l'église a si justement condamnés. On assure qu'il y a encore des Labadistes dans le païs de Cleves, mais qu'ils y diminuent tous les jours.

LABBE, (Philippe) Jésuite. *Suppléez cet article à celui qui se trouve dans le Moreri.* Philippe Labbe nâquit à Bourges en Berri, d'une bonne famille de cette ville le 10. de Juillet 1607. Après avoir fait sa philosophie, il entra dans la societé des Jesuites le 28. de Septembre 1623. à l'âge de seize ans. Il enseigna ensuite dans le college de Bourges les humanités, la rhetorique & la philosophie. Après plusieurs années passées avec honneur dans ces emplois, il fut appliqué à l'étude de la theologie morale qu'il professa pendant cinq ans, partie à Bourges, & partie à Paris. Depuis qu'il fut appellé dans cette derniere ville, il n'en sortit plus, & y employa tout son tems à executer les grands projets qu'il avoit formés pour l'avancement des lettres. Il y mourut le 25. de Mars 1667. dans sa soixantiéme année. Il avoit une mémoire prodigieuse, & une érudition fort variée ce qui, joint à un travail assidu & infatigable, lui a fait publier un très-grand nombre d'ouvrages, dont la plus grande partie néanmoins ne consiste que dans des collections qui ne lui ont presque coûté que la peine de les ramasser, & de les mettre en corps. Nous en donnerons ici la liste, mais en abrégeant les titres pour n'être pas trop longs. *Regulæ accentuum & spirituum Græcorum ; item Dialecti apud oratores usurpata, à poeticis sejuncta, cum syntaxeos græca facillima methodo*, &c. à Paris en 1635. *in-12.* Cette premiere édition a été suivie d'un grand nombre d'autres. Dans celle de Paris de 1655. *in-8°.* l'auteur a fait beaucoup de changemens & d'additions. *Concordia sacra ac prophana chronologia annorum 5691. ab orbe condito ad annum Christi 1638.* &c. à Paris en 1638. *in-12.* On y trouve une dissertation sur l'année, le mois & le jour de la passion de Jesus-Christ, qui a été imprimée séparément à Paris en 1661. *in-4°. Elogium funebre Caroli de Crequi, ducis de Lesdiguieres*, à Paris en 1638. *in-4°. Elenchus prosodicus latino-græcus*, &c. à Paris en 1639. *in-12.* On y trouve aussi un *Tyrocinium græca poeseos*, &c. *Traduction nouvelle du martyrologe Romain*, &c. en 1643. à Paris *in-4°.* Il y a la fin un recueil des fautes les plus considerables qui étoient dans les versions anciennes. *Hagiologium franco-Gallia, necnon sacra Galliarum topographia*, &c. *cum interpretatione vernacula*, en 1643. *in-4°.* à Paris. *Pharus Galliæ antiqua*, &c. à Moulins en 1644. *in-12.* avec une version françoise. Cet ouvrage geographique causa de la peine à son auteur. Comme il y attaquoit les notes que M. Sanson avoit faite sur la carte des Gaules du tems de César, ce célebre géographe y répondit vivement, & releva dans les deux seules premieres lettres de l'alphabet un grand nombre de bevûes & d'erreurs de ce Jesuite. Celui-ci en conséquence voulut donner une nouvelle édition de son ouvrage, mais on ne sçait ce qui la lui fit supprimer. Il se contenta de donner en 1645. une feuille volante sous le titre de, *Courte notice de l'ancienne Gaule*, &c. *Erudita pronunciationis catholici indices, cum dissertationibus prosodicis*, &c. à Paris en 1645. *in-8°. Les Tableaux méthodiques de la géographie royale présentés au roi Louis XIV.* à Paris en 1646. *in fol.* & en 1647. *in-12.* augmentés de quelques observations ; c'est peu de chose. *La géographie royale, avec le tableau des villes & des provinces de France*, &c. à Paris en 1646. & 1652. augmentée, & en 1662. augmentée de la troisiéme partie, &c. *Galliæ synodorum conciliorumque brevis & accurata historia, cum indice geographico*, &c. avec une traduction françoise, à Paris en 1646. *in-fol.* L'index géographique contient celui des conciles géneraux & particuliers que l'on trouve dans l'édition des conciles du Louvre, & dans les autres auteurs ecclésiastiques. *Historiæ sacræ prodromus*, &c. à Paris en 1645. *in-fol. Heroicæ poeseos deliciæ*, à Paris en 1646. *in-12.* C'est un recueil de poësies de differens auteurs depuis Sannazar jusqu'à Daniel Heinsius. *Lector sacræ scripturæ ad rectam pronuntiationis amussim eruditus*, &c. à Paris en 1639. *in-12.* & en 1646. *in-8°. Trias epistolica SS. PP.* &c. à Paris en 1646. *in-24.* Ce recueil contient la lettre de saint Eucher à Valerien, celle de saint Augustin à Licentius, celle de saint Jerôme à Heliodore, & les opuscules du Jesuite Edmont Campian. *Histoire du Berri abrégée dans l'éloge panégyrique de la ville de Bourges*, &c. à Paris en 1647. *in-12.* On trouve ensuite 1°. les blasons des armoiries de plusieurs familles de Bourges & du duché de Berri. 2°. Plusieurs pieces latines qui ont rapport à l'histoire de Bourges. *Abrégé de la sphere*, &c. à Paris en 1647. *in-12. Discours historique touchant le mariage conteste d'Ansbert, le senateur, & de Blitilde, fille de Clotaire I.* &c. à Paris en 1647. *in-4°.* Des vers latins en l'honneur de Louis de Bourbon, duc d'Anguien, au sujet du siege & de la prise de Dunkerque, & sur plusieurs autres victoires du même, & l'épitaphe de Henri de Bourbon, prince de Condé, à Paris en 1647. *in-12.* & *in-4°. De Byzantina historiæ scriptoribus publicam in lucem emittendis protrepticon*, à Paris en 1648. *in-fol.* On y trouve un catalogue des écrivains de l'histoire Byzantine par ordre chronologique. *Poüillé royal contenant, les bénéfices à la nomination ou collation du roi, les maladeries, hôpitaux*, &c. à Paris en 1648. *in-4°.* On a eu depuis des ouvrages plus parfaits sur cette matiere. *Catalogue des archevêchés & evêchés soumis à la métropole de Bourges, avec le pouillé des abbayes, prieurés, monasteres*, &c. du même diocèse, & de ses suffragans, à Paris en 1648. *in-4°. Sacrarum elegiarum deliciæ*, à Paris en 1648. *in-12.* C'est un recueil d'élegies saintes de differens poëtes, tous Jesuites. La même année 1648. il fit aussi imprimer à Paris les poësies latines de Casimire Sarbienius, Jesuite, qui avoient déja paru chez Cramoisi en 1628. & à Anvers en 1634. *Enchiridion prosodicum*, &c. à Paris en 1648. *in-12.* & en 1661. *in-8°.* augmenté. *Tyrocinium linguæ græcæ*, &c. à Paris en 1648. *in-12.* & fort augmenté en 1661. *Methode aisée pour apprendre la chronologie sacrée & prophane*, &c. en vers artificiels, à Paris en 1649. *in-12.* & en une feuille volante. *La clef d'or de l'histoire de France, ou tableaux généalogiques de la maison royale de France*, &c. à Paris 1649. *in-12.* & en 1652. *in-12.* augmentés des tableaux généalogiques de six pairies laïques. *Généalogie de la maison royale de France & de ses branches*, en quatre feuilles, à Paris en 1649. *L'année sainte des Catholiques, où sont représentés les saints & saintes les plus remarquables*, &c. avec un journal historique de plusieurs personnes mortes en odeur de sainteté qui n'ont point été béatifiées, & un journal de la mort des rois de France, &c. à Paris, en 1650. *in-8°.* Dans un avant propos de cet ouvrage, le pere Labbe critique ce qu'il appelle l'*Année sainte*, & le *Calendrier des heures de Port-Royal*, qu'il attaqua plus vivement dans un autre ouvrage qu'il donna en 1650. *in-12.* sous le nom de *François de Saint Romain*, prêtre Catholique, & qu'il intitula : *Le calendrier des heures surnommées à la Janseniste, revû & corrigé. Regia epitome historiæ sacræ & prophanæ, ab orbe condito usque ad annum 1651.* en vers artificiels, à Paris en 1651. *in-12.* & en une grande feuille. *Chronologia discenda methodus*, encore en vers artificiels, à Paris en 1651. *in-12.* & en une grande feuille. *Chronicon Dolensis cœnobii, seu Burgi-Dolensis abbatiæ*, &c. à Paris en 1651. *in-4°. Notitia dignitatum omnium imperii Romani*, &c. à

Paris en 1651. *in-12. L'abregé royal de l'alliance chronologique de l'histoire sacrée & prophane, avec le lignage d'outre-mer*, & plusieurs piéces anciennes, à Paris en 1651. *in-4°. Eloges historiques des rois de France*, jusqu'à Louis XIV. avec *l'histoire des chanceliers, gardes des sceaux, anciens notaires & secretaires*, & plusieurs piéces anciennes, &c. à Paris en 1651. & 1664. *in-4°. Triumphus Catholicæ veritatis*, &c. à Paris en 1651. *in-8°.* C'est un écrit contre Jansenius. *Le blason royal des armoiries des rois, reines, dauphins*, &c. avec les armoiries de plusieurs grandes maisons, à Paris en 1652. *in-12.* Epigrammes latines sur la mort des PP. Caussin, Sirmond & Petau, Jesuites, à Paris en 1652. *in-4°.* Une édition de la prosodie de Jean Despautere, corrigée, augmentée, &c. à Paris en 1652. *in-8°.* & en 1661. *in-8°.* Une seconde édition des notes du pere Sirmond sur les lettres & les vers de Sidoine Apollinaire, à Paris en 1652. *in-4°.* Un projet d'edition des ouvrages de saint Jean Damascene, qu'il n'a pas publié, à Paris en 1652. *in-4°. Specimen novæ bibliothecæ manuscript. & supplementa decem, cum bibliotheca bibliothecarum*, &c. à Paris en 1652. *in-4°. Regia epitome historiæ sacræ & prophanæ*, &c. à Paris en 1653. & 1654. *in-12.* & en une grande feuille. *Elenchus sive thesaurus prosodicus græco-latinus*, &c. à Paris en 1654. *in-4°. Bibliotheca Anti-Janseniana*, &c. à Paris en 1654. *in 4°.* C'est un catalogue des écrits qu'il connoissoit, où l'on avoit attaqué Jansenius, évêque d'Ypres, & les defenseurs de l'ouvrage de ce prélat. Une édition de la grammaire grecque de Clénard, selon le plan de l'edition que le P. Moquot, Jesuite, en avoit déja donné, mais mieux digeré, &c. à Paris en 1656. *in-8°. Euchologium scholasticum, sive Christiani adolescentis quotidianum exercitium*, &c. à Paris en 1656. *in-12. Nova bibliotheca manuscriptorum librorum*, à Paris en 1657. en 2. volumes *in-fol.* La plûpart des pieces de ce recueil n'avoient point encore été imprimées. *Aristotelis & Platonis Græcorum interpretum typis hactenus editorum conspectus*, à Paris en 1657. *in-4°.* C'est une partie d'un ouvrage, qu'il se proposoit de publier, mais qu'il n'a point achevé. *Bibliotheca chronologica SS. Patrum, theologorum, scriptorum ecclesiasticorum*, &c. en 1659. *in-24.* Cette bibliotheque qui est superficielle, & où l'on trouve beaucoup de fautes, va jusqu'en 1500. & est suivie d'une liste d'auteurs Jesuites. *Emendatæ pronuntiationis bibliotheca prosodica*, &c. en 1660. *in 8°.* Une vie latine de Claude Galien tirée de ses ouvrages, & adressée à Gui Patin, à Paris en 1660. *in-8°.* Seconde vie du même, aussi en latin avec une lettre de Jacques Mentel, docteur en médecine, au pere Labbe, à Paris en 1660. *in 8°.* Cette seconde vie n'est proprement qu'un eloge de Galien. Jean-Albert Fabricius l'a réimprimé dans le quatrieme tome de sa bibliotheque grecque, page 510. *Michaelis Glycæ, Siculi, annales*, &c. grec. & lat. à Paris en 1660. *in-fol.* La version latine est de Leunclavius, la révision & les notes sont du pere Labbe. *De scriptoribus ecclesiasticis ... dissertatio*, à Paris en 1660. 2. vol. *in-8°.* On trouve à la fin du premier volume une dissertation latine contre la fable de la papesse Jeanne, sous le titre de *Cenotaphium Joannis papissæ*, &c. & plusieurs pieces à la fin du second volume. *Abacus chronologicus scriptorum ecclesiasticorum*, en trois feuilles *in-fol. Geographia episcopalis breviarium*, &c. à Paris en 1661. *in-24.* à la suite de l'introduction à la géographie par Cluvier. *Conciliorum general. national. provincial. diœcesanorum*, &c. *historica synopsis*, à Paris en 1661. *in-4°.* C'est un essai de la collection des conciles, à laquelle il travailloit. *Les étymologies de plusieurs mots françois*, à Paris en 1661. *in-12.* Ce livre est contre le *Jardin des racines grecques de MM.* de Port Royal, & dont M. Lancelot étoit particulierement auteur. *Petit dictionaire françois & latin des provinces, villes*, &c. à Paris en 1662. *in-12.* Une édition de l'ouvrage de Jonas, évêque d'Orleans, touchant l'institution d'un roi Chrétien, à Paris en 1662. *in-12.* Un catalogue de tous les ouvrages d'auteurs Jesuites publiés en France pendant l'année 1661. & le commencement de 1662. à Paris en 1662. *in-4°.* en latin. Idée, ou projet en latin de dix ouvrages que le pere Labbe avoit dessein de donner, mais qu'il n'a point publiés, ni peut-être achevés, à Paris en 1662. *in-4°.* Un catalogue de tous les ouvrages que le même P. Labbe avoit publiés, ou qu'il avoit sous presse, à Paris en 1656 & 1662. Cette seconde édition a de plus la liste de tous les ouvrages de ce Jesuite publiés depuis 1657. jusqu'en 1662. Il fit imprimer ce catalogue sous le nom d'un ami, mais c'étoit lui-même qui le donnoit. *La grande & petite methode pour apprendre la chronologie & l'histoire*, à Paris en 1664. *in-12. Bibliotheca bibliothecarum*, à Paris en 1664. Cette seconde édition est bien augmentée. On y trouve aussi *Bibliotheca nummaria, & mantissa antiquariæ supellectilis.* Le tout a été réimprimé à Rouen en 1672. & depuis à Genève en 1682. avec les additions d'Antoine Teissier. *Lettre sur un passage de Pline*, dans le Journal des sçavans du 28. Juin 1666. *Thesaurus epitaphiorum veterum ac recentiorum*, &c. à Paris en 1666. *in-8°. Le chronologue François*, &c. à Paris en 1666. *in-12.* 5. vol. Une édition des canons & decrets du concile de Trente, avec les brefs, lettres, discours, &c. & autres opuscules concernant ce concile, en latin, à Paris en 1667. *in-fol. Histoire des rois de France, reduite en forme d'abregé chronologique*, à Paris en 1667. *in-12. Philippi Labbe, & Philippi Brietii concordia chronologica*, à Paris en 1670. *in-fol.* 5. volumes. Les quatre premiers volumes furent imprimés l'an 1656. & sont du pere Labbe, & le cinquieme est du pere Briet. Il y a beaucoup d'obscurité, & peu d'utilité dans ce grand ouvrage. Enfin tout le monde connoît la grande & vaste collection des conciles que le pere Labbe entreprit de donner, & qui parut complette en 1672. en 17. vol. *in-fol.* Les huit premiers volumes étoient imprimés lorsque le pere Labbe mourut, de même que les commencemens du neuviéme & du dixieme, & tout le douzieme, & les trois suivans. Le pere Gabriel Cossart, de la même société, acheva les volumes commencés, & donna l'onziéme entier avec des notes semblables à celles du pere Labbe, & l'apparat, & mit la derniere main à tout l'ouvrage. La diversité du génie de ces deux auteurs n'a pas peu contribué à embellir cette édition, peut-être aussi à y laisser glisser un grand nombre de fautes, dont elle est remplie. L'un étoit des plus actifs & des plus laborieux; l'autre (le pere Cossart) un des plus exacts & des plus judicieux. Le pere Commire, de la même société, excellent poëte latin, a regardé cette collection des conciles comme un ouvrage si considerable, qu'il en a fait le sujet de l'éloge de ces deux sçavans hommes. Voici celui du pere Labbe:

> LABBEUS *hic situs est: vitam mortemque requiris?*
> *Vita libros illi scribere, morsque fuit.*
> *O nimium felix! qui patrum antiqua retractans*
> *Concilia, accessit conciliis superum.*

* Eloge du pere Labbe à la fin de la *Bibliotheque historique de la France*, par le pere le Long. Salmon. *Traité de l'etude des conciles, seconde partie, chap. 2. page 210. 269. & suivantes. Memoires manuscrits de M.* Feydeau.

LABBE'. (Louise) *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit* qu'elle vivoit dans le XVII. siecle, c'étoit dans le XVI. Son dialogue n'est pas intitulé, *Dialogue de l'honneur & de la folie*, mais *Dialogue de l'amour aveuglé par la folie.*

LABOUREUR. (Jean le) *Dans cet article rapporté dans le Moreri, il faut réformer sur ce qui suit ce qu'on y lit au sujet de* D. Claude le Laboureur ancien prevôt de l'abbaye de l'Isle-Barbe. En 1643. il publia des notes & des corrections sur le breviaire de Lyon. Ces notes furent attaquées l'année suivante par le sieur Besian d'Arroi, théologal de Lyon; mais cette dispute n'alla pas loin. Claude le Laboureur s'en attira une autre au sujet du même ouvrage, qui fut bien plus considerable; car en le présentant à l'archevêque de Lyon, il parla si indiscretement du chapitre de cette ville, que tout ce chapitre devint son ennemi, & lui causa tant de peine, qu'il se vit obligé de résigner son bénéfice. En 1665. ayant donné la premiere partie de ses mazures de l'Isle-Barbe, qui est un recueil historique de tout ce qui concerne cette abbaye, dont la seconde partie parut en 1681. & la troisiéme en 1682. le sieur Besian d'Arroi attaqua la premiere partie, en donnant lui-même une petite histoire

histoire de la même abbaye. Dom Claude donna encore un *Traité de l'origine des armes*, en 1658. *in-4°*. & il défendit ensuite ce traité contre le pere Menestrier, Jésuite, par une lettre *in-4°*. Enfin il a donné l'*Histoire généalogique de la maison de sainte Colombe*, imprimée l'an 1673.

LACMAN, (Jean) né à Tournai l'an 1629. fit ses études de philosophie à Louvain; & après les avoir achevé, il se tourna du côté de la théologie dans laquelle il fit de très-grands progrès. Il l'étudia dans le collége du pape Adrien VI. où il fit admirer ses talens. Sorti de son cours de théologie, on l'engagea à professer la rhétorique dans le collége de la Sainte Trinité, & ensuite la philosophie dans celui du Faucon, l'un & l'autre à Louvain. Il avoit beaucoup d'adresse pour se faire écouter avec plaisir, & il a formé d'excellens disciples. Il ne veilloit pas moins la nuit que le jour sur ceux dont la conduite lui étoit confiée, & pendant que les jeunes-gens reposoient, craignant la foiblesse de leur âge, & plus encore la corruption, si naturelle à l'homme, il faisoit assidûment des visites dans leurs chambres pour voir si tout se passoit selon la régle. En 1675. il prit le dégré de docteur en théologie à Louvain, & il se mit à étudier saint Thomas avec tant d'ardeur, que quelque difficile que soit ce théologien, il n'avoit rien pour lui que de très intelligible. Il étoit président du collége d'Arras à Louvain, lorsqu'en 1679. M. de Berges, archevêque de Malines, le mit à la tête de son séminaire. M. Lacman a rempli ce poste plus de vingt-cinq ans, pendant lesquels il n'est presque jamais sorti de la ville, ni même du séminaire. Son zele, sa science, sa pieté le firent estimer de toute la ville; & les chanoines, principalement ceux qu'on nomme *Gradués* à Malines, lui donnerent rang parmi eux en 1584. & quelque tems après il fut élevé à la dignité d'archidiacre. On a de lui quelques ouvrages aussi remplis de pieté que de solidité, mais qui ne sont gueres connus hors des Pays-Bas. Il mourut à Malines même dans le séminaire archiépiscopal, le 19. de Septembre 1704. âgé de soixante-quinze ans, la cinquante-uniéme année de son sacerdoce, la vingt-uniéme depuis qu'il étoit chanoine, la dix-neuviéme de son archidiaconé, & la vingt-sixiéme depuis qu'il eut été nommé président du college archiépiscopal de Malines. * *Voyez* son éloge latin, ou papier mortuaire en une feuille *in-folio*.

LAGIER. (Bertrand) *Dans l'edition de 1725. de ce dictionaire il est dit qu'*UrbainV. le fit évêque d'Ajazzo. *Ce fut* Clément VI.

LAGNY, (Thomas Fantet, sieur de) pensionnaire de l'académie royale des sciences à Paris, membre de la société royale de Londres, & l'un des sous-bibliothéquaires du roi de France, étoit né à Lyon le 7. de Novembre 1660. Son génie pour les mathématiques qu'il a cultivées pendant toute sa vie, se déclara presque dès son enfance. Il n'étoit encore qu'en seconde dans le collége de la Trinité à Lyon, où il fit ses études, & il s'appliquoit deslors à supputer des éclypses, & à dresser des tables de la période Julienne. Cependant on voulut qu'il étudiât en droit, & il alla pour cet effet à Toulouse où il eut d'habiles maîtres, mais dont les leçons eurent beaucoup moins d'attrait pour lui que la physique & les mathématiques. Il se fit cependant recevoir avocat, & il en prenoit la qualité. Il étoit encore à Toulouse, lorsqu'à l'âge seulement de vingt-deux ans il composa deux écrits conformes à son goût, & qui répondoient aux succès que ceux qui connoissoient bien son génie attendoient de sa pénétration & de son penchant. Le premier étoit un petit traité sur la quadrature du cercle, & sur la cubature géométrique, & le second, une dissertation sur l'or de Toulouse, que M. de la Faille a insérée dans ses Annales historiques de cette ville. M. de Lagny vint à Paris en 1686. sa réputation l'y avoit déja précédé, & il fut d'abord chargé par M. le maréchal de Noailles de diriger les études de M. le duc de Noailles, son fils, présentement aussi maréchal de France. Le succès qu'il eut dans cet emploi répondit à l'espérance que l'on en avoit conçûe, & la maison de Noailles l'a toûjours honoré depuis de son estime, & même de son amitié. En 1690. ou 1691. il publia un essai de sa *Méthode générale & très-abrégée pour l'extraction des racines*. Ce livre fut goûté. M. de Lagny réfléchit serieusement sur sa méthode, profita des avis des meilleurs maîtres, & dès 1692. il donna une seconde édition de son ouvrage, mais augmenté & perfectionné à un point qu'il enleva presque tous les suffrages. Cette seconde édition est intitulée: *Méthodes nouvelles & & abrégées pour l'extraction & l'approximation des racines, & pour résoudre par le cercle & la ligne droite plusieurs problêmes solides, & sursolides*, &c. à Paris en 1692. *in-4°*. Cette réputation justement acquise, mérita à M. de Lagny une place dans l'académie des sciences, où il fut reçû en qualité d'associé en 1695. Les mémoires imprimés de cette sçavante compagnie contiennent plusieurs découvertes importantes qu'il a faites, & qui lui ont procuré beaucoup d'honneur; & M. Duhamel dans son histoire latine de cette même société, parle de plusieurs autres que l'académie avoit approuvées, mais qui n'ont point encore été publiées. Il fit paroître en 1697. ses *Elemens d'arithmétique & d'algebre*, qui alloient être suivis d'un ouvrage complet pour la perfection des mathématiques, auquel il travailloit assidûment, lorsque le feu roi Louis XIV. attentif plus que jamais à faire fleurir la marine, l'envoya à Rochefort avec la qualité de professeur d'hydrographie. M. de Lagny passa seize années dans cette ville, pendant lesquelles uniquement occupé à répondre aux intentions de sa majesté, & à perfectionner la navigation, il fit beaucoup de nouvelles découvertes sur les Logarithmes, sur les cartes réduites, sur les calculs, sur l'analyse, sur l'arithmétique binaire, &c. Rappellé à Paris en 1714. il fut fait pensionnaire de l'académie royale des sciences, & peu après il eut une place de sous-bibliothécaire du roi pour les livres de philosophie & des mathématiques. En 1724. il fut élu sous-directeur de l'académie, & présenté en cette qualité par M. le duc de Noailles à feu M. le duc d'Orléans, régent du royaume qui le gratifia d'une pension de deux mille livres, qu'on lui paya d'avance. Ce prince lui marqua aussi de certaines heures pour conférer avec lui sur les mathématiques que l'on sçait que M. le duc d'Orléans avoit cultivé avec assez de soin. En 1725. M. de Lagny fut élu directeur de l'académie, & en cette qualité ce fut lui qui harangua M. le cardinal de Fleuri à la tête des académiciens qui avoient élu cette éminence pour président de l'académie. Ce célébre académicien est mort à Paris le Dimanche au soir 11. d'Avril 1734. & fut enterré le Mardi suivant dans l'église de saint Germain l'Auxerrois. Il étoit dans sa soixante-quatorziéme année. Outre les ouvrages *dont nous avons parlé dans cet article*, M. de Lagny a encore donné de *Nouveaux élemens d'arithmétique & d'algebre, ou introduction aux mathématiques*, à Paris en 1697. *in-12*. *La cubature de la sphere, où l'on démontre une infinité de portions de la sphere égales à des pyramides rectilignes*, à la Rochelle, en 1702. *in-12*. *Arithmétique nouvelle* (*binaire*,) à Rochefort en 1703. *in-4°*. A l'égard de l'*Analyse générale qui contient des méthodes nouvelles pour résoudre des problêmes de tous les genres & de tous les dégrés à l'infini*, quoique cet ouvrage ait paru en 1733. *in-4°*. sous le nom de M. de Lagny, il est certain qu'il est de M. l'abbé Richer, mathématicien très-habile, qui a seulement profité des papiers assez informes de M. de Lagny, son ami, avec qui il étoit depuis long-tems en grande relation. Ce volume que l'académie des sciences a adopté, & qui forme le tome XI. de l'édition des mémoires de cette compagnie que l'on vient de faire à Paris, doit être suivi de trois autres que M. Richer est en état de publier, & qui sont désirés avec ardeur par tous ceux qui entendent ces matieres, & qui sont instruits du mérite de cet habile mathématicien. M. de Lagny a eu un autre de ses amis, M. André-François Deslandes, qui lui a fait aussi beaucoup d'honneur, & qui lui a adressé une éclogue en vers latins d'une délicatesse digne du tems d'Auguste. Elle se trouve dans le recueil même des poësies latines de M. Deslandes imprimé pour la seconde fois à Londres en 1713. sous le titre de *Poeta rusticantis litteratum otium*. M. de Lagny méritoit d'autant mieux une éclogue si élégante, & les louangues qu'on lui donne dans cette piece, qu'il avoit lui-même beaucoup lû les poëtes, tant les Grecs, que les Latins, & qu'il avoit toû-

jours joint l'étude des belles lettres à celle de la philosophie & des mathématiques. Dans la derniere année de sa vie on lui a entendu réciter, sans hésitation, un grand nombre de vers d'Homere, & d'autres poëtes.

LAINEZ, (Alexandre) natif de Chimay, ville du Hainaut, poëte François, mort à Paris le 18. d'Avril 1710. âgé de soixante ans, & enterré à saint Roch. Il étoit de la même famille que le pere Lainez, second général des Jesuites. Il étoit grand poëte, grand humaniste, grand géographe, &, s'il se peut, encore plus grand bûveur. Il passoit pour philosophe. On assûre qu'après avoir reçû les sacremens dans sa derniere maladie, le prêtre à qui il s'étoit confessé ayant fait emporter sa cassette de papiers pendant la nuit, tout moribond qu'il étoit, s'étant réveillé, il cria au voleur, fit venir un commissaire, dressa sa plainte, fit rapporter la cassette par le prêtre même à qui il parla avec vivacité, & sur le champ se fit transporter dans une chaise sur la paroisse de S. Roch, où il mourut le lendemain. Il avoit imaginé follement de se faire mener dans la plaine de Montmartre, & d'y mourir pour voir encore une fois lever le soleil. Sa vie voluptueuse l'avoit conduit à ces sentimens. Tous ses écrits n'en sont qu'un fidéle, & souvent trop dangereux exposé. Le choix qu'il avoit fait de Pétrone pour le traduire en prose & en vers, marque aussi son penchant. Cette traduction n'a point été imprimée. Il sçavoit au reste parfaitement le grec, le latin, l'italien & l'espagnol, & possédoit tous les bons auteurs qui ont écrit en ces langues. C'étoit aussi un excellent géographe, & il est étonnant qu'il ait pû être en même tems homme d'étude, & homme de plaisir & de bonne chere. Il passoit ordinairement la plus grande partie du jour à l'étude, & donnoit le reste à son plaisir qu'il conduisoit fréquemment bien avant dans la nuit. Il l'avoue lui-même dans ces deux vers imités de Virgile qu'il fit un jour sur le champ pour répondre à un ami qui lui témoignoit sa surprise de le voir dès huit heures du matin dans la bibliothéque du roi après un repas de douze heures commencé la veille au soir :

*Regnat nocte calix, volvuntur Biblia mane,*
*Cum Phœbo Bacchus dividit imperium.*

Il avoit fait ses études à Reims, où dès sa premiere jeunesse son esprit vif & enjoué, & orné d'une belle érudition, lui avoit procuré la connoissance des premieres personnes de la ville, & des meilleurs convives. La philosophie de l'école l'avoit peu occupé; & c'étoit pendant qu'il paroissoit l'étudier, qu'il traduisit Pétrone. Quelque tems après avoir fait ses études, il vint à Paris, où le chevalier Colbert, colonel du régiment de Champagne, l'engagea de le suivre à l'armée. Lainez lui lisoit, & lui expliquoit les endroits les plus remarquables de Tite Live & de Tacite sur l'histoire Romaine. Plusieurs officiers du régiment assistoient à ces lectures, & faisoient leurs difficultés & leurs réflexions, ce qui produisoit des conversations également utiles & agréables. Mais Lainez qui aimoit encore plus sa liberté, quitta le chevalier, passa à Lyon, & de-là en Provence; & après avoir été retenu quelque tems à Aix par M. d'Oppede, premier président, il alla s'embarquer à Marseille pour le voyage du Levant. Il vit la Gréce & les isles de l'Archipel en voyageur curieux, instruit & qui veut augmenter ses connoissances. Il gagna de-là à Constantinople, où il resta six mois, pénétra ensuite dans l'Asie Mineure, visita Jerusalem & les villes de la Palestine, & passa sur une barque au Caire en Egypte. Lorsque sa curiosité fut satisfaite, il vint à Malte, & de-là à Palerme, où il mit pied à terre pour commencer son tour de l'Italie, dont il vit les principales villes avec soin. Il revint en France par la Suisse; & enfin après trois ou quatre ans de courses, il regagna sa ville de Chimay en assez mauvais équipage. Il y avoit environ deux ans qu'il y menoit une vie assez obscure, lorsque M. l'abbé Faultrier, intendant du Hainaut, reçut ordre du roi de faire ensorte d'arrêter quelques libelles injurieux qui passoient sur les frontieres de Flandres, & d'arrêter ceux que l'on en soupçonneroit être auteurs. Lainez retiré dans une chambre d'où on ne le voyoit presque jamais sortir, fut soupçonné. L'abbé Faultrier se transporte chez lui avec main forte, le trouve dans un galetas, environné de papiers mal en ordre, & lui-même affeublé d'une robe de chambre assez vieille; il lui parle comme s'il eût été coupable, & fait saisir ses papiers. Lainez répond avec modestie, prouve l'injustice du soupçon, ses papiers visités ajoûtent la conviction à ses preuves; l'abbé Faultrier réjoui de le trouver innocent, & ayant entrevû l'étendue de son mérite, s'offre de le tirer de sa mauvaise fortune, & de le prendre auprès de lui. Lainez qui n'avoit point d'autre habit que sa robe de chambre, & le peu qu'elle couvroit, s'excuse, fait connoître son état; l'abbé en devient plus ardent pour le posseder, il l'emmene, le fait habiller, le loge, le nourrit, & lui donne sa confiance. Lainez quatre mois après suivit son bienfaiteur à Paris, & demeura avec lui à l'arsenal; mais au bout de six mois se croyant géné, il lui demanda la permission de se retirer, & l'obtint, non sans avoir retiré plusieurs avantages de cette connoissance. Peu après il alla en Hollande pour voir Bayle, de-là il passa en Angleterre; & enfin étant revenu se fixer à Paris, il y partagea tout son tems entre l'étude & le plaisir, sur-tout celui de la table. Personne ne sçavoit précisément l'endroit où il demeuroit; & quand on le remenoit en carosse, il se faisoit toûjours arrêter sur le Pont-neuf, & alloit ensuite à pied à son logis qui a été long-tems vers l'abbaye de saint Germain-des-Prés. Ses amis qui étoient en grand nombre, & parmi les personnes les plus distinguées par leur mérite, & par leur naissance, ne le génoient point sur cela. Ils s'embarrassoient peu où il demeuroit, pourvû qu'ils pussent le posséder souvent. Sa conversation les charmoit, & les instruisoit : elle étoit vive, agréable, féconde. Il parloit sur toutes sortes de matieres, & parloit bien. Il étonnoit quelquefois les plus sçavans, & brilloit parmi ceux qui avoient le plus d'esprit : quand on lui donnoit des louanges, car il les aimoit, il en devenoit beaucoup plus animé. Mais à l'égard de ses poësies, quoiqu'il en ait fait un grand nombre, ses amis en ont eu peu, parce qu'il se contentoit de les réciter, sans vouloir les communiquer. Un grand nombre de ces piéces ont été faites le verre à la main, & sur le champ; aussi sont-elles courtes pour la plûpart, mais vives, naturelles, pleines de sel. La plûpart de celles, ou qu'il abandonnoit à l'importunité de ses amis, ou que l'on retenoit de mémoire, sont des espéces de petites cantates dont le plus grand nombre a été mis en musique par Moreau, pensionnaire du roi, compositeur de la musique de la maison de saint Cyr. Il a fait cependant des piéces de plus longue haleine, entr'autres un poëme d'environ six cens vers sur les premieres campagnes de Charles XII. roi de Suéde. Une lettre écrite à Bayle : une envoyée de Constantinople à M. le président d'Oppéde. Le tombeau de Lambert, musicien, cantate. Un poëme en vers grecs intitulé *Homere*, à la louange de ce poëte. M. Titon du Tillet a donné plusieurs de ses petites piéces dans la *Description du parnasse François* de l'édition *in-12.* & une seulement dans l'édition *in-fol.* de cet ouvrage donnée en 1732. On en trouve plusieurs dans le livre intitulé, *L'[illegible] d'orner l'esprit en l'amusant*, & dans le recueil de poësies diverses publié en 1715. en 2. vol. *in-12.* à la Haye, si l'on en croit le titre : mais les piéces de Lainez que l'on trouve dans ces deux ouvrages sont pour la plûpart altérées ou défigurées. M. Titon en a donné quelques autres plus exactement dans deux lettres sur la vie & les poësies de l'auteur insérées dans le Mercure de France, l'une dans le mois de Mars 1725. l'autre dans le mois de Juin suivant. Celui qui a hérité de presque tous les papiers de Lainez est M. Chambon, son médecin, qui publia en 1714. un *Traité des metaux, & des minéraux, & des remédes qu'on en peut tirer.* * *Voyez* la *Description du parnasse*, l'édition *in-12.* en 1727. & l'édition *in-fol.* en 1732. Celle-ci contient un long article sur *Lainez*; les deux lettres citées, & une troisiéme qui vient d'un homme qui a connu ce poëte, & qui contient des particularités que M. Titon a omises : cette troisiéme lettre est dans les notes du *tome 3. des lettres* de Bayle, de l'édition de M. Desmaiseaux, *page 834.*

LAIRUELS, (Servais) réformateur de l'ordre de Prémontré, nâquit à Sogny en Hainaut en 1560. de parens

d'une médiocre fortune. Son pere nommé Servais qui avoit autrefois servi dans les troupes, lui fit donner au baptême le nom d'*Annibal*, mais Nicolas Boufinard, évêque de Verdun, le lui changea en celui de Servais dans la confirmation. Lairuels entra dans l'ordre de Premontré, & fit profession à saint Paul de Verdun le 25. de Mars 1580. Il étudia, étant déja religieux, les humanités au college des Jesuites de Verdun; de-là on l'envoya à Pont-à-Mousson pour y faire sa philosophie, & ensuite il étudia en théologie à Paris. Il y reçut le bonnet de docteur en Sorbonne, & peu après il fut nommé par le pere Jean de Pruet, général de Prémontré, pour accompagner le pere Jean Loizeleur dans la visite des monasteres de l'ordre. François de Longpré, successeur de Pruet dans le généralat, l'établit son vicaire-general, & le pere Lairuels ayant fait en cette qualité la visite de la plûpart des maisons de son ordre, le pere Daniel Picart, abbé de sainte Marie-aux Bois, lui communiqua le dessein qu'il avoit de reformer son monastere, le pria de le seconder dans cette entreprise, & pour cet effet il le fit son coadjuteur, & lui fit venir des bulles en date du 13. Août 1599. Le pere Picart etant mort en 1600. Lairuels gouverna seul cette abbaye, & travailla efficacement à y introduire la réforme, qui est proprement le renouvellement des anciennes pratiques de l'ordre de Prémontré, mais adoucies. Il en dressa les statuts, & les fit pratiquer pendant quelque tems dans son monastere. Il les présenta ensuite à François de Longpré, son général, qui les approuva & les confirma, & accorda au pere Lairuels toute l'autorité dont il avoit besoin pour exécuter son dessein. Il le confirma dans la charge de vicaire-général, & en conséquence le pere Lairuels poursuivit en cour de Rome la confirmation de ses statuts, & transfera en 1606. son abbaye à Pont-à-Mousson dans le dessein de procurer à ses religieux les moyens de se perfectionner dans les sciences par la proximité de l'université de cette ville, & de fournir à la congrégation réformée qu'il désiroit établir, une maison fixe pour y former des sujets dans un noviciat perpetuel. Pendant qu'il poursuivoit à Rome la confirmation dont il avoit besoin, le pere de Longpré mourut, & son successeur, Pierre Gouffet, s'étant transporté à Pont-à-Mousson, examina les nouveaux statuts, & déclara par écrit le 14. de Juin 1616. qu'ils ne contenoient rien qui ne fût propre à rétablir l'ordre de Prémontré dans son état primitif, & il exhorta tous les religieux de s'y conformer. Sur cette approbation, le pere Lairuels & toute sa communauté, de concert avec les abbés de Justemont & de Salival, du diocèse de Metz, présenterent en 1617. leur supplique au pape Paul V. pour obtenir la confirmation de leur réforme. Le cardinal Charles de Lorraine fut chargé de l'examiner, & sur son rapport, le pape donna le 18. de Juin de la même année une bulle par laquelle il érige en congrégation cette nouvelle réforme des peres Prémontrés. Le pere Gouffet ajoûta peu après quelques nouveaux réglemens, entr'autres, pour déclarer que tous les sujets qui embrasseroient cette nouvelle réforme, seroient également à toute la congrégation, & n'appartiendroient pas plus à un monastere qu'à un autre. Ces nouveaux statuts furent aussi approuvés par une bulle de Gregoire XV. en date du 17. Avril 1621. & le premier chapitre général de la réforme se tint le 28. de Septembre suivant à sainte Marie de Pont-à-Mousson. La même année Louis XIII. donna des lettres patentes portant permission d'introduire la reforme dans les monasteres de son royaume. Elle souffrit néanmoins plusieurs oppositions de la part des anciens religieux, mais elle en triompha, & le pere Lairuels eut la consolation de voir la réforme plusieurs fois confirmée & fort étendue avant sa mort, qui arriva le 18. d'Octobre 1631. dans l'abbaye de sainte Marie aux Bois sous Preny, où il s'étoit retiré avec ses religieux à cause de la peste qui ravageoit alors Pont-à-Mousson. Il a écrit quelques traités de théologie mystique, sçavoir: *Le catechisme des novices*, en latin en 2. vol. *in fol.* en 1623. & l'*Optique des réguliers sur la régle de saint Augustin*, en un vol. *in-4°.* à Pont-à-Mousson en 1603. * Dom Calmet, *Histoire ecclesiastique & civile de Lorraine, tom. 3. liv. 33.*

LAISNAS, ou LAISNE', (Vincent) de Lucques en Italie, né le 15. de Fevrier 1633. fut appellé par un de ses oncles à Marseille, où il étudia chez les PP. de l'Oratoire. Après ses études il entra dans leur congrégation à Aix le 15. d'Octobre 1548. & prit le nom de *Laisné*. Il revint faire sa philosophie à Marseille, & il y professa ensuite les humanités. En 1658. il fut envoyé à Troyes où il régenta la rhétorique pendant deux ans, après lesquels il alla faire sa théologie à Saumur. Il repassa en Italie en 1662. pour y mettre ordre à ses affaires, & de retour en France, on l'envoya successivement à Pezenas, à Montpellier & à Avignon pour y avoir soin des seminaristes. Il ouvrit dans cette ville des conférences publiques sur l'écriture sainte qui lui acquirent une grande réputation, & lui firent beaucoup d'honneur. M. Azon Arioste, archevêque & vice-légat y étoit très-assidu. On crut que le pere Laisné en seroit récompensé par la pourpre Romaine, & le bruit s'en répandit dans tout Avignon; mais ce ne fut qu'un bruit. Le pere Jules Mascaron, qui avoit fait, dit on, un grand usage dans ses sermons des collections du pere Laisné sur l'écriture & les Peres, ayant été nommé à l'évêché de Tulles en 1671. le demanda au pere Senault pour l'aider dans le gouvernement de son diocèse, & le pere Senault le lui accorda, mais M. le vice légat ne voulut point le laisser aller. M. Mascaron ne se trouvant pas encore congédié, alla trouver le pere Laisné qui étoit alors à Paris, & fit tant par ses sollicitations auprès de lui, que celui-ci consentit à le suivre. Le chancelier Seguier étant mort avant leur départ, ils furent chargés l'un & l'autre de son oraison funébre. Le pere Laisné la prononça dans l'église des peres de l'Oratoire de la rue saint Honoré, & elle fut imprimée à Paris en 1672. Madame de Sévigné en parle très-avantageusement dans ses lettres. Le pere Laisné alla ensuite à Tulles, mais il y demeura peu, & revint à Paris, où il fit pendant trois ans des conférences sur l'écriture sainte à saint Magloire du fauxbourg saint Jacques. Sa santé en ayant été alterée, on l'envoya à Aix, où elle se rétablit. Il y continua ses conférences avec un tel succès qu'on fut obligé de dresser des échaffauts dans l'église. Mais cette continuité de travail acheva de l'épuiser. Il mourut d'une pleurésie à Aix le 28. de Mars dans sa quarante-cinquiéme année, en 1677. Avant de sortir de Paris, il avoit encore prononcé aux Feuillans de la rue saint Honoré l'oraison funébre du maréchal de Choiseul qui a été imprimée *in-4°.* chez le Petit en 1677. Un magistrat d'Aix conserve ses conférences sur l'écriture en quatre volumes *in-folio*. On a imprimé de lui à Lyon des conférences entre le pere Mascaron, le pere Bordes, & M. Fromager, official de Paris, sur le concile de Trente. Il avoit aussi dressé une méthode pour étudier qui fut présentée à une des assemblées de l'Oratoire, & en fut approuvée, mais elle n'a jamais été rendue publique. * *Memoires du tems. Vie de Messire Jules Mascaron, évêque & comte d'Agen*, vers la fin. Cette vie est au commencement des *Oraisons funebres* de ce prélat.

LALANDE, (Jacques de) sieur de Lumeau, Mazeres, Lavau, Montaran, &c. né à Orleans le 2. de Decembre 1622. fils de DANIEL de Lalande, conseiller en la prévôté d'Orleans, sieur de Lavau, &c. & de *Michelle* le Gendre, s'est encore plus distingué par son érudition, sa profonde connoissance du droit, son intégrité, & la pureté de ses mœurs, que par les charges dont il a été revêtu. Il fut conseiller au bailliage & siége présidial d'Orleans en 1652. docteur & professeur de l'université de ladite ville en 1653. receveur de la même ville en 1684. & son maire en 1691. Son zéle pour les interêts du peuple, & son inclination bienfaisante prouvée par des effets continuels, lui ont fait donner par ses concitoyens le titre si flateur de pere du peuple. En 1651. il épousa *Marguerite* Davezan, fille de *Jean* Davezan, gentilhomme de l'Armagnac, doyen des docteurs & professeurs en droit des universités d'Orleans & de Paris, & conseiller d'état. M. de Lalande a passé toute sa vie dans une occupation digne d'un bon citoyen, & d'un homme à qui Dieu avoit accordé des talens utiles au public & à sa patrie. Il a exercé pendant plus de cinquante ans la charge de professeur ès loix dans l'université d'Orleans

avec beaucoup d'applaudissemens, & il est mort doyen de cette université le 5. de Fevrier 1703. On a imprimé pendant sa vie plusieurs de ses ouvrages, sçavoir: 1°. *Exercitationes utriusque juris ad titulum de ætate, qualitate, & ordine præficiendorum apud Gregor. IX. cum brevi tractatu de nuptiis clericorum vetitis aut permissis, & ad titulum XXVIII. De liberis præteritis, vel exheredatis*, à Orleans en 1654. in-4°. 2°. *Prælectiones in titulum, De decimis, primitiis, & oblationibus, lib. 3. decretal. Gregor. IX.* in-4°. à Orleans en 1661. 3°. en 1673. à Orleans *in-fol. le commentaire sur la coûtume d'Orleans*, si estimé & devenu si rare; 4°. en 1674. *Juris dissertatio de ingressu in secretaria judicum, & cum his considendi societate, viris honoratis competente, & de honorariis dignitatibus*, in-4°. en 1675. *Traité du ban & de l'arriere-ban*, in-4°. à Orleans en 1679. *Juris dissertatio ad novellam imperatoris Justiniani 130. de transitu militum, eorumque annona*: en françois, du passage, des étapes, & des gens de guerre, à Orleans. M. de Lalande a composé aussi *Specimen juris Romano-Gallici ad pandectas, seu digesta*, dont il a paru un essai en 1690. *in-12.* à Orleans, contenant les huit premiers titres du premier livre des digestes. Daniel de Lalande, écuyer, sieur de Lumeau, fils de l'auteur, & distingué lui-même par son érudition, a promis une traduction françoise de l'ouvrage entier de M. son pere, & l'on espere qu'il la donnera incessamment au public. La famille de Lalande est ancienne. Daniel de Lalande, pere de Jacques *qui a fait le sujet de cet article*, étoit petit-fils de Guillaume Lalande, sieur de Vaulier, Lavau, de Courmeme & de Varannes, arriere-petit-fils de Jacques Lalande, receveur des tailles de Loudun, & eut pour trisayeul Jacques Lalande, sieur de Lalande, fermier général des gabelles du Languedoc, issu, dit-on, de la famille noble des Lalandes de Bretagne. * *Extrait d'un mémoire manuscrit.*

LALANDE (Michel-Richard de) mérite une place ici pour son grand talent pour la musique & les instrumens, & l'estime particuliere dans laquelle il étoit auprès du feu roi Louis XIV. & de Louis XV. aujourd'hui régnant. Il nâquit à Paris le 15. de Decembre 1657. le quinziéme enfant de ses pere & mere qui le placerent enfant de chœur au chapitre de saint Germain l'Auxerrois. L'étude faisoit dès lors un de ses plus grands plaisirs, & il y passoit les nuits, employant ses petits profits à avoir de quoi s'éclairer. Il apprit la musique, & à jouer de toutes sortes d'instrumens. Celui auquel il s'attacha le plus fut le violon, mais Lulli ayant refusé de l'admettre pour jouer à l'opéra, il en fut si piqué, que de retour chez lui, il brisa l'instrument, & y renonça pour toûjours. Il s'attacha à l'orgue & au clavecin, y réussit, & se vit en peu de tems organiste tout à la fois des églises de saint Gervais, de saint Jean, des Jesuites & du petit saint Antoine. Quoiqu'il eût perdu la voix, il ne laissa pas que d'enseigner la musique, & il fut choisi par M. le duc de Noailles, depuis maréchal de France, pour l'apprendre à mademoiselle de Noailles, sa fille, aujourd'hui madame la duchesse de Grammont. Ce fut-là l'époque du commencement de la fortune de Lalande. Louis XIV. ayant demandé un jour à M. de Noailles s'il en étoit content, ce seigneur en prit occasion pour louer ses talens & sa grande probité, & dès lors le roi le choisit pour montrer à jouer du clavecin aux deux jeunes princesses, mademoiselle de Blois, à présent madame la duchesse d'Orleans, & mademoiselle de Nantes, depuis madame la Duchesse. Louis XIV. lui faisoit aussi composer de petites musiques françoises qu'il venoit examiner lui-même plusieurs fois le jour jusqu'à ce qu'il en fût satisfait, & en 1683. ayant fait quatre charges de maître de musique de sa chapelle, au lieu de deux, Lalande fut choisi pour en occuper une. Ses compositions plurent si fort au roi que ce prince lui donna successivement les deux charges de maître de musique de la chambre, & les deux de compositeurs, celle de surintendant de la musique, & les quatre charges de maître de la chapelle. En 1684. il le maria à *Anne* Rebel, demoiselle de sa musique, & fit les frais de la nôce. Lalande en eut deux filles qui chanterent parfaitement bien, & qui avoient déja chacune mille livres de pension de sa majesté, lorsqu'elles moururent toutes deux de la petite vérole en douze jours en 1711. L'une à vingt-cinq ans, & l'autre à vingt-quatre. Ayant perdu sa femme en 1722. il se remaria en 1723. à mademoiselle de Cury, fille du chirurgien de madame la princesse de Conti premiere douairiere. Elle sçavoit parfaitement la musique, & jouer de la viole. M. de Lalande mourut le 18. de Janvier 1726. âgé de soixante-sept ans & six mois. Il en avoit employé plus de quarante-cinq au service de Louis XIV. & de Louis XV. & donna dans cet espace de tems soixante motets qui ont été chantés avec de très-grands applaudissemens. Il a donné aussi quelques morceaux de musique françoise qui ont leur beauté, & plusieurs airs de violon & de symphonie dignes de la réputation qu'il s'est acquise. Depuis sa mort on a donné ses motets *in fol.* par les soins de sa veuve, & de plusieurs musiciens qui avoient été amis de son mari. Au-devant du premier volume on trouve la vie de M. de Lalande par M. Tanevot, connu par ses poësies françoises; & avant la vie on voit son portrait où il est représenté assis près d'une table dans l'attitude, & avec les attributs d'un homme qui compose. On trouve les vers suivans au bas de ce portrait:

*Mortels, c'est de ce beau délire*
*Que sont nés parmi nous des accords si touchans.*
*A deux divinités* Lalande *doit ses chants;*
*Apollon le forma, c'est Louis qui l'inspire.*

* *Voyez* la vie de M. de Lalande; la lettre de M. Collin de Blamont, surintendant de la musique du roi, dans le premier volume des motets de Lalande; & M. Titon du Tillet dans son *Parnasse François*, in-folio.

LALANNE. (Noël de) *Comme ce théologien a donné un grand nombre d'ouvrages anonymes, & que l'on n'a parlé que de quelques-uns dans le dictionaire historique des éditions de 1725. & de 1732. nous croyons faire plaisir d'en donner ici une liste. Nous dirons auparavant que* M. de Lalanne mourut à Paris dans sa cinquante-cinquiéme année, dans le tems qu'il lisoit saint Augustin pour avancer un nouvel ouvrage auquel il travailloit alors sur l'amour de Dieu.

### *CATALOGUE DES OUVRAGES DE M.* DE LALANNE.

*Conditiones propositæ ad examen de gratia doctrinæ*, en 1649. avec M. Bourgeois, abbé de la Merci-Dieu. Cet écrit a été traduit en françois dans le même tems.

*Lettre d'un prélat à un bachelier de Sorbonne*, sçavoir, *Si l'on peut sans interêt de salut se départir de saint Augustin dans la matiere de la grace.* Cet écrit a aussi été fait en latin, en 1650.

*Defense de saint Augustin contre un sermon du* P. Adam, Jesuite, *in-4°.* en 1650.

*De initio piæ voluntatis contra Alphonsum le Moine, in-4°.* en 1650.

*In magistri Alphonsi le Moine libellum de dono orandi, seu de gratia ad orandum sufficiente notæ præambulæ*, en 1650. *in-4°.*

*De la grace victorieuse de Jesus-Christ*, sous le nom de Beaulieu, en 1651. *in-4°.* & *in-12.* La seconde édition qui est de 1656. est augmentée.

Lettres au pere Annat sur l'écrit intitulé, *Jansenius à Thomistis contemnatus*, publié à Paris sous le nom de ce Jesuite, & à Rome sous la nouvelle forme donnée à cet écrit, en 1653.

*Brevissima quinque propositionum in varios sensus distinctio*, aux mêmes lieux.

Defense de la constitution contre les *Cavills Jansenianorum* du pere Annat, Jesuite, en 1654.

Discours prononcé en 1653. devant le pape Innocent X. à Rome. Il se trouve dans le journal de M. de Saint-Amour.

Defense de la constitution d'Innocent X. & de la foi de l'Eglise, en 1655.

*Vindiciæ sancti Thomæ circa gratiam sufficientem adversus fratrem Joannem Nicolaï, ordin. Fratrum Minorum*, avec MM. Arnauld & Nicole, en 1656.

Eclaircissement du fait & du sens de Jansenius, sous le nom de *Denys Raimond*, en trois parties en 1660.

2. *Lettres au pere Amelot, de l'Oratoire*, sur son traité des souscriptions, en 1660.

Difficultés proposées à MM. les Docteurs de la faculté de théologie de Paris sur la réception qu'ils ont faite du formulaire le 2. de Mai 1661.

Défense de l'ordonnance des grands-vicaires de Paris du 8. de Juin 1661. pour la signature du formulaire contre les considérations du pere Annat.

Nullités de l'interdiction du sieur curé de Chars au sujet de la signature du formulaire, & les nullités de toutes les censures & injustices qui pourroient être faites sur ce sujet. On croit que M. Hermant a travaillé à la seconde partie de cet écrit, en 1662.

*Factum* pour ceux qui ont fait, ou imprimé les deux écrits des nullités contre le dernier mandement de Paris du 15. de Juillet 1662.

Eclaircissement du fait & du sens de Jansenius, sous le nom de *Denys Raymond*, quatriéme partie, en 1662. On croit que Claude Girard, licencié de Sorbonne a aidé M. de Lalanne dans cet ouvrage.

Déclaration mise entre les mains de M. de Comminges par les disciples de saint Augustin, & presentée au roi par ce prélat le 24. de Septembre 1663. Elle est de MM. de Lalanne & Girard.

Réfléxions sur une délibération de quelques prélats assemblés à Paris le 2. d'Octobre 1663.

Ecrit du pape Clement VIII. & conformité de la doctrine soûtenue par les disciples de S. Augustin sur les controverses présentes de la grace avec la doctrine contenue dans l'écrit de ce pape, &c. *in-4°.* en 1662.

Résolution de cette difficulté, *S'il suffit de n'avoir point lu Jansenius pour en pouvoir signer la condamnation*, en 1664. avec M. Arnauld.

Eclaircissement de quelques difficultés sur la signature du formulaire, en 1664.

Lettre au pere Annat, Jesuite, sur les remedes contre les scrupules, en 1664. ou 1665.

Examen de cette question, *Si les évêques ont droit d'exiger une foi humaine sur le fait de Jansenius*, en 1664.

Examen de la conduite des religieuses de Port-Royal touchant la signature du fait de Jansenius, selon les régles de l'Eglise & de la morale Chrétienne, en 1664.

Des faux soupçons d'erreur sur le refus de la signature du formulaire contre le pere Annat, en 1665.

Requête de M. le Petit, docteur en théologie, & curé d'Herbelni, sur le sujet de la signature du formulaire, en Novembre 1665.

Lettre d'un docteur sur le serment contenu dans le formulaire du pape, datée du premier de Juillet 1665.

Observations sur le mandement de M. l'évêque de Clermont, en 1665.

Réfutation du livre du pere Annat intitulé, *Réfléxions sur le mandement de M. l'évêque d'Aleth, & divers écrits*, &c. en 1666. M. Nicole a fait le chapitre de la justification des mandemens.

Question à examiner, *Si M. de Paris peut refuser les sacremens à cause du refus de signer*, en 1666.

Défense des religieuses de Port-Royal contre le second livre de M. Chamillard, premiere & seconde parties, en 1667.

Lettre d'un théologien à un de ses amis sur le livre de M. de Chamillard, contre les religieuses de Port-Royal, en 1667.

Conformité de Jansenius avec les nouveaux Thomistes, contre le pere Ferrier, Jesuite, en 1667.

On croit aussi qu'il a travaillé avec MM. Arnauld & Nicole aux dix mémoires faits en 1666. sur la cause des évêques qui ont distingué le fait d'avec le droit.

LALANNE, (Pierre) poëte François, &c. *Ajoûtez pour servir à l'édition du Moreri de 1725. que* l'on ne connoit de lui que trois piéces en vers françois, les deux premieres en stances, la troisiéme en forme d'éclogue; toutes les trois sur la mort de sa femme, sur-tout la premiere des stances & l'éclogue. On trouve ces piéces dans le recueil des poësies diverses dédié à M. le prince de Conti, *tome 3.*

LALEMANT, (Pierre) chanoine régulier de sainte Genevieve, &c. *On n'a parlé dans le dictionaire historique, éditions de 1725. & de 1732. que de ses trois ouvrages de pieté qui sont connus & estimés de tout le monde, & que l'on a réunis en* un seul volume *in 12.* il y a quelques années. *Il falloit ajoûter qu'*il est auteur du long & magnifique éloge, ou abregé de sa vie, en prose latine, du pere Fronteau, son confrere, & de l'oraison funébre du même, aussi en latin, qu'il prononça dans l'assemblée de l'université de Paris tenue chez les Mathurins le XIV. des calendes de Juin 1662. Ces deux piéces se trouvent dans le recueil que le pere Lalemant publia lui même en 1663. *in 4°.* à Paris, chez Cramoisy, de toutes les piéces en prose & en vers qu'il avoit pu recueillir sur la mort du pere Fronteau. Le P. Sanlecque, chanoine régulier de la même congrégation, a fait un petit poëme latin sur la mort du pere Lalemant qui a été imprimé avec ses poësies françoises en 1696. & 1726. Dans l'avertissement qui est au devant, il est dit que le pere Sanlecque fit ce poëme en 1670. ce qui ne peut-être, le pere Lalemant n'étant mort qu'en 1673. *Dans le Moreri on dit que* ce dernier fit ses études à Paris; son éloge latin par M. Gaudin, docteur de Sorbonne, & chanoine de l'église de Paris, qui étoit mieux informé, dit qu'il les fit à Reims, sa patrie, & que ce fut après sa philosophie qu'il vint à Paris. Il y étudia en théologie, & prit le degré de bachelier en Sorbonne. Peu après on lui donna une chaire de professeur en rhétorique au collége du cardinal le Moine, & il la remplit pendant huit ans avec beaucoup de distinction. Il a fait durant ce tems-là un grand nombre de piéces tant en prose qu'en vers dont plusieurs ont été imprimées, entr'autres, l'oraison funebre, en latin, d'Omer Talon, avocat général au Parlement de Paris; celle de M. de Bellievre, premier président, en françois, &c. On le chargeoit de presque toutes les actions d'état où il falloit parler publiquement, soit dans les assemblées, soit en presence du roi, ou des princes. On lui a dressé l'épitaphe suivante:

*Transi viator, tumida si vanus petis*
*Si vera delectant; lege.*
*Hic hospes anima corpus egregium pia*
*Accepta fato reddidit.*
*Index sepulchri est carmen hoc: laudes viri*
*Ætas loquetur postera.*
*Natura donis larga cumulavit suis:*
*Majora virtus addidit.*
*Facundi docto lingua formavit sonos:*
*Religio sacros edidit.*
*Parnassus alta lucis effudit decus:*
*Umbram modestam maluit.*
*Musa parentem co'nerant illum diu:*
*Pietas adoptat filium.*
*Limina potentum lata pandebant fores:*
*Angusta cella pretulit.*
*Umbrosa linquens tecta tranquilla domus,*
*Musis serenum retulit.*

* *Voyez* le recueil de piéces faites à sa louange, imprimé *in-4°.* en 1679. à Paris; on voit au-devant le portrait du pere Lalemant, sur lequel M. Arnauld, le docteur, a écrit une lettre, où il prend occasion de louer le défunt. Cette lettre se trouve dans ce recueil, & a été réimprimée parmi les lettres de M. Arnauld. On attribue encore au P. Lalemant l'écrit intitulé, *Regula congregationis sanctæ Genovefæ de studiis & parochiis.*

LALEU, (François de) prêtre, docteur, & professeur royal en théologie dans l'université de Douai. Il avoit été Jesuite deux ans, & lorsqu'il fut sorti de la société il se déclara contre elle. Ce fut lui qui déféra à l'université de Douai la *Défense des nouveaux Chrétiens de la Chine*, composée par le pere Tellier, & qui fit renouveller en 1699. la censure donnée contre Lessius par cette université en 1588. Dans l'affaire de Douai, ou du faux Arnauld, il composa avec M. Riviette, docteur de la même université, la lettre latine à un bachelier, où se trouvent les explications qu'ils avoient données l'un & l'autre en signant d'abord une thése équivoque qui fut comme le signal de cette grande affaire. Il composa ensuite avec le même deux écrits

latins pour leur justification : l'un intitulé, *Conclusiones*; l'autre, *Justificatio duorum professorum*, &c. Ces écrits n'empêcherent pas qu'il ne fût exilé au Mans en 1691. Mais étant arrivé à Montmagni, près de Paris, l'incommodité qu'il avoit en partant, augmenta, & l'obligea de demeurer caché en ce lieu sous le nom de M. *le Maire*. Il y mourut après trois mois de maladie, le trois de Septembre 1692. âgé seulement de trente-huit ans & huit mois. * *Mémoires du tems.*

LALLOUETTE, (Ambroise) prêtre, chanoine de sainte Opportune, à Paris, prit possession de ce canonicat le 7. de Juillet 1721. & n'en a jamais été paisible possesseur. Il étoit de plus chapelain de Notre-Dame, & mourut le neuviéme de Mai 1724. âgé de plus de soixante-dix ans. Il etoit de Paris, & bachelier en théologie de la faculté de cette ville, & avoit été pendant quelque-tems de la congregation de l'Oratoire. Quoiqu'appliqué aux fonctions ecclesiastiques, comme à la prédication, & à la direction, il avoit encore trouvé le tems de composer plusieurs ouvrages utiles, & édifians. On a de lui, 1°. Un discours sur la présence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, *in-12.* à Paris en 1687. & un autre qui traite *de la Communion sous une espece*, imprimé avec le premier, & dedié l'un & l'autre aux nouveaux Catholiques de France. L'auteur dit dans sa dedicace qu'il avoit prononcé ces discours en plusieurs provinces de France dans les missions que le feu roi a fait faire depuis la réunion de ceux à qui il parle. 2°. L'Histoire des traductions françoises de l'ecriture sainte, tant imprimées que manuscrites, soit par les Catholiques, soit par les Protestans, avec les changemens que les Protestans y ont faits en differens tems, & des avis aux nouveaux Catholiques pour lire utilement l'évangile, à Paris en 1692 *in-12.* Ce petit ouvrage est estimé, & contient des recherches curieuses & utiles. On le trouve aussi avec ses deux discours sur la presence réelle & la communion sous une seule espece, avec un nouveau frontispice, & le titre nouveau de : *Traités de controverse pour les nouveaux Réunis*, à Paris *in-12.* chez Robustel en 1692. 3°. Extraits des SS. Peres de l'église, en quatre parties. La premiere, sur les mauvais livres, les representations dangereuses, les spectacles, le luxe. La seconde, sur l'amour des richesses, les jeux, l'usure, la restitution, l'aumône. La troisiéme, sur tous les évangiles des Dimanches, des Mercredis, & des Vendredis, selon le nouveau missel de Paris. La quatriéme contient l'abregé de la vie du pere Morin, l'extrait de son ouvrage sur la penitence, & des extraits sur la danse, le mensonge, le jurement, le parjure, l'yvrognerie, le mariage. Les trois premieres parties ont été imprimées en 1713. à Paris, chez Etienne, & la quatriéme en 1718. 4°. En 1717. M. Lallouette fit imprimer l'abregé de la vie de la révérende mere Catherine Antoinette de Gondi, supérieure generale du Calvaire, morte en 1716. En 1720. il a donné, chez Etienne, l'abregé de la vie du cardinal le Camus, evêque & prince de Grenoble, avec l'extrait de ses ordonnances synodales, sa lettre aux curés pour l'instruction des nouveaux Reunis, & son mandement pour le jubilé. M. Lallouette avoit eu l'avantage de connoître ce prélat, & de recevoir de solides instructions dans son diocèse, où il avoit demeuré. On attribue encore à M. Lallouette les petits ouvrages suivans : 1°. *Histoire & abregé des ouvrages latins, italiens & françois pour & contre la comédie & l'opéra*, in-12. imprimé à Orleans en 169 . Cette histoire est curieuse. 2°. *Pensées sur les spectacles*, à Orleans. * *Memoires du tems.*

LALLOUETTE, (François-Louis) de Laon, docteur en théologie de la faculté de Paris, mort en 1697. a fait aussi quelques ouvrages pour l'intelligence de l'écriture sainte, comme un épitome de la bible en vers & en prose, sous ce titre : *Scriptura sacra ad faciliorem intelligentiam accommodata*, &c. *in 8°.* à Paris en 1694. *Hierolexicon, seu dictionarium variorum sacræ scripturæ sensuum*, in-8°. à Paris en 1694. * Le Long, *Biblia sacra*, seconde partie, dans la derniere édition.

LAMBECIUS, (Pierre) *Suppléez cet article à celui qui est dans le Moreri.* Pierre Lambecius, fils d'*Henon* Lambecius, celébre arithméticien, nâquit à Hambourg l'an 1628. Il fit ses premieres études dans sa patrie, alla ensuite visiter les universités de Hollande & de France, aux frais de Luc Holstenius, son oncle maternel, & il y fit de grands progrès dans les belles lettres, & dans le droit. Il n'avoit encore que dix neuf ans lorsqu'il publia un ouvrage sur *Aulugelle*, qui mérita l'applaudissement des sçavans. Cet ouvrage parut en 1647. *in-8°.* à Paris ; on y trouve une dissertation latine, comme le reste de l'ouvrage, sur la vie & le nom d'Aulugelle. Ce même ouvrage a été réimprimé à Leyde en 1706. *in-4°.* dans l'édition d'Aulugelle. Lambecius demeura huit mois à Toulouse chez l'archevêque Charles de Montchal, & il s'y fit recevoir licencié en droit. Etant ensuite allé à Rome, il y passa deux ans chez le cardinal François Barberin. De retour à Hambourg, il fut fait professeur en histoire le 13. de Janvier 1652. & on lui donna le rectorat de cette ville le 12. de Janvier 1660. Il y eut plusieurs chagrins : ses envieux l'accuserent d'heterodoxie, & même d'Atheisme, & critiquerent avec aigreur sa maniere d'enseigner, & ses ouvrages. Il epousa en 1661. une femme âgée, riche, mais très-avaricieuse, dont il se dégoûta bien-tôt, & qu'il quitta après quinze jours de mariage. Il abandonna alors sa patrie, le 14. d'Avril 1662. & se retira à Vienne, y salua l'empereur, & passa a Rome, où le pape Alexandre VII. & la reine Christine de Suéde lui firent beaucoup d'accueil. Lambecius étant en France, avoit abjuré en secret le Lutheranisme pour embrasser la Religion Catholique dès 1647. en conséquence des instructions du pere Sirmond, Jesuite ; mais il avoit toujours paru Luthérien au dehors, & ce ne fut qu'à ce second voyage à Rome qu'il professa publiquement la Religion Catholique. Sur la fin de la même année 1662. il retourna à Vienne, où l'empereur le fit son sous-bibliothécaire le 27. de Novembre, & son bibliothécaire le 26. de Mai 1663. Il mourut dans ce poste en 1680. On croit que ce fut au mois d'Avril. Outre son ouvrage sur Aulugelle, on a de lui, 1°. les origines de Hambourg, en latin, dont le premier livre parut en 1652. & le second en 1661. l'un & l'autre à Hambourg, & *in-4°.* Dans le premier on trouve de plus deux vies de saint Anscaire, premier évêque de Hambourg, avec des notes ; & dans le second beaucoup de diplomes, une chronologie, une dissertation *de Asino ad Tibiam*, un catalogue de ses écrits, & les lettres de Jean-Chrétien de Boineburg, & de Henri Conringius. Jean-Albert Fabricius a fait réimprimer ces deux volumes *in-4°.* en un volume *in fol.* avec quelques autres piéces, à Hambourg en 1706. 2°. *Georgii Codini, & alterius anonymi excerpta de antiquitatibus Constantinopolitanis*, en grec, avec la version latine & les remarques de Lambecius, à Paris en 1655. *in fol.* Le sçavant editeur y joignit trois lettres de Chrysoloras, qui contiennent un parallele de Rome ancienne, avec Rome nouvelle, les oracles de l'empereur Leon le sage, avec une ancienne paraphrase grecque ; l'explication des offices de la sainte & grande église, avec la version latine de Bernard Medonius. 3°. *Prodromus historiæ litterariæ*, à Hambourg, en 1659. *in fol.* Ce n'est que le premier livre d'une histoire littéraire que Lambecius avoit dessein de donner, & les quatre premiers chapitres du second livre, avec le projet du reste de l'ouvrage. 4°. Plusieurs discours latins composés en differens tems, & la plûpart prononcés publiquement ; le premier, de l'union de l'histoire avec l'etude des autres sciences ; le second, des louanges que méritent les arts libéraux ; le troisiéme, sur Tite-Live ; le quatriéme sur l'utilité des voyages ; le cinquiéme, sur le voyage de Jason en Colchide pour la toison d'or ; le sixiéme, encore sur Tite-Live ; le septiéme, sur la mort de Jean Adolphe Tassius, professeur des mathématiques à Hambourg ; le huitiéme, lorsqu'il fut chargé du rectorat ; le neuviéme, sur la mort de David Penshornius, jurisconsulte & sénateur, ou conseiller de la république de Hambourg, le dixiéme, sur les mathématiques ; le onziéme, de la necessité d'un bon orateur. Ces discours furent imprimés en un volume *in-4°.* à Hambourg en 1660. & Jean-Albert Fabricius les a donnés de nouveau au commencement du troisiéme tome des *Memoriæ Hamburgenses*, en 1711. *in 8°.* 5°. *Commentariorum de augusta bibliotheca Cæsarea Vindebonensi, libri octo*, in-folio, huit

volumes: le premier parut en 1665. il contient l'histoire de la bibliothéque impériale de Vienne : le second en 1669. il renferme des recherches sur le nom de la ville de Vienne, sur quelques manuscrits concernant cette ville, & sur les livres de la bibliothéque Ambrosienne, & de celle de Bude transportés dans la bibliothéque impériale. Les trois suivans qui parurent, l'un en 1670. l'autre en 1671. & le dernier en 1672. contiennent ce qui regarde les manuscrits grecs de théologie. Le sixiéme est pour les manuscrits de jurisprudence & de médecine; il parut en 1673. Il donna le septiéme en 1674. & le huitiéme en 1679. Ils sont destinés aux manuscrits grecs de philosophie & d'histoire. Ce fut-là que se termina le travail de Lambecius, dont le dessein étoit de le pousser beaucoup plus loin. Danel Nesselius, bibliothécaire après lui, a donné en 1690. *in-fol.* un abrégé de ces huit volumes, & y a ajoûté une liste des manuscrits grecs dont Lambecius n'a point parlé, & une des manuscrits orientaux en tout genre; mais ce supplément est bien inférieur à l'ouvrage de Lambecius. En 1712. on a donné un abrégé des deux ouvrages, à Hanovre, *in-8°.* sous le titre de *Bibliotheca Acroamatica*, &c. Les autres ouvrages de Lambecius sont: Une lettre latine sur les manuscrits de la bibliothéque impériale qui peuvent servir pour une nouvelle édition des ouvrages de Joseph, en 1666. *in-4°. Diarium sacri itineris Cellensis*, &c. en 1666. *in-4°.* C'est un journal détaillé du pellerinage que l'empereur Léopold fit en 1665. au monastere de Marien-Zell, dans la haute Styrie, en actions de graces de la victoire qu'il venoit de remporter sur les Turcs à la journée de Saint-Gothard. Jean-Albert Fabricius l'a fait réimprimer en 1710. *in-fol.* à Hambourg avec quelques autres écrits. *Catalogus librorum à se compositorum & in lucem editorum ab anno 1647. ad annum 1673.* en 1673. *in-4°.* Il y parle aussi de quelques ouvrages qu'il n'a pas publiés. En 1675. il fit imprimer l'histoire latine de Mantoue & de la famille de Gonzague, par Barthelemi Platina, qu'il appelle mal *Baptiste*. Cette histoire n'avoit point encore paru. Lambecius y joignit des notes. * Johann. Molleri, *Introductio in histor. Cimbricam*, seconde partie. Niceron, *Mémoire*, *tome 30.* &c.

LAMBERT. (François) *Substituez cet article à celui qui se trouve déja dans le Moreri.* François Lambert étoit d'Avignon, où il nâquit en 1487. d'une famille honnête. Il fut d'abord Catholique, & il entra à l'âge de quinze ans chez les Freres Mineurs, où il est demeuré environ vingt ans. Pendant cet intervalle il s'appliqua à la prédication, pour laquelle on prétend qu'il avoit beaucoup de dispositions. Mais le désir d'un ordre plus austere lui fit prendre la résolution de se retirer dans l'ordre des Chartreux. Il ne l'exécuta pas néanmoins à cause des obstacles que les Freres Mineurs y apporterent, & quelque tems après, renonçant à tous ces projets de retraite, & à l'état même où il s'étoit engagé par des vœux solemnels, il changea de religion & d'habit, embrassa le parti de Luther, & se retira en Allemagne. Il y fit imprimer un petit écrit contenant les raisons de son changement; & par une suite de son apostasie, il en fit un autre dans lequel il prétend faire voir ce que l'on doit penser de l'ordre qu'il avoit abandonné, c'est-à-dire, ce qu'il en pensoit lui-même, ou plûtôt ce que son ingratitude & son changement lui suggéroient de dire pour colorer son crime. Le premier écrit qui étoit devenu très-rare, a été réimprimé dans le tome quatriéme des *Amœnitates litteraria* de Schelhorn, en 1725. Lambert sorti de France en 1522. ne tarda pas à continuer les fonctions de la prédication: mais il prêcha en disciple de Luther, & l'on entendit sa voix dans toute la Suisse. A Zurich il eut une conférence avec Zuingle sur la religion. A Isenach en Thuringe, il proposa publiquement plusieurs questions sur lesquelles on disputa: elles roulent sur le baptême, sur la confession, la contrition & la satisfaction, sur la reserve des cas, &c. On en trouve plusieurs imprimées dans le quatriéme tome des *Amœnit. litter* citées ci-dessus. Un manuscrit de la bibliothéque de Krafft contient cent trente-neuf de ces propositions, dans lesquelles on trouve peu de bonne foi & beaucoup d'emportement. Il revint à Wittemberge au mois de Janvier 1523. pour voir Luther, & il s'y maria. L'année suivante il alla à Metz, prêchant toûjours sa nouvelle doctrine. En 1527. il fut fait premier professeur de théologie dans l'université de Marpourg, & il se trouva au colloque tenu dans cette ville en 1529. par les soins du landgrave Philippe. Il mourut de peste l'année suivante 1530. Outre les *raisons de son changement*, les *propositions* dont nous avons parlé, & son *commentaire* plein de calomnies *sur la régle des Freres Mineurs*, qu'il fit imprimer à Wittemberg en 1523. il a fait un commentaire sur l'évangile de saint Luc, en 1523. un autre *sur le mariage*, en soixante-neuf propositions. Il y a au-devant de ce commentaire une longue lettre adressée au roi François I. où il s'emporte violemment contre la religion Romaine; des commentaires sur le Cantique des Cantiques; des commentaires sur les petits Prophétes imprimées séparément en différens tems; un traité de la vocation de l'église aux ministeres, & sur-tout à l'épiscopat, avec une dissertation sur la vocation de saint Matthias à l'apostolat par le sort; un recueil de quantité de discussions, ou remarques théologiques, sous le titre de *Farrago omnium ferè rerum theologicarum*: un traité de l'aveuglement de plusieurs siécles par rapport à la vérité, &c. des théses de théologie, en 1527. *in-4°.* un commentaire sur l'Apocalypse, en 1528. &c. On trouve plusieurs de ses lettres dans le tome quatriéme des *Amœnit. litter.* de Schelhorn. Il a été assez long-tems déguisé sous le nom de *Jean de Serres*, (Joannes Serranus.) * *Voyez* sa vie en latin dans les *Amœnit. litter.* de Schelhorn, *tom. 4. pag. 407. & suiv.*

LAMBERT, (Anne-Therese de Marguenat de Courcelles de) étoit fille unique d'ETIENNE de Marguenat, seigneur de Courcelles, maître ordinaire de la chambre des comptes, mort le 22. de Mai 1650. & de *Monique* Passart, morte le 21. de Juillet 1692. alors femme en seconde nôces de *François* le Coigneux, seigneur de la Roche-turpin & de Bachaumont, si connu par son esprit & par ses poësies françoises, entr'autres par le voyage en vers & en prose qu'il écrivit avec le célébre Chapelle. C'est à tort que dans plusieurs recueils, & dans le Mercure d'Août 1733. on appelle ce dernier *La Chapelle*. Son vrai nom étoit *Claude Emmanuel Loullier*, ou *Lullier*, & il fut nommé *Chapelle*, parce qu'il étoit né au village de la Chapelle, près de Paris. Anne-Therese de Marguenat fut mariée le 22. de Février 1666. avec *Henri* de Lambert, marquis de Saint-Bris en Auxerrois, baron de Chitry & Augy, alors capitaine au régiment royal, & depuis mestre de camp d'un régiment de cavalerie, fait brigadier en 1674. maréchal de camp le 25. de Février 1677. commandant de Fribourg en Brisgaw au mois de Novembre suivant, lieutenant général des armées du roi au mois de Juillet 1682. & enfin gouverneur & lieutenant général de la ville & duché de Luxembourg, au mois de Juin 1684. Elle resta veuve au mois de Juillet 1686. avec un fils & une fille, outre deux autres filles qu'elle avoit perdues en bas âge. Le fils est *Henri-François* de Lambert, marquis de Saint-Bris, né le 13. de Décembre 1677. fait lieutenant général des armées du roi le 30. de Mars 1720. & gouverneur de la ville d'Auxerre, après avoir été autrefois colonel du régiment de Périgord. Il a été marié le 12. de Janvier 1725. avec *Angelique* de Larlan de Rochefort, veuve de *Louis-François* du Parc, marquis de Loëmaria, lieutenant général des armées du roi, mort le 4. d'Octobre 1709. La fille de madame de Lambert se nommoit *Marie Therese*, & avoit été mariée en 1703. avec *Louis* de Beaupoil, comte de Saint-Aulaire, colonel-lieutenant du régiment d'Enguin, infanterie, tué au combat de Ramersheim, dans la haute Alsace, le 26. Août 1709. Elle est morte le 13. de Juillet 1731. âgée de cinquante deux ans, & a laissé une fille unique mariée le 7. de Février 1725. avec *Anne Pierre* d'Harcourt, marquis de Beuvron, &c. frere du duc d'Harcourt. Madame la marquise de Lambert, née avec un génie heureux, & un esprit délicat & porté à la réflexion, fut encore cultivée avec soin par M. de Bachaumont son beaupere, qui possédoit lui-même l'enjouement & la finesse de l'esprit à un si haut dégré. Tout ce que l'on avoit écrit, ou que l'on composoit de plus poli de son tems pour le style, & de plus sensé pour les choses, elle le lisoit, même dans un âge où l'on n'est gueres susceptible que d'amusement,

fur-tout dans son sexe; elle en faisoit des extraits; elle y ajoûtoit ses propres réflexions, & toutes se sentoient de la bonté de son goût & de la justesse de son jugement. Cet amour pour les bons ouvrages, & cet esprit de réflexion la suivirent le reste de sa vie, au milieu des longs procès qu'elle eut à essuyer depuis son veuvage, & qu'elle gagna enfin, comme au milieu des infirmités, qui furent presque continuelles pendant toute sa vie. Sa maison étoit une espece d'académie où l'on s'assembloit régulierement, non pour jouer, mais pour y avoir le plaisir plus utile & plus convenable de la conversation, & tous ceux qui brilloient par leurs talens y étoient reçûs avec plaisir. Elle y tenoit elle-même de ce côté-là un rang considérable, ainsi que l'attestent tous ceux qui l'ont fréquentée, & comme on le voit encore par quelques écrits qui sont sortis de sa plume; & qui ont été d'abord imprimés à son insçû, &, à ce que l'on prétend, contre ses désirs. Le premier qui ait paru, au moins que nous sçachions, est une lettre sur la dispute excitée entre madame Dacier & M. de la Motte, de l'académie Françoise, sur Homere. Le pere Buffier, Jesuite, donna occasion à cette lettre par les deux qu'il écrivit à madame de Lambert, & il recueillit ces trois lettres dans un même volume qu'il publia sous le titre de: *Homere en arbitrage*. Le second écrit de madame de Lambert est la *Lettre d'une Dame à son fils sur la véritable gloire*. Ce fut M. le chevalier de Saint Jory qui en communiqua le manuscrit, sur lequel le pere Desmolets, bibliothécaire des peres de l'Oratoire de la rue saint Honoré à Paris, le fit imprimer dans la seconde partie du tome 2. de ses *Mémoires de litterature & d'histoire*. Il comptoit donner dans un autre volume la lettre de madame de Lambert à sa fille; mais cette dame ayant trouvé mauvais que l'on eût imprimé la premiere, on supprima la seconde. La premiere fut néanmoins réimprimée plus correctement dans la *Bibliotheque françoise*, en Hollande: la seconde couroit risque aussi d'y voir le jour, ce qui obligea madame de Lambert à publier elle-même l'une & l'autre sous ce titre: *Avis d'une mere à son fils & à sa fille*, à Paris en 1629. *in-12*. Ses *Réflexions nouvelles sur les femmes*, ayant aussi été connues, elles furent imprimées à Paris en 1727. & à Londres en 1729. sous le titre de *Métaphysique d'amour*, qui est le titre de l'original, par les soins de M. de Saint-Hyacinthe, auteur du *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, & l'on trouve dans cette édition une lettre de madame de Lambert à l'éditeur, du 29. de Juillet 1729. M. Lokman, connu en Angleterre par plusieurs traductions de nos meilleurs livres françois, a traduit aussi & fait imprimer celui-ci en sa langue. Ces petits ouvrages sont écrits avec beaucoup de delicatesse, & on peut les lire avec presqu'autant d'utilité que de satisfaction; mais il ne faut pas toûjours y chercher la morale évangélique: il sont plus propres à former un honnête homme selon le monde, qu'un Chrétien qui doit en condamner plus d'une maxime. * *Mémoires du tems. Mercure d'Aout 1733. Nouvelliste du Parn. tome 1.* premiere partie. *Le pour & contre*, N°. 7°.

LAMBERT, (Joseph) prêtre, docteur de la maison & société de Sorbonne, prieur de S. Martin de Palaiseau, près Paris, étoit fils de GUILLAUME Lambert, maître des comptes, & de *Marie* de Montchal: il est né le 28. d'Octobre 1654. Il joignoit à de grandes lumieres, & à une étude profonde de l'écriture & des Peres, un grand amour pour la vérité, une pieté édifiante, une douceur & une modestie aimables, une vie pénitente qui ruina de bonne heure sa santé, un travail continuel, une charité tendre pour les pauvres, une humilité sincere, & qui accompagnoit toutes ses actions. A l'âge de trente ans, il prêcha dans l'église de saint André des Arcs à Paris, sa paroisse, & y attira un grand concours d'auditeurs. Les Protestans y accouroient en foule & le goûtoient; il eut le bonheur d'en convertir plusieurs. Ses sermons étoient d'un style simple, mais nourri de l'écriture & plein d'onction. Il avoit préferé à toute autre méthode, celle des homélies, consacrée par l'antiquité, & par l'exemple des Saints Peres. Elles ont été imprimées à Paris en sept volumes en 1692. chez Desaliers. Il étoit aimé & très-consideré de M. le cardinal de Noailles, & étoit intimement uni avec plusieurs grands prélats, entr'autres avec M. de Brou, évêque d'Amiens, & M. Girard, évêque de Poitiers. Il accompagnoit M. d'Amiens dans ses visites; & il a fait, tant à Paris qu'à Amiens, des conférences qui ont été imprimées à Paris, en deux volumes, sous le titre de *Discours sur la vie ecclésiastique*, chez Desaliers, en 1702. Il étoit extrêmement respecté en Sorbonne, on l'écoutoit avec un silence profond lorsqu'il parloit, & son opinion formoit souvent le résultat des déliberations. Son zele pour la discipline ecclésiastique lui fit écrire deux letres contre la pluralité des benéfices, en réponse à un livre de M. Boileau, docteur de Sorbonne, sous le nom d'abbé de *Sidicembech*, favorable à cette pluralité. Ce fut dans le même esprit qu'il s'éleva fortement en Sorbonne contre le scandale qu'il croyoit que donnoient au public quelques docteurs, ou bacheliers qui mettoient dans leurs qualités au bas des théses plusieurs titres de bénéfices dont ils jouissoient, & il obtint de la Faculté un statut qui condamna cette pratique, & qui déclara nulle les theses où les présidens & répondans se seroient nommés titulaires de plus d'un bénéfice. Dans les dernieres années de sa vie il se consacra entiérement au service des pauvres: non content d'employer tout le revenu de son prieuré de Palaiseau au besoin de cette paroisse, il y fonda des écoles, de même qu'en plusieurs autres endroits du royaume, & consacra sa plume à l'instruction des pauvres de la campagne, pour lesquels il a composé plusieurs ouvrages. Son travail continuel, ses veilles, sa santé ruinée ne l'empêchoient pas de visiter tous les jours les pauvres de la paroisse de saint André des Arcs, sa paroisse, dont il prenoit un soin particulier, & qu'il consoloit autant par les pieuses instructions qu'il leur faisoit, que par ses aumônes abondantes. Il est mort le 31. de Janvier 1722. regretté de tous ceux qui l'ont connu, & principalement des pauvres. Son corps a été inhumé dans le cimetiere de saint André des Arcs, & son cœur a été porté à Palaiseau, & mis sous le porche de l'église, ainsi qu'il l'avoit ordonné. Il a donné au public les ouvrages suivans:

*L'année évangélique*, ou *Homelies*, 7. volumes, chez Desaliers, rue saint Jacques, à la couronne d'or, en 1692. & 1695.

*Discours sur la vie ecclésiastique*, chez le même, 2. volumes en 1702.

*Passages les plus touchans des pseaumes*, chez de Laune, rue saint Jacques, à l'empereur, en 1705.

*Lettres de controverse*, chez le même, en 1705.

*Passages les plus touchans du nouveau Testament*, chez David, quai des Augustins, à la providence, en 1706.

*Epitres & Evangiles de l'année, avec des réflexions*, chez Muguet, rue neuve Notre-Dame, à la croix d'or, en 1713.

*Les ordinations des saints*, ou *la maniere dont les saints sont entrés dans les ordres sacrés*, chez Etienne, rue S. Jacques, à la vertu, en 1717.

*La maniere de bien instruire les pauvres, & en particulier les gens de la campagne*, chez le même en 1717.

*Histoires choisies de l'ancien & du nouveau Testament, avec de courtes réflexions morales, à la fin de chaque histoire*, chez Lottin, rue saint Jacques, à la vérité.

2. Lettres d'un docteur de Sorbonne à un de ses amis sur le livre, intitulé: *De re beneficiaria sub nomine abbatis Sidichembechensis*, chez Osmont, en 1710. & 1711.

*Instructions courtes & familieres pour tous les Dimanches & principales fêtes de l'année en faveur des pauvres, & principalement des gens de la campagne*, chez Lottin, rue saint Jacques, à la vérité, en 1721.

*Pareilles instructions sur les commandemens de Dieu*, chez Lottin, en 1722. Celles qu'on a données sur le symbole, au même lieu, en 2. volumes, sont de M. Cabrisseau, théologal de Reims.

*Cas de conscience signés de plusieurs docteurs sur la danse, sur l'yvrognerie, sur le jubilé. Méditations sur le Baptême, sur les vœux des religieuses Hospitalieres*, brochures.

*Le Chrétien instruit des mysteres de la religion & des vérités morales par les propres paroles de l'écriture sainte, avec de courtes réfléxions*, chez Osmont, rue saint Jacques, à l'olivier, en 1729. ovrage posthume.

Quelque tems après sa mort, on imprima aussi *in-4°.* un

un court écrit qui fut trouvé parmi ses papiers, & qui contient un *Détail de la conduite qu'il avoit tenue dans les assemblées de la faculté de théologie de Paris qui se sont faites en Sorbonne le 2. & le 5. de Decembre 1715.* Cet écrit est à la suite du mémoire des sieurs Lattaignant, Dufault, & autres docteurs de la faculté.

LAMBERTINI, (Prosper) neveu de *Jean-Antoine* Davia, cardinal de la promotion de 1712 naquit à Bologne le 13. de Mars 1675. & fut fait en differens tems chanoine de la basilique de saint Pierre de Rome, consulteur du saint office, votant de la signature de grace, promoteur de la foi, & avocat consistorial. Il fut encore déclaré secretaire de la congrégation du concile le 30. de Décembre 1717.& canoniste de la sacrée pénitencerie le premier de Mars 1722. Il exerçoit conjointement toutes ces charges, lorsqu'il fut nommé archevêque titulaire de Théodosie par le pape Benoit XIII. qui proposa pour lui ce titre dans son premier consistoire le 12. de Juin 1724. le sacra le 16. de Juillet dans la chapelle du Quirinal, ayant pour assistans les archevêques de Myre & de Nazianze, & le déclara évêque assistant au thrône le 15. d'Août suivant. Il fut désigné le 23. de Décembre 1726. aussi-tôt après le decès du cardinal Jean-Baptiste Bussi pour son successeur en l'évêché d'Ancône qui fut proposé pour lui dans un consistoire secret le 20. de Janvier 1727. avec permission de retenir sous le bon plaisir de sa sainteté toutes ses charges, à l'exception de l'avocature consistoriale, & de son canonicat de saint Pierre. Il avoit été nommé cardinal de la sainte Eglise Romaine dès le 9. de Décembre 1726. mais réservé *in petto*, & il ne fut déclaré que le 30. d'Avril 1728. Il reçut le même jour la barette, & le 4. de Mai le chapeau. Le pape ayant fait la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche, lui assigna le titre presbyteral de Sainte-Croix de Jerusalem, dont il prit possession solemnelle le 22. du même mois. Il fut déclaré député de la congregation du saint office au mois de Septembre de la même année; l'archevêché de Bologne, vacant par la mort du cardinal Boncompagnon, fut proposé pour lui dans un consistoire par le pape Clement XII. le 30. d'Avril 1731. Le *pallium* de cette métropolitaine lui ayant été accordé en même tems, il le reçut le lendemain des mains de sa sainteté dans la chapelle secrete du Quirinal.

LAMBIN. (Denys) *Il faut ajouter à ce que l'on en a dit dans les éditions de ce dictionaire de 1725. & de 1732.* que son fils, *dont on parle dans cet article*, fut précepteur de M. Arnauld d'Andilli, lequel dit dans ses Mémoires, *page 91.* qu'il ne cédoit point à son pere dans la connoissance des belles lettres, & particulierement dans celle des langues grecque & latine.

LAMI. (Dom François) *On en a parlé dans le dictionaire; mais outre les corrections faites à son article dans l'édition de 1732. il faut ajouter* les ouvrages suivans dont on n'a point parlé. 1° *Lettre d'un théologien à un de ses amis*, pour venger les Benedictins, ses confreres, contre le faux soupçon d'heresie que leur imputoit temerairement un auteur deguisé sous le nom d'un abbé d'Allemagne, à l'occasion de la nouvelle édition des œuvres de S. Augustin, par les Benedictins. 2°. *Plainte de l'apologiste des Benedictins à nosseigneurs les prélats de France* sur le même sujet. Il préparoit un troisiéme écrit sur la même matiere dans lequel il se proposoit d'entrer dans le détail des reproches & des accusations du prétendu abbé Allemand, lorsque le roi (Louis XIV.) imposa silence à l'un & à l'autre parti. 3°. *Les gémissemens de l'ame sous la tyrannie du corps*, en 1700. Cet écrit est composé en forme d'aspirations; le titre en indique assez le sujet. 4°. *Les premiers élémens, ou entrée aux connoissances solides, en divers entretiens proportionnés à la portée des commençans, & suivis d'un essai de logique*, en forme de dialogues, en 1706. 5°. *Paraphrase sur les paroles de la profession religieuse, selon la regle de S. Benoit. Suscipe me secundùm eloquium tuum, & vivam, & non confundas me ab expectatione mea*, en 1687. 6°. *une lettre à M. de Malézieux, chancelier de Dombes*, où il se plaint des Journalistes de Trévoux. 7°. Une autre lettre à M. l'abbé Brillon, docteur de Sorbonne, pour la défense d'une démonstration Cartésienne de l'existence de Dieu, attaquée par ce docteur dans le journal des sçavans du 10. de Janvier 1701. Cette lettre est dans les *Mémoires de Trévoux* des mois de *Janvier* & de *Fevrier* 1701. 8°. *Lettres au P. Mallebranche, de l'Oratoire*, sur la contestation qu'ils avoient ensemble sur l'amour désinteressé, avec quelques autres lettres à MM. Leibnitz, du Puget, & autres sçavans, sur des matieres philosophiques, en 1699. *in-8°.* 9°. *Refutation du systéme de la grace universelle de* M. Nicole. 10°. *Reflexions sur le traité de la priere publique*, en 1708. M. Duguet, auteur de cet excellent traité, répondit en peu de mots à ces réflexions, & fit voir à l'auteur qu'elles portoient à faux. Cette réponse est à la tête de la priere publique dans toutes les éditions que l'on a faites depuis ce bel ouvrage. 11°. Le sujet de la dispute entre le pere Lami & M. Gibert, habile professeur de rhétorique au collége Mazarin, au sujet de l'éloquence, vient de ce que le pere Lami avoit avancé dans le traité *de la connoissance de soi-même*, que la circulation des esprits animaux, contribue à l'éloquence. M. Pourchot, célebre philosophe, adopta ce sentiment. Mais M. Gibert s'éleva contre. Voilà ce qui engagea la querelle, dans laquelle chacun attribua à son adversaire ce qui n'étoit pas son sentiment au sujet de l'éloquence, en sorte qu'il n'est pas vrai que le Benedictin eût attaqué la véritable éloquence, comme M. Gibert paroissoit le croire, ni que M. Gibert voulût autoriser cette éloquence fausse & vicieuse qui sert à séduire & à favoriser les passions, comme dom Lami l'en accusoit. Feu M. Brulart de Sillery, évêque de Soissons, se mêla dans cette contestation, & écrivit en faveur de l'éloquence deux lettres au pere Lami, ausquelles celui-ci répondit. Ces lettres sont imprimées. 12°. Trois lettres à M. Arnauld, docteur de Sorbonne; la premiere, du 5. d'Août 1693. pour faire excuse à ce docteur sur la maniere dont il avoit répondu à l'une de ses dissertations sur quelques points de métaphysique; la seconde, du 31. Août suivant, pour remercier ce docteur de ce qu'il avoit pris ses excuses en véritable ami, & en Chrétien plein de charité; la troisiéme, du 21. de Septembre suivant, pour remercier le même docteur d'une lettre qu'il lui avoit écrite sur le même sujet. Voici le fait: M. Huygens, sçavant docteur de Louvain, ayant soûtenu dans une thèse que l'on ne pouvoit voir qu'en Dieu les vérités nécessaires & immuables, M. Arnauld fit une dissertation latine assez longue & assez forte contre ce sentiment. Elle se trouve dans le tome premier des écrits de M. Arnauld sur la grace generale. Avant qu'elle fût imprimée, étant tombée entre les mains de M. Nicole, qui d'abord s'étoit prévalu de la thèse de M. Huygens pour défendre son propre sentiment, il la lut, & avoua qu'il ne pouvoit y répondre; mais l'ayant communiquée au pere Lami, ce Benedictin parut si peu persuadé des raisons de M. Arnauld, qu'il y fit une réponse, dans laquelle il traitoit ce docteur en quelques endroits d'une maniere un peu dure; mais M. Arnauld, loin de s'en fâcher, appella cela parler avec une charité chrétienne, & il répondit solidement au pere Lami, pour lui faire voir le faux de ses réflexions. Le pere Lami craignant néanmoins d'avoir pû blesser M. Arnauld par la vivacité de ses termes, & sçachant que quelques personnes en étoient scandalisées, écrivit à M. Arnauld: celui-ci répondit au Benedictin, & c'est ce qui a produit les trois lettres du pere Lami dont on vient de parler, & qui se trouvent avec les réponses de M. Arnauld dans le septiéme tome des lettres de ce docteur où il faut voir aussi la *479. du même tome.* * *Voyez* encore Niceron, *Mémoires, tome X.* D. le Cerf, *Bibliothéque des auteurs de la congrégation de S. Maur*, &c.

LAMI, (Bernard) prêtre de l'Oratoire, &c. *Ajoûtez ce qui suit pour servir à l'édition du Moreri de 1725.* Il nâquit dans la ville du Mans l'an 1640. Sa *Rhétorique, ou l'art de parler* parut en 1675. ses *Réflexions sur l'art poëtique*, en 1678. son *Traité de méchanique, & de l'équilibre des solides & des liqueurs*, en 1679. son *Traité de la grandeur en général* en 1680. ses *Entretiens sur les sciences* sont de l'an 1684. L'édition de 1694. est augmentée d'un tiers. C'est un ouvrage excellent: on y trouve une fort longue lettre de M. Duguet, sur l'étude des humanités. Son *Traité de perspective* est de 1701. & a été réimprimé en 1734. Il a fait encore des *Elémens de géométrie*, en 1685. réimprimé

en 1710. Son introduction à l'Ecriture-Sainte parut en latin en 1696. & a été publiée plusieurs autres fois depuis. On en a deux traductions françoises, l'une de l'abbé de Bellegarde en 1697. l'autre de M. Boyer, chanoine de Montbrison en Forez en 1699. Son harmonie, ou concorde évangélique, en latin, est de 1689. Son traité *de tabernaculo fœderis*, &c. parut en 1700. *in-fol.* par les soins du pere Desmolets, bibliothecaire de la maison de l'Oratoire de Paris, rue saint Honoré. Cet habile éditeur a mis à la tête une vie de l'auteur en latin. La démonstration de la vérité & sainteté de la morale Chrétienne, est de 1688. La derniere édition fut donnée par parties depuis 1706. jusqu'en 1711. elle est augmentée de moitié.

LAMOIGNON, l'une des plus anciennes maisons du Nivernois, &c. *Corrigez & ajoutez ce qui suit à la généalogie de cette maison rapportée dans ce dictionaire.*

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE BAVILLE.*

X. Charles de Lamoignon, seigneur de Baville, Launay-Courson, &c. 3. *Pierre*, seigneur de Baville, prieur d'Andoye au diocèse d'Auxerre, &c. *On dit que* dès l'âge de quinze ans il composa deux poëmes, l'un grec, & l'autre latin, qui furent imprimés sous ce titre, *Cluniades Nivernius*, &c. cela n'est nullement exact. *Pierre* composa deux poëmes à l'âge de quinze ans; l'un a pour titre, *Marrigius, seu deploratio calamitatum Galliæ*: il est en vers latins, & ensuite il le traduisit en vers grecs: le second est intitulé, *Civiades Nivernius, seu altera deploratio calamitatum Galliæ*: il est en vers latins, & le traduisit de même en vers grecs.

XII. Guillaume de Lamoignon, marquis de Baville, comte de Launay-Courson, &c. *Marie* de Lamoignon, mariée avec *Victor Maurice*, comte de Broglio, maréchal de France, resta veuve de lui le 4. d'Août 1727. Elle mourut à Paris le 12. de Janvier 1733. dans la quatre-vingt-huitiéme année de son âge, & elle fut inhumée le lendemain à saint Leu saint Gilles, dans la chapelle de sa famille.

XIII. Chrestien François de Lamoignon, marquis de Baville, baron de S. Yvon, &c. Il avoit épousé le 7. de Janvier 1674. *Marie-Jeanne* Voysin, &c. *Ajoûtez qu'*elle resta veuve le 8. d'Août 1709. & qu'elle mourut le premier de Septembre 1727. âgée de soixante-treize ans. Son corps fut inhumé le lendemain à S. Leu S. Gilles, & son cœur fut porté à S. Côme, lieu de la sépulture de ses ancêtres... *Françoise-Elisabeth* de Lamoignon, mariée avec *Jean-Aimard* Nicolai, marquis de Goussainville, premier président de la chambre des comptes, dont elle fut la seconde femme, mourut après une longue maladie à Paris le 27. d'Avril 1733. dans la cinquante cinquiéme année de son âge. Son corps fut porté le 30. suivant à Goussainville, & inhumé dans l'église de ce lieu.

XIV. Chrestien de Lamoignon, marquis de Baville, & de Milhars, &c. président au parlement, & commandeur des ordres du roi, mourut à Paris le 28. d'Octobre 1729. après une longue maladie, dans la cinquante-quatriéme année de son âge, & il fut inhumé le 30. suivant avec ses ancêtres, dans l'église des Cordeliers du grand couvent. *Marie-Louise* Gon de Bergonne, sa femme, étoit morte de la petite verole le 3. de Janvier 1728. dans la trente-sixiéme année de son âge, & fut inhumée au même lieu. Les enfans qu'ils ont laissé sont: Chrestien-Guillaume de Lamoignon, marquis de Baville, qui suit; & *Catherine-Louise* de Lamoignon, née le 16. de Novembre 1715. qui a été mariée le 23. de Février 1734. avec *François-Louis* Dauver, comte des Marests, grand-fauconier de France, capitaine de cavalerie.

XV. Chrestien-Guillaume de Lamoignon, marquis de Baville, & de Milhars, baron de S. Yon, seigneur de Lamoignon, de Cannes, &c. né le premier d'Octobre 1712. fut reçû conseiller & commissaire aux requêtes du palais du parlement de Paris, le 7. de Juillet 1730. en vertu de lettres de dispense d'âge, registrées le 23. de Juin précedent. Il fut aussi reçû le 19 du même mois de Juillet 1730. en la charge de président, vacante par le décès de son pere, & il fut marié le 27. de Septembre 1732. avec *Louise-Henriette-Magdeleine* Bernard, née le 7. de Juillet 1719. fille aînée de *Samuel-Jacques* Bernard, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, sur-intendant de la maison de la reine, grand croix, prevôt, & maître des céremonies de l'ordre royal & militaire de S. Louis, & d'*Elisabeth-Olive-Louise* Frotier de la Coste Messeliere.

*RAMEAU DES SEIGNEURS DE BLANCMESNIL, sortis des Marquis de* Baville.

XIV. Guillaume de Lamoignon, seigneur de Blancmesnil, &c. Il a épousé 2°. le 4. Mars 1715. *Anne-Elisabeth* Roujault; *Ajoûtez qu'*elle est morte à Paris sur les onze heures avant midi le 2. de Novembre 1734. après être accouchée le matin d'une fille morte en naissant. Elle étoit dans la quarante-troisiéme année de son âge, étant née le 21. de Juillet 1692. *Marie-Elisabeth* de Lamoignon, leur fille aînée, née le 10. de Mars 1716. a été mariée le 3. d'Août 1733. avec *César-Antoine* de la Luzerne, comte de Beuffeville, seigneur de Houllebec, & de Moulin-Chapelle, mestre de camp, lieutenant des cuirassiers du roi, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, fait brigadier le 20. de Février 1734. & maréchal des camps & armées du roi le 18. d'Octobre suivant, veuve de *Germaine-Françoise* de la Vieuville, morte le 19. de Decembre 1729.

*RAMEAU DES SEIGNEURS DE LAUNAY-COURSON, sortis des marquis de* Baville.

XIII. Nicolas de Lamoignon, marquis de la Mothe en Poitou, &c. Il faut ajoûter qu'*Anne-Louise* Bonnin de Chalucet, qu'il avoit épousée le 18. d'Avril 1672. mourut à Paris le 4. de Janvier 1732. âgée d'environ quatre-vingt-sept ans, & qu'elle fut inhumée le 6. suivant auprès de son mari.

XIV. Urbain Guillaume de Lamoignon, connu sous le nom de *Courson*, conseiller d'état ordinaire, fut fait encore conseiller au conseil royal des finances au mois de Janvier 1730. *Chrestien Nicolas* de Lamoignon, seigneur de Bournan, son second fils, qui avoit été reçû maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi en 1728. mourut le 25. d'Août 1733. dans la trente-troisiéme année de son âge, sans avoir été marié. Il fut inhumé le 27. suivant aux Cordeliers.

XV. Guillaume de Lamoignon, seigneur de Montrevaux, &c. *Ajoûtez qu'*il fut marié le 29. d'Août 1726. avec *Marie-Renée* de Catinat, veuve de *Jacques-Antoine* de Saint-Simon, marquis de Courtomer, comte de Montreuil, colonel du regiment de Soissonnois, mort le 19. de Juin 1724. au bout d'environ quatre mois de mariage, & fille de *Pierre* de Catinat, seigneur de Saint-Mars, & de Saint-Gratian, conseiller au parlement de Paris, & de *Marie-Françoise* Fraguier.

LAMPADIUS, (Jacques) celebre jurisconsulte, né dans le pays de Hanovre en 1593. commença ses études à Hildesheim, Hameln & Hervorden, & les continua à Helmstett, Tubing & Heidelberg. Ce fut dans cette derniere ville qu'il reçut le degré de docteur en droit. Il plaida ensuite devant la chambre impériale de Spire. En 1621 il fut nommé professeur extraordinaire en droit à Helmstett, & peu après conseiller de Frederic Ulric, duc de Brunswig. Dans la suite il fut conseiller d'état du duc George, & enfin vice-chancelier du duc George-Guillaume. Sous tous ces ducs, il assista en leur nom aux diétes de l'empire, & fut employé à diverses legations dans les cours d'Allemagne, & auprès de l'empereur. Il rendit de grands services pendant le congrès de la paix à Munster & à Osnabrug, où il mourut après la paix, le 4. de Mai 1649. Contingius a fait imprimer sa dissertation *de jurisdictione imperii Romano-Germanici*, sous le titre de, *De republica Romano-Germanica*. Lampadius a laissé un fils nommé *Christian* Lampadius, qui fut conseiller à la cour de Brunswic-Lunebourg.

LANPRIDE, (Benoît) de Cremone, poëte celebre. *Ajoûtez qu'*il est mort l'an 1540.

LANCELOT. (Claude) *Suppliez cet article à celui qui est déja dans le Moreri.* Claude Lancelot nâquit à Paris d'une famille honnête, vers l'an 1615. & fut élevé en partie dans la communauté de S. Nicolas du Chardonnet, où on le mit des

l'âge de douze ans en 1627. Il y donna de grandes marques de la vivacité & de la solidité de son esprit, & toutes ses actions étoient accompagnées d'une candeur & d'une pieté qui le faisoient aimer & respecter même de tous ceux qui le voyoient. Après avoir passé plusieurs années dans ce premier lieu de son éducation, loin des périls où la jeunesse est exposée dans le monde, & fort appliqué à l'étude & aux exercices de la maison où il étoit, il fit connoissance avec M. du Verger de Hauranne, abbé de saint Cyran. M. du Verger, à qui une longue experience dans la direction, avoit donné un grand discernement des esprits, trouva celui du jeune Lancelot propre à de grandes choses, & il résolut de le cultiver. Il apperçut principalement en lui d'heureuses dispositions pour embrasser la penitence. Il l'unit à MM. le Maistre, de Sericourt, Singlin, & autres qui étoient retirés à l'extrémité de Paris. Le premier Antoine le Maistre, avoit quitté le barreau, où il se faisoit admirer par son éloquence, pour ne plus parler qu'à Dieu dans le silence de la retraite : le second, à qui le Seigneur avoit parlé au cœur au milieu du bruit des armes, avoit déposé son épée aux pieds de son frere pour se rendre son disciple & son imitateur : le troisiéme étoit le guide de l'un & de l'autre. Ils vivoient dans des appartemens séparés, comme des Chartreux, & n'étoient occupés que de la priere, de la méditation de l'Ecriture-Sainte, & de la pratique de la penitence. L'emprisonnement de M. de saint Cyran, qui fut mis au château de Vincennes en 1637. les dispersa sans les désunir. Mais au bout de deux ans ou environ, M. Lancelot retourna dans sa solitude avec le même zele. Quelque tems après, les solitaires de Port-Royal zelés pour l'éducation de la jeunesse, résolurent de continuer le plan que M. de saint Cyran leur avoit tracé sur ce sujet, & qu'il avoit lui-même suivi pendant un peu de tems. Ils établirent des écoles dans une maison proche de Port-Royal de Paris, dans le cul de sac de la rue d'enfer, & ils y reçurent en qualité de pensionaires plusieurs enfans de famille qui promettoient beaucoup du côté de la pieté & des sciences. M. Nicole étoit un des régens : il y enseignoit la philosophie & les humanités. M. Lancelot étoit pour le grec & les mathématiques. Ils étoient soûtenus par plusieurs autres qui avoient aussi beaucoup de pieté & d'érudition. M. Walon de Beaupuis, bachelier en théologie, en étoit le directeur. Ces écoles furent établies en 1645. mais elles durerent peu. Obligés de se disperser, une partie se retira aux Troux chez M. Dugué de Bagnols, au Chenai, près de Versailles, chez M. de Bernieres, & aux Granges, près de Port-Royal des Champs. M. Lancelot continua dans ce dernier lieu de rendre service aux jeunes gens qui y furent envoyés : mais ces établissemens furent détruits en 1660. C'est de ces écoles que sont sorties les traductions de Phedre, & de trois comédies de Terence que l'on donne à M. de Saci; le *Delectus epigrammatum*, qui est de M. Nicole, au moins la dissertation latine qui est à la tête; la grammaire generale & raisonnée, que la voix publique donne à M. Lancelot, mais dont le fonds est de MM. Arnauld & Nicole, M. Lancelot n'ayant fait que recueillir leurs pensées sur ce sujet, & les mettre en ordre. La premiere édition est de 1660. les méthodes grecque, latine, italienne & espagnole, qui sont de Claude Lancelot, & le jardin des racines grecques qu'on lui donne aussi communément, mais dont les vers françois sont de M. de Saci, qui les faisoit à Port-Royal des Champs, pour se délasser en se promenant, après les travaux de la direction. La logique, ou l'art de penser est aussi en partie le fruit des études de philosophie que M. Nicole avoit fait faire au même lieu à M. le Nain de Tillemont. M. Nicole rédigea ensuite les principes qu'il avoit donnés à ce jeune homme, devenu depuis si celebre par sa pieté & l'utilité de ses travaux, & il en forma l'ouvrage que nous avons, & auquel M. Arnauld a eu aussi quelque part. A l'égard des méthodes de M. Lancelot, tout le monde convient qu'on ne peut en desirer de plus claires, de plus solides, & de plus profondes. Ce sçavant auteur a évité dans la methode latine un défaut dans lequel tous les grammairiens étoient tombés avant lui, qui est de prescrire les regles pour apprendre le latin, en latin même. Il est le premier qui se soit affranchi de ce défaut, si autorisé cependant par la coûtume, qu'on le conserve encore en plusieurs lieux. Cette méthode de la langue latine, qu'on appelle de Port-Royal, est sans contredit la meilleure qu'un François puisse choisir pour apprendre le latin. On dit que Louis XIV. s'en étoit servi. On peut considerer cette méthode comme un composé de ce qu'ont écrit de meilleur Laurent Valle, Jules-César, Scaliger, Scioppius, & sur-tout Sanctius. Mais elle ne traite pas seulement de toutes les parties du discours; on y trouve aussi à s'instruire sur les noms des *Romains*, sur la maniere de compter les sesterces, sur les marques de leurs nombres, & sur la division du tems. Elle renferme de plus un traité des lettres, & de la maniere d'écrire & de prononcer des anciens, de la quantité des syllabes, des accens, & de la maniere de bien prononcer le latin; enfin un traité de la poësie latine, & un autre de la poësie françoise. Tout cela est rempli de choses si curieuses & si bien écrites, qu'on peut dire que M. Lancelot fait trouver des fleurs où les autres n'offrent que des champs arides. On a fait plusieurs éditions de cette méthode : toutes sont préferables depuis la seconde. Dans la préface, l'auteur indique les auteurs Latins qu'on doit principalement étudier pour se perfectionner dans leur langue. La méthode grecque commence par une préface de même goût & de même espece, dans laquelle il traite du renouvellement des lettres grecques dans l'Europe, & de ceux qui y ont plus travaillé. On y trouve aussi des principes generaux pour bien montrer & bien apprendre le grec, & un jugement sur les meilleurs auteurs saints & prophanes qui ont écrit sur cette langue. Le corps de l'ouvrage offre les mêmes avantages que la méthode latine. Rien n'est plus clair, plus sçavant & mieux entendu que la maniere dont l'autre explique tout ce qui peut servir à la parfaite intelligence de la langue grecque. Il a profité du travail de ceux qui avoient écrit avant lui sur le même sujet; mais il a sçû si bien digerer leurs pensées & leurs recherches, qu'il est devenu lui-même auteur original. Cette méthode a été imprimée à Paris pour la neuviéme fois dès l'an 1696. en grand *in*-8°. de même que la méthode latine. M. Lancelot a fait des abregés de ces deux méthodes en faveur des commençans, & de ceux qui n'auroient pas le tems d'approfondir tout ce qu'il a renfermé de sçavant & de curieux dans les grandes méthodes. L'abregé de la latine a été imprimé à Paris *in*-12. chez Vitré, en 1658. L'abregé de la grecque a paru en 1655. L'un & l'autre ont été réimprimés plusieurs fois depuis. Il faut considerer le *Jardin des racines grecques*, imprimé en 1657. chez le Petit, comme une suite de la méthode pour apprendre la langue grecque. On n'a point eu encore vû rien paroître en ce genre qui soit plus méthodique, ni qui soit peut-être plus utile que ce recueil. La quatriéme partie est une collection de mots françois qui ont quelque rapport avec ceux de la langue grecque. Cette partie a certainement son utilité, & elle ne méritoit pas les vivacités où le pere Labbe, Jesuite, s'est laissé aller contre ce choix de mots, dans son livre intitulé : *Les étymologies de la langue françoise contre la nouvelle secte des Hellenistes de Port-Royal*, à Paris en 1661. *in*-8°. Mais il est bon de remarquer que cet ouvrage du pere Labbe n'est presque néanmoins que le recueil alphabetique des mots françois tirés de la langue grecque, que l'on trouve à la fin du jardin des racines grecques. Claude Lancelot ne s'est pas borné à donner des regles pour bien apprendre les langues grecque & latine, il a donné de pareilles méthodes, mais beaucoup moins étendues, pour apprendre l'italien & l'espagnol. Elles ont paru l'une & l'autre pour la premiere fois en 1660. elles sont toutes deux fort estimées. Il avoit envoyé la seconde manuscrite au célebre M. Chapelain, de l'académie françoise, pour lui en demander son jugement, & celui-ci le lui donna avec liberté. On trouve deux lettres de cet académicien adressées à ce sçavant sur cette méthode; la premiere du premier de Septembre 1659. la seconde du 21. de Décembre de la même année. Dans ces deux lettres M. Chapelain ne dissimule point les défauts où il croit que Claude Lancelot est tombé dans cette méthode. Il la loue néanmoins beaucoup, & il lui conseille de consulter plu-

sieurs auteurs qu'il lui nomme, & sur lesquels il porte son jugement. La seconde lettre ne roule presque que sur la grammaire poëtique espagnole que Claude Lancelot avoit mise à la fin de son ouvrage. Ces deux lettres sont dans les mêlanges de littérature tirés des lettres de cet académicien. L'on a imprimé conjointement en 1663. *in-8°.* les *quatre traités de poesies, latine, françoise, italienne & espagnole*, que Claude Lancelot avoit mis à la fin de chacune de ses méthodes. Par ces travaux, & par le succès étonnant qu'ils ont eu, & qu'ils ont encore tous les jours dans la république des lettres, il est facile de juger de la capacité de Claude Lancelot, & de quelle utilité il pouvoit être auprès des jeunes-gens. Aussi fut-il recherché avec empressement pour cet emploi, & ce fut dans cette vûe qu'il fut chargé de l'éducation de M. le duc de Chevreuse, & qu'ensuite M. de Saci le plaça auprès des enfans de M. le prince de Conti, de l'éducation desquels madame de Conti voulut prendre soin après la mort du prince son mari, qui les laissa en bas âge. Les deux jeunes princes, c'est-à-dire, M. de Conti, qui n'avoit pas dix ans, & M. de la Roche-sur-Yon, qui n'en avoit pas sept, profiterent beaucoup sous cet excellent maître. Claude Lancelot écrivit une lettre assez longue à M. de Saci, dans laquelle il détaille la maniere dont il se conduisoit pour les études des deux princes, & pour leurs exercices de pieté. Cette lettre très-utile pour ceux qui sont chargés de l'éducation des jeunes-gens, sur-tout des enfans de qualité, a été imprimée dans le supplément au nécrologe de Port-Royal en 1735. On y voit un maître également Chrétien & sçavant. Mais la mort de madame la princesse de Conti dérangea tous les projets qu'elle avoit formés pour l'éducation de sa famille. Alors Claude Lancelot profitant de sa liberté, s'en servit pour exécuter le dessein qu'il avoit conçû depuis long-tems de se consacrer entierement à Dieu par la vie religieuse. Il choisit l'abbaye de saint Cyran, au diocèse de Bourges, dont M. de Barcos, son ami particulier, & neveu de feu M. du Verger de Hauranne, étoit abbé & réformateur. Il y fit profession un an après, mais il s'est toûjours contenté du dégré de soûdiacre, & quelques instances qu'on lui ait faites pour monter plus haut, on a été forcé de ceder à son humilité. Il n'en fut pas moins d'un grand secours à M. de Barcos, qu'il aida par ses exemples, sa pieté & sa ferveur à établir la pratique de la regle de saint Benoît que l'on suivoit à la lettre dans cette maison. Ce fut pour affermir cet esprit de régularité que Claude Lancelot donna une *dissertation françoise sur l'hémine du vin, & sur la livre de pain*, que saint Benoît dans sa regle accorde à ses religieux pour chaque jour. Il prétend dans cette dissertation que cette hémine de vin n'étoit qu'un demi-septier Romain, c'est-à-dire, environ dix onces. Cette dissertation fut lûe dans le monde, & dans les communautés avec tout le plaisir & toute l'édification qu'on en pouvoit attendre. Cependant plusieurs personnes se proposerent d'y répondre. Feu monsieur l'abbé de Foucaimont, de l'ordre de Cîteaux, & dom Jacques le Clerc de la congrégation de saint Maur, proposerent leurs difficultés contre l'opinion de D. Lancelot dans deux écrits differens qui n'ont point été imprimés. Il n'y eut que le pere Mabillon qui proposa quelques objections contre le sentiment de l'auteur de la dissertation dans un des volumes des saints de l'ordre de saint Benoît, mais sans prétendre décider la question qu'il croyoit trop embarrassée pour être pleinement éclaircie. Dom Lancelot se crut obligé de répondre à ces objections : il retoucha sa dissertation, la corrigea en plusieurs endroits, & l'augmenta d'une réponse aux argumens qui avoient été proposés sur l'hémine de vin, & d'une disquisition touchant le jour & l'année de la mort de saint Benoît. Cette seconde édition fut publiée à Paris en 1683. *in-8°.* Dom Lancelot y changea de sentiment sur le contenu de l'hémine de vin, & au lieu de dix onces de vin, il croit qu'elle pouvoit en contenir douze. Ce n'étoit pas encore atteindre le but de dom Mabillon, qui croit qu'elle en contenoit dix-huit. Il fit un autre changement considerable dans cette seconde édition, où il a corrigé ce qu'il avoit dit dans la premiere touchant la *sainte communion du lecteur*. Il l'avoit prise au sens naturel qui se présente d'abord à l'esprit, c'est-à-dire, pour la communion de l'Eucharistie : mais dans la seconde édition il veut qu'il ne soit question en cet endroit de la regle que de la communion de la charité & des prieres. Ce qui le fit changer sur ce dernier article, fut un entretien qu'il eut sur ce point avec M. de Barcos, son abbé ; mais ces raisons ne convainquirent pas dom Mabillon. Ce sçavant Benedictin entreprit de faire voir par les usages des anciens moines, par la regle même, & par ses commentateurs, que D. Lancelot avoit été trop facile à persuader. Cependant le respect qu'il avoit pour la pieté & le mérite de ce dernier, lui fit supprimer cette réponse pour lors. Mais D. Claude de Vert ayant donné dans ce tems-là une traduction françoise de la regle de saint Benoît, & un avertissement dans lequel il y avoit quelques nouvelles preuves pour appuyer l'opinion de dom Lancelot, le pere Mabillon se crut obligé de faire paroître son écrit qu'il intitula : *Traité où l'on refute une nouvelle explication que quelques auteurs donnent aux mots de messe & de communion qui se trouvent dans la regle de saint Benoît.* Dom Lancelot ne répliqua point. Il n'étoit déja plus à saint Cyran lorsqu'il publia la seconde édition de sa dissertation. Dès 1680. quelques troubles s'étant élevés dans cette abbaye, il en fut une des victimes. On l'exila à Quimperlé en basse Bretagne, où M. Chartier, abbé commendataire de sainte Croix de cette ville, fournit genereusement à tous ses besoins. Dom Lancelot y continua le même genre de vie qu'il menoit à saint Cyran. Il se levoit regulierement tous les jours à deux heures après minuit pour réciter l'office de la nuit, & ne se recouchoit point. Il observoit très-exactement l'abstinence & les autres pratiques dont il avoit fait profession. Pendant les huit ou neuf dernieres années de son exil, il prolongea les jeûnes du carême jusqu'à quatre heures après midi. L'austerité de sa pénitence & ses frequentes infirmités ayant considerablement affoibli sa santé, il fallut que dom Leonard Castel, prieur de sainte Croix de Quimperlé, son directeur, se servit de toute l'autorité qu'il lui avoit donnée sur lui, pour l'engager à changer l'heure de ses repas, & à prendre quelques soulagemens. Enfin pendant tout son exil il mena une vie si pure, si occupée, si religieuse, que tout le monde le regardoit comme un saint. Il mourut le 15. d'Avril 1695. & il fut inhumé dans la nef de l'église abbatiale de sainte Croix sans épitaphe ni pierre sépulcrale. Il étoit âgé de soixante-dix-neuf ans. Outre les ouvrages de sa composition, *dont nous avons parlé dans cet article*, c'est encore ce sçavant religieux qui est auteur de la *chronologie sacrée*, publiée en latin *in-fol.* en 1662. Il l'a travaillée sur les annales d'Usserius. Cette chronologie, qui est courte, mais exacte, & qui donne un abregé très-clair de l'histoire sacrée, se trouve jointe à la bible *in-fol.* de Vitré, à l'edition de laquelle il a aussi beaucoup travaillé, & à la fin des bibles *in-fol.* de Liége, latines & françoises, en plusieurs volumes. Les tables de l'édition *in-4°.* de la bible de Vitré, si estimées à cause de leur netteté & de leur justesse, sont encore de lui. Enfin on lui doit une *Nouvelle méthode pour apprendre le plein-chant*, beaucoup plus facile & plus commode que l'ancienne, & un petit écrit fort utile, intitulé : *Nouvelle disposition de l'écriture sainte pour lire toute la bible pendant l'année.* En 1663. M. Lancelot s'étoit appliqué, à la priere de M. de Saci, à composer des *Mémoires pour servir à la vie de feu M. du Verger de Hauranne, abbé de saint Cyran*, & dans la suite il en fit une seconde partie sous le titre de *L'esprit de M. de saint Cyran.* Ces deux parties sont encore manuscrites. En 1667. il avoit fait un voyage à Alet, pour s'entretenir avec M. Pavillon qui en étoit evêque, & il fit une relation de ce voyage qui a été imprimé en 1733. *in-12.* Il l'adressa à la mere Angelique de S. Jean, religieuse de Port-Royal. Ce n'est proprement qu'un récit de la conduite & des vertus de M. Pavillon. Dans les relations des religieuses de Port-Royal, on trouve aussi tout ce qui se passa entre dom Lancelot, & M. de Perefixe, archevêque de Paris, dans un entretien qu'ils eurent ensemble en 1664. au sujet de la signature du formulaire d'Alexandre VII. * *Mémoires du tems.*

LANCISI, (Jean-Marie) né à Rome le 26. d'Octobre 1654. Après avoir fait ses humanités, il étudia en philo-

fophie au college Romain, & enfuite en theologie. Mais fon inclination pour l'étude de la nature le détermina à s'appliquer à la médecine, à l'anatomie, à la chymie, à la botanique, & il fe rendit fort habile dans toutes ces fciences. Il voulut auffi étudier la géométrie, & il en apprit les élemens de *Vitale Giordani*. En 1672. il fe fit recevoir docteur en philofophie & en médecine, & en 1676. il fut choifi pour médecin ordinaire de l'hôpital du Saint-Efprit *in Saffia*. Il y fit de nouveaux progrès fous les yeux de Jean Titacorda, premier médecin de cet hôpital, & par fon attention à fuivre les maladies, & à en écrire l'hiftoire. Il quitta ce pofte en 1678. lorfqu'il fut reçû membre du collége de faint Sauveur *in Lauro*, & il paffa cinq années dans ce collége à lire avec foin les meilleurs auteurs qui ont écrit fur la médecine. En 1684. il fut fait profeffeur d'anatomie dans le collége de la Sapience, & il y profeffa treize ans avec beaucoup de réputation. En 1688. le pape Innocent XI. le choifit pour fon médecin & fon camerier fécret, quoiqu'il n'eût encore que trente-quatre ans, & quelque tems après, il lui donna un canonicat de l'églife de faint Laurent & de faint Damafe, dont il fe démit après la mort de ce pape. Le cardinal Altieri, camerlingue, le fit auffi fon vicaire pour l'inftallation des docteurs en médecine; le cardinal Spinola le continua dans cette charge, & le pape Clement XI. la lui donna pour toute fa vie. Il affifta de fes avis & de fes lumieres le pape Innocent durant fa derniere maladie; & Clement XI. fucceffeur de ce pape, le fit fon premier médecin & fon camerier fecret. Il eft mort le 21. de Janvier 1720. âgé de foixante-cinq ans. Il avoit amaffé une bibliotheque de plus de vingt mille volumes, qu'il donna de fon vivant à l'hôpital du Saint-Efprit, à condition qu'elle feroit publique. L'ouverture s'en fit en 1716. en préfence du pape & d'un grand nombre de cardinaux. Ses occupations ne l'ont pas empêché de publier beaucoup d'ouvrages, fçavoir: deux livres fur les morts fubites, en latin, à Rome en 1707. *in-4°.* en 1708. à Venife avec des augmentations, & en 1709. à Lipfic, *in-8°.* une differtation latine où il fe propofe de montrer que l'air de Rome eft très-fain de fa nature, & que s'il a quelquefois de mauvaifes qualités, elles lui font étrangeres, avec un autre écrit touchant le caractere de la maladie qui régna à Rome pendant l'hyver de 1709. *in-4°.* à Rome en 1711. deux livres, en latin, fur les mauvais effets des vapeurs des marais, à Rome en 1717. *in-fol.* une differtation hiftorique, en latin, de la maladie contagieufe qui attaqua les bœufs en Italie en 1713. & fur celle qui affligea les chevaux à Rome en 1712. *in-4°.* à Rome en 1715. une differtation latine de la vraie maniere dont les médecins devoient étudier, à Rome en 1715. *in-4°.* & *in-8°.* à Avignon en 1716. & 1718. *in-8°.* cette differtation paffe pour excellente; fynopfe anatomique du corps humain, en latin; lettre latine, à Jean-Baptifte Bianchi, fur les fécrétions des humeurs en general, &c. elle fe trouve dans l'ouvrage de Bianchi, *de hepatis ftructura*, &c. en 1711. *in-4°.* & dans le théâtre anatomique de Manget, tome premier; *Si l'acide peut être tiré du fang*, differtation latine; deux lettres latines, d'un triple polype des inteftins: elles fe trouvent dans les *confiderazione ed experienze*, &c. d'Antoine Vallifnieri, à Padoue en 1710. *in-4°.* *De phifiognomia*, & *de fe coytantis anima*, dans la troifiéme édition des *offervazioni anatomiche* de Jean Fontoni, à Venife en 1713. *in-4°.* & dans le tome premier du thréfor anatomique de Manget; *De ortu, vegetatione ac textura fungorum*, dans l'ouvrage du comte de Marfigli, *de generatione fungorum*, à Rome en 1714. *in-fol.* *De Plintana villa ruderibus*, dans l'ouvrage de M. de Marfigli, *animadverfiones phifiologica in Plintanam villam*, &c. *Forma ac methodus defcribendæ morborum hiftoria*, dans l'appendix des centuries trois & quatre des éphémerides des curieux de la nature, en 1715. *in-4°.* Tous ces ouvrages ont été recueillis & imprimés à Genève, en 1718. en deux volumes *in-4°.* Ceux qui ne font point dans ce recueil, font: *Lucubratio de virgine quadam Callienfi, mirabili vexata fymptomate*: une anatomie avec figures, en italien, à Rome en 1691. *in-fol.* *Differtatio de ratione philofophandi in arte medica*, dans la *Galleria di Minerva*, tome 4. en 1700. *Epiftola ad Joannem Fantonum*, dans l'ouvrage de Fantoni intitulé, *Anatomia corporis humani*, &c. *pars prima*, en 1711. *in-4°.* *Differtatio epiftolaris de lumbrico lato*, dans les *confiderazioni ed efperienze de' vermi*, &c. de M. Vallifnieri; *Differtazione epiftolare intorno all' epidemia de' Buoi*, dans l'*iftoria dell' epidemia de' Buoi*, &c. à Venife en 1712. & en latin dans le traité *de bovilla pefte*: *Raggionamento intorno all' epidemia de' cavalli*, &c. *Lettera al fignor. Anton. Vallifnieri fopra il ritrovamento delle tavole anatomiche di Bartholomeo Euftachio*, dans le journal de Venife, tome 12. ces mêmes tables avec une préface & des notes, à Rome en 1714. *in-folio.* Eloge funébre, hiftorique & phyfique, en latin, d'Horace Albani, frere de Clement XI. dans les éphémerides des curieux de la nature, de 1715. lettre italienne à M. Vallifnieri au fujet de fon livre *de noxiis paludum effluviis*, dans le journal de Venife, tome 9. une édition de la *Metallotheca* de Michel Mercati, avec une préface, à Rome en 1718. *in-fol.* les notes font de M. Affalti; un *appendix* à cet ouvrage, avec des notes & de nouvelles figures, à Rome en 1719. *in-fol.* *Differtatio de vena fine pari*, dans les *adverfaria anatomica* de Morgagni; deux lettres à ce dernier, & une differtation latine *de ftructura ufuque gangliorum*, dans les mêmes *adverfaria*; *Differtatio de natura & præfagio diofcurorum nautis in tempeftate apparentium*, à Rome en 1720. *in 8°.* M. Lancifi étoit de l'academie des Phyfiocritiques de Sienne, dans celles des curieux de la nature, des *Incurioft* de Roffane, de la focieté royale de Londres, de l'inftitut de Boulogne, & des *Arcadi*. * *Voyez* fon éloge par Pierre Affalti, dans le *journal de Venife tome 33.* & dans Manget, *biblioth. fcriptor. medicor.* lib. XI. &c.

LANDINI, (Chriftophle) de Florence, mort vers 1493. ou 1494. & non pas vivant en 1510. *comme on l'a dit dans l'édition de Moreri de 1725. Outre les ouvrages de cet auteur cités dans ce dictionaire*, on a encore de lui la traduction de la vie de François Sforce écrite par Simonette. Ghilini n'en fait pas mention, quoiqu'il parle de l'auteur. Au refte il faut que cette traduction n'ait pas été jugée fort bonne, puifque Sebaftien Faufto en donna une nouvelle en 1543. Celles que Landini a données de Tite-Live, & de l'hiftoire naturelle de Pline, font encore moins eftimées. *Dans l'édition du Moreri, dont on vient de parler, on a commis, en parlant de ce dernier ouvrage, une faute affez plaifante*, en difant que Landini a traduit Pline en latin, comme fi Pline eût écrit fon hiftoire naturelle en une autre langue. Il falloit dire qu'il la traduifit en Italien. *Hiftoria di Plinio fecundo di latino in vulgare tradotta per Chriftoph. Landin. in-4°.* à Venife en 1534. * M. de la Monnoye, notes fur Baillet, *jugemens des fçavans, tome 3.* &c.

LANDON, pape indigne, &c. *On dit dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732.* qu'il ne tint le fiége de Rome que deux mois, felon d'autres quatre & vingt-deux jours: il le tint au moins fix mois, & peut-être huit.

LANFRANC, étoit un chirurgien renommé dans le XIII. fiecle. Il étoit de Milan; mais étant venu en France, il étudia à Lyon. Il étoit à Paris en 1295. & il y acheva un ouvrage où il traite des plaïes, de la pierre, & de beaucoup d'opérations chirurgicales, &c. Il a pris la plus grande partie de ce qu'il a écrit dans Guillaume de Salicet, furnommé *Placentinus*, profeffeur à Verone, mort vers la fin du XIII. fiecle. Lanfranc avoit des fentimens finguliers, qui ont eu des partifans. *Voyez* ce qu'en dit Vander-Linden *de fcript. medic.* & Freind, dans fon hiftoire de la médecine, troifiéme partie.

LANFRANC, archevêque de Cantorbéri, &c. *Dans l'édition du Moreri de 1725. on dit qu'*étant fur le fiege de Cantorbéri, il alla à Rome pour foûtenir les droits de fon églife contre l'archevêque d'Yorck. Ce ne fut pas là le fujet de fon voyage. Il alla à Rome avec l'archevêque même d'Yorck fous le pape Alexandre II. pour demander le *Pallium*. Il en prit occafion, étant devant le pape, de rendre celui-ci juge de quelques accufations formées contre l'archevêque d'Yorck, & contre l'évêque de Lincolne. Mais à fa priere même, le pape n'eut point d'égard à ces accufations, & laiffa ces prélats gouverner leurs diocèfes.

LANG (Jean-Michel) fut un des hommes de notre tems le plus versé dans la connoissance des langues orientales. Il étoit du duché de Sultzbach, & nâquit le 9. de Mars 1664. à Ezelwangen. Son pere étoit pasteur du lieu. Après plusieurs années passées dans les humanités, Jean-Michel vint se perfectionner en 1682. à Altorff, où il apprit en particulier le grec vulgaire, & la medecine, principalement la botanique & l'anatomie. Comme son pere l'avoit destiné à la theologie, il étudia aussi les langues orientales sous le celebre *Wagenseil*, & en 1687. il fut reçu maître-ès-arts. Etant venu à Jene, il y étudia l'arabe, & il y enseigna publiquement la morale & la theologie naturelle. Il y fut adjoint à la faculté de philosophie en 1690. & publia une thèse sur cette question, *Cur mathesis controversiis careat?* Il étoit de retour dans sa patrie en 1692. & cette même année, Chretien-Auguste, prince Palatin, le retira d'une petite église de sa secte, dont on lui avoit donné l'administration dans sa province, pour le faire pasteur de l'église de *Vohenstrus*, où il demeura trois ans. Degoûté d'un lieu étranger aux muses, il fit un voyage à Halle, & y obtint ses licences par une thèse publique, *De efficacia verbi & sacramentorum per homines malos administratorum.* C'étoit au mois de Septembre 1694. Il fut créé docteur & reçu dans le senat academique d'Altorff en 1697. Il y fut professeur en theologie, & peu après pasteur sans quitter le premier emploi. Ses liaisons avec le fanatique Rosenbach, & la défense qu'il parut prendre de cet homme, le rendirent suspect & occasionnerent bien des debats litteraires que le tems assoupit enfin. En 1705. Petersen, autre de ses amis, ayant excité de nouveaux troubles par ses opinons nouvelles, Lang en reçut de nouveaux chagrins. Il fit imprimer alors sa fameuse dissertation sur l'herbe *boruth*, dont il est parlé dans Malachie, chapitre III. verset 2. Il parut y favoriser Petersen, ce qui lui attira une foule d'ennemis, avec qui il fallut disputer. L'affaire fut portée à Rostock & à Tubingue, & ces deux academies le condamnerent. Comme il ne crut pas devoir acquiescer à leur jugement, il demanda son congé, l'obtint, & accepta la place d'inspecteur à Prentzlow, où il se transporta avec sa famille en 1710. Il a toûjours vêcu depuis dans ce lieu, & il y est mort le 20. de Juin 1731. Sa *Philologia barbaro-græca*, son traité *de fabulis Mohamedicis*, publié en 1697. *in*-4°. & tout ce qu'il a donné sur l'alcoran est estimé. On peut voir la liste de ses ouvrages dans les vies des professeurs d'Altorff, données par Zeltner. Il a laissé en manuscrit un ouvrage sur la cabale, que l'on dit très-propre à expliquer cette mysterieuse science. * *Voyez* outre Zeltner, la *Bibliotheque Germanique*, *tom.* 23. *page* 234. & *suiv.*

LANGBAINIUS, (Gerard) sçavant Anglois, né près de Bartonkirke, en Westmorland, fit ses études au college de la reine à Oxford, & fut ensuite membre & prépositе de ce college. Il recut à Oxford le degré de docteur en theologie. Il étoit très-habile dans les langues, dans la philosophie, dans la theologie, & dans le droit coûtumier. Il s'appliqua d'une maniere particuliere, & avec un soin infatigable à la recherche des antiquités, & ce fut son étude favorite jusqu'à sa mort arrivée en 1657. On lui doit une édition de Longin grecque & latine, & enrichie de notes; le prologue latin sur le livre de Jean Chek, *de rebellione: Fœderis Scotici examen*: & une traduction angloise de l'examen du concile de Trente écrit en latin par Chemnitius, ou Kemnitius. Frehet parle de cet auteur dans son theatre des hommes illustres. & Vood dans son histoire & ses antiquités de l'université d'Oxford.

LANGES, (Claude de) écuyer, né à Grenoble, en Dauphiné, étoit fils d'*André* de Langes, celebre avocat, & de la famille de Jean de Langes, de la ville d'Orange, d'une noblesse connue, & plus celebre encore par ses emplois & par son attachement à la Religion Prétendue Reformée dans laquelle Claude de Langes nâquit, & dont il a toûjours fait profession. Ce Jean de Langes fut tué avec deux de ses fils dans un massacre commis à Orange par ceux du comté d'Avignon en Fevrier 1571. Le second de ses fils ayant échappé, devint la tige d'une branche de cette famille qui s'établit en Dauphiné. Claude de Langes en étoit descendu. Il s'appliqua particulierement au droit, y acquit de grandes lumieres, & l'on assûre qu'il eût été conseiller dans la chambre de l'édit de Grenoble, s'il eût voulu embrasser la Religion Catholique. Il épousa au mois de Juin 1674. *Anne* Sarasin, fille aînée de *Cesar* Sarasin, d'une ancienne famille de Genève. Peu de tems après que l'édit de Nantes eut été revoqué en Octobre 1685. conduits par leurs prejugés, ils se retirerent à Genève, où M. de Langes se fit aimer par sa politesse, sa grande probité & son érudition. Il avoit beaucoup de goût pour la poësie, & l'on assure qu'il réussissoit fort dans ce genre d'écrire, mais il l'exerçoit peu, & n'en faisoit pas plus de cas qu'il ne le devoit. Il lisoit assidûment l'Ecriture, mais avec ce voile que la prévention pour le parti, dans lequel il étoit né, lui laissoit toûjours sur les yeux. Il y cherchoit plus de quoi s'affermir dans ses préjugés, que ce qui auroit pû lui faire connoitre la verité, dont on prétend qu'il étoit éloigné de bonne foi, & c'est toûjours en suivant une route dans laquelle il étoit mal entré, qu'il composa divers ouvrages sur la religion, où l'on apperçoit de l'érudition, une fausse pieté & beaucoup d'aveuglement. C'est ce que l'on remarque en particulier dans son histoire de l'ancien & du nouveau Testament par demandes & par réponses, avec des reflexions morales, que ses amis ont fait imprimer à Genève en 1718. en trois volumes *in*-8°. L'auteur étoit mort dès le 13. de Janvier 1717. âgé d'environ soixante-quatorze ans. On trouva parmi ses papiers d'amples reflexions sur le traité de feu M. Papin, prêtre de l'église Anglicane, & ensuite réuni à l'église Catholique, des *deux voyes opposées en matiere de religion*, *l'examen particulier & l'autorité*, & d'autres reflexions sur le chapitre XIV. d'un excellent ouvrage de M. Nicole intitulé: *Préjugés légitimes contre les Calvinistes*, ouvrage auquel les Prétendus Reformés n'ont jamais pû faire de réponse solide. M. de Langes a laissé aussi un grand nombre de reflexions morales, que l'on assure être dans le goût de M. de la Rochefoucault, & des dialogues contre l'infaillibilité de l'Eglise Romaine. * *Mémoires du tems.*

LANGHANS, (Jean-Louis) né dans le duché de Deux-Ponts, fut d'abord ministre d'un village du Palatinat, & ensuite chapelain & conseiller ecclesiastique & privé de l'électeur Charles, dont il eut la confiance, & à qui il rendit de grands services. Cet électeur étant mort en 1685. Langhans fut accusé de l'avoir induit à faire le testament qu'on trouva après sa mort, & qui déplaisoit à ses heritiers, & de lui avoir conseillé le divorce qu'il avoit fait de son vivant avec sa femme, & plusieurs autres démarches également contraires à l'honneur & à la probité. On l'en convainquit même par ses propres lettres, & les theologiens Prétendus Reformés à qui l'on avoit renvoyé cette affaire à la requisition de l'envoyé de Danemarck, le condamnerent comme criminel. Sur ce jugement, Langhans fut conduit le 2. de Mars 1686. au lieu du carcan de Heidelberg par l'executeur de la justice publique. Là on le fit asseoir sur un siége placé sur un échaffaut dressé exprès, & on lui mit le carcan au cou, & une verge à la main. Après y être demeuré une heure, il fut mené à la tour des voleurs sur la charette des bourreaux. On le tira de-là pour le transferer au château de Dielsberg à trois lieues de Heidelberg. Il devoit y demeurer vingt ans; mais on l'en tira quelque tems après pour l'enfermer dans le château de Zwingenberg. En 1688. les François étant entrés dans le Palatinat, le dauphin ordonna que Langhans fût élargi, ce qui lui ayant procuré la liberté, il en profita pour aller à Strasbourg, & de-là à Bâle où il fit son séjour, & où il mourut. Il avoit écrit auparavant en allemand un livre intitulé: *Suspiria passionalia*, qui est fort estimé, & qui mériteroit d'avoir eu un auteur plus pieux.

LANGLOIS, (Michel) né à Beaumont, en Hainault, poëte & jurisconsulte, fut professeur en l'un & l'autre droit. Il étoit prêtre, & ayant fait connoissance avec Pierre de Gourthardy, que Blanchard nomme mal-à-propos, Cothardy, premier président au parlement de Paris, ce magistrat le présenta au cardinal Philippe de Luxembourg, évêque du Mans, qui lui donna une cure. Langlois étoit en relation avec plusieurs sçavans hommes de son tems, c'est-à-

dire, du XV. siecle, & peut-être du commencement du XVI. Il avoit lui-même beaucoup étudié, & il étoit versé dans plusieurs sciences, comme on le voit par une de ses poësies latines, dont le titre est : *De mutatione studiorum suorum.* C'est la quatriéme & la principale de ses poësies. Elle est adressée à Geoffroi Boussard, très célebre en ce tems-là par sa sagesse, sa pieté & sa doctrine. On trouve aussi plusieurs de ses pieces adressées à son bienfaiteur & son ami Pierre de Courthardy, dont il fait cet éloge dans une d'elles :

*Courthardus Gallæ prases justissimus ora,*
*Ardua qui Franci tractare negotia regni,*
*Pervigili solitus curâ qui pallade doctâ*
*Instructus, gemina tenebrosa ænigmata legis*
*Facundo thorace gerit.*

On peut juger par ces vers de la poësie de Michel Langlois dont nous ignorons le tems de la mort. S'il a survêcu à Pierre de Courthardy, comme il y a lieu de le croire, il a passé l'an 1505. ce president étant mort cette année-là le 25. d'Octobre, comme on le voit par son épitaphe rapportée à la fin de son eloge que l'on trouve dans le premier volume des singularites historiques & literaires. M. Baillet n'a pas parlé de Langlois dans ses *jugemens des sçavans sur les poetes modernes.*

LANGRES. *Dans les deux dernieres éditions de ce dictionaire on dit* Jean le Mire, *pour* Jean le Maire.

LANGUET. (Hubert) *Ajoutez qu'il* mourut le 30. de Septembre 1581. âgé de soixante-trois ans. *Ajoutez aussi que* Jean-Joseph Languet fut nommé à l'archevêché de Sens en 1731.... Le mari de *Therese* Languet s'appelloit *Claude* Rigoley, non *Jean* Rigoley.... *Lazare* Languet, fut élû abbé de Morimond en 1728. étant à Rome en qualité de procureur general de son ordre. A *Jacques-Vincent* Languet, comte de Gergy, &c. *ajoutez*, il mourut à Paris le 17. de Novembre 1734. dans la soixante-huitiéme année de son âge, étant né a Paris le 29. d'Avril 1667. Il avoit épousé le 21. d'Octobre 1715. *Anne* Henry, sœur puinée de la dame Regnault, & fille de *Jean-Baptiste* Henry, ci-devant tresorier general des galeres de France, & de *Marie-Anne* le Large du Moulon. Il n'a laissé que des filles.... *Denys* Languet, seigneur de Rochefort, &c. *ajoûtez* mort le 20. d'Aout 1680.

LANNION, maison de Bretagne. *Ajoûtez* à PIERRE II. comte de Lannion, il mourut le 26. de Mai 1727. âgé de soixante-quinze ans & trois mois. Il avoit épousé *Françoise* Echallard de la Marck, qui mourut le 27. d'Avril 1726. dans la soixante-seiziéme année de son âge. *Julie-Françoise*, fille de PIERRE II. épousa *Charles-Felix-Hyacinthe* des Yssarts, marquis de Castelet, colonel d'un regiment d'infanterie de son nom, brigadier des armées du roi, mort le 10. de Novembre 1719.

LANTIN, (Jean-Baptiste) conseiller au parlement de Bourgogne, mort le quatre de Mars 1695. âgé de soixante-seize ans. *On en a parlé fort au long dans le dictionaire historique des éditions de 1725. & de 1732.* & ce que l'on en a dit fait voir que l'auteur des *Mélanges historiques* imprimés à Amsterdam en 1718. *in*-12. a eu tort de dire *que l'on n'a jamais eu aucune production de ce magistrat.* Il y en a quelques-unes qui ont été imprimées, & on les cite dans l'article, dont nous parlons, & auquel nous renvoyons; & plusieurs de celles qui sont encore manuscrites, sont entre les mains d'un sçavant. On a fait pour ce magistrat l'épitaphe suivante :

LANTIN *repose en ce tombeau.*
*Toi qui nous sçûs donner un Saumaise nouveau,*
*Dijon, révere sa mémoire :*
*La plume a du premier fait révérer l'esprit,*
*Et le second n'a rien écrit*
*De peur que du premier il n'obscurcît la gloire.*

Les dernieres pensées de cette épitaphe sont fausses, 1°. parce qu'il est sûr que M. Lantin a composé plusieurs écrits; 2°. parcequ'il n'étoit pas moins jaloux de sa propre réputation que de celle de Saumaise.

LANUZA. (Jerôme-Baptiste de Sellan de) *Dans les éditions de ce dictionaire de 1725. & de 1732. on met* sa naissance le 23. d'Octobre 1558. au lieu du 23. d'Octobre 1553.

LARCHER, famille, &c. *Comme on a presque entierement réformé cet article en 1732. nous renvoyons à cette édition du Moreri.*

LARDENOIS, (Martin) Parisien, fit profession dans l'ordre des Célestins le 11. de Mars 1635. & fit son étude principale de la theologie, à laquelle il s'étoit appliqué dès sa premiere jeunesse. Il y joignit l'étude de l'écriture sainte & de la tradition qui sont les bases & le fondement de la vraye theologie, & il acquit par cette étude assidue & par sa grande application, une érudition ecclesiastique très-étendue. Entre les Peres il s'attacha particulierement à saint Augustin, dont il posseda si bien la doctrine, qu'il étoit en état de la faire connoître aux autres avec clarté, & de la defendre contre ses adversaires avec beaucoup de solidité. Il se démit de la superiorite, où son merite l'avoit élevé, pour mener une vie plus retirée, & employer plus de tems à la priere & à l'étude. Il a été un modele de patience & de regularité parmi les siens, qu'il quitta par une mort chrétienne causée par une apoplexie le 9. de Janvier 1671. après avoir passé trente-sept ans dans son ordre. Il est mort dans le monastere des Célestins de Mante. On n'a imprimé qu'un ouvrage de sa composition : c'est une explication de l'Oraison Dominicale tirée des ouvrages de saint Augustin, & composée de differens endroits de ce pere : elle est en latin sous ce titre : *Phileremi Palæologi monachi de Oratione Dominica liber ex variis S. Augustini sententiis summa fide contextus, in quo præcipua Christianæ humilitatis arcana panduntur*, à Paris chez Desprez, en 1672. *in*-12. Guillaume le Roi, abbé de Haute-Fontaine, l'a fait imprimer en François, sous le titre d'*Explication de l'Oraison Dominicale*, &c. *in*-12. chez Desprez. Les autres ouvrages du pere Lardenois, lesquels sont encore manuscrits, sont, un traité François intitulé : *Considerations theologiques touchant l'infallibilité attribuée au pape en ce qui regarde la foi. Animadversiones in concilia. Tabula Augustiniana. Collectio 70. locorum sancti Augustini de modo quo Deus creaturam rationalem vivificat & sanctificat. Animadversiones prævia in librum* cui titulus est : *Provisio theologica de morte Christi pro reprobis, juxta mentem sancti Augustini, auct.* P. Joan. *Genesii*, Cœlest. *Brevis discussio theologici problematis, An post Adami lapsum detur ejus posteris gratia sufficiens. Disquisitio theologica de Rom. pontif. decretis circa fidem, ex tabulis suffragialibus Thomæ Angli excerpta, paucis adjectis. Præcipua doctrinæ capita de gratia Dei, à S. Thoma juxta S. Augustini sensum asserta.* Un abregé latin de l'ouvrage du pere Thomassin sur l'Incarnation, &c. Tous ces ouvrages ont été approuvés par feu M. Du-Pin, & sont conservés dans la bibliotheque des Célestins. On pourroit aussi faire un recueil utile des Lettres du pere Lardenois écrites à plusieurs sçavans & autres. * Becquet, *histoire des Celestins de France*, en latin, *page 228.*

LARREI. (Isaac de) *Dans les deux dernieres éditions de ce dictionaire on le dit* né à Montivilliers : il nâquit à Lintot près de Bolbec le 7. de Septembre 1638. *Ajoutez qu'en* 1700. il donna la censure du commentaire de Pierre-Jean Olive sur l'Apocalypse, traduite en françois avec des remarques, à Amsterdam. Son histoire d'Auguste est de 1690. & celle d'Eleonore, heritiere de Guienne, de 1691. Sa réponse à l'avis aux Réfugiés a été réimprimée à Rouen en 1714. & 1716. en deux volumes *in*-12. Son histoire des sept sages est en deux volumes, le premier en 1713. le second en 1716. On les a réimprimés l'un & l'autre *in*-8°. en 1721. à la Haye. Cette derniere édition est augmentée & très-belle.

LARROQUE. (Matthieu de) *Il faut ajoûter à son article qu'*avant que d'être ministre à Vitré en Bretagne, le synode de Guienne lui avoit donné la conduite d'une petite église nommée *Pomjols*, où il demeura environ un an. Les Catholiques lui ayant contesté le droit d'exercice, il vint à Paris, & prêcha à Charenton avec beaucoup d'applaudissemens. C'est-là où il connut madame de la Trimouille qui le demanda pour Vitré. Il faut aussi ajoûter à ses ouvrages, 1°.

*Considérations servant de réponse à ce que M. David a écrit contre la dissertation de Photin*, à Rouen en 1671. in-4°. 2°. *Considérations sur la nature de l'église, & sur quelques-unes de ses propriétés*, à Quévilli en 1673. in-12. Ce fut le 31. de Janvier 1684. non le 13. que ce ministre mourut. Daniel de Larroque, son fils, mort depuis peu d'années, avoit fait abjuration de la Religion Prétendue Réformée. Etant encore dans la secte des Calvinistes, il avoit donné la derniere édition de l'histoire de l'Eucharistie, écrite par son pere; le nouveau traité de la régale, du même, à Rotterdam en 1685. in-12. *Adversariorum sacrorum libri tres*, à Leyde en 1688. in-8°. avec la vie de Matthieu de Larroque. C'est aussi à Daniel de Larroque que l'on attribue la satyre intitulée *Les véritables motifs de la conversion de M. de Rancé*, & la *vie de François-Eudes de Mezerai, historiographe de France*, qui parut à Amsterdam en 1726. & que l'on a mis en 1728. au devant de la suite de l'*histoire de France abregée*, par Mezerai, qui est de M. de Limiers, in-4. M. l'abbé d'Olivet dans sa continuation de l'*histoire de l'academie Françoise*, prétend qu'il y a bien des fautes dans cette vie de Mezerai.

LASCARIS. (André-Jean) *Dans les éditions de 1725. & de 1732. de ce dictionaire, au lieu de* il mourut en 1533. *lisez* en 1535. au commencement du pontificat de Paul III.

LASNIER, (Gui) conseiller au grand conseil, étoit d'une famille illustre, & la même qui a fondé le prieuré de la Papillaye, proche Angers. Il étoit neveu de François Lasnier, celebre jurisconsulte, professeur en droit, & oncle de François Lasnier, lieutenant general de la ville d'Angers, tous d'un rare merite. Gui a composé un traité des libertés de l'Eglise Gallicane qui est encore manuscrit entre les mains de M. Pocquet de Livoniere, professeur en droit à Angers. Ce magistrat est mort à Angers le 23. d'Octobre 1606. âgé de cinquante-six ans, & fut inhumé dans l'église de saint Julien, sa paroisse. * *Voyez* Menard qui rapporte plusieurs vers à sa louange.

LASSENIUS, (Jean) né le 26. d'Avril 1636. à Waldau en Pomeranie, fut envoyé à l'âge de quatorze ans à l'école de Stolpe, & ensuite à celles de Dantzic & de Stettin. Le magistrat de Dantzic lui fournit les frais necessaires pour pousser ses études dans l'université de Rostoc. En 1657. il accompagna en qualité de gouverneur un jeune patricien de Dantzic, & après avoir vû avec lui la Hollande, la France, l'Angleterre, l'Ecosse & l'Irlande, il revint à Dantzic. Quelque tems après il retourna avec le même pour voyager en Hollande, en France, en Angleterre, en Italie, en Espagne & en Portugal; & dans tous ces royaumes il fit liaison avec les sçavans les plus distingués qu'il rencontra. Revenu de ces voyages il suivit son penchant pour la theologie qu'il étudia à Lipsic, à Vittemberg, à Prague, à Jene, à Basle, à Zuric, à Strasbourg, où il prit le degré de maître-ès arts, & à Tubingue. Etant allé ensuite à Nuremberg, il y écrivit son ouvrage intitulé, *Classicum belli Turcici*, contre les deux Jesuites Otton d'Ausbourg, & Neuhausen de Ratisbonne, & contre le docteur Jean Gaspard Jœger. Cet ouvrage lui fit des ennemis; ceux qu'il attaquoit s'irriterent contre lui; il fut arrêté secretement dans le tems qu'il partoit de Nuremberg, & conduit en Autriche, & de-là en Hongrie, où on le mit en prison, & le traita fort mal. Ayant enfin obtenu sa liberté, il revint en Allemagne, & fit quelque sejour à Magdebourg & à Helmstett. En 1666. il obtint le rectorat du college d'Itzehoe dans le Holstein, avec la charge de prédicateur du Lundi. En 1667. il fut créé licentié en theologie à Gripswalde. Deux ans après, le comte de Ratitzau, lieutenant du roi de Danemarck dans les principautés de Schleswig & de Holstein, le choisit pour son prédicateur, & lui donna de plus la charge de prevôt des églises de son comté, & le pastorat de Bramstæt. En 1676. il fut appellé à Coppenhague au pastorat de l'église Allemande de saint Pierre, & à cette occasion il prit le degré de docteur en theologie à Gripswalde. En 1678. le roi de Danemarck le nomma professeur en theologie à Coppenhague, où il mourut le 29. d'Août 1692. Il a beaucoup écrit en Allemand.

LAVAL, maison noble & ancienne. *Corrigez & ajoûtez ce qui suit à la généalogie de cette maison rapportée dans ce diction.*

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE LEZAI, à present l'aînée de celles qui restent de cette maison.*

XI. GUI de Laval, marquis de la Plesse, &c. *Ajoûtez que Françoise* de Laval, abbesse de l'abbaye de sainte Croix de Poitiers, où elle avoit fait profession le 24. d'Octobre 1680. & dont elle avoit été nommée abbesse au mois d'Avril 1696. est morte en 1726. âgée d'environ soixante-cinq ans.

XII. PIERRE de Laval III. du nom, marquis de Laval-Lezai, & de Magnac, &c. *Ajoûtez qu'il* est mort le 10. de Juillet 1687. & que *Marie-Françoise* de Salagnac, sa veuve, se remaria à l'âge de quarante-deux ans le 23. de Fevrier 1694. avec *Henri-Joseph* de Salagnac de Fenelon, seigneur de Beau-Sejour, & de Saint-Arbre, son cousin, exempt des gardes du corps, & mourut en 1726. ayant eu de son premier mari GUI-ANDRÉ, comte de Laval, qui suit; & *Françoise* de Laval, née le 22. Decembre 1683. & morte le 30. de Mai 1685.

XIII. GUI-ANDRÉ de Laval, appellé *le comte de Laval*, marquis de Lezai, de Maignac, de Treves, & de la Motte-Fenelon, comte de la Bigotiere, & de Fontaine-Chalendray, baron de la Plesse, premier baron de la Marche, né à Paris le 21. d'Octobre 1686. fut fait en 1707. colonel du regiment d'infanterie, ci-devant Conflans, puis en 1710. d'un autre regiment ci-devant Mortemart. Il reçut au siege de Fribourg à l'attaque de l'ouvrage appellé l'Etcargot, le 13. d'Octobre 1713. une blessure singuliere d'un coup de mousquet dans les deux oreilles, qui lui perça les deux joues. Il quitta le service, & se démit de son regiment au mois d'Octobre 1729. Pendant vingt-deux ans qu'il fut colonel, le roi lui donna, comme à ses predecesseurs, la qualité de cousin dans toutes ses commissions, & dans les lettres qui lui furent adressées pour recevoir des officiers. Il épousa en 1722. *Marie-Anne* de Turmenyes, veuve de *Matthieu* de la Rochefoucaud, marquis de Bayers, mort le 12. de Juin 1721. & fille de *Jean* de Turmenyes, seigneur de Nointel & de Presles, &c. vivant conseiller d'etat, & garde du thresor royal, & de *Marie-Anne* le Bel. Il en a eu un fils né le 21. de Septembre 1723.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE TARTIGNY, & DE LA FAIGNE.*

*Il faut réformer les derniers degrés de cette branche ainsi qu'il suit.*

XII. THOMAS de Laval, baron de la Faigne, seigneur de Tartigny, Gournay, Aveluis, la Roziere, & de Frenay le Samson, fut assassiné le 27. de Fevrier 1651. par le precepteur de ses enfans, qui fut pendu. Il avoit été marié par contrat du premier de Fevrier 163... avec *Louise* de Vallée, fille d'*Etienne* de Vallée, seigneur de Pescherai, & de *Marie* du Raynier de Droué, femme en secondes nôces de *Charles* d'Angennes, seigneur de la Loupe, dont elle eut *Catherine* d'Angennes, comtesse d'Olonne; & *Magdeleine* d'Angenes, maréchale duchesse de la Ferté. *Louise* de Vallée, leur sœur uterine, vivoit encore le 8. de Novembre 1668. ayant eu pour enfans, CHARLES de Laval, seigneur de la Faigne, qui suit; GABRIEL de Laval, *dont il sera fait mention ci-après; Henri* de Laval, chevalier de Tartigny, âgé de vingt-six ans en 1666. mort depuis sans alliance; *Etienne* de Laval, ecclésiastique, âgé de vingt-quatre ans en 1666. mort depuis; *Louise* de Laval, religieuse à Areisses; & *Catherine-Louise* de Laval, baptisée à Paris en la paroisse de saint Sulpice le 5. d'Août 1651. aussi religieuse.

XIII. CHARLES de Laval, seigneur de la Faigne, de Gournay, d'Aveluis, de la Roziere, d'Anglebermer en partie, Poutvallain, le Buat, &c. eut acte avec ses freres le 5. de Novembre 1666. de la représentation de leurs titres pardevant l'intendant d'Alençon, se disant alors âgé de trente-quatre ans. Il mourut le 15. de Mars 1709. à midi, âgé de soixante-quinze à soixante-seize ans, suivant son extrait mortuaire, & il fut inhumé le lendemain dans la cave de l'église paroissiale de Gournay-le-Guerin, auprès de *Gabriel* de Laval, seigneur de la Faigne, &c. son ayeul, mort le Mercredi 14. de Mai 1664. dont le corps fut trouvé alors encore tout entier, sans aucune putréfaction, ainsi que porte un

un extrait des regiſtres mortuaires de cette paroiſſe délivré par le curé d'icelle en 1714. Il avoit été marié à Paris le 19. de Mars 1668. avec *Louiſe* le Muſnier, fille & héritiere de *Pierre* le Muſnier, ſeigneur de ſaint Prix, de Rubelles, & du fief de la Tremoille à Paris, conſeiller du roi en ſes conſeils d'état & privé, préſident à mortier au parlement de Metz, & d'*Eliſabeth* Mnrot. De cette alliance vinrent *Louiſe* de Laval, née le 15. de Janvier 1669; *Henri-Marie* de Laval, né le 12. de Janvier 1671. mort jeune; CLAUDE-CHARLES de Laval, ſeigneur de la Faigne, qui ſuit; *Marie-Angelique* de Laval, née le 8. d'Avril 1674. religieuſe; & *Claude-Charles* de Laval, né le 4. de Mai 1676. eccleſiaſtique, mort à Paris le 30. de Decembre 1708. & inhumé le 31. à ſaint André des Arcs.

XIV. CLAUDE-CHARLES de Laval, ſeigneur châtelain de la Faigne, Cheſnebrun, Gournay-le-Guerin, Pontvallain, le Buat, &c. né à Paris le 12. de Décembre 16[illegible]2. étoit capitaine dans le regiment du roi en 1699. Il fut fait exempt des gardes du corps de madame la ducheſſe de Berri le premier de Mai 1719. & chevalier d'honneur de ſon alteſſe royale madame la ducheſſe douairiere d'Orléans au mois de Mai 1728. Il a été marié le 29. de Juin 1699. avec *Marie-Thereſe* d'Hautefort, âgée alors de vingt-trois ans, fille de *Gilles*, marquis d'Hautefort, & de Surville, comte de Montignac, &c. lieutenant général des armées du roi, premier écuyer de la reine, ancien capitaine lieutenant des gendarmes d'Orléans, & de *Marthe* d'Eſtourmel de Surville. Elle fut faite dame du palais de feue madame la ducheſſe de Berri au mois de Septembre 1717. De ce mariage ſont venus, GUI-LOUIS-CHARLES comte de Laval-Montmorency, qui ſuit; & *Marie-Louiſe-Auguſtine* de Laval Montmorency, âgée d'environ deux ans le 26. de Juillet 1714. & mariée le 19. Décembre 1726. avec *Louis-Antoine* Crozat, baron de Thiers, capitaine de dragons dans le régiment de Languedoc.

XV. GUI-LOUIS-CHARLES, comte de Laval-Montmorency, étoit âgé d'environ neuf ans, lorſque par ſentence du châtelet de Paris du 26. de Juillet 1714. il lui fut nommé, & à ſa ſœur, & autres enfans à naître de leur pere & mere un tuteur à l'effet de l'exécution du teſtament olographe de feue madame la ducheſſe d'Olonne, en date du premier d'Avril 1710. dépoſé chez Renard, l'aîné, notaire au châtelet de Paris le 14. de Juin 1715. portant ſubſtitution en faveur des enfans des marquis & comtes de Laval, neveux de la teſtatrice. Il fut fait guidon de la compagnie des gendarmes de Flandres au mois d'Août 1733. Il a été marié le 11. d'Août 1728. avec *Louiſe-Abdelaïde* d'Eſpinay, fille de *François-Rodrigue* d'Eſpinay, marquis de Boiſgueroult, comte de Roſendal, ſeigneur & patron de ſaint Paër, châtelain de Toubloville, ſeigneur haut juſticier de Franvilliers, Bulton, Goibrou, brigadier des armées du roi, chevalier de l'ordre militaire de ſaint Louis, ancien colonel de dragons, & de feue *Marie-Anne* d'O, dame d'atour de ſon alteſſe royale madame la ducheſſe d'Orléans. Il en a eu *Louiſe-Adelaïde-Philippine* de Laval-Montmorency, née le 13. d'Avril 1731. baptiſée dans la chapelle du Palais Royal, & tenue ſur les fonts par Louis, duc d'Orléans, & par Philippine-Eliſabeth d'Orleans, damoiſelle de Beaujolois.

XIII. GABRIEL de Laval, ſeigneur de Gournay, ſecond fils de THOMAS de Laval, ſeigneur de la Faigne, & de *Louiſe* de Vallée, mourut au Mans, au mois de Mars 1723. dans un âge fort avancé. Il avoit été marié 1°. avec *Renée* Barbe de la Forterie, fille de *Claude* Barbe, ſeigneur de la Forterie, tréſorier de France à Tours, & grand prévôt de Touraine, & d'*Eliſabeth* Cloſier, & ſœur puînée d'*Eliſabeth* Barbe de la Forterie, femme d'*Antoine* Le Bigot, ſeigneur de Gaſtines, conſeiller en la cour des aydes de Paris, toutes deux nieces de *Marguerite* Barbe de la Forterie, femme du garde des ſceaux de Marillac: & 2°. au mois d'Août 1710 étant alors ſeptuagenaire, avec *Emilie-Marie-Adelaïde* de Grimoard du Roure, née le 6. de Janvier 1689. fille de *Louis-Scipion* de Grimoard de Montlaur de Beauvoir, marquis du Roure, lieutenant général pour le roi en Languedoc, gouverneur du Pont-Saint-Eſprit, & capitaine d'une compagnie de chevaux-legers, tué à la bataille de Fleurus le premier de Juillet 1690. & de *Louiſe-Victoire* de Caumont de la Force. Du premier mariage vinrent CLAUDE-ROLLAND, comte de Laval-Montmorency, qui ſuit; *Robert* de Laval, mort jeune, *Cyprien-René* de Laval, prêtre du diocèſe de Paris, chanoine de l'égliſe du Mans, & nommé abbé commandataire de l'abbaye de Manlieu, ordre de ſaint Benoît, diocèſe de Clermont, laquelle fut préconiſée pour lui à Rome le 25. de Juin 1727; & *Louiſe* de Laval, née le 9. de Janvier 1689. mariée avec .... des Eſcotais, ſeigneur de Chantilly en Touraine. Du ſecond mariage eſt ſorti *Joſep-Auguſte* de Laval, âgé de douze à treize ans en 1727.

XIV. CLAUDE-ROLLAND, comte de Laval-Montmorency, ſeigneur de Valon, fut fait colonel d'un régiment d'infanterie de nouvelle levée par commiſſion du 14. de Juin 1702. puis colonel-lieutenant de celui de Bourbon, auſſi infanterie, au mois de Mars 1705. Il reçût au mois de Novembre ſuivant une contuſion au côté d'un boulet de canon au ſiége de Nice. Il fut fait brigadier d'infanterie le 29. de Mars 1710. & auſſi chevalier de l'ordre militaire de S. Louis. Ayant été détaché le 10. de Juillet 1712. à la tête de neuf cens hommes par le prince de Tingry, gouverneur de Valenciennes, il attaqua un détachement des troupes des Alliés, les chaſſa du village de Beuvrages, & des maiſons, & du cimetiere du fauxbourg de Valenciennes, où ils s'étoient logés pour favoriſer un fourage, & il les contraignit d'abandonner leur butin, leurs morts & leurs bleſſés. Il fut fait maréchal de camp à la promotion du premier de Février 1719. & depuis il obtint le gouvernement de Philippeville. Il fut un des officiers généraux qui furent nommés au commencement d'Avril 1734. pour ſervir dans l'armée de France en Allemagne, & il ſervit au ſiége de Philiſbourg en qualité de maréchal de camp. Il fut fait lieutenant général des armées du roi le premier d'Août de la même année. Il a été marié avec *Eliſabeth* de Saint-Simon, fille de feu *Euſtache-Titus*, marquis de Saint-Simon, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, capitaine au régiment des gardes Françoiſes, & brigadier des armées du roi, mort le premier de Septembre 1712. & d'*Eliſabeth-Claire Eugenie* d'Hauterive, & il en a eu *Marie-Louiſe* de Laval, née le 31. de Mars 1723; *Gui-Claude-Louis* de Laval-Montmorency, né le 29. Mars 1724. mort le 21. Avril 1726; *Cyprien-Joſeph-Rolland* de Laval, né le 31. de Mars 1725. & mort au mois de Septembre 1730; *Charles-Louis* de Laval, né le 12. d'Avril 1727. & mort le 21. Août ſuivant; *Joſeph-Pierre* de Laval-Montmorency, né le 28. de Mai 1729; une fille née & morte le 18. de Février 1731; & *Henriette-Charlotte* de Laval-Montmorency, née le 27. de Juin 1735.

Il ne reſte plus de mâle de la branche des ſeigneurs de Montigny que *Joſeph* de Laval, né le 24. d'Octobre 1672. reçû chevalier de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem au grand prieuré de France le 30. de Mars 1685. ayant été préſenté le 15. Novembre precedent. Il eſt neveu du feu premier évêque de Quebec. Il a réſidé long-tems à Malte, où il étoit encore chargé des affaires du roi en 1719. Il fut en 1720. envoyé extraordinaire de ſa religion à Londres, où ſa grande naiſſance & ſon mérite perſonel le firent beaucoup reſpecter. L'abbaye de Manlieu, diocèſe de Clermont, lui fut donnée le 8. de Janvier 1721. mais il s'en démit au mois de Février 1722. Il étoit en 1726. commandeur de Louvier, de Vaumont & de Thors. Depuis il a été fait grand bailli & tréſorier de ſon ordre. GABRIEL de Laval, ſeigneur de Montigny, au diocèſe de Chartres, & de Montbaudry, ſon frere aîné, mort au mois d'Août 1720. âgé d'environ cinquante-neuf ans, avoit été marié le 30. de Juin 1696. avec *Charlotte-Marie-Thereſe* de Beſançon, morte au mois d'Août 1710. âgée de quarante-quatre ans, fille de *Charles* de Beſançon, ſeigneur de Courcelles, baron de Baſoches, vicomte de Neufchâtel, colonel d'infanterie, & de *Jeanne* Van-Beringat; mais il n'eſt reſté de ce mariage que trois filles. Le bailli de Laval étoit auſſi frere de *Charles-François-Gui* de Laval, prêtre, docteur en théologie de la faculté de Paris, de la maiſon & ſocieté de Sorbonne, du 14. de Mai 1700. chanoine de l'égliſe & vicaire général du diocèſe de Tournay, & enſuite de Cambrai, mort le 26. d'Août

1713. ayant été nommé quelque tems auparavant à l'évêché d'Ipres.

*A l'égard des autres corrections qui regardent cette famille, comme elles sont en très-grand nombre dans l'édition du Moreri de 1732. pour être répetées ici, nous renvoyons à cette édition.*

LAVAL, (Antoine de) sieur de Belair, géographe du roi, capitaine de son parc & Château-les-Moulins, en Bourbonois, mort après l'an 1630. étoit sçavant dans les langues, dans l'histoire, dans la géographie, & même dans la théologie polémique. Il fut lié de bonne heure avec la famille de Retz dont il a reçû toute sa vie des marques d'estime & de bienveillance. Comme il avoit de l'esprit & de la douceur, & qu'il étoit habile dans la dispute, il fut invité & il se trouva à plusieurs conferences que l'on fit exprès à Paris dans le XVI. siécle pour tenter la conversion des heretiques. Il se trouva à celle qui fut tenue en 1587. par l'autorité de M. le cardinal de Gondi, alors évêque de Paris, en l'hôtel de Retz; à celle qui se fit à Mante en 1593. où M. le cardinal du Perron présida; à une autre qui fut convoquée depuis à Moulins, & dont les principaux disputans parmi les Catholiques étoient le P. Pierre de Quingey, Capucin, & le P. Viole, Jesuite. Ce fut ensuite de ces diverses conférences que le sieur Laval entreprit de traduire du grec en françois trois homélies de S. Jean Chrysostome; l'une sur la fête de l'Epiphanie; l'autre contre ceux qui communient indignement; & la troisiéme sur S. Pierre & sur Elie, avec les cinq catécheses mystagogiques de saint Cyrille, évêque de Jerusalem, & un traité de l'ame de saint Gregoire Thaumaturgue. Ces traductions accompagnées de notes ont été imprimées en un volume *in 8°.* à Paris en 1620. & dédiées à M. le cardinal de Retz, excepté le discours de S. Gregoire Thamaturge qui est adressé à M. Jules Savare, conseiller au parlement de Paris. Ce discours est en grec & en françois, & suivi d'un discours du traducteur qui a pour titre *Des prédicateurs qui affectent le bien dire*, & qui est dédié à M. Froger, docteur en théologie, & curé de saint Nicolas du Chardonet à Paris. M. de Laval est encore auteur d'un *Traité du grand chemin de l'Eglise*: d'une paraphrase en François des pseaumes de David imprimée *in-4°.* à Paris en 1605. avec une épitre dédicatoire à Henri IV. Le pere Le-Long marque une édition de 1610. une de 1613. une de 1620. il y en a une de 1629. imprimée à Paris chez Langelier, avec une épître dédicatoire à Louis XIII. & une de 1630. dédiée au cardinal de Richelieu. Cette édition est marquée la cinquiéme, elle est revûe & augmentée. L'épître dédicatoire est de 1629. & l'auteur y marque qu'il étoit alors dans la quatre-vingtiéme année de son âge. Cette paraphrase des pseaumes a été très-estimée en son tems. Claude Feydeau, doyen de l'église de Moulins, en fit un éloge sous le titre de panégyrique qui fut imprimé dès 1608. & que l'on trouve aussi dans l'édition de ladite paraphrase de 1619. Enfin le dernier ouvrage du sieur de Laval que nous connoissions, est un recueil intitulé, *Desseins de professions nobles & publiques, contenant plusieurs traités divers & rares, avec l'histoire de la maison & du connétable de Bourbon, écrite par son secretaire Marillac, le tout recueilli par* Antoine de Laval, à Paris en 1612. *in-4°.* Cet auteur a passé les dernieres années de sa vie dans sa retraite de Belair après avoir été long-tems à la cour de France, & à la suite de plusieurs princes qui l'affectionnoient, & dans la compagnie des gens de lettres qui avoient pour lui beaucoup d'estime.

LAVATER. (Louis) *Suppléez cet article à celui qui est dans le Moreri.* Louis Lavater, né à Kiborg dans le canton de Zurich, le premier de Mars 1527. étoit fils de *Jean-Rodolphe* Lavater, distingué par sa valeur, par sa prudence, & par sa bonne conduite, qui fut honoré de plusieurs ambassades, & en 1531. élû general des troupes qui combattirent à la journée de Cappel. Ensuite il fut élevé à la premiere dignité de la république. Il avoit épousé *Anne* Reucline, dont il eut deux fils, *Henri* & Louis *qui fait le sujet de cet article.* Louis fit ses études à Cappel & à Zurich & voyagea ensuite en Allemagne & en France. Etant à Paris il y connut Turnebe, Dorat, Lambin, Ramus, & plusieurs autres sçavans dont il mérita l'estime. De France il passa à Lausanne, & de-là en Italie. De retour à Zurich, il s'attacha entierement à la théologie, & se voua au ministere. Il desservit quelque tems une église à la campagne, & ensuite il fut agregé aux chanoines de Zurich, & fut un des ministres établis pour prêcher dans la cathédrale de cette ville. En 1554. il fut choisi pour occuper la place de Thomas Bibliander, professeur en théologie, mais il refusa cet emploi, & aima mieux se borner à la charge de pasteur, où pendant trente-six ans il se distingua par son application, son éloquence & son sçavoir. Il épousa la fille du fameux Bullinger, dont il eut deux fils, *Felix & Henri.* Ce dernier est auteur de plusieurs traités de médecine. Louis Lavater a fait plusieurs ouvrages. Les Calvinistes, dont il suivoit les erreurs, estiment son histoire sacramentaire; son traité des spectres, où il y a beaucoup d'érudition, & que tous les partis peuvent lire, a été traduit en plusieurs langues. Ces ouvrages sont originairement en latin, de même que les suivans: des rits & usages de l'église de Zurich; catalogue des cométes; commentaires sur le livre de Josué, & sur le premier & le second livre des Paralipoménes; la vie de Conrad Pelican; homélies sur Ruth; un traité de la chereté des vivres, & de la faim. Il a fait en Allemand un commentaire sur les Proverbes de Salomon; & la vie de Henri Bullinger. Louis Lavater mourut le 15. de Juillet 1586. * Teissier, *Eloges tirés de l'histoire de M.* de Thou, quatriéme édition. Melchior Adam, dans ses *vies des théologiens Allemands.* Ruchat, *Histoire de la Reforme*, &c. *tome 3.*

LAVAUR, (Guillaume de) écuyer, seigneur de la Boisse, avocat au parlement de Paris, né à saint Cere, dans le vicomté de Turenne en Querci le 11. de Juin 1653. de *Paul* de Lavaur, avocat au parlement de Toulouse. Après que Guillaume eut fini son droit à Toulouse, il fut envoyé à Paris, où il fréquenta pendant quelque tems le barreau, & s'appliqua à l'étude de la jurisprudence avec beaucoup d'assiduité. Il cultiva en même tems les belles lettres qu'il a toûjours aimé avec affection, & cultivées avec soin. De retour en sa province, il se maria avec *Marie-Charlotte* Maynard, fille de *Charles* gentilhomme ordinaire du roi, & petite-fille de *François* président à Aurillac en Auvergne. Ce mariage l'attacha à saint Cere, d'où il n'est jamais sorti depuis, que par necessité. Il étoit le conseil, l'arbitre, l'oracle du pays. Il en avoit toute l'estime, & il se l'étoit attiré par sa generosité, la bonté de son cœur, son attention pour le prochain, son zele & son amour pour le public. Il joignoit à ces bonnes qualités une profonde érudition. Il étoit philosophie, orateur & poëte. Il sçavoit parfaitement le grec & l'hébreu, & il possedoit toutes les finesses de la langue latine. On n'a que deux ouvrages de sa composition: le premier est l'*Histoire secrete de Neron, ou le festin de Trimalcion, traduit de* Petrone, avec des remarques historiques, volume *in-12.* à Paris en 1726. Le second est intitulé: *Conférence de la fable avec l'Histoire sainte, où l'on voit que les grandes fables, le culte & les mysteres du Paganisme, ne sont que des corps alterés des histoires, des usages, & des traditions des Hébreux*, avec un discours préliminaire, à Paris en 1730. deux volumes *in-12.* Il y a de l'érudition dans ce livre; mais plusieurs auteurs avoient dit presque la même chose avant M. de Lavaur, entr'autres M. Huet dans sa démonstration évangélique, &c. M. de Lavaur est mort à saint Cere le 8. d'Avril 1730. * Eloge de M. Lavaur, dans le *Mercure de Novembre 1731. Memoire du tems*, &c.

LAUGIER, l'une des plus anciennes maisons de Provence qui subsiste en trois branches; sçavoir, deux en Provence, & une en Lorraine. Elle porte d'argent à un lion de gueule, lampassé de même.

I. Raymond Laugier, chevalier, & un des Barons de Provence, vivoit dans l'onziéme siécle. Nostradamus, & après lui Bouche, dans son *Histoire de Provence, pag. 123. tom. 2.* fait mention de Raymond de Laugier, parmi les seigneurs gentilhommes de la province qui suivirent le parti de Raymond-Berenger, comte de Provence, contre la maison Desbeaux l'an 1144. & 1145. Dans l'acte d'hommage que rendirent plusieurs barons de Provence dans la ville de Tarascon au comte Raymond Berenger, Raymond de Laugier y est compris, comme il paroit dans les archives de la province

conservées dans la ville d'Aix, *Pargamenorum, fol. 48.* du mois de Fevrier de l'an 1146. C'est donc le premier dont on ait connoissance. Il eut pour fils PIERRE, qui suit;

II. PIERRE de Laugier, damoiseau, eut trois enfans, sçavoir, GUILLAUME, qui suit; *Bertrand* & *Raymond*, desquels on ignore la posterité. L'on voit dans le contrat de mariage entre André de Bourgogne, dauphin de Viennois, & Beatrix de Forcalquier, passé au mois de Juin de l'an 1202. au camp sous Sisteron, où il y avoit une nombreuse armée, le nom de *Raymond* de Laugier énoncé comme témoin avec grand nombre d'autres seigneurs de cette armée. Dans une notable assemblée tenue à Manosque en 1202. sur le different intervenu entre Guillaume IV. comte de Forcalquier, & quelques seigneurs du païs, le jugement en fut remis à Guillaume, Desbeaux, Giraud, Guillaume & Raymond de Laugier, & à Roustan de Sabran, connétable des états, qui en firent la décision & furent garants du traité. Voilà comment en parle Nostradamus, & après lui Bouche, dans son *Histoire de Provence, page 184. tome 2.*

III. GUILLAUME de Laugier, damoiseau, paroît dans un acte passé à Manosque au mois de Fevrier 1222. dans lequel il fut nommé par Raymond, comte de Provence, pour être l'un des tuteurs qui furent donnés aux enfans de Raymond d'Agoult. *Guillaume*, *Bertrand* & *Raymond* de Laugier furent présens à l'hommage que rendit au comte de Toulouse, Guillaume comte de Forcalquier en 1194. ainsi qu'il est porté dans Nostradamus, *page 161*. Il eut ISNARD, qui suit; & *Matthieu*, qualifié *chevalier d'Aurel*, qui est une terre de la comté de Sault: il en est fait mention dans une transaction passée à Carpentras dans le palais épiscopal en 1254. entre Raymond d'Agoult, seigneur de Sault, & l'abbé de saint André-lès-Avignon: *Matthieu* eut une fille nommée *Helene*, mariée à *Guillaume* de Laugier, son cousin.

IV. ISNARD de Laugier, damoiseau, possedoit quelques droits seigneuriaux dans la baronie de Sault, desquels il fit transport à Raymond d'Agoult en 1238. ce qui fait croire qu'il avoit quelque alliance avec les seigneurs de Sault. Il eut BERTRAND, qui suit;

V. BERTRAND de Laugier, damoiseau, fut tuteur des enfans de Raymond d'Agoult, comme il est justifié par une donation que lui fit Isnard d'Entrevenes, seigneur de Sault en 1276. Il eut GUILLAUME, qui suit;

VI. GUILLAUME II. du nom, damoiseau de Laurier, vint habiter dans la ville d'Apt. Il épousa *Helene* de Laugier, sa cousine, comme il paroît dans les anciens anniversaires de l'église cathédrale de la ville d'Apt. L'un & l'autre firent une fondation dans cette église, où ils firent élever un tombeau en mausolée qui est proche la petite porte, duquel leurs descendans ont fait aussi leur sépulture. Il eut RAYMOND, qui suit; *Decane*, religieuse en l'abbaye de sainte Croix d'Apt, où elle fut élûe abbesse le 7. d'Avril 1330; & *Berengiere*, aussi religieuse dans la même abbaye.

VII. RAYMOND II. de Laugier, qualifié *chevalier*, fit son testament en 1361. le 20. d'Août pardevant Bertrand Gale, notaire d'Apt, par lequel il fonda une chapelle en l'église paroissiale de Guegas, de laquelle il laissa le droit de collation & patronage à son fils ainé nommé ELZEAR. Il avoit épousé *Decane* de Remusat, fille de dame *Renommée* de Sabran, & sœur de *Pons* de Remusat, seigneur de Rousset, dont il eut ELZEAR, qui suit; & *Louis*, tous deux qualifiés *damoiseaux* dans un acte du 7. d'Octobre 1337. pardevant Roustan Almani, notaire à Apt: *Louis* fit une branche *qui finit en la personne de Huguette* de Laugier, laquelle fit une fondation en la cathédrale d'Apt le 3. de Juillet 1527.

VIII. ELZEAR de Laugier, damoiseau, confera la chapelle fondée par son pere, par acte du 28. de Juillet 1399. dans lequel il est intitulé *noble damoiseau*, ainsi que dans une transaction entre lui, son frere, & noble Pons de Remusat, seigneur de Rousset, leur oncle maternel, à cause de la succession de dame Renommée de Sabran, leur ayeule maternelle: cet acte est passé à Apt pardevant Roustan Almani, notaire le 7. d'Octobre 1378. Le nom de sa femme est inconnu, mais il laissa pour fils JEAN, qui suit;

IX. JEAN de Laugier, damoiseau, conseigneur de Thoard, auquel Fouquet d'Agout, seigneur de Forcalquier, & Fanette d'Agout, sa femme, firent procuration le 24. de Mai 1396. avec pouvoir de disposer de leurs biens, aliener leurs seigneurs, s'en faire prêter hommage, destituer & instituer leurs officiers, & généralement tout ce qu'il trouveroit bon: il leur rendit de si grands services qu'ils lui donnerent la part qu'ils avoient à la seigneurie de Thoard, de laquelle il fit ensuite hommage au comte de Provence le 6. de Juin 1404. La même Fanette d'Agout lui fit don l'an 1405. de la terre de saint Paul le Tougallier, au diocèse d'Aix, pour en jouir pendant sa vie. Il épousa *Huguette* de Bot, fille de *Bertrand* de Bot, conseigneur de Scignon, l'une des plus anciennes maisons de Provence, qui a donné quatre évêques d'Apt. Il testa le 7. de Fevrier 1463. pardevant Etienne Toilletti, notaire d'Apt, & est inhumé avec sa femme dans l'église des religieuses de sainte Catherine. Il eut, 1. ANDRÉ de Laugier, *qui fit la branche de* COULOUBRIERES, de laquelle étoient issus *Honoré* & *Antoine* de Laugier, l'un président, & l'autre avocat général au parlement d'Aix, dont les biens sont passés par le moyen des filles dans la maison de Gombert, & de la terre de Couloubrieres, dans celles de Carbonels, de Margalet, & de celle-ci dans celle de Saqui; 2. LOUIS, qui suit;

X. LOUIS de Laugier, conseigneur de Thoard, lequel fut obligé avec *André*, son frere, de faire preuve de sa généalogie qu'il fit dresser l'an 1410. laquelle se trouve encore en original écrite en lettres gothiques: elle a pour titre, *Generatio nobilium Laugeriorum:* elle remonte de pere en fils jusqu'à RAYMOND de Laugier, damoiseau, qui vivoit l'an 1151. LOUIS se retira à Thoard à cause de la portion de jurisdiction que son pere lui avoit donnée, dont il fit hommage au roi René d'Anjou, comte de Provence l'an 1454. Il se fit prêter hommage par les habitans de Thoard, & reconnoissance, tant en sa faveur que d'*André*, son frere, depuis 1443. jusqu'en 1444. Il épousa *Lucrece* de Guitaman des seigneurs de la Gremuse & de la Pune, dont il eut ANTHONIN, qui suit;

XI. ANTHONIN de Laugier, conseigneur de Thoard, nâquit l'an 1432. & épousa le 10. de Novembre 1448. *Romaine* de Barras, & la même année il fit avec elle hommage au roi René, & le 15. de Mars 1484. il obtint par patentes permissions de faire bâtir une maison à Thoard avec tours & fossés. Il mourut en 1512. laissant *Elzear* de Laugier, sacristain de la cathédrale de Digne; PIERRE, qui suit; & LOUIS *qui a fait la branche de* BAUCOUSE *rapportée ci-après.*

### *BRANCHE DES SEIGNEURS DE VERDACHES.*

XII. PIERRE de Laugier, seigneur de Verdaches & de Thoard, épousa *Jeanne* de Richieres de Mongardin, dont il eut 1. LOUIS, qui suit; 2. *Marcelin*, sacristain de la cathédrale de Digne; & 3. *Antoine*, qui épousa *Delphine* de Linsel, de laquelle il eut *Gaspard* & *Antoine*, chevalier de Malte. *Gaspard* épousa *Iolande* de Barras, dont il eut *Melchior* & *Louis* morts jeunes; & *Catherine*, héritiere, mariée dans la maison de Sencoules, Desguines.

XIII. LOUIS de Laugier, seigneur de Verdaches, épousa *Françoise* de Pontis, dont il eut JACQUES, qui suit;

XIV. JACQUES de Laugier, seigneur de Verdaches & de Châteauredon, épousa *Lucrece* de Verdelix, dont il eut JEAN, qui suit;

XV. JEAN de Laugier, seigneur de Verdaches & de Châteauredon, fut lieutenant au siége de Digne, & épousa *Jeanne* de Roux, dont il eut HONORÉ, qui suit; *Baltazar*, prince de Colmard; *Louis*, reçû chevalier de Malte, & fait capitaine au régiment d'Auvergne.

XVI. HONORÉ de Laugier, seigneur de Verdaches & de Châteauredon, épousa 1°. *Isabeau* du Puget des barons de saint Marc: & 2°. *Marguerite* de Raillis des seigneurs de Broues & de Calian. Il eut du premier lit entr'autres enfans *Hubert*.

### *BRANCHE DES SEIGNEURS DE BAUCOUSE.*

XII. LOUIS de Laugier, conseigneur de Thoard, épousa *Jacobe* de Guiraman, dont il eut PIERRE, qui suit;

XIII. PIERRE de Laugier, conseigneur de Thoard, épousa *Yolande* de Ponteves, issue d'une des plus illustres maisons de Provence, de laquelle il eut ELZEAR, qui suit;

XIV. ELZEAR de Laugier, II. du nom, seigneur de Baucouse & conseigneur de Thoard, épousa *Valerienne* des Ferres, fille de *Pierre* des Ferres, seigneur des Ferres, en Provence. Le contrat fut passé le 4. d'Août 1542. pardevant Gandemar, dans lequel elle est dénommée, *fille de noble & genereux seigneur*, Pierre des Ferres, seigneur dudit lieu, & de dame *Catherine* de Berre. Il eut JEAN-SEBASTIEN, qui suit; VINCENT, qui a fait *la branche des seigneurs* DU PUY *ci-après rapportée*.

XV. JEAN SEBASTIEN de Laugier, seigneur de Baucouse, & conseigneur de Thoard, épousa *Catherine* Giraudy, dont il eut LOUIS, qui suit;

XVI. LOUIS de Laugier, III. du nom, seigneur de Baucouse, & conseigneur de Thoard, épousa *Marguerite* de Bardonanches, dont il eut 1. ALEXANDRE, qui suit; 2. *Jean-Louis*, qui, d'*Anne* de Barras, n'eut qu'un fils religieux.

XVII. ALEXANDRE de Laugier, seigneur de Baucouse, & conseigneur de Thoard, épousa *Lucrece* de Chais la Penede, dont il eut 1. LOUIS, qui suit; 2. *Honoré*, reçû capitaine dans Carignan l'an 1652; 3. *Catherine*, femme du sieur de Bachis, seigneur de saint Pierre.

XVIII. LOUIS de Laugier, IV. du nom, seigneur de Baucouse, & conseigneur de Thoard, épousa *Marguerite* de Barras.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DU PUY.*

XV. VINCENT de Laugier, seigneur du Puy, second fils d'ELZEAR de Laugier, & de *Valerienne* des Ferres, nâquit le 23. d'Octobre 1550. Son pere le fit émanciper le 30. de Novembre 1573. Il fut juge mage de la comté de Sault, ou juge général des places & seigneuries de cette comté. Il épousa *Françoise* de Laurens, fille de *Guillaume* & d'*Anne* Deimonetis, laquelle lui apporta la terre du Puy par acte du 14. de Janvier 1580. Il en eut ESPRIT, qui suit; *Françoise*, mariée à *Annibal* de la Pierre, seigneur de Châteauneuf.

XVI. ESPRIT de Laugier, fut officier dans le régiment de Sault, & ensuite épousa par contrat du 12. de Fevrier 1626. *Magdeleine* de Rians, fille de *Joseph* de Rians, & de *Sibylle* d'Etienne de Villemurs, sœur de *Marguerite* de Villemurs, femme de *Pierre* de Grimaldi des comtes de Beuil, dont sont issus *Pierre* & *Annibal* de Grimaldi, marquis de Beuil. Ledit ESPRIT de Laugier passa un contrat en faveur d'Alexandre de Laugier, seigneur de Baucouse, & conseigneur de Thoard, son cousin germain, portant acquit de certaine somme, reste des droits qu'il avoit encore à prendre sur l'héritage d'Elzear, son grand-pere, passé le 6. d'Août 1623. pardevant Barbier, notaire à Sault. Il fit testament en 1644. & sa femme en 1643. Il avoit épousé en premieres nôces *Magdeleine* de la Pierre, sœur de son beau frere, de laquelle il n'eut pas d'enfans. Ils firent ensemble une fondation en l'église des Cordeliers, où il fut inhumé avec sa premiere femme dans le tombeau de la maison de la Pierre. Il eut du second lit, 1. JEAN, qui suit; 2. *Marc-Antoine*, capitaine de dragons du dauphin, par commission du 10. de Decembre 1676. marié à *Lortense* de Pioule, veuve du sieur Reillane, dont il n'eut pas d'enfans; 3. *Marie*, religieuse en l'abbaye de sainte Croix d'Apt; 4. *Joseph*, prêtre de la Doctrine Chrétienne.

XVII. JEAN de Laugier, seigneur du Puy, servit le duc de Savoye dans un escadron que commandoit le marquis de Beuil, son oncle à la mode de Bretagne, & en même tems fut fait capitaine des gardes du même prince. Il épousa en 1655. *Blanche* de Rippert, fille de *Jean* de Rippert, & de *Susanne* de Bely, dont il eut, 1. JEAN-JOSEPH, qui suit; 2. *Marc-Antoine*, tué à la bataille de Stinkerque, lieutenant dans le régiment de M. le dauphin; 3. *François*, tué au siége de Veru, capitaine au régiment d'Auvergne; 4. JEAN-BAPTISTE-ANDRÉ, établi en Lorraine, *dont on rapportera les descendans ci-après*; 5. *Dominique*, tué, capitaine dans Auvergne, au siege de Tortose.

XVIII. JEAN-JOSEPH de Laugier, chevalier du Puy, fit sa premiere campagne dans les premieres guerres d'Hollande en qualité de cadet dans la compagnie générale des dragons que son oncle *Marc Antoine* de Laugier commandoit. Il se trouva au passage de l'Issel, à la prise du fort de Skenk, & à toutes les conquêtes que la France fit sur les Hollandois. Il fut fait cornette dans la compagnie de son oncle dans le régiment de M. le dauphin, ensuite lieutenant & capitaine dans le même régiment, d'où on le tira pour le faire major dans Morsan dragons, & enfin il parvint à la lieutenance-colonelle de ce régiment.

*BRANCHE DE LAUGIER établie en Lorraine.*

XVIII. JEAN-BAPTISTE-ANDRÉ de Laugier, chevalier, quatriéme fils de JEAN de Laugier, & de *Blanche* de Rippert, fut reçû à la compagnie des cadets établie à Sarrelouis à l'âge de seize ans en 1687. & il en sortit en 1688. pour remplir une soûlieutenance dans le regiment de Languedoc, après quoi il fut fait lieutenant en 1691. & en même tems fait capitaine au même régiment dans le second bataillon. Il fut tué à la bataille de Hochstet étant encore jeune. Il avoit épousé à Nancy en Lorraine *Marguerite Reine* de Rennel Dandilly, fille de *Charles-Jean* de Rennel, chevalier seigneur Dandilly, conseiller d'état de son altesse royale, & maître des requêtes ordinaire de son hôtel, & de *Therese-Françoise* Rousselot. Il eut d'elle CHARLES, qui suit; *François de Paule* de Laugier.

XIX. CHARLES de Laugier, chevalier seigneur de Rappes, étoit, pour ainsi dire, au berceau quand il perdit son pere. Il fut élevé page de son altesse royale de Lorraine, d'où il sortit pour aller servir en France, & revint en Lorraine, où il fut fait capitaine aux gardes, & ensuite fait chambellan. Il a épousé à Trier *Marguerite* de Bridarcy, fille de Messire *Louis-César* de Bridarcy, gouverneur pour le roi des ville & château d'Ebernbourg, & de *Charlotte* de Mahuet.

LAUNAY, (François de) nâquit à Angers le 12. d'Août 1602. *lisez* nâquit à Angers le 12. d'Août 1612. *Cette correction ne regarde que l'édition de ce dictionaire de 1725.*

LAUNOI, (Matthieu de) *Ajoûtez à son article qu*'il est né à la Ferté-Alais, entre Melun & Etampes, au diocèse de Sens; il vivoit encore en 1608. Il n'a point été curé de saint Merri, à Paris, *comme on l'a dit.*

LAUNOI, (Jean de) docteur en théologie, &c. *Corrigez ce qui suit dans son article.* 1°. On le dit né à Valogne: il nâquit dans le Valdesis à deux lieues de Valogne. 2°. Il prit le bonnet de docteur en 1634. il n'est donc pas vrai qu'il ne fut prêtre qu'en 1636. Tous les ouvrages de ce docteur viennent de paroître à Genève en plusieurs volumes *in-fol.* avec des notes, un *Launoiana*, une vie de ce sçavant, & plusieurs pieces nouvelles. On donne l'honneur de cette édition à M. l'abbé Granet.

LAURE, &c. *Ajoûtez aux éditions du Moreri de 1725. & de 1732 que* Savellius dans sa vie de Petrarque, dit que la belle Laure se retira du monde avant la mort de Petrarque, *& qu*'elle exhorta son amant à l'imiter: en effet, dit Savellius, Petrarque embrassa l'état ecclesiastique. Cette retraite n'étoit ni bien sûre, ni peut-être convenable, après la vie qu'il avoit menée.

LAUREATS. (Poëtes Laureats) c'est le nom que l'on a donné aux poëtes qui ont été couronnés avec cérémonies, & par autorité publique. L'usage de couronner les poëtes est presque aussi ancien que la poësie même, mais il a fort varié dans tous les tems. Nous ne prétendons parler ici que de celui que l'on a suivi depuis le XIII. siecle, & des poëtes que l'on a surnommés *Laureats*. On sçait que c'est au commencement de ce siecle (le XIII.) que l'on fixe l'établissement des divers degrés de bachelier, de licencié & de docteur dans les universités. On disoit de ceux qui en étoient trouvés dignes, qu'ils avoient obtenus le laurier de bachelier, le laurier de docteur: *Laurea baccalaureatus, laurea doctoratus*. Les docteurs en médecine de l'université de Salerne, établie par Frederic II. prenoient par cette raison le titre de *Docteurs Laureats*: ils faisoient plus, ils se fai-

soient mettre réellement une couronne de laurier sur la tête. Les poëtes ne virent pas sans jalousie, des honneurs qui leur appartenoient de droit, ils les revendiquerent, comme ayant été les premiers possesseurs, & ils les obtinrent peu à peu. Saint Bonaventure rapporte que saint François eut la gloire de convertir & d'associer à son ordre un ingénieux compositeur de chansons profanes qui avoit mérité, dit-il, d'être couronné par l'empereur, & qui depuis ce tems-là avoit été nommé le roi des vers. En 1334. on institua à Toulouse les jeux floraux, qui semblent avoir pris naissance du dessein que l'on avoit pris d'égaler les poëtes aux gradués. Quelques années après l'établissement de ces jeux, on y introduisit en effet l'usage d'y donner des degrés en poësie, à l'imitation de ceux que l'on recevoit dans les universités. Il suffisoit d'avoir remporté un prix à ces jeux pour être reçû bachelier, mais il falloit les avoir obtenus tous trois, car alors il n'y en avoit pas davantage, pour parvenir au degré de docteur. On ne couronnoit point de laurier ces gradués en *gaie science*, ainsi qu'on appelloit la poësie dans cette académie : on leur mettoit seulement le bonnet magistral, & on suivoit dans leur réception les autres cérémonies pratiquées dans les universités à l'égard des gradués, excepté que ces gradués des jeux floraux ne recevoient leurs lettres de grades qu'en vers, & qu'il n'étoit pas permis de s'y exprimer autrement. Villani rapporte vers le même-tems que le Dante qui mourut en 1325. fut enterré avec beaucoup d'honneur, & en habit de poëte : *Fù sepelito à grande honore in habito di poeta*. Albertus Mussatus qui ne survécut le Dante que de quatre ans, ne reçut pas de moindres honneurs pendant sa vie. L'évêque de Padoue, persuadé qu'un homme qui commençoit à faire revivre le bon goût du siecle d'Auguste dans sa prose & dans ses vers méritoit de grandes distinctions, lui donna la couronne poëtique, & il fut arrêté que tous les ans au jour de Noël, les docteurs régens & professeurs des deux colléges de Padoue, un cierge à la main, iroient comme en procession, à la maison de Mussatus, lui offrir une triple couronne. Paris & Rome se disputerent à l'envi l'honneur de couronner Petrarque. Le poëte ne vit pas cette jalousie d'un œil indifférent. Il choisit Rome pour le théatre de sa gloire, préférablement à Paris. Mais avant que de recevoir l'honneur qu'on lui offroit, il voulut faire preuve de ses talens dans un examen juridique qu'il soutint en présence de Robert, roi de Naples. Cet examen dura trois jours ; & sur le témoignage d'un prince qui passoit alors pour le pere & pour le juge des sçavans, le jour même de Pâques de l'an 1341. & dans le capitole, Petrarque fut couronné de laurier par les mains du comte d'Anguillara, un des deux sénateurs qui gouvernoient la ville pendant le séjour des Papes à Avignon. Voici la formule du couronnement : « Nous comte & sénateur, pour » nous & notre collegue, déclarons François Pétrarque » grand poëte & historien ; & pour une marque spéciale de » sa qualité de poëte, nous avons mis de nos mains sur sa » tête une couronne de laurier, lui donnant par la teneur » des présentes, & par l'autorité du roi Robert, du sénat » & du peuple Romain, dans l'art poëtique, comme dans » l'art historique, & généralement dans tout ce qui appar» tiendra auxdits arts, tant dans cette très-sainte ville que » par tout ailleurs, la libre & entiere puissance de lire, de » disputer & d'interpréter les livres anciens, d'en faire de » nouveaux, & de composer des poëmes, qui, Dieu aidant, » dureront dans les siécles des siécles. » Cette cérémonie ayant été faite avec un applaudissement général, Petrarque fut conduit en pompe à l'église de saint Pierre de Rome : il suspendit sa couronne à la voûte de ce temple, & afin que toute la terre le reconnût en qualité de poëte *Laureat*, on lui en fit expédier des lettres, dont les pensées & les expressions ont quelque chose de si empoulé, qu'elles en deviennent burlesques. Depuis Petrarque, nous ne connoissons presque que François Philelphe parmi les Italiens, qui reçut la couronne poëtique. Elle lui fut donnée en 1453. par Alphonse roi de Naples, en presence d'une nombreuse cour, & au milieu du camp que ce prince avoit formé dans la campagne de Padoue. Vers le même-tems Faustus Andrelinus ou Andrelini fut couronné aussi par l'académie de Rome, à l'âge de vingt-deux ans. Le desir de s'avancer le conduisit en France, où l'on estima ses poësies, toutes insipides qu'elles sont. Il y quitta le titre de poëte couronné, pour prendre successivement celui de poëte des rois Charles VIII. Louis XII. & François I. Quelques-uns placent le Mantouan parmi les poëtes couronnés ; mais on n'en donne aucune preuve. Il n'y a pas d'apparence qu'il ait reçû cet honneur pendant sa vie ; mais après sa mort, ses compatriotes lui firent ériger une statue couronnée de laurier ; & au scandale de toute la nation poëtique, ils la placerent à côté de Virgile, & sous la même arcade. Le cardinal Aldobrandin, neveu de Clement VIII. ayant pris le Tasse sous sa protection, voulut lui donner de ses propres mains, la couronne poëtique : tout étoit prêt pour la cérémonie ; mais ce poëte, dont toute la vie n'a été qu'un tissu d'afflictions, mourut la veille de son couronnement. Depuis ce tems-là jusqu'au chevalier Bernardin Perfetti, célèbre par sa facilité à mettre en vers tous les sujets qu'on lui presentoit, on n'en voit point qui ait acquis en Italie le titre de poëte *Laureat*. Perfetti reçut dans son couronnement les mêmes honneurs que Petrarque, & l'on y suivit les mêmes cérémonies. Mais cet usage que l'on a essayé de faire revivre en sa personne, on le trouve plus fréquent en Allemagne. Outre le poëte, dont parle saint Bonaventure, on compte Celtes Protuccius sous Frideric III. Æneas Sylvius (qui fut depuis pape sous le nom de *Pie II.*) sous le même empereur, & un grand nombre d'autres depuis que Maximilien I. eut fondé en 1504. à Vienne, un collége *poëtique*, composé de quatre professeurs ; un pour la poësie, le deuxiéme pour l'éloquence, & les deux autres pour les mathématiques. On donna à ce collége le titre de *Collége poëtique*, parce que le professeur en poësie avoit la prééminence sur les trois autres. Celtes Protuccius fut le premier de ces professeurs, & l'empereur lui accorda le pouvoir à lui & à ses successeurs, de créer des poëtes *Laureats* ; sans néanmoins déroger au droit qu'il avoit, en vertu de sa dignité impériale, d'en créer par lui même. Il n'est pas étonnant que depuis cette concession de l'empereur aux professeurs en poësie du collége de Vienne, le nombre des poëtes *Laureats* se soit si fort multiplié en Allemagne, & que ce titre ait été accordé à tant de mauvais poëtes. Outre la facilité d'avoir un titre, l'amitié, l'interêt, la faveur, mille autres motifs ont porté à le prodiguer. Les satyres que l'on fit contre ceux qui ne le méritoient pas, soit en Italie, soit même dans l'Allemagne, n'empêcherent pas qu'ils ne se multipliassent autant que les bons poëtes sont rares par tout : & les examinateurs que les lettres patentes de l'empereur ordonnoient pour examiner ceux qui se presentoient, ne furent pas long-tems sans vendre leur suffrage, ou de donner aux premieres sollicitations & aux liens de la chair & du sang. Ce droit d'ailleurs de créer des poëtes *Laureats*, ne tarda pas à être accordé à des universités entieres, & aux comtes palatins, & par-là on augmenta prodigieusement la nation poëtique, & le deshonneur de la poësie. En 1616. Georges Obrecht, professeur en droit de l'université de Strasbourg, ayant été créé comte palatin par l'empereur Ferdinand II. mit peu après la couronne poëtique sur la tête de Jean Crusius, poëte peu connu. La cérémonie s'en fit avec beaucoup d'appareil : tous les corps de la ville y furent invités par un programe conçû en termes fastueux ; le jour marqué, Crusius récita un poëme de trois cens vers sur le néant de l'homme. Ce poëme est appellé dans l'acte de création, *Specimen pro impetranda Laurea*. Un notaire lut aussi un serment par lequel Crusius « promettoit une fi» délité inviolable à l'empereur & à ses successeurs, & s'en» gageoit de relever par ses vers la gloire de l'Empire, de ne » point abuser du titre de poëte *Laureat*, ni pour injurier, » ni pour médire, de s'abstenir de tous les libelles satyriques, » de faire & d'executer généralement tout ce qui de droit, » ou de coûtume convient à un poëte Impérial, vrai, loyal, » & Germanique. » Le poëte jura l'observation de tous ces articles sur les saints évangiles, & avec les termes consacrés, *Sic me Deus adjuvet*, &c. Le comte palatin lui mit ensuite une couronne de laurier sur la tête, & un anneau d'or au doigt, en lui disant : « Jean Crusius, nous te couronnons, nous » te déclarons, proclamons, faisons, créons, promouvons

» poëte *Laureat*. Nous t'ornons & te décorons de cet anneau d'or, & par ce fait t'investissons de toutes les marques » & titres propres à la dignité poëtique. Nous t'admettons, » t'aggrégeons & t'associons au nombre, à l'ordre & à la » compagnie des poëtes...... Nous t'accordons en outre » une pleine faculté, autorité & licence de lire publique» ment dans la faculté poëtique, d'enseigner, écrire, inter» préter, commenter, monter en chaire, & de disputer » dans toutes les villes, cités, communautés, universités, » colléges & académies quelconques de tout le saint Empire, » & même par toute la terre, d'y executer, faire & y exercer » tous & chacuns des actes poëtiques appartenans à la dignité » de *poetes Laureats*. Enfin d'user & jouir sans fraude, dol, » contradiction & empêchement aucun, de tous ornemens, » marques d'honneur, prééminences, faveurs, indults & » graces dont les autres *poetes Laureats* usent & jouissent, » soit de droit, soit de coûtume. » En 1621. il y eut une pareille cérémonie qui fut faite à Strasbourg par l'université, avec quelques circonstances différentes, en faveur de trois candidats qui reçûrent aussi la couronne poëtique. En Espagne, le célébre Arias Montanus, Ausias March, & plusieurs autres jouirent du même honneur. Ce dernier vivoit sous Calixte III. nous en avons parlé au mot AUSIAS. L'Angleterre offre aussi quelques exemples de poëtes couronnes: Jean Kay dans son histoire du siége de Rhode écrite en anglois, & dédiée à Edouard IV. qui mourut à la fin du XV. siécle, prend le titre d'humble poëte *Laureat* de ce prince. Jean Gower qui a fleuri dans le siécle suivant sous Richard II. est représenté avec une couronne de lierre mêlée de roses, comme poëte, dans l'église de sainte Marie Overies à Londres. On trouve dans les actes de Rimer une charte de Henri VII. *pro poeta Laureato*, pour Bernard André de Toulouse, religieux Augustin. Jean Skelton a eu le même titre sous Henri VII. Cyber, comédien de profession, & auteur de plusieurs piéces comiques, est actuellement revêtu en Angleterre du titre de poëte *Laureat*, & ce titre a quelque chose de plus solide que l'honneur, car Cyber jouit en même-tems de 200. livres sterlins de pension, à la charge de presenter tous les ans deux piéces de vers à la famille royale. M. du Resnel, chanoine de saint Jacques l'Hôpital, & membre de l'académie des inscriptions & belles lettres, a fait sur ce sujet une dissertation très curieuse à laquelle il a donné le titre de *Recherches sur les poetes couronnés*. Cette dissertation fut lue dans la séance publique de l'académie des belles lettres le 13. de Novembre 1733. *Ce que nous venons de rapporter n'en est presque qu'un extrait.*

LAURENS. (Gaspard du) *Ajoûtez à son article que* son frere RICHARD, ou ANTOINE du Laurens fut avocat aux conseils du roi, & pere d'*Antoine* du Laurens, de *Robert* du Laurens, & de *Maximilien* du Laurens, tous trois conseillers au parlement de Paris, & de *Pierre* du Laurens, docteur de Sorbonne, grand prieur & vicaire de Cluni, & depuis évêque du Bellay, mort le 13. de Janvier 1705. âgé de quatre-vingt-sept ans.

LAURENT, (Jacques) poëte François, & historien, fils d'un trésorier de l'extraordinaire des guerres, a été secretaire de feu M. le duc de Richelieu, pere du duc de même nom qui vit encore aujourd'hui. Après avoir porté l'habit ecclesiastique jusqu'à un âge fort avancé, il le quitta sans autre raison que sa propre volonté. Il a fait de la poësie un de ses amusemens les plus ordinaires pendant la plus grande partie de sa vie, & il communiquoit volontiers ses piéces à ses amis. Il y en a plusieurs qui ont été imprimées, entr'autres *les Etrennes de la Muse historique pour l'année 1678. dédiées à M. le Dauphin*, *in-12*. 1678. à Paris. C'est un recueil de rondeaux & d'épigrammes, en 64. pages. Chaque piéce est adressée à une personne distinguée, & en contient l'éloge: *La campagne triomphante de Louis le Grand en 1684.* piéce de 24. pages en vers heroïques, suivie de deux petites piéces, l'une à mad. la duchesse d'Arpajoux, dame d'honneur de madame la Dauphine; l'autre à mad. la duchesse de Ventadour. *Lettres en vers ou relation de ce qui s'est passé de plus remarquable au mois d'Aout 1680.* piéce de 40. pages. *Seconde lettre en vers, ou relation de ce qui s'est passé de plus remarquable au mois de Mai & jusqu'au 15. de Juin 1681*, piéce de 24. pages. Il y a encore du même quelques autres lettres semblables. L'ouvrage le plus considérable que M. Laurent ait publié est une traduction françoise de l'histoire de l'Empire Ottoman, écrite en italien par Sagredo, procurateur de S. Marc. Cette traduction a été imprimée à Paris en 1724. en 6. vol. *in-12*. M. Laurent avoit traduit aussi Tite-Live, excepté les supplémens de Frenshemius, mais cette traduction est encore manuscrite. Le traducteur après avoir poussé sa carriere jusqu'à l'âge d'environ 85. ans, fut brûlé dans l'incendie de la maison où il demeuroit, la nuit du 5. au 6. de Mars 1726. avec M. de Colonne son ancien ami, avec qui il vivoit depuis bien des années, & les restes de leurs corps furent ensevelis dans un même cercueil. M. de Colonne avoit joint l'étude de l'astronomie, de la physique, de l'algebre, & de presque toutes les parties des mathématiques à celle des belles lettres. Il est auteur des *principes de la nature suivant l'opinion des anciens philosophes*, 2. vol. *in-12*. à Paris, 1725. Il a laissé plusieurs autres ouvrages de même espece prêts à imprimer, entr'autres, une *histoire naturelle de l'univers, accompagnée de raisons physiques sur les effets les plus curieux & les plus extraordinaires qui sont dans la nature*, en plusieurs volumes *in-4°*. Les *Raisons physiques de l'astrologie*, & un *Traité du Mouvement*. On a imprimé son histoire naturelle de l'univers en 1734. à Paris, en 2. vol. *in-12*. Il se disoit de la maison de Colonne si célébre en Italie: mais on prétend qu'il n'en étoit point, & que son vrai nom étoit Lombard. Cependant il dit lui-même dans l'original de son histoire naturelle de l'univers, qu'il vint d'Italie en France à la fin de 1669. ou en 1670. Il retourna en Italie en 1690. & revint de nouveau se fixer en France peu de tems après. Il avoit plus de 80. ans quand il y périt avec M. Laurent son ami. * *Memoires du tems. Mercure de Mars 1726.* &c.

LAURIA (François-Laurent Brancati de) cardinal, &c. *Ajoutez à son article qu*'il a fait connoître son érudition par ses ouvrages. Le plus célébre est celui où il traite de la Prédestination, de la Réprobation, & des Graces actuelles. Il est en latin; c'est un *in-4°*. imprimé d'abord à Rome en 1687. ou 1688. & réimprimé à Rouen en 1705. avec toutes les approbations qui sont dans l'édition de Rome. L'auteur declare dès sa préface qu'il n'a point d'autres sentimens que ceux de S. Augustin, dont il dit que la doctrine a été adoptée & suivie par les papes, par les conciles, par les saints peres, par les anciens théologiens, & par les plus célébres universités catholiques.

LAURIACUM, lieu dont il est parlé dans nos anciens historiens de la France: c'est aujourd'hui le lieu appellé *Loiré* sur les confins du diocése de Nantes, dans le voisinage de Candé, ou plûtôt *Liré*, lieu situé dans le diocése même, sous le territoire d'Anjou. Charlemagne doutant si ce lieu étoit de son domaine, donna commission vers l'an 790. ou un an avant, à Odilhard, évêque de Nantes en Bretagne de s'en informer; & ce prélat trouva, après les informations faites, que ce lieu appartenoit au Roi: c'est le village où Charles le Chauve assembla un concile l'an 843. Il nous reste six canons de ce concile. Les éditeurs des conciles, qui n'en marquent que quatre, se sont trompés. Ces canons roulent tous sur le respect que l'on doit aux loix de l'Eglise, & à la majesté du prince, & condamnent très-fortement ceux qui prétendoient connoître la durée d'un regne, & qui devoit être le successeur du prince régnant. Quelques-uns donnent le titre de Saint à Odilhard, & fixent sa fête au quatorze de Septembre: mais on n'a pas de preuves qui puissent assurer ni cette qualité ni ce culte. * *Histoire abregée des évêques de Nantes*, par M. Travers, au tom. 7. des *Mémoires de litteratures & d'histoires*. chez Simart, *p.* 340. 341. & 345. 346.

LAURIERE (Eusebe Jacob de) fils de *Jacob* de Lauriere, chirurgien, né à Loudun le 3. de Juin 1618. mais établi à Paris, nâquit dans cette derniere ville le 31. de Juillet 1659. Il fut nommé *Jacob* du nom de son pere, & *Eusebe* à cause d'Eusebe Renaudot, docteur en médecine, qui fut son parain, & qui étoit son grand oncle paternel. M. de Lauriere fit ses études au collége des Jesuites

à Paris, & eut pendant plusieurs années pour régent l'abbé de Villiers, alors Jesuite, qui prévit dès lors que ce jeune homme seroit un esprit rare & singulier, & capable de faire beaucoup d'honneur à la France. Il ne se trompa pas. Sorti du college, M. de Lauriere se consacra à la jurisprudence, & fut reçû avocat le 6. de Mars 1676. Mais il frequenta peu le barreau, & son cabinet emporta presque tout son tems. Ce fut dans cette occupation tranquille qu'il se livra sans réserve aux recherches les plus épineuses, qu'il approfondit toutes les parties de la jurisprudence, qu'il remonta jusqu'à l'origine des loix, qu'il les suivit dans leurs progrès, & dans leurs divers changemens, & qu'il se rendit familiers les usages tant anciens que modernes de presque tous les royaumes de l'Europe. Pour mieux réussir dans cette étude, il avoit appris les langues sçavantes, & celles d'entre les modernes qui sont les plus nécessaires. Il s'étoit appliqué à la critique, & même à la connoissance des livres, qui fait en quelque sorte une science à part, & sur ce dernier point il poussoit son attention jusqu'à recueillir quantité de faits anecdotes & fugitifs, qui ne lui étoient pas d'un petit secours dans l'occasion. Il avoit fait encore de grands progrès dans l'écriture sainte, sur-tout par rapport à la critique. Mais le droit François fut toûjours l'objet principal de ses études. Le désir qu'il avoit de ne rien ignorer de ce qui pouvoit contribuer à l'éclaircir, le fit remonter jusqu'aux siécles les plus reculés de la monarchie: il dépouilla tous les livres qui traitent de la jurisprudence Françoise: il fouilla dans les cabinets des particuliers, & dans les dépôts publics: il tira de la poussiere des pieces curieuses & instructives: il rechercha avec un soin extrême dans tous les monumens les vestiges & les traces les plus legeres de notre droit: il débrouilla le cahos de l'ancienne procédure: il démêla avec une sagacité merveilleuse l'origine obscure de nos coûtumes, qui n'ont été rédigées par écrit qu'après avoir été observées long-tems sur la foi d'un usage incertain, & d'une tradition souvent peu constante: il lut avec attention les historiens; en un mot, prenant le droit François dans sa source, il en suivit le cours pas à pas, pour en examiner scrupuleusement les variations & les progrès. Tant de recherches guidées par un discernement juste, & une critique sûre, le rendirent très-utile à sa patrie, à qui il parle encore dans les sçavans ouvrages dont il l'a enrichie. On le regardoit, avec raison, comme un homme qui avoit amassé un trésor immense de connoissances rares & singulieres. On avoit recours à lui, comme à une ressource assurée, & quelquefois unique, dans les matieres & dans les questions qui ne sont pas renfermées dans le cercle des affaires courantes & ordinaires. Les plus sçavans magistrats, & les premiers en dignité, comme en lumieres, l'honoroient d'une estime singuliere, le consultoient souvent dans les matieres, & ils ont quelquefois mis en œuvre des matériaux qu'ils lui avoient demandés. M. de Lauriere avoit été associé aux études de M. Daguesseau, aujourd'hui chancelier de France. Il avoit assisté aux conferences qui se tenoient chez ce jeune magistrat, & il a recueilli avec soin, & fait passer dans plusieurs de ses ouvrages, les nouvelles découvertes que M. Daguesseau faisoit souvent dans ces conferences. Il s'étoit lié avec tous les sçavans de son tems, & avec tous ceux qui se distinguoient dans Paris par leurs talens dans quelque genre que ce fût, entr'autres avec MM. Baluze & de la Monnoie, & avec Mᵉ. Claude Berroyer, célebre avocat au parlement de Paris, avec qui il a partagé le travail & l'honneur de plusieurs ouvrages qui ont été reçûs favorablement du public. Les ouvrages imprimés de M. de Lauriere, sont: 1°. Un traité *de l'origine du droit d'amortissement*, à Paris, chez Jerôme Bobin, en 1692. *in-12.* L'auteur y traite aussi du droit des francs fiefs, qui est fondé à peu près sur les mêmes principes, & il entreprit d'y prouver que les rentes constituées sont sujettes au droit d'amortissement. 2°. Texte des coûtumes de la prevôté & vicomté de Paris, avec des notes nouvelles pour faire connoître le sens & l'esprit de chaque article, à Paris, chez Saugrain, en 1698. *in-12.* On trouve à la fin les anciennes constitutions du châtelet de Paris. Il a laissé des corrections & des additions qui pourront servir à une seconde édition qu'il préparoit quand il mourut. 3°. *Dissertation sur le tenement de cinq ans*, où l'on fait voir que cette prescription ne doit plus être pratiquée dans l'Anjou, le Maine, la Touraine & le Laudunois, & que les inféodations, & les ensaisinemens de rentes, doivent être abolis dans les coûtumes de Senlis, de Valois & de Clermont, à Paris, en 1698. *in-12.* M. Pocquet de Livonniere, dans ses additions au commentaire de M. Dupineau sur la coûtume d'Anjou, a fait une dissertation contre ce traité de M. de Laurieres. 4°. Traités de M. du Plessis, ancien avocat au Parlement, sur la coûtume de Paris, donnés au public sur le manuscrit de l'auteur, avec des notes pour servir de preuves, & les dissertations de MM. Berroyer & de Lauriere, avocats au Parlement, à Paris, *in-fol.* en 1699. réimprimés en 1702. 1709. & 1726. MM. Berroyer & de Lauriere n'ont eu aucune part à cette derniere édition. 5°. *Bibliotheque des coûtumes*, contenant la préface d'un nouveau coûtumier général, une liste historique des coûtumiers géneraux, une liste alphabetique des textes & commentaires des coûtumes, usances, statuts, fors, chartres, stils, loix de police, &c. avec des observations historiques, le texte des anciennes & des nouvelles coûtumes du Bourbonnois, avec des apostilles sur ces dernieres, de M. Charles du Moulin, son commentaire posthume augmenté par lui-même de plus des trois quarts, & quatre dissertations du même omises dans le recueil de ses ouvrages par MM. Berroyer & de Lauriere, à Paris, *in-4°.* en 1699. Ce recueil n'est proprement que le plan d'un ouvrage immense qu'ils n'ont point exécuté. On y trouve une dissertation profonde sur l'origine du droit François, à laquelle M. Loger, avocat au parlement eut beaucoup de part, & la vie & l'éloge en latin de Gabriel-Michel de la Rochemaillet, doyen des avocats du parlement de Paris, auteur très-laborieux, & connu principalement par la douziéme édition du coûtumier géneral qu'il donna en 1614. Cette vie avoit été composée par M. Mesnard de Tours. 6°. *Glossaire du droit François*, contenant l'explication des mots difficiles qui se trouvent dans les ordonnances de nos rois, dans les coûtumes du royaume, &c. donné ci-devant par M. François Ragueau, lieutenant du bailliage de Berri, au siége de Mehun, & docteur régent en droit en l'université de Bourges, revû, corrigé & augmenté de mots & de notes, mis en meilleur ordre, par M. de Lauriere, &c. *in-4°.* à Paris, en 1704. 7°. Instituts coûtumieres de M. de Loisel, avocat au Parlement, avec des notes, &c. nouvelle édition, à Paris en 1710. deux volumes *in-12.* La premiere, donnée par Loisel, étoit de 1607. & fut suivie de plusieurs autres en 1665. & 1668. L'édition de M. de Lauriere est incomparablement la meilleure. Ses notes, corrections & additions sont très-recherchées & fort judicieuses. 8°. *Traité des institutions & substitutions contractuelles*, à Paris en 1715. deux volumes *in-12.* 9°. M. de Lauriere a eu part encore avec M. de Ferriere, doyen des professeurs en droit, à la nouvelle édition donnée en 1720. *in-fol.* à Paris, du recueil d'édits & d'ordonnances royaux sur le fait de la justice, & compilé par Neron & Girard. La lecture de nos anciens romans & de nos vieux poëtes étoit aussi très-familiere à M. de Lauriere, & il avoit jetté sur le papier quelques notes sur Villon, qui ont été imprimées dans l'édition de ce poëte, donnée à Paris, chez Coutelier, en 1723. *in-12.* Ces notes sont indiquées par des chiffres: les autres marquées par des lettres de l'alphabet sont de Clement Marot. 10°. *Table chronologiques des ordonnances* faites par les rois de France de la troisiéme race, depuis Hugues capet, jusqu'en 1400. à Paris *in-4°* 1706. Cette table est le fruit du travail de MM. Berroyer, de Lauriere & Loget; & le plan qu'ils y communiquent au public d'un recueil complet des ordonnances royaux, ayant été généralement approuvé, ils se mirent en droit de l'exécuter. Leur travail fut suspendu en 1709. par les malheurs du tems: mais au commencement du régne de Louis XV. M. le chancelier fit donner des ordres pour le continuer. M. Loger étoit mort au mois d'Avril 1715. M. Berroyer n'étoit plus maitre de son tems, M. de Lauriere se trouva seul chargé du travail, & en 1723. il donna le premier volume *in-fol.* qui

comprend les ordonnances des rois de la troisiéme race depuis Hugues Capet jusqu'à Philippe de Valois exclusivement, avec bien des notes où l'on voit une profonde érudition. Le second volume étoit achevé lorsque M. de Lauriere mourut à Paris le 9. de Janvier 1728 âgé de soixante-huit ans, cinq mois & dix jours. Ce second volume a été imprimé après sa mort en 1729. par les soins de M. Denys-François Secousse, écuyer, avocat au parlement, & de l'académie royale des inscriptions & belles lettres. Ce sçavant éditeur, que son mérite a fait choisir pour continuer cet utile & vaste recueil, a ajoûté à ce second volume deux supplémens, des tables, & l'éloge de M. de Lauriere qui est écrit avec autant d'élégance que de jugement. * *Voyez* cet éloge à la tête du second volume des ordonnances royaux.

LAUTERBACH, (Jean) poëte Latin, *dont on n'a dit que deux lignes peu exactes dans le Moreri*, étoit né à Liébau dans la haute Lusace, le 16. de Juin 1531. de Grégoire Lauterbach, qui sortoit d'une famille fort obscure. Il commença ses études à Liébau, & fit paroître de bonne-heure son inclination pour la poësie. En 1549. il alla à Wittenberg où il entendit le fameux Melancthon qui l'affermit dans ses préventions contre la véritable religion. Outre la poësie & les humanités qu'il cultiva avec soin, il s'appliqua aussi à la théologie, jusqu'en 1554. que Melancthon le plaça en qualité de précepteur, auprès des deux fils de Louis Casimir, comte de Hohenloh-Nevenstein. En 1556. Lauterbach épousa une des demoiselles d'honneur de la femme de ce comte, & celui-ci fit tous les frais du mariage, en reconnoissance de la bonne éducation qu'il donnoit à ses enfans. Lauterbach fut ensuite recteur à Oeringen pendant dix ans, & en 1567. le conseil de Heylbron lui offrit le rectorat de son college. Il posséda ce poste vingt-cinq ans. En 1558. il avoit été couronné poëte à Vienne le 15. Septembre, avec Elie Corvin, & Vite Jacobæus, par Paul Fabricius, docteur en médecine & professeur impérial des mathématiques. L'empereur Ferdinand I. l'annoblit alors, & lui donna un lion pour armes. Depuis ce tems là, Jean Lauterbach se qualifioit *poeta nobilis*, *noble poete*. On connoît de lui les ouvrages suivans : *Oratio metrica de Cæsaribus austriacis*. Il prononça ce discours lorsqu'il fut couronné poëte à Vienne, *ad pietatem commonefactio Salomonis*, c'est une paraphrase en vers du chapitre 12. de l'Eccles. qui fut imprimée à Vienne en 1561. *in-4°*. Six livres d'épigrammes latines *in-4°*. à Francfort en 1562. *Carmina gratulatoria ad Maximianum II. Romanorum Regem*, avec des épigrammes aussi latines, sur le couronnement de ce prince : *Opus publicum versu elegiaco & substratis rythmis Germanicis. Drama in nuptias Joannis Jacobi Reinh. Steinacchii : φυτευσοφία, seu Theatrum sapientiæ naturalis : Cithara christiana, Psalmodiarum sacrarum libri VII. Παναρετῶν libri VII. Satellitium christianum.* Plusieurs de ces ouvrages ont été mal-à-propos attribués au jurisconsulte Lauterbach. Celui dont nous parlons mourut le 10. d'Octobre 1593. & fut enterré dans l'eglise de saint Kilian, où l'on décora son tombeau d'une épitaphe pleine d'éloges. Koning dans sa bibliothéque parle peu exactement de ce poëte.

LAUTERBACH, (Jean de Noscowitz) docteur en droit, issu d'une famille noble de la Misnie, nâquit vers l'an 1550. Il commença ses études au college de Meissen, & dix ans après il alla à l'université de Wittenberg, où il se lia avec Melancthon & avec son gendre Gaspard Peucer. Il fut aussi à Leipsic où il fit amitié avec Joachim Camerarius. Il s'appliqua particuliérement au droit, mais sans négliger la poësie dans laquelle il réussissoit un peu. Après avoir pris le bonnet de docteur en droit à Wittenberg, il vint à Paris pour se perfectionner dans la jurisprudence sous François Hotman ou Hottoman, & Hugues Donel. Il y étoit dans le commencement du massacre de la saint Barthelemi, dont il fut assez heureux de se sauver avec ces deux jurisconsultes. Il accompagna ce dernier jusqu'à Heidelberg, d'où il passa en Italie, & il en a célébré les plus célébres universités dans ses poësies. Il préféra la solitude de la campagne au tumulte des cours, & la vie tranquille aux charges qui lui furent offertes. Plusieurs auteurs l'ont confondu avec *Jean* Lauterbach, *dont on a parlé dans l'article precedent*, à cause de la conformité du nom & du talent pour la poësie. On a de celui-ci un recueil de poësies latines, imprimé *in-4°*. à Wirtenberg en 1591. un traité latin des armes & des lettres, où il examine les prérogatives de l'homme de guerre & celles du sçavant. Un autre aussi latin où il discute, si des laïcs peuvent posséder légitiment des biens ecclésiastiques, *Commentarius de bello suscipiendo contra Turcas, & confessione sectæ Mohammedicæ.* Le Prince Chrétien, en latin ; une histoire du siége de Constantinople, en 1453. en latin ; un traité de l'ordre judiciaire, où il parle de l'origine & du progrès du droit civil, en latin ; un traité *de optimo politiæ genere*. On ne sçait pas bien l'année de sa mort.

LAYRUELS, (Servais de) *voyez* LAIRUELS.

LAZARE, (saint) ordre militaire, &c. *On en a suffisament parlé dans le dictionaire historique, nous ajoûterons ici une liste des Grands-Maitres.*

*GRANDS-MAITRES DE L'ORDRE DE S. LAZARE & Commandeurs de* BOIGNY.

1099. Frere GERARD, suivant le pere de S. Luc.

1277. M. Thomas de Semville, maître & procureur général de l'Ordre, & chevalier de S. Ladre de Jérusalem & chapitre de Boigny. * *Acte aux archives de l'Ordre, chap. 8. premiere liasse.*

1300. Frere JEAN de Paris, mort en 1304. Le pere de S. Luc, *pag. 148. 149.* cite cette inscription de la sainte Chapelle de Boigny : *Ci-gît fr.* JEAN *de Paris, chevalier, jadis maitre de l'ordre de S. Lazare de Jérusalem, qui trépassa l'an de grace 1304. le lundi deuxiéme jour du mois de Janvier : Priez Dieu pour l'ame du defunt.*

1354. Frere JEAN de Couras, chef & maitre de tout l'ordre de Saint Lazare de Jérusalem : Toussaint de Saint Luc, *pag. 46. & 149.*

1377. JEAN de Beyne, chef général, & maître de tout l'ordre de S. Lazare, tant de-çà que de-là la mer, S. Luc, *pag. 47. & 150.*

Il est enterré à Boigny, & on lit ce qui suit sur sa tombe : DE BEYNES, *chevalier, jadis maitre de l'ordre de saint Ladre de Jérusalem.* (Tout le reste est effacé jusqu'à ces mots : ) *Priez Dieu pour l'ame du defunt.* * *Acte aux archives, chap. 71. seconde liasse, 2. piece.*

1400. jusqu'à 1453. PIERRE des Ruaulx, maître de tout l'ordre de S. Lazare de Jérusalem. * S Luc, *pag. 52. 59.* & *151. Actes aux archives, & arrêts du parlement de 1448. 1449. 1453.*

1481. Frere PIERRE le Cornu. S Luc, *page 77.* dit que dans un acte capitulaire du mardi des fêtes de la Pentecôte 1481. il est fait mention que ledit le Cornu avoit succédé au grand-maître des Ruaulx, & qu'il prenoit dans cet acte la qualité de *Chevalier, grand maitre general de tout l'ordre & noble chevalerie de saint Lazare de Jerusalem, de-çà & de-là la mer.*

1488. Frere FRANÇOIS d'Amboise, maître & chef général de tout l'ordre de Saint Lazare de Jérusalem, S. Luc, *pag. 71. & 151.*

1494. 1506. 1511. } Frere AGNAN de Mareuil.

1521. Frere FRANÇOIS de Bourbon. S. Luc cite un aveu du 18. de Juin 1521.

1547. Frere CLAUDE de Mareuil. S. Luc cite l'arrêt du parlement du 16. Février 1547. où ledit Claude de Mareuil est établi commandeur de Boigny, & maitre général de l'ordre de S. Lazare de Jerusalem. Cet arrêt est aux archives.

Il y en a d'autres du dernier de Janvier 1544. du 10. d'Août 1547. 18. d'Août 1548. 15. de Juin 1549. 18. de Juillet 1551.

1454. Frere JEAN de Conti. Saint Luc cite un acte capitulaire d'un chapitre général tenu à Boigny aux fêtes de

de la Pentecôte dans lequel ledit frere Jean de Conti est établi maître général de tout l'ordre & chevalerie de S. Lazare de Jérusalem de-çà & de-là la mer, & donne à un chevalier natif de Calabre l'administration des biens dependans de l'ordre au territoire de Suessano, en la Pouille, à la charge de 220. florins.

1565. Frere JEAN de Lévi. Saint Luc dit qu'il fut pourvû de cette charge par Henri II. & qu'il obtint des bulles en cour de Rome, & qu'il se démit de sa charge entre les mains du roi. Il cite un arrêt du grand-conseil du 10. de Décembre 1565. dans lequel ledit de Lévi est nommé prieur & commandeur du prieuré & commanderie de Boigny, grand-maître & administrateur de l'ordre de saint Lazare.

1567. Frere MICHEL de Seure. *Aux archives, arrêts du*
1571. *parlement du 18 de Janvier 1571. & ... 1574.* où
1574. ledit de Seure est établi chevalier de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, commandeur de la commanderie de Boigny, grand-maître & administrateur de S. Lazare de Jerusalem. *Chap. 3. premiere liasse, & premiere liasse du chap. 8.*

1578. Frere FRANÇOIS de Salviati. *Arrêts du parlement de Paris 31. Août 1584. 29. Janvier, 8. Avril & 24. Mai 1585. 8. 16. 22. Mai, & 5. Août 1586. 9. & 10. Mars 1587. & 4. Juin 1597. Chapitres generaux de l'ordre tenu à Boigny par ledit* Salviati, en 1578. 1579. 1580. jusqu'en 1585.

Frere AYMART de Chartres. S. Luc.

M. CHARLES de Gayant.

1604. M. PHILIBERT de Nerestang, grand-maître de l'or-
8. Oct. dre de S. Lazare, sur la demission de M. Char-
30. Oct. les de Gayant, & grand-maître de l'ordre de No-
1608. tre-Dame de Mont Carmel.

1612. M. CLAUDE de Nerestang, grand-maître de S. La-
26. Oct. zare & de Notre-Dame de Mont-Carmel.

1639. M. CHARLES-ACHILES, marquis de Nerestang, re-
16. Aoû. çû en survivance.

1645. Ledit M. Charles-Achiles, marquis de Nerestang.

1673. M. FRANÇOIS le Tellier, marquis de Louvois, grand-
4. Fév. vicaire général de l'ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel & de S. Lazare de Jerusalem, sur la demission volontaire de M. Charles-Achiles, marquis de Nerestang.

1693.
24. Dé. } M. PHILLIPE de Courcillon, marquis de Dangeau.

1721. Monseigneur le duc de Chartres, depuis duc d'Orléans, actuellement grand-maître.

LAZARE, le Guet de saint Lazare, ou la course du cheval de saint Victor. C'étoit une ancienne cerémonie moitié chrétienne & moitié profane, par laquelle on prétendoit honorer à Marseille saint Victor qui en est regardé comme le patron. Cette cérémonie, ou fête commençoit le soir de la veille de saint Victor par une magnifique cavalcade qui duroit le reste de la nuit aux flambeaux, & tenoit toute la ville dans la joie. Cela s'appelloit le *Guet de S. Lazare*, institué originairement pour la sûreté de la ville, que le spectacle du lendemain remplissoit de gens de toute espece. On nommoit annuellement un gentilhomme originaire de Marseille, pour représenter S. Victor, & porter à cheval son étendart, ou oriflâme, ou banniere de saint Victor, que l'on gardoit de tems immémorial dans l'abbaye qui porte le nom de ce saint. Ce gentilhomme commandoit ordinairement ce guet : il étoit superbement monté, environné de douze pages avec des flambeaux, & accompagné de beaucoup de noblesse, divisée en plusieurs quadrilles fort lestes, & distinguées par differentes couleurs. Chaque gentilhomme étoit éclairé par deux flambeaux de cire blanche portés par deux pages. Les capitaines des quatre quartiers de la ville marchoient dans cette cavalcade à la tête de leurs compagnies, & précédoient la marche. Le capitaine de S. Victor, les chefs des brigades, & les quatre capitaines de la ville s'arrêtoient de tems en tems dans la marche pour saluer les dames, faisant des caracoles & d'autres exercices pour faire briller leur parure, & montrer leur adresse. Toutes les maisons des rues où cette cavalcade passoit étoient éclairées, ornées de tapis, de festons, &c. Le lendemain, jour de saint Victor, le capitaine se rendoit à l'abbaye, où, selon quelques mémoires, il communioit ; & après avoir reçû la bénédiction de l'abbé, il remontoit à cheval dès sept heures du matin, armé & portant l'étendart comme la veille, & il recommençoit ses courses, qui étoient variées, & duroient long-tems. Il se rendoit enfin à l'abbaye en traversant un large pont de bateaux que l'on dressoit exprès. Vers les dix heures du matin, les religieux de S. Victor, revêtus de chapes, commençoient une procession solemnelle, où la châsse de saint Victor étoit portée sur les épaules de douze diacres, revêtus d'aubes & de dalmatiques. La châsse étoit précédée par le chevalier, monté, armé & équipé, comme on l'a dit. Les religieux suivoient, & la marche étoit fermée par les consuls, gouverneurs de Marseille, en robbes rouges, accompagnés des capitaines & de tout le corps de ville, & suivis d'un peuple très-nombreux. La procession étoit accompagnée par toute la ville de grands cris de joie, du son des cloches, des trompettes & des-hautbois, du bruit des tambours, & de plusieurs décharges d'artillerie. On faisoit une station en chemin dans un lieu préparée exprès, & superbement orné, pendant laquelle on chantoit en musique des hymnes & des antiennes en l'honneur de saint Victor, qui étoit enfin salué de tout le canon des galeres du roi, & des vaisseaux ornés de leurs étendarts, &c. Les rues étoient jonchées de verdures & de fleurs : les dames en jettoient à pleines mains par les fenêtres. On rentroit enfin dans l'abbaye, où l'on donnoit un grand dîner aux consuls, au capitaine de l'étendart, au corps de ville, & aux personnes les plus distinguées. Après le dîner on retournoit dans l'église pour assister aux vêpres, & entendre le panégyrique du saint martyr, ce qui finissoit la fête. Il y a plus de cent-vingt ans que cette cérémonie est abolie. Frederic d'Espinassi, gentilhomme de Marseille, est le dernier qui en 1609. a fait les courses de cheval, & porté l'étendart de saint Victor de la maniere qui vient d'être détaillée. On y a substitué la risible apparition d'un phantôme de cavalier, ou d'un valet de ville, travesti en gendarme, qui tous les ans, la veille de cette fête, fait quelques tours par la ville, amusant le peuple, ce qui s'appelle pourtant encore faire courir le cheval de S. Victor. *Voyez* sur cette fête le *Mercure de France, Août 1729. page 1740.*

LAZZARELLI, (*N.*) natif de Gubio en Italie, &c. *Dans les éditions de ce dictionnaire de 1725. & 1732. on a omis son nom de batême :* il se nommoit *Jean François* Lazzarelli.

LECT, (Jacques) fameux jurisconsulte de Genève, professeur en droit & l'un des principaux ministres de la république, fut très-utile à sa patrie par ses lumiéres, & par ses différentes negociations. La ville de Genève étant en guerre avec le duc de Savoye, & accablée par les frais qu'elle étoit obligée de soûtenir, envoya Lect en Angleterre au mois de Septembre 1589. La reine Elisabeth lui donna plusieurs fois audience, témoigna qu'elle prenoit part aux besoins de la république, marqua beaucoup d'estime & d'affection pour elle, à cause, sur-tout, de son attachement à la Prétendue Réforme ; mais elle s'en tint aux complimens, & ne fournit aucun argent. Elle permit cependant à Lect de faire dans son royaume une collecte sous la direction de l'archevêque de Cantorberi, & cette collecte rendit onze mille florins d'Allemagne. Lect ayant repassé la mer avec cette somme, obtint la même liberté des états de Hollande, où il recueillit encore quatorze-mille francs. Les états ne permirent cette collecte qu'à condition que cet argent seroit employé à rétablir l'academie de Genève, qui avoit été comme abolie par le congé qu'on avoit donné aux professeurs depuis le commencement de la guerre. Lect fut de retour à Genève au commencement de 1591. En 1603. étant ancien syndic, il fut deputé avec Daniel Roset à Berne & à Zuric, pour prier les cantons de secourir Genève dans la guerre où elle se trouva engagée avec la Savoye après la fameuse escalade. Lect fit un discours très-pathétique à Berne & à Zurich, dissipa les vains prétextes dont le comte de Tournon s'étoit servi pour colorer l'action du duc, & obtint le secours que l'on souhaitoit. Il fut encore choisi la

même année pour informer le canton de Berne, & ensuite la diéte tenue à Soleure des dispositions du duc à la paix : ces négociations produisirent enfin le traité de Saint-Julien, où Lect se trouva avec quelques autres membres du grand & du petit conseil de Genève. Jacques Lect mourut au mois d'Août 1611. Dès 1583. il avoit été créé professeur en droit, sur le témoignage que le fameux Théodore de Beze avoit rendu de son sçavoir dans la jurisprudence, pour faire des leçons alternativement avec Jules-Pacius, jurisconsulte habile. En Janvier 1584. il avoit été élu conseiller du petit conseil, & il retint sa place de professeur avec les appointemens. Il fut depuis collegue de Denys Godefroi, & succéda à Pacius en 1585. Outre ses discours politiques, il en a fait plusieurs autres dans les solemnités de l'académie, où son éloquence se fit admirer : tel fut celui qu'il prononça en latin aux promotions de l'an 1603. au sujet de l'Escalade, & celui qu'il prononça au mois de Février 1611. avec la permission du conseil, sur la mort de Henri IV. Il avoit été quatre fois syndic, en 1597. 1601. 1605. & 1609. Mais il ne fut qu'une fois lieutenant. Sa sévérité dans cette charge empêcha le peuple de le nommer une seconde fois pour la remplir. Il étoit aussi poëte Latin, & ce que nous avons de lui en ce genre est estimé : on y voit qu'il étoit lié d'amitié étroite avec Théodore de Beze. *Voyez* ROSET. (Daniel) * *Histoire de Genève, par M.* Spon, édition de 1730. *in-4°. pag. 383.* &c.

LECTEURS. La charge de Lecteur n'a été établie que dans le III. siécle. M. Cotelier dit que Tertullien est le premier qui fasse mention des Lecteurs. M. Basnage croit qu'avant que cet emploi eût lieu, l'église Chrétienne suivoit dans la lecture des divines écritures la méthode de la synagogue, où le jour du Sabath un sacrificateur, un Lévite, & cinq d'entre le peuple, choisis par le président de l'assemblée, faisoient cette lecture. Mais Bingham remarque qu'il ne paroît pas qu'il y ait eu aucune église, excepté celle d'Aléxandrie, où l'on ait permis aux laïcs de lire l'écriture sainte en public; cette permission étoit accordée même aux Catéchuménes dans cette église. Son sentiment est que tantôt les diacres, tantôt les prêtres & les évêques s'acquittérent de cette sainte fonction. Dans l'église Greque les Lecteurs étoient ordonnés par l'imposition des mains; mais, suivant Habert, cette cérémonie n'avoit pas lieu dans l'église Latine. Le quatriéme concile de Carthage ordonne que l'évêque mettra la bible entre les mains du Lecteur en présence du peuple, en lui disant : *Recevez ce livre, & soyez Lecteur de la parole de Dieu : si vous remplissez fidélement votre emploi, vous aurez part avec ceux qui administrent la parole de Dieu.* C'étoit au pulpitre que la lecture se faisoit, & de-là ces manieres de parler dont se sert le saint docteur & martyr Cyprien, *Super pulpitum imponi, ad pulpitum venire*, &c. Des personnes de considération, se faisoient honneur de remplir cette fonction. Il paroît par les historiens Sozoméne & Socrate, que Julien, depuis empereur & apostat, & son frere Gallus, furent Lecteurs dans l'église de Nicomédie. Par la novelle cent-vingt-troisiéme de l'empereur Justinien, il fut défendu de choisir pour Lecteurs des personnes au-dessous de dix-huit ans. Avant ce réglement on avoit vû remplir cet emploi par des enfans de huit ans, comme saint Epiphane, & même de sept, comme S. Césaire d'Arles, qui furent honorés de cet exercice. Cela venoit de ce que les parens ayant consacrés de bonne heure leurs enfans à l'église, on vouloit les mettre par-là en état de se rendre capables des emplois les plus difficiles du sacré ministere. *Voyez* ce point assez bien traité par Bingham dans ses *Antiquitates ecclesia*, ouvrage plein d'érudition, & de recherches, *tom. 2. pag. 29. & suivantes.* On attend une traduction françoise de cet ouvrage par M. Bellanger, docteur de Sorbonne, déja connu avantageusement dans la république des lettres.

LEDROU, que d'autres écrivent LE DROU, (Pierre-Lambert) théologien éclairé, étoit né de parens Catholiques, à Huy, ville des Pays-Bas, sur la Meuse, dans le Liégeois, & fit profession dès sa premiere jeunesse dans l'ordre des religieux Augustins à Huy même. Ses talens, son amour pour l'étude, ses progrès dans la science ecclésiastique, le firent bientôt choisir par les supérieurs pour remplir une chaire de théologie dans l'université de Louvain. Honoré du titre de docteur, il éclaira par sa lumiere, & se distingua entre ceux qui étoient decorés du même titre. Sa réputation fut telle en peu de tems, qu'on ne craignit pas de le surnommer *L'aigle jeune des docteurs, Juvenis doctorum aquila.* Il eut un très-grand nombre de disciples à qui il n'enseigna que la doctrine de saint Augustin & de S. Thomas, ausquels il étoit très-attaché, & dont il avoit bien étudié les ouvrages. Plusieurs de ses disciples ont rempli dans la suite les premiers emplois dans les Pays-Bas, & se sont fait estimer à Rome, en France, & par-tout où ils ont été appellés. Lui-même occupa dans son ordre les premieres charges, & son mérite engagea le pape Innocent XI. à le faire venir à Rome, où il le fit préfet du college de *la Propagande*, & lui donna plusieurs autres emplois importans où il se comporta avec tant de sagesse & de prudence, qu'il s'attira le respect des inférieurs, & l'estime & l'amitié des supérieurs, & en particulier de presque tout le college des cardinaux. Les papes Aléxandre VIII. Innocent XII. & Clément XI. n'eurent pas moins d'estime pour lui, & de confiance en ses lumieres qu'Innocent XI. & ne fongerent pas moins à son élevation. Innocent XII. le nomma à l'évêché de Porphyre *in partibus infidelium*, & le fit prélat assistant du thrône pontifical, son sacriste, prévôt de l'église collégiale de Mayence, archidiacre de Hesse, &c. On assure qu'il voulut l'élever même au cardinalat, & qu'il n'en fut empêché que par la modestie & l'humilité du pere Ledrou qui s'y opposa, dit-on, constamment. Ces papes le consultoient dans les affaires les plus graves, & il ne s'en est passé aucune sous leur pontificat, pour peu importante qu'elle fût, où ils n'ayent voulu prendre ses avis. Lorsque Louis XIV. eut sollicité à Rome l'éxamen du livre des réfléxions morales sur le nouveau Testament par le pere Quesnel de l'Oratoire, le pere Ledrou fut un des consulteurs nommés par Clément XI. pour faire cet éxamen, tant parce qu'il entendoit la langue françoise dans laquelle ce livre est écrit, que parce que ce pape le regardoit comme un théologien éclairé. Cette affaire ayant causé ensuite quelque peine au pere Ledrou, il se retira à Liége avec la qualité de vicaire général de ce diocèse. Il mourut à Liége même le 6. de Mai de l'an 1721. dans la quatre-vingt-unieme année de son âge. En 1707. il avoit fait imprimer à Rome même *Quatre dissertations sur la contrition & l'attrition*, contre les relâchemens du pere Francolin, Jésuite, & cet ouvrage fut réimprimé à Munich en 1708. Il y combat fortement cette maxime de plusieurs casuistes, que *L'attrition sans amour de Dieu suffit pour recevoir le sacrement de penitence*, & il prouve le contraire par la raison, par l'écriture, par les Peres, par les conciles, & en particulier par celui de Trente. * *Mémoires du tems.* M. Du-Pin, *Bibliotheque des auteurs ecclésiastiques du XVIII. siécle*, & le supplément à ce XVIII. siécle. Eloge du pere Ledrou contenu dans son papier mortuaire imprimé en latin en une feuille *in-folio.*

LEERDAM, ville de la Hollande, à demi-lieue de celle d'Asperen, & à deux lieues de Gorcum, en latin *Leerdamum.* Elle est située sur la riviere de Linge, presque quarrée, & ornée de fort beaux jardins. C'est un fief de la noble & ancienne maison d'Arkel. Frederic, comte d'Egmond, ayant épousé Marie, fille du seigneur d'Arkel, fut le premier comte de Leerdam. Cette ville appartenoit au prince d'Orange, qui a été Guillaume III. roi d'Angleterre. Le prince Philippe, son grand oncle, l'avoit eu comme héritier de sa mere Anne d'Egmond. * Parival, *Delices de la Hollande*, &c.

LEGER, (Antoine) de la Vallée de saint Martin en Piémont, nâquit à Ville-Seiche en 1594. Après ses études faites à Genève & ailleurs, il fut appellé à exercer le ministere dans sa patrie. Corneille Haga, ambassadeur des états généraux à la Porte Ottomane, ayant demandé un pasteur pour sa maison & pour les autres Prétendus Reformés qui étoient à Constantinople, Leger fut choisi, à condition qu'on le laisseroit revenir au bout de deux ans. Il arriva à Constantinople en 1628. Il s'y lia avec le célébre Cyrille Lucar, d'abord patriarche d'Aléxandrie, & ensuite de Constantinople, comme

on le voit par les lettres de celui-ci, dont le sieur Aymon, qui de protonotaire du saint siége s'est rendu Calviniste, a fait imprimer une partie dans ses *Monumens authentiques de la religion des Grecs*, si bien réfutés par le sçavant M. Renaudot. Leger employa son zéle à étendre la Prétendue Réforme, & comme il sçavoit les langues orientales, il l'insinua à tous ceux avec qui il put avoir quelque commerce parmi les Orientaux. Il sortit de Constantinople en 1636. & arriva au commencement de 1637. dans les vallées, où il trouva que la peste avoit enlevé tous les pasteurs, excepté deux. Il fut fait pasteur de l'église de saint Jean, & dès la fin de Novembre 1637. il eut plusieurs disputes de vive voix & par écrit avec un religieux nommé *Placido Corso*, que la congrégation de *la Propagande* avoit envoyé en mission dans la vallée de Luserne. Il eut encore d'autres disputes avec un Grec nommé *Coressi*, & avec le pere Fournier, Jesuite; & s'il ne montra pas toûjours de la solidité, il fit voir au moins qu'il avoit de l'esprit, & qu'il ne manquoit point d'érudition. En 1643. il fut accusé, on ne sçait pas trop de quoi, auprès du duc de Savoye, qui le condamna à mort. Leger informé de cette sentence, prit la fuite, & se retira à Genève, où après avoir exercé son ministere pendant quelque tems dans l'église Françoise, & dans l'église Italienne, il fut fait professeur en langues orientales, & en théologie. Ce fut par ses soins qu'on imprima à Genève un nouveau Testament en grec vulgaire, & en grec original, en deux volumes *in-4°*. En 1652. le magistrat de Genève lui fit présent de la bourgeoisie pour lui & pour son fils, ANTOINE Leger, qui suit. Antoine, le pere, mourut en 1661.* *Memoires du tems*. L'ouvrage du sieur Aymon *cite dans cet article*. *Histoire générale des églises Evangeliques des vallées de Piemont*. *Histoire ecclesiastique des eglises Réformées des vallées*, &c. par Pierre Gilles, à Genève en 1655.

LEGER, (Antoine) *fils du précedent*, né à Genève en 1652. réussit dans ses études, & fut fait pasteur de l'église de Chanci en 1680. Il y demeura jusqu'en 1684. qu'il fut appellé au service de l'église de Genève. Il épousa la même année *Marie* Trembley, fille de *Michel* Trembley qui a été premier syndic de la république de Genève. En 1686. on lui donna la chaire de philosophie qu'il quitta en 1713. pour remplir celle de théologie, où il fut appellé, & qu'il a occupée jusqu'à sa mort arrivée au mois de Janvier 1719. Ceux qui l'ont connu disent qu'il étoit un métaphysicien très-profond qu'il avoit autant de prudence que de zéle; qu'il étoit éloquent, vif, pénétrant, d'un esprit judicieux & solide. Il joignoit à ces qualités une imagination noble, & une grande connoissance de la morale. Pour sa théologie elle étoit telle que peuvent l'avoir ceux qui la rapportent toute aux préjugés dans lesquels ils sont nés, & aux erreurs qu'ils veulent faire passer pour des verités. On a donné en 1720. & 1728. cinq volumes de ses sermons; mais on sent bien qu'il n'y avoit pas mis la derniere main. Souvent il n'écrivoit que le précis de ce qu'il vouloit dire, & il attendoit qu'il fût en chaire pour donner à ses pensées le tour, l'étendue & la force necessaires pour toucher & convaincre. Il avoit achevé d'autres écrits que *Michel* Leger, son fils, pasteur de l'église de Genève, fait esperer au public, comme un *traité sur l'idolâtrie*, un autre *sur le juste & l'injuste*, un troisiéme *sur l'église*, & un long *commentaire sur l'épitre aux Romains*.

LEGER, (Jean) fils de JACQUES Leger, qui étoit noble, syndic de la communauté du Faër, & consul général de toute la vallée de saint Martin, nâquit à Ville-Seiche le 2. de Fevrier 1615. Son pere étoit un homme considéré: il avoit eu la charge, *dont on vient de parler*, à la requête de toutes les communautés de la vallée, & ce fut le duc Victoire Amedée qui la lui confera en 1631. afin qu'il assistât dans tous les conseils & les assemblées générales des autres syndics. Personne n'avoit eu cette charge avant lui, & il la garda jusqu'à sa mort arrivée en Janvier 1640. *Jean*, son fils commença ses études à Genève en 1629. En 1638. il sauva la vie au prince palatin de Deux-Ponts, depuis roi de Suéde, qui manqua de se noyer dans le lac où il se baignoit. Jean Leger fit sa théologie sous M. Spanheim, & en 1639. le 27. de Septembre il fut reçû ministre dans sa patrie, & fait pasteur des églises des Prals & Rodoret. Il succeda dans le pastorat de l'église de saint Jean, lorsque Antoine Leger, son oncle eut été obligé de se retirer à Genève. Jean manqua d'être enveloppé dans le carnage que le marquis de Pianesse fit dans les vallées, dont on accusoit les habitans de beaucoup de crimes, & sur-tout de meurtres commis contre les Catholiques. Ceux qui échaperent avec lui le députerent en differentes cours pour demander d'être secourus, & afin de persuader qu'ils meritoient ce secours, il répandit un mémoire où il tâchoit de prouver qu'ils n'étoient point coupables des horreurs dont on les accusoit. Il étoit déja à Dieppe pour passer à Londres afin d'informer Cromwel de leur situation; mais la crainte de déplaire à la France qui ne pouvoit approuver ce voyage, l'arrêta, & il se contenta d'écrire. Cromwel en conséquence de cette lettre députa Samuel Morland au duc de Savoye pour lui faire des representations sur ce qui étoit arrivé; il écrivit dans le même dessein au roi de France & aux princes Protestans, & la France désavoua l'action du marquis de Pianesse qu'elle n'avoit pas en effet ordonnée. Elle permit aussi aux Prétendus Réformés de France de faire une collecte pour leurs freres du Piémont, & interceda pour eux auprès du duc de Savoye. Jean Leger étant revenu dans les vallées, fut choisi en 1655. par toutes les communes pour être leur député général au traité de Pignerol qui ramena la paix dans les vallées. Mais comme la cour de Turin ne laissa pas que de lui faire de la peine, & à ceux de son parti, il fut encore député en 1661. auprès de plusieurs puissances Protestantes pour les informer des infractions que l'on faisoit par-là au traité de Pignerol. La cour de Turin irritée de cette députation, fit raser la maison de Jean Leger à saint Jean, & y fit placer une statue de marbre avec cette inscription: *Alla memoria infame di Giovanni Legero reo di leza maesta*. Leger retourna néanmoins à Genève après avoir réussi dans sa négociation; & ayant été appellé à Leyde, il s'y rendit au mois de Fevrier 1663. La même année ayant été invité par M. Servient, ambassadeur de sa majesté Britannique auprès du duc de Savoye, de se rendre à Paris, il y vint, s'aboucha avec lui, & retourna à Leyde en 1664. La même année il fit un voyage dans les vallées pour qui il avoit fait des collectes considerables, & revint à Leyde en 1665. Nous ignorons l'année de sa mort. Il est auteur de l'*Histoire générale des églises Evangeliques des vallées de Piémont*, in-fol. où l'on trouve beaucoup de choses qui le regardent, de même que dans l'*Histoire de l'édit de Nantes*, tome 3. &c. Mais ces ouvrages doivent être lûs avec beaucoup de précaution: la malignité & la fausseté y dominent souvent plus que la verité & l'équité.

LEIBNITZ. (Godefroi-Guillaume) *Suppléez cet article au peu que l'on a dit de ce grand homme dans le Moreri*. Godefroi-Guillaume Leibnitz nâquit à Leipsic en Saxe le 23. de Juin 1646. de *Frederic* Leibnitz, professeur de morale & greffier de l'université de Leipsic, & de *Catherine* Schmuck, sa troisiéme femme, fille d'un docteur & professeur en droit. Paul Leibnitz, son grand-oncle, avoit été capitaine en Hongrie, & annobli en 1600. pour ses services par l'empereur Rodolphe II. qui lui donna les armes que M. Leibnitz portoit. Il perdit son pere à l'âge de six ans; & sa mere, qui étoit une femme de merite, eut soin de son éducation. Il se porta à tout genre d'études avec une égale vivacité, & profitant de la nombreuse bibliotheque que son pere avoit laissée, il entreprit dès qu'il sçût assez de latin & de grec de lire avec ordre tous les livres qu'elle contenoit, poëtes, orateurs, historiens, jurisconsultes, philosophes, mathématiciens, théologiens même. Cette lecture universelle & très-assidue le fit devenir jusqu'à un certain degré tout ce qu'il avoit lû. Il avoit du goût & du talent pour la poësie, il sçavoit les bons poëtes par cœur, & dans sa vieillesse même il auroit encore recité Virgile presque tout entier. Il avoit une fois composé en un jour un ouvrage de trois cens vers latins sans se permettre une seule élision; jeu d'esprit, mais jeu difficile. Lorsqu'en 1679. il perdit le duc Jean Frederic de Brunsvic, son protecteur, il fit sur sa mort un poëme latin qui merite d'être compté parmi les plus beaux d'entre

les modernes. Il faisoit aussi des vers françois; mais il ne réussissoit pas dans la poësie allemande. Il étoit très-profond dans l'histoire & dans les interêts des princes, qui en sont le résultat politique. Après que Jean Casimir roi de Pologne, eut abdiqué la couronne en 1668. Philippe-Guillaume de Neubourg, comte palatin, fut un des prétendans, & M. Leibnitz fit un traité sous le nom supposé de George Uliconius, pour prouver que la république ne pouvoit faire un meilleur choix. Cet ouvrage eut beaucoup d'éclat, l'auteur n'avoit encore que vingt-deux ans. Quand on commença à traiter de la paix de Nimegue, il y eut des difficultés sur le cérémonial à l'égard des princes libres de l'Empire qui n'étoient pas électeurs : on ne vouloit pas accorder à leurs ministres les mêmes titres & les mêmes traitemens qu'à ceux des princes d'Italie, tels que sont les princes de Modéne & de Mantoue. M. Leibnitz publia en leur faveur un livre intitulé, *Cæsaris Furstenerii de jure suprematus ac legationis principum Germaniæ*, qui parut en 1667. Ce livre contient non-seulement une infinité de faits remarquables, mais encore quantité de petits faits qui ne regardent que les titres & les cérémonies assez souvent negligés par les plus sçavans en histoire. Il fut fait & imprimé en Hollande, & réimprimé d'abord en Allemagne jusqu'à quatre fois. Les princes de Brunswic qui connoissoient les talens de l'auteur, le destinerent à écrire l'histoire de leur maison. Pour remplir ce grand dessein, & ramasser les matériaux necessaires, il courut toute l'Allemagne, & visita toutes les anciennes abbayes, fouilla dans les archives des villes, examina les tombeaux & les autres antiquités, & passa de-là en Italie, où les marquis de Toscane, de Ligurie & d'Est, sortis de la même origine que les princes de Brunsvic, avoient eu leurs principautés & leurs domaines. Comme il alloit par mer dans une petite barque seul, & sans aucune suite, de Venise à Mesola dans le Ferrarois, le pilote qui ne croyoit pas en être entendu, proposa de le jetter en mer, parce qu'il supposoit qu'il étoit hérétique, & par conséquent, selon lui, la cause d'une tempête qui s'étoit élevée. M. Leibnitz détourna le coup en tirant de sa poche un chapelet qu'il tourna entre ses mains d'un air dévot. Il fut de retour de ses voyages à Hanovre en 1690. avec une moisson si abondante que de son superflu il forma un ample recueil dont il donna le premier volume *in-fol.* en 1693. sous le titre de *Codex juris gentium diplomaticus*, c'est-à-dire, *Code du droit des gens.* Il y joignit une fort belle préface. En 1700. il donna un supplément à ce recueil sous le titre de *Mantissa codicis juris gentium diplomatici.* Il y a mis aussi une préface où il donne à tous les sçavans qui lui avoient fourni quelques pieces rares des louanges dont on sent la sincerité. Enfin il commença à mettre au jour en 1707. ce qui avoit rapport à l'histoire de Brunsvic, & ce fut le premier volume in-fol. *Scriptorum Brunsvicensia illustrantium* : recueil de pieces originales qu'il avoit presque toutes dérobées à la poussiere & aux vers, & qui devoient faire le fondement de son histoire. Il rend compte dans sa préface de tous les auteurs qu'il donne, & des pieces qui n'ont point de nom d'auteurs, & en porte des jugemens fort équitables. En 1710. & 1711. parurent deux autres volumes de ses écrivains servans à illustrer l'histoire de Brunsvic, & ils devoient être suivis de l'histoire même qui n'a point paru, & qui devoit être precedée d'une dissertation sur l'état d'Allemagne tel qu'il étoit avant toutes les histoires, & qu'on le pouvoit conjecturer par les monumens naturels. Dans le cours de ses recherches, croyant avoir découvert la veritable origine des François, il publia sur ce sujet en 1716. une dissertation que le pere de Tournemine, Jesuite, attaqua avec beaucoup d'érudition. Dom Vaissete, Benedictin de la congrégation de saint Maur, publia en 1722. une dissertation sur la même matiere, où il prit une route différente de l'un & de l'autre. M. Leibnitz joignoit à la science de l'histoire une grande connoissance de la jurisprudence, dont l'étude est plus cultivée en Allemagne qu'en aucun autre païs. Dès l'âge de vingt ans il voulut se faire passer docteur en droit à Leipsic; sa jeunesse le fit refuser sans raison, & il prit la même année ce degré à Altorff dans le territoire de Nuremberg. La thèse qu'il soûtint étoit *de casibus perplexis in jure.* Elle fut imprimée dans la suite avec deux autres petits traités de lui, *specimen encyclopediæ in jure*, &c. & *specimen certitudinis seu demonstrationum in jure exhibitum in doctrina conditionum.* Il n'avoit que vingt-deux ans lorsqu'il dédia à Jean-Philippe de Schomborn, électeur de Mayence, une nouvelle méthode d'apprendre & d'enseigner la jurisprudence, avec une liste de ce qui manque encore au droit, & il promettoit d'y suppléer. Dans la même année il donna son projet pour réformer tout le corps du droit. Tous ces écrits sont en latin. Quand il eut été reçû docteur en droit à Altorff, il alla à Nuremberg, y vit les sçavans, s'introduisit dans une societé de gens qui travailloient en chimie, & qui cherchoient la pierre philosophale, en adressant au directeur de cette societé une lettre qu'il composa des expressions les plus obscures qu'il avoit rassemblées des livres de chimie, & qui étoit inintelligible pour lui-même, & donnant cette lettre comme une preuve de son sçavoir dans ces matieres, & un motif pour être admis dans cette societé. Cet artifice lui réussit : il fut reçû avec honneur dans le laboratoire, & prié d'y faire les fonctions de secretaire; on lui offrit même une pension. Il s'instruisit beaucoup avec eux pendant qu'ils croyoient s'instruire avec lui, & l'on eut regret de le voir s'éloigner lorsqu'il s'en alla. En 1670. âgé de vingt-quatre ans, il fit réimprimer avec une préface & des notes le livre de Marius Nizolius de Bersello dans l'état de Modéne, intitulé, *De veris principiis, & vera ratione philosophandi contra pseudophilosophos*, qui avoit paru en 1553. & qui étoit tombé dans l'oubli depuis long-tems. Il y joignit une lettre *de Aristotele recentioribus reconciliabili*, où il prend la défense d'Aristote, & le justifie sur les principes généraux, l'essence de la matiere, le mouvement, &c. mais sans toucher à tout le detail immense de la physique. L'année suivante 1671. âgé de vingt-cinq ans il publia deux petits traités de physique, *Theoria motus abstracti*, dédié à l'académie des sciences de Paris, & *Theoria motus concreti*, dédié à la societé royale de Londres; & comme il s'écartoit beaucoup dans l'un & dans l'autre des principes de Descartes, il fut vivement attaqué par quelques disciples de cet illustre philosophe, sur-tout par M. l'abbé Catelan, & par M. Papin. Il répondit avec vigueur; mais il ne paroît pas que son sentiment ait prévalu. M. Leibnitz étoit aussi un mathématicien du premier ordre : c'est même par-là qu'il est plus généralement connu. Son nom étoit à la tête des plus sublimes problêmes qui ayent été résolus de nos jours, & il est mêlé dans tout ce que la geometrie moderne a fait de plus grand, de plus difficile & de plus important. Les actes de Leipsic, les journaux des sçavans, l'histoire de l'académie des sciences de Paris, sont pleins de lui en tant que géometre. Il n'a publié aucun corps d'ouvrages de mathématique, mais seulement quantité de morceaux detachés dont il auroit fait des livres s'il avoit voulu, & dont l'esprit & les vûes ont servi à beaucoup de livres. En 1684. il donna dans les actes de Leipsic les régles du calcul differentiel, mais il en cacha les demonstrations, & M. Fatio ayant dit dans un écrit publié en 1699. que M. Neuton étoit le premier inventeur de ce calcul, il s'éleva alors une dispute sur ce sujet entre M. Leibnitz, soûtenu des journalistes de Leipsic, & les géometres Anglois déclarés pour M. Neuton, qui ne paroissoit pas sur la scene. Les écrits se succederent d'abord lentement de part & d'autre, mais enfin cette contestation vint au point qu'en 1711. M. Leibnitz se plaignit à la societé royale de Londres que M. Keil l'accusoit d'avoir donné sous d'autres noms & d'autres caracteres le calcul des fluxions inventé par M. Neuton, & demanda que M. Keil désavouât le mauvais sens que ne pouvoient avoir ses paroles. La décision des commissaires nommés par la societé royale fut contre M. Leibnitz; & ayant été imprimée avec toutes les pieces qui y appartenoient dans le *Commercium epistolicum de analysi promota*, donné par Collius en 1712. on distribua ce recueil par toute l'Europe. Un anonyme prit en 1713. la défense de M. Leibnitz qui étoit alors à Vienne, dans un écrit d'une feuille volante du 29. de Juillet de cette année, pendant que M. Leibnitz travailloit de son côté à un

*Commercium mathematicum* qu'il devoit oppoſer à celui d'Angleterre, mais qui n'a point paru. M. de Fontenelle s'eſt étendu ſur cette diſpute dans l'éloge de M. de Leibnitz, qui a été imprimé dans l'hiſtoire de l'Academie des Sciences, & dans ſon recueil d'éloges des académiciens. M. Leibnitz avoit auſſi entrepris un grand ouvrage *de la ſcience de l'infini*, qui eſt encore manuſcrit, & qui n'a pas même été fini. De la théorie, il deſcendoit ſouvent à la pratique. Il avoit ſongé à rendre les voitures & les caroſſes plus commodes: il avoit propoſé un moulin à vent pour puiſer l'eau des mines les plus profondes, qui auroit réuſſi ſans la jalouſie des ouvriers qui le firent échouer. Il avoit inventé une machine d'arithmétique différente de celle de M. Paſcal, & il l'a achevée peu de tems avant ſa mort. M. Leibnitz étoit auſſi métaphyſicien, & il a eu ſur cette matiere des opinions particulieres, dont pluſieurs juſqu'à preſent, n'ont pû faire fortune, tel que ſon ſyſtême des *monades*, ou ſubſtances ſimples, que l'on trouve répandu dans pluſieurs de ſes écrits. On trouvera un aſſez grand détail de ſa métaphyſique dans un livre imprimé à Londres en 1717. C'eſt une diſpute commencée en 1715. entre lui & le fameux M. Clarke, & qui n'a été terminée que par la mort du premier. Il s'agiſſoit entr'eux de l'eſpace & du tems, du vuide & des atomes, du naturel & du ſurnaturel, de la liberté, &c. La plûpart de ces écrits ſe trouvent raſſemblés dans le recueil que M. Deſmaiſeaux en a donné en 1720. en deux volumes *in-12.* à Amſterdam. Enfin M. Leibnitz a voulu paroître théologien, & en cette qualité, il a été aux priſes en 1671. avec le fameux Socinien Wiſſowatius, neveu de Socin, contre qui il publia un écrit intitulé: *Sacro-ſancta Trinitas per nova inventa logica defenſa*, où l'on trouve de fort bons raiſonnemens. Ses eſſais de Theodicée ſur la bonté de Dieu, la liberté de l'homme, &c. qui parurent en 1710. à Amſterdam en deux volumes *in-12.* & que l'on vient de publier de nouveau, corrigés & augmentés, peuvent paſſer auſſi pour un ouvrage de théologie, quoiqu'on y trouve encore plus de philoſophie & de métaphyſique; mais une métaphyſique ſouvent plus ſubtile que ſolide. Enfin on doit rapporter à la théologie ſes lettres à M. Pelliſſon ſur la tolérance des religions, dont M. Leibnitz étoit partiſan, & que l'on a imprimé en 1692. à Paris, *in-12.* avec les réponſes de M. Pelliſſon. M. Leibnitz avoit conçû le projet d'une langue univerſelle & philoſophique, ſur lequel il avoit long-tems médité, mais qui n'a point été executé. Il a poſſedé pluſieurs charges qui lui ont fait honneur, & qu'il a réciproquement honoré. En 1668. l'électeur de Mayence le fit conſeiller de la chambre de révision de la chancellerie. En 1673. le duc de Brunſvig-Lunebourg le fit auſſi ſon conſeiller avec une penſion. L'électeur Erneſt-Auguſte le fit en 1696. ſon conſeiller privé de juſtice. En 1669. il fut mis à la tête des aſſociés étrangers de l'Académie des ſciences de Paris. L'Academie des ſciences de Berlin lui doit ſon établiſſement qui fut entierement fini en 1700. ſur le plan qu'il avoit donné, & il en fut fait préſident perpétuel. En 1710. il donna le premier volume des mémoires de cette académie, ſous le titre de *Miſcellanea Berolinenſia*, où il paroît luimême en divers endroits ſous preſque toutes ſes différentes formes d'hiſtorien, d'antiquaire, d'étymologiſte, de phyſicien, de mathématicien, &c. Enfin il a été conſeiller aulique de l'empereur. Il mourut le 14. de Novembre 1716. Le ſçavant M. Eckard qui a vécu dix-neuf ans avec lui, & qui l'avoit aidé dans tous ſes travaux hiſtoriques, lui fit faire une ſépulture très-honorable. Les ouvrages de M. Leibnitz dont nous n'avons point parlé dans cet article, ſont: *Diſſertatio de arte combinatoria*, à Leipſic en 1666. & à Francfort en 1690. *in-4°.* *Notitia optica promota*, dans les œuvres poſthumes de Spinoſa. Depuis ſa mort, outre le recueil donné par M. Deſmaiſeaux, *dont on a parlé*, Chrétien Kortholt, maître-ès-arts, aſſeſſeur de la faculté philoſophique & collégiate du collége des princes à Leipſic, a publié depuis 1730. un recueil de lettres que M. Leibnitz avoit écrites à divers ſçavans, & qui n'avoient point paru; l'éditeur y a joint ſes remarques. En 1734. le même publia à Hambourg *in-12.* un recueil de lettres françoiſes du même, ſous le titre de *recueil de diverſes piéces ſur la philoſophie, les mathématiques, l'hiſtoire, &c. par M. de Leibnitz.* Il y a joint deux lettres, où il eſt traité de la philoſophie & de la miſſion chinoiſe, envoyées à M. Leibnitz, par le pere Bouvet, Jeſuite à Peking, & ſes propres remarques ſur la correction de la philoſophie ſcholaſtique, ſelon les principes de M. Leibnitz. Ce recueil eſt précédé d'une préface: pluſieurs des piéces qui s'y trouvent avoient déja paru. M. Teleek a donné auſſi des *Miſcellanea Leibnitiana* à Leipſic, & l'on attend encore d'autres piéces du même ſçavant, un Leibnitiana, & ſa vie beaucoup plus étendue, par M. Eckard. * Eloge de M. Leibnitz, par M. de Fontenelle. Préface du recueil donné par M. Kortholt. Eloge de M. Leibnitz, dans les *actes de Leipſic de 1717. pag. 312.* dans l'*Europe ſçavante*, en 1718. *au mois de Novembre*; dans le *recueil des piéces fugitives*, par l'abbé Archimbaud, *tom. 3.* dans les *mémoires* du pere Niceron, *tom. 2. & 10. &c.*

LEIDECKER ou LEIDEKKER (Melchior), *voyez* LEYDECKER.

LEIDRADE, archevêque de Lyon, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on a dit que* ce prélat abdiqua vers l'an 813. ce fut vers l'an 816.

LEMERY (Nicolas) habile chymiſte, né à Rouen le 17. Novembre 1645. de *Julien* Lemery procureur au parlement de Normandie qui étoit de la Religion prétendue Réformée, s'appliqua à la pharmacie au ſortir de ſes études, & pour s'y rendre plus habile, il parcourut preſque toute la France. Il étudia à Paris ſous M. Glazer, alors démonſtrateur au jardin du roi; il ſéjourna trois ans à Montpellier chez M. Verchant maître apoticaire & y fit des leçons où les docteurs même aſſiſtoient avec plaiſir, & apprenoient quelque choſe de nouveau. Il revint à Paris en 1672. ſe trouva à toutes les aſſemblées de philoſophes qui y étoient fréquentes alors chez pluſieurs particuliers, & fit un cours de chymie au laboratoire que M. Martin apoticaire de M. le Prince, avoit à l'hôtel de Condé, ce qui le fit connoître & eſtimer du prince qui le manda bien ſouvent à Chantilli. Il eut enſuite un laboratoire à lui, ſe fit recevoir maître apoticaire & ouvrir des cours publics de chymie en ſon logis, où il eut entr'autres pour auditeurs meſſieurs Rohaut, Bernier, Auzout, Regis, Tournefort, &c. Les préparations qui ſortoient de ſes mains étoient ſi eſtimées, qu'il s'en faiſoit un débit prodigieux dans Paris & dans les provinces. Il étoit alors le ſeul dans Paris qui poſſedât le *magiſtere de Biſmat*, autrement le *blanc d'Eſpagne*, qui l'enrichit beaucoup. M. Lemery fut le premier qui diſſipa les ténébres naturelles ou affectées de la chymie, qui la réduiſit à des idées plus nettes & plus ſimples, qui abolit la barbarie inutile de ſon langage, qui ne promit de ſa part que ce qu'elle pouvoit, & ce qu'il la connoiſſoit capable d'executer. C'eſt ce qu'on voit dans ſon cours de chymie qu'il fit imprimer en 1675. dont il y a eu un grand nombre d'éditions, & qui a été traduit en pluſieurs langues. Il le fit traduire lui-même en allemand à ſes dépens: il s'étoit néanmoins réſervé pluſieurs ſecrets dont il ſe ſervoit très-utilement, & qu'il n'avoit pas jugé à propos de dévoiler. Comme il étoit toûjours demeuré dans la religion Prétendue Réformée où il étoit né, il reçut ordre en 1681. de ſe défaire de ſa charge dans un tems marqué, & l'électeur de Brandebourg lui fit propoſer de venir à Berlin: mais M. Lemery jugea à propos de differer encore, & ce ne fut qu'en 1683. qu'il ſortit de France, & alla en Angleterre où il demeura peu de tems. Il revint en France la même année, prit le bonnet de docteur en médecine dans l'univerſité de Caën, revint à Paris où il fut fort recherché à cauſe de ſon habileté, juſqu'à ce que la révocation de l'édit de Nantes en 1685. ayant ôté l'exercice de la médecine aux Prétendus Réformés, il ſe trouva ſans fonction & ſans reſſource. Il remedia à ces maux en ſe réuniſſant à l'Egliſe Catholique en 1686. & ſa réunion fut, diton, ſincere. Il donna deux ouvrages en 1697. l'un intitulé, *Pharmacopée univerſelle*, réimprimée en 1716. *in-4°.* l'autre, *Traité univerſel des drogues ſimples*, réimprimé à Paris, en 1714. *in-4°.* Ils ſont l'un & l'autre fort eſtimés. Quand l'académie des ſciences ſe renouvella en 1699. M. Lemery y fut reçû en qualité d'aſſocié chymiſte, & à la fin de la

même année, il eut une place de pensionaire. Il publia en 1707. *in-8°.* son grand *traité de l'antimoine contenant l'analyse chymique de ce mineral*, qui est le dernier de ses ouvrages. Il mourut le 19. de Juin 1715. Presque toute l'Europe a appris de lui la chymie, & la plûpart des grands chymistes François ou étrangers, lui ont rendu hommage de leur sçavoir. * *Voyez* son éloge par M. de Fontenelle dans *l'Histoire de l'académie des sciences de Paris*; dans le recueil des éloges des académiciens; liste des mêmes académiciens avec celle de leurs ouvrages, *in-4°.*

LEMOS, (Thomas) &c. *Dans le Moreri édition de 1725. on a mis* 1194. *pour* 1594. *& dans la même édition & celle de 1732. on dit que* Lemos soûtint une thése en 1600. *au lieu de dire qu'il* fit soûtenir une thése, &c. *Il faut aussi ajoûter aux citations ausquelles on renvoie* pour bien connoître le pere de Lemos, 1°. l'Histoire de la congrégation *de auxiliis* qui se trouve dans le second volume de la tradition de l'église Romaine sur la prédestination des saints & de la grace efficace, par le pere Quesnel de l'Oratoire; 2°. le catéchisme historique & dogmatique, en 1729. tom. 1.

LENET (Pierre) fils & petit-fils de deux présidens du parlement de Dijon, a été lui-même conseiller audit parlement, ensuite procureur général, & enfin conseiller d'état. Il fut pendant le siége de Paris l'un des intendans de justice, de police & des finances: & le siége fini, il retourna à la cour où l'on se servit de lui en beaucoup d'occasions importantes & de confiance. La même cour le destina en 1649. pour l'ambassade de Venise, & il a mis par écrit ce qui se passoit de plus considérable de son tems. On a imprimé ses mémoires contenant l'histoire des guerres civiles des années 1649. & suivantes, principalement celles de Guienne, & autres provinces. Ils ont paru en deux volumes *in-12.* en 1729. sans nom de ville, ni d'imprimeur. Ces mémoires ne sont pas bien écrits, mais ils contiennent bien des faits intéressans. L'auteur n'y dit presque que ce qu'il a vû, & il a eu part à la plus grande partie des faits qu'il raconte. Il s'y montre très-attaché à la maison de Condé; & l'on y voit que, pendant la prison des princes, ce fut lui qui dirigea les entreprises les plus importantes. * *Mémoires du tems.* Préface des memoires de M. Lenet.

LENFANT (Nicolas) procureur au bailliage & siége présidial de Meaux pendant les guerres du Calvinisme & de la Ligue, eut part lui-même aux troubles qui agiterent le royaume dans ces tems funestes, & il a écrit jour par jour ce qui se passoit alors de considérable à l'avantage de l'un ou de l'autre parti, dans toute l'étendue du diocése de Meaux. On voit regner dans ses mémoires un air de sincerité & d'impartialité qui fait plaisir au lecteur judicieux. On doit les regarder comme une suite de ceux de Bordereau, avocat ou procureur à Meaux, son parent ou son allié; & le travail de l'un & de l'autre ne compose aujourd'hui qu'un seul & même corps d'ouvrage que l'on n'a que manuscrit. Mais ce qu'a écrit Bordereau est peu de chose; le journal de Lenfant fait seul tout le mérite de l'ouvrage. Il y en a une copie exacte dans l'abbaye de saint Faron de Meaux. Lenfant est mort après l'an 1607. * D. Toussaints Duplessis, *hist. de l'église de Meaux*, préface.

LENFANT (Jacques) né à Bazoche en Beauce, le 13. d'Avril 1661. de Paul Lenfant, ministre de Châtillon sur Loing, mort à Marpourg au mois de Juin 1686. & d'Anne Dergnoust de Pressinville, décedée à Berlin le 6. de Decembre 1692. commença ses études de théologie à Saumur chez Jacques Cappel, professeur en hebreu, chez qui il logea, & les continua à Genève. Il sortit de cette derniere ville vers la fin de 1683. & passa à Heidelberg où il reçut l'imposition des mains au mois d'Août 1684. & y fut ensuite chapelain de l'électrice douairie Palatine, & pasteur ordinaire de l'église Françoise. L'entrée des François dans le Palatinat l'obligea de se retirer d'autant plus vite d'Heidelberg en 1688. qu'il craignoit les suites de deux lettres qu'il avoit écrites pour empêcher la réunion de ceux de sa secte à l'Eglise Romaine, & qui se trouvent à la fin de son *Préservatif*, dont nous parlerons. Il sortit d'Heidelberg au mois d'Octobre, & arriva le mois suivant à Berlin où Frederic, électeur de Brandebourg, le mit au nombre des pasteurs. M. Lenfant en commença les fonctions le 21. de Mars 1689. & il les a continué dans cette église pendant trente-neuf ans & quatre mois. Il épousa en 1705. Emilie Gourgeaud de Venours, d'une famille illustre de Poitou, dont il n'a point eu d'enfans. Il mourut d'une paralysie le 7. du mois d'Août 1728. dans la soixante-huitiéme année de son âge. Il étoit d'une taille au-dessous de la médiocre: sa physionomie avoit quelque chose de fin, quoique son air fût simple & son exterieur négligé. Il parloit peu, mais il disoit les choses d'une maniere délicate & insinuante. Il ne se fâchoit jamais lorsqu'il étoit contredit, mais il se servoit souvent de l'ironie fort à propos. Il aimoit la societé, & passoit peu de jours sans voir quelques amis: mais ses ouvrages n'y perdoient rien. Il revenoit à son travail avec de nouvelles forces, & le reprenoit sur le champ à l'endroit où il l'avoit laissé. Doué d'une humeur douce & pacifique, il en usoit même genereusement avec ceux dont il avoit sujet de se plaindre. Il réussissoit dans la prédication, & ce fut ce talent qui lui procura le poste de prédicateur de Charlotte Sophie reine de Prusse. Après la mort de cette princesse, il fut fait chapelain du roi son fils. Il a été de plus conseiller du consistoire supérieur, & membre du conseil françois, formé pour diriger les affaires de la nation. En 1710. il fut aggregé à la societé de *la propagation de la foi*, qui est établie en Angleterre; & le 2. de Mars 1724. à l'académie des sciences de Berlin. Etant en Angleterre en 1707. il prêcha devant la reine Anne qui lui offrit de le faire son chapelain, mais il ne put se résoudre à quitter Berlin. Il voyagea la même année en Hollande, & vit Helmstadt en 1712. Leipsic en 1715. & Breslau en 1725. presque dans l'unique dessein de découvrir les livres rares & les manuscrits dont il avoit besoin pour composer ses histoires. Il a beaucoup écrit, & dès sa premiere jeunesse il a paru en qualité d'auteur. Il n'avoit que 23. ans lorsqu'il publia en 1684. à Rotterdam ses *Considérations générales sur le livre de M. Brueys*, intitulé: *Examen des raisons qui ont donné lieu à la séparation des Protestans*, &c. *Cherchez* BRUEYS. Ce premier essai, qui lui fit honneur dans son parti, fut suivi des ouvrages suivans: *Lettres choisies de S. Cyprien aux confesseurs & aux martyrs, avec des remarques historiques & morales*, à Amsterdam 1688. *in-12. Innocence du catéchisme de Heidelberg*, en 1690. *in 12. De inquirenda veritate*, à Genève en 1691. *in-4°.* C'est une traduction latine du livre *de la recherche de la vérité*, composé par le P. Mallebranche de l'Oratoire. Comme il avoit communiqué son dessein à l'auteur, ce pere lui répondit par une lettre, qui se trouve dans les *nouvelles litteraires* du 15. Fevrier 1716. *Histoire de la Papesse Jeanne fidélement tirée de la dissertation latine de M. Spanheim*, 1694. *in-12.* On en a donné en 1720. une seconde édition à la Haye, augmentée, en deux volumes, dont les augmentations sont de M. des Vignoles. On assure que M. Lenfant ne voulut pas prendre part à cette édition, parce qu'il étoit revenu de ses préjugés au sujet de cette fable si ridiculement inventée; & il est étonnant que M. des Vignoles, homme d'esprit, ait encore cherché à l'appuyer. *Remarques sur l'édition du Nouveau Testament par M. Mill*, inserées dans la Bibliotheque choisie, tom. 18. Lettre latine *sur l'édition du Nouveau Testament grec, publié par les soins de M. Kuster*, dans la Bibliotheque choisie t. 21. *Reflexions & remarques sur la dispute du pere Martianay*, Benedictin, *avec un Juif*, dans la Republique des lettres, Mai 1709. & Juin. *Mémoire historique touchant la Communion sous les deux especes*, dans la Republique des lettres, mois de Septembre 1709. *Critique des remarques du P. Vavasseur*, Jesuite, *sur les Réflexions du P. Rapin, touchant la poëtique*, dans la Republique des lettres, mois de Fevrier & Mars 1710. *Réponse à M. Dartis au sujet du Socinianisme* dont celui-ci l'avoit accusé, à Berlin 1712. *in-4°. Lettre sur le sens litteral des anciens oracles, à l'occasion de la dissertation sur le pseaume 110.* (109.) inserée dans l'*hist. crit. de la République des lettres*, t. 6. *Lettre sur une dispute avec le pere Vota, Jesuite*, dans la Bibliotheque choisie, t. 23. *Histoire du concile de Constance*, &c. 1714. à Amsterdam 2. vol. *in-4°.* & réim-

primée avec beaucoup de corrections, & sur-tout d'augmentations, en 1727. *in-4°*. La premiere & la seconde édition ont aussi été imprimées en France. *Apologie pour l'auteur de l'histoire du concile de Constance contre le Journal de Trévoux du mois de Decembre 1714.* à Amsterdam 1716. *in-4°*. Cette apologie se trouve aussi dans la seconde édition du concile de Constance, de même que son *Apologie pour Gerson & pour le concile de Constance*, contre le pere Desirant, Augustin, & contre D. Mathieu Petit-Didier, Benédictin de S. Vannes, mort évêque de Macra. *Discours sur les quinze premiers versets du chapitre 44. de l'Ecclesiastique*, à Berlin 1716. & la même année à Amsterdam, c'est plûtôt un éloge de la maison de Brandebourg. Le Nouveau Testament de N. S. J. C. traduit en françois sur l'original grec, avec des notes littérales pour éclaircir le texte, par MM. de Beausobre & Lenfant, à Amsterdam 1718. *in-4°*. 2. volumes. Gabriel Dartis, ministre de Berlin, a publié, contre cette traduction, une lettre pastorale, où il prétend que les traducteurs ont affoibli les preuves de la divinité de Jésus Christ, & donné dans le Socinianisme; & ce sentiment n'a pas été particulier à M. Dartis. M. Lenfant répondit cependant à ce dernier en 1719. & sa réponse parut à Berlin. Mais M. Dartis ayant répliqué, il ne jugea pas à propos de continuer la dispute. *Poggiana* ou *la vie, le caractere, les sentimens, & les bons mots de Pogge, Florentin, avec son hist. de la repub. de Florence, & diverses pieces*, à Amsterdam 1720. *in-12*. 2. vol. M. Recanati, sénateur Vénitien, a relevé beaucoup de fautes de ces ouvrages dans ses observations italiennes sur ce sujet, à Venise 1721. & M. de la Monnoie dans ses *Remarques sur le Poggiana*, &c. à Paris 1722. *in-12*. *Lettre de l'auteur du Poggiana à M. de la Motte pour servir de supplément à cette piece*, dans la Bibliothéque Germanique, tom. 1. On y trouve un détail curieux de la vie & des ouvrages de Lucius Collutius Salutatus. *Lettre à M. de la Crose*, sur le *Poggiana*, dans la Biblioth. German. tom. 1. *Reponses aux remarques de M. de la Monnoie sur le Poggiana*, dans la Biblioth. German. tom. 4. *Lettre à M. des Vignoles pour prouver contre M. Bayle, que les payens croyoient qu'il falloit demander la sagesse aux dieux*, dans la Biblioth. German. tom. 1. *Dissertation sur cette question, Si Pythagore & Platon ont eu connoissance des livres de Moyse & de ceux des prophetes*, dans la Biblioth. German. tom. 2. *Eclaircissement sur ce qu'il avoit fait descendre Charles VI. de Charlemagne*, ibidem. *Lettres sur les paroles inutiles*, ibidem, tom. 3. *Dissertation historique sur la premiere édition des actes du concile de Constance*, ibid. tom. 12. M. Lenfant a eu en général beaucoup de part à la Bibliothéque Germanique. *Preservatif contre la reunion avec le siege de Rome*, &c. contre un ouvrage de mademoiselle de Beaumont qui réfute les raisons de la séparation des Protestans d'avec l'église Romaine en 1723. *in-8°*. 4. vol. avec un cinquiéme qui contient des pieces déja imprimées. *Histoire du concile de Pise*, &c. 1724. 2. volumes *in-4°*. *Histoire de la guerre des Hussites & du concile de Constance*, 2. vol. *in-4°*. en 1729. *Seize sermons*, en 1728. Préface sur l'ancien & le Nouveau Testament à la tête d'une Bible françoise, imprimée en 1728. à Hanovre & à Leipsic, *in-8°*. L'édition du P. Gisbert, Jesuite, sur l'éloquence, faite en 1728. à Amsterdam, *in-12*. est aussi accompagnée de ses remarques. *Eloge de M. Lenfant dans la *Bibliotheque Germanique*, *tome 16*. * *Memoires du tems*, &c.

LENONCOURT, noble & ancienne maison en Lorraine, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on dit* que Henri de Lenoncourt I. fut baron de Vignory, & gouverneur de Valois: cela est faux: il ne fut pas non plus bailli de Vitri, mais de Chaumont. *Jacquette* de Baudricourt n'étoit pas fille de *Robert*, maréchal de France, mais sa sœur. *Ajoutez aux qualités de* Henri de Lenoncourt II. du nom, celle de baron de Vignory.

LENONCOURT, (Robert de) &c. il n'a point été seigneur de Château-Thierri, *comme on l'a dit dans le Moreri, édition de 1725*.

LENONCOURT. (Philippe de) *Ajoutez à son article de l'édition du Moreri de 1725. qu'il* mourut à Rome le 13. de Décembre 1591. & *de celle de 1732. que* ce fut le pape Sixte V. qui le nomma à l'archevêché Reims, dont il ne prit point possession. Ce fut le pape qui le nomma, & non le roi de France, parce que c'étoit dans un tems de troubles, où le pape s'arrogeoit des droits qui ne lui appartenoient point.

LENOX, province de l'Ecosse méridionale, entre Menteith au nord, & la riviere de Clyde au sud. Une partie est très-fertile en bleds: dans le reste qui est rempli de montagnes, on nourrit quantité de bétail. Lenox a donné le titre de comte, & ensuite celui de duc à une branche de la famille des Stuarts. Matthieu, comte de Lenox, pere de Henri, lord Darnley, le pere de Jacques VI. annéxa cette province à la couronne, par son mariage avec la reine Marie. Ensuite elle fut donnée par Jacques VI. à Esme, fils du seigneur d'Aubigni en France, qui étoit d'une branche de la famille de Lenox, laquelle a été éteinte depuis quelques années par la mort de la duchesse de Richemont & Lenox. On trouve dans cette province le lac de Lémond, qui est fameux. * *Etat de la Grande Bretagne*, sous Georges II, *tome II*.

LEOLIN ou LLEWELYN, dernier prince de l'ancien sang des Bretons, qui régna dans la partie septentrionale du pays de Galles. Ayant été invité par Edouard I. roi d'Angleterre, de se trouver au couronnement, il refusa d'y venir, & demanda qu'on lui donnât des ôtages & le choix d'une autre ville que celle de Londres, si l'on vouloit qu'il allât prêter son serment de fidélité, parce que Griffith son pere avoit perdu la vie dans la ville de Londres. Edouard irrité de ces refus & de ces conditions, marcha contre lui, désola tout ce qui lui appartenoit, & l'obligea à demander la paix qui ne lui fut accordée qu'aux conditions suivantes: « Qu'il posséderoit sa principauté jusqu'à sa mort, comme » relevant de la couronne d'Angleterre; qu'il payeroit à » cette couronne mille livres sterling de tribut par an, & » cinq mille d'abord après la conclusion du traité; qu'il » auroit lui & sa posterité la possession de l'isle d'Anglesey, » moyennant cinq mille marcs d'argent, & mille marcs de » tribut annuel. » On lui rendit aussi Eleonore, fille de Simon de Montfort, comte de Leicester, qui lui avoit été promise en mariage, & qui avoit été enlevée avec Almeric son frere, en allant en France, & amenée à Edouard. Ce dernier créa aussi chevalier *David*, frere de Léolin; le maria avec une riche veuve, fille du comte de Darby, & lui donna le château de Denbig, & une pension annuelle de mille livres sterling. Mais au bout de trois ans, les deux freres rompant le traité, prirent les armes contre Edouard. Léolin surprit les châteaux de Flint, & de Rutland; fit prisonnier Roger lord Clifford, & ravagea les frontieres. Jean Peckham, archevêque de Cantorberi, prévoyant où cette rupture pouvoit aller, vint trouver Léolin, tâcha de lui persuader la soumission, & de moyenner sa paix avec Edouard. Mais le roi d'Angleterre refusa de l'accorder, & marcha contre lui & ses adhérans. Léolin, après s'être défendu avec beaucoup de valeur, fut tué le 11. Décembre 1283. dans une bataille près de Landeweyr; & sa tête ayant été présenté au roi, Edouard la fit couronner de l[ier]re, & planter sur la tour de Londres. David son frere fut pris vif dans le pays de Galles, & attaché à la queue d'un cheval, qui le traina au tour de la ville de Shrewsbury. Ensuite on le décapita, on écartela son corps, on brula son cœur & ses entrailles, & sa tête fut mise à côté de celle de son frere. L'on exposa aussi son corps par quartiers à Bristol, à Yorck, à Northampton & à Wincester. Après cette éxécution, la principauté de Galles fut réunie à la couronne d'Angleterre.

LEON, évêque de Nantes en Bretagne dans le V. siécle. Ce fut lui qui assista au concile d'Angers de l'an 453. ceux qui le placent à Bourges, & qui y font tenir ce concile, se sont trompés. De son tems quantité de Bretons de l'isle de Bretagne passerent dans l'Armorique l'an 458. & quelques-uns d'eux s'établirent alors, ou peu après sur les confins de Vannes, du côté de Croisic, ville du diocèse de Nantes, sur le bord de la mer, où la langue qu'ils apporterent, si plûtôt elle n'y étoit pas la même que celle qu'ils parloient, c'est-à-dire, le Celtique, subsiste encore. Ce fut aussi dans ces tems-là que Nantes secoua le joug des Romains,

* Travers, *Hist. abreg. des évêq. de Nantes, au tome* 7. des *mém. de litter. & d'hist. 2. part.*

LEON, évêque d'Agde au milieu du VI. siécle, étoit un prélat recommandable par la piété & par sa fermeté. Comme il vivoit sous la domination des Visigoths, il eut des démélés considérables avec Gomacharius, comte ou gouverneur de la ville d'Agde & du reste de ce diocése sous l'autorité des rois de cette nation, maitre alors de la Septimanie, c'est-à-dire, d'une grande partie de la Narbonnoise premiere. Ce comte, qui étoit Arien, ainsi que tous les Visigoths, ayant usurpé un bien de l'église d'Agde, Léon alla le trouver, & lui dit, « Mon fils, prenez garde de ne pas » retenir le patrimoine des pauvres, & craignez que les lar» mes de ces malheureux à qui vous l'enlevez, ne vous atti» rent la malédiction de Dieu, & peut être la mort. » Gomacharius peu sensible à ces justes remontrances, conserva ce qu'il avoit usurpé : mais une grosse fiévre l'ayant peu après réduit à l'extrêmité, il fit prier Léon de demander à Dieu le rétablissement de sa santé, & promit de rendre le champ qu'il tenoit injustement. Léon pria, & le comte fut guéri, mais son cœur ne fut pas changé. Se voyant délivré du péril, il dit aux Visigoths qui étoient autour de lui. « Que di» ront de moi les Romains ? ils regarderont sans doute ma » maladie comme un châtiment que Dieu m'a envoyé, parce » que j'ai retenu ce que j'ai usurpé à leur église : mais je ne » relâcherai pas ce champ, car je suis persuadé que ma ma» ladie m'est venue naturellement. » Léon informé de ce discours alla encore trouver le comte, à qui il fit de nouvelles menaces, ausquelles Gomacharius répondit ainsi : « Taisez-vous, vieux insensé, dit-il au saint prélat, je vous » ferai garrotter sur un âne, je vous ferai promener par » toute la ville, & vous exposerai ainsi à la risée publique. Léon se retira sans répliquer & étant entré dans l'église de saint André, il passa toute la nuit à prier & à gémir de la mauvaise disposition du comte. Le matin s'étant approché des lampes de l'église, il les brisa avec son bâton pastoral, en disant, « Que la lumiere ne brille plus dans ce lieu, jus» qu'à ce que Dieu tire vengeance de ses ennemis, & qu'il » oblige l'usurpateur de rendre à sa maison les biens qu'il » a usurpés. » Léon eut à peine prononcé cette espece de malédiction, que le comte tomba de nouveau malade, & fut réduit à l'extrémité. Dans cette affliction, il envoya encore prier Léon de demander à Dieu sa guerison, & promit de rendre le champ usurpé, & d'en ajoûter un autre. Pour toute réponse le prelat dit aux envoyes, « J'ai prié le Seigneur, » & il m'a exaucé. » Gomacharius renvoya vers lui pour lui faire la même priere & la même promesse : mais ce prélat ne répondit rien. Enfin, comme le mal augmentoit, il se fit mettre sur un chariot, & se fit conduire lui-même vers le prélat, & lui dit, « Je rends le double de ce que j'ai usur» pé, je demande seulement que votre sainteté intercéde » pour moi auprès du Seigneur. » Léon persistant toûjours dans son refus, le comte le força de le mener à l'église : mais il fut à peine arrivé à la porte qu'il expira. C'est ainsi que l'église d'Agde rentra enfin dans les biens que Gomacharius avoit usurpés. * *Histoire generale du Languedoc* par les Bénédictins, *livre 5. ann. 541.*

LEON IX. pape, dit auparavant *Brunon*, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit qu*'il ne céda point l'évêché de Toul, quoique pape : *cela n'est pas vrai*, il le céda à Udon qu'il fit évêque de cette église en 1050. *Dans les mêmes éditions, on dit qu*'il alla jusqu'à Cluni en habit de pontife, & que ce fut-là qu'on lui conseilla de changer d'habit jusqu'à son arrivée à Rome : ce fait est encore faux. Brunon sortit de Toul même en habit de pelerin.

LEON (Jean) dit l'*Africain*, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit que* Jean du Temps mit en françois sa *Description de l'Afrique*. Ce fut Jean Temporal, libraire à Lyon, qui fit cette traduction, & qui l'imprima en 1556.

LEPTINES, frere de Denys le Tyran, & amiral de sa flote, eut beaucoup de part aux expéditions navales de son frere : mais il fut la cause de la grande perte que les Carthaginois lui firent souffrir sous Mogon. Leptines n'ignoroit pas qu'il avoit moins de vaisseaux, mais il se fia trop à la valeur de ses gens, & s'avança beaucoup plus qu'il ne devoit, ce qui fut cause qu'il fut enveloppé. Il répara cette perte par d'autres services considérables. Denys l'ayant envoyé secourir les Lucaniens contre les Thuriens, il conseilla aux premiers de ne pas faire mourir leurs prisonniers, mais de les laisser se racheter; & cette douceur, quoique louable, déplût à Denys, qui auroit mieux aimé voir ces peuples s'entretuer afin de les vaincre lui-même plus aisément quand ils seroient affoiblis. Dans sa colére, il ôta le commandement de la flote à Leptines, & le donna à Thearides son autre frere. Leptines néanmoins continua de le servir : il commanda dans la suite l'aile gauche dans le combat naval près de Cronion, où toute la flote fut défaite, & Leptines tué après avoir combattu vaillamment. * Diodore de Sicile, *Livre XI. 15.*

LEPTINES, Syrien de nation, tua en trahison à Laodicée Cneius Octavius, ambassadeur des Romains, qui avoit été envoyé avec deux autres pour accommoder, suivant les vûes du sénat, les affaires de Syrie, qui étoient fort brouillées entre Antiochus V. & Demetrius I. Leptines, interrogé sur la raison de ce meurtre, repondit qu'il l'avoit fait pour faire perdre aux Romains l'envie de se mêler dans les affaires des nations etrangeres. Le grammairien Isocrate l'y avoit excité par ses discours séditieux. Ils furent conduits tous deux à Rome : Isocrate perdit en chemin l'usage de la raison, & voulut se tuer. Leptines plus intrépide se glorifioit de son action, & arriva à Rome sans frayeur, au moins sans en montrer au dehors. On ignore quel jugement le sénat prononça contre eux. Polybe & Tite Live le rapportoient, mais les livres où il étoit contenu sont perdus. * *Voyez* ces deux auteurs, & Appien, &c.

LEPUSCULUS, (Sebastien) professeur en hébreu, à Basle, y nâquit en 1501. fut fait bachelier en 1538. seulement, & maitre-ès-arts en 1541. Il fut régent dans le college de la Sapience, chez les Dominicains, & ensuite diacre dans la petite ville. Ayant été aggrégé à la faculté des philosophes il expliqua l'*Organum* d'Aristote, & fut deux fois doyen de cette faculté. En 1546. il résigna ses emplois, & alla à Ausbourg, d'où il revint trois ans après à Basle, y obtint la chaire de professeur en grec, & expliqua Homere. Il fut encore chargé des fonctions ecclésiastiques, & peu après on lui donna la chaire de professeur en hébreu. Il y avoit quatre ans qu'il la remplissoit lorsqu'il eut l'archidiaconat de la cathédrale. Il a publié *in-8°.* le commentaire du docteur Gryræus, son ami, sur les topiques d'Aristote, avec une préface dans laquelle il dépeint l'état de l'église & de l'université de Basle, tel qu'il étoit en 1546. On a aussi de lui *Josippus de bello judaico hebr. & latin. ex versione Munsteri*, avec beaucoup de collections rabbiniques qu'il a ajoûté, &c. Il mourut en Septembre 1576.

— LERCARI, (Nicolas-Marie) Génois, né le 9. Décembre 1675. obtint d'abord le gouvernement de Pérouse le 4. Mai 1717. & fut ensuite transféré à celui de Bénévent, où il gagna les bonnes graces du cardinal Orsini, archevêque de cette ville, depuis pape sous le nom de Benoît XIII. qui le déclara son maitre de chambre le 29. Mai 1724. jour de son exaltation, & qui le 12. Juin suivant proposa pour lui dans son premier consistoire l'archevêché titulaire de Nazianze. Il le sacra le 18. du même mois de Juin dans la chapelle de saint Pie du palais du Vatican, ayant pour assistans le patriarche de Constantinople, & l'archevêque de Césarée. Il lui donna encore au mois d'Août de la même année une charge de Ponent de la congrégation de l'immunité ecclésiastique; le nomma premier ministre & secretaire d'etat le 12. Juin 1726. & enfin le créa cardinal de la sainte église Romaine le 9. Décembre suivant. Il fit la cérémonie de lui donner le chapeau dans un consistoire public le 12. & celle de lui fermer & ouvrir la bouche le 16. du même mois, & lui assigna ensuite le titre presbiteral de S. Jean & S. Paul. Ce nouveau cardinal fut mis en même tems dans toutes les congrégations de la cour de Rome, & il fut aussi déclaré protecteur des chanoines de S. Jean de Latran le 22. Septembre 1727. Il exerça la charge de sécretaire d'état jusqu'au 12. Juillet 1730. que le nouveau pape Clément XII. en disposa en faveur du cardinal Banchieri.

LESCHASSIER, (Jacques) Parisien, fils de *Philippe* Leschassier

chassier, secretaire du roi, & de *Claude* Miette, fille de *Jean* Miette, écuyer, sieur de Boistaoul près d'Amiens, naquit en 1550. Sa famille a fait plusieurs branches dans Paris qui ont possédé des charges considérables, & qui ont pris des alliances dans les meilleures familles. Jacques Leschassier fit d'excellentes études: la philosophie, le droit, les belles lettres lui furent presque également familieres. Ce fut avec ces richesses qu'il parut au barreau, & qu'il brilla de bonne heure au parlement de Paris. Sa santé succomba sous le poids des occupations, dont il se vit surchargé en peu de tems. Pour la rétablir, & pour sa satisfaction personnelle, M. de Pibrac lui proposa de l'accompagner en Pologne, où le roi l'envoyoit. M. Leschassier accepta cet honneur, & suivit M. de Pibrac comme un ami dont le commerce étoit fort agréable, & comme un sçavant dans la conversation & dans la societé duquel il pouvoit beaucoup profiter. Il ne revint de Pologne que pour se livrer de nouveau aux occupations du palais & de son cabinet, & ce fut alors que M. le procureur général le choisit pour un de ses substituts, dont les charges n'étoient point encore vénales: il eut l'avantage d'y avoir pour confreres MM. Pithou & Loysel. Pendant ce tems-là parut la faction de la ligue, où la royauté se trouva comme anéantie, & où les gens de bien se virent opprimés. M. Leschassier prit alors le seul parti légitime qu'il pouvoit prendre; il sortit de Paris, & suivit son roi. En 1605. Henri IV. ayant commencé à faire faire des recherches sur les rentes constituées sur l'hôtel de ville de Paris. M. Leschassier fit deux requêtes à cette occasion. Henri IV. les lût, les goûta, & fit arrêter l'execution de son dessein. François Miron, alors prévôt des marchands & lieutenant civil, seconda M. Leschassier dans ses représentations, ce qui ne servit pas peu à porter le roi à se désister de son entreprise. Les remontrances de M. Miron se trouvent parmi les œuvres de Leschassier. Celui-ci fut consulté la même année 1605. par la république de Venise au sujet des différends qu'elle avoit avec le pape Paul V. Sa réponse, qui fut imprimée en latin en 1606. *in-4°.* sous le titre de *Consultatio Parisini cujusdam, &c.* montre un canoniste profond & judicieux. La république en fut très-satisfaite, & l'auteur en reçut avec de grands éloges une chaîne d'or d'un grand prix, au rapport de Pierre de l'Etoile, dans son journal du regne de Henri IV. Ce fut aussi M. Leschassier qui occasionna la déclaration du roi qui abroge la clause de la renonciation au Velleïen que l'on obligeoit de mettre dans plusieurs contrats: un écrit qu'il avoit fait sur ce sujet engagea le roi à réformer cet abus qui s'étoit introduit dans cette partie de notre jurisprudence. M. Leschassier étoit en commerce de lettres avec les sçavans les plus connus du royaume & d'Italie, & même avec plusieurs de ceux des autres nations. Il n'a pas fait de grands ouvrages: mais tout ce qu'il a fait est très-estimé & mérite de l'être. Ses petites piéces sont plus recherchées qu'un grand nombre de gros volumes, qui laissent souvent les matieres encore plus obscures qu'elles ne le sont en elles-mêmes. Les écrits imprimés de M. Leschassier sont: 1. *De la représentation aux lignes supérieures*: à Paris, chez Patisson en 1598. 2. *Du droit de nature: de la Loi Salique; de la dot naturelle des femmes; de la conclusion de la partie civile en un procès criminel; de la confiscation des biens; des baux à rente perpetuelle; du cas de simple saisine*, à Paris, chez Morel en 1601. 3. *Observation de la renonciation au Velleïen*, à Paris en 1598. 4. *Observation de la digamie*, à Paris en 1601. 5. *La maladie de la France*, imprimé plusieurs fois. 6. *Des régences de France; discours du moyen de rendre les offices héréditaires & patrimoniaux tenus en fief du roi; de l'ancienne & canonique liberté de l'église Gallicane, aux cours souveraines de France.* 7. *Procédures contre un écrit fait à l'occasion & en haine du précédent traité*, publié en 1611. dans le corps des ordonnances. 8. Mémoires extraits des écritures fournies aux procès du chapitre de Senlis, qui a donné sujet aux procédures ci-dessus. 9. de l'ordination des prêtres, pour les doyen, chanoines & chapitre de Senlis, contre M. Antoine Rose, évêque de Senlis. 10. Contre ceux qui disent que les juges de ce royaume (de France) doivent dire & compter quelles & combien sont les libertés de l'église Gallicane, & de quelle autorité elles sont émanées, à Paris, chez Cramoisi, en 1630. Discours sur l'acquisition des immeubles que peuvent faire les gens d'eglise. Les deux requêtes & la consultation *dont nous avons parlé*. *De suburbicariis ecclesiis observatio*, en 1618. *De vocabulis ad Geographiam juris Romani pertinentibus*, &c. en 1619. *in-12.* à Francfort: il y est aussi parlé des provinces suburbicaires. *De notis locorum communibus historia sacra & exotica*, en 1621. Avertissement servant de préface à la carte de la France, de François de la Guillotiere. Discours de la grandeur. Autre, touchant l'empire & les trois couronnes, dont les empereurs sont couronnés. Autres, des origines en général; des origines de la Grece, des choses humaines hébraïques & grecques, & plusieurs autres observations sur différentes matieres historiques, astronomiques, & fabuleuses. Tous ces ouvrages & ces opuscules ont été réunis en un volume *in-4°.* & imprimés pour la premiere fois à Paris, en 1649. sans nom d'imprimeur, & en 1652. à Paris, chez Pierre Lamy. Cette seconde édition est augmentée d'un traité des hypothéques & adjudications par decret. M. Leschassier étoit mort plusieurs années avant la premiere collection de ses œuvres, le 28. d'Avril 1625. à Paris. * *Voyez* l'avertissement qui est à la tête de ses ouvrages, & Pierre de l'Etoille, dans son *Journal du regne de Henri IV. tome 2. pag. 132. 133.*

LESCORNAY, (Jacques de) étoit conseiller du roi, & son avocat à Dourdan dans le diocèse de Chartres. Dom Liron, Bénédictin, ne rapporte qu'un de ses ouvrages, sçavoir: *Mémoires de la ville de Dourdan*, imprimés à Paris en 1624. *in-8°.* Ce n'est pas cependant le seul des ouvrages de cet habile homme: on a encore de lui la *Pratique de l'Eglise recueillie des textes du droit civil*, à Paris en 1647. *in-8°.* & *l'Apologie pour l'honoraire ou reconnoissance dûe aux avocats à cause de leur travail*, à Paris en 1650. Dans le privilége de la pratique de l'Eglise, il est fait mention de deux autres écrits de sa façon, qu'on lui permet de faire imprimer: l'un est intitulé, *Explication de la loi des propres*; & l'autre, *De la nature des offices*. Guy Patin, dans une de ses lettres dit, que M. de Lescornay avoit fait l'histoire de la maison de Longueville, depuis Jean comte de Dunois, jusqu'à son tems, & que l'auteur la présenta à M. de Longueville, qui la trouva si belle, qu'il étoit résolu de la faire imprimer à ses dépens, & d'y ajoûter tous les portraits de ses ancêtres. Ce dessein n'a point été executé. Gilles-André de la Roque, rapporte des fragmens de cette histoire aux *pages 730. & 731. du tome premier* de ses *preuves de l'histoire généalogique de la maison de Harcourt*. * Dom Liron, *Bibliothéque des auteurs du païs Chartrain*, in-4°. *page 225.* Lettre d'un conseiller de Blois (M. Perdoux de la Perriere, gentilhomme d'Orleans,) à un chanoine de Chartres, sur cette bibliothéque, *p. 17.* Le Long, *biblioth. historique de la France*, *p. 543.*

LESCUT, (Jean de) né en Anjou d'une ancienne maison de ce nom, vint en Lorraine avec une compagnie de cent lances qu'il offrit au roi René, au service duquel il entra. Il suivit Jean d'Anjou, fils de ce prince, à la conquête de l'Arragon. De *Marguerite* de Bouzey, sa femme, fille de *Jean* de Bouzey, chevalier, seigneur de saint Germain, & de *Bonne* de saint Loup, il eut Louis, qui suit.

Louis de Lescut, conseiller d'état des ducs René, Antoine, François & Charles, fut convoqué aux états tenus à Neuf-Château en 1545. après la mort du duc François. Il épousa *Ysabillon* Guerin, tante du président de ce nom, dont il eut: 1. *Claude*, mort sans alliance; 2. Jean, qui suit; 3. *Nicolas*, seigneur de saint Germain, secretaire d'état des ducs Antoine, François & Charles, & leur ambassadeur vers l'empereur Charles-Quint. Ce fut lui qui négocia le fameux traité de Nuremberg du 26. Août 1542. & le 30. de Mai 1544. il obtint un diplome par lequel Charles-Quint l'éleva à la dignité du comte du saint Empire, avec cette clause, que s'il décédoit sans postérité, cette dignité passeroit à Jean de Lescut son frere, & à ses descendans mâles; & à leur défaut, à la fille aînée de Jean de Lescut, & à sa postérité masculine. *Nicolas*, avoit épousé en 1546. *Claude* le Clerc, fille de *Claude*, seigneur d'Erise, Saint-Dizier, & Pulligni, & de *Catherine* de Tresve, dame de Xirocourt. Il décéda sans enfans en 1581; 4. *Anne* de Lescut, mariée à *Joachim* des Fours, seigneur de Mont, dont viennent les

comtes des Fours établis en Bohéme ; 5. *Barbe* de Lescut, mariée 1°. à *Gerard* Valthier, capitaine de Bouconville : 2°. à *Jacques* de Menuceau, secretaire d'état de Lorraine : 3°. à *Jean* du Haultoy, seigneur de Luzy & de Ville en Voivre, duquel elle eut *Philippe* du Haultoy, mariée à *Charles* de Roucy, seigneur de Chastel en Rhetelois, & d'Aspremont sur Aisne, mestre de camp d'infanterie en France, conseiller d'état, & chambellan du duc de Lorraine, qui eut entr'autres enfans, *Philippe* de Roucy, mariée à *Samuel* comte d'Aspremont, sire de Coulomne, grand oncle de *Marie-Louise* d'Aspremont, duchesse de Lorraine & de Bar.

Jean de Lescut, II. du nom, seigneur de Pixerecourt & Malzeville, conseiller d'état du duc de Lorraine, épousa en 1534. *Mayelle* de Beurges, fille de *Jean* de Beurges, contrôleur general de Lorraine, & de *Claude* d'Eumont, dont il eut Jean, qui suit. Il prit une seconde alliance en 1554. avec *Barbe* le Clerc, dame de la cour de Malocourt, sœur de la femme de *Nicolas* de Lescut son frere, & eut de ce second mariage, 1. *Barbe*, mariée en 1575. à *Balthasar* de Rennel, chevalier, seigneur de Brin, Jarville & saint Germain, conseiller d'état, & président de Lorraine ; 2. *Claude*, mariée 1°. à *Perrin* Lescuyer, seigneur de Remesnil, conseiller d'état : 2°. à *Jacob*, seigneur de Hannonville, sous les côtes, conseiller d'état, & président de la cour souveraine de saint Mihiel ; 3. *Elisabeth*, mariée à *Antoine* de Berman, seigneur d'Uzemain, conseiller d'état.

Jean de Lescut, III. du nom, chevalier, seigneur de Pixerecourt & saint Germain, mourut en 1589. sans enfans de sa femme *Jeanne* le Pougnant, fille de *Jean* le Pougnant, conseiller d'état, & président de la cour souveraine de saint Mihiel. * La filiation *ci-dessus rapportée*, se trouve dans un arrêt rendu au conseil d'état de son altesse royale de Lorraine, le 31. d'Août 1730.

LESDIGUIERES, ou FRANÇOIS DE BONNE, duc de Lesdiguieres, &c. *corrigez & ajoûtez ce qui suit pour servir au Moreri, édition de 1725.* Espernon, *lisez* Esperon ; Pancharra, *lisez* Pontcharra ; Vignon, *lisez* Vigort ; des Barreaux, *lisez* de Barraux ; 1607. *lisez* 1608. Chamsaut, *lisez* Chamsaur. Ce fut le 24. de Juillet 1622. que le maréchal de Crequy son gendre, lui présenta les lettres par lesquelles le roi le faisoit connétable de France. Il prêta serment pour cette charge à Beziers le 28. d'Août de la même année, & le jour suivant il reçut le collier des ordres du roi. *Ce fut en* 1566. *non en* 1564. qu'il épousa *Claudine* Berenger de Gua. *Françoise* sa fille d'un second lit, épousa en 1612. *Charles-René* du Puy, seigneur de Montbrun. Du mariage du maréchal de Créquy avec *Magdelene* de Bonne sa premiere femme, sortit *François* duc de Lesdiguieres, pere, &c. La femme du comte de Sault, se nommoit *Paule-Marguerite Françoise* de Gondi de Retz. Jean-François-Paul duc de Lesdiguieres, nâquit en 1678. *non en* 1667. Alfonse de Créqui n'étoit point frere du duc de ce nom, mais son petit-fils. Il succeda au duché de Lesdiguieres, *& il ne faut pas dire qu'*il lui avoit été substitué. La seconde fille du connétable de Lesdiguieres, & de *Marie* Vignon, fut *Catherine* de Bonne, qui épousa par traité du 10. de Fevrier 1619. son neveu *François* de Bonne d'Agout, comte de Sault, puis duc de Lesdiguieres, dont elle fut la premiere femme. Elle mourut sans enfans en 1621.

LESSEVILLE, (Eustache le Clerc de) évêque de Coutance, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. au lieu de* Eucquemont, *lisez par tout* Evesquemont.... *Ajoûtez* qu'*Antoine*, seigneur d'Evesquemont, mourut correcteur en la chambre des comptes dans un âge peu avancé.

LESSINES. (Gilles de) *Ajoûtez ce qui suit, pour servir à l'édition du Moreri de 1725.* 1°. Il étoit bachelier en théologie de la faculté de Paris. 2°. Son traité, *De usuris*, a été imprimé parmi les opuscules de saint Thomas. 3°. Son traité, *De decem praeceptis*, étoit un écrit fort étendu sur le décalogue. 4°. Dans son traité, *De temporibus*, qui est une concordance des tems jusqu'en 1325. que l'on a manuscrite, il traite de la chronologie bien plus exactement que n'ont fait plusieurs de ceux qui sont venus après lui. 5°. Le tems auquel son ouvrage, *De unitate formae*, a été composé, pourroit faire croire qu'il est ce Gilles, Dominicain, & philosophe, qui vers ce tems-là proposa onze doutes à Albert le Grand.

LETI, (Gregorio) étoit d'une famille qui faisoit autrefois à Boulogne une assez belle figure. *Marc*, son grand-pere, qui étoit demeuré seul de cette famille, alla chercher fortune à Rome, où il fut deux ans gentilhomme du cardinal Aldobrandin, ensuite juge d'Ancône, & chargé encore d'autres emplois ; il étoit gouverneur de Rimini, lorsqu'il mourut en 1608. Il laissa deux enfans : *Augustin-François*, qui fut ecclesiastique, & *Jerôme*, qui fut mis page chez le prince Charles de Medicis, prit ensuite le parti des armes, & servit quelque tems dans les troupes du grand duc, en qualité de capitaine d'infanterie : s'étant venu établir à Milan, il s'y maria en 1628. & y eut entr'autres enfans *Gregorio Leti*, qui nâquit le 29. de Mai 1630. Jerôme fut ensuite gouverneur d'Amantée dans la Calabre, & mourut en 1639. à Salerne, où il remplissoit un autre emploi. Gregorio Leti fut envoyé au college à Cosence, où les Jesuites enseignoient, & il y demeura jusqu'en 1644. que son oncle le fit venir à Rome. Leti n'y fit pas un long séjour : ayant refusé d'entrer dans les vûes de son oncle, qui vouloit lui faire embrasser l'état ecclesiastique, il le quitta, & se retira chez les parens de sa mere à Milan, où il demeura deux ans. Au bout de ce terme, il retourna vers son oncle qui étoit vicaire d'Orviette ; mais n'ayant pas encore voulu suivre ses conseils, cet oncle lui remit le gouvernement de son bien lorsqu'il eut vingt quatre ans, & le laissa aller. Leti, déja fort dérangé dans ses mœurs, se mit à voyager, & étant passé par Aquapendente, dont son oncle étoit alors évêque, il alla le voir, & ne se contraignit point en sa présence. Ce prélat, homme sage, touché de voir son neveu plus qu'indifferent sur la religion, lui dit une fois : « Dieu veuille que » vous ne deveniez pas un jour un grand hérétique ; mais » pour moi je ne vous veux plus dans ma maison. » Cette espece de prédiction ne tarda gueres à avoir son exécution. Leti allant à Genes sur la fin d'Août 1657. fit connoissance avec M. de Saint-Lion, Huguenot, qui étoit au service du marquis de Valavoir, général de l'infanterie Françoise : ils parlerent de religion, & ces conversations acheverent de corrompre son esprit que son libertinage & la lecture qu'il avoit deja faite de quelques ouvrages de Protestans avoient déja gâté. Il partit de Genes avec M. Santini, gentilhomme Luquois, pour passer en France ; mais étant à Genève, il laissa partir son compagnon, & demeura quatre mois dans cette ville, d'où il alla à Lausane, où il fit quelque tems après profession de la religion Calviniste. Jean-Antoine Guérin, médecin célébre chez qui il logeoit, en fut si réjoui, qu'il lui fit épouser sa fille, & au mois de Mars 1660. Leti alla s'établir avec elle à Genève. Il passa près de vingt ans dans cette ville, entretenant toûjours commerce avec les sçavans, sur-tout avec ceux d'Italie. En 1674. on lui donna le droit de bourgeoisie *gratis*, ce qui n'avoit été accordé à personne avant lui. Quelques démêlés qu'il eut dans cette ville l'ayant obligé d'en sortir en 1679. il vint en France, & passa en Angleterre en 1680. Le roi Charles II. le reçut avec beaucoup de bonté, lui fit, après la premiere audience, un présent de mille écus, & lui promit la charge d'historiographe. Il y écrivit l'histoire d'Angleterre ; mais cette histoire ayant déplû à la cour, à cause de la trop grande liberté qui regnoit dans cette histoire, il eut ordre de sortir du royaume. Il alla à Amsterdam en 1682. & il y fut dans la suite historien de la ville. Il y est mort presque subitement le 9. de Juin 1701. âgé de soixante & onze ans. C'étoit un auteur infatigable, mais trop précipité dans ce qu'il faisoit ; il étoit d'un génie vif, mais mordant, & il ne faut pas ordinairement compter beaucoup sur l'exactitude de la plus grande partie de ses ouvrages. La partialité d'ailleurs domine dans le plus grand nombre, & souvent il y a semé des sentimens fort dangereux. Tout ce qu'il a fait est écrit en italien, & pour l'ordinaire fort diffus. Ses ouvrages sont : Un théatre de la France, ou la monarchie de la royale maison de Bourbon en France, sous les regnes de Henri IV. de Louis XIII. & de Louis XIV. depuis 1572. jusqu'en 1697. à Amsterdam, 7. volumes *in*-4°. Le théatre Belgique, ou portraits historiques, politiques, & geographiques des sept Provinces-Unies, à Amsterdam en

1690. *in-4°*. 2. vol. Le theâtre Britannique, ou histoire de la grande Bretagne, à Amsterdam en 1684. *in-12*. 5. vol. Cet ouvrage avoit déja paru à Londres en 2. volumes *in-4°*. l'édition d'Amsterdam est la meilleure. L'Italie regnante, ou description de l'état présent de toutes les principautés & républiques d'Italie, à Genève en 1675. *in-12*. 4. volumes. Le népotisme de Rome, &c. en 1667. à Amsterdam, *in-12*. 2. vol. Cet ouvrage a été traduit & imprimé en françois en 1669. *in-12*. 2. vol. & en latin à Stutgard en 1669. *in-4°*. Itineraire de la cour de Rome, ou theâtre du siége Apostolique, de la daterie & de la chancellerie Romaines, à Genève, sous le titre de Valence, en 1675. 3. vol. *in-12*. La premiere partie avoit déja paru en 1672. sous ce titre, *Les précipices du siége Apostolique*, &c. L'Europe jalouse, ou la jalousie des princes de l'Europe, à Genève, sous le titre de Cologne, en 1672. 2. vol. *in-12*. La réputation jalouse de la fortune, panégyrique sur la puissance, la vie, les actions, le gouvernement, &c. de Louis le Grand, à Gex, *in-4°*. en 1680. La monarchie universelle du roi Louis XIV. à Amsterdam, en 1689. *in-12*. 2. vol. Cet ouvrage a été traduit & imprimé en françois à Amsterdam, en 1689. *in-12*. On lui a opposé un ouvrage intitulé, l'*Europe ressuscitée du tombeau de M. Leti*, ou *Réponse à la monarchie universelle de Louis XIV*. à Utrecht, en 1690. *in-12*. Histoire de Genève, depuis sa fondation jusqu'à present, à Amsterdam, en 1686. 5. volumes *in-12*. La partie de cette histoire qui concerne le gouvernement ecclesiastique & politique de Genève, avoit été imprimée en anglois en 1681. à Londres, lorsqu'il demeuroit en Angleterre. Cérémonial historique & politique, à Amsterdam, en 1685. 6. volumes *in-12*. Recueils historiques & politiques des vertus & des maximes necessaires à la conservation des états, &c. à Amsterdam, en 1699. *in-8°*. 2. volumes. Vûes politiques sur les interêts les plus cachés des princes, &c. à Genève, en 1661. *in-12*. Les secrets de l'état des princes de l'Europe revelés, &c. à Genève, en 1676. 3. vol. *in-12*. La juste balance dans laquelle on pese toutes les maximes de Rome, & les actions des cardinaux vivans, à Genève, en 1678. *in-12*. 4. vol. Dialogues historiques, ou abregé historique de l'Italie, &c. à Genève, en 1665. *in-12*. Dialogues politiques, ou la politique dont usent les princes & les républiques d'Italie pour conserver leurs états, *in-12*. 2. vol. à Genève, en 1666. La vie de Sixte-Quint, à Lusanne, en 1669. *in-12*. 2. vol. & en Hollande, en 1685. 2. vol. fort augmentée. Cette vie a été traduite en françois sur la premiere édition, mais avec des retranchemens. La vie de Philippe II. roi d'Espagne, à Genève, en 1679. *in-4°*. 2. vol. traduite en franç. en 1734. La vie de Charles-Quint, à Amst. en 1700. *in-12*. 4. vol. & traduite en franç. par les filles de l'auteur, en 4. vol. *in-12*. La vie d'Elisabeth, reine d'Angleterre, à Amst. en 1693. *in-12*. 2. vol. & traduite & imprimée en françois à Amst. en 1694. *in-12*. 2. vol. L'histoire de Cromwel, à Amsterdam, en 1692. *in-8°*. 2. vol. & imprimée en françois à Amsterdam, en 1694. *in-12*. 2. vol. La vie de Pierre Giron, duc d'Ossone, à Amsterdam, en 1699. *in-12*. 3. vol. & en françois, à Paris, en 1700. *in-12*. 3. vol. L'histoire de l'empire Romain en Germanie, à Amsterdam, en 1689. *in-4°*. 2. vol. Portraits historiques, politiques, chronologiques & genealogiques de la maison de Brandebourg, à Amsterdam, en 1687. *in-4°*. 2. vol. imprimés aussi en françois en 1687. *in-12*. par extrait & les soins de Leti. Portraits historiques, politiques, &c. de la maison de Saxe, à Amsterdam, en 1688. *in-4°*. 2. vol. La vie d'Olympe Maldachini, sous le nom de l'abbé Gualdi, à Genève, sous le titre de Raguse, & en françois à Leyde, en 1666. *in-12*. c'est un pur roman satyrique. Rome pleurante, ou dialogue entre le Tever & Rome, à Leyde, en 1666. *in-12*. & en françois à Genève, la même année. Le syndicat d'Alexandre VII. avec son voyage en l'autre monde, en 1668. *in-12*. & en françois en 1669. *in-12*. c'est une satyre fort emportée. Le cardinalisme de la Sainte Eglise, en 1668. *in-12*. 3. vol. Autre satyre fort violente L'ambassade de Romulus aux Romains, &c. à Genève, en 1671. *in-12*. & en 1676. C'est un recueil de satyres & autres pieces qui furent faites après la mort du pape Clement IX. Les amours de Charles de Gonzague, à



Genève, *in-12*. pur roman. Le vatican languissant depuis la mort de Clement X. avec les remedes, en 1677. *in-12*. 3. vol. Le prodige de la nature & de la grace, poëme héroïque de l'entreprise d'Angleterre du prince d'Orange, avec 50. planches. Le massacre des Réformés innocens, *in-4°*. La lettre R. bannie, à Bologne en 1653. *in-12*. C'est un discours presenté à l'académie des Humoristes de Rome, où il n'a point fait entrer la lettre R. Critique historique, politique, morale, œconomique & comique, sur les lotteries anciennes & nouvelles, spirituelles & temporelles, &c. & en françois à Amsterdam, en 1697. *in-12*. 2. vol. Pierre Ricotier, qui étudioit alors en théologie à Franequer, fit sur cet ouvrage des *considérations*, où il maltrait beaucoup Leti. Celui-ci n'y répondit que par un recueil de lettres que lui avoient écrit des personnes de distinction qui parloient avantageusement de lui, & auquel il joignit une préface fort longue, pour répondre à M. Ricotier. Mais la publication de ce recueil ayant été suspendue, & M. Ricotier ayant obtenu un exemplaire de la préface, y répondit dans une brochure intitulée, *Réflexions sur la derniere préface de M. Leti*, &c. Les *considérations* du même ont été ajoûtées à la nouvelle édition de la *Critique des lotteries* faites à Amsterdam en 1697. où l'on voit le portrait de Leti habillé en moine, ce qui avoit été fait malignement, car il ne l'a jamais été. Les lettres ont aussi paru depuis, mais sans la préface. En 1700. on imprima un recueil de lettres italiennes sur différens sujets, qui sont de M. Leti lui-même, à Amsterdam, *in-8°*. 2. vol. La vie du duc de Valentinois par Tomaso Tomasi, avec les additions de Leti, aussi en italien, à Genève, en 1670. *in-12*. Enfin Leti a encore donné quelques autres écrits qui lui font encore moins d'honneur que ceux dont on vient de parler, mais qu'il a desavoués. * *Voyez* son éloge par M. le Clerc, de Hollande, son gendre, dans le Moreri de l'édition d'Amsterdam, & dans les lettres de Leti; les memoires du pere Niceron, *tome 2. & tome 10. premiere & seconde partie;* & les lettres de Bayle, avec les notes de M. Desmaiseaux, &c.

LEUCHT, (Christian-Leonard) fameux docteur du droit public, né à Arnstatt en Thuringe le 12. de Fevrier 1645. fit ses études à Leipsic, à Giessen & à Jene, où il prit le degré de docteur. Après s'être distingué pendant quelque tems à Dresde dans la pratique du droit, il fut conseiller aulique du comte de Reuss à Graitz en 1683. & conseiller consultant du comte de Limbourg en 1688. Il fut honoré en 1690. de la dignité de comte palatin, parce qu'il avoit fait la description des deux couronnemens qui s'étoient faits la même année à Augsbourg. En 1692. il fut consultant de la ville de Nuremberg, & en 1694. assesseur de la même ville. En 1699. ses infirmités l'ayant obligé de résigner son emploi de premier consultant du sénat, on lui en conserva le titre & le rang. Les princes de Schwartzbourg-Sondershausen & de Schwartzbourg-Arnstatt le nommerent depuis leur conseiller, parce qu'il avoit dédié à cette maison le premier tome des actes d'état du Saint Empire du XVIII. siecle. Il mourut le 24. Novembre 1716. à l'âge de soixante-douze ans. On estime beaucoup les nouvelles éditions qu'il a données de divers livres, & les additions dont il les a enrichis. La plûpart sont sous des noms supposés.

LEUCTRES, ville ancienne de la Laconie, située au bord de la mer. Plutarque en parle dans la vie de Pélopidas. Selon Strabon, au livre huitiéme de la geographie, c'étoit une colonie des Leuctriens de la Béotie. Pausanias, dans ses Laconiques, c'est-à-dire dans le troisiéme livre de sa description de la Grece, dit qu'elle étoit une des dix-huit villes des peuples appellés Eleuthero-Lacones, ou *Libres Laconiens*, & que les Messeniens prétendoient qu'elle avoit été autrefois de leur territoire. Elle étoit vers leur frontiere, sur la côte orientale du golfe Messeniaque. On la nomme à present *Moina*. Plutarque, dans la vie de Pélopidas, & dans celle de Cléomene, parle d'une autre Leuctres, ville de l'Arcadie. Elle étoit du territoire de Mégapolis, & située assez près de la ville de ce nom. * *Voyez* outre les auteurs *cités dans cet article*, le pere Lubin, Augustin, dans ses tables geographiques, &c.

LEVIS. *Corrections, & additions pour la genealogie de cette maison, rapportée dans ce dictionaire.*

II. Gui de Levis, I. du nom, fonda l'an 1190. &c. *Jeanne* de Levis, seconde femme, ( *effacez le mot de* seconde ) de *Philippe* de Montfor, I. du nom, *lisez* II. du nom.

XIII. Jean de Levis, VI. du nom, seigneur de Mirepoix, &c. *Philippe*, seigneur Veilanet, ( *édition de 1725.* ) Veillanet ( *édition de 1732.* ) *lisez* de la Vellanet.

XIV. Antoine-Guillaume de Levis, vicomte de Terrides, &c. *Louise* de Levis, femme de *Scipion* de Bassapat, &c. *corrigez ainsi :* mariée le 6. Janvier 1619. avec *Antoine-Scipion* de Bassabat, baron de Pordiac, de Campendu, ( terre qui donne entrée aux états de Languedoc, ) & de Fondeilhe, duquel elle eut dix-huit enfans.

*Ajoûtez ce qui suit dans les deux éditions au degré*

XVIII. Charles-Pierre-Gaston de Levis de Lomagne, maréchal hereditaire de la Foi, marquis de Mirepoix, comte de Terrides, vicomte de Gimoix, baron de Montfourcaul, âgé de trois ans en 1703. fut fait colonel du régiment de Saintonge par commission du 6. de Mars 1719. puis de celui de la Marine le 20. de Fevrier 1734. & brigadier des armées du roi le premier d'Août suivant. Il a été marié le 17. d'Août 1733. avec *Anne-Gabrielle-Henriette-Bernard*, âgée de douze ans, fille de *Gabriel-Bernard*, comte de Rieux, baron, & seigneur de la Liviniere, Ferals, Fief-Madame, &c. président en la seconde chambre des enquêtes du parlement de Paris, & de *Susanne-Marie-Henriette* de Boulainvilliers Saint-Saire, sa seconde femme.

Il y a encore plusieurs branches subsistantes de la maison de Levis, en 1734. qui sont celles des

*MARQUIS DE GAUDIE'S.*

Descendue de Henri de Levis, marquis de Gaudiés, *qui a été omis dans la genealogie rapportée dans le dictionnaire.* Il étoit troisiéme fils d'Antoine-Guillaume de Levis, seigneur de Mirepoix, & de *Marguerite* de Lomagne, & il épousa *Marguerite* de Caulet, fille de *François* de Caulet, seigneur de Cadars, maître des eaux & forêts de Languedoc, & de *Marie* de Fraxines. Il en eut *Alexandre* de Levis, marquis de Gaudiés, qui fut marié avec *Marguerite* de Caumels, fille de *François* de Caumels, seigneur de Grefeuille, conseiller au parlement de Toulouse, & de *Bourguine* de Garaud. De ce mariage vinrent *Barthelemi* de Levis, tué au combat de Senef en 1674; *Antoine* de Levis, marquis de Gaudiés; *Joseph* de Levis, chevalier de Malte en 1670. capitaine des galeres du roi; *Chrisante* de Levis, nommé au mois de Decembre 1697. aumônier de madame la duchesse de Bourgogne, depuis dauphine, & le 15. d'Avril 1702. abbé de l'abbaye de Grestain, ordre de saint Benoit, diocèse de Lisieux, mort à Paris au seminaire de saint Magloire, au mois de Decembre 1727; *Alexis* de Levis, aussi chevalier de Malte, & officier des galeres du roi; *Philiberte* de Levis; *Catherine* de Levis; & *Christine-Pauline* de Levis, religieuse aux Maltoises de Toulouse. C'est de cette branche que sont le chevalier de Levis, fait capitaine-lieutenant de galeres le 23. de Janvier 1713. & le marquis de Levis, fait lieutenant de galeres le 15. d'Avril 1730.

La branche des seigneurs de Leran, formée par Gaston de Levis, I. du nom, seigneur de Leran, second fils de Jean de Levis, I. du nom, seigneur de Mirepoix, & de *Constance* de Foix, s'est perpetuée jusqu'à present par douze degrés de generation, & a pour chef Paul Louis de Levis, seigneur, marquis de Leran, né en 1666. brigadier des armées du roi du premier Fevrier 1719. & chevalier de l'ordre militaire de saint Louis, ci-devant lieutenant-colonel successivement du régiment royal dauphin, & du royal-étranger de cavalerie, avec brevet de mestre de camp. Il a été marié le 11. de Mai 1703. avec *Marie-Marguerite-Therese-Camille* de Levis, fille de *Gaston-Jean-Baptiste* de Levis Lomagne, maréchal de la Foi, marquis de Mirepoix, gouverneur du païs & comté de Foix, & de *Magdeleine* du Puydufou, & il en a eu entr'autres enfans *Gaston-Jean-Baptiste* de Levis de Leran, appellé *le comte de Levis*, né en 1704. d'abord capitaine de cavalerie dans le régiment royal étranger, puis au mois d'Août 1725. enseigne de la compagnie des gendarmes de la garde ordinaire du roi, charge dont il fut obligé de se démettre en 1733. Il a été marié en 1723. avec *Jeanne* Baillon, fille de *François* Baillon, seigneur de Blampignon, Maloüin, conseiller secretaire du roi, maison & couronne de France & de ses finances, & chevalier de l'ordre de saint Michel, & il en a eu plusieurs enfans.

*BRANCHE DES BARONS ET COMTES DE CHARLUS.*

XV. Jean-Louis de Levis, II. du nom, comte de Charlus, &c. ( *édition de 1725.* ) comte de Ponsleus, *lisez* comte de Poneins. *Reformez ainsi dans cette édition la fin de ce degré*, dont il a eu *Marguerite* de Levis Châteaumorand, mariée à *Pierre* de Seve, premier president du parlement de Dombes; *Marguerite* de Levis-Châteaumorand, morte jeune en 1679; *Diane* de Levis-Châteaumorand, religieuse de la Visitation Sainte Marie à Lyon; *Marie* de Levis Châteaumorand, marquise de Valromei, non mariée; *Helene* de Levis-Châteaumorand, religieuse avec sa sœur; & *Philippe-Eleazar-François* de Levis-Châteaumorand, capitaine de vaisseau, & chevalier de l'ordre militaire de saint Louis, qui fut marié le 6. de Janvier 1694. avec *Marie-Anne* de Levis, fille de *Charles-Antoine*, comte de Charlus, & de *Marie-Françoise de Paule* de Berisi & de Mezieres, &c. ( *Ajoûtez aussi ce qui suit à l'édition de 1732.* ) dont il a entr'autres enfans *Charles-François* de Levis-Châteaumorand, appellé *le Comte de Levis*, qui fut fait mestre de camp du régiment de cavalerie vacant par la mort de François-Honoré de Levis, son cousin germain, par commission du 4. de Mars 1727. Il a épousé une fille de *Guillaume* Languet-Robelin, comte de Rochefort-la-Croisette, baron de Saffre, conseiller d'honneur au parlement de Dijon.

XVII. Roger de Levis, comte de Charlus. Il faut effacer les mots suivans *Magdeleine*, alliée à *Louis* Fouquet, marquis de Belleisle. C'étoit *Catherine* de Levis, dame de Remiremont, qui avoit épousé *Louis* Fouquet, marquis de Belleisle, baron de Villars, seigneur de Pomay. Elle est morte à Paris le 12. de Juin 1729. âgée d'environ soixante-neuf ans.

XVIII. Charles-Antoine de Levis, comte de Charlus, &c. *Reformez ainsi dans l'édition de 1725. à la fin de ce degré après ces mots* âgée de trente-deux ans; *Marie-Hyacinthe* de Levis, abbesse de Notre-Dame de Levis, nommée le premier de Novembre 1704. *Ajoûtez aussi à l'édition de 1732. qu'*elle est morte le 4. de Mai 1731. âgée de quarante-quatre ans; *Catherine-Agnès* de Levis, a été mariée par contrat du 20. de Septembre 1720. avec *Alexandre-François* de Montberon, seigneur d'Esnandes, de Villedeu, de la cour d'Usseau, de Beauregard, de la Grignollée & de la Berengais.

Cette branche vient de s'éteindre en la personne de

XIX. Charles-Eugene de Levis, duc de Levis, pair de France, comte de Charlus & de Saignes, baron de Montjouvent, seigneur de Poligny, de Saint-Nizier, &c. chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées & de la province de Bourbonnois, commandant en chef pour sa majesté dans le comté de Bourgogne, gouverneur particulier de la ville de Bergues, & châtellenies y réunies, mort à Paris le 9. de Mai 1734. dans la soixante-cinquiéme année de son âge. Il avoit commencé à servir en 1688. & avoit suivi le dauphin aux siéges de Philisbourg, de Manheim & de Frankendal. Il eut ensuite un régiment de cavalerie, à la tête duquel il se trouva aux batailles de Fleurus en 1690. de Steinkerque en 1692. & de Nerwinde en 1693. de même qu'aux siéges de Mons, de Namur & de Charleroi, & dans d'autres occasions jusqu'à la paix de Riswick en 1697. Il fut fait brigadier le 29. de Janvier 1702. eut le commandement de la cavalerie dans l'armée qui alla joindre l'électeur de Baviere en Allemagne en 1703. & se distingua à la premiere bataille d'Hochstet donnée le 20. de Septembre de la même année. Il fut fait maréchal de camp le 10. de Fevrier 1704. & il servit en cette qualité les années suivantes. Le roi le fit, seul par distinction, lieutenant général de ses armées le 18. de Fevrier 1708. & il le nomma en même tems pour servir en cette qualité auprès du corps de troupes qui étoit destiné pour passer en

Ecosse ; mais la descente n'ayant pû avoir lieu, & le vaisseau à bord duquel il étoit, ayant été obligé de se rendre aux Anglois le 25. de Mars, il fut fait prisonnier de guerre. Après avoir été échangé, il continua de servir jusqu'à la paix d'Utrecht. Le gouvernement des villes & citadelles de Mezieres & de Charleville lui fut donné au mois de Novembre 1713. Il fut fait du conseil de guerre établi au mois de Septembre 1715. & après la suppression de ce conseil il eut au mois de Juin 1718. le commandement en chef du comté de Bourgogne. Il obtint en considération de ses service & de sa naissance l'érection de ses terres & seigneuries de Lurcy-le-Sauvage, de Poligny, la Bandriere, Champroux, & autres situées en Bourbonnois, en titre de duché & pairie, sous la dénomination de Levis, par lettres du mois de Fevrier 1723. après la vérification desquelles il prêta serment, & prit séance au parlement de Paris le 22. du même mois, le roi y séant en son lit de justice pour la déclaration de sa majorité. Le gouvernement de Bergue lui fut donné le 27. de Mars 1728. & il fut reçû chevalier des ordres de sa majesté le 2. de Fevrier 1732. *Marie-Françoise* d'Albert de Luynes, sa veuve, l'a survécu de peu, étant morte à Paris le trois de Novembre de la même année 1734. dans la cinquante-septiéme année de son âge, étant née le 15. d'Avril 1678. elle avoit été dame du Palais de madame la duchesse de Bourgogne, morte dauphine. Ils avoient eu pour enfans, *Charles* de Levis, comte de Charlus, mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom, auparavant de Villepreux, mort le 10. de Decembre 1724. dans la vingt-sixiéme année de son âge, sans avoir été marié; *François-Honoré*, appellé *le Marquis de Levis*, né le 9. d'Août 1706. fait mestre de camp du régiment de cavalerie de Charlus, vacant par la mort de son frere aîné, au mois de Decembre 1724. & mort le 24. de Fevrier 1727. dans la vingt-uniéme année de son âge, sans avoir été marié; *François* de Levis, mort âgé de quatre ans & demi le 15. de Mars 1714; *Gui-Antoine* de Levis, né le 7. de Septembre 1715. & mort le 4. de Juin 1725; *Marie-Françoise* de Levis, mariée le 12. de Janvier 1722. avec *Joseph-François* de la Croix, marquis de Castres, baron de Castelnau, de Gourdieges, & des états de Languedoc, lieutenant de roi dans la même province, maréchal des camps & armées du roi, gouverneur des ville, citadelle & diocése de Montpellier, & de la ville & port de Cette, & forts en dépendans, chevalier d'honneur de madame la duchesse d'Orleans, & fait chevalier des ordres du roi en 1724. restée veuve de lui le 24. de Juin 1728. & morte le 2. de Decembre suivant âgée d'environ vingt-six ans, & laissant trois enfans en bas âge; autre *Marie-Françoise* de Levis, née le 19. de Juillet 1707. & morte le lendemain; & *Marie-Louise* de Levis, née le 9. de Septembre 1712.

La branche de LEVIS-LUGNY a été continuée par JACQUES de Levis, marquis de Lugny, seigneur de Bougy, du Plessis, &c. & qui épousa *Françoise* de Saint-Georges, niéce de *Claude* de Saint-Georges, archevêque & comte de Lyon, mort le 9. de Juin 1714. âgé de quatre-vingt-deux à quatre-vingt-trois ans, & fille de *Marc-Antoine* comte de Saint-Georges & de Monceaux, mort le 15. de Juin 1719. dans la quatre-vingt-quatorziéme année de son âge, & de *Gabrielle* d'Amanzé de Choffailles. De ce mariage sont sortis plusieurs enfans, dont deux étoient en 1719. chanoines & comtes de Lyon; & un autre appellé *le Marquis de Levis-Lugny*, entra en 1718. dans le régiment des gardes Françoises en qualité d'enseigne, & monta en 1720. à une soû-lieutenance, & depuis à une lieutenance.

*A l'égard des autres additions & corrections qui regardent cette maison, & qui ont été inserées dans le Moreri édition de 1732. nous renvoyons à cette édition.*

LEUSDEN, (Jean) célébre philologue des Païs-Bas, très-versé dans les langues sçavantes, étoit né à Utrecht en 1624. & jetta dans cette ville les fondemens de ses études dans les langues & dans les mathematiques. L'amour qu'il avoit pour les langues orientales l'engagea à passer à Amsterdam afin de s'y instruire dans les conversations avec les rabbins, & pour y connoître de plus près les cérémonies des Juifs. En 1649. il obtint à Utrecht la chaire de professeur en hebreu, & des antiquités hebraïques, & il a rempli ce poste jusqu'à sa mort avec beaucoup de succès & de distinction. Il s'arracha une fois à ses occupations pour voir le reste des Païs-Bas, la France & l'Angleterre, & il lia connoissance avec les plus célebres philologues de son tems. Il mourut vers la fin de Septembre 1699. & laissa un fils nommé *Rodolphe*, qui fut fait professeur en medecine à Utrecht en 1705. Jean avoit beaucoup de critique & de discernement, & une grande clarté dans sa maniere d'enseigner. Plein de vénération pour les Buxtorfs, il en adopta presque tous les sentimens, & s'étudia à les faire valoir. On lui est redevable des éditions correctes que nous avons des ouvrages de Bochart, de Lighfoot, & de la critique de Polus. Outre ces éditions on a de Leusden un grand nombre d'ouvrages fort estimés de ceux qui s'appliquent au même genre d'étude dans lequel il avoit si bien réussi; sçavoir: *Onomasticum sacrum*, où il explique tous les noms propres hebreux, chaldéens & latins dans leur origine, qui se trouvent dans l'ancien & dans le nouveau Testament, avec une addition sur les vases, l'argent & les poids dont il est parlé dans l'écriture sainte, *in-8°.* à Leyde en 1665. & 1684. *Clavis hebraica & philologica veteris Testamenti*, à Utrecht en 1683. *in-4°. N. T. clavis græca cum annotation. philologicis*, à Utrecht en 1672. *in-8°. Compendium biblicum veteris Testamenti*, &c. où l'on trouve tous les mots de l'ancien Testament hebreux & chaldéens, avec une version latine, *in-8°.* à Utrecht en 1673. 1680. 1685. à Leyde en 1694. à Francfort & à Halle en 1704. *Compendium græcum novi Testamenti*, où l'on trouve de même tous les mots du nouveau Testament, avec la traduction latine, *in-8°.* à Utrecht en 1675. *in-12.* en 1677. & 1682. *in-18.* à Amsterdam en 1698. *in-8°.* à Leyde en 1702. à Francfort & à Halle en 1704. à Londres en 1688. *in-12.* c'est la quatriéme édition, plus ample que les trois premieres: le pere Le-Long n'a pas parlé de cette édition dans sa Bibliothéque sacrée, où il cite les autres. *Philologus hebræus*, &c. C'est un recueil de dissertations sur differens points qui concernent l'ancien Testament, comme sur le texte original, sur la division des livres, sur la confusion des langues, la Masore, la cabale, la version latine de Pagnin, &c. *in-4°.* à Utrecht en 1656. 1672. 1695. à Amsterdam en 1686. *Philologus hebræo-mixtus*, avec un spicilége philologique qui contient des dissertations sur la vulgate, la version grecque des Septante, le Targum, le Pentateuque Samaritain, la version syriaque de l'ancien & du nouveau Testament, la nouvelle version belgique de la bible, les commentaires des rabbins, les sectes des Juifs, leurs rois, &c. *in-4°.* à Utrecht en 1663. à Leyde en 1682. & 1699. *Philologus hebræo-Græcus*, qui contient aussi des dissertations qui ont rapport au nouveau Testament, *in-4°.* à Utrecht en 1670. à Leyde en 1685. & 1695. Notes philologiques, en latin, sur Jonas, Joël & Osée, deux volumes *in-8°.* à Utrecht en 1656. & 1657. Enfin il a donné un pseautier latin selon le texte hebreu; le prophéte Jonas en hebreu, en chaldéen, & en latin; & ensuite Joël & Abdias: une version hebraïque du texte chaldéen de Daniel & d'Esdras. Il a beaucoup contribué à plusieurs éditions de l'ancien Testament en hebreu, & à quelques-unes du nouveau Testament grec. Rodolphe Leusden, son fils, a publié aussi un nouveau Testament grec. *Consultez* la Bibliothéque sacrée du pere Le-Long, dans l'édition *in-fol.* premier & second volume. Dans l'édition du nouveau Testament syriaque, Jean Leusden fut aidé par Charles Schaaf, professeur en langues orientales à Leyde. * Outre le pere Le-Long, *voyez* de Uries, *parental Leusden*, &c.

LEYDECKER, (Melchior) célébre Calviniste Hollandois, né à Middelbourg en Séelande le 25. de Janvier 1652. desservit d'abord une église dans sa patrie, & en 1678. il fut appellé à la chaire de professeur en théologie à Utrecht. Il prit le degré de docteur en théologie à Leyde des mains de Frederic Spanheim, son ami & son protecteur. Il se declara avec assez de vivacité contre le Coccéianisme, & contre le Cartésianisme, dont il regardoit les partisans comme autant de Novateurs, mais dont il a montré qu'il ne connoissoit pas assez les sentimens. Il n'étoit

pas critique, & faisoit peu d'estime de cette science si necessaire à tous ceux qui veulent être veritablement utiles au public par leurs écrits. Par cette raison il n'approuva pas que l'on réimprimât en Hollande les grands critiques. Il méprisoit les ouvrages de Drusius, & il étoit surpris qu'on les recherchât. L'excellent ouvrage de Spencer *de legibus Hebræorum*, n'étoit écrit, selon lui, qu'en faveur des Sociniens. Avec ces faux préjugés il ne laissoit pas que d'être fort versé dans la théologie, & dans l'histoire ecclesiastique; mais il prenoit souvent le faux parti. Il avoit aussi quelque littérature rabbinique qu'il avoit acquise dans sa jeunesse. C'étoit un homme vif, souvent emporté & satyrique : il souhaitoit cependant avec ardeur de voir les Lutheriens & les Calvinistes se réunir, & il fit quelques efforts pour cette réunion. Il mourut le 6. de Janvier 1721. âgé de soixante-dix-huit ans. Ses ouvrages sont : *Fax veritatis : Synopsis controversionum de fœdere : Vis veritatis : Veritas evangelica :* un commentaire latin sur le catéchisme d'Heidelberg : l'histoire de l'église d'Afrique : l'œconomie des Trois Personnes : une dissertation contre Becker, auteur du pernicieux ouvrage, intitulé, *le monde enchanté*, &c. un traité où il examine le but de saint Paul dans son épître aux Romains, & dans celle aux Galates ; une analyse de l'écriture avec la méthode de prêcher : la continuation de l'histoire ecclesiastique de Hornius, & des notes : un ouvrage intitulé, *Salamis :* une histoire du Jansenisme : ce n'est pas le moins emporté de ses ouvrages ; il est d'ailleurs plein de faux raisonnemens contre la souveraineté des rois, ce qui a engagé le pere Quesnel de l'Oratoire, à le refuter sur cet article dans son livre intitulé, *La souveraineté des rois défendue contre Melchior Leydecker, Calviniste*, volume *in-12.* imprimé à Paris, chez Josset, en 1704. Le dernier ouvrage de Leydecker est un gros traité sur la république des Hebreux, en deux volumes *in fol.* Il en avoit fait un troisiéme qui est demeuré manuscrit entre les mains de Charles Thuinman, son éleve, pasteur à Middelbourg. Ce troisiéme volume continue l'histoire des Juifs depuis la naissance de Jesus Christ, jusqu'au tems de l'auteur. On y trouve des anecdotes singulieres, & des recherches curieuses sur le Judaïsme moderne, que le rabbin qui avoit été précepteur de Leydecker lui avoit apprises. Tous les ouvrages de Leydecker sont écrits en latin d'un style assez dur. * *Mémoires du tems. Bibliotheca Bremensis, class. 3. fascicul. 1.* &c.

L'HERITIER, (Nicolas) seigneur de Nouvellon & de Villandon, issu d'une noble & ancienne famille de Normandie, tresorier du régiment des gardes Françoises, historiographe du roi, mourut à Paris au mois d'Août 1680. Il a servi avec honneur dans les mousquetaires du roi, puis dans le régiment des gardes Françoises ; & y ayant reçû une blessure considerable, il fut obligé de quitter le service. On lui donna la place de tresorier du régiment, & le roi lui accorda un brevet d'historiographe. Ce dernier titre, joint à son goût particulier, l'engagea à écrire plusieurs morceaux de l'histoire de France, & de celle de son tems. Entr'autres, la campagne de Rocroi en 1643. celle de Fribourg en 1644. & quelques autres campagnes où les troupes Françoises se sont signalées. Ces relations sont demeurées manuscrites. Les ouvrages imprimés de Nicolas L'Heritier, sont, une traduction françoise des annales & histoires de Hugues Grotius, des troubles des Païs-Bas, en 1662. *in fol.* à Amsterdam ; & le *Tableau historique des principaux évenemens de la monarchie Françoise*, vol. *in-12.* à Paris en 1669. M. L'Heritier s'est fait connoître aussi par quelques poësies. Etant encore mousquetaire, il donna l'*Hercule furieux*, tragédie, & quelques années après, *Clovis*, qui est aussi une tragédie. Le *recueil de portraits & d'éloges en vers & en prose*, imprimé chez Serci & Barbin à Paris en 1659. 2. volumes *in-8°.* contient quelques autres pieces de poësies de sa composition, entr'autres *le portrait d'Amarante*, c'est-à-dire, de mademoiselle Françoise le Clerc, niéce de M. Duvair, garde des sceaux de France, qu'il épousa depuis, & qui est morte au mois d'Août 1704. M. L'Heritier a laissé un fils & une fille *dont on parle dans l'article suivant*, qui se sont distingués l'un & l'autre par leurs talens. Le fils nommé, comme son pere, *Nicolas L'Héritier*, fut écuyer, historiographe du roi, & travailla beaucoup sur notre histoire de France ; mais ses écrits ne sont pas imprimés. Il s'est rendu d'ailleurs autant recommandable par sa grande probité que par ses talens. Les mathematiques faisoient ses delices, & la poësie, à laquelle on assûre qu'il réussissoit, étoit son amusement. Il est mort à Paris le 17. de Janvier 1730. *Essai de littérature, Décembre 1702.* Titon du Tillet, *Parnasse François*, in-fol. *Bibliothéque des théâtres.*

L'HE'RITIER DE VILLANDON, (Marie-Jeanne) fille de NICOLAS L'Héritier, *dont on a parlé dans l'article précédent*, nâquit à Paris au mois de Novembre 1664. Elle reçut de son pere, amateur des sciences, une éducation qui fit paroître ses talens dans l'âge le plus tendre. L'étude de l'histoire ancienne & moderne, & celle de la fable furent les jeux de son enfance. Son pere la forma aussi à la poësie, dans laquelle elle a assez bien réussi. A l'âge de quatorze ans elle avoit déja composé avec succès divers petits ouvrages en ce genre. Ce goût pour les vers ayant une liaison naturelle avec la musique, elle s'appliqua aussi à cet art, & y excella. Sa voix étoit belle, & on l'entendoit chanter avec plaisir. Quoiqu'elle ait perdu son pere dès sa premiere jeunesse, sa ferveur pour l'étude ne se rallentit point. Les deux premiers ouvrages qu'elle publia, & qui parurent dans le Mercure du mois de Juillet 1689. furent une idyle intitulée, *Le printems glacé*, & un rondeau où elle excite les personnes du sexe qui ont la beauté en partage à se servir de leur raison, si elles veulent éviter les piéges de l'amour. Mademoiselle Des-Houlieres en fit un autre qu'elle lui adressa, où elle s'efforce de prouver que la raison est souvent un foible secours contre les traits de l'amour ; mais elles ne disputoient que de philosophie. En 1692. mademoiselle L'Héritier remporta le prix des vers au palinod de Caen. En 1695. & en 1696. elle eut le prix de l'académie des Lanternistes de Toulouse, & en lui adjugeant le second, cette académie l'admit dans son corps, honneur qu'elle n'avoit encore accordé à aucune dame. L'academie des Ricovrati de Padoue lui fit le même honneur en 1697. *Le triomphe de madame Des-Houlieres*, qu'elle donna vers ce tems-là, fut bien reçû : elle y prend la défense de cette dame avec esprit, contre l'épithete de, *précieuse* que M. Despreaux lui avoit donné dans sa satyre contre les femmes. Cette piece fut d'abord imprimée seule, ensuite on l'a inserée dans les ouvrages divers qu'elle a fait paroître en 1695. Lorsque mademoiselle de Scudery, son amie, fut morte, elle jugea à propos de faire son *apothéose*, piece mêlée de prose & de vers qui parut en 1702. à Paris, & que l'esprit & le cœur ont concouru également à former. Une dame de sa connoissance étant partie pour aller à Madrid, la pria de lui mander les nouvelles litteraires. Mademoiselle L'Héritier obéit : elle joignit à ses lettres le recit de quelques avantures d'un autre genre, & ce commerce a produit trois volumes imprimés sous le titre d'*Erudition enjouée*, & qui contient bien des bagatelles. L'abbé de Mauroi qui en protégeoit l'auteur, presenta mademoiselle L'Héritier à son altesse royale mademoiselle d'Orleans, & l'honneur qu'elle eut d'être connue de cette princesse donna lieu à l'épithalame qu'elle composa dans le tems de son mariage avec le duc de Lorraine. Les fêtes de cette nôce occasionnerent encore quelques autres pieces de vers, dont elle forma un volume qui parut *in-12.* Marie d'Orleans de Longueville, duchesse de Nemours, qui par son esprit & par son sçavoir méritoit encore plus que par sa naissance l'attache des personnes de lettres, rechercha mademoiselle L'Héritier, & l'engagea à demeurer presque toûjours à sa cour pendant les douze ans qu'elle vécut depuis qu'elle l'eut connue. En mourant elle lui laissa ses memoires qu'elle avoit cachés toute sa vie, & mademoiselle L'Héritier les fit paroître en 1709. avec des notes historiques, & un avertissement où elle fait un bel éloge de cette princesse. Quelques années auparavant elle lui avoit dédié les *Contes du roi Richard*, roi d'Angleterre, surnommé *Cœur de lion*, contenant *La tour ténébreuse*, & *la robbe de sincerité*, vrais contes de Fées qui ne méritoient gueres la peine qu'elle se donna pour les traduire, si l'on peut dire que c'est une traduction, & qui

ne peuvent amuser que des génies fort superficiels : ils parurent en 1705. Elle fit en 1711. *La pompe dauphine*, mêlée de prose & de vers, à la mort du premier dauphin, fils de Louis XIV. Cette piéce fut suivie du *Tombeau de M. le dauphin*, auparavant M. le duc de Bourgogne. On a encore divers autres morceaux de mademoiselle L'Héritier qui se trouvent dispersés dans les différens Mercures de son tems. Elle portoit sur le parnasse le nom de *Telesille*, & c'est sous ce nom que le sieur de Boilli, alors ecclésiastique, & qui a changé d'état depuis, l'a si fort maltraitée dans son *Eleve de Terpsicore, ou le nourrisson de la satyre*, ouvrage assez ingenieux, mais où la satyre domine beaucoup plus que la verité. La piéce où l'auteur déchire si vivement mademoiselle L'Héritier qu'il avoit fréquentée pendant du tems, est intitulée, *La Télescillade*, & se trouve *page 22.* M. de Sacy, de l'academie Françoise, M. Bayle, & plusieurs autres ont rendu plus de justice à l'esprit & à la probité de mademoiselle L'Héritier. Les seuls vers que le premier ait jamais composés sont quelques billets qu'il lui écrivit. En 1710. il s'étoit formé chez cette demoiselle une societé dont la littérature & l'amitié faisoient également les liens ; on y lisoit souvent des ouvrages d'esprit, & l'on y avoit presque toûjours lieu de remarquer que la critique de mademoiselle L'Héritier étoit aussi judicieuse que fine. La marquise de Bethune, sœur de la reine de Pologne, la princesse de Neufchâtel, la duchesse de Brissac-Béchameil, madame de Bellegarde-Verthamont, & plusieurs autres dames, plus distinguées encore par leur esprit que par leur rang, venoient à ces assemblées. La conversation y étoit fort agréable, non-seulement par le choix de la compagnie, mais encore plus par les anecdotes, & le nombre infini de traits curieux que mademoiselle L'Héritier fournissoit : c'étoit une des plus heureuses mémoires de son siécle, & des mieux ornées. Son entretien avoit aussi le charme de l'enjoûment : elle étoit née vive & gaie, qualités que la médiocrité de sa fortune, & la maladie même ont eu peine à détruire. Les dix dernieres années de sa vie se passerent dans d'extrêmes souffrances, sans que son courage en ait été abattu. Elle fit imprimer en 1718. *Les caprices du destin*, recueil fort frivole d'historiettes galantes qui furent réimprimées quelque-tems après en Hollande. Elle mit au jour en 1729. *L'avare puni*, nouvelle en vers ; & son dernier ouvrage ; celui avec lequel elle a presque fini ses jours, est une traduction en vers des épîtres heroïdes d'Ovide, l'un des ouvrages de ce poëte où les bienséances sont moins gardées. Mademoiselle L'Héritier en a adouci plusieurs endroits. Sa traduction parut en 1732. *in-12.* il y en a seize en vers, & cinq en prose. Cette fille mourut le 24. de Février 1734. âgée de soixante-neuf ans & trois mois. Elle a été enterrée dans l'église de saint Nicolas des Champs, sa paroisse. Elle a laissé des œuvres posthumes en prose & en vers dont la quantité peut égaler ce qu'on a déja imprimé d'elle : on promet de les donner au public. Il y a un portrait de mademoiselle L'Héritier gravé par M. Des Rochets d'après l'original de M. Tourniere : il est très-ressemblant. On lit ces vers au bas :

*C'est l'histoire des neuf sœurs,*
*Par sa prose & ses vers, elle charme les cœurs,*
*Et Minerve avec soin grave dans sa mémoire*
*Tous les traits de la fable, & tous ceux de l'histoire.*

* *Mémoires du tems. Mercure de France, mois de Mars 1734. Journal des sçavans du mois de Décembre 1734.* On y trouve un éloge de mademoiselle L'Héritier écrit avec délicatesse. *Parnasse François*, par M. Titon du Tillet, édition *in-folio*, &c.

LIANCOUR, ( Roger du Plessis, duc de ) plus illustre encore par sa pieté que par sa naissance, étoit duc de la Roche-Guyon, pair de France, chevalier des ordres du roi, &c. C'étoit un des hommes de la cour de son tems le mieux fait. Il étoit grand, adroit dans ses exercices, d'ailleurs pourvû de toutes les qualités de l'esprit & du cœur qu'on estime le plus dans le monde, brave jusqu'à la témérité, comme il parut dans un attaque au siége d'une place à la tête du régiment de Picardie qu'il commandoit. L'amour du jeu, du luxe, des amusemens, & ce que le monde se contente de nommer galanterie, le posséderent jusqu'à l'âge de quarante ans. Dieu commença sa conversion en le touchant puissamment dans une maladie dont il crut mourir. Ses douleurs, les sages avis de Jeanne de Schomberg, sa femme, qu'il avoit épousée à l'âge de vingt ans, lui-même n'en ayant que vingt-deux, & plusieurs autres circonstances l'ébranlerent. Une maladie très-dangereuse qui survint à la duchesse sa femme en 1638. les exemples salutaires qu'elle lui donna, la societé de plusieurs gens également vertueux & sçavans à qui elle le lia, le goût qu'elle eut l'adresse de lui inspirer pour sa maison de Liancour, acheverent de lui faire haïr la conduite qu'il avoit tenue jusques-là. Dieu lui envoya des guides prudens & éclairés, lui donna un véritable amour pour de saintes lectures, rendit efficaces les prieres & les larmes de la duchesse sa femme, & depuis ce tems-là il fut toûjours constant dans la pratique la plus exacte de toutes les vertus qui forment le vrai Chrétien. Ce fut pour lui qu'une personne de beaucoup de mérite fit les *Avis à un seigneur de qualité.* Tous ceux qui sont instruits de l'histoire du dernier siécle sçavent ce qui lui arriva dans une paroisse de Paris au tems de Pâques, & quelles suites eut cette affaire. Ce fut ce qui donna occasion à M. Arnauld d'écrire ses deux lettres à un duc & pair, qui étoit M. de Liancour lui-même, & dont une proposition de l'une des deux fut censurée par la Sorbonne, & le sujet de l'exclusion de ce docteur, & de plusieurs autres de ce corps. Il demeura jusqu'à sa mort étroitement uni avec ce docteur & ses amis : il ne se conduisit que par leurs conseils ; il les eut souvent pour ses compagnons à Paris & à Liancour ; il se plaisoit dans leurs conversations, & prenoit leurs intérêts lorsqu'ils avoient besoin de son crédit, & il fut pendant sa vie, & après sa mort le bienfaiteur de la maison qu'ils aimoient le plus. Il mourut à Paris le premier jour d'Août 1674. environ sept semaines après la duchesse sa femme, âgé de soixante-seize ans. Il n'en avoit eu qu'un fils qui fut pere de mademoiselle de la Roche-Guyon, qui épousa le prince de Marcillac, d'une noble & ancienne famille. Ce fils mourut fort jeune : il fut tué servant comme volontaire à la tranchée d'une place assiégée, où il étoit accouru avec plusieurs autres officiers de distinction à l'occasion d'une sortie des assiégés. A l'égard de M. de Liancour, dès qu'il fut mort son corps fut porté à Liancour sans aucune cérémonie, sans même en donner avis sur le passage, & on n'y arriva que dans la nuit. Mais ces précautions n'empêcherent pas qu'à deux lieues de Liancour les chemins ne se trouvassent bordés de peuple qui venoit de tous côtés pour honorer le passage de celui qu'il regardoit comme le pere des pauvres, & le consolateur des affligés. *Voyez l'article suivant.*

LIANCOUR, ( Jeanne de Schomberg, duchesse de ) issue d'une famille illustre originaire d'Allemagne, étoit fille de HENRI de Schomberg, comte de Nanteuil le Haudouin, duc & pair & maréchal de France, grand-maître de l'artillerie, surintendant des finances, &c. & de *Françoise* d'Espinai, sœur & héritiere de *Charles* marquis d'Espinai en Bretagne, comte de Durtal, &c. Jeanne de Schomberg eut pour frere *Charles* de Schomberg, duc d'Halluin, pair & maréchal de France, &c. *Comme on le peut voir dans la généalogie de la maison de SCHOMBERG, rapportée en partie dans le Moreri.* On assure de lui, qu'il exerça la surintendance des finances avec un tel désintéressement & de générosité, qu'après deux ans d'exercice, il en sortit moins riche de quatre cens mille livre. Jeanne de Schomberg sa fille, eut de la piété dès sa plus tendre jeunesse, & n'en aima pas moins avec ardeur les belles lettres, les beaux arts, & les sciences même les plus abstraites. L'extrême facilité de son esprit lui donna le moyen d'en apprendre les principes comme en se jouant, & d'en tirer par les réflexions, ce qu'elle ne s'étoit donné ni le tems, ni la liberté d'en apprendre. Son pere, qui étoit autant homme de cabinet qu'homme de guerre, la dressa dès sa premiere jeunesse aux affaires domestiques, lui donna même connoissance des plus grandes affaires, & lui faisoit lire souvent des négociations & des traités, lui dictoit des dépêches, & lui en faisoit faire même pour l'exercer. Elle joignit à ces qualités, une adresse sin-

guliere de la main pour les ouvrages les plus difficiles, beaucoup de talent pour la peinture & pour les langues, & une si belle facilité pour la poësie françoise, que les maîtres de cet art n'ont pû refuser leur admiration à plusieurs pièces en ce genre, sur le saint Sacrement de l'autel, & sur l'incarnation de Jesus-Christ, que l'on trouva après sa mort parmi ses papiers, avec un autre écrit que l'on a donné au public, *& dont nous parlerons dans la suite*. A l'âge de vingt ans, elle épousa Messire Roger du Plessis, duc de Liancour, &c. qui n'en avoit que vingt-deux, & *dont on a parlé dans l'article précédent* : & ils ont demeuré ensemble cinquante-quatre ans dans une parfaite union & dans une amitié, que la grande dissipation où le duc vécut les dix-huit premieres années de son mariage, ne put jamais altérer d'aucun côté. Elle gémit sur la mauvaise conduite de son mari, mais elle ne s'affoiblit point avec lui, & sa patience infatigable, ses sages avis, sa prudence, ses bons exemples, sa douceur, ses prieres & ses bonnes œuvres, ayant enfin mérité que Dieu, qui étoit l'auteur de ces vertus, l'exauçât après dix-huit ans de persévérance, elle n'eut plus depuis qu'à aider le duc dans le chemin du salut. Deux fois dans l'espace de ces dix-huit ans son mari fut attaqué de ces maladies dont l'air seul est très-dangereux, & deux fois elle s'enferma avec lui dans la même chambre, lui rendit toute sorte de services le jour & la nuit, se servit chaque fois du péril où il avoit été pour lui faire envisager le néant du monde, & l'exhorter à vivre pour l'éternité. Cherchant à le tirer des compagnies pour le rendre insensiblement détaché du monde où elles le plongeoient, elle se servit d'une voie qu'elle seule peut-être eût pu imaginer, & qui produisit son effet, quoique cette voie ne fût pas exactement conforme aux principes du Christianisme. Elle avoit remarqué que le duc aimoit la campagne, les exercices & la liberté, & qu'il avoit un grand goût pour le mérite, de quelque espéce qu'il fût, & quelque part qu'il le trouvât. Elle résolut donc de se servir de ces inclinations pour lui tendre un piége qu'elle crut innocent. Elle s'avisa d'embellir sa maison de Liancour, en y faisant des jardins d'une beauté extraordinaire, & en élevant des eaux avec un artifice admirable. Comme elle avoit l'esprit inventif, elle fit son plan de telle sorte, qu'il n'y avoit rien alors dans le royaume qui pût approcher de ce qu'elle avoit imaginé. Elle se trouva capable de donner de sa propre main les desseins des jardins & des machines. Elle entreprit & conduisit ce grand ouvrage, & y réussit de sorte, qu'hors les maisons royales, on a été long-tems sans rien voir d'un goût plus grand & mieux entendu. Elle fit entrer dans son dessein toutes les commodités nécessaires pour les exercices & pour les jeux d'adresse. Elle attacha à sa maison des gens d'esprit, sçavans, d'humeur & de conversation agréable, & peu à peu elle tira par-là de la cour, celui que Dieu lui avoit donné pour le sanctifier. Dieu parla autrement, & plus efficacement dans la suite, *comme on l'a vû dans l'article précédent*, & elle eut la consolation de voir le duc solidement affermi dans la vertu & dans la pieté bien des années avant sa mort. Elle fut liée intimément avec les amis du Port-Royal, & sous leur direction elle prit beaucoup de part aux contestations qui troubloient l'Eglise de France, & engagea son mari à se mettre sous la conduite des mêmes Directeurs. Elle n'eut qu'un fils, qui fut tué jeune à l'armée, *comme on l'a dit dans l'article précédent*, & ce fils ne laissa qu'une fille nommée *mademoiselle de la Roche-Guyon*, qu'elle fit élever dans le monastere de Port-Royal, d'où elle ne la retira que pour veiller elle-même à son éducation. Cette damoiselle qui avoit beaucoup d'agrémens, de mérite & de vertu, fut demandée en mariage par le cardinal Mazarin, pour *Philippe-Julien* Mazarini-Mancini, l'un de ses neveux, & il n'y eut point d'offres avantageuses que le cardinal ne fit au duc & à la duchesse, pour les engager à consentir à cette alliance; mais outre que mademoiselle de la Roche-Guyon étoit déja promise au prince de Marcillac, madame de Liancour craignit qu'en consentant aux desirs de M. de Mazarin, le duc son mari ne se trouvât de nouveau plongé dans les grandeurs du siécle & de la cour, dont elle n'avoit cessé de lui prêcher l'éloignement, où il étoit parvenu en effet. La damoiselle épousa donc M. le prince de Marcillac, qu'elle laissa veuf, n'ayant pas encore elle-même vingt-quatre ans accomplis. Madame de Liancour eut aussi la douleur de perdre le 6. Juin 1656. le maréchal duc son propre frere, qui mourut chez elle de la pierre, & pour surcroît d'affliction, elle se vit obligée d'avoir un procès considérable avec madame la maréchale de Schomberg sa veuve, dont elle ne vit pas la fin. Mais elle se comporta avec tant de christianisme dans ce procès, que rien ne fut capable de troubler la paix de son ame, ni d'altérer sa modération, ni même son amitié pour celle contre qui elle se voyoit contrainte de combattre. Elle revoyoit elle-même les écritures de ses avocats, pour en ôter ce que l'indignation leur arrachoit de trop fort à son gré contre sa partie, & elle aima mieux elle-même faire certaines écritures, quoique difficiles, que de leur laisser cette occasion de dire des choses qui auroient pû blesser madame sa belle-sœur. Un autre fois un pauvre gentilhomme qui avoit un procès contre elle-même, n'ayant pas le moyen de subsister à Paris pour solliciter, elle l'aida, & gagna ce procès. Le gentilhomme étant venu lui représenter que c'étoit parce que son avocat n'avoit pû faire une production, parce qu'il ne lui avoit pû fournir de l'argent pour la faire, elle lui en donna. L'avocat fit sa production, & le procès demeura indécis. Il y a eu cent traits pareils dans la vie de madame de Liancour. Dieu acheva de la sanctifier par beaucoup d'indispositions, de peines & de travaux, au milieu desquels elle ne cessa point de faire éclater une patience & une constance vraiment chrétienne. Sa derniere maladie dura sept mois. Elle étoit à la Roche-Guyon, & elle avoit choisi sa sépulture à Liancour. Quinze jours avant son décès, sentant sa fin approcher, elle s'y fit mener, & y mourut le jeudi à sept heures du matin, quatorziéme de Juin 1674. après avoir laissé au duc son mari d'humbles & sages avis sur le plan de la vie qu'il devoit mener après leur séparation. Mais il la suivit sept semaines après. On trouva parmi les papiers de cette dame, outre les écrits *dont on a parlé plus haut*, les avis qu'elle avoit écrits pour sa petite-fille, dans lesquels on voit tout ce qu'une profonde connoissance des meilleures maximes pour l'éducation des enfans de l'un & de l'autre sexe, de la bienséance & des affaires domestiques, & la pieté la plus pure & la plus éclairée, peuvent inspirer de plus solide & de plus lumineux. Ces avis ont été imprimés à Paris en 1698. *in-12.* chez Augustin Leguerrier, sous le titre de *Reglement donné par une dame de haute qualité, à M.*** sa petite-fille, pour sa conduite & pour celle de sa maison.* L'éditeur qui étoit M. l'abbé Boileau, chanoine de saint Honoré, à Paris, mort le 10. de Mars 1735. dans sa 81^e^. année, a joint à cet ouvrage un autre réglement, que Madame de Liancour avoit dressé pour elle-même, & a mis en tête du volume un avertissement de cent pages, qui contient un récit aussi édifiant que bien écrit des principales actions & des vertus les plus remarquables de madame de Liancour, que l'auteur de cet avertissement avoit connu particulierement les onze dernieres années de la vie de cette duchesse. Nous n'avons presque fait qu'abreger cet avertissement qu'il est bon de lire, en y joignant deux articles du nécrologe de Port-Royal, celui où il est parlé de M. le duc de Liancour, & celui qui contient l'éloge de la duchesse sa femme; le commencement de l'histoire abregée de la vie de M. Arnauld, par le pere Quesnel; la premiere partie de l'*histoire de la vie & des ouvrages de M.* Nicole, donnée en 1733. une lettre de M. Arnauld à M. le duc de Liancour, qui se trouve dans le premier volume du recueil des lettres de ce docteur, &c.

LIBANIUS, Sophiste. *Suppléez cet article à celui qui se trouve dans le Moreri.* Libanius, natif d'Antioche, a été de tous les Sophistes de son siécle, qui étoit le quatriéme de l'ére chrétienne, estimé le plus éloquent. On appelloit alors Sophistes les professeurs d'éloquence. Libanius, après avoir fait briller la sienne à Nicomédie, vint à Constantinople dans la pensée qu'on pourroit lui confier l'éducation du prince Julien, depuis empereur & apostat. Mais comme il étoit Payen déclaré, on choisit pour cet emploi Ecébole, qui affectoit pour la vraye religion un zéle qu'il n'avoit point en effet. Libanius irrité retourna à Nicomédie. Julien y ayant été aussi envoyé quelque-tems, l'empereur Constance défendit

défendit à ce prince d'aller écouter ce sophiste. Ecébole le lui fit même promettre avec serment. Julien respecta en effet la défense de l'empereur & ses propres sermens. Mais il se faisoit apporter en secret & à grands frais les pieces de Libanius; en sorte qu'il vint à bout d'en imiter le style, beaucoup mieux qu'aucun de ceux qui l'avoient écouté. En confrontant les ouvrages de l'un & de l'autre, on trouve effectivement que Julien ressemble à Libanius, mais en beau, & de la maniere qu'un homme de qualité qui parle bien sans affectation, peut ressembler à un rhéteur qui s'étudie à bien parler. Vers l'an 360. Libanius fut précepteur de saint Basile & de saint Jean-Chrysostome, & le premier l'a toûjours estimé. Il le loue même avec profusion dans deux lettres qu'il lui avoit écrites, dans l'une desquelles il lui demande une harangue qu'il avoit faite, & le remercie dans l'autre de la lui avoir envoyée. Lorsque Julien fut parvenu à l'empire, il donna sa confianee à Libanius, & lui offrit même la dignité de préfet du prétoire que ce sophiste refusa, croyant le titre qu'il portoit beaucoup plus honorable. Dans les desordres occasionnés par la disette, Julien, persuadé que les magistrats ne faisoient pas leur devoir, déja irrité de la juste opposition qu'ils avoient plusieurs fois montrée à ses volontés, & aigri par les flateurs, commanda qu'on mît en prison le sénat tout entier. Libanius, porté à la clemenee, parla en faveur de ses concitoyens, & un courtisan étonné de son hardiesse, lui dit, qu'il étoit bien près du fleuve Oronte pour parler si hardiment. Ces menaces n'étoient propres, dit Libanius, qu'à deshonorer celui dont on prétendoit relever la puissance. L'empereur fut plus humain; il tâcha de convaincre Libanius que les sénateurs avoient mérité son indignation. Mais le sophiste plaida si bien leur cause, que Julien révoqua l'ordre qu'il avoit donné, & n'en aima que plus Libanius. C'étoit en 363. On croit que ce dernier travailla la même année avec Julien à la satyre que cet empereur composa sous le titre de *Misopogon*, c'est-à dire, *l'ennemi de la barbe*, vrai manifeste, & aussi singulier que son auteur. Julien soûmettoit en effet à la critique de Libanius, ses actions & ses écrits. « Libanius, » disoit-il, m'aime plus que n'a jamais fait ma mere; il n'est » point attaché à ma fortune, mais à ma personne. » Ce sophiste se donne lui-même pour un homme si desinteressé, qu'au lieu de rien demander à un prince, de qui il étoit sûr de tout obtenir, il n'en voulut jamais recevoir le moindre présent. Mais il vouloit être payé de son desinteressement par toutes les attentions qu'un ami formaliste pourroit exiger de son égal. Julien en arrivant à Antioche, lui avoit marqué une grande impatience de le voir & de l'entendre. Depuis ce moment, il parut le perdre de vûe, & Libanius se tenant sur la réserve ne se montra point à la cour. « C'est, dit-il, » que j'étois son ami, & nullement son courtisan. » Un matin l'empereur allant au temple de Jupiter Philien, vit le sophiste dans la foule sans empressement pour la percer. Sur le soir, Julien lui écrivit un billet, pour lui demander ce qui l'empêchoit de l'aborder, le raillant d'une maniere assez piquante. Libanius répondit sur la même tablette, & du même ton, & n'alla pas plus au palais qu'auparavant. Enfin le philosophe Priscus menagea une invitation en forme. Libanius est mandé. Il vient, & Julien avec un air embarassé entre en éclaircissement, s'excuse sur la multitude des affaires, & prie Libanius à diner. Le sophiste répondit qu'il ne dinoit point. « Eh bien, nous souperons ensemble, reprit » l'empereur. J'ai trop mal à la tête, dit Libanius, je ne » puis pour aujourd'hui. Mais au moins, continua Julien, » venez me voir souvent. Libanius repartit: Je viendrai » quand vous me ferez appeller, je n'aime point à me rendre » importun. » L'empereur promit, tint parole, & eut à ce prix, les visites, la conversation, les louanges, & les réprimandes de Libanius. L'ayant choisi pour panegyriste au commencement de l'an 363. il applaudit à l'orateur pendant & après l'action avec des démonstrations & des transports, où l'on eût trouve de l'indécence quand même il n'eût pas été le sujet du panégyrique. On croit que ce rhéteur & les philosophes qui accompagnoient Julien eurent part aux livres contre la religion Chrétienne que ce prince composoit pendant les longues nuits d'hyver. Julien, sur le point de quitter Antioche, dit au sénat & au peuple qu'ils ne le reverroient jamais; & en montrant Libanius, « Je vois, » ajoûta-t-il, que son crédit vous rassure; vous comptez me » le dégoûter, mais je vous l'enleverai. » A ces mots il l'embrassa d'un œil sec, & partit. Libanius lui a survécu; mais on ignore le tems de sa mort. Il laissa divers ouvrages dont il ne nous reste qu'une partie. Photius dit, que dans les harangues qu'il a faites pour s'exercer, il est plus éloquent & plus fort que dans les autres; & par une trop grande affectation de style, il gâte la beauté de son naturel, & tombe dans l'obscurité. Il loue ses épîtres, & dit qu'elles lui avoient acquis une grande estime. Nous devons ce qui nous reste de ses œuvres aux soins de Frederic Morel, de Leo Allatius, de Henri de Valois, &c. * Photii *Bibliotheca*, *cod*. 60. Saint Basile, *in epist. ad Liban*. Julien dans ses ouvrages, *Vie de l'empereur Julien*, par le pere de la Bletterie, de l'Oratoire, en plusieurs endroits, &c.



LIBERAT, (saint) &c. *Dans le Moreri édition de 1725. on cite* Victor, *de vit. persecut. Vandalic.* il faut, Victor de Vite, *de persecutione Vandalica*: & ainsi aux citations de LIBERAT, médecin.

LIBERGE, (Marin) sçavant jurisconsulte, & historien, né à Belou-le-Trichard, au diocèse du Mans, étoit professeur en droit à Poitiers lors du siége de cette ville en 1569. Il a écrit l'histoire de ce siége, sous ce titre: *Ample discours de ce qui s'est fait & passé au siége de Poitiers, écrit durant icelui, par un homme qui étoit dedans*, à Rouen en 1569. *in*-8°. Ce discours est daté du 11. de Septembre de cette même année, & signé, M. Lib. (Marin Liberge.) Il a été réimprimé avec quelques augmentations la même année à Paris & à Poitiers *in*-4°. en 1570. avec *les épitaphes latines & françoises de quelques-uns des occis*: à Rouen *in*-12. en 1625. L'université d'Angers ayant appellé l'auteur, il y professa le droit avec un grand applaudissement; mais au lieu de donner ses propres cahiers, il se contentoit d'expliquer Cujas. Il s'étoit acquis une telle estime à Angers, qu'il y appaisa deux fois les séditions du peuple, au commencement de la ligue. Sa présence seule calmoit la révolte. Le maréchal d'Aumont qui en fut informé, le fit échevin perpetuel, lorsqu'il eut réduit la ville sous l'obéissance du roi, quoiqu'il changeât tous les autres officiers municipaux. Ce fut en cette qualité d'échevin, que Liberge harangua Henri IV. lorsque ce prince passa par Angers en 1595. pour porter le dernier coup à la ligue par le traité qu'il fit avec le duc de Mercœur, de la maison de Lorraine, & qui fut scellé par le mariage de la fille de ce prince avec César, duc de Vendôme, fils naturel du roi. Henri IV. fut si charmé du discours de Liberge & des belles manieres de l'orateur, qu'il l'embrassa, le loua publiquement, répondit à tous les points de sa harangue, & donna à l'université d'Angers le droit d'appetissement des pintes, pour servir de gages aux professeurs de droit. Elle jouit encore de ce privilege. On a encore de Liberge une longue, mais belle épître à Guy de Lerrar, lieutenant général d'Angers, à la tête des harangues de ce magistrat. On croit aussi qu'il fut un des députés aux états de Blois, & qu'il composa les cahiers de l'Anjou, où l'on trouve à peu près les mêmes vûes qu'il proposa depuis à Henri IV. pour fournir aux gages des professeurs de droit. Liberge mourut en 1599. & fut enterré dans l'église des Cordeliers d'Angers. * *Mem. manuscrits.* Le Long, *Bibliot. de la France*, *page* 401. il met la mort de Liberge en 1620. ce qui fait une erreur de 21. ans.

LIBERIUS, pape, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on dit que* saint Hilaire de Poitiers ayant appris que ce pape avoit souscrit à la condamnation injuste de saint Athanase, s'écria: « Anathême contre l'apostat Libere. » *On rapporte les choses un peu autrement dans l'édition de 1732.* Voici ce que nous croyons: Les termes de saint Hilaire sont seulement: *Anathema tibi à me dictum, Liberi & sociis tuis e iterum tibi anathema, & tertio, prævaricator Liberi.* Ces paroles se trouvent dans le fragment sixiéme de S. Hilaire. Ce n'est que dans la lettre de Libere même aux Orientaux, que le mot *Apostat* se trouve inseré, lettre que nous avons dans le sixiéme des fragmens de saint Hilaire, publiés par le pieux & sçavant Nicolas le Févre, précepteur du roi

Louis XIII. Mais il y a deux sentimens opposés entre les sçavans, touchant ces anathêmes prononcés contre le pape Libere. Les uns les croient ou les supposent vraiment de saint Hilaire : entre ceux-ci sont M. le Févre, qui les a donnés le premier, le cardinal du Perron, Blondel, sçavant Protestant. D'autres sont persuadés qu'ils sont d'un copiste, qui en écrivant la lettre de Libere aux Orientaux, a donné l'essort à son zéle, & a voulu laisser à la marge de sa copie ces marques de son indignation, qui avec le tems sont passées de la marge dans le texte. C'est le sentiment du cardinal Baronius, & de quelques autres. Il y a de grandes raisons qui font pancher de ce côté là. La premiere, que quand saint Hilaire a dû travailler à l'ouvrage historique d'où sont tirés ces fragmens, le pape Libere s'étoit deja relevé, comme on le voit par la résistance qu'il fit au concile de Rimini. Y a-t-il apparence que saint Hilaire eût voulu insulter d'une maniere si dure à un pape, qui avant sa chûte avoit combattu pour la verité jusqu'à souffrir l'exil, & qui par son retour édifioit & consoloit l'Eglise? 2. La dureté de ces anathêmes est tout-à-fait contraire à l'esprit & à la conduite de saint Hilaire. 3. Quoique Libere fût très-coupable d'avoir abandonné & anathématisé saint Athanase, il est assez probable qu'il n'avoit pas souscrit la seconde formule de Sirmich, qui étoit visiblement impie ; mais seulement la premiere, qui n'étoit mauvaise en elle-même, que parce qu'elle n'excluoit pas assez les erreurs de l'Arianisme, & qui pour cette raison étoit rejettée de l'Eglise. Libere meritoit bien alors que saint Hilaire eût pour lui autant d'indulgence qu'il en avoit pour les Orientaux, dont il excuse, autant qu'il peut, les expressions de leurs formules dans son livre des synodes, sans néanmoins les approuver. * *Voyez* ces raisons plus étendues dans la *Réponse* du pere Quesnel à M. de Witte, sur sa défense de sa dénonciation de la bulle de Clement XI. &c. *pages 12. & suiv.*

LICHFIELD, ville, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on dit que* Charles Stuart fut créé duc de Richemont, &c. en 1600. ce fut en 1660.

LIEBAUT. ( Jean ) *Ajoûtez ce qui suit à son article rapporté dans le Moreri.* Liebaut commença à enseigner les humanités dans l'université de Paris, au collége de Beauvais en 1556. La Croix du Maine dit qu'il florissoit à Paris en 1584. Lorsque l'université de Paris reconnut Henri IV. pour roi, & lui jura obéissance par un acte solemnel, signé de tous les docteurs, professeurs, & autres : Liebaut le souscrivit aussi. Or cet acte est du 22. d'Avril 1594. Liebaut ne quitta point Paris comme on le dit : il y mourut subitement au milieu d'une rue de cette ville, le 21. de Juin 1596.

LIEUTENANT de robbe Longue: emploi civil en France. Les affaires s'étant multipliées, les baillis & les sénéchaux prirent des lieutenans de robbe Longue pour les soulager dans leurs fonctions. Dès le regne de saint Louis, ils avoient de ces lieutenans, mais ce n'étoit que dans la nécessité. L'an 1297. les nobles de Champagne se plaignirent que les baillis de la province ne laissoient personne en leur place pendant leur absence, & il fut réglé aux grands-jours de Troye, qu'ils laisseroient quelqu'un en leur place, lorsqu'ils seroient obligés de s'absenter. L'an 1302. Philippe *le Bel* ordonna aux baillis & aux sénéchaux d'exercer eux-mêmes leurs offices, & ne leur permit de prendre des lieutenans, que lorsqu'ils seroient malades, ou qu'ils auroient besoin de conseil. Il leur enjoignit aussi lorsqu'ils seroient obligés de s'absenter, de laisser quelque honnête homme du païs, capable & entendu dans les affaires. Voilà l'origine des lieutenans des bailliages. Au commencement, leurs offices ne duroient qu'un an, de même que ceux des baillis. Mais lorsque ces derniers devinrent perpetuels, leurs lieutenans le devinrent aussi. Ce ne sont plus les baillifs qui mettent leurs lieutenans, c'est le roi qui les nomme. Ce sont eux qui prononcent les sentences, mais elles sont inscrites du nom du bailli ou du sénéchal. Les baillis & les sénéchaux peuvent encore aller prendre séance au-dessus des lieutenans : dans l'Artois & les autres Païs-Bas, ils conservent toûjours le droit d'inspection sur la discipline de leur jurisdiction. * *Etat de la France.* Piganiol de la Force, *Description de la France, &c. tome 1. page 310. &c.*

LIFOU. Il y a deux villages de ce nom dans le diocèse de Toul, & dans l'ancienne Austrasie, le grand & le petit Lifou : ils sont contigus, & l'un & l'autre par conséquent à peu près à la même distance de Joinville, c'est-à-dire, à six ou sept lieues de cette ville, vers l'Orient. Lifou est le *Latofao*, ou *Locofao*, ou *Lucofagus* des anciens, principalement de Fredegaire, ou de la chronique donnée sous ce nom. Ce lieu est remarquable par la bataille qui fut donnée en 596. ou 597. entre les troupes de Clotaire II. roi de Soissons & de Paris, fils de la reine Fredegonde, d'une part ; & de l'autre, les troupes de Theodebert II. roi d'Austrasie, jointes à celles de Thierri II. roi d'Orleans & de Bourgogne. Quatre ans après, c'est-à-dire, l'an 600. Theodebert & Thierri, venant à leur tour contre Clotaire, lui livrerent la bataille dans le même lieu, & mirent toute son armée en déroute. *Latofao* n'est donc ni Moret, ni Dormeil, ou Dormelle, ni aucun autre lieu du diocèse de Sens, comme quelques-uns l'ont dit, fondés sur l'histoire très-fautive du Gâtinois, écrite il y a cent ans par Morin, grand-prieur de Ferrieres. Ce n'est pas non plus Loixi en Lannois, comme l'a conjecturé D. Thierri Ruinart. Il y a lieu de croire aussi que Lifou, est le *Lufaus* dont il est parlé dans l'ancienne histoire des évêques d'Auxerre, écrite sous le regne de Charles le Chauve, où il est dit que Hainmar, évêque d'Auxerre vers l'an 765. ayant été conduit par ordre du roi sur de faux rapports à Bastogne dans la forêt des Ardennes, fut adroitement tiré de cette prison par un de ses neveux, & que comme il se sauvoit à cheval, il fut surpris & arrêté à Lufaüs dans le païs de Toul, où ses ennemis en firent un martyr. *Adversarii insequentes in loco qui dicitur Lufaus, in pago Tullensi, eum consecuti sunt.* On croit que ce mot *Latofao*, est pour *Lucofagus*, & qu'il vient de *Leucorum fagus*, ou *Lucus fagorum.* * D. Thier. Ruin. *Notes sur Fredegaire.* Le Bœuf, *chan. d'Aux. Eclaircissement sur le lieu du* Latofao. *Mercure de France, Fevrier 1730. Journal de Verdun, Mars 1729.*

LIGHFOOT. ( Jean ) *Ajoûtez ce qui suit à son article rapporté dans le Moreri.* Ce sçavant Protestant Anglois nâquit le 29. de Mars 1602. à Stoke sur le Trent, dans le comté de Stafford en Angleterre. Après ses premieres études on l'envoya en 1617. à Cambridge, où il s'appliqua dans le college de Christ à l'éloquence & aux langues grecque & latine. Dès qu'il eut été fait bachelier, on le nomma pour servir d'aide au docteur Whitehead, qui avoit été son premier maître, & qui enseignoit alors à Rapton dans le comté de Darby. Lighfoot reçut les ordres sacrés un an ou deux après, & alla demeurer à Narton, où le chevalier Rolland Cotton, qu'il y connut, le prit chez lui en qualité de chapelain, & lui fit naître le desir d'apprendre l'hebreu, que ce seigneur possédoit bien. Lighfoot suivit ce conseil, & devint très-sçavant dans cette langue. Il suivit Cotton à Londres, & quelque tems après passant à Stone dans le comté de Stafford, lorsqu'il alloit voyager hors de l'Angleterre, on le pressa de desservir cette église qui étoit sans pasteur, & il se rendit aux instances qu'on lui fit. Il retourna à Londres en 1642. & y fut fait ministre de l'église de saint Barthelemi, & mis au nombre des théologiens de l'assemblée de Westminster, qui avoit entrepris de réformer l'Angleterre durant les guerres civiles. En 1643. il fut fait curé de Mundon dans le comté de Herfort. Il fut reçû docteur en théologie en 1652. & en 1655. il fut vice-chancelier de l'université de Cambridge. Il est mort le 6. de Decembre 1675. à Ely, où il étoit chanoine, âgé de 73. ans. La derniere édition de ses ouvrages est dûe aux soins de Jean Leusden : elle fut faite à Utrecht en 1699.

LIGNE, maison illustre, & l'une des plus anciennes du comté de Haynault, est connue depuis environ le milieu du XII. siecle, comme il paroît *par la genealogie que l'on va rapporter.*

I. THIERRI seigneur de Ligne, est nommé dans plusieurs titres des abbayes de Cambron, de Cisoin, & de Gillingen des années 1142. 1150. 1162. & 1176. conjointement avec *Marguerite* de Fontaines sa femme, de laquelle il eut WAUTHIER seigneur de Ligne, qui suit ; *Oudine*, femme du seigneur de Maulde en Haynault, qui

vivoit en 1180; & *Fastre* de Ligne, chevalier, qui vivoit en 1227.

II. WAUTHIER seigneur de Ligne, I. du nom, fut enterré au cloître de l'abbaye de Cambron, dans les titres de laquelle il est mentionné sous les années 1180. 1211. & 1229. Il avoit été marié avec *Mahaud*, fille de *Gossewinde* Mons, seigneur de Baudour, & de *Beatrix* de Rumigny. Il en eut WAUTHIER II. qui suit; & *Fastre* de Ligne, seigneur de Monstreuil.

III. WAUTHIER II. du nom, seigneur & baron de Ligne, vivoit en 1231. & 1245. On lui donne pour femme *Marguerite* de Fontaines. Pontus Heuterus lui donne pour seconde femme *Alix* de Florines, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de la premiere WAUTHIER III. qui suit; & *Hugues* de Ligne, mort sans enfans.

IV. WAUTHIER III. seigneur & baron de Ligne, mort vers l'an 1290. & inhumé avec ses prédecesseurs à Cambron, avoit épousé 1°. en 1237. *Julienne* de Rosoy, dame de Baveignies, & de Plumion, fille de *Nicolas* de Rosoy, seigneur de Baveignies: 2°. *Alix*, fille de *Gobert*, seigneur d'Aspremont. Il eut de cette derniere JEAN seigneur de Ligne, qui suit; & *Arnaud* de Ligne, mort sans alliance.

V. JEAN I. du nom seigneur de Ligne, & d'Ollignies, ne vivoit plus en 1306. & laissa de la fille du seigneur de Zewemberghe en Hollande, *Matthieu*, seigneur de Ligne, maréchal du Haynault, tué à la bataille de Courtray en 1302; *Jean* de Ligne, chanoine de Soignies & de Bone en 1306; FASTRE seigneur de Ligne, qui suit; & *Catherine* de Ligne, mariée avec *Alard* d'Anthoing, seigneur de Brifsœil.

VI. FASTRE seigneur de Ligne, Ollignies, Florines, Monstreuil, Thumayde, Maulde sur l'Escaut, &c. maréchal du Haynault, ne vivoit plus en 1335. Un registre du trésor des chartes coté 69. porte que ses héritiers & exécuteurs testamentaires, fonderent une messe pour lui dans l'église des Bons-Hommes du bois de Vincennes, lieu de sa sépulture. Il avoit été marié 1°. avec *Jeanne* de Condé, fille de *Jean* seigneur de Condé, & de Moriamez, & de *Marie* de Luxembourg saint Paul: & 2°. avec *Marguerite* de Gavre, fille de *Rasse*, seigneur de Herimez, baron de Lens, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de son premier mariage *Michel* sire de Ligne, qui fut tué en 1345. dans un combat contre les Frisons, laissant d'*Anne* d'Anthoing, dame de Briffœil, un fils unique nommé *Michel* sire de Ligne & de Briffœil, mort en 1387. sans enfans de *Leonor* de Coucy, dame de Rumps, sa femme, laissant seulement des bâtards, dont la posterité subsistoit encore au commencement du siecle courant; GUILLAUME de Ligne, seigneur de Monstreuil, &c. qui suit; *Nicolas* de Ligne, seigneur d'Ollignies, qui est qualifié *maître des arbalétriers de France*, par Froissart, *vol. 1. chap. 223. sous l'année 1364.* qui est le seul endroit où cette qualité lui soit attribuée; *Robert* de Ligne, prévôt de Condé, chanoine de Cambrai en 1332; *Alix* de Ligne, femme en 1346. de *Gilles*, seigneur de Rœux, *Catherine* de Ligne, mariée 1°. avec *Jean* seigneur de Rumont: & 2°. avec *Louis* d'Orgimont, seigneur d'Espiennes, qui vivoit en 1390; *Marie* de Ligne, chanoinesse de Nivelle en 1340; *Jeanne* de Ligne, femme de *Girard* d'Enghien, seigneur d'Havrech, châtelain de Mons, morte en 1368; *Jeanne* de Ligne la jeune, mariée avec *Jean* de la Hamayde; & *Catherine* de Ligne, chanoinesse de Maubeuge, qui ayant survécu ses freres & sœurs, hérita du chef de sa mere par la mort de *Jean* de Condé, son cousin, en 1391. des terres de Condé & de Moriamez, qu'elle donna depuis à *Thierri* de la Hamayde, son neveu, ayant disposé de celles de Belœil & d'Estrembruges, en faveur de *Jean* & de *Michel* de Ligne, ses autres neveux.

VII. GUILLAUME de Ligne, seigneur de Monstreuil sur Aisne, & de Thumayde, devint seigneur de Ligne par la mort de *Michel* sire de Ligne, son neveu, en 1387. Il fut marié avec *Berthe* de Scollant, dame de Sleyden sur l'Eyfle, & en eut *Guillaume* de Ligne, mort avant son pere, sans enfans de *Marie* de Lalain; JEAN II. seigneur & baron de Ligne, qui suit; *Michel* de Ligne, seigneur d'Estremburges, par la donation que lui en fit sa tante, avec les arrerages d'une rente du vin du Rhin dûe par les ducs de Brabant, pour raison de laquelle il fit la guerre en 1395. contre la duchesse de Brabant. Il mourut depuis 1433. sans laisser d'enfans de *Marguerite* de Cantin, sa femme; & *Jeanne* de Ligne, femme de *Simon*, seigneur de Lalain.

VIII. JEAN II. seigneur & baron de Ligne, de Belœil, d'Ollignies, de Fauquemberghe, fit hommage à Ferri de Lorraine, seigneur de Rumigny, le 25. Juin 1398. à cause de deux cens livres de rente sur ses terres de la Forest-au-Bos, & d'autres qu'il tenoit auparavant en franc-aleu, au lieu de pareille rente, que Raoul duc de Lorraine avoit donnée en 1342. à *Michel* sire de Ligne, son prédecesseur sur la terre de Wallers en Haynault. Il rompit une des ailes de l'armée Liégeoise à la bataille que Jean de Bavierre, évêque de Liége gagna en 1408. & il mourut en 1440. Il avoit épousé 1°. *Eustache* dame & héritiere de Barbançon, seconde fille de *Jean* sire de Barbançon, & d'*Iolande* de Gavre-Rassenghien: & 2°. *Isabelle* de Zewemberghe, de Hollande. Il eut de la premiere, *Guillaume* de Ligne, seigneur de Maulde, maréchal de Haynault, mort en 1411. sans avoir été marié; *Jean* baron de Ligne, & de Belœil, seigneur de Roubais, païs de Haynault, prévôt de saint Lambert de Liége, qui mourut en 1468. & fut inhumé chez les Recollets d'Ath, qu'il avoit fondés; MICHEL de Ligne, baron de Barbançon, qui suit; *Jeanne* de Ligne, femme de *Jacques* de Hornes, seigneur de Gaësbeck; *Sibylle* de Ligne, mariée avec *Arnoul* de Gavre, seigneur d'Escornaix; & *Marie* de Ligne, qui épousa *Gilles*, seigneur de Barleymont.

IX. MICHEL de Ligne, baron de Barbançon, pair & maréchal de Haynault, bailli du Cambresis, se trouva à la bataille de Montl'heri, combattant pour le comte de Charollois, le 27. de Juillet 1465. & mourut en 1468. *Bonne* d'Abbeville, sa veuve, fille aînée d'*Edmond* d'Abbeville, seigneur de Boubers, & de *Jeanne* de Rely, mourut en 1472. & fut inhumée auprès de lui à Gouy. De leur mariage vinrent JEAN III. baron de Ligne, qui suit; GUILLAUME de Ligne, sire & baron de Barbançon, qui a formé une branche, *qui sera rapportée ci-après: Michel* de Ligne, seigneur de Maulde, mort sans posterité, & enterré à saint Ghislain; *François* & *Pierre* de Ligne, morts en bas âge; *Sibylle* de Ligne, mariée avec *Jean*, baron de Trasignies, sénéchal de Liége; *Jeanne* de Ligne, mariée avec *Jean*, seigneur de Lannoy, gouverneur de Hollande; *Isabelle* de Ligne, mariée 1°. avec *Jean* d'Occoch, dit *de Neuville*, seigneur d'Allegnies, d'Ailly, & de Boubere: 2°. le 6. Avril 1481. avec *Jean* de Monchy, seigneur de Senarpont: & 3°. avec *Jean* de Karquelevant, gouverneur de Valois, & bailli d'Arras; *Marie*, *Catherine* & *Eustache* de Ligne, mortes filles.

X. JEAN III. du nom baron de Ligne, seigneur de Roubais, maréchal de Haynault, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, étant resté prisonnier à la bataille de Guinegate en 1479. vendit sa terre d'Ollignies à Godefroi de Gavre, seigneur de Fressin, pour payer sa rançon. Depuis il surprit Oudenarde, & eut quelques avantages sur les troupes Françoises à Grandmont en 1483. Il mourut en 1491. & fut enterré à Belœil, auprès de sa femme *Jaqueline* de Croy, morte en 1486. fille d'*Antoine* de Croy, comte de Porcien, grand maître de France, & de *Marguerite* de Lorraine, dame d'Arschot. De ce mariage vint

XI. ANTOINE de Ligne, premier comte de Fauquemberghe, baron de Ligne, & de Belœil, prince de Mortagne, par la donation qui lui en fut faite par Henri VIII. roi d'Angleterre, en récompense de ce qu'il s'étoit rendu maître, pour ce prince, des places de Tournay, de Mortagne, & de saint Amand. Il prit aussi la Fere pour l'empereur, & mourut en 1532. Il fut inhumé à Belœil avec *Philippotte* de Luxembourg sa femme, morte en 1525. de laquelle il laissa JACQUES de Ligne, fils unique, qui suit. *Il eut aussi deux filles naturelles*, Adrienne *bâtarde de Ligne*, *femme de* Gilles *de Thieuves*, *seigneur de Rebecque*: *&* Valentine *bâtarde de Ligne*, *mariée avec* Jean *de Souvain.*

XII. JACQUES de Ligne, comte de Fauquemberghe & de Ligne en 1545. prince de Mortagne, chevalier de la

Toison d'or, & ambassadeur vers le pape Clement VII. mourut en 1552. & fut inhumé à Belœil. Il avoit épousé 1°. *Marie* dame & héritiere de Wassenaër, morte en 1544. fille aînée de *Jean* baron de Wassenaër, & de *Justine* d'Egmont: & 2°. avec *Jeanne* de Halwin, veuve de *Philippe*, seigneur de Beaufort en Artois, & de Ransari, conseiller & chambellan de l'empereur Charles V. & grand bailli de Tournai, Mortagne, & saint Amant, & fille de *Georges* seigneur de Halwin, & de Comines, vicomte de Nieuport, & d'*Antoinette* de sainte Aldegonde. Elle mourut le 27. de Decembre 1557. Du premier mariage vinrent *Jean* de Ligne, mort jeune en 1532; PHILIPPE, comte de Ligne, qui suit; *Louis* & *Helene*, jumeaux, morts en bas âge; & *Georges* de Ligne, seigneur d'Estrembruges & de Monstreuil, puis comte de Fauquemberghe, mort en 1579. Il avoit épousé *Marie* de Renty, dame d'Embry, fille aînée d'*Oudard* de Renty, seigneur d'Embry, & de *Marie* de Licques, dame de Biouay. Il n'en eut que *Jean* de Ligne.

XIII. PHILIPPE, comte de Ligne & de Fauquemberghe, baron de Wassenaër, Belœil, Ville, &c. chevalier de l'ordre de la Toison d'or, se trouva, étant encore bien jeune, en trois batailles considérables, & mourut en 1583. Il fut inhumé à Belœil. Il avoit été marié avec *Marguerite* de Lalain, morte en 1698. & enterré auprès de lui, fille de *Philippe* de Lalain, comte de Hoochstrate, & d'*Anne*, comtesse de Revensbourg. Il eut d'elle LAMORAL prince de Ligne, qui suit; *Georges* de Ligne, seigneur de Monstreuil, mort sans posterité; *Anne* de Ligne, mariée avec *Adrien* de Gavre, comte de Baurieu; & *Marie* de Ligne, mariée avec *Maximilien* d'Ongnies, baron de Sombres.

XIV. LAMORAL premier prince de Ligne, & du saint Empire Romain, comte de Fauquemberghe, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, gentilhomme de la chambre de l'archiduc Albert, capitaine de cinquante hommes d'armes, fut employé en plusieurs ambassades, tant auprès de l'empereur Rodolphe III. qui le créa prince de Ligne, & du saint Empire en 1601. que vers les rois de France & d'Espagne. Il servit en plusieurs sieges, armées & rencontres, étant demeuré toûjours fidele à son prince malgré la continuation des troubles & la perte de ses biens. Il fut établi en 1610. capitaine & gouverneur de l'Artois. Il avoit eu cette charge par commission dès 1597. & avoit défendu ce païs contre les François. Il mourut à Bruxelles au mois de Janvier 1624. Il avoit été marié par contrat du premier de Fevrier 1584. avec *Anne-Marie* de Melun, dame de Roubaix, d'Anthoing, & de Cisoing, morte à Bruxelles en 1694. & inhumée à Belœil, fille de *Hugues* de Melun, premier prince d'Espinoy, seigneur de Roubaix & d'Antoing, connétable héreditaire de Flandres, châtelain de Bapaume, & d'*Iolande* de Barbançon, dite *de Werchin*, dame de Roubaix, sénéchale de Haynault. De cette alliance vinrent *Alexandre* de Ligne, mort en bas âge; FLORENT prince de Ligne, qui suit; *Iolande* de Ligne, dame de Thie, mariée par contrat du 23. d'Octobre 1599. avec *Charles-Alexandre*, sire & duc de Croy, marquis d'Aurech, prince & maréchal héreditaire du saint Empire, comte de Fontenoy, châtelain héreditaire du château de la ville de Mons, pair du païs & comté de Cambresis, conseiller du conseil de guerre du roi d'Espagne, gentilhomme de la chambre de l'archiduc Albert, & capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes de ses ordonnances, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, & grand d'Espagne, dont elle fut la premiere femme; *Anne* de Ligne, femme de *Philippe* de Cardonne, marquis de Guadalez, commandeur de l'ordre d'Alcantara, ambassadeur d'Espagne aux Païs-Bas, mort en Espagne en 1619; *Lamberte* de Ligne, dame de Villiers, Rivist, Villebronch, & de Missirenicor, mariée 1°. avec *Philibert* de la Baume, troisiéme marquis de saint Martin le Châtel, baron de Pesmes & de Bourguignon, capitaine d'une compagnie de soixante maîtres au service du duc de Savoye: 2°. avec *Christophe-Ernest* d'Oostfrise, comte d'Embden, chevalier de l'ordre de la Toison d'or: & 3°. en 1640. par dispense de Rome, avec *Jean-Baptiste* de la Baume, quatriéme marquis de saint Martin le Châtel, baron de Montmartin, Vaudrey, Boulons, Ornenans, Pesmes, & Bourguignon, seigneur de Romain, & de Tornans, son beau-frere, sergent général de bataille des armées de l'empereur, gouverneur du comté de Bourgogne, lieutenant général des armées du roi d'Espagne dans cette province, & général de l'artillerie en Allemagne; & *Ernestine* de Ligne, mariée avec *Jean*, comte de Nassau-Dilhembourg.

XV. FLORENT prince de Ligne, & du saint Empire, marquis de Roubaix, comte de Fauquemberghe, baron d'Anthoing, &c. gentilhomme de la chambre de l'archiduc Albert, mourut au mois d'Avril 1622. avant son pere, & avoit été marié par contrat passé à Nancy le 19. de Mars 1608. avec *Louise* de Lorraine, fille de *Henri* de Lorraine, comte de Chaligny, & de Cerny, marquis de Moy, & de *Claude*, dame & héritiere de Moy. Après la mort de son mari, elle se rendit religieuse dans le monastere des Capucines de Mons qu'elle avoit fondé, & elle y mourut le 15. de Novembre, ou suivant d'autres le premier de Decembre 1667. dans la soixante-quatorziéme année de son âge, & après plus de trente ans de religion. Les enfans sortis de ce mariage, furent entr'autres, *Albert-Henri*, prince du saint Empire, de Ligne, & d'Amblise, marquis de Roubaix, & de Ville, comte de Fauquemberghe, & de Negin, souverain de Faigneules, baron de Werchin, Anthoing, Belœil, Cisoing, Villiers, & Jumont, seigneur de Baudour, Monstreuil, Hauterange, Pomereuil, Ellignies, premier ber de Flandres, pair, senechal, & maréchal de Haynault, grand d'Espagne, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, viceroi de Sicile, mort en 1641. sans enfans de *Marie-Claire* de Nassau, sa cousine, qu'il avoit épousée le 27. de Novembre 1634. fille de *Jean* comte de Nassau-Dilhembourg-Siegen, prince de Rotenac aux Païs-Bas, marquis de Cavelli en Piémont, chevalier des ordres de la Toison d'or, & de l'Annonciade, & d'*Ernestine* de Ligne; & CLAUDE-LAMORAL prince de Ligne, qui suit.

XVI. CLAUDE-LAMORAL, prince du saint Empire, de Ligne, & d'Amblise, marquis de Roubaix & de Ville, comte de Fauquemberghe, & de Negin, souverain de Faigneules, baron de Werchin, Anthoing, Cisoing, Belœil, Villiers, & Jumont, seigneur de Baudour, Monstreuil, Hauterange, Pomereuil, Ellignies, premier ber de Flandres, pair, senechal, & maréchal de Haynault, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'or en 1647. après avoir été général de la cavalerie aux Païs-Bas, ambassadeur extraordinaire du roi Catholique en Angleterre, viceroi, & capitaine général de Sicile, fut nommé le 16. d'Août 1673. gouverneur général de l'état & duché de Milan, où il fit son entrée le 8. de Juillet 1674. & étant près d'avoir achevé son tems dans ce gouvernement, il fut déclaré le 17. Octobre 1678. membre du conseil d'état & privé du roi d'Espagne. Il mourut à Madrid, après quatre jours de maladie, peu de tems après son retour de Milan le 21. de Decembre 1679. Il avoit épousé avec dispense *Marie-Claire* de Nassau, veuve de son frere aîné, morte en son château de Belœil près de Mons, le 4. de Septembre 1695. à l'âge de soixante-douze ans, & il eut d'elle HENRI-LOUIS-ERNEST prince de Ligne, qui suit; HIACINTE-JOSEPH-PROCOPE prince de Ligne, marquis de Moy, *qui sera mentionné après la posterité de son frere aîné*: CHARLES-JOSEPH-PROCOPE prince de Ligne, marquis d'Aronchez, *dont il sera aussi parlé après les articles de ses freres*; *Claire-Louise* princesse de Ligne, mariée 1°. le premier d'Avril 1664. avec *Raimond* de Portugal, & Alencastre, duc d'Aveïro, & des Tours Neuves en Portugal, & de Masqueda en Espagne, général de la flotte d'Espagne, dont elle resta veuve le 5. de Decembre 1665: & 2°. en 1666. avec *Inigo* Velez Ladron de Guevara, comte d'Onnate, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'or, & général des postes d'Espagne: elle mourut en 1684; & *Marie* princesse de Ligne, morte à Milan le 29. de Juillet 1675. étant promise à *Charles* Borromée, comte d'Arone.

XVII. HENRI-LOUIS-ERNEST, prince de l'Empire, de Ligne, & d'Amblise, marquis de Roubaix, & de Ville, comte de Fauquemberghe, baron de Werchin, Belœil, Anthoing, Cisoing, Villiers, & Jumont, souverain de Faigneules, seigneur de Baudour, &c. premier ber de Flandres,

pair, ſénéchal, & maréchal de Haynault, grand d'Eſpagne, fait chevalier de la Toiſon d'or en 1687. & depuis gouverneur & capitaine general de la province & duché de Limbourg, mourut dans ſon château de Belœil le 8. de Fevrier 1702. Il avoit épouſé au commencement de l'année 1677. *Jeanne* d'Arragon, & Benavides, morte le 18. de Janvier 1691. treize jours après être accouchée de ſon neuviéme enfant. Elle étoit fille de *Louis-Ferdinand-Raimond-Folch*, d'Arragon, & Cordoue, duc de Cardonne, & de Segorbe, grand d'Eſpagne, & de *Marie-Thereſe* de Benavides, ſa ſeconde femme. De ce mariage ſortirent *Antoine-Joſeph-Guiſlain* prince de Ligne, d'Amblise, & du ſaint Empire, marquis de Roubaix, &c. né en 1682. grand d'Eſpagne, premier ber de Flandres, pair ſénechal, & maréchal de Haynault, qui étoit à la cour de Madrid dans le tems de la mort de ſon pere, & qui accompagna le roi Philippe V. en qualité de ſon ayde de camp pendant ſa campagne d'Italie en 1702. & obtint au mois de Juillet 1703. un régiment d'infanterie Eſpagnole. Il eſt mort depuis ſans poſterité; Claude prince de Ligne, qui ſuit; *Ferdinand* prince de Ligne, & de l'Empire, qui étant capitaine de cavalerie dans les troupes d'Eſpagne, ſe ſignala à la bataille de Ramillies, le 23. de Mai 1706. & qui depuis ayant quitté le ſervice d'Eſpagne, fut fait major general des armées de l'empereur au mois de Fevrier 1724. & déclaré le 16. Juillet 1725. colonel d'un régiment de dragons nouvellement formé de trois autres régimens incorporés; *Albert* prince de Ligne, mort jeune; *Erneſt-Henri* prince de Ligne, & du ſaint Empire, qui reçut les ceremonies du baptême le 22. de Fevrier 1702. & qui mourut à Bruxelles au mois de Septembre 1710; deux autres enfans morts en bas âge; *Gaſpard-Melchior-Balthaſar* prince de Ligne, né le 5. Janvier 1691. & mort peu après; & *Antoinette* princeſſe de Ligne, & de l'Empire, mariée en 1694. avec *Philippe-Emmanuel*, comte & prince de Hornes, comte de Bauſſignies, de Houtkerque, de Bailleul, &c. grand d'Eſpagne hereditaire de la premiere claſſe, colonel d'un régiment au ſervice d'Eſpagne, puis gouverneur & capitaine general du païs & duché de Gueldres, & lieutenant general des armées du roi Catholique.

XVIII. Claude prince de Ligne, d'Ambliſe, & du ſaint Empire, grand d'Eſpagne, marquis de Roubaix, &c. premier ber de Flandres, pair, ſénechal, & maréchal de Haynault, étant general major & colonel d'un régiment d'infanterie au ſervice de l'empereur, fut nommé au mois de Mars 1718. l'un des ſix conſeillers d'épée honoraires du conſeil d'état de la régence des Païs-Bas Autrichiens, & fut chargé en 1719. par ſa majeſté Imperiale de ſes pleins pouvoirs pour aller recevoir en ſon nom le ſerment des magiſtrats des villes d'Ipres, & de Tournay, & autres places cédées à ſa majeſté Imperiale par le traité de la Barriere. Il fit ſon entrée dans la premiere avec beaucoup de magnificence le 11. de Fevrier 1720. & executa ſa commiſſion le 12. Il ſe rendit enſuite à Tournay, où il fit pareillement ſon entrée le 28. du même mois. Il fut nommé le 23. de Novembre 1721. chevalier de l'ordre de la Toiſon d'or, dont il reçut le collier à Weſterloo près de Bruxelles le 24. Mars 1722. lieutenant general des armées de ſa majeſté Imperiale au mois de Fevrier 1724. & conſeiller honoraire au nouveau conſeil d'état de la régence des Païs-Bas Autrichiens, dans lequel il prit ſéance le 23. de Fevrier 1725. Il a été marié le 18. de Mars 1721. avec *Eliſabeth-Alexandrine-Charlotte*, princeſſe de Salm, né le 20. de Juillet 1704. ſeconde fille de *Louis-Otto* Rhingraff, prince de Salm, & du ſaint Empire Romain, & d'*Albertine-Jeannette-Catherine*, née princeſſe de Naſſau-Hadamar, & il en a eu *Louiſe-Marie-Chriſtine* princeſſe de Ligne, née à Bruxelles le 17. de Fevrier 1728; & *Marie-Joſeph* princeſſe de Ligne, née le 8. Janvier 1730.

XVII. Hiacinte-Joseph-Procope prince de Ligne, & du ſaint Empire Romain, marquis de Moy, & de Dormans, baron de la Fauche & de Viéges, ſeigneur de Tugny, ſecond fils de Claude-Lamoral prince de Ligne, & de *Claire-Marie* de Naſſau, fut inſtitué heritier univerſel par *Henri* de Lorraine II. du nom, comte de Chaligny, marquis de Moy, ſon grand-oncle, mort en 1670. à la charge & condition de porter les nom, armes & livrées de Lorraine, & de Moy. Il entra au ſervice de France, où il fut d'abord capitaine de cavalerie dans le régiment de Tilladet, & enſuite capitaine lieutenant de la compagnie des gendarmes Ecoſſois, & commandant la gendarmerie, ayant été reçû dans cette charge, qu'il avoit achetée 180000. liv. le 26. d'Août 1682. Il fut créé brigadier des armées du roi le 10. de Mars 1690. ſe trouva à la bataille de Fleurus le premier de Juillet ſuivant, & ſe retira du ſervice en 1692. Le roi lui accorda le 12. de Decembre 1695. la confiſcation de tous les biens dont jouiſſoit la princeſſe douairiere de Ligne, ſa mere, au jour de ſon décès. Il mourut à Paris le 31. de Decembre 1723. âgé de ſoixante-trois ans, & ſon corps fut tranſporté à Dormans en Champagne, où il fut inhumé dans l'égliſe de ce lieu. Ce ſeigneur diſſipa la plus grande partie de ſes biens, qui paſſerent par decret dans des mains étrangeres. Il avoit été marié le 8. d'Avril 1682. avec *Anne-Catherine* de Broglio, fille unique, & ſeule préſomptive heritiere de *Charles* comte de Broglio, marquis de Dormans, lieutenant général des armées du roi, & gouverneur d'Aveſnes, & d'*Anne-Eliſabeth* d'Aumont. Elle mourut à Paris le 4. de Decembre 1701. âgée d'environ trente-huit ans, ayant eu pour enfans Claude-Lamoral-Hiacinte prince de Ligne, qui ſuit; un autre fils, mort en bas âge; *Marie-Anne* princeſſe de Ligne, morte jeune; *Catherine-Hiacinte* princeſſe de Ligne, religieuſe de l'ordre de la Viſitation de Sainte Marie à ſaint Denys en France, où elle fit profeſſion le 28. de Septembre 1706; *Marie-Hiacinte* princeſſe de Ligne, morte dans le couvent des filles du ſaint Sacrement rue ſaint Louis au Marais à Paris, le premier d'Octobre 1711. à l'âge de dix-ſept ans, & inhumée le lendemain dans ce monaſtere; deux autres filles, mortes en bas âge; & *Claire-Marie* princeſſe de Ligne, & du ſaint Empire, qui fut mariée le 22. de Mars 1722. avec *Scipion-Louis-Joſeph* de la Garde, marquis de Chambonas, & d'Auberoque, baron de ſaint Felix, & des états de Languedoc, fait enſeigne de la compagnie des gendarmes de la garde du roi en 1726. & lieutenant de roi en la province de Languedoc en 1729. Elle mourut de la petite verole à Paris le 5. de Novembre 1731. âgée de trente-trois ans. Son corps, qui fut mis en dépot dans l'égliſe de ſaint Sulpice ſa paroiſſe, fut tranſporté le premier d'Août 1732. avec ceux de ſes enfans à Dormans, pour y être inhumé dans l'égliſe de ce lieu.

XVIII. Claude-Lamoral-Hiacinte prince de Ligne, & du ſaint Empire Romain, marquis de Dormans, fut marié le 20. de Decembre 1729. avec *Henriette-Eugenie* de Bethiſy de Mezieres, née le 17. d'Avril 1710. fille de feu *Eugene-Marie* de Bethiſy, marquis de Mezieres, Cavermon, Inocourt, &c. chevalier de l'ordre militaire de ſaint Louis, lieutenant général des armées du roi, grand bailli, & gouverneur des villes & citadelle d'Amiens, & de Corbie, & d'*Eleonor-Marie-Thereſe* de Joſton d'Ogletorp, Angloiſe de nation, ſa veuve, elle ſe retira dans un couvent le 26. d'Octobre 1730.

XVII. Charles-Joseph-Procope prince de Ligne & du ſaint Empire, ſénéchal de Haynault, né à Baudour en Haynault le 20. Août 1661. & troiſiéme fils de Claude-Lamoral prince de Ligne, & de *Claire-Marie* de Naſſau; fut d'abord capitaine d'infanterie, & ſe ſignala en Sicile. Il fut enſuite capitaine aux gardes dans le duché de Milan; depuis s'étant marié & établi en Portugal, il devint ſecond marquis d'Arronchès, grand de Portugal, chevalier de l'ordre de Chriſt, & gouverneur de Port-à-Port. Il fut nommé en 1693. ambaſſadeur extraordinaire de ſa majeſté Portugaiſe à la cour de Vienne, où il n'arriva qu'au mois de Septembre 1695. Il y fit ſon entrée publique le 13. d'Avril 1696. Il lui arriva peu de tems après une affaire fâcheuſe à l'occaſion de la mort de Ferdinand Leopold, comte de Halweil. Il avoit engagé à Vienne ce ſeigneur, qui lui avoit gagné cent mille livres au jeu, à monter dans ſa propre chaiſe le 10. d'Août de la même année 1696. ſous prétexte de le mener à la chaſſe; mais le comte de Halweil ayant été

tué dans cette occasion, il fut accusé par les parens du défunt de l'avoir assassiné, ou fait assassiner. Il fut même obligé de sortir de Vienne pour se dérober à la fureur du peuple qui étoit fort animé contre lui, & qui le menaçoit de l'aller insulter jusques dans son hôtel. Il se retira à Venise. L'empereur n'ayant point voulu être dans cette affaire ni juge, ni partie, se contenta d'écrire au roi de Portugal ce qui étoit arrivé à Vienne, sans y prendre aucun parti, & de lui envoyer les plaintes des parens, & le mémoire des preuves & des témoins d'une information qu'ils avoient faite de leur chef sans avoir gardé autrement les formes de la justice. Cette affaire fut connue en premiere instance à Lisbonne par le juge des chevaliers des ordres, qui rendit une sentence par laquelle le marquis d'Arronchès fut déclaré libre & absous de toute accusation; mais pour que cette sentence eût son entier effet, il la fallut porter au tribunal supérieur des chevaliers, où il fut ordonné qu'on feroit de plus amples informations sur les lieux, afin d'être instruit du fait qui ne paroissoit pas assez éclairci. Depuis ce tems-là il vint de nouvelles informations de Vienne sur lesquelles le même juge des chevaliers prononça au mois de Septembre 1699. une seconde sentence par laquelle le marquis d'Arronchès fut condamné à un banissement perpetuel dans les Indes, à quarante mille livres de réparation envers les heritiers du défunt, à quatre mille livres d'amende, & à tous les frais du procès. Le marquis d'Arronchès appella de cette derniere sentence à la *Meza*, ou conseil de conscience, où se décident en Portugal les affaires d'importance, & où le promoteur avoit renvoyé la décision du second fait, qui regardoit la prétendue désertion de l'ambassade par le marquis d'Arronchès sur lequel le juge des chevaliers avoit prononcé dans sa seconde sentence. Le tribunal de conscience après s'être instruit de tout le détail de cette affaire, rendit le 4. de Fevrier 1700. un jugement définitif par lequel la sentence du juge des chevaliers fut cassée & révoquée, & le marquis d'Arronchès déclaré libre & absous de tous les chefs d'accusations mentionnés au procès à l'occasion du meurtre du comte Halweil, le même tribunal ayant déclaré qu'après avoir examiné selon la rigueur de la justice les plaintes portées à l'empereur par les parens du défunt, la lettre que sa majesté Impériale avoit écrite sur ce sujet au roi de Portugal, & les informations & dépositions des témoins, il ne s'étoit trouvé aucune preuve suffisante contre ce seigneur, & que pour le fait de la désertion de l'ambassade, c'étoit mal à propos que le promoteur en faisoit mention, & que le marquis d'Arronchès en avoit usé avec prudence quand il étoit sorti de Vienne, puisque s'il ne l'avoit pas fait, il auroit exposé non seulement sa personne à la fureur d'une populace irritée par les suggestions de ses ennemis, mais même la dignité de son caractere, & l'autorité du roi, son maître. Le marquis d'Arronchès ayant été ainsi justifié dans tous les chefs, fut rappellé en Portugal pour y baiser la main du roi, & pour y jouir de tous ses privileges; mais il n'y retourna pas, & il mourut en Italie le 23. d'Avril 1713. Il avoit été marié le 23. d'Avril 1684. avec *Marie-Anne-Louise-Françoise* de Sousa-Tavarès-de-Silva, & Mascarenhas, heritiere de la maison d'Arronchès, née posthume le 25. d'Avril 1672. fille unique de *Diegue-Lopès* de Sousa, comte de Miranda, & de *Marguerite* de Vilhena, femme en secondes nôces de *Louis* d'Ataïde X. comte d'Atougia. De ce mariage vinrent *Claire-Marie* de Nassau & Sousa, née le 23. de Fevrier 1689; *Marguerite* de Nassau & Sousa, née le 3. d'Octobre 1690; & *Louise-Antoinette* Casimir de Nassau & Sousa, restée fille unique, qui ayant été mariée le 29. de Janvier 1715. avec D. *Michel*, fils *naturel* de D. *Pierre*, roi de Portugal, fut créée duchesse de la Foëns au mois de Juillet 1718. & obtint par sentence du tribunal de la Relation du 7. de Decembre 1722. le titre d'altesse, & les mêmes honneurs dont jouissoit son mari, dont elle resta veuve le 13. de Janvier 1724. Elle mourut à Lisbonne après une longue maladie le 16. de Mars 1729. à l'âge de trente-cinq à trente-six ans, & son corps fut mis en dépôt dans le monastere des religieux Arrabidos de sainte Catherine de Ribamar.

### *SEIGNEURS DE BARBANÇON, depuis princes & ducs d'*AREMBERG, *d'*ARSCHOT *& de* CROY.

X. GUILLAUME de Ligne, second fils de MICHEL de Ligne, baron de Barbançon, & de *Bonne* d'Abbeville, sa femme, eut en partage la baronie de Barbançon avec les terres de la Bussiere & de Gouy, & fut marié avec *Adrienne* de Halwin, de *Josse* de Halwin, seigneur de Piennes, souverain bailli fille de Flandres, & de *Jeanne* de la Tremoille, sa troisiéme femme. Il en eut LOUIS, baron de Barbançon, qui suit; *Michel* de Ligne, qui fut tué devant Therouenne; *Jeanne* de Ligne, mariée 1°. avec *Josse* Stavele, seigneur de Glayon: & 2°. avec *Louis* de Blois, seigneur de Trélon, *Jacqueline* de Ligne, femme de *Jean* de l'Isle, baron de Fresne; *Catherine* de Ligne, mariée avec *Philippe* de Hennin, seigneur de Boussut; & une autre fille, chanoinesse à Mons.

XI. LOUIS de Ligne, baron de Barbançon, épousa *Marie* de Berghes, dame de Zewemberghes, fille de *Corneille* de Berghes, & de *Magdelene* de Zewemberghes, & en eut JEAN, baron de Barbançon, qui suit; *Jeanne* de Ligne, femme de *Jean* de Launoy, seigneur de Molembais, chevalier de l'ordre de la Toison d'or; *Adrienne*, mariée avec *Charles* de Barlemont, baron de Lens, aussi chevalier de la Toison d'or; *Marie* & *Isabeau* de Ligne, chanoinesses à Mons; une autre fille, abbesse de la Chambre; & *Catherine* de Ligne, abbesse à la Thure, suivant Ruteau.

XII. JEAN de Ligne, baron de Barbançon, comte d'Aremberg, se rendit célébre dans les guerres de Flandres, & demeura toûjours fidéle à l'Espagne pendant les divisions de ce païs. Il fut fait chevalier de l'ordre de la Toison d'or par l'empereur Charles V. & fut établi gouverneur des provinces de Frise & de Trenthe par le roi Philippe II. L'empereur Maximilien II. le créa prince de l'Empire en 1568. en considération de ses services. Il fut tué le 24. de Mai de la même année 1568. à la bataille d'Heigerlo en Groningue. Il avoit épousé *Marie* de la Marck, comtesse souveraine d'Aremberg, fille de *Robert*, comte d'Aremberg, & de *Walpurge* d'Egmont, de laquelle il laissa CHARLES, prince d'Aremberg, qui suit: ROBERT de Ligne, comte d'Aigremont & de Barbançon, *dont la posterité sera rapportée après celle de son frere: Marguerite* de Ligne d'Aremberg, mariée avec *Philippe* comte de Lalain, baron d'Escornaix, grand bailli de Haynault; *Claude* d'Aremberg, morte fille, & *Antoinette* d'Aremberg, laquelle étant veuve de *Salentin* comte d'Issembourg, fut faite Camaretamayor de l'Infante.

XIII. CHARLES, prince d'Aremberg, baron de Zewemberghe, seigneur de Mierewaërt, & de Naelwijek, pair de Haynault, maréchal héréditaire de Hollande, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, & chef des finances de l'archiduc d'Autriche aux Païs Bas, fut désigné en 1587. par le roi Philippe II. pour gouverneur général des Païs-Bas Espagnols en cas de mort de Pierre Ernest, comte de Mansfeld. Il mourut le 18. de Juin 1616. à Enghien, dont il avoit acquis la seigneurie, & il fut inhumé chez les Capucins, qu'il avoit fondés. Il avoit été marié le 4. de Janvier 1587. avec *Anne* de Croy, fille aînée de *Philippe* sire de Croy, duc d'Arschot, prince de Chimay, comte de Porceau, & de Beaumont, seigneur de Senegheu, Rotezelaër, Bierbeck, Heverlo, Avenes, Landrecies, Lillers, Saint-Venant, &c. sénéchal & chambellan héréditaire de Brabant, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, & gouverneur de Flandres, & de *Jeanne-Henriette* dame de Halwin, & de Comines, vicomtesse de Nieuport. Elle devint duchesse d'Arschot & de Croy, princesse de Chimay, &c. & hérita de grands biens de sa maison par la mort de *Charles* duc de Croy & d'Arschot, son frere, arrivée le 13. de Janvier 1612. Elle mourut le 26. de Fevrier 1635. dans la soixante-onziéme année de son âge, étant née le 4. de Janvier 1564. De ce mariage vinrent PHILIPPE-CHARLES, prince d'Aremberg, qui suit; ALEXANDRE d'Aremberg, prince de Chimay, *qui laissa posterité, qui sera rapportée après celle de son frere aîné*; *Charles*, *Antoine* & *Eugene* d'Aremberg, Capucins; *Ernestine* d'Aremberg, mariée le 3. de Novembre 1615. avec

*Guillaume* de Melun, prince d'Espinoy, marquis de Richebourg & de Roubaix, vicomte de Gand & de Beaussart, connétable & fénéchal de Flandres, grand bailli de Haynault, chevalier de la Toison d'or, dont elle resta veuve le 8. de Septembre 1635; *Claire* d'Arembert, mariée 1°. avec *Oudart* Spinola, comte de Brouay, mort en Italie en 1618: & 2°. en 1621. avec *Octave* Visconti, comte de Gameleze; *Albertine* d'Aremberg, mariée avec *Herman-Philippe* de Merode, marquis de Trélon, *Dorothée* d'Aremberg, mariée en 1625. avec *Philippe* de Hornes, comte de Houtkerque, vicomte de Furnes, baron de Hondescore; & *Caroline* d'Aremberg, chanoinesse de Mons, puis religieuse à Caën.

XIV. Philippe-Charles, prince d'Aremberg, duc d'Arschot & de Croy, comte de Porceau, &c. chevalier de l'ordre de la Toison d'or, fut fait grand fauconier des Païs-Bas Espagnols en 1627. & mourut à Madrid en 1640. Il avoit été marié trois fois, 1°. en 1610. avec *Hippolyte-Anne* de Melun, morte le 16. de Fevrier 1615. & inhumée à Quievrain, fille de *Pierre* de Melun, prince d'Espinoy, marquis de Richebourg, baron d'Anthoing, fénéchal & gouverneur de Haynault, & d'*Hippolyte* de Monrmorency de Beurs, sa seconde femme: 2°. en 1621. avec *Isabelle* de Barlaymont, morte au mois d'Août 1630. fille de *Florent* comte de Barlaymonr, & de *Marguerite*, née comtesse de Lalain: & 3°. avec *Marie-Cleophé* de Hohenzollern, veuve de *Jean-Jacques* de Bronchorst, comte d'Anholr, & fille de *Charles* comte de Hohenzollern & de Sigmarin, & d'*Elisabeth* de Culembourg, sa seconde femme. Cette troisiéme femme mourut le 26. de Fevrier 1685. dans la quatre-vingt-sixiéme année de son âge, étant née le 11. de Juin 1599. Du premier mariage vinrent *Claire-Eugenie* d'Aremberg, mariée avec *Albert* d'Aremberg, duc de Croy, prince de Chimay, son cousin germain, restée veuve en 1648. & morte en 1660; & *Anne* d'Aremberg, menine de l'infante Isabelle, morte fille. Du second mariage sortirent Philippe-François, prince & duc d'Aremberg, qui suit; *Marie-Desirée* d'Aremberg, morte à six ans; *Marguerite-Alexandrine* d'Aremberg, mariée le 28. d'Avril 1649. avec *Eugene* de Montmorency, prince de Robecque, Marquis de Morbecque, comte d'Estaire, vicomte d'Aire, & morte le 18. de Juillet 1651; *Jeanne-Ernestine-Françoise* d'Aremberg, mariée le 14. de Mai 1656. avec *Alexandre-Hippolyte-Balthasar* duc & prince de Bournonville, comte de Hennin, baron de Caumonr, &c. morte en couches le 10. d'Octobre 1663. & inhumée dans l'église des Carmes Déchaussés de Bruxelles; & *Elisabeth Claire* d'Aremberg, mariée en 1653. avec *Maximilien Guillaume* Truchses, comte de Wolfegg, gouverneur d'Amberg en Baviere, & du haut Palatinat du Rhin, & morte le 7. de Septembre 1670. Enfin du troisiéme mariage vinrent Charles-Eugene, prince d'Aremberg, *qui suivra apres* Philippe-François, son frere: & *Marie-Therese* d'Aremberg, mariée en 1658. avec *François-Christophe* comte de Furstemberg & Moskirkén, restée veuve le 22. de Septembre 1671. & morte au mois de Janvier 1705. âgée d'environ 65. ans.

XV. Philippe-François, prince & duc d'Aremberg, d'Arschot, & de Croy, prince du saint Empire, grand d'Espagne, prince de Porceau marquis de Montcornet, comte de Beaumonr, de Seneghem & de Lalaim, baron de Zewemberghe, Commeren, Rotzelaër, Bierbecke, Heverlo, seigneur des villes d'Enghien, Halle, Braine le-Comte, Jordoigne, Floyon, Prowy, Neufchâtel, Landrecies, Avesnes, Quevrain, Caumont & Beuraye, né en 1625. fut créé chevalier de l'ordre de la Toison d'or en 1646. & fut successivement capitaine général de l'armée navale d'Espagne dans les mers des Païs-Bas, gouverneur du païs & comté de Haynaut, & de la ville de Valenciennes, & capitaine des archers de la garde Bourguignone des rois Catholiques Philippe IV. & Charles II. en Flandres. Il mourut le 13. de Decembre 1674. âgé de 48. ans, & il fut enterré dans le couvent des Celestins d'Heverlo, près de Louvain. Il avoit été marié avec *Magdeleine-Françoise* Borgia d'Arragon Velasco, fille de *Charles* Borgia d'Arragon & Velasco, septiéme duc de Gandie, grand d'Espagne, & d'*Artemise* Doria-Caretto des princes de Melfe, & en avoit eu *François* & *Isabelle-Claire* d'Aremberg, qui moururent en bas âge.

XV. Charles-Eugene, prince d'Aremberg, né en 1633. fils de Philippe-Charles, prince & duc d'Aremberg & d'Arschot, & de *Marie-Cleophé* de Hohenzollern, sa troisiéme femme, fut d'abord chanoine de Cologne, puis ayant renoncé à l'état ecclesiastique, il fut fait lieutenant au gouvernement de la province de Haynault, gouverneur de Mons, & chevalier de l'ordre de la Toison d'or en 1678. Il mourut le 25. de Juin 1681. à l'âge de 48. ans, généralement regretté, s'étant acquis la bienveillance de tous les gens de bien, grands & petits, par son attention continuelle pour le bien public. Il avoit vendu en 1663. à Jean Prooft, conseiller de la souveraine cour de Brabant, Vorsselaër, bourg considerable & ancien domaine sous la prevôté de Ghelen dans le territoire d'Anvers, qu'il avoit eu de la succession de sa mere, avec le domaine de Lichtert, & sa dépendance de Rielen. Il avoit épousé *Marie-Henriette* de Vergy & de Cusance, heritiere du comté de Champlite, & des baronies de Perweys en Brabant, & de Faulcogney en Franche-Comté, & fille de *Charles-François* de Cusance, baron de Belvoir, & d'*Ernestine* de Witthem. Elle mourut à Enghien en l'année 1700. De ce mariage vinrent Philippe-Charles-François, duc d'Aremberg, qui suit; *Alexandre-Joseph*, prince d'Aremberg, né le 20. de Mai 1664. & qui s'étant rendu à la cour de l'empereur pour aller combattre contre les Turcs, fut tué en donnant des marques de son courage dans la premiere irruption que ces barbares firent dans l'Autriche le 7. de Juillet 1683; & *Marie-Therese*, princesse d'Aremberg, née le 25. de Septembre 1667. mariée 1°. à Enghien le 14. de Mai 1683. avec *Otto-Henri* marquis de Caretto, Savone & Grana, comte de Milesime, baron de Weiswasser & Neukirchen, gouverneur general de la Flandres Espagnole: & 2°. le 10. de Fevrier 1687. avec *Louis-Ernest* comte d'Egmont, & de Gaure, dont elle resta veuve sans enfans en 1693. Elle mourut à Bruxelles sur les cinq heures du matin le 31. de Mai 1716. dans la quarante-neuviéme année de son âge.

XVI. Philippe-Charles François, duc d'Aremberg, d'Arschot & de Croy, prince du saint Empire, grand d'Espagne, prince de Porceau, né le 10. de Mai 1663. fut fait chevalier de l'ordre de la Toison d'or, & capitaine général des gardes de l'empereur, & mourut à Petri-Waradin en Hongrie le 25. d'Août 1691. des blessures qu'il avoit reçûes à la sanglante bataille de Salenkemen contre les Turcs le 19. précédent. Il avoit été marié le 12. de Fevrier 1684. avec *Marie-Henriette* de Caretto, fille d'*Otto-Henri* marquis de Caretto, Savone & Grana, gouverneur général de la Flandres Espagnole, & de *Marie-Therese*, née comtesse de Herbestein, sa premiere femme. Il en laissa Leopold, duc d'Aremberg, qui suit; & *Marie-Anne*, princesse d'Aremberg & de Croy, née le 31. d'Août 1689. mariée le 20. de Novembre 1707. avec *François-Egon* de la Tour des ducs de Bouillon, appellé *le Prince d'Auvergne*, marquis de Berg-op-Zoom, lieutenant général des états généraux des Provinces-unies de Hollande, dont elle resta veuve le 26. de Juillet 1710. avec une fille unique qui a été la premiere femme de *Jean-Christian* de Baviere, comte palatin du Rhin, régent de Sultzbach. *Voyez* BAVIERE *dans le present supplément.*

XVII. Leopold, duc d'Aremberg, d'Arschot & de Croy, prince du saint Empire, grand d'Espagne, prince de Porceau, marquis de Montcornet, comte de Lalain & de Champlite, baron de Perweys, seigneur d'Enghien, Beertel, &c. premier pair de Haynault, né le 14. d'Octobre 1690. fut blessé à la bataille de Malplaquet le 11. de Septembre 1709. & la ville de Mons ayant été prise par les alliés de l'empereur le 20. d'Octobre suivant, il fut fait grand bailli de Haynault. L'empereur Charles VI. le déclara son chambellan de la clef d'or au mois de Fevrier 1712. Il servit en 1716. en qualité de major général des armées de l'empereur: & colonel d'un régiment d'infanterie au siége de Temeswar, & il y fut blessé au visage, mais sans danger, le 22. de Septembre, fit encore la campagne de Hongrie en 1717. en qualité de maréchal général lieutenant de camp, servit au siége de Belgrade, & se trouva à

la bataille qui fut donnée devant cette place le 16. d'Août, étant un des généraux de l'aîle droite de l'infanterie Imperiale, fut fait au mois de Mars 1718. un des six conseillers d'état d'épée honoraires au conseil de régence des Païs-Bas Autrichiens, & fut pourvû le 13. de Novembre de la même année du gouvernement de la ville de Mons, pour lequel il prêta serment entre les mains du prince Eugene de Savoye, gouverneur général des Païs-Bas Autrichiens, ensuite de quoi il partit de Vienne le 7. de Decembre pour en aller prendre possession, ce qu'il fit en personne le 11. d'Avril 1719. Depuis il a encore été fait chevalier de l'ordre de la Toison d'or, & a pris séance au nouveau conseil d'état de régence des Païs-Bas Autrichiens en qualité de conseiller honoraire le 23. de Fevrier 1725. Il a été marié à Bruxelles le 29. de Mars 1711. avec une fille de *Nicolas* Pignatelli, duc de Bisaccia, au royaume de Naples, & de *Marie-Claire-Angelique*, née comtesse d'Egmont, & en a eu un fils, né le 26. d'Octobre 1714; une fille, née à Enghien le trois de Septembre 1719; un autre fils né à Enghien le premier Août 1721; une autre fille, née à Bruxelles le 30. d'Octobre 1726; & un troisiéme fils, né à Bruxelle le 13. de Septembre 1730.

### *PRINCES DE CHIMAY, DUCS DE CROY.*

XIV. ALEXANDRE d'Aremberg, né en 1590. fils puîné de CHARLES, prince d'Aremberg, & d'*Anne* de Croy, duchesse d'Arschot, princesse de Chimay, fut prince de Chimay, duc de Croy, comte de Beaumont, seigneur d'Avenes, chevalier de la Toison d'or, & fut tué à la surprise de Wesel le 16. d'Août 1629. Il avoit été marié en 1613. avec *Magdelene* d'Egmont, morte le 7. de Novembre 1663. fille de *Charles* comte d'Egmont, prince de Gavre, chevalier de la Toison d'or, gouverneur de la ville & comté de Namur, & de *Marie* de Lens. De ce mariage vinrent *Albert*, duc de Croy, prince de Chimay, né en 1618. & mort en 1648. sans enfans de *Claire-Eugenie* d'Aremberg, sa femme & sa cousine germaine; PHILIPPE, prince d'Aremberg & de Chimay, qui suit; *Isabelle* d'Aremberg de Chimay, mariée avec *Louis* de Gonzague, des comtes de Saint Martin; & *Anne-Catherine* d'Aremberg, mariée avec *Eugene* de Hennin, comte de Boussut, baron de Liedekerque, vicomte d'Auxis, de Bruxelles & de Lombeque, grand bailli du comté d'Alost, & chevalier de l'ordre de la Toison d'or, & morte en 1656. âgée de quarante ans.

XV. PHILIPPE, prince d'Aremberg, de Chimay & du saint Empire, comte de Beaumont & de Fresin, baron de Comines & de Halwin, seigneur d'Avenes, souverain de Fumay & de Reüyne, ber de Flandres, pair de Haynault, né en 1619. mestre de camp d'un terce ou régiment d'infanterie Wallonne pour le service du roi d'Espagne, gentilhomme de la chambre de l'archiduc Leopold, gouverneur du comté de Namur, & depuis gouverneur & capitaine général du duché de Luxembourg & comté de Chini, créé chevalier de l'ordre de la Toison d'or en 1647. succeda en 1648. aux titres & aux biens de son frere aîné, & mourut au mois de Janvier 1675. à l'âge de cinquante-six ans. Il avoit été marié au mois de Mars 1642. avec *Théodore-Maximiliene-Jossine* de Gavre, comtesse de Fresin, morte au mois de Novembre 1676. fille & heritiere de *Pierre-Ernest* de Gavre, comte de Fresin, & de *Catherine-Isabelle* de la Marck. Il n'en laissa, qu'un fils, qui suit.

XVI. ERNEST-DOMINIQUE duc d'Aremberg, prince du saint Empire & de Chimay, comte de Beaumont & de Fresin, baron de Hallwin & de Comines, seigneur d'Avenes, &c. ber de Flandres, pair de Haynault, né le 26. de Decembre 1643. fut marié à Madrid en 1675. avec *Marie* de Cardennas, menine de la reine d'Espagne, & sœur du comte de Villalonso, & la même année il fut fait chevalier de l'ordre de la Toison d'or, & gouverneur du duché de Luxembourg: après avoir exercé cette charge pendant dix ans, il fut nommé à la viceroyauté de Navarre, où s'étant rendu, il mourut à Pampelune au mois de Juin 1686. dans la quarante-troisiéme année de son âge, sans laisser de posterité, de sorte que sa principauté de Chimay passa avec ses autres terres à *Philippe-Antoine* de Hennin, comte de Boussut, son cousin germain.

### *DUCS ET PRINCES DE BARBANCON.*

XIII. ROBERT de Ligne, né en 1564. second fils de JEAN de Ligne, baron de Barbançon, premier prince d'Aremberg, & de *Marie* de la Marck, comtesse d'Aremberg, fut comte d'Aigremont & de Barbançon, capitaine des archers de la garde de l'archiduc, & mourut le 3. de Mars 1614. Il avoit épousé *Claudine* Wild, & Rhingrave, morte en 1632. fille de *Jean-Philippe* Wild, & Rhingrave, comte de Salm, tué en 1569. à la bataille de Montcontour, où il commandoit les Reistres pour le service du roi de France, & de *Diane* de Dompmartin, dame de Fontenoy, marquise d'Avrech-Croy en secondes nôces. De ce mariage il ne resta qu'un fils, qui suit.

XIV. ALBERT de Ligne d'Aremberg, créé duc & prince de Barbançon par l'empereur Ferdinand III. en 1644. comte d'Aigremont, & de la Roche, né en 1600. fut gouverneur de Namur, & mourut à Madrid au mois d'Avril 1674. étoit doyen des chevaliers de la Toison d'or. Il avoit épousé *Marie* de Barbançon, fille & heritiere d'*Evrard* de Barbançon, vicomte d'Avré, seigneur de Villemont, & de *Louise* d'Oostfrise, de laquelle il laissa OCTAVE-IGNACE d'Aremberg, duc & prince de Barbançon, qui suit; *Jacques* d'Aremberg, prince d'Aigremont, qui se noya dans la Meuse; *Isabelle* d'Aremberg, mariée 1°. avec *Albert-François* de Lalain, comte de Hochstrate, baron de Leuse: & 2°. le 4. de Mai 1651. avec *Ulric* duc de Wirtemberg, restée veuve de lui le 14. de Decembre 1671. & morte à Paris, en son hôtel rue d'enfer, paroisse de saint Jacques du Haut-Pas, le 17. d'Août 1678; & *Dorothée* d'Aremberg, morte fille en 1644.

XV. OCTAVE IGNACE, duc d'Aremberg, duc & prince de Barbançon, & du saint Empire Romain, comte d'Aigremont, & de la Roche, vicomte d'Avre, seigneur de Villemont, né en 1640. fut fait grand fauconier des Païs Bas Espagnols en 1658. & nommé gouverneur de Namur au lieu & place de feu son pere en 1674. & il prit possession de cette charge au mois d'Octobre 1675. Il fut fait aussi chevalier de l'ordre de la Toison d'or. Ce fut lui qui soutint le siége de Namur en 1692. contre l'armée Françoise, qui s'en rendit maîtresse. Il fut tué l'année suivante le 29. de Juillet à la sanglante bataille de Nerwinde, à l'âge de 53. ans. Il avoit été marié à Madrid le 7. de Juillet 1672. avec *Therese-Marie* Manrique de Lara, fille d'*Inico* Manrique, comte de Frigiliana, vicomte de la Fuente, seigneur de la Tour de Alozayna, Nerja, & Chilches, & de *Marguerite* de Tavora & Sousa. De cette alliance vinrent *Marie* d'Aremberg de Barbançon, née le 19. de Novembre 1673. mariée 1°. en 1695. avec *Isidore-Thomas* de Cardone VII. marquis de Guadaleste, amirante d'Aragon, dont elle resta veuve le 4. d'Août 1699: 2°. en 1700. avec *Gaspard* de Zuniga, des marquis d'Aquilafuente, viceroi de Galice: & 3°. en 1715. avec *Henri-Auguste* de Launoy; *Emanuelle* d'Aremberg, née le 26. de Decembre 1675; & un fils, né au mois de Juin 1680. & mort à Namur en 1682.

Les armes de Ligne *sont d'or à une bande de gueules*: celles d'Aremberg, *de gueules à 3. quintefeuilles d'or écartelées de la Marck, qui est d'or à une fasce échiquetées d'argent & de gueules de 3. traits*: & celles de Barbançon, *d'argent à 3. lions de gueules, couronnes & armes d'or.* * Imhoff. *Notitia Imperii. Tables généalogiques de* Hubners. *Grands officiers de la couronne. Edit. de 1712. Etat de l'Europe de* Sainte-Marthe, *de 1680. tomes 2. & 3. Memoires du tems.*

LINCOLN, en latin *Lincolnia*, ou *Lindum*, ville capitale de la province de Lincolnshire, siége episcopal, à cent trois milles, ou environ de Londres, est une ville fort ancienne, & qui a été autrefois très-grande. Du tems des Normands elle étoit une des plus marchandes & des plus peuplées d'Angleterre. Edouard III. lui accorda le droit de commercer des laines & du plomb. Elle avoit alors cinquante églises paroissiales. Les guerres, les incendies, les tremblemens de terre en ont réduit ensuite le nombre à quinze.

Remi

Remi de Fescani transféra dans l'onziéme siécle le siége de Dorchester à Lincoln & y fonda l'église bâtie sous l'invocation de la sainte Vierge & de tous les Saints, qui est très-belle. Elle fut presque ruinée par le feu ; mais Aléxandre, un des successeurs de Remi, la rétablit, & l'orna magniquement. Elle a encore été embellie par plusieurs autres. Le roi Henri I. sépara de l'évêché de Lincoln celui d'Ely, & Henri VIII. ceux de Peterboroug & d'Oxford. Cet évêché est cependant encore le plus étendu en jurisdiction. Il comprend les comtés de Lincoln, de Leicester, de Huntingdon, de Bedford, de Buckingham, & une partie de Herefordshire. Remi qui transféra à Lincoln le siége épiscopal de Dorchester en 1072. ou 1076. eut pour successeur Robert Blovet, Aléxandre, Robert de Querieto, Geoffroi Plantagenet, &c.

*SUITE DES EVESQUES DE LINCOLN depuis le regne d'Edouard VI. ju'qu'à notre tems.*

1552. JEAN Tailour, professeur en théologie, fut déposé l'année suivante.

1554. JEAN White, fut fait évêque de Winchester, en 1556.

1556. THOMAS Watston, fut déposé en 1559.

1560. NICOLAS Bullingham, fut fait évêque de Vorchester, en 1570.

1570. THOMAS Cowper, docteur en théologie, fut nommé évêque de Winchester en 1581.

1584. GUILLAUME Wickham, bachelier en théologie, fut nommé évêque de Winchester en 1594.

1595. GUILLAUME Chaderton, évêque de Chester, mourut en 1608.

1608. GUILLAUME Barlow, évêque de Rochester, mourut en 1613.

1613. RICHARD Neyle, évêque de Lichfeld & Coventry, fut nommé à l'évêché de Durham en 1617.

1617. GEORGES Mountain, professeur en théologie, fut nommé à l'évêché de Londres en 1621.

1621. JEAN Williams, professeur en théologie, fut nommé à l'archevêché d'Yorck en 1641.

1641. THOMAS Winaiffe, professeur en théologie, mourut en 1654. & le siége fut vacant pendant six ans.

1660. ROBERT Sanderson, professeur en theologie, mourut en 1662.

1663. BENJAMIN Laney, évêque de Petersborough, fut nommé à l'évêché d'Ely en 1667.

1667. GUILLAUME Fuller, évêque de Limery en Irlande, mourut en 1675.

1675. THOMAS Barlow, professeur en théologie, mourut en 1691.

1691. THOMAS Tenisson, professeur en théologie, fut nommé à l'archevêché de Cantorberi en 1694.

1694. JACQUES Gardiner, professeur en théologie, mourut en 1704.

1705. GUILLAUME Wake, professeur en théologie, fut nommé à l'archevêché de Cantorberi le 16. de Janvier 1716.

1716. EDMOND Gibson, professeur en théologie, & archidiacre de Surrey.

La ville de Lincoln, porte aussi le titre de comté, dont Edouard Fiennes fut en possession vers le commencement du XVIII. siécle. Ce titre lui étoit venu en droite ligne d'Edouard Fiennes, lord Clinton, & lord amiral sous la reine Elisabeth, qui le nomma comte de Lincoln en 1572. Les villes de Lincoln, Stamford, Grantham, Boston & Grimsby, qui sont du comté de Lincoln, ou Lincolshire, donnent chacune, outre deux baronets, deux membres au parlement.

LINGENDES, (Jean de) *dont on n'a dit que deux mots dans le Moreri, édition de 1725. & peu de chose de plus dans celle de 1732.* étoit un poëte François, célébre en son tems. Il vivoit sous Henri IV. Il étoit né à Moulins, & parent de M. de Lingendes, évêque de Mâcon, & du pere de Lingendes, Jésuite. Jean de Lingendes se fit un nom par ses poësies. Il lisoit assidûment les ouvrages d'Ange Politien, qu'il aimoit beaucoup, & dont il a le tour & la douceur. C'est sans raison que l'on a avancé qu'il est le premier qui ait fait des stances françoises : il avoit été précédé en ce genre par beaucoup d'autres. On trouve plusieurs de ses pieces dans les recueils de son tems, comme au tome troisiéme du recueil de poësies choisies, imprimées chez Barbin. On a entr'autres de lui un poëme sur la naissance de M. le duc de Retelois. La meilleure de ses pieces est son élégie pour Ovide, que l'on trouve au-devant de la traduction de ce poëte, faite par son ami Renouars : c'est une espece de paraphrase de l'élégie latine de Politien sur l'exil d'Ovide. Cette excellente piece de M. de Lingendes, qui est fort longue, se trouve aussi dans le recueil de Barbin, & au tome troisiéme des poësies diverses recueillies par M. de Loménie de Brienne, & dédiées par M. de la Fontaine à M. le prince de Conti. Mademoiselle de Scuderi parle aussi de M. de Lingendes dans le huitiéme tome de sa Clélie, liv. 2. & M. Titon du Tillet, *page 210.* de son *Parnasse François*, édition *in-fol.* M. de Lingendes mourut jeune en 1616.

LINGENDES, (Nicolas de) &c. *Dans le Moreri, édition de 1725.* on met la mort de Charles de Lingendes en 1689. elle n'arriva que le 15. de Mai 1697. Il étoit alors âgé d'environ quatre-vingts ans. AUGUSTIN de Lingendes, *dont on parle dans le même article*, étoit en 1689 capitaine de cavalerie.

LION, *cherchez* LYON.

LIONNE, famille de Dauphiné, &c. *Ajoûtez à ce qu'on en a dit dans les éditions de ce dictionaire de 1725. & de 1732. que* le fils que laissa Louis, marquis de Lionne & de Clavescon, &c. se nommoit *Charles-Hugues*, & *qu'il* mourut en 1731. La famille de Lionne est finie en lui, étant mort sans enfans.

LIONNE, (Artus de) évêque de Rolie, &c. *Ajoûtez ce qui suit aux mêmes éditions du Moreri.* Ce prélat avoit été chevalier de Malte avant que d'entrer dans l'état ecclésiastique. Quelqu'intrigue qui lui réussit mal le dégoûta du monde si subitement, qu'il entra dans une église, y versa beaucoup de larmes, y demeura long-tems, & en sortit pour aller se cacher dans une retraite dont il fit un mystere à sa propre famille pendant quelque tems. Quand il eut été formé à la piété, il entra dans l'état ecclésiastique, fut abbé de Cercamp, &c. Il a eu part à plusieurs des écrits faits par MM. des Missions étrangeres contre les superstitions de la Chine, & ceux qui les soûtenoient. Artus de Lionne, évêque de Gap, mourut en 1675. Il a composé l'histoire chronologique des évêques de Gap, qui n'a point encore été imprimée.

LIPPENIUS. (Martin) *Ajoûtez ce qui suit au Moreri, édition de 1725.* Depuis 1676. jusqu'en 1682. cet auteur a donné son grand recueil intitulé, *Bibliotheca realis*, en quatre volumes *in-fol.* qu'il a augmenté de deux autres en 1685. Il y traite de toutes sortes de matieres. *Ce qui suit servira aussi à l'édition de 1732.* Lippenius étoit Luthérien. Il mourut en 1692. âgé de soixante deux ans.

LIPPI, (Laurent) de Florence, disciple de Mathieu Roselli, s'est encore plus distingué par les talens de son esprit, que par les productions de son pinceau, quoiqu'il ait fait dans ce dernier genre des ouvrages qui l'élévent au dessus du commun. Mais rien ne l'a tant illustré que le fameux poëme burlesque dont il est auteur, intitulé : *Malmantile Racquistato*, publié sous le nom de Perlone Zipoli, qui est l'anagramme de son nom, en 1688. à Florence, *in-4°.* avec les notes pleines d'érudition de Paul Minucci, qui s'y est caché sous le nom de Puccio Lamoni. Ce poëme, très-estimé en Italie, étoit devenu fort rare, & il s'en vient de faire une nouvelle édition à Florence en 1730. qui est augmentée de nouvelles notes aussi curieuses que les premieres, & qui sont du sçavant Antoine-Marie Salvini, & de M. Biscioni. Lippi est mort en 1664. * *Abcedario pittorico, pag. 204. Memoires du tems.*

LIPSE. (Juste) *Ajoûtez ce qui suit pour le Moreri, éditions de 1725. & de 1732.* A six ans il commença ses études dans la ville de Bruxelles. A l'âge de douze ans il fut envoyé à Cologne, où il apprit en peu de tems la langue grecque & la philosophie sous les Jesuites. A dix-neuf ans il alla continuer ses études à Louvain, où ayant dédié ses diverses leçons au cardinal Granvelle, ce prelat le reçut dans

sa maison, le mena en Italie, & le prit pour son sécretaire des lettres latines. Après qu'il fut de retour à Louvain, il alla à Vienne en Autriche. Son intention étoit de revenir bientôt dans son pays: mais en 1572. la guerre l'empêchant d'exécuter son dessein, il alla à Jene, où il fut fait professeur en histoire le 20. de Septembre de la même année. Il quitta cette ville en 1574. & vint à Louvain, où il fut fait docteur en 1576. & il y expliqua publiquement les loix des Décemvirs. La guerre s'étant allumée en Flandres, il se retira en Hollande, & il demeura treize ans à Leyde, où il fut professeur en histoire. Enfin ayant quitté Leyde, il revint à Louvain, où il enseigna les belles lettres jusqu'à sa mort. Après avoir vécu jusqu'à sa quarante-cinquiéme année, &c. *le reste comme dans le Moreri.* Lorsque Lipse fut mort, sa femme lui fit dresser un beau mausolée de marbre dans l'église des Cordeliers de Louvain, où l'on voit sa statue en bronze. Le magistrat d'Anvers lui en dressa une autre de même matiere dans sa ville, avec cette épitaphe:

*Si simplex animi candor, si nescia fuci*
*Integritas, similes nos facit esse diis:*
*Nemo te propius*, LIPSI, *se aequabit olympo*,
*Nam te candidior nemo, nec integrior.*

LIS, (Ordre du) fut institué en 1546. par le pape Paul III. qui chargea les chevaliers de défendre le patrimoine de saint Pierre contre les irruptions des ennemis. Il établit pour le même but l'ordre de Lorette dans la marche d'Ancône, & celui de S. Georges dans la province de Romandiole, ou Romagne. Le nombre des chevaliers du Lis étoit premierement de cinquante, qu'on appelloit aussi *Participans*, parce qu'ils avoient fait au pape un présent de 25000. écus. Cet ordre fut muni de beaux privileges, & on lui assigna sur le patrimoine de S. Pierre 3000. écus de rente. La marque de l'ordre est une médaille d'or que les chevaliers portent sur la poitrine. D'un côté l'on voit l'image de Notre-Dame du Chêne, dont l'église est fort fameuse, près de Viterbe, & de l'autre côté il y a un lis de bleu céleste sur un fond d'or, avec cette inscription, *Pauli III. Pontific. Max. munus.* Paul IV. confirma cet ordre en 1556. & lui donna le pas sur tous les autres ordres. Les chevaliers du Lis portent le dais lorsque le pape marche dessous, & qu'il n'y a point d'ambassadeurs de prince. Le nombre de ces chevaliers fut augmenté la même année 1556. jusqu'à trois cens cinquante. * Bonanni, *Catalog. equestr. ordin.* &c.

LISLE, (Dom Paulin de) religieux Bénédictin, de la congrégation de S. Vannes, & depuis religieux, président & pere maître des novices de l'abbaye de Notre-Dame de la Trappe. Ce saint religieux étoit de la ville de Châlons en Champagne, & après avoir vécu près de vingt-cinq ans avec les religieux de saint Vannes dans une grande édification, & une continuelle application à ses devoirs, il passa de cette congrégation à l'abbaye de la Trappe, où il fit profession au mois de Juin 1687. Dès que l'on sçût son dessein dans la congrégation de saint Vannes, ses supérieurs mirent de continuels obstacles à sa sortie, & l'envoyerent successivement dans plusieurs monasteres, où il passa par des épreuves difficiles qui ne servirent qu'à l'affermir dans sa résolution. Un bref venu de Rome lui accorda enfin la liberté qu'il demandoit depuis si long-tems, & qu'on s'obstinoit à lui refuser. D. Paulin a vécu à la Trappe sous les yeux de M. de Rancé, & des autres solitaires qui étoient les compagnons de sa pénitence & de sa ferveur dans toute l'austérité de la régle, & dans l'accomplissement le plus exact des devoirs de son nouvel engagement. Il a été président de ce monastere sous la conduite & le gouvernement de M. de Rancé, & pere maître des novices sous D. Gervaise, troisiéme abbé régulier depuis la réforme, mais qui est sorti ensuite de ce monastere, (le deuxiéme abbé fut D. Zolime, qui mourut le sixiéme mois depuis sa nomination) & dans ces deux emplois il a toûjours paru un religieux très-fervent, & un pénitent très-austere. Quoique ses travaux & sa pénitence eussent accablé son corps d'infirmités, loin de rechercher aucun des soulagemens qu'on a coûtume de donner aux malades, il n'usa jusqu'à sa mort que de l'eau de la fontaine du monastere, & elle fut sa boisson ordinaire pendant les deux dernieres années de sa vie. Il fit toûjours sa félicité de sa retraite, du saint autel le centre de son ravissement, & de la priere ses plus chastes délices. Il reçut les derniers sacremens au milieu du chœur des religieux, & lorsque le révérend pere abbé lui présenta le Crucifix, il le prit en prononçant ces paroles de S. Augustin: *Inter brachia Salvatoris mei vivere volo, & mori cupio.* Il mourut ainsi, en odeur de sainteté, le 22. Mai 1698. après onze ans, un mois & quelques jours depuis sa profession faite à la Trappe le 3. de Juin 1687. En 1723. on a imprimé à Châlons en Champagne un recueil de lettres de ce saint religieux, pleines de grands sentimens de piété, & d'excellens principes de morale. On y a joint un court abrégé de sa vie, & quelques lettres de feu M. de Rancé, & de D. Isidore, qui étoit abbé de la Trappe lorsque ce recueil a été imprimé sous le titre de l'*Idée d'un vrai religieux dans le recueil des lettres de dom Paulin de Lisle*, &c. par M. Lambert, ancien curé de Notre-Dame de Châlons, & prieur commendataire de Possesse.

LISLE, (François de) frere du précédent, chanoine de Notre-Dame de Châlons en Champagne, mort au mois de Février 1698. en odeur de sainteté. C'est à lui à qui presque toutes les lettres de D. Paulin sont adressées. Quoique François de Lisle ait été disgracié de la nature, & contrefait de corps, la vivacité de son esprit, la solidité de son jugement, & son éminente piété, porterent M. Vialart, évêque de Châlons, l'un des plus saints & des plus grands prélats du XVII. siécle, à le faire entrer dans le clergé, & à lui conférer les saints ordres. Ensuite il lui donna à défricher une cure de son diocèse, qui étoit le champ le plus ingrat & le plus stérile, & dont M. de Lisle fit, avec la grace du Seigneur, par ses soins, son application continuelle, & ses prieres, une terre des plus fertiles. M. Vialart le chargea ensuite de la direction de l'abbaye d'Andecy, près d'Etoges, monastere de religieuses dont le temporel étoit alors très-dérangé, par les excessives dépenses qui s'y faisoient. M. de Lisle y rétablit le bon ordre & la régularité, malgré tous les obstacles que les religieuses elles-mêmes y apporterent. Il écarta de cette maison tous les confesseurs qui autorisoient le relâchement, ou qui ne s'y opposoient pas; & quoiqu'on voulût lui faire un crime de cette régularité, sa fermeté, ses bonnes manieres, la sainteté de sa vie, les prieres surmonterent tout ce qui s'opposa à ses généreux desseins, & les religieuses ayant elles-mêmes changé de conduite & de disposition à l'égard de M. de Lisle, ce monastere devint un modele de régularité. Pour récompenser ce digne ministre de son zele, M. Vialart le fit chanoine de l'église collégiale & paroissiale de Notre-Dame de Châlons, où il fut, comme il avoit été par-tout ailleurs, un exemple accompli de régularité, de piété, de zele, d'attachement à ses devoirs, de désinteressement, de pénitence. Ses vertus étoient telles, qu'elles ont fait dire à M. Gaston-Jean-Baptiste Louis de Noailles, évêque de Châlons, que si M. de Lisle venoit à mourir, il iroit aussi-tôt dans sa chambre pour implorer le secours de ses prieres, parce qu'il le regardoit comme un saint, & c'est ce que ce digne prélat exécuta en effet. Il voulut même faire l'inhumation de son corps, & célébrer potificalement la messe que l'on célébra à son enterrement, auquel il se trouva un concours extraordinaire de personnes qui louoient publiquement les vertus du saint chanoine. On en peut voir le détail dans l'abrégé de sa vie, qui est à la fin de l'*Idée d'un vrai religieux*, cité au bas de l'article précédent.

L'ISLE, (Claude de) célébre historiographe du XVII. & du XVIII. siécle, & censeur royal. Il étoit fils d'un médecin, & nâquit à Vaucouleurs dans le diocèse de Toul, le 5. de Novembre 1644. & fit ses études chez les Jésuites de Pont-à-Mousson. A l'âge de dix-sept ans, il prit des dégrés en droit, & fut reçû avocat: mais se sentant peu de goût pour cette profession, il abandonna l'étude de la jurisprudence, pour s'appliquer entierement à celle de l'histoire & à la géographie. Son esprit naturellement exact & méthodique, étoit plus propre aux genres de litterature dans lesquels il faut joindre les discussions de la critique avec les

recherches d'érudition. Le succès rapide de ses études historiques le fit bientôt connoître dans Paris, où il s'étoit hâté de venir puiser les secours que l'on ne trouve gueres ailleurs; & après y être demeuré quelque tems comme disciple, on le vit bientôt, comme maître éclairé & judicieux, donner des leçons particulieres d'histoire & de géographie. Il avoit différentes sortes de cahiers qu'il donnoit à ses écoliers selon leur capacité, leur application, & l'envie qu'ils avoient de s'instruire dans un plus grand détail, & il compta parmi ses disciples ce qu'il y avoit de plus distingué à la cour & à la ville. Feu M. le duc d'Orleans, régent du royaume, avoit travaillé avec lui dans sa jeunesse pendant plusieurs années, & il avoit conservé pour lui une affection dont il lui a souvent donné des preuves. Claude de l'Isle avoit épousé le 23. de Mars 1674. *Nicole-Charlotte* Millet de la Croyere, fille de M. *Jean-Dominique* Millet, avocat en parlement, & de demoiselle *Anne* Grosguet, de laquelle il a laissé quatre garçons & une fille. Il est mort le 2. de Mai 1720. dans la soixante-seiziéme année de son âge. On a de lui, 1. une *relation historique du royaume de Siam*, qu'il publia en 1684. 2. une espece d'atlas généalogique & historique, dont il acheva de dresser les tables pendant les deux dernieres années de sa vie, & dont une partie avoit déja été publiée en 1718. 3. un *abregé de l'histoire universelle depuis la création du monde, jusqu'en 1714.* en 7. vol. *in-12.* à Paris en 1731. & par consequent depuis la mort de l'auteur. Cet ouvrage est le fruit des leçons, & des conférences tant publiques que particulieres, que Claude de l'Isle avoit fait sur l'histoire. Car outre celles qu'il avoit souvent avec ses écoliers, il a fait pendant plusieurs années des conférences publiques sur l'histoire sacrée & prophane, & principalement sur le rapport de l'ancienne histoire avec l'établissement de la religion chrétienne. Ces conferences établies dans la paroisse de saint Sulpice, pour instruire & occuper utilement les jeunes académistes, cesserent en 1714. * Eloge de M. de l'Isle, au commencement de son abregé de l'histoire universelle.

L'ISLE, (Guillaume de) fils aîné du précedent, premier géographe du roi, associé de l'académie des sciences, & censeur royal, né à Paris le dernier de Fevrier 1675. s'est fait un nom qui durera autant que l'étude de la géographie. C'est lui qui a réformé cette science si utile, & qui l'a poussée à un degré de perfection assez voisin du dernier terme auquel on puisse la porter. Il a toûjours fait gloire de dire que c'étoit aux instructions, aux conseils, & aux avis de son pere, qui en effet dirigea ses premieres études, qu'il devoit ses progrès, & en cela il a rendu justice & au mérite de Claude de l'Isle, & aux soins qu'il prit de son éducation. Guillaume de l'Isle donna en 1700. n'ayant encore que 25. ans, une mappemonde, les cartes de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique, une carte de l'Italie, une de l'Afrique ancienne depuis Carthage jusqu'au détroit, & deux globes, l'un céleste & l'autre terrestre. Il a donné depuis une nouvelle édition de sa mappemonde & de ses quatre parties du monde, beaucoup plus parfaite. On peut voir le détail de ses autres cartes qui sont en très-grand nombre & fort estimées, dans l'éloge de ce sçavant géographe que M. Freret de l'académie des belles lettres a donné dans le *Mercure de Mars 1726.* & dans l'extrait qu'en a donné le pere Niceron, dans ses *Memoires*, *tom. 2.* Guillaume de l'Isle avoit promis de donner une introduction à la géographie, dans laquelle il devoit apporter les raisons des changemens qu'il avoit faits dans ses cartes. Mais cet ouvrage n'a pas été exécuté : il y a cependant dans l'histoire de l'académie des sciences quelques mémoires sur ce sujet. On trouve aussi dans les Journaux des sçavans de l'année 1700. plusieurs lettres sur cette matiere, avec deux autres a M. Nolin, autre géographe, qu'il accusoit de l'avoir pillé dans sa mappemonde. Cette accusation alla si loin, que le conseil privé d'état du roi, nomma MM. Sauveur & Chevalier, de l'académie des sciences, pour examiner cette affaire, & sur leur rapport, il y eut un arrêt du conseil qui donna droit à M. de l'Isle de faire casser les planches de M. Nolin. Guillaume de l'Isle mourut presque subitement le 25. Janvier 1726. une foiblesse lui prit hors de chez lui, on le ramena dans sa maison sans connoissance, & il mourut le même jour âgé de cinquante-un ans. Il n'a laissé qu'une fille qui est mariée à Philippe Buache, éleve de M. de l'Isle, & comme lui célébre géographe & de l'académie des sciences. * *Voyez* éloges de M. Guillaume de l'Isle par M. Freret dans le *Mercure de Mars 1726.* & par M. de Fontenelle, dans les *Memoires de l'académie des sciences*; le pere Niceron, *mem. tom. 2. & 10. & tom. 13.* dans l'éloge de M. Sanson, où il se trouve de bonnes observations critiques sur l'éloge de M. de l'Isle par M. Freret.

L'ISLE, (Simon-Claude de) second fils de Claude, suivit l'exemple & les traces de son pere. Il s'attacha comme lui à l'étude de l'histoire, & se trouva bientôt en état, non-seulement de le seconder dans ses leçons, mais même de le remplacer lorsque sa santé ne lui permit plus de supporter les fatigues de cet emploi. On a de lui plusieurs petits ouvrages sur l'histoire de France, & il se préparoit à en donner de plus considérables lorsque la mort l'enleva en 1726. âgé de cinquante-un ans. * Préface de l'*abregé de l'histoire universelle de* Claude de l'Isle.

LISOLA. (François de) *Ajoûtez à l'édition du Moreri de 1725. & de 1732. qu'*il étoit né à Salins, au diocése de Besançon, en 1613. & qu'il mourut en 1677.

LITOLPHI-MARONI, (Henri) évêque de Bazas, étoit de la famille des marquis de Suzarre Litolfi-Maroni, originaire de Mantoue, & l'une des plus illustres d'Italie. Monsieur son pere vint en France sous le regne de Henri III. à qui il amena une compagnie de gendarmes de la part du duc de Mantoue, pour le servir dans les guerres qui désoloient son royaume. Il lui montra tant de zéle & de fidelité en un tems où ses propres sujets violoient l'un & l'autre, qu'il eut beaucoup de part à ses bonnes graces. Cette attention du prince arrêta le marquis de Suzarre en France. Il s'y maria à une demoiselle qui descendoit de la noble famille des Walles d'Angleterre. Il fut écuyer ordinaire de la petite écurie, & gouverneur des villes de Conches & de Breteuil en Normandie. Henri IV. ayant été affermi sur le trône de France, le fit son maître d'hôtel ordinaire, & à la naissance du dauphin, il le fit premier maître d'hôtel de ce jeune prince. Henri Litolfi-Maroni donna dès sa premiere jeunesse, des marques de sa vertu & de sa vocation au sacré ministere. Lorsqu'il étoit encore dans les écoles, monsieur son pere voulant découvrir quelle étoit son inclination, lui envoya un breviaire & une épée, lui laissant la liberté de choisir. Le jeune Litolphi, ne voulant rien faire avec précipitation, demanda trois jours pour se déterminer, & il les employa à prier Dieu qu'il lui fit connoitre sa volonté. On a sçû de lui même que pendant les trois nuits consécutives, il lui sembla que des prêtres revêtus de blanc le prenoient dans la nef de l'église & le portoient sur l'autel. Quelque impression que fit sur son esprit ce songe, qu'il regarda comme mysterieux, il se crut obligé de consulter un oracle moins équivoque, c'est-à-dire, son directeur, qui acheva de le déterminer à l'état ecclesiastique. Monsieur son pere le fit aumônier du roi, ce qui l'obligea de passer quelques années à la cour, où sa vertu parut avec tant d'éclat, que le roi Louis XIII. le nomma à l'évêché de Bazas, sans y être sollicité de personne. Sitôt qu'il en eut pris possession, il édifia son peuple par ses prédications & par son exemple. Son zéle ne lui permettoit pas de prendre le moindre repos, & la fin d'un travail étoit le commencement d'un autre. Sa charité lui fit prendre la résolution de s'appliquer à instruire les pauvres, & à faire des missions dans des lieux négligés presque de tout tems. Il soûtint avec force les interêts d'un de ses confreres dans l'assemblée du clergé de 1640. Dans le même tems, ayant été encore plus éclairé sur les regles de la pénitence par quelques ouvrages qui en traitoient, & qu'il lût avec réflexion, il se mit sous la conduite de M. Singlin, directeur des religieuses de Port-Royal, voulut quitter son évêché, & une abbaye qu'il possedoit, & passa plusieurs mois à Port-Royal dans la retraite, la priere, & le jeûne, résolu de ne plus mener d'autre vie. Mais quelque douceur qu'il goutât dans cette nouvelle voie, on l'obligea de reprendre les travaux apostoliques, & il emmena avec lui à Bazas M. Manguelin, docteur de Sor-

bonne, chanoine de Beauvais, qui venoit de quitter son bénéfice pour vivre dans la retraite. M. Litolphi, de retour dans son diocèse, établir un séminaire pour y retirer les jeunes gens destinés à la cléricature : c'est un des premiers séminaires établis en France. M. Walon de Beaupuis, de Beauvais, eut part à cet établissement. M. de Bazas voulant le rendre solide & durable, donna le 12. de Janvier 1645. une *Ordonnance* touchant cet établissement, dont il fait voir avec beaucoup de lumieres & d'onction la necessité & les avantages. Elle a été imprimée en 1646. à Paris, *in-4°.* chez Vitré. Elle est de vingt pages. Pour avoir plus de moyens de secourir ceux qui avoient besoin de son assistance, il retrancha toutes les dépenses qui paroissoient necessaires à une personne de sa condition; il quitta son palais épiscopal, se réduisit à vivre en pension chez son vicaire général, & ne se réserva qu'une personne pour le servir. Arrivant à Toulouse le 9. de Mai 1645. il se sentit tout épuisé tant du jeûne du carême, que des prédications où il s'étoit trouvé engagé, & d'un voyage du Bearn duquel il revenoit, & qu'il avoit entrepris par ordre du clergé, & pour les affaires de l'Eglise. Jugeant lui-même que sa mort étoit proche, il fit prier le P. Reginald, Dominicain, de le venir voir. La premiere parole qu'il lui dit lorsqu'il fut auprès de lui, fut celle-ci de saint Paul : *Ego jam delibor & tempus resolutionis meæ instat.* Il reçut les derniers Sacremens, & mourut ainsi le 22. de Mai 1645. Il avoit pris une nouvelle résolution de quitter son évêché & son abbaye, & de se retirer dans un monastere. Sa mort arriva environ un an après le voyage qu'il avoit fait à Port-Royal, *dont nous avons parlé dans cet article.* Le 24. de Novembre de la même année 1645. M. Antoine Godeau, évêque de Grasse, prononça son oraison funébre à Paris dans l'église du grand couvent des Augustins, & cette piece fut imprimée en 1646. chez Vitré, par l'ordre de l'assemblée générale du clergé de France, à qui elle est dédiée. M. de Bazas avoit paru avec distinction dans l'assemblée, qui condamna les relâchemens des Casuistes, & il y avoit parlé avec force contre leurs maximes corrompues, dont il a toûjours préservé son diocèse. Il avoit aussi réformé son abbaye de saint Nicolas. M. Godeau dit dans son oraison funébre, que la famille des marquis de Suzarre descendoit du poëte Virgile, ce qui seroit, sans doute, fort difficile à prouver. * *Memoires du tems. Oraison funébre de* M. Litolphi, par M. Godeau. *Nécrologe de Port-Royal. Ecrit contenant les circonstances de la maladie & de la mort de* M. Litolphi, par M. Walon de Beaupuis, imprimé en 1735. dans un *recueil de pieces servant de supplément au nécrologe de Port-Royal.*

LITTLETON, (Adam) théologien Anglois, né le 8. de Novembre 1627. à Haselowen, dans le comté de Salop, où son pere *Thomas* Littleton étoit pasteur, fit ses premieres études à Westminster dans le college du docteur Busby. Il passa ensuite à Oxford, où il fut reçû dans le college de l'église de Christ, mais le nombre des parlementaires y étant devenu le plus fort, il fut obligé d'en sortir. Après le rétablissement du roi Charles II. il en obtint la cure de Cheltsea, & une prébende de Westminster. Il fut de plus nommé prédicateur du roi, & conserva ce poste, même après la mort de Charles II. Littleton mourut le 30. de Juin 1694. Il étoit fort versé dans les langues sçavantes. La litterature orientale & rabbinique lui étoit aussi très-familiere, & il avoit une grande connoissance des historiens, des orateurs, des poëtes anciens, &c. ce qui l'a fait surnommer *le grand dictateur de la litterature.* Il étoit aussi mathématicien habile. On a de lui une explication de l'Oraison Dominicale en anglois; une du Symbole des Apôtres & du Décalogue; un volume de sermons, *in-fol.* une traduction de l'ouvrage de Jean Selden, intitulé, *Janus Anglorum.* Il a fait en latin un Dictionaire de la langue latine qui est fort estimé, & il en avoit fait un pour la langue grecque qu'il n'a point achevé. *Pastor Metricus : Elementa catechetica religionis. Dissertatio de juramento medicorum :* La préface latine de l'édition des ouvrages de Ciceron, donnée à Londres en 2. volumes *in-fol.* en 1681. Il a laissé plusieurs autres ouvrages manuscrits, sur tout concernant les mathématiques, & en particulier la *numération mystique, &c.*

LITTRE, (Alexis) né à Cordes en Albigeois le 21. de Juillet 1658. fit ses études à Villefranche en Rouergue, chez les PP. de la Doctrine; & pour subsister pendant ce tems-là, il répetoit à d'autres écoliers plus riches & plus paresseux, ce qu'on venoit presque dans l'instant de leur enseigner à tous. Il en tiroit la double utilité, de vivre plus commodément, & de sçavoir mieux. Dans les tems où il étoit libre, toute sa récréation consistoit à suivre un médecin chez ses malades, & au retour il s'enfermoit pour écrire les raisonnemens qu'il avoit entendus. Ses études de Villefranche finies, il vint à Montpellier, & de-là à Paris, & comme il avoit un grand attrait pour l'anatomie, il s'insinua dans cette derniere ville auprès d'un chirurgien de la Salpêtriere, qui avoit tous les cadavres de l'hôpital à sa disposition, & pendant le seul hyver de 1684. ils dissequerent ensemble plus de deux cens cadavres. Mais comme ce long travail & ses profondes réflexions l'avoient en peu de tems rendu habile, un grand nombre d'étudians coururent à lui, & par-là exciterent l'envie des chirurgiens, qui lui causerent bien des chagrins, & lui firent faire des défenses de s'immiscer dans la chirurgie. Mais le nombre de ses écoliers ne fit qu'augmenter par ces défenses même. M. Littre, pour se rendre plus capable de les instruire, assistoit à toutes les conférences qu'on tenoit sur les matieres qui l'interessoient, se trouvoit aux pensemens des hôpitaux, & suivoit les médecins dans leurs visites. Enfin, il fut reçû docteur régent de la faculté de Paris, & en 1699. M. du Hamel ayant passé dans la classe des anatomistes à l'académie royale des sciences, nomma M. Littre pour son éleve. Ce dernier n'étoit encore monté qu'au grade d'associé en 1702. lorsqu'il fit une cure si extraordinaire, qu'elle attira l'attention de tout le public, & fit concevoir de M. Littre une estime toute singuliere. On peut voir ce fait dans les mémoires de l'académie des sciences pour l'année 1702. *page 241. & suiv.* & dans l'*histoire de cette académie* pour l'an 1725. *page 133.* Ce fut peu de tems après qu'il fut choisi pour être médecin du châtelet. Il est mort d'apoplexie le 3. de Fevrier 1725. C'étoit un homme d'un caractere très-serieux, très appliqué, & que rien ne pouvoit rebuter du travail. Ennemi de tout autre plaisir que celui d'augmenter ses lumieres, on ne se souvient point qu'il se soit jamais diverti : il n'avoit de sa vie songé au mariage, & il avoit réduit sa sphére à n'être que lui seul. L'éloquence lui manquoit absolument, mais il avoit en revanche beaucoup de justesse, de prudence, & de sçavoir. Dans l'académie des sciences, où il en a très-souvent donné des marques, il montroit une grande circonspection à proposer ses pensées, un grand respect pour celles d'autrui, beaucoup de justesse & de précision dans les ouvrages qu'il donnoit. Il a laissé son légataire universel M. Littre son neveu, lieutenant général de Cordes. * Son éloge dans l'*hist. de l'académie des sciences pour l'année 1725.*

LLEWELYN, *cherchez* LEOLIN.

LLOYD, (Guillaume) un des plus sçavans Anglois du XVII. siecle, fils de *Richard* Lloyd, bachelier en théologie, & recteur d'une église Anglicane, étoit né en 1627. à Tylchurst en Berkshire. Il étudia à Oxford sous Wilkens, qui fit d'excellens disciples. Lloyd étoit bon critique. Il avoit bien lû les meilleurs auteurs Grecs & Latins, & il connoissoit à fond les médailles, les inscriptions, & tout ce qui peut servir à éclaircir les antiquités, l'histoire & la chronologie. L'étude de l'écriture-sainte étoit une de ses principales occupations, & il en entendoit bien la lettre; mais l'esprit qui vivifie ne lui étoit pas si bien connu. Il fut fait docteur en théologie en 1667. eut plusieurs emplois dont il s'acquitta avec zéle, & il fut ensuite pasteur de saint Martin des Champs, paroisse d'Angleterre fort nombreuse, & où est situé le palais de Witthall. Il étoit porté pour la tolérance, & il vouloit que l'on souffrît les Catholiques qui ne donnoient point dans le sentiment de l'infaillibilité des papes, & qui étoient connus pour ne pas croire que ceux ci eussent le droit de déposer les rois. Lorsqu'en 1679. on fit divers réglemens contre les Catholiques que l'on prévoyoit devoir être favorisés par le roi Jacques II. son avis fut, que l'on exceptât de toute persécution ceux dont les sentimens dont on vient de parler étoient connus, ce qui le fit soupçon-

net lui-même d'être Catholique. Ainsi on lui fit un crime d'approcher de la raison, & de ne pas donner dans la fureur. Mais il fit connoître qu'on le connoissoit mal, & qu'il donnoit beaucoup plus qu'on ne s'imaginoit aux préjugés de son éducation, lorsqu'étant évêque de saint Asaph, évêché auquel il fut nommé en 1680. il s'opposa avec vivacité à l'introduction & aux progrès de la religion Catholique, sur le compte de laquelle il mettoit les abus qu'elle a toûjours condamnés. Par une suite de ses préventions, il se souleva contre l'édit de la tolérance des *non-conformistes*, & présenta à ce sujet une requête à Jacques II. avec six autres évêques qui étoient dans son parti. Cette démarche déplût au roi. Les sept prélats furent cités devant son conseil, qui les envoya à la tour de Londres. Mais les Catholiques furent les premiers à demander leur liberté, & à montrer l'exemple d'une douceur que ces évêques n'avoient pas pour eux. C'est que la vraie vertu ne se montre que là où est la verité. Lorsque le roi Jacques eut éprouvé le revers que tout le monde sçait, Lloyd se déclara d'abord pour Guillaume & la princesse Marie, sa femme, dont il célébra l'heureuse arrivée en Angleterre par un sermon solemnel d'actions de graces, qui a été imprimé. Par reconnoissance, le roi Guillaume le nomma son aumônier, & en 1692. il lui donna l'évêché de Coventry, & Lichtfield, & en 1699. celui de Worcester. Lloyd mourut au mois de Septembre 1717. âgé de presque quatre-vingt-dix ans. Il a fait en anglois une description du gouvernement ecclesiastique, tel qu'il étoit en la grande Bretagne & en Irlande, lorsqu'on y reçut la religion Chrétienne, Ses autres ouvrages sont : *Series chronologica Olympionicarum*, en 1700. *in-folio*. Une histoire chronologique de la vie de Pythagore & d'autres grands hommes ses contemporains, avec une lettre à M. Bentley sur les vies de Pythagore, écrites par Jamblique & par Porphyre. Il avoit fait, dit-on, un commentaire fort sçavant sur les lettres de Pline : & dans les dernieres années de sa vie, il travailloit à un commentaire sur les prophétes & sur l'apocalypse de saint Jean. GUILLAUME Lloyd, son fils, docteur en théologie, fut chancelier de l'évêché de Worcester, pendant que son pere en étoit évêque.

LLOYD, (Nicolas) sçavant philosophe Anglois, né à Holton vers l'an 1634. étoit fils de *George* Lloyd, ministre près de Winchester. Il fit ses études au collége de Wadham à Oxford, y prit le degré de maître-ès-arts, & fut membre de ce collége. En 1665. il fut chapelain du docteur Blandfort, évêque d'Oxford, & obtint ensuite le pastorat de saint Martin, où il mourut le 27. de Septembre 1680. On a de lui un *dictionaire historique, géographique & poëtique*, imprimé pour la premiere fois à Oxford en 1670. *in-fol.* On en a plusieurs éditions. Hofman s'en est beaucoup servi pour la composition du sien. Lloyd étoit grand philologue, & avoit beaucoup d'affabilité & de douceur.

LOBCOWITZ, (Bohuslas de Hassenstein, baron de) étoit de l'ancienne maison de Lobcowitz de Boheme, féconde en personnages illustres, qui ont rempli les principales charges des royaumes de Hongrie & de Bohême, & à la cour des empereurs. Bohuslas florissoit sur le milieu du XV. siécle. Il avoit fait de bonnes études, & montroit beaucoup de goût pour la poësie. Il alla à Boulogne, où il se lia d'amitié avec Pierre Schott, de Strasbourg, jurisconsulte, historien, poëte, &c. La peste l'ayant obligé d'en sortir, il alla à Ferrare, où il étudia en droit, & il y prit, comme on croit, le degré de docteur. Il s'attacha aussi beaucoup à l'étude du grec & des antiquités. Pour se perfectionner dans les sciences, il entreprit de longs voyages. Par une lettre qu'il écrivoit d'Alexandrie en Egypte le 5. de Novembre 1490. à Jean de Schberek, chancelier de Bohême, il paroît qu'il avoit déja vû la Judée, Jerusalem en particulier, l'Egypte, le Grand-Caire, & qu'il vouloit visiter encore les isles Cyclades, les ruines de Troye, Constantinople, & plusieurs autres lieux célébres dans l'histoire. Ces voyages & ses études l'ont fait surnommer l'*Ulysse* & le *Pline* de la Boheme. A son retour, il suivit quelque-tems le parti des armes où il se signala. Lorsqu'il eut abandonné la guerre, il prit des emplois à la cour, & fut secretaire d'état en Hongrie, & grand chancelier de Bohême. Il paroît qu'il avoit pris l'état ecclesiastique, puisqu'on lui offrit plusieurs évêchés, celui d'Uladislaw en Pologne, celui de Breslaw en Silésie, celui d'Olmutz en Moravie. Ce fut le chapitre même d'Olmutz qui l'appella à ce dernier évêché; l'empereur Frederic III. & Ladislas roi de Boheme, confirmerent l'élection; Lobcowitz y consentit : mais le pape Innocent VIII. qui vouloit faire remplir ce siége par le cardinal de Montréal, refusa son consentement. Cependant Lobcowitz étoit fort attaché au siége de Rome, & rempli de dévotion envers la sainte Vierge. Ceux qui ont écrit sa vie ajoûtent qu'il n'avoit pas moins de chasteté, de continence, de mépris du monde, & de pieté, que d'érudition; qu'il n'étoit pas moins vertueux, qu'orateur, que versé dans les langues grecque & latine & dans l'écriture sainte, que philosophe & jurisconsulte habile. Enfin, dégoûté de la cour & du monde, il choisit la retraite pour y vacquer plus à loisir à l'étude, qui a toûjours été sa passion dominante. Il se forma la plus belle bibliotheque de toute l'Allemagne, & il payoit des pensions annuelles à des marchands d'Augsbourg, pour lui faire venir des nations étrangeres où ils avoient commerce, des livres grecs & latins. Il ordonna par son testament, que cette bibliothéque seroit donnée à celui de sa famille qui se distingueroit le plus dans les lettres, mais ce précieux trésor périt en partie à Chomuts par un incendie. On ne put en sauver que sept mille volumes, dont Thomas Mitis a donné le catalogue. Il y avoit beaucoup de manuscrits grecs & latins sur toutes sortes de sciences. Lobcowitz mourut dans son château de Hassenstein le 15. de Novembre 1510. On a de lui des poësies latines, qui ont été imprimées en 1563. & en 1570. à Prague. On trouve de plus dans la derniere édition, plusieurs piéces d'éloquence, un traité de la misere humaine, un traité de l'avarice, un éloge de Pierre Schott, un fragment sur la félicité, cinq livres de lettres, & sa vie par Thomas Mitis. * *Voyez* cette vie qui est curieuse, & la *bibliothéque germanique, tome XIV.* &c.

LOBINEAU, (D. Gui-Alexis) religieux Benedictin de la congrégation de saint Maur, né à Rennes en Bretagne en 1666. a embrassé la régle de saint Benoit par la profession religieuse le 15. de Decembre 1683. n'étant âgé que de dix-sept ans. Il s'est appliqué pendant presque toute sa vie à l'étude de l'histoire, & tous ses ouvrages ne roulent que sur cette matiere. Le premier est l'*histoire de Bretagne*, commencée & déja bien avancée par le pere le Gallois, archevée & perfectionnée par le pere Lobineau. Ce sont deux volumes *in-fol.* qui furent imprimés à Paris en 1707. cette histoire a eu plus d'un adversaire. Les plus connus sont l'abbé de Vertot, & Claude du Moulinet, sieur des Thuilleries. L'un & l'autre ont prétendu que le pere Lobineau s'étoit plus livré aux préjugés & à la sensibilité de la nation, qu'à l'amour de la verité, & ils ont tâché de conserver à la province de Normandie sur tout des droits légitimes & bien fondés, que l'historien Breton s'est efforcé de lui enlever. Les ouvrages des deux adversaires de cet historien, sont des traités sur la mouvance de Bretagne. Celui de l'abbé de Vertot a paru en 1710. Celui de l'abbé des Thuilleries en 1711. D. Lobineau leur repliqua en 1713. par un *in-8°.* imprimé à Nantes, dans lequel il prétend prouver que la Bretagne n'a point été cédée par Charles le simple aux ducs de Normandie. En 1712. il avoit adressé une lettre de 29. pages *in-8°.* à M. de Brillac, premier président du parlement de Bretagne, sur la même matiere : ces deux écrits sont cependant anonymes. MM. des Thuilleries & de Vertot ont fait encore d'autres écrits sur ce sujet. *Voyez* MOULINET, (Claude du) abbé des Thuilleries. Après que D. Lobineau eut publié les deux premiers tomes de l'histoire de Bretagne, il fit imprimer en 1707. une lettre adressée aux états de cette province, à laquelle il joignit un catalogue de ce qui devoit entrer dans le troisiéme tome, qui n'a point été publié. Nous avons de plus de ce pere. 1°. *L'histoire des deux conquêtes de l'Espagne par les Maures, & des révolutions arrivées dans l'empire des Califes pendant près de 50. ans, avec la description de l'Espagne, & la vie du grand Almansor*, &c. C'est une traduction de l'espagnol de Miguel de Luna, interpréte de

Philippe II. roi d'Espagne. Il paroît bien du fabuleux dans cette histoire. Dom Liron, confrere de dom Lobineau, l'a regardée de même dans son écrit intitulé : *Question curieuse, si l'histoire des deux conquêtes d'Espagne par Abulcacim-Taris-Abenturique, est un roman.* Il décide pour l'affirmative. Le même dom Liron ayant donné en 1708. l'*apologie pour les Armoricains*, où il tâche de faire voir que les églises de Bretagne sont plus anciennes que la descente des Bretons dans l'Armorique, &c. dom Lobineau fit des *réflexions* sur cette apologie, qui furent imprimées *in-8°.* à Nantes la même année. Depuis ce tems-là, il a été chargé d'achever l'histoire de la ville de Paris, que dom Félibien avoit entreprise & bien avancée avant sa mort. Elle a parue en 1725. en 5. vol. *in-fol.* à Paris. On a mis à la tête du premier volume une excellente dissertation sur l'origine de l'hôtel de ville, & du corps municipal. C'est l'ouvrage de M. le Roi, ancien maitre & garde de l'orfévrie, & contrôleur des rentes de l'hôtel de ville. *Voyez* dom FELIBIEN. Dom Lobineau a eu part aussi à l'*histoire des saints de Bretagne*, qui a paru *in fol.* depuis l'*histoire de la ville de Paris.* Enfin on lui attribue les *avantures de Pomponius, chevalier romain*, ouvrage satyrique que d'autres donnent à M. Themiseüil. Ce Benedictin est mort dans l'abbaye de saint Jagu, près de saint Malo, le 3. de Juin 1727. dans sa soixante-uniéme année. * *Mémoires du tems.* Dom le Cerf, *bibliothéque historique & critique des auteurs de la congrégation de saint Maur.*

LOBO, (Jerôme) Jesuite. *Suppléez cet article à celui qui est dans le Moreri.* Le pere Lobo, né à Lisbonne en Portugal, entra chez les Jesuites à Conimbre le premier de Mai 1609. dans la seiziéme année de son âge. Il étoit à une maison de campagne près de Conimbre, lorsque le 16. d'Avril 1621. il reçut l'ordre de partir pour les Indes, où on l'envoyoit en qualité de missionnaire. Sur cet ordre, il se rendit à Lisbonne, où le grand inquisiteur Ferdinand Mascarenhas lui conféra le soudiaconat, & dans la même semaine le diaconat & la prêtrise. Il s'embarqua le jeudi 29. du même mois d'Avril : mais la flotte où il étoit ne put arriver au lieu où elle étoit envoyée ; & après avoir erré assez long-tems, le pere Lobo revint à Lisbonne le jeudi 7. d'Octobre, cinq mois & huit jours après en être sorti. Il s'embarqua de nouveau pour les Indes le 18. de Mars de l'année suivante 1622. & ce second voyage fut plus heureux. Il fit quelque séjour à Goa, d'où il sortit le 26. de Janvier 1624. sur une galiote Portugaise qui passoit à Mozambique, & il descendit à Pâté, isle qui appartenoit aux Mores, où les Portugais avoient un comptoir qui relevoit du gouverneur de Mombaça. Cette isle n'a que quatre lieues d'étendue, & dans un si petit espace il y a quatre villes, & chaque ville a son roi. Le pere Lobo pénétra plus avant, tomba malade parmi les Galles. Enfin après bien des fatigues, il pénétra dans l'Ethiopie ou l'Abissinie, où il demeura plusieurs années. & où il souffrit beaucoup. Comme il passoit parmi les Abissins pour un homme ferme & intrépide, les moines de ce païs lui en vouloient particulierement, & plusieurs fois le roi Faciladas, & Isac vice-roi de Tigré, le chercherent pour le faire mourir. Il fut quelque-tems dans les prisons de Macua, & lorsqu'il en fut sorti, on le choisit pour être procureur de la mission d'Ethiopie. Il s'embarqua en cette qualité sur le vaisseau Nôtre-Dame de Béthléem pour passer en Portugal : mais ce vaisseau qui toucha en sortant du port de Goa, se brisa sur les côtes de la terre de Natal. L'équipage eut assez de peine à se sauver avec quelques provisions necessaires pour subsister dans l'affreux desert où il se trouvoit. On y fut sept mois entiers pour construire deux chaloupes sur lesquelles on embarqua tout, officiers, passagers & matelots. Une de ces deux chaloupes fut bien-tôt engloutie par les eaux : celle que montoit le pere Lobo fut plus heureuse, elle doubla le cap de Bonne-Esperance, & arriva à Angole, après quarante jours de navigation. Le pere Lobo demeura peu à Angole, qui n'étoit pas le lieu de sa destination. Il s'embarqua pour le Bresil, où il esperoit trouver quelque vaisseau ; mais en arrivant sur la côte leur navire fut enlevé par un corsaire Hollandois, qui les mit dans une isle deserte, où plusieurs périrent de faim & de soif. Quelques barques qui vinrent de terre, passerent le pere Lobo dans le continent, d'où il alla à pied à Carthagene où les Jesuites ont une maison. Après quinze jours de repos, il se rembarqua, essuya une violente tempête au cap de Bonne-Esperance, aborda à Cadis, d'où il alla à Seville, & ensuite à Lisbonne. Il eut audience de la vice-reine la princesse Marguerite douairiere de Mantoue, qui l'écouta avec plaisir & le renvoya au roi d'Espagne. Il fallut faire le voyage de Madrid, puis celui de Rome, pour representer les besoins de la mission d'Ethiopie, & il trouva à la cour de Rome beaucoup d'oppositions & de contradictions qu'il n'avoit pas lieu d'y attendre. Cependant, tant de mauvais succès, tant de périls échappés comme par miracle, ne prirent rien sur son zéle : il repassa aux Indes, fut recteur de la maison professe de Goa, & après avoir été plusieurs années aux Indes, il retourna à Lisbonne, où il étoit en 1658. comme il paroit par l'approbation qu'il donna à l'histoire de la haute Ethiopie du pere Balthasar Tellés, alors provincial de la province de Lisbonne. Il mourut dans la maison professe de saint Roch, âgé d'environ quatre-vingt-cinq ans, le 29. de Janvier 1678. Le pere Lobo a fait une *Relation historique* très-curieuse d'*Abissinie*, où il entre dans quelque détail non-seulement de ce qui le regarde, mais aussi de tout ce païs. Il l'a écrite en Portugais, & feu M. l'abbé le Grand, connu par ses propres ouvrages, en a donné une traduction françoise, continué la relation, & augmenté de plusieurs dissertations, lettres & mémoires fort instructifs. Cet ouvrage a paru chez Jacques Guérin, à Paris, *in-4°.* en 1728. Feu M. Thevenot croyoit avoir donné dans le quatriéme volume de ses voyages la relation, au moins en partie, du pere Lobo, & plusieurs l'ont répété ainsi après lui : mais ce que M. Thevenot a donné, est seulement le fruit de quelques conversations que M. Sotwel, envoyé d'Angleterre en Portugal, & M. Toinard ont eu avec le pere Lobo pendant les années 1666. & 1667. Ni les uns ni les autres n'avoient vû le manuscrit dont M. l'abbé le Grand a donné la traduction. *Voyez ci-dessus* GRAND, (Joachim le) * *Voyez aussi*, outre la relation même du pere Lobo, la préface de M. le Grand, &c.

LODRISIO CRIBELLI, patrice ou sénateur de Milan dans le XV. siécle, étoit de la famille des Cribelli, qui a donné au saint Siége en 1185. le pape Urbain III. Lodrisio florissoit sous François premier fils de Sforce duc de Milan, vers l'an 1460. il a écrit l'histoire de la vie & des actions mémorables de ce Sforce duc de Milan, & des commencemens du vicomte François Sforce son fils, aussi duc de Milan. Cette histoire commence vers l'an 1369. & finit en 1424. Elle ne se trouve que dans le dix-neuviéme tome de la collection des écrivains de l'histoire d'Italie de M. Muratori, qui a donné le premier cet ouvrage au public dans ce vaste recueil. On voit par les lettres de François Philelphe, qu'il y a eu de la jalousie entre lui & Cribelli. Leur mérite commun l'avoit excitée. Cribelli habile dans la littérature & bon grammairien, faisoit ombrage à Philelphe, qui aimoit la supériorité. M. Muratori a donné aussi dans la même collection un autre ouvrage, *De expeditione Pii II. in Turcas*, qui porte le nom de *Cribelli*, mais dont il n'est pas bien certain qu'il en soit auteur.

LOEUVRE, Jacques de) étoit de Coutance, prêtre & proviseur de la maison de la Charité de sainte Marie : ce sont les titres qu'il prend au devant de son édition de Plaute, à l'usage de M. le dauphin, qui a parue en 1679. à Paris, en deux volumes *in 4°.* L'abbé de Marole parle de cet habile homme dans son dénombrement : il y dit qu'il étoit professeur en éloquence, & principal du collége des Lombards. Nous lisons aussi dans la relation manuscrite d'un voyage de M. du Cambout de Pontchâteau, écrite par lui-même, qu'il vit M. de Lœuvre en 1664. en passant par Provins, où ce sçavant étoit principal du college. M. de Pontchâteau en fait un grand éloge en peu de mots : M. de Lœuvre, dit-il, a de l'esprit & de l'étude & beaucoup de désintéressement. Enfin, M. de Lœuvre a été principal du collége de Harcourt à Paris. Il étoit revêtu de cet emploi, lorsqu'il prononça en 1670. un éloquent panégyrique latin de Pierre Padet, qui a fait beaucoup de bien à ce collége dont il avoit été proviseur. Ce discours a été imprimé

*in*-4°. avec le portrait de Pader. On a encore de lui un panégyrique latin de M. de Morangis, & plusieurs autres pieces.

LOGAV, (Georges, baron de) protonotaire, comte palatin, conseiller du roi Ferdinand, chanoine de S. Jean, & prévôt du chapitre de sainte Croix à Breslau, se trouva à la suite de Ferdinand, roi des Romains en 1530. à la diete de l'empire, tenue à Ausbourg. Il eût pû parvenir aux premieres dignités de l'empire, mais la cour lui déplaisoit, & l'amour de l'étude lui faisoit désirer plus de liberté qu'on n'a coûtume d'y trouver. Il retourna la chercher en Italie, où il avoit déja été, & ses amis, entr'autres Stanislas Thurso, évêque d'Olmutz, lui fournirent ce qui lui étoit nécessaire. En 1533. il se lia à Rome avec Jean-Lucrece Æliander, jeune Allemand qui avoit beaucoup d'érudition, & qui lui fit présent d'un livre sur la chasse en vers latins, que l'on donne à un poëte Gracius, qui vivoit du tems d'Auguste, d'un livre d'Ovide intitulé, *Halieuticon*, de quelques poësies de M. Aurelius-Olympias Nemesianus, des Bucoliques de Calphurinus, & de la chasse du cardinal Adrien. Sannazar avoit apporté de France le manuscrit de quelques-uns de ces poëtes écrits en caracteres Lombards, & Æliander l'avoit copié, mais en y laissant quelques lacunes. Logav étant allé à Venise y fit imprimer ces ouvrages chez Paul Manuce en 1534. & les dédia à Antoine Fugger. Etant en Hongrie, il acquit un manuscrit grec de l'histoire ecclésiastique de Nicéphore Calliste, qu'il fit traduire en latin par Jean le Long. Ce manuscrit avoit été apporté de Constantinople. Logav étant revenu d'Italie, passa la plus grande partie de son tems à Breslau, & mourut à Schulaupitz le 11. d'Avril 1553. âgé de soixante-huit ans. Il étoit fort entêté de sa noblesse, & avoit la sotte vanité d'en parler souvent, & de faire remonter sa famille jusqu'à Achilles. * Hanckius, *in Programm.* Conradi, *Silesia Togata*, &c.

LOGES. (Marie Burnea, dame des) *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit qu*'elle fut enterrée à deux cens pas de la maison de la Pleau: *il faut dire*, de sa maison. Le dernier vers cité dans cet article n'est pas,

*Je vais mourir, je me meurs, je suis mort,*

mais

*Je vais mourir, je meurs, je suis mort.*

LOHENSTEIN, (Daniel-Gaspard de) conseiller de l'empereur, & syndic de la ville de Breslau, né à Nimpitsch en Silésie le 15. de Janvier 1635. fut envoyé dès l'âge de sept ans au college de la Magdeleine à Breslau, où il demeura neuf ans. Il étoit à peine sorti de sa quinziéme année lorsqu'il composa ses trois tragédies, d'Ibrahim Bassa, d'Agrippine & d'Epicharis, qui furent très-bien reçûes, & qui commencerent à lui faire une grande réputation. A l'âge de seize ans il visita les universités, entendit Carpzovius à Leipsic, & Lauterbach à Tubinge: il y soûtint des théses, ausquelles ce dernier présida. Après un séjour d'environ deux ans dans ces universités, il visita les cours d'Allemagne, vit la diéte de l'Empire à Ratisbonne, passa de-là en Suisse, vint à Leyde & à Utrecht, & séjourna dans ces deux villes, afin d'y visiter les sçavans, & d'y profiter de leurs lumiéres. Enfin il revint en Silésie par Hambourg dans un des vaisseaux d'une flotte composée de quatorze, dont treize périrent dans une tempête, celui qu'il montoit s'étant sauvé seul. Arrivé à Breslau, l'envie le prit de voir la France & l'Italie, & il étoit déja en chemin, lorsque la peste le contraignit de retourner à Vienne. Il visita une grande partie de la Hongrie, & s'en retourna chez lui. Il se maria en 1657 & eut un fils & trois filles. Quelque tems après le duc d'Olsh le nomma son conseiller. Après qu'il se fut attaché à la ville de Breslau, il parvint au syndicat dont il s'acquitta avec distinction tant dans la ville que dans les députations dont on le chargea auprès de l'empereur Léopold, qui l'honora du titre de son conseiller. Il mourut à l'âge de quarante-neuf ans, le 27. d'Avril 1683. Il étoit bon jurisconsulte, historien, philologue, poëte & philosophe. Il fut le premier qui porta à sa perfection le sublime du style allemand. Il avoit lû tous les tragiques Grecs & Latins, & on assure qu'il les surpassoit dans l'invention, & dans les chœurs. Ses tragédies sont les meilleures de ses pieces poëtiques. Ses réflexions poëtiques sur le cinquante-troisiéme chapitre d'Isaïe sont aussi fort estimées. Il a traduit en allemand l'ouvrage de Gracian, intitulé: *Ferdinand le Catholique*, & ceux qui ont lû cette traduction avec l'original, disent que l'on retrouve dans la premiere toute la force & l'énergie de l'espagnol. On a encore de lui un roman en deux volumes *in*-4°, intitulé: *Le généreux capitaine Arminius, vaillant defenseur de la liberté germanique*, dont le but est d'inspirer de l'ardeur pour les arts & les sciences aux jeunes personnes qui se destinent aux emplois politiques. M. Loheinstein étoit très-libéral, sur-tout envers les sçavans, & il n'en est pas venu à Breslau qu'il n'ait reçû avec beaucoup de politesse, & qui n'ait eu chez lui une entrée libre. Il consacroit le jour aux devoirs de sa charge, & le soir à ses amis & à l'étude, qu'il poussoit souvent jusqu'assez avant dans la nuit. * *Voyez* un abrégé de sa vie dans le recueil intitulé, *Observationes Hallenses*, tom. VI. *Observatione X.*

LOISEL, famille ancienne, &c. *Ajoûtez à ce qu'on a dit à cet article dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. au sujet d'*ANTOINE Loisel, avocat en parlement, que sa vie par M. Joly se trouve au-devant des *divers opuscules tirés des memoires de M. Antoine Loisel*, &c. à Paris, en 1656. *in*-4°. recueillis par Claude Joly lui-même. Cette vie est fort curieuse. ANTOINE Loisel, conseiller au parlement de Paris*, *dont on dit un mot au même article*, étoit gendre du président Bailli; il mourut sur la fin de l'an 1610. *Dans le même article au lieu de dire* le chevalier de l'Hôpital, *il faut écrire* le chancelier de l'Hôpital.

LOKEMAN. (Pierre) *Ajoûtez au peu que l'on en a dit dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732 qu*'il étoit né à Bois-le-Duc, & qu'il y fut curé. Il mourut en 1633. âgé de cinquante-trois ans.

LOMAZZI. (Jean-Paul) *Dans les mêmes éditions on le dit* né en 1598. il nâquit en 1558.

LOMBARD (le droit) est celui que les Lombards établirent parmi eux. Dans le commencement leurs loix n'étoient pas écrites; mais lorsque dans le sixiéme siécle ils se tournerent du côté de l'Italie, sous leur chef *Alboin*, & qu'ils établirent un royaume particulier dans la partie supérieure de l'Italie, Rothaire, leur roi fit mettre par écrit leurs loix en 640. & les publia sous le titre d'édit. Grimoald, Luitprand, Rachise & Aistulphe, rois Lombards, y ajoûterent depuis plusieurs articles. Les rois Lombards ne jugerent cependant point à propos d'obliger leurs sujets Romains à suivre ces loix; ils leurs laisserent sur cela toute liberté, comme il paroît par la constitution de Luitprand, liv. I. *cod. Long. tit. 39. l. 11.* Charlemagne s'étant assujetti le royaume des Lombards laissa leurs loix en vigueur, & y en ajoûta seulement quelques autres. Louis, Lothaire, Pepin, Guidon, Otto, & quelques autres, ont suivi la même conduite. Lothaire déclare dans sa constitution, *liv. 2. tit. 51.* qu'il laisse à chacun la liberté de faire sçavoir s'il vouloit vivre & être jugé selon les loix Romaines, ou Lombardes, ou Saliques. Le choix des loix dura jusqu'à Lothaire le Saxon. On a fait une collection de ces loix anciennes & nouvelles des Lombards, divisée en trois livres, & subdivisée en plusieurs titres, que les anciens Glossateurs citent sous le titre de *Lombarda*. Mais on ignore par qui, & en quel tems s'est faite cette collection. Ce qu'il y a de plus probable est qu'elle a été faite vers le milieu du XII. siécle, parce que le droit Lombard, *livre 1. tit. 10.* se fonde sur *la Lombarde.* Charles Cotius le Sicilien, qui fut disciple de Placentin, & qui vivoit au commencement du XII. siécle, a écrit des commentaires sur ce droit. Goldaste les a insérés dans ses *Consuetudines & leges imperiales*, & Lindenbroge dans son *Codex legum antiquarum.* Voyez les préfaces de Goldaste & de Lindenbroge sur leurs collections; Sigonius, *de regno italia*, &c. Il y a aussi un *Droit feodal Lombard*, qui est divisé en deux livres, où après le soixante-douziéme titre on trouve des *Capitula extraordinaria*, parce qu'on ne les trouve pas dans les anciens manuscrits, & que c'est une addition des tems postérieurs. Cette collection a été faite du tems de Frédéric I. & par autorité privée. On croit que c'est

l'ouvrage de Gherard Niger & d'Orbert de Otto, autrement Capagistus, qui furent en même tems consuls à Milan. Il est néanmoins presque certain que d'autres y ont aussi travaillé. Cet ouvrage contient une partie du droit féodal des Lombards qui fut encore observé en Italie depuis la destruction de leur royaume. Hugolin l'ayant ajouté du tems de Fréderic II. aux Novelles de Justinien, & en ayant fait la *dixiéme collation*, ce livre acquit une grande autorité en Italie, & les sçavans s'empresserent à le commenter. Vers la fin du XV. siécle il s'introduisit en Allemagne comme un appendice du droit de Justinien, & depuis ce tems-là il y fut regardé comme un droit coûtumier dans les fiefs. On ne l'a cependant regardé que comme un supplément du droit féodal d'Allemagne. * *Voyez* Struvius, *in sintagmate juris*, & plusieurs autres qui ont traité de la même matiere.

LOMBARD, (Etienne de) sieur du Trouillas, *cherchez* TROUILLAS.

LOMBERT. (*N.*) *Suppléez cet article au peu que l'on en trouve dans le Moreri.* M. Lombert si connu par ses traductions, se nommoit *Pierre* Lombert. Il étoit de Paris, & fut avocat au parlement. Il fut uni à MM. de Port-Royal, & demeura quelque tems dans cette maison. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit, & de mœurs excellentes. Sensible à la piété, il auroit voulu la voir régner dans tous les cœurs, & ce fut pour l'inspirer aux autres qu'il s'appliqua à traduire dans notre langue plusieurs ouvrages des Peres de l'Eglise, & de quelques auteurs qui ont le mieux écrit sur la piété. La plus connue des traductions qu'il donna, est celle de tous les ouvrages de saint Cyprien, évêque & martyr. Cette traduction parut en deux volumes *in-4°.* à Paris en 1672. On y trouve aussi une nouvelle vie du saint martyr, & des remarques utiles sur ses œuvres. La chronologie des Lettres est dûe en partie au célèbre Antoine le Maitre, qui la communiqua à M. Lombert. Cette traduction des ouvrages de saint Cyprien étant devenue fort rare, on la réimprima à Rouen en 1716. aussi en deux volumes *in-4°.* Avant cet ouvrage M. Lombert avoit donné en 1670. une traduction de l'explication du cantique des cantiques par S. Bernard, à Paris. En 1681. il donna une traduction de la guide du chemin du ciel, écrite en latin par le cardinal Bona. En 1683. une traduction des commentaires de saint Augustin sur le sermon de Notre-Seigneur sur la montagne. Cette traduction a été réimprimée en 1701. *in-18.* Il avoit entrepris avant ce tems-là une traduction du grand & sçavant ouvrage de saint Augustin, intitulé : *La cite de Dieu.* Gentien Hervet avoit déja traduit cet ouvrage. Cerisier & Giry de l'académie Françoise avoient fait la même chose, si ce n'est que M. Giry n'avoit traduit que les dix premiers livres. M. Lombert a traduit les vingt-deux livres, a revû le texte sur plusieurs anciens manuscrits, & a joint à sa traduction, qui est fidelle & élégante, des remarques & des notes qui contiennent quantité de corrections importantes du texte latin. Cet ouvrage a paru en 1675. à Paris en deux volumes *in-8°.* & a été réimprimé de même en 1693. M. Lombert est mort vers l'an 1710.

LOMENIE, (Henri-Auguste de) comte de Brienne, &c. *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans les éditions de 1725. & de 1732. du dictionaire historique*, qu'on a de lui des mémoires manuscrits contenant les événemens les plus remarquables du régne de Louis XIII. & de celui de Louis XIV. jusqu'à la mort du cardinal Mazarin. L'auteur les avoit composés pour l'instruction de ses enfans. On a encore de lui d'autres mémoires aussi manuscrits depuis l'an 1630. jusqu'en 1660. qui ne sont peut-être qu'une partie des précédens. Le pere Le-Long le conjecture ainsi dans sa bibliothéque historique de la France, *pag. 507.* C'est de ces mémoires qu'est tiré l'ouvrage suivant : *Memoires de* Henri-Auguste de Loménie, *comte de Brienne, depuis 1613. jusqu'en 1681.* à Amsterdam en 1719. 3. volumes *in-12.* Cet ouvrage est curieux, & plein de choses instructives & nécessaires. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit que* Louise de Beon, femme de M. de Loménie, mourut en 1665. M. de LOMENIE le fils, *dont il sera parlé dans l'article qui suit*, dit dans ses mémoires manuscrits que ce fut le 2. de Septembre 1667.

LOMENIE, (Henri-Louis de) comte de Brienne, &c. *fils du précedent*, &c. *Dans l'article qu'on lui a donné dans le Moreri, il se trouve quelques fautes qu'il faut corriger, & quelques omissions auxquelles il est bon de suppléer. On dit que* ce fut le regret d'avoir perdu madame de Chavigni, sa femme, qui l'engagea à se retirer du monde, après avoir traité de sa charge de secretaire d'état avec M. de Lionne. Cependant il paroît dire lui-même, qu'il ne s'en démit pas volontairement dans un sonnet qu'il fit sur sa retraite, & qui se trouve imprimé dans le tome premier du *Recueil des poësies françoises*, en trois volumes *in-12.* dédiées au prince de Conti. Voici en effet ce qu'il dit :

*Tu m'ôte tout, Seigneur, sans que mon cœur murmure ;*
*Tu borne justement mon vol audacieux ;*
*En me précipitant tu m'approche des cieux ;*
*Et ta main me soûtient dans les maux que j'endure.*

Aux marges de ce sonnet que nous avons vû écrit de sa propre main, il a mis par apostilles sur ces mots, *Tu m'ôte tout : Mes biens, ma charge, ma femme & mon honneur.* Et plus bas à côté de ce vers :

*La perte que je fais n'est grande qu'à leurs yeux.*

il a encore écrit, *La perte de ma charge.*

Quoiqu'il en soit, il se retira, *comme on l'a dit*, chez les peres de l'Oratoire à Paris, & tout le tems qu'il y demeura il s'y conduisit avec beaucoup d'édification. Il ne se délassoit de ses exercices que par les poësies françoises dont il faisoit son amusement, & il fit durant ce tems-là des cantiques sur Jésus enfant, qui est l'objet de la dévotion particuliere de la maison de l'Institution des Peres de l'Oratoire, où il demeuroit. Ces cantiques ont été imprimés. Il fit aussi alors de fort belles stances qui commencent par ces vers :

*Qu'une ame est heureuse & contente*
*Qui fait aux voluptés une guerre innocente !* &c.

& qui se trouvent imprimées dans le recueil des poësies chrétiennes en trois volumes *in-12.* parmi les pieces des auteurs incertains du tome premier. Quelques tems auparavant qu'il traitât de sa charge, c'est-à-dire, à la fin de 1662. il avoit écrit une lettre latine en vers & en prose fort élégante à Nicolas Heinsius, que l'on trouve à la fin des poësies de celui-ci, pag. 13. du premier livre des *Adoptiva carmina*, qui terminent ce volume. Dans les premiers mois de sa retraite à l'Institution, il postula vivement pour entrer chez les Chartreux ; mais n'ayant pû y être reçû, il demeura chez les peres de l'Oratoire, y prit l'habit de la maison, reçut la tonsure, & quelques années après, c'est-à-dire, en 1667. aux quatre-tems de Septembre, il reçut le soûdiaconat à Angers. Son goût pour la poësie, qui l'a suivi toute sa vie, lui avoit fait recueillir les meilleurs pieces de son tems, dont il donna trois volumes *in-12.* en 1671. à Paris, sous ce titre : *Recueil de poësies chrétiennes & diverses*, dédié à M. le prince de Conti par M. de la Fontaine, qui a fait en effet la dédicace en vers. Mais c'est toute la part que ce célèbre poëte a eu à ce recueil. M. de Loménie rend la raison suivante dans une piece en vers à M. le prince de Conti qui est encore manuscrite, pourquoi il s'étoit servi de M. de la Fontaine pour lui présenter ce recueil :

*Quand mon petit colet me faisoit un grand crime*
*D'avouer devant toi, Prince, un recueil de vers,*
*Un autre s'acquitta du devoir légitime*
*D'apporter à tes pieds ces ouvrages divers.*

Il avoit dessein de faire suivre de près un quatriéme volume, mais comme parmi les pieces qui devoient y entrer, il y en avoit beaucoup de galantes, ses supérieurs l'obligerent à le supprimer. Au reste dans ces trois volumes on trouve plusieurs de ses propres pieces, comme nous l'avons déja montré au commencement de cet article, & la plûpart de celles qui sont rangées parmi les pieces des auteurs incertains passent pour être de lui. Peu de tems après la publication de ces trois volumes il sortit de l'Oratoire, malgré lui, si on l'en croit ; &, comme il l'avoue, cette sortie le jetta bientôt dans une vie entierement dissipée. Il s'exila de

de sa patrie, & passa en Allemagne, y fut obligé de sortir de son rang, & de son caractere, & se mêla de plusieurs affaires qui lui en attirerent dans la suite de très-fâcheuses. On ne peut y penser sans douleur, parce que c'étoit un beau génie, & qu'il avoit une érudition peu commune. Il fut à peine de retour à Paris qu'on le conduisit dans l'abbaye de saint Germain-des-Prés en 1673. où le prieur lui montra l'ordre du roi qui lui commandoit de le retenir dans cette maison. Cinq mois après il fut exilé à saint Benoit sur Loire, & à la fin de Janvier 1674. il fut conduit par ordre du roi dans la maison de saint Lazare de Paris, où il etoit encore en 1690. Quelques années avant sa mort il eut ordre de se retirer en l'abbaye de saint Severin de Château-Landon, où il mourut le 17. d'Avril 1698. & où il est inhumé. Quoique dans presque tous les écrits en prose & en vers qu'il a composés à saint Lazare, il rejette la cause de sa détention & de sa captivité sur ses ennemis, & en particulier sur sa famille, la verité cependant lui arrache souvent dans ces mêmes écrits bien des aveux qui ne lui sont nullement favorables, principalement dans son ode à M. l'abbé de la Ferté, & dans son poëme plus que burlesque sur les foux de saint Lazare. L'ouvrage qui l'occupa le plus durant cette longue captivité est une prétendue histoire du Jansenisme dont le titre est aussi singulier que l'ouvrage. Voici ce titre en entier: *Le roman véritable, ou l'histoire secrete du Jansenisme, dialogues: de la composition de M. de Melonie*, (Lomenie) *sire de Nebrine*, (Brienne) *baron de Menteresse & autres lieux, bachelier en théologie dans l'université de Mayence, aggregé docteur en médecine dans celle de Padoue, & licencié en droit canon de la faculté de Salamanque, maintenant abbé de saint Leger, habitué à saint Lazare depuis onze ans*, en 1685. Cet ouvrage qui n'a point été imprimé, est un composé en neuf livres de prose & de vers, où l'auteur loue tantôt avec profusion ceux qu'un moment après il accable d'injures, & où il fait de très-fréquentes digressions qui roulent presque toutes sur ses propres malheurs, & sur des avantures originales qui n'ont aucun rapport avec son sujet. Du reste quiconque pourroit en séparer le sérieux du comique qui y domine, comme il l'avoue lui-même, pourroit apprendre plusieurs anecdotes curieuses & utiles pour l'histoire de ce tems-là. L'abbé Cassagnes qui vécut pendant quelque tems avec lui à saint Lazare, où l'affoiblissement de son esprit avoit contraint de le faire enfermer, a revû les trois premieres parties de ce roman; mais l'auteur le retoucha depuis, & le mit en l'état *dont nous venons de parler*, l'ayant achevé le Mercredi saint 29. de Mars 1684. Ainsi le titre que nous venons de rapporter est encore postérieur. Il fit encore pendant son séjour à saint Lazare les mémoires de sa vie, dont le manuscrit contenoit, dit-il, plusieurs volumes *in-fol. Versailles*, poëme en vers françois où il décrit les beautés de ce lieu, & s'étend beaucoup sur les louanges de Louis XIV. des épitres en vers à M. le marquis de Seignelay, à M. l'abbé Ménage, & à d'autres pour les engager à demander sa liberté, & un grand nombre de poësies françoises qui n'ont point été imprimées, car, comme il le dit, il rimoit presque toûjours:

*Le vain plaisir de la rime*
*M'a seul rendu criminel;*
*Ce fut le sang maternel*
*Qui transmit en moi ce crime.*
*Ma mere avoit de la voix,*
*Et se plaisoit quelquefois*
*A faire des chansonnettes.*
*Son esprit mit dans mon corps*
*L'esprit qui fait les poetes,*
*Et m'inspira leurs accords.*
*Ainsi j'appris sans étude*
*Cet art qu'on prise si peu,*
*Et mon esprit tout de feu*
*En contracta l'habitude.*
*Je rimois sans le sçavoir,*
*Et du matin jusqu'au soir*
*Je ne faisois autre chose.*
*Toûjours bouilloit mon cerveau,*
*Et croyant parler en prose,*
*Je formois quelque air nouveau.*

Dans une lettre à Charles Perrault, de l'académie Françoise, datée de saint Lazare le 10. de Juin 1686. il dit lui-même qu'il avoit composé dès ce tems-là, outre son roman du Jansenisme, les Georgiques de Virgile en vers françois, un volume de satyres, quatre livres d'odes, un d'épodes, un recueil fort gros de contes & d'épigrammes, un livre de regrets en sonnets, & un autre de Rondeaux, sans compter les ouvrages de proses. « Dont je puis vous offrir, dit-il à » M. Perrault, vingt volumes *in-fol.* dont le principal est » l'art de vivre chrétiennement, & mon roman du Janse- » nisme, qui est une imitation de D. Quixotte de Cer- » vantes, (par conséquent fort peu propre à faire connoître » la verité) un volume de poësies latines, trois volumes » *in-fol.* des mémoires de ma vie, un volume de mes lettres » latines en prose. » Il faut y ajoûter un gros traité intitulé, *De la curiosité*, qu'il avoit composé à Sewrin pour Christian-Louis, duc de Meklenbourg, auprès duquel il s'étoit retiré en 1672. Ce traité est encore adressé au même M. Perrault avec la lettre *dont on vient de parler*. Cet écrit roule sur la sculpture, la gravûre, l'architecture, la peinture, les médailles, &c. Nous y avons trouvé bien des réflexions sensées, & des traits curieux sur l'histoire de ces différens arts. Enfin nous connoissons des ouvrages de M. de Lomenie, une ode sur la bataille de Senef, adressée à Uranie, & imprimée à Paris, chez Muguet: la préface des *Familia Romana*, ouvrage de Charles Patin: l'édition des poësies latines de Gabriel Madelenet, donnée en 1662. *Voyez* MADELENET: & une réfutation de la Laponie de Scheffer, sous ce titre, *Relation véritable de la Laponie opposée à l'histoire fabuleuse de* Jean Scheffer. *Voyez* SCHEFFER. Cette réfutation est manuscrite. A l'égard des poësies latines imprimées de M. de Lomenie, & de la relation latine de quelques-uns de ses voyages, aussi imprimée, les seuls ouvrages de cet abbé *dont on parle à son article dans le dictionnaire historique*, il y en a qui prétendent (& c'étoit l'opinion de Chapelain) que les poësies sont du pere Cossart, Jesuite, & l'*itinerarium* de Benjamin Priolo, mais nous n'en avons point de preuves. *Voyez* GOMBERVILLE. Dans les *lettres de M. Arnauld, tome 8.* on en trouve une adressée à M. de Lomenie en 1664.

LONDRES. (Societé royale de) C'est le nom que l'on donne à une sçavante académie etablie dans la ville de Londres qui doit son origine à des assemblées particulieres de quelques sçavans qui se firent d'abord à Oxford dans la maison de M. Wilkins, alors chef du college de Wadham à Oxford. MM. Robert Boyle, Jean Wallis, Thomas Willis, & plusieurs autres moins connus en France, se rendoient à ces assemblées. Ce qui y occupoit le plus consistoit en des expériences de chymie, ou de méchanique. Les affaires de l'état ayant occasionné en 1658. la dispersion de la plûpart de ces sçavans, ceux qui se retirerent à Londres y renouerent leurs liaisons & leurs assemblées. Ils se trouverent deux fois chaque semaine au college de Gresham, & leur nombre s'accrut beaucoup en peu de tems. Les agitations du royaume ne firent que suspendre de nouveau leurs assemblées. Sous Charles II. mylord Clarendon les appuya de son crédit, & le roi leur donna des lettres patentes dès l'an 1660. par lesquelles il érigea leur compagnie en académie sous le titre de *Societé royale des sciences.* On fit voir au roi quel étoit le plan des occupations de cette societé: c'étoit de recueillir de fideles mémoires de tous les ouvrages de la nature & de l'art, à la connoissance desquels on peut parvenir; de rétablir les verités qui avoient paru négligées, d'en séparer les préjugés & les abus en les faisant connoître & en les réfutant. Charles II. se déclara le fondateur & le protecteur de cette societé, en nomma lui-même les premiers membres, & y admit tout ce qu'on lui fit connoître de meilleurs esprits dans son royaume, & quelques étrangers d'un mérite très-distingué. Le nombre des membres de cette societé n'est point fixe. On voit par la liste de 1724. qu'elle étoit composée alors de deux cens dix-sept personnes des royaumes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, & de soixante-quatre etrangers: parmi les uns &

les autres il y en avoit de la premiere noblesse, & beaucoup qui étoient distingués dans l'état & dans l'Eglise. La societé tient ses assemblees dans le *Crane-Court*, près de *Fleetstreet*. Elle s'assemble tous les jeudis. Elle est gouvernée par un conseil de vingt-un membres, dont dix sortent tous les ans, & sont remplacés par dix autres. On en fait l'élection le jour de saint André 30. de Novembre. Le chef du conseil porte la qualité de président. Son office est de convoquer & de renvoyer l'assemblée, de proposer les matieres qu'on y doit agiter, de faire les questions, de demander que l'on produise les expériences, & d'admettre les membres qui sont élus. Pour être admis, l'aspirant doit être proposé dans une assemblée par quelques-uns des membres, & après que l'assemblée a approuvé la proposition, elle en renvoye l'examen au conseil : si le conseil l'approuve, il en fait le rapport à la societé qui ne manque presque jamais d'y donner son suffrage. Le nouveau membre est obligé de signer qu'il fera tout ce qui dépendra de lui pour travailler au bien de la compagnie, en s'appliquant particulierement aux objets de ses occupations. A son entrée il paye quarante schillings, & dix-sept par quartier pendant tout le tems qu'il est membre de la societé. Il y a aussi un thrésorier: il n'y avoit autrefois qu'un secretaire, aujourd'hui il y en a deux : le premier qui ait rempli cette place fut Guillaume Crowne, médecin habile, mort en 1684. Le devoir de ces secretaires est de lire toutes les lettres écrites à la societé, & d'y faire réponse, d'enregistrer toutes les expériences, & de publier tout ce que la societé juge à propos de faire paroître. Ces secretaires publient aussi les lettres & les mémoires que les membres de la societé leur envoyent, lorsqu'ils les jugent utiles au public. Cela paroît de tems en tems sous le titre de *Transactions philosophiques*. La societé a une bibliotheque & un cabinet qui contient un grand nombre de curiosités de la nature. * *Etat de la grande Bretagne sous George II. tome 1. Histoire de la societé royale de Londres par* Thomas Sprat. *Bibliotheque Angloise, tome 2. partie premiere*, &c.

LONEUX, (Lambert de) de Here, bourg du diocèse de Liége, près de Limbourg, docteur en droit, premier antécesseur des saints canons, & Toparque d'Uligersberghe, de Delft, de saint Petersdamme, &c. fut un des plus habiles jurisconsultes que l'on ait vû dans les Païs-Bas dans ces derniers tems. Pendant son cours d'humanités, & pendant sa philosophie il montra ce qu'on devoit en attendre. Les progrès surprenans qu'il faisoit dans ces sciences découvrirent de si bonne heure l'étendue & la beauté de son génie, qu'il étoit dès-lors un objet d'admiration. Ce fut le même succès dans l'étude du droit auquel il s'appliqua à Louvain, où il fut envoyé dans ce dessein. Le college étroit de droit à Louvain même l'éleva au degré de licencié en l'un & l'autre droit le 19. d'Août 1688. & au doctorat le 15. de Novembre 1690. En 1696. le 22. de Novembre on lui donna la premiere chaire de professeur des saints canons que Jean-Guillaume Blanche avoit remplie jusqu'à sa mort avec beaucoup d'éclat. Lambert de Loneux ne l'occupa pas avec moins de distinction. Sa connoissance du droit étoit si profonde que l'on ne connoissoit personne alors qu'on pût lui égaler. Il y joignoit une grande facilité de s'énoncer en bons termes, & même avec beaucoup d'élegance. Les questions les plus difficiles & les plus obscures, il les rendoit claires & à la portée des plus simples par ses explications. Zelé pour les droits de son université, il les défendit toûjours avec beaucoup de force contre ceux qui oserent les attaquer, & il en maintint les privileges sans jamais souffrir qu'on leur donnât aucune atteinte. La pieté d'ailleurs animoit & sanctifioit toutes ses actions. Les dernieres années de sa vie ne furent qu'une suite de maladies douloureuses pendant lesquelles il montra une patience que le Christianisme seul est capable de soûtenir. Elles le conduisirent enfin à une heureuse mort & à une meilleure vie le 23. de Fevrier 1710. sur les huit heures du soir à l'âge de quarante-huit ans. Il mourut à Louvain, & y fut pleuré non-seulement de ses amis & de ceux qui avoient été ses disciples, mais d'un grand nombre d'autres personnes dont il avoit attiré par son érudition & par ses vertus l'estime & l'amitié. Son éloge a été imprimé à Louvain dans une feuille *in-fol.*

LONG, (George le) prêtre, docteur, & premier garde de la bibliothéque Ambrosienne, étoit un homme sçavant, & digne d'occuper le poste qu'on lui confia. On a de lui un traité plein d'érudition, *De annulis signatoriis antiquorum*, (des cachets des anciens) *sive de vario signandi ritu*, &c. On le trouve dans un recueil de traités *de annulis*, de divers auteurs, imprimé à Leyde en 1672.

LONG. (Jacques le) *Suppléez cet article à celui qui se trouve déja dans le Moreri.* Jacques le Long, prêtre de l'Oratoire, & bibliothécaire de la maison de saint Honoré à Paris, né en cette ville le 19. d'Avril 1665. apprit les premiers principes de la langue latine à Estampes, & fut envoyé ensuite par son pere à Malte pour y être admis au nombre des clercs de l'ordre de saint Jean de Jerusalem. Mais ennuié du séjour qu'il y fit, & délivré de la contagion qui infecta la plus grande partie de l'isle presqu'aussitôt après son arrivée, il persuada à ses supérieurs que l'air étoit contraire à sa santé, & en ayant obtenu permission de retourner à Paris pour y étudier les humanités, la philosophie & la théologie, il ne revint plus à Malte. Dès qu'il eut fini le cours de ses études il entra dans la congrégation des peres de l'Oratoire, où il a toûjours partagé son tems entre l'étude & la priere. Après avoir professé dans plusieurs maisons de sa congrégation, on le fit venir à Paris pour avoir soin de la bibliothéque de la maison de la rue S. Honoré. Il mourut d'une maladie de poitrine dans l'isle de saint Louis chez M. Ogier, receveur général du clergé de France, dont il étoit parent, le 13. d'Août 1721. âgé de cinquante-six ans, & fut transporté dans l'église de la maison de la rue saint Honoré, où il est inhumé. Le pere le Long sçavoit le latin, le grec, l'hébreu, le chaldéen, l'italien, l'espagnol, le portugais & l'anglois. Il étoit parfaitement instruit de tout ce qui regarde l'histoire de la littérature, des livres & de l'imprimerie. La bibliothéque dont il avoit la direction fut augmentée d'un tiers par ses soins. Il étoit habile dans les mathématiques & dans la philosophie, mais il avoit une espece de dégoût pour la poësie, la rhétorique, & tout ce qu'on appelle communément ouvrages d'esprit. En 1708. il fit imprimer à Paris, chez Collombat, la *Méthode hebraïque* du pere Renou, de l'Oratoire, *in-8°.* L'année précédente 1707. il avoit donné un supplément à l'histoire des dictionaires hebreux de Volfius, lequel a été inseré dans le *Journal des sçavans du 17. de Janvier de cette année.* En 1709. il donna en latin une bibliothéque sacrée qui contient un catalogue de toutes les éditions & versions de l'écriture sainte, en deux volumes *in-8°.* beaucoup plus ample que le catalogue que Crowœus avoit donné à Londres en 1672. Cette bibliothéque sacrée du pere le Long fut réimprimée la même année à Lipsic par les soins de Chrétien-Frederic Boërner, qui l'augmenta principalement d'un catalogue de plusieurs versions de l'écriture sainte en allemand, & de manuscrits hébreux, grecs & latins conservés dans quelques bibliothéques d'Allemagne. Le pere le Long travailla lui-même à augmenter son ouvrage d'une seconde partie qui devoit contenir la liste de tous les auteurs qui ont travaillé sur l'écriture sainte. C'est ce qu'il a executé dans une nouvelle édition de son ouvrage qui a été imprimée à Paris en 1723. par les soins du pere Desmolets, de l'Oratoire, aujourd'hui & depuis la mort du pere le Long, bibliothécaire de la maison de la rue saint Honoré. Il est auteur de la vie du pere le Long qui est à la tête, mais non de l'épître dédicatoire à M. de Tressan, évêque de Nantes, qui est du libraire (feu Urbain Coustelier.) On a encore du pere le Long la *Bibliothéque historique de la France*, qui est connue & estimée de tous les sçavans. C'est un *in-fol.* imprimé à Paris en 1719. Un discours historique sur les bibles polyglottes, & leurs principales éditions, en 1713. *in-8°.* L'histoire des démêlés du pape Boniface VIII. avec Philippe le Bel, roi de France, ouvrage posthume de M. Adrien Baillet, *in-12.* en 1718. Une lettre à M. Martin, ministre d'Utrecht, au sujet des manuscrits que Robert Etienne a pu consulter, & qui l'ont engagé à mettre dans les éditions de sa bible le fameux passage, *Tres sunt qui testimonium dant*, &c. Cette lettre est imprimée dans le *Journal des sçavans du mois de Juin 1720. édition de Hollande.* M. Martin

lui a répondu dans le *12. tome* de l'*Europe sçavante*. Le pere Le-Long avoit aussi entrepris une nouvelle collection des historiens de France, & il a donné sur ce sujet quelque projet. Il espéroit donner deux volumes *in-folio* par an: mais sa mort a empêché l'exécution de cette entreprise, dont les Bénédictins de la congrégation de saint Maur étoient chargés, & que l'éxil de D. Bouquet a arrêtée. * *Memoires manuscrits.* Eloge du pere Le-Long, devant la *Bibliotheque sacrée de la nouvelle édition.* Niceron, *Memoires, tomes I. & X.*

LONGE-PIERRE, (Hilaire-Bernard de Requeleyne de) né à Dijon, &c. *Ajoûtez à ses qualités* celle de sécretaire des commandemens de son altesse royale M. le duc de Berri. Il mourut à Paris le 31. de Mars 1721. âgé de soixante-deux ou soixante-trois ans. *Ajoûtez à ses ouvrages*, 1°. un *Recueil d'Idylles*, imprimées en un volume *in-12.* à Paris en 1690. On trouve à la fin deux pieces en vers d'un autre genre addressées à M. le comte de Toulouse. 2°. Deux tragédies, sçavoir, *Medée* & *Electre*: cette derniere a été imprimée à Paris en 1730. L'une & l'autre ont paru sur le théâtre François. M. Baillet parle avantageusement de M. de Longe-Pierre dans ses *Jugemens des sçavans, tom. 2. pag. 505. tom. 3. pag. 181. tom. 5. pag. 451. & tom. 6. pag. 177. de l'édition de* M. de la Monnoie. M. Titon du Tillet lui a aussi donné place dans son *Parnasse François*, édition *in-fol. pag. 578.*

LONGUEIL. *Changemens arrivés dans la branche de cette famille rapportée dans ce dictionaire depuis les deux dernieres editions.*

X. JEAN de Longueil, VI. du nom, fut conseiller au parlement, &c. 5. JACQUES, qui a fait la branche des seigneurs de Sévre: cette branche étoit déja éteinte lors de *l'édition de 1732.* du moins quant aux mâles.

XIV. JEAN de Longueil, IX. du nom, marquis de Maisons, &c. Il faut ajoûter à *Renée-Susanne* de Longueil, abbesse de sainte Perrine la Villette lès Paris, de l'ordre de saint Augustin, qu'elle est morte le 28. de Mars 1733. âgée de soixante-quinze ans, deux mois, après avoir gouverné cette maison pendant plus de quarante-quatre ans, étant devenue titulaire au mois de Janvier 1689. par la mort de Charlotte de Harlay, dont elle étoit coadjutrice depuis neuf ans.

XV. CLAUDE de Longueil, marquis de Poissy, &c. *Marie-Charlotte* Roque de Varengeville, veuve depuis le 22. d'Août 1715. de *Claude* de Longueil, marquis de Maisons, &c. mourut d'une attaque d'apoplexie à Paris, le 5. de Mai 1727. dans la quarante-sixiéme année de son âge.

XVI. JEAN-RENÉ de Longueil, marquis de Maisons & de Poissy, seigneur des terres & châtellenies de Longueil, Sévre, Orgerus, Grysolles, de la vicomté & châtellenie de Neufchâtel, du Banc de la Roche, &c. président au parlement de Paris, est mort de la petite vérole le 13. de Septembre 1731. sur le midi, dans la trente-troisiéme année de son âge, & il a été inhumé dans l'église des Cordeliers du grand couvent, lieu de la sépulture de ses ancêtres. Il étoit l'un des honoraires de l'académie royale des sciences, en laquelle il avoit été reçû le 23. d'Août 1726. Il avoit un fort beau cabinet de médailles, & d'autres curiosités rares, & un jardin de botanique très-bien entretenu dans son magnifique château de Maisons, & rempli de plantes rares & singulieres. Il avoit du goût pour les arts, étoit assez bon critique, & faisoit même, dit-on, assez bien des vers françois. Il avoit épousé en secondes nôces le 11. d'Août 1728. *Marie-Louise* Bauyn d'Angervilliers, fille unique de *Nicolas Prosper* de Bauyn, seigneur d'Angervilliers, ministre & sécretaire d'état ayant le departement de la guerre, & de *Marie-Anne* de Maupeou. Elle se remaria le 21. de Janvier 1733. avec *Armand-Jean* de Saint-Simon, marquis de Ruffec, grand d'Espagne, & mestre de camp d'un régiment de cavalerie. Elle avoit eu du président de Maisons pour fils unique *René-Prosper* de Longueil, né le 27. de Mars 1731. & batisé pour les cérémonies le 6. d'Avril suivant, marquis de Maisons & de Poissy, &c. mort d'une chûte le 21. d'Octobre 1732. Par le décès de cet enfant, le dernier de sa branche, tous les grands biens paternels du côté & ligne de Longueil de Maisons ont passé à *Marie-Renée* de Bellefouriere, marquise de Soyecourt, veuve de *Timoleon-Gilbert* de Seigliere de Bois-franc, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, & chancelier de M. le duc d'Orléans, frere du roi Louis XIV. comme fille de *Marie-Renée* de Longueil, morte le premier d'Octobre 1712. laquelle étoit grande-tante du président de Maisons dernier mort.

LONGUEIL, (Gilbert, selon d'autres Gisbert) médecin. *On a dit dans le dictionaire historique, éditions de 1725. & de 1732.* qu'il avoit fait divers traités, sans en nommer aucun. Les voici: Des scholies sur le petit livre d'Erasme touchant la civilité, en latin. Une édition grecque & latine, ornée de notes de la vie d'Apollonius, par Philostrate, *in-8°.* en 1532. *Lexicon græco-latinum*, en 1533. *in-8°.* Ce dictionaire est augmenté de près de mille mots. Des remarques latines sur les métamorphoses d'Ovide, sur Plaute, sur les livres des élégances de Laurent Valle, sur les endroits les plus difficiles *Rhetoricorum ad Herennium.* Tous ces ouvrages sont autant de volumes séparés. Il a traduit de plus sept opuscules de Plutarque, qu'il a fait imprimer *in-8°.* en 1542. Il a donné aussi une édition du concile deuxiéme de Nicée, septiéme œcuménique, traduit du grec, en 1540. En 1544. il donna un dialogue sur les oiseaux, & leurs noms grecs, latins & allemands. Cet ouvrage n'est pas fini. Enfin nous avons de ce sçavant médecin des notes sur les épîtres familieres de Ciceron, dans une édition de ces épîtres faites en 1557. *in fol.* & des scholies sur les vies des empereurs Grecs d'Emilius Probus, à Cologne, *in-8°.* Melch. Adam, *Vitæ medic. German.* Niceron, *mem. tom. 17.* Salmon, *traité de l'étude des conciles.*

LONGUERUE, (Louis du Four, plus connu sous le nom de *l'abbé de Longuerue*) étoit fils de PIERRE du Four, seigneur de Longuerue & de Goisel, gentilhomme de Normandie, lieutenant pour le roi au gouvernement de Charleville en Champagne sur Meuse, & de Montolimpe dans la principauté de Charleville, & de dame *Barbe* le Blanc de Clois. Il nâquit en 1652. a Charleville, avec des dispositions si heureuses pour les sciences, que sa facilité à apprendre & la vivacité de son génie le firent admirer dès l'âge de quatre ans. Le roi Louis XIV. passant par Charleville, entendit parler d'un enfant si extraordinaire, & voulut le voir. Le jeune de Longuerue eut l'honneur de lui être présenté, & l'avantage de répondre à l'estime que ce grand prince en avoit conçûe. Le fameux Richelet fut son précepteur; Perot d'Ablancour, non moins connu que Richelet, & qui étoit parent de M. de Longuerue, y joignit ses soins, & le disciple dût à deux si grands maîtres cet amour pour les belles lettres grecques, latines, & françoises qu'il conserva jusqu'au dernier moment de sa vie. A l'âge de quatorze ans, on lui fit étudier l'hébreu & les autres langues orientales, sous la direction de M. du Coudrai, homme sçavant, dont il ne parloit jamais qu'avec une estime singuliere, & avec des éloges d'autant moins suspects, qu'on ne l'accusa jamais d'en être prodigue. A l'âge de vingt ans il eut une avanture qu'il contoit lui même en ces termes: « Etant, disoit-il, chez un de mes parens » Huguenot, le ministre Claude y vint faire une visite, & » voyant un petit collet, il se mit à discourir des langues » orientales, dont on lui avoit dit apparemment que je » faisois mon étude: bien-tôt je m'apperçus qu'il ne sçavoit » ce qu'il disoit; je l'entrepris, & le menai si rudement, qu'il » prit le parti de se jetter sur les complimens, & regretta, je » crois, la maison de la maréchale de Schomberg, où on l'é» coutoit comme un oracle. » Avec cette riche provision des langues sçavantes, l'abbé de Longuerue entreprit d'étudier à fond le texte de l'Ecriture-Sainte: il lut les plus habiles commentateurs Juifs & Chrétiens, & ceux d'entre les Peres qui s'étoient le plus appliqués au sens littéral, & personne n'a peut-être été plus loin dans l'intelligence du texte sacré pour les difficultés de grammaire & de chronologie, de géographie & d'histoire. Faisant peu de cas de la théologie scholastique, il étudia la positive dans les originaux, & se proposa pour modele la methode du pere Petau, Jesuite, suivie à peu près par le pere Thomassin de l'Oratoire. Il se contentoit

des textes sans y joindre le raisonnement, & le goût qu'il avoit pour cette méthode lui faisoit preferer le pere Petau à tous les autres théologiens modernes, quoique l'on trouve dans plusieurs plus d'exactitude, & peut-être plus de solidité. A ces études, il joignit celle de l'histoire : il voulut approfondir la profane & l'ecclésiastique, avec la chronologie & la géographie, qui en sont comme les deux yeux. Un tempérament fort & robuste, un desir ardent de s'instruire, une mémoire fidelle & sûre le soûtenoient dans cette pénible carriere. Le succès répondit à ses desirs. L'histoire ancienne & moderne, avec les faits, les lieux & les dates, lui devinrent si présentes, que ceux qui avoient recours à lui sur leurs difficultés, & combien y avoient recours ! en étoient dans l'admiration. On eût dit sur-tout, qu'il sçavoit de mémoire toute l'histoire de Pline, pour laquelle il eut toûjours une prédilection marquée, & dont il avoit fait long-tems un des principaux objets de son application. Ce goût n'alla pas néanmoins jusqu'à sçavoir gré au pere Hardouin, Jésuite, d'en avoir donné une nouvelle édition, dont plusieurs sçavans n'ont montré qu'une très-petite partie des defauts qui s'y trouvent. Il n'estimoit gueres non plus ceux de nos auteurs qui ont écrit sur les croisades. » On ne peut, disoit-il, apprendre cette partie de notre » histoire, qu'en s'aidant des auteurs Arabes, chez qui ré» gnoient alors toutes les sciences, au lieu qu'elles étoient » chez nous dans l'obscurité. » Il pensoit de même de l'histoire d'Espagne, qu'il croyoit avoir été ignorée depuis l'invasion des Arabes, jusqu'au XII. siécle. Tout le monde sçait qu'il a beaucoup travaillé sur cette matiere, & l'on a annoncé ses notes sur Mariana qui a écrit cette histoire, dans la bibliothéque raisonnée des ouvrages des sçavans de l'Europe, tome 11. partie 2. où l'on dit qu'elles devoient paroitre avec la traduction de cet historien Jésuite presque entiere, par M. l'abbé de Veyrac, & continuée par M. Mongin de Richebourg. Aucune partie de notre histoire n'avoit échapé à M. de Longuerue : il l'avoit approfondie, & il indiquoit sur chaque fait les piéces & les actes, où l'on en pouvoit puiser la connoissance. Il sçavoit aussi l'italien, l'espagnol, l'allemand, & nous avons peu de langues en Europe qu'il ne parlât ou qu'il n'entendît. Mais ce qu'on ne peut trop estimer, & ce qui relevoit infiniment le prix d'une aussi vaste érudition, c'est que l'abbé de Longuerue avoit une grande facilité à communiquer ce qu'il sçavoit, & à instruire tous ceux qui le consultoient. Quoique le nombre en fût grand, il l'auroit été infiniment davantage si ce sçavant avoit voulu être en garde contre sa vivacité, & baisser un ton, qui naturellement haut, prenoit encore un nouveau degré d'élevation dans les disputes. Mais pour peu qu'on fût accoutumé à son commerce, on laissoit passer cette espéce d'orage, & bientôt le calme se rétablissoit. Il eut des liaisons intimes avec le pere Pagi, Cordelier, dans le séjour que ce pere fit à Paris ; & elles continuerent, lorsqu'il fut de retour en Provence. L'abbé de Longuerue l'a beaucoup aidé, soit de vive voix, soit par écrit, dans sa critique des annales de Baronius, & lorsque ce pere fut mort, il composa son eloge, que l'on trouve à la tête de la critique de Baronius. Le pere le Quien, sçavant Dominicain, & plusieurs autres gens de lettres, ont souvent eu pareillement recours à ses lumieres, & il les a toujours aidés de ses connoissances & de ses recherches. Il a composé un très-grand nombre d'ouvrages, dont plusieurs sont entre les mains de differens particuliers, comme une dissertation sur les livres canoniques ; une histoire des Machabées prouvée par les textes des auteurs prophanes, une introduction à l'histoire de France, avec la chronologie jusqu'à Clotaire II. ouvrage qui ne paroît pas avoir été inconnu à M. l'abbé du Bos, auteur de l'*histoire critique de l'établissement de la Monarchie françoise dans les Gaules*. Ces ouvrages de M. l'abbé de Longuerue, sont encore manuscrits ; ceux que l'on a imprimés sont, outre ceux dont on a deja parlé dans cet article, 1. une *dissertation latine sur Tatien*, ancien apologiste de la religion Chretienne : elle se trouve dans l'édition de cet auteur, donnée à Oxford *in-8°*. en 1700. 2. Des *remarques sur la vie du cardinal Wolsey, contraires à ceux qui ont écrit contre sa reputation* : le pere Desmolets, bibliothécaire de la maison de l'Oratoire, rue saint Honoré à Paris, les a insérées dans les mémoires de littérature & d'histoire qu'il a recueillis, tome 8. partie 2. 3. La *description historique & géographique de la France, ancienne & moderne*, imprimée en deux parties à Paris en 1719. *in-folio*, chez Pralard. Ce livre, qui dans sa premiere destination n'avoit été fait que pour l'instruction d'un des amis de M. l'abbé de Longuerue, n'avoit pas acquis, quand il fut rendu public par le zéle trop précipité de feu M. l'abbé Beraud, ami de l'auteur, le degré de perfection que la réputation de celui-ci sembloit promettre. Mais ce ne fut pas le principal défaut que l'on crut y trouver. On accusa l'auteur d'avoir rapporté dans cet ouvrage quantité de faits contre le droit immédiat de nos rois, sur la France transjurane, & sur d'autres provinces. En conséquence, l'édition de cet ouvrage fut arrêtée au mois d'Août de la même année 1719. & l'on n'en permit ensuite la vente qu'après biens des changemens que l'auteur ne voulut point adopter. 4. Le pere dom Bernard de Montfaucon, sçavant Benédictin de la congrégation de saint Maur, étant à Rome au commencement du XVIII. siécle, M. de Longuerue, qui étoit en grande relation avec lui, le pria par lettres, de chercher dans tous les manuscrits de l'historien Justin, les prologues des histoires Philippiques de Trogue Pompée. Le pere de Montfaucon l'ayant fait, lui envoya ce qu'il avoit trouvé, & l'abbé de Longuerue le lui renvoya avec des notes, que le sçavant Benédictin a inserées dans son *Diarium italicum*, depuis la page 452. jusqu'à la 466. & qui se trouvent aussi à la fin d'une édition de Justin, faite depuis à Paris. 5. *Annales Arsacidarum*, publiées à Strasbourg *in-4°*. en 1732. On marque que c'est une seconde édition : nous ne connoissons point la premiere. L'éditeur de la seconde assure qu'il ne l'a faite que sur un exemplaire corrigé & augmenté de la main de l'auteur qui a bien voulu, dit-il, la lui communiquer, & en permettre l'impression. 6. La dixiéme & l'onziéme lettre du voyage de Normandie, inserées dans le Mercure de France des mois d'Avril & Mai 1732. 7. L'on a communément attribué à M. de Longuerue, une dissertation peu favorable au dogme de la Transsubstantiation, que l'on faisoit passer sous le nom du ministre Allix son ami ; & quoique l'abbé de Longuerue n'ait jamais avoué cette dissertation, ceux qui l'ont connu plus particulierement ne doutent pas qu'il n'en soit l'auteur. Cet abbé est mort à Paris le 22. de Novembre 1733. Il jouissoit de deux abbayes, sçavoir, celle de Sept-Fontaines, ordre de Prémontré, au diocése de Reims, depuis 1674. & celle du Jard, ordre de saint Augustin, au diocése de Sens depuis 1684. Quoiqu'il ait passé toute sa vie au milieu des disputes qui ont agité l'eglise de France, au sujet de la grace & de la prédestination, il n'y prit jamais néanmoins aucune part, & l'on a tout lieu de penser que s'il a eu un systême sur ces matieres, c'étoit celui que l'on a attribué à M. de Launoi. L'abbé Béraud avoit acquis la propriété de sa bibliothéque, lui en laissant l'usufruit, & avoit eu des copies de tous ses ouvrages manuscrits. L'abbé de Longuerue avoit eu un frere qui fut tué à la bataille de Ramillies le 23. de Mai 1706. & qui étoit lieutenant des gardes du corps, maréchal de camp, & chevalier de saint Louis. * *Mémoires du tems*. Le Long, *bibl. sacra*, in-fol. *Merc. de France, Février 1734*. *Mem. manusc.* de M. l'abbé de Guijon, ami de M. de Longuerue, & connu lui-même par plusieurs ouvrages estimés, de la famille des Guijons, illustres par leur science, &c.

LONGUEVAL, (Jacques) Jésuite, né dans le Santerre, pays de Picardie, aux environs de Peronne, d'une famille obscure, fit ses humanités à Amiens, & sa philosophie à Paris, & se distingua dans toutes ces études par son génie & sa pénétration. Il entra dans la société des Jésuites le 17. de Septembre 1699. & y professa cinq ans les humanités dans le collége de la Flêche, & quatre ans la théologie positive ou l'ecriture sainte. S'il eut du goût pour les belles lettres, comme il l'a fait connoitre lorsqu'il les enseignoit, & par plusieurs piéces d'eloquence & de poësie que son état l'a engagé de donner, il n'eut pas moins d'ardeur pour la controverse, sur-tout depuis les disputes de l'eglise de France, pendant lesquelles il a fait plusieurs écrits anonymes

où l'on trouve du feu & de l'esprit, & qui lui ont fait un nom. Les deux plus considérables dont il ne faisoit pas difficulté de s'avouer auteur, sont: un *traité du schisme*, imprimé à Bruxelles en 1718. *in-12.* dédié à Thomas-Philippe d'Alsace de Boussu, archevêque de Malines: & une dissertation sur les miracles, imprimée vers 1730. à Paris, *in 4°.* chez la veuve Mazieres. Un anonyme réfuta le premier dans un écrit intitulé: *Réfutation abregée du livre qui a pour titre*, Traité du schisme, &c. C'est aussi un volume *in-12.* Mais il s'est fait un plus grand nom par son *histoire de l'église Gallicane*, où, à quelques sentimens près qui lui ont été reprochés dans quelques écrits publics, l'on trouve beaucoup de recherches, de l'exactitude, de la critique, & un style assez convenable à celui de l'histoire. On doit regretter qu'il n'ait pas eu assez de jours pour achever cet ouvrage, qu'il n'a pû pousser que jusques vers le milieu du XII. siécle. On avoit lieu d'esperer qu'il auroit gardé dans l'histoire des derniers siécles la modération qu'il a suivie pour l'ordinaire dans celle des premiers. Ce qu'il en a vû d'imprimé va jusqu'à l'an 1137. & contient huit volumes *in 4°.* dont le premier & le deuxiéme parurent en 1732. & furent suivis assez rapidement des six autres. Chaque volume est enrichi de notes, & les quatre premiers contiennent des dissertations aussi utiles que sçavantes. On trouve dans le premier un discours sur la religion & les mœurs des anciens Gaulois, & une dissertation sur le tems de l'établissement de la religion Chrétienne dans les Gaules. Dans le second, une notice abregée de l'ancienne géographie de la Gaule. Dans le troisiéme, un discours sur la religion & sur les mœurs des François avant l'établissement de la monarchie, & sous les deux premieres races de nos rois. Dans le quatriéme, un discours sur les épreuves qu'on nommoit *jugement de Dieu*; & à la fin une dissertation sur l'année de la mort de saint Martin. Il n'y a aucune dissertation dans les quatres volumes suivans. Le pere Longueval avoit presque mis la derniere main au neuviéme & au dixiéme volume, & le reste sera continué par le pere Fontenai, de la même société. Le pere Longueval a laissé aussi une histoire étendue du Semipélagianisme, qu'il avoit dessein de mettre au jour. Ce pere est mort en la maison professe de Paris, le 14. de Janvier 1735. frappé tout à coup d'une apoplexie de sang qui l'enleva en peu d'heures dans la cinquante-quatriéme année de son âge. On dit qu'il étoit d'un caractere doux & modeste, exact religieux & fort appliqué au travail. Ses ouvrages prouvent cette derniere qualité. * *Memoires du tems.*

LOPEZ (Grégoire) que quelques-uns font Portugais, nâquit à Madrid le 4. de Juillet 1542. & fut le dernier de plusieurs freres & de deux sœurs. Sa famille étoit noble, comme on croit, car on n'en a jamais rien pû sçavoir de lui-même. Dieu le prévint de ses graces dès sa plus tendre enfance; & suivant l'attrait qu'il avoit pour la solitude, il quitta ses parens secrétement, & alla dans le royaume de Navarre, où il demeura pendant plus de six ans avec un saint hermite dans une grande pauvreté, & s'exerçant sans relâche à la pratique de l'humilité chrétienne. Son pere ayant sçû enfin le lieu où il étoit, y alla, le mena à Valladolid ou étoit la cour, & le fit page. On négligea d'ailleurs son éducation, & content de lui faire apprendre à lire & à écrire, on ne l'appliqua ni à la langue latine, ni aux arts libéraux. Il avoit néanmoins appris le dessein, & il réussissoit dans la peinture. A l'âge d'environ vingt ans, il se retira de nouveau, & le siécle ne le posséda plus depuis. Il passa dans la nouvelle Espagne en 1562. aborda au port de *Vera-Cruz*, où il distribua aux pauvres des étoffes qu'il avoit apportées, pour la valeur de 8400. réales, & de-là il alla à Mexico, où il se livra à des jeûnes très-austeres. Quelques mois après, il se revêtit d'une robbe de bure qui lui descendoit jusqu'aux talons, & qu'il ceignit d'une corde, sans capuce, ni chapeau, ni chemise, ni bas, ni souliers, & en cet équipage il s'en alla chez les Indiens Chichiméques, vrais barbares, où il fut néanmoins bien reçû, & qui lui aiderent à bâtir une petite cellule dans la vallée d'Amajac, à sept lieues de Zacatecas, proche la métairie d'un seigneur Espagnol, nommé D. Pedro Carillo de Avila. Ce seigneur lui envoyoit ses deux fils, afin qu'il leur montrât à lire & à écrire, & il l'avertissoit quand, par hazard, on disoit la messe à la métairie. Lopez changea depuis plusieurs fois de demeure, mais partout il jeûnoit très-rigoureusement, prioit & veilloit beaucoup, couchoit sur la dure, travailloit de ses mains pour avoir de quoi se nourrir. Il mourut, après trente-trois ans passés dans cette vie pénitente, à l'âge de cinquante-quatre ans, le 20. de Juillet 1596. dans le bourg de Sainte-Foi, à deux lieues de la ville de Mexico dans la nouvelle Espagne, aux Indes Occidentales. Il écrivit en espagnol une explication de l'apocalypse, un traité de la vertu des simples pour la médecine, &c. François Loza, curé de l'église cathédrale de Mexico, qui avoit demeuré dix-huit ans avec lui, a écrit sa vie qui a été traduite de l'espagnol en françois par M. Arnaud d'Andilli, & imprimée plusieurs fois. * *Voyez* cette vie, & Nicol. Anton. *biblioth. hispan*; Le-Long, *bibl. sacr. in-fol. pag.* 833. Georgio de Cardos, *in agiolog. Lusitan. ad diem* 13. *Mart.*

LOPPE', (Charles) né au Mans, dans la paroisse de saint Germain l'an 1543. ou 1544. fut connu dès sa premiere jeunesse de madame de Chourlie de Malicorne, abbesse du Pré au Mans, qui prit le soin de le faire étudier, & qui le donna ensuite pour précepteur à Charles de Beaumanoir, son neveu. Celui-ci étant devenu évêque du Mans, reconnut les services que lui avoit rendus son précepteur, & il le fit archidiacre de Sablé au Maine. Loppé prit des degrés en théologie dans la faculté de Paris, dont il fut docteur. Comme il avoit beaucoup de mérite & de protection, lorsqu'en 1607. René Benoît curé de saint Eustache à Paris, quitta la chair de professeur royal en théologie au college de Navarre, Henri IV. en pourvût Charles Loppé, qui étoit déja grand-maître de ce collége, ayant succédé dans cette place à Adrien d'Amboise. Il étoit aussi curé de la paroisse de saint André des Arcs depuis environ quatre ans, lorsqu'il fut fait professeur en théologie, & l'on voit par une lettre de Jacques le Vasseur, docteur en théologie de la faculté de Paris, de la maison de Navarre, & doyen de l'église de Noyon, datée de Noyon en 1620. qu'il tendoit à l'épiscopat. Le Vasseur s'efforce de le détourner de ces vûes ambitieuses, & il lui donne d'ailleurs de grandes louanges sur son éloquence, sa prudence, son érudition, sa vigilance dans ses emplois, & l'estime qu'il s'étoit acquise par son mérite, & qui lui avoient fait un grand nombre d'amis distingués. Charles de Loppé quitta l'exercice de professeur en théologie en 1631. & mourut curé de saint André des Arcs le 25. de Décembre 1633. âgé de quatre-vingt ans & neuf mois. Il fut enterré dans son église le 27. du même mois, & on lui a fait graver cette épitaphe.

*Anno salutis humanæ 1633.* CAROLUS LOPPEUS, *doctor theologus, regalis Navarræ collegii summus moderator, consiliarius & sacræ theologiæ professor regius, quo die Redemptor hominum nostrâ vestitus carne, prodiit in terras è sinu Virginis, hic depositâ mortalis corporis sarcina, in cœlestem patriam evolavit, dies peregrinationis ejus fuerunt, menses circiter novem supra annos octoginta. Ex quibus rexit hoc templum annis 29. curavit anniversariâ quotannis duo sacrificia pro animâ suâ quiete offerri præpotenti Deo, die 28. Januarii in honorem beati Caroli posterius, ipso sui obitus die.*

M. de Launoi parle de ce docteur dans son *histoire du collége de Navarre, tome premier, en plusieurs endroits:* mais il a oublié de marquer qu'il avoit été curé de saint André des Arcs. *Voyez aussi* la continuation manuscrite de l'histoire de Sablé par l'abbé Ménage, à la fin.

LORET, (Jean) natif de Carentan en Normandie, au diocèse de Bayeux, est fort connu par sa *gazette* en vers libres, qu'il commença vers 1650. & qu'il adressoit à mademoiselle de Longueville, même depuis qu'elle fut duchesse de Nemours. Il la publioit chaque semaine pour l'ordinaire, & l'on en a plusieurs volumes en différentes formes, & sous les divers titres de *gazette burlesque de la cour*, pour l'année 1655. de livre de la muse historique pour les années 1660. 1661. de lettre à madame la duchesse de Nemours, pour les années 1663. 1664. & 1665. en partie. On a entr'autres trois volumes *in-fol.* de ce recueil, à

Paris en 1650. 1660. & 1665. On y voit un beau portrait de l'auteur gravé par Nanteuil. On croit qu'il mourut vers 1666. Il etoit laic, & sans aucun engagement. Il ignoroit le latin, mais il avoit de l'esprit. Il y a encore de lui des *poesies burlesques contenant* plusieurs épîtres à diverses personnes de la cour, *in 4°.* sur un privilege de 1646. On trouve aussi d'autres poësies de sa façon dans un recueil de vers, de differens auteurs imprimé en 1654. Il avoit une pension de deux cens livres, que mademoiselle lui faisoit, & une autre de deux cens écus de M. Fouquet, surintendant des finances, & ministre d'état. Il perdit cette derniere lorsque celui-ci fut arrêté & conduit à la Bastille, parce qu'après la détention de ce ministre, il ne laissa pas d'en parler avantageusement dans la gazette. M. Fouquet ayant sçû qu'on avoit ôté cette pension à Loret, trouva moyen de faire dire à mademoiselle de Scuderi de lui faire tenir quinze cens livres pour le dedommager, ce qui fut exécuté: comme Loret ne sçût point de qui il tenoit cette liberalité, il la publia encore dans sa gazette. * Le Clerc, *Bibliothéque de Richelet.* Titon du Tillet, *Parn. françois, édition in-fol. pag. 293.* Menagiana, *tom. 2. de l'edition de* M. de la Monnoye, *pag. 19.*

LORME, (Philibert de) intendant des bâtimens du roi, *dont on a dit peu de chose dans le Moreri*, nâquit à Lyon vers le commencement du XVI. siécle, & dès l'âge de quatorze ans, il alla en Italie étudier les beautés de l'antiquité. Marcel Cervin, qui fut depuis pape sous le nom de Marcel II. & qui avoit beaucoup de goût pour les arts, l'ayant connu, conçut pour lui une grande estime, & lui communiqua toutes ses lumieres. De Lorme, ainsi enrichi des dépouilles de l'antiquité, revint à Lyon en 1536. & il en bannit le gothique. Ensuite étant allé travailler à Paris, pour le cardinal du Bellay, il fut bientôt recherché à la cour de Henri II. & dans celles des rois ses fils. Il fit le fer à cheval de Fontainebleau, le magnifique château d'Anet, le palais des Thuilleries, & rétablit & orna plusieurs maisons royales, comme Villiers Coterets, saint Germain, nommé alors le château de la Muette, le Louvre, &c. Ces services furent récompensés au-delà de ses espérances. Il fut fait aumônier & conseiller du roi, on lui donna l'abbaye de saint Eloy, & celle de saint Serge d'Angers. Le poëte Ronsard, piqué de jalousie, publia contre lui une satyre sous ce titre: *la Truelle crossée.* De Lorme s'en vengea, en faisant refuser la porte du jardin des Thuilleries, dont il étoit gouverneur, à Ronsard, qui de son côté crayonna sur la porte ces trois mots ainsi écrits: *fors. reverent. habe.* De Lorme qui entendoit fort peu le latin, crut trouver une insulte dans ces paroles, & s'en plaignit à la reine Catherine de Médicis. Mais Ronsard répondit que ces trois mots etoient latins, & le commencement de ces deux vers du poëte Ausone, qui avertissoit par-là les hommes nouvellement élevés par la fortune à ne point s'oublier aisément.

*Fortunam reverenter habe quicumque repente*
*Dives ab exili progrederere loco.*

De Lorme mourut en 1577. il a laissé un traité sur la maniere de bien bâtir & à peu de frais, à Paris en 1556. & dix livres d'architecture, à Paris en 1568. * Du Peyrat, *antiquités de la chapelle du roi, page 205.* Le pere Colonia, *histoire litt. de Lyon, tome 2.*

LORME, (N. de) *lisez* Jean de LORME. *Dans le Moreri on ajoûte, qu*'il laissa un fils, *ajoûtez*, nommé Charles de Lorme, qui mourut le 24. de Juillet 1678. âgé de quatre-vingt-quatorze ans.

LORRAIN, (Jean le) nâquit à Rouen sur la paroisse de saint Jean, & embrassa dans la suite l'état ecclesiastique. Il fut vicaire de saint Lo dans la même ville, & se distingua par la solidité de ses instructions, son grand amour pour la penitence, & sur-tout pour la pauvreté, & par son erudition. Il avoit une mémoire des plus heureuses, une vaste lecture, & beaucoup de jugement. Il prêchoit quelquefois jusqu'à trois fois par jour des sermons différens, & on l'écoutoit toûjours avec utilité. Il devint chapelain titulaire de la cathédrale de Rouen, où il mourut le 9. de Decembre 1710. âgé de cinquante-neuf ans. Il avoit fait une étude profonde des rits ecclesiastiques, & il a donné sur cette matiere deux ouvrages très-estimés; le premier, qui est peu connu, est en latin: M. le Lorrain y prouve qu'on ne doit point prier à genoux dans les offices publics, les jours de fêtes & de dimanches, ni dans le tems de pâques: *De indebita genuflexione in precibus tempore festivo, & dominicis, & paschali*, *in-8°.* à Rouen en 1681. Le deuxiéme ouvrage est sur le même sujet, & plus étendu. Il est intitulé: *De l'ancienne coutume de prier & d'adorer debout le jour du dimanche & de fete, & durant le tems de Pâques, ou abregé historique des céremonies anciennes & modernes*, &c. Ce dernier titre donne une idee plus juste de cet ouvrage, qui est en effet un excellent traité des cerémonies anciennes & modernes, & plein de recherches peu communes. Il a été imprimé à Rouen chez Behourt, quoique le titre porte à Liége, selon quelques exemplaires, & à Delft, selon d'autres. Il est en deux volumes *in-12.* & parut en 1700. On a encore de ce sçavant homme, *les conciles généraux & particuliers, leur histoire, avec des remarques sur leurs differentes collections*, à Cologne en 1717. deux volumes *in-8°.* ou plûtôt à Rouen, chez Behourt. Il y a dans cet ouvrage une dissertation dans laquelle l'auteur soûtient contre MM. Voelle, Justel & Beveregius, qu'avant le VI. concile de Carthage, l'Afrique n'a point eu de code particulier de canons. M. le Lorrain a eu la meilleure part à la révision, l'ordre, & aux soins de l'impression de l'*Histoire de la ville de Rouen*, par François Farin, prieur de Notre-Dame du Val, en trois volumes *in-12.* imprimée pour la premiere fois en 1668. & pour la seconde fois, revûe & augmentée, en 1710. à Rouen. Mais voyant que l'ouvrage n'etoit point goûté de ses confreres, ni de ses concitoyens, il le desavoua en quelque sorte. Il a eu part encore a la réimpression faite à Rouen d'Estius & de Fromond sur saint Paul, & on lui attribue communément des *Remarques sur les canons apostoliques*, imprimés à Rouen en 1696. * *Mémoires du tems.* Salmon, *traité de l'etude des conciles, page 625.* Le Long, *Bibliothéque historique de la France, article de la* Normandie.

LORRAINE. *Quoiqu'on ait parlé dans le Moreri de ce duché souverain de l'Europe, les observations suivantes ne paroîtront pas hors de propos.* Les premiers ducs de Lorraine se contentoient des titres de *Duc & Marquis* qui sont aussi anciens dans leurs diplomes & dans leurs sceaux, que leur souveraineté. Adalbert, fondateur de Bouzonville, prend l'une & l'autre qualité dans des titres des années 979. 1030. & 1037. Les ducs successeurs de Gerard d'Alsace l'ont imité; & quoique deslors on connût deux Lorraines, l'une haute ou Mosellane, & l'autre basse Lorraine, qui s'étendoit principalement sur la Meuse, ces ducs se sont contentés d'être nommés ducs de Lorraine sans restriction, de même que ceux de la basse Lorraine. Néanmoins quelquefois les diplomes & les historiens les distinguent, par exemple: *Dux Lotharingiæ quæ est Mosellanorum.* Quant au titre de *Marchis* qui est affecté dès le commencement aux ducs de Lorraine, & qu'ils possedoient avant que le duché de Lorraine fût héréditaire dans leur famille, il dérive du mot *Marcha*, une marche, une limite, une frontiere. L'on donne ce titre à un prince dont le pays se trouve situé entre deux états souverains, & qui tient des terres qu'on appelle *marchissantes.* Ainsi le duc de Savoye qui occupe les marches ou les frontieres d'Italie, se dit *Marchis* en Italie; le duc de Lorraine de même, dont le duché est situé entre l'Allemagne & la France, est nommé *Marchis* entre ces deux grands états, sur-tout envers l'Allemagne dont il reprend la qualité de *Marchis*, & les prérogatives qui y sont attachées, le droit de sauf-conduit par terre & par eau entre la Meuse & le Rhin, & celui d'assigner le champ de bataille entre les nobles dans tout ce terrain, de juger de ces sortes de duels, d'être le guidon de l'Empire dans ce même pays, & de recevoir l'investiture de cette dignité par l'épée. Les armoiries de la maison de Lorraine n'ont été fixées qu'assez tard. Les princes de cette maison qui ont régné en Flandres, dans le comté de Vaudemont, & dans d'autres endroits, n'en eurent point d'uniformes pendant un tems assez long. Lorsque les uns & les autres commencerent à se fixer dans le choix de leurs armes, ceux de Lorraine prirent les trois

aiglons, ou trois alerions, ceux de Flandres le lion, ceux de Vaudemont dix burelles d'argent & de sable. Dans les commencemens les écussons n'étoient pas des armes distinctives des familles, ils distinguoient seulement les personnes. Adalbert, fondateur de Bouzonville, portoit une aigle éployée. On n'a ni monnoie, ni sceau, où l'on voye les armes de Gerard d'Alsace, ni de Thierri, son fils. Simon I. mort en 1139. portoit sur son écu une espece de rose, & au-dessous en ligne directe trois especes de cerceaux, ou d'anneaux. Le duc Matthieu I. mort en 1176. avoit trois especes de fléches qui se terminoient en une maniere de bosse de bouclier. Simon II. mort en 1207. portoit comme trois rangs de perles rangés obliquement de haut en bas, & de droite à gauche. Enfin Frideric de Bitches, mort en 1207. prit les trois alerions, ce qui a toûjours été suivi uniformément par ses successeurs. Le duc Charles II. mort en 1431. depuis le mariage de sa fille Isabelle avec René d'Anjou, écartela ses armes de Jerusalem & de Naples, comme on le voit dans ses monnoies. C'est qu'il étoit tuteur de son gendre le jeune René, & administrateur du Barrois qui appartenoit à ce prince par la cession que lui en avoit fait le cardinal de Bar, son oncle. Depuis René I. les sceaux des ducs de Lorraine sont beaucoup plus chargés qu'auparavant, parce qu'ils y ont mis les armes des royaumes, duchés & comtés qu'ils possédoient, ou sur lesquels ils avoient des prétentions, comme aussi ceux des alliances qu'ils ont contractées. Mais depuis le duc Antoine, les armes de la maison de Lorraine sont fixées aux huit quartiers, & pardessus le tout de l'écu de Lorraine. La croix de Lorraine n'est autre originairement que celle de Hongrie. Les Hongrois la portent de gueules : René d'Anjou la portoit d'argent dans la cour du roi de France, lorsqu'il fit son entrée à Rouen. Son fils, le duc de Calabre, la portoit de sable en 1465. Mais René II. la fit mettre en or dans ses drapeaux pendant la guerre qu'il eut contre le duc de Bourgogne. Depuis ce tems-là les ducs de Lorraine l'ont toûjours portée de même. On ne l'a vûe dans les monnoies que depuis les régnes des deux Renés. Les couleurs, ou livrées suivent naturellement les armes ou le blason. Anciennement dans les tournois & dans les joutes, les chevaliers armés de toutes piéces ne se reconnoissoient que par la couleur de leurs habits, de leurs plumets, de leurs rubans, & par la figure qu'ils portoient sur leurs écus, & sur les housses de leurs chevaux. Comme les chefs & les tenans de ces fêtes & de ces tournois faisoient habiller toutes leurs quadrilles de même parure, qui étoit la couleur qu'ils portoient eux-mêmes, de-là est venue, selon l'opinion qui paroît la plus certaine, la distinction des couleurs, & des livrées des grandes maisons. On croit que la couleur que portoient les anciens ducs de Lorraine, & celles qu'ils faisoient porter aux gens de leur livrée, étoit le rouge. Le duc Jean II. en 1455. étoit suivi dans son voyage d'Italie par deux cens gentilshommes qui portoient une veste de satin jaune, & les caparaçons de leurs chevaux étoient parsemés de petites croix de Lorraine blanches. Le duc René II. portoit l'incarnat, le blanc & le gris. Le duc Antoine allant en Italie en 1509. ou 1510. avoit le jaune, le blanc & le bleu. A son entrée à Nancy avec la duchesse Renée de Bourbon, sa femme, les chantres ou musiciens étoient vêtus de deux couleurs, bleue & verte. Leurs habits étoient mi-partis de bleu & de verd à la maniere d'Allemagne. Le duc René II. en la bataille contre le duc Charles de Bourgogne, étoit habillé de gris-blanc & de rouge. Il y a apparence que les ducs, ses successeurs, porterent le verd, puisque les princes de la maison de Lorraine établis en France portent encore cette couleur. On peut voir ce détail plus circonstancié dans l'*Histoire de Lorraine par le pere* dom Calmet, abbé de Senone, & en particulier dans la préface de l'abregé de cette histoire imprimé à Nancy en 1734. *Nous rapporterons aussi d'après lui la*

## *LISTE GENEALOGIQUE ET CHRONOLOGIQUE des ducs de LORRAINE.*

Atthic, duc d'Alsace, pere de sainte Odile, eut entr'autres fils Alberic, qui fut pere d'Eberad I. qui a vécu en 750.

Eberard I. eut pour fils Eberard II. qui fit de grands maux à l'abbaye de Lures vers l'an 869. Il fut pere de Hugues, comte de Ferrette, qui eut pour fils Eberard III. Hugues II. & Gontran. Eberard III. fut tige de la maison de Lorraine : Hugues de celle d'Egesheim : Gontran de celle d'Autriche, ou de Hasbourg.

Eberard III. fut pere d'Adalbert, duc & marchis, fondateur de l'abbaye de Bouzonville en 1033.

Adalbert eut pour fils Gerard, mari de Gisele, niéce de l'empereur Conrad le Salique.

Gerard mourut en 1046. & laissa onze enfans, entr'autres Adalbert, ou Albert II. qui lui succeda, & Gerard II. qui succeda à Albert.

Albert II. nommé par l'empereur duc de Lorraine en 1046. fut tué en 1048.

Gerard II. son frere, surnommé d'Alsace, mari de Hadvide de Namur, fut nommé duc de Lorraine par l'empereur Henri III. surnommé le Noir en 1048. mort en 1070.

Thierri, son fils, regna depuis l'an 1070. jusqu'en 1115. Il avoit épousé Gertrude, fille de Robert, comte de Flandres.

Simon I. depuis 1115. jusqu'en 1139. épousa Adeleïde de Saxe-Querfort, sœur de l'empereur Lothaire II.

Matthieu I. depuis 1139. jusqu'en 1176. épousa Berthe de Suabe, sœur de l'empereur Frideric Barberousse.

Simon II. depuis 1176. jusqu'en 1207. épousa Ide, fille de Gerard, comte de Mâcon & de Vienne.

Ferry I. surnommé de Birche, frere de Simon II. lui succeda en 1205. & gouverna jusqu'en 1207. Il avoit épousé Ludomille de Pologne.

Ferry II. depuis 1207. jusqu'en 1213. épousa Agnès, fille de Thiébaut, comte de Bar.

Thiébaut I. depuis 1213. jusqu'en 1220. épousa Gertrude de Darsbourg.

Matthieu II. frere de Thiébaut I. depuis 1220. jusqu'en 1250. épousa Catherine de Limbourg.

Ferry III. depuis 1250. jusqu'en 1303. épousa Marguerite de Champagne.

Thiébaut II. depuis 1303. jusqu'en 1312. épousa Elisabeth de Rumigny.

Ferry IV. depuis 1312. jusqu'en 1329. épousa Isabelle d'Autriche, fille de l'empereur Albert I.

Raoul depuis 1329. jusqu'en 1346. épousa Marie de Blois.

Jean I. depuis 1346. jusqu'en 1390. épousa en premieres nôces Sophie de Virtembourg, & 2°. Marguerite de Los & de Chiny.

Charles II. (en comptant pour Charles I. Charles de France, duc de la basse Lorraine.) depuis 1390. jusqu'en 1431. épousa Marguerite de Baviere. Il ne laissa que deux filles, Isabelle, mariée à René d'Anjou ; & Catherine, mariée à Jacques marquis de Bade.

René I. d'Anjou duc de Lorraine & de Bar, premier roi de Naples & de Sicile, duc d'Anjou & comte de Provence, depuis 1431. jusqu'en 1452. mourut en 1480.

Jean II. depuis 1452. jusqu'en 1470. épousa Marie de Bourbon.

Nicolas, depuis 1470. jusqu'en 1473. n'a pas été marié, il fut seulement fiancé en 1466. à Anne de France, fille de Louis XI. & ensuite à Marie de Bourgogne, fille de Charles le Hardi.

René II. fils de Ferry, comte de Vaudemont, & d'Iolande d'Anjou, regna depuis 1473. jusqu'en 1508. Il épousa 1°. Jeanne de Harcourt qu'il répudia pour cause de stérilité : 2°. Philippe de Gueldres.

Antoine, depuis 1508. jusqu'en 1544. épousa Renée de Bourbon.

François I. depuis 1544. jusqu'en 1545. épousa Christine de Danemarck.

Charles III. depuis 1545. jusqu'en 1608. épousa Claude de France, fille du roi Henri II.

Henri II. (en comptant pour Henri I. celui qui en 940. reçut le duché de l'empereur Othon le Grand) regna depuis 1608. jusqu'en 1624. Il épousa Marguerite de Gonzague.

FRANÇOIS II. frere du bon duc Henri, & pere de Charles IV. regna pendant quelques jours de l'an 1625. puis remit le duché à son fils Charles IV.

CHARLES IV. depuis 1625. jusqu'en 1675. épousa Nicole de Lorraine, sa cousine germaine, fille du duc Henri II.

CHARLES V. depuis 1675. jusqu'en 1690. épousa Eleonore d'Autriche, sœur de l'empereur Leopold I.

LEOPOLD, duc de Lorraine depuis 1690. jusqu'en 1729. épousa Charlotte-Elisabeth de France, fille de Philippe de France, duc d'Orleans.

FRANÇOIS III. depuis 1729.

*LISTE CHRONOLOGIQUE ET GENEALOGIQUE des ducs & comtes de* BAR.

BRUNON, archevêque de Cologne, frere de l'empereur Othon II. surnommé *le Grand*, partagea l'an 958. le gouvernement de la Lorraine avec Frideric I. comte de Bar, son neveu, qui prit le titre de duc de Bar, & mourut en 984. Il avoit épousé Beatrix, sœur de Hugues Capet, & niéce de l'empereur Othon.

THIERRI I. duc de Bar depuis 984. jusqu'en 1024. épousa Richilde.

FRIDERIC II. duc de Bar depuis 1024. jusqu'en 1032. épousa Mathilde, fille du duc de Franconie, & ne laissa que deux filles, 1. Beatrix, qui épousa Boniface, marquis de Toscane; 2°. Sophie, qui épousa Louis de Montbeliard, & comte de Monçon & de Ferrette. Ici finissent les premiers ducs de Bar.

LOUIS, mari de Sophie, fut comte de Bar depuis 1032. Sophie mourut en 1096. On ignore la mort de Louis.

THIERRI, comte de Bar depuis 1096. jusqu'en 1105. épousa Ermenstade, fille de Guillaume II. comte de Bourgogne, sœur du pape Calixte II.

RENAUT I. depuis 1105. jusqu'en 1149. épousa 1°. Gisele de Vaudemont: 2°. la mere de Frideric, comte de Toul.

HUGUES, comte de Bar depuis 1149. jusqu'en 1155.

RENAUT II. comte de Bar, frere de Hugues, depuis 1155. jusques vers l'an 1160. épousa Agnès de Champagne, fille du comte Thiébaut.

HENRI I. comte de Bar, depuis l'an 1160. ou environ, jusqu'en 1191. On ignore s'il a été marié.

THIE'BAUT I. comte de Bar, depuis 1191. jusqu'en 1214. épousa 1°. Lorette de Los: 2°. Isabelle de Bar sur Seine: 3°. Ermenson de Luxembourg, qui lui fit prendre le titre de comte de Luxembourg avec celui de comte de Bar depuis l'an 1200.

HENRI II. comte de Bar, depuis 1214. jusqu'en 1240. épousa Philippe de Dreux.

THIE'BAUT II. comte de Bar, depuis 1240. jusqu'en 1297. épousa 1°. Jeanne de Flandres: 2°. Jeanne de Toer.

HENRI III. comte de Bar, depuis 1297. jusqu'en 1302. épousa Eleonore, fille d'Edouard I. roi d'Angleterre.

EDOUARD I. comte de Bar, depuis 1302. jusqu'en 1337. épousa Marie de Bourgogne, fille de Robert II. duc de Bourgogne.

HENRI IV. comte de Bar, depuis 1337. jusqu'en 1344. épousa Iolande de Flandres, fille de Robert de Flandres.

EDOUARD II. comte de Bar, depuis 1344. jusqu'en 1352. mort avant sa majorité, & sans avoir été marié.

ROBERT I. comte de Bar, depuis 1352. jusqu'en 1411. Sous son regne le comté de Bar fut érigé en duché en 1354. Il épousa Marie de France, fille du roi Jean.

EDOUARD III. duc de Bar, depuis 1411. jusqu'en 1415. épousa Blanche de Navarre.

LOUIS, cardinal de Bar, frere d'Edouard III. succéda au duché de Bar en 1415. Il s'en démit en faveur de René I. d'Anjou, son neveu, en 1419. & mourut en 1430.

Le duché de Bar fut uni à celui de Lorraine par le mariage de René I. d'Anjou avec Isabelle de Lorraine, fille du duc Charles II. Le contrat de mariage entre René & Isabelle est du 20. de Mars de l'an 1418.

LORRAINE. *Additions & corrections à faire dans les différentes branches de cette maison, rapportées dans ce dictionaire.*

*COMTES DE VAUDEMONT, puis ducs de* LORRAINE.

XXV. LEOPOLD-JOSEPH-CHARLES-DOMINIQUE-AGAPET-HIACINTE duc de Lorraine & de Bar, marquis de Pont-à-Mousson & de Nomeny, comte de Blamont, de Vaudemont, &c. né à Inspruch le 11. de Septembre 1679. & créé chevalier de l'ordre de la Toison d'or en 1690. fut rétabli en 1698. en vertu du traité de paix de Riswick, dans la possession & jouissance de ses états qui avoient été vingt-huit ans au pouvoir de la France. S'étant rendu à Versailles, il prêta en personne le 25. de Novembre 1699. sur les trois heures après midi, la foi & hommage au roi pour le duché de Bar, & autres domaines mouvans de la couronne de France, en execution du même traité de Riswick, & en la forme & maniere qu'avoit fait le duc Charles, son grand oncle. Il ne prit aucune part dans la guerre qui se ralluma en 1701. à l'occasion de la succession d'Espagne, & tant qu'elle dura il observa une exacte neutralité. L'empereur Charles VI. lui ayant accordé le duché de Teschen en Silésie pour équivalent de ses prétentions sur le duché de Montferrat en Italie, ses ministres à Vienne en firent hommage en son nom à l'empereur le 12. de Mai 1722. & allerent ensuite en prendre possession pour lui. Ce prince, après un regne de trente-un ans, mourut d'un crachement de sang & oppression de poitrine en cinq jours de maladie à Luneville, lieu de sa résidence la plus ordinaire, le 27. de Mars 1729. sur les six heures du soir, âgé de quarante-neuf ans, six mois & seize jours. Son corps fut transporté à Nancy, & mis d'abord en dépôt dans l'église du noviciat des Jesuites, d'où il fut transferé le 7. de Juin suivant en celle des Cordeliers, lieu de la sépulture ordinaire des ducs de Lorraine, où ses funerailles furent célébrées pendant trois jours avec un grand appareil. Son oraison funebre y fut prononcée le 8. de Juin par le pere Segaud, Jesuite. Ce prince avoit été marié par procureur à Fontainebleau le 13. d'Octobre 1698. avec *Elisabeth-Charlotte* d'Orleans, née le 13. de Septembre 1678. fille de *Philippe* fils de France, duc d'Orleans, & de *Charlotte-Elisabeth* de Baviere. Il en avoit eu un fils, duc de Bar, né à Bar-le-Duc à onze heures du soir moins trois minutes le 26. d'Août 1699. & mort à Nancy le 4. d'Avril 1700. sans avoir été nommé; *Charlotte* de Lorraine, née à Nancy le 21. d'Octobre 1700. & morte de la petite verole à Luneville le 4. de Mai 1711. ayant été élûe peu de tems auparavant abbesse de Remiremont; une seconde fille née à huit mois de terme à Nancy le 13. de Novembre, & morte le 19. de Decembre 1701; *Gabrielle* de Lorraine, née le 10. de Decembre 1702. & morte de la petite verole à Luneville le 11. de Mai 1711; *Louis*, né à Luneville le 28. de Janvier 1704. baptisé au même lieu le 24. de Juillet suivant, & tenu sur les fonts de baptême au nom de Louis XIV. roi de France, & de Marie-Magdeleine-Therese-Eleonore de Baviere de Neubourg, impératrice regnante. Il mourut aussi de la petite verole à Luneville le 10. de Mai 1711; *Josephe* de Lorraine, née à Luneville le 16. de Fevrier 1705. & morte le 26. de Mars 1709; un fils né à Luneville le 4. de Mars 1706. & mort en bas âge; *Leopold-Clement* prince héréditaire de Lorraine, né à Luneville le 25. d'Avril 1707. à huit heures du matin, nommé par l'empereur le 23. de Novembre 1721. chevalier de l'ordre de la Toison d'or, & mort de la petite verole à Luneville le 4. de Juin 1723. dans la dix-septiéme année de son âge; FRANÇOIS ETIENNE duc de Lorraine, qui suit; une fille née le 4. de Juillet 1710. à cinq heures du matin, & morte le 23. d'Août suivant; *Elisabeth-Therese* de Lorraine, née à Luneville la nuit du 15. au 16. d'Octobre 1711; *Charles* prince de Lorraine, né le 12. de Decembre 1712; & *Anne-Charlotte* de Lorraine, née à Luneville le 17. de Mai 1714.

XXVI. FRANÇOIS-ETIENNE duc de Lorraine & de Bar, marquis de Pont-à-Mousson & de Nomeny, comte de Vaudemont & de Blamont, &c. chevalier de l'ordre de la Toison d'or, Lieutenant-gouverneur pour l'empereur du royaume de Hongrie, né à Luneville à deux heures du matin le 8. de Decembre 1708. devint prince héréditaire par la mort du

du prince *Leopold-Clement*, ſon frere aîné, & ayant été enſuite demandé par l'empereur Charles VI. au duc ſon pere, pour être élevé à ſa cour, il ſe rendit, & arriva le 13. d'Août 1723. à Prague, où étoit alors la cour impériale, à la ſuite de laquelle il continua de demeurer juſqu'après le décès du duc, ſon pere, auquel ayant ſuccedé, il partit de Vienne le 9. de Novembre 1729. pour ſe rendre dans ſes états. Il arriva à Luneville, lieu de la réſidence de ſa cour, le 29. du même mois. Il fit un voyage à Paris au mois de Janvier 1730. & s'étant rendu à Verſailles le premier de Fevrier ſuivant, il y prêta la foi & hommage au roi pour ſon duché de Bar, & autres domaines mouvans de la couronne, en la même forme & maniere que le duc ſon pere avoit fait. Il ſejourna enſuite quelques jours à la cour, & partit de Paris le 15. du même mois de Fevrier pour retourner dans ſes états, après avoir été régalé par le roi d'une riche tenture de tapiſſerie rehauſſée d'or, de la manufacture des Gobelins, faite ſur les deſſeins de Raphaël. Il alla voyager en 1731. ſous le nom de comte de Blamont, dans les Païs-Bas Autrichiens, & enſuite en Hollande, d'où il paſſa en Angleterre, & après avoir ſejourné à Londres près de deux mois, il ſe rembarqua le 19. de Decembre pour s'en retourner en Allemagne. L'empereur le déclara le 25. de Mars 1732. ſon lieutenant dans le royaume de Hongrie, & les états & provinces y annexés. La nouvelle lui en fut portée à Breſlau, où il ſe trouvoit, & s'étant rendu à Vienne, il prêta ſerment entre les mains de ſa majeſté Impériale pour cette place le 22. de Mai ſuivant. Il ſe rendit enſuite en Hongrie, & fit ſon entrée à Preſbourg le 6. de Juin.

## *BRANCHE DES DUCS D'ELBEUF.*

XX. René de Lorraine, ſeptiéme fils de Claude de Lorraine, duc de Guiſe, &c. marquis d'Elbeuf, mort en 1566. laiſſa auſſi un fils *naturel nommé* René d'Elbeuf, *chevalier, ſeigneur de Beaumeſnil, né en Ecoſſe de* Marguerite Chreſtien, *damoiſelle Ecoſſoiſe. Il fut enterré dans le chœur de l'égliſe de ſaint Sulpice à Paris, le 26. Janvier 1629. devant être alors ſeptuagenaire. Il avoit été marié quatre mois auparavant dans la même égliſe, ſçavoir le 27. de Septembre 1628. avec damoiſelle* Iſabeau *de Lormeau, fille de* Claude *de Lormeau, écuyer ſieur de Mémont, & de* Claude *de Poirier. Il en avoit trois enfans, qui furent mis ſous le poile nuptial, & qu'il reconnut pour ſes vrais & legitimes enfans, ayant déclaré alors ne pouvoir ſigner à cauſe de ſon infirmité & tremblement de mains. Ces trois enfans étoient* René *d'Elbeuf;* Charles d'*Elbeuf, appellé* le chevalier de Beaumeſnil, *qui avant le mariage de ſes pere & mere, obtint des lettres de naturalité & d'annobliſſement au mois de Septembre 1627. & qui vivoit encore en 1675; &* Claude-Marie d'*Elbeuf, qui étoit encore fille le 29. de Decembre 1654. Elle étoit mariée en 1665. avec* Pierre-Janvier *du Maineblanc, vicomte de Bois-Herpin.*

XXII. Charles de Lorraine, II. du nom, duc d'Elbeuf, pair de France, &c. a eu cinq filles *naturelles*, mortes ou religieuſes, ou ſans alliance. Elles ſont rapportées dans l'*hiſtoire des grands officiers, tome 3. page 494.*

XXIII. Charles de Lorraine, III. du nom, duc d'Elbeuf, &c. *Louis* de Lorraine, abbé d'Orcamp, mort le 4. Fevrier 1693. laiſſa de *Catherine-Antoine* du Fay de la Meſangere, née le 17. de Decembre 1668. fille de *Pierre* du Fay, baron de la Meſangere, de ſaint André de la Marche, du Bois-Benart, ſeigneur de ſaint Ebriou, Condé-ſur-Ille, Marſilly-ſur-Huc, &c. & de *Catherine* Fornier de Montagny, une fille *naturelle, nommée* Françoiſe-Henriette-Louiſe, *appellée la damoiſelle du Teil, née le 5. de Fevrier 1690. & ondoyée en peril de mort par le prieur, curé de ſaint André en la Marche. Elle reçut les cerémonies du baptême dans l'égliſe de ſaint Sulpice à Paris le 20. de Janvier 1711. & eut pour parain & maraine le duc d'Elbeuf, ſon oncle, & la ducheſſe douairiere d'Elbeuf. Depuis elle prétendit qu'il y avoit eu un mariage celébré entre ſes pere & mere; mais par arrêt du Parlement de Paris du 12. de Mars 1722. il fut déclaré, qu'en tant que beſoin ſeroit, il y avoit eu abus.* Dans la derniere édition des grands officiers de la couronne, *tome. 3. chap. 33. §. 3. pag. 495.* on donne à Charles de Lorraine, III. du nom, duc d'Elbeuf, trois filles *naturelles*. C'eſt une erreur. Il eſt certain que les deux premieres ne ſont au plus que ſes petites-filles: pour la troiſiéme nommée *Charlotte-Marguerite* d'Elbeuf, *légitimée par lettres du roi du mois de Mai 1708. regiſtrées le 2. d'Août ſuivant*, c'eſt une choſe à vérifier, d'autant plus que ſon pere n'eſt point nommé dans ces lettres, qui portent ſeulement qu'elle eſt née à Elbeuf, & qu'elle a été élevée dans un couvent. Voici les enfans *naturels* que l'on attribue à Charles III. duc d'Elbeuf. Alexis *de Lorraine, légitimé par lettres du mois de Mars 1673;* Charles *de Lorraine, chevalier de Quatremares, qui ſuit; &* Charlotte *de Lorraine, légitimée par lettres du mois de Decembre 1680.* C'eſt peut-être la même que *Charlotte* de Lorraine d'Elbeuf, qui étoit mariée en 1681. avec *Leonor* de Brevedent, chevalier, ſeigneur & patron d'Oiſſel, & de Betencourt. Charles *légitimé de Lorraine, par lettres du mois de Mars 1678. appellé le chevalier de Quatremares d'Elbeuf, étoit né de* Louiſe Vincent, *vers l'an 1645. ſe diſant âgé de cinquante ans, lorſqu'il ſe maria en 1695. Il vivoit encore en 1708. & ſe qualifioit alors ci-devant gouverneur de la citadelle de Mantoue. Il avoit été marié à Paris le 30. de Mars 1695. avec* Anne *d'Angleberme, âgée alors de quarante ans, fille de feu* Florent *d'Angleberme, & de feue* Marie *Feri. Il en avoit eu* Marie-Charlotte-Magdeleine *de Quatremares d'Elbeuf, née à Paris, & baptiſée à ſaint André des Arcs le 25. d'Avril 1682. reconnue par l'acte de mariage de ſes pere & mere, & morte à Paris le 28. de Mai 1708. dans la vingt ſeptiéme année de ſon âge, inhumée le lendemain à ſaint Sulpice; &* Anne Eliſabeth *de Quatremares d'Elbeuf, née à Paris le 4. & baptiſée auſſi à ſaint André des Arcs le 6. d'Avril 1686. & reconnue pareillement par ſes pere & mere lors de leur mariage.*

XXIV. Henri de Lorraine, duc d'Elbeuf, pair de France, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de la province de Picardie, & des comtés d'Artois, & de Hainault, & des ville & citadelle de Montreuil ſur mer, né le 7. d'Août 1661. fit ſa premiere campagne en 1677. & ſe trouva aux ſiéges de Valenciennes & de Cambrai; ſervit en 1678. aux ſieges de Gand & d'Ipres, & eut la cuiſſe caſſée à ce dernier; accompagna le dauphin au ſiége de Philiſbourg en 1688. ſervit au ſiége de Mons, après la priſe de laquelle place, il fut fait maréchal de camp au mois d'Avril 1691. ſervit en cette qualité en 1692. au ſiége de la ville & du château de Namur, & ſe trouva le 3. d'Août au combat de Steinkerke. Il combattit en 1693. à la bataille de Nerwinde, & aſſiſta enſuite au ſiége de Charleroi. Il fut déclaré lieutenant général des armées du roi le 3. de Janvier 1696. *Anne-Charlotte* de Rochechouart, ſa femme, qui étoit ſéparée d'avec lui depuis long-tems d'habitation & de biens, mourut à Paris le 28. d'Avril 1729. dans la ſoixante-neuviéme année de ſon âge, & fut inhumée le lendemain à ſaint Nicolas-des-Champs ſa paroiſſe. Le duc d'Elbeuf a eu de *Françoiſe* Gaillard de Marſilly, fille de *Pierre* Gaillard, bourgeois de Lyon, & de *Marie* Pinchon, deux enfans naturels, qui ſont *Henri-François* d'Elbeuf de Routot, né à Paris & baptiſé à ſaint Gervais le 27. de Mai 1702; & *Alexandre-François* d'Elbeuf de Groſlay, né & baptiſé à ſaint Gervais le 13. de Septembre 1703. Ils furent reçûs l'un & l'autre pages du roi en ſa grande écurie en 1716.

## *BRANCHE DES COMTES DE HARCOURT.*

XXV. Anne-Marie-Joseph de Lorraine, comte de Harcourt, &c. appellé aujourdhui *le prince de Guiſe*, a eu de *Marie-Louiſe-Chriſtine* Jeannin de Caſtille de Montjeu, ſa femme, entr'autres enfans *Louis-Marie-Leopold* de Lorraine, né à Paris le 17. de Decembre 1720; *Louiſe-Henriette-Françoiſe* de Lorraine, mariée le 21. de Mars 1725. avec *Emmanuel-Theodoſe* de la Tour, duc de Bouillon, d'Albret, & de Château-Thierri, pair & grand chambellan de France, gouverneur du haut & bas païs d'Auvergne, veuf en troiſiemes nôces, & âgé de 57. ans. Elle eſt reſtée veuve de lui le 17. de Mai 1730; & *N....* mariée le 7. d'Avril 1734. à *Louis-François-Armand* de Vignerot du Pleſſis, duc de Richelieu & de Tronſac, pair de France, &c.

BRANCHE DES COMTES D'ARMAGNAC.

XXIII. Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, de Charny, &c. *François-Armand* de Lorraine, son second fils, étoit né le 13. de Fevrier 1665. ayant été destiné à l'état ecclesiastique, il obtint le 14. d'Août 1676. l'abbaye de Notre-Dame des Chastelliers, ordre de Citeaux, diocèse de Poitiers. Depuis le roi lui donna encore en 1686. celle de saint Faron, de l'ordre de saint Benoît, diocèse de Meaux, & en 1689. celle de Royaumont, ordre de Cîteaux, diocèse de Beauvais. Après avoir fini ses études de théologie, il fut reçû docteur de la faculté de Paris de la maison & societé de Sorbonne le 31. de Janvier 1688. n'ayant pas encore vingt quatre ans accomplis. Il étoit aussi primat de l'église collégiale & ducale de Nancy, lorsqu'il fut nommé à l'évêché de Bayeux le 4. de Mars 1718. cette église fut proposée pour lui dans un consistoire à Rome par le cardinal Othoboni le 18. de Septembre 1719. & ayant ensuite reçû ses bulles, il fut sacré le 5. de Novembre suivant dans l'église métropolitaine de Paris par le cardinal de Noailles, archevêque, assisté de l'évêque comte de Châlons, & de l'évêque de Blois, & le 12. du même mois il prêta serment de fidélité entre les mains du roi, en présence du duc d'Orleans, régent. Il mourut à Paris, après une longue maladie, le 9. de Juin 1728. dans la soixante-quatriéme année de son âge.... *Charles* de Lorraine, comte d'Armagnac, appellé *le prince Charles*, né le 22. Fevrier 1684. fut fait mestre de camp d'un régiment de cavalerie, par la démission du prince *Camille*, son frere, au mois de Fevrier 1702. brigadier le 10. Fevrier 1704. maréchal de camp au mois de Mars 1708. & enfin lieutenant général des armées du roi le 11. d'Octobre 1712. Il avoit prêté serment entre les mains du roi le 14. de Mars précedent pour la charge de grand écuyer de France, dont la survivance lui avoit été accordée. Il en devint titulaire par la mort de son pere, arrivée le 13. de Juin 1718. Depuis il fut fait encore gouverneur & lieutenant général des provinces de Picardie & d'Artois, en survivance du duc d'Elbeuf, & il fut proposé le 2. de Février 1724. pour être reçû chevalier des ordres du roi. Il en reçut la croix & le collier le 3. de Juin suivant. Il n'a point eu d'enfans de *Françoise-Adelaïde* de Noailles, sa femme.... *Marguerite* de Lorraine, duchesse de Cadaval, leur sœur, mourut à Lisbonne le 16. de Decembre 1730. âgée de soixante-huit ans & vingt-neuf jours, étant née le 17. Novembre 1662. Elle étoit restée veuve le 29. Janvier 1727. de *Nunno-Alvares* Pereira de Mello, premier duc de Cadaval, IV. marquis de Ferreira, V. comte de Tentugal, du conseil d'état & de guerre du roi de Portugal, président du tribunal du Dezembargo du palais, major-dome-major des trois dernieres reines de Portugal, mestre de camp général auprès de la personne du roi, & général de la cavalerie de la province d'Estramadure, dont elle étoit la troisiéme femme. Elle fut inhumée le lendemain de son décès dans l'église de la mere de Dieu du couvent royal de Xabregas, qu'elle avoit choisi par dévotion pour le lieu de sa sépulture.

XXIV. Henri de Lorraine, II. du nom, comte de Brionne, &c. a eu un fils *naturel, appellé* le chevalier d'Orgon, *né d'une fille nommée* Pothenot, *qui avoit été actrice de l'opera. Il est capitaine de cavalerie dans le régiment de Lambesc.*

XXV. Louis de Lorraine, prince de Lambesc, comte de Braine & de Brione, baron de Pontarcy, Mareuil, la Vieille Tour, Orgon, &c. grand senéchal héréditaire de Bourgogne, gouverneur & lieutenant général pour le roi de la province d'Anjou, ville & château d'Angers, & du pont de Cé, brigadier des armées de sa majesté, & mestre de camp d'un régiment de cavalerie, né le 13. de Fevrier 1692. servit d'abord dans les mousquetaires du roi, puis fut fait mestre de camp d'un régiment de cavalerie par la démission du prince *Charles* de Lorraine, son oncle, au mois de Mars 1708. Il servit en 1709. en Flandres à la tête de son régiment, se trouva à la bataille de Malplaquet le 11. de Septembre, & y reçût trois coups de sabre sur la tête. Il fut pourvû à titre de survivance du gouvernement d'Anjou, par la démission du comte de Brione, son pere, qui en avoit obtenu la survivance en 1689. en prêta serment entre les mains du roi à Versailles le 14. de Mars 1712. & y fut reçû le 19. suivant. Il obtint un brevet de retenue de 300000. liv. sur cette charge le 8. de Decembre 1720. Il avoit été crée brigadier des armées du roi le premier Fevrier 1719. Il nâquit un fils à ce prince au mois de Septembre 1725. de son mariage avec *Jeanne-Henriette-Marguerite* de Durfort Duras.

BRANCHE DES COMTES DE MARSAN.

XXIII. Charles de Lorraine, cinquiéme fils de Henri de Lorraine, comte de Harcourt, &c. *Jacques-Henri* de Lorraine, prince de Lixin, marquis d'Ambleville, &c. grand-maitre de la maison du duc de Lorraine, mestre de camp d'un régiment de cavalerie au service de France, & chevalier des ordres du roi, est né à Paris le 24. de Mars 1698. & a été baptisé le lendemain à saint Sulpice. Il porta d'abord le titre de chevalier de Lorraine, & obtint le premier de Fevrier 1719. le régiment de cavalerie d'Heudicourt. Le duc de Lorraine rétablit en sa faveur la charge de grand-maître de sa maison, & lui donna le titre de prince de Lixin en 1721. lorsqu'il épousa la demoiselle de Beauvau. Il fut reçû chevalier des ordres du roi le 16. de Mai 1728. ayant été proposé le 2. de Fevrier précedent. Il fut tué le 2. de Juin 1734. à la tête du pont de Philisbourg dans sa trente-septiéme année, sans laisser d'enfans.

XXIV. Charles-Louis de Lorraine, sire de Pons, prince de Mortagne, souverain de Bedeilles, marquis de Mirambeau, & d'Ambleville, baron de Coraze, Miossens, Gerderez, &c. né à Paris le 21. d'Octobre 1696. & baptisé en la paroisse de saint Eustache, fit la campagne de Hongrie en 1717. & à son retour fut fait colonel d'un régiment d'infanterie, petit vieux corps, qu'il acheta du marquis de Boufflers Remiencourt au mois de Mars 1718. Il fut reçû chevalier des ordres du roi le 3. de Juin 1724. ayant été proposé le 2. de Fevrier précedent. *Il faut a outer* au nombre de ses enfans *Louis-Camille* de Lorraine, né entre deux & trois heures du matin le 18. de Decembre 1725; *Louis-Joseph* de Lorraine, son second fils, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, mourut le 13. de Janvier 1727. âgé de six ans & demi; *Leopoldine-Elisabeth-Charlotte* de Lorraine, damoiselle de Pons, sa fille aînée, prit au mois de Fevrier 1727. l'habit de chanoinesse dans l'abbaye de Remiremont, avec le nom de *dame de Marsan*. Elle a été mariée le premier de Mars 1733. avec *Joachim* de Zuniga-Soto Mayor, comte de Belalcazar, fils de *Jean-Emmanuel-Diegue-Lopès* de Zuniga-Soto-Mayor Mendoza, & Gusman, duc de Bejar, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'or, major-dome-major du prince des Asturies, & de feue *Raphaële* de Castro, des comtes de Lemos, sa seconde femme, & cousine germaine, morte en 1716.

LORRAINE, ( Charles de ) évêque de Verdun, & ensuite Jesuite, étoit fils de Henri de Lorraine, marquis de Moi, comte de Chaligni, &c. & de *Claude* marquise de Moi, veuve de *Georges* de Joyeuse, seigneur de saint Dizier, &c. Il nâquit le 17. de Juillet 1592. & fut élevé d'une maniere convenable à sa naissance. Peu après la mort de son pere, arrivée en 1601. le duc Charles II. qui vouloit lui tenir lieu de pere, l'appella à la cour de Lorraine. Mais Erick de Lorraine, évêque de Verdun, son oncle, le demanda, prit soin de son éducation, & le fit élever chez lui. Son inclination pour les armes se manifesta de bonne heure, mais son oncle s'efforça de la porter ailleurs, & crut pouvoir le destiner à être son successeur. Il lui fit embrasser dans ce dessein l'état ecclesiastique, & l'envoya au collége de Pont-à-Mousson, où il pensoit qu'il pourroit se former aux études propres à cet état, & il y fit quelque séjour. Il n'avoit que dix-huit ans lorsqu'il fut envoyé à la cour de France, pour en obtenir l'agrément de l'évêché de Verdun, dont son oncle se démettoit en sa faveur, & ce fut dans cette occasion, que sans consulter sa jeunesse ni son défaut d'expérience on l'invita à prêcher dans l'église des Jesuites de Paris. Le jeune orateur montra en cette rencontre beaucoup de zéle & de hardiesse; son air de pieté plut, son discours

toucha, sa naissance avoit attiré toute la cour à son sermon, & toute la cour lui applaudit. Il demeura quelque tems à Paris, & il y connut le saint évêque de Genève François de Salles, qui lui conseilla de quitter au plûtôt la cour de France, pour ne pas s'exposer à être ébloui par son éclat, & il suivit ce conseil. Il fut agréé pour l'évêché de Verdun, & se conduisit d'abord plus en prince qu'en évêque. Mais des réflexions plus sérieuses, & l'onction de la grace qui les rendit efficaces, ne tarderent pas à le réduire à une vie plus conforme à la sainteté que demande cet état. Il fut sacré à Nancy en 1617. revint ensuite dans son diocèse, & n'en sortit plus que par necessité. Cependant craignant toûjours que l'amour du monde, qu'il sentoit bien n'être pas mort en lui, ne reprît le dessus, il forma le dessein de quitter son évêché, & d'entrer chez les Jesuites, où il crut trouver un azile plus sûr, & il exécuta cette résolution. Il se rendit secrettement à Rome, vint descendre à la maison professe des Jesuites, & le géneral de cette société le conduisit au noviciat, après une simple audience du pape. La princesse sa mere, touchée de son exemple, consacra depuis toute sa vie à la retraite, & entra même en religion, où elle fut un modele de pénitence. Charles de Lorraine, content de son nouvel état, s'y consacra de plus en plus par la profession, & quelque tems après il fut envoyé à Bourdeaux, pour y remplir la charge de supérieur de la maison professe. Pendant qu'il l'exerçoit, il fut député de sa province à Rome. Le duc de Lorraine prit cette occasion pour solliciter le pape à l'élever au cardinalat. Mais le pere Charles l'ayant appris, répondit à un gentilhomme que le duc lui avoit envoyé: « Qu'ayant renoncé aux dignités pour » embrasser la croix, il seroit aussi coupable devant Dieu, » que ridicule devant les hommes, s'il changeoit de senti- » mens. » Et il tint ferme à refuser toute dignité dans l'église. A son retour à Bourdeaux, il alla avec les siens s'offrir au service des personnes attaquées de la peste, qui commençoit à s'y faire sentir: mais son géneral ne le laissa pas à son zele, & l'envoya à Toulouse pour y être supérieur de la maison professe. L'air de cette ville paroissoit lui être contraire, on voulut l'engager à changer de demeure: « Il m'importe bien moins de vivre, dit-il, que de demeurer où la » providence & l'obéissance m'ont placé. » Il poussa jusqu'à la fin la rigueur du carême, & malgré son affoiblissement, l'évêque de Vivier l'ayant prié d'assister à la mort une dame de condition, il revint avec la fiévre, qui fut le commencement d'une maladie sérieuse. Il mourut le 28. d'Avril 1631. dans la trente-neuviéme année de son âge. Ses obseques furent honorés du concours de tous les ordres de la province, & en particulier, Charles de Montchal, archevêque de Toulouse, accompagné de plusieurs prélats, voulut lui-même présider à la cérémonie des funérailles. Depuis son entrée chez les Jesuites, il avoit toûjours montré beaucoup d'humilité, un grand détachement de tout ce qui n'est que passager, & avoit toûjours paru plein de desir pour l'éternité. Le pere de Laubrusse, de la même compagnie, rapporte dans l'histoire de sa vie, imprimée à Nancy en 1733. *in-12.* un grand nombre de traits de sa vertu, & de la tendresse de sa pieté, que l'on peut voir dans l'ouvrage même, sur-tout dans la quatriéme partie, où il traite principalement ce sujet: cet ouvrage néanmoins sent trop le panégyrique.

LOUAIL, (Jean) natif de Mayenne dans le Maine prêtre, prieur d'Auzai, après avoir été quelque tems le compagnon de M. le Tourneux au prieuré de Villers, que celui-ci possédoit, fit un long sejour avec feu M. l'abbé de Louvois, pour l'animer dans ses études. Après la mort de cet abbé, qui dans son testament donna des marques de reconnoissance à M. de Louail, M. le cardinal de Noailles voulut lui confier le soin de sa bibliotheque, & l'attirer chez lui; mais M. Louail croyant avoir des raisons pour ne plus s'engager chez aucune personne élevé en dignité dans l'église, n'accepta pas les offres de cette éminence. Il se retira sur la paroisse de S. Etienne du Mont, où il partagea son tems entre la priere, l'étude, & le soin des pauvres qu'il a toûjours aimés, & qui ont souvent senti les effets de sa charité. A l'égard des fruits de ses études, le plus considérable est la premiere partie de l'*Histoire du livre des reflexions morales sur le nouveau Testament & de la Constitution* Unigenitus, *servant de preface aux Hexaples*, en 6. vol. *in-12.* à Amsterdam, en 1726. & en un gros volume *in-4°.* Cet ouvrage n'a été donné que depuis la mort de l'auteur, arrivée le 3. de Mars 1724. Son corps repose au cimetiere de saint Etienne du Mont. La premiere suite de l'histoire *dont on vient de parler*, a été donnée en partie sur les mémoires qu'il en avoit laissés. Lorsque le livre intitulé: *du temoignage de la verité dans l'Eglise*, parut en 1714. M. Louail qui ne put goûter le systême de l'auteur, au moins en partie, le refuta par des *Reflexions* étendues qu'il communiqua à ses amis, & qui ont été imprimées. Lorsque feue mademoiselle de Joncoux, non de *Joncour*, comme plusieurs l'appellent, eut traduit en françois tout ce que M. Nicole avoit ajoûté, sous le nom de Wendrock, aux Lettres Provinciales de M. Pascal; M. Louail revit exactement & corrigea la traduction de cette demoiselle, avec qui il étoit lié. Il fit aussi avec elle, l'*histoire abregée du Jansenisme*, petit volume *in-12.* qui fut fait à l'occasion de la lettre attribuée à M. Duguet, au sujet de l'instruction pastorale de M. le cardinal de Noailles, qui condamna en 1696. l'exposition de la doctrine de l'Eglise sur la grace, par M. de Barcos, & de la réponse du pere Quesnel à cette lettre de M. Duguet. Ce petit ouvrage fut imprimé en 1698. *in-12.* & l'on y trouve une lettre préliminaire servant de préface, l'ordonnance de M. le cardinal de Noailles, la lettre de M. Duguet favorable à cette ordonnance, écrite à feu M. Boileau, alors chanoine de saint Honoré, & datée du 3. Décembre 1696. & la réponse à cette lettre par le pere Quesnel de l'Oratoire. Le titre entier est: *Histoire abregée du Jansenisme, & remarques sur l'ordonnance de M. l'archevêque de Paris*. On fit d'autres remarques sur cette ordonnance qui sont imprimées à la fin de l'*exposition de la foi de l'église Romaine touchant la grace*, &c. dans l'édition de 1700. Il ne faut pas confondre ces remarques avec celles de M. Louail. On donne encore à ce dernier quelques mémoires sur les affaires des Missionnaires de la Chine. *Cherchez* TRONCHAY.

LOUBERE, (Simon de la) étoit fils du juge criminel de Toulouse, & de demoiselle *Bertrand* de Motteville près Castelnaudari, qui étoit de la même famille que le cardinal Bertrand, garde des sceaux sous Henri II. Il nâquit à Toulouse au mois de Mars 1642. & y fit ses études au college des Jesuites, où il avoit un oncle célebre par son érudition. Il eut une jeunesse assez volontaire, & ses études en eussent pû souffrir sans la vigilance extraordinaire de sa mere, qui se trouva chargée de bonne heure du soin de son éducation, après la mort de M. de la Loubere le pere, qui avoit été homme de lettres. A l'âge de quinze à seize ans, il composa une tragédie latine, dont le sujet étoit tiré de l'écriture sainte. & une comédie françoise imitée de Plaute; mais dans la suite ayant connu la foiblesse de ces essais, il les supprima. Il ne perdit rien pour cela de son goût pour la poësie, & il a été peut-être l'homme le plus fécond de son tems en vaudevilles, en chansons, & en autres pieces de ce genre, dont la galanterie fait le principal objet. Cependant il quittoit quelquefois ces amusemens frivoles pour s'appliquer à des études plus serieuses. Il en fit une particuliere du droit puplic & des interêts des princes, dont il acquit une grande connoissance, qui lui fut d'un grand secours dans la suite de sa vie. Le premier usage qu'il en fit fut auprès de M. de Saint-Romain, ambassadeur en Suisse, qu'il accompagna en ce pays en qualité de secretaire de l'ambassade. Peu de tems après, le roi informé de son merite l'envoya à Siam, avec la qualité d'envoyé extraordinaire. Il partit de Brest le premier de Mars 1687. il arriva à Siam vers la fin de Septembre; il y resta jusqu'au mois de Janvier suivant, & dans cet intervalle, qui ne fut que d'environ trois mois, il rassembla des notions si exactes sur l'histoire & la nature du pays, sur l'origine, la langue, les usages, les mœurs, l'industrie & la religion des habitans, que la *Relation* qu'il en publia à son retour en deux volumes *in-12.* à Paris en 1691, a toûjours été recherchée depuis avec empressement. Etant encore à Siam, il s'y brouilla avec le pere Tachard, Jesuite; & l'on dit que cette brouillerie lui fit manquer sa fortune, & une mître à M. son frere, qui vit encore à Montesquiou de

Volvestre près de Rieux. Après son retour de Siam, le feu roi l'envoya, sans caractere, exécuter une commission secrette en Espagne & en Portugal. On croit que c'étoit pour connoitre & préparer les moyens de détacher ces deux cours de l'alliance qui venoit de produire la révolution d'Angleterre, & qui avoit allumé la guerre dans toute l'Europe. Malheureusement ce dessein transpira. M. de la Loubere fut arrêté à Madrid, & n'eut la liberté de revenir en France que parce qu'on y usoit de représailles sur les Espagnols qui s'y trouvoient. M. de la Loubere rendu à la France s'attacha à M. le chancelier de Pontchartrain, alors contrôleur général des finances, & sécretaire d'état de la marine; il accompagna principalement M. le comte de Pontchartrain son fils dans toutes ses courses, & se fit un plaisir de lui communiquer toutes ses lumieres. En 1693. l'académie françoise le nomma pour y succéder à M. l'abbé Tallemant l'aîné. On dit que ce fut à cette occasion que M. de la Fontaine fit l'épigramme qui finit par ces vers:

*Il en sera quoi qu'on en die:*
*C'est un impôt que Pontchartrain*
*Veut mettre sur l'académie.*

L'année suivante M. de la Loubere fut nommé à une autre place de l'académie des belles lettres, qui n'étoit encore composée que de huit académiciens, mais tous pensionnaires. Depuis 1705. il n'eut plus dans cette académie que le titre de pensionnaire vétetan. Il s'étoit retiré depuis quelque tems à Toulouse, sa patrie, où il rétablit *les jeux floraux*, autrefois si célebres dans cette ville, & qui étoient fort dégénerés depuis plus d'un siécle. On lui déféra la premiere place qui viendroit à vacquer dans cette académie, dont il avoit dressé de nouveaux statuts, les lettres patentes, & jusqu'à la liste des académiciens. Vers le même tems, quoiqu'âgé de cinquante ans, il rechercha mademoiselle Bertrand sa parente; & pour l'obtenir, il fit lui-même son propre portrait, le présenta à la demoiselle sans se nommer, lui demanda sa main pour cet inconnu, & l'obtint. Elle mourut un an avant lui, sans lui laisser de postérité. Il mourut lui-même le 26. de Mars 1729. âgé de quatre-vingt-sept ans révolus. Il sçavoit non-seulement le latin & le grec, dont il avoit composé dans sa jeunesse pour son usage une grammaire & des racines en vers françois, dans le goût de celle de Port-Royal; il sçavoit encore parfaitement l'italien, l'espagnol & l'allemand. Outre les chansons, vaudevilles & madrigaux dont nous avons parlé, il a laissé un assez gros recueil de sonnets, d'odes, d'élégies, & d'autres œuvres poëtiques: & depuis sa mort on a imprimé de lui un traité de mathématique, car il étoit aussi mathématicien, mais presqu'en secret; ce traité a pour titre: *De la résolution des équations, ou de l'extraction de leurs racines*, volume *in-4°*. qui a été imprimé à Paris en 1732. Les Religionaires ayant répandu que M. Pellisson de Fontanier, qui avoit été autrefois de la religion Protestante, & qui étoit entré dans la suite dans le sein de l'église Catholique, pour laquelle il avoit si bien écrit, étoit mort en impie, M. de la Loubere en prit la défense contre ces calomniateurs dans une lettre qui a été imprimée dans le recueil suivant: *Lettres écrites par* Jacques Benigne Bossuet, évêque de Meaux, par Armand-Jean le Bouthillier de Rancé, abbé de la Trappe, & par M. * pour servir de réfutation aux bruits que les Religionnaires ont répandus touchant la mort de M. Pellisson, *in-4°*. à Toulouse en 1693. M. de la Loubere est auteur de cette troisiéme lettre, & c'est lui qui a donné ce recueil au public. M. de Boz n'en a rien dit dans l'éloge de M. de la Loubere. * *Memoires du tems*. Eloge de M. de la Loubere par M. de Boz, *tome 7. des memoires de l'academie des belles lettres.*

LOUDUN, ville, &c. *A cet article, éditions du Moreri de 1725. & de 1732. on nomme* Salomon Macrin: *il falloit mettre*, Salmon Macrin.

LOUET, (Jean) mort un siecle avant celui *dont nous allons parler*, étoit né à Angers même, & fils de *James* Louet, trésorier de René, roi de Sicile, & duc d'Anjou. Jean Louet fut doyen de l'église d'Angers, chanoine de Paris, & docteur & professeur en droit à Angers. Il mourut dans cette ville le 15. d'Août 1515. Georges Louet étoit de sa famille, Jean est loué dans son épitaphe pour sa candeur, son amour pour les pauvres, sa science & sa pieté. On y releve aussi la noblesse de sa race. Cette épitaphe est dans la cathédrale d'Angers. * *Memoires du tems.*

LOUET, (Georges) conseiller au parlement de Paris, étoit d'une famille distinguée en Anjou, où elle a donné des chevaliers de Malte, des lieutenans géneraux, & autres magistrats. Il prit le parti de l'église, & fut abbé de Toussaint d'Angers, & doyen de l'église cathédrale de la même ville. La candeur & la franchise formoient le caractere singulier de ce magistrat, & le firent choisir pour premier agent du Clergé. Il s'acquitta de cette fonction avec beaucoup de prudence & d'integrité, & il porta ces qualités, si nécessaires à un juge, dans le parlement de Paris lorsqu'il y fut conseiller. On a de lui un *recueil de plusieurs notables arrêts* donnés en cette cour, dont on a fait plusieurs éditions. Cet ouvrage étant tombé, après la mort de l'auteur, entre les mains de messire Antoine Seguier, alors président du parlement, & de celles de son frere, doyen de l'église de Paris, ces deux messieurs communiquerent ce manuscrit à M. Gabriel-Michel de la Roche-Maillet, qui le fit imprimer en 1609. Julien Brodeau, célebre avocat, y fit des notes & des augmentations considerables, & on en donna une nouvelle édition, qui fut l'onziéme, en 1633. On l'a réimprimé encore plusieurs fois depuis, entr'autres en 1678. & en 1693. en deux volumes *in-folio*. Les meilleurs sont celles que Julien Brodeau, avocat au même parlement, a enrichies de ses commentaires & de nouveaux arrêts, & dont la derniere est en deux volumes *in folio*, imprimés à Paris en 1678. M. Boileau parle de ce recueil, satyre premiere, vers 115.

*Dois-je, las d'Apollon, recourir à Barthole,*
*Et feuilletant* Louet, *allongé par Brodeau,*
*D'une robbe à longs plis balayer le bareau.*

M. Louet a donné outre cela un commentaire sur l'ouvrage de Dumoulin des regles de la chancellerie. Il mourut en 1608. peu de tems après qu'il eut été nommé évêque de Treguier en Bretagne, & avant que d'avoir pris possession de cet évêché. * *Memoires du tems.*

LOUIS. *Corrections & additions pour l'édition du Moreri de 1725.*

*ROIS DE FRANCE.*

LOUIS I. En 816. le pape Etienne IV. &c. *lisez* Etienne V. *On ajoûte que* Louis partagea ses états entre ses trois fils, *Lothaire*, *Louis*, & *Pepin: lisez* entre ses trois fils, *Lothaire* qu'il associa à son empire; *Louis* qu'il fit roi de Baviere; & *Pepin*, qu'il établit roi d'Aquitaine. Bernard n'étoit pas fils de Pepin, mais roi d'Italie & neveu de Pepin. Ce Bernard ne fut pas non plus condamné proprement à perdre la vûe en 817. Il fut au contraire condamné à mort, mais l'empereur se contenta de lui faire crever les yeux, supplice dont il mourut peu de jours après en 818. *Tout ce qu'on ajoûte depuis ces mots*, Pepin fut le premier, &c. *jusqu'à ceux-ci*, par le conseil d'Eble, &c. *n'est point correct; il faut dire:* Pepin s'étant saisi de l'imperatrice *Judith*, la força de prendre le voile de religieuse dans le monastere de sainte Croix de Poitiers. Lothaire étant venu d'Italie, & trouvant la révolte ouverte contre son pere, se saisit de lui, & le mit sous bonne garde à saint Médard de Soissons, où l'on n'oublia rien pour lui faire embrasser l'état monastique: c'étoit l'an 829. Il fit aussi conduire son frere *Charles* à l'abbaye de Prom dans les Ardennes. Quelque tems après, Pepin & Louis, las du gouvernement de leur frere, rétablirent leur pere, qui força Lothaire à se rendre, & qui lui pardonna sa révolte. Mais ce prince ne resta pas long-tems en repos: ses enfans se révolterent de nouveau, le déposerent encore, soûtenu dans leur révolte par le pape Gregoire IV. & Lothaire ayant assemblé le parlement à Compiegne le premier d'Octobre 833. par le conseil, &c.

LOUIS XV. du nom, roi de France & de Navarre, troisiéme & dernier fils de LOUIS de France, duc de Bourgogne, puis dauphin de Viennois, & de *Marie-Adelaïde*

de Savoye, est né à Versailles le 15. Février 1710. à huit heures demi-quart du matin, & fut ondoyé aussitôt après par le cardinal de Janson grand aumônier de France. Le roi Louis XIV. son bisayeul, lui donna en même tems le titre de duc d'Anjou. Ce prince étant en péril de mort, reçût le 8. de Mars 1712. les cérémonies du baptême qui lui furent suppléées dans son lit par l'évêque de Mets, premier aumônier du roi, & il eut pour parain Louis marquis de Prye, colonel d'un régiment de dragons, & pour maraine Marie-Isabelle-Gabrielle de la Mothe-Houdancourt, duchesse douairiere de la Ferté. Il fut déclaré dauphin de Viennois immédiatement après la mort du dauphin, son frere aîné, arrivée le même jour 8. de Mars 1712. à onze heures trois quarts de nuit. Il monta sur le trône par la mort du roi Louis XIV. son bisayeul, le premier de Septembre 1715. & à cause de sa minorité la régence du royaume fut déferée le lendemain par le parlement de Paris à Philippe petit-fils de France, duc d'Orléans, suivant le droit de sa naissance, comme étant le premier prince du sang. Le jeune roi fut transféré le 9. du même mois de Versailles au château de Vincennes pour y faire son séjour. Il vint tenir le 12. suivant son premier lit de justice au parlement, dans lequel l'arrêt de la régence fut prononcé par le chancelier de France. Sur la fin de la même année le roi fut amené du château de Vincennes à Paris, pour faire sa résidence dans le palais des Thuilleries, au mois de Mars 1716. Il fut établie par son autorité une chambre de justice pour la recherche des abus & malversations dans les finances depuis le premier de Janvier de l'année 1689. elle fut supprimée le 22. de Mars 1717. Tous les différends qui duroient depuis plus de cinquante ans entre la France & la Lorraine, furent terminés à l'amiable par un traité signé le 21. de Janvier 1718. Le 4. précedent il avoit été signé à la Haye un traité d'alliance défensive entre la France, l'Angleterre & les Provinces-Unies des Pays-Bas. Le 26. d'Août 1718. le roi tint un second lit de justice au palais des Thuilleries, où le parlement se rendit à pié & en robes rouges, & où furent enregistrés entr'autres divers édits & déclarations concernant le parlement, & les princes légitimés. La France voulant prévenir les suites qu'auroit pu avoir la guerre que l'Espagne avoit commencée en 1717. contre les états de l'empereur en Italie, il fut signé à Londres le 2. d'Août 1718. un traité entre le roi, l'empereur & le roi d'Angleterre pour parvenir à faire la paix entre l'empereur & le roi d'Espagne. Ce traité fut appellé de la quadruple alliance, parce que les Hollandois étoient invités d'y acceder. Cependant le roi d'Espagne ayant rejetté les conditions qui lui étoient offertes, la guerre lui fut déclarée de la part de la France le 19. de Janvier 1719. & les hostilités commencerent le 21. d'Avril au-delà de la riviere de Bidassoa. On s'empara le 24. de ce mois du Port & du Passage, & le maréchal de Berwick, général de l'armée Françoise, y étant arrivé le 12. de Mai, fit investir la ville de Fontarabie qui capitula le 16. de Juin après vingt-un jours de tranchée ouverte. Il fit ensuite le siége de Saint-Sebastien, dont la ville se rendit le premier d'Août, & le château le 17. suivant. Ce général marcha de-là en Cerdagne, y prit la ville d'Urgel, & son château, appellé Castel Ciudad, qui se rendit le 11. d'Octobre, après quoi il alla se présenter le 23. du même mois devant Roses dans le dessein d'en faire le siége; mais le convoi qu'il attendoit pour cet effet ayant été dispersé par la tempête, il abandonna cette entreprise, & se retira de devant cette place le 17. de Novembre. Ainsi finit cette campagne, après laquelle l'on convint d'une cessation d'armes qui fut suivie du rétablissement de la paix. Le 8. de Mars 1721. Mehemet Effendi, grand trésorier de l'empire Ottoman, arriva à Paris, envoyé par le sultan Achmet III. en qualité de son ambassadeur extraordinaire. pour féliciter le roi sur son avenement à la couronne. Il fit son entrée publique à Paris le 16. du même mois, & eut son audience publique du roi le 21. suivant. On lui rendit dans l'une & l'autre cérémonie de grands honneurs, & le concours du peuple y fut prodigieux. Il eut son audience de congé le 12. de Juillet de la même année en grande pompe & cérémonie. Le 31. du même mois de Juillet le roi fut attaqué d'une griéve & violente maladie qui causa une alarme générale, & donna beaucoup d'inquiétude; mais heureusement elle fut de peu de durée, sa majesté s'étant trouvée hors de danger le trois d'Août au matin, ce qui causa une joie universelle. Le peuple donna dans cette occasion les marques les plus vives de la sienne, & les réjouissances furent générales par tout le royaume. En 1722. le roi qui faisoit sa résidence à Paris depuis le mois de Décembre 1715. ayant pris la résolution d'aller demeurer à Versailles, partit de Paris pour s'y rendre le 15. de Juin sur les trois heures après midi accompagné des princes, officiers, &c. Il reçut le 9. d'Août dans la chapelle du château de ce lieu le sacrement de confirmation par les mains du cardinal de Rohan, grand aumônier de France, en presence du duc d'Orléans, des autres princes & princesses, & des seigneurs & dames de la cour, & le 15. du même mois s'étant rendu en cérémonie à l'église de la paroisse, il y fit sa premiere communion. Le 16. d'Octobre il partit de Versailles pour se rendre à Reims, où il fit son entrée le 22. Il y fut sacré & couronné le dimanche 25. avec les cérémonies accoûtumées dans l'église métropolitaine par Armand-Jules de Rohan-Guimené, archevêque & duc de Reims, premier pair ecclesiastique de France, assisté de ses suffragans. Le 27. le roi fit le serment de grand maître de l'ordre du saint Esprit, & en reçut le collier par les mains du même prélat, ensuite de quoi sa majesté donna le collier du même ordre au duc de Chartres & au comte de Charollois, princes du sang. Toutes les cérémonies du sacre étant terminées, le roi partit de Reims le 30. d'Octobre, & après avoir été régalé à son retour de deux magnifiques fêtes, l'une à Villers-Coterets par le duc d'Orléans, & l'autre à Chantilli par le duc de Bourbon, il arriva à Paris le 8. de Novembre, où il fut complimenté à son entrée par le corps de la ville. Il reçut le 9. les complimens du parlement, de la chambre des comptes, de la cour des aydes, du corps de ville, du grand conseil, de la cour des monnoyes, de l'université, de l'académie Françoise, sur son retour, & le 10. il retourna au château de Versailles. Le roi étant parvenu à sa majorité le 16. de Février 1723. se rendit à Paris le 20. suivant, & vint le 22. tenir son lit de justice au parlement pour la déclaration de sa majorité. Il y fit recevoir trois ducs & pairs qu'il avoit honorés nouvellement de cette dignité; & conformément au serment fait le jour de son sacre, il fit enregistrer un nouvel édit contre les duels, qui, confirmant tous les précedens, y ajoûtoit quelques nouvelles dispositions qui avoient paru nécessaires pour en assurer l'exécution. Le lendemain il reçut les complimens des compagnies souveraines, du corps de ville, & de l'académie Françoise sur sa majorité, & le 25. après midi il retourna à Versailles. Le deux de Février 1724. il fit une promotion de sept maréchaux de France, & nomma en même tems le comte de Clermont, prince du sang, trois cardinaux, trois archevêques, deux princes Lorrains, & cinquante autres seigneurs pour être commandeurs & chevaliers de ses ordres, & le trois de Juin suivant il fit dans la chapelle du château de Versailles la cérémonie de leur donner la croix & le collier de l'ordre du saint Esprit. Le 8. de Juin 1725. le roi vint à Paris tenir son lit de justice au parlement, & fit enregistrer neuf édits ou déclarations, dont une étoit pour la levée du cinquantiéme du revenu des biens pendant douze années; deux pour la suppression de quelques offices, & en même tems création d'autres; un pour le rétablissement du prix des constitutions de rentes au denier vingt; trois autres concernant la compagnie des Indes, & le dernier portant reglement pour les assemblées des chambres du parlement & autres cours superieures. Le roi ayant pris la resolution de gouverner par lui-même son royaume, confirma cette résolution, & declara ses intentions à ce sujet dans un conseil qu'il tint à Versailles le 16. de Juin 1726. après avoir supprimé & éteint le titre & les fonctions de la charge de principal ministre, qui avoit été exercée successivement depuis 1722. par le cardinal du Bois, le duc d'Orléans, & le duc de Bourbon. Sur la fin du mois de Juillet de la même année le roi eut encore une maladie très-dangereuse; mais il s'en tira heureusement

en peu de tems, les remedes qui lui furent faits ayant eu tout le succès possible. Le parlement de Paris ayant été informé le 30. de Juillet du meilleur état de la santé de sa majesté, & qu'elle étoit hors de péril, fit chanter sur le champ dans la sainte Chapelle du Palais un *Te Deum*, en actions de graces. Le roi qui, en prenant les rénes du gouvernement, avoit, par une declaration, révoquée la levée du cinquantiéme denier en nature de fruits, & ordonné qu'il seroit levé en argent par impositions, ainsi que le dixiéme avoit été ci-devant levé, supprima & révoqua entierement par une autre déclaration du mois de Juillet 1727. la levée de cette imposition à commencer au premier de Janvier 1728. & ordonna de plus une diminution de plus de six millions sur les tailles, & autres impositions de la même année 1728. Le roi étant à Fontainebleau, fut attaqué sur la fin du mois d'Octobre 1728. de la petite vérole. Elle fut assez abondante, mais sans aucun accident; ce qui fit que les médecins se déterminerent à laisser agir la nature, & à ne faire aucun remede, ainsi cette maladie n'eut point de suites fâcheuses, & le roi en sortit parfaitement bien. Sa majesté vint tenir son lit de justice au parlement de Paris le 3. d'Avril 1730. & y fit enregistrer une déclaration qu'elle avoit rendue le 24. de Mars précedent, pour expliquer de nouveau ses intentinns sur l'exécution des bulles des papes contre le Jansenisme, & notamment sur la bulle *Unigenitus* de Clement XI. Elle tint encore un autre lit de justice au château de Versailles le trois de Septembre 1732. pour l'enregistrement d'une déclaration du 18. d'Août précedent concernant le parlement de Paris, & d'une autre déclaration du trois du même mois d'Août, portant prorogation pour six années de la levée des quatre sols pour livres, & autres droits y énoncés, & ordonnant la suppression & modération d'une partie d'aucuns de ces droits. *Voyez* FRANCE *dans ce supplément.*

LOUIS, (Epiphane) né à Nancy en Lorraine, fut docteur & professeur en théologie, chanoine régulier de la réforme de Prémontré, abbé d'Estival en 1663. procureur général de sa congrégation en cour de Rome, & ensuite vicaire général de la même congrégation. Il a passé pour un habile théologien, & un grand prédicateur. Il a été honoré & estimé des princes, le confesseur & le conseil de Marguerite de Lorraine, femme de Gaston, duc d'Orléans. La Lorraine lui doit l'établissement des *Filles de la charité*, vulgairement *de saint Charles*. Ce fut lui qui leur donna des regles & qui dressa le plan de leurs instituts. Secondé par la mere L'Huillier, religieuse Bénédictine, il introduisit en différens monasteres de Lorraine & de France, l'*Adoration perpétuelle de Jesus-Christ dans le sacrement de l'Eucharistie*, & ce fut à la sollicitation de ces monasteres, & pour former les religieuses à l'oraison qu'il publia à Paris en 1676. l'ouvrage intitulé: *La nature immolée par la grace, ou la pratique de la mort mystique*, &c. Pour l'instruction des même religieuses il publia encore à Paris en 1676. chez Remi, des *Conférences mystiques sur le recueillement de l'ame pour arriver à la contemplation du simple regard de Dieu par les lumieres de la foi*. Il y a de la piété & de l'oction dans ces ouvrages, mais trop de cette mysticité nouvelle que les Peres de l'Eglise, & les meilleurs auteurs de la vie spirituelle n'ont pas connue. Après sa mort, arrivée le 23. de Septembre 1682. on a recueilli les lettres de ce vertueux abbé; & elles ont été imprimées à Paris, chez Remi, en 1688. **Mémoires du tems*. Lettre touchant les auteurs mystiques, par Poiret, à la fin du tome premier de *la théologie réelle*, ou *la théologie Germanique*, &c.

LOUVAIN, ville de Brabant, &c. *On en a parlé dans le Moreri, mais il est necessaire de s'etendre sur son univesité, l'une des plus célebres qu'il y ait dans le reste de l'Europe.* Jean IV. duc de Brabant, ayant eu dessein de fonder dans cette ville une académie pour toutes les sciences, qui y florissoient déja, & qui y étoient cultivées avec succès par un grand nombre de bons esprits, s'adressa pour cela au pape Martin V. qui aimoit les sciences & les sçavans. Il envoya donc plusieurs personnes vers ce pape, en son nom, & au nom des prevôt, doyen & chapitre de Louvain, & même en celui du sénat & du peuple, & en 1425. le pape donna une bulle d'érection. Il y marque qu'il desire que toutes les sciences soient cultivées dans cette nouvelle académie, & qu'elles y soient enseignées publiquement. Il en excepte la theologie, qu'il ne jugeoit pas à propos qu'on y enseignât publiquement avant qu'il en eût encore plus mûrement deliberé. Par cette même bulle il consent & entend que tout les docteurs, maitres & écoliers de cette future académie jouissent de tous les privileges, & de toutes les prérogatives que les papes, ou autres avoient accordés aux universités de Cologne, de Vienne, de Leipsic, de Padoue, de Mesbourg; que les honneurs ou grades du doctorat & de la licence, soient conferés à ceux qui en seront dignes par le prévot de saint Pierre, qu'il nomme pour être chancelier perpetuel de cette université, & en sa place par le doyen de la même église; que la connoissance & la décision de toutes & chacune des causes concernant les docteurs, les maitres, les écoliers, & autres membres, même des serviteurs, soit clercs, ou laics, appartiendront au recteur, de même que la punition & correction des fautes de quelque nature qu'elles soient; que si le duc de Brabant, le sénat de Louvain, ou autres en ayant droit, ne se désaisissent point dans l'espace d'une année de leur jurisdiction sur ce que dessus, pour la donner entierement au recteur, & à l'université, il veut que sa bulle soit nulle, & de nul effet pour le tout. Martin V. eut ce qu'il desiroit: la cession se fit l'année suivante, & fut entiere; & le prince accorda de plus un sauf-conduit à tous ceux qui viendroient pour étudier dans la nouvelle université, soit pour y venir, soit pendant qu'ils y demeureroient, soit lorsqu'ils en sortiroient. Les étrangers eurent aussi le droit d'habitation, & de jouissance de tous les avantages des citoyens; & la même année Martin V. accorda aux académiciens le privilege de n'être point appellé en jugement hors des murs de Louvain, même par des lettres des papes, & ce privilege a été confirmé par quatre papes, & par plusieurs princes. Martin V. accorda en particulier aux ecclesiastiques le droit de percevoir le revenu de leurs benefices pendant leur absence pour cause d'étude, d'apprendre & d'enseigner le droit civil & la medecine, & quelques autres privileges semblables. Dès la même année 1426. on fit venir à Louvain des docteurs celebres à qui l'on donna des appointemens honnêtes. Nicolas de Prum, jurisconsulte habile, y enseigna le droit canon le matin; Jean Groesbeg, chanoine de saint Servais de Maëstricht, le droit civil l'après-diné, l'un & l'autre dès la même année. Le premier docteur en decret fut créé à Louvain en 1435. ce fut Jean de Reysen. Philippe le Bon qui succeda à Jean IV. & Erard de la Marck, prince de Liege, obtinrent d'Eugene IV. successeur du pape Martin V. en 1431. que l'on enseigneroit aussi la theologie à Louvain, & Eugene confirma tout ce que son prédecesseur avoit accordé à cette université. Philippe le Bon y ajoûta une défense d'acheter ou de prendre en gage aucun meuble ni livre des étudians, sans la permission expresse du recteur. Dans la suite les papes Sixte IV. Leon X. Hadrien VI. Gregoire XIII. & Paul V. accorderent à l'université d'abord, & ensuite à la faculté des arts separément, les privileges de nomination & de collation. L'université de Louvain n'a qu'un chef à qui tous obéissent, c'est le *Recteur magnifique*, qui juge & qui punit les écoliers: il prononce les peines selon leurs fautes, même la peine de mort, ce qui néanmoins s'est vû très-rarement. Martin V. nomma pour premier recteur, & pour cinq ans, Guillaume Nepotis, scolastique, ou écolatre de l'église de saint Pierre; mais il se démit l'année suivante. Depuis ce tems-là les recteurs furent trimestres pendant l'espace d'environ vingt ans: le premier fut Jean Groesbeg. Le premier des semestres fut André Horebort en 1445. Il étoit professeur en theologie. On n'a rien changé depuis ce tems-là sur cet établissement. Il y a cinq facultés dans l'université de Louvain, celle de theologie, celle de droit canon, celle de droit civil, celle de medecine, & celle des arts. Le recteur est tiré de chacune de ces facultés à son tour. Il doit être clerc, docteur, non religieux. Si la faculté d'où on le doit prendre n'a personne qui soit capable de cette place, on le choisit dans une autre. Il est élû par cinq personnes, cha-

eune prise de chaque faculté. L'université a son conseil, ses dictateurs, ses avocats fiscaux, ses secretaires, son promoteur, sa prison domestique, &c. La seconde dignité est celle du *chancelier*, que Martin V. a affecté au prevôt de saint Pierre. Il doit être pour l'ordinaire de la premiere noblesse. Alexis-Antoine-Chrétien de Nassau, mort à Cologne le 22. de Mars 1724. a occupé cette place. Ce sont les chanceliers, *comme on l'a dit*, qui conférent les degrés académiques, & en leur absence ce sont les doyens de saint Pierre. Le dernier mort de ces doyens étoit Herman Damen. Il mourut à Louvain le 29. d'Octobre 1730. La troisiéme dignité est celle du *conservateur des privileges*. Le premier qui en fut pourvû en 1428. fut Walter ou Gautier Moliart, prevôt de sainte Gertrude de Louvain, que le pape Nicolas V. fit abbé en 1449. Les deux conservateurs suivans étoient aussi abbés de sainte Gertrude. Le quatriéme, élû en 1513. étoit doyen de sainte Gudule de Bruxelles. Le cinquiéme, le sixiéme, & le septiéme étoient abbés de sainte Gertrude. Le huitiéme, doyen de sainte Gudule. Le neuviéme, abbé. Michel Baïus, doyen de saint Pierre, fut le dixiéme. Il eut pour successeurs consécutifs trois abbés de sainte Gertrude. Guillaume Fabrice qui fut le quatorziéme, étoit doyen de saint Pierre. Après lui Caius-Antoine Hopper, prevôt de saint Pierre, François-Jean de Robles, prevôt de la même église, Winand de Lamargelle, & Claude-François de la Viesville, ont été honorés de la même dignité. Martin Steyaërt l'obtint après ce dernier, & il eut pour successeur en 1701. Alexandre de Pallant, homme d'un grand mérite, qui mourut le 24. d'Octobre 1720. Lorsque le pape Eugene IV. eut permis qu'on enseignât aussi la théologie à Louvain, & que le prince & le magistrat eurent pour cela établi des fonds, & érigé de nouveaux canonicats, on fit venir de Cologne des docteurs de réputation pour enseigner. Nicolas de Midy qui fut le premier, étoit docteur de Sorbonne: il vint en 1432. & fut député l'année suivante au concile de Basle. Plusieurs vinrent de Paris, quelques autres de Cologne, entre lesquels on vit Emeric du Champ, célébre par ses écrits, & par l'honneur qu'il se fit au concile de Basle, où on l'envoya. Adrien de Florent, d'Utrecht, après avoir professé successivement les arts & la philosophie, fut fait en 1491. docteur en théologie. Il fut ensuite pape. Jean d'Ath, Nicolas d'Egmond, Jean Driedon, si connu par ses ouvrages, sur-tout par ses écrits contre Luther; Martin Dorp, Hollandois, aussi célébre par ses ouvrages, & le premier qui sçût joindre à Louvain l'étude de la théologie avec celle des belles lettres & de l'antiquité; Godeschalc Rosemond, auteur du livre intitulé, *Confessionale*; le sçavant Didier Erasme qui fut admis en 1516. au nombre des docteurs de Louvain, Jacques Latomus, Ruard Tapper, & plusieurs autres ont beaucoup illustré de leur tems la faculté de théologie de cette ville. Jean Hessels qui est venu après eux, étoit habile dans les langues, dans la science des écritures, dans la morale. Il mourut en 1552. à Trente pendant la tenue du concile, où il avoit été envoyé. François Sonnius fut élevé à l'épiscopat. Josse Ravestein combattit avec autant de force que de succès les hérésies de son tems. Tout le monde connoît le sçavant Michel Baïus qui s'est trouvé aussi au concile de Trente, & dont le cardinal Tolet a dit, *Nihil Baio doctius, nihil Baio humilius.* Jean Heuten, Dominicain, habile dans la langue grecque, fut chargé par Charles-Quint de travailler à la révision de l'écriture sainte. Martin Rithou, premier évêque d'Ipres, étoit aussi docteur de Louvain. Jean Hessels de Louvain, différent de celui dont on vient de parler, fut aussi envoyé au concile de Trente. Tout le monde estime le grand catéchisme de ce docteur. Guillaume Lindanus fut premier évêque de Ruremonde, & succeda à Corneille Jansenius dans le siége de Gand, dont celui ci avoit été le premier évêque. Augustin Hunnée, Cunerus Petri, premier évêque de Lewarden, Henri Gravius, Jean Lens, & Jean Molanus sont tous estimés des sçavans. En 1573. Fulgence de Bragance, fils de Jacques duc de Bragance, prit aussi le degré de Docteur à Louvain. Les ouvrages de Guillaume Estius lui ont acquis une réputation universelle. La théologie de Jean Wiggers est fort estimée. Henri Kuick, les deux Jansons, Jean Clavius, Samuel Loyart, Jean Malder, évêque d'Anvers, Harding, Smith, Stapleton, Jean Paludanus, Libert Fromond, Jean Sinnich, André-Laurent, François Vanviane, Gummare Huyghens, Chrétien Lupus, Henri Scaille, &c. ont illustré cette université, & sont connus dans la république des lettres. Martin Steyaërt étoit aussi un homme de beaucoup d'esprit. Les théologiens de Louvain ont de fort beaux colléges, dans lesquels il y a beaucoup de bourses, ou fondations pour l'entretien des écoliers pauvres. Le grand collége du Saint Esprit, & celui du pape nourrissent chacun cent étudians. Il y a aussi des colléges qui sont communs aux théologiens & aux juristes. La faculté de droit à Louvain a eu aussi de grands hommes, entr'autres Nicolas Evrardi, qui est mort en 1532. président du conseil de Malines; François Craneveld, noble, & plus illustre encore par son érudition; Louis de Schor, mort en 1548. Hermès de Winghe; Gabriel Mudée, mort en 1560. Elbert Leonin, connu par ses écrits, conseiller d'état, & chancelier de Gueldre. De notre tems on y a vû le célébre Zeger-Bernard Van-Espen, mort à Amersford le 2. d'Octobre 1728. le plus habile canoniste qu'on ait vû depuis long-tems. La faculté de droit tient ses écoles dans un édifice très-superbe, si ample que ce bâtiment suffit à l'université en corps, & pour chaque faculté en particulier; si magnifique que tous les etrangers conviennent qu'on ne voit nulle part une école publique si belle & si commode. On appelle ce bâtiment *les Halles*. Il fut commencé en 1317. & donné dans la suite à l'université. On fit jetter alors l'ancien toît pour en faire un autre beaucoup plus élevé & plus magnifique, & l'on ajoûta au bâtiment beaucoup d'ornemens & de commodités. La théologie, la medecine & le droit y tiennent leurs écoles. Depuis quelques années M. Snellaërt, dont nous donnons un article en son lieu, ayant légué sa riche bibliothéque à l'université de Louvain, on a ajoûté aux halles un nouveau bâtiment pour placer les livres. La premiere pierre fut mise par les députés des états de Brabant au mois d'Avril 1725. Ce nouveau bâtiment est de 175. pieds de longueur, sur 43. de largeur. Sa hauteur est de plus de 80. pieds, y compris le couronnement du frontispice par une grande & belle ballustrade. La partie inférieure forme une cave aussi longue & aussi large que tout le bâtiment. On entre de plein pied dans ce souterrain. De la porte on découvre en perspective une voute double soutenue par un allignement d'une longue suite de colonnes de pierres bleues. Au-dessus de ce souterrain, on entre d'un autre côté, aussi de pleind pied, par une belle & grande gallerie, dans une salle de la largeur du bâtiment, & de 62. pieds de longueur. Cette salle sert aux assemblées de l'université en corps, ausquelles préside le recteur assis sous un magnifique dais, élevé sur une estrade de quatre marches. Au-delà de cette salle est la chambre rectorale, c'est-à-dire, où le recteur délibere des affaires qui concernent l'université avec ses députés, qui sont le doyen de chaque faculté & ses officiaux, sçavoir, le dictateur, l'avocat fiscal, le syndic, & le secretaire. La nouvelle bibliothéque est aussi large & aussi longue que tout le bâtiment, & élevée de trente-deux pieds. Les ouvrages intérieurs sont très-beaux. L'université de Louvain a eu & a encore des medecins célébres dans sa faculté de médecine. On connoît Winkel, Brachel, les deux Gemma, Bruegelius, qui a fondé le collége des médecins, Fienus & Castellanus, célébres par leurs écrits, Plempius, le célébre anatomicien Verheid, mort le 28. de Janvier 1710. Laurent Peters, mort le 6. de Septembre 1718. Henri Somers, mort le 12. de Decembre 1717. le docteur Thomas, mort le 21. de Mars 1717. Raeymakers, mort le 13. d'Avril 1716. & son frere, mort le 17. de Fevrier 1715. & plusieurs autres. La faculté des arts a son école séparément, que l'on appelle *Vicus artium*: c'est là où se font les disputes, & l'on y enseigne la morale & l'éloquence chrétienne. Elle a de plus quatre colléges fort beaux & très-vastes: sçavoir, *le Château*, ainsi appellé parce qu'il est voisin de la citadelle; *le Porc*, ainsi nommé d'une maison prochaine appellée *le porc sauvage*; le *Lis*, & le *Faucon*, nommés ainsi parce qu'on appelloit de même les maisons que l'on a prises & changées en colléges. Ces colléges

sont gouvernés par quatre régens, qui ont chacun un sous-régent. Il y a quatre professeurs dans chaque collége qui professent chacun deux fois chaque jour la philosophie, c'est-à-dire, la logique & la physique; on y enseigne aussi les mathématiques, les arts, & la métaphysique. Il y a dans ces colléges un grand nombre de bourses fondées. Dans le collége des trois langues, on enseigne le grec, l'hebreu, & le latin. François Martin, mort à Bruges le 4. d'Octobre 1722. y a enseigné le grec avec beaucoup de réputation; Jean Vanhoven, mort à Louvain le 24. d'Avril 1723. n'en a pas moins eu pour l'hebreu, & il avoit auparavant professé les mathématiques. Enfin, on y enseigne aussi la langue françoise. A l'égard des mathématiques, on propose pour l'ordinaire aux jeunes gens qui les étudient des questions qui méritent souvent l'attention des plus habiles mathématiciens, & quoiqu'on ne leur donne que 12. minutes pour les résoudre, la plûpart y réussissent. Les thèses soutenues à Louvain sont très-souvent fort recherchées, sur-tout celles de théologie, dont beaucoup ont été plusieurs fois recueillies & réimprimées, principalement celles qui ont été soutenues dans le XVII. siécle, & quelques-unes antérieures, où l'on voit un grand zele pour la saine doctrine joint à une grande solidité. Ceux qui voudront connoître plus en détail ce qui regarde l'université de Louvain, consulteront l'histoire latine qu'en a fait Nicolas Vernulæus ou Verneüil, imprimée *in-4°.* à Louvain en 1627. *Breviarium academiæ Lovaniensis*, à la fin de l'écrit *in-folio*, intitulé: *Repetitio disputationum XXII.* à Louvain en 1712. & *Academiæ Lovaniensis adumbratio compendiaria*, *in folio*, 1703. avec les *Disputationes duodecim*, &c. soutenues sous Ferdinand Ungar, &c.

LOWER, (Richard) medecin Anglois, né à Trémere en Cornouailles, fit sa philosophie à Oxford, y prit le degré de maître-ès-arts, & s'appliqua ensuite à la medecine sous Thomas Willis. En 1664. voyageant avec ce dernier, il découvrit les eaux medecinales à Easthorp en Northamptonshire. Ce sont celles que l'on nomme aujourd'hui les eaux d'Astrop, & qui sont fort en usage. Willis, qui les avoit éprouvées, les a toûjours conseillé depuis à ses malades. En 1665. Lower prit le bonnet de docteur en medecine. Il pratiqua la transfusion du sang d'un animal dans l'autre, & a voulu se faire passer pour inventeur de cette opération, mais on en fait honneur à d'autres. Il suivit Willis à Londres, y exerça la medecine, & fut aggregé au collége des medecins de cette ville. Après le changement du gouvernement, il perdit beaucoup de son credit & de sa pratique, parce qu'il étoit du parti des Wigs. Il mourut le 17. de Janvier 1691. Il légua des sommes considerables aux réfugiés François & Irlandois, aux pauvres de sa paroisse, & à l'hôpital de saint Barthelemi. Il a donné en latin une défense de la dissertation de Willis sur les fiévres; un traité du cœur; un autre du mouvement & de la couleur du sang, & du passage du chyle dans le sang; une dissertation de l'origine du catharre & de la saignée, &c. & en anglois une lettre concernant l'état de la physique en Angleterre.

LOUVET, (Pierre) avocat, étoit de Reinville, village à deux lieues au-dessus de Beauvais: il n'étoit point parent de PIERRE Louvet, docteur en medecine, & historiographe, *dont on va parler*, comme plusieurs l'ont cru. Celui-ci le dit expressément dans une de ses lettres manuscrites, écrite de Beziers à Gui-Patin le 22. de Janvier 1657. Comme ils demeurerent l'un & l'autre à Beauvais, que le docteur en medecine abandonna néanmoins de bonne heure pour passer une grande partie de sa vie en Languedoc, & sur-tout en Provence, ils se connurent & s'aimerent. Mais l'avocat étoit déja âgé quand l'autre fut en état de former cette liaison. Le premier s'appliqua de bonne heure à la jurisprudence & à l'histoire, & il s'y rendit assez habile. Ses ouvrages en sont des preuves. Nous avons de lui: *Nomenclatura & chronologia rerum ecclesiasticarum diœcesis Bellovacensis*, in-8°. à Paris en 1618. *Histoire des antiquités du diocèse de Beauvais*, in-8°. à Beauvais en 1635. Cet ouvrage avoit été précédé en 1609. d'un livre premier, qui contenoit en partie l'histoire & les antiquités du Beauvaisis, & qui fut réimprimée à Beauvais en 1631. Après quelques remarques sur les anciens noms du païs, l'auteur ne parle dans cette histoire que des fondations & privileges des églises, & de la jurisdiction spirituelle, de la Pairie, Communes, & des personnes distinguées. Peu de tems après la premiere édition de cet ouvrage, l'auteur fut fait maître des requêtes de la reine Marguerite, & il en prend le titre au-devant du deuxiéme volume de son histoire du Beauvaisis, qui parut à Rouen en 1614. *in-8°.* Cette seconde partie traite de ce qui concerne les privileges, les jurisdictions civiles & temporelles, & les personnes vertueuses de la noblesse & du tiers-état. En 1631. & 1640. l'amour qu'il avoit pour sa patrie l'engagea encore de publier un ouvrage intitulé: *Anciennes remarques sur la noblesse Beauvaisine, & de plusieurs familles de France*; mais on n'a imprimé que le premier tome, qui contient les lettres depuis A jusqu'à L inclusivement; & la lettre M du tome second, avec une feuille de la lettre N. Pierre Louvet est mort en 1646. * *Mémoires du tems.* Le Long, *bibliothéque historique de la France en plusieurs endroits.*

LOUVET, (Pierre) docteur en medecine, étoit né dans la ville de Beauvais après le commencement du XVII. siécle. Son pere étoit d'Amiens. Il fit toutes ses classes inférieures dans le lieu de sa naissance, où il y avoit dès-lors quelques personnes habiles. M. Pichard lui enseigna les humanités. Il demeura ensuite à Paris, principalement avec M. Manessier, dont il est si souvent parlé dans le journal de Louis Gorin de saint Amour, & qui a passé pour un des bons théologiens de son tems: il avoit été régent à Beauvais. M. Louvet fit sa philosophie à Paris sous Claude Tristan, qui fut depuis un des vicaires généraux du diocèse de Beauvais, sous M. Nicolas Choart de Buzenval. Après ses études de philosophie, le pere Louvet, de l'ordre de saint Dominique, l'emmena avec lui à Lyon pour essayer quel parti il prendroit. Lorsqu'il y eut demeuré environ huit mois, assez incertain sur l'état qu'il embrasseroit, il résolut d'étudier en medecine, s'approcha d'Aix, où il ne tarda pas d'aller demeurer, & qu'il ne quitta que pour aller à Montpellier. Soit par amour pour sa patrie, soit par quelque autre raison, il revint enfin à Beauvais, où ne se trouvant pas fort à son aise, il prit le parti de retourner en Provence. A peine y fut-il arrivé, qu'on lui proposa d'enseigner la rhétorique & les humanités, ce qu'il a fait pendant huit à neuf ans. Durant ce tems-là il se maria à Sisteron où il étoit alors, & où il avoit la protection de l'évêque qui l'estimoit beaucoup; & comme il faisoit peu ou point d'usage de la medecine, il se remit à la géographie & à l'histoire, où il a fait d'assez grands progrès. Etant à Digne, où il régentoit la rhétorique, il fit connoissance avec le célébre Gassend, que l'usage fait nommer Gassendi, & il a souvent avoué qu'il avoit beaucoup profité dans les conversations de cet habile philosophe & mathématicien. Digne fut le terme de l'emploi de régent que M. Louvet avoit exercé, comme on voit en plusieurs villes de Provence. Dès qu'il eut renoncé à cet état il alla à Marseille, où il parut avec honneur en plusieurs rencontres. Une fois entr'autres, un charlatan qui avoit eu l'adresse d'assembler quantité d'honnêtes gens & de populace, pour traiter en leur presence de la medecine, de la magie, de l'astrologie, des éclypses, & des prédictions qu'il prétendoit qu'on pouvoit faire par le moyen de ces connoissances, séduisant le peuple par ses vains discours, M. Louvet, après l'avoir entendu discourir tant qu'il voulut, le réfuta avec tant de force & de solidité devant la même assemblée, & dévoila si bien la fausseté de tout ce qu'il avoit dit, que tout le monde fut honteux de la crédulité qu'il avoit eue pour cet imposteur, & combla M. Louvet de louanges & d'honneurs. C'étoit la veille d'une éclypse qui parut en ce tems-là. Les medecins sur-tout, dont M. Louvet avoit pris le parti, firent par tout son éloge, & le firent sçavoir à leurs confreres de Montpellier, en sorte qu'y étant allé quelque-tems après il en fut accueilli d'une maniere très-honorable. Il enseigna la géographie dans cette derniere ville, & eut entre ses écoliers plusieurs présidens & conseillers de la cour des aydes. Voilà tout ce que nous avons pû recueillir des particularités de la vie de M. Louvet jusqu'en 1657. particularités qui se trouvent dans une de ses lettres manuscrites écrite de Beziers à M. Patin, & datée du 22. de Janvier. Le 17. du même

même mois, il présenta aux états de Languedoc, assemblés en cette ville, un volume *in-4°.* contenant des *Remarques sur l'histoire de Languedoc, de ses princes sous la seconde & troisiéme lignée de nos rois jusqu'à sa réunion à la couronne, des états generaux de la province, & des particuliers de chaque diocèse.* Comme les états tenus à Carcassonne avoient fait une ordonnance qui portoit, qu'on ne recevroit aucun livre dedié aux états, qu'il n'eût été examiné par des commissaires, M. Louvet fut obligé de communiquer le sien manuscrit; & après qu'il eut été lû & applandi, on lui donna des commissaires pour la forme, & lorsqu'il l'eut présenté ensuite dans une des séances des états, où il harangua avec applaudissement le 17. dudit mois de Janvier 1657. l'assemblée lui députa le premier consul de la ville en chaperon pour le complimenter. Cet ouvrage fut imprimé la même année à Toulouse, & réimprimé à Nisme en 1662. sous le titre de : *Abregé de l'histoire de Languedoc, & des princes qui y ont commandé,* &c. En 1659. il fit imprimer à Bourdeaux un *Traité en forme d'abregé de l'histoire d'Aquitaine, Guienne, & Gascogne jusqu'à présent,* c'est-à-dire, jusqu'au tems où l'auteur écrivoit : c'est aussi un *in-4°.* Les autres ouvrages de Louvet que nous connoissons, sont : *La France dans sa splendeur, tant par la réunion de son domaine aliené, que par les traités de Munster, des Pyrenées, & d'Aix-la-Chapelle, & par les conquêtes du roi,* deux volumes *in-12.* à Lyon en 1674. *Abregé de l'histoire de Provence,* tome premier, *contenant un abregé de l'histoire des comtes de Provence;* & tome second, *contenant l'état ecclésiastique de ce païs, où des archevêchés & évêchés de cette province,* in-12. à Aix en 1676. Il a fait ensuite des *additions & illustrations* sur ces deux volumes, qui contiennent deux autres volumes, imprimés aussi à Aix, *in-12. Le Mercure hollandois, ou les conquêtes du roi* (Louis XIV.) *en Hollande, en Franche-Comté, en Allemagne, en Catalogne, & généralement ce qui s'est passé dans l'Europe pendant la guerre depuis l'an 1672. jusqu'à la fin de 1679.* Cet ouvrage est en dix volumes *in-12.* & fut imprimé à Lyon depuis 1673. jusqu'en 1680. l'auteur y prend, avec le titre de *docteur en médecine,* celui de *historiographe de son altesse royale de Dombes.* Le premier volume contient tout ce qui s'est passé dans la république de Hollande depuis sa naissance, jusqu'en 1671. Les autres volumes regardent les conquêtes de Louis XIV. depuis 1672. jusqu'en 1676. & les affaires générales de l'Europe depuis 1672. jusqu'en 1680. *Discours historique de l'an jubilaire de la paix, depuis celle du Chateau-Cambresis en 1559. jusqu'à celle des Pyrenées en 1659. avec une relation de ce qui s'est passé à Toulouse en la publication de la paix,* in-8°. à Toulouse en 1660. *Projet de l'histoire du païs de Beaujolois,* in-4°. à Villefranche, en 1669. *Histoire de Villefranche, capitale du Beaujolois,* in-8°. à Lyon 1672. *Histoire des troubles de Provence, depuis son retour à la couronne* (en 1481.) jusqu'à la paix de Vervins en 1598. deux volumes *in-12.* à Aix en 1679. Louvet a inseré dans ses additions une grande partie des mémoires de Louis Fabri, sieur de Fabregues, assesseur & consul d'Aix, grand partisan de la ligue. On voit par la plûpart des titres de ces ouvrages, que Louvet a beaucoup écrit sur lhistoire de Provence, & il croyoit avoir bien écrit : mais tout ce qu'il a fait sur cette matiere est d'un style mauvais, mal digeré, & si peu estimé que parmi les sçavans de Provence, on ose à peine le citer. * *Mémoires du tems.* Lettre manuscrite de Louvet, *citée dans cet article.* Le Long, *bibliothéque historique de la France,* en plusieurs endroits.

LOUVIERES. (Charles de) *Dans le Moreri, éditions de 1721. & de 1732. on le dit* auteur du *songe du Verger,* il faut *du Vergier : on ajoûte que* ce livre fut imprimé à Paris en 1516. Il avoit paru en françois *in-folio* en 1489. *Voyez* ACHILLINI, *dans ce supplément.*

LOUVILLE, (Eugene d'Alonville, dit *le Chevalier de Louville*) né au château de Louville en Beauce, au diocèse de Chartres, du côté d'Angerville, fut brigadier des armées du roi d'Espagne, & colonel du régiment des dragons de la feu reine. Il s'étoit toûjours appliqué à l'étude des mathématiques, & principalement à celle de l'astronomie, & il fit un voyage exprès en Angleterre en 1715. pour y voir l'éclipse de soleil qui arriva le 3. de Mai de cette année, parce qu'elle devoit être plus sensible sur cet hémisphere. Il fut reçu à l'académie des sciences de Paris en 1714. & à l'observatoire de la même ville en qualité d'astronome. Il étoit aussi membre de la societé royale de Londres. Sur la fin de ses jours il se retira à un quart de lieue d'Orléans, dans une petite maison qu'il avoit acquise, où il vécut en philosophe, & où il mourut à la fin de Septembre 1732. âgé de 65. ou 66. ans. On a de lui plusieurs dissertations de physique & d'astronomie, imprimées dans les mémoires de l'académie des sciences, & quelques autres dans les mercures de France depuis 1720. contre le pere Castel, Jesuite. Le pere dom Liron, bénédictin, a oublié de parler de cet habile homme dans la bibliothéque des auteurs du païs Chartrain. Le chevalier de Louville étoit frere du marquis de Louville, premier gentilhomme de la chambre du roi d'Espagne, & qui a été ensuite avec la même qualité auprès du duc de Bourgogne, & depuis auprès du duc de Berri. Au reste il n'étoit riche qu'en pensions : mais il avoit les plus beaux instrumens de mathématiques que l'on pût desirer.

LOYER, (Jean le) né à la Fléche en Anjou, fut d'abord intendant de Henri de Gondi, duc de Retz, quoique d'autres ayent dit qu'il ait été sécrétaire du cardinal de Retz, ce qui ne se peut, puisque l'on convient qu'il quitta de bonne heure la maison de Gondi, & que le cardinal ne fut révêtu de la pourpre Romaine qu'en 1632. Le Loyer au milieu de ses occupations, donnoit le plus de tems qu'il pouvoit à la géographie, pour laquelle il avoit beaucoup de penchant de & goût. Il s'associa dans ce travail son frere cadet, né, comme lui à la Fléche, & qui avoit la même inclination. Ils travaillerent l'un & l'autre à faire la carte de la province d'Anjou ; & Guy Arthaud, archidiacre d'Angers, & conseiller au présidial, fournit aux frais des voyages & des recherches qu'ils furent obligés de faire pour rendre leur travail plus utile. Il n'y a point d'endroit en Anjou que ces deux freres n'ayent visité deux fois. Leurs soins ont produit deux cartes que Jean le Loyer grava lui-même ; l'une est celle de l'évêché d'Angers, qui parut *in-fol.* en 1652. La seconde est celle de l'Anjou, qui parut de la même forme, en 1654. On les appelle la grande & la petite Arthaud. La seconde sur-tout, c'est-à-dire, la petite, passe pour un des beaux ouvrages de géographie du tems. Avant ces deux cartes on n'avoit que celle de Lezin Guiet, Angevin, en 1591. & celle de Mercator, copiée sur la premiere. Celle que l'on dit avoir été faite par René le Bon, roi de Sicile, & duc d'Anjou, n'a jamais paru ; & celles qui ont eté publiées depuis les deux de Jean le Loyer, ne les valent pas. Ce géographe se plaint dans une lettre de 1688. qu'un marchand de Nantes, nommé *Merceron,* avoit volé à lui & à son frere, leurs observations & leurs desseins, & qu'il les avoit vendus aux Hollandois. La carte de l'Anjou reparut au commencement de ce siécle, (le XVIII.) sous le nom du sieur de Fer ; & quoique celui-ci n'y ait eu d'autre part que de l'avoir calquée, il a eu l'injustice de ne laisser à l'auteur que l'honneur de lui avoir fourni des mémoires. * *Voyez* le Long, *Biblioth. historique de la France, n.* 203. 309. 310. 313. 315. *Mémoires manuscrits.*

LOYER, (Jacques le) neveu de ceux *dont il est parlé dans l'article précedent,* mort à la Fléche en Anjou au mois d'Octobre 1704. âgé de près de quatre-vingt ans, fit les fonctions d'ingenieur au commencement de la majorité de Louis XIV. dans un tems où cette qualité, moins commune qu'aujourd'hui, pouvoit l'élever à une assez haute fortune. Mais M. le Loyer, plus ami de sa liberté & de l'indépendance, craignit toûjours l'espece de servitude qui est comme nécessaire quand on veut s'avancer dans le siécle. Il aima mieux employer ses talens à se faire des amis dans sa province, que de les exercer sur les frontieres aux dépens des ennemis de l'état, & de son propre repos. Il étudia toutes les parties des mathématiques, assez bien pour éclairer les autres ; mais il s'appliqua plus particulierement à la géographie, & à l'arpentage. Il joignit de plus à la connoissance de la position des lieux, celle des fiefs & des anciens titres des maisons les plus illustres de l'Anjou, & des provinces limitrophes, & il employa beaucoup de tems à regler entre elles les différends qu'elles avoient à ce sujet. Mais il donnoit

son tems & ses lumieres sans interêt : bien éloigné de faire valoir ses services, il sembloit qu'on le desobligeoit lorsqu'on vouloit les reconnoître. M. Colbert lui-même ne put le tirer de l'espece d'obscurité à laquelle il s'étoit dévoué, & qu'il chérissoit beaucoup. Ce ministre informé de son mérite, le chargea de quelques travaux honorables, M. le Loyer s'y appliqua, satisfit celui qui l'avoit mis en œuvre, mais oubliant aussi-tôt le salaire avec les espérances qu'il pouvoit justement concevoir, il revint tranquillement à ses exercices accoûtumés. Il étoit cependant attaché à M. le prince, mais plus par zéle que par interêt, & il fit pour lui par le même motif le censif d'une baronie qui lui appartenoit. Marchant sur les traces de son oncle, & profitant de ses lumieres, il fit aussi une carte de l'Anjou, plus exacte, & plus détaillée, la dessina lui-même avec une grande propreté, & la dédia à Henri-Jules de Bourbon, premier prince du sang. Mais elle ne parvint pas jusqu'à ce prince. Elle fut interceptée dans l'envoi, & l'on n'en a point entendu parler depuis. L'auteur est mort sans postérité. Il avoit une sœur, mariée avec M. Morabin, ancien conseiller au présidial de la Fléche, & mere de M. *Jacques* Morabin, auteur de l'*Exil de Ciceron*, & quelques autres ouvrages, traducteur des loix de Ciceron, &c. encore vivant en 1735. * Voyez *le Mercure d'Avril 1724* &c.

LOYSEAU, (Charles) étoit un avocat célébre, & un très-habile jurisconsulte qui a donné plusieurs ouvrages excellens sur des matieres du droit. L'édition la plus ample des œuvres de ce sçavant homme avant celle de 1701. est celle que le célébre Claude Joly, chanoine de l'église de Paris, donna en 1666. *in-fol.* En 1701. la compagnie des libraires à Lyon donna une nouvelle édition des œuvres de cet avocat, contenant les cinq livres du droit des offices, les traités des segneuries, des ordres & simples dignités, du déguerpissement & délaissement par hypotheque, de la garantie des rentes & abus de la justice des villages. Loyseau étoit de Paris, où son pere, *Renaud* Loyseau, natif de Nogent-le-Roi, au diocèse de Chartres, étoit avocat. Il fut reçû avocat à vingt ans, fut à vingt-six ans lieutenant particulier à Sens, ensuite bailli de Châteaudun pendant dix ans, & enfin avocat consultant au parlement de Paris. Il est mort à Paris le 27. d'Octobre 1627. âgé de soixante-trois ans, selon son épitaphe qui est dans l'église de saint Côme. Il avoit épousé *Louise* Tourtier d'Orleans, où sa famille subsiste avec honneur. M. Loyseau a excellé en particulier dans la connoissance du droit Romain. Le titre *du déguerpissement* passe pour son chef-d'œuvre, à cause du mélange judicieux qu'il y fait du droit Romain avec le droit françois. * Loisel, dans son *Dialogue des avocats*. Le Clerc, *Bibliothéque du Richelet*.

LUBECK, (le droit de) est originairement le droit que la ville de Lubeck a établi dans son ressort. Comme dans les siécles précedens cette ville avoit acquis une très-grande autorité par sa puissance & par son commerce maritime, & que les villes Hanséatiques la regardoient comme leur chef, ses loix & ses statuts furent adoptés par les Vandales, & par les villes situées sur la mer du Nord. Les villes de Stralsund, de Rostock, de Wissmar & quelques autres obtinrent comme une grace la liberté d'introduire chez elles le droit de Lubeck ; d'autres l'introduisirent malgré ceux de qui elles dépendoient. Les auteurs les mieux instruits placent les commencemens de ce droit sous Frederic Barberousse. Ce fut lui, selon eux, qui accorda le premier la liberté à la ville de Lubeck. Cette ville montre en effet un diplome muni d'un sceau d'or, dans lequel cet empereur confirme ses statuts, & son pouvoir législatif. On y ajoûta de nouveaux articles de tems en tems. En 1582. le senat de Lubeck résolut de ranger ses statuts en un corps de loix qui fut imprimé en 1586. L'autorité de ce code est encore fort grande aujourd'hui dans le Holstein, la Poméranie, le Mecklenbourg, la Prusse & la Livonie. Quoique les villes de ce païs n'ayent plus le droit d'appeller à Lubeck, on juge néanmoins leurs procès selon le droit de cette ville, ce qui s'observe sur-tout devant le tribunal de Wissmar. Jean Sibrand, professeur à Rostoch, a écrit en latin un livre *du droit public de la ville de Lubeck*. Lambert Steinwig, docteur en droit, & bourguemaitre de Stralsund, avoit aussi commencé un commentaire sur ce droit lorsqu'il mourut. David Mævius, qui fut d'abord professeur à Grypswalde, ensuite syndic à Stralsund, & enfin vice-président du tribunal de Wissmar, se chargea depuis de commenter le droit de Lubeck, & l'ouvrage qu'il a fait sur cela parut sous le titre de, *Commentarius ad jus Lubecense*, c'est un volume *in-fol.* * *Voyez* la preface de ce commentaire ; Sibrandus, *sect. 10.* Riccius, *de libris juris communis*, &c.

LUC, abbé du mont saint Corneille, &c. *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. on lit à cet article* Apondius, *pour* Aponius.

LUCA, (Jean-Baptiste) cardinal, &c. *Ajoûtez à ce qu'on en a dit dans les éditions de ce dictionaire de 1725. & de 1732. qu*'il étoit de basse naissance, & qu'il dut son élévation à son mérite. *Ajoûtez aussi à ses* ouvrages, *Il dottor volgare*, où il traite de plusieurs matieres de droit ; *Theatrum veritatis*, en quinze volumes ; un discours en faveur de la langue italienne. Le pere Poisson, de l'Oratoire, parle de ces ouvrages, & de leur auteur dans sa *Relation manuscrite des sçavans d'Italie.* On a fait sur Jean-Baptiste Luca une épitaphe en prose quarrée, bien composée, mais très-satyrique, & où la vérité n'est point gardée, comme il arrive ordinairement dans les satyres, où l'on ne consulte gueres que la passion.

LUCAS, (Richard) théologien Anglois né en Ecosse vers l'an 1648. d'où il passa en Angleterre, où il desservit plusieurs églises, s'est fait connoitre par plusieurs ouvrages, où l'on remarque beaucoup de pieté & de solidité. Il fut vicaire de saint Etienne à Londres, docteur & professeur en théologie, & enfin prébendaire de Westminster. Quoiqu'il eût perdu la vûe à la fleur de son âge, il ne laissa pas de composer plusieurs ouvrages qui sont estimés, comme, la morale sur l'évangile ; recherches sur le bonheur, pensées chrétiennes pour chaque jour du mois ; le guide des cieux ; le devoir des domestiques ; cinq volumes de sermons, dont quelques-uns ont été publiés par son fils *Richard*, maître-ès-arts, & membre du collége de Sidnei à Cambridge ; de la nature & de l'excellence de la religion Chrétienne. Tous ces ouvrages sont en anglois. Richard Lucas mourut âgé de soixante-sept ans le 29. de Janvier 1715. On apprend sa vie de ses écrits. *Voyez* aussi les fastes de le Neve, &c.

LUCELLE, abbaye, *cherchez* LUTZEL.

LUCENA, (Louis de) né à Guadalaxara dans la nouvelle Castille, fut docteur en médecine & aux arts. Il employa plusieurs années à faire de longs voyages, pendant lesquels il examinoit avec soin tout ce qui pouvoit lui faire connoître la nature. Rien n'échapoit à son attention : les plantes, les mineraux, les métaux, les végetaux, les mœurs & les usages du païs où il passoit, tout fixoit son esprit, & étoit du ressort de son examen. C'est ainsi que l'on voyage quand on veut recueillir de ses courses de solides avantages. Louis de Lucerna revint des siennes en Espagne avec beaucoup plus de connoissances qu'il n'en avoit lorsqu'il étoit parti, & cependant toûjours avide de sçavoir : après un court séjour en Espagne, il se mit encore en route, & alla à Rome, où il voulut mettre à profit ce qu'il sçavoit, & augmenter ses connoissances par le commerce avec les sçavans qui y étoient. Jean Genés Sépulveda dans une lettre qu'il lui écrit d'Espagne, datée de 1549. lui rend ce témoignage, que ce n'étoit ni la cupidité ni l'ambition qui l'avoient porté à se rendre dans cette ville. Louis de Lucerna a aussi exercé la médecine à Toulouse, & il étoit certainement dans cette ville, lorsqu'il écrivit son traité *De tuenda, præsertim à peste, integrâ valetudine, deque hujus morbi remediis*, qui fut imprimé à Toulouse en 1523. *in-4°.* & qu'il addressa à Jean de Chavagnac, premier juge du païs Toulousain. Montanus d'Etaples, parle ainsi de notre auteur :

*Ille, inquam*, LUDOVICUS, *ille noster*
LUCENA, *egregius Minervæ alumnus*,
*Doctus, comis & elegans medendi*
*Arte, atque experientiâ Galenus*
*Alter.*

Antoine du Verdier, dans son addition à l'abregé de la

bibliotheque de Gesner, a eu tort de dire que Louis de Lucena étoit de Luceria ; on voit par son épitaphe qui est à Rome devant la porte de l'église de sainte Marie du Peuple, qu'il étoit, comme nous l'avons dit, de Guadalaxara. Cette épitaphe est conçûe en ces termes :

D. O. M.

LUDOVICO LUCENÆ *Hispano, Vadalaxara orto;*
*Ingenuarum artium, physicaque rationis*
*Imprimis perito, sibi & posteris Antonius*
*Nunnez fratris filius, mœrens posuit.*
*Vixit annos LXI. obiit IV. id. Augusti à partu Virginis 1552.*

Autour de la pierre sépulchrale on lit en latin, qu'entre toutes les vertus dans lesquelles Louis de Lucena s'est distingué, il s'est acquis une estime particuliere en faisant du bien à tout le monde, & en ne voulant point que qui que ce soit s'attachât à lui par ce motif. On trouve deux de ses lettres parmi celles de Sepulveda. * Nicol. Anton. *biblioth. Hisp. tom. 2. pag. 39.* Manget, *biblioth. scriptor. medicor. lib. XI.*

LUCHE', (Saint Martin de) église autrefois fort célébre, fut bâtie dans le Maine sur les confins de l'Anjou, vers la Touraine, sous l'episcopat du sçavant Hildebert, évêque du Mans qui mourut le 18. de Decembre de l'an 1131. âgé d'environ quarre-vingt ans. Saint Martin de Luché est aujourd'hui un prieuré uni au college de la Fléche, où les Jesuites enseignent. Ces peres en possédent le revenu aux conditions ausquelles on leur a accordé ce benefice. * *Voyez les Actes des évêques du Mans*, & le pere Longueval, Jesuite, dans son *histoire de l'église Gallicane*, tome VIII. liv. XXIV sous l'an 1131. page 531. & sur-tout la note qui est au bas de cette page.

LUCIEN, (Saint) abbaye de l'ordre de saint Benoît à Beauvais, est hors de cette ville, & fort ancienne. On y conserve dans une très-belle châsse les reliques de l'apôtre & du patron du païs. On y voit le tombeau du cardinal Cholet, avec cette epitaphe gravée sur des lames de cuivre doré qui sont autour de son tombeau :

*Hic vir compositus, vir verax, virque peritus,*
*Justus, munificus, regum specialis amicus.*
*Ergo necem plores praclari patris, & ores,*
*Ut post hos flores fructus capias meliores.*

De l'autre côté du tombeau, on lit ces autres vers :

*Hac in capsella latet orbis fulgida stella :*
*Cujus fulgore regio fuit hac in honore.*
*Francia legatum suscepit eum sibi gratum,*
*Formam virtutum, Francorum nobile scutum.*

On lit encore vingt autres vers dans un cadre sur le velin, qui ne valent pas mieux que ceux que nous venons de rapporter : ceux qu'on lit à Paris sur le portail du college des Cholets sont bien meilleurs ; les voici :

*Belgarum me primus ager nutrivit, honorat*
*Roma, seni cura fœdera pacis erant.*
*Relligio, pietas, studiorum insignia crescunt,*
*Me duce quis fuerit comprobat ista domus.*

LUCIUS III. pape, &c. *Dans le Moreri édition de 1725. on dit que* Urbain II. lui succeda : ce fut Urbain III.

LUCIUS (Pierre) Carme, &c. La bibliotheque des écrivains de son ordre parut en 1593. & non en 1594. *comme on l'a dit dans le Moreri édition de 1725.* C'est un volume *in-4°.* qui n'est presque qu'une copie d'Arnold Bostius.

LUCO, ou LUCAS, de la ville de Grimaud en Provence, aima, & fut aimé d'une demoiselle de la même province, de la maison de Villeneuve. Mais cette demoiselle craignant de le perdre, & ne consultant que la passion, qui est presque toûjours aveugle dans sa conduite, & insensée dans ses décisions, lui donna un breuvage dans l'intention d'augmenter son amour. Mais à peine Lucas l'eut-il pris qu'il s'alluma dans son sang un feu si cruel, que les douleurs qu'il ressentoit lui faisant perdre la têre, il se donna la mort de ses propres mains l'an 1308. n'ayant encore que trente-cinq ans. On trouva parmi ses papiers beaucoup de chansons qu'il avoit faites pour sa trop tendre & trop cruelle maîtresse, & plusieurs comédies contre le pape Boniface VIII. Il avoit composé celles-ci dans sa jeunesse, & ces piéces étant venues à la connoissance des magistrats, ils l'obligerent de les jetter au feu ; mais depuis il les rappella dans sa memoire, les confia de nouveau au papier, & les augmenta de nouveaux traits satyriques. * *Histoire du théâtre François depuis son origine jusqu'à present, tome 1. pages 26. & 27.*

LUDLOW, (Edmond) gentilhomme Anglois, fameux dans le XVIII. siecle, sorti de Shropshire, s'établit dans le comté de Wilts, où il fit de grandes acquisitions. Ses ancêtres étoient du nombre des chevaliers que ce comté envoyoit au parlement. *Henri* Ludlow, son pere, fut envoyé en cette qualité au parlement qu'on nomme *le Long*, & qui commença le 3. de Novembre 1640. Il y défendit les droits de la nation avec beaucoup de zéle jusqu'à sa mort arrivée en 1643. Son fils, quoique jeune, montra beaucoup d'aversion pour le pouvoir despotique, & dès que le parlement eut rompu avec Charles I. il entra au service du parlement, & se trouva en qualité de volontaire dans les gardes du corps du comte d'Essex à la bataille livrée le 23. d'Octobre 1642. sur la hauteur d'Edgehill en Warwickshire. Peu de tems après il eut une compagnie de cavalerie, & après la prise de Wader-Castle en Sommertsetshire il en eut le commandement. Il défendit cette place avec vigueur contre le parti du roi qui l'emporta enfin en Mars 1644. Ludlow fut pris & emmené à Oxford, mais il fut bientôt échangé. Le comté de Wilts l'élut ensuite pour son sherif, & en même tems il fut fait major sous le chevalier Arthure Hasleig. Peu de tems après il reçut lui-même commission de lever un régiment de cavalerie, avec lequel il causa de grandes pertes au parti du roi. Vers le commencement de 1646. le comté de Wilts le nomma entre ses représentans au parlement. En 1649. il fut du nombre des juges qui, par un attentat inoui, oserent condamner à mort leur propre roi Charles I. & qui signerent cette sentence si deshonorante pour la nation. Dans la nouvelle république il eut place parmi les quarante conseillers d'état. Tant qu'il fut dans cet emploi il s'opposa tant qu'il put aux projets ambitieux de Cromwel, qui, pour l'éloigner, l'envoya en Irlande en 1650. avec le caractere de général-lieutenant de la cavalerie, pour y commander sous le lord député Ireton. Il fit de grands progrès en Irlande contre le parti opposé, & s'empara de plusieurs places importantes. Ireton étant mort le 27. de Novembre 1651. Ludlow fut chargé du commandement entier, qu'il ceda ensuite malgré lui au général-lieutenant Fleetwood, créature de Cromwel. Ce dernier lui ôta même peu après le commandement en Irlande, parce que Ludlow témoigna hautement qu'il desapprouvoit qu'il prît la qualité & le titre de protecteur du royaume. Ludlow vécut alors en simple particulier, tantôt à Londres, tantôt chez son beau-pere, jusqu'à la mort de Cromwel arrivée en 1658. Il reparut alors en qualité de membre du nouveau parlement. Peu après on le nomma entre les vingt-un conseillers d'état du parlement, & dans la suite on lui donna le commandement suprême de l'armée en Irlande, d'où il revint à Londres pour empêcher que le nouveau gouvernement royal ne gênât le parlement. Mais malgré tous ses efforts & toutes ses intrigues, Charles II. fut rétabli sur le trône de son pere, & la tête de Ludlow fut mise à prix. Mais comme il l'avoit prévû, il s'étoit retiré dès 1660. Il se sauva de Lewis à Dieppe en France, vint à Rouen, de-là à Paris & à Lyon, & se réfugia enfin à Genève, & ensuite à Lausane & à Vevay sous la protection du canton de Berne. Jacques II. s'étant sauvé en France en 1688. Ludlow retourna en Angleterre, où il trouva que la meilleure partie de ses biens étoit entre les mains d'Edouard Seymour, un des plus puissans membres de la chambre des communes. Il fit ce qu'il put pour qu'ils lui fussent rendus ; mais Seymour, qui avoit plus de crédit, gagna la chambre basse, qui, le 6. de Novembre 1689. presenta une adresse particuliere au roi Guillaume III. dans laquelle elle demandoit qu'on

publiâr une proclamation contre Ludlow comme regicide, qu'on se saisît de lui, & qu'on mît sa tête à prix. La proclamation se fit le 14. de Novembre; mais Ludlow s'étoit déja retiré en Hollande, d'où il revint à Vevay, où il mourut quelques années après fort âgé. Il a écrit l'histoire de sa vie & des révolutions d'Angleterre arrivées de son tems en trois volumes, sous le titre de, *Memoires du Lieutenant général Ludlow*.

LUDOLPHE, Chartreux, &c. *Ajoûtez à l'édition du Moreri de 1725. & à celle de 1732. que* ses ouvrages écrits de sa main sont dans la bibliotheque des Chartreux de Molsheim. Ces religieux ayant été obligés de se retirer de Strasbourg au commencement du XVI. siecle à cause des hérétiques qui devinrent les plus forts dans cette ville, ils se retirerent à Molsheim, où ils firent bâtir un fort beau monastere. La bibliotheque est bien fournie. Voyez l'*Iter italicum* de dom Thierri Ruynart, Benedictin de la congrégation de saint Maur, entre les œuvres posthumes de ce pere & de dom Mabillon, *tome 3. page 449.*

LUDOLPHE, ou LUDOLF. (Job) *Ajoûtez ce qui suit pour le Moreri édition de 1725.* Il nâquit le 15. de Juin 1624. & mourut le 8. d'Avril 1704. âgé de près de quatre-vingt ans. Son histoire d'Ethiopie parut en latin à Francfort en 1681. *in fol.* M. des Taureaux, professeur des mathématiques au college de Cambrai, en donna un abregé en françois en 1684. M. Ludolphe a fait aussi un commentaire sur son histoire d'Ethiopie, imprimé en 1691. *in-fol.* un *appendix* pour la même histoire, en 1693. *in-4°.* plusieurs grammaires & lexicons pour la langue des Abyssins, & beaucoup d'autres ouvrages. *Ajoûtez aussi ce qui suit à celle de 1732.* L'histoire d'Ethiopie de M. Ludolphe est remplie de fautes. M. l'abbé Renaudot, M. Thevenot M. Piques & plusieurs autres l'estimoient peu. M. l'Abbé le Grand dans sa dissertation sur cet ouvrage, la premiere de celles qu'il a jointes à la relation historique d'Abyssinie du pere Lobo, Jesuite, n'en fait pas un meilleur cas: il en releve bien des fautes dans cette dissertation & dans les suivantes. M. Piques & plusieurs autres se sont toûjours récriés contre l'affectation de M. Ludolphe à employer par-tout le mot de *Cene* en parlant de l'Eucharistie; contre sa négligence à se servir des liturgies, qu'il disoit néanmoins avoir en abondance entre ses mains; contre le trop grand mépris qu'il fait du pere Vanslebe, dont il auroit pû être le disciple pour beaucoup de choses, s'il a été le maître de ce pere pour la langue Ethiopienne; enfin contre la variation de ses sentimens, &c. M. Piques ayant écrit à M. Ludolphe, avec qui il étoit en commerce de lettres, son sentiment sur son affectation de n'employer que le mot de *Cene* en parlant de l'Eucharistie, M. Ludolphe reçut fort mal cette lettre, & se brouilla avec M. Piques. M. l'abbé le Grand a rapporté dans sa premiere dissertation, citée ici, une lettre de M. Ludolphe à M. Piques datée d'Erfurt en Thuringe le 16. d'Octobre 1698. & deux longues lettres de M. Piques en réponse, de la même année. M. l'abbé Renaudot en donnant au public l'histoire des patriarches d'Alexandrie, & la collection des liturgies orientales, se crut aussi obligé de réfuter quelques endroits de l'histoire d'Ethiopie de M. Ludolphe, & de son commentaire sur cette histoire. Mais enfin M. Ludolphe trouva un partisan zélé. On insera dans le journal litteraire de la Haye, tome 9. un mémoire sous le titre de, *Défense de la memoire de M. Ludolphe*, où l'on ne cherche pas seulement à défendre ce sçavant des accusations de M. Renaudot, mais où l'on accuse aussi cet abbé de mauvaise foi. M. Renaudot fit pour répondre sa *Défense de l'histoire des patriarches d'Alexandrie*, &c. qui parut en 1717. L'anonyme répliqua avec hauteur dans un écrit intitulé, *Examen desinteressé du livre de M. Renaudot*, & inseré dans l'*Europe sçavante*, tom. 10. & 11. & M. Renaudot fit une réplique à l'apologiste de M. Ludolphe, mais elle est demeurée manuscrite. *A l'égard des ouvrages de* M. Ludolphe *dont on n'a rien dit dans le Moreri, & dont nous ne parlons point ici, il faut voir* sa vie en latin par Chrétien Juncker, à Leipsic, *in-12.* en 1710. & les *Memoires* du pere Niceron, *tome III. & tome X. second volume. Ce que nous venons de rapporter* ne se trouve ni dans cet auteur, ni dans Juncker.

LUDOVICI, (Daniel) médecin Allemand, qui s'est acquis dans sa profession une grande réputation, étoit né le cinquiéme d'Octobre 1625. Il fut premier médecin de Saxe-Gotha, & mourut à Gotha le troisiéme de Septembre de l'an 1680. dans la cinquante-cinquiéme année de son âge. Il a fait & publié un très-grand nombre d'observations sur les mineraux, les végetaux, les métaux, les différentes parties de l'anatomie, & sur d'autres sujets utiles, dont on peut voir la liste dans la bibliotheque des médecins de Manget, *livre XI.* La plus grande partie de ses ouvrages a été recueillie & imprimée *in-4°.* à Francfort sur le Mein en 1712. On trouve aussi un abregé de médecine tiré de sa pharmacie, imprimé au même endroit *in-8°.*

LULLE ou LUL, (saint) disciple de saint Boniface de Mayence, *dont on n'a dit que deux mots dans le dictionaire historique*, n'étant encore que prêtre du clergé de saint Boniface, fut envoyé par ce prélat à Rome vers l'an 750. pour faire en son nom au pape Zacharie plusieurs demandes contenues dans une lettre dont il étoit porteur. Saint Boniface avoit jetté les yeux sur lui à cause de sa vertu & de son merite particulier, & il s'acquitta dignement de sa commission. Boniface voyant que ses infirmités ne lui permettoient plus d'assister aux conciles, se servit, avec l'agrément du roi, de la permission qu'il avoit obtenue du pape Zacharie, d'établir un évêque en sa place sur le siége de Mayence. Il jetta les yeux sur Lul, & remit entre ses mains le soin de son église en 755. afin de pouvoir consacrer le reste de ses jours aux missions de la Frise, dont il se croyoit plus particulierement chargé depuis la mort de saint Willebrod. Lul gouverna son diocèse avec beaucoup de zéle & de pieté. On voit par les lettres qui sont entre celles de saint Boniface, combien il avoit d'attention pour tout ce qui regardoit le spirituel de son église. Le pape Etienne étant mort sur la fin d'Avril de l'an 757. Lul envoya ordre, dès qu'il en sçut la nouvelle, aux prêtres de la Thuringe, de dire trente messes pour ce Pontife, de réciter le nombre des pseaumes, & d'observer les jeûnes qu'il avoit reglés par une ordonnance particuliere. Nous voyons par plusieurs exemples, qu'on avoit alors un grand soin d'envoyer dans les diverses églises les noms des fidéles qui étoient morts, afin qu'on celebrât des messes pour eux. Vers la même année 757. Lul eut un grand différend avec saint Sturme, abbé de Fulde. On n'en sçait pas bien la cause. L'auteur de la vie de saint Lul en impute la faute à l'abbé. Il prétend que Sturme s'imagina que l'évêque de Mayence, en prenant soin du monastere de Fulde, comme saint Boniface le lui avoit recommandé, vouloit s'attribuer la jurisdiction sur ce monastere, & que par-là l'abbé le rendit fort odieux à ses moines. Mais saint Ludger, dans la vie de saint Gregoire d'Utrecht, dit que la réputation que Sturme s'étoit acquise au-dedans & au-dehors de son monastere, & le concours extraordinaire du peuple qui venoit l'entendre prêcher la parole de Dieu, donnerent quelque jalousie à saint Lul. Rien ne marque mieux la foiblesse humaine que de pareilles fautes, où les saints sont quelquefois capables de tomber. Quoi qu'il en soit du sujet de ce différend, Lul écouta les délations de trois faux moines de Fulde, mecontens de leur abbé, qui fiers de cet appui firent entendre au roi Pepin que Sturme étoit son ennemi secret. Sturme mandé en cour se défendit, montra son innocence, & fut cependant exilé. Lul obtint du roi l'autorité & la jurisdiction sur le monastere de Fulde, & y établit pour abbé un nommé Marc, que les moines refuserent de reconnoître. Sturme fut rappellé quelque tems après. Lul & lui se réconcilierent sincerement. Lul se trouva au concile de Rome en l'an 769. sous le pape Etienne IV. qui avoit été élû en 768. Vers l'an 775. on porta contre lui quelques plaintes à Rome, & le pape nomma des commissaires pour informer sur les lieux de tout ce qui concernoit l'ordination, la conduite, les mœurs, la foi & l'érudition du prelat. On ne sçait pas ce que l'on trouvoit à redire si tard à l'ordination d'un évêque respectable par sa pieté, & qui avoit assisté plusieurs années auparavant au concile de Rome, *comme nous l'avons remarqué*. Peut-être desapprouvoit-on qu'il eût été ordonné du vivant de saint Boniface, & que le différend qu'il avoit eu avec saint Sturme,

donna lieu dans la suite à quelques récriminations de la part des amis de ce saint abbé. Il y a apparence que Lul fut trouvé innocent. Il mourut l'an 787. ou 788. L'église l'honore comme saint. * Serrarius, *hist. Mogunt.* Surius, tome V. *sancti Bonifacii epistola*, Ludger. *vita sancti Greg. Ultraj. Histoire de l'église Gallicane*, par le pere Longueval, Jesuite, *tome IV.* en plusieurs endroits, &c.

LULLE, (Antoine) de Majorque, professeur de théologie à Dole vers la fin du XV. siecle. Il vivoit du tems de Rodolphe Agricola, d'Erasme, de Sturmius & de Ramus. Il fait mention du fameux Raymond Lulle, son compatriote, qu'il qualifie de saint, & l'on croit qu'ils étoient parens; Antoine enseignoit les belles lettres à Dole, d'où la peste l'ayant obligé de sortir, il se retira à la campagne avec l'évêque de Besançon, qui le sollicita d'achever dans cette retraite ce qu'il avoit commencé depuis long-tems sur l'art oratoire. C'est l'ouvrage qu'il a intitulé, *Sept livres touchant le discours.* C'est proprement la rhétorique d'Hermogene, avec quelques autres préceptes tirés principalement d'Aristote & de Ciceron. Il y a encore de cet auteur un livre touchant les exercices qui conviennent à ceux qui commencent. C'est un ouvrage de la nature de celui d'Aphrone. Il est intitulé: *Progymnasmata rhetorica.* On y voit une épigramme à la louange de l'auteur par un medecin de ses amis, nommé *Jean Maritot.* Elle est composée d'expressions bien hyperboliques. * Gibert, *Jugemens des sçavans sur les auteurs qui ont traité de la rhétorique, tome 2.*

LUPICIN. (saint) *Suppléez cet article aux deux mots que l'on en dit dans le Moreri.* Saint Lupicin mérite d'être connu: il est celebre dans les Gaules, & sur-tout dans la province Séquanoise, où, avec son frere Romain, il a introduit la vie cénobitique dans le cinquiéme siecle. Ces deux freres étoient d'une bonne famille d'Isernore, lieu de la province Séquanoise, distingué dans le tems du Paganisme par un temple fameux dédié à Mercure, & par une fabrique de monnoye sous les rois de la premiere race. Lupicin fut d'abord engagé dans le siecle: il se maria pour obéir à ses parens; mais étant devenu veuf, il quitta le monde, & vint joindre son frere Romain qui menoit une vie très-austere dans le desert. Les tentations qui les attaquerent dans leur solitude les engagerent à la quitter; mais ils y rentrerent peu après avec un nouveau zele. L'odeur de leur sainteté leur ayant attiré des compagnons, on bâtit un monastere à Condat, & ensuite un second à Laucone, à deux lieues de Condat. La sœur de Romain & de Lupicin, qui étoit dans le monde, touchée de leur exemple, les vint trouver avec une nombreuse suite de veuves & de filles, qui avoient la plûpart leurs enfans ou leurs freres dans les monasteres de Condat & de Laucone, & qui étoient résolues de vivre aussi dans la solitude & dans la vie réguliere. Romain & Lupicin leur assignerent une place appellée Baume, à deux lieues de Condat, & à une lieue de Laucone, où elles formerent une communauté où l'on compta bien-tôt plus de cent religieuses. Gregoire de Tours dit que les deux freres établirent un autre monastere dans les confins de l'Allemagne: le pere Mabillon croit que c'est le monastere de Romain-Moutier, dans le Mont-Jura, du côté de Lausane. Mais l'auteur de l'histoire de l'abbaye de saint Claude croit que c'est un des prieurés qui ont dépendu de cette abbaye auprès de Nion. Après la mort de Romain arrivée à Condat vers l'an 460. Lupicin prit le gouvernement de tous les monasteres qu'ils avoient établis, & il mourut vers l'an 480. âgé de quatre-vingt ans. Il fut inhumé à Laucone. Son culte est ancien & rapporté dans le martyrologe d'Usuard. Son chef & la plus grande partie de ses reliques furent découverts en 1680. * *Voyez* l'histoire de l'abbaye de saint Claude par M. Dunod, à la suite de son histoire des Séquanois, &c. & dans les preuves à la fin de cet ouvrage. Gregoire de Tours, *Vita patr. c. 1. Anonym. apud* Henscen. Baillet, *Vies des saints, mois de Mars*, &c.

LUPSET. (Thomas) *Ajoûtez au Moreri éditions de 1725. & de 1732.* mort à Londres le 27. de Decembre 1532.

LUPUS, (Chrétien) religieux de l'ordre de saint Augustin, &c. *Ajoûtez ce qui suit pour servir au Moreri éditions de 1725. & de 1732.* Il fut un des députés de l'université de Louvain à Rome en 1655. pour faire condamner la doctrine contraire à celle que cette université enseignoit, & il obtint ce qu'il desiroit. Ce fut le pape Clement IX. qui voulut lui donner l'intendance de sa sacristie, & l'évêché qu'il lui offrit étoit celui de Tagaste. Dès 1640. il eut la chaire de théologie de son ordre. Il étoit docteur & professeur premier & royal, & fut doyen de la faculté de théologie & régent public. Il mourut à l'âge de 70. ans après 54. ans de vie religieuse, & 46. ans de sacerdoce. *Ajoûtez aux citations*, son éloge contenu dans son papier mortuaire en latin, en une feuille *in fol.* à Louvain. On ne sera peut-être pas fâché de voir ici son épitaphe qu'il composa lui-même avant que de mourir, la voici:

*Heres peccati, naturâ filius iræ,*
*Hic jaceo dignus nomine reque* Lupus.
*Indignus, non re, sed solo nomine doctor,*
*Verbis non factis me docuisse fleo.*
*Perdocuisse alios & non docuisse seipsum*
*Quid juvat? O mundi fumus, inane, nihil!*
*Agne Dei, Patris doctrina, redemptio mundi,*
*Nunc tibi prostratum commiserare reum:*
*Et latro & meretrix gratis tua regna subintrant,*
*Gratia peccatis fiat & ista meis.*

LURE, abbaye celebre dans la Franche-Comté, près de l'Ougnon, à huit lieues de la ville de Montbeliard, du côté du couchant, & à trois ou quatre lieues de l'abbaye de Luxeul, doit son origine à saint Déicole, qu'on nomme communément saint Desle. Elle a été autrefois fort illustre, & l'abbé étoit prince du saint Empire. Aujourd'hui elle est unie à celle de Morbac, & ces deux maisons n'ont qu'un même abbé. Elle est habitée par des moines Allemands. Saint Déicole fondateur de cette abbaye mourut en 625. On ne reçoit à Lure que des gentilshommes, mais on n'y exige pas la preuve des seize quartiers. La distinction & les privileges de cette abbaye approchent de ceux de l'abbaye de saint Claude, aussi en Franche-Comté. * *Voyez* le voyage litéraire de dom Martene & de dom Durand, Benedictins de la congrégation de S. Maur, *tome 1. premiere partie, p. 170.* & M. Dunod, dans son *histoire de l'église de Besançon*, à la suite de celle des Séquanois, *page 139.* &c. Mati, *Diction. géograph.* &c.

LUTI, (Benoît) peintre, né à Florence en 1666. se forma sous Antoine-Dominique Gabbiani, & ensuite il alla à Rome étudier lui-même les plus belles statues, & les peintures des plus grands maîtres. Quand il eut achevé cette étude il la mit en pratique, & choisit le genre historique. Il y réussit, & s'acquit une grande réputation. L'empereur le créa chevalier après l'avoir ennobli, & l'électeur de Mayence en lui envoyant ses lettres de noblesse, les accompagna d'une riche croix de diamans. Le grand duc pour lui donner des preuves de son estime le logeoit dans un de ses palais à Rome. Luti avoit rassemblé une très-belle collection de desseins & d'estampes, dont il faisoit ses principales délices, & qu'il se plaisoit de montrer à tous les étrangers qui le visitoient. Il mourut en 1726. * *Abcedario pittorico, page 25.*

LUTZEL, (en latin *Lucella*) celebre abbaye de l'ordre de Citeaux, & la plus ancienne de la haute Allemagne, est située sur la riviere de Lutzel dans un endroit desert environné de montagnes escarpées, dans l'évêché de Polentru, à cinq lieues de Basle & de Ferrette. Elle fut fondée en 1124. sous l'empereur Henri V. & le pape Callixte II. par Hugues de Calmil, Amedée de Neufchâtel, & Richard de Montfaucon, comtes & barons de la Bourgogne, avec la permission de Bertholfe, comte de Nevembourg, & évêque de Basle, qui donna le terrain. Humbert, archevêque de Besançon, & Adalberon, évêque de Basle, confirmerent cette permission & cette donation en 1136. de même que l'empereur Conrad en 1139. le 28. de Mai, & Eugene III. le 17. de Juillet 1147. Saint Bernard aida à poser la premiere pierre. Le premier abbé fut Etienne, du couvent de Bellevaux, & il eut sous lui douze moines. L'église fut consacrée le 25. de Mars 1124. & soumise à Bellevaux. L'abbaye de Lutzel devint fort riche avec le tems: elle possede encore aujourd'hui l'hôtel de Lutzel à Basle. Ses protecteurs subalternes sous l'empereur furent en 1180. les comtes de Habspurg, dans

les maisons desquels cette protection demeura jusqu'en 1648. où l'Alsace & le Sundgow passerent entre les mains du roi de France, aussi bien que la protection de cette abbaye. L'abbé de Lutzel est mitré, & ordinairement conseiller au parlement d'Alsace. Les armes de ce monastere sont *d'argent à l'église croisée de gueules, & orlées d'un orle d'azur semé de douze étoiles.* Ce monastere fut brûlé en 1699. Il y avoit alors une très-riche bibliotheque qui fut aussi consumée. Elle contenoit beaucoup de manuscrits. L'abbaye de Lutzel, que l'on nomme aussi *Lucelle*, fut rebâtie tout à neuf depuis cet incendie. * Bernhardin, *de origine cœnob. Lucellens. Basilea sacra, page 193.* Urstisius, *lib. 1. pag. 14.* &c. *Voyage litteraire* des RR. PP. DD. Mattene & Durand, *t. I. seconde partie, page 141.*

LUXEU, ou LUXEUL, ou LUXEUIL, en latin *Luxovium*, monastere très-celebre dans la Franche-Comté, à quinze lieues de la ville de Besançon, vers le nord & les confins de la Lorraine. Sa fondation est de la fin du VI. siecle, & est dûe à S. Colomban, *dont on peut voir l'article dans le dictionnaire historique.* Ce saint voyant que le monastere d'Anegrai ne pouvoit plus contenir ceux qui vouloient vivre sous la discipline, songea à en fonder un autre l'an 590. Il jetta les yeux sur un château voisin nommé *Luxeu*, ou *Luxeul*, & par d'autres *Luxeuil*. C'étoit un lieu abandonné : mais on pouvoit juger par les ruines que l'on y voyoit, qu'il avoit été autrefois fort celebre. Jonas, dans la vie de S. Colomban, dit qu'il y avoit eu un fort château, des bains superbement bâtis, & qu'on y voyoit encore les débris de plusieurs statues qui avoient été l'objet des superstitions payennes. C'étoit une ville ruinée par Attila. Ce lieu n'étoit plus qu'un repaire de bêtes féroces : Colomban en fit la demeure des saints, en y établissant le celebre monastere de Luxeu, qui fut renommé dans toute la Gaule par le nombre & les vertus des religieux qui l'habiterent. Plusieurs jeunes seigneurs vinrent s'y consacrer à Dieu, comme des victimes de la penitence. Ils édifierent le monde qu'ils méprisoient, & leur exemple fut suivi par tant d'autres, que Colomban se vit obligé de faire un troisiéme établissement dans un lieu arrosé de plusieurs fontaines, & qui fut pour ce sujet appellé le monastere de *Fontaines.* Il gouverna dans ces trois monasteres jusqu'à six cens moines. Il ne mit pas d'abbé à Fontaines, ni à Anegrai : ces deux maisons demeurerent dépendantes du monastere & de l'abbé de Luxeu ; & c'est l'origine la plus naturelle des prieurés, c'est-à-dire, des communautés religieuses gouvernées par un prieur, mais dépendantes d'une abbaye. Le monastere de Luxeu devint bien tôt une pepiniere de saints prélats, qui porterent la lumiere & la piété par tout où ils furent placés. Saint Chagnoald, vulgairement Cagnou, évêque de Laon, S. Omer, évêque de Boulogne & de Térouanne, S. Aichaire, évêque de Noyon & de Tournay, S. Donat, évêque de Besançon, Ragnaire ou Regnier, évêque d'Augt & de Basle, non d'Autun, comme plusieurs l'ont cru, S. Waldebert, évêque de Meaux, S. Théodefrid, premier abbé de Corbie, puis évêque de Beauvais, les saints Hildevert, Faron, & Hilderic, évêques de Meaux, S. Mommolin, évêque de Noyon, S. Leger, évêque d'Autun, S. Hermenfride, évêque de Verdun, S. Nivard, archevêque de Reims, S. Aubert, évêque de Cambrai, S. Chillen, Ecossois, évêque d'Arras, S. Amalaire, évêque de Trêves, S. Agilbert, évêque de Paris, sortirent de cette sainte école, sans parler d'un grand nombre de saints abbés & de zélés missionnaires : car le monastere de Luxeu étoit aussi comme un séminaire d'ouvriers évangéliques, où se formerent plusieurs saints Apôtres, lesquels après s'être aguerris dans la solitude, en combattant leurs passions, en sortirent pour aller combattre l'erreur & le libertinage. Les abbés qui ont gouverné Luxeu, & que l'Eglise honore comme saints, sont : Les saints Colomban, premier abbé ; Eustase, deuxiéme abbé ; Walbert, troisiéme abbé : Ingofroid ou Ingofred, quatriéme abbé ; Mellin, quatorziéme abbé & martyr ; S. Ansigile, vingt-quatriéme abbé ; S. Gilbert, vingt-septiéme abbé & martyr, S. Columbin, neveu de S. Colomban ; S. Terelme, qui fut martyr avec plusieurs autres ; ce saint n'étoit que moine de Luxeu, sous l'abbé Gibert : les suivans ne furent aussi que moines, sçavoir, les saints Antoine de Froid-mont, Arnould, Autmar, ou Autmair, Emmon, infirmier sous l'abbé Ingofroi, Chuanes, noble Bourguignon sous l'abbé Walbert. L'abbaye de Luxeu est encore considerable aujourd'hui, c'est la principale que les Benedictins de la congrégation de saint Vanne possedent dans la Franche-Comté ; mais il s'en faut bien qu'elle ait l'ancienne splendeur qui la faisoit si fort admirer autrefois. Il y a pourtant encore deux églises, & tous les lieux réguliers sont assez bien bâtis. Il reste dans la bibliotheque quelques manuscrits, dont les principaux sont : l'ancien lectionaire de la liturgie Gallicane, écrit en lettres Mérovingiennes, un commentaire sur les pseaumes d'environ sept à huit cens ans, dont les premiers feuillets sont déchirés, & que quelques personnes conjecturent avoir été composé par S. Colomban, les lettres de Clémangis, &c. On voit aussi dans la sacristie un très-beau texte des évangiles écrit avec soin, dont les titres & les lettres initiales sont d'or, & sur lequel on lit ces deux vers :

> *Luxovii pastor Gerardus lucis amator,*
> *Dando Petro librum lumen mihi posco supernum.*

Il y a peu de reliques dans le trésor. Les principales sont le chef & le corps de saint Walbert, abbé de Luxeu, les chefs de saint Eustase abbé, & de saint Taurin, & un bras de saint Colomban. Il faut que les guerres ayent causé de terribles révolutions dans cette sainte & illustre maison. * *Voyage litteraire* de dom Martene & de dom Durand, religieux Benedictins de la congrégation de saint Maur, *tome 1. premiere partie, pag. 168. & suiv. Histoire de l'église Gallicane* par le pere Longueval, Jesuite, *tome III. pag. 284. 430. 436.* Dunod, ancien avocat au parlement, & professeur royal en l'université de Besançon, dans son *histoire des Séquanois & de la province Séquanoise, p. 33.* Le même auteur, *p. 139.* de son *histoire de l'église de Besançon*, qui est à la suite de l'histoire des Sequanois, promet une histoire de l'abbaye de Luxeu.

LYON, ville, &c. *En parlant des églises de Lyon (mal-à-propos sous le nom de* LION *dans l'édition de 1725.) dans le dictionaire historique éditions de 1725. & de 1732. on a fait les fautes suivantes qu'il faut corriger.* 1°. Le précentre, *lisez* le précenteur. 2°. Il n'est pas vrai, *comme on le dit*, que la noblesse a toûjours été inséparable du sacerdoce dans l'église métropolitaine de Lyon. *Plus bas parmi les historiens que l'on cite, il faut lire* De Rubis, *au lieu de* Lubis.... *Il faut donner le titre* de chapitre primatial au chapitre de Lyon, *que l'on s'est contenté de nommer*, chapitre métropolitain. *On dit que* la collégiale d'Ainai est unie à ce chapitre, *ce qui n'est pas*, ce chapitre même ne va jamais avec la primatiale.

## *ACADEMIE DE LYON.*

Plusieurs gens de lettres après s'être assemblés librement pendant du tems dans la ville de Lyon pour se communiquer mutuellement leurs lumieres, solliciterent des lettres patentes pour établir leur societé en forme de compagnie fixée & reglée. Ils les obtinrent en 1725. au commencement, & par ces lettres le roi donna à leur societé le titre d'académie des sciences & des belles lettres. Les assemblées se tiennent dans le palais épiscopal, & l'archevêque en est le président honoraire. M. le maréchal de Villeroy en fut declaré le protecteur. Les premiers académiciens au nombre de vingt-cinq, en comptant l'archevêque, furent MM. Dugas, prevôt des marchands ; Aubert, procureur du roi de la police ; de Fleurieu de la Tourette, président en la cour des monnoyes & lieutenant criminel ; de Glatigny, pere, ancien avocat general ; de Glatigny, fils, avocat general ; de Regnaud, conseiller en la cour des monnoyes ; Laisné, directeur de la monnoye ; Groslier de Servieres, commissaire des guerres, ordonnateur ; Pestalossi, medecin ; Chenel & Brosset, avocats ; les peres de Colonia, de Folard & Lombard, Jesuites ; MM. du Perron, conseiller ; de Glatigny, avocat ; Tricaut, docteur de Sorbonne ; de Saint-Fonds, subdélegué de M. l'intendant à Villefranche ; Dugas, avocat ; Michon, avocat ; de Billi, avocat ; l'abbé de Bussy ; l'abbé de Faramant, docteur de Sorbonne ; Dulieu, chevalier d'honneur à la cour des monnoyes. Plusieurs de ces aca-

démiciens se sont fait connoître par leurs ouvrages. *Nous avons parlé de ceux de M.* Aubert, qui est mort, *au mot* AUBERT : nous y avons oublié le discours que cet habile académicien lut dans la séance publique du 8. de Mars 1729. à la réception de M. Aulas, avocat général de la cour des monnoyes, dans ladite académie. L'auteur dans ce discours justifie plusieurs endroits de l'Eneide de Virgile attaqués par les critiques. Cette piéce a été imprimée dans le tome X. seconde partie des *Mémoires de litterature & d'histoire*, recueillis par le pere Desmolets, bibliothécaire de la maison de l'Oratoire de Paris rue saint Honoré. Nous avons encore oublié parmi ses écrits une dissertation sur l'usage des étriers, qu'il lut dans l'academie de Lyon, le Mardi 17. de Juin 1732. & qui a été imprimée en 1733. dans le tome 18. seconde partie, de la *Bibliothéque françoise*. M. de la Tourette est auteur de quelques poësies. Tout le monde connoît les notes curieuses & utiles dont M. Brossette a enrichi les ouvrages de M. Boileau Despreaux, & ceux du satyrique Regnier. Le pere de Folard, Jésuite, a donné plusieurs tragédies françoises, sçavoir *Oedipe*, *Thémistocle*, *Agrippa*. Il est frere du chevalier de Folard qui a eu tant de part au Polybe François, & qui est auteur de plusieurs autres ouvrages concernant l'art militaire, & l'antiquité. Le pere de Colonia, a écrit presque sur tous les genres, selon ses diverses professions, d'académicien, de prêtre, de Jésuite, & d'ancien professeur. Comme académicien il a donné plusieurs dissertations sur différens sujets de belles lettres & d'antiquité, entr'autres une dissertation sur un monument Taurobolique découvert à Lyon : un discours sur une description antique qui se voit à Ventavon, à cinq lieues de Gap, dans le tome 8. des *Mémoires de littérature* du pere Desmolets : antiquités de la ville de Lyon : l'*histoire littéraire de la ville de Lyon*, en deux volumes *in-4°*. &c. Comme ancien professeur de rhétorique, il a publié des tragédies & œuvres mêlées en vers françois, *in-12*. en 1695. *Orationes latinæ, præfationes*, &c. *in-12*. en 1700. *De arte rhetorica libri quinque*, en 1717. *in-12*. Comme prêtre, on a de lui plusieurs oraisons funébres, celle de Camille de Neufville, archevêque de Lyon, en 1693. en latin, celle de Claude de Saint-George, archevêque de la même ville, en 1711. en françois, celle de madame la princesse de Condé : un panégyrique des bienheureux François Regis & François Xavier, avec des méditations : la religion Chrétienne autorisée par le témoignage des auteurs Payens, deux vol. *in-12*. en 1718. Comme Jésuite, il a donné la *Bibliothéque Jansséniste*, dont la seconde édition, fort augmentée, & qui contient encore plus de fautes que la premiere, est de 1731. L'abbé Tricaut a donné aussi plusieurs dissertations estimées.

*BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE.*

M. Aubert, *dont on a parlé plus haut*, ayant fait aussi une donation de sa bibliotheque à MM. les prévôts des marchands & échevins de la ville de Lyon, à condition qu'elle seroit rendue publique après sa mort, on a commencé à exécuter cette volonté du défunt, & le consulat a destiné un fond annuel pour l'entretien & l'augmentation de cette bibliotheque, qui doit être publique le Lundi & le Vendredi de chaque semaine. M. Brossette, si connu dans la république des lettres, est bibliothecaire. On a placé dans une des salles de cette bibliotheque le portrait de M. Aubert, avec cette inscription :

PETRUS AUBERT
*In foro Lugdunensi patronus,*
*Ingenio, doctrinâ, eloquentiâ*
*Insignis ;*
*Academiæ litterariæ socius ;*
*Vir consularis ;*
*Patriam, civis optimus, hâc bibliothecâ*
*Donavit.*
*Anno 1731.*
*Obiit die 18. Februarii anno 1733. ætatis 92.*

LYS, (le) abbaye de fille près de Melun. Elle reconnoît pour fondatrice la reine Blanche. Les titres du monastere donnent aussi cette qualité à saint Louis son fils, qui quelquefois se nomme seul fondateur, quelquefois conjointement avec la reine sa mere. Il y a apparence que l'un & l'autre ont également contribué à l'établissement de cette maison. L'abbaye du Lys est fort belle, & se ressent de sa fondation royale. On y conserve sous l'autel le cœur de la reine Blanche, qui voulut être enterrée à Maubuisson. Cette abbaye ayant perdu le premier esprit de son ordre, madame de la Trimouille, qui en fut abbesse, en fit une maison de bénédiction par le soin qu'elle eut d'y rétablir la réforme. Pour mieux réussir dans ce dessein, elle se retira quelque tems chez les Carmelites de Paris, & y prit l'esprit de retraite, d'oraison, & de pénitence, & même leur habit, que les religieuses néanmoins ont quitté depuis pour reprendre celui de Citeaux, quoiqu'elles se soient soustraites à l'ordre pour se soumettre à l'ordinaire. Le soleil où l'on expose le saint sacrement dans l'abbaye du Lys, est d'un prix inestimable, & est regardé avec raison comme une des raretés les plus précieuses de cette maison, pour sa richesse & ses ornemens. On conserve aussi dans cette maison le cilice de saint Louis roi de France, qui est très-rude, un os du bras & quelques-uns des doigts de ce saint roi, dont Philippe le Hardi, son fils, fit présent à ce monastere. * *Description de la France*, &c. Voyage littéraire des peres dom Martenne & Durand, Bénédictins de la congrégation de saint Maur, *tome 1. premiere partie*, &c.

LYSER, (Michel) étoit né à Leipsic. Il fut pendant plusieurs années disciple du célébre Thomas Bartholin. Après avoir déja fait d'assez grands progrès dans la philosophie & dans la médecine dans sa patrie, il alla à Coppenhague, & ce fut-là qu'il prit les leçons de Bartholin. Sous un homme si sçavant dans l'anatomie, Lyser, qui avoit d'ailleurs beaucoup de goût & d'aptitude pour cette science, se rendit très-habile dans cette partie de la physique. Il fit lui-même beaucoup de démonstrations & d'opérations où l'on apperçut combien il avoit profité sous un tel maître. L'estime qu'il acquit par-là lui mérita le nom & le titre d'anatomicien assistant dans le théâtre public d'anatomie à Coppenhague. Il réussit pareillement à faire des squeletes. Avec ces talens il brilla à Padoue, où il alla en sortant de Coppenhague, & il y obtint les premiers honneurs dans sa profession. Il revint ensuite en Danemarck, & s'attacha ensuite à exercer la médecine à Nycoping. Il s'y maria peu après qu'il y eut fixé sa demeure ; mais la troisiéme semaine aprés son mariage, une fiévre maligne l'enleva à sa femme & au public. C'étoit l'an 1659. Il fut beaucoup regreté à cause de son mérite & de ses autres bonnes qualités. On a de lui : 1°. *Culter anatomicus*, ou méthode courte, facile & claire de disséquer les corps humains, avec les figures de plusieurs instrumens, à Coppenhague en 1653. *in-8°*. réimprimée en 1665. avec de nouvelles observations, & une préface de Thomas Bartholin. On en a fait une troisiéme édition en 1679. où l'on trouve de plus des observations anatomiques de Gaspard Bartholin, fils de Thomas. Enfin ce même ouvrage se trouve dans la bibliotheque anatomique de Daniel le Clerc & de Jean-Jacques Manget, à Genève en 1685. *in-fol.* 2°. *Observationes medicæ*, en 1679. *in-8°*. 3°. *De sphacelo cerebri*, à Leipsic en 1656. *in-4°*. * *Voyez* le *Lindenius renovatus*, & la bibliotheque des auteurs médecins & des ouvrages de médecine, par M. Manget, *livre XI. pag. 121*.

*Fin de la premiere Partie.*

